


DIEU
POUR
NOUS

LE GRAND DICTIONAIRE HISTORIQUE, OU LE MÊLANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Hérésiarques & des Schismatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illustres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philosophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toutes sortes de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRE'S

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux considérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la situation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magistratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & solemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse; & autres Choses, & Actions remarquables.

AVEC

L'Histoire des Conciles Généraux & Particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

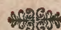
Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. LOUÏS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très considérablement.

TOME SECOND. Lettres B—CHEG.



A AMSTERDAM, Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORÉ & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.

A LEYDEN, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.

A LA HAYE, Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NEAULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.

A UTRECHT, Chez E. NE'AULME.

LIBRAIRES.

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de West-Frise.

B.



B. est la seconde lettre de l'Alphabet dans toutes les Langues, à l'exception de l'Ethiopique & de l'Arménienne. Les Hébreux la nomment *Beth*, les Grecs *Βῆτα Béta*, & les Egyptiens *Vida*. Les Latins & les Occidentaux l'appellent *Bé*. Sa prononciation imite le cri & le bêlement des brebis. Cette lettre est du nombre des consonnes qu'on appelle *muettes*; parce qu'elles ont un son plus sourd & moins distinct que les autres. Le B, le P, l'F & l'V consonne, ont tant de rapport ensemble, qu'on les a souvent confondus, tant dans la prononciation que dans l'écriture. Quintilien remarque que dans *obtinuit*, la raison vouloit qu'on mît un B; mais que dans la prononciation on lui donnoit le son d'un P. *optinuit*. C'est pourquoi dans les manuscrits ces deux lettres sont souvent mises l'une pour l'autre, & dans les verbes composez de *sub* & d'*ob*, quand il suit un P, on change le B en P, comme *suppono* pour *subpono*; *oppono* pour *obpono*. On change de même le B en P toutes les fois qu'il suit un S, comme *scribo*, *scripsi*. Les Grecs changeoient aussi souvent ces deux lettres l'une pour l'autre; & Plutarque témoigne que c'étoit l'ordinaire de ceux de Delphes. Quand à l'V consonne, on le trouve souvent dans les Inscriptions Latines & Gréques pour le B, & de même le B pour l'V, consonne. Il y a même plusieurs Nations qui prononcent le B pour l'V, & l'V pour le B, ou d'un son moyen entre celui de l'un ou de l'autre. On tient que les anciens Egyptiens exprimoient cette lettre dans leurs Hiéroglyphes par la figure d'une brebis, à cause de la ressemblance qu'il y a entre le bêlement des brebis & le son de cette lettre.

B chez les Grecs est une lettre numérale, qui vaut deux, & quand il y a un accent au dessous, deux mille. B, dans les inscriptions, signifie quelquefois *binus*, *bixit*, pour *vixit*, *berna* pour *verna*.

B A A.

BAAC. Cherchez BRAZZA.

* BAACX (Joachim) d'Utrecht, naquit le dixiéme août 1562, & fut non seulement Curé, mais aussi Sécretaire de la Cour Provinciale. Il eut beaucoup de zéle pour la propagation de la Religion Catholique, & édifia le public par ses prédications & par ses Ecrits. Il a publié en Flamand, *L'Interpréte ou l'Avocat de tous les vrais Catholiques*; *Le pourquoi des mauvais Catholiques*; *L'Excommunication de tous Hérétiques, Politiques & faux Catholiques*. Il donna au Public en François, *Le Balai de la Conscience*. Il mourut à Utrecht le 24 sept. 1619. dans la 71 année de son âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica*.

BAAHDIN MAHAMET GEBET AMELI, fameux Docteur Persan qui composa l'Abbrégé du Droit Civil & du Droit Canon en vint livres, qu'on appelle *la Somme d'Abas*, parce que ce fut par les ordres d'Abas *le Grand* qu'il le composa. On lui en attribue la gloire, quoiqu'il n'ait composé que les cinq premiers livres, son Disciple ayant achevé le reste. Il est vrai que Baahdin avoit fait non seulement le plan & la division de tout l'Ouvrage, mais aussi le canevas, ayant composé les argumens des vint livres, si étendus, qu'ils en sont comme des abbregez. * Chardin, *Voyage en Perse*, &c. *tome* 3. *p.* 67.

BAAL, BEEL, ou BEL, est selon quelques-uns, le nom que les Assyriens donnérent à Nemrod, lorsqu'après sa mort ils l'adorérent comme un Dieu. On croit que ce Prince fut appellé *Bel*, par rapport à l'autorité dont il fut revêtu, & *Nimrod* à cause de sa rebellion; que le premier de ces noms, est celui que les Babyloniens lui ont donné, & le second celui sous lequel il est connu dans l'Ecriture. *Bel*, en langue Babylonienne, signifie *Seigneur*. *Baal* en Hébreu veut dire la même chose, & en ce sens il pourroit convenir au vrai Dieu; mais dans l'usage *Baal* & *Bel*, sont des noms de Dieux. *Baal* étoit le Dieu de quelques peuples du païs de Chanaan, *Nombres*, *ch.* 22, que Gédeon détruisit, *Juges*, *ch.* 6. Les Grecs croyoient que c'est le Dieu Mars; d'autres que c'est Saturne; & c'est le sentiment d'Eusébe, & de Théophile d'*Alexandrie*; quelques-uns, comme Hésychius, disent que *Baal* est le soleil. Selden dit que ces noms, *Bel*, *Baal*, & *Baalim* qui n'est que le pluriel de *Baal*, se trouvent employez dans l'Ecriture Sainte, pour designer diverses Divinitez. Au reste, les Babyloniens & les Chaldéens adoroient leur idole sous le nom de *Bel*, & les Phéniciens avec les peuples voisins, adoroient leurs Divinitez sous le nom de *Baal*; la diverse prononciation de ces peuples causant cette différence. Les Grecs ont pris indifféremment *Baal* pour *Bel*, & *Bel* pour *Baal*. Cela est aussi arrivé à Joseph Historien Juif, *Antiq. Judaiq. l.* 8. *ch.* 7. & *l.* 9. *ch.* 6. où il appelle le Dieu des Phéniciens *Bel*. L'Auteur de la Chronique d'Alexandrie & Cédrénus se sont étrangement mépris dans la signification qu'ils ont donnée à ce terme. Celui-ci parlant de son successeur Ninus, dit que les Assyriens dressérent à ce Héros la premiére statue, & qu'ils l'adoroient comme un Dieu, l'appellant *Baal*, c'est à dire, *Mars*, le Dieu de la guerre. L'autre dit la même chose presque en mêmes termes; mais il croit que *Baal* est un mot Persan, & que c'est la Divinité dont il est parlé dans le Prophéte Daniel, & dans l'Histoire des trois jeunes Hébreux. Quant à l'interprétation qu'ils lui donnent tous deux, elle est ridicule. Le Prophéte Osée fait assez entendre que le nom de *Baal* ne peut convenir au vrai Dieu. Voici comme il en parle, *ch.* 2. *v.* 16. & 17. *Il arrivera en ce jour là, dit le Seigneur, qu'il m'appellera Ishi*, c'est à dire, *mon mari*; *& qu'il ne m'appellera plus Baali*, c'est à dire, *mon Baal*; *car j'ôterai de sa bouche les noms des Baalims, & l'on ne se souviendra plus de leur nom*. Les Chaldéens se vantoient d'avoir parmi eux des Commentaires de quinze mille ans, dans lesquels ils célébroient les louanges de leur *Bel*, comme Créateur du monde. Aléxandre, surnommé *Polyhistor*, le rapporte, sur l'autorité de Bérose Sacrificateur de Bel. Dans la suite, ils adorérent premiérement sous ce nom-là le Soleil, qu'ils croyoient être le seul Dieu du ciel, suivant la remarque de Philon Biblien, l'Interpréte de Sanchoniaton. Enfin, on appella *Baal* ou *Bel* les astres & les Rois, dont la mémoire étoit en recommandation à la postérité, comme plusieurs croyent que Bélus fils de Ninus fut adoré sous ce nom. Ce qui est rapporté, au I. ou III. *des Rois*, *ch.* 16. *v.* 31. 32. que le Roi Achab consacra un temple dans Samarie à Baal, en faveur d'Ithobal Roi des Sidoniens son beau-pére, se doit entendre du Bel des Phéniciens. Et Sidon, ville maritime de la Phénicie, est la patrie de ce même Bel, qui est appellé *le Jupiter Thalassien* ou *Marin* des Sidoniens, selon Hésychius. Bel étoit donc le même que le Jupiter des Européens. Les Grecs toûjours attachez à leurs fables, font venir d'Egypte ce *Bel* ou *Belus*, & le font fils de *Neptune* & de *Lybie*. On en peut voir l'Histoire fabuleuse dans Apollodore, *l.* 2. *des Dieux*. Elle est la plus suivie, mais mal à propos. Au reste, c'est de ce *Bel*, dont parle Virgile dans *l'Enéide*, *l.* 1. *v.* 733. & 734.

> *Implevitque mero pateram, quam Belus, & omnes*
> *A Belo soliti.*

Car les Carthaginois tiroient leur origine de la Phénicie. Servius, sur ce passage de Virgile, dit que ce que les Phéniciens appelloient *Baal*, est nommé *Bel* par les Assyriens, qui le prennent pour Saturne & pour le soleil. Giraldi & d'autres Auteurs remarquent que ces mots ont été corrompus dans quelques exemplaires, & qu'au lieu de *Bal* & *Bel*, on lit *Hal* & *Hel*. Ce *Bal* ou *Bel* des Phéniciens avoit un temple dans Balis, ville de Lybie, selon Etienne; & il étoit différent de celui des Babyloniens, comme Jupiter *Ammon* étoit différent de Jupiter *Capitolin*, & comme celui de Créte étoit différent de l'un & de l'autre; car comme les peuples de l'Europe appelloient la Divinité en général du nom de *Jupiter*, les Asiatiques l'exprimoient par le nom de *Bel* ou *Baalim*. Saint Epiphane témoigne que les Pharisiens appelloient l'étoile de Jupiter *Cochab Baal*. L'Ecriture-Sainte ne parle nulle part des *Baalims* plus expressément que dans la prophétie de Jérémie, *ch.* 2. *v.* 28, où ce Prophéte reproche à Juda, qu'il a eu autant de Dieux que de villes; & c'est de quoi saint Paul fait aussi mention I. *Cor. ch.* 8. *v.* 5, lorsqu'il parle de plusieurs Dieux & de plusieurs Seigneurs, c'est à dire, de plusieurs Bels entre les Syriens, & de plusieurs Jupiters entre les Grecs. L'Histoire sainte, II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 33. *v.* 3. dit que Manassé redressa en faveur des Baalites, les autels qu'Ezéchias son pére avoit démolis, & qu'il en bâtit un dans le parvis du temple à toute l'armée des cieux, c'est à dire, à *Bel* ou *Baal*; car, selon que le remarque Eustathius, les Chaldéens donnoient le nom de *Bel* au ciel, & à toute l'armée des cieux, que les Septante appellent *toute la puissance celeste*, *πᾶσαν δύναμιν τῦ ὀρανῦ*. Godwin croit que Baal est le même que Moloch, fondé sur la ressemblance des noms, parce que le premier signifie *Seigneur* & l'autre *Roi* ou *Prince*, & que l'on offroit à l'un & à l'autre les mêmes sacrifices. En effet, les Israëlites brûloient leurs fils en holocauste devant Baal, *Jérémie*, *ch.* 19. *v.* 5: ce qu'ils faisoient aussi extraordinairement devant Moloch; car il est remarqué dans le même Prophéte, *ch.* 32. *v.* 35. que les Israëlites bâtirent les hauts lieux de Baal, en la vallée du fils d'Ennon ou de Hinnon, pour faire passer par le feu leurs fils, & leurs filles, en l'honneur de Moloch. Mais les victimes ordinaires étoient des béliers, des agneaux & de jeunes bœufs, I. ou III. *Rois*, *ch.* 18. *v.* 23. & *suiv.* L'on ne doit pas trouver étrange l'opinion qui veut que Jupiter ait été adoré par les Phéniciens, sous le nom de *Baal*, & Saturne sous celui de *Moloch*; puisqu'il est assez ordinaire dans les anciens Auteurs de voir les noms des planétes confondus; de maniére qu'on appelloit le soleil tantôt *Baal*, & tantôt *Moloch*, tantôt *Jupiter*, & tantôt *Saturne*. Servius, *sur le premier livre de l'Enéide*, assure que les Assyriens adoroient Saturne, (qu'ils appelloient aussi le *soleil*,) & la Déesse Junon. Et pour ce qui est de Baal, la chose est hors de doute; car les Phéniciens appelloient Jupiter *Baal-Semen*, c'est à dire, *Jupiter Olympien*, ou *Seigneur du ciel*: ce qui selon la Théologie des Payens, ne peut convenir qu'au soleil, qui est le Roi du ciel, avec le même droit que la lune en est nommée la Reine. Les Prêtres de Baal avoient cela de commun avec ceux de Bellone, qu'ils se faisoient des incisions avec des couteaux, & des lancettes, tant que le sang en couloit, comme il est remarqué au I. ou III. *livre des Rois*, qui a été cité cy-devant; dans Tertullien, *Apolog. ch.* 9; dans Lactance & dans d'autres anciens Auteurs. On croit que cette idole de Baal a été le premier monument de la superstition, & la source de l'Idolatrie. * Selden, *de Diis Syris*. Thomas Godwin, *des Cérémonies des Hébreux*, *l.* 4. *c.* 2.

BAAL, Roi de Tyr en Phénicie, succéda à Ithobal, & prit le gouvernement de cet Etat, qui fut ruiné par Nabuchodonosor. Il mourut l'an du monde 3443, & avant Jesus-Christ 592. Après lui, Tyr fut gouvernée, pendant treize ou quatorze ans, par des Juges qui dépendoient des Assyriens. * Joséphe, *contre Apion liv.* 3.

* BAAL fils de Gabaon de la Tribu de Levi. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 30.

* **BAAL** ville de la Tribu de Benjamin, de laquelle il est fait mention * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 33.

BAALA, ou **BAALAH** ville de la Palestine dans la Tribu de Juda, où l'Arche fut en dépôt pendant vint ans dans la maison d'Abinadab. C'est la même que *Cariathiarim* ou *Kirjath-Jéharim*. Il y avoit encore une autre ville de ce nom, qui fut de la Tribu de Juda, puis de celle de Siméon. * *Josué, ch.* 15. *v.* 9. 10. 29. *ch.* 19. *v.* 3.

BAALA, montagne de la Palestine qui borne la Tribu de Juda du côté du nord. * *Josué, ch.* 15. *v.* 11.

BAALAM, ville de la Palestine dans la demi-Tribu de Manassé. On croit que c'est la même que *Gethremmon* ou *Gath-Rimmon*, & *Jibleham*, * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 70. *Josué, ch.* 21. *v.* 25.

* **BAALATH**, ville de la Tribu de Dan, fut rebâtie par Salomon. * I. ou III. *Rois, ch.* 9. *v.* 18. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 6. *Voyez* **BALAATH**.

* **BAALATH-BEER**, ville de la Tribu de Siméon. * *Josué, ch.* 15. *v.* 8.

BAAL-BÉRITH, en langue Hébraïque, signifie, le Seigneur de l'alliance, *Dominus fœderis*. Bochart dit, que c'est le nom d'une idole de la ville de Béryte. Il présume que c'est *Beroé*, fille de *Vénus* & d'*Adonis*, que *Neptune* demanda en mariage, & qui fut donnée pour femme à *Bacchus*, laquelle donna son nom à la ville de *Béryte* en Phénicie, & en devint ensuite la Déesse. Cette Idole étoit adorée par les *Sichémites, Juges, ch.* 9. *v.* 4, & même par les Israëlites en général, *Juges, ch.* 8. *v.* 33. Ils tombérent dans cette idolatrie après la mort de Gédéon. Diodore de Sicile parle d'une Déesse des Crétois nommée *Britomartis*, qui est apparemment la même que *Baal-Berith*. Britomartis vient de *Marath-Berith* qui veut dire *Mâitresse de l'alliance*. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*. Bochart, *Chânaan, l.* 2. *c.* 17. C'est dans cet endroit que les enfans d'Israël élevérent un temple à Baal, y prêtérent serment, & y firent alliance, pour reconnôitre que Baal étoit Dieu. Ce lieu est dans la Tribu d'Ephraïm. * *Juges, ch.* 9. *v.* 4. Bochart, *p.* 859.

BAALÉ. *Voyez* **BAALA**.

BAAL-GAD, BAGAD, ou **BEGAD**, idoles des Syriens. Le premier nom est composé de *Baal*, Seigneur ou Dieu, & de *Gad*, Fortune; comme qui diroit, *Dieu de la Fortune*. Bagad ou Begad signifie *bonne fortune*. Dans l'Allemagne, les Juifs ont coutume d'écrire au dessus de la porte de leurs maisons, *Ba-gad* ou *Mazal-tob*, c'est à dire, *bonne fortune* ou *bon génie*, pour attirer la prospérité dans leur famille. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus, tome* 1.

* **BAAL-GAD**, ville située au pié du Mont Hermon dans la campagne de Liban. * *Josué, ch.* 11. *v.* 17.

* **BAAL-HAMON**, lieu dont il est parlé dans le *Cantique des Cantiques, ch.* 8. *v.* 11.

BAAL-HANAN, fils de Hacbor. * *Genése, ch.* 36. *v.* 38. & 39. *Voyez* **BALANAN**.

BAALHASOR ou **BAHAL-HATSOR**, certain lieu près des terres de la Tribu d'Ephraïm, où l'on tondoit les brebis d'Absalom, & où ce Prince, ayant invité ses fréres à un festin, fit mourir Ammon, pour avoir violé Thamar sa sœur. * II *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 13. *v.* 23.

BAAL-HERMON, ou **HERMON**, montagne située auprès du Mont Liban, & qui est appellée *Baal-Hermon* au *ch.* 3. *des Juges, v.* 3. Puisque *Schirjon* & *Hermon* sont la même montagne, *Deut. ch.* 3. *v.* 9, il paroît du *Ps.* 29 selon l'Hébreu, & le 28 selon la Vulgate, *v.* 6, que celle de *Schirjon* étoit distincte du Liban. Eusébe distingue aussi l'Hermon du Liban. L'Hermon étoit couvert de neige & placé vers les frontiéres septentrionales de la Palestine, comme cela paroît par plusieurs passages de l'Ecriture Sainte. Le Juif, dont St. Jérôme s'est servi pour l'intelligence de l'Ecriture, lui assura que Baal-Hermon étoit situé au dessus de la ville de Panéas, & qu'en Eté on charioit la neige d'Hermon à Tyr: de là vient que dans le Targum cette même montagne est appellée la *Montagne de Neige de Césarée*, c'est à dire, de Panéas. Cette montagne est fertile en très-beaux sapins. · On y voit aussi de grandes cavernes, dont il y en a une capable de contenir quatre mille hommes. Adrichomius dit qu'il y avoit là un Temple de Baal. C'est apparemment ce que veut dire St. Hilaire dans son Commentaire sur le *Ps.* 133 selon l'Hébreu, & le 132 selon la Vulgate. Il semble aussi que le Mont-Hermon a porté le nom de *Panium* ou de *Paneum*, & que la ville de Panéas située au pié de la montagne en a pris le nom. Joséphe dit que la source du Jourdain est auprès d'Hermon, & que le Panium est le sommet d'une montagne d'une hauteur immense. Mais le fameux Réland croit que Hermon avoit plusieurs sommets, dont le plus haut étoit dans le voisinage de Panéas, ce qui semble être confirmé par ce qui est dit *Josué, ch.* 13. *v.* 11., *de toute la montagne d'Hermon*. Le Tabor semble être opposé à la montagne d'Hermon au *Pseaume* 89 selon l'Hébreu, & 88 selon la Vulgate, *v.* 13. Quelques Savans, & entre autres Bochart ont cru que c'étoit par rapport à leur situation; mais il semble plutôt que le Psalmiste envisage les qualitez opposées des deux Montagnes. Tabor étoit agréable par sa verdure & sa fertilité; ce mont étoit couvert de toute sorte d'arbres & de plantes, au lieu que l'Hermon situé dans la partie la plus septentrionale de la Palestine n'étoit jamais couvert que de neiges & de glaçons. Dans le *Pseaume* 133 selon l'Hébreu, & 132 selon la Vulgate, *v.* 3, il est aussi parlé d'une *montagne de Hermon, dont la rosée descend sur les montagnes de Sion*. Il est évident qu'il seroit ridicule de croire que le Psalmiste parle de l'Hermon situé à l'extrémité septentrionale de la Palestine, & éloigné de la montagne de Sion de cent milles d'Italie, puisque de cette maniére la rosée ne sauroit descendre d'une montagne sur l'autre. Il y a plus, l'Hermon dont nous avons parlé jusques ici étoit couvert de neige, même en Eté, & quand auroit-il donc reçu la rosée? Pour résoudre cette difficulté, il faut dire avec Réland, qu'il ne s'agit dans le *Ps.* 133. &c. ni de l'*Hermon* couvert de neiges, ni de la célébre montagne de Sion dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture. Il y a un autre Hermon près du Tabor, & qui portoit encore ce nom du tem de St. Jérôme. Maundrell assure qu'il y tombe une rosée si copieuse, qu'elle mouille comme une pluye qui dureroit pendant une nuit tout entiére. Les *Montagnes de Sion*, peuvent être les petites collines qui environnent ce *Hermon*. Quoique l'on ne puisse pas entiérement démontrer, que ces petites collines ayent porté le nom de montagnes de Sion, on en trouve pourtant des vestiges, *Josué, ch.* 19. *v.* 17, où il est parlé d'une Sion, ville de la Tribu d'Issachar. Eusébe dit aussi, que *Sion, ville d'Issachar, se voit encore tout auprès du Tabor*; & par conséquent elle n'étoit pas éloignée de la montagne de Hermon. * Relandi *Palæstina, lib.* 1. *c.* 49.

BAALIA. *Voyez* **BEHALJA**.

BAALIM, plurier de **BAAL**, se rencontre souvent en l'Ecriture. * I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 7. *v.* 4.

BAALIS, Roi des Ammonites, donna ordre à Ismaël fils de Nathanias d'assassiner Godolias ou Guedalja qui avoit été établi par Nébucadnetzar sur les restes du peuple de Juda qui étoient demeurez à Jérusalem depuis que ce Prince s'en fut rendu maître. * *Jérémie, ch.* 48. *v.* 14.

BAALITES, Secte d'impies, parmi le peuple d'Israël, qui adoroient *Baal*, ou l'idole de *Bel*. Nous lisons dans le *troisiéme livre des Rois*, qu'Achab & Jézabel sacrifioient tous les jours à cette idole; & qu'Elie ayant convaincu de superstition les Prêtres de ce faux Dieu, par un miracle qu'il fit à la vue d'Achab & du peuple, ces Sacrificateurs, au nombre de huit cens cinquante, furent tous mis à mort. * I. ou III. *Rois, ch.* 18.

BAALMÉON, ville de la Palestine, bâtie par la Tribu de Ruben. Elle est quelquefois nommée Beth-Baalméon, *Josué*, 13. *v.* 17. Les Moabites la prirent ensuite sur les Rubénites & ils en étoient les Mâitres du tems d'Ezéchiel, *ch.* 25. *v.* 9. *de ce Prophéte*. Eusébe & St. Jérôme placent *Béelméon*, ou *Beelmaüs*, à neuf milles d'Esbus, ou d'Esebon, près du mont *Baara* ou *Abarim*. * Relandi *Palæstina, lib.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible. Nombres, ch.* 32. *v.* 38. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 8.

* **BAAL-PEHOR**, idole infame des Moabites. * *Nombres, ch.* 25. *v.* 2. & 3. *Deuteronome, ch.* 4. *v.* 3. *Josué, ch.* 22. *v.* 17. *Ps.* 105 de la Vulgate, & 106 de l'Hébreu, *v.* 28. *Osée, ch.* 9. *v.* 10. *Voyez* **BÉELPHÉGOR**.

BAAL-PÉRATSIM. *Voyez* **BAAL-PHARASIM**.

BAAL-PHARASIM, ville des Philistins dans la Tribu de Juda, qui tire son nom de la confusion qui se mit dans leur camp à la vue de l'armée de David. En effet les Philistins n'ayant pu s'accorder touchant l'ordre de la bataille, David sut si bien profiter de leur mesintelligence qu'il les tailla tous en piéces. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 5. *v.* 20.

* **BAALSÇALISÇA**, petit village dans la Tribu d'*Issachar*, d'où étoit ce charitable Païsan, qui apporta dans sa besace au Prophéte *Elisée* des pains des prémices, des pains d'orge, & quelque peu de blé nouveau. Il y en eut assez pour fournir au dîner de cent Prophétes, qui étoient sous la conduite d'Elisée, & même, par un miracle inespéré, il en resta beaucoup. Elle paroit avoir été située dans le païs de *Sçalisça* dont il est parlé, I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 9. *v.* 4. Eusébe, & S. Jérôme la mettent à quinze milles de Diospolis vers le Nord dans la Région Tamnitique. * Réland, *Palæstina, l.* 3. II. ou IV. *Rois, ch.* 4. *v.* 42. I. *Sam.* ou I. *Rois, ch.* 9. *v.* 4.

* **BAALTAMAR**, ou **BAALTHAMAR**, plaine dans la Tribu de *Benjamin*, où toutes les autres Tribus se rangérent, pour venger l'insolent outrage, que quelques débauchez de cette même Tribu avoient fait à la femme d'un Lévite de celle d'*Ephraïm*. · La guerre fut si sanglante, qu'il n'en échapa que six cens de la Tribu de Benjamin, qui se sauvérent sur un grand rocher, en résolution de se bien défendre, & de vendre chérement leur vie. On eut pitié d'eux, & on leur fit si bonne composition, qu'on leur accorda tout ce qu'ils voulurent, pour ne pas détruire entiérement cette Tribu. * *Juges, ch.* 20. *v.* 33. Cela arriva l'an du monde 2606 avant J. C. 1429. Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

BAALTIS. *Voyez* **ASTAROTH & ASTARTE**.

BAAL-TSEPHON, idole. *Cherchez* **BEELZEPHON**.

BAAN, (Jean de) fameux Peintre né à Haarlem le 20 févr. 1633. Il perdit ses parens à l'âge de trois ans. Son Oncle Piemans de Leide qui peignoit dans le goût de Jean Breugel, le prit dans sa maison & lui enseigna les principes de la Peinture. Il perdit cet Oncle en 1645, & passa à Amsterdam, où il continua de s'appliquer à la Peinture sous Bakker. Il fit de si grands progrès dans cet Art, que ses Condisciples en devinrent jaloux, & le chagrinérent en mille maniéres; mais son Maître le protégea, loua ses efforts & son assiduité, & le mena avec lui par tout, afin de le faire connôitre. Dans ce tems-là, on vit deux grands Peintres en Hollande, *Antoine van Dyk* & *Rembrant*. Chacun avoit ses Sectateurs. Le Jeune Baan étoit embarrassé de savoir lequel des deux il imiteroit. Il se détermina pour *van Dyk*. En 1660, il alla à la Haye & y fit les portraits du Prince de Tarente, du Comte de Hoorn, & d'autres grands Seigneurs. Sa réputation passa la mer; le Roi d'Angleterre le fit venir pour faire son portrait & celui de la Reine. De retour d'Angleterre il fit les portraits du Duc de Zell, & de quelques beautez de sa Cour. Quelque tems après il travailla à celui du Grand Duc de Toscane, qui lui en paya cent ducats. Dans ce tems-là il peignit Corneille & Jean de Wit, deux fameux personnages des Païs-Bas. Il fit une seconde fois le portrait de Jean de Wit, de grandeur naturelle, dans un grand tableau, où Jean de Wit paroissoit assis sur un trophée d'armes, & s'appuyant d'un bras sur la bouche d'un canon. Dans l'air on voyoit des enfans voltigeans qui le couronnoient de lauriers, & la Renommée qui publioit ses louan-

louanges. A sa gauche étoit une femme, & plusieurs enfans qui vuidoient une corne d'abondance à ses piez. De l'autre côté, dans l'éloignement, on apercevoit la prise de Chattam & plusieurs vaisseaux de guerre brûlez. On voyoit des vaisseaux qui avoient arboré le pavillon de Hollande. Cette piéce fut placée dans la Maison de ville de Dordrecht, pour perpétuer la mémoire de ses exploits. Mais dans la fatale année de 1672, la populace s'assembla devant la maison de Baan, demanda les portraits des de Wits, & menaça de les enlever de force, si on ne les lui remettoit pas de bon gré. De Baan, qui avoit sauvé ces portraits de bonne heure, fut obligé de permettre qu'on fouillât toute sa maison. Cette fureur de détruire les portraits des de Wits se communiqua jusques à Dordrecht, où la populace tailla en piéces le magnifique tableau dont il a été parlé. Cette perte fut sensible à tous les Connoisseurs de la Peinture. La première esquisse de cette piéce est encore entre les mains des héritiers de Muis van Holy, Conseiller de Dordrecht, qui avoit épousé la fille de Jean de Wit. Dans la même année, de Baan eut encore une avanture assez singuliére. Lorsque le Roi de France eut pénétré jusques à Utrecht, de Baan reçut une lettre signée de la main du Duc de Luxembourg, pour lors Gouverneur d'Utrecht. Elle fut accompagnée d'un passeport signé par le Commandant Stoup. On invitoit de Baan par cette lettre à se rendre à Zeist, près d'Utrecht, pour faire le portrait de Louïs XIV, & on lui promettoit de grandes récompenses. Cette proposition plut à de Baan; mais la crainte qu'on n'interprétât mal une telle démarche, fit qu'il demanda conseil au Prince de Waldeck. Le Prince fit sentir à de Baan combien la populace étoit à craindre, quand une fois elle avoit conçu quelque soupçon contre quelqu'un, & que ce voyage pourroit bien lui couter la vie. L'avis fut goûté, & le Duc de Luxembourg remercié de ses offres. Néanmoins de Baan conserva en France la réputation du meilleur Peintre en portraits, qu'il y eût dans les Païs-Bas, & le Roi ordonna au Comte d'Avaux son Ambassadeur en Hollande, de se servir de ses conseils, dans l'achat des piéces qu'il avoit commission de rechercher pour le cabinet de S. M. Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, offrit à de Baan le titre de son premier Peintre & d'Inspecteur de son cabinet avec 6000 florins d'apointement. Mais la femme de ce Peintre, qui n'aimoit pas d'aller en Cour, porta son mari à remercier l'Electeur de l'honneur qu'il lui faisoit. La piéce où de Baan a fait paroître le plus d'art & de goût, est le portrait du Prince de Nassau-Ziegen, qui, de même que tous ceux qui le virent, en fit un cas extraordinaire, & ordonna, avant sa mort, de renvoyer ce portrait à de Baan, qui le reçut après la mort de ce Prince, & commanda à ses héritiers de ne le vendre qu'à la Cour de Brandebourg. C'est ce que sa fille exécuta en 1702, lorsqu'elle le vendit au Roi de Prusse, qui, pour lors, étoit à la Haye. Elle en reçut 400 *Risdalers*. La grande réputation de de Baan, fit qu'on l'appella à la Cour de Frise, pour faire les portraits du Prince de Nassau, & de la Princesse son épouse. Là-dessus un Peintre de la Cour conçut une haine implacable contre de Baan, & résolut enfin de le tuer. Pour cet effet, il alla à la Haye, mais il ne trouva pas le moyen de l'attaquer en rue, parce qu'il marchoit toûjours accompagné d'un gros chien, qui lui servoit de garde. Le scélérat changea de projet & se proposa de tuer de Baan dans sa maison. Il alla le trouver, sous prétexte d'être curieux de voir ses beaux ouvrages. Il fut bien reçu & conduit dans la grande sale, qui étoit remplie de peintures. De Baan lui montra une piéce après l'autre; & comme, dans une occasion, il tournoit le dos au Peintre, l'assassin tira son stilet, pour le percer par derriére; mais à point nommé, M. Bruinincks, un des meilleurs amis de de Baan, entra, & voyant cet homme avec un stilet à la main jetta un grand cri, qui attira tous les domestiques. Mais le traitre voyant que son coup avoit manqué, se sauva si promptement, qu'il fut impossible de le saisir. De Baan essuya encore plusieurs attaques de la part de ses envieux; il perdit un jour, dans une occasion, le doigt du milieu de la main droite. Il eut un fils nommé Jaques, qui s'exerça aussi dans la Peinture, & qui mourut à l'âge de 27 ans, au grand regret du Pére, qui le suivit deux ans après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B A A N A, fils de Remmon ou de Rimmon de Béroth, de la Tribu de Benjamin, Chef des voleurs, se joignit à Réchab son parent. Ces deux scélérats, croyant faire plaisir à David, assassinérent Isboseth fils de Saül, l'an 2987 du monde, & avant Jesus Christ 1048, & portérent sa tête à David, qui, pour recompense, leur fit couper les piez & les mains, & les fit pendre près de la piscine d'Hébron. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 4. Josephe, *l.* 7. *des Antiq. Judaiq. chap.* 2.

* B A A N A, fils d'Ahilud vivoit du tems du Roi Salomon, & fut établi sur les villes de Tahanac & de Méguiddo, & sur tout le païs de Batscéan. * I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 12.

B A A N E N, ville. *Voyez* B A H N E N.

B A A N E S. *Voyez* l'article qui suit.

B A A N I T E S, Hérétiques, Sectateurs d'un certain BAANE's, qui se disoit Disciple d'Epaphrodite, & semoit les erreurs des Manichéens, dans le IX siécle, vers l'an 810. * Pierre de Sicile, *Hist. du Manich. renaissant*. Baronius, *A. C.* 810.

* B A A N S T, nom d'une ancienne noble famille de Flandre, de laquelle il est fait mention dans les histoires dès avant l'an 1300.

B A A R, *Barensis comitatus*, Comté d'Allemagne en Souabe, dans la Principauté de Furstemberg, vers la source du Danube & du Neckre, proche de la Forêt Noire & des frontiéres du Brisgaw. Il est de petite étendue, & donne quelquefois le nom aux montagnes d'Abennow, qui sont tout auprès, & que l'on appelle *les montagnes de Baar*. * Baudrand.

B A A R, vallée. *Voyez* B A R A.

* B A A R A, une des femmes de Sçaharajim de la Tribu de Benjamin. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 8.

B A A R A S, nom d'un lieu sur le Mont-Liban en Syrie, & d'une plante admirable qui y croit, dont l'Historien Josephe rapporte les vertus. Elle nait au Mont-Liban, au dessus du chemin qui conduit à Damas; & on ne commence à la voir qu'au mois de mai, lorsque la neige est fondue. Aussi-tôt que la nuit est venue, cette plante commence à s'enflammer, & à rendre de la clarté, comme un petit flambeau; mais dès que le jour vient, cette lumiére ne paroît plus, & l'herbe devient invisible. Les feuilles mêmes, qu'on a enveloppées dans des mouchoirs, ne s'y trouvent plus: ce qui autorise l'opinion de ceux qui disent, que cette plante est obsédée des démons, parce qu'elle a aussi une propriété occulte, pour rompre les charmes & les sortiléges. D'autres tiennent qu'elle est propre à transmuer les métaux en or; & c'est pour cette raison que les Arabes l'appellent *l'herbe de l'or*. Mais ils ne l'oseroient cueillir, ni même l'approcher, pour avoir éprouvé plusieurs fois que cette plante fait mourir subitement celui qui l'arrache de terre, sans apporter les précautions néceffaires; & comme ils ignorent ces observations, ils la laissent sans y toucher. Il y a quelques Naturalistes, qui disent que cette plante se nourrit d'une terre & d'une humeur bitumineuse; que lorsqu'on l'arrache de terre, il sort de sa racine une forte odeur de bitume, qui suffoque celui qui l'arrache; & que c'est pour cette même raison qu'elle éclaire de nuit. Car cette matiére bitumineuse, qui participe de la nature du souffre, s'enflamme, disent-ils, par l'antipéristase de l'air de cette haute montagne, & rend de la clarté, jusqu'à ce que l'air, un peu échauffé par les rayons du soleil, fasse cesser cette flamme. Que si l'on s'étonne que cette plante ne se consume point, on doit considérer que ce qui s'enflamme, est le superflu de l'aliment nécessaire pour sa conservation, & que, lorsqu'il est consumé, la lumiére cesse; comme l'on peut remarquer en une lampe, où faute d'huile, la lumiére vient à manquer, bien que la méche ne soit point entiérement consumée du feu. Voilà ce que les Naturalistes rapportent de cette plante admirable, qui ne se trouve, disent-ils, qu'au Mont-Liban, dans les endroits plantez de cédres. * Josephe, *l.* 7. *de la Guerre des Juifs, c.* 23.

* B A A R L ou B A A R L E, village de Brabant, dépend en partie du Quartier de Turnhout, & en partie de la Baronnie de Breda. Il est fort ancien, puisqu'il en est parlé dans une lettre de Hilzonde ou de Hilsewide Comtesse de Stryen, écrite l'an 999. C'est aussi le nom du château situé dans la partie qui se trouve dans la Jurisdiction de Breda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alting, *Notit. Germ. Infer.* J. le Roi, *Notitia Marchionatus.*

* B A A R L A N D, beau & grand village de l'isle de Zuidbéveland en Zélande, vers le midi de la ville de Goes ou Ter Goes.

* B A A R L A N D, nom d'une noble famille de Zelande, qui fut éteinte dans le siécle passé dans la personne de Michel de Baarland Sécretaire & Pensionnaire de Ter Goes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Smallegange, *Armoiries & Chronique de Zelande.*

B A A R L A N D (Adrien de) *Voyez* B A R L A N D.

B A A R L A N D (Hubert de) *Voyez* B A R L A N D.

* B A A R S D O R P, village de l'isle de Zuidbéveland a appartenu d'ancienneté à une branche de la famille de Borssele dont ce village a tiré son nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* B A A R S D O R P, nom d'une branche de la noble famille de Borssele. Celui qui fut le premier Seigneur de Baarsdorp fut Wolphard de Borssele, fils de Wolphard IX. en 1232. Ses Descendans prirent le nom de Baarsdorp & quittérent celui de Borssele. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* B A A R S D O R P (Corneille de) Chevalier, Chambellan & Médecin de l'Empereur Charles-Quint, naquit à Baarsdorp dans la dépendance de Ter Goes. Il est l'auteur d'un Ouvrage intitulé *Methodus Universæ Artis Medicæ* en 5 tomes in folio, imprimé en 1538 à Bruges chez Hubert Crocus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*. Fr. Sweertii, *Athenæ Belgicæ*.

* B A A R S D O R P (Marin Corneille de) fils du précédent, fut Prêtre à Biexingen dans l'isle de Zuidbéveland, où il étoit né. Son zéle le porta, selon les maniéres de ce tems-là, à faire un pélerinage à Jérusalem. A son retour, il fut fait Directeur de l'Hopital appellé Puterryken fondé en 1525, & il lui laissa tous ses biens par testament, pour l'entretien de quelques pauvres enfans qui devoient, dès leur neuviéme année, y être instruits dans la Religion Romaine, y apprendre à lire & à écrire aussi bien qu'un métier qui pût les mettre en état de gagner leur vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Smallegange, *Chron. & Antiq. de Zelande.*

* B A A R T (Arnould) né à Bruxelles fut habile Jurisconsulte, & eut une si heureuse mémoire, qu'il pouvoit réciter de suite par cœur les Pandectes de Justinien, & la plupart des autres loix. D'Avocat il fut fait Professeur en Droit à Douai, & de là il fut élevé à la dignité de Conseiller du Roi au grand Conseil de Malines. Il mourut le premier juin 1627. On a de lui, *Lectiones Extraordinariæ III. Duaci habitæ*, 1. *De eo quod interest*, 2. *Ad L. Vinum* 22. *D. De rebus creditis si certum petetur*, 3. *Ad Tit. D. de eo quod certo loco; Nux feudalis*. Il a aussi donné au public le livre intitulé *Jacobi de Bello-visu Practica Criminalis*; avec des remarques de sa façon. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

* B A A R T (Pierre) Docteur en Médecine, fut aussi bon Poëte en Latin & en Flamand. Il entendoit tout à fait bien l'ancien langage Frison, comme il l'a fait voir dans son Poëme qui a pour titre *Friesch Borre Practica*, dans lequel il s'est étudié à imiter Virgile. On a encore de lui en Flamand, *le Triton de Frise sur la conquête de la ville d'Olinde dans la Capitanie de Fernambouc*; & dans la même langue, *La trace de la vertu représentée dans les vices du monde*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B A A S A, ou B A H A S Ç A fils d'*Ahias*, de la Tribu d'Issachar, Roi d'Israël, fit mourir Nadad fils de Jéroboam Roi d'Israël, la troisiéme année du régne d'Asa Roi de Juda, c'est à dire, l'an 3082 du monde, 953 avant Jesus Christ. Si tôt que Baasa fut Roi, il fit mourir tous ceux de la Maison de Jéroboam, dont il n'échappa pas une seule personne, & déclara la guerre à Asa, Roi de Juda, dans le païs duquel il fit bâtir la forteresse de Rama, pour empêcher que qui que ce soit ne pût entrer ni sortir de la Tribu de Juda. Asa ayant appellé & fait venir à son secours Bénadad

Roi de Syrie, Baaſa fut contraint d'abandonner Rama & de ſe retirer dans la ville de Therſa. Ce Prince s'abandonna à toutes les impiétez de Jéroboam. Dieu pour l'en punir, réſolut d'exterminer toute ſa poſtérité. Il lui envoya un Prophéte nommé *Jéhu*, qui lui declara la vengeance que Dieu avoit deſſein de tirer de ſon Idolatrie, s'il y perſiſtoit. Baaſa irrité de cet avis, fit mourir ſur le champ le Prophéte, auquel il ne ſurvécut pas long-tems. Il mourut l'an 3105 du monde, 930 avant Jeſus Chriſt, après avoir régne 24 ans ſur Iſraël, & fut enſeveli à Therſa avec ſes péres. Son fils *Ela* lui ſuccéda, & ne régna que deux ans, Zamari ou Zimri un de ſes Officiers l'ayant tué de ſa propre main. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 27. *& ch.* 16. *v.* 1. 2. *& ſuiv.* Uſſerius, *in Annal.*

BABA, ou BABBA, *Baba*, ville de la Turquie d'Europe, dans la Baſſe Bulgarie, avec un grand port ſur la Mer Noire, ou plutôt une façon de petit golfe, vers les bouches du Danube, entre Proſtaviza & Tomiſwar. Elle eſt encore aſſez peuplée, & ſous la puiſſance des Turcs. * Baudrand.

BABA, nom d'un fameux Impoſteur, Turcoman de nation, qui parut dans le Muſulmaniſme dans la ville d'Amaſie l'an 638 de l'Hégire, & 1240 avant J. C. Il avoit un Diſciple auſſi fourbe que lui nommé *Iſaac*, qui faiſoit faire à ſes Sectateurs cette profeſſion de foi, *Il n'y a qu'un ſeul Dieu, & Baba eſt ſon envoyé.* Les Muſulmans indignez de ce que Baba dégradoit ainſi leur Prophéte, & qu'il prenoit ſa place, firent tous leurs efforts pour ſe ſaiſir de ſa perſonne; mais ce fut en vain: car il étoit ſuivi de tant de gens, qu'il mit bientôt ſur pié une groſſe armée, avec laquelle il ravagea & pilla une grande partie de la Natolie. Mais les Muſulmans ayant eu recours aux Francs, & ſe joignant à eux, le pourſuivirent ſi vivement, qu'il fut entiérement défait & ſa Secte diſſipée l'an de J. C. 1240. * Ben-Schohna.

BABAS, homme illuſtre par ſa vertu & par ſa prudence, rendit des ſervices conſidérables à Hérode *l'Aſcalonite*; mais ſon mérite donna de l'ombrage à ce Tyran, qui, pour recompenſe des bons conſeils qu'il en avoit reçus, lui fit crever les yeux. Cet homme eſt auſſi connu dans l'Hiſtoire par la valeur de ſes fils, & par la maniére cruelle dont ils furent traitez par Hérode Aſcalonite. La cauſe de ſa haine contre eux venoit de ce que lorſqu'il aſſiégeoit Jéruſalem ſous le régne d'Antigone, la plus grande partie du peuple, laſſée de tant de maux que ce ſiége lui faiſoit ſouffrir, vouloit lui ouvrir les portes: mais les fils de Babas qui étoient en grande autorité, & très-fidéles à Antigone s'y oppoſérent; parce qu'ils étoient perſuadez qu'il étoit plus avantageux à toute la Nation d'être commandée par des Princes de la race royale que par Hérode. Quand donc ce dernier eut pris la ville, il donna ordre à Coſtobare Iduméen ſon beaufrére d'en garder les avenues pour empêcher de ſortir ceux qui lui étoient contraires. Mais comme Coſtobare ſavoit quel étoit le crédit des fils de Babas parmi le peuple, il crut qu'il lui importoit de les conſerver, pour s'en ſervir s'il arrivoit quelque changement: ainſi il les fit échapper, & les envoya dans ſes terres. Hérode s'en défia; mais Coſtobare aſſura ſi affirmativement avec ſerment qu'il ne ſavoit ce qu'ils étoient devenus, que ce ſoupçon s'effaça alors de l'eſprit d'Hérode. Mais Salomé, ſœur de ce Monarque, s'étant brouillée avec Coſtobare ſon époux, juſques à lui donner, contre l'uſage de la loi, la lettre de divorce, manifeſta à Hérode la conduite de Coſtobare à l'égard des fils de Babas. Auſſi-tôt Hérode envoya dans les lieux où ils s'étoient retirez, & les y fit tous tuer avec ceux qu'il croyoit coupables du même crime, afin que ne reſtant plus, *dit Joſéphe*, un ſeul de la parenté d'Hircan, perſonne n'oſât réſiſter à ſes volontez quelque injuſtes qu'elles fuſſent. * Joſeph, *Hiſt. Judaiq. l.* 15. *ch.* 12.

BABEK, ſurnommé *Horremi* ou *Horremdin*, c'eſt à dire, *le Profeſſeur* ou *l'Auteur d'une religion de joye & de plaiſir*, natif de la province d'Adherbigian, faiſoit profeſſion ouverte d'impiété, n'étant attaché à aucune religion ou Secte de toutes celles qui étoient connues en Aſie. Il parut l'an 201 de l'hégire, & 816 de J. C. & ſe fit ſuivre en peu de tems par beaucoup de gens. Il ſe trouva enfin à la tête d'une grande armée avec laquelle il courut la campagne, défit & tua de ſa propre main le Général que le Calife Al-Mamon avoit envoyé contre lui. Motaſſem, ſucceſſeur d'Al-Mamon, fut obligé d'employer toutes ſes forces pour le réduire; & ce ne fut qu'après bien des combats, qu'on ſe ſaiſit de ſa perſonne, & qu'on lui fit ſouffrir une mort cruelle, de même qu'à ſes complices, qui avoient fait mourir une infinité d'innocens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BABEL, mot Hébreu qui ſignifie *confuſion*; c'eſt le nom d'une ville & d'une tour dont il eſt fait mention dans la *Genéſe*, *ch.* 11. & que les Deſcendans de Noé entreprirent de bâtir après le déluge dans la terre de Sennaar, proche de l'Euphrate, voulant ſignaler leur nom avant que de ſe diſperſer par toute la terre. C'eſt à ce tems qu'il faut rapporter cette confuſion des langues qui arrêta le travail de ceux qui vouloient élever une tour juſqu'au ciel. L'opinion commune eſt, qu'il n'y avoit eu juſqu'alors qu'un ſeul langage dans le monde; mais que cette confuſion en fit naître pluſieurs. *Genéſe*, *ch.* 11. *Voyez* ſaint Jérôme, *ſur le ch.* 26. *de ſaint Matthieu.* S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 16. *c.* 3. *&* 11. Clément Alexandrin, *l.* 1. *Stromat.* S. Epiphane, *des Héréſies*, *l.* 1. *héréſ.* 39. Le ſentiment de Caſaubon le fils eſt, que la confuſion dont Dieu frappa les hommes lorſqu'ils bâtiſſoient la tour de Babel, n'étoit qu'un certain trouble dont ils furent ſaiſis, qui faiſoit qu'ils ne s'entendoient pas les uns les autres, & que la diverſité des langues fut l'effet, & non pas la cauſe de la diviſion des peuples; mais le texte de l'Ecriture-ſainte paroît formellement contraire. Cependant ſaint Grégoire de *Nyſſe* autoriſe cette explication. La plupart des Anciens ont compté le nombre des langues de la confuſion des chefs de famille deſcendans des quatre fils de Noé, qui ſont au nombre de 70 ſelon l'Hébreu & la Vulgate, & de 72 ſelon la Verſion des Septante. Les Péres ſont preſque tous de ce ſentiment, & s'en expliquent en divers endroits de leurs Ouvrages. Pacien de Barcelone eſt le ſeul qui en met 120, ſans en donner la raiſon. Philaſtrius ſoutient que l'on ſe ſervoit de pluſieurs langues avant cette confuſion de la Tour de Babel; ce qu'Alfonſe de Caſtro condamne comme hérétique. D'autres les fixent à un beaucoup moindre nombre, & les réduiſent à ſix ou ſept langues matrices.

Nemrod, un des petit-fils de Cham, qui étoit un des trois enfans de Noé, forma, ſelon pluſieurs Interprétes, le deſſein d'élever cette tour juſqu'au ciel, non ſeulement pour rendre ſa mémoire éternelle, mais auſſi pour en faire un aſyle en cas qu'il arrivât un nouveau déluge. Il choiſit pour cette entrepriſe une vaſte campagne dans la terre de Sennaar, qui a été depuis connue ſous le nom de *Chaldée*; & ce fut l'an du monde 1802 ſelon nous, 2233 avant Jeſus Chriſt, & 2481 de la Période Julienne, qui eſt la 146 après le déluge. Phaleg, du tems de qui l'Ecriture remarque que la diviſion des nations arriva, étoit âgé alors de quatorze ans, & par conſéquent il étoit encore le dernier des Patriarches de la famille de Sem: ce que l'Ecrivain ſacré a ſans doute voulu faire entendre; & par là on voit comment Calliſthéne a pu envoyer à Ariſtote des obſervations céleſtes de 1903 ans faites à Babylone: car on trouve ce nombre d'années depuis celle où nous fixons la fondation de la Tour de Babel, juſqu'à celle où Alexandre fit ſon entrée dans Babylone, qui eſt la 330 avant Jeſus Chriſt. Le corps de l'ouvrage fut fait de brique, à laquelle on donna de la liaiſon avec du bitume, qui eſt fort commun en ce païs-là. Quoique l'on ne ſache point préciſément de quelle forme étoit cette tour, néanmoins l'opinion commune eſt qu'elle étoit ronde. Lorſqu'elle fut élevée juſqu'à une certaine hauteur, Dieu fit le prodige étonnant de la confuſion des langues, pour en empêcher la continuation: d'où cette tour fut depuis nommée *Babel* ou *Confuſion*. Les Poëtes Grecs & Latins, qui ſont venus pluſieurs ſiécles après, ayant ouï parler confuſément de cette hiſtoire, l'ont embellie à leur maniére, & ont feint que les Géans, voulant monter juſqu'au ciel pour en chaſſer les Dieux, entaſſérent pluſieurs montagnes les unes ſur les autres; mais que Jupiter lança ſes foudres & accabla ces Géans ſous les ruïnes des montagnes qu'il renverſa ſur eux. Il eſt aiſé de faire l'application de cette fable à la vérité de l'Hiſtoire. Nemrod, qui étoit de taille giganteſque, avec ſes Sujets, eſt répréſenté par les Géans des Poëtes. La tour, qui devoit être d'une largeur & d'une hauteur prodigieuſe, eſt ce que les Poëtes ont nommé les Monts Pélion, Oſſa, &c. élevez les uns ſur les autres.

On voit encore, dit-on, les ruïnes de cette fameuſe tour à un quart de lieue de l'Euphrate vers l'orient. Le bas eſt à peu près de forme quarrée, & le circuit d'environ onze cens cinquante pas: le haut ſe termine preſque par tout en pointes comme des pyramides. Ces ruïnes ſont pour la plûpart de briques qui n'ont point été cuites au feu, mais ſéchées au ſoleil. Elles ſont jointes avec du mortier de terre, où l'on a mêlé de petits roſeaux briſez, afin que ce mortier & la brique ne fiſſent plus qu'un même corps. Neanmoins dans quelques endroits où l'édifice devoit être plus ſolide, il y a des briques cuites au feu, jointes enſemble avec du bitume, ainſi que l'a remarqué *Pietro della Valle*, qui fit deſſiner les deux plus beaux aſpects de ces ruïnes, ſavoir, le ſeptentrional & le méridional, & qui dans la ſuite étant de retour à Rome, fit préſent de ces deſſeins au Pére Kircher Jéſuite, lequel les a fait graver. On doute, avec beaucoup de fondement, que ces ruïnes ſoient celles de la tour de Babel; mais quelques Auteurs ne font aucune difficulté de le croire. Voici leurs raiſons, qui ne ſont pas ſans replique. La premiére eſt, que c'eſt une tradition conſtante dans le païs, où l'on nomme ces grands amas de briques *Babel*, en langue Arabeſque. La ſeconde eſt, que la ſituation de ces ruïnes eſt la même que celle de l'ancienne tour, & que le champ de Sennaar, où elle étoit bâtie, eſt en cet endroit. La troiſiéme enfin, que l'Ecriture-ſainte nous aſſure que cet édifice étoit de brique & de bitume, qui eſt la matiére que l'on voit dans les débris qui en reſtent aujourd'hui. * Le Pére Kircher, *Turris Babel*, *lib.* 2.

Il y a quelques ſuppoſitions dans cet article qui ne paroiſſent apuyées ſur aucun fondement ſolide. 1. Que les Entrepreneurs de la tour de Babel ayent voulu ſe ſignaler avant que de ſe diſperſer ſur toute la terre. Le texte Hébreu porte au contraire que le but de cette entrepriſe étoit en partie, *de peur qu'ils ne fuſſent diſperſez.* 2. On attribue le projet de cette entrepriſe à Nemrod, cependant Moïſe ne dit rien de tel. 3. On croit qu'une des vues des enfans de Noé étoit de ſe mettre, par cet édifice, à couvert d'un nouveau déluge; mais outre que l'Ecriture ne dit rien de ſemblable, & que la mémoire de la promeſſe de Dieu devoit être préſente à l'eſprit de Noé & de ſes enfans, auroient-ils choiſi une plaine dans cette vue. Tout ce que Moïſe dit du deſſein de ces Architectes eſt renfermé dans ces mots, *Aquerons nous de la réputation, de peur que nous ne ſoyons diſperſez ſur toute la terre.* *Genéſe*, *ch.* 11. *v.* 4.

Caſaubon le fils n'eſt pas le ſeul qui croye que la diverſité des langues fut l'effet & non la cauſe de la diſperſion des peuples. C'eſt auſſi l'opinion de l'Auteur *des Sentimens de quelques Théologiens de Hollande*, &c. *lett.* 19. *p.* 435. &c. Il prétend *qu'être d'un même langage*, ne ſignifie dans le paſſage de Moïſe, rien autre choſe qu'*être parfaitement d'accord.* Ainſi il eſt dit, *Joſué*, *ch.* 9. *v.* 2. que les Rois des Cananéens s'aſſemblérent pour combattre Joſué & Iſraël, d'une *même bouche*, *Phé échad*, c'eſt à dire, d'un commun conſentement, d'où vient que les Septante ont traduit *ἅμα πάντες*, *tous enſemble*, & la Vulgate, *uno animo, eademque ſententia.* On cite encore, I. ou III. *Rois*, *ch.* 22. *v.* 13. Sur tout on ne doit pas oublier le paſſage de S. Paul, I. *Cor.* 1. *v.* 10. *τὸ αὐτὸ λέγητε πάντες*, ce que les différens Traducteurs ont rendu par ces mots, *parlez tous un même langage.* Or il eſt viſible que l'Apôtre n'exhorte dans cet endroit les Corinthiens qu'à l'union des ſentimens. De là l'on conclut que la confuſion que Dieu fit gliſſer entre les Deſcendans de Noé, fut une diverſité de ſentimens; & qu'enſuite les familles étant diſperſées, il en réſulta pluſieurs eſpéces de langues qui retinrent beaucoup d'affinité entre elles comme deſcendant de celle qui avoit été commune à tous.

Ceux qui réduiſent à ſept les langues originales qui partagérent les De-

Descendans de Noé après la confusion, nomment l'Hébraïque, la Gréque, la Latine, l'Allemande ou la Teutonique, l'Esclavonne, la Tartare, la Chinoise. On croit que les langues Chaldéenne, Syrienne, Cananéenne, Punique, Arabe, Arménienne, Ethiopienne & Persane, sont toutes sorties de la langue Hébraïque. On dérive de la langue Gréque, outre les quatre dialectes principales, l'Egyptien moderne. On croit que la langue Latine a produit l'ancien langage des Volsques, des Samnites, des Toscans, l'Italien, l'Espagnol, le Gaulois ou François. On place sous la langue Teutonique, l'Allemand vulgaire, l'Helvétique ou Suisse, la langue de la Souabe, de la Westphalie, de l'Autriche, des Païs-Bas, la langue des Cimbres, d'où sont sorties les langues que l'on parle en Danemarck, en Suéde, en Norvége, en Angleterre. On soumet à la langue Esclavonne celle de Dalmatie, Moscovie, Croacie, Pologne, Bohéme, Lithuanie, Vandalie. La langue des Tartares a produit celle des Turcs & plusieurs autres langues de l'Europe. Le Pére Alexandre, après Bochart, doute si la langue Persane est une langue originale. On peut voir tout cela plus au long dans les Auteurs qui ont ecrit des Prolégoménes sur l'Ecriture, & Bochart dans son *Phaleg. lib.* 1. *c.* 15. * Dom Calmet, *Comm.* in *cap.* 11. *Genes.* Sur l'article de *Babel voyez* encore le *Dict. de la Bible* du Pere Simon dans l'article de *Baal.*

BABELMANDEL, *Babelmandelia Insula*, isle d'Afrique au milieu du détroit de la Mer Rouge, où elle se joint à l'Océan. Elle a donné le nom au détroit de Babelmandel. On l'appelle aussi quelquefois *Naoun.* Elle a deux lieues de long, & un quart de lieue de large; mais elle est inhabitée, n'étant proprement qu'un rocher, & le passage qui la sépare de la terre ferme, est fort rempli de rochers: ce qui est cause qu'on l'attribue plutôt à cette partie-là qu'à l'Arabie, dont elle n'est guéres plus éloignée. * Baudrand.

BABELMENDEB, entrée du Golfe Arabique, étroite & dangereuse à cause des bancs, où il se fait quantité de naufrages. * Ludolf, *Histoire Ethiopienne, livre* 1. *chap.* 2.

BABELOT, Aumônier du Duc de *Montpensier* pendant les guerres civiles de France sous *Charles* IX, se distingua tellement par sa cruauté, qu'il s'est aquis une place bien remarquable dans l'Histoire. C'étoit un Cordelier, qui avoit quitté le Cloître pour suivre les Armées, par la haine implacable contre les Calvinistes, dont il étoit possédé. Elle étoit si peu conforme à son caractére & à sa profession, que loin de sauver la vie à ceux que le sort des Armes réduisoit à la discrétion de Montpensier, il sollicitoit obstinément qu'ils fussent punis du dernier supplice, & ne pouvoit souffrir que l'on pardonnât à aucun d'eux. Cette soif du sang Calviniste, que les deux premiéres guerres n'avoient pu étancher, s'augmentoit dans la troisiéme, lorsque les Soldats du Prince de Condé, Chef des Protestans, avertis que Babelot s'étoit enfermé imprudemment dans Champigny, ville de Poitou apartenant au Duc de Montpensier, livrérent un assaut si furieux, qu'ils emportérent la Place. Le plaisir de se voir maîtres de la personne de celui qu'ils regardoient comme leur bourreau, les rendit plus humains à l'égard de la Bourgeoisie de Champigny. Ils lui pardonnérent & déchargérent toute leur colére sur Babelot. Ils le pendirent à un gibet extraordinairement haut, &, si on lui donna le tems de se préparer à la mort, ce ne fut que pour avoir le loisir de lui faire des reproches de sa cruauté. La vengeance, que le Duc de Montpensier, qui l'aimoit, prit de son supplice sur les Calvinistes, quand le hazard ou la foiblesse les jettoit entre ses mains, mit pour quelques semaines la mauvaise guerre entre les deux Partis, c'est à dire, qu'ils ne se faisoient point quartier les uns aux autres. Les Soldats de *Brissac* égorgérent la Garnison de Mirebeau: quoi qu'elle eut capitulé dans les formes; & d'*Andelot* traita de même celle de S. *Florent*. *Brantome* croyoit Babelot capable d'une autre sorte de crimes, c'est à dire, d'inspirer à son Maître la brutalité de faire violer les Femmes. Varillas, *Histoire de Charles IX.* Brantome, *Mémoires, tome* 3.

BABEMESES. *Cherchez* BÉTIS.

BABENBERG (Ludolphe.) *Voyez* LUDOLPHE de BABENBERG.

BABENHAUSEN, bourg de la Souabe avec Abbaïe de l'Ordre de Citeaux province d'Allemagne. Il est dans le Duché de Wirtemberg, à deux lieues de Tubingue du côté du nord. Elle fut fondée en 1187 par Rodolphe de Tubingue, Comte Palatin; mais dans le tems de la Réformation de Luther, elle fut changée en Collége. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne ville de *Bibonum*, que d'autres placent à *Bebling*, village de la même contrée, situé entre Babenhausen & Tubingue. * Maty, *Diction. Géogr.*

BABENHAUSEN, bourg d'Allemagne, situé en Souabe sur la riviére de Guntz, entre la riviére de Burgaw & celle de Memmingen. Quelques Géographes prennent ce bourg pour celui qu'on nommoit anciennement *Febianæ Castra*, que d'autres Géographes croyent être la ville de Burgaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

BABILONE. *Voyez* BABYLONE.

BABILONIS est un village de l'isle de Sardaigne, situé entre la ville d'Oristagni & celle d'Ignesias. On croit que c'est-là où étoit la ville que l'on nommoit autrefois *Populum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BABILUS Astrologue, vivoit du tems de Néron. Cet Empereur, effrayé de l'apparition d'une cométe, consulta Babilus, qui répondit que l'Empereur pouvoit détourner sur les personnes les plus illustres de l'Etat le malheur dont elle le menaçoit. Ce fut le prétexte d'une cruelle persécution contre les Sénateurs les plus qualifiez. * Suétone, *Vie de cet Empereur.*

* BABINAGROD, petite forteresse, dans l'Esclavonie dans une isle que fait la Save pas loin de Brod. En 1693, le troisiéme juillet, les Turcs furent battus devant cette place par le Général Kiba, qui leur fit lever le siége. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ricaut, *Empire Ottoman.*

BABINE, Terre noble en Pologne qui n'est pas éloignée de Lublin. Il y a long-tems que la maison de Psomka en est en possession, & qu'ils se nomment Seigneurs de Babine. Pierre Psomka est fort connu, parce qu'en 1351, il introduisit les Lithuaniens en Pologne, par des chemins détournez & donna par là occasion à plusieurs massacres. A la Cour du Roi Sigismond Auguste, il y eut un particulier de la famille de Psomka qui, conjointement avec Pierre Cassovius, Baillif de Lublin, forma une Société que les Ecrivains Polonois appellent *la République de Babine*, & que les Allemans nomment *la Société des fous.* Cette Société étoit réglée sur le modéle de la République de Pologne; elle avoit son Roi, son Chancelier; ses Conseillers, ses Archevêques & Evêques, ses Châtelains &c. *Psomka* portoit le titre de Capitaine dans cette République, *Cassovius* celui de Chancelier. Aussitôt que quelqu'un faisoit ou disoit quelque chose de mal-séant ou à contre-tems, on lui donnoit une charge, & on lui en adressoit la vocation, qu'il faloit bien se garder de refuser, de peur de tomber de mal en pis. Par exemple, lorsque quelqu'un parloit trop, on le nommoit *Orateur de la République*; s'il parloit des chiens mal à propos, il avoit la charge de *grand Véneur* de la Couronne; s'il se vantoit de son courage, on le créoit *Chevalier*, ou *Feld-Marschal*; s'il montroit un zele bigot pour les affaires de Religion, on lui expédioit des lettres *d'Inquisiteur &c.* Lorsque le Roi de Pologne demanda un jour à Psomka, s'ils avoient aussi choisi un Roi dans leur République? *Sire*, répondit-il, *Dieu nous garde de penser à élire un Roi, tant que V. M. vivra, vous serez Roi de Pologne & de Babine.* La replique ne déplut point au Roi, & il continua à demander jusques où s'étendoit la République? Psomka répondit, sur toute la terre, puisque David avoit dit *que tout homme étoit menteur.* Cette Société s'augmenta tellement, en peu de tems, qu'il n'y eut presque personne à la Cour, qui ne fût honoré de quelque emploi de la République, dont les Chefs étoient des plus accréditez auprés du Roi de Pologne. Le but de cette Société étoit d'apprendre de bonne heure aux jeunes Nobles à se garder de prendre de mauvaises maniéres. Une loi fondamentale de cette République étoit de n'y point recevoir de Calomniateurs. Le lieu où ils s'assembloient fut nommé *Gelda.* Ce mot qui à Dantzik signifie une espéce d'auberge où pour son argent on trouve des viandes toutes cuites, veut dire en Polonois *Babillage*, ou Conférence où l'on n'avance que des fanfaronnades & des hableries. Le Régiment de la Calotte, érigé depuis quelques années à la Cour de France, a beaucoup de rapport avec la République de Babine. * Sarnic. *Annal. Pol. l.* 8. *p.* 395. Dlugoss. *Hist. Pol l.* 9. Gryph. *v.* R. O. *p.* 122.

BABINGTON, (Antoine) Gentilhomme de Derbyshire en Angleterre, poussé par un zéle aveugle, pour la Religion Catholique Romaine & par un désir excessif de mettre en liberté Marie, Reine d'Ecosse, se lia avec quelques autres pour assassiner la Reine Elizabeth. Jean Ballard Prêtre du Séminaire de Rheims avoit le plus contribué à porter Babington à cette détestable entreprise. Il y en a qui avancent qu'on lui avoit fait espérer que Marie l'accepteroit pour Mari. Babington se persuada d'autant plus aisément toutes ces chiméres, qu'il étoit jeune, beau, bienfait & riche, & qu'il avoit reçu plusieurs lettres écrites de la propre main de la Reine Marie. L'Ambassadeur d'Espagne, *Mendoza*, étoit aussi très-interessé dans cette conspiration, qui devoit s'exécuter le 24 d'août 1586. Mais Walsingham, Sécrétaire d'Etat, découvrit toute la trame par le moyen d'un des Conjurez, nommé *Polle.* Babington tâcha de se sauver par la fuite & se cacha pendant dix jours entiers, au bout desquels il fut découvert & condamné à subir la peine dictée en Angleterre contre les coupables de haute trahison. L'exécution se fit le 13 de septembre. Il eut pour compagnons de son supplice Jean Ballard, Jean Savage, Barnwel, Tickburne, Tilney & Abington. Ils furent tous pendus pendant quelque tems, & ensuite écartelez. Babington témoigna une constance extraordinaire. Sept autres complices de cette conspiration furent exécutez de la même maniére que les premiers, avec cette différence, qu'on les étrangla avant que de les écarteler. Plusieurs des Catholiques Romains placérent ces conspirateurs suppliciez au rang des Martyrs. Au reste il ne faut pas douter que cette conspiration n'ait hâté le supplice de la Reine Marie, qui fut décapitée par la main du bourreau. * Thuani *Hist. l.* 86. De Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 2. *p.* 423. *& suiv.*

BABINGTON (Gervais) Evêque Protestant de Worcester en Angleterre, étoit né dans le Comté de Nottingham d'une famille illustre. Après avoir été reçu Docteur dans l'Université de Cambridge, il fut Aumonier du Comte de Pembrock, qui lui fit donner la Thrésorerie de l'église cathédrale de Landaff dans la Principauté de Galles. L'an 1591, la Reine Elisabeth le fit Evêque de Landaff; en 1595, elle lui donna l'Evêché d'Excester; & trois ans après elle le fit passer à celui de Worcester. Il s'aquit de la réputation par ses prédications & par quelques livres de Théologie qu'il composa; mais qui ne sont pas grand' chose. Il mourut de la jaunisse en 1610, âgé de 60 ans. * *Heroolog. Angl.*

BABOLCA & BABOLCHA. *Voyez* BABOLZA dans le Comté de Zygeth.

BABOLENUS ou BABOLEIN, premier Abbé de S. Maur des Fossez près de Paris, avoit été, à ce qu'on croit, Disciple de S. Colomban, & Moine du monastére de Luxeuil. *Blidegisile*, Diacre de l'église de Paris, & Fondateur du monastére de Saint-Maur des Fossez, ayant envoyé demander à Luxeuil un Sujet pour gouverner cette nouvelle Abbaïe, Babolénus fut envoyé, & consacré Abbé par l'Evêque de Paris. Il gouverna le monastére de S. Maur des Fossez pendant 22 ans, suivant l'opinion de ceux qui mettent sa mort en 660. Quelques-uns la reculent jusqu'à l'an 670, mais on s'accorde à la date du 26 de juin, auquel sa fête est marquée dans les Martyrologes. Il y en a qui prétendent qu'il fut tiré, non de Luxeuil, mais de l'Abbaïe de Solignac en Limosin. Sa Vie, donnée par Chifflet, est une piéce pitoyable. Dom Mabillon a donné un extrait des Auteurs qui ont parlé de Babolénus. * *Voyez* Baillet, *Vies des Saints, 26 juin.*

BABOLZA, BABOLITZA ou BAKOCHZA ville de la Basse Hongrie dans l'Esclavonie, sous la puissance du Turc,

Turc, entre Poſéga & Zigeth, vers la Drave. Baudrand croit que ce pourroit être l'ancienne ville qui ſe nommoit *Manſuetinum* ou *Pons Manſuetinus*.

BABOLITZA. *Voyez* BABOLZA.

BABON. *Voyez* BÉBON.

BABOR. *Cherchez* BABUR.

BABOU (Laurent) Seigneur de Givray & du Solier, qui poſſédoit de grands biens à Bourges, épouſa en mai 1483 *Françoiſe* Ra, fille de *Renaud* Ra Procureur du Roi ſur le fait des Aydes à Bourges, & de *Jacquette* Bourdin, dont il eut PHILIBERT, qui ſuit. Cette maiſon vient d'un Commis du fameux Jacques Cœur, Argentier de Charles VII.

PHILIBERT Babou, après avoir été ſucceſſivement Sécrétaire du Roi, Argentier du Roi, Thréſorier de France & de l'Epargne, Surintendant des Finances & de la maiſon de la Reine Eléonor, mourut revêtu des charges de Maître-d'Hôtel du Roi & de Conſeiller au Conſeil privé. Il épouſa *Marie* Gaudin, Dame de la Bourdaiſiére, fille de *Victor* Gaudin Seigneur de la Bourdaiſiére, &c. & d'*Agnès* Morin. On conſerve encore aujourd'hui précieuſement dans la Maiſon de Sourdis, un Diamant de grand prix que le Pape Léon X. donna à Marie Gaudin, de la beauté de laquelle il fut charmé, lorſqu'il la vit à Bologne, où elle étoit allée à l'occaſion de l'entrevue du Pape & du Roi François I. Ce joyau eſt appellé par tradition domeſtique *le diamant Gaudin*. Philibert Babou eut de *Marie Gaudin*. 1. JEAN Babou, Seigneur de la Bourdaiſiére, qui ſuit; 2. *Jacques* Maître des Requêtes & Evêque d'Angoulême, mort en 1532; 3. *Philibert*, Evêque d'Angoulême après ſon frere, puis Evêque d'Auxerre, & Cardinal, *duquel il ſera parlé dans un article ſéparé*. 4. *Léonor*, Pannetier du Roi, mort ſans alliance; 5. *Claude*, mariée en 1534 à *Nicolas* Popillon Baron du Riau, morte en 1590; 6. *Antoinette*, alliée à *René* de Ligneris, Seigneur d'Azay, &c. 7. *Marie*, qui épouſa, en 1542, *Bonaventure* Gillier Seigneur de Puigarreau; & 8. *Anne* Babou, Abbeſſe de Beaumont près de Tours.

JEAN Babou Seigneur de la Bourdaiſiére, &c. Maître général de l'Artillerie, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, épouſa en décembre 1539, *Françoiſe* Robertet, fille de *Florimond* Baron d'Aluye, & de *Michelle* Gaillard, dont il eut 1. GEORGE, qui ſuit; 2. *Jean*, Comte de Sagonne, Capitaine & Gouverneur de Breſt, tué à la journée d'Arques en 1589, n'ayant eu de *Diane* de la Marck, veuve de *Jacques* de Cléves Duc de Nevers, & d'*Henri* de Clermont Vicomte de Tallard, qu'*Alfonſine* Babou, morte ſans alliance, & *Jeanne* Babou, morte jeune; 3. *Philibert*; 4. *Fabrice*, morts jeunes; 5. *Marie* Babou, alliée à *Claude* de Beauvilier, Comte de Saint-Agnan; 6. *Françoiſe*, mariée à *Antoine* d'Etrées Seigneur de Cœuvres, Grand-Maître de l'Artillerie; 7. *Iſabeau*, épouſe de *François* d'Eſcoubleau Seigneur de Sourdis, &c. Chevalier des Ordres du Roi; 8. *Magdelaine*, alliée à *Honorat* Yſoré Baron d'Hervault, Gouverneur de Blaye; 9. *Diane*, mariée à *Charles* Turpin Seigneur de Montoiron; 10. *Magdelaine*, Abbeſſe de Beaumont près de Tours; & 11. *Anne* Babou, Abbeſſe de Beaumont après ſa ſœur, morte en 1613.

GEORGE Babou I. du nom, Seigneur de la Bourdaiſiére, Comte de Sagonne, premier Gentilhomme du Duc d'Alençon, & Chevalier des Ordres du Roi en 1595, épouſa *Magdelaine* du Bellay, fille de *René* Baron de Thouarcé, &c. & de *Marie* du Bellay Princeſſe d'Yvetot, dont il eut 1. GEORGE II. du nom, qui ſuit; 2. *Marie* Babou, Dame de la Bourdaiſiére après la mort de ſa niéce, mariée en février 1602, à *Charles Saladin* de Savigny, dit d'*Anglure*, Vicomte d'Eſtoges, Baron de Roſne &c. & 3. *Anne* Babou, Abbeſſe de Beaumont après ſes tantes, morte en 1647.

GEORGE Babou II. du nom, Seigneur de la Bourdaiſiére, &c. Capitaine de cent hommes d'Armes de la maiſon du Roi, fut tué en duel en 1615 à Bordeaux par le Comte de Barrault, ne laiſſant qu'une fille nommée *Louiſe* Babou, morte jeune, de *Jeanne* Hennequin ſa femme, fille de *Nicolas* Seigneur du Perray, Préſident au Grand Conſeil, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Gilbert* Filhet, Seigneur de la Curée; & une troiſiéme avec *Gabriel* d'Aremberg, Colonel des Suiſſes de Gaſton de France, Duc d'Orléans. * Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers*. Frizon, *Gallia purpurata*. Sponde, *Annal.* De Thou, *Hiſt.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux*. Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des requêtes*. Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana*, *&c.*

BABOU (Jean) Seigneur de la Bourdaiſiére & de Thuiſſeau, Baron de Sagonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Echanſon du Roi & de la Reine de Navarre, Gouverneur & Baillif de Gien, Maître de la Garde-robe de François Dauphin fils aîné de François I. puis du Roi Henri II, & de ſon fils François II. qui l'envoya ſon Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, pour faire ſon obédience au Pape. Après la mort du Roi François II, il ſe retira en ſa maiſon, d'où la Reine Catherine de Médicis le fit revenir enſuite pour lui donner le Gouvernement de la perſonne & de la maiſon de François Duc d'Alençon ſon fils. Il fut auſſi Lieutenant de la compagnie de ſes Gens d'armes, Capitaine de la ville & château d'Amboiſe, Gouverneur & Baillif de Touraine, & Gouverneur de la ville de Breſt. Le Roi le pourvut, en 1567, de la charge de Maître général de l'Artillerie, qu'il exerça en trois batailles conſécutives, & mourut le onziéme octobre 1569.

* BABOU, (Philibert) Cardinal DE LA BOURDAISIÉRE, Evêque d'Angoulême & puis d'Auxerre, étoit fils puîné de Philibert Babou, & de Marie Gaudin, Chevalier, Sieur de la Bourdaiſiére, &c. Notaire & Sécrétaire du Roi & Thréſorier de France, & frére de Jean Babou Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître de la Garderobe d'Henri Duc d'Anjou depuis Roi, Gouverneur de Breſt, Bailli de Touraine, & Grand-Maître de l'artillerie. Philibert Babou étudia, ſous les plus excellens Maîtres de l'Univerſité de Paris, & fut Doyen de S. Martin de Tours, puis Evêque d'Angoulême après ſon frére Jaques Babou mort le 26 novembre de l'an 1532. Il n'étoit alors que dans la 20 année de ſon âge. Depuis il fut Maître des Requêtes l'an 1553, ſous le régne d'Henri II. qui l'envoya à Rome en qualité d'Ambaſſadeur. Il continua le même emploi ſous François II. & Charles IX. durant le Pontificat de Paul IV & de Pie IV. Ce dernier le créa Cardinal, à la priére de Charles IX, en 1561. Deux ans après, le Cardinal de Lénoncourt lui remit l'Evêché d'Auxerre. * Frizon, *Gall. Purp.* Sponde, *in Ann.* De Thou, *Hiſt.* Aubéry, *Hiſt. des Card.* Blanchard, *Hiſt. des Maît. des Requêt.* Sainte Marthe, *Gall. Chriſt. &c.* Le Cardinal Palavicin, dit que Pie eut envie de l'envoyer au Concile de Trente, en qualité de Légat, le croyant d'autant plus propre à accorder les difficultez qui ſurviendroient entre le Pape & le Roi de France, qu'il étoit François de naiſſance, mais Italien d'origine. Palavicin le nomme *Filiberto Naldi Signor della Bordiſiera*. C'eſt probablement le nom de la famille Italienne dont ce Cardinal François étoit iſſu. Il mourut ſubitement à Rome le 27 janvier 1570, âgé de 75 ans, & fut enterré dans l'égliſe de S. Loüis des François, où l'on voit ſon épitaphe. Il laiſſa un fils naturel, nommé *Alfonſe*, qu'il inſtitua ſon héritier univerſel, en vertu d'une Bulle ſecrette, au grand mécontentement des Maiſons d'Etrées & de Sourdis. Il y eut un grand procès à la Rote pour cette ſucceſſion. Les Parens ſe défendoient par le droit commun contre les Bâtards, & principalement des Prêtres. Ils avoient la faveur du Roi de France & de quelques Cardinaux; mais Alfonſe avoit celle de tous les Prélats de la Cour de Rome. Enfin ils s'accordérent moyennant vint mille écus qu'Alfonſe leur donna. Ce Bâtard eut des enfans dont un, nommé *Fabrice*, fut Camérier d'Urbain VIII. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 1.

BABRIAS ou GABRIAS, Poëte Grec qui a mis les Fables d'Eſope en vers ïambes. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Suidas & Avienus, *in præf. Fab.*

BABUL, en Latin *Pattala*, une des plus grandes villes des Indes Orientales, dans une iſle du fleuve Indus, & dépendante du Grand Mogol. Sa ſituation eſt très-agréable. Quelques-uns croyent que c'eſt la même que *Cambaya*, & d'autres la prennent pour *Patan*. * *Dict. Angl.*

BABUR ou BABOR, fils de Baiſancor, petit-fils de Scharokh, & arriére-petit-fils de Timur ou Tamerlan. Son pére qui mourut à l'âge de 37 ans, l'an 837 de l'hégire, & de Jeſus-Chriſt le 1433, laiſſa trois fils, Mirza Alaeddoulat, Mirza Mohammed & Mirza Babur, de qui nous parlons. Celui-ci eut beaucoup d'affaires à démêler avec ſes fréres. Il convint avec Alaeddoulat que le païs de Khabuſchan ſerviroit de limites entre leurs Etats. Après cette paix Alaeddoulat s'en retourna à Hérat, & Babur à Aſtérabad capitale de la province de Giorgian. Babur eut auſſi des démêlez avec ſon oncle Ulug-beg, qu'il chaſſa du Choraſan où il étoit entré. Il eut diverſes autres guerres avec des ſuccès différens, tantôt réduiſant ſes ennemis à l'extrémité, tantôt y étant réduit lui-même. Ses débauches firent auſſi que quelques-uns de ſes Gouverneurs ſe ſoulevérent, & l'obligérent à abandonner les deſſeins qu'il avoit ſur les païs de ſes voiſins, pour défendre les ſiens propres & y rétablir la tranquillité. Après pluſieurs accommodement faits & rompus avec ſes deux fréres, il eut enfin le bonheur de les avoir en ſa puiſſance. Il fit mourir cruellement Mohammed, & ordonna de priver de la vue ſon frére Alaeddoulat. Les Miniſtres de cette exécution, ayant pitié de ce Sultan, lui firent paſſer le fer chaud ſi adroitement ſur les paupieres, que ſes prunelles n'en furent point offenſées. Quelque-tems après, pendant que Babur étoit occupé ailleurs, Alaeddoulat ſortit de priſon & s'étant mis à la tête de pluſieurs perſonnes, il ſuſcita de nouvelles affaires à ſon frére. Mais elles furent appaiſées par ſes Généraux, qui obligérent Alaeddoulat à ſortir du Choraſan & à ſe retirer de la ville de Rei. Babur eut encore beaucoup d'autres guerres à ſoutenir; après quoi s'abandonnant à la débauche, il en mourut dans la ville de Thous, fort regretté de ſes Sujets. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BABUR, petit-fils d'Abuſaïd Mirza, a régné dans la Tranſoxane, & fut chaſſé par Schaibek Khan, Roi des Usbeks l'an 904 de l'hégire, & de Jeſus-Chriſt 1498, & fut obligé de ſe réfugier a Gazna, & de là aux Indes, où il régna, & mourut l'an 937 de l'hégire, de Jeſus-Chriſt 1530. Ce Prince fut pére de Humaiun Mirza; celui-ci fut pére de Galaleddin Akbar, qui fut pére de Gehanghir, dont le fils nommé *Schachgehan*, fut pére d'Aurenkzeb ou Orangeb, qui régnoit encore il n'y a pas long-tems dans les Indes. Ce ſecond Babur étoit fils d'Omar Scheikh, fils d'Abuſaïd. Omar Scheikh avoit eu en partage du vivant d'Abu-Said ſon pére, la ville & la province d'Andecan dans la Tranſoxane. Il y fut le maître pendant la vie & après la mort de ſon pére juſqu'en l'an de l'hégire 899, de Jeſus-Chriſt 1493, qu'il perdit la vie par la chûte qu'il fit du haut d'un colombier. Son fils Babur lui ſuccéda, & fut proclamé Sultan après ſa mort. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BABYCA, lieu entre lequel & le Cnacion, les Lacédémoniens tenoient leurs aſſemblées. Ariſtote dit que Cnacion eſt la riviére, & que Babyca eſt le pont. Mais quelle place peut-il y avoir capable de tenir un grand peuple entre un pont & la riviére, puiſque le pont eſt ſur la riviére. * Plutarque, *dans la Vie de Lycurgue, & dans celle de Pélopidas.*

BABYLAS (Saint) Evêque d'Antioche, ſuccéda l'an 238 dans ce ſiége à Zébin, & gouverna cette égliſe pendant 13 années. Il eſt conſtant qu'il mourut en confeſſant la Religion de Jeſus-Chriſt; mais les Auteurs ſont partagez ſur le tems & le genre de ſon martyre. Euſébe & ſaint Jérôme aſſurent qu'après avoir confeſſé la Foi de Jeſus-Chriſt ſous l'Empire de Déce, il fut mis en priſon, & qu'il y mourut. Saint Chryſoſtome, qui a fait l'éloge de ce Saint, dit qu'il en fut retiré, pour être conduit au ſupplice. Saint Epiphane, Sozoméne & Théodoret lui donnent ſeulement la qualité de Martyr, & mettent tous ſon martyre ſous l'Empire de Déce. Mais Philoſtorge, les Actes du martyre de ſaint Babylas, la Chronique d'Alexandrie, & la plupart des nouveaux Grecs, placent ſon martyre ſous l'Empire de Carin & de Numérien, & portent qu'il a eu la tête tranchée. Ce qui a fait imaginer à quelques-uns, deux ſaints Ba-

bylas, mais c'eſt ſans fondement; & il eſt plus vraiſemblable que l'Evêque d'Antioche dont nous parlons, eſt mort dans le tems de la perſécution de Déce, l'an 251. Saint Chryſoſtome rapporte que ce Saint chaſſa de l'égliſe, & mit en pénitence un Empereur qui avoit fait mourir le fils d'un Roi, qu'on lui avoit donné en ôtage: ce que quelques-uns entendent de l'Empereur Philippe, que l'on croit avoir été Chrétien, & de qui Euſébe, dans le ſixiéme livre de ſon Hiſtoire, *ch.* 34, dit qu'un Evêque ne voulut pas le laiſſer entrer dans l'égliſe, qu'il n'eût fait pénitence publique de ſes crimes. Saint Chryſoſtome ne nomme point l'Empereur à qui cela eſt arrivé; ni Euſébe, l'Evêque qui en a uſé ainſi. La conformité de l'Hiſtoire, & la concurrence du tems, fait entendre ces deux rélations d'un même fait, & ſuppoſer que c'eſt l'Empereur Philippe qui avoit fait mourir le jeune Gordien, que ſaint Babylas avoit chaſſé de l'égliſe, & mis en pénitence. Mais cette Hiſtoire en elle-même paroît ſuſpecte. L'on a ſujet de douter que l'Empereur Philippe ait été Chrétien; & quand il l'auroit été, il n'y a pas d'apparence qu'il en ait fait profeſſion publique; encore moins qu'il ait été mis en pénitence. Les Reliques de ſaint Babylas étoient en très-grande vénération à Antioche, où il y avoit deux égliſes bâties en ſon honneur; l'une ancienne, au delà de la riviére d'Oronte, dont il eſt fait mention dans ſaint Chryſoſtome; & l'autre bâtie par Gallus, vis à vis du temple de Daphné, où ce Prince fit tranſporter les Reliques de ſaint Babylas; & l'on prétend qu'auſſi-tôt qu'elles y furent tranſportées, l'Oracle d'Apollon ceſſa. L'on rapporte que l'Empereur Julien étant venu à Antioche en 362, & ayant rétabli le temple de Daphné, il ne put avoir aucune réponſe de l'Oracle, juſqu'à ce qu'il eût fait reporter les Reliques de ſaint Babylas dans ſon ancienne égliſe. Quoi qu'il en ſoit, le temple de Daphné fut ruïné peu de tems après, par un tremblement de terre: ce que les Chrétiens attribuérent à l'effet des priéres de ſaint Babylas. * Euſébe, *l.* 6. *c.* 29. & 34. Saint Chryſoſtome, *Orat. de ſancto Babyla. Orat. contra Gentiles. Homilia de Laudib. S. Pauli.* S. Epiphane. Philoſtorge, Sozoméne, *l.* 5. *c.* 19. & 20. Théodoret, *l.* 3. *Hiſt. c.* 10. 16. & 19. Evagre, *l.* 1. *c.* 16. *La Chronique Paſchale. Les Actes de ſaint Babylas, publiez par* Bollandus. Tillemont, *tome* 3. *des Mémoires Eccleſ.* M. du Pin, *des III. premiers ſiécles, tome* 2. Baillet, *Vies des Saints,* 24 *janvier.*

BABYLONE, autrefois *Babel*, ancienne ville capitale de cette contrée d'Aſie, que les Anciens appelloient *Chaldée* ou *Babylonie*, & de laquelle il reſte à peine des marques, qui puiſſent bien faire connoître le lieu où elle a été, ſelon qu'il avoit été prédit par les Prophétes. Les Hiſtoires témoignent que c'étoit une très-ſuperbe ville, qui avoit été fondée par Nemrod, l'an 1802 du monde, 2233 ans avant Jeſus-Chriſt, & 2481 de la Période Julienne, & que, longtems après, Sémiramis l'avoit beaucoup augmentée & embellie. Ses murs étoient de brique, cimentez de bitume, & avoient trente-deux piez d'épaiſſeur, & ſelon d'autres cinquante: tellement que deux chariots à quatre chevaux y pouvoient aiſément paſſer de front. Ils avoient cinquante coudées de hauteur, & leurs tours étoient de dix piez plus hautes. L'enceinte étoit de trois cens ſoixante-huit ſtades, qui font plus de quinze lieues de France; & l'on rapporte que les Ouvriers en faiſoient un ſtade par jour. Les maiſons ne touchoient point aux murs; mais elles étoient éloignées preſque de la longueur d'un arpent. La ville n'étoit bâtie que dans l'eſpace de quatre-vingt-dix ſtades, & même les bâtimens ne tenoient point les uns aux autres: ce que l'on avoit fait apparemment pour éviter les incendies. On labouroit & on ſemoit tout le reſte, afin que s'il ſurvenoit un ſiége, on ſe pût nourrir de ce qui provenoit de ce fonds. L'Euphrate paſſoit à travers, au milieu de deux beaux quais; & ces grands Ouvrages étoient environnez de profondes cavernes, pour ſervir de décharge à ce fleuve, qui ſe débordant avec violence, auroit entrainé les maiſons, s'il n'eût trouvé à ſe dégorger dans ces lieux ſouterrains. Pour joindre les deux côtez de la ville, il y avoit un pont de pierre, long de ſix cens vingt-cinq piez, large de trente, & aſſez ſolide pour réſiſter à la rapidité du fleuve: on le comptoit auſſi entre les merveilles de l'Orient. Car l'Euphrate traîne quantité de limon, qu'on eut grande peine à vuider pour trouver le tuf, & aſſeoir les fondemens. Il s'y amaſſoit des ſables qui s'attachoient par ſucceſſion de tems aux arches du pont, & qui arrêtant le cours de l'eau, la rendoient d'autant plus rapide, qu'elle étoit plus reſſerrée. Le château avoit vint ſtades de circuit, & ſes tours trente piez dans la terre, & quatre-vints de hauteur.

Sur le haut du château étoient les jardins ſuſpendus, que les Grecs ont fait paſſer pour une des merveilles du monde. Il y en avoit quatre; chacun étoit quarré, & contenoit quatre arpens de terre. Ces terraſſes étoient ſoutenues ſur des colomnes, & étoient faites de pierres quarrées, ſur leſquelles on avoit mis quantité de bonne terre, qu'on arroſoit par des pompes & des aqueducs ſecrets; ſi bien qu'elles portoient des arbres qui avoient huit coudées de tour, & cinquante piez de hauteur, & dont les fruits étoient extrêmement beaux. Et cette grande maſſe, quoiqu'entr'ouverte par les racines de tant d'arbres, & chargée d'un fardeau ſi peſant, s'eſt conſervée entiére pendant pluſieurs ſiécles, parce qu'elle étoit ſoûtenue de vingt murailles larges & fortes, diſtantes d'onze piez l'une de l'autre: de ſorte que ceux qui la regardoient de loin, penſoient voir pluſieurs montagnes toutes couvertes de forêts. On dit qu'un Roi de Syrie régnant à Babylone, fit autrefois bâtir ces jardins en faveur de ſa femme, dont il étoit éperduement amoureux. Cette Princeſſe aimant paſſionément les bois & les forêts, pour joüir dans la ville des plaiſirs de la campagne, perſuada à ſon mari d'imiter les beautez de la nature, par un ſi rare artifice.

Voilà quelle eſt l'idée que Quinte-Curce, *liv.* 5. nous donne de cette ville; & voici ce qu'il ajoûte du génie de ſes Habitans. " Il „ n'étoit rien, *pourſuit-il*, de ſi corrompu que ce peuple, rien de „ plus ſavant en l'art des plaiſirs & des voluptez. Les péres & les „ méres ſouffroient que leurs filles ſe proſtituaſſent à leurs hôtes „ pour de l'argent, & les maris n'étoient pas moins indulgens à l'é„ gard de leurs femmes. Les Rois & les Satrapes, dans toute la Per„ ſe, n'avoient point de plus grand divertiſſement que leurs feſtins, où „ régnoit la licence & la diſſolution: mais les Babyloniens ſe plon„ geoient ſur tout dans l'ivrognerie, & dans les déſordres qui la „ ſuivent. Les femmes paroiſſoient d'abord dans leurs banquets „ avec modeſtie; mais enſuite elles quittoient leurs robes, puis le „ reſte de leurs habits l'un après l'autre, dépouillant peu à peu la „ pudeur, juſqu'à ce qu'enfin elles fuſſent toutes nues. Et ce n'étoient „ pas des femmes publiques qui s'abandonnoient ainſi, c'étoient les „ Dames les plus qualifiées, auſſi bien que leurs filles.

La deſcription que Prideaux nous donne de Babylone paroît plus exacte que celle qui a été fournie par Quinte-Curce. Les uns, dit Prideaux, attribuent la fondation de Babylone à Sémiramis, & d'autres à Bélus, qui eſt le Nimrod de l'Ecriture. Mais qui que ce ſoit qui en ait été le fondateur, il eſt certain que c'eſt Nabuchonozor qui en fit une des merveilles du monde. Les principaux ouvrages qui l'ont rendue ſi fameuſe, étoient prémiérement, les murailles de la ville; 2. le Temple de Bélus; 3. le Palais royal, avec ſes jardins ſuſpendus; 4. les digues & les quais de la riviére qui la traverſoit; 5. le lac & les canaux faits à la main, pour la décharge des eaux du fleuve. Les murailles étoient, à toutes ſortes d'égards, prodigieuſes. Elles avoient 87 piez d'épaiſſeur & 350 de hauteur, & 480 ſtades de circuit, qui font 60 milles. Ce détail eſt d'Hérodote qui avoit été lui même ſur les lieux, & qui eſt le plus ancien Auteur qui ait écrit ſur cette matiére. Ceux qui ne leur donnent que 50 coudées de hauteur, en parlent ſelon l'état où elles étoient après le tems de Darius fils d'Hyſtaſpe, qui pour châtier les Babyloniens qui s'étoient revoltez contre lui, fit abattre les murailles de leur ville à la hauteur qui vient d'être marquée, au deſſus de laquelle elles n'ont jamais été élevées depuis. Ces murailles formoient un quarré parfait, dont chaque côté étoit de 120 ſtades ou de 15 milles; chaque côté de ce grand quarré avoit 25 portes, ce qui faiſoit cent en tout, toutes d'airain maſſif: d'où vient que lorſque Dieu promit à Cyrus la conquête de Babylone, il lui dit, *Eſaïe, ch.* 45. *v.* 2. *Je romprai les portes d'airain.* Des 25 portes de chaque côté du quarré, alloient autant de rues qui aboutiſſoient aux portes du côté oppoſé, de ſorte qu'il y avoit en tout 50 rues, qui ſe coupoient à angles droits, & dont chacune avoit 15 milles de long & 150 piez de large. Il y avoit quatre autres rues qui n'étoient bâties que d'un côté, étant bordées de l'autre par les remparts: Elles faiſoient le tour de la ville, le long des murailles, & avoient chacune 200 piez de large. Comme ces rues ſe croiſoient, elles formoient 676 quarrez, dont chacun avoit 4 ſtades & demi de chaque côté, ce qui faiſoit deux milles & un quart de circuit. Ces quarrez étoient environnez de maiſons hautes de trois ou quatre étages & dont le devant étoit orné de toutes ſortes d'embelliſſemens; l'eſpace intérieur étoit occupé par des cours ou des jardins. Une branche de l'Euphrate traverſoit cette grande ville du Nord au Midi. On paſſoit cette riviére au milieu de la ville, ſur un pont d'un ſtade de long & de 30 piez de large, & conſtruit avec un artifice admirable, pour ſuppléer au défaut du fond de la riviére, qui étant entiérement ſablonneux, n'étoit pas propre à y en aſſeoir les fondemens. Aux deux extrémitez du pont, il y avoit deux Palais; le vieux au côté oriental du fleuve, & le nouveau, au côté occidental. Le premier contenoit 4 quarrez, & l'autre neuf. Le Temple de Bélus qui étoit proche du vieux Palais, rempliſſoit un quarré. La ville toute entiére, étoit ſituée dans une vaſte plaine, dans un terroir extrémement gras & fertile. La partie de la ville qui étoit à l'Orient du fleuve, étoit l'ancienne cité. Celle qui étoit au Couchant, étoit l'ouvrage de Nabuchodonozor. Le plan de cette ville, avoit été, ce ſemble, formé ſur Ninive, qui comme Babylone, avoit préciſément 480 ſtades de circuit; toute la différence que Nabuchodonozor y mit, c'eſt qu'au lieu que Ninive étoit en forme de quarré long, il fit Babylone exactement quarrée, figure qui la rendoit un peu plus grande que Ninive; mais Babylone ne fut jamais entiérement bâtie, ni extrémement peuplée. Un autre grand ouvrage de Nabuchodonozor à Babylone, c'étoit le Temple de Bel. Ce qu'il avoit de remarquable, ne venoit pourtant pas de ce Prince, mais avoit été bâti pluſieurs ſiécles auparavant. C'étoit une tour prodigieuſe qui étoit au centre de cet Edifice; ſa baze étoit un quarré, dont chaque côté étoit d'un ſtade, ce qui lui donnoit un demi mille de circuit. Elle conſiſtoit en 8 tours bâties l'une ſur l'autre. Cet ouvrage a ſurpaſſé de beaucoup la plus grande des Pyramides d'Egypte qu'on a mis au deſſus de tous les ouvrages humains. Car quoi que ſa baſe fût moindre que celle de la Pyramide, qui étoit un quarré de 700 piez de chaque côté, au lieu que l'autre n'en avoit que 600, la tour l'emportoit de beaucoup en hauteur. La meſure perpendiculaire de la Pyramide, n'étoit que de 481 piez, mais celle de la tour étoit de 600. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que *Bochart* aſſure, que c'eſt la même tour qui fut bâtie, lors de la confuſion des langues. Le plus haut étage étoit le plus ſaint, & celui où les principales dévotions ſe faiſoient. Au ſommet de la tour, il y avoit un obſervatoire, par le ſecours duquel, les Babyloniens s'étoient rendus habiles en Aſtronomie, plus qu'aucune autre Nation; & y avoient fait en peu de tems les grands progrès que l'Hiſtoire leur attribue: car lorſqu'Alexandre prit Babylone, le Philoſophe *Calliſthéne* qui l'y avoit ſuivi, trouva qu'ils avoient des obſervations aſtronomiques, de 1903 ans, ce qui alloit juſqu'à l'an 115, après le Déluge, qui étoit le 15 depuis que la tour de Babel avoit été bâtie. Près du Temple étoit ſitué le vieux Palais des Rois de Babylone, qui avoit quatre milles de circuit. Vis à vis de l'autre côté du fleuve étoit placé le nouveau Palais, ouvrage de Nabuchodonozor; il étoit quatre fois plus grand que l'autre. Ce qu'il y avoit de plus remarquable, c'étoit ces jardins ſuſpendus, ſi renommez parmi les Grecs. Amytis femme de Nabuchodonozor, ayant été élevée dans la Médie, dont Aſtyage ſon pére étoit Roi, s'étoit fort plue aux montagnes & aux forêts de ce païs-là; & comme elle ſouhaitoit d'avoir quelque choſe de ſemblable à Babylone, Nabuchodonozor, pour lui complaire, fit conſtruire ce monſtrueux édifice. Les autres ouvrages attribuez à ce Monarque par Béroſe

&

& par Abydéne, sont les digues de l'Euphrate; les canaux & le lac artificiels, destinez à le décharger d'une partie de ses eaux dans le tems de ses crues. Ce lac fut fatal à la ville, lorsque Cyrus vint l'assiéger, ayant détourné le bras de l'Euphrate qui couloit dans la ville, & ayant fait entrer ses troupes par le lit du fleuve qui fut alors à sec. * Prideaux, *Hist. des Juifs, tome* 1. *l.* 2.

Les Babyloniens ont adoré le soleil & la lune; mais ils ne furent pas long-tems sans admettre d'autres Divinitez. Ils diviniſérent Baal ou Bélus un de leurs Rois, & Mérodach-Baladan. Ils adoroient encore Vénus sous le nom de Milytta. Les femmes se prostituoient près de son temple à l'honneur de cette Divinité. Ils avoient coutume de compter leurs jours depuis le lever du soleil jusqu'au même tems du jour suivant; ils avoient cinq jours dans l'année qu'ils solemnisoient avec beaucoup de magnificence, & presque avec les mêmes cérémonies que les Romains célébroient leurs Saturnales.

Quoique Babylone soit appellee *Grande* par excellence, dans les prophéties de Daniel, *ch.* 4. & que le Roi Nabuchodonosor se glorifiât d'avoir dans ses Etats une ville d'une prodigieuse étendue, il faut bien se garder d'ajoûter foi aux exaggérations fabuleuses des Grecs, qui firent croire à Aristote, ainsi qu'on le voit dans son *l.* 3. *de la Polit. ch.* 3. qu'elle égaloit presque la grandeur du Péloponnése, & qu'on ne pouvoit la traverser en moins de trois journées de cheval. Le changement d'une lettre dans le Grec, a pu causer cette erreur, & a pu faire que l'on ait pris trois journées pour la troisiéme partie du jour, lorsque Xénophon, *l.* 7. dit que les ennemis étant entrez dans Babylone, ceux qui habitoient l'autre extrémité de la ville, ne furent point qu'elle fût prise, qu'à la troisiéme partie du jour, c'est à dire, trois heures après le soleil levé. Les Grecs, suivant les Babyloniens, divisent le jour artificiel en douze parties, comme le remarque Hérodote, *l.* 2. *c.* 109. Cela n'est pas difficile à croire d'une grande ville, où la nouvelle de l'entrée de l'ennemi, qui attaqua la ville un jour de fête, & avant l'aurore, ne pouvoit pas être sçue si promptement de tous côtez, en un tems où tout le monde étoit encore endormi. Xénophon dit que ceux de la forteresse n'en furent rien qu'il ne fût grand jour. Il n'y a pourtant aucun des Anciens, à la reserve d'Hygin, qui donne à Babylone moins de 360 stades, qui font 45000 pas Géométriques de circuit. Ctésias est de cette opinion. Il y en a même d'autres qu'il le font plus grand. Clitarque lui donne 365 stades, Quinte-Curce 368, Strabon 385 Dion Cassius 400, Paul Orose 470, Hérodote & Apollonius 480, Pline & Marcianus Capella 60000 pas. Il est difficile de se déterminer dans une si grande diversité d'opinions: mais il semble que le plus sûr est de suivre le sentiment de Ctésias & de Clitarque, qui demeurérent long-tems à Babylone. Les Anciens ont fort parlé de cette ville, à cause de la fabrique des étoffes de diverses couleurs, qui y étoit établie. * Pline, *l.* 8. *c.* 48. Tertullien, *du Vetêment des femmes*, *c.* 1. Martial, *l.* 8. *Epigr.* 28. *l.* 9. *Epigr.* 77. *l.* 14. *Epigr.* 150. Lucréce, *l.* 4. Plaute, *in Sticho*. Bochart, *l.* 1. *c.* 16. *de la Géographie sacrée*.

Les Babyloniens étoient fort adonnez à l'Astrologie: d'où vient que Tertullien appelle *Babylonien*, un Mathématicien ou faiseur d'horoscope. Pline va même plus avant, & dit que la connoissance des astres, que nous appellons *Astronomie*, prit son origine dans Babylone. C'est de quoi Claudien fait mention *dans son Poëme du quatriéme Consulat d'Honorius*, *& dans le Panégyrique du même Consul.* Cicéron en parle aussi *au liv.* 1. *de la Divination.* Horace, *l.* 1. *Od.* 31. *v.* 2. *&* 3. & Lucréce, *l.* 5. *v.* 726.

Plusieurs même d'entre les Savans, ont cru que la ville nommée aujourd'hui *Bagdat*, est au même lieu qu'a été l'ancienne Babylone, dont quelques-uns lui font encore porter le nom. Pour découvrir l'origine de cette erreur, il ne faut que consulter le docte Bochart, *au l.* 1. *de la Géographie sacrée*, *ch.* 8. Les premiers Auteurs de ce sentiment ne pensoient point à l'ancienne Babylone; mais à Séleucie, par le voisinage de laquelle Pline, *l.* 6. *ch.* 26, dit que Babylone fut tout à fait épuisée & réduite en désert. Strabon n'est pas fort éloigné de son sentiment, lorsqu'il dit *au l.* 6. *de sa Géographie*, que les Perses, qui en furent les maîtres jusqu'en l'année 331 avant Jesus-Christ, démolirent une partie de Babylone; que le tems en consuma une autre partie; que le reste fut dissipé par la négligence des Macédoniens, qui s'en emparérent sous Alexandre *le Grand*, en la même année 331 avant Jesus Christ, & principalement après que Séleucus *Nicator* eut bâti Séleucie, sur le bord du Tigre, à trois cens stades de Babylone. Séleucie prit aussi le nom, & attira les richesses de Babylone: d'où vient que Pline ne l'appelle pas seulement *Séleucie Babylonienne*, pour la distinguer des autres, mais aussi *Babylone*. Etienne de Byzance lui donne le même nom, de même qu'Apollinaris Sidonius en son neuviéme Poëme, *v.* 20. *& suiv.*

Non coctam Babylona personabo
Qua largum fluvio patens alumno
Inclusum bibit hinc & inde Tigrim.

Il y a donc beaucoup d'apparence que Bagdat a été construite dans l'endroit où Séleucie étoit autrefois, ou du moins fort près de cet endroit-là; puisque les Géographes mettent l'une & l'autre sur les bords du Tigre, & presque à même distance de l'ancienne Babylone. Car les trois cens stades, que Strabon dit qu'il y a de Babylone à Séleucie, font près de trente-huit milles, c'est à dire, le chemin d'un jour, qu'il y a depuis Bagdat jusqu'aux masures de Babylone, suivant Texeira. Baudrand n'est pas tout à fait de ce sentiment, quand il dit que Bagdat, qui s'appelle autrement *la grande Séleucie*, est une grande ville bien fortifiée, & éloignée de cinquante milles de l'ancienne Babylone. Elle changea plusieurs fois de maître sous la République sous & les Empereurs. Dans la suite elle tomba sous la puissance des Sarasins; & Maimon, l'un de leurs Princes, y régna l'an de Jesus-Christ 813. Depuis, elle fut prise par Hélach, Roi des Tartares, qui remporta la victoire sur les Turcs, prit leur Calife, le fit mourir de faim, & lui fit encore jetter de l'or fondu dans la bouche. Les temples des Sarasins furent alors démolis, & la Religion Chrétienne commença à s'établir en ces païs-là, vers l'an de Jesus-Christ 1259. Ensuite la guerre s'étant allumée entre les Turcs & les Perses, Cha-Abas, Roi de Perse, s'empara de cette ville l'an 1623, mais il ne la garda pas long-tems; car Sultan Amurat la remit sous la puissance des Ottomans l'an 1638, & depuis ce tems-là elle n'a point changé de maître. Cette ville est tellement ruinée depuis plusieurs siécles, qu'à peine en reconnoît-on la place: quelques-uns la mettent sur l'Euphrate, où est Felouge, peut-être parce qu'on y voit de grandes ruïnes. Philippe de la Sainte-Trinité, Général des Carmes Déchaussez, croit que le lieu que l'on nomme Il ou Elle sur l'Euphrate, est Babylone, a cause de la grande quantité de ruïnes, & d'un gros monceau que l'on nomme encore *la Tour de Babel*. Il paroît que du tems de saint Jérôme elle étoit déja ruïnée: car écrivant ses Commentaires sur Isaïe, & examinant si la prophétie d'Isaïe touchant Babylone étoit accomplie, il paroît qu'il apprit d'un frére Elamite, avec qui il demeuroit à Bethléem, que Babylone servoit de parc au Roi des Parthes, pour y renfermer ses bêtes fauves. Pour savoir un détail de ce qui reste de l'ancienne Babylone, & l'état présent de la ville de Bagdat, il faut lire les Rélations de *Pierre de la Valle*, & celles de *Jean-Baptiste Tavernier*.

Au reste, Babylone, dans les Saintes Ecritures, est la figure du monde, du péché & de l'Antechrist, qui est comme un abbrégé de toutes les puissances qui s'élévent contre Dieu. * *Voyez* particuliérement Isaïe & l'Apocalypse, saint Augustin & saint Jérôme sur Ezéchiel. Quelques-uns veulent que Babylone se prenne pour l'ancienne Rome, au dernier chapitre de la premiére Epitre de saint Pierre, *v.* 13. à cause de l'idolatrie qui y régnoit du tems de ce saint Apôtre. * *Génése*, *ch.* 11. *Daniel*, *ch.* 4. Hérodote, *l.* 1. Diodore, *l.* 2. Dion, *en la Vie de Trajan*. Joséphe, *l.* 1. *c.* 4. *des Antiq. Judaiq.* Saint Epiphane, *in Panar. l.* 1. *n.* 7. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 16. Pline, *l.* 6. *c.* 26. Salien & Tornel. Les Poëtes Grecs & Latins en font aussi mention, comme Aristophane, *dans ses Oiseaux*. Théocrite, *Idyll.* 16. de même que son Scholiaste. Tzetzès, *Chil.* 9. *Hist.* 175. Ovide, *Metam.* 4. Properce, *l.* 3. *Eleg.* 9. Lucain, *l.* 6. Martial, *l.* 9. *Epigr.* 77. Juvénal, *Sat.* 10. George Syncelle, *Chron.* Eusébe, *Antiq. des tems.* Usserius. Petau. Riccioli.

MONARCHIE DES BABYLONIENS.

Voyez l'article d'ASSYRIE.

BABYLONE, ville de l'Egypte, près du Nil, vis à vis de Memphis. Elle fut ruïnée, & de ses ruïnes s'est formé le Grand-Caire, qui n'en est pas fort éloigné. Quelques Auteurs Protestans croyent que c'est de cette Babylone que saint Pierre a écrit sa premiére Epître, l'autre Babylone étant alors déserte: mais il y a plus d'apparence que c'est de Babylone d'Asie. * Pearson, *de success. Rom. Episc.*

* BABYLONIEBROEK, nom d'un village de Hollande dans la dépendance de Heusden.

BABYLONIENNE, païs de l'Asie qui comprenoit autrefois la Chaldée, avec une partie de l'Assyrie: ce qui répond à peu près a l'Yérak d'aujourd'hui.

BABYS, étoit frére de Marsyas qui fut écorché par Apollon, pour avoir osé le défier à qui joueroit le mieux de la flûte. Comme Babys se mêloit aussi d'en jouer, il eût éprouvé le même sort que son frére, s'il n'eût été sauvé par l'intercession de Pallas, qui répresenta à Apollon que cet ignorant étoit indigne de sa colére. * Erasme, *in Adag. Chiliad.* 2. *Cent.* 7.

BABYTACE. *Voyez* BARBYTHACE.

BACA, ville de la Tribu d'Aser, au pié du Mont Liban. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. Il y a aussi un village de ce nom appartenant à la même Tribu dans la Galilée.

BAÇAIM, ville du Royaume de Guzurate dans l'Inde en deçà du Gange, est située proche de la côte du Golfe de Cambaye, à vingt lieues de Daman vers le midi. Les Portugais possédent cette place depuis l'an 1534, & y ont une bonne citadelle. Les églises y sont riches & magnifiques, les maisons très-belles, & les places fort grandes. La riviére qui baigne les murailles porte les plus grands vaisseaux en toute saison, & cette ville est très-considérable pour le commerce. On y trouve plus de noblesse qu'à Goa, d'où vient le Proverbe Portugais, *Fidalcos de Baçaim*, c'est à dire, *Gentilhomme de Baçaim*. * Delon, *Rélation des Indes Orientales*. Baudrand.

BACALA, ville de la presqu'isle de l'Inde, au delà du Gange, sur la côte du Golfe de Bengale dans le Royaume d'Arracan. Quelques-uns la prennent pour la *Baracura* des Anciens. * Baudrand.

BACALAL (le Lac de) est dans la presqu'isle de Jucatan dans l'Amérique Septentrionale. On le trouve près du Golfe des Honduras, entre la ville de Valladolid & celle de Salamanque. * Maty, *Dict. Géogr.* Jean de Laet. Baudrand.

BACALAOS, terre de l'Amérique Méridionale, découverte l'an 1507, par Sébastien Gavot. * Davity.

BACANO. *Voyez* BACCANO.

BACAR, païs de l'Indostan. *Voyez* BAKAR.

BACAR, est le nom d'une vallée dans la partie septentrionale du Mont Liban, dans la Tribu de Nepthali, s'étendant à l'Orient jusqu'à Salmire, célébre ville de Syrie. Le terroir en est bon, abondant en pâturages & en troupeaux de gros & de menu bétail. Il y en a qui croyent que c'est le païs que les Latins appelloient *Ithurea Trachonitis*, qui appartenoit aux Tribus de Gad & de Ruben, & qui étoit célébre pour ses excellens Archers. Cicéron appelle ses Habitans *omnium gentium maximè barbaros*, c'est à dire, *les plus barbares de tous les peuples*. * Hoffman. *Dict. Angl.*

BACATHA, ville ou bourg que S. Epiphane place dans l'Arabie, aux environs de Philadelphie, au delà du Jourdain. On trouve un Evêque de Bacatha dans les souscriptions de quelques Con-

Conciles. Charles de S. Paul, & ensuite le P. Labbe, croyent que Bacatha est la même que Bascatha dans la Tribu de Juda. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*. Il a abbrégé l'article de Réland. *Palæst. lib.* 3.

BACAUDE. *Voyez* BAGAUDE.

BACAY, en Latin *Bacaium*, ville de l'Inde delà le Gange, capitale du Royaume ou païs de même nom qui appartenoit autrefois au Roi d'Ava. Cette ville est située sur la riviére de Pégu, environ à quatre cens millé pas au dessus de la ville de même nom, au septentrion, vers le Lac de Chiamay. * Baudrand.

BACBACAR. *Voyez* BAKBAKAR.

* BACCANO, & BACANO, petite riviére de l'Etat de l'Eglise en Italie. Elle a sa source dans le petit Lac de Baccano, qui est un peu à l'Orient de celui de Bracciano dans le Patrimoine de St Pierre; ensuite elle passe près de Monte Tiviéri, & va se décharger dans le Tibre à deux lieues au dessus de la ville de Rome, au bourg de la Valcha, dont quelques-uns lui donnent le nom. Cette riviére qui s'appelle en Latin *Cremera* n'est connue que par la défaite des Fabiens, qui ayant entrepris de faire la guerre seuls contre les Veiens perdirent 306 personnes de leur famille en un combat donné près de cette riviére l'an de Rome 277. * Maty, *Diction. Géogr. Voyez* CREMERA.

BACCARAT, petite ville de France en Lorraine, située dans le Diocése de Mets sur la Meurte, entre Nancy & Estival, environ a neuf lieues de la premiére, & à quatre de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BACCARELLE (Gilles) fameux Peintre natif d'Anvers, excelloit à peindre des paisages. Son frére, GUILLAUME Baccarelle, s'est aussi rendu illustre dans cet Art; & l'on remarque que dans les derniers siécles on a toûjours vu de célébres Peintres de cette famille, non seulement à Anvers, mais aussi à Rome. Lorsque les Baccarelles venoient à mourir dans cette derniére ville, il y en avoit quelques uns de ceux d'Anvers qui prenoient leur place pour y soutenir leur réputation. * *Acad. Pict. part.* 2. *l.* 3.

BACCETI (Nicolas) de Florence, Abbé de Sainte-Luce, de l'Ordre de Cîteaux, mourut l'an 1647, âgé de près de 80 ans. Nous avons de lui, *Septimianæ Historiæ lib.* 7; *Dissertatio de Jure Historico*; *Adamus soporatus*, &c. * Carolus de Visch, *Biblioth. Cisterc.*

BACCHANALES, fête de Bacchus, dont Plutarque décrit en peu de mots la pompe & les divertissemens au *Traité de l'Avarice*. Il s'y passoit des choses si infames, que 568 ans après la fondation de Rome, & 186 avant Jesus-Christ, on y défendit sous de grandes peines de célébrer cette fête. Les Grecs distinguoient des Bacchanales de diverses sortes, d'anciennes, de nouvelles, de grandes, de petites, de champêtres, de printaniéres, d'automnales, de nocturnes, &c. & toutes ces différences, dont le détail seroit trop long, se trouvent dans Thucydide, *liv.* 2, dans Aristophane & son Scholiaste en plusieurs endroits, dans Plutarque, dans Cicéron *au liv. de la Nature des Dieux*, & dans plusieurs Auteurs Grecs & Latins. Cette fête eut son origine en Egypte, selon Hérodote, *l.* 2. & fut établie dans la Gréce par Mélampe, qui l'avoit apportée d'Egypte, selon Diodore de Sicile, *l.* 1. *de ses Antiq. c.* 2. Plutarque, *dans son livre d'Isis & d'Osiris*, fait aussi venir d'Egypte les Bacchanales. La Cérès des Grecs est, selon lui, l'Isis des Egyptiens, & leur Osiris est le Bacchus des Grecs. Les Athéniens, la célébrérent plus solemnellement que leurs voisins, & diviférent même les tems par la célébration de cette fête, avant que de les compter par leurs Olympiades. La forme & la disposition des Bacchanales dépendoient chez les Athéniens de l'Archonte ou premier Magistrat, comme nous l'apprenons de Pollux, *l.* 8. *c.* 9. Les Anciennes Bacchanales se célébroient en un certain lieu de l'Attique, où Bacchus avoit un temple; & quatorze femmes étoient établies pour cette cérémonie. Le souverain Prêtre de Bacchus étoit respecté de tout le peuple, qui lui donnoit la premiére place dans les spectacles. Les Prêtresses de Bacchus s'appelloient *Bacchantes*. Lorsqu'elles célébroient cette fête, elles couroient de nuit, vêtues de peaux de tigres ou de Panthéres, les unes échevelées avec des torches & des flambeaux allumez; les autres couronnées de pampres & de lierre, tenant à leur main un thyrse ou bâton entouré de lierre & de feuilles de vigne. Elles étoient toutes accompagnées de joueurs de cymbales, de clairons & de tambours, & faisoient des cris horribles. Les hommes marchoient ordinairement en habit de Satyres. Il y en avoit qui étoient montez sur des ânes, & d'autres qui menoient des boucs pour les immoler. Anciennement, comme le témoigne Athénée, *liv.* 5, cette fête se passoit fort simplement & sans aucune dépense; mais Antiochus la rendit pompeuse & magnifique; & Plutarque dit qu'Antoine, qui vouloit imiter Bacchus, fit son entrée dans plusieurs villes qu'il visitoit, & particuliérement dans Ephése, avec une pompe bacchique, qui fut tout à fait superbe. Les anciens Péres ont fort reproché aux Payens les désordres & les abominations des Bacchanales parmi les Grecs. On peut voir ce qui regarde les dissolutions de cette fête dans saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *l.* 7. *c.* 21, & dans Tertullien, *Apolog. c.* 37. Pierre Castellan a traité à fond de cette fête dans son livre intitulé *Eortologion*, qui a été imprimé *in* 8. à Anvers, & qui est postérieur à celui que Meursius a écrit sur la même matiére.

BACCHANTES, nom que l'on donna à des femmes qui suivirent Bacchus à la conquête des Indes, portant des thyrses ou bâtons couverts de pampres de vigne, de raisins & de lierre, & faisant des acclamations pour publier les victoires de ce Conquérant. Elles célébrérent ensuite en l'honneur de Bacchus, des Fêtes que l'on appella *Bacchanales* ou *Orgies*. Ces Bacchantes ou ces Prêtresses du Dieu du vin, pendant la cérémonie, couroient vêtues de peaux de tigres, toutes échevelées, tenant à la main leur thyrse, des torches & des flambeaux, criant comme des furieuses avec des hurlemens effroyables, *Euhoë Evan*, *Euhoë Bacche*, c'est à dire, *Bacchus, bon vivant*; épithéte qui lui fut donnée par Jupiter, lorsque dans la guerre des Géans, Bacchus transformé en lion, se jetta de furie sur eux & les mit en piéces.

BACCHARACH ou BACHRAC, petite ville du Bas Palatinat sur le Rhin, où les anciens Electeurs Palatins demeuroient. Elle a été autrefois ville libre & Impériale, mais elle appartient présentement à l'Electeur Palatin. Elle est située dans le païs de Hundsruck, au pié du mont Voitsberg. Elle a un château nommé *Staleck*, & un Bailliage assez étendu. Cette ville est renommée pour son excellent vignoble; à cause de quoi les Auteurs l'ont appellée *Bacchi Ara*. Henri Etienne nous a laissé en vers un Eloge de son bon vin, & il suffira pour prouver l'origine de ce nom d'en rapporter les deux derniers vers

> *Bacchi igitur merito tribuit tibi nomen ab ara*
> *Bacchara, quicunque est primus tibi nominis auctor.*

En effet, de tous les vins du Rhin, celui de Baccharach, est estimé le plus excellent, & l'on n'en boit guéres en Allemagne qu'aux tables des Princes. L'Empereur Wenceslas lui donna beaucoup de réputation au commencement du XV siécle. Elle a encore dans son voisinage quatre anciens bourgs consacrez, comme elle à Bacchus; Steugbach, qui est sur un côteau, *Scala Bacchi*; Diebach, *Digitus Bacchi*; Handbach ou Manersbach, *Manus Bacchi*; & Lorchbach, *Laurea Bacchi*. Le Rhin y est fort resserré; cependant il y a une petite isle du côté de la ville que les Habitans appellent *l'Isle-sainte*, où ils montrent un lieu dit, *la pierre de Bacchus*. * *Voyages curieux de* Charles Patin. Misson, *Voyage d'Italie, tome* 1. Baudrand.

BACCHERIUS (André Eligius) Jurisconsulte, naquit à Poperingen en Flandre. Il fut d'abord Avocat au Conseil de Flandre, & ensuite Professeur à Bourges en France, où il se maria. Il mourut en 1562. On a de lui deux cens neuf Théses sous ce titre, *Rationes de Jure, Personis & Rebus extra contractum acquirendis.* * Sanderus, *in Fland. Script. p.* 17.

BACCHERIUS (Pierre) *Voyez* BAKERE.

* BACCHERIUS (Jean Augustin) de Louvain, de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, a enseigné pendant plusieurs années avec succès les Humanitez dans sa patrie. On a de lui, *Flavissa Poëtica, sive Electorum Poëticorum Thesaurus sacro-profanus, Notis & Observationibus amœnis illustratus*, & l'on voit en plusieurs endroits de très beaux vers de sa façon. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 450. & 451.

BACCHESERAI. *Voyez* BACIESARAI.

BACCHIADES, nom d'une famille de Corinthiens, qui tiroient leur origine de Bacchis, fils de *Prumnis*, quatriéme Roi de Corinthe depuis Aléthès. Bacchis commença à régner l'an 3049 du monde, 986 avant J. C. Il eut six Rois successeurs de sa famille, qui régnérent cent quatre-vint huit ans. Téleste, qui est le dernier de ces Rois, ayant été tué par son cousin, selon Diodore, ou par Ariée & Pérantus ses ennemis, selon Pausanias, Automénès fils de Téleste régna un an: ensuite toute la famille des Bacchiades, qui étoient plus de deux cens, tenoient le gouvernement en commun, & élisoient tous les ans un d'entre eux, que l'on nommoit *Prytane*, qui tenoit la place du Roi. Ces Prytanes gouvernérent pendant cent quarante-neuf ans, jusqu'à ce qu'ils furent chassez par Cypsélus, fils d'Etion, la troisiéme année de la XXX Olympiade, 658 avant Jesus-Christ. Les Bacchiades avoient tant de crédit, qu'ils sauvérent Achis, qui avoit déchiré Actæon, fils de Mélisse, en le voulant enlever d'entre les mains de son pére. On dit que Melisse au desespoir, parut aux Jeux Isthmiens, & se plaçant devant l'autel, fit de terribles imprécations contre les Corinthiens, en cas qu'ils ne vengeassent pas la mort de son fils; après quoi il se précipita dans la mer. Quelques-uns disent que les Corinthiens, pour prévenir les maux que Mélisse leur avoit souhaitez, bannirent de leur ville les Bacchiades, qui s'étant embarquez, arrivérent en Sicile, & s'établirent entre les promontoires de Pachin & de Pélore. D'autres rapportent que les Corinthiens n'ayant point vengé la mort d'Actéon, furent affligez de la peste & de la famine; & qu'Archias, pour faire finir le mal, se retira en Sicile, où il bâtit Syracuse. Quelques-uns disent qu'Actéon fut déchiré par ceux qui célébroient les Orgies de Bacchus un jour de fête. * Plutarque, *in Amat.* Anaximéne de Lampsaque. Le commmentateur d'Apoll. Strabon, *l.* 8. Diodore de Sicile. Velleius Paterculus. Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Grèq. & Rom. l.* 1. Pausanias, *in Corinth.* Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 407.

BACCHIARIUS étoit un Philosophe Chrétien qui, comme dit Gennade, voulant se débarrasser des soins & des biens de ce monde pour ne penser qu'à Dieu, changea souvent de demeure, afin d'avoir moins d'attache au monde. On a dans les Bibliothéques des Péres une lettre de cet Auteur très-bien écrite & très-savante, adressée à l'Evêque Januarius, touchant la faute d'un Moine qui avoit abusé d'une Religieuse. L'on y trouve quantité d'applications heureuses des cérémonies & des Histoires de l'Ancien Testament. On voulut lui faire des affaires; & pour parer la censure, il composa un livre de son apologie, que M. Muratori a fait imprimer. Cet Auteur vivoit vers le milieu du cinquiéme siécle. * Gennadius, *in Catal. c.* 24. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccles. l.* 2. Miræus, *in Auct. Script.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du V. siécle. Voyez* aussi BACCHARIUS qui est apparemment le même.

BACCHIDES ou BACCHUS, Eunuque de Mithridate fut envoyé par ce Prince, qui avoit été vaincu par Lucullus, pour faire mourir ses femmes & ses sœurs: ce qu'il exécuta à Pharmacie la seconde année de la CLXXVII Olympiade, & 71 an avant Jesus-Christ. Il est sans doute différent d'un autre BACCHIDES, qui livra au même Lucullus la ville de Sinope, où il commandoit pour Mithridate. * Plutarque. Appien, *in Mithrid.* Strabon, *l.* 12.

BACCHIDES, Général de l'armée de Démétrius Soter, Roi de Syrie, fut envoyé pour établir Alcime dans la grande sacrificature des

des Juifs, l'an 162 avant Jesus Christ. L'année suivante il revint en Judée avec vint mille hommes de pié & deux mille chevaux. Judas *Maccabée* l'attiqua avec huit cens hommes seulement : c'est dans ce combat que ce dernier fut blessé à mort en poursuivant un escadron qu'il avoit mis en fuite & après avoir fait des actions incroyables de valeur. Jonathas, qui avoit été élu Général des Juifs en la place de Judas son frére, s'opposa courageusement à Bacchides, qui le voulut faire tuer en trahison. Ce dessein n'ayant pas réüssi, Bacchides retourna à Antioche après la mort d'Alcime, & laissa la Judée paisible. * I. *des Machabées*, 7. 8. 9. Joséphe, *l.* 12. *des Antiquit. Judaïq. c.* 18. *&* 19. & *l.* 13. *c.* 1. *&* 2.

BACCHILIONE. *Voyez* BACHIGLIONE.

BACCHILLE ou BACCHILLUS. *Voyez* BACCHYLLE.

* BACCHINI (Benoit) naquit le 31 aout de l'an 1651, à Borgo-San-Donnino, ville du Duché deParme. Il reçut au batême le nom de Bernardin, mais il le changea en celui de Benoît lorsqu'il entra chez les Bénédictins. Il fit ses Humanitez à Parme dans le Collége des Jésuites, & les fit avec succès. A l'âge de 16 ans il entra dans l'Ordre de S. Benoit, & y fit profession à Parme en 1668. L'etude de la Philosophie & de la Théologie l'occupa ensuite. Il ne se contenta pas d'une Scholastique séche & décharnée, il lut aussi les Péres, les Conciles & l'Histoire Ecclésiastique. Ange Marie Arcioni Abbé de Saint Benoit de Ferrare, le choisit pour son Secrétaire, & cela l'obligeant à le suivre dans ses différens voyages, lui procura l'avantage de faire connoissance avec plusieurs Savans ; mais il se lassa d'une vie si distraite, qui l'empêchoit de s'appliquer à l'étude autant qu'il auroit souhaitté. En 1688, le Duc de Parme craignant de se le voir enlevé par quelque Abbé de son Ordre, le fit son Théologien pour l'arrêter à Parme. Mais il n'y demeura pas long-tems, à cause d'une affaire qu'on lui suscita par rapport aux Religieuses Bénédictines de S. Alexandre de Parme, dont il avoit eu la direction, de sorte qu'il fut obligé de sortir de Parme. En 1691, le Duc de Modéne instruit de son mérite, le fit venir à Modéne, où il devint dans la suite Consulteur du saint Office. Il fut aussi nommé Professeur en Ecriture-Sainte à Bologne. Le Duc de Modéne étant mort le cinquiéme septembre 1694, son fils qui lui succéda, lui témoigna encore plus de bienveillance que n'avoit fait son pére ; & pour empêcher qu'on ne pût le lui ôter, il obtint qu'on le fit passer de la Province de Parme dont il étoit, à celle de Modéne. Vers la fin de 1696, Bacchini fit un voyage en différens endroits de l'Italie pour visiter les Bibliothéques & les Savans. A son retour, le Duc le fit son Bibliothécaire. En 1704, on l'élut Prieur de son Monastére de Modéne. En 1711, il fut fait Abbé de Saint-Pierre de la même ville. En 1713, il quitta cette Dignité pour passer à celle d'Abbé de Saint-Pierre de Reggio, qu'il conserva pendant six ans. En 1719, il alla remplir la même charge à S. Colomban de Bobbio. Le mauvais air de ce lieu-là, l'obligea à aller à Plaisance, d'où il passa à Padoue dans le dessein d'y demeurer le reste de ses jours, mais quelques raisons particuliéres ne le lui permirent pas, & il en sortit au mois de sept. 1720, pour aller à Ferrare. De là il retourna à Bologne pour y reprendre les exercices de Professeur en Ecriture-Sainte : mais à peine y fut-il arrivé qu'il tomba malade. Il y mourut le premier septembre de l'an 1721, âgé de 70 ans. On a de lui en Latin, *De sistrorum figuris ac differentiis ; Anonymi Dialogi tres ; De Ecclesiastica Hierarchiæ Originibus.* Il a publié *Helenæ Lucretiæ Corneliæ Piscopiæ Opera ; Isidori Clarii Epistolæ ad amicos ; Agnelli Abbatis S. Mariæ ad Blachernas, & S. Bartholomæi Ravennatis liber Pontificalis, seu Vitæ Pontificum Ravennatum.* Il a aussi donné au public quelques Ouvrages Italiens, entre autres *Giornale de Litterati*, in Parma, 4. Il le commença au mois de janvier 1686, & en donna douze par an, qui tous ensemble faisoient un volume. Il continua sur ce pié-là jusqu'à la fin de 1690, que son Journal cessa. Quelque tems après, lorsqu'il demeuroit à Modéne, on l'engagea à reprendre son Journal dont il donna deux Volumes pour les années 1692 & 1693. Celui qui faisoit les frais de cet Ouvrage étant mort, il cessa de nouveau. Antoine Capponi, Libraire de Modéne, qui avoit imprimé les deux derniéres années, ayant dans la suite promis à Bacchini de lui fournir les livres dont il auroit besoin, il recommença de nouveau à travailler au Journal, & en publia encore deux volumes pour les années 1696 & 1697 : mais voyant que le Libraire ne lui tenoit pas sa promesse, il l'abandonna entiérement. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres, tome* 12. *p.* 258. *& suiv.*

BACCHIS. *Voyez* l'article de BACCHIADES.

BACCHIUS, fameux Gladiateur, qui vivoit du tems de l'Empereur Auguste, avoit pour concurrent Bithus, & ils étoient tous deux si égaux en âge & en force, qu'ils ne purent jamais se vaincre l'un l'autre, & qu'ils se tuérent tous les deux en même-tems : d'où est venu le proverbe, *Bithus contra Bacchium.* * Erasme, *in Adag.* Suétone, *dans Auguste.* Horace en parle aussi, *l.* 1. *Serm.* 1. *Sat.* 7. *v.* 20.

. . . . . . uti non
Compositus meliùs cum Bitho Bacchius:

* BACCHIUS, premier Précepteur de l'Empereur Marc Antonin, pour la Philosophie, dont il fait lui-même mention dans ses Maximes, *l.* 1. §. 7.

* BACCHIUS, Auteur Grec de Milet. Il avoit écrit de l'Agriculture, comme il paroît par Varron & Columelle, *l.* 1. *c.* 1. Pline aussi le cite plus d'une fois dans son *Histoire Naturelle.*

* BACCHIUS de Tanagre avoit écrit une *Explication des mots*, qui sont particuliers à *Hippocrate.* Il est cité par Erotien, dans la *Préface de l'Ouvrage*, qu'il a fait sur la même chose.

BACCHUS, célébre Divinité des Payens, étoit fils de Jupiter & de Sémélé, selon Orphée dans un de ses Hymnes, dans une autre il le fait fils du même Jupiter & de Proserpine. L'épithéte que les Poëtes Grecs & Latins donnent à ce Dieu, qui marque qu'il a eu deux méres, ne se doit pas expliquer à la rigueur, comme s'il avoit eu deux méres en effet; mais seulement par allusion à l'office de mére que Jupiter lui rendit ; car la fable porte que de peur qu'il ne fut consumé par le feu avec sa mére Sémélé, à qui la curiosité de voir Jupiter dans l'appareil de sa Divinité couta la vie, il le tira du sein de sa mére & le cacha dans sa cuisse, pour achever ce qui lui restoit à fournir du terme des neuf mois. * Ovide, *au* 3. *liv. des Metamorphoses.* Orphée ajoûte que Sabasius enferma Bacchus dans la cuisse de Jupiter. D'autres Auteurs croyent que Sabasius étoit fils de Bacchus ou Bacchus lui-même, qui emprunta ce nom des Sabéens, chez qui il étoit adoré. Après que ce Dieu fut né, Ino sa tante le nourrit en cachette, & le mit entre les mains des Nymphes, qui eurent soin de l'élever. Méléagre croit qu'elles le tirérent elles mêmes du milieu des flammes sans qu'il ait jamais été cousu dans la cuisse de Jupiter. Et Damarchus, *au* 9. *des Dionysiaques*, dit qu'il fut élevé par les Heures, filles de Jupiter & de Thémis. Lucien, *dans les Dialogues des Dieux*, dit que Bacchus ne fut pas plutôt venu au monde, que Mercure le porta aux Nymphes dans une ville d'Arabie, voisine de l'Egypte, appellée *Nysa* : ce qui est conforme au témoignage d'Orphée, que dit que Bacchus fut élevé en Egypte. D'autres ont cru que les Hyades furent les nourrices de Bacchus, suivant le rapport d'Apollodore, *en son second livre des Dieux*, & d'Ovide, *au cinquiéme des Fastes.* Pausanias, *dans ses Achaïques*, écrit que c'étoit un bruit commun parmi les Habitans de Patras, que Bacchus avoit été élevé en leur païs dans la ville de Mesatis, & que peu s'en fallut qu'il ne fût pris par les Pans, qui lui dressoient continuellement des embûches. Les autres disent qu'il fut élevé dans l'isle de Naxos. Mais Sidonius Antipater veut qu'il ait été Thébain de même qu'Hercule ; & Lucien assure que sa mére etoit de Syrophénicie. Ce qui a donné lieu à cette diversité d'opinions, touchant le païs & l'éducation de Bacchus, c'est qu'il y en a plusieurs qui ont porte ce nom, & dont Cicéron fait le dénombrement *au troisiéme livre de la Nature des Dieux.* Il se trouve des Auteurs qui disent qu'aussi-tôt que Bacchus fut né, Mercure le porta par l'Ordre de Jupiter dans l'isle d'Eubée, où il le mit entre les mains de Macris, fille d'Aristée, qui frotta ses lévres avec du miel, & commença ainsi à le nourrir. Ils ajoûtent que Junon s'en étant apperçue, & ne pouvant souffrir qu'un enfant d'une de ses rivales fût élevé dans une isle qui lui étoit consacrée, en fit sortir Macris, qui se retira dans le païs des Phéaques, où elle éleva Bacchus dans une caverne qui avoit deux portes. Le Poëte Orphée n'est pas d'accord avec ces Ecrivains, touchant le nom qu'ils donnent à la nourrice de Bacchus, qu'ils appellent *Hippa* ; & il n'est pas non plus bien d'accord avec soi-même ; car dans son Hymne sur les Nymphes, il dit qu'elles nourrirent Bacchus. S'il en faut croire ce même Auteur, Bacchus étoit Hermaphrodite. Ovide lui donne une jeunesse perpétuelle, *Metam.* 4. *v.* 17. *& suiv.*

——— Tibi enim inconsumpta juventa est,
Tu puer æternus, tu formosissimus alto
Conspiceris cœlo.

On le peignoit jeune, avec un corps tendre & délicat, & on le mettoit entre les plus belles Divinitez : ce qui répond mal à la figure qu'on lui donne aujourd'hui. Toute l'Histoire fabuleuse de Bacchus se voit au long dans Diodore, *liv.* 4. & dans Nonnus, *aux Dionysiaques*, où il décrit ses exploits & ses principales actions ; comme ses voyages dans les païs plus éloignez ; les victoires qu'il remporta dans les Indes ; l'art de planter la vigne, de moissonner & de négocier, qu'il enseigna aux hommes. Les Prêtresses de ce Dieu tiroient leur nom du sien, & s'apelloient *Bacchæ* ou *Bacchantes* ; & de deux ans l'un elles alloient lui offrir des sacrifices sur le Parnasse, montagne de Béotie. Elles s'assembloient aussi en foule tous les trois ans sur la montagne de Cythéron, portant des thyrses à la main, pour y célébrer avec de grands cris & des hurlemens étranges, la fête que les Anciens appelloient *Orgies* ou *Bacchanales.* * Ovide, *Metam.* 9. Tous les Auteurs attribuent ordinairement le thyrse à Bacchus & aux Bacchantes. C'étoit une maniére de petite lance ou de bâton couvert de feuilles de vigne & de lierre mêlées ensemble, ayant au bout une pointe en forme de pomme de pin. Euripide, *dans ses Bacchantes*, appelle le thyrse un javelot de lierre ; & Ovide, *dans ses Epîtres*, une lance de pampre. Antigonus & Marc-Antoine prirent les ornemens de Bacchus. Le premier voulant répésenter ce Dieu, mit sur sa tête une couronne de lierre, & prit un thyrse à la place du sceptre. L'autre pour soutenir le nom de Bacchus, qu'il avoit commandé qu'on lui donnât, porta une couronne d'or entrelassée de lierre ; & tenant un thyrse à la main, il se fit porter par la ville d'Alexandrie, comme s'il eût été Bacchus lui-même. Bacchus n'avoit pas seul le privilége de porter le thyrse, les Bacchantes le portoient aussi. Les Poëtes content que par la vertu du thyrse, elles faisoient des prodiges suprenans. Dans Euripide une Bacchante n'a pas plutôt donné un coup de thyrse à un rocher, qu'elle en fait sortir une fontaine d'eau ; une autre ne l'a pas si-tôt jetté à terre, que Bacchus en fait rejaillir une fontaine de vin. On appella *Bacchanales* les fêtes de Bacchus.

Quinte-Curce, *liv.* 8. parle d'une montagne des Indes, que ceux du païs appellent *Méros* ; & c'est d'où les Grecs, dit-il, ont inventé la fable, que Bacchus étoit sorti de la cuisse de Jupiter ; parce que μηρὸς en Grec signifie *cuisse.* Ce fut là que les soldats s'avisérent de cueillir des feuilles de vigne & de lierre, & de s'en faire des guirlandes, courant ça & là par la forêt comme des insensez. Les montagnes & les vallées retentissoient des voix confuses de plusieurs milliers d'hommes, qui adoroient le Dieu tutélaire de ce bocage, & toute l'armée fut ainsi occupée durant dix jours à solemniser la fête de Bacchus. On répésentoit ce Dieu dans un char de triomphe, traîné tantôt par des panthéres, tantôt par des tigres, qui lui étoient particuliérement consacrez, comme un emblême des effets du vin, qui, selon les sujets où il agit, dompte quelquefois les hommes les plus farouches, & quelquefois les rend furieux : ce qu'en termes de

de débauche on appelle ordinairement *vin de singe* & *vin de lion.* Dans cet équipage il étoit accompagné de Siléne, courbé sur son âne, & d'une troupe de Satyres & de Bacchantes, qui marchoient devant & derriére, & jettoient des cris horribles. Il n'y eut que les Scythes seuls qui ne voulurent point reconnoître Bacchus, disant que c'étoit une chose ridicule d'adorer un Dieu, qui rendoit les hommes insensez & furieux. On tient que le culte de cette fausse Divinité, tire son origine des Indiens, & qu'un certain Eleuthére a été le premier qui lui a dressé une statue, & qui a enseigné de quelle maniére on le devoit adorer. Bacchus avoit deux temples à Rome; l'un dans le second quartier de la ville (où selon George Fabrice, est à présent l'église de sainte Constance) hors la Porte Viminale; l'autre, beaucoup plus petit, dans le sixiéme quartier, où on lui avoit dressé un autel commun avec Proserpine. Les Indiens l'adoroient sous le nom de *Dionysius*; les Egyptiens sous celui d'*Osiris*, les Romains sous celui de *Liber*; & les Grecs lui en donnérent plusieurs, comme Διόνυσος, Βρόμιος, &c. Samuel Bochart croit qu'il a été nommé *Bacchus*, de *Bar-Chus*, c'est à dire, en Chaldéen, *fils de Chus*, & que c'étoit le même que *Nemrod*. *Voyez* LIBER. Les Curieux pourront consulter le Sieur Tristan, lequel dans *le second Volume de ses Commentaires Historiques* a donné l'explication d'un vase d'agathe, qui est dans le Thrésor de S. Denys. C'est un présent de Charles III, dit *le Simple*, Roi de France, & sans doute une des plus belles piéces qui soit dans l'Univers. Les figures en relief qu'on y voit sont admirables. Elles se rapportent à Bacchus, & ce vase étoit une de ces sortes de tasses, que les Anciens nommoient *carchesium*, dont on se servoit pour les sacrifices. Bacchus en avoit de particuliers, & outre les Orgies, on célébroit à son honneur plusieurs sortes de fêtes, dont les Bacchanales étoient les plus renommées. * Ovide, *l.* 3. *Metam.* Natalis Comes, *l.* 5. *c.* 13. Euripide. Diodore, *l.* 5. *&c.* * Virgile, *Eclog.* 5. Pline, *liv.* 16. *chap.* 34. Euripide, *dans ses Bacchantes.* Ovide, *dans ses Epitres.* Saint Justin Martyr. Macrobe. Séneque, *dans son Hercule furieux.* Nonnus, *liv.* 9. *des Dionysiaques.* De-la-Cerda. Hérodote, *liv.* 4. Hygin, *Fab.* 225. Franç. Laziard, *Hist. c.* 16. André Alciat, *en ses Emblêmes.* Claude Minoë, *dans son Commentaire sur Alciat.* Samuel Bochart.

☞ Toute cette Histoire Fabuleuse de Bacchus demanderoit de longues réflexions, mais je la réduirai à deux articles, le premier de la naissance & de l'éducation de Bacchus, & le second des Bacchanales.

Si l'on trouve dans les autres Fables quelque chose de Physique, de Moral, & d'Historique, on ne trouve rien dans celle-ci qui ne touche la nature. Il n'y a personne qui ne sache que par Bacchus on entend le vin; car de tous les Dieux des Payens il n'y en a point qui soit plus connu, & qui ait mieux conservé son pouvoir & son crédit. Sémélé mére de Bacchus est donc prise pour la Terre, qui produit la vigne, & qui la rend féconde par sa graisse, & par son humidité. Et quand on dit que Jupiter enferma Bacchus dans sa cuisse, l'ayant tiré du ventre de sa mére, on veut montrer par cette fiction, que quand la vigne a poussé sa grappe, & qu'elle a cru un certain tems, il faut qu'il vienne de la chaleur pour faire mûrir le raisin, & que cette chaleur soit modérée. On nous figure cette espéce de chaleur par Jupiter qui enferma Bacchus dans sa cuisse, parce que le sang est plus modéré en cet endroit du corps qu'en pas un autre; & c'est pour cette raison qu'on dit que Jupiter est pére de Bacchus. Outre que la vigne ne peut bien venir qu'en des lieux chauds, ou pour le moins aux endroits où le chaud est modéré: & la Fable semble ne vouloir enseigner autre chose, en disant, que quand Jupiter vint voir Sémélé, il n'y vint pas avec ce foudre dont il renversa les géans, mais avec un foudre plus doux. Au reste, on peut ici remarquer que Bacchus naquit deux fois, aussi l'appelle-t'on *l'enfant deux fois né*; & l'on prétend peut-être montrer par cette double naissance, que la vigne a été connue aussi-bien devant le déluge, qu'après le déluge. On dit qu'après qu'il fut né, on le donna à nourrir aux Nymphes. Quelques-uns tiennent que c'est pour répréсenter la fraîcheur & l'humidité modérée; car si la vigne, qui est l'arbre le plus humide de tous, a modérément de l'eau, son fruit en devient meilleur & grossit en même tems: mais d'autres disent que les antres des Nymphes, où il fut conservé, & dont il est parlé dans cette Fable, ne sont autre chose que les caves où l'on met le vin pour le conserver, & qui sont, pour ainsi dire, les grottes de Bacchus. *Voyez* BACCHANALES.

BACCHUS, Eunuque de Mithridate. *Cherchez* BACCHIDES.

BACCHYLIDE, Poëte Grec, neveu de Simonide, étoit de la ville de Julis dans l'isle de Cée, qui est dans l'Archipel ou Mer Egée. Il vivoit sous la LXXII Olympiade, c'est à dire, 452 ans avant l'Ere Chrétienne. Il composa des Hymnes, des Odes, & des Epigrammes, dont il ne nous reste que quelques fragmens. C'étoit le dernier des neuf Poëtes Lyriques, si célébres dans l'ancienne Gréce; mais il n'étoit pas le dernier pour la sagesse & la retenue avec laquelle il traitoit ses matiéres. C'est un de ceux qu'Horace se proposa comme un modéle qu'il pouvoit suivre. Ammien Marcellin rapporte que l'Empereur Julien avoit une estime toute particuliere pour les Ecrits de ce Poëte; & que comme ce Prince affectoit de paroître avec un extérieur composé, & une conduite réglée dans ses actions, il en avoit tiré beaucoup d'excellens préceptes, entre lesquels il étoit particuliérement touché de celui où ce Poete disoit, *que la chasteté est le plus grand ornement d'une belle vie.* Les Commentateurs de Pindare rapportent aussi qu'Hiéron Roi de Sicile, préféroit les Poësies de Bacchylide a celles même de Pindare, quoique celui-ci passât pour le Chef des Lyriques. * Eusebe, *in Chron.* Ammien Marcellin, *Hist. & ex eo* Lil. Gregor. Giraldi, *Dialog.* 9. *pag.* 1013. *tome* 2. Laurenzo Crasso, *de Poët. Græc.* Vossius, *de Poetis Græc.* Tann. le Févre, *Vies des Poëtes Grecs*, *pag.* 93. 94. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Grecs, tome* 5.

BACCHYLLE ou BACCHYLLUS, Evêque de Corinthe, dans le second siécle, écrivit sous le Pontificat du Pape Victor, une lettre au nom des Evêques d'Achaïe, touchant la célébration de la Pâque, à l'occasion de la dispute qui s'étoit élevée entre ce Pape & les Asiatiques, sur le jour auquel on devoit célébrer cette fête. En ce tems-là les églises d'Achaïe ne la célébroient que le Dimanche, conformément à l'usage de l'église d'Alexandrie & de Rome. * Eusébe, *l.* 5. *Hist. c.* 23. S. Jérôme, *in Catal. de Script. Eccl.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. des trois premiers siécles.*

BACCIO, (Barthélemi) dit *Barthélemi de Saint-Marc*, Peintre Florentin, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, est connu sous le nom de FRATE BARTHOLOMEO DA SAVIGNANO. *Baccio* est le nom de sa famille; & *Savignano*, celui du lieu de sa naissance dans le territoire de Prato en Toscane. Il fut un des éléves de Côme Rosselli; & depuis, après l'avoir quitté, il étudia la maniére de Léonard Vinci, sous lequel il se perfectionna de telle sorte, qu'il passa pour l'un des plus excellens Peintres de son tems. Il étoit dévot, & des amis du P. Jérôme Savonarole Dominicain, qui prêchoit alors à Florence, contre les mauvaises mœurs de ce tems-là. Ce grand homme employa son éloquence à déclamer contre les peintures lascives, & persuada à Baccio & à quelques autres de brûler tous les desseins qu'ils avoient de cette espéce. Ensuite les ennemis de Savonarole ayant obtenu une commission pour le prendre, Baccio se retira auprès de lui, avec cent cinquante de ses amis, pour le défendre, & tâcher de lui sauver la vie. Mais malgré leur résistance, qui couta la vie à plusieurs, ce célébre Prédicateur fut pris & brûlé en 1498. Dans ce péril Baccio fit vœu de se faire Religieux de saint Dominique, ce qu'il accomplit peu de tems après. Il reçut le nom de Frére Barthélemi, prit l'habit à Prato le 26 juillet de l'an 1500, & fut envoyé au monastére de Saint-Marc de Florence, où ses Supérieurs lui commandérent de continuer à s'exercer dans la Peinture. Il y travailla quelque tems, sous Raphaël d'Urbin, qui lui apprit la maniére de finir un ouvrage, dans les régles de la perspective. Cet excellent Peintre ne dédaigna pas d'imiter le coloris de Frére Barthélemi. Ce dernier fit divers tableaux: & comme ses envieux lui reprochoient de ne savoir pas répréѕenter le nud, il travailla à un saint Sébastien, que tout le monda admira. On dit que l'ayant exposé dans l'église de Saint-Marc, la beauté de cette figure fut une occasion de pécher pour quelques femmes, & que les Religieux s'en étant apperçus, le mirent dans leur chapitre. Quelque-tems après, Jean Baptiste della Palla l'ayant acheté, l'envoya en France, où le Roi Louïs XII. le reçut avec quelques autres tableaux de Frére Barthélemi, qui mourut le huitiéme octobre de l'an 1517, âgé de quarante-huit ans. Il ne voulut point être fait Prêtre par respect, & se contenta de l'Ordre de Diacre. * Vasari, *Vite de Pittori.* Serafino Razzi, *Istor. de gli Huom. Illust. Domin.* Félibien, II. *Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *p.* 278. *& suiv.*

BACCIO (Pierre Jacques) d'Arezzo, Prêtre de l'Oratoire à Rome, a écrit en Latin & en Italien la Vie de saint Philippe de Néri & d'autres Ouvrages. Un Auteur moderne l'a confondu avec André Baccius Médecin. * Miræus, *de Script. sæc. XVII.*

BACCIO BALDINI, excellent Graveur. *Cherchez* BALDINI & MASO.

BACCIO ou BACCIUS (André) Médecin, natif de Saint-Elpidio, dans la Marche d'Ancone qui vivoit sur la fin du XVI siécle, professa la Médecine à Rome, où il fut domestique du Cardinal Ascanio Colonna, & où il aquit beaucoup de réputation. Mais il s'en est fait une plus durable par ses Ouvrages. Les plus recherchez sont, *de Thermis lib. VII.* imprimé à Venise en 1577 & 1588, & à Rome en 1622; *De naturali vinorum historia, lib. VIII*; *De venenis & antidotis*; *De gemmis ac lapidibus pretiosis, &c.* Il composa en Italien ce dernier Ouvrage qu'on a mis en Latin. Baccius vivoit encore en 1586. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. Imagin. Illust. c.* 79. Vander Linden, *de Script. Medic.* &c.

*BACCIO DEL BIANCO, Peintre & Ingénieur d'Italie se mit au service de Philippe IV. Roi d'Espagne, où il composa de fort curieuses machines. Il mourut à Madrit vers l'an 1660, dans la 60 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Marchetti, *p.* 90.

BACCIUS (André) *Voyez* BACCIO (André)

* BACÉNOR ou BAKÉNOR. *Voyez* l'art de DOSITHÉE.

* BACH chez les Anciens Allemans signifioit *un ruisseau, un torrent*, & de là vient qu'il y a en Allemagne tant de villes & de villages qui se terminent en *bach.*

BACH, petite ville de la Basse Hongrie sur le Danube, & au Comté de Tolne, étoit autrefois plus considérable, & avoit même un Evêché suffragant de l'Archevêché de Colocza; mais il y a été uni a perpétuité depuis long-tems. Cette ville est en fort mauvais état, depuis qu'elle est aux Turcs. * Baudrand.

BACHA, PACHA ou BASSA, titre d'honneur qui se donne à toutes les personnes considérables de la Cour du Grand-Seigneur. Ils sont ordinairement Gouverneurs de Provinces & de villes. On appelle aussi le Bacha de la mer, celui qu'on appelle en France Amiral, qui commande les forces maritimes du Grand-Seigneur. L'origine de ce mot est Turque, selon Leunclave; car *Bassa* ou *Bassi* signifie *tête* dans la langue des Turcs, les Bachas étant les têtes, pour ainsi dire, ou les Chefs des provinces, quand ils deviennent Gouverneurs. Les Grecs ont de même appellé Κεφαλάδης, les Chefs ou Capitaines, du mot Κεφαλὴ qui signifie aussi *tête*; & du mot Latin, *capite* venant de *caput*, nous avons fait le mot François *Capitaine.* *Bacha*, c'est ainsi que prononcent les Arabes; la véritable prononciation est *Pacha.* C'est comme les Turcs le prononcent, & comme il faudroit le prononcer avec eux. En effet, il vient du Persan, *Pai schats*, c'est à dire, *pié de Roi*; les Souverains ou les Rois ont le pié, c'est à dire, *qu'ils sont présens dans leurs provinces par les Gouverneurs.* Chez les anciens Persans, il y avoit un des principaux Officiers de la Cour qui s'appelloit *l'œil du Roi*, Βασιλέως ὀφθαλμὸς. Il est à remarquer que dans l'Em-

l'Empire Ottoman les Bachas ne peuvent transmettre à leurs enfans leurs richesses, non plus que leur dignité ; ils en sont exclus, & le Grand-Seigneur est leur héritier. Les Bachas ne se prennent que d'entre les Pages & les Favoris de la Cour ; car les autres Turcs ne peuvent aspirer à cet honneur. Les enfans des Bachas ne peuvent prétendre qu'à être Capitaines de vaisseaux, pendant que leurs péres Bachas peuvent s'élever à la dignité de Grand-Vizir, qui est la prémiére charge de l'Empire, selon que leur mérite les distingue, ou que la faveur du Prince les regarde. * *Consultez* Jean-Bapt. Tavernier, *Rélation du Serrail.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Spelman. *Glossar. Archaol.* Aristophane, *en ses Comédies.*

BACHARA, ville de la grande Tartarie en Asie, est située dans l'Usbeck, sur une riviére qui va se décharger dans la Mer Caspienne, environ à quarante lieues au dessous. * Maty, *Diction. Géogr.*

BACHARIUS, dit MASSÆUS, que d'autres nomment Bacchiarius, Bacciavius, ou Bachines, a été en estime dans le V siécle, vers l'an 460. Il étoit Anglois, ou, selon d'autres, Irlandois, & fut même Disciple de Saint Patrice. On dit qu'étant encore jeune il s'appliqua à la Poësie & aux Mathématiques, & qu'il composa un Livre d'Horoscopes. Ensuite il entreprit de voyager, & exécuta ce dessein. On lui en fit des affaires si fâcheuses, que pour éviter la censure, il se vit contraint de travailler à son Apologie, qu'il adressa à Saint Léon *le Grand.* Bacharius composa encore un petit Traité en forme de Lettre intitulé *De recipiendis lapsis*, que nous avons dans la Bibliothéque des Peres. * Gennade, *in Catal. c.* 24. Honoré d'Autun, *li. 2. de Lumin. Eccl.* Pitseus, *de Script. Angl.* Le Mire, *in Auct. de Script. Eccl.* Vossius, *de Math. c.* 63. S. 1. *&c. Voyez* aussi BACCHIARIUS qui est apparemment le même.

BACHA-SERAI. *Cherchez* BACIE-SARAY.

BACHELIER, nom que l'on donnoit autrefois aux Gentilshommes, qui étoient au dessus des Ecuyers, mais qui n'ayant pas assez de bien ni de Vassaux, pour lever une compagnie de gens d'armes, marchoient sous l'étendart des Bannerets. Ils avoient néanmoins une enseigne qui finissoit en pointe, avec laquelle ils conduisoient leurs Vassaux. C'étoient ordinairement de jeunes Gentilshommes qui tâchoient de mériter le titre de *Banneret*, par leurs belles actions. Comme ils étoient inférieurs aux Chevaliers, Fauchet veut qu'ils ayent été ainsi appellez, au lieu de *Bas-Chevaliers*, en abrégeant le mot. Gilles Ménage ajoûte que ces Bacheliers étant d'ordinaire de jeunes gens, on leur a donné ce nom à cause de leur âge, les Picards appellant encore les jeunes garçons, *bacheliers*, & les jeunes filles *bachelettes.* Aujourd'hui même en Espagne *bacilier* signifie encore *un jeune homme.* De Hauteserre dérive ce nom de *baculus*, parce que, dit-il, ils s'exerçoient à combattre avec des bâtons & des boucliers. On peut remarquer sur ce sujet, que le Roi Charles V, dit *le Sage*, ayant donné la Lieutenance générale de son armée à Bertrand du Guesclin, ce dernier se voulut excuser de l'accepter, parce qu'il n'étoit que Bachelier : sur quoi ce Prince témoigna publiquement qu'il vouloit que tous les Grands du Royaume lui obéissent. Les Bannerets & les Bacheliers commencérent à n'être plus considérez, durant les divisions & les diverses factions de ce Royaume, sous Charles VII. qui établit des compagnies d'ordonnance de Gens-d'armes. On ôta peu à peu le commandement des armées aux Bannerets, qui composoient néanmoins une très-belle milice, à laquelle tous les Braves aspiroient, comme à un degré peu inférieur à celui des Officiers de la Couronne. * De la Roque, *Traité de la Noblesse.*

A la guerre on appelloit Bacheliers, *bacularii*, les jeunes soldats, qui ayant donné des marques de leur bravoure dans la premiére campagne, recevoient la ceinture militaire ou les éperons dorez ; & ceux-là étoient différens d'une sorte de cavaliers fort estimez, qu'on appelloit *Bucellarii.* * Pancirole, *de Not. Imp. Or. c.* 47. Dans les anciennes constitutions de l'Amirauté d'Angleterre, le nom de *Bacheliers* est attribué à toutes les dignitez qui sont au dessous de celle de Baron.

On appelle maintenant BACHELIERS, ceux qui ont soutenu des théses, après avoir fait leur cours en Théologie, en Droit ou en Médecine, dans quelque Université. Rhénanus croit que ceux qui ont achevé leur cours, sont appellez *Bacheliers*, du mot Latin *baculus* ou *bacillus*, qui signifie *bâton* ; parce qu'on leur mettoit en main un bâton pour symbole de l'autorité, que la consommation de leurs études leur donnoit. Il fonde sans doute, son étymologie sur la coutume que les Anciens avoient de donner la liberté, des charges, des dignitez, & quelquefois même un Royaume, en présentant une lance, une verge ou un bâton. C'est pour cela qu'aujourd'hui même tous les contracts qui se passent en Angleterre, dans les Cours des Barons, entre le Seigneur & les Vassaux, qu'ils appellent *tenant par la verge*, sont accompagnez de cette cérémonie de présenter un bâton. Spelman dit qu'il n'est pas certain que ce soit là la véritable origine de ce mot : car on ne trouve nulle part qu'on ait donné un bâton aux Etudians, en leur donnant leurs degrez ; à moins qu'on ne veuille que le bâton, que le Bedeau porte devant eux dans la cérémonie de la promotion, ait donné lieu à ce nom. Le Pape Grégoire IX. est le premier qui ait distingué précisément les degrez de Bachelier, de Licentié, & de Maître ou Docteur. Dans le XIII siécle, c'étoient les Bacheliers qui enseignoient publiquement ; ils commençoient par lire & expliquer l'Ecriture Sainte, puis ils donnoient des Traitez sur le Maître des Sentences. Les premiers s'appelloient *Biblici*, & les seconds *Sententiarii.* Ils portoient le nom de *Bacillarii* ou *Bacalarii à Bacillo* ; sans doute, parce qu'on appelloit ainsi les jeunes guerriers, qui s'exerçoient d'abord avec des bâtons, pour se battre ensuite avec des armes. Les Bacheliers s'exerçoient de même par de fréquentes disputes, ausquelles présidoient les Maîtres ou Docteurs. C'est là l'origine des actes. Lorsqu'ils avoient achevé le tems prescrit de leurs études & de leur cours, ils étoient licentiez par le Chancelier de l'église de Paris, & étoient ensuite reçus Docteurs. * Spelman, *In Gloss. Archaol.*

En Angleterre il y a des Chevaliers, qu'on appelle *Batchelours*, ou Bacheliers ; ce sont les plus communs de tous. Autrefois on ne conféroit cet honneur qu'aux Gens d'épée, qui avoient bien servi la Couronne, ou à des fils de Nobles, pour les exciter à la vertu. On les créoit Chevaliers, en leur mettant une épée & des éperons dorez, ce qui les faisoit appeller *Equites aurati.* Présentement on fait Chevaliers de cet Ordre des Médecins, des Peintres, des Mathématiciens, &c. Le Roi appelle par son nom celui qu'il veut faire Bachelier, & après lui avoir commandé de se mettre à genoux devant lui, il lui touche légérement l'épaule gauche avec une épée nue ; après quoi il lui commande de se lever, en lui donnant le titre de *Sir* devant son nom de batême. Les femmes de ces Chevaliers ont le titre de *Ladi*, ou Dame, de même que celles des Baronnets ; & c'est souvent pour trouver des partis avantageux qu'on recherche cette sorte d'honneur, qui donne la préséance sur les Ecuyers, & sur les simples Gentilshommes. * *Etat présent de la Grande Bretagne.*

BACHERIUS (Pierre) *Voyez* BAKERE.

BACHET (Pierre) Seigneur de Méziriac (ou plutôt de Meyseria, comme ecrivent ceux du païs) de Vauluisant & de Lioniéres, Lieutenant Général du Bailliage de Bresse sous Henri II, puis Juge des appellations ou Juge-Mage, lorsque cette province retourna à la Savoye, passa en son tems pour un habile Jurisconsulte dont on a imprimé *deux tomes de Consultations*, & *un tome de Lettres* qu'il écrivit aux plus Savans de l'Europe, & de celles qu'il en reçevoit. Il vivoit en 1565. Il épousa en 1540, *Françoise*, fille d'*Antoine* de Soria, Gentilhomme Portugais & premier Médecin de Béatrix de Portugal, Duchesse de Savoye dont il eut JEAN Bachet Juge des appellations de Bresse, qui vivoit en 1586, & fut pére 1. de CLAUDE GASPARD qui suit ; & 2. de *Guillaume* Bachet, Seigneur de Vauluisant, Président en l'Election de Bresse, qui fut bon Poëte Latin & François, & mourut sans postérité.

BACHET (Claude Gaspard) Sieur de Méziriac, étoit de Bresse, d'une Famille noble & ancienne. Il étoit savant dans les Langues & particuliérement dans la Gréque, très-profond dans la connoissance de la Fable, de l'Algébre, des Mathématiques, & des autres Sciences curieuses. Mr. *Colomiez* dit qu'il avoit été Jésuite à l'âge de vint ans, & qu'il avoit fait sa premiére Classe à Milan, où étant tombé malade il se fit de nouveau séculier. Il passa dans sa jeunesse beaucoup de tems à Paris & à Rome. Depuis il se retira chez lui à Bourg en Bresse, & il y mena une vie la plus charmante, qu'on puisse imaginer. Il étoit déja connu, & compté en France entre les premiers de son tems, soit pour l'esprit, soit pour le savoir, & c'étoit assez pour satisfaire une ambition raisonnable, comme la sienne. Quant au bien, il étoit au commencement riche de cinq ou six mille livres de rente, &, enfin, de huit ou dix par la mort de *Guillaume Bachet*, son Frére aîné. Il ne se travailla point pour en aquérir davantage ; au contraire, il évita les Charges publiques & les Emplois, que les autres recherchent avec tant de soin. Lorsqu'il étoit encore à Paris, on parla de le faire Précepteur du Roi *Louis* XIII : cela fut cause qu'il se hâta de quitter la Cour ; & il disoit depuis qu'il n'avoit jamais été en si grande peine, lui semblant, qu'il avoit déja sur les épaules le pesant fardeau de tout un Royaume. Après s'être ainsi retiré, il se maria, &, quoi qu'il pût prétendre à de fort riches partis, il aima mieux prendre une femme sans bien, mais de bon lieu, bienfaite, d'une humeur fort douce, & qui se rapportoit parfaitement à la sienne. Il ne se repentit point de ce choix, & prenoit souvent plaisir d'en parler à ses Amis, comme de la meilleure chose qu'il eût jamais faite. La santé ne lui manquoit pas, & sa seule incommodité, étoit de légéres atteintes de goutte de tems en tems. La principale partie de son bonheur consistoit dans son esprit ; car il l'avoit naturellement facile, sage, & modéré ; il étoit de ceux à qui toutes choses plaisent, & qui se divertissent à tout. Il n'y avoit point de Science à laquelle il ne se fût attaché durant quelque tems ; point de bel Art, qu'il ne connût, jusqu'à savoir travailler de ses mains. On le voyoit faire toutes sortes d'exercices, suivant la saison, ou suivant la compagnie qu'il avoit. Il mourut à Bourg en Bresse le 26 de février 1638 n'ayant guéres que quarante-cinq ans, selon M. *Pellisson* ; mais en ayant davantage, selon Mr. *Bayle.* Il laissa entre autres enfans Etienne Bachet, Seigneur de Méziriac, Président au Présidial de Bresse, homme d'esprit qui mourut en février en 1708, âgé de 81 an, laissant deux fils qui ont pris le parti des armes. On a de lui un petit Livre de Poësies Italiennes, où il y a des imitations des plus belles comparaisons, qui sont dans les huit premiers livres de l'Enéïde ; un autre de Poësies Latines ; plusieurs Poësies en François, en quoi il ne réüssissoit que médiocrement. Il y en a dans le Recueil de 1621, appellé *Délices de la Poësie*, & dans celui de l'an 1627. On a de lui un volume, qui contient une partie des *Epitres d'Ovide*, traduites en Vers François, avec des Commentaires fort savans, & où il entre dans tous les recoins de la plus recherchée Mythologie ; (Il y a une de ces Lettres d'Ovide, qu'il dit avoir été traduite vint ans auparavant par Guillaume Bachet, son frére aîné) la véritable vie d'Esope en François, car pour celle de *Planudes*, il est facile de voir qu'elle est toute fabuleuse ; *Diophante* traduit de Grec en Latin, avec des Commentaires, qui ont été fort aprouvez par les Connoisseurs ; un Livre de *Récréations Arithmétiques*, où il enseigne toutes les subtilitez, qu'on peut faire dans les jeux par les nombres, & dont on a pris une partie des *Récréations Mathématiques* ; un Traité *De la Tribulation, traduit de l'Italien de Cacciaguerra.* Son grand Ouvrage étoit la Traduction de *Plutarque*, qu'il avoit entreprise à l'envie de celle d'*Amiot*, où il avoit trouvé des milliers de fautes. Son travail étoit presque achevé, quand il mourut ; mais il n'a pas paru jusques ici, & il ne seroit presque plus de saison ; car son langage seroit suranné, comme il paroit par les Ouvrages qui sont publics. Il cite souvent dans ses Ecrits un Commentaire sur *Apollodore*, qui n'a point paru. Son Fils le vendit à Mr. d'*Alibert* Thrésonier de France à Montauban, pour le prix de quinze cens livres. Mr. d'Alibert s'étoit proposé de le faire imprimer à ses dépens ; mais, ayant été surpris de la mort, il donna en mourant à un de ses

Amis

Amis ce Manuſcrit, qui eſt tout de la main de Mr. de Méziriac. Cet Ami le donna depuis à Mr. *Caſe*, & Mr. Caſe à Mr. *Picard* de l'Académie Royale des Sciences. Mr. Picard le donna à Mr. l'Abbé *Galloys*, qui pour accomplir les bonnes intentions de Mr. d'Alibert l'offrit à pluſieurs Libraires, qui n'ont pas voulu le faire imprimer, à cauſe que ce Livre eſt en Latin, & qu'il eſt ſur une matiére fort abſtraite. Mr. de *Méziriac* fut choiſi pour remplir une place de l'Académie Françoiſe naiſſante, quoi qu'il fût abſent; mais il ne fut jamais à Paris pour occuper ce poſte; & lorsque ſon tour fut venu d'y faire un diſcours, il en envoya un, qui fut lu dans l'Aſſemblée par Mr. de *Vaugelas*. * Pelliſſon, *Hiſtoire de l'Académie Françoiſe*. Bayle, *Diction. Critique*, au mot MÉZIRIAC. Patin, *Lettres*. Guichenon, *Hiſt. de Breſſe. Mémoires du tems.*

BACHI. *Cherchez* BASCHI.

BACHIAM, BACHIAN & BACQUIAM, iſle de l'Océan oriental, dans l'Archipel des Molucques, auprès de la Ligne. Cette iſle eſt petite; mais elle eſt traverſée de pluſieurs canaux qui la rendent tres-fertile, & qui ſemblent en faire pluſieurs iſles. Elle dépend du Roi de Bachiam, auſſi-bien que la ville capitale du même nom, & pluſieurs autres iſles dites auſſi de Bachiam: cependant les Hollandois y ont le Fort de Bárnevelt, pour le commerce, qui conſiſte en épiceries. Elle eſt à trente milles de Machian, & un peu moins des côtes de l'iſle de Gilolo. * Baudrand.

BACHIGLIONE, en Latin *Bachilio*, *Medoacus Minor*, riviére d'Italie. Elle coule dans les Etats des Vénitiens, où elle baigne Vicence & Eſte, & ſe décharge dans les Lagunes du Golfe de Veniſe. * Maty, *Diction. Géogr.*

BACHILLUS. *Voyez* BACCHYLLE.

BACHOR & BACHORA. *Voyez* BAHURIM.

BACHOVIUS ou BACHOFEN D'ECHT (Reinier) étoit d'une bonne famille de Cologne. L'Empereur Charles-Quint avoit donné, en 1525, des lettres de nobleſſe à Arnoul & Frédéric Bachovius. Reinier, dont nous parlons, étoit fils d'Henri, & eut deux oncles, Jean & Frédéric; l'un Médecin de l'Electeur de Tréves, & l'autre Juriſconſulte. Il naquit au mois d'août de l'an 1544, & fut élevé dans le négoce. Il ſe retira à Leipſic, où il épouſa une fille de bonne maiſon, & où il exerça les dignitez d'Echevin, & de Conſul ou Chef de la République. Sa profeſſion ne l'avoit pas éloigné de la connoiſſance des Belles Lettres. Il apprit les Langues & la Juriſprudence, & étudia encore la Théologie. Depuis, ſe voyant obligé de ſortir de Leipſic, pour avoir quitté le Luthéraniſme & embraſſé le Calviniſme, il ſe retira à Heidelberg, où il exerça divers emplois, & où il mourut le 27 février de l'an 1614. Bachovius avoit compoſé quelques Ouvrages. Il laiſſa un fils appellé comme lui, REINIER BACHOVIUS, qui ſera le ſujet de l'article ſuivant. * Melchior Adam, *in Vita Juriſ. German.*

* BACHOVIUS (Reinier) fils du précédent, fut d'abord Profeſſeur en Politique à Heidelberg, & enſuite en Juriſprudence dans l'année 1613. Il avoit été fait Docteur dès l'an 1599. Lorsque dans les troubles de Bohéme, l'Electeur perdit le Palatinat, Bachovius ſe rendit premiérement à Heilbron, & enſuite ſon penchant l'emportant vers le Luthéraniſme, il trouva par le moyen de Thabor, l'occaſion de venir à Strasbourg, où la jalouſie des Théologiens ne le laiſſa pas jouïr d'un long repos. Ainſi la néceſſité qui n'a point de loi, le força à chercher parmi les Catholiques, ce qu'il ne trouvoit pas chez les Luthériens. De cette ſorte il obtint de Maximilién Electeur de Baviére la penſion dont il avoit joui à Heidelberg avant ſon changement de religion. Mais quand les Suédois ſe furent rendus maîtres de cette ville, il retourna à la Religion Proteſtante, & fit là deſſus un diſcours qu'il prononça publiquement dans l'Egliſe, & prit pour cette action le dimanche où l'on a accoutumé de prêcher ſur la parabole de la Brebis égarée. On ignore l'année de ſa mort. On a de lui, *Examen Rationalium Fabri de Actionibus*; *De Pignoribus & Hypothecis*; *Exercitationes ad Fabrum de Erroribus Pragmaticorum*; *Commentarius ad Inſtituta*; *Strictura in Weſembecium*; *Commentarius ad πρῶτα*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gundling, *in Otiis, partie 1. c. 5.*

BACHOW. *Voyez* BACKOU.

BACHRAC, ville. *Cherchez* BACCHARACH.

BACHU, ville de Perſe, *Cherchez* BACU.

BACHUR. *Voyez* BAHURIM.

BACIÉSARAY ou BACHA-SERRAI, *Baccaſara*, ville capitale de la petite Tartarie, que l'on appelle autrement la Tartarie Précopite. Elle eſt ſituée au milieu du païs ſur le fleuve Kabarta, & eſt conſidérable pour être la demeure du Kam des Tartares de Crim. Elle pourroit bien être l'*Aſſyrani* des Anciens. Cette ville eſt plus longue que large, & ſe trouve entre deux montagnes qui lui ſervent de murailles. Les Juifs, les Arméniens & les Grecs qui y habitent ne payent au Prince pour tout tribut qu'un écu & un quart par an pour chacun, & les Tartares ne lui en donnent point d'autre que la dîme des eſclaves qu'ils font dans leurs courſes. Les maiſons y ſont aſſez bien entendues, & l'eau y eſt excellente. Le palais eſt commode, mais irrégulier, & dans l'entrée l'on trouve les tombeaux de deux Hans ou Khans qui y ont été enterrez: ce qui eſt rare, parce que le Grand Seigneur les dépoſe ordinairement, & les envoye finir leurs jours dans l'iſle de Rhodes. Ces deux tombeaux ſont ſi bien travaillez, qu'il vient d'abord dans l'eſprit que les Princes de ce païs-là ſont mieux logez après leur mort que pendant leur vie. * Tavernier, *Voyage de Perſe*. Baudrand. M. de la Motraye. *Biblioth. Angloiſe, tome 12. partie 1. p. 136. & 137.*

* BACIS. Il y a eu, dans la Gréce, pluſieurs Devins de ce nom, comme il paroit par *Clément* Alexandrin, *Strom. liv.* 1. & par Suidas. Pluſieurs Auteurs Payens ont cité leurs Oracles. *Voyez la Biblioth. Gréque* de Jean Meurſius.

BACKER (Jacques) excellent Peintre natif d'Harlingen, ville de Friſe dans les Provinces-Unies, apprit la Peinture à Amſterdam, & y exerça cet Art avec réputation. Il s'adonnoit principalement à faire des portraits au naturel; & il étoit ſi expéditif dans ſon travail, que l'on remarque qu'une femme d'Harlem étant venue à Amſterdam, remporta le même jour ſon portrait achevé, où non ſeulement la tête, mais auſſi la draperie, avoient reçu tous les embelliſſemens de l'Art. * *Acad. Pict. part. 2. l. 3.*

BACKER. *Voyez* BAKKER.

BACKEVEEN, village de la Friſe, une des ſept Provinces-Unies. Il eſt dans l'Ooſterland, vers un grand marais, & les confins de la province de Groningue & du Sevenwolden. On l'appelle en Latin *Baduhenna Lucus*, à cauſe d'une grande forêt que ceux du païs appellent *Seven-Walden* ou *Seven-Wolden*. On croit que c'eſt près de là que les Romains furent défaits, & perdirent neuf cens hommes dans une eſcarmouche. * Tacite. Hoffman. *Voyez* SEVENWOLDEN.

BACKIUS (Reinard) a publié un livre *in 4.* intitulé *Expoſitio Evangeliorum Dominicalium*, un Amphithéatre de la mort, & un Commentaire ſur les Pſeaumes en 1664. * Konig, *Biblioth. Vetus ac Nova.*

BACKOU, ville de la Moldavie ſur la riviére d'Arari, proche des frontiéres de la Valachie. Elle eſt aſſez peuplée, & fut ornée d'un Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Colocza, par le Pape Clément VIII. Elle eſt à trente mille pas de Tarwiſch, en allant vers Braſſow. Elle eſt mal nommée *Brackow* & *Braiſlow* dans la plupart des cartes modernes. * Baudrand. M. Deliſle dans ſa carte de Hongrie, l'appelle *Buſſovo* & *Buſovo*, & la place ſur la riviére de Migskovo.

BACLAN, païs de la Perſe dans le Choraſan, près de la ville de Balche, & vers la riviére de Gihon. * Baudrand.

BACMEISTER (Luc) Miniſtre Luthérien, né à Lunebourg dans la Baſſe Saxe le 18 octobre de l'an 1530, fut élevé dans la doctrine de Luther, & étudia dans l'Univerſité de Wittenberg. Depuis on le choiſit pour être Précepteur des Princes de Danemarck, fils du Roi Chriſtian III. Après la mort de ce Roi, la Reine ſa veuve le choiſit pour ſon Prédicateur ordinaire, & lui fit épouſer la fille de Jacques Bordinge, ſon premier Médecin. Il fut encore Miniſtre & Profeſſeur à Roſtok & ailleurs, & mourut le neuviéme juillet de l'an 1608, âgé de 78 ans. Il a laiſſé divers Traitez de Théologie ſelon la doctrine des Proteſtans, *De modo concionandi*; *Theſes de Sacramentis*, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. German.*

* BACMEISTER (Luc) fils du précédent, naquit à Roſtok en 1570. Il fit ſes premiéres études ſous Chytræus, & alla en 1587 a Strasbourg, après avoir viſité l'île de Zeeland, la Scanie & la Suiſſe. Trois ans après il retourna dans ſa patrie où il s'adonna à la Philoſophie, mais à l'inſtigation de ſon pére, il s'appliqua à la Juriſprudence. Après la mort de ſon frére âné qui avoit étudié en Théologie, il quitta, ſelon le conſeil de ſon pére l'étude de Droit, & après avoir été reçu Maitre ès Arts, il ſe rendit à Wittenberg en 1593, pour y étudier. Gaſpard d'Ebeleben, Miniſtre d'Etat de l'Electeur, lui confia l'inſtruction de ſon fils. Bacmeiſter remarquant qu'il ne pouvoit pas s'avancer beaucoup par là, s'en retourna chez lui en 1597. L'année d'après, il alla viſiter la Flandre & le Brabant, & fit dans cette occaſion à Louvain connoiſſance avec Juſte Lipſe. En 1600, le Duc de Meckelbourg le nomma troiſiéme Profeſſeur en Théologie à Roſtok, où auparavant il n'y en avoit eu que deux. Après cela il fut fait en 1604 Surintendant à Roſtok; en 1605, Docteur; & en 1612, Surintendant des Egliſes de Guſtrow. Il mourut en 1638. On a de lui, *Oratio de Jubilæo*; *In Threnos Jeremiæ*; *Explicatio ſeptem Pſalmorum Pœnitentialium nec non Pſalmorum XVI & XXII*; *Explicatio Typorum Veteris Teſtamenti adumbrantium Chriſtum, ejuſque perſonam, ſacerdotium, ſacrificium & beneficia*; *Diſputationes Theologicæ XXIII, oppoſitæ Decretis Concilii Tridentini*; *Faſciculus Quæſtionum Theologicarum*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *in Memor. Theol. Dec. 4. n. 2.* Freher, *in Theatro*, *p. 476.*

BACOCS ou BACOCZ (Thomas) Cardinal, Archevêque de Strigonie, & Miniſtre d'Etat en Hongrie, s'éleva par ſon propre mérite, ſous le régne de Mathias Corvin & de Ladiſlas V. Il étoit Hongrois, & né de pauvres parens dans le village de Herdout au diocéſe de Veſprim. Son aſſiduité dans le travail & ſon expérience dans les affaires lui procurérent de l'emploi, dont il s'aquitta ſi bien que Mathias Corvin, le nomma à l'Evêché de Javarin, & le fit Conſeiller d'Etat. Depuis il eut l'Evêché d'Agria, enſuite l'Archevêché de Strigonie; & Ladiſlas V. ayant été élu Roi de Hongrie en 1490, eut tant de ſujet de ſe louer de Bacocz, ſur lequel il ſe déchargeoit d'une partie des affaires de ſon Etat, qu'il lui obtint le chapeau de Cardinal, que le Pape Alexandre VI. lui donna le 25 ſeptembre de l'an 1500. Cette nouvelle dignité augmenta ſon crédit & ſon pouvoir. Le Roi le déclara Miniſtre d'Etat, & Bacocz témoigna par ſa fidélité & par ſes ſervices qu'il n'étoit pas indigne de cette confiance. En 1512, ce Prélat fit un voyage à Rome, où il ſe trouva à la mort de Jules II, & à l'élection de Léon X, en 1513. On y admira ſa ſuite, ſes richeſſes & ſa magnificence. Le nouveau Pape le renvoya avec la dignité de Légat de Hongrie & de Bohéme, où il fit prêcher la Croiſade. Il s'oppoſa à la revolte des Hongrois, ſous le régne de Louïs *le Jeune*, fils de Ladiſlas, & mourut le 12 juin 1521. * Iſtuanf. *Hiſt. Hung. l. 5. & 6.* Dubravius, *l. 32. & 33.* Paul Jove. Onuphre. Aubery, &c.

BACON (Robert) Prêtre Anglois dans le XIII ſiécle. On l'éleva dans les Sciences & dans la piété. Il étudia en Théologie dans l'Univerſité d'Oxfort, où il parut avec tant d'éclat, qu'après avoir reçu les honneurs du doctorat, il en fut un des plus célébres Profeſſeurs. Il écrivit des Gloſes ſur toute l'Ecriture, des Commentaires ſur les Pſeaumes, des Sermons, & la Vie de ſaint Edmond de *Cantorbéri*, qui avoit été ſon précepteur. Nous avons ſes Ouvrages dans Surius. Au reſte, Bacon avoit commerce de lettres avec les Savans de l'Univerſité de Paris, & n'oublioit rien de ce qui pouvoit contribuer à la gloire de celle d'Oxford: ce qui fut cauſe que le Pape Clément V. ajoûta depuis une Conſtitution pour les Profeſſeurs,

seurs, dans les ordonnances qu'il dressa au Concile de Vienne, & qu'on publia sous le nom de *Clémentines*. Bacon mourut en 1248. * Matth. Paris, *in Hist.* Nicolas Trivet, *in Chron.* Brianus Twynus, *l.* 3. *de Ant. Acad. Oxon.* Middendorp. *de Acad. l.* 2. Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

BACON (Roger) Anglois, Religieux de l'Ordre de saint François dans le XIII siécle, fut surnommé *le Docteur admirable.* Il étoit d'une bonne maison des environs d'Ilchester, où il naquit en 1214. Les progrès qu'il fit dans les Sciences sont surprenans pour son siécle, & même pour le nôtre. Ayant fait de bonne heure ses études à Oxford, il alla ensuite à Paris, où il s'appliqua aux Mathématiques & à la Médecine. De retour à Oxford il se jetta dans les Langues & dans la Philosophie. Rien n'étoit pour lui ni trop profond ni trop difficile. Peu content de suivre les chemins battus, & de savoir ce que ses Maîtres savoient, il poussa loin les découvertes, & il y en a telle qui passe pour être plus moderne que lui, qui ne lui étoit pourtant pas inconnue. Depuis Archiméde, la Nature n'avoit point formé d'esprit si pénétrant. Il fut accusé de Magie, & l'on dit même que son Général le cita à Rome & le fit mettre en prison, d'où il sortit après s'être justifié. Il avoit envoyé au Pape Clément IV. plusieurs instrumens de Mathématique de sa façon. On lui attribue l'invention d'une tête d'airain qui répondoit à ses questions, & dont ce Pontife fit grande estime; mais Seldénus a eu raison de rejetter cette tradition comme une fable. Il ne faut pas passer sous silence une découverte que personne ne lui attribue, & qui néanmoins lui appartient de droit, comme on en peut juger par la description qu'il en fait, où après avoir parlé de sa composition, il parle de ses effets en ces termes, *Modica materia adaptata scilicet ad quantitatem unius pollicis, sonum facit horribilem, & coruscationem ostendit violentam, & hoc fit multis modis quibus civitas aut exercitus destruatur.* Bacon écrivit un tres-grand nombre d'Ouvrages. Nous en avons quelques-uns, comme, *Specula Mathematica & Perspectiva; Speculum Alchemiæ; De mirabili potestate artis & naturæ; Epistola cum Notis.* Les autres sont manuscrits dans les Bibliothéques. On en pourra voir le dénombrement dans les Auteurs citez. Bacon mourut en 1284. * Pitseus, Lélande & Baleus, *de Script. Angl.* Willot, *in Athenis Sodal. Francisc.* Naudé, *Apolog. des grands hommes accusez de Magie, ch.* 17. *&c.* Bayle, *Diction. Critique. Biblioth. Angloise, tome* 14. *p.* 456. *&c.*

BACON ou BARCONDORP (Jean) Docteur de Paris de l'Ordre des Carmes, dans le XIV siécle, a tiré son nom du lieu de sa naissance, qui est un château dans la province de Norfolk en Angleterre. Ses principaux Ouvrages sont, Commentaires sur les quatre livres du Maître des Sentences, que nous avons de l'impression de Paris, de Venise, de Milan, &c. *Compendium legis Christi; Quodlibeta, Tractatus de Regula Ordinis Carmelitici; Compendium Historiarum & jurium, pro defensione ejusdem Ordinis, &c.* Il fut élevé à la charge de Provincial de son Ordre, & mourut l'an 1346 ou 1350. On l'enterra à Londres. * Trithéme & Bellarmin. *de Script. Eccles.* Jacques de Bergame. Jean de Plébe. Jean Balée. Pitseus, &c

BACON (Nicolas) Garde du Grand Sceau ou Chancelier d'Angleterre, sortoit d'une famille noble & ancienne dans les Comtez de Norfolk & de Suffolk. Il se rendit tres-habile dans la Jurisprudence du Royaume, & exerça divers emplois sous les régnes d'Henri VIII. d'Edouard VI. & de Marie. Depuis, Guillaume Cécil, qui avoit été Sécretaire d'Etat sous Edouard VI. étant dans la faveur de la Reine Elisabeth, y appella Nicolas Bacon son parent, qu'il fit connoître à cette Princesse. Elle l'éleva à la charge de Conseiller d'Etat, puis à celle de Chancelier d'Angleterre. Mais une avanture assez particuliére pensa lui faire perdre son crédit auprès de la Reine. Les Grands & le peuple souhaitoient avec une passion extrême de la voir mariée. Bacon prit la liberté de le lui vouloir persuader, & fit même un grand discours pour lui prouver qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat qu'elle ne tardât pas davantage à choisir un époux. Il employa certaines raisons qui ne furent pas du goût de cette Princesse, & qui lui donnérent beaucoup de refroidissement pour lui. Il sut pourtant se maintenir en bon Politique jusqu'en 1578, qu'il mourut âgé de 69 ans, laissant une illustre famille, dont François Bacon a soutenu la gloire. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.* De Thou, *Hist. Heroologia Angl. &c.*

BACON (François) Baron de Vérulam, Vicomte de Saint-Alban, & Chancelier d'Angleterre, né en 1560, étoit fils de *Nicolas* Bacon. Il a été non seulement Jurisconsulte, Poëte & Historien; mais encore excellent Philosophe & savant Théologien. Son mérite l'éleva à la dignité de Chancelier d'Angleterre, que son pére avoit eue; mais sa trop grande facilité lui fit des affaires à la Cour sur la fin de sa vie. On dit qu'il étoit sévére, mais bon, libéral & honnête. Cette derniére qualité paroît dans ses Ouvrages, où quoique Protestant, il parle avec assez d'égard des Papes & des Catholiques. Ce grand homme mourut le neuviéme d'avril de l'an 1626, âgé de 66 ans. Sa Vie est à la tête de ses Ouvrages, qui sont, *Historia regni Henrici VII; De Sapientia Veterum; De Bello sacro; De naturali & Universali Philosophia; Silva Silvarum, sive Historia Naturalis; Historia Ventorum; Historia vitæ & mortis; De dignitate & augmentis Scientiarum; Novum organum Scientiarum; Nova Atlantis; Sermones fideles, Ethici, Politici, Oeconomici, sive Interiora rerum; Faber Fortunæ; Colores boni & mali*, &c. On a aussi de lui quelques Oeuvres posthumes, qui sont, *Histoire de la Densité & de la Rareté; Recherches Historiques sur le son & les choses qui frappent l'oreille, sur l'aimant; In felicem memoriam Elizabethæ, Angliæ Reginæ; Opuscules historiques & Politiques.* Il mourut si pauvre à cause de son excessive libéralité, qu'à peine laissa-t'il dequoi l'ensevelir. Un peu avant que de mourir, il écrivit une lettre à Jacques I. Roi d'Angleterre, par laquelle il le prioit de le secourir, de peur qu'il ne fût réduit en ses derniers jours à porter la besace; & que lui, qui n'avoit souhaité de vivre que pour étudier, ne fût obligé d'étudier pour vivre. On porta son corps, pour être enseveli, selon sa derniére volonté, dans l'église de St. Michel près de Saint-Alban. Là le Chevalier Meutes son Exécuteur testamentaire lui érigea un monument superbe de marbre blanc, où l'on voit le défunt assis & en posture d'un homme qui étudie, avec une épitaphe composée par le Chevalier Henri Wotton. On remarque comme quelque chose de fort singulier, que toutes les fois qu'il y avoit éclipse de Lune, encore même qu'il ne l'eût pas prévue, ou qu'il n'y pensât point, il tomboit tout d'un coup en défaillance, d'où il revenoit aussi tôt que la lune recommençoit à prendre sa lumiére. * *Voyez* les Lettres de Jacques Howel. Bayle, *Dict. Crit. Biblioth. Raisonnée, tome* 5. *partie* 1. *Art.* 1.

BACON (Thomas) étoit de Norfolc en Angleterre. Il a écrit sur la premiére partie de la Somme de saint Thomas, & une *Analyse de la Foi divine.* Il mourut en 1637. * Alegambe, *pag.* 432.

BACON, ou BACONERWALD, forêt de la Basse Hongrie, entre la ville de Javarin & celle de Vesprim. André, Roi d'Hongrie, combattant contre son frére Béla, y fut abandonné de ses gens, foulé & écrasé sous les piez de ses ennemis.

* BACORUS Rhodien, qui avoit écrit de la Géographie, comme il paroît par *Festus Aviénus*, dans sa Description des Côtes Maritimes.

BACOTI, nom de la Grande Magicienne que les peuples de Tonquin consultent, outre les deux Magiciens, *Tay-bou* & *Tay-phouthouy.* Lorsqu'une mére, après la mort de son enfant, veut savoir en quel état est son ame, elle va trouver cette *Bacoti*, qui se met aussi tôt à battre son tambour pour appeller l'ame du défunt. Cette ame paroît devant elle, à ce qu'elle dit, & lui fait connoître si elle est bien ou mal. Mais ordinairement la *Bacoti* dit à la mére que son enfant est fort heureux. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

BACOUE (Léon) natif de Casteljaloux dans la Basse Guienne quitta la Religion de sa naissance, qui étoit la Réformée, & entra chez les Cordeliers. Il parvint ensuite à la prélature, & fut fait Evêque de Glandéve. On remarque que le Pére Léon Bacoue est le seul Huguenot converti qui soit parvenu à l'épiscopat sous le régne de Louïs XIV. Ce Cordelier publia un Poëme Latin sur l'éducation d'un Prince, environ le tems qu'on devoit donner des Précepteurs à Monseigneur le Dauphin. Ce Poëme est intitulé *Institutio Principis.* Il le fit rimprimer à Paris en 1685, & mourut le 13 février 1694, en sa 94 année. Le Journal des Savans en parle dans l'année 1686. Ce fut ce Poëme qui éleva Bacoue à la dignité épiscopale, par les recommandations du Duc de Montausier. Jamais personne ne prit plus de plaisir que Bacoue à se faire appeller Monseigneur; & quand on y manquoit, (ce qui arrivoit souvent avant qu'il fût sacré,) il se mettoit fort en colére; comme le P. Ferrier le racontoit à l'Archevêque de Paris. * Bayle, *Dict. Crit.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome* 1. *Journal des Savans du mois de janvier* 1686.

BACQUET (Jean) Avocat du Roi de la Chambre du Thrésor à Paris, sur la fin du XVI siécle, étoit non seulement tres-profond dans les matiéres du Domaine, dans le Droit Coutumier, mais aussi dans les loix Romaines. Il a composé plusieurs traitez, savoir, *des Droits de justice; des Transports de rentes; de la Chambre du Thrésor; des Droits & dépendances du Domaine; du Droit d'aubaine; du Droit de bâtardise; du Droit de déshérence; du Droit des francs-fiefs, nouveaux acquêts, annoblissemens, & amortissemens; & de l'Etablissement de la Chambre du Thrésor.* Il étoit mort avant l'an 1608, où l'on fit une nouvelle édition de ses Oeuvres, qui depuis ont été augmentées de plusieurs Remarques par Claude de Ferriéres, Avocat au Parlement.

BACQUIAM. *Voyez* BACHIAM.

BACQUOW. *Voyez* BACKOU.

BACTRES, capitale de la Bactriane sur le fleuve Bactrus, aujourd'hui *Bag-dasan*, selon Castaldi; & *Termend*, selon d'autres. Elle est voisine du mont Caucase, à 360 milles d'Alexandrie, & à 630 d'Antioche.

BACTRIANE, ancienne province de Perse, entre la Margiane, la Scythie, l'Inde & le païs des Massagétes. Elle répond aujourd'hui en partie au Chorasan, qui est une province de Perse, & en partie au Mawaralnahar, dit plus communément *Usbeck*, dans la Tartarie. Ainsi la Bactriane est aujourd'hui traversée par la riviére d'Albiamu ou Géhon, qui est l'*Oxus* des Anciens. Elle est entre la Perse, les Etats du Grand-Mogol, le Royaume de Thibet, & la Tartarie, dans laquelle elle est proprement comprise. La ville de Bactres en étoit la capitale; elle est peu considérable & presque ruinée. La riviére dite *Bactrus*, est la même que quelques Modernes nomment *Buschian*, d'autres *Bag-dasan*, & d'autres *Bachora.* Elle se joint au Géhon. Zoroastre, Roi de la Bactriane, est renommé dans Diodore de Sicile & dans Justin. On prétend qu'il fut inventeur de la Magie, parce qu'il étoit Astrologue. Ses peuples apprirent aussi cette Science. * Diodore de Sicile, *l.* 3. *Biblioth.* Justin, *l.* 1. Strabon, *l.* 11. Pline. Sanson. Baudrand, &c.

BACTRIENS, peuples de la Bactriane, lesquels, selon le témoignage de Quinte-Curce, *l.* 4. étoient estimez les meilleurs soldats du monde; mais qui étoient brutaux, & ne tenoient rien de la politesse des Perses. Comme ils étoient proches voisins des Scythes, peuples fort belliqueux, & qui ne vivoient que de larcins, ils étoient toûjours en armes; ils avoient, comme eux, le visage affreux, la barbe hérissée, de longs cheveux pendans, & une taille si énorme, qu'ils firent peur d'abord aux Macédoniens, qui néanmoins les soumirent. Pline dit que les Bactriens envoyérent, l'an de Jesus Christ 142, des Ambassadeurs à l'Empereur Antonin, surnommé *le Débonnaire.* Quelques-uns tiennent qu'ils nourrissoient des chiens exprès pour dévorer ceux qui parvenoient à une extrême vieillesse, ou qui étoient épuisez par de longues maladies; & on ajoûte que leurs épouses, qui paroissoient en public fort ajustées, s'abandonnoient impunément aux Etrangers. * Strabon. Pline.

BACTRUS. *Voyez* l'art. de BACTRIANE.

BACU, BACVIC, BACHU ou BAKUIE, ville

le de Perse sur la mer Caspienne, & dans la province de Servan, est renommée par son commerce. Il y a près de la ville une source qui jette une liqueur noire dont on se sert par toute la Perse au lieu d'huile à brûler. C'est cette ville qui donne son nom à la Mer Caspienne, qu'on nomme diversement, *Mare Caspium* & *Hyrcanum*, Mer de Bacu, Mer de Sala, &c. Cette mer est entre la Moscovie, la Tartarie & la Perse. Du côté de la Moscovie, elle a le Royaume d'Astracan, d'où elle reçoit le Wolga. Vers la Tartarie, elle a la Tartarie déserte, & le Mawaralnahar ou Usbeck, & elle reçoit Jaick, Jaicubi, Chesel, Albiamu ou Géhon, &c. Enfin, du côté de la Perse, qu'elle a au midi & au couchant, on trouve les provinces de Tabarestan, Gilan, Servan, Zurie, &c. & elle reçoit l'Araxe & diverses autres riviéres. * Texeira, *l.* 1. Jean de Perse, *in Relat.*- Oléarius, *Voyage de Perse*, *&c.* Baudrand.

BACVIK. *Voyez* BACU.

BACURIUS ou BATURIUS, Roi des Ibéres, peuples qui habitoient vers le mont Caucase, du côté de la Mer Caspienne. Il se convertit avec ses Sujets vers l'an de J. C. 327, du tems de l'Empereur Constantin, qui le fit Comté des Domestiques, & Gouverneur de la Palestine. Une esclave Chrétienne qui étoit en sa Cour, guérit la femme & le fils de ce Prince, & refusa si généreusement les présens qu'on lui offroit, qu'il admira sa vertu. Quelque tems après s'étant trouvé à la chasse, surpris d'une grande tempête, & d'une obscurité horrible, qui séparérent de lui tous ses gens, il eut retours au Dieu en qui l'esclave croyoit, & promit de l'adorer seul, s'il le délivroit de ce danger. A peine eut-il formé ce dessein, que l'orage finit, & la clarté revint. Ce Prince s'aquitta de sa promesse, & fit même pour ses Sujets la fonction d'Apôtre, bien qu'il ne fût pas encore Catéchuméne. * Rufin, *l.* 1. *c.* 10. Socrate, *l.* 2. *c.* 6. Ammien Marcellin, *l.* 13. Baronius, *A. C.* 337.

B A D.

* BADACER ou BADKAR, Capitaine des Gardes de Jéhu Roi d'Israël qui lui dit de jetter le corps de Joram fils d'Achab dans le champ de Naboth Jizréhélite que ce Roi impie avoit fait mourir pour avoir sa vigne. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 25.

BADACHXAN, BADASCHIAN, BUSDASIAN & BADAKHSCHIAN, *Badachkium*, ville d'Asie dans le Mawaralnahar, capitale de la province de même nom, vers les montagnes & les frontiéres de l'Etat du Grand-Mogol, & à treize journées de chemin de Balch. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Bactres, que d'autres placent à Balch. * Jacques Golius. Baudrand.

BADAD, pére d'Adad, qui fut le quatriéme Roi d'Edom, comme il est marqué dans la *Genése*, *ch.* 36. *v.* 35. & dans le *liv. I. des Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 46.

BADAI, peuples de la Tartarie déserte qui adorent le Soleil, ou un morceau de drap rouge qu'ils élévent en l'air. * Cluvier, *l.* 5.

* BADAIAS ou BEDEJA, fut un de ceux qui au retour de la captivité de Babylone, quittérent les femmes étrangéres qu'ils avoient prises contre la Loi. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 35.

BADAJOX ou BADAJOZ, *Badajocium*, ville d'Espagne, capitale de l'Estramadoure avec Evêché suffragant de Compostelle: c'est la *Pax Augusta* des Anciens. Pline l'appelle *Colonia Pacensis*. Les Maures lui ont donné le nom moderne qu'elle porte aujourd'hui. Elle est située sur la Guadiane, est tres-bien fortifiée, & sert de boulevard à l'Espagne contre les Portugais, qui l'assiégérent inutilement en 1658 & en 1705. Il y a de l'autre côté de la riviére le Fort de Saint-Christophle. La cathédrale de saint Jean est au bout d'une grande place qui sert aussi de place d'armes, & où est le palais du Gouverneur. On y trouve d'autres églises, diverses maisons religieuses, & un Collége de Jésuites. Badajox est située sur une petite éminence, où l'on voit un château bâti par les Maures. Ce fut là que mourut en 1580 la Reine Anne, femme de Philippe II. Roi d'Espagne. * Pline, *l.* 4. *c.* 22. Resendius, *in Epist.* Mariana. Vasæus. Mérula. Baudrand.

BADAKSCHI, Poëte Persien, natif de la province de Badakhschian, vivoit sous le régne du Calife Mostasi. Il nous est resté de lui un Divan ou Recueil de Poësies en langue Persienne. Il fit des vers à l'occasion d'un revers de fortune qui arriva dans la maison de quelques Seigneurs de la Cour du Calife, dans lesquels il dit qu'il ne faut pas s'étonner de l'alternative qui se rencontre dans les choses du monde; puisque la vie des hommes se mesure par une horloge de sable, où il y a toûjours l'heure d'en-haut & l'heure d'en-bas qui se suivent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BADALONA ou BADELONA, en Latin *Badalona*, *Batulo*, *Betullo*, étoit autrefois une petite ville d'Espagne, qui est reduite maintenant en un village, que l'on trouve sur la côte de la Catalogne, à trois lieues de la ville de Barcelone, du côté du levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BADAN ou BÉDAN, l'un des quatre Juges dont il est fait mention dans I. *Sam.* ou I. *Rois*, *ch.* 12. *v.* 11. Ce nom ne se trouvant point parmi ceux des Juges qui ont gouverné le peuple d'Israël, on a fait là-dessus diverses conjectures. Les uns prétendent que par *Badan* il faut entendre *Jaïr*, qui peut avoir été surnommé *Badan* pour le distinguer d'un autre *Jaïr* qui a vécu du tems de Moïse comme on peut le voir dans le livre des *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 41. Cela est d'autant plus plausible que dans le I. livre des *Chroniques* ou des *Paralipoménes*, *ch.* 7. *v.* 17., il est parlé d'un Badan arriére-petit-fils de Makir ou Machir, & que dans le *ch.* 2. *v.* 22. il est dit que Jaïr étoit petit-fils de la fille de Makir. Les Hébreux disent que par *Badan* il faut entendre Samson, parce qu'il étoit de la Tribu de Dan. D'autres prennent *Badan* pour Abdon à cause de quelque rapport & proximité qui se trouve entre ces deux noms. Les Septante dans le passage allégué au commencement de cet article, mettent Barac au lieu de Badan. * *Notes de la Bible de Des Marets.* Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BADARA, petite ville des Indes, a donné son nom au Royaume de BADARA, petit païs de l'Inde, deça le Gange, au Malabar, vers la côte de l'Océan, qui est comme enclavé dans le Royaume de Calicut.

BADASCHIAN, ville d'Asie. *Cherchez* BADACHXAN.

* BADBURY, coteau à deux milles de Wimborn-minster dans le Comté de Cornouaille. * Beeverell, *Délices d'Anglet. p.* 606.

BADE ou BADEN, *Bada*, & *Thermæ inferiores*, *Thermæ Austriacæ*, *Aquæ Pannoniæ*, ville d'Allemagne dans la Souabe, avec titre de Marquisat. Elle a des bains qui la font renommer, & que l'on appelle *Thermæ inferiores*. On y ajoûte ce dernier mot, pour la distinguer d'une autre ville de même nom, qui est dans le païs des Suisses; & elle est environ à quatre ou cinq lieues au nord-est de Strasbourg, & à huit au sud-sud-ouest de Spire. Le Marquisat de Bade, qui est sur la ligne droite du Rhin entre le Brisgaw & le Duché de Wirtemberg, *Badensis Marchionatus*, est un petit païs d'Allemagne, dans le Cercle de Souabe, sous l'obéissance du Marquis de Bade, qui est Prince de l'Empire. Il est étendu du septentrion au midi environ dix lieues, & est divisé en deux parties, sçavoir, en Haut & Bas Marquisat, qui obéissent à deux Princes de la maison de Bade, qui est des plus anciennes d'Allemagne. Le Haut Marquisat de Bade est plus au midi, où est Bade, qui est la principale du païs, avec les autres villes & Bailliages de Beinheim, de Buhel, de Grafenstein, d'Ettlingen, d'Edingen, d'Eberstein, de Frawenburg, de Sultzberg, de Stolhoffen, de Rastadt, & de Malberg. Bade est fortifiée d'un assez bon château bâti sur une éminence, où le Prince fait son séjour le plus ordinaire. Le Bas Marquisat de Bade est plus au septentrion: on l'appelle plus souvent le Marquisat de Dourlac. Dourlac en est la ville principale & la Résidence du Marquis; il y a aussi le Marquisat de Hochberg, & le Bailliage de Pfortzheim. Le Marquis de Dourlac posséde encore le Landgraviat de Sausenberg, & les Seigneuries de Roteln, de Lahr, de Badenweiler, de Mahlberg dans le Brisgaw & dans l'Ortnaw. Il a aussi d'ailleurs une partie du Comté d'Eberstein, & partie du Comté Ultérieur de Spanheim au Bas Palatinat, & dans le Hondruk sur le Nau, avec une partie de la ville de Creutznach. Il a de plus, la Seigneurie d'Usemberg, & quelques Terres dans le Luxembourg, en Bohéme, Schlackenwerth, Theusing, Podersem, Topelsgrun, Purles, Havenstein, Kupfferberg & Raudnitz; entre Ulm & Ausbourg, le Comté & le château de Guntzburg, avec les Terres qui lui furent données en 1693 par l'Empereur; & enfin le Fort de Kelh, que l'Empereur lui a donné aussi en considération de ses services. Ces Marquis sont Princes de l'Empire, & leur maison est très-noble & très-ancienne. Les uns les font descendre des Rois des Goths, d'autres des Ursins, & d'autres des Seigneurs de Vérone. On prétend que l'Empereur Frédéric *Barberousse* honora de son amitié Herman de Zéringhen, dont la maison étoit établie en Suisse; qu'il le fit Marquis de Vérone; qu'il l'amena en Allemagne, & qu'il lui donna le Marquisat de Hochberg. D'autres s'inscrivent en faux contre ce sentiment, & soutiennent que Hochberg avoit des Marquis, du tems même de l'Empereur Conrad II. qui commença de régner l'an 1024. Ces derniers conviennent néanmoins que les Marquis de Bade descendent des Comtes de Vindonisse & d'Altembourg, & des Ducs de Zéringhen. BORCHTOLT ou BERTHOLDE laissa deux fils, dont l'aîné, qui avoit même nom que lui, eut le Duché de Zéringhen. Le Cadet HERMAN est tige des Marquis de Bade, ayant épousé *Judith*, heritiere de Bade, dont les successeurs prirent le nom & les armes. I. se retira au monastére de Clugni, du consentement de sa femme, & y mourut, selon M. Imhof, l'an 1114; selon M. Hubner, *Table* 228, l'an 1076. M. Heiss dit qu'il se retira à Cluny l'an 1130. Voilà des calculs bien différens. Quoiqu'il en soit, il eut pour fils HERMAN I. Marquis de Bade, qui mourut l'an 1180, selon M. Heiss, laissant de *Berthe*, fille de *Matthieu* Duc de Lorraine, deux fils; HERMAN II.; & HENRI, qui fut Marquis de Hochberg, dont la postérité manqua, après dix générations, en la personne de *Philippe*, dernier Marquis de cette branche, décedé en 1503, laissant à *Christophle* Marquis de Bade, le Marquisat d'Hochberg, ainsi que nous le dirons au mot HOCHBERG. M. Imhof dit pourtant que HERMAN I. fut pére de HERMAN II. de qui vint HERMAN III. auquel l'Empereur Frédéric *Barberousse* donna le gouvernement de la ville de Vérone: ce qui a fait croire qu'il étoit sorti des Seigneurs de cette ville, & que ce fut cet HERMAN III. qui fut pére de HERMAN IV. Marquis de Bade, & de *Henri* Marquis de Hochberg.

I. HERMAN IV. mourut le 16 janvier 1243, ayant eu de son mariage avec *Hermengarde* ou *Gertrude*, fille de *Henri* Duc de Saxe & Comte Palatin, laquelle lui avoit apporté ses droits sur les villes & Seigneuries de Pfortzheim de Dourlac, & d'Etlingen, HERMAN V, & RODOLPHE I. qui continua la postérité, son aîné n'ayant laissé qu'un fils, *Frédéric*, qui auroit succédé par sa mére au Duché d'Autriche, si à l'âge de 18 ans, il n'eût eu la tête tranchée dans Naples en 1269, avec Conradin dernier Duc de Souabe, qui se prétendoit héritier des deux Siciles.

II. RODOLPHE I. Marquis de Bade, épousa *Cunigonde*, fille d'*Othon* Comte d'Eberstein, & son héritier en partie. Par ce mariage, la plus considérable portion de ce Comté entra dans la maison de Bade, qui par la suite des tems en a acheté ce qui lui manquoit. Il mourut le 19 novembre 1285, laissant entre autres enfans, HERMAN VI. qui suit.

III. HERMAN VI. Marquis de Bade, &c. épousa *Berthe* Comtesse de Tubingue, dont il eut deux fils, *Frédéric* & RODOLPHE II. Le premier demeura à Eberstein, & sa postérité finit dans ses petits-fils.

IV. RODOLPHE II. du nom, Marquis de Bade, &c. mourut, selon M. Heiss, l'an 1295. Il résidoit à Pfortzheim, & laissa deux fils d'une Comtesse d'Eberstein, dont le cadet continua la postérité: ce fut

V. Ro-

V. RODOLPHE WÉCHER, Marquis de Bade, &c. qui décéda l'an 1356, ayant eu d'*Alix*, fille de N. Baron d'Ochſenſtein,

VI. FRÉDÉRIC Marquis de Bade, qui recueillit la ſucceſſion de ſes couſins, & laiſſa de la Comteſſe *Marguerite* de Ferrette.

VII. RODOLPHE IV. ſurnommé *le Grand*, Marquis de Bade, &c. dont on dit qu'il avoit douze piez de haut. Il fut Favori de l'Empereur Charles IV, & mourut le 25 mars 1372, ayant eu de *Mathilde*, fille de *Henri* Comte de Spanheim, ſœur & héritiére en partie de *Jean* ſurnommé *l'Aveugle*, une partie du Comté de Spanheim, dont jouït ſa poſtérité: leur fils fut

VIII. BERNARD Marquis de Bade, lequel mourut le cinquiéme mai 1431, laiſſant de ſon mariage avec *Anne*, fille de *Louis* Comte d'Oëtingen.

IX. JACQUES Marquis de Bade, Comte de Spanheim, &c. qui ſe rendit recommandable par ſa prudence & par ſa ſageſſe, & mourut l'an 1453. Il avoit épouſé *Catherine*, fille de *Charles* Duc de Lorraine, morte le 12 ſeptembre 1493, dont il eut 1. *Bernard*, qui renonçant à ſon droit d'aîneſſe, & à l'alliance du Roi de France Charles VII, qui lui vouloit donner *Magdelaine*, une de ſes filles, prit le parti de la retraite, mourut en odeur de ſainteté l'an 1459, & fut canoniſé par le Pape Sixte III. en 1480; 2. CHARLES qui ſuit; 3. *Marc*, Chanoine de Strasbourg, mort le dixiéme août 1478; 4. *George*, Evêque de Metz, mort en 1485; 5. *Jean*, Archevêque de Tréves, décédé le neuviéme février 1503; & 6. *Marguerite*, mariée à *Albert* Markgrave de Brandebourg, morte en 1507.

X. CHARLES Marquis de Bade, ſurnommé *le Belliqueux*, parce qu'il prit les armes pour Adolphe de Naſſau, qui diſputoit le ſiége de Mayence, contre Diether d'Iſembourg, fut pris dans cette guerre, avec ſon frére l'Evêque de Mets, par Frédéric Electeur Palatin, qui ſoutenoit les intérêts du Comte d'Iſembourg; & il lui en couta pour ſa rançon la ville d'Hildesheim, & autres places du Comté de Spanheim. Il mourut le 24 février 1475, ayant eu de *Catherine*, fille d'*Erneſt*, dit *de Fer*, Archiduc d'Autriche, & ſœur de l'Empereur *Frédéric* III, 1. CHRISTOPHLE, qui ſuit; 2. *Albert*, tué au ſiége de Damm en Flandres, le 23 juillet 1488, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne*, fille de *Jean* de Naſſau-Sarbruck; 3. *Frédéric* Evêque d'Utrecht, mort le 24 ſeptembre 1517; 4. *Catherine*, femme de George Comte de Werdemberg; 5. *Zimburge*, épouſe d'*Engelbert* Comte de Naſſau-Breda, morte en 1504; & 6. *Marguerite* Abbeſſe de Lichtenthal, décédée le 24 janvier 1496.

XI. CHRISTOPHLE Marquis de Bade, &c. né le 13 novembre 1453, recueillit la plus conſidérable portion des biens de la branche de Hochberg, en vertu d'une transaction paſſée avec le Marquis *Philippe* de Hochberg, le 24 août 1490, par laquelle ſe reconnoiſſant deſcendus de la même famille, ils ſe donnoient réciproquement leurs biens, en cas de mort ſans enfans. Cet acte fut confirmé en 1499, par l'Empereur Maximilien I. *Philippe* mourut l'an 1503, ne laiſſant de *Marie* de Savoye ſon épouſe, qu'une fille unique, nommée *Jeanne* Marquiſe de Rothelin & de Neufchâtel en Suiſſe, laquelle épouſa, l'an 1504, *Louis* d'Orléans I. Duc de Longueville, &c. *Chriſtophle* hérita des autres Terres. Il ne voulut point, par générosité, ſe mêler dans la guerre ſuſcitée par l'Empereur Maximilien I. à Philippe Electeur Palatin, quoique l'occaſion fût belle pour recouvrer ce que la captivité de ſon pére lui avoit couté; mais il ſervit cet Empereur en Flandre, & il en eut pour recompenſe le gouvernement du Duché de Luxembourg, & quelques Terres en propre. Il mourut le 19 avril 1527, ſelon Ritthershuſius, ayant eu d'*Ottilie*, fille de *Philippe* Comte de Catzenellebogen, morte le 15 août 1517, 1. *Jacques*, qui fut Archevêque de Tréves, après ſon oncle, & qui eut tant de vivacité d'eſprit, qu'étant encore jeune, il répondit dans une aſſemblée tenue à Cologne l'an 1505, aux Légats du Pape en Latin, aux Ambaſſadeurs de France en François, à ceux de Veniſe en Italien, aux Etats Généraux de l'Empire en leur langue naturelle, Prince habile dans les Sciences, qui, tout Prélat qu'il étoit, entendoit bien la guerre, & qui fut aſſaſſiné miſérablement à Coblents, par un homme de la lie du peuple, le 27 avril 1511, âgé de 40 ans; 2. BERNARD, tige des Marquis de *Bade-Baden rapportée cy-après*; 3. *Charles*, Chanoine de Tréves & de Strasbourg, mort en 1508, âgé de 30 ans; 4. *Philippe*, qui eut pour ſon partage une partie du Comté de Spanheim, & qui mourut le 17 ſeptembre 1533, ayant eu d'*Eliſabeth*, fille de *Philippe* Electeur Palatin, & veuve de *Guillaume* dit *le Jeune*, Landgrave de Heſſe, une fille nommée *Jacqueline*, qui ſurvécut aux autres enfans de ſon pére, qui épouſa *Guillaume* Duc de Baviére, & qui mourut le 15 novembre 1580; 5. *Rodolphe*, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, décédé en 1533; 6. ERNEST, tige des Marquis de *Bade-Dourlac, rapportée cy-après*; 7. *Wolfgang*; mort le 24 juin 1522; 8. *Marie*, Abbeſſe de Liechtenthal, morte en 1519; 9. *Ottilie*, Religieuſe; 10. *Sibylle*, mariée à *Philippe* III. Comte de Hanau, morte en 1527; 11. *Roſine*, mariée à *François Wolfgang*, Comte de Zollern, morte en 1554; & 12. *Béatrix*, épouſe de *Jean* Comte Palatin de Simmeren, morte le 15 avril 1535.

BRANCHE DE BADE-BADEN aînée de la maiſon.

XII. BERNARD Marquis de Bade, ſecond fils de CHRISTOPHLE, né en 1474, fut le Chef de cette branche. Il introduiſit la Religion Proteſtante dans ſes Etats, & racheta de ſa niéce, Ducheſſe de Baviére, la ville de Creutznach. Il fut Gouverneur du Duché de Luxembourg pour Philippe II. Roi d'Eſpagne; & à l'âge de 60 ans, il épouſa *Françoiſe* de Luxembourg, fille de *Charles* Comte de Brienne, avec laquelle il ne fut que deux ans, étant décédé en 1537. Elle ſe remaria à *Adolphe* Comte de Naſſau, & mourut le 29 juin 1566, laiſſant de ſon premier mariage PHILIBERT, qui ſuit; & CHRISTOPHLE, qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon frére*.

XIII. PHILIBERT Marquis de Bade, s'attacha au Roi de France, & fut tué à la bataille de Montcontour, âgé de 33 ans, le troiſiéme octobre 1569, laiſſant de *Mathilde*, fille de *Guillaume* IV. Duc de Baviére, morte le deuxiéme novembre 1565, 1. PHILIPPE, qui ſuit; 2. *Jacqueline*, mariée à *Jean-Guillaume* Duc de Cléves, morte en 1597; 3. *Anne Marie*, épouſe d'*Albert*, libre Baron de Roſemberg; & 4. *Marie-Salomé*, femme de *George-Louïs* Landgrave de Leuchtemberg, morte en 1600, âgée de 37 ans.

XIV. PHILIPPE Marquis de Bade, fut ſous la tutelle du Duc de Baviére, qui rétablit la Religion Romaine dans les Etats de ce Prince; mais il mourut le ſeptiéme juin 1588, âgé de 29 ans, ſur le point d'épouſer *Sybille* de Juliers. Ses Etats paſſérent à ſon couſin fils de *Chriſtophle*.

XIII. CHRISTOPHLE Marquis de Bade, ſecond fils de BERNARD, né le 26 fevrier 1537, eut pour ſon partage la Seigneurie de Rodomach. Il s'attacha au Roi de Suéde Guſtave I. dont il épouſa la fille *Cécile*, & mourut le deuxiéme août 1575, ayant eu 1. EDOUARD, qui ſuit; 2. *Chriſtophle-Guſtave*, né en 1566, aveugle & boiteux, mort en 1609; 3. *Philippe*, né en 1567, qui fut fait priſonnier en 1605, & mourut en 1620; 4. *Charles*, né en 1569, mort à Gênes en 1590 au retour d'Eſpagne; & 5. *Jean Charles*, Chevalier de Malthe, tué dans les guerres de Flandre, l'an 1599, âgé de 27 ans.

XIV. EDOUARD Marquis de Bade, dit le *Fortuné* ou *Fortunat*, né en Angleterre le 16 ſeptembre 1565, paſſa ſes jours à voyager, diſſipant tout ſon bien, & abandonnant le ſoin de ſes Etats, dont l'Empereur ſe vit obligé de confier la conduite aux Ducs de Baviére & de Lorraine, puis au Marquis de Bade-Dourlac ſon parent. Il avoit épouſé *Marie*, fille de *Joſſe* Baron d'Aicke, Seigneur de la Riviére, Gouverneur de Breda: mariage qui fit conteſter à ſes enfans la ſucceſſion de leur pére, dont le Marquis de Dourlac reſta en poſſeſſion juſqu'en 1622, qu'il fut condamné à les reſtituer avec les fruits perçus, par ſentence Impériale, qui fut confirmée par le IV. article de la paix d'Oſnabruck. EDOUARD mourut à Bruxelles le huitiéme juin 1600, s'étant caſſé la tête en tombant du haut d'un eſcalier. Ses enfans furent 1. GUILLAUME, qui ſuit; 2. *Albert*, qui ſe tua malheureuſement lui-même, l'an 1626; & 3. *Herman-Fortunat*, né en 1596, qui demeura à Rodomach, & mourut en 1664. Celui-ci avoit épouſé 1. *Antoinette* de Créange: 2. *Marie-Sidonie*, Comteſſe de Falkenſtein. Du premier lit ſortirent, 1. *Marie-Sidonie*, mariée en 1662, à *Philippe-Frédéric-Chriſtophle*, Prince de Hohenzollern-Hechingen, morte le 15 août 1686; & 2. *Charles-Guillaume-Eugéne*, Chanoine de Cologne, mort en 1666: & du ſecond naquirent 3. *Philippe-Balthazar*, mort en 1662; & 4. *Marie-Eleonore-Sophie*, mariée en 1665, à *Jean-François-Deſiré*, Prince de Naſſau-Siegen, morte en couche trois ans après.

XV. GUILLAUME Marquis de Bade, né en 1593, fut fait Chevalier de la Toiſon d'or, & Juge principal de la Chambre Impériale de Spire, & mourut le 22 mai 1677, âgé de 84 ans. Il épouſa 1. en 1624, *Catherine-Urſule*, fille du Prince *Jean George* de Hohenzollern, morte en 1648: 2. *Marie-Magdelaine*, fille du Comte *Erneſt* d'Oëtingen-Wallerſtein, décédée le 31 août 1688. Il eut de la premiére, 1. FERDINAND-MAXIMILIEN, qui ſuit; 2. LÉOPOLD-GUILLAUME, *mentionné cy-après*; 3. *Guillaume-Chriſtophle*, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, mort en 1615, d'un coup de fuſil, qui ſe déchargea malheureuſement ſur lui, étant à la chaſſe; 4. *Herman*, né en 1628, qui fut Chanoine de Cologne & de Paderborn, prit enſuite le parti des armes, & fut Maréchal de camp, Général des armées de l'Empereur, Préſident du Conſeil de guerre, Gouverneur de Javarin, & principal Commiſſaire de ſa Majeſté Impériale à la Diéte de Ratisbonne, où il mourut le deuxiéme octobre 1691; 5. *Bernard*, né en 1629, mort à Rome en 1649; & 6. 7. deux filles non mariées. Le Marquis GUILLAUME eut de ſa ſeconde femme, 8. *Charles-Bernard*, né le 14 janvier 1657, qui ſe ſignala pour le ſervice de l'Empereur, & périt le cinquiéme juillet 1678, en défendant le pont de Rhinfelds, où les François avoient mis le feu. L'on ne put retrouver ſon corps. Sa ſœur, *Marie-Anne-Guillelmine*, née le huitiéme ſeptembre 1655, fut mariée en 1680, à *Ferdinand-Auguſte* Prince de Lobkowitz, & mourut en 1703.

XVI. FERDINAND-MAXIMILIEN Marquis de Bade, né le 23 ſeptembre 1625, épouſa à Paris, l'an 1653, *Louiſe-Chriſtine*, fille de *Thomas* de Savoye, Prince de Carignan, & de *Marie* de Bourbon-Soiſſons, morte le neuviéme juillet 1689. Ayant laiſſé ſa femme à Paris, cinq ans après, il ſe retira dans les Etats de ſon pére, où il fut bleſſé malheureuſement à la chaſſe, d'une arquebuſe, ſur laquelle il s'appuyoit, & qui ſe lâchant, lui perça le bras de deux balles: il mourut de cette bleſſure le huitiéme octobre 1669, laiſſant pour fils unique.

XVII. LOUÏS-GUILLAUME Prince de Bade, né à Paris le huitiéme avril 1655, eut Louïs XIV. Roi de France pour parrain. Son pére l'enleva à ſa mére, lorsqu'il ſe retira dans ſes Etats, ce jeune Prince n'ayant que trois ans. Il ſuccéda à ſon ayeul, s'attacha à l'Empereur, auquel il rendit de grands ſervices, dans les guerres de Hongrie contre les Turcs, aux années 1687, 1688, & 1689; &c. défit dans cette derniére les Turcs le trentiéme août à Jagodina ſur la Morave, où 6000 Turcs reſtérent ſur la place; près de Niſſa, le 24 ſeptembre, avec pareille perte; & le 14 octobre à Vidin qu'il emporta après avoir défait un corps de 8000 Infidéles. Il étoit alors Général des armées Impériales. Enfin l'an 1691, il ſe ſignala par la mémorable victoire qu'il remporta ſur les Turcs, à Salankemen en Eſclavonie, ſur les bords du Danube, le 19 août, où le Grand Viſir Cuprogli reſta, avec près de 20000 des ſiens. Le Prince de BADE fut battu à Fridling, par le Marquis de Villars, en 1702. Il commanda ſur le Rhin les années ſuivantes, & ſe trouva à la bataille d'Hochſtet ſur le Danube en 1704, & au ſiége de Landau la même année. Ce Prince eut pour recompenſe le gouvernement de Javarin. Il mourut Maréchal de camp Général de l'Empire, le quatriéme janvier 1707, en ſa cinquante-deuxiéme année, en réputation d'un des plus expérimentez Capitaines de ſon tems. Il avoit épouſé le 27 mars 1690, *Françoiſe-Sibylle-Auguſte*, fille de

Ju-

Jules-François Duc de Saxe-Lawembourg, dont il a eu 1. GUILLAUME-GEORGE, qui suit; 2. *Auguste-Guillaume*, né le 14 janvier 1706, Doyen d'Ausbourg en novembre 1721; 3. *Auguste-Marie*, née en 1604; & six autres enfans morts jeunes.

XVIII. GUILLAUME-GEORGE Prince de Bade, né le cinquiéme septembre 1703, a épousé en novembre 1721, *N.* fille d'*Adam-François-Charles* Prince de Schwartzenberg.

RAMEAU DE BADE-BADEN.

XVI. LÉOPOLD-GUILLAUME, frére de FERDINAND-MAXIMILIEN, naquit le 16 septembre 1626, servit l'Empereur dans ses armées contre les Turcs, & mourut le premier de mars 1671. Il avoit épousé 1. en 1659, *Silvie-Catherine* Carette, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1666, *Marie-Françoise*, fille du Comte *Egon* de Furstemberg, & veuve de *Wolfgang-Guillaume*, Duc de Neubourg, morte en mars 1702, dont il a eu 1. LÉOPOLD-GUILLAUME qui suit; 2. *Charles-Frédéric-Ferdinand*, mort en 1680, âgé de 12 ans.

XVII. LÉOPOLD-GUILLAUME II, Marquis de Bade, naquit muet l'an 1667. Il demeure en Bohéme dans la Seigneurie de Loboschiz, que son pére avoit eue de sa premiére femme.

BRANCHE DE BADE-DOURLAC
Cadette de cette Maison.

XII. ERNEST Marquis de Bade, fils puîné de CHRISTOPHLE, Chef de cette seconde branche, naquit le septiéme octobre 1482, & eut pour partage Pfortzheim & le Marquisat de Hochberg, avec les Seigneuries de Susemberg, Badenweiller, & de Rothelin. Il embrassa comme son frére *Bernard*, la Religion Protestante, & mourut le sixiéme février 1553. Il épousa 1. en 1610, *Elizabeth*, fille de *Frédéric*, Markgrave de Brandebourg, morte le 31 mai 1518: 2. *Ursule* de Rosenfels, décédée le 26 février 1538: 3. *Anne* Bombastin de Hohenheim. Il eut sept filles mariées en différentes maisons, & trois fils, CHARLES, qui suit; *Albert* qui servit en Hongrie contre les Turcs, & mourut le 31 décembre l'an 1542; & *Bernard* mort le 20 janvier 1553.

XIII. CHARLES Marquis de Bade, né le 24 juin 1529, établit la Confession d'Ausbourg dans tous ses Etats, fit achever la citadelle de Dourlac, qui avoit été commencée par son pére, & bâtit une nouvelle place qu'il nomma *Carlsbourg*; enfin il mourut le 23 mars 1577. Il avoit épousé 1. le dixiéme mars 1551, *Cunegonde*, fille de *Casimir* Markgrave de Brandebourg, morte l'an 1558, laissant un fils *Albert*, mort le cinquiéme mai 1574, & une fille décédée l'an 1561: 2. le 31 juillet 1558, *Anne*, fille de *Robert*, Comte Palatin de Veldentz, morte le 30 mars 1586, dont il eut 1. *Ernest-Frédéric*, qui lui succéda, & qui embrassa le Calvinisme, mais qui mourut le 14 avril 1604, sans enfans d'*Anne*, fille d'*Ezart* Comte d'Oost-Frise, décédée en 1621; 2. *Jacques* qui eut le Marquisat de Hochberg pour son partage, qui se fit Catholique, & qui mourut le 7 août 1590, laissant d'*Elizabeth*, fille de *Florent*, Comte de Culembourg, une fille unique, *Anne* de Bade, qui épousa *Wolrath IV.* Comte de Waldeck; 3. GEORGE-FRÉDÉRIC, qui suit; 4. *Dorothée-Ursule*, mariée à *Louïs V.* Duc de Wirtemberg, morte en 1583; & 5. 6. deux autres filles mortes jeunes.

XIV. GEORGE-FRÉDÉRIC Marquis de Bade, né en 1575, & troisiéme fils de CHARLES, recueillit la succession de ses deux aînez. Après avoir perdu la bataille de Wimpffen contre Tilly en 1622, il fut proscrit par l'Empereur, parce qu'il soutenoit les intérêts de l'Electeur Palatin. Il avoit cédé auparavant ses Etats à son fils aîné, & mourut à Genéve le 14 septembre 1638. Il épousa 1. en 1592, *Julienne-Ursule*, fille du Rhingrave *Frédéric*, morte en 1614: 2. la même année *Agathe*, fille de *George* Comte d'Erpach, décédée en 1621: 3. sur la fin de ses jours, *Elizabeth* Strotzin, fille du Gouverneur de Stauffemberg. Du premier lit il eut 1. FRÉDÉRIC, qui suit; 2. *Charles*, mort le 27 juillet 1625, âgé de 27 ans; 3. *Christophle*, tué à Ingolstadt le 30 avril 1632, âgé de 29 ans; 4. *Catherine-Ursule*, mariée le 24 août 1613 à *Otton* Landgrave de Hesse, morte en 1616; 5. *Anne-Amélie*, alliée en 1615 à *Guillaume-Louïs* Comte de Nassau-Sarbruck, morte en 1652; 6. *Sibylle-Madelaine*, mariée en 1629 à *Jean* Comte de Nassau-Sarbruck, morte en 1644, & autres enfans morts jeunes. Du second lit il eut trois filles non mariées, dont une nommée *Elizabeth*, née en 1620, est morte en 1696.

XV. FRÉDÉRIC I. Marquis de Bade, que d'autres nomment le V, naquit le sixiéme juillet 1594, & mourut le huitiéme septembre 1659. Il fut Homme de Lettres, & marié cinq fois, 1. en 1616, à *Barbe*, fille de *Frédéric* Duc de Wirtemberg, décédée en 1627: 2. en 1629, à *Eléonor*, fille d'*Albert Othon* Comte de Solms-Laubach, morte en 1633: 3. en 1634, à *Marie-Elizabeth*, fille de *Wolrach* Comte de Waldeck, morte en 1643: 4. en 1644, à *Anne-Marie*, fille de *Jacques*, dernier Seigneur de Geroldsec en Souabe, & veuve de *Frédéric* Comte de Solms, dont il resta veuf en 1649: & en 1650, il se remaria pour la cinquiéme fois à *Elizabeth-Eusébie*, fille de *Christophle* Comte de Furstemberg. Il eut du premier lit 1. FRÉDÉRIC, qui suit; 2. *Charles-Magne*, né le 27 mars 1621, qui se signala dans les armées, & mourut avant son pére le 19 novembre 1658, laissant de *Marie-Julienne*, fille de *George-Frédéric* Comte de Hohenloë, morte à Fridling lieu de sa résidence en 1675, un fils *Charles-Frédéric*, né le onziéme janvier 1651, qui se fit Catholique, fut Chevalier de Malthe, se distingua à la bataille de Senef, & mourut à Bâle en 1677; & une fille, *Charlotte-Sophie*, mariée en 1676 à *Emicon*, Comte de Linange-Hartesbourg, & morte en 1678; 3. *Sibylle*, née le même jour & an que sa tante *Elisabeth*, avec laquelle elle passa sa vie dans le célibat, occupée aux Sciences & aux vertus convenables à son sexe, & qui mourut en 1679; 4. *Barbe*, morte en 1649, âgée de 27 ans; 5. *Jeanne*, mariée 1. à *Jean* Bannier, Général Suédois: 2. à *Henri* Comte de Thurn en Suéde, & trois autres filles mortes jeunes. Du second lit, il eut *Gustave-Adolfe*, ou *Bernard-Gustave*, né le 14 décembre 1631, qui après avoir fait ses études, & voyagé en divers endroits, fit ses premiers exploits d'armes dans les troupes des Vénitiens, & servit les Suédois dans les guerres de Pologne avec ses fréres. Il passa de là à Rome en 1663, où il fit profession publique de la Religion Catholique, qu'il avoit embrassée en secret, dans le monastére d'Hermolsheim en Alsace, trois ans auparavant. L'année suivante il revint servir l'Empereur en Hongrie, & fut Major Général de son armée: en cette qualité il se distingua au combat de Saint-Gothard, où il eut deux chevaux tuez sous lui, & fut blessé au visage. La paix étant faite avec les Turcs, il se retira à l'Abbaïe de Fulde, où il se revêtit de l'habit de saint Benoît, & prit le nom de *Bernard-Gustave*. Il y fut Coadjuteur des deux Abbez, & enfin Abbé lui-même de cette célébre Abbaïe. Le Pape Clément X. le fit Cardinal le 24 août 1671, & il mourut le 26 décembre 1677, âgé de 46 ans, à Hammelbourg, d'où son corps fut porté en son Abbaïe de Fulde.

XVI. FRÉDÉRIC II. ou VI. Marquis de Bade, né le sixiéme novembre 1617, fut Général des Cercles de l'Empire, & en cette qualité il prit Philisbourg sur les François en 1676, & mourut au mois de février 1677. Il avoit épousé en 1642, *Christine-Madelaine*, fille de *Jean-Casimir*, Comte Palatin de Deux-Ponts, & sœur de *Charles-Gustave*, Roi de Suéde, morte le quatriéme août 1660, dont il eut 1. FRÉDÉRIC-MAGNE qui suit; 2. CHARLES-GUSTAVE, *mentionné après son frére*; 3. *Charles-Frédéric*, mort jeune; 4. *Christine*, née le 27 avril 1645, mariée 1. en 1665, à *Albert* Markgrave de Brandebourg-Anspach: 2. en 1681, à *Frédéric* Duc de Saxe-Gotha, morte en 1705; 5. *Catherine Barbe*, Chanoinesse d'Herfort, née le quatriéme juillet 1650; & 6. *Jeanne-Elisabeth*, née en 1651, mariée en 1673 à son neveu *Jean-Frédéric*, Markgrave de Brandebourg-Anspach, morte en 1680. Frédéric II. *laissa aussi deux fils naturels*, Frédéric & Jean-Bernard, *Barons de Munzesheim, dont l'aîné est mort.*

XVII. FRÉDÉRIC-MAGNE, Marquis de Bade-Dourlac, né le 24 septembre 1647, mourut en juin 1709. Il avoit épousé en 1670, *Auguste-Marie*, fille de *Frédéric* Duc de Holstein Gottorp, & sœur de la Reine de Suéde, dont il eut 1. CHARLES-GUILLAUME qui suit; 2. *Christophle*, né le 28 septembre 1684, qui sert dans les troupes des Etats Généraux; 3. *Catherine*, née en 1677, qui a épousé en 1701, *Frédéric* Comte de Linange; 4. *Jeanne-Elisabeth*, née en 1680, mariée en 1697 à *Eberard-Louïs* Duc de Wirtemberg; 5. *Albertine-Frédérice*, née en 1682, alliée en 1704 à *Christian* Duc de Holstein-Sleeswik, Administrateur de Lubec, & six autres enfans morts jeunes.

XVIII. CHARLES-GUILLAUME, Marquis de Bade-Dourlac, Général de l'Artillerie, & Maréchal de camp Général de l'Empereur, né le 27 janvier 1679, a épousé en 1697, *Magdelaine Guillelmine*, fille de *Guillaume-Louïs* Duc de Wirtemberg-Stutgard, dont il eut 1. *Charles-Magne*, né le 22 janvier 1701, mort en 1715; 2. FRÉDÉRIC, qui suit; & 3. *Auguste-Madelaine*, née en 1706.

XIX. FRÉDÉRIC, Marquis de Bade-Dourlac, né en 1703.

RAMEAU DE BADE-DOURLAC.

XVII. CHARLES-GUSTAVE Marquis de Bade-Dourlac, frére de FRÉDÉRIC-MAGNE, né en 1648, se signala en diverses occasions de guerre, fut Général des Cercles de l'Empire, & Général de l'Artillerie. Il mourut en octobre 1703, ayant épousé en 1677, *Anne-Sophie* fille d'*Antoine-Ulric* Duc de Brunswik, dont il eut trois mâles morts jeunes; & *Christine-Julienne*, née le 12 septembre 1678, mariée le 28 février 1697, à *Jean-Guillaume* Duc de Saxe-Eisenac, dont elle fut la seconde femme, morte en 1707.

Les deux branches de la maison de Bade prennent séance tour à tour dans les Diétes: ce qui a été réglé par la paix de Munster. Mais la branche de Dourlac a cet avantage sur l'autre, qu'elle a deux voix aux Diétes de l'Empire, & aux particuliéres de Souabe; l'une pour Dourlac, l'autre pour Hochberg. Pour ce que ces Princes possédent dans le Comté de Spanheim, ils sont du Cercle du Haut-Rhin. La branche aînée est Catholique, la cadette Luthérienne. Le païs est tellement sous la domination de ces Princes, qu'ils peuvent mettre des impositions sur leurs peuples pour les dépenses publiques & autres, soit d'Etat, soit de famille, sans demander le consentement de leurs Etats. Ils n'ont aucune forteresse considérable. * Bucelin, *in Geneal. Princ. Imper.* Gans, *Geneal. Austr.* Lotichius, *de Reb. Germ. l.* 7. De Thou, *Hist. l.* 44. & 45. Brachelius, *Hist, sui temp. &c.* Rittershusius, *Geneal. Imper.* M. Heiss, *Hist. de l'Emp* Imhof, *Notit. Imper. Les Souverains du monde.*

BADE ou BADEN, ville de Suisse, des plus belles du païs, & capitale d'un Comté qui porte le même nom. Elle l'a tiré de ses bains qui sont excellens; d'où vient que quelques uns l'appellent *Thermopolis*, d'autres, *le château des Etuves*, ou simplement *les eaux des Suisses, aquæ Helvetiæ*. Du tems de Jules-César ce n'étoit qu'un bourg fort renommé; mais il devint ensuite une de ces villes privilégiées, que les Latins appelloient *Municipia*. Après la défaite d'Othon, elle fut pillée par Cécinna, Général de l'Empereur Vitellius, environ l'an centiéme de Jesus-Christ, laquelle Ægidius Tschudus, qui étoit Gouverneur de ce Comté, fit mettre devant le pont de la citadelle l'an 1534. Cela se justifie encore par une autre colomne qui est dans le temple de la ville, & dont l'inscription fait mention d'Antonin Caracalla fils de l'Empereur Sévére. C'est dans cette ville que se fit le Congrès des Plenipotentiaires de l'Empire pour le Traité de paix avec la France, qui y fut conclu & signé le septiéme septembre 1714. * Tacite, *l.* 1. *Hist.* Guillime & Stumpf, *en sa Chron. l.* 4. *c.* 21.

Elle a eu des Comtes qui ont porté son nom, & dont la famille s'éteignit dans le XII siécle. Depuis ce tems-là elle fut sous la domination des Comtes de Kybourg, un desquels nommé HARTMAN, la donna à l'Evêque de Strasbourg, dont il la reçut ensuite comme un fief l'an 1244. Cette famille étant éteinte, Bade passa dans celle des Comtes de Habsbourg, qui joignirent ce Comté, avec plusieurs autres domaines, au Duché d'Autriche. Ce fut la cau-

ſe du ſecours que cette maiſon donna à l'Archiduc Albert, lorſqu'il faiſoit la guerre à la République de Zurich. Enfin, après la proſcription de l'Empereur Sigiſmond, & après que Frédéric d'*Autriche* eut été excommunié par le Concile de Conſtance, les Suiſſes, entre les Terres qu'ils enlevérent à la maiſon d'Autriche, lui ôtérent Bade l'an 1415. En ce tems-là fut raſée la forteresse nommé *Derſtein*, qui étoit la plus conſidérable de toutes celles que les Princes d'Autriche avoient dans la Suiſſe. Peu de tems après, l'Empereur engagea la ville de Bade à la République de Zurich avec Bremgarten, Mellingue & Surſée; & ce Canton fit part de cet engagement à ceux de Lucerne, de Schwitz, d'Underwald, de Zug, & de Glaris. Il y appella auſſi dans la ſuite Uri, & enfin Berne. Ces huit Cantons y envoyent de deux ans en deux ans un Gouverneur, qui ſe tient dans l'autre citadelle ſituée auprès du pont.

Tous les Cantons Suiſſes tiennent leurs aſſemblées générales dans cette ville, en des tems réglez, ou par extraordinaire, ſelon l'occurrence des affaires, parce que le lieu eſt fort commode, fort agréable & fort ſain. C'eſt auſſi où ils tiennent leurs Archives. Elle eſt aſſiſe ſur la riviére de Limat, qui vient du Lac de Zurich, & porte bateau; & bien qu'elle ſoit un peu preſſée des montagnes, elles lui laiſſent aſſez d'ouverture pour en rendre le ſéjour délicieux. Les bains qui la rendent ſi célébre, ne ſont pas dans la ville, mais un peu au deſſous, dans un village fort bien bâti, au milieu duquel on voit une grande place, autour de laquelle ſont de belles hôtelleries, qui ont chacune leurs bains en dedans, pour la commodité de ceux qui y vont loger. Il y en a trente, tant publics que particuliers, ſans ceux qui ſont au delà de la riviére, où il y a auſſi quelques maiſons pour les païſans qui s'y vont baigner. Ces eaux ſont mêlées de beaucoup de ſoufre, & de quelque peu d'alun; & l'on en peut voir les qualitez dans Munſter. Au reſte, Bade eſt du nombre des villes Suiſſes qui ont des libertez & des franchiſes particuliéres, & qu'on peut, ſelon Simler, appeller *Stipendiaires*, parce qu'à leurs propres dépens elles lévent des gens de guerre pour le corps de la République Quoique les huit anciens Cantons en ſoient Souverains, néanmoins leur Bailli, qui y fait ſa réſidence, n'y a point d'autorité; car elle ſe gouverne par ſes loix, & élit ſes Magiſtrats. Le petit Conſeil eſt compoſé de douze perſonnes, qui conduiſent les affaires de la ville, & qui vuident les procès tant civils que criminels. Le Grand Conſeil eſt de quarante, y compris les douze du petit; & le Chef de ces Conſeils s'appelle *Avoyer*. Ce fut dans cette ville que ſe tint la célébre conférence que les Cantons ordonnérent l'an 1526, ſur les différens de la Religion, entre Faber, Eckius, Murnerus, & les Députez des Evêques de Conſtance, de Bâle, de Coire & de Lauſane d'un côté, & Oecolampade, & ſes Compagnons de l'autre. * Simler. Plantin, *Deſcription de la Suiſſe*.

* B A D E, *Aquæ Pannoniæ, Thermæ Auſtriacæ*, petite ville d'Allemagne dans la Baſſe Autriche, au pié des monts, & dans la Baſſe forêt de Vienne, à quatre milles d'Allemagne de Vienne. Elle n'eſt conſidérable que par ſes bains & ſes eaux minérales.

B A D E B O U, petit païs d'Afrique ſur la côte de l'Océan, dans le païs des Négres, & au nord de la riviére de Gambie. * Baudrand.

B A D E G I S I L E, Evêque du Mans, fut Maire du Palais, de Chilperic I. Roi de France, par la faveur duquel il parvint à l'Evêché du Mans l'an 581, au préjudice de Théodulphe, qui avoit déja été nommé à cet Evêché. Badegeſile étoit marié, lorſqu'il fut élu Evêque; & ſans ſe ſéparer de ſa femme, il prit les Ordres ſacrez, pour faire les fonctions de l'Epiſcopat. Il perſévéra dans les vices auſquels il étoit ſujet, & fut tres-cruel envers le peuple, dont il uſurpoit les biens. Malgré ces deſordres, il ne laiſſa pas de ſe trouver au ſecond Concile de Mâcon, tenu l'an 585, & ſigna avec les autres Evêques les Conſtitutions ſynodales. Il mourut l'année ſuivante 586, d'une fiévre violente, qui le ſaiſit à table, & l'emporta en peu de tems. Après la mort de Badegiſile ſa femme complice de ſes crimes pendant les cinq ans de ſon Epiſcopat, eut l'impudence de vouloir joüir de tous les legs pieux qu'on avoit faits à l'égliſe, aſſurant que c'étoient les acquêts de ſon mari. * Jean Bondonnet, *des Evêques du Mans*. Grégoire de Tours, *Hiſt, Franc. l. 6. c. 9.*

B A D E L O N A, ville d'Eſpagne. *Cherchez* B A D A L O N A.

B A D E N. *Voyez* B A D E.

B A D E N O C H ou B A D E N O T H, en Latin *Badenacha* ou *Badenocha*, pais de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la Province de Murray, vers les montagnes & la petite province d'Athol. C'eſt un païs froid & peu fertile, que la riviére de Spey ſépare preſque en deux. * Camden. Timothée. Du Pont. Baudrand.

B A D E N W E I L E R ou B A D E N V I L L E, en Latin *Badenweilerium*, *Badenvilla*, bourg du Cercle de Souabe en Allemagne. Ce bourg, chef d'une Seigneurie de même nom, eſt ſitué dans un petit païs qui appartient à la maiſon de Bade, entre Bâle & Fribourg, à cinq lieues de la premiére & à quatre de la derniére. Ce lieu eſt célébre pour ſes bains chauds. * Maty, *Diction. Géogr.*

B A D E N W E I S S ou B A D W E I S S. *Voyez* B U D W E I S S.

B A D E R I C, un des fils de *Baſin* Roi de Thuringe, fut tué, l'an de Jeſus-Chriſt 530, par ſon frére Hermenfroi qui vouloit être ſeul maître des Etats que Baſin leur avoit laiſſez. * Grégoire de Tours, *liv. 1.* Aimoin, *liv. 2.*

B A D E T (Arnauld) François, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, vivoit vers l'an 1510, dans la province d'Aquitaine. En 1499, il avoit publié à Avignon un Traité intitulé, *Breviarium de mirabilibus Mundi*; & en 1529, on imprima à Lyon deux Ouvrages de ſa façon, qui ſont, *Margarita Virorum Illuſtrium*, & *Margarita Sacræ Scripturæ*. Il ne mourut qu'après 1531. * Miræus, *de Script. ſæc. XVI.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

B A D G H I S ou B A D G I Z, petit païs de Perſe au Chorasan, qui eſt ainſi dit de la ville de Badgiz ſa capitale, outre laquelle il y a encore celles de Hérat & de Mérut.

B A D I A L S A M A N, fils de Huſſain, fils de Manſur, fils de Baicra, fils d'Omar Scheikh, fils de Tamerlan, dernier de cette race, qui régna en Choraſan. Il avoit ſuccédé à ſon pére l'an de l'Hégire 911, & de J. C. 1505, & fut défait par Schai-beg Roi des Usbeks, qui l'obligea de ſe refugier en Perſe. Iſmaël Sofi, qui y régnoit alors, le reçut fort bien, & lui aſſigna la ville de Tauris pour ſa demeure. Mais lorſque Sélim, Empereur des Turcs, prit cette ville ſur Schah-Iſmaël, l'an 920 de l'Hégire, il fut mené à Conſtantinople, où il mourut l'an 923, qui eſt le 1517 de Jeſus Chriſt. * D'Herbelot, *Biblioth, Orient.*

B A D I A (Thomas) de Modéne, fut d'abord Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, où il enſeigna la Théologie, & fut Maître du ſacré Palais. Il fut nommé Cardinal en 1542 par le Pape Paul III, & mourut en 1547, étant âgé de près de 64 ans. Il a écrit un livre de Queſtions Phyſiques & Métaphyſiques, un Traité de l'ame, un Commentaire de la Providence divine. On conſerve ſes originaux dans la Bibliothéque des Dominicains de Florence. * Sauſſay, *de Script. Eccleſ. pag.* 75. Echard, *tome 2. page* 132.

* B A D I L L O ou R I O B A D I L L O riviére de l'Amérique Méridionale en Terre-Ferme dans la Province de Ste Marthe.

B A D I L L O N ou B O D I L L O N, Seigneur François, fut traité avec ignominie, par le commandement du Roi Childeric II. qui le fit étendre ſur un pieu contre terre, & fouetter d'une cruelle maniére. Il ſe joignit aux Grands du Royaume, irritez de cet outrage, & conſpira avec eux contre le Roi. Ils l'attendirent à ſon retour de la chaſſe de la forêt de Lochonie (c'eſt peut-être celle de Lyhons) & Bodillon, le plus furieux de tous, voulant ſe venger de ſa propre main, maſſacra Childeric, & avec lui la Reine Bilechilde, qui étoit groſſe, & un fils qui étoit encore enfant, l'an 673. * Paul Emile, *Hiſtoire de France*. Mézeray, *en ſon Abrégé Chron. tome 1.*

* B A D I O U, petite riviére de la Gaſcogne propre, paſſe à Buanes & ſe jette dans une autre petite riviére qui ſe rend dans l'Adour.

BADIUS (Joſſe) dit en Latin *Jodocus Badius Aſcenſius*, Imprimeur célébre à Paris, né en 1462, s'eſt aquis beaucoup de réputation par les Belles Lettres dont il faiſoit profeſſion. On le ſurnomma *Aſcenſius*, parce qu'il étoit d'Aſſche, qui eſt un bourg dans le territoire de Bruxelles. Il étudia à Gand, puis à Bruxelles, & enſuite à Ferrare en Italie. Il fit un tres-grand progrès dans les langues, & principalement dans la Gréque, qu'il enſeigna à Lyon & à Paris. C'eſt dans cette derniére ville qu'il fit profeſſion d'Imprimeur, qu'il fut un de ceux qui, en 1534, imprimérent le livre d'Alfonſe Caſtro *contre les Héréſies*, & qu'il mourut fort âgé l'an 1535. Il imprima divers de ſes Ouvrages, & il mettoit ordinairement ce vers à la premiére page de ſes livres,

Ære meret Badius, *laude auctorem*, *arte legentem.*

Il publia, *Sylva Moralis contra vitia*; *Pſalterium B. Mariæ Verſibus Sapphicis*; *Epigrammatum lib. I. Navicula ſtultarum mulierum*; *Vita Thomæ à Kempis*; *De Grammatica*; *De conſcribendis Epiſtolis*; Des Commentaires ſur Horace, Salluſte, Valére Maxime, Quintilien, Aulu-Gelle, ſur divers Traitez de Cicéron, &c. Aſcenſius Badius fut, dit-on, le premier qui introduiſit en France l'uſage des caractéres ronds, qu'il y apporta d'Italie vers l'an 1492. Mais M. Chevillier prouve que ceux qui ont avancé ce fait ſe ſont trompez. Il étoit venu en ce Royaume, non ſeulement pour enſeigner le Grec à Paris, mais encore pour y établir cette belle imprimerie, connue ſous le nom de *Prælum Aſcenſianum*, de laquelle ſortirent pluſieurs bons livres en ces caractéres ronds; au lieu que juſqu'alors on n'en avoit eu en France que de Gothiques. Ses caractéres n'ont pas tout l'agrément de ceux des Etiennes; mais ſes éditions ſont bonnes. Il laiſſa pour fils CONRAD Badius, qui ſe fit Calviniſte, & s'établit à Genéve, où il fut Imprimeur & Auteur, traduiſit le premier livre de l'Alcoran des Cordeliers, & compila le ſecond, ajoûtant à l'un & à l'autre de ſanglantes Notes marginales; il fit auſſi des vers François. Deux de ſes ſœurs épouſérent de fameux Imprimeurs, l'une *Michel* Vaſcoſan, & l'autre *Robert* Etienne. Chevillier dans ſon livre *de l'origine de l'Imprimerie*, a recueilli pluſieurs éloges de Joſſe Badius, & dit qu'il avoit été Profeſſeur des Belles Lettres dans l'Univerſité de Paris, puis dans celle de Lyon, où il liſoit publiquement les Poëtes. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Geſner & Simler, *in Biblioth.* Miræus, *de Script. ſæc. XVI. & in Elog. Belg. Poſteriora Scaligerana p.* 23. *Journal des Savans du* 31 *janv.* 1684. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Aut. tome* 2. Chevillier, *Orig. de l'Impr.* Bayle, *Dict. Crit.*

B A D K A R. *Voyez* B A D A C E R.

B A D K E I S T. *Voyez* B A D G H I S.

* B A D M I N T O N, bourg d'Angleterre dans le Comté de Glocester. Aux environs de ce bourg près des confins de Wiltſhire on trouve dans les plaines, des pierres d'une figure cylindrique de la groſſeur & de la longueur d'un doit: le dedans eſt un caillou tranſparent, & le dehors eſt une croûte blanche dure qui l'enveloppe. On y voit auſſi des trous en terre, qu'on appelle gouffres, où les eaux ſe perdent & s'abyment ſans qu'on les voye réparoître, quelque groſſe pluye qu'il faſſe. * Beeverell, *Délices de l'Anglet. p.* 601 & 602.

B A D O N V E I L L E R, bon bourg du Duché de Lorraine, eſt ſitué entre la petite ville de Baccarat & celle de Salm, à trois lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

B A D O U A R I. *Voyez* B A D U E R O.

B A D O U L A, petite ville du Royaume de Candi dans l'iſle de Ceylan, à huit lieues de la ville d'Yale, & douze du Pic-d'Adam. Elle a été preſque ruïnée lorſque les Portugais occupoient quelques places ſur les côtes de l'iſle.

BADRESITA. *Voyez* BÉDRASCHI.

* BADSEY, port à l'embouchure de la riviére de Dében dans la province de Suffolk en Angleterre. * Beeverel, *Del. de l'Angl. p.* 81.

BADUEL (Claude) en Latin *Baduellus* a vécu au XVI siecle. Il étoit de la Religion Réformée, comme il paroit par la traduction Latine qu'il fit de quelques Sermons de Jean Calvin, & qu'il publia à Genéve; comme aussi par les Actes des Martyrs qu'il fit imprimer dans la même ville, l'an 1556. Je ne doute point qu'il n'ait enseigné les Belles Lettres dans le Collége de Nîmes, car on trouve parmi ses Ouvrages imprimez, *Oratio ad instituendum Gymnasium Nemausense de studiis Literarum*, & une autre piéce intitulée *de Collegio & Universitate Nemausensi.* Il écrivoit bien en Latin, & il étoit bon Orateur, bon Poëte & bon Chrétien. Ces deux derniéres qualitez paroissoient beaucoup dans son *Epistola Parænetica ad Paulum filium de vero Patrimonio & Hereditate quam Christiani Parentes suis Liberis debent relinquere.* Les titres de ses autres livres se trouvent dans l'Epitome de la Bibliothéque de Gesner. Entre autres on y voit celui qui a pour titre, *De Ratione vitæ studiosæ ac literatæ in matrimonio collocandæ & degendæ.* Les Abbréviateurs de Gesner ont oublié quelque chose, car ils ne disent point que Baduel ait composé en Latin l'*Oraison funébre de la Dame de S. Véran.* Le Catalogue de la Bibliothéque d'Oxford lui attribue des *Notes sur les Livres Apocryphes*, imprimées à Londres, l'an 1666. * Bayle, *Dict. Crit.*

BADUELA, Roi des Goths en Italie, plus connu sous le nom de *Totila*, sous lequel néanmoins il ne paroît pas sur les médailles. *Voyez* TOTILA.

BADUÉRO ou BADOUARI, une des plus nobles & des plus anciennes familles de Venise. Elle descend des *Partecipati*, qui, en peu de tems, ont eu trois Doges dans leur famille. *Ange Partecipato* ou *Partitiato* fut créé Doge en 809, en considération des bons services qu'il avoit rendus contre Pepin Roi de France. On dit que c'est sous lui que Charlemagne & Nicéphore l'Empereur Grec firent le traitté dans lequel la liberté des Vénitiens a été confirmée en termes formels. C'est à ce même Doge qu'on attribue la fondation du Palais à la place de St. Marc, la division de la ville de Venise en certains quartiers & l'institution du *Pregadi* & de la *Garantie criminelle.* Il mourut en 827, & eut pour successeur son fils *Justinien Partecipato*, qui avoit déja part au gouvernement, du vivant de son pére, & du consentement du peuple. Il assista l'Empereur Michel II. contre les Sarrasins. & lorsque les Vénitiens reçûrent le corps de St. Marc, leur Patron, qu'ils apporterent d'Alexandrie d'Égypte, ce Doge posa les fondemens de l'Eglise dédiée à ce Saint. Il s'étoit auparavant associé, dans le gouvernement, son frére *Jean Partecipato*, qui lui succéda en 829. Il eut le bonheur de réduire ceux de *Malamocco* & les *Narantins*, qui s'étoient soulevez. Mais à la fin les Vénitiens eux mêmes, se rebellérent contre lui & le forçérent à se retirer dans un Couvent, en 836. Nonobstant ce contretems, quatre autres personnes de la même famille, qui se nommérent *Badueri*, parvinrent à la dignité de Doge. *Ursus Baduero* I. fut élu en 864. De son tems les Sarrasins infestérent beaucoup les côtes de Dalmatie; il les battit, & reçut en récompense de Basile I. Empereur Grec, le titre de *Protospataire*, dignité qui suit immédiatement celle de l'Empereur. Il mourut en 881. Son fils *Jean Baduero* lui succéda & eut beaucoup de démélez avec le Comte de Comachio, qui avoit fait prisonnier le frere du Doge. En 887, il se démit du gouvernement, qui fut donné à *Petro Candiano* I. En 912, *Ursus Baduero* II. fut fait Doge; c'est sous lui que Rodolphe de Bourgogne, qui donnoit la loi en Italie doit avoir confirmé aux Vénitiens en 920 le droit de battre monnoye. Il reçut aussi la dignité de *Protospataire* de l'Empereur Grec. A la fin il se retira dans un Couvent en 932. *Petro Candiano* II. lui succéda, & celui-ci étant mort, *Pierre Baduero* fils d'Ursus II. fut élevé au *Dogat.* Il eut un gouvernement paisible, mais fort court; car il mourut en 942, & *Petro Candiano* III. lui succéda. Depuis ce tems-là, aucun Baduero n'est parvenu à être Doge de Venise, quoi qu'ils ayent toûjours été en possession des premiers emplois de la République, ayant été Procurateurs de St. Marc, Ambassadeurs, & Senateurs. *Jean André Baduero*, dont on voit le tombeau dans l'Eglise de St. Jean, fut le premier à se servir de grands vaisseaux dans un combat naval. *Albert Baduero*, qui fut Ambassadeur de la République à Rome en 1590, se fit fort estimer à cause de la fermeté & du succes, avec lesquels il soutint le jour du couronnement de Grégoire XIV. que les Ambassadeurs des têtes couronnées devoient avoir le pas sur les Sénateurs Romains. *Louis Baduero* fut *Baile* de Venise à Constantinople, & y conclut avec Soliman II. par un ordre secret du Conseil des X, une paix, par laquelle on céda toute la Morée aux Turcs. *Ange Baduero* un des plus habiles Sénateurs de son tems, fut accusé en 1607, d'entretenir une correspondance secrette, avec Alphonse de la Cueva, Ambassadeur d'Espagne. Quoiqu'il tâchât de se défendre par un beau manifeste qu'il publia, il fut néanmoins condamné à la confiscation de ses biens & à perdre la qualité de Noble. On promit outre cela, une bonne récompense à celui qui le tueroit, ou le livreroit vif, entre les mains du Magistrat, afin qu'il fût pendu comme un traitre. Cependant cette sentence fut mitigée & réduite à un an de prison, & à l'exclusion de toutes les charges. La famille des *Badueri* a aussi produit des personnages qui ont été en possession des premiéres dignitez Ecclésiastiques. *Jean Baduero*, natif de Florence, qui a été Patriarche de Venise & Primat de Dalmatie, fut honoré du chapeau de Cardinal par Clément XI. le 17 mai 1706, & le mois suivant il obtint l'Evêché de Brescia. Il mourut le 17 mai 1714, âgé de 65 ans. * André Morosini, *Hist. Venet.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise, p.* 29. 94. 133. 184. 470. 501. 520. *Palatii Fasti Ducal.* Nani, *Hist. Reip. Ven.* Bembi, *Hist. Ven.*

BADUHENNA, ou TANFANA: Cluvier prend ces deux noms pour ceux d'une même Déesse des anciens Germains. Il dérive ce nom de l'Arabe *Bedon*, qui signifie *principe*, & en Allemand *anfang*. Quoiqu'il en soit, *Tacite* parle de certaines forêts, dédiées a la même Divinité sous ces deux noms. La premiere etoit dans le païs des Marses, avec un Temple fameux, & l'autre dans la Frise; il appelle la derniére, le bois de Baduhenna, & les Habitans d'aujourd'hui l'appellent encore *hold pade.* Dans les environs on trouve les vestiges du nom *pada*, puisqu'une certaine colline est appellée *Padeslo*, c'est à dire, colline de *Pada.* Sur les frontiéres des Cattes, il y a une fontaine dédiée à *Pada*; c'est ce qui a donné le nom à *Paderborn*, c'est à dire, fontaine de *Pada.* Si l'on demande présentement pourquoi Tacite a écrit *Baduhenna* au lieu de *Pada*, nous ne répondrons pas avec le Dictionnaire Hollandois que Tacite a joint au nom de *Pada* une terminaison Belgique en *uwe*, & que de *Paduwe*, il ait fait *Baduhema*; mais nous dirons plutôt, & avec plus de vrai-semblance, que *Hayne* est un ancien mot Allemand qui signifie un *bois franc*, une *forêt sacrée*, de sorte que l'on appelloit sans doute le bois consacré à Pada, *Padahayne* ou *Padenhayne* nom duquel un Romain pouvoit facilement faire Baduhenna, en substituant un B. à la place du P. Au reste cette forêt est située en Frise sur le Vlie dans la contrée qu'on appelle Zevenwolden. * Alting. *Notit. Batav. & Fris. Antiquæ.*

BADWEISS ou BADENWEISS. *Voyez* BUDWEISS.

BÆ. BAE. BAF.

BÆBIUS. *Voyez* BÉBIUS.

BAÉÇA, BAÉZA, ville de l'Amérique Méridionale, capitale de Los Quixos, province du Pérou. Elle est entre la ville de Quito & celle de Sévilla del Oro. Les Espagnols, ausquels elle appartient à présent, la bâtirent en 1559. * Maty, *Diction. Geogr.*

BAÉÇA, ville d'Espagne. *Voyez* BAÉZA.

BAECX (Joachim) d'Utrecht. *Voyez* BAACX.

BÆHR (Louïs) *Cherchez* BERÉ (Louïs.)

BÆHR, étoit autrefois une bonne famille bourgeoise de Bâle, de laquelle étoit sorti *Hans Bahr*, Officier des troupes Bâloises dans la bataille de Marignan. Paul Jove dit, que lorsque Bæhr se vit environné de François, & qu'il eut reçû quatre blessures, il prit son drapeau & le déchira en mille morceaux, de peur qu'il ne tombât entier entre les mains des ennemis. Mais les Bâlois qui furent à la même bataille avec Bæhr, contérent son Histoire d'une autre maniére; ils dirent qu'après qu'un coup de canon lui eut emporté les deux jambes, il eut encore la présence d'esprit de remettre son drapeau à George Werlin, un de ses combourgeois, qui le rapporta tout entier à Bâle, où on le voit encore aujourd'hui. * Paul Jove, *l.* 15. Urstisius, *Chron. Basil.*

BÆHR, ou BERUS (Oswald) Médecin à Bâle, né dans le Tyrol, environ l'an 1486, s'appliqua aux Belles Lettres, & régenta pendant quelque tems dans le Collége des Carmes à Strasbourg. Il étudia en même tems, la Théologie & la Médecine, & passa ensuite à Bâle, où, après y avoir exercé la Médecine, il en fut nommé Professeur. Il fut fait Recteur de l'Université en 1529, dans le tems où elle avoit beaucoup diminué à cause des différens de Religion. Sous son second Rectorat en 1522, il eut la consolation de voir l'Université rétablie dans son prémier lustre par les sages précautions du Magistrat. Le Sénat Académique résolut & ordonna de publier le redressement de l'Université; surquoi Bérus fit afficher un Programme, contenant tout l'état de l'Académie renouvellée, avec les tâches & les noms des Professeurs de chaque Faculté. Le Magistrat nomma dans la suite, Bérus Médecin de la ville. Il a écrit un Commentaire sur l'Apocalypse. Il mourut âgé de 80 ans. *Ex Archiv. Acad. Basil.* Melchior Adam. Urstisius, *Chron. Basil.*

BAELEN (Henri van) *Voyez* BALEN.

BAENA, Chef de Voleurs. *Voyez* BAANA.

BAENA, bourg ou ville. *Voyez* VAENA.

BÆNGIUS, (Pierre) naquit à Helsingborg dans la Scandinavie en 1633. Son pére Eric Bængius en étoit Ministre. A l'âge de six ans on l'envoya à l'école de Strégnes en Sudermanie; & à l'âge de 16, il alla à l'Université d'Upsal. Il s'y fit si bien connoître, par sa bonne conduite, que le Colonel Silver Sparre le choisit pour Gouverneur de ses fils, avec lesquels il fit un voyage en Poméranie, & visita l'Université de Grypswalde, aussi bien que quelques autres de l'Allemagne. En 1658, il fut créé Maître ès Arts à Upsal, & fit ensuite un voyage en Danemarck. Il s'arrêta sur tout dans l'Université de Coppenhague. De là il passa en Allemagne & aux Païs-Bas & visita onze Universitez. Etant de retour dans sa patrie, il fut appellé à une Chaire de Théologie dans l'Université d'Abo en Finlande. Il commença les fonctions de cette charge à l'âge de 32 ans. En 1682, Charles XI. Roi de Suéde le nomma à l'Evêché de Wyborg dans la Carélie; il y régla fort utilement les affaires des Eglises aussi bien que celles des Ecoles, & y établit une Imprimerie. Il mourut en 1696. Voici les titres des Ecrits qu'il a laissez, *Commentarius in Epistol. ad Hebr.*; *S. Ansgravii Vita*; *Historiæ Sueco-Gothicæ Ecclesiasticæ pars generalis*; *Tractatus de Sacramentis*; *Catecheta Lutheranus*; *Chronologia Sacra*; *Disputat. Valeriæ*; *Conciones funebres.* * Pippingy, *Memor. Theol. pag.* 1357. *& suiv.*

BÆRENFELS, (de) ancienne famille noble de Bâle. Le Château dont ils portent le nom étoit autrefois situé sur un rocher fort haut, au dessous du village de Grellingue, sur la Birse. Conrad de Bærenfels, fut deux fois chargé du Consulat de Bâle, en 1342, & en 1368. Werner de Bærenfels eut la même charge en 1376, & en 1382. Il fut tué à la bataille de Sempach en 1386, avec plusieurs autres de sa famille. *Arnold* de Bærenfels, fut aussi Bourguemaître de Bâle dans les années 1394, & 1402. Un autre Arnold de la même famille parvint au Consulat en 1435, & 1441. Jean de Bærenfels eut la même charge en 1459, & 1489. Ce fut alors qu'on bâtit la prémiere arcade de pierre du pont qui est sur le Rhin à Bâle. Cette famille posséde l'office d'Echanson héréditaire dans l'Evêché de Bâle, & se divise aujourd'hui en deux branches, la Réformée, qui réside à Hægenheim, & la Luthérienne, qui fait

ſa demeure ordinaire à Grœntzach. * *Diction. Allemand.*

BAERT (Arnould) Juriſconſulte. *Voyez* BAART.

BAERT (François) *Voyez* BAR (François.)

BAERT (Pierre) *Voyez* BAART.

BAÉSA, Roi d'Iſraël. *Voyez* BAASA.

BAETER ou BETHER. *Voyez* BETHORON la Haute.

BÆTIQUE, une des trois parties de l'Eſpagne, que les Romains avoient diviſée en Taraconnoiſe, Bætique & Luſitanie. Elle tira ſon nom du fleuve Bætis, à préſent *Guadalquivir*, & comprenoit l'Andalouſie, avec une grande partie du Royaume de Grenade, qui ſont des païs tres-fertiles. Ses principales villes étoient alors *Hiſpalis* & *Corduba*, Séville & Cordoue. Aben Joſeph, Roi de Maroc en dépouilla Alfonſe Roi de Caſtille, l'an 1195, & depuis ce tems-là les Saraſins la tinrent juſqu'au régne de Ferdinand V. ayeul de l'Empereur Charles-Quint. * Mariana, *Hiſt. d'Eſpagne.*

BÆTIS. *Voyez* BÉTIS.

BAETON, Hiſtorien Grec qui vivoit ſous la CXIV Olympiade, vers l'an 324 avant Jeſus Chriſt, compoſa un Ouvrage des Conquêtes d'Alexandre *le Grand*, où il décrivoit les marches qu'il avoit faites. Il eſt ſouvent allégué par les Anciens. * Athénée, *l.* 10. Pline, *l.* 6. *c.* 17. & 19. Solin, *c.* 55.

* BAEZA & BAEÇA ville du Royaume de Grenade ſur la rive droite du Guadalentin au nord-eſt de Guedia.

BAEZA ou BAEÇA, *Beatia*, *Biatia* & *Batia*, ville dEſpagne dans l'Andalouſie & dans le diocéſe de Jaën, aſſez grande & aſſez peuplée, a une petite Univerſité. Elle a été autrefois le ſiége d'un Evêque ſuffragant de Tolède; mais lorſque cette ville tomba ſous le pouvoir des Maures, le ſiege épiſcopal fut ſupprimé & réüni à celui de Jaën en 1249. Baëza eſt ſur le Guadalquivir, près d'Ubéda; & ces deux villes furent priſes par les Chrétiens après la célébre bataille de Sierra Moréna, gagnée ſur les Infidéles le Lundi 16 juillet de l'an 1212. Cette ville a eu divers hommes de Lettres, & entre autres, un ſavant Juriſconſulte, à qui elle a donné ſon nom. C'eſt GASPARD DE BAEZA, qui a vécu l'an 1540. Il traduiſit en Eſpagnol l'Hiſtoire de Paul Jove, & laiſſa divers Ouvrages de Droit. * Mariana, *Hiſt. Hiſpan.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Baudrand.

* BAEZA nom d'une famille d'Eſpagne iſſue de la Maiſon de Haro, car Ruy Lopez de Haro, obtint, à ce qu'on dit, de Ferdinand III. Roi de Caſtille, le gouvernement de la ville de Baeza à condition qu'il en porteroit le nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *des Grands d'Eſpagne.*

BAEZA ou BAEÇA (Didac ou Diégo) Jéſuite, né à Pomerrada, bourg d'Eſpagne en Galice, prit l'habit de Religieux à Salamanque en 1600, enſeigna avec applaudiſſement, & prêcha avec beaucoup de zéle & d'une maniére Apoſtolique. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme, des Sermons en Eſpagnol; *Commentaria Allegorica & Moralia*; *De Chriſto in veteri Teſtamento*; &c. Le Pére Baëza mourut à Valladolid le 15 août 1647, âgé de plus de 60 ans. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. S. J.*

BAEZA, ville de l'Amérique Méridionale. *Cherchez* BAEÇA.

BAF. *Cherchez* BAVON.

BAFFA, BAFFO ou BAFFE, *Paphos nova*, *Neapaphos*, ville de la Turquie dans l'iſle de Chypre & ſur ſa côte occidentale, avec un château & un port de mer, près du Cap de Cruſoco, & devant les iſles de Mullis. Elle a un Evêché Grec & ſuffragant de l'Archevêque de Nicoſie; mais elle eſt peu conſidérable. Elle eſt à ſept milles des ruïnes de l'ancienne ville de Paphos.

BAFFIN ou BAFFINSBAY, *Baffini Sinus*, Golfe de l'Océan au deſſus de l'Amérique ſeptentrionale, dans les Terres Arctiques. Il a été découvert en 1623, par les Anglois, ſous Guillaume Baffin, qui a donné ſon nom à ce Golfe. * Sanſon & Du Val, *in Tab. Géogr.* Baudrand.

BAFFO (le Cap de) *Paphos Caput*, anciennement *Drepanum Promontorium*, Cap de l'iſle de Chypre, au midi de la ville de Baffo. On l'appelle auſſi *Capo-Bianco* ou le *Cap-Blanc.*

BAFFO. *Voyez* BAFFA.

BAG. BAH.

BAGA, bourg de la Catalogne en Eſpagne. Il eſt ſur la riviére de Lobregat vers ſa ſource, entre la ville d'Urgel & celle de Vic. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAGAD, idole. *Cherchez* BAAL-GAD.

BAGADIUS, Evêque de Boſtre, Métropole de l'Arabie, dont le différent avec Agapius pour la poſſeſſion légitime de ce ſiége fut jugé dans un Concile de Conſtantinople, tenu l'an 394. * *Tome* 2. *Concil. p.* 1151.

BAGAIA, BAGY ou VAGAI, *Bagaya*, *Baga* ou *Vaga*, ville de Numidie en Afrique. L'Empereur Juſtinien la fit nommer *Théodorie*, du nom de *Théodore* ſon épouſe, après l'avoir fait environner de murailles. * Procopius, *l.* 1. *de Bell. Vand.*

Primien, Evêque Donatiſte de Carthage, y fit tenir un Concile l'an 394, contre le Diacre Maximien qu'il avoit excommunié. Ce dernier s'étant plaint de cette cenſure aux Evêques, ils s'aſſemblérent au nombre de vint cinq, & citérent Primien, qui n'y voulut pas venir. Depuis, ces Prélats Donatiſtes, au nombre de cent, s'étant encore aſſemblez dans un bourg nommé *Cabarſuſſi*, dépoſérent le même Primien, & mirent le Diacre Maximien en ſa place. C'eſt ce qui l'obligea de tenir ce Concile de Bagaia, où il fut abſous par trois cens dix Evêques, & où ſon Compétiteur fut condamné. * S. Auguſtin, *l.* 3. & 4. *cont. Creſcon.* & *in Pſalm.* 36.

BAGAMÉDER, BAGAMÉDRI, BAGAMIDRI, partie de l'Abyſſinie ou Haute Ethiopie, étendue du Levant au Couchant, depuis le Nil juſqu'à la ſource de la riviére de Tacaze, entre le Royaume de Tigré & les provinces de Bata & de Saloa, & les Royaumes d'Amahara & d'Angote. Le païs eſt rempli de montagnes, & diviſé en treize petites provinces ou contrées. Il eſt ſéparé du Royaume d'Amahara par la riviére de Bashlo. * Jérôme Lobo Portugais. Sanſon. Baudrand.

BAGAROTUS, Juriſconſulte célébre de Bologne, vivoit au commencement du XIII ſiécle, vers l'an 1200 & 1210. Il enſeigna le Droit Civil & Canonique, & laiſſa divers Traitez ſur le même ſujet, *De Ordine Judiciorum*, &c. * Alidoſi, *de Juriſc. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* &c

BAGATHA, BAGATHAN, BIGTHA, BIGTHAN, BIGTHANA, BAGATHO & BAGATHOUS, un des Officiers d'Aſſuérus qui conſpirerent contre ſa perſonne, & qui furent attachez au gibet, la conjuration ayant été découverte par Mardochée. * *Eſther*, *ch.* 1. *v.* 10. *ch.* 2. *v.* 21. *ch.* 6. *v.* 2.

BAGAUDE ou BACAUDE: c'eſt ainſi que les Gaulois, dès le tems de Dioclétien, appelloient un *Larron*; & c'eſt de là qu'eſt venu le mot de *Bagauda* ou *Bagaudia*, qui, ſelon Proſper *en ſa Chron.* & Salvien, *l.* 5. ſignifie un *brigandage*, une *émotion de peuple*, une *ſédition* & un *ſoulévement de païſans.* Il doit y avoir eu près de Conſtantinople un peuple appellé *Baguate*, ſuivant une ancienne inſcription que l'on y a trouvée, & que voici.

D. M.
MEMORIS
FILI
ARRETI CHANARTÆ
PRINCIPIS GENTIUM
BAGUATIUM
QUI VIXIT
ANN. XVI.

Le nom de BAGAUDE fut donné à une des portes de la ville de Paris, lors de ſa nouvelle enceinte; & l'on nomme encore aujourd'hui une place qui n'en étoit pas fort éloignée, *Porte Baudets* ou *Porte Baudoyer*, qui eſt nommée dans les anciens titres *Bauda* ou *Porta Bauderii.* Tous ces anciens noms Latins ou François viennent par corruption de ſon ancien & véritable nom de *Porta Bagauda* ou *Porta Bagaudarum.* Pour entendre cette étymologie, il eſt néceſſaire d'obſerver que la Légion que Céſar laiſſa en garniſon dans un Fort qu'il fit bâtir ſur la riviére de Marne, où eſt aujourd'hui Saint-Maur, pour contenir les Pariſiens, ſe nommoit *Legio Alaudarum*; & que ce nom lui fut donné, parce que ceux qui la compoſoient avoient ſur leur caſque ou armement de tête la figure d'une alouette, nommée en Latin *Alauda.* De ce mot *Alaudarum*, ſe fit dans la ſuite par corruption celui de *Bagaudarum.* Ces troupes ayant pris alliance dans les Gaules, ſe multipliérent juſqu'au point de faire une eſpéce de nation particuliére, que l'on nomma *Bagaudæ.* Ainſi ce nom, qui avoit commencé par une ſimple déſignation d'une partie de leurs armes, devint un nom de faction. Ils devinrent dans la ſuite ſi puiſſans, qu'ils ſe rendirent les maîtres de cette province des environs de Paris, où leur Fort étoit bâti, & lui donnérent leur nom. Deux de leurs Chefs nommez *Amandus*, dont on a découvert depuis des monnoyes avec le titre d'*Auguſte*, & *Julianus*, eurent même l'audace ſur la fin du troiſiéme ſiécle, de ſe faire déclarer Empereurs par leurs troupes. Ce ſoulévement obligea l'Empereur Maximilien de paſſer dans les Gaules vers l'an 285. Il défit les Rebelles & fit raſer leur Fort enſorte qu'il n'en reſta que les foſſez. Cela n'empêcha pas que cette partie de la province Pariſienne ne retînt toujours ce même nom, *Regio vel Patria Bagaudarum*, qu'elle a conſervé tant que les Romains en ont été en poſſeſſion. De là vient que comme la porte de l'ancienne Cité du côté du Pariſis, étoit nommée *Porta Pariſienſis*; celle-ci qui conduiſoit dans le quartier des Bagaudes, fut nommée *Porta Bagaudarum*, & depuis par differens degrez de corruption, *Porta Bagauda*, *porta Bauda*, Porte-Baudets. On donna auſſi ce nom à des païſans & eſclaves qui ſe revoltérent dans l'Armorique, & qui ſoulevérent preſque toutes les provinces des Gaules en deçà de la Loire en 435. Leur Chef s'appelloit *Tibaton*, qui fut pris avec les auteurs de la ſédition par les troupes d'Aëtius, commandées par Litorius. Peu de tems après, les Bagaudes d'Eſpagne aux environs de Tarragone, ſe revoltérent vers l'an 452 ou 453, & ils y furent battus l'année d'après par les troupes Romaines & par celles des Viſigoths, conduites par Frédéric frére du Théodoric leur Roi. * Eutrope, *l.* 9. Oroſe, *l.* 7. *c.* 25. Iſidore, *in Chron.* &c. Cordemoy, *avant Clovis*, *l.* 4. De Tillemont, *Hiſt. des Empereurs*, *tome IV. Traité de la Police*, par M. de la Mare, *tome* 1.

BAGDAD (Béglerbéglic de) partie de la Turquie en Aſie, & un de ſes Gouvernemens généraux, qui eſt ainſi nommé de ſa ville principale Bagdad. Elle comprend une partie de la province de Yérach & des environs, où ſe trouvent des Sangiacats ou petits Gouvernemens. * Baudrand.

BAGDAD ou BAGDAT, ville. *Cherchez* BAGDET.

BAGDAVILLE. *Voyez* BAGDET.

BAGDEDIN (Mahomet) Mathématicien Arabe, eſt compté ordinairement entre les Auteurs du X ſiécle. On lui attribue quelques Traitez de Géometrie, & entre autres un intitulé, *De ſuperficierum diviſionibus*, que Jean Duc de Londres & Frédéric Commandini Urbin, ont traduit en Latin. Ce dernier publia en l'an 1570 à Péſaro, ce Traité, avec un autre de ſa façon, qu'il avoit compoſé ſur le même ſujet. Cependant les Critiques ſont perſuadez que cet Ouvrage eſt d'Euclide, à qui Proclus en attribue un de même, & que Mahomet Bagdedin ne fit que le traduire en Arabe. * Proclus, *in Euclide.* Blancanus, *in Chron. Math.* Voſſius, *de Math. c.* 16. §. 4.

BAGDET ou BAGDAT, ville d'Aſie ſur le Tigre, eſt dans la province de Hiérach ou Yérach. C'eſt l'ancienne Séleucie, qui s'accrut tellement des ruïnes de Babylone, qu'elle en a porté le nom. Elle eſt jointe par un pont de bateaux à un fauxbourg, ou, ſelon la tradition du païs, la ville étoit autrefois bâtie. Cette ſituation détruit l'opinion de ceux qui l'appellent Babylone; car l'ancien-

ne Babylone étoit ſur l'Euphrate, & Bagdet eſt ſur le Tigre au lieu où étoit la ville de Séleucie. Les Arabes la nomment *Dar-al ſani*, c'eſt à dire, *lieu de paix*. Elle a environ trois milles de circuit. Elle étoit anciennement la résidence des Califes des Sarafins; puis elle a appartenu aux Rois de Perſe, & étoit partie de la Perſe. Ses murailles ſont toutes de brique & terraſſées en pluſieurs endroits, avec de groſſes tours en forme de baſtions. Sur toutes ces tours il y a ſoixante piéces d'artillerie. La garniſon que le Grand-Seigneur y entretient, eſt d'environ cinq mille hommes. Le château qui eſt à un coin de la ville, ſur le bord de la riviére, eſt défendu par 300 Janiſſaires commandez par un Aga, & l'on y compte cinquante piéces de canon. La ville eſt gouvernée par un Bacha, qui le plus ſouvent eſt tiré du nombre des Viſirs. Le Cadi ou Juge y fait auſſi la charge de Moufti pour les affaires qui regardent la Religion. On y voit cinq moſquées, dont il y en a deux tres-belles, remarquables par leurs dômes couverts de tuiles verniſſées de différentes couleurs. Il y a dix Caravanſéras & pluſieurs Bazars ou marchez qui ſont tous voûtez, parce qu'autrement les Marchands n'y pourroient pas durer, à cauſe de la chaleur. On vient à Bagdet de tous côtez, ſoit pour le négoce, ou pour la dévotion; car les Perſes croyent que leur Prophéte Ali y a demeuré. Il s'y trouve deux ſortes de Mahometans: les uns obſervent la loi de Mahomet ſuivant l'Alcoran; les autres, que l'on nomme *Rafedis*, font une Secte particuliére, & s'attachent à d'autres ſuperſtitions. Il y a des Chrétiens Catholiques, Neſtoriens, Arméniens ou Jacobites. Les premiers ont une égliſe deſſervie par les Péres Capucins; les ſeconds en ont auſſi une: mais les autres vont faire leurs priéres dans l'égliſe des Capucins, qui leur adminiſtrent les Sacremens. Il y a auſſi des Juifs dans Bagdet; & tous les ans il y en arrive quantité qui viennent en dévotion au ſépulchre du Prophéte Ezéchiel, qui eſt à une journée & demie de la ville. Vers le milieu du XVII ſiécle, en creuſant les fondemens d'un Caravanſéra, on trouva dans une petite cave un corps entier d'un homme vêtu en Evêque, avec un encenſoir & de l'encens auprès de lui. Il paroiſſoit encore en ce lieu-là quelques chambres de Religieux; par où l'on peut croire ce que pluſieurs Hiſtoriens Arabes rapportent, qu'au même lieu où Bagdet eſt bâtie, il y avoit anciennement un grand monaſtére, dans lequel demeuroient des Chrétiens. Les Turcs, ſous le Grand-Seigneur Amurat, ſe rendirent Maîtres de cette ville en 1638, pendant que le Roi de Perſe étoit occupé à la guerre contre le Grand-Mogol. A trois lieues de Bagdet, entre le Tigre & l'Euphrate, dans une diſtance preſque égale, on voit au milieu d'une plaine un reſte de tour, que ceux du païs appellent *la Tour de Nemrod*, & que le vulgaire croit être des ruïnes de la Tour de Babel. Mais ce que diſent les Arabes eſt plus vraiſemblable. Ils appellent cette tour *Agarcouf*, & tiennent qu'elle fût bâtie par un Prince Arabe, qui y allumoit un fanal pour aſſembler ſes Sujets en tems de guerre. Elle a environ trois cens pas de circuit; & ce qui reſte ſur pié n'a qu'environ vingt toiſes de haut. Elle eſt bâtie de briques ſéchées au ſoleil, qui ont chacune dix pouces de Roi en quarré, & trois d'épaiſſeur. Ces briques ſont rangées ſur des couches de roſeaux briſez & mêlez avec de la paille: en ſorte qu'il y a ſix rangs de briques ſur une couche ou lit de roſeaux. Il eſt mal-aiſé de juger de la forme du bâtiment, les piéces en étant tombées de tous côtez: il ſemble neanmoins qu'il étoit plutôt quarré que rond. Il n'y paroît rien qui ait du rapport à la deſcription que Moïſe fait de la tour de Babel dans l'Hiſtoire de la Geneſe. * Tavernier & Thevenot, *Voyage de Perſe*.

BAGELARD. *Voyez* ABELGARD.

BAGE-LE-CHATEAU, ville de la Breſſe, eſt un Archiprêtré du diocéſe de Lyon, composé de la paroiſſe de cette ville, de celles des villes de Pont-de-Vaux, & de S. Trivier, & de trente autres paroiſſes, avec un hopital. Cette ville eſt un Marquiſat, dont la Juſtice d'appel reſſortit nuement au Parlement de Bourgogne, & au Préſidial de Bourg. Outre la Juſtice ordinaire, il y a une Mairie. * Garreau, *Deſcr. du Gouvernement de Bourgogne*.

BAGEMDER. *Voyez* BAGAMÉDER.

* BAGHAR, ville de la Grande Tartarie dans les montagnes au pais de Karachitay. * Baudrand.

BAGHARGAR (le) païs fort étendu de la grande Tartarie: on l'appelle autrement, *le Royaume de Tangut*. Il s'étend de l'occident à l'orient, & eſt borné au ſeptentrion par les Kalmachites, au levant par le Royaume de Tenduc, au midi par la Chine, & au couchant par le Royaume de Thibet. Sa ville capitale eſt Tangut, ſelon quelques Géographes; mais on n'a rien de bien certain de tous les païs de la grande Tartarie, où les Européens ne vont point.

* BAGIAH & BAGIAIAH, ville de la province d'Afrikiah, c'eſt à dire, de l'Afrique proprement dite, ſituée ſur une colline dont le pié eſt dans la mer. Elle abonde cependant en eau douce dont il y a une ſource dans ſon enceinte, outre les aquéducs qui y en portent des montagnes voiſines. Il y a un petit port & une aſſez bonne rade. C'eſt la ville que les Anciens ont appellé *Vaga* & *Baga*, & nous l'appellons aujourd'hui *Bugie*. Léon d'Afrique l'appelle Beggia. *Voyez* BUGIE.

BAGIAT, petit païs qui s'étend entre l'Ethiopie & la Nubie, à l'occident de la Mer Rouge. Les peuples de ce païs ſont fort hardis & entreprenans, & font des courſes fréquentes ſur leurs voiſins. On les appelle au grand Caire *les Fonges*, & le Bey ou Bacha de Girge eſt ſouvent obligé d'envoyer des troupes pour reprimer leurs inſolences. Jacuthi appelle ce païs *Bagiavath*. Pline fait mention de Bigiat entre les Arabes & les Ethiopiens. Edriſſi, dans ſon premier climat, met ce païs à l'orient de la ville d'Aſvan, & y place la montagne d'Alaki; ce qui ne s'accorde pas tout à fait avec les autres Géographes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* BAGLIONI (Jean Paul) natif de Pérouſe étoit d'une famille qui pendant l'eſpace de cent ans avoit eu la Régence entre les mains, & qui avoit produit pluſieurs braves Guerriers. On a cru que cette famille étoit originaire de Baviére. Baglioni apprit le métier de la guerre ſous le célébre Virginio Orglioni, auquel il rendit de grands ſervices dans le tems qu'il tâchoit à rétablir Pierre de Médicis à Florence. Céſar Borgia fils du Pape Alexandre VI. chaſſa Baglioni par force de la ville de Pérouſe où il étoit à peu près le maître. Mais aprés la mort du Pape, Baglioni non ſeulement ſe remit en poſſeſſion de cette ville, mais tira auſſi vengeance de Céſar Borgia. Il fut fait enſuite Général de Florence, & cauſa beaucoup de dommage aux Piſans ennemis des Florentins. Mais ayant eu quelque démêlé avec ceux de Florence, il devint Général des Siennois qui le donnérent au Pape Jules II. Il ſervit ſous le Duc d'Urbin & l'aida à remettre ſous la domination du Pape, la Romagne dont les Vénitiens s'étoient emparez. Après la mort du Comte Pitigliano, il entra au ſervice des Vénitiens & ſoumit à leur puiſſance diverſes places dans le Tréviſan, le Véronois & le Vicentin qui avoient été forcées de ſe ſoumettre à l'Empereur. En 1512, les troupes qu'il commandoit eurent le malheur d'être battues par deux fois, ſavoir à la Scala près de Breſcia, & proche de Ravenne: mais ayant reçu un renfort de Suiſſes, il contraignit les François d'abandonner entiérement la Seigneurie de Veniſe & le Duché de Milan. Après la conquête de Breſcia, il ſurvint un différent entre Baglioni & Cordona Général Eſpagnol qui prétendoit ſelon l'accord fait entre eux, garder cette place pour le Roi d'Eſpagne. Alors les Vénitiens ſe joignirent aux François, & Baglioni ſous le commandement du General Liviano, ſe rendit maître de Crémone & de Lignago: mais dans la bataille de Vicenze il eut du deſſous. Il défendit la ville de Pérouſe contre François-Marie Duc d'Urbin, mais comme il y exerçoit une autorité ſans bornes, le Pape Léon X. le fit venir à Rome, où il fut décapité en 1520. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. *Caprioli ritrati di Capit. illuſtri*, *p.* 86. Paul Jove, *in Elog.*

* BAGLIONI (Horace) fils du précédent, étoit un homme brutal & emporté, qui fut preſque toujours au ſervice des Florentins. Il ſervit auſſi le Pape, & ſe trouva dans le château S. Ange, lorſque le Pape y étoit aſſiégé. Après cela il marcha vers Naples avec les troupes de Florence ſous le commandement de Lautrec, aquit beaucoup de gloire à la conquête de Salerne, & fut tué devant Naples en 1528. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Mémoires de* du Bellay, *l.* 3.

* BAGLIONI (Malateſta) autre fils de Jean Paul Baglioni, & frére du précédent, ſervit les Vénitiens ſous le Général Liviano avec beaucoup de réputation, & reprit en 1512 avec l'aide du Duc d'Urbin la ville de Pérouſe dont le Pape avoit été juſques là en poſſeſſion. Il en chaſſa ſon Couſin Gentilis Baglioni qui s'étoit rebellé contre ſon pére, & prit en main la régence. Après cela, dans l'année 1526, il ſervit les Alliez d'Italie contre l'Empereur. Enfin il ſe mit au ſervice des Florentins, & défendit la ville de Florence pendant un an entier contre les Impériaux; mais la ville étant réduite à la derniére extrémité, il la rendit contre le gré de quelques opiniâtres qui ne vouloient point entendre parler de capitulation. Il mourut environ deux ans après en 1533 d'une longue maladie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Paul Jove, *in Elog.* Guichardin, *l.* 14. *ch.* 20.

BAGLIONI (Aſtor) Noble Vénitien, commandoit la garniſon de Famagouſte dans l'iſle de Chypre en 1570 & 1571, pendant que Bragadin étoit Gouverneur de cette ville. Il fit paroître un courage extraordinaire en pluſieurs occaſions, & ſe rendit redoutable à Muſtapha, Général de l'armée des Turcs, par la défaite de trois mille hommes que ce Général avoit envoyez pour empêcher la communication de Nicoſie & de Famagouſte. Pendant le ſiége de Famagouſte il fit pluſieurs ſorties, chargea les Mahométans, en tua un grand nombre, encouragea les Officiers & les ſoldats, & s'expoſa aux endroits les plus périlleux. Mais la ville avoit beſoin de ſecours, & la République de Veniſe tarda trop long-tems à en envoyer; ce qui força Baglioni & les autres Commandans de la place de ſe rendre à compoſition. Muſtapha leur accorda des compoſitions honorables; mais après s'être emparé de la ville, il fit enchaîner Baglioni, avec Bragadin, Tiepoli, & pluſieurs autres Officiers, qu'il fit enſuite maſſacrer à la vue de Bragadin, lequel il reſerva pour de plus cruels ſupplices. * Gratiani, *Hiſt. de Chypre*.

BAGNA-BEBUSSO, BILIBUSSA, en Latin *Bagnabebuſſa*, *Bilibuſſa*, anciennement *Heraclea Sintica*, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Stromona dans la Macédoine, & aux confins de la Romanie & de la Bulgarie. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAGNACAVALLO, en Latin *Bagnacaballum*, anciennement *ad Caballos*, *Tiberiacum Gabeum*, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Ce lieu eſt dans le Duché de Ferrare, ſur le Séno, entre Ravenne & Bologne, à cinq lieues de la premiére, & à neuf de la derniére. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAGNAGAR, ville que l'on appelle autrement *Golconde*. *Cherchez* GOLCONDE.

* BAGNAKIAH, Peuples qui habitent entre le païs des Khozariens & celui des Grecs, confinant auſſi vers le ſeptentrion avec les Rus qui ſont les Ruſſiens ou les Moſcovites. Ces peuples ſont les Tartares que nous appellons aujourd'hui Nagaiens ou Nagaïski qui s'étendent en deçà & au delà du Volga, vers ſes embouchures dans la Mer Caſpienne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAGNALUCH. *Voyez* BANIALUCH.

BAGNARA, petite ville de la Calabre Ultérieure, province du Royaume de Naples. Cette ville a titre de Duché, & eſt ſituée ſur la côte de la Mer de Toſcane, entre Gioia & Rhégio, à quatre lieues de la premiére, & à cinq de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAGNARÉA, ville d'Italie dans le païs d'Orviéte, de l'Etat Eccléſiaſtique, avec Evêché, qui dépend immédiatement du ſaint Siége. C'eſt le *Balneum Regis* ou *Balneoregium* des Auteurs Latins. Paul Diacre dit que Didier Roi des Lombards, avoit commandé de l'appeller *Rhoda*. Elle eſt illuſtre pour avoir été la patrie de ſaint Bonaventure, Général de l'Ordre de ſaint François, & Cardinal. Quelques Auteurs croyent que Bagnaréa eſt le *Novem Pagi*

Pagi de Pline. En 1600, on y publia des Ordonnances ſynodales.
* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

BAGNÉRES, ville de France en Bigorre, dans la vallée
de Campan, eſt l'*Aquenſis Vicus* des Auteurs Latins, que d'autres
prennent pour l'*Aquæ Convenarum*, ou *Oneſiorum* des Anciens. El-
le eſt ſur la riviére de l'Adour, à quatre lieues de Tarbes; & eſt
célébre par ſes bains d'eaux chaudes, connus dès le tems des Ro-
mains. Ils l'embellirent par des édifices, dont on a trouvé des re-
ſtes dans des ruïnes, avec des médailles d'or & d'argent. Ces édi-
fices furent ruïnez par les Goths, ennemis jurez des monumens de
la magnificence Romaine. Bagnéres eſt encore aujourd'hui fort
agréable par ſes bains, qui au printems & en automne y attirent du
monde des extrémitez du Royaume. * Oihénart. *Notit. utriuſque
Vaſc.* De Marca, *Hiſt. de Béarn.* Papyre Maſſon, *deſcr. Flum. Gall.*
Sanſon. *in Diſq. Geograph.* Baudrand, *in Lex. Geogr. &c.* Bourgon,
Géographie Hiſtorique.

* BAGNÉRES de Luchen, en Latin *Bagneriæ*, *Aquenſis
Vicus*, bourg de France, ſitué en Gaſcogne dans le Comté de Co-
minges à ſix lieues de la Ville de S. Bertrand, du côté du Midi.
Quelques Géographes prennent ce lieu, où il y a de bonnes eaux
minérales, pour celui qu'on nommoit anciennement *Aquæ Oneſio-
rum*, ou *Convenarum*, que d'autres placent à *Encauſe* Village du
Comté de Cominges, à trois lieues de la Ville de S. Bertrand,
du côté de l'Orient; & d'autres à *N. Dame de Garroçan*, village du
même Comté, à quatre lieues de S. Bertrand, du côté du Nord.
* Maty, *Diction. Géogr.*

BAGNES, BANES & BANNES. *Voyez* BAN-
NES.

BAGNI d'ASINELLO, en Latin *Aquæ Viterbienſes*,
bains qui ſont près de la ville de Viterbe, dans le Patrimoine de ſaint
Pierre, province de l'Etat de l'Egliſe. Quelques Géographes
croyent que la ville d'Etrurie, nommée *Fanum Voltumnæ*, étoit au
lieu où ſont les bains d'Aſinello; mais d'autres la mettent à Viterbe
même. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAGNI, ou GUIDI de BAGNI. Sanſovin, Albert
Villanus, & pluſieurs autres croyent que la famille des Comtes
Guido de Mutilano, de Bagni, de Battifolle, de Porciano, de
Poppi, des Comtes Palatins de Thuſcie, & des Marquis de Mon-
tebello, deſcend d'un certain Guidon parent de l'Empereur Otton
I. qui l'avoit ſuivi en Italie, & dont il avoit reçu le Comté de Mu-
tilano. Mais Ammirato & Gammurini ſoutiennent que cette famil-
le eſt Etruſque d'origine. Gammurini reconnoit pour Fondateur
de cette famille *Attalbert le Grand*, Marquis d'Etrurie, qui vécut au
IX ſiécle; & Ammirato, dans la Généalogie de cette famille, im-
primée en 1650, la commence par le Comte Guidon, fils de Ti-
grin Comte Palatin de Thuſcie, qui vivoit encore en 1029. Son
fils s'appelloit auſſi Guidon & le petit-fils portoit le même nom.
Celui-ci laiſſa deux fils dont le cadet, qu'on appelloit *Guidon Bocca-
torta*, étoit Evêque d'Arezzo, & l'aîné, appellé *Guidon Guerra*.
mourut Comte de Thuſcie en 1131, & laiſſa un fils du même nom,
qui en 1146 fit la guerre aux Florentins. Son fils *Renaud* fut
nommé à l'Evêché de *Piſtoia* en 1168, & *Guidon Guerra* III. l'autre
de ſes fils, épouſa en premiéres noces *Agnès*, fille de Guillaume
Marquis de Montferrat, & en ſecondes noces *Gualdrade de Ravi-
gni*. Il eut cinq fils: 1. *Guidon*, Palatin de Thuſcie, dont la poſté-
rité ſubſiſte encore; 2. *Tigrin*, Palatin, & en 1238 *Podeſtat* de Pi-
ſe, dont la poſtérité s'éteignit au XV ſiécle; 3. *Roger*, qui mourut
ſans enfans; 4. *Marcovaldo*, Palatin, dont la poſtérité finit environ
l'année 1425; 4. *Aginulfe*, dernier fils de Guidon III. étoit auſſi
Palatin, & en 1237 Podeſtat d'Arezzo; ſon fils *Guidon*, *Comte de
Roména* laiſſa quatre fils; (*a*) *Guidon*, qui fut Podeſtat de *Sienne* en
1283; (*b*) *Aginulfe*, Palatin & Podeſtat de *Sienne* en 1284; (*c*) *Ban-
dinus*, nommé à l'Evêché d'Arezzo en 1284; (*d*) *Alexandre*, qui
fut Comte de Roména. De ces quatre il n'y a que la poſtérité de
Guidon, qui ſe ſoit ſoutenue juſques à nos jours. Ses deux fils *Gui-
don* & *Simon* diviſérent d'abord la famille en deux branches. *Gui-
don de Battifolle*, fils de Simon, étoit du parti des Guelfes, & Pala-
tin de Thuſcie. En 1287, il fut Podeſtat de Sienne; & en 1316,
Robert Roi de Naples l'envoya à Florence, en qualité de ſon Vi-
caire. Ses Deſcendans ont eu la charge de Podeſtat dans différentes
villes; & quelques-uns d'eux ont rendu de bons ſervices à la ville
de Florence. Cette branche finit au XVI ſiécle. *Guido*, ſurnom-
mé *Novello*, frére aîné de *Simon*, fut Comte de Modigliana & de
Caſentino, & ſuivit le parti des Gibelins. Il eſſuya par là pluſieurs
revers de fortune. Pendant que ſon parti faiſoit la loi dans l'Etrurie,
Manfréde Roi de Naples lui offrit la charge de Podeſtat de Florence
en 1261. Il commanda les troupes des Gibelins & prit Lucques
en 1265. Mais *Charles d'Anjou*, ayant enlevé la vie & la couronne
à *Manfréde*, les Guelphes eurent le deſſus à Florence, & Guidon
fut obligé de quitter la ville. Il ſe retira à Sienne ou il eut la charge
de Podeſtat dans l'année 1269. Il occupa enſuite ſucceſſivement la
même charge à Arezzo & à Faventia. C'eſt de lui que deſcendent
les Comtes *Guidi de Bagni*. Comme ils étoient du parti des Gibelins,
ils furent contraints par les Florentins de ſe retirer dans la Lombar-
die. Richard de Bagni & ſes fils, furent chaſſez de Florence en
1400. Leurs biens furent confiſquez; & en 1407, on donna la
Seigneurie de Bagni à Jean Gambacurta. A la fin les Comtes de
Bagni ſe raſſemblérent à Mantoue, & choiſirent cette ville pour
leur ſeconde patrie. *Guidon* laiſſa deux fils, *Guidon de Bagni*, &
Jean François, Comte de Montebello. Le ſecond ſervit ſous les
Papes Sixte IV. & Innocent VIII. Le Pape Innocent lui donna
Montebello & pluſieurs autres Terres, ce qui joint au bien qu'il
eut d'Emelline Malateſta, rétablit parfaitement ſa maiſon. Son fils
Nicolas eut Gaitea & Monteſcudulo, en récompenſe des ſervices
rendus aux Papes Léon X. & Clément VII. Mais Paul IV. confiſqua
tous ces biens, en 1555, à *Jean François* fils de Nicolas, & les
donna à Antoine Caraffa. Cependant ils lui furent reſtituez après
la mort de ce Pape. Pie IV. lui en reprit derechef une partie à l'in-
ſtigation de l'Ambaſſadeur de France; & en 1564, il fut obligé de
ſe préſenter à Rome, où on le mit en priſon, d'où il ne ſortit que
ſur ſes vieux jours. Alors on le remit en poſſeſſion de tous ſes biens
& il porta le tître de Marquis de Montebello, parce qu'Antoine
Caraffa l'avoit pris. Son fils *Fabrice*, Marquis de Bagni & de Mon-
tebello, fut fort en crédit auprès de François, Grand Duc de Toſ-
cane, & eut le tître de Miniſtre de ce Prince. Il avoit épouſé Laure
Colonne, fille de Pompée Duc de Zagarola. Il en eut deux fils,
Jean François & Nicolas, qui feront le ſujet des deux articles ſui-
vants. Revenons à *Guidon de Bagni*, frére aîné de Jean François
dont il a été parlé juſques ici. Il demeura à Mantoue & eut cinq
fils, dont l'aîné, nommé *Richard*, continua ſa lignée par *Roger* ſon
fils aîné. Jules, petit-fils de ce Roger fut grand-pére de *Jules*,
des Comtes Guidi *de Balneo* ou de Bagni, Marquis & Seigneur de
Montebello, & d'autres Terres, dans l'Etat Eccléſiaſtique, qu'il
avoit héritées de ſes couſins de la branche Romaine en 1664. Ce
dernier *Jules Comte de Bagni*, &c. étoit encore en vie en 1698, &
avoit eu ſix fils & deux filles de *Claudia Arrigonia*, ſon épouſe. *Jean
François*, l'aîné des fils, fut Gouverneur de Caſal dans le Montferrat
pour le Duc de Mantoue, & eut beaucoup d'enfans d'*Anne Delmati*.
Scipion, le troiſiéme fils de *Jules*, étoit d'abord Page de l'Empereur
& paſſa enſuite dans le ſervice, où il s'aquit beaucoup de réputation,
ſur tout en Italie, & contre les Turcs. Il eut un Régiment d'infan-
terie & s'avança ſi bien ſous les trois Empereurs Léopold, Joſeph
& Charles, qu'en 1716, le onziéme juillet, il fut créé Général
Feld-Maréchal. Il eſt en même tems Gentilhomme de la Chambre
& Conſeiller privé de S. M. Impériale. Son épouſe, qui eſt fille
d'Etienne, Comte de Wurben, ne lui a point donné d'héritiers mâ-
les. *Guidon*, le ſixieme fils de *Jules* a auſſi ſervi dans les troupes
Impériales; les trois autres fils de Jules ſont entrez dans l'Etat Eccle-
ſiaſtique. * Sanſovin. Albert. Ammirato. Gammurini. Sigonius,
Hiſt. Ital. Imhofii, *Geneal.* 20. *in Italia fam. p.* 139—152.

BAGNI (Jean-François) Cardinal, de la famille des Com-
tes de Bagni de Florence, fils de *Fabricio* Marquis de Montebello,
& de *Laura* Pompeia Colonna, naquit en juillet 1565. Ses parens
l'avoient deſtiné pour les armes, mais il témoigna une ſi forte incli-
nation pour les Belles Lettres, qu'ils ne voulurent pas s'y oppoſer.
Après avoir achevé ſes études, il s'arrêta à la Cour de Rome, où
il ſe fit aimer du Pape Clément VIII. Il ſuivit en France le Cardi-
nal Aldobrandin, qui y alloit en qualité de Légat, pour y feliciter
le Roi Henri *le Grand* ſur ſon mariage avec Marie de Médicis. Ce
Pape ſatisfait de ſa conduite, lui confia d'autres emplois. Paul V. le
fit Vice-légat d'Avignon; & depuis il fut deux fois Nonce ſous Gré-
goire XV, & ſous Urbain VIII. Le premier l'envoya Nonce en
Flandre, & Urbain en France, après quoi il lui donna le chapeau
de Cardinal en 1627. Il avoit alors l'Evêché de Cervia, qu'il
permuta enſuite pour celui de Riéti. Ce Cardinal fut célébre par
les éloges des Gens de Lettres, dont il fut le protecteur. Il en
avoit pluſieurs dans ſa maiſon, & entre autres Gabriel Naudé, qui
fut ſon Bibliothécaire. Mais s'il a été illuſtre par ſon amour pour
les Lettres & pour les Savans, il l'a encore été par ſon grand deſinté-
reſſement & par ſa piété. Ce Prélat mourut le 24 juillet de l'an
1641. * Thomaſin, *in Elog. Illuſtr. Viror.* Gaſſendi, *in Vita Peireſcii
&c.* Siri, *Mémorie recondite.* Bayle, *Dict. Crit.*

BAGNI, (Nicolas de Guidiis) Cardinal-Prêtre du tître de S.
Euſtache, étoit frére du précédent, & naquit en 1584. Il ſuivit
d'abord l'avis de ſes parens, & s'appliqua aux études. Mais com-
me l'on vit que ſon frére aîné avoit déja pris le parti de l'Egliſe, on
détermina Nicolas de Bagni à ſe marier à *Théodora de Gonzague*, de
laquelle il eut un fils appellé *Fabrice*, Marquis de Montebello, qui
mourut ſans s'être marié. Nicolas de Bagni fit un voyage en Eſpa-
gne, avec le Connétable Colonne. Philippe IV. lui aſſigna une
penſion de mille écus d'or ſur le Royaume de Naples. Etant de
retour il fut déclaré Général des troupes du Pape par Grégoire XV.
qui l'envoya dans la Valteline en 1623, ſous ſon frére *Horace*, Duc
de Fiano. Lorſque ce dernier s'en retourna en Italie, il laiſſa tout
le commandement à Nicolas de Bagni, qui devoit tenir ce païs en
ſéqueſtre. Mais après que le Marquis de Cœuvres, Général Fran-
çois, fut arrivé avec une forte armée dans la Valteline, & qu'il eut
apperçu que de Bagni avoit le cœur Eſpagnol, il l'aſſiégea dans Ti-
rano, prit cette ville & pluſieurs autres, & chaſſa de la Valteline le
Général du Pape. Urbain VIII. lui donna le commandement des
troupes dans la Marche d'Ancone; & après la mort du Prince Con-
ti, arrivée en 1636, de Bagni eut le Généralat dans le Duché de
Ferrare; & il le garda pendant ſept ans. Son épouſe & ſon frére
aîné étant morts, il réſolut de nouveau de ſe faire Eccléſiaſtique.
Urbain VIII. qui étoit alors en guerre avec pluſieurs Princes d'Italie
& avec la République de Veniſe, & qui connoiſſoit l'expérience
de Bagni dans le militaire, le créa Commiſſaire général de ſes trou-
pes. Ce même Pape l'envoya en qualité de Nonce à Ferdinand II.
Grand Duc de Toſcane, & lui donna le tître d'Archevêque d'Athé-
nes. Peu de tems après la mort d'Urbain VIII, de Bagni fut encore
envoyé Nonce en France. Il y demeura plus de douze ans, juſques
en 1656. Sa Nonciature étoit des plus difficiles, tant à cauſe des
troubles intérieurs de la France, que de la meſintelligence qui étoit
entre le Roi de France & Innocent X. au ſujet des Barberins. Quoi-
qu'il s'opposât fort aux ordres que le Roi avoit donnez d'arrêter le
Cardinal de Retz, & que d'ailleurs il s'aquitât tres bien de ſon devoir,
malgré cela Innocent X. le ſoupçonna d'une trop grande intelligence
avec le Cardinal Mazarin, & regarda quelques unes de ſes lettres
comme dictées par le Cardinal; de ſorte qu'il lui retrancha les ga-
ges néceſſaires pour ſon entretien, & le traitta comme un Miniſtre
inutile. Mais Alexandre VII. qui avoit été Sécretaire d'Etat ſous
Innocent X, en eut des idées beaucoup plus favorables, le rappella
à Rome en 1656, & le créa Cardinal le 30 de mars 1657. Il lui
conféra encore le 18 mai de la même année l'Evêché de Siniga-
glia, qu'il réſigna quelque tems aprés. Lorſqu'en 1662, Alexan-
dre VII. eut taxé les Cardinaux, pour les faire contribuer aux frais
de la guerre que l'Empereur Léopold eut à ſoutenir contre les
Turcs, le Cardinal de Bagni, étant dépourvu d'argent comptant,
ven-

dit son palais & ses meubles, & fournit de cette maniére son contingent. Il mourut le 13 d'août 1663, âgé de 80 ans, au grand regret d'Alexandre VII, qui connoissant son érudition & son expérience, en fit un très grand cas, tant en tems de paix qu'en tems de guerre. Ce Prélat avoit un grand attachement pour l'étude de la Physique, & l'on prétend que Descartes qui étoit fort connu & très-estimé du Cardinal Jean-François de Bagni, alla trouver Nicolas pendant qu'il étoit à la Valteline. * Gammurini, *Fam. Toscane & Umbre.* Imhof, *Geneal. illustr. ou Ital. famil. p.* 152. Baillet, *Vie de Descartes.*

BAGNALUC. *Voyez* BANIALUC.

BAGNIAS, ville Episcopale. *Cherchez* VALANIA.

BAGNIOLI. *Voyez* BAGNOLI.

BAGNO. *Voyez* BAGNI.

BAGNOLAS. *Voyez* BANNOLES.

* BAGNOLET, village de France, dans la province appellée l'Isle de France. C'est un endroit fort agréable à une lieue de Paris à l'est tirant vers le nord.

BAGNOLI ou BAGNIOLI (Jules-César) Poëte Italien, vers l'an 1590, étoit de Bagna-Cavallo, dans la Romandiole, & passa une partie de sa vie auprès de Michel Peretti, Prince de Vénafro, & neveu du Pape Sixte V. On dit que n'ayant point étudié, il entendoit pourtant très-bien la Morale, la Rhétorique, & la Poëtique d'Aristote. Il a laissé divers Ouvrages en vers Italiens, & est mort vers le commencement de l'année 1600, comblé de biens & d'honneurs. Bagnioli étoit un homme de beaucoup d'exactitude, & d'une grande justesse d'esprit. Il appliqua ses talens à la Poësie Italienne, à laquelle il réüssit autant qu'aucun autre Poëte de son tems; mais comme il étoit trop difficile & trop scrupuleux, on peut dire qu'il affoiblit ses Ecrits, pour avoir voulu trop les limer. Il savoit donner à ses Ouvrages le lustre, & les autres qualitez qui leur étoient nécessaires; mais il ne savoit pas les finir. Les plus estimez de ses Ouvrages sont la Tragédie des *Aragonois*, & le *Jugement de Pâris*, où on ne trouve à redire que cette exactitude excessive qui les a rendus trop polis & trop achevez; car les pensées & les mots y sont dans un si grand jour, qu'il n'y point de place pour la moindre ombre. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illustr. c.* 45. *p.* 80. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8.

BAGNOLO ou BAGNUOLA, en Latin *Balneolum*, petite ville ou bourg du Royaume de Naples. Il a titre de Duché, & est situé à la source du Calore, dans la Principauté Ultérieure, aux confins de la Citérieure. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAGNOLOIS ou BAJOLOIS, qu'on nommoit aussi *Concordois* ou *Cozocois*, certains Hérétiques qui s'élevérent dans le VIII siécle, & qui suivoient les erreurs des Manichéens & des Albanois. Ils rejettoient l'Ancien Testament, & une partie du Nouveau, soutenant que Dieu ne prévoit rien de soi, qu'il ne crée point de nouvelles ames, que le monde avoit été de toute éternité, & semblables autres rêveries. Dans le XIII siécle une Secte de Cathares fut appellée du même nom. * Saint Antonin, *Sum. Hist. part.* 4. *tit.* 11. *c.* 7. Pratéole, *au mot* Bagnolois.

BAGNOLS, petite ville de Languedoc au Diocése d'Uzès, près de la riviére de Cése, dans un terroir extrémement fécond en sources d'eau, environ à une lieue du Rhône, & à deux lieues du Pont-Saint-Esprit vers le midi. Il y a un autre bourg de ce nom dans l'Orléanois. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

BAGNONE, BANONE, en Latin *Bagnona*, *Bondelia*, bourg de la Toscane en Italie, est sur une riviére qui porte son nom dans la vallée de Macra, à deux lieues de la ville de Pontremoli du côté de l'orient. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAGOAS, n'est pas tant un nom propre d'homme, qu'un nom commun, qui dans la langue Persane signifioit un *Eunuque*, comme Pline le témoigne, *l.* 13. *c.* 4. *Les plus belles palmes*, dit-il, *appellées* Royales, *parce qu'elles étoient gardées pour les Rois de Perse, croissoient à Babylone, dans le seul jardin de Bagoas; car c'est ainsi que les Perses appelloient les Eunuques qui ont quelquefois gouverné parmi eux.* Ce nom est aussi donné aux Eunuques du Roi dans Quince-Curce, dans Sulpice Sévére, *l.* 2. *de l'Hist. Sainte*, & dans Suidas, *au mot* Bagoas. Ovide dit *au l.* 2. *des Amours, Eleg.* 2. *v.* 1.

Quem penès est dominam servandi cura, Bagoe.

Boxhornius, *dans ses Notes sur Tacite*, croit que notre mot de *Page*, vient de *Bagoas*.

BAGOAS, Eunuque, Egyptien de nation, gouverna longtems sous le Roi de Perse Artaxerxès *Ochus*, & commanda ses armées. Il empoisonna ce Prince, pour venger la mort du bœuf Apis, adoré par sa nation, l'an du monde 3697 & avant J. C. 338. Arsès, le plus jeune des fils d'Ochus, que Bagoas avoit mis en sa place, fut encore empoisonné par ce scélérat, environ trois ans après. Darius, surnommé *Codoman*, qui succéda à Arsès, fit mourir Bagoas, qui avoit encore voulu attenter à sa vie, & le contraignit à boire du poison la même année, qui étoit l'an du monde 3699 & 336 ans avant Jesus-Christ. * Diodore de Sicile, *l.* 17. Freinshemius, *au Suppl. sur Quinte-Curce, l.* 2. Joséphe, *l.* 11. *c.* 7. *des Antiq. Judaïq.*

BAGOAS, Eunuque Persan pour lequel Alexandre *le Grand*, avoit un amour criminel, fut tellement outré de colére contre Orsinès, Seigneur Persan, descendu de Cyrus, lequel l'avoit traité de concubine, qu'il jura sa perte. Alexandre, ayant fait ouvrir le sépulchre de Cyrus, pour rendre aux cendres de ce Conquérant des honneurs funébres, on reconnut qu'il avoit été pillé. On n'y trouva qu'un vieux bouclier tout pourri, deux arcs à la façon des Scythes, & un cimeterre; &, selon d'autres, quelques petits vases, & une litiére d'or; au lieu qu'on croyoit le trouver plein de thrésors, comme les Perses en faisoient courir le bruit. Bagoas prenant son tems, & se servant de cette conjoncture pour perdre Orsinès, répresenta à Alexandre qu'il ne falloit pas s'étonner si les sépulchres des Roi étoient vuides, puisque les maisons des Satrapes regorgoient de l'or qu'ils en avoient tiré; qu'il avoit toûjours oui dire à Darius, qu'il y avoit trois mille talens dedans, & que de là étoient venues les profusions d'Orsinès. Ce discours de Bagoas irrita si fort Alexandre contre Orsinès, qu'il le fit arrêter, & mourir ensuite, sur les dépositions des faux témoins apostez par Bagoas, l'an du monde 3710 & avant Jesus-Christ 325. * Quinte-Curce, *l.* 10.

* BAGOAS, Eunuque, Valet d'*Holoferne*. Ce fut lui qui introduisit *Judith* dans la Tente de son Maître, & les laissa tous deux seuls: mais il fut surpris, quand revenant quelque tems après, il le trouva mort. *Judith, ch.* 12. *v.* 10. Quelques-uns écrivent *Vagoas*.

BAGOAS CARUS. Il avoit ce nom à cause de la grande amitié qu'Hérode *le Grand* Roi des Juifs lui portoit; & l'on croit que ce Prince l'aima fort, parce que c'étoit l'homme du monde le plus beau & le mieux fait. L'amitié que son Maître lui témoignoit ne l'empêcha pas de concevoir une étrange aversion contre lui, à cause des grandes cruautez qu'il exerçoit dans la Judée. Cette haine fit qu'il entra dans la conjuration que les Pharisiens avoient faite de tuer Hérode, pour donner la couronne à Phéroras; mais étant découvert, il fut puni de mort avec ses complices. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 3. *art.* 726.

BAGOÉ, Nymphe qui enseigna aux Toscans l'art de deviner par les foudres. Quelques-uns croyent qu'elle est la même que la Sibylle Erythrée, autrement nommée *Hérophile*. Les autres veulent qu'elle ait vécu après Hérophile, du tems d'Alexandre, & disent qu'elle est la premiére entre les femmes qui a rendu des oracles. * Alexander ab Alexandro, *l.* 3. *c.* 16.

BAGOLIN (Jérôme) de Vérone, florissoit en 1527, a expliqué les trois livres analytiques d'Aristote, & a traduit de Grec en Latin trois livres de Syrien fils de Philoxéne sur la Métaphysique d'Aristote. Il a aussi interprété les Commentaires de Philopone Grammairien sur Aristote de la génération & de la corruption. * Simler. Chioccus, *pag.* 123.

BAGOLIN (Jean-Baptiste) fils de Jérôme, mourut en 1552. Il a traduit en Latin les Questions naturelles d'*Alexander Aphrodiensis*, & un petit livre *du Destin*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BAGOPHANES, Gouverneur de la citadelle de Babylone & Gardien du thrésor, fit une entrée très-magnifique à Alexandre dans cette ville, pour ne pas témoigner moins d'affection que Mazée, l'an du monde 3704, & avant Jesus-Christ 331. Il fit joncher les chemins de fleurs, & dresser des deux côtez des autels d'argent, qui ne fumoient pas seulement d'encens, mais de toutes sortes d'autres parfums. Après lui, suivoient les présens qu'il offrit au Roi, qui étoient des troupeaux de bêtes, & des équipages de chevaux; avec des lions, des léopards & des panthéres. Alexandre voulut qu'il le suivît dans les autres guerres, & lui fit depuis beaucoup d'honneur. * Quinte-Curce, *livre cinquiéme.*

BAGOSES. *Voyez* BAGOAS.

BAGOT (Jean) Jésuite François, de Rennes, étoit entré dans la Compagnie en 1599, à l'âge de 19 ans. Son pére l'ayant redemandé, Henri IV. obligea les Jésuites à le lui rendre; mais ayant vaincu tous les obstacles, il rentra en 1611. Il enseigna la Philosophie pendant cinq ans, & la Théologie pendant treize. Il fut Censeur des livres à Rome, & Théologien du Général durant trois ans. De retour en France, il fut Supérieur de la Maison Professe à Paris, & y mourut âgé de plus de 70 ans, le 22 août 1664. On a de lui, *Apologeticus fidei, deux vol. in fol.* à Paris 1645; quelques Ouvrages contre les Jansénistes, & sur le droit d'entendre la Messe chez les Réguliers, &c.

BAGRADE, fleuve de l'ancienne Caramanie, lequel selon Sanson prend sa source dans les montagnes de la même province, & après avoir arrosé Pasagarde, se décharge dans l'Océan Persique, sous le nom de *Tisindon*. * Sanson.

BAGRADE, fleuve d'Afrique, près de la ville d'Utique. Ce fut sur ses bords que l'armée Romaine, sous la conduite d'Attilius Régulus, tua après de longs efforts, un serpent d'une prodigieuse grandeur. Sa dépouille, qui étoit longue, dit-on, de 120 piez, fut envoyée à Rome par rareté. Le fleuve Bagrade, nommé diversément par les Savans, *Bagrada*, *Bragada*, *Macar*, *Macra*, *Bucara*, *Pagrarda*, est quelquefois arrêté à son embouchure par le sable qui s'y amasse, & se débordant alors, inonde les campagnes voisines de son lit. * Pline, *l.* 8. *c.* 14. Aulu-Gelle, *l.* 6. *c.* 3. Ptolomée. Strabon. Polybe. Florus. Bochart, *Phaleg. p.* 2. *c.* 14.

BAGUETTE, que quelques-uns nomment *Divinatoire*, est une branche de coudrier fourchue, par le moyen de laquelle on prétend découvrir les mines, & les sources d'eaux cachées sous la superficie de la Terre. Celui qui porte la baguette marche lentement sur les lieux où il soupçonne qu'il y a des mines ou des eaux; & la tenant droite avec ses deux mains, on prétend qu'elle s'incline vers la terre, malgré la résistance de la main, aux endroits où il y a du métal ou de l'eau. Avant le XV siécle, on ne trouve rien de la baguette divinatoire dans les Auteurs. Depuis qu'on s'en fut avisé, on lui chercha de beaux noms. On l'appella la *Verge divine*, le *Caducée*, la *Verge d'Aaron*. Les uns contestent le fait, & nient que cela soit possible. Les autres se rendent aux diverses expériences qu'on allégue, & en cherchent des raisons naturelles. Ils disent que les particules qui s'exhalent des sources d'eaux, ou des métaux, empreignent la verge de coudrier, & la déterminent à se baisser, pour la rendre parallele aux lignes verticales qu'elles décrivent en se levant. Ces particules d'eau sont poussées au dehors par la chaleur souterraine, & par les fermentations qui se font dans les entrailles de la terre. La baguette étant d'un bois poreux, il donne aisément passage à ces corpuscules, qui sont extrémement subtils & deliez. Ces vapeurs poussées par celles qui les suivent, & pressées par l'air qui pése dessus, sont forcées d'entrer dans les petits intervalles de la baguette; & par cet effort, elles la contraignent à s'incliner perpendiculairement, afin de se rendre paralléle avec les colonnes que forment

ment ces vapeurs en se levant. C'est ainsi que quelques-uns tâchent d'expliquer physiquement le mouvement prétendu de la baguette sur les métaux ou sur les eaux.

BAGY, ville de Numidie. *Cherchez* BAGAIA.

BAHAEDDOULAT, troisiéme fils d'*Adhadeddoulat* & petit-fils de *Buiah*. Il avoit deux fréres aînez, dont l'un s'appelloit *Scherfeddoulat*, & l'autre *Samsameddoulat*. Ce dernier lui fit la guerre, & peu s'en fallut, qu'il ne le chassât de ses Etats. Mais il fut défait, & même le Général de ses troupes prit le parti de Bahaeddoulat, & joignit aux siennes le débris de celles de son ancien Maître. Le Sultan fortifié de ses troupes rentra dans l'Iraque Arabique, qui lui avoi. été enlevée. Mais Abu-Nasser, qui avoit défait & tué le frére du Sultan, se rendit maître de la province de Perse, & s'y maintenoit avec les autres fréres. Abu-Ali, qui étoit le Général de Samsameddoulat, qui s'étoit rendu au Sultan, marcha contre Abu-Nasser & contre ses fréres, qui étant de jeunes Princes sans expérience, furent tous pris, à la réserve d'Abu-Nasser qui se sauva. Mais il perdit & ses Etats & ses fréres. Bahaeddoulat entra victorieux dans la ville de Schiraz capitale de la Perse. Il fit cependant poursuivre Abu-Nasser, qui en fuyant tomba entre les mains d'un de ses domestiques qu'il avoit mal-traité, qui lui coupa la tête & la porta au Général du Sultan. Par cette mort Bahaeddoulat se vit paisible possesseur de tous les Etats d'Abu-Nasser son parent, & en jouït jusques à l'an 403 de l'hégire, & 1012 de Jesus-Christ, qu'il mourut d'un accès d'épilepsie. Il laissa plusieurs enfans, dont l'aîné nommé *Solthaneddoulat* lui succéda dans ses Etats de Perse, & dans ceux de l'Iraque Arabique ou Chaldée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* BAHAL & tous les composez de ce mot, doivent se chercher sous BAAL, hormis les deux noms suivans.

BAHAL-HANAN. *Voyez* BALANAN.

BAHAL-ZEBUB. *Voyez* BEELZEBUB.

BAHALÉ. *Voyez* BAALA.

BAHALIM. *Voyez* BAALIM.

BAHALIS. *Voyez* BAALIS.

BAHALITES. *Voyez* BAALITES.

BAHALTAMAR. *Voyez* BAALTAMAR.

BAHALTIS. *Voyez* BAALTIS.

BAHAMA, isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Lucayes, environ à cinquante lieues de la terre-ferme de la Floride. Elle donne son nom au Canal de *Bahama*, si renommé par son flux & reflux, par son agitation & par ses tempêtes. Ce Canal est entre la Floride & l'isle de Cuba. Elle fut découverte par Jean Ponce de Léon en 1512. Elle a treize lieues de long & huit de large. Les flotes Espagnoles passent pour s'en retourner de l'Amérique en Espagne par le Canal de Bahama qui est fort dangereux. * Sanson. Laët. Herrera.

BAHAMAN, fils d'Asfendiar & petit-fils de Kischtasb, succéda à son ayeul, à la Couronne de Perse, & fut surnommé *Ardschir Diraz Dest*, c'est à dire, *Artaxerxès Longuemain*. Il est aussi nommé *Aad*, dans la Chronique de ce Royaume. Ce fut, dit-on, parce qu'un grand Astrologue étant allé visiter son pére Asfendiar, tandis que Bahaman étoit au ventre de sa mére, lui présenta un panier, lui disant qu'il ne pouvoit offrir aucune chose plus propre pour l'enfant qui devoit naître, que ce qu'il apportoit: c'étoit un peu de farine, que les Perses nomment *Xir*, & du lait qu'ils appellent *Aad*: si bien que cet enfant fut plus connu par le nom d'*Ardschir*, que par celui de *Bahaman*. Il etoit de belle taille; & possédoit toutes les qualitez qu'on peut souhaiter dans un Souverain. Ce Prince mourut fort âgé, & régna plus de 112 ans, si l'on en doit croire la Chronique de Perse. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Texeira, *l. 1. c. 18.*

* BAHAMBAR, ville de la province de Ghilan sur la Mer Caspienne. Elle fut bâtie par Ardschir Babegan premier Roi de la Dynastie des Sassanides en Perse, & a changé depuis son nom en celui de Gurgian ou Giorgian. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAHANA. *Voyez* BAANA.

BAHANA, ville d'Egypte située dans la Thébaïde Inférieure, près de Fium. Les Egyptiens, tant Chrétiens que Musulmans, croyent par tradition, que Jesus-Christ a bâti cette ville, de même que le Patriarche Joseph celle de Fium; qu'il appella en ce lieu-là ses Apôtres qui pêchoient sur le fleuve du Nil; qu'il y avoit régné en personne, & laissé ses Apôtres pour ses successeurs dans cet Etat. Cette Fable n'a point d'autre fondement que le voyage que fit Jesus-Christ en Egypte pendant son enfance. Les Juifs ont été longtems maîtres de cette ville, comme successeurs prétendus des disciples de Jesus-Christ. Elle est sur un lac qui se forme de la décharge des eaux du Nil. Les gens du païs l'appellent *Mer de Joseph*; & il est si caché par des arbres fruitiers, qu'on ne l'apperçoit que de fort près. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAHARA. *Voyez* BAARA.

BAHAREIN ou BAHAREM. *Cherchez* BAHREM.

BAHARZAGHED, l'un des quarante-trois Empereurs Ethiopiens, dont la succession s'est continuée pendant 168 ans, à ce que rapportent les Chroniques des Abyssins. * Davity.

BAHASÇA. *Voyez* BAASA.

BAHASÇALISÇA. *Voyez* BAALSÇALISÇA.

BAHIA DE TODOS LOS SANTOS. *Voyez* BAYE DE TOUS LES SAINTS.

BAHIR, c'est dire, *Illustre*. Buxtorf a remarqué dans sa Bibliothéque des Rabbins, que les Juifs ont un livre de ce nom, qui est le plus ancien de tous les livres des Rabbins, où il est traité des plus profonds mystéres de la Cabale, & que ce livre n'a point été imprimé; mais qu'on en voit plusieurs passages dans les Ouvrages des Rabbins. L'Auteur se nomme *Rabbi Nechonia ben Hakkana*, qui vivoit selon les Juifs, en même tems que Jonathan, Auteur de la *Paraphrase Chaldaïque*, c'est à dire environ 40 ans avant Jesus-Christ. Le même Buxtorf s'est servi du témoignage de ce livre, pour montrer l'antiquité des points voyelles qui sont écrits au texte Hébreu de la Bible, mais il se trompe, parce que le *Bahir* n'est point un Ouvrage si ancien qu'il l'a prétendu. M. Simon a remarqué dans le Catalogue des Auteurs Juifs, que l'on a depuis peu imprimé en Hollande, un petit livre, qui est aussi intitulé *Bahir*; mais il dit qu'il n'y a pas d'apparence que ce soit l'ancien *Bahir* des Juifs, qui est beaucoup plus étendu, & qui n'a point été imprimé. *Bahir* & *Zohar* sont deux livres qui passent pour avoir été écrits, le premier un peu avant la naissance de J. C. & le second, un peu après. Ils parlent souvent des points voyelles, & en des termes très-formels. Cet argument seroit sans replique, si l'on étoit bien sûr que ces livres fussent aussi anciens que le prétendent les Juifs. Mais il y a de bonnes raisons qui convainquent qu'ils sont beaucoup plus modernes. Ces raisons sont tirées des livres mêmes, où l'on trouve quantité de choses qui le prouvent manifestement. Outre que pendant plus de mille ans après l'âge que leur donnent les Juifs, on n'a point entendu parler de ces livres, & qu'aucun Auteur ne les cite pendant tout ce tems-là. Ce qui donne lieu de soupçonner qu'ils n'ont commencé d'exister qu'au bout de ces mille ans. Le dernier a été imprimé plusieurs fois; mais pour le premier il n'est encore qu'en manuscrit. Ce sont deux livres Cabalistiques, qui ne sont recommandables que par l'obscurité de leur stile, & par les extravagans mystéres dont ils sont remplis. * Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tome 2. 1. part. liv. 5.*

* BAHNEN petite ville de Poméranie vers les confins de la Moyenne Marche de Brandebourg, située sur un lac au sud-sud-est de Stettin dont elle est éloignée d'environ neuf ou dix lieues.

BAHREM, BAHAREM ou BAHAREIN, province de l'Iémen dans l'Arabie Heureuse. Il y a près de là, dans le Golfe Persique, une isle qui appartient au Roi de Perse, & qui est fort célébre pour la pêche des perles, qui sont les plus estimées de tout le monde, tant pour leur beauté que pour leur poids. On la fait au mois de Juin, de juillet, d'août & de septembre; & elle doit être fort grande, puisqu'on y employe jusqu'au nombre de 3000 barques. Il y a dans cette province une bonne ville, avec une forteresse qui en est éloignée d'une lieue & demie. Quoiqu'il y ait de bonne eau, ce n'est pas néanmoins où les Pêcheurs vont se pourvoir d'eau douce: ils trouvent plus de commodité à l'aller puiser au fond de la mer aux environs de cette isle, où il y a trois sources d'eau vive dans des endroits qui n'ont qu'une demi-brasse d'eau quand la marée est basse, & qui quelquefois même paroissent à sec. Ils ont l'adresse de descendre dans la mer, & de recevoir dans des outres l'eau qui sort par l'ouverture de ces fontaines. Pour ce qui regarde la pêche des perles, les Pêcheurs sont tous Arabes, qui payent chacun un droit au Prince dont ils sont Sujets, pour avoir la permission de pêcher; & un autre droit au Roi de Perse, & au Sultan ou Gouverneur de Bahrem. Une partie de ces Arabes sont Plongeurs, & vont recueillir les coquilles ou nacres de perles; les autres demeurent dans la barque pour la conduire, & pour tirer la corde à laquelle les Plongeurs sont attachez. * Thévenot, *Voyage du Levant, tome 2.*

BAHURIM, ancienne ville de la Palestine de la Tribu de Benjamin. Elle étoit sur une haute montagne, vers les confins de la Tribu de Juda, environ à deux lieues de la ville de Jérusalem du côté de l'Orient, au delà de Béthanie. On l'appelle aujourd'hui *Bachori*. Ce fut en cotoyant la montagne de Bahurim, que David donna un rare exemple de patience, souffrant paisiblement les insultes de Sémeï, & empêchant ses Généraux d'en tirer vengeance. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 16.

BAHUS, forteresse de Norvége, capitale de la province de même nom, bâtie par Haquin IV. Roi de Norvége en 1309. Ce château est situé sur un rocher, & environné de toutes parts des eaux de la riviére de Trolhette. Les Danois la cédérent aux Suédois en 1658, & l'assiégérent inutilement en 1678. La ville de Malstrand, proche du fort de Bahus, est considérable pour la pêche du hareng; & les Suédois en sont aussi les maîtres, par le traité fait entre ces deux Couronnes a Fontainebleau en France l'an 1679. L'on voit au pié de la forteresse de Bahus la petite ville de *Kongal* ou *Kongel*, ainsi que le rapporte Samuel Puffendorf. * Sanson. Audiffret, *Géogr.*

BAHUS, (le Gouvernement de) province du Royaume de Norvége, & la plus petite des cinq parties ou Gouvernemens, qui est la plus avancée vers le midi, entre la Manche de Danemarck, ou le Cattegat au couchant, le Westrogotland au levant, & le Gouvernement d'Aggerhus au septentrion. Elle s'étend en long du Nord au Sud, l'espace de cent mille pas; mais sa largeur n'est à peine que de trente mille pas, & même quelquefois de quinze. Elle appartenoit cy-devant au Roi de Danemarck; mais il la céda l'an 1658, au Roi de Suéde, à qui elle obéït encore à présent. Elle est divisée en deux parties; savoir, *Inland*, qui est vers le midi; & *Vycsiden*, qui est au septentrion. Elle a pour lieux considérables, la forteresse de Bahus, qui est la capitale, & Malstrand, Oldewal ou Odwalla & Kongel.

BAHYE, Rabbin. *Cherchez* BÉCHAI.

BAI. BAJ.

BAIA DE TODOS LOS SANTOS. *Voyez* BAYE DE TOUS LES SAINTS.

BAJAMO (le) petit païs de l'isle de Cuba, une des Antilles dans l'Amérique septentrionale, où est le bourg de Saint-Sauveur, que l'on appelle aussi *Bajamo*. * Herrera. Baudrand.

BAIAN ou BAION (André) Prêtre Indien, natif de Goa dans les Indes, passa une partie de sa vie à Rome, où il s'occupa à enseigner la Grammaire. Il vivoit en 1630, sous le Pontificat d'Urbain VIII, & savoit assez bien le Grec & le Latin. On a de lui diverses piéces en prose & en vers, comme des éloges & des lettres assez ingénieuses. Ce Versificateur a tourné l'Enéïde de Virgile en vers Grecs, & la Lusiade de Camoëns en vers Latins. Il a tra-

traduit la doctrine du Cardinal Bellarmin en vers élégiaques, & a composé divers Acrostiches & d'autres puérilitez de Collége en vers, qu'il a dédiez au Pape Paul V. & à divers Cardinaux. Il a fait aussi la *Cardiographie* ou un Poëme en forme de cœur à l'honneur de saint Charles, qui est composé d'Acrostiches, contenant des Anagrammes, par lesquels le Cardinal Frédéric a loué la piété & le zele de l'Auteur pour la gloire de son oncle. Il a fait encore un grand nombre d'Epigrammes & d'Odes à la louange de divers Auteurs; deux livres d'Eloges, parmi lesquels il se trouve aussi de la prose; deux volumes de Poësies diverses; le Voyage de Lorette en vers élégiaques; mille vers élégiaques sur la naissance d'Homére, &c. Mais il n'y a rien que de trivial dans toutes ses Poësies, & l'on n'y remarque qu'une certaine facilité d'arranger les piez de ses vers, & la bonne volonté qu'il a eu de rendre la Poësie Chrétienne. * Leo Allatius, *in Apib. Urban. p.* 30. 31. 32. 33. & 34. & Victorel. *ibid.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. c.* 44. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Miræus, *de Script. sæcul. XVII.* Lorenzo Craffo, *lib. de Poet. Græc.* in fol. *pag.* 34. *Voyez* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes modernes, tome* 8.

BAJARAC. *Voyez* ETENDARD CÉLESTE.

BAIARD. *Cherchez* BAYARD.

BAIARIA, riviére de Sicile, que d'autres nomment *Amirati*. C'est l'*Eleutherus* des Anciens qui se jette dans la Mer de Toscane, à côte de Palerme vers l'Orient. * Cluvier, *Descript. Sicil.*

BAJAZET I. de ce nom, cinquiéme Empereur des Turcs, succéda à son pére *Amurat* I. l'an 1387, qui étoit le 789 de l'hégire. Il fut surnommé *Gilderin*, c'est à dire, *éclair* ou *foudre*, afin d'exprimer la rapidité de ses conquêtes. Pour monter sur le thrône, il fit étrangler son frére Jacub ou Jacob, que le droit d'aînesse appelloit plus justement à la succession de l'Empire, & il introduisit le premier cette malheureuse coutume qu'ont les Ottomans, de faire mourir leurs fréres à leur avénement à la Couronne. Il emporta d'abord sur les Chrétiens en 1391, 1392 & 1393, les provinces de Bulgarie, de Macédoine & de Thessalie, prit plusieurs places sur les Grecs, sur les Arméniens, & dépouilla presque tous les Princes Asiatiques de leurs Etats. Ce torrent de prospéritez fit trembler les Princes Chrétiens, & porta Sigismond Roi de Hongrie à proposer une ligue contre ce Tyran. La France lui accorda un secours considérable, qui fut conduit par Jean Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne, avec deux mille Gentilshommes. Ils firent au commencement des actions d'une valeur incroyable; mais leur présomption les ayant engagez au siége de Nicopolis en Bulgarie, & leur ayant fait hazarder une bataille dans laquelle ils furent abandonnez des Hongrois, ils furent tous tuez ou faits prisonniers le 28 décembre 1395. Bajazet en fit massacrer plus de six cens en présence du Comte de Nevers, & le delivra ensuite avec quinze autres, pour lesquels ce Comte s'obligea de payer deux cens mille ducats de rançon. Après cet avantage, le Prince Turc alla assiéger Constantinople, que le Marechal de Boucicaut délivra avec douze cens hommes. Ce General revint en France avec l'Empereur Emmanuel II. qui venoit remercier le Roi Charles VI. de son secours, & lui en demander un nouveau. Comme les conquêtes de Bajazet continuoient, les Princes de l'Asie allérent implorer le secours de Tamerlan ou Timur-lenc, Roi des Tartares, lequel après avoit subjugué les Parthes, faisoit trembler tout l'Orient. Ce Tartare donna bataille à Bajazet près d'Angorie dans la Galatie, un Vendredi 28 juillet de l'an 1402. Il le fit prisonnier, & l'enferma, selon quelques Auteurs, dans une cage de fer, sans que les malheurs de sa captivité, & les indignitez qu'il y souffrit, fussent capables d'abbaisser son orgueil. Ce Prince infortuné, disent-ils, ennuyé de vivre dans une si grande ignominie, se donna de la tête si rudement contre les barreaux de sa cage, qu'il en mourut l'an 806 de l'hégire, & 1403 de Jesus-Christ, après huit mois de servitude, & 15 ans de régne. Mais Petit de la Croix, Professeur en Langue Arabe au Collége Royal, Sécrétaire Interpréte du Roi pour les Langues Orientales, qui a donné au public en 1722, la traduction de l'Histoire de Tamerlan, écrite en Persan par un Auteur contemporain, rapporte que Bajazet mourut le 23 mars 1413, d'une attaque d'apoplexie dans le camp de l'armée de Tamerlan, proche le bourg d'Akcherher. Bajazet avoit eu divers enfans qui régnérent après lui; Josué ou Isa Zélébis, Soliman, Musa ou Moïse, & Mahomet I. * Chalcondyle, *l.* 1. Leunclavius, *l.* 6. Petit de la Croix, *Hist. de Tamerlan.*

BAJAZET II. parvint à l'Empire des Turcs après la mort de Mahomet II. son pére, l'an 1481. Zizim son cadet le lui disputa durant quelque tems, se fondant sur ce que Bajazet étoit venu au monde avant que Mahomet fût mis sur le thrône; mais après avoir été battu en Asie, & avoir mendié du secours à Rhodes, il fut conduit en France, & de là en Italie, où il périt malheureusement en 1495. Quelques-uns ont cru qu'il avoit été empoisonné. Bajazet prit sur les Vénitiens Lépante dans l'Acarnanie, Modon dans la Morée, & Durazzo sur la côte de l'Esclavonie. Il fut moins heureux en Egypte, où ses armées eurent toûjours du pire. Les Janissaires lui donnérent aussi beaucoup de peine par leurs revoltes; & il avoit résolu de les faire périr, si deux Bachas ne l'en eussent empêché. Après un régne de 31 ans, il fut obligé, par la conspiration des Grands de la Porte, de mettre sa couronne sur la tête de son fils *Selim*, qui lui fit donner du poison par son Médecin lorsqu'il se retiroit en Thrace dans la ville de Didymothycos aujourd'hui *Dimotuc*. Ainsi mourut Bajazet âgé de 74 ans l'an de Jesus-Christ 1512, & 918 de l'hégire. * Chalcondyle & son Continuateur, *au l.* 10. & 11. Baudier, *en l'Invent.*

BAJAZET, Prince Turc, étoit fils de Soliman II, & frére de Sélim II. Ce dernier, qui étoit destiné à l'Empire, n'avoit nulle bonne qualité, & n'étoit aimé que de son pére. Bajazet, au contraire, étoit un Prince bienfait, honnête, libéral, spirituel, & qui étoit chéri de tout le monde, particuliérement de sa mére *Roxane*. Son ambition lui fit tenter toute sorte de moyens pour faire tomber la couronne sur sa tête, ce qui le mit très-mal avec Soliman: mais sa mére, qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de ce Prince, fit la paix de Bajazet, & obtint le pardon de son crime. Après la mort de la Sultane, il excita un nouvel orage qui retomba sur sa tête. La province de Cogni, où il commandoit, étoit près de celle dont Sélim étoit Gouverneur, & ce voisinage entretenoit la haine des deux fréres. Soliman crut qu'il les devoit séparer, & leur donna d'autres Gouvernemens; mais Bajazet, croyant qu'on avoit dessein de le surprendre, hésita si long-tems à obéïr, qu'on se mit en état de l'y contraindre par la force. Il prit les armes, & perdit une bataille au mois de juin de l'an 1557, & 965 de l'hégire. Après ce malheur il se retira chez Tacmas ou Tecmasès Roi de Perse, où il fut étranglé avec quatre de ses fils. * De Thou, *Hist. l.* 24. Busbek, *in Epistolis.*

BAIDA, petite contrée de la grande Tartarie en Asie. Elle est le long du bord Oriental de la riviére de Pisida, vers son embouchure dans l'Océan septentrional. Les Moscovites l'ont découverte au commencement de ce siécle; mais ils n'y ont établi aucune colonie. * Maty, *Dict. Géogr.* Isaac Massa.

BAIDAVE, ou ALBIDAWY, fameux Commentateur de l'Alcoran, qui a tâché d'en éclaircir les difficultez en termes courts & intelligibles. Du Ryer, dans sa traduction de l'Alcoran, s'en est beaucoup servi; & souvent sans en avertir son Lecteur, il a fourré le Commentaire dans la suite du Texte. Il avoit accoutumé de le nommer *Bedavi*; mais voici quel est son véritable nom, *Naserroddin, Abdollahi, Ebn Omar, Beidawy*. Il a encore composé d'autres Ecrits, comme par exemple, des Fondemens de la Religion, intitulé *Attawalco*. Il mourut l'an de l'hégire 692, qui répond à l'an de J. C. 1292. *Epit.* Vasæi. Pocock, *in Specim.*

BAIDU KHAN ou BAIDU OGUL, fils de *Targai*, fils de *Holagu*, succéda l'an 694 de l'hégire, & 1294 de Jesus-Christ, à Gangiatu ou Kaikhtu dans l'Empire des Mogols ou Tartares de la race de Genghizkhan. Les Partisans de ce Prince ayant fait mourir son prédécesseur, le saluérent Empereur dans la ville de Hamadan, & le firent ensuite proclamer dans toutes les villes & provinces que les Mogols tenoient en Asie. Gazan fils de l'Empereur Argun-Khan, qui possédoit le gouvernement du Chorasan depuis la mort de son pére, voulut venger la mort de Gangiatu; & après plusieurs traitez qui ne furent point exécutez, il eut le secret d'attirer dans son parti les principaux de la Cour de Baidu. S'étant assuré d'eux, il envoya son Général Neuruz avec des troupes contre Baidu. A son approche Baidu fut abandonné de tous les siens. Il crut trouver une retraite dans la ville de Nakhgivan; mais Neuruz le poursuivit si chaudement qu'il l'enleva sur la route, & lui fit perdre la vie après un régne de huit mois seulement. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAIE ou BAIEL, *Baiæ*, ville. *Voyez* BAYES.

BAIER (Jean Guillaume) naquit à Nuremberg le onziéme novembre 1647, deux mois après la mort de son pére, qui étoit Marchand. Après avoir parcouru les classes du Collége, & avoir étudié quelque tems dans le *Collegium Ægidianum*, il alla à l'Université d'Altorf en 1664, âgé de 17 ans. Il y fut créé Maître és arts en 1667. En 1669, il passa à Jéne & fréquenta particuliérement les Leçons de *Musæus*. En 1673, il soutint des Théses pour la Licence en Droit, par ordre du Duc Ernest de Gotha, prit le degré de Docteur, & eut commission, l'année suivante, d'enseigner publiquement l'Histoire Ecclésiastique. Il se conduisit si bien dans cet emploi, qu'en 1682 on le choisit pour conférer avec l'Evêque de *Tina*, qui cherchoit à réünir les Protestans avec les Catholiques. En 1694, il fut le premier Recteur & Professeur en Théologie à Halle; l'année suivante on l'appella à Weimar, pour y occuper les charges de Conseiller du Consistoire, de Chapelain du Prince, de Pasteur de la ville & de Surintendant général. Il y arriva le 16 de juin, mais fort indisposé, & mourut le onziéme d'octobre, à l'heure qui étoit l'anniversaire de sa naissance. On a de lui, *Compendium Theologiæ positivæ, homiletica, historica, moralis & exegetica; Collatio Doctrinæ Pontificiorum & Protestantium*, Item *Quackerorum & Protestantium*. Il usoit de beaucoup de douceur dans ses livres de Controverse, & dans son testament, il défendit de publier plusieurs traverses qu'il avoit eues. Il fut inhumé dans le même tombeau où l'on avoit mis *Chrétien Baier*, qui avoit lu en 1530, à la Diéte de l'Empire, la Confession d'Ausbourg, en présence de l'Empereur Charles-Quint. Jean Klessénius, qui avoit prononcé l'Eloge funébre de Baier, lui fit aussi l'Epitaphe suivante.

JUNGITUR
BAIERO BAIERUS
AUGUSTANÆ CONFESSIONIS,
LECTOR ILLE, HIC DOCTOR;
AMBO
CONFESSORES AUGUSTI.
JUNGUNTUR CORPORA
ANIMABUS JUNCTIS.

* Pipping, *Memor. Theol. p.* 1614.

BAIERDORFF, ou BAIERSDORFF. *Voyez* BEYERSDORFF.

BAIEUX, Evêque d'Avranches. *Cherchez* JEAN DE BAYEUX.

BAIEUX, ville & Evêché. *Voyez* BAYEUX.

BAIF *prononcez Baif* (Lazare de) Abbé de Charroux & de Grenetiére, Maître des Requêtes de l'Hôtel, & Conseiller au Parlement de Paris, étoit d'Anjou, où il naquit dans la terre des Pins, proche de la Fléche, & non pas à Mangé, dans le Maine, comme d'autres l'ont cru. Sa Famille étoit noble & ancienne. Il étoit fils puîné de *Jean*, Seigneur de Baïf & de Mangé, & de *Marguerite* Châteignier de la Rochepozay. Ses ancêtres s'étoient aquis beaucoup de réputation dans les armes, & il s'en aquit une très-grande dans la robe aussi bien que dans la connoissance des Langues Gréque & Latine,

tine. Le Roi François I. qui se faisoit un plaisir d'avancer les Savans, l'envoya Ambassadeur à Venise vers l'an 1531, & se servit ensuite de lui en diverses occasions auprès des Princes d'Allemagne & ailleurs. Ce Monarque pour le recompenser de ses services lui donna une charge de Conseiller au Parlement de Paris, & une de Maître des Requêtes. Il composa divers Ouvrages, comme, une Traduction en vers François de l'*Electre de Sophocle*, qu'on publia à Paris en 1537, & une autre de l'*Hécube d'Euripide*. Mais celui de ses Ouvrages qui lui aquit le plus de réputation, est le livre qu'il composa en Latin des Habillemens des Anciens, & de l'Art de la Navigation, *De re vestiaria, De re navali, & de vasculis*, que Robert Etienne imprima à Paris, & Froben à Bâle en 1541. Il y a apparence qu'il eût laissé d'autres preuves de son savoir, s'il n'eût eté prévenu d'une mort soudaine vers l'an 1545. Pendant qu'il étoit Ambassadeur à Venise, il avoit eu d'une Demoiselle de cette ville, celui qui fera le sujet de l'article suivant.

BAIF (Jean-Antoine de) fils *naturel* de *Lazare* de Baïf originaire d'Anjou, naquit à Venise l'an 1531, durant l'Ambassade de son pére Lazare, qui le légitima depuis, & le fit élever avec beaucoup de soin. Il perdit son pére, étant extrêmement jeune, & étudia sous d'Aurat. Ronsard, qui étoit alors son compagnon d'étude, se couchoit extrêmement tard, & réveilloit de Baïf qui prenoit sa place: de sorte que par cette émulation ils firent l'un & l'autre un merveilleux progrès dans les Sciences, & principalement dans les langues Gréque & Latine. De Baïf faisoit de bons vers en ces deux Langues. Il voulut éprouver si l'on pourroit faire des vers François mesurez à la façon de ceux des anciens Grecs & Romains; mais ce dessein ne lui réüssit pas. Il publia divers Ouvrages de sa façon; comme les Amours de Francine & de Méline, imprimez à Paris en 1555; Mimes & Proverbes; Etrennes de Poësie Françoise, &c. On représenta en 1567, devant le Roi Charles IX, une Comédie dont de Baïf étoit l'Auteur. Les gens de Lettres de son tems parlent tres-avantageusement de lui. Il n'avoit pour tous biens qu'une maison à Paris, dans le fauxbourg Saint-Marcel, où il avoit établi une maniére d'Académie de Musique; & l'on y faisoit ordinairement des concerts, qui lui aquirent tant de réputation, que toutes les personnes de qualité y venoient, & que le Roi Henri III. même les honora souvent de sa présence. Mais les guerres civiles firent discontinuer ces agréables exercices à de Baïf, qui mourut en 1592. Le catalogue de ses Poësies se trouve dans la Croix du Maine, mais plus amplement encore dans Du Verdier: le nombre en est trop grand pour pouvoir être mis ici en détail. Il suffit de dire en général qu'il a fait neuf livres de Poëmes divers; sept livres d'Amours; cinq livres de Jeux; cinq livres de Passe-tems; plusieurs traductions en vers, tant du Grec que du Latin, entr'autres celles des Pseaumes de David; de quelques Tragédies d'Euripide & de Sophocle; de quelques Comédies d'Aristophane, & de Térence; & deux gros volumes d'Odes, d'Elégies, d'Iambes, de Chansons, tous Ouvrages que l'on ne lit guéres à présent. De Baïf étoit de la célébre Pleïade des Poëtes François, qui vivoient sous Charles IX, & elle avoit été imaginée par Ronsard, à l'imitation de celles des Poëtes Grecs. Les six autres étoient, Jean d'Aurat, Etienne Jodelle, Joachim du Bellay, Remi Belleau, Ronsard lui-même, & Pontus de Thiard. De Baïf savoit assez bien faire des vers Grecs & Latins; il ne s'appliqua néanmoins qu'à la Poësie Françoise, où il n'a pas trop bien réüssi; il ne put même parvenir à être bon rimeur. Son style avec cela est rude. Aussi le Cardinal du Perron disoit de lui, *qu'il étoit bon homme, mais fort mauvais Poëte.* * Paul Jove, *in Elog. Doct. cap. ult.* Ste Marthe, *lib.* 1. *Elog. & tome* 4. *Gall. Christ.* La Croix Du Maine, & Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franc.* Opmeer, *in Chron.* Binet, *en la Vie de Ronsard.* Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes.*

BAIGNÉRES, ville de Bigorre. *Voyez* BAGNÉRES cy-devant.

BAIGNÉRES de Luchen. *Voyez* BAGNÉRES.

BAIGNEUX-LES-JUIFS, bourg du Bailliage de Châtillon sur Seine dans le Duché de Bourgogne, dans l'Archiprêtré de Duême, Archidiaconé de Flavigny, Diocése d'Autun. Il y a une Prevôté Royale ressortissante au Bailliage, dont M. de Bouthellier-Chavigny est Engagiste, & une Mairie. * Garreau, *Descr. du Gouv. de Bourgogne.*

BAIGORRI (le) *Biguria*, païs de France dans la Basse Navarre: il est de fort petite étendue, entre les frontiéres de la Haute Navarre à l'Occident, & le païs de Cize à l'Orient. Le lieu le plus considérable est saint Etienne de Baigorri. * Oihénart. Baudrand.

BAIKAL. *Voyez* BAYKAL.

BAIL (Louïs) Théologien de Paris, Anglois d'origine, naquit à Abbeville. Il publia à Paris en 1648, un livre de l'examen des Ordinands, des Confesseurs & des Pénitens; & en 1666, une Bibliothéque *in* 4. des célébres Prédicateurs qui ont excellé depuis le commencement du monde jusques au commencement du XVII siécle. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BAILE, est un mot Lombard, qui signifie un Juge, ou un Consul du Commerce. Les Vénitiens donnent ce titre à l'Ambassadeur qu'ils envoyent à Constantinople. Ils portoient ce nom, dès le tems que les Empereurs Chrétiens commandoient encore dans cette ville, ils se nommoient en Latin *Bajuli*, comme qui diroit *Baillis*, & faisoient la charge de Consul & de Résident de Vénise à Constantinople. Cette Ambassade dure ordinairement trois ans & sert en quelque maniére, de dédommagement, à ceux qui ont servi la République en d'autres Ambassades & qui ont sacrifié leur bien. Car on conte que le Baile peut, dans ces trois ans, gagner 100000 écus, tous frais faits, par le grand impôt qu'il a le droit d'exiger de tous les vaisseaux qui vont dans ce païs-là sous le Pavillon de Saint-Marc où de la République. Outre ce Baile, les Vénitiens entretiennent encore en Turquie deux autres Officiers, dont les fonctions sont à peu près les mêmes, que celles du Baile, cependant on ne les appelle que Consuls, & André Morosini les nomme *Venetorum Negotiatorum Prætores.* L'un deux réside à Alep, le centre de tout le commerce de l'Asie; & l'autre fait sa demeure à Alexandrie, qui est le Magazin de tout ce que l'Egypte & presque toute l'Afrique ont de marchandises précieuses. La République des Vénitiens tâche de se conserver par ces deux Consulats, les priviléges & les libertez que les Empereurs d'Orient, les Rois de Jérusalem, & les Sultans d'Egypte, lui ont accordé autrefois. Ces deux derniéres charges sont ordinairement données à des Nobles Vénitiens peu riches, parce qu'il y a un gain considérable à faire, & qu'on n'est obligé à presque aucune dépense. Le Sénat à la coutume de les donner à vie, afin que ceux qui en sont revêtus, ayent tout le loisir de faire leur bourse. Les autres Consuls de Commerce que la République tient en Chypre, à Tripoli de Syrie, à Smyrne, dans l'Isle de Chio, à Rosette en Egypte, à Ancone & à Gênes, sont toujours tirez des Citoyens ou principaux Bourgeois de Venise. * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernem. de Venise, p.* 122. André Morosini, *Hist. Venet.*

BAILE (Louïs) Prédicateur du Roi Jacques Stuart, qui unit les Royaumes d'Ecosse & d'Angleterre au commencement du XVII siécle, fut Auteur d'un livre intitulé, *Pratique de la piété*, célébre parmi les Protestans de sa Communion.

BAILE (Pierre) *Voyez* BAYLE.

BAILIUS (Guillaume) Jésuite François, reçut l'habit à Toulouse en 1577. Après avoir enseigné en France & en Espagne, il s'adonna à la prédication, & prêcha pendant 28 ans avec beaucoup de succès. Il excelloit dans les points de controverse, & il étoit assez heureux pour ramener à l'Eglise Romaine la plupart des Protestans contre lesquels il entroit en dispute. Ce Pére a eu la gloire d'avoir chassé le premier le Calvinisme du Béarn, & d'avoir rétabli la Religion Catholique dans la ville de Xaintes. C'est de lui qu'on a appellé *Bailiens* ceux qui s'attachoient à la controverse. Il mourut à Bourdeaux en 1620. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.*

BAILLET (Thibaud) de Paris, Président au Parlement de Paris, fut pourvu par le Roi Louïs XI. à son avénement à la Couronne, de la charge de Conseiller en cette Cour, qu'il exerça jusques en 1472, que sa Majesté l'honora de celle de Maître des Requêtes, qui avoit été remplie par son pére & par son ayeul. Quelque tems après, il fut encore fait grand Rapporteur de la Chancellerie de France; & enfin en 1483, il fut nommé Président à Mortier, & exerça ce dernier emploi sous Charles VIII, Louïs XII, & François I, avec tant de capacité, de sagesse & d'intégrité, qu'il en mérita le glorieux titre de *bon Président.* Il mourut le 19 novembre de l'an 1525, & fut enterré dans la chapelle de sa famille en l'église de saint Merri, où l'on voit son épitaphe. Sa famille a été illustre dans la robe, & a eu des Maîtres des Requêtes, des Conseillers & des Présidens au Parlement.

BAILLET (Jean) frére de Thibaud, fut Conseiller au Parlement, puis aux Requêtes du Palais, & enfin Evêque d'Auxerre. Il mourut en 1513.

BAILLET (René) fils du même Thibaud, fut Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, premier Président de Bretagne, & enfin Président à mortier à Paris. La Reine Catherine de Médicis l'employa pour ses affaires particuliéres, & il mourut en 1579. * *Voyez* l'Histoire des Présidens à Mortier & des Maîtres des Requêtes de Blanchard.

BAILLET (Adrien) né le 13 juin 1649, à la Neuville, village proche de Beauvais, d'un pére dépourvu de biens, fut élevé dans un couvent de Cordeliers voisin de ce village. Le Supérieur du couvent s'étant apperçu des talens de ce jeune enfant, le demanda au pére dans la vue de l'élever pour l'Ordre: mais le Curé ayant été consulté par le pére, s'y opposa, lui enseigna les Rudimens de la Langue Latine, & le mit au Collége de Beauvais. Après avoir fait toutes ses études au Collége de la ville de Beauvais, il y fut Régent des Humanitez. En 1676, il reçut les Ordres sacrez, & fut quelque tems employé à desservir une Cure de ce diocése qu'il quitta pour avoir plus de loisir de travailler. En 1680, ses amis le donnérent à M. de Lamoignon, alors Avocat Général, depuis Président à Mortier au Parlement de Paris, pour être son Bibliothéquaire. Il passa auprès de lui le reste de ses jours, sans se mêler en aucune maniére des affaires du monde, & mourut à Paris âgé de 57 ans moins quelques mois, le 21 janvier 1706. Baillet étoit d'une lecture vaste & profonde, & d'un travail assidu & prodigieux: il y a lieu de s'étonner qu'il ait pu tant lire, ayant tant composé; & tant composer, ayant tant lu. Son Ouvrage intitulé *Jugement des Sçavans*, est une preuve de la grande connoissance qu'il avoit des Auteurs & des Ouvrages de tout genre & de toute profession. Le premier volume est comme une préface ou un Discours préliminaire de tout l'Ouvrage, sur les régles pour bien juger des livres & des Auteurs, & sur les préjugez que l'on doit fuir, quand on en porte un jugement. Les trois volumes suivans regardent les Imprimeurs, les Critiques, les Auteurs de Dictionnaires, les Traducteurs François & Latins, &c. Ces trois volumes parurent en 1685. Il donna ensuite cinq volumes sur les Poëtes; & il auroit continué sur les autres Auteurs, suivant le plan qu'il en donna en 1694, s'il n'eût été arrêté en chemin. Les *Satyres personnelles* qu'il opposa à l'Anti-Baillet de M. Ménage, les *Auteurs déguisez*, les *Enfans devenus célébres par les études*, sont encore de même genre, & comme des piéces détachées de son grand Ouvrage. Il publia en 1691, une Vie de M. Descartes, dont il fit depuis un abbrégé. Ayant perdu le dessein ou l'espérance de continuer son grand Ouvrage, il se jetta dans un autre genre de travail, sur des matiéres de Morale & d'Histoire Ecclésiastique. Le premier de ses Ouvrages en ce genre, dans l'ordre des tems, est le livre de la *Dévotion à la sainte Vierge*, & du culte qui lui est dû, qui parut en 1693. Il publia la même année un Ouvrage de la *Conduite des ames*, & enfin il donna d'excellentes Vies des Saints en quatre volumes *in folio*, précédées d'un Discours plein d'érudition sur la Vie des Saints. Il est le premier qui a fait les Vies des Saints

de toute l'année, d'une juste étendue, & purgées de fables, de faux miracles, & d'Histoires supposées. On y trouve non seulement les Vies des Saints du Nouveau Testament, mais aussi celles des Saints de l'Ancien, l'Histoire des Fêtes mobiles de l'année, avec une Chronologie & une Topographie des Saints. En 1694, Baillet fit imprimer sous le nom de Mr. de la Neuville, en quatre volumes, son Histoire de Hollande, qui est la suite des Annales de Grotius. Il a été très-bien caché sous ce nom. Nous avons les Jugemens des Savans sur les principaux Ouvrages des Auteurs, revus, corrigez, & augmentez par M. de la Monnoye, de l'Académie Françoise, imprimez en sept volumes *in* 4. en 1722, où la Vie de l'Auteur est rapportée. Baillet avoit un esprit vif & très étendu, une facilité merveilleuse à démêler le vrai d'avec le faux, une ardeur insatiable pour les Sciences, & une application infatigable au travail. Il négligeoit son style, il se servoit de la premiére expression qui se présentoit à lui, & l'on ne voit point de ratures dans ses Ecrits. Il avoit fait en 32 volumes *in folio* écrits de sa main, le Catalogue de la Bibliothéque de M. de Lamoignon dans laquelle les livres étoient rangez selon les matiéres qu'ils traitoient & selon l'ordre Chronologique. Le Catalogue étoit proprement une Table des Matiéres, par le moyen de laquelle on trouvoit ce que les différens Auteurs avoient dit sur la même matiére. * *Journal des Sçavans.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVII siécle, tome* 4. Ancillon, *Mémoires concernant les Vies & les Ouvrages de plusieurs Modernes célébres dans la Rép. des Lettres*, *p.* 293.

BAILLEUL ou **BELLE**, *Balliolum* ou *Belliolum*, bourg & Châtellenie de Flandre à trois lieues d'Ypres. Il est fort grand & peuplé, avec une Châtellenie considérable. Les Flamands l'appellent *Belle*. Il appartenoit cy-devant aux Espagnols, mais ils le cédérent à la France en 1679, par le Traité de paix fait à Nimégue; & quoiqu'il eût été en partie brûlé l'année suivante, néanmoins il a été réparé en peu de mois. C'est le lieu de la naissance d'Antoine & de Jacques Meyer, de Gilles de Coninck, de François Thorius & de Guillaume Cornhuis, qui ont tous écrit.

* **BAILLEUL**, village de France en Anjou, au nord-ouest de la Fléche dont il n'est éloigné que d'une lieue & demie. Il est au nord *est* d'Angers à dix lieues ou environ.

* **BAILLEUL**, bisayeul de Nicolas Bailleul qui suit, bâtit le château de Bern-castle en Angleterre dans la province de Durham. * Beeverell, *Del. d'Angl. p.* 223.

BAILLEUL (Nicolas) Président au Parlement de Paris, Surintendant des Finances, & Chancelier de la Reine, étoit fils d'un autre NICOLAS, qui avoit rendu de grands services au Roi Henri *le Grand*. Il fut le premier de sa maison qui préféra les emplois de la robe à ceux des armes, & fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement, puis de celle de Maître des Requêtes en 1616. Le Roi Louïs XIII, l'employa dans diverses commissions importantes pour son service, comme aux Etats de Bretagne, de Normandie, &c. Ensuite il l'envoya Ambassadeur en Savoye, & à son retour il le nomma Président au Grand Conseil. Peu après Bailleul se démit de cette charge, pour accepter celle de Lieutenant Civil de Paris, dont il prêta serment le 27 février 1621. Ce fut pour lors qu'ayant aquis l'amour des peuples de cette grande ville, il fut élu Prevôt des Marchands, dignité dans laquelle il fut continué durant six années. En 1627, il fut fait Président à mortier, puis Chancelier de la Reine, & enfin en 1643, Surintendant des Finances, & mourut l'an 1652. Il avoit épousé 1. le 18 juin 1608, *Louise* de Fortia, fille de *Bernard*, Seigneur de Clairvaux, Conseiller au Parlement, morte le 31 octobre 1618: 2. le quatriéme février 1621, *Elisabeth* Mallier, fille de *Claude*, Seigneur du Houssay, Intendant des Finances. Du premier lit sortit 1. *Marie* de Bailleul, mariée le 22 février 1631, à *Claude* Mallier, Seigneur du Houssay, Conseiller d'Etat & Ambassadeur à Venise, où elle mourut le 14 juillet 1640: & du second vinrent 2. Louïs, qui suit; 3. *Elisabeth*, mariée le 15 septembre 1643, à *Charles* Girard, Seigneur du Tillay, Conseiller au Parlement, puis Président en la Chambre des Comptes; 4. *Marie*, alliée 1. le 28 février 1644, à *François* de Brichanteau, Marquis de Nangis, Maréchal des camps & armées du Roi: 2. le cinquiéme octobre 1645, à *Louis-Châlon* du Blé, Marquis d'Uxelles, Lieutenant Général des armées du Roi, & de ses provinces de Bourgogne, & Gouverneur de Chalon sur Saône, morte le 29 avril 1712, âgée de 86 ans; & 5. *Agnès* de Bailleul, mariée le 28 mars 1644, à *Henri* Foucault, Marquis de Saint-Germain-Beaupré, Gouverneur de la province de la Marche, morte en novembre 1706.

Louïs de Bailleul, Marquis de Château-Gontier, Soisi, &c. fut reçu Conseiller au Parlement le 21 août 1643, Président au Parlement le 20 août 1652, se démit de sa charge en faveur de son fils en 1689, & se retira en l'Abbaïe de Saint-Victor, où il est mort le onziéme juillet 1701 âgé de 79 ans. Il avoit épousé en 1647, *Marie* le Ragois, fille de *Claude* Seigneur de Brétonvilliéres, Sécretaire du Conseil, morte en mars 1677, dont il eut 1. NICOLAS-LOUÏS, qui suit; 2. *Claude-Alexis* Comte de Bailleul, Brigadier des armées du Roi, & Colonel du régiment d'Orléans, mort le 29 mai 1699, sans laisser postérité de *N.* Roualle; 3. *Louïse-Magdelaine*, alliée 1. en mars 1681, à *Louis* Rose, Seigneur de Coye, Sécretaire du cabinet du Roi: 2. à *Jean* Aubery, Marquis de Vatan, &c. Lieutenant de Roi au Gouvernement d'Orléanois & Blaisois; 4. *Marie*, qui épousa *Henri-François*, Marquis de Franquetot, morte le 23 août 1712; 5. *Marthe-Clémence*, alliée à *Jean* Guillemin, Seigneur de Cour-Champ, Maître des Requêtes; & 6. *Cécile-Angélique* de Bailleul, mariée à *Anne* Raguier, Marquis du Poussé, morte le dixiéme juillet 1706.

NICOLAS-LOUÏS de Bailleul, Marquis de Château-Gontier, &c. fut reçu en 1677, Conseiller au Parlement, Président au Parlement en survivance de son pére en 1685, dont il prit possession en 1689, & mourut le 17 avril 1714, âgé de 63 ans. Il épousa 1. en octobre 1678, *Louise* Girard, fille unique de *Louis*, Seigneur de la Cour des Bois, Tillay, &c. Doyen des Maîtres des Requêtes morte en septembre 1688: 2. *Charlotte* Du Frêne, veuve de *Jacques* Le Noir, Thrésorier de France, & fille de *Firmin* Du Frêne, Sécretaire du Roi; morte le sixiéme novembre 1712, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut pour fils unique NICOLAS-LOUÏS, qui suit.

NICOLAS-LOUÏS de Bailleul, Marquis de Château-Gontier, &c. fut reçu Conseiller au Parlement le 13 août 1704, Président au Parlement le 18 juin 1714, dont il se démit en novembre 1718.

La Maison de Bailleul est des plus nobles & des plus anciennes du Royaume, originaire de Normandie, où ceux de cette famille se signalérent aux voyages de la Terre-Sainte, & à la conquête d'Angleterre. On assure qu'un Gentilhomme de cette famille ayant eu l'honneur dans une bataille de remettre à cheval un Duc de Bretagne, qui avoit été démonté, ce Prince, pour reconnoître ce service important, lui permit de joindre les armes de Bretagne à celles de sa famille. M. d'Hosier a dressé la Généalogie de cette maison, rapportée par Blanchard, *en son Histoire des Présidens à Mortier du Parlement de Paris.* * On pourra aussi voir les Eloges de Sainte-Marthe, *l.* 5. Le P. Anselme. *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

* **BAILLEUL** (Jean) Prétendant à la Couronne d'Ecosse. *Voyez* BAILLOL.

BAILLEUL fils du précédent. *Voyez* BAILLOL.

BAILLI ou **BAILLIF**, Juge subalterne en France, des sentences duquel il y a appel aux Présidiaux ou aux Parlemens. Il avoit autrefois la même autorité que les Sénéchaux, & marchoit à la tête de la Noblesse, dans la convocation du Ban & Arriére-Ban. Les Ecossois donnent aussi le nom de *Bailli* à quelques-uns de leurs Juges; & les Anglois à ceux qui connoissent des vols & des brigandages. Lorsque la race des Capets commença de régner en France, les Ducs & les Comtes qui s'étoient rendus Souverains dans les provinces, y établirent des Baillis, dont les principaux furent ceux de Vermandois, de Sens, de Mâcon, & de Saint-Pierre-le-Monstier, appellez par une distinction particuliére, *Baillis de France, Baillis Royaux, Gardiens & Conservateurs des droits de la Couronne.* Le nom de *Bailli* signifie en vieux François, *Gardien*, & *Tuteur*: quelques-uns le tirent du mot *Bajulus*. *Voyez* BAJULE. * Du Cange, *Gloss. Infimæ Latinit.* Spelman, *Glossar. Archæol.*

BAILLI ou **BAILLIF**, (Roch le) en Latin *Baillifius* connu sous le nom de *la Riviére*, qui vivoit en 1580, étoit natif de la ville de Falaise en Normandie, & fut Médecin ordinaire du Roi, puis de M. de Mercœur. Il s'aquit beaucoup de réputation par son savoir; mais sa maniére particuliére d'exercer la Medecine selon les principes de Paracelse, lui fit des envieux: ce qui l'obligea de faire l'apologie de sa doctrine. Le Bailli savoit aussi les Belles Lettres & la Philosophie. Il publia en 1578, un Traité intitulé, *Demosterion, sive CCC. Aphorismi continentes summam doctrinæ Paracelsicæ*; Un Traité de la Peste en 1580; Des Antiquitez de la Bretagne Armorique, &c. * La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franc.* Vander Linden, *Descript. Medic. &c.*

BAILLI (Yoland) veuve de Denys Capet, Procureur au Châtelet de Paris, mourut en 1514, âgée de 88 ans, & fut enterrée au cimetiére des saints Innocens. On y voit son épitaphe, qui porte qu'elle a pu voir deux cens quatre-vingt huit enfans issus d'elle. * Pasquier, *Recherches de la France, l.* 8. *ch.* 50. *p.* 763.

BAILLIAGE, dans l'Ordre de Malte, dignité après celle de Grand-Prieur. Il y en a dans chaque Grand-Prieuré, comme dans le Grand-Prieuré de France, le Bailliage de Morée & la Thrésorerie. Le chef-lieu du Bailliage de la Morée est la Commanderie de Saint-Jean de Latran de Paris; & celui de la Thrésorerie est la Commanderie de Saint-Jean en l'Isle, proche de Corbeil. * *Mémoires de l'Ordre de Malte.*

BAILLIAGE, en Latin *Balliviatus*, Jurisdiction inférieure & subalterne, dont les jugemens peuvent être reformez par les Présidiaux & les Parlemens. Comme ces Bailliages ont une certaine étendue qui leur est assignée, on nomme ce ressort un Bailliage: ce qui fait que l'on divise quelquefois les provinces en Bailliages.

BAILLIAGE DE LOCARNE (le) *Balliviatus Locarnensis*, petit païs d'Italie, qui faisoit autrefois partie du Duché de Milan, & qui fut cédé en 1512, aux Cantons Suisses, qui le possédent depuis ce tems-là. Il est un des quatre Bailliages d'Italie, comme on les appelle. Il est situé au pié des Alpes, & a au levant le Lac Major, au midi & au couchant le Duché de Milan. Son lieu principal est Locarne, qui lui donne le nom.

BAILLIAGE DE LOUGAN (le) *Balliviatus Louganensis*, que les Allemands appellent *Lugano*, est un des quatre Bailliages d'Italie, qui étoient autrefois du Duché de Milan, & qui sont présentement aux Cantons Suisses, ausquels ils furent cedez en 1512. Il est ainsi nommé de son lieu le plus considerable, & il est entre le Duché de Milan & les Bailliages de Locarne & de Mendris.

BAILLIS CONVENTUELS dans l'Ordre de Malte. On appelle ainsi les Chefs des huit Langues, parce qu'ils résident dans le Couvent de la Religion à Malte. *Voyez* LANGUE. Les Baillis Capitulaires sont les Chevaliers qui possedent les Bailliages de l'Ordre, comme le Bailli de la Morée, qui posséde la Commanderie de Saint-Jean de Latran à Paris, érigée en Bailliage; & le Grand-Thrésorier, qui jouït de la Commanderie de Saint-Jean en l'Isle, dans le Grand-Prieuré de France. On les nomme Baillifs Capitulaires, parce qu'ils ont séance dans les Chapitres après les Grands-Prieurs. *Voyez* BAILLIAGE. * *Mémoires de l'Ordre de Malthe.*

* **BAILLOL** (Jean) Prétendant à la Couronne d'Ecosse, avoit pour Compétiteur Robert Brus. Il fondoit ses droits, sur ce qu'il étoit fils de Devergulde fille aînée de David Comte de Huntington Roi d'Ecosse. En 1292, Baillol fut reconnu pour Roi d'Ecosse par Edouard I. Roi d'Angleterre, auquel il prêta serment le jour de Noël. Mais il eut dans la suite bien des mortifications à essuyer. En 1293, Edouard I, fit sommer Baillol de se trouver à Westminster le lendemain de l'Ascension, pour répondre en per-

 sonne

ſonne aux plaintes d'un certain Marchand de Gaſcogne, qui ne pouvant obtenir de Baillol le payement d'une certaine ſomme qui lui étoit encore due par Alexandre III. ſon prédéceſſeur, s'étoit addreſſé au Roi d'Angleterre pour en avoir juſtice. Huit jours après Baillol fut cité une ſeconde fois par Edouard I. auquel s'étoit addreſſé Madulphe Comte de Fyffe qui avoit été mis en priſon par ordre du Parlement d'Ecoſſe, & puis enſuite mis en liberté, & il lui fut ordonné de comparoître devant Edouard le lendemain du jour de la Trinité en quelque lieu qu'il ſe trouvât. Le 15 de juin ſuivant, Edouard prenant en main la cauſe d'une Dame nommée Auſtrique, à qui Baillol avoit refuſé de reſtituer l'iſle de Man de laquelle il avoit eté mis en poſſeſſion par l'ordre même d'Edouard, ſur la plainte de cette Dame qui demandoit juſtice à Edouard, il fut encore cité à comparoître en perſonne 15 jours après la S. Michel en quelque lieu que le Roi d'Angleterre ſe trouvât alors. Quelques mois, après Baillol fut cité pour la quatriéme fois pour répondre à certaines plaintes que l'Abbé de Reading avoit faites à Edouard ſur ce que la Cour d'Ecoſſe avoit admis l'appel de l'Evêque de S. André au Pape contre cet Abbé. Un an après, en 1294, Edouard prit encore occaſion de traitter ce Prince avec la même hauteur, en lui ordonnant de comparoître devant lui, pour ſe juſtifier de ce qu'il avoit refuſé de rendre juſtice à l'Evêque de Durham, ſur certaine affaire qui regardoit ſon diocéſe. Tant de différentes citations ſur de ſi légers ſujets & ſur les ſimples plaintes de quelques particuliers firent comprendre à Baillol qu'il s'étoit moins rendu Vaſſal qu'eſclave du Roi d'Angleterre. Cependant comme, il n'avoit pris aucunes meſures pour ſecouer le joug, il n'oſa ſe diſpenſer de ſe rendre auprès de lui, pour répondre à ces différentes accuſations. Il voulut répondre par Procureur, mais on ne le lui permit point & il ſe vit contraint de ſe tenir à la Barre comme un ſimple particulier. Enſuite il préſenta une requête par laquelle reconnoiſſant la Seigneurie directe du Roi d'Angleterre ſur l'Ecoſſe, il ſupplioit Edouard de lui donner un délai pour conſulter ſon Parlement. Il ſe retira le cœur outré de l'affront qu'il venoit de recevoir, & dans la réſolution de ſe délivrer d'un joug ſi peſant. Dans cette vue il fit alliance avec Philippe le Bel Roi de France qui étoit en guerre avec l'Angleterre : mais Edouard ayant appris cela marcha inceſſamment contre lui, lui donna bataille, & le vainquit : de ſorte que Baillol & toute ſa Nobleſſe, ne trouvérent point d'autre reſſource que de ſe remettre à la merci d'Edouard, à qui Baillol réſigna le Royaume. Après cette réſignation, Edouard envoya Baillol en Angleterre & le fit enfermer dans la Tour de Londres. Dans la ſuite, on le transféra à Oxford, où il fonda un Collége qui porte ſon nom. En 1299 il fut remis entre les mains du Nonce du Pape qui en confia la garde à quelques Evêques François. En 1302, la paix ayant été conclue entre Edouard & Philippe le Bel, Baillol à qui ce traitté ôta toute eſpérance d'être jamais rétabli demeura ſur ſes terres en Normandie, & vécut tout le reſte de ſa vie en homme privé. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *l.* 9.

* **BAILLOL**, (Edouard) fils du précédent, à l'inſtigation d'Edouard III. Roi d'Angleterre qui lui donna du ſecours, fit valoir ſes droits ſur l'Ecoſſe, & fut ſi heureux dans cette expédition qu'en 1332 il gagna quatre batailles contre David Roi d'Ecoſſe & ſe fit couronner. Auſſi tôt après cette cérémonie, il rendit hommage à Edouard III. pour le Royaume d'Ecoſſe de la même maniére que ſon pére l'avoit rendu à Edouard I. Après la bataille de Holydown, Baillol alla à Edimbourg où il tint ſon premier Parlement. En 1334, les Ecoſſois ſe revoltérent contre Baillol, le ſurprirent & le chaſſérent d'Ecoſſe. Il ſe refugia à Carliſle, & conſerva depuis le titre de Roi, mais ſans aucun pouvoir effectif, & dans une dépendance ſi ſervile du Roi d'Angleterre qu'il n'étoit regardé que comme un Sujet. Ce Prince paſſoit ſa vie d'une maniére aſſez triſte, avec une penſion de cinq marcs par jour qu'Edouard lui fourniſſoit, & il fut enfin obligé de lui céder tous ſes droits ſur l'Ecoſſe moyennant une penſion de deux mille livres qui lui devoit être payée tous les ans. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angl. l.* 10.

BAILLON : on commença en 1553, à ſe ſervir du baillon contre les Proteſtans de France, pour les empêcher de parler au peuple, & de chanter les Pſeaumes, lorſqu'on les conduiſoit au ſupplice. On dit que l'*Aubépine* qui en étoit l'inventeur, fut quelques années après frappé d'une maladie pédiculaire, qui le mit dans un ſi grand deſeſpoir, qu'il voulut ſe laiſſer mourir de faim. Cette réſolution obligea ceux qui étoient auprès de lui, de le bâillonner, pour lui faire prendre de la nourriture par force. * *Hiſtoire de l'Edit de Nantes, tome* 1. *p.* 14.

BAILLOU (Guillaume de) célébre Médecin, né vers l'an 1538, d'une famille conſidérable au Perche, vint étudier à Paris, où il reçut le bonnet de Docteur en 1570, & pendant ſa licence il fit paroître dans les Diſputes tant de force & de vivacité d'eſprit, qu'on l'appelloit ordinairement dans l'Ecole de Médecine, *le fleau des Bacheliers*. Il fut Doyen de cette Faculté en 1580, & la réputation qu'il aquit dans l'exercice de ſon Art, le fit choiſir par le Roi Henri *le Grand* en 1601, pour être premier Médecin du Dauphin ſon fils. Mais il préféra le calme de la vie domeſtique aux honneurs de la Cour, & s'appliqua à compoſer pluſieurs Ouvrages qui ont été mis au jour long-tems après ſa mort, & commentez par Jacques Thevart ſon petit-neveu. Il mourut étant le plus ancien Docteur de la Faculté de Médecine, en 1616, âgé de 78 ans. * M. Moreau, *de Illuſtr. Med.*

* **BAILLY** ou **BAILY** (David) né à Leyde, étoit fils de Pierre Bailly, habile Peintre de ſon tems, qui voyant en ſon fils de l'inclination pour le deſſeing, lui donna quelques tailles-douces pour s'exercer à deſſiner. Ce jeune homme étant venu chez le Graveur Jaques de Geyn, il eut envie de manier le burin, & s'occupa à la Gravûre pendant un an avec ſuccès. Mais l'amour de la Peinture ayant repris le deſſus, ſon pére le mit chez Adrien Verbrug, pour la lui faire apprendre. Après avoir demeuré quelque tems chez ce Maître, il alla en 1601 à Amſterdam pour ſe perfectionner dans ce bel Art, & travailla ſous Corneille Vander Voort qui paſſoit pour le plus habile Peintre en portraits qui fût dans le païs, & profita pendant ſix années de ſes enſeignemens. D'Amſterdam il revint à Leide, mais l'envie de voyager ne lui permit pas d'y faire un long ſéjour. En 1608, il partit l'hiver pour Hambourg, d'où il alla viſiter les principales villes d'Allemagne, comme Francfort, Nuremberg, Ausbourg, &c. Enſuite il alla par le Tirol à Veniſe, & de Veniſe à Rome pour y prendre les maniéres Italiennes par rapport à la Peinture. Mais il n'y demeura pas long tems, & retourna à Veniſe où il ne ſéjourna que cinq mois. Il revint enfin dans ſon païs par l'Allemagne, & paſſa par pluſieurs Cours dans chacune deſquelles il laiſſa des preuves de ſon habileté, ſur tout à celle de Brunſwic où le Duc tâcha de l'arrêter par une penſion honorable pendant quelques années ; mais les offres du Prince ne purent le tenter. Etant las de tous ſes voyages, il arriva à Leyde en 1613, dans le deſſein de s'y fixer. En 1623, il quitta le pinceau pour la plume, & fit ſuccéder les couleurs à l'encre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, 1. *partie*.

BAIN, Ordre Militaire en Angleterre. La marque de ceux qu'on y recevoit étoit l'écu de ſoye bleue céleſte en broderie, chargé de trois couronnes d'or, avec ces mots, *trois en un*, pour marquer les trois vertus théologales. Ces Chevaliers avoient coutume de ſe baigner avant que de recevoir les éperons d'or. Cet Ordre ne ſe donne guéres que dans la cérémonie du Sacre des Rois, ou de l'inauguration du Prince de Galles & du Duc d'York. Lorſque les Chevaliers prêtent le ſerment dans la chapelle d'Henri VII, ils ſont vêtus d'un habit d'hermite, avec des ſandales. Enſuite on les habille d'une robe magnifique ; & lorſqu'on leur chauſſe les éperons, le Roi y met quelquefois la main. Cet Ordre fut inſtitué l'an 1399 par le Roi Henri IV ; & Guillaume Camden en rapporte ainſi l'origine. *Ce Prince étant au bain, fut averti par un Chevalier qu'il y avoit deux femmes veuves qui lui demandoient juſtice ; de ſorte qu'il ſortit incontinent du bain, diſant qu'il falloit préferer la juſtice qu'il étoit obligé de rendre à ſes Sujets, au plaiſir du bain ; & enſuite il inſtitua cet Ordre de Chevalerie.* Les Statuts diſent, *que c'eſt pour aquerir une pureté de cœur, & afin d'avoir l'ame monde* (c'eſt à dire, *pure*) *& des conditions honnêtes.* Ces Chevaliers portent un ruban rouge en écharpe. * Chamberlaine, *Etat d'Angleterre en* 1692. G. Camden. Salmonet, *Hiſt. des troubles de la Grande-Bretagne.*

BAINDT, Abbaie de filles de l'Ordre de Cîteaux, dans la Souabe près de Ravensburg. Elle fut fondée au commencement du XIII ſiécle par Conrard Schenck de Winterſtette. Anne de Franckenhauſen, qui mourut en 1244, en fut la premiére Abbeſſe. Cette Abbaie eſt préſentement ſéculiére & impériale, & l'Abbeſſe eſt du nombre des Princeſſes de l'Empire. * *Les Souverains du monde.*

BAINES (Rodolphe) Evêque de Coventry & Lichtfield en Angleterre, du tems de la Reine Marie, naquit dans le Comté d'Yorck, & fut élevé dans le Collége de Saint-Jean à Cambridge, où il fit de ſi grands progrès dans les langues Gréque & Hébraïque, qu'étant allé en France, il fut choiſi pour être Profeſſeur en Hébreu à Paris. Il y compoſa un Commentaire en trois volumes ſur les Proverbes, qu'il dédia au Roi François I. Etant de retour dans ſon païs ſous le régne de la Reine Marie, il fut fait Evêque de Coventry & Lichtfield ; mais il fut dépoſſédé la premiére année du régne d'Eliſabeth, & mourut bientôt après de la pierre en 1560. * *Dict. Angl.*

BAINS, lieux où l'on ſe baigne. On diſtingue les bains en naturels & artificiels. *Les bains naturels* ſont des eaux chaudes & médicinales, propres à la guériſon de pluſieurs maux, & dont le catalogue & les différentes vertus ſe trouvent dans Kircher, Bauhinus, Fallopius, Rulandus, & autres Auteurs. Le premier en marque 120 en Allemagne ; 86 en Italie ; 45 en France ; 40 en Eſpagne ; neuf en Hongrie ; 16 en Illyrie ; & 22 en Gréce & dans les iſles voiſines. Il ne donne point de nombre certain des bains de Pologne. Bekman fait mention des eaux chaudes de Bathe & de Buxton, où l'on voit neuf ſources bouillantes, & des autres bains d'Angleterre les plus en réputation. Il y en a à Aix la-Chapelle & à Bade en Allemagne, à Bade en Suiſſe, & à Bourbon Lanci en Bourgogne, qui ſont des plus renommez de l'Europe ; comme auſſi à Aigues-chaudes en Auvergne, à trois lieues de Saint-Flour. Les ſources d'Alfenau & de Pfaners dans le païs des Griſons, ſont en réputation : elles ont beaucoup de ſoufre, & ſont bonnes particuliérement pour les femmes & pour la guériſon des fiévres invétérées, ſelon Sprecherus, *Pall. Rhat. l.* 9. Celles de Brieg & de Leuk, au païs de Valais, ſont fort claires, fort chaudes & fort ſoufrées. *Voyez* Munſter & Simler. Les derniéres ſont dans un lieu, dont l'abord eſt difficile, entre des roches affreuſes, & ſortent de cinq ſources chaudes, qui ayant paſſé par des mines de cuivre & d'or, où il y un peu de chaux, ne ſont point déſagréables à l'odorat. Celles de Saint-Martin dans la Vateline ſont excellentes pour la goutte, pour les femmes ſtériles & pour les maladies froides, ſelon Gaſpard Sermon & Galérus. Il y en avoit auſſi de fort célébres à Sélinunte ville de Sicile vers la côte méridionale, entre Agrigente, qui en étoit à 40 milles au levant, & le Promontoire Lilybée à 18 milles au couchant ; comme encore près d'Himéra, ville maritime de la côte orientale de la même iſle, à l'embouchure d'une riviére de ce nom, entre Panorme & Céphalédie. Cluvier en parle *dans ſon ancienne Sicile*. On remarque encore celles que Léandre appelle *Bagni Sabatini*, & communément *Bagni di Stigliano*, dans l'Etat Ecléſiaſtique en Italie, environ à huit milles de Bracciano. Mais les bains de Bayes & ceux de Tivoli, dont Cicéron fait mention, & où il alloit ordinairement, enrichis de ſtatues & de peintures, étoient les plus magnifiques d'Italie : on en voit encore de tres-beaux reſtes.

Les bains artificiels, qui étoient plutôt pour la netteté du corps & pour la délicateſſe que pour la ſanté, étoient auſſi de deux ſortes ; car on en bâtiſſoit pour l'été & pour l'hiver. Il y en avoit chez les Romains de publics & de particuliers. Les bains publics étoient des bâtimens magnifiques, qui renfermoient un bain pour les hommes & un autre pour les femmes. Au commencement ils étoient ob-

obscurs; mais dans la suite on les éclaira par haut, y donnant du jour par une ouverture faite à la voûte. Le bassin dans lequel on se baignoit étoit environné d'un reposoir ou d'un portique, où ceux qui vouloient se baigner, attendoient qu'il y eût place dans l'eau. A côté du bain étoit la chambre des vases, où il y avoit trois grandes cuves, l'une d'eau chaude, l'autre d'eau tiéde, & la troisiéme d'eau froide, du fond desquelles s'élevoient trois tuyaux qui portoient ces eaux vers le bassin: ensorte que ceux qui s'y baignoient ouvroient le robinet de l'eau qui leur étoit nécessaire, pour échauffer ou pour rafraîchir le bain. Les étuves à faire suer étoient proche des bains: leur figure étoit ronde, & elles recevoient du jour par en haut. Après le bain les Anciens se faisoient frotter d'oignemens parfumez, & de certaines huiles préparées pour cet usage. Ils prenoient ordinairement le bain avant le souper; & il n'y avoit que les débauchez qui se baignassent après le repas. Gordien avoit entrepris de faire construire les bains en un même lieu: mais la mort le prévint, & l'ouvrage demeura imparfait. L'Empereur Aurélien en fit construire pour l'hiver au delà du Tibre, lesquels ne furent que pour l'usage des Empereurs; mais qui dans la suite furent aussi ouverts au peuple le jour & la nuit. Les lieux ou réservoirs pour conserver l'eau qu'on y faisoit venir par des aqueducs, & les canaux par où elles s'écouloient après qu'elles avoient servi, étoient d'une matiére si dure, qu'elle résistoit au fer. Le pavé du bain étoit ou de verre, ou de carreaux de marbre de diverses couleurs, comme en ceux des Empereurs Commode & Antonin. *Voyez* André Baccius, *l. 7. de Thermis.* Aujourd'hui, comme le remarque Dempster, le peuple ignorant appelle *Thermes* à Rome tous les grands Palais, à l'imitation des Thermes de Dioclétien & d'Antonin: ce que Blondus a remarqué s'être pratiqué de son tems. Pline, *l. 9. c. 59.* attribue l'origine des bains à un certain Sergius, qui vivoit du tems de Pompée & de Mithridate. Le linge n'étant pas en usage parmi les anciens Romains comme il l'a été depuis, ils avoient besoin de se laver souvent pour se nettoyer le corps. Lorsque l'usage des bains fut établi, les Ediles eurent grand soin de les entretenir, & d'en faire construire aux quartiers de la ville, où ils étoient nécessaires. Pline *le Jeune, l. 3. Epist. 1.* dit que d'ordinaire on entroit dans le bain à huit heures du soir l'été, & à neuf l'hiver; & que quand l'heure approchoit, on se promenoit l'été tout nud au soleil, s'il n'y avoit point de vent: après quoi l'on s'exerçoit à une espéce de jeu de paume, chaque bain ayant à ce sujet un lieu fort proche bâti exprès. Les Romains trouvoient tant de plaisir à se baigner de la sorte, qu'il y avoit des jours ou l'Empereur Commode y retournoit jusqu'à huit fois: au lieu que les Lacédémoniens, qui n'étoient pas voluptueux, se contentoient d'entrer nuds dans l'Eurotas, & de se laver dans les eaux de cette riviére. Les bains avoient trois chambres; la premiére qui étoit chaude, & où l'on suoit; la seconde temperée ou tiéde; la troisiéme froide. L'Empereur Sévére ordonna que les femmes auroient leurs bains séparez de ceux des hommes, sans avoir égard à la permission que Commode avoit donnée de les joindre ensemble. Spartien fait l'Empereur Adrien auteur de cette séparation. *Voyez* Jules Capitolin, *Vie de l'Empereur Antonin le Philosophe.* Il y avoit à Rome douze de ces bains tres-magnifiques qu'on appelloit *Nymphæa*, entre lesquels paroissoit particuliérement celui d'Alexandre Sévere.

Il y avoit dans les bains, comme dans les étuves, diverses chambres pour servir à divers usages. Il y en avoit pour se deshabiller, appellées par les Grecs, *ἀποδυτήρια*, & par les Latins *Spoliatoria*, c'est à dire, *chambre où l'on se dépouille*; d'autres pour s'essuyer, après avoir pris le bain; & d'autres pour se faire frotter d'huile, qu'on nommoit en Grec *ἀλειπτήρια*, & en Latin *Unctuaria*.

Après s'être baignez, ils se faisoient frotter & ôter le poil du corps, soit avec des pincettes ou avec de petites étrilles d'argent, & passoient ensuite une pierre ponce par dessus pour adoucir la peau, qu'ils oignoient d'huile de senteurs, la répandant goutte à goutte d'un petit vase appellé *Guttus*, *Glans*, *Ampulla*, ou *Lecythus*.

On récitoit souvent des Poëmes dans les bains; on y comptoit les nouvelles que l'on avoit apprises pendant le jour, & on s'entretenoit de choses agreables & divertissantes: d'où vient qu'on a appellé les bains *Garrula balnea*.

Il y avoit des valets pour les bains *Balnearii servi*, qui étoient chargez de chauffer les bains qu'on nommoit *Fornacatores*; d'autres appellez *Capsarii*, pour garder les habits de ceux qui se baignoient; quelques-uns dits *Aliptæ*, qui avoient soin de frotter & d'arracher le poil; & quelques autres nommés *Unctuarii*, qui oignoient & parfumoient le corps.

Publius Victor & Sextus Rufus font mention des bains suivans dans la ville de Rome:

D'*Agrippa*, dans la sixiéme Region.

D'*Agrippine*, au Panthéon, près duquel on en voit encore plusieurs autres.

D'*Alexandre Sévére*, dont il reste quelques vestiges dans l'église de saint Eustache.

D'*Antonin Caracalla*. Ce Prince commença l'édifice que Sévére acheva, près de l'église des saints Sixte & Balbine, & près de celle de saint George au Mont-Aventin, où l'on voit encore plusieurs ruines, & de beaux marbres.

D'*Aurélien*, au delà du Tibre, où il en reste encore des marques.

De *Constantin*, au Mont-Quirinal, entre les bains de Dioclétien & l'église de sainte Susanne, où étoit le Sénatule des Dames Romaines, que l'Empereur Héliogabale avoit établi en faveur de sa mére. Il y en a encore quelques restes.

De *Décius*, au Mont-Aventin, où étoit le temple d'Hercule, & où est aujourd'hui l'église de Ste Prisque.

De *Dioclétien*, où est l'église de sainte Susanne.

De *Domitien* & de *Trajan*, au Champ de Mars, où est l'église de S. Silvestre.

De *Gordien*, où est l'église de S. Eusébe. Il y avoit deux cens belles colomnes de marbre.

De *Néron* & d'*Alexandre*, où est l'église de saint Eustache. Le lieu s'appelle à présent *Palazzo di Madama*; & on y voit encore quelques restes de ce bain.

De *Novatien*, où est aujourd'hui l'église de sainte Pudentiane.

D'*Olympias*, où est maintenant l'église de S. Laurent.

Les *particuliers* & les *publics*, au delà du Tibre.

De *Philippe*, vis à vis de l'église de S. Mathieu du Mont, où l'on en voit encore quelques ruines avec une ancienne inscription.

De *Septimius* au delà du Tibre, entre l'église de sainte Cécile & celle de S. Chrysostome, où étoit le temple de Janus & l'Arc de Septimius.

De *Sévére*, au Mont-Aventin, entre la porte Capéne & celle d'Osthie.

De *Tatien* ou *Titien*, près de l'église de S. Pierre-aux-Liens, où il y en a encore des marques.

De *Tite*, au lieu appellé aujourd'hui *le Sette de Sale*, près de l'église de S. Pierre-aux-Liens.

De *Trajan*, au Mont-Esquilin, où est à présent l'église de S. Martin.

Ce ne sont pas là néanmoins tous les bains de l'ancienne Rome; car le seul Agrippa en fit construire pour le public jusqu'à 170, & P. Victor en comptoit jusqu'à 800. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 1. c. 14.* Dempster, *Paralipom.* Vitruve, *l. 5. c. 10.*

BAINS, ville. *Voyez* BINCHE.

* BAINT, petite riviére qui donne à un hameau dans le Duché d'York, le nom de *Baintbridge*, c'est à dire, *Pont sur le Baint.* * Beeverell, *Del. d'Anglet. p. 183.*

BAJOLOIS. *Cherchez* BAGNOLOIS.

BAION. *Voyez* BAIAN.

BAIONE, ville de France en Gascogne. *Cherchez* BAYONE.

BAIONE, dite *Baiona de Galizia*, ville d'Espagne dans la Galice. Elle est sur la mer, à côté de l'embouchure de la riviére de Minho & de la ville de Tuy. Elle est petite; mais bien forte, avec un assez bon port. Il y a sur la côte près de là trois petites isles, qu'on appelle *les isles de Baione*. Quelques Modernes ont cru que cette ville est l'*Aquæ Celinæ* de Ptolomée; mais Nonnius & d'autres soutiennent que c'est *Orense* sur le Minho. * Sanson. Baudrand.

BAIRAM, fête des Turcs, qu'ils célébrent après le jeûne du Ramadan. Ils en solemnisent deux tous les ans. Le premier suit immédiatement le Ramadan, comme notre Pâque suit le carême, & on l'appelle *le grand-Bairam*. L'autre est nommé *le petit-Bairam*, & arrive environ soixante-dix jours après le premier. Pendant le Bairam le peuple demeure trois jours sans travailler: on se fait des présens les uns aux autres, & chacun se rejouit par des divertissemens extraordinaires. Cette fête doit commencer aussi-tôt que l'on découvre la nouvelle lune qui suit le Ramadan; & si le ciel est couvert de nuages, elle retarde d'un jour, parce que la lune ne paroît pas. Mais si l'obscurité de l'air continue plusieurs jours, on ne laisse pas de commencer la fête. On publie le Bairam à Constantinople, par la décharge des gros canons qui sont sur la pointe du Serrail du côté de la mer; puis on bat du tambour, & on sonne de la trompette dans toutes les places publiques, & chez tous les Grands de la ville. Tous les premiers Officiers de l'Etat qui sont à Constantinople, s'assemblent dans le Serrail, pour rendre leurs respects au Grand-Seigneur, & lui souhaiter que ces jours-là lui soient heureux: ce qui se fait avec beaucoup de cérémonies; ensuite le Sultan donne un magnifique dîner à ses Officiers, & une veste de marte zibeline à seize des plus considérables d'entr'eux. On fait entrer après cela les carosses des Sultanes du vieux Serrail, qui ont la liberté de se divertir & de faire bonne chére, pendant les trois jours du Bairam, avec les Sultanes & Dames du grand Serrail, tant que dure cette fête. C'est la coutume durant cette fête que les ennemis se reconcilient très sincérement, sans quoi ils ne croiroient pas être en état de bien célébrer leur Pâque. Les amis, lorsqu'ils se rencontrent, s'entrebaisent & se font mille vœux réciproques. Mais cette fête est souvent fatale aux Chrétiens lorsqu'ils sont rencontrez par des Turcs ivres qui ne se font pas une affaire de les percer de plusieurs coups de *Xangiar*, sachant que toutes ces violences leur sont alors permises. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BAIRUT. *Voyez* BAREYTH.

* BAIS, BAIX & BAYS petite ville de Languedoc sur la rive droite du Rhône dans le Vivarais entre Valence & Viviers. En 1575, les Reformez se rendirent maîtres de cette place, par la négligence des Gouverneurs de la Ligue. Le Duc d'Usès la reprit un mois après en peu de jours: mais il ne put prendre le château défendu par Du Pont, ni les Forts qu'on avoit élevez pour sa défense, de sorte qu'il fut obligé de lever le siége avec perte de 300 hommes, après que la peste eut emporté une partie de ses gens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mézeray, *Hist. de France, tome 3.*

BAIS, ville du Zanguébar, située sur la mer, entre les villes de Sofala & de Mombaze. Elle passe pour une des plus peuplées & des plus marchandes de cette côte. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

BAISANCOR, fils de *Caidu Kaan*, succéda à son pére dans l'Empire des Mogols, avant que ces peuples se fussent répandus dans la province de l'Iran, c'est à dire, en deça du fleuve Gihon. Ce Prince eut deux fréres nommez *Gucalengom* & *Gurmagin*. Le premier devint le Chef de la Tribu nommée *Tahiut*, & le second de celle de *Sahiut*. Ces deux Tribus sont les principales & les plus nobles de toute la nation. Baisancor laissa un fils nommé *Tumnakhan*, qui lui succéda, & duquel les Mogols tirent la généalogie de *Genghizkan* en droite ligne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAISANCOR MIRZA, fils de *Jacoub Beg*, & petit-fils de *Hassan Beg*, ou *Usun Cassan*. Quelques-uns le font neuviéme Prince de la Dynastie des Turcomans du Mouton Blanc, si l'on commence cette Dynastie par Thur Ali; ou le quatriéme, & même

me le cinquiéme, si on la commence par Hassan Beg. Ce Prince n'étoit âgé que de dix ans, quand il fut proclamé Sultan. Il y eut alors deux autres factions parmi les Turcomans, qui élevérent sur le thrône, l'une Massih Beg, frére de Jacoub; & l'autre Ali Beg, fils de Khalil. Mais aucun des trois ne régna paisiblement. Car Rostam Beg, fils de Maksud, & petit-fils aussi de Hassan Beg, les chassa tous, & s'empara de leurs Etats. Baisancor, qui étoit sous la tutelle de Sofi Khalil Mosuli, ne régna qu'un an & huit mois; & fut defait & tué par Rostam auprès de la ville de Berdaa; l'an de l'hégire 897, de Jesus Christ 1491. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

B A I S A N C O R M I R Z A, fils de *Mahmud*, fils d'*Anmed*, fils d'*Abusaid*, est un des derniers Princes de la race de Tamerlan, de la branche de Miranschah, qui ont régné dans la Transoxane. Son pére Mahmud mourut l'an 900 de l'hégire, de Jesus Christ 1494, à Samarcand, & laissa quatre fils, savoir, *Massud*, *Baisancor*, de qui nous parlons, *Ali* & *Veis* ou *Avis*. Baisancor, qui avoit le Gouvernement de Samarcand, étant attaqué par son frére Massud, & n'ayant pas assez de force pour lui résister, se tint caché & déguisé quelque tems dans cette ville, qu'il lui avoit abandonnée, & prit une occasion favorable d'en sortir, pour se retirer auprès de Khosru Schah à la ville de Conduz. Il fut bientôt attaqué dans cette place par son frére Massud: mais Khosru Schah usa de tant d'adresse, qu'il délivra Baisancor de ses mains. Cependant Khosru Schah, qui étoit un grand fourbe, n'employoit ses stratagêmes que pour les ruiner tous deux. En effet, après qu'il se fut défait de Massud, qu'il obligea de s'enfuir en Chorasan auprès du Sultan Hussain, il attenta sur la vie de Baisancor, & devint par sa mort maître des païs de Conduz, de Botlan, de Hessar, & de Badakhschan, l'an de l'hégire 905, de Jesus Christ 1499. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* B A I S A N G O R ou B A I S A N C O R étoit fils de Scharokh, & petit-fils de Tamerlan. Il fut pére de Mohamme de Mirza qui en l'an 854 de l'hégire, & de J. C. 1450, dépouilla Abdalla son cousin germain de la souveraineté du Farsistan ou de la Perse proprement dite. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

B A I S S A N, nom d'une petite ville située en Afrique, à seize milles ou environ de Tripoli en Barbarie. Elle est arrosée de plusieurs ruisseaux & fontaines, qui rendent son terroir le jardin de cette côte. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

* B A I V A (Jaques) de Portugal, Théologien, dont on admira la suffisance au Concile de Trente. Il fut depuis Interpréte de la doctrine du Concile qu'on y éclaircit contre ceux que l'on appelle les Hérétiques.

B A I V E, faux Dieu des Lapons idolâtres, qu'ils adorent comme l'auteur de la lumiére & de la chaleur. On dit communément que c'est le soleil; d'autres croyent que c'est le feu; & quelques-uns rapportent qu'autrefois parmi ces peuples, le grand Dieu *Thor* étoit appelé *Tiermes* ou *Aiseke*, quand ils l'invoquoient pour la conservation de leur vie, & pour être défendus contre les insultes des démons; mais qu'il étoit nommé *Baive*, lorsqu'ils lui demandoient de la lumiére & de la chaleur. C'est pourquoi, disent-ils, on lui sacrifioit sur une même table ou sur un même autel, & l'idole *Thor* servoit pour le Dieu *Baive*. Encore à présent ces Idolâtres n'ont aucune figure particuliére de ce Dieu; soit parce qu'il est visible de lui-même, ou plutôt parce que, selon les plus intelligens dans les mystéres de cette superstition, *Thor* & *Baive* ne sont qu'une Divinité, adorée pour des raisons différentes. * Scheffer, *Hist. de Laponie.*

B A J U L E, *Bajulus*, nom d'un ancien Magistrat du Bas Empire. Théodose *le Jeune* étant à Constantinople, établit un certain Antiochus, Intendant & Grand-Bajule, & depuis on trouve encore des Magistrats de ce nom. Le Grand-Bajule étoit proprement, selon la force du terme Latin, celui qui avoit comme porté dans ses bras l'Empereur encore enfant, ou plutôt, qui avoit eu soin de son éducation; & l'histoire de France remarque que Charlemagne donna Arnoul pour Bajule, c'est à dire, pour Ministre, à son fils Louïs Roi d'Aquitaine. On croit que de ce nom *Bajulus*, est venu celui de *Bailli*, qui se donne en France aux Juges des Seigneurs. Les Vénitiens ont eu un *Bajule* près des Empereurs Grecs. On appelle les principaux Officiers de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem du nom de *Bajuli* ou *Baillis*. Il y aussi des *Bajules* ou *Baillis*, Officiers Ecclésiastiques dans les Eglises & dans les Abbaïes. * Flodoard. *Hist. Eccles. Rhemens. l.* 3. *c.* 24. Hincmar. *Epist.* 2. *c.* 2. Du Cange, *Glossar.* Spelman. *Glossar.*

B A I U S ou B A Y (Michel) né à Melin dans le territoire d'Ath, l'an 1513, vint fort jeune à Louvain pour y faire ses études, & commença son cours de Philosophie en 1533, après lequel il reçut le bonnet de Maître ès Arts. Il fut fait Principal du Collége de Standonk en 1541, & régenta la Philosophie depuis l'an 1544, jusqu'à l'an 1550. Il prit des degrez de licence en Théologie en 1545, & le bonnet de Docteur en 1550. L'année suivante il fut choisi pour remplir la chaire de l'Ecriture-Sainte, à la place de Jean Léonard Hasseis, qui étoit allé au Concile de Trente, avec Ruard Tapper, & Josse Ravestein Docteur de Louvain. En leur absence, Baius & Jean Hassels, ayant suivi dans leurs leçons une autre maniére d'enseigner que ceux qui les avoient précédez, en quittant la méthode des Scholastiques, pour expliquer les sentimens & les écrits des Péres, & principalement ceux de saint Augustin sur la Grace, avancérent des propositions qui parurent insoutenables à bien des gens. Tapper & Ravestein étant de retour à Louvain, en furent fort scandalisez, & le dernier ne put s'empêcher de s'écrier, *Quel est le diable qui a introduit ces sentimens dans notre Ecole pendant notre absence?* On vit bientôt naître à cette occasion des contestations entre les Théologiens des Païs-Bas, & particuliérement entre les Religieux de l'Ordre de saint François, qui étoient alors en grand crédit. Ceux qui étoient les plus zélez adversaires de Baïus, firent un recueil de dix-huit propositions qu'ils lui attribuérent, & qui furent envoyées à la Faculté de Théologie de Paris, par Pierre du Chêne, Gardien du couvent des Cordeliers de Nivelle, & par Gilles de Querceto, Gardien de celui d'Ath. On ne sait point le détail de ce qui se passa dans la Faculté de Paris sur ce sujet: on trouve seulement une Censure datée du 27 de juin 1560, qui porte le nom de la Faculté de Théologie de Paris, assemblée en Sorbonne, où quinze de ces propositions sont déclarées hérétiques, & les autres fausses.

Les adversaires de Baïus firent venir en Flandre des copies de cette Censure, & s'en servirent pour le condamner. Baïus pour se justifier, fit des Notes sur la Censure, & des explications de quelques-unes des propositions censurées. Le Cardinal de Granvelle, Gouverneur des Païs-Bas, voulut appaiser ce différent; mais les adversaires de Baius lui présentérent contre ce Docteur, un mémoire contenant plusieurs propositions qu'ils lui imputoient. Baïus desavoua la plupart de ces propositions, & expliqua les autres. Il fut choisi avec Jean Hassels pour aller au Concile de Trente. Avant que de partir il fit imprimer une partie de ses Opuscules, & le reste aprés qu'il fut de retour. Ses adversaires en prirent avantage, & déférérent au saint Siége plusieurs propositions, qu'ils prétendoient être tirées des Ouvrages de Baïus. Ils obtinrent enfin de Pie une Bulle du premier octobre 1567, par laquelle le Pape condamne en gros respectivement soixante & seize propositions, comme hérétiques, erronées, suspectes, téméraires, scandaleuses, & capables d'offenser les oreilles pieuses, avec cette clause néanmoins, que quelques-unes se pouvoient défendre à la rigueur, suivant le propre sens des paroles, & suivant l'intention de ceux qui les ont avancées. C'est ainsi que Baïus & ses Partisans ont expliqué cette clause, que d'autres entendent tout différemment, savoir, que quoique quelques-unes de ces propositions puissent se soutenir en quelque maniére, le Pape les condamne dans leur sens propre & naturel, qui est celui de ceux qui les défendent. Le nom de Baius fut épargné dans la Bulle, & le Pape ne la fit point afficher à Rome; il en commit seulement l'exécution au Cardinal de Granvelle, qui la montra aux Docteurs de Louvain: ils s'y soumirent. Baïus, même après avoir écrit au Pape pour se justifier, fut contraint de renoncer aux propositions condamnées, & à se retrancher à soutenir qu'elles n'étoient point de lui, ou qu'elles avoient été dressées frauduleusement: en sorte qu'elles pouvoient avoir un mauvais sens, qui n'étoit point le sien. La Bulle fut ensuite publiée à Louvain; & la Faculté de Théologie de cette ville fit défense à ses Membres de soutenir aucune des propositions condamnées. En 1575, Michel Baïus fut élu Chancelier de l'Université de Louvain, & pourvu du Doyenné de l'Eglise collégiale de saint Pierre. Le Pape Grégoire XIII. confirma par une nouvelle Bulle la Constitution de Pie V. Le Jésuite Tolet, porteur de cette Bulle, la fit publier dans une assemblée de la Faculté de Louvain, & obligea Baïus à signer un acte, par lequel il reconnoissoit qu'il avoit soutenu plusieurs de ses soixante & seize propositions, & qu'elles étoient condamnées dans le sens qu'il les avoit enseignées. La Faculté de Théologie de Louvain fit ensuite dresser par Linceus une déclaration de ses sentimens, sur les propositions condamnées. En 1587, les Ecrits des Jésuites furent censurez par la Faculté de Louvain, & Baius fut un des Censeurs. Il mourut le 16 septembre 1589, ayant vécu 77 ans, & professé pendant quarante années. Outre les Opuscules qui ont donné lieu à cette contestation, il a fait des Ouvrages de controverse contre Marnix. Toutes ses Oeuvres ont été imprimées à Cologne en 1696, & quelques-unes avoient déja été imprimées à Louvain en 1566. Tous ceux qui ont parlé de Baius, ceux mêmes qui ont été les moins favorables à ses opinions, comme le Cardinal de Granvelle, & François Tolet Jésuite, reconnoissent que c'étoit *un homme savant, de grande autorité dans l'Ecole, & avec cela très-humble & tres-simple.* On ne peut nier qu'il ne fût fort versé dans la doctrine des Péres, & particuliérement dans celle de saint Augustin. Il suivit le premier dans la Faculté de Louvain une méthode nouvelle d'enseigner la Théologie, en évitant les questions & les termes de pure Scholastique, pour se conformer aux sentimens & à la maniére d'écrire des Péres. Il est cependant bon Logicien, net, précis & méthodique. Son style est simple, mais serré, & ne se sent point de la barbarie de l'Ecole. * *Vie de Baius à la tête de ses Oeuvres.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVI siécle.*

B A I U S ou B A Y (Jacques) Docteur & Doyen de S. Pierre de Louvain, neveu de Michel Baïus, naquit à Melin, qui est un village de Hainaut dans le territoire d'Ath, & mourut en 1614, ayant été souvent député pour les affaires de l'Université de Louvain, après avoir été Professeur Royal du Catéchisme. Il a laissé divers Ouvrages, *De Eucharistia Sacramento, lib. III; Institut. Christ. Relig. lib. IV. &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Miræus, *de Script. facul. XVI.* Bayle, *Dict. Crit.*

Il eut aussi un neveu nommé G I L L E S Bay, Docteur & Professeur en Théologie, qui exécutant les volontez de son oncle, fit bâtir, & employa tous les biens du défunt à la construction d'un Collége dans Louvain, qui fut achevé vers l'an 1625, & qui se nomme *le Collége du Bay.*

B A I X, ville. *Voyez* B A I S.

* B A I Z E, gros bourg de France dans le Duché de Bourgogne, sur la riviére de Baize, au nord-est de Dijon, dont il est éloigné de cinq lieues.

* B A I Z E petite riviére du Duché de Bourgogne, coule à peu près du nord au sud, & se rend dans la Saone au dessus d'Auxonne.

* B A K A N, ville du Royaume d'Ava sur la rive gauche de la riviére d'Ava. D'autres appellent cette ville *Bakay* ou *Baçay*, & la font capitale d'un Royaume de même nom.

* B A K A N A N G, petite ville de Souabe dans le Duché de Wirtemberg sur le Murtz au sud-est de Stutgard dont elle est éloignée d'environ huit ou dix lieues.

B A K A R, le Royaume de B A K A R ou de B A K I S C H, province du Mogolistan en Asie. Elle est bornée au nord par celle de Delli, au midi par celle de Samball. Elle a au levant le Gange, qui la sépare de celle de Patna. Son étendue peut être de soixante lieues

lieues de long, & de vingt-cinq de large. Bicanar en eſt la ville capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAKAY, *Bacaium Regnum*, le Royaume de BAKAY, païs de l'Inde delà le Gange. Il étoit au Roi de Pégu; mais il a à préſent ſon Roi, avec une ville capitale de ce nom, que l'on appelle BAÇAY. *Cherchez* BAÇAY.

* **BAKBAKAR**, Lévite & habile Architecte qui après le retour de la captivité de Babylone travailla au rétabliſſement de Jéruſalem. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 15.

* **BAKBUK**, Juif dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone. * *Eſdras* ou I. *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 51.

* **BAKBUKIA**, Lévite & Sous-chantre après le rétabliſſement de Jéruſalem, ſous la direction de Néhémie. * *Nehémie* ou II. *Eſdras*, *ch.* 11. *v.* 17.

* **BAKE** (Laurent) Seigneur de Wulverhorſt, né à Amſterdam, fut un des plus célébres Poëtes Hollandois de ſon tems. C'eſt grand dommage que nous n'ayons d'autre Ouvrage imprimé de ſa façon que les Cantiques de la Bible publiez pour la premiére fois en 1685 à Amſterdam in 4to, chez les Héritiers de J. Leſcaille. On voit dans ces Cantiques une élévation qui ravit l'eſprit des Lecteurs. Il n'avoit pas moins de fineſſe & de ſel dans ſes Satires, & les traits qu'il y lançoit lui faiſant beaucoup d'ennemis, lui attirérent pluſieurs chagrins. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **BAKEL**, grand & beau village de la Mairie de Boiſleduc dans le Quartier de Peeland, à l'eſt-nord-eſt de Helmont.

* **BAKENESSE** noble famille de Nord-Hollande appellée autrement Weſt-Friſe, fut entiérement éteinte en 1513.

BAKÉNOR ou **BACÉNOR**. *Voyez* l'art. de DOSITHÉE.

BAKER (Richard) auteur de la Chronique des Rois d'Angleterre, naquit dans le Comté d'Oxford, dont il fut auſſi grand Shérif ſous le régne de Jacques I. en 1621. Outre ſa Chronique, il fut l'auteur d'une explication de l'Oraiſon Dominicale, qui a été fort eſtimée. Il mourut au commencement des guerres civiles d'Angleterre ſous Charles I. * *Dict. Angl.*

BAKERE (Pierre de) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, naquit à Gand en 1517, fit profeſſion le 18 février 1538, & ayant étudié à Dilingen ſous Pierre de Soto, revint dans ſa patrie, où il fut reçu Docteur en Théologie le 12 octobre 1568. Il fut ſouvent Prieur en diverſes maiſons de ſon Ordre, & s'aquit beaucoup de réputation par ſon talent pour la prédication. Il prêcha ſur tout avec beaucoup de vivacité en pluſieurs endroits contre les Proteſtans contre qui il compoſa un livre intitulé, *In Miſoliturgos, Miſſa oſores*, qu'il publia dès l'an 1556, à Gand. On a encore de lui un excellent Traité, *De Chriſtiana militia diſciplina*, qui après avoir été imprimé en 1562, à Louvain, le fut encore à Cologne en 1592, ſous le titre de *Speculum militia Chriſtiana*; des Homélies ſur les Evangiles des Dimanches, & ſur les Epîtres qu'on lit en Carême; deux Dialogues contre les Calviniſtes; un autre contre les Jorognes, &c. Bakere mourut le 11 février de l'an 1601, âgé de 84 ans. * Echard. *Script. Ord. Præd.*

BAKEWEL ou **BANKEWEL**, *Bakevelium*, ville ou bourg, ſelon quelques-uns, avec marché dans le Comté de Derby en Angleterre, eſt aſſez grand, quoiqu'il n'ait qu'une paroiſſe, & eſt exempt de toute juriſdiction épiſcopale. Il s'y fait un bon négoce en plomb & en toutes ſortes de denrées. Il eſt à 145 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

BAKHANANG, ville. *Voyez* BAKANANG.

BAKHUIZEN (Ludolfe) naquit à Emden le 18 décembre 1631. Son Pére étoit Sécrétaire de la ville, & ce fils lui ſervit de Clerc juſques à l'âge de 18 ans. Il quitta alors ſa patrie & alla à Amſterdam en 1650. Il entra dans un comptoir pour y apprendre le commerce, & M. *Bartelot* ſon patron en fut très-content, parce que non ſeulement il tenoit les livres en perfection, mais qu'il excelloit encore pour l'écriture. Il quitta cependant le commerce, pour ſuivre ſon penchant naturel, qui le portoit à la Peinture. Il alloit aux Chantiers, pour y deſſiner les vaiſſeaux que l'on conſtruiſoit. Il n'avoit jamais apris à deſſiner. La Nature étoit ſon original, & ſon ardeur pour le deſſein lui ſervit de Maître. Il réüſſit ſi bien, que dans peu, on lui payoit juſques à 100 florins d'un de ſes deſſeins. Albert van Everdingen fut le premier qui l'encouragea à peindre en couleur, & qui lui mit la palette en main. Il réüſſit en peu dans le mélange des couleurs, & ſa réputation s'accrut rapidement. Quand il y avoit quelque orage ſur mer, Bakhuizen entroit dans une chalouppe, & ſe faiſoit conduire dans un lieu d'où il pût conſidérer les flots irritez & le changement que les tempêtes produiſent dans l'air & dans l'eau. De retour chez lui il s'enfermoit, juſques à ce qu'il eût placé ſur la toile les images qu'il venoit de contempler. En 1665, les Bourguemâitres de la ville d'Amſterdam lui firent peindre un grand tableau où l'on voyoit une multitude de vaiſſeaux, de Barques, de Chalouppes &c. telle qu'elle paroît en perſpective auprès de cette grande ville. Ils lui en payérent 1300 florins & lui firent encore un beau préſent. Le Tableau fut envoyé à Louïs XIV. qui le reçut avec plaiſir & qui le fit placer au Louvre parmi d'autres belles piéces. Le Roi de Pruſſe, le Grand Duc de Florence, l'Electeur de Saxe, & pluſieurs autres Princes d'Allemagne, le furent voir dans ſa maiſon, & choiſirent de ſes tableaux. Pierre le Grand, Czar de Moſcovie, lui fit auſſi viſite, & ſouhaita qu'il lui fit pluſieurs deſſeins de vaiſſeaux. Comme ce Prince étoit fort curieux de la conſtruction des vaiſſeaux, il en fit lui même quelques deſſeins ſur le papier. S'il étoit poſſible de voir enſemble toutes les piéces que Bakhuizen a faites, on ne ſauroit aſſez admirer l'aſſiduité & la diligence de cet homme. Outre les tableaux, il a fait un bon nombre de planches gravées à l'eau forte. Il enſeignoit à écrire, ayant trouvé une méthode particuliére pour faire réüſſir ſes écoliers. Il conſerva juſques à ſa mort ſon aſſiduité au travail, & ne put obtenir de lui même d'être oiſif. C'eſt la coutume à Amſterdam, qu'on préſente un verre de vin à tous ceux qui ont aſſiſté à un convoi funébre. Prévoyant donc qu'il n'avoit plus guéres à vivre, il alla lui même acheter le vin néceſſaire pour ſon enterrement. Il prépara auſſi, dans différents petits paquets, le ſalaire de ceux qui le porteroient au tombeau. Enfin il fit un autre paquet dans lequel il mit autant de florins qu'il avoit d'années & marqua les noms des Peintres, qui aſſiſteroient au repas, qu'on devoit faire avec cet argent. Le rapport qu'il y a entre la Peinture & la Poëſie, lui fit aimer les vers, de ſorte qu'il étoit en rélation avec les principaux Poëtes Flamands de ſon tems. Il mourut ayant plus de 71 ans. * Houbraken, 2. *partie.*

* **BAKHZAR**, ville de la province de Khoraſan, qui comprend une partie de l'ancienne Bactriane.

BAKINGLE, l'une des iſles Philippines dans l'Océan de la Chine, a douze ou quinze lieues de tour, & eſt ſoumiſe au Roi d'Eſpagne. * Sanſon.

BAKISCH ou **BANKISCH**, le Royaume de BAKISCH ou de BANKISCH pais de l'Indoſtan ou de l'Empire du Grand Mogol dans la partie ſeptentrionale, entre le Royaume de Kachemire au couchant, & celui de Naugracut au levant, ayant Beshar pour ſa ville principale.

* **BAKKER** (Adrien) habile Peintre en hiſtoires, naquit à Amſterdam. Parmi ſes principales piéces, on eſtime ſur tout celle qui eſt placée dans la maiſon de ville d'Amſterdam au deſſus de l'entrée de la Chambre d'Audience, & dans laquelle eſt répréſenté le dernier Jugement. Il étoit neveu de Jaques Bakker Peintre de grande réputation. Il mourut en 1686. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, 3. *partie.*

* **BAKKER** (Jean de) appellé en Latin *Johannes Piſtorius* né à Woerden, fut le premier parmi les Hollandois qui embraſſa le Luthéraniſme. En ayant été convaincu, il fut mis en priſon à Utrecht dans la Cour de l'Evêque; mais il fut relâché après la Pacification de Gand. Enſuite le Seigneur de Warmont l'envoya à Jakobswoude où il fut Curé. Lorſqu'il fut envoyé aux Habitans de Woerden, il leur montra les marques des contuſions qui lui étoient venues des châines dont on l'avoit chargé. Dans la ſuite ſous le gouvernement de Marguerite de Savoye, ayant été pris une ſeconde fois, & jetté dans une priſon, il fut brûlé vif à la Haye. Il n'avoit pas encore 27 ans accomplis, lorſqu'il ſouffrit le martyre au mois d'août 1525. Ses Examinateurs eurent pluſieurs conférences avec lui pendant ſon empriſonnement, & il répondit à toutes les difficultez & objections qu'ils lui firent. On voit à Woerden dans l'Egliſe Luthérienne, le portrait de Bakker & la répreſentation de ſon martyre avec cette inſcription JOHANNES PISTORIUS WOERDENI NATUS; TESTIS VERITATIS HAGÆ MARTERYSATUS Anno 1525. Et plus bas en Hollandois ce paſſage pris du Pſeaume 116, ſelon l'Hébreu; & 115, ſelon la Vulgate, v. 15. *Toute ſorte de mort des bien aimez de l Eternel eſt précieuſe devant ſes yeux.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Antiquitez de Rhynland. Deſcription du Diocéſe d'Utrecht*, 2. partie. Ces deux livres ſont en Hollandois. *Collectio Monumentorum Belgii Fœderati*, *p.* 323.

BAKKER (Jacques) *Voyez* BACKER.

* **BAKKEREEL** (Guillaume & Gilles) Peintres d'Anvers, & fréres, dont l'un s'exerçoit à peindre des païſages, & l'autre de grandes poſtures. Il y a toujours eu depuis long tems un Peintre de cette famille à Rome & dèsqu'il venoit à mourir, un autre d'Anvers alloit remplir ſa place. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, 1. *partie.*

BAKKIUS. *Voyez* BACKIUS.

BAKKOW. *Voyez* BACKOU.

BAKMEISTER. *Voyez* BACMEISTER.

BAKOCHZA. *Voyez* BABOLITZA.

BAKON ou **BAKONERWALD**. *Voyez* BACON.

BAKU. *Voyez* BACU.

BAKUIE. *Voyez* BACU.

BAKWEL. *Voyez* BAKEWEL.

BAKZAR. *Voyez* BAKHZAR.

B A L.

BAL. *Cherchez* BALÉE.

BALA ou **BILHA**, ſervante de Rachel. Jacob en eut Dan & Nephthali, comme il eſt marqué dans le 30. *chap. de la Genéſe.*

BALA, ville de Paleſtine dans la Tribu de Siméon. *Voyez* BAALA & SÉGOR.

BALA, ville. *Voyez* BAALA.

* **BALA**, fils d'AZAZ: il eſt dit de lui qu'il habitoit depuis Haroher juſqu'à Néco & Bahalméon, & de ſes Deſcendans que du tems de Saül ils firent la guerre aux Agaréniens. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 8. & 10.

BALA, bourg de la Principauté de Galles en Angleterre. Il eſt ſitué dans le Comté de Mérioneth, ſur le bord ſeptentrional d'un petit lac, à ſix lieues du bourg d'Harlech, vers le levant, & autant de la ville de Denbigh, vers le midi. Il joüit de pluſieurs immunitez. * Maty, *Diction. Géogr. Dict. Anglois.*

BALAAM, Prophéte. On ne convient pas de la ville dont il étoit natif, ni du lieu où il demeuroit quand Balac Roi des Moabites l'envoya chercher pour maudire les Iſraëlites. On croit communément qu'il étoit fils de Béor, & qu'il demeuroit à Péthor, ville de Syrie, ſituée ſur l'Euphrate. Cependant au 23. *chap. du Deuteronome*, *verſ.* 4. il eſt dit qu'il étoit venu de Méſopotamie: & au *verſ.* 7. du même *chap.* il eſt appellé *Araméen*. Saint Pierre ſemble dire qu'il étoit de Boſor; mais le texte Grec léve l'équivoque, car il ſignifie qu'il étoit fils de Boſor. La tradition des Juifs du tems de S. Jérôme, étoit que Balaam étoit de Buz, fils de Melcha, & qu'il eſt le même qu'Elihu qui vint trouver Job. Les Anciens ſont partagez dans le jugement qu'ils portoient de Balaam. Philon, Origéne, S. Cyrille d'*Alexandrie* & S. Ambroiſe, croyent que Balaam étoit un idolâtre & un Magicien. L'Ecriture ſainte l'appelle *Devin*, nom qui ſe prend toûjours en mauvaiſe part dans

l'Ecri

l'Ecriture. D'ailleurs Balaam offroit ſur les hauts lieux des ſacrifices aux fauſſes Divinitez. Saint Pierre parle de ce Prophéte comme d'un trompeur. Néanmoins les anciens Juifs & quelques Commentateurs ont cru qu'il étoit un vrai Prophéte, adorateur du vrai Dieu, qu'il conſulta, qui lui apparut & qui l'inſpira. Quoi qu'il en ſoit, Balac Roi des Moabites envoya les plus anciens de ſon peuple vers Balaam, pour le prier de maudire le peuple d'Iſraël. Ces Anciens vinrent donc trouver Balaam, à qui ils apportérent des préſens, & lui dirent le ſujet de leur voyage. Il les engagea de paſſer la nuit chez lui, & promit de leur déclarer tout ce que le Seigneur lui auroit appris. Dieu étant apparu à Balaam lui défendit de maudire les Iſraëlites, parce que ce peuple étoit béni. Auſſi-tôt que Balaam fut levé, il dit aux Princes des Moabites qui l'étoient venu trouver, qu'ils n'avoient qu'à s'en retourner quand ils voudroient, mais que pour lui il n'iroit pas avec eux, parce que le Seigneur le lui avoit défendu. Les Députez de Balac s'en retournérent vers leur Prince qui envoya une ſeconde députation à Balaam, beaucoup plus nombreuſe, & compoſée de perſonnes plus qualifiées que celles qu'il avoit envoyées d'abord. Ces Ambaſſadeurs dirent à Balaam que leur Roi avoit deſſein de lui donner tout ce qu'il ſouhaiteroit, pourvu qu'il maudît les Iſraëlites. Balaam parut peu ſenſible à ces offres & répondit que, *Quand même Balac lui donneroit plein ſa maiſon d'or & d'argent, il ne pouvoit dire autre choſe que ce que Dieu lui avoit inſpiré.* Il les engagea de paſſer la nuit, afin qu'après avoir conſulté le Seigneur une ſeconde fois, il pût leur donner une réponſe poſitive. Dieu apparut à Balaam, & lui ordonna de partir avec les Envoyez de Balac, à condition que Balaam exécuteroit ponctuellement les ordres du Seigneur. Le matin étant venu le Prophéte ſe mit en chemin avec les Députez de Balac. Le Seigneur irrité contre Balaam, envoya un Ange qui ſe préſenta l'épée à la main au milieu du chemin devant le Prophéte, qui étoit monté ſur une âneſſe. Cet animal s'arrêta, ſans que les coups que Balaam lui donnoit puſſent le faire avancer. Dieu fit alors ouvrir la bouche de l'âneſſe, qui parla à Balaam & ſe plaignit des coups qu'il lui avoit donnez. Balaam apperçut l'Ange qui étoit dans le chemin, ſe proſterna en terre & l'adora. L'Ange reprocha à Balaam les mauvais traitemens qu'il avoit faits à ſon âneſſe, lui dit, que ſi elle ne s'étoit pas arrêtée, il auroit été tué, & lui commanda de ne rien dire que ce que le Seigneur lui ordonneroit. Balaam pourſuivit ſon chemin. Balac informé de l'arrivée de Balaam, alla au devant de ce Prophéte, & lui fit des préſens, l'exhorta à ſacrifier ſur les hauts lieux, & à maudire les Iſraëlites. Balaam conſulta pluſieurs fois le Seigneur & bénit le peuple de Dieu, contre qui Balac vouloit qu'il prononçât des malédictions. Ce Prince marqua ſa colére à Balaam, en ne lui donnant point les récompenſes qu'il lui deſtinoit. Balaam recommençant à prophétiſer, prédit *qu'il ſortiroit une étoile de Jacob, & un rejetton d'Iſraël, qui frapperoit les Chefs de Moab, & ruineroit les enfans de Seth*, &c. Ce que la Tradition des Péres entend du Meſſie. Il prédit enſuite *la ruïne des Amalécites & des Cinéens*: enfin avant que de partir, tout ce qu'il put faire pour nuire aux Iſraëlites, fut de conſeiller à Balac d'envoyer les plus jeunes & les plus belles filles des Madianites dans le camp des Iſraëlites, afin de corrompre les jeunes hommes du peuple de Dieu. Balac, ſuivant ſon conſeil, envoya dans le camp des Iſraëlites de jeunes filles, qui firent tomber dans la fornication & dans l'idolâtrie pluſieurs des enfans d'Iſraël. Balaam s'en retourna enſuite dans ſon païs par le même chemin qu'il étoit venu. Il fut tué par l'armée des Iſraëlites, qui combattoit contre les Madianites. * *Nombres, ch.* 21. 22. 31. II. *Saint Pierre, chap.* 2. Joſéphe, *l.* 4. *c.* 6. *des Antiq. Judaïq.*

☞ Il eſt aſſez difficile de comprendre comment l'âneſſe de Balaam a parlé. Maimonidès croit que le Dialogue de l'âneſſe ne s'eſt paſſé que dans l'imagination de Balaam. Saint Grégoire de *Nyſſe* ſemble auſſi croire que l'âneſſe ne prononça aucune parole diſtincte & articulée; mais qu'ayant fait ſon cri ordinaire, Balaam accoutumé aux augures, entendit ce qu'elle vouloit dire. Mais la plupart des Interprétes croyent qu'elle parla diſtinctement: le texte de l'Ecriture le fait aſſez entendre, & ſaint Pierre dit formellement que l'âneſſe parla d'une voix humaine & intelligible. * Voyez *les Commentateurs du Deuteronome.*

BALAATH, ou *Bahalath*. Il y a eu trois villes de ce nom. La premiére étoit dans la Tribu de *Juda*; la ſeconde dans la Tribu de *Dan*; & la troiſiéme dans celle de *Siméon*. C'eſt de ces villes, dont il eſt fait mention dans *Joſué, ch.* 19. *v.* 44. dans I. ou III. *Rois, ch.* 9. *v.* 18. & dans I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 6.

BALAC, fils de *Séphor* ou *Tſippor*, Roi des Moabites, l'an du monde 2566, avant Jeſus-Chriſt 1469, épouvanté des victoires que les Iſraëlites avoient remportées ſur les Amorrhéens & ſur tous les autres peuples qui l'environnoient, envoya chercher le Prophéte Balaam pour prononcer des malédictions contre le peuple d'Iſraël. Balac ayant appris que le Prophéte étoit en chemin, alla au devant de lui juſqu'à l'extrémité du païs d'Arnon, le conduiſit dans une ville frontiére de ſon Royaume, fit tuer des bœufs & des brebis, envoya des préſens à Balaam, & à tous les Princes qui étoient avec ce Prophéte. Le lendemain Balac le mena ſur les hauteurs conſacrées à Baal, d'où ils virent l'extrémité de l'armée des Iſraëlites. Balaam ayant prédit des choſes déſagréables à Balac, ce Prince le conduiſit ſur le haut de la montagne de Phaſga ou Piſga, & enſuite ſur celle de Péhor afin qu'il y prononçat des malédictions contre les Iſraëlites: mais Balaam continuant à parler avantageuſement de ce peuple, Balac ſurpris & fâché contre le Prophéte, le pria de s'en retourner chez lui. Balaam en quitant Balac lui conſeilla d'envoyer des femmes Madianites, pour corrompre les jeunes hommes du peuple d'Iſraël. Moïſe marcha contre les Madianites, conformément à l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu. Balac fut tué dans une bataille. * *Voyez* l'article de BALAAM, *Nombres, ch.* 22. 23. 24. &c.

BALACASTEL, *Balacaſtrum*, bourg du Comté de Murray en Ecoſſe, ſur la riviére de Spey, vers les confins du Comté de Banf, & de celui de Marr, au midi de la ville d'Elgin, dont il eſt éloigné de huit lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

BALACRES, troupes de l'armée Macédonienne, étoient commandées par BALACER, fils de Nicanor, & Gouverneur de Piſidie, après la mort d'Alexandre *le Grand*. Perdiccas vengea ſa mort par la ruïne d'Iſaurie & de Lavanda, villes de Piſidie, la premiére année de la CXV Olympiade, & 320 ans avant Jeſus-Chriſt. D'autres font Balacer fils d'Amyntas, & diſent qu'il commandoit les Phrygiens, que Freinshémius croit être les mêmes que les Balacres. * Diodore de Sicile, *l.* 18. Janus Gebhard. Arrien, *l.* 3. Quinte-Curce, *liv.* 4.

* BALA-CURI, bourg de l'iſle de Man dans lequel l'Evêque fait ſa réſidence. * Beeverell, *Délices de l'Anglet. p* 273.

BALAD, ville de Turquie. *Cherchez* BELED.

BALAD, Roi de Babylone. *Voyez* BALADAN.

BALADAN, eſt ſelon Uſſérius, le même que Nabonaſſar, qui fonda le nouveau Royaume de Babylone, l'an 747 avant Jeſus-Chriſt. On croit que ce Chronologiſte a raiſon, parce que Mérodach Roi de Babylone, qui envoya des Ambaſſadeurs à Ezéchias l'an 714 avant Jeſus-Chriſt, eſt appellé fils de Baladan, II. ou IV. *Rois, ch.* 20. *v.* 12, & que cette dénomination donnant à entendre que Baladan fut un Prince illuſtre, on ne peut le prendre pour un de ceux qui régnérent entre ces deux Princes. Il s'eſt trouvé des Auteurs qui ont prétendu que Mérodach eſt le même que Baladan, ce qui ne paroit pas ſoutenable.

BALAGANSKOY, *Balaganskoia*, iſle & ville des Moscovites, ſituée dans la Sibérie, partie de la grande Tartarie. Ce lieu eſt ſur la riviére d'Angara, qu'on peut regarder comme une des ſources du Jeniſey, ſous le 125 degré de longitude, & le 54 & demi de latitude. * Voyez *la carte de M.* Witſen.

BALAGATE. *Voyez* BALAGUATE.

BALAGNA (la) ou la BALAGNE, *Balania*, païs de l'iſle de Corſe, en ſa partie occidentale, dite *de là les Monts*, entre la riviére d'Oſtricone & la ville de Calvi. Il peut avoir trente-cinq à quarante milles de circuit; & il y a dans ce païs cinq petits quartiers qu'ils appellent *les Piéves de Touagni*, d'*Arégno*, de *Saint-André*, de *Pino* & d'*Olmia*.

BALAGNEZ. *Voyez* BULAHUANA.

BALAGNY. *Cherchez* MONTLUC.

* BALAGRUS avoit écrit une Deſcription ou une Hiſtoire de la Macédoine, citée par Etienne de Byzance,

BALAGUAN. *Voyez* BULAHUANA.

BALAGUATE, *Balaguata regnum*, Royaume d'Aſie dans la preſqu'iſle de l'Inde deçà le Gange. Il fait partie de celui de Décan, & s'étend entre les branches de la montagne de Gate, au delà de laquelle ſont les Royaumes de Golconde & de Narſingue. Il y a la ville de *Doltabad*, qui eſt fort marchande. Ce païs eſt célébre par les diamans & les pierres précieuſes que l'on y trouve. Sanſon. Baudrand, *Dict. Géogr.*

BALAGUER ou BALAGUIER, *Ballegarium*, *Valaguaria*, & ſelon d'autres, *Berguſia*, ville d'Eſpagne en Catalogne, avec un château & un pont de pierre, ſur la riviére de Ségre. Le Comte d'Harcourt la prit en 1645, après un long ſiége, & la défaite de l'armée Eſpagnole en ſon voiſinage: elle eſt à trois lieues de Lérida, & à douze de Manréſe. * Sanſon. Baudrand.

BALAH, fils de Béhor. *Voyez* BELA.

BALAHUM. *Voyez* BULAHUANA.

BALAK, Roi des Moabites. *Voyez* BALAC.

BALALVANO, *Balalvanus mons*, montagne de l'iſle de Sumatra qui eſt une de celles de la Sonde en Aſie. Cette montagne, qui eſt vers le milieu de l'iſle, eſt une de ces terribles montagnes qu'on appelle *Volcans*; elle vomit quelquefois avec des flammes de grandes piéces de rocher. * Maty, *Dict. Géogr.*

BALAMBUAN, *Balambuanum*, ville de l'iſle de Java en Aſie. Elle a un port de mer à l'Orient de cette iſle, & du côté de celle de Baly: & elle donne ſon nom au détroit, dit *Eſtrecho de Balambuan*. * Sanſon. Baudrand.

Le Royaume de BALAMBUAN eſt un païs des Indes, dans la partie orientale de Java, ſur le détroit de ce nom, & vis à vis de l'iſle de Baly. Il eſt borné au ſeptentrion par le Royaume de Panarucan, & a une ville capitale de ce nom.

BALAMIR, Roi des Huns, vivoit dans le IV ſiécle, vers l'an 376. Après avoir paſſé le Boſphore Cimmérien & les Palus Méotides, au delà deſquels ces peuples habitoient, il attaqua les Alains; & les ayant en partie défaits, & en partie unis à ſes troupes il ſe jetta ſur les Goths, dits *Groutonges*, & les battit. Ermenric, Roi de ces derniers, ſe tua lui-même, pour ne pas ſurvivre à ſa diſgrace. Vithimir, ſon ſucceſſeur, fut tué dans une bataille; de ſorte que les Goths épouvantez demandérent à l'Empereur Valens quelques terres en deçà du Danube, pour s'y retirer. Ce Prince trop facile les leur accorda; & ce fut le ſujet de ſa perte & de la ruïne de l'Empire. Balamir mourut peu de tems après. * Sozoméne *l.* 6. *c.* 27. Ammien Marcellin, *l.* 31. Procopius, *lib.* 4. *de Bell. Goth.* Jornandès, *c* 14. *&c.*

* BALANAN ou BAHAL HANAN, fils de *Hacbor* ou *Achobor* de la ville de Rohoboth proche de l'Euphrate, ſuccéda à *Sçaül*, dans le thrône d'Idumée, & en fut le ſeptiéme Roi. Il eut pour ſucceſſeur *Hadar*. * *Genéſe, ch.* 36. *v.* 39.

BALANCE, en Latin *Libra*, nom que l'on a donné à un des douze Signes du Zodiaque, qui eſt compoſé de huit étoiles, leſquelles répréſentent, dit-on, la figure d'une balance. Le ſoleil entre dans ce Signe au mois de ſeptembre, & fait l'équinoxe de l'automne; & c'eſt peut-être de là que cette conſtellation a été nommée *Balance*, parce qu'alors le jour & la nuit ſont comme dans un équilibre, à cauſe de leur égalité: ce que Virgile explique ainſi dans le *l.* 1. *des Georgiques, v.* 208. 209.

Libra, die ſomnique pares ubi fecerit horas,
Et medium luci atque umbris jam dividet orbem.

Les Poëtes disent que c'est la balance d'Astrée, Déesse de la Justice, qui se retira au ciel pendant le siécle de fer. * Hésiode, *Theogonie.*

BALANDES, *Voyez* BALANTES.

BALANÉOTE, ville de la Cilicie ou aux confins de cette province, dont Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, aquitta les dettes. * Joséphe, *Guerre des Juifs, livre 1. chap.* 16.

BALANGIAR, *Balangiara*, ville capitale du païs de Khosar, ou Tartarie, au nord de la mer Caspienne.

BALANOS, Roi des Gaulois, qui vivoit environ 165 ans avant la naissance de Jesus-Christ. Tite-Live dit qu'il envoya des Ambassadeurs aux Romains, pour les assurer d'un puissant secours contre Persée Roi de Macédoine: de quoi le Sénat lui fut si bon gré, qu'il lui envoya pour présent une chaîne d'or, avec deux coupes aussi d'or, qui pesoient deux livres, & de très-belles armes, avec un cheval richement enharnaché. * Tite-Live, *l.* 44.

BALANTES (les) peuples d'Afrique, au païs des Négres, sur la côte de l'océan, vers les Bissaux.

BALANTIN. *Cherchez* BALENDIN.

BALANTIUM, est le nom que le Poëte Nævius & d'autres Auteurs donnent quelquefois au Mont-Palatin à Rome, parceque le bétail y étant plus nombreux qu'en aucun autre quartier de la ville, & y paissant, on y entendoit souvent bêler. * Jean Rosin. *Antiq. Rom. l.* 1. *c.* 4.

BALARES, nom que les peuples de l'isle de Corse donnoient aux exilez & que portérent aussi ceux qui sortirent de Carthage & des environs, pour venir habiter les montagnes de Sardaigne. Ils se joignirent aux Corses & aux Iliens, avec le secours desquels il leur fut aisé de s'emparer du païs. Bochart, qui ne fait qu'un seul peuple de ces trois, tire le mot d'Iliens du mot Syriaque *Ilaï*, *haut* ou *élevé*; celui des Corses, d'un autre terme de la même Langue, qui signifie *forêt*, & celui de Balares, de *Barari*, mot Arabe, par lequel on entend un désert. * Tite-Live, *l.* 41. Pline. Strabon. Cœlius Rhodiginus, 19. 22.

* BALARUC, Bourg de France en Languedoc, renommé par ses eaux minérales & par ses bains.

BALAS, BALASCH & BALASCHAN, noms qui conviennent indifféremment à trois Rois de Perse des anciennes Dynasties. Le premier fut *Balas*, fils de *Hormuz*, de la race des Askaniens ou Aschkanides. Il vivoit du tems d'Amram, pére de Moïse.

Le second est *Balas*, fils de *Baharam*, fils de *Schabur*, cinquiéme Roi de la Dynastie des Aschcaniens, qui succéda à son pére, & régna onze ans.

Le troisiéme est *Balas*, fils de *Schabur*, fils d'*Ascheck*, de la même Dynastie, qu'il faut nécessairement suppléer dans la liste de ces Rois, que l'Auteur de Lebtavikh rapporte, pour en faire le nombre complet. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BALASAGUN ou BALASAGUN, *Balasaguna*, ville & contrée du Turquestan au delà du fleuve Sihon ou Jaxartès, duquel elle est plus près que la ville de Caschgar. Elle étoit entre les mains des Musulmans; mais elle est maintenant possédée par des Tartares infidéles, dit Abulféda, qui lui donne 91 degrez 35 minutes de longitude, & 47 degrez 40 minutes de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BALASCH & BALASCHATE. *Voyez* BALAS.

BALASGUN. *Voyez* BALASAGUN.

BALASSIE, païs d'Asie. *Voyez* CANDAHAR.

* BALATA, est un fauxbourg de Constantinople qu'il ne faut pas confondre avec GALATA. * Spon, *Voyages, tome* 1. *Edit. de Lyon.*

BALATH-BEER. *Voyez* BAALATH-BEER.

BALATIMORE ou BALTIMORE, petite ville d'Irlande, qui a séance & voix dans le Parlement de ce Royaume. Elle est située dans le Comté de Cork en Mommonie, sur le Golfe de Baltimore, auquel elle donne son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BALATIMORE (la Baye de) *Baltimora Sinus*; c'est un petit Golfe de la Mer de Bretagne. Il est sur les côtes du Comté de Cork en Irlande, à l'Orient du Golfe de Bantry. Ce Golfe est assez grand, plein de petites isles, & il a un bon port à la ville de Balatimore. * Maty, *Diction. Géogr.* Speed. Baudrand.

BALATON, en Latin *Volcea Paludes*, grand Lac de la Basse Hongrie, duquel sort la riviére de Sarwise. Ce Lac, qui est entre Vesprin & Canise, peut avoir environ six lieues de long sur deux de large. Les Allemans l'appellent *Platzée*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BALATORES, l'un des Rois Assyriens après Bélus, surnommé Xerxès II. Jules Africain lui donne trente ans de régne, & le fait commencer l'an 1643 avant J. C. selon son calcul. * Eusébe, *Chron.*

BALATRONS, *Balatrones.* C'est le nom qu'Horace donne aux débauchez de profession, dans la *seconde Satyre du premier livre*, *v.* 1. 2. 3.

Ambubajarum collegia, Pharmacopolæ,
Mendici, Mimæ, Balatrones, & genus omne hoc
Mœstum ac sollicitum est Cantoris morte Tigelli.

Un ancien Commentateur tire l'origine de ce nom d'un *Servilius Balatro*, homme perdu de débauches. Il y a plus d'apparence que loin d'être le premier qui l'ait porté, il ne le reçut que comme une épithéte convenable à ses déréglemens. Le même Commentateur croit que *Balatrones* peut venir de *Blaterones*, grands parleurs, du mot *blaterare*, ou enfin de *Barathrones*, formé de *barathrum*, gouffre; & cette étymologie est peut-être la plus raisonnable, par rapport à la maniére ordinaire des débauchez, qui est d'absorber tout ce qu'ils ont de biens, suivant ce que dit Horace, *l.* 1. *Epist.* 15. *v.* 31.

Pernicies & tempestas barathrumque macelli.

Spelman veut que *Balatrones* descende de *balare*, danser. Quoi qu'il en soit, ce terme a subsisté; & l'Histoire remarque que l'Empereur Henri III. qui épousa à Idgenheim *Agnès*, sœur de *Guillaume* Duc d'Aquitaine, chassa honteusement les Farceurs, Balatrons & autres gens de même sorte qui s'étoient présentez à ses noces. Les Italiens appellent encore aujourd'hui les hommes de néant du nom de *Balatroni*: ce que nos François expriment par celui de *Belitres.* * Spelm. *Glossar.*

BALBAK, isle peu éloignée du rivage de la mer des Indes, & qui n'est qu'à une journée de l'isle de Ceylon. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BALBANÉRA, la Sierra de BALBANÉRA, montagnes de la Vieille Castille en Espagne. Ces montagnes, avec celles d'Yangas, vers Rioia, sont celles qu'on nommoit autrefois *Distercius*, & font partie de l'ancienne *Idubeda*, anciennement *Heliopolis.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BALBANIN. *Cherchez* ALBANIN.

BALBASTRO, sur la riviére de Cinca dans l'endroit où elle reçoit le Vero, *Barbastrum*, *Balbastrum*, & selon d'autres *Belgida*, ville d'Espagne en Aragon avec Evêché suffragant de Saragosse. Cette ville fut prise sur les Maures vers l'an 1101, sous le régne de Pierre I. de ce nom Roi d'Aragon. * Mariana, *liv.* 10. *Hist. chap.* 7.

BALBAZEZ, Marquisat & Grandat d'Espagne, érigé le 17 décembre 1621, par le Roi Philippe IV, en faveur de Dom *Ambroise* Spinola. Le Chef de cette illustre maison étoit, en 1698, Dom *Paul* Spinola, Duc de San-Sévérino & del Sexto, Marquis de Los-Balbazez, Grand d'Espagne, Général de la Cavalerie dans le Milanez, & depuis Gouverneur de ce Duché, fils de *Philippe* Spinola Duc de San-Sévérino, &c. & petit-fils du célébre *Ambroise* Spinola Duc de San-Sévérino. Le Marquis de Los-Balbazez avoit épousé D. *Anne* Colonne, fille de D. *Marc-Antoine* Colonne VI. du nom, Prince de Palliano, de Botero & de Castiglione, Grand d'Espagne, &c. & d'*Isabelle* Gioeni Cardona, Princesse de Castiglione. Il se fit Prêtre après la mort de son épouse, & mourut en 1699.

BALBEC, *Balbeca*, petite ville presque ruïnée de la Phénicie, au pié du mont Liban avec un Archevêché des Grecs, entre Damas & Tripoli. Sa situation est fort agréable à cause d'une longue plaine qu'elle domine. C'est là où est ce château de Balbec, que quelques Voyageurs disent être un Ouvrage de Salomon, bâti pour sa femme, fille du Roi d'Egypte. Mais outre que Salomon n'a jamais possédé ce païs, qui dépendoit du Roi de Tyr, l'Ouvrage paroît bien plus moderne. On croit que cette ville est l'ancienne *Heliopolis*: elle est quarrée, & munie d'assez bonnes murailles, garnies de tours à distances égales. Ce qu'on appelle le château, est au sud-ouest de la ville: c'étoit autrefois un temple de Payens, auquel on avoit joint quelques autres bâtimens d'une grande magnificence. Ces anciens édifices ont souffert de grands changemens: on y en a ajoûté d'autres; & quoique l'architecture des nouveaux bâtimens soit assez belle, il est aisé de les distinguer des anciens. La première chose qu'on rencontre en approchant de ces ruïnes, est un petit bâtiment rond, tout de marbre. Il est environné de colomnes de l'ordre Corinthien, d'une grande beauté, lesquelles soutiennent une corniche qui régne tout autour du bâtiment, & qui est très-magnifique. Quoique ce qui reste aujourd'hui soit fort délabré, il ne laisse pas de servir d'Eglise aux Grecs. De cette ruïne on passe à un autre grand bâtiment beaucoup plus ferme & plus solide: il est fort élevé & composé des très-grandes pierres quarrées; ce n'est cependant qu'une partie de l'ouvrage ajoûté, puisqu'on trouve en dedans quelques fragmens d'images dans les murailles, & des lettres Romaines renversées sur quelques pierres. De là on passe dans un beau portique qui a cent cinquante pas de long, & qui conduit au temple. Ce temple est un quarré long, qui a cent quatre-vingt douze piez de long, & justement la moitié de large. Il avoit autrefois à l'entrée, qui est au nord-est, un πρόναος, ou antitemple de cinquante-quatre piez de long, mais cette partie-là est tombée, les piliers qui la soutenoient s'étant rompus. Il est environné d'un portique magnifique, soutenu par des piliers de l'ordre Corinthien, lesquels ont six piez & trois pouces de diamétre, & environ quarante-cinq piez de haut. Ils sont faits chacun de trois pierres, & sont à neuf piez de distance les uns des autres, & de la muraille. Il y en a quatorze de chaque côté du temple, & huit au bout, en comptant ceux des coins. Tout autour des chapiteaux de ces piliers régne une belle architrave, & une corniche d'une sculpture magnifique. Le portique est couvert de grandes pierres creusées en forme d'arcade, qui s'étend des piliers jusqu'à la muraille du temple; & l'on a taillé dans chacune de ces pierres la figure de quelque Dieu, ou Déesse, ou Héros du Paganisme. On a aussi taillé au bas du portique un aigle, qui étend ses ailes sur les deux tiers de la largeur de la porte, & à chaque côté de l'aigle une Renommée, ou Victoire. Cet aigle tient dans ses serres un caducée, & dans son bec les attaches ou rubans de deux guirlandes, dont les autres bouts sont soutenus de part & d'autre par les deux Renommées: c'est une piéce d'une sculpture admirable. La porte du temple a vint & un piez de large, elle a de très-belles moulures, & est ornée de sculptures qui charment la vue. Le temple a six-vints piez de long, & soixante de large en dedans. Il y a deux rangées de pilastres dans les murailles, tout autour, l'une au dessus de l'autre, & entre les pilastres il y a des niches, qui semblent avoir été faites pour y poser des statues. De chaque côté il y a huit pilastres dans chaque rangée, & neuf niches. A vingt quatre piez de distance du haut bout du temple, on voit les restes de deux beaux piliers cannelez qui paroissoient avoir fait une division en cet endroit, & avoir soutenu un dais au dessus de l'idole, qui devoit être dans une grande niche à ce bout là. On voit encore à l'endroit qui reste de cette division, des reliefs qui

qui réprésentent Neptune, des Tritons, des poissons, des Dieux marins, Arion & son Dauphin, avec d'autres figures marines. Tout le dessus de ce bâtiment est renversé ; néanmoins tel qu'il est, il a un air de grandeur, qui fait connoître la magnificence de l'Architecture ancienne. A cent cinquante piez du temple on trouve une rangée de piliers de l'ordre Corinthien, fort massifs & fort élevez qui ont sans doute servi à un bâtiment superbe. Enfin autour des anciens bâtimens on voit un reste de la vieille muraille qui les environnoit, & qui est toute composée de pierres d'une grandeur monstrueuse. Mais il y en a trois sur tout, qui causent d'autant plus d'étonnement, qu'elles sont élevées dans la muraille à plus de vint piez de terre. Elles sont dans une même rangée bout à bout. La plus grande a soixante trois piez de long, chacune des deux autres en a soixante, elles ont toutes les trois douze piez de profondeur, & autant en large, les édifices modernes n'ont rien qui en approche. * Maundrell, *Voyage d'Alep à Jérusalem*, en 1697. Monconys, *Voyage*.

BALBEN (Auger de) troisiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, succéda à *Raimond* du Puy en 1160. On ne sait point de quel païs il étoit, & il n'a pu se signaler par un grand nombre de belles actions, parce qu'il ne régna pas trois ans entiers. Baudouin III. Roi de Jérusalem, mourut la même année que le Grand-Maître Balben. C'est une chose remarquable que les Sarrasins excitant leur Prince Noradin à se jetter sur les Chrétiens dans un tems si favorable, ce grand Capitaine répondit qu'il ne falloit point affliger davantage les Chrétiens, & qu'il étoit raisonnable de compatir à leur juste douleur puisqu'ils venoient de perdre un si grand Roi. Balben eut pour successeur *Arnaud* de Comps. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem*. Naberat, *Priviléges de l'Ordre*.

* BALBI, est le nom d'une des plus nobles & des plus anciennes familles de Vénise, mais qui n'est pas aujourd'hui en grande considération. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BALBI (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, illustre par son savoir, mais plus encore par sa piété, étoit de Gênes, & vivoit dans le XIII siécle. Sa patrie lui fit donner le nom de *Januensis* ou de *Janua*, sous lequel il est beaucoup plus connu. Justiniani en fait mention sous l'an 1298, & divers Auteurs en parlent tres-avantageusement. Il écrivit *Catholicon, seu Summa Grammaticalis*, qu'il acheva l'an 1286, comme il le dit lui-même, & qui fut le premier Ouvrage sur lequel on a fait l'essai de l'Imprimerie ; *Postilla in quatuor Evangelia ; Liber Quæstionum Theologicarum animæ ad spiritum, &c.* On doit se garder de le confondre avec Jacques de Voragine, Auteur de la *Legende dorée*, & Archevêque de Gênes, *Archiepiscopus Januensis*. Car Gênes a été quelquefois appellée en Latin *Janua*. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Gesner, *in Biblioth.* Soprani & Justiniani, *Script. della Ligur.* Sixte de Sienne. Michaël Pio. Antoine de Sienne. Alfonce Fernandez. Serafin Razzi. Possevin, &c. citez par l'Abbé Justiniani, *pag.* 312. Vossius, *de Hist. Lat. &c.*

BALBI ou BALBUS (Jérôme) Evêque de Gurck ou Gorits dans la Carinthie, vivoit vers l'an 1525. En 1530, on publia chez Gryphe à Lyon un de ses Ouvrages intitulé, *De Coronatione Principum*, qu'il dédia à l'Empereur Charles-Quint. Il écrivit encore *de Civili & bellica Fortitudine, &c.* * *Consultez* les Auteurs citez à l'art. de Jean Balbi.

BALBIANUS. *Voyez* BALBIEN.

* BALBIEN (Corneille) de Flandre, Médécin, passa sa vie en Italie, & donna au public en Italien *Le Miroir de la Chymie*, à Rome en 1629, en octavo. * Valére André, *Biblioth. Belgica*.

* BALBIEN (Juste) de Flandre, Médécin a mis au jour, *Nova Ratio praxeos Médicinæ; Tract. VII de Lapide Philosophico.* * Le même.

BALBILLUS, Gouverneur d'Egypte du tems de Néron l'an 55 de J. C. Il écrivit un Traité des particularitez de cette province. On lui attribue une Rélation de son voyage d'Egypte, où il traittoit des choses naturelles de cette Province. Séneque parle de lui très-avantageusement. Son nom est *Balbillus*, selon Tacite. Séneque de l'édit. de Paris 1627. fol. l'apelle *Babillus*. *Babilius* se trouve mal à propos dans les éditions de Pline. * Séneque, *l. 4. Quæst. Nat. cap.* 2. Tacite, *Ann. l. 13. c. 22.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 1. c. 25.*

BALBIN (*Decimus Cœlius Balbinus*) Empereur, descendoit de L. Cornelius Balbus Théophanès. Il fut Gouverneur d'Asie, d'Afrique, de Bithynie, &c. & Consul pour la seconde fois en 227. Après la mort des Gordiens, pére & fils, en 237, le Sénat le choisit avec Pupien pour les opposer aux Maximins, & les proclama Augustes. Le peuple averti de cette élection, se souleva, parce qu'il appréhendoit la sévérité de Pupien ; & les soldats s'étant joints au peuple, avoient résolu d'assommer Balbin. Il n'y eut point d'autre remède pour appaiser cette discorde, que de créer avec eux le jeune Gordien, qui étoit petit-fils de celui qui à l'âge de 80 ans avoit été élu Empereur en Afrique. La bonne intelligence étant rétablie entre le Sénat & le peuple, Balbin fut établi pour pourvoir à la ville de Rome, & Pupien prit la charge de la guerre. Mais bientôt après, le dernier fut tué avec son fils par les soldats ; & Maxime fut reçu à Rome avec une espéce de triomphe. Balbin en conçut une forte jalousie, sans oser néanmoins la faire éclater. Mais enfin les soldats ne pouvant goûter des Empereurs qui n'avoient été élus que par le Sénat, & s'étant apperçus que Maxime & Balbin étoient en mauvaise intelligence, ils se servirent adroitement de cette occasion pour les perdre tous deux. Un jour qu'on célébroit les Jeux Capitolins, Maxime & Balbin étant demeurez au Palais avec peu de leurs Gardes, les soldats enfoncérent les portes, & les massacrérent l'an 273. Balbin n'avoit commandé qu'environ un an. Il passoit pour éloquent, & étoit assez bon Poëte. * Jules Capitolin, *en la Vie de Maximin & de Gordien*. Hérodien, *l. 7.*

BALBIN (Bohuslaüs ou Bogislas) Jésuite de Bohéme, né à Konigsgratz en 1611, a donné *l'Histoire de quelques églises* de son païs & des provinces d'alentour dédiées à la sainte Vierge, & célébres par ses miracles ; *la Vie du vénérable Ernest premier Archevêque de Prague ; les origines des Comtes de Gulistein ; & la Vie du B. Hiznate Martyr de l'Ordre de Prémontré* ; quelques *Ouvrages de Poësies*, &c. un *Aobregé de l'Histoire de Bohême*. Il y suit de bons Mémoires ; le mal est qu'il ne fait presque que les indiquer. Cet Ouvrage ne laisse pas d'être fort utile. Il a fait aussi l'Histoire des Colléges de sa Compagnie en Bohême. Son Histoire de Bohême fut d'abord imprimée sans nom d'Auteur, ensuite avec le nom du P. Balbin à Prague en 1677. *in fol.*

BALBO. (Jérôme) *Voyez* BALBUS.

BALBUENA (Bernard de) Evêque de saint Juan de Puerto Rico, dans l'Amérique septentrionale, natif de Valdepégnas, village du Diocése de Tolède, étoit Docteur de Salamanque, lorsqu'il fut envoyé en Amérique, où il eut une charge de Judicature dans la Jamaïque ; ensuite de quoi il fut Evêque de Puerto Ricco en 1620. Il étoit dans cette ville lorsqu'elle fut pillée, en 1625, par les Hollandois qui lui emportérent sa Bibliotheque. Cet Evêque mourut en 1627. Il est peut-être un des meilleurs Poëtes que l'Espagne ait produits, quoiqu'il soit l'un des moins connus. L'on a de lui un Poëme Héroïque imprimé à Madrid, *in* 4. l'an 1624, sous le tître d'*El Bernardo, ô Victoria de Roncesvalles* ; des Bucoliques, au nombre des Eglogues, imprimées à Madrid l'an 1608, *in* 8. sous le tître de *Siécle d'or dans les bois d'Eriphile* ; un Ouvrage mêlé de vers & de prose, sous le tître de *la Grandeur du Mexique*, à Madrid en 1604, *in* 8. Voici comme Lopez de Véga parle de ce Poëte

Y siempre dulce tu memoria sea,
Generoso Prelado,
Doctissimo Bernardo Balbuena
Tenias tu el cajado
De Puerto Rico, quando el fiero Henrique
Olandes rebelado
Robo tu Libreria.
Pero tu ingenio no, que ne podia ;
Aunque las fuerças del Olvido aplique
Que bien cantaste al Aspannol Bernardo ?
Que bien al Siglio de Oro ?
Tu fuiste su Prelado, y su Tesoro :
Y Tesoro tan rico en Puerto Rico
Que nunca Puerto Rico fue tan rico.

Ces Ouvrages sont aujourd'hui ensevelis dans la poussiére. C'est ce que Dom Nicolas Antonio ne peut considérer sans concevoir une juste indignation contre le mauvais goût ou la négligence du siécle ; car si l'on examine sur tout son *Bernard*, l'on y trouvera, dit-il, de la majesté & de l'élévation dans les vers, de la fécondité & de l'invention, une variété qui plaît infiniment, une netteté & une pureté de style qui ne le rend inférieur à aucun Ouvrage de ce genre. Ses comparaisons sont justes, ses descriptions riches & élégantes, ses traits de Géographie & d'Astronomie si exacts, que l'on s'imagine voir les objets de ses propres yeux, & que l'on n'a plus de question à faire sur ces points : de sorte que l'on peut dire qu'il a passé tous les Poëtes Espagnols de fort loin dans l'art de réprésenter les choses au vif. * Lopès de Véga, *Laurel. de Apol.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. Scriptor. tome* 1, *pag.* 172. 173. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8.

BALBUS, nom de plusieurs Romains, illustres par leur naissance, par leurs emplois & par leur érudition. LUCIUS LUCILIUS BALBUS, excellent Jurisconsulte, Disciple de Mutius Scévola, & Précepteur du célébre Servius Sulpitius, florissoit vers l'an de Rome 670, & 84 avant Jesus-Christ. On a perdu les Ecrits de Balbus, à quoi, peut-être, son Disciple Sulpitius n'a pas peu contribué, en les inserant pour la plupart dans les siens. Il ne faut pas confondre, comme a fait Glandorp, ce Balbus avec QUINTUS LUCILIUS BALBUS, Philosophe Stoïcien, que Cicéron fait parler dans son Dialogue de la Nature des Dieux. LUCIUS CORNELIUS BALBUS THÉOPHANÈS, fut Consul l'an de Rome 714, & 40 avant Jesus-Christ. Quoiqu'il fût né à Cadis, ses services dans la guerre d'Espagne contre Sertorius lui firent donner le droit de Citoyen Romain par Pompée. On le lui disputa dans la suite ; mais il y fut maintenu par l'appui de Crassus, de Cicéron & de Pompée, qui plaidérent pour lui ; & même il fut le premier des Etrangers qui fut honoré du Consulat : ce ne fut à la vérité que pour quelques jours, & vers la fin de l'année 714, par la mort apparemment de l'un des deux Consuls de cette année, qui étoient Cn. Domitius Calvinius & Asinius Pollio. Il étoit ami de César aussi bien que de Pompée ; & il s'entremit inutilement pour les accommoder pendant les guerres civiles. Cependant il s'attacha enfin au premier. Quoique déja très-riche par lui-même, il hérita de grands biens de Théophanès l'Historien, natif de Lesbos, par lequel il fut adopté & dont il prit le nom. C'est à cause de cette adoption que Capitolin le nomme *Balbus Cornelius Théophanès*, lorsqu'il dit que l'Empereur Balbin se disoit issu de lui. Il composa un Journal des actions de César, & eut pour neveu un autre CORNELIUS BALBUS, qui négocia avec le Consul Lentulus, qui tenoit pour Pompée en l'an 736 de Rome, qui triompha des Garamantes, & qui fut le premier des Etrangers honoré du triomphe ; quoique Velleius Paterculus ait attribué ces honneurs à l'oncle, en quoi il s'étoit trompé. Celui-ci, que l'on nomme Cornélius Balbus *Minor*, étoit Espagnol de naissance & d'origine comme son oncle. Ces deux Cornelius Balbus furent si riches que l'oncle en mourant laissa à chaque Citoyen Romain 25 dragmes, & que le neveu fit bâtir à Cadis une nouvelle ville. PUBLIUS OCTAVIUS BALBUS, bon Jurisconsulte a été contemporain de Cicéron, qui le loue pour la science du Droit Civil, pour son esprit, pour sa probité, & pour plusieurs autres belles qualitez. Cicéron ne donne pas moins de louanges à LUCIUS OCTAVIUS BALBUS qui vivoit dans le même tems. L'un de ces deux Octavius Balbus est apparemment celui de qui Valére

Maxi-

Maxime raconte que s'étant ſauvé par une porte de derriére durant la fureur des Triumvirs, & entendant qu'on tuoit ſon fils dans ſa maiſon, il retourna ſur ſes pas & ſe fit tuer. Appien rapporte la choſe un peu autrement. * Cicéron, *in Bruto, pro Cornel. Balbo.* & ſes Commentateurs. Velleius Paterculus, *l. 2. c. 51.* Pline, *l. 7. c. 43.* Strabon, *l. 3.* Bayle, *Dict. Critiq.*

BALBUS ou **BALBO** (Jérôme) François, dont Trithéme parle avec éloge. Il vivoit en 1494, & publia à Paris quelques Traitez qui furent eſtimez. Guillaume Tardif, du Puy-en-Vélay, Lecteur du Roi Charles VIII, & deux ou trois autres, cenſurérent les Ouvrages de Balbus. Il leur répondit dans un Ouvrage particulier, intitulé *Rhetor glorioſus.* Sixte de Sienne, Soprani, Michel Pio, & d'autres ſe ſont trompez au ſujet de Jérôme Balbo ou Balbus, qu'ils font Gênois & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, & qu'ils confondent avec Jean Balbi, dont nous avons parlé cy-deſſus. Il n'y a rien qui puiſſe favoriſer ce ſentiment, que l'autorité de Trithéme, de Geſner, de Simler & de Poſſevin condamne. * Juſtiniani, *Biblioth. Script. Ligur.*

* **BALBUS**, de Tralles avoit fait un Ouvrage, où il préféroit Ménandre à Démoſthéne, comme nous l'apprenons de Phrynique dans ſon *Recueil des mots Attiques.*

BALCANQUAL, (Gauthier) Théologien Ecoſſois, député au Synode de Dordrecht, pour répréſenter les égliſes de ſa patrie. Il n'approuvoit point la maniére en laquelle le Synode avoit fait retirer les Remontrans, comme il le marque en écrivant à l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Il accuſe le Modérateur d'avoir prononcé alors une ſentence qui n'étoit point celle du Synode, n'ayant pas recueilli le tiers des ſuffrages. Il accuſe encore le Modérateur de partialité, en ce qu'il ne fit lire dans l'aſſemblée, que ce qu'il y avoit de moins bon dans le grand Mémoire que les Remontrans préſentérent au Synode. Comme il prévoyoit que *Lubbert* & *Gomar* étoient ſur le point de mettre toute l'aſſemblée en confuſion, il en écrivit à l'Ambaſſadeur d'Angleterre qui, par une lettre, exhorta efficacément le Préſident à conſerver la paix dans le Synode. Il deſaprouva fort la maniére en laquelle on prononça contre les Remontrans, & il en écrivit au long ſa penſée à l'Ambaſſadeur. „ Nous avons enfin, dit-il, terminé l'affaire des cinq articles; mais, „ on ne ſauroit comprendre, ſans avoir aſſiſté à cette derniére ſeſ- „ ſion, le chagrin que nous y avons eu. Les artifices que l'on a „ employez, & ſur tout les fineſſes du Modérateur (*c'étoit Jean Bo-* „ *german, Miniſtre de Leeuwarde*) ſont trop palpables. Il a beau- „ coup fruſtré nôtre attente. La cenſure des Remontrans, qui eſt „ une choſe de grande importance, ne nous a été communiquée, „ qu'au moment qu'on devoit la lire; & l'on s'attendoit que tout le „ Synode diroit *Amen*, pour ne pas retarder le départ des Com- „ miſſaires, qui devoient aller à la Haye. On prit beaucoup de pei- „ ne, entre les ſeſſions du matin & de l'après midi, pour obte- „ nir l'approbation des Etrangers; mais nous n'avons pas voulu „ nous mêler de cette affaire. Il eſt fâcheux que chaque perſonne, „ qui ne veut pas ſouſcrire tous ces Canons, ſoit privée de ſon office. „ L'on n'a jamais preſcrit la créance d'un ſi grand nombre d'articles „ ſous peine d'excommunication, ni dans l'égliſe primitive, ni dans „ aucune égliſe Réformée, &c. „ Il ſouſcrivit pourtant les Actes du Synode de la ſorte *Gualtherus Balcanquallus, Scoto-Britannus, Presbyter, S. Theologiæ Baccalaureus.* * Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réform. tome 2. Acta Synodi Dordr. p. 307.*

BALCH, *Balchum*, ville du Royaume de Perſe, capitale & au milieu de la province de Choraſan, dans une fort belle plaine, ſur la riviére de Dehash, qui ſe jette dans celle de Gihon, douze lieues plus bas. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Chariaſpa, Zariaſpa ou Bactre. * Abulfeda & Gollius.

* **BALCH** ou **BALCK**, petite riviére qui prend ſa ſource dans la Weſtphalie près de Balchuſen, & qui après avoir traverſé Cologne, ſe jette dans le Rhin trois lieues au deſſous.

BALCHAUSEN. *Voyez* **BALCKHAUSEN.**

BALCHUSEN, anciennement *Belgica*, bourg du Duché de Juliers, partie du Cercle de Weſtphalie. Il eſt à la ſource de la petite riviére de Balck. * Maty, *Dict. Géogr.*

BALCK. *Voyez* **BALCH.**

* **BALCKHAUSEN**, bourg du Landgraviat de Darmſtad qui fait partie du Cercle du Haut Rhin, entre Heidelberg & Francfort à une diſtance à peu près égale.

BALDAD ou **BILDAD**, un des trois amis de Job qui vinrent pour le conſoler: il eſt appellé *Subite*, d'un païs de l'Arabie déſerte habité par les Deſcendans de *Suë* ou *Sua*, fils d'Abraham & de Kétura. * *Job, ch. 2. v. 11.*

BALDE DE UBALDIS, (Pierre) un des plus célébres Juriſconſultes de ſon tems, qui vivoit dans le XIV ſiécle, étoit de Pérouſe, & fils d'un ſavant Médecin nommé *François* Ubaldi, qui l'éleva avec beaucoup de ſoin. Balde apprit la Philoſophie & les Belles Lettres, & étudia le Droit ſous Bartole, dont il devint enſuite le concurrent. Il enſeigna à Pérouſe, où il eut pour Diſciple Pierre de Beaufort, qui depuis fut Pape ſous le nom de Grégoire XI. Depuis, il eut une chaire à Padoue; & enfin ſa réputation obligea Jean Galéas Viſconti Duc de Milan, de l'attirer dans l'Univerſité de Pavie. On dit qu'il mourut le 28 avril 1400, à l'âge de 76 ans, ayant été mordu à la lévre par un petit chien qu'il aimoit, & que cette morſure lui communiqua un venin ſubtil, qui lui cauſa une maladie incurable; d'autres veulent qu'il mourut en 1403. Ce célébre Juriſconſulte a laiſſé divers Ouvrages, *Super codice lib. IX; Super ff. novo, lib. XII; Super ff. veteri, lib. XXIV; Super ff. Infortiati, lib. XIV; Super II. Decretalium, lib. I; Concilia, &c.* Balde voulut être enterré avec l'habit de ſaint François. On voit ſon tombeau dans l'égliſe des Cordeliers de Pavie, avec cette épitaphe qui ſe ſent de la rudeſſe du ſiécle auquel elle a été faite

Conditur hic Baldus, Franciſci tegmine fultus,
Doctorum Princeps, Peruſina conditur arce.

Ses deux fils, dont *Zénobius* l'aîné fut Evêque de Tipherne, excellérent auſſi dans la connoiſſance du Droit. Ce que l'on dit de la diſpute publique qui s'éleva pour une ſeule lettre, entre lui & ſon Collégue Bartole qui avoit été ſon précepteur, eſt aſſez particulier & digne de remarque. L'un ſoutenoit qu'il falloit ainſi lire un certain titre du Droit, qui eſt rapporté, *S. ult. l. ſi Creditor ff. de Diſtract. pignor.* Ils envoyérent tous deux des Députez à Piſe, pour conſulter les exemplaires nommez *Florentins*, & pour voir s'il y avoit dedans écrit *nullam venditionem*, comme le prétendoit Bartole; ou bien *ullam*, comme le ſoutenoit Balde. * Pratejus, *apud* Joh. Calvini *Lexicon. Jurid.* Fiſchard, *in Vit. Juriſc.* Pancirole, *de Clar. Leg. Interpr.* Wadingue, *Biblioth. Minor.* Paul Jove, *in Elog. c. 8.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin. Geſner. Labbe. Le Mire. Riccioli, &c.

BALDE (Ange) frére du précédent, avoit étudié avec ſon frére, & étoit ſavant dans le Droit, ſur lequel il laiſſa quelques Commentaires, dont Trithéme fait mention: ce dernier met ſa mort en 1423. Il y a eu encore un Pierre Ubaldi, qui fut un habile Juriſconſulte.

BALDE, BALDI ou **BALDO** (Bernardin) Abbé de Guaſtalla, naquit à Urbin en 1553. Sa famille, dite *de Cantagallina*, étoit originaire de Pérouſe; il étudia à Piſe & à Padoue, & ſe rendit ſavant dans les Mathématiques, & dans l'intelligence des Langues. Il écrivit divers Ouvrages ſur la Méchanique, *De tormentis bellicis & eorum inventionibus; Commentaria in Mechanica Ariſtotelis*, qu'il publia en 1582; *De verborum Vitruvianorum ſignificatione; De ſcamillis imparibus Vitruvii; Nova Gnomonices, l. V.* publié en 1595; *Horographium univerſale; De Firmamento & Aquis; Paradoxa Mathematica; Templi Ezechielis deſcriptio; Vita Mathematicorum, &c.* Bernardin Balde a laiſſé encore d'autres Traitez en Italien & en Latin. Il fut fait Abbé de Guaſtalla en 1586, & mourut en 1617 d'un rhume, qui lui dura quarante jours. * Voſſius, *in Math. c. 44. S. 30. c. 49. S. 28.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imagin. Illuſtr. c. 2. &c.*

BALDE BALDI, BALDUS ou **BALDIUS**, de Florence, qui vivoit à Rome en 1630, fut Médécin ordinaire du Pape Urbain VIII. Mais ce ne fut pas pour long-tems, car il mourut quelque-tems après d'une maladie contagieuſe. Il a laiſſé quelques Ouvrages, *Prælectio de contagione peſtifera*, imprimé à Rome en 1631; *Iatrophyſica*, imprimée en 1637; *De loco affecto in pleuritide*, publiée en 1640, à Paris; & en 1643, à Rome, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illuſt.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

BALDE (Jacques) Jéſuite Allemand, Poëte Latin, né à Enſisheim l'an 1603, enſeigna la Rhétorique, & prêcha depuis avec applaudiſſement à la Cour de Baviére: ſes Poëſies qui ſont de différentes eſpéces, lui ont aquis une grande réputation. Il mourut à Neubourg le neuviéme août 1668. Cet Auteur s'eſt mis au rang des premiers Poëtes Latins de ce ſiécle, par la qualité & par le grand nombre de ſes Ouvrages, dont les principaux ſont, 1. *La Batrachomyomachie d'Homére, entonnée avec la trompette Romaine.* C'eſt un Poëme Héroïque diviſé en ſix livres, auquel il a joint une Interprétation Latine de ce Poëme facétieux d'Homére, & a ajoûté une explication de l'uſage que l'on peut faire de ce paſſe-tems de ſa Muſe pour l'utilité de la vie humaine; 2. *L'Hécatombe, ou une Ode extraordinaire touchant la vanité du monde*, compoſée de cent ſtrophes Latines, & d'autant de ſtances en vers Allemands: il a auſſi mis le même Ouvrage en d'autres vers; 3. *Le Temple d'honneur bâti par les Romains, ouvert par la vertu & le courage de Ferdinand III*; 4. *L'Agathyrſe* qui eſt une eſpéce d'Ode en vers Allemands, touchant *la Conſolation des maigres*; 5. *La Gloire de la Médecine*, contenue en 22 Satyres, avec l'éloge de la *Torvité*, ou de l'art de regarder de travers d'une mine fiére & affreuſe, & de l'*Antagathyrſe contre les maigres*; 6. Quatre livres de *Poëſies Lyriques*, & un cinquiéme d'*Epodes*; 7. Neuf livres de *Sylves*; 8. Diverſes Poëſies Héroïques, contenant des *Généthliaques*, des *Epithalames*, &c. 9. Un Recueil d'Odes Parthéniennes à l'honneur de la ſainte Vierge. 10. *L'Uranie victorieuſe, ou les combats de l'ame Chrétienne contre les charmes & les tentations des cinq ſens du corps*, Poëme en vers élégiaques; 11. La Tragédie de *Jephté*; 12. La *Poëſie Oſque, Drame Géorgique* ou *Ruſtique* en vieux vers Latins, ſur le ſtyle des anciennes *Atellanes*, & le jargon qu'on appelloit *Oſque* & *Laſque*, touchant les maux de la guerre & les biens de la paix, &c. Le Pape Alexandre VII, fut ſi content de ſon *Uranie*, qu'il lui envoya ſon portrait en médaille d'or. Il y a dans les vers de Balde beaucoup de feu & de penſées aſſez extraordinaires. Il a aſſez bien imité Pindare, & lui reſſemble auſſi dans quelques-uns de ſes défauts. Il ne paroit point aſſez lié non plus que lui, il n'eſt pas tout à fait pur, & il a des ſaillies qui ne ſont pas du goût de tout le monde. Ses Poëſies ont été imprimées *in 4.* à Cologne. Il y eut une conteſtation entre les Magiſtrats de Nuremberg à qui auroit la plume de Balde après ſa mort. Celui à qui elle échut fit faire un étui d'argent afin de la conſerver plus long-tems. * Nathan. Sotwel, *in Biblioth. Societ. Jeſu, pag. 356. 357.* Claude van Stileſen. Stilius Galvid. Lantuſius ou l'Abbé de Saint-Leu, &c. Baillet, *Jugemens des Sçavans.* Bayle, *Dict. Critiq.*

BALDE (Camille) de Bologne, mourut en 1635. On peut bien le mettre dans le Catalogue de ceux qui ont écrit ſur des ſujets de néant; puiſqu'outre le Commentaire ſur les Phyſiognomiques d'Ariſtote publié en 1621, il a écrit ſur la maniére de connoître les inclinations des hommes par leur tempérament, & ſur les préſages qu'on peut tirer de l'inſpection des ongles. * Ghilinus, *vol. 2. pag. 49.* & Bumaldus, *p. 45.*

BALDE ou **BALDÆUS** (Philippe) né à Delft, fut Miniſtre de la Compagnie des Indes Orientales dans l'iſle de Ceylon pendant dix ans. Il publia en 1672, une Deſcription de l'iſle de Ceylon, de Malabar & de Coromandel, *in fol.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* **BALDECK** (Jean de) Doyen de Kilchberg, qui mourut l'an 1348, âgé de 186 ans, s'il n'y a faute de chiffre dans l'Auteur d'où

d'où cela est tiré. Etant parvenu à un âge extrémement avancé, les dents lui tombérent, & il lui en vint de nouvelles ; & ses cheveux qui étoient gris redevinrent noirs. Son tombeau qui est à l'entrée du chœur de l'église, porte l'inscription ou l'épitaphe suivante,

De Kilchberg canus, edentatus Decanus
Rursum dentescit, nigrescit & requiescit.

* BALDECK, village de Suisse au midi du Lac de Richensée, à l'Orient de la riviére d'Aa.

BALDELLI (Nicolas) Jésuite Italien de Cortonne enseigna six ans la Théologie Morale, & quatre ans la Scholastique à Rome. Il fut Pénitencier au Vatican, & mourut à Rome le 16 décembre 1655. Il s'étoit fait Jésuite en 1589, âgé de seize ans. Il a laissé deux tomes *in fol.* sur les Cas de conscience, imprimez à Lyon.

* BALDELLI (François) a traduit Philostrate de *la Vie d'Apollonius de Tyane*, & quelques autres Ouvrages, savoir *Historia di Diodoro Siciliano*, à Venise, in 4, en 1572, 2 vol. *Dione Cassio Niceo*, à Venise, in 4, en 1566. * Baillet, *Traitté des Traducteurs*, N. 1001.

BALDENSEL ou BALDESELL (Guillaume) Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem dans le XIV siécle, écrivit en 1336, à la priére de Tallerand, Cardinal de Périgord, une Rélation d'un Voyage de la Terre-Sainte, sous le titre de *Hodœpericon ad Terram Sanctam.* D'autres disent qu'il entreprit cet Ouvrage à la sollicitation de Pierre Abbé du monastére, dit *Aula Regis*, qui est en Bohéme dans le diocése de Prague, & qu'il le dédia à ce même Abbé. Cette Rélation étoit dans l'Abbaïe de Saint-Gal en Suisse, d'où Henri Canisius l'a tirée. Il l'a publiée, *tome 5. Ant. Lect.* * Vossius, *de Hist. Lat.* Miræus, *in Auct. Bibl. Eccles. &c.*

BALDENSTEIN. *Voyez* HALDENSTEIN.

BALDERIC, frére de Hermenfroy Roi de Thuringe. *Voyez* l'article d'AMALABERGUE.

BALDERIC ou BALDRIC, Evêque d'Utrecht, fils de *Ludger* X, Comte de Cléves, & frére du Comte *Baudouin*, succéda à Ratbode en 917. Il chassa les Danois, augmenta les fortifications d'Utrecht, & fit rebâtir l'église cathédrale de Saint Martin. En 966, il alla trouver l'Empereur Othon I. en Italie, & en obtint le privilége de battre monnoye d'or & d'argent, avec confirmation des priviléges de l'église collégiale de Tiel en Gueldres. Il gouverna l'Evêché d'Utrecht 59 ans, & mourut l'an 977. * Joan. de Beka, *Chron.* Wilhelmus Heda, *Hist. Ultraject.* Jean-François le Petit, *Grande Chron. de Holl. &c.*

BALDERIC, Evêque de Noyon, au commencement du XII siécle, étoit fils d'*Albert*, Seigneur de Sarchinville & de Quent en Artois, fut Aumônier & Sécretaire du B. Liebert Evêque de Cambray, & de Gérard II. son successeur. Il fut aussi Chanoine & Chantre de Térouanne, Archidiacre de Noyon, & enfin Evêque de la même église après Ratbode II. mort en 1098. Cette ville lui doit beaucoup. En 1101, il célébra un Synode pour le réglement de son diocése. Nous avons de lui la Chronique des Evêques d'Arras & de Cambray, en deux livres que George Colvener publia à Douay en 1615. Balderic composa encore la Chronique de Térouanne, & mourut l'an 1112 en cette ville, où l'on voyoit son épitaphe, avant qu'elle eût été ruïnée par Charles-Quint. * Colvener, *in Præf. Chron. Ep. Camer.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Vossius, *l. 2. de Hist. Latin.* Miræus, *in Auct. Biblioth. Eccles. & in cod. Don. c. 71.* Le Vasseur, *Annales de Noyon.* Sainte-Marthe, *allia Christ. &c.*

BALDERIC, natif d'Orléans, selon quelques-uns ou de Mehun petite ville sur la Loire, comme veulent les autres, vivoit dans le XII siécle. Il fut Abbé de Borgueil l'an 1089, puis Evêque de Dol en Bretagne en 1114. En 1115, il reçut le *pallium* du Pape Paschal II. au Concile de Reims. Dès l'an 1095, il avoit assisté à celui de Clermont, tenu pour la Guerre sainte, dont il composa l'Histoire en quatre livres, qui contenoient ce qui s'étoit passé depuis qu'elle fut commencée, jusqu'à la prise de Jérusalem par Godefroi de Bouillon en 1099. Il écrivit encore divers autres Ouvrages Historiques en prose & en vers, avec la Vie du B. Robert d'Arbrissel, Fondateur de l'Ordre de Fontevraud, qu'il entreprit à la priére d'une Abbesse nommée *Pétronille.* Michel Cosnier Curé de Poitiers a fait imprimer cette Vie, avec des Notes très-curieuses ; & Du Chêne a mis les Poësies de ce Balderic dans le IV tome des Ecrivains de l'Histoire de France. On dit que ce Prélat mourut le septiéme janvier de l'an 1131. Mais s'il n'a été élu qu'en 1114, comment a-t'il donc gouverné son église durant 22 ans & 44 jours, ainsi que le marque son épitaphe. * Vincent de Beauvais. Cosnier. Vossius. Le Mire, &c.

BALDESCHI (Frédéric) dit *le Cardinal Colonne*, Archevêque de Césarée, natif de Pérouse. Après avoir été Assesseur du saint Office, fut nommé Cardinal Prêtre par le Pape Clément X, le 13 juin 1673, divulgué le 16 décembre 1674, du titre de Saint-Marcel. Il mourut à Rome étant Préfet de la Congrégation du Concile, la nuit du troisiéme au quatriéme octobre 1691, âgé de 66 ans, & fut inhumé en l'église de saint André *delle Fratte.*

BALDESELL (Guillaume) Chevalier Allemand. *Cherchez* BALDENSEL.

* BALDESMÉRE, (Barthélemi) l'un des Barons confédérez, & opposez à Edouard II. Roi d'Angleterre, étoit Seigneur du château de Leeds. La Reine qui alloit en pélerinage à Cantorbéri, avoit envoyé devant quelques-uns de ses Domestiques pour lui préparer un logement dans ce château. Comme tous ceux de ce Parti étoient alors dans une extrême défiance à l'égard du Roi, l'Officier qui commandoit dans ce château, en refusa l'entrée aux Gens de la Reine. Il y en eut même un de tué. Bien loin que Baldesmére pensât à desavouer l'action de cet Officier, sur les plaintes qui lui en furent faites, il eut l'audace d'écrire à la Reine une lettre très insolente, dans laquelle il approuvoit expressément tout ce qui s'étoit passé. Il étoit difficile que cette Princesse qui étoit fiére & vindicative, souffrit cette injure sans s'en ressentir. Comme elle voyoit bien que l'union des Barons étoit l'unique cause de l'insolence de Baldesmére, elle crut que pour pouvoir se venger plus aisément de celui-ci, elle devoit faire des efforts pour rompre cette confédération. Le Roi son Epoux attendoit patiemment une occasion favorable pour exercer sa vengeance : mais celle d'une femme ne sauroit souffrir de retardement. Dans le dessein où la Reine étoit de porter Edouard à la hâter, autant qu'il seroit possible, elle lui persuada que cette conjoncture lui étoit avantageuse, pour se tirer de la sujettion où il se trouvoit, qu'en se hâtant de punir le Commandant de Leeds, comme il le méritoit, il inspireroit une telle terreur aux Barons qui ne s'attendoient à rien moins, qu'ils ne penseroient pas même à se défendre, quand ils le verroient les armes à la main, & en état de les ranger à leur devoir par la force. Edouard ayant goûté cet conseil, donna des ordres pour lever des troupes. Mais de peur d'y rencontrer quelque obstacle, & afin de rassurer ses Sujets qui commençoient à prendre l'allarme de cette levée, il publia une proclamation dans laquelle il protestoit qu'il ne prenoit pas les armes pour faire la guerre à son peuple, mais uniquement pour punir l'insolence d'un particulier. Cette proclamation ayant produit un bon effet parmi le peuple, & les Barons n'ayant pas cru devoir engager le Royaume dans une guerre civile, pour l'amour d'un simple Officier, le Roi leva une armée sans opposition. Dèsqu'elle fut en état de marcher il alla sans différer, assiéger le chateau de Leeds, & s'en étant rendu maître, il fit pendre le Commandant, avec quelques autres Officiers de la garnison. Cet heureux succès lui ayant fait oublier la protestation, il se servit des armes qu'il avoit à la main pour se venger de ses ennemis. Le Lord Baldesmére qui avoit été la cause de cette guerre, & quatre autres Seigneurs avec lui furent décapitez à Londres. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 3. l. 9. p. 113. & suiv.*

* BALDI (Bernardin) a traduit de Héron l'ancien ses deux livres d'Automates, c'est à dire, de Machines qui se meuvent d'elles mêmes, & son Traitté de l'Art de faire les Machines de guerre & les armes. Baldi étoit d'Urbin, Abbé de Guastalla, & mourut en 1597. * Baillet, *Traitté des Traducteurs*, N. 1013.

BALDINI (Baccio) Florentin, excellent Graveur en taille-douce, fut éléve de Maso Finiguerra, pour la gravûre. Il se perfectionna dans cet Art, en travaillant d'après les desseins de Sandro Boticelli. * Félibien, *tome 2. troisiéme Entretien sur les Vies des Peintres, p. 124.*

BALDIVIA, la troisiéme ville du Chili. En 1599, les peuples de ce païs s'emparérent de cette ville, & massacrérent tous les Habitans, à l'exception du Gouverneur qu'ils gardérent quelque-tems. Ils lui versérent en suite de l'or fondu dans la bouche & dans les oreilles, & après l'avoir fait mourir, ils firent une tasse de son crane. * *Voyages* de le Maire.

BALDO, Monte Baldo, *Baldus mons*, montagne de l'Etat de Venise en Italie, qui s'étend dans le Véronois, entre le lac de Garde & la riviére d'Adige, jusqu'au Tirol. * Maty, *Diction. Géogr.*

BALDOC (Radulphe) Evêque de Londres en 1313, & Auteur d'une Histoire d'Angleterre, dont Pitseus fait mention.

BALDOCK, bourg dans la contrée de Broadwater dans le nord du Comté de Herford, à 30 milles de Londres. * *Diction. Anglois.*

BALDOCKE, (Sir Roger) fut Evêque de Norwich & Lord Chancelier d'Angleterre sous Edouard II. Mais après qu'Edouard eut été mis en prison, en 1326, par ses Sujets rebelles, que son indigne épouse porta à cette extrémité, le Chancelier eut le même sort, parce qu'il avoit été du parti des Spencers, que le peuple haïssoit. D'abord il fut mis sous la garde de l'Evêque de Londres, mais la populace l'en arracha de force, & demanda qu'il fût envoyé aux prisons de Newgate. Pendant qu'on l'y conduisoit, il reçut tant de coups & de blessures, que peu de tems après y être arrivé, il expira au milieu des plus vives douleurs. D'autres disent, que parce qu'on ne vouloit pas le faire mourir en public à cause de son caractére, on le laissa mourir de faim dans la prison de Newgate. * Walsingham, *in Chron.*

* BALDOUIN (Claude) Peintre. On remarque de lui qu'il a fait les desseins de quelques vitres de la sainte Catherine de Vincennes, & qu'il travailla beaucoup aux patrons des tapisseries de Fontainebleau. * Félibien, *cinquiéme Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome 3. p. 117.*

* BALDRED Roi de Kent, fils de Cudred. Ce fut sous son régne qu'arriva la dissolution de l'Heptarchie après qu'Ecbert Roi de Wessex eut fait la conquête du Royaume de Kent. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 1. l. 3. p. 199.*

BALDRIC. *Cherchez* BALDERIC.

BALDUCCI (François) natif de Palerme en Sicile, a vêcu à Rome, sous le pontificat d'Urbain VIII, en 1630 & 1635, & est mort peu de tems après. Nous avons un volume de vers Lyriques de sa façon. * *Voyez* ce que Jean Victor Rossi, ou Janus Nicius Erythræus a dit de lui, *Pinacoth. II. Imag. Illust. c. 4.*

BALDUIN ou BAUDOUIN (François) Jurisconsulte. *Voyez* BAUDOUIN.

BALDUINUS, (Frédéric) Théologien célébre, naquit à Dresde en 1575. Son pére étoit Pelletier. En 1593, il alla à l'Université de Wittenberg, où il fut créé Maître ès Arts & Poëte couronné en 1597. Dans l'année 1601, il suivit à Ratisbone les deux Théologiens, Gilles Hunnius & David Rungius, pour assister au Colloque qui devoit se tenir entre les Catholiques & les Protestans. Dans la suite il fut Diacre à Freyberg, & depuis Surintendant d'Oelsnitz dans le Voigtland. En 1604, il succéda à Rungius dans la chaire de Professeur en Théologie à Wittenberg. En 1607, il fut fait Surintendant des Eglises. En 1610, il suivit à Prague l'Electeur Christian II. en qualité de Chapelain. Les Conseillers du Prince tâchérent de lui persuader de garder cette charge,

ge, mais il aima mieux l'air de l'Université que la vie de la Cour. Il mourut en 1627, & laissa les Ecrits suivants, *Hyperaspistes Lutheri contra Serarium*; *Diatribe de Antichristo*; *Commentarius in Prophet. Hag. Zachar & Malachiam*; *Commentarius in Epistol. Pauli*; *Homiliæ Variæ*; *Collegium SS. Trinitatis*; *Casus conscientiæ*; *Commentaire sur les livres de Ruth, des Juges, de Josué, &c.* en Allemand. * Witte, *Memor. Theol. p.* 269. & *Diar. Biogr. ad ann.* 1627. Spizelii, *Templum honoris, p.* 77.

BALDUIN ou **BALDUINI RITHOVIUS** (Martin) premier Evêque d'Ipres, natif de Rythoven, village de la Campigne ou du Kempenland dans le Brabant Hollandois enseigna à Dilingen, & fut ensuite Doyen de saint Pierre, & Vice-chancelier de l'Université de Louvain. En 1557, il se trouva à la célébre Conférence de Wormes; & en 1562, au Concile de Trente. Lorsque le Pape Paul IV. eut érigé dès l'an 1559 l'église d'Ipres en Evêché, Balduin fut choisi pour en remplir le siége. En 1570, il présida au Concile de Malines, en l'absence du Cardinal de Granvelle. Il mourut de peste à Saint-Omer, le neuviéme octobre de l'an 1583, après avoir célébré, en 1577, à Ipres un Synode, dont il publia les ordonnances. Ce Prélat a composé des Commentaires sur les quatre livres du Mâitre des Sentences, & un Traité intitulé, *Manuale Pastorum*. * Vander Haer, *de Initio Tumult. Belg. l.* 1. *c.* 11. Valére André, *Biblioth. Belgica*. Rassius, *Belg. Christ.* Gazet, *Hist. Eccles. des Païs-Bas*. Sainte-Marthe, *Gall. Christiana*. Swerts. Beyerling. Le Mire. Sandére, &c.

BALDUIN (François) Jurisconsulte. *Voyez* **BAUDOUIN**.

* **BALDULPHE**, fils d'Ella, Capitaine Saxon que Hengist avoit fait venir d'Allemagne, avec promesse de lui faire part des terres que Vortigerne lui avoit cédées. Baldulphe a eu aussi le nom de Cisménius. Il marcha dignement sur les traces de son pére, & il fut fait Gouverneur de Déire. Dans le tems qu'il s'approchoit d'York pour secourir cette ville, il eut le malheur d'être battu par Cador, Neveu d'Arthur, qui dissipa tellement son armée, qu'il se vit dans la nécessité de se sauver tout seul & de se déguiser en Païsan. En cet équipage, il arriva heureusement au pié de la muraille d'York, & s'étant fait connoître, il fut tiré en haut avec une corde. Arthur ayant été obligé de lever le siége d'York, Baldulphe en sortit pour aller ravager la province de Lancastre. Quelque tems après il fut battu par Arthur, & après sa défaite alla joindre Cerdick à Lincoln. Arthur remporta encore dans la suite une victoire signalée dans la Dammonie sur Baldulphe qui fut de nouveau défait proche de Cadbory, & qui perdit ensuite la vie dans la bataille qu'Arthur livra à Cerdick pour faire lever le siége de Bath. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 2. *p.* 109. 114. *& suiv.*

BALDUS. *Cherchez* **BALDE BALDI**.

BALDWIN, surnommé *Devonius*, Archevêque de Cantorbéri en Angleterre dans le XII siécle, étoit d'Excester dans la province de Dévon ou Dévonshire, d'où il tira le surnom de *Devonius*, & etoit né de parens tres-pauvres. Il étudia avec beaucoup d'assiduité; & ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint par son mérite l'Archidiaconé d'Excester, ou il avoit déja enseigné avec reputation. Depuis il se fit Religieux de l'Ordre de Cîteaux; & à peine étoit-il sorti du noviciat, qu'on lui donna l'Abbaïe de Fordei, dans la même province de Devon. En 1181, on le mit sur le siege épiscopal de Winchester; & enfin en 1184, il fut élu Archevêque de Cantorbéri. Il étoit bon, patient, charitable; & les Auteurs disent que cette grande bonté étoit devenue un défaut en lui. On assure même que le Pape Urbain III. se croyant obligé de lui faire connoître que cette trop grande facilité pouvoit avoir des suites fâcheuses, lui écrivit en ces termes, *Urbanus servus servorum Dei, Balduino Monacho ferventissimo, Abbati calido, Episcopo tepido, Archiepiscopo remisso, salutem, &c.* Baldwin fit le voyage de la Terre-Sainte, où il suivit le Roi Richard I. & mourut durant le siége qu'on avoit mis devant Acre en 1191. D'autres disent qu'il ne mourut à Tyr qu'en 1193. Il a écrit divers Ouvrages, *De corpore & sanguine Domini*; *De Sacramento Altaris*; *De Sacramentis Ecclesiæ*; *De Commendatione Fidei*, que l'on trouve dans la Bibliothéque de Cîteaux du Pére Tissier. * Harpsfield, *Hist. Eccl. Angl. Cent.* 12. *c.* 18. Pitseus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Arch. Cantuar.* Carolus de Visch, *Biblioth. Cister. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XII siécle.*

BALDWIN (Guillaume) Anglois, qui vivoit vers l'an 1550, a écrit divers Ouvrages, *De Adagiorum usu*; *De Similitudinibus & Proverbiis*; *Vita & Responsa Philosophorum, &c.* * Pitseus, *de Script. Angl.*

BALDWIN. NB. Ce que l'on ne trouve pas sur *Baldwin* doit se chercher sur **BAUDOUIN**.

BALÉ, fils de Béor ou Dinaba. *Voyez* **BÉLA**.

BALE, ville, Canton & Evêché. *Cherchez* **BASLE**.

BALÉARES, *Baleares insulæ* ou *Balearides*, isles de la Mer Méditerranée, près des côtes de Valence en Espagne, connues aujourd'hui sous le nom de *Majorque* & de *Minorque*. Il y en a quatre principales, qui sont Majorque, Minorque, Yvica ou Evice, & Formentaria. La premiére qui est à l'orient, a environ 120 milles de tour, & ses principales villes étoient autrefois Palma & Pollentia, aujourd'hui Majorque & Puglienza. Minorque est de la moitié plus petite. Quelques-uns tiennent, mais sans fondement, qu'elles furent appellées *Baléares*, d'un certain Baléas, compagnon d'Hercule, qui s'arrêta dans ces isles; mais d'autres, avec plus de vrai-semblance, dérivent ce nom du Grec βάλλειν, qui signifie *jetter* ou *darder*, parce que ces Insulaires se servoient du javelot & de la fronde avec une adresse admirable. Les Poëtes font souvent mention de leurs frondes. Virgile, *Georg. l.* 1. *v.* 309.

Stuppea torquentem Balearis verbera fundæ.

Et Ovide, *Metamorph. l.* 2. *v.* 727.

Non secus exarsit, quam cum Balearica plumbum
Funda jacit; volat illud, & incandescit eundo.

Lycophron & Florus, *l.* 3. *c.* 8. disent que, pour exercer de bonne heure leurs enfans à bien manier la fronde, les méres avoient accoutumé de mettre leur déjeûné sur quelque poutre élevée, & qu'ils ne pouvoient l'avoir qu'en l'abattant. Les Grecs se vantent d'avoir peuplé ces isles; les uns voulant avec Lycophron, que ce soient ceux de Béotie; & les autres, ceux de Rhodes, sous la conduite de Néoptoléme, qui étoit leur Chef à la guerre de Troye. Il n'est pas impossible que les uns & les autres soient venus jusques-là; néanmoins ni le langage de ces Insulaires, ni leurs coutumes, fort différentes de celles des Béotiens & des Rhodiens, ne témoignent pas qu'ils en tirent l'origine. Car de tous tems, ils ont vécu fort grossiérement, & se sont montrez éloignez de la politesse des Grecs, n'ayant pour toute maison que des cavernes, *domus his antra fuere*, & pour tout vêtement, que des peaux en hiver, & rien du tout en été. Ils se frottoient d'un onguent composé de la gomme qui découle du lentisque, mêlée avec de la graisse de pourceau. Et pour ce qui est de l'argent & de l'or, ils en ignoroient tout à fait l'usage; *ignotum argenti pondus & auri*. Au reste, ils faisoient de grandes débauches de vin, bien qu'il n'en crût point alors dans leurs isles; & ils étoient si brutaux à l'égard des femmes, que lorsqu'ils faisoient des noces, tous les parens de l'épouse couchoient avec elle, avant qu'elle eût eu la compagnie de son mari. Lorsqu'ils s'enrôloient sous un Capitaine, il ne demandoient pour toute solde, que du vin & des femmes; & ils donnoient très-volontiers quatre hommes en échange d'une femme. Ils ne brûloient point les corps des défunts; mais après les avoir mis en piéces avec des bâtons, ils enfermoient les morceaux dans des urnes, qu'ils couvroient de pierres. Ils n'avoient pour toutes armes qu'un dard & trois frondes faites de certains joncs, l'une autour du cou, l'autre autour des reins, & la troisiéme à la main. On tient qu'ils en apprirent l'usage des Phéniciens, car, outre ce que Strabon remarque de ces peuples sur ce sujet, l'Ecriture Sainte nous dit qu'ils se servoient anciennement de frondes, de même que les Hébreux. C'est donc proprement à cause que ces Insulaires savent si bien lancer un javelot, & se servir de la fronde, qu'ils furent nommez *Baléares*.

C'est pour la même raison que ces peuples furent aussi appellez *Gymnétes*, & leurs isles *Gymnésies*, soit qu'on ait égard avec Strabon, à cet exercice auquel ils s'addonnoient, soit à cause qu'ils alloient nuds à la guerre, armez de leurs seules frondes, comme le témoigne Hésychius; & même, selon Tite-Live & Diodore, ils étoient nuds en tout tems. Mais Lycophron leur donne une petite tunique de peau qui leur couvroit une partie du corps. C'est aussi apparemment une fable, que ce que l'on raconte des Béotiens, qui se sauvant nuds d'un naufrage dans ces isles, leur donnérent le nom de *Gymnésies*, selon la remarque de Samuel Bochart. Pline, *l.* 8. *c.* 55, dit qu'il y a eu autrefois une si prodigieuse quantité de lapins, que les Habitans furent obligez de demander du monde à Auguste, pour en dépeupler leurs terres: ce qui n'est pas difficile à croire, puis qu'aujourd'hui même en Angleterre, il y a bien des lieux, où l'on reçoit de grands dommages de ces animaux. Les Maures envahirent ces isles, & en firent un Royaume particulier, quand ils descendirent en Espagne. Jacques I. Roi d'Aragon les en chassa en 1230. Alphonse d'Aragon se rendit maître de ces isles l'an 1344, après en avoir chassé un de ses parens, qui en étoit Souverain. A la bataille de Crecy, où les Anglois défirent l'armée de France en 1346, & où quantité de grands Seigneurs demeurérent sur la place, le Roi de Bohême & le Roi des Baléares furent du nombre des morts. Aujourd'hui ces isles qui étoient des dépendances du Royaume d'Aragon appartiennent à l'Espagne. Dans la derniére guerre les Anglois se rendirent maîtres de Porto-Mahon dans l'isle de Minorque, & elle leur est restée par la paix d'Utrecht. * Mariana, *Hist. d'Espagne.*

BALEAZARE, *Baleazarus*, troisiéme Roi de Tyr, commença son regne la 23 année après l'édification du temple de Jérusalem par Salomon, 1008 ans avant Jesus Christ, 3706 de la Période Julienne, & du monde 3027.

BALEE I. surnommé Xerxès, Roi des Assyriens, succéda à son pére Aralius, l'an du monde 2111. C'étoit un Prince fort guerrier, & il fit de grandes conquêtes, non seulement dans la Syrie, mais même dans les Indes: ce qui lui fit donner le surnom de *Xerxès* qui signifie *Vainqueur* & *Triomphateur*. Il mourut l'an du monde 2140, après avoir régné près de trente ans. * Bérose. Eusébe. Calvisius.

BALEE ou **BALL**, (Jean) un des principaux Disciples de Wiclef, étoit un Prêtre Anglois, qui s'étoit sauvé de la prison où son Evêque l'avoit fait enfermer. S'étant réfugié auprès de Wiclef en 1374, il prêcha sa doctrine, & y ajoûta des hérésies, pour exciter le peuple à quelque sédition. Il se servoit souvent du texte de l'Evangile, qui commande d'arracher l'ivraye, de peur qu'elle n'étouffe le bon grain; & il comparoit les Magistrats & la Noblesse à l'ivraye, enseignant qu'il falloit commencer une si belle action par les plus considérables d'entre eux. Plus de deux cens mille personnes suivirent ce Séditieux, & après avoir fait d'étranges ravages, investirent même la Tour de Londres, où le Roi & la Cour s'étoient réfugiez. Ils y entrérent malgré la garnison, massacrérent le Chancelier, le Grand-Thrésorier, & plusieurs autres Officiers, & réduisirent le Roi à leur proposer une amnistie pour les obliger à se retirer. Balée fut enfin pris à Coventri, & exécuté à saint Alban, en présence du Roi: chaque partie de son corps fut envoyée aux principaux lieux, dans lesquels il avoit prêché. * Varillas, *Histoire des Révolutions en matiére de Religion.*

* ☞ On peut opposer à M. Varillas, la réflexion de M. de Rapin Thoyras qui se trouve à ce sujet dans le *troisiéme tome de son Histoire d'Angleterre, l.* 10. *p.* 285. Il y a, *dit-il*, des Historiens qui ont voulu attribuer cette revolte aux Wiclésites ausquels on donnoit com-

communément le nom de Lollards : mais c'eſt ſans aucun fondement. Il eſt certain que la Religion n'eut aucune part à ces mouvemens, puiſque le Duc de Lencaſtre, Protecteur de Wiclef étoit le principal objet de la haine des Revoltez. D'ailleurs Wiclef qui étoit alors dans ſa Cure de Lutterworth ne fut jamais tiré en cauſe ſur ce ſujet.

BALE'E ou BALEUS (Robert) dit l'*Ancien* Juriſconſulte de Londres en Angleterre, qui vivoit vers l'an 1460, en réputation d'être tres docte dans la connoiſſance du Droit. Il avoit auſſi celle de l'Hiſtoire, & il voulut l'employer à l'avantage de ſa patrie, en compoſant la Chronique de Londres, un Traité de ſes libertez, de ſes Conſuls, un Alphabet des Saints d'Angleterre, & l'Hiſtoire d'Edouard III. * Piſeus, *de Script. Anglic.*

BALE'E (Robert) dit *le Jeune*, Carme Anglois, compoſa les Annales de ſon Ordre, la Vie d'Elie, celle du Bienheureux Simon Stock, &c. Il mourut en 1505. * Piſeus, *de Script. Angl.*

BALE'E, BAL ou BALEUS (Jean) natif du Comté de Suffolk en Angleterre, prit l'habit de Religieux parmi les Carmes du Monaſtére de Norwich, étudia à Cambridge, & reçut enſuite les Ordres ſacrez & la prêtriſe. C'étoit un eſprit inquiet, qui ne s'occupoit que de vers & de comédies. Il quitta le cloître pour embraſſer la Religion Proteſtante, ſous le régne de Henri VIII. Roi d'Angleterre vers l'an 1530, ſe maria publiquemeut, & prêcha la Réformation dans l'Archevêché d'York, où il ſe fit des partiſans; mais Edouard Lée, qui avoit ſuccédé vers l'an 1531 au Cardinal Wolſei ſur le ſiége d'York, fit empriſonner Balée, qui fut aſſez heureux pour ſe tirer d'affaire. Enſuite il alla prêcher à Londres, où Jean Stocks, Evêque de cette ville, le fit encore arrêter. Mais Cromwel, qu'Henri VIII. avoit fait ſon Vicaire, en ſe déclarant Chef de l'égliſe d'Angleterre, lut avec tant de plaiſir quelques Comédies de la façon de Balée, qu'il le fit ſortir de priſon. Après la mort de Cromwel, il fut obligé de ſortir d'Angleterre, où il ne retourna que ſous le régne d'Edouard VI. en 1547. Comme les Proteſtans étoient les maîtres ſous ce régne, Balée fut pourvu de l'Evêché d'Oſſeri ou Kilkenni en Irlande; mais la Reine Marie ayant rétabli la Religion Catholique en Angleterre en 1553, le nouveau Prélat de Kilkenni ſe vit obligé de prendre la fuite. On dit même qu'il fut pris par les Pirates; & qu'ayant évité pluſieurs ſortes de dangers, il ſe retira en Allemagne. C'eſt là qu'il publia à Bâle ſon Ouvrage des Ecrivains de la Grande-Bretagne, en XIII Centuries, où il n'a fait preſque que copier le livre de Jean Léland de Londres, Bibliothécaire du Roi d'Angleterre, qui avoit écrit ſur le même ſujet. On voit dans cet Ouvrage beaucoup d'aigreur & d'emportement contre les Papes, les Evêques, les Eccléſiaſtiques & les Religieux, qu'il traite de ſcélérats. C'eſt le caractére de l'Ouvrage de Balée : ſa bile s'y répand dans preſque toutes les pages. On peut porter le même jugement de deux autres Traitez de cet Auteur, dont l'un eſt intitulé, *In Vitas Pontificum Romanorum*; & l'autre, *Acta Romanorum Pontificum*; & de deux ou trois de ſes Comédies, entre 20 ou 25 qu'il avoit compoſées, la premiére étoit contre ſaint Thomas de *Cantorbéri*, ſous le titre, *De Impoſturis Thomæ Beketi*; & les deux autres contre les Religieux & les Catholiques, intitulées, *De Sectis Papiſticis*, & *Proditiones Papiſtarum.* Lorſque Balée étoit chez les Carmes, il avoit écrit divers Traitez, *Faſciculus ex omnibus Scriptor. ab Elia*, *&c.* Depuis il en compoſa un tres-grand nombre d'autres en proſe & en vers, en Latin & en Anglois. Au commencement du régne d'Eliſabeth, il revint en Angleterre, tint une prébende dans la cathédrale de Cantorbéri, s'attacha à la deſſervir, & ne tint plus compte de retourner à ſon Evêché. Il mourut & fut enſeveli à Cantorbéri au mois de novembre 1563, âgé de 68 ans. * Piſeus, *de Script. Angl. p.* 53. *& ſuiv.* L'Auteur du livre intitulé *Heroologia Anglica*, *p.* 165. Verheiden. *in Elog.* Loüis Jacob, *Biblioth. Pont. in Elench. Hæret.* Spondanus, *in Ann.* Sandére. Labbe. Geſner, &c.

BALEINE. C'eſt le plus gros des poiſſons. M. Godeau les appelle des écueils vivans. Pline fait mention de quelques baleines longues de quatre arpens, d'autres de 200 coudées : mais il ſe trompe ou il exaggére. Il y en a dont les os ou arrêtes ſont capables d'étayer, ou de ſervir à conſtruire de grands édifices. Les baleines du nord ſont beaucoup plus grandes que celles qui atterriſſent ſur les côtes de Guienne ou de la Méditerranée. Il y en a pourtant en Amérique de fort grandes, qui ont juſqu'à 90 ou cent piez entre la tête & la queue, dont les nageoires ont 27 piez, les oüies trois piez, & la largeur de la queue eſt de 23 piez. Il y en a de pluſieurs ſortes, qui produiſent tous des baleinons vivans & parfaits animaux ; mais qui n'en portent que deux tout au plus. Elles les nourriſſent à la mamelle avec grand ſoin. La nourriture des baleines eſt une eau qu'elles ſavent tirer de la mer, à ce que diſent Elien parmi les Anciens, & Rondelet, & Geſner parmi les Modernes. Elles vivent auſſi d'un petit inſecte, que les Baſques nomment *Gueld*, qui eſt le *Pſillus marinus*, ou la *Puce de la mer*, qui ſe trouve dans le nord en grande abondance pour nourrir le gros poiſſon. En effet, dans la diſſection des baleines, on ne trouve autre pâture dans leur eſtomac que de l'eau épaiſſe & de ces mêmes inſectes, rarement quelques anchois ou petits poiſſons blancs; mais jamais de gros poiſſons, ni de morceaux d'ambre, ainſi que Cardan & quelques autres l'ont voulu faire croire. On a quelques fois trouvé deux ou trois hottées d'herbes dans leur grand ſac ou eſtomac. Les joues de la baleine ſont quelquefois ſi amples, qu'elles ſont capables de contenir le baleinon nouvellement né, comme dans une boëte, pendant les orages, ſelon Olaüs. La queue de la baleine lui ſert à nager en frappant l'eau : elle s'en ſert auſſi à renverſer les barques des Pêcheurs qui la pourſuivent. Les Pêcheurs appellent bonnes baleines, celles dont ils tirent le plus d'huile. Elles n'ont qu'un ſeul évent ſur le front, d'où ſort aſſez lâchement une bruïne d'eau qui reſſemble à de la fumée : ce qui les fait remarquer, lorſqu'elles viennent en haut pour reſpirer. Ces bonnes baleines ſont femelles, & le plus ſouvent nourrices; car c'eſt alors qu'elles ſont les plus graſſes. Il y a d'autres baleines, ſelon la remarque de Furetiére, & de ceux qui en ont écrit, qui éjaculent & font rejaillir leur fumée de la hauteur d'une lance, comme par une ſeringue. D'autres fument & reſpirent par deux ouvertures, toutes poſées ſur le front; car c'eſt leur maniére de reſpirer, qui ſe fait à grand bruit : ce qui les fait entendre & reconnoître de bien loin, avant qu'on les voye. La baleine ſuit ponctuellement ſon baleinon, qui ſemble lui ſervir de guide.

Leur paſſage vient en hiver, depuis l'équinoxe de ſeptembre, & elles s'arrêtent en un lieu, nommé *la chambre d'amour*, proche les murs de l'ancien château de Ferragus, à une lieue de Bayonne. Elles s'y viennent engouffrer, pour éviter les profondes ténébres de la mer glaciale du Nord, où elles ſéjournent pendant tout l'été, (car elles aiment la lumiére & le ſoleil) afin de joüir d'un jour continuel de ſix mois : quand il ſe retire, elles courent en flotte vers le pole du Sud. Il y a des baleines ſi graſſes, que vives & mortes elles ſurnagent. Leur huile a une qualité merveilleuſe; car, quoiqu'elle ſoit toute bouillante, on y peut tremper la main ſans ſe brûler. Elle ſert à une infinité d'uſages; pour engraiſſer le brai; pour enduire & eſpalmer les navires; pour brûler à la lampe; aux Drappiers, pour préparer les laines; aux Corroyeurs, pour les cuirs; aux Peintres, pour certaines couleurs; aux Foulons, pour faire du ſavon; aux Architectes & Sculpteurs, pour faire une liaiſon ou détrempe avec céruſe ou chaux, qui durcit & fait croute ſur la pierre molle & venteuſe qui en a été enduite, & la fait réſiſter aux injures de l'air : & les fanons, avec le membre génital, s'emploient à faire des paraſols, des éventails, des baguettes aux écuyers & aux huiſſiers, des corſets & des buſques aux dames, & à pluſieurs ouvrages des Tourneurs, Couteliers, &c.

Les baleines ſont en ſi grande abondance au Nord de l'Iſlande, & vers Spitsberg, qu'en été ces monſtres nagent & s'ébattent en groſſes troupes, comme des carpes dans un vivier, ou du poiſſon blanc dans une riviére. Quand elles ſont bleſſées, elles font un cri horrible, & toutes les autres qui le peuvent entendre, y accourent. Leur agilité alors eſt inconcevable; car on en a vu une, qui, étant harponnée, entraîna le vaiſſeau ſix ou ſept lieues loin, en trois quarts d'heure. On lit dans la plupart des Verſions Françoiſes du Nouveau Teſtament, au *chap.* 12. de ſaint Mathieu. *v.* 40, que *Jonas fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la baleine.* Quelques Interprétes, entre autres M. Simon, a cru que cette interprétation n'étoit pas exacte, parce que le mot, qui eſt dans l'original Grec, & celui de *Cete*, qui eſt dans l'ancienne édition Latine, ſignifie en général un grand poiſſon; comme le mot qui eſt dans le texte Hébreu du Prophéte Jonas, n'a point d'autre ſignification. M. De Sacy même, dans ſon Commentaire ſur ce Prophéte, dit qu'on croit communément que les baleines, quelque grandes qu'elles ſoient, ont le goſier trop reſſerré & trop petit, pour pouvoir avaler un homme tout entier.

En Angleterre, les baleines ſont des poiſſons royaux, qui appartiennent au Roi, auſſi-bien que les éturgeons. On ne doit point placer entre les baleines le grand poiſſon dont on tire cette matiére précieuſe, par ſes effets, que l'on nomme le *Sperme de baleine*, & en Latin *Sperma ceti*. Cet énorme poiſſon ne différe pas à la vérité des baleines par la groſſeur, puiſqu'on en a vu de 70 piez de long, & même de 100 piez & davantage. Mais il en différe à divers égards. 1. A l'égard de la figure, il a la tête plus groſſe que la baleine; il n'a qu'un évent ſur l'extrémité ſupérieure de la tête, au lieu que la Baleine en a deux ſur le front; il n'a point de *fanons* ou de barbes dans la gueule, mais de groſſes dents, fort aigues, & en grand nombre; ſa chair n'eſt point propre, de même que ſa graiſſe à faire de l'huile, au lieu que c'eſt là le grand profit que l'on retire des baleines; il a le goſier fort large au lieu que la baleine l'a très étroit. 2. Il différe de la baleine eu égard à la nourriture; la Baleine ſe nourrit d'algue, ou d'inſectes qui entrent dans ſa gueule en foule lorſqu'elle la tient ouverte; mais le grand poiſſon dont on tire le *Sperme* ſe nourrit de poiſſons & paroît être très vorace. 3. Il différe de la baleine par la maniére en laquelle il ſe défend lorſqu'on l'attaque; au lieu que la baleine fuit dès qu'elle eſt bleſſée. Il a même le cuir ſi dur, excepté dans une étendue de quelques piez ſur le dos, & à quelque diſtance de la queue, que, ſans cela, il ſeroit invulnérable. 4. On ne tire aucun *Sperme* de la Baleine; mais il ſe trouve en abondance dans le grand poiſſon dont nous parlons. Ce Sperme n'eſt pas le cerveau de cet animal, car comment en trouveroit-on ſur la ſurface de la mer où ces monſtres marins ſe jouent; mais une eſpéce de *mucoſité* qui ſe trouve dans leur cerveau. Ce poiſſon que l'on découvre de tems en tems dans les différentes parties de l'Océan, a été connu des Anciens ſous le nom d'*Orca*. Les Baſques le nomment *Byaris*, & les François *Cachalot*. M. *Haſæus* croit que c'eſt le Léviathan dont parle Job, & le grand poiſſon qui engloutit Jonas. *Jean Cabri* Académicien de Florence fait mention d'un de ces monſtres qui échoua ſur les côtes d'Italie en 1624, qui avoit, dit-il, la gueule ſi large, qu'un homme à cheval auroit pu y entrer commodément. * Haſæus *de Leviathane Jobi &c.* J. Savary, *Dict. du Comm.* Pline. Elien, *Mémoires Hiſtoriques. Le Dict. de Furetiére.*

BALEN, (Mathias) naquit à Dordrecht le premier d'octobre 1611. Il étoit fort verſé dans les Antiquitez & dans l'Hiſtoire de ſa patrie. En 1677, il donna en Hollandois au public une *Deſcription de la ville de Dordrecht*, contenant ſa fondation, ſon accroiſſement & toute ſon hiſtoire. Pendant qu'il compoſoit cet Ouvrage, il avoit un libre accès aux Archives de la ville, ce qui le mit en état de travailler avec ſuccès. Il faiſoit des vers Flamands, qui étoient fort goûtez. *Voyez ſa préface de la Deſcription de la ville de Dordrecht.*

* BALEN (Henri van) Peintre fameux fut Diſciple d'Adam van Oort. Il avoit une tres belle ordonnance, & toutes les piéces qu'on a de lui ſont honneur à ſa mémoire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken.

* BALEN (Pierre Chriſtophle van) a fait une deſcription de Boiſleduc dans laquelle il dit que de ſon tems on comptoit dans cet-

te ville deux mille maisons bien bâties, sans compter les maisons des pauvres gens, les écuries & les remises. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sweerts, *Athenæ Belgicæ.*

BALENDIN, BALANTIN ou BELENDIN (Jean Baptiste) Ecossois, qui vivoit vers l'an 1520, écrivit une Cosmographie, & une description de l'Ecosse. Il y a apparence que cet Ouvrage étoit en langue vulgaire, parce qu'il traduisit en cette même langue l'Histoire Latine d'Hector Boëthius. * Simler, *in Append. Biblioth. Gesner.* Baleus, *de Script. Brittan.* Vossius, *de Math. c.* 44. S. 5.

* BALENDIN (Guillaume) Ecossois, a écrit & publié un livre qui a pour titre, *Libri XVI de tribus Lunaribus Romanis, sive Elogia varia ex operibus Ciceronis.*

BALERNE, Abbaïe de la Franche-Comté située dans le Bailliage de Poligny, sur la petite riviére d'Ain, à cinq lieues de la ville de Salins du côté du midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

BALESDENS (Jean) Parisien, Avocat au Parlement de Paris & au Conseil, fut reçu l'an 1648 à l'Académie Françoise, à la place de Malleville. Il avoit le Chancelier Séguier pour protecteur, & mourut l'an 1675, après avoir procuré au public l'impression du livre intitulé, *le Miroir du Pécheur pénitent*, & plusieurs autres Ouvrages. * Pélisson, *Histoire de l'Académie.* Bayle, *Diction. Critique*, 2. *édit.*

BALEURRE (Pierre de saint Julien) Doyen de l'église de Mâcon. *Cherchez* SAINT JULIEN BALEURRE.

BALEUS ou XERXES, Roi des Assyriens. *Voyez* BALÉE I.

BALEUS (*Balaus*) l'un des successeurs de Ninus au Royaume d'Assyrie, régna, selon Jules *Africain*, après Bélochus, pendant 52 ans, dont le premier tombe, suivant le calcul de cet Auteur, sur l'an 1987 avant Jesus Christ. * Eusébe, *in Chron.*

* BALFOUR (le Chevalier) Commandant de la Tour de Londres, ayant fait une déposition qui ne plaisoit pas à Charles I, fut dans la suite privé de son emploi par ce Prince. L'année suivante, c'est à dire en 1642, Balfour qui commandoit un corps de reserve dans l'armée des Parlementaires à la bataille d'Edge-hill, ayant pris en flanc l'Infanterie du Roi Charles I. fit pencher le victoire du côté du Parlement. En 1644, il reçut ordre de mener mille chevaux au Général Waller qui battit le Général Hopton. Quelque tems après, dans une occasion où les troupes du Parlement eurent du dessous, Balfour trouva moyen de sauver la cavalerie, en se faisant jour au travers des quartiers du Roi. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 8. *p.* 68. 178. 373. 494. 504.

BALHARA, nom commun dans le IX siécle à tous les Empereurs des Indes, qui avoient sous leur dépendance les autres Rois de ce vaste païs. Ils gardoient encore ce nom au tems d'Abulféda, dans lequel on lit qu'ils s'appelloient *Ilbara*, ce qui n'est qu'une faute de Copiste. Cet Auteur donne quelque connoissance du lieu de leur résidence, en disant dans un endroit que les montagnes du Maabar, qui est ce que nous appellons le *Malabar*, tiennent au païs du Roi des Rois, ou Empereur des Indes; & dans un autre, que le païs de Chambalik touche en tirant vers le midi aux montagnes du Balhara. Il est vrai qu'on ne peut guéres tirer de là que des conjectures peu assûrées, mais il y a d'autres témoignages d'Ecrivains Arabes, qui paroissent conduire à la vérité. D'un côté, l'Auteur d'une Relation des Indes & de la Chine publiée par l'Abbé Renaudot, assure que le païs soumis au Balhara s'étend par terre depuis la côte appellée *Kemken* jusqu'aux frontiéres de la Chine: de l'autre, la Géographie Arabe dit que le siége de ce Prince est à Nahelwanac, qui selon les Tables de Nasireddin, & d'Ulugbeg est à 102 degrez 30 minutes de longitude, & de 22 de latitude septentrionale. Or cette position ne peut convenir ni à Calicut, ni à Cochim, ni à Visapour, ni à aucune des autres villes qui ont eu quelque réputation depuis plusieurs siécles. Il seroit cependant tres-difficile de nier que les Balhara ne fussent les ancêtres des Empereurs de Calicut, qui selon le témoignage des anciens Voyageurs, & même de quelques livres du païs, consultez avec soin par le fameux Historien Jean de Barros, ont eu cette autorité d'Empereurs & de Rois des Rois sur tous les Princes des Indiens; mais cela ne peut pas embarrasser, parce qu'on apprend des mêmes Historiens, que les Empereurs de Calicut, ne s'étoient établis que tard dans cette ville, à cause de la commodité du commerce du poivre. Il est donc vraisemblable qu'avant l'établissement de Calicut, ils étoient ou dans le Guzarate, ou dans les païs voisins, & plus septentrionaux; & ce qui fortifie cette conjecture, c'est que selon Barros toute la côte depuis la montagne de Gate, qui fait une bande longue & étroite, est appellée *Concan* ce qui est la même chose que Kemken. Et comme on apprend du même Auteur, que l'autre terre qui est plus au midi s'appelle *Becan*, il est naturel de conjecturer que le lieu de la résidence ancienne du Balhara, étoit la ville de Barygaza, au midi de laquelle Arrien assûre qu'étoit le Dakinabad, c'est à dire, comme il l'explique, *le Païs du midi*, Dakan signifiant le midi en Langue Indienne. * Renaudot, *Rélations des Indes & de la Chine.*

* BALHARNE, riviére d'Asie dans la Perse & dans la province de Gilan, coule du sud-sud-ouest au nord-nord-est & se décharge dans le Golfe de Kesker, au midi de la Mer Caspienne entre le 67 & le 68 degré de longitude, & entre le 37 & le 38 de latitude.

BALI, isle des Indes. *Cherchez* BALY.

BALIENUS, oncle de Catilina, tua Lucrétius *Asella* qui briguoit le consulat contre les intentions de Sylla. Cette action prévint les désordres qui pouvoient troubler la République déja fort agitée: ce qui n'empêcha pas que malgré la protection de Sylla, Baliénus ne fût depuis accusé & condamné. * Asconius Pedianus.

* BALING, ville & Bailliage du Duché de Wirtemberg, au midi de Tubingen tirant vers l'occident, à la distance de 5 ou 6 lieues.

BALING, ville de Souabe. *Voyez* PALING.

BALINGEN. *Voyez* BALING.

BALINGHEM (Antoine) de Saint-Omer, né en 1572, entra chez les Jésuites en 1588, & mourut à Lille le 24 janvier 1630, après avoir écrit quelques Ouvrages, & en avoir traduit en François plusieurs autres. * Alegambe, *de Script. Soc. Jesu.* Valére André, *Biblioth. Belgica &c.*

* BALIN-TOBER, l'une des quatre Baronnies du Comté de Roscomen en Irlande dans la Connacie.

BALIS, *Balium*, bourg ou petite ville de la Turquie en Asie, située dans la Syrie entre Alexandrette & Samosate, à dix lieues de la ville d'Alep du côté du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

BALISTA, à qui quelques médailles donnent le nom de *Servius Anicius Balista*, fut élu pour chef par les troupes Romaines, après que Sapor, Roi de Perse, eut fait prisonnier l'Empereur Valérien l'an 260. Ce Général avoit été Préfet du Prétoire sous cet Empereur. Il étoit tres-habile dans le gouvernement d'un Etat, fort dans le Conseil, heureux dans l'exécution, & admirable sur tout pour savoir faire subsister les troupes. L'Empereur lui avoit souvent écrit pour le remercier des avis qu'il lui avoit donnez & dont il avoit profité. Balista s'étant mis à la tête des troupes qui l'avoient choisi pour Général, passa en Cilicie, où il sauva Pompeiopole, ville maritime, dont les Perses étoient sur le point de s'emparer; & s'avançant dans la Lycaonie, où ils s'étoient repandus de tous côtez pour la piller, il se jetta sur eux, lorsqu'ils ne s'y attendoient pas: il en fit un grand carnage, & on dit qu'il leur enleva de grands thrésors, & les femmes même de Sapor. Comme l'Empereur Gallien associé à l'Empire avec son Pére Valérien, n'étoit point considéré des troupes, Balista pria Macrien d'accepter l'Empire, en y associant ses deux fils, ce que Macrien accepta avec le consentement des soldats. Ce Prince ne se contentant pas d'avoir usurpé l'Empire d'Orient, vouloit encore se rendre maître de celui d'Occident. Il laissa Balista pour défendre la Syrie contre les Perses, & marcha contre Gallien: mais ayant été défait, & tué avec ses enfans, Balista se soumit à Gallien; ce ne fut que pour un peu de tems, car il prît lui-même la pourpre, qu'il garda durant trois ans, jusques à l'année 264, qu'Odénat, Prince Sarasin, & qui avoit été déclaré Auguste par Gallien, pour se faire un mérite auprès de cet Empereur, fit tuer Balista dans sa tente, par un simple soldat qu'il y envoya pour ce sujet. * Tillemont, *Hist. des Emp. tome* 3.

BALISTE, en Latin *Balista* ou *Ballista*, instrument de guerre, ou espéce de fronde, à l'usage des Anciens, pour jetter des pierres. Les Balistes, dit Vitruve, se faisoient de diverses manieres, qui ne servoient toutefois qu'à un même effet. Il y en avoit que l'on bandoit avec des moulinets & des leviers; d'autres avec des mouffles; d'autres avec des vindas; & quelques-unes avec des roues à dents. Cette machine étoit faite à peu près comme nos arbalêtes, qui jettent des bales.

BALISTEL, bourg de Suisse. *Cherchez* BALSTAL.

* BALK, beau bourg de Frise à l'occident de Sloten. Son église, qui est belle, a une tour & un carillon. Il y a tous les ans une foire où il se vend de toutes sortes de marchandises & de denrées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BALK, nom d'une famille noble de Silésie.

* BALK (Everard) natif de Déventer avoit beaucoup d'esprit & de mémoire: ce qui contribua aux progrès qu'il fit dans la connoissance des Belles Lettres & de la Jurisprudence. Il fut appellé pour Professeur en Droit dans l'Université de Bourges, & ensuite dans celle de Harderwyk où ses veilles assidues lui causérent le scorbut dont il mourut en 1628 à Déventer où il étoit allé pour voir ses parens & pour changer d'air. On a de lui, *Commentaria ad L. Quisquis*; *Commentaria ad L. Juliæ Majestatis*; *Oratio de commodiore perdiscendi Juris ratione*; *Electorum Juris Civilis libri duo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Revius, *Hist. Daventr. l.* 6. *p.* 675 *&* 676. A. Monen, *Chron. de Déventer*, en Flamand.

BALL, (Jean) *Voyez* BALÉE (Jean)

* BALLADOULY, bourg sur la côte occidentale de l'isle de Man entre l'Angleterre & l'Irlande. Il y a dans son voisinage une carriére de pierre qui est tres dure & fort difficile à tailler. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 275.

BALLENSTED, *Ballenstadium*, bourg du Cercle de la Haute Saxe, situé dans la Principauté d'Anhalt, près de la riviére de Secke, à deux lieues de la ville de Quedlimbourg du côté du midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

BALLESTER (Louïs) Jésuite, natif de Valence en Espagne, entra chez les Jésuites en 1562, où il enseigna la Théologie & l'Hébreu, & eut la conduite de quelques maisons de sa Compagnie. L'on raconte de lui que voulant arrêter la licence & le desordre du carnaval, ils s'avisa d'un moyen assez extraordinaire. Il parut au milieu de la ville, le crucifix à la main, annonçant les jugemens de Dieu, & fit porter avec lui un corps mort, dont le spectacle parla plus efficacément que lui. Cela plut tellement à Dom Jean de Ribéra Archevêque de Valence, Patriarche titulaire d'Antioche, qu'il voulut avoir le portrait de Ballester répréfenté dans cette action. Il mourut dans sa patrie, le premier de mai de l'an 1624, âgé de 82 ans. Nous avons deux Ouvrages de sa façon, imprimez à Lyon en 1617, *Onomatographia, seu descriptio nominum varii & peregrini idiomatis, quæ in vulgata editione Bibliorum occurrunt*; *Hierologia, seu de sacro sermone lib. IV.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* Sotwel, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.*

BALLI (Joseph) Chanoine de Bari, dans le Royaume de Naples, né à Palerme en Sicile, étoit un des hommes de son tems qui avoit fait le plus de progrès dans la Philosophie & dans la Théologie Scholastique. En 1635, il vint à Padoue, où il publia deux Ouvrages de sa façon, *de fœcunditate Dei, & de motu corporum naturali.* Depuis, en 1640, il fit un second voyage en cette même ville, pour y faire imprimer un Ouvrage sur l'Eucharistie, qu'il méditoit depuis 30 ans, & il y mourut peu de tems après le deuxiéme novembre, à l'âge de 72 ans. * Thomassin, *in Vit. Illustr. Vir.*

BAL-

BALLIBRIT, *Ballibrita*, bourg d'Irlande, qui a séance & voix dans le Parlement de ce Royaume. Il est situé dans le Comté de Kings dans la Lagénie, à sept lieues de la ville de Queenstowne ou Mariborough, vers le couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BALLICORA, ville d'Irlande dans la Mommonie au Comté de Corke, à l'est de Corke dont elle est éloignée d'environ cinq ou six lieues.

BALLIMORE, ville de la province de Leinster en Irlande, que les partisans du Roi Jacques II. prirent un grand soin de bien fortifier. Elle est entiérement environnée d'un marais. Quand les troupes du Roi Guillaume III. l'attaquérent en 1691, la chaussée, par où on pouvoit y aborder, étoit défendue par un vieux château, devant la porte duquel on avoit élevé trois petits forts. Celui du milieu étoit régulier, avec un fossé de vingt piez de large & dix piez de profondeur tout autour. Il y avoit quelques petites hutes pour la demeure de quelques personnes du menu peuple. Elle fut investie le 17 du même mois à midi, & l'on éleva des batteries pour les attaques. Le Gouverneur fut sommé inutilement de se rendre. On fit bréche à la place, & tout étant prêt pour l'assaut, la garnison se rendit à discrétion. Elle étoit de 830 hommes de troupes réglées, & de 250 Raperies. * *Dictionnaire Anglois.*

BALLIN (Claude) Orfévre, né à Paris d'un pére qui étoit aussi Orfévre, a porté la beauté de son Art à un degré de perfection où personne avant lui n'étoit peut-être jamais arrivé. Il nous reste peu de choses des Anciens & des Modernes, qu'on puisse comparer à ses ouvrages. Il avoit un discernement juste, pour prendre ce qu'il y a de plus beau dans l'antiquité, & un génie tout particulier pour y ajoûter de son invention mille graces & mille beautez qu'on n'avoit point encore vues. Il commença par l'étude du dessein, en copiant chez son pére les tableaux du célébre Poussin, & en s'exerçant dans des Académies que plusieurs particuliers tenoient alors chez eux; car en ce tems-là l'Académie royale de Peinture & de Sculpture, & la Manufacture royale des Gobelins, n'étoient pas encore établies. Il travailloit en même tems à divers ouvrages d'orfévrerie, où il se rendit si habile, qu'à l'âge de 19 ans il fit quatre bassins d'argent où les quatre âges du monde étoient représentez. Comme ces sujets fournissent d'eux-mêmes de grandes idées, & qu'il sut les mettre dans leur véritable jour, on regarda ces quatre bassins comme quatre chefs-d'œuvres, & ils furent trouvez si beaux que quelque tems après on les fit dorer. Le Cardinal de Richelieu les ayant achetez, Ballin fit quatre vases à l'antique, du même dessein que les bassins, pour les accompagner & rendre l'assortiment complet. Sarrasin, le plus habile Sculpteur de ce tems-là, étonné de la capacité d'un homme aussi jeune que Ballin l'étoit alors, lui fit ciseler plusieurs bas-reliefs d'argent, & entre autres les songes de Pharaon, qui sont d'une beauté singuliére. Il fit d'or émaillé la première épée & le premier haussecol que Louïs XIV. a portez, & le chef de saint Remi, que sa Majesté donna à l'église de Reims à la cérémonie de son sacre. On voit dans plusieurs églises de Paris, de même qu'à saint Denys & à Pontoise, des ouvrages de sa main, tous d'une beauté & d'une délicatesse qui n'auront peut-être point d'égales. Il a fait pour la Reine Anne d'Autriche, un miroir d'or de quarante marcs, que l'on garde encore. Il seroit à souhaiter que tant d'autres ouvrages qu'il a faits pour le Roi, sous les ordres de M. Colbert, Surintendant des bâtimens, fussent encore en nature. Il y avoit des tables d'une sculpture & d'une ciselure si admirable, que la matiére, toute d'argent & toute pesante qu'elle étoit, faisoit à peine la dixiéme partie de leur valeur. C'étoit des torchéres ou de grands guéridons de huit à neuf piez de hauteur pour porter des flambeaux ou des girandoles, de grands vases, pour mettre des orangers, & de grands brancards pour les porter où l'on auroit voulu: des cuvettes, des chandeliers, des miroirs, tous ouvrages dont la magnificence, l'élégance, & le bon gout, étoient, peut-être, une des choses du Royaume, qui donnoient une plus juste idée de la grandeur du Prince, qui les avoit fait faire. Ces beaux ouvrages, avec plusieurs autres du même Ballin, ont été fondus, pour fournir aux dépenses de la guerre. On a perdu par là un des grands ornemens du XVII siécle qu'il auroit pu opposer & à l'Antiquité la plus savante dans les beaux Arts, & à tous les siécles qui l'ont suivie; mais le Roi voulut bien sacrifier au bien public ces marques de sa magnificence, & disposer ses Sujets par son exemple, à faire de bon cœur la même chose de leurs plus beaux meubles d'argenterie. Ce qui peut consoler de cette perte; c'est que M. de Launoy excellent Orfévre & habile Dessinateur, qui marche sur les traces de Ballin dont il a épousé la niéce, a dessiné la plupart de ces ouvrages avant qu'on les fondît; & comme on espére qu'il les fera graver, ce sera quelque consolation pour les Curieux dans une perte si grande pour les beaux Arts. Il reste aussi entre les mains des particuliers quelques petits ouvrages par lesquels on pourra juger de la beauté de ceux que l'on n'a plus. Le Roi, après la mort du Sieur Varin, lui donna la direction du balancier des médailles & des jettons, laquelle il exerça jusqu'à sa mort. On remarque que Ballin n'est presque jamais sorti de Paris: raison que l'on pourroit peut-être alléguer contre ceux qui croyent qu'il n'y a que ceux qui ont passé plusieurs années en Italie, qui puissent exceller dans les beaux Arts. Il mourut le 22 janvier 1678, âgé de 63 ans. * Perrault, *Les Hommes Illustres, qui ont paru en France pendant le XVII siécle, tome* I.

BALLINASLOE, petite ville de la Connacie en Irlande. Elle est située sur la riviére de Sucke dans la province de Roscommon, à dix milles d'Athlone au sud-ouest, sur le grand chemin de Gallowai. Ce fut là où campérent les troupes du Roi Guillaume III. avant la bataille d'Agrim en juin 1691. * *Dict. Angl.*

BALLINEKIL, *Ballinekila*, *Ballikenila*, bourg d'Irlande, qui a séance & voix au Parlement de ce Royaume. Il est dans le Comté de Queen, entre la ville de Queenstown & celle de Kilkenny, à quatre lieues de celle-là, & à six de celle-ci. * Maty, *Diction. Géograph.*

BALLINGA CARRIGI, château dans le Comté de Cavan en Irlande, où il y avoit garnison Irlandoise, & qui est naturellement si fort, qu'on croyoit impossible de le prendre sans canon. Mais le Colonel Wolsley s'étant présenté devant, les Irlandois se rendirent après une petite résistance, le 23 may 1690. * *Diction. Anglois.*

BALLINGLASSE, en Irlande. *Cherchez* BALTINGLASSE.

BALLISHANNON, ville maritime dans le nord de l'Irlande, & dans le Comté de Dunnagall, sur la côte occidentale, à huit milles au sud de la ville de Dunnagall. Elle a un port à l'embouchure de la riviére. * *Dict. Anglois.*

BALLOMER. *Cherchez* GONDEBAUD ou GOMBAUD.

BALLONYME, *Ballonymus*, pauvre Tyrien de l'ancienne race des Rois de Sidon, fut élevé sur le thrône de Tyr par Alexandre, à la recommandation d'Héphestion son Favori. * Diodore de Sicile, *l.* 17. C'est le même qu'ABDOLONYME. *Cherchez* ce mot.

BALLORINUS. *Voyez* cy-devant BALLONYME.

BALM, ou PALM, est un village du Canton de Soleurre, au dessus du Mosensée, sur le Buchegberg. Elizabeth Senne, Baronne de Bucheg vendit le droit de Patronage de Balm, à Matthias Altrew de Soleurre en 1395, & celui-ci le revendit au couvent de St. Urbain en 1417. En 1522, la ville de Soleurre permit à ceux de Balm, avec le consentement de l'Evêque de Lausanne, de bâtir une chapelle sur la montagne; & en 1560, ce Canton acheta le droit de Patronage & des dîmes de Balm, du Couvent de St. Urbain, pour 1600 livres. Les Barons de Balm étoient autrefois très-riches & fort accréditez à la Cour Impériale; mais après qu'Ulric de Balm eut été du nombre de ceux qui en 1348, assassinérent l'Empereur Albert I. dans les campagnes de Windisch, où est à présent le cloître de Konigsfeld, il causa la perte totale de sa famille. Il s'enfuit après cette action à Bâle, & se cacha au couvent des *Repenties de la Magdelaine*, qui étoit au *fauxbourg des pierres*. Quelque tems après il se retira dans son château d'Altburen, & y mourut de chagrin. Le château de Balm fut démoli par les Autrichiens. Urstisius, *Chron. Bas. l.* 3. *p.* 151. Stumpf, *l.* 7. *p.* 228. Hafner, *Théatr. Soludur.*

BALME. *Cherchez* BAUME.

BALMIS (Abraham Ben R. Meïr de) Médecin Juif, né à Lecci dans le Royaume de Naples, florissoit à Venise au commencement du XVI siécle. Il composa une longue Grammaire Hébraïque, qu'il a intitulée, *Mikneh Abraham*, *Pécule d'Abraham*, qui fut imprimée en Hébreu & en Latin à Venise par Daniel Bomberg l'an 1523. Il traduisit en Latin plusieurs Commentaires d'Averroës sur Aristote, & quelques Ouvrages d'Avem-Pace. Il a fait outre cela un livre, *de Demonstratione*, & un autre *de Substantia Orbis*. *Voyez* la Bibliothéque de Gesner & la Bibliothéque Rabbinique de Bartolocci. M. Simon, dans son Histoire Critique du vieux Testament, dit que Balmis enseigna dans l'Université de Padoue; & selon Munster, ce Juif se plaisoit beaucoup plus à réfuter ce que les autres avoient dit, qu'à établir quelque chose de certain. * Bartolocci, *Bibliotheca Rabbinica*. Gesneri *Bibliotheca*. Munster, *in præf. Grammat. Elia, apud Spizelium Fel. liter. pag.* 958. Bayle, *Diction. Critiq.* 2. *édit. à Roterdam en* 1702. Simon, *Hist. Critiq. du Vieux Testament*, *p.* 536. M. du Pin, *Hist. des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à présent, édition de Paris en l'année* 1710, *in* 12. *p.* 166.

BALOANS, terme par lequel M. le Comte de Forbin désigne les Missionnaires Catholiques dans *ses Mémoires*.

BALOCHE (Antoine) Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs. *Cherchez* ANTOINE BALOCHE.

BALOTH, ville de la Palestine dans la Tribu de Juda. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 15. *ch.* 24.

BALOUFEAU (Jacques) qui se disoit Baron de Saint-Angel, étoit fils d'un Avocat au Parlement de Bourdeaux, & naquit à Saint-Jean d'Angély. Il dissipa tout son bien par ses débauches, & fut contraint par ses Créanciers de prendre le bonnet verd. Il fit ensuite les fonctions de Délateur en crime d'usure dans le département du Comté d'Auvergne; & après y avoir commis plusieurs concussions, il se retira en Champagne, où il épousa *Anne* Rolant. Mais il la quitta bientôt, & s'en alla à Montpellier, où il changea la qualité de Baron de Saint-Angel en celle de Baron de Sainte-Foi. Il y contracta un autre mariage avec *Françoise* du Portail, qu'il abandonna encore. Delà il se retira à Bruxelles, & y prit une troisiéme femme. Quelque tems après il vint à Dijon, & s'y maria pour une quatriéme fois. On y reconnut ses impostures, & on l'arrêta prisonnier; mais il s'évada, & vint à Paris, où ayant trouvé moyen de parler au Roi, il supposa, entr'autres choses, qu'un Génois avoit conspiré contre la personne de sa Majesté. Il reçut deux cens écus de récompense; & ayant été conduit à Bruxelles pour montrer ce Génois à des gens que le Roi y envoya, il dit que ce Génois étoit passé en Angleterre. Il tira cependant quelque argent & une chaîne d'or du Marquis de Spinola, qui lui fit espérer une pension de trois mille livres du Roi d'Espagne. Après cela Baloufeau passa en Angleterre pour suivre, à ce qu'il disoit, le Génois; & usant de son adresse ordinaire auprès du Roi de la Grande Bretagne, il en tira deux mille livres. Il accusa ensuite les Alsestons, qui furent arrêtez & mis à la Bastille. Toutes ses fourberies ayant été reconnues, on lui fit son procès, & il fut enfin pendu à Paris en 1626. * *Mercure François.*

BALSAC, petite ville à deux lieues de Brioude en Auvergne, a donné le nom à la maison de Balsac, dont on ne rapporte ici la postérité que depuis.

I. JEAN de Balsac, Seigneur d'Entragues, lequel aida le Roi Charles VII, de tous ses biens contre les Anglois, & épousa *Jeanne* de Chabannes, fille de *Robert* Comte de Charlus, dont il eut ROBERT, qui suit; & ROFFEC, qui continua la postérité.

II. ROBERT de Balsac, Seigneur d'Entragues & de S. Chamant, Conseiller & Chambellan du Roi, & Sénéchal d'Agénois en

en 1488, ne laissa que trois filles, qui furent, *Anne*, mariée à *Guillaume* Seigneur de Joyeuse; *Marie*, alliée à *Louis* Malet, Seigneur de Graville, Amiral de France; & *Philippe* de Balsac, qui épousa *Louis* Seigneur de Montlaur.

II. Roffec de Balsac, Seigneur d'Entragues, second fils de Jean, fut Sénéchal d'Agénois, & Gouverneur de Pise pour le Roi Charles VIII. Il épousa *N.* dont il eut Pierre, qui suit.

III. Pierre de Balsac, Seigneur d'Entragues & de Dunes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la Haute & Basse Marche, épousa *Anne* Malet sa cousine, Dame de Montagu, fille de *Louis* Seigneur de Graville, Amiral de France, dont il eut entre-autres enfans Guillaume, qui suit; & Thomas, qui fit *la branche des Seigneurs de Montagu, rapportée cy-après.*

IV. Guillaume de Balsac, Seigneur d'Entragues, de Marcoussis, &c. Gouverneur du Havre de Grace, épousa *Louise*, fille de *Jean* Seigneur d'Humiéres, dont il eut, 1. François, qui suit; 2. *Charles* de Balsac, Seigneur & Baron de Dunes, Comte de Graville, Chevalier des Ordres du Roi en 1595, Gouverneur de S. Dizier, dit *le bel Entragues*, qui mourut l'an 1599, ayant fiancé, *N.* fille du Maréchal de Montluc, contre qui le Comte de Quailus prit querelle en 1578, ce qui fut cause du fameux duel de Quailus, Maugiron & Livarot, contre Entragues, Riberac & Schomberg; 3. autre Charles, qui fit *la branche des Comtes de Clermont, mentionnée cy-après*; 4. *Galéas*, Seigneur de Cournancy, tué au siége de la Rochelle l'an 1573; 5. *Catherine*, mariée à *Edme* Stuart, Comte de Lennox, Seigneur d'Aubigny; & 6. *Louise* de Balsac, alliée à *Charles* Baron de Clerc en Normandie.

V. François de Balsac, Seigneur d'Entragues, de Marcoussis, &c. fut fait Chevalier des Ordres du Roi par Henri III, lors de la premiére création l'an 1578, & Gouverneur d'Orléans. Il épousa 1. *Jacqueline* de Rohan, Dame de Gié, fille & heritiére de *François* de Rohan, Seigneur de Gié, & du Verger: 2. *Marie* Touchet, Dame de Belleville, mére de *Charles* de Valois Duc d'Angoulême, Comte d'Auvergne, fils *naturel* du Roi *Charles* IX. Du premier mariage vinrent 1. Charles, qui suit; 2. *César*, Seigneur de Gié, mort sans postérité de *Catherine* Hennequin, fille d'*Antoine* Seigneur d'Assy; & 3. *Catherine-Charlotte* de Balsac, mariée à *Jacques* d'Illiers, Seigneur de Chantemêle, dont elle eut entre autres enfans, *Léon* d'Illiers, Seigneur d'Entragues, de Chantemêle, &c. qui fut héritier de la maison d'Entragues, à condition d'en porter le nom & les armes. Du second mariage sortirent, 4. *Henriette* de Balsac, Marquise de Verneuil, mére de *Henri* de Bourbon Duc de Verneuil, Chevalier des Ordres du Roi, fils *naturel* du Roi Henri IV, morte l'an 1633, en sa 54 année; & 5. *Marie* de Balsac, mére de *Louis* de Bassompierre Evêque de Saintes, fils *naturel* de *François* de Bassompierre Maréchal de France.

VI. Charles de Balsac, Seigneur d'Entragues, &c. Gouverneur d'Orléans, fut pére de *Charles* de Balsac, mort jeune.

BRANCHE DES COMTES DE CLERMONT.

V. Charles de Balsac, dit *le Jeune*, troisiéme fils de Guillaume de Balsac, Seigneur d'Entragues, &c. & de *Louise* d'Humiéres, fut Seigneur de Clermont-d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, & fut tué à la bataille d'Yvry l'an 1590. Il épousa *Heléne* Bon, veuve de *Charles* de Gondy, Seigneur de la Tour, Grand-Maître de la Garderobbe du Roi, & fille de *Pierre* Bon, Seigneur de Meuillon, Gouverneur de Marseille, & de *Marguerite* de Robins de Graveson, dont il eut, 1. Henri, qui suit; 2. Charles, qui fit *la branche des Barons de Dunes, mentionnez cy-après*; 3. *Louis* Chevalier de Malthe; 4. *Jean*, nommé à l'Evêché de Grenoble, mort l'an 1609; 5. *Nicolas* Coadjuteur d'Autun, mort l'an 1611; & 6. *Louise* de Balsac, morte jeune.

VI. Henri de Balsac, Marquis de Clermont d'Entragues, Comte de Graville, Baron de Dunes, Seigneur de Méziéres, &c. épousa *Louise* Luillier, Dame de Boullencourt, &c. fille unique de *Nicolas* Luillier, Seigneur de Boullencourt, &c. Président en la Chambre des Comptes, & de *Louise* Boudet, dont il eut 1. *Louise* de Balsac, seconde femme de *Louis* de Bretagne, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus & de Goello, morte en mars 1682; & 2. *Marie* de Balsac, alliée le 28 mai 1651, à *Jean-Gaspard-Ferdinand* Comte de Marchin, & du Saint Empire, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Capitaine & Mestre de Camp Général aux Païs-Bas pour le Roi d'Espagne, morte le neuviéme novembre 1691, âgée de 74 ans, ayant eu pour fils unique *Ferdinand* Comte de Marchin, Maréchal de France, &c. mort des blessures qu'il reçut au combat donné près de Turin le septiéme septembre 1706.

BRANCHE DES BARONS DE DUNES.

VI. Charles de Balsac, second fils de Charles Seigneur de Clermont d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Heléne* Bon de Meuillon, fut institué heritier par *Charles* de Balsac, dit *le bel Entragues*, Baron de Dunes, Chevalier des Ordres du Roi aussi bien que son pere, & épousa l'an 1606, *Catherine* Hennequin, fille d'*Antoine* Seigneur d'Assy. Elle prit une seconde alliance avec *Cesar* de Balsac, Seigneur de Gié; & une troisiéme avec *Nicolas* de Brichanteau, Marquis de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi, & laissa de son premier mariage 1. *Jeanne* de Balsac, mariée à *Louis* Huraut, Seigneur du Marais; 2. *Alfonsine*, alliée à *Charles* Martel, Seigneur de Montpinçon; & 3. *Elizabeth* de Balsac, qui épousa en 1634 *Gaston* de Renty, Seigneur de Landalles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTAGU.

IV. Thomas de Balsac, fils puîné de Pierre Seigneur d'Entragues, &c. & d'*Anne* Malet de Graville, Dame de Montagu, fut Seigneur de Montagu, & épousa *Anne* de Gaillard, fille de *Michel*, Seigneur de Lonjumeau, Chilly, &c. & de *Souveraine* d'Angoulême, sœur *naturelle* du Roi *François* I. & il en eut, 1. Pierre de Balsac, qui suit; 2. *Robert* Seigneur d'Ambonville, la Brizette, & Châtres sous Monthery, qui épousa *Marie* le Maitre, fille de *Gilles* Seigneur de Ferriére, Chinchecourt, &c. Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Legers, & de *Marie* Hennequin; 3. *Charles*, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, mort en 1627; 4. *Louise*, mariée à *Jean* de Créquy, Seigneur de Raimboual; 5. *Anne*, alliée à *Antoine* de Monchy, Seigneur de Monteaurel; 6. *Claude*, qui épousa *N.* Seigneur de Boisroger; 7. *Louise*, Abbesse de Sauvois près de Laon; & 8. *Souveraine* de Balsac, mariée à *N.* Seigneur de S. Suply en Normandie.

V. Pierre de Balsac, Seigneur de Montagu, &c. épousa *Magdelaine* Olivier, fille de *François* Olivier, Chancelier de France, dont il eut pour fille unique *Anne* Balsac, mariée 1. à *François* de l'Isle, Seigneur de Vrigny, Gouverneur d'Amiens: 2. à *Louis* Séguier, Baron de Saint-Brisson, Prevôt de Paris. * Sainte-Marthe, *Généalogie de la Maison de France.* Le Laboureur, *Addit. aux Mémoires de Castelnau, l.* 7. De Thou, *Hist.* Blanchard, *Hist. des Maitres des Requêtes & des Présidens.* Le P. Anselme, *Généal. Hist.* Godefroy, *Offic. de la Couronne, &c.*

BALSAC (Robert) Anglois, qui vivoit vers l'an 1450, étoit homme de guerre, & laissa un Traité, *de Ré Militari.* * Pitseus, *de Illustr. Angl. Script.*

BALSAC. *Voyez* BALZAC.

BALSAME ou ABSELAME (Pierre) *Cherchez* PIERRE.

BALSAMON (Théodore) Diacre, puis Garde des loix & des chartes de l'Eglise de Constantinople, *Nomophylax* & *Chartophylax*, & enfin Patriarche d'Antioche pour les Grecs, vivoit sur la fin du XII siécle. L'Empereur Isaac l'*Ange* avoit envie de mettre sur le siége de l'église de Constantinople, Dosithée, Patriarche de Jérusalem pour les Grecs; mais comme ces sortes de changemens sont contre les Canons; il vit bien que les Prélats s'opposeroient à cette nomination. Pour les faire donner dans son sens, il fit une fausse confidence à Balsamon, comme s'il eût eu dessein de lui donner l'Evêché de Constantinople. Célui-ci flatté agréablement par cet espoir, soutint dans l'assemblée des Prélats, que cette translation, bien loin d'être contraire aux Canons, leur étoit très-conforme, & les attira dans son sentiment. Mais il fut très-surpris lorsque l'Empereur disposa de cette dignité en faveur de Dosithée. Balsamon a écrit divers Ouvrages, dont nous avons une partie dans la Bibliothéque du Droit Canon de Justel; comme ses Notes sur le *Nomocanon de Photius*, & le Recueil des Ordonnances ou Constitutions Ecclésiastiques, avec les Notes de Charles-Annibal Fabrot. Au reste Balsamon, irrité de ce que les Latins étoient maîtres de la ville d'Antioche, dont il étoit Patriarche pour les Grecs, employa tout ce qu'il avoit d'esprit & de science à déchirer l'Eglise Romaine. Dans *ses Notes sur le Nomocanon*, dans *ses Méditations sur les priviléges des Patriarches*, & dans *ses Réponses à Marc, Patriarche d'Alexandrie*, il passe jusqu'à des excès qui ont été condamnez de ceux même de son parti. On ne sait point en quel tems il mourut, & on conjecture seulement qu'il a vécu jusqu'en 1214. M. Cotelier nous a donné deux lettres de cet Auteur; l'une adressée au peuple d'Antioche, sur les jeûnes qu'il doit observer; & l'autre à Théodose Supérieur, sur la réception des Novices dans les monastéres. * Nicetas Choniatès, *l.* 2. *Hist. Isaaci Angeli.* Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Possevin. Fabrot. Justel. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Ecclef. du XIII siécle.*

BALSERA. *Voyez* BASSORA & HOSSEIN BACHA.

BALSHAM, (Hugo de) Evêque d'Ely en Angleterre, prit le nom de *Balsham*, qui étoit celui du village où il étoit né, suivant la coutume du Clergé de son tems. Il fonda, ce qu'on appelle *la Maison de pierre*, à l'Université de Cambridge, & la dota de quelques Terres; quelques autres Bienfaiteurs augmentérent dans la suite les fonds de cette maison. Il finit cette fondation en 1284, & mourut en 1286, après avoir été Evêque d'Ely pendant 28 ans.

BALSTAL ou BALISTEL, bourg de la Suisse, situé dans le Canton de Soleurre, à trois lieues de la petite ville d'Olten, vers l'Occident. Elle est considérable par ses bonnes mines de fer. * Maty, *Diction. Géogr.*

BALTANAS (Dominique de) Espagnol, né l'an 1488, à Villanova del Arçobispo, qui est un petit village sur les confins de la Murcie & du Royaume de Grenade, près de Cazorla, étudia à Salamanque, & y prit l'habit de Religieux parmi les Dominicains. Il a écrit plusieurs Ouvrages en Espagnol, & mourut en 1560. * Alfonse Fernandès, *de Script. Dominic.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan. &c.*

BALTHASAR, Roi de Babylone. Le Prophéte Daniel dit qu'il étoit fils de Nabuchodonosor, & décrit sa mort funeste, *chap.* 6. *Le Roi Balthasar*, dit-il, *fit un grand festin; & étant déja plein de vin, commanda qu'on lui apportât les vases d'or & d'argent que son pére Nabuchodonosor avoit enlevez du temple de Jérusalem. Il but dedans avec ses femmes, ses concubines, & les Grands de la Cour, en louant ses Dieux. Au même moment on vit paroître des doits; & comme on vit la main d'un homme qui écrivoit près du chandelier sur la muraille de la salle, le Roi fut saisi de frayeur.* Les mots que cette main écrivoit, étoient Mené Mené Thekel Upharsin ou Mané, Thechel, Pharez. Personne ne put les expliquer que Daniel, qui les interpréta de la maniére suivante. Mané, *Dieu a compté les jours de vôtre régne, & il en a marqué l'accomplissement.* Thechel, *vous avez été pesé dans la balance, & vous avez été trouvé trop leger.* Pharez, *votre Royaume a été divisé, & il a été donné aux Perses & aux Médes.* Le Prophéte ajoûte, *que cette même nuit Balthasar, Roi des Chaldéens, fut tué; & que Darius, qui étoit Méde, fut mis en sa place, étant âgé de 62 ans.* Les Chronologistes ont peine à déterminer qui est ce Balthasar; les uns le prennent pour Evilmérodach fils & successeur de Nabuchodonosor; d'autres pour le Laborosarchode de Bérose, qui succéda, selon cet Auteur, à Né-

à Nériglissor, & étoit petit-fils de Nabuchodonosor par sa mére ; il y en a encore qui le croyent le même que le Nabonide du même Bérose, ou Nabonnade du Canon de Ptolomée. Ce dernier sentiment est le plus insoutenable de tous; car Nabonide ou Nabonnade, n'étoit point de la race de Nabuchodonosor, & il est le même que Darius Méde: aussi est-il abandonné présentement de tout le monde. Ceux qui croyent que Balthasar & Evilmérodach sont divers noms du même Prince, n'ont point d'autre raison de le croire, que la qualité de fils de Nabuchodonosor, qui est donnée à l'un & à l'autre : raison peu considérable pour qui fait attention à l'usage de l'Ecriture, qui donne souvent le nom de fils aux petits-fils. Il est certain que Daniel a suivi cet usage dans l'endroit qu'on a cité; car le Prophéte Jérémie ayant prédit que les nations seroient soumises à Nabuchodonosor, à son fils, & à son petit-fils, Balthasar ne peut être que le petit-fils de Nabuchodonosor ; puisqu'il ne laissa pas de postérité, & que ce fut un étranger qui lui succéda. Il faut donc que le Prince que nous cherchons soit un des deux successeurs d'Evilmérodach, c'est à dire, ou Nériglissor, ou Laborosarchode : & comme on a remarqué à l'article d'Assyrie, que ce Laborosarchode est supposé; & que Nériglissor ou Niricassolaçar doit être fils d'Evilmérodach, on doit s'assurer que c'est lui-même qui est appellé Balthasar par Daniel.

BALTHAZAR, nom que donne une Tradition peu certaine à l'un des trois Mages ou Rois, qui étant conduits par une étoile, vinrent adorer le Sauveur nouvellement né à Bethléem.

* BALTHAZAR ou BELTSÇATSAR, nom imposé à Daniel par le Chef des Eunuques sous le régne de Nabuchodonosor. * *Daniel, ch. 1. v. 7.*

BALTHAZAR GERARD, de Villafar, ville du Comté de Bourgogne qui avoit été au Comte de Mansfeld, fut gagné par quelques Espagnols pour attenter sur la personne de Guillaume de Nassau, I. du nom, Prince d'Orange. Ce malheureux exécuta son dessein le dixiéme juillet 1584, en présentant à Delft des lettres au Prince, touchant la mort du Duc d'Alençon. Après en avoir attendu quelque-tems la réponse, comme s'il eût dû s'en retourner en son païs, il le tua d'un coup de pistolet qu'il lui tira dans le cœur lorsqu'il sortoit de table, & qu'il passoit dans une salle. Il fut en même tems poursuivi par des Gardes du Prince, & fut pris comme il étoit prêt de sortir de la ville. On le mit à la torture pour lui faire confesser qui l'avoit porté à cette action ; & l'on ne put jamais tirer d'autre réponse de lui, sinon, qu'il ne l'avoit entrepris que par inspiration divine. D'autres disent qu'il avoua qu'on lui avoit fait espérer la couronne du martyre dans le ciel; & que dans cette espérance il auroit tué le Prince quand il auroit eu cinquante mille hommes autour de lui. Il fut coupé en quatre quartiers, qui furent traînez en autant d'endroits de la ville. Strada, Partisan des Espagnols, dit que ceux qui assistérent à ce spectacle, admirérent la constance & le courage de ce jeune homme de 26 ans ; mais il n'ose en venir jusqu'au point de louer son action, que Mézeray, *en son Abbrégé Chronologique*, nomme *un attentat horrible.* * Jacques Auguste de Thou, *liv. 79. de l'Histoire de son tems.* Reidanus, *l. 3. des Annales.*

BALTHAZAR (Christophle) homme d'érudition & de mérite dans le XVII siécle, s'appliqua principalement à l'Histoire Ecclésiastique, & ce fut cette application qui lui donna un fort grand dégoût pour la Religion Romaine, & un grand désir d'embrasser la Protestante. Il étoit Avocat du Roi au Présidial d'Auxerre ; & comme il falloit se résoudre à quitter cette charge ou à ne changer pas de Religion, il fut quelque tems dans l'embarras de cette alternative: mais enfin la conscience gagna le dessus & l'obligea de quitter Auxerre, sa charge, ses parens, ses biens, ses amis, pour aller à Charenton, où il embrassa la Religion Réformée, dans laquelle il a persisté jusqu'à la mort, édifiant ses fréres tant par sa bonne vie que par ses discours. La dépense qu'il falloit faire à Paris étant trop grande pour l'état où il se trouvoit, & sa conversion le commettant trop dans une ville comme celle-là, il crut qu'il seroit bien de se retirer dans quelque province, & il fut ravi de se voir attirer à Castres par M. de Faur, jeune & riche Conseiller de la chambre mi-partie de l'Edit, qui le logea dans sa maison, & lui donna une pension raisonnable. Ce Conseiller s'estimoit heureux d'avoir chez soi un savant homme qui par ses instructions & par sa conversation lui pouvoit apprendre mille belles choses. Mais il ne demeura pas long-tems avec ce Conseiller, ayant dessein de travailler pour le public. Le Synode national de Loudun l'an 1659, lui accorda une pension de sept cens cinquante livres, payables par toutes les églises de France, selon la répartition qui en fut faite. Il avoit preparé avant la tenue de ce Synode des Dissertations Latines sur des matiéres importantes contre le Cardinal Baronius. Il en mit quatre ou cinq entre les mains d'un Ministre de Castres, l'un des Députez de la province du Haut Languedoc & de la Haute Guienne, qui furent présentées à M. Daillé, Modérateur de ce Synode national, & celui de tous les Ministres qui pouvoit le mieux juger de la bonté de ces piéces. M. Daillé en fut fort content, & en rendit un témoignage avantageux à toute la compagnie. Il les emporta à Paris, où l'on croyoit qu'elles seroient imprimées, car on les jugea dignes de voir le jour. Mais l'événement a fait voir, où qu'on ne prit point de mesures pour cela, ou qu'on n'en put prendre. L'Auteur qui étoit fort vieux, & travaillé de la pierre, étant mort, & M. Daillé après lui, l'église de Castres a eu beau écrire lettres sur lettres pour retirer ces Dissertations, elle n'a pu seulement savoir ce qu'elles étoient devenues. M. Balthazar en laissa d'autres, qui n'étoient pas encore achevées, & quantité de recueils, qui consistoient presque tous en des billets séparez, où il avoit mis les autoritez & les témoignages dont il devoit se servir contre le Cardinal Baronius. C'est dommage que tout cela soit demeuré dans un coffre qui est au pouvoir de je ne sai qui. Il écrivoit bien en Latin : son Panégyrique de M. Fouquet est d'un beau stile; on ne sait point non plus ce que cela est devenu. * Bayle, *Dict. Crit.*

* BALTHAZAR, Infant d'Espagne, fils aîné du Roi Philippe IV naquit en 1629, après que la Reine eut déja mis trois Princesses au monde. Lorsqu'il n'avoit encore que trois ans, les Etats de Castille lui firent hommage. Ceux d'Aragon firent la même chose en 1645, après qu'il eut confirmé par serment leurs priviléges. Ensuite on demanda pour lui en mariage la fille aînée de l'Empereur Ferdinand III. mais à peine eut-on nommé des Ambassadeurs pour aller la chercher à la Cour de Vienne, que ce Prince mourut à Sarragoce le deuxiéme septembre 1646, pour avoir fait trop d'usage des philtres. Les Médecins, pour prévenir un tel reproche, ne firent qu'augmenter sa maladie à force de le saigner, & en lui faisant prendre des remédes contraires à son mal. Cela causa la disgrace de son Maître d'Hôtel Dom Pedro d'Aragon. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Theatr. Europa, tome 5. p. 965.* 1188.

* BALTHAZAR *de Sienne*, ainsi surnommé de la ville de sa naissance, fut un habile Architecte dans le XVI siécle, & appellé à cause de cela *le Restaurateur de l'Architecture*, * *Gr. Dict. Univ. Holl. Délices de l'Italie.*

BALTHAZAR MARCY. *Voyez* MARCY.

BALTHAZAR PERUZZI. *Voyez* PERUZZI (Balthazar)

BALTHAZAR CORDERIUS. *Cherchez* CORDER.

BALTIMORE, ville d'Irlande. *Cherchez* BALATIMORE.

* BALTIN (Adrien) né à Bruges en Flandre, Pensionnaire du Franc de Bruges, étoit un homme d'un solide jugement & tres-habile dans la Politique & dans le Droit Civil. Il fit en Latin à l'honneur de l'Archiduc Albert d'Autriche une belle Oraison Funébre, prononcée dans l'église des Fréres Mineurs & imprimée à Gand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BALTINGLASSE ou BALLINGLASSE, bourg de la Lagénie en Irlande. Il a séance & voix dans le Parlement de ce Royaume, & se trouve à neuf lieues de la ville de Wicklo, dans le Comté de même nom, aux confins de celui de Kildare. * Maty, *Dict. Géogr.*

BALTIQUE ou MER BALTIQUE, *mare Balticum*, *Orientale*, *Suevicum*, que les Allemands & ceux du païs nomment *Oostzée* & *Die Belt*, les Flamands *Oost-Meer*, c'est à dire, *mer Orientale*, & les Suédois *Osteroen* & selon d'autres *Ostersioen*, mer en Europe, entre l'Allemagne, le Danemarck, la Suéde & la Pologne. Elle a un tres-grand nombre d'isles, & c'est le *Sinus Codanus* des Anciens. Vers le couchant elle se joint à l'Océan, ou Mer d'Allemagne, par le célébre détroit de Sund ; & depuis s'élargissant, elle forme à la fin deux grands golfes, dont l'un est le golfe de *Boddes* ou de *Bothnie*, que ceux du païs nomment *Bothenzée*, & l'autre de *Finnes* ou de *Finlande*, que les Allemands appellent *Finnichzée*. Il y a encore les Golfes de *Riga* & de *Dantzick*, qui sont moins considérables. Corneille Tacite rapporte que c'est sur les côtes de cette mer qu'on trouve l'ambre. En effet, depuis tant de siécles qu'il vivoit, nous n'en avons point découvert qu'en cette mer particuliérement sur les côtes de la Prusse. On croit qu'il se forme sur les pins & sapins, qui sont sur le rivage de la mer, ou sur les bords des riviéres; & que ces arbres ayant distilé l'ambre, principalement aux mois de juin, de juillet & d'août, la mer le reçoit & le jette ensuite sur les côtes durant les tempêtes. Cela a rapport à ce qu'en dit Pline, que l'ambre vient de quelques isles de l'Océan septentrional, qui lavent les côtes de la Germanie, & qu'il est produit de certains arbres qui ressemblent aux pins, de la même façon que la gomme vient sur les cerisiers. *Voyez* le mot AMBRE. * Davity, *du Monde.*

* BALTUS (le Pére) Jésuite, a été choisi entre tous les Jésuites de France, pour exercer à Rome l'emploi de Censeur général des livres composez par des Auteurs de sa Compagnie. Lorsque M. Huet Evêque d'Avranches, fut attaqué sur son *Traitté Philosophique*, il trouva un Défenseur dans le Pére Baltus, qui après avoir lu & examiné cet Ouvrage, déclare n'y avoir trouvé que ce qu'enseignent communément les Péres & les Docteurs de l'Eglise. * *Histoire de l'Académie Françoise* par M. l'Abbé d'Olivet, *p. 407.* & 408.

BALVANNA. *Voyez* BALBUENA.

BALUCLAVA, *Baluclavia*, ville de la Turquie en Europe, située dans la presqu'isle de Krim, ou de la Tartarie Crimée, sur un petit Golfe de la côte occidentale, entre le Cap d'Imkermen & la ville de Topetorkan. Quelques Géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Pallacium*. * Maty, *Diction. Géogr.*

BALVE, *Balva*, bourg ou petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans le Duché de Westphalie, sur les confins du Comté de la Marck, à trois lieues de la ville d'Arensberg du côté du midi. * Maty, *Diction. Géogr.*

BALUE (Jean) Cardinal, célébre sous le régne de Louïs XI. étoit fils d'un Meûnier de Verdun, ou, selon d'autres, d'un Tailleur d'habits de Poitiers. Après avoir assez bien étudié, il s'attacha à Jean Juvénal des Ursins, Evêque de Poitiers, puis à Jean de Beauveau, Evêque d'Angers, qui le fit son Grand-Vicaire, & lui conféra un Canonicat dans son église. Depuis, Jean de Melun, Favori de Louïs XI. présenta Balue au Roi, qui le fit son Aumônier, & lui donna les Abbaïes de Fécamp, du Bec, & de Saint-Ouen de Rouen. Ce Prince lui confia la charge d'Intendant des Finances, & le nomma à l'Evêché d'Evreux l'an 1465, qu'il quitta pour celui d'Angers en 1467, après avoir accusé Jean de Beauveau son bienfaicteur, de plusieurs crimes d'Etat, qui le convainquirent lui-même d'ingratitude. Jean de Melun ne fut pas mieux traité : car ce fut par les intrigues de Balue que Louïs XI. lui fit couper la tête à Loches en 1468. Dès l'an 1464, le Roi avoit envoyé à Rome Adam Fumée Maître des Requêtes, demander pour l'Evêque d'Angers le chapeau de Cardinal, que Paul II. lui accorda le 18 septembre de la même année, en reconnoissance de ce qu'il avoit procuré la révocation de la Pragmatique Sanction, tant souhaitée par la Cour de Rome. Cette nouvelle dignité augmenta

La

sa faveur de Balue. Il avoit tant d'inclination pour la guerre, qu'il se trouvoit à la revue des troupes, & payoit lui-même les soldats qu'on avoit levez contre cette Ligue, que les Mécontens nommérent *du bien public*. Les Seigneurs de la Cour étoient peu contens de ce procédé; & le Comte de Dammartin demanda au Roi la permission d'aller régler le Clergé, & de faire la fonction d'Evêque, puisque ce Prélat faisoit la sienne. Après une assez longue faveur, le Roi soupçonnant la fidélité de Balue, qui ne s'étoit élevé que par ses fourberies, éclata contre lui, au sujet de l'entrevue de Péronne en 1468, dans laquelle ce Ministre exposa si témérairement la personne de sa Majesté. Balue indigné de ce que le Roi ne lui confioit plus ses affaires, eut commerce avec ses ennemis, par le moyen d'un domestique de l'Evêque de Verdun, nommé *Simon*, qui fut surpris avec les lettres qu'il portoit. On arrêta pour lors le Cardinal, & on le mit dans une prison, quelques-uns disent dans une cage faite exprès, où il demeura onze ans, malgré toutes les instances du Pape en sa faveur. Sur la fin de ce terme, on dit qu'il s'avisa de boire de son eau, & qu'on le crut malade d'une rétention d'urine: ce qui fut presque le seul motif de sa liberté. Ce fut en 1479, que le Cardinal Julien de la Rouére, Légat en France, obtint son élargissement. Balue alla à Rome, où par ses intrigues il aquit beaucoup de crédit, & de bons Bénéfices. Sixte IV. en 1484, l'envoya Légat *à latere* en France, où il voulut faire ses fonctions, avant que d'avoir fait agréer ses lettres au Roi, & les avoir présentées au Parlement, pour connoître s'il n'y avoit rien de contraire aux droits de la Couronne, & aux libertez de l'Eglise Gallicane. Charles VIII. en fut si offensé, qu'il lui défendit de prendre les marques de sa légation. Neanmoins cette difficulté fut levée; & le Légat retourna promptement à Rome, ayant sçu la mort de Sixte IV. qui lui avoit donné l'Evêché d'Albe. Le Pape Innocent VIII. le nomma Evêque de Préneste, & Légat de la Marche d'Ancone. On dit qu'il fut Protecteur de l'Ordre de Malthe. Enfin il mourut en octobre 1491, étant alors septuagénaire. Son corps fut apporté à Rome, & déposé en l'église de sainte Praxéde, où se voit son épitaphe, ayant éprouvé en sa vie la bonne & la mauvaise fortune.

Il eut pour fréres NICOLE, qui suit; *Pierre*, mort sans alliance, & N. Balue, Evêque de Saint-Pons de Tomiéres.

II. NICOLE Balue aquit les Terres de Villepreux, de Fontenay en France, de Noisi-le-Sec, des Porcherons, des Gouaix, de Montramé & des Cervolles, fut reçu Clerc des Comptes en 1466, puis Maître des Comptes en 1467, & mourut en 1506. Il épousa *Philippe* Bureau, fille de *Jean* Seigneur de Monglas, Maître des Comptes & Trésorier de France, & de *Germaine* Hesselin, dont il eut, 1. *Jean* Bureau *l'aîné*, Seigneur de Villepreux, de Gouaix & de Fontenay en France, Curé de Saint-Eustache à Paris, Grand-Archidiacre d'Angers & de Souvigny en l'église de Clermont en Auvergne, mort en 1528; 2. JEAN Balue *le Jeune*, qui suit; 3. *Philippe*, Seigneur d'Ermet & de la Mote-Bonnot, mort sans alliance; 4. *Marie*, alliée à *Guillaume* de la Villeneufve, Seigneur de Bailli-en-Craye & de l'Hebergerie, morte en 1518; 5. *Germaine*, mariée 1. à *Charles* bâtard d'Alençon, Baron de Cany & de Caniel en Normandie: 2. à *Claude* Brinon, Seigneur de Plessis-aux-Tournelles; 6. *Etiennette*, Dame des Porcherons, qui épousa *Gérard* le Cocq, Seigneur d'Esgrenay, Maître des Requêtes; & 7. *Marguerite* Balue, morte sans alliance.

III. JEAN Balue *le Jeune*, Seigneur de Villepreux, de Gouaix, d'Ermet, de la Mote-Bonnot & de Cervolles, Maître d'Hôtel du Roi & de la Reine de Navarre, Ecuyer tranchant du Dauphin, vivoit en 1520, & eut de *Marie* Malingre sa femme, fille de *Jean* Malingre, Conseiller au Parlement, 1. LOUIS, qui suit; 2. CLAUDE, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; & 3. *Antoinette* Balue, mariée à *François* de Monthez, Seigneur de Montfort & du Bréau.

IV. LOUIS Balue, Seigneur d'Ermet, épousa en août 1543, *Isabelle* Spifame, fille de *Gaillard*, Seigneur de Bisseaux, & d'*Anne* de Marle, sa premiére femme, dont il eut, 1. *Jean*, mort jeune; 2. *Charlotte*, mariée à *Charles* Bertnier, Seigneur de Bizy en Nivernois; 3. *Françoise*; & 4. *Antoinette* Balue.

IV. CLAUDE Balue, fils de JEAN Balue *le Jeune*, & de *Marie* Malingre, fut Seigneur de Villepreux, & mourut le 15 mai 1570, laissant de *Marthe* du Thinel, qu'il avoit épousée en février 1565, pour fils unique *Claude* Balue, Seigneur de Villepreux, mort le 27 janvier 1576. * Philippe de Comines. Le Continuateur de Monstrelet. Robert Gaguin. Paul Emile. Mathieu & Mézeray, *en Louis XI. & Charles VIII.* Aubery, *Histoire des Cardinaux*. Sponde, *A. C.* 1465. *n.* 4. 1480. *n.* 4. 1485. *n.* 3, Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

BALUZE (Etienne) né à Tulle le 24 novembre 1630, est un des Auteurs du XVII siécle qui a rendu le plus de service à l'Eglise, & à la République des Lettres, par l'application continuelle qu'il s'est donnée de rechercher de tous côtez les manuscrits des bons Auteurs, de les conférer avec les éditions, & de les donner ensuite au public, avec des Notes pleines de recherches & d'érudition, suivant en cela les thraces du Pére Sirmond. Etant encore Ecolier, il fit imprimer en 1652 un livre intitulé, *Antifrizonius*, contenant des remarques sur l'Ouvrage que M. Frizon Docteur de Sorbonne, avoit donné au public, sous le titre de *Gallia purpurata*. En l'année 1655, il fit encore imprimer à Tulle une petite Dissertation, pour marquer le siécle auquel avoit vécu Sadroc (en Latin *Sacerdos*) Evêque de Limoges. L'année suivante, il publia au même endroit une Dissertation, touchant les Reliques de saint Clair, de saint Laumade, & de saint Ultard, que l'on conserve dans l'église de Tulle, où elles furent transférées dans le tems de l'incursion des Normands. En 1656, il fut invité de venir à Paris, par M. de Marca Archevêque de Toulouse, qui le prit auprès de lui en qualité d'homme de Lettres, auquel il demeura attaché tant qu'il vécut. Après sa mort il fut obligé de chercher un autre *Mécéne*. Il fut prévenu par M. le Tellier depuis Chancelier de France, qui dans le dessein de l'attacher à l'Abbé *le Tellier*, son fils, depuis Archevêque de Reims, lui fit plusieurs gratifications, que la reconnoissance lui a toujours fait publier. Ensuite avec l'agrément de M. le Tellier il fut choisi pour Bibliothécaire par M. Colbert, & ne contribua pas peu, par ses soins & par ses connoissances à embellir & à perfectionner la riche Bibliothéque de ce Ministre. L'Abbé *Faget*, ayant fait, en 1668, imprimer quelques Ouvrages de M. de Marca son parent, disoit dans la Vie de ce Prélat, qu'à l'article de la mort il avoit ordonné au Sieur Baluze de remettre tous ses papiers entre les mains du Président de Marca son fils. Ces paroles mirent de mauvaise humeur M. Baluse, d'ailleurs doux, & occasionnérent entre lui & l'Abbé des lettres fort dures qui ont été imprimées. En 1670, il fut nommé Professeur en Droit Canon au Collége Royal de France, chaire nouvellement érigée par sa Majesté dans ce Collége en sa faveur. Il donna plusieurs éditions du livre de M. de Marca, *de Concordia Sacerdotii & Imperii*, avec la Vie de ce savant Prélat, & des Monumens anciens; un supplement au livre cinquiéme, qui étoit demeuré imparfait, & des Notes. L'église & le Royaume de France lui doivent la belle édition des Capitulaires de nos Rois, rangez dans leur Ordre, ausquels il a joint les Collections d'Ansegise, & de Benoit Diacre, qu'il a enrichies de Notes; ils composent deux volumes *in fol.* imprimez à Paris en 1677. Il n'a pas rendu moins de service à l'Eglise Romaine, par l'édition des Epîtres d'Innocent III. en deux volumes *in fol.* qui parurent en 1682. Il entreprit une nouvelle Collection des Conciles, pour servir de supplément à celle du Pére Labbe, dont le premier volume, qui va jusqu'au Concile de Chalcédoine, fut imprimé en 1683. Le dernier des volumes *in fol.* donné par M. Baluze, est celui qui est intitulé, *Marca Hispanica*, la Marche, ou les limites de l'Espagne, Ouvrage posthume de M. de Marca, qui contient une Histoire de la Catalogne, du Roussillon, & des Peuples voisins. Les Vies des Papes d'Avignon, ou l'Histoire des Papes qui ont tenu leur siége en France, depuis l'an 1300, jusqu'à l'an 1376, composent deux volumes in *quarto*, que M. Baluze donna en 1693. Il donna encore au public une grande quantité d'Auteurs *in octavo*, savoir, Salvien, & Vincent de Lérins, en 1663; Loup de Ferriéres en 1664; Agobard, Amolon, Leïdrade, & un Traité de Flore Diacre en 1666; quatorze Homélies de Césaire d'Arles en 1669; les Conciles de la Gaule Narbonnoise en 1688; Reginon en 1671; le Traité d'*Antonius Augustinus*, sur la correction de Gratien en 1678; *Marius Mercator* en 1684. Outre cela il publia six volumes *in octavo* de différentes piéces, intitulez *Miscellanea*, c'est à dire, Oeuvres mêlangées, & des Opuscules de M. de Marca. Il travailla à quantité d'autres Ouvrages, & particuliérement sur les Oeuvres de Saint-Cyprien, qu'il a conférées avec vint-cinq anciens manuscrits. Il étoit très-versé dans la connoissance des manuscrits, des titres, & des livres imprimez de tout genre. Il écrivoit bien en Latin, savoit l'Histoire Ecclésiastique & Profane, le Droit Canonique ancien & moderne, & avoit bien lu les Péres. Il étoit doux, agréable, bienfaisant, communicatif, aimant ceux qui travailloient, & les aidant volontiers de ses lumiéres, de ses mémoires & de ses manuscrits. L'Histoire Généalogique de la Maison d'Auvergne qu'il donna en 1708, en deux volumes *in fol.* qu'il avoit entreprise par les ordres du Cardinal de Bouillon auquel il étoit attaché depuis quelque tems, lui attira une lettre de cachet qui le reléguoit à Lyon. Tout ce qu'on put faire en sa faveur fut d'empêcher un si grand éloignement. Il fut rélegué successivement à Rouen, à Tours, & à Orléans. On le rappella après la paix; mais il perdit pour toujours la place de Directeur & de Professeur du Collége-Royal, aussi bien que sa pension. Lorsqu'il fut revenu de son exil, il donna un septiéme tome de ses *Miscellanea*, *Historia Tutellensis*, *in folio*, & mourut le 28 juillet 1718, âgé de près de 88 ans. * *Journal des Savans de Paris*. M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVII siécle, tome* 5.

BALY, le Royaume de BALY, Royaume d'Afrique, dans l'Abyssinie ou Haute Ethiopie, & en sa partie méridionale, vers le Royaume d'Adel. Il est séparé en deux par la riviére d'Asaxe, qui le traverse, & a été occupé depuis long-tems par les Galles, qui le tiennent encore, & qui de là ont fait de grandes invasions dans l'Abyssinie. * Jérôme Lobo, Portugais.

BALY, *Balya*, isle de la mer des Indes, à l'orient de l'isle de Java, dont elle est séparée par le Détroit de Balambuam. Elle n'a qu'environ quarante lieues de circuit, mais elle est fort peuplée; car il n'y a point d'hommes qui n'ayent plusieurs femmes, desquelles ils ont tres grand nombre d'enfans: en sorte qu'on tient que cette isle peut nourrir elle seule 600000 personnes, le païs étant tres-fertile. Les hommes sont noirs, & ont les cheveux fort crépus. On y voit quantité de bestiaux, de gibier & de volaille. La terre y produit du ris en abondance, dont le transport hors de l'isle est défendu; mais le fruit dont ils font le plus de cas chez eux, est le *cocos*, dont la chair est d'un goût exquis: ils ont coutume d'en extraire une huile tres-saine. Les chevaux de cette isle sont petits, fort ressemblans à ceux de France: ils n'endurent que difficilement un Cavalier armé de pié en cap. Les gens riches parmi eux se font porter sur les épaules des esclaves, ou traîner dans des chars qui sont tirez par des bufles. Il y a des forêts d'orangers, de citroniers & de grenadiers, & beaucoup de coton, qui fait une partie de leur travail & de leur commerce. Ils n'ont point de négoce sur mer, si ce n'est leurs toiles de coton, qu'ils transportent à Java sur de petites barques, nommez *paraos*. On y a aussi trouvé des mines d'or, mais le Roi ne veut pas qu'on les ouvre, de peur de donner à ses voisins l'envie d'y venir fouiller. Il a néanmoins une grande quantité de vaisselle d'or pour son usage. Les Habitans sont Payens, & adorent ce qu'ils rencontrent le matin au sortir de la maison. Ils ne portent point de barbe, & ils se l'arrachent, dès que le poil commence à paroître. Ils n'ont presque point de commerce. C'est néanmoins une rade commune pour les navires qui vont de la Terre-Ferme aux Moluques, à Banda, à Amboine, à Maccardo, à Timor, & à Solor; car ils y font aiguade, & y prennent des rafraîchissemens, parce que les vivres y sont à tres bon marché. La capitale, qui donne le nom à l'isle, est tres-belle, & le Roi y a un super-

superbe palais. Il se montre fort rarement, & on s'adresse ordinai-
rement au Ministre d'Etat, qu'ils appellent *Quillor*, sous lequel il
y a plusieurs Gouverneurs de provinces. Le peuple y aime & re-
specte extrêmement son Roi, quoique ce Prince soit rude & impé-
rieux, & s'oppose avec un courage extraordinaire à tous ceux qui
veulent troubler le repos de l'Etat. Ces Insulaires ont encore parmi
eux cette malheureuse coutume, qui est si ordinaire parmi les Brac-
mines habitans sur les côtes de Coromandel: dès que le mari est
mort, sa femme, & toutes ses femmes, s'il en a plusieurs, sont
obligées de prendre leur parti, & de se faire brûler toutes vives sur
un bucher avec le cadavre du défunt: on jette dans le feu de l'huile,
de la gomme & d'autres matiéres combustibles. Si une femme refuse
de se faire ainsi brûler, pour tenir compagnie à son mari, elle passe
pour une misérable le reste de ses jours; mais celles qui courent au
bucher avec joye & avec tendresse pour leurs défunts, sont recon-
nues & déclarées publiquement pour femmes de bien, & d'une
vertu héroique; en un mot dignes de vivre à jamais dans l'autre
monde avec leurs maris. On dit que cette coutume s'introduisit
dans l'isle de Baly, par un Roi du païs, afin d'arrêter par ce moyen
l'infidélité & la perfidie des femmes, parce que, dès qu'elles s'avi-
soient de se lasser d'un mari, elles employoient le poison & toutes
sortes de stratagêmes pour s'en défaire. Le Prince perdoit ainsi quan-
tité d'hommes: pour y remédier, il crut réfréner la fureur des
femmes, en établissant cette barbare coutume. * Mandeslo, *Voya-
ge des Indes.*

B A L Z A C, ville & famille. *Voyez* B A L S A C.

B A L Z A C (Jean-Louïs Guez, Seigneur de) natif d'Angou-
lême, prit son nom d'une terre qu'il avoit dans l'Angoumois, sur
la Charente. Son pére, nommé Guillaume Guez, mort en 1650,
âgé de près de cent ans, avoit été au Duc d'Epernon, & lui-mê-
me s'attacha au Cardinal de la Valette; ce qui le fit connoître à la
Cour, où il fut estimé du Cardinal de Richelieu, qui l'honora même
de ses lettres. Il passa pour l'homme de France le plus éloquent,
& pour le restaurateur de la Langue Françoise. Cette réputation
lui fit des envieux; & on sait les différents qu'il eut vers l'an 1627,
avec le P. Goulu, Général des Feuillans, & avec d'autres. Il
mourut le 18 février de l'an 1654, & fut inhumé à Angoulême dans
l'hopital de Nôtre Dame des Anges, auquel il avoit légué douze
mille livres, & ordonna par son testament que l'on le mît aux piez
des pauvres qui y étoient déja inhumez. Il laissa aussi un fonds de
cent livres de rente par an, pour être employé de deux ans en deux
ans à un prix de la valeur de deux cens livres. On le donne à celui
lequel, au jugement de Messieurs de l'Académie Françoise, a le
mieux réussi dans un Discours sur des matiéres de piété, ainsi que
l'avoit ordonné Balzac, qui étoit de cet illustre Corps. Quelques
difficultez survenues dans l'exécution de son testament, furent cause
que ce prix ne put être proposé & donné qu'en l'année 1671, après
que Messieurs de l'Académie Françoise eurent fait savoir que le
sujet proposé suivant l'intention de M. de Balzac, pour faire les dis-
cours, seroit *de la louange & de la gloire; qu'elles appartiennent à
Dieu en proprieté, & que les hommes en sont ordinairement les usurpa-
teurs. Non nobis Domine, sed nomini tuo da gloriam.* La valeur de
ce prix est ordinairement employée à un Crucifix, à un S. Louïs,
ou quelqu'autre piéce de piété, qu'on donne le 25 d'août. Nous
avons diverses éditions des Oeuvres de M. de Balzac, entre autres,
une en deux vol. *in fol.* avec une savante préface de M. l'Abbé Cas-
sagne, qui étoit aussi de l'Académie Françoise, & Sous-Bibliothé-
caire de la Bibliothéque du Roi. Balzac faisoit bien des vers Latins,
& on en a de lui qui sont dignes des siécles de la plus pure Latinité. On
a un Recueil de ses vers, partagez en trois livres. Ce sont des pié-
ces mêlées de différentes espéces de vers. Quelques-uns estiment
que les Epiques & les Elégiaques sont ce qu'il y a de meilleur; &
ils donnent le prix entre les Epiques à son *Christ victorieux*; & à son
Amynte, entre ses Elégies. * Lettres de M. Costar, *tome 2. lettre
24. page 596, & suiv.* Olaüs Borrichius, *Dissert. des Poëtes Lat. pag.
111. & 112. n.* 123. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes mod.
tome 8. Mémoires du tems.*

B A M.

BAM, ville de la province de Kerman ou Caramanie Persique,
plus grande que celle de Sireft. Elle est au 94 degré de longi-
tude, & au 28 degré, 30 minutes de latitude septentrionale. * D'Her-
belot, *Bibliothéque Orientale.*

B A M A A L. *Voyez* B I M H A L.

B A M B A, province du Royaume de Congo en Afrique, avec
un bourg de même nom, vers la côte de la mer, entre Loanda &
la riviére de Zaïre. On lui a même donné le titre de Duché depuis
quelques années.

B A M B A, province de l'Amérique méridionale, au Royaume
de Popayan, & vers la ville de même nom, sous la domination des
Espagnols, qui y ont quelques bourgs. * Jean de Laët.

B A M B A, anciennement *Gueritum*, etoit autrefois une ville
Episcopale de l'Espagne Tarragonoise; mais ce n'est plus présente-
ment qu'un village de la vieille Castille, à trois lieues de la ville de
Valladolid.

B A M B A ou W A M B A, Roi des Visigoths en Espagne,
étoit sorti du sang royal, & fut mis sur le thrône le même jour de la
mort de Receswind ou Recesvinte, le premier septembre 672. Julien
Evêque de Toléde parle des merveilles arrivées au sacre de ce Roi.
Après les cérémonies de son couronnement, il sut que Hilperic ou
Hilderic, Comte de Nîmes, avoit chassé le Prélat de cette ville,
nommé *Aregius*, & avoit mis en sa place l'Abbé Ranimir sa créa-
ture; qu'outre cela il avoit rétabli les Juifs, & commis quelques
violences dans la province de Languedoc. Ces violences l'obligé-
rent d'envoyer contre Hilderic une armée commandée par un Sei-
neur nommé *Paul*, sorti du sang de son prédécesseur. Mais ce der-
nier ayant traité avec le Comte, se fit couronner Roi à Narbonne,
& pilla toutes les églises de la province. Bamba vint punir cette lâ-
cheté en 673. A son retour il fit périr une flotte de cent soixante na-
vires Arabes, qui avoient transporté une armée d'Afrique en Espa-
ne. Sept ans après Ervige, fils d'un Grec nommé *Ardabaste*, que
les Empereurs de Constantinople avoient exilé en Espagne, & qui
avoit épousé une cousine de Recesvinte, fit donner un poison lent
au Roi Bamba, qui se retira dans un monastére le 14 octobre 680,
après avoir régné huit ans, un mois & 14 jours. Le premier Canon
du VIII Concile de Toléde, qui fut assemblé l'an 681 pour l'éle-
ction d'Ervige, remarque que Bamba lui céda le thrône. Bam-
ba vécut encore sept ans & trois mois, ou 12 ans selon Julien,
dans cette maison Religieuse. * Rodéric, *l. 2. & suiv.* Mariana,
Hist. d'Esp. l. 6.

B A M B A R A, Royaume d'Afrique dans le païs des Négres.
Il est assez grand, au nord-est de la riviére de Gambie.

B A M B E R G, ville d'Allemagne en Franconie, avec Evêché
qui dépend immédiatement du saint Siége. Elle est située sur une
colline, un peu au dessus du confluent du Mein & du Rednitz.
Les Auteurs qui écrivent en Latin, l'ont nommée *Bamberga, Pani-
berga, Papeberga, Badenberga.* D'autres ont cru que c'est le *Ber-
gium* des Anciens; mais Bamberg n'a été bâtie qu'environ dans le
X siécle. Cet Evêché, qui confine avec la Bohême, le Haut Pala-
tinat, les Marquisats de Culenbach & d'Anspach, & avec l'Evêché
de Wirtzbourg, fut fondé l'an 1007 par l'Empereur Henri II. qui
lui fit donation du Comté de Bamberg, dont l'Empereur Othon III.
l'avoit investi, après la mort du Comte Albert, qui ayant été livré
à ses ennemis par la trahison de Hatton Archevêque de Mayence,
avoit été mis à mort en 905. Il y joignit d'autres biens, situez dans
la Carinthie, & le château d'Abach proche de Ratisbonne; & il y
établit Everard son Chancelier, pour premier Evêque. Entre au-
tres priviléges qu'il accorda à cette église, il y en a deux tres-consi-
dérables; le premier est de relever immédiatement du saint Siége, &
de précéder tous les autres Evêques d'Allemagne; ce qu'il n'obtint
du Pape Benoît VIII. qu'à la charge d'une redevance annuelle de
cent marcs d'argent, & d'un cheval blanc enharnaché. Le second
privilége est fondé sur un Edit qu'on nomme *le fil de soye de sainte
Cunegonde*, par lequel il ordonne que les quatre grands Officiers de
l'Empire seront ses Officiers héréditaires, & lui feront hommage
de leurs charges, & de quelques portions de leurs Etats. Ainsi,
le Roi de Bohême est son grand échanson, & lui fait hommage
pour la ville de Prague; l'Electeur de Baviére est son grand-maître,
& fait foi pour Aversbach; l'Electeur de Saxe pour Wittenberg &
Trebitz, en qualité de Grand-Maréchal; & l'Electeur de Brande-
bourg pour Custrin, comme Grand-Chambellan. C'est ce qui a
donné lieu à l'erreur de ceux qui prétendent que ces Electeurs sont
Vassaux de cet Evêque, pour leurs charges de Grands Officiers de
l'Empire. Ils ont même des Vicaires particuliers pour ces char-
ges, qui font hommage, & assistent à toutes les fonctions de l'en-
trée & du sacre: le Seigneur d'Auffzas l'est pour le Roi de Bohê-
me; le Baron Truchses de Pommers-felden, pour le Duc de Ba-
viere; le Maréchal d'Ebner pour le Duc de Saxe; & le Seigneur
de Rothenhan, pour le Marquis de Brandebourg. Suidger, Evê-
que de Bamberg, fut élevé à la Papauté, sous le nom de *Clément
II*, après que l'Empereur Henri III. eut fait déposer le Pape Gré-
goire VI. au Concile de Sutri; & sous le pontificat de Léon IX,
l'eglise de Bamberg fut affranchie, l'an 1053, de la redevance qu'el-
le payoit au saint Siége, auquel cet Empereur donna en échange la
ville de Bénévent.

Cet Evêché a une étendue assez grande, & renferme plusieurs
Bailliages, dont les principaux, sont ceux de Staffelstein, Scherlitz,
Lichtenfels, Wiesman, Roëting, Steinach, Hochstet, Niestein,
Hertzogen-Aurach, Weischenfelt, & Kupfersberg. Bamberg en
est la ville capitale, & a été ainsi nommée de l'ancien mot *Baben-
berg*, qu'on croit lui avoir été donné par *Babe* fille de l'Em-
pereur Othon II. qui la fit aggrandir. L'Empereur Henri II.
fit bâtir ses murailles. Cette ville est assez jolie, mais elle est
de peu de défense. Le Palais épiscopal est tres magnifique, avec
de beaux jardins. Les autres villes de cet Evêché, sont Forcheim,
au confluent du Wisent & du Rednitz, & Cronach, au confluent
du Cronach, du Radach & de l'Haslach; ces deux villes sont assez
bien fortifiees. Il y a encore quelques châteaux assez bons sur la
frontiére de Bohême, ceux de Kupffersberg & de Bodenstein.
Les Bailliages qui sont dans la Carinthie, sont gouvernez par un Vi-
cedome, qui est ordinairement un Chanoine du grand Chapitre.
Leur étendue est en longueur de 48 lieues de France, & de 16 en lar-
geur: les principales places sont Villach, Wolfsberg, Lavental &
Greiffen. Les Archiducs d'Autriche, depuis Ferdinand premier
ont disputé l'immunité aux Evêques, prétendant qu'ils sont Etats
provinciaux de Carinthie, & par conséquent obligez de payer les
charges du païs, outre le contingent qu'ils payoient à l'Empire,
comme membres du Cercle d'Autriche. Les Evêques en avoient
fait souvent des plaintes aux Diétes: ce différent à été depuis termi-
né par une transaction. Les Sujets de cet Evêque professent la Re-
ligion Catholique, & ne peuvent appeller de sa Justice. Il y a à
Bamberg une Université, fondée par l'Evêque Melchior Othon
Welt de Saltzbourg, mort en 1653.

L'Evêque de Bamberg est Directeur du Cercle de Franconie.
Il a eu de grandes disputes pour la convocation des assemblées,
avec les Marquis de Bareith, qui prétendoient avoir le même droit.
Il fut réglé l'an 1559, à la Diéte d'Ausbourg, qu'ils l'exerceroient
conjointement à perpétuité; que quand l'un d'eux jugeroit à propos
d'assembler les Etats du Cercle, l'autre n'y pourroit apporter aucun
empêchement: mais que l'Evêque de Bamberg auroit seul le droit
de faire les propositions, de recueillir les suffrages & de dresser les
conclusions. Si on élisoit un Empereur qui n'eût point de terre,
l'Evêque de Bamberg seroit obligé de lui céder la ville de Bamberg,
& de se retirer à Villach.

L'église cathédrale de Bamberg est une des plus magnifiques d'Al-
lemagne. Le Chapître de cette église est composé de vingt Chanoi-
nes Capitulaires & de quinze domiciliez. Ses dignitez sont celles
de Prévôt, de Doyen, d'Ecolâtre, de Custode & de Cellerier.

CONCILE DE BAMBERG.

L'Empereur ſaint Henri aſſembla quarante-ſix Evêques, pour la dédicace de l'égliſe de ſaint George de cette ville, le ſixiéme mai de l'an 1011. Après la cérémonie, où Jean, Patriarche d'Aquilée, officia, ces Prélats y tinrent Concile, pour quelques affaires qui regardoient leur dignité. Théodoric de Luxembourg, frére de l'Imperatrice Cunegonde, y fut accuſé de s'être placé par des voyes illégitimes ſur le ſiége de l'égliſe de Mets, dont il étoit Paſteur; & on lui défendit de faire aucune fonction, avant que de s'être purgé de cette accuſation. * Ditmar. *lib.* 6. Baronius, *A. C.* 1011.

LISTE DES EVEQUES DE BAMBERG.

1. *Everard*, Chancelier de l'Empereur Henri II. depuis l'année 1007 juſques en 1042.
2. *Sudger*, Chancelier du même Empereur depuis 1042 juſqu'en 1046 dans laquelle année il devint Pape ſous le nom de Clément II.
3. *Hardovic* ou *Hézelin*, Chancelier de l'Empereur Henri III. mourut en 1054.
4. *Adelbert*, Comte de Pogen, petit-fils de l'Empereur Conrad II. mourut en 1060.
5. *Gonthier*, qui en 1066 mourut à ſon retour de la Terre Sainte.
6. *Herman* ou *Riccien*, qui fut pour cauſe de ſimonie depoſé par le Pape Gregoire VII.
7. *Rupert* mourut en 1132.
8. *St. Othon* Comte d'Andecht, mourut en 1140.
9. *Egilbert* mourut en 1146.
10. *Everard* Duc de Baviére, mourut en 1172.
11. *Herman* Marquis de Miſnie, mourut en 1177.
12. *Poppon*, Duc de Méran & Comte d'Andecht, mourut en 1192.
13. *Thimon* mourut en 1202.
14. *Conrad*, mourut le lendemain de ſon élection.
15. *Eckenbert*, frére d'Etienne Roi de Hongrie, mourut en 1235.
16. *Poppon*, Duc de Méran fut depoſé par l'Empereur Frederic II. & mourut en 1242.
17. *Henri* de Catalogne mourut en 1257.
18. *Leopold*, Comte de Leiningen mourut en 1285.
19. *Arnould*, Comte de Solms mourut en 1295.
20 *Leopold*, Comte de Grundlach mourut en 1304.
21. *Wulfigh*, Baron de Stubenberg, Dominicain, mourut en 1319.
22. *Jean* mourut en 1321.
23. *Henri*, Docteur des Décrétales, Dominicain, mourut en 1329.
24. *Wernthon*, Echanſon hereditaire de Reichenek mourut en 1333.
25. *Léopold* d'Eglofſtein mourut en 1341.
26. *Fréderic*, Comte de Hohenloe mourut en 1351.
27. *Louis* de Babenbourg, mourut en 1363.
28. *Fréderic* Comte de Druhedingen mourut en 1366.
29. *Louis*, Marquis de Miſnie & Landgrave de Thuringe mourut en 1376.
30. *Lambert* de Buren, Chancelier de l'Empire ſe démit en 1398.
31. *Albert*, Comte de Wertheim mourut en 1421.
32. *Frederic* d'Auffzas mourut en 1440.
33. *Antoine* de Rothenhan mourut en 1459.
34. *George*, Comte de Schaumbourg mourut en 1475.
35. *Philippe*, Comte de Henneberg mourut en 1487.
36. *Henri* mourut en 1501.
37. *Vite* mourut en 1503.
38. *George*, Maréchal d'Ebener, mourut en 1505.
39. *George* Echanſon héréditaire & Baron de Limbourg, mourut en 1522.
40. *Wigand* de Rédwitz.
41. *George* Fuchs de Rugheim mourut en 1556.
42. *Vite* de Wirtzbourg.
43. *Jean George*, Zobel.
44. *Martin* d'Eyb.
45. *Erneſt* de Mengersdorff.
46. *Nithard* de Thungen mourut en 1598.
47. *Jean Philippe* de Gebzattel mourut en 1609.
48. *Jean Godefroi* d'Afchhauzen mourut en 1622.
49 *Jean George* Fuchs de Dornheim mourut en 1633.
50. *François* de Hatzveld mourut en 1642.
51. *Melchior Othon Vite* de Saltzbourg mourut en 1653.
52. *Philippe Valentin* de Rienek mourut en 1672.
53. *Pierre Philippe* de Dernbach mourut en 1683.
54. *Marquard Sébaſtien* Schenk de Stauffenberg mourut en 1693.
55. *Lothaire François* de Schönborn, élu le 16 novembre 1693, devint auſſi, en 1695, Archevêque & Electeur de Mayence. En 1708 on lui donna pour Coadjuteur ſon neveu Frédéric Charles Schonborn, Vice-Chancelier du St. Empire Romain.
56. *Frédéric Charles* de Schönborn, neveu du précédent, Vice-Chancelier de l'Empire. Il avoit été donné pour Coadjuteur à ſon oncle dans l'Evêché de Bamberg le 13 décembre 1708. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BAMBERG, (Comtes de) leur famille étoit une des premiéres d'Allemagne, & deſcend, dit-on, des anciens Rois de Franconie. Le premier qui ſe ſoit fait connoître eſt *Henri Comte de Bamberg*, (d'autres l'appellent *Albert*) qui epouſa Baba, ſœur de l'Empereur Henri I. & fille d'Othon Duc de Saxe. Il a eu pluſieurs fils, comme *Albert*, *Adelhard*, *Henri*. *Albert* eſt auſſi nommé par les Hiſtoriens Comte Palatin de Bamberg ou de Papenberg. Au reſte c'étoit un Seigneur fort belliqueux, à qui l'Empereur Louïs III. ſurnommé l'*Enfant*, fils d'Arnulphe, donna une armée à commander, conjointement avec Henri Comte de Henneberg. Ils eurent ordre de marcher en Lorraine, & de contraindre Hugon à chercher l'inveſtiture du Duché de Lorraine auprès de l'Empereur. Quelque tems après, Albert entra en guerre avec Rodolphe Evêque de Wirtzbourg & Comte de Franconie. Il chaſſa l'Evêque, prit & brûla la ville de Wirtzbourg. Conrad Comte de Franconie, que quelques-uns croyent avoir été frére de l'Empereur Louis, s'étant mêlé dans ces differens, s'en trouva fort mal; Albert le battit & le fit tuer. L'Empereur Louïs III. n'avoit ni aſſez d'autorité, ni aſſez de forces, pour réduire Albert à ſon devoir, & ce fut en vain qu'il l'aſſiégea dans Bamberg. Enfin Hatton, Archevêque de Mayence, livra Albert à l'Empereur, mais par trahiſon. Il propoſa à Albert de venir trouver l'Empereur avec lui, & lui promit de le ramener ſain & ſauf dans ſon château. Albert ſe fia à l'Archevêque, ils partirent enſemble; mais à peine avoient-ils fait quelques pas hors du château, que l'Archevêque lui dit, qu'ils ne feroient pas mal de déjeûner avant que de partir. Ils s'en retournérent donc au château & après y avoir dejeûné, ils partirent. A peine furent-ils arrivez auprès de l'Empereur, qu'on arrêta le Comte. Il fut condamné à mort, à la Diéte de l'Empire tenue à Fribourg. Lorſqu'on voulut faire ſouvenir l'Archevêque de la promeſſe qu'il avoit faite, il répondit qu'il l'avoit tenue, & qu'il avoit ramené Albert ſain & ſauf dans le château. La ſentence de mort fut executée, & tous les biens d'Albert furent confiſquez. Albert laiſſa deux fils *Leopold* & *Albert*. Le premier mourut ſans héritiers; le ſecond reçut le Marquiſat d'Autriche en fief de l'Empereur Othon I. Sa famille ſubſiſta pendant 300 ans portant toûjours les titres de Marquis & de Duc d'Autriche. Elle finit dans la perſonne de Henri V. dont la fille unique, nommée *Gertrudis*, fut mariée à Herman V. Marquis de Bade. Pour ce qui eſt des fréres d'Albert de Bamberg, qui eut la tête tranchée, voici ce que l'on en écrit. *Adelhard* fut pris dans la guerre que ſon frére fit à Rodolphe Evêque de Wirtzbourg. On le traitta fort mal en priſon pendant un certain tems, au bout duquel on lui coupa la tête, par ordre de Gebhard frére de l'Evêque de Wirtzbourg. *Henri* un autre frére d'Albert, fut tué dans la même bataille. Enfin *Reinhold* le troiſiéme frére d'Albert, fut tué par Conrad, fils de l'Empereur Arnulphe; c'eſt ce qui porta Albert à rendre la pareille à Conrad & qui fut l'occaſion de la ruïne d'Albert. * Othon de Friſingen, *lib.* 6. *cap.* 15. Luitprand, *l.* 2. *c.* 3. Regino, *l.* 2. *Chron.* Scotus, *ad ann.* 908. Sigebert, *ad ann.* 910. Wittichind, *l.* 1. Meibomius, *ad h. l. in t. l. Scr. Rer. Germ.* Spangenberg, *Mansfeld. Chron. c.* 114. Brunnerus, *Chron. Bavar. partie* 3. *l.* 7. Bircken, *l.* 2. *c.* 4.

BAMBERG, que quelques-uns confondent avec la ville de ce nom, eſt un bourg de la Bohême, ſur les frontiéres de la Moravie, & près de la riviére dite Orlitz, à cinq ou ſix lieues de Glatz ou Glaſco. * Sanſon.

BAMBOCHE, Peintre Flamand. *Cherchez* LAER (de)

BAMBONKA, petit païs d'Afrique, aſſez avant dans les terres, au païs des Négres.

BAMBORROW, *Cambora*, *Bebba*, bourg qu'on appelloit autrefois *Bebamburg*. Il eſt dans le Comté de Northumberland, dans l'Angleterre ſeptentrionale, à ſix lieues de la ville de Barwick & autant de l'iſle de Farne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAMBOUKALE. *Voyez* BAMBOUK-KALE.

BAMBOURDOU, païs d'Afrique, aſſez avant dans les terres au païs des Négres, près des mines d'or, & du Royaume de Jaïra.

BAMBOURG, PAMBOURG ou PAINBOURG, *Bamburgum*, bourg du Cercle de Baviére en Allemagne, dans le Gouvernement de Burchauſſen, ſur la riviére d'Achza, à quelques lieues du Lac de Chiem, appellé *Chiemzée*, vers le nord. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Badacum* ou *Augusta-Badacum*, ville des Noriques, que d'autres mettent à *Obdach* ville de Stirie. * Maty, *Diction. Géogr.* Baudrand.

BAMBOURG, bourg d'Angleterre. *Voyez* BAMBORROW.

BAMBOUK-KALE ou BAMBUCALE, *Bambucala*, autrefois *Hieropolis*, ville archiépiſcopale de la grande Phrygie, dans l'Aſie Mineure. Ce n'eſt plus préſentement qu'un amas de ruines dans la Natolie, près du Madre, au couchant de la ville nommée *Eskihiſſar* ou *Laudichia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BAMBRIDGE (Chriſtophle) Archevêque d'York ſe trouvant à Rome pour y faire confirmer ſon élection, y reçut une commiſſion de Henri VIII. pour y faire les fonctions d'Ambaſſadeur. En 1511, il fut fait Cardinal par le Pape Jules II. Tous les Auteurs aſſurent unanimement que Bambridge ne fut fait Cardinal que pour avoir travaillé à brouiller Henri VIII. avec la France. Il mourut à Rome le 14 juillet de l'année 1514. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 5. *l.* 15.

BAMBUCALE. *Voyez* BAMBOUK-KALE.

BAMBURY. *Voyez* BANBURY.

BAMBYCATIENS, peuples voiſins du fleuve du Tigre, qui ſont peut-être les Habitans de Bambyce, ou Hiérapolis, dans la Cœlé-Syrie. Ils avoient, dit-on, en ſi grande horreur l'or & l'argent, & toute ſorte de métaux, dont on peut faire de la monnoye, qu'ils enterroient dans les lieux les plus déſerts tout ce qu'ils pouvoient en amaſſer, de peur que cela n'engendrât parmi eux la corruption & les vices, qui régnoient parmi les autres peuples. * Alexander *ab Alexandro*, 4. 15. Mais pour bien entendre ce trait d'Hiſtoire, *voyez* au mot, BARBYTHACE, une conjecture de Saumaiſe qui paroît ingénieuſe; car Alexander *ab Alexandro* ſemble avoir copié Pline & avoir nommé *Bambycatiens* ceux que Pline appelle *Barbycatiens*.

BAMF, *Bamfia*, ville d'Ecoſſe, dans la partie ſeptentrionale, & au Comté de Buquan, près de l'emboûchure de la riviére de Doverne, dans l'Océan ſeptentrional, & dans le Golfe de Murray, près du petit païs de Boyne. Elle a peu de circuit, & n'eſt conſidérable que par ſon Vicomté ou Juriſdiction, qui eſt aſſez étendue pour les choſes civiles, & que l'on appelle *Bamfshire*, entre les provinces

vinces de Murray & d'Aberdeen, & l'Océan.

* BAMFI ou BANFI, famille de Comtes en Hongrie. On regarde comme la souche de cette famille Magnus Hahold qui a vécu en 1191. C'est de là qu'est issu George Comte de Bamfi qui en 1691, étoit Maître d'Hotel d'Abaffi Prince de Transsylvanie, & qui en 1706 fut fait Conseiller privé de l'Empereur, Gouverneur de Transsilvanie & Commandant de Clausemburg ou Colozwar. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemm. partie* 3. Botskai, *in Appar.* Bonfinius, *de Reb. Hungar.*

BAMIAN, ville de la province de Chorasan, qui donne son nom à un païs particulier, qui s'étend à l'orient de la ville de Balkhe, en tirant vers le Kabul, province septentrionale des Indes. Elle est située au cent deuxiéme degré de longitude, & au trente-sixiéme degré, trente-cinq minutes de latitude septentrionale. Genghiskan s'en rendit maître après la prise de Balkhe & de Thalcan, & la desola entiérement l'an 618 de l'hégire, & de Jesus Christ 1221, à cause de la mort d'un de ses petits-fils, qui arriva pendant le siege. Cette ville avoit appartenu aux Sultans Gaurides ou Gourides de la seconde branche, & Fakhreddin, oncle de Gaiatheddin, Sultan de cette même famille, en avoit le gouvernement, joint à celui de la Province. Elle ne s'est point rétablie depuis que les Mogols ou Tartares de Genghiskhan l'ont ruïnée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

BAMOTH, vallée dans le païs des Moabites proche le fleuve Arnon. * *Nombres, ch.* 21. *v.* 19.

BAMOTH-BAAL, ville de Palestine dans la Tribu de Ruben, proche de la montagne de Phasga ou Pisga. * *Josué, ch.* 13. *v.* 17.

BAMPTON (Jean) Anglois, Religieux de l'Ordre des Carmes, vers l'an 1341, passa pour un des plus subtils Scholastiques de son tems. On lui attribue divers Ouvrages, *Lectura Scholastica in Theologia*; *Quæstiones octo de veritate propositionum*, *&c.* * Lucius, *Biblioth. Carm.* Alegrius, *in Parad. Carm.* Pitseus, *de Script. Angl.*

B A N.

BAN, en Latin, *Banatia*, étoit autrefois une ville des Vocomages, maintenant ce n'est qu'un village situé sur la riviére de Findorn, à six lieues de la ville d'Innernesse, dans le Comté de Murray en Ecosse. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAN & ARRIÉREBAN, mandement public fait aux Vassaux du Roi de se trouver au lieu d'assemblée, pour servir dans l'armée, ou en personne, ou par des gens qui les réprésentent, à cheval ou à pié, à proportion du revenu & de la qualité de leurs fiefs. Le Ban se rapporte aux fiefs, & l'Arriéreban aux arriére-fiefs. Quelques-uns néanmoins disent que le Ban est le service ordinaire que chaque Vassal doit selon la nature de ses fiefs, & que l'Arriéreban est un service extraordinaire que les Vassaux rendent au Roi. D'autres croyent que le mot d'Arriéreban vient de l'Allemand *Heriban*, qui signifie *cry*, ou *proclamation du Seigneur*, & qu'ainsi c'est la même chose que Ban. Ces assemblées de Vassaux ont commencé dès le tems des Rois de la seconde race, & il en est fait mention dans les Capitulaires de Charlemagne; mais elles ont été plus fréquentes, sous les Rois de la troisiéme race. On voit dans la Chambre des Comptes plusieurs rôles pour le Ban & Arriéreban, datez des années 1216, 1236, 1242, 1253 & 1272. Ce dernier nous apprend que tous les Seigneurs des fiefs furent citez à Tours par le Roi Philippe III. dit *le Hardi*; que les uns devoient un nombre de Cavaliers, & les autres servoient d'aides; qu'il y en avoit qui alloient à leurs dépens, & d'autres qui prétendoient être défrayez; & que ceux qui étoient dispensez d'aller à l'armée, devoient fournir une redevance en argent, ou en avoine. Il y a de pareils rôles pour les années 1274, 1302, 1303 & 1314. Un rôle de l'année 1317, contient les noms des Princes, des Comtes, des Barons, des Seigneurs & des Gentilshommes qui furent mandez à Paris à la fête de saint Jean, pour aller en forme d'arriéreban combattre les Flamands, & dont les uns avoient cent hommes d'armes à leur suite, les autres soixante, cinquante, ou un moindre nombre. Les noms des Archevêques, des Evêques, des Abbez, des Prieurs, des Doyens & des Chapitres y sont aussi compris, avec ceux des Maires, des Consuls, & des Echevins des villes. En 1350, le Roi Jean assembla la Noblesse de son Royaume pour marcher contre les Anglois; & en 1353, il manda aux Bourgeois de Nevers, de Chaumont, & autres villes du Royaume, qu'ils eussent à envoyer à Compiégne le plus grand nombre de chevaux qu'ils pourroient, pour marcher en arriéreban contre le Roi d'Angleterre. Le Roi Charles V. convoqua le Ban & l'Arriéreban l'an 1369. François I. fit un réglement en 1533, par lequel il ordonna que tous les ans il se feroit une montre du Ban & Arriéreban, & que chaque Vassal y comparoîtroit en personne. Les Ecclésiastiques étoient obligez d'aller, ou d'envoyer au Ban & Arriéreban, à cause des fiefs qu'ils possédoient. Lorsqu'ils y alloient eux-mêmes, ils avoient la conduite de leurs Vassaux, & les excitoient à combattre. Il y en a même eu quelques-uns qui se sont signalez dans les batailles par leurs propres actions, & par des défaites d'ennemis. Monstrelet remarque que Pierre Archevêque de Sens, frére de Jean de Montaigu, Grand-Maître d'Hôtel de France, portoit un bassinet ou casque au lieu de mitre, une cuirasse d'acier au lieu de chasuble, & une hache d'armes au lieu de crosse. Matthieu Paris, dans la vie de Richard I. Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, raconte aussi que Philippe de Dreux, Prince du sang de France, & Evêque de Beauvais, accompagné de son Archidiacre, avoit été fait prisonnier en une bataille contre les Anglois, dans laquelle comme le Pape Célestin III. l'écrivit au Roi d'Angleterre, *il avoit préféré la lance au bâton pastoral, la cotte de maille à l'aube, le bouclier à l'étole, & l'épée au glaive de la parole de Dieu.* C'est pourquoi les Anciens Peintres faisant les portraits des Pairs de France Ecclésiastiques, ont réprésenté l'Evêque & Comte de Beauvais, avec une cotte d'armes par dessus son surplis; & Loisel dit, que c'est de là que les Evêques ses Successeurs ont porté la cotte-d'armes du Roi à la ceremonie de son sacre & de son couronnement.

Les Evêques de Chartres ayant servi dans les armées comme Vassaux du Roi, étoient aussi réprésentez revêtus de leurs ornemens d'église, le casque en tête, & l'épée ceinte au côté, avec leurs armes accompagnées d'une crosse & d'une épée. On voit les armes des Evêques de Dole, surmontées d'une mitre à droite, & d'un casque à gauche. Mais les Ecclésiastiques obtenoient le plus souvent des dispenses pour le service personnel qu'ils devoient. Philippe-Auguste en accorda une à l'Evêque de Paris l'an 1200, & Philippe *le Hardi* fit la même grace à l'Abbé de saint Germain des Prez en 1270. Depuis ce tems, les Ecclésiastiques ont été dispensez entiérement du Ban & Arriéreban, par plusieurs lettres patentes, & encore par un Acte du vingt-neuf Avril 1636, entre Louis XIII. & le Clergé de France, moyennant quelques subventions, qu'ils s'obligérent de donner au Roi pour les besoins de l'Etat. Les Rois de France ont aussi exemté du Ban & Arriéreban les Bourgeois de plusieurs villes de leur Royaume, les Officiers du Parlement de Paris, les Sécrétaires du Roi, & autres personnes privilegiées, à cause des autres services qu'ils rendent. L'Assemblée du Ban & Arriéreban s'est faite premiérement par des Seigneurs de marque, appellez *Missi Dominici*, c'est à dire, *les Envoyez du Prince*, ou *Legati Regales*, c'est à dire, *les Envoyez du Roi*, qui alloient dans les Provinces, pour assembler les Vassaux. Elle s'est faite ensuite par les Bannerets, dont chacun assembloit ses Vassaux sous sa banniére, après le mandement qu'il en avoit reçu du Roi, ou du Connetable de France. Depuis, le Roi a adressé ses lettres patentes aux Baillifs ou Sénéchaux des Provinces, & quelquefois aux Gouverneurs. L'an 1674, Louis XIV. convoqua le Ban & Arriéreban, & ordonna à tous Nobles, Barons, Chevaliers, Ecuyers & autres non nobles, Communautez & autres Vassaux, de se mettre en armes, & de se trouver prêts, aux jours & au lieu qui leur seroient désignez par le Gouverneur & Lieutenant Général de sa Majesté en leur province, pour aller joindre le corps des troupes sous la conduite du Chef qui seroit choisi d'entre eux, afin de les commander selon la forme accoutumée; ce qui s'est pratiqué de même dans les guerres des années 1689, & suivantes. * De la Roque, *Traité du Ban & Arriéreban.*

BAN de l'Empire, (*Bannum Imperii*) c'est l'exclusion d'un membre de l'Empire, de toutes les prérogatives & de tous les priviléges dont il jouïssoit en cette qualité; de sorte que celui qu'on a mis au Ban, par un procès que l'Empereur & les Etats de l'Empire lui intentent, comme à un *perturbateur du repos public* ou comme à un *réfractaire*, n'a aucune sûreté, ni par rapport à sa personne & à sa vie, ni par rapport à ses biens. Toutes les actions qu'il pouvoit avoir contre ses débiteurs sont nulles, ses fiefs retombent au Seigneur; il est déclaré infame, indigne de toute société & de toute participation au service divin. Le pouvoir de mettre au Ban de l'Empire appartient à l'Empereur, & aux Etats de l'Empire. C'est en particulier la Chambre Impériale qui est en droit de faire le procès aux perturbateurs du repos public & aux réfractaires, & de publier ensuite le Ban contre eux. Les ordonnances de la Chambre Impériale, aussi-bien que l'exemple d'*Albrecht*, Markgrave de Brandebourg prouvent clairement ce que l'on avance. Il est vrai que les Empereurs se sont quelquefois arrogez ce droit à eux seuls; comme Charles-Quint dans la guerre de Smalcalde, & Ferdinand II. dans les troubles de Bohême. Pour prévenir cet inconvénient on inséra, en termes exprés, dans la capitulation de Ferdinand III. & des Empereurs suivans, que lorsque l'Empereur auroit dessein de mettre quelqu'un au Ban, il lui feroit faire son procès selon les statuts de la Chambre Impériale; ou, en cas que l'évidence du crime rendît ce procès superflu, il prendroit du moins là-dessus les avis des Electeurs. Mais malgré ces précautions, on a vu encore les Electeurs de Cologne & de Baviére mis au Ban de l'Empire, quoique tout le corps de l'Empire en général, & quelques Electeurs en particulier, y eussent trouvé a redire. Les Electeurs sur tout n'étoient pas contens, de ce que l'Empereur ne leur en avoit fait part que par des lettres particuliéres. Ils auroient préféré de décider cette affaire dans une assemblée collégiale. Au reste comme les Princes s'étoient toûjours plaints de ce qu'ils n'avoient aucune part dans ce qui regarde les Bans de l'Empire, on y a pourvu dans la capitulation de Charles VI. par laquelle l'Empereur promet de ne rien entreprendre à cet égard sans le Conseil des Electeurs, des Princes & des Etats de l'Empire, & d'instruire le procès des coupables devant la Chambre Impériale. Il promet encore que, le procès étant fini, il en feroit examiner les actes à la Diéte de l'Empire, par des Députez des trois Colléges, qui seroient choisis à nombre égal, de chaque Religion; qu'ensuite ces Députez feroient leur raport aux Etats, qui formeroient là-dessus leurs conclusions finales. Il est à remarquer que l'exécution du Ban est commise ordinairement aux Cercles, ou aux Princes voisins des Etats de celui qui a été condamné, après que la sentence a été annoncée au coupable, par un Héraut de l'Empereur. Quelquefois on se contente d'afficher la sentence aux portes de la ville, ou de la publier au son de la trompette devant le château ou la ville qui viennent d'être mis au Ban. A l'égard des personnes, il y a cette différence entre les Séculiers & les Ecclésiastiques, que lorsque les seconds sont mis au Ban, ils ne perdent que les régales & les fiefs qu'ils tiennent de l'Empire; c'est ce qui fait que la sentence portée contre eux est appellée une *déclaration de privation.* Ceci ne doit s'entendre que des Ecclésiastiques Catholiques Romains. Les biens de ceux qui sont mis au Ban de l'Empire, retombent aux personnes dont ils les tiennent; & lorsque les parents des coupables n'ont eu aucune part à leurs crimes, ils ne perdent point le droit de succession dans les fiefs. * Limnæus, *ad Capit. Ferdin. III* Lundorp, *tome* 1. *Act. public. l.* 3. *& tome* 2. *cont. Capitulation de Charles VI.* §. 20.

BAN, nom de dignité dans quelques Etats de l'Europe & sur

tout

tout en Hongrie, Croatie, Esclavonie & Dalmatie. Anciennement, il y avoit en ces païs-là plusieurs personnes qui portoient le titre de *Ban*, mais ils n'avoient pas grande autorité, & n'avoient de commandement que sur 700 soldats. Dans la suite les Bans ne furent plus si communs, & se réduisirent à un ou deux dans ces Royaumes. Ils eurent à peu près le rang de Vicerois, & furent élus par les Empereurs d'Orient tant que sous le nom d'Illyrie ils ont été maîtres de ces Etats. Mais lorsque ces contrées furent démembrées de l'Empire d'Orient, on a vu que ceux qui en étoient Gouverneurs prirent tantôt les titres de Comte & de Duc, tantôt ceux de Ban & de Roi. La dignité de Ban, comme elle est aujourd'hui, a commencé vers l'an 1100. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* *Voyez* BANS.

BAN ou BAND (le) *Bannus*, riviére d'Irlande, dans la province d'Ulster ou Ultonie. Elle a sa source au Comté de Doun; puis étant accrue de quelques riviéres moindres, elle traverse le Lac Eaugh ou Neaugh; delà passant par le nord, elle sépare le Comté d'Antrim des Comtez de Tyrone & de Colraine, & se jette ensuite dans l'océan septentrional, divisant ainsi la province d'Ulster en deux; savoir, en Citérieure en deçà du Ban, & en Ultérieure au delà du Ban. * Speed. *Voyez* aussi BANNE.

BANABER, *Banabera*, bourg de la Lagénie en Irlande. Il est situé dans le Comté de Kings, sur la riviére de Shannon, à cinq lieues de la ville d'Athlone. Banaber a séance & voix au Parlement d'Irlande. * Maty, *Diction. Géogr.*

BANAJAS de Cabséel, fils de *Jojada*, Capitaine des Gardes, & l'un des Chefs les plus braves de l'armée de David, étoit de race sacerdotale. David l'admit dans son Conseil secret. Dans un combat qu'il soutint seul contre deux fréres, qui passoient pour les plus vaillans des Moabites, il les tua tous deux. Depuis, se trouvant sans armes contre un Egyptien d'une grandeur prodigieuse, & avantageusement armé, il le tua de sa propre hache, qu'il lui arracha des mains. On remarque encore que sans avoir d'autres armes qu'un bâton, il assomma un lion qui étoit tombé dans une citerne, pendant un tems de neige. Il fut de ceux que David chargea de mettre son fils Salomon en possession du Royaume d'Israël. Depuis ce tems, Salomon ordonna à Banajas de couper la tête à Joab, auquel Banajas succéda dans la charge de Général d'armée l'an du monde 3021 & avant Jesus Christ 1014. * II. *Sam.* ou II. *Rois*, *ch.* 8. *v.* 18. & I. ou III. *Rois*, *ch.* 1. *v.* 32. I. *Chron.* ou *Paralipoménes*, *ch.* 11. *v.* 22. 23. & 24. &c. Josephe, *l.* 7. *des Antiq. Judaiq. c.* 10. & 11. *l.* 8. *c.* 1.

BANAKET, ville de la province de Transoxane. *Voyez* ASBANIKET.

BANARA, ville des Indes, au Royaume de Bengale, & joignant la riviére du Gange dans l'Empire du Grand Mogol, environ à quarante mille pas de la ville de Gouro, vers Holobasse, dont il est à cent mille pas ou approchant. *Voyez* BENARES.

BANARES, ville de l'Inde, sur le Gange, que l'on appelle aussi *Banarsi*. *Voyez* BENARES.

BANARSI. *Voyez* BENARES.

BANBURY, *Banburia*, bourg ou petite ville d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée de la partie septentrionale du Comté d'Oxford. Elle est située dans une plaine sur la rive occidentale de la riviére de Charwel; est estimée pour ses richesses, sa beauté & ses bons fromages, & n'est pas éloignée d'Oxford. Ce fut près de cette place que Kinrick, Roi des Saxons Occidentaux défit les Anglois, qui combattirent courageusement pour leur vie & pour leurs biens. Ce fut là même où Richard Neville de Warwick défit Edouard IV. & le fit prisonnier: ce qui fit remonter Henri VI. sur le thrône. Sous le régne du Roi Charles I. cette ville fut prise en 1622, après la bataille d'Edgehill, & on y mit garnison pour le Roi. Deux ans après elle soutint un rude siége, & plusieurs assauts, jusqu'à ce que le Comte de Northampton en fit lever le siége. Dix semaines après, savoir en 1646, elle fut encore assiégée, sous le même Gouverneur qui la défendit auparavant, savoir Guillaume Compton, & qui ne pouvant être secouru, la rendit à des conditions honorables. Ceux de la famille des *Cnolles* ont été Comtes de cette place depuis l'an 1626. Elle est 23 à milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BANC DU ROI, Tribunal de Justice & Cour souveraine en Angleterre, que l'on peut nommer en Latin *Tribunal primarium*. On l'appelle *Banc du Roi*, parce que le Roi y présidoit autrefois en personne, & prenoit place sur un banc élevé, les Juges étant assis aux piez du Roi sur un banc inférieur. C'est dans cette Cour que l'on plaide les causes de la Couronne entre le Roi & ses Sujets. Elle prend aussi connoissance des trahisons, complots, ou machinations qui se font contre le gouvernement. Elle est ordinairement composée de quatre Juges, dont le premier est appellé *Lord Chef de Justice du Banc du Roi*. Il porte des robes & des livrées de la grande garderobe. La Jurisdiction de la Cour du *Banc du Roi* est générale, & s'étend par toute l'Angleterre. Il n'y en a point dans le Royaume qui soit plus indépendante, parce que la loi suppose que le Roi y préside toûjours. L'autre Banc est celui que l'on nomme le *Banc commun*; c'est la seconde Cour de justice en Angleterre, en Latin *Tribunal secundarium*. On l'appelle *Banc commun*, parce qu'on y plaide les causes communes & ordinaires entre Sujet & Sujet. On y juge toutes les affaires civiles, réelles & personnelles à la rigueur de la loi. Le premier Juge de la Cour des Plaidoyers communs est appellé *Chef de Justice des causes communes* ou *du Banc commun*. Il n'y a présentement que quatre Juges: autrefois il y en a eu tantôt huit, tantôt sept, tantôt six, & quelquefois cinq. *Voyez* ANGLETERRE.

BANC ou BANCS, que les Latins nomment *Syrtis*, est un amas de sable sous l'eau dans la mer, où les vaisseaux sont en danger d'échouer & de périr. Ce sont proprement des sables entassez, qui n'étant pas assez profonds dans l'eau, font périr les vaisseaux. C'est pourquoi les Mariniers y mettent des tonneaux vuides attachez à des cordes avec une ancre ou de grosses pierres, afin que les vaisseaux s'en donnent de garde. *Cherchez* BASSES.

BANC DE L'ACADIE (le) *Syrtis Acadiæ*, Banc de l'Amérique septentrionale, qui s'étend fort de l'orient à l'occident, le long de la côte méridionale de l'Acadie, dont il est pourtant assez éloigné.

BANC DU CHIEN (le) *Syrtis Canis*, Banc de sable fort étendu dans l'Océan, entre la côte d'Angleterre à l'occident, & celles des Provinces-Unies & de Jutland à l'orient, par l'espace de cinquante lieues. Les Anglois & les Flamands l'appellent *Doggers-Banck*, & le regardent comme fort dangereux.

BANC DE LA CASSE (le) *Syrtis Cassiæ*, Banc de la Mer Méditerranée qui tourne comme un gouffre, engloutissant ce qui y passe. Il est à cinquante ou soixante milles des côtes de la Sardaigne, au couchant, en allant vers les isles de Majorque & Minorque; ainsi il est dans le Golfe de Lyon. Il n'est marqué dans aucune carte.

BANC (le grand) *Syrtis maxima*, Banc dans l'Amérique septentrionale, & le plus grand banc de sable que l'on ait encore pu trouver, d'où lui vient son nom. Il est vers la côte orientale de l'isle de Terre-neuve, n'étant pas éloigné de plus de cinquante lieues du Cap de Rase à l'Est. Les Anglois l'appellent *Maine-banc*. Il s'étend en long du septentrion au midi, l'espace de cent soixante lieues, si on compte toutes ses pointes; mais seulement cent en longueur, si l'on prend l'endroit où il est le moins profond, & où on fait la pêche. Sa plus grande largeur du levant au couchant n'est guéres de plus de 40 lieues, s'étendant vers le sud-est de l'isle de Terre-neuve; & outre sa grandeur il est principalement remarquable par la grande pêche des morues, que les François & les autres Européens y font tous les ans.

BANC AUX BALEINES (le) Banc de l'Amérique septentrionale, qui n'est pas fort considérable, au couchant du grand Banc, & au midi du Banc à Vert, s'étendant de l'est à l'ouest.

BANC DE L'ISLE DE SABLE (le) Banc de l'Amérique septentrionale, joignant au midi l'isle de Sable dans la mer de la Nouvelle France, & au midi de l'Acadie.

BANC DES ISLES (le) Banc dans l'Amérique septentrionale, joignant les isles S. Pierre, & au midi de la côte de Terre-neuve.

BANC DES ORPHELINS (le) Banc en Amérique dans le grand Golfe de S. Laurent en Canada, au devant de la Baye des chaleurs.

BANC A VERT (le) Banc en Amérique près de la côte méridionale de l'isle de Terre-neuve, vis à vis des Bayes de Plaisance & des Trépassez.

BANC JACQUET (le) ou LE PETIT BANC en Amérique, au levant du grand Banc; les Anglois l'appellent *Falsse-Banc*, & il s'étend en long du septentrion au midi; mais il n'est guéres large. On y péche aussi des morues.

BANC DES PERLES (le) Banc de l'Amérique méridionale dans la Mer du Nord, & sur la côte du païs de Carracas, près de Rencheria, entre la ville de Rio de la Hacha, & le Cap de la Vela.

BANC DES PERLES (le) Banc de l'Amérique dans la Mer du Nord, vers la côte de Vénézuéla, à trois lieues de l'isle de Marguerite, en allant vers celle de la Tortue, où l'on fait grande pêche de perles.

BANC DE S. GEORGE (le) Banc de l'Amérique septentrionale, qui s'étend en long entre la nouvelle Angleterre au couchant, & le Cap de Sable, sur la côte de l'Acadie au levant. On l'appelle autrement *le Banc aux Anglois*.

BANC DE BIMINI (le) Banc de l'Amérique dans la Mer du Nord près de l'isle de Bimini, une des Lucayes, & près de celle d'Abacoa sur la partie orientale de Bahama vers la Floride.

* BANC BLANC (le) Banc de sable qui s'étend du sud-ouest au nord-est sur les côtes de Flandre.

* BANC BLANC (le) Banc de sable qui s'étend de l'est à l'ouest au nord de la Frise, de la province de Groningue & de l'Oost-Frise.

* BANC DE WITTE WATER ou BANC DE L'EAU BLANCHE, Banc de sable, entre les côtes de Frise, & le Banc de Welle à l'ouest de l'Angleterre.

* BANC DE WELLE, Banc de sable à l'Orient d'Angleterre & des côtes de la Province de Lincoln.

BANCA, isle des Indes avec une ville de ce nom. Elle est située vers la pointe orientale de la grande isle de Sumatra, de laquelle elle est séparée par le Détroit dit *de Banca*, vis à vis de Baros, de Palimban, & du Cap du Lucapara. Depuis peu les Hollandois y ont un fort. * Sanson. Baudrand.

* BANCALIS, ville d'Asie dans l'isle de Sumatra, est située au premier degré 30 minutes de latitude, & au 118 de longitude selon la carte de M. Delisle.

* BANCHEM (Jean de) naquit en 1540 à Leide de parens fort distinguez. Il donna de bonne heure de fortes espérances qu'il s'attacheroit aux Sciences & qu'il les cultiveroit. Il alla d'abord à Utrecht où il étudia sous Macropédius; de là il se rendit à Louvain où la Jurisprudence florissoit; de Louvain enfin il se transporta à Angers où il acheva ses études, & fut reçu Maître ès Arts. Etant de retour en sa patrie, il s'adonna à la pratique, & il y aquit une telle reputation que lorsqu'on érigea un Grand Conseil sur les Provinces de Hollande & de Zélande, Guillaume I. Prince d'Orange jetta les yeux sur lui & sur quelques autres d'une capacité reconnue pour en remplir les places. Cette nouvelle dignité ne l'empêcha pas de travailler pour le public. Il fut choisi avec Théodore de Louvain pour Arbitre entre le Magistrat de Leide, & l'Intendant des Digues de Rhynland. Après cela il termina aussi le différent survenu entre le même Magistrat & le Sénat Académique. Il fut ensuite choisi pour un des Curateurs de l'Académie. Enfin son mérite l'éleva à la charge de Président du Grand Conseil après la mort de Théodore Nieuburg. Il mourut le 19 nov. 1601. * *Gr. Dict. Univ.*

Univ. Holl. Orler, *Description de Leyde*, en Hollandois, *partie* 1. *Alma Academia Leydensis.*

BANCHIN de Londres, Religieux de l'Ordre de S. Augustin, vivoit sur la fin du XIV siécle vers l'an 1382, & composa divers Ouvrages, *Contra positiones Wiclefi; Determinationes variæ, &c.* Il avoit beaucoup de zéle pour la Foi, dont il donna des marques dans le Concile de Londres, assemblé contre la doctrine de Jean Wiclef. Banchin y disputa contre les Partisans de cette Secte, & s'y aquit beaucoup de réputation. * Pamphilus, *Biblioth. August.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

BANCHO, Général Ecossois d'extraction royale, est fort célébre pour les victoires qu'il remporta sur les Montagnards rebelles d'Ecosse, & sur les Danois sous le régne de Donald VII. Il ternit sa gloire en conspirant avec Macbeth, & tuant son propre Roi. Mais la Justice le punit par les propres mains du même Macbeth, qui lui fit trancher la tête, sur la foi d'une prophétie, qu'après cette exécution sa postérité monteroit sur le thrône. * Buchanan.

BANCHOR. *Voyez* BANGOR.

* BANCK ou BANCKIUS (Laurent) natif de Nortkopping en Suéde fut Professeur en Droit dans l'Académie de Franeker pendant l'espace de quinze années. Il mourut le 13 oct. 1662. Il a donné au public en 1649 un livre qui a pour titre, *De Tyrannide Papæ in Reges & Principes Christianos.* Sept ans après il publia, *Roma triumphans, seu Inauguratio Innocentii X.* On a encore de lui, *De Bancæ Rupto-ribus; De Duellis; De Consiliis & Consiliaribus Principum.* En 1651, il mit au jour, *Taxa Cancellariæ Romanæ.* Ce livre qui avoit déja été imprimé à Rome en 1514, a depuis ce tems-là été rimprimé en plusieurs endroits, comme à Paris, à Cologne, à Boisleduc, à Franeker, & en d'autres lieux. On y marque quelle amende on doit payer pour les plus énormes crimes & pour les plus infames péchez, tant pour les Ecclésiastiques que pour les Laïques. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bayle, *Dict. Crit.*

BANCOCK, *Bancocum*, forteresse du Royaume de Siam, est une place tres-importante, parce qu'elle défend le passage de la riviére, avec un fort qui est de l'autre côté. Selon quelques-uns, c'est la capitale d'une province de même nom dans le Royaume de Siam. Le Sieur de la Marc, Ingénieur François, que le Chevalier de Chaumont, Ambassadeur à Siam, y laissa en 1685, avoit travaillé à fortifier réguliérement cette place. * Tachard Jésuite, *Voyage de Siam.* Baudrand.

BANCOR. *Voyez* BANKOR.

BAND, riviére. *Voyez* BAN ou BANNE.

BANDA, nom commun à six des isles Moluques. Selon la carte de l'Asie publiée par Mr. Witzen, elles sont situées au 4 & 5 degré de latitude méridionale & au 170 de longitude. Ces isles sont Lontor avec un bon fort, longue de trois lieues sur une de largeur, & la plus grande de toutes; Néra, où est le principal fort nommé Nassau; Puloway; Pulorin; Bassingin; & Gunapi ou Gumanapi: celle-ci est déserte, à cause d'une montagne qui fume continuellement, & qui jette quelquefois des flammes, des cendres, & même des pierres. Ces isles produisent seules la muscade, & la produisent en une prodigieuse quantité; on n'y trouve pas un arpent de terre qui ne soit couvert de muscadiers; & en tout tems les arbres sont chargez de fleurs & de fruits verds ou mûrs. On y recueille aussi quelques fruits pour la nourriture des Habitans; mais il n'y a rien de toutes les autres choses nécessaires à la vie, si on ne les y apporte de dehors. Les Portugais découvrirent ces isles l'an 1511, par le moyen d'Antoine de Britto, & ils s'y établirent sans trouver beaucoup de résistance de la part des Insulaires, la plupart Mahometans, & qui s'étoient fait un devoir particulier de prier pour les morts, dans la pensée qu'ils ne ressusciteroient pas un jour, si on ne faisoit des priéres pour eux. Depuis, les Hollandois en ont chassé les Portugais, & ils y ont construit deux forts, dont la rade est si bonne, que les vaisseaux en approchent à la portée du mousquet, & y sont à couvert sous la défense du canon. Banda est un des six Gouvernemens généraux de la Compagnie des Indes Orientales, qui a eu soin de peupler cinq de ses isles de Hollandois, à qui on a donné des terres qu'ils cultivent à leur profit; mais avec l'obligation de porter au comptoir tout ce qu'ils recueillent. On leur y paye les noix muscades, appellées dans le païs *Palla*, un sol la livre, & quelquefois moins: pour le macis ou fine écorce des muscades, nommée autrement *Brunapella*, on leur en donne jusqu'à sept sols de la livre. L'air de Banda est admirable, & l'usage fréquent que les Habitans font des muscades, contribuant à leur fortifier l'estomac, on en voit entre eux, dit-on, qui vivent jusqu'à six-vints ans, & au delà. Au reste, ces isles sont sujettes à de grands tremblemens de Terre. * Mandeslo, *Voyage des Indes. Voyages de* Rechteren.

BANDA, ville de la presqu'isle de l'Inde, deça le Gange, est forte & considérable, & est dans le Royaume de Décan, à l'emboûchure de la petite riviére de Déri, au nord de la ville de Goa.

BANDE, Ordre Militaire institué vers l'an 1330, par Alfonse XI. Roi de Castille. On l'appelle aussi de l'*Echarpe*, parce que les Chevaliers de cet Ordre portent une bande ou ruban de soye rouge, large de quatre doits en forme d'écharpe, de l'épaule gauche sous le bras droit. Suivant le réglement d'Alfonse, tous les Chevaliers doivent être Gentilshommes, & les cadets de leur famille. On n'en recevoit point qui n'eût suivi la Cour pendant dix ans, ou qui n'eût servi le Roi à la guerre des Maures. On pouvoit encore parvenir à cet honneur en prenant la bande sans la permission du Roi, si l'on venoit à vaincre le Chevalier qui avoit commission de punir cette liberté. Les Chevaliers ne pouvoient combattre que contre les Maures, lorsque le Roi ne commandoit pas ses troupes en personne; & s'ils contrevenoient à ce réglement, ils étoient privez de la bande. Le mensonge, les railleries, la familiarité avec les Bourgeois, la négligence à se trouver aux exercices, qui étoient tres-fréquens, tout étoit puni rigoureusement: les peines ordinaires étoient la défense de paroître à la Cour, de porter l'écharpe, de sortir de sa maison, d'avoir la conversation des autres Chevaliers pendant un tems: ils ne pouvoient impunément, ni se plaindre de leurs blessures, ni se vanter de leurs belles actions: il leur étoit défendu de jouer aux dez, & de donner à jouer: on ne leur permettoit pas de paroître à la Cour autrement qu'à cheval: la nécessité d'y paroître à pié, étoit une espéce de châtiment: le défaut d'adresse dans les Tournois paroissoit aussi punissable. Chaque Chevalier en se mariant recevoit la visite de tous les Chevaliers, qui faisoient un présent à son épouse. Tous ceux qui se trouvoient dans un lieu où l'un d'eux mouroit, accompagnoient son corps à la sépulture, & témoignoient leur douleur en s'abstenant de tous jeux pendant trois mois. Cet Ordre subsista quelque-tems. Jean I. à son avenément à la Couronne en 1379, créa cent Chevaliers. Il a été aboli depuis; & Philippe V. l'a renouvellé de nos jours. * Antoine de Guévara, *Lettres Dorées.*

BANDEL, BANDELLA ou BANDELLUS (Matthieu) né à Castro Novo dans la Lombardie, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit neveu de Vincent Bandella, dont il écrivit la Vie. Il mit en Abbrégé celles de Plutarque, & traduisit l'Histoire d'Hégésippe en Italien; mais celui de ses Ouvrages qu'on a le plus estimé, c'est une Harangue qu'il prononça l'an 1513 à Ferme, dans laquelle il rapporte l'origine de cette ville, & ce qui y est arrivé de plus considérable. Les Habitans de Ferme la firent insérer dans leurs Archives. Ce Religieux étant en Italie, avoit lié amitié avec tout ce qu'il y avoit de Savans de ce païs. Il leur écrivoit souvent, & Alde Manuce, qui l'estimoit beaucoup, lui communiquoit tout ce qui lui venoit entre les mains; ce qui le rendit tres-célébre. Mais s'étant attaché au parti de France, il s'attira la haine des Espagnols, qui après la prise de Milan pillérent ses papiers, brûlérent les maisons & les fermes de ses parens, confisquérent les legs faits à Bandella; & l'auroient traité lui-même très-cruellement, s'il ne s'étoit dérobé à leur fureur en se déguisant. La perte de ses papiers lui fut si sensible, qu'elle le détermina à quitter l'Italie. Il vint en France, & se retira à Agen auprès de César Frégose son intime ami. Ce fut dans cette ville qu'il publia ses Poësies Italiennes en 1545. Il en fut fait Evêque en 1551, ainsi qu'on l'apprend non seulement de Fontana, qui avoit consulté les Regîtres Consistoriaux; mais d'une lettre de Lucréce de Gonzague, imprimée à Venise en 1552; mais il ne jouït que de la moitié des revenus, l'autre moitié ayant été réservée à Hector Frégose, l'un des fils de César. Outre les Ouvrages de Bandella dont on a parlé, il fit imprimer à Lucques en 1554, une partie de ses Nouvelles Italiennes: le reste n'a été publié à Lyon qu'en 1573, douze ans après sa mort, qui arriva en 1561. Ces Nouvelles ont été blâmées avec raison dans un Auteur de son caractére. Boaisteau en a traduit une partie en François, & Belleforest l'autre. Janus Frégose frére d'Hector lui succéda. * Echard, *Script. Ord. Præd.* Bayle, *Dict. Crit. Gallia Christ. ch. 2. nov. edit.*

BANDELLA (Vincent) Général de l'Ordre de saint Dominique, qui étoit d'un petit village de Lombardie, dit *Châteauneuf*, fut élu Général de son Ordre en 1501, & mourut âgé de 70 ans dans la Calabre le 27 août 1506, après avoir composé quelques Ouvrages, entre autres, *Declarationes Constitutionum sui Ordinis; De singulari puritate Conceptionis Salvatoris nostri Jesu Christi; Libellus Collectorius de veritate Conceptionis B. Mariæ.* Cet Ouvrage-ci fut imprimé à Milan l'an 1475, l'autre à Bologne en 1481. Dans l'un & dans l'autre Bandella attaque la Conception Immaculée de la sainte Vierge. * Sérafin Razzi, *de Gli Huom. Illustr. Domin.* Alphonse Fernandez & Sixte de Sienne, *de Vir. Illustr. Domin.* Miræus, *de Script. sæc. XVI.* Léandre Alberti, *l.* 3. *de Vir. Illust. Ordin. Præd. & Descr. Ital.*

* BANDEMER, nom d'une noble & ancienne famille de Poméranie partagée dans les branches de Schönenwolde, de Rotten & de Sellesen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælii, *Pomer. l.* 6. Friedeborn, *Stet. Chron.*

BANDER, BANDERA ou MANORA, *Bandera*, ville du Mogolistan en Asie, dans le Royaume & sur le Golfe de Bengale, à l'emboûchure la plus Orientale du Gange, environ à quarante lieues de la ville de Chatigan, du côté du couchant. * Sanson. Maty, *Diction. Géogr.*

BANDER-ABASSI, BANDER-KOMROM, GOMROM, *Bander-Abassium*, *Emporium Abassi*, *Gomroma*, ville de Perse sur la côte du Farsistan, vis à vis de l'isle d'Ormus. Le mot de *Bander-Abassi* signifie *Port d'Abas*, parce qu'Abas *le Grand* le prit sur les Portugais en 1612. Ils s'en étoient emparez sur le Roi de Laur en 1614, & y avoient bâti deux forteresses, afin d'avoir de l'eau & des vivres pour leur isle d'Ormus qui n'en sauroit avoir que de dehors. Les Anglois & les Hollandois y ont leurs comptoirs & leurs maisons bien bâties, sur le bord de la mer; & comme c'est la meilleure plage de tout le Golfe de Perse, c'est le grand abord de tous les vaisseaux qui viennent aux Indes, & qui en rapportent des marchandises pour la Perse, pour la Turquie & autres lieux de l'Asie, & pour une partie de l'Europe. L'air de Bander est tres-mal sain, & si chaud, que les étrangers n'y peuvent guéres demeurer que pendant les mois de décembre, de janvier, de février & de mars. Les Habitans même du païs n'y demeurent que jusqu'en avril, & vont dès le mois de mai à deux ou trois journées de là chercher le frais dans les montagnes, où ils mangent ce qu'ils ont gagné pendant le tems du négoce. Au commencement d'avril le vent commence à changer, & devient en de certains momens si chaud & si étouffant, qu'il ôte la respiration. Les Arabes l'appellent *El-Samiel*, c'est à dire, *vent de poison*; & les Persans *Bade-Sambour*, parce qu'il suffoque & fait mourir subitement. Ce qui est de plus surprenant, c'est que, si l'on prend le bras ou la jambe, ou quelqu'autre partie du corps de ceux qui ont été étouffez, cette partie demeure dans la main comme une graisse gluante, & comme s'il y avoit un mois que le corps fût mort. Ce vent régne principalement au mois de juin, de juillet & d'août, & est quelquefois si ardent, qu'il brûle comme la foudre. Mais c'est une chose remarquable, que ceux qui sont sur quelque riviére ne souffrent aucune in-

incommodité de ce vent, en quelque état qu'ils se mettent. Il y a deux forteresses à Bander, l'une du côté de l'Orient, & l'autre du côté de l'Occident, * Tavernier, *Voyage de Perse*.

BANDER-GONGO ou **CONGO**, *Congum*, *Bandera Congi*, ou *Congi Emporium*, ville de Perse éloignée de Bander-Abassi d'environ deux journées de voile. L'air y est bon, & l'eau excellente. Le commerce néanmoins ne s'y est pas établi, parce que depuis Ormus jusqu'à Bander-Gongo, il y a plusieurs isles, entre lesquelles la navigation est dangereuse, l'eau y est trop basse pour un vaisseau qui porte plus de vingt-cinq piéces de canon. * Tavernier, *Voyage de Perse*.

BANDERMACHEN. *Voyez* **BENJARMASEN.**

BANDINELLI (Baccio) Peintre & Sculpteur de Florence: son véritable nom est *Barthélemi*, dont on a fait le diminutif *Baccio*. Son pére étoit Orfévre, & son Maître s'appelloit *Jean Francesco Rustico*, habile Sculpteur, chez lequel le fameux Léonard de Vinci alloit fort souvent; car Rustico & Léonard étoient tous deux éleves d'André Verrochio, qui étoit Sculpteur, Peintre & Architecte, & qui avoit beaucoup de connoissance dans les Mathématiques. Quoique Baccio Bandinelli ait fait avec d'extrêmes soins toutes les études nécessaires pour devenir un savant Peintre, ses tableaux n'ont jamais été bien-reçus, à cause du coloris qui n'en valoit rien. Ce mauvais succès lui fit abandonner la Peinture, & l'obligea de ne songer qu'à la Sculpture, dans laquelle il a réüssi. Il avoit une grande estime de ses propres Ouvrages; jusqu'à les mettre en paralléle avec ceux de Michel Ange, dont il supportoit la réputation avec peine. Il y en a à Rome & à Florence, où il mourut en 1559, âgé de 72 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*.

* **BANDINI** (Octave) Cardinal d'une noble famille de Florence, naquit en 1558. Il étudia dans sa jeunesse avec tant d'application que dès l'âge de 16 ans il fit avec applaudissement des Discours publics à Rome & à Florence. Après avoir visité les Universitez de France & d'Espagne, il se fit recevoir Docteur à Pise, & s'avança en peu de tems à la Cour du Pape. Grégoire XIII le fit Protonotaire en 1579. Les Papes suivans lui confiérent toute sorte d'importans emplois jusqu'à ce qu'en 1596 il fut fait Cardinal par Clément VIII. qui le fit en même tems Légat de la Marche d'Ancone. Il se mit, malgré les oppositions de l'Empereur, en possession de la ville de Comachio pour le Pape. Il fut sous Clément VIII & sous les Papes suivans dans une telle considération, qu'après la mort de Grégoire XV, il eut quelque lieu d'espérer de parvenir au Pontificat: mais il en fut empêché en partie par l'Espagne, en partie par la haute opinion qu'on avoit de son mérite. En 1626, il devint Cardinal Doyen. On remarque que dans tous les postes où il s'est trouvé, il a toujours été du parti de la France, refusant même une pension que l'Espagne lui offroit pour l'en détacher. Ce fut pour cette raison que sous Sixte-Quint & sous Grégoire XIV. il fut privé du chapeau de Cardinal. Il mourut à Rome en 1629, après avoir eu sous dix Papes différens des emplois considérables à la Cour de Rome. Il fut le dernier de sa race. Il avoit quatre fréres dont deux avoient comme lui embrassé l'Etat Ecclésiastique. Des deux autres, l'un s'étoit mis au service de France, & l'autre qui se tenoit en France fut pendant sept années détenu pour dettes en prison par le Duc d'Epernon. Ils moururent tous quatre avant le Cardinal. On remarque de lui cette singularité, que dans une nuit il grisonna tout à fait. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Lettres d'Ossat. Relationi del* Caval. Delfino.

BANDINUS, Théologien, a écrit un Commentaire sur les quatre livres des Sentences, imprimé à Vienne en 1519. On ne sait pas bien le tems auquel il vivoit, ni s'il a pillé Pierre Lombard, ou si Pierre Lombard l'a pillé. * Thomasius, *in Tract. de Plagio*, S. 493. *& seq:*

* **BANDITS**, mot qui veut dire *Fugitifs* ou *Bannis*. On donne en Italie ce nom à ceux qui sont bannis par le Magistrat, ou qui de peur de tomber entre les mains de la Justice abandonnent leur païs, pour aller dans quelque autre exercer des brigandages & commettre des meurtres. Et comme ils peuvent facilement changer de climat, que d'ailleurs leur troupe s'accroit aisément par l'abord de tous les fainéans & vagabonds, & que souvent ils sont en intelligence avec quelques Grands Seigneurs, il arrive assez fréquemment qu'ils infestent les confins du Royaume de Naples, & de l'Etat Ecclésiastique, & rendent par là les chemins fort dangereux pour les Voyageurs. Ils incommodent même quelquefois des villes entiéres, sur tout lorsque ces deux Etats sont gouvernez par des Papes & des Vicerois d'une humeur douce. On fait ce qu'on peut pour les exterminer, mais personne n'y a mieux réüssi que le Pape Sixte V. dans la fin du XVI siécle, & le Marquis del Carpio dans l'année 1686. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BANDO, *Bandum*, ville & Royaume des Indes dans les Etats du Grand-Mogol: il est entre le Jesselmére, Delli & Agra. Outre la ville capitale de même nom, il y a Touri, Moasta, Godach, Asmére, &c. Cette derniére est célébre par le tombeau d'un certain Hoghe Mondée, que les Mahométans honorent comme un grand Saint. On dit que le Roi Ekbar y alla à pié depuis Agra, pour obtenir un successeur par ses priéres.

BANDOLE (Antoine de) Avocat au Parlement de Provence, dont le nom a paru à la tête d'une Traduction Françoise de Xiphilin, imprimée à Paris l'an 1610, *in 4*. Il avoit aussi fait imprimer dans la même ville en 1609, *les Paralléles de César & d'Henri IV*, à la tête des Commentaires de César traduits en François, & commentez par Vigénére. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BANDONBRIDGE, bourg de la Momonie dans le midi d'Irlande, est dans le Comté de Cork, sur la rive septentrionale de la riviére de Band, à huit milles de Kingsale vèrs l'occident. * *Dict. Angl.*

BANDONINIA ou **BLANDONIA**, qui vivoit vers l'an 601, fut fille d'honneur de sainte Radegonde Reine de France, épouse du Roi Clotaire I. & se rendit ensuite Religieuse avec elle. Fortunat, Evêque de Poitiers, avoit commencé la Vie de cette Princesse, morte en 587. Bandoninia l'acheva. * Surius, *tome 4. ad diem 3. Aug.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 22. & de Philol. c. 2. S. 2.* Miræus, *in Auct. de Script. Eccles.* D. Joan. Mabillon, *in Act. SS. Ord. S. Benedict.*

BANDOULIERS, nom de ces Voleurs près des Monts-Pyrénées, vers le Roussillon, dont l'Amiral de Coligny prit les plus vaillans pour grossir son armée en 1570. Ils furent ainsi appellez du mot *Vando*, que les Gascons prononcent *Band*, qui veut dire *fonction*. On les nomma aussi *Pedrinals*, de certaines arquebuses qu'ils tiroient appuyez contre la poitrine, ou parce qu'ils demeuroient auparavant dans les rochers, que les Espagnols appellent *Pedernals*. * Mézeray, *Hist. de France sous Charles IX.*

BANÉ ou **BENÉ-PARAK**, ville de Palestine dans la Tribu de Dan, sur les confins des Tribus de Juda & de Benjamin. * *Josué, ch. 19. v. 45.*

BANE, solitaire Essénien, qui s'étoit retiré dans les Déserts de la Judée, où il pratiquoit tant d'austéritez, qu'à peine y a-t'il eu un homme qui ait mené une vie aussi austére que la sienne. Il ne se revêtoit que d'écorce d'arbres, ne prenoit d'autre nourriture que des herbes & des racines crues, & n'avoit pour lit que des pierres. Il se baignoit plusieurs fois la nuit & le jour dans l'eau froide, pour reprimer les impétuositez de la chair, & conserver sa chasteté. Flave Joséphe, qui raconte cette Histoire, passa trois ans avec lui, depuis le seiziéme de son âge jusqu'au dix-neuviéme, menant une semblable vie. * Joséphe, *au commencement de sa Vie, écrite par lui-même.*

* **BANE**, petite riviére d'Angleterre, dans le Comté de Lincoln, coule du nord au sud, & après avoir arrosé Horn-Castle, & Tatteshall, se jette dans le Witham.

BANEN, ville. *Voyez* **BAHNEN**:

BANES. *Cherchez* **BANNES.**

* **BANF**, nom d'une Vicomté dans le nord-est de l'Ecosse, entre la mer & les Comtez de Murray, de Marr & de Buchan. Elle est arrosée sur les confins par les riviéres de Spey & de Dovern & dans le milieu par celles d'Avin ou Awen, de Rinnes, de Fiddich, d'Yla & de quelques autres. Cette Vicomté se divisé en cinq parties, qui sont de Strathdown ou Strathawen, Balvanie, Strath-Yla, Ainie & Boine: La premiére ne produit que peu de grains, mais elle a de bonnes prairies. La seconde est montagneuse, mais cependant plus fertile que la premiére: on y trouve de l'alun & des pierres à aiguiser. La troisiéme est un païs plat, abondant en grains & en prairies. Les Habitans y font grand commerce de chaux & de fines toiles. La quatriéme est propre à porter du blé. La cinquiéme est fertile en grains dans le voisinage de la mer, mais ailleurs son terroir ne vaut guéres. La capitale de toute la Vicomté s'appelle aussi Banf, elle est située sur la rive gauche du Dovern assez près de son embouchure. Son port n'est pas bon & les Habitans s'occupent à l'agriculture. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Beeverell, *Délices de l'Ecosse, p. 1238. & suiv.*

BANFI. *Voyez* **BAMFI.**

BANGÉNY, ville d'Ecosse. *Cherchez* **BARGÉNY.**

BANGIUS (Thomas) Docteur & Professeur en Théologie dans l'Université de Coppenhague, naquit l'an 1600. Il acheva ses Humanitez au Collége d'Ottensée dans l'isle de Funen, & puis il passa à Coppenhague vers la fin de l'an 1621, où il continua d'étudier avec beaucoup de progrès. *Gaspar Brochmand*, Professeur en Théologie & Evêque de Zélande lui donna son fils à instruire. Bangius fut Précepteur en même tems de *Christien Friis*, fils aîné du Chancelier de Dannemark. Après avoir eu cet emploi plus de cinq ans, il obtint pension du Roi, & s'en alla à Rostock, d'où il repassa à Coppenhague, lorsque les troupes de l'Empereur s'approchérent de la Mer Baltique. Il acheva son cours de Théologie sous le Professeur Brochmand, & puis il fit un Voyage à Franeker, où il apprit le Rabbinisme & le Chaldaïsme sous *Sixtinus Amama*, dont il se fit fort estimer. Il étudia ensuite à Wittemberg. Il y reçut en en l'année 1630, une Lettre du Recteur & du Conseil Académique de Coppenhague, par laquelle on lui offroit la Profession en Hébreu. Il s'en excusa, alléguant qu'il n'étoit pas assez docte pour bien s'aquitter de cette charge: mais, comme il se vit exhorté par Brochmand, qui étoit alors Recteur, à ne point refuser ce qu'on lui offroit; il l'accepta, pourvu qu'il lui fût permis d'employer les revenus de cette charge, à étudier quelques années le Syriaque & l'Arabe sous *Gabriel Sionite*, qui enseignoit alors à Paris. Cette condition ayant été agréée, il se rendit à Coppenhague, & prit au mois de septembre 1630, possession de la profession en Hébreu, & peu après du Doctorat en Philosophie. Il exerça cette profession avec beaucoup d'utilité pour les Etudians jusques en l'an 1652, qu'il monta à la profession de Théologie vacante par la mort de Brochmand, Il fut promu au Doctorat de la même Faculté l'an 1653, en présence du Roi & de la Reine de Dannemark. Trois ans après, on lui conféra la charge de Bibliothécaire de l'Académie, & il fit la Dédicace du temple de la Trinité par une Prédication Latine. Etant tombé malade le onziéme d'octobre 1661, il donna ses principaux soins aux intérêts de son ame. Il se confessa & communia le sixiéme jour de sa maladie, & mourut le 27 du même mois. Il avoit épousé en 1638, la fille d'un Sénateur. Il en eut 14 enfans, huit fils & six filles. Ses Ecrits font foi de sa science. Il publia en 1637, l'exposition du verset 24 du Chapitre 33 de *Jérémie*. Ses *Vindiciæ locorum Geneseos XLVIII. 16. Genes IV. 1. Ps. XIX. 1.* parurent l'an 1630. Il publia l'année suivante, *Fontium Israelis Trias, Jona, Michea, Ruth.* Et l'an 1634. son *Exercitatio Glottologica, de ortu Linguarum*. Ses *Exercitationes octo Literariæ Antiquitatis*, parurent l'an 1638. L'*Hermes & Pan Hebraïcus, quo vivum absoluti Hebraici Lexicographi Exemplum proponitur*, fut imprimé en 1641. Le *Phosphorus Inscriptionis Hierosymbolicæ, quo Stelleburgum Regium Hafniense illustratur*, parut l'an 1648, & fut suivi l'année d'après du *Tropæum protevangelicum, quo ex Scriptis Pontificiorum ostenditur veram esse lectionem* ipsum conteret tibi caput, *& soli Christo convenire*. L'*Exercitatio Elenchtica de Nephilimis, Gigantibus vulgò dictis, opposita Jacobo Boulducco*, fut un fruit de l'an 1652. L'*Oliva Sacræ pacis repurgata*, qui n'est qu'une Harangue, qui n'a pas laissé de faire mettre l'Auteu-

teur au nombre des Pacificateurs de Religion, fut un fruit de l'an 1654. Et le *Cœlum Orientis & priſci Mundi*, un fruit de l'an 1657. On paſſe le titre de quelques autres Ouvrages. * Bayle, *Diction. Critique & les Auteurs qu'il cite.*

BANGOR, ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles & le Comté de Carnarvan, avec Evêché ſuffragant de Cantorberi. Elle eſt ſituée ſur le détroit dit Menay, qui ſépare le Comté de Carnarvan de l'iſle d'Angleſey. Les Auteurs Latins la nomment *Bangorium* & *Bangoria.*

BANGOR, ſur le Dée, *Bonium* ou *Bovium*, bourg d'Angleterre dans le Comté de Flint, où il y a eu autrefois une Abbaïe célébre, aujourd'hui ruïnée. *Voyez* BANKOR.

BANI, Iſraëlite, qui, après le retour de la captivité de Babylone, fut obligé de quitter ſa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Eſdras* ou I. *Eſdras, ch.* 10. *v.* 38. *Simon* l'appelle *Banea*, & dit que ſon nom ſignifie, *il vient pour lui répondre.* * *Dictionnaire de la Bible.*

Il y a eu un autre BANI, dont les enfans revinrent de la Captivité de Babylone, au nombre de ſix cens quarante-deux. *Eſdras* ou I. *Eſdras, ch.* 2. *v.* 80.

Il y a eu un troiſiéme BANI, que quelques uns nomment *Bonin.* Il fut fils de *Schémer*, ou *Sommer*, & pére d'*Amtſi*, ou *Amaſaï*, Lévite, de la famille de *Mérari*, fils de *Kéhath.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.* Je ne ſai ſi ce ne ſeroit point ce *Bani Gadite*, un des trente de l'armée de *David*, dont il eſt parlé II. *Samuel*, ou II. *Rois, ch.* 23. *v.* 36.

* BANI, de la Tribu de Lévi, Gadite, étoit l'un des trente Braves de l'armée de David. * II. *Sam.* ou II. *Rois, ch.* 23. *v.* 36.

BANIALUCH, *Banialucum*, *Ulammelucha*, ſur la Cetina, ville capitale du Royaume de Boſnie, ſous la domination du Turc. Elle eſt au pié des montagnes, & ſur les frontiéres de la Dalmatie, à trente milles des Palates. * Sanſon.

BANIANS, peuples idolâtres, qui ſont répandus dans toutes les provinces des Indes, mais dont on voit un plus grand nombre dans le Royaume de Cambaye, ou Guzurate, qu'en aucun autre lieu. Ils n'ont ni batême ni circonciſion, ils croyent qu'il y a un Dieu Créateur de l'Univers; mais ils ne laiſſent pas d'adorer le diable, qui eſt, diſent-ils, créé pour gouverner le monde, & faire du mal aux hommes. Il n'y a point d'autre lumiére dans leurs moſquées de la campagne que celle des lampes qui y ſont perpétuellement allumées. Ces temples ſont ſans ornemens; mais les murailles ſont barbouillées de figures d'animaux & de diables. Dans les villes, leurs Moſquées ſont remplies de ſtatues d'or & d'argent, d'yvoire, d'ébéne, ou de marbre. La figure ſous laquelle ils répréſentent le démon eſt effroyable. Le Bramin ou Prêtre du lieu ſe tient aſſis auprès de l'autel, d'où il ſe léve de tems en tems, pour faire quelques priéres, & pour marquer au front ceux qui ont adoré le diable. Il leur fait une marque jaune, en les frottant d'une compoſition faite d'eau & de bois de ſandal, avec un peu de poudre de ris broyé. Ils ne ſe font point raſer la tête, mais ils ne portent pas les cheveux fort longs. Les Mahométans les traitent à peu près comme les Chrétiens traitent les Juifs, dans les lieux où on les ſouffre. Les Banians ont de l'adreſſe, & ſe mêlent ordinairement du trafic. Les Hollandois & les Anglois s'en ſervent pour Courtiers & pour Truchemens, dans le commerce qu'ils font aux Indes. On leur donne ſouvent le nom de *Cherafs*, c'eſt à dire, *Banquiers*; parce qu'ils facilitent le négoce, en faiſant la fonction d'Agens de change. Il n'y a point de métier qu'ils n'exercent, ni de marchandiſes qu'ils ne vendent; ſi ce n'eſt de la chair des animaux, du poiſſon, & en général de tout ce qui a eu vie; car ils croyent la métempſycoſe, & craignent de vendre un corps, dans lequel pourroit avoir paſſé l'ame de leur pére. Les enfans ſont obligez d'embraſſer, en ſe mariant, la même profeſſion dont leur pére s'eſt mêlé. Ils les marient dès l'âge de ſept ans, & attendent rarement juſqu'à celui de douze, particuliérement pour les filles. Les femmes ne ſe couvrent point le viſage, comme celles des Mahométans, elles ſe parent de colliers & de pendans d'oreilles de perles fines, & plus leurs dents ſont noires, plus elles ſe trouvent belles. Les enfans vont tout nuds juſqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, les filles auſſi-bien que les garçons. Ils ont cela de commun avec les Mahométans qu'ils font conſiſter la principale partie de leur religion dans la purification du corps: c'eſt pourquoi ils ſe lavent tous les jours, ſe mettant dans l'eau juſqu'aux reins, & tenant à la main un brin de paille, que le Bramin leur donne, pour chaſſer l'eſprit malin, pendant que ce Bramin prêche ceux qui ſe purifient de la ſorte. Les Banians ſont diviſez en quatre-vingt-trois *Caſtes* ou Sectes principales, ſans les autres moins conſidérables, qui ſe multiplient preſque à l'infini, parce qu'il n'y a preſque point de famille qui n'ait ſes ſuperſtitions & ſes cérémonies particuliéres. Les quatre premiéres Sectes, auſquelles toutes les autres ſe rapportent, ſont celles de CEURAWATH, de SAMARATH, de BISNOW, & de GOEGHY. *Voyez* ces mots en leur rang alphabétique, & l'article des BRAMINS. * Mandeſlo, *tome* 2. Oléarius.

L'Arbre des BANIANS, qui ſe voit en Perſe & dans les Indes, mérite qu'on en faſſe ici la déſcription. Les Perſes l'appellant *Lul*, les Portugais *Arber de Reys*, & les François l'*Arbre des Banians*; parce que les Banians ſe retirent ſous ſes branches, & y bâtiſſent des Pagodes & des Carvanſéras, ou magaſins & hôtels publics. Cet arbre d'un ſeul tronc fait une petite forêt; car de ſes groſſes branches il en ſort d'autres petites qui deſcendeut en bas, & qui peu a peu gagnant la terre, entrent dedans & y prennent racines; ce qui ſert à ſoutenir & à nourrir les maîtreſſes branches, qui s'étendent juſqu'à plus de trois cens pas de long, ayant de ces ſupports d'environ quinze pas en quinze pas. Son fruit eſt de la groſſeur d'une noix; la peau en eſt rouge, & le dedans eſt une graine qui reſſemble au millet. Il n'y a que les chauve-ſouris qui en mangent, & elles font auſſi d'ordinaire leurs nids ſur ces arbres. Ces chauve-ſouris ſont de la groſſeur d'un bon poulet, & une de leurs aîles eſt longue de plus d'un pié & demi. Elles ne branchent pas comme les autres oiſeaux: mais elles ſe pendent aux branches, & s'y accrochent par les piez, la tête en bas. On diroit de loin que ce ſont de groſſes poires qui ſont ſur l'arbre. C'eſt un grand ragoût pour les Portugais. * Tavernier, *Voyage de Perſe*, & *Rélation du Tonquin.*

BANINU. *Voyez* BENINU.

* BANISTER (Humphred) trahit en 1483, pour la ſomme de mille livres ſterling, ſon Seigneur & ſon Bienfaiteur Humphred Stafford Duc de Buckingham qui s'étoit caché chez lui, & il le livra entre les mains de Richard III. qui le fit décapiter. On raconte que cette perfidie fut vengée de cette maniére par une direction de la Providence. Le fils aîné perdit l'uſage de ſes ſens & mourut dans une étable à cochons. Sa fille aînée qui étoit tres belle fut ſubitement frappée de lépre. Le ſecond fils devint perclus de tous ſes membres, & le cadet ſe noya dans un marais. Le pére même ſurpris en meurtre ſur ſes vieux jours, ne put qu'avec une extrême peine éviter de paſſer par la main du bourreau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hollinshead, *Chron. p.* 743. *The compleat Hiſt. of England, tome* 1.

BANK ou BANKIUS. *Voyez* BANCKIUS.

BANKISCH ou BANKISK. *Voyez* BAKISCH.

BANKOR, en Latin *Bankorium*, ancien monaſtére de la Principauté de Galles en Angleterre. Il avoit été bâti dans un bourg des Cornaviens, nommé *Bonium* ou *Bovium*, & entretenoit deux cens Moines. On en voit encore les ruïnes à l'emboûchure de la Dée.

BANKWELL, bourg de la contrée de High-Peak dans le Comté de Derby. Il eſt ſur le côté méridional de la riviére de Wye, qui a quelques milles de là ſe décharge dans le Derwent. * *Diction. Anglois.* *Voyez* BAKEWEL.

BANN de l'Empire. *Voyez* BAN.

BANNA. *Voyez* BANNO.

BANNARA. *Voyez* BANARA.

BANNE, BAN & BAND, *Bannus*, riviére de la province d'Ultonie en Irlande. Elle ſort du lac de Neaugh, & coulant du midi au nord, elle paſſe à Colraine, & peu après ſe décharge dans la mer. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Argita* que d'autres prétendent être le Lac Foyle, & d'autres le Lac de Swilly. * Maty, *Diction. Anglois.* *Voyez* BAN riviére.

BANNER. *Voyez* BANNIER.

BANNERETS: d'Argentré a prétendu que les Bannerets étoient des gens de qualité, qui avoient à leur ſuite un nombre conſidérable d'hommes à cheval pour le ſervice du Roi & de l'Etat. Quelques-uns en attribuent l'inſtitution à Conan Lieutenant de Maximus, qui commandoit les Légions Romaines en Angleterre, ſous l'Empire de Gratien, l'an 383. Ce Général s'étant revolté partagea, dit-on, le Royaume d'Angleterre & la Bretagne, qu'il avoit conquiſe, en quarante Cantons, & diſtribua dans ces quarante Cantons quarante Chevaliers, avec pouvoir de rallier ſous leur banniére ceux de leur quartier qui pourroient porter les armes. De là ils furent appellez *Bannerets.* Ce Conan établit ſur les Bannerets trois Chefs, ou Lieutenants, qu'on appelloit *Mathiberts.* Quoique cette Hiſtoire de Conan ſoit fabuleuſe, on ne peut nier que l'origine de la dignité des Bannerets ne vienne de Bretagne. De la Bretagne ils paſſérent en France: en ſorte qu'avant les ordonnances de Gens de cheval, dreſſées par Charles VII, il y avoit deux ſortes de Chevaliers; le *Banneret*, qui avoit aſſez de Vaſſaux, pour lever ſa banniére; & le *Bannelier*, qui combattoit ſous la banniére de ſon Seigneur. Quoi qu'il en ſoit, l'on peut recueillir de Froiſſard & de Monſtrelet, qu'on donnoit autrefois ce nom en France aux Gentilshommes qui poſſédoient de grands fiefs, & qui avoient droit de porter une banniére dans les armées du Roi, ſous laquelle marchoient cinquante Hommes d'armes, avec un grand nombre d'Archers & d'Arbalêtriers. Le Banneret, ſelon du Tillet, étoit celui qui avoit autant de Vaſſaux Gentilshommes qu'il en falloit pour faire une compagnie de Gens-d'armes, entretenus à ſes dépens. Ragueau dit que le Chevalier Banneret devoit avoir au moins dix Vaſſaux & des moyens ſuffiſans pour entretenir une compagnie de Gens à cheval; & qu'il pouvoit lever banniére, quoiqu'il ne fût ni Vicomte, ni Baron, ni Châtelain, & qu'il ne poſſédât qu'un fief ſans dignité. Ce titre de Banneret étoit reſervé à la haute Nobleſſe, & la banniére de ces Chevaliers étoit quarrée. C'eſt pourquoi les anciens Gentilshommes de Bretagne, ſelon Favin, portoient l'écu de leurs armes quarré, pour montrer qu'ils étoient deſcendus de Chevaliers Bannerets. Un ancien cérémonial nous apprend que le Banneret devoit avoir cinquante lances, outre les Archers & les Arbalêtriers; ſavoir vint-cinq pour combattre, & pareil nombre pour garder la banniére. Néanmoins il y en avoit quelquefois plus ou moins, ſelon la qualité dés fiefs. On commettoit des Hérauts d'armes, pour vérifier ſi le Seigneur étoit aſſez puiſſant pour lever une banniere, & s'il avoit aſſez de Vaſſaux pour la garder en guerre, c'eſt à dire, vingt-quatre Gentilshommes bien montez, avec chacun ſon Sergent & ſon Ecuyer. Il y a eu auſſi des Ecuyers Bannerets, qui poſſédoient des fiefs avec droit de banniére; mais ils n'avoient que des éperons blancs, pour être diſtinguez des Chevaliers Bannerets, qui portoient des éperons dorez. Dans l'origine du nom de Banneret, ce titre étoit perſonnel, & celui qui le portoit, ne tenoit cet honneur que de ſon épée & de ſa valeur; mais depuis, il devint héréditaire, paſſant à ceux qui poſſédoient le fief d'un Banneret, bien qu'ils n'euſſent pas encore l'âge de lever banniére, & d'avoir des Vaſſaux armez ſous leur commandement. Il ne faut pas croire, comme quelques-uns ſe le perſuadent, qu'il n'y avoit point de différence entre Baron & Banneret. Le contraire ſe voit dans un arrêt rapporté par du Tillet, qui contient que Gui Baron de Laval, ſoutint à Raoul de Coëtquen, qu'il n'avoit que la qualité de Banneret, l'appellant Chevalier au drappeau quarré; & que le Seigneur de Coëtquen ſe maintint Baron, parce qu'il avoit près de cinq-cens Vaſſaux & de grands revenus. M. de Brieux a fait imprimer à Caën une petite piéce en vers François, composée par un Moine il y a près de 400 ans, touchant l'ordre & l'origine des Bannerets de Bretagne: elle commence par ces Vers Gaulois,

Banneret est moult grand honor
Tant à Roi, Prince que Signor,
Et sa fondation premiére
Vint d'Alexandre & sa banniére,
Quand la Perse alloit conquérant,
Et toute l'Asie quérant.
L'Ordre de Banneret est plus que Chevalier,
Comme après Chevalier accor suit Bachelier,
Puis après Chevalier, Ecuyer: de maniére
Qu'après le Duc ou Roi est toûjours la banniére.

Autrefois les Rois d'Angleterre, ou leurs fils aînez Princes de Galles, étant à la tête de leurs armées, avoient coutume de faire sous l'étendart Royal des Chevaliers qu'on appelloit Bannerets. C'étoit une illustre récompense de leurs services, & ils précédoient tous les Gentilshommes; mais depuis deux siécles on n'a guéres vu de ces Chevaliers, & présentement il n'y en a point en Angleterre. *Voyez* BACHELIERS. * Suidas, au mot Βάνδον. Procope, *de Bell. Vandal. l. 2. sect.* 1. Froissard, *in obsidione Trecensi.* Joh. Gregor. *Tholos. Syntagm. lib.* 6. Spelman, *Glossar. Archaiolog.* Matth. Paris, *pag.* 396. 403. 516. *in Charta. A. C.* 1274. *tom.* 5. *Histor. Franc. & in Charta Philippi Pulchri Regis.* *Voyez* la matiére des Bannerets traitée au long par Jean Seldenus, *de Titulis honor. part.* 2. *lib.* 1. S. 26. Charles Du Frêne, *Dissertatio IX. ad Joinvillam.* De la Roque, *Traité de la Noblesse.* Turchere.

BANNES, BAGNES ou BANES (Dominique) Religieux de l'Ordre des Prêcheurs, qui étoit de Mondragon, dans le Guipuscoa en Espagne; & selon les autres, de Valladolid, étudia à Salamanque, & y prit à l'âge de 15 ans l'habit de Religieux de l'Ordre de saint Dominique, où il fit dans la Théologie Scholastique des progrès qui lui ont aquis la réputation d'être un des plus illustres Interprétes de saint Thomas. Il a composé cinq ou six volumes *in fol.* sur la Somme de ce saint Docteur; & outre cela, il a encore publié d'autres Commentaires sur la Dialectique d'Aristote, sur le Traité de la génération & de la corruption, &c. Il fut Confesseur de sainte Thérése, enseigna durant plus de 40 ans la Théologie à Alcala, à Valladolid & à Salamanque; & mourut à Médina del Campo le premier novembre de l'an 1604, âgé de 77 ans. * Razzi, *Huom. Illust. Domin. p.* 304. Alphonse Fernandez, *de Script. Domin.* Schottus & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Miræus, *de Script. sæc. XVII. &c.*

BANNESDOWNE, *Bannesdonia*, montagne du Comté de Sommerset en Angleterre. La ville de Bathe est bâtie au pié de cette montagne, qu'on prend pour l'ancien *Mons Bodanicus.* * Maty, *Diction. Géogr.*

* BANNIER, ou BANNER, nom d'une des plus anciennes familles nobles du rang des Comtes qu'il y ait en Suéde. On en regarde comme la souche Isaac Banner qui vivoit en 1350. Isaac II. son fils fut pére d'Isaac III. qui fut Conseiller du Roi en 1408, & qui laissa Eschille Seigneur de Venegarn, Conseiller & grand pére d'Axel, Seigneur de Diursholm & Conseiller. Il eut quatre fils, savoir 1. Nicolas qui fut assassiné à Rostock; 2. Pierre Vice-Amiral mort en 1567; 3. Sténon; & 4. Gustave. Ces deux derniers furent Conseillers, & decapitez en 1600 par Ordre du Roi Charles IX. à Lincoping pour avoir excité contre lui son frére Sigismond, & lui avoir conseillé de faire venir en Suéde des troupes étrangéres au préjudice de la Religion. Gustave continua la postérité & laissa six fils, 1. Suanto, Seigneur de Diursholm, Conseiller & Gouverneur de Riga, dont le plus jeune fils appellé Suanto, comme lui, fut Grand Véneur, & mourut en 1673 laissant pour fils Gustave, & dont le fils aîné nommé Gustave fut, en 1668, Commandant de Malmoe & Député à la dédicace de l'Université de Lunden; 2. Nicolas mort en Moscovie; 3. Pierre Conseiller qui eut deux fils Gustave Conseiller qui laissa deux fils, & Claude Grand Véneur qui en laissa quatre; 4. Jean *qui fera un article à part*; 5. Axel Gouverneur de Westeras qui a laissé des fils; 6. Charles, dont on ne remarque autre chose que d'avoir été marié à une Comtesse de Bielke. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BANNIER (Jean) Suédois, Général des armées de Suéde en Allemagne, a été célébre dans le XVII siécle. Il étoit bon soldat, infatigable, & fut tres-estimé du Roi Gustave, qui lui donna le commandement de son Infanterie & dont il fut servi fidélement, quoiqu'avec peu de bonheur. Il fut battu deux fois par le Général Papenheim en 1631, & l'année d'après il fut blessé près de Nuremberg. Après la mort du Roi de Suéde, auquel on dit que Bannier ressembloit parfaitement de taille & de visage, ce Général prit le commandement de l'armée en 1636. Il défit deux fois les Saxons; & étant passé dans la Misnie, il y soumit plusieurs villes, & battit les Impériaux conduits par Harsfeld, à la bataille de Witstoc donnée le quatriéme octobre. Ensuite il rentra dans la Misnie, où il prit Torgaw; mais depuis, ayant appris la jonction des armées ennemies, il fut obligé de se retirer près de Dresde, puis dans l'isle d'Usedom en 1637. L'an 1639, après avoir reçu 8000 hommes de Suéde, il entra dans la Bohéme, & défit le Général Salis, que d'autres nomment Marazini près de Chemnitz, & le Général Hotkirch près de Prague. L'année d'après il vint dans la Thuringe; & pendant l'hyver il s'approcha de Ratisbonne, où l'Empereur tenoit une Diéte au commencement de l'an 1641. Picolomini l'obligea de se retirer. Il fut alors attaqué d'une fiévre qu'il négligea d'abord; mais la sentant augmenter au mois d'avril, il se fit porter à Halberstadt, où il mourut le 20 mai. Les uns attribuent sa mort à un poison lent, & les autres à la fatigue qu'au milieu de sa maladie il fut obligé d'essuyer dans une marche très pénible de Baviére en Bohéme. Il n'avoit guéres plus de 40 ans. Il épousa en premiéres noces une Comtesse de Baden, qui mourut en 1640: & en secondes noces, trois mois après, une autre Princesse de Baden. On remarque de lui qu'il n'a jamais été vaincu en une bataille, & qu'il avoit une habileté particuliére à se tirer d'affaire devant des armées beaucoup plus fortes que la sienne. Il n'avoit pas la même capacité pour les siéges qu'il levoit au moindre danger. Il fut toujours constant dans sa fidélité au parti Suédois, jusques là que l'Empereur ne put jamais l'ébranler, quoiqu'il lui offrît le titre de Prince de l'Empire, & la charge de Général de ses armées contre les Turcs. * Lotichius, *de Reb. German.* Thuldenus, *Hist. nostri temp. &c.* Puffendorf, *Hist. Suecicæ l.* 11. 12. & 13.

BANNO, BANNOGH & BANNA, bourg & port de mer dans le sud-est de l'Irlande, sur une baye de même nom, à quatre milles au sud de Clamine. * *Dict. Angl.*

BANNOCHBURN, que Maty appelle Bannochorn, petite ville d'Ecosse à deux milles de Sterling, sur une riviére de même nom. Elle est fameuse par une des plus célébres batailles qui se soient jamais données dans la grande Bretagne. En 1314, cent mille Anglois y furent défaits, sous le commandement d'Edouard Roi d'Angleterre, par trente mille Ecossois commandez par leur Roi Robert Brus. Deux cens Gentilshommes Anglois y furent tuez, & plusieurs faits prisonniers. Cette victoire délivra les Ecossois du joug des Anglois. * *Dict. Angl.* Maty, *Diction. Géogr.*

BANNOGH. *Voyez* BANNO.

BANNOLES, en Latin *Bannolia, Aqua calida*, petite ville de la Catalogne en Espagne, située à trois lieues de la ville de Girone, du côté du nord. On écrit aussi ce nom *Bagnolas.* * Maty, *Diction. Géogr.*

BANOCKBOURN. *Voyez* BANNOCHBURN.

BANQUIER, Négociant en argent. L'origine des Banquiers vient de ce que les *Guelphes* du tems des guerres civiles d'Italie, se refugiérent à Avignon, & dans le païs d'obédience, & comme ils étoient favorisez des Papes dont ils avoient soutenu le parti, ils se mêlérent de faire obtenir les graces & expéditions de la Cour de Rome, & s'appellérent *Mercatores* & *Scambiatores Domini Papæ*, selon Matthieu Paris. Mais comme ils se rendirent odieux alors par de grosses usures, on les appella *Carsins*, ou *Caorsins*, du nom de *Cahors*, ville de Querci, dont le Pape Jean XXII. qui occupoit alors le S. Siége, étoit natif; à cause que de son tems ces Usuriers étoient en leur plus haute élévation; comme le dit *Adam Thevenau* en ses Commentaires sur les Ordonnances, au titre des Usures. Les Italiens en firent aussi pour eux le mot *Scarsi*, qui signifie avares; & ils eurent tant de haine pour cette ville, que le Poëte *Dante*, dans son enfer, met au même rang *Sodome* & *Cahors*, & y place tous les scélérats & Usuriers. Les marques de cette haine ont duré long-tems en France; & on appelle en Chancellerie les *lettres Lombardes*, les lettres qui s'expédioient en faveur des *Lombards* & *Italiens*, qui vouloient trafiquer, ou tenir banque en France, qui se taxoient au double des autres, en haine de ce qu'on appelloit alors tous Changeurs, Banquiers, Revendeurs, & Usuriers, *Lombards*, de quelque nation qu'ils fussent. Ce nom de *Caorsin* a été aussi donné à tous les Banquiers & Usuriers, qu'on a appellez en plusieurs titres Latins *Caorcini, Caturcini, Caursini, Corsini*, d'où est venu le proverbe, il l'a enlevé comme un *corps saint*, par corruption, au lieu de Caorsin: parce que ces gens étoient si cruels à leurs débiteurs, qu'ils les enlevoient & les faisoient mettre en prison. Aussi se rendirent-ils si odieux, qu'ils furent chassez de France par un édit de S. Louis en 1268, & par Philippe le Hardi; & d'Angleterre par Henri III. en l'an 1240, & 1251. * Furetiére, *Dict. Voyez* Caorsins.

BANS, *Banni*, étoient anciennement des Gouverneurs de province qui relevoient de la Couronne de Hongrie, comme ceux de Dalmatie, de Croatie, de Servie, &c. Ce nom est encore en usage parmi les Turcs, qui mettent les Bans en même rang que les Béglerbeis, leur donnant, comme à ceux-ci, des provinces & des Royaumes entiers à gouverner. On avoit coutume de n'établir pour Bans dans ces provinces qui relevoient de la Hongrie, que des fréres ou fils de Roi, tant cette dignité étoit considérable. * Leunclavius, *in Onomast. Turcico-Arab. &c.* On croit que ce nom de *Bans* leur vient du mot *Ban*, *Bando* ou *Banno*, dont on se servoit dans la moyenne Latinité ou du Bas Empire, pour signifier un *Etendart*, une *Banniére*; parce que ceux des provinces, dont ils étoient Bans ou Gouverneurs, étoient obligez d'aller à la guerre sous l'Etendart de ces mêmes Bans. *Voyez* cette matiére plus au long, & l'origine de ce nom dans Jean Selden, *de Titulis honor. part.* 2. *c.* 2. *n.* 5. Joh. Lucius, *de Regno Dalmatiæ, l.* 6. *c.* 1. Raynald, *A. C.* 1200. *n.* 46. *In Decretis Andreæ Regis Hungariæ. A. C.* 1222. *n.* 25. H. Charles du Frêne, *in Glossario.* Item, *Notit. ad Alexiadem, p.* 347. & *ad Cinnanum, p.* 449. Le Vicerégent ou le Lieutenant Général du *Ban* ou Gouverneur, s'appelloit *Vicebanus*, ainsi qu'on le peut voir dans l'*Hierolexicon* de Macri; & la dignité de *Ban* s'appelle *le Bannat* ou *Banat*, pour dire un Comté, un Gouvernement, une Principauté. Terroczius, en parlant de Charles Roi de Hongrie, *c.* 97. dit, qu'il mit tout entre les mains de Denys, avec la dignité de Banat. Le même Historien, en parlant de la Reine Marie, *c.* 1. dit qu'elle éleva Etienne à l'excellent degré de Banat.

BANTACHIE & BANTAKIA, ville de l'Asie, située dans l'isle des Célébes, sur le bord occidental du Golfe de Macassar, environ à trente lieues de la ville de ce nom du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BANTAM, *Bantamum*, est la ville capitale de l'isle de Java, l'une des isles de la Sonde, au pié d'une colline, d'où descendent trois riviéres, dont l'une passe au milieu de la ville, & les deux autres coulent le long des murailles. Son port, nommé *le Port de la Sonde*, est toûjours rempli de vaisseaux Européens & Indiens, que le commerce y attire. Les Anglois l'appellent *Bentem*; ils y avoient un comptoir & y faisoient un grand négoce; mais ils n'y vont plus depuis que les Hollandois se sont emparez de la ville. Le Roi de Bantam, qui est le plus puissant de toute l'isle, y a son palais, fortifié comme un château, qu'ils appellent *Paceban*. Les rues ne sont point pavées; mais elles ne laissent pas d'être fort propres,

pres, parce qu'elles ſont couvertes de ſable. Tous les jardins de la ville ſont plantez d'arbres de cocos. Au lieu de cloches, on s'y ſert d'un tambour auſſi gros qu'un de ces tonneaux d'Allemagne, qu'on appelle *foudres*, que l'on bat avec une groſſe barre de fer le matin, à midi, au ſoir, & lorsqu'on veut donner l'allarme. Les Habitans ont auſſi des baſſins de cuivre, qu'ils battent par meſure, & ſur leſquels ils forment un carillon, à peu près comme on fait ici avec les cloches. Toutes les perſonnes de qualité entretiennent un corps-de-garde à l'entrée de leur maiſon, & pluſieurs eſclaves y veillent la nuit, pour la conſervation de leur maître, parce qu'il n'y en a point qui ne craigne d'être ſurpris & tué la nuit par ſes ennemis. Les Portugais, les Hollandois, les Malays, les Guzurates, les Chinois, les Indiens & les Abiſſins, demeurent hors de la ville. On y marie les filles dès l'âge de huit ans, non ſeulement parce que le païs eſt tres-chaud; mais principalement parce que le Roi eſt héritier des biens de ceux qui en mourant laiſſent des enfans mineurs, dont il fait des eſclaves, auſſi-bien que des femmes, & des autres domeſtiques des défunts. Le mariage que l'on donne aux filles de condition, conſiſte en quelques eſclaves, & une certaine ſomme de *caxas*, qui paſſe pour tres-conſidérable, lorsqu'elle monte juſqu'à trois cens mille, qui ſont environ vingt-trois écus de notre monnoye. Le Magiſtrat de Bantam a ſon ſiége dans la Cour du Paceban, où les parties comparoiſſent ſans Procureurs & ſans Avocats. Il n'y a qu'un ſeul ſupplice pour les criminels, qu'ils attachent à un poteau, & qu'ils tuent d'un coup de poignard. Les Etrangers y ont ce privilége, qu'en ſatisfaiſant à la partie civile, ils évitent la mort, pourvu qu'ils n'ayent point tué de ſang froid, & de guet-à-pens. Le Conſeil du Roi s'aſſemble ſous un grand arbre au clair de la lune, où ſe trouvent quelquefois plus de cinq cens perſonnes, qui ne ſe ſéparent point que quand la lune diſparôit. Au ſortir du Conſeil ils ſe couchent, & dorment juſqu'à l'heure du dîner. Les perſonnes de qualité, en allant par la ville, ſont porter devant eux une pique, & une épée dans un fourreau de velours noir, & obligent par cette marque de grandeur ceux qui ſe trouvent dans le chemin, à ſe retirer, pour s'aſſeoir ſur leurs talons, juſqu'à ce que ces Seigneurs ſoient paſſez. Ils ſe font ſuivre par un grand nombre d'eſclaves, dont il y en a un qui porte un paraſol. Ils vont tous les piez nuds, & ce ſeroit une honte parmi eux de porter des ſouliers par la ville; mais ils en ont ſouvent dans la maiſon. Il font tant d'état de leurs *Cris* ou poignards, qu'ils en ont toûjours un au côté, & qu'ils le mettent la nuit ſous leur chevet, Ils ſont idolâtres, & ont une grande Moſquée ou temple auprès du Palais du Roi; mais chaque Seigneur en a encore une dans ſa maiſon. Les Hollandois ſe ſont rendus maîtres de cette ville en 1680, en ſecourant le fils du Roi de Bantam contre ſon pére, qu'ils mirent en priſon, après l'avoir défait: de ſorte que les autres nations n'y peuvent aborder que par leur permiſſion. * Mandeſlo, *Voyage des Indes.* Tachard, *Voyage de Siam.*

BANTAM (le Royaume de) *Bantamum regnum*, païs des Indes, dans la partie occidentale de l'iſle de Java, qui regarde celle de Sumatra, & joignant le détroit de la Sonde. Il eſt ainſi nommé de ſa ville capitale, & ſon Roi poſſéde auſſi le Royaume de Jacatra: ce qui lui a ſouvent cauſé la guerre avec les Hollandois qui ſont à Batavia, ville qui n'eſt qu'à quinze lieues de celle de Bantam; mais préſentement le Roi de Bantam dépend d'eux, depuis qu'il les a appellez à ſon ſecours, & que ſous ce prétexte, ils ont mis garniſon dans ſa ville capitale, & qu'ils lui ont donné des Gardes, qui par honneur l'obſervent de près.

BANTIUS (Lucius) de Nole en Italie, étoit un jeune homme brave, & un des plus diſtinguez à la guerre parmi les Officiers de ſon âge. Annibal après la bataille de Cannes, ne ſe contenta pas de le faire tirer d'entre les corps morts, qui étoient ſur le champ de bataille, & de le faire panſer, mais le renvoya encore chez lui avec des préſens, dont il eut tant de reconnoiſſance, qu'il réſolut de livrer à ce Général Carthaginois tout le païs de Nole. Marcellus, Général des Romains, fut informé de ſon deſſein; & comme il falloit punir ce jeune homme, ou le gagner par douceur il aima mieux prendre ce dernier parti. En effet, ayant envoyé chercher Bantius, il lui parla avec tant de douceur, & d'une maniére ſi engageante, que cet Officier fut toûjours depuis plus attaché qne perſonne aux intérêts du peuple Romain, ainſi que Tite-Live le raconte plus au long, *l. 23. c. 15. & ſuiv.*

BANTON, *Bantonia*, iſle d'Aſie dans l'Océan oriental. C'eſt une des iſles Philippines, vers la partie méridionale de l'iſle de Manille, ſous les Eſpagnols, qui la poſſédent aujourd'hui.

BANTRY ou BANTREY, ville maritime de la province de Mommonie ou Mounſter en Irlande, au ſud-oueſt. Elle donne ſon nom à la Baye de Bantrey, qui eſt célébre par un combat naval qui s'y donna le premier jour de mai 1689, entre une partie de la flotte Angloiſe, commandée par l'Amiral Herbert, depuis Comte de Torrington, & une eſcadre Françoiſe, qui venoit de porter du ſecours aux Irlandois. On prétend que quoique les François euſſent l'avantage du vent & un plus grand nombre de vaiſſeaux, ils perdirent pourtant plus de monde que les Anglois. * *Diction. Anglois.*

BANUS. *Voyez* BANE Solitaire Eſſénien.

* BANZA, ville d'Afrique entre la mer & le lac d'Aquilunda. * Hofm. *Lex. Univ.*

* BANZEUS, ou BANZÉE fils naturel de Pharnace Roi de Phrygie & de Myſie, & habile Général, battit la cavalerie d'Ageſilaüs près de Daſcylium. Son frére lui ordonna de tuer Ageſilaüs, mais il ne voulut pas ſe prêter à cet homicide. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Plutarque, *in Ageſilao.* Xénophon, *l. 2. de Reb. Græc.*

BAO. BAP.

BAORUCO, campagne de l'iſle de ſaint Domingue, une des grandes Antilles. Cette campagne, qui eſt entre la ville de ſaint Domingue & celle de Yaquimo, eſt un vrai déſert, où l'on ne trouve ni eau, ni aucune ſorte d'alimens, & peut avoir environ ſoixante lieues de long, & vingt de large. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAPAUME, ville des Païs-Bas dans l'Artois. Les François la prirent en 1641. Saint Preuil chargea la garniſon qui étoit ſortie par compoſition; mais il eut la tête tranchée, pour avoir manqué à la foi qui avoit été donnée. Depuis ce tems, elle eſt à la France, à qui elle fut auſſi cédée par l'article XLV de la paix des Pyrénées de 1659. Cette ville eſt tres-forte, & eſt ſituée environ à cinq lieues d'Arras. Péronne eſt de l'autre côté. * Sanſon. Baudrand.

* BAPPO, Gouverneur de Rome ſous Valens, en CCCLXXII. Ammien Marcellin fait auſſi mention d'un Tribun de ce nom, *au Liv. 15. de ſon Hiſtoire.* * Jac. Gothofredi, *Proſopograph. Cod. Theodoſiani.*

* BAPTEME, mot qui vient d'un verbe Grec qui ſignifie *laver, plonger, baptiſer.* Les Juifs avoient pluſieurs baptêmes ou purifications. Quelquefois ils ſe lavoient tout le corps en le plongeant dans l'eau; quelquefois ils ne lavoient que les habits, & d'autres fois ils lavoient le corps & les habits. Lorsqu'ils reçevoient un Proſelyte dans leur Religion, ils lui adminiſtroient la circonciſion & le baptême, prétendant que ce baptême étoit une eſpéce de régénération qui faiſoit que le Proſélyte devenoit par là un homme nouveau. Lorsque S. Jean commença à prêcher la pénitence, il inſtitua une ſorte de baptême qu'il donnoit dans les eaux du Jourdain. Ce baptême étoit plus parfait que celui des Juifs, mais moins que celui de Jeſus Chriſt. Celui de S. Jean promettoit ce que celui de J. C. exécutoit, & dont l'inſtitution ſe trouve, *Matth. ch. 28. v. 19.* Le mot de *baptême* ſignifie quelquefois *les ſouffrances* dans le ſtile de l'Ecriture. * P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BAPTEME de la croix, fête des Arméniens qu'ils nommen *Cachachouran*, mot demi-*Arménien* & demi-*Perſan*, qui ſignifie le baptême de la croix. Les Perſans aſſiſtent en foule au lieu qu'elle ſe ſolemniſe; ils l'obſervent eux mêmes & la marquent en quelques-uns de leurs Almanacs. Quelques uns de leurs Critiques prétendent, que c'eſt une imitation de la fête des *Guébres*, qui ſont les reſtes des anciens Perſes, laquelle s'appelloit *Abhirkan*, la fête de l'eau luſtrale. Voici de quelle maniére les Arméniens célébrent cette fête. L'Evêque, apres avoir fait le ſervice dans l'Egliſe, étant revêtu de ſes ornemens pontificaux, ſuivi des Moines du Couvent, & de pluſieurs autres Eccléſiaſtiques, revêtus des habits avec leſquels ils officient, & précédé de la croix, de pluſieurs banniéres, de pluſieurs torches, fait trois fois le tour d'un baſſin rempli d'eau qui eſt dans la Cour du Monaſtére, chantant avec toute ſa ſuite, mais aſſez bas & ſans accord. Les Eccléſiaſtiques qui le ſuivent, tiennent, les uns de petites croix, d'autres des livres, d'autres des baſſins de léton, qui ſont des inſtrumens de muſique que l'on touche l'un contre l'autre. Après cette proceſſion de trois tours, l'Evêque ſe met dans ſa chaire poſée ſur le bord du baſſin, où il demeure environ deux heures à lire, & à chanter à diverſes repriſes. Après il ſe léve & approche d'une chaudiére remplie d'eau & placée ſur un trépié haut d'environ vint pouces, où il trempe & retrempe pluſieurs fois une croix d'argent. Enfin ayant prononcé à haute voix une priére, il trempe encore la croix. Cela fini les Arméniens ſe jettent ſur la chaudiére, les uns pour ſe laver le viſage & les mains, les autres pour y tremper leurs mouchoirs, d'autres pour emporter de l'eau. Ils s'en jettent les uns aux autres comme pour *s'aſperger*; enfin ils renverſent la chaudiére, & c'eſt où la joye & les cris redoublent. Le peuple s'imagine que le baptême des enfans n'eſt pas plus néceſſaire, que de baptiſer la croix, & de s'aſperger de l'eau où elle a été ainſi baptiſée. Les Arméniens ont une autre fête preſque ſemblable à celle-là, & qu'ils célébrent au cœur de l'Eté. Ils la nomment *Vaſtavar.* Ils ſe jettent les uns aux autres, dans l'Egliſe, & dans toutes les maiſons, des eaux de roſe, & d'autres fleurs, en mémoire, diſent-ils, de ce qu'on jetta de l'eau ſur le viſage des trois Apôtres, qui aſſiſtérent à la transfiguration, pour les faire revenir de leur pamoiſon. * Chardin, *Voyage, &c. tome 2. p. 451.*

BAPTEME ſur mer, cérémonie burleſque que les Matelots pratiquent à l'égard de ceux qui paſſent, pour la premiére fois, ſous la ligne, & qui ne ſe rachettent pas par quelque argent. Voici comment François Léguat décrit celle dont il fut le témoin.
„ Un des Matelots, *dit-il*, qui avoient déja paſſé la ligne, s'habil-
„ la de haillons, ſe fit une ceinture de corde, des cheveux & une
„ barbe d'étoupes, & ſe noircit le viſage. Dans cet état, tenant
„ une carte marine dans une main, un ſabre dans l'autre, & du
„ noir à noircir, il ſe préſenta ſur le pont, accompagné de ſes ſuf-
„ fragans habillez auſſi groteſquement que lui, armez de grils, de
„ poëles, de chaudrons, & de clochettes, avec quoi ils faiſoient
„ le charivari. Ils appellérent enſuite, un à un ceux qui devoient
„ être initiez, & après les avoir fait aſſeoir ſur le bord d'un cuveau
„ plein d'eau, ils leur firent mettre la main ſur la carte, & promet-
„ tre qu'en pareille occaſion ils feroient faire aux autres, ce qu'on
„ exigeoit actuellement d'eux. Après cela ils leur firent une mar-
„ que au front avec le noir, leur mouillérent le viſage avec l'eau
„ de la mer, & leur demandérent s'ils vouloient donner à l'équipa-
„ ge quelque choſe pour boire, leur promettant que, moyennant
„ cela ils ſeroient quittes de tout. Ceux qui refuſérent de donner,
„ on leur fit faire la cullebute dans le cuveau; & on les lava & dé-
„ craſſa de tous côtez avec les balais du vaiſſeau. Comme la Fre-
„ gate & la Chaloupe n'avoient jamais paſſé la ligne, elles durent
„ ſubir la même loi & le Capitaine fut obligé de racheter l'éperon
„ de ſon vaiſſeau, les Matelots étant, ſans cela, en droit de cou-
„ per le nez au bâtiment. * F. Léguat, *Voyage, tome 1. p. 25. 26.*

BAPTES, Prêtres de Cotytto, Déeſſe de l'impudicité, étoit en grande vénération à Athénes. On y célébroit ſa fête durant la nuit par des danſes, mêlées de toutes ſortes de débauches & d'impuretez. Ces Prêtres furent appellez *Baptes*, du mot Grec *βάπτειν*, qui ſignifie *laver* ou *tremper*; parce qu'ils ſe plongeoient dans de l'eau

l'eau tiéde, comme le diſent Suidas & Ange Politien, *c.* 10. *Miſcell.* Eupolis ayant compoſé une Satyre contre l'impudicité de ces Baptes, ils le baptiſérent dans l'eau tiéde, & puis le jettérent dans la mer où il fut noyé. * Juvénal, *Satyre* 2. *v.* 92.

BAPTES (les) nom d'une Comédie compoſée par Cratinus, & qui lui couta la vie. Dans les commencemens que la Comédie paroiſſoit ſur le théatre chez les Grecs, les Poëtes avoient la liberté de railler qui bon leur ſembloit: mais le peuple devenu foible, par la puiſſance & le crédit d'un petit nombre de Tyrans qui s'étoient rendus les maîtres du Gouvernement, les Poëtes n'eurent plus la liberté de cenſurer, ni de faire aucune Satyre dans leurs piéces comiques. Dans les chœurs on ne railloit plus que les Ecrits de quelques Poëtes: ce qui ſe faiſoit impunément, d'autant que les Tyrans aimoient à voir les Poëtes expoſez à la riſée publique. Mais Cratinus ayant oſé imiter l'ancienne liberté des Poëtes, il compoſa une Comédie intitulé *les Baptes* ou *les Plongeurs*, *Immerſores*, piéce fort piquante contre le gouvernement tyrannique. Ceux qui étoient parties intéreſſées, furent ſi irritez, qu'ils firent prendre ce Poëte, lequel, par leur ordre, piez & mains liées, fut jetté dans la mer, afin qu'ainſi plongé, il répréſentât en quelque façon le titre de ſa Comédie. * Julius Scaliger, *Poëtices*, *lib.* 1. *c.* 8. où il traite des différentes eſpéces de Comédies.

BAPTISTA FRANCO. *Cherchez* FRANCO.

BAPTISTE FRAGOSO. *Voyez* FRAGOSO

BAPTISTE FULGOSE. *Voyez* FREGOSE.

BAPTISTE (Jean) *Voyez* JEAN BAPTISTE.

BAPTISTE MANTUAN. *Voyez* SPAGNOLI.

BAPTISTE EGNACE. *Cherchez* EGNACE.

BAPTISTE FRÉGOSE *Cherchez* FRÉGOSE.

BAPTISTE, fille âinée de Galéas, Prince de Péſaro, & femme de Guido Comte d'Urbin, étoit ſi ſavante, qu'on l'appelloit ordinairement *le Prodige de ſcience.* Elle entra ſouvent en conférence avec les plus doctes d'Italie, & compoſa auſſi deux Ouvrages; l'un *de la Vraye Religion*, & l'autre *de la Fragilité humaine.*

BAPTISTE (Joſeph) natif de Naples. *Voyez* BAPTISTE.

BAPTISTE'RE. On appelle *Baptiſtére* les fonts où l'on batiſe dans les égliſes; & on nomme ces égliſes *Baptiſmales*, pour les diſtinguer des chapelles, & des autres égliſes qui n'ont point le droit de batiſer. Les Apôtres & les premiers Chrétiens batiſoient dans les riviéres, ou dans les fontaines. C'eſt ce qui a fait dire à Tertullien, dans ſon livre du batême, qu'il n'y avoit aucune différence entre ceux qui avoient été batiſez dans le Jourdain par S. Jean & ceux qui avoient été batiſez dans le Tibre par S. Pierre. On veut prouver l'antiquité des baptiſtéres par les livres de la Hiérarchie Eccléſiaſtique, attribuez à ſaint Denys l'*Aréopagite*; mais on ſait que ces livres n'ont pas l'antiquité que quelques Auteurs leur donnent. Comme il n'étoit pas permis aux Chrétiens, ſous les Empereurs Payens, d'élever des bâtimens pour leurs cérémonies, ces fonds baptiſmaux étoient alors cachez dans des maiſons particuliéres, & même hors des villes, afin qu'on ne les découvrit point. Mais auſſi-tôt que les Chrétiens eurent la liberté de conſtruire des temples, ils firent bâtir des baptiſtéres proche de ces temples. C'eſt pourquoi l'on voit encore aujourd'hui dans pluſieurs villes d'Italie des chapelles où il y a des fonts baptiſmaux, bâtis proche des égliſes cathédrales. Il y en a une de cette ſorte à Florence, & même dans toutes les villes épiſcopales de Toſcane. Il y a auſſi une ſemblable chapelle près de l'égliſe métropolitaine de Ravenne, & une de la même façon à Rome proche de l'égliſe de ſaint Jean de Latran. Quelques-uns croyent fauſſement que Conſtantin y a été batiſé. Ce qui fait que ces fonts baptiſmaux ont été placez dans des chapelles près des égliſes cathédrales; c'eſt qu'il n'y avoit autrefois que les Evêques qui euſſent le pouvoir de batiſer, & en leur abſence les Prêtres, qu'ils commettoient pour cela. D'où vient qu'encore aujourd'hui le Rite Ambroſien ne permet point qu'on faſſe la bénédiction des fonds baptiſmaux, les veilles de Pâque & de Pentecôte, que dans l'égliſe métropolitaine, d'où les autres égliſes paroiſſiales prennent de l'eau qui a été bénite, pour la mêler avec d'autre. Il ſemble qu'en France les baptiſtéres étoient placez dans les egliſes au tems de Clovis, comme il paroît par les paroles de Grégoire *de Tours*, lorſqu'il parle du baptême de ce Prince. *Voyez* là-deſſus Joſeph Vicecomes, dans les Obſervations eccléſiaſtiques ſur les cérémonies du baptême, *l.* 1. Elles ont été imprimées à Milan en 1615. *Conſultez* auſſi le *Hierolexicon*, imprimé à Rome en 1677.

BAR.

BAR, *Barium* ou *Barum*, ſur la riviére de Kow, petite ville de Pologne dans la Podolie. Elle eſt extrêmement forte, eſt défendue par une fortereſſe ſur un rocher, & eſt entourée d'un marais & de la riviére.

BAR, ville & Duché du Royaume de Naples. *Cherchez* BARI.

BAR (Duché de) ou BARROIS, païs entre la Lorraine & la Champagne, avec titre de Duché. Les Géographes le mettent ordinairement dans la Lorraine. On le diviſe en *Barrois Royal*, *à côté gauche de* la Meuſe; & en *Barrois Ducal*, *à côté droit* de cette riviére. *Bar-le-Duc* en eſt la ville capitale; les autres ſont moins conſidérables. Le païs eſt aſſez fertile. FRÉDÉRIC I. de ce nom, fut Comte, puis en 958 premier Duc de la Haute Lorraine, dite *Mozellane*. Pour repouſſer les Champenois, qui faiſoient des courſes dans ſon païs, il bâtit en 951 la ville de Bar, ſur l'Ornain, en un lieu nommé *Bannis*. Le nom de *Bar* qu'il lui donna, vouloit dire *Barriére*, parce qu'il prétendoit qu'elle en ſeroit une, qui arrêteroit les Champenois. Depuis, on lui a donné le nom de *Bar-le-Duc*, pour la diſtinguer de *Bar-ſur-Aube*, & de *Bar-ſur-Seine*. *Frédéric* épouſa *Béatrix*, fille de *Hugues* dit *le Grand*, & ſœur de *Hugues* ſurnommé *Capet*, Roi de France, & mourut l'an 984, laiſſant divers enfans, entre autres, THÉODORIC, mort en 1024. Celui-ci fut pére de FRÉDÉRIC II. mort en 1034, laiſſant entre autres enfans, de *Marie* de Suéve ſon épouſe, *Sophie* Comteſſe de Bar, femme de *Louis* Comte de Montbeliard.

THIERRI I. leur fils épouſa *Ermentrude* de Bourgogne, fille de *Guillaume* II. dit *Tête-hardie*, Comte de Bourgogne. Ils eurent divers enfans, dont le troiſiéme RENAUD I. de ce nom, ſurnommé *le Borgne*, fut Comte de Bar, & laiſſa RENAUD II. dit *le Jeune*, lequel d'*Agnès* de Champagne, fille de *Thibaud* IV. eut *Henri* I. mort ſans poſtérité en Paleſtine, l'an 1191, & THIBAUD I. mort en 1217. Ce dernier fut pére d'HENRI II. *dont on parlera dans un article ſéparé*, & qui épouſa en 1219, *Philippe* de Dreux, fille de *Robert* II. dit *le Jeune*, Comte de Dreux, & de ſa deuxiéme femme *Ioland* de Couci. De cette alliance ſortirent 1. THIBAUD II. qui ſuit: 2. *Henri*; 3. *Renaud*; 4. *Marguerite*; & 5. *Sibylle.*

THIBAUD II. épouſa 1. *Jeanne* de Flandre, fille de *Guillaume* II. Seigneur de Dampierre, & de *Marguerite* de Flandre: 2. *Jeanne*, fille unique de *Jean* I. Seigneur de Toci, & mourut vers l'an 1288 ayant eu de ſon ſecond mariage 1. HENRI III. qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Puiſaye, mort ſans lignée de *Jeanne* de Dreux; 3. *Charles*, mort en enfance; 4. *Thibaud*, Evêque de Liége, tué en une ſédition à Rome en 1312; 5. *Renaud*, Evêque de Mets, mort en 1313; 6. *Erard*, Seigneur de Pierre-Pont & 7. *Pierre* Seigneur de Pierre-Pont, qui laiſſérent poſtérité; 8. *Philippe*, mariée à *Othon* IV. Comte de Bourgogne; 9. *Alix*, femme de *Matthieu* de Lorraine; 10. *Marguerite*; 11. *Iſabeau*; & 12. *Marie*, qui prit alliance avec *Gosbert* V. Seigneur d'Aſpremont.

HENRI III. Comte de Bar, épouſa en 1293, *Eléonor* d'Angleterre, fille âinée du Roi *Edouard* I. de laquelle il eut 1. EDOUARD I. Comte de Bar, mort en 1336, laiſſant de *Marie* de Bourgogne, fille de *Robert* II. du nom, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France, *Eléonore*, premiére femme de *Raoul* Duc de Lorraine; & 2. HENRI IV. qui ſuit.

HENRI IV. épouſa *Ioland* de Flandre, Dame de Caſſel, de Bourbourg, &c. fille de *Robert* de Flandre, & de *Jeanne* de Bretagne, dont il eut 1. *Edouard* II. mort ſans poſterité; & 2. ROBERT, qui prit alliance avec *Marie* de France, fille du Roi *Jean*, & de *Bonne* de Luxembourg, par traité paſſé le 24 juin de l'an 1364. Le Comté de Bar fut érigé en Duché par *Jean*, en faveur de ſa fille *Marie*, & le mariage qui fut conſommé le cinquiéme octobre ſuivant, fut béni du ciel par la naiſſance de divers enfans, qui furent 1. *Philippe*, mort au voyage de Hongrie en 1366; 2. *Edouard* II. Duc de Bar, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 3. *Louis*, Cardinal, Duc de Bar, *dont nous parlerons plus bas*; 4. *Charles*, Seigneur de Nogent; 5. *Jean*, Seigneur de Puiſaye, tué à la bataille d'Azincourt; 6. *Ioland*, femme de *Jean* Roi d'Aragon; 7. *Marie*, qui épouſa *Guillaume* de Flandre, Comte de Namur; 8. *Bonne*, mariée à *Valeran* de Luxembourg III. du nom, Comte de Saint-Paul; & 9. HENRI, qui ſuit.

HENRI Seigneur d'Oiſy, qui épouſa *Marie* de Couci, Comteſſe de Soiſſons & mourut au voyage de Hongrie en 1396, eut de ſa femme 1. ROBERT, Comte de Marle & de Soiſſons, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, laiſſant de *Jeanne* de Béthune, Vicomteſſe de Meaux, fille de *Robert* de Béthune, *Jeanne* de Bar, Comteſſe de Marle, de Soiſſons, &c. mariée en 1435 à *Louis* de Luxembourg, Comte de ſaint Paul, &c. Connétable de France, duquel elle eut divers enfans. Cette Dame mourut en 1462.

LOUIS de Bar fils de Robert de Bar & de Marie de France, Cardinal, *dont on parlera dans un article ſéparé*, ayant perdu ſes fréres, fut reconnu Duc de Bar. *Ioland* Reine d'Aragon, ſa ſœur âinée, y prétendit contre lui. Ces prétentions firent naître un procès qu'on termina en 1419. Car le 13 août de cette année, le Cardinal donna le Duché de Bar, le Marquiſat de Pont, &c. à *René* d'Anjou, alors Comte de Guiſe, & petit-fils de la Reine *Ioland*. C'eſt donc par une donation de ce Cardinal, que RENÉ d'Anjou eut le Duché de Bar, & non pas par ſa femme *Iſabelle* Ducheſſe de Lorraine, comme quelques Auteurs modernes l'ont écrit. Ce Prince fut depuis Roi de Naples, de Sicile, &c. Comte de Provence, &c. NICOLAS ſon troiſiéme fils, porta le titre de *Duc de Bar*. Il eut entre autres enfans, JEAN qui ſuit; & *Ioland*, mariée à *Ferri* de Lorraine II. du nom, Comte de Vaudémont.

JEAN Duc de Bar, mourut en 1470, & eut *Nicolas*, mort ſans poſtérité légitime en 1473. Sa tante *Ioland* lui ſuccéda aux Duchez de Lorraine & de Bar. Ainſi le Duché de Bar paſſa dans la maiſon de Lorraine. Nous avons déja remarqué que la partie du Barrois, ſituée à côté gauche de la Meuſe, étoit le *Barrois Royal.* Elle a toûjours été tenue à foi & hommage des Rois de France, dont les Ducs & Comtes de Bar ont été Vaſſaux. L'autre partie à la droite de la Meuſe, étoit ſous le titre de *Marquiſat de Pont-à-Mouſſon.* Dans le XVI ſiécle, les Princes de la maiſon de Lorraine, qui étoient tout-puiſſans en France, obtinrent de Charles IX, & d'Henri III, des droits de Régale pour le Duché de Bar, à la reſerve du fief & du reſſort. Le Procureur du Roi s'oppoſa à la verification du contract paſſé entre ſa Majeſté & le Duc de Lorraine: de ſorte que le Roi fut obligé de venir lui-même au Parlement en 1571. Depuis en 1575, Henri III. fit encore en faveur du Duc de Lorraine une déclaration, que le Procureur Général de la Gueſle trouva contraire aux droits de l'Etat: ce qui l'obligea d'en faire de tres-humbles remontrances à ſa Majeſté. Charles IV. Duc de Lorraine, donna ſi ſouvent des ſujets de plainte au Roi Louïs XIII. que ce Monarque en 1633, fit ajourner le Duc au Parlement de Paris, pour voir réünir ce Duché à la Couronne, faute d'hommage rendu. Mais ne comparoiſſant point, par arrêt du 30 juillet de la même année, le Parlement ordonna qu'on délivreroit commiſſion au Procureur Général, pour faire ſaiſir le Duché, juſqu'à ce que le Duc eût ſatisfait aux devoirs de Vaſſal. Le Roi fit encore donner une commiſſion du grand ſceau, non ſeulement pour exécuter l'arrêt, mais encore pour réünir à ſa Couronne les droits royaux ſur le Barrois:

ce qui fut exécuté. Quelque-tems après, le Duc de Lorraine fit avec le Roi un autre traité, qu'il n'observa pas mieux que le premier. Mais après diverses revolutions, par le 63 article de la paix des Pyrenées en 1659, le Duché de Bar fut remis au Roi, pour être uni à la Couronne de France; & par un traité particulier, que le feu Duc fit avec Louïs XIV, le sixiéme février de l'an 1662, il lui céda tout ses Etats après sa mort. La France les a tenus jusqu'à la paix de Riswick en 1697. Par des articles du traité, la maison de Lorraine est rentrée en possession des Duchez de Lorraine & de Bar, & *Léopold* Duc de Lorraine & de Bar, prêta hommage en personne pour le Duché de Bar, à Versailles au mois de novembre 1699. François son fils qui lui a succédé, a prêté hommage à Louïs XV. Roi de France. Le Duché de Bar est l'appanage des âinez des Ducs de Lorraine. Il se divise en quatre bailliages, savoir, de Bar, de Bassigny, de saint Mihel & de Clermont. * Du Chêne, *Histoire de Bar-le-Duc.* Du Puy, *Droits du Roi.* Vignier. De Rosiéres. Le Pére Anselme, &c.

BAR (Henri II. de) Comte de Bar, Seigneur de Ligni, fils de THIBAUD I. & d'*Isabeau* de Bar, sa deuxiéme femme, avoit de grandes qualitez, & se distingua à la bataille de Bovines, où il combattit auprès du Roi Philippe-*Auguste*. Après la prise du château de Riste, il fit raser cette place, & fortifier celle du Fau, qui est devant la ville de Toul. Il fit la guerre avec succès contre les Princes ses voisins, les contraignit de demander la paix, & alla ensuite à Rome, où il se croisa en 1237. Lorsqu'il fut de retour en France, il entreprit le voyage d'outre-mer en 1239, se trouva dans un combat près de Gaza où il fut blessé, & mourut quelque-tems après. D'autres assûrent qu'il demeura mort sur la place. * Rigordus, *Vita Philippi Augusti.* Albéric. Du Chêne, *Hist. de la Maison de Bar-le-Duc.*

BAR (Louïs de) Cardinal, Duc de Bar, fils de ROBERT Duc de Bar, & de *Marie* de France, fille du Roi *Jean*, fut Evêque de Langres, puis de Châlons en Champagne, & enfin de Verdun. L'Antipape Benoît XIII. qui cherchoit à se faire des créatures, lui donna le chapeau de Cardinal en 1397. Alexandre V. lui changea son titre pour celui des douze Apôtres. Il se trouva l'an 1409 au Concile de Pise, en qualité d'Ambassadeur du Roi Charles VI. Le Pape l'envoya Légat en France & en Allemagne, pour porter ces peuples à lui rendre obéissance. Ce Cardinal fut enfin Evêque de Port, le changement de titre s'étant alors introduit parmi les Cardinaux, comme le dit Ciaconius. Il publia à Langres, en 1404, des Constitutions synodales, & eut un soin extrême de les faire observer. Il travailla aussi beaucoup pour le bien du Royaume, sur tout pour finir les divisions des maisons d'Orléans & de Bourgogne, qui furent la cause funeste de presque tous les maux qui mirent l'Etat à deux doits de sa ruïne. Le Cardinal de Bar mourut, l'an 1430, à Varennes, petite ville du diocése de Reims, où il a fondé un couvent de Cordeliers, & fut enterré dans l'église cathédrale de Verdun, où l'on voit son épitaphe, qui commence ainsi,

Hic situs est fulgens Ludovicus laude perenni.
Quem Barri genuit gens generosa Ducum.
Filia Regis erat genitrix, &c.

Il fut héritier des Etats de son pére, & donna le Duché de Bar, le Marquisat de Pont-à-Mousson, &c. à *René* d'Anjou, alors Comte de Guise, le 13 août de l'an 1419. * Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. part. 2. in Episc. Ling. Catal. & Virid.* Du Chêne, *Hist. de la Maison de Bar.* Richard. De Wassebourg. Le Pére Anselme, &c.

BAR, ou plutôt BAERT (François) Jésuite, né à Ipres en 1651, après avoir régenté les Humanitez & la Philosophie, fut envoyé à Anvers en 1681, pour aider le P. Papebroc dans le grand Ouvrage des Actes des Saints, *Acta Sanctorum.* Il donna d'abord la Vie de saint Adalgise Prêtre en Picardie, & en régla la Chronologie; ensuite la Vie de sainte Ninoque Vierge, des saints Huvarn ou Harvée, Majanus ou Mevennus Abbez, de saint Vouga ou Vitus Evêque, tous Saints de Bretagne, dont les Actes sont d'autant plus difficiles à débrouiller, que cette province fournit moins d'Historiens. Il a fait aussi des Notes tres-exactes sur les Actes Grecs des Saints Zénon & Zénas, Martyrs de Philadelphie en Arabie. Le Commentaire sur la Vie de saint Basile *le Grand*, fait connoître son érudition. Il avoit une grande connoissance de l'Histoire d'Hibernie, qu'il a débrouillée. Le P. Papebroc l'ayant envoyé à Cologne présenter à l'Electeur le dernier tome de Mai, il parcourut les Bibliothéques d'Allemagne, & en rapporta grand nombre de monumens utiles. L'Empereur Léopold le combla de graces. Il est mort le 27 d'octobre 1719, ayant travaillé au salut des ames avec fruit & édification. * *Elogium Baertii Auth. Guil. Cupero Præfix. tomo 2. Act. SS. julii* 1721.

BAR-LE-DUC, sur l'Ornain, *Barro-Ducum*, ou *Barrum-Ducis*, ville de France, capitale du Duché de Bar, ou Barrois, sur la pente d'une colline, dont le bas est arrosé de la petite riviére d'Ornain, laquelle se jette dans la Saux qui se rend dans la Marne, au dessous de Vitry-le-François. Fréderic I. Duc de la Lorraine Mozellane fit bâtir cette ville en 951, dans un lieu dit *Bannis*. Depuis, elle a été souvent aggrandie & embellie par les Comtes & Ducs de Bar, & fut prise en 1632, 1633, &c. Il y avoit un fort château sur un rocher dont on a ruïné les fortifications & démoli les murailles. C'est ce qu'on appelle la ville haute, où est l'église collégiale de saint Maxe, qui a un Doyen & douze Chanoines; la ville basse est plus grande, ses rues tres propres, & les maisons bien bâties. On y voit l'église collégiale de saint Pierre, fondée l'an 1315, par Edouard Comte de Bar, & dont les Ducs de Bar ont le patronage, de même que de saint Maxe; un monastére d'Augustins, & un autre de Religieux de saint Antoine, fondez sur la fin du XIV siécle; des couvens de Clarisses dont la Supérieure est appellée Abbesse, de Capucins, de Minimes, d'Annonciades; un Collége établi par Gilles de Trêves, Doyen de saint Maxe en 1581; dont les Jésuites sont en possession depuis l'an 1617. La Cure est desservie par un Curé Prêtre séculier, & par trois Religieux Bénédictins, qui sont envoyez par l'Abbé de saint Mihel, lequel est Curé primitif, comme Prieur de Notre-Dame de Bar. Bar est un Doyenné du diocése de Toul, Archidiaconé de Rinel. Il y a aussi une Chambre des Comptes, & un Bailliage, dont les appels vont au Parlement de Paris. * Pouïllié, *du diocése de Toul.* Bourgon, *Geogr. Hist.* Baudrand.

Il y a quatre territoires ou Jurisdictions dans ce Duché; celui de Bar, celui de saint Michel, celui de Clermont, & celui de Bassigny. 1. Les lieux qui dépendent de la Jurisdiction de Bar, sont Bar capitale du Duché, *Barrum*; Louppi, *Luppeium*; Pierre-Fite *Petra-Fita*; Souilly ou Seuilly, *Solliacum*. 2. Les dépendances de la Jurisdiction de saint Michel, ou, comme l'on dit communément, *de saint Mihel*, sont, la Chaucée, *Calciata*; Conflans au Jarvisi, *Confluens*; Dun, *Dunum*; Foug, *Fagum*; Longwi, *Longus Vicus*; Mandres aux quatre Tours, *Mandræ ad quatuor Turres*; saint Michel, ou saint Mihel, *S. Michaëlis Municipium*; Pont-à-Mousson, *Montio*, ou *Montionis Pons*. 3. La Jurisdiction de Clermont s'étend sur Clermont en Argonne, *Clarus Mons in saltu Argonnæ*; Varennes, *Varennæ*; Vienne le Château, *Vienna Castellum*. 4. Le territoire de Bassigni renferme Bourmont, *Bourronis Mons*; Châtillon, *Castellio*; Conflans en Bassigni, *Confluentes in Bassineio* vel *Bassiniaco*; La Marche, *Marchia*; La Motte, *Mota*. Les Ducs de Lorraine ont ajoûté à ces Jurisdictions Haton-Châtel, *Hattonis Castrum*; Jamets, *Jamesium*; Aspremont, *Asper Mons*.

BAR-SUR-AUBE, ville de France en Champagne, en Latin *Barium super Albulam* ou *Bar-Abula*, est sur la riviére d'Aube, & est renommée par ses bons vins. Cette ville a eu autrefois des Comtes particuliers. *Alix* Comtesse de Bar-sur-Aube, épousa *Raoul* II. Comte de Crépi & de Valois, lequel prit depuis en 1062, une seconde alliance avec *Anne* de Russie, veuve du Roi *Henri* I. & mére de *Philippe* I. *Raoul* mourut en 1066, laissant de sa premiére femme 1. le B. *Simon*, Comte de Crépi, qui se fit Religieux; & 2. *Alix* Comtesse de Valois, de Crépi & de Bar-sur-Aube, qui épousa *Herbert* IV. du nom, Comte de Vermandois. Leur fille unique *Alix*, porta toutes ces terres à *Hugues* de France, dit *le Grand*, troisiéme fils du Roi *Henri* I. Dans la suite, le Comté de Bar-sur-Aube a été réüni à la Couronne, avec le reste de la Champagne. * Sanson. Baudrand. Le P. Anselme.

BAR-SUR-SEINE, ville principale du Comté du même nom, qui est dépendant du Duché de Bourgogne, est appellée en Latin, *Barium ad Sequanam.* Elle est sur la riviére de Seine, qui y reçoit l'Ourse, l'Arse & l'Aigne, vers les frontiéres de la Champagne, & à cinq lieues au dessus de Troyes. Cette ville est assez agréable & bien bâtie dans une campagne fertile, avec des prairies le long de la riviére, & des coteaux de vigne qui en rendent les avenues extrémement agréables. Elle est située au bas d'une montagne, qui la couvre du côté de l'occident; à l'orient elle a dans toute sa longueur la Seine, qui lui sert presque de fossé. Cette ville est du diocése de Langres, & en est un Doyenné. L'église paroissiale est dédiée à saint Etienne, & il y a un Prieuré de l'Ordre de saint Benoît dédié à la Trinité, avec une chapelle royale de trois Chanoines. Outre cette église, il y a un Prieuré des Mathurins, dit de *l'Hôtel-Dieu-le-Comte*, aussi dédié à la Trinité; un couvent d'Ursulines, un collége & un hopital. Outre cela Bar-sur-Seine est un Gouvernement particulier dans la Lieutenance générale du Dijonnois, & un Bailliage principal ressortissant au Présidial de Troyes, & au Parlement de Paris. Il y a aussi une Prevôté royale ressortissante au Bailliage; une Mairie qui a la police; une Mâitrise particuliére des Eaux & Forêts de la Table de marbre de Paris; une Election de la Cour des Aides de Paris; un Grenier à sel de la même Cour, & de la direction de Dijon; & enfin une Subdélégation de l'Intendance de Bourgogne.

BAR-SUR-SEINE, Comté dépendant du Duché de Bourgogne, ainsi nommé du nom de sa principale ville, faisoit autrefois partie de la province de Champagne, dans laquelle il est entiérement enclavé; mais Charles VII. Roi de France le donna par le traité d'Arras en 1435 à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne; & depuis ce tems-là, il a toûjours fait partie de la province de Bourgogne, aux Etats de laquelle il envoye ses Députez. Ce Comté est de cinq lieues de l'orient à l'occident, & de presque autant du nord au midi, où il confine au Bailliage de Châtillon sur Seine. On y trouve trois bourgs, Ricei-Hauterive, Ricei-le-Bas, Ricei-le-Haut, & dix-neuf autres paroisses. Il est presque tout rempli de montagnes, qui la plupart sont couvertes de vignes: les meilleurs vins sont ceux des Ricez; on les voiture à Paris, en Picardie & en Flandre; on en vend aussi dans le Bassigny, en Lorraine & en Champagne. Il y a une mine de fer à Riel-les-Eaux. Le Comté de Bar-sur-Seine supporte la soixantiéme partie des impositions de la province de Bourgogne. * Garreau, *Descript. du Gouv. de Bourgogne.*

BARA, Roi de Sodome. *Voyez* BERAH.

* BARA ou BAAR, vallée dans la Tribu de Ruben, au voisinage du Lac Asphaltide. * Simon, *Dict. de la Bible.*

BARA, ville de l'Abyssinie en Afrique. On la met sur le Lac de Zaflan, dans le Royaume de Gorgan, entre la ville de Zaflan & celle de Gorgan.

BARABA petite ville des Moscovites située dans la grande Tartarie. Allard dans la carte qu'il nous a donnée de l'Asie & qu'il a extraite des Tables de Mr. Witzen, met la ville de Baraba au 110 degré de longitude & au 61 de latitude. Le païs où il la place porte en particulier le nom de Tartarie, comprise sous la Sibérie. Le même Géographe met à quelques lieues de cette ville un grand Lac, qu'il nomme *Baraba* & *Yamisc*, lequel recevant les eaux de plusieurs riviéres s'en décharge dans l'Irtis, par le moyen de la riviére de Latzick. Enfin, il met aussi au septentrion de Baraba le Désert de *Barabingskoy*, qui est une forêt fort étendue entre l'Oby & l'Irtis. Ce Lac de Baraba & la source de la riviére de Sibir sont environ dans la même latitude en laquelle Sanson met le païs de Calami,

mi, dans sa grande carte de la Moscovie.

BARABALLI, de Gayette, Poéte Italien, étoit issu d'une ancienne maison, & bien fait de sa personne; mais la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, le fit servir de jouet à la Cour de Rome, pendant le pontificat de Léon X. vers l'an 1515. Ce Pape permit qu'on lui accordât l'honneur du triomphe, comme on avoit fait à Petrarque, pour voir de quelle maniére il soutiendroit son personnage dans cette grande cérémonie. On invita plusieurs Poétes, en leur promettant de les rembourser des frais de leur voyage, & on fit une dépense considérable pour tout ce qui étoit nécessaire à une action si solemnelle. Au jour arrêté pour ce triomphe, les principaux Poétes d'Italie allérent prendre Baraballi à son logis, & le conduisirent au festin qui étoit préparé chez le Pape. Baraballi étoit vêtu d'une robe triomphale, avec les autres ornemens des anciens Triomphateurs, & il en avoit assez la mine: car c'étoit un vieillard fort grand, beau de visage, & qui avoit l'air noble. Lorsqu'il fut arrivé dans le Palais, il récita d'un ton majestueux la piéce qu'il avoit composée, pour servir de chef d'œuvre. Tous les autres Poetes feignirent de l'admirer, & les Juges lui décernérent le triomphe. Aussi-tôt il monta sur un éléphant, qui l'attendoit dans la Cour du Vatican, & il fut conduit en pompe vers le Capitole. Mais lorsqu'il fallut passer sur le pont, l'éléphant en fureur jetta le Triomphateur à terre, puis retournant sur ses pas, écarta & renversa toute la troupe des Poëtes. Ce qui parut surprenant, c'est que l'éléphant rentra dans la Cour du Pape avec sa docilité ordinaire. Peut-être avoit-il été effarouché par le grand monde, ou par le bruit des instrumens qui retentissoient de tous côtez. Ainsi finit le triomphe ridicule de Baraballi, qui se retira avec beaucoup de confusion & de déplaisir. * Varillas, *Anecd. de Florence.*

BARABAS. *Voyez* BARABBAS.

BARABBAS, homme séditieux & meurtrier, qui ayant été emprisonné pour ses crimes, fut rélâché par Pilate, pour complaire aux Juifs, qui demandérent qu'on lui fît grace, selon la coutume qui se pratiquoit au jour de la fête de Pâques, plutôt qu'à Jesus Christ, dont ils demandoient opiniâtrément la mort. * *Matthieu, ch.* 27. *Marc, ch.* 15. *Luc, ch.* 23. *Jean, ch.* 18. *Actes, ch.* 3.

BARABINSKOY. *Voyez* l'art. de BARABA.

BARACAN. *Voyez* PARKAM.

BARACH, ville de la Palestine dans la Tribu de Dan. * *Josue, ch.* 19. *v.* 45.

BARACH, fils d'*Abinoëm* ou *Abinoham*, de la Tribu de Nephtali, quatriéme Juge des Israëlites, succéda à Samgar. Avec le secours de Debora, qui jugea aussi le peuple, il défit le Général Sisara ou Siséra, l'an du monde 2750, avant Jesus Christ 1285, & délivra les Israëlites de la troisiéme servitude, qui avoit duré vint ans, sous Jabin Roi de Chanaan. Après la défaite de Sisara, le peuple d'Israel fut trente-trois ans en paix, pendant lesquels on croit que Debora & Barach furent Juges. Ils furent ensuite assujettis aux Madianites, jusqu'à l'an du monde 2790, & avant Jesus Christ 1245. * *Juges, ch.* 4. Josephe, *l.* 5. *c.* 6. Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Testam. premier septembre.*

BARACHA. *Voyez* BERACA.

BARAC-HAGEB, premier Sultan de la Dynastie des Cara Cathaiens, étoit natif du Cara-Cathai, du Cathai Noir, qui est au septentrion de la Chine. Il fut envoyé par le Roi des Mogols en ambassade à Mohammed Roi de Khuarezme. Ce Prince ayant reconnu dans Barac beaucoup de génie & de capacité, ne lui permit pas de retourner dans son païs après sa négociation achevée, & pour l'attacher à son service, il lui donna les plus beaux emplois de sa Cour, & entre autres celui de Hageb, c'est à dire, de Mâitre de Chambre, titre qui lui servit toûjours depuis de surnom. Cette charge, qui lui donnoit beaucoup d'accès près du Prince, le brouilla si fort avec le Visir, qu'il fut obligé de se retirer auprès de Geladdin, fils du Sultan. Pour y arriver il prit la route de Kerman, dont Scnegiaeddin Ruzeni étoit Gouverneur de la part du Sultan Mohammed. Ce Seigneur sachant que Barac devoit passer par son gouvernement accompagné de toute sa famille, dans laquelle il y avoit de tres-belles femmes, résolut de lui couper chemin, pour les lui enlever. Il ne put néanmoins conduire son dessein si secrettement que Barac n'en fût averti. Sur cet avis, Barac, qui avoit peu de gens avec lui, fit prendre à ses femmes des habits d'homme, & marcha au devant du Gouverneur, qui ne s'attendoit pas d'avoir affaire à si forte partie. On se battit, Barac défit ses ennemis, & se saisit de la personne du Gouverneur & de son gouvernement. Ce furent là les commencemens de la puissance de ce Prince. Car s'étant ainsi installé dans la province de Kerman, il s'en rendit peu à peu le mâitre absolu, & sortit enfin entiérement de la dépendance. Le Sultan Mohammed ne le regarda plus même comme son Officier. Il lui donna en mariage, sa propre mére qui étoit encore jeune. Barac eut huit Successeurs dans sa Principauté, dont Mobarek Khagé son fils fut le premier; car il lui laissa ses Etats, après avoir regné onze ans, l'an 632 de l'hégire, de Jesus Christ 1234. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARACHEL. *Voyez* BARAKEEL.

* BARACHIAS, ou BÉRECJA, fils d'*Asa* & petit-fils d'*Elkana*, de la Tribu de *Lévi*, habitant de Nézophati, étoit portier de l'Arche. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 39. *ch.* 9. *v.* 16. *ch.* 15. *v.* 33.

* BARACHIAS, ou BÉRECJA, Pére d'*Asaph* Chantre célébre, contemporain de *David*, duquel il est si souvent parlé dans les titres des Pseaumes. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 17.

* BARACHIAS, ou BÉRECJA, fils de *Mesçezabeel* & pére de *Mesçullam*, Juif, qui après son retour de Babylone, aida à réparer la ville de Jérusalem. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 3. *v.* 4 & 30. *ch.* 6. *v.* 18.

BARACHIAS, ou BARACHIE Juif, étoit pére du Prophéte Zacharie, comme il l'assure lui-même au *chap.* 1. de sa Prophétie. * *Esaïe, ch.* 8. *v.* 2. *Matth. ch.* 23. *v.* 35. Ce nom a été encore commun à d'autres Juifs, nommez dans les livres de l'Ecriture, comme *dans le* I. *des Chron.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 20. *dans le* II. *ch.* 38. *v.* 12.

☞ Les Savans ont agité quel étoit ce Barachias, dont le fils Zacharie fut tué entre l'autel & le temple. Quelques-uns ont cru que c'est celui qu'on nomme le dernier entre les Prophétes; mais cette opinion est peu probable; parce que le temple étoit pour lors détruit. Baronius croit que c'est le pére de saint Jean-Baptiste, qu'Hérode fit mourir, parce qu'il n'avoit pas voulu livrer son fils durant le massacre des Innocens; & il prouve son sentiment par le témoignage de saint Pierre d'*Alexandrie*, dans ses Centons Ecclésiastiques, approuvez par le VI Synode général, *c.* 1; par l'autorité de saint Cyrille d'*Alexandrie*, de l'Auteur des Vies des Prophetes qu'on attribue à saint Epiphane, de saint Basile, de saint Grégoire de *Nysse*, d'Origéne, & par celles de divers autres Docteurs. Il ajoûte que Nicéphore Caliste dit, après saint Hippolyte Martyr, que le pére du même Zacharie, lequel comme nous l'avons dit, avoit nom *Barachias*, fit refus de livrer son fils, & que ce fut la cause de sa mort. Mais saint Jérôme soutient que cette histoire est tirée d'un Auteur apocryphe, & que ce Zacharie est celui que le Roi Joas fit assassiner; comme il est remarqué dans le II. *des Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 22. que son pére, qui est appellé *Joiada*, pouvoit avoir deux noms, comme cela étoit assez ordinaire aux Juifs; ou que le nom de *Barachias*, qu'il portoit, n'étoit qu'un titre de sainteté, parce qu'en Hébreu il veut dire, *béni du Seigneur*. Plusieurs Modernes ont embrassé ce sentiment, & entre autres Jansénius, sur le 23. *ch.* de saint Matthieu, où il explique ce qui peut faire valoir son opinion, & où il fait une remarque particuliére au sujet de Zacharie, fils de Baruch ou Barachias, dont parle Joséphe dans le quatriéme livre de la Guerre des Juifs. Plusieurs croyent que ce Zacharie est celui dont parle J. C. par un esprit prophétique. „ Il y a une circonstance, *dit Dom Calmet*, qui donne un grand „ poids à ce sentiment; c'est que le fils de Dieu menaçant les „ Juifs de leur entiére ruïne, leur dit qu'il leur envoyera des Sages, „ des Prophétes, & des Savans, & qu'ils les maltraiteront, les ou„ trageront, & les feront mourir, ensorte que tout le sang inno„ cent, répandu depuis le sang d'Abel jusqu'au tems de Barachie, „ vienne sur eux. Il faut donc suivant l'idée du Sauveur, renfermer „ ici tous les justes, qui ont été mis à mort depuis le commence„ ment du monde, non seulement jusqu'à sa mort & sa passion, „ mais aussi jusqu'à celle de ses Apôtres, & de ses disciples. Or „ quelque autre systéme que l'on suive, soit qu'on entende par Za„ charie le fils de Jehojada, ou le douziéme des petits Prophétes, „ ou le pére de J. Baptiste, ou Zacharie qu'Isaïe prit pour témoin „ du tems d'Achas, il restera toûjours beaucoup d'espace qui ne „ sera pas compris par la menace de J. C.; au lieu qu'en prenant „ ce dernier Zacharie, on y trouve tous les caractéres propres à „ vérifier la Prophétie, 1. le nom; 2. le lieu; 3. le tems; un mo„ ment avant la destruction du Temple, & la dispersion des Juifs, „ qui est la fin de la menace que J. C. leur fait. „ Ce qui fortifie cette pensée, c'est que depuis la mort de Zacharie fils de Jehojada les Juifs avoient persécuté Jérémie jusqu'à la mort, & fait mourir tout récemment J. Baptiste; or on ne voit pas pourquoi ces cruautez ne devoient pas être ajoûtées à celles qui alloient faire fondre les jugemens de Dieu sur la Nation Juive. Mais D. Calmet pousse trop loin sa conjecture, quand il présume que ce Zacharie dont parle Joséphe étoit Chrétien. Grotius, Hammond, & plusieurs autres sont dans les sentimens qu'a épousé le Savant Bénédictin, que Zacharie dont parle J. C. est celui que les Zélateurs firent mourir. * S. Cyrille, *in Anthrop.* Origéne, *Hom.* 16. *in Matth.* S. Jérôme, *lib.* 4. *in Matth.* Nicéphore, *lib.* 1. *Hist. c.* 14. & *lib.* 2. *c.* 3. Baronius, *in Annal.* Josephe, *lib.* 4. *de Bell. Jud. c.* 19. D. Calmet sur St. Matthieu. *Voyez* ZACHARIE fils de Baruch.

BARACHIE. *Voyez* BARACHIAS.

BARACI, étoit autrefois une ville de l'isle de Sardaigne. Elle est maintenant détruite & on en voit les ruïnes près de la ville de Sassari. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARACOA, bourg de l'Amérique septentrionale, est situé sur un petit golfe, qui est tout auprès de la pointe orientale de l'isle de Cuba, du côté de cette pointe, qui regarde le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARAD. *Voyez* BÉRED.

BARAHONA, surnommé *Valdiviéso* (Pierre) Espagnol, & Religieux de l'Ordre de saint François, prit l'habit en 1575 dans cet Ordre, où il professa la Théologie. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, une interprétation littérale, morale & mystique, sur le Pseaume LXXXVI selon la Vulgate, & LXXXVII selon l'Hébreu; sur l'Epître de saint Paul aux Galates; sur l'Epître aux Hébreux; *De arcano Verbo, &c.* Cet Auteur, qui vivoit encore en 1606, est différent de LOUÏS DE BARAHONA DE SOTO, Médecin Espagnol, qui florissoit vers l'an 1580. Il a écrit des vers Latins & Espagnols, & a laissé un Ouvrage galant, intitulé *La Angelica.* * Wading. *Biblioth. Minor.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

BARAJA. *Voyez* BERAJA.

BARAK, Juge &c. *Voyez* BARAC.

BARAKEEL, Buzite, de la Famille de *Ram*, fut pére d'*Elihu* ami de Job, & non son fils, comme dit *Simon*, dans son *Dictionnaire de la Bible. Job, ch.* 32. *v.* 2. Le même Auteur dit que ce nom signifie, *Foudre de Dieu.*

BARAK-KHAN, fils de *Baissur*, fils de *Manuca*, fils de *Giagathai*, fils de *Genghiskhan*, succéda à son cousin *Mobarek Schah*, mort sans enfans dans les Etats du Turkestan. Il voulut envahir le Chorassan sur Abaka-Khan Empereur des Mogols; mais cette entreprise ne lui ayant pas réüssi, il tourna ses armes contre Coblai Khan ou Caan son parent, qui régnoit dans la Chine. Il fit dans ce païs-là de tres-grands ravages: mais ne pouvant se rendre mâitre d'aucune place considérable, il fut enfin contraint d'en sortir, & de laisser joüir paisiblement Coblai de ce riche païs, qu'il avoit conquis. Un

Au-

Auteur rapporte que dans l'irruption que Barak fit dans la Chine, un de ſes Mogols ou Tartares ayant tiré une fléche ſur un nid d'hirondelle, fit tomber un ais qui fermoit un trou, dans lequel on trouva douze cens bourſes ou ſacs remplis de monnoye d'or; & que par un accident auſſi ſurprenant, quelques cavaliers de la même armée ayant attaché leurs chevaux à un tronc de platane abattu par terre, cet arbre, qui eſt ordinairement d'une groſſeur énorme, ſe trouva vermoulu, & dès le lendemain coupé en deux. Les Tartares le voyant creux, s'aviſérent d'y fouiller, & ils en tirérent une grande ſomme d'argent, qui y avoit été cachée. Barak-Khan quitta la Religion Genghiskanienne, & embraſſa le Mahométiſme dans la ville de Bokhara à ſon retour du Choraſſan, & prit pour ſon ſurnom de Mahométan celui de *Gaiatheddin*. Il mourut l'an de l'hégire 638, de Jeſus Chriſt 1240. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARAMPOUR. *Voyez* BRAMPOUR.

BARANCA. *Cherchez* SANTACRUX.

BARANCA, riviére. *Voyez* BARRANCA.

BARANER. *Voyez* BARANIWAR.

BARANGES, Officiers qui gardoient les clefs des portes de la ville où demeuroit l'Empereur de Conſtantinople. Sous le régne de l'Empereur Michel IV, ſurnommé le *Paphlagonien*, vers l'an 1035, un de ces Baranges voulant forcer une femme de Thrace, elle lui arracha ſon coutelas, & lui en donna dans le cœur. Une ſi belle action fut louée de tous les Baranges, qui mirent une couronne ſur la tête de cette femme, & lui donnérent tous les biens de celui qu'elle avoit tué pour conſerver ſon honneur. Ce Barange fut privé de la ſépulture pour punir ſon crime, même après ſa mort. On peut ici remarquer que Barange étoit un mot Anglois, & que ces Gardes des clefs étoient ordinairement de ce païs. Anne Comnéne dit qu'on les faiſoit venir de l'iſle de Thulé, appellée maintenant Iſlande. * Cédréne, Jean Curopalate. Cantacuzéne, *l.* 1. *c.* 1.

BARANGUERLIS (le) que les Auteurs Latins nomment d'ordinaire, *Stagnum magnum*, *Teneſæ Sinus*, *Sirbonis Palus*, grand étang d'Egypte ſur les frontiéres de la Terre-Sainte, & vers la côte de la Mer Méditerranée, où il ſe décharge. Il y en a qui le nomment le *Golfe de Ténéſe*, & d'autres *Stagnone*, c'eſt à dire, *le grand Etang*. Il avoit autrefois plus de cent vint mille pas; mais il eſt aujourd'hui bien moindre, & ſe remplit peu à peu. Il n'y a point de port à l'endroit où il s'écoule en la mer, ni même la moindre rade le long de cette côte près de l'étang: ce qui eſt cauſe qu'on l'évite ſoigneuſement. Cet étang eſt éloigné de cent vintcinq mille pas de Suez, ou de l'endroit le plus proche de la Mer Rouge.

BARANIA (la) grande riviére de l'Amérique ſeptentrionale, qui a ſa ſource dans le Mexique près de la ville de ce nom, & traverſe les provinces de Méchoacan & de Guadalajara, où elle baigne la ville de ce nom. De là elle paſſe dans la province de Xaliſco, & ſe décharge dans la Mer Pacifique, vers l'entrée de la Mer Vermeille. Sanſon dans ſes grandes cartes l'appelle *Eſquitlan*, *Eſquitlania*. * Maty, *Diction. Géogr.* Herrera. Baudrand.

BARANIWAR, *Baranium*, *Varonianum*, petite ville de la Baſſe Hongrie, eſt ſituée environ à deux lieues de Darda, du côté du nord, dans le Comté de Baraniwar, dont elle eſt la capitale. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARANIWAR (le Comté de) *Baranienſis Comitatus*, petite province de la Baſſe Hongrie, ſituée entre le Danube, la Save, la Sarwitze & le Comté de Zygeth. Baraniwar capitale, Darda & Ziclos en ſont les lieux principaux. Les Turcs l'ont poſſédé plus de cent cinquante ans; mais les Impériaux le poſſédent depuis l'année 1684. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARANOVA, petite ville du Royaume de Pologne, ſituée dans la Ruſſie Rouge ou Noire, dans la Haute Volhinie, ſur la riviére de Sluks, environ à 45 lieues de la ville de Luſuc, du côté du Levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARANZANO ou BARANZON (Redemptus) Clerc Régulier de la Congrégation de ſaint Paul, dite *Barnabite*, bel eſprit dans le XVII ſiécle, naquit à Verceil dans le Piémont, & fut un ſavant Philoſophe, qui l'un des premiers ait oſé s'écarter de la route d'Ariſtote en philoſophant: il fut auſſi habile Mathématicien & bon Chymiſte. Après avoir enſeigné les Mathématiques & la Philoſophie dans la ville d'Annecy, il vint à Paris, où il fut en grande liaiſon avec la Mothe-le-Vayer, qui le regardoit comme un des premiers eſprits de ſon tems. Il eut auſſi des rélations particuliéres avec Bacon, Chancelier d'Angleterre. Il prêcha dans quelques égliſes de Paris, & mourut à Montargis dans une maiſon de ſon Ordre, à l'établiſſement de laquelle il avoit contribué, l'an 1623, âgé de 33 ans. Ses Ouvrages ſont *Uranoſcopia*, ſeu *Univerſa doctrina de Cœlo*, imprimée en 1617; *De novis Opinionibus Phyſicis*, ſeu *Corpus Philoſoph.* en 1619. *Campus Philoſophicus*, Lugduni 1620, in 8. Quelques Ouvrages de dévotion *ſur la maniére de ſe confeſſer, & ſur celle de méditer la Paſſion de J. C.* Une *Diſſertation ſur une Fontaine de la Roche en Savoye.* * La Mothe-le-Vayer, *Diſcours Chrétien de l'Immortalité de l'Ame, au 4. tome de ſes Oeuvres*, in 12. *pag.* 172. Bayle, *Dict. Ctitiq.* Patin, *Lettres. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres par le Pére Nicéron, tome* 3. *p.* 50. & 51.

BARAS, Général de l'armée d'Hormiſdas Roi de Perſe, perdit une bataille contre Maurice. Hormiſdas attribuant cette perte à la lâcheté de Baras, lui envoya par dériſion un habit de femme. Celui-ci piqué de cet affront, ſouleva ſes peuples contre lui; & après lui avoir fait crever les yeux, & l'avoir mis en priſon, éleva ſon fils Coſroës ſur le thrône, l'an de Jeſus-Chriſt 585. * Zonaras, *tome* 3.

BARASA. *Voyez* BOSSORA.

BARATA (François Dominique) Portugais, natif d'Erada, paroiſſe du bourg de Funda, Evêché de Guarda, prit l'habit des Trinitaires au Couvent de Liſbonne, fut reçu Docteur en Théologie à Coïmbre, eut la chaire de Durando, & devint Recteur du Collége des Trinitaires à Coïmbre. François Louïs de Sylva, Archevêque d'Evora le nomma ſon Coadjuteur à cauſe de ſon grand mérite, le 29 août 1700. Il fut ſacré Evêque dans le couvent des Trinitaires de Liſbonne par François-Joſeph de Lancaſtro, Grand Inquiſiteur, qui le fit Député du Saint Office de l'Inquiſition d'Evora. Jean V. l'a nommé Evêque de Portalégre, où il eſt mort cinq ans après. Nous avons de lui un livre Portugais, intitulé *Hum ſermão do Auto da fé, prêché à Coimbre le 14 juin* 1699, imprimé *in* 4. à Evora en 1717. * *Mémoires de Portugal.*

BARATÉRIUS ou BARATIER, (Barthélemi) fameux Juriſconſulte du XV ſiécle, natif de Plaiſance. Il enſeignoit à Pavie & à Ferrare le Droit Feudal Romain, & celui des Lombards; & voyant que Gérard Niger & Capégiſtus avoient très-mal rangé le dernier, il le mit en meilleur ordre, & envoya ſon manuſcrit à Philippe Marie Duc de Milan, qui le fit mettre dans la Bibliothéque de Pavie, & donna ordre aux Profeſſeurs de Pavie d'expliquer cet Auteur dans leurs leçons. Ce manuſcrit, & toute la Bibliotheque paſſérent en France ſous le régne de Louis XII. Nicolas Rigault fit imprimer le livre de Baratier à Paris en 1612, ſous ce titre, *de Feudis liber ſingularis*. Jean Schilterus fit imprimer ce même livre *in* 4. à Strasbourg en 1695, avec ſon véritable titre, qui eſt, *Libellus Feudorum reformatus.* * Jaſon, *in Præludiis Feudorum.* Pancirollus, *lib.* 2. *cap.* 101. Schilterus, *in Præfat. ad Mincuccium.*

BARATHRE, lieu très-profond dans le païs d'Attique en Gréce, où l'on avoit coutume de précipiter les criminels. Il étoit revêtu de pierres de taille en forme de puits, & l'on y avoit attaché des crampons de fer, dont les uns avoient des pointes en haut, & les autres de côté, pour accrocher le criminel en tombant. Suidas rapporte qu'après y avoir jetté un Prêtre de Cybéle, parce qu'il avoit voulu perſuader aux Athéniens que cette Déeſſe alloit venir dans l'Attique pour chercher ſa fille, il arriva une grande ſtérilité. L'Oracle ayant été conſulté, répondit que Cybéle ne s'appaiſeroit point qu'on ne lui eût fait un ſacrifice, & qu'on n'eût rempli cette abîme; ce que l'on fit. Ce nom eſt commun chez les Grecs, pour marquer toutes ſortes de goufres & de concavitez de la terre. C'eſt d'eux que les Latins l'ont emprunté dans la même ſignification. Leurs Poëtes appliquent ce terme à ces gourmands déclarez qui font leur idole de leur ventre. Horace dans les vers 31. & 32. de l'*Ep.* 15. *du livre premier*,

Pernicies & tempeſtas, barathrumque macelli,
Quidquid quæſierat ventri donabat avaro.

Plaute, *dans les Bacchides, Acte* 1. *Scéne* 2. *v.* 41. s'en ſert pour déſigner ces femmes de mauvaiſe vie, dont la lubricité eſt inſatiable:

O Barathrum, ubi nunc es! ut ego te uſurpem libens.

* Suidas, *in voce* Βάραθρον.

BARATIER. *Voyez* BARATERIUS.

BARATO, *Porto Barato*, en Latin, *Baratus Portus*, *Populonium Novum*, village avec un bon port, dans la Principauté de Piombino en Toſcane, environ à deux lieues de la ville de Piombino, du côté de l'occident. Barato a été bâti ſur les ruïnes de la ville Epiſcopale de Populonie, dont l'Evêché a été transféré à Maſſa. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARATON, famille qui a produit un grand Echanſon de France, dont on rapporte ici la poſtérité depuis

I. JEAN Baraton, Seigneur de la Roche & de la Touche, qui épouſa le ſixiéme avril 1415, *Marguerite*, fille de *Jean*, Seigneur d'Aubigné en Anjou, & de *Marie* de la Porte-Vézins, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Jean* Seigneur de la Motte; 3. *Mace*; 4. *Marie*, alliée à *Jean* de Juigné, Seigneur de Laubinaire; & 5. *Catherine* Baraton, Abbeſſe de Nioiſeau.

II. FRANÇOIS Baraton, Seigneur de la Roche-Baraton & de Champiré, épouſa *Anne* Feſchal, dont il eut 1. OLIVIER, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, qui continua la poſtérité *rapportée après celle de ſon frére-aîné*; & 3. *Hervé* Baraton, dont l'alliance eſt ignorée.

III, OLIVIER Baraton, Seigneur de la Roche & de Champiré, Baron d'Ambriéres, ne vivoit plus en 1539. Il épouſa 1. par contract du huitiéme octobre 1497, *Françoiſe* de Surgéres, fille de *Jacques* Seigneur de la Floceliére, & de *Renée* de Maillé: 2. le 15 octobre 1522, *Jeanne* de Caſault, l'une des Demoiſelles de la Reine, fille de *Jean* de Caſault, Seigneur de S. Germain, & de *Jeanne* de Thevalle, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit étoit iſſue *Renée* Baraton, Dame de la Roche & d'Ambriéres, mariée à *Chriſtophle* Seigneur de Sovigné.

III. FRANÇOIS Baraton, fils puîné de FRANÇOIS Seigneur de la Roche & de Champiré, fut Conſeiller & Chambellan du Roi, & aquit en 1498 la Terre de Chalonges en Anjou. Il fut pourvu, en 1516, de la charge de Grand Echanſon de France, dont il ſe démit en 1519, & épouſa *Antoinette* de S. Maure, Dame de la Broſſe, & de Montgauger, fille de *Charles* Seigneur de Montgauger, &c. & de *Catherine* d'Eſtouteville ſa ſeconde femme, dont il eut 1. GABRIEL, qui ſuit; & 2. *François* Baraton, Seigneur de la Broſſe & de Chalonges, qui épouſa 1. *Barbe* de Mornay, Dame d'Achéres, fille de *Gilles* de Mornay, Seigneur d'Achéres, & de *Charlotte* de S. Simon ſa premiére femme: 2. *Ambroiſe* d'Oympuis, dont il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de ſa premiére femme, *Anne* Baraton, Dame d'Achéres, mariée à *Merry* Lamy, Seigneur de Lonry.

IV. GABRIEL Baraton, Seigneur de Montgauger, &c. épouſa *Renée* d'Anjou-Méziéres, veuve d'*Hector* de Bourbon, Seigneur de Lavedan, & fille de *René* d'Anjou, Seigneur de Méziéres, & d'*Antoinette* de Chabannes, Dame de Saint-Fargeau, dont il eut Louïs, qui ſuit.

V. LOUÏS Baraton, Seigneur de Montgauger, Rivarennes, &c. épouſa *Jacqueline* Paumart, fille de *Joachim* Seigneur de Rillé en Touraine, & de *Françoiſe* d'Oriville, eut pour fille unique *Guyonne* Baraton, Dame de Rivarennes, mariée avant l'an 1572, à *Jacques* de

de Brillouet, Seigneur de Riparſonds. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic. &c.*

BARAZE (Cyprien) Jéſuite Miſſionnaire des *Moxes* & d'autres Nations de l'Amérique, inconnues juſqu'à ſon tems, étant parti de Lima vers l'an 1675, avec le Frére del Caſtillo Jéſuite, qui avoit déja pénétré dans le païs des Moxes, s'embarqua à Sainte-Croix *de la Sierra*, ſur la riviére de *Guapay*; & après onze jours il arriva chez les Moxes. C'eſt une vaſte nation dont on ne connoit pas encore les bornes. On ſait ſeulement qu'elle s'étend dans la Zone Torride depuis le dixiéme juſqu'au 15 degré de latitude méridionale. Les quatre premiéres années qu'il fut parmi ces peuples, il eut infiniment à ſouffrir de la ſtérilité du païs ſouvent inondé, du froid & du chaud qui s'y font ſentir tour à tour avec excès, de la Barbarie des Habitans, de la difficulté de leur Langue, de l'éloignement de leurs cabanes, &c. Il eut toûjours la fiévre quarte depuis ſon arrivée: ce qui l'obligea enfin à retourner à Sainte-Croix de la Sierra. Dès qu'il fut un peu rétabli, il apprit à faire de la toile, pour l'enſeigner à ſes Néophytes; & dans la ſuite encore, ſe faiſant tout à tous, il leur rendit toutes ſortes de ſervices pour les gagner à Jeſus-Chriſt. En ce tems-là le Gouverneur de Sainte-Croix de la Sierra, demanda aux Jeſuites des Miſſionnaires pour les *Chiriguanes*, peuples fort ſemblables aux Moxes pour les mœurs. Le P. Baraze y fut envoyé. Il les trouva ſi indociles au joug de la Foi, qu'il fut obligé de les abandonner pour retourner vers les Moxes, qu'il trouva mieux diſpoſez. Ils s'aſſemblerent au nombre de ſix cens pour vivre ſous la conduite du Miſſionnaire; il les baptiſa le jour de l'Annonciation. Après cinq années employées à cultiver cette égliſe naiſſante qui s'étoit accrue juſqu'au nombre de plus de deux mille Neophytes, il vint au P. Baraze un ſecours d'Ouvriers Apoſtoliques, auſquels il abandonna le ſoin de cette égliſe naiſſante. Il partit du païs des Moxes, & s'arrêta dans une contrée éloignée, dont les Habitans avoient à peine quelque ſentiment d'humanité; & par une patience au deſſus de tout ce qu'on peut imaginer, il vint à bout d'apprivoiſer ces Barbares: il en fit même des Chretiens fervens, qui en moins d'un an formérent une grande bourgade de plus de deux mille Chrétiens. Leur Apôtre devint encore leur Légiſlateur pour le gouvernement politique; & ces hommes élevez dans une liberté féroce, apprirent de l'Evangile à ſe ſoumettre avec docilité aux loix les plus rigoureuſes. Pour les humaniſer de plus en plus, Baraze leur apprit les Arts les plus néceſſaires à la vie; & pour pourvoir à leur ſubſiſtance, il retourna à Sainte-Croix, où il raſſembla juſqu'à deux cens vaches & taureaux, les ſeuls troupeaux qui puiſſent vivre dans le païs des Moxes, & les y conduiſit, aidé de quelques Indiens. Il bâtit auſſi une égliſe, en y employant les Ouvriers qu'il avoit inſtruits; & quelques années après, celle-là n'étant pas ſuffiſante, il en conſtruiſit une autre beaucoup plus grande. Ayant ainſi pourvu à leurs beſoins, il jetta les yeux ſur d'autres nations, avança vers l'orient; & après avoir marché pendant ſix jours ſans trouver aucune trace d'homme, il découvrit la nation des *Coſerémoniens*. Il les gagna tellement, que les Miſſionnaires qui vinrent après lui, n'eurent pas de peine à les engager à venir à trente lieues établir une bourgade. Avançant toujours dans les terres, le P. Baraze ſe trouva dans la nation des *Cirioniens*, peuples Barbares, qu'il fut néanmoins adoucir. Il apprit d'eux qu'il y avoit dans leur voiſinage d'autres peuples appellez *Guaranies*, les plus féroces qu'il eût encore vus. Ils pourſuivent les hommes comme on pourſuit les bêtes à la chaſſe: s'ils les prennent vivans, ils les entraînent avec eux, & les égorgent l'un après l'autre, à meſure qu'ils ſont preſſez par la faim. Ils n'ont point de demeure fixe, parce, diſent-ils, qu'ils ſont ſans ceſſe effrayez par les ames de ceux dont ils ont dévoré les corps. Les Guaranies firent connoître au Pére pluſieurs autres Nations; entre autres celle des *Tapacures*, & des *Baures*. Il falloit de nouveaux Ouvriers pour cultiver une vigne qui s'augmentoit conſidérablement par la découverte de tant de Nations différentes: l'éloignement des villes Eſpagnoles étoit un grand obſtacle. Baraze entreprit de ſe faire un chemin par cette longue chaîne de montagnes qui ſe trouvent à la droite du Pérou, qu'il découvrit enfin après plus de trois ans de travail. Alors il envoya demander du ſecours, & retourna à ſa miſſion par le nouveau chemin qu'il s'étoit tracé. De là il marcha à la découverte des *Tapacures*, autrefois mêlez avec les Moxes, dont ils ont conſervé les mœurs. Ce fut par leur moyen qu'il eut quelque connoiſſance des Amazones. Tous lui dirent que vers l'orient il y avoit une nation de femmes belliqueuſes, telles qu'on nous dépeint les fameuſes Amazones. La découverte la plus importante que fit le P. Baraze, fut celle des *Baures*, peuples plus civiliſez que les Moxes. Leurs bourgardes ſont fort nombreuſes; on y voit des rues & les places d'armes où leurs ſoldats font l'exercice. Ces peuples dociles en apparence, furent plus cruels que tous les autres. Ils ſe jettérent ſur Baraze, le percérent de pluſieurs coups; & un d'eux lui ayant déchargé un grand coup de hache ſur la tête, il expira ſur l'heure, le 16 de ſeptembre 1702, dans ſa ſoixante & uniéme année, après plus de 27 ans de travaux Apoſtoliques. * *Lettres édifiantes & curieuſes*, X. *Recueil.*

BARBA, petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie, dans le Royaume de Telenſin. * Maty, *Diction. Géogr.*

*BARBACOA, ville, & BARBACOAS, peuple de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, vers le troiſiéme degré de latitude ſeptentrionale, & entre le trois cent dixiéme & trois cent-onziéme de longitude.

BARBADE, ou la BARBOUDE, *Barbada & Barbata*, iſle de l'Amérique, & l'une des Antilles, eſt ſituée à treize degrez vint minutes de latitude ſeptentrionale, entre l'iſle de Saint-Vincent & celle de Sainte-Alouſie qui eſt déſerte. Elle a environ huit lieues de long, cinq de large, & vint-cinq de tour. Sa figure eſt ovale: elle eſt naturellement forte, & peut fournir dix mille hommes de guerre: elle contient cinquante mille Habitans, outre les Eſclaves Négres qui y ſont en grand nombre. Elle eſt fort chaude, principalement pendant huit mois de l'année; & même la chaleur y ſeroit inſupportable, ſans de certains vents frais nommez *briſes*, qui ſe lévent avec le ſoleil, & ſoufflent tant qu'il monte ſur l'horiſon. Cette iſle manque d'eau courante, & les Habitans ſont obligez de conſerver l'eau de pluye dans des citernes. Il y a une riviére qu'on nomme *Tuigh*, dont l'eau eſt couverte d'une huile qu'on garde pour brûler dans les lampes. La Barbade fut découverte ſous le régne de Jacques I. par le Chevalier William Curteen, qui revenant du Bréſil, fut jetté par une tempête ſur cette côte. Il la trouva toute couverte de bois, & ne crut pas qu'il y eût d'endroits habitables. En 1624, on y envoya d'Angleterre des Vaiſſeaux; on y coupa les bois; on y planta des patates, du maïs, & on y laiſſa des hommes pour l'habiter. Cette Colonie ne commença à fleurir que vers l'an 1627. Cette iſle ſe peupla ſi fort, qu'en 1650, l'on y comptoit près de cinquante mille Habitans Anglois, & qu'elle eſt devenue la plus conſidérable que les Anglois ayent dans les iſles Caraïbes. Elle a environ vint-cinq lieues de circuit, & fut donnée en propriété à Jacques Hay, Comte de Carliſle. Ils y ont trois petites villes, ſavoir à l'occident, *Sprightstown* ou *Little Briſtol*; plus au midi du même côté, & auſſi ſur la côte, *S. Michel* ou *Bridgetown*, qui eſt la capitale de cette iſle, où il y a environ 1200 maiſons bâties de pierres: les rues en ſont larges, les places publiques d'une grande magnificence, & les caroſſes y roulent comme dans les meilleurs villes de l'Europe. Au midi de l'iſle, on a *Oſtinestown* ou *Charlestown*; on met encore *Jamestown*, qui eſt entre les deux premiéres places qu'on a nommées, au nombre des villes; & il y a pluſieurs autres habitations au dedans des terres, ou ſur la côte occidentale, mais ce ne ſont que des villages. Les Anglois y ont planté du tabac; mais le terroir n'y étant pas propre, ils ſe ſont appliquez à y cultiver le coton, l'indigo, le gingembre. En 1645, ils y ont planté des cannes de ſucre. Toute cette iſle eſt ſi fertile que deux cens navires grands ou petits y vont tous les ans charger ſes marchandiſes pour les porter en divers ports d'Angleterre & d'Irlande. Il n'eſt pas permis aux Habitans de trafiquer avec d'autres nations qu'avec les Anglois. Les arbres y ſont toûjours verds, auſſi bien que les campagnes. Cette iſle a toute ſorte de fruits excellents; mais il n'y croit ni blé ni vin: les Habitans tirent leur vin de Madére, & le blé leur vient d'Angleterre & des autres Colonies. * *Etat préſent des Terres des Anglois en Amérique*, *p.* 36. *&c.* Rochefort, *Hiſt. des Antil.* Oldmixon, *Empire des Indes Occidentales*, *en* 1708.

BARBADE ou BARBUDE, iſle différente de celle dont il eſt parlé dans l'article précédent, quoiqu'on en confonde les noms. Elle eſt auſſi, comme l'autre, une des Antilles de Barlovento; mais elle eſt beaucoup éloignée de l'autre vers le ſeptentrion. Elle a au couchant l'iſle de S. Chriſtophle, dont elle eſt éloignée de 18 lieues, & au ſud-oueſt Antégo à la diſtance de douze lieues. Elle n'eſt ni grande ni fertile, & elle ne produit qu'un peu de tabac & d'indigo. Les Anglois à qui elle appartient, y ont quelques Colonies. * Maty, *Diction. Géogr. Etat de la Grande Bretagne ſous George II. tome* 3. *p.* 209.

BARBADIGO. *Voyez* BARBARIGO.

BARBADILLO (Alfonſe Jérôme de Salas) natif de Madrid, Poëte Eſpagnol, étoit un des ornemens de la Cour d'Eſpagne ſur la fin du régne de Philippe III, & au commencement de celui de Philippe IV. C'étoit le tems le plus floriſſant pour la Langue Eſpagnole, qui étoit alors dans ſon plus grand éclat, & au point le plus proche de ſa perfection. Salas contribuoit à l'y maintenir par la beauté naturelle de ſon génie, par ſon éloquence & par ſon ſavoir. C'eſt ce qui paroit aſſez par le grand nombre de ſes Poëſies. Outre le Recueil de ſes *Rimes Caſtillanes*, il a donné quelques *Poëſies Héroïques* ſur des ſujets de piété, & beaucoup de *Comédies* imprimées ſéparément en diverſes années. C'eſt proprement dans ces derniéres piéces qu'il a fait paroître ſon génie & le grand talent qu'il avoit pour expoſer au jour la difformité des vices des Eſpagnols, & pour réformer les mœurs en divertiſſant agréablement. Il avoit pour cet effet une adreſſe fort grande, le goût bon, & quelque choſe de cette qualité ſi rare, qu'on appelle urbanité. Son ſtyle eſt net, clair, ſans affectation, plein de ſel & de douceur. Ce Poëte mourut vers l'an 1630. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſpan. tome* 1. *p.* 22. Baillet, *Jugement des Savans ſur les Poetes modernes*, *n.* 1416. *tome* 4. *de l'édition de Paris*: *& de l'édition de Hollande*, *tome* 4. *partie* 2. *n.* 1416. *p.* 39. *&* 40.

BARBADOS. *Voyez* BARBADE.

BARBAHILUL, Ecrivain Syrien, a compoſé un Lexicon de ſa Langue, qu'il a recueilli de pluſieurs autres livres, ſavoir, de Jéſu-Bar-Ali, de Maruazia & de Gabriel. *Voyez* Ebed-Jéſu dans ſon Catalogue des Ecrivains Chaldéens. Il ſe trouve dans nos Bibliothéques, & Hottinger en parle aſſez au long dans ſa Bibliothéque Orientale.

BARBANÇON, Principauté dans le Hainaut, & dans la Prevôté de Maubeuge à l'orient du Comté de Beaumont. Il y a eu en Picardie une famille de ce nom qui eſt tombée dans celle du Prat Nantouillet. *Voyez* LIGNE.

* BARBANÇON. La branche des Princes de Barbançon qui s'eſt éteinte l'an 1693, prend ce nom d'un beau village du Hainaut qui a un château renommé pour ſes rares vitres. Il a été érigé en Principauté en 1614 par l'Archiduc en faveur de la Maiſon de Ligne. Cette famille tire ſon origine de ROBERT fils cadet de JEAN de Barbançon Prince d'Aremberg, qui en 1600 eut ALBERT de la Rhingravinne Claudia. Cet Albert fut fait Duc de Barbançon par l'Empereur Ferdinand II. Il fut auſſi Sous-Doyen de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Il mourut en 1670, laiſſant de Marie de Barbançon ſon Epouſe, OCTAVE-IGNACE & ISABELLE. Iſabelle fut mariée 1. à *Albert-François* de Lalain Comte de Hoogſtraten: 2. à *Ulric* Duc de Wirtemberg, & mourut à Paris le 17 août 1678. Son frére Octave-Ignace Duc d'Aremberg, Duc & Prince de Barbançon, Prince du St. Empire, Comte d'Aigremont & de la Roche, Vicomte d'Avre, Seigneur de Villemont, Gouverneur de Namur & Chevalier de la Toiſon d'Or, fut tué dans la bataille de Lande ou de Neerwinde en Brabant le 29 juin 1693. Il avoit épou-

épousé Thérése Manrique de Lara sœur du Marquis d'Aguilar. Il en eut plusieurs enfans, mais il n'en est resté que deux filles, savoir MARIE & EMANUELE. Marie épousa en 1695, & dans la 21 année de son âge, Isidore Thomas de Cardone Amirante d'Aragon, qui mourut en 1699. Elle se maria en secondes noces avec Gaspard de Zuniga, Viceroi de Gallice; & en troisiémes, avec Henri Auguste de Vignacourt, Comte de Lunci. * *Gr. Dict. Univ. Holl*

BARBANÇON (Marie de) fille de *Michel* de Barbançon, Seigneur de Cany, Lieutenant du Roi en Picardie, sous Antoine de Bourbon Roi de Navarre, fut mariée à Jean de Barret, Seigneur de Neuvy sur l'Allier eu Bourbonnois. Après la mort de son mari, pendant les guerres Civiles de France, sous le régne de Charles IX, cette Dame étant assiégée dans son château de Benegon en Berri, par Montare Lieutenant de Roi en Bourbonnois, donna des preuves d'un courage extraordinaire. Elle ne s'étonna point de voir les tours & les murs de son château renversées, & elle défendit elle même la brêche la plus dangereuse, avec une demi pique à la main: ce qui fit tant de honte à ses soldats qui parloient de se rendre, qu'ils la suivirent, & repoussérent les ennemis dans deux ou trois assauts. C'est par ces actions courageuses que Marie de Barbançon soutint le siége pendant quinze jours, & qu'elle l'eût sans doute soutenu plus long-tems, si la faim ne l'eût forcée de se rendre le sixiéme novembre 1569, s'étant fait promettre la vie, & à tous ceux qui étoient dans le château, à la charge néanmoins de payer sa rançon. Le Roi qui fut instruit de la bravoure de cette Dame, fit défendre à Montare & aux autres Capitaines de recevoir cette rançon, & la fit renvoyer avec honneur dans sa maison. * Hilarion de Coste, *des Dames Illustres*. M. de Thou, *Historia sui temporis, &c.*

BARBANDA ou BARBANDE, étoit une ancienne ville considérable dans la Haute Egypte, qui fut ruïnée par les Romains. On en voit encore les masures entre la ville de Girgio & celle d'Asna. On dit qu'en remuant les ruïnes de Barbanda, on y trouve quelquefois des piéces d'or & d argent.

BARBANE, riviére. *Cherchez* BOIANA.

BARBARA, village de la vallée de Mazara en Sicile, près de la riviére de S. Bartholomeo, environ à une lieue de la ville de Castel-à-Mar, du côté du midi. On y voit les ruïnes d'une ancienne ville, qu'on nommoit *Ægesta*, *Egesta*, *Acesta*, & *Segesta*. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBARES. Ce nom, selon Strabon, a été donné aux peuples étrangers qui ne parloient pas la Langue Gréque. On le dérive du mot *Bar*, qui en Langue Chaldaïque signifie *celui qui est de dehors*, ou *étranger*; & en Arabe *un desert*: d'où ce nom a pu être donné aux vastes solitudes d'Afrique, que l'on a appellées la Barbarie. Les Grecs ont donné le nom de *Barbares* à tous ceux qui n'étoient point de leur nation: c'est pourquoi S. Paul, *Actes ch.* 28. *v.* 2. nomme Barbares les peuples qui n'étoient pas de la Gréce, selon l'usage de ce tems-là. C'est pour la même raison que Plaute, selon Festus, appelle Barbare le Poëte Nævius, parce qu'il étoit Latin, & non pas Grec; & quand on lit dans le Prologue de l'*Asinaria*, *Marcus vertit barbare*, cela veut dire, *Plaute a traduit en Latin*; comme aussi dans *les Captifs* du même Poëte, *Jus Barbaricum*, veut dire *le Droit Latin*. Mais ce ne sont pas les Grecs seuls qui ont appellé Barbares ceux qui n'étoient pas de leur païs, & qui ne parloient pas leur Langue. Hérodote assure que les Egyptiens avoient la même coutume; & depuis que les Romains eurent conquis toute l'Italie, ils commencérent aussi de nommer *Barbares* tous les peuples qui étoient hors des limites de leur Empire. Nous appellons aujourd'hui *Barbares* tous les peuples d'Asie, d'Afrique, & de l'Amérique, qui vivent sans loix, ou qui sont sauvages; comme les Montagnards, les Tartares, les Cafres, ceux du Cap de Bonne-Espérance, & les Cannibales ou Caraïbes, voisins du Brésil. Il y a aussi dans l'Europe des peuples qu'on peut nommer *Barbares*, comme les Turcs, les Tartares de la Crimée, & les Lappons.

BARBARIC. *Voyez* BARBARIGO.

BARBARICINS (les) *Barbaricini*, peuples de l'isle de Sardaigne, dans les montagnes. Ils sont pour la plupart dans la province ou Cap de Cagliari. On appelle le quartier qu'ils habitent, les *Barbairas*. Il est divisé en trois parties, savoir, *Barbaira-Bervi*, au quartier de Valence sur le côte orientale; *Barbaira-Lolai*, au même quartier, & dans cette côte plus au septentrion; & *Barbaira Sevoli*, dans les Monts, vers le château de Gocian.

BARBARIE (la Mer de) *Mare Barbaria*, ou *Africa*. On entend quelquefois par la Mer de Barbarie toute la partie de la Mer Méditerranée qui est le long des côtes des Royaumes de Tunis, d'Alger & de Fez, & qui s'étend jusqu'aux isles de Sicile & de Sardaigne: mais quelquefois on ne comprend sous ce nom que ce qui baigne les côtes du Royaume d'Alger & de Fez. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BARBARIE (Mer de) On entend quelquefois par Mer de Barbarie, celle qui mouille les côtes d'Ajan & de Zanguébar. * Sanson, *Carte de la Haute Ethiopie.*

BARBARIE, les Seiches ou Basses de Barbarie, en Latin *Syrtis Magna* ou *Major*. Ce sont les formidables écueils qui se trouvent dans le Golfe de Sidra, renfermé entre les côtes du Royaume de Tunis & de celui de Tripoli, partie de la Barbarie. On entend quelquefois par là tout le Golfe de Sidra. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBARIE, *Barbaria*, partie de l'Afrique renfermée entre l'Egypte à l'orient, le Biledulgérid & le mont Atlas ou l'Iduacal au midi, la Mer Atlantique à l'occident, & la Mer Méditerranée au septentrion. Sa longueur, depuis l'Océan Atlantique jusqu'en Egypte, est de six cens lieues d'Allemagne; & sa largeur, depuis le mont Atlas jusqu'à la Mer Méditerranée, est de quatre vints lieues; mais cette largeur est plus ou moins grande, à mesure que les côtes & les montagnes avancent plus ou moins dans les terres. Marmol fait la Barbarie beaucoup plus grande, & lui donne plus de douze cens lieues Espagnoles de long, depuis la ville de Messe vers l'océan, jusqu'à Tripoli; & l'on peut ajoûter à cette longueur ce qui est entre Tripoli & le Désert de Barca, dont l'étendue est d'environ deux cens milles. Quant à la longueur depuis les Déserts de la Lybie Intérieure jusqu'aux côtes de la Mer Méditerranée, il compte cent quatre-vingts lieues Espagnoles. Les Géographes ne s'accordent pas bien sur la division de la Barbarie. Cluvier & Golnitz la divisent en six parties, savoir, Barca, Tunis, Trémécen, Fez, Maroc & Dara, dont la premiére est une province, & les autres cinq des Royaumes. Davity la partage en cinq Royaumes, Tripoli, Tunis, Alger, Fez & Maroc. Il met Dara dans le Biledulgérid. Le Royaume d'Alger comprend le Trémécen & le Télensin; & Barca est une dépendance de Tripoli. D'autres distinguent la Barbarie en trois parties; l'une orientale, qui contient le Barca; l'autre au milieu, où sont Tripoli & Tunis; & la troisiéme occidentale, qui renferme les Royaumes d'Alger, de Fez & de Maroc.

DES SAISONS DE L'ANNÉE DANS *la Barbarie.*

La Barbarie est située sous une des zones tempérées; mais toutes les côtes & les montagnes qui sont sur le bord de la Mer Méditerranée, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'en Egypte, sont plus froides que chaudes. Les pluyes commencent à tomber vers la mi-Octobre par toute la Barbarie; les mois de décembre & de janvier sont les plus rigoureux; cependant le froid n'y est pas si sensible qu'on ait besoin d'allumer du feu. En avril tous les arbres commencent à fleurir; & sur la fin du même mois on trouve des cerises mûres dans les Royaumes de Fez, d'Alger & de Tunis, & en quelques endroits du Royaume de Maroc. A la mi-may on y cueille des figues; vers le milieu de juillet on y mange en abondance des pommes, des poires, des prunes & des raisins; mais la recolte entiére des fruits ne se fait qu'au commencement de septembre. Le Printems commence le 25 février, & dure jusqu'au cinquiéme may; & le tems est toûjours beau pendant ces trois mois. Ces peuples croyent que, lorsqu'il pleut depuis le 25 avril jusqu'au cinquiéme may, la recolte est abondante; & ils appellent cette pluye l'*Eau de Naisan*, c'est à dire, *Eau envoyée du ciel.* L'Eté dure depuis le 28 de May jusqu'au 16 d'août. Il y fait alors fort chaud, particuliérement dans les mois de juin & de juillet. L'Automne commence le 17 d'août, & dure jusqu'au 16 de novembre. Sur les montagnes du grand Atlas l'année n'a que deux saisons; car l'Hyver y dure depuis le mois d'octobre jusqu'en avril, & l'Eté depuis avril jusqu'en septembre inclusivement.

DES MOEURS ET DES COUTUMES *des Habitans de Barbarie.*

Les Habitans de Barbarie sont de trois nations différentes; savoir, les Africains originaires du païs, les Turcs & les Arabes. Il y a deux sortes d'Africains; les Blancs, qui demeurent sur les côtes & dans les villes des Corsaires, comme Alger, Tunis, Tripoli, Bonne, Bugie & Salé; & les Noirs, qui sont plus avant vers le midi. Un homme peut épouser plusieurs femmes en même tems; cependant la plupart n'ont qu'une femme légitime; mais ils entretiennent plusieurs esclaves & concubines. Les filles & les femmes se tiennent toujours voilées devant les hommes; & même le nouveau marié ne voit le visage de son épouse que le soir de ses noces. Jusques-là il n'en peut connoître la beauté que par le récit du pére & de la mére. Les enchantemens & les sortiléges sont fort communs en ce païs. Les Magiciens & les Sorciers leur servent de Médecins, & les guérissent avec des caractéres & des paroles tirées de l'Alcoran. On y trouve néanmoins quelques Chirurgiens & quelques Apothicaires. Ils ont de ridicules superstitions, lorsqu'ils sont malades. Ils font porter des viandes sur les tombeaux de leurs Marabouts, qui sont les Saints de leur Loi; & si quelque bête en mange, ils s'imaginent que cet animal prendra le mal, & qu'ils en guériront. On remarque en eux une grande aversion pour le blasphême; & l'on assure que dans les Langues dont ils se servent, Africaine, Turque ou Arabesque, il n'y a aucune parole de jurement contre le nom de Dieu. Ils ont l'humeur assez douce entre eux; & dans tous leurs démêlez ils n'en viennent presque jamais aux coups, & beaucoup moins jusqu'à l'assassinat ou à l'homicide. Ils sont extrêmement sensibles sur le point d'honneur, en ce qui regarde la chasteté de leurs femmes. Ceux qui demeurent sous les tentes en pleine campagne ou sur les montagnes, comme les Arabes & les Bergers, sont vaillans, laborieux, doux & libéraux; mais les Habitans des villes sont fiers, avares, vindicatifs & de mauvaise foi. Ils ont peu d'intelligence pour le négoce, quoiqu'ils trafiquent continuellement; & ils ne savent ce que c'est que banque, lettres de change & envoi des marchandises d'une place à l'autre, parce qu'ils les portent eux-mêmes où ils les veulent vendre. Leurs Ouvrages font connoître la vivacité de leurs esprits & leur industrie. On en voit un bon nombre qui s'appliquent à l'Histoire, aux beaux Arts, & à l'intelligence de leur Loi. Ils s'adonnoient autrefois à la Philosophie, à l'Astrologie & aux Mathématiques; mais depuis environ cinq cens ans leurs Princes ont défendu l'étude de ces Sciences. Les peuples qui demeurent sur les côtes, se servent de piques & d'armes à feu; mais ceux qui habitent dans le milieu du païs, ne combattent qu'avec des lances, qu'ils manient fort adroitement. Les Habitans de Barbarie ne passent pas d'ordinaire l'âge de soixante-cinq ou soixante-dix ans, si ce n'est ceux qui se tiennent sur les montagnes, où l'on trouve des vieillards au dessus de cent ans, qui sont encore forts & robustes.

DES RICHESSES DE LA BARBARIE.

La Barbarie fournit les Etrangers de quantité de marchandises, comme de peaux de bœufs, de toiles de lin & de coton, de raisins, de figues, de dattes, &c. On peut juger des anciennes richesses

cheſſes de ce païs par les dépenſes que faiſoient les Rois de Fez. Il y en eut un qui employa quatre-cens quatre-vingt mille écus à bâtir un collége; un autre, ſept-cens mille à la conſtruction d'un château; & un autre quatre fois autant à rebâtir une ville. La Barbarie n'eſt pas aujourd'hui moins riche, comme il paroit par les revenus prodigieux des Rois de Maroc & de Fez, & des Bachas d'Alger, de Tunis & de Tripoli; & par leur commerce avec les François, les Anglois, les Hollandois, les Vénitiens, les Gênois, &c. ſans parler des marchandiſes défendues, dont les Corſaires trafiquent dans les ports d'Eſpagne & d'Italie, à quoi les Gouverneurs ferment les yeux. Le grand nombre de Moſquées, & les rentes deſtinées pour leur entretien, ſont encore des marques de la richeſſe du païs. Il y en a cent à Alger, trois cens à Tunis, autant à Fez, & ſept cens à Maroc, dont les principales ont deux cens ducats de rente par jour. Ajoûtez à cela que quand ceux d'Alger s'emparérent de Fez, ils y trouvérent vingt-ſix millions de ducats; & que quand Charles-*Quint* emporta Tunis, qu'il abandonna au pillage, les trois principaux Généraux de ſon armée eurent chacun pour leur part trois cens mille ducats. De plus les Juifs qui trouvent un aſyle aſſuré dans ces Royaumes, donnent beaucoup pour pouvoir impunément exercer leurs uſures. Mais ce profit n'eſt pas comparable au butin que font les Corſaires d'Alger & de Tunis. Ainſi la Barbarie ſeroit un païs invincible, ſi elle étoit bien unie, & ſi tous les Habitans ſavoient ſe ſervir des armes à feu comme les Turcs, & les Sujets des Royaumes de Fez & de Maroc.

DU GOUVERNEMENT DE LA BARBARIE.

Une partie de la Barbarie obéït à des Rois, comme à ceux de Maroc & de Fez, & à quelques autres Rois Arabes & Africains; l'autre partie, ſavoir les Royaumes d'Alger, de Tunis & de Tripoli, eſt gouvernée par des Bachas, qui dépendent du Grand-Seigneur. Il y a auſſi des Rois vaſſaux; comme ceux de Concue & de Labez, qui ſont tributaires d'Alger, & les Chéques ou Princes des Arabes, qui ſont obligez de fournir une certaine ſomme d'argent, & un nombre de gens de guerre, en cas de néceſſité. On y voit encore des peuples qui forment une maniére de République; comme ſont ceux qui vivent ſous des tentes dans les plaines, ou ſur les montagnes. Dans toutes les villes où le Grand-Seigneur a un Bacha, il y a auſſi un Cadi ou Juge, qui connoit en dernier reſſort de toutes les cauſes civiles & criminelles. Par toute la Barbarie chacun plaide ſoi-même, excepté dans la ville de Salé au Royaume de Fez, où les Maures, qui en ſont les maîtres, plaident par Avocats & par Procureurs, à la maniére des Eſpagnols.

DE LA RELIGION DES PEUPLES de Barbarie.

Il y a en Barbarie des Mahométans, des Chrétiens & des Juifs. Pour les païſans qui errent dans les campagnes avec leurs troupeaux, ils n'ont preſque point de Religion. Les Mahométans obſervent les cérémonies des Turcs. L'Iman ou Marabou, c'eſt à dire, *le Prêtre*, fait la priére dans la moſquée, & le peuple répéte les mêmes paroles. Ils nomment cette priére *Sala*. Les femmes n'entrent point dans les moſquées, de peur que leur vue n'interrompe la dévotion des hommes. Ils ont des chapelets compoſez de cent grains de coral, tous égaux; & lorſqu'ils les récitent, à chaque grain qu'ils touchent, ils diſent *Sta-fer-Lah*; c'eſt à dire, *Dieu me conſerve*. Le Muphti, qui eſt le Chef des Marabous ou Prêtres, & des Santons ou Religieux, juge toutes les affaires eccléſiaſtiques. Ces Marabous ou Santons s'adonnent le plus ſouvent à la Magie, & ſont tellement reſpectez par les Maures, que lorſqu'on a commis quelque crime, on trouve un aſyle aſſuré dans leurs cellules, qui ſont proche des moſquées, ou à la campagne. Après leur mort, on les honore comme des Saints, & on allume quantité de lampes devant leurs tombeaux. Leur plus grande fête eſt celle de la naiſſance de Mahomet, qu'ils célébrent le cinquiéme de ſeptembre, avec une pompe extraordinaire, en chantant les louanges de ce faux Prophéte dans les rues, où ils ſont ſuivis d'un grand nombre de joueurs d'inſtrumens. Les carrefours ſont ornez d'une infinité de lampes allumées; parce que cette cérémonie ſe fait auſſi la nuit, qui eſt, diſent-ils, le tems de la naiſſance de Mahomet. Cette fête dure huit jours, pendant leſquels il eſt permis à toute ſorte de perſonnes, & même aux Chrétiens, d'aller la nuit dans les rues: ce qui leur eſt défendu dans un autre tems, ſous peine de punition corporelle. A l'égard de leurs funérailles, lorſque quelqu'un eſt mort, les parens louent de certaines femmes, qui pleurent le défunt avec des cris & des lamentations épouvantables, & qui ſe déchirent le viſage juſqu'au ſang. On ne met pas le corps de ſon long dans la biére, mais aſſis; & en l'enterrant, on tourne la tête du côté du midi, vers la Mecque. Leurs cimetiéres ſont aux environs des villes, en pleine campagne, & non pas dans les moſquées. Ils ſont fermez de murailles, & plantez de fleurs, ſoit pour ſervir d'ornement, ſoit pour marquer la fragilité de la vie. Voilà ce qui regarde la Religion des Mahométans. Les Chrétiens ne ſont maîtres en Barbarie, que de quelques places qui appartiennent au Roi d'Eſpagne; comme Larache, Oran, Ceuta, Mamaure. Les Portugais avoient cédé Tanger aux Anglois, qui l'ont depuis abandonné aux Maures. Gramaye écrit qu'il y a dans Maroc, dans Fez & dans la Libye, quelques reſtes d'anciens Chrétiens qui diſent la Meſſe, ſelon le Rit des Muſarabes, & environ cent quatre-vingts familles Grecques, qui ont une vénération particuliére pour ſaint Etienne. Il y a auſſi pluſieurs Chrétiens de toutes ſortes de nations, François, Eſpagnols, & Hollandois, qui ſont eſclaves des Corſaires, & qui ſont traitez avec des rigueurs & des cruautez inconcevables, principalement à Alger. Les Juifs de Barbarie ne différent point des autres. On y en compte plus de cent ſoixante mille familles.

DES HABITS ET DE LA NOURRITURE des peuples de Barbarie.

Les hommes portent de fort larges caleçons de toile, & par deſſus une robe rayée qui leur deſcend juſques aux genoux, attachée par devant avec des boutons d'or ou d'argent. Leur turban eſt de laine rouge, enveloppée d'une piéce de coton blanche, longue de cinq ou ſix aunes, qui fait pluſieurs tours; mais ceux qui ſe vantent d'être deſcendus de Mahomet, ou qui ont été deux fois en pélerinage à la Mecque, portent un turban tout rouge, avec le nom d'*Emirs*, & de *Chérifs*. Leurs ſouliers, qui ſont de cuir jaune ou rouge, finiſſent en pointe d'oreilles, reſſemblant plutôt à des pantoufles, qu'à des ſouliers; mais ils ſont ferrez par deſſous, à la maniére des Turcs. Ils portent cette ſorte de chauſſure ouverte, parce que c'eſt parmi eux une marque de civilité & de propreté, que de ſe déchauſſer à l'entrée des maiſons. Ils ont tous les cheveux raſez, excepté un petit toupet, qu'ils laiſſent au milieu de la tête, par où ils croyent que Mahomet les emportera en paradis. La plupart ſe font raſer le poil de la barbe, & ne reſervent que deux longues mouſtaches, d'autres portent la barbe longue & coupée en rond. Ils attachent à leur ceinture une gaine d'argent longue d'un pié, enrichie de pierres précieuſes, & garnie de trois beaux couteaux. Les femmes ſe couvrent la tête d'une toile de fin lin, & ont une robe qui leur deſcend juſqu'aux genoux. Lorſqu'elles veulent aller en ville, elles prennent des caleçons de coton qui leur pendent juſques aux piez, & s'enveloppent tout le corps d'un manteau, avec un linge blanc qui leur cache le viſage, à la reſerve des yeux: de ſorte qu'il eſt impoſſible de les reconnoître dans les rues. Mais en entrant chez leurs amies, elles quittent tout cela, avec leurs ſouliers qu'elles laiſſent à la porte, pour avertir le maître de la maiſon de n'y pas entrer. parce que le mari de celle qui rend viſite s'en offenſeroit. Les peuples de Barbarie ſe nourriſſent ordinairement de ris, de bœuf, de veau & de mouton. Le vin leur eſt défendu, ſuivant la loi de Mahomet; mais il y en a beaucoup qui ne ſe ſoucient pas de cette défenſe. Les fruits qui croiſſent en Barbarie ſont excellens & de tres-bon goût. Les raiſins, les figues, les ceriſes, les pêches, les abricots, les prunes, les coins, les grenades, les oranges, & les citrons, y ſont beaucoup plus gros & plus agréables qu'ailleurs, Les oliviers y ſont fort épais & fort hauts, & principalement dans les Royaumes de Maroc, de Fez & d'Alger; mais ceux de Tunis ne ſont pas plus grands que ceux de l'Europe. * Dapper, *Deſcript. de l'Afrique*. Marmol.

* BARBARIGO, nom d'une des plus anciennes, des plus riches & des plus puiſſantes familles dont le Corps de la Nobleſſe Vénitienne eſt compoſée, parmi ceux de la ſeconde claſſe. On dit que leurs ancêtres, avant l'invaſion d'Attila demeuroient dans l'Iſtrie, & que de là ils ſe retirérent, comme beaucoup d'autres, dans les Lagunes de Veniſe. L'origine de ce nom eſt rapportée de la maniére ſuivante par quelques-uns qui la tirent d'une Chronique manuſcritte de Paulus Gradenſis. Un certain Seigneur de Muggia en Iſtrie, nommé ARRIGO, aſſiſté de deux de ſes fréres, défit avec une extrême valeur une grande multitude de Saraſins, qui avoient formé le deſſein de s'emparer de Trieſte par ſurpriſe, & de la piller. Il leur fit couper leurs barbes dont il fit faire une eſpéce de collier qu'il ſe mit au cou pour faire ſon entrée triomphante à Muggia. On prétend qu'à cette occaſion du mot de *barbe*, & du nom d'*Arrigo*, on a fait le ſurnom de Barbarigo qui depuis à toujours été porté par les Deſcendans de ces fréres victorieux. Il y en a eu dix de cette famille qui juſques au commencement du XVIII ſiécle ont exercé la charge de Procurateurs de S. Marc, dont le premier, nommé JEAN, fut revêtu de cette dignité en 1378, & fut le premier qui apporta en Italie l'uſage de l'artillerie. De la même famille ſont ſortis deux Doges dont on parlera dans deux articles ſéparez, & pluſieurs tant Chevaliers de l'étole d'or, qu'Ambaſſadeurs & Sénateurs. Elle a donné à l'Egliſe quantité d'Evêques & de Prélats, & outre cela trois Cardinaux qui furent ANGELO, GRÉGOIRE, & MARC-ANTOINE. On parle des deux derniers dans deux articles ſéparez. Le huitiéme juin 1706, MARC-PIERRE Barbarigo fut élu Patriarche de Veniſe par la République. JEAN FRANÇOIS, neveu du Cardinal Grégoire fera un article ſéparé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bembo, *Hiſt. Venet. l.* 1. Faroldo, *Annal. Venet. an.* 1379. Sabellicus, *Decad.* 3. *l.* 3. Sanſovin, *Chron. Venet. an.* 1442. Nani, *Hiſt. Veneta*. Moroſini, *Hiſt. Venet. Hiſtoria di Trieſte* del P. Ireneo della Croce, *p.* 570. *& ſuiv.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvernem. de Veniſe*. Primo Damaſchini, *Spada d'Orione, partie* 1. *pag.* 463.

BARBARIGO (Marc) Doge de Veniſe, ſuccéda à Jean Mocénigo en 1485. Il ne gouverna la République que durant neuf mois.

BARBARIGO (Auguſtin) Doge de Veniſe, qui ſuccéda à ſon frére Marc, mourut en 1501. Ce fut de ſon tems que les conquêtes de Charles VIII. allarmérent toute l'Italie. On fit contre lui une puiſſante Ligue à Veniſe le 31 mars 1495, & cette Ligue fut ſuivie de la bataille de Fornoue, donnée le cinquiéme juillet de la même année. Charles y défit les Alliez. Barbarigo fut plus heureux dans ſes autres entrepriſes. * Guichardin, *Hiſt. Ital.* Doglioni, *Hiſt. Venet. l.* 10. Paul Jove, &c.

* BARBARIGO (Auguſtin) fut envoyé par la République en ambaſſade à Philippe II. Roi d'Eſpagne. Dans la ſuite il fut fait Provéditeur général, ſe trouva en cette qualité à la fameuſe bataille navale qui ſe donna dans le Golfe de Lépante en 1571, & contribua beaucoup à la victoire que les Chrétiens y remportérent ſur les Turcs. Mais il y fut bleſſé à la temple d'un coup de fléche empoiſonnée dont il mourut une heure après. Dans la chambre du Sénat de Veniſe, on a élevé une ſtatue à ſon honneur. Les Chartreux ont ſon corps, & le montrent à ceux qui ſouhaitent de le voir. * Les mêmes.

BARBARIGO (Grégoire) Cardinal, Evêque de Padoue, né

né le 16 septembre 1626, d'une noble famille de Venise, fut avec l'Ambassadeur de la République au traité de paix qui se fit à Munster en 1648, où il contracta une étroite amitié avec le Nonce apostolique Fabio Chigi, qui fut depuis Pape sous le nom d'Alexandre VII. lequel l'appella à Rome, le déclara son Prélat domestique, puis Evêque de Bergame, & enfin le cinquiéme avril 1660, Cardinal & Evêque de Padoue. Il mourut le 19 juin 1697, en sa soixante-douziéme année, universellement regretté pour ses rares vertus, qui avoient fait jetter les yeux sur lui pour être mis sur la chaire de saint Pierre.

* BARBARIGO (Jean François) neveu du précédent, a été envoyé deux fois en ambassade en France: après quoi il embrassa l'état ecclésiastique, & obtint la dignité de Primicier, (c'est ainsi qu'on appelle l'Evêque de Venise établi sur l'église cathédrale de S. Marc, & ne dépendant point du Patriarche) & ensuite il reçut du Pape Innocent XII. l'Evêché de Vérone. Il s'est fait une étude particuliére de rechercher la véritable origine de sa famille, & de publier les exploits de ceux qui s'y sont distinguez. Les Habitans de Muggia en reconnoissance de ce qu'il leur avoit quitté une somme d'argent qu'il avoit à prétendre d'eux, le déclarérent Protecteur perpétuel du Territoire de Muggia, & rendirent cette dignité héréditaire à ceux de sa famille. * Les mêmes.

BARBARIGO (Marc-Antoine) Cardinal, Evêque de Montefiascone, cousin du Cardinal Grégoire, naquit le sixiéme mai 1640. Etant Archevêque de Corfou, il eut des differents avec le Général Morosini pour le maintien des immunitez ecclésiastiques, ce qui l'obligea à quitter cette isle & à se retirer à Rome, où le Pape Innocent XI. lui fit donner une demeure dans la Chancellerie. Il le nomma Cardinal le deuxiéme septembre 1686, & lui donna l'Evêché de Montefiascone, où il passa ses jours dans de continuels exercices de piété, & y mourut le 17 mai 1706, âgé de 66 ans. La République qui avoit soutenu les intérêts de son Général, bien loin de lui donner la pension dont elle gratifie ordinairement les Cardinaux Vénitiens, avoit confisqué tous ses biens, ce qu'il soutint toûjours avec une extrême patience. On prétend qu'il a fait plusieurs miracles après sa mort, & même pendant sa vie, dont on a tiré des extraits authentiques pour travailler à sa béatification. * *Mémoires du tems.*

*BARBARO, ou MONTE BARBARO, *Barbarus Mons*, anciennement *Gaurus Mons*, *Gaurani Montes*, montagne de la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. Cette montagne est près de la ville de Pouzzol. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BARBARO, est le nom d'une des principales familles de la Noblesse Vénitienne. Dans le IX siécle elle se transporta de Trieste à Venise, où elle a produit beaucoup de grands hommes, comme on peut le voir dans les cinq articles suivans.

BARBARO (Joseph) Sénateur de Venise, fut envoyé en Perse l'an 1472, & laissa une Description de son voyage, que nous avons dans le Recueil qu'il a fait, de ceux qui ont écrit de la Perse.

BARBARO (François) Noble Vénitien, a été un homme illustre dans le XV siécle. Il avoit non seulement beaucoup de savoir; mais aussi beaucoup d'adresse à manier les grandes affaires. Il n'étoit pas moins homme d'Etat qu'homme de Lettres, & il le témoigna dans tous les emplois publics, qui lui furent confiez; & principalement lorsqu'il fut Gouverneur de Bresce. On ne peut assez admirer la vigilance, la fermeté, la souplesse, & les autres grandes vertus, qu'il fit paroître, en défendant cette Ville, contre les forces du Duc de *Milan*, commandées par le fameux *Picinin*. Il eut à combattre les Ennemis de dehors, & ceux de dedans, & il vint à bout des uns & des autres. Les divisions étoient extrêmes dans la ville, où les *Avogadri* & les *Martinenghes* étoient les Chefs de deux Factions opposées. Il les engagea par son éloquence à se réünir, & à travailler de concert au bien de la cause commune. La longueur du siége, ou, du blocus, causa la famine dans la ville; la famine y causa la Peste, & néanmoins, parmi tous ces embarras, il eut l'avantage de rendre inutiles les efforts des Ennemis pendant trois ans, & de les contraindre de se retirer. Cela arriva environ l'an 1439. Il y a des Auteurs qui croyent, que notre François Barbaro est celui, qui a fait un livre *de Re Uxoria*, quelques Lettres, & quelques Harangues. C'est le sentiment de *Volaterran*, qui ajoûte qu'il avoit été Disciple de *Chrysoloras*, & qu'il oublia tout son Grec dans sa vieillesse. * Mr. Bayle, qui nous fournit cet Article, dans son *Dictionnaire Critique*, croit que Volaterran a bien pu se tromper.

BARBARO (Hermolaüs) petit-fils du précédent, fut l'un des plus savans hommes du XV siécle, & naquit à Venise le 21 mai 1454. Il fut chargé par la République de Venise de négociations tres-importantes, & fut député vers l'Empereur Frédéric, & vers Maximilien son fils Roi des Romains. Il étoit Ambassadeur auprès du Pape Innocent VIII, lorsque ce Pape le nomma au Patriarchat d'Aquilée, qui venoit de vaquer. Mais le Sénat de Venise, indigné qu'Hermolaüs eût accepté cette dignité sans son aveu, lui défendit, sous peine de dégradation & de confiscation de tous ses biens, de profiter de la nomination du Pape. Zacharie, pére d'Hermolaüs, mourut de regret, de n'avoir pu faire revoquer ces défenses. Hermolaüs, qui ne voulut pas renoncer au Patriarchat, mourut de peste à Rome, où il vivoit dans un espéce d'exil l'an 1493. Il avoit été désigné pour le Cardinalat, & la mort seule l'empêcha d'y parvenir. Barbaro fut auteur dès l'âge de dix-huit ans, & publia quelques Versions de Thémistius, de Dioscoride, avec des Notes. Le plus célébre de ses Ouvrages, est celui qu'il entreprit sur Pline: il y corrigea près de cinq mille passages, & en rétablit trois cens dans Pomponius Méla. Ce n'a pas toûjours été avec un succès égal, comme l'ont remarqué Pintianus, & le P. Hardouin, dans sa préface sur Pline, &c. * Bembo, *Hist. Venet.* Vossius, *de Hist. Latin.* Petrus Valerianus, *de Litter. Infelic.* Paul Jove.

BARBARO (Daniel) petit-neveu du précédent, publia un Commentaire sur les cinq Voix de Porphyre, l'an 1542. Deux ans après, il publia un Commentaire sur les trois livres de la Rhétorique d'Aristote, traduits par Hermolaüs. On lui doit l'édition des Dialogues de Spéron Spéroné. * Gesner, *in Biblioth.* Bayle, *Diction. Crit.*

BARBARO (Daniel) II. du nom, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, vivoit dans le XVI siécle, & assista au Concile de Trente, où il s'aquit beaucoup de réputation par son savoir. On a de lui *Græcorum Patrum Catena in Psalmos Davidis*, imprimé à Rome & à Venise en 1568; des Traitez d'Optique; & la *Prattica della Perspettiva*. Barbaro étoit un tres-habile Mathématicien. En 1559, pendant qu'il étoit Ambassadeur de la République en Angleterre, il avoit été nommé par le Pape Paul IV, Coadjuteur de Jean Grimani, Patriarche d'Aquilée, & il mourut l'an 1569, âgé de 41 ans. * Dandoli, *in Chron.* Miræus, *de Script. sæc. XVI.* Vossius, *de Math. cap.* 26. §. 12. *cap.* 61. §. 7. *& cap.* 71. §. 24.

BARBARUS. *Voyez* BARBARO.

* BARBASTE, petite ville de France dans le Duché d'Albret sur la Gelise, est au nord-nord-ouest de Nérac dont elle est éloignée de près d'une lieue.

BARBAT (Saint) Evêque de Bénévent, vint au monde sur la fin de 603. Il fut employé dans sa jeunesse à la prédication, & fut fait ensuite Curé de saint Basile, dans la petite ville de Morcone. Il fut obligé de la quitter, & revint à Benévent. Il travailla à retirer les Lombards des superstitions qui leur étoient restées, & fut nommé Evêque de Bénévent l'an 663. Il assista au Concile de Rome tenu en 680, sous le Pape Agathon, souscrivit l'annee suivante au sixieme Concile général, contre les Monothélites, & mourut le 19 février de l'an 682, âgé de soixante-dix-neuf ans. * *Vie de saint Barbat dans* Bollandus. Baillet, *Vie des Saints*, 19 *février.*

BARBATH ou MARBATH, ville de l'Arabie Heureuse, située dans une petite province nommée *Schagt* ou *Hadhramuth*, qui est l'*Adramytène* des Anciens. Cette ville qui en est la capitale, regarde vers le midi l'isle de Zocotora, dans l'Océan Ethiopien. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

BARBATIUS ou BARBIUS PHILIPICUS, esclave de naissance, mais homme d'esprit & de bon sens, après s'être échappé de la maison où il étoit esclave, s'insinua dans les bonnes graces du Triumvir Marc-Antoine, & fut élevé par sa faveur aux plus hautes dignitez. Un jour qu'il rendoit justice en pleine assemblée, il fut reconnu par son ancien Maître, de chez lequel il s'étoit dérobé. Alors Barbatius, sans se troubler de voir celui qui étoit en droit de le reprendre, le prie de ne dire mot, & le menant à son logis, lui donna une grosse somme d'argent pour sa liberté. * Ulpien, *l.* 3. *de Offic. Præt.* Suidas.

BARBATIUS (André) ou BARBATIA, célébre Jurisconsulte, qui vivoit dans le XV siécle, mort en 1482, étoit Sicilien, natif de Noto ou de Messine, & professa le Droit à Bologne. Divers Auteurs ne le nomment qu'André *de Sicile*. Il avoit fait de grands progrès dans la Jurisprudence Civile & Canonique, sous Jean d'Imola. Forster l'accuse d'avoir eu un esprit trop pointilleux, & trop attaché à la dispute. Il écrivit sur le second livre des Décrétales, sur les Clémentines, des Cardinaux, &c. & mourut à Bologne, où il fut enterré dans l'église de sainte Pétrone où l'on voit son épitaphe. La famille dite *de Barbazzi*, est descendue de ce Docteur à qui on a aussi consacré cet eloge,

Ingenium velox & prompta memoria, clarum
Andreæ Siculi nomen ad astra ferunt.

* Forster, *in Vit. Jurisc.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Miræus, *in Auct.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Gilles d'Aurigni de Beauvais, *in præf. oper. Barbat. edit. A. C.* 1517. Simler. Possevin, &c.

BARBATO, *Barbates*, *Bélo*, petite riviére de l'Andalousie en Espagne, qui coule dans l'Evêché de Cadis, & se décharge dans l'Océan Atlantique à Porto Barbato, entre la ville de Cadis & le Détroit de Gibraltar. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBATO, PORTO-BARBATO, *Barbata*, petite ville d'Espagne située dans l'Andalousie, sur l'Océan Atlantique à l'embouchure de la riviére de Barbato, où elle a un bon port. Quelques Géographes la prennent pour la ville de l'Espagne Bétique, que les Anciens nommoient *Belo* ou *Bello*, laquelle d'autres mettent à Conil, petite ville de la même côte; & d'autres encore à Bélona, petit village, qui est sur la côte près de la riviére de Barbato. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBAY (Pierre) natif d'Abbeville, a été l'un des plus fameux Professeurs de Philosophie que l'Université de Paris ait eu dans le XVII siécle. Après avoir professé pendant 14 ans au Collége de Beauvais, il se retira, fit imprimer son Cours, & mourut le deuxiéme septembre 1644.

BARBAZAN (Arnaud-Guilhem ou Guillaume de) Baron de Barbazan en Bigorre, dans la Gascogne, premier Chambellan du Roi Charles VII, Gouverneur de Champagne & de Laonois, Général des armées de sa Majesté, étoit fils de MENAUD Baron de Barbazan, & de *Rose* de Manas. Ses grandes qualitez l'ayant fait connoître à la Cour, il eut les plus beaux emplois de la Guerre, & rendit de signalez services à l'Etat. On reconnut tant d'honneur dans toutes ses actions, qu'on le nomma *le Chevalier sans reproche.* Le Roi Charles VII. même l'honora de ce beau titre, & le fit graver avec la devise, *Ut lapsu graviore ruant*, sur le sabre dont il lui fit présent après la victoire que ce vaillant homme remporta sur les Anglois, dans un combat singulier au mois de mai de l'an 1404, devant le château de Montendre en Xaintonge, & que l'on conserve encore aujourd'hui dans le château de Faudoas en Guienne. Le Roi avoit choisi Barbazan pour être Chef de six autres Chevaliers François, & pour combattre contre autant d'Anglois, dont le Chef étoit le Chevalier de l'Escale. Ce combat se donna à la tête des deux armées, de France & d'Angleterre, en présence de Jean de Harpedéne, Seigneur de Belleville, & Sénéchal de Xaintonge, nom-

nommé par le Roi de France ; & du Comte de Rutland, nommé par les Anglois. Barbazan porta par terre le Chevalier de l'Eſcale d'un coup de lance ; les ſix autres Anglois furent défaits, & le Seigneur de Belleville ramena les François victorieux à la Cour. Barbazan défendit tres-courageuſement la ville de Melun, que les Anglois avoient aſſiégée, ſortit victorieux d'une ſanglante rencontre près de la ville de Châlons, & fit pluſieurs autres actions qui lui firent mériter le tître de *Reſtaurateur du Royaume & de la Couronne de France.* Ce tître eſt énoncé dans les lettres patentes du Roi Charles VII. de l'an 1442, qui lui confirma auſſi celui de *Chevalier ſans reproche*, & lui permit même de porter dans ſes armes les trois fleurs de lis de France ſans briſure. La maiſon de FAUDOAS les porte encore aujourd'hui, parce que Barbazan ne laiſſa point d'enfans mâles de *Sibylle* de Montaud ſa femme ; mais ſeulement une fille, nommée *Oudine* de Barbazan, qui fut mariée à *Louïs* de Faudoas, Baron de Faudoas & de Montegut en Gaſcogne, qualifié comme ſes ancêtres, premier Baron Chrétien de Guienne, & ſorti d'une des plus diſtinguées familles de cette province, qui a produit les branches des Comtes de Sérillac & de Belin-Averton dans le Maine, (dont étoit François de Faudoas Gouverneur de Paris, & Chevalier des Ordres du Roi ſous Henri IV.) & celle des Seigneurs de Séguenville en Guienne. Le Seigneur de Barbazan ayant été pris par les Anglois dans une occaſion, ils le laiſſérent languir ſept années dans une obſcure priſon au Château-Gaillard, à ſept lieues de Rouen, juſqu'à ce que le brave la Hire l'en délivra en 1430, ayant ſurpris le château par eſcalade. Il fut dangereuſement bleſſé l'an 1432, en combattant vaillamment à la bataille de Belleville, près de Nanci, où Charles VII. l'avoit envoyé au ſecours de René de Bar Duc de Lorraine, contre Antoine de Lorraine Comte de Vaudémont, & y reſta priſonnier ; mais il ne mourut que plus de ſix mois après. Le Roi fit porter le corps de ce grand homme dans l'égliſe de ſaint Denys, lieu de la ſepulture ordinaire des Rois de France, & ordonna qu'il y fût enterré avec les mêmes honneurs & cérémonies qu'on avoit accoutumé de faire aux obſéques des Rois. Il fut mis dans la chapelle de Charles-Quint ſous un tombeau élevé de bronze, ſur lequel eſt poſée ſon effigie avec deux belles inſcriptions, qui s'y voyent encore aujourd'hui, en Latin & en François. La Françoiſe eſt gravée autour de ſon tombeau, en ces mots ſelon le langage de ce tems-là :

En ce lieu-ci giſt deſſous cette lame
Feu noble homme que Dieu pardoient à l'ame
Arnaud Guillem Seigneur de Barbazan,
Qui Conſeiller & premier Chambellan
Fut du Roi Charles ſeptiéme de ce nom
Et en armes Chevalier de renom,
Sans reprouche, & qui aima droiture
Tout ſon vivant ; par quoi ſa ſépulture
Lui a été permiſe d'être ici.
Priez à Dieu qu'il lui faſſe merci.

Voici la Latine compriſe en ſix vers gravez ſur une plaque de cuivre attachée à un pilier, au deſſus du même Tombeau :

Belliger Arnaldus-Guillelmus, ſanguine clarus,
De Barbazano Dominus, tibi ſeptime Regum
Carole Conſultor, Protocambellanus, in armis
Miles, & abſque probro : favor æquis, horror iniquis ;
Regni tuta fides : tumulo conditur in iſto
Quem pius Aſtripotens ſanctorum tollat in arce.

Comme les tîtres & les honneurs que Charles VII. a accordez à Arnauld de Barbazan ſont tout à fait extraordinaires, on ſera bien aiſé de voir ici un Extrait des Lettres patentes de ce Roi données le dixiéme mai 1432. *Charles, par la grace de Dieu, Roi de France, &c. ayant égard aux très-recommandables ſervices qui nous ont été rendus, tant à nos très-chers Seigneurs & Prédeceſſeurs les Rois, qu'à nous, depuis nôtre avénement à la Couronne, par nôtre très-cher Arnauld-Guilhem de Barbazan, Chevalier ſans reproche, nôtre Conſeiller & premier Chambellan au fait des guerres & armées, tant deça que delà les Monts, où il commandoit en chef nos Armées,* (il eſt ici fait un récit de ſes illuſtres actions, dont j'ai parlé,) *& pour pluſieurs autres ſignalez ſervices qui lui ont aquis le titre & nom de* Reſtaurateur de nôtre Royaume & Couronne, *&c. Permettons de porter le nom & titre de* Chevalier ſans reproche, *comme auſſi de porter, lui & ſes deſcendans du nom & maiſon de Barbazan de Faudoas, les trois Fleurs de lys ſans barre dans ſes Armes. Et voulons qu'il ſoit enſeveli dans l'Egliſe de Saint Denys en France, dans nôtre Chapelle, & à nôtre côté, avec un Sepulcre relevé de bronze, avec l'Effigie & Statue dudit Chevalier de Barbazan, avec Epitaphe, & avec les mêmes honneurs & cérémonies qu'on a accoutumé de faire aux Rois. Fait à Paris l'an de Grace mil quatre cens trente-deux, le 10 de mai, & la dixiéme année de nôtre régne.* Signé CHARLES. * Du Chêne, *Hiſtoire de la Maiſon du Pleſſis de Richelieu, & Hiſtoire d'Angleterre.* Le Laboureur, *Hiſtoire de Charles VI.* Octavien de ſaint Gelais, Evêque d'Angoulême, *en ſon Séjour d'honneur.* Jean Chartier, *Chronique de ſaint Denys.* Alain Chartier, *Hiſtoire de Charles VI. & de Charles VII.* Rouillard, *Hiſtoire de la ville de Melun.* Mézeray, *Hiſtoire de France.* Monſtrelet. Du Bouchet, *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Montmorin.* Le Pére Phélibien, *Hiſtoire de l'Abbaïe de ſaint Denys.*

BARBE (ſainte) Vierge & Martyre, de la ville de Nicomédie, dans l'Aſie Mineure, étoit fille d'un riche Seigneur, nommé *Dioſcore*, homme fier, cruel, & fort adonné au culte des faux Dieux. Comme il vit que ſa fille étoit Chrétienne, & que, ni par careſſes, ni par menaces, il ne pouvoit la ramener à l'idolatrie, il s'abandonna à la fureur, & la livra lui-même aux bourreaux. Après pluſieurs tourmens ſoufferts avec une conſtance admirable, ce pére barbare, appuyé de l'autorité du Juge, lui trancha lui-même la tête d'un coup d'épée. Les Auteurs ne ſont pas bien d'accord touchant le lieu & le tems de ſon martyre ; les uns le mettent ſous l'Empereur Maximien ; les autres, plus vraiſemblablement, ſous Maximin, qui ſuccéda à Alexandre *Sévére* vers l'an 240. Métaphraſte croit qu'elle mourut à Héliopolis ; mais il y a apparence que ce fut à Nicomédie. Depuis, ſon corps fut transféré à Veniſe : mais on n'a aucun Auteur ni aucun monument digne de foi, où il ſoit fait mention de cette Sainte. * Papebroch. Tillemont, *tome 3. des Mémoires Eccléſiaſtiques.* Baillet, *Vies des Saints, 4 décembre.*

BARBE, Impératrice, étoit fille d'*Herman*, Comte de Cilie ou Cilley. Sigiſmond, Empereur, & Roi de Hongrie & de Bohême, l'épouſa, après avoir perdu en 1392 *Marie* ſa premiére femme. Barbe ſe deshonora par ſon libertinage & par ſes débauches. Elle ſe moquoit de celles qui vivoient chaſtement, & ſollicitoit publiment les jeunes Seigneurs Hongrois. Après la mort de l'Empereur Sigiſmond, arrivée en 1437, elle ſe voulut remarier à Ladiſlas Roi de Pologne, puis de Hongrie, qui étoit extrêmement jeune. Des perſonnes de piété lui conſeillérent d'imiter la tourterelle dans ſon veuvage ; mais elle répondit effrontément, qu'il valloit mieux ſuivre l'exemple de la colombe ; laquelle, ayant perdu ſa compagne, en cherche promptement un autre. Elle mourut peu de tems après à Konigingretz dans la Bohême, vers l'an 1451. * Æneas Sylvius, *Hiſt. c. 55.* Bonfinius, *l. 3. dec. 3. &c.*

* BARBE, Reine de Pologne, fille d'Etienne Zapol, Comte de Cépuſc, Vaivode & Palatin de Tranſſylvanie, & ſœur de Jean Zapol, que quelques Grands de Hongrie élurent l'an 1526 pour Roi, après la mort de l'infortuné Louïs II. Barbe épouſa Sigiſmond I. Roi de Pologne qui ſuccéda en 1506 à ſon frére. De ce mariage il vint une fille nommée Hédwige, qui fut mariée avec Joachim Electeur de Brandebourg. Barbe fut renommée pour ſa piété, & quelques Auteurs lui donnent le nom d'*Eſther*. Elle fut tendrement aimée du Roi ſon époux, & par ſes rares qualitez elle gagna les cœurs de tous les Polonois. Elle mourut dans la troiſiéme année de ſon mariage. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cromer, *Hiſt. Polon.*

BARBE. Les Anciens laiſſoient croître leur barbe, & l'uſage de la couper ou raſer n'eſt venu que dans la ſuite. Athénée remarque qu'Alexandre fut le premier des Grecs, qui imitant le luxe & la molleſſe des Perſes, ſe fit raſer la barbe. Les Romains laiſſoient auſſi croître leur barbe, tant ſous les Rois, que dans les premiers tems de la République. On ne ſait pas quand ils ont commencé à la raſer. Tite-Live rapporte que l'an 369 de la fondation de Rome, Manlius Capitolin, ayant été fait priſonnier, la plus grande partie du peuple, affligé de ſon malheur, changea d'habit & laiſſa croître ſa barbe ; ce qui ſuppoſe que dès ce tems-là les Romains coupoient ou raſoient leur barbe. Cependant Varron & Pline diſent que les premiers Barbiers vinrent de Sicile à Rome vers l'an 454, & que ce fut un nommé Ticinius Ménas qui les y amena. Mais on ne commençoit à ſe faire faire la barbe qu'à l'âge de 21 ans. On trouva extraordinaire dans Scipion l'*Africain*, de ce qu'il avoit gardé ſa barbe juſqu'à 40 ans. Céſar-Auguſte ſe la fit raſer à l'âge de 25 ans. Néron & Caligula la firent couper à 20 ou 21 ans. Adrien fut le premier des Empereurs Romains qui la conſerva ; mais ſes ſucceſſeurs, à l'exception de quelques-uns, ne ſuivirent pas ſon exemple ; leurs médailles en font foi. Celles d'Héraclius prouvent que cet Empereur avoit ſuivi l'ancien uſage de garder ſa barbe. Les Empereurs Grecs, & en général tous les Grecs des bas ſiécles, même les Eccléſiaſtiques, ont conſervé l'uſage qui eſt encore parmi eux, de porter de longues barbes. Les Latins au contraire ont ſuivi celui de ſe faire raſer. Le jour que les jeunes Romains ſe faiſoient raſer pour la premiére fois, étoit une fête pour eux, & ils conſacroient aux Dieux leurs premiéres barbes. Xiphilin dit que Néron conſacra ſa premiére barbe à Jupiter Capitolin. Les Philoſophes avoient grand ſoin d'entretenir leur barbe, & la laiſſoient croître ſi grande, que c'étoit la marque qui les diſtinguoit. Les anciens Moines ont imité en cela les Philoſophes. Les Prêtres de l'ancienne Loi portoient auſſi des barbes ; & les Juifs les ont auſſi conſervées. Les Goths & les Francs ne portoient qu'une mouſtache. Clodion ordonna aux François de porter de grands cheveux, & de laiſſer croître leur barbe, pour les diſtinguer des Romains. Cette coutume a duré juſqu'au Roi Louïs *le Jeune*. Les Lombards portoient de longues barbes ; & on prétend que c'eſt de là qu'ils ont tiré leur nom. Diodore de Sicile & Tacite aſſurent que les anciens Germains ſe faiſoient raſer la barbe. Othon I. introduiſit en Allemagne la coutume de laiſſer croître la barbe ; mais ſous Frédéric I. on commença à ſe faire raſer. Il y a un decret d'un Concile de Carthage, qui défend aux Clercs de porter de longs cheveux & de longues barbes, au moins ſuivant le texte préſent, *Clericus nec comam nutriat, nec barbam* ; cependant il y a une autre leçon qui porte, *nec barbam tundat* ; mais la premiére eſt la plus autoriſée. Saint Epiphane fait un crime aux Meſſaliens, de ce qu'ils ſe faiſoient raſer la barbe. Grégoire VII. dit que tout le Clergé d'Occident s'eſt toûjours raſé depuis le commencement de l'Egliſe. Les anciens Moines ſe faiſoient raſer. A préſent les Occidentaux ſe font auſſi raſer. Les Grecs au contraire, & la plupart des Orientaux, portoient une longue barbe. Moïſe avoit défendu aux Juifs de ſe couper la barbe à la maniére des Egyptiens, dont la barbe étoit ſeulement au bout du menton ; comme on le remarque dans les cercueils des *Momies*, & dans les figures des Divinitez Egyptiennes qui nous reſtent ; les hommes & les Dieux ayant les temples, les joues, & les lévres entiérement raſées. C'eſt ce bouquet de barbe, que les Egyptiens raſoient dans leur deuil. Moïſe ne veut pas que les Iſraélites raſent le poil qui couvre les temples. Le Roi des Ammonites voulant faire inſulte aux Ambaſſadeurs que David lui avoit envoyez les raſa d'une maniére différente de celle qui étoit preſcrite par la loi. Chez pluſieurs peuples on a regardé comme une flétriſſure de couper la barbe à un homme. Hérodote raconte qu'un Egyptien ayant enivré quelques ſoldats, qui gardoient le corps de ſon frére attaché à une potence, leur coupa la moitié de la barbe, comme pour leur inſulter, & enleva le corps de ſon frére. Plutarque dit que parmi les Lacédémoniens, quiconque eſt convaincu

vaincu de lâcheté dans la guerre, eſt obligé de porter, comme une marque ignominieuſe, une partie de la mouſtache d'enhaut raſée, & l'autre entiére. Parmi les Arabes c'eſt une auſſi grande infamie de couper la barbe à quelqu'un, que chez d'autres nations de donner le fouet publiquement, ou de marquer de la fleur de lis. Il y a parmi eux beaucoup de gens qui préféreroient la mort à ce genre de ſupplice. Quand une fois ils ſont péres, & qu'ils ne raſent plus leurs barbes, on les en félicite, & ils ne peuvent plus la raſer ſans offenſer leur Religion & leur honneur. Ils ſeroient même châtiez en Juſtice, comme d'un crime, ſi cela leur étoit arrivé. C'étoit anciennement la coutume de prendre la barbe & le menton de ceux que l'on prioit. On leur embraſſoit les genoux de la main gauche, & on leur prenoit le menton de la droite. *Antiquis Græciæ in ſupplicando mentum attingere mos erat*, dit Pline, *l.* 11. *c.* 45. Si c'étoit une femme on lui touchoit les joues. Encore aujourd'hui parmi les Turcs, on prend ſouvent la barbe pour la baiſer; *Thevenot*, *l.* 1. *c.* 22. Les Arabes ont un ſouverain reſpect pour la barbe, & les femmes baiſent la barbe de leurs maris, & les enfans celle de leurs péres, lorſqu'ils viennent les ſaluer. Les hommes ſe la baiſent réciproquement, & des deux côtez, lorſqu'ils ſe ſaluent dans les rues, ou qu'ils arrivent de quelques voyages. Cicéron parle d'une ſtatue d'Hercule, dont la barbe d'or étoit toute uſée, à force d'être maniée par les Païſans, qui adoroient cette Divinité. * Spencerus, *de Leg. Hebr. l.* 3. *c.* 6. Darvieux, *Coutumes des Arabes*, *ch.* 7. D. Calmet, *Comm. in Lev. c.* 19. *v.* 27. *in* 2. *l. Reg. c.* 20. *v.* 9. *Hiſt. Gréq. & Rom.*

BARBE DE CUIVRE. *Cherchez* AHÉNOBARBUS & DOMITIUS.

BARBEAUX, en Latin *Barbellum*, *Sacer Portus*, Abbaïe de France, ſituée dans la Brie, ſur la Seine, environ à une lieue au deſſus de la ville de Melun. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BARBECINES, nom de trois îles de l'Océan Atlantique, ſont, ſelon le rapport de Dapper au nombre de trois, & ſont ſituées au deſſous des iſles du Cap Verd.

BARBECINS. *Voyez* BÉRÉBÉRES.

BARBÉLA, *Barbéla*, riviére d'Afrique au Royaume de Congo. Elle arroſe la ville de Saint-Salvador, capitale du païs, & ſe jette dans le Zaïre, un peu au deſſus de ſon emboûchure dans l'Océan.

BARBENTANE, *Barbentana*, bourg de France ſitué dans la Provence, au confluent de la Durance avec le Rhône, cinq lieues au deſſous d'Avignon. Quelques Géographes croyent que c'eſt le même lieu qu'on a appellé autrefois *Bellintio*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARBERANO, *Barberanum*, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, dans le Patrimoine de ſaint Pierre, ſur la petite riviére de Biéda, entre le Lac de Bracciano & celui de Bolſéna. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARBERI (Philippe) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, étoit né à Syracuſe d'une famille noble, & qui avoit eu des emplois honorables. Ferdinand Roi de Naples, qui l'eſtimoit, le fit nommer en 1481, Inquiſiteur de la Foi dans la Sicile, & dans les iſles de Malte & de Gozze. On ne ſait pas s'il vécut long-tems depuis, & on ne trouve point de Mémoires ſur ce qui le regarde; cependant ce qu'on a de ſes Ouvrages donne une grande idée de lui. Un de ces Ouvrages eſt un Recueil d'Obſervations ſur les endroits de l'Ecriture dans l'explication deſquels ſaint Jérôme & ſaint Auguſtin ne s'accordent pas. Il eſt moins important que celui qui ſuit *De animorum immortalitate*; & quelque excellent que ſoit celui-ci, il y en a encore un autre qui peut faire plus de plaiſir à ceux qui s'intéreſſent pour la doctrine Thomiſtique. Il eſt intitulé, *De Divina Providentia*, *mundi gubernatione*, *hominum prædeſtinatione atque reprobatione*. L'Auteur s'y explique ſur ces matiéres ſi difficiles, de même que Bannès & que les autres nouveaux Thomiſtes, à qui il fournit un moyen de prouver que leur doctrine étoit établie dès le XV ſiécle, contre ceux qui en veulent imputer l'origine à Bannès. Tous ces Ouvrages ont été imprimez enſemble en caractéres Gothiques avant 1500, mais on ne ſait où. Le premier avoit paru à Rome dès l'an 1481, & il y en a encore un autre intitulé, *Virorum induſtriorum Chronica*, que l'Auteur, alors Profeſſeur en Théologie, avoit publié dès l'an 1475. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

BARBERIN, maiſon noble & ancienne qui a donné un Pape & pluſieurs Cardinaux à l'Egliſe, & dont les Ancêtres demeuroient autrefois à Semifondi en Toſcane: mais cette ville ayant été ruïnée pendant les guerres des Florentins & de ceux de Fiéſole vers l'an 1024, ils ſe retirérent à Florence. L'on n'en rapportera ici la poſtérité que depuis.

I. FRÉDÉRIC Barberin, qui vivoit au commencement du XV ſiécle, & qui fut pére de CHARLES, qui ſuit; & d'*Antoine* Barberin, qui ſe retira à Rome, où il ſe fit des amis.

II. CHARLES Barberin fut pére 1. d'ANTOINE, qui ſuit; 2. de *François*, qui paſſa à Rome auprès de ſon oncle qui le fit élever avec ſoin, où il devint Référendaire de l'une & l'autre Signature & Protonotaire du ſaint Siége; 3. & de *Raphaël* Barberin, Chevalier de l'Ordre de ſaint Etienne, lequel étoit Mathématicien & Ingénieur. Il ſuivit dans les Païs-Bas le Marquis Vitelli, & ſervit ſous le Duc d'Albe, qui l'envoya vers l'an 1570 en Angleterre, pour y traiter d'affaires importantes avec la Reine Eliſabeth.

III. ANTOINE Barberin épouſa *Camille* Barbadore, dont il eut 1. CHARLES II. du nom, qui ſuit; 2. *Maphée*, né en 1568, créé Cardinal en 1605, puis élu Pape en 1623, ſous le nom d'Urbain VIII, mort le 19 juillet 1644. (*Voyez* URBAIN VIII.) 3. *Antoine* Cardinal, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; & 4. *Marie* Barberin, alliée à *Ptolomée* Duglioli.

IV. CHARLES Barberin II. du nom, Duc de Monte Rotondo & d'Aréti, mourut en 1630. Il épouſa *Conſtance*, fille de *Vincent* Magalotti, & ſœur de *Laurent* Cardinal de ce nom, dont il eut 1. THADDÉE, qui ſuit; 2. *François* Cardinal, né en 1597, mort en 1679, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; & 3. *Antoine* Barberin, Cardinal, Grand-Aumônier de France, &c. *qui aura auſſi ſon article cy-après.*

V. THADDÉE Barberin, Prince de Paleſtrine, &c. Préfet de Rome, mourut en novembre 1647 à Paris, où ſon corps fut mis en dépôt en l'égliſe des Carmes Déchauſſez, d'où il fut porté en Paleſtrine, pour être enterré en la chapelle de ſa maiſon. Il épouſa *Anne* Colonne, fille de *Philippe* Duc de Taliacot, grand Connétable du Royaume de Naples, dont il eut 1. *Charles*, né le premier juin 1630, créé Cardinal par le Pape Innocent X. en juin 1653, mort le plus ancien des Cardinaux le 15 octobre 1704, en ſa 75 année; 2. MAPHÉE, qui ſuit; 3. *Nicolas* Chevalier de Malthe, Grand-Prieur de Rome, puis Prêtre de l'Oratoire, & enfin Carme Déchauſſé; & 4. *Lucréce* Barberin, mariée en 1654, à *François* d'Eſte, Duc de Modéne, dont elle fut la troiſiéme femme, morte le 24 août 1699.

VI. MAPHÉE Barberin, Prince de Paleſtrine, &c. Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, mourut le 26 novembre 1685, âgé de 53 ans, laiſſant d'*Olimpe* Juſtiniani, fille d'*André*, Prince de Baſſano, 1. *François*, né en 1662, créé Cardinal par le Pape Alexandre VIII. en 1690, ſacré Evêque de Paleſtrine en mars 1721; 2. URBAIN, qui ſuit; 3. *Thaddée*, mort le 15 février 1702, âgé de 37 ans, ſans laiſſer poſtérité de *Silvie-Marie-Théréſe* Ducheſſe de Muti, fille & héritiére de *Jacques* Duc de Muti, & de *Virginie* Caffarelli, qu'il avoit épouſée le 17 ſeptembre 1701; 4. *Conſtance*, mariée le 20 janvier 1681 à *François* Cajétan, Duc de Sermonette, morte en décembre 1687; & 5. *Camille* Barberin, ſeconde femme de *Charles* Borromée Comte d'Arone, mariée en avril 1689.

VII. URBAIN Barberin, Prince de Paleſtrine, Grand d'Eſpagne, né en 1666, mourut le 28 ſeptembre 1722, en ſa 56 année. Il épouſa 1. en 1690, *Cornélie* Zena, fille de *François* Sénateur Vénitien, & de *Claire* Ottoboni, morte en couche en ſeptembre 1691, d'une fille morte peu après ſa mére: 2. en 1693, *Anne-Marie-Félice* de Vintimiglia, veuve de *Blaiſe* de Vintimiglia, & fille de *François* Marquis de Gérace, Prince de Caſtelbono en Sicile, morte le cinquiéme janvier 1709, âgée de 27 ans, dont il eut *Maphée-Roger* Barberin, né le ſeptiéme decembre 1699, mort le 24 mars 1703: 3. le 29 mai 1714, *Théréſe* Boncompagnon, fille de *George* Duc de Sora, & d'*Hippolite* Ludoviſio, dont il a eu *Cornélie* Barberin, née en décembre 1716. *Il laiſſa auſſi un fils* naturel, *qui prétendit hériter de ſes biens*, *& qui intenta procès au Cardinal Barberin à ce ſujet.* * Imhof, *Hiſt. Geneal. Ital.* Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne.* Divers Auteurs parlent de cette illuſtre Maiſon, & entre autres le Sieur de Gualdo Priorato, qui a fait l'Eloge du Pape Urbain VIII. & du Cardinal Antoine. *La maiſon des Barberins porte d'azur à trois abeilles d'or, deux en chef & une en pointe, l'écu en cartouche à l'Italienne.*

BARBERIN (Antoine) Cardinal, né en 1569, frére du Pape Urbain VIII, prit en qualité de frére lai l'habit chez les Capucins chez leſquels il fut Prêtre & Gardien. Le Pape ſon frére le nomma Cardinal du tître de ſaint Onuphre le ſeptiéme octobre 1624. Il fut depuis Grand Pénitencier & Bibliothécaire Apoſtolique, & mourut le onziéme ſeptembre 1646, âgé de 77 ans. Il a fait bâtir le grand Couvent des Capucins de Rome, où il eſt enterré, & où l'on voit gravées ſur une tombe de marbre blanc ces paroles, qu'il ordonna qu'on mit pour épitaphe,

Hîc jacet pulvis & cinis.

Poſtea nihil.

BARBERIN (François) Cardinal, né le 23 ſeptembre 1597, neveu du Pape Urbain VIII. qui le créa Cardinal le 22 octobre 1623. Après avoir été Légat en France & en Eſpagne, il fut Vice-Chancelier de l'Egliſe, & mourut Evêque d'Oſtie & de Vélitre, Doyen du ſacré Collége, le dixiéme décembre 1679, en la 83 année de ſon âge, & la 56 de ſon Cardinalat, en réputation d'avoir été le pére des pauvres, & le protecteur des Gens de Lettres.

BARBERIN (Antoine) Cardinal, Archevêque & Duc de Reims, Evêque de Paleſtrine, Pair & Grand-Aumônier de France, Camerlingue de la Sainte-Egliſe, Commandeur des Ordres du Roi, Duc de Seigni, Abbé de Saint-Evroul, &c. frére du précédent, avoit été deſtiné à l'Ordre de Malthe, & fut fait Grand-Prieur de Rome lorſque ſon oncle fut élu Pape. Depuis il fut créé Cardinal en 1627. Il exerça enſuite la Légation d'Avignon & d'Urbin; & en 1629, il fut envoyé Légat à *Latere* en Piémont pour les affaires du Montferrat. Le Cardinal Antoine ménagea ſi adroitement les eſprits & les intérêts de divers Princes, qu'il procura la paix à l'Italie. Le Roi Louïs XIII. lui donna, en 1633, la protection des affaires de France. L'an 1641, il fut pourvu des Légations de Bologne, de Ferrare & de la Romagne; & fut nommé Généraliſſime de l'armée de l'Egliſe, contre les Princes liguez. Après la mort du Pape Urbain VIII. ſon oncle, Innocent X. qui lui ſuccéda en 1644, s'étant attaché à perſécuter les Barberins, ce Cardinal fut obligé de ſe refugier en France, où il attira toute ſa famille. On le reconcilia depuis avec le Pape Innocent X. en 1653. Ce fut en cette même année que le Roi le fit Grand-Aumônier de France. Il le nomma depuis à l'Evêché de Poitiers, & en 1657, il lui donna l'Archevêché de Reims. Le Cardinal Antoine mourut dans ſon château de Némi, à ſix lieues de Rome, le troiſiéme août de l'an 1671, âgé de 64 ans. Divers Auteurs parlent avantageuſement de lui, & lui ont dreſſé des éloges magnifiques; & d'autres en parlent tres-mal, comme Ferrand Palavicin dans ſon *Divortio celeſte*, & ailleurs.

BARBERINI, c'eſt le nom qu'on donne à Véniſe aux Nobles qui ſont reçus au grand Conſeil avant que d'avoir atteint l'âge de 25 ans, qui avoit été fixé en 1313, ſous le régne de Jean Soranzo Doge de Véniſe. Voici de quelle maniére cette réception ſe fait, le jour de Ste. Barbe; ce qui a donné lieu au nom de *Barberini*.

rini. On met dans une boite, sur différens billets, les noms de tous les Nobles, qui ont passé la 20 année, & qui n'ont pas encore atteint la 25. Dans une autre boite il y a autant de bales qu'il y a de ces Nobles. Parmi ces bales il y en a 32 d'or, le reste est de cuivre. Le Doge tire ensuite un billet de la premiére boite, & le fait lire par un Secretaire; pendant qu'en même tems on a tiré une bale de la seconde boite. Ceux qui rencontrent des bales d'or, sont reçus dans le grand Conseil; les autres sont obligez de tenter la fortune l'année suivante, ou d'attendre qu'ils ayent atteint l'âge de 25 ans. * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernem. de Venise*, p. 1415. Saint Didier, *de la Ville & Rép. de Vénise*, p. 214.

BARBERIN (François) l'un des bons Poëtes de son tems naquit l'an 1264 à Barberino dans la Toscane. Comme sa mére étoit de Florence, il alla s'établir dans cette ville, où la profession de Jurisconsulte, & plus encore la beauté de ses Poësies, le firent extrêmement considérer. On a perdu la plupart de ses Ouvrages. Son Poëme qui avoit pour titre, *les Enseignemens d'amour*, a eu une meilleure destinée. Il fut imprimé à Rome, orné de belles figures l'an 1640, par les soins de Frédéric Ubaldini; & par ce moyen il fit sa Cour à la Maison de Barberin descendue de ce Poëte, & qui jouïssoit alors de la Papauté. Il mit à la tête de cet Ourage la Vie de l'Auteur & quelques Eloges. A juger de cet Ouvrage par le titre, qui est un peu équivoque, on se pourroit figurer, dit Bayle, que ce Poëme est une école de coqueterie, comme les Oeuvres d'Ovide, *de Arte amandi*; mais on se tromperoit fort. Il n'y a rien de plus moral que ce Poëme de Barberin. Il ne contient que des régles qui apprennent leur devoir à ceux qui aiment la gloire, la vertu & l'éternité. * Bayle, *Diction, Critiq*.

BARBERINO. Outre la ville de ce nom, dont il est parlé dans l'article suivant, il y en a une autre qui est aussi dans la Toscane, sur la riviére de Siéve, à dix lieues de l'autre, & à cinq de la ville de Florence du côté du septentrion. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBERINO, petite ville d'Italie dans la Toscane, est située sur une colline, en allant de Sienne à Florence; & a donné son nom à la maison des BARBERINS, féconde en hommes illustres

BARBEROUSSE I. (Aruch ou Horuc) originaire de Mityléne, ville de l'isle de Lesbos, dans la Mer Egée, ou Sicilien, selon d'autres, exerça durant plusieurs années le métier de Pirate; & ayant passé en Barbarie, y rendit son nom célébre par ses brigandages & par sa valeur. Sélim Eutémi, ou Beni Tumi comme l'appelle Marmol, Roi d'Alger, le pria de lui donner du secours pour se délivrer d'un tribut qu'il payoit aux Espagnols. Le Pirate y vint, & s'étant rendu maître de la ville d'Alger, y étrangla le Prince dans le bain, & se mit sur le thrône. Ensuite il vainquit Amidalabde Roi de Tunis, & remporta plusieurs victoires; jusqu'à ce que le Marquis de Comarès Gouverneur d'Oran pour le Roi d'Espagne, le surprit au passage de la riviére de Huexda, à huit lieues de Trémécen, & le tua avec quinze cens Turcs qui l'accompagnoient l'an 1518. * Marmol, *l.* 5. Léon, *l.* 4. Paul Jove, *Hist. l.* 33.

BARBEROUSSE II. (Chérédin) succéda à son frére au Royaume d'Alger. Il prit d'abord Constantine, avec plusieurs autres places, se rendit quelques Rois tributaires, & chassa les Espagnols d'un Fort qu'ils avoient dans une petite isle, vis à vis d'Alger. Soliman II. Empereur des Turcs, le fit Général de ses armées de mer; & avec ce secours, il prit Tunis l'an 1535, ravagea la Sicile, fit souvent des descentes en Italie, épouvanta les Espagnols; & s'étant joint aux troupes de François I. commandées par le Duc d'Anguien, il assiégea avec lui Nice en 1543. Avant ce tems, l'Empereur Charles-Quint feignant de secourir Mulei-Hascen, enleva à Barberousse le Royaume de Tunis; mais ce malheur ne lui fit pas perdre les bonnes graces de Soliman, lequel lui donna la qualité de Bacha, avec l'Intendance des affaires de la Marine. Pendant que Barberousse, âgé de quatre-vingts ans, s'occupoit à Constantinople à remettre sa flotte en état, & à faire construire de nouvelles galéres, & qu'il ne laissoit pas d'avoir plus de commerce avec les femmes que sa vieillesse & son embonpoint ne lui pouvoient permettre, il tomba malade d'une diarrhée. Après que, par le Conseil d'un Médecin Juif, il se fut servi durant quelques-tems de jeunes enfans qu'on appliquoit sur les parties malades, & que ce reméde eut entretenu les forces & les esprits, il lui survint une fiévre, dont il mourut en 1547. Son corps fut enterré en sa maison de Bisiltacht, qui est à deux lieues de Constantinople. Par la permission de Soliman, il laissa à *Asan* son fils, à qui il avoit déja donné le Royaume d'Alger, tout son équipage de mer, tous ses esclaves, & tout le reste de son bien. * Paul Jove, *in Elog. l.* 6. *Hist.* 33. 41. 44. Leunclavius, *Hist. Turc. l.* 18. Vigénére, *in Solim. II.* De Thou, *Hist. l.* 3.

* BARBEROUSSE, est un surnom donné à l'Empereur Frédéric I. *Voyez* FRÉDÉRIC I.

BARBERY, Abbaïe de France, située dans le Territoire de Bayeux en Normandie. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBESIEUX. *Voyez* BARBEZIEUX.

BARBETA (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né à Sisseg en Pannonie, & florissoit vers l'an 1480. Il n'est connu que par une Histoire de Dalmatie, qu'on croit perdue, & qui n'auroit pu être que très-utile, au moins pour le tems où il vivoit. Le Pape Pie II, Fernandez, & d'autres encore, font mention de lui. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

BARBETS (les) peuples de Piémont, ou les Vaudois des montagnes de Piémont, dans les vallées de Lucerne, d'Angrogne, de Pérouse & de Saint-Martin, au pié des Alpes, vers Pignerol, & dans les frontiéres de Dauphiné. Ils sont ainsi nommez de leurs Ministres, qu'ils appellent *Barbes*, & ils suivent la plupart la doctrine de Calvin. Ils n'ont aucune ville; mais seulement des bourgs & des villages. Le nom de *Barbes* que ces peuples donnoient à leurs Ministres, signifie *Oncle* en Piémontois. Ils se servoient de ce titre plutôt que de celui de Ministre ou de Pasteur, pour être plus cachez dans les lieux & les tems où ils avoient tout à craindre. Les Barbes étoient fort versez dans les Saintes Ecritures, & avant l'invention de l'Imprimerie, ils s'occupoient beaucoup à les transcrire, pour en répandre la connoissance. Leurs Disciples vivoient dans une grande subordination à leur égard. Ils avoient de tems en tems des assemblées de toutes leurs églises par Députez. Tel fut le Synode au *Laux* de *Vaucluson*, où se trouvérent cent quarante Pasteurs des Vaudois venus de divers païs. La plupart des Barbes par prudence vivoient dans le célibat. Quelques-uns d'entre eux, savoir, George *Morel* du Dauphiné, & Pierre *Masson*, ou *Latomus* Bourguignon, conférérent en 1530, avec *Berthold Haller* à Berne, avec *Oecolampade* à Bâle, & avec *Bucer* & *Capiton* à Strasbourg. Gilles *Hist. Eccl. c.* 2. 5. Sculteti, *Ann. Ev. ad ann.* 1530. Ruchat, *Hist. de la Réformation, tome* 3. *p.* 252.

BARBETTE (Pierre) Archevêque de Reims, fut Archidiacre de Dunois en l'église de Chartres, & fut qualifié Chancelier de France en 1271. Il fut depuis Archevêque de Reims, & en cette qualité il couronna Marie de Brabant, troisiéme femme du Roi Philippe *le Hardi*, dans la sainte Chapelle de Paris en 1274, & sacra le Roi Philippe *le Bel* en 1286. Il mourut le troisiéme octobre 1300. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.*

BARBEYRAC (Charles) natif de Ceireste, petite ville de Provence, a été un des plus savans & des plus illustres Médecins de l'Europe dans le XVII siécle. Son pére, qui étoit Gentilhomme, laissa quatre fils qui prirent tous le parti des Lettres ou des armes. Charles Barbeyrac qui étoit le troisiéme, après avoir fait ses Humanitez & sa Philosophie dans l'Académie de Die en Dauphiné, alla à Aix capitale de la Provence, où il commença d'étudier en Médecine; mais il en partit bientôt pour aller à Montpellier où il crut faire de plus grands progrès. Il y continua ses études avec beaucoup d'application, & y fut reçu Docteur le dernier d'avril 1649. Son premier dessein étoit d'aller s'établir à Paris: mais la réputation qu'il avoit aquise en fort peu de tems à Montpellier, & un mariage avantageux qu'on lui proposa, le déterminérent à s'y arrêter. En 1658, il y eut des Disputes publiques à l'occasion de deux chaires de Professeur vacantes par la mort de Jacques Duranc & du célébre Lazare Riviére. Charles Barbeyrac se mit sur les rangs, quoique la Religion Protestante, dont il faisoit profession, ne lui permît pas d'y prétendre. Il n'avoit en cela d'autre vue que de faire connoître de plus en plus son mérite. Ces Disputes lui firent beaucoup d'honneur, & sa réputation augmenta si fort, qu'il fut en peu de tems le Médecin de Montpellier le plus employé. Elle se répandit bientôt dans le Royaume & dans les païs étrangers. On le consultoit de toutes parts pour les cas les plus difficiles, & on l'appelloit souvent en plusieurs villes des plus considérables du Royaume. Mademoiselle d'Orléans voulut l'avoir auprès d'elle: il refusa cet emploi, préférant sa liberté aux avantages qu'il auroit trouvez à la Cour. Le Cardinal de Bouillon le fit son Médecin ordinaire par brevet, avec une pension de mille livres, quoiqu'il ne fût pas obligé d'être auprès de sa personne. C'étoit principalement en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus pendant le séjour que son Eminence avoit fait en Languedoc. La plupart des Etudians, dont il y a toûjours un grand nombre à Montpellier, tâchoient autant qu'il leur étoit possible, de profiter de sa conversation. Il y en avoit dix ou douze qui l'accompagnoient tous les jours chez ses malades. Il les entretenoit, chemin faisant, de la maladie qu'ils venoient de voir & des remédes qu'il avoit ordonnez, & il répondoit avec un jugement exquis & une présence d'esprit merveilleuse à une infinité de questions qu'ils lui faisoient sans cesse sur les plus importantes matiéres de la Médecine: de sorte qu'on peut dire que les plus habiles Médecins de l'Europe, qui avoient fait leurs études à Montpellier de son vivant, avoient été ses Disciples. Il avoit sur beaucoup de maladies des idées toutes nouvelles, mais claires & solides; sa pratique étoit admirable, fort simple & fort aisée; il l'avoit débarrassée de quantité de remédes inutiles qui étoient en usage avant lui, & qui ne servoient qu'à fatiguer les malades. Il n'en employoit qu'un petit nombre de choisis & des plus efficaces: & c'étoit si à propos, que jamais Médecin n'a eu des succès plus heureux & plus surprenans. En un mot il a fait une réforme presque générale dans la Médecine, & c'est à lui qu'on doit les beaux changemens qui ont été faits dans la pratique pendant sa vie. Il n'a laissé aucun Ecrit ni même des Observations. Il en pouvoit donner pourtant une infinité de tres-rares & de tres-curieuses; mais il étoit si occupé, qu'il ne lui étoit pas possible d'écrire: à peine pouvoit-t'il vaquer à ses affaires domestiques. Il étoit extrêmement désintéressé & charitable, & visitoit également les pauvres & les riches. Le célébre Locke, qui avoit connu particuliérement Barbeyrac à Montpellier, & qui étoit bon ami de Sydenham, disoit qu'il n'avoit jamais vu deux hommes plus ressemblans dans la doctrine & dans les maniéres. Enfin après avoir soutenu pendant près de cinquante ans, sans la moindre interruption, une tres-grande réputation, il mourut d'une fiévre continue qui dura 18 jours, le sixiéme novembre 1699, dans sa soixante-dixiéme année. Il a laissé un fils qui est Docteur en Médecine & Thrésorier de France à Montpellier, & deux filles. Charles Barbeyrac avoit à Béziers un frére Ministre, qui sortit de France après la révocation de l'Edit de Nantes, & se retira à Lausanne en Suisse où il est mort. C'est le pére de Jean Barbeyrac, dont on va parler. * *Mémoires manuscrits.*

BARBEYRAC (Jean) fils d'Antoine, naquit à Béziers le 15 mars 1674, se retira à Lausanne en 1686 avec son pére, & commença en 1697, à enseigner les Belles Lettres dans le Collége François à Berlin. Quelques raisons qu'on ne dit point le firent renoncer à l'étude de la Théologie à laquelle son pére avoit voulu qu'il donnât tous ses soins, pour s'appliquer à la Jurisprudence, & particuliérement au Droit de la Nature & des Gens. On n'a pas de peine à deviner que les dangers qu'il prévit, s'il suivoit son esprit particulier dans une Secte, qui ne s'est néanmoins séparée de l'Eglise Romaine, que parce que les Chefs ont prétendu que chacun devoit suivre son propre esprit, ont été le plus puissant motif de ce change-

ment,

ment, auquel le Public n'a pas perdu. En 1710, il fut appellé à Lausanne pour y remplir la nouvelle chaire en Droit & en Histoire, que les Magistrats de Berne venoient d'y fonder; il y demeura sept ans, pendant lesquels il fut trois fois Recteur. En 1713, il fut fait membre de la Societé Royale des Sciences de Berlin, & en 1717, Professeur du droit public & privé à Groningue, où il vivoit encore en 1729. On a de lui les Traductions de deux excellens Ouvrages de Samuel Puffendorf; savoir, du Droit de la Nature & des Gens; & des Devoirs de l'homme & du citoyen. Il a joint à l'un & à l'autre de fort bonnes Notes, & au premier une préface qui y sert d'introduction. L'édition la plus ample du Droit, &c. est de 1712; & des Devoirs, &c. de 1718. Il a encore traduit les deux discours de M. Noodt, du pouvoir du Souverain, & de la liberté de conscience, & divers Sermons de Tillotson. Le Traité du jeu, imprimé à Amsterdam en 1709 en 2. vol. *in* 8. est de sa composition, & l'on a encore de lui des Remarques de Critique & de Litterature, inférées en divers journaux, outre des Discours Académiques publiez à Genéve, à Lausanne, & à Amsterdam. Il donna aussi en 1724, une nouvelle traduction du Droit de la Guerre & de la Paix de Grotius avec de longues & d'excellentes Notes; & en 1728, un Traité sur la Morale des Péres, pour répondre au P. Ceillier Religieux Bénédictin. Outre cela il avoit donné en 1723, la traduction, avec des Notes, du Traité de M. Bynckershoek, touchant le *Juge compétent des Ambassadeurs, tant pour le civil que pour le criminel*; & en 1725, il avoit composé & publié *la défense du droit de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, contre les nouvelles prétentions des Habitans des Païs-Bas Autrichiens &c.*

BARBEZIEUX, *Barbezillum*, petite ville ou bourg de France en Xaintonge, aux confins de l'Angoumois, entre la ville d'Angoulême, & celle de Blaye, environ à sept lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BARBIANO (Albéric de) Comte de Cunio, fut un célébre Général d'armée dans le XIV siécle, & mit le premier la famille des Barbiani, Comtes de Belgiojoso, dans le lustre où elle s'est vue depuis. Après avoir appris pendant plusieurs années le métier des armes, sous Jean Aucutus, Barnabas ou Barnabon Visconti Duc de Milan l'employa avec un heureux succès dans plusieurs entreprises. Ensuite il servit, comme Général, le Pape Urbain VI. contre Clément VII. Antipape. Il battit Menzoja neveu de Clément, le fit prisonnier près de Marino, & reprit toutes les places fortes qu'il avoit conquises dans l'Etat Ecclésiastique. Après cela, il assista les Vénitiens contre les Génois, & lorsque Charles de Durazzo travailloit à se rendre maître du Royaume de Naples, il lui aida à en venir à bout. Il remporta près de Bari une victoire sur Louïs d'Anjou, qui avoit dessein de faire la conquête de ce même Royaume, & de déposer le Pape Urbain VI. Il secourut si puissamment Jean Galéas Visconti Duc de Milan contre les Florentins & leurs Alliez, qu'ils furent forcez à demander la paix, & à lever le siége de Pise. Sous le même Duc, il marcha, contre François de Gonzagues, Seigneur de Mantoue, & l'obligea de s'engager dans de certains traittez. Il porta aussi ses armes contre Astorgius Manfrédi Seigneur de Faënza, & contre Jean de Bentivoglio, Seigneur de Bologne. Il battit le dernier près de Casalecchio, & prit la ville de Bologne. Ensuite il s'avança sur les terres de Manfrédi, contre qui il ne put exécuter ce qu'il avoit projetté, parce qu'il fut rappellé dans le Royaume de Naples, où Ladislas vouloit lui donner le commandement de son armée contre Louïs II. d'Anjou qu'il défit de telle maniére qu'il l'obligea à abandonner ce Royaume une seconde fois. Après avoir été fait par le Roi Ladislas Grand Connêtable du Royaume de Naples, il mourut à Barbiano dans la 60 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. *Caprioli ritratti*, &c. Imhof, *Corpus Genealogicum, Histor. & Hispan.*

* BARBIANO (Jean Jaques de) Comte de Belgiojoso, de Cunio & de Lugo, naquit en 1565, de Louïs de Barbiano Commandant de Navarre. Il s'exerça de bonne heure dans le métier des armes, & entra à l'âge de 15 ans au service d'Espagne dans la guerre qu'elle eut contre Antoine Roi de Portugal. Après avoir fait plusieurs Voyages, il prit service dans les Païs-Bas sous le Duc de Parme, & fut blessé dangereusement devant Berg-op-Zoom. Il accompagna le Duc en France dans son expédition pour le secours de la Ligue, & il fut fait alors Général des troupes du Pape. Après le retour du Duc de Parme, il resta encore quelque tems auprès du Duc du Maine, aida à faire lever le siége de Rouen, & marcha au secours du Duc de Savoye. Etant rappellé dans les Païs-Bas il donna d'éclattantes preuves de sa valeur à la prise de Cambrai, au secours jetté dans Dourlens qui étoit bloqué, à la défense de Nieuport, à la délivrance de Boisleduc, & dans plusieurs autres occasions, & fut fait Général de la Cavalerie. En 1603, l'Empereur Rodolphe le prit à son service, lui confiant le Gouvernement de Caschau, & le commandement des troupes de la Haute Hongrie, où il remporta plusieurs avantages sur les Turcs. Mais il y fit de fort mauvais traittemens aux Protestans, les dépouillant de leurs Eglises & leur faisant payer de grosses amendes. Dans la suite, il maltraitta la Noblesse, & fit mourir de faim, trois Nobles, qui étoient accusez de sédition. Il s'acharna sur tout contre le fameux Etienne Botschkay, de qui il extorqua une grosse somme d'argent. Par tous ces actes de sévérité, il fut cause qu'en 1604 plusieurs Grands de Hongrie & toute la Transsylvanie se détachérent du parti de l'Empereur. Il fut ensuite repoussé avec grande perte par Botschkay, perdit Caschau, & après s'être enfermé dans Zips, qui fut vigoureusement assiégé, il auroit été obligé de rendre cette forteresse, si elle n'eût été secourue par George Basta. Après cela il se rendit à Prague auprès de l'Empereur, mais il eut là quelque démêlé avec le Général Rusworm qui l'accusoit de l'avoir calomnié & mis mal dans l'esprit de S. M. Impériale. Cela alla si loin que ce Général tua François de Barbiano frére de celui qui fait la matiére de cet article, & Colonel au service de l'Empereur. Barbiano poussa cette affaire si vivement, qu'il en couta la vie à Rusworm. Mais comme il n'étoit pas vu de bon oeil à cause de la revolte des Transsylvains, & qu'on jugea qu'il seroit inutile en Hongrie à cause de la haine que les Protestans avoient conçue contre lui, il demanda sa démission, & retourna dans les Païs-Bas, où le Roi d'Espagne lui confia le gouvernement de tout le païs qui est entre Sambre & Meuse. Depuis ce tems là, il se tint presque toujours à Liége, où il épousa une femme riche. Il mourut en 1626, sans laisser d'Heritiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Morigius, *della Nobil. di Milano, l. 4. c.* 22. Gualdus, *de vita & factis clar. Viror.* De Thou, *l.* 131. 133. Imhof, *Corpus geneal. Hist. Ital. & Hispan.*

BARBIER, (Louïs) connu sous le nom d'*Abbé de la Riviére*, étoit natif de Montfort l'Amaurri. Il avoit été Professeur en Philosophie au Collége du Plessis. La cause de sa fortune fut qu'il savoit parfaitement son *Rabelais*; ce qui lui servit à s'introduire auprés de *Gaston* Duc d'Orléans, qui prenoit un grand plaisir à lire cet Auteur. Gaston lui donna l'Abbaïe de S. Benôit sur Loire après la mort du Cardinal de Richelieu, qui s'en étoit pourvu sans l'agrément de S. A. R. à qui la nomination en appartenoit. Il lui fit encore obtenir, pendant la minorité du Roi, l'Evêché de Langres, qui est Duché & Pairie, & puis la nomination au Cardinalat. Mais la Duchesse de Chevreuse, fit révoquer cette nomination, pour la donner au Coadjuteur de Paris, son ami, appellé depuis le Cardinal de *Rets*. Amelot de la Houssaye dit que cette Dame n'employa jamais mieux son crédit, ni pour, ni contre. On disoit à la Cour, que l'Abbé de la Riviére avoit vendu si souvent le Duc d'Orléans son Maître, que personne ne pouvoit mieux en savoir le prix. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires &c. tome* 1.

BARBIER (Jean) d'AUCOUR. *Voyez* AUCOUR.

BARBIERI-DA-CENTO, surnommé *le Guerchin*, fameux Peintre. *Cherchez* GUERCHIN.

* BARBITZ, famille de Siléfie, qui porte le titre de Comtes de Fernamont, est, à ce qu'on dit, originaire d'Italie. JEAN FRANÇOIS *de Barbitz*, Seigneur Héreditaire de Barbet & Comte de Fernamont, transporta cette famille en Silésie. Il étoit Grand-Mâitre de l'Artillerie impériale & Mémbre du Conseil de guerre. En 1642, il commandoit l'Infanterie dans la bataille de Leipsik, & fut fait prisonnier par les Suédois. Il fut depuis cela Gouverneur de grand Glogaw, prit la petite ville de Slawa sur l'Oder, & y fit sa résidence. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ, *Schlef. Chron.* Puffendorf, *Histoire des guerres de Suede*

BARBIUS PHILIPPICUS. *Voyez* BARBATIUS.

* BARBO, ancienne famille noble de Venise. Il en est sorti PIERRE Barbo qui, en 1464, fut élu Pape & prit le nom de Paul II. sous lequel nom il trouvera un article dans cet Ouvrage; MARC *qui a cy-dessous un article séparé*; JAQUES, qui en 1234, dans le tems qu'il n'y pouvoit avoir que deux Procurateurs de S. Marc, fut l'un des deux; PANTALÉON qui en 1366 refusa cette dignité; JEAN qui en 1396 en fut revêtu; comme aussi PAUL en 1501. De cette famille est issue une famille de Comtes, qui s'établit premiérement dans l'Istrie & ensuite dans la Carniole, & qui y fleurit encore aujourd'hui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvasor, *L'Honneur du Duché de Carniole.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise p.* 245. 536.

BARBO (Louïs) Sénateur de Venise, ayant été fait Prieur des Chanoines Séculiers de Saint-George *in Alga* dans cette ville, s'y distingua tellement par sa piété, qu'on le jugea propre à rétablir la reforme dans la célébre Abbaïe de Sainte-Justine de Padoue. Il avoit déja refusé celle de saint Cyprien de Murano, mais le Pape Grégoire XII. le contraignit d'accepter celle-ci; & pour se mettre mieux en état de la gouverner, il prit l'habit de l'Ordre de saint Benôit, & prononça ses vœux entre les mains de l'Evêque de Trifer-no, qui lui donna aussi la bénédiction abbatiale le troisiéme février 1409. Il n'eut d'abord que trois compagnons, qui étoient des Religieux de Clugni; deux Camaldules vinrent ensuite se joindre à lui, & il attira encore deux Chanoines de Saint-George. Ils conservérent tous leurs habillemens, mais ce défaut d'uniformité ne les empêcha pas de s'accorder ensemble sur la pratique de la régle de saint Benôit; & l'estime que le public fit d'eux, leur procura un si grand nombre de compagnons qui vinrent se mettre sous la conduite de Barbo, qu'il se vit obligé à faire de nouveaux établissemens. On lui en présenta de tous côtez, & il en auroit fait encore un plus grand nombre, s'il n'avoit exigé des Abbez Commendataires qui lui offroient leurs monastéres, une déclaration expresse qu'ils ne se mêleroient plus du spirituel, & qu'après leur mort la nouvelle Congrégation auroit une entiére autorité sur ces monastéres. Martin V. confirma cette Congrégation dès l'an 1417, & elle tint sept ans après son premier Chapitre général, où Barbo fut élu Président général. Il retenoit toûjours son Abbaïe de Sainte-Justine; mais l'an 1437, craignant qu'après sa mort elle ne retombât en commende, il s'en démit en faveur de sa Congrégation. Peu après il fut fait Evêque de Trévise; & ayant gouverné cette église environ quatre ans, il mourut à Venise l'an 1443, & son corps fut porté à Sainte-Justine de Padoue. * Jacobus Cavacio, *Hist. Cœnob. S. Justinæ Patav.* Tornamira, *Orig. & Progr. della Congr. Cassin.*

BARBO, (Marc) Cardinal, étoit de Venise, cousin germain du Pape Paul II. Ce Pape, nommé Pierre Barbo, d'Evêque de Vicenze le fit Cardinal le onziéme septembre de l'an 1467. Cette promotion fut approuvée de tout le monde, & les Historiens les moins passionnez pour Paul II. avouent que ce Cardinal étoit un sujet digne des honneurs qu'il eut dans l'Eglise. Quelque tems après sa promotion, il fut pourvu du Patriarchat d'Aquilée. En 1471, Sixte IV. successeur de Paul, envoya le Cardinal Barbo Légat en Allemagne, en Pologne, & en Hongrie, pour terminer les différens que les Rois de ces deux derniers Etats avoient pour la Couronne de Bohême. Il étoit important pour le bien du Christianisme d'unir deux Princes, qui étoient les plus propres à faire tête aux Turcs. Le Cardinal Barbo en vint heureusement à bout, & s'aquit par cette réconciliation les justes louanges qui étoient

dues à ses soins & à sa prudence. Etant arrivé à Rome, il rendit compte de sa Négociation, dans un Consistoire, & se mit ensuite à genoux pour demander pardon des négligences qu'il avoit pu aporter durant sa Légation, à exécuter les ordres du Pape & du sacré Collége. On admira sa vertu, & on loua hautement sa conduite. Ses services furent récompensez, par l'Evêché de Palestrino, dont il joüit jusqu'à l'année 1490, qui fut celle de son trépas. Il mourut l'onziéme jour de Mars. * Sabellic, *Ennéade* 10. *l.* 6. Volaterran, *Anthropologia*, *l.* 22. Dubravius, *l.* 31. Sponde, *A. C.* 1467. *n.* 1. Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

BARBO (Paul) dit aussi SONCINI, du nom du lieu de sa naissance, qui est un petit bourg dans l'Etat de Venise, fut Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & fit un Abbrégé des Oeuvres de saint Thomas & de Capréole. Il mourut en 1494. * Léandre Alberti & Alfonse Fernandez, *de Vir. Illustr. Dominic.* Echard. *Scriptor. Ord. Præd.*

BARBORA, petite ville de la côte d'Ajan en Afrique, est située dans le Royaume d'Adel, sur le Golfe de Babelmandel, entre la ville de Zeila & le Cap de Gardafuy. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBOSA (Arius ou Arias) natif d'Aveiro, dans le Portugal, contribua beaucoup à faire fleurir les Lettres en Espagne, & à en chasser la barbarie, qui s'y étoit établie depuis plusieurs siécles. Il étoit fils de *Fernand* Barbosa, & de *Catherine* Figuéra, ou de Figuérédo, qui eurent un tres-grand soin de son éducation. Ce jeune homme, peu content des Professeurs qui enseignoient dans les Universitez d'Espagne, & principalement dans celle de Salamanque, passa en Italie sur la fin du XV siécle. Il étudia sous Ange Politien à Florence, & y fit un merveilleux progrès dans les Langues, & principalement dans la Gréque que l'on cultivoit avec succès depuis la prise de Constantinople, après laquelle les plus habiles Grecs passérent en Italie. Vers l'an 1494, Barbosa retourna en Espagne, pour y faire refleurir cette Langue, qui y avoit été longtems ensevelie dans l'oubli. Après avoir enseigné pendant vingt ans à Salamanque, avec Antonius Nebrissensis, il fut appellé à la Cour de Portugal, pour y être Précepteur des deux jeunes Princes Alfonse & Henri, qui furent ensuite Cardinaux, & dont le dernier fut Roi de Portugal en 1578. Ils étoient fils du Roi Emmanuel, & frére de Jean III. Arius Barbosa exerça sept ans de suite cet emploi, & se retira chez lui, où il mourut extrêmement âgé, vers l'an 1530. On a de lui divers Ouvrages en prose & en vers; des Commentaires sur le Poëme d'Arator; un volume de Poësies Latines *in* 8. qui est assez petit; *Quodlibetica Quæstiones*; *De Prosodia*; *Epometria*, *&c.*

☞ BARBOSA, fut un des principaux Restaurateurs des Belles Lettres en Espagne, avec Antoine de Lébrixa & André de Réfende. Il rétablit principalement l'honneur & l'usage de la Poësie dans son païs, tandis que les deux autres tâchoient de débrouiller, pour ainsi dire, & de polir les autres Arts. Il réüssissoit mieux que Lébrixa ou de Nébrixa dans la Poësie. * Lilio Giraldi, *Dial. de Poët. sui temp.* Resendius, *in Encom. Erasm.* Schottus, *Biblioth. Hispan.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan. tome* 1. *p.* 132. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 7. *n.* 1250.

BARBOSA (Pierre) Jurisconsulte célébre, & Chancelier de Portugal, florissoit en 1590. Il étoit de Viana, dans le diocése de Brague, & fut Chevalier de l'Ordre de Christ. La grande connoissance qu'il avoit du Droit, le fit nommer premier Professeur dans l'Université de Coïmbre. Quelque-tems après, le Roi Dom Sébastien le créa Conseiller de la Cour souveraine à Lisbonne. Enfin, après la mort de ce Roi, arrivée en 1578, & celle de Henri en 1580, Philippe II. Roi d'Espagne, qui s'étoit rendu maître du Portugal, le choisit pour être un des quatre Conseillers du Conseil d'Etat, & le fit ensuite Chancelier du Royaume. Ses grandes occupations ne l'éloignérent pas si fort de son cabinet, qu'il n'eût encore le tems de travailler aux Ouvrages que nous avons de lui. En 1595, il publia celui qui a pour titre, *Commentaria ad interpretationem tituli Digestorum, soluto matrimonio, quemadmodum dos petatur*, en deux volumes *in folio*. Barbosa mourut quelque tems après, & laissa divers Ouvrages, qu'un de ses Cousins s'étoit engagé de publier. En 1613, on donna ses Commentaires sur le titre des Digestes, *des Jugemens*, qu'on imprima à Lisbonne; & cet Ouvrage fut si bien reçu, qu'on le réimprima en 1615 à Francfort. Depuis, en 1662 on a encore publié à Lyon quelques Traitez posthumes de Pierre Barbosa, qui sont, *Commentaria ad Titulos de Legatis & de vulgari substitutione*; & *De probatione per juramentum.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

BARBOSA (Emmanuel) Jurisconsulte Portugais, naquit à Guimaranès, dans le diocése de Brague. Il s'aquit beaucoup de réputation par sa doctrine, & fut choisi pour être Avocat du Roi dans la province d'Alentejo. Ses Ouvrages conserveront son nom à la postérité, & le mérite de son fils Augustin, dont on parlera dans l'article suivant, lui en fera un particulier qui ne finira jamais. En 1618, il fit imprimer à Lisbonne en un volume *in fol. Remissiones doctorum ad contractus, ultimas voluntates, & delicta spectantes in lib. I. II. & III. Constitutionum Lusitanarum.* Quelque tems après, Augustin Barbosa publia la premiére partie de cet Ouvrage de son pére sur les Ordonnances de Portugal, sous ce titre, *Remissiones Doctorum de Officiis publicis, Jurisdictione & ordine judiciario in earumdem lib. I. II. & III. cum concordantiis utriusque Juris, Legum partitarum, ordinamenti, ac novæ recompilationis Hispanorum.* Ce fut en 1620. Augustin Barbosa mit à la tête de ce volume le portrait de son pére avec ces vers,

Barbosæ effigiem refero Emmanuelis. In illa
Et forma & facies sunt tibi nota Senis.
Septenos decies postquam compleverat annos
Natalis repetens tempora prima fui.
Hæc variis dispersa locis, quæ scripserat olim,
In lucem prodeunt nati operatæ manu.

Ce bon homme, qui étoit alors âgé de soixante-dix ans, vivoit encore en 1638, que son fils publia son Traité, *De Potestate Episcopi*; & il ne mourut que sept ou huit mois après, agé de près de quatre-vingt-dix ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.*

BARBOSA, (Augustin) Evêque d'Ugento, étoit de Guimaranès en Portugal, fils d'Emanuel dont on vient de parler. La Doctrine du Droit sembloit être héréditaire dans sa famille. Il s'y appliqua sous un pére très-habile, qui lui en inspira l'amour, & qui lui expliqua ce qu'elle avoit de plus rebutânt & de plus difficile. Avec ce secours, il fit un très-grand progrès dans la Jurisprudence, non seulement Civile, mais encore Canonique, qu'il cultiva à Rome où il passa la plus grande partie de sa vie. Il n'y eut point d'établissement considérable, & il s'entretenoit du revenu d'un petit Bénéfice qu'on lui donna. Ce fut la dignité de Thrésorier, dans le Chapitre du Guimaranès. Jean Victor Rossi, qui sous le nom de *Janus Nicius Erythræus* a travaillé aux Eloges des Hommes de Lettres de son tems, n'a pas oublié celui d'Augustin Barbosa. Il dit que ce savant Jurisconsulte demeuroit dans une malheureuse auberge à Rome, qu'il y vivoit pauvrement, & qu'il ne faisoit qu'un repas par jour. Il s'occupoit cependant à composer les Ouvrages que nous avons de lui, mais il n'avoit point de Livres: sa mémoire seule étoit sa Bibliothéque. Il passoit les jours entiers dans les boutiques des Libraires, où il lisoit les Livres dont il avoit besoin, & ensuite il écrivoit pendant la nuit ce qu'il avoit vu durant le jour. Le même Jean Victor Rossi fait encore, au sujet de Barbosa, un conte qui est assez singulier, & que je ne crois pas indigne de la curiosité des Lecteurs, qui ont vu celui de ses Ouvrages qu'on a le plus estimé, qui est, *De Officio Episcopi.* Il dit que Barbosa ayant un jour envoyé son valet au marché, il lui aporta pour son dîner de cette sorte de marée qu'on conserve dans la saumure, que le Marchand lui envelopa dans une feuille de papier écrit à la main. Ayant vu ce papier, par une certaine curiosité, qui est naturelle à tout les gens de Lettres, il s'empressa de lire ce qu'il y avoit d'écrit. Il fut surpris d'y trouver une Question de Droit Canon assez bien expliquée; & se doutant de ce que ce pouvoit être, il se fit conduire par son valet chez le Marchand qui lui avoit vendu la marée, & lui demanda d'où il avoit tiré le papier qu'il avoit vu. Le Marchand lui fit voir un gros Volume manuscrit, d'où il n'avoit encore arraché que cinq ou six feuilles. Barbosa l'acheta, & on assure que c'est son Traité, *De Officio Episcopi*, qu'il corrigea, & qu'il publia sous son nom. Cet Ouvrage n'est pas le seul que nous ayons de sa façon, il y en a encore d'autres, comme, *Remissiones Doctorum super varia loca Concilii Tridentini*; *Formularium Episcopale*; *Variæ Juris tractationes*; *De Officio Parochi*; *De Canonicis*; *Collectanea Doctorum, in Lib. I. II. III. IV. & V. Decretalium*; *Repertorium Juris Civilis & Canonici*, *&c.* Les Connoisseurs estiment que les premiers Ouvrages de Barbosa étoient tirez des Ecrits de son pére, & que c'est pour cette raison qu'ils sont beaucoup meilleurs, que ceux qu'il a lui-même composez, & qu'il a publiez sur la fin de sa vie. Quoi qu'il en soit, vers l'an 1632, il retourna en Espagne, & menoit à peu prés à Madrid la même vie qu'il avoit menée à Rome. Il s'y occupa à juger quelques affaires ecclésiastiques & à composer, jusqu'en 1648, que le Roi Philippe IV. le nomma à l'Evêché d'Ugento dans la Terre d'Otrante. Il retourna à Rome, où il fut sacré Evêque le 22 mars de l'an 1649. Après cela il alla à Ugento, où il tâcha de remplir tous les devoirs d'un bon Prélat; mais ce ne fut pas pour long-tems, étant mort sept mois après, & dans la même année. Son corps fut enterré dans la Cathédrale, où l'on voit son tombeau avec une inscription qu'y fit mettre son frére Simon Barbosa Chanoine de Guimaranès. * Ughel, *tome* 9. *Ital. sacra.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. II. Imag. illust. ch.* 18. Lorenzo Crasso, *Elog. de gli Huom. Letter.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* Le Mire, *de Script. Sac. XVII. &c.*

BARBOSA-BACELLAR (Antoine) Portugais, né à Lisbonne, fut successivement *Corrégidor* de Castello Branco *Provédor* ou Intendant d'Evora, Président au Parlement de Porto, & ensuite à celui de Lisbonne. Il mourut le 14 février 1663, étant peu avancé en âge. Il a composé un Traité intitulé, *Statera Veritatis*, un Commentaire sur Pomponius; une Rélation de la bataille de 1659, entre les Espagnols & les Portugais; & plusieurs piéces de vers Espagnols & Portugais. * *Mémoires de Portugal.*

BARBOSA (Simon) Portugais, frére du précédent, né à Guimaranès, Docteur en Théologie & Chanoine de l'Eglise Collégiale de saint Patrice, a accompagné son frére Augustin Barbosa à Rome, & a composé deux Traitez, dont l'un est intitulé, *Principia & lectiones communes, seu Regulæ tam Decisionum quàm Argumentorum utriusque Juris*, imprimé *in* 8. à Lyon en 1620, & à Genéve en 1650; l'autre, *Tractatus de Dignitate, Origine, & Significationibus mysticis Ecclesiasticorum Graduum, Officii divini, Vestium sacerdotalium & pontificalium*, *&c.* imprimé *in* 8. à Lyon en 1635. * *Mémoires de Portugal.*

BARBOUDE & BARBUDE. *Cherchez* BARBADE.

* BARBU (le) Bourgeois de Londres, ainsi appellé à cause de la longueur de sa barbe, étoit un homme hardi & séditieux, affectant continuellement de prendre en main, la défense des pauvres & du menu peuple, & s'étoit aquis par là un grand crédit parmi la populace qui le regardoit avec une extréme vénération. En 1199, il se servit de cet avantage pour émouvoir une sédition dans la ville, à l'occasion d'une taxe, qui, selon lui, étoit uniquement à la charge des pauvres. Hubert, Archevêque de Cantorbéri, qui exerçoit alors la charge de Grand Justicier ne put appaiser cette émeute, qu'en faisant mettre les principaux Bourgeois sous les armes. Le Barbu se voyant serré de près, se retira dans l'église de l'Arc, où il fut saisi, & ensuite pendu avec neuf de ses Complices. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 2. *l.* 7 *p.* 272.

BARBUDE. *Voyez* BARBADE.

* BARBULES, surnom de l'une des branches de l'illustre famille des Emiles ou Emiliens. *Voyez* EMILES.

BARBUS. C'est ainsi que l'on nommoit les Fréres Convers de l'Ordre de Grammont, parce qu'ils portoient la barbe grande. Comme ils avoient le maniement des biens temporels, ils vouloient aussi usuper le gouvernement de l'Ordre, & réduire les Prêtres sous leur obéissance; mais ils perdirent leur cause. * Mézeray, *au régne de Philippe-Auguste.*

BARBUSINSKOY, petite ville des Moscovites. M. Witsen, dans sa nouvelle carte de la Tartarie, place cette ville dans la contrée de Dauria, sur la riviére d'Amur ou Yamour, vers sa source, sous le 118 degré de longitude, & le 57 de latitude. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBY, *Barbium*, petite ville de la Haute Saxe en Allemagne, située dans un petit Comté qui porte son nom, sur la riviére de l'Elbe, entre la ville de Dessaw & celle de Magdebourg, à quatre lieues de celle-ci, & à cinq de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARBY (le Comté de) petit païs d'Allemagne, situé dans la Haute Saxe, autour de la riviére de l'Elbe. Barby, qui lui donne le nom, en est le seul lieu considérable. Ce païs fut érigé en Comté par l'Empereur Maximilien I. l'an 1510. Il a eu ses Comtes particuliers, dont la famille s'étant éteinte l'an 1659, ce Comté a passé dans la maison des Ducs de Saxe-Weissenfels, à la reserve de quelques terres qui ont été réünies au Duché de Magdebourg, dont elles étoient des fiefs, & de la Seigneurie de Walter-Nieubourg, que l'Electeur de Saxe a donnée au Prince d'Anhalt-Dessaw. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BARBY, noble famille d'Allemagne fort ancienne, mais dont la succession ne peut être distinctement marquée que depuis BURCHARD en 1149. Ce Burchard fut Général sous l'Empereur Conrad III. se trouva à la bataille de Wynbergen dans le païs de Wirtemberg, & eut de sa femme Mathilde GAUTHIER qui suit

GAUTHIER, fils de Burchard, fut Général sous l'empire de Conrad IV. & Gouverneur d'Unseburg, & eut pour fils,

GONTHIER I. qui vivoit en 1228, & qui fut en grand crédit auprès de l'Empereur Frédéric II. avec lequel il alla dans la Terre Sainte. Il épousa Catherine Comtesse de Stolberg, & en eut, BURCHARD II. & GAUTHIER II. qui suivent.

BURCHARD II. fils de Gonthier I. épousa Guillelmine de Gleichen, de laquelle il eut BURCHARD III. qui fut pére d'ALBERT I. qui suit. Il accorda de grands priviléges à la ville de Zerbst, & la donna en dot à sa fille. Il mourut en 1275.

GAUTHIER II. fils de Gonthier I. réduisit en cendres Munch-Neuenbourg, & fit bâtir le château de Walter-Neuenbourg. Il mourut en 1278, laissant pour fils BUSON Comte de Barby Seigneur de Rosenberg qui vivoit environ l'an 1300.

ALBERT I. fils de Burchard III. eut la guerre avec Albert II. Electeur de Saxe. Il mourut en 1332. Il avoit épousé Luitgarde Comtesse de Hohenstein, de laquelle il laissa HENRI qui fut Evêque de Brandebourg & mourut en 1351; & ALBERT II. qui suit.

ALBERT II. fils d'Albert I. rebâtit la forteresse de Mullingen que les Magdebourgeois avoient détruite, & épousa Judith Comtesse de Zwartsbourg dont il eut deux fils dont l'un fut GONTHIER II. qui suit; & une fille.

GONTHIER II. rebâtit le château & la chapelle des Comtes, de Barby, se trouva à la bataille de Dinklar dans l'Evêché d'Hildesheim où le Duc Magnus fut fait prisonnier. Il mourut en 1404, laissant trois fils & entre autres BURCHARD IV. qui suit.

BURCHARD IV. fils de Gonthier II. fut Seigneur d'Egeln dont il hérita par l'extinction de la famille de Hadmersleben: mais il revendit cette Seigneurie à l'Archevêché. Il épousa *Sophie* fille de Sigismond Prince d'Anhalt, dont il eut GONTHIER III. qui suit. Il mourut en 1420.

GONTHIER III. fils de Burchard IV. fut Conseiller Privé de l'Empereur Frédéric III. Il épousa *Catherine* Comtesse de Reinstein de laquelle il eut huit fils & trois filles. Il accompagna à Rome Christierne Roi de Danemark, de Norvége & de Suéde, & fut Conseiller de l'Empereur Maximilien I. qui lui conféra le titre & la dignité de Comte. Après la mort de plusieurs fréres on voit succéder WOLFGANG le huitiéme fils.

WOLFGANG I. vivoit du tems de Luther. Il rendit de grands services à cinq Electeurs de Saxe, savoir Frédéric, Jean, Jean Frédéric, Maurice & Auguste. Ce dernier le nommoit ordinairement son pére. Wolfgang épousa *Agnès* Comtesse de Mansfeld, de laquelle il eut vint enfans, parmi lesquels WOLFGANG II. & JUSTE II. ont continué la postérité. Celle de Wolfgang s'est éteinte dans la suite. Juste qui avoit eu de hauts emplois dans la guerre en Danemark, en Hongrie & en France, eut deux fils dont l'un nommé ALBERT FRÉDÉRIC eut de Sophie Ursule Comtesse d'Oldembourg AUGUSTE Louïs né le cinquiéme août 1639, qui fut le dernier de sa famille, & qui mourut le 17 oct. 1659. Il en eut outre cela quatre filles, l'une desquelles nommée CHRISTINE ELIZABETH fut mariée en 1650 à Rodolphe Auguste Duc de Brunswik & de Lunebourg, & mourut en 1681. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Rittershusii *Geneal. partie* 2. Spener, *Theor. insign. part. spec. l.* 3. *c.* 2. Imhof, *N. P. l.* 9. *Introd.* Tentzel.

* BARBY, noble famille du Duché de Magdebourg dans la Basse Saxe, a peut-être la même origine que celle dont on vient de parler dans l'article précédent. Quelcun de cette maison alla, en 926, s'établir dans la Marche de Brandebourg après que les Vandales en eurent été chassez. En 1213, GAUTHIER avec ceux d'Ammensleben, bâtit la ville d'Unspurg. En 1263, on trouve WICHMAN cité comme témoin dans une lettre patente de Walrad Evêque d'Halberstad. En 1557, il est fait mention de HANS Capitaine de l'Archevêché. ANDRÉ Evêque de Lubek & Chancelier de Danemarc mourut en 1559. LEVIN de Loburg & de Calisch fut, en 1666, Conseiller de la Chambre auprès de l'Administrateur de l'Archevêché de Magdebourg. Il laissa un fils de même nom, qui en 1715, étoit Lieutenant-Colonel au service de Venise. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Angeli, *Mark. Chron.* Spangenberg, *Mansfeld. Chron.* Leukfelds, *Antiq. Blankenb.*

BARBYTHACE ou BARBYTACE, ville du Royaume de Perse, dont Pline dit, *l.* 6. *c.* 27. que les Habitans s'attachent à ramasser & enfouïr dans la terre autant qu'ils peuvent trouver d'or, afin que ce métal ne puisse être entre les mains de personne. Mais comme on ne trouve point ce trait d'histoire dans aucun autre Auteur que dans Pline, Saumaise croit que Barbytace a été une ville où l'on gardoit le thrésor des Rois de Perse; & que, pour le mieux cacher, on l'avoit enfoui en terre. Il y a des Auteurs qui nomment cete ville *Babytace.* * *Voyez* cy-devant BAMBYCATIENS.

BARCA, fils de Bélus, Roi de Tyr en Phénicie, & frére de Pygmalion, passa, dit-on, de Tyr en Afrique avec ses sœurs Didon & Anna. Il fut le premier de l'illustre famille des *Barca*, dont Annibal étoit issu. * Appien, *in Lybicis.* *Voyez* BARCHA.

BARCA ou BARCÉ, grand païs d'Afrique dans la Barbarie, entre l'Egypte & le Royaume de Tripoli, le long de la Mer Méditerranée. Il est ainsi nommé d'une ancienne ville dite *Barcé*, bâtie, selon Hérodote, par Battus, fils d'Arcésilas; & depuis ruïnée par Amasis Roi d'Égypte. L'étendue de cet Etat est fort considérable; car il a deux cent soixante & huit lieues de longueur, & près de quarante de largeur; cependant on n'y trouve presque rien de remarquable, si ce n'est quelques villes, qui tant par leur ancienneté que par leur commerce, méritent quelque attention. La capitale est Barca, le séjour du Cadis ou du Sangiac, qui administre la justice, & qui veille au bon ordre sous l'autorité du gouvernement de Tripoli. Elle est peuplée, grande, & fermée de bonnes murailles. Les autres villes sont Cairoan, autrefois Cyréne, qui a été si célébre dans l'Antiquité, & qu'on appelle aussi Carenna; Paxaltin avec un petit port, à laquelle Ptolomée donne le nom de grande Chersonése; Frabucho, qui a aussi un port, & que les Anciens appelloient *Batrachus*; Luco, nommée *Antipyrgus*; Mesulomar, Salonet, Alberton, tous ports de mer pour les vaisseaux marchands; Roxa ou Roxaï, qui a un bon port & une forteresse assez considérable, qu'on appelloit autrefois *Paretonium*, & qui commande à une certaine étendue de païs; Camera, ville de commerce; Eléocath, ville maritime où se tiennent les Chefs de la plupart des Corsaires; Ascar, le rendez-vous des Marchands d'Egypte, &c. C'étoit dans ce païs, qu'on appelloit la petite Libye, qu'étoit autrefois le temple de l'oracle si célébre de Jupiter *Ammon.* Le soleil venant à donner sur les sables, y cause une telle chaleur, qu'elle embrase toute la contrée; & ce sable est si leger, qu'étant agité par le moindre vent, il enveloppe & couvre quelquefois les passans. C'est ce qui arriva à l'armée de Cambyse, laquelle traversant cette contrée pour aller piller les thrésors de ce temple, y fut ensevelie dans les sables. C'est pour cette raison que ceux qui voyagent en ce païs-là, doivent nécessairement observer les étoiles, & marcher la boussole à la main, s'ils ne veulent pas s'égarer; parce que ces sables changent souvent de face, & qu'il n'y a point de chemin sûr. Alexandre, que le bonheur suivoit en tous lieux, passa ce desert en quatre jours avec son armée; ayant fait de grands présens à ce temple, il se retira sans aucune perte. Ce païs, qui est stérile & inculte, produit une grande quantité de lions; & les sables ne sont remplis que de serpens & d'autres bêtes venimeuses. Il y a aussi un grand nombre de basilics. Ce païs est à présent sous la domination des Turcs. *Voyez* AMMON. * Hérodote, *l.* 4. ou *Melpoméne.* Strabon, *l.* 17. Ptolomée, *l.* 4. *c.* 4. Pomponius Mela, *l.* 1. *c.* 8. Marmol, *l.* 6. *&c.* Metellus. Baudrand. *Les Souverains du monde, tome* 4.

BARCALON, nom du premier Ministre d'Etat du Royaume de Siam, dans l'Inde, au delà du Golfe de Bengale. Outre le soin qu'il a des affaires du Roi, il juge aussi les Marchands & les Etrangers, avec les Oyas ou Juges ordinaires. * *Ambassade du Chevalier de Chaumont.*

BAR-CAPPARA, Rabbin, qui vivoit dans le troisiéme siécle, composa un Ouvrage, que les Juifs nomment *Tosaphta*, & dont ils se servent pour expliquer les choses difficiles de la *Misna.* * Génébrard, *in Not. ad Chron.*

BARCELONE, sur la Mer Méditerranée, ville de Catalogne, au Royaume d'Espagne, avec titre de Comté, port de mer, Cour souveraine, Université, Inquisition & Evêché suffragant de Tarragone. Elle est grande, riche, belle, bien fortifiée, & ancienne. Quelques Auteurs ont cru qu'Amilcar Barca, Capitaine Carthaginois, la fit bâtir environ 300 ans avant la naissance de Jesus Christ. C'est celle que Ptolomée appelle *Βαρκίνων*, saint Paulin *Barcinus*, Jornandès *Barcinona*, & les autres *Barcino*, & *Barcelona.* Quelques-uns croyent que Barcelone a été République, & que c'est la ville que Pline nomme *Faventia.* Antoine-Augustin, entre autres, est de ce sentiment. Il rapporte cette inscription ancienne, *Col. F. I. A. Barc.* qu'il explique ainsi, *Colonia Faventia Julia Augusta Barcino.* Quoi qu'il en soit, Barcelone fut soumise aux Romains, & dans le cinquiéme siécle, aux Visigoths. Dans le VIII siécle, les Sarasins s'étant établis en Espagne, y soumirent Barcelone. Les Espagnols se mirent en état de la leur enlever, mais ce fut inutilement. Les François, plus heureux, la prirent en 801, Charlemagne en donna le gouvernement à Béra ou Bernard, qui l'exerça aussi sous Louïs *le Débonnaire.* Ces Gouverneurs, qui étoient alors nommez *Comtes*, ne se rendirent Souverains de cette ville que sous Charles *le Chauve*, en 873, ou sous Charles *le Gros*, en 884. GEOFROI ou WIFRED, dit *le Velu*, qui est le premier, mourut vers l'an 912, & l'on en rapporte ici la postérité.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des Comtes de Barcelone.

I. WIFRED premier du nom, nommé communément II. dit *le Velu*, Comte de Barcelone, défit les Sarasins en plusieurs occasions, & mourut l'an 912. Il épousa 1. *Guinilde*, dont il eut

2. Ra-

2. *Ranulfe* ou *Raoul*, Evêque d'Urgel ; 3. *Wifred* II. du nom, Comte de Barcelone, mort de poison en l'an 911, sans enfans de *Garséne* sa femme ; 4. MIRON, qui suit ; & 5. SUNIER, *qui continua la postérité.*

II MIRON Comte de Barcelone, mort l'an 928, ou le suivant, avoit épousé *Ave*, laquelle vivoit en 953, dont il eut 1. *Séniofred* Comte de Barcelone, mort l'an 967 sans postérité ; 2. *Wifred*, Comte de Bésalu, tué vers l'an 954; *Oliba*, dit *le Cabrit*, *qui a fait la branche des* Comtes de Bésalu, *rapportée cy-après* ; & 3. *Miron*, Comte & Evêque d'Urgel.

II. SUNIER, quatriéme fils de WIFRED premier du nom, Comte de Barcelone, fut Comte d'Urgel & Administrateur du Comté de Barcelone en 944, & mourut l'an 950, ayant eu de *Richilde* sa femme, 1. *Ermengaud*, mort jeune ; 2. BORREL qui suit ; & 3. *Miron* mort jeune.

III. BORREL Comte de Barcelone & d'Urgel, succéda l'an 967 au Comte Séniofred son cousin, reprit sur les Sarasins la ville de Barcelone l'an 985, & mourut l'an 993. Il épousa 1. *Ledgarde* : 2. *Almecade*, dite aussi *Emerach*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. RAYMOND, dit *Borrel*, qui suit ; 2. ERMENGAUD, *qui fit la branche des anciens* Comtes d'Urgel, *rapportée cy-après* ; 3. *Bonifile*, Abbesse de saint Pierre de Barcelone en 986 ; & 4. *Ermengarde*, mariée à *Géribert* Vicomte de Barcelone.

IV. RAYMOND, dit *Borrel*, Comte de Barcelone, remporta de fameuses victoires sur les Sarasins dans les années 1003 & 1010, & mourut l'an 1017. Il épousa *Ermesinde*, fille de *Roger* II. du nom, Comte de Carcassonne, morte fort âgée l'an 1058, dont il eut BÉRENGER-RAYMOND, qui suit.

V. BÉRENGER-RAYMOND, dit *le Courbé*, Comte de Barcelone, mort à la guerre l'an 1035, épousa 1. *Sancie*, fille aînée de *Sanche*, Comte de Bordeaux & Duc de Gascogne ; 2. *Guisle*. Du premier mariage sortirent 1. RAYMOND-BÉRENGER, premier du nom, qui suit ; & 2. *Sanche*, Religieux de Saint-Pons de Tomiéres. Et du second vint 3. *Guillaume* Comte de Marense, mort sans postérité.

VI. RAYMOND-BÉRENGER, premier du nom, Comte de Barcelone, établit en 1068, du consentement des Grands & des Juges de la province, les coutumes dont se servent encore les Catalans, & mourut le 27 mai 1076. Il épousa 1. *Elisabeth* morte vers l'an 1053 : 2. l'an 1053, *Adalmodie*, fille de *Bernard* premier du nom, Comte de la Marche, & d'*Amélie* héritiere du Comté de la Marche. Du premier mariage vinrent, 1. *Bérenger* & 2. *Arnaud*, morts avant l'an 1045 ; & 3. *Pierre-Raymond*, empoisonné par sa mére à l'âge de dix ans. Du second sortirent 4. *Bérenger-Raymond* Comte de Barcelone, qui eut un different avec son frére pour le partage de la succession paternelle, l'assassina, & mourut à Jerusalem sans laisser de postérité ; 5. RAYMOND-BÉRENGER II. qui suit ; 6. *Agnès*, mariée à *Guigues* VI. du nom, dit *le Gros*, Comte d'Albon & de Grenoble ; & 7. *Sancie* de Barcelone.

VII. RAYMOND-BÉRENGER II. du nom, dit *Tête d'Etoupes*, Comte de Barcelone, succéda à son pére, & fut assassiné l'an 1082, par le Comte Bérenger son frére. Il épousa *Machaud*, fille de *Robert* Guiscard, Duc de la Pouille, dont il eut RAYMOND-BÉRENGER III. qui suit.

VIII. RAYMOND-BÉRENGER III. du nom, Comte de Barcelone, de Provence, de Besalu & de Cerdagne, né le onziéme novembre 1082, succéda à son pére la même année ; prit la ville de Majorque avec la flotte des Pisans l'an 1114 ; se distingua à la bataille donnée contre les Mores en 1126 ; prit l'habit de Chevalier du Temple le 14 juillet 1131 ; & mourut sur la fin de ce mois de la même année. Il épousa 1. *Marie*, fille de *Rodéric* : 2. en février 1112, *Douce* Comtesse de Provence, fille unique de *Gilbert* Vicomte de Carlat & de Millau, & de *Gerberge* Comtesse de Provence, qui prit une seconde alliance avec *Gilbert* Comte d'Arles, dont vint *Stéphanie*, mariée à *Raymond* Seigneur de Baux. Du premier mariage vint 1. *N.* mariée par traité du premier octobre 1107, à *Bernard-Guillaume* Comte de Bésalu ; & du second sortirent, 2. RAYMOND-BÉRENGER IV. du nom, Comte de Barcelone, qui donna origine a la seconde race des Rois d'Aragon ; (*Cherchez* ARAGON) 3. BÉRENGER-RAYMOND qui suit ; 4. *Mahaud Bérengére*, premiére femme d'*Alfonse* VIII. du nom, Roi de Castille, morte en fevrier 1149 ; 5. & *Ximéne* de Barcelone, mariée a *Roger* III. du nom, Comte de Foix.

IX. BÉRENGER-RAYMOND Comte de Provence, mort l'an 1144, épousa *Béatrix* Comtesse de Mergueil, dont il eut RAYMOND BÉRENGER qui suit.

X. RAYMOND-BÉRENGER Comte de Provence, fut troublé dans la possession de ce Comté par les enfans de Raymond Seigneur de Baux ses cousins ; mais le différent fut terminé en septembre 1150, par l'entremise du Comte de Barcelone son oncle. Il fut tué en trahison selon quelques-uns le cinquiéme avril 1181, & selon d'autres, il mourut de la blessure qu'il reçut au combat de Nice en 1166, sans laisser d'enfans de *Richilde* de Pologne, veuve d'*Alfonse* VIII. du nom, Roi de Castille.

ANCIENS COMTES D'URGEL.

IV. ERMENGAUD I. du nom, second fils de BORREL, Comte de Barcelone, dont les ancêtres sont rapportez cy-devant, & de *Ledgarde* sa premiére femme, fut Comte d'Urgel. Il fut tué par les Sarasins à la bataille de Cordoue le premier septembre 1010, ayant eu de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, ERMENGAUD II. qui suit.

V. ERMENGAUD II. du nom, dit *le Pélerin*, Comte d'Urgel, mort l'an 1038 à Jérusalem, épousa *Constance*, laquelle vivoit l'an 1048, dont il eut ERMENGAUD III. qui suit.

VI. ERMENGAUD III. du nom, dit *Barbaster*, Comte d'Urgel, né l'an 1032, mourut l'an 1055, de la fatigue qu'il eut au siége du château de Barbastre sur les Sarasins, laissant de *Clémence* sa femme, ERMENGAUD IV. qui suit.

VII. ERMENGAUD IV. du nom, dit *Gerb*, Comte d'Urgel, fit bâtir le château de Gerb, & mourut l'an 1092, ayant eu de *Lucie* sa femme, ERMENGAUD V. qui suit.

VIII. ERMENGAUD V. du nom, Comte d'Urgel, fut surnommé de *Moyeruca*, à cause qu'il fut tué dans un combat donné en ce lieu le 14 septembre 1102, épousa *Marie*, fille du fameux Dom *Penanzurce*, Seigneur de Valladolid, dont il eut ERMENGAUD VI. du nom, qui suit.

IX. ERMENGAUD VI. du nom, dit *le Castillan*, Comte d'Urgel, mourut en Castille sans postérité le 28 juin 1154. Il épousa 1. *Douce* : 2. *Arsende*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint *Ermengaud*, mort avant son pére, &c.

Après sa mort le Comté d'Urgel fut possédé par le Comte de Barcelone, puis par les Rois d'Aragon dont JACQUES fils puîné d'ALFONSE IV. du nom, Roi d'Aragon, *fit la branche des derniers* Comtes d'Urgel *rapportée cy-devant.*

COMTES DE BE'SALU.

III. OLIBA surnommé *le Cabrit*, troisiéme fils de MIRON Comte de Barcelone, fut Comte de Bésalu & de Cerdagne, & mourut l'an 990, ayant eu d'*Ermengarde* sa femme ; 1. BERNARD I. qui suit ; 2. WIFRED, dit *Guifred*, *qui fit la branche des* Comtes de Cerdagne *rapportée cy-après* ; 3. *Oliba* Evêque d'Ausone, mort l'an 1047.

IV. BERNARD I. du nom, dit *Taillefer*, Comte de Bésalu, se noya en passant le Rhône le 26 septembre 1020. Il épousa *Tute*, dont il eut GUILLAUME-BERNARD, qui suit.

V. GUILLAUME-BERNARD, dit *le Gras*, Comte de Bésalu, mort l'an 1052, avoit épousé *Adelais*, dont il eut 1. *Guillaume*, dit *Tronn*, tué du consentement de son frére & de quelques Grands ; & 2. BERNARD-GUILLAUME, qui suit.

VI. BERNARD GUILLAUME fut Comte de Bésalu après la mort de son pére, & mourut fort âgé vers l'an 1111. Il épousa 1. *Ermengarde* : 2. *N.* de Barcelone, fille de *Raymond-Bérenger* III. du nom, Comte de Barcelone, desquelles il n'eut point d'enfans, & laissa ce Comté à Raymond-Berenger III. du nom, Comte de Barcelone son beau-pére.

COMTES DE CERDAGNE.

IV. WIFRED ou GUIFRED, second fils d'OLIBA, dit *le Cabrit*, Comte de Bésalu, dont les ancêtres sont rapportez à l'article de BÉSALU, fut Comte de Cerdagne, & mourut l'an 1050. Il épousa 1. avant l'an 1007, *Guisle*, morte l'an 1019 : 2. vers l'an 1026, *Elisabeth*. Du premier mariage sortirent 1. RAYMOND-GUIFRED, qui suit ; 2. *Guifred*, Archevêque de Narbonne, mort en 1079 ; 3. *Ardouin*, nommé dans le testament de son pére ; 4. *Guillaume*, Evêque d'Urgel ; 5. *Bérenger*, Evêque de Gironne ; & 6. *Fidez*, mentionnée dans le testament de son pére. Et du second mariage vinrent 7. *Bernard*, à qui son pére laissa par testament le Comté de Bergit ; & 8. *Bérenger*, nommé dans le testament de son pére.

V. RAYMOND-GUIFRED Comte de Cerdagne, mort l'an 1068, épousa *Adelaïs*, fille de *Pierre-Raymond* Comte de Béziers & de Carcassonne, & de *Raugarde* de la Marche, dont il eut 1. GUILLAUME-RAYMOND, qui suit ; & 2. *Henri*, vaillant Chevalier, qui vivoit l'an 1102.

VI. GUILLAUME-RAYMOND Comte de Cerdagne, mourut vers l'an 1096. Il épousa 1. *Elisabeth*, morte avant le mois de décembre 1071 sans enfans ; 2. *Sancie*, vivant en 1096, dont il eut 1. *Guillaume-Jourdain* Comte de Cerdagne, qui fit le voyage de Jérusalem l'an 1102, & mourut l'an 1103, d'un coup de fléche qu'il reçut auprès de Tripoli ; & 2. BERNARD-GUILLAUME, qui suit,

VII. BERNARD GUILLAUME Comte de Cerdagne, mourut sans postérité l'an 1117, & laissa ce Comté à Raymond-Bérenger III. du nom Comte de Barcelone.

Après la mort de Jean premier du nom, Roi d'Aragon & Comte de Barcelone, arrivée l'an 1395, ses Etats furent usurpez par son frére puîné *Martin*, au préjudice d'*Iolant* sa fille, mariée en 1400 à *Louis* II. Roi de Navarre. Les Habitans de Barcelone se separerent des Aragonois, qui ne vouloient point de Prince étranger ; & s'étant gouvernez quelque tems en République, ils appellérent les Princes de la Maison d'Anjou, par une célebre ambassade envoyée à *René* Roi de Naples, &c. Comte de Provence, pour le presser de venir faire valoir ses droits, & prendre possession du Royaume d'Aragon. *Jean* d'Anjou, Duc de Calabre, fils du Roi *René*, se mit en campagne, remporta divers avantages, & mourut à Barcelone en 1470. Après sa mort, les Princes de la Maison d'Anjou ayant manqué en peu de tems, le Comté de Barcelone se soumit à *Jean* II. Roi d'Aragon. *Charles* Comte du Maine, qui avoit succédé au Roi *René* en 1480, nomma son héritier universel le Roi *Louis* XI. à qui ce testament fait en l'année 1481, remettoit tous ses droits sur l'Aragon, & sur le Comté de Barcelone. Mais les guerres des François en Italie leur firent négliger ces droits. L'Empereur Charles Quint étoit si persuadé qu'ils étoient légitimes, que par le traité de Crêpi de l'année 1544, il en tira une cession du Roi François I. Les Catalans ayant secoué le joug des Espagnols en 1640, appellérent les François, qui furent maîtres de Barcelone jusqu'en 1652, que cette ville fut reprise durant les guerres civiles de France, après un siége de quinze mois. Pendant les derniéres guerres, les François emportérent Barcelone en 1697, sous le commandement du Duc de Vendôme. Ce Prince donna des marques d'une prudence & d'une valeur consommée pendant ce siége, qui, de l'aveu des plus habiles Guerriers, est un des plus beaux qui se soient faits depuis long-tems. Les François rendirent cette place la même an-

année, par le traité de paix de Ryswick. Quoique les Habitans de Barcelone eussent prêté serment de fidélité au Roi d'Espagne Philippe V. qui s'étoit rendu chez eux en personne, & qu'ils eussent reçu de lui la confirmation de leurs priviléges, ils ne laissérent pas d'inviter peu après les Anglois & les Hollandois, de les venir assiéger, ce qu'ils firent avec succès. Le Gouverneur ayant été obligé de céder aux factions du dedans en octobre 1705, l'Archiduc Charles Roi d'Espagne sous le nom de Charles III, depuis Empereur VI. du nom, y fut reçu peu après, & proclamé Roi par ce peuple infidéle. L'année suivante pendant que l'Archiduc étoit dans cette place, le Roi Philippe V. assisté des François vint l'assiéger. Il prit le fort de Mont-jouy; mais les flottes des Alliez étant venues au secours des Revoltez il fallut abandonner cette entreprise, & se retirer le 12 mai 1706. Malgré le traité signé à Utrecht en 1713, qui portoit que les troupes de l'Empereur évacueroient la Catalogne, & qui fut exécuté, les Barcelonois persistant dans leur revolte, ne voulurent point reconnoître leur Roi légitime. Ils essuyérent un blocus d'un an, qui fut suivi d'un terrible bombardement, & enfin d'un siége de 62 jours de tranchée ouverte par le Maréchal de Berwick, au bout desquels la ville fut forcée par assaut le onziéme septembre 1714. La miséricorde du Vainqueur empêcha qu'elle ne fût pillée & brûlée, comme ils le méritoient: on leur accorda seulement la vie & l'exemption du pillage; & par là ils perdirent tous leurs priviléges, dans lesquels ils ont été depuis rétablis par la clémence du Roi. Barcelone est située dans une plaine le long de la mer. L'ancienne ville est séparée de la ville neuve, par des murailles & par quelques portes. On a fermé l'une & l'autre d'une seconde muraille, fortifiée de fossez à fond de cuve, de hauts remparts, & de quelques tours & bastions. L'église cathédrale est grande, & ornée de deux hautes tours. Il y a un Chapitre composé d'onze Dignitez & de trente-quatre Chanoines, dont il y en a un qu'ils nomment *du Roi*: les autres sont onze Prêtres, onze Diacres, onze Sous-diacres, douze Bénéfices, qu'ils appellent *Pavordias* ou *Prévôtez*; deux cens Bénéficiers simples, huit cens autres Chapelains, quatre Hebdomadaires, &c. Il y a huit paroisses dans la ville, & deux cens treize dans tout le diocése. Il y a encore l'église Notre-Dame *de Pino*, avec divers palais, & nombre de maisons ecclésiastiques & religieuses. Les Palais de l'Evêque, du Gouverneur, de l'Inquisition, &c. sont magnifiques. La place de saint Michel est des plus belles de la ville, les plus grandes rues y aboutissent, & elles sont toutes tres-propres; ce qui est assez rare en Espagne. Le port est aussi fort commode, & rend la ville tres-marchande. Il est d'un côté à l'abri des vents, à cause du Mont-jouy, qui s'avance en mer en forme de promontoire; & de l'autre, par un mole, long d'environ trois cens pas, & revêtu d'un quai. On y voit au bout le fanal, & une petite forteresse, où l'on tient garnison. Quatre Rois d'Aragon y sont morts en divers tems, savoir, l'an 1291 Alfonse III; en 1327 Jacques II; en 1336 Alfonse IV; & en 1479 Jean II. Nous avons le catalogue des Evêques de Barcelone dans le second volume d'*Hispania illustrata*. * Rodéric de Tolède, *l. 6. de Reb. Hispan. c.* 3. Marinæus, *l.* 9. Surita, *in Annal.* Momich, *Hist. de Catal.* Etienne Barellas, *Hist. de los Cond. de Barcel.* Denys-Jérôme Jorba, *Excell. de Barcel.* Du Puy, *Droits du Roi.* Mérula. Nonius. Mariana. Baluze. Imhof, &c. *Cherchez aussi* A R A G O N.

C O N C I L E S D E B A R C E L O N E.

Le premier fut assemblé environ l'an 540 par sept Evêques, qui y firent plusieurs Canons, dont il ne nous reste que dix. Il en fut tenu un autre sous le régne de Récarède, en 599 ou 603 selon d'autres, dont il nous reste quatre Canons. Les deux premiers sont contre les Simoniaques; le troisiéme, contre l'ordination des Laïques; & le dernier, contre les personnes qui se marioient, après avoir fait vœu de chasteté. Hugues, Cardinal, Légat du saint Siége, en tint un l'an 1064 où les loix des Goths furent abrogées.

B A R C E L O N E (le Comté de) *Barcinonensis Comitatus.* Charlemagne ayant pris la ville de Barcelone sur les Maures, y établit un Gouverneur, sous le titre de Comte. Les successeurs de ce Gouverneur se rendirent propriétaires de ce Gouvernement, & l'aggrandirent; en sorte que dans la suite, il enferma les Comtez de Bésalu, de Cerdagne, de Roussillon, d'Ampurias & d'Urgel, avec celui de Barcelone; mais tout cela fut uni au Royaume d'Aragon, par le mariage de Raymond V. Comte de Barcelone, avec Petronille, fille unique de Ramire II. Roi d'Aragon, qu'il épousa l'an 1137. * *Voyez* B A R C E L O N E, ville.

B A R C E L O N E ou B A R C E L O N E T T E, *Barcelona* & *villa Barcilonæ*, ville & vallée autrefois de Provence, & aujourd'hui dans les Etats de Savoye, fut bâtie en 1232, du tems de Raymond-Bérenger V. de ce nom, Comte de Provence, qui lui fit donner le nom de *Barcelone*, en mémoire de cette ville de Catalogne, d'où ses ayeux étoient venus en Provence. D'autres disent qu'on avoit déja commencé à bâtir cette ville sous le régne d'Ildefonse ou Alfonse Comte de Provence; & qu'ayant été ruinée durant les guerres, on ne fit que la rétablir sous Raymond V. Elle est la principale place du territoire adjacent, que l'on appelle *le val de Barcelone*. Cette ville avec sa vallée a été cédée à la France par la paix d'Utrecht en 1713, & a appartenu au Comte de Provence jusqu'en 1388, que le Duc de Savoye s'en est emparé. * Baudrand.

B A R C E L O R, *Barcelorium*, ville des Indes sur les côtes de Malabar, avec un port assez commode, entre Goa, qu'elle a au septentrion, & Mangalor au midi. Elle est capitale du Royaume de Canara. Barcelor a été autrefois aux Portugais, à qui les Hollandois l'ont enlevée. On tient que le territoire de cette ville est un des plus agréables de l'univers. * Sur cela *consultez* un témoin oculaire Pietro della Valle, *Itiner. tome* 4. Sanson. Baudrand.

B A R C E L O S, sur la riviére de Cavado, en Latin, *Barcelum.* Cette ville n'étoit qu'un Comté qui appartenoit à la maison de Péreira, d'où elle est entrée dans celle de Portugal, & a été érigée en Duché, auquel les Rois d'Espagne ont attaché la Grandesse. Elle est au dessous de Brague, environ à une lieue de l'embouchure du Cavado dans l'Océan. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Celiobriga Celerinorum.* Melchior di Pégo a écrit en Portugais un traité des Antiquitez de Barcelos. * *Antiguidades de Barcelos.*

B A R C É N A, lac de l'Abissinie en Afrique. On le place dans le Royaume d'Amara, aux confins de Zanguébar, & sous la Ligne. On y met une ville de même nom sur sa côte septentrionale, & on en fait sortir la riviére d'Abanwy. Enfin, on prétend que c'est celui que Ptolomée a nommé *Coloë.* Mais si ce lac est véritablement la source de l'Abanwy, qui est le Nil, il doit être sous le douziéme degré de latitude. * Maty, *Diction. Géogr.*

B A R C É P H A. *Cherchez* M O I S E B A R C É P H A.

B A R C E Y. *Voyez* B A R Z E T O.

B A R C H A, est le surnom d'une illustre famille de Carthage, d'où sont sortis Annibal, & son pére Amilcar: c'est de là qu'est venu le surnom de *Faction Barchine*, *Barchina Factio*, qui favorisoit le crédit & la puissance des Barches, & qui suivoient leur autorité, lorsqu'il étoit question de faire la guerre ou la paix. * Tite-Live, *lib. 21. c. 2. Bell. Punic. 2. An. U. C.* 534.

B A R C H I N. *Voyez* B A R C H O N.

B A R C H O C H É B A S. *Voyez* B A R C O C H É B A S.

B A R C H O N D E L A Y E ou B A R C H I N, *Barchonium*, bourg ou petite ville d'Espagne, située dans la Castille Nouvelle, à sept lieues de Cuença du côté du midi. On conte une avanture assez singuliére arrivée en ce lieu l'an 1657. Un homme rêva toutes les nuits pendant long-tems, qu'il voyoit en un certain endroit d'une montagne voisine un château, dont le maître & la maîtresse lui montroient un lieu où il devoit y avoir quantité d'or & d'argent caché. Lassé de ces visions, il avertit le Magistrat du lieu. On fit creuser à la place que cet homme marquoit, dont on arracha les arbres. A douze ou quinze piez de profondeur, on decouvrit des murailles, & enfin le château, tel que le songeur l'avoit vu, & qu'on le voit encore aujourd'hui, composé d'une Cour, de deux degrez, de plusieurs chambres, d'un moulin à bras, d'une cave & d'un puits, dans lequel on trouva des os de geant, & de grosses lames d'épée. On ne chercha pas le thresor plus avant. Le faiseur du conte présume qu'on en fut empêché par la crainte de faire une trop grande dépense en anatomisant la montagne. Quoi qu'il en soit, la chose en elle-même n'a rien de fort difficile à croire; mais les songes ont fort l'air d'une fourberie, ou d'un enjolivement de l'avanture. * Maty, *Diction. Géogr.*

B A R C K L O W. *Voyez* B A R K L O W.

B A R C K S C H A Y, (Achace) Prince de Transsylvanie, étoit de ce païs-là & de basse extraction; de sorte qu'il y en a qui assurent, que dans sa jeunesse, il a eu l'emploi de chauffer les fourneaux de poiles au service de George Ragotzky Prince de Transsylvanie. Il se tira ensuite de cette bassesse par son esprit agréable & par sa conduite. George Ragotzky II. le fit Gouverneur de *Caransebes* & de *Iugos*, Juge suprême & Président de la Transsylvanie. Il fut même confident de ce Prince, qui l'envoya en Ambassade auprès d'*Ali-Bassa*, & suivit son conseil en entreprenant la malheureuse expédition de Pologne. En 1658, Ragotzky II. céda le gouvernement à François Redey; mais ayant peu après changé de résolution, les Etats de Transsylvanie députérent Barckschay à Ragotzky II. qui arrêta Barckschay, & fit ensorte que les Etats se soumirent à lui, & que Redey renonça au gouvernement. Dans le tems que les Turcs firent la guerre à Ragotzky, Barckschay fut du nombre des Députez qu'il envoya au grand Vizir, dont il obtint par de gros présens d'être lui même déclaré Prince de Transsylvanie. Il y en a qui assurent que Barckschay n'avoit pas besoin de faire des présens au Vizir, pour obtenir cette faveur, parce qu'il lui avoit facilité la prise des villes de *Jeno*, de *Caransebes* & de *Iugos*. Quoiqu'il en soit, le Grand Vizir passa plus avant dans la Transsylvanie avec son armée & força les Etats assemblez à Schesbourg de prêter le serment de fidélité à Barckschay. Quelque tems après Ragotzky II. ayant eu quelque avantage sur Barckschay, ce dernier s'enfuit à Téméswar chez les Turcs, qui le reçurent avec toute la civilité imaginable: puis ayant quelque soupçon que Barckschay pourroit être d'accord avec Ragotzky II. ils le mirent en prison. Mais le Vayvode de la Valachie s'étant rangé du parti de Ragotzky, le soupçon des Turcs disparut; & convaincus qu'il avoit été mal fondé, ils résolurent de remettre par la force Barckschay en possession de la Transsylvanie. Pour cet effet ils lui donnérent une armée avec laquelle il avança en Transsylvanie, prit la *Porte de fer* en 1659, & battit Ragotzky dans une bataille rangée; ce qui fut suivi de la reddition des villes de Weissenbourg & de Dorncbourg. Ragotzky qui avoit augmenté ses forces par les alliances avec les Vayvodes de Valachie & de Moldavie, assiégea, à son tour, Barckschay dans Hermanstadt, & lui causa une telle frayeur, qu'il lui offrit de lui céder Hermanstadt & Déwa, pourvu qu'on lui laissât la Seigneurie d'Ormenyes avec ses dépendances. La proposition fut du goût de Ragotzky, mais elle déplut aux assiégez, qui résolurent d'attendre le secours des Turcs, qui devoient faire lever le siége. Le secours vint, Ragotzky fut contraint de fuir, & mourut le 17 mai en 1660, d'une blessure qu'il avoit reçue à la bataille auprès de Clausenbourg. Barckschay fut ensuite fort traversé par Kéminy, un des Généraux de Ragotzky II, mais à la fin ils s'abouchérent près du Fort de Gœrgœny & conclurent de s'en tenir à ce que les Etats résoudroient à la Diéte de Kégen. Kéminy y fut élu Prince de Transsylvanie, & l'on promit quelques Seigneuries à Barckschay, qui fit semblant d'être content de l'élection; mais qui cependant écrivit en secret aux Turcs d'attaquer Kéminy. En attendant il fut contraint de remettre au nouveau Prince la forteresse de Gœrgœny, & les villes de Déwa & de Fogaros. Son frére André Barckschay fut pendu à Gœrgœny; & lui même y fut aussi mis en prison. Enfin sous prétexte de le transporter à Kovar, il fut mis dans un carrosse & les deux personnes qui l'accompagnérent le firent massacrer dans un village nommé Képa le 12

12 mai 1661. Gualdo assûre que les Etats de Transsylvanie l'avoient condamné à la mort, ou que du moins ils avoient permis à Kéminy d'en faire ce qu'il trouveroit à propos. Sa premiére épouse mourut en 1660; & en 1661 il épousa la fille de Sigismond Banffy. Il avoit fait mettre cette inscription sur ses monnoyes, *De profundis clamavi ad te Domine*; & de l'autre côté, *Domine, Salva nos, perimus.* * Gualdo Priorato, *Vita di Leopoldo.* De Simeonibus, *de bello Pannonico.*

BARCKSHIRE, province de l'Angleterre, & de celle de l'ouest. Les François l'appellent *le Comté de Bercs.* Elle est bornée au levant par le Comté de Surrey; au midi par celui de Hant ou Southampton; au couchant par la province de Wilt; & au septentrion par la Tamise, qui la sépare des provinces d'Oxford & de Bouquingham. Cette province a environ 45 milles de long, & 25 milles de large. On y compte cent quarante paroisses, & onze villes à marché, savoir, Reading la capitale au confluent de la Tamise & du Kennet, Abington, Windsor, Wallingford & Maidenhead sur la Tamise, Gungerford & Newberry sur le Kennet, Faringdon, East-Isley, Langbourn & Ockingham. Cette derniére ville, & Newberry sont des Baronies; Abington Comté: toute la province est du diocése de Salisbury. Le païs est agréable, l'air bon, le terroir fertile. Ses principaux biens sont les blez, le bétail, la volaille, le gibier, le poisson, la laine, & les bois, sur tout les chênes. Il y a une belle manufacture de draps à Faringdon. * *Etat de la Gr. Bret.*

BARCKSTEIN. *Voyez* PARKSTEIN.

BARCLAY (Alexandre) Evêque suffragant du diocése de Bath en Angleterre, sous le régne d'Henri VIII, & d'Edouard VI, étoit Ecossois, selon quelques-uns. Cependant Pitseus croit qu'il naquit en Angleterre, & qu'il étoit du Comté de Dévon, où il fut Chapelain de Sainte-Marie d'Oteri. Il prit l'habit parmi les Bénédictins, d'où il passa dans l'Ordre de saint François; & enfin ayant été long-tems Aumonier de Thomas Cornitz Evêque, il fut suffragant de Bath. Il est différent de Gilbert BARCLAY, Evêque de Bath, mort dès l'an 1452, sous le régne d'Edouard IV. Il a écrit divers Traitez, & il en a traduit d'autres de Latin en Anglois. Il est mort en 1581. * Pitseus, *de Script. Angl.* Godwin. *de Episcop. Bathon.*

BARCLAY (Guillaume) Jurisconsulte du XVI siécle, natif d'Aberdeen ville d'Ecosse, sortoit d'une des plus anciennes familles d'Ecosse. Il avoit lui-même passé sa jeunesse à la Cour; mais y ayant perdu son tems & son bien, & voyant son païs ruïné par les guerres civiles, il vint en France, où il se mit à étudier, quoiqu'en la trentiéme année de son âge. Il apprit le Droit à Bourges sous Cujas, & y fit en peu de tems un si grand progrès, qu'il se vit bientôt en état de le pouvoir enseigner. Le Pére Edmond Hay Jésuite son oncle, l'ayant attiré en Lorraine, lui procura une chaire de Professeur en Droit dans l'Université de Pont-à-Mousson, qu'on avoit fondée depuis peu. Ce fut vers l'an 1578 ou 1579. Guillaume Barclay y fut tres-estimé du Duc de Lorraine, qui l'honora d'une charge de Conseiller d'Etat, & de Mâitre des Requêtes. Il y devint amoureux d'une Demoiselle de la maison de Malleville, qu'il fit demander en mariage. On la lui accorda, & il obtint de Jacques Roi d'Ecosse, une attestation datée du 28 mars 1582, par laquelle ce Prince témoignoit que la maison de Barclay étoit noble & ancienne, & alliée aux plus illustres familles d'Ecosse. Depuis, Guillaume Barclay, que l'on avoit desservi auprès du Duc de Lorraine, passa en 1603 en Angleterre, où le Roi Jacques I. avoit succédé à la Reine Elisabeth. Les Protestans n'y vouloient pas souffrir les Catholiques. Le Roi le reçut néanmoins avec bonté, & le fit même Conseiller d'Etat; mais la nécessité où l'on le mettoit d'embrasser la Religion Anglicane, le fit retourner en France en 1604. On lui fit avoir la premiére chaire de Professeur Royal dans l'Université d'Angers, où il mourut vers l'an 1605. Il fut enterré chez les Cordeliers. Il a écrit divers Ouvrages, *De Potestate Papæ*; *De Regno & regali potestate adversus Monarchomachas*; *In Titulos Pandectarum de rebus creditis & de jurejurando*; *Præmetia in Vitam Agricolæ.* * Philippe Thomasin, *in Vit. Doct.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illustr.* Laurenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. partie 2. &c.* Bayle, *Diction. Crit.* Ménage, *Remarques sur la Vie de Pierre Ayrault*, *p.* 228.

BARCLAY (Jean) fils de *Guillaume*, naquit en France, lorsque son pére y étoit Professeur en Droit à Pont-à-Mousson, le 28 janvier 1582. Il fut élevé avec beaucoup de soin, & l'an 1603, il suivit son pére en Angleterre, où il publia un tres-beau Poëme, sur le couronnement du Roi Jacques, auquel il dédia la premiére partie de son *Euphormion.* Ce Prince charmé de son esprit, le vouloit retenir en Angleterre; mais son pére craignant que les sentimens des Protestans ne fissent impression sur son esprit, le ramena avec lui en France. Après la mort de ce savant Jurisconsulte, Jean Barclay retourna en Angleterre vers l'an 1606, où le Roi Jacques lui donna des emplois considerables. On dit même qu'il eut beaucoup de part à un Ouvrage de controverse que ce Prince publia, & qui est intitulé, *Funiculus triplex & Cuniculus triplex.* Ce qui a persuadé à divers Auteurs que ces sentimens n'étoient pas aussi orthodoxes que ceux de son pére. Il assûre pourtant qu'ils ont été toûjours tres-purs, & que la fréquentation des Protestans ne devint point contagieuse à sa créance. Quoi qu'il en soit, Barclay s'étant formé sur le style de Pétrone, acheva alors son *Satyricon Euphormionis*, en deux livres, & en fit l'Apologie. Mais n'étant pas satisfait de son séjour en Angleterre, soit que ce fût par un principe de conscience, ou par mécontentement, après un séjour de dix années à Londres il revint en France, & de là il passa à Rome en 1617, sous le pontificat du Pape Paul V. Sa réputation l'avoit devancé dans cette ville: il y trouva d'illustres protecteurs, entre autres le savant Cardinal Maphée Barberin, quit fut depuis Pape, sous le nom d'Urbain VIII. Ce Cardinal voulut bien tenir un des enfans de Barclay sur les fonts de batême, mais Barclay n'eut pas la satisfaction de le voir élevé au pontificat, cela n'étant arrivé qu'après sa mort. Paul V. & Grégoire XV. lui firent du bien. Barclay étoit extrémement particulier & mélancolique: il avoit un beau jardin dans sa maison, où il s'occupoit l'après-midi à cultiver des fleurs: il passoit le matin dans son cabinet, & ne voyoit personne. Ce fut pendant son sejour à Rome en 1617, qu'il publia sa *Parænesis ad Sectarios*, mais comme cette sorte d'occupation doit être celle d'un Théologien, Barclay qui ne l'étoit point, n'y réüssit pas trop bien, & aquit plus de gloire par son *Argenis*, que l'on imprima en France. Il avoit publié à Londres, un Traité intitulé, *Icon animorum*; l'Histoire de la Fougade d'Angleterre; un Traité intitulé *Pietas*, contre le Cardinal Bellarmin, qui avoit combattu le Traité de son pére sur la puissance des Rois; & un Recueil de Poësies en trois livres. On attendoit d'autres Ouvrages de sa plume, lorsqu'il mourut à Rome, de la pierre, le 12 août de l'an 1621, âgé de 39 ans & six mois. Il fut enterré dans l'Eglise de S. Onuphre; mais son fils lui fit dresser dans celle de S. Laurent un tombeau de marbre avec son buste dessus. Cependant comme ce tombeau se trouva vis à vis d'un autre que le Cardinal François Barberin avoit fait faire pour Bernard Guillaume son Précepteur, & qu'ils étoient tous les deux semblables, la veuve de Barclay qui étoit haute & altiére, choquée de cette ressemblance, & ne pouvant souffrir que son mari illustre par sa naissance, & plus encore par son esprit & par son érudition, fût mis là en paralléle avec un Pédant, voulut faire détruire le tombeau de son mari; (apparemment pour lui en faire construire un plus magnifique) mais n'ayant pu en obtenir la permission, elle en fit enlever le buste qui fut transporté dans sa maison. Il s'étoit marié à Paris, & avoit eu un fils à qui le Pape Urbain VIII. donna depuis des Bénéfices. Les vers de Barclay, que l'on a recueillis en trois livres, ne valent pas sa prose, mais la beauté de son esprit n'y éclate pas moins. Comme il s'est voulu proposer Pétrone pour modéle dans son *Argénis*, il a tâché aussi de l'imiter dans ses vers: quoiqu'il en ait assez bien pris le tour, il ne l'a pourtant pu tellement suivre par tout, qu'il n'y ait aussi mêlé quelque chose de l'air qu'il avoit contracté de Lucain, & même d'Apulée. Mais d'ailleurs, il n'y est pas moins fertile en inventions, que dans son *Argénis.* Au reste; ses Poësies ne sont pas écrites par tout dans la derniére pureté de la langue en laquelle il écrivoit: il y a même de legéres fautes contre les régles de la quantité. Outre les livres dont on a parlé, on a encore de Barclay, *Notæ in Statii Thebaidem*, Ouvrage qu'il composa à l'âge de 19 ans, & qu'il dédia à Charles III. Duc de Lorraine; *Series patefacti divinitus parricidii*; *Apologia Euphormionis.* * Imperialis, *in Museo Histor.* Thomasin, *in Vit. Illustr. Viror.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III Imag. Illustr. cap.* 17. *&c.* Sanckr. Med. *in Observat. aliquot de Poëtis quibusdam*, *&c.* Ghilini, & L. Crassi, *Elog. Ital.* Olaus Borrichius, *Dissertat. 5. de Poëtis Latin. n.* 190. *pag.* 149. Idem, *n.* 199. *pag.* 155. au sujet d'Owen. Bayle, *Diction. Crit.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes*, *n.* 1398, *tome* 8. Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 17. *p.* 285. *& suiv.*

BARCLAY (Robert) né à Edimbourg en 1648, étoit fils du Colonel *David* Barclay, descendant des Barclays de Mathers & chefs de cette famille, & de *Catherine* Gordon, fille de *Robert* Gordon & de Gordonstone, fils du Comte de Southerland. Il fut élevé à Paris sous la tutelle de son oncle *Robert* Barclay, Président du Collége Ecossois de cette ville. Il retourna en Ecosse avec son pére, qu'il perdit peu de tems après à l'âge de seize ans l'an 1644. Bientôt après il s'associa aux Quakers ou Trembleurs, parmi lesquels il se maria à l'âge de 22 ans, & eut sept enfans qui lui ont survécu. Il passoit pour un grand homme, tant par rapport à son âge, que par rapport à ses dons naturels & aquis. Il écrivit plusieurs livres pour la defense du Christianisme, selon l'idee qu'en ont les Trembleurs; sur tout, une *Apologie pour la Théologie Chrétienne*, qu'il dédia au Roi d'Angleterre Charles II. Il l'écrivit en Latin, & la traduisit ensuite en Anglois. Le caractére qu'on a donné de Barclay après sa mort, c'est qu'il avoit un jugement solide; qu'il etoit fort dans le raisonnement, supportant le travail & la peine avec plaisir; d'une humeur gaye, sans être volage; d'une conversation aisée, & pourtant réguliére; savant homme & bon Chrétien; mais ce sont les Trembleurs qui parlent ainsi de lui. Il mourut âgé de 42 ans, le troisiéme octobre 1690, dans sa maison d'Urie, dans le Comté de Mearns en Ecosse. * *Dict. Angl.*

BARCLOU. *Voyez* BARKLOW.

BARCLOW. *Voyez* BARKLOW.

BARCOCHAB. *Voyez* BARCOCHÉBAS.

BARCOCHÉBAS, BARCHOCHÉBAS, BARCOCHAB ou BENCOCHAB, fameux Imposteur qui se disoit le Messie du tems que l'Empereur Adrien fit rebâtir la ville de Jerusalem l'an 132 de Jesus Christ. Ce nom signifie en Hébreu *Enfant de l'étoile*, & il le prit, faisant allusion à la Prophétie, qui dit qu'une étoile nâitra de Jacob, *Orietur stella ex Jacob. Nombres, ch.* 34. *v.* 17. Barcochébas fortifia la ville de Bitter ou Béthoron, entre Césarée & Diospolis, & se rendit mâitre de cinquante forteresses & de 980 villages dans la Judée, exerçant mille cruautez contre les Chrétiens. Il eut grand nombre de Sectateurs, par le crédit d'Akiba célébre Rabbin, qui l'autorisoit; & il fut Chef des Juifs qui cherchoient le moyen de se revolter, parce qu'ils ne pouvoient souffrir les abominations qu'ils voyoient exercer dans leur ville. L'Empereur Adrien y avoit élevé un temple à Jupiter, dans le lieu où étoit auparavant le temple du vrai Dieu, bâti par Salomon; il avoit placé sa statue dans le lieu appellé *le Saint des Saints*; il avoit dédié un temple à Vénus sur le sépulchre de Jesus-Christ, & sur la créche de Bethléem. Rufus, Gouverneur de Judée, ne put appaiser cette sédition; & l'Empereur fut obligé d'y envoyer Julius Severus, célébre Capitaine, qui fut rappellé d'Angleterre pour cette expédition. Ce Général, après avoir coupé les vivres aux Juifs, & les avoir affoiblis en les attaquant séparément, en resserra les restes dans la ville de Bitter, qui fut emportée après une défense de trois ans & demi, l'an 134 de Jesus-Christ. Barcochébas y fut tué

& les Thalmudistes rapportent qu'en le cherchant parmi les morts, on vit un gros serpent entortillé autour de son cou. Les Juifs furent presque entiérement détruits dans cette guerre, qui dura encore quelque-tems; car il y en eut environ cinq cens quatre-vingt mille de tuez, outre une infinité d'autres qui périrent par la faim, les maladies & le feu. Barcochébas fut depuis appelé *Bar-cozebach*, c'est à dire, *fils de mensonge*. * Christian Matthias, *in Ælio Adriano.* Le Pere Pezron, *Antiq. des tems.*

B A R C O K, *Al Malek Al Dhaher Abusaïd*, Circassien de nation, est le premier des Sultans d'Egypte, de la seconde Dynastie des Mammelucs, nommez *Borgites* & *Circassiens*. Il fut élevé sur le thrône après la déposition d'*Al Malek al Saleh Hagi*, qui fut le dernier Sultan de la premiére Dynastie des mêmes Mammelucs, surnommez *Baharites* & *Turcomans*, l'an de l'hégire 784, de Jésus-Christ 1382. Barcok avoit été pris en Circassie par un nommé *Othman*, qui le vendit aux Tartares de Crim, d'où il fut porté en Egypte, & vendu à un Officier des Mammelucs Turcomans. L'an 791, de l'hégire, de Jesus Christ 1388, le Sultan Malek al Saleh Hagi fut rétabli & mis en la place de Barcok, qui fut emprisonné. Mais l'année suivante Barcok remonta sur le thrône. L'an 794, il fit son entrée au Caire; & Cara Joseph, Prince des Turcomans, de la premiére Dynastie, surnommée du *Mouton noir*, s'étant rendu maître de la ville de Tauris, lui en envoya les clefs. Le Sultan en échange l'honora d'une veste, & le déclara son Lieutenant Général dans les Etats qu'il possédoit. L'an 795, le Sultan Ahmed, fils d'Avis, qui avoit été chassé de Bagdet par Tamerlan se vint jetter entre les bras du Sultan Barcok, qui lui fit de grands honneurs. Il lui apprit que Tamerlan avoit conquis la Perse, l'Iraque, la ville de Tauris, & presque toute la province d'Adherbigian, & que ce Prince lui avoit dépêché des Ambassadeurs. Sur ces avis, le Sultan fit suivre ces Ambassadeurs, & les fit périr avant qu'ils fussent arrivez en Egypte. Tamerlan, irrité de cette perfidie, tourna ses armes vers la Syrie, assiégea la ville de Roha ou Edesse qu'il prit d'assaut, & en fit passer tous les Habitans au fil de l'epée. Après cette vengeance il rebroussa chemin. L'an 796, Barcok partit d'Egypte, menant avec soi Ahmed, fils d'Avis, & marcha avec son armée du côté d'Alep, que Tamerlan menaçoit. Quand il fut arrivé à Damas, il congédia Ahmed avec de grands présens, & le fit revêtir de toutes les marques de la Royauté. Ahmed prit si bien son tems, qu'il rentra dans Bagdet: où, dès qu'il fut le maître, il fit battre la monnoye au nom du Sultan. L'an 797, Bajazet, premier du nom, Sultan des Turcs Ottomans, envoya une ambassade solemnelle avec de fort riches présens à Barcok, qui étoit de retour en Egypte, pour obtenir du Calife, qui demeuroit au Caire près de Barcok, le tître de *Sultan de Rum*, c'est à dire, *Empereur des Romains*. Il l'obtint, mais ce tître ne lui servit de rien contre Tamerlan. Barcok de retour en Egypte, apprit que Tamerlan étoit retourné vers les Indes. Delivré d'un si terrible voisin, il affermit son autorité dans la Syrie. L'an 801 de l'hégire, de Jesus-Christ 1398, ce Sultan plein de gloire & de bonheur, paisible possesseur de l'Egypte & de la Syrie, respecté de tous ses voisins, que Tamerlan même n'avoit osé attaquer, mourut à l'âge de 60 ans, dont il en avoit régné dix-sept; & laissa pour successeur son fils *Zeineddin Farage*, surnommé *Malek al Nasser*. On raconte que Barcok se voyant menacé par Tamerlan, dit, *Je ne crains pas ce boiteux; car tous les Musulmans me secourront contre lui, qui s'est declaré l'ennemi juré du Musulmanisme. Mais s'il y a quelque chose à craindre pour l'Egypte, c'est du côté du fils d'Othman*, entendant par là Bajazet, Empereur des Turcs, ou quelqu'un de ses Successeurs. Ce fut là un prognostique de ce qui arriva sous Sélim I. du nom, Sultan des Turcs, qui non seulement conquit l'Egypte, mais extermina entiérement la race de Barcok, & la Dynastie des Mammelucs Circassiens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARCONDORP (Jean) Docteur de Paris. *Cherchez* BACON.

B A R C O S (Martin de) Abbé de S. Cyran, l'un des grands hommes du dernier siécle, étoit né à Bayone d'une des premiéres familles de la ville. Il étoit neveu par sa mére, de l'illustre Jean du Verger de Hauranne, qui lui donna les premiérs élémens des Sciences & de la piété. Ensuite il fut envoyé à Louvain avec M. d'Anguibert son cousin germain, pour finir ses études auprès du docte Jansenius, depuis Evêque d'Ypres, intime ami de M. du Verger. Quelques années après, celui-ci le donna par pure amitié à M. d'Andilli, pour prendre soin de l'éducation de son jeune fils, l'estimant plus heureux dans une telle occupation, qu'à la Cour du Cardinal de Richelieu, qui l'avoit fait demander pour le prendre près de sa personne. M. d'Anguibert, qui servoit comme de Sécretaire à M. du Verger, étant mort, de Barcos alla prendre sa place auprès de son oncle, qui cultiva tellement sa piété & son savoir qu'il en fit un saint & savant Ecclésiastique. Il n'entreprenoit rien de conséquence, que de Barcos son neveu n'eût part à la gloire de l'exécution. Il partageoit avec lui son travail & ses études. Ce fut alors que de Barcos lia une étroite union avec M. Arnauld Docteur, avec qui il fut depuis enveloppé dans la grande affaire de la fréquente Communion. Après la mort de Jean du Verger, la Reine Mére donna son Abbaïe de S. Cyran à de Barcos, dont elle connoissoit le rare mérite. Il en prit possession le neuviéme de mai 1644, & médita aussi-tôt d'y établir la réforme. Au bout de quelques années il y alla se renfermer, & donner lui-même l'exemple de ce qu'il vouloit faire pratiquer aux autres. Il commença par rebâtir tout à neuf les lieux Réguliers, releva les ruines de l'Eglise, meubla la sacristie, enrichit la bibliothéque. Ensuite il établit la réforme la plus exacte que l'on ait vue dans l'Ordre de saint Benoît en ces derniers siécles. Elle consistoit à suivre à la lettre la Régle de ce saint Patriarche; & lui-même se trouvoit le premier à tout, de nuit & de jour, quoiqu'il retînt toujours son habit ecclésiastique, & qu'il n'eût fait aucuns vœux solemnels. Il mourut dans ces exercices de pénitence au mois d'août 1678, après avoir passé 35 ans dans la charge d'Abbé. * Diony. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2. *Mémoires du tems.*

B A R D (Pierre) natif du diocése de Tournay en Flandre, Religieux de l'Ordre des Céléstins, fut fort aimé du Roi Louis XII. qui se servoit de son conseil, & qui se confessoit même à lui. Ce Prince lui offrit un Evêché, que ce Pere refusa par un sentiment d'humilité. Le Cardinal d'Amboise & plusieurs personnes illustres le considerérent beaucoup à cause de sa science & de ses vertus. Après avoir été Provincial général de son Ordre, il mourut à Paris l'an 1535, en réputation de sainteté. * *Hist. des Céléstins, Ms. Biblioth. Paris.*

B A R D, *Bardium*, ville d'Allemagne dans la Poméranie Citérieure, & dans le territoire ou Seigneurie de même nom, avec un ancien château des Ducs, & un port assez ample de la Mer Baltique. Elle appartient au Roi de Suéde, à qui elle a été accordée par le traité de Westphalie. Elle n'est qu'à trois milles d'Allemagne des frontiéres du Duché de Meckelbourg au levant, & à sept de Rostock. L'Electeur de Brandebourg la prit en 1677, & deux ans après il la rendit aux Suédois, par le traité de paix fait à S. Germain-en-Laye près de Paris en 1679. * Bourgon, *Géographie Historique.*

B A R D (la Seigneurie de) païs dans la Pomeranie Citérieure en Allemagne, est située entre le Duché de Meckelbourg, le Comté de Gutzkow, l'isle de Rugen & la Mer Baltique. Il a, suivant quelques-uns, environ dix lieues de long, & huit de large: il a titre de Duché. Bard en est la capitale, Stralsundt & Damgarten en sont les villes principales. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand, *Dict. Géogr.*

B A R D ou B A R D O, *Bardum*, petite ville, ou plutôt château & bourg de la Savoye dans le Duché d'Aouste, est situé sur une colline près de la riviére de Dorea-Baltea, entre la ville d'Aouste & celle d'Ivrée. Mal à propos quelques cartes nouvelles l'attribuent à l'Italie; car il n'est point d'Italie, quoique situé par delà les Alpes. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand, *Dict. Géogr.*

* B A R D A A, ville de l'Arménie Majeure que le Lebtarikh prétend avoir été fondée & bâtie par Alexandre le Grand. Ce fut dans cette ville que mourut la fille du Roi des Khozares, que Fadhel le Barmécide, Vizir du Calife Haroun Raschid devoit épouser l'an de l'hégire 172, & de J. C. 788. Cette mort fut cause que les Khozares firent la guerre à ce Calife. C'est du nom de cette ville qui n'est pas des plus considérables de la Grande Arménie, que plusieurs Auteurs ont été nommez *Bardaï*, comme *Senaneddin Josef*, plus connu encore sous le nom d'*Agem Senân al Mohaschi*, qui a écrit sur le livre de Beidhavi, intitulé *Anvar al tanzil*, qui est un Commentaire sur l'Alcoran. Il y a aussi un *Bardaï* Auteur d'un Traitté de Métaphysique qui porte son nom; car on le nomme ordinairement *Bardaiat*. Il est dans la Bibliothéque du Roi de France, *n.* 909. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* B A R D A N E fille de Darius le Méde ou de Cyaxare II. Roi des Médes, laquelle il donna en mariage à Cyrus premier Roi de Perse qu'il institua pour héritier de son Royaume. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Chevreau, *Histoire du Monde, tome* 1. *p.* 109. *de l'édit. de la Haye en* 1698. *l.* 1.

B A R D A N E S, qu'on surnomma *le Turc*, étoit Céneral des troupes de l'Empire d'Orient, & entreprit de se mettre sur le thrône, sous l'empire d'Iréne. On dit qu'un Solitaire lui conseilla d'abandonner ce dessein, qui lui couteroit ses biens & ses yeux. Bardanes fut proclamé Empereur par l'armée qu'il commandoit: mais sachant que Nicéphore, Patrice & Intendant des Finances, s'étoit déja mis la Couronne sur la tête, il refusa la pourpre, & fut même se confiner dans un monastére, où le même Nicéphore lui fit crever les yeux vers l'an 803, craignant qu'il ne se repentît d'avoir refusé l'Empire. * Théophanès, *Misc. l.* 24. *c.* 25. Cédréne, *in Nceph.*

B A R D A N E S, Empereur d'Orient dans le huitiéme siécle, successeur de Justinien II. *Cherchez* P H I L I P P I Q U E B A R D A N E S.

B A R D A S, dont il est parlé dans la Vie de S. Théodore *Studite*, étoit proche parent, & même, selon quelques-uns, pére de l'Empereur Léon l'*Arménien*. Il fut Patrice, & commandoit pour lui une armée en Orient, & étoit un homme violent qui persécuta cruellement les Catholiques en faveur des Iconomaques. Vers l'an 818, il se trouva malade jusqu'à l'extrémité dans Smyrne, où le même Théodore étoit prisonnier, pour avoir soutenu le culte des images. Un Catholique Domestique de Bardas, lui conseilla d'avoir recours aux priéres de ce saint homme. Bardas le fit, & promit de renoncer à ses erreurs. Sur cette promesse il obtint la santé par les priéres de Théodore. Mais étant retombé dans ses erreurs, il se vit attaqué du même mal, & mourut en un instant. * Michaël Studite, *in Vit. Theod.*

B A R D A S, Patrice de Constantinople dans le IX siécle, frére de Théodora, mére de Michel III. dit *le Buveur*, fut un des Tuteurs de ce Prince après la mort de Théophile au mois de janvier 842. Son ambition le porta à flatter les mauvaises inclinations de son pupille, qui par reconnoissance lui sacrifia Théoctiste son autre Tuteur. Théodora ne put souffrir cette mort sans s'en plaindre: mais elle eut bientôt à ne songer qu'à elle-même, & on la chassa honteusement du Palais. Michel ne songea plus qu'à ses plaisirs, sans craindre qu'on lui en fît des reproches; & Bardas gouverna avec une autorité absolue, sous le tître de Curopalate, ou Grand-Maître du palais. Pour aquérir cette liberté, il avoit fallu commettre encore une autre violence. Saint Ignace Patriarche de Constantinople reprenoit sévérement Bardas, & du mauvais traitement fait à Théodora, & de la maniére scandaleuse dont il vivoit. On le chassa; Photius fut mis en sa place, & cet attentat fut la source malheureuse du Schisme de l'église Gréque. Environ deux ans après, c'est à dire, en 860, Bardas se frayant un chemin à l'Empire, engagea Michel à l'honorer de la dignité de César: mais le peu de soin qu'il prit d'observer les caractéres de ceux qui contribuoient aux plaisirs de l'Empereur, fut cause de sa ruïne. Basile le *Macédonien*, homme de basse naissance, mais adroit & entreprenant, vint à plaire au Prince, dans la confidence de qui il entra: & comme il ne pouvoit

voit faire une grande fortune tant que Bardas ſeroit à la tête des affaires, il s'appliqua à le rendre ſuſpect, & n'eut pas de peine à en venir à bout. Bardas s'en apperçut, & voulut pourvoir à ſa ſureté; mais on l'amuſa par de vaines promeſſes; & lorſqu'on vit qu'il ne pouvoit échapper, on le fit mourir le premier avril de l'an 866. * Curopalate. Zonaras. Nicétas. Glycas.

BARDAS, dit *Scléré*, Général d'armée ſous l'Empereur Jean Zimiſcès s'aquit beaucoup de crédit & de réputation. C'étoit un homme ambitieux, hardi & entreprenant. Après la mort de Zimiſcès en 975, il ſe ſouleva contre Baſile II. & Conſtantin *le Jeune* Porphyrogénéte, & ſe fit proclamer Empereur par les troupes. Baſile II. quoique jeune, fit partir Pierre Phocas pour le combattre; mais celui-ci ayant été battu, Léon Maître de la garderobe marcha contre le Rebelle avec de nouvelles troupes; & après avoir défait en deux rencontres les factieux, il fut défait lui-même & fait priſonnier. Pierre Phocas fut encore plus malheureux, puiſqu'il demeura ſur le champ de bataille. Scléré équipa auſſi une flotte, mais elle fut battue. On lui oppoſa enſuite Bardas Phocas, que lui-même avoit autrefois rangé à la raiſon, ſous le régne de Jean Zimiſcès, contre qui ce Bardas s'étoit revolté. Une bataille donnée à Amorie en Phrygie, ne put terminer la guerre, on ſe retira avec égal avantage. Le lendemain les Généraux réſolurent de ſe battre en duel. Scléré fut bleſſé dangereuſement, & relevé auſſi-tôt par quelques-uns des ſiens: mais la plupart le croyant mort, prirent la fuite, & Scléré, vers l'an 986, fut réduit à chercher un aſyle dans les Etats du Calife de Bagdat, qui le fit arrêter priſonnier. * Curopalate. Zonaras, &c.

BARDAXI (Ibandus) Juriſconſulte d'Aragon, vers l'an 1599, eſt le même qui a compoſé *Commentaria in Foros Aragonia, &c.* *Conſultez* les Auteurs citez après Joſeph Bardaxi.

BARDAXI (Joſeph) natif de Saragoſſe en Eſpagne, Religieux de l'Ordre des Carmes, a exercé l'office de Théologal dans l'égliſe cathédrale de Gironne, & a fait imprimer des Sermons de ſa façon. Il eſt mort en 1626. * Vincenzio Blaſco de Lanuzo, *Hiſt. Eccleſ. Arag. l.* 5. *c.* 44. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

BARDE (Jean de la) Conſeiller d'Etat, Marquis de Marolles ſur Seine, & frére de Denys de la Barde Evêque de Saint-Brieu, mort en 1675, a été Ambaſſadeur de France en Suiſſe ſous le régne de Louïs XIV. Il avoit été premier Commis de M. de Chavigny Sécretaire d'Etat, dont il étoit parent, & ſe trouva aux conférences de Munſter, comme Miniſtre du ſecond ordre. Ayant déja été nommé pour l'ambaſſade de Suiſſe, il ſervit fidélement & habilement la France pendant tout le cours de cette ambaſſade. Il a fait en Latin l'Hiſtoire de France, depuis la mort de Louïs XIII. juſqu'en l'année 1652. Elle fut imprimée l'an 1671, *in* 4. & a été aſſez bien reçue du public. Le ſtyle en eſt bon; les choſes y ſont narrées ſans flatterie, & avec beaucoup de connoiſſance des intrigues du cabinet. Il a encore fait un livre de controverſe en Latin contre l'opinion des Proteſtans, touchant l'Euchariſtie. Il mourut en juillet 1692, à l'âge de 90 ans, ayant eu de *Marie* Regnouard, morte en ſeptembre 1674, 1. *Claude* de la Barde Marquis de Marolles, &c. reçu Conſeiller au Parlement en 1658, mort le premier d'août 1679, ſans poſtérité de *Catherine* Guyet, fille d'*Antoine* Maître des Comptes, morte le 25 novembre 1712; 2. *Denys* Docteur de la maiſon de Sorbonne, Chanoine de l'égliſe de Paris, & Préſident de la premiére Chambre des Enquêtes, mort le 16 février 1709, âgé de 71 ans; 3. ANNE-MARIE, qui ſuit; & 4. *Louïſe-Antoinette* de la Barde, mariée à *Jean* le Comte, Seigneur de Montauglan, Germonville, &c. Conſeiller au Parlement, morte en octobre 1677, laiſſant pour fille unique, *Antoinette* le Comte, Dame de Montauglan, qui épouſa *Louïs-Anne-Jules* Potier, Marquis de Novion, Brigadier des armées du Roi, morte le premier de juin 1694, à l'âge de 23 ans, dont il eſt venu des enfans,

ANNE-MARIE de la Barde épouſa *Jean* de Brion Marquis de Combronde, Baron de Salvert, &c. Conſeiller au Parlement, & mourut le 28 février 1700, âgée de 64 ans. Ses enfans qui furent ſubſtituez au nom & armes de la Barde, furent 1. *Jean-Antoine* de Brion de la Barde, Marquis de Combronde & de Marolles, reçu Conſeiller au Parlement en 1685, mort ſans alliance le 15 décembre 1708, âgé de 43 ans; 2. NOEL-FRANÇOIS, qui ſuit; & 3. *Antoinette* de Brion de la Barde, mariée à *Charles* Amelot, Marquis de Mauregard, &c. Préſident à la troiſiéme Chambre des Enquêtes.

NOEL-FRANÇOIS de Brion de la Barde, avoit été deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, qu'il quitta après la mort de ſon frére aîné, & fut Marquis de Combronde & de Marolles. Il a épouſé en août 1714, *N.* de Pommereu, fille de *Louis* Seigneur de la Breteſche, Maître des Requêtes, & de *N.* Bernard. * Wicquefort, *Traité de l'Ambaſſadeur, tome* 1. *pag.* 360. Le P. le Moine, *Traité de l'Hiſtoire.* L'Abbé de Marolles, *Dénombrement des Auteurs. Mémoires du tems.* Bayle, *Dict. Crit.*

* BARDE, petite iſle d'Aſie dans la preſqu'iſle deça le Gange à l'embouchure & au nord du Mondoa qui la ſépare de l'iſle ou la ville de Goa eſt ſituée.

BARDELEBEN. *Voyez* BARLEBEN.

BARDELLES, *Barzella*, Abbaïe de France dans le Berri, ſur la petite riviére du Naon, prés de la ville de Valençay. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BARDENFLETE, nom d'une tres ancienne famille noble du Duché de Brémen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BARDES, Poëtes & Muſiciens des anciens Gaulois, étoient chargez de compoſer des vers à la louange des perſonnes illuſtres. Ils furent ainſi appellez d'un certain Bardus, fils de Denys, qui régnoit dans les Gaules. Il y avoit parmi les Gaulois quatre ſortes de perſonnes compriſes ſous le mot général de DRUIDES, ſavoir, les VACÉRES, qui vaquoient aux myſtéres de leur religion; les EUBAGES, qui étoient occupez à juger des prodiges, pour en tirer des conjectures de l'avenir; les SARRONIDES, qui rendoient la juſtice, & inſtruiſoient la jeuneſſe Gauloiſe dans les Sciences & dans les beaux Arts; & les BARDES, qui célébroient en vers les faits héroïques des Grands Hommes. Diodore de Sicile marque que ces derniers étoient en ſi grande vénération parmi le peuple, que leur chant arrêtoit la fureur des gens de guerre. On croit que ces Bardes habitoient ſur cette montagne du païs Auxois en Bourgogne, qu'on appelle encore *Mont Bart* ou *Mont-Barri*, en Latin *Mons Bardorum.* * Ammien Marcellin, *l.* 15. Strabon, *l.* 4. Diodore, *l.* 5. Chaſſeneu, *in Catal. Gloria mundi, part.* 12. Dupleix, *aux Mémoires des Gaules, l.* 1. *c.* 16.

BARDESANES, Héréſiarque Syrien, qui vivoit en Méſopotamie dans le ſecond ſiécle, & habitoit dans la ville d'Edeſſe, fut Diſciple de Valentin; mais enſuite détrompé des imaginations de cet Héréſiarque, il écrivit contre lui & contre les Marcionites & contre les autres Sectes de ſon tems. Il abandonna une partie des erreurs de Valentin, mais il en retint pourtant quelques-unes, & fut auteur d'une héréſie qui fut appellée de ſon nom. Il inventa pluſieurs générations d'Eons; & nia la réſurrection des morts. Il reconnoiſſoit à la vérité la Loi, les Prophétes, & tout le Nouveau Teſtament; mais il recevoit auſſi quelques Ouvrages apocryphes, & écrivit pluſieurs livres avec beaucoup d'eſprit & d'érudition. On tient qu'il étoit ami d'Abgar Prince d'Edeſſe, qu'il travailloit avec lui, & qu'il avoit part à ſes études. Ses principaux Ouvrages ſont deux livres traduits du Syriaque en Grec par ſes Diſciples, l'un contre Marcion & d'autres Hérétiques, & l'autre *du Deſtin.* Ce dernier étoit adreſſé à Antonin, que ſaint Jérôme croit être l'Empereur Marc-Antonin: mais il n'y a pas d'apparence que ce livre écrit en Syriaque fût adreſſé à un Empereur Romain; & Euſébe ne dit point que l'Antonin, à qui il étoit adreſſé, fût Empereur. Bardeſanes avoit compoſé ce livre à la priére de ſes amis, en forme de Dialogue. Euſébe en rapporte un long & beau fragment dans le ſixiéme livre *de la Préparation Evangélique*, qui contient une vive peinture des mœurs des Chrétiens, & de celles de différens peuples. Il avoit encore fait quelques autres Ecrits. Saint Epiphane ſuppoſe que Bardeſanes a été Catholique pendant quelque-tems; mais Euſébe, plus digne de foi, en parle comme d'un homme qui a toûjours été dans l'erreur. Saint Epiphane rapporte qu'Apollonius de *Chalcédoine*, qui avoit enſeigné la Philoſophie à Marc-Auréle, & qui paſſoit pour le plus célébre Stoïcien de ſon tems, fit tout ce qu'il put pour faire apoſtaſier Bardaſanes, & que ce dernier réſiſta courageuſement à ſes ſollicitations, & compoſa même divers Traitez pour défendre la doctrine qu'on lui vouloit faire abandonner. Dans un autre endroit, il le compare à un vaiſſeau chargé de marchandiſes précieuſes, lequel après avoir fait un heureux voyage, fait naufrage au port. Saint Jérôme remarque que ſon Traité du Deſtin étoit compoſé contre Abydas Aſtronome. Il laiſſa des Sectateurs nommez *Bardéſanites* qui inventérent de nouvelles erreurs, & un fils appellé *Hermonius*, qui compoſa pluſieurs livres, que ſaint Ephrem d'*Edeſſe* a refutez. * Saint Jérôme, *in Catal. c.* 33. Euſébe, *Hiſt. l.* 4. *c. ult. Præparat. Evangel. l.* 6. S. Epiphane, *Hær.* 56. S. Auguſtin, *de Hær. c.* 35. Baronius, *An. Chr.* 175. Tillemont. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

BARDESANES de Babylone, qui vivoit dans le troiſiéme ſiécle, compoſa du tems d'Alexandre *Sévére*, un Traité des Gymnoſophiſtes, Philoſophes des Indiens. Il diviſe ces Gymnoſophiſtes en deux Ecoles, en Brachmanes & en Samanéens, dont il loue fort l'auſtérité, qui eſt ſi grande, qu'ils ne ſe nourriſſent que des fruits qui viennent ſur les arbres le long du Gange, & qu'ils ſe contentent d'un peu de ris & de farine qu'on leur donne. Leur prétendue ſainteté eſt en ſi grande vénération, que le Roi du païs leur rend viſite, & ſe proſterne devant eux, étant perſuadé que le repos & la tranquillité de ſon Etat dépend uniquement de leurs priéres, auſquelles il ſe recommande avec beaucoup d'inſtance. C'eſt de S. Jérôme que l'on apprend ces particularitez; en voici les termes. *Bardeſanes vir Babylonius in duo dogmata apud Indos Gymnoſophiſtas dividit; quorum alterum appellat Brachmanas, alterum Samanæos; qui tantæ continentiæ ſunt, ut vel pomis arborum juxta Gangem fluvium, vel publico oryzæ aut farinæ alantur cibo: & cùm Rex ad eos venerit, adorare illos ſolitus ſit, pacemque ſuæ provinciæ in illorum precibus arbitrari ſitam.* * Porphyre, *l.* 4. *de Abſtin.* S. Jérôme, *l.* 2. *adverſus Jovinianum.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 3. *pag.* 483. & Jonſius, *Script. Hiſt. Phil. c.* 10.

BARDESEY. *Cherchez* ANDRO.

BARDET (Pierre) Avocat né à Montagut en Bourbonnois, le 15 décembre 1581, fit ſes études d'Humanitez au Collége des Jéſuites de Moulins, où il eut pour compagnon M. de Lingendes, depuis célébre Prédicateur, & Evêque de Sarlat & de Mâcon, & aquit avec lui une grande connoiſſance de la Langue Gréque. En 1614, il commença l'étude du Droit dans l'Univerſité de Toulouſe, ſous Meſſieurs Maran & la Coſte, Diſciples du fameux Cujas. En 1617, il fut reçu Avocat au Parlement, & commença à recueillir les arrêts qu'il entendoit prononcer aux audiences, & continua de la ſorte juſqu'en 1643, que les affaires du Palais, & principalement les écritures l'occupérent tellement, qu'il n'eut plus le tems d'aſſiſter aux audiences. En 1663, il ſe retira à Moulins, où il mourut le 20 ſeptembre 1685, dans l'exercice d'une ſinguliére piété, qu'il avoit fait ſuccéder à ſes études & à ſes emplois. La principale diſpoſition de ſon teſtament fut pour procurer au lieu de ſa naiſſance l'érection d'une égliſe paroiſſiale, à cauſe de l'incommodité que les Habitans avoient d'aller à la paroiſſe un peu éloignée. Deux de ſes neveux mirent entre les mains de M. Berroyer, Avocat au Parlement, ſon intime ami, les Arrêts dont il avoit fait le recueil, & qui ont été donnez au public ſous ce titre, *Recueil d'Arrêts du Parlement de Paris, pris des Mémoires de feu M. Pierre Bardet, ancien Avocat en la Cour, avec les Notes & les Diſſertations de M. Claude Berroyer, Avocat au même Parlement, in fol. à Paris* 1690. * *Journal des Savans, tome* 18. *p.* 429.

BARDEWICK ou BARDEWIK, en Latin *Bardovicum*, *Barduicum*, étoit autrefois une ville conſidérable de la Baſſe Saxe, qu'on dit avoir été bâtie 990 ans avant Jeſus-Chriſt. Henry

Léon

Léon Duc de Saxe, la ruïna l'an 1184. Il n'y reste plus qu'un château & un petit village, situé sur la riviére d'Ilmenow, dans le Duché de Lunebourg, à une lieue de la ville de ce nom, qui a profité des pertes de Bardewick. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARDI, *Bardum*, *Bardium*, petite ville ou bourg du Duché de Parme en Italie, sur la frontiére de la Principauté du Val-de-Taro. Il est situé sur un rocher escarpé, avec un bon château. Il a un territoire séparé qu'on appelle *le Marquisat de Bardi*. Le Prince de Val-de-Bar qui étoit de la maison de Landi, & les Princes de la maison de Doria y ont fait leur résidence. Il appartient à présent au Duc de Parme, à qui il a été vendu avec Compan qui est en proche. * Baudrand, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

* BARDILUS (Burchard) célébre Jurisconsulte a publié en 1676, *Conclusiones Theoretico-practicæ ad Pandectas*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARDIN (Simon) fut Capitoul de Toulouse en 1329 & 1340. Il étoit Docteur en Droit, & il en est fait mention dans une protestation que les plus qualifiez Habitans de Toulouse firent en 1335, contre un Arrêt du Parlement de Paris, injurieux aux Capitouls de la ville, que l'on condamnoit à une ample réparation, pour avoit fait pendre, en 1331, un Ecolier nommé Aymeric Bérenger. Cette famille ne subsiste plus. * La Faille, *Annales de Toulouse.*

BARDIN (Pierre) Conseiller au Parlement de Toulouse en 1423, où il y avoit eu déja un autre JEAN Bardin, Conseiller au Parlement avant l'an 1420, fut un homme d'érudition. Il composa divers Traitez, savoir, un *de l'Immunité des Moines*; un autre *de la Jurisdiction Ecclésiastique*, dont il rapportoit l'origine aux Empereurs & aux Rois; Un troisiéme qui avoit pour titre, *Moyens de reprimer la trop grande autorité des Evêques*; & un Commentaire sur le titre des Decretales, *De Episcopali audientia*; mais ces Ecrits sont perdus. * Le même.

BARDIN (Guillaume) fils du précédent, étoit Conseiller Clerc au Parlement de Toulouse en 1444. Il écrivit une Chronique, à laquelle il donna le nom d'*Histoire Chronologique*, qui commence en 1031, & finit en 1454. Elle est écrite en Latin assez simple; mais pur pour le tems auquel il écrivoit. La Faille s'en est beaucoup servi pour la composition de ses Annales de Toulouse, & il le cite souvent. Elle n'a jamais été imprimée; l'original étoit dans la Bibliothéque du Chancelier Séguier, & il y en avoit une copie dans la Bibliothéque Colbertine. Guillaume Bardin vivoit encore en 1464, & un de son même nom & surnom, étoit Conseiller Clerc au même Parlement en 1484. * Le même.

BARDIN (Pierre) de l'Académie Françoise, naquit l'an 1590, dans la ville de Rouen, capitale de la Normandie, de parens qui le laissérent plus avantageusement partagé des biens de l'esprit, que de ceux de la fortune. Il fit ses premiéres études chez les Jésuites, & dès ce tems-là ses Maîtres jugérent qu'il seroit un homme extraordinaire; mais ses actions & ses Ouvrages firent connoître depuis, que l'on n'avoit pas conçu d'assez hautes espérances de lui. Il ne voulut pas étudier pour devenir savant, mais pour être plus honnête homme, & il songea moins à enrichir sa mémoire, qu'à polir sa raison, & à régler ses mœurs. Il étoit propre à toutes les disciplines, mais il s'adonna particuliérement à la Philosophie & aux Mathématiques, avec un succès qui le fit admirer des plus habiles. Après avoir ramassé les plus belles pensées des Auteurs sacrez & profanes, il crut qu'il devoit en faire part au public. Il consacra son premier Ouvrage à la gloire de Dieu, par la Paraphrase de l'Ecclésiaste, qu'il composa, & à laquelle il donna le nom de *Pensées Morales*. Cet Ouvrage ayant été reçu du public avec un applaudissement général, cela lui donna courage d'en faire un autre, qui fut la premiére & la seconde partie du *Lycée*, dans lesquelles formant un honnête homme, il fit sa peinture sans y penser. Il travailloit à la troisiéme partie, lorsqu'il périt malheureusement à l'âge de quarante-deux ans. Il avoit conduit Monsieur d'Humiéres dans sa jeunesse, & depuis il étoit demeuré auprès de lui, pour l'assister de son conseil dans ses plus importantes affaires. Voyant ce Seigneur en danger de se noyer, il accourut pour le secourir, sans considérer le péril où il s'exposoit; & dans cet empressement il perdit la force & l'haleine, de sorte qu'il ne put résister à l'impétuosité de l'eau, laquelle tournoyant en cet endroit, & y faisant comme un gouffre, l'emporta au fond sans qu'on le put secourir. Huit jours avant sa mort, il avoit parlé dans l'Académie, & son esprit s'étoit élevé si haut, qu'on pouvoit juger dès lors qu'il commençoit à se détacher de la terre par quelque pressentiment secret de l'avenir. Monsieur Chapelain, par l'ordre de l'Académie, lui fit cette belle Epitaphe:

Bardin repose en paix au creux de ce tombeau:
Un trépas avancé le ravit à la terre:
Le liquide Elément lui déclara la guerre,
Et de ses plus beaux jours éteignit le flambeau:
Mais son esprit exempt des outrages de l'onde,
S'envola glorieux loin des peines du monde,
Au Palais immortel de la félicité.
Il eut pour but l'honneur, le savoir pour partage;
Et quand au fond des eaux il fut précipité,
Les vertus avec lui firent toutes naufrage.

Ceux qui ont connu cet Académicien, lui rendent des témoignages fort honorables, & disent que sa conversation étoit douce, & qu'il savoit si bien tempérer la sévérité de sa vertu, qu'elle n'étoit fâcheuse à personne. Bien que sa fortune fût au dessous de son mérite, il la trouva assez relevée; & pour la rendre meilleure, il ne fit aucune de ces diligences serviles que la coutume rend presque honorables. La beauté de son esprit paroît dans celle de ses pensées & de son style, qui peut-être n'a point d'autre défaut que d'être un peu trop diffus. On parle de quelques autres Ouvrages de lui, comme sont, *Le Grand Chambellan de France*, *dédié au Duc de Chevreuse*, & imprimé à Paris chez Du Val, l'an 1623; *Un Livre dédié au Roi*; & *une Lettre assez longue sur la possession des Religieuses de Loudun*. Il avoit résolu d'intituler son Lycée *l'Honnête homme*, & il se plaignoit que Monsieur Faret, à qui il avoit communiqué son dessein, l'avoit prévenu, & s'étoit servi de ce titre. Paul Pellisson, *Histoire de l'Académie Françoise.*

* BARDO, Archevêque & Electeur de Mayence, issu d'une noble famille de Wéteravie, fut premiérement Abbé de Fulde & d'Hirsfelt, & fut élu Archevêque en 1031. Ses prédications pathétiques lui firent donner le nom de second Chrysostome. En 1037, il fit bâtir l'Eglise cathédrale. On dit que dans sa derniére prédication qu'il fit à Paderborn en 1051, il prédit le jour de sa mort. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bruschius, *de Episc. Mogunt.* Bucelin, *Germ. sacra*, *partie* I.

BARDO, est un Palais situé à une lieue de la ville de Tunis, dans une plaine féconde. Muley-Hascem, Roi de cette ville, le fit bâtir, & Mourat-Bey l'embellit. Cet édifice étoit enrichi de colomnes de marbres & de porphyre; les dorures, les plafons, les peintures à l'Arabesque, le nombre des appartemens, la somptuosité des meubles, tout y marquoit la magnificence du maître. Les jardins plantez d'orangers, des allées palissadées de grenadiers & de jasmins, les ombrages, les prairies, les parterres, les canaux, les fontaines, y formoient le plus délicieux séjour de l'Afrique; mais les guerres civiles y ont défiguré tous les ornemens de l'Art, & y ont à peine laissé les beautez de la nature. Amouda, fils unique & seul héritier de ce Mourat, voulut par son testament que cette maison fût commune à ses trois enfans, afin que les plaisirs qui les y assembleroient, tinssent toûjours leurs volontez unies. * *Histoires des derniéres révolutions de Tunis.*

BARDO, petite ville des Etats de Savoye. *Cherchez* BARD.

* BARDOLF (Richard) Lord, l'un des Rebelles, qui s'étoient revoltez contre Henri IV. Roi d'Angleterre, s'attacha à la personne du Comte de Northumberland. Il le suivit en Ecosse, & de là dans la Principauté de Galles. Ensuite ils revinrent en Ecosse, & après y avoir amassé un nombre de troupes assez considérable, ils entrérent en Angleterre, & pénétrérent jusques dans le Duché d'York, où Rokeby Grand Shérif d'York, quoique tres inférieur en nombre, battit les Rebelles. Le Comte de Northumberland fut tué sur la place, & le Lord Bardolf fut fait prisonnier, mais tellement blessé qu'il mourut peu de jours après. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Anglet. tome* 3. *l.* 11. *p.* 396. 400. 403. 404.

BARDSEY. *Voyez* ANDRO.

BARDT, ville de la Poméranie. *Cherchez* BARD.

BARDT (la Seigneurie de) partie de la Poméranie Citérieure en Allemagne. *Cherchez* BARD.

BARDUS I. de ce nom, cinquiéme Roi, mais Roi fabuleux des anciens Gaulois, aimoit extrêmement la Musique & la Poësie, & établit des Savans qui en faisoient profession, & qui furent nommez *Bardes*. BARDUS II. autre Roi des Gaulois a vécu long-tems après le premier. Dupleix parle de l'un & de l'autre dans les Mémoires des Gaules, où il cite le Bérose supposé par Annius de Viterbe, source d'une infinité d'autres fables.

BARDUS (Jérôme) de Florence, Religieux Camaldule, vivoit sur la fin du XVI siécle, & écrivit une Chronique qui finissoit en 1580.

* BARDUS (Marc Antoine) né à Sienne dans le Duché de Florence, fameux Jurisconsulte, a écrit en 1581, *De Tempore utili & continuo*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BARDUS (François) a écrit & publié en 1653, *Commentarii de Conscientia dubia & scrupulosa*. * Les mêmes.

BAREDGE, ou LA VALLE'E DE BAREDGE, *Baredgina Vallis*, petit païs de France dans la Gascogne, & en particulier dans le Comté de Bigorre, au pié des Monts Pyrénées. Cette vallée n'est pas de grande étendue; car elle ne contient que quinze ou seize villages ou châteaux; mais elle est tres-célébre par la bonté de ses eaux médecinales qui y attirent un grand nombre de personnes infirmes de toutes les provinces de France & d'Espagne. Le principal lieu de cette vallée est Baredge, village renommé pour ses bains. Il est à peu près au midi de Tarbe, dont il est éloigné d'environ dix lieues. * De Marca. Baudrand.

BAREILLES. *Voyez* VARILLES.

BAREITH. *Voyez* BAREYTH.

BAREND. *Voyez* BARENT.

BARENDS (Guillaume) *Voyez* BARENTIUS.

BARENSON (Guillaume) *Voyez* BARENTIUS.

BARENT (Diteric) Peintre d'Amsterdam, fils d'un assez mauvais Peintre, mais Disciple chéri du Titien, chez lequel il demeura assez long-tems, & de qui il fit le portrait, qui se voit encore à Amsterdam, chez Pierre Isaac Peintre. Depuis son retour d'Italie, il fixa sa demeure en cette ville, où il fit de fort belles choses, & y mourut en 1582, âgé de 48 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

BARENTIUS ou plutôt BARENTSON (Guillaume) Pilote d'un vaisseau, avec lequel les Hollandois ont eu le courage de pénétrer pour la troisiéme fois les païs les plus avancez du septentrion. Ce Pilote mourut l'an de Jesus Christ 1506, dans cette expédition admirable, aussi digne d'être connue, dit Grotius dans l'Histoire, que celle de Vespuce & de Colomb. Il resta de ce long & pénible voyage douze personnes, tant matelots que soldats qui revinrent en assez bonne santé, au grand étonnement de tous ceux qui les virent. * Hugues Grotius. *Hist. l.* 5. Joh. Jac. Hofman, *Lexicon. Univers.*

* BARENTIN, village de France en Normandie dans le païs de Caux, au nord-nord-ouest de Rouen, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* BARENTON, village de France en Normandie dans l'Evêché d'Avranches, sur les confins du Maine, à l'est-sud-est d'Avranches, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

BARESCATH, *Bareschata*, ville de la grande Tartarie en Asie. On la met dans le Mawaralnahar; mais on n'en indique pas la situation, & elle ne paroit pas dans les cartes de Sanson. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAREUTH. *Voyez* BAREYTH.

BAREYTH, *Baruthum*, ville de Franconie, est la résidence ordinaire du Marquis de Brandebourg de la branche de Culembach, qui a pris le nom de Bareyth. Elle n'est pas grande; mais elle est belle & bien bâtie, & dans un fort beau païs de chasse. Le château du Prince est commode, & accompagné de tout ce qui peut contribuer aux délices d'une Cour, qui est des plus polies d'Allemagne. *Voyez* BRANDEBOURG.

* BAREZZO-BAREZZI, Italien, a traduit en sa langue divers Ouvrages Espagnols, comme, 1. *Le Poëme* ou *Histoire tragique* de l'Espagnol Gérard, composé par Gonsalve de Cespéde de Ménésès, imprimé à Venise en 1630, *in quarto*; 2. *La Picara Giustina* ou *la Gueuse vagabonde* de François Ubéda; 3. *Le Guzman d'Alfarache* de Matthieu Alcmar; 4. *Lazarille de Torme*, ou le Gueux de Castille. * Baillet, *Jugement des Savans*, *N.* 988.

BARFLEUR, *Barofluctum*, bon bourg de France, situé dans le diocése de Coutance en Normandie, sur le Cap de Wick, à cinq lieues de la petite ville de Cherbourg, du côté du levant. Ce lieu est devenu fameux par la défaite de la flotte de France sur laquelle les Amiraux Russel & Almonde qui commandoient les flottes Angloise & Hollandoise, remportérent une victoire signalée. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BARFUS, famille noble de Comtes, vint en 926 dans la Marche de Brandebourg. BERNARD HENRI de Blankebourg fut Conseiller de l'Electeur. En 1704, florissoit JEAN GEORGE premier Comte de Barfus. Il a été Veld-Maréchal du Roi de Prusse, premier Président du Conseil secret & Gouverneur de Berlin. Il eut plusieurs fils dont l'un nommé FRÉDÉRIC mourut en Hongrie dans la 13 année de son âge. FRANÇOIS HENRI fut Page du Roi de Prusse. En 1714, il y avoit aussi en Danemark un Amiral du nom de Barfus. Autrefois ceux de cette famille s'étoient aussi beaucoup étendus en Poméranie, ayant en 1245, acheté du Duc la charge héréditaire de Président de Stettin avec toutes ses immunitez, & tous ses priviléges; & depuis ce tems-là, cette place a été toujours depuis occupée par quelcun de cette famille. Mais cette ligne s'est éteinte, vers le milieu du XVI siécle. Il y a aussi eu en Silésie une branche de cette famille, mais elle s'est éteinte en 1718. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Angeli, *Marck. Chron. p.* 39. Micrælius, *Pommerl. l.* 3. *p.* 630.

BARGA ou BARGES (Pierre Ange de) *Voyez* ANGELI (Pierre)

BARGA, petite ville de Toscane en Italie, est sur la riviére de Serchio dans le Florentin, & presque entiérement enclavée dans les terres de Lucques, entre la ville de ce nom & celle de Castel-Nuovo de Carsigniana, dont elle n'est éloignée que de deux lieues. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARGÆUS, (Pierre Ange) excellent Poëte Italien & Latin du XVI siécle, natif de Barga, ville de la Toscane. On a imprimé ses Ouvrages dans une Collection divisée en cinq livres. On trouve encore plusieurs de ses piéces dans un livre intitulé *Deliciæ Poëtarum Italorum*. Les meilleures sont ces deux, *Syrias* & *Cynegetica*. Il a aussi écrit en prose un petit Commentaire sur les Obélisques en général & en particulier sur celui qui fut érigé par les soins de Sixte V. à qui ce livre est dédié. On a encore de lui une lettre fort ample adressée à Pierre Usinbard, intitulée *de privatorum publicorumque ædificiorum Urbis Romæ Everforibus*. * Gyraldi, *Dial.* 2. *de Poët. sui temp.* Hanckius, *de Scriptor. Rom. partie* 2. Baillet, *Jugemens sur les Poëtes*, *tome* 4. *partie* 1. *n.* 1349. *de l'édit.* d'Amsterdam 1725. *Voyez* ANGELI (Pierre)

* BARGALIO étoit Professeur en Droit à Sienne. *Voyez* Bayle sur ACCARISI (François)

* BARGALONE ou BARGELONE, petite riviére de France, prend sa source dans le Quercy, coule du nord-est au sud-ouest, & tombe dans la Garonne, proche d'un lieu nommé *la Magistére*.

*BARGALONE, autre petite riviére de la même province que la précédente, coule à peu près comme l'autre dans laquelle elle se rend un peu au dessus de Montesquiou.

BARGATES, Persan, trouva moyen de s'insinuer dans la confidence du Mage Smerdis, qui avoit usurpé le thrône. Ayant en son pouvoir les clefs du Palais, il donna entrée aux Conjurez dans la chambre de ce Mage, qu'ils trouvérent couché avec une de ses Maîtresses. Bargatès avoit auparavant détourné toutes les armes, avec lesquelles il auroit pu se défendre, & ainsi il leur fut aisé de s'en défaire, l'an du monde 3514 & avant Jesus Christ 521. * Ctésias. Hérodote, *l.* 1.

* BARGE, bourg de Piémont sur les confins du Marquisat de Saluces, à l'ouest-nord-ouest de Saluces, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* BARGEAC, petite ville de France dans le Bas Languedoc & dans l'Evêché d'Uzès, à peu près au nord d'Uzès, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* BARGEDORF ou BARGEDORP, petite ville de la Basse Saxe à deux milles de Hambourg, sous la jurisdiction de Hambourg & de Lubek. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BARGÉMON ou BARJAMON, *Bargemonum* & *Barjamonum*, petite ville de France en Provence, à cinq lieues de la mer, dans le diocése de Fréjus & dans la Viguerie de Draguignan, étoit autrefois un appanage des cadets de la Maison des Comtes de Provence; comme il est facile de le prouver par diverses chartres que M. Du Puy avoit tirées du monastére de Clugni, de saint Victor & d'ailleurs, & qui sont dans la Bibliothéque du Roi. Le Pape Grégoire VII. fait mention de Bargémon dans une Bulle de 1084, adressée à Richard Abbé de Saint-Victor-lez-Marseille, le même qui fut fait Cardinal par Alexandre II, & non pas, comme quelques-uns l'ont cru, à Hugues qui étoit mort en 1080, & qui n'avoit été Abbé que durant trois ou quatre mois. Il est aussi parlé de cette ville dans une autre Bulle de Paschal II. adressée, l'an 1114, à Othon aussi Abbé du même monastére de Saint-Victor, & rapportée par Messieurs de Sainte-Marthe, dans le IV volume de la France Chrétienne, & par d'autres. Bargémon est située sur une colline fertile, couverte de vignes & d'oliviers; & entourée de de montagnes. Son nom signifie doublement montagne; car *Barg* & *Berg* en Celtique, veut dire *Mont*; & le nom de *Berger* tire son origine de ce mot. Il y a apparence que ceux qui voulurent expliquer celui de *Berg* par *Mont*, en formérent le nom de *Bargemon*. Cette ville est célébre par une image miraculeuse de Notre-Dame de Montaigu que l'on garde dans une église desservie par les Augustins Déchaussez. Bargémon est la patrie de *Louis* MORÉRI premier Auteur de ce Dictionnaire.

On joint ordinairement à Bargémon, FAVAS ou FAVARS, qui fut ruiné par les Sarasins dans le VIII siécle, au même tems que saint Porcaire, Abbé de Saint-Honoré de Lérins, & ses Moines furent martyrisez par ces Barbares; ou plutôt dans le IX siécle, pendant les courses que les mêmes Sarasins faisoient de leur forteresse de *Fraxinet*, dont Baronius, Sigebert & Luitprand parlent si souvent; & qui n'en est éloignée que de cinq ou six lieues. Les Historiens sont en peine de savoir où étoit cette célébre retraite des Infidéles, nommée *Fraxinetum*. Elle étoit en Provence, dans le diocése de Fréjus, près du Golfe de Grimaud; & au même lieu qui est nommé aujourd'hui *là Garde du Frênet*, en Latin *Guarda Fraxineti*. C'est un bourg entouré de bois, que ceux du païs nomment *Maures*, pour marquer que ce fut la retraite des Sarasins, que Guillaume I. Comte de Provence chassa entiérement vers l'an 980, auquel il ruina leur retraite du Fraxinet. Il est fait mention de *Favas* dans les Archives du monastére de Clugni de l'an 1015, du tems que saint Odilon, Abbé du même monastére, fut appellé à Lérins. Quelques inscriptions, & des tombeaux qu'on a trouvez avec les piéces de monnoye, & les vases que les Payens mettoient dans les sépulcres, marquent son ancienneté. * Nostradamus & Bouche, *Histoire de Provence*. Guesnay, *Vita Johannis Cassiani*.

BARGÉMON (Guillaume de) l'un des plus galants Poëtes de la Cour de Raimond-Bérenger V. du nom, Comte de Provence, mourut extrêmement âgé vers l'an 1285, dans le Royaume de Naples, où il étoit allé pour le service du Roi Charles I. son Prince. * Nostradamus, *Traité des Provençaux*.

BARGÉNY ou BANGY, en Latin *Berigonium*, bourg ou petite ville d'Ecosse; dans le Comté de Carrick, près de la riviére de Gyrven, à quatre lieues de la ville d'Ayr, du côté du midi. Elle donne le titre de Lord à une branche de la famille d'Hamilton. * Maty, *Diction. Géogr. Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome* 2. 260.

BARGES. *Voyez* BARGA.

BAR-GIORAS (Simon) c'est à dire, *fils de Gioras*, brave Capitaine séditieux & scélérat, défendit vigoureusement la ville de Jérusalem, lorsqu'elle fut assiégée & prise par Titus l'an de Jesus Christ 70. Il fut pris, mené en triomphe, & eut la tête coupée à Rome l'année suivante. * Joséphe, *Guerre des Juifs*. Xiphilin, *ex Dione*.

BARGU, grande plaine d'Asie dans la Tartarie à l'occident de l'Océan oriental, & à l'orient de la Sibérie.

BARGUA DE REGOA, *Bargua Regoensis*, étoit autrefois une ville des Callaïques Bracariens, qu'on nommoit *Tuntobriga*. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un petit village, situé dans le quartier de Tra-los-Montes, province de Portugal, à sept lieues de la ville de Bragance, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAR-HADBSCIABA, Ecrivain Syrien, a composé selon Ebed-Jesu dans son Catalogue des disputes touchant les fausses Religions, une Histoire Ecclésiastique, & des Commentaires sur les Pseaumes, & sur l'Evangile de saint Marc. * M. Simon.

BARHEIT. *Voyez* BAREYTH.

BARHUT. *Voyez* BARRUT.

BARI, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre de Duché & Archevêché, qui a pour suffragans Bitonte, Molfeta, Giovénazzo, Ruvo, Conversano, Monervino, Polignano, Lavello & Biretto. Elle est sur la Mer Adriatique, & est capitale d'une petite province, *dite la Terre de Bari*. Les Auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Barum*, *Barium*, *Bario* & *Baretum*. C'est une ville tres-ancienne, dont Strabon, Pline & Ptolomée ont fait mention. Tacite en parle aussi, & Horace, *l.* 1. *Sat.* 5. *v.* 97. Bari a été soumise aux Romains; & après la décadence de l'Empire, elle est souvent tombée sous le pouvoir des Sarasins & des autres Barbares. Depuis, elle fut soumise aux Grecs, & souffrit beaucoup au commencement du XI siécle, sous l'empire de Basile. Vers l'an 1009, Mélès, Duc de Bari, fit soulever la Pouille & la Calabre contre les Grecs. Elle a eu ensuite des Ducs particuliers, & a reconnu les Rois de Naples, qui étoient sacrez en cette ville, aussi bien que ceux de Sicile. Le corps de saint Nicolas Evêque de Myre y fut apporté vers l'an 1087, lorsque la Lycie fut ravagée par les Barbares. Bari est une jolie ville bien peuplée, assez marchande, & dans un terroir extrêmement fertile. LA TERRE DE BARI fait partie de la Pouille, que les Anciens ont nommée *Apulia Peucetia*. Cette province, qui est le long du Golfe de Venise, entre la terre d'Otrante & la Basilicate, est une des douze provinces du Royaume de Naples, dans la Pouille, dont elle compose la meilleure partie; parce qu'elle est extrêmement fertile & bien cultivée, sur tout vers la côte du Golfe de Venise. Outre la ville capitale, elle a Trani, Ruvo, Molfetta, Giovénazzo, Andria, Altamura, Biseglie, Bitonte, Conversano, Gravina. * Pline, *l.* 5. *c.* 11. Pomponius Mela, *l.* 2. Tacite, *Annal. l.* 16. *c.* 9. Sigebert, *in Chron. ad ann.* 1087. Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

Le Pape Urbain II. célébra le premier octobre de l'an 1098, un Concile à Bari, où saint Anselme de *Cantorbéry* disputa contre les Grecs. Il s'agissoit de l'union de l'Eglise Gréque avec la Latine; & ce Saint y parla savamment de la procession du saint Esprit. Décio Caraccioli y assembla l'an 1607 un Concile diocésain, où l'on publia des Ordonnances synodales qui ont été imprimées.

BARI (Barthélemi de) ainsi appellé du nom de sa patrie, entra

tra dans l'Ordre de ſaint Dominique, d'où il ſortit pour être Evêque de Veglia, ſous la métropole de Trani. Ughel remarque qu'il fut Aumonier de Charles II. Roi de Sicile, & qu'il eſt fait mention de lui dans les regîtres royaux ſous l'an 1327; mais il n'en dit rien de plus: les autres Ecrivains ſont encore plus ſecs ſur ce qui le regarde, & Altamura ſeul lui attribue des Commentaires ſur le Pentateuque, ſans dire s'ils ont été imprimez, ou en quelle Bibliothéque on les garde. * Echard. *Script. Ord. Præd. t.* 1.

BARIA. *Voyez* BERIHA.

* BARIAC (Gabriel) a publié en 1599, *Introductio in Artem Jeſuiticam.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARJAMON. *Cherchez* BARGEMON.

BARJAN (Nicolas) de l'Ordre de ſaint Auguſtin. *Cherchez* NICOLAS.

* BARICELLE (Jules Céſar) célébre Médecin a écrit. *Hortulus Genialis*; *De Sudore corporis humani libri quatuor.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BAR-JÉSU-ELYMAS, faux Prophéte que S. Paul rendit aveugle en la ville de Paphos dans l'iſle de Cypre, parce qu'il tâchoit de ſéduire l'eſprit de Sergius Paulus, Proconſul Romain, pour le détourner d'embraſſer le Chriſtianiſme l'an de Jeſus Chriſt 45. Elymas eſt un mot Arabe qui ſignifie *Mage.* S. Denys dit, que Bar-Jéſu écrivit depuis un livre contre la doctrine que ſaint Paul avoit enſeignée. * *Actes, ch.* 13.

BARILLES. *Voyez* VARILLES.

BARJOLS, ville de France en Provence avec Bailliage, que les Auteurs Latins nomment *Barjolium.* Elle eſt aſſez jolie, dans un terroir extrêmement fertile, & arroſé de divers ruiſſeaux. Barjols eſt dans le diocéſe de Fréjus, avec une égliſe collégiale, fondée depuis l'an 1060, par Raimbaud Archevêque d'Arles. Cette égliſe a poſſédé autrefois le corps de ſaint Marcel, Evêque de Die, dans une châſſe d'argent. Lorſque la ville fut priſe le ſixiéme mars 1562, pendant les guerres civiles, les Proteſtans prirent la châſſe, & brûlérent les Reliques de ce ſaint Evêque. Depuis, les troupes de la Ligue prirent Barjols le 14 mai 1590, & ne la traitérent pas plus doucement que les autres. Robert Roi de Naples, &c. Comte de Provence, aima beaucoup cette ville, où il avoit été élevé; & en 1322, il la fit chef de Bailliage, & y établit un Viguier. * Saxi, *Pontif. Arelat.* Noſtradamus & Bouche, *Hiſt. de Provence.*

BARJOLS (Elie dit de) *Cherchez* ELIE.

* BAR-JONA, c'eſt à dire, *fils de Jona*, ou *fils de la Colombe.* C'eſt le nom que Jeſus Chriſt donne à S. Jean au *ch.* 16. *v.* 17, de l'Evangile ſelon S. Mathieu.

BARIQUICÉMÉTO, *Bariquicemeta*, païs de la Terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. Il eſt dans la partie méridionale du gouvernement de Vénézuéla, le long de la riviére de Bariquicéméto, qu'on nomme auſſi *Baria* ou *Rio de S. Pietro*, qui va ſe décharger dans l'Orénoque conjointement avec le Pato, aux confins de la nouvelle Andalouſie. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARIS, ville de Pamphilie, dans la Piſidie, région de l'Aſie Mineure, proche des ſources du fleuve Cataracs, vers le Mont Taurus, à trente milles de la ville d'Antioche de Piſidie, du côté du couchant. Il y a un ſiége épiſcopal ſuffragant du Patriarche d'Antioche.

BARIS, montagne de Jéruſalem. *Cherchez* ANTONIA.

BARIS, montagne d'Arménie. *Cherchez* BERIS.

BARISCIANO (Marquis de) *Cherchez* CARACCIOLI.

* BARKAN, bourg de Hongrie qui n'eſt ſéparé de Gran que par le Danube, & qui peut être regardé comme un des fauxbourgs de cette ville. Ce lieu eſt remarquable par deux victoires que les Chrétiens ont remportées ſur les Turcs en 1664, & en 1683.

BARKASTED. *Cherchez* BERGAMSTEDT.

BARKIAROK, fils de *Malek Schah*, quatriéme Sultan de la maiſon des Selgiucides. Son régne fut beaucoup traverſé par pluſieurs revers de fortune. Il étoit l'aîné de tous les enfans de Malek Schah, & lui ſuccéda l'an de l'hégire 485, de Jeſus Chriſt 1092. Il eut affaire à une belle-mére, qui ayant eu un fils de Malek Schah, le voulut élever ſur le Thrône. Il s'appelloit *Mahmud*, & n'étoit âgé que de quatre ans. Cependant il fut déclaré Sultan & héritier de tous les Etats de ſon pére, tandis que Barkiarok étoit à Iſpahan, qui étoit alors le ſiége royal des Selgiucides. Il fut aſſiégé & pris par ſa belle-mére dans Iſpahan; mais quelques perſonnes lui donnérent le moyen de s'échapper. Il eut enſuite affaire à deux de ſes oncles ſucceſſivement. S'étant reconcilié avec Mahmud, dont la mére étoit morte, & vivant enſemble en bonne intelligence, quelques perſonnes ſe ſaiſirent de lui, le livrérent à ſon frére; & on étoit prêt de le rendre aveugle, quand Mahmud mourut ſubitement de la petite vérole; & ceux qui s'étoient ſaiſis de lui, furent les premiers à le proclamer Sultan après cette mort. Après cela un Viſir qu'il avoit diſgracié, ſuſcita contre lui Mohammed, un autre de ſes fréres, qui réſidoit dans l'Adherbigian. Après pluſieurs combats, on traita enfin d'accommodement; & par le traité Mohammed demeura maître des provinces de Syrie, de Méſopotamie, de Médie, d'Arménie & de Géorgie; le reſte de l'Empire, ſavoir, la Perſe, l'Iraque ou le païs des Parthes, le Choraſſan, le Mazanderan, la province de delà le Ghon, le Kerman, & une partie des Indes de deçà le Gange, devoient appartenir à Barkiarok. Il mourut âgé de 25 ans, après en avoir régné 13. Il laiſſa ſon fils *Malek Schah* I. du nom pour ſon ſucceſſeur. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARKINGE. *Cherchez* ADAM de BARKINGE.

BARKLAY. *Voyez* BARCLAY.

BARKLEY, *Barclayum*, bourg d'Angleterre dans le Comté de Glocester à 89 milles Anglois de Londres. Il eſt ſur le bord occidental de la Saverne, entre la ville de Glocester & celle de Briſtol, à cinq lieues de l'une & de l'autre. * *Diction. Angl.* Maty, *Diction. Géogr.*

* BARKLOW, petite place d'Angleterre dans le nord-oueſt du Comté d'Eſſex. L'on y a découvert quelques anciens tombeaux, & comme il s'eſt donné là une bataille ſanglante, où l'on fit grand carnage des Danois, les Habitans donnent le nom de *Danes-blood*, c'eſt à dire, *ſang Danois*, aux bayes rouges de l'hiéble qui croiſſent en quantité dans ces quartiers. * Beeverell, *Délices d'Anglet. p.* 74.

BARKSHIRE. *Voyez* BARCKSHIRE.

BARKSTEIN. *Voyez* PARKSTEIN.

BARKWAY, bourg d'Angleterre dans le quartier d'Edwinſtrée, dans la partie ſeptentrionale du Comté de Hartford. * *Diction. Angl.*

BARLAAM (ſaint) Martyr de Syrie en Cappadoce, dans le III ou le IV ſiécle, eſt fameux par les éloges que ſaint Baſile & ſaint Chryſoſtome ont faits de lui. On ne ſait pas le tems de ſon martyre; mais il eſt conſtant qu'il confeſſa généreuſement la Foi de Jeſus Chriſt. Saint Baſile dit que c'étoit un homme groſſier, & que cependant il répondit avec ſageſſe au Tyran. Il fut chargé de coups de fouets, & enſuite mis ſur un chevalet, & déchiré avec des ongles de fer: enfin on mit ſur ſes mains étendues proche de l'Autel, des charbons allumez avec de l'encens, afin qu'en ſecouant ces charbons ſur l'Autel, on pût dire qu'il avoit offert de l'encens aux idoles; mais par une conſtance invincible, il laiſſa percer ſa main par le feu, plutôt que de la ſecouer. Saint Baſile ne dit point par quel genre de mort il finit ſa vie. Saint Chryſoſtome ne parle point des tourmens de ce Martyr; mais il rapporte le même fait de ſa main brûlée par le feu. On ne ſait point l'endroit où il ſouffrit le martyre. Saint Jean Chryſoſtome ſemble ſuppoſer que le corps de ce Martyr étoit à Antioche: & l'on voit par ſaint Baſile que le jour de ſa fête étoit fort honoré à Céſarée de Cappadoce. Sa fête ſe faiſoit au printems dans l'égliſe d'Antioche. Les Grecs poſtérieurs l'ont miſe au 16, ou 19 novembre, & c'eſt dans ce dernier qu'elle ſe trouve marquée dans le Martyrologe Romain. * S. Baſile, *tome* 1. *Hom.* 18. S. Chryſoſtome, *tome* 1. *Orat.* 73. Ruinart, *Acta Martyrum ſincera.* Tillemont, *Mémoires eccleſ.* Baillet, *Vies des Saints, novembre.*

BARLAAM, Moine de ſaint Baſile, depuis Abbé de S. Sauveur de Conſtantinople, & enfin Evêque de Giéraci, vivoit dans le XIV ſiécle. Il fut envoyé l'an 1339, en Occident par Andronic *le Jeune*, vers Philippe Roi de France & Robert Roi de Sicile, pour leur demander du ſecours; & parce qu'il ne pouvoit eſpérer de l'obtenir, qu'en réuniſſant l'Egliſe Gréque avec l'Egliſe Romaine, il fut chargé de cette négociation. Il obtint des lettres des deux Princes pour le Pape Benoît XII. Il le vint trouver & lui propoſa l'aſſemblée d'un Concile général pour la réunion, & cependant fit inſtance que l'on donnât du ſecours à l'Empereur Grec avant la réunion. Le Pape lui répondit que la queſtion ſur la proceſſion du S. Eſprit étoit une queſtion décidée; qu'il étoit inutile d'aſſembler un Concile général. Pour le ſecours, il lui fut refuſé, à moins que les Grecs ne ſe réüniſſent de bonne foi. Barlaam étant de retour à Conſtantinople, eut une grande conteſtation contre Palamas, & les Moines qu'il appelloit *Heſycaſtes* ou *Quiétiſtes*, qu'il accuſoit de renouveller les erreurs des Meſſaliantes. Ces Moines croyoient voir la lumiére qui avoit paru ſur le Thabor, & ſoutenoient que cette lumiére étoit increéée & incorruptible, quoiqu'elle ne fût pas de l'eſſence de Dieu. Ils diſoient la même choſe de toutes les autres occaſions, dans leſquelles Dieu avoit fait voir ſa gloire aux hommes, & prétendoient que les Saints mêmes & les Anges ne voyoient pas l'eſſence divine, mais cette lumiére increéée, qu'ils appelloient l'*opération de Dieu.* Barlaam déféra Palamas & ſes Sectateurs à l'Empereur & au Patriarche de Conſtantinople, & il ſe tint un Concile dans cette ville l'an 1340. Barlaam y combattit les Palamites; mais ſon ſentiment fut rejetté, & le leur approuvé. Ce jugement fut confirmé dans un ſecond Concile, ſur la fin de l'an 1341, ou au commencement de l'an 1342, qui condamna la doctrine & la perſonne de Barlaam. Ces jugemens enflérent le cœur aux Palamites, qui entreprirent de ſéparer les maris des femmes, de leur donner la tonſure monachale, & de mettre des troubles dans Conſtantinople. Le Patriarche Jean XIV. fit citer Palamas à un Concile, & le condamna, lui & ſes Sectateurs; mais Jean Cantacuzéne s'étant déclaré en faveur de Palamas, chaſſa Jean en 1347, & lui ſubſtitua Iſidore, qui mourut en 1349, & eut l'année ſuivante pour ſucceſſeur Calliſte, autre Palamite, qui aſſembla un cinquiéme Concile à Conſtantinople, en préſence des Empereurs Cantacuzéne & Jean Paléologue, dans lequel la doctrine de Palamas fut approuvée, & Barlaam condamné avec ſes Sectateurs. Barlaam étoit mort alors. Après avoir été condamné en Orient l'an 1342, il s'étoit retiré en Occident, avoit pris le parti des Latins, & avoit été fait la même année Evêque de Giéraci dans la Calabre. Avant que d'être en Occident, il avoit écrit un Traité contre la primauté du Pape, & contre le ſentiment des Latins ſur la proceſſion du S. Eſprit; mais depuis il ſoutint le contraire, dans les lettres qu'il a écrites aux Grecs, & qui ſont imprimées dans la Bibliothéque des Péres. On a encore de lui un Traité de Morale ſuivant les ſentimens des Stoïciens, *Ethica ſecundum Stoicos*, qu'on peut voir dans le VI volume des anciennes leçons de Caniſius. Le P. Labbe s'eſt trompé en faiſant deux Barlaam, l'un Moine, & l'autre Evêque de Giéraci. * Nicéphore Grégoras. Bocace, *in præf. de Orig. Deor.* Sponde, *A. C.* 1332. 1339. *& ſeq.* Jean Cantacuzéne, *l.* 2. Pratéole, *de Hær.* Stapleton, *l.* 2. *de Magn. Eccleſ. Rom.* Pontanus, *in Not. ad Cantac.* Voſſius, *de Mathem. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, du XIV ſiécle.*

BARLAAM, Solitaire de Perſe. Le Martyrologe Romain moderne marque au 27 de novembre la fête de Barlaam & de Joſaphat, comme de deux Saints des Indiens. On trouve dans les Actes de leur Vie ſous le nom de Joſaphat, un jeune Prince, élevé dans le luxe, qui ſentant ſa miſére, & ayant oüi parler de l'autre vie, deſiroit d'être inſtruit. Dieu lui envoya un Hermite déguiſé en Marchand, ſous le nom de *Barlaam*, qui, ſous prétexte de diſ-

difcourir de perles & de diamans, l'inftruifit de la Religion de Jefus Chrift. Le pére de ce Prince, indigné de ce que fon fils avoit changé de religion, perfécuta les Chrétiens, & fit fon poffible pour le faire renoncer à la foi qu'il avoit embraffée. N'en ayant pu venir à bout, il s'avifa de partager avec lui fon Royaume, afin que les foins du gouvernement le détournaffent de fon application aux devoirs de la Religion Chrétienne. Mais ce Prince continua de vivre en bon Chrétien, convertit fon pére, & remit la couronne fur la tête d'un autre, qu'il connoiffoit fage, vertueux & expérimenté. Etant defcendu du thrône, il alla rejoindre fon Maître Barlaam, dans la folitude, où il acheva faintement fa vie, dans les exercices de la pénitence, & dans la méditation continuelle des vertus céleftes. Voilà l'hiftoire, qui eft accompagnée de circonftances fi extraordinaires, qu'on a peine à croire que l'Auteur n'ait pas enchéri fur la vérité. * *Vita Barlaam & Jofaphat, in edit.* Damafi, *& apud Surium.* Huet, *Origine des Romans.* Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre.*

BARLÆUS ou de BARLE (Melchior) Poëte Latin au XVI fiécle, naquit à Anvers, & étoit fils de *Lambert* Barlæus, Chef-garde des Archives d'Anvers. Il publia dès l'an 1562, divers Poëmes ingénieux, comme *Brabantiados, libri quinque; Antuerpiæ Encomium; De Diis Gentium libri duo; De Raptu Ganymedis libri tres; Bucolica; Hiftoria de domus Auftriacæ eminentia; Oratio de Vita Romanæ felicitate; Carmen de rerum humanarum viciffitudine; Trajectum captum.* Son frére aîné GASPARD Barlæus, qui fuccéda à fon pére en la charge d'Archivifte d'Anvers, fe retira en Hollande, & y emmena fon fils GASPARD, qui fuit. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

BARLÆUS (Gafpard) Orateur & Poëte Latin, neveu du précédent, naquit à Anvers en 1584. Il étoit Vice-Régent du Collége de Théologie à Leyde. Nous avons de lui plufieurs Poëmes. Lorfque *Sibrandus Lubbertus* attaqua le livre de Grotius, intitulé, *Pietas Ordinum Hollandiæ*, Barlæus refuta la préface de Lubbertus. Le fameux Pierre Cunæus l'en félicita en ces termes, *Vous avez défendu non feulement la caufe de Grotius, mais auffi celle des Etats. C'eft une caufe favorifée, non par une faction de violens Zélateurs, mais par la plus faine partie de la nation.* On attribue à Barlæus une *Lettre de confolation*, adreffée aux Eglifes des Remontrans, à l'occafion du banniffement de leurs Miniftres, où il y avoit quantité de traits vifs & hardis. Il avoit été Miniftre en Hollande, avant le Synode de Dordrecht, & avoit fuivi le parti des Remontrans: ainfi il fut enveloppé dans leur difgrace, & privé de toutes les charges qu'il poffédoit, & même condamné à être excommunié, en cas qu'il ne fe comportât pas mieux dans la fuite. Il s'attacha enfuite à la Médecine, dans laquelle il prit des degrez, après l'avoir étudiée pendant deux ans, à Caën en France. Enfin, lorfque l'Ecole d'Amfterdam fut établie, il y fut appellé avec J. G. Voffius, & y profeffa la Philofophie. Il tomba malade au mois de novembre de l'an 1647, & l'on dit que durant fes infirmitez, fon imagination fe trouva embarraffée de certaine mélancolie, qui lui faifoit croire qu'il étoit de verre, & qu'il craignoit d'être caffé, quand il voyoit que l'on s'approchoit de lui. D'autres ont dit qu'il croyoit être de beurre ou de paille, & que dans cette fauffe imagination, il n'ofoit approcher du feu. On parle diverfement de la fin de fa vie. Morhofius conte que Barlæus mourut dans un puits, & qu'on ne fait s'il y tomba par mégarde, ou s'il s'y précipita volontairement; d'autres difent qu'il mourut de mélancolie & de chagrin, de s'être vu préférer le Sieur Spanheim, dans une occafion où ce dernier fut recompenfé. Quoi qu'il en foit, il mourut le 14 janvier 1648. Les Poëfies de Barlæus furent imprimées à Leyde dès l'an 1628, puis en 1631. Elles contiennent trois livres de piéces *héroiques*; deux d'*Epigrammes*; & un de *Mélanges*, qui renferment des vers Scazons, des Iambes, des Epigrammes, des Eloges, des Enigmes, &c. Il réüffit affez bien dans tous les genres de Poëfies, aufquels il s'eft appliqué; mais fon ftyle eft plus élevé que pur, & les penfées plus fublimes que bien rangées. * Olaus Borrichius, *Differt. 5. de Poët. Latin. n.* 173. *pag.* 140. Samuel Sorbiéres, *Lettre à M. Patin, datée d'Orange, pag.* 442. Bayle, *Diction. Critiq.* Baillet, *Jugemens des Savans, fur les Poëtes modernes, tome 4. partie 2. n.* 1466. *S.* 1. *de l'édit.* d'Amfterdam 1725.

BARLÆUS (Lambert) frére du précédent, né à Bommel en Gueldre l'an 1595, fut Profeffeur en Grec dans l'Académie de Leyde. Il publia en 1652, le *Timon de Lucien*, accompagné de plufieurs Notes, qui n'ont rien de fort exquis, ni de fort profond, mais qui peuvent être utiles à la jeuneffe. Il a encore fait un Commentaire fur la *Théogonie d'Héfiode*, qui fut imprimé après fa mort arrivée le 16 juin 1655. Il prononça à Leyde en 1641, fa harangue imprimée fous le titre de *Græcarum litterarum praftantia ac utilitate.* * Bayle, *Dictionnaire Critique.* Il y a eu encore un *Barlæus* Profeffeur en Logique à Leyde, & qui fut dépouillé de fon emploi lorfque les *Remontrans* furent perfécutez en Hollande en 1619. * Gérard Brandt, *Hift. de la Réform. &c. tome* 2. *p.* 184.

BARLAMONT. *Voyez* BARLEMONT.

BARLAND ou BARLANDUS (Adrien) natif d'un village de ce nom, dans la Zélande, qui vivoit dans le XV fiécle, étudia à Gand & à Louvain, où il enfeigna depuis, & s'aquit beaucoup de réputation. Il fut le premier qui enfeigna le Latin dans le Collége des trois langues de Bullidius dans les années 1518 & 1520. Il en partit pour accompagner & diriger dans un voyage en Angleterre, Antoine Seigneur de Grimbergue, fils du Prince de Bergen. A fon retour à Louvain, on le choifit pour remplir la chaire de Rhétorique, vacante par la mort de Jean Paludanus. Il a fait un grand nombre d'écoliers d'un favoir diftingué. Il écrivoit en Latin avec beaucoup de clarté & de pureté, comme cela paroit par fes Ouvrages, qui furent tous imprimez enfemble à Cologne chez Bern. Gualterus en 1603. On a de lui, *Dialogi ad Juventutem linguamque formandam; Epiftola de ratione ftudii; Aphorifmi de Chriftiani hominis Inftitutione; Inftitutio Artis Oratoriæ; Jocorum veterum ac recentium libri tres; Scholia in felectas Plinii fecundi Epiftolas; Scholia in Menandri Carmina five Dicta; Argumenta & Commentarius in P. Terentii Comœdias; Enarrationes in quatuor libros priores Æneidos Virgilianæ; In primam Ciceronis Catilinariam, & Philippicam IX; Epitome Chiliadum Adagiorum; Chronologia brevis ac Hiftoria ab orbe condito ad annum 1532; De Literatis Urbis Romæ Principibus; de Ducibus Venetis; de Comitibus Hollandiæ; de Epifcopis Ultrajectinis; de Rebus geftis Ducum Brabantiæ; de Urbibus Inferioris Germaniæ.* Il mourut en 1542. *Confultez* les Auteurs citez après Hubert Barland.

BARLAND (Hubert) Médecin natif d'un village de ce nom, dans la Zélande, vivoit en même tems qu'Adrien, en 1530, & eut part à l'eftime d'Erafme, auprès duquel il paffa à Bâle une partie de fa vie, & qui ne le loue pas moins pour fon favoir que pour les charmes de fa converfation. Il compofa les Traitez fuivans, *Velitatio Medica cum Arnoldo Nootfio Medicinæ apud Lovanienfes Doctore*, où il montre que le commun des Médecins fe fert mal des fimples, comme du *Capillaire*, du *Spodium*, &c. & qu'Avicenna a fait bien des fautes à cet égard; *Epiftola Medica de Aquarum deftillatarum facultatibus; Epiftola de Adriani Barlandi mortis genere; S. Bafilii Oratio de agendis Deo gratiis, & in Julittam Martyrem*, deux Ouvrages traduits du Grec, auffi bien que le fuivant, *Galenus de medicamentis paratu facilibus.* Il mit auffi une Préface, à la tête de Diofcoride, dans laquelle il promettoit la Traduction de tous les Médecins Arabes; mais il mourut trop tôt, pour pouvoir s'aquitter de fes promeffes. * Erafme, *l.* 20. *Epift.* 101. Juftus, *in Chron. Medic.* Valére André, *Biblioth. Belgica p.* 391. Vander Linden, *de Script. Medic.* Miræus, *in Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philofoph. &c.*

* BARLASINA, village du Duché de Milan, en Italie, fur la riviére de Sévéfe entre la ville de Milan & celle de Como, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. On croit qu'il eft le bourg de l'Infubrie que Ptolomée appelle *Bretina.*

* BARLEBEN ou BARDELEBEN, noble famille dans les païs de Magdebourg & d'Anhalt, de laquelle étoit Burchard Evêque de Havelberg en 1340. KUNON alla avec l'Electeur de Brandebourg à Francfort en 1563, & fe trouva à l'élection de l'Empereur. ERNEST CHRISTIAN étoit, en 1699, Confeiller d'Etat & Préfident du Prince d'Anhalt, & Sénéchal de Jever. En 1710, HANS CHRISTOPHLE étoit Major des Gardes de Grenadiers à Berlin, & CHARLES FRÉDÉRIC Gentilhomme de la Chambre chez le Roi de Pruffe, & Cornette dans les Gardes du Corps. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt. Hift. partie* 4. *p.* 527.

BAR-LE-DUC. *Voyez* le mot BAR.

BARLEMONT, village du Hainault, dans les Païs-Bas fur la Sambre, à quelques lieues de Mons vers le midi, & à un peu plus de Cambray vers l'orient. Elle appartient à la France.

BARLENGA, anciennement *Londobris, Erythia*, petite ifle de Portugal, fituée vers la côte d'Eftramadoure, vis à vis de la ville de Santarein. Cette ifle en a plufieurs autres au feptentrion, qu'on appelle de fon nom *les ifles de Barlenga*, entre autres la Barlengote, où il n'y a rien de remarquable qu'une tour, qu'on a pris la peine d'y faire bâtir, apparemment pour la défendre contre les Pirates. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARLENGA, ville. *Voyez* BERLANGA.

BARLENGOTE. *Voyez* l'art. de BARLENGA, ifle.

BARLET ou BARLETA (Gabriel) Religieux de l'Ordre de faint Dominique, qui vivoit en 1470. Il tiroit fon nom de celui de fa patrie, qui étoit *Barleta*, ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Bari, & fur la Mer Adriatique, & vivoit encore lorfque les Turcs prirent Otrante. On a publié fous fon nom des Sermons, qui ont à la vérité quelque chofe de bon; mais dont les fauffes plaifanteries, les quolibets, le ftyle burlefque, font une profanation des chofes facrées. Auffi Léandre Alberti foutient que ces Sermons ne font pas de Gabriel Barlet; mais l'Ouvrage d'un ignorant qu'il avoit connu, & qui les publia fous le nom de cet excellent homme, pour leur aquérir quelque réputation. Cependant le P. Altamura dans fa *Bibliothéque des Jacobins*, n'a point allégué cette raifon pour juftifier fon confrére: il eft vrai qu'il cherche à excufer quelques endroits qui ont été relevez par Henri Etienne. Le P. Théophile Raynaud en avoit relevé quelques-uns fous le nom de Vauclufe *à Vallæclufa.* Il faloit que Barlet fût fort eftimé par fes prédications, témoin le proverbe *nefcit prædicare, qui nefcit Barlettare.* Voici un échantillon de fa maniére de prêcher, tiré du Sermon du Mardi de la Pentecôte. Malus Presbyter, *dit-il*, non dicit *Pater nofter* cum corde. Incipit, *Pater nofter, qui es in cœlis.* Præpara equum, ô ferve, ut eamus ad villam. *Sanctificetur nomen tuum.* O Catharina, pone ad focum illam carnem. *Panem noftrum quotidianum da nobis hodie.* Prohibe catum à farcimine. *Et dimitte nobis debita noftra.* Da equo bladum. Les Sermonaires de Barlet portent ce titre, *Sermones à feptuagefima ad feriam tertiam poft Pafcha; Item Sermones 28, de Sanctis; Item Sermones tres de paucitate falvandorum de ira Dei, & de choreis; & quatuor pro dominicis adventus in* 8. Le P. Quiétif compte treize éditions de ces Sermons faites depuis l'an 1505, jufqu'en 1585: la plus belle eft celle de Venife en 2. Vol. *in* 8. faite en 1577. * Léandre Alberti, *de Vir. illuftr. Dominic. & Defcript. Ital.* Séraflin Razzi, *Huom. illuftr. Dominic.* Miræus, *de Script. facul. XVI. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs ecclef. XV fiécle.* Bayle, *Diction. Critiq.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes Illuftres, &c. tome* 3. *p.* 1. *& fuiv.*

BARLET. *Cherchez* MARIN dit BARLET.

BARLETTE, BARLET ou BARLETA. *Voyez* BARLET (Gabriel)

BARLETTE, *Barolum, Barulum*, que Strabon appelle *Baretum*, ville du Royaume de Naples, dans la Pouille, & dans la province de Bari, fur la côte du Golfe de Venife. Elle eft affez grande, & une des quatre places que l'on appelle *les quatre châteaux d'Italie.* C'eft le féjour de l'Archevêque de Nazareth. On y voit au milieu de la grande place, une ftatue d'airain d'un Roi armé, haute de dix piez, que les Habitans affurent répréfenter l'Empereur

pereur Héraclius. Cette ville ayant été autrefois affiégée par les Gaulois, souffrit une si cruelle famine, que les soldats furent contraints d'arracher les peaux de dessus leurs boucliers, & de les faire amollir dans de l'eau bouillante, afin de s'en nourrir. Ils mangeoient aussi, sans distinction, toutes les herbes & les racines qu'ils pouvoient arracher de la terre. Cette ville du territoire de Bari est à quarante degrez trente-cinq minutes de longitude, & à quarante-un degrez vingt minutes de latitude. * Baudrand, *Diction. Géograph.*

BARLINGUES. *Voyez* BARLENGA.

BARLOVENTO (les isles de) *Insulæ ad ventum*, partie septentrionale des isles Antilles, situées dans la mer de Nord en Amérique. On les appelle isles de *Barlovento*, parce qu'elles sont exposées au vent; en voici les principales, qui se suivent dans cet ordre en descendant du septentrion au midi, l'Anguille, Saint-Martin, Saint-Barthélemi, Saint-Eustache, Saint-Christophle, Niéves, ou l'isle des Neiges, Barbade, Antigoa, Montserrat, la Guadaloupe, la Desirade, la Marigalante, la Dominique, la Martinique, Sainte-Lucie ou Sainte-Alouzie, Saint-Vincent, la Barboude ou Barbade, Bequoya, Grenadille, Grenade, Tabago. Touchant l'air, la fertilité & les possesseurs de ces isles, *Voyez* ANTILLES.

BARLOW (Guillaume) Evêque Protestant de Chichester en Angleterre, se fit des amis à la Cour d'Henri VIII. qui lui donna l'Evêché de Saint-Asaph, vers l'an 1535. Depuis, il eut celui de Bath, uni avec celui de Wells; mais comme il étoit grand partisan de la Réformation, il fut exilé sous le régne de Marie, & se retira en Allemagne. Quelque-tems après, ayant sçu qu'Elisabeth étoit sur le thrône, il revint en Angleterre, & rentra dans l'Evêché de Chichester, où il mourut en 1569. Il écrivit une Cosmographie, & d'autres Ouvrages. Quelques Auteurs confondent ce Guillaume Barlow, avec un autre Barlow nommé Thomas, qui étoit Evêque de Lincoln, sous le régne de Charles II, Roi d'Angleterre, *dont il sera parlé dans le second des articles suivans.* * Balæus, *de Scriptoribus Britanniæ.* Gesner, *in Bibliotheca.* Vossius, *de Math.* Godwin, *de Episcop. Angl. &c.* Bayle, *Dict. Crit.*

* BARLOW (Guillaume) Evêque de Lincoln en Angleterre vivoit du tems du Roi Jaques I. & se rendit célébre par plusieurs Ecrits, entre autres par la Rélation de la trahison des poudres, & par celui qui a pour titre, *Defensio articulorum Protestantium adversus quendam libellum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hendreich. Bayle.

BARLOW (Thomas) Evêque de Lincoln sous le régne de Charles II. Roi d'Angleterre, a été un tres-savant homme. Il enseigna long-tems la Théologie dans l'Université d'Oxford, & Jacques Alting a soupçonné, peut-être sans raison, qu'on l'en tira, parce qu'il étoit trop bon Calviniste. Il avoit un zéle ardent contre l'Eglise Romaine, & il le témoigna entre autres par un Ecrit, où il soutenoit que suivant la doctrine qu'elle professe, le Pape peut déposer les Souverains & donner leurs Etats à d'autres. Le livre que M. Barlow publia sur cette matiére fut traduit aussi-tôt en François, & publié sous ce titre, *Traité Historique sur le sujet de l'excommunication & de la déposition des Rois. A Paris, chez Claude Barbin.* On voit bien que le nom du lieu de l'impression est supposé. M. Barlow avoit beaucoup de livres & une grande lecture. Il mourut l'an 1690, ou environ. On a publié depuis sa mort quelques Opuscules trouvez parmi ses papiers. Quelques-uns le confondent avec Guillaume Barlow Evêque de Lincoln, qui florissoit sous le Roi Jacques I. *dont il est parlé dans l'article précédent.* * Bayle, *Dict. Crit.*

* BARLOW ou WALTERS, nom d'une des Maîtresses de Charles II. Roi d'Angleterre, & mére du Duc de Monmouth. Le Comte de Schaffsbury, ennemi du Duc d'York & qui tâchoit à le supplanter, fit répandre un bruit que le Roi avoit été véritablement marié avec Mlle Barlow, mére du Duc de Monmouth, & que le contract de mariage étoit dans une certaine cassette noire qui avoit été confiée à M. Gilbert Gérard. Le Roi, pour dissiper ce bruit, déclara qu'il n'avoit jamais été marié, ni n'avoit passé aucun contract de mariage avec Mlle Barlow ou Walters. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome 9. l. 23. p. 486.*

BARMACH, fameuse montagne, sur la côte de la Mer Caspienne, dans le Schirvan ou Servan, qui est une des provinces du Royaume de Perse. Elle est d'une hauteur extraordinaire, & pousse du haut de son sommet une grande roche fort droite & fort escarpée de tous côtez: ce qui lui a donné le nom de *Barmach*, c'est à dire, *doigt*, parce qu'elle paroît comme un doigt étendu pardessus les autres montagnes voisines. Il fait extrêmement froid sur cette montagne, quoique dans sa plaine, qui est au bas, l'air soit fort doux. Sur la croupe de la montagne, & au pié de la roche, on voit les restes de plusieurs forteresses, dont la troisiéme paroît avoir été un donjon, pour servir de retraite. Les Perses croyent que ces Forts ont été bâtis par l'ordre d'Alexandre *le Grand*, qu'ils appellent *Iskander*, & que c'est Tamerlan qui les a démolis. C'est peut-être une des fortifications que les Anciens appelloient *Portæ Caspiæ*, dont on lit la description dans les Historiens Grecs & Latins. La roche pousse quelques arbres qui portent des figues assez bonnes. * Oléarius, *Voyage de Perse.*

BARME (Roger de) Président au Parlement de Paris, qui vivoit sous le régne de Louïs XII, & de François I, étoit de Paris, & fut si estimé dans le Barreau, qu'on le choisit pour être Avocat général. En 1512, il fut Prévôt des Marchands de Paris. Depuis, le Roi Louïs XII. l'envoya Ambassadeur à Rome; & à son retour en 1517, François I. le revêtit de la dignité de Président à Mortier. Il mourut en 1523, & ne laissa de *Pérette* de Bernay qu'une fille unique, *Marie* de Barme, femme de Guillaume de Vaudetar, Conseiller au même Parlement. Le corps du Président de Barme fut enterré dans l'église de saint Martin des Champs, dont il est considéré comme le restaurateur. * *Voyez* l'Auteur des Antiquitez de ce monastére, & Blanchard, *en l'Histoire des Présidens du Parlement de Paris.*

* BARMÉCIDES, nom d'une famille des plus illustres de toute l'Asie après les maisons Souveraines. Quelques-uns la font descendre des anciens Rois de Perse; mais son origine la plus connue se tire de la ville de Balkhe selon le sentiment de Zamakschari dans son livre intitulé *Rabî al abrár* Cet Auteur dit que les premiers de cette famille avoient autrefois fait bâtir dans la ville de Balkhe cette superbe Mosquée nommée *Neu-Bahar*, nom qui signifie en Persien *nouveau Printems* ou *nouveau jardin*; qu'ils l'avoient fait construire sur le modéle du temple de la Méque, l'avoient couverte de riches étoffes de soye, & enfin accompagnée de 360 chapelles tout autour, dans lesquelles les Pélerins, dont le concours étoit fort grand, se retiroient pour y faire leurs dévotions. Ceux qui avoient l'intendance de cette Mosquée portoient le nom de *Barmek*, comme s'ils eussent été les Intendans du temple de la Méque; & parce que cette charge étoit attachée par droit de patronage aux Fondateurs, ils en conservérent toujours le titre & le nom. L'Auteur du *Magmâ al Tavarikh*, ou *Recueil des Histoires*, raconte l'origine de ce nom d'une maniére fort différente. Il écrit qu'un nommé *Giafar* ayant été contraint durant les guerres civiles de sortir de la ville de Balkhe sa patrie & de se refugier ailleurs, il vint à la Cour de Soliman fils d'Abdalmalek Calife de la race des Ommiades qui faisoit sa résidence à Damas. Giafar s'étant présenté un jour au Calife, ce Prince changea en un instant de couleur, & commanda aussi-tôt qu'on le fit sortir de sa présence, parce qu'il portoit du poison sur lui, qu'il s'en étoit apperçu par le battement de deux pierres attachées à son bras, qui ne manquoient jamais de produire cet effet, lorsque le poison s'en approchoit. Giafar avoua qu'il en portoit dans le chatton de sa bague pour en prendre au cas qu'il lui arrivât quelque malheur imprévu, & comme il parloit sa langue maternelle, qui étoit la Persienne, il s'exprima par le mot de *Bar* ou *Bermekum* qui signifie *succer* & qui veut dire aussi, *je suis Bermek* ou *Barmek.* Cette allusion fit que le nom lui demeura, & à toute sa postérité depuis ce tems-là. Le premier qui a donné le plus de lustre à cette famille, se nommoit Abu Ali Jahia Ben Khaled, Ben Barmek. personnage doué de toutes les vertus tant civiles que militaires, qui fut choisi par le Calife Mahadi pour Gouverneur de Harun Raschid son fils. Il eut quatre enfans nommez Fadhel, Giafar, Mohammed & Mussa, qui ne dégénérant point des vertus de leur pére, portérent la réputation de cette Maison jusqu'au plus haut point où le merite & la faveur joints ensemble peuvent élever une famille particuliére. Il faut voir séparément les titres de chacun de ces personnages, & on y remarquera que cette famille a cela de particulier que la fortune l'ayant abandonnée & fait tomber dans la disgrace du Calife, la mémoire que les peuples conservérent du mérite & des qualitez de ces grands hommes, fit éclatter encore davantage leur nom; de sorte qu'ils ont trouvé presque autant d'Historiens qui ont travaillé sur leurs Vies que les plus Grands Princes de l'Orient. L'Histoire qui est racontée dans le Nighiaristan donne encore mieux à connoître le grand mérite des Barmécides. On y lit que le Calife Harun ayant défendu sur peine de la vie que l'on parlât d'eux en quelque maniére que ce fût, il se rencontra un vieillard nommé Mondir, lequel nonobstant la défense du Calife, venoit tous les jours devant une de leur maisons qui étoit abandonnée, & s'élevant sur une motte de terre qui lui servoit de tribune, entretenoit tous les passans des plus belles actions de ces Seigneurs & en faisoit un Panegyrique en forme. Le Calife ayant eu avis de la hardiesse de cet homme, le fit venir devant lui & le condamna à la mort pour avoir contrevenu à ses défenses. Mondir reçut agréablement cette sentence, & demanda seulement par grace, qu'il pût dire deux mots au Calife avant que d'être exécuté. Cette grace lui ayant été accordée, les deux mots qu'il avoit à dire, s'étendirent en un fort long discours, dans lequel il exagéra avec tant de force les obligations qu'il avoit à la famille des Barmécides, que le Calife qui l'écouta sans impatience, fut touché de ses paroles, & ne lui fit pas seulement grace de la vie, mais le régala encore d'une assiette d'or qui etoit à son couvert. Ce qui est le plus surprenant de la reconnoissance de ce vieillard, c'est qu'ayant reçu ce présent de la main du Calife, & s'étant prosterné en terre selon la coutume devant lui, il dit, Voici encore une nouvelle grace que je reçois des Barmécides. Ces paroles de Mondir passérent depuis en proverbe dans toute l'Asie, au rapport du même Historien. Un Poëte Persien de ce tems-là voulant desabuser les gens de la Cour, de la vanité des grandeurs du monde & de la faveur des Princes, par l'exemple des Barmécides, fit un quatrain dont le sens étoit

Nourrisson de la fortune qui succes pendant quelques jours le lait de la prospérité qui coule de ses mamelles empoisonnées,
Ne te vante pas trop du bonheur de cet état, pendant que tu es encore dans le berceau suspendu & branlant de la vie;
Souviens-toi seulement du tems auquel tu as vu la grandeur des Barmécides.

Le Poëte se sert de l'allégorie du nourrisson qui succe le lait, pour faire allusion au nom de *Barmek* dont nous venons de voir l'origine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* BARMEKIAN, que les Arabes appellent *Barameka* signifie en Langue Persienne les Barmécides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* BARMOUTH, lieu d'Angleterre dans la Principauté de Galles, sur la côte occidentale du Comté de Mérioneth, à peu près au sud de Harlech, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

BARNABAS, ou plutôt BARNABAZE, serviteur de Bagathoüs Eunuque du Roi Assuérus, découvrit à Mardochée Juif la conspiration de son maître contre ce Prince, & Mardochée le fit aussi-tôt savoir au Roi par la Reine Esther sa niéce. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. liv. 11. ch. 6.*

BARNABAS ou BARNABÉ (Saint) (Jose ou Joseph) appellé par les Apôtres *Barnabas* ou *Barnabé*, c'est à dire, *Enfant de Consolation* ou *d'Exhortation*, étoit Juif, de la Tribu de Lévi, né dans l'isle de Cypre, où sa famille étoit établie. On croit qu'il fut élevé dans sa jeunesse à Jérusalem, & qu'il étudia sous Gamaliel avec saint Paul. Quelques Anciens prétendent qu'il fut un

des

des ſoixante & douze Diſciples de Jeſus-Chriſt; mais ſaint Luc en parle d'une maniére qui fait plutôt croire qu'il ne ſe joignit aux Apôtres, qu'après la mort de Jeſus-Chriſt. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que, depuis ce tems-là, il a été un des principaux Prédicateurs de l'Evangile, & qu'il a mérité d'être mis au nombre des Apôtres. On ne ſait rien de ſa Vie, que ce qui eſt rapporté par ſaint Luc dans les Actes, ſavoir, qu'il vendit une terre qu'il avoit, & qu'il en apporta le prix aux piez des Apôtres; que ſaint Paul étant venu à Jéruſalem, trois ans après ſa converſion, ce fut Barnabé qui le préſenta aux Apôtres, & qui leur apprit comment de Perſécuteur de Jeſus-Chriſt, il étoit devenu le Prédicateur de ſon nom; qu'il fut envoyé à Antioche, pour y affermir les nouveaux Diſciples; qu'il alla enſuite à Tarſe en Cilicie, pour y chercher ſaint Paul, qu'il amena à Antioche, où ils demeurérent enſemble pendant un an entier; qu'il fut choiſi avec ſaint Paul, pour porter les aumônes à Jéruſalem; qu'à ſon retour il fut déclaré Apôtre des Gentils avec ſaint Paul; qu'ils voyagérent enſemble en divers lieux, prêchant la Foi de Jeſus-Chriſt; qu'ils ſe ſéparérent, parce que ſaint Paul ne voulut pas accepter pour compagnon Marc; & que ſaint Barnabé l'ayant pris avec lui, s'en alla en Cypre. Juſqu'ici nous avons ſuivi les Actes des Apôtres. On ne ſait plus rien de certain des circonſtances de la Vie de ſaint Barnabé, ni de celles de ſa mort. On croit qu'il eſt mort dans l'iſle de Cypre; mais on n'a rien de certain ſur le genre de ſa mort. Les Grecs aſſurent qu'il fut martyriſé par les Juifs, dans la ville de Salamine. D'autres égliſes l'ont honoré comme un Confeſſeur. On fait ſa fête au onziéme de juin. Saint Jérôme aſſûre qu'il a écrit une lettre pleine d'édification pour l'Egliſe, quoiqu'elle ne ſoit pas Canonique. Cette lettre eſt citée pluſieurs fois par ſaint Clément d'*Alexandrie*, par Tertullien & par Origéne; elle a été publiée en Grec pour la premiére fois, ſur une copie du Pére Hugues Ménard, par Dom Luc d'Achéry en 1645. Iſaac Voſſius & M. Cotelier, l'ont donnée depuis. Il y en a une ancienne verſion Latine, qui fournit quelques chapitres du commencement, que nous n'avons point en Grec. Les Critiques en jugent fort différemment. Ils conviennent tous qu'elle n'eſt point canonique; mais les uns la croyent de ſaint Barnabé; les autres aſſurent qu'elle eſt ſuppoſée. Les anciens Péres ſemblent avoir cru qu'elle eſt de ſaint Barnabé; & les conjectures qu'on apporte, pour prouver qu'elle n'eſt pas de lui, ne ſont pas convainquantes. Théodore *le Lecteur* aſſûre que le corps de ſaint Barnabé fut trouvé ſous l'empire de Zénon par Anthéme Evêque de Salamine, l'an 488, avec l'Evangile de ſaint Matthieu ſur ſa poitrine. Cependant d'autres ont dit, qu'il a prêché dans la Ligurie, & qu'il a fondé l'égliſe de Milan. Tertullien & quelques autres lui avoient attribué l'Epître de ſaint Paul aux Hébreux; & pluſieurs Auteurs ont cru qu'il pouvoit en avoir été le Traducteur, comme d'autres l'ont attribuée à ſaint Clément. * *Actes des Apôtres.* Clément d'Alexandrie, *l.* 2. *Stromat.* S. Epiphane, *tome* 1. *cont. Hæreſ.* Tertullien, *l. de Judicio.* Origéne, *l.* 1. *contra Celſum l.* 1. Περὶ Ἀρχ. Euſébe, *l.* 1. *Hiſt. c.* 12. *l.* 2. *c.* 1. *l.* 3. *c.* 25. *l.* 6. *c.* 13 & 14. S. Jérôme, *in Catal. Script.* S. Chryſoſtome, *in Act.* Oecumenius, *in Acta.* Tillemont, *Mem. de l'Hiſt. Eccleſ.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. des trois premiers ſiécles.* Baillet, *Vies des Saints.*

BARNABÉ ou BARNABAS. *Voyez* BARNABAS.

BARNABITES ou CLERCS RÉGULIERS DE LA CONGRÉGATION DE SAINT PAUL. On ne ſait ſi ce fut à l'exemple des Clercs Réguliers Théatins qu'il ſe forma à Milan peu de tems après une Congrégation de Clercs Réguliers; mais leurs engagemens furent tres-differens, puiſque ces derniers ſe réſervérent le droit de poſſéder des biens immeubles, & ne ſe diſtinguérent des Prêtres Séculiers que par les trois vœux ordinaires, & par l'engagement qu'ils prirent de faire des miſſions, de ne briguer aucune charge dedans ni dehors la Congrégation, & de n'accepter les dignitez qui leur ſeroient offertes au dehors, qu'avec la permiſſion du Pape. Antoine-Marie-Zacharie jetta les fondemens de cette Congrégation à Milan vers l'an 1530, avec Barthélemi Ferrari & Jacques Morigia; mais il n'obtint un Bref qui la confirma qu'au commencement de l'an 1533, & ceux qui ſe joignirent à lui, ne firent des vœux ſolemnels que l'an 1535, après en avoir obtenu de nouveau la permiſſion de Paul III. qui leur donna le nom de Clercs Réguliers de ſaint Paul, & qui les mettant ſous la protection du ſaint Siége, les exempta de la juriſdiction des Ordinaires. Cette Congrégation ne fit point d'établiſſemens hors de Milan du vivant des trois Inſtituteurs; elle fut même longtems ſans demeure particuliére dans cette ville; elle n'y eut que l'an 1542, un Oratoire ſous le nom de ſaint Paul, qu'elle quitta trois ans après, ayant obtenu l'égliſe de ſaint Barnabé, d'où vient qu'on les appelle Barnabites, ſuivant quelques-uns: car d'autres prétendent qu'ils ſont ainſi appellez à cauſe de la grande dévotion qu'ils avoient à S. Barnabé, que l'on dit avoir fondé l'égliſe de Milan. Cette Congrégation de Barnabites s'eſt étendue dans l'Allemagne, où ils furent appellez par Ferdinand II, & où ils ſont Curez de l'Empereur à Vienne; dans la Bohéme & dans la Savoye, où ils ont des Colléges; & dans l'Italie, où elle a quatre provinces, & dans chacune pluſieurs Colléges: car c'eſt ainſi qu'ils nomment leurs maiſons. En 1608, Henri IV. les appella en France, & ils ont formé une cinquiéme province dans ce Royaume. Le véritable inſtitut de cette Congrégation eſt de confeſſer, de prêcher, d'enſeigner la jeuneſſe, de diriger des Séminaires, de faire des miſſions & d'autres fonctions Eccléſiaſtiques, auſquelles les Evêques veulent bien les employer: auſſi leur habit n'eſt point différent de celui que les Prêtres ſéculiers portoient dans le XVI ſiécle. Leur Général eſt triennal, mais on le peut continuer trois autres années; il en eſt de même de toutes les autres charges de l'Ordre. Leurs Chapitres ſe tenoient autrefois toûjours à Milan; & préſentement ils ſe tiennent alternativement dans cette ville & à Rome. La réſidence du Général eſt dans Rome, à ſaint Charles *Catinari.* Charles-*Quint* Empereur leur a accordé de tres-beaux priviléges. Ils enſeignent dans les Univerſitez de Milan, de Piſe, &c., ſont Grands Pénitenciers de Bologne, & ont des Cures à Rome, à Naples, à Milan, à Turin, &c. Ils ont auſſi fourni pluſieurs Prélats à l'Egliſe, Jacques Morigia Archevêque de Florence, mort Cardinal en 1708. & pluſieurs grands hommes. Tels ont été Alexandre Sauli, l'Apôtre de l'iſle de Corſe, Confeſſeur de ſaint Charles Borromée; Auguſtin Torniel, Auteur des *Annales ſacrées*; Barthélemi Gavant, Grand Rubricaire; Côme d'Oſſéne, Evêque de Tortone, qui avoit été un des Provéditeurs généraux de l'armée à la fameuſe bataille de Lépante; Redemptus Baranzano, grand Philoſophe, & pluſieurs autres célébres dans la République des Lettres. Il y a auſſi dans le Milanois des Religieuſes de cet Ordre que l'on nomme *Angéliques*: elles en obſervent la Régle, & ſont ſous la direction des Péres de cette Congrégation, comme fondées par les mêmes Fondateurs qu'eux. * Sponde, *A. C.* 1533. *n.* 14. Miræus. Val. Madio, *Synopſis de Cleric. Regul. Congreg. S. Pauli.* Morigia, *Iſtor. dell' orig. di tutte le Relig. lib.* 1. *cap.* 65. Hermant, *Etabliſſement des Ordres Religieux.*

* BARNABOTI, nom que l'on donne aux pauvres Nobles Vénitiens, parce que dans la paroiſſe de S. Barnabé à Veniſe, il ſe trouve un grand nombre de Nobles qui ſont fort mal à leur aiſe. Amelot de la Houſſaye raconte que la plupart de ces Nobles, vendroient volontiers, s'ils pouvoient, leur Nobleſſe pour une centaine d'écus, ou s'en demettroient volontairement. Le même Auteur aſſure que pluſieurs d'entre eux font recueillir pour eux des aumônes ſecrettes dans les égliſes, & que même il y en a parmi eux qui permettent à leurs filles de ſe proſtituer pour de l'argent. Ils offrent leurs ſervices aux Seigneurs étrangers pour leur faire voir les raretez de la ville, afin de gagner par là un repas ou quelque autre récompenſe. Les Nobles riches ont accoutumé d'acheter à beaux deniers comptans les voix de ces pauvres Nobles qui font un puiſſant parti dans le Grand Conſeil. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. de Veniſe*, *p.* 478. 496. Didier, *de la Ville & République de Veniſe*, *p.* 222.

BARNAGAS, ſelon Dapper, *dans ſa Deſcription de l'Afrique*, eſt un Royaume d'Afrique, dans la Haute Ethiopie, entre le fleuve du Nil & la Mer Rouge, le long de la côte d'Abex. Barva en eſt, dit-il, la ville capitale, & il y en a pluſieurs autres qui ſont peu conſidérables. Il ajoûte que le païs eſt vaſte, mais fort mal peuplé; que les Gallanes & les Turcs y ont tres ſouvent fait des courſes; & que pour les en empêcher, le Vice-Roi de Barnagas envoye un tribut annuel de mille onces d'or aux Turcs qui poſſedent Suaquen ſur la Mer Rouge. Mais, ſelon M. Deliſle, Barnagas eſt un nom de dignité, & pour cette raiſon il appelle cette contree *le Païs du Barnagas.* *Voyez* ſa carte de l'Egypte, de la Nubie & de l'Abiſſinie.

BARNARD-CASTLE. *Voyez* BERNARD-CASTLE.

BARNAVELDT, iſle. *Voyez* BARNEVELDT.

BARNE, en Latin *Barna* ou *Varna*, ville de Bulgarie, connue par la grande défaite des Chrétiens, ſous Uladiſlas Roi de Hongrie en 1444.

* BARNEKOW, ancienne famille noble de Poméranie, poſſéde de grands biens dans l'iſle de Rugen, & s'eſt étendue en Danemark & en Norvége, ayant encore vers la fin du XVII ſiécle été en poſſeſſion de Vidsköle dans la Scanie. DERESLAW fut en 1372 à la Cour de Bogiſlas V. Duc de Poméranie. En 1450, RABAN fut Sénéchal de l'iſle de Rugen, mais il fut aſſaſſiné par un Bourguemaître ſéditieux à Stralzond, où il avoit été envoyé par le Duc, pour y aſſiſter à la Diéte. Son fils JAROSLAS vengea de telle maniére cette mort, qu'il en couta plus de cent mille livres aux Habitans de Stralzond. Ce dernier fut en grand credit auprès des Ducs de Poméranie, & continua la poſtérité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælius, *Chron. Pomer.*

BARNERUS (Jacques) d'Elbing, ville de Pruſſe, Profeſſeur en Philoſophie & en Medecine, né en 1641, publia en 1674 un Prodrome d'un nouveau Sennert *in* 4, & en 1675, un Traité ſur l'Eſprit de vin. Il avoit pluſieurs autres Ouvrages prêts à paroître; mais on ne ſait s'ils ont vu le jour. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARNES (Robert) Profeſſeur en Théologie & Chapelain de *Henri VIII.* Roi d'Angleterre, fut envoyé en Allemagne par ſon Maître l'an 1535. Il conféra d'abord avec les Théologiens Proteſtans ſur l'affaire du divorce de ce Prince. Il eut enſuite quelques audiences de l'Electeur de Saxe, & ſe joignit aux Ambaſſadeurs Anglois qui propoſérent à cet Electeur une Alliance contre le Pape, & qui demandérent que *Henri VIII*, fût aſſocié à la Ligue de Smalcalde. Ils faiſoient eſpérer la Réformation de l'Angleterre; mais, au fonds, ils n'avoient pour but, que d'obtenir une approbation Doctorale du divorce de leur Maître, & une Alliance politique, afin de ſuſciter plus d'affaires à l'Empereur, qui menaçoit de venger l'injure de ſa Tante répudiée. Ils remportérent un avis des Théologiens de Wittenberg, qui ne leur étoit pas entiérement favorable: mais ils en ôtérent ce qui ne pouvoit pas plaire à ce Prince. La conduite de Barnès plut beaucoup au Roi d'Angleterre, ce qui fit qu'on l'employa pour entretenir correſpondance avec les Princes Allemands. On l'envoya pluſieurs fois à ces Cours-là; &, entre autres négociations, il fut employé le premier dans le projet du mariage d'*Anne de Cléves* avec Henri VIII. Il étoit bon Luthérien, & il ne ſe cachoit guéres dans ſes Sermons. Car, pendant le Carême de l'an 1540, il refuta le Sermon que l'Evêque *Gardiner* avoit prêché contre la doctrine de *Luther*. Il prit le même Texte, que Gardiner avoit pris, & enſeigna une doctrine toute contraire à celle que ce Prélat avoit établie touchant la Juſtification. Il attaqua même d'une maniére indécente la perſonne de cet Evêque, & plaiſanta ſur le nom de *Gardiner*, qui ſignifie un *Jardinier*. Les amis de Gardiner en portérent plainte au Roi, qui ordonna que Barnès en feroit ſatisfaction, qu'il ſigneroit certains articles, & qu'il ſe retracteroit en chaire. Tout cela fut exécuté; mais de telle ſorte, qu'on ſe plaignit, que dans une partie du Sermon, il avoit eu la fi-

finesse de soutenir ce qu'il avoit retracté dans l'autre. Sur ces plaintes, il fut envoyé à la Tour par ordre du Roi, & il n'en sortit que pour aller souffrir la mort au milieu des flammes; car il fut condamné comme Hérétique par le Parlement, sans avoir eu la permission de se défendre. Il exposa sa créance peu avant que de mourir, rejetta la Justification par les œuvres, l'Invocation des Saints, &c. & fit supplier le Roi de s'employer à une bonne Réformation. Il y avoit long tems, que la liberté de sa langue lui avoit fait des affaires. Pendant la faveur de *Wolsey*, il prêcha si fortement à Cambridge contre le luxe des Prélats, que tout le monde devina sans peine qu'il en vouloit à ce Cardinal. Là-dessus, il fut amené à Londres, où les sollicitations de Gardiner & de *Fox* le firent sortir d'affaire, moyennant l'abjuration de quelques articles, qu'on lui proposa. Dans la suite il fut remis en prison sur de nouvelles accusations, & pour ce coup on crut assez qu'il seroit brûlé. Mais il se sauva, & passa Allemagne où il s'apliqua entiérement à la lecture de la Bible, & à la Théologie. Il y fit de si grands progrès, qu'il fut fort considéré & des Docteurs & des Princes. Lorsque le Roi de Danemark envoya des Ambassadeurs en Angleterre, il voulut que Barnès les accompagnât, ou que même il fût l'un d'eux. On a, pour le moins, deux Livres de Barnès. L'un contient les articles de sa Foi, l'autre est l'Histoire des Papes. Le premier fut imprimé en Latin, avec une Préface de *Pomeranus*, chez qui Barnès étoit logé en ce tems-là. On l'imprima en Allemand à Nuremberg, l'an 1631. Il contient 19 Théses, selon les principes de Luther, & plusieurs preuves tirées de l'Ecriture & des Péres. L'autre livre fut imprimé à Wittenberg en 1536, avec une Préface de Luther. Il contient la Vie des Papes depuis *S. Pierre* jusqu'à *Alexandre III.* Il le dédia au Roi d'Angleterre. * Seckendorf, *Histor. Lutheranismi.* Burnet, *Histoire de la Réformation d'Anglet.* Bayle, *Dict. Crit.*

BARNES (Jean) en Latin *Barnesius*, Moine Bénédictin Anglois de Nation, a été un de ces Catholiques Romains, qui, à l'exemple d'*Erasme*, de *Cassander*, de *Wicelius*, de *Modrevius*, du P. *Paul*, & de plusieurs autres, ont fait profession toute leur Vie de la Catholicité, encore qu'ils y remarquassent une infinité d'abus, dont ils souhaitoient passionnément la Réformation. Il fit contre les Réservations Mentales un livre, qui ne plut guéres aux Jésuites, quoi qu'il l'eût dédié au Pape *Urbain VIII.* Il fut imprimé à Paris l'an 1625, sous le titre de *Dissertatio contra æquivocationes.* On l'imprima en François la même année & au même lieu, sous le titre de *Traité & Dispute contre les Equivoques.* Son *Catholico-Romanus Pacificus* imprimé à Londres en 1690, dans l'*Appendix du Fasciculus rerum expetendarum*, est tout plein de choses, qui ne sauroient être au goût de ceux qu'on appelle bons Papistes. Il souhaitoit, sans doute, de rapprocher autant qu'il pourroit, les deux Communions. La Cour de Rome lui en sut fort mauvais gré. Ce pauvre homme irréprochable dans ses mœurs étant à Paris, on se saisit de lui, & on lui ôta les habits de l'Ordre, pour le transporter en Flandre garrotté sur un cheval. On l'envoya ensuite à Rome, où il demeura dans les prisons de l'Inquisition, jusques à ce qu'il eût été transféré dans celle des Fous. Ce fut dans cette derniére station, qu'il finit ses jours, dignes assurément d'une meilleure destinée. Il étoit Profès du Couvent des Bénédictins de Douai, & il y avoit été Supérieur. Mais ne pouvant s'accorder avec les Religieux de son Ordre, il s'étoit retiré en France, & n'avoit point déféré aux sommations, que les Bénédictins lui avoient faites de revenir à Douai, ou de se retirer dans quelque autre de leurs Couvents. Il logea à Paris près du Collége de Navarre, puis au Collége de Bourgogne, & enfin chez le Prince de Portugal, où le Chevalier du Guet l'arrêta le cinquiéme décembre, 1626. Il composoit une Réponse au Livre intitulé, *Apostolatus Benedictinorum in Anglia*, dans laquelle il eût inséré ses sentimens particuliers sur la Discipline de l'Eglise. Le P. *Théophile Raynaud*, déguisé sous le nom de *Stephanus Emonerius*, écrivit contre son Traité des Equivoques. * *Mercure François, tome* 12. & 14. Bayle, *Dict. Crit.*

BARNESLEY, bourg dans la partie occidentale du Comté d'Yorck. Il est bien bâti, & est à 126 milles Anglois de Londres. Il est estimé pour ses manufactures. * *Diction. Anglois.*

BARNESTABLE. *Voyez* BARNSTABLE.

BARNET ou HIGH-BARNET, c'est à dire, *Barnet le haut*, bourg dans la contrée de Caisho dans la partie méridionale du Comté de Hartford, assise sur une montagne à dix milles de Londres. Il est de quelque considération, pour ses eaux médicinales, dont le goût tire un peu sur l'alun. Mais il est célébre par la bataille qui s'y donna le jour de Pâques de l'an 1471, entre les deux familles d'Yorck & de Lancastre, où la premiére remporta la victoire. * *Dict. Angl.*

BARNEVELDT ou JEAN-OLDEN-BARNEVELDT, Avocat Général des Etats de Hollande, & l'un des Ministres de cette République, au commencement du XVII siécle, se rendit célébre par son habileté dans les négociations, & par les grands services qu'il rendit à sa République, à l'établissement de laquelle il avoit beaucoup contribué. Henri IV. Roi de France, Elisabeth Reine d'Angleterre, & presque toutes les autres puissances de l'Europe faisoient un extrême cas de ce grand homme, qui avoit passé par les Ambassades les plus célébres, & par les charges les plus importantes. Ayant été envoyé en qualité d'Ambassadeur auprès de Henri IV, il détourna ce Prince de faire la paix avec les Espagnols en 1598. On lui donne la gloire d'avoir dégagé les places de la Brille, de Flessingue & de Rammekens des mains des Anglois: ce qui fut un coup tres-avantageux pour éviter les effets de la haine & de la jalousie de ses ennemis, & sur tout du Prince d'Orange & de ses partisans. Il quitta sa charge en 1608, mais ayant été rappellé par tous les Etats de Hollande, il tranquillisa les affaires, adoucit les esprits, & les ramena tous à un même sentiment. En 1609, il avoit fortement conseillé la tréve qui se conclut pour douze ans, entre l'Archiduc & les Etats; & depuis, il empêcha par ses soins que ces derniers ne prissent part dans les troubles de Bohême. Maurice, Prince d'Orange, qui souhaitoit que les Provinces-Unies continuassent la guerre, parce qu'elle servoit à sa fortune, en conçut du chagrin contre Barneveldt, & le fit éclater au sujet d'Arminius & de Gomar Ministres Protestans, qui avoient des sentimens differens sur la prédestination. Arminius se mit à la tête de ceux qu'on nomma *Remontrans*, & Gomar fut le Chef des *Contre-Remontrans.* Ces deux partis troublérent la tranquillité des Provinces-Unies. Barneveldt se déclara pour les premiers, qui ne demandoient que d'être tolérez; & le Prince d'Orange fut pour les autres, qui ne les vouloient pas souffrir. Le Prince se trouvant le plus fort, fit tenir, en 1618 & 1619, le Synode de Dordrecht, où les Arminiens furent condamnez. Barneveldt ayant été pris, eut la tête tranchée à l'âge de 72 ans, sous prétexte d'avoir voulu livrer le païs aux Espagnols, quoiqu'il le niât constamment, & qu'en effet on n'en eût trouvé aucune preuve dans ses papiers. Son crime étoit d'avoir refusé d'entrer dans le complot, à la faveur duquel le Prince Maurice vouloit, à ce qu'on dit, se rendre maître des Païs-Bas, & d'avoir défendu la liberté de sa patrie avec trop de zéle. Il fut exécuté le 13 jour de mai 1619. Gerard Brandt récite un peu différemment la cause de la haine du Prince Maurice pour Barneveldt, auquel il étoit pourtant redevable d'avoir été créé *Stadthouder, Général*, & *Amiral* de la Hollande & de la Zélande. Les Etats Généraux, dit *Brandt*, conclurent, en 1609, une tréve de douze ans avec les Espagnols. Cette tréve, qui ne plaisoit pas au Prince Maurice, fut faite principalement par le moyen du Pensionnaire de Rotterdam, & elle causa quelque froideur entre eux. Dans la suite plusieurs Ecclésiastiques regardérent Barneveldt comme un ennemi de l'Eglise, jettérent les yeux sur le Prince, & recherchérent sa protection. Diodati, Théologien de Genéve, fit une mauvaise plaisanterie au sujet de la mort de Barneveldt, en disant que *les Canons du Synode de Dordrecht avoient emporté la tête de l'Avocat de Hollande.* La Princesse d'Orange déploroit publiquement la mort du Pensionnaire. *Le Prince Maurice*, disoit-elle, *& toute la Maison de Nassau, doivent regarder M. de Barneveldt comme leur Pere, à cause des bons services qu'il leur a rendus.* Le Président Jeannin rendit un auguste témoignage à la mémoire de Barneveldt dans une lettre écrite à Grotius, qui étoit actuellement en prison. Dans la suite, le second de ses enfans, nommé *Guillaume* Seigneur de Stoutembourg, fit une conjuration pour assassiner le Prince, quoique son frére aîné, *René* Seigneur de Groeneveldt, l'en dissuadât. Le dessein fut découvert: Stoutembourg se sauva en Brabant; mais Groeneveld, qui voulut se retirer en Angleterre, fut arrêté, & eut la tête tranchée en 1622, n'étant coupable que d'avoir sçu les mauvais desseins de son frére, sans les avoir révélez. *Corneille* Vandermyle, qui avoit épousé leur sœur, homme considérable par sa naissance & ses Ambassades en France & à Venise, fut rélégué en 1620, dans l'isle de Goerée, & y mourut en 1642. * Grotius, *Hist. Belgii.* Leutichius, *lib.* 5. Thuldénus, *Hist. Nost. Temp. l.* 1. Parival, *Hist. de ce siécle, l.* 2. Du Maurier, *Mémoires, &c.* Brandt, *Hist. de la Réformation.*

BARNEVELDT, que ceux du Pais-Bas nomment *Barneveldt-Eyland*, *Barneveldti insula*, isle de la Mer Magellanique, au midi de la terre de Feu & du Détroit de le Maire. Elle appartient aux Hollandois, qui la découvrirent en 1616, & lui donnérent le nom de *Barneveldt*, en l'honneur du fameux Jean Barneveldt Avocat Général de Hollande en 1588, après la mort de Paul Busius. * Samson. Baudrand.

* BARNEVELDT, petite isle au midi du Japon du côté le plus Oriental, à environ vint lieues de la côte, & au nord de l'isle du Prince dont elle n'est éloignée que par un petit trajet.

* BARNEVELDT, Fort que les Hollandois ont fait batir dans une petite isle, du nombre de celles qui portent le nom de Molucques. Les uns disent qu'il est dans l'isle de Bachiam, vers la côte occidentale de celle de Gilolo; les autres le mettent dans l'isle de Labua au midi de la même isle.

* BARNEVELDT, Grand & beau village dans le Vélau qui est un des trois Quartiers de la Gueldre Hollandoise. Il est bâti à peu près à la maniére des villes. Il est à l'orient d'Amersfort tirant tant soit peu vers le sud, & au nord de Rhénen.

* BARNEVILLE, bourg de France dans la Basse Normandie sur la côte occidentale de l'Evêché de Coutances. Il est à peu près au nord de Coutances, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

BARNICHE, fleuve du Péloponnése, appellé auparavant *Enipée*, qui se décharge dans le fleuve Alphée. * Homére, *Odyssée, l.* 11. *v.* 287. Strabon, *l.* 7.

* BARNIME I. surnommé *le Bon*, fils de Bogislas II, Duc de la Poméranie Citérieure, succéda à son pére en 1222, & gouverna son Etat avec beaucoup de gloire. En 1235, il bâtit quelques villes, comme Griffenhagen dans la Poméranie propre, & Prenslow dans la Marche Uckerane, contrée du Markgraviat de Brandebourg. En 1258, il bâtit aussi Gartz. Il annexa la ville de Colberg au Diocése de Cammin, & bâtit l'église cathédrale de Stetin. Il enleva Loitz & Demmin aux Habitans de l'isle de Rugen, & entra en guerre avec Jean Markgrave de Brandebourg: mais cette guerre fut terminée par le mariage d'Edwige fille de Barnime avec l'Electeur, qui en eut trois fils 1. BARNIME II. qui suit; OTHON duquel est sortie la branche de Stettin; 3. BOGISLAS IV. qui a produit celle de Wolgast. La paix ne dura pas longtems. Barnime eut aussi la guerre avec la Pologne, & mourut pendant ce tems-là en 1278 à Dam lieu de sa résidence. Il y a eu plusieurs Barnimes Ducs de Poméranie, dont la suite se peut voir dans *le Recueil Généalogique* de Jaques Spener. *Voyez aussi* Rittershusius.

BARNIME II. fils de Barnime I. succéda à son pére. Il reçut de Mistevon ou Mestovin son Cousin les terres que ce Prince possédoit dans la Poméranie Ultérieure, mais les Polonois s'opposérent à cette donation. Il fut tué l'an 1285 par Morcavitz qui le surprit en adultére, & il ne laissa qu'une fille.

BARNIME III. dit *le Grand*, fils d'Othon Duc de Stettin, fit, du vivant de son pére, la guerre à Louïs Markgrave de Brandebourg, au nom de tous les Ducs de Poméranie, & s'aquit la répu-

putation d'un grand Guerrier. Les campagnes de 1329 & de 1334, sont des preuves de sa valeur. La paix se fit en 1338; mais elle ne dura guéres. Jacques Rehebock, qui fut suborné pour se dire l'ancien Markgrave Waldemar, causa beaucoup de peine au Markgrave Louïs. Barnime *le Grand*, instruit de la fourberie, se servit adroitement de cette occasion pour rentrer dans l'*Uckermarck* & dans la *Nouvelle Marche*. Il gagna diverses villes & se trouva en 1345, au siége infructueux de Francfort. Lorsqu'après la fraude découverte, Louïs le Romain obtint la Marche de son frére, ceux de Saxe & d'Anhalt s'y opposérent en qualité de plus proches parens des anciens Markgraves, & prirent les villes de Pasewalck & de Prentzlau. Barnime III. voyant cela, s'accorda avec le Markgrave Louïs, battit ceux de Meckelbourg, qui avoient fait une irruption dans ses Etats, leur reprit Grimmen, Barth & Pasewalck & fit rentrer Louïs dans la possession de la Marche. Il traitta encore avec le Markgrave touchant les villes qu'il avoit prises dans l'*Uckermarck*, & fit tant qu'il retint *Neu-Angermunde*, Schwet, Stolpe &c. En 1357, il obtint une cassation de toutes les appropriations & partages du Duché de Stettin, qui s'étoient faits précédemment. Dans le même tems on traitta une paix perpétuelle avec les Ducs de Meckelbourg, qui renoncérent à leurs prétentions sur Rugen. En 1359, Barnime III. eut encore quelque différent avec le Markgrave Louïs le Romain au sujet de l'Uckermarck; cependant l'affaire fut réglée de cette maniére, que les Ducs de Poméranie, posséderoient les villes de Pasewalck & de Targelau, jusques à ce qu'on leur eût payé 13000 marcs d'argent fin. Barnime étant vieux, fit bâtir la Chartreuse hors du vieux Stettin, dans la place où fut ensuite l'Oderbourg. Il mourut en 1361, après s'être aquis le nom de *Grand* par ses exploits. Jean de l'Osten, Chevalier de Waldenbourg, fit dans le XVI siécle une ample collection Historique touchant la Vie de Barnime III; mais elle n'a jamais été imprimée. * Micrælius, *Pommerl. l.* 3.

BARNIME XI. (d'autres l'appellent le X. parce qu'ils omettent son frére aîné qui mourut fort jeune) fils de Bogislas X. eut part au Gouvernement avec Grégoire son frére aîné, après la mort de leur pére, arriveé en 1523, & trouva d'abord bien des difficultez à combattre. Quelques villes refusérent de lui prêter hommage avant qu'on eût diminué les péages de Wolgast; cependant on les gagna par la douceur. Il se trouva aussi, parmi les Luthériens, plusieurs têtes chaudes, qui en suivant l'exemple de Thomas Muntzer, renversérent & brisérent les Images. On les éloigna avec leur Chef le Docteur Amande, & l'on rétablit les Images; cependant on permit aux Prédicateurs de proposer publiquement la Doctrine de Luther. L'Electeur de Brandebourg redemanda la dote qu'avoit eue Marguerite, premiére épouse de Bogislas X, morte sans héritiers. Ce fut en vain qu'on traitta de cette affaire aux Diétes de Spire, de Prague & de Ratisbone, jusques à ce qu'en 1529, elle fut terminée par la médiation de Henri Duc de Brunswik dans le traitté de Grimnitz. On eut aussi un démêlé avec la Pologne, qui retenoit la dote de la mére des deux Ducs, sous prétexte, qu'ils usurpoient sur la Pologne les deux villes de Lauenbourg & de Butow. Là-dessus il y eut une entrevue entre Sigismond Roi de Pologne & le Duc George, dans laquelle ils conclurent, que les Ducs rabattroient 14000 florins d'Hongrie de leur prétention sur la dote de leur mére, & qu'en échange, au premier couronnement d'un Roi de Pologne, ils envoyeroient une Ambassade pour se reconnoître Feudataires de la Pologne à l'égard de ces deux villes. D'ailleurs on leur promit, que les patentes du fief leur seroient expédiées gratis. Le Duc George mourut en 1531, & laissa un fils nommé Philippe, qui fut élevé à la Cour de Heidelberg. Après l'arrivée de Philippe en Poméranie, on procéda au partage des Etats. Barnime eut par le sort Stettin & ce qu'on appelle la Poméranie Suédoise ou Royale, & Philippe eut Wolgast, Rugen & la Poméranie Ducale. Il est à remarquer que ce partage ne se fit que pour huit années, au bout desquelles on jetta encore le sort, qui régla les possessions, comme elles avoient été auparavant. Pour ce qui est du droit de Patronage de l'Evêché de Cammin & de la plupart des péages, on les laissa en commun. En 1534, on introduisit publiquement la Doctrine de Luther à la Diéte de Treptow. L'année suivante le Docteur Jean Bugenhagen fit une visite générale des églises & des écoles, & publia un reglément pour les églises. Erasme, Evêque de Cammin voyant cela de mauvais œil, on distribua le gouvernement des églises aux trois Surintendants, de Stettin, de Wolgast & de Stolpe. En 1541, on fonda le Collége de Stettin. Les deux Ducs eurent des affaires avec ce même Erasme Evêque de Cammin, parce qu'il prétendoit être un Etat immédiat de l'Empire. Il désista de cette prétention avant sa mort. Lorsqu'il fut question de remplir sa place vacante, les deux Ducs ne furent pas d'accord, parce qu'ils avoient en commun le droit de patronage. A cette occasion on fit en 1545 ce reglément, qu'à l'avenir le Chapitre des Chanoines feroit l'élection de l'Evêque, en choisissant un de ceux que les Ducs lui proposeroient. Le Duc Philippe mourut en 1560, & Barnime se chargea de la tutelle de ses fils. Il fit ensuite plusieurs réglemens concernant les églises, & fonda trois Consistoires, l'un à Stettin, l'autre à Gripswalde & le troisiéme à Colberg. En 1569, le Duc Barnime XI, qui n'avoit point d'enfans, après avoir soigneusement gouverné pendant 50 ans, céda le Gouvernement & ses Etats à ses neveux de Wolgast, ne se reservant que l'inspection supréme des affaires & la résidence de Stettin, avec quelques autres endroits, pour en pouvoir vivre d'une maniére convenable au rang qu'il tenoit. Il mourut enfin en 1573, dans son palais d'Oderbourg qu'il avoit fait bâtir. Il étoit âgé de 72 ans, & quoiqu'il n'eût jamais surchargé ses peuples il laissa une somme considérable d'argent comptant. Il semble que le bonheur de la Poméranie ait été enterré avec lui, le Duché de Stettin ayant été depuis fort peu heureux, & la Maison de Poméranie s'étant entiérement éteinte peu de tems après. * Micrælius, *in Pommerl. l.* 3. *p.* 2. Sleidan, *de statu Relig. l.* 8. Cramer, *Chron. Ecclésiast.* Chytræus, *in Chron. Sax. l.* 14. *fol.* 414. Seckendorff, *Lutheran. l.* 1. *S.* 54. *&* 168. *l.* 3. *S.* 5. 31. 35. *&c.* Spener, *in Sylloge, &c.*

BARNIME XII. Duc de Poméranie, fils de Philippe & de Marie, fille de Jean Electeur de Saxe naquit le 13 févr. 1549, & perdit son pére en 1560. Dans cette même année il alla à l'Université de Gripswalde, & en fut fait Recteur. Il passa ensuite avec son frére Ernest Louïs à celle de Wittenberg, & retourna en Poméranie en 1567, après quoi il fit un voyage en France & en Angleterre. Lorsqu'en 1569, son Oncle Barnime XI. partagea ses Etats entre ses neveux, celui-ci eut Rugenwalde & Butow, quoiqu'il ne dût entrer en possession du dernier qu'après la mort de son Oncle. Depuis le tems de ce partage jusques à la mort de Barnime XI, Barnime XII. se tint à Stettin auprès du Duc Jean Frédéric son frére. Ensuite il tit sa residence à Rugenwalde, & en 1575 il alla à Ratisbonne avec Jean George Electeur de Brandebourg pour assister à l'éction du Roi des Romains. Le Collége des Electeurs lui donna la commission, avec Joachim Frédéric Duc de Lignitz, de porter la nouvelle de l'Election à Rodolphe. En 1576, l'Empire le choisit pour être envoyé en qualité d'Ambassadeur à Moscou, mais la mort de Maximilien II. rompit ce voyage. Le Duc Jean Frédéric son frére étant mort en 1600, il entra en possession de Stettin & y fixa sa résidence. Il reçut l'hommage en 1601, & tint une Diéte au mois d'octobre à cause des dettes que son frére avoit faites, & que le Duc s'étoit chargé de payer. Il n'exécuta du testament de son frére, que ce qui y avoit été couché de son consentement, & n'approuva point l'alienation de Fridérikswalde, ni de quelques autres endroits. En 1602, il céda, suivant les réglemens faits, à son frére le Duc Casimir, les Bailliages de Rugenwalde & de Butow. Il mourut en 1603, le sixiéme sept. à la veille d'un grand changement qu'il alloit faire dans sa Cour & dans ses Etats. Son épouse étoit Marie, fille de Jean George Electeur de Saxe, de laquelle il n'eut point d'enfans. * Cramer, *Chron. Pomer.* Friedeborn. Spener, &c. *Voyez* les autres *Barnimes* dans l'article de POMERANIE.

* BARNOLY, bourg d'Asie dans l'Indostan, à cinq lieues de Surate, sur la route de Surate à Aurangeabad. * Thevenot, *Voyages, tome* 3. *l.* 1. *p.* 218, *au bas de la page, au dessous du texte, édition de* 1689, à Paris.

BARNSTABLE, *Barnastabula*, bourg du Comté de Dévon en Angleterre. Ce lieu, qui a séance & voix dans le Parlement, est situé sur la riviére de Taw, à trois lieues de son embouchure dans le Canal de Bristol, où il a un bon havre. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARNUCE, bourg de Macédoine, situé proche de la ville d'Héraclée, dont il est parlé dans le septiéme livre de Strabon.

* BARO, femme savante qui s'adonnoit anciennement à la Philosophie, selon le sentiment de Suidas; d'où vient que de son tems, & même depuis, on avoit accoutumé d'appeller de son nom, comme par mépris, les Philosophes ignorans, c'est à dire, qui raisonnoient comme des femmes. Au contraire, dans la suite des tems le nom de *Baro* ou de *Baron* a eu un usage tout contraire, signifiant un homme d'autorité.

BARO (Balthazar) de l'Académie Françoise, né à Valence en Dauphiné, avoit été Sécretaire du Marquis d'Urfé, après la mort duquel il fit imprimer la quatriéme partie de l'Astrée, & composa la cinquiéme sur ses mémoires. Depuis il se maria à Paris, fut fait Gentilhomme de Mademoiselle de Montpensier, & mourut âgé d'environ 50 ans vers l'an 1639. Sur la fin de sa vie il avoit obtenu deux offices de nouvelle création; l'un de Procureur du Roi au Présidial établi à Valence l'an 1635, & l'autre, de Thrésorier de France à Montpellier. * Pellisson, *Histoire de l'Académie Françoise*.

BAROCHE, *Barocha*, ville du Royaume de Guzarate dans l'Empire du Grand-Mogol, & où la riviére de Narvor se jette dans le Golfe de Cambaye. Cette ville est renommée à cause de sa riviére qui a une propriété particuliére pour blanchir les toiles. On y en apporte pour cet effet de tous les endroits de l'Empire du Grand-Mogol. Les Anglois y ont un fort beau logis, où demeure leur Président. Il y a quantité de Paons aux environs de Baroche; on les voit le jour par troupes dans les champs, & la nuit ils se perchent sur les arbres. Il est difficile de les approcher le jour, parce que s'ils découvrent le Chasseur, ils fuyent devant lui plus vîte que la perdrix, & enfilent des broussailles, où il est impossible de les suivre. Ainsi on ne peut bien les prendre que la nuit, & voici l'artifice dont on se sert. On s'approche de l'arbre avec une espéce de banniére, où l'on a peint des paons au naturel de chaque côté. Au haut du bâton il y a deux chandelles allumées, dont la lumiére surprenant le paon, fait qu'il allonge le cou jusques sur le bout du bâton, où il y a une corde à nœud coulant, que celui qui tient la banniére, tire quand il voit que le paon y a mis le cou. La ville de Baroche est encore considérable pour les belles perles, que l'on nomme perles de Baroche, pour une mine d'agathe, & plus encore pour son grand commerce. Quelques Géographes mettent à Baroche la Barigasa des Anciens, mais d'autres la mettent à Baçaim. * Tavernier, *Voyage des Indes*.

BAROCHE ou BAROCCIO (Frédéric) Peintre, natif d'Urbin, se rendit à Rome dans sa jeunesse, où il peignit plusieurs choses à fraisque du tems du Pape Paul III, & s'en étant retourné à Urbin, il y passa le reste de sa vie. C'est un des plus gracieux, des plus judicieux & des plus habiles Peintres qui ayent jamais été. Il a fait quantité de portraits & de tableaux d'histoires; & son génie étoit particuliérement pour les sujets de dévotion. On reconnoit dans ses ouvrages un grand penchant pour la maniére du Corrége; & quoiqu'il dessinât plus correctement que ce Peintre, ses contours n'étoient ni d'un si grand goût, ni si naturels. Il exprimoit trop les parties du corps, & dessinoit les piez d'un petit enfant du même caractére qu'il auroit fait ceux d'un homme; il faisoit ses études au pastel, & les réduisoit ordinairement à sa maniére. Il se servoit pour faire ses Vierges d'une sœur qu'il avoit, & pour le petit Christ d'un enfant de cette même sœur. Il a gravé lui-même à l'eau

l'eau forte quelques-uns de ſes tableaux, & mourut à Urbin en 1612, âgé de 84 ans. Vanius fut ſon Diſciple. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

BARON, qualité ancienne & honorable parmi la Nobleſſe; mais particuliérement en France, en Allemagne & en Angleterre. Quelques-uns croyent que ce nom a été tiré du mot Latin *Vir*; car comme *Baron* ſignifie une perſonne illuſtre en vertu & en naiſſance, de même *Vir* ſignifie un homme de courage & diſtingué du commun par ſa vertu. Ce titre a été pris diverſement, ſelon la différence des tems & des lieux. Par les Barons on entendoit anciennement en France, les Vaſſaux qui relevoient immédiatement du Roi; & ainſi ce mot comprenoit indifféremment les Ducs, les Marquis, les Comtes & autres Seigneurs. On le peut voir dans Aimoin & dans quelques autres Hiſtoriens, leſquels, lorsqu'ils introduiſent le Roi parlant aux Seigneurs de ſa ſuite, & les voulant exhorter à quelque action d'honneur, le font ſouvent commencer par ces mots, *Mes Barons.* Quand les Eſpagnols parlent de quelques perſonnes illuſtres, ils les appellent Barons ou *Varones*, prononçant ſouvent le B par l'V conſonne, de même que les Gaſcons. Il n'y a que les Italiens qui prennent communément le mot de *Baron* pour un vagabond, qui eſt proprement un fainéant & un gueux. Mais pour reſtreindre le nom de Baron à ſa propre & ordinaire ſignification; il n'eſt à préſent que pour le degré de nobleſſe qui marche après les Ducs, les Marquis, les Comtes & les Vicomtes; bien qu'il y ait d'anciens Barons en Allemagne & en France, qui ne voudroient pas changer leur titre de Baron pour celui de nouveau Comte, & qui ne céderoient pas même en des actions publiques, ni à des Comtes, ni à des Marquis. Les Barons ſont fort conſidérez en Angleterre, & ſont du nombre des Lords, ou Pairs, après les fils-puînez des Marquis. Il n'y avoit autrefois de Barons dans ce Royaume que ceux qui relevoient du Roi pour une Baronie entiére, laquelle devoit contenir treize fiefs, valant chacun treize livres ſterlin par an: mais aujourd'hui on ne regarde point à la valeur de la Baronie. Le chef de la Baronie eſt quelque château ou terre, où le Seigneur fait ſa demeure principale, qui ne peut être partagé entre des filles; & qui au défaut d'enfans mâles; appartient à la fille aînée, à la charge de doter ſes ſœurs. Mais cette terre tenue en Baronie n'annoblit pas le poſſeſſeur, s'il étoit roturier avant que de l'aquérir; quoiqu'elle l'oblige à tous les ſervices qu'elle doit au Roi. Il y a même des Juriſconſultes qui prétendent que les Nobles tenant de ces ſortes de terres, ne ſont pas véritablement Pairs du Royaume, s'ils ne ſont conviez par lettres du Roi à venir au Parlement. Ces ſortes de lettres ſont quelquefois fermées; mais pour l'ordinaire ce ſont des lettres patentes, s'il s'agit de faire un Baron dans une famille qui n'a pas encore joui de cet honneur. La Couronne des Barons eſt un cercle ou bourlet garni de ſix perles: le manteau qu'ils portent au Parlement a deux bordures, & il eſt doublé de quelque fourrure blanche; mais il ne peut l'être d'hermines: ils ne peuvent non plus avoir de dais. Le titre qu'on leur donne eſt celui de *Véritablement noble Seigneur.* On peut encore faire d'autres remarques ſur cette qualité de Baron en Angleterre, comme, que le Grand-Chancelier du Royaume, le Grand Thréſorier, le Préſident du Conſeil d'Etat, & le Garde du Sceau, ont la préſéance ſur tous les Ducs, s'ils ſont Barons; & qu'on donne la qualité de Barons aux fils âmez des Comtes. Que ſi une femme noble de naiſſance, Ducheſſe, Marquiſe, Comteſſe ou Vicomteſſe épouſe un Baron, elle prend ſeulement le rang & la qualité de Baronne; au lieu que ſi elle ſe marie à un homme de moindre condition, elle prend le rang ſelon ſa naiſſance. Outre ces Barons il y en a d'autres dans la province de Cheſter qui ne relévent pas immédiatement de la Couronne, & il y en avoit autrefois dans toute l'Angleterre; mais ces Barons n'ont jamais été Pairs du Royaume. Anciennement les trois premiers Barons de France étoient de Bourbon, de Coucy & de Beaujeu; & ces Baronies ont été depuis réunies avec pluſieurs autres à la Couronne. *Voyez* DUC. * Hofman, *Lexic. Univerſ.* Chamberlaine, *Etat d'Angleterre.*

Les Hiſtoriens font mention de pluſieurs autres eſpéces de Barons, dont on peut voir un détail aſſez exact dans Hofman, tels que ſont les Barons de Limpurg en Allemagne, les Barons d'Angleterre, les Barons d'Aragon, les Barons Châtelains, les Barons de la ville de Londres, d'Yorck, de Cheſter, de Féversham & de quelques autres villes en Angleterre; comme on a dit en France les Barons de Bourges, d'Orléans, ainſi que le marque Charles du Frêne. Ces Barons avoient de certains droits & priviléges, de n'être pas tenus de répondre en juſtice ſur certaines choſes, hors l'enceinte des murs de leur ville. Il y a auſſi des Barons Comtes dans le Droit Anglois. On appelle Barons Aumoniers les Archevêques, les Evêques, les Abbez & les Prieurs qui tiennent du Roi leurs terres eccléſiaſtiques par la Baronie; car on croit qu'ils ont reçu leurs Baronies de la libéralité & de l'aumône que leur en ont fait les Rois, quoique dans la ſuite des tems les autres Rois leur ayent accordé ces mêmes terres en propre. Les Barons dits du Parlement, ſont connus en Angleterre & en Ecoſſe. On appelle en Angleterre les Barons des cinq ports, *de quinque Portubus*, ceux qui exercent cette fonction dans les cinq ports principaux d'Angleterre qui regardent le côté de la France, qui ſont *Haſtings, Douvre, Hith, Rumney* & *Sandwich.* Ces Barons ont encore inſpection ſur les autres places dépendantes, comme ſur la petite ville de Rye & de Winchelſey. Ces cinq Barons jouiſſent particuliérement de ce nom & de pluſieurs autres priviléges conſidérables, accordez par les anciens Rois d'Angleterre, pour avoir défendu leurs ports en tems de guerre. *Voyez* DUC. Beeverell dans le *Tome quatriéme des Délices de l'Angleterre* remarque que lorsqu'on couronne un Roi d'Angleterre, ils députent cinq Bourgeois qui reçoivent pour le tems de la cérémonie le titre de *Barons des cinq Ports*, & ont l'honneur de porter le dais du Roi, & de manger à ſa table le jour du couronnement.

BARON (Eguinard) François, natif de Léon en Bretagne, célébre Juriſconſulte, qui vivoit dans le XVI ſiécle, enſeigna le droit à Bourges avec François Duaren, qui étoit auſſi Breton. L'émulation leur mit la plume à la main l'un contre l'autre; & ce dernier écrivit contre Baron l'Apologie de la Juriſdiction & de l'Empire. Depuis, leur conformité d'emplois ſervit à les réconcilier. Baron mourut le 22 août de l'année 1550 âgé de 55 ans; & Duaren voulant laiſſer à la poſtérité un témoignage de l'amitié qu'il avoit eue pour lui, fit ſon épitaphe. * Sainte-Marthe, *aux Elog. liv.* 1. Sponde, *A.C.* 1550. *n.* 12.

BARON (Vincent) en Latin *Baronius*; Religieux de l'Ordre de *S. Dominique* ſe fit eſtimer dans le XVII ſiécle par pluſieurs livres qu'il publia. Il naquit à Martres au Diocéſe de Rieux en Languedoc. Il fit profeſſion dans l'Ordre des Fréres Prêcheurs à Toulouſe l'an 1622. Il enſeigna la Théologie pluſieurs années avec applaudiſſement dans le Couvent de la même ville & il y fut Prieur. Il le fut auſſi à Avignon; & au Noviciat général du Fauxbourg S. *Germain* à Paris. Il fut Définiteur pour ſa Province au Chapitre général tenu l'an 1656, où il préſida aux Théſes dédiées au Pape *Alexandre VII*, qui lui aquirent l'eſtime de toute la ville & de tout l'Ordre. Il ſe trouva à l'Aſſemblée, où le Pape fit dire de ſa part aux Définiteurs; & aux Péres du Chapitre, qu'il avoit un ſenſible déplaiſir de voir la Morale Chrétienne, dans l'effroyable relâchement, où quelques nouveaux Caſuiſtes l'avoient réduite, & qu'il les exhortoit à en compoſer une autre qui fût conforme à la doctrine de S. *Thomas.* Ce fut ce qui engagea le P. Baron à travailler aux Ouvrages, qu'il a compoſez ſur cette matiére. Il fut encore élu Provincial, & enſuite le Pére Général l'envoya Commiſſaire en Portugal pour des affaires importantes, où il réüſſit avec tant de ſuccès; que la Reine, la Cour, & tous les Religieux rendirent témoignage à ſon mérite par un Acte public. Il revint à Paris au Noviciat Général & y mourut le 21 janvier 1674, âgé de 70 ans. Outre pluſieurs Poëſies Latines, qu'il a laiſſées, comme des échantillons de ſa capacité dans les Belles Lettres, il a fait imprimer les Ouvrages ſuivans, *Theologia Moralis*, à Paris, 1665. 2. *Volumes, & le premier Tome corrigé en* 1667; *Libri Apologetici contra Theophilum Raynaldum*, à Paris 1668, 2. *Vol. in* 8; *Mens S. Auguſtini & Thomæ de Gratia & Libertate*, 1666, *in* 8; *Ethica Chriſtiana*, à Paris 1666. 2. *Vol. in* 8; *Reſponſio ad Librum Cardenæ*, à Paris, *in* 8; *L'Héréſie convaincue*, à Paris, 1668. *in* 12; *Panégyriques des Saints*, à Paris. 1660. *in* 4. Le livre intitulé *Ethices Chriſtianæ Septemdecim Loci*, compoſé contre un certain *Matthieu Moya*, qui avoit pris le nom d'*Amadée*, fut cenſuré à Rome par les intrigues du Cardinal *Nitard*, qui s'y trouva offenſé, & le Mâitre du Sacré Palais *Capiſucchi*, qui l'avoit approuvé, fut dépoſé; & le Pére *Hyacinthe Libelli*, depuis Archevêque d'Avignon, mis en ſa place. Capiſucchi a été depuis rétabli, & enſuite fait Cardinal. La Congrégation de l'Indice a condamné quelques autres Ouvrages de Baron. * Bayle, *Diction. Critique.*

BARON ou BARRON (Pierre) Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Cambridge au XVI ſiécle, natif d'Etampes, à dix lieues de Paris, excita quelques troubles dans cette Univerſité par certains dogmes qu'il y débita l'an 1590. On prétendit que cette doctrine approchoit beaucoup de celle des Pélagiens. Witaker, Tindall, Chadderton, Perkins, &c. la combattirent par des Sermons, par des leçons & par des livres; mais d'abord ils épargnérent le nom de leur adverſaire, à cauſe de ſon grand âge. Cependant comme Baron continuoit de dogmatiſer, & que dans ſa Somme *trium de Prædeſtinatione Sententiarum*, il ſoutenoit une hypothéſe, qui dans ſa Secte paroiſſoit hétérodoxe, Witaker ſe déclara ſon Antagoniſte, & refuta cette Somme. L'affaire fut portée devant la Reine Eliſabeth & devant l'Archevêque de Cantorbéry. On fit une aſſemblée de Prélats & de Docteurs en Théologie à Lambeth. Witaker y fut mandé, & y ſoutint fortement l'opinion commune. Celle de Baron fut condamnée, & l'on dreſſa le 20 de novembre 1595, neuf articles qui furent reçus dans l'Académie. Baron fut congédié; & s'en retourna en France: ce qui rendit la paix à cette Univerſité. Baron a fait, *Prælectiones* 39 *in Jonam*, imprimées à Londres en 1579; *Summa trium Sententiarum de Prædeſtinatione*; *De præſtantia & dignitate divinæ Legis.* * Bayle, *Dict. Crit.* 2. *edit. in folio*, à Roterdam 1702.

BARON, fameux Acteur pour le Tragique. *Voyez* l'article de COMÉDIE.

BARONETS, Ordre héréditaire de Chevalerie en Angleterre, qui fut inſtitué pour la petite Nobleſſe l'an 1611 par Jacques I. Ce Prince avoit limité le nombre de ces Chevaliers à deux cens; mais cela ne s'obſerve plus, & l'on en compte préſentement un bien plus grand nombre. Ce ſont les ſimples Gentilshommes qui recherchent le titre de Baronets, & ils ſont les ſeuls qu'on y admette; mais cet honneur leur coute cher, car il faut qu'ils ayent mille livres ſterlin de revenu, & qu'ils payent à la Thréſorerie la ſolde de trente ſoldats pour trois années, à huit ſols par jour. Cet argent eſt deſtiné pour l'entretien des troupes de la province d'Ulſter en Irlande. Les Baronets ont rang immédiatement après les fils puînez des Vicomtes & des Barons; ils ont le titre de Sires, & leurs femmes de Ladis; cependant ils ſont du corps des Communes. * *Etat préſent de la Grande Bretagne.*

BARONI (Léonora) Dame Italienne, l'une des plus belles voix du monde, a été admirée dans le XVII ſiécle. Elle étoit fille de la belle *Adriana*, Mantouane, & ſe fit admirer de telle ſorte, qu'une infinité de beaux eſprits firent des vers à ſa louange. On a un volume d'excellentes piéces Latines, Gréques, Françoiſes, Italiennes & Eſpagnoles, imprimé à Rome, ſous le titre d'*Applauſi poëtici alle glorie della Signora Leonora Baroni.* Ceux qui voudront ſavoir en détail les perfections de ſon chant, n'ont qu'à conſulter le Diſcours ſur la Muſique d'Italie, imprimé avec la Vie de Malherbe, & quelques autres Traitez à Paris en 1672. * *Voyez* Bayle, *Dict. Critiq.* 2. *edit. in fol.* à Roterdam 1702.

BARONIUS (Céſar) né à Sora, ville épiſcopale de la Terre de Labour, dans le Royaume de Naples le 30 octobre 1538, de *Camillo* Baronio & de *Porcia* Fébonia, qui l'élevérent

avec beaucoup de soin. Il fit ses Humanitez à Véroli, sa Théologie & son Droit à Naples. Les troubles de ce païs l'obligérent de passer en 1557, avec son pére, à Rome où il acheva ses études de Droit sous César Acosta, & se mit ensuite sous la discipline de saint Philippe de Néri, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire, qui l'employa dans les instructions familiéres que ses Clercs faisoient aux jeunes enfans. Il reçut bien tôt l'Ordre de Prêtrise, par les conseils de saint Philippe de Néri, qui l'attacha à l'église de saint Jean-Baptiste. Baronius y commença une Congrégation de ce nouvel Ordre, & en fit autant dans l'église de sainte Marie *in Vallicella*, lorsqu'il y fut transféré en 1576, par S. Philippe de Néri. L'an 1593, il fut fait Supérieur général de la Congrégation de l'Oratoire, par la démission volontaire du Fondateur. Le Pape Clément VIII. le choisit pour son Confesseur, l'obligea de se faire Protonotaire Apostolique, & le créa Cardinal le cinquiéme juin 1596, sous le titre des saints Nérée & Achillée. Il eut ensuite la charge de Bibliothécaire du saint Siége apostolique. Après la mort de Clément VIII, il eut bonne part au pontificat, ayant eu jusqu'à trente & une voix; mais les Espagnols lui donnérent l'exclusion, à cause de son Traité de la Monarchie de Sicile; & lui-même s'opposa fortement à son élection. Voici de quelle maniére Amelot de la Houssaye dans ses *Mémoires, &c. tome* 1. rapporte le fait. Le Cardinal Aldobrandin, *dit-il*, & les François, vouloient le faire Pape dans le Conclave du mois de mars 1605, mais il en fut exclus opiniatrément par les Espagnols, à cause de son livre de la *Monarchie de Sicile*; & par les Vénitiens qui craignoient son humeur entiére. Le Cardinal Augustin *Valier*, appellé du nom de son Evêché *Verona*, s'expliqua au Cardinal Spinelli, qui lui demandoit sa voix pour *Baronius*. Monseigneur illustrissime, *dit-il*, ce sujet n'est point propre à porter un tel faix, il n'est ni Théologien, ni Canoniste; c'est un Ecrivain piquant; & tant s'en faut qu'il fût bon à gouverner l'Eglise Universelle, que je doute fort qu'il en sût bien gouverner une particuliére. Le Sénateur André Morosini l'accuse d'avoir fait deux personnages opposez au sujet de l'interdit de Venise; d'avoir d'abord blâmé l'impétuosité de Paul V, & ensuite d'avoir exalté l'excommunication fulminée contre cette République. Il mourut le dernier jour de juin 1607, âgé de 68 ans & huit mois.

Il entreprit à l'âge de 30 ans les Annales Ecclésiastiques, sur le refus que fit Onuphre Panvinius d'y travailler, quelques instances que lui en fit Baronius, en présence de saint Philippe de Néri, qu'ils considéroient comme leur pére commun, & qui lui dit que ce seroit lui, & non pas Onuphre, qui composeroit l'Histoire Ecclésiastique. En effet, Onuphre étant mort peu de tems après, Baronius entreprit cet Ouvrage, & travailla pendant trente ans à recueillir & à digérer les matiéres, en lisant assidûment les anciens Monumens ecclésiastiques, tant dans les livres imprimez que dans les Manuscrits de la Bibliothéque Vaticane. Il commença par donner pour essai de son travail ses Notes sur le Martyrologe Romain, imprimées l'an 1586. Il publia peu de tems après son premier tome des Annales Ecclésiastiques, qui contient les cent premiéres années depuis la naissance de Jesus Christ, avec un Apparat sur les Annales Ecclésiastiques, touchant l'année de la naissance de Jesus Christ, & ce qui l'a précédé. Ce tome est dédié à Sixte V. Le deuxiéme, dédié au même Pape, contient deux cens cinq ans. Le troisiéme, dédié à Philippe II. comprend l'histoire des cinquante-cinq années suivantes. Le quatriéme est dédié à Clément VIII. qui fut élevé au souverain pontificat en 1592. Il ne contient que l'histoire de trente-quatre ans, qui finissent à l'an 395. Le cinquiéme va jusqu'à l'an 440. Il est dédié au même Pape, aussi bien que le sixiéme, qui finit à l'an 518. Il fut bientôt suivi des 7. 8. & 9. qui contiennent l'Histoire Ecclésiastique, depuis cette année jusqu'à l'an 842. Le dernier de ces trois tomes est dédié à Henri IV. Roi de France. Le dixiéme, dédié à l'Empereur Rodolphe II. commence à l'an 843, & finit à l'an 1000. L'onziéme, dédié à Sigismond III. Roi de Pologne, & publié en 1605, continue jusqu'à 1099. Le douziéme, publié sous le pontificat de Paul V. l'an 1607, finit à l'an 1198. Ainsi l'on a dans ces douze tomes l'Histoire des douze premiers siécles de l'Eglise.

Cette Histoire de Baronius est composée en forme d'Annales, année par année, séparées les unes des autres, & désignées par les années des Papes, des Empereurs, & par les noms des Consuls. Il rapporte sur chaque année ce qui regarde les Eglises d'Orient & d'Occident, la succession des Papes, des Patriarches, des Empereurs & des Rois, les Actes des Conciles, les lettres des Papes, les loix des Empereurs qui concernent l'Eglise, les persécutions, les Martyrs, les Saints, les Auteurs ecclésiastiques, les hérésies & leurs Défenseurs; en un mot, tous les évenemens qui peuvent avoir rapport à l'Histoire Ecclésiastique.

Le but qu'il s'est proposé dans cet Ouvrage a été, comme il le témoigne lui-même dans sa préface, de refuter les Centuriateurs de Magdebourg; ou plutôt d'opposer à leur Ouvrage fait contre l'Eglise Romaine, un autre Ouvrage de pareille nature pour sa défense. Il avoue que jusqu'alors il sembloit qu'on avoit negligé de faire l'Histoire Ecclésiastique exacte, complette & véritable. Il accuse Eusébe d'avoir favorisé le parti des Ariens, & d'avoir écrit la Vie de Constantin, dans la vue de plaire à son fils Constance, qui étoit du parti des Ariens. Il trouve que la vérité Catholique souffre entre les mains de Socrate & de Sozoméne, qui étoient Novatiens; que l'Histoire est trop resserrée & obscurcie par la briéveté d'Orose & de Sévére; & que la plupart de ceux qui ont écrit de l'Histoire Ecclésiastique, ont, sans examiner la vérité, mêlé dans leurs narrations quantité de fables & de contes, qui font beaucoup de préjudice aux faits véritables.

Il seroit à souhaiter que Baronius se fût contenté de rapporter les faits de l'Histoire Ecclésiastique, sans entrer dans des controverses & dans des intérêts particuliers. Cependant il faut avouer que son Ouvrage est d'une tres-grande étendue, bien digéré, plein de grandes recherches, composé avec soin, & avec autant d'exactitude qu'on le peut espérer d'un homme qui entreprend le premier un Ouvrage aussi vaste & aussi difficile que celui-là. Il est vrai que l'on y a remarqué depuis plusieurs fautes de Chronologie & d'Histoire; que l'on a découvert plusieurs faits, dont il n'a point eu de connoissance; qu'il s'est servi de plusieurs monumens supposez ou douteux; qu'il a rapporté quantité de faits faux comme véritables; & qu'il s'est trompé en plusieurs endroits. Mais sans vouloir exagérer le nombre de ses fautes avec Luc Holstenius, qui disoit qu'il étoit prêt de montrer huit mille faussetez dans les Annales de Baronius, quoiqu'on ne puisse nier qu'il n'y en ait beaucoup, il faut néanmoins avouer que son Ouvrage est tres-bon & tres-utile, & que c'est avec raison qu'il est appellé le *Pére des Annales Ecclésiastiques*. Il faut encore remarquer qu'il a été beaucoup plus exact dans l'Histoire des Latins que dans l'Histoire des Grecs; parce qu'il avoit une connoissance fort médiocre du Grec, & qu'il étoit obligé de se servir du secours de Pierre Morin, de Métius & du Pére Sirmond, pour les Monumens qui n'étoient point traduits en Latin. Son style n'a ni la pureté ni l'élégance qui seroit à souhaiter dans un Ouvrage de cette nature; & l'on peut dire qu'il écrit plutôt en Dissertateur qu'en Historien: il est néanmoins clair, intelligible & méthodique.

Après ce que nous venons de dire sans aucune partialité, il est inutile de rapporter les différens jugemens que les Auteurs Protestans & Catholiques ont portez soit à l'avantage, soit au désavantage de Baronius, qui sont la plupart outrez de part & d'autre. Il a eu quantité d'Adversaires & de Critiques; il a eu aussi beaucoup d'Admirateurs, de Défenseurs, de Copistes, d'Abbréviateurs, de Continuateurs & de Traducteurs. Isaac Casaubon est un des premiers qui ait écrit contre lui. Il commença des Exercitations contre l'Ouvrage de Baronius; mais elles ne passent pas la trente quatriéme année de Jesus Christ, & regardent plutôt la controverse & l'explication de l'Ecriture-Sainte, que l'Histoire. Ces Exercitations n'eurent pas plutôt vu le jour en 1614, que des Auteurs Catholiques entreprirent la défense de Baronius contre ces Exercitations. Jean l'Heureux Jésuite, connu sous le nom d'*Eudémon Jean*, fit une défense des Annales de Baronius contre les Exercitations de Casaubon, imprimée à Cologne en 1617. La même année Jules César Boullenger Jésuite, fit en François une Diatribe ou Dissertation contre ces Exercitations, contre laquelle Richard de Montaigu fit aussi des Animadversions, tant sur les Annales de Baronius, que sur les Exercitations de Casaubon; mais cet Ouvrage n'est pas fort considérable. Depuis ce tems-là, Henri Ottius entreprit d'examiner les Annales de Baronius, année par année: mais outre que son Ouvrage ne passe pas l'an 300, il s'est plus arrêté aux questions de controverse, qu'à celles de l'Histoire. Augustin Reding, Abbé Allemand de l'Ordre de saint Benoît, a fait un livre contre cet examen d'Ottius, où il traite les mêmes questions avec tres-peu d'ordre. Son Ouvrage a été imprimé en 1680. Depuis l'Ouvrage d'Ottius, on a vu paroître l'Anti-Baronius de Magendie qui n'est qu'un petit volume, contenant l'abbrégé des Animadversions de Casaubon contre Baronius, avec quelques Notes de Blondel sur le commencement des Annales de Baronius, & quelques nouvelles Notes. Enfin le savant P. Pagi de l'Ordre de saint François, en a fait une critique en quatre volume *in fol.* dont le premier parut en 1697, & les trois derniers en 1705, trois ans après sa mort. Avec le secours de cet Ouvrage, & de quantité d'autres Histoires ou Observations ecclésiastiques qui ont été faites depuis l'édition des Annales de Baronius, particuliérement des Mémoires de M. de Tillemont, on pourroit faire une Histoire de l'Eglise, exacte, complette, & exemte des défauts qui se trouvent dans celle de ce Cardinal, que la plupart de tous ceux qui ont fait des Histoires Ecclésiastiques jusqu'à présent, n'ont fait que copier ou abbréger. Entre les Abbréviateurs, on estime particuliérement Henri Sponde Evêque de Pamiers, qui l'a aussi continué, & Jean-Gabriel Bisciola Jésuite, sans parler d'Aurélius Pérusinus, Prêtre de l'Oratoire, qui en a fait un petit Abbrégé. Abraham Bzovius Polonois, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, & Odéric Raynaldus, Prêtre de l'Oratoire, ont fait en plusieurs volumes, des continuations qui sont beaucoup au dessous de l'Ouvrage de ce Cardinal. Son Histoire a été traduite en Italien, en partie par François Panigarole Evêque d'Aste; en François, par Claude Durand, Joseph de la Planche, & Artus Thomas; en Allemand, par Marc Fugger, Baron de Kirchbergue; en Polonois, par les soins de Stanislas Carnkovius, Archevêque de Gnesne; & en Anglois, par M. Hall, Docteur de Sorbonne, qui a corrigé toutes les fautes que l'on avoit remarquées dans cet Auteur, qu'il a amplifié considérablement, & sur lequel il a fait d'excellentes Dissertations & des Notes tres-savantes. Cette Traduction passe pour un chef-d'œuvre; & on assure qu'elle a des beautez que l'on ne remarque point dans l'original.

Les tomes des Annales de Baronius ont été imprimez à Rome à mesure qu'ils étoient achevez, & peu de tems après à Anvers par Plantin. On en a fait depuis deux éditions entiéres à Gologne, l'une en 1609; & l'autre en 1624; outre celle de Venise *in quarto*, qui n'est pas estimée. Le Martyrologe avec les Notes a été imprimé à Rome en 1586 & 1598; à Anvers en 1589; & à Paris en 1607.

Baronius a encore fait une espéce de *Parénése* ou *Remontrance* à la la République de Venise, sur le sujet du différent qu'elle avoit avec le Pape Paul V. Il se fit aussi une affaire avec le Roi d'Espagne, en inférant dans l'onziéme tome de ses Annales un Traité de la Monarchie de Sicile, contre l'usurpation qui en avoit été faite par le Roi d'Espagne. Ce Traité fut défendu par un édit de Philippe III. Roi d'Espagne, donné le 30 octobre 1610, & le Cardinal Ascagne Colonne fit une censure de cet Ouvrage. Ce Traité de Baronius a aussi été imprimé séparément à Paris en 1609, & à Leyde en 1619; mais il n'a plus été inséré dans les éditions de son Histoire Ecclésiastique, faites dans les Etats du Roi d'Espagne.

Au reste, on ne peut que l'on ne loue & que l'on n'estime la mémoire de ce pieux & savant Cardinal, qui avoit beaucoup de religion, de probité, d'équité, d'érudition, & de lecture, & qui a travaillé utilement pour le bien de l'Eglise & pour l'éclaircissement du

de l'Antiquité ecclésiastique. Il seroit à souhaiter qu'il eût été exemt des préventions que son éducation & son païs lui avoient inspirées. * Bellarmin. Sponde. Rainaldi. Canisius. Possevin. Aubery. Albi, *in Elogiis Cardinalium*. Janus Nicius Erythræus. Angelus Buccius. Le Mire. P. Freher, *Theatr. Virorum erudit. clarorum*. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclés. du XVII siécle, tome* 1.

BARONIUS (Dominique) Prêtre & Prédicateur Florentin, au XVI siécle, écrivit assez fortement contre l'Eglise Romaine, & concourut dans le Piémont avec les Vaudois à maintenir la doctrine qui y étoit prêchée. Mais enfin, on le regarda comme un faux frére; parce qu'il soutenoit qu'en tems de persécution il n'étoit pas nécessaire de témoigner extérieurement la Vérité. Celse Martinengue, Ministre de l'église Italienne de Genéve, écrivit contre lui sur ce sujet, & il y eut des repliques de part & d'autre. Ces livres sont devenus tres-rares. Baronius fit une Messe à sa fantasie, & la crut propre à pacifier les différents des deux Religions. Il se vit frustré de son attente; car les Reformez rejettérent ses ménagemens. * Pierre Gilles, *Histoire Ecclés. des Eglises Vaudoises*. Bayle, *Diction. Critiq.*

BARONIUS (Justus) de Santen, dans le Duché de Cléves, vivoit vers l'an 1604, & avoit été engagé dans la Religion Calviniste. Mais s'étant appliqué à la lecture des Péres, il fit abjuration a Rome entre les mains du Pape Clément VIII. Le Cardinal Baronius lui servit de Parrain. Il avoit le nom de *Calvin*, qu'on lui changea en celui de *Juste*. Ensuite il alla prendre des degrez de Théologie à Sienne, & de Jurisprudence à Pérouse, & il retourna en Allemagne, où il sortit de Heidelberg pour se retirer à Mayence. Il a écrit les Motifs de sa conversion; un Traité de préjugez, ou de prescriptions contre les Hérétiques, &c. * Miræus, *de Script. Sæcul. XVII. &c.*

* BARONIUS (Bonaventure) né en Irlande, a donné au public en 1664, *un Cours de Philosophie* en trois tomes; en 1676, *un Cours de Théologie* en six volumes; & en 1671, quatre tomes qui comprennent *plusieurs Ouvrages, par rapport aux Belles Lettres.* * Leti. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARONIUS ou BARONIO (Vincent) natif de Meldola, dans la Romagne en Italie, a été un célébre Médecin, & vivoit l'an 1630. Il a laissé divers Ouvrages. * Vander Linden, *de Script. Medic.*

BARONIUS (Vincent) Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Voyez* (Vincent)

BARONNETS. *Voyez* BARONETS.

BARONNIES, contrée du Dauphiné. *Voyez* BUIS (Bailliage de)

BAR-OOZE'BACH. *Voyez* BARCOCHE'BAS.

BAROZZI (Jacques Vignole, ou de) *Cherchez* VIGNOLE.

* BAROZZI, noble famille Vénitienne, est estimée par quelques uns pour une des plus anciennes de la République. Elle étoit autrefois fort puissante, ayant eu plusieurs Généraux sur mer. En 1211, elle eut un Patriarche de Grado; en 1465, un Patriarche de Venise, & deux Evêques de Bergame & de Padoue. Mais aujourd'hui elle est tombée dans la bassesse, & se trouve réduite à peu de chose. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouv. de Venise, p.* 533.

* BAR-PANTHER, ou *fils de Panther*. S. Jean Damascéne, dit que *Lévi* descendu de David par Nathan eut pour fils *Melchi* & *Panther*. Panther engendra *Bar Panther* & de Bar-Panther sortit Joachim pére de la sainte Vierge. Les Juifs dans les fausses Vies qu'ils ont publiées de Jesus Christ, avancent que le Sauveur est né de l'adultére de Panther avec Marie sa mére. Le nom de Panther se trouve déja dans Origéne & dans le Talmud, & cela fait voir l'antiquité des fables & des calomnies des Juifs contre Jesus Christ. Au reste le Systéme Généalogique de St. Jean Damascéne, n'est pas soutenable, puis qu'il est contraire à l'Evangile qui ne met entre Lévi & la Sainte Vierge que le seul Héli qui est apparemment le même que Joachim. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BARRA, petit Royaume de la côte de Guinée en Afrique, dont le Roi eut la hardiesse d'attaquer le comptoir des Anglois en 1663, à l'instigation, à ce qu'ils disent, des Hollandois. * *Dict. Angl.*

BARRA, BARRAY, l'une des isles Westernes, qui sont dans l'océan Calédonien, vers la côte occidentale de l'Ecosse, est environ à deux lieues de l'isle de Wust, du côté du midi, & n'a pas plus de deux lieues de long, & une de large. Kilbara & Borg en sont les lieux principaux: elle est fertile en blé; mais la pêche des morues que l'on fait aux environs, est le revenu le plus sûr des Habitans. Cette Isle & quelques autres encore plus petites du voisinage, appartiennent à *Mac-Neil*, qui se dit *Roi de Barra*, & prétend être le 34 successeur de sa famille en ligne directe. Ses Sujets sont Catholiques Romains, & ont une vénération particuliére pour *St. Barr*, leur Patron. * *Etat de la Grande Bretagne, &c. sous George II. tome* 2. *p.* 287.

BARRABAS. *Voyez* BARABBAS.

BARRABOA. *Cherchez* BRAVA.

BARRACONDA, ville de la Nigritie en Afrique, entre les branches du fleuve Niger, sur celle que l'on appelle *Gambea*, vis à vis de la ville de Casan.

BARRADAS (Sébastien) né à Lisbonne en 1542, entra dans la Compagnie de Jesus le 27 septembre 1558, & enseigna assez longtems à Conimbre, à Evora, & ailleurs; & s'étant adonné à la prédication, il mérita le titre d'*Apôtre de Portugal*. Il avoit beaucoup de savoir, une belle voix, un esprit naturellement éloquent, une grande douceur; & toutes ces qualitez étoient soutenues par une piété solide & par un zéle admirable pour la gloire de Dieu & pour le salut des ames. Nous avons deux Ouvrages de sa façon, *Commentaria in Concordiam & Historiam Evangelicam*; *Itinerarium filiorum Israël ex Ægypto, in terram repromissionis.* Il mourut l'an 1615, le 14 avril, âgé de 73 ans. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan.* Miræus, *de Script. Sæc. XVII. Mémoires de Portugal.*

BARRADY, riviére qui arrose la campagne de Damas. Cette riviére descend d'une montagne voisine, qui se fend en deux pour la laisser couler dans la plaine. La Barrady n'a pas soixante piez de large & on la passe sur un pont de pierre nommé *Dummar*. En sortant de la montagne, elle se divise en trois branches, dont la plus grande, qui est celle du milieu, se va rendre dans la ville de Damas, au travers d'un champ ouvert. Ce champ se nomme *Ager Damascenus*, & cette eau est distribuée dans toutes les fontaines & citernes de la ville. Les deux autres se divisent à droite & à gauche, font le tour du jardin, dans lequel les eaux se rendent par divers petits ruisseaux, qui les dispersent de la sorte par tout le bois. Ainsi il n'y a pas un seul jardin qui n'ait son ruisseau d'eau vive pour l'arroser. Ce qui reste de cette riviére se réünit dans un lit, au sud-est de la ville, & va se jetter à trois ou quatre lieues de là dans un marécage, où elles se perdent sans parvenir à la mer. Les Grecs, & les Romains après eux, nomment cette riviére Chrysorrhoas. Le savant Voyageur qui nous fournit cette description, dit, que par rapport à *Abana* & à *Pharphar* ou *Parpar* dont il est parlé II. ou IV. *Rois, ch.* 5. *v.* 12. il n'en a pas pu trouver les moindres traces, non pas même les noms. Il croit pourtant qu'elles n'étoient que des branches de la riviére de *Barrady*; & qu'il y a apparence, qu'une de ces riviéres anciennes, étoit la branche qui passe aujourd'hui au travers de l'*Ager Damascenus*, & qui va se rendre directement dans la ville. * Maundrell, *Voyage, &c. p.* 203. *&c. Voyez* ABANA & PHARPHAR.

* BARRANCA (Rio de la) riviére de l'Amérique méridionale dans la partie septentrionale du Pérou, fait à son embouchure un port commode nommé par les Espagnols *Puerto de Barranca*, où l'on peut jetter l'ancre à six ou sept brasses, & où les vaisseaux sont à l'abri des vents de mer & de terre. Il est à un degré 30 minutes au nord de Lima. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sanson Woden Roger, *Voyages vers la Mer du Sud.*

* BARRANIA, autrement RIO DE SANT-JAGO, riviére de l'Amérique septentrionale dans la Nouvelle Galice, sort du Lac de Chapala, coule d'abord du sud au nord, puis de l'est à l'ouest, & se décharge dans la Mer Pacifique à Sant-Jago.

BARRAULT (Jean Jaubert de) Evêque de Bazas, puis Archevêque d'Arles, étoit fils d'*Emery* Comte de Barrault, &c. qui fut Ambassadeur en Espagne sous Louis XIII. En 1612, étant à Rome, il fut sacré Evêque de Bazas en Guienne, par le Cardinal de la Rochefoucault, & fut destiné pour être Grand-Aumonier de la Reine d'Angleterre: mais les Protestans qui ne l'aimoient pas, firent si bien, qu'on fut obligé de rompre les mesures qui avoient été prises pour cela. En 1631, il publia deux volumes d'un Ouvrage de sa façon, intitulé, *Le Bouclier de la Foi contre les Hérétiques*: il avoit donné le premier en 1626. En ladite année 1631, il prit possession de l'Archevêché d'Arles, auquel il avoit été nommé après la mort d'Honoré du Laurens, présida à l'assemblée du Clergé de France tenue à Paris, & y mourut en 1643. Son corps fut porté à Bourdeaux, & enterré dans l'église de la maison professe des Jésuites, ausquels il laissa sa Bibliothéque. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

BARRAUT ou BARRAUX (Le Fort de) bonne Forteresse du Dauphiné. Elle est sur la riviére d'Isére, sur les frontiéres de la Savoye, entre la Ville de Grenoble & celle de Chambéri, environ à huit lieues de la premiére, à trois de la derniére, & à deux de Montmélian. Le Duc de Savoye fit construire cette Forteresse vers l'an 1594. La Cour de France en fut avertie, & elle trouva mauvais que le Connétable de Lesdiguiéres Gouverneur de la Province, & qui demeuroit à Grenoble, la laissât construire paisiblement. Le Connétable écrivit à la Cour, qu'on eût patience, & que le Duc la construisoit pour le Roi. En effet, à peine fut-elle achevée, que le Connétable l'attaqua l'an 1589, la nuit du 13 de mars, au clair de la lune, & l'emporta de vive force en moins de deux heures, quoique la garnison fût avertie de son entreprise, & qu'elle l'attendît la méche sur le serpentin. Il s'en rendit maître, parce qu'elle étoit construite sur les terres de France qui l'a toujours possédée depuis ce tems-là. * Mézeray, *au régne de Henri IV. Histoire du Connétable de Lesdiguiéres.*

BARRAUX. *Voyez* BARRAUT.

BARRE. *Cherchez* BARRIÉRE (Pierre.)

BARREAUX (Jacques de Vallée, Seigneur des) né à Paris l'an 1602, d'une famille illustre & distinguée dans la Robe, étoit fils de Jacques Vallée Seigneur des Barreaux, Maître des Requêtes, & Président au Grand Conseil, & de Barbe Délu, & petit-fils de Jacques Vallée Seigneur des Barreaux, de Chateauneuf & de Chenailles, Contrôlleur général des Finances sous le régne d'Henri III, a été un des beaux Esprits du XVII siécle. Il fit ses études chez les Jésuites avec beaucoup de succès, & parce qu'ils reconnurent que son esprit étoit capable de plus grandes choses, ils tâchérent de l'enrôller dans leur Compagnie; mais ni lui, ni sa famille ne voulurent prêter l'oreille à cette proposition. Il ne les aimoit point, & se déchainoit quelquefois contre eux agréablement. Les liaisons qu'il eut avec *Théophile* contribuérent sans doute beaucoup à cela, comme aussi au libertinage qui l'a rendu si fameux. Il étoit encore assez jeune, lorsque son pére le fit pourvoir d'une Charge de Conseiller au Parlement de Paris. Son bel esprit y fut admiré, quoi qu'il n'ait jamais voulu rapporter aucun procès. Il se défit ensuite de sa Charge par les persécutions, à ce qu'on dit, du Cardinal de *Richelieu*, à qui Des-Barreaux n'avoit pas voulu céder sa maîtresse. Comme il aimoit extrêmement ses plaisirs & la liberté, il quitta sans peine une dignité qui lui déroboit le tems de les goûter. La bonne chére & les divertissemens firent depuis son unique occupation. Il étoit voluptueux avec esprit, & portoit par tout l'agrément & la joye. Il étoit charmant dans les entretiens de table, connu & aimé des plus grands Seigneurs, & des plus honnêtes gens du Royaume. Il n'y avoit point de Province, où il n'eut des amis

amis particuliers, qu'il visitoit fort souvent, & il se plaisoit à changer de domicile, selon les saisons de l'année. Il a fait quantité de Vers Latins & François & de fort jolies chansons; mais il n'a jamais rien publié. Quatre ou cinq ans avant sa mort il revint de tous ses égaremens; il paya ses dettes; il abandonna à ses sœurs tout ce qui lui restoit de bien, moyennant une pension viagére de quatre mille livres, & se retira à Chalon sur Saone, le meilleur air, disoit-il, & le plus pur, qui fût en France. Il y loua une petite maison, où il étoit visité des honnêtes gens, & sur tout de Mr. l'Evêque, qui lui a rendu un bon témoignage. Il y mourut en bon Chrétien l'an 1674. Il avoit deux ou trois ans avant sa mort, signalé sa conversion par un sonnet pieux qui fut trouvé parfaitement beau, & qui mérite de trouver ici sa place

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité,
Toujours tu prens plaisir à nous être propice;
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonnera sans choquer ta justice.

Oui, mon Dieu, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice:
Ton intérêt s'oppose à ma félicité;
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton désir, puisqu'il t'est glorieux;
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux;
Tonne, frape, il est tems, rends-moi guerre pour guerre:

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit:
Mais! dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du Sang de Jesus-Christ.

Mais il paroît par les Lettres de *Boursaut*, qu'il ne se convertit pas immédiatement après avoir fait ce Sonnet. Ni ses parens, ni ses amis ne sauroient disconvenir de son grand libertinage; mais ils prétendent, que la renommée a outré les choses selon sa coutume, & que sur la fin de ses jours il acquiesça aux véritez de la Religion; &, quant au reste, ils soutiennent, qu'il a toujours été, selon le monde, un honnête homme, un homme d'honneur, qu'il avoit un bon fond d'ame & de cœur; qu'il étoit honnête, officieux, charitable, bon ami, généreux & libéral. Mais l'idée d'honnête homme selon le monde, est bien éloignée de celle de bon Chrétien; & je ne sai même si l'on peut passer pour honnête homme, quand on entretient des commerces infames, comme on prétend que des-Barreaux en entretenoit. Il ne se maria jamais, & n'eut point de frére; mais seulement deux sœurs, savoir, *Marie* Vallée, alliée à *Pierre* Violle, Seigneur de Guermande, Président des Enquêtes du Parlement, morte en février 1692, sans laisser de postérité; & *Elisabeth* Vallée, mariée à *Jacques* Favier, Seigneur du Boullay-Thierry, &c. Maître des Requêtes, morte en décembre 1689, laissant deux filles, *Anne* Favier, mariée à *François* le Véneur, Comte de Tilliéres, de Carouges, &c. morte le 30 mars 1704; & *Angélique* Favier, mariée le 14 décembre 1671, à *Denys* Talon, Avocat général au Parlement, puis Président à Mortier, dont il y a des enfans. * Bayle, *Dict. Crit. Mémoire manuscrit.*

BARREIROS (Gaspard) natif de Viseu en Portugal, fut Chanoine de l'église Métropolitaine d'Evora. L'Infant Henri, Cardinal de Portugal & Archevêque d'Evora, l'employa en diverses négociations. L'an 1546, ce Prince l'envoya à Rome, où Barreiros se fit des amis illustres, entre autres, les Cardinaux Bembe & Sadolet. Dès-lors il conçut le dessein de divers Ouvrages; mais ses occupations continuelles l'empêchérent de les donner au public. En mourant, vers l'an 1560, il en laissa le soin à Loup son frére, qui étoit aussi Chanoine d'Evora, & qui les publia. Ils comprennent une Chorographie des villes qui sont depuis Badajox jusqu'à Milan; un Commentaire du païs d'Ophir, &c. On dit que Barreiros mourut avec l'habit de S. François. * Vasæus, *in Chron.* Ortélius, *in Thes. Geograph.* André Schottus, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

BARRELIER, (Jacques) naquit à Paris en 1606, d'une famille noble. Il s'appliqua à la Médecine, sans vouloir recevoir le degré de Docteur; & entra dans l'Ordre des Dominicains en 1635. Sa plus grande application fut toûjours pour la Botanique; & pour la perfectionner il fit de longs voyages en France, en Espagne & en Italie. Quelques-uns de ses voyages se firent par ordre de Gaston Duc d'Orléans. Barrelier entretenoit d'ailleurs une tres-grande correspondance avec tous les Botanistes de son tems, & il en recevoit des avis. Son dessein étoit de publier une collection de toutes les plantes, qu'il avoit recueillies. Il en avoit fait graver plusieurs planches, & lui-même en avoit encore dessiné un grand nombre, selon la méthode de M. de Tournefort, avec les fleurs, les fruits, & les semences. Il mourut pendant qu'il travailloit à cet Ouvrage en 1672. Mais Antoine de Jussieu Médecin François, publia l'Ouvrage de Barrelier sous le titre de *Plantæ per Galliam, Hispaniam & Italiam observatæ 1714, in fol.* * Le Clerc, *Biblioth. anc. & moderne, tome 2, partie 2. p.* 312.

BARRÊME, *Barrema*, bourg de France dans la Haute Provence, sur la riviére d'Asse, entre la ville de Senès & celle de Digne. Ce bourg donne son nom à une vallée de quatre ou cinq lieues de long, & d'environ deux de large, dans laquelle il se trouve. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARRES (Jean des) Seigneur de Chaumont-sur-Yonne, Maréchal de France, fut envoyé en 1311, avec Anceau de Joinville & Simon de Menou, pour la guerre qui se faisoit en Lorraine contre le Duc; & au mois de mars 1314, il fit hommage au nom du Roi, à l'Evêque d'Auxerre pour la terre de Dongy, confisquée par sa Majesté sur le Comte de Flandre. Ce Monarque le fit Maréchal de Flandre en 1318, & le commit le 27 septembre 1319, avec le Chancelier & Pierre Galeret, Maître des Requêtes, pour aller ajourner Robert III. Comte de Flandre à comparoître en personne à Paris au jour de Noël suivant. Le Roi lui fit différens dons dans les années suivantes, dont le dernier fut le six d'octobre 1322. Il épousa *Hellisant*, Dame de Chaumont-sur-Yonne, fille unique & héritiére de *Guillaume* Sire de Prunay, laquelle vivoit encore en 1347, dont il eut *Pierre* des Barres, Chevalier, qui fut pére de *Guillaume* & de *Guy* des Barres. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers,*

* BARRES (Anatolius de) né à Salins ville de la Franche-Comté, fut envoyé à Louvain pour y faire ses études. Avant que d'avoir dix-huit ans accomplis, il publia *Arithmeticæ Practica libri quatuor*, en 1545. Dans la suite il fut reçu au nombre des Gentilshommes de Charles-Quint, & ce Prince étant mort, il en fit l'Oraison funébre à laquelle il donna ce titre, *Carolus Quintus cœlo donatus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 46.

BARRETARIUS (Sébastien) Jésuite, natif de Florence en Italie, se rendit célébre dans les Belles Lettres vers l'an 1590. Pour imiter parfaitement le style de Cicéron, il écrivit de sa main tous les Ouvrages de cet Auteur: ce que Cicéron avoit fait de ceux de Démosthéne. Quoiqu'il s'attachât à enseigner la jeunesse dans le Collége, il ne laissoit pas d'avoir de fréquentes communications avec les plus doctes de son tems, & fut fort estimé de Jean Juvénal Arcina, Evêque de Saluces. * Nicius Erythræus, *Pynacoth.* Alegambe assûre qu'il mourut fort âgé le 22 juillet de l'an 1622.

BARRETO (François) Portugais, Chanoine de la Cathédrale de Lisbonne, Inquisiteur à Evora, & puis Evêque des Algarves, où il a fait bâtir le grand Autel de sa Cathédrale, & le Palais Episcopal, étoit nommé à l'Archevêché de Brague, lorsqu'il mourut le quatriéme octobre 1679. On a de lui des Constitutions nouvelles pour son diocése, & un Traité, *de controversias Episcopaes.* * *Mémoires de Portugal.*

BARRETO (Manuel) Jésuite Portugais, né à Feira dans l'Evêché de Porto, a travaillé pendant trente ans à la conversion des Infidéles dans le Japon, où il demeura même pendant le tems de la persécution de Daitusama. Il a composé un Dictionnaire Portugais-Japonois qui n'a point été imprimé. Il mourut le onziéme mars 1620, âgé de 56 ans. * *Mémoires de Portugal.*

BARREZ, ancien nom des Carmes, que l'on appelloit *Fréres Barrez*, parce qu'ils avoient des habits barrez & bigarrez de blanc & de noir; ce que l'on voit encore dans les vieilles peintures du Cloître de leur grand Couvent de la Place-Maubert à Paris. Voici quelle fut l'occasion de ces sortes d'habits de Religieux Carmes. Les Sarasins, après s'être rendus maîtres de la Terre-Sainte, defendirent à ceux de cet Ordre de porter des capuches blancs, non plus qu'aucun autre habit blanc; parce que le blanc étoit parmi eux une marque de distinction & de noblesse. Les Carmes alors furent contraints de suivre la coutume des Orientaux, & de prendre des manteaux bariolez. Etant passez en Occident avec cette sorte d'habits, ils y furent appellez *les Fréres Barrez.* Ce qui arriva sous le Pontificat d'Honoré IV, environ l'an 1285. Mais dans la suite des tems ces Religieux reprirent leurs premiers habits blancs, ainsi que Trithéme le remarque, * *De Laudibus Carmelit.* 6. Dominicus Macer. Il y a eu autrefois des Gens d'Eglise qui portoient aussi des habits bigarrez. On a vu dans le cabinet de M. Conrard, un Abbé habillé, partie de noir & de rouge, jusqu'au bonnet, ainsi que les Consuls de plusieurs villes. Le Concile de Vienne a défendu aux Ecclésiastiques de tels habits, qui étoient appellez *vestes virgatæ.*

BARRIANO, *Barra*, *Barrianum*, bourg du Bergamasque, province de l'Etat de Venise en Italie. Ce lieu est sur la frontiére du Milanois, à trois lieues de la ville de Créme, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARRIENTO (Barthélemi) Grammairien Espagnol, fleurit dans l'Université de Salamanque. Il s'addonna tellement aux Mathématiques, qu'il fut soupçonné de Magie, & ne put jamais bien s'en justifier. Il a écrit *Silva Lectionum variarum*, & un Commentaire sur le Songe de Scipion. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARRIÈRE (Jean de la) François, Instituteur de la Congrégation de Notre-Dame des Feuillans, ou de saint Bernard de la Pénitence, de l'Ordre de Cîteaux, naquit en 1544, à Saint-Séré, dans le Vicomté de Turenne en Querci. En 1565, il fut nommé Abbé des Feuillans, dans le diocése de Rieux, & prit possession de cette Abbaïe le 15 de juillet de la même année. Le nouvel Abbé vint à Paris, pour y continuer ses études, qu'il avoit commencées à Bourdeaux & à Toulouse, & il eut le bonheur d'y être conduit par le fameux Arnauld d'Ossat, depuis Cardinal. Il songea d'abord à renouveller le premier esprit de l'Ordre de Cîteaux dans ce monastére; mais ce grand dessein fut bientôt combattu par des obstacles qui paroissoient invincibles. Car il fut abandonné de tous ses Religieux, & fut quatre ans sans trouver aucun imitateur de l'exacte austérité qu'il avoit embrassée. Il fut même déféré au Chapitre général de Cîteaux, où il répondit avec tant d'humilité, que la bénédiction du Ciel se répandit sur ce nouvel Institut, qui fut confirmé par un bref de Sixte V. du cinquiéme mai 1586. Dans la suite le Pape Clément VIII. en modéra les mortifications qui étoient excessives. En 1587, l'Abbé, qui avoit déja fait un voyage à Paris, où il avoit eté appellé par le Roi Henri III, y fut reçu avec soixante de ses Religieux, dans le nouveau monastére que ce Prince lui avoit fait bâtir. Pendant les troubles il demeura toûjours fidele à ce Roi, malgré les complots de la Ligue; & s'étant trouvé à Bourdeaux dans le tems de la mort funeste de ce Prince, il lui fit de magnifiques funérailles, dans lesquelles il prononça son oraison funébre. Ses Religieux entraînez par les fureurs de la Ligue, où quelques-uns d'entre eux étoient entrez, se soulevérent bientôt après contre lui, devinrent ses persécuteurs, & obtinrent de Sixte V. la convocation d'une Congrégation générale en Italie. Dom Jean de la Barriére se rendit à Rome, tandis qu'on tenoit en France contre lui un Chapitre général de Cîteaux, où présidoit le P. Alexandre *de Franciscis*, Dominicain, & depuis Evêque de Forli. Ce Commissaire de retour en Italie, interrogea l'Abbé sur les crimes dont on le chargeoit. L'Abbé,

bé, quoiqu'innocent, avoua qu'il étoit un grand pécheur; & sur cet aveu, il fut suspendu de l'administration de son Abbaïe, avec défense de dire la Messe, & avec ordre de se présenter une fois le mois au tribunal de l'Inquisition. En 1598, le Chapitre de son Ordre demanda son rétablissement, qu'empêchérent les intrigues de l'Evêque de Forli. Enfin, le Cardinal Bellarmin sollicita cette affaire auprès du Pape Clément VIII. Il fut chargé de l'examiner, & après avoir reconnu l'innocence de ce saint homme, il le fit absoudre solemnellement. La Vie de Dom Jean de la Barriére, a été une suite continuelle de pénitence & de mortifications si extraordinaires, qu'elles surpassent même ce qu'on dit des anciens Anachorétes. Une vie si pénitente ne le rendoit point farouche. Il s'occupoit à prêcher avec beaucoup de zéle, & paroissoit toûjours charitable, bon, honnête, & obligeant pour tout le monde. Il mourut en odeur de sainteté à Rome entre les bras du Cardinal d'Ossat, peu après son absolution, le 25 avril, jour de saint Marc, de l'an 1600, & fut enterré le 28 du même mois. * Sponde, *in Annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* D'Ossat, *en ses Lettres.* Du Saussay, *Martyrolog. Gallican.* Henriquez, *in Annal. & Menolog. Cisterc.* Dom Jean, *en sa Vie, &c.*

BARRIÉRE, dit la BARRE (Pierre) natif d'Orléans, Batelier, & depuis Soldat, esprit noir & mélancolique, fut suborné pour tuer le Roi Henri IV. en 1593. Il fut découvert par le Pére Séraphin Banqui, Jacobin de Florence auquel il avoit communiqué son dessein, sans que ce Religieux eût pu l'en détourner. Barriére fut puni le 26 août à Melun, de la mort que méritoit un tel parricide, & il la souffrit sans appréhender les jugemens de Dieu. Il avoua dans son testament de mort, qu'il avoit été porté à ce crime par un Capucin de Lyon, par Aubry Curé de Saint André des Arcs à Paris, & par le Pére Varade Jésuite. * Dupleix. Mézeray. De Thou. D'Aubigné, &c.

BARROIS. *Cherchez* BAR (Duché de)

BARRON (Pierre) *Cherchez* BARON.

BARROS (Jean de) Portugais, qui exerça sous le régne de Jean III. vers l'an 1540, la charge de *Desembargador de Paço.* On lui attribue une Description de la province, entre Douro & Minho. *Consultez* les Auteurs citez après Jean de Barros Evêque.

BARROS ou BARRIOS (Jean de) Espagnol & Religieux de l'Ordre de la Merci, fut nommé à l'Evêché de l'Assomption dans l'Amérique l'an 1550. Mais son peu de santé l'ayant empêché d'accepter cet honneur, on lui donna l'Evêché de Guadix, & il mourut peu de tems après à Toléde. Il a écrit l'Histoire des Rois Ferdinand & Isabelle. * Alfonse Rémond, *l.* 13. *c.* 18. *Hist. Ordin. Merced.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. &c.*

BARROS ou DOS BARROS (Jean) Portugais assez connu par son Histoire d'Asie, né à Viseo en 1496, de *Loup* ou *Lupo dos Barros.* Il fut élevé à la Cour du Roi Emmanuel auprès des Infants, où il fit un grand progrès dans les Lettres Gréques & Latines. Depuis il s'attacha à l'Infant Jean, qui succéda au Roi son pére en 1521, & il eut une charge dans la maison de ce Prince, lequel étant monté sur le thrône, lui donna, l'an 1522, le Gouvernement de Saint-George de la Mine, sur les côtes de la Guinée en Afrique. Trois ans après, le Roi l'ayant rappellé à la Cour, le fit Thrésorier des Indes: charge que les Portugais nomment *Tesoreiro da Casa da India*, & qui est tres-honorable & de de grand revenu. Ses occupations continuelles ne lui firent pas négliger les Lettres; il les cultiva avec beaucoup de soin; & la connoissance que sa charge lui donnoit des affaires des Indes, lui inspira la pensée d'en écrire l'Histoire. Ce dessein fut approuvé par ses amis, & particuliérement par l'Infant Henri, Cardinal de Portugal, qui avoit beaucoup de part aux affaires pendant la minorité du Roi Dom Sébastien, lequel succéda à son ayeul Jean III. en 1555. Le même Cardinal avoit voulu engager Jean dos Barros à écrire l'Histoire du Roi Emmanuel: mais ce dernier s'en excusa, étant alors occupé à écrire son grand Ouvrage, qu'il a publié sous le nom de *Decadas d'Asia*, ou *Histoire de l'Asie ou des Indes.* Il donna la premiére Décade en 1552, la seconde en 1553, & la troisiéme en 1563. Pour l'achever, il se retira à Pompal, où il mourut en 1570, laissant divers enfans de *Marie* d'Almeïde son épouse. La quatriéme Décade de son Histoire ne fut publiée qu'en 1615, par les ordres du Roi Philippe III. qui fit acheter les Manuscrits des Héritiers de Jean dos Barros. Divers Auteurs ont travaillé à la continuation de cette Histoire, telle que nous l'avons jusqu'à la douziéme Décade. Possevin donne de grandes louanges à cet Ouvrage, aussi-bien que M. de Thou. Mais le Sieur de la Boulaye-le-Goux, dans le jugement qu'il a donné sur diverses Rélations des Païs étrangers, dit que celle de Jean dos Barros ressemble plutôt à du papier barbouillé, qu'à un Ouvrage digne d'être lu. Il s'en faut bien néanmoins que lui-même ait fait quelque chose d'aussi bon. Cette Histoire composée en Portugais, a été traduite en Espagnol par Alfonse Ulloa. Jean dos Barros avoit encore composé d'autres Ouvrages, comme, *Chronica do Emperador Clarismundo*; *Rhopica Pneuma*; *Grammatica Portuguesa.* Il a aussi laissé quelques Manuscrits. * Emmanuel Severinus de Faria, *in Disc. de Juan. Barr.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.* De Thou, *Hist.* Teissier, *Addit. aux Eloges des hommes illustres de M. de Thou, tome* 3. *p.* 132 *&* 133. *de l'édit. de* 1715.

BARROS (Blaise de) Portugais né à Braga, entra dans la Congrégation des Hermites de saint Jérôme en 1516, & fut envoyé à Louvain pour y prendre les degrez. A son retour, le Roi Dom Jean III. le chargea de travailler à la réforme des Chanoines Réguliers, ce qui lui réüssit; & en 1545, il le nomma à l'Evêché de Leiria, qui venoit d'être érigé par Paul III. L'Université de Coïmbre est redevable de son érection aux Conseils de ce Prélat, qui dès 1551 avoit renoncé à l'Episcopat pour vivre avec un seul domestique dans un couvent de son Ordre. Il avoit composé pour son diocése des Constitutions, qui ont été augmentées par D. Pédro de Castillo son Successeur, & imprimées en 1606, avant sa retraite. Il mourut le 31 mars 1559. * *Mémoires de Portugal.*

BARROSO, nom d'une illustre famille d'Espagne, connue sous le nom de BARROSO. De cette famille, qui florissoit particuliérement à Toléde, est sorti GARSIAS Barroso, Seigneur de Parla, pére de *Pierre* Gomez, qui par sa femme *Aldonce* de Ribéra, porta dans sa maison les biens & le nom de Malpica & de Valdipusa, & la dignité de Maréchal de Castille. La famille de BARROSO, depuis ce tems-là, a pris dans ses qualitez celle de Marquis de Malpica. GARSIAS Barroso eut d'*Aldonce* de Ribéra *Pagus*, pére de *François*, qui eut de *Figuéra*, *Pierre* Marquis de Malpica. Le fils de *Pierre* fut pére de *François*, lequel eut de *Jeanne* Henricia plusieurs enfans; un garçon nommé *Balthasar* Comte de Mavomoraz; & quatre filles, deux mariées; *Catherine*, femme d'*Henri* Davila Marquis de Povar; *Marianne*, femme de *Frédéric* de Roxas, Seigneur de Layos, Comte de Mora; & deux Religieuses, *Marie* & *Agnès*, qui ont fleuri dans ce siécle. * Phil. Jac. Spener, *Theatr. Nobil. Eur. tome* 2.

BARROSO (Pierre Gomez de) Cardinal, Evêque de Carthagéne, étoit de Toléde, fils de *Ferdinand* de Barroso, & de *Mencia Garcia* de Sotomayor. Il s'attacha à la Cour d'Alfonse XI. Roi de Castille, qui le choisit pour être Conseiller d'Etat. Depuis, ce Prince lui donna l'Evêché de Carthagéne en 1315, & lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Jean XXII. lui donna en 1327. Gomez fut Légat en Castille, puis en France, & mourut l'an 1348 ou 1349, à Avignon, où il fut enterré dans l'église des Religieuses de S. Dominique, dite de sainte Praxéde ou d'Espagne, qu'il avoit fondée près de la même ville. *Consultez* les Auteurs citez après Pierre de Barroso, Archevêque de Séville.

BARROSO (Pierre Gomez de) est différent de l'Evêque de Carthagéne, dont nous venons de parler. Ce dernier, qui étoit Archevêque de Séville, fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XI, le huitiéme juin de l'an 1371, & mourut à Avignon le deuxiéme juillet de l'an 1374. Quelques Auteurs lui donnent aussi le nom d'Albornos. * Mariana, *Hist. l.* 17. Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Onuphre. Ciaconius, &c. Baluze, *Vitæ Pap. Aven.*

BARROSO, ou Terres de BARROSO, dans l'Archevêche de Brague au Royaume de Portugal. Ces Terres sont au milieu des montagnes & des rochers. La situation en est si sauvage & tellement inaccessible à cause des grands précipices & des hautes montagnes qui sont couvertes de neiges la plus grande partie de l'année, qu'il semble que ce soit plutôt une retraite de bêtes farouches, qu'une demeure d'hommes raisonnables. Ce païs, tout affreux qu'il est, ne laisse pas d'être peuplé, & il s'y voit des églises en grand nombre. Mais en l'année 1580, on n'y voyoit presque point de trace de la Religion Chrétienne; & les peuples y paroissoient aussi barbares par rapport à Dieu que par rapport aux hommes. Dom Barthélemi des Martyrs, alors Archevêque de Brague, plein de zéle pour tout ce qui regardoit son troupeau, contre l'avis de tout le monde, en voulut faire la visite comme des autres endroits de son diocése. Le bruit de la venue de l'Archevêque s'étant répandu dans les montagnes de Barroso, les remplit d'une joye qui fut universelle. Tous ces peuples qui n'avoient jamais vu d'Evêque accouroient en foule dans les chemins pour le recevoir, en dansant à la mode du païs. On voyoit quantité de gens masquez qui portoient de petits garçons habillez en filles, & qui faisoient mille tours & retours en sautant, avec de petites sonnettes, & en chantant des chansons impertinentes, dans lesquelles ils entremêloient des motets & des refreins, qui découvroient l'horrible ignorance où ils étoient des véritez de la Foi. L'un de ces refreins étoit, *Benie soit la sainte Trinité, sœur de Nôtre-Dame.* On peut juger par celui-ci quels étoient les autres. C'étoit-là la plus grande fête que ces pauvres gens pouvoient faire à leur Archevêque; & ils prétendoient se montrer vrais Chrétiens, en recevant avec cette musique, qu'ils croyoient sainte, un Prélat qu'ils revéroient comme un Saint. *Consultez* le *l.* 3. *ch.* 7. *de la Vie* de Dom Barthélemi des Martyrs, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Archevêque de Brague, *tirée de son Histoire écrite en Espagnol & en Portugais, par cinq Auteurs, dont le premier est le P. Louis de Grenade*, & mise en François par M. le Maître de Sacy, *édit. de Paris*, in 4. *chez Pierre le Petit en l'année* 1663. Cette Vie passe pour un chef-d'œuvre dans le genre Historique.

BARROW (Isaac) né à Londres en 1630, fit ses études à Oxford, aux dépens de Henri Hammond, après que son pére eut perdu son bien au service de Charles I, & s'avança beaucoup dans les Humanitez & dans les Mathématiques; mais n'ayant pu avoir d'emploi sous Cromwel, il prit le parti d'aller voyager dans le Levant. Sous le régne de Charles II, Barrow fut Professeur en Grec à Oxford en 1660, & quelques années après, il y enseigna les Mathématiques. En 1672, il fut Recteur du Collége de la Trinité, puis Vice-Chancelier de l'Université. On a de lui divers Ouvrages de Mathématique en Latin, & quantité de Sermons & d'autres Traitez de Théologie en Anglois. Il mourut le quatriéme de mars 1677, & fut enterré à Westminster, où l'on voit son épitaphe. * *Vie Angloise d'Isaac Barrow.*

BARROW (le) riviére d'Irlande, dans la province de Leinster ou de Lagénie. Elle coule à Caterlagh & à Laghlyn; & de là étant accrue de la Nure à Rosse, & peu après de la Sheire, elle fait le havre de Waterford, & s'y jette dans la Mer d'Irlande.

* BARROW, sur la Stoure, bourg du Comté de Leicester en Angleterre. Il fournit la meilleure pierre de chaux, & la plus forte qui se trouve dans le Royaume. * Beeverell, *Del. de l'Angleterre.*

* BARROW, riviére de la province de Westmorland en Angleterre se décharge dans celle de Lune. * Beeverell, *Del. de l'Angleterre.*

BARROWBRIDGE. *Voyez* BOROUGHBRIDGE.

BARROWISTES, Hérétiques. *Cherchez* BROUNISTES.

BARRUT ou BARHUT, bonne petite ville d'Allemagne, dans la Basse Lusace sur la riviére de Goila, aux confins de la Moyenne Marche de Brandebourg, au nord-ouest de Cotbus dont

dont elle est éloignée d'onze ou douze lieues.

BARRY, isle du Comté de Glamorgan en Angleterre, ainsi nommée, dit-on, d'un saint homme nommé *Baruch*, qui y est enterré. Elle donne le nom à la noble famille des Vicomtes de Barry en Irlande. *Giraldus* dit que sur la pente d'un rocher il y a une petite fente, sur laquelle, si on met l'oreille, on entend comme le bruit de maréchaux qui travaillent; quelquefois, comme le bruit des soufflets d'une forge; quelquefois comme celui des marteaux qui frappent sur l'enclume: quelquefois celui des meules à aiguiser & des instrumens de fer qui passent dessus, ou le bruit des étincelles qui s'échappent de la forge. * Camden, *Britannia*.

* BARRY (François) célébre Jurisconsulte François dans le XVII siécle, a composé & publié en 1653, *De successionibus Testati & Intestati*.

BARRY (Paul) Jésuite, Auteur du XVII siécle, qui a composé la Rhétorique Françoise, & les Actions sur la Rhétorique Françoise en deux volumes, & quelques Ouvrages de piété.

* BARRY (Girauld) a fait une Description d'Irlande sont le titre *de Mirabilibus Hiberniæ*, dans laquelle il a mêlé tant de Fables, que les personnes judicieuses ne peuvent qu'en être choquées. Ce defaut est sans excuse, parce qu'il pouvoit mieux tout savoir, ayant été envoyé en Irlande par *Henri II*, pour y accompagner son fils *Jean*, quand ce Prince alla prendre possession de cette isle. Cependant son Ouvrage a été traduit en Anglois par deux mains différentes. * *Biblioth. Angloise, tome* 15. *p.* 396.

BARRY ou BARY de la Renaudie (George) Chef de la conjuration d'Amboise. *Cherchez* LA RENAUDIE.

BARS, *Barsa*, petite ville de la Haute Hongrie, principale du Comté de ce nom, sur la riviére de Gran, mais sur une haute colline. Les Allemands l'appellent *Bersembourg*. Elle appartient à l'Empereur, & est à deux milles d'Allemagne du levant au couchant de Neuhausel, & à sept de Strigonie ou de Gran, vers le nord. Quelques-uns disent que c'est l'ancienne *Uscenum*, ville des Jazyges Métanastes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARS (le Comté de) *Barsensis Comitatus*, petite province de la Haute Hongrie, le long de la riviére de Gran. Elle appartient présentement à l'Empereur, comme Roi de Hongrie, après avoir été assez long-tems aux Turcs. Elle est bornée au septentrion par le Comté de Bistricz, au levant par celui de Hont, au couchant par le Comté de Komore, & au midi par celui de Strigonie; & elle a pour villes Bars, qui en est la capitale, Lewentz, Carpen & Schemnitz.

* BARSABAS (Joseph) surnommé *le Juste*, est un des septante Disciples de Jesus Christ. Après l'ascension de Nôtre Sauveur dans le ciel, les Apôtres étant assemblez dans l'attente d'être remplis du St. Esprit selon la promesse de leur Maître, St. Pierre dit qu'il faloit remplir la place de Judas, par quelcun de ceux qui avoient conversé avec eux pendant que Jesus-Christ étoit sur la terre. Les Apôtres approuvant cette proposition, en présentérent deux, savoir, Joseph appellé Barsabas & Matthias. Le sort tomba sur Matthias. Quelques Auteurs prétendent que Barsabas est le même que Barnabas le compagnon de St. Paul. Les Martyrologes d'Usuard & d'Adon mettent sa fête au 20 juillet, & disent qu'il travailla avec beaucoup de zéle & de fruit à la propagation de l'Evangile, & qu'il mourut dans la Judée. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Actes des Apôtres, ch.* 1. *v.* 21. *&* 22.

BARSABAS. *Voyez* JUDAS.

* BARSAIT ou BIRZAVITH, fils de Melchiel ou Malkiel. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 31.

BARSANIENS ou SÉMIDULITES, Hérétiques, qui s'élevérent dans le VI siécle. Ils soutenoient les erreurs des Gadanaïtes, & faisoient consister leurs sacrifices à prendre du bout du doigt la fleur de farine, & à la porter à la bouche. * Saint Jean de Damas, *des Héréf.* Baronius, *A. C.* 535. *n.* 74.

* BARSE, petite riviére de France dans la Champagne, prend sa source à l'ouest de l'Aube au dessus de Vandeuvre, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se jette dans la Seine un peu au dessus de Troyes.

BARSEBAI *Al Dakmaki al Dhaheri*, huitiéme Sultan d'Egypte de la seconde Dynastie des Mammelucs, nommez *Circassiens* ou *Borgites*, commença son régne l'an 825 de l'hégire, & de Jesus-Christ 1421, après que Malek Al Saleh Tatar eut été déposé. Il reprit l'isle de Cypre sur les Chrétiens. Cette isle est toujours demeurée depuis tributaire de l'Egypte, & ce tribut a même été payé par les Vénitiens, quoiqu'ils s'en fussent rendus les maîtres, & Sélim Empereur des Turcs leur demanda la restitution de cette isle, en vertu du droit que les Mammelucs y avoient. Ce Sultan mourut l'an 841 de l'hégire, après avoir régné près de 17 ans. Il fut si modeste, qu'il défendit à ses Sujets de baiser la terre ou de se prosterner devant lui, & se contenta de donner seulement sa main à baiser. On le surnomma *Dakmaki* & *Dhaheri*, parce qu'il avoit été esclave d'un Seigneur d'entre les Mammelucs, nommé *Dakmaki*, qui en fit présent au Sultan Barcok, dont on a parlé cy-dessus. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARSÉE. *Voyez* BARZÉE.

BARSELONE, bourg ou petite ville de France, située dans l'Armagnac en Gascogne, sur la frontiére de la Gascogne propre, & sur la riviére d'Adour, à une lieue au dessus de la ville d'Aire. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARSEMBURG. *Voyez* BARS.

BARSENIA (Elie) Archevêque de Sobá. *Cherchez* ELIE.

BARSIKETH, *Barsiketha*, ville de la Transoxane, qui est des dépendances de la ville de Schasch, située sur le fleuve Sihon, que l'on croit être l'*Iaxartès* des Anciens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARSILLAI. *Voyez* BERZELLAI.

BARSINE, fille d'*Artabaze*, Capitaine Persan, fut prise à Damas, par Parménion, Général de l'armée d'Alexandre. Parménion la présenta à ce Prince, qui en devint passionnément amoureux, & l'épousa. Il naquit de ce mariage un fils nommé Hercule, qui vécut jusqu'à l'âge de 14 ans selon les uns, & de 17 selon les autres. Il fut massacré avec sa mere par Cassander, lorsqu'il étoit sur le point d'être couronné, & de régner en la place de son pére la quatriéme année de la CXVII Olympiade, 309 ans avant J. C. * Diodore, *l.* 12. Justin, *l.* 5.

BARSIR, *Barsira*, ville de la province de Kerman ou Caramanie Persique, d'où sont sortis plusieurs Savans hommes, au rapport du Géographe Persien dans le troisiéme climat. Ce même Auteur dit aussi qu'elle n'est éloignée de Sirgian, ville de la même province, que de deux journées; mais il ne marque point sa position. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BARSOD. *Voyez* BARZOD.

BAR-SUR-AUBE. *Voyez* le mot BAR.

BAR-SUR-SEINE. *Voyez* le mot BAR.

BARTAS (Guillaume Sallufte du) Poëte François, prit son nom d'une petite Terre dans l'Armagnac près d'Auch. Il naquit en 1545, d'un pére qui étoit Thrésorier de France, & il publia divers Ouvrages en vers, entre autres un Poëme de la Création du monde, intitulé *la premiére Semaine*, & qui fut reçu avec applaudissement. On y trouve pourtant des défauts, sans parler de l'enflûre & de l'obscurité de son style, semé de mots barbares. On peut dire que du Bartas fait plutôt l'Historien que le Poëte. Le Roi de Navarre, depuis Henri *le Grand*, l'employa pour ses affaires en Angleterre, en Danemarck & en Ecosse, où le Roi Jacques VI, depuis Roi d'Angleterre, & premier du nom, voulut en vain le retenir. Il se servit également de la plume & de l'épée; car il commanda en Gascogne une compagnie de cavalerie, sous le Maréchal de Matignon, Gouverneur de la même province. Du Bartas étoit Calviniste. Il célébra par ses vers la bataille d'Ivri, gagnée par le Roi en 1590, & mourut l'année d'après, âgé de 46 ans.

☞ Entre les Poësies de du Bartas, nous avons 1. *La premiére Semaine* ou *la Création du monde*, en autant de livres qu'il y a de jours dans la semaine; 2. *La seconde Semaine* ou *l'Enfance du monde*; 3. *La Muse Chrétienne*, qui comprend *la Judith, en six livres*; *L'Uranie* ou *Muse céleste*; *le Triomphe de la Foi, en quatre chants*; *divers Sonnets*; *les neuf Muses*; *les Péres*; *la Foi*; *les Trophées*; *la Magnificence*; *Jonas*; *la Bataille de Lépante*; *la Victoire d'Ivry*; *le Cantique de la paix*, la suite de la *seconde Semaine*, *&c.* Le plus célébre de tous ses Ouvrages est celui de la *premiére Semaine* ou de la *Création*; & quoique ce soit un livre en langue vulgaire, on n'a pas laissé d'en faire en moins de cinq ou six ans plus de vingt ou trente éditions. Après l'Ouvrage de la *Semaine*, on peut mettre le Poëme de *Judith*, dans lequel il a suivi le style empoulé de Lucain. C'est à ces deux Ouvrages qu'il faut rapporter la plupart des jugemens qu'on a faits de du Bartas. Ronsard ayant lu l'Ouvrage de la *Création*, en conçut tant d'estime, qu'il fit présent d'une plume d'or à du Bartas, en lui témoignant qu'il avoit plus fait en sa *Semaine*, que lui-même n'avoit fait en toute sa Vie. Ce jugement n'a pas été universellement applaudi; car la plupart des meilleurs Critiques regardent du Bartas plutôt comme un Historien, que comme un véritable Poëte; puisque son Poëme n'est qu'une narration simple & continue des choses arrivées à la création. D'ailleurs il n'a pas les conditions requises à un bon Poëte; car il faut pour cela de l'invention, de la disposition, & enfin de l'élocution. 1. Pour ce qui regarde l'invention, du Bartas n'en a point; il n'a rien qui soit à lui, & il ne fait que raconter une Histoire: ce qui est contraire aux régles de l'Art Poëtique; qui demande que dans un Poëme on enveloppe les Histoires de Fables, & que l'on dise les choses d'une maniére qui surprenne, sans que l'on s'y attende. 2. Il n'a pas non plus la disposition; il va son grand chemin, sans se soucier d'observer ce que les anciens Maîtres ont écrit touchant l'ordonnance ou la constitution d'un véritable Poëme. 3. Pour l'élocution, elle est souvent mauvaise & impropre dans ses métaphores; ainsi, pour exprimer le soleil, au lieu de dire *le Roi des lumiéres*, il dira *le Duc des chandelles*; au lieu de dire *les coursiers d'Eole*, il dira *ses postillons*. Au reste on peut dire que la Semaine de du Bartas n'est point un Ouvrage tout à fait original: ce pourroit bien-être une imitation de l'Hexaëméron de George Pisidès, Diacre de l'église de Constantinople, dont il a suivi le modéle. Malgré tout cela, cet Ouvrage a eu la fortune des livres les plus célébres, c'est à dire, qu'il a eu des Traducteurs, des Commentateurs, des Abbréviateurs ou Imitateurs, & des Adversaires. Il a été mis en vers Latins par Gabriel de Lerm, Gentilhomme de Languedoc, dont on voit la version au second tome des Délices des Poetes Latins de France, & séparément de l'édition de Londres *in* 8. en l'an 1591, & de celle de Paris en 1584 & 1585. Il a été traduit en Italien en 1595; en Anglois & imprimé à Londres en 1621; en Espagnol, & imprimé à Anvers en 1612; & en Allemand; & enfin commenté par plusieurs en François. On dit que du Bartas avoit des sentimens fort modestes de lui-même, qu'il étoit homme de bien, & d'une grande intégrité de mœurs; en un mot, qu'il avoit toutes les bonnes qualitez d'un Poëte, sans en avoir les défauts. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 4. *pag.* 114. *édit. in* 4. Du Verdier Vauprivas, & la Croix du Maine, *Biblioth. Franc.* Sponde, *A. C.* 1591. Joseph Scaliger, *in prim. Scaligeran. collection, pag.* 87. 88. Auguste de Thou, *lib.* 99. *Historiar. sui temp. & loco quasi peregr. & ad ann.* 1590. *& tome* 2. Antoine Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 85. *& suiv.* de l'édit. de 1715. *Perroniana collectio per Puteanum, p.* 28. *alter. édit.* 30. 31. Guillaume Colletet, *de l'Art Poëtique, au Discours de l'éloquence, pag.* 32. 33. *& au Traité de la Poësie morale, nomb.* 58. *pag.* 140. 141. Gaspard Barthius, *in Adversf.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*, sur le mot *Bartassius*. Ger. Johan. Vossius, *in libro de Arte Poëtica, cap.* 6. S. 4. *pag.* 32. René Rapin, *Réflex. général. sur la Poëtiq. prem. part. pag.* 39. *&* 40. *édit.* in 12. *partie* 2. *des réflex. particul. Reflex.* 33. *& plus haut, à la réflexion XVI de la seconde partie.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 7.

* **BARTELS** (Gérard) Peintre habile dans les Païs-Bas, mourut de la chûte d'une pierre pesante qui lui tomba sur la tête. * Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p*. 9.

BARTEN, petite ville de la Prusse Ducale dans le païs de Bartenland, entre la petite ville de Gerdawen & celle de Rastembourg, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARTENLAND, petit païs de Pologne, dans la Prusse Ducale, appartenant à l'Electeur de Brandebourg. Les lieux principaux sont Barten, Allerbourg, Angerbourg, & Bartenstein, avec quelques autres moins considérablés.

BARTE'NORA. *Voyez* **BARTHE'NORA.**

* **BARTENSLEBEN**, noble famille tres ancienne & tres considérable en Allemagne, & particuliérement dans la Marche de Brandebourg. Elle tire son origine de BARDO ou BARDON qui fut fait Chevalier par Charlemagne. On trouve dans le XII siécle GUNTZEL & HERMAN de Bartensleben. Guntzel qui étoit au service du Duc Henri surnommé *le Lion*, l'aida à soumettre les Vandales, & fut en recompense fait Comte de Swérin. Il contribua beaucoup à la victoire que le Duc remporta à la bataille de Demmin, où il demeura 2500 Vandales sur la place. En 1170, il fit le voyage de la Terre Sainte avec le Duc, & mourut en 1206. De quatre fils qu'il laissa, FRÉDÉRIC fut en 1237 Evêque de Swérin, & HENRI qui suit continua la postérité.

HENRI, Comte de Swérin fils de Guntzel, avoit fait un vœu d'aller dans la Terre Sainte, & afin que dans son absence sa femme & son païs fussent en sureté, il les confia à Waldemar II. Roi de Danemarc. Mais ce Prince abusant de cette confiance, suborna la femme de Henri & eut avec elle un commerce honteux. Henri de retour ayant appris cet affront, fit semblant d'être bien content de Waldemar, vint vers lui dans l'isle de Luig qui est proche de l'isle de Fuynen, & l'accompagna à la chasse, de sorte que le Roi ne se défia de lui en aucune maniére. Mais un jour que fatigué de la chasse il s'étoit retiré dans une maison voisine du port pour y prendre son repas, Henri fit si bien boire la compagnie que le Roi, son fils, & leurs Domestiques tombérent dans un sommeil profond pendant lequel il fit lier le pére & le fils, & les fit transporter dans son vaisseau qui les porta à Swérin, d'où ils furent envoyez prisonniers à Danneberg. Waldemar ne put obtenir sa liberté, qu'il n'eût payé 45000 marcs d'argent, & qu'il n'eût subi encore plusieurs autres dures conditions. Il laissa un fils nommé GUNTZEL qui suit.

GUNTZEL II. Comte de Swérin fut fait prisonnier par Rodolphe Schenk, dans la guerre d'Albert Duc de Brunswik & de Lunebourg contre Henri Landgrave de Thuringe. Il eut quatre fils, savoir JEAN, GUNTZEL, NICOLAS & HELMONT. Le premier qui fut Archevêque de Riga mourut en 1300. Les trois autres continuérent la postérité; mais la race des deux premiers s'éteignit par la mort de leurs fils, & celle de Helmont par la mort d'OTHON surnommé *Rose*, son arriére-petit-fils qui mourut en 1352.

HERMAN frére de Guntzel I, qui vivoit en 1159, eut pour fils GUNTZEL III. qui se maria avec la fille de Sigefroy Comte d'Osterbourg & d'Altenhausen, de laquelle il eut deux fils, savoir GONTHIER; & HILDEBRAND qui suit.

HILDEBRAND eut plusieurs enfans, entre autres GUNTZEL IV. qui suit, & BURCHARD dont la postérité s'éteignit par la mort de son fils BURCHARD II.

GUNTZEL IV. fils d'Hildebrand, épousa la fille de Henri de Wenden, de laquelle il eut cinq fils & une fille. HILDEBRAND le plus jeune fut Religieux, & les quatre autres, savoir GUNTZEL V. qui suit, BURCHARD III, WERNER & GONTHIER II. ont continué la postérité.

Burchard eut pour fils GEBHARD. Werner eut un fils du même nom que lui, & dont le fils BUSSON épousa Elizabeth de Honlage. Gonthier II. épousa Cunéguris, & en eut plusieurs enfans. L'un deux nommé HUNERT continua la postérité qui s'éteignit dans la personne de son petit-fils qui s'appelloit de même nom que lui, & qui vivoit en 1500.

GUNTZEL V. qui fut Sénéchal de la Vieille Marche, eut une fille nommée Giselle, qui fut mariée premiérement avec Henri d'Alvensleben, & en secondes noces avec Ludolphe de Knesebek, & qui laissa quatre fils, LUDOLPHE & GUNTZEL VI. qui embrassérent l'état ecclésiastique, HILDEBRAND qui mourut sans enfans en 1393, & GUNTZEL VII. qui laissa GONTHIER III. qui suit.

GONTHIER III. de Bartensleben, arriére-petit-fils de Guntzel V. par sa fille Giselle eut deux fils, dont l'un fut Guntzel VIII. qui suit.

GUNTZEL VIII. Chevalier de la Vieille Marche servit dans la guere de Poméranie en qualité de Colonel sous Frédéric I. Electeur de Brandebourg. Il épousa la Baronne de Puslitz de laquelle il eut trois fils, GONTHIER VI. qui suit; GUNTZEL IX. qui fut Prevôt de la Cathédrale de Magdebourg & qui mourut en 1443, &c.

GONTHIER VI. fils de Guntzel VIII. fit faire en 1446, une muraille autour de Wolfsburg. Il eut plusieurs enfans, entre autres JACQUES, qui suit, JEAN & BUSSON. Jean épousa *Amgarde* de Schulembourg de laquelle il eut cinq fils, parmi lesquels se trouvent BUSSON & HANS. Le premier qui avoit épousé Barthe de Harderberg de laquelle il eut BARTHE mariée avec Ludolphe d'Alvensleben, mourut en 1548. Le second eut pour fils JOACHIM qui mourut en 1558, sans laisser d'héritiers.

JAQUES, fils de Gonthier VI. eut guerre contre Othon Duc de Brunswik & de Lunebourg, mais il fut battu & mourut en 1489, laissant plusieurs enfans parmi lesquels se trouve GONTHIER VII. qui suit.

GONTHIER VII. fils de Jaques eut deux filles, DOROTHÉE qui fut mariée avec François de Dorstet, & HIPPOLYTE femme d'Eric Mandelslo. Il eut aussi quatre fils, dont l'un fut GUNTZEL X. qui eut deux fils, GONTHIER IX. qui suit, & GUNTZEL XI. qui eut deux filles. Un autre appellé JAQUES mourut sans enfans mâles, mais il eut une fille mariée à GUNTZEL XI, & qui se nommoit ELIZABETH.

GONTHIER IX. qui mourut en 1579, avoit épousé Sophie de Veltheim, de laquelle, outre une fille, il eut trois fils, JOACHIM qui mourut en 1620, ACHATIUS & GUNTZEL XII. qui suivent.

ACHATIUS qui mourut en 1636, eut deux femmes dont il eut plusieurs fils & filles. Des filles, DOROTHÉE fut mariée avec Gebhard Paris de Werder, & ANNE avec Christian Guillaume de Bartenslében. Des fils, GONTHIER X. mourut en 1663. HANS DANIEL épousa Anne Adelide de Veltheim, de laquelle il eut JEAN ACHATIUS mort jeune; ACHATIUS GONTHIER qui mourut en 1670; HENRI JULES mort l'année d'après; ACHATIUS GONTHIER & GEBHARD VERNER.

GUNTZEL XII. fils de Gonthier IX. mourut en 1658, dans la 68 année de son âge. Il avoit épousé Marguerite Berlips, de laquelle il eut quatre filles & trois fils. Des filles, il y en eut trois de mariées, ARMGARDE avec le Colonel Marquard Ernest de Pentzen, MARIE avec le Lieutenant Général Christophle de Kannenberg, & AGNE'S avec Lévin de Knesebek. Des fils, JOACHIM FRÉDÉRIC fut Chanoine d'Halberstadt; mais CHRISTIAN FRÉDÉRIC eut un fils appellé GUNTZEL ERNEST GOTTLIEB, mort jeune en 1677.

BARTENSTEIN, petite ville située dans le Bartenland, dans la Prusse Ducale, sur la riviére d'Alla, à quatre lieues au dessous d'Heilsperg, & à trois au dessus de Schippenpel. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARTFAM. *Voyez* **BARTFELD.**

* **BARTFELD**, ville forte de la Haute Hongrie située sur une colline, n'est pas grande, mais elle a de grands fauxbourgs arrosez des riviéres de Tepla, de Leicka & de Brise. Les Imperiaux l'assiégérent & la prirent en 1684. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr. Hungar.*

BARTH (Pierre) *Voyez* **BARD.**

BARTH, ville & Seigneurie de Poméranie. *Voyez* **BARD.**

* **BARTH** avec le surnom de *Hormantingen* nom d'une famille noble de Baviére, de laquelle quelques uns se sont signalez dans le IX siécle du tems de Louïs *le Débonnaire*, dans les guerres contre les Vandales.

HERMAN qui vivoit au commencement du XIII siécle, étoit Grand-Maître de l'Ordre Teutonique.

GASPARD Barth de Kemptenhausen fut en 1350 Commissaire des Etats de Baviére.

En 1440, GEORGE Barth fut Conseiller du Duc de Baviére, & ULRICH son neveu fut Prevot de la Cathédrale de Ratisbonne.

Louïs Barth de Hörmantingen & de Posenbach, célébre dans l'année 1475, eut pour fils JEAN & BALTHAZAR qui suivent.

JEAN se retira dans la Haute Saxe, & fut pére de GASPARD, qui fut Chancelier d'Albrecht Markgrave de Brandebourg qui étoit tout à la fois Cardinal, Electeur de Mayence & Archevêque de Magdebourg. Ce Gaspard eut pour fils 1. CHARLES Barth qui fut Professeur en Droit à Francfort sur l'Oder, Conseiller de l'Electeur de Brandebourg & Chancelier de Custrin, & qui mourut en 1597 à Halberstadt; 2. GASPARD Barth *qui aura un article séparé* sous le nom de BARTHIUS.

BALTHASAR qui continua la postérité en Baviére. Il y eut aussi un BALTHASAR Barth qui fut Conseiller de trois Empereurs & qui vivoit encore au commencement du XVII siécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Sachs. Chron. c.* 110. Bucelin, *Stemmat. partie* 3.

* **BARTHARIUS**, ou **BARTHAIRE**, onziéme Roi des Lombards passe dans l'Histoire pour un Prince juste & pieux. Il mourut après un régne de huit ans. * Carion.

BARTHE (Paul de la) Seigneur de Thermes, Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. dit le *Maréchal de Thermes*, naquit à Conserans, d'une noble famille peu avantagée des biens de la fortune, & vivoit sous le régne de François I, de Henri II, & de François II. En 1528, il se trouva au siége de Naples, & fut pris à son retour sur les côtes de la Calabre. Il sortit bientôt d'esclavage, & commanda cent chevaux à la conquête du Piémont en 1536, & deux cens en Picardie, où il se trouva en 1537 au secours de Térouanne, & en Piémont. On lui donna le commandement de seize cens Chevaux-legers au siége de Perpignan, en 1542. Ensuite il alla joindre l'Amiral d'Annebaut en Piemont, où il eut le gouvernement de Savillan, puis celui du château de Lans près de Turin. Il fit souvent tête aux ennemis; & quoiqu'il n'eût pas sujet de se louer du Seigneur de Boutieres, Lieutenant de Roi, il servit pourtant utilement sous lui, combattit en qualité de Colonel Général de la Cavalerie légére, à la bataille de Cérizolles en 1544, & contribua beaucoup à la victoire que les François y remportérent. D'abord il mit en déroute la Cavalerie Florentine, commandée par Rodolphe Baglioni; & se jettant sur un bataillon de sept mille Italiens, conduits par le Prince de Tarente, il le poussa avec une vigueur extraordinaire. Mais son cheval ayant été tué sous lui, il y resta prisonnier. Ce ne fut pas pour long-tems: le Duc d'Anguien, qui commandoit l'armée, le retira, donnant en échange Raymond de Cardonne Espagnol, Charles de Gonzague, & le Colonel Alisprand Madrucci, frére du Cardinal de Trente. On peut juger par là en quelle considération étoit de Thermes. L'an 1547, il prit le Marquisat de Saluces, & emporta le château de Ravel, qui passoit pour une des plus fortes places du Piémont. Le Roi, qui avoit besoin d'un homme de tête, pour envoyer en Ecosse, jetta les yeux sur lui. En 1549, ce Général poussa vigoureusement les Anglois, leur prit diverses places, & les tint serrez de si près dans leur isle, que le Roi leur ayant repris Boulogne, ils furent contraints de consentir à la paix. Depuis, sa Majesté l'envoya Ambassadeur vers le Pape Jules III. en 1550. Il avoit ordre de

lui conseiller la paix avec les Farnéses ; mais n'ayant pu en venir à bout, il défendit Parme en novembre 1550, contre les armes de ce même Pape & de l'Empereur, & fit revolter les Siennois le cinquiéme août 1552. Il fut alors Général du secours qu'on y envoya, & de l'armée navale qui passa en l'isle de Corse, où il fit de grands exploits ; mais il n'eut pas assez de troupes, pour pouvoir conserver ses conquêtes. En 1555, il commanda l'armée de Piémont & continua à rendre de grands services jusqu'aux années 1556 & 1557 que le Roi le rappella après la bataille de Saint-Quentin. En 1558, il commanda sous Monsieur de Guise, à la prise de Calais, dont le Roi lui donna le Gouvernement. Il fut nommé Maréchal de France en la place de Pierre Strozzi, mort le 20 juin, & prit ensuite Dunkerque & quelques autres places ; mais il perdit la bataille de Gravelines, où il fut blessé & fait prisonnier le 14 juillet, & ne fut mis en liberté que par la paix de Château-Cambresis en 1559. Depuis, il servit encore contre les Huguenots, après la conjuration d'Amboise, & mourut le sixiéme mai de l'an 1562, à Paris, où il fut enterré aux Célestins. Il avoit la réputation d'être homme de bien, bon ami, & sage Capitaine. Il ne laissa point de postérité de *Marguerite* de Saluces-Cardé son épouse. Il aquit peu de richesses, & institua son héritier *Roger* de Saint-Dary, Seigneur de Bellegarde son neveu, depuis Maréchal de France. Ceux de cette famille, dont il y eut un Capitoul de Toulouse en 1334, étoient anciennement Seigneurs des quatre Vallées, & leurs grands biens passérent dans la maison des Comtes d'Armagnac. La postérité fut pourtant continuée par les puînez, qui formérent la branche des Seigneurs de Thermes dont étoit ce Maréchal ; & celle des Seigneurs de Guiscard & de la Haye qui subsiste encore. Elle aussi produit plusieurs Prélats. * Paul Jove. De Thou. Paradin, *Hist.* Montluc, *Mémoires.* Le Baron de Forquevauls, *Vies des Capitaines François.* Le Féron. Godefroy, & le P. Anselme, *des Officiers de la Couronne.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* La Faille, *Hist. de la Noblesse des Capitaines.*

BARTHÉLEMI (saint) fut mis au nombre des Apôtres de Jesus Christ. Quelques-uns ont cru qu'il étoit ce Nathanaël que saint Philippe amena à Jesus Christ ; mais cette opinion n'a aucun fondement. Eusébe assure qu'il prêcha l'Evangile dans les Indes : il dit même que Pantænus, Docteur d'Alexandrie, étant allé dans le second siécle en ce païs, y trouva un Evangile de S. Matthieu, écrit en Hébreu, que S. Barthélemi y avoit laissé. Saint Jérôme dit aussi que Pantænus apporta cet exemplaire dans la ville d'Alexandrie ; & c'est ce qu'on ne peut refuser de croire, si l'on n'en a de bonnes raisons ; mais on peut bien douter que le païs que ces Auteurs appellent Inde, soit le même que celui que nous connoissons sous ce nom ; & il y a assez d'apparence que c'est l'Ethiopie. D'autres disent qu'il a eté en Lycaonie, & qu'il est mort Martyr en Arménie ; mais il n'y en a point de preuve. Ce qu'on dit du genre de son martyre, savoir, qu'il fut écorché, n'est pas mieux appuyé. Théodore le *Lecteur* rapporte que l'Empereur Anastase fit transporter le corps de saint Barthélemi à Dara, ville de Mésopotamie, où il y a eu une église dédiée en l'honneur de ce Saint. Cependant saint Grégoire de *Tours* nous apprend que de son tems on prétendoit avoir le corps de cet Apôtre dans l'isle de Lipari, près de la Sicile, où il y avoit aussi une église bâtie en son honneur. Anastase le *Bibliothécaire* assure que les Sarasins ravageant cette isle l'an 808, brisérent le tombeau de saint Barthélemi, & en dispersérent les os & les cendres ; mais qu'un Moine Grec qui demeuroit en Sicile, en ramassa les os, & qu'ils furent repris par les Lombards, qui les déposérent à Bénévent. Othon de Frisingen rapporte que l'Empereur Othon II. les demanda à cette ville, & qu'il les fit transporter à Rome, où ils demeurérent. D'autres disent qu'Othon III. les demanda aux Habitans de Bénévent, qui lui donnérent le corps de saint Paulin pour celui de saint Barthélemi. Quoiqu'il en soit, Rome & Bénévent disputent de la possession du corps de saint Barthélemi, quoiqu'elles ne l'ayent apparemment ni l'une ni l'autre. On a été long-tems dans l'église sans célébrer la fête de saint Barthélemi : on la trouve au 24 d'août dans plusieurs Martyrologes & on ne la fait à Rome que le 25. Les Grecs en font mémoire au onziéme de juin. Ce fut le jour de la fête de ce Saint qui fut choisi par la Cour de France en 1572, pour faire le massacre des Reformez. On peut en voir le détail dans plusieurs Historiens : c'est pourquoi on y renvoye le Lecteur curieux. On se contentera de rapporter ici ces paroles de Mezeray, *tome 5. de l'Abbrégé de l'Histoire de France p.* 155 & 156, de l'édition d'Amsterdam, 1688. Pour faire, *dit-il*, un petit tableau de cet horrible massacre, il dura sept jours entiers. Les trois premiers, savoir, depuis le dimanche, jour de S. Barthélemi, jusqu'au mardi, dans sa grande furie ; les quatre autres jusqu'au dimanche suivant, avec un peu plus de ralentissement. Durant ce tems il fut tué près de cinq mille personnes, de diverses sortes de mort, & plusieurs de plus d'une sorte, entre autres cinq à six cens Gentilshommes. On n'épargna ni les vieillards, ni les enfans, ni les femmes grosses : les uns furent poignardez, les autres tuez à coups de halebarde, d'arquebuse ou de pistolet ; quelques uns précipitez par les fenêtres, plusieurs traînez dans l'eau, & plusieurs assommez à coups de croc, de maillet ou de levier. Il s'en étoit sauvé sept ou huit cens dans les prisons, croyant trouver un azyle sous les ailes de la Justice : mais les Capitaines destinez pour cela, se les faisoient amener sur une planche près de la Vallée de misére, où ils les assommoient à coups de maillet, & puis les jettoient dans la riviére. Un Boucher étant allé le mardi au Louvre dit au Roi qu'il en avoit tué cent cinquante la nuit précédente, & un Tireur d'or se vanta souvent, montrant son bras, qu'il en avoit expédié quatre cens pour sa part. * Eusébe, *l.* 5. *c.* 10. Grégoire de Nysse, *Homil.* 15. S. Chrysostome, *in Joan. Homil.* 19. *apud eund. Homilia de Apostolis, tome* 6. S. Jérôme, *de Viris Illustrib. c.* 36. *&* *Epist.* 84. Grégoire de Tours, *l.* 1. *c.* 34. Théodore le Lecteur, *l.* 2. *c.* 37. Othon de Frisingen, *l.* 6. *c.* 25. Les Martyrologes. Baronius, 31. 44. Bollandus. Tillemont, *tome* 1. M. Du Pin, *Prolégom. sur la Bible, tome dernier.* Baillet, *Vies des Saints*, 24 *août.*

BARTHÉLEMI (saint) l'une des isles Caribes. *Cherchez* SAINT-BARTHÉLEMI.

BARTHÉLEMI DE FOIGNY, Evêque de Laon, fut déclaré suspens l'an 1142, par Yves, Cardinal & Légat du Pape Innocent II, pour avoir autorisé le divorce illégitime entre Raoul Comte de Vermandois & sa femme. Il renonça tout à fait à son Evêché, & entra dans la Congrégation de Cîteaux. Il a écrit une lettre à Samson Archevêque de Reims, pour se justifier de l'accusation que l'on avoit formée contre lui, d'avoir dissipé les biens de l'Evêché de Laon, en faisant voir que ce qu'il en a donné à l'église cathédrale, & aux autres églises de son diocése qui en avoient besoin, est fort peu de chose ; & que son successeur a tort de vouloir le leur enlever. Cette lettre se trouve dans la derniére collection des Conciles, *tome* 10. *pag.* 1184. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclef. du XII siécle.*

BARTHÉLEMI (Pierre) Prêtre de Marseille. *Cherchez* PIERRE.

BARTHE'LEMI, Surintendant des Vaudois dispersez dans la Bohême, la Bulgarie, la Croatie, la Dalmatie, & l'Allemagne, florissoit environ l'an de Jesus Christ 1223. Matthieu Paris dans la Vie de Henri III. l'appelle *Gouverneur* ; car il gouvernoit les églises, & leur donnoit des Evêques à sa volonté. Il prenoit d'ordinaire ces qualitez, Barthélemi, serviteur des serviteurs de la sainte Foi, donne salut & bénédiction, *Bartholomaus, servus servorum sanctæ Fideï, salutem.* * Crantz, *Metr. l.* 8. *c.* 18. *&* *Sax. l.* 8. *c.* 16.

BARTHE'LEMI DE BRESCE, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif de Bresce, ville d'Italie, de la famille des Avocati, vivoit dans le XIII siécle, & savoit non seulement le Droit & l'Histoire, mais encore les Belles Lettres. Il enseigna le Droit avec réputation, & fut tres-considéré du Pape Grégoire IX. Barthélemi donna sa vie pour la liberté de sa patrie, opprimée par le Tyran Ezzelin. Ce fut l'an 1258, qui étoit le 84 de son âge. Il laissa divers Ouvrages de droit, *Repertorium decreti ; Disputationes Decretalium, &c.* Entre autres, une Chronique des villes d'Italie, où il parloit principalement de Bresce & de Bergame. * Trithéme, *de Script. Ecclef.* Volaterran, *l.* 21. Philippe de Bergame, *in Suppl. Chron. l.* 12. *ad ann.* 1240. Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. &c.*

BARTHE'LEMI DE BRAGANCE, ainsi nommé, parce qu'il étoit sorti de la noble famille des Bragances, né à Vicence, reçut l'habit de l'Ordre des Fréres Prêcheurs des mains de saint Dominique même. Sa piété & son zéle pour la gloire de Dieu le firent succéder à S. Dominique dans la charge de Lecteur du sacré Palais. Ce fut un homme vraiment apostolique, qui parcourant toute la Lombardie, convertit un grand nombre de pécheurs & d'Hérétiques. Le Pape Innocent IV. qui connoissoit le mérite du pére Barthélemi, le nomma Evêque de Nimésie, dans l'isle de Cypre, sous la métropole de Nicosie vers l'an 1250. Deux ans après, le même Pape l'envoya en qualité de Légat auprès de saint Louïs, qui étoit pour lors en Syrie. Ce Prince fut tres-édifié de la conduite du P. Barthélemi de Bragance : il lui confia ses plus grands secrets, & se confessa quelquefois à lui. En 1256, Alexandre IV. nomma le P. Barthélemi à l'Evêché de Vicence son païs. Toutes les vertus dignes d'un bon Evêque parurent avec éclat dans le gouvernement de son diocése, où il eut beaucoup à souffrir, sur tout d'Ezzelin, Tyran de Vicence, qui le chassa de son église, où il ne put retourner qu'après la mort de cet ennemi, l'an 1260. Le peuple ravi de revoir son Pasteur, l'élut pour Prince temporel de la ville. Il fut envoyé Légat en Angleterre, puis auprès de saint Louis, qui chérissant toûjours le mérite de cet Evêque, lui fit présent d'une épine de la couronne de Notre-Seigneur, que le P. Barthélemi mit dans le couvent des Dominicains, qu'il fit bâtir à Vicence. Ce pieux Evêque mourut l'an 1270, & son corps ayant été trouvé entier environ cinquante ans après son décès, on le transporta dans un tombeau de marbre. Il a fait des Commentaires sur l'Ecriture Sainte & sur le livre *de cœlesti Hierarchia*, qu'on attribue à saint Denys, deux volumes de Sermons, & quelques Opuscules. * Ughel, *Italia sacra, tome* 5. Sponde, *Auctuar. Chronol. ad Annal. Baronii.* Vinc. Font. *Theat. Dominic. pag.* 426. *Biblioth. Prov. Lomb. FF. Præd. an.* 1267. 20. *maii.* Echard, *tome* 1. *p.* 254.

BARTHE'LEMI DE VICENCE. *Voyez* BARTHE'LEMI DE BRAGANCE.

BARTHE'LEMI DE SUZE (Henri) *Voyez* HENRI DE SUZE.

* BARTHE'LEMI surnommé *Parvus* ou *le Petit*, originaire de Bologne en Italie, florissoit vers l'an 1302. Bumalde lui donne le nom d'*Apôtre de l'Arménie.* Ce nom lui convenoit assez, puisqu'il a traduit en Arménien toute la Bible, le Missel, les Oeuvres de St. Thomas & les Oeuvres Morales de S. Augustin.

BARTHE'LEMI DE PISE, dit ordinairement *Bartholomaus Pisanus à S. Concordia*, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, composa en 1338 une Somme des Cas de conscience, dite, *Summa Pisanella*, outre une suite de plusieurs Sermons du Carême. Il mourut l'an 1347. * Trithéme & Bellarmin, *de Scriptura Ecclesiastica.* Léandre Alberti. Antoine de Sienne, & Alphonse Fernandez, *de Viris Illustribus PP. Dominicanorum, &c.* Simler & d'autres se sont trompez en attribuant à ce Barthélemi de Pise le célébre Ouvrage des *Conformitez* qui a été composé par Barthélemi Albici *qui aura son article plus bas.*

BARTHE'LEMI D'URBIN, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, qui vivoit au commencement du XV siécle, vers l'an 1410, s'attacha particuliérement à la lecture des Ouvrages de saint Augustin & de saint Ambroise, dont il fit un recueil par ordre alphabétique, sous ce titre, *Melliloquium Augustini & Ambrosii.* Il laissa encore d'autres Traitez, *de Bello Spirituali, &c.* * Trithéme, *de Script. Ecclesiast.* Pamphile, *Biblioth. August. &c.*

BARTHE'LEMI, Prieur de la Chartreuse de Ruremonde,

de, mort en celle de Cologne en 1446, a fait un Traité Latin, de l'autorité du Concile ſur le Pape. * *Nouvelle Bibliothéque Hiſtorique & Chronologique des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, *édit. de Paris in* 12. 1695.

BARTHÉLEMI CONRADI, de Harlem, qui floriſſoit dans le XV ſiécle parmi les Chanoines Réguliers des Païs-Bas, a laiſſé divers Ouvrages de Théologie, & eſt mort en 1453. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

BARTHÉLEMI DE COLOGNE, qui vivoit en 1494, ſavoit les Belles Lettres, & étoit Poëte. Trithéme parle de lui avec éloge, & lui attribue divers Ouvrages, *Sylva Carminum; de Secta Diogenis, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Geſner. Poſſevin, &c.

BARTHÉLEMI ALBICI, Religieux de l'Ordre de ſaint François, natif de Piſe, eſt Auteur du célébre Ouvrage des *Conformitez.* Cet Ouvrage a été imprimé *in fol.* l'an 1510, à Milan, chez Guthard Pontice, & eſt diviſé en trois livres. Dans le premier, cet Auteur trouve douze conformitez de ſaint François avec Jeſus-Chriſt; ſeize dans le ſecond, & douze dans le troiſiéme. C'eſt ainſi que ſe laiſſant emporter à un zéle indiſcret & injurieux à l'humilité de ſaint François, il prétend élever ce glorieux Patriarche par-deſſus les autres Saints, & prouver par là qu'il a fait des actions auſſi éclatantes que celles du Fils de Dieu. Un grand nombre des Savans & pieux Religieux de cet Ordre ont cenſuré cet excès peu judicieux de Barthélemi. On lui attribue un autre Traité, *de Vita & Laudibus D. Mariæ Virginis*, en ſix livres, imprimé à Veniſe l'an 1596. Cet Auteur vivoit encore en 1399. * Poſſevin, *in Appar.* Henri Willot, *Athenæ Franciſcanæ.* Wadinge, *Biblioth. Franciſcana.*

BARTHÉLEMI DES MARTYRS, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, puis Archevêque de Brague en Portugal, naquit au mois de mai de l'an 1514, dans la ville de Lisbonne. Son pére ſe nommoit *Dominique* Fernandez, & ſa mére *Marie* Corrée, tous deux du bourg de Verdelle, qui eſt proche de la même ville de Lisbonne, & d'une honnête famille. Il fut batiſé dans l'égliſe de Nôtre Dame des Martyrs, dont il porta depuis le nom, après avoir quitté celui de ſa famille. En 1528, il prit l'habit de Religieux de ſaint Dominique; & après avoir reçu les honneurs du Doctorat, il fut choiſi pour être Précepteur de Dom Antonio, fils de l'Infant Dom Louïs, frére du Roi Jean III, & enſeigna près de vingt ans la Théologie. Sa vocation à l'Archevêché de Brague fut aſſez ſinguliére. La Reine Catherine, ſœur de l'Empereur Charles-*Quint*, & veuve de Dom Jean III. Roi de Portugal, gouvernoit alors le Royaume durant la minorité de Dom Sébaſtien ſon petit-fils. Cette Princeſſe choiſit pour ſon Confeſſeur le P. Louïs de Grenade, qui étoit alors un des plus illuſtres ornemens de l'Ordre de ſaint Dominique, & qui avoit été élu Provincial en 1557, par les Religieux de Portugal. Il s'occupoit à faire la viſite de ſa province, lorſque le ſiége de Brague vaqua par la mort de Balthazar Limpo, de l'Ordre des Carmes. La Reine offrit cet Archevêché au Pére Louïs de Grenade, qui le refuſa. Cette Princeſſe le pria de lui donner du moins un homme qui fût capable d'y être élevé. Ce bon Religieux recommanda cette grande affaire à Dieu pendant trois jours, & propoſa dom Barthélemi des Martyrs, à qui la Reine donna cette dignité, briguée par pluſieurs perſonnes de la Cour. Barthélemi des Martyrs refuſa conſtamment cet Archevêché, quelques raiſons que la Reine & le P. Louïs de Grenade puſſent lui dire pour lui perſuader de l'accepter: de ſorte que ce dernier fut obligé d'uſer de ſon autorité, & de le forcer de ſe rendre, en le menaçant de l'excommunication. Cette violence le fit tomber dans une triſteſſe qui lui cauſa une maladie dont il penſa mourir. Lorſqu'il fut guéri, il vint dans ſon diocéſe, où il remplit tous les devoirs d'un véritable Prélat. Il fut ſacré le troiſiéme ſeptembre de l'an 1559, qui étoit le 45 de ſon âge, & le 30 de ſa profeſſion Religieuſe. La Providence qui l'avoit fait monter ſur le Siége de Brague ne le deſtinoit pas ſeulement pour être le flambeau d'un diocéſe particulier, elle voulut qu'il le fût de toute l'Egliſe, & que ſa vertu ſervît d'exemple à tous les Evêques du monde. En 1561, il ſe trouva au Concile de Trente, ſous Pie IV, où il fit paroître tant de ſavoir & de fermeté, qu'il y fut généralement eſtimé. Ce fut lui qui perſuada aux Péres du Concile, de commencer leurs ſéances par traiter de la réformation du Clergé. En 1563, il alla avec le Cardinal de Lorraine à Rome, où le Pape le reçut avec des marques particuliéres d'eſtime, de confiance & d'amitié. Il y parla avec une ſainte liberté au ſouverain Pontife & aux Cardinaux; & ayant vu avec peine dans une aſſemblée qu'on y fit, que les Evêques étoient debout & découverts, pendant que les Cardinaux étoient aſſis & couverts, il en parla ſi fortement au Pape, qu'il lui perſuada de changer cette coutume, tout à fait injurieuſe à la dignité Epiſcopale. Ce fut dans ce même voyage que Dom Barthélemi lia avec le grand ſaint Charles, neveu du Pape, cette étroite & ſainte amitié qui dura juſqu'à leur mort. Le ſeul motif de ſon voyage à Rome avoit été d'obtenir la démiſſion de ſon Archevêché; mais le Pape le lui ayant refuſé, il revint à Trente; & après la concluſion du Concile, il retourna à Brague, où il arriva au mois de mars de l'an 1564. Il continua à s'y aquiter de ſon miniſtére, juſques ſous le Pontificat de Grégoire XIII. Enfin ayant obtenu la démiſſion qu'il avoit tant ſouhaitée, il ſe retira à Vienne dans un monaſtére de ſon Ordre, où il mourut en odeur de ſainteté le 16 juillet de l'an 1590, âgé de 76 ans & deux mois. Nous avons de lui, *Stimulus Paſtorum; Compendium ſpiritualis doctrinæ*, & un Catéchiſme en Portugais. Il avoit compoſé d'autres Ouvrages qui n'ont pas été publiez, comme, *Collationes ſpirituales; Annotationes in Pſalmos & Cantica feriarum; in Jeremiam & alios Prophetas, &c.* Le P. Louïs de Grenade avoit compoſé durant la Vie de Dom Barthélemi même, un petit abbrégé des vertus de ce grand Prélat, dont le P. Louïs de Cacégas, du même Ordre, voulut depuis compoſer l'Hiſtoire. Mais étant mort avant que de la pouvoir achever, le P. Louïs de Souza la continua, & en 1619, la publia en ſix livres. Louïs de Mougnos, de Madrid, la traduiſit en Eſpagnol en 1645. Nous avons en notre Langue une excellente Vie de ce grand Prélat, qu'on pourra conſulter, auſſi-bien que Rodriguez de *Cunha*, Archevêque de Brague, & puis de Lisbonne, lequel publia en 1634 & 1635, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Brague en deux parties. * Alphonſe Fernandez. Nicolas Antonio. Sponde, &c. *Conſultez* ſur tout la Vie de cet illuſtre Archevêque, donnée au public par M. le Maitre de Sacy, *édit. de Paris*, in 4. 1663.

BARTHÉLEMI (Charles) Ecuyer, Seigneur de Beinville, près de Compiégne, qui vivoit, dans le XVII ſiécle, avoit beaucoup d'érudition, & fut particuliérement eſtimé du Cardinal de Richelieu, & du Chancelier Séguier. Le premier parla avantageuſement d'un de ſes Ouvrages intitulé, *les Veritez Françoiſes oppoſées aux calomnies Eſpagnoles*, & lui donna le titre d'Hiſtoriographe. L'autre lui faiſoit une bonne penſion. Barthélemi avoit commencé un Traité conſidérable, par lequel il prouvoit combien la France avoit été favorable à l'Egliſe; mais il ne put l'achever, étant mort à Paris aſſez jeune en 1641. L'Abbé de Cériziers, qui étoit ſon ami, le fit enterrer dans l'égliſe de ſaint Etienne du Mont, & porta ſes Manuſcrits dans la Bibliothéque du Chancelier Séguier.

BARTHÉLEMI DE SAINT MARC ou DA SAVIGNANO. *Cherchez* BACCIO.

BARTHÉLEMI de Suze. *Voyez* HENRI de Suze.

BARTHÉLEMI CARRANZA. *Cherchez* CARRANZA.

BARTHÉLEMI CAVALCANTI, de Florence. *Voyez* CAVALCANTI.

BARTHÉLEMITES, Clercs ſéculiers vivans en commun, ont pris ce nom de leur Fondateur Dom Barthélemi Holzauſer, qui jetta les fondemens de ſon Inſtitut à Saltzbourg le premier d'août de l'an 1640. Ils ſont établis en divers endroits de l'Empire, en Pologne & en Catalogne. Cette Congrégation, qui eſt deſtinée à former de bons Eccléſiaſtiques, eſt gouvernée par un premier Préſident, qui a ſoin de maintenir l'uniformité de la diſcipline dans tout l'Ordre, & par des Préſidens diocéſains, qui font la même choſe dans les diocéſes où ils ſont établis. Ceux-ci, qui ſont ſoumis aux Ordinaires, veillent ſur les Curez & autres Eccléſiaſtiques de leur Inſtitut; ils les viſitent tous les ans, & ils font le rapport de leur viſite aux Ordinaires, qui leur permettent auſſi de s'aſſembler une fois l'an pour traiter de leurs affaires. Les Doyens ruraux ſous l'autorité des Préſidens diocéſains, exercent les mêmes fonctions qu'eux à l'égard des Eccléſiaſtiques de leur Inſtitut dans leur décanat; & il y a encore quelques autres degrez de ſubordination qui ſervent merveilleuſement à maintenir la diſcipline. Un Curé de cet Inſtitut eſt rarement ſeul, on lui donne autant qu'on peut un Aide; & ſi les revenus de ſa Cure ne ſuffiſent pas pour l'entretien de deux Prêtres, on y ſupplée par les revenus des autres Cures ou Bénéfices plus riches, dont jouïſſent d'autres Barthélemites. Ceux-ci engagez par leurs vœux à donner ce qu'ils ont de trop à la Congrégation pour l'entretien de leurs Confréres, Curez, Séminariſtes & autres, ont néanmoins la liberté d'aſſiſter leurs parens, & même de leur faire des legs. De leur ſuperflu, & de quelques donations qui ont été faites à la Congrégation, on entretient juſqu'à trois Communautez dans quelques diocéſes. La premiére eſt pour le Séminaire commun des jeunes Clercs qu'on y éléve. Ils ſont partagez en trois claſſes: les uns étudient les Humanitez, les autres la Philoſophie, les troiſiémes la Theologie & le Droit Canonique; les ſeconds promettent de vivre & de perſevérer dans l'Inſtitut; les troiſiémes s'y obligent par ferment: & cependant avec la permiſſion des Supérieurs, ils peuvent retourner dans le monde tant qu'ils n'ont pas reçu les Ordres ſacrez. La ſeconde maiſon eſt deſtinée pour les Curez & autres Béneficiers de l'Inſtitut, que leurs affaires appellent à la ville, ou qui ſouhaitent de faire une retraite. La troiſiéme pour ceux qui ſont caſſez de vieilleſſe, ou que quelques raiſons rendent incapables de faire les fonctions Eccléſiaſtiques, & pour ceux qu'on a mis en pénitence. On trouve encore dans ce ſuperflu dequoi donner aux Curez qui n'ont pas aſſez de revenus pour aſſiſter leurs pauvres parens. Innocent XI. approuva les Conſtitutions de cette Congrégation l'an 1680, & la même année l'Empereur Léopold ordonna que dans tous ſes païs héréditaires les Barthélemites fuſſent préférez aux autres dans la collation des Bénéfices. On y ajoûta enſuite quelques articles aux Conſtitutions, qui furent encore approuvées par le même Pape l'an 1684. * *Voyez* ces Conſtitutions là-même, & Jacques Valauri, *Abbrégé de l'Inſt. du Clergé viv. en comm.*

* BARTHÉMA (Louïs) de Bologne en Italie, iſſu de parens nobles, ſatisfit, ſous l'Empereur Maximilien, l'envie qu'il avoit de voyager. Il alla d'abord en Ethiopie, enſuite en Egypte, en Arabie où il eſſuya une longue captivité, en Perſe, en Syrie, & aux Indes. Quand il fut de retour en Italie, il donna au public une Rélation de tous ſes Voyages en ſix volumes. Ils ont été traduits en Hollandois & imprimez in quarto avec de belles figures. * *Gr. Univ. Dict. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARTHÉNORA ou BARTÉNORAS (Abdias) célébre Rabbin d'Italie. Le Rabbin David Gantz dit que Barthénora a vécu l'an 5269 du monde. Il eſt Auteur du Commentaire ſur les *Miſchnajoth*, que Surenhuſius publia à Amſterdam avec une Verſion Latine, il y a quelques années.

BARTHIUS (Michel) né à Anneberg, petite ville de la Miſnie dans le Cercle de la Haute Saxe, étoit Médecin, & nous avons deux Epitres de ſa façon. Il floriſſoit vers l'an 1570. Il s'eſt auſſi diſtingué par ſes Poëſies, & l'on trouve pluſieurs piéces de lui dans les *Délices des Poëtes Allemands, tome* 1. Il a fait des Notes ſur les Bucoliques de Virgile, & ſur les Emblémes d'Alciat. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

BARTHIUS ou BARTH (Gaſpard) l'un des plus ſavans Hommes, & l'une des plus fertiles plumes de ſon ſiécle, naquit à Cuſtrin au païs de Brandebourg le 22 de juin 1587. Sa famille étoit d'ancienne Nobleſſe Bavaroiſe. Un de ſes ancêtres ſe ſignala dans la guerre des Vandales à la ſuite de l'Empereur Louïs *le Débonnaire* l'an 859, & y fut tué commandant la cavalerie. *Hermand* de

Barth, de la même maison, fut Grand-Maître de l'Ordre Teutonique vers la fin du XII siécle. L'ayeul de *Gaspard*, l'un des principaux Gentilshommes de Baviére, s'établit dans le Cercle de la Basse Saxe, où il acheta plusieurs Terres. En 1545, il fut honoré de plusieurs beaux titres par l'Empereur & par les Etats de l'Empire, & fut Chancelier du Cardinal Albert de *Brandebourg* Electeur de Mayence. *Charles* de Barth, fils de Gaspard, fut Professeur en Droit, puis Conseiller de l'Electeur de Brandebourg, & son Chancelier à Custrin. Il mourut en 1597, laissant entre autres enfans GASPARD, qui a donné lieu à cet article. Il avoit tant d'ardeur pour l'étude, & une mémoire si heureuse qu'à l'âge de neuf ans il récita par cœur, en présence de son pére, toutes les Comédies de Térence, sans y manquer un seul mot. Après la mort de son pére, il fut envoyé à Gotha & ensuite à Eisenac, ou selon d'autres à Eisenac, & ensuite à Gotha pour continuer ses études. Il parcourut après cela plusieurs Universitez d'Allemagne. Il devint si habile en peu de tems, que son enfance fut admirée par de grands hommes, & qu'il composa plusieurs livres, avant que d'avoir atteint l'âge de douze ans. Ses études étant finies, il voyagea en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre & en Hollande, pour profiter des lumiéres des Savans qui s'y trouvoient. Joseph Scaliger disoit en parlant de Barthius, *Natum esse adhuc unum æternitati ingenium, quod si ad maturitatem perveniret, literas aliquandiu vivere posse*. Il avoit une facilité merveilleuse à faire des vers: aussi en a-t'il publié beaucoup. Il apprit les Langues vivantes; & il a fait voir par les traductions de l'Espagnol & du François qu'il ne se contenta pas d'en acquérir une connoissance superficielle. Ses *Adversaria*, & ses Commentaires sur Stace & sur Claudien, témoignent qu'il avoit lu un grand nombre d'Auteurs. Il ne se borna pas, comme la plupart des Critiques, aux Auteurs profanes; il aquit de plus une grande connoissance des Auteurs Ecclésiastiques, & sur tout, de ceux qui ont vécu dans le moyen âge. Son attachement aux livres l'engagea à renoncer à toute sorte d'emploi, & à mener une vie de retraite dans Leipsic. Sur la fin de sa vie, il se détacha du monde & des études profanes, pour ne s'appliquer qu'à la grande affaire du salut. Les derniéres années de sa vie, il publia un volume de Soliloques l'an 1654, & mourut le 17 septembre 1658, âgé d'un peu plus de 71 ans. Les Ouvrages qu'il laissa en manuscrit, ceux qui ont été imprimez, ceux qu'il perdit dans l'incendie de sa maison, & par d'autres accidens, sont en si grand nombre, qu'on a de la peine à concevoir, comment un seul homme a pu suffire à tant d'écrits. Barthius avoit eu deux femmes. Il épousa la premiére en 1630, & la seconde en 1644; mais il n'eut des enfans que de sa seconde femme. Outre les Ouvrages dont on a parlé plus haut, il en a fait quantité d'autres, *Juvenalia Sylvarum, Sermonum, Elegiarum, Lyricorum, Epigrammatum & Iamborum*. Ce Recueil comprend toutes les Poësies que Barthius a faites depuis l'âge de douze ans jusques à celui de dix-neuf. *Panegyricus in obitum Laurentii Rhodomanni Historiarum Professoris*; *Manes Putschiani*; *Virgilii Ciris cum Commentario*; *Opuscula varia Poëtica*; *Amabilium libri quatuor*; *Cave Canem*, titre d'une Satyre contre Scioppius; *Scioppius excellens*, autre Satyre contre Scioppius; Trois Ouvrages Poëtiques sous le titre de *Amphitheatrum*, &c. *De fide salvifica, libri duo, & de constantia, libri duo*; *Claudii Rutilii Itinerarium cum Notis*; *Phœbadii liber contra Arianos cum Animadversionibus*; *Paraphrasis Poëtica Fabularum Æsopicarum*; *Zodiacus vitæ Christianæ*; *Pornoboscodidascalus Latinus*, Tragicomédie traduite de l'Espagnol de Rodriguez Cota, intitulée *Celestine*; *Erotodidascalus*, Traduction de la Diane de Gaspar-Gil-Polo, Ouvrage Espagnol; *Philippi Cominæi Commentationes*, Traduction des Mémoires de Philippe de Comines; *Wilhelmi Britonis Aremorici Philippidos libri duodecim, cum Commentario*; *Notæ in C. Plinii Cæcilii Secundi Epistolas*; *Emendationes in C. Julii Hygini Fabulas*. *Consultez* aussi Thomæ Spizelii *Templum honoris*, où l'on trouve un Catalogue exact des Ouvrages imprimez & manuscrits de Barthius. * Vander Linden, *de Script. Medic.* Vossius. Zeiler, &c. Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édit.* in fol. *à Roterdam* 1720. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, p.* 14. *& suiv.*

* BARTHIUS (Helvicus) Théologien qui avoit beaucoup de lecture & une grande connoissance des Langues, a écrit un livre qui a pour titre, *Commentaria in Habacuk*, en 1603. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARTHOLE, né l'an 1300 à Sassoferrato, bourg de l'Ombrie, que les Anciens ont nommé *Sentinum*, vivoit dans le XIV siécle, & a été l'un des plus doctes Jurisconsultes de son tems. Etant jeune, il eut pour Maître, Pierre *de Assisio*, homme savant & d'une rare piété, qui lui enseigna tout ce qui regarde la Grammaire. Il s'appliqua dès l'âge de 14 ans à l'étude du Droit Civil, qu'il apprit à Perouse sous Cimus de Pistoye, Jacques Burrigare, & Rénier de Fréjus; & il fit un tel progrès dans cette Science épineuse, qu'à l'âge de vint ans, il répondit publiquement sur le Droit, & reçut l'année d'après avec distinction, le titre de Docteur en Droit, qu'il soutint dans la suite avec honneur. Après avoir pris le parti du mariage à Pérouse, il enseigna le Droit à Bologne, & dans les plus célébres Universitez d'Italie, & s'y aquit tant de réputation, qu'on venoit de tous les endroits de l'Europe, pour étudier sous un si excellent Professeur. Il étoit extrémement laborieux, & si attaché à ses livres, que rien ne l'en pouvoit tirer. Cet attachement le rendit tres-sévére; & on dit même qu'exerçant une charge de judicature, il condamnoit à la mort, sous le moindre soupçon, avec une tres-grande rigueur: ce qui le fit hair du peuple. Pour en fuir la violence, il se retira à la campagne, où il composa une partie des Ouvrages que nous avons de sa façon, & qui sont écrits avec peu de politesse. A cela près, ils contiennent des choses singuliéres, pour le sujet & pour le tems. Les plus considérables sont ceux-ci, *Super Codic. lib. II*; *Super ff. veteri lib. XXIV*; *Super ff. novo lib. XII*; *Super ff. Infortiati lib. XIV*; *Super Institutis*; *Consiliorum*; *de Guelphis & Gibelinis, &c.* L'Empereur Charles IV, lui permit de porter les armes de Bohéme; mais il ne put transmettre à ses Descendans cette marque d'honneur, car il ne laissa point de fils de sa femme qu'il avoit épousée à Pérouse, où il mourut l'an 1355, âgé de 56 ans selon Trithéme, de 50 au sentiment de Volaterran, ou de 46 comme le veut Paul Jove: ce qui paroît plus conforme à cet Eloge funébre que lui dressa Myrtæus,

Hic est Bartholus ille, Juris ingens
Lux & commodus explicator; hic est
Quem mors ante diem abstulit maligna.
Heu mors invida, & ævo iniqua nostro,
Quæ leges iterum jacere cogis.

Et au dessous il y a, *Obiit anno MCCCLV. ætatis XLVI.* En voici un autre de Latomus que je ne crois pas indigne de la curiosité des Savans,

Unquam si poterunt perire leges,
Cum ipsis, Barthole, legibus peribis:
Ast si harum steterit perenne nomen,
Non est quod timeas mori perennis.

Barthole voulut joindre à la Science du Droit la connoissance des Belles Lettres. Il apprit même la Langue Hébraïque, pour mieux pénétrer le véritable sens de l'Ecriture Sainte. *Voyez* au mot BALDE le différent qui s'éleva entre lui & Balde, son ancien Disciple, à l'occasion d'un seul mot. * Trithéme, *De script. Eccles.* Volaterran, *Anthropol.* Paul Jove, *in Elog. c.* 7. Lancelot, *in Vita Barth. &c.* Jean Fichard, *in JC. Vitis.* Turselin, *l.* 9. Paul Fréher, *Theatr. Viror. Erud. Claror.*

BARTHOLIN (Richard) de Pérouse, Poëte Latin, vivoit encore en 1515. Il composa une espéce de Poëme en douze livres, intitulé l'*Austriade*, en l'honneur de la Maison d'Autriche, qu'il dédia à l'Empereur Maximilien I. au sujet de la guerre entre les Ducs de Baviére & les Princes Palatins, après un travail de dix ans. Il a encore fait un Itinéraire. Joachim Vadian, Suisse, publia cet Ouvrage en 1515. Jacques Spiegel, de Schlestadt, y fit depuis de petites Notes; & Juste Reuber l'a encore fait imprimer, avec quelques autres Ecrivains de l'Histoire d'Allemagne. * Gasp. Barthii *Comment. in Stat. Papin. lib.* 2. *Thebaid. pag.* 279. *& ex eo* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova p.* 88. Janus Douza, *Præfat. secunda Annal. Batavicor. carmine conscript. & ex eo* Ger. Joh. Vossius, *lib.* 3. *de Histor. Latin. c.* 12. *p.* 679. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 92. *n.* 1242. *de l'édit.* d'Amsterdam 1725.

BARTHOLIN (Gaspard) fameux Médecin, naquit le 12 février 1585, à Malmoe ville de la province de Schonen, qui appartenoit alors au Danemark, & où son pére étoit Ministre. Il fit connoître dès l'âge de trois ans, ce qu'on devoit attendre de lui, puisqu'il ne lui fallut que quatorze jours pour apprendre parfaitement à lire. Brochman débite un fait sur le compte de Gaspard Bartholin, qui trouvera bien des incrédules; c'est que lorsqu'il commença à parler, il fut un an à prononcer des mots extraordinaires, entiérement différents de ceux qu'il pouvoit entendre des personnes qui avoient soin de lui, & parmi lesquels on reconnut plusieurs termes Hébreux. Mais quoiqu'il en soit, il est certain qu'à l'âge de onze ans il prononça des Harangues Gréques & Latines en vers & en prose. Il fit ses études à Rostock & à Wittenberg, & voyagea ensuite en Allemagne, en France & dans les Païs-Bas. Faute d'argent, il fit presque tous ces voyages à pié. En 1607, il alla à Bâle pour y entendre les Leçons des Médecins; & en 1608, il passa en Italie & refusa la Chaire d'Anatomie qu'on lui offrit à Naples. Après avoir quitté l'Italie il retourna en France, où on lui offrit la place de Professeur en Grec à Sedan, qu'il refusa encore. Il repassa pour la troisiéme fois en Italie; s'arrêta à Padoue & s'y appliqua, non seulement à la Pratique, mais aussi à l'Anatomie. Il traversa ensuite le Tirol & revint à Bâle, où il fut créé Docteur en Médecine par Gaspard Bauhin en 1610. De Bâle il alla à Wittenberg & dans le Holstein, dans l'intention de faire encore quelques voyages, mais il fut enfin arrêté à Coppenhague où il fut fait Professeur de la Langue Latine. En 1613, on lui donna la Chaire de Médecine. Il demeura onze ans dans ce dernier poste, au bout desquels il tomba dans une maladie violente qui fit désespérer de sa vie. Se voyant à l'extrémité il promit à Dieu de ne plus s'appliquer à d'autre étude qu'à celle de la Théologie, s'il daignoit lui rendre la santé. Il guérit, & tint sa promesse. Conrad Aslach Professeur en Théologie étant mort quelque tems après, on lui offrit sa place & il en prit possession le 12 mars 1624. Peu de tems avant sa mort, le Roi le chargea de la composition de quelques abbrégez, pour les Colléges. Il fut récompensé de sa peine par un Canonicat de Roschild. Une colique finit ses jours le 13 juillet 1629, à Sora où il étoit allé conduire son fils aîné. Il avoit épousé en 1612, Anne Fink, fille d'un Professeur en Médecine à Coppenhague, dont il eut six fils & une fille. Voici les titres des Livres qu'il a publiez, *Institutiones Anatomicæ*; *Controversiæ Anatomicæ*; *Paradoxa Medica* 142. *Manuductio ad veram psychologiam ex sacris Literis*; *de Natura Theologiæ*; *de Partitionibus Scripturæ Sacræ*; *Varii Tractatus & Dissertationes Physicæ*; *Rhetoricæ*; *Ethicæ*; *Logicæ*; *Metaphysicæ*; *Specimen Animadversionum Anatomicarum*; *De corporis animati functionibus*; *De Ductu salivali*; *Exercitationes Miscellaneæ*; *De Fontium Fluviorumque Origine ex pluviis*; *de Ovariis mulierum*; *Threnologia in obitum Annæ Catharinæ Reginæ Daniæ*; *Oratio de progressu & incrementis Academiæ Hafniensis*; *Epigrammata extemporanea & Fasciculus Carminum*; *de Lapide nephretico Opusculum Physico-Medicum*; *de Unicornu Opusculum*; *de Pygmæis Opusculum*; *De studio Medico inchoando & absolvendo Consilium*; *De Aëre pestilenti corrigendo Consilium*; *de Luthero Panegyricus*; *Instruction sur la Céne*, en Danois; *Consilium de Studio Theologico inchoando & continuando*; *Méditation sur l'Oraison Dominicale*, en Danois; *Traitté des deux Natures de Jesus Christ*, en Danois; *De la Guerre*, en Danois; *De la Visitation de la Vierge*, en Danois; *De la Bénédiction d'Aaron*, en Danois; *Syntagma Medicum & Chirurgicum*. * Bartholin, *in cista Medica.* Brochman, *Orat. de vita & morte Gasp. Bartholini.* Fréher, *in Theatro, p.* 1355. Vander Linden, *de Script. Med,*

Med. Albert Bartholin, *de Script Dan. pag.* 17. *& suiv.* Moller, *Hypomn. ad Alberti Barthol. p.* 173. *& suiv.*

BARTHOLIN (Barthole) fils aîné de Gaspard Bartholin naquit à Coppenhague le 21 sept. 1614. En 1645, il fut fait Professeur en Eloquence à Coppenhague; ensuite Antiquaire du Roi Frédéric III; & enfin Doyen de l'Académie. Il mourut le 29 janv. 1690. On a de lui, entre autres Ouvrages, *Commentarius de Penula Antiquorum, Hafniæ* 1670; *De Philosophiæ studio Theologis, Ictis, Medicis, Philosophis & Oratoribus necessario*; *Oratio in obitum Christiani IV.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Vinding, *Academia Hafniensis.* Witte, *Memor. Medicor.* Bartholinus, *de Scriptor. Dan.*

BARTHOLIN (Thomas) célébre Médecin de Coppenhague, second fils de Gaspard Bartholin, naquit le 20 oct. 1616. En 1634, il visita les Académies, s'attachant à la Litérature; à la Philosophie, à la Théologie, mais sur tout à la Médecine. Il fit le voyage de Hollande, visita Leyde en 1637, se fit connoître à Saumaise, à Heinsius, à Vossius, à Golius, à Boxhornius, &c. & profita des instructions de ces grands hommes. Il apprit même l'Arabe sous Golius. Ensuite il voyagea en France, & s'étant arrêté quelque tems à Paris & à Montpellier, il alla en Italie, & demeura trois ans à Padoue, où il fut fait Protecteur de la Nation Allemande, & reçu par François Lorédan Membre de l'Académie des *Incogniti.* Après cela, il parcourut toute l'Italie, & alla aussi visiter l'isle de Malthe. Il a donné une Rélation de ce voyage dans l'Ouvrage qui a pour titre *Consilium de Peregrinatione Medica.* En 1645, il reçut à Bâle le degré de Docteur en Medecine. L'année suivante il retourna dans sa patrie, à Coppenhague, où il fut fait en 1647 Professeur en Mathematiques, en 1648 Professeur en Anatomie, & en 1654 Doyen perpétuel du Collége de Médecine. C'étoit un homme versé en plusieurs sortes de Sciences: ce qui attiroit à Coppenhague beaucoup d'Etrangers qui faisoient ce voyage tout exprès pour avoir le bonheur de l'entendre. Enfin en 1661, il reçut le titre de Professeur honoraire, & se retira à sa maison de Hogestad qui est dans le voisinage de Coppenhague, & qui fut en 1670 entiérement consumée par le feu avec sa belle Bibliothéque & ses Manuscrits. Il raconte les particularitez de cet accident fâcheux dans une Relation qu'il en dressa pour ses fils. Ce dommage fut en quelque maniére réparé par les bontez du Roi Christian V. qui le choisit pour son Médecin, rehaussa ses appointemens, & déchargea sa Terre de toute taxe. L'Académie de Coppenhague le fit aussi en 1672 Surintendant de leur Bibliothéque, & en 1675 le Roi l'éleva à la dignité d'Assesseur au Grand-Conseil de Danemark. Il mourut le quatriéme décembre 1680, laissant cinq fils & trois filles. 1. GASPARD lui succeda dans sa charge de Professeur en Anatomie; 2. THOMAS fut Conseiller privé du Roi & Professeur en Antiquitez; 3. CHRISTOPHLE fut Professeur en Mathématiques; 4. un autre THOMAS, *qui aura un article séparé*, fut Professeur en Histoire; & 5. JEAN fut Professeur en Théologie. Parmi ses filles se trouve MARGUERITE qui s'est distinguée par son habileté dans la Poësie & qui en a donné des preuves par plusieurs piéces qu'elle a composées dans sa Langue maternelle. Bartholin a fait quelques découvertes, au sujet des veines lactées, & des vaisseaux lymphatiques. En 1652 & 1653, il publia plusieurs Traitez. En l'année 1655, il fit imprimer une Apologie, pour ses découvertes anatomiques, contre Jean Riolan, Médecin de Paris. Il a encore composé divers autres Ouvrages de Médecine, & entre autres un, *de l'Usage de la Neige*, publié l'an 1661, à Coppenhague, avec un autre Traité de la Neige, de la façon d'*Erasme* Bartholin. Son fils *Gaspard* Bartholin II. du nom, fut Auteur d'un *Essay anatomique des parties du corps humain*, selon la pensée des Modernes, éclairci par de nouvelles Observations, imprimé à Amsterdam en 1701. Thomas Bartholin a fait plusieurs Ouvrages. On a de lui, *Anatomica Aneurismatis dissecti Historia*; *De Unicornu Observationes novæ*; *De Latere Christi aperto Dissertatio*; *Antiquitates puerperii veterum*; *De Luce Animalium libri tres*; *De Armillis Veterum, præsertim Danorum, Schedion*; *Historiarum Anatomicarum Centuria VI*; *De Paralyticis Novi Testamenti*; *De Lacteis thoracicis in homine brutisque observatis Historia anatomica*; *Vasa Lymphatica in animalibus inventa*; *Vasa Lymphatica in homine inventa*; *Dubia anatomica*; *De Usu nivis, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wormii, *Oratio in excess. Bartholini cum aliis accession.* Jacobæi, *in summum Daniæ Æsculap.* Hanæi, *Orat. parent.* Bartholinus, *de Script. Dan. p.* 138. *& suiv.* Mollerus, *in Hypomn.* Witte, *Memor. Medic.* Vander Linden, *de Script. Med.*

BARTHOLIN (Thomas) fils de Thomas Bartholin dont on vient de parler, naquit en 1659. Il témoigna beaucoup de penchant pour la Jurisprudence, à laquelle il s'appliqua dans les Académies de Coppenhague, de Leyde, d'Oxford, de Paris, de Londres & de Leipsic. Dès qu'il fut de retour dans sa patrie, il fut fait Professeur en Droit & en Histoire, Assesseur du Consistoire, Sécretaire du Roi, Antiquaire & Garde des Archives. Il mourut le 5 novembre 1690. On a de lui, *De Holgero Dano*; *De Longobardis*; *Dissertatio Historica de Ordinis Danebrogici à Christiano V. instaurati origine*; *De causis mortis à Danis Gentilibus contemtæ*; *Antiquitatum Danicarum libri tres*; *De legendis libris*; *Orationes & Carmina.* Il avoit aussi entrepris une Histoire Ecclésiastique du Nord, & il y travailloit: mais la mort ne lui permit pas de l'achever. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hanæi, *Orat. parent.* Beughem, *Biblioth. Histor. & Appar.* Molleri, *Notæ ad Bartholini Biblioth. Septentrionis Eruditi.*

BARTHOLIN, (Albert) quatriéme fils de Gaspard, fut Recteur du Collége de *Friderichsbourg* en Zélande, mais la foiblesse de sa santé l'engagea à renoncer à cet emploi, & à passer ses jours auprès de son frére Thomas. Il mourut le 17 de mai 1663, dans sa 47 année. Il avoit fait un livre intitulé, *de Scriptis Danorum*, que Moller a fait insérer dans sa *Bibliotheca Septentrionis Eruditi*, en y ajoûtant un grand nombre de belles remarques & d'amplifications * Moller, *in Præf. & Hypomn.* Witte, *Diar. Biogr.* Heindreich.

BARTHOLIN, (Jacques) cinquiéme fils de Gaspard, étoit tres-versé dans les Langues Orientales & mourut fort jeune à Heidelberg en 1653, dans le tems qu'il étoit nommé à une Chaire de Professeur à Sora. Il a publié quelques livres des Rabins, comme *Maajan-habchochma*, ou *la fontaine de Sapience*, & *Bahir* ou *le livre illustre*, qui furent tous deux imprimez à Amsterdam en 1652. * Bartholin, *Cent.* 4. *Epist. Medic. n.* 48. Vinding, *Acad. Hafn.* Witte. *Diar. Biogr. tome* 1. Bartholin, *de Script. Dan.* Moller, *Hypomnem.*

BARTHOLIN, (Erasme) fut le cadet des fils de Gaspard, & naquit le 13 août 1625, à Roschild. Il voyagea depuis 1646, jusques en 1657, & parcourut l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Allemagne & les Païs-Bas. Il fit un séjour de trois ans à Leyde, & s'arrêta 18 mois à Padoue, où il fut Vice-Syndic & Conseiller de la Nation Allemande. Il y prit le degré de Docteur en Médecine en 1654. Après son retour dans sa patrie, il fut fait Professeur en Géometrie & en Médecine; & Assesseur du Consistoire, aussi bien que du Haut Conseil. Il s'est fait un grand nom par ses Ecrits, par ses recherches Physiques, & par plusieurs nouvelles découvertes. Voici les titres de ses meilleurs Ecrits, *Principia Matheseos universalis, seu Introductio ad Geometriam Cartesii*; *Heliodori Larissæi Opticorum libri duo Græce & Latine cum Animadversionibus*; *de Nivis figura Dissertatio.* Cette derniére piéce a aussi été jointe à la Dissertation *de Usu Nivis medico*, de son frére Thomas. * Vinding, *in Acad. Hafn.* Barthol. *de Script. Dan.* Moller, *in Hypomnem.* Beughem, *in Biblioth. Med.*

BARTHOLIN, (Ivare) natif de Middelfart en Fyonie, fut Professeur en Langue Latine à Coppenhague en 1658; & en 1662, il eut la charge de Pasteur à *Stege* dans l'isle de Mone. Il perdit cet emploi; parce qu'il omit l'Exorcisme dans la liturgie du Batême, & qu'il ne voulut pas épouser une personne, avec laquelle il s'étoit promis. On le mit à cause de cela aux arrêts dans le Couvent de Sora. Frédéric II. le fit élargir, & lui donna l'inspection du Couvent de Sora & de celui de Ringstett. Il mourut dans celui-ci le 28 sept. 1683. Il a écrit, *Hypomnesis de extremo universali Dei Judicio & præparatione Christiana in instantem mundi finem.* * Vinding, *Acad. Hafn.* Bartholin, *de Script. Dan.* Moller, *Hypomn.*

BARTHOLOMEI DE SUZE (Henri de) Cardinal d'Ostie. *Cherchez* HENRI DE SUZE.

BARTHOLOMÉO, DA SAVIGNANO. *Cherchez* BACCIO.

BARTHON (Elizabeth) *Voyez* BARTON.

BARTHSEMAH, Rabbin. *Cherchez* SIMÉON.

*BARTILIUS (Laurent) Polonois de naissance, mourut en son païs l'an 1635. Il est l'Auteur d'un livre, qui a pour titre, *Officium de sancto Michaële Angelo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *p.* 294. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARTIMÉE, c'est à dire, *Fils de Timée*, étoit un aveugle de la ville de Jéricho, qui étant assis sur le chemin, qui conduit de là à Jérusalem, pour demander l'aumône, entendit que Jesus-Christ passoit, suivi de ses Disciples & d'une grande foule de peuple, & commença à crier, *Jesus fils de David, ayez pitié de moi.* Le Sauveur s'étant arrêté, le fit appeller. Cet aveugle quitta son manteau, vint à lui, & le pria de lui rendre la vue; ce que Jesus lui accorda; & en reconnoissance d'un si grand bienfait, il suivit le Sauveur. Quelques-uns l'ont mis au nombre des LXXII Disciples, * *Marc, ch.* 10. *v.* 46.

BARTKE, & mieux BARTZE riviére de la Poméranie Royale en Allemagne, prend sa source dans deux ou trois lacs, qui sont près de la ville de Stralsond, dans le Duché de Bard, & se va décharger dans un petit golfe de la Mer Baltique, sur lequel la ville de Bard est située. * Maty, *Dict. Géogr.*

BARTOLE, Jurisconsulte. *Voyez* BARTHOLE.

* BARTOLET (Fabrice) célébre Médecin étoit en grande vogue vers 1614. Il étoit né à Bologne en Italie. On a de lui, *De Respirationibus libri quatuor*; *Encyclopedia Hermetico-dogmatica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bumaldus, *p.* 65. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BARTOLI (Daniel) Jésuite Italien de Ferrare, né en 1608, se fit Jésuite en 1623. Il enseigna la Rhétorique pendant douze ans dans les principales villes d'Italie. Il passe pour un des meilleurs Ecrivains de son païs, & qui a le mieux sçu sa Langue. Nous avons de lui l'Histoire de sa Compagnie en Italien, commençant par la Vie de saint Ignace, en plusieurs volumes *in fol.* & grand nombre d'autres Ouvrages sur différentes matieres. * Sotwel, *Script. Soc. Jesu.*

BARTOLOCCIO ou BARTOLOCCIUS, (Jules) surnommé *de Celléno*, parce qu'il étoit né à Celléno dans la Toscane en 1613, entra dans l'Ordre de Citeaux en 1632, & prit le nom de Jules de Ste Anastasie. Il s'étoit tellement appliqué dès sa jeunesse à la Langue Hébraïque, & à la Philologie, qu'il y fit des progrès extraordinaires. Depuis l'an 1651, jusques en 1687, il fut Professeur de la Langue Hébraïque & de la Rabbinique au Collége des Néophytes, & des Transmarins à Rome. Il étoit aussi *Scriptor Hebraïcus* de la Bibliothéque du Vatican, & Abbé de St. Bernard des Réformez de Citeaux & de St. Sébastien aux Catacombes. Il mourut d'apoplexie le premier novembre 1687, & laissa entre plusieurs savans Ecoliers D. Charles Joseph Imbonati, qui ajoûta encore deux volumes à la grande Bibliothéque Rabbinique de Bartoloccius, qui jusques alors n'avoit été que de trois volumes. * Witte, *Diar. Biogr.* Imbonati, *tome* 5. *Biblioth. Hebr.* Wolffii, *Biblioth. Hebr.*

BARTON, bourg ou petite ville d'Angleterre, située sur l'emboûchure de l'Humber, dans le Comté de Lincoln, à neuf lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. * *Diction. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.*

BARTON (Elisabeth) appellée communément *la Sainte fille de Kent*, est célébre dans l'Histoire d'Angleterre, sous le régne d'Henri VIII. Elle avoit, dit-on, été long-tems affligée de convulsions, qui lui tournoient la bouche & plusieurs autres membres du corps; de sorte que plusieurs croyoient que cela ne pouvoit procéder d'une cause naturelle. La continuation de ce mal lui fit contracter une telle habitude de faire diverses contorsions extraordinaires, qu'el-

qu'elle la conserva après avoir été guérie. Elle fit part de ce secret à son Curé, qui lui conseilla de le mettre en usage. Quand le prétendu accès la prenoit, & qu'elle commençoit à faire ses contorsions, dans sa prétendue extase, elle récitoit quelques maximes dévotes, qui étoient toutes contre la corruption du siécle ; mais principalement contre les Hérétiques & contre les Auteurs des nouvelles opinions : elle rapportoit aussi diverses visions étranges, qu'elle disoit avoir reçues de Dieu. Avec ces impostures, sa sainteté étoit admirée non seulement du commun peuple, mais aussi des personnes sensées ; tels qu'étoient les Légats & les Nonces du Pape, Warham Archevêque de Cantorbéri, Fisher Evêque de Rochester, & enfin presque toute l'Angleterre. Morus même voulut la voir ; & quoique ce grand homme la regardât comme une fille fort simple, & qu'il la traite même de *Sotte Nonne*, dans une de ses lettres, on ne laissa pas de l'envelopper avec Fisher dans le malheur de cette pauvre fille, qui ayant parlé contre le divorce du Roi Henri VIII, en disant que si le Roi épousoit Anne de Boulen, il ne vivroit pas un mois après son mariage, & qu'il perdroit sa Couronne, fut condamnée à mort comme criminelle d'Etat le 22 avril 1534. Fisher fut accusé d'avoir été de complot avec cette fille dans tous les discours qu'elle avoit tenus, qui portoient à la vérité à la sédition, puisqu'elle disoit qu'Henri n'étoit plus Roi ; & cela, parce que Fisher & Morus l'ayant examinée, avouérent qu'ils ne trouvoient en elle aucune marque de possession. Sandére la fait passer pour une Prophétesse ; & il paroît que plusieurs choses qu'elle avoit prédites, arrivérent ; entre autres que Marie regnéroit avant Elisabeth. Enfin ou Dieu ou le démon la faisoient parler. * *Diction. Anglois. La grande réfutation de l'Hist. de la Réform.*

BARTSCH, riviére de Silésie, prend sa source sur les confins de la Seigneurie de Wartemberg & de la Pologne, traverse de l'est à l'ouest les Seigneuries de Militsch & de Trachenberg dont elle arrose les capitales, entre dans le Duché de Glogaw, & se jette dans l'Oder trois lieues au dessus de cette ville.

BARTSCIUS (Fréderic) Jésuite Prussien, entra chez les Jésuites à Rome l'an 1572, enseigna à Vienne en Autriche la Langue Gréque, la Théologie morale & la controverse, gouverna plusieurs maisons de son Ordre en Pologne & dans la Prusse, & fut Vice-Provincial de Pologne & de Lithuanie. Le Roi Sigismond III. le choisit pour son Confesseur. Il avoit passé neuf ans à la Cour, lorsqu'il suivit le Roi à la guerre de Moscovie. La contagion se mit dans l'armée devant Smolensko. Bartscius qui rendoit sans ménagement aux soldats malades tous les services dont il étoit capable, prit le mal, & en mourut le 21 de novembre 1609. Le Roi fit porter son corps à Wilna, où ses obséques se firent avec solemnité. La Reine Constance d'Autriche, sœur de l'Empereur Ferdinand II. y assista avec le Prince son fils, & un grand nombre de Seigneurs. On prononça son Oraison funébre. Nous avons de lui quelques Traitez de controverse, des Sermons & des livres de piété. * Sotwel, *Script. Soc. Jesu.*

BARTZE. *Voyez* BARTKE.

BARVA, ville d'Afrique dans l'Abyssinie ou Haute Ethiopie, capitale du Royaume de Barnagasse, ou plutôt du païs du Barnagas, est située près du fleuve de Marabu, entre Cassumo, Camarna, Zumatra, &c. *Voyez* DOBARWA.

BARUCH, fils de *Zaccai*, Juif de Nation, étant de retour de la captivité de Babylone, aida à réparer la ville de Jérusalem. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 3. *v.* 20.

BARUCH Prophéte, fils de *Néri* ou *Nérias*, & selon Joséphe d'une famille noble des Juifs, étoit Disciple & Sécrétaire de Jerémie. Il écrivit par ordre de son Maître la prédiction des malheurs qui devoient arriver aux Juifs, & les lut au peuple l'an 3428 du Monde, & 607 avant Jesus-Christ. Il suivit Jérémie en Egypte ; & après la mort de ce Prophéte en 3445, il alla à Babylone, & y fit part aux Hébreux captifs, des Prophéties qu'il avoit lui-même composées, où il parle de la venue du Fils de Dieu. Nous n'avons plus l'exemplaire Hébreu de la Prophétie de Baruch ; mais on ne peut douter qu'il n'ait écrit en cette Langue, comme les fréquens Hébraïsmes dont elle est remplie le font connoître. On en a deux Versions Syriaques ; mais le texte Grec paroît plus ancien. Les Juifs ne reconnoissent point cette prophétie comme un livre canonique, & elle n'est point dans le catalogue des livres sacrez d'Origéne, de Méliton, de saint Hilaire, de saint Grégoire de *Nazianze*, de saint Jérôme & de Rufin. Mais dans le Concile de Laodicée, dans saint Cyrille, dans saint Athanase & dans saint Epiphane, elle est jointe à la Prophétie de Jérémie. Elle doit aussi être comprise sous le nom de ce Prophéte dans les catalogues des Latins ; & en effet saint Augustin & plusieurs autres Péres citent ces Prophéties de Baruch, sous le nom de Jérémie. * *Jérémie, ch.* 33. 43. 45. 51. *Baruch, ch.* 1. *v.* 1. Usser, *in Annal. Vet. Test.* M. Du Pin, *Dissert. Prélim. sur la Bible.* Baillet, *Vies des Saints de l'Ancien Testament.*

BARUCHA. *Voyez* BERACA.

BARULES, certains Hérétiques dont parle Sandérus, & qu'on nommoit ainsi, parce qu'outre qu'ils se persuadoient que le Fils de Dieu avoit pris un corps fantastique, ils croyoient que les ames avoient été créées avant la naissance du monde, & qu'elles avoient péché toutes à la fois. * Sanderus, *Hær.* 149.

* BARVOET (le Pére Alexandre) Jésuite, est l'Auteur du *Catalogue* des Manuscrits Grecs des principaux Ecrivains qui sont dans la Bibliothéque du Roi Catholique. Il fut imprimé à Anvers *in* 8, en 1648. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *de l'édit.* d'Amsterdam, 1725.

BARUSSES, cinq isles de l'Océan oriental, qui selon la situation que Ptolomé leur donne, sont les mêmes que celles qu'on nomme aujourdhui *Philippines.* Mercator croit que ce sont celles qu'on appelle aujourd'hui *Mindanao, Cailon* & *Sabut*, avec les deux autres du côté de Circium. Baudrand dit que ce sont les isles *de Macassar, de Gilolo* & *de Ceram*, avec d'autres isles voisines, que l'on nomme souvent les *Molucques.* * Ptolomée. Mercator.

BARUT, ville de la Turquie en Asie. *Cherchez* BÉRYTE.

BARUTH Ben R. Isaac de Garmisa, Disciple d'Isaac *le Vieil*, surnommé *Ri*, a fait un Ouvrage intitulé *Sepher Hatteruma*, c'est à dire, *le Livre de l'Elévation*, comme il est remarqué dans les Notes du livre de Maimonidès, intitulé *Haijad.* Il est traité dans cet Ouvrage de la maniére de tuer les animaux pour en manger ; des animaux pris de force ; de ceux dont il est, ou dont il n'est pas permis de manger ; du divorce ; de la cérémonie de déchausser le soulier à celui qui ne veut pas épouser la veuve de son frére mort sans enfans : ce livre a été imprimé.

* BARUTH, ville & Seigneurie du Cercle de la Haute Saxe, dans la Haute Lusace sur le Liebesche au nord-est de Bautzen dont elle est éloignée d'environ deux lieues, a été bâtie par Albert surnommé *l'Ours*, Electeur de Brandebourg, & a été donnée en fief à la famille de Schlieben. Elle appartient aujourd'hui aux Comtes de Solms de la branche de Zonnenwalde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Perkenstein, *Theatr. Saxon. partie* 1. Grosser, *Lausitz. Merkw.*

* BARUTH, famille noble du Duché d'Oels en Silésie, tire son nom de la Seigneurie de Baruth dont on vient de parler. BRUNON fut Evêque de Meissen en 1209. HILDEBRAND est cité comme témoin dans un contract de vente de l'an 1216. THÉODORE de Baruth, Seigneur de Newdorff, fut Gouverneur de la Silésie sous le Duc Jean Christian, & Conseiller du Duc de Brieg. En 1620, il fut chargé d'une commission importante pour la Porte où il fut envoyé, & mourut dans la même année à Constantinople. Il fut enterré à Galata. WENTSEL fut en 1624 Conseiller de la Régence de Brieg. En 1670, JEAN WENTZEL Seigneur de Kritschen fut Sénéchal du Duché d'Oels, & THÉODORE exerça le même emploi en 1673. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Luc. *Sthl. Chron.* Spangenberg, *Adelsp. partie* 2. Sinapii *Olsnoyr.* Schlegel *de Cella Veteri, p.* 39.

BARWICK, sur la riviére de Twede, *Bercovicum, Bervicum, Bremenium* & *Teusis*, ville d'Angleterre sur les frontiéres d'Ecosse, a été autrefois soumise à l'Ecosse ; mais elle fut prise diverses fois par les Anglois, qui la gardérent enfin sous le régne d'Edouard IV. C'est une grande ville, belle, bien peuplée, située sur une hauteur qui avance dans la mer, & arrosée au midi par la riviére ; de sorte qu'elle fait une péninsule. Elle est divisée en haute & basse ville. Dans la premiére il y a un château qui paroît imprenable, bien qu'il soit presque ruiné. La basse ville est plus habitée, à cause de la riviére qu'on passe sur un tres-beau pont. Barwick ne dépend pas du Lieutenant de la province de Northumberland, dans laquelle elle est située. Elle donne le titre de Duc à Jacques, fils naturel du Roi Jacques II. Maréchal & Pair de France. Cette ville a produit JEAN DE BARWICK, Religieux de l'Ordre de saint François, qui vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1340. Il a mérité l'estime des Gens de Lettres de son siécle, & a laissé divers Ouvrages, qui sont des Commentaires sur le Maître des Sentences ; *Lectura Scholastica super prognosticis Astrologorum, &c.* * Camden. Leland, Pitseus.

BARWIK, ville de Perse. *Cherchez* BACU.

BARY ou BARRY. *Cherchez* LA RENAUDIE.

* BARZAIAS ou BERECJA, fils de Sçimha. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 39.

BARZANA (Alphonse de) *Voyez* BARZÉNA.

BARZAPHARNES, Général de Pachorus, Roi des Parthes, servit utilement son maître à la conquête de la Syrie ; & l'année d'après, l'an du monde 3995, avant Jesus Christ 40, vint au secours d'Antigone, Roi des Juifs, contre Hérode son compétiteur. Il prit prisonniers Hircan & Phasaël, fut cause de la mort de celui-ci, fit saccager le palais d'Hérode, qui avoit pris la fuite ; ravagea la ville & tout le païs des environs, & mena Hircan prisonnier à Babylone, après que son neveu lui eut fait couper les oreilles. * Josephe, *Antiquitez Judaiq. l.* 14. *ch.* 25.

BARZÉE (Gaspard) Jésuite de Zélande, né de parens peu avantagez des biens de la fortune, qui lui firent apprendre en son païs les premiers élémens des Sciences, fit sa Philosophie & sa Théologie à Louvain, d'où étant passé en Portugal, il se fit Jésuite à Coimbre en 1546. Simon Rodriguez, l'un des premiers Compagnons de saint Ignace, voulut qu'il reçût l'Ordre de Prêtrise six mois après son entrée dans la Compagnie. En 1548, le premier jour de Mars il s'embarqua à Lisbonne pour la Mission des Indes, déja cultivée par François Xavier. D'abord on l'employa à l'instruction de la jeunesse à Goa, où il enseigna la Grammaire, la Philosophie, & où il expliqua le livre des Proverbes. Ayant refusé le gouvernement de la province, dont S. Xavier vouloit le charger, il fut envoyé à Ormus, ville célebre dans le Golfe Persique, où il trouva Juifs, Infidéles, Mahometans, Chretiens presque Payens, tous dans une affreuse corruption de mœurs : mais il y fit de grands changemens & réforma cette ville débordée. Il demeura trois ans à Goa, dont il sortit pour entreprendre la conversion des Infidéles ; mais il y revint en 1553, pour gouverner la province : ce que sa mort, arrivée le sixiéme octobre de cette année, l'empêcha de faire. * Il y a plusieurs Vies de lui que l'on peut consulter, aussi bien que *l'Histoire de sa Compagnie.*

BARZÉNA (Alfonse de) Jesuite de Cordoue en Espagne, Disciple de Jean Avila, entra chez les Jesuites en 1565, après avoir surmonté toutes les difficultez qui s'opposoient à son entrée, & prêcha l'Evangile au Pérou & au Paraguay pendant 23 ans. Il apprit onze langues barbares, pour pouvoir se faire entendre de différens peuples. Il convertit & batisa le dernier des Incas, à qui le Royaume avoit appartenu, & le disposa à mourir chrétiennement. On l'appelle ordinairement l'*Apôtre du Pérou.* Il a composé plusieurs Ouvrages dans les langues qui ont le plus de cours au Perou, & il est mort âgé de 70 ans l'an 1598, à Cusco, capitale de l'ancien Royaume des Incas dans le Pérou. * Alegambe, *pag.* 17. Sotwel. *Bibl. Script. Soc. Jes.*

BARZETO ou BARCEY, *Barzetum*, bourg d'Italie, situé dans le Parmésan près de la riviere de Varo, entre les monta-

gnes de l'Apennin, environ à huit lieues de Parme, vers le midi oriental. Il y avoit autrefois à Barzéto un célébre monastére, fondé par un Roi des Lombards. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARZILLAI. *Voyez* BERZILLAI.

* BARZIUS (César) Jurisconsulte Italien, étoit également versé dans le Droit Civil & dans le Droit Canonique. On a de lui, *Decisiones Rotæ Bononiensis imprimé en* 1610, en *folio* à Venise. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BARZIZIUS (Gaspard) qui mourut en 1428, nous a laissé *Commentaria in Ciceronem de Oratore, Senectute & Officiis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BARZIZIUS (Guniforte) florissoit vers l'an 1450. Il a écrit la Vie d'Alphonse Roi d'Arragon, & ses exploits contre le Dey de Tunis. * Les mêmes.

* BARZIZIUS (Christophle) né à Bergame sous la domination de la République de Venise, florissoit vers l'an 1500. On a de lui, *De Febrium cognitione & cura; Expositio in Antidotarium, &c.* * Les mêmes.

BARZOD, *Barzodia*; *Barsonia*; petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Barzod, sur la riviére d'Hernath, entre la ville de Cassaw ou Cassovie & celle d'Agria. Elle appartient à l'Empereur. * Maty, *Diction. Géogr.*

BARZOD (le Comté de) *Barzodiensis* ou *Barsaniensis Comitatus*, petite province de la Haute Hongrie. Elle est bornée au nord par les Comtez de Zemblin, & de Torna; au couchant par ceux de Gomor & de Sag; elle a celui d'Herwecz au midi, & celui de Chége au levant. Ce Comté est baigné par la Teisse, le Bodroch & l'Hernath. Ses villes principales sont Barzod, Agria, Anoth & Tokay. * Maty, *Diction. Géogr.*

B A S.

BAS, *Basi*, bourg d'Espagne situé en Catalogne dans les Pyrénées. Ce lieu a titre de Vicomté, & il a eu autrefois un Evêché suffragant de Tarragone. * Maty, *Diction. Géogr.*

BAS (l'Isle de) *Basa, Barsa*, petite isle de la Mer de Bretagne, située sur la côte septentrionale de la petite Bretagne, vis à vis de la ville de Saint-Pol de Léon. Il y avoit anciennement dans cette isle une petite ville qui portoit son nom, & un monastére célébre. Mais les Ariens ruinérent l'un & l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASA. *Cherchez* BAZA.

* BASA (Dominique de) fameux Imprimeur, étoit Vénitien, & s'établit à Rome sous le pontificat de Sixte V. qui lui donna la direction de la nouvelle Imprimerie du Vatican, à cause de son savoir, & de la grande experience qu'il avoit de ce bel Art. * Baillet, *Jugement des Savans, &c. tome* 1. *partie* 2. *de l'édit.* d'Amsterdam 1725.

* BASADONNA, ancienne famille noble Vénitienne, de laquelle est issu PIERRE Basadonna qui a exercé plusieurs emplois dans la République, & qui par son mérite fut élevé à la charge de Procureur de St. Marc. Le Pape Clément X. le fit Cardinal en 1647. Il mourut en 1684, dans la 71 année de son âge. On raconte de lui, que dans le tems qu'il n'étoit encore que simple Sénateur, & que certain Ambassadeur eut été admis à l'audience du Doge Dominique Contarini, il fit à ce Doge ce reproche en plein Sénat, *Votre Altesse parle en Souverain, mais Elle peut s'assurer que si Elle passe les bornes de son pouvoir, il ne nous manquera pas de moyens pour la reprimer. Voyez* BASSADONA. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Gouvern. de Venise, p.* 137. 536. *Mercure Hist.*

BASALAS, ou PASSALUS. *Voyez* ACHEMON.

BASALTES, nom d'une certaine pierre dont Pline fait mention, *l.* 36. *c.* 7. ayant la dureté & la couleur du fer. On n'en vit jamais une plus grande, dit Pline, que celle qui fut mise dans le temple de la paix, bâti par l'Empereur Vespasien. Il y avoit dessus représentez de jeunes enfans au nombre de seize, qui jouoient sur le bord du Nil: ce nombre d'enfans désignoit un pareil nombre de coudées, pour marquer la plus grande hauteur à laquelle le Nil monte d'ordinaire lorsqu'il s'enfle & qu'il se déborde. On trouve quelque chose d'approchant de ces sortes de pierres plus noires que le jais, mais beaucoup plus petites, proche de Gaillon, maison de campagne de l'Archevêque de Rouen. C'est la remarque de Dalechamp, sur l'endroit cité de Pline. Ptolomée fait aussi mention du Basaltès.

BASAN, ancien païs de la Judée en Asie, entre le Jourdain, la Mer de Galilée, le Royaume de Galaad, & les montagnes d'Hermon ou de Seïr & du Liban, étoit tres-fertile. Moïse le conquit sur le Roi Og, qui étoit de la race des Géans, & le donna à une partie de la Tribu de Manassé, dont il porta long-tems le nom, puis celui de Trachonite. * *Nombres, ch.* 21. *v.* 33: *ch.* 32. *v.* 14. *Deuteronome, ch.* 1. *v.* 4. *ch.* 3. *v.* 1. *&c. ch.* 29. *v.* 7: *ch.* 32. *v.* 14. *Josué, ch.* 9. *v.* 10: *ch.* 12. *v.* 4: & 5: *ch.* 13. *v.* 11. & 12. & 30. 31.

BASCAMAN, ville de Palestine de la Tribu de Gad, où Tryphon fit assassiner Jonathas frére de Judas Machabée. * I. *Machab. ch.* 13. *v.* 23. C'est apparemment la même que Béseth, Bézek, Bézécath.

BASCARA, ville de cette partie de l'Afrique, que les Arabes appellent *Ausath*, c'est à dire, *moyenne*, qui comprend, commençant par l'Occident, tout ce qui s'étend depuis la Mauritanie jusqu'à l'Afrique, proprement dite. Cette ville a un terroir abondant en toutes sortes de grains & de fruits, particuliérement de dattes, qui sont excellentes. Elle appartient proprement au païs que l'on nomme aujourd'hui *Bélad* ou *Béled-al-Gérid*, & par corruption *Biledulgérid*, qui est la Numidie des Anciens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* BASCARA petite ville de Catalogne en Espagne, entre Roses & Girone sur la rive droite de la riviére de Fluvia.

BASCAT (Bernard) Poëte François qui florissoit vers l'an 1353, étoit un Gentilhomme Limosin, allié des Papes Clément VI. & Innocent VI. qui tinrent le siége d'Avignon. Bascat s'y retira, & composa en langue provençale quelques Poësies amoureuses à la louange d'une jeune Demoiselle d'Avignon qu'il aimoit; mais la mort de cette Maîtresse lui fit quitter ces sortes de sujets. Il prit la résolution de passer toute sa vie dans le célibat, & ne s'appliqua plus qu'à composer des Ouvrages plus sérieux. Il y réüssit, & aquit beaucoup de bien, dont il employa une grande partie à faire bâtir un hopital à Avignon, sous le titre de Saint-Bernard, qu'il dota richement. Ses armes se voyent sur le portail de cette maison. * Nostradamus, *Poëtes Provençaux.*

BASCATH, ville de Palestine dans la Tribu de Juda, entre Lachis & Eglon. * *Josué, ch.* 15. *v.* 39. Jédida Mére de Josias étoit de cette ville-là. * II. ou IV. *Rois, ch.* 22. *v.* 1.

BASCEMATH. *Voyez* BASMATH.

* BASCHARIAH, bourgade de Mésopotamie, fort proche de la ville de Mardin, fameuse par le campement que Tamerlan y fit, pendant que ses troupes subjuguoient cette province.

BASCHI-CAPOU-OGLANI, en Turquie, est l'Eunuque qui commande aux Portiers de l'appartement des femmes. *Baschi* signifie chef; *Capou*, porte; & *Oglan*, Officier, Valet. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*

BASCHI ou BACHI, joint à un mot qui précéde, signifie *chef*; comme Dogangi-Bachi, c'est à dire, *le chef des Fauconniers*; Berber-Bachi, *le chef des Barbiers*, &c. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BASCHI (Matthieu) Fondateur des Capucins, né dans le Duché d'Urbin, & Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs Observantins, au couvent de Montefalconi, assura que Dieu l'avoit averti par une vision, d'exercer une plus étroite pauvreté, & qu'il lui avoit montré la vraye maniére de l'habit de saint François; & étant sorti furtivement de son couvent, il obtint de Clément VII. la permission de porter un capuchon, tel qu'on le porte encore dans son Ordre, de vivre dans la solitude & de prêcher, à condition qu'il se répresenteroit au Chapitre provincial tous les ans. Le zéle de Matthieu attira d'abord auprès de lui quelques Observantins, qui eurent beaucoup de persécutions à essuyer de la part de leurs Supérieurs. La Duchesse de Canenno les fit cesser, & Matthieu de Baschi fut élu Vicaire général en 1529. Mais deux mois après il renonça à cet emploi; & ne pouvant ensuite se résoudre à obéir, il sortit de son couvent, coupa son capuchon, & continua de prêcher en divers endroits. Il mourut à Venise en 1552. * Marcus Ulyssiponensis, *Hist. Seraphica.* Boverius, *in Annal. Capucin.* Sponde, *Ann.* 1525. *n.* 27. *&c.*

☞ Tout ce qu'on sait de Matthieu Baschi est pris de l'Histoire Séraphique de Marc de Lisbonne; mais il faut bien se donner de garde de croire que tout ce qu'on lit dans les diverses éditions de cette Histoire, soit du même Auteur. On ne trouve rien que de fort simple dans l'édition qui en fut faite en Portugais en 1588, dans l'édition Espagnole de 1590, & dans l'édition Italienne de 1591; mais dans celle qu'on fit en 1598 à Venise, on a ajoûté une infinité de choses qui vont à persuader que Matthieu de Baschi fut un Thaumaturge. L'on y trouve sur l'institution des Capucins des visions & des miracles qui sont assez mal imaginez.

BASCI (Matthieu) *Voyez* BASCHI.

BASELIUS. *Voyez* BAZELIUS.

BASEMATH ou BASEMMATH. *Voyez* BASMATH.

BASENTELLE, *Basentellum*, ville d'Italie dans la Calabre, auprès de laquelle l'Empereur Othon II. par la trahison des Italiens, fut vaincu & pris prisonnier. Il se délivra par une rançon, & à la faveur de la langue Gréque qu'il parloit fort bien, l'an de J. C. 980. * Sigonius, *l.* 7.

BASGAPE' (Charles) de Milan, a écrit sur la Métropole de Milan; la Vie & les actions du Cardinal Charles; de l'église de Novare; une Concorde des Evangelistes; sur la Danse, &c. * Ghilinus, *vol.* 2. *p.* 51.

BASHIRE, d'autres écrivent BASIRE ou BAZIRE, (Isaac) Anglois natif de l'Isle de Jersey, où il vit le jour vers le commencement du XVII siécle. Il fit ses études à Cambridge, & y fut créé Docteur en Théologie en 1640. Environ le même tems il fut fait Chapelain du Roi & ensuite Archidiacre de Northumberland. Dans le commencement de la Rebellion & des troubles il se retira à Oxford, & y prêcha fort souvent devant le Roi, au parti duquel il demeura constamment attaché. Lors qu'en 1646 le Roi fut obligé de céder, le Docteur Bashire entreprit un voyage en Levant, pour faire goûter aux Grecs la constitution & la Doctrine de l'Eglise Anglicane. Etant dans la Morée, il prêcha deux fois en Grec dans une assemblée d'Evêques & de Prêtres Grecs, à la sollicitation du Métropolitain d'Achaïe. Il passa de là en Syrie, s'arrêta quelques mois à Alep, & fit connoissance avec le Patriarche d'Antioche. Il continua sa route & alla dans la Palestine. Il fut très-bien reçu à Jérusalem par le Clergé des Grecs & des Latins. Ces derniers lui procurérent l'avantage de voir le Temple du S. Sépulcre, parce qu'ils l'y introduisirent sous le titre de Prêtre. Il quitta la Palestine pour passer dans la Mésopotamie, d'où en 1653 il arriva à Constantinople. Il y séjourna pendant quelque tems; il avoit même formé le dessein de passer en Egypte. Résolu de retourner dans sa patrie, il prit sa route par la Transsylvanie. Ragotzki II. le reçut fort bien, & lui offrit la Chaire de Professeur en Théologie. Mais ayant reçu la nouvelle du rétablissement du Roi Charles II, il prit congé du Prince de Transsylvanie & s'en retourna en Angleterre. On le remit en possession de l'Archidiaconat de Northumberland & on lui donna encore une Prébende de Durham. Il posséda ces deux charges jusques à sa mort arrivée le 12 octobre 1676. Il a écrit en Anglois & en Latin. Les titres de ses livres Anglois sont ceux-ci, *le Sacrilége cité & condamné* par St. Paul, *Rom. ch.* 2. *v.* 22,

v. 22; Une Lettre adreſſée au Chevalier Richard Brown, contenant une *Rélation de ſes voyages & de ſes travaux pour la propagation de la Doctrine & de la conſtitution de l'Egliſe Anglicane, parmi les Grecs, les Arabes,* &c.; *L'Hiſtoire du Presbytériat d'Angleterre & d'Ecoſſe; Sermon funébre* prononcé à l'occaſion de l'Evêque Coſin. On n'a de lui qu'une ſeule piéce en Latin, intitulée, *Diatriba de Antiqua Eccleſiæ Britannicæ libertate.* * Collier, *Supplément au Dictionnaire de Moréry. Faſti Oxonienſes.* Th. Smith, *Vita J. Coſini.*

BASIENTO, riviére du Royaume de Naples, qui prend ſa ſource près de la ville de Potenza, dans la Baſilicate, traverſe toute cette province du couchant au levant, baigne le bourg de Bernarda, puis celui de Baſiento, dont il prend le nom, & ſe décharge enſuite dans le Golfe de Tarente. Baudrand le nomme Valento. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASILE I de ce nom, Empereur d'Orient, ſurnommé *le Macédonien*, parce qu'il étoit de Macédoine, bien que quelques flatteurs le fiſſent deſcendre de la race des Arſacides, naquit vers l'an 814. De ſimple Ecuyer qu'il étoit, il fut aſſocié à l'Empire par Michel III. *le Buveur*, qu'il s'efforça de retirer de la vie pleine de deſordres qu'il menoit; mais il perdit ſes ſoins, & il ſut même que ce Prince vouloit le faire tuer: ce qui lui fit prendre le parti de le prévenir. L'an 867, le 24 de ſeptembre, il fut couronné Empereur; & il donna les premiers ſoins de ſon régne au repos de l'Egliſe. Il chaſſa Photius du ſiége patriarchal, pour y remettre ſaint Ignace; & ne voulut ſouſcrire au VIII Concile général aſſemblé l'an 869, à Conſtantinople, qu'après les Légats des Patriarches. Depuis il ſe laiſſa tromper par le même Photius, qu'il remit ſur ce ſiége, & ſouſcrivit au faux Synode qu'on tint l'an 879, contre le VIII Concile général. Il ſoutint depuis le parti de ce Patriarche ſchiſmatique, & ſe déclara contre les Papes qui ne vouloient pas le recevoir dans leur communion. Baſile fit auſſi la guerre en Orient avec bonheur, prit Samoſate, & reprit pluſieurs villes en Sicile ſur les Saraſins. Les Ruſſiens furent convertis à la Foi par ſes ſoins. Baſile étant à la chaſſe, qu'il aimoit beaucoup, fut terraſſé par un cerf: alors un des ſiens l'ayant voulu dégager, le bleſſa au côté, dont il mourut, après un régne de 19 ans, le premier de mars de l'an 886, un peu après avoir fait ſortir de priſon *Léon* ſon fils & ſon ſucceſſeur, qu'il tenoit enfermé depuis ſept ans par les artifices d'un certain Théodore Santabaréne. Son fils *Conſtantin*, qu'il avoit fait Empereur dès l'an 868, mourut avant lui. Baſile avoit épouſé du vivant de Michel *le Buveur*, Eudoxe, qui étoit une perſonne de naiſſance. Quelques Auteurs ont dit qu'elle avoit été Maîtreſſe de Michel, & que même elle étoit groſſe, lorſque Baſile l'épouſa. Ce Prince avoit beaucoup de mérite & de piété, aimoit la juſtice, & ſe faiſoit une joye de choiſir des perſonnes de probité pour remplir les charges. L'affaire de Photius eſt la ſeule qui ait terni le cours de ſon régne. * Curopolate. Nicétas, &c. *Cherchez* PHOTIUS, Patriarche de Conſtantinople.

BASILE II. dit *le Jeune*, Empereur d'Orient, fils de *Romain* dit *le Jeune*, & de *Théophanie*, laquelle étant veuve, épouſa Nicéphore Phocas. Il ſuccéda avec ſon frére Conſtantin *Porphyrogénéte*, à Jean Zimiſcès l'an 975. Il prit à ſa ſuite des troupes de Saraſins, les envoya en Italie, & prit Bari & Matera, avec le reſte de la Pouille & de la Calabre, que Zimiſcès avoit données à l'Empereur Othon, pour dot de la Princeſſe Théophanie ſa fille. Il vainquit Bardas *Sclére*, qui s'étoit fait nommer Empereur par Phocas; & il défit encore le fils de ce dernier, qui avoit eu la même ambition. Il battit ceux de Tripoli, ceux de Damas, & ſur tout les Bulgares, qui étoient les plus dangereux ennemis de l'Empire, & qui s'étoient rendus maîtres de la Servie, & des meilleures places de la Theſſalie, ravageant les provinces circonvoiſines avec une fureur étrange. En 1001, Baſile les en chaſſa, & ils tentérent vainement de s'y rétablir. En 1013, Samuel Prince des Bulgares, voulut encore tenter la fortune. L'Empereur tailla en piéces une partie de ſes troupes, & fit quinze mille priſonniers, qui furent plus malheureux que ceux qui moururent les armes à la main. Car Baſile voulant faire un exemple de cruauté ſur ces miſérables, leur fit crever les yeux, & les renvoya dans cet état, ayant laiſſé un Borgne à chaque compagnie de cent hommes pour leur ſervir de guide. Samuel mourut de déplaiſir, après avoir vu ces malheureux. Cette action barbare, commiſe de ſang froid, a beaucoup diminué la gloire de cet Empereur, qui a été d'ailleurs illuſtre par ſes vertus. Il mourut ſubitement en 1025, après un régne de 50 ans, laiſſant le thrône entier à Conſtantin *le Jeune* ſon frére; qui le tint encore 3 ans. * Zonaras. Cédréne, &c.

BASILE LE GRAND (Saint) Evêque de Céſarée en Cappadoce, où il naquit vers l'an 326. Son pére s'appelloit *Baſile*, & ſa mére *Emmélie.* Il fut élevé dans la piété par ſon ayeule maternelle, nommée *Macrine.* Son pére, qui étoit le Docteur de tout le Pont, lui apprit les principes des Belles Lettres. Il prit enſuite des leçons du célébre Libanius à Antioche & à Conſtantinople, & de là il alla à Athénes achever ſes études ſous Himérius & Procréſe. Il y trouva ſaint Grégoire de *Nazianze* avec lequel il fit une amitié tres-étroite, & Julien l'*Apoſtat.* Après avoir été quelque-tems à Athénes, il revint dans ſon païs vers l'an 355, & y profeſſa apparemment la Rhétorique. Quelque tems après il fit un voyage en Syrie, en Egypte & en Libye, pour viſiter les monaſtéres fameux de ce païs. Il trouva la vie de ces ſolitaires ſi parfaite, qu'il réſolut de ſuivre leur exemple; & en effet, quand il fut de retour en ſon païs, quoique ſon Evêque Dianius l'eût ordonné Lecteur, il ſe retira dans un lieu ſolitaire de la province du Pont, auprès du monaſtére de Sainte-Macrine, où il mena une vie religieuſe. Ses fréres Pierre & Naucrace, & pluſieurs autres de ſes amis le vinrent trouver en ce lieu, & embraſſérent la même maniére de vivre. Il leur fit des régles, & fut ainſi le premier Inſtituteur de la vie monaſtique dans le Pont & dans la Cappadoce. Saint Grégoire de *Nazianze* l'y vint auſſi trouver; & ils y travaillérent enſemble à l'étude de l'Ecriture Sainte. Saint Baſile ſe ſépara de la communion de ſon Evêque Dianius, parce qu'il avoit ſigné la formule de Rimini, & ne ſe réünit avec lui, qu'après que cet Evêque eut déclaré au lit de la mort, qu'il avoit toûjours cru dans ſon ame la formule de Foi du Concile de Nicée, & que c'étoit par ſurpriſe qu'il avoit ſigné celle de Rimini. Euſébe, qui ſuccéda en 362 à Dianius, conféra l'Ordre de prêtriſe à ſaint Baſile, qui ſe retira peu de tems après dans ſa ſolitude, parce qu'il avoit eu quelque démêlé avec ſon Evêque. Il ſe réconcilia néanmoins trois ans après avec lui, & s'aquit une ſi grande réputation, qu'après la mort d'Euſébe il fut élu Evêque de Céſarée en Cappadoce l'an 370, le 14 de juin. Il n'accepta cette dignité qu'avec peine, & auſſi-tôt qu'il y fut élevé, il fut perſécuté par l'Empereur Valens, qui le fit ſolliciter par Modeſte Préfet du Prétoire, de communiquer avec Eudoxe, & d'embraſſer la doctrine des Ariens. S. Baſile ne voulut jamais condeſcendre à ſa volonté. Valens étant venu lui-même à Céſarée par deux fois, ne put ébranler ſaint Baſile: ce qui fit prendre à l'Empereur la réſolution de le chaſſer de Céſarée. On rapporte que dans le tems que Valens dictoit cet ordre, ſon fils tomba malade, & que ſa maladie fit changer de réſolution à ce Prince; qu'il envoya même quérir ſaint Baſile, & qu'à ſon arrivée l'enfant de ce Prince fut preſque guéri: mais qu'ayant été batiſé par les Ariens, il tomba malade & mourut. Après ſa mort, Valens voulut encore envoyer ſaint Baſile en exil; mais il en fut détourné, à ce qu'on prétend, parce qu'en ſignant cet ordre, ſes plumes ſe rompirent par trois fois. Ce prodige fit quitter à l'Empereur le deſſein de le perſécuter. Modeſte, guéri par ſes priéres, fut enſuite de ſes amis. Saint Baſile étant en repos, travailla à la réünion des Egliſes d'Orient & d'Occident qui étoient alors en diviſion au ſujet de Méléce & de Paulin, deux Evêques d'Antioche. Les Occidentaux reconnoiſſoient Paulin pour légitime Evêque, & ne vouloient point avoir de communion avec Méléce, reconnu par les Orientaux. S. Baſile fit tous ſes efforts pour réünir le dernier à la communion de ſaint Athanaſe & du Pape Damaſe, & pour faire finir la diſpute qui étoit entre l'Orient & l'Occident ſur les trois hypoſtaſes. Car les Orientaux prenant le terme d'*hypoſtaſe* pour la perſonne, enſeignoient qu'il y avoit en Dieu trois hypoſtaſes; les Occidentaux au contraire avec Paulin, perſuadez que l'hypoſtaſe ou la nature & l'eſſence étoient la même choſe, accuſoient d'erreur ceux qui diſoient qu'il y avoit en Dieu trois hypoſtaſes. Mais quoique ſaint Baſile fit; il ne put venir à boût de terminer cette paix entre l'Orient & l'Occident, qui ne fut concluë que neuf mois après ſa mort. Saint Baſile eut encore des différents au ſujet de la diviſion de ſa province de Cappadoce, que l'Empereur avoit partagée en deux. Anthime Evêque de Tyane, métropole de la nouvelle province, vouloit étendre ſes limites, & ſaint Baſile s'oppoſoit à ſes entrepriſes. Ils furent principalement en conteſtation pour une petite ville nommée *Zazime.* Saint Baſile, pour ſe la conſerver, y érigea un Evêché, & le donna à ſon ami S. Grégoire de *Nazianze*; mais Anthime s'en étoit déja mis en poſſeſſion: ce qui obligea ſaint Grégoire qui aimoit la paix, de ſe retirer d'un lieu où il ne ſe plaiſoit pas. Saint Baſile fut blâmé par Théodote de Nicople, & par d'autres Evêques Catholiques, d'avoir reçu à ſa communion Euſtathe de Sébaſte, qu'il croyoit Catholique. Pour ſe juſtifier, il lui fit ſigner une profeſſion de foi Catholique, jointe à celle du Concile de Nicée; mais quelque-tems après, Euſtathe ſe déclara ouvertement contre ſaint Baſile, ſe joignit aux Eudoxiens, combattit la Foi du Concile de Nicée & la Divinité du Saint Eſprit. Saint Baſile l'ayant appris, l'abandonna, ſe remit bien avec Théodote & avec les autres Evêques Catholiques, & écrivit pluſieurs lettres contre Euſtathe. Il écrivit auſſi contre Apollinaire, & prit part à toutes les conteſtations qui s'elevérent de ſon tems en Orient, au ſujet de la doctrine de l'Egliſe. Il mourut le premier janvier 379. Les Grecs font ſa fête en ce jour; les Latins ont tranféré ſa fête au jour de ſon ordination.

La premiére édition des Oeuvres de ſaint Baſile en Grec, eſt celle de Froben, imprimée à Bâle l'an 1532. Elle fut ſuivie de l'édition de Veniſe en 1535, & d'une autre plus ample de preſque toutes les Oeuvres de ſaint Baſile, à Bâle en 1551, par les ſoins de Janus Cornarius, qui les avoit fait imprimer en Latin en 1549. Wolfgang Muſculus en fit faire une nouvelle édition Latine à Bâle en 1565, & y ajoûta les Commentaires ſur Iſaïe & 20 lettres. Godefroi de Tilleman, Chartreux de Paris eſt le premier des Catholiques qui ait donné une édition Latine de toutes les Oeuvres de ſaint Baſile. Elle parut à Paris en 1566, & fut réimprimée à Anvers en 1568 & en 1616; à Paris en 1571 & 1603; & à Cologne en 1618. Il y a outre cela deux éditions Gréques & Latines de toutes les Oeuvres de ſaint Baſile, faites à Paris en 1618 & en 1638. La premiére imprimée par les ſoins de Fronton-du-Duc chez Morel, en fort beaux caractéres; eſt en deux volumes *in folio.* La ſeconde eſt moins belle, & ne contient rien de plus que la premiére, quoiqu'en trois volumes. Le premier contient des Homélies tres-éloquentes, & rangées dans cet ordre, *Homiliæ IX in Hexaëmeron; XXII in quoſdam Pſalmos; Diverſæ numero XXXI.* Il y a encore deux livres du Batême, des Commentaires ſur les ſeize premiers chapitres d'Iſaïe, & un Traité de la Virginité, que quelques-uns croyent n'être pas de ſaint Baſile. Le ſecond volume contient cinq livres contre Eunomius, le Traité du Saint Eſprit à Amphilochius, les Aſcétiques & les Morales, & diverſes épîtres. On ajoûte à ce ſecond volume XXIV Sermons de Morale, recueillis par Siméon Logothéte, des Oeuvres de ſaint Baſile, un Eloge de la vie ſolitaire, & deux ou trois autres Traitez qui ne ſont point de S. Baſile. Le troiſiéme tome comprend un grand nombre d'excellentes lettres de ſaint Baſile ſur la Doctrine, la Diſcipline, la Morale & l'Hiſtoire de ſon tems. Nous avons encore quelques Ouvrages attribuez à ſaint Baſile dans la Bibliothéque des Péres; ſavoir, trois Liturgies, l'une Gréque & Latine, la ſeconde Latine, & la troiſiéme traduite de l'Arabe par Victorius Scialigh Maronite. M. Cotelier a auſſi donné ſous le nom de ſaint Baſile, un Diſcours ſur ces paroles du *chap.* 6. des Proverbes, *Ne vous laiſſez pas accabler au ſommeil*, qui n'eſt pas indigne de S. Baſile. * *Monument. Eccleſ. Gr. tome*

tome 1. S. Baſile avoit compoſé ſur toute la Bible, des Commentaires que nous n'avons plus. On a imprimé depuis peu à Paris chez Jean-Baptiſte Coignard toutes les Oeuvres de ſaint Baſile, & toutes celles qui lui ont été attribuées, avec une nouvelle traduction en trois vol. *in fol.* Le R. P. Dom Julien Garnier, Moine Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, a entrepris cette édition. Le texte de ſaint Baſile eſt tres-correct, la traduction auſſi exacte qu'elegante, les Notes ſolides, la Critique tres-sûre. On ne peut rien ſouhaiter de meilleur.

Saint Baſile eſt un des Péres Grecs qui a le plus d'éloquence, de doctrine & de prudence; ſa diction eſt pure & ſignificative, ſes expreſſions ſont ſublimes, ſon ſtyle eſt élégant, net & perſuaſif. Eraſme n'a pas fait difficulté, non ſeulement de l'égaler, mais même de le préférer à Démoſthéne, & aux plus grans Orateurs de l'Antiquité Gréque. Ses Commentaires ſur l'Ecriture ſont tres-inſtructifs & tres-naturels; il excelle dans les Panégyriques; la force & la ſubtilité de ſon raiſonnement, & ſa profonde doctrine paroiſſent dans les Traitez de controverſe; ſes diſcours de Morale ſont inſtructifs & touchans; ſes lettres font connôitre combien il étoit prudent & verſé dans la Diſcipline canonique de l'Egliſe. Il avoit auſſi beaucoup d'érudition dans le profane, & il ſavoit tout ce qu'il y a de plus curieux dans les Poëtes, dans les Hiſtoriens & dans les Orateurs. Il avoit joint à cette érudition, une profonde piété; il étoit doux & affable à tout le monde, charitable envers les pauvres, & compâtiſſant au malheur des autres. Il étoit d'une ſanté tres-foible, & ſujet à pluſieurs maladies; il en parle dans la plupart de ſes lettres, & même dans quelques-unes de ſes Homélies. Saint Grégoire de *Nazianze* nous apprend qu'il étoit pâle, qu'il portoit toûjours une grande barbe; qu'il étoit réſervé dans ſes paroles, ſouvent rêveur & penſif; & qu'il avoit une maniére particuliére dans ſes habillemens, dans ſon lit, & dans ſon manger, que quelques-uns voulurent imiter. De grands Saints ont travaillé à l'Eloge de ſaint Baſile. Saint Ephrem, Amphilochius, ſaint Grégoire de *Nyſſe*, & ſaint Grégoire de *Nazianze* prononcérent ſon Panégyrique, & le dernier compoſa douze Epigrammes (comme il les appelle) pour ſervir d'épitaphe à ſon ami. Helladius lui ſuccéda ſur le ſiége de Ceſarée; & ſaint Jean de *Damas* nous apprend que ce Prélat avoit écrit la Vie de ſaint Baſile, que nous n'avons plus. M. Hermant, qui l'a ecrite fort au long, nous a auſſi donné une excellente traduction des Aſcétiques de ce même Saint. * S. Jérôme, *in Chron. & in Catal. cap.* 116. S. Grégoire de Nazianze, *Epiſt.* 58. *Orat. de laud. Baſil. &c.* Théodoret. *Hiſt. lib.* 4. *cap.* 19. Gaudentius Breſſien, *Orat.* 17. Photius, *Cod.* 141. *&* 143. Suidas. Socrate. Sozoméne. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Fronton-du-Duc. Hermant. Tillemont, *Memoires Ecclés. tome* 9. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. IV ſiecle.* Baillet, *Vies des Saints.*

B A S I L E (ſaint) Ordre Religieux qui a tiré ſon nom de ſaint Baſile Evêque de Céſarée en Cappadoce, qui donna des régles aux Cénobites d'Orient, bien qu'il ne fût pas l'Inſtituteur de cette vie Evangelique. Cet Ordre a toûjours fleuri dans l'Orient; & tous les Religieux qui y ſont aujourd'hui ſuivent ſa Régle. S. Baſile s'étant retiré dans la province du Pont vers l'an 357, y reſta juſqu'en 362, avec les Solitaires, auſquels il preſcrivit la maniére de vivre qu'ils devoient ſuivre, en faiſant profeſſion de la vie religieuſe. Enſuite Rufin traduiſit ces régles en Latin: ce qui les fit connôitre en Occident, où elles furent ſuivies par tous les Cénobites, juſqu'à ce que ſaint Benôit eût donné la ſienne. On prétend que depuis l'établiſſement des Bénédictins, il n'y eut plus de Baſiliens en Occident juſques à l'an 1057. Mais depuis cette année ils eurent beaucoup de monaſtéres en Italie. On en fait monter le nombre juſqu'à cinq cens dans le ſeul Royaume de Naples; préſentement on n'y en compte que treize, vingt deux en Sicile, & quelques autres à Rome & aux environs. L'an 1573, le Pape Grégoire XIII. rétablit la régularité dans cet Ordre, qui avoit beaucoup dégéneré de ſa premiére inſtitution. Ils ſuivent le Rit Grec, en ſe conformant néanmoins en pluſieurs choſes à l'Egliſe Latine: il y a même deux monaſtéres où l'on officie ſelon le Rit Latin. Celui de Saint-Sauveur de Meſſine eſt le plus célébre de tous, plus de quarante Abbaïes en ont dépendu. Dans le XVI ſiécle, le Cardinal Beſſarion Grec de nation, & Religieux de cet Ordre, en réduiſit les régles en abbrégé, & les mit en 23 articles. Il y a en Eſpagne un aſſez grand nombre de Religieux de Saint-Baſile, qui ſont unis à ceux d'Italie, mais ils ſuivent tous le Rit Latin. Ils ne ſont pas, pour ainſi parler, une Colonie des anciens Baſiliens. Quelques perſonnes retirées dans un endroit du diocéſe de Jaen, eurent ordre de leur Evêque de ſuivre la Régle de ſaint Baſile. Ils en firent profeſſion, & l'un d'eux alla en Italie en 1561, pour renouveller ſes vœux entre les mains des Supérieurs de l'Ordre. Quelques-uns d'entre eux ſont réformez & ſuivent les Conſtitutions qui leur ont été données par Clément VIII. à quoi ils ſont engagez par un quatriéme vœu. * Maurolicus, *Mare Oceanum Religionum.* Miræus, *de Orig. Ord. Rel.*. Odoardo Fialetti, *Habit. delle Relig.* Hermant, *Vie de S. Baſile, tome* 2. Le Bullaire, *Conſt.* 58. *Gregorii XIII.* Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 1.

B A S I L E d'Ancyre, Prêtre & Martyr. Ce ſaint Martyr eſt différent de Baſile Evêque d'Ancyre. Il avoit toûjours ſoutenu la Foi orthodoxe contre les Ariens; & on prétend qu'il la défendit dans un Concile de deux cens trente Evêques de Paleſtine, que l'on croit être le Concile de Jéruſalem de l'an 335. Il fut accuſé à la Cour de Conſtance, & le Concile de Conſtantinople de l'an 360 lui défendit de tenir aucune aſſemblée ecclésiaſtique. Sous l'Empire de Julien, il exhortoit publiquement les Chrétiens de demeurer fermes dans la Foi; & ayant un jour parlé hautement contre les ſacrifices que faiſoient les Payens, il fut arrêté & conduit au Gouverneur Saturnin, devant lequel il confeſſa courageuſement la Foi de Jeſus Chriſt. Saturnin le déféra à l'Empereur Julien, lequel étant arrivé à Ancyre, fit venir Baſile, qui lui reprocha ſon apoſtaſie. Cet Empereur irrité, ordonna au Comte Fromentin de lui faire arracher tous les jours ſept morceaux de chair. La conſtance du Saint n'ayant point été ébranlée par ce ſupplice, Fromentin le fit percer avec des pointes de fer rouge, & ce Saint expira dans ces tourmens le 29 de juin de l'an 362. Les Actes de ſon martyre ſont eſtimez véritables par pluſieurs Savans: cependant il eſt viſible qu'ils ne ſont pas originaux, & qu'ils ont été compoſez après coup. Mais ſaint Grégoire de *Nazianze*, *Orat.* 21, & Sozoméne, *l.* 5. font mention de ce Martyr célebre parmi les Grecs, qui font ſa fête au vingt-deuxiéme de Mars. Le Pere Dom Thierry Ruinart Bénédictin, a donné ſes Actes après Bollandus. * Tillemont, *tome* 7. *des Memoires Eccl.* Baillet, *Vies des Saints.*

B A S I L E (Saint) Evêque d'Amaſée, ſouffrit la perſécution pour la Religion Chrétienne ſous l'Empereur Licinius. Euſébe & ſaint Jérôme diſent qu'il ſouffrit le martyre l'an 321, ou plutôt l'an 319, qui étoit le tems que la perſécution de Licinius étoit en ſa plus grande vigueur; mais il y a lieu de douter qu'il ait ſouffert la mort par le martyre; parce que ſaint Athanaſe, dans ſon Epître aux Evêques d'Egypte & de Libye, met au nombre des Evêques qui avoient défendu la Foi en 325, un Baſile Evêque dans le Pont, & que Philoſtorge rapporte que Baſile d'Amaſée avoit aſſiſté au Concile de Nicée. Les Actes de ce Martyr par Métaphraſte, ſont pleins de fables; néanmoins les Grecs & les Latins honorent ce Baſile comme un Martyr au 26 d'avril. * Euſébe & S. Jérôme, *Epiſt. ad Epiſcop. Ægypti & Libyæ.* Philoſtorge, *l.* 1. *Hiſtor.* Valois, *in Not. ad l.* 2. *de Vit. Conſtantini*, *c.* 1. *Actes* de Métaphraſte. *Ménologe des Grecs. Martyrologe Romain.* Baillet, *Vies des Saints, au* 26 *avril.*

B A S I L E, Evêque d'Ancyre, qui paſſe pour Chef du parti des Semi-Ariens, fut ordonné Evêque d'Ancyre l'an 336, par les Evêques du parti d'Euſébe, en la place de Marcel, qu'ils venoient de dépoſer. Saint Jérôme ſemble dire qu'il étoit Arabe. Il fut excommunié, & ſon ordination déclarée nulle dans le Concile de Sardique de l'an 347; mais il ne laiſſa pas de demeurer en poſſeſſion de ſon ſiége. L'an 351, il ſe trouva au ſecond Concile de Sirmich, où il diſputa contre Photin, & y confondit cet Héréſiarque. Il fut un des plus grands adverſaires des Ariens ou des Anoméens, c'eſt à dire, de ceux qui défendoient ouvertement l'erreur d'Arius, & qui ſoutenoient que le Verbe n'étoit point ſemblable au Pére: mais on le conſidére comme le Chef de ceux qu'on a depuis appellez *Demi-Ariens*, leſquels ne voulant point reconnoître que le Fils fût conſubſtantiel au Pére, diſoient qu'il lui étoit ſemblable en toutes choſes, & même en ſubſtance. Baſile ſoutint fortement cette opinion, & la fit établir par l'autorité d'un Concile, qui ſe tint à Ancyre l'an 358. Il la défendit à Séleucie & à Conſtantinople, contre la brigue des Eudoxiens & des Acaciens. Il eut ſouvent diſpute avec eux, en préſence de l'Empereur Conſtance, auquel il parla librement, & lui reprocha de vouloir ruïner la doctrine des Apôtres. Cette liberté ne plut pas à ce Prince, qui lui reprocha lui-même d'être cauſe des malheurs qui affligeoient l'Egliſe. Enfin Baſile fut dépoſé par le parti des Acaciens dans le Concile de Conſtantinople de l'an 360, apres avoir été accuſé de pluſieurs crimes. Il ne laiſſa pas de demeurer en poſſeſſion de ſon ſiége, & fut même reconnu pour légitime Evêque, par des Evêques orthodoxes. Quoiqu'on le faſſe Chef du parti de ceux qu'on appelle *Demi-Ariens*, il n'eſt pas certain qu'il fût Héretique; au contraire, S. Baſile en parle comme d'un Evêque Catholique; & ſaint Athanaſe avoue *dans ſon livre des Synodes*, que Baſile d'Ancyre, & ceux de ſon parti, n'étoient differens de ceux qui faiſoient profeſſion de la conſubſtantialité, que de nom ſeulement. C'eſt pourquoi ſaint Hilaire & Philaſtre appellent les Evêques du Concile de Sirmich, tenu contre Photin, dont Baſile d'Ancyre étoit le Chef, des Evêques orthodoxes & Saints. On ne ſait point préciſément en quelle année il mourut. Il y a apparence que ce fut ſous l'empire de Jovien, ou au commencement de celui de Valens. Saint Jérôme nous apprend que Baſile d'Ancyre avoit écrit un livre contre Marcel ſon prédéceſſeur, un Traité de la Virginité, & quelques autres Opuſcules. Nous n'avons rien de lui; mais ſa conduite & ſes actions nous font connoître qu'il étoit homme d'eſprit, éloquent, & ſavant dans la Théologie. * Athanaſe, *lib. de Synodis.* Baſile, *dans ſes Lettres.* Théodoret, *l.* 2. *c.* 25. S. Jérôme, *in Catal. c.* 89. Socrate, *l.* 2. 3. *&* 4. Sozoméne, *l.* 4. *&* 5. Philoſtorge, *l.* 3. *&* 4. Baronius, *in Annal.* Hermant, *Vie de S. Athanaſe.* Tillemont, *VII & VIII ſiécles des Mémoires de l'Hiſtoire Eccleſ.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. IV ſiécle.*

B A S I L E, Evêque de Séleucie dans l'Iſaurie, qui vivoit dans le cinquiéme ſiécle, étoit un Prélat qui avoit beaucoup de piété & de ſavoir, mais qui s'entêtoit un peu trop facilement. Il y a apparence qu'il ſuccéda à Dacien, qui ſouſcrivit en 431 au Concile d'Ephéſe. Baſile s'oppoſa d'abord aux déciſions de ce Concile, pour favoriſer Jean d'*Antioche*, dont les fauſſes raiſons l'avoient preſque perſuadé. Depuis, en 448, il ſe trouva au Concile de Conſtantinople, & l'année d'après à celui qu'on a nommé *le Brigandage d'Ephéſe.* Dans le premier, il avoit condamné Eutyches, & dans le ſecond, les raiſons de cet Heréſiarque lui paroiſſant plauſibles, ſur une confeſſion de Foi trompeuſe, Baſile le reçut. Il en fut repris dans le Concile général de Chalcedoine en 451, où il fut même dépoſé; mais ayant reconnu ſa faute, on le rétablit peu de tems après. Nous ne ſavons pas le tems de ſa mort. Photius ne lui attribue que quinze Oraiſons ou Homélies, quoique nous en ayons ſous le nom de Baſile de *Séleucie*, 40 traduites de Grec en Latin, par Claude Dauſquei de *Saint-Omer*, Chanoine de Tournay. Ce dernier les fit imprimer l'an 1604, en un volume *in octavo*; & l'an 1622, on les joignit aux Oeuvres de S. Grégoire *Thaumaturge*, & de S. Macaire, qu'on publia à Paris. Elles avoient été déja imprimées, mais ſeulement en Grec, dès l'an 1596 à Leyde. La Verſion de Dauſquei n'eſt pas exacte; & le P. Combefis en a remarque les défauts, de même que les fautes du texte Grec, en le conférant ſur les Mſſ. ce que Dauſquei n'avoit pas fait. Nous avons encore ſous le nom de Baſile de *Séleucie*, *Demonſtratio adverſus Judæos, de adventu Chriſti*; & un Traité de la Vie & des Miracles de

ſainte

ſainte Thécle, en deux livres, traduit par Pierre Pantin, Doyen de Bruxelles. Il y a pourtant quelque apparence que cet Ouvrage eſt d'un Auteur, qui vivoit long-tems après Baſile. Il eſt bien vrai que Photius lui en attribue un ſur le même ſujet; mais il marque expreſſément que cet Ouvrage étoit en vers, & celui qui nous reſte eſt en proſe; & outre cela le ſtyle eſt tres-différent des Homélies que nous avons de ce Prélat, comme Pierre Pantin même l'avoue de bonne foi. Le Pére François Combefis, Dominicain, a publié en Grec & en Latin une Homélie de Saint-Etienne, qu'il attribue au même Baſile, auſſi bien que *Laudatio Sti Stephani Prótomartyris; Oratio in Deiparam & Domini Incarnationem.* * *Concile de Chalcédoine*, *Act.* 5. & 6. Evagre, *l.* 2. *c.* 4. Photius, *Cod.* 168. Bellarmin. Le Mire. Voſſius. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.*

☞ Photius, & d'autres après lui, ont cru que Baſile de *Séleucie*, étoit cet ami de ſaint Jean Chryſoſtome, auquel ce Saint adreſſe ſes livres du Sacerdoce. Mais il n'y a pas d'apparence que Baſile, qui aſſiſta l'an 451 au Concile de Chalcedoine, ait été fait Evêque en 372, puiſque nous voyons, comme nous l'avons remarqué, que Dacien ſon prédéceſſeur dans l'Evêché de Séleucie, ſouſcrivit l'an 431 au Concile général d'Ephéſe. Socrate eſt tombé dans une autre erreur, où il a fait tomber pluſieurs autres, comme George d'*Alexandrie*, l'Empereur Léon, Nicéphore, Calliſte, Eraſme, &c. Ces Auteurs peu exacts & peu attentifs à la Chronologie ont cru que ce Baſile auquel les livres du Sacerdoce ſont adreſſez, étoit le même que ſaint Baſile *le Grand*, Archevêque de Céſarée; mais il eſt sûr que ce dernier fut fait Prêtre en 362, long-tems avant que ſaint Jean Chryſoſtome eût ſeulement reçu le batême. Le Cardinal Baronius ne pouvant concilier ces deux opinions avec le tems auquel ont vécu ces deux premiers Baſiles, en propoſe deux autres, dont l'un a été Evêque des Raphaniens dans la Syrie; & l'autre de Biblos dans la Phénicie, & qui ont tous deux ſouſcrit au Concile général de Conſtantinople, tenu en 381. Enfin l'Auteur moderne de la Vie de ſaint Jean Chryſoſtome, juge que l'ami de ce Saint peut être Maxime, Evêque de Séleucie, qu'on nommoit auſſi *Baſile*, cette duplicité de nom n'étant pas ſans exemple parmi les Grecs, non plus que parmi les Latins. Il y a plus d'apparence que l'ami de ſaint Chryſoſtome eſt le premier des Baſiles que propoſe le Cardinal Baronius, & le même qui fut Evêque des Raphaniens dans la Syrie; car le même Saint dit dans le livre du Sacerdoce que ce furent les Prélats de Syrie qui conſacrérent ſon ami. *Conſultez* Baronius, & l'Auteur François de la Vie de ſaint Jean Chryſoſtome.

BASILE, Patriarche d'Antioche, dans le cinquiéme ſiécle, étoit illuſtre par ſa ſageſſe, par ſa piété, & par ſon zéle pour la Foi orthodoxe, qu'il défendit contre les ennemis du Concile de Chalcédoine. Il fut élu en 456, & ne gouverna que deux années cette égliſe; car il mourut en 458.

BASILE, Prêtre de l'Egliſe Romaine, dans le cinquiéme ſiécle, fut nommé par le Pape ſaint Léon *le Grand*, pour être un des Légats du ſaint Siége au Concile que l'Empereur Marcien devoit faire tenir à Nicée, & qu'on célébra à Chalcédoine l'an 451. Mais comme il n'eſt point parlé de lui dans les Actes de ce Concile, il y a apparence qu'il étoit mort avant ſa célébration.

BASILE, Prêtre de Cilicie, qui vivoit ſur la fin du cinquiéme ſiécle, ſous l'empire d'Anaſtaſe & de Zénon, compoſa une Hiſtoire Eccléſiaſtique, dans laquelle il découvroit les brouilleries de l'Egliſe d'Orient, touchant Pierre Mongus, depuis le Pontificat de Simplicius Evêque de Rome, juſqu'à la mort de l'Empereur Anaſtaſe. Il avoit encore écrit deux autres livres d'Hiſtoire, dont le premier commençoit à l'empire de Marcien, & finiſſoit à celui de Zénon; & un troiſiéme qui commençoit au régne de Juſtin. Il avoit enfin compoſé ſeize livres contre Jean de Scythople, qu'il accuſe de Manichéïſme, & d'autres erreurs; mais particuliérement du Neſtorianiſme. * Photius, *Cod.* 42. & 107. Nicéphore, *l.* 1. *Hiſt.* Voſſius, *l.* 2. *de Hiſt. Græc. c.* 22. Le Mire. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du VI ſiécle.*

* **BASILE** (Saint) *le Jeune*, Hermite, paſſant pour un eſpion, fut mené priſonnier à Conſtantinople ſous Léon & Alexandre. Comme il refuſoit de répondre aux queſtions qu'on lui faiſoit, on le battit impitoyablement, & on le pendit par une jambe à un arbre. Trois jours après on l'expoſa à un lion qui ne lui fit aucun mal. Enſuite on le jetta dans la mer, d'où il échappa heureuſement. Enfin après pluſieurs cruelles perſécutions, ſes miracles & la ſainteté de ſa vie, lui attirérent une telle eſtime, qu'Anaſtaſie & Iréne le firent venir à la Cour, pour être édifiées & par ſon exemple & par ſa doctrine. Il mourut en 952, & fut enterré dans la ville en un couvent de Religieuſes. On célébre ſa mémoire le 26 mars. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BASILE I. Patriarche de Conſtantinople, dans le dixiéme ſiécle, avoit été élevé dans un monaſtére, d'où il fut tiré pour gouverner l'égliſe de Conſtantinople en 970. Il fut dépoſé en 974, & Antoine II. dit *Studite*, fut choiſi pour remplir ſon ſiége.

BASILE II. ſurnommé *Camatére*, fut mis ſur le ſiége Patriarchal de Conſtantinople l'an 1183. Il ne le tint que trois ans, au bout deſquels l'Empereur Iſaac l'Ange n'étant pas ſatisfait de ſa conduite, l'en chaſſa, quoique le Clergé & le peuple fuſſent pour lui. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *comm.*

BASILE d'Acride, Archevêque de Theſſalonique, dans le XII ſiécle, ſollicité par le Pape Adrien IV. de ſe réünir à l'Egliſe de Rome, écrivit une lettre, pour montrer que l'Egliſe Gréque n'eſt point ſchiſmatique, & que la Romaine n'eſt pas au deſſus de la Gréque. Elle ſe trouve dans la collection du Droit Grec Romain, avec une réponſe de cet Archevêque à quelques queſtions ſur le mariage. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XII ſiécle.*

* **BASILE.** Il eſt fait mention, dans le Code Théodoſien de trois Baſiles; dont le premier fut Conſul ſous Gratien, en CCCLXXIX; le ſecond Gouverneur de Rome en CCCXCV, ſous Honorius; le troiſiéme Comte des ſacrées Libéralitez, ſous le même Empereur en CCCCVII. Diverſes Loix de ce Code leur ſont adreſſés. * Jac. Gothofredi, *Proſopographia Cod. Theodoſiani.*

BASILE I. de ce nom, Grand Duc de Moſcovie, ſur la fin du X ſiécle, fut d'abord appellé *Woldimer*, & étoit fils de *Steſlaüs*. Il reçut la Foi Chrétienne l'an 988, & au batême il prit le nom de *Baſile*, qui a été commun à quelques-uns de ſes ſucceſſeurs. BASILE II. fils de Démétrius II. vivoit vers l'an 1400. Il laiſſa GEORGE III. qui fut pére de BASILE III. Son fils fut JEAN BASILIDE, à qui BASILE IV. ſuccéda en 1505. Ce dernier, illuſtre par ſa prudence, par ſon courage, & par divers avantages qu'il remporta ſur les Tartares, mourut l'an 1533. BASILE SUISKI, qu'on couronna après le malheureux Démétrius, aſſaſſiné en 1606, prit le nom de BASILE-JEAN. * Sanſovin, *l.* 2. *Chron.* Riccioli, *in Chron. Reform. &c.*

* **BASILE** Suiski, Grand Duc de Moſcovie, monta ſur le thrône en 1606, après que Démétrius eut été égorgé par les Rebelles. Mais un nouveau Démétrius appuyé des Polonois lui diſputa la Couronne, défit ſes troupes à Covelsko en 1607, & l'année ſuivante à Bolchow. Le parti de Suiski s'étant enfin entiérement diſſipé, il fut dépoſé en 1610, & depuis renfermé dans la Citadelle de Goſtin, où il finit miſérablement ſa vie. * Jacobus Butenfels, *de Rebus Moſcoviticis.*

* **BASILE** (Iwan) autrement *Jean Baſilide*, fils d'Iwan Biſilowitz. Les Ecrivains Allemans, & les François leurs Copiſtes en ont dit tout le mal imaginable, après ſon Hiſtorien ou ſon Calomniateur *Paul Oderborn*. M. Jean Rouſſet, ſous le nom de *B. Iwan Neſteſuranoi*, dans ſon livre qui a pour titre, *Mémoires du régne de Pierre le Grand*, entreprend l'Apologie de ce Prince, & ne feint point de le préférer à tous les Souverains que la Ruſſie eut eu juſques alors. Profond Politique, il connoiſſoit les intérêts de ſes Voiſins, & ſavoit profiter de toutes leurs fauſſes démarches. Vaillant; il n'a manqué aucune occaſion d'étendre les limites de ſon Empire. Il étoit tres ſavant, & avoit même fait une étude particuliére de la Religion: c'eſt pourquoi on ne le vit jamais employer la force pour obliger les Chretiens à changer de Secte. Il étoit perſuadé que c'étoit l'ouvrage de la raiſon & de la conſcience, & non celui de la violence & des ſupplices. Peu de Princes ont autant aimé la juſtice & l'ordre. Il a publié un grand nombre d'ordonnances tres ſenſées & tres équitables, & il étoit toujours diſpoſé à écouter les plaintes de ceux qui croyoient avoir droit d'en faire. * *Biblioth. Raiſonnée, tome* 1. *partie* 2. *p.* 419. & *ſuiv.*

BASILE, certain Médecin dans le XI ſiécle, & au commencement du XII, ſe couvrant d'un habit de Moine, couroit le monde pour enſeigner les erreurs des Bongomiles, dont il étoit le Chef. Ayant fait ce métier durant plus de 50 ans, il fut enfin pris à Conſtantinople, où l'Empereur Alexis Comnéne l'*Ancien* le fit brûler, vers l'an 1118. Euthymius Zigabenus, Moine Grec, a écrit contre cet Impoſteur. * Zonaras, *in Annal.* Euthymius, *in Panoplia.* Baronius, *A. C.* 1118.

BASILE (Jean) de Padoue, Juriſconſulte & Coſmographe, qui vivoit dans le XIV ſiécle, vers l'an 1320, écrivit divers Ouvrages, & entre autres, un des Familles illuſtres de Padoue. * Bernardin Scardeoni, *l.* 2. Voſſius.

BASILE, Pape imaginaire, dont Marianus Schottus fait mention. Il le met entre Formoſe, mort en 896, & Etienne VI. Sigebert s'eſt auſſi trompé, ſur la foi de Marianus. * Baronius, *in Annal.*

BASILE ACHOLIUS, ASCOLIUS ou **ASOLIUS**, que Proſper dans ſa Chronique, appelle *Baſile*, Archevêque de Theſſalonique, a été un des plus illuſtres Prélats du quatriéme ſiécle, dont la foi étoit tres-pure, la vie tres-exemplaire, & qui avoit toutes les vertus néceſſaires à un Paſteur du troupeau de Jeſus-Chriſt. Il étoit de Cappadoce. Dès ſon enfance il s'enferma dans un monaſtére, où il paſſa ſa jeuneſſe; & on dit que quand ſes parens l'y venoient chercher, il répondoit qu'il n'avoit point d'autres parens que ceux qui ſont la volonté de Dieu. Dans la ſuite des tems; ſa réputation ſe répandant beaucoup au delà de la petite cellule où il ſe cachoit, les peuples de Macédoine le conjurérent de vouloir être leur Archevêque, & les Prelats l'élurent pour cette dignité, étant perſuadez, que quoiqu'il fût jeune d'âge, il y avoit long-tems qu'il ſurpaſſoit les autres en vertu. Il y a de l'apparence qu'il ſuccéda à cet Eramius, que la violence de l'Empereur Conſtance avoit mis dans les ſentimens des Ariens en 355: car ſaint Ambroiſe parlant d'Acholius, dit qu'il fut placé ſur le ſiége de l'egliſe de Theſſalonique, afin que le mur & le fondement de la Foi y fuſſent rétablis par un Evêque, après que la porte de la Foi y avoit été fermée par un autre Prélat. Acholius eut beaucoup de part à l'amitié de ce ſaint Docteur de l'Egliſe, qu'il connut à Rome, & à celle de ſaint Baſile, à qui il envoya le corps de ſaint Sabas. La conſidération de ſon mérite fut tres avantageuſe à ſon ſiége, & aux Archevêques de Theſſalonique ſes ſucceſſeurs; car le Pape Innocent I. témoigne que dans cette vue ſaint Damaſe lui avoit commis le ſoin de quelques provinces. C'eſt ce qu'on appelloit *le Vicariat de Theſſalonique.* Théodoſe *le Grand* s'y étant trouvé malade en 380, y voulut être batiſé par Acholius, & il y publia la Loi célébre datée de Theſſalonique le 28 février de la même année, par laquelle il déclare qu'il veut que tous les peuples de ſon obéïſſance, ſuivent la Foi que l'Egliſe Romaine avoit reçue de ſaint Pierre. Le Pontificat d'Acholius fut encore célébre, par le ſoin qu'il eut de conſerver la ville de Theſſalonique, contre la fureur des Goths, & de beaucoup d'autres nations barbares. Cet Evêque les chaſſa, non ſeulement par la force des armes, mais par celle de ſes priéres, qui obtinrent que Dieu envoyât la peſte dans leur armée, & qui les réduiſirent à prendre la fuite, & à demander la paix. Il ſe trouva au Concile général de Conſtantinople en 381, & à celui que le Pape ſaint Damaſe célébra l'année d'après à Rome, où il connut, comme il a été déja dit, ſaint Ambroiſe, qui dit qu'Acholius couroit d'égliſe en égliſe, avec tant de promptitude & de vigueur, que ceux qui étoient plus jeunes & plus robuſtes que lui, ne le pou-

pouvoient suivre, parce que son corps étoit tellement assujetti à son esprit, qu'il n'en dépendoit nullement. Il mourut quelque tems après, & Anysius lui succéda. * S. Ambroise, *Epist.* 21. & 22. Socrate, *l.* 5. *c.* 6. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 4. Baronius, *in Annal.* Hermant, *Vie de S. Basile.*

BASILE DE FARIA. *Cherchez* FARIA.

BASILE PONCE. *Cherchez* PONCE (Basile)

* BASILEUS, Auteur Grec, qui avoit écrit de la Thériaque, selon le témoignage du Scholiaste de Nicandre.

BASILIC, que les Grecs nomment Βασιλίσκος, & les Latins *Regulus*, est une espéce de serpent tres-venimeux, que l'on dit tuer par ses regards, & être le Roi des serpens ou des reptiles. Galien dit que le basilic est un serpent jaunâtre, ayant la tête munie de trois petites éminences, marquetées de taches blanchâtres, en forme de couronnes: ce qui l'a fait nommer Roi des reptiles. Sa morsure, son sifflement & son toucher, font mourir tous les autres animaux; & aucune bête n'ose l'approcher, ni manger de sa charogne quand il est mort. On meurt subitement pour en avoir mangé, ou même pour avoir mangé des bêtes mortes par sa morsure. Elien dit qu'il n'a pas plus d'une palme, que son venin est si pénétrant & si subtil, qu'il fait mourir les plus grands serpens par sa seule vapeur, & qu'il tue soudain ceux qui l'ont touché de loin avec une perche ou autres armes; qu'il fait mourir toutes les plantes par où il passe; qu'il brûle les herbes, & rompt les pierres, tant sa vapeur est venimeuse. Solin, dit que ceux de Pergame achetérent chérement un corps mort de basilic; que l'ayant enveloppé dans un petit réseau d'or, en forme de filet, ils le suspendirent pour empêcher les oiseaux de faire leurs nids dans un temple d'Apollon, & les araignées d'y faire leurs toiles, parce que les murs de ce temple étoient ornez de quantité de tableaux du fameux Apelle. Quelques-uns croyent que Pline parle du basilic, sous le nom de *Catoblepas*. Il dit que la belette est son ennemie, & que si on en fait jetter une dans sa taniére, elle étouffe le catoblepas, ou le basilic, par son haleine & son odeur. Le Journal des Savans de Paris fait mention d'un basilic, lequel étant dans le puits d'une maison, occupée par un Boulanger, faisoit mourir tous ceux qui alloient tirer de l'eau; l'on ne trouva point d'autres remédes à des morts si soudaines, que de combler le puits. Nonobstant tout ce que l'on dit du basilic, il passe dans l'esprit de bien des gens pour un serpent fabuleux: il y en a qui en font cent contes ridicules. Les uns prétendent qu'il nait de l'œuf d'un vieux coq. D'autres disent que s'il regarde le premier quelqu'un, il le tue; mais que s'il est regardé le premier, il meurt lui-même. Que l'homme qui crache sur lui à jeun, ou quand il a communié, le fait mourir aussi-tôt, & mille autres choses merveilleuses. Mais toutes les rélations que l'on fait du basilic ne sont guéres vrai-semblables; puisque, pour en parler certainement, il faudroit en avoir nourri quelques-uns. Il est fait mention du basilic dans le Pseaume 90, selon la Vulgate, & 91, selon l'Hébreu, *v.* 13; dans les Proverbes, *ch.* 23. *v.* 32, où Salomon avertit de ne se point laisser aller aux excès du vin, qui entre, dit-il, agréablement; mais il mord à la fin comme un serpent, & il répand son venin comme un basilic, *& sicut regulus venena diffundet*. Isaïe, *ch.* 11. *v.* 8. dit que dans le tems que le Messie naîtra, l'enfant se jouera sur le trou de l'aspic, & portera sans danger sa main dans la caverne du basilic; & dans le même Prophéte, *ch.* 14. *v.* 29. il est dit que de la race du serpent il sortira un basilic. Les Auteurs qui en parlent, sont, * Pline, *l.* 8. *c.* 21. Solin, *l.* 27. *c.* 30. Galenus, *c.* 8. *ad. Pison.* Elien, *l.* 3. *c.* 21. Horus, *Hiéroglyph. l.* 1. *c.* 1. & *l.* 2. *c.* 57. Lucain, *l.* 9. *v.* 726. Saumaise, *Exercit. Pliniana, p.* 372. Bochart, *Hieros. part. poster. l.* 83. *c.* 9. & 10. *l.* 6. *c.* 38.

BASILICA, anciennement *Sicyon*, ville considérable du Péloponnése, capitale de la Sicyonie. Elle est ruinée depuis longtems; il n'y reste maintenant que cinq ou six maisons, avec une église, de laquelle elle a pris le nom de *Basilica*, qu'elle porte aujourd'hui. Ces restes sont dans la Sacanie en Morée sur une montagne, auprès du Golfe de Lépante, à quatre lieues de Corinthe vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASILICATE, province du Royaume de Naples, qui comprend la plus grande partie de l'ancienne Lucanie, entre la Principauté Citérieure, la Calabre, la Terre de Bari, & le Golfe de Tarente. Cirenza en est la ville capitale; les plus considérables sont Venosa, Tricarico, Potenza, Lavello, Monte Peloso, Tursi, Melfi, Muro & Rapolla, qui sont toutes épiscopales. La Basilicate est une province peu fertile & mal peuplée.

* BASILICUS, Rhéteur Grec, qui avoit écrit *des Figures*, comme *Suidas* le témoigne. *Apsines* en fait mention, au commencement de sa Rhétorique. *Voyez* Joan. Meursii *Biblioth. Græca.*

BASILIDE, Héréfiarque d'Alexandrie, & Disciple de Simon *le Magicien*, qui vivoit dans le second siécle, s'imagina une suite ridicule de processions d'Eons, qui se terminoient à des Anges qui avoient créé le ciel; ceux-ci en avoient produit d'autres, qui avoient aussi chacun fait un ciel; & le nombre de ces cieux alloit à trois cens soixante-six, ausquels répondoient les jours de l'année. Il ajoûtoit que les Anges du dernier ciel avoient créé la terre & les hommes qui l'habitoient; & que leur Prince étoit celui qu'on appelloit *le Dieu des Juifs*; que celui-ci ayant voulu leur assujettir tous les peuples, sans qu'ils pussent leur résister, le Pére qu'ils disoient n'être point né, & n'avoir aucun nom, avoit envoyé son Fils pour les mettre en liberté, & qu'il avoit apparu en forme d'un homme; mais qu'il ne l'étoit pas; & que les Juifs avoient fait mourir à sa place Simon *le Cyrénien*, auquel il avoit donné sa figure. C'est pour cela qu'il enseignoit qu'il ne falloit point croire en Jesus crucifié, & qu'il soutenoit que le martyre étoit inutile. Il permettoit indifféremment toutes sortes de voluptez charnelles, & se servoit d'images de cire, & pratiquoit toutes les impiétez de la Magie. Il nioit la résurrection des corps, & soutenoit que de tous les péchez, Dieu ne pardonnoit que ceux qui se commettoient par ignorance. Il nommoit *Chiens & Pourceaux*, tous ceux qui ne suivoient pas ses erreurs; il admettoit la métempsycose, & croyoit que la foi étoit naturelle à l'ame, & que les hommes étoient bons ou méchans, dignes du salut où de la damnation, par leur nature & non par leur volonté. Basilide se vantoit de suivre la doctrine de l'Apôtre saint Matthias, & prétendoit avoir eu pour Maître, Glaucias, qu'on disoit avoir été interpréte de saint Pierre. Il avoit supposé de fausses Prophéties, sous le nom de *Barcabbas* & de *Barcoph*, & composé un Evangile qui portoit son nom, sur lequel il avoit fait 24 livres de Commentaires, qui contenoient toute sa doctrine, & qui furent refutez de son tems même par Agrippa Castor. Il mourut sous l'empire d'Adrien vers l'an 125 ou 130 de Jesus Christ, & laissa un fils nommé *Isidore*, qui suivit les erreurs de son pére, & composa aussi des Ouvrages pour les défendre; entre autres, un Commentaire sur leur Prophéte Barcoph; un livre d'Exhortations; des Morales; & un Traité de la seconde ame. Il eut aussi plusieurs Disciples, & sa Secte dura jusqu'au cinquiéme siécle. Agrippa Castor, Saint Justin Martyr, *Dialog. cum Triphon.* Saint Irenée, Clément Alexandrin, & d'autres, ont refuté les impiétez de Basilide. * Tertullien, *de Præscript. c.* 46. Clément Alexandrin, *l.* 2. 3. & 4. *Stromat.* 3. S. Irénée, *l.* 22. *c.* 2. *de Har.* S. Epiphane, *Har.* 23. S. Augustin, Baronius, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Aut. Eccl. des trois premiers siécles.*

BASILIDE de Scythopolis, Philosophe, florissoit dans le second siécle, du tems de Marc-Auréle-Antonin, qui l'estimoit beaucoup. On dit qu'il fut un des Précepteurs de Lucius Verus; mais Jules Capitolin n'en fait point mention. * Gesner & Simler, *Biblioth.*

BASILIDE, Evêque d'Astorga en Espagne, qui vivoit dans le troisiéme siécle, vers l'an 258, fut accusé de divers crimes, & entre autres d'avoir été du nombre des Libellatiques, c'est à dire, de ceux qui prenoient, durant la persécution, des lettres des Juges, par lesquelles on certifioit qu'ils avoient sacrifié aux idoles, afin qu'on les laissât vivre en repos. Il voulut rentrer dans son église, sans se soumettre à la pénitence ordonnée par les Canons: ce qui troubla la paix des églises d'Espagne. * S. Cyprien, *Epist.* 68.

BASILIDE souffrit le martyre à Rome avec Cyrin, Nabor & Nazare, tous Officiers de l'armée de l'Empereur Maxence, vers l'an 309. Après avoir été cruellement tourmentez dans la prison, par ordre du Préfet de la ville, ils furent présentez à l'Empereur; & n'ayant pas voulu sacrifier aux idoles, ils furent condamnez à avoir la tête tranchée. On enterra leurs corps sous le chemin d'Auréle, à quelques lieues de Rome. Leur culte étoit déja public dans l'église de Rome aux VI. & VII siécles, & on a toujours célébré leur fête au 12 de juin; mais leur Histoire est assez incertaine, parce que leurs Actes sont supposez ou corrompus. * *Acta apud Bollandum.* Les Martyrologes. Baillet, *Vies des Saints.*

BASILIDE, Patrice, qui vivoit dans le VI siécle, écrivit quelques Ouvrages. * *Consultez* les Auteurs citez après Basilide Philosophe.

* BASILIDE, Tyrien, étoit habile dans les Mathématiques. Il en est fait mention au XIV Livre de l'Ouvrage qui porte le nom d'*Euclide*.

* BASILIDE Grammarien Grec cité par Clément Alexandrin, *Stromat.* IV. & par l'Auteur du *Grand Etymologicon.* *Joannis Meursii *Biblioth. Græca.*

BASILDES ou HERACLIDES (Jacques) Imposteur. *Cherchez* JACQUES.

BASILIGOROD. *Voyez* BASILOUGOROD.

BASILIMPHA, en Latin *Nymphæus*, *Nymphius*, riviére du Diarbeck, province de la Turquie en Asie, qui se décharge dans le Tigre, entre la ville de Mosul & celle de Tekrit ou Tokrit. * Maty, *Diction. Géogr.*

BASILINE, seconde femme de *Jule Constance*, frére de Constantin *le Grand*, étoit d'une race tres-illustre. Elle fut mére de Julien *l'Apostat* qui naquit à Constantinople l'année 331, & elle mourut quelque tems après la naissance de ce Prince. Il paroît qu'elle a été Chrétienne, puisque l'on trouve qu'elle avoit donné des terres à l'église d'Ephése; mais il y a apparence qu'elle fut engagée dans les erreurs des Ariens; car elle témoigna une extrême passion contre saint Eutrope, célébre Evêque d'Andrinople, & elle fut même en partie l'occasion de l'exil & de la déposition de ce saint Prélat. * S. Athanase, *ad Solit.* Ammien Marcellin, *l.* 25. Julien, *Epist.* 51. Hermant, *Vies de saint Athanase & de saint Basile.*

BASILIPOTAMO ou VASILIPOTAMO, *Basilipotamus*, riviére de Gréce, en Morée, & dans la province de Tzaconie. Elle reçoit d'autres petites riviéres, & se jette dans la mer au Golfe de Castel Rampani. Les Anciens lui ont donné les noms d'Hermerus, de Marathon & d'Eurotas.

BASILIQUE, mot Grec, qui signifie une *Maison royale*. C'étoit à Rome un bâtiment public, construit superbement, où l'on rendoit la justice à couvert: en quoi la Basilique est distinguée de *Forum*, qui étoit une place publique exposée à l'air. Il y avoit dans ces Basiliques de grandes sales voûtées, & des galeries élevées sur de riches colomnes: des deux côtez des galeries étoient des boutiques où l'on vendoit les plus belles marchandises: il y avoit au milieu une grande place pour la commodité des gens d'affaires & des Marchands, à peu près comme dans le Palais à Paris. Les Tribuns y rendoient la justice, aussi bien que les Centumvirs. On y avoit construit des chambres, où les Jurisconsultes & les Légistes gagez de la République, se tenoient pour répondre sur les points de Droit, lorsqu'on les consultoit. C'est sans doute ce qu'a voulu dire Cicéron, *Epist.* 14. *l.* 2. *ad Atticum*, *Basilicam habeo, non villam, frequentia Formianorum*, parce qu'on le venoit consulter de toutes parts dans sa maison de campagne, comme s'il eût été dans une Basilique. Les principales Basiliques de Rome étoient *Julia*, *Porcia*, *Sicinnii*, *Sempronii*, *Caii*, *Lucii*, & *Argentariorum*, c'est à dire, *des Banquiers*. On en fit construire d'autres pour la commodité des Négocians & des Marchands, auprès de la grande place de Rome: les Ecoliers y alloient faire leurs déclamations pour paroître, & avoir un plus grand nombre d'auditeurs, selon le témoignage de Quin-

Quintilien, *l. 12. c. 5.* Les grandes & ſpacieuſes ſales que l'on appelle *Baſiliques*, ont été ainſi appellées, parce qu'elles étoient faites pour aſſembler le peuple, lorſque les Rois rendoient eux-mêmes la juſtice. Enfin on les prit pour ſervir d'égliſe aux Chrétiens. Depuis il eſt arrivé qu'on a bâti la plupart des égliſes ſur le modéle des Baſiliques, qui différent des temples des Anciens, en ce que les colomnes ſont au dedans, au lieu que dans les temples elles étoient au dehors. * Vitruve, *l. 5. c. 1.* Perrault, *dans ſes Notes.* A l'égard des Chrétiens, voici la différence qu'il y a eu parmi eux entre les Baſiliques & les Temples. On appelloit Baſiliques les édifices dédiez au culte de Dieu & en l'honneur des Saints, ſpécialement des Martyrs. Le nom de Temple étoit propre aux édifices bâtis pour y célébrer les myſtéres divins, comme nous l'apprennent ſaint Baſile, ſaint Grégoire *de Nazianze*, ſaint Ambroiſe & ſaint Jerôme. Quelques Anciens, comme Minutius Félix, en ſon *Octavius*, ont dit que les Chrétiens n'avoient point de temples, & que cela n'étoit propre qu'au Judaiſme & au Paganiſme; mais dans la ſuite on a donné le nom de temples aux égliſes, celui de Baſiliques a été particuliérement donné à celles qui étoient deſtinées pour conſerver les reliques, & honorer la mémoire des Martyrs. * Bellarmin, *Controverſes*, *tome* 2.

Cicéron & les autres Auteurs Latins ont donné le nom de Baſilique à tous les édifices publics & d'une rare ſtructure, où l'on s'aſſembloit, ſoit pour rendre la Juſtice, ſoit pour les Harangues, ſoit pour traiter du Commerce; & quelquefois tout cela ſe faiſoit dans une même enceinte, comme on le pratique à préſent en pluſieurs lieux. C'eſt pour cette raiſon qu'on nommoit Baſiliques non ſeulement les Palais des Princes, mais auſſi les Maiſons de Ville, & les Places de Change où s'aſſemblent les Marchands, ce que l'on appelle *Bourſe* à Londres & à Amſterdam. Celle de Londres, qui eſt magnifique, ſemble étre bâtie ſur le modéle de ces ſortes d'édifices publics qui étoient à Rome, ſelon que Vitruve nous les depeint, c'eſt à dire, avec deux rangs l'un ſur l'autre de beaux portiques voûtez & appuyez ſur de riches colomnes, ſous leſquelles d'un côte l'on tenoit la Juſtice, & de l'autre on traitoit des affaires de négoce. P. Victor dit qu'il y en avoit dix-neuf de la ſorte à Rome: & Onuphrius Panvinius en met juſques à vingt-un. *Voyez* Jean Roſin, *aux Antiquitez Romaines*: & Sigonius, *de Judiciis, l. 1. c.* 28.

ANCIENNES BASILIQUES DE ROME.

Baſilique Alexandrine, bâtie par Alexandre Sévére près du champ de Mars.

Baſilique Antonienne, dans le neuviéme quartier de Rome.

Baſilique Argentaire, ainſi nommée, parce que l'on y vendoit toutes ſortes de vaſes ou de bijoux d'or & d'argent.

Baſilique de Caius & de Lucius, bâtie par Auguſte entre le temple de ſainte Bibiane & les murs de Rome.

Baſilique de Fulvie, bâtie par le Conſul Paulus.

Baſilique de Julie, proche du temple de Jules Céſar.

Baſilique de Martiane, bâtie par Martiane, ſœur de l'Empereur Trajan, dans le neuviéme quartier de Rome.

Baſilique de Matidie, bâtie par cette Princeſſe, ſœur de l'Empereur Trajan, dans le neuviéme quartier de Rome.

Baſilique de Neptune, bâtie par Abaſcante, Affranchi d'Auguſte, proche du Cirque de Flaminius.

Baſilique d'Opimia, dans la place publique. Les Centumvirs s'y aſſembloient quelquefois pour y juger des procès de peu de conſéquence.

Baſilique Pauline, bâtie par Paulus, Conſul l'an 704 de la fondation de Rome, dans la place publique.

Baſilique de Pompée.

Baſilique Porcienne, bâtie par Caton l'an 566 de la fondation de Rome.

Baſilique Sempronienne, bâtie par T. Sempronius, proche du grand Cirque.

Baſilique de Sicinius, qui fut changée depuis en Baſilique Chrétienne.

Baſilique de Trajan, dans la Place publique.

BASILIQUES DES CHRETIENS A ROME.

Baſilique de ſainte Agnès, bâtie par Conſtantin l'an 19 de ſon régne.

Baſilique de Conſtantin, bâtie par cet Empereur dans le quatriéme quartier de Rome. On lui a donné depuis le nom d'égliſe de ſaint Sauveur.

Baſilique de la Croix, bâtie par Conſtantin.

Baſilique de ſaint Jean-Baptiſte, bâtie par Conſtantin dans le Palais de Latran.

Baſilique de ſaint Laurent, bâtie par Conſtantin proche la porte Eſquiline.

Baſiliques de ſaint Pierre & de ſaint Paul, bâties par Conſtantin.

Baſilique de ſaint Sauveur, bâtie par Conſtantin dans le Palais de Latran.

Baſilique de la ſainte Vierge, que l'on prétend avoir été bâtie par Calliſte I.

BASILIQUES, loix & ordonnances des Empereurs de Conſtantinople, du Grec Βασιλικὸς, qui ſignifie *Impérial*, dans le ſens que les Empereurs Grecs donnoient à ce mot; car ils s'attribuoient le nom de Βασιλεὺς, *Baſileus*, donnant aux autres Souverains celui de Ρὴξ, *Rex*. Ces ordonnances écrites en langue Gréque, furent publiées par l'Empereur Léon VI. ſurnommé *le Philoſophe*, fils de Baſile, & frére de Conſtantin, vers l'an 888. Elles ſont diviſées en 60 livres· c'eſt pourquoi les Grecs appellent ce recueil Ἑξηκοντάβιβλον, c'eſt à dire, *Livre diviſé en ſoixante parties*, ou *Recueil de ſoixante livres.* L'Empereur Baſile en dreſſa le projet, & quelques-uns ont cru que le nom de cet Empereur pouvoit avoir donné lieu de les appeller Baſiliques. * Cujas, *Obſervat. lib.* 6.

☞ M. Ménage pretend qu'il eſt faux que le livre des Baſiliques n'ait contenu que les Conſtitutions des Empereurs de Conſtantinople. Il dit que les Baſiliques, τὰ Βασιλικὰ, ſont les Loix des Empereurs; comme les Eparchiques, τὰ Ἐπαρχικὰ, ſont les Edits des Prefets du Prétoire; mais que les livres des Baſiliques ſont les Loix des Romains traduites en Grec, c'eſt à dire, le Digeſte, le Code Juſtinien, les Novelles de Juſtinien, à quoi on a ajoûté quelques Edits de Juſtinien, de Juſtin *le jeune*, de Tibere *de Thrace*, de Zénon, & de Baſile *le Macedonien*, que ce fut Sabbatius Protoſpatarius qui en fit la traduction par ordre de l'Empereur Leon; & que dans le même tems Photius Patriarche de Conſtantinople, fit la collection des Canons qu'il appella *Nomocanon.* * Ménage, *Anti-Baillet, tome* 1. *p.* 141. *& ſuiv. de l'édit.* de la Haye, 1690.

BASILIS, Auteur Grec, qui avoit écrit une Hiſtoire des Indes. On ne ſait pas en quel tems il a vécu, mais ſeulement qu'il eſt ſouvent cité par les Anciens. * Athénée, *l.* 9. Pline, *l.* 6. *Hiſt. c.* 39. *&c.*

BASILISQUE, Empereur de Conſtantinople, étoit frére de l'Impératrice *Vérine*, femme de *Léon* dit *le Vieil.* * En 368, il fut nommé Général de l'armée qu'on envoya contre les Vandales; mais étant d'intelligence avec les ennemis, & ayant même reçu une grande ſomme d'argent de Genſeric, il laiſſa brûler la flotte qu'il commandoit. Depuis il chaſſa du thrône l'Empereur Zénon, le contraignit de fuïr en Iſaurie, & ſe mit en ſa place l'an 476. Ce Prince devint l'objet de la haine générale par ſes impiétez: il fit condamner le Concile de Chalcédoine, prit ouvertement le parti des Sectateurs d'Eutychès, rappella les Evêques herétiques exilez, & fit un édit en leur faveur, contre la déciſion du même Concile. Mais Zénon étant de retour avec une puiſſante armée, attira dans ſon parti Armatus Général des troupes de Baſiliſque, ſe reconcilia avec Vérine ſa belle-mére; & à ſa conſidération, donna la vie à ſon ennemi, qui s'étoit refugié dans la grande égliſe avec ſa femme Zénonide & ſes enfans. Cette ſeconde révolution arriva en 477, & Baſiliſque fut relégué en Cappadoce, où il mourut de faim & de froid. Armatus que nous venons de nommer, avoit un fils nommé BASILISQUE, à la priére duquel ce Général ſe revolta contre le Tyran pour ſervir Zénon. Ce dernier lui avoit promis de le faire Céſar. Il s'aquitta de ſa promeſſe; mais peu après, le pére fut puni de mort comme un traître, par ordre même de Zénon; & le fils fut mis au nombre des Lecteurs de l'égliſe Notre-Dame, dite *des Blaquernes*, à Conſtantinople, *in Blaquernis.* Depuis on lui donna l'Archevêché de Cyzique dans l'Helleſpont, afin qu'il portât la pourpre, comme s'il eût été Céſar. Ce qui arriva l'an 484. * Procopius, *l.* 1. *de Bel. Vandal.* Evagre, *l.* 3. *ch.* 3. 4. *& ſuiv.* Nicéphore, *l.* 15. *c.* 27. *&c.*

BASILISQUE. On trouve dans le Martyrologe deux Martyrs de ce nom; l'un ſoldat, & un autre, Evêque de Comane, tous deux martyriſez au commencement du IV ſiécle. La mémoire du premier n'eſt fondée que ſur des Actes fort incertains. Le martyre du ſecond eſt atteſté par Pallade, dans la Vie de ſaint Chryſoſtome, qui rapporte que ce Saint, qui avoit ſouffert le martyre à Nicomédie ſous l'Empereur Maximin avec le Prêtre Lucien, apparut à ſaint Jean Chryſoſtome, dans le tems qu'on le conduiſoit en exil, & qu'il y avoit une égliſe proche de Comane qui portoit le nom de ce ſaint Martyr. * Pallade, *Vita Joannis Chryſoſt.* Sozomene, *l.* 8. *ch.* 28. Théodoret, *l.* 5. *ch.* 34. Baillet, *Vies des Saints*, 22 *mai.*

BASILISSA. *Voyez* **ARGENTARO.**

BASILOGOROD. *Voyez* **BASILOUGOROD.**

BASILOUGOROD ou **VASILOUGOROD**, *Baſilopolis*, ville du Royaume de Caſan, dans cette partie de la Tartarie, qui eſt aux Moſcovites. Le Grand Duc Jean Baſile ayant conquis le Royaume de Caſan, fit bâtir cette ville ſur le confluent du Wolga & du Sura, & lui donna ſon nom. Elle eſt aſſez marchande à cauſe de la commodité des riviéres. * Sanſon.

BASILOWITZ (Jean) *Cherchez* **ZUSKI.**

BASILUZZO, en Latin *Baſiluſſa*, *Herculis inſula*, iſle de la Mer de Toſcane; c'eſt une de celles de Lipari. Elle n'a que deux milles de circuit, & elle n'eſt point habitée. * Maty, *Diction. Géogr.*

BASILYSSE (Saint) *Cherchez* **BASSILLE.**

* **BASIN** (Saint) Archevêque de Tréves vers la fin du VII ſiécle, étoit iſſu de la famille des Ducs d'Auſtraſie. Il ſe retira dans le monaſtére de S. Maximin dont il fut Abbé; après quoi il fut élu Archevêque. Il fit bâtir pluſieurs Egliſes, & prit ſoin de l'éducation de ſon neveu qui lui ſuccéda dans l'Archevêché. Il eſt enterré dans le Monaſtére de S. Maximin, & ſa mémoire ſe célébre le quatriéme mars. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Surius.

BASIN (Thomas) Evêque de Lizieux, qui vivoit dans le XV ſiécle, avoit de la vertu & de l'érudition; mais ayant eu le malheur d'avoir déplu au Roi Louis XI, il ne put jamais revenir à Lizieux, d'où on l'avoit éloigné. Il écrivit diverſes Apologies, & mourut vers l'an 1480 ou 1486. * Gaguin, *in Ludov. XI.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

BASIN (Bernard) Eſpagnol, Docteur de Paris, & Chanoine de Saragoſſe, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, & écrivit entre autres Ouvrages, celui *de Artibus Magicis & Magorum maleficiis*, qui fut imprimé à Paris l'an 1506. * Miræus, *de Script. Sac. XVI.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Du Boulay, *Hiſt. Univ. Pariſ. &c.*

BASIN DE BEZONS. *Cherchez* **BAZIN.**

BASINE, femme de *Baſin* Roi de Thuringe, chez qui Childéric I. de ce nom Roi de France, s'étoit retiré en 459. Elle fut ſi charmée de ce Prince qui l'avoit débauchée, qu'elle quitta ſon mari pour le ſuivre. Childéric l'épouſa, & elle fut mére de Clovis I. *Conſultez* Bayle dans ſon Dictionnaire Critique de l'année 1702, où il entre dans pluſieurs particularitez de la Vie de Baſine. * Aimoin, *l.* 4. *ch.* 8. Sigebert & Adon, *en la Chron.* Grégoire de Tours, *l.* 2. *ch.* 12.

BASINE, fille de Chilpéric I. Roi de France, & d'Audouére, fut voilée par ordre de Frédegonde sa belle-mére, & mise dans le monastére de Sainte-Croix de Poitiers, d'où elle sortit en 589, avec Crodielde sa cousine, pour accuser Lubovére leur Abbesse, avec laquelle elles ne vivoient pas bien. Mais l'Abbesse fut déclarée innocente, & ces Religieuses furent excommuniées par une assemblée d'Evêques, tenue à Poitiers l'an 589. A la priére de Clotaire II. & de Gontran, le Concile de Metz leur donna l'absolution en 590. * Grégoire de Tours, *l. 9. c. 29. l. 10. c. 20.*

BASINGSTOKE, bourg qui donne le nom à une contrée de la partie septentrionale du Comté de Hamp en Angleterre, à 39 milles Anglois de Londres. C'est pres de ce bourg, que le Duc de Bolton avoit une maison, d'une structure belle & magnifique, & la plus grande de toutes celles du Royaume; mais elle est présentement ruïnée. * *Diction. Anglois.*

BASIRI, *Basirius fluvius*, riviére de Perse, qui coule dans la province de Kherman, arrose la ville de ce nom, & celle de Bassiri, selon les petites cartes de Sanson, & se décharge dans le Golfe d'Ormus. On croit que c'est le *Saganus* des Anciens. * Maty, *Dict. Geogr.*

BASIUS (Gui) surnommé *Baisius*, ou *de Baïphe*, natif de Reggio, & Archidiacre de Bologne, qui vivoit dans le XIII siecle, a rendu son nom célébre par un Ouvrage qu'il appelle *Rosarium*, qui est un Commentaire sur le livre du Décret de Gratien, & sur les cinq livres des Décrétales du Pape Grégoire IX. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.*

* **BASIUS** (Jean) né à Leuwaarden en Frise, donna dès ses premiéres années des marques de la vivacité de son esprit. Il fit ses études à Leuwaarden & à Leyde. De là il alla à Louvain, & enfin en France, où il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique. Ainsi il retourna en son païs avec beaucoup de gloire, & s'y exerça pendant quelque tems à la pratique. Il donna au public, *Paradoxæ Disputationes Juris Civilis*, qui furent imprimées en *folio*, à Bale, l'an 1575. Il a fait aussi en vers Latins une rélation agreable & divertissante des Vacances de l'Automne. Sa haute capacite dans la Jurisprudence, le fit appeller par la ville de Delft pour remplir la charge de Secretaire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica. p. 455.*

BASKIRIE. *Voyez* **BASKRON.**

BASKRON, PASCATIR, PASCHARTI; *Baskiria, Pascataria, Paschartiria*, province de la Tartarie Moscovite, dont on n'a pas de connoissance exacte. M. Witsen, dans sa carte, lui donne plus d'onze degrez du couchant au levant, au lieu que Sanson ne lui en donne que sept. Il borne le Baskron au levant par les Kalmucs; au midi, par la grande Nagaïa; au couchant, par la riviére de Kama, qui la sépare des Tartares Czérémisses; & au nord, par la Permia-Welichi ou Perma-Weliki, & par une partie de la Sibérie. Il y met les sources du Jaick, du Tobol, du Kongur, & de quelques autres riviéres; & les petites villes suivantes Ufa, Osa, Urinskoi, Nune-Usolia, Perecop ou Vergno Utoro, Kongur, Karaulina ou Kanassima, Werchina, & Kolkie Stoi, autrefois Sbitanskoi. Il paroît juste, dit Baudrand, de suivre les Relations modernes plutôt que les anciennes. * Maty, *Dict. Geogr.*

BASLE, *Basilea*, ville libre de la Suisse, le IX entre les XIII Cantons. Elle est située sur le Rhin, à deux lieues au dessous de l'ancienne *Augusta Rauracorum*, dans une contrée fertile & riante, dont l'air est également pur & sain. Sa fameuse Université, son commerce & ses manufactures la rendent fort considérable. L'origine de cette ville est inconnue; cependant il est sûr qu'elle a commencé sous les Empereurs Romains. Il y a des Chroniques anciennes de Bâle qui disent que cette ville fut ruïnée sous les Empereurs Valérien & Gallien par les *Allemans* qui passérent le Rhin en 260, & qui firent une irruption dans l'Empire Romain; mais ce n'est qu'une conjecture, nullement fondée sur aucun monument respectable. Ammien Marcellin dit que Valentinien II. qui régna depuis 378, jusques en 392, fit bâtir auprès de *Basilia*, au dessous d'*Augusta Rauracorum*, un *Robur* ou une tour contre les Allemans, & l'on croit, avec assez de vraisemblance, que cette tour est la même qui subsiste encore aujourd'hui & qui est joignante au Magasin du Sel: de sorte qu'il semble que dans ce tems-là Bâle n'étoit qu'un village, habité par une poignée de Pêcheurs, où les Romains plaçoient quelque avant-garde pour la sûreté de l'*Augusta Rauracorum*. Il est donc clair, que l'accroissement de cette ville ne doit être placé qu'après l'entiére destruction d'*Augusta Rauracorum*, & qu'elle s'est aggrandie sous les premiers Rois Bourguignons, sous les Rois François, & sous les seconds Rois de Bourgogne. C'est alors qu'elle fut peuplée & qu'un bon nombre de la Noblesse de Bourgogne y fixa sa demeure. L'Etymologie du nom de Bâle est fort incertaine. Quelques-uns dérivent ce nom de *Passus*, parce que les Romains avoient établi dans ce lieu-là un passage sur le Rhin. Quelques autres, donnant dans la Fable, disent que dans le tems, qu'on bâtissoit la ville, on avoit trouvé un *Basilic* où est aujourd'hui la fontaine des Corroyeurs, & que de là étoit venu le nom de la ville & les supports de son écu, qui sont deux *Basilics*. Mais pour refuter ce conte, il n'y a qu'à considérer que jusques en 1452, la ville de Bâle eut des Lions pour supports de ses Armes, & qu'alors seulement elle prit des Basilics, à l'occasion d'un Basilic desséché qu'on y avoit apporté. Ce qu'il y a de plus vraisemblable sur cet article, c'est que le nom de Bâle (*Basilea*) vient de *Basilia* ou *Basilina* qui étoit le nom de la mére de l'Empereur Julien; qui étant encore Lieutenant Général des armées des Romains, s'arrêtoit souvent & pendant long-tems, entre *Augusta Rauracorum* & Strasbourg. La ville de Bâle est partagée par le Rhin en deux parties fort inégales. La partie la plus grande, qui est du côté de France, & sur le bord occidental du Rhin, s'étend sur le penchant d'un mont en forme d'Amphithéatre. La petite qui est sur le bord oriental de ce fleuve est située dans une plaine fertile. Ces deux villes sont jointes par un pont, qui a 250 pas géométriques de longueur. Il fut élevé en 1226, par les soins de Walther de Rœteln Evêque de Bâle secouru de la Bourgeoisie. Le Rhin y reçoit les deux petites rivieres de Birs & de Wies, dont les eaux servent à nettoyer la ville, à faire tourner divers moulins, & à plusieurs autres usages pour la commodité des Habitans.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la grande ville, c'est 1. l'Eglise Cathédrale que l'Empereur Henri II. fit bâtir depuis 1010, jusques en 1019, & qui est grande, belle & même magnifique. 2. La Maison de ville, où l'on voit un Tableau incomparable de Holbein, qui répresente l'Histoire de la passion; pour lequel un Electeur de Baviere offrit autrefois 30000 florins d'Empire payables en sel. On y voit aussi la statue de *L. Munacius Plancus*. 3. L'Arsenal, qui est richement pourvu de toute sorte d'armes & d'un beau train d'Artillerie. L'on y voit encore une partie du butin que les Suisses firent, lorsqu'ils battirent Charles le Hardi, Duc de Bourgogne. 4. Le Palais des Markgraves de Bade-Dourlach, qui, après avoir été reduit en cendres sur la fin du siécle passé, fut rebâti avec beaucoup plus de magnificence par Frederic VII. Markgrave de Bade-Dourlach & Pére du Prince régnant. 5. La Bibliotheque publique riche en manuscrits de consequence, outre un très grand nombre de livres imprimez. A la Bibliothéque est joint un Cabinet de médailles & de peintures de Holbein, qui font l'admiration des Connoisseurs. 6. La place de S. Pierre qui est une charmante promenade ornée de très-beaux arbres. 7. Le Cabinet de médailles & de curiositez naturelles de M. Fæsch, joignant la place de S. Pierre. 8. Le Jardin de Médecine, qui est d'une vaste étendue. 9. Le cabinet de Platterus, à la rue des Augustins. 10. Il y a dans l'enclos de la cour de l'Eglise Françoise une longue galerie de peintures en fresque, qui répresentent la *Danse des morts*. Le fameux Mérian Graveur de Bâle l'a donnée au public en tailles douces. 11. Le cabinet où Erasme de Roterdam étudioit, & qui se voit dans une maison particuliére, qui n'est pas fort éloignée de la Cathédrale. Toute la ville abonde en fontaines publiques fort ornees, & particuliéres très-commodes. Dans la petite ville on peut remarquer, 1. la *Chartreuse*, qui est aujourd'hui la maison de correction, où l'on éléve outre cela plusieurs pauvres orphelins aux frais du Magistrat. On y voit des tombeaux de Cardinaux & d'autres personnes de distinction, mortes pendant le Concile de Bâle. 2. Le Clingenthal, qui étoit une maison de Religieuses de l'Ordre de S. Augustin, qui ne recevoit que des filles nobles.

Les horloges de Bâle devancent d'une heure celles des autres villes, de sorte que quand il est *dix heures* ailleurs il en est onze aux horloges de Bâle. Il y a deux sentimens sur l'origine de cette précipitation des horloges. Les uns disent que la ville étant assiegée, il se trouva des traitres qui avoient promis à l'ennemi de lui en ouvrir les portes à une certaine heure de la nuit fixee entre eux, & que par un effet de la Providence divine, les horloges sonnérent, non l'heure qui avoit ete marquee par les traitres, mais la suivante; de sorte que les ennemis & les traitres crurent avoir manqué leur coup, ce qui fit que les premiers decampérent & abandonnérent le siége. Ceux qui ne croyent pas qu'il faille ici recourir à un miracle, dont il n'y a aucune trace historique, disent que le Magistrat sçachant la trame, fit faire ce manége aux horloges pour deconcerter les assiegeans & les traitres. Le second sentiment est de ceux qui croyent qu'on doit placer le commencement de la variation des horloges de Bâle, au commencement du Concile, tenu en cette ville en 1431. En voici, disent-ils, la raison. Après que le Concile fut d'accord des heures auxquelles il s'assembleroit, plusieurs des Péres se rendoient si tard dans l'assemblée, qu'ils en retardoient considérablement les opérations. Pour obvier à cet inconvenient, on fut d'avis de faire avancer d'une heure les horloges. Mais quoique cette raison soit assez plausible, elle n'est fondée ni sur les Actes du Concile, ni sur les réglemens de Police qu'on fit alors pour la direction de cette assemblée Ecclésiastique.

Les Armes de Bâle sont d'argent à la crosse de sable. Il est vrai que la figure dont l'écu de Bâle est chargé, n'est pas simplement une crosse, parce que le bas de la figure se divise en trois parties; il paroît donc qu'il y a quelque composition. Il y en a qui croyent qu'elle est composée d'une *crosse* & de deux *rames* de Batelier liées ensemble; d'autres presument que cette masse est composee d'une crosse & de deux fers adossez, dont les Bateliers se servent pour remonter contre le cours des riviéres. Ces fers ont une longue pointe & une branche recourbée. En 1512, le Pape Jule II. donna à la ville la liberté de porter *d'or* la partie de ses armes qui est de *sable*, mais elle aima mieux garder ses anciens émaux. Au reste ces armes etoient communes à l'Evêque & à la ville, & les instruments des Bateliers qui s'y trouvent, marquent le droit de la pêche que cette ville a sur le Rhin. De là vient qu'autrefois elle portoit le titre de *Pecheur Héréditaire de l'Empire.*

Le Canton de Bâle est borné à l'Est par le Comté de Rheinfelden & le Frickthal; à l'ouest par le Sundgaw; au sud par le Canton de Soleurre & au nord par la Seigneurie de Rœteln, qui apartient au Markgrave de Bade-Dourlach. Le païs est uni depuis Bâle jusques à Liechstall & Sissach, mais au delà il est rempli de côteaux & de montagnes. Il y a autour de la ville & dans les meilleurs endroits du païs quantité de vignes. Plusieurs petites riviéres & ruisseaux fort poissonneux arrosent & fertilisent la campagne. Ce Canton est divisé en huit *Bailliages*, dont on change les Baillifs tous les huit ans. Les Baillifs de Farnspurg & de Waldenburg, sont tirez du petit Conseil, & perdent la charge de Conseiller, lorsqu'ils obtiennent le Bailliage. Ceux de Munchenstein & de Homburg doivent être tirez de la bourgeoisie, & ceux de Riechen & du petit Huningue sont Membres du petit Conseil; ils ne perdent point leur Consulat, & résident dans la ville; au lieu que les quatre autres ont chacun, dans leur Bailliage, un Château où ils demeurent. La ville de Liechstall, & ce qui en dépend, est sous la domination de la ville de Bâle, qui la fait gouverner par deux *Avoyers*, qui alternent tous les ans. Le Canton de Bâle a aussi part, avec les XI Cantons, aux quatre Bailliages situez au delà du Mont-S. Gothard qu'o

qu'on obtint en 1512, de François Duc de Milan. Ces Bailliages sont, *Locarno*, *Lugano*, *Mendrisio* & *Val-Maggia* ou *Madia*.

De ce que nous avons dit sur l'origine de la ville de Bâle, il est évident, que dans ses commencemens elle fut sous la domination des Romains. Elle passa ensuite avec toutes les autres villes situées sur le Rhin, entre les mains de Clovis, premier Roi Chrétien de France. Ce fut sous lui & sous ses successeurs que le siége épiscopal établi à *Augusta Rauracorum* fut transporté à Bâle. Lorsqu'en 879, Boson, beau-frére & neveu de Charles le Chauve, se fut emparé, à la sollicitation d'Hermengarde son épouse, du Royaume d'Arles ou de Bourgogne, Bâle y fut comprise. Cependant les Evêques de cette ville, s'y conservérent presque toutes les Régales & prérogatives, comme la nomination à toutes les charges du gouvernement civil & criminel, le droit des péages, des impôts sur le vin & sur le blé, celui de battre monnoye, &c. En 917, sous le régne du Roi Rodolphe II. Bâle fut presque entiérement ruïnée par les Hongrois, de sorte qu'elle resta désolée & déserte pendant quelque tems, jusques à ce que peu à peu elle fut rétablie & aggrandie. La Noblesse des environs, qui étoit aussi sous la domination des Rois de Bourgogne, ne contribua pas peu au rétablissement de la ville, parce qu'elle vint s'y établir en grand nombre. Les familles les plus considérables furent les suivantes, les *Munch*, les *Schaler*, les d'*Andlow*, les de *Barenfels*, les d'*Eptingen*, les de *Frick*, les *Flachsland*, les de *Reichenstein*, les de *Rothberg*, les d'*Offenbourg*, les *Vorgassen*, les de *Ramstein*, les *Ze Rhein*, les *Zerkinden*, les d'*Ulm*, les d'*Uffhem*, les de *Pfirt*, les d'*Efringen*, &c.

La ville de Bâle passa d'entre les mains des Rois de Bourgogne en celles de l'Empereur Conrad II, fut ville Impériale, & obtint quelques priviléges, considérablement augmentez par les Empereurs suivans. En 1061, ou 1063 selon d'autres, il y eut à Bâle une assemblée fort remarquable, dans laquelle Henri (qui dans la suite fut l'Empereur Henri IV.) étant encore sous la tutelle de sa mére, fut déclaré *Patricien Romain*: ce qui, pour lors, étoit le premier degré pour parvenir à l'Empire. La même assemblée fit l'élection d'un Pape à la place de Nicolas II. On choisit *Cadole*, Evêque de Parme, qui prit le nom d'*Honorius* II. En 1210, *Luthold* de *Rœtenlein* Evêque de Bâle, accorda les *Tribus* à la Bourgeoisie, & qu'elles auroient un Chef sous le nom de *Tribun*. En 1252, on élut du Corps de la Noblesse le premier Bourguemaître, qui fut le Chevalier *Henri Steinlin*. Il y avoit dans ce tems-là à Bâle deux charges au dessus de celle de Bourguemaître, celle de *Baillif Impérial* & celle de *Préteur* ou de *Scultet*, comme cela paroît par un ancienne lettre de 1253, qui commence ainsi, *Petrus Advocatus*, *Otto Scultetus*: *Fratres*, *dicti Scalarii*: *Henricus*, *Magister Civium*, *dictus Steinlin*: *Consules & Universitas Civium Basiliensium &c.* En 1258, la jalousie qu'il y eut entre la Noblesse & les familles des *Munchs* & des *Schalers*, fit naître deux partis opposez, qui s'entredéchiroient & se persécutoient cruellement les uns les autres. Chaque parti s'étoit attaché des Princes, des Comtes & d'autres Seigneurs étrangers; ce qui mit une grande confusion dans la ville. Un de ces partis portoit *un Perroquet* dans un drapeau blanc, & l'autre avoit une *Etoile blanche* dans un étendart rouge. Le parti de l'*Etoile* succomba & fut obligé de quitter la ville, jusques à ce que l'Empereur Rodolphe de Habspourg réconcilia les deux partis & publia une amnistie générale en 1274. Ainsi ils rentrérent dans la ville, l'année après le siége de Bâle que l'Empereur Rodolphe avoit entrepris, étant encore Comte de Habspourg, & qu'il abandonna, ayant appris son élévation à l'Empire. En 1333, la ville de Bâle tint le parti de l'Empereur Louïs V. qui étoit excommunié; par là elle encourut l'excommunication de Jean XXII; mais on n'en fit pas grand cas, & l'on fit sortir de la ville des Religieux qui prétendoient observer l'*Interdit*. Les Cordeliers & les Dominicains furent de ce nombre. Jean Vitoduranus assure que le Légat qui vouloit publier la Bulle de l'excommunication, fut précipité dans le Rhin, de dessus la terrasse qui est derriére la Cathédrale. Quoiqu'il en soit, la ville demeura fidéle à l'Empereur jusques à sa mort; après quoi Charles IV. vint à Bâle en 1348, accompagné de l'Evêque de Bamberg qui avoit le caractére de Légat & la commission d'accorder l'absolution à la ville, après qu'elle auroit fait un aveu de sa faute. Mais Conrard de Bærenfels, Bourguemaître, répondit que la ville de Bâle ne croyoit pas avoir manqué à son devoir en demeurant fidéle à feu l'Empereur son Maître légitime, & qu'on n'avoueroit jamais qu'on eût eu tort à cet égard. Le Légat publia néanmoins l'absolution.

La ville de Bâle a toûjours été fort sujette aux tremblemens de terre, dont elle a cruellement souffert de tems en tems. Voici les années dans lesquelles elle y a été exposée. En 1021: en 1346, la terrasse qui est derriére la Cathédrale s'éboula: en 1356, toute la ville fut presque renversée par onze secousses, qu'on sentit dans une même nuit. Les tremblemens de terre se sont encore fait sentir dans les années, 1372, 1415, 1416, 1428, 1492, 1533, 1548, 1552, 1571, 1577, 1584, 1601, 1604, 1610, 1612, 1614, 1621, 1675, 1687, 1711, 1721, & 1728. Si les tremblemens de terre ont été fréquens à Bâle, la peste n'a pas non plus épargné cette ville. Voici les années dans lesquelles elle en a été ravagée, 1094, 1314, 1349, 1439, 1439, 1502, 1541, 1564, 1576, 1582, 1583, 1594, 1610, 1629, 1667, & 1668.

Jean de Vienne, Evêque de Bâle, & Bourguignon de naissance, entra en guerre avec la ville en 1374, & soutenu de l'Archiduc Léopold il l'assiégea, mais en vain. Les Bâlois, à leur tour, ravagérent dans le Comté de Ferrette & dans l'Evêché de Bâle, les villes de Ferrette, de Befort, & de Porentru. Ils prirent & pillérent les châteaux de Pfeffingen & de Hasenbourg, après quoi ils y mirent le feu. L'Archiduc Léopold ayant fait pour 30000 florins de frais pendant cette guerre, l'Evêque lui hypothéqua la petite ville de Bâle, Cette partie de la ville ne consistoit d'abord qu'en deux villages; mais Henri Comte de Neuenbourg & Evêque de Bâle, aidé de la Bourgeoisie, les ceignit de murailles, & il y fit creuser des fossez en 1270: ce qui forma une petite ville, à laquelle il donna pour la gouverner un Préteur & vint Conseillers, tirez de la Noblesse. Les Evêques suivans la dégagérent des mains de la Maison d'Autriche; & en 1393, Frédéric de Blanckenheim Evêque de Bâle, la vendit à la grande ville pour 29800 florins, après quoi ces deux villes furent unies en un même corps.

CONCILES DE BALE.

Quelques Prélats mécontens de l'élection du Pape Alexandre II. s'assemblérent à Bâle l'an 1061. C'est ce que l'on apprend de Pierre Damien & de quelques autres.

En 1431, commença le Concile de Bâle, en conséquence de ce qui avoit été conclu au Concile de Constance, qu'à l'avenir on convoqueroit souvent ces sortes d'assemblées, pour réformer l'Eglise tant par rapport à son Chef que par rapport à ses Membres: ouvrage dont le Concile de Constance n'avoit pas pu venir à bout. Martin V. avoit premiérement convoqué un Concile à Pavie, mais à cause de la peste qui y régna, il le transféra à Sienne. Il le fit dissoudre, sous prétexte que les Députez d'Arragon étoient mal intentionnez envers le Pape. Mais dans le fonds Martin V. n'aimoit pas à voir un Concile assemblé, & n'avoit sans doute convoqué celui de Sienne que pour sauver les apparences, & afin qu'on ne crût pas qu'il vouloit si tôt négliger les Décrets du Concile de Constance. Cependant l'Empereur Sigismond, qui souhaitoit de voir la fin des différens de Religion en Bohême, porta le Pape à convoquer de nouveau un Concile à Bâle pour l'an 1431. Martin V. étant mort bientôt après, le Concile commença sous Eugéne IV. son Successeur, qui y envoya de sa part le Cardinal Julien Césarini. Guillaume Duc de Baviére fut nommé Protecteur du Concile. Le Concile contenta d'abord les Bohémiens & leur accorda la communion sous les deux espéces, mais pour le reste le succès n'en fut pas fort heureux. Eugéne IV. tenta de transférer le Concile à Bologne, par sa Bulle du 12 de novembre. Mais le Concile commença ses Sessions le 14 de décembre & conclut dans la seconde Session que le Concile étoit au dessus du Pape, qui en devint encore plus opiniâtre. La dissension entre le Concile & le Pape ne fit plus que s'augmenter. Le Concile cita le Pape, & seroit sans doute allé plus loin, si le Pape n'eût cédé, voyant que presque toutes les Puissances séculiéres s'attachoient au Concile. Après la quinziéme Session il envoya au Cardinal Césarini la confirmation du pouvoir de présider au Concile, & à quelques autres Présidens. Eugéne fut encore obligé de confirmer toutes les conclusions, que le Concile avoit faites pendant les quinze premiéres Sessions, touchant les affaires des Bohémiens, la réformation de plusieurs abus, & sur tout à l'égard de la décision de la seconde Session, que le Pape étoit au dessous du Concile. Les Sessions continuérent ainsi jusques à la vint-quatriéme, quoique le Concile se plaignît, de tems en tems, que le Pape, malgré sa confirmation des Décrets du Concile, entretenoit plusieurs abus. Cependant comme Eugéne s'excusoit le mieux qu'il lui étoit possible & promettoit de prévenir dans la suite les desordres, le Concile en demeura là. Mais dans la vint-quatriéme Session, tenue le cinquiéme de mai 1437, il s'éleva une grande dissension. Voici le fait. Le Pape avoit, plusieurs fois auparavant, menacé le Concile de le dissoudre, s'il osoit borner les revenus ou les priviléges du Pontife. Le Concile de son côté crut n'avoir rien à craindre, parce que dans sa seconde & troisiéme Session il avoit décrété que personne n'auroit le pouvoir de rappeller qui que ce soit du Concile, sous quelque prétexte que ce pût être, ni de le dissoudre, & parce qu'Eugéne, dans sa réünion avec le Concile, avoit encore confirmé ces Décrets. Nonobstant cela, lorsque dans la Session vint & uniéme on abolit les Annates, & tout ce que la Chancellerie de Rome avoit accoutumé d'exiger pour la ratification & la confirmation des Elections, pour le Pallium, pour les premiers fruits, les Bulles, les Sceaux, &c. & qu'on ne laissa subsister que la taxe de l'Ecriture; lorsqu'ensuite, dans la Session vint-troisiéme le pouvoir des Elections fut uniquement attribué aux Chapitres & aux Couvents, & qu'on en priva par conséquent la Cour de Rome, il s'éleva un terrible débat, de sorte qu'on vit bien que le Pape se sentoit vivement piqué, & qu'il ne prétendoit pas moins que de dissoudre le Concile. Le prétexte dont il se servit, fut tiré des Grecs, avec lesquels le Concile devoit tâcher de convenir, pour les réünir à l'Eglise Latine. Car quoique les Grecs fussent tombez d'accord sur les préliminaires avec les Députez que le Concile leur avoit envoyez à Constantinople, & qu'on fût déja convenu du choix des villes; le Pape fit néanmoins proposer au Concile les villes de Florence, d'Udine, &c. ou quelque autre ville d'Italie, où le Concile auroit couru de grands risques, à cause du pouvoir que le Pape y auroit eu. Lorsque l'on compta les suffrages dans la Session vint-quatriéme il se trouva qu'à peine la cinquiéme partie des Péres du Concile, étoit pour les villes d'Italie & que le plus grand nombre étoit pour Bâle, Avignon, ou quelque ville de Savoye, dont les Grecs devoient avoir un libre choix. Nonobstant tout cela les Légats du Pape, par une conduite directement opposée à la forme & aux Canons de tous les Conciles, ne voulurent pas permettre qu'on conclût à la pluralité des suffrages, & en empêchérent le Président du Concile par leurs cris & par le bruit qu'ils firent; de sorte qu'on fut obligé de tenir prête une garde bourgeoise, de peur que les Péres n'en vinssent aux mains. Le Président de l'assemblée ayant sçu pendant ce tems-là ranger de son côté les plus furieux de ses Antagonistes, vint enfin à bout de pouvoir prononcer la conclusion selon la forme accoutumée. Mais il se présenta une nouvelle difficulté. Les Légats refusérent le Sceau du Concile pour scêller cette conclusion. Ce Sceau étoit entre leurs mains enfermé dans une cassette à quatre serrures, dont ils n'avoient qu'une clef, les trois autres clefs étoient gardées par trois Péres du Concile. On choisit donc trois Arbitres, qui prononcérent que les Légats devoient donner le Sceau. Ils se soumirent à cette décision & la conclusion du Concile fut scêllée. Mais les Légats eurent recours à un autre ex-

pédient. Ils dresſérent un Décret diamétralement opposé à celui du Concile, défoncérent la caſſette du Sceau & ſcêllérent leur Décret. Quelques jours après on commença à murmurer de cette affaire, on épia ſecrétement les Couriers des Légats, & l'on en arrêta un hors des portes de la petite ville, ſur lequel on trouva pluſieursrpiéces de ce Décret avec quelques lettres, qui découvrirent entiérement la fourberie qu'on avoit faite. Les coupables eux-mêmes, en particulier l'Archevêque de Tarente, un des Légats du Pape, furent obligez d'avouer leur crime. L'Archevêque fut gardé dans ſa maiſon & les autres complices, d'un moindre rang, revêtirent les priſons. Mais peu de jours après, l'Archevêque de Tarente ſe ſauva avec les autres Légats du Pape & leurs adhérents, qui tous enſemble ne faiſoient pas la dixiéme partie du Concile. C'eſt alors ſeulement qu'il y eut une rupture ouverte entre le Concile & le Pape. Le Pape voulant oppoſer un autre Concile à celui de Bâle, en aſſembla un à Ferrare & le transféra enſuite à Florence. Enfin il fit tant, par ſes intrigues & par les exemplaires du faux Décret, que les Grecs abandonnérent le Concile de Bâle & ſe rangérent de ſon côté. Les Péres du Concile, à leur tour, publiérent & ſoutinrent par tout leur droit, firent des plaintes améres de la fourberie dont on avoit uſé, & avertirent tout le monde de ne point ſe laiſſer tromper par le faux Décret. Ils citérent de nouveau le Pape Eugéne; & lorſqu'au lieu de comparoître il attaqua vivement les Péres du Concile, ils le ſuſpendirent du Pontificat; & enfin dans la Seſſion trente-quatriéme tenue le 25 de juin 1439, ils le déposérent entiérement. Depuis la mort de l'Empereur Sigiſmond arrivée pendant le Concile, les Electeurs, pluſieurs Rois, & pluſieurs Princes s'étoient donné de grands mouvemens, tant par leurs lettres que par des Ambaſſades, pour empêcher que cette diſſenſion ne fût pouſſée juſques aux derniéres extrémitez. Dans le Concile même, lorſqu'il s'agiſſoit de la dépoſition d'Eugéne, les affaires alloient fort lentement; quoique la pluralité des voix fût toûjours contre le Pape. Eugéne IV. étant une fois dépoſé, le Concile confia à 32 perſonnes choiſies, le pouvoir d'élire un nouveau Pontife; qui élurent le cinquiéme de novembre à la pluralité de 26 ſuffrages, Amédée Duc de Savoye, lequel après avoir cédé le Gouvernement à ſon fils, faiſoit ſa demeure à Ripaille. Il prit le nom de Félix V. Ces révolutions formérent pluſieurs partis dans tout l'Occident. La plus grande partie de la France, la Bourgogne, les Ducs d'Autriche & de Baviére, la Savoye, le Duché de Milan & les Suiſſes furent dans le parti de Félix & du Concile. Pluſieurs reſtérent neutres; de ce nombre furent, ſans compter les autres Princes d'Allemagne, les Empereurs Albert & Frédéric III. qui tous deux confirmérent le ſauf-conduit du Concile. Eugéne n'eut pas d'abord un grand nombre de Souverains de ſon côté, mais il ne laiſſa pas de poſſéder les provinces qui relévent du Pape en Italie, à l'exception de quelques unes qui s'étoient revoltées contre lui, ou que ſes adverſaires occupoient. Les choſes reſtérent à peu près ſur ce pié-là pendant huit ans. Mais lorſqu'après la mort d'Eugéne arrivée en 1447, les Cardinaux qui lui étoient demeurez attachez eurent élu *Nicolas* V. les affaires changérent de face tout d'un coup. Frédéric III. Empereur qui juſques alors avoit gardé la neutralité, prit le parti de Nicolas V. & ordonna à la ville de Bâle de congédier au plutôt les Péres du Concile. La ville loin d'exécuter ces ordres, travailla pour le Concile depuis le mois de juillet 1447, juſques en juin 1448, & tâcha de remontrer que cette aſſemblée étoit légitime, & qu'avec le conſentement de l'Empereur Sigiſmond la ville s'étoit engagée à un ſauf-conduit, juſques à ce que les Péres trouvaſſent à propos de ſe ſéparer. Il eſt vrai que dans ces entrefaites pluſieurs Membres du Concile avoient déja quitté la ville; mais ils n'y avoient été déterminez que pour ſe conſerver les Bénéfices qu'ils poſſédoient dans les terres des Princes oppoſez au Concile. Ceux qui ſe trouvérent encore à Bâle, & qui aſſiſtérent à la quarante-cinquiéme Seſſion tenue le 25 de juin 1448, y prirent la réſolution de ſe tranſporter à Lauſanne. Mais ils ne tinrent dans cette derniére ville que quatre Seſſions, dans leſquelles ils ne parlérent que d'un accommodément avec *Nicolas* V. & de la confirmation de ſon élection. De ce que nous venons de rapporter il eſt évident, que le Concile étoit en différent avec la Cour de Rome ſur les articles les plus importans & les plus intéreſſans. Il ne faut donc pas être ſurpris de voir des Ecrivains qui en récitent l'Hiſtoire ſi différemment, & que *Spondanus*, *Bzovius*, *Rainaldus* & quelques autres ſe déchaînent ſi furieuſement contre le Concile de Bâle. D'ailleurs, on peut aſſurer qu'on n'a rien avancé dans ce récit, qui ne puiſſe être juſtifié par les Ecrits d'*Æneas Sylvius*, de *Nauclerus*, de *Trithéme*, d'*Aventin*, de *Mutius* & de pluſieurs autres. On s'eſt ſur tout ſervi de pluſieurs piéces anciennes qu'on conſerve dans la Bibliothéque publique de Bâle, & des Actes du Concile que *Jean* de *Ségovie* a compoſez avec un ſoin & une exactitude incomparables, & dont on garde un Original manuſcrit dans les Archives de la ville. Avant que d'aller plus loin, il faut éclaircir ce qu'on a dit cy-deſſus, que la France avoit tenu le parti du Concile même après la dépoſition d'Eugéne. On croit communément que le Dauphin (qui dans la ſuite fut Louïs XI.) ne s'avança avec ſon armée juſques en Alſace, & même juſques aux portes de Bâle, que pour obliger le Concile à ſe diſſoudre. Mais il eſt certain que Charles VII. n'étoit point mal intentionné à l'égard du Concile & que le but du Dauphin ſon fils, ne fut, d'un côté, que de ſecourir Sigiſmond Duc d'Autriche ſon beau-frére contre la Ligue des Suiſſes; & de l'autre, que d'entretenir ſes troupes aux dépens d'autrui pendant la trêve avec l'Angleterre, & de leur procurer des occaſions de s'enrichir par quelque butin, quoiqu'à cet égard il ait preſque manqué ſon but.

Pendant que le Concile ſe tenoit à Bâle, la maiſon d'Autriche, & la ville de Zurich, prirent les armes contre les VII. Cantons Suiſſes. Les Bâlois ſe rangérent du côté des Suiſſes en vertu de leur confédération avec les villes de Berne & de Soleurre, faite en 1441. Le 26 d'août 1444, ſe donna la ſanglante bataille à l'endroit où ſe trouve aujourd'hui l'Hopital de S. Jaques près de Bâle, entre 1600 Suiſſes & l'armée du Dauphin, forte de 30000 hommes. Comme la plus grande partie de la Nobleſſe de Bâle avoit pris le parti des Autrichiens & des François, on la bannit entiérement de la ville & on la priva du Droit de Bourgeoiſe. Dans les guerres contre Charles le Hardi Duc de Bourgogne, la ville de Bâle ſecourut encore la ville de Berne. Il y eut 800 Bâlois à la bataille de Granſon, 2000 fantaſſins & cent maîtres à celle de Morat, & 600 à celle de Nancy. Bâle fut reçue dans la Ligue des Cantons Suiſſes, à la Diéte tenue à Lucerne le neuviéme juin 1501. Les Cantons de Fribourg & de Soleurre lui cédérent le pas; de ſorte qu'elle ſe trouve le IX, parmi les XIII Cantons alliez.

Le Gouvernement de Bâle eſt *Démocratique*. Le pouvoir ſuprême eſt dans l'aſſemblée compoſée des Membres du petit & du grand Conſeil, qui conſiſte en 280 perſonnes. Les Chefs de la ville ſont deux *Conſuls* ou *Bourguemaitres* & deux *Tribuns* du peuple. Les quatre Chefs & les Membres du petit Conſeil des 60, alternent dans le gouvernement; de ſorte qu'un Conſul, un Tribun & 30 Conſeillers ayant été régnans pendant une année, depuis la S. Jean juſques au même jour de l'année ſuivante, ils ſortent de la régence pour y rentrer enſuite, lorſque l'autre moitié du petit Conſeil aura fini ſon année. Il y a un *Conſeil privé* compoſé des quatre Chefs de l'Etat, & de-neuf Membres du petit Conſeil qui délibérent ſur les affaires qui ſe préſentent par rapport à la guerre, l'Etat ou la Police, & qui enſuite portent leurs délibérations au petit & quelquefois au grand Conſeil. Le Thréſor de la ville eſt adminiſtré par trois Thréſoriers tirez du petit Conſeil. L'Inſpection ſur l'Egliſe, l'Academie & les Ecoles eſt commiſe depuis l'an 1532, à quatre *Deputez* ou *Scholarques*, dont trois ſe tirent du petit Conſeil & le quatriéme eſt toujours le Sécretaire de la ville. Il y a encore un tribunal pour les affaires civiles, compoſé d'un Préteur & de 24 Aſſeſſeurs, qui alternent chaque année, tout comme le petit Conſeil. Lorſque l'on appelle de ce tribunal, il y a des Juges d'appel nommez pour cela. Ils étoient au nombre de trois juſques en 1727, où l'on trouva à propos d'augmenter la Chambre d'appel de quatre nouveaux Aſſeſſeurs. Cette Chambre juge ſouverainement & en dernier reſſort. Les affaires criminelles ſe jugent par le petit Conſeil; mais le jour de l'exécution, le Préteur qui préſide dans l'aſſemblée, prononce en public la ſentence contre le criminel.

La petite ville a un Préteur ſubdélégué & une Cour de juſtice pour les affaires civiles. Elle a auſſi trois Confréries, dont chacune a le droit de mettre 12 de ſes Confréres dans le grand Conſeil de l'Etat.

L'Univerſité de Bâle a été fondée par Pie II. en 1459, & avantagée de très-beaux priviléges. L'Evêque de Bâle en fut nommé le Chancelier & le Protecteur. Jean de Venningen fut le premier qui prit ce caractére le quatriéme d'avril 1460, jour de l'inauguration ſolemnelle de l'Univerſité. George d'Andlow en fut le premier Recteur. (*Voyez ſon article.*) Cette Univerſité a toujours eu, & a encore des Savans du premier ordre, dans toutes ſortes de Sciences. En 1529, la ville de Bâle fit profeſſion de la Religion Réformée. Au reſte comme la Chambre Impériale ne ceſſoit de harceler les Bourgeois de Bâle par des citations, par des procès & des arrêts, *Jean Rodolphe Wetſtein*, Bourguemaître de Bâle fut envoyé au nom de tout le corps Helvétique, au Congrès de paix, tenu à Oſnabruck en Weſtphalie dans les années, 1647 & 1648. Il y obtint un Diplome d'exemption, & ſut ſi bien négocier cette affaire, quel a Souveraineté & l'Indépendance du Louable Corps Helvétique fut reconnue & confirmée dans un article exprès du traité de Paix. Il fut auſſi ſtipulé & arrêté que l'on ne pourroit bâtir aucun Fort ſur le Rhin au delà de la riviére depuis Bâle juſqu'à Philisbourg. Cependant Louïs XIV. en fit bâtir un en 1685, à Huningue qui eſt à une portée de canon de Bâle.

Liſte des Bourguemaîtres de Bâle depuis 1501, où la ville fut reçue dans le Louable Corps Helvétique.

Ann. de l'Elect.		Ann. de la mort.
1501.	Pierre d'Offenbourg. Il fut Capitaine des Bâlois lorſqu'en 1488, ils allérent en Flandre avec l'Empereur Frédéric III. pour délivrer le Prince Maximilien. Il aſſiſta à la premiére Diéte où la ville eut ſéance, tenue à Bâle en 1502; au Logis de la Cicogne.	1514.
1503.	Guillaume Ziegler.	
1516.	Jaques Meyer du Liévre.	
1521.	Adelberg Meyer.	1548.
1522.	Henri Meltinger, qui quitta la ville en 1529, à l'occaſion de la Réformation.	
1530.	Jacques Meyer du Cerf.	1541.
1542.	Hemman ou Amandus d'Offenbourg.	1558.
1544.	Théodore Brand.	1558.
1549.	Bernard Meyer.	1558.
1559.	Gaſpar Krug.	1579.
1560.	François Oberriedt.	1562.
1564.	Sébaſtien Doppenſtein.	1570.
1570.	Bonaventure de Brunn.	1591.
1579.	Ulric Schultheiſs.	1599.
1592.	Luc Gebhart.	1593.
1594.	Jean Rodolphe Huber.	1601.
1601.	Jaques Oberriedt.	1608.
1602.	Remi Fæſch.	1610.
1609.	Melchior Hornlocher.	1619.
1616.	Jaques Gœtz.	1614.
1616.	Jean Werner Ringler.	
1621.	Sébaſtien Spœrlin.	
1630.	Jean Frédéric Ryhiner.	1634.
1636.	Jean Rodolphe Fæſch.	1659.
		1645.

1645.	Jean Rodolphe Wetſtein.	1666.
1660.	Nicolas Rippel.	1666.
1666.	Jean Rodolphe Burckhardt.	1683.
1667.	André Burckhardt.	1667.
1669.	Jean Louis Krug.	1683.
1683.	Emanuel Socin.	1717.
1684.	Jean Jaques Burchardt.	1690.
1690.	François Robert Brunnſchweiler.	1690.
1691.	Luc Burckhardt.	1705.
1705.	Jean Balthaſar Burckhardt.	1722.
1717.	Jean Jaques Merian.	1724.
1722.	André Burckhardt.	
1724.	Jean Rodolphe Wetſtein.	

* Urſtiſius, *in Chron. Baſilienſi.* Joh. Jacob. Groſ. *Epitom. Chron. Baſil.* Stumpf, *lib.* 12. *p.* 389. Patin, *Relat. Hiſtor.* 3. *p.* 119. Steiner, *Deſcr. Helvet. pag.* 269. Marquard Fréner, *in Not. ad Petr. ab Andlow, lib* 2. *c.* 15.

L'Egliſe Françoiſe de Bâle, eſt une des plus anciennes Colonies Françoiſes Réfugiées. En 1569, Marc *Pérès* d'Anvers, réfugié à Bâle pour cauſe de Religion, étoit dans le deſſein d'y etablir une manufacture de ſoye. Comme il avoit pluſieurs Ouvriers, qui n'entendoient que la Langue Françoiſe, il demanda au Magiſtrat la liberté d'avoir un Miniſtre, qui prêchât en cette Langue. *Fieglin*, Paſteur de St. Léonard, s'oppoſa en chaire à cet établiſſement, & il preſenta au Sénat une requête, datée du ſixiéme juillet 1569, où il diſoit les raiſons qui l'engageoient à parler contre la demande de *Pérès*. Il ne paroît point que cette demande ait été accordée. Mais il arriva en 1572, un événement tragique dans le Royaume de France, qui amena un grand nombre de François à Bâle. C'eſt la St. Barthélemi.

Entre ceux qui cherchérent un azile aſſuré, dans ce Canton & qui y furent reçus à bras ouverts, on compte des perſonnes très diſtinguées. On vit arriver en 1572, François & Odet de Coligni, fils de l'Amiral; le Comte Guido Paul de la Vall, fils d'Andelot; & la veuve de Teligny, gendre de l'Amiral de Châtillon. La veuve de ce dernier *Jaqueline d'Autremont* s'étoit retirée auprès du Duc de Savoye, où elle fut perſécutée à cauſe de ſa Religion, comme elle s'en plaint dans une lettre au Magiſtrat du Canton de Bâle, qu'elle remercie en même tems de la protection gracieuſe accordée à ſa famille. Ce ne fut qu'en 1575, que Henri Prince de Condé, fils de Louïs de Bourbon, ſe rendit à Bale, après être rentré de nouveau, à Strasbourg, dans le ſein de l'Egliſe Proteſtante.

Dès que ces illuſtres exilez, & tous ceux qui ſe trouvoient avec eux dans le même cas, ſe virent en ſureté, ils ſe procurérent des exercices de la Religion qu'ils profeſſoient. Cela ſe fit d'abord ſans aucune permiſſion poſitive de la part du Magiſtrat, dans la maiſon de Madame *Faulni*.

Les jeunes Seigneurs de Châtillon s'étant retirez à Berne ſur la fin de l'année 1573, & le Prince de Condé étant rentré en France en 1576, pour ſe mettre à la tête des Religionnaires, l'aſſemblee de Meſſieurs les Paſteurs de l'Egliſe Allemande crut qu'il ne faloit plus tolérer cette Egliſe qui n'avoit point été avouée. C'eſt pourquoi le onziéme février 1577, ils preſentérent un long Mémoire pour engager les François refugiez à s'unir à l'Egliſe Allemande, & à ne plus avoir d'aſſemblées particuliéres. Le Sénat ordonna que Mrs. les Paſteurs, conjointement avec le Docteur Jaques Grynæus reflechiſſent encore ſur cette matiere. Cette vénérable Aſſemblée preſenta donc un nouveau Mémoire le neuviéme mars, où l'on conclut, 1. que les François & les autres Etrangers, (car il y avoit des Eſpagnols & des Italiens) ſeroient obligez de fréquenter, tous les Dimanches au matin, les exercices de l'Egliſe Allemande: 2. Que ces Etrangers pourroient avoir des exercices particuliers le Dimanche au ſoir, un Miniſtre, & des Anciens. C'eſt alors ſeulement que l'établiſſement de l'Egliſe Françoiſe fut avouée par le Magiſtrat & le Miniſtére.

Le premier Paſteur de cette Egliſe réfugiée a été *Virellus*, auquel ſuccéda *Jean des Foſs*, mort au mois de février 1588. Après ſa mort on ne s'aſſembla plus chez Madame Faulni, mais dans un poële du Collége ſupérieur par la permiſſion du Magiſtrat.

Léonard Conſtant, fut demandé à l'Egliſe de Lyon pour ſuccéder à Jean des Foſs, fut inſtallé au commencement de juin 1588, & mourut de la peſte le huitiéme nov. 1610, âgé de 71 ans. Ce fut pendant ſon paſtorat, que le Roi Henri IV. fit écrire par M. de Turenne une lettre au Canton de Bâle pour lui témoigner, en des termes très forts, combien il étoit ſenſible à la protection accordée à ſes Sujets exilez pour cauſe de Religion. Cette lettre eſt de l'an 1591, du 14 juillet.

Jaques Couet, fit les fonſtions de Paſteur depuis la mort de Jean des Foſs, juſques à l'arrivée de Léonard Conſtant, & refuſa de ſe charger du Paſtorat pour toujours. Jaques Couet étoit Pariſien. Son ayeul étoit Filbert Couet, Seigneur du Vivier, Maître des Requêtes d'une des Reines. L'on dit qu'en 1590, le Roi Henri IV. par des lettres datées de St. Denys du 17 juillet appella Jaques Couet avec quelques autres Paſteurs, pour prêcher tour à tour devant lui. Il n'accepta pas la vocation. Il eut de grands démêlez avec Antoine l'Eſcaille Ancien de l'Egliſe Françoiſe, au ſujet de la juſtification, ce qui engagea Couet à publier un livre ſur cette matiére avec ce titre, *Apologia de noſtra juſtificatione coram Deo*, c'eſt à dire, *Défenſe au ſujet de la Doctrine de nôtre juſtification devant Dieu.* En 1599, il ſe trouva à la Conférence de Nanci, à la ſollicitation de la Princeſſe Catherine de Navarre & de Bar, avec de la Touche, Miniſtre du Poitou, pour conférer avec le Pere Comelet Jeſuite, & le Frére Eſprit Capucin. Couet mourut le 18 janvier 1608, âgé de 62 ans. Il fut enterré dans l'enclos de l'egliſe des Dominicains, où l'on lit encore cette épitaphe.

M. S.

Quem Gallia omnis, bonique omnes
extinctum lugent,
Cujus pietatem, erudit. var. facund. Sing. Prud.
Judicii dexteritatem graviſſ.
Eccles. Polit. Negot. Comprobat.
Prædicant omnes & admirantur,
JACOBUS COUETUS Pariſiens.
Theolog. Sincer.
Fidus Chriſti Miniſter, & exul.
gener. & ingenio nobiliſſ.
a
Multis Principibus vocatus
Summi tandem Imperatoris κλήσει
reſpondit
An. Dn. M. DC. VIII. XVIII. Janu.
Ætat. LXII.
Parenti optatiſſ.
Lib. mœſtiſſ.
Pietat. extrem. h. m.
p.

Vallier Heizman du Val de St. Imier ſuccéda à Léonard Conſtant, & ce fut ſous ſon Paſtorat que le Conſeil, en 1614, accorda aux François l'egliſe des Dominicains où ils s'aſſemblent encore aujourd'hui. Heizman mourut le 16 février 1641. Il eut pour ſucceſſeur *Balthazar Octavien Amyraut*, natif d'Anſpach, ſon gendre, qui, pendant quelque tems avoit été ſon Collégue. *Daniel Touſſain* ou *Toſſanus* exilé du Palatinat, fut depuis l'an 1639 juſqu'en 1648, Collegue d'Amiraut & il n'abandonna ce poſte que pour être Recteur ou premier Régent dans le Collége de l'Univerſité de Bâle. Amiraut ayant du goût pour Ste. Marie aux Mines, demanda en 1650 ſon congé, qui lui fut accorde. Le 14 août de la même année *Jean Schœnaure*, qui étoit Paſteur, à *Bencken* village du Canton de Bâle, fut élu pour ſuccéder à Amiraut. Il ne demeura dans ce nouveau poſte que juſques en 166 , que LL. EE. de Berne adreſſérent une vocation à Schœnaure pour remplir une Chaire de Profeſſeur en Théologie, dans l'Académie de Lauſanne.

Pour remplacer Schœnaure, on appella *Jean de la Faye*, qui ſe trouvoit alors a Genéve. Il avoit abandonné l'égliſe de Loriol en Dauphiné dont il étoit Paſteur, parce que le Parlement de Grenoble le pourſuivoit criminellement & l'avoit condamné aux Galéres, pour avoir fait imprimer un Ouvrage de ſon pére, intitulé *le Tombeau de la Meſſe.* La Faye accepta la vocation & commença ſes fonctions au mois de ſeptembre 1661. Il fit toute la charge juſqu'en 1662, qu'on lui donna pour Collégue *Jean George Muller*, ou *Molitor* de Lauzanne, qui ne demeura dans cet emploi que trois ans & demi, ayant été rappellé par ſon pére pour être ſon Vicaire ſucceſſif dans les égliſes de Renan & de Prély auprès de Lauzanne.

David Roud de Lauzanne, ou de Payerne, vint prendre la place de Molitor, & fut Pâſteur de l'Egliſe Françoiſe, depuis le premier avril 1666, juſques au premier juillet 1671 qu'il mourut, & fut enterré dans le temple. Pour remplir le poſte vacant, on addreſſa une vocation à *M. Jean de Tournes*, Genevois. Il avoit deſſervi l'égliſe du Pouſſin dans le Vivarès. Mais par l'arrêt donné en 1670 contre les Miniſtres étrangers, il fut contraint de ſortir du Royaume. Ayant accepté la vocation il fit ſon Sermon d'entrée le deuxiéme juin 1672, & eut pour Collégue Jean de la Faye juſqu'au 27 de juillet 1675, que ce dernier ſe retira avec congé à Genéve, où il eſt mort. On a de lui quelques Ouvrages, entre autres un livret qui a pour tître, *Douze Queſtions Capucines répondues.* Il laiſſa deux fils Miniſtres, *Theodore de la Faye*, Paſteur de Loriol, & mort à Vevai, laiſſant trois fils qui ſe ſont diſtinguez dans les études; & *Paul de la Faye*, Paſteur des égliſes de la Grave & de Val Romey en Dauphiné, mort à Bâle. Ce dernier, qui avoit beaucoup de lecture, eſt Auteur de quelques Sermons & d'une Diſſertation qui a pour tître *Entretiens Hiſtoriques*, ou *Diſſertation ſur cette Queſtion, ſi l'Empereur Philippe a été Chrétien*; où il épouſe l'affirmative contre le célébre M. Pictet.

M. de Tournes, pendant ſon long Paſtorat, fut engagé de tems en tems à fonctionner ſeul; mais il eut auſſi divers Collégues.

1. *M. Du Pleſſis* de Vaucouleur en Baſſigni qui fonctionna depuis le premier aout 1681, juſqu'en octobre 1682 qu'il fut congédié par l'Egliſe & par le Magiſtrat. Ce fut à l'occaſion de du Pleſſis que le Magiſtrat ordonna, que dans la ſuite M. l'*Antiſtes* & Meſſieurs les quatre *Députez* ou *Scholarques* ſeroient joints au Conſiſtoire de l'Egliſe Françoiſe pour en élire les Paſteurs.

2. *M. Prince* de Neûchatel, qui arriva à Bâle le 14 juillet 1682, ne fonctionna qu'un mois, la chaire lui ayant été interdite par M. l'*Antiſtes* en vertu de l'ordre du Magiſtrat, pour n'avoir pas voulu ſigner le *conſenſus.* Il ſe retira à Neufchâtel ſa Patrie & fut Paſteur de l'égliſe de St. Blaiſe, où il eſt mort en 1711.

3. *M. Jean Louïs Magnet* de Codourcet en Dauphiné, élu le deuxiéme novembre 1682. D'abord il avoit étudié en Droit & avoit reçu les degrez de Docteur; enſuite il s'étoit tourné du côté de la Théologie. Il mourut le ſeptiéme ſeptembre 1691, laiſſant pluſieurs enfans, entre autres deux fils Miniſtres; dont l'un a été Paſteur à Orange & enſuite à Zurich où il eſt mort; & l'autre eſt actuellement Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Tournai.

4. *M. de Verchamp* & *Jaquelot* Miniſtres réfugiez fonctionnérent alternativement pendant quelque tems.

5. *M. Pierre Serre* de Val-Romey en Dauphiné, où il avoit ſervi un troupeau, fut pris comme Vicaire le huitiéme janvier 1693, & élu, pour ſecond Paſteur, le 26 avril de la même année. Au mois de février 1696, on lui donna ſon congé & il ſe retira à Berlin.

6. On permit à M. de Tournes de prendre pour Vicaire M. *Paul*

Paul Reboulet de Privas en Vivarès, qui avoit été Pasteur en France, & ensuite à Zurich. Mais en 1698, ayant été appellé par l'église de Coire, il suivit cette vocation.

7. *M. Coderc* qui ne fonctionna que sept mois, ayant accepté la vocation qui lui fut adressée par une Colonie dans les Etats de Hesse-Cassel.

Enfin M. de Tournes ayant demandé d'être entiérement déchargé de la Prédication, on lui accorda sa demande. Il ne finit pourtant sa carriére que le onziéme novembre 1713, âgé environ de 80 ans. M. *Reboulet*, qui avoit été son Vicaire, fut appellé pour faire ses fonctions Pastorales & fit son Sermon d'entrée le 12 juillet 1699.

Lorsque M. Serre se fut retiré, on appella pour le remplacer M. *Barthélemi Franconis* de Genéve, qui arriva à Bâle le troisiéme octobre 1696, de sorte que pendant quelque tems il fut le Collégue de M. de Tournes & ensuite de M. Reboulet. M. Franconis mourut le deuxiéme juillet 1709, âgé de 45 ans. M. Reboulet ayant fonctionné quelque tems seul, on lui donna pour Collégue M. *Jean Rodolphe Osterwald* de Neufchâtel, qui fit son Sermon d'entrée le 23 février 1710. M. Reboulet mourut peu après, savoir, le 13 avril de la même année, âgé de 55 ans. Il est Auteur de deux petits Ouvrages de controverse, dont l'un a pour tître *Entretiens sur les Saints ajoûtez & sur la décadence des faux miracles*; & l'autre, *Essai de controverse*. Il a aussi donné au public, conjointement avec M. de la Brune, la rélation d'un Voyage, qu'ils firent ensemble dans la Suisse. L'illustre M. Iselin Docteur & Professeur en Théologie, qui aimoit & estimoit beaucoup M. Reboulet, prononça, à sa louange, une Harangue Latine en présence de toute l'Université. Le célébre M. Wérenfels Docteur & Professeur en Théologie lui fit cette épitaphe.

Hoc jacet in tumulo Reboletus, fortè viator
Quis fuerit quaris? Vir fuit ille Pius.
Haccine tota viri est laus? Tota, sed omnia dixit
Qui de aliquo dixit, Vir fuit ille Pius.

*' *Les Archives publiques. La Chronique de Bâle à l'an 1572. Les livres de l'Eglise Françoise. Des Mémoires particuliers.*

BASLE (l'Evêché de) Pour ce qui est de l'origine de cet Evêché, dont l'Evêque est Prince de l'Empire, on croit communément que le siége Episcopal fut premiérement à *Augusta Rauracorum* (Augst) & qu'il ne fut transféré à Bâle qu'après la destruction d'Augst. De là vient sans doute que l'Evêque de Bâle reléve de l'Archevêque de Besançon, comme autrefois l'Evêque d'Augst. Cet Evêché doit sur tout son aggrandissement à l'Empereur Henri II. qui en 1004 donna à Adalbéron Evêque de Bâle le droit de chasse dans les bois de l'Alsace, qui sont entre la riviére d'Ill & le Rhin, à six lieues de Bâle. Quatre ans après il y joignit encore les forêts de Brisgow, depuis Teggingen jusques à Gundelfingen & Betzingen. On a vu dans l'article de la ville de Bâle, que le même Empereur fit rebâtir la Cathédrale de cette ville. En l'année 1000, Rodolphe Roi de Bourgogne fit donation audit Evêque Adalbéron de l'Evêché de *Munster* dans le *Grandval*, avec tous ses droits, dépendances & jurisdictions. Henri II. donna encore à la Cathédrale de Bâle les Seigneuries & les châteaux de Pfeffingen & de Lansar; & l'Evêque accorda le premier en fief aux Comtes de Thierstein, & le second aux Comtes de Ferrette. En 1218, la ville de Breysach tomba entre les mains de l'Evêque de Bâle. Rodolphe de Habspourg conquit Breysach sur Henri III. Evêque de Bâle en 1264, mais il lui restitua cette place moyennant une rançon de 900 marcs d'argent. Cependant elle fut de nouveau assujettie à l'Empire, sans qu'on découvre les circonstances de cet evénement dans l'Histoire. Henri III. dont on vient de parler, augmenta considérablement l'Evêché de Bâle par les achats qu'il fit. Gottfried de Habspourg lui vendit le château de Biederthan; les Comtes de Neu-Castel lui vendirent Porentru, & les Barons de Teuffenstein, le château & la Seigneurie de Teuffenstein en 1271. Il acheta encore en 1281, tout le Comté de Ferrette, excepté le château de Schœnberg & la Terre d'Illbourg, d'Ulric & de Thibaud son fils, Comtes de Ferrette; mais il le donna en fief à ce dernier. En 1309, Thibaud Comte de Ferrette donna à Othon, Baron de Granse & Evêque de Bâle, la ville & le château de Florimont, à condition qu'il le tiendroit en fief de l'Evêché. Ulric dernier Comte de Ferrette & Jeanette son épouse firent présent à l'Evêque Gerhard de Wippingen, du tiers de l'héritage qu'ils avoient eu de Berchtolde Comte de Strasbourg. Mais la famille des Comtes de Pfirt étant éteinte, Jean Senn de Munsingen Evêque de Bâle, donna le Comté de Ferrette en fief, en 1361, à Rodolphe Archiduc d'Autriche, qui avoit épousé la fille d'Ulric Comte de Ferrette. La ville de Bâle appartenoit autrefois à l'Evêque, mais peu à peu, par divers contracts, & même par vente, l'Evêché a renoncé à ses droits. Pour ce qui est de la petite ville, qui dépendoit ordinairement des Evêques de Bâle, on n'a qu'à consulter l'article de la ville de Bâle pour voir comment elle a été unie en un corps avec la grande ville. La ville de Bâle ayant embrassé la Réformation en 1529, les Evêques transférérent leur résidence à Porentru, & le Chapitre des Chanoines se retira à Freybourg, jusques à ce que cette ville tomba entre les mains de la France; alors ils fixérent leur demeure à Arlesheim, où ils sont encore aujourd'hui. (*Voyez* ARLESHEIM.) Les frontiéres du païs de l'Evêque de Bâle sont le Sundgow du côté du nord, le Canton de Bâle vers le Levant, le Canton de Soleurre au sud, & la Franche-Comté au Couchant. Les Officiers héréditaires de l'Evêché sont ceux-ci. La famille de Schœnauw a la charge de Sénéchal; les familles de Reichenstein & Lœwenbourg ont celles de Chambellans; ceux d'Eptingen celle de Maréchal; les de Bærenfels ont celle d'Echanson & ceux de Rotberg d'Ecuyer tranchant. L'Evêché de Bâle est aujourd'hui d'une fort grande étendue; il commence au Lac de Bienne & traversant le Jura il va presque jusqu'aux portes de la ville de Bâle & comprend les villes de Bienne, de la Neuville, de Porentru, de Dellemont, de Lauffen, de Munster dans le Grandval, avec tous les châteaux & villages qui en dépendent; la vallée de St. Imiers, le Freyberg, les Seigneuries de Zwingen, d'Esch & de Birseck. L'Evêque a encore sur le bord oriental du Rhin le Bailliage de Schliengen & les villages qui en dépendent. Il y a une alliance défensive entre les VII Cantons Catholiques Romains & l'Evêque de Bâle depuis l'an 1579. Elle fut solemnellement renouvellée en 1655, 1695 & 1712. Au reste l'Evêché de Bâle fait une partie du Cercle du Haut Rhin & selon la Matricule Impériale des contributions, dressée en 1521, l'Evêque doit fournir par Mois Romains 15 fantassins & deux Cavaliers, ou 84 florins à son choix, outre 30 florins pour l'entretien de la Chambre Impériale. Dans les Diétes de l'Empire, l'Evêque de Bâle a rang au dessus de l'Evêque de Liége, & alterne avec Brixen.

CATALOGUE DE TOUS LES EVEQUES DE BASLE.

St. Pantale fut, dit-on, le premier Evêque des Rauraciens. Mais aucun monument ni aucune Histoire autentique n'en fait mention. Ce n'est que dans les Légendes des Saints qu'on dit, que St. Pantale avoit descendu le Rhin jusques à Cologne avec Sainte Ursule & les 11000 Vierges. On ajoûte qu'il y souffrit le martyre & que sa tête fut rapportée à Bâle. Ceci arriva en 238, On laisse au jugement des Lecteurs à décider si l'Histoire de St. Pantale est mieux fondée que celle des 11000 Vierges, dont on le fait le compagnon de voyage. Il y a plus de sureté à l'égard des suivans: 1. *Justinien*, qui signa dans un Synode tenu à Cologne en 347, & se nomma Evêque des Rauraciens. 2. *Adelphe*, qui porta le même tître, assista au Concile d'Orléans en 514, & envoya à celui de Chalon, en 537, Asclépius son Député. Depuis Adelphe jusques en 741, les Chroniques ne font mention d'aucun Evêque. Voici donc la Liste des Evêques depuis 741.

1. *Walan*, environ l'an 741.

2. *Baldebert*, vers l'an 760.

3. *Waldon*, qui fut d'abord Abbé de Reichenau & Evêque de Pavie, avoit été Confesseur de Charles-Magne, qui lui procura l'Evêché de Bâle en 800. Mais comme Egin Evêque de Constance l'inquiéta beaucoup, il résigna son Evêché en 806, passa en France & mourut à St. Denys.

4. *Hatton* ou *Otton*, Abbé de Reichenau, parvint à l'Evêché par le secours de Charles-Magne. On s'en servit beaucoup pour les affaires de l'Empire & pour les Ambassades, sur tout pour celles de Constantinople: ce qui le détermina à quitter son Evêché en 822. Il a vécu jusques en 836.

5. *Ulric*, en 834.

6. *Wichand*,

7. *Friedebert*, vers l'an 858.

[illegible]. *Adelwin*, en 880.

9. *Rodolphe* I, depuis 886, jusques en 902.

10. *Iringe*, jusques en 913.

11. *Landelous*, ou selon d'autres, *Wichardus*.

12. *Rodolphe* II, en 955.

13. *Adelbert*, en 976. Il y en a qui l'appellent aussi *Adalbéron*.

14. *Rodolphe* III.

15. *Adelbert* II. C'est du tems de cet Evêque que l'Empereur Henri II. fit bâtir & qu'il dota richement la Cathédrale de Bâle: On voit encore sur la façade la statue de Henri & celle de son épouse Cunegonde à cheval.

16. *Ulric* II, depuis l'an 1025, jusques en 1035. L'Empereur Conrad lui fit présent du château de Ribaupierre en Alsace, en 1034.

17. *Brunon*.

18. *Théodoric*, en 1043.

19. *Béringer*, en 1060. Henri IV. Empereur fit assembler du tems de cet Evêque un Concile à Bâle, dans lequel Honorius II. fut élu Pape en 1072.

20 *Burcard*, Baron de Hasenbourg en 1072.

21. *Rodolphe* IV. Comte de Hombourg, depuis 1102 jusques en 1112. Cet Evêque échangea avec l'Empereur le château de Ribaupierre contre l'Abbaïe de Pfeffers. Mais l'Abbé Gérold & le Couvent en ayant appellé au Pape Pascal, ce traité fut anéanti.

22. *Louïs*, Comte de Ferrette, mourut en 1120.

23. *Berchtolde*, Comte de Neuenbourg en Bourgogne, mourut en 1132.

24. *Adelbert* III. Comte de Frobourg, mourut en 1140.

25, *Ortlébe*, Comte de Frobourg, mourut en 1166. En 1145, cet Evêque accompagna l'Empereur Conrad III. dans son voyage de la Terre-Sainte, & à son retour il eut pour récompense le droit de battre monnoye.

26. *Louïs* II, mourut en 1178.

27. *Hugon*, Comte de Hasenbourg, mourut en 1179.

28. *Henri de Hornberg*, mourut en 1189. Il suivit l'Empereur Frédéric I. dans la Terre-Sainte, & y mourut.

29. *Luthelde*, Seigneur de Rœteln, mourut en 1213.

30. *Walther*. Seigneur de Rœteln, fut déposé en 1215.

31. *Henri*, Comte de Thun, mourut en 1238. Il changea l'Eglise paroissiale de St. Pierre & y établit un Chapitre de Chanoines, qui fut confirmé par le Pape Grégoire IX. en 1233. La Bulle de confirmation est datée de Viterbe du septiéme avril 1236.

32. *Lutholde*, Comte de Neuenbourg, mourut en 1249.

33. *Berchtolde*, Comte de Ferrette, mourut en 1262.

34. *Henri*, Comte de Neuenbourg, mourut en 1274. Il eut de grands différens avec Rodolphe, Comte de Habspourg au sujet des villes de Breysach & de Neuenbourg. En 1270, il fit une ville du petit Bâle, l'environnant de murs & de fossez. Rodolphe assiegea Bâle en Automne dans l'année 1273, après en avoir saccagé & brû-

lé un fauxbourg. Durant ce siége les Electeurs élurent Rodolphe, Empereur; l'Evêque apprenant cette nouvelle & se frappant la tête s'écria blasphématoirement, *Seigneur Dieu, tenez vous sur vos gardes, ou Rodolphe envahira vôtre Trone!* Cependant l'Evêque fut obligé d'aller féliciter le nouvel Empereur. Ils firent la paix & on ouvrit les portes de la ville à Rodolphe.

35. *Henri Gurtelknopf*, Franciscain. Il étoit fils d'un Boulanger d'Isny en Souabe. En 1285, il fut fait Archevêque de Mayence & mourut en 1288. Le Clergé de la Noblesse ne l'aimoit pas & lui fit cette épitaphe.

Nudipes Antistes, non curat Clerus ubi stes,
Dum non in Cœlis, stes ubicunque velis.

36. *Pierre Reich* de Reichenstein, mourut en 1296. Il fut en guerre avec Reginaud Comte de Montbéliard, qui nuisit extrémement aux Bâlois, lorsqu'il battit l'armée de l'Evêque en 1288. Mais l'Empereur Rodolphe prit le parti de l'Evêque, s'empara de la ville & du Château de Montbéliard & força le Comte à se rendre.

37. *Pierre d'Aichspalt* ou d'Asphelt, qui avoit été Médecin. En 1305, il fut fait Archevêque de Mayence & mourut en 1320.

38. *Othon*, Baron de Granfé, mourut en 1312. Il fit la guerre aux Comtes de Neuenbourg, mais avec très-peu de succès.

39. *Gerhard de Wippingen*, mourut en 1325.

40. *Jean*, de Châlons sur Saone, fut ensuite Evêque de Langres & mourut en 1335.

41. *Jean Senn* de Munsingen, mourut en 1365.

42. *Jean* de Vienne, mourut en 1382. C'étoit un Prélat fort guerrier. En 1367, il surprit, pilla & brûla la ville de Bienne, quoiqu'elle fût de sa propre dépendance. Cette démarche l'engagea dans une guerre avec les Cantons de Berne & de Soleurre. Les frais de cette guerre l'accablérent de dettes, de sorte qu'il fut obligé d'hypothequer la Vallée de St. Imiers, Lauffen, St. Ursice, la Seigneurie de Birseck & quelques autres Châteaux & villages appartenans à l'Evêché de Bâle. En 1373, il fut obligé, par la même raison, de vendre le droit de battre monnoye, à la ville de Bâle qui lui donna une grosse somme d'argent. L'année suivante il fut l'ennemi déclaré de cette ville, & soutenu de Léopold Archiduc d'Autriche il l'assiégea, mais sans succès.

43. *Jean*, Baron de Bucheck, mourut en 1383.

44. *Imier*, Baron de Ramstein, mourut en 1391.

45. *Frederic*, Baron de Blanckenheim, avoit été auparavant Evêque de Strasbourg & accepta ensuite en 1393 l'Evêché d'Utrecht.

46. *Conrad Mœnch*, de Lands-Cron, resigna en 1395.

47. *Humbert*, Comte de Neuenbourg, mourut en 1403.

48. *Herman Mœnch* de Mœnchenstein, résigna en 1423.

49. *Jean de Fleckenstein*, mourut en 1431.

50. *Frederic Ze Rhein*, mourut en 1451. Ce fut pendant son Episcop[at] qu'el continua le Concile de Bâle depuis 1432, jusques en 1448.

51. *Arnold* de Rotberg, mourut en 1458.

51. *Jean* de Venningen, mourut en 1478. Ce fut sous lui que le Pape Pie II. fonda l'Université de Bâle.

53. *Gaspard Ze Rein*, mourut en 1502.

54. *Christophle* d'Utenheim, resigna en 1527. De son tems commença la Reformation de Bâle.

55. *Rodolphe* de Hallveil, mourut en 1527.

56. *Jean Philippe* de Gundelsheim, mourut en 1555.

57. *Melchior* de Lichtenfels, mourut en 1575.

58. *Jaques Christophle*, Blarer de Wartensée, mourut en 1608.

59 *Guillaume Rinck* de Baldenstein, mourut en 1628.

60. *Jean Henri* d'Ostein, mourut en 1646.

61. *Jean François* de Schœnau, mourut en 1656.

62. *Jean Conrad* de Roggenbach, mourut en 1693. De son tems fut bâtie la nouvelle Eglise Cathedrale d'Arlesheim.

63. *Guillaume Jaques Rinck* de Baldenstein, fut Coadjuteur en 1690, & succéda ensuite à son prédécesseur.

64. *Jean Conrad de Reynach*, élu en 1705. * Basilea sacra; Urstisius, *Epit. Hist. Basil.* Imhof, *Notitia Proc. Imper.* 3. *c.* 37.

BASLE, Abbaïe. *Cherchez* SAINT-BASLE.

BASLE (Jean de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance, après avoir professé long-tems la Théologie, & avoir reçu l'honneur du Doctorat, fut fait Evêque de Lomoès sous la Métropole de Toulouse en 1389. On ne sait pas combien de tems il vécut, & Trithéme ne savoit pas qu'il eût été Dominicain; mais il avoit pris connoissance de ses Ouvrages, qui consistoient en un Commentaire sur les Sentences, un volume de Sermons, & un autre de Conférences à son Clergé, & de Discours prononcez en présence du Pape & du Sacré Collége. * Echard, *Scriptor. Ord. Prœd. tome* 1.

* BASLEROI ou BALLEROI, bourg de France dans la Normandie, est située sur la rive droite de la Drome, au sud-sud-ouest de Bayeux dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

BASMATH ou ADA fille d'Elon. *Voyez* ADA.

BASMATH ou MAHALATH, fille d'Ismaël, troisiéme femme d'Esaü. * *Genése, ch.* 36. *v.* 3. *& ch.* 26. *v.* 9.

BASMATH fille de Salomon Roi du peuple Juif & femme d'Achimaas ou d'Ahimahatz. * I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 15.

BASNAGE (Benjamin) vint au monde l'an 1580. Son pére avoit été obligé de chercher un asyle en Angleterre à cause des persécutions qu'on exerçoit en France. Il y servit pendant plusieurs années l'Eglise de Norwich, mais étant revenu dans sa patrie il fut élu Pasteur de celle de Carentan en Basse Normandie. Son fils lui succéda à l'âge de 21 an, & fut depuis appellé à celle de Rouen. Mais il ne voulut point se prévaloir de la permission que le Synode de la Province & ensuite le National, lui accordérent, & il n'abandonna point son premier troupeau plus considérable par la qualité que par le nombre des personnes qui le composoient. Son mérite ne fut point enterré dans un lieu si écarté. Il entra dans toutes les affaires de Religion qui s'agitérent pendant sa vie, & fut regardé comme un des Défenseurs de la liberté des Eglises Réformées par une fermeté inébranlable. Il fut Député de la Province, & ensuite mis à la tête de l'Assemblée de la Rochelle de 1622. Il eut beaucoup de part aux résolutions vigoureuses qu'on y prit; lors qu'on fut convaincu qu'il y avoit une néçessité absolue d'armer pour sa défense, & que le Roi formoit le dessein de marcher à la tête d'un corps de cinquante mille hommes pour écraser tous ceux qui ne voudroient pas plier aveuglement sous ses ordres. Il signa le Projet de defense en qualité de *Moderateur Adjoint*; & pour en procurer plus sûrement l'execution, on l'envoya en Angleterre solliciter du secours. Mais le Roi *Jacques* I. ayant promis beaucoup plus qu'il n'avoit dessein de tenir, Mr. Basnage passa en Ecosse où il avoit des amis. Il tâcha de reveiller non seulement le zele, mais la charité des Peuples en faveur de ceux qui souffroient en France, & que les armées victorieuses du Roi Louis XIII. réduisoient à la derniere extremité. La paix ayant été accordée, il revint en France, & assista comme Député de Normandie au Synode National qui se tint à Charenton l'an 1623. Son zéle continuant à le rendre de plus en plus suspect à la Cour, le Roi par un arrêt du Conseil l'interdit du Ministére & de la liberté de paroître au Synode National de l'an 1631; mais le Synode commença ses séances par des remontrances sur cet article, & elles furent si fortes que la Cour accorda aux Députez qu'on lui avoit envoyez, ce qu'ils demandoient, & M. Basnage eut beaucoup d'influence dans les les délibérations que prit cette Assemblée. Celle d'Alençon en 1637, qui étoit aussi Nationale, lui fit encore plus d'honneur en le choisissant pour Président. Les infractions qu'on faisoit à l'Edit de Nantes, n'étoient pas les seules affaires qui l'occupérent; les troubles intérieurs paroissoient d'autant plus dangereux qu'ils partageoient les Eglises & les Academies. Le dogme de la Grace universelle avancé par Mr. *Amiraut*, & une nouvelle méthode de concilier les Décrets de Dieu avec la Liberté de l'homme imaginée par M. *Tétard*, échaufoient les esprits & causoient des disputes qui pouvoient avoir des suites fâcheuses. On prit le parti de la modération, on reçut les éclaircissemens des accusez, & on s'imposa un silence religieux sur ces matiéres impénétrables à l'esprit humain. M. Basnage eut encore beaucoup de part au Synode National de Charenton en 1644, où il occupoit la seconde place. Les affaires ecclésiastiques ne l'occupoient pas tellement qu'il ne travaillât à refuter les Controversistes & les Missionaires qui l'attaquoient. Il publia à 32 ans un Traité de l'Eglise & il fut chargé d'en composer un autre sur le culte excessif que l'Eglise Romaine rend à la Bienheureuse Vierge, mais il laissa son Ouvrage imparfait. Il mourut âgé de 72 ans la 51 année de son Ministere, & laissa deux fils, savoir, *Antoine* & *Henri*, qui ont continué à rendre son nom célébre, *& dont on va faire deux articles separez.* * Mercure François, *Recueil des Traitez de Paix, tome* 3. *Hist. de l'Edit de Nantes, tome* 3. *Synodicon Galliæ, tome* 2.

BASNAGE (Antoine) fils ainé de Benjamin, né en 1610, fut Pasteur de Bayeux, lequel fut arrêté prisonnier au tems de la Revocation de l'Edit de Nantes à l'age de 75 ans, sous prétexte de n'avoir pas observé assez exactement les Declarations, en allant rendre les derniers devoirs à son fils & à sa femme qui etoient à l'article de la mort. Il fut transporté dans les prisons du Havre de Grace, où après qu'on eut éprouvé pendant quelque tems sa patience & sa foi, on lui rendit sa liberté. Il passa en Hollande & mourut à Zutphen âgé de 81 ans, auprès de son fils aîné SAMUEL BASNAGE DE FLOTTEMANVILLE *dont il sera parlé dans un article separé.*

* BASNAGE (Samuel) de Flottemanville, fils du précédent, après avoir exercé son Ministére pendant plusieurs années avec son pére à Bayeux, fut obligé de quitter la France en 1685, & de se retirer à Zutphen. Comme il avoit toujours eu une grande application à l'étude, il continua de travailler avec succès. Ses *Exercitations* contre Baronius furent le premier fruit de sa solitude. Il commença ou *Casaubon* avoit fini, & son dessein étoit de continuer, mais ayant remarqué qu'une Critique continuelle rendoit son Ouvrage moins agréable & que le Pére *Pagi* avoit exécuté le même dessein, il résolut de faire des Annales Ecclesiastiques dans lesquelles il trouveroit assez d'occasions de relever les fautes de Baronius & de pouvoir instruire le Public des matieres ecclesiastiques. Cet Ouvrage paroissoit d'autant plus nécessaire aux Réformez que personne n'y avoit travaillé depuis les Centuriateurs de Magdebourg. M. le Sueur avoit écrit en François & les citations manquent dans son Ouvrage qu'il n'avoit pas achevé. D'ailleurs les Critiques ont déterré depuis quelques années un si grand nombre de Monumens, & si bien éclairci l'Histoire de l'Eglise, qu'il étoit nécessaire qu'on profitât de leurs travaux en mettant en œuvre ces piéces détachées. Mr. de Flottemanville l'a fait jusqu'à l'empire de Phôcas en trois volumes *in folio.* Il a continué de travailler à ces Annales jusqu'à sa mort, arrivée à la fin de 1720, ou au commencement de 1721. Il les avoit déja poussées, jusqu'au dela du XIV siécle.

BASNAGE (Henri) du Franquénoi, ou Frankenet selon M. le Wier, second fils de Benjamin, vint au monde le 16 d'octobre 1615. Il suivit le Barreau & devint un des plus savans Jurisconsultes de son tems. Son intégrité donnoit un nouveau relief à sa réputation. On le choisit pour defendre les Droits de la Normandie, contre l'Edit du Tiers & danger. Il le fit de vive voix & par un Traité qui lui fit beaucoup d'honneur. Les Edits Bursaux ne se revoquent jamais, quelque raison qu'on puisse avoir pour l'obtenir, on n'aime pas même ceux qui tâchent d'en retarder l'exécution. Cependant Mr. le Chancelier conçut tant d'estime pour celui qui s'opposoit au *Tiers & danger*, qu'il le choisit pour exécuter avec plusieurs autres Jurisconsultes, le Projet qu'il avoit formé de réunir les Coutumes & les Loix différentes du Royaume & d'en faire une générale laquelle fût reçue dans toutes les Provinces. Ce Projet échoua, & M. Basnage continuant à approfondir les matiéres épineuses du Droit, publia un Traité des *Hypothéques* qui a été rimprimé plusieurs fois & qu'on regarde comme un Ouvrage achevé sur la matiére. Il travailla ensuite à un ample Commentaire sur la *Cou-*

tume de Normandie, il remonte jusqu'à l'origine des Loix des anciens Normands, & les compare avec le Droit Romain & les usages particuliers des Provinces de France. Il en dévelope le véritable sens & appuye ses Décisions sur un grand nombre d'Arrêts, dont il rapporte les motifs afin qu'on puisse en tirer des conséquences précises. Les affaires de Religion devenoient épineuses & frequentes, c'est pourquoi on le choisit en 1677, pour Commissaire de l'observation de l'Edit de Nantes, afin de défendre autant qu'il étoit possible les Libertez des Eglises Réformées. Il s'aquitta de cette charge avec autant de prudence que de fermeté. L'Université de Leyde lui fit offrir une charge de Professeur Honoraire en Droit; mais quoi que les Etats Généraux demandassent pour lui la liberté de sortir du Royaume, on ne put l'obtenir. Après la Révocation de l'Edit de Nantes, il fut enfermé dans un Couvent & ensuite dans le vieux Palais à Rouen. Il recouvra sa liberté & finit ses jours le 16 octobre de l'an 1695, après avoir achevé sa quatre-vingtiéme année, & vu publier peu de tems auparavant la seconde édition de son *Commentaire* sur la Coutume de Normandie, auquel, malgré le nombre de ses années & ses travaux passez, il avoit travaillé avec beaucoup d'exactitude, & fait des additions considérables. Il a laissé trois fils, & une fille. Les deux aînez JACQUES & HENRI *auront chacun un article séparé.* Le troisiéme qui a pris le parti des armes au service des Etats Généraux, est mort en 1732. Sa fille appellée *Madelaine*, épousa en 1682, M. Paul Bauldry, qui étant sorti de France après la révocation de l'Edit de Nantes, fut fait Professeur en Histoire Ecclésiastique, à Utrecht.

BASNAGE (Jacques) naquit à Rouen le huitiéme août 1653, d'Henri Basnage dont on vient de parler. On l'envoya fort jeune à Saumur, pour étudier sous le fameux *Tannegui le Févre*, qui en fit son Disciple favori, & qui ne négligea rien pour le dégoûter de la profession de Ministre. *Vous ne connoissez*, lui disoit-il souvent, *cet état que par son beau côté, & vous ignorez combien il est déchu de sa premiére origine. Croyez moi, vous étes trop honnête homme pour être Ministre; vous avez trop de candeur pour exercer cette charge, comme on l'exerce aujourd'hui, & vôtre franchise vous feroit des ennemis de la plupart de vos Collégues.* Il pouvoit entrer un peu d'animosité dans les paroles de Monsieur le Févre, car il étoit mécontent des Ministres de Saumur, qui avoient voulu lui faire de la peine. Quoiqu'il en soit, l'inclination du Disciple l'emporta sur les avis du Maître, & le jeune Basnage suivit le penchant qu'il se sentoit pour le Ministére. Rempli de la lecture des meilleurs Auteurs Grecs & Latins, dès l'âge de 17 ans, & sachant l'Espagnol, l'Italien & l'Anglois, il alla à Genéve, où il commença ses études en Théologie, sous Mrs. Mestrezat, Turretin, & Tronchin, & ensuite à Sedan où il les finit sous Mrs. Jurieu & de Beaulieu. Ses études finies, il retourna à Rouen, où il fut reçu Ministre au mois de septembre 1676, à l'âge de 23 ans, & son Ministére fut affecté à l'Eglise de cette ville. Il se maria en 1684, & épousa Anne du Moulin, fille de Cyrus du Moulin, & petite-fille du fameux Pierre du Moulin. Le temple de Rouen ayant été interdit le sixiéme juin 1685, Monsieur Basnage, obtint du Roi la permission de se retirer en Hollande, & se réfugia à Rotterdam, où il fut Ministre Pensionnaire, jusqu'en 1691, que les Magistrats le nomérent avec le Consistoire, Pasteur ordinaire de l'église Wallonne de cette ville. Il eut avec Monsieur Jurieu son beaufrére quelques démêlez, qui troublérent un peu son repos, mais qui n'interrompirent point ses études & son travail. Monsieur le Pensionnaire Heinsius dont Monsieur Basnage étoit devenu le favori, voulant l'avoir auprès de lui, le fit appeller en 1709 par l'Eglise Wallonne de la Haye, & se servit de lui non seulement pour les affaires de Religion dans lesquelles il s'employa avec un zéle infatigable, mais encore pour les affaires d'Etat. Il fut employé pour une négociation secrette avec le Maréchal d'Uxelles, Plénipotentiaire du Roi de France au Congrès d'Utrecht, & il s'en acquitta avec tant d'habileté, qu'il fut dans la suite chargé de diverses commissions importantes. Le Cardinal de Bouillon, qui étoit alors en Hollande, eut de grandes liaisons avec lui, & lui confia toutes les affaires qu'il avoit avec les Etats. Monsieur l'Abbé du Bois, qui depuis a été Cardinal & premier Ministre, étant allé à la Haye en 1716, pour y négocier une alliance défensive entre la France, l'Angleterre & les Etats Généraux, eut ordre de Monsieur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, de s'adresser à Monsieur Basnage, & de se régler par ses avis. Ils agirent de concert, & l'alliance fut conclue le 14 janvier 1717. Les services qu'il rendit en cette occasion lui valurent la restitution de tous les biens qu'il avoit en France. Monsieur Basnage étoit en commerce de lettres, avec plusieurs Princes, grands Seigneurs & Ministres d'Etat, & avec une infinité de Savans de France, d'Italie, d'Allemagne & d'Angleterre. Les Catholiques n'estimoient pas moins son savoir que les Protestans. Sa santé, qui avoit toujours été fort robuste, commença à s'affoiblir en 1722. A la suite des indigestions d'estomac, vinrent la fiévre, la jaunisse, & enfin un dérangement général, qui l'emportérent le 22 septembre 1723, dans sa 71 année. Il n'a laissé qu'une fille, mariée à Monsieur de la Sarraz, Conseiller Privé de guerre du Roi de Pologne.

Monsieur Basnage étoit vrai jusques dans les plus petites choses. Sa candeur, sa franchise, sa bonne foi, ne paroissoient pas moins dans ses Ouvrages que la profondeur de son érudition. L'Usage du monde lui avoit aquis une politesse, qu'on trouve rarement parmi les Savans. Affable, prévenant, populaire, officieux, il n'avoit point de plus grand plaisir que celui de rendre service, & d'employer son crédit en faveur des misérables. C'est le caractére que lui attribue le Sieur le *Wier*.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

1. *Examen des Méthodes proposées par Messieurs de l'assemblée du Clergé de France, en l'année* 1682, *Cologne* 1684, in 12. L'Auteur a commencé à se faire estimer dans son parti par cet Ouvrage, qui est fort bien écrit, mais auquel il n'a pas voulu mettre son nom. Il y fait en passant diverses remarques sur l'Histoire Critique du Vieux Testament du P. Simon, qui lui attirérent une réponse très-vive de sa part.

2. *Considération sur l'état de ceux qui sont tombez, ou Lettre à l'Eglise de Rouen, sur sa chûte, Rotterdam* 1686, in 12.

3. *Reponse a Monsieur l'Evêque de Meaux, sur sa Lettre pastorale, Cologne* 1686, in 12. Cet Ouvrage est contre la Lettre pastorale de Monsieur Bossuet adressée aux nouveaux Catholiques.

4. *Divi Chrysostomi Epistola ad Cæsarium Monachum, juxta exemplar CL. V. Emerici Bigotii, cui adjuncta sunt, tres Epistolicæ Dissertationes.* 1. *De Appollinaris Hæresi.* 2. *De variis Athanasio suppositis operibus.* 3. *Adversus Simonium, Rotterodami*, 1687, in 8. Item reimprimé sous le titre général de *Dissertationes Historico-Theologicæ, Rotterodami* 1694, in 8: édition augmentée d'une réponse au Pere Hardouin qui avoit critiqué son Histoire des Apollinaristes. Monsieur Basnage répond dans la troisiéme Dissertation à Monsieur Simon, qui l'avoit maltraité dans la Préface de l'Histoire Critique du Vieux Testament.

5. *La Communion Sainte, ou Traité sur la nécessité & les moyens de communier dignement, Rotterdam*, 1688, in 12. Item, cinquiéme édition fort augmentée dans le corps de l'Ouvrage, & d'un troisiéme & quatriéme livre pour apprendre ce que l'on doit faire, lorsqu'on s'approche de la table, & après la Communion, *Rotterdam* 1697, in 12. M. Basnage y a ajouté un livre dans lequel il traite *des Devoirs de ceux qui ne communient pas.* On a fait plusieurs éditions de ce livre qui a été si fort goûté même par les Catholiques, qu'on a cru pouvoir le faire servir à leur usage, & qu'il a été imprimé pour eux à Rouen & à Bruxelles. Monsieur de Flamare Prêtre, qui a été autrefois de la Religion Protestante, l'a inseré dans son Ouvrage intitulé, Conformité de la créance de l'Eglise Catholique, avec la créance de l'Eglise Primitive, & difference de la créance de l'Eglise Protestante, d'avec l'une & l'autre, Rouen 1701, *in* 12, deux tomes, pretendant qu'on ne peut trop l'estimer, & que les Fidéles ne le sauroient trop lire.

6. *Histoire de la Religion des Eglises Réformées, dans laquelle on voit la succession de leur Eglise, la perpetuité de leur foi, principalement depuis le huitiéme siécle, l'etablissement de la Reformation jusques à présent, la persévérance dans les mêmes dogmes, avec une Histoire de l'origine & du progres des principales erreurs de l'Eglise Romaine, pour servir de réponse à l'Histoire des Variations des Eglises Protestantes par Monsieur de Meaux, Rotterdam* 1690, in 8. 2. *tomes. Item* 1721, 2. *tomes* in 8. & 1725. 2. *tomes* in 4: éditions fort augmentées. Cet Ouvrage a été joint à l'Histoire de l'Eglise.

7. *Traite de la Conscience dans lequel on examine sa nature, ses illusions, ses craintes, ses doutes, ses scrupules, sa paix, & divers Cas de conscience avec des réflexions sur le Commentaire Philosophique, Amsterdam* 1696, *deux volumes* in 8. *On en a fait deux editions a Lyon, en trois volumes* in 12. On trouve dans cet Ouvrage la refutation des sophismes de Monsieur Bayle sur la Conscience errante.

8. *Lettres pastorales sur le renouvellement de la persecution*, 1698, in 4. Ces lettres sont au nombre de quatorze. M. Basnage n'y a pas mis son nom.

9. *Histoire de l'Eglise depuis Jesus Christ jusques à présent, Rotterdam*, 1699, in folio, 2. *volumes.*

10. *Traite des Préjugez faux & légitimes, ou Réponses aux Lettres & instructions Pastorales, de quatre Prélats, Messieurs de Noailles, Cardinal Archevêque de Paris, Colbert Archevêque de Rouen, Bossuet Evêque de Meaux, & Nesmond Evêque de Montauban, Delft* 1701, in 8. 3. *tomes.*

11. *Defense du Traité des Prejugez faux & légitimes, ou Réponse à la seconde instruction Pastorale de Monsieur Bossuet, Delft* 1703, in 8.

12. *Dissertation historique sur l'usage de la Bénédiction nuptiale, insérée dans l'histoire des Ouvrages des Savans au mois de Janvier* 1703. Monsieur Basnage prétend y prouver, que le consentement fait l'essence du mariage, qu'ainsi on ne doit demander que cela aux nouveaux convertis, & que la Bénédiction nuptiale, qu'on les oblige de recevoir, précédée, de la confession & de la communion, n'a jamais été regardée comme une chose d'obligation.

13. *Dissertation sur la maniére en laquelle le Canon des saintes Ecritures s'est formé, pour servir d'Apologie a ce qu'il en a dit, dans l'Histoire de l'Eglise contre la préface d'un livre de* Monsieur Richardson, *insérée dans l'Histoire des Ouvrages des Savans au mois de Janvier* 1704.

14. *Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament représentée en tailles douces, faites & dessinées par Romain de Hogue, avec une explication. On a ajoûté des vers à chaque figure, par Monsieur de la Brune, Amsterdam* 1705. Cette Histoire est recherchée a cause des figures. A peine a-t'elle été imprimée qu'on en a vu paroître une nouvelle édition contrefaite à Amsterdam sous le titre de *Grand tableau de l'Univers*, in 4, en 1706, avec d'autres figures, dans lesquelles on a retranché la description & l'histoire du Temple, avec toutes les cartes Géographiques. Elle a aussi été imprimée in 12, sans figures. Mr. L'Abbé Lenglet prétend que les Catholiques ne doivent point faire difficulté de se servir de ce livre, qui est tres instructif & sans aucune partialité.

15. *Histoire des Juifs, depuis Jesus Christ jusques à présent, pour servir de supplément à l'Histoire de Joseph, Rotterdam* 1706, 5. *tomes* in 12. *Item nouvelle édition augmentée à la Haye* 1716, in 12. 15 *volumes.*

16. *Histoire des Juifs reclamée & rétablie par son véritable Auteur Monsieur Basnage, contre l'Edition anonyme & tronquée qui s'en est faite à Paris chez Roulland* 1710, *avec plusieurs additions pour servir de sixiéme tome à cette Histoire, Rotterdam* 1711, in 12. On attaque ici Monsieur du Pin, qui avoit fait imprimer à Paris l'Histoire des Juifs après avoir changé ce qu'il avoit jugé à propos, sans en faire connoître le véritable Auteur.

17. *Entretiens sur la Religion, Rotterdam* 1709, in 12. *troisiéme édition* 1713, *deux volumes* in 12. C'est un Ouvrage de controverse auquel il n'a pas trouvé à propos de mettre son nom.

18. *Dissertation sur l'antiquité de la monnoye & des médailles des Juifs,*

Juifs, & sur la préférence des caractéres Samaritains aux Hébreux, inférée dans l'Histoire des Ouvrages des Savans au mois de Janvier 1709.

19. *Sermons sur divers sujets de Morale, de Théologie & d'Histoire Sainte, Rotterdam* 1709, in 8. *deux Tomes.*

20. *Prospectus novæ editionis Canisii, Dacherii, &c. Rotterodami* 1709. Monsieur Basnage entreprit cette année de donner une nouvelle édition des *Lectiones antiquæ Canisii*, mais bien plus ample qu'elle n'étoit. Les Libraires qui s'en étoient chargez, n'ayant pu en continuer l'impression, cédérent ce qu'ils avoient d'imprimé aux Sieurs *Wetstein*, qui ont publié ce grand recueil sous ce tître, *Thesaurus Monumentorum Ecclesiasticorum, & Historicorum, seu Henrici Canisii Lectiones antiquæ, ad seculorum ordinem digestæ, variisque opusculis auctæ, Antuerpiæ* 1725, in folio, *7. volumes.* Outre un grand nombre de piéces nouvelles dont cette édition est augmentée, Monsieur Basnage l'a enrichie de préfaces générales sur les Antiquitez ecclésiastiques, & a mis à la tête de chaque Ouvrage des préfaces particuliéres qui en font connôitre le véritable Auteur, sans parler des petites Notes qui éclarcissent les endroits qui en ont besoin.

21. *Préface contenant des réflexions sur la durée de la persécution & sur l'état présent des Réformez en France.* Elle précéde une nouvelle édition du livre de Monsieur Claude, intitulé, *les Plaintes des Protestans cruellement opprimez dans le Royaume de France, faite à Cologne* 1713, in 12. Elle est plus longue que le livre même.

22. *Antiquitez Judaïques ou Remarques critiques sur la République des Hébreux, Amsterdam* in 8. *deux tomes.* C'est une espéce de supplément à Cuneus.

23. *Réflexions désintéressées sur la Constitution du Pape Clément XI. qui condamne le Nouveau Testament du Pére Quesnel, Amsterdam* 1714, in 8.

24. *L'Unité, la Visibilité, l'Autorité de l'Eglise, & la Vérité renversée par la Constitution Unigenitus & par la maniére dont elle est reçue, Amsterdam* 1715, in 8.

25. *L'Etat présent de l'Eglise Gallicane contenant divers Cas de conscience sur ses divisions, avec un Examen critique, des erreurs & de la conduite de Clément XI. Amsterdam* 1719, in 12.

26. *Instructions Pastorales aux Réformez de France sur l'obéissance due au Souverain* 1720, in 12. Monsieur le Duc d'Orléans Régent du Royaume, craignant que les nouveaux Convertis du Dauphiné, du Poitou & du Languedoc, ne se laissassent entrâiner à quelque soulévement, par les Emissaires du Cardinal *Albéroni*, fit prier Monsieur Basnage en 1719, par Monsieur le Comte de Morville, alors Ambassadeur en Hollande, d'écrire à ceux dont on vouloit corrompre la fidélité, & de les affermir par ses exhortations dans l'obéïssance qu'ils devoient au Roi. Il le fit & leur addressa une instruction Pastorale, qui fut réimprimée à Paris par ordre de la Cour, & distribuée dans les Provinces suspectes. Elle eut l'effet qu'on s'en étoit promis; mais comme Monsieur Basnage travailloit dans la même lettre à prouver aux nouveaux Convertis l'excellence de la Religion Protestante, Monsieur de Catelan Evêque de Valence, se crut obligé d'y faire une Réponse, que Monsieur Basnage refuta par une seconde *Instruction Pastorale*, qui fut suivie de deux autres.

27. *Annales des Provinces-Unies, depuis les Négociations pour la paix de Munster, avec la description Historique de leur Gouvernement, tome I. in folio, à la Haye*, 1719. Ce volume qui commence en 1646, finit à la paix de Breda en 1667. *Tome II.* 1726. Ce volume va jusques à la paix de Nimégue en 1678. Monsieur Basnage a continué l'Ouvrage jusques en 1684, & a laissé un plan pour le conduire jusques en 1720.

28. *Nouveaux Sermons*, 1720, in 8.

29. *Dissertation Historique sur les Duels & les Ordres de Chevalerie, Amsterdam* 1720, in 8. C'est un Ouvrage curieux.

30. Il a aussi fourni beaucoup d'extraits à Monsieur Basnage de Bauval son frére, pour insérer dans son Histoire des Ouvrages des Savans. Il avoit promis une Histoire des Héréfies, mais d'autres occupations l'ont empêché d'y travailler & il l'a laissée imparfaite. *Voyez* son Eloge à la tête du second volume de ses Annales des Provinces-Unies. * *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 4. p.* 294. *& suiv. Avis sur la tenue d'un Concile National en France*, ou *Réponse aux difficultez proposées par M. Du Pin contre ce Concile*, 1715, in 8.

BASNAGE, (Henri) Sieur de Bauval, second fils de Henri Basnage, & frére de Jacques Basnage, qui fait le sujet de l'article précédent, naquit à Rouen le septiéme août 1656. Il s'appliqua à l'étude du Droit, & fut reçu Avocat au Parlement de Rouen l'an 1676. Au lieu de suivre le Barreau, il alla à Valence continuer ses études, sous Monsieur de *Marville*, qui enseignoit avec beaucoup de réputation. Etant de retour il plaida avec succès & l'on voit dans le Commentaire sur la Coûtume de Normandie, divers arrêts rendus sur ses plaidoyers. Il s'attacha au Barreau comme son pére. Il avoit une grande pénétration d'esprit pour les affaires. Cependant une Profession si épineuse ne l'empêcha point de penser à des études plus agréables. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il publia un petit Traité sur la *Tolérance des Religions*, dans lequel on remarqua beaucoup de vivacité & de délicatesse. Il commençoit à avoir beaucoup d'emploi, lorsque la revocation de l'Edit de Nantes le fit passer en Hollande, en 1687. C'est là qu'il a composé la plupart de ses Ouvrages, qui ont fait sa principale occupation. L'Auteur y applique avec esprit les sentences des anciens Poëtes, & mêle parmi ses raisons plusieurs Maximes de Morale. Lorsqu'il arriva en Hollande, M. Bayle étant attaqué de quelques maux de tête qui l'empêchoient de continuer ses *Nouvelles de la République des Lettres*, avoit jetté les yeux sur lui pour remplir sa place. M. de Bauval eut peur que le stile sec & stérile du Barreau ne lui eût ôté les agrémens nécessaires pour réüssir dans cet Ouvrage, il crut même qu'il y avoit de la témérité à succéder à un Auteur qui avoit remporté un applaudissement général. Mais *Audaces fortuna juvat*, il entreprit l'*Histoire des Ouvrages des Savans*, & l'a continuée près de vint-deux ans. Cette Histoire est trop connue pour en parler. Sans critiquer les Auteurs il faisoit sentir ce qu'il pensoit de leurs Ouvrages, & il ne leur donnoit des louanges qu'après avoir vu qu'ils les avoient justement méritées. Il fut souvent interrompu dans ce travail par ses démêlez avec M. *Jurieu*, qui furent tres-âpres. La dispute commença par quelques extraits des Avertissemens de M. de Meaux qui déplurent à un Théologien très-vif, & qui n'avoit aucun ménagement pour ceux qui l'offensoient. Il crut écraser aisément sous le poids de sa réputation & de son autorité un Auteur qui ne faisoit que de nâitre. Son attaque fut injurieuse. Non seulement M. de Bauval repliqua, mais il denonça au Synode la Doctrine de son adversaire. Il entra ensuite dans les démêlez de M. Bayle, & défendit généreusement son Ami. Deux Sermons, dans lesquels M. Jurieu vouloit autoriser la haine du Prochain par l'exemple des Prophétes afin de disculper la sienne, donnérent lieu à deux petits Ecrits que M. de Bauval fit contre une Morale si contraire à l'Evangile. On vit parôitre de part & d'autre un assez grand nombre d'Ecrits contentieux & piquans. Le tems assoupit ces démêlez qu'on avoit poussez avec trop de chaleur pour pouvoir les éteindre parfaitement. Pendant leur violence, Mr. de Bauval entreprit la Révision du Dictionnaire Universel de Furetiére. Cette édition dans laquelle il a été aidé par Mr. Huet Ministre Reformé, est bien plus ample & plus parfaite que la premiére. Il y corrigea un grand nombre de définitions mal faites dans la premiére édition, & il fit voir la délicatesse de son goût par le choix des exemples qu'il a tirez des meilleurs Ecrivains du tems. Le Dictionnaire Universel imprimé à Trévoux en 1704, *en trois vol. in folio*, n'est autre que celui-ci: tout y est semblable, méthode, orthographe, exemples, les articles sont les mêmes sans qu'on y ait changé un seul mot, on a laissé jusques aux fautes d'impression. Il y a à la vérité quelques additions dont la plupart sont entiérement étrangéres au Dictionnaire. Ces additions qu'on prétendoit avoir faites, regardoient les Caraïtes ou quelques autres Sectateurs qui ne devoient point entrer dans un Dictionnaire, où il ne s'agit que des mots, & que M. Simon avoit placé là pour étaler son érudition, ou pour répéter ce qu'il avoit dit ailleurs. Enfin on lui fit voir que le prétexte de la Religion étoit faux puisqu'en citant quelques exemples tirez des Auteurs Réformez sur des expressions, on n'attribue pas leur sentiment à Furetiére. Quoique le Dictionnaire de Trevoux ne soit qu'une copie de celui de Rotterdam, cependant on a jugé à propos de retrancher les noms de l'Abbé Furetiére, & de Monsieur de Bauval, & même l'Auteur de l'Epitre dédicatoire à Monsieur le Duc du Maine, lui dit que le Dictionnaire lui appartient, & qu'il le peut regarder comme son Ouvrage, que c'est lui qui en a conçu le dessein, & que c'est sur le plan qu'il a bien voulu former lui même, qu'on s'est réglé dans l'exécution; & l'on ajoûte dans la préface que l'on s'est fait un plan tout nouveau. Monsieur de Bauval s'en est plaint fortement dans l'Histoire des Ouvrages des Savans. Ce trait pourroit augmenter fort bien, les Notes du livre de Menckénius, *de Charlataneria Eruditorum.* L'Auteur travailloit à une troisiéme édition de ce Dictionnaire lorsqu'il se sentit attaqué d'Hydropisie. Il ne laissa pas de s'occuper à ce travail jusqu'à ce que le progrès du mal lui apprit qu'il étoit incurable. Il mourut au mois de mars de l'an 1710, âgé de 54 ans, & voulut mourir dans son cabinet, au milieu de ses livres qui avoient fait la principale occupation & le plus grand plaisir de sa vie. Il n'a laissé qu'un fils vivant nommé *Pierre.* * Bayle, *Dict. Crit.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 2. p.* 206. *& suiv.*

BASQUES, ou PAÏS DES BASQUES, en Latin *Vascitania, Vascorum Regio*, que quelques-uns nomment BISCAYE FRANÇOISE, païs de France en Gascogne, entre la Navarre Espagnole, le Béarn, les Landes, & cette partie de l'Océan, dite *Mer des Basques.* Il comprend trois petites contrées, savoir, la Basse Navarre, où est la ville de Saint-Palais, & Saint-Jean Pié-de-Port; le Païs de Labour, où est Bayonne; & la Vicomté de Soules, dont la capitale est Mauléon de Soules. Pierre de Marca parle ainsi de l'origine de ces peuples, après avoir marqué que la Gascogne étoit soumise à Charlemagne. „ Les Vascons originaires, qui restérent avec leur „ ancienne langue dans le païs de Soules, Navarre & Labour, après „ l'invasion que firent dans ce quartier les Vascons Espagnols, sont „ nommez communément *Báscos*, avec l'accent sur la premiére „ syllabe. Les anciens Novempopulains, qui voulurent accroître „ par leur jonction le Duché des Vascons, du tems d'Ebroïn, „ Maire du Palais, sont désignez par le terme de *Gascoôs*, avec un „ accent circonflexe sur la derniére syllabe. Néanmoins l'un & l'au- „ tre de ces termes, *Báscos* & *Gascoôs*, viennent également du Latin „ *Vascones.* Il y a plus de cinq cens ans que l'on gardoit la même „ différence pour distinguer ces nations. Car Guibert, Abbé de „ Nogent, faisant l'Histoire de la Croisade pour la conquête de Jé- „ rusalem, loue un Seigneur nommé *Gaston*; mais il ajoûte qu'il „ n'oseroit assûrer s'il étoit de la *Gasconie* ou de la *Basconie*, c'est à „ dire, *Basque* ou *Gascon.* Cet Auteur conservoit fort bien l'analo- „ gie des mots, conformément à la prononciation vulgaire. Mais „ ceux qui ont écrit depuis, l'ont corrompu par l'addition d'une „ lettre superflue L, comme dans la Chronique de Hugues, Moi- „ ne de Vézelay, l'un des païs est appellé *Gasconia*, & l'autre, „ *Glasconia.* Le Synode de Latran, tenu sous Alexandre III. l'an „ 1179, nomme ces peuples *Basculos*, aussi bien que le Pape Lu- „ cius II. en ses Epîtres; & Roger de Houeden, en ses Annales, „ *Basclos.* Les Basques sont renommez pour leur adresse, pour leur fidélité, & pour leur intelligence dans le commerce qu'ils font avec les Espagnols. Ils ont de certaines conventions, qu'ils appellent *lies* & *passeries.* Leur Langue est toute particuliére, & ils se font distinguer par leurs tambours. Quelques Auteurs les nomment *Frontaliers*, parce qu'ils sont sur la frontiére du Royaume. * De Marca, *Hist. de Béarn, l. 2. c.* 29. Oihénart, *Notit. utriusque Vascon. &c.*

*BASQUEVILLE ou plutôt BACQUEVILLE, bourg de France dans la Normandie au païs de Caux est au nord de Rouen, tirant vers l'ouest, & en est éloigné d'environ sept lieues.

BASRA, ville du Royaume de Fez en Barbarie, située dans la province de Hasbat, sur les confins de celle d'Asgar, environ à dix lieues de la ville de Salé vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASRA (Gabriel de) Auteur Syrien. *Cherchez* GABRIEL.

BASRAH. *Voyez* BASSORA.

BASS, *Bassa*, petite isle d'Ecosse dans le Golfe d'Edimbourg, & près de celle de May. Il y a un château sur un rocher inaccessible, & qu'on ne peut forcer que par la faim. La garnison du Roi Jacques II. s'y est maintenue plusieurs années contre les Ecossois; mais enfin ne recevant plus de provisions par le secours des François, elle fut contrainte de le rendre. On dit que les soldats qui y sont en garnison, s'y servent pour se chauffer, du bois que les oyes y portent pour faire leurs nids. * Sanson. Camden.

BASSA, ville. *Voyez* FASSA.

BASSA, titre honorable en Turquie. *Voyez* BACHA.

BASSAC, *Bassacum*, Abbaïe de France, située dans la Xaintonge, sur la Charante, fort près de la petite ville de Jarnac. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASSADONA (Pierre) Cardinal, étant Procurateur de Saint-Marc à Venise, fut nommé Cardinal par le Pape Clément X. le 12 juin 1673, & mourut à Rome le sixiéme octobre 1684, âgé de 68 ans. *Voyez* BASADONNA.

* **BASSÆUS** (Eligius) mit au jour, en 1648, un livre intitulé *Flores Theologiæ Practicæ* en deux volumes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

BASSAN (Jacques du Pont) étoit fils d'un Peintre médiocre, nommé *François du Pont*, lequel de Vicenze, s'étoit venu établir à Bassano, charmé par la situation du lieu. Il eut un grand soin de l'éducation de JACQUES, dont nous parlons. Ce fils après avoir reçu de son pére les premiéres instructions de la Peinture, alla à Venise, où il étudia sous Boniface Vénitien, puis d'après les tableaux du Titien & du Parmésan. Lorsqu'il fut retourné à Bassano, il y suivit la pente de son génie, qui le portoit à peindre toutes choses d'après le naturel, qu'il eut toûjours présent dans l'exécution de ses Ouvrages. Quoiqu'il dessinât fort bien les figures, il s'attacha plus particuliérement à l'imitation des animaux & du païsage, & à cause que ces choses étoient plus communes & plus avantageuses dans le lieu de sa demeure: aussi y a-t'il parfaitement réussi. C'étoit un excellent Peintre, sur tout dans ce qui regardoit le païsage; & dans les Histoires sérieuses, qu'il n'a pas si souvent traitées, si l'on ne voit pas toute la noblesse & toute l'élégance qui seroit à souhaiter, on y trouve du moins beaucoup de force, de fraîcheur & de vérité. L'amour qu'il avoit pour son Art, & la facilité qu'il trouvoit dans l'exécution, lui ont fait faire une prodigieuse quantité de tableaux, qui se sont dispersez par toute l'Europe; car il travailloit ordinairement pour des Marchands, qui les transportoient en différens lieux. Il mourut en 1592, âgé de 82 ans, laissant quatre fils, FRANÇOIS, LÉANDRE, *Jean-Baptiste*, & *Jérôme.*

BASSAN (François) qui étoit l'aîné, se retira à Venise, & surpassa ses autres fréres dans sa profession. Il étoit fort rêveur, & sa mélancholie le jetta insensiblement dans une manie si étrange, qu'il s'imaginoit souvent que les Sergens le poursuivoient. Un jour entendant heurter un peu fort à sa porte, il crut qu'on le venoit prendre, & s'étant jetté par la fenêtre de sa chambre, il se cassa la tête contre le pavé, dont il mourut en 1594, âgé de 44 ans.

BASSAN (Léandre) son frére, suivit comme lui la maniére de Jacques leur pére; mais il ne donnoit pas à ses tableaux tant de force que François, & s'attacha plus particuliérement aux portraits. Celui qu'il fit du Doge Marin Grimani, lui procura le collier de Saint Marc. Il étoit propre sur lui, il aimoit la dépense, & fréquentoit les honnêtes gens, mais il s'étoit mis fortement dans la tête qu'on le vouloit empoisonner. On dit que ces sortes de foiblesses étoient naturelles aux quatre fils de Jacques du Pont, parce que leur mére avoit eu du penchant à la folie. Le Chevalier Léandre mourut à Venise, en 1623. Les deux autres fréres ne se sont guéres occupez qu'à copier les Ouvrages de leur pére. Jean-Baptiste mourut en 1613, & Jérôme, qui de Médecin, s'étoit fait Peintre, mourut en 1622. * De Piles, *Vies des Peintres.*

BASSAN, ville. *Voyez* BASSANO.

BASSAND (Jean) natif de Besançon, capitale de la Franche-Comté, fut Chanoine Régulier de saint Paul de Besançon, & prit ensuite l'habit de l'Ordre des Célestins, où il fut élu cinq fois Chef de la Congrégation de France. Henri IV. Roi d'Angleterre, fonda un monastére en sa Terre de Schéne, où il attira Bassand, l'année 1408. Martin I. Roi d'Aragon l'établit quelque-tems après, dans la sainte chapelle de Barcelone, avec pouvoir d'y officier pontificalement, privilége dont il refusa de profiter. Le Pape Martin V. eut aussi beaucoup de considération pour ce Religieux, & voulut lui donner l'administration perpetuelle de son Ordre, qu'il n'accepta point. Il fut choisi par Charles VII. pour aller en ambassade à Bâle, vers Amédée Duc de Savoye, & pour lui persuader de renoncer au Pontificat, auquel il avoit été promu pendant le Schisme, sous le nom de *Felix V.* Après s'être heureusement aquitté de cette commission, il fut appellé en Italie par le Pape Eugéne IV. pour y réformer quelques Monasteres de son Ordre. Il y mourut en réputation de sainteté l'an 1445. L'Evêque d'Aquila fit la ceremonie de ses obséques, & le Pére Jean Capistran, Vicaire général des Fréres Mineurs, prononça l'oraison funébre. * *Histoire des Célestins, MS. in Bibl. Paris.* Du Peyrac, *Antiquitez de la Chapelle du Roi de France.*

BASSANELLO ou **BASSANO**, *Bassanum*, petite ville d'Italie dans le Patrimoine de Saint-Pierre, est située vers le confluent du Nére & du Tibre, qu'on y passe sur un pont de pierre, & près du Lac que les Anciens ont nommé *Lacus Vadimonis*, où P. Cornelius Dolabella, Consul Romain, défit l'an 471 de Rome, & avant Jesus-Christ 283, les Toscans joints aux Boyens Gaulois. * Tite-Live, *l.* 12. Polybe, *l.* 2. Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

BASSANO, ville d'Italie, dans la Marche Trévisane, & l'Etat de Venise, sur la riviére de Brente, dans un païs extrêmement fertile, & sur tout en soye. Les Carrares, anciens Seigneurs de Padoue étoient de Bassano. Cette ville a donné son nom à de fameux Peintres, dont on vient de parler cy-dessus à l'article de BASSAN.

BASSANO (Lazare) tres-savant dans la connoissance des Langues, & sur tout de la Gréque, enseigna long-tems à Padoue.

BASSANO (Roch) Homme de Lettres, estimé par son érudition & par sa probité, a fleuri dans le XVII siécle.

BASSANO, petite ville du Patrimoine de S. Pierre. *Voyez* BASSANELLO.

* **BASSANO** (Alvare de) Marquis de Sainte-Croix, fut un fameux Amiral Espagnol dans le XVI siécle. Son pere qui portoit le même nom, s'aquitta avec valeur dans la guerre de Grenade, de l'emploi de General des troupes de Ferdinand le Catholique & d'Isabelle de Castille. Sa mere s'appeloit Anne Guzman. Après avoir dans sa jeunesse fait plusieurs campagnes sur mer, dans lesquelles il s'étoit comporté en vaillant homme, il fut fait General des Galeres d'Espagne par Charles-*Quint*. En 1530, le jour du couronnement de l'Empereur à Bologne, il prit sur les Maures la ville de Honnay, & peu de tems après la forteresse de Gia..., malgre les efforts que firent treize Galéres Turques & vint Françoises pour l'en empêcher. En 1544, il detruisit une escadre de plus de 24 vaisseaux François qui infestoient les côtes du Royaume de Galice. Ensuite, en qualité de Général des galions il reçut ordre de veiller à la sureté de la flotte d'argent, & il eut toujours beaucoup de bonheur dans toutes ses entreprises, tant contre les François que contre les Corsaires de Barbarie. Il vint à bout d'assurer les côtes d'Andalousie contre les Corsaires d'Afrique. En 1571, il ne contribua pas peu à la signalée victoire de Lépante contre les Turcs, mais il y reçut trois blessures. L'année suivante, il se rendit, dans un combat singulier, maître d'une Galére commandée par Mahomet Ucebi neveu du fameux Barberousse, sous les yeux d'Uchiali Amiral de la flotte Turque, & de Dom Juan d'Autriche. En 1580, lorsque Philippe II. Roi d'Espagne cherchoit à se rendre maître du Portugal, l'Amiral Bassano lui en facilita les moyens par la défaite de la flotte Françoise envoyée en 1583, au secours de Dom Antoine de Strozzi. Mais il ternit la gloire de tant de belles actions par les cruautez qu'il exerça contre les prisonniers, ayant fait ou pendre ou décapiter environ quatre vint personnes de distinction parmi les Portugais & les François, & ayant fait même jetter Philippe Strozzi dans la mer. L'année d'après il chassa entierement Dom Antoine des isles Terceres, & commit contre les prisonniers des cruautez encore plus grandes que l'année d'auparavant. En 1586, il attaqua près du Cap Ste Héléne l'escadre Angloise commandée par Edouard Drake, remporta un grand avantage & fit même Drake prisonnier. Enfin on lui donna la charge de premier ou de Grand Amiral pour commander la flotte surnommée *l'invincible*, & destinée contre l'Angleterre. Mais comme le Roi, bien loin d'écouter les sages propositions, lui eut dit, *Vous ne vous montrez pas à mon égard, comme l'affection que j'ai pour vous le mérite*, ces paroles lui allérent tellement au cœur qu'il en mourut peu de tems après. Le Roi le regretta extrémement, & l'on assure qu'après le malheur de sa flotte à laquelle il avoit donné le nom d'invincible, il dit, *Les choses seroient allées d'une toute autre maniére, si le Marquis de Sainte-Croix ne fût pas mort.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* La Spada d'Orione, *di primo Damaschini, partie* 1. *p.* 417. Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 2.

BASSANS (les) Peintres. *Cherchez* BASSAN.

BASSARA. *Voyez* BOSSORA.

BASSAREUS, un des surnoms de Bacchus, qu'on lui donnoit, à cause d'une espéce de chaussure ou de certains habits, dont se servoient ses Prêtresses, lorsqu'elles lui sacrifioient: ce qui leur faisoit porter le nom de *Bassarides*. D'autres tirent le mot *Bassareus*, du Grec βαύζειν, qui signifie, *crier*. Horace, *l.* 1. *Carm. Od.* 18. *v.* 11. a dit, en s'adressant à Bacchus,

——— *Non ego te, candide Bassareu,*
Invitum quatiam.

L'endroit où l'on faisoit ces sortes de chaussures ou vêtemens étoit dans la Lydie, & se nommoit *Bassareum*, d'où l'on a fait *Bassarides*. Perse, *Sat.* 1. *v.* 101. donne le nom de *Bassaris*, aux Prêtresses de Bacchus,

Et raptum vitulo caput ablatura superbo,
Bassaris, & Lyncem Mænas flexura corymbis.

L'ancien Scholiaste dit, en expliquant cet endroit du Poëte, que les *Bassarides* étoient des Bacchantes, ainsi nommées d'une sorte d'habits, qui alloient jusqu'aux talons, & que les Africains & les Thraces appelloient *Bassara, Bassaris. Quibusdam videtur à genere vestis, qua Liber Pater utebatur, demissâ ad talos, quam Thraces Bassarim vocant.* Mais Bochart donne l'étymologie de ce mot dans son *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 18. lorsqu'il dit que ce mot vient de l'Hébreu בצר *Bassar*, qui signifie la même chose parmi les Hébreux que le τρυγᾷν des Grecs, c'est à dire, *vendanger*. Bochart cite parmi les Grecs, Elien, *l.* 3. *Var. Hist. c.* 4. où l'on voit que le צ, *Tsade*, est tourné par les Grecs & par les Latins en deux *ss*, ainsi qu'il arrive souvent.

BASSASIOUCH. *Voyez* IMERETTE.

BASSE, isle de la riviére de Forth en Ecosse. *Cherchez* FORTH.

BASSÉE (la) *Bassea*, sur la Deule, ville de Flandre sur les frontiéres de l'Artois, à quatre lieues de Lille. Elle a été souvent prise & reprise dans le XVII siécle, & elle est enfin restée aux François par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668.

BASSÉE (Eligius) *Voyez* BASSÆUS.

* **BASSELIERS** (Balthazar) d'Anvers, de l'Ordre des Fréres Mineurs de l'étroite observance, eut la charge de Définiteur

teur dans les Païs-Bas. On a de lui, *Conciones Morales super Evang. Johannis de Lazaro quatriduano redivivo.* Il est mort en 1638. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

BASSENTIN (Jaques) Ecossois, qui vivoit dans le XVI siécle, composa divers Traitez de Mathématique, de l'usage de l'Astrolabe, de la Sphére, &c.

BASSENTO, *Bassuetum*, *Basentium*, riviére de la Calabre Citérieure, qui baigne Cosenze, & se joint au Crate incontinent après. On assure que le célébre Alaric Roi des Goths, fut enterré dans le courant de cette riviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BASSES ou BAXOS, en Latin *Syrtis*. C'est le nom que l'on donne aux écueils ou plages de la mer, ausquelles il y a des rochers à fleur d'eau. Il y a les Basses de la Juive, de Barbarie, de saint Lazare, &c. qu'il faut chercher sous leur nom particulier. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BASSEWITZ, nom d'une des plus anciennes familles nobles de la Basse Saxe. JEAN fut en 1421 Evêque de Brandebourg, JOACHIM en 1590, Conseiller Privé de Danemark & de Meckelbourg. En 1710, il y avoit un Général de cette famille, qui fut tué à la prise de l'isle de Rugen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Chytræi *Saxonia.*

BASSI (Ange) dit *Politien*, l'un des plus savans Hommes que l'Italie ait produits sur la fin du XV siécle, naquit en 1454 à Monte-Pulciano, petite ville de la Toscane, nommée par les Latins *Mons Politianus*; & c'est du nom de cette ville qu'il forma le sien. Aussi se rendit-il célébre par sa politesse, par son esprit & par la connoissance qu'il avoit dans les langues Gréque & Latine, qu'il professa onze années à Florence. Il avoit étudié sous un excellent Maître, Andronique de Thessalonique. Laurent de Médicis, qui attiroit tous les grands Hommes de son tems à Florence, y arrêta Ange Bassi, qui étoit déja Prêtre, & lui fit avoir un Canonicat; ce qui n'étoit pas le premier bien qu'il avoit reçu de cette maison, puisque Côme de Médicis, qui mourut en 1464, l'avoit fait étudier à ses dépens dès sa premiére enfance. Laurent le fit ensuite Précepteur de ses enfans, entre autres de Jean, qui fut depuis le Pape Léon X. Ce fut dans cet emploi que Politien vécut avec beaucoup de douceur & de tranquillité, jouissant du commerce des Gens de Lettres, sur tout, de celui de Jean Pic de la Mirande ou de la Mirandole son ami, & le compagnon de ses études. Il composa alors ces belles Epîtres Latines, dont les Savans parlent avec tant d'éloge; ces vers ingénieux, qui ont obligé Paul Jove de le nommer *le divin Poete*; & son admirable traduction d'Hérodien. Mais la disgrace des Medicis qu'il prévoyoit devoir arriver, le chagrina tellement, dans la pensée que Laurent de Médicis y succomberoit, qu'il mourut de déplaisir l'an 1494. Les Florentins, qui avoient chassé les Médicis, firent des contes ridicules de toutes les creatures de cette Maison. Politien n'y fut pas oublié. On publia qu'il s'étoit cassé la tête contre une muraille, désespéré de n'avoir pu gagner le cœur d'une Dame qu'il aimoit. Paul Jove, Scaliger, & d'autres ont donné dans ces fables, & ce dernier en parle ainsi dans ses Poësies,

Obscœno moreris, sed Politiane, furore.

Varillas, *dans ses Anecdotes de Florence*, a poussé encore plus loin, en donnant une autre cause plus infame de la mort de Politien. Il a ramassé apparemment tout ce que les ennemis de celui-ci avoient écrit contre lui. Mélancthon, Louis Vivès & d'autres, ont encore osé écrire que Politien disoit qu'il n'avoit lu qu'une seule fois l'Ecriture, & qu'il se repentoit d'avoir si mal employé son tems Ce sont encore des calomnies des Florentins. Angélo Bassi étoit un vertueux Ecclesiastique, qui prêchoit le Carême dans l'église dont il étoit Chanoine, & qui parla toujours avec piété des choses saintes. Pierre Crinitus a été Disciple de Politien; il lui dressa une épitaphe, que Paul Jove rapporte dans les Eloges des Hommes de Lettres: mais elle n'est digne ni de l'un ni de l'autre. Il y en a aussi deux de la façon d'Arias Montanus. * Volaterran, *l.* 21. Paul Jove, *in Elog. Doctor.* Joannes Pierius Valerianus, *de Infelic. Litter.* Erasme, *in Cicer.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *c.* 8. *& de Poët. Lat. c.* 6. Possevin. Gesner. Bayle, *Dict. Crit.*

BASSIAN. *Cherchez* BASSIEN.

BASSIANI. *Voyez* BASSIEN (Jean)

BASSIEN (saint) Evêque de Lodi, né en Sicile, sous le régne de Constantin, avoit pour pére *Serge*, Gouverneur de Syracuse, qui l'envoya à Rome à l'âge de 12 ans, pour y faire ses études. Il y fut converti à la Religion Chrétienne par le Prêtre Gordien, & reçut le batême. Son pére, qui étoit Payen l'ayant appris, fut fort irrité contre lui: en sorte que n'osant retourner en son païs, il demeura dans un village proche de Ravenne, où il vécut dans la solitude pendant cinquante-cinq ans. L'Evêque de Lodi dans le Milanois, étant venu à mourir, Bassien fut élu en sa place en 377. Il se lia d'amitié avec saint Ambroise; assista au Concile tenu à Aquilée, contre les Ariens en 381, & à celui que S. Ambroise tint à Milan contre Jovinien & contre les Ithaciens, vers l'an 390. Il fut un des Evêques qui assistérent saint Ambroise à la mort; & après lui avoir rendu les derniers devoirs, il revint à Lodi, où il continua de gouverner cette église pendant dix-sept ans. Il mourut le 19 janvier 413, âgé de 90 ans, & fut enterré dans l'église des douze Apôtres, qu'il avoit bâtie & dédiée en présence de saint Ambroise de Milan, de saint Félix de Côme & de quelques autres saints Prélats, & qui fut depuis appellée de son nom. Ce qui regarde l'Episcopat de Bassien, est certain par les monumens du tems; mais pour sa naissance, son éducation, & ce qui lui arriva dans sa jeunesse, tout cela n'est fondé que sur des Actes assez incertains. * *Acta apud* Mombritium & Bollandum. S. Ambroise, *Epist.* 60. Paulin, *in Vit. Ambrosii. Concilium Aquilense & Mediolanense.* Baillet, *Vies des Saints.*

BASSIEN, célébre Capitaine dans le IV siécle, épousa *Anastasie*, sœur de Constantin *le Grand.* Quelques Auteurs ont cru qu'il fut César.

BASSIEN, Evêque d'Evase, puis d'Ephése, fut obligé de disputer dans le Concile de Chalcédoine, en 451, ce dernier Evêché, qu'on lui contestoit. Son Compétiteur Etienne s'étoit fait ordonner, aussi bien que lui; mais tous deux contre les Canons. Ils furent déposez, & on leur donna 200 sols d'or de pension sur cet Evêché. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. du V. siécle.*

BASSIEN, fils de l'Empereur Anastase I.

BASSIEN (*Bassiano Lando*) de Plaisance en Italie, Médecin célébre, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1550, & a écrit divers Ouvrages, *de Humana Historia*; *de Incremento*; *de Iatrologia*, *&c.* * Wolfgangus Justus, *in Chron. Med.* Vander Linden, *de Script. Med.* Riccioli, *Chron. Ref. &c.* *Voyez* LANDO (Bassiano)

BASSIEN. *Cherchez* CARACALLA.

BASSIEN ou BASSIANI, (Jean) de Crémone, Jurisconsulte, qui a été estimé en 1190 & 1200. Il commença à faire valoir la Science du Droit, & il fut Précepteur d'Azon de Bologne. Bassien laissa quelques Ouvrages de Droit, & entre autres une Somme dite *Summa Ventosa.* * Trithéme, *de Script. Eccl.* Fischard. Gesner, *&c.*

BASSIENS, Hérétiques dans le second siécle, interprétoient mal ces paroles de Jesus-Christ, *Ego sum Alpha & Omega*, * Saint Epiphane.

BASSIGNI ou LE BASSIGNI, en Latin *Bassiniacus Ager*, païs de France en Champagne, vers la Bourgogne & le Barrois, & vers les sources de la Marne & de la Meuse, du côté de la Lorraine. Il y en a qui disent que le Bassigni est ainsi nommé à cause de sa situation la plus basse de la Champagne. Langres ou Chaumont, en sont la ville capitale. Les autres villes sont Bar-sur-Aube, Andelot, Clermont, Montigni-le-Roi, & Nogent-le-Roi, & font partie de la Champagne. Il y a encore dans le Barrois une partie de ce païs qu'on appelle *le Bailliage de Bassigni*, où sont les petites villes de Châtillon-sur-Saône, la Marche, Gondrecourt & autres lieux. * Sanson.

BASSILLE ou BASILYSSE (Sainte) souffrit le martyre à Rome l'an 304, sous l'empire de Dioclétien, comme il est marqué dans l'ancien Calendrier Romain, donné par Bucherius. * Bucherius, *Cycl. Paschal.* Dom Thierri Ruinart, *Acta Martyrum.* Tillemont, *Hist. des Empereurs, tome* 3. Baillet, *Vies des Saints.*

BASSIO (Donat) *Voyez* BOSSIO.

BASSO (Sébastien) a écrit douze livres de la Philosophie naturelle contre Aristote, où il tâche de réhabiliter la Philosophie des Anciens, & de réfuter les erreurs d'Aristote. * Sorel.

BASSO (Jérôme) Cardinal, natif de Savonne, étoit fils d'une sœur du Pape Pie IV. Il fut élevé à l'Evêche de Recanati par son oncle, qui le créa Cardinal en 1477. Il devint dans la suite Evêque de Sabine, & fut Protecteur des Gens de Lettres, jusqu'à en honorer plusieurs de bonnes pensions. Diverses églises reçurent de lui de riches présens, & celle de N. Dame de Lorette fut achevée par ses libéralitez. Ce Cardinal mourut à Rome en 1507, & le Pape Jules II. son cousin germain, lui fit ériger un tombeau dans l'église de sainte Marie *del Popolo.* * Ciaconius. Aubéry, *Hist. des Cardinaux.*

BASSOLIS (Jean) Religieux de l'Ordre de saint François, & Disciple de Jean Scot, surnommé *Doctor ordinatissimus*, s'est rendu recommandable à la postérité, par divers Traitez, *Commentaria, seu lectura in quatuor libros Sententiarum*, que nous avons de l'édition de Paris, qu'Oronce Finé fit imprimer en 1517, & qu'il dédia au Cardinal Grimani. Les autres sont *Miscellanea Philosophica & Medica, &c.* Bassolis vivoit environ l'an 1322. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Le Mire. Wadinge.

* BASSOLIS (Antoine) né à Toul, Evêché dans la Lorraine, en 1592, & mort là-même en 1622, dans la 30 année de son âge, a composé un livre qui a pour titre, *Commentaria in Dyonisii Alex. Periegesin.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *p.* 36.

BASSOLIUS. *Voyez* BASSOLIS.

BASSOMPIERRE (François de) Chevalier des Ordres du Roi, Colonel général des Suisses, & Maréchal de France, né le 22 avril 1579, servit dans la guerre de Savoye l'an 1600, & en 1603 il passa en Hongrie, où l'on voulut l'engager au service de l'Empereur; mais il avoit tant d'inclination pour la France, qu'il résolut de s'y établir. En 1617, il exerça par commission la charge de Grand-Maître de l'Artillerie au siége de Château-Porcien, & peu de tems après, il fut blessé à celui de Rethel. Il servit aussi l'an 1620 en qualité de Maréchal de Camp, au combat du Pont-de-Cé, aux siéges de saint Jean d'Angeli, de Montpellier, &c. Le Roi le fit Maréchal de France le 29 août 1622. Il étoit déja Colonel des Suisses, & en 1621 il avoit été envoyé Ambassadeur extraordinaire en Espagne, où il se trouva à la mort du Roi Philippe III. En 1625 il eut le même emploi chez les Suisses, & en 1626 en Angleterre. Il se trouva au siége de la Rochelle, à l'attaque du Pas-de-Suse, en 1629 au siége de Montauban, & il se signala toujours par sa conduite & par son courage. Depuis, le Cardinal de Richelieu, qui le craignoit à cause de ses bons mots, le fit arrêter le 25 février de l'an 1631, & le fit mettre à la Bastille, d'où il ne sortit qu'après la mort de ce Ministre le 19 janvier 1643. C'est pendant sa prison qu'il composa les Mémoires que nous avons de lui, & des Remarques sur l'Histoire de Louïs XIII. écrite par Dupleix. L'Epouse de Bassompierre ayant été réléguée à Eu, neuf jours avant la détention de son mari, en mourut de douleur le dernier jour du mois d'avril suivant. C'est ce que dit Malleville dans son Elégie d'Armide à Daphnis. Nous avons encore la rélation de ses ambassades. Louïs XIII. l'avoit fait Chevalier de ses Ordres le 31 décembre 1619. Lorsqu'il fut sorti de la Bastille, on le rétablit dans sa charge de Colonel des Suisses; & il dit lui-même, qu'on l'avoit destiné pour être Gouverneur de la personne de sa Majesté, honneur dont il s'excusa sur son grand âge, & sur ses incommoditez. Ayant de-

meuré douze ans à la Bastille, il étoit devenu gros & réplet faute d'exercice. La premiére fois que la Reine-mére le vit, elle lui demanda en raillant *quand il accoucheroit? Quand j'aurai trouvé une sage femme*, dit-il. Quelque tems après, étant en Brie, dans une des maisons du Duc de Vitri, il y mourut d'apoplexie le 12 octobre 1646. C'étoit l'homme de son tems, qui avoit le plus de brillant & de vivacité d'esprit: ce qui paroît assez par les réponses plaisantes & ingenieuses qu'il faisoit tres-à-propos en toutes sortes d'occasions. Il en fit de mortifiantes à la Demoiselle d'Entragues sa Maitresse, sœur d'Henriette de Balsac Maitresse d'Henri IV. communément appellée la Marquise de Verneuil. Le Marechal passant au Louvre par la salle des Gardes rencontra sa Maitresse qui avoit plaidé long-tems contre lui au Parlement de Rouen, pretendant être sa femme. Comme il la saluoit, elle lui dit, *Monsieur vous deviez bien me faire rendre les honneurs de Maréchale.* Eh! Mademoiselle, *répondit il*, pourquoi prenez-vous un nom de guerre? Offensée de la réponse, elle lui reprocha qu'il étoit le plus sot homme de la Cour. *Oui* répliqua-t'il, *si j'avois fait la sotise de vous épouser.* On a cru qu'il y avoit eu un mariage de conscience entre lui & *Marguerite* de Lorraine, fille de *Henri I.* Duc de Guise, & veuve de François de Bourbon Prince de Conty, morte en 1631.

Il laissa deux fils naturels; N. *de Bassompierre, Seigneur de la Tour*, né d'une Princesse, mort peu de tems après son pére; & Louis *de Bassompierre*, né de Marie *de Balsac*, qui fut Evêque de Saintes, & premier Aumonier de Philippe de France Duc d'Orléans, mort le premier juillet 1676.

Bassompierre descendoit d'Olry de Dompierre, Seigneur de Bassompierre en Lorraine, qui vivoit en 1293, & laissa d'*Agnès* sa femme Simon I. du nom, qui suit; & *Jean* de Bassompierre.

II. Simon Sire de Bassompierre, premier du nom, étoit mort en 1333, & laissa de *Jeanne*, Olry II. du nom, qui suit; & *Jean* de Bassompierre, qui vivoit en 1352.

III. Olry II. du nom, Sire de Bassompierre, Chevalier, mourut avant l'an 1352, & laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, Simon II. du nom qui suit.

IV. Simon II. du nom, Sire de Bassompierre, vivoit en 1398, & fut pére de Géofroy I. du nom, qui suit.

V. Géofroy I. du nom, Sire de Bassompierre & de Longchamps, vivoit en 1409, & épousa *Jeanne* de Rinexette, dont il eut Jean qui suit.

VI. Jean Sire de Bassompierre épousa 1. selon quelques-uns, *Jeanne* d'Orne, fille de *Jean*, & de *Gillette* de Levaveline, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne* de Pulligny, fille de *Perrin*, & de *Catherine* de Harouel, laquelle fit en 1456, foi & hommage au nom de ses enfans à René Roi de Jérusalem, Duc de Lorraine & de Bar. De ce second mariage sortit entre autres enfans Géofroy II. du nom, qui suit.

VII. Géofroy II. du nom, Sire de Bassompierre & d'Harouel, Conseiller & Chambellan de René Duc de Lorraine, vivoit en 1479, & épousa *Philippe* Wisse, fille de *Waultrain*, Seigneur de Gerbevilliers, & de *Claude* de Wautconville, dont il eut entre autres enfans Christophle, qui suit.

VIII. Christophle Sire de Bassompierre & d'Harouel, qui fit son testament en 1522, avoit épousé en juin 1484, *Jeanne* de Ville-sur-Illon, fille de *Colignon* Sire de Ville, & de *Mahaud* de Ville, dont il eut François, qui suit; *Yolande*, mariée à *N.* Seigneur des Armoises; & *N.* de Bassompierre Dame de Remiremont.

IX. François Sire de Bassompierre, d'Harouel & de Remonville, Bailli de Vosges, & chef du Conseil du Cardinal de Lorraine, fut l'un des exécuteurs du testament d'Antoine Duc de Lorraine, & fit le sien le 16 avril 1543. Il épousa par contract du sixiéme septembre 1529, *Marguerite* de Dompmartin, fille de *Guillaume*, Baron de Fontenay, & d'*Anne* de Neufchâtel-Montagu, dont il eut 1. *Claude-Antoine* Sire de Bassompierre, Baron d'Harouel, Seigneur de Remonville, &c. Bailli de l'Evêché de Mets, qui de *Barbe* du Châtelet fille de *Perrin*, Seigneur de Dueilly, & de *Bonne* Baudoche, eut pour fille unique *Gabrielle* de Bassompierre mariée à *Erard* de Livron, Seigneur de Bourbonne, Grand-Maître de Lorraine; 2. *Bernard* Sire de Bassompierre mort sans postérité; 3. Christophle II. du nom, qui suit; 4. *Yolande*, Abbesse d'Epinal; 5. *Marguerite*, alliée à *Jacob* de Raville, Maréchal héréditaire de Luxembourg; & 6. *Anne* de Bassompierre mariée à *Gaspard* Seigneur de Nettancourt.

X. Christophle II. du nom, Baron de Bassompierre, Seigneur d'Harouel & de Baudricourt, Grand-Maître d'Hôtel & Chef des Finances de Lorraine, & Colonel de 1500 Reitres entretenus pour le service du Roi en 1570, mourut en 1596. Il épousa en octobre 1572, *Louise* Picart, fille de *George*, Seigneur de Radeval, & de *Louise* de la Motte-Blequin, dont il eut 1. François, Maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*; 2. George-Africain qui suit; 3. *Jean*, tué devant Ostende; 4. *Henriette*, premiére femme de *Timoléon* d'Epinay, Seigneur de S. Luc, Maréchal de France, morte en couches en novembre 1609; & 5. *Catherine* de Bassompierre mariée à *Tanneguy* le Véneur Comte de Tilliéres Carsuges, Ambassadeur en Angleterre.

X. George-Africain de Bassompierre, Marquis de Remonville, Seigneur du Châtelet, Baudricourt, &c. Grand Ecuyer de Lorraine, &c. mort en 1632, avoit épousé par contract du 21 juin 1610, *Henriette* de Tournielle, fille de *Charles-Emmanuel* Comte de Tournielle, &c. Grand-Maître & Chef des Finances de Lorraine, & d'*Anne* du Châtelet, Dame d'honneur de la Duchesse de Lorraine, dont il eut 1. *Anne-François* Marquis de Bassompierre & de Remonville, Grand Ecuyer de Lorraine, Bailli de Vosges, & Général de l'artillerie de l'Empereur, tué en duel, sans alliance; 2. Charles qui suit; 3. *Gaston Jean-Baptiste* non marié, 4. *Yolande Barbe*, mariée par contract du septiéme avril 1633, à *Alexandre Timoléon* d'Halluwin, Seigneur de Wailly, Capitaine des Gardes de Gaston de France, Duc d'Orléans; 5. *Marguerite-Anne*, Abbesse d'Epinal; & 6. *Henriette* de Bassompierre, Dame de Remiremont.

XI. Charles de Bassompierre, Baron de Dompmartin, Colonel d'un Regiment dans les troupes de Lorraine, mort avant l'an 1665, avoit épousé *Henriette* d'Haraucourt Chambley, dont il eut deux fils & quatre filles, & dont l'aîné est

XII. Anne-François-Joseph Marquis de Bassompierre, Seigneur de Châtelet. * Le P. Anselme, *Hist. des grands Offic. de la Couronne.*

BASSORA, ville capitale du Royaume ou Bachalic de Bassora, est située à l'extrémité de l'Arabie Déserte, sur les confins de la province d'Yerac, proche du fleuve Schat-el-Arab, qui n'est autre que l'Euphrate & le Tigre joints ensemble. Elle est à douze lieues du Golfe Persique, qui est nommé pour ce sujet *Golfe de Bassora.* Son port est tres-bon & tres-sûr; & depuis la destruction d'Ormus, on y voit quantité de vaisseaux chargez de marchandises des Indes. La situation de cette ville est si avantageuse, que l'on en pourroit faire une des plus belles villes du monde, & même une des plus riches, à cause du commerce que l'on y peut établir, avec presque toutes les nations de la terre. Quoiqu'il vienne beaucoup de raisins dans le terroir de Bassora, on n'y fait point de vin ni d'eau de vie, l'un & l'autre étant défendus, sous de tres-rigoureuses peines. Le Bacha néanmoins a quelquefois permis aux Péres Carmes d'en faire, moyennant une bonne somme d'argent qu'ils lui donnoient; mais comme cela leur coutoit trop, ils font venir du vin de Schiras, pour dire la Messe, & pour régaler quelquefois les Voyageurs Chrétiens. Le Bacha de Bassora ne se change pas tous les trois ans, comme les autres de Turquie: il en est en quelque façon Gouverneur héréditaire, & obtient la survivance pour son fils, en faisant quelque présent au Grand-Seigneur. Outre son revenu ordinaire, qu'il donne à ferme, à la reserve de la douane de Bassora, il gagne encore beaucoup avec les Persans qui vont à la Mecque; car ils viennent tous passer à Bassora, & le Bacha leur vend les chameaux qui leur sont nécessaires, au prix qu'il lui plâit. Ils lui donnent encore chacun trente-cinq sequins, moyennant quoi, il les fait escorter par trois cens cavaliers jusques à la Mecque, & pendant le retour de la Mecque à Bassora. Les Sujets de ce Bacha sont ou Arabes ou Sabéens. Il y a aussi quelques Persans & quelques Indiens; & ceux-ci ont deux pagodes à Bassora. Il n'y demeure point d'autres Francs, que les Carmes Déchaussez, dont l'Eglise sert aussi aux Arméniens & aux Nestoriens, qui y viennent faire leurs priéres, lorsqu'ils se trouvent en cette ville; mais ils n'y disent pas la Messe. Les autres Francs, qui sont Portugais, ou Hollandois, ou Anglois, ne demeurent à Bassora que pour faire le commerce, & en attendant le vent pour s'en retourner. L'état de ce Bacha est assez considérable; car, outre la ville de Bassora, il a du côté de la Perse tout le païs de Gaban, dont la principale ville est Durach. Du côté de Bagdat, il a Dgezaïr, c'est à dire *l'isle*, où il y a un château, qui défend le passage de l'Euphrate & du Tigre, lesquels se joignent à la pointe de cette isle. Dans l'Arabie Heureuse, il tient le port d'Elcatif, & la ville de Lehsa. * Thevenot, *Voyage du Levant, tome 2.*

BASSUS, nom commun à plusieurs Consuls Romains.

BASSUS (Cécilius) Chevalier Romain, causa de grands désordres dans la Syrie sous le régne d'Hircan II. Bassus s'étoit trouvé à la bataille de Pharsale dans l'armée de Pompée. Après la défaite de ce rival de César, Bassus se retira à Tyr, où déguisé en Marchand, il tâcha de se faire un parti, & de débaucher sous main les soldats de la garnison Romaine. Sextus César Gouverneur de Syrie eut le vent de ces menées & fit comparoître Bassus. Il répondit qu'il alloit servir sous Mithridate le Pergaménien, qui levoit alors des troupes pour faire la conquête du Royaume du Bosphore que César lui avoit donné. Le Gouverneur fut ébloui par cette reponse & il s'en contenta. Mais Bassus continua dans son dessein, & quand le nombre des Conjurez fut assez considérable, il se saisit de la ville de Tyr, fit courir le bruit que César avoit été battu & tué en Afrique, & que là-dessus on l'avoit nommé Gouverneur de Syrie. Il prit le titre de Président de cette Province; & par le moyen de ce faux exposé il se fit une armée à la tête de laquelle il marcha contre Sextus César; mais il fut battu & obligé de retourner à Tyr; où il fut long-tems à se rétablir des blessures qu'il avoit reçues dans ce combat. N'étant plus en état de faire tête à Sextus, il travailla à le perdre par trahison, & il y réüssit. Sextus, jeune homme fort voluptueux, perdit tout l'attachement de ses Soldats. Bassus, par ses Emissaires, les porta à le tuer. Ils le firent, & aussi-tôt après ils se déclarérent pour Bassus, qui se rendit maître d'Apamée, la fortifia & y établit sa résidence. Quelques-uns des Soldats de Sextus s'étoient retirez en Cilicie; Antistius Vetus se mit à leur tête, & avec quelques autres secours rentra dans la Syrie. „ Antipater, *dit Joséphe*, pour témoigner sa reconnoissance „ des obligations qu'il avoit à Sextus César, & pour venger sa mort „ envoya du secours aux siens conduit par ses fils." On assiégea Bassus dans Apamée, mais on fut contraint de lever le siége. L'Année suivante Statius Murcus, que César envoya pour succéder à Sextus, se joignit à Antistius, & de nouveau ils assiégérent Bassus dans Apamée. Pendant ce siége les deux partis sollicitoient les secours des Princes & des villes voisines. Alcaudonius Roi d'Arabie, que les uns & les autres avoient tâché de mettre dans leurs intérêts, vint avec toutes ses troupes, & se postant entre la ville & le camp des Assiégeans, qui couvroit le siége, mit son secours à l'enchére entre les deux partis. Bassus l'emporta & Pacore étant arrivé en même tems avec une armée de Parthes, les Césariens furent obligez, une seconde fois, à lever le siége. Q. Martius Crispus étant venu au secours de Murcus, on recommença le siége d'Apamée. Cassius vint le terminer. Dès qu'il parut, Marcus & Crispus, avec leurs troupes, se déclarérent pour lui. L'Armée de Bassus le força à prendre le même parti; la ville capitula; & Bassus, qui ne voulut pas s'embarasser dans la guerre civile, eut la permission de se retirer. * Joséphe, *Hist. des Juifs, l. 14. c. 17.*

Guerre

Guerre des Juifs, *l.* 1. *ch.* 8. Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 4. *p.* 331. *&c.*

BASSUS, ſurnommé *Lucilius*, ſuccéda dans le Gouvernement de Judée, à Céréalis Vétilianus. Comme tous les factieux des Juifs n'avoient pas été enſevelis dans les ruines de Jéruſalem, & que pluſieurs s'étoient cantonnez & retranchez dans de tres-fortes places, pour ſoutenir leur revolte, il fit toutes ſes diligences pour les aller aſſiéger & les faire périr. Il commença par attaquer le chateau d'Herodion, qui ne tint pas long-tems, & qui aima mieux compoſer, que d'être emporté d'aſſaut. Enſuite il ſe rendit à Machéronte, qui eſt au bord du Jourdain, de l'autre côté. Parce que c'étoit une place de la derniére importance, tant par ſon aſſiette avantageuſe, que par ſes ouvrages & ſes retranchemens, dont les Rois de Jéruſalem l'avoient fortifiée, & qui auroient pu fomenter la rebellion des Juifs, contre toutes les forces des Romains. Il y alla mettre le ſiége, & ordonna tout ce qui étoit néceſſaire pour le pouſſer avec honneur & avec ſuccès. Il y trouva une tres-bonne garniſon, compoſée de gens vaillans, reſolus & déterminez à périr plûtôt que de faire une lâcheté. Ce qui les animoit à ſe bien défendre, étoit qu'ils avoient un brave Commandant nommé *Eleazar*, qui agiſſoit également de la tête & du bras, & qui s'étoit déja ſignalé dans le ſiége de Jéruſalem, par une infinité de tres-belles actions. Cet homme étoit continuellement aux priſes avec les Romains, les repouſſoit la plupart du tems avec perte; & ce qui étoit ſurprenant, on le voyoit toûjours le premier au combat, & le dernier à faire retraite. Il ne ſut pas néanmoins ménager ſa bonne fortune, & ſa trop grande hardieſſe le perdit. Car un jour qu'il étoit au pié de la muraille ſe moquant des Romains, les inſultant de paroles, & les chargeant d'injures, un ſoldat Egyptien appellé *Rufus*, homme d'une force de corps toute extraordinaire, le prit, le chargea ſur ſes épaules & le porta ainſi dans le camp des Romains. Baſſus bien joyeux d'avoir un tel homme en ſon pouvoir, le fait dépouiller & déchirer à coups de fouet à la vue des Juifs. Un ſpectacle ſi horrible & ſi ſingulier les jetta tous dans une ſi grande conſternation, ſur tout lorsqu'ils virent que Baſſus avoit fait dreſſer une croix pour le faire mourir, qu'ils propoſérent ſur le champ de rendre la place, ſi on vouloit leur rendre Eléazar, ſans lui faire davantage de mal. Ils ſe figuroient que tant que ce brave homme vivroit & ſeroit à leur tête, ils n'auroient rien à craindre, & pourroient même rétablir les affaires de la Judée. Eléazar leur fut rendu, & les Romains entrérent dans Machéronte. Ce ne fut pas ſans porter le fer & le feu dans la baſſe ville, où ils tuérent dix-ſept cens hommes, qui n'étoient point compris dans la capitulation, & qui même n'avoient été avertis ni de leur traité, ni de leur fuite. Toutes les femmes & tous les enfans furent mis dans les fers & traitez en eſclaves. Les autres ſe retirérent dans la forêt de Jardes, qui n'en étoit pas éloignée. Cette retraite néanmoins ne put les empêcher de tomber dans les mêmes malheurs que leurs compagnons, qu'ils avoient ſi indignement trahis. Baſſus les ſuivit, & après les avoir joints, il commanda à la cavalerie d'environner le bois, & à l'infanterie de le couper. Ces miſérables ſe voyant ſi près de leur mort, & qu'il ne leur reſtoit plus la moindre eſpérance de ſalut, ne voulurent pas attendre que les Romains leur portaſſent l'épée aux reins. Il firent un dernier effort, ou pour vaincre ou pour mourir avec honneur, donnérent tous enſemble avec une fureur épouvantable, & des cris horribles ſur les Romains, croyant s'ouvrir un paſſage pour ſe ſauver: mais ils furent ſi vigoureuſement reçus & repouſſez que de trois mille qu'ils étoient, il ne s'en ſauva pas un; & les Romains n'y perdirent que douze des leurs. Ce fut là que Judas, fils de *Jairus*, qui s'étoit ſignalé au ſiége de Jéruſalem, fut tué en ſe défendant vaillamment. Baſſus ne jouit pas long-tems du fruit de tant de belles victoires; car il mourut un peu après dans ſon Gouvernement, & eut pour ſucceſſeur Flavius Silva. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *ch.* 20. *&c.*

* BASSUS, Sophiſte dont parle *Lucien*, dans ſon livre contre un Ignorant qui faiſoit une Bibliothéque. Jean Meurſius ſoupçonne que quelques Epigrammes Gréques qui portent le nom de *Baſſus*, dans l'Anthologie, ſont de lui. * *Biblioth. Græca* Joh. Meurſii.

* BASSUS, Préfet du Prétoire ſous Conſtantin *le Grand*, en CCCXIII. Il eſt encore fait mention de deux ou trois autres Baſſus dans le Code Théodoſien. * Jac. Gothofredi, *Proſopograph. Cod. Theodoſ.*

BASSUS JUNIUS, vivoit du tems de Néron, ou de Veſpaſien. Parce qu'il étoit grand parleur (ce que nous appellons autrement grand diſeur de rien,) on le nomma *l'Ane blanc*, comme le remarque Quintilien, *l.* 6. *c.* 3. Il fut appellé *Ane*, ſelon la penſée de Turnébe, *li.* 28. *ch.* 35. à cauſe des ſottiſes qu'il débitoit; *Blanc*, parce qu'il les débitoit avec une agréable naïveté qui faiſoit rire. *Voyez* auſſi Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 22.

BASSUS (Annius) *Voyez* ANNIUS BASSUS.

BASSUS, Hérétique dans le ſecond ſiécle, qui étoit Diſciple de Cérinthe, d'Ebion & de Valentin, faiſoit conſiſter la vie des hommes & la perfection de toutes choſes en vingt-quatre lettres & en ſept aſtres, ajoûtant ridiculement qu'il ne falloit pas eſpérer ſon ſalut de Jeſus Chriſt ſeul. * Philaſtrius, *de Hær.* Prateole.

BASSUS. *Cherchez* AUFIDIUS BASSUS, GABIUS BASSUS, CESIUS BASSUS, & GESSELIUS BASSUS.

BASSY. *Voyez* BASSÉE (La)

BASTA (George) fameux Général d'armée au commencement du XVII ſiécle, étoit originaire de l'Epire; mais il naquit dans un village nommé *la Rocca*, près de Tarente. Il commandoit un Régiment de cavalerie Epirote ou Albanoiſe, quand le Duc de Parme prit poſſeſſion du Gouvernement des Païs-Bas en 1579, & il ſe perfectionna beaucoup au métier des armes dans l'école d'un auſſi grand Capitaine que l'étoit le Duc de Parme, qui ayant bientôt reconnu le mérite de George Baſta, le fit Commiſſaire Général de la Cavalerie l'an 1590. Il n'y avoit point d'entrepriſe conſidérable, dont on ne lui donnât les principaux rôles. Pendant le ſiége d'Anvers en 1584, il eut ordre de tenir la campagne, afin d'empêcher qu'aucun ſecours n'entrât dans la place. En 1589, ayant été renforcer les troupes qui aſſiégeoient Bonn, il contribua à la priſe de cette ville. Il ſuivit en France le Duc de Parme, pour le ſecours de la Ligue l'an 1590, & 1592, & il eut le commandement de l'arriére-garde pendant la premiere retraite. Il fut auſſi de l'expédition du Comte Charles de Mansfeld en France l'an 1593. En 1596, étant au Païs-Bas, il jetta un ſecours de vivres dans la Fére, aſſiégée par Henri IV. Bayle, qui s'eſt fort étendu ſur les louanges de Baſta, aſſure que l'on n'a jamais vu plus de conduite, plus de ſecret, plus de diligence, qu'il en fit paroître dans cette occaſion. Depuis il paſſa au ſervice de l'Empereur. La Tranſſylvanie & la Hongrie ont été le principal théatre de ſes exploits. En 1601, commandant l'armée en Hongrie, il défit les Tranſſylvains, qui s'étoient revoltez ſous Sigiſmond Bathori, tailla en piéces dix mille hommes de leurs troupes dans la bataille de Moitin, & ſe rendit maître de quarante piéces de canon, de cent drapeaux, & de leur bagage. Il prit encore ſur eux la ville de Clauſembourg; & l'année ſuivante il les aſſiégea dans Biſtricz, Noſenſtad ou Neiſſa, dont ils s'étoient emparez, prit cette ville, & obligea ces Rebelles d'avoir recours à la clémence de l'Empereur. On l'honora de la dignité de Comte. Il eſt auteur de deux Traitez qui concernent la Diſcipline militaire; l'un intitulé *Maeſtro di campo generale*, imprimé à Veniſe en 1606, & l'autre nommé *Governo della cavalleria leggiera*, imprimé à Francfort en 1612. M. Naudé, dans ſon Ouvrage de l'Etude Militaire, dit que ces deux Traitez ſont excellens. Il mourut en 1607, laiſſant un fils nommé *Charles*. * Ciro. Spontoni, *Hiſt. Tranſſylv.* Strada, *de Bell. Belg. dec.* 2. *l.* 3. D'Aubigné, *tome* 3. *l. c.* 9. De Thou, *l.* 102. *vers la fin.* Dandini, *Hiſt. de rebus in Gall. geſtis.* Bayle, *Diction. Critiq.*

BASTA (Nicolas) Epirote de nation, fut un bon Officier de cavalerie au ſervice des Eſpagnols dans le Païs-Bas, où le Duc d'Albe l'avoit amené l'an 1567. Il ſe ſignala à la défaite de la Noue devant Engelmunſter en 1580. Le Duc de Parme lui rendit un témoignage fort glorieux quatre ans après, en l'envoyant au ſecours de l'Electeur de Cologne. Son pére, nommé *Démétrius*, avoit porté les armes 40 ans durant au ſervice de la Maiſon d'Autriche. Il étoit apparemment parent de George Baſta, qui précéde; quelques-uns même diſent que c'étoit ſon frére. * Strada, *de Bello Belgico.* Bayle, *Dict. Crit.*

* BASTAS de Chios, Hiſtorien Grec cité par Heſychius.

BASTELICA, ou BASSILICA. *Voyez* BASTILICA, & SANPIETRO D'ORNANO.

BASTENACH. *Voyez* BASTOGNE.

BASTERNES. Plutarque, dans la Vie de Paul Emîle, parle des Gaulois qui habitoient auprès du Danube; & qu'on appelle les *Baſternes*. Philippe Cluvier, *l.* 3. *de l'ancienne Germanie*, *ch.* 43, fait une longue Diſſertation ſur ces peuples, & dit que c'étoit une nation Allemande, & non pas Gauloiſe, qui ayant habité l'iſle de Peucé, étoient venus s'établir auprès du Danube, où il leur donne pour bornes du côté du nord le fleuve Aprus; vulgairement Wieprz, qui entre dans la Viſtule, le lac Amadoc, & le fleuve qui en ſort près de la ville de Zaroba; à l'orient le Pont-Euxin & les emboûchures du Danube; au midi ce même fleuve, qui porte le nom d'Iſter; à l'occident le mont Aſciburgus de Pologne, qu'on nomme à preſent *Gollemberg*, juſqu'à la ville d'Os, qui eſt Wieczym. C'eſt là où ſont aujourd'hui la Podolie, la Beſſarabie, la Moldavie, la Valaquie.

* BASTHAM, ville du Khoraſſan ou de la petite province nommée Komus, qui eſt compriſe avec celles de Semmân & de Damegân. Les Tables Arabiques lui donnent 89 degrez 30 minutes de longitude, & 26 degrez dix minutes de latitude ſeptentrionale. Il y a eu pluſieurs Auteurs natifs de cette ville, qui ont été ſurnommez *Al Baſtham*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BASTI, ville. *Voyez* BAZA.

BASTIA ou LA BASTIE, *Baſtia*, *Baſtita*, ville capitale de l'iſle de Corſe, avec une bonne forteresse & un port aſſez commode. On croit que c'eſt le *Mantinum* ou *Mantinorum oppidum* des Anciens. Le Gouverneur que les Gênois ont dans l'iſle de Corſe, fait ſon ſéjour ordinaire à la Baſtie, où les Habitans ſont bons pour la mer, & grands Pirates. L'Evêque de *Mariana diſtrutta* y fait auſſi ſa réſidence. * Maty, *Dict. Geogr.*

BASTIA, petite ville ou bon bourg d'Italie, ſituée ſur une petite iſle que forme le Panaro, dans le Duché de Modéne, à quatre lieues au deſſous de la ville de Modéne. * Maty, *Diction. Géogr.*

BASTIA, petite ville de Turquie en Europe dans l'Epire, vis à vis de l'iſle de Corfou, entre la ville de Butrinto, & celle de Perga, à quatre lieues de la derniére, & un peu davantage de l'autre. * Maty, *Diction. Geogr.*

BASTIAN DEL PIOMBO. *Voyez* SÉBASTIEN DE VENISE.

BASTIDE (Ferdinand) entra chez les Jéſuites à Salamanque l'an 1588, n'ayant pas encore dix-ſept ans. Dans les Congregations *de Auxiliis* il défendit la cauſe des Jéſuites juſqu'à la fin de ces diſputes, ayant relevé Pierre Arrubal. Baſtide ne ſe tint point ſur la défenſive comme ſes prédéceſſeurs; mais il attaqua. Le Pape Paul V. l'avoit ainſi ordonné, malgré les efforts des Dominicains. C'étoit un grand avantage pour Baſtide; il ſut en profiter, & il faut avouer qu'il porta de rudes coups à la prémotion de Bannès. Après les Congrégations, Baſtide retourna en Eſpagne, où il enſeigna la Théologie Scholaſtique pendant quelques années à Valladolid; mais ayant reconnu que les vœux qu'il avoit faits chez les Jéſuites étoient nuls, à cauſe d'un empêchement dirimant, il en ſortit & ne jugea pas à propos d'y rentrer. On dit que cet empêchement étoit qu'il n'avoit point été batiſé. Quelques Thomiſtes ont écrit qu'en quittant l'habit des Jéſuites, il avoit auſſi renoncé à leurs ſentimens ſur la Grace & la Science moyenne; mais les Jéſuites n'en conviennent pas. Baſtide après avoir quitté les Jéſuites, vécut encore long-

long-tems à Valladolid, où il fut Professeur en Théologie, Chancelier de l'Université, & Chanoine de la cathédrale. Il légua, dit-on, par testament aux Jésuites de Valladolid quatre gros volumes qu'il avoit composez sur les disputes *de Auxiliis*, pour les faire imprimer quand on en auroit la permission * Henao. Ripalda. Theod. Eleuth. Thom. Le Blanc, &c. *in Hist. controv. de Auxiliis.*

* BASTIDE (la) DE SERON, petite ville de Languedoc, dans le Comté de Foix, est à l'ouest de la ville de Foix, tirant vers le nord, & en est éloignée de trois bonnes lieues.

* BASTIDE (la) village de Languedoc dans le Comté de Mirepoix, est au nord-ouest de la ville de Mirepoix, & en est éloignée d'environ trois lieues.

* BASTIDE (la) DE S. AMANS, petite ville de Languedoc, dans le Diocése de Castres, est située sur la petite riviére de Tore, au sud-est de Castres, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* BASTIDE (la) DE CLARENCE, petite ville ruïnée, dans la Basse Navarre en France, est au nord-ouest de S. Palais, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues.

* BASTIDE, mot usité dans les parties méridionales de la France, & particuliérement en Provence, pour dire *Maison de plaisance.* Tout le chemin qui conduit d'Aix à Marseille est plein de Bastides.

BASTIE (la) village de Savoye, qu'on place entre Moutiers en Tarentaise & Conflans sur le Doron. On prétend que c'est la ville de la Gaule Narbonnoise, qu'on appelloit autrefois *Obilumnum.* * Maty, *Diction. Géogr.*

BASTIE (la) ville de Corse. *Voyez* BASTIA.

BASTILICA ou BASTELICA, est une terre de l'isle de Corse, dont Sampietro d'Ornano, célébre Capitaine & Général des Corses, a porté le nom. *Voyez* SAMPIETRO D'ORNANO.

BASTILLE, *Bastillia*, château royal près de la porte Saint-Antoine, que Charles V. fit bâtir pour la defense de la ville de Paris contre les attaques des Anglois. On dit que ce fut Hugues Aubriot, Prévôt des Marchands qui en donna le dessein, & qui en posa la premiére pierre le 22 avril 1369. On remarque aussi qu'il y fut enfermé le premier; & cela pour crime de religion. L'an 1634, on y fit des fossez & des boulevarts aux environs. Ce château est composé de huit grosses tours, avec des appartemens qui sont entre chaque tour. C'est en ce lieu que l'on met une partie des prisonniers d'Etat. Il y a sur la plateforme de ce château plusieurs piéces de canon, que l'on tire dans les jours solemnels ou de réjouïssance. * Le Maire, *Paris Ancien & Nouveau.*

BASTINGIUS (Jérémie) Professeur en Théologie dans l'Université de Leyde, naquit en 1554, à Calais où ses parens s'étoient refugiez, après avoir été chassez de Gand, parce qu'ils faisoient profession de la Religion Réformée. Ils élevérent dans les mêmes sentimens leur fils, qui étudia à Bréme, à Genéve & à Heidelberg, & qui se rendit habile dans l'intelligence des Langues, & principalement de la Gréque & de l'Hébraïque. Ceux de son parti l'appellérent à Anvers, où il fut Ministre de l'église des Protestans: mais cette ville ayant été prise par le Duc de Parme en 1585, il se retira à Dordrecht; & ayant été fait Professeur en Théologie dans la nouvelle Université de Leyde, il y mourut peu de tems après, le 26 octobre de l'an 1598. Il laissa un Catéchisme avec des Commentaires. * Meursius, *Ath. Batavæ.*

BASTION DE FRANCE, forteresse en Barbarie, à six milles de Bonne, entre les Royaumes d'Alger & de Tunis, le Cap Noir & le Cap de Roses. Il y avoit autrefois à trois milles de ce Fort, un édifice qui portoit le même nom, bâti l'an 1560 par deux Marchands de Marseille, du consentement du Grand-Seigneur, & qui servoit de magasin & de retraite à ceux qui pêchoient le corail, & qui y faisoient fleurir le commerce par les grains, les peaux, la cire & les chevaux qu'ils en transportoient. Mais plusieurs années après, ce bâtiment fut démoli par les soldats d'Alger. En 1628, le Roi Louïs XIII. donna ordre au Sieur d'Argencourt, Gouverneur de Narbonne & Ingénieur, d'y bâtir un Fort; mais en ayant jetté les fondemens à trois milles de l'Ancien, il fut attaqué par les Maures & les Arabes, qui le contraignirent de quitter cet ouvrage, & de se rembarquer. Le Roi y envoya un Gouverneur, qui acheva cette forteresse, & qui y fut assassiné en 1633. Depuis, ses successeurs s'y sont maintenus jusqu'à présent. Il y a trois piéces de canon de fonte, pointées sur le bastion, & une assez bonne garnison. Son enceinte renferme un grand magasin pour les provisions & les marchandises, une chapelle & un hopital. * Dapper, *Descript. de l'Afrique.*

* BASTION DE S. MICHEL, Fort ou Château dans le Duché de Mantoue. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BASTOGNE, en Allemand BASTENACH, *Bastonia, Bastonacum & Belsonacum*, petite ville du Païs-Bas dans le Luxembourg, est près de la Forêt d'Ardenne, à trois lieues de Neufchâteau, & à huit de Luxembourg. Elle est si jolie & si bien bâtie, que ceux du païs la nomment ordinairement *Paris en Ardenne.* Elle est fort renommée pour ses foires de chevaux, & pour ses beaux marchez de blé. Les François qui la possédoient depuis 1681, l'ont cédée aux Espagnols en 1698. * Baudrand.

BASTON ou BOSTON (Robert) Religieux, Carme en Angleterre, natif de Nottingham, qui vivoit dans le XIII siécle, & au commencement du suivant, avoit été honoré de la couronne de Poëte. Edouard I. Roi d'Angleterre, qui aimoit à s'entretenir avec lui, le mena au voyage qu'il fit en Ecosse, où il ôta la Couronne à Jean Bailleul. Robert Baston eut ordre de composer un Poëme pour célébrer ses victoires: il le fit l'an 1304, & quelque-tems après ayant été pris par Robert Brus, il fut obligé de travailler à un autre, où il louoit le triomphe des Ecossois, Il écrivit d'autres piéces, & mourut en 1310. * Baleus, *in Script. Britan. Cent.* 4. *c.* 92. Pitseus, *de Illustr. Script. Angl.* Alégre, *in Parad. Carmel.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.*

BASTON ou BOSTON (Philippe) Religieux de l'Ordre des Carmes, & frére du précédent, qui vivoit dans le XIII siecle, & dans le commencemens du XIV, étudia à Oxford, fut assez habile Prédicateur, & composa quelques Ouvrages, & mourut vers l'an 1320. * Lucius, *in Biblioth. Carmel.*

BASTON ou BOSTON, Anglois, Religieux de l'Ordre de saint Benôit vers l'an 1410, étoit un homme extrêmement laborieux. Il se donna la peine de voir toutes les Bibliothéques d'Angleterre, & composa un Catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques, un Ouvrage de piété intitulé, *Speculum Cœnobitarum*, divisé en trois livres, & l'Histoire de son monastere, qui étoit celui de Buri ou de S. Edmond de Suffolck. * Pitseus, *de Script. Angl.*

BASTON, ville d'Angleterre. *Voyez* BOSTON.

BASTON, *Bostonium, Londinum novum*, ville de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle Angleterre, avec un bon port sur la côte, près du cap Aune, & à quatre-vint dix lieues Françoises de Manhatte au levant. Les Habitans qui ecrivent *Baston* quand ils font mention de cette ville, prononcent *Boston*, suivant l'usage de leur langue; c'est sous ce nom qu'elle est connue dans tout ce païs-là. Il faut remarquer qu'elle est mal nommée *Bristow* dans les cartes modernes. *Voyez* BOSTON.

BASTONACH. *Cherchez* BASTOGNE.

* BASTONIER (Jean) de Braine-le-Comte en Hainaut Religieux dans le couvent de Saint-Martin à Tournai, fut fait Prieur de celui de Gemblours, & dans la suite se fit Chartreux dans la vûe de mener une vie plus retirée. Il avoit pour devise *Nisi in Deo Gaudium.* Dans le tems qu'il étoit encore dans l'Ordre de S. Benôit, il écrivit un petit livre intitulé, *De Cæremoniis & Consuetudinibus Reformationis Bursfeldensis.* Lorsqu'il se fut retiré chez les Chartreux, il composa plusieurs piéces de Poësie en vers François, particuliérement sur des sujet spirituels. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 455. & 456.

BASTONNADE, supplice usité en Perse. On jette le criminel sur le dos, & on lui attache les piez l'un contre l'autre avec une corde, qu'on guinde au haut d'un arbre, ou à un crochet, & avec de longs bâtons, deux hommes le frappant sur la plante des piez, à longs intervalles, & par mesures, mais fortement. La régle est de ne donner pas moins de trente coups, ni plus de trois cens. Le patient crie les hauts cris, les piez lui enflent & noircissent, & quelquefois les ongles tombent. Le reméde dont on se sert pour guérir ceux qui ont été châtiez de la sorte, c'est de les mettre dans le fumier, jusqu'à la moitié du corps, & de les y tenir pendant huit jours. Après cela on les traite trois semaines avec des fomentations d'esprit de vin, & d'autres drogues fortes. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 301.

BASVILLE, *Bassivilla*, ville de l'Amérique, dans l'isle de la Martinique, une des Antilles. Elle a été bâtie par les François, il y a quelques années, du tems que le Sieur de Bas étoit Gouverneur de ces isles-là: c'est pourquoi elle porte son nom. Elle est proche du Fort-Royal, avec un tres-bon port.

BASURURE, *Bassurura*, fleuve de l'Amérique méridionale, dans le païs des Caribes, qui se jette dans la riviére des Amazones. * Pierre de Texeira, *Viage de la India Oriental.*

* BASY, village de Brabant au sud-sud-est de Bruxelles dont il est éloigné d'environ six lieues. C'est là que naquit Godefroi de Bouillon Roi de Jérusalem.

B A T.

BAT, mesure. *Voyez* BATH.

BATA, Royaume d'Afrique. *Voyez* BATTA.

* BATABATE, Sacrificateur de Cybéle à Pessinunte en Cilicie, l'an de Rome DCLI, s'en alla à Rome, comme envoyé par la Déesse. Un Tribun, l'ayant traité de Charlatan, mourut peu de tems après de fiévre chaude. *Voyez* les Auteurs citez par Jean Freinshemius *dans son Supplément du* 68 *livre de Tite-Live.*

BATAGLIO. *Voyez* CARAPULA.

* BATAILLIER, riviére de France dans la Provence, coule du nord-ouest au sud-est, sépare l'Evêché de Toulon de celui de Frejuls, & se rend dans la mer vers le Cap Négro.

BATALE, *Batalus*, Joueur de flûte, exerçoit son Art avec mollesse & dissolution, & fut le premier qui se servit d'une chaussure de femme sur le théatre. De là vient que les Anciens appelloient *Batales* les hommes lascifs & efféminez. Les ennemis de Demosthéne lui donnérent ce surnom. * *Consultez* Libanius & Hésychius.

BATALE d'Ephése, Poëte Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Libanius le fait Joueur d'instrumens; & Thomas Magister assure qu'il a été Comédien. Peut-être est-ce le même que celui qui précéde. * Vossius, *de Poët. Græc.*

* BATALHA, célébre monastére de Dominicains en Portugal, & le chef de trente huit clôitres que cet Ordre posséde dans ce Royaume-là. Il est dans l'Estrémadure près de la ville de Leiria, & fut fondé en 1386 par Jean I. qui lui donna ce nom, parce que dans cet endroit-là il avoit, avec une poignée de monde, gagné la bataille contre le Roi de Castille qui s'appelloit aussi Jean I. Il a toujours passé, pour un magnifique édifice. Le Fondateur y est enterré aussi bien que les Rois Edouard, Alphonse V. & Jean II. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Manuel de Faria y Sousa, *Epit. de las Hist. Portugues. partie* 3. *ch.* 11. 12. 13. & 14. *partie* 4. *ch.* 9.

* BATAN, ville ou bourgade de la Mésopotamie, des dépendances de la ville de Harran qui est l'ancienne *Carræ*, d'où Abraham sortit pour venir en Palestine, & auprès de laquelle Crassus fut défait par les Parthes. Mohammed Ben Gaber, grand Philosophe & grand Mathématicien, étoit natif de Batan; c'est pourquoi il est surnommé *Al Batani.* C'est de ce mot que nous avons fait celui d'Albategnius que nous lui donnons. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BATASEK. *Voyez* BATHASECK.

BATAVES, anciens peuples du Païs-Bas, *Batavi*, ſont renommez dans les Ecrits des Anciens & dans les Commentaires de Céſar. Ils occupoient preſque toute l'iſle du Rhin, c'eſt à dire, *une partie de la Hollande méridionale*, & *une partie du Duché de Gueldre*, & *de la Seigneurie d'Utrecht*. Il eſt pourtant tres-sûr que le païs d'Utrecht, dans ſon premier établiſſement, renfermoit dans ſes limites deux anciens peuples, les Bataves & les Ménapiens. Aujourd'hui, ſous le même nom de *Bataves*, on entend pour l'ordinaire les Hollandois. *Voyez* HOLLANDE.

BATAVIA, autrefois **JACATRA**, ville d'Aſie aux Hollandois, dans l'iſle de Java, avec un port. Elle eſt à quinze ou vint lieues de Bantam, qu'elle a au couchant, vers le Détroit de la Sonde, & dans une plaine extrêmement fertile. Les Hollandois avoient un magaſin à Jacatra, & le commerce les y rendoit ſi puiſſans, que le Roi d'Angleterre en eut quelque ſorte de jalouſie. Les Anglois ſe ſervant de cette conjoncture, perſuadérent à ce Prince de leur faire la guerre, & lui donnerent même du ſecours. Le Roi attaqua, ſur la fin de l'an 1618, les Hollandois qui ſe defendirent juſqu'au mois de Mars de l'an 1619, où leur Général Koen, revenant des Molucques, non ſeulement les degagea, mais prit & ruina Jacatra. Enſuite on fonda ſur ſes ruïnes une nouvelle ville, qui fut nommée *Batavia*, avec une forte citadelle pour la défendre. Cette citadelle eſt un Fort à quatre baſtions royaux revêtus de pierres de taille, mal bâti au rez de chauſſée ſans foſſé, & par conſéquent ſans eau. A une diſtance du rempart, qui n'eſt pas égale de chaque côté, on trouve ſeulement des canaux de vingt à vingt-cinq piez de largeur, qui défendent en quelque maniére l'approche du Fort; mais ils ſont guéables preſque par tout. Cette ville eſt tres-bien fortifiée, & fut aſſiégée en vain en 1659 par le Roi de Bantam. Elle eſt la plus agréable de toutes les Indes, & paſſeroit pour tres-belle en Europe. Les Hollandois l'ont bâtie à plaiſir, dans le deſſein d'en faire la capitale de leur Empire dans les Indes. Les rues y ſont longues & larges, toutes tirées au cordeau, entre deux allées d'arbres du païs, toûjours verds, & qui donnent de l'ombre en tout tems. La plupart même ſont partagées en chemins fort unis, & en beaux canaux remplis d'eau, bordez d'arbres, comme en Hollande: ce qui eſt un grand ornement pour la ville, & une grande commodité pour les Habitans, qui peuvent aller preſque par tout à pié ou en bateau. Les maiſons y ſont tres-jolies, & les meubles tres-propres. Le circuit de Batavia eſt fort grand; & cette ville ne laiſſe pas d'être extrêmement peuplée de toutes ſortes de nations, de Malays, de Maures, de Chinois, & d'autres, qui payent un tribut par tête pour exercer librement le commerce. On y voit pres de cinq mille Chinois, dont la plupart s'y retirérent pour ne ſe pas ſoumettre aux Tartares, lorſque ceux-ci ſe rendirent maîtres de la Chine. Comme les Chinois ſont laborieux & adroits, ils font tout valoir à Batavia: ils cultivent les terres, & il n'y a guéres d'autres artiſans qu'eux. On ne peut rien s'imaginer de plus agréable que les avenues de Batavia: les chemins qui aboutiſſent aux portes de la ville ſont bordez de rangées d'arbres fort elevez & toûjours verds. Ces avenues ſont ornées de maiſons de plaiſance & de jardins bien entretenus. A une demi-lieue de la ville eſt le Fort de Jacatra, où il y a une garniſon de cinquante à ſoixante hommes. Au delà de ce Fort eſt le grand cimetiére des Chinois, où les Bonzes font ſouvent des feſtins pour les morts, faiſant accroire que ces réjouiſſances les ſoulagent & leur plaiſent. Ils ſe placent pour cette cérémonie dans un cabinet de feuillages, où l'on voit diverſes idoles groteſques, ſuſpendues aux branches qui couvrent ce cabinet. La plupart des tombeaux ſont autant de petits Mauſolées travaillez avec beaucoup d'art, & fort magnifiques. Leur temple, qui en eſt proche, eſt à peu près bâti comme nos petites egliſes au dehors & au dedans. Leurs Prêtres ſont revêtus d'habits qui ont quelque choſe de ſemblable à ceux des Chrétiens. Pendant le ſacrifice ils font quelques tours dans le temple en chantant & en marchant en cadence, au ſon de deux timbales & de quatre clochettes. Les deux autels, dont le principal eſt au fond du temple, & l'autre à la gauche, ſont parfumez de paſtilles, & ornez de chandeliers avec des cierges allumez. Les ſacrifices durent fort long tems, & ils en font les cérémonies avec beaucoup de gravité & de modeſtie.

Nous avons dit que Batavia eſt le ſiége de la domination des Hollandois dans les Indes. Le Général qui y fait ſa réſidence ordinaire, a commandement ſur tous les autres Officiers; mais il eſt révocable au gré de la Compagnie, & il ſe peut auſſi défaire de ſa charge après trois ans de ſervice. Le Conſeil d'Etat eſt compoſé du Général, du Directeur général & de ſix Conſeillers. La pluralité des voix le doit emporter dans la déciſion des affaires; mais le Général, qui n'a ordinairemeet que deux ſuffrages, paſſe quelquefois ſur cette formalité, quand il veut ſe charger du ſuccès de quelque affaire & en répondre. Les charges de Conſeillers ſont de 2000 francs d'apointement par mois, & le Général n'a que douze mille livres par an, ſa maiſon entretenue; mais comme il a tout en ſon pouvoir, ſans être obligé de rendre compte, on peut dire qu'il a ce qu'il veut. Le Grand Conſeil ou Conſeil Suprême, qui eſt le Parlement du païs, eſt compoſé d'un Préſident, d'un Vice-préſident & de deux Procureurs Généraux, avec les Conſeillers. Ce tribunal peut juger & condamner le Général même. Le troiſiéme Conſeil eſt celui des Echevins, qui connoiſſent des choſes qui concernent la ville. Le quatriéme, qui répond à nos Préſidiaux ou Bailliages, prend connoiſſance des cauſes de moindre importance, juſqu'à la ſomme de cent écus ſans appel. Le Directeur Général tient le ſecond rang dans le gouvernement. Tout ce qui regarde le commerce paſſe par ſes mains; mais il eſt obligé d'en rendre compte. Il y a ſix Gouverneurs de province; ſavoir, celui de Coromandel, qui réſide à Palicate; celui d'Amboine, dont la capitale eſt Victoria; celui de Ternate, dont le Roi a été obligé de céder ſon Royaume à la Compagnie, qui lui fait une penſion de douze cens écus; celui de Banda; celui de Ceilan, qui fait ſon ſejour ordinaire à Colombo; & enfin celui de Malaca. Après les Gouverneurs des provinces, les plus conſidérables ſont, le premier Marchand, les Commandeurs des places, (dont le principal eſt celui de Batavia) les Préſidens ou Chefs des Comptoirs. Pour la guerre, après le Général, tout le commandement ſe rapporte au Major Général. Ce commandement ſe partage enſuite entre les Capitaines de Batavia, qui deviennent Colonels quand ils ſont hors de la ville. On compte douze mille hommes de troupes réglées, & cent cinquante vaiſſeaux. * Le Pére Tachard Jéſuite, *Voyage des Indes*. Le Guat, *Voyage des Indes Orient. imprimé en* 1712.

BATAVIA; c'eſt le nom d'une riviére de la Terre Auſtrale, que les Hollandois ont découverte du côté de la mer. Elle eſt dans le païs particulier, dit *Carpentaria* ou *Carpenter-Landt*. * Baudrand.

* **BATE**, riviére d'Aſie dans la preſqu'iſle deça le Gange, & dans le Malabar. Elle prend ſa ſource dans la montagne de Gate, coule à peu près de l'eſt à l'oueſt, & ſe rend dans la mer entre le 19 & le 20 degré de latitude ſeptentrionale.

BATECALE, *Voyez* BATICALE.

BATEFORT. *Voyez* AUBÉPIN.

BATEMBURGIQUES, Coureurs dans le XVI ſiécle, s'étant mis à la ſuite d'un Soldat ſéditieux, pilloient les égliſes, & renverſoient les autels. * Lindan.

BATEME, & BATISTE. *Voyez* BAPTEME & BAPTISTE.

BATEN (Henri) *Voyez* BATHEN.

BATENBOURG, *Batenburgum*, *Arx Batavorum*, petite ville avec citadelle, dans le Duché de Gueldre, à deux lieues de Nimégue. En 1568, deux fréres, Barons de Batenbourg, eurent la tête tranchée par ordre du Duc d'Albe, qui dit alors, *que la tête d'un ſeul ſaumon valoit plus qu'un grand nombre de petits poiſſons*. * *Hiſtor. Belg.*

* **BATENSTEIN**, Fort des Hollandois dans la Guinée en Afrique, dans la côte d'Or.

BATES, (Guillaume) Docteur en Théologie & Prédicateur fameux parmi les Presbytériens Anglois, naquit en 1625. Il étoit Paſteur à Duſtans dans la partie méridionale de l'Angleterre, mais en 1699, il fut dépoſé par l'acte de Conformité & mourut à Hackney en 1699. Voici le Caractére que J. How & Edm. Calamy lui donnent: C'étoit un des plus éloquens Orateurs de ſon tems, & verſé dans toute ſorte de Sciences, ce qui rendoit ſa converſation fort agréable aux Gens d'eſprit. Il avoit des talens très diſtinguez & du corps & de l'eſprit. Son ſtile étoit net & coulant. Il s'exprimoit avec tant de facilité dans la converſation, que ſes adverſaires étoient forcez de l'admirer. Tels étoient entre autres le Grand-Chancelier Finch, ſon fils Milord Nottingham & l'Archevêque Tillotſon. Ce dernier converſoit avec lui avec beaucoup d'ouverture & de familiarité. Le Roi Guillaume III. l'eſtima fort; & il lui auroit immanquablement donné un des plus beaux poſtes de l'Egliſe Anglicane, ſi Bates eût voulu tant ſoit peu ſe relâcher. Malgré ſa non-conformité, il ſoutenoit que tous les Chrétiens étoient obligez de ſe réunir dans des principes modérez. Quoiqu'il ſuivit en tout les ſentimens de Calvin, il ne laiſſoit pas de travailler continuellement à un projet de paix & de reunion en faveur de cette partie des Chrétiens, qui ſont d'accord ſur les principaux articles. Mais voyant les grands obſtacles qui ſe préſentoient de tous côtez, il crut que le meilleur étoit de s'en remettre à la divine Providence & conclut néanmoins fermement, que les articles ſur leſquels des perſonnes pieuſes & ſincéres ne ſont pas d'accord, ſont néceſſairement de peu de conſéquence & nullement comparables à ceux ſur leſquels ils ſont unis. Il a publié un aſſez grand nombre de livres; on les a recueillis en un ſeul volume à Londres, après ſa mort. On n'a pas mis dans la collection de ſes Ouvrages, ſes *Vitæ ſelectæ Virorum Eruditorum*, qui furent imprimées à Londres en 1681, *in* 4. Les principaux Ouvrages qu'il a publiez en Anglois ſont ceux-ci, *Réflexions ſur l'Exiſtence de Dieu & ſur l'immortalité de l'Ame, auſquelles on a joint un Diſcours de la divinité de la Religion Chrétienne*; *l'Harmonie des Attributs Divins dans la rédemption des hommes par J. C.*; *Les quatre fins*; *Le ſouverain bonheur*; *Sermons*, &c.

BATH, ſorte de meſure contenant la dixiéme partie du *Corus* ou *Gomer*. Il peſoit quatre vingts livres, qui font huit conges, trois boiſſeaux, ou trois ſacs. Il tenoit autant que quarante-huit pintes ou ſetiers Romains, qui font ſoixante & douze ſetiers des Hébreux. Chaque pinte ou chaque ſetier peſoit vint onces. Cette pinte ou ce ſetier eſt ce qu'on appelle vulgairement en François *chopine*. La pinte vaut quatre ſetiers Romains, ou quatre chopines de Paris. Il faut remarquer que le Bath ſacré étoit bien different du commun, le ſacré peſant moitié plus que l'autre. En effet, il eſt dit dans le *premier* ou *troiſieme livre des Rois*, *ch.* 8 que la mer d'airain que fit faire Salomon, contenoit deux mille baths, & dans le *ſecond des Chroniques* ou *Paralip. chap.* 4. *v.* 5, il eſt dit que cette même mer tenoit trois mille baths. On ne ſauroit accorder ces deux textes qu'en diſtinguant le bath ſacré d'avec le commun, en diſant que ces trois mille baths étoient ſelon la meſure commune, & les deux mille ſelon la ſacrée. Artaxerxès ordonna à ſes Gouverneurs qui étoient dans la Judée, qu'on fourniroit aux Juifs toutes les années pour le ſervice du temple, & pour l'uſage des ſacrifices, cent baths de vin & autant d'huile. D. Calmet croit qu'on n'a aucune raiſon de diſtinguer deux ſortes de *Baths*, & que cela n'eſt point néceſſaire pour concilier les deux paſſages *des Rois & des Chroniques*, ſur la capacité de la Cuve d'airain. Il ajoûte qu'il ſuffit de remarquer que la *coupe* de la mer d'airain tenoit deux mille baths, comme cela eſt dit dans le livre des Rois, & que le *pié* qui étoit creux, en tenoit mille, ce qui fait les trois mille énoncez dans les Chroniques. * *Eſdras* ou I. *Eſdras*, *ch.* 7. *v.* 22. *Ezéchiel*, *ch.* 14. *v.* 10. 11. 14. Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 8. *ch.* 2.

BATH ou **BATHE**, *Bathonia*, *Aquæ Solis* & *Aquæ calidæ*, ville d'Angleterre ſur l'Avon dans le Comté de Sommerſet, avec Evêché ſuffragant de Cantorberi. Elle eſt aſſez bien bâtie, & ſi-

ſituée dans une plaine tres-fertile. Le ſiége de l'Evêché étoit à Wels, où il avoit été fondé vers l'an 905. Depuis, vers l'an 1090, Jean de Villula de Tours, qui en étoit Evêque, transféra le ſiége à Bath, comme Guillaume de Malmesburi l'a remarqué. Cette tranſlation fit nâitre un différent entre les Moines Bénédictins de Bath, & les Chanoines de Wels, touchant l'élection de l'Evêque. Enfin on convint qu'à l'avenir l'Evêque prendroit le nom des deux villes, & que Bath ſeroit nommée la premiére; que quand le ſiége ſeroit vacant, un certain nombre de Députez des deux égliſes choiſiroit l'Evêque; & qu'il ſeroit inſtallé dans les deux égliſes. Cela fut obſervé juſqu'au régne d'Henri VIII, mais les monaſtéres ayant été ſupprimez alors, le droit de l'élection eſt demeuré au Doyen & au Chapitre de Wels. Bath eſt encore conſidérable par ſes bains, dont on prétend que les eaux ſont propres à guérir pluſieurs maladies, comme la paralyſie, les rhumatiſmes, les foibleſſes de nerfs, les écrouelles, &c. Ces eaux ſont d'une couleur bleuâtre, ont une odeur forte, & exhalent des vapeurs tres ſubtiles. Il y a quatre bains chauds avec des ſiéges de pierre. L'un eſt triangulaire, de vingt-cinq piez en longueur, & autant en largeur d'un côté; ſa chaleur n'eſt pas ſi forte que celle des autres; on l'appelle *Croſſ-Bath*, parce qu'autrefois il y avoit une croix. Le ſecond bain eſt celui qu'on appelle *Hot-Bath*, le bain chaud; & il étoit en effet le plus chaud de tous, avant qu'on l'eût aggrandi. Les deux autres ſont appellez les bains du Roi & de la Reine, & ne ſont ſéparez que par une muraille. Celui du Roi a environ ſoixante piez en quarré, & pluſieurs ſources d'eau chaude au milieu, qui en augmentent la chaleur: c'eſt ce bain qui fournit les eaux au bain de la Reine, lequel n'a point de ſource; dans l'un & dans l'autre il y a une pompe. Il y a auſſi à Bath une manufacture de draps, dont on fait un grand débit dans toute l'Angleterre. Cette ville n'eſt pas fort peuplée pendant les deux tiers de l'année, mais depuis le mois de mai juſques ſur la fin de l'été, c'eſt une foire perpétuelle. Alors il y vient une foule incroyable de monde pour prendre les bains. * *Etat de la Gr. Bret.* Camden, *de Script. Angl.* Godwin, *de Epiſc. Angl.* Miræus, *Not. Epiſc. &c.*

B A T H A, petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie, dans la province de Télenſin, ſur la riviére de Mina, environ à trente cinq lieues de la ville d'Oran, du côté du midi. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Vaga* ou *Vaga*, que d'autres diſent être *Tegdemet*, village de ladite province. * Maty, *Dict. Géogr.*

* B A T H A, ville d'Ethiopie, ſituée ſur les confins du Païs nommé par les Arabes *Berbera*, & que nous appellons ordinairement le Zanguébar. Elle eſt éloignée de huit journées de la ville de Bachi en tirant vers le Midi, & fort proche de celle de Givah, qui eſt auſſi de Zanguébar. Toutes ces villes ſont dans le premier Climat, ſelon Edriſſi dans ſa Géographie. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.* C'eſt peut-être la même que la précédente.

B A T H A L I E R (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né à Lyon, fit ſon cours de Théologie à Paris, où il fut reçu Docteur le cinquiéme décembre 1474. Sa piété, ſa doctrine, ſon éloquence le rendirent illuſtre; mais il n'en reſte aucun monument que la Légende des Saints nouveaux, qui après avoir été traduite en François par un Carme, Mâitre en Théologie, fut miſe entre les mains de Frére Julien, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & de Frere Jean Bathalier, pour revoir la traduction, & pour y changer & ajoûter ce qu'ils jugeroient à propos. Cette Légende ainſi revue, fut imprimée en 1476, à Lyon; & l'année ſuivante on imprima ſeparément dans la même ville les Vies des Saints, qu'ils avoient ajoûtées. * Echard. *Script. Ord. Præd. t.* 1.

* B A T H A N A R I U S, Comte de l'Afrique ſous Honorius, en CCCCI, & beau-frére de Stilicon, à cauſe de quoi il fut tué, par ordre de l'Empereur. * Zoſime, *l.* 5. Jacques Godefroi, *Proſopographia Codicis Theodoſiani.*

B A T H A N É E, contrée de la Trachonite dans la Tribu de Manaſſé delà le Jourdain, qui fut ruïnée par Azaël Roi de Syrie. Elle fut une partie du domaine de Philippe, fils d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 9.

B A T H A S E C K, ville de la Baſſe Hongrie. Viſcher dans ſa carte de la moyenne partie du Danube, place cette ville dans le Comté de Tolna, ſur la Sarwitze, à une lieue & demie de ſon emboûchure dans le Danube; mais Baudrand la confond avec Batha ou Batka, la met ſur le Danube, la renferme dans le Comté de Batha, la fait épiſcopale ſuffragante de Colocz, & prétend qu'elle eſt la même que *Bathanatii*, ancienne ville de la Baſſe Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

B A T H E, ville d'Angleterre. *Voyez* B A T H.

B A T H E, *Bathia*, *Batha*, petite ville de la Hongrie ſur le Danube, où il reçoit la riviére de Sarwitze dans la Baſſe Hongrie, & au Comté de Bathe, cinq lieues au deſſus de l'emboûchure de la Drave dans le Danube. Elle eſt petite; ce qui eſt cauſe qu'on a uni ſon Evêché à l'Archevêché de Colocz, dont il étoit ſuffragant. Elle appartenoit aux Turcs: mais à préſent elle eſt preſque réduite en village, à quatre milles de Hongrie, de Telne au midi, & à ſept de Cinq-Egliſes au levant.

B A T H E (le Comté de) *Bathenſis Comitatus*, petite province de Hongrie, vers le bas du Danube, qui la partage en deux: elle eſt ainſi dite de la petite ville de Bathe, & ſa plus petite partie eſt dans la Baſſe Hongrie: le reſte eſt dans la Haute; mais tout eſt ſoumis à l'Empereur. Elle a au ſeptentrion le Comté de Peſt; au couchant celui de Tolne; au midi celui de Bodragh; & au levant le Comté d'Orod: & ſes lieux les plus conſidérables ſont Batha, Bathmonſter & Bathaſeck. Ce païs dépendoit cy-devant des Turcs.

B A T E C O M B E (Guillaume) Anglois, qui vivoit dans le XV ſiécle, vers l'an 1420, & ſous le régne d'Henri V, étudia à Oxford, & devint un des plus habiles Mathématiciens de ſon tems, comme il eſt facile de le juſtifier par divers Ouvrages de ſa façon, qui ſont, *De operatione Aſtrolabii*; *De Sphæra concava*; *De Sphæra fabrica & uſu*; *De Sphæra ſolida*; *De concluſione Sophiæ.* * Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Math. &c.*

B A T H E C O R, bourg ou village de la Tribu de Juda, qui ne mérite d'avoir place ici qu'à cauſe de l'inhumanité d'une femme Juive, qui en étoit. C'étoit une Dame nommée *Marie*, fille d'Eléazar, & fort riche. Après la mort de ſon mari, & lorſque l'Empereur Veſpaſien entra dans la Judée, elle s'alla réfugier à Jeruſalem avec un petit enfant qu'elle nourriſſoit. Cette femme ſe trouva aſſiégée avec d'autres de ſon village dans cette capitale. Elle y avoit fait porter tout ſon bien & tout ce qu'elle avoit de meilleur & de plus précieux, pour vivre & s'en ſervir dans ſa néceſſite. Tout cela lui fut bientôt enlevé par les Tyrans, qui fouillérent juſques dans les lieux les plus retirez, où elle avoit caché quelque peu de choſe pour s'entretenir. Une action ſi tyrannique mit cette femme dans un tel deſeſpoir, que ſe voyant ſi maltraitée & réduite à n'avoir rien du tout pour ſoutenir ſa vie, il n'y a point de paroles outrageuſes, ni d'imprécations, dont elle ne les chargeât, pour les obliger à la tuer: mais ils ne furent non plus touchez de ſes injures que de ſa miſére. Enfin étant pouſſée à cette extrémité, que de ne pouvoir plus eſpérer le moindre ſecours, la faim qui la conſumoit, & encore plus le feu que la colére avoit allumé dans ſon cœur, lui inſpirérent une réſolution qui fait horreur à la nature. Elle prit cet enfant qui pendoit à ſa mamelle, le coupa en deux, en fit cuire une partie, & reſerva l'autre pour la premiére néceſſité. L'odeur de cette viande abominable ſe répandit bientôt dans ſa maiſon, où ces ſcélérats étant entrez, voulurent ſavoir où elle l'avoit priſe. Elle la leur montra, & comme pour leúr reprocher qu'ils étoient cauſe du crime qu'elle avoit commis, elle les preſſa d'en manger; ce qu'ils ne voulurent pas faire, & ſortirent tout tremblans de frayeur & d'épouvante. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 21. *ſelon la Traduction de* M. Arnaud.

B A T H E N (Henri) de Malines, Docteur de Paris, Chantre & Chanoine de Liége, qui vivoit dans le XIV ſiécle, compoſa l'an 1350, dix livres *des Choſes divines*, où il agite des Queſtions curieuſes de Philoſophie & de Muſique. Il démontra auſſi les erreurs des Tables, dites *Alphonſines*, du Roi Alphonſe leur Auteur, &c.

* B A T H E N - M O R, lieu de la province de Hégiar à une journée de la Mecque, fertile en palmiers & autres fruits, abondant en eaux courantes, où les Pélerins altérez de la Mecque trouvent toute ſorte de rafraîchiſſemens.

B A T H I L L E. *Cherchez* B A T H Y L L E.

B A T H - K O L, c'eſt à dire, *fille de la voix.* C'eſt ainſi que les Juifs appellent un de leurs Oracles, dont il eſt ſouvent fait mention dans leurs livres, ſur tout dans le Talmud. L'Auteur du ſupplément aux Cérémonies des Juifs a remarqué qu'ils admettent différentes ſortes d'inſpirations, & qu'ils croyent communément que la prophétie ou l'inſpiration divine a duré chez eux juſques vers la quarantiéme année du ſecond temple, à laquelle ſuccéda une autre ſorte d'inſpiration qu'ils nomment *Bath kol.* Les Rabbins, comme Buxtorf l'a obſervé dans ſon grand Dictionnaire, diſent qu'après la mort d'Aggée, de Zacharie & de Malachie, le ſaint Eſprit ſe retira d'Iſrael, mais que cependant ils eurent l'uſage de la *fille de la voix*; & ils ne manquent point d'hiſtoires pour prouver qu'ils ont eu chez eux cet Oracle. * *Voyez* Buxtorf ſur le mot *Bath-kol.* Prideaux prétend que le *Bath-kol* n'étoit pas une voix entendue, comme procédant du ciel, mais une maniére de *Divination* que les Juifs avoient inventée; comme les Payens avoient leurs *Sortes Virgilianæ.* En prenant un *poinçon* & un *Virgile*, ils enfonçoient l'aiguille dans le livre, & regardoient comme un Oracle les paroles que l'aiguille rencontroit, & les appliquoient à ce qu'ils avoient en tête, pour leur faire prédire ce qui arriveroit. Tout de même, dit-il, parmi les Juifs, quand on s'en rapportoit à la *Bath-kol*, on s'accrochoit aux premiéres paroles qu'on entendoit proférer après cette réſolution priſe; & il falloit qu'elles ſerviſſent d'Oracle. Ils appelloient cela *voix du Ciel*, parce qu'ils la regardoient comme une déciſion qu'il leur envoyoit pour fixer leur incertitude. Cette Hiſtoire tirée du *Talmud* confirme cette penſée. *Rabbi Jochanan*, & *Rabbi Siméon Ben Lachish* ayant envie de voir *R. Samuel* Docteur de Babylone, dirent, *ſuivons ce que nous dira la Bath-kol.* En paſſant près d'une école, ils entendirent un jeune garçon qui liſoit ce paſſage du I. *livre de Samuel*, ou I. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 1. *Et Samuel mourut.* Ils remarquérent ces paroles, & en conclurent, que leur ami *Samuel* étoit mort. Et l'événement répondit à leur explication; car on trouva que Samuel de Babylone étoit mort dans ce tems-là. Les Chrétiens, lorſque la ſuperſtition ſe gliſſa parmi eux, imitérent les Payens & les Juifs dans cette maniére de Divination, & ſe ſervirent pour cet effet des Saintes Ecritures. Cette pratique ſuperſtitieuſe eſt auſſi ancienne que St. Auguſtin qui vivoit dans le quatriéme ſiécle, puiſqu'il en parle. On voit qu'*Héraclius* Empereur d'Orient l'employa au commencement du ſeptiéme ſiécle. Après une heureuſe campagne dans la guerre qu'il avoit avec *Choſroès* Roi de Perſe, ne ſachant à quel païs ſe déterminer pour mettre ſes troupes en quartier d'Hyver, il ordonna un jour de jeûne & de priéres dans l'armée, & après cela conſulta la Bible de cette maniére, & régla ſes quartiers ſuivant ce qu'il y trouva. Cette ſuperſtition ſe répandit encore davantage en Occident, & ſur tout en France, où, pendant pluſieurs ſiécles, quand il étoit queſtion de conſacrer un nouvel Evêque, on avoit accoutumé de conſulter ainſi la Bible, & de juger quelles ſeroient ſa vie, ſes mœurs, & ſa conduite, ſuivant ces paroles que le ſort faiſoit rencontrer. Les Normans portérent cet uſage en Angleterre, quand ils en firent la conquête. A la conſécration de Guillaume, ſecond Evêque Normand du diocéſe de Norwich, les mots qu'on trouva à l'ouverture de la Bible pour lui, furent, *non hunc ſed Barrabam*, *non pas celui-ci*, *mais Barrabas*; d'où l'on conclut qu'il ne ſeroit pas long-tems Evêque, & qu'il auroit un Succeſſeur qui ſeroit un brigand: ce qui ſe vérifia dans la perſonne d'*Herbert de Lezinga*, Normand, & Courtier général du Roi *Guillaume le Roux*, pour la Simonie. Quand il fut queſtion de conſacrer *Herbert*, le paſſage qui s'offrit aux conſultans fut celui-ci, *Amice ad quid veniſti? Compagnon*,

gnon, pourquoi es-tu venu ici? Il en fut frappé, sa conscience se réveilla, il confessa ses crimes & pour les expier il fit bâtir la cathédrale de *Norwich*, dont il posa la premiére pierre l'an 1096. Ensuite il transporta le siége Episcopal qui étoit a *Thetford*, & le fixa à Norwich. * Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tome 4. pag. 51. & suiv. de l'édit.* d'Amsterdam, 1722. *Voyez* SORT, & SORTS des Saints.

* BATHMEN, village fort ancien de l'Overissel dans le Quartier de Sallandt, est la Sénéchaussée la plus considérable de toute la Province. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Lindeborn, *Hist. Episc. Daventr. Overysselsche Chron.* Dumbar, *tome* 2. Monen, *Chron. de Deventer*, en Flamand.

BATHMONSTER, *Bathmonasterium*, petite ville de Hongrie, dans le Comté de Bath sur le Danube, environ à cinq lieues au dessous de la ville de Colocz. * Maty, *Dict. Géogr.*

*BATHNÉ, ville de la Tribu d'Aser. * Simon, *Dict. de la Bible.*

BATHON. *Cherchez* BATON.

* BATHONE (François de) Carme Espagnol dans la Principauté de Catalogne, a donné au public, *Commentarius in Librum Sententiarum.* Trithéme dit qu'il a enseigné avec applaudissement dans l'Université de Paris, & qu'il s'est tellement signalé dans les Disputes, qu'il fut appellé le *Docteur sublime.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BATHORI, noble famille de Transsylvanie qui a donné plusieurs Princes à cet Etat, & un Roi à la Pologne. L'origine de ce nom est incertaine. Les uns disent qu'il vient de la ville de Bathori dans le Comté de Zatmar, & dans la Haute Hongrie; les autres prétendent qu'il se tire de Bathon Roi de Pannonie dont Strabon fait mention. Cette famille s'est partagée en deux branches, savoir, de BATHORI de BATHOR, & de BATHORI de SOMLYO. OPOS BATHORI de BATHOR, étoit fort considéré à la Cour de Geysa I. Roi de Hongrie, pour son habileté, sa prudence & sa valeur. Il aquit beaucoup d'honneur & de gloire dans la guerre contre l'Empereur Henri IV. & contre le Roi Salomon qui avoit été déposé. ETIENNE BATHORI de SOMLYO vivoit dans le XV siécle. Il étoit Palatin de Hongrie, & fut tué dans la bataille de Varne, laissant un fils de même nom que lui, qui fut Vaivode de Transsylvanie, & qui se distingua dans les guerres contre les Turcs; & ANDRÉ qui eut pour fils Etienne Bathori de Somlyo, Palatin de Hongrie, qui se trouva en 1526 à la bataille de Mohatz. Il mourut en 1535, laissant une fille appellée CLAIRE qui après avoir été fiancée avec Charles Duc de Monsterberg, suivit son pére de bien près. Il eut trois fils, savoir, ETIENNE, CHRISTOPHLE & ANDRÉ. *Les deux premiers auront des articles séparez.* André le troisiéme fils d'Etienne Bathori de Somlyo eut un fils de même nom que lui, *& qui aura un article séparé.* Enfin en 1613, cette famille s'éteignit par la mort du Prince Gabriel Bathori, & les biens qu'elle laissoit, échurent à la Maison de Ragotzki. * Istuanff, *l.* 24. *& suiv.* Bonfinius, *l.* 1. Rewa, *de Monarchia Cent.* VI. Jongelini. *Catal. Palat. Hungar. p.* 157. Toppeltini de Medgyès, *Origines & occasus Transsylv. p.* 226. *&* 227. Czwittingeri, *Hungaria Literata, p.* 138. Nadany, *Florus Hungar.* Belleni, *Epit. Rerum Transsylv.*

Plusieurs de ceux qui viennent d'être nommez auront des articles séparez.

BATHORI (Etienne) fils d'Etienne Bathori & frére d'André & de Christophle, fut élu l'an 1571, après la mort de Jean Sigismond, & fut agréé par Maximilien & Sélim, l'un Empereur d'Allemagne & l'autre des Turcs. Il fut depuis mis sur le thrône de Pologne que Henri III. Roi de France venoit de quitter, fit de grands progrès contre les Moscovites, & mourut l'an 1586.

BATHORI (Christophle) frére du précédent qui fut élu Roi de Pologne, lui succeda en Transsylvanie; & se voyant en bute à la Maison d'Autriche, parce qu'Etienne son frére avoit été préféré à Maximilien II. pour le Royaume de Pologne, il fut obligé de chercher de l'appui à Constantinople. Il chassa de son Etat les Unitaires ou Sociniens, & mourut l'an 1581, après cinq ans de régne. Sigismond son fils lui succéda.

* BATHORI (Sigismond) de Somlyo, Prince de Transsylvanie, fils de Christophle Bathori, naquit en 1572, & succéda son pére en 1581. Amurath III. vouloit d'abord lui imposer un tribut onéreux, mais à la considération du Roi de Pologne son oncle il n'en fit rien. Bathori résolut cependant de faire contre les Turcs une Ligue, avec les Princes Chrétiens, mais les Etats de Transsylvanie le traversérent dans ses desseins. On dit qu'il y eut une conjuration formée contre lui, pour le livrer entre les mains des Tartares, & qu'après avoir fait assembler les Etats à Clausembourg ou Colozwar, il fit prendre quatorze des Conjurez parmi lesquels se trouvoit Balthasar Bathori son Cousin, & les fit mourir le 17 sept. 1594. Alors il envoya Etienne Bostkay vers l'Empereur Rodolphe II, & se mit sous sa protection, aux conditions suivantes, 1. Que tant que lui & ses Descendans vivroient, la Couronne de Hongrie n'auroit aucune prétention sur la Transsylvanie; 2. Qu'on le fît Chevalier de la Toison d'Or; 3. Qu'on lui donnât en mariage une Princesse de la Maison d'Autriche; 4. Qu'on ne fît aucune paix avec le Turc sans y comprendre la Transsylvanie; 5. Qu'en cas qu'il vint à être chassé de sa Principauté, on le dedommageât en lui donnant ailleurs dequoi soutenir sa dignité de Prince. Il fit ensuite une alliance avec les Princes de Valachie & de Moldavie, & prit en 1595 les armes contre les Turcs. Il gagna quelques batailles & se rendit maître de quelques places. Dans la même année on lui envoya pour femme Marie Christierne fille de Charles Archiduc d'Autriche; mais quoique cette Princesse fût recommandable par ses vertus & par sa beauté, elle n'eut pas le bonheur de lui plaire, & après lui avoir fait plusieurs mauvais traitemens, il la répudia & la renvoya en 1599 à Gratz auprès de sa mére. En 1596, il fit un voyage à Prague, & offrit à l'Empereur Rodolphe II. de faire une échange de la Transsylvanie contre les deux Duchez d'Oppeln & de Ratibor en Silesie. Mais il eut bientôt après sujet de s'en repentir, & au mois d'août de la même année, il prit la résolution de retourner en Transsylvanie déguisé en Moine. Il se rendit à Clausemburg, & demanda aux Bourgeois & à tout le païs, de lui renouveller hommage. Comme Waradin avoit refusé de le [illegible], ceux de Clausembourg le reçurent de nouveau sans obstacle. Dès qu'il eut effectué ce projet, il céda ses Etats en 1599 à [illegible] Cardinal André, se reservant une rente annuelle de 25000 ducats. André ne posséda cette dignité qu'environ trois mois. L'Empereur & le Prince de Valachie lui firent la guerre, & défirent son armée près de Hermanstadt. *Voyez l'article qui suit.* Sigismond voyant que l'Empereur & le Prince de Valachie etoient en dispute au sujet de la Principauté de Transsylvanie, revint sur ses pas, & tâcha de rentrer en possession de cet Etat par le moyen des Turcs & des Tartares. Il attira dans son parti le Prince de Moldavie, [illegible] défait par celui de Valachie. En 1601, dans le tems qu'il se tenoit en Moldavie, les Etats de Transsylvanie, l'élurent de nouveau pour leur Prince, & le rétablirent dans la possession de cette Principauté. Il fit aussi semblant de vouloir entrer en quelque accommodement avec l'Empereur dans le même tems qu'il fondit sur les troupes du Prince de Valachie & du Général Basta; mais il fut battu à platte couture, & aussi tôt après tout se soumit à l'Empereur. Sigismond essaya de recouvrer ses Etats par le moyen des Turcs, & forma, mais inutilement, en 1602, le siége de Clausembourg. Il prit à la vérité quelques places, mais il les reperdit bientôt après, & fut contraint par les articles du traitté de paix, d'abandonner entiérement la Transsylvanie. Ensuite il se rendit à Prague auprès de l'Empereur, de qui il obtint quelques Terres en Boheme. Il vecut tranquillement dans le château de Lobkowitz jusques à l'an 1610; mais comme on vint à le soupçonner d'avoir formé avec le Roi de Pologne quelques projets dangereux, on s'assura de lui & on le conduisit à Prague, où il mourut le 18 mars 1613, âgé de 41 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *l.* 127. Isthuanff, *de Rebus Hungar.* De Rewa, *de Monarch. Hung. Cent.* 6. Treterus, *de Episc. Warmiens. p.* 125. Ludolfs, *Schaubuhne*, *partie* 1. Le Vassor, *Hist. de Louis XIII. l.* 4. Toppeltini de Medgyès, *Origines & occasus Transsylv. p.* 226. Kreckwitz, *Siebenburgen*, *p.* 79. *& suiv.* Belleni, *Epit. Rerum Transsylv.*

BATHORI (André) fils d'André Bathori frére des deux précédens, & par consequent leur neveu, fut envoyé par son oncle Etienne à Rome. Le Pape Grégoire XIII. le fit d'abord Protonotaire Apostolique, & ensuite Cardinal en 1584. En 1589, il fut fait Evêque de Warmie. En 1599, son cousin Sigismond lui ceda ses Etats, se reservant pour son entretien, le revenu de quelques villes & de quelques châteaux. André, aussi tôt après son installation, en donna connoissance à George Basta General de l'Empereur, avec promesse de tenir & de confirmer tout ce dont Sigismond étoit convenu avec lui par ses Députez. Mais l'Empereur ne se contenta pas de cela, & André après avoir fait inutilement tous ses efforts pour gagner les bonnes graces de ce Prince, voyant qu'il l'alloit bientôt avoir sur les bras, fut obligé de se mettre sous la protection des Turcs. Le 28 oct. de la même année, on en vint à une bataille proche de Hermanstadt, où l'armée d'André forte de 28000 hommes fut défaite par le Prince de Valachie. Le Cardinal se sauva par la fuite avec cent chevaux par des chemins étroits, où il falloit passer l'un après l'autre, & fut arrêté par des Paisans qui lui coupérent la tête & la portérent au Prince de Valachie. On imputa sa mort aux Impériaux: ce qui est certain, c'est qu'après la défaite du Cardinal, l'Empereur ignorant ou feignant d'ignorer sa mort, se plaignit de lui par des lettres tres aigres au Pape Clément VII, l'accusant d'intelligence avec le Turc, & priant sa Sainteté de l'excommunier, & de priver du chapeau ce Cardinal qui n'étoit alors que dans la 33 année de son âge. * Treterus, *de Episc. Warm. p.* 122. *& suiv.* Isthuanff, *Hist. Hung.* Heidenstein, *in Hist. Hung.* Toppeltini de Medgyès, *Origines & occasus Transsylv. l.* 4. *p.* 2-7. Kreckwitz, *Siebenburgen*, *p.* 118. *& suiv.* Czwittingeri, *Hungar. Liter p.* 47. *Lettre du* Cardinal d'Ossat *du* 13 *janv.* 1600.

* BATHORI (Gabriel) Prince de Transsylvanie. Les uns disent qu'il étoit cousin d'Etienne Bathori Roi de Pologne; les autres soutiennent qu'il n'est point de la Maison *de Somlyo*, mais d'une branche de celle de *Bathor* qui étoit plus ancienne, & l'appellent à cause de cela *Gabriel Bathori de Bathor.* Il s'attacha d'abord au Cardinal André, après la mort duquel, il se retira a Eseth vers Etienne Bathori qui l'adopta, à condition de quitter la Religion Romaine & d'embrasser les sentimens des Photiniens. Dès que son Patron fut mort, il parvint à un tel degré de puissance, qu'après avoir persuadé Sigismond Ragotzki d'abdiquer, il fut reconnu Prince de Transsylvanie. Pour s'affermir dans ce poste, il se mit sous la protection des Turcs, conquit plusieurs places, & fit la paix avec Matthias Roi de Hongrie. Mais il se rendit odieux par ses débauches. Il excita les Heiduques à la revolte, & troubla le repos du Prince de Valachie qui s'étoit attaché à la Maison d'Autriche; mais il en fut vaincu. En 1611, Sigismond Roi de Hongrie envoya contre lui le General Forgatsch avec une armée qni périt de faim & de froid. Quelque tems après un des principaux du païs, nommé André Nagy, se souleva contre lui, mais Bathori feignant de se reconcilier avec lui, le fit mourir. Cependant il excitoit tous les jours de plus en plus la haine publique contre lui, par ses cruautez contre ses Sujets, & particuliérement contre les Saxons qu'il vouloit chasser de son païs. En 1612, André Gintzgy qu'il avoit envoyé en ambassade à Constantiple, excita une seconde revolte. Pour y réussir, il avoit porté contre Bathori quelques accusations, à la Cour du Grand Seigneur qui là-dessus donna à Gintzgy le gouvernement de Transsylvanie, avec une armée pour en aller prendre possession. D'un autre coté, Gabriel Bethlem autrement Bethlem Gabor qu'il avoit envoyé en ambassade vers le Bacha de Témezwar, quitta son parti, & offrit à l'Empereur Turc de lui donner quelques places de Transsylvanie, si par son moyen il pouvoit se rendre maitre de cette Principauté. Cette proposition fut agréée à la Porte, qui en mit par la force Bethlem en possession. (*Voyez* BETHLEM GABOR) Bathori eut recours à l'Empereur Matthias qui envoya à son secours une armée commandée par Nicolas Apaffi, stipulant qu'on lui remît

avant toutes choses, la forteresse de Grand Waradin entre les mains. Cette stipulation fit venir d'autres pensées à Bathori, qui chercha à se raccommoder avec la Porte. Apaffi en ayant eu le vent, forma avec quelques domestiques de Bathori le dessein de le faire mourir. Ce projet n'ayant pas réüssi, il trouva en 1613 le moyen de l'attirer hors de Waradin, sous prétexte de lui faire voir son armée, & le fit tuer à coups de mousquet par quelques soldats qui en avoient reçu l'ordre. Sa famille s'éteignit en sa personne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lubiensky, *de motu civili in Polonia*, *l.* 35. *p.* 103. Isthuanff, *de Rebus Transsylv.* Ludolfs, *Schaubuhne.* Le Vassor, *Hist. de Louis XIII. l.* 4. Toppeltini de Medgyès, *Origines & occasus Transsylv.* Kreckwitz, *Siebenburgen.*

BATHOS, vallée dans la Macédoine près du fleuve Alphée, où les Anciens croyoient que les Géans avoient combattu contre les Dieux. Pausanias rapporte qu'on avoit coutume d'y faire des sacrifices, en réprésentant des éclairs, des tonnerres & des foudres, pour imiter par cet artifice, le bruit & les feux de ce grand combat. * Pausanias, *in Arcadicis.*

BATH-SAMA. *Voyez* **BETHSAMES.**

BATHSÇÉBAH. *Voyez* **BETHSABÉE.**

BATHUEL, fils de *Nachor*, qui vivoit vers l'an du monde 2028, & avant J. C. 2007, fut pére de Laban & de *Rebecca*, femme d'*Isaac.* * *Genése, ch.* 22. *v.* 23. Joséphe, *l.* 1. *Antiq. Judaiq. c.* 15.

BATHUEL, nom d'une ville de la Tribu de Juda, dont il est parlé dans le *premier livre des Chroniques* ou *Paralipoménes*, *ch.* 4. *v.* 30.

BATHUEL, pére de Joël. *Voyez* **BÉTHUEL.**

* **BATHYCLES**, ancien Architecte, de la ville de Magnésie, batit à Amycles, 541 avant J. C. un petit temple consacré aux Graces. * Félibien, *Recueil de la Vie & des Ouvrages des plus célèbres Architectes*, *l.* 1. *p.* 45. Pausanias, *in Messeniacis*, *& in Laconicis*, *l.* 3.

BATHYLLE, jeune garçon de Samos extrémement beau fut aimé de Polycrate, Tyran de cette isle, & d'Anacréon, Poëte Lyrique; lequel voulant consacrer dans ses vers la beauté de Bathylle, a éternisé ses propres débauches & son penchant détestable. * Horace, *dans le livre des Epodes*, ou *le* 5. *livre des Odes*, *Ode* 14. *v.* 9. Le Févre, *Vies des Poëtes Grecs.*

BATHYLLE, fameux Pantomime, natif d'Alexandrie, vint à Rome pendant le régne de l'Empereur Auguste, & fut Affranchi de Mécénas. Il y introduisit avec Pylade une nouvelle maniére de danse, où l'on réprésentoit par des postures étudiées & par des gestes ingénieux, toutes sortes de sujets tragiques, comiques & satyriques. Ils firent une troupe à part, & ne voulurent point se mêler avec les autres Comédiens; de sorte qu'ils jouoient seuls leurs comédies muettes sur l'Orchestre, sans d'autres Acteurs que des Pantomimes. Pylade excelloit dans la réprésentation des sujets tragiques & majestueux; mais Bathylle réüssissoit incomparablement mieux dans les sujets comiques ou satyriques. Cela leur donna occasion de se séparer & de faire deux bandes. * Plutarque, *Sympos. l.* 7. Lucien, *de Saltatione*, *&c.*

BATHYLLE, certain Poëte Romain, voulut passer pour Auteur de ce Distique, que Virgile avoit attaché de nuit à la porte du Palais d'Auguste.

Nocte pluit totâ, redeunt spectacula mane.
Divisum Imperium cum Jove Cæsar habet.

Mais ils ne jouït pas long-tems de cette gloire; car Virgile attacha au même endroit une seconde affiche, dans laquelle au bas du Distique contesté, il avoit ajoûté ce commencement de vers, *Sic vos, non vobis*, répété quatre fois. L'Empereur souhaitant que quelqu'un en achevât le sens, il n'y eut que Virgile qui le pût faire en cette maniére,

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores.
Sic vos, non vobis, vellera fertis, oves.
Sic vos, non vobis, fertis aratra, boves.
Sic vos, non vobis, nidificatis, aves.
Sic vos, non vobis, mellificatis, apes.

Ainsi on reconnut le véritable Auteur du Distique; & Bathylle reçut l'affront qu'il méritoit. * *Vie de Virgile.* Giraldus, *Hist. Poët.*

BATHYRA. *Voyez* **BATYRA.**

BATICA. *Voyez* **VATICA.**

BATICALA, ville d'Asie dans la Péninsule de deça le Gange, est située sur la côte de Malabar, entre Onor, Barcelor, Gorcopa & Mayandure, capitale d'un petit Royaume de ce nom, qui appartient au Roi d'Onor, & qui est tributaire de celui de Bisnagar. * Sanson. Baudrand.

BATICALE, ville de l'isle de Ceylan dans les Indes, appartenant aux Hollandois, est capitale d'un Royaume qui est le plus oriental de l'isle, & qui est séparé par des montagnes de celui de Colombo, où est la ville de même nom, avec un bon port, dont les Hollandois se sont rendus les maîtres, aussi-bien que de Chilao & de quelques autres places. * Sanson. Baudrand.

* **BATICALE**, riviére de l'isle de Ceylan dans la partie orientale, & dans le Royaume de Baticale, coule d'abord de l'ouest à l'est, puis du nord-ouest au sud-est, & se rend dans la mer après avoir arrosé la ville de Baticale.

BATILDE ou **BAUDOUR** (sainte) Reine de France, illustre par sa sagesse & par sa piété, descendoit des Princes Saxons d'Angleterre, d'où elle fut enlevée, étant encore jeune, soit par des Pirates, soit par ses propres parens, suivant la coutume des Anglo-Saxons, qui vendoient leurs enfans. Quoiqu'il en soit, elle fut amenée sur les côtes de France, & achetée par Erchinoald Maire du Palais, que l'on appelle communément *Archambaud.* Il la donna à sa femme, dont elle gagna le cœur. Le Roi Clovis II. charmé de sa vertu, l'épousa, & elle fut mére de Clotaire III. de Childéric II. & de Thierry III. Après la mort du Roi, elle gouverna sagement le Royaume durant la minorité de Clotaire III. son fils. Elle fonda les Abbaïes de Chelles & de Corbie, & fit de grands biens à d'autres maisons religieuses. Depuis, elle prit l'habit dans le monastére de Chelles, où après avoir donné des marques d'une très-solide piété, elle mourut saintement le 30 janvier de l'an 680 selon les uns, & 685 selon les autres; mais certainement après l'an 678 âgée de 55 ans. Le Pape Nicolas I. la canonisa. Elle fut enterrée dans la petite église de sainte Croix, qu'elle avoit fait bâtir, d'où son corps fut transféré le 17 mars par Louïs *le Débonnaire*, dans celle de la sainte Vierge. Il repose à présent sur le grand Autel de l'Abbaïe de Chelles. Sa Vie a été écrite par un ancien Auteur; & elle est rapportée par Surius, par Bollandus & par le P. Mabillon. Nous l'avons aussi en nôtre Langue de la traduction du P. Etienne Binet Jésuite, & beaucoup meilleure de celle de M. Arnaud d'Andilly. * Baillet, *Vies des Saints.* Le Cointe. Du Saussay. Du Bois, *Hist. Eccles. Paris.*

BATILLE, serviteur d'Antipater, fils d'Hérode *le Grand*, accusa son maître de lui avoir fait apporter du poison de Rome pour faire mourir le Roi, & dit qu'il l'avoit mis entre les mains de Doris & de Phéroras l'an du monde 4035, qui étoit celui de la naissance de Jesus-Christ. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 7.

BATIMENA. Le Royaume de Batiména, petit païs de la presqu'isle des Indes, deçà le Gange, est au païs de Malabar, vers les montagnes & le Royaume de Cochin.

BATINEIS (Lauthier de) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, natif de Florence, est Auteur d'un Ouvrage curieux qui n'a pas été imprimé, & qui est intitulé, *Capistrum Judæorum.* Dans cet Ouvrage l'Auteur se propose de prouver trois choses; la premiére, que la Messie a été promis; la seconde, que suivant l'usage que les Juifs font de l'Ecriture, & leur maniére de l'expliquer, le Messie n'est pas encore venu; la troisiéme enfin, que le Messie est venu: & c'est-là qu'il résout les difficultez que la seconde partie a pu faire naître. Par la lecture de ce Traité, le P. Echard croit voir que Sixte de *Sienne* s'est trompé en assurant que l'Auteur florissoit vers l'an 1417. Il parle, dit-il, des guerres des Catalans dans la Romanie, & assure que cinq cens d'entre eux avoient défait une fois quinze mille Grecs, & une autre fois vint mille; ce qui ne peut, ajoûte-t'il, être attribué à leurs mérites; puisque ce sont des voleurs, des homicides, des adultéres, des parjures, des blasphémateurs; & il semble parler de tout cela comme de choses arrivées de son tems. Cet endroit donne lieu de croire qu'il vivoit vers l'an 1315. Mais dans un autre il marque que la captivité Romaine des Juifs duroit depuis 1320 ans; & il paroît par un autre passage, qu'il commence cette captivité au tems où Jérusalem fut détruite par Tite; car pour supposer comme il fait, que les Juifs croyent que le Messie doit venir 1335 ans après la destruction de Jérusalem, & leur prouver ensuite par l'événement, que cette explication est trompeuse, puisque dans cet espace de tems, ce n'est pas le Messie, mais l'Othoman, qui est venu; il faut qu'il n'ait écrit que 1335 ans depuis la destruction de Jérusalem. Ce qu'on peut donc dire de plus sûr à cet égard, c'est que cet Auteur s'explique si mal, qu'on a de la peine à l'entendre; ce qu'on feroit peut-être mieux, si on avoit un Manuscrit plus correct que celui qui est à la Bibliothéque des Jacobins de la rue S. Honoré à Paris.

BATISTE (S. Jean) *Voyez* **JEAN BAPTISTE** (saint)

BATISTÉRE. *Voyez* **BAPTISTÉRE.**

BATIS. *Cherchez* **BÉTIS.**

BATMANSON (Jean) Anglois, Religieux de l'Ordre des Chartreux, sous le régne de Henri VIII, en 1520, fut Prieur de la Chartreuse de Londres, où il mourut le 16 novembre de l'an 1531. Il écrivit des Commentaires sur le Cantique des Cantiques, sur les Proverbes de Salomon, & d'autres Traitez de piété. * Possevin, *de Appar. Sacro.* Petreius, *Biblioth. Carthus.* Pitseus, *de Script. Angl.*

* **BATO**, petite riviére du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, coule à peu près de l'est à l'ouest, & se rend dans la Mer Tyrrhéne, au nord de l'isle de Cirella.

* **BATOCHINA**, est le nom de la partie méridionale de l'isle de Gilolo, l'une des Molucques.

BATON ou **BATHON**, de Sinope, Historien Grec. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il laissa des Mémoires de Perse qui sont souvent citez par Strabon, par Athénée & par Plutarque, qui alléguent d'autres Ouvrages de sa façon. Il est différent de BATTON Poëte, qui avoit écrit quelques Comédies. * Strabon, *l.* 12. Athénée, *l.* 10. *&* 14. Suidas. Vossius, &c.

* **BATON** de Jacob en Géométrie, est un instrument qui sert à prendre les hauteurs. Les Pilotes s'en servent ordinairement. Il est composé d'un long bâton & d'un autre plus court mis en croix appellé *Traversier* & *Marteau*, qui peut se mouvoir le long du grand bâton que l'on appelle *fléche.* Cet instrument a été aussi appellé *Croix géométrique* & *Verge d'or* par excellence, parce qu'il est le plus ordinaire, le plus commode, & cause le moins de dépense de tous les instrumens, quoiqu'il ne soit pas le plus juste. Il porte aussi les noms *d'Arbalête* & *d'Arbalestrille.* * Ozanam, *Dict. de Mathém.*

BATON de Jacob, est un bâton que Jacob apporta en Egypte à ce que disent les Auteurs de la Cabale, & dont il est amplement parlé dans l'article de Moïse. *Voyez* **MOISE.**

BATON ou **BUTON**, isle d'Asie dans la mer des Indes, est à l'orient de celle de Macassar ou Célébès, entre celles de Wawani, de Calinca & de Cabinces. * Sanson.

BATRACHOMYOMACHIE, *Batrachomyomachia*, est le nom d'un petit Poëme Grec, qui décrit le combat donné entre les Grenouilles, les Rats & les Souris, *Ranarum muriumque pugna*, & qui porte le nom d'Homére. Le Poëte Stace croit que c'est l'Ouvrage de ce grand Poëte; parce qu'il n'y a point eu, dit-il, de Poëte célebre qui n'ait donné, avant un grand Ouvrage, quelque

que petite piéce enjouée en vers négligez. C'est ainsi que Virgile a donné le *Culex*, & qu'Homére a donné la Batrachomyomachie. *Sed & Culicem legimus*, dit Stace, *& Batrachomyomachiam etiam agnoscimus. Nec quisquam est illustrium Poëtarum, qui non aliquid operibus suis stylo remissiore præluserit.* Statius, *Præfat. Sylvarum ad Stellam.* Plusieurs Auteurs ont douté que ce petit Poëme fût véritablement d'Homére. On pourroit appuyer leur doute sur plusieurs bonnes raisons. Parmi ceux-là on peut consulter Henri Etienne, *Schediasmatum*, *l. 6. c. 22.* dans un Traité intitulé, *Tigretis cari.* Petrus Nunnesius, *Commentar. ad Phrynichi dictiones Atticas*; Gaspard Barthius, *Animadversion. in Stat. 1. p. 5.* Perrault, Auteur du Paralléle des Anciens & des Modernes, où il donne toûjours la préférence aux Modernes, a régalé le public d'une Traduction en vers François de la Batrachomyomachie.

BATRICIDES, Patriarche d'Alexandrie, qui mourut l'an 940, composa des Annales, depuis la création du monde jusqu'à son tems. Cet Ouvrage fut imprimé à Londres *in 4.* en 1658, par les soins de Seldénus & de Pococke. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BATSAI ou BETSAI, Juif dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone, au nombre de trois cens vint-trois, * *Esdras*, ou I. *Esdras, ch. 2. v. 17.*

BATTA, province du Royaume de Congo en Afrique, une de ses six parties, qui est fort grande, & la plus avancée au levant vers le milieu des terres. Elle est bornée au septentrion par les provinces de Sundi & de Pango; par celle de Pemba au couchant; & au midi par le Lac d'Aquilonda. Elle a le titre de Duché, & est arrosée de la riviére de Barbéla, qui la traverse, & près de laquelle est la ville capitale de Batta, qui lui donne son nom. Elle est dans la partie la plus septentrionale, environ à cent mille pas de la ville de S. Sauveur vers le levant.

BATTÆUS (Guillaume) étoit d'Irlande, & mourut en 1614. On le fait l'Auteur d'un livre si connu pour apprendre les Langues, & en particulier la Latine, & qu'on appelle *Janua Linguarum.* Alegambe l'appelle un Ouvrage admirable, qu'on peut appliquer à toutes les Langues. * Blaccius, *pag.* 207.

BATTAGLIA, Cardinal. *Cherchez* GOCTIUS DE ARIMINIS.

BATTEFORT, Maison. *Cherchez* AUBEPIN.

BATTEL, bourg d'Angleterre dans le Comté de Suffex, où l'on fait d'excellente poudre à canon. Il tire son nom de la grande victoire que Guillaume *le Conquérant* y remporta sur le Roi Harold le 14 octobre de l'année 1066. Pour en conserver la mémoire, ce Prince fit bâtir près de là une Abbaïe, nommée l'*Abbaïe de la Bataille Battel Abbey.* * *Diction. Anglois.*

* BATTENBERG, ville d'Allemagne dans la Hesse et sur l'Eder au nord de Marpurg tirant vers l'ouest. Elle est éloignée de cette derniére d'environ cinq ou six lieues. On dit qu'elle a reçu son nom de Batto Roi des Cattes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Itiner. Germ.*

BATTERBY, petit lieu sur la riviére de Ware, à deux milles Anglois de Durham du côté du sud, est remarquable pour certaines pierres, d'un côté desquelles, lorsque la marée est basse, il sort en été une eau rougeâtre salée, qui devient blanche au soleil, & se change en une substance dure, dont les habitans du voisinage se servent au lieu de sel. * *Diction. Anglois.*

BATTI, Chef des Tartares, vint fondre dans la Russie avec une armée formidable vers l'an 1224, & après l'avoir soumise à son pouvoir, il réduisit dans une dure servitude tous les principaux Gouverneurs & Maîtres de ce païs, qui descendoient des Waréges, Auteurs du Royaume des Russiens. La Russie gémit sous le joug des Tartares jusqu'au tems de Basile, Grand Duc de Moscovie, qui l'an 1500, chassa les Tartares, & rétablit cette nation dans son ancienne liberté. Jusqu'alors les Empereurs des Tartares Zavolhensiens envoyoient dans la Russie des Gouverneurs, qui les traitoient fort durement, en usant de toutes sortes de vexations. L'on peut lire là-dessus Herberstenius, Petrus Petræus, & les autres Ecrivains, * *Rerum Moscov.* George Hornius, *Orbis Imper. pag.* 375.

BATTIER (Frédéric) fils de Simon Battier Docteur & Professeur en Droit à Bâle, naquit le 18 oct. 1658. Après avoir pris le degré de Maître ès Arts, il s'appliqua à la Théologie & aux Antiquitez Hébraïques. Ayant été admis au Ministére en 1680, il alla à Metz, & y profita des leçons de M. Ancillon pour la prédication, & de celles d'un Rabbin pour la Langue Hébraïque. En 1686, il fit un voyage en Allemagne, aux Païs-Bas & en Angleterre. En 1690, il fut fait Pasteur de l'église de St. Alban à Bâle. C'est là qu'il s'est fort distingué par son zéle & par les soins empressez qu'il donnoit à ses Paroissiens. Il faisoit outre cela des leçons particuliéres aux Etudians qui se destinoient au Ministére, & il les continua pendant long-tems avec beaucoup de fruit. Il mourut au mois de juillet 1722. Il a publié des Sermons sur le Pseaume XV, selon l'Hébreu, & un Commentaire sur toute la Bible auquel il a travaillé conjointement avec feu M. Théodore Gernler Pasteur à Bâle d'un mérite distingué. * *Diction. Allemand de Bâle.*

BATTIER (Jean Jaques) frére du précédent, naquit le sixiéme février 1664. Après avoir fait ses études de Philosophie, il commença à étudier le Droit, & en 1690 il prit le degré de Docteur, ayant soutenu des Théses *de Suffragiis & eorum Jure.* En 1693, il fut élu Professeur en Rhétorique, & quelque tems après en Eloquence. En 1706, on lui donna la Chaire des Instituts & du Droit Public, & en 1714 il obtint celle du Code. En 1695, le Magistrat lui accorda la charge de Syndic de la ville. Il étoit également grand Jurisconsulte, & savant dans les Antiquitez Gréques & Romaines. Il avoit eu le dessein de publier un Homére avec des remarques, mais ses grandes occupations ne lui permirent pas de remplir son projet. On a de lui plusieurs Dissertations de Droit, de Politique & de Philologie que les Connoisseurs prisent beaucoup. Après avoir long-tems souffert les douleurs cruelles de la pierre, il prit enfin la résolution de se faire tailler. Il mourut peu de jours après l'opération, au mois de septembre 1720. * *Diction. Allemand de Bâle.*

* BATTINGIUS (Rodolphe) natif de Frise, fut un habile Médecin & un célébre Mathématicien. On a de lui, *Methodus Astrolabii*, Parisiis, 1578, in 8. * Swertii, *Athenæ Belgicæ.*

BATTIS, jeune fille que Philétas, Poete élégiaque a célébrée dans ses Poesies. * Ovide, *Trist. l. 1. Eleg. 5. v. 2.* en fait mention.

Nec tantum Coo Battis amata suo est.

BATTISTE (Joseph) Prêtre Italien, natif de Grotailles, terre du Royaume de Naples, dans la province d'Otrante, entre Brinde & Tarente, Poëte Latin & Italien, mort à Naples le neuviéme mars 1675. On a de lui trois Centuries d'Epigrammes Latines, imprimées à Venise, aussi-bien que ses Poesies Italiennes, & quelques autres Ouvrages séparez. Il passoit pour un des meilleurs Ecrivains de ces derniers tems en l'une & en l'autre Langue; mais il réüssissoit mieux dans les vers hexamétres & dans les pentamétres, que dans les lyriques. On rapporte qu'il avoit une aversion tres-grande pour les Anagrammes, qu'il traitoit avec raison d'amusemens puériles. * Nicolas Toppi, *Biblioth. Neapolitan.* Laurent Crasso, *tome 1. Elog. partie 1. p. 335: 336. &c.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poet. modernes, tome dernier, p. 134. édit.* de Paris; *& tome 4. partie 2. n. 1523. p. 358. de l'édit.* d'Amsterdam, 1725.

BATTO, étoit fils de *Changi* Roi des Tartares, & frére d'*Ochtai.* Après la mort de son pere il monta sur le thrône. Resolu d'être Conquérant, il envoya ses fréres avec de bonnes troupes pour soumettre les autres parties; & les païs septentrionaux lui étant tombez en partage, il se rendit maître de la Moscovie, de la Russie, de la Pologne, de la Silésie, & ravagea entierement tous ces païs. En étant venu aux mains proche de Lignitz, avec le Général Henry, il le défit dans une sanglante bataille, & tua Poppo, Chef & Grand-Maître des Croisez l'an 1242. Pour marque de sa victoire, il envoya neuf sacs tout remplis des oreilles d'une partie de ceux qu'il avoit taillez en piéces. * Bonfinius, *Dec. 2. l. 7.* M. Cromer, *l.* 8. Hofman, *Lexic. Univ.*

BATTLE. *Voyez* BATTEL.

BATTORI (Etienne) Roi de Pologne. *Cherchez* ETIENNE, & *voyez* BATHORI.

BATTUS, originaire de Lacédémone, jetta les premiers fondemens de la ville de Cyrene en Lybie; ce qui arriva selon Eusébe, sous la XXXVII Olympiade, environ 630 avant l'Ere Chrétienne. Ovide nomme le Poete Callimachus, Battiade, parce qu'il étoit fils d'un Battus, qui descendoit de celui-ci.

Nunc quo Battiades inimicum devovet Ibin.

* Eusébe, *in Chron.* Strabon, *l. 17.* Ovide, *in Ibin, v.* 53.

BATTUS, Berger des environs de Pyle, ville du Péloponnése dans la Gréce, fut changé en pierre de touche par Mercure. Pendant qu'Apollon gardoit en Thessalie les troupeaux du Roi Admète sous un habit de Berger, Mercure lui enleva quelques vaches, qu'il cacha dans la forêt voisine. Personne n'avoit apperçu ce larcin que Battus; & Mercure craignant d'être découvert, tira parole de lui qu'il n'en diroit rien, après lui avoir donné la plus belle vache de celles qu'il avoit prises. Mais ne se fiant pas trop à la promesse de Battus, il feignit de se retirer, & revint quelque tems après sous une autre forme & avec une autre voix, lui offrit un bœuf & une vache, s'il pouvoit dire où étoit le bétail qui s'étoit égaré. Le bon homme qui vit que l'on doubloit la récompense, découvrit le larcin, & répéta même deux fois le nom du lieu où Mercure avoit caché son vol; (c'est de là, selon quelques-uns, qu'est venu le mot de *Battologie*) & alors Mercure, pour le punir de sa trahison, le changea en une pierre dure, qu'on appelle *pierre de touche*, & qui tient encore aujourd'hui de la nature de Battus, en ce qu'aucun métal ne la peut toucher, qu'elle ne découvre ce qu'il est. * Ovide, *Metam. l. 2. Fab.* 11.

☞ Dans cette Fable, on nous veut répréfenter par Mercure un homme adroit & dissimulé, & par Battus ceux qui se laissent corrompre par tous ceux qui se présentent, & prennent le parti de celui qui lui donne le plus.

BATTUS, mauvais Poëte, répétoit fort souvent les mêmes choses mal à propos: ce qu'Ovide *Metam. l. 2. v. 702. &* 703. semble attribuer au Berger Battus, qu'il fait parler à Mercure de cette sorte,

Sub illis
Montibus, inquit, erunt: & erant sub montibus illis.

C'est, dit-on, de ce Poëte ennuyeux, nommé *Battus*, qu'est venu le mot de *Battalogie*, qui n'est autre chose qu'une superfluité de paroles, & une vicieuse répétition des mêmes choses. *Voyez* Suidas, Hésychius, & Théophylacte, *sur le sixiéme Chapitre de S. Matthieu.*

BATTUS (Barthélemi) natif de Hambourg, mourut en 1634. Il a composé un Systéme de Théologie, un Traité de la justification & des bonnes œuvres; de la possibilité de l'apostasie des Saints; un Commentaire sur les Epitres aux Galates, aux Ephésiens & aux Philippiens. * Henning Witte, *in Memoriis Theolog. p.* 486.

BATTUS (Barthélemi) natif d'Alost en Flandre, qui vivoit en 1550, écrivit un Ouvrage en deux livres, intitulé *Oeconomiæ libri duo, seu de Parentum erga Liberos, & Liberorum erga Parentes officio*, qui fut imprimé l'an 1558 à Anvers. C'est proprement un Traité de ce que les Enfans doivent à leurs Péres, & de ce que les Péres doivent à leurs Enfans. Il épousa *Martine* Bissot, sœur de *Catherine*, mére de *Henri* Sméce, dont il eut entre autres enfans, LÉVINUS BATTUS, né en 1545, qui fut Professeur en Médecine à Rostoc en Allemagne, où il s'aquit beaucoup de

de bien & de réputation, & mourut d'apoplexie au mois d'avril de l'année 1591, laissant de sa premiére femme *Anne* Pogeltan, LÉVINUS BATTUS, Avocat, & CONRAD BATTUS, Médecin. Celui-ci voyagea en France, en Italie, en Allemagne, & s'étant arrêté à Bâle, il y mourut de la maniére du monde la plus surprenante. Dans le tems qu'il devoit être marié, il se laissa tomber le long d'un escalier le 30 décembre 1605, & se tua malheureusement d'un couteau qu'il tenoit à la main, avec lequel il se blessa au petit ventre à l'âge de 32 ans. * Henri Smecius, *in Parent.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Melchior Adam, *in Vit. Germanor. Medicor.*

BATTUS (Abraham) Docteur en Théologie, & premier Professeur de cette Faculté dans l'Université de Gripswalde, Surintendant général, qui mourut en 1674, a écrit contre les Photiniens. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BATTUS (Corneille) Médecin de la ville de Ter Veere, a publié une Cosmographie en Flamand. * Valére André, *Biblioth. Belgica.*

BATUECOS ou LOS BATUECOS, *Batueci*, peuples d'Espagne, dans le Royaume de Léon, au diocése de Coria; dans une vallée tres-fertile, que l'on appelle le *Val de Batuecas*; entre Salamanque au septentrion, Coria au midi, la riviére de Tormes au levant, & la Roche de France au couchant. Ils ne furent découverts qu'au siécle dernier par le Duc d'Albe, & cela par un pur hasard, ainsi que Mariana & plusieurs autres l'ont remarqué. On conjecture qu'ils sont des restes des anciens Goths, qui étoient demeurez cachez dans cette vallée entre des montagnes fort hautes, de crainte des Maures. * Sanson.

* BATURIN, ville du Duché de Czernichow dans la Moscovie, sur les confins du Duché de Novogrod Sewierski, sur la riviére de Sem qui se jette près de là dans la Dezna. Mazeppa, fameux Général des Cosaques y faisoit sa résidence ordinaire: mais lorsqu'en 1708, il eut embrassé le parti des Suédois, cette place fut bientôt prise d'assaut par la Prince Menzikof qui détruisit entiérement le Palais de Mazeppa qui étoit dans le voisinage de cette ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BATURIUS, Roi des Ibéres. *Cherchez* BACURIUS.

BATYRA, bourg de la Trachonite, au territoire de Bathanée, qu'Hérode *le Grand* Roi des Juifs donna au vaillant Zanaris, pour s'opposer aux courses des Arabes. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 17. *ch.* 2.

BAV. BAU.

BAVAI, fils de *Hénadad* Juif, qui après le retour de la captivité de Babylone, travailla à la réparation de Jérusalem, étoit Capitaine du demi-quartier de Zeila. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 3. *v.* 18.

BAVAIS ou BAVAY, vers la petite riviére d'Osneau, ville du Païs-Bas, dans le Hainaut, environ à trois ou quatre lieues de Valenciennes, & à cinq ou six de Mons, est tres-ancienne, & il en est fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans les Tables de Peutinger. Par le Traité de Nimégue elle fut cédée à Louis XIV. qui l'a fait démolir. Elle est nommée *Bagacum*, dans le premier, & *Bagacum Nerviorum*, dans les Tables. Les Auteurs Latins en parlent aussi sous le nom de *Baganum* & *Bavacum*; & on croit même que c'est le *Bavacum* de César, bien que d'autres jugent que ce dernier est *Beauvais*. Quoiqu'il en soit, Bavais a encore d'illustres marques de son antiquité, comme un cirque, un aqueduc, des inscriptions, des médailles, &c. Elle fut deux fois brûlée dans le XVI siécle, & on la répara toûjours; mais elle a été tres-maltraitée dans les guerres du XVII siécle. Elle passe pour être le lieu où Milon tua Claudius. * Miræus, *in Annal. Belg. ad A. C.* 100. *& in Chron. ad ann.* 613. Guichardin, *Description du Païs-Bas, &c.*

BAVAROIS, vaillans peuples d'Allemagne, connus anciennement sous le nom de *Boiens* ou *Boioares*. Ils portérent autrefois leurs armes dans l'Italie, dans la Gréce, & jusqu'au delà de l'Hellespont. Ce sont les premiers des anciens Germains qui ayent passé les Alpes, & qui ayent arboré leurs étendarts sur les rives du Tibre, & du Thermodoon. Vers le tems de la mort d'Odoacre Roi d'Italie, en 493, ils occupoient la partie du Norique, qui étoit le long du Danube: (c'est ce qui fait aujourd'hui une partie de la Haute & Moyenne Autriche) & la seconde Rhétie, qui étoit située entre les riviéres d'Inn & du Lec; de sorte qu'ils avoient pour bornes, la Pannonie, la Suéve, l'Italie, & le Danube. On dit que Clovis les avoit subjuguez dès le tems qu'il soumit les Allemands; mais ils avoient toujours gardé leurs loix sous un Duc de leur Nation, qui étoit confirmé par le Roi d'Austrasie. Il falloit qu'il fût de la race des Agilolfingues ou Descendans d'Agilolfe, qui apparemment les avoit amenez en ce païs-là. Les Bavarois de nos derniers siécles, n'ont point dégénéré de la valeur des premiers; & ils ont arrêté le cours des victoires des peuples du Nord, comme leurs ancêtres avoient vaincus les peuples du Midi. On peut dire en général, que depuis que le sceptre Impérial a été transféré en Allemagne, les Empereurs n'ont guéres fait de conquêtes considérables sans les Bavarois. *Voyez* BAVIÉRE.

BAVAY. *Voyez* BAVAIS.

BAUBULA, village d'Espagne situé dans l'Aragon, sur le Xalon, à demi lieue au dessous de la ville de Calatajud, est bâti sur les ruïnes de la ville des anciens Celtibéres, laquelle on nommoit *Bilbilis*, & *Bilbis*, patrie du Poëte Martial. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAUCH, famille. *Voyez* BUCKEN.

BAUCIS, pauvre vieille femme, laquelle vivoit avec son mari Philémon dans une cabane en Phrygie. La Fable dit que Jupiter accompagné de Mercure, ayant pris une forme humaine, & parcourant la Phrygie, fut rejetté de tous les Habitans du païs, excepté de Philémon, & de Baucis sa femme, qui le reçurent avec joye. Ce Dieu voulant punir ces peuples de leur dureté, fit sortir Philémon & Baucis de leur maison, & leur commanda de le suivre sur le sommet d'une montagne, d'où regardant derriére eux, ils virent que les eaux avoient submergé tout ce païs, à la reserve de leur petite cabane; qui fut soudain changée en un temple. Jupiter voulant récompenser la piété de ses hôtes, & le bon accueil qu'il en avoit reçu, leur donna le choix de demander ce qu'il leur plairoit. Ils ne souhaitérent que d'être les ministres de ce temple, d'y vivre long-tems dans une étroite union, & de mourir aussi tous deux ensemble, sans que l'un vît les funérailles de l'autre: ce qui leur fut accordé. Ils eurent la garde & l'administration du temple pendant le reste de leur vie: lorsqu'ils furent parvenus à une extrême vieillesse, un jour qu'ils s'entretenoient à la porte de ce temple, ils furent tous deux métamorphosez en arbres. * Ovide, *lib.* 8. *des Métamorphoses, Fab.* 7. Le nom de *Baucis* se prend souvent pour une bonne vieille qui vend dans le marché des herbes de senteur. * Perse, *Sat.* 4. *v.* 21.

Dum ne deterius sapiat pannucea Baucis
Cum bene distincto cantaverit ocyma Verna.

☞ On peut dire que cette Fable de Baucis & de Philémon enseigne que l'hospitalité & la frugalité sont des choses tres agréables à Dieu. L'Ecriture Sainte nous en rend aussi témoignage, en nous apprenant que des Anges revêtus d'une forme humaine ont souvent conversé avec les hommes; & il se pourroit bien faire que cette Fable eût été tirée en partie de l'Histoire de Loth & de sa femme; de même qu'il y a apparence que les Poëtes ont emprunté celle d'Iphigénie, de l'Histoire de Jephté. On feint que ces deux bonnes gens furent métamorphosez en arbres, qui durérent long-tems après eux; pour montrer que la réputation des gens de bien est comme un arbre immortel, dont chaque siécle cueille des fruits, c'est à dire, de beaux exemples. Aussi les saintes Lettres, *Pseaume* 1. *v.* 3. réprésentent les Justes comme des arbres plantez près des ruisseaux, qui rendent leur fruit en leur saison, & dont le feuillage ne flètrit point. On pourroit encore faire plusieurs belles réflexions morales sur cette Fable; Que c'est souvent parmi la pauvreté que Dieu se trouve, & non pas dans l'abondance de toutes choses; Que la maison d'un homme de bien est comme un temple, où Dieu est toûjours présent; Que par Jupiter, qui ne trouva qu'une cabane où on lui fit bon accueil, on fait voir qu'il y a peu de lieux dans le Monde où Dieu soit véritablement adoré; & qu'enfin la désolation du païs où on n'avoit point voulu le recevoir, montre que le châtiment suit de près le mépris qu'on fait des graces de Dieu.

BAUCO, *Bovilla*, bourg d'Italie, situé dans la Campagne de Rome, près de la Terre de Labour, entre la petite ville de Sora & le bourg de Fronsinone: quelques-uns croyent que c'est le lieu célébre où Milon tua Claudius. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAUD (Pierre le) Aumônier de la Reine Anne de Bretagne, femme des Rois Charles VIII. & Louis XII, & Doyen de Saint-Tugal de Laval, naquit en Bretagne d'une famille qui étoit sortie par bâtardise de celle de Châteaugirond. Un Seigneur de cette maison l'engagea à travailler à l'Histoire de Bretagne, & la Reine Anne lui fit expédier des lettres pour avoir communication de tous les tîtres des Chapitres & des Abbaïes, des Communautez & des Archives du païs. Cet Ouvrage ne parut qu'en 1638, *in folio* à Paris, & l'on en pense encore diversement. Le P. D. Guy Lobineau, qui a donné au public une Histoire de Bretagne, qui l'emporte sur toutes les autres, prétend que le Baud mérite beaucoup de louanges: il lui trouve du discernement, ce que M. l'Abbé de Vertot ne veut pas reconnoître: & il semble en effet, que c'est un peu trop dire. Bertrand d'Argentré, qui a donné aussi une Histoire de Bretagne, avoit traduit en Latin celle de le Baud, mais cette Version n'est pas publique. * Le Long, *Biblioth. Histor. de France.*

* BAUDART (Guillaume) naquit en 1565, à Deinse dans les Païs-Bas en Flandre, de parens Protestans, qui se voyant obligez par la persécution de quitter leur patrie, se retirérent d'abord à Cologne avec leurs enfans, & ensuite à Emden, où ayant été instruit plus à fonds des points capitaux de la Religion Réformée, & ayant aquis la connoissance de la Langue Latine, il tourna toutes les études du côté de la Théologie dans laquelle il fit de merveilleux progrès, aussi bien que dans les Langues Gréque & Hébraïque. Sa capacité le fit appeller pour Ministre à Sneek dans la Frise, & ensuite à Zutphen, où il se fit aimer de tout le monde. Il y exerça le ministére pendant 36 ans, édifia son troupeau par sa doctrine & par ses mœurs, & s'aquit une gloire immortelle. Il mourut dans le mois de décembre de l'année 1640, en même tems que Sébastien Damman son Collégue & son intime ami. Les livres qu'il nous a laissez sont presque tous écrits en Flamand. Il a rassemblé en deux volumes *in folio* ce qui étoit arrivé de plus mémorable dans l'Eglise & dans le Monde depuis l'an 1603 jusques a l'an 1624. Il a donné au public un livre, qui n'a de Latin que le tître de *Apophtegmata Christiana*. Ce livre qui a paru *in quarto*, fut en 1657 réimprimé à Amsterdam pour la dix-septiéme fois. Il mit aussi au jour le *Reveille-matin des Païs-Bas, la Vie de la Reine Elizabeth.* Celui qui a pour tître *Polemographia Belgica*, contient 299 tailles-douces qui réprésentent les guerres des Provinces-Unies contre les Espagnols, & qui sont accompagnées chacune de quatre vers Latins. A cause de la grande connoissance qu'il avoit des Langues, le Synode de Dordrecht lui donna aussi bien qu'à d'autres Savans la commission de travailler à une nouvelle Version de la Bible. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Lomejeri, *Dies Geniales, tome* 2. *Dissert.* 1.

BAUDE DE LA CARRIÉRE. *Cherchez* CARRIÉRE.

BAUDÉLE. *Cherchez* BAUDILLE.

* BAUDELOT DE DAIRVAL (Charles César) naquit à Paris le 29 nov. 1648, de *Jacques Baudelot* Commissaire au Châtelet, & de Marguerite Hallé. Il fit ses études à Beauvais & à Paris. Ses premiéres vues furent pour la Médecine, mais des raisons de famille l'obligérent à s'appliquer à l'étude du Droit. Il se

fit recevoir Avocat, suivit le Barreau, & plaida même avec quelque distinction. Un procès où sa mére étoit intéressée, ayant été porté au Parlement de Dijon, il fut obligé d'aller l'instruire & le solliciter. Là pour se délasser des fatigues de la procédure, il parcourut les Bibliothéques & les cabinets, & cet amusement produisit bientôt en lui une passion vive pour les Antiquitez. Il acheta alors un petit cabinet de livres, de figures & de médailles qui étoit à vendre à Dijon, & à son retour à Paris, ce cabinet devint le seul objet de ses soins. Il lui sacrifia tous les avantages du Palais, & il n'eut plus d'attention que pour ces débris de la savante Antiquité. La réputation qu'il s'aquit par son livre *de l'Utilité des Voyages*, publié pour la premiere fois en 1686, le mit en liaison avec les plus célébres Antiquaires d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne, & lui procura, lorsqu'il y pensoit le moins, des lettres d'association à l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. Il se fit dans la suite peu de découvertes en Antiquitez, où il ne fût mêlé, & comme obligé de dire son sentiment. Madame, prévenue en faveur de son habileté, confia à ses soins son précieux cabinet de médailles d'or & de pierres gravées; & l'Académie des Inscriptions le choisit en 1705, pour être un de ses Membres. On peut juger de sa passion pour les Antiquitez par le fait suivant. M. de Nointel avoit rapporté de Constantinople deux marbres hauts d'environ cinq piez, chargez d'inscriptions, & dont l'un qui avoit plus de deux mille ans, contenoit les noms des Officiers & des principaux soldats que les Athéniens perdirent en une même année dans cinq expéditions différentes. De M. de Nointel ces marbres passérent avec plusieurs autres à M. Thévenot, Garde de la Bibliothéque du Roi de France, qui les plaça dans une petite maison de Campagne qu'il avoit au village d'Issy. Après la mort de M. Thévenot, M. Baudelot y alla, & trouva heureusement ses héritiers de mauvaise humeur contre ces masses de pierre qui remplissoient une sale basse. Il leur proposa de les vendre, les acheta & ne les perdit point de vue. Sa joye lui prêta ce jour-là des forces extraordinaires pour les charger presque seul sur la premiére voiture qu'on trouva, & les conduire pas à pas jusqu'au Fauxbourg Saint-Marceau où il demeuroit. Il donna la même attention à leur transport, quand il alla loger dans le Fauxbourg Saint-Germain; mais il eut bien plus d'inquiétude. En attendant qu'il pût les placer dans son appartement, il les avoit rangez de son mieux dans la Cour. Cette décoration déplut à une jeune Dame qui occupoit le premier étage & le rez-de-chaussée de cette maison. Pour engager M. Baudelot à l'en delivrer, elle affecta un jour de faire arrêter des Boueux qui passoient, & de leur demander combien ils vouloient pour emporter ces décombres. On ne manqua pas de le dire le soir même à M. Baudelot quand il rentra chez lui. Il frémit au récit d'une si noire conspiration, & quelque tard qu'il fût, il ne se donna point de repos que ces restes infortunez de la Gréce, ne fussent en sureté dans son propre appartement. Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 27 juin 1722, dans la 74 année de son âge. Il a laissé à l'Académie des Inscriptions ce qu'il avoit de plus cher, ses livres, ses médailles, ses bronzes & ses marbres antiques. C'étoit un homme dont la candeur égaloit l'érudition, affable, doux, modeste, bienfaisant, en un mot parfaitement honnête homme. Outre le livre dont nous avons déja parlé, on a encore de lui, *Lettre au Pére Chamillard sur quatre médailles*; *Réponse à M. Galland*; *Histoire de Ptolémée Aulétès*; *Lettre à M. Lister de la Société Royale de Londres*; *Panégyrique de Louis le Grand*, par Mezzabarba, *traduit du Latin en François* par M. Baudelot; *Portraits d'hommes & de femmes illustres*; *Explication d'une pierre gravée, du Cabinet de M. le Comte de Pontchartrain*; *Fête d'Athénes représentée sur une cornaline antique du cabinet du Roi de France*; *Lettre sur le prétendu Solon des pierres gravées*, &c. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 4. p. 272. & suiv.*

BAUDEMON, troisiéme Abbé de Saint-Pierre du Mont-Blandin, qui est un monastére de l'Ordre de saint Benoît de Gand, qui vivoit dans le septiéme siécle, vers l'an 658, se trouva à la mort de saint Amand, dont il écrivit le testament. On croit qu'il composa le premier livre de la Vie du même Saint, que Milon continua. C'est cette même Vie que nous avons au troisiéme jour de février dans les Recueils des Vies des Saints de Surius & de Bollandus. * Vossius, *de Hist. Lat.* Valére André, *Topogr. Belgica, p. 42.* Miræus, *in Auctar. de Script. Eccles.* Sandére. Surius. Bollandus, &c.

* BAUDERON (Brice) Médecin François, natif de Parei dans le Comté de Charolois, a fleuri vers la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII. Il travailla avec beaucoup de succès à la composition des médicamens, & il publia une Pharmacopée qui s'est aquis une tres grande autorité. Elle est en François. Il s'établit à Mâcon & y pratiqua assez long tems la Médecine. C'est de ce lieu-là qu'il date la préface d'un livre Latin qu'il fit imprimer à Paris l'an 1620, & dans laquelle il nous apprend qu'il avoit 80 ans; & qu'il pratiquoit la Médecine depuis 50. Il n'étoit plus en vie l'an 1623. * Bayle, *Dict. Crit.*

* BAUDESSON (Nicolas) de Troyes en Champagne, Peintre, excelloit à peindre des fleurs. * Félibien, *tome 4. Entretien X. sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, p. 396.*

BAUDET (Guy) Chanoine de Paris, Evêque de Langres & Chancelier de France, exerçoit cette charge en mars 1334, & le 27 decembre 1336. Il assista au traité fait entre le Roi Philippe de Valois, & Alfonse de Castille. Le 16 février suivant, il fut élu pour assister à quelques assemblées consistoriales du Vatican; & l'année suivante il fut présent au traité de mariage de Charles de Blois & de Jeanne de Bretagne. Le Roi à sa considération fit de grands biens à l'eglise de Langres en août 1337, & l'employa à faire entre lui & le Comte de Hainaut un accord, que ce Monarque ratifia le 28 décembre 1337. Il mourut peu après. * Le P. Anselme, *Hist. des Grand. Offic.*

BAUDICEA. *Voyez* BAUDISEA.

BAUDIER (Michel) Gentilhomme de Languedoc, qui vivoit sous le régne de Louis XIII, étoit un Auteur assez fécond & laborieux, & publia quelques livres d'Histoire, dont voici les titres, *L'Histoire du Serrail*; *celle de la Religion des Turcs*; *celle de la Cour du Roi de la Chine*; *la Vie du Cardinal Ximénez*; *la Vie du Cardinal d'Amboise*; *la Vie du Maréchal de Thoyras*; *l'Histoire du Ministére de Romieu*; *le Soldat Piémontois, racontant du camp de Turin, ce qui s'est passé en la campagne d'Italie de l'année* 1640. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BAUDILLE (saint) ou BAUDELLE, Martyr de Nîmes, étoit constamment reconnu pour tel dans l'église de France, du tems de saint Grégoire de *Tours*. Mais les Actes qui en parlent, sont supposez, & tellement pleins de fautes, qu'on n'y peut ajoûter aucune foi. * S. Grégoire de Tours, *l. 1. de Gloria Martyrum, c. 78. Acta apud* Papebroch. Baillet, *Vies des Saints*, 20. *Mai.* On ne sait pas même le tems de son martyre.

* BAUDIS ou BAUDITZ, noble famille de Silésie dans le Duché de Lignitz. Elle a produit entre autres grands personnages WOLF HENRI qui suit.

* BAUDIS (Wolf Henri de) entra au service de Danemark dans le commencement de la guerre de trente années, & fut Colonel en 1625. Après la paix de Lubek il fut Général Major dans les troupes de Suéde. En 1630, il causa beaucoup de dommage aux Impériaux près de Pyritz; & en 1631, il combattit avec beaucoup de valeur à la bataille de Werben où il se trouva en qualité de Lieutenant Général. En 1632, le Roi de Suéde l'envoya à Coppenhague pour y traitter d'une conférence entre les Princes Protestans: mais cela n'eut point de suite. Ensuite il fut fait Veld-Maréchal. Il prit plusieurs places dans le païs de Cologne, abandonna Andernach au pillage, & surprit les Espagnols près de Nimégue. En 1633, il fit lever le siége d'Andernach que les Espagnols assiégeoient. Enfin il quitta le parti de Suéde, prétendant qu'on lui refusoit la récompense que ses services méritoient. En 1635, il servit l'Electeur de Saxe en qualité de Général Veld-Maréchal, & fut battu près de Domitz. En 1636, il assiégea Magdebourg, & ayant été blessé à la hanche, il se retira du service. Depuis ce tems-là le Roi de Pologne l'employa en plusieurs ambassades auprès du Roi de Danemark. Il mourut vers l'an 1650. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf. Chemnitz.

* BAUDIS (Gustave Adolphe) fils du précédent a servi contre les Suédois en qualité de Général Major dans les troupes de Danemark. Il fut Gouverneur d'Oldenbourg en 1715, & Président de Jéver. Au commencement du XVIII siécle, un autre du même nom de Baudis, Général de Cavalerie sous le Roi de Pologne a donné des preuves de sa valeur en Pologne, en Poméranie, en Holstein & dans les Païs-Bas. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Grosser Lauf. Hist. p. 1. p. 28.*

BAUDISEA, VAUDISEA, ou VODISEA Réine de la Grande Bretagne, étant fort irritée contre les Romains, à cause de leur orgueil & de leur avarice, fit périr soixante & dix mille hommes, ou Romains, ou de leurs associez; mais ayant été vaincue par Suétone, elle fut empoisonnée l'an 62 de Jesus Christ. * Camden.

BAUDISIUS (André) de Breslaw en Silésie, né le troisiéme juin 1557. Dès sa plus tendre jeunesse on remarqua en lui d'heureuses dispositions pour l'étude. Son pére l'envoya à Wittemberg pour se perfectionner dans les Sciences, & il y resta jusqu'à l'an 1578. Il parcourut les plus célébres Académies de l'Allemagne, où il apprit pendant cinq ans la Théologie, & y reçut le degré de Docteur en Théologie. En 1583, il revint dans son païs, où en qualité de Ministre, il fut chargé, de la conduite de plusieurs Eglises Luthériennes. En 1584 il se maria. On lui donna plusieurs postes considérables, dans lesquels il se distingua par sa science & par sa probité, & mourut le troisiéme janvier de l'an 1615, âgé de 57 ans passez. *Voyez* sa Vie écrite par Melchior Adam, parmi celles des Théologiens d'Allemagne.

BAUDITZ, famille. *Voyez* BAUDIS.

BAUDIUS (Dominique) savant Jurisconsulte, & Professeur en Eloquence à Leyde, né à Lille en Flandre, le huitiéme avril 1561, d'un pere qui avoit même nom que lui, & de *Marie* Hiems, étudia à Aix-la-Chapelle, où ses parens, qui faisoient profession de la Religion Réformée, s'étoient retirez dans le tems que le Duc d'Albe étoit Gouverneur du Païs-Bas. Baudius continua depuis ses études à Leyde, à Genéve & ailleurs; & étant revenu dans la premiére de ces villes, il y apprit le Droit sous Hugues Doneau, & reçut les honneurs du doctorat le premier juin de l'an 1585. Quelques tems après il suivit les Ambassadeurs que les Etats envoyoient à Elisabeth Reine d'Angleterre. Depuis étant revenu en Hollande, il y fut Avocat à la Haye en 1587. Mais comme cet emploi ne l'occupoit pas assez, il résolut de faire un voyage en France, & il y demeura dix ans entiers à Paris considéré de tous les gens de Lettres. Le premier Président de Harlay, qui étoit un de ceux que Baudius voyoit le plus assiduement, l'engagea à accompagner son fils Christophle de Harlay, que le Roi Henri *le Grand* envoyoit Ambassadeur en Angleterre. Depuis il se retira à Leyde, où il fut nommé Professeur en Eloquence l'an 1611. Il y enseigna le Droit, & y mourut le 22 août de l'année 1613, âgé de 52 ans. Il eut quelques chagrins sur la fin de sa vie, pour s'être mêlé de publier des harangues, dans lesquelles il conseilloit aux Etats la tréve avec l'Espagne. Ses mœurs n'étoient pas des mieux réglées; & le vin, aussi bien que les femmes, ont souvent terni sa reputation. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, des Poésies Latines, des Harangues, & des Epîtres, recueillies par ses amis après sa mort; *Monita civilis sapientiæ*, en vers iambes; *De Induciis Belli Belgici*; *Commentariolus de Fœnore, &c.*

☞ Quoique les Poesies de Baudius ne vaillent point ses lettres, elles ne laissent pas d'être assez considérées. Il y en a de diverses espéces & sur divers sujets. On trouve qu'il a mieux réüssi dans ses *iambes*, que dans ses *Odes*, ses *Elégies*, & ses piéces *Epiques*; qu'il est grave & nombreux, sur tout dans ses Gnomiques, & que ses sentimens y sont plus beaux qu'ailleurs. On a recueilli ses Poësies

en un corps, & on les a imprimées pour la premiére fois à Leyde en 1607, puis à Amsterdam, & ailleurs; mais ce qu'il fit à l'honneur d'Ambroise Spinola, ne parut qu'en l'an 1609, *in 4.* à Leyde. Jean de Wouwer lui consacra cet éloge funébre,

Vultus & ora finxerit artifex manus
Sculptoris, at mens indolesque pectoris,
Et illa vox, sermone melleo fluens,
Miranda cunctis, æmulanda nemini,
Nec exprimi colore, nec cælo potest.
Monumenta laudis, ingenIque pignora,
Quæ sæculo sacrabit, ac nepotibus
Legenda linquet, (si quæ fortibus sui
Spes est, & altas respicit mentes honor
Perennitatis in larario) ferent
Illustre nomen, donec in terris erit
Qui Literas amabit & probos colet.

* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 192. Joannes Meursius, *Athen. Batav.* Melchior Adam, *in Vit. German. Phil. &c.* Freher, *Theatr. Viror. eruditione clarorum.* Bayle, *Dict. Critique.* Olaus Borrichius, *Dissertat. de Poët. Latin. pag.* 192. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8. *& tome* 4. *partie* 1. *p.* 484. *de l'édit d'Amsterdam*, 1725.

B A U D O I N (Jean) naquit à Pradelle en Vivarais. Sa jeunesse se passa à faire les études ordinaires, & ensuite à voyager. Il vint après à Paris, & après avoir été Lecteur de la Reine Marguerite, il se mit au service du Maréchal de Marillac. Sa principale occupation étoit de faire des livres, pour l'aider à subsister. Comme il travailloit *fami non famæ*, il ne se donnoit pas le tems nécessaire pour donner à ses Ouvrages la perfection qu'il auroit pu leur donner. En 1623, il fit par ordre de la Reine Marie de Médicis un voyage en Angleterre, pour traduire l'Arcadie de la Comtesse de Pembrock. Il fut aidé dans ce travail, à ce qu'on prétend, par une Demoiselle Françoise qui étoit depuis longtems en ce païs-là, & qu'il épousa depuis. Il savoit l'Italien, l'Espagnol & l'Anglois, & il a traduit plusieurs Ouvrages de ces Langues. Il est vrai que plusieurs de ces traductions ne lui ont guéres couté, puisque lorsqu'il étoit pressé, il ne faisoit que retoucher celles que l'on avoit faites avant lui, & changer les expressions & les tours qui n'étoient plus à la mode, sans recourir a l'Original. Il fut admis à l'Académie Françoise dès ses premiers commencemens, & avant qu'elle fût établie par un Edit du Roi en 1635. Il mourut à Paris l'an 1650, âgé, selon M. Pellisson de plus de 60 ans. Il étoit de petite taille, & avoit le poil chatain & le teint vif. Il a traduit en François Dion Cassius; Suétone; Lucien; Velleius Paterculus, Salluste; Corneille; *les Fables d'*Esope; *les Fables de* Philelphe; *Les Homélies du Bréviaire*; *les Aphorismes de Droit de* François Bacon; *la Mythologie de* Noël le Comte, connu sons le nom de *Natalis Comes*; le livre intitulé *Vindiciæ Gallicæ adversus Alexandrum Patricium Armachanum*; *Traittez moraux & philosophiques de* Sénéque; *les Lettres de* l'Abbé Suger; *deux Avertissemens de* Vincent de Lérins. On a de lui les Traductions suivantes d'Ouvrages Italiens, *La Métamorphose du Vertueux* de Laurent Selva; *Discours moraux sur les sept Pseaumes Pénitentiels; du* P. Innocent Cibo-Chisi; *Histoire de la rebellion des Rochelois par* Sainte-Marthe l'aîné; *Histoire des Vents par* Fr. Bacon; *Pratique pour bien prêcher du* P. Jules Mazarini Jésuite, la *Cité de Dieu incarné, de* Vincentio Gilberto Théatin; *la Jérusalem délivrée du* Tasse; *Histoire de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem de* Giacomo Bosio; *les Vies des Saints & des Saintes de l'Ordre de S Jean de Jérusalem par* le même; *Histoire Apologétique d'Abdas Roi de Perse par* Pierre de la Vallée; *Sermons Théologiques & Moraux sur les Evangiles de toutes les solemnitez de Notre Seigneur & des Saints de l'année par* Hippolite Chizzola Chanoine Régulier de Latran; *Histoire Négropontique*, ou *les Amours d'Alexandre Castriot & de la belle Gréque par* Ottavio Finelli; *Les Morales du* Tasse; & quelques autres Traitez du même Auteur; *Histoire des Guerres civiles de France par* Davila; *la Crétidée de* Manzini; *Négociations* ou *Lettres d'affaires ecclésiastiques & politiques.* Ses Traductions Espagnoles sont, *la Lice Chrétienne* ou l'*Amphithéatre de la Vie & de la Mort par* Pierre d'Ona Evêque de Gaëte; *Nouvelles morales par* D. Diego Agreda; *Histoire des Yncas Rois du Pérou par* Garcilasso de la Véga; *Lindamir e, Histoire Indienne*; *l'Homme dans la Lune*; *Histoire des Guerres civiles des Espagnols dans les Indes par* l'Ynca Garcilasso de la Véga. Il a aussi traduit d'Anglois en François les piéces qui suivent, *l'Arcadie de la Comtesse de Pembrock par* le Chevalier Sidney, & plusieurs Ouvrages de François Bacon. Outre les Traductions il est aussi Auteur des piéces suivantes, *l'Entrée du Duc de Pastrane à Paris le* 13 *août* 1612; *Discours d'un fidéle François sur la Majorité du Roi*; *Diversitez historiques*; *les Avantures de la Cour de Perse en sept journées*; *Emblémes avec des Discours moraux*; *les saintes Métamorphoses*, ou *les changemens miraculeux de quelques grands Saints*; *les Pénitentes illustres*; *le Prince parfait.* * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome* 4. *p.* 200. *& suiv.*

B A U D O S E, *Baudosa*, espéce d'instrument de musique à plusieurs cordes, dont Aymeri de Peyrat, Abbé de Moisac, fait mention dans la Vie de Charlemagne, qui est un manuscrit, au *numero* 1343 de la Bibliothéque du Roi de France. L'on trouve dans cette Vie, écrite en Latin, quelques vers rimez, qui font dans un style assez particulier, la description d'un concert de plusieurs instrumens de musique. Voici quelques-uns de ces vers.

Quidam Baudosam concordabant
Plurimas cordas cumulantes.
Quidam triplices cornu tonabant,
Quadam foramina inclaudentes;
Quidam choros consonantes,
Duplicem chordam perstridentes;
Quidam taborellis rusticabant,
Gressum sonum præmittentes.
Quidam cabreta vasconizabant,
Levis pedibus persaltantes.
Quidam lyram & tibiam properabant;
Alios tactu præcedentes.
Quidam harpam altè pulsabant
Prolixas Virgulas sic gerentes.
Quidam rebecam arcuabant
Muliebrem vocem confingentes, &c.

* Charles du Cange, *Glossar.*

B A U D O T D E J U I L L Y (Nicolas) natif de Vendôme, ou son pére étoit Receveur des Tailles, & établi à Sarlat, est auteur de quelques Ouvrages historiques, écrits avec beaucoup d'art & de méthode. Le premier est l'Histoire de Catherine de France, Reine d'Angleterre, qu'il publia en 1696, étant encore jeune. Quoique tout y soit vrai dans les principaux évenemens, & que la bienséance y soit observée exactement, l'Auteur a avoué depuis, qu'il ne prétendoit pas se faire honneur de cet Ouvrage. *Germaine de Foix*, Nouvelle Historique, qui parut en 1701, & *l'Histoire Secrette du Connétable de Bourbon*, imprimée des l'an 1696, sont à peu près du même genre; mais il y en a d'autres de lui plus solides, comme *l'Histoire de la Conquête d'Angleterre, par Guillaume Duc de Normandie*; *l'Histoire de Philippe Auguste, & celle de Charles VII.* L'Ordre & le style en font le principal mérite; l'Auteur n'avoit consulté que les livres imprimez: on a encore de lui l'*Histoire des Hommes Illustres*, tirez de Brantôme.

B A U D O U I N, Archevêque de Cantorbéri. *Cherchez* B A L D W I N.

* B A U D O U I N, Archevêque de Tréves, fils de Henri Blondel II. Comte de Luxembourg & frére de l'Empereur Henri VII, naquit en 1275. A peine eut-il atteint l'âge de trois ans qu'il perdit son pére, & fut élevé sous les yeux & par les soins de sa mére Béatrix qui le fit étudier, jusqu'à ce qu'ayant treize ans il fût capable d'être envoyé à Paris, pour y apprendre la Philosophie & sur tout les Mathématiques & la Physique. Après avoir donné cinq ans à cette étude, la guerre survenue entre la France & la Flandre, l'empêcha de pousser plus loin ses études: mais il les reprit au bout de deux ans, & étudia en Droit. Dans ce tems-là, il reçut nouvelle de Paris qu'il avoit été élu Archevêque de Tréves, & que comme il n'avoit encore que 23 ans, le Pape lui avoit donné dispense d'âge. Alors il alla avec ses fréres Henri & Walram, vers le Pape Clément I. qui étoit à Poitiers & qui l'installa de sa main. Il partit ensuite en hâte pour Tréves où il fit son entrée, accompagné de ses fréres, de sa mére & de sa sœur, & reçut l'hommage de la Noblesse, des villes & du Sénat. Les Bourgeois de Treves lui ayant refusé l'hommage, on en seroit de part & d'autre venu aux armes, si Walram, frére de Baudouin n'eût trouvé moyen d'accommoder l'affaire. En 1309, son frére Henri fut élu Empereur. Ce Prince à la considération de Baudouin, fit à la ville & à l'Archevêché de Tréves présent de plusieurs places, & lui accorda des priviléges considérables. En 1310, l'Empereur Henri se mit en marche pour aller en Italie, & fut accompagné de Baudouin & de son monde. Trois ans après il fut envoyé en Allemagne avec une flotte de vaisseaux Gênois, pour aller faire de nouvelles levees Mais l'Empereur étant venu à mourir en Italie, Baudouin assisté de Pierre Archevêque de Mayence élut pour Empereur Louïs de Baviére & ils le couronnérent à Aix-la-Chapelle au mois de novembre: mais Henri Archevêque de Cologne, élut Fredéric d'Autriche & le couronna à Bonne. Cette division causa bientôt après une guerre qui fut cependant assoupie. Dans la suite Baudouin donna du secours à son neveu Jean Roi de Bohéme, & se déclara pour l'Empereur Louïs contre son Compétiteur. L'Empereur en témoigna sa reconnoissance à l'Eglise de Tréves.. En 1320, Pierre Archevêque de Mayence étant mort, Baudouin fut élu à sa place, mais il ne l'accepta pas. L'année suivante il eut guerre contre les Comtes de Spanheim & de Westerbourg & il les fit rentrer tous les deux dans leur devoir. Il eut encore du bonheur dans quelques autres entreprises, & augmenta son Etat de plusieurs places. Mais en 1328, Laurette veuve du Comte de Spanheim le fit prisonnier près de la Moselle, l'enferma dans le château de Starkenberg & l'y détint jusques à ce qu'il eut payé trente mille livres de rançon. La même année, Matthias Archevêque de Mayence étant mort, on sollicita de nouveau Baudouin, à remplir ce siége, mais il le refusa comme la premiére fois, se contentant de se charger pendant trois ans de l'administration des affaires du Diocése, qu'il remit au bout de ce tems-là entre les mains de Henri de Virnebourg. On lui présenta aussi les Evêchez de Worms & de Spire, mais il ne voulut point les accepter. En 1331, il appaisa un trouble qui s'éleva dans l'Abbaie de Fulde. L'année d'après, il obtint de l'Empereur Louis pour son Diocése, non seulement la confirmation des anciens priviléges, mais aussi de nouvelles immunitez. En 1533, il eut avec Rodolphe Duc de Lorraine quelque démêlé qui fut terminé avec le tems. En 1335, il vint au secours de la ville d'Erfurt contre Frédéric Marquis de Misnie & Comte de Hohenstein: & comme cette ville refusoit de se soumettre à lui, il la fit rentrer dans l'obéïssance en l'assiégeant, & lui fit outre cela payer une grosse amende. Dans la suite il s'occupa des affaires ecclésiastiques, & tint un synode à Tréves, pour travailler à la réformation des mœurs du Clergé. Il promit pour une certaine somme d'argent à Edouard Roi d'Angleterre de lui donner du secours contre Philippe Roi de France, & rendit ses forces si redoutables qu'en 1341 Philippe fit alliance avec lui. Cette même année-là Baudouin assembla un second Synode dans Tréves. Lorsque Charles IV. son neveu fut élu Empereur, il se l'ajoignit comme Tuteur de l'Empire. Enfin après avoir assisté à une Diéte qui se tint à Mayence, & qu'il eut encore fait plusieurs choses mémorables, il passa le dernier tems de sa vie dans la solitude, pour s'y occuper des soins de son salut, & mourut en 1354, le 14 janvier. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* P. Heuterus, *in Burgund. Hist. Annal.* Meierus, *ad ann.*

1288

1288 & 1308. Hocsem. *in Theobaldo, tome 2. Leod. Episc.* Dubravius, *l.* 10. Trithéme, *Chron. Spanh. ad ann.* 1334. Pampirius, *in Phil.* 8. 4. *Annal.* Broweri, *Annal. Trevir. l.* 17. *tome* 2.

BAUDOUIN D'AVENES, ainsi nommé, parce qu'il étoit natif d'Avênes dans le Hainaut, vivoit sur la fin du XIII siécle, vers l'an 1289 : car c'est en cette année que finit sa Chronique, qui commence par Charles de France, Duc de Lorraine, fils de Louis IV. dit d'*Outre-mer*, & frére de Lothaire. Nous avons cette Chronique en Latin & en François. La derniére est plus ample; ce qui fait croire que Baudouin ne l'a pas écrite en cette Langue. C'est de cette Chronique qu'Enguerrand *le Grand*, Sire de Couci, fit tirer une généalogie de la famille de Couci & de Dreux, sous le titre de *Lignage de Couci & de Dreux*. * Miræus, *in Auct. de Script. Eccles.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Du Chêne, *Généal. de Luxemb.*

BAUDOUIN, Chanoine Régulier de *Ninove*, Ordre de Prémontré en Flandre, étoit un homme laborieux, qui dressa, dans le XIII siécle, une Chronique, depuis la naissance de J. C. jusques en 1293. Il avoit une grande connoissance des anciens Chroniqueurs qui l'avoient précédé; mais souvent, faute de critique, il a adopté les opinions les moins sures, & la Chronologie la moins exacte pour les tems reculez. Il a bien mieux réüssi dans les narrations des événemens de son païs. M. Du Chêne le cite, & le prend souvent pour guide dans ses histoires des Maisons de *Gand* de *Guines*, & de *Flandre*. Jusqu'ici on n'avoit de cet Auteur que quelques lambeaux imprimez. Le P. Blanpain, Chanoine Prémontré d'Estival, l'a fait imprimer tout entier sur le manuscrit de Ninove en 1729, & l'a orné de Notes. C'est un jeune Prémontré qui fait honneur aux Ouvrages de feu son jeune confrére, qui mourut n'étant encore que Diacre. * Vossius, de *Hist. Latinis l.* 2. *c.* 60. Miræus & Valére André, *Biblioth. Belgica*, parlent de Baudouin avec éloge.

BAUDOUIN DE PADERBORN, connu sous le nom de *Balduinus Parochus*, parce qu'il étoit Curé de Paderborn, vivoit vers l'an 1418, & composa une Histoire Universelle, qu'il finit en cette même année. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. Gesner Possevin. &c.

BAUDOUIN (Benoît) natif d'Amiens, fils d'un Cordonnier, & Cordonnier lui-même dans la boutique de son pére, étoit un tres-habile Théologien. Il a fait entre autres Ouvrages un savant Traité *de Calceo antiquo & mystico*, pour faire honneur à son premier métier, comme il le déclare dans ce livre.

BAUDOUIN (François) en Latin *Balduinus*, Jurisconsulte, né à Arras le premier janvier 1520, d'*Antoine* Balduin ou Baudouin, Conseiller & premier Avocat du Roi, apprit les Lettres Gréques & Latines à Louvain, & s'attacha à la Jurisprudence. Etant encore jeune, il passa quelque tems à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, en la compagnie du Marquis de Bergopsom. On dit qu'un soir s'étant arrêté assez tard dans la chambre de ce Prince, & ayant extrêmement soif, il but effrontément le vin qu'on avoit préparé pour l'Empereur, qui admira cette hardiesse. Depuis, François Baudouin vint en France, & lia un commerce étroit avec Cujas, Budé, Baïf, Charles du Moulin, & plusieurs grands hommes de son tems. Il enseigna sept ans le Droit à Bourges; & depuis 1548, jusqu'en 1555, étant allé en Allemagne, il enseigna encore à Strasbourg, à Heidelberg & ailleurs. Il avoit fait un autre voyage en Allemagne, avant que de professer le Droit à Bourges; & avoit eu la curiosité d'y voir Calvin & les autres Chefs des Protestans. On dit même qu'il avoit eu du penchant pour leur parti; mais que la lecture d'un Ouvrage de George Cassander l'empêcha d'y entrer. Il avoit cependant fait amitié avec Calvin; mais l'esprit aigre & violent de cet homme ne plaisoit pas à Baudouin, qui s'accommodoit mieux de Bucer & de Mélanchthon, plus doux & plus honnêtes. Cependant Calvin le craignoit parce qu'il étoit persuadé du savoir & de l'éloquence de ce personnage, dont il avoit expérimenté la force dans quelques disputes particuliéres. Ainsi leur amitié dégénéra en haine, & leur rupture souleva contre Baudouin tous ceux du parti de Calvin. Il s'efforcérent sur tout de le décrier, parce qu'il avoit apporté dans le Royaume le livre de George Cassander, qui ne leur étoit pas favorable. On crut même qu'il en étoit l'Auteur, parce que Cassander n'avoit pas mis son nom à la premiére édition; & Calvin lui répondit avec sa bile ordinaire. Les Calvinistes haïssoient encore Baudouin, par ce qu'ils le voyoient dans les bonnes graces du Cardinal de Lorraine, leur plus grand adversaire, & qu'ils s'imaginoient qu'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, qui l'avoit rappellé en France, & pris auprès de lui, ne les avoit abandonnez qu'à sa sollicitation. Il est vrai que ce Roi, qui aimoit Baudouin, reçut de bonne grace le *Livre de l'Institution de l'Histoire* qu'il lui dédia: outre qu'il lui donna la conduite d'un fils *naturel* qu'il avoit, nommé *Charles*, mort Archevêque de Rouen, & qu'il l'envoya à Trente, pour être son Orateur au Concile. Il étoit en cette ville, lorsque le Roi de Navarre fut tué au siége de Rouen en 1562. Cette mort ruïna la fortune & les espérances de Baudouin, qu'on appella dans l'Université de Douay, puis à Besançon; d'où il revint à Paris. Comme la publication de divers Ouvrages lui avoit déja acquis une grande réputation, il fut tres-considéré en France & en Allemagne; & l'on assure que lorsqu'il enseignoit à Paris, l'on voyoit tres-souvent parmi ses auditeurs des Evêques, des Conseillers des Cours souveraines, des Chevaliers de l'Ordre, & d'autres personnes de qualité & de savoir. On en parla si avantageusement au Roi Henri III. qui étoit alors Roi de Pologne, que ce Prince le fit venir d'Angers, où il enseignoit depuis trois ans, & le fit Conseiller d'Etat. Il se disposoit à suivre ce Prince en Pologne, lorsqu'il fut emporté d'une fiévre chaude le onziéme novembre 1572, âgé de 53 ans. Il fut assisté à la mort par le P. Maldonat Jésuite & rendit les derniers soupirs dans le Collége d'Arras à Paris, entre les bras de Catherine Bithon sa femme, & d'une fille unique qu'il avoit eue de ce mariage, lorsqu'il enseignoit à Heidelberg. Son corps fut enterré dans le cloître des Religieux Trinitaires, dits *Mathurins*, par les soins de Papyre Masson, qui composa son éloge. Jean d'Aurat lui fit aussi un éloge funébre en vers. Nous avons plusieurs Ouvrages du droit Civil qu'il a composez, comme *Leges de Re Rustica*; *Novella Constitutio prima*; *De heredibus & lege Falcidia*; *Prolegomena de Jure Civili*; *Commentarii in lib. IV. Instit. Commentarii ad leges Romuli & XII. Tabularum*, &c. Il publia encore d'autres livres d'Histoire, de Théologie & de Controverse. Il faut mettre en ce rang les préfaces & les Notes sur Optat, & l'Histoire de la Conférence de Carthage, la Préface & les Notes sur l'Histoire de la persécution des Vandales, de Victor de Vite; ses trois Défenses contre Calvin & Béze; & une Information écrite en François sur la réforme de l'Eglise; avec une Apologie contre celui qui s'étoit opposé à cette réformation, sous le nom d'un Prince François. On publia à Strasbourg en 1556 un libelle sous ce titre, *Réponse des Jurisconsultes Chrétiens contre Duaren, touchant les Monastéres & les Bénéfices*; mais il désavoua cet Ouvrage. Baudouin écrivoit avec autant de pureté & d'élégance que de facilité. Il étoit tres-savant, non seulement dans la Jurisprudence, qu'il a commencé à traiter avec noblesse; mais encore dans l'Antiquité Ecclésiastique. Les Auteurs Protestans l'accusent d'avoir embrassé quatre fois leur Religion, & d'être retourné autant de fois à celle de ses péres. * Papyre Masson, *in Elog.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. Sponde, *in Ann. A. C.* 1564. *n.* 25. & 26. & 1573. *n.* 17. La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hist. l.* 53. Miræus, *in Elog. Belg. & de Script. secul. XVI.* Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 221. & *suiv.* &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVI siécle.*

* BAUDOUIN (Balthazar) habile Théologien, & fort versé dans la connoissance de tous les différens qui divisoient alors les Théologiens, a écrit un livre qui a pour titre, *Papa & Papatus proprio gladio jugulatus*, imprimé en 1630. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BAUDOUIN (Christophle Adolphe) eut beaucoup de pénétration & de vivacité d'esprit, & fut grand Mathématicien & grand Astronome. Il a écrit un livre qui a pour titre, *Aurum auro Hermeticum*, imprimé en 1675. * Les mêmes.

* BAUDOUIN (Jérôme) habile Philosophe, & grand partisan de la doctrine d'Aristote, a publié à Venise un livre qui a pour titre, *Aurea Expositio in libros aliquot Physicos Aristotelis.* * Les mêmes.

* BAUDOUIN (Frédéric) célébre Théologien de la Confession d'Ausbourg, naquit à Dresde en 1572. Il professa la Théologie à Wittenberg avec applaudissement. Parmi ses Ouvrages, on a une Explication des Epitres de S. Paul, & un Traitté touchant les Cas de Conscience. Il mourut en 1627. * Witte, *in Memor. Theolog. p.* 270.

* BAUDOUIN (Jacques) surnommé *de Sancto Barbatiano*, natif de Bologne, fut un tres habile Jurisconsulte, florissoit vers l'an 1211, & a écrit sur le Droit Romain. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pancirolle, *in JCt.*

BAUDOUIN (Jean) de l'Académie Françoise. *Voyez* BAUDOIN (Jean)

BAUDOUIN (Frédéric.) *Cherchez* BALDUIN.

EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE DE CE NOM.

BAUDOUIN I. de ce nom, Empereur de Constantinople, étoit auparavant Comte de Flandre & de Hainaut, & fils de BAUDOUIN VIII. dit *le Courageux*, & de *Marguerite* d'Alsace. Il se croisa avec les autres François l'an 1200, prit Zara avec les Vénitiens, remit sur le thrône le jeune Alexis, avec son pére Isaac l'*Ange*, & emporta Constantinople le 12 avril 1204, après avoir chassé le Tyran Murzufle, qui avoit étranglé Alexis IV. Les Princes croisez étant assemblez dans l'église des saints Apôtres, l'élurent Empereur le neuviéme de mai de la même année. Pour affermir sa nouvelle domination, il assiégea l'an 1205 Andrinople, d'où il fut contraint de lever le siége pour aller au devant de Joannitze, ou *Calo-Jean*, c'est à dire, *Beau-Jean* Roi des Bulgares. Cette expédition fut tres-malheureuse pour Baudouin; car le Roi des Bulgares l'attira dans une embuscade le 14 avril 1205, & après l'avoir retenu dans une étroite prison à Trinobis ou *Ernoë*, capitale de la Bulgarie, il le fit mourir sur la fin de juillet 1206. Baudouin laissa ses droits sur l'Empire à HENRI son frére, qui fut couronné le 20 août de la même année. Ce malheureux Prince avoit épousé *Marie*, fille puînée de *Henri* I. Comte Palatin de Champagne, & de *Marie* de France, morte à Acre le 27 août de l'an 1204, dont il eut deux filles; *Jeanne* Comtesse de Flandre, décédée en 1244, sans laisser d'enfans; & *Marguerite* morte en 1279. Après la mort de ce Prince, on vit en Flandre un Imposteur, nommé *Bertrand Rans*, qui se disoit être le même Baudouin. Les peuples crédules le suivirent de tous côtez; mais la Comtesse *Jeanne* l'ayant fait prendre, le fit mourir à Lille au commencement du mois d'octobre de l'an 1225. *Voyez* RANS. * Du Cange, *Hist. de Constantinople.* Pierre d'Outreman, *Impp. Constantinop. ortu Valentianenses Belgæ.* Onuphre. Sponde. &c.

BAUDOUIN II. fils de PIERRE de Courtenay, Empereur de Constantinople, & de sa seconde femme *Yolande* de Hainaut ou de Flandre, sœur de *Baudouin* I. naquit sur la fin de l'an 1217, & succéda à son frére *Robert*, mort en 1228 ou 1229. Comme ce Prince étoit encore trop jeune pour gouverner l'Empire, on y appella Jean de Brienne, Roi de Jérusalem, qui vint à Constantinople en 1234. Baudouin épousa *Marie*, fille de ce Prince, & fut couronné avec elle l'an 1239. En 1237, il étoit venu en France, demander du secours au Roi saint Louis, auquel il engagea ensuite le Comté de Namur. Il lui permit encore de dégager la Couronne d'épines de Notre-Seigneur, l'éponge & la lance dont il eut le côté percé, qu'il avoit engagées aux Vénitiens, pour une somme d'argent considérable. Saint Louis ayant aquitté cette somme, reçut les saintes Reliques à Sens l'an 1239. Baudouin, après son couronnement,

ment, déclara la guerre à Jean Vatacès, Souverain de Nicée, défit son armée, lui prit quelques places dans la Thrace, & en 1243 fit alliance avec le Sultan d'Iconie, le plus puissant des Princes infidéles. Peu de tems après, revenant en France, il se trouva au premier Concile général de Lyon l'an 1245. Ensuite ayant eu avis de la mort de Théodore Lascaris, il retourna à Constantinople, & crut pouvoir se rendre facilement maître de tout l'Empire. Mais dans le tems que son armée étoit occupée au siége de la ville de Daphnisi, sur la Mer Majeure, il se laissa lui-même surprendre par Alexis César, surnommé *Stratégopule*, l'un des Généraux de Michel *Paléologue*. Alexis entra dans Constantinople la nuit du 25 au 26 juillet 1261, par un aqueduc, que les traîtres lui enseignérent, sous les murailles de la ville, après que les Latins eurent tenu Constantinople 58 ans. L'Empereur revint en Italie, avec Pantaléon Justiniani, Patriarche de Constantinople, & s'arrêta quelque-tems à Naples; où en 1267, il fit un traité avec Charles I. pour être secouru, afin de recouvrer son Empire. Mais ses soins furent inutiles. Il mourut l'an 1272, ne laissant de *Marie* de Brienne son épouse, qu'un fils unique, *Philippe* de Courtenai. * Nangis, *Vie de saint Louis, en la Chron.* Grégoras, *l.* 4. Du Cange, *Histoire de Constantinople, l.* 4. *&* 5. Du Bouchet, *Hist. de Courtenai, l.* 1. *c.* 5. Sainte-Marthe, *Histoire de la Maison de France.* Le P. Anselme, &c.

ROIS DE JERUSALEM.

BAUDOIN I. de ce nom, Roi de Jérusalem, qui étoit fils d'EUSTACHE Comte de Boulogne, suivit *Godefroi* de Bouillon son frére, dans la Palestine, où il posséda la principauté d'Edesse. Depuis, il fut mis sur le thrône, après Godefroi de Bouillon l'an 1100, & fut couronné le 25 décembre de la même année, par le Patriarche de Jérusalem. En 1101, il prit Antipatris, Césarée & Azote, & tua cinq mille Sarasins à Ascalon. Avec le secours de 70 vaisseaux Gênois, il prit Acre le 24 mai de l'an 1104, après un siége de vingt mois; puis il soumit Tortose, & fut assiége dans Rama, qui fut emporté; de sorte qu'il eut bien de la peine d'en échaper. Bernard, fils de Raimond Comte de Toulouse, prit l'an 1109 Tripoli, qu'il tint en titre de Comté de ce Roi, qui soumit Baruch & Saïde l'année d'après. Il donna aux Chrétiens, qui vivoient parmi les Arabes, des terres près de Jérusalem, & mourut l'an 1118, qui étoit le 18 de son régne. Ce Prince fut enterré au mont Calvaire, & ne laissa point de postérité. On mit cette Epitaphe sur son tombeau:

Rex Balduinus, alter Judas Machabæus,
Spes patriæ, vigor Ecclesiæ, virtus utriusque,
Quem formidabant, cui dona, tributa ferebant
Cedar & Ægyptus, Edon, ac homicida Damascus.
Proh dolor! in modico clauditur hoc tumulo.

En 1113, du vivant de sa femme, il se maria à *Adelaide*, veuve de *Roger* Comte de Sicile: ce qui eut des suites fâcheuses. Peu de tems après, les Sarasins ayant défait & mis en fuite le Roi, assiégérent Jérusalem, & firent de furieux ravages aux environs de cette ville. * Guillaume de Tyr, *l.* 11. *&* 12. Robert, &c.

BAUDOUIN II. du Bourg, fils de *Hugues* Comte de Rethel, fut couronné l'an 1118, après qu'Eustache Comte de Boulogne, frére de Godefroi & de Baudouin I. eut renoncé aux prétentions qu'il avoit sur le Royaume de Jérusalem, craignant qu'une guerre civile ne ruïnât la Religion dans la Terre-Sainte. Baudouin en 1120, tailla en piéces quatorze mille Sarasins, qui avoient vaincu Roger d'Antioche, & qui lui avoient défait neuf mille soldats. Il fut pris l'année d'après par les Barbares, & racheté l'an 1124, où il perdit la ville de Tyr. Ce Roi mourut au mois de septembre de l'an 1131, en la 13 année de son régne. Il avoit épousé *Morfise* ou *Merfie*, fille de Gabriel Sire de Méletin en Arménie, & il en eut quatre filles, *Melesinde* ou *Mellusine*, seconde femme de *Foulques* Comte d'Anjou, qui fut Roi de Jérusalem; *Alix*, mariée à *Boëmond* Prince d'Antioche; *Hodierne* ou *Aldeadre*, qui épousa *Raimond* de Toulouse, Comte de Tripoli; & *Liesse* Religieuse. * Guillaume de Tyr, *l.* 12. *&* 13. Orderic Vitalis. Robert, &c.

BAUDOUIN III. fils de FOULQUES d'Anjou, lui succéda en 1143, sous la tutelle de sa mére *Melesinde*, qui gouverna le Royaume, ce Roi n'étant alors qu'environ en la 13 année de son âge. En 1145, la ville d'Edesse fut enlevée aux Chrétiens, dont les affaires étoient alors en tres-mauvais état dans la Palestine. Pour les rétablir, Loüis VII. dit *le Jeune*, Roi de France, l'Empereur Conrad, & quelques autres Princes, sollicitez par saint Bernard, prirent la croix en 1146. Mais cette grande entreprise eut un succès tres-malheureux. Le Roi Baudouin assiégea Ascalon au mois de février de l'an 1153, & la prit le 20 août suivant, avec quelques places maritimes. Son courage & sa prudence soutinrent assez longtems la domination des Chrétiens dans la Palestine. Il mourut le 23 février de l'an 1163, & ne laissa point d'enfans de son épouse *Théodore*, niéce de *Manuel* Comnéne, Empereur de Constantinople. On dit que les Sarasins, sollicitant leur Sultan Noradin de se jetter sur les Chrétiens occupez à faire les funérailles du Roi Baudouin, *Il faut*, leur dit-il, *compâtir à leur juste douleur; ils viennent de perdre un si grand Prince, que le reste de l'Univers n'en a point de semblable.* AMAURI, Comte de Jaffa son frére, lui succéda, & fut couronné le 18 mars de la même année. * Guillaume de Tyr, *l.* 17. *&* 18. *Gesta Dei per Francos.* Othon de Frisingen. Saint Bernard, *in Epist.* *&c.*

BAUDOUIN IV. fils d'AMAURI, & d'*Agnès* de Courtenai, parvint à la Couronne après la mort de son pére, arrivée le onziéme juillet de l'an 1174. Raimond, Comte de Tripoli, gouverna le Royaume pendant la minorité du Prince, qui fut surnommé *Mezel*, c'est à dire, *Ladre*. Cette maladie l'empêcha de se marier; mais voulant pourvoir à la succession du Royaume, il fit épouser *Sibylle* sa sœur, à *Guillaume* Comte de Montferrat, dit *Longue épée*, dont elle eut BALDUIN V. que son oncle fit couronner le 20 novembre 1183, ce jeune Prince n'ayant que cinq ou sept ans. Depuis, Guillaume étant mort, Baudouin IV. remaria sa sœur à *Guy* de Lusignan. Il défit Saladin, qui venoit pour surprendre Jérusalem le 25 juillet 1177. Baudouin mourut l'an 1185. Son neveu ne lui survécut que d'un an, & l'on crut que sa mére *Sibylle* l'avoit fait empoisonner, pour mettre la couronne sur la tête de *Guy* son mari. * Guillaume de Tyr, *l.* 20. *&* 21. Sanut, *l.* 3. *part.* 6. *&c.*

COMTES DE FLANDRE.

BAUDOUIN I. de ce nom, surnommé *Bras de fer*, Comte de Flandre, étoit fils, à ce qu'on pretend, d'*Audacker* ou *Odoacre*, qu'on fait Grand Forêtier du même païs; car, comme la Flandre étoit toute couverte de forêts, on donnoit le nom de Forêtiers aux Seigneurs que le Roi de France y envoyoit, pour la gouverner. Baudouin en 862, enleva *Judith*, fille de *Charles* II. dit *le Chauve*, son Roi, & jeune veuve d'*Eardulfe*, *Ethelwolf* ou *Etellulfe*, Roi d'Angleterre, du consentement de cette Princesse. Le Pape Nicolas I. l'ayant excommunié à la poursuite du Roi, il alla en 863 à Rome avec Judith; & le saint Pére, touché de sa soumission, & des larmes de la Princesse, interposa ses priéres auprès de Charles. Ce Prince lui pardonna, consentit au mariage qui se fit à Auxerre en 863, & donna la Flandre à Baudouin, en titre de Comté, sous l'hommage de la Couronne. D'autres reconnoissent pour premier Comte de Flandre LIDERIC, qu'ils prétendent avoir vécu en 793. Mais il est plus vraisemblable que Baudouin a été le premier Grand Forêtier de Flandre. Il mourut en 877 ou 879, & fut enterré dans l'Abbaïe de saint Bertin, laissant BAUDOUIN II. qui lui succéda, & *Raoul* ou *Radulphe*, Comte de Cambray. * Meyer, *Annal. Flandr.* Miræus, *in Annal. Belg. & Donationum piarum Codice, l.* 1. Flodoard, *l.* 3. *c.* 12. *Annales de saint Bertin, &c.*

BAUDOUIN II. dit *le Chauve*, Comte de Flandre, étoit fils du premier, auquel il succéda. Charles *le Simple*, lui ôta la ville d'Arras, vers l'an 898, encore qu'il l'eût assez bien servi contre les Danois & les Normands. Cette injustice irrita *Raoul* Comte de Cambray, frére de *Baudouin*, & Winomach Seigneur de Lille, Vassal du Comte. Ce dernier, imputant aux conseils de Foulques, Archevêque de Reims, principal Conseiller de Charles, l'injure que son Seigneur avoit reçue, l'attendit dans un bois, & l'assassina l'an 900. Ce Foulques en 892, avoit condamné dans un Concile de Reims le Comte, comme ravisseur des biens d'église. Baudouin mourut le deuxiéme janvier de l'an 918, & eut pour successeur son fils ARNOUL *le Grand*, qu'il avoit eu de *Gertrude* d'Angleterre, fille d'*Elfrede* Roi des Anglois, & sœur d'*Edouard* dit *le Vieil*. Outre ce Prince, il eut encore *Adolfe* ou *Atulfe*, Comte de Boulogne; & *Guinihilde*, qu'on fait femme de *Wilfrid* II. Comte de Barcelone. * Meyer & Miræus, *in Annal.* Flodoard, *l.* 4. *&c.*

BAUDOUIN III. surnommé *le Jeune*, Comte de Flandre, étoit fils d'*Arnoul* I. & d'*Alix* ou *Adelaide* de Vermandois. Dès l'an 958, il commença de gouverner avec beaucoup de prudence; mais il mourut avant son pére en 961. Il avoit épousé *Mahaud* de Saxe, fille d'*Herman* de Saxe; laquelle prit une seconde alliance avec *Godefroy*, dit *le Captif*, Comte de Verdun. Baudouin laissa ARNOUL II. dit *le Jeune*, qui succéda à son ayeul. L'Auteur d'une Généalogie manuscrite, dit que ce Comte mourut de la petite vérole, & qu'il fut enterré à saint Bertin. *Balduinus morbo variolæ obiit, & apud S. Bertinum sepultus est.*

BAUDOUIN IV. Comte de Flandre & d'Artois, dit *le Barbu* ou *la belle Barbe*, étoit fils d'ARNOUL II. & de *Roselle*, fille de *Béranger* III. Roi d'Italie, & succéda à son pére l'an 989. Il prit Valenciennes, & quelques autres places; & auroit pu passer pour le Prince le plus fortuné de son tems, si BAUDOUIN V. son fils ne lui eut fait la guerre. Ce jeune Prince qu'il avoit eu d'*Ogive*, dite *Cunegonde* de Luxembourg, le chassa de ses Etats, où il fut rétabli par les soins du Duc de Normandie. Baudouin avoit pris une autre alliance avec *Léonore*, fille de *Richard* II. Duc de Normandie. Il mourut en 1034, ou, selon d'autres, en 1036. * Guillaume, Moine de Jumiéges, *l.* 5. *&* 6. *Hist.* *&c.*

BAUDOUIN V. dit *le Frison* ou de *Lille*, & depuis *le Débonnaire*, Comte de Flandre, fils du précédent, a été l'un des plus grands Princes de son siécle. On ne peut que lui reprocher d'avoir plutôt écouté son ambition que la nature, en prenant les armes contre son pére *Baudouin* dit *le Barbu*. Il le chassa même de ses Etats, dans lesquels il ne fut rétabli qu'avec le secours de Richard III. ou, selon d'autres, de Robert II. Duc de Normandie. Depuis, Baudouin V. lui succéda. En 1027, ce dernier épousa *Adéle* ou *Alix* de France, fille du Roi *Robert*. Il dompta les Frisons, se déclara en faveur de Geofroy III. dit *le Barbu*, Duc de Lorraine, contre l'Empereur Henri III. dit *le Noir*; & en 1057, il reçut en fief du jeune Empereur Henri IV, Valenciennes, Gand, Alost & d'autres places. Il fonda une église collégiale à Lille, vers l'an 1046, une à Aire en 1044, & une autre vers le même tems à Harlebeek. Après la mort de Henri I. Roi de France en 1060, Baudouin fut honoré de la tutelle du jeune Roi Philippe I. son neveu, & de la Régence du Royaume. Il s'en aquitta avec beaucoup de probité, & mourut le premier jour de septembre de l'an 1067 à Lille, où il fut enterré dans l'église de saint Pierre, qu'il avoit fait bâtir. Les enfans qu'il eut d'*Adéle* de France, furent 1. BAUDOUIN VI. dit *de Mons*; 2. *Robert*, surnommé *le Frison*, Comte de Flandre; 3. *Eude*, Archevêque de Tréves; 4. *Henri*, Ecclesiastique; 5. *Mahaud*, femme de *Guillaume* le Bâtard, Duc de Normandie, puis Roi d'Angleterre; & 6. *Judith*, mariée 1. à *Tostic* Comte de Kent: 2. à *Guelfe* Duc de Baviére. * L'Auteur anonyme *de l'Histoire d'Emme Reine d'Angleterre.* Guillaume de *Poitiers*, *in Vita Guil. Conquis.* Guillaume de Jumiéges. Orderic Vitalis. Miræus, *Donationum piarum Codex.*

BAUDOUIN VI. Comte de Flandre & de Hainaut, qui fut

fut surnommé *de Mons*, parce qu'il se plaisoit beaucoup en cette ville, & que même il avoit épousé *Richilde*, fille & héritiére de *Rainier* VI. du nom, Comte de Hainaut, étoit un Prince pieux; mais qui eut peu de bonheur & de santé. Il mourut le 21 juillet 1070, & fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Hasnon, qu'il avoit réparée en 1069. Ses deux fils furent *Arnoul* III. Comte de Flandre, dit *le Malheureux*, qui fut attaqué par son oncle Robert *le Frison*, & qui fut tué à la bataille de Mont-Cassel en 1071; & *Baudouin*, qui fut Comte de Hainaut.

BAUDOUIN VII. surnommé *Hapeule*, ou *à la Hache*. Comte de Flandre, étoit fils de ROBERT II. dit *le Jérosolymitain*, & de *Clémence*, fille de *Guillaume*, surnommé *Tête Hardie*, Comte de la Haute Bourgogne, & sœur du Pape *Calixte* II. Quelques Auteurs le surnomment *le Jeune*, peut-être, suivant eux, parce qu'il étoit extrêmement jeune, lorsque son pére Robert mourut, & qu'il lui succéda l'an onze cens onze. Il prit le parti de Louïs *le Gros*, contre Henri I. Roi d'Angleterre; & ayant été blessé en 1118, par un certain Hugues Botterau, à l'attaque d'un petit château, dit *Burns*, dans le Païs de Caux près d'Arques en Normandie, il envenima si fort sa playe par ses débauches, qu'il en mourut à Aumale, au mois de juin de l'an 1119, âgé de 26 ans. Il eut pour successeur CHARLES, surnommé *le Bon*, que sa tante *Alix*, fille de *Robert* I, & sœur de *Robert* II. avoit eu de saint *Canut*, Roi de Dannemarck; bien que *Clémence* de Bourgogne, mére de *Baudouin*, qui s'étoit rémariée à *Godefroy* le Jeune, dit *le Barbu*, Comte de Louvain, voulût faire donner le Comté à un bâtard de la Maison de Flandre, nommé *Guillaume* d'Ipres, qui avoit épousé sa niéce. Baudouin VII. fut enterré sous un tombeau de marbre, dans l'Abbaïe de Saint-Bertin, à laquelle il avoit fait de grands biens. * Alberic, *in Chron.* Robert de Thorigny, *in Chron. Sigib. Cont.* Orderic Vitalis. Meyer. Le Mire, &c.

BAUDOUIN VIII. surnommé *le Courageux*, Comte de Flandre, & Comte de Hainaut V. de ce nom, étoit fils de BAUDOUIN IV. dit *le Bâtisseur*, & d'*Alix* de Namur. Il succéda au Comté de Hainaut en 1170, & en 1191, il devint Comte de Flandre, après la mort de *Philippe* d'Alsace, par son mariage avec *Marguerite*, fille de *Thierri* d'Alsace, & sœur du même *Philippe*. Ainsi la branche des puînez, venue de *Robert* le Frison, fut réünie à celle des aînez de cette même famille, sortie de *Baudouin* de Mons. Baudouin VIII. en 1192, fit hommage au Roi Philippe *Auguste*, auquel il livra le païs d'Artois, & mourut le 17 décembre de l'an 1105. De *Marguerite*, qu'il épousa en 1169, & qui mourut en 1194, il eut 1. BAUDOUIN IX. Empereur de Constantinople; 2. *Philippe* Comte de Namur, qui prit alliance avec *Marie* de France, fille du Roi *Philippe* II. dit *Auguste*, & qui mourut en 1212; 3. HENRI, Empereur de Constantinople, après son frére Baudouin; 4. *Isabelle*, premiére femme de *Philippe* II. dit *Auguste*, & mére de *Louis* VIII, morte à Paris en couche de deux jumeaux, le 15 mars de l'an 1190; 5. *Yolande*, seconde femme de *Pierre* II. de Courtenay, Comte de Nevers, d'Auxerre, &c. qui succéda à l'Empire de Constantinople, après Henri son frére, mort en 1216, couronnée à Rome par le Pape Honoré III, le neuviéme avril, & morte en 1219, laissant divers enfans, entre autres *Baudouin* II. Empereur de Constantinople; 6. & *Sibylle*, mariée, selon quelques uns, à *Gérard* de Ligny, ou plutôt à *Guichard* IV. Sire de Beaujeu.

BAUDOUIN IX. *Cherchez* BAUDOUIN I. de ce nom, Empereur de Constantinople.

COMTES DE HAINAUT.

BAUDOUIN I. de ce nom, Comte de Hainaut. *Voyez* BAUDOUIN VI. Comte de Flandre.

BAUDOUIN II. du nom, surnommé *le fils de Richilde* ou *de Jérusalem*, Comte de Hainaut, étoit fils puîné de BAUDOUIN VI. dit *de Mons*, Comte de Flandre, & frére d'*Arnoul* III. surnommé *le Malheureux*. ROBERT *le Frison* ou *de Cassel* leur oncle, leur enleva les Etats de Flandre, & les défit à la bataille de Mont-Cassel, donnée le Dimanche de la Septuagésime, qui étoit le 20 février de l'an 1071. Le malheureux *Arnoul* y fut tué, & *Baudouin* manqua d'y avoir la même destinée. Orderic Vitalis, & le Moine de Jumiéges ont écrit, qu'il y étoit resté; mais il est sûr qu'il en échapa. Dans la suite, il perdit encore trois batailles contre le même *Robert* son oncle, qui lui enleva le château de Douay: de sorte qu'il fut obligé de s'accorder avec lui. *Baudouin* fut Comte de Hainaut, Valenciennes, Ostrevant, &c. & fut tué l'année 1098, en allant au voyage d'Outre-mer. Il avoit épousé en 1084, *Ide* de Louvain, de laquelle il eut 1. BAUDOUIN III. qui lui succéda; 2. ARNOUL, qui fit la branche des Seigneurs de Rœux, & qui épousa *Béatrix*, fille de *Gautier*, Châtelain d'Ath; 3. *Louis-Simon*; 4. *Henri*; 5. *Ide*, femme de *Thomas* de Marle, Seigneur de Couci; 6. *Alix*, qui épousa *Hugues* de Rumigni & de Florine; & 7. *Richilde*, mariée à *Amauri* Comte de Montfort, puis Chanoinesse à Maubeuge. * Chapeauville, *Ann.* Miræus, *in Notit. Ecclesiarum Belgii.* Baudouin d'Avênes. Orderic Vitalis, &c.

BAUDOUIN III. dit *le fils d'Ide* Comte de Hainaut, étoit un bon Prince, qui mourut jeune l'an 1120, & fut enterré dans l'église de sainte Wautrude de Mons, laissant d'*Yolande*, dite *de Gueldre*, fille de *Gérard* Sire de Wassemberg, & d'*Ermengarde* Comtesse de Gueldre, 1. BAUDOUIN IV. qui lui succéda; 2. *Gérard* Seigneur de Dorweert de Dalen, &c. 3. *Yolande*, femme de *Gérard* de Créqui; 4. *Gertrude*, qui épousa *Roger* Seigneur de Toeni; & 5. *Alix*, ou selon d'autres, *Richilde*, qui prit alliance avec *Thierri* d'Avênes, Châtelain de Tournay, & Seigneur de Mortagne.

BAUDOUIN IV. surnommé *le Bâtisseur*, Comte de Hainaut, succéda à son pére en 1120, n'étant âgé que de 12 ans. L'inclination qu'il avoit à bâtir, lui aquit le nom de *Bâtisseur*. Il soumit les Habitans de Valenciennes, qui s'étoient revoltez, soutint une guerre contre Thierri d'Alsace, Comte de Flandre, ligué avec divers Princes. Baudouin mourut à Mons au mois de novembre de l'an 1170, âgé de 62 ans, & fut enterré à sainte Wautrude. Il eut d'*Alix* de Namur son épouse, 1. *Baudouin*, mort jeune, & enterré à Bins; 2. *Godefroi*, Comte d'Ostrevant, mort sans postérité, d'*Eléonor* de Vermandois: 3. BAUDOUIN V. qui suit. 4. *Guillaume*, Seigneur de Château-Thierri, qui épousa 1. *Mahaud* de Lalain: 2. *Avoye* de Saint Sauve; 5. *Yolande*, mariée 1. à *Yves* de Soissons, Seigneur de Nesle: 2. à *Hugues* Campdavenne, Comte de Saint-Paul; 6. *Agnès* surnommée *la Boiteuse*, femme de *Raoul*, Sire de Couci; & *Laurence* ou *Laurette*, mariée 1. à *Thierri* d'Alost: 2. à *Bouchard* de Montmorency IV. du nom, de qui elle eut *Matthieu* II. Connétable de France. *Quelques Auteurs donnent encore deux fils* naturels à Baudouin IV. Henri, *Seigneur de Sebourg*, & Gerard, *Seigneur de Dodeuver.* * Le Mire. Chapeauville. Du Chêne. Labbe, &c.

BAUDOUIN V. Comte de Hainaut. *Cherchez* BAUDOUIN VIII. dit *le Courageux*, Comte de Flandre.

* BAUDOUIN, fils naturel de Philippe *le Bon* Duc de Bourgogne, fut Colonel sous le Duc Charles *le Hardi*, & eut le malheur d'être fait prisonnier avec son frére Antoine à la bataille de Nancy en 1477. Depuis cela, il alla en Espagne en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur Maximilien, pour conclurre le mariage de son fils Philippe avec Jeanne de Castille & d'Aragon. Il épousa Marie de Manuel issue du sang Royal de Castille, & en eut Charles Seigneur de Bredam, qui fut Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur Charles *Quint* & son Ambassadeur en diverses Cours. Le petit-fils de ce dernier fut fait, en 1614, Comte de Fallez. * *Gr. Dict. Univ. Holl. L'Erection de toutes les terres du Brabant.*

BAUDOUIN. NB. Ce qu'on ne trouve pas sur *Baudouin*, doit se chercher sur BALDUIN ou BALDWIN.

BAUDOUR. *Cherchez* BATILDE.

BAUDRAND (Michel-Antoine) Prieur de Rouvres & de de Neuf-marché, né à Paris le 28 juillet 1633, fils d'Etienne Baudrand Seigneur de la Combe, Conseiller du Roi, premier Substitut du Procureur Général de la Cour des Aydes, Thrésorier de France en la Généralité de Montauban, & Maître des Requêtes de feu son Altesse Royale Gaston de France. Commença ses études en 1640, & entra en Rhétorique en 1647, au Collége de Clermont, sous le Pére Briet, qui imprimoit son livre de Géographie ancienne & nouvelle, dont le jeune Baudrand corrigeoit les épreuves. Après avoir fait son Cours de Philosophie au Collége de Lisieux, sous M. Desperiers, le Cardinal Antoine Barberin le prit pour son Sécretaire, l'emmena à Rome, où il assista avec son Eminence au Conclave où Alexandre VII. fut élu. Il s'y trouva encore après quelques voyages, à la mort d'Alexandre, & entra avec son Eminence au Conclave où l'on élut Clément IX. Ensuite il prit congé du Cardinal Antoine, & revint en France, où il s'appliqua à revoir le Lexicon de Ferrarius, qu'il augmenta de moitié, & qu'il fit imprimer à Paris chez François Muguet. On en fit peu de tems après des éditions à Padoue, à Genéve & à Bâle. En 1671, Baudrand accompagna le Marquis de Dangeau, qui alloit en Allemagne pour les affaires du Roi; & en 1673, il passa en Angleterre avec la Duchesse d'Yorck qui fut depuis Reine d'Angleterre. Il profita de tous ses voyages pour faire des observations sur la Géographie. Etant de retour en l'année 1677, il composa son grand Dictionnaire Géographique Latin qui a pour titre, *M. A. Baudrand Parisini Geographia ordine litterarum disposita.* En 1682, il fit des Notes sur le livre de Papire Masson, *des rivieres de France*, & en donna une nouvelle édition en 1685. Il commença ensuite son Traité *de l'Etat present de l'Eglise Latine*, auquel il donne ce titre, *M. A. Baudrand Geographia Christiana sive Notitia Archiepiscopatuum & Episcopatuum totius orbis, quibus à Pontifice Romano providetur, aut antea providebatur juxta præsentem ipsorum statum*, qui n'est pas encore imprimé. Enfin, à la sollicitation de ses amis, il entreprit un Dictionnaire Géographique Universel en François; où il n'est parlé que de la Géographie nouvelle. Cet Ouvrage fut interrompu par le choix que M. le Cardinal le Camus, Evêque de Grenoble fit de l'Abbé Baudrand, pour être son Conclaviste à Rome. Il partit de Paris le 14 de février de l'an 1691, & alla trouver ce Cardinal à Antibe. Il le suivit à Rome; où il entra avec lui dans le Conclave le 27 mars, & y demeura trois mois & demi, jusqu'à l'élection d'Innocent XII. qui se fit le 12 juillet de la même année. Etant de retour à Paris, il continua son Dictionnaire François, qui a été donné au public en 1705 après sa mort, arrivée le 29 mai 1706, dans la soixante septiéme année de son âge. Il a légué ses livres & ses papiers aux Religieux Benedictins de l'Abbaïe de Saint-Germain des Prez. Son Dictionnaire est tres ample & d'un grand usage; mais il est impossible qu'il ne se soit glissé plusieurs fautes dans un si grand Ouvrage. Il s'étend d'ordinaire plus sur des bourgs & des villages que sur les villes. Sanson lui a reproché un grand nombre de ces fautes, dans la critique qu'il a faite de la seule lettre A. Le Dictionnaire Géographique & Historique en François, fut imprimé par les soins du Pére Gelin Bénédictin. Le Pére Niceron, dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, tome 2. p. 15*, dit que l'Editeur a gâté l'Ouvrage de Baudrand en l'augmentant, & que cette édition est tombée. * *Préface du Diction. Géograph. François de Baudrand; imprimé* in fol. *à Paris, en 1705.*

BAUDRAND (Henri) né à Paris, en 1637, étoit fils de N. Baudrand de la Combe, Ecuyer Sieur de Montréal, d'une famille noble originaire de Lyonnois. Après avoir fait ses études avec succès dans l'Université de Paris, il y prit le bonnet de Docteur en Théologie en 1666; & en 1689, il fut fait Curé de la paroisse de Saint-Sulpice dans la même ville. Les services qu'il y avoit rendus, l'avoient fait choisir pour remplir cette place. En 1696, se proposant de vivre dans la retraite, & voulant se donner un successeur qui entretînt le bon ordre établi dans cette paroisse, il jetta les yeux sur le pieux Joachim Trotti de la Chétardie, avec qui il permuta sa Cure pour le Prieuré de Saint-Martin-les-Tours; & depuis il se donna tout entier aux exercices de piété, & à la continuation de divers Ouvrages utiles qu'il avoit commencez, & qui n'avoient pas encore

vu le jour en 1723. Le plus considérable est un Recueil des Actes
de la Faculté de Théologie de Paris, qui a été communiqué à plu-
sieurs Savans qui l'ont cité, comme M. Simon, M. Witasse, M.
l'Herminier, &c. On le garde en quatre vol. *in folio*, au Sémi-
naire de saint Sulpice, pour lequel M. Baudrand conserva toujours
une affection particuliére. Etant allé en 1699 à une maison de cam-
pagne qui lui appartenoit, à Beaune en Gâtinois, il y mourut au
mois de novembre de la même année, étant âgé d'un peu plus de
62 ans, & il fut enterré dans l'église de ce lieu.

BAUDRICOURT (Jean) Seigneur de Baudricourt, de
Choiseuil, &c. Maréchal de France, & Gouverneur de Bourgo-
gne, fils de ROBERT Seigneur de Baudricourt, &c. & d'*Alix*,
dite *Alarde* de Chambley se joignit en 1465 à Charles de Bourgogne,
Comte de Charolois, durant la guerre dite *du bien public*, & lui ren-
dit de bons services. Depuis il s'attacha au Roi Louïs XI. qui lui
donna le Collier de l'Ordre de saint Michel, & le fit Gouverneur
de Bourgogne. En 1488, il contribua beaucoup à la victoire de
Saint-Aubin du Gormier, après laquelle il reçut le bâton de Maré-
chal de France. Il accompagna le Roi Charles VIII. à la conquête
du Royaume de Naples, l'an 1495; & à son retour il mourut à
Blois le onziéme mai 1499, sans laisser d'enfans d'*Anne* de Beaujeu
Dame de Brecy, veuve de Philippe de Culant, Seigneur de Jaloi-
gnes, Maréchal de France, & fille d'*Edouard* Seigneur d'Ample-
puis.

Ce Maréchal étoit petit-fils de LIEBAULT de Baudricourt, Con-
seiller & Chambellan de Robert Comte de Bar, qui le fit Gouver-
verneur de Pont-à-Mousson en 1314, & de *Marguerite* d'Aunoy,
Dame de Blaise, fille de *Philippe* Seigneur de Grandmoulin, &
d'*Agnès* de Villiers, qui eurent pour enfans, ROBERT, qui suit;
Marguerite. & *Bonne* de Baudricourt mariée à *Erard* de Guyneuvich,
Seigneur de Beaurepaire.

ROBERT Seigneur de Baudricourt & de Blaise, Conseiller &
Chambellan du Roi, Bailli de Chaumont, & Capitaine de Vaucou-
leurs en 1420, mena la Pucelle d'Orléans au Roi Charles VII.
qu'il servit en plusieurs occasions, & vivoit en 1451. Il épousa *A-
larde* de Chambley, veuve de *Jean* Seigneur de Manouville, &
fille de *Ferry* Seigneur de Chambley, dont il eut, 1. JEAN Sei-
gneur de Baudricourt, Maréchal de France, *qui a donné lieu à cet
article*; *Robert*, Doyen de la sainte Chapelle de Dijon en 1495; 3.
Marguerite alliée à *Géofroy* de Saint Belin, Seigneur de Saxe-Fontai-
ne, Bailli & Capitaine de Chaumont, mort à la bataille de Mont-
lhery en 1465, dont sont issus N. de Saint Belin, qui n'eut point
d'enfans, & *Catherine* de Saint-Belin, Dame de Saxe-Fontaine, &c.
qui porta toutes les terres de la maison de Baudricourt dans celle
d'Amboise, par le mariage qu'elle contracta avec *Jean* d'Amboi-
se, Seigneur de Bussi; 4. *Alix* de Baudricourt, mariée à *Simon*
de Bestein, Seigneur de Bassompierre; enfin, 5. *Jacquette* de Bau-
dricourt, qui épousa *Henri* de Lénoncourt, Seigneur d'Harouel.
* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.*

BAUDRY, frére d'Hermenfroy Roi de Thuringe. *Voyez*
l'article d'AMALABERGUE.

* BAVE, petite riviére de France dans le Quercy, prend sa
source vers les confins de l'Auvergne, coule d'abord de l'est à l'ouest,
puis se tournant du sud-est au nord ouest, après avoir arrosé Saint-
Seré, elle va se jetter dans la Dordogne, à l'endroit où cette der-
niére riviére fait un coude.

BAUER ou BAVERE (Jean Guillaume) excellent Pein-
tre. *Voyez* BAUR.

BAUFFETI (Guillaume) Evêque de Paris. *Cherchez*
GUILLAUME de PARIS.

BAUGÉ ou BEAUGÉ, sur la riviére de Couênon, en
Latin *Balgium*, petite ville de France en Anjou, où les Anglois fu-
rent défaits par les François, sous le régne de Charles VII. en
1420, a été bâtie par les Comtes d'Anjou, & est le siége d'une
Senéchaussée, dont on a diminué le ressort, pour former en 1603
le Présidial de la Fléche dont elle est à quatre lieues, à cinq de
Saumur, & à sept d'Angers. En 1286, le Roi Philippe *le Hardi*
assigna à la Reine *Marguerite* de Provence sa mére, deux mille li-
vres de rente sur les Châtellenies de Baugé, & de Beaufort en Val-
lée. Le Roi Louïs XI. donna à Charles Duc de Calabre, le Com-
té de Beaufort, &c. à condition de renoncer au droit qui lui pou-
voit appartenir sur le Duché d'Anjou, Baugé, Saumur & Loudun.
En 1480, le même Roi donna Baugé au Seigneur de Rohan, qui
lui remit d'autres Terres; mais cet échange ne subsista point. Le
Roi Louïs XII. vendit l'an 1513, au même Rohan, Baugé, Mo-
lierne, &c. à condition de rachat perpétuel, dont le Duc Charles
d'Alençon acheta deux ans après la faculté. En effet en 1516, le
Duc racheta Baugé, dont le Procureur du Roi demanda depuis la
restitution à ses sœurs; mais elles furent maintenues en la possession
de cette Terre par arrêt donné le deuxiéme avril de l'an 1548.
* Du Puy, *Droits du Roi*. Chopin, *l.* 3. *c.* 16. §. 5. Du Chêne, *Re-
cherche des Antiq. de France*. Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.
&c.*

BAUGÉ, en Latin *Balgiacum*, petite ville de France en Bres-
se, avec titre de Marquisat, est située sur un côteau agréable & fer-
tile, environ à une lieue de Mâcon. On ne doute pas qu'elle n'ait
été autrefois plus grande & plus considérable qu'elle n'est aujour-
d'hui; & il y a même apparence qu'elle a été capitale de la Provin-
ce de Bresse. Ce qui a rendu cette ville plus célébre, c'est
d'avoir donné son nom à la célébre Maison des Sires de Baugé, qui
ont été Souverains de Bresse durant plus de 400 ans.

BAUGÉ, Maison, a produit de grands Hommes. WIGUES
ou HUGUES I. est le plus ancien Sire de Baugé, & celui que l'on
considére comme tige de cette illustre famille. Il vivoit vers l'an
830, sous l'empire de Louïs *le Débonnaire*, qui lui donna le gouver-
nement de ce païs, dont il se fit Souverain. Guichenon croit que
ce *Hugues* fut fils de *Morin* Comte de Bresse, qui vivoit en 822, &
dont Eginhart fait mention. Cette conjecture peut être véritable,
quoiqu'il ne soit pas facile de la bien établir. Le Baugé a compris
dans la suite tout ce qu'on appelle aujourd'hui *Basse-Bresse* ou *Dombes*
depuis Cusery, jusqu'à Lyon, & depuis Bourg jusqu'à Baugé, avec
les villes de Baugé, de Bourg & de Cusery, Châtillon, Saint-Tri-
vier, Pont-de-Vêle, Mirebel, &c. *Hugues* ou *Wigues* mourut
vers l'an 867, & laissa FROMOND, pére de HUGUES II. Sire de
Baugé. Ce dernier eut guerre avec Gérard Evêque de Mâcon. Le
Pape Agapet II. & le Roi Louïs d'*Outremer* prirent soin de les
accorder vers l'an 954. *Hugues* mourut en 958, laissant HUGUES
III. qui eut encore guerre avec Théotelme Evêque de Mâcon, au-
quel il céda l'Abbaïe de Saint-Laurent; & mourut vers l'an 970.
Son fils LAMBERT lui succéda, & fut pére de HUGUES IV. mort
vers l'an 1015, qui eut RODOLPHE; qui fit encore un traité avec
l'Evêque de Mâcon. On dit que c'est le premier qui ait pris le ti-
tre de Seigneur de Bresse. On met sa mort vers l'an 1023. RAI-
NAUD I. de ce nom, son fils, lui succéda, & rendit de tres-bons
services aux Rois de Bourgogne ou d'Arles, contre les Sarrasins,
qui étoient dans les bois de Provence, dits *les Maures*. Il mourut
selon Paradin, en 1072, & eut pour successeur GAULSERAN son
fils, ou son neveu. Ce dernier eut avec Landri Evêque de Mâcon
quelques différents que Hugues de Die, Légat du saint Siége termi-
na par ordre du Pape. *Gaulseran* mourut en 1110, & laissa ULRIC,
qui suit; *Hugues* de Baugé, Chanoine de Mâcon; *Gaulseran*, &
Etienne Evêque d'Autun.

ULRIC ou ODULRICH, Sire de Baugé, Seigneur de Bresse,
passa une transaction avec le Chapitre de Saint-Vincent de Mâcon,
auquel il fit de grands biens. En 1120, il se croisa pour le voyage
d'outre-mer. A son retour il prit l'habit de saint Benoît, dans un
hermitage de la forêt de Brou, près de Bourg, & y mourut en ré-
putation de sainteté. Guichenon lui donne pour femme une Prin-
cesse de la maison de Savoye, de laquelle il eut cinq fils; *Ulric*,
mort jeune; RAINAUD II. qui suit: *Blandin*, qui n'est pas bien
connu; *Humbert*, Archevêque de Lyon; & *Etienne*, Evêque de
Mâcon.

RAINAUD ou RENALD II. mourut vers l'an 1153. Divers
Auteurs ont cru qu'il ne laissa point d'enfans, & que *Blandin* son
frére continua la postérité; mais Guichenon prétend avoir des preu-
ves littérales, que *Rainaud* II. fut pére d'*Ulric*, mort jeune, & de
RAINAUD III. qui lui succéda.

RAINAUD III. que Vigner, Severt, & d'autres, font fils de
Blandin de Baugé, eut guerre avec Gérard Comte de Mâcon, &
avec Humbert Seigneur de Beaujeu, lesquels désolérent le païs de
Baugé, & firent prisonnier *Ulric*, fils de *Rainaud*. C'est dans cet-
te fâcheuse conjoncture qu'il implora le secours du Roi Louïs *le
Jeune*; auquel il écrivit les deux lettres que nous avons dans le qua-
triéme volume des Auteurs de l'*Histoire de France* de Du Chêne,
p. 381. & 390. & dans l'*Histoire de Bresse* de Guichenon, *p.* 50. On
ne sait pas quel succès eurent ces lettres. *Rainaud* III. mourut en
1180, & fut enterré dans l'église de la Musse, entre Baugé & Mâ-
con. Il laissa ULRIC III. qui suit; & *Gui-Rainaud*, Seigneur de
Saint-Trivier.

ULRIC III. du nom, Prince tres-vertueux; fit de grands biens
aux églises & aux monastéres, & mourut en 1220. Il épousa 1.
avant l'an 1185, N. de Chalons, Dame de Mirebel, veuve de
Josserand I. du nom, Seigneur de Briançon, & fille de *Guillaume*
I. du nom, Comte de Chalons: 2. *Alexandrine* de Vienne, fille de
Gérard Comte de Vienne & de Mâcon. Du premier lit sortit 1. *Guy*
de Baugé, Seigneur de Mirebel, qui fit le voyage de la Terre-
Sainte, & mourut avant son pére, laissant pour fille unique, *Mar-
guerite* de Baugé, alliée à *Humbert* V. du nom, Sire de Beaujeu,
laquelle fonda vers l'an 1326 la Chartreuse de Poleteins en Bresse.
Du second lit vinrent, 2. RAINAUD IV. qui suit; 3. *Hugues*, Sei-
gneur de Saint-Trivier & de Cusery; & 4. *Béatrix*, mariée à *Amé*
de Genéve, Seigneur de Gex.

RAINAUD IV. du nom, Sire de Baugé & Seigneur de Bresse,
n'avoit pas moins de piété que son pére. Il fit le voyage de la Pa-
lestine, & y mourut, ayant fait son testament le 18 juin 1249. Sa
veuve se remaria à *Pierre* dit le Gros, Seigneur de Briançon, &
mourut en 1265, comme on le voit par son tombeau, qui est dans
le cloître de saint Vincent de Mâcon; mais son nom n'y est connu
que par la premiére lettre, qui le composoit, & qui étoit une S.
Nous savons pourtant que c'étoit *Sibylle* de Beaujeu, fille de *Guichard*
IV. Sire de Beaujeu, & de *Sibylle* de Hainaut. Leurs enfans fu-
rent GUY, Sire de Baugé qui suit; *Rainaud*; *Alexandre*; *Sibylle*;
Béatrix; & *Jeanne*.

GUY, Sire de Baugé mourut en 1268, laissant de *Béatrix* de
Montferrat, veuve d'*André* de Bourgogne, dit *Guigues* X. Dauphin
de Viennois, & Comte d'Albon, & fille de *Boniface* I. Marquis de
Montferrat, dit *le Géant*, & de *Marguerite* de Savoye, pour fille
unique, *Sibylle*. C'est le sentiment de Guichenon, qui dit, que
Béatrix prit d'autres alliances avec *Jean* Seigneur de Châtillon, &
avec *Pierre* Seigneur de la Roue & de Saint-Bonnet; mais d'autres
soutiennent que la femme de Guy Sire de Baugé, & Seigneur de
Bresse, étoit *Dauphine* de Lavieu, fille unique & héritiére de *René*
de Lavieu, Chevalier, Seigneur de S. Bonnet & de Mirebel, issu
des Anciens Comtes de Forez.

Quoiqu'il en soit, *Sibylle* fille unique & héritiére de GUY, porta
le Baugé & la Bresse dans la Maison de Savoye, par son mariage
avec *Amé* V. Comte de Savoye, qu'elle épousa l'an 1272, & dont
elle eut trois fils & cinq filles. Elle mourut l'an 1294. Depuis, les
Princes de la Maison de Savoye ont possédé la Terre de Baugé, à
titre de simple Seigneurie, jusques à Louïs Duc de Savoye, lequel
l'an 1460, l'érigea en titre de Comté pour *Philippe* son cinquiéme
fils. Le Roi François I. ayant soumis la Bresse en 1535, le Comté
de Baugé fut possédé par divers Seigneurs. Mais le Duc *Emmanuel
Philibert*, étant rentré l'an 1559 dans la possession de ses Etats, vou-
lut s'accommoder de diverses Terres que le Comte de Tende avoit
dans le Piémont & ailleurs. Il fit le 16 novembre de l'an 1575, un
accord avec *Renée* de Savoye Comtesse de Tende, &c. sœur &
héritiére d'*Honorat* de Savoye Comte de Tende, &c. & veuve de
Jac-

Jacques Marquis d'Urfé, Gouverneur de Forez. Elle lui céda ces terres, & le Duc lui donna en échange la terre de Baugé qu'il érigea en Marquisat pour elle & les siens, à la reserve des droits de souveraineté. Ainsi le Baugé entra dans la Maison d'Urfé. * Paradin, *Annales de Bourgogne*. Vignier, *Chron de Bourgogne*. Du Chêne, *Hist. de Bourgogne*. Severt, *in Episc. Matiscon*. Guichenon, *Histoire de Bresse*, &c.

BAUGÉ (Etienne de) dit d'*Autun*, parce qu'il fut Evêque de cette ville, étoit fils de GAULSERAN IX. Seigneur de Baugé & de Bresse. Etienne écrivit un Ouvrage, qui contient en tout vint chapitres des sept Ordres Ecclésiastiques, des cérémonies & du Canon de la Messe, & de la réalité du saint Sacrement. Il se trouve dans la Bibliothéque des Péres, & Jean de Montoléon Chantre d'Autun le donna au public l'an 1517, sous ce titre *Tractatus de Sacramento altaris, & iis quæ ad illud, variosque ecclesiæ Ministros pertinent*. Bellarmin, Possevin, le Mire, & quelques autres se sont trompez, lorsqu'ils ont cru qu'Etienne d'Autun a vecu dans le X siécle vers l'an 950. C'est aussi le sentiment de Garetius Anglois, qui a dit la même chose dans son livre du Sacrement de l'Autel. Il est sûr qu'Etienne de Baugé a été fait Evêque d'Autun en 1113, qu'il a assisté à quelques Conciles qui ont été tenus en ce tems-là, comme celui de Tornus, & qu'il a été présent en 1129, au sacre de Philippe fils de Louïs *le Gros*. Nous apprenons d'une Epître de Pierre *le Vénérable*, Abbé de Clugni, qu'ayant renoncé à son Evêché, il se fit Religieux de la même Abbaïe de Clugny; & qu'il mourut saintement entre les bras de cet Abbé. * Pierre le *Vénérable*, *l. 5. Epist.* 6.

BAUGÉ (Hubert ou Humbert de) Archevêque de Lyon, étoit fils d'ULRIC Seigneur de Baugé, & frére de *Rainaud* & d'*Etienne* Evêque de Mâcon. Humbert eut premiérement l'Archidiacone d'Autun, & fut mis sur le siége Episcopal de cette ville en 1140, apres la mort de Robert de Bourgogne. Son mérite le fit souhaiter à diverses églises. Celle de Lyon le ravit dès l'an 1148 à celle d'Autun; mais ce ne fut pas pour long-tems, parce que l'amour de la solitude le porta à se retirer parmi les Chartreux, où il mourut en réputation de sainteté. Pierre le *Vénérable* lui écrivit une lettre lorsqu'il n'étoit qu'Archidiacre d'Autun, pour lui persuader de quitter le monde. * Pierre le *Vénérable*, *l. 5. Epist.* 6. Suger, *Epist.* 134. Guichenon, *Hist. de Bresse*. Severt, *de Episc. Lugd.* &c.

BAUGÉ (Etienne de) Evêque de Mâcon en 1172, étoit fils d'ULRIC I. du nom, Seigneur de Baugé & de Bresse, & frére de *Humbert* Archidiacre, puis Evêque d'Autun. C'est à lui que Pierre le Vénérable écrit la *Lettre sixiéme du l. 5.* dans laquelle il lui parle de son oncle Etienne, frére du même Ulric, en ces termes: *Addat tibi stimulos veniendi venerabilis ille, & cum honore nominandus Dominus Stephanus Æduensis Episcopus, avunculus ut audio tuus, qui spretis parentibus, nobilitate, fastu, divitiis, ipsis etiam Episcopalibus infulis abjectis, pauperem Christum, pauper secutus est*, &c. * Bellarmin, *l. 2. de Eucharistia*, *c. 35. & de Script. Eccl.* Possevin, *in Apparatu sacro*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Guichenon, *Hist. de Bresse*, &c.

BAUGENCI, BAUJENCI, BOIS-JENCI ou BON-JENCI, sur Loire, *Balgentiacum* & *Baugentiacum*, ville de France dans l'Orléanois, entre Blois & Orleans, est située dans une campagne fertile en blez, en vins & en chasse. Les Anglois prirent en 1428, la ville de Baugenci sous le Comte de Salisbury; mais l'année d'après ils l'abandonnérent à l'approche des François. Ceux qui gardoient le château & le pont, furent reçus à composition. Baugenci a eu autrefois des Seigneurs particuliers depuis environ l'an 1190. SIMON de Baugenci vivoit en 1278, & épousa *Amicie*, fille de *Pierre* de Brosse. En 1291, RAOUL Sire de Baugenci vendit divers droits au Roi Philippe *le Bel*, dont les successeurs en aquirent d'autres. Cette Terre passa depuis dans la Maison d'Orléans. Charles pére de Louïs XII. la vendit le 14 juillet de l'année 1443. *François* d'Orléans Marquis de Rothelin, mari de *Jacqueline* de Rohan, fut Seigneur de Baugenci; mais par arrêt du 23 février 154?, cette Terre fut unie au Domaine de la Couronne; & par un autre arrêt du 16 août 1544, le même François d'Orleans fut encore condamné à se departir des droits qu'il pretendoit sur cette Terre. * Histoire de Charles VII. Du Chêne, *Recherches des Antiquit. de France*. Papire Masson, *Descript. flum. Gall.* Du Puy, *Droits du Roi*, &c.

CONCILES DE BAUGENCI.

Richard Cardinal, Légat du saint Siége sous le Pontificat de Pascal II. célébra le 30 juillet de l'an 1104, un Concile à Baugenci, touchant les noces incestueuses du Roi Philippe I. & de Bertrade de Montfort, que ce Prince avoit épousée, contre l'avis des Grands du Royaume. Ils promirent de se séparer jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu dispense du Pape. En 1152, on assembla un autre Concile à Baugenci, pour connoître du degré de parenté qui rendoit nul le mariage du Roi Louïs VII. dit *le Jeune*, & d'Eléonor ou Aliénor Duchesse de Guienne & Comtesse de Poitou, fille de Guillaume X. dernier Duc d'Aquitaine. Quoique Louïs eût deux filles de la Princesse Eléonor, il lui rendit le Duché de Guienne & les autres Terres qu'elle lui avoit apportées par son mariage; elles les fit passer à l'Angleterre, par son second mariage avec Henri Duc de Normandie, & héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre, connu sous le nom de Henri II. ce qui causa une cruelle guerre entre les deux Nations durant plus de 300 ans. Binius nomme le lieu de ce Concile *Floridi*, trompé par ce mot qui marque qu'il fut célébré le jour des Rameaux, que nous appellons *Pâques Fleuries*.

BAUGERAIS, *Baugezium*, Abbaïe de France dans la Touraine, à trois lieues de Châtillon sur l'Indre, du côté du septentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAUHIN, famille illustre de France, connue aussi sous le nom de *Bauyn*. Thomas Bauyn Conseiller en la grande Chambre à Paris vécut en 1344, & fut présent lorsque le Roi Philippe fit enrégitrer au Parlement la confirmation de l'Université de Paris le 21 mai 1345. Depuis ce tems-là, cette famille à toujours été florissante à Paris; n'ayant presque jamais manqué de Conseillers au Parlement, ou de personnes qui ayent occupé d'autres postes fort honorables. Elle est maintenant divisée en trois branches, dont l'une est à Paris, l'autre à Dijon, où elle fournit aussi des Conseillers au Parlement; & la troisiéme à Bâle. Les sujets des articles suivans sont tous de cette troisiéme branche.

BAUHIN (Jean) naquit à Amiens en 1511 le jour de St. Barthélemi. Il s'appliqua à la Médecine & à la Chirurgie. A l'âge de 18 ans il exerça la Chirurgie avec succès. Il fit aussi tant de progrès dans la Médecine, qu'étant encore assez jeune il fut consulté de plusieurs Princes, & en particulier de Catherine Reine de Navarre, qui lui donna le titre de son Médecin. La Version Latine du N. T. par Erasme, ayant été publiée à Paris en 1532, Bauhin la lut & en fut touché au point qu'il résolut de quitter l'Eglise Romaine. Il exécuta son projet & partit pour l'Angleterre avec quelques autres personnes qui étoient dans les mêmes idées. Il exerça la Medecine & la Chirurgie dans ce Royaume pendant trois ans, au bout desquels il retourna à Paris, & s'y maria âgé de 29 ans. Peu de tems après, sous le régne de François premier, il fut mis en prison pour cause de Religion & enfin condamné à être brulé. Mais la Reine Marguerite, sœur de François I. que l'habileté de Bauhin avoit tirée d'une maladie fort dangereuse, peu de tems auparavant, intercéda pour lui & obtint sa grace. Elle le fit même son Médecin & son Chirurgien ordinaire. La persécution s'étant rallumée quelque tems après, il suivit le conseil de la Reine & se retira d'abord dans la forêt d'*Ardenne*, puis à *Anvers* où il exerça la Médécine pendant quelque tems. Il seroit tombé entre les mains de l'Inquisition Espagnole, s'il n'eût été averti à tems, par la femme du Gouverneur d'Anvers, qu'il avoit utilement servie dans une grande maladie. Profitant de l'avis il passa en Allemagne & fixa enfin sa demeure à Bâle. Il fut d'abord Correcteur dans l'Imprimerie du célébre Froben, mais dans la suite il commença d'exercer la Médecine & s'aquit une si grande réputation, qu'il fut consulté de tous côtez, tant de ceux de la ville, que des Etrangers. La Faculté de Médecine le nomma, non seulement Assesseur, mais aussi Doyen de son Collége. Il étoit fort zélé pour le culte divin & disoit ordinairement, qu'il avoit plus contribué à la guérison de ses malades, par la priére que par les remédes qu'il avoit prescrits. Il mourut âgé de 71 ans & laissa deux fils *Jean* & *Gaspar*, dont il sera parlé dans les deux articles suivans. * *Diction. Allemand de Bâle.*

BAUHIN (Jean) fils du précédent, etudia aussi la Médecine, & fut élu Professeur en Rhétorique à Bâle en 1566. En 1570, Ulric Duc de Wirtemberg lui adressa une vocation & lui offrit la charge de son Médecin. Bauhin accepta ces offres & partit pour Monbéliard, où il vécut pendant plus de quarante ans dans cette charge. Il mourut en 1613. Voici les titres des Ouvrages qu'il a publiez, *De aquis medicatis nova Methodus, & de fossilibus, stirpibus, insectis; Historia fontis, balneique Bollensis; Historia luporum aliquot rabidorum; de plantis à Divis sanctisque nomen habentibus; de plantis Absynthii nomen habentibus; Historia plantarum Universalis.* * *Le même.*

BAUHIN (Gaspard) frére du précédent, naquit à Bâle le 17 janvier 1560. A l'âge de 16 ans il commença à étudier la Médecine. En 1577, il alla à Padoue & s'y appliqua particuliérement à la Botanique & à l'Anatomie. Il visita ensuite l'Université de Montpelier & quelques autres d'Allemagne. Etant de retour à Bâle en 1580, il prit le degré de Docteur, que *Félix Platter* lui conféra. La Faculté de Médecine le chargea de donner des leçons en particulier d'Anatomie & de Botanique. En 1582, il eut la chaire de Professeur en Grec, & en 1588, il fut fait Professeur d'Anatomie & de Botanique. En 1596, Frédéric Duc de Wirtemberg l'honora du titre de son Médecin. En 1614, il passa à la Profession de la Médecine pratique & eut aussi le caractére de Médecin de la ville. Il fut quatre fois Recteur de l'Université, & huit fois Doyen de sa Faculté. Pendant le tems qu'il a été Professeur en Médecine, on a créé à Bâle 698 Docteurs en Médecine, dont il en avoit gradué 40. Pendant sa vie il a vu cinq fois la peste à Bâle. Il n'eut qu'un fils du second lit, nommé JEAN-GASPARD, qui suit. Il mourut en 1624 le cinquiéme décembre. Il a publié les Ouvrages suivans, *Theatrum Anatomicum; Institutiones Anatomicæ; De Hermaphroditis & monstrosis partubus; Phytopinax, seu enumeratio plantarum; Pinax Theatri Botanici; Prodromus Theatri Botanici; Catalogus Plantarum circa Basileam nascentium; Animadversiones in Historiam plantarum; De lapide Bezoar*, &c. * *Le même.*

BAUHIN (Jean Gaspard) fils unique du précédent, naquit le 12 mars 1606. Après avoir pris ses degrez de Philosophie, il se voua à la Médecine à l'exemple de ses ancêtres. Il fit un voyage en France, en Hollande & en Angleterre, & étant de retour dans sa patrie il prit le degré de Docteur. En 1629, on lui donna la chaire de Professeur en Anatomie & en Botanique, & 30 ans après il eut celle de la Médecine pratique. Frédéric Markgrave de Bade-Dourlach le nomma son Médecin en 1640. Léopold Frédéric Duc de Wirtemberg l'honora du même titre en 1648, & enfin Louïs XIV. Roi de France lui donna le titre de Conseiller & de son Médecin en 1659. Il fut Professeur en Médecine pendant 55 ans, cinq fois Recteur de l'Université & 19 fois Doyen de la Faculté. Il créa 71 Docteurs en Médecine. Il eut sept fils de deux lits, dont quatre furent Docteurs en Médecine & trois Ministres de la Religion. Il mit la derniére main au Théatre Botanique que son pére avoit commencé, & en publia le premier volume. Il mourut en 1685, le 14 juillet, âgé de 79 ans. * *Le même.*

BAUHIN (Jérôme) troisiéme fils du précédent, naquit le 26 février 1637, & étudia en Médecine. Ayant reçu le degre de Docteur & fait un voyage en France & en Italie, il fut élu Professeur en Médecine à Bâle en 1660. Il a donné une nouvelle édition de *Tabernæmontanus*. Il eut deux fils d'Anne Fæsch son épouse: 1. *Jean Gaspard*, né le 22 juin 1665, qui exerça la Médecine à Mont-

Montbéliard, ayant le titre de Médecin du Duc de Wirtemberg,
& mourut le 19 mars 1705; 2. *Jean Louis* Licentié en Droit, qui
vit encore, & a la charge de Conseiller à Bâle. Ils étoient tous
deux fort jeunes lorsque leur pére mourut en 1667, âgé de trente
ans. * *Le même.*

BAUHIN (Frédéric) frére du précédent, & sixiéme fils de
Jean Gaspard, fut aussi un très bon Médecin. Sybille Duchesse
Douariére de Wirtemberg, le prit pour son Médecin. Il mourut
âgé de 41 ans, * *Le même.*

* BAUHUIS (Bernard) en Latin *Bauhusius*, d'Anvers,
homme d'une vie fort réglée, après avoir fait ses Humanitez, se
trouva de l'inclination pour la Théologie. Ses parens à la sollicita-
tion des Jésuites secondérent cette bonne envie, de sorte qu'il s'y ap-
pliqua & y fit de merveilleux progrès. Il entra ensuite dans la So-
ciéte des Jésuites qui le reçurent à bras ouverts. Il répondit par ses
savantes prédications à la haute opinion qu'ils avoient conçue de lui.
Il étoit ami intime de François Zweerts. Il fut grand amateur de la
Poësie Latine. On a de lui, *Epigrammata selecta*; *Protheus Parthenius*,
unius libri versus, unius versus liber, *Stellarum numero sive formis MXXII.*
variatus. Il mourut le 17 nov. 1619, dans la ville de sa naissance
& dans la maison professe des Jésuites, au grand regret de son Or-
dre & de tous ceux qui le connoissoient. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*
Zweerts, *Athena Belgica.*

BAVIA (Louis) de Madrid en Espagne, Chapelain Royal
dans l'église de Grenade, continua l'Histoire Pontificale de Gonsal-
ve & d'Illesca. Son Ouvrage intitulé, *Historia Pontifical y Catholica*,
contient deux volumes *in folio*. Il composa d'autres Ouvrages, &
mourut en 1628. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

BAUJENCI. *Cherchez* BAUGENCI.

BAVIÉRE (la) *Bavaria, Bojoaria*, & par les Habitans ap-
pellée *die Bayern*, grand païs d'Allemagne a titre de Duché, de Pa-
latinat & d'Electorat. La Bohême & l'Autriche lui servent de fron-
tieres du côté d'Orient; la Souabe du côté d'Occident; la Franco-
nie vers le septentrion; & le Tirol vers le midi. Le païs en est
beau, & le Duché de Baviére peut avoir soixante lieues du cou-
chant au levant, & quarante du sud au nord: il est arrosé par un
grand nombre de riviéres, dont les principales sont le Danube,
l'Inn, l'Iser & le Lech. L'air en est tempéré & sain, le terroir beau
& fertile; & quoique chargé de montagnes & de bois, il ne laisse
pas de produire du vin & quantité de froment & de bons pâturages.
Il y a aussi quantité de mines d'argent, de fer & de cuivre; cepen-
dant il n'est pas fort riche, parce qu'il manque de commerce. On
y compte 35 grosses villes, dont Munich est la capitale & le séjonr
de l'Electeur, 94 bourgs, 4700 villages, & 720 châteaux. Les au-
tres villes principales sont Braunaw, Burchausen, Frisingen, Ingol-
stadt, Neubourg, Ratisbone, Straubing, Wasserbourg, &c. La Ba-
viére est partagée en quatre grands Bailliages, qu'on appélle *Régen-*
ces ou Chambres des rentes, savoir, Munich, Landshut, Strau-
bing & Burchausen. La justice y est rendue aux peuples qui dépen-
dent de chaque Bailliage, dont les appellations sont portées au Con-
seil souverain du Duc. Quand au Haut Palatinat, qui par les der-
niers traitez de Westphalie en 1648, a été réuni à la Baviere, com-
me il étoit autrefois, c'est un Duché qui comprend plusieurs Com-
tez & plusieurs villes. Amberg est la plus considérable, & la Ju-
stice de tout le Haut Palatinat s'y rend en dernier ressort. Chamb
qui est la ville capitale du Comté de même nom, appartient aussi au
Duc de Baviére. Outre le Duché de Baviére & le Haut Palatinat,
le Duc possede encore le Landgraviat de Leuchtemberg, dont il hé-
rita l'an 1556, par la mort de Maximilien-Adam, dernier Landgra-
ve de cette province, suivant l'accord de confraternité héréditaire,
fait entre la maison de Baviere & celle de Leuchtemberg, pour leur
succession mutuelle. Il jouït aussi du Comté de Haag depuis l'année
1567, que mourut Ladislas dernier Comte de cette famille. Une
même confraternité héréditaire de succession mutuelle est établie en-
tre la Maison de Baviére & la Maison Palatine du Rhin. Le Duché
de Baviére étoit autrefois un Royaume qui s'étendoit jusqu'aux fron-
tiéres de Hongrie & au Golfe de Venise, comprenant les païs de
Tirol, de Carinthie, de Carniole, de Stirie, d'Autriche & autres
Etats, qui ont depuis appartenu à différens Princes. Par l'article X
de la paix de Westphalie en 1648, l'Electorat, le Haut Palatinat &
le Comté de Chamb, sont demeurez au Duc de Baviére. On y
créa un huitiéme Electorat pour le Prince Palatin; à condition que si
la branche Guillelmine vient à manquer, il n'y aura plus de huitié-
me Electeur, & que la branche Rodolphine ou Palatine reprendra
sa premiére dignité, & jouïra des Etats qui en dépendent. Le Cer-
cle de Baviére est une des neuf parties ou Cercles de l'Allemagne,
ayant le second rang parmi les autres. Il est borné au levant & au
midi par le Cercle d'Autriche, au couchant par ceux de Souabe &
de Franconie, & au septentrion par le Royaume de Bohême. Il
comprend le Duché de Baviére avec le Haut Palatinat, l'Archevê-
ché de Saltzbourg, les Evéchez de Frisingen, de Passau, de Ra-
tisbone, le Duché de Neubourg, & la ville de Ratisbone, qui
est la seule libre & Impériale qui soit dans ce Cercle. Les Prin-
ces puînez de la Maison de Baviére prennent séance aux Diétes de
l'Empire parmi les Princes, ou ils ont neuf ou dix voix, & ils ont
rang immédiatement après les Electeurs séculiers. * Heiss, *Hist.*
de l'Empire, *l.* 6. Jordan, *Voyages.*

BAVIÉRE, Maison. La Baviére a eu des Princes tres-illu-
stres, sans parler des Rois qui y ont régné depuis le cinquiéme sié-
cle jusqu'au commencement du neuviéme. Celle d'aujourd'hui,
depuis Othon de Wittelspach qui épousa vers l'an 1225, Agnès hé-
ritiére du Palatinat & de la Baviére, a donné deux Empereurs à
l'Allemagne, & des Rois à la Suéde, au Danemarck & à la Nor-
vége, divers Electeurs à l'Empire, des Comtes à la Hollande,
&c. Il faut commencer par faire mention des Rois.

On croit qu'ALDIGER ou ALDEGER s'établit vers l'an 456
dans la Baviére, où il laissa en 504, THÉODON ou THEUDON I.
qui fit la guerre aux Romains. THEUDON II. son fils lui succéda
en 512. Celui-ci eut THEUDON III. qui mourut en 565, après
avoir été batisé par saint Robert Evêque de Saltzbourg qui convertit
à la Foi les Bavarois, laissant THÉODÉBERT ou DIEPERT, qui
mourut l'an 569; & *Thassillon* I. mort en 598. GERBAUD I. suc-
céda à son pére Théodébert; & en 613, GEBHAUD II. son cou-
sin régna après lui. Ce dernier, fils de Thassillon I. fut suivi de
THEUDON IV. qui laissa en la même année 613, THÉODÉBERT
II. Ces Princes se firent toujours la guerre, & ne regnerent pas pai-
siblement. Le dernier mort vers l'an 650, eut THEUDON V,
qui laissa vers l'an 688, THEUDON VI. mort en 708, & pere de
THEUDON VII. Ce dernier mourut sans postérité l'an 735. O-
DILLON fils de son frére *Hagipert* lui succéda & fut Duc de Bavié-
re. Il fut défait par Carloman & Pepin en 743 & 747. THAS-
SILLON II. d'autres disent THASSILLON III. son fils, lui succéda
l'an 765, & épousa *Lieudberge*, fille de *Didier* Roi des Lombards.
C'est ce méme Thassillon, qui s'étant ligué avec Didier Roi des
Lombards, fut dépouille de ses Etats par Charlemagne, qui le ré-
légua dans l'Abbaïe de Jumiéges avec son fils Theudon en 788, &
divisa la Baviére en plusieurs Gouvernemens particuliers. L'Em-
pereur Louïs *le Débonnaire* érigea la Baviére en Royaume, qu'il
donna à Louïs son troisiéme fils en 819, lequel prit le surnom de
Germanique, ensuite du partage qu'il fit avec ses fréres, après la ba-
taille de Fontenay.

CARLOMAN, fils de Louïs I. fut Roi de Baviére, mourut l'an
880, & laissa de Litovinde sa concubine, ARNOUL Empereur,
qui mourut en 899. Divers Auteurs prétendent que la Maison de
Baviére est sortie de cet Empereur; mais comme ces faits sont sans
preuves, nous ne nous y arrêterons point. On doit dire la même
chose de ceux qui se sont imaginé que cette Maison est venue d'An-
ténor Chef des Hénétiens & des Paphlagoniens, lequel après la
ruïne de Troyes passa en Italie, où il fonda Padoue. Selon d'autres,
ARNOUL, qui vivoit dans le IX siécle, est la tige de cette Maison:
il fut tué par les Normands vers l'an 891. On croit qu'il fut pére
de LÉOPOLD, tué vers l'an 908, en faisant la guerre contre les
Hongrois. On met ensuite ARNOUL *le Mauvais*, qui se revolta en
913 contre l'Empereur Conrad son beau-pére; & en 923, contre
Henri I. dit l'*Oiseleur*. On pretend qu'il laissa deux fils, *Eberard* &
Arnoul, Comte de Schiren, & qu'ils furent privez de la succession
de la Baviére. D'autres disent qu'EBERARD eut Léopold l'*Illustre*,
Marquis d'Autriche; mais Léopold étoit fils d'Albert, & petit-fils
de Henri Comte de Bebebergen. Il y en a qui assûrent qu'Arnoul
le Mauvais, chassa son frére *Werner*, pére d'*Eberard*, lequel recou-
vra la Baviére. Les anciens Auteurs parlent de cinq ou six Princes
différens, qui ont porté en même tems le titre de Ducs de Baviere,
comme l'Empereur Henri II. dit *le Saint* & *le Boiteux*, les Ducs de
Saxe, les Guelphes, les Seigneurs de Souabe, les Comtes de Schi-
ren & de Wittelspach, &c. Ces derniers, à ce qu'on assure,
étoient les seuls de la Maison de Baviére descendus d'*Arnoul*, frére
d'*Eberard*. Leur famille, dit-on, s'éleva encore après six dégrez
de génération. L'Empereur Lothaire II. du nom, de la maison
de Saxe, élu en 1125, donna la Baviére à HENRI, dit *le Super-*
be, Duc de Saxe. Ce dernier mourut en 1131, & laissa HENRI,
dit *le Lyon*, lequel ayant de tres-grandes obligations à Frédéric I. dit
Barberousse, n'en eut pas la reconnoissance que l'Empereur étoit en
droit d'en espérer. Ce Prince ôta la Baviere à Henri *le Lyon*, & en
investit vers l'an 1180, OTHON I. dit *le Grand*, Comte de Schiren
& de Wittelspach, qui lui avoit toujours éte tres-fidéle. Frédéric
mourut en 1190, & Henri *le Lyon* en 1195. Celui-ci, avec le se-
cours de ses amis, suscita des affaires à Othon; mais sans lui pou-
voir enlever la Baviére, parce que l'Empereur Henri VI. fils de
Frédéric, se déclara en sa faveur. OTHON I épousa *Gertrude* de
Saxe, & en eut LOUIS I. à qui l'Empereur Frédéric II. donna le
Palatinat en l'année 1215. Aventinus dit que ce fut pour reconnoi-
tre les services que ces Seigneurs avoient rendus à lui, aussi-bien
qu'à son pére Henri VI, & à son ayeul Fréderic I. Pour terminer
tous les différents qui pouvoient renaître avec les successeurs de Hen-
ri *le Lyon*, OTHON II. dit *l'Illustre*, que LOUIS I. avoit eu de *Ludmille*,
épousa vers l'an 1225, *Agnès*, fille & heritiere de *Henri* Comte
Palatin, fils de Henri *le Lyon*. Louis I. mourut vers l'an 1231, &
OTHON *l'Illustre* vers l'an 1245, où selon d'autres, en 1253. Ce
dernier laissa LOUÏS *le Sévére*, qui suit; & *Henri*, Duc de la Basse
Baviére, pére d'*Othon*, élu Roi de Hongrie en 1305; & d'*Etienne*,
qui prit en 1298 le parti d'Adolphe de Nassau. LOUIS II. dit *le Vieil*,
fut encore surnommé *le Sévére*, pour avoir fait mourir l'an 1255 ou
1256, sur un injuste soupçon, *Marie* de Brabant sa femme, fille
de *Henri*, dit *le Magnanime*, Duc de Brabant. Il épousa en secon-
des noces *Anne*, fille de *Conrad* Duc de Mazovie; & prit une troi-
siéme alliance avec *Mathilde*, fille de *Rodolphe* I. Empereur. De sa
seconde femme, il eut *Louïs* de Baviére, qui épousa *Anne*, fille de
Frédéric, Duc de Lorraine; mais ce jeune Prince vint-deux jours
après son mariage, fut tué dans un tournoi par Craton, Comte de
Hohenloë en 1288, ou selon d'autres, en 1289. De *Mathilde* il
eut RODOLPHE & LOUÏS IV. qui suivent. LOUIS *le Vieil* ou *Sévére*,
mourut en 1294. Ses deux fils sont Chefs de deux grandes familles
qui subsistent encore en Allemagne, & qui y ont fait diverses bran-
ches. Celle des Palatins du Rhin descend de RODOLPHE, qui
étoit l'aîné; & celle des Ducs de Baviére vient de LOUIS, qui fut
Empereur. Nous allons parler de l'une & de l'autre.

BRANCHE PALATINE DU RHIN OU RODOLPHINE.

I. RODOLPHE Duc de Baviére premier du nom, dit *le Bé-*
gue, fut Electeur de l'Empire, & Comte Palatin du Rhin. Il é-
pousa en septembre 1295, *Mathilde* de Nassau, fille d'*Adolphe* de
Nassau, élu Empereur en 1292, & fit tout son possible pour termi-
ner les differents que ce Prince avoit pour l'Empire avec Albert
d'Autriche; mais n'y ayant pu réussir, il se jetta dans le parti
de son beau pére, qui fut tué à la bataille donnée pres de Spire le
deuxiéme juillet 1298. Depuis, Rodolphe se trouva en 1308, à
l'ele-

l'élection de Henri VIII. de la Maiſon de Luxembourg, & à celle de Frédéric III. dit *le Beau*, de la Maiſon d'Autriche, auquel il donna ſa voix. Louïs Duc de Baviére qui prétendoit à l'Empire, & qui fut élu par d'autres, eut tant de chagrin de ce que ſon frére Rodolphe lui avoit refuſé ſa voix, qu'il ſe porta à toutes ſortes de violences contre lui. En effet Rodolphe ne ſe croyant pas en ſureté, ſe retira en Angleterre, où il mourut le onziéme août 1313, laiſſant de ſa femme, qui mourut en 1315, 1. ADOLPHE, qui ſuit; 2. *Rodolphe* II. du nom, dit l'*Aveugle*, qui devint Electeur par la réſignation de ſon frére aîné, & mourut en ſeptembre 1353, âgé de 44 ans, laiſſant d'*Anne*, fille d'*Othon* Duc de Carinthie, *Anne* de Baviere, ſeconde femme de l'Empereur *Charles* IV, morte en janvier 1356; 3. *Robert*, dit *le Vieux* & *le Roux*, qui fut Electeur après la mort de *Rodolphe* II. ſon frére, fonda l'Univerſité d'Heidelberg en 1346, & mourut le 16 février 1390, ne laiſſant point de poſtérité d'*Eliſabeth* de Namur, ni de *Béatrix* de Bergues, ſes deux femmes; & 4. *Mathilde* de Baviére, mariée à *Jean*, dit l'*l'Avengle*, Comte de Spanheim.

II. ADOLPHE Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, dit *le Simple*, parce qu'il céda ce qu'il poſſédoit dans la Baſſe Baviére à l'Empereur *Louis* ſon oncle, & l'Electorat à ſes fréres, mourut le 17 février 1327, âgé de 21 ans, laiſſant d'*Ermengarde*, fille de *Louïs* Comte d'Oëtingen, morte l'an 1339, 1. ROBERT II. qui ſuit; & 2. *Mathilde* de Baviére, alliée à *Ménard* Comte d'Ortembourg.

III. ROBERT II. du nom, dit *le Dur* & *le Tenant*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, joignit au Palatinat le Duché de Deux-Ponts, Hornbach & autres domaines, fut Electeur après la mort de *Robert* ſon oncle, & mourut le 12 février 1398, ayant eu de *Béatrix*, fille de *Pierre-Ferdinand* ou *Etienne* Roi d'Aragon & de Sicile, morte l'an 1365, 1. ROBERT III. qui ſuit; 2. *Anne*, mariée à *Guillaume* Duc de Juliers & de Bergues; & 3. *Eliſabeth* de Baviére, mariée à *Procope* de Luxembourg, Marquis de Moravie.

IV. ROBERT III. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur; ſurnommé *le Bref* & *le Débonnaire*, fut élu Empereur l'an 1400, & mourut le 18 mai 1414. Il épouſa 1. *N.* dont le nom n'eſt pas connu: 2. *Eliſabeth*, fille de *Frédéric* III. du nom, Burgrave de Nuremberg, & d'*Eliſabeth* de Miſnie ſa premiére femme. Du premier mariage ſortit *Robert*, dit *le Pimpant*, mort en 1395, peu après la funeſte bataille de Nicopolis, où il s'étoit trouvé, ſans laiſſer de poſtérité d'*Eliſabeth*, fille de *Jean* Comte de Spanheim, morte en 1415. Du ſecond vinrent 1. *Frédéric*, dit *d'Amberg*, mort jeune; 2. Louïs III. du nom, qui ſuit; 3. *Jean* Duc de Neubourg, qui fut en grand crédit auprès de l'Empereur Sigiſmond, & mourut le 13 mars 1443, après avoir épouſé 1. *Catherine* ſœur d'*Eric* IX. du nom, Roi de Danemarck & de Suéde, de laquelle il eut cinq garçons morts jeunes, & *Chriſtophle* III. du nom, Roi de Danemarck & de Suéde, mort le ſixiéme janvier 1448, ſans enfans de *Dorothee*, fille de *Jean*, dit *l'Alchymiſte*, Markgrave de Brandebourg: 2. *Béatrix* fille d'*Erneſt* Duc de Baviére-Munich dont il n'eut point d'enfans; 4. ETIENNE, qui donna origine *à la branche des Ducs de* SIMMEREN, *rapportée cy-après*; 5. OTHON, Comte Palatin de MOSBACH, qui fut Adminiſtrateur de l'Electorat & du Palatinat pendant la minorité de *Louïs* ſon neveu, & qui mourut l'an 1461, après avoir épouſé *Jeanne* de Baviére, fille de *Henri*, dit *le Riche*, Duc de Baviere-Landshut, dont il eut OTHON II. du nom, Comte Palatin-a-Moſbach, grand Mathématicien, mort le ſeptiéme avril 1499; *Robert*, Evêque de Ratisbone, mort le premier novembre 1465; *Jean*, Chanoine & Adminiſtrateur de l'égliſe d'Ausbourg; *Albert*, elu Evêque de Straſbourg en 1478, mort le 20 août 1506; *Marguerite*, alliée a *Renchard*, Comte de Hanau; *Dorothée*, mariee à *N.* Landgrave de Leuchtemberg; *Barbe* & *Anne* de Baviére Religieuſes; 6. *Marguerite*, alliee a *Charles* Duc de Lorraine, laquelle vivoit en 1434; 7. *Eliſabeth*, premiere femme de *Frederic* IV. du nom, dit *le Vieil*, Duc d'Autriche, morte en 1409; & 8. *Agnès* de Baviere, mariée en 1399, à *Adolphe* de la Marck, premier Duc de Cléves, morte l'an 1404.

V. LOUIS III. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin & Electeur, ſurnommé *le Barbu*, *le Débonnaire* & *l'Aveugle*, fut Vicaire dans l'Empire en 1401, pendant le voyage de l'Empereur ſon pere, & ſe trouva au Concile de Conſtance l'an 1415, dont il fut déclaré Protecteur pendant l'abſence de l'Empereur Sigiſmond, qui le chargea de garder le Pape Jean XXII, après qu'il eut été depoſé au Concile, de peur qu'il ne retractât l'abdication qu'il avoit faite. C'eſt pourquoi l'Electeur le retint aſſez étroitement à Manneim, lui retirant ſes domeſtiques, & ne lui laiſſant auprès de lui, pour le ſervir, que des Allemands, dont il n'entendoit point la Langue. Il aſſiſta puiſſamment les Chevaliers Teutoniques, & envoya des troupes à Antoine de Lorraine Comte de Vaudémont. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, devint aveugle ſur la fin de ſes jours, & mourut vers l'an 1438. Il épouſa 1. l'an 1402 *Blanche*, fille aînée d'Henri IV. du nom, Roi d'Angleterre, & de *Marie* de Bohun ſa premiére femme, dont il eut *Robert* de Baviére, dit *l'Anglois*, né en 1406, mort en 1426: 2. le troiſiéme novembre 1417, *Mahaud*, fille d'*Amé* de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée, Comte de Piémont, & de *Catherine* de Genéve, morte le 14 mai 1436, dont il eut 1. LOUIS IV. qui ſuit; 2. *Frédéric*, né le premier août 1425, mort le 12 décembre 1476, dit *le Victorieux*, à cauſe de la bataille qu'il gagna près de Seckenheim ſur Ulrich VII. Comte de Wirtemberg, ſur Charles Marquis de Bade, & ſur George de Bade, Evêque de Metz ſon frére, le premier juillet 1462, Tuteur de *Philippe*, dit *l'Ingénu*, ſon neveu, reconnu Electeur, à condition de ne ſe point marier; mais qui n'ayant pu garder le célibat, épouſa *Claire* de Tettingen, de laquelle il eut LOUIS, *dont ſont iſſus les Comtes de* LOWENSTEIN, *dont la poſtérité ſera rapportée à la fin de cet article*; & Frédéric, *Chanoine de Worms & de Spire, mort en* 1474; 3. *Robert*, né le 27 février 1427, Electeur & Archevêque de Cologne, qui eut une guerre conſidérable contre ſon Chapitre, qui lui refuſoit un

ſubſide & qui le dépoſa, éliſant pour Adminiſtrateur de l'Archevêché Herman Landgrave de Heſſe; qui fut ſoutenu par ſon frére Frédéric *le Victorieux*, qui engagea dans ſes intérêts Charles *le Hardy*, Duc de Bourgogne, contre l'Empereur même Frédéric IV. qui avoit mis au ban de l'Empire l'Archevêque *Robert*, qui fut à la fin contraint de ſe ſoumettre, & qui mourut le 16 juillet 1480; 4. *N.* Religieuſe à Gand; 5. *N.* Religieuſe à Cologne; & 6. *Mathilde* de Baviere, alliée 1. en 1434, à *Louis* II. du nom Comte de Wirtemberg: 2. en 1452, à *Albert* II. du nom, dit *le Prodigue*; Duc d'Autriche, morte l'an 1482.

VI. LOUIS IV. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, dit *le Pieux* & *le Clément*, né l'an 1424, fut pendant ſa jeuneſſe ſous la tutelle d'Othon ſon oncle, & mourut le 13 août 1449. Il épouſa à l'âge de 25 ans, en octobre 1444, *Marguerite* de Savoye, veuve de *Louis* III. Roi de Naples & de Sicile, & Duc d'Anjou, & fille d'*Amé* VIII. premier Duc de Savoye, & de *Marie* de Bourgogne. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Ulrich* VII. Comte de Wirtemberg, & mourut en 1468 ayant eu de ſon ſecond mariage, PHILIPPE, qui ſuit.

VII. PHILIPPE I. du nom, dit *l'Ingénu*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né poſthume, ſuccéda à l'électorat après la mort de *Frédéric*, dit *le Victorieux*, ſon oncle. Il eut une cruelle guerre contre Albert IV. Duc de Baviére, aſſiſté des forces de l'Empereur, pour la ſucceſſion de George *le Riche*, Duc de la Baſſe Baviére; mais il fit la paix, & mourut le 28 février 1508, âgé de 59 ans. Il épouſa le onziéme mars 1474, *Marguerite*, fille de Louïs, dit *le Riche*, Duc de la Baſſe Baviére, à Landshut, & d'*Amélie* de Saxe, morte le 25 février 1500, dont il eut, 1. *Louïs* V. dit *le Pacifique*, Duc de Baviére, Comte Palatin & Electeur, né le deuxiéme juillet 1478, & mort de paralyſie le 16 mars 1544, ſans poſtérité de *Sibylle*, fille d'*Albert* Duc de Baviére-Munich; 2. *Philippe*, né le ſeptiéme mai 1480, Evêque de Friſingen & de Naumbourg, mort en 1540, âgé de 61 ans; 3. ROBERT, qui ſuit; 4. *Frédéric* II. du nom, dit *le Sage*, né le neuviéme décembre 1482, qui ſuccéda à l'Electorat au préjudice des enfans de ſon frére âiné, qui embraſſa le Luthéraniſme qu'il établit dans ſes Etats en 1546; mais qui s'étant laiſſé débaucher par les Confédérez de la ligue de Smalcalde, fut obligé de demander pardon à l'Empereur de leur avoir donné du ſecours, & mourut le 26 février 1556, ſans enfans de *Dorothée*, fille de *Chriſtian* II. Roi de Dannemarck & de Suéde; 5. *George*, né le dixiéme février 1486, Evêque de Spire en 1512, mort le 27 ſeptembre 1529; 6. *Henri*, né le 15 février 1487, Evêque de Worms, d'Utrecht & de Friſingen, mort le 13 janvier 1553; 7. *Jean*, né en 1488; Evêque de Ratisbone, mort en 1538; 8. *Wolfgang*, dit *le Sage*, né le 31 octobre 1494, mort ſans alliance le deuxiéme avril 1558; 9. *Othon-Henri*, né le ſixiéme mai 1496, mort le 21 ſuivant; 10. *Emilie*, mariée en 1513, à *George* Duc de Poméranie, morte le ſeptiéme janvier 1524; 11. *Héléne*, ſeconde femme d'*Henri*, dit *le Pacifique*, Duc de Meckelbourg; 12. *Eliſabeth*, mariée 1. l'an 1498, à *Guillaume*, dit *le Jeune*, Landgrave de Heſſe: 2. en 1513, à *Philippe* II. Marquis de Bade, morte le 24 juin 1522; & 13. *Catherine* de Baviére, Abbeſſe de Neubourg ſur le Nékre.

VIII. ROBERT, dit *le Vertueux*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin; né le 14 mai 1481, eut un grand différent pour la ſucceſſion de ſon beau-pére, qui l'avoit inſtitué ſon héritier; & ayant refuſé les conditions avantageuſes que lui offroit l'Empereur Maximilien I qui s'intéreſſoit pour Albert II. Duc de Baviére ſon gendre, Philippe *l'Ingénu* ſoutenant les interêts de ſon fils, fit tête à l'Empereur avec le ſecours des Bohémiens, & fut mis au ban de l'Empire. Robert eut le malheur de tomber entre les mains de l'Empereur, qui le fit mourir de poiſon avec ſa femme & ſon fils âiné en 1504, & l'année ſuivante on en vint à un accommodement. Il épouſa *Eliſabeth*, fille unique & héritiére de *George*, dit *le Riche*, Duc de Baviére-Landshut, & d'*Hédwige* de Pologne, morte un mois après ſon mari, dont elle eut 1. *Robert*, mort de poiſon en 1504; 2. OTHON-HENRI, qui ſuit; & 3. *Philippe* II. dit *le Belliqueux*, Duc de Baviére, Comte Palatin, Chevalier de la Toiſon d'Or, né le douziéme novembre 1503, qui défendit la ville de Vienne contre les troupes de Soliman II. Empereur des Turcs, & l'obligea de lever le ſiege en octobre 1529, & mourut ſans alliance le quatriéme juillet 1548.

IX. OTHON-HENRI, dit *le Magnanime*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le dixiéme avril 1502, fut rétabli par l'Empereur Maximilien I. dans la partie de la Baviére que l'Electeur Palatin & les autres Princes de la même branche poſſédent aujourd'hui. Il quitta en 1542 la Religion de ſes ancêtres pour embraſſer le Luthéraniſme qu'avoit introduit dans ſes Etats ſon oncle *Frédéric* pendant ſon gouvernement, auquel il ſuccéda en la dignité électorale. Il mourut le 12 février 1559, ſans enfans de *Suſanne*, fille d'*Albert* IV. dit *le Sage*, Duc de Baviére-Munich, & eut pour ſucceſſeur en l'Electorat FRÉDÉRIC III. dit *le Pieux*, Duc de Simmeren ſon parent.

BRANCHE DES DUCS DE SIMMEREN,
devenue électorale en 1559.

V. ETIENNE Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, quatriéme fils de ROBERT III. Electeur Palatin du Rhin, puis Empereur, & d'*Eliſabeth* de Nuremberg ſa ſeconde femme, naquit l'an 1385. Il eut en partage les terres de Simmeren & de Deux-Ponts, & mourut en 1459. Il épouſa le dixiéme juin 1410, *Anne*, fille unique & héritiére de *Frédéric* Comte de Veldents & de Spanheim, & de *Marguerite* de Naſſau, morte en 1444, dont il eut 1. FRÉDÉRIC, qui ſuit; 2. Louïs, qui a donné origine *à la branche des Ducs de* DEUX-PONTS, *rapportée cy après*; 3. *Robert*, Evêque de Straſbourg, mort le 18 octobre 1478; 4. *Jean* Evêque de Munſter, puis Archevêque de Magdebourg, mort le 13 novembre 1475; 5. *Etienne*, Doyen de l'égliſe de Cologne, mort en 1481;

6. *Jean*

6. *Jean*, Chanoine de Strasbourg; 7. *Marguerite*, morte sans alliance le 23 novembre 1426; 8. *Elisabeth*, mariée en 1443 à *Hesse*, dit *le Jeune*, Comte de Linanges; & 9. *Anne* de Baviére, mariée en 1455, à *Vincent* Comte de Meurs.

VI. Frédéric Duc de Baviere & de Simmeren, Comte Palatin du Rhin, Comte de Veldents & de Spanheim, né l'an 1417, mourut le 28 novembre 1480. Il épousa l'an 1454 *Marguerite*, seconde fille d'*Arnoul* d'Egmond, Duc de Gueldre, & de *Catherine* de Cléves, morte l'an 1486, dont il eut 1. Jean I. du nom, qui suit; 2. *Robert*, Evêque de Ratisbone, mort le 29 avril 1507; 3. *Etienne*, Prevôt de l'église de Cologne; & 4. 5. 6. trois filles Religieuses à Treves.

VII. Jean I. du nom Duc de Baviére, Comte Palatin de Simmeren, de Veldents & de Spanheim, mourut en 1509, laissant de son mariage avec *Jeanne*, fille de *Jean* Comte de Nassau-Sarbruck, morte en 1503, 1. Jean II. qui suit; 2. *Fréderic*, Prevôt de Strasbourg; & 3. *Elisabeth* de Baviére, mariée à *Jean-Louis* Comte de Nassau-Sarbruck.

VIII. Jean II. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin de Simmeren, Comte de Veldents & de Spanheim, né vers l'an 1486, fut Juge dans la Chambre Impériale de Spire, & mourut le 18 mai 1557. Il épousa 1. *Béatrix*, fille de *Christophle* Marquis de Bade, & d'*Ottilie* de Catzenellebogen, morte le 15 avril 1535: 2. *Marie-Jacobée*, fille de Louïs Comte d'Oetingen, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, 1. Frédéric III. qui suit; 2. *George* Comte Palatin, né le deuxiéme février 1518, qui se fit Lutherien, & mourut le 17 mai 1569, sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume*, dit *le Vieil*, Landgrave de Hesse, morte le quatriéme janvier 1563; 3. *Richard*, né le 23 juillet 1521, qui fut Duc de Simmeren après la mort de son frére *George*, & mourut le 13 janvier 1598, sans enfans de ses trois femmes, savoir, de *Julienne*, fille de *Jean* Comte de Wiedt, qu'il avoit épousée en 1569, morte en 1576, ni d'*Emilie*, fille de *Christophle* Duc de Wirtemberg, morte le 25 mai 1589, ni d'*Anne-Marguerite* de Baviére-Lutselstein, qu'il épousa en 1591; 4. *Guillaume*, né le quatriéme juillet 1526, mort jeune; 5. *Elisabeth*, mariée à *George* Comte d'Espach; 6. *Sabine*, mariée l'an 1544 à *Lamoral*, premier Comte d'Egmond, Prince de Gaure, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Flandre & d'Artois; 7. *Amélie*, mariée à *Philippe* Comte de Linanges-Westerbourg; 8. *Magdelaine*, alliée à *Philippe* Comte de Hanaw-Munzemberg; 9. *Brigitte*, Abbesse de Neubourg, morte en 1562; & 10. 11. 12. 13. quatre filles Religieuses.

SUITE DES ELECTEURS PALATINS.

IX. Frédéric III. du nom, dit *le Pieux* par les Calvinistes; Duc de Baviere, Duc de Simmeren, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le 14 février 1515. Il établit le Luthéranisme dans ses Etats, a la persuasion de sa premiére femme, & succéda en 1559 à la dignité électorale & au Palatinat du Rhin, comme le plus proche parent paternel du Comte *Othon-Henri*. Peu de tems après il changea encore de religion, & suivit la doctrine de Calvin, dont il fut zélé partisan. Il envoya en 1567 & en 1568, de puissans secours aux Huguenots de France, & mourut le 18 octobre 1576. Il épousa 1. le 12 juin 1537, *Marie*, fille aînée de *Casimir* Markgrave de Brandebourg-Anspàch, & de *Susanne* de Baviére, morte le 21 octobre 1567: le 25 avril 1569, *Emilie* de Meurs, veuve de *Henri* de Bréderode, & fille de *Humbert* III. Comte de Meurs, morte en 1602, sans enfans. Ceux du premier lit furent 1. *Albert*, né en 1538, mort en 1553; 2. Louïs VI. qui suit; 3. *Herman-Louis*, né en octobre 1541, qui fut noyé le premier juillet 1556, agé de 15 ans; 4. *Jean-Casimir* Comte Palatin, né le premier mars 1543, qui fut Administrateur de l'Electorat pendant la minorité de *Frederic* IV. son neveu, qui rétablit par force le Calvinisme dans le Palatinat, qui reçut l'Ordre de la Jarretiére d'Elizabeth Reine d'Angleterre & qui mourut le sixiéme janv. 1592, après avoir eu d'Elizabeth, fille d'*Auguste* Electeur de Saxe, morte le deuxiéme avril 1590, *Marie*, née le 27 juillet 1576, morte le 22 février 1577; *Elisabeth*, née le cinquiéme mai 1578, morte le 27 octobre 1580; & *Dorothée* de Baviére, née l'an 1580, mariée le onziéme août 1595 a *Jean George* Prince d'Anhalt-Dessau, morte le 13 mai 1618; 5. *Albert*, ne le 30 septembre 1546, mort en 1547; 6. *Christophle*, né le 13 juin 1551, qui fut tué au combat de Moock près de Niméguе, portant les armes pour les Etats des Païs-Bas-Unis contre le Roi d'Espagne le 14 août 1574; 7. *Charles*, né en 1552, mort en 1553; 8. *Elisabeth*, née en 1540, mariée le 12 juin 1558 à *Jean-Frédéric* II. Duc de Saxe-Gotha, morte le huitiéme février 1594; 9. *Dorothée-Susanne*, née le 19 novembre 1544, mariée le 15 juin 1560, à *Jean Guillaume* Duc de Saxe-Weimar, morte le 29 mars 1592; 10. *Anne-Elisabeth*, née l'an 1545, alliée 1. le 17 janvier 1569, à *Philippe* II. Landgrave de Hesse-Rhinfels: 2. en 1599, à *Jean-Auguste* de Baviére, Comte Palatin-Lutzelstein, morte en 1609; & 11. *Cunegonde-Jacobée* de Baviére, née en 1556, qui épousa en 1580 *Jean* Comte de Nassau-Dillenbourg, & mourut en 1586.

X. Louïs V. du nom, dit *le Facile*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, naquit le quatriéme juillet 1539. Ayant succédé à son pére, il chassa les Calvinistes de ses Etats, & obligea ses Sujets de professer le Luthéranisme. Il aima les Gens de Lettres, fut toûjours passionné pour la paix, & mourut le 12 octobre 1583. Il épousa 1. le huitiéme juillet 1560, *Elisabeth*, fille de *Philippe* Landgrave de Hesse, & de *Christine* de Saxe, morte le 14 mars 1582: 2. le second juillet 1583, *Anne*, fille d'*Erard* II. Comte d'Oostfrise, & de *Catherine* de Suéde, morte en 1621, sans enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Frédéric-Philippe*, né & mort en 1567; 2. *Jean Frédéric*, né & mort en 1569; 3. *Louïs*, né & mort en 1570; 4. Frédéric IV. qui suit; 5. *Philippe*, né & mort en 1575; 6. *Anne-Marie*, née en 1561, mariée le quatriéme mai 1579 à *Charles*, Duc de Sudermanie, qui fut Roi de Suéde, morte en juillet 1589; 7. *Elisabeth*, née & morte en 1562; 8. *Dorothée*, née en 1566, morte en 1568; 9. *Dorothée-Elisabeth*, née & morte en 1568; 10. *Christine*, née en 1573, morte jeune; & 11. *Elisabeth* de Baviére, née en 1576, morte en 1577.

XI. Frédéric IV. du nom, dit *le Sincére*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le cinquiéme mars 1574, fut pendant sa minorité sous la tutelle de *Jean-Casimir* son oncle. Il quitta la religion Luthérienne pour embrasser celle de Calvin; de sorte que le Palatinat changea cinq ou six fois de religion en moins de 50 ans. Il mourut de la goutte le neuviéme septembre 1610, ayant eu de *Louïse-Julienne*, fille de *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon-Montpensier sa troisiéme femme, qu'il avoit épousée le 14 juin 1593 morte le 15 mars 1644, pour enfans, 1. Frédéric V. qui suit; 2. *Louis-Guillaume*, né le 25 septembre 1600, mort le 30 suivant; 3. *Maurice-Christian*, né le huitiéme septembre 1601, mort le 18 mars 1605; 4. Louïs-Philippe Duc de Simmeren, né le 26 novembre 1602, mort en février 1655, ayant eu de *Marie-Eleoner*, fille de *Joachim Fredéric* Electeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée en 1630, *Charles-Frédéric*, né le sixiéme janvier 1633, mort le 13 janvier 1635; *Gustave Louis*, né le premier mars 1634, mort le cinquiéme août 1635; *Charles-Philippe*, né le dixiéme avril 1635, mort le 24 février 1636; *Louis-Casimir*, né le 17 septembre 1636, mort en 1653; *Louïs-Henri-Maurice-François* Duc de Simmeren, né le premier octobre 1640, mort le 24 décembre 1673, sans enfans de *Marie*, fille puînée de *Henri-Frédéric* de Nassau, Prince d'Orange, morte le 20 mars 1688; & *Elisabeth-Charlotte-Marie* de Baviére, née en 1631, mariée en 1660 a *George* Duc de Lignitz, morte le 20 mai 1664; 5. *Louïse-Julienne*, née le 16 juillet 1594, mariée le quatriéme mai 1612, à *Jean* de Baviére, II. du nom, Duc de Deux-Ponts, morte en 1640; 6. *Catherine-Sophie*, née le onziéme juin 1595, morte sans alliance vers l'an 1657; 7. *Elisabeth Charlotte*, née le septiéme novembre 1597, mariée le 16 juillet 1616, à *George-Guillaume* Electeur de Brandebourg, morte le 25 avril 1660; & 8. *Anne-Eléonor* de Baviére, née le 26 décembre 1598, morte le 23 mai 1606.

XII. Frédéric V. du nom, dit *le Patient & le Constant*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le 16 août 1596 fut élu Roi de Bohême en 1619. Il fut proscrit en 1621, & dépouillé de ses Etats & de l'Electorat, qu'on donna à Maximilien Duc de Baviére, & mourut le 29 novembre 1632. Il épousa le 14 février 1613 *Elisabeth*, fille de *Jacques* Roi d'Angleterre, & d'*Anne* de Danemarck, morte le 23 février 1662 dont il eut, 1. *Frédéric-Henri* Prince Palatin, né le premier janvier 1614, qui fut désigné Roi de Bohéme avec son pére, & qui fut noyé près de Harlem en Hollande le septiéme janvier 1629; 2. Charles-Louïs, qui suit; 3. *Robert* Prince Palatin, Duc de Cumberland, Grand Ecuyer & Vice-Amiral d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, &c. né le 19 décembre 1619 mort sans alliance le neuviéme décembre 1682, *laissant* N. Bàtard, *qui fut tué au siége de Bude en* 1686 *&* Roberte *Dame de Hugles*; 4. *Maurice* Prince Palatin qui naquit le 27 décembre 1620, & qui périt sur mer en 1654, allant faire un établissement en Amérique; 5. *Louïs*, né le 21 août 1623, mort le 24 décembre 1625; 6. *Edouard* Prince Palatin, né le sixiéme octobre 1624, mort Catholique à Paris le dixiéme mars 1663, qui épousa le 24 avril 1645, *Anne* de Gonzague, fille de *Charles* Duc de Mantoue & de Nevers, morte le sixiéme juillet 1684, dont il eut N. mort en 1651, sans être nommé, âgé de sept mois; *Marie-Louïse*, née en 1646, alliée le dixiéme mars 1671, à *Charles-Théodore-Othon* Prince de Salm, morte le onziéme mars 1679; *Anne*, née en 1648, mariée le onziéme décembre 1663, à *Henri-Jules* de Bourbon, Prince de Condé, morte le 23 février 1723; & *Bénédicte-Henriette-Philippe*, née le 23 juillet 1652, mariée le 25 septembre 1668, à *Jean-Frédéric* de Brunswic, Duc d'Hanover; 7. *Philippe*, né le sixiéme septembre 1627, qui fut tué à la bataille de Rethel en 1650; 8. *Gustave-Adolphe*, né le quatriéme janvier 1632, mort en 1646; 9. *Elisabeth*, née le 26 décembre 1618, Princesse des plus savantes, que l'on parla de marier à Ladislas Roi de Pologne, mais qui fut Abbesse du monastére Luthérien d'Herforde en Westphalie, & qui mourut le huitiéme février 1680; 10. *Louïse-Hollandine*, née le 18 avril 1622, laquelle se fit Catholique en 1658, se rendit Religieuse en l'Abbaïe de Maubuisson près de Pontoise, dont elle fut Abbesse en 1664, & où elle mourut le onziéme février 1709, âgée de 86 ans; 11. *Henriette-Marie*, née le septiéme juillet 1626, mariée en 1651, à *Sigismond* Ragotzki, Duc de Mongatz, morte le 18 septembre de la même année; 12. *Charlotte*, née en 1628, morte le 24 janvier 1631; & 13. *Sophie* de Baviére, née le 13 octobre 1630, mariée le 17 octobre 1658, à *Ernest-Auguste* de Brunswic, Duc d'Hanover, créé neuviéme Electeur par l'Empereur Léopold le 19 décembre 1692. Ce fut cette Princesse que le Parlement d'Angleterre déclara le 23 mars 1701, la premiére dans la succession à la Couronne d'Angleterre, après la mort du Roi Guillaume, de la Princesse de Dannemarck & de leurs enfans, & résolut que la succession s'étendroit sur ses héritiers Protestans; ce qui fut fait au préjudice de cinq branches aînées qui étoient Catholiques. Elle mourut le huitiéme juin 1714, âgée de 84 ans, laissant entre autres enfans *George-Louis*, qui après la mort d'Anne Reine d'Angleterre, monta sur le thrône d'Angleterre, fut proclamé Roi le 12 août 1714, & mourut au mois de juin 1727, laissant de Sophie-Dorothée, fille unique de George Guillaume Duc de Zell, sa cousine germaine, George-Auguste, né en 1683 aujourd'hui Roi d'Angleterre; & Sophie-Dorothée, née en 1687, aujourd'hui Reine de Prusse.

XIII. Charles-Louïs I. du nom, Duc de Baviére, Palatin du Rhin & Electeur, né le 20 décembre 1617, rentra dans le Bas Palatinat, & fut créé huitiéme Electeur à la paix de Munster en 1648, sous le titre d'Archithrésorier de l'Empire. Il mourut le septiéme septembre 1680, laissant de *Charlotte*. fille de *Guillaume* V. Landgrave de Hesse-Cassel, & d'*Amélie-Elisabeth* de Hanaw, qu'il avoit

épou-

époufée le 22 février 1650, morte le 16 mars 1686, 1. CHARLES II. qui fuit; 2. *Frédéric*, mort jeune; & 3. *Elifabeth-Charlotte* de Baviére, née le 27 mai 1652, qui fe fit Catholique, & époufa le 16 décembre 1671, *Philippe* de France Duc d'Orléans, frére unique du Roi *Louis* XIV. morte le huitiéme décembre 1722, laiffant poftérité. *Cet Electeur laiffa auffi de* Louïfe de Degenfeld *quatorze enfans naturels, dont il eft parlé fous le mot* RAUGRAVE.

XIV. CHARLES II. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le 31 mars 1651, mourut le 26 mai 1685. Il époufa le 20 feptembre 1671, *Willelmine-Erneftine*, fille de *Frédéric* III. Roi de Dannemarck, morte fans enfans le 22 avril 1706. L'Electorat paffa dans la branche de Neubourg après la mort de cet Electeur.

BRANCHE DES DUCS DE DEUX-PONTS, iffue de celle de SIMMEREN.

VI. LOUÏS, dit *le Noir*, Duc de Baviére, fecond fils d'ETIENNE Duc de Simmeren, & d'*Anne* Comteffe de Veldents & de Spanneim, eut pour fon partage le Duché de Deux-Ponts; & fon Ayeul maternel lui donna le Comté de Veldents. Il prit les intérêts d'Adolphe de Naffau, Archevêque de Mayence; ce qui lui caufa une fanglante guerre contre Frédéric I. Electeur Palatin, qui s'empara de fes Etats. Il mourut le 19 juillet 1489, ayant eu de *Jeanne*, fille d'*Antoine* Sire de Croy, Comte de Porcéan, Grand-maître de France, & de *Marguerite* de Lorraine, qu'il avoit époufée en 1454, morte en 1504, 1. *Daniel*, mort jeune; 2. *Gafpard*, Comte de Veldents, né en 1458, mort le troifiéme fept. 1481, qui époufa le 19 avril 1478, *Amélie*, fille d'*Albert* Electeur de Brandebourg; mais qui fe voyant impuiffant, prit la réfolution de fe couper les parties viriles; ce qui obligea fa femme de le quitter, & fon frére Alexandre de le faire enfermer comme infenfé; 3. ALEXANDRE, qui fuit; 4. *Albert*, Evêque de Strasbourg, mort en 1523; 5. *Philippe*, Chanoine de Strasbourg, mort en 1489; 6. *Jean*, Chanoine de Strasbourg & de Cologne; 7. *Samfon*, qui tomba d'une tour à Deux-Ponts, & mourut fur la place le jour de l'Afcenfion 1480, âgé de fix ans; 8. *Catherine*, Abbeffe à Tréves, morte en 1514; 9. *Marguerite*, alliée à *Philippe* Comte de Naffau; 10. *Elifabeth*, mariée 1. à *Jean* Comte de Solms: 2. à *Louïs* Comte de Naffau Sarbruck; 11. *Jeanne*, Religieufe; & 12. *Anne* de Baviére, Religieufe, morte en 1520.

VII. ALEXANDRE Duc de Baviere-Deux-Ponts, dit *le Boiteux & le Valétudinaire*, Comte de Veldents, né en 1462, fit le voyage de la Paleftine, & mourut le 31 octobre 1514. Il époufa *Marguerite*, fille de *Craton* V. Comte de Hohenloé, & d'*Héléne* de Wirtemberg, morte en 1522, dont il eut 1. LOUÏS, qui fuit; 2. *George*, Chanoine de Cologne & de Tréves; 3. ROBERT, qui donna origine à *la branche des Comtes de* LUTZELSTEIN, *rapportée cy-après*; 4. *Jeanne*, Religieufe à Tréves, morte en 1520, âgée de 21 ans; 5. *Marguerite* Religieufe, morte en 1542; & 6. *Catherine* de Baviére, mariée à *Othon* Comte de Ridberg, morte en 1532.

VIII. LOUÏS II. du nom Duc de Baviére-Deux-Ponts, &c. né en 1502, fervit l'Empereur Charles *Quint* contre la France, & embraffa le Luthéranifme, qu'il obligea fes Sujets de fuivre. Il mourut le troifiéme décembre 1532, laiffant d'*Elifabeth*, fille de *Guillaume* II. dit *le Vieil*, Landgrave de Heffe, & d'*Anne* de Brunfwic, qu'il avoit époufée le dixiéme décembre 1525, morte le quatriéme janvier 1563, WOLFGANG qui fuit; & *Chriftine* de Baviére, morte jeune en 1534.

IX. WOLGANG Duc de Baviéré-Deux-Ponts, &c. né le 26 feptembre 1526, fit profeffion du Luthéranifme, & hérita du Duché de Neubourg après la mort d'*Othon-Henri* Electeur Palatin, du confentement des Princes de la branche Electorale. Il conduifit en France des troupes au fecours des Huguenots, & y mourut de fiévre en Limofin le onziéme juin 1569. Il époufa le fixiéme feptembre 1544, *Anne*, fille de *Philippe* Landgrave de Heffe, & de *Chriftine* de Saxe, morte le dixiéme juillet 1591, dont il eut 1. PHILIPPE-LOUÏS, *tige des derniers Duc de* NEUBOURG, qui fuit; 2. JEAN, qui continua *la lignée des Ducs de* DEUX-PONTS, *rapportée cy-après*; 3. *Othon-Henri* Duc de Baviére, Comte Palatin de Sultzbach, né le 22 juillet 1551, mort le 19 août 1604, qui époufa en 1681, *Dorothée Marie*, fille de *Chriftophle* Duc de Wirtemberg, morte en 1639, dont il eut dix enfans morts jeunes, *Sabine* née le 25 février 1589, mariée en 1622, à *Jean-George*, Libre Baron de Wartemberg, & *Sufanne* de Baviére, née en 1591, mariée en 1613, à *George-Jean* de Baviére Comte de Palatin de Lutzelftein; 4. *Frédéric* Comte de Veldents, né le onziéme avril 1557, mort le feptiéme décembre 1597, qui époufa le 26 février 1587, *Catherine Sophie*, fille de *Henri* Duc de Lignitz, morte le dixiéme mai 1608, dont il eut trois enfans morts jeunes; 5. CHARLES, qui a fait *la branche des Princes de* BIRKENFELD, *rapportée cy-après*; 6. *Chriftine*, née le 28 février 1546, morte jeune; 7. *Dorothée-Agnès*, née le 16 novembre 1551, morte le 24 février 1552; 8. *Anne*, née le deuxiéme juillet 1554, morte le 13 novembre 1576; 9. *Elifabeth* née le 14 juin 1555, morte peu après; 10. *Barbe*, née le 27 juillet 1559, mariée le feptiéme novembre 1591, à *Godefroy* Comte d'Oétingen; 11. *Marie-Elifabeth*, née le quatriéme octobre 1561, alliée le deuxiéme feptembre 1585, à *Emicon* Comte de Linanges; & 12. *Sufanne* de Baviére, née le troifiéme octobre 1564, morte le 27 juin 1565.

BRANCHE DES DUCS DE NEUBOURG, iffue de celle de DEUX-PONTS, *devenue électorale en* 1685.

X. PHILIPPE-LOUÏS Duc de Baviére, fils-âiné de WOLFGANG, *dont il eft parlé dans l'article précédent*, naquit le premier octobre 1547. Il eut en partage le Duché de Neubourg, & mourut le deuxiéme août 1614. Il époufa le 27 feptembre 1574, *Anne* de Cléves feconde fille de *Guillaume* Duc de Cléves, de Juliers, de Gueldre & de Bergue, & de *Marie* d'Autriche, morte en 1632, dont il eut 1. WOLGANG GUILLAUME, qui fuit; 2. *Othon-Henri*, né le 28 octobre 1580, mort le 24 février 1581; 3. AUGUSTE, qui a fait *la branche des Princes de* SULTZBACH, *rapportée cy après*; 4. *Jean-Frédéric*, né le 23 août 1587, qui eut Hippolftein en partage, & mourut le neuviéme octobre 1644, ayant époufé le feptiéme novembre 1624, *Sophie Agnès*, fille de *Louis* Landgrave de Heffe-Darmftad, dont il eut fix enfans morts jeunes; 5 *Anne-Marie*, née le 18 août 1575, mariée le 29 août 1591, à *Frédéric-Guillaume* Duc de Saxe-Altembourg, morte le premier juin 1643; 6. *Dorothée Sabine*, née le 13 octobre 1576, morte le 12 décembre 1598; & 7. *Emilie-Hédwige* de Baviére, née le 16 octobre 1584, morte le cinquiéme août 1607.

XI. WOLFGANG-GUILLAUME Duc de Baviére, de Neubourg, de Juliers & de Bergue, Chevalier de la Toifon d'Or, né le 25 octobre 1578, fe fit Catholique en 1614. Il eut part aux affaires d'Allemagne, & foutint une guerre qui dura trente ans, contre l'Electeur de Brandebourg pour la fucceffion du Duché de Cléves, qu'il prétendoit lui appartenir, à caufe de fa mére qui avoit furvécu fon frére *Jean-Guillaume*; au lieu que *Marie-Eléonor*, âinée des deux fœurs, époufe d'*Albert* Duc de Pruffe, dont la fille *Anne* avoit époufé *Jean-Sigifmond* Electeur de Brandebourg, étoit morte avant le Duc de Cléves. Mais en 1630, il fit un partage provifionnel avec *George-Guillaume* Electeur de Brandebourg, par lequel il eut la jouiffance des Duchez de Juliers, de Bergue, & de la Seigneurie de Ravenftein, ainfi qu'il eft dit au mot CLÉVES, & mourut le 20 mars 1653. Il époufa 1. le onziéme novembre 1613, *Magdelaine* de Baviére, qui contribua beaucoup à le faire rentrer dans la Religion Catholique, & fille de *Guillaume* V. Duc de de Baviére, & de *Renée* de Lorraine, morte en 1628: 2. le premier novembre 1631, *Catherine-Charlotte* de Baviére, fille de *Jean* Comte Palatin du Rhin, Duc de Deux-Ponts, morte le 31 mars 1651: 3. le neuviéme mars 1651, *Marie-Françoife*, fille de *François-Egon* Comte de Furftemberg, morte en mars 1702. Il n'eut point d'enfans de ces deux derniéres femmes; mais de la premiére il eut PHILIPPE-GUILLAUME, qui fuit; *Ferdinand Philippe*, né & mort en 1633; & *Eléonor-Françoife*, morte jeune.

DERNIERS ELECTEURS PALATINS.

XII. PHILIPPE-GUILLAUME Duc de Baviére de Neubourg, de Juliers & de Bergue, Comte Palatin du Rhin, Electeur & Chevalier de la Toifon d'Or, fils unique de WOLGANG-GUILLAUME Duc de Neubourg, &c. dont il *eft parlé en l'article précédent*, naquit le 25 octobre 1615. Il s'aquit une grande réputation par l'habileté de fa conduite, & fuccéda à l'Electorat du Rhin en 1685, après la mort de *Charles-Louïs*, dont il étoit parent en ligne mafculine, du feptiéme au neuviéme degré. Il avoit agi fortement en 1669 & 1673, pour être élu Roi de Pologne, où il employa une bonne partie de la dote qu'il avoit eue de fa premiére femme; mais il n'eut pas le fuccès qu'il en attendoit. Ce Prince étoit attaché à la France, dont il reçut de grands fecours; mais depuis que l'Empereur Léopold fut devenu fon gendre, il fe dévoua tout à lui; devint Chef de fon confeil, donna un grand branle à tout l'Empire, & fut un des premiers mobiles de la ligue d'Ausbourg. Sur la fin de fes jours fon païs fut pris & ruïné par les armées de France, pour le punir d'être entré dans des partis contraires aux intérêts de cette Couronne, & il mourut à Vienne le deuxiéme feptembre 1690, en fa 75 année; & quoiqu'il ne portât pas la couronne, il ne s'eft guéres trouvé de Prince, qui ait marié un fi grand nombre de fes filles à tant de Rois & de Monarques. Il époufa 1. en 1642 *Anne-Catherine Conftance*, fille de *Sigifmond* Roi de Pologne, morte fans poftérité le feptiéme octobre 1651: 2. le 24 août 1653, *Elifabeth-Amélie*, fille de *George* II. du nom, Landgrave de Heffe-Darmftadt, & de *Sophie-Eléonor* de Saxe, morte le quatriéme août 1709, laquelle fe fit Catholique après fon mariage, dont fortirent 1. *Jean-Guillaume-Jofeph* Electeur Palatin, Chevalier de la Toifon d'Or, né le 19 avril 1658, mort le huitiéme juin 1716, qui époufa 1. le 25 octobre 1678, *Marie-Anne-Jofephe* Archiducheffe d'Autriche, fille de *Ferdinand* III. du nom, Empereur, & d'*Eléonor* de Gonzague, morte le 14 avril 1689, ayant eu un fils & une fille nez avant terme: 2. le 23 avril 1691, *Anne-Marie-Louïfe* de Médicis, fille de *Côme* III. du nom, Grand Duc de Tofcane, & de *Marguerite-Louïfe* d'Orléans, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Wolfgang-George-Frédéric-François*, né le cinquiéme juin 1659, Chanoine & Coévêque de Cologne, Doyen de Saint-Gerçon de la même ville, Chanoine auffi de Strasbourg, de Liége, de Munfter, d'Ofnabrug, de Paffau, de Trente, de Brixen, & de Breflau, dont il penfa être Evêque, mort le troifiéme juin 1685; 3. *Louis-Antoine*, né le neuviéme juin 1660, Abbé de Fécamp en Normandie, Grand maître de l'Ordre Teutonique, Chanoine & Sous-Doyen de Cologne, Chanoine de Liége & de Munfter, poftulé Coadjuteur de Mayence, & élu Evêque de Liége par une partie des Chanoines, mort peu après cette élection le quatriéme mai 1694; 4. CHARLES-PHILIPPE, qui fuit; 5. *Alexandre-Sigifmond*, né le 19 avril 1663, Evêque d'Ausbourg, dont il reçut l'inveftiture de l'Empereur le 28 juillet 1719; 6. *François-Louïs*, né le 24 juillet 1664; Evêque de Breflau & de Wormes, Chanoine d'Olmutz & de Cologne, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique après fon frére, & Electeur de Tréves; 7. *Frédéric-Guillaume*, né le 20 juillet 1665, tué au fiége de Mayence le 23 juillet 1689; 8. *Philippe-Guillaume-Augufte*, né le 18 novembre 1668, mort le dixiéme avril 1693 qui époufa le 29 octobre 1690, *Anne-Marie-Françoife*, feconde fille de *Jules François* Duc de Saxe-Lawembourg, & de *Marie-Hédwige* de Baviére, Comteffe Palatine de Sultzbach, qui prit une feconde alliance le deuxiéme juillet 1697, avec *Jean-Gafton* de Médicis, fecond fils de *Côme* III. du nom, Grand Duc Tofcane, ayant eu de fon premier mariage, *Léopoldine-Eléonor-Elifabeth-Françoife-Augufte*, née le 22 octobre 1691,

ma-

riée le cinquiéme février 1719, à *Ferdinand* Duc de Baviére, troisiéme fils de l'Electeur de ce nom; & *Marie-Anne-Caroline-Louise-Françoise* de Baviére, née le 30 janvier 1693; 9. *Jean*, né & mort le premier février 1675; 10. *Eléonor-Magdelaine-Thérése*, née le sixiéme janvier 1655, mariée le 14 décembre 1676, à l'Empereur *Léopold*, morte le 17 février 1720; 11. *Marie-Adelaide-Anne*, née le sixiéme janvier 1656, morte le 21 décembre suivant; 12. *Sophie-Elisabeth*, née le 25 mai 1657, morte le septiéme fevrier 1658; 13. *Marie-Sophie-Elisabeth*, née le sixiéme août 1666, accordée en 1680 au Prince *Louis* de Bade; mais qui, le mariage s'étant rompu, épousa le deuxiéme juillet 1687, *Pierre* Roi de Portugal, dont elle fut la seconde femme, & mourut le quatriéme août 1699; 14. *Marie Anne*, née le 28 octobre 1667, seconde femme de *Charles* II. Roi d'Espagne, mariée le 28 août 1689; 15. *Dorothée-Sophie*, née le 12 juillet 1670, mariée le troisiéme avril 1690 à *Edouard* Farnése, Prince de Parme, lequel étant mort le cinquiéme septembre 1693, elle épousa le huitiéme décembre 1695, *François* Farnése, frére de son premier mari; 16. *Hédwige-Elisabeth-Amelie*, née le 18 juillet 1673, mariée le onziéme février 1691, à *Jacques Louis* Prince Sobieski, fils aîné de *Jean* Roi de Pologne, morte le dixiéme août 1722; & 17. *Léopoldine-Eléonor-Joseph* de Baviére, née le 26 mai 1679, morte le troisiéme mars 1693.

XIII. CHARLES-PHILIPPE Duc de Baviére, de Neubourg, de Juliers, de Bergue, Comte Palatin du Rhin & Electeur, né le onziéme novembre 1661, quitta en 1688 les Bénéfices dont il étoit pourvu & la croix de Chevalier de Malthe, & fut nommé Gouverneur du Tirol. Il a succédé en 1716, à l'Electorat après la mort de son frére aîné. Il épousa 1. le 24 juillet 1688, *Louise-Charlotte* Radzivil veuve de Louïs Marquis de Brandebourg, frére de l'Electeur *Frédéric* III. & fille de *Bogislas* Radzivil, Prince Polonois, morte en couche le 23 mai 1695: 2. le 15 décembre 1701, *Thérése Catherine*, fille de *Joseph-Charles* Prince Lubomirski en Pologne, morte le sixiéme janvier 1712, âgée de 27 ans. Du premier mariage sortirent 1. *N.* né & mort en 1695; 2. *Léopoldine-Eléonor-Josephe-Anne-Sophie-Philippine-Elisabeth-Jeanne-Louise-Charlotte*, née le 27 décembre 1689, morte en 1691; *Marie-Anne*, née le septiéme décembre 1690, morte jeune; & 4. *Sophie-Auguste*, née en 1693, mariée le deuxiéme mai 1717, à *Joseph-Charles* Duc de Baviere-Palatin, Prince hereditaire de Sultzbach: Et du second sortirent, 5. *Théophile-Elisabeth-Françoise-Felicité*, née le 13 novembre 1703, morte le 31 janvier 1705; & 6. *Anne-Elisabeth-Théophile Félicité* de Baviere, née le neuviéme juin 1709.

BRANCHE DES PRINCES DE SULTZBACH, issue de celle de NEUBOURG.

XI. AUGUSTE Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, troisiéme fils de PHILIPPE-LOUÏS, Duc de Neubourg, & d'*Anne* de Cléves, naquit le deuxiéme octobre 1582. Il eut en 1615 Sultzbach en partage, & mourut le 14 août 1632. Il épousa le deuxiéme juillet 1620, *Hédwige*, fille de *Jean-Adolphe* Duc de Holstein-Gottorp, & d'*Auguste* de Dannemarck, morte le 12 mars 1657, dont il eut 1. CHRISTIAN AUGUSTE, qui suit; 2. *Jean-Louis*, né le 12 décembre, mort le 20 octobre 1649; 3. *Philippe*, Prince de Sultzbach, né le 19 janvier 1630, qui passa sa vie au service & dans les armées de l'Empereur, & de divers autres Princes, qui commandoit sous le Roi de Suéde quand il passa la mer sur la glace pour aller assiéger Coppenhague, & qui mourut sans alliance le quatriéme avril 1703, en sa 74 année, étant le plus ancien Maréchal de camp Général des armées de l'Empereur; 4. *Anne-Sophie*, née le sixiéme juillet 1621, mariée en 1647 à *Joachim-Ernest* Comte d'Oetingen, morte le 25 mai 1675; 5. *Auguste Sophie*, née le 22 novembre 1624, alliée le 20 janvier 1653, à *Venceslas-Eusébe* Poppel, Prince de Lobkowitz, Duc de Sagan, premier Ministre d'Etat de l'Empereur Léopold, morte le 20 avril 1682; & 6. *Dorothée-Susanne* de Baviére, née le septiéme août 1631, morte le 23 juin 1632.

XII. CHRISTIAN-AUGUSTE Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin à Sultzbach, &c. né le 16 juillet 1622, se fit Catholique en 1656, & mourut le 26 avril 1708, âgé de 86 ans. Il épousa le troisiéme avril 1649, *Amélie* de Nassau, veuve d'*Herman* Wrangel, Connétable de Suéde, & fille de *Jean* Comte de Nassau, & de *Marguerite* de Holstein, morte le 24 août 1669, dont il eut 1. *Julien-Auguste-Hiel*, né le premier décembre 1654, mort le 14 avril 1657; 2. *Christian-Ferdinand-Alexandre*, né le 17 août 1656, mort le troisiéme août 1658; 3. THÉODORE, qui suit; 4. *Hédwige-Auguste*, née le cinquiéme avril 1650, qui fut accordée le 25 juin 1665, à *Sigismond François* d'Autriche, Archiduc d'Inspruck, & qui, l'Archiduc étant mort avant l'accomplissement du mariage, épousa le neuviéme avril 1668, *Jules-François* Duc de Saxe-Lawembourg, & mourut le 23 novembre 1681; & 5. *Amélie-Sophie* de Baviére, née le 31 mai 1651, qui fit profession aux Carmélites de Cologne le 19 mars 1683.

XIII. THÉODORE Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin à Sultzbach, né le 14 février 1659, épousa le neuviéme juin 1692, *Marie-Eléonor-Amélie*, fille de *Guillaume* Landgrave de Hesse-Rotembourg, & de *Marie-Anne* de Lowenstein-Wertheim, morte le 27 janvier 1720, dont il eut 1. JOSEPH-CHARLES-EMMANUEL, qui suit; 2. *Jean-Guillaume*, né le troisiéme juin 1698, mort le onziéme avril 1699; 3. *Jean-Christian*, né le 23 janvier 1700, qui a épousé le 15 février 1722, *Henriette* de la Tour, fille unique de *François-Egon*, Prince d'Auvergne, Marquis de Berg-op zoom & de *Marie-Anne*, fille de *Philippe Charles* Duc d'Aremberg & d'Arscot; 4. *Jean Guillaume Auguste*, né en 1706, mort le 28 août 1708; 5. *Marie Anne*, née le septiéme juin 1693; 6. *Christine-Françoise*, née le 26 mai 1696, Abbesse de Thoren; 7. *Ernestine-Elisabeth*, née le 15 mai 1697, mariée le neuviéme septembre 1719, à *Guillaume* de Hesse-Rhinfels; & 8. *Anne-Christine-Louise* de Baviére, née le troisiéme février 1704, mariée le 15 mars 1722, à *Charles-Emmanuel-Victor* de Savoye, Prince de Piémont, morte en couche le 12 mars 1723.

XIV. JOSEPH-CHARLES-EMMANUEL de Baviére, Prince héréditaire de Sultzbach, né le deuxiéme novembre 1694, a épousé le deuxiéme mai 1717, *Sophie-Auguste*, fille de *Charles-Philippe*, Electeur Palatin, & de *Louise-Charlotte* Radzivil sa premiere femme, dont il a eu 1. *Charles-François-Philippe-Théodore-Joseph-Antoine*, né le 17 mars 1718; 2. N. née avant terme le septiéme mai 1719, morte le même jour; 3. N. qui vint au monde le huitiéme novembre 1719, au sixiéme mois de la grossesse de sa mére; 4. *Marie-Elisabeth Auguste-Louise-Innocente-Caroline-Eulalie*, née le 17 janvier 1721, & 5. *Marie Anne* de Baviére, née le 22 juin 1722.

SUITE DES DUCS DE DEUX-PONTS.

X. JEAN I. dit *le Vieux*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, second fils de *Wolfgang* Duc de Baviére, de Deux-Ponts & de Neubourg, & d'*Anne* de Hesse, naquit le 18 mai 1550, & succéda à son pére au Duché de Deux-Ponts. Il eut un si grand attachement pour la Religion Protestante, qu'en 1588, il chassa tous les Catholiques de ses Etats, & que de Luthérien il se fit Calviniste, & mourut le 12 août 1604. Il épousa le premier octobre 1579, *Magdelaine* de Cléves, qui lui apporta ses droits sur ce Duché, fille de *Guillaume* Duc de Cléves & de Juliers, & de *Marguerite* d'Autriche, morte le 30 juillet 1635, dont il eut 1. *Louis-Guillaume*, né le 28 novembre 1580, mort le 26 mars 1581; 2. JEAN II. du nom, qui suit; 3. FRÉDÉRIC-CASIMIR, qui a fait *la branche des Ducs de* LANDSBERG, *rapportée cy-après*; 4. *N.* né & mort en 1588; JEAN CASIMIR, qui fit *la branche des Ducs de* KLÉBOURG, *dont descendent les Rois de Suéde & les derniers Ducs de* DEUX-PONTS, *mentionnez cy-après*; 6. N. né & mort le 18 septembre 1593; 7. *Marie-Elisabeth*, née le septiéme novembre 1581, alliée le 18 mai 1601, à *George-Gustave* Duc de Baviére, Comte Palatin à Lautrec, morte en 1637; 8. *Anne-Magdelaine*, née le premier janvier 1583, morte peu de jours après; 9. *Elisabeth-Dorothée*, née le 16 juillet 1586, morte le 23 novembre 1593; 10. N. née & morte le septiéme juin 1590; 11. *Amélie-Jacobée*, née le 18 septembre 1592; & 12. *Anne-Catherine* de Baviére, née le 22 juillet 1597, morte en novembre de la même année.

XI. JEAN II. dit *le Jeune*, Duc de Baviére-Deux-Ponts, Comte Palatin du Rhin, né le 26 mars 1584, eut l'administration de l'Electorat & du Palatinat du Rhin pendant la minorité de Frédéric V. élu Roi de Bohéme, & eut beaucoup de part aux affaires d'Allemagne. Il vendit les droits qu'il avoit, à cause de sa mére, sur le Duché de Cleves, à l'Electeur de Brandebourg & à son cousin Wolfgang-Guillaume Duc de Neubourg, & mourut le 30 juillet 1635. Il épousa 1. le 28 août 1604, *Catherine* de Rohan, morte le dixiéme mai 1607: 2. le quatriéme mai 1612, *Louise-Julienne* de Baviére, fille de *Frédéric* IV. Electeur Palatin, morte en 1640. Du premier lit vint *Magdelaine-Catherine* née le 16 avril 1607, mariée en 1630, à *Christian* Duc de Baviére, Comte Palatin de Birckenfeldt, morte le huitiéme janvier 1648: & du second sortirent 1. FRÉDÉRIC, qui suit; 2. *Jean-Louïs*, né le 22 juillet 1619, mort le 15 octobre 1647; 3. *Elisabeth-Louise* Abbesse d'Hervorde en Westphalie, née le 16 juillet 1613, morte le . . .; 4. *Catherine-Charlotte*, née en 1615, mariée le premier novembre 1631, à *Wolfgang-Guillaume* Duc de Baviére-Neubourg, morte le 20 mars 1651; 5. *Anne-Sibylle*, née le 21 juillet 1617, morte le 30 octobre 1641; 6. *Julienne Magdelaine*, née le 24 avril 1621, mariée le 17 novembre 1645, à *Frédéric-Louïs* Duc de Baviére, Comte Palatin à Landsberg, morte le 15 mars 1672; & 7. *Marie-Amélie* de Baviére, née le 19 octobre 1622, morte le premier juin 1641.

XII. FRÉDÉRIC Duc de Baviére-Deux-Ponts, Comte Palatin du Rhin, né le cinquiéme avril 1616, mourut le neuviéme juillet 1661. Il épousa le sixiéme avril 1640, *Anne-Julienne*, fille de *Guillaume-Louïs* Comte de Nassau-Sarbruck, morte le 29 novembre 1667, dont il eut 1. *Guillaume-Louïs*, né le 23 mars 1641, mort le neuviéme mai 1642; 2. *Frédéric-Louïs*, né le dixiéme novembre 1644, mort le deuxiéme juin 1645; 3. *Charles Gustave*, né en 1649, mort le cinquiéme février 1650; 4. *Elisabeth*, née le 22 mars 1642, mariée le 16 octobre 1667, à *Victor Amédée* Prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 17 avril 1677; 5. *Sophie-Amélie*, née le 15 décembre 1646, mariée 1. en 1678, à *Sigefroy* Comte de Hohenloë-Nerftein: 2. en 1685 à *Jean-Charles* Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin à Birckenfeldt, morte le 30 novembre 1695; & 6. *Charlotte-Frédérique* de Baviére, née le 22 novembre 1653, mariée en 1672, à *Guillaume-Louïs* Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin à Landsberg, morte le 25 septembre 1712.

BRANCHE DES DUCS DE LANDSBERG.

XI. FRÉDÉRIC-CASIMIR Duc de Baviére, second fils de JEAN I. du nom, dit *le Vieux*, Duc de Baviére-Deux-Ponts, &c. & de *Magdelaine* de Cléves, né le dixiéme juin 1585, eut Landsberg en partage, & mourut le 30 septembre 1645. Il épousa le 24 juin 1616, *Amélie* de Nassau, Dame de Montfort en Bourgogne, fille de *Guillaume*, Prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon-Montpensier, morte le 20 septembre 1545, dont il eut 1. *Frédéric*, né & mort en 1617; 2. FRÉDÉRIC-LOUIS, qui suit; 3. & *Charles-Henri*, né en 1622, mort en 1623.

XII. FRÉDÉRIC-LOUÏS Duc de Baviére, Comte Palatin à Landsberg, naquit le 17 octobre 1619, succéda en 1661 au Duché de Deux-Ponts, & vendit ses prétentions sur les Etats de Cléves, de Juliers & de Gueldre à Philippe Guillaume Duc de Baviére & de Neubourg son parent. Après la mort de sa femme, il prit une seconde alliance avec une des femmes de la défunte, à condition que les enfans qui en naîtroient n'auroient point rang de Princes: il en eut quelques-uns. Il céda alors ses Etats à son fils, après la mort duquel il en reprit le gouvernement. Les François s'emparérent du Duché de Deux-Ponts pendant la guerre, & ce Prince infortuné mourut le premier avril 1681. Il épousa en 1645, *Julienne-Mag-*

Magdelaine de Baviére, fille de *Jean* II. du nom, dit *le Jeune*, Duc de Deux-Ponts, morte le 15 mars 1672, dont il eut 1. *Frédéric*, né le troiſiéme ſeptembre 1646, mort le 21 octobre ſuivant; 2. GUILLAUME-LOUÏS, qui ſuit; 3. *Guſtave-Jean*, né le premier janvier 1651, mort le premier février 1652; 4. *Charles-Louis*, né en 1659, mort le 14 ſeptembre 1673; 5. *Charlotte-Amélie*, née le 14 mai 1653, mariée le neuviéme juillet 1678, à *Jean-Philippe* Comte d'Ilembourg, morte le neuviéme août 1707; 6. *Louiſe-Magdelaine*, née en 1654, morte le onziéme février 1672; 7. *Marie-Sophie*, née en 1655; & 8. *Eliſabeth-Chriſtine* de Baviére, née le 17 octobre 1656, mariée 1. en 1678, à *Emicon* Comte de Linanges-Hartemberg: 2. en 1692 à *Chriſtophe-Frédéric* Comte de Dohna.

XIII. GUILLAUME LOUÏS Duc de Baviére, Comte Palatin à Landsberg, né le 13 février 1648, mourut avant ſon pére le 31 août 1675, à l'âge de 72 ans. Il épouſa en 1672, *Charlotte-Frederique* de Baviére, fille puînée de *Frédéric* Duc de Deux-Ponts, dont il eut 1. *Charles Louis*, né le 18 aout 1673, mort le onziéme novembre 1674; 2. *Guillaume-Chriſtian*, né le cinquiéme juillet 1674, mort le 20 décembre ſuivant; & 3. *Willelmine-Sophie* de Baviére, née le 17 juillet 1675, morte le cinquiéme novembre de la même année.

BRANCHE DES DUCS DE KLE'BOURG, dont ſont iſſus les Rois de Suéde.

XI. JEAN-CASIMIR Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, fils puîné de JEAN I. du nom, Duc de Deux-Ponts & de *Magdelaine* de Cléves, naquit le 12 avril 1589, & eut en partage le Duché de Klébourg. Ne pouvant pas eſpérer un grand établiſſement en Allemagne, il ſe retira en Suéde, & mourut le 17 juin 1652. Il épouſa le onziéme juillet 1615, *Catherine*, fille de *Charles* IX. Roi de Suéde, & ſœur du grand *Guſtave Adolphe*, morte le 17 juin 1638, dont il eut 1. *Charles-Frédéric*, né le troiſiéme juillet 1618, mort le premier mai 1619; 2. CHARLES-GUSTAVE, qui ſuit; ADOLPHE-JEAN, qui a fait *la branche des derniers Ducs de* DEUX-PONTS *rapportée cy-après*; 3. *Jean Guſtave*, mort incontinent après ſa naiſſance; 4. *Chriſtine-Magdelaine*, née le 17 mai 1616, alliée en 1642; à *Frédéric* Marquis de Bade-Dourlac, morte en 1662; 5. *Marie Euphroſine*, née le quatriéme février 1625, mariée le 17 mars 1645, à *Magnus-Gabriel* Comte de la Gardie, Grand Chancelier, puis Droſſart de Suéde, mort le 13 novembre 1687; 6. *Eléonor-Catherine*, née le 17 mai 1626, mariée en 1646, à *Frédéric* Landgrave de Heſſe-Eſchwege, morte le troiſiéme mars 1692; & 7. *Eliſabeth Amélie* de Baviére, née en 1629, morte jeune.

XII. CHARLES GUSTAVE Duc de Baviére, né le huitiéme novembre 1622, fut déclaré par les Etats de Suéde en 1646, Prince héréditaire du Royaume, monta ſur le thrône en 1654, par la démiſſion de la Reine *Chriſtine* ſa couſine, & mourut le 23 février 1660. *Voyez* CHARLES-GUSTAVE. Il épouſa le vingt-quatriéme octobre 1654, *Hédwige-Eléonor*, fille de *Frédéric* Duc de Holſtein-Gottorp, morte le cinquiéme décembre 1715, âgée de 79 ans, dont il eut pour fils unique CHARLES XI. qui ſuit. *Il eut pour fils naturel* Guſtave *de Carlſom, Comte de Borringhem, qui ſervit les Hollandois, s'établit dans la Weſt-Friſe, & mourut le premier janvier* 1708, *ſans poſtérité de* Sophie-Amélie *Baronne de Schwartzemberg, qu'il avoit épouſée en* 1685.

XIII. CHARLES XI. Roi de Suéde, né le 24 novembre 1655, mourut le 15 avril 1697. *Voyez* CHARLES XI. Il épouſa le 16 mai 1680, *Ulrique-Eléonor* de Dannemarck, fille de *Frédéric* III. Roi de Danemarck, & de *Sophie-Amélie* de Brunſwick-Lunebourg, morte le cinquiéme août 1693, âgée de 36 ans, dont il eut 1. CHARLES XII. qui ſuit; 2. *Guſtave*, né le 14 juin 1683, mort le 15 avril 1685; 3. *Ulric*, né le . . août 1684, mort le huitiéme juin 1685; 4. *Frédéric*, né le ſeptiéme octobre 1685, mort le 22 du même mois; 5. *Charles-Guſtave*, né le 18 decembre 1686, mort le 13 janvier 1687; 6. *Hédwige-Sophie*, née le ſixiéme juillet 1681, mariée le 12 juin 1698, à *Frederic* Duc de Holſtein-Gottorp, morte le 22 décembre 1708; & 7. *Ulrique-Eléonor*, née le troiſiéme février 1688, mariée le quatriéme avril 1715, à *Frédéric*, Prince héréditaire de Heſſe-Caſſel.

XIV. CHARLES XII. du nom, Roi de Suéde, &c. né le 27 juin 1682, fut tué la nuit du onze au douze decembre 1718, reconnoiſſant la ville de Frédériks-Hall en Norvége, ſans alliance. *Voyez* CHARLES XII. Après ſa mort les Etats élurent Reine la Princeſſe *Ulrique-Eléonor* ſa ſœur, le troiſiéme février 1719. *Voyez* ULRIQUE.

BRANCHE DES DUCS DE KLE'BOURG, dont ſont iſſus les derniers Ducs de DEUX-PONTS.

XII. ADOLFE-JEAN Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin-à-Klébourg, fils-puîné de JEAN-CASIMIR Comte Palatin-à-Klébourg, & de *Catherine* de Suéde, naquit le onziéme octobre 1629, eut pour ſon appanage la moitié de la terre de Guttembourg en Allemagne, & aquit d'autres biens dans le Royaume de Suéde. Il eſt vrai que le Roi de Suéde ſon frére, qui l'avoit fait Généraliſſime de ſes armées, lui avoit voulu augmenter ſon appanage; mais en 1664, les Etats de ce Royaume s'y oppoſérent. Après la mort de *Frédéric-Louis* Duc de Deux-Ponts, arrivée en 1681, il partit de Suéde pour ſe mettre en poſſeſſion de ce Duché, & mit tout en uſage pour engager le Roi de France dans ſes intérêts; ce qui ne lui réuſſit pas. Il retourna en Suéde, & y mourut le 24 octobre 1689. Il épouſa 1. le 19 juin 1649, *Elſe-Béate*, fille de *Pierre* Brahé, Comte de Wiſinsberg, morte le ſeptiéme ſeptembre 1653, dont il eut, *Guſtave-Adolphe*, mort au berceau: 2. le 18 février 1661, *Eliſabeth*, fille de *Nicolas* Brahé, veuve d'*Eric* d'Oxenſtiern, Chancelier de Suéde, morte le deuxiéme mars 1689, dont il eut, outre quelques enfans morts au berceau, 1. *Adolphe-Jean*, né le 13 août 1666, mort en Livonie le 22 avril 1701; 2. GUSTAVE-SAMUEL-LÉOPOLD qui ſuit; 3. *Catherine*, née le 30 novembre 1662, mariée en 1696, à *Chriſtophle* Comte de Guldenſtiern, morte en mai 1720; & 4. *Marie-Eliſabeth* de Baudére, née le 16 avril 1663, Chanoineſſe d'Hervorde, qui ſe rendit Catholique à Paris le quatriéme mai 1700, & qui ſe retira en l'Abbaïe de Maubuiſſon près de Pontoiſe.

XIII. GUSTAVE-SAMUEL-LÉOPOLD Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, né le deuxieme avril 1670, embraſſa la Religion Catholique en 1696. Il étoit à Deux-Ponts, lorſqu'il apprit la nouvelle de la mort de Charles XII. Roi de Suéde. Ayant fait auſſitôt aſſembler tous les corps, & ayant répréſenté ſon droit à la ſucceſſion du Duché de Deux-Ponts, il reçut le ſixiéme janvier 17.9, le ſerment de fidelité du Clergé, de la Nobleſſe; & en reçut l'investiture de l'Empereur le 31 août 1722. Il épouſa en juin 1707, *Dorothée*, fille de *Leopold Louis* Duc de Baviére-Lutzelſtein, de laquelle il ſe fit ſeparer par le Grand-Vicaire de Metz en février 1723. Ce qui fut approuvé par le Pape Innocent XIII, à cauſe de la trop grande proximité du ſang qui étoit entre eux: néanmoins ce Prince ordonna à tous ſes Sujets de l'honorer, non comme ſa femme, mais comme ſa parente, & de prier Dieu pour elle dans toutes les égliſes de ſes Etats. Au mois d'avril de ladite année cette Ducheſſe ſortit de la ville de Deux-Ponts au bruit d'une ſalve d'artillerie, & ſe retira à Strasbourg, où elle choiſit ſa réſidence. Au mois de mai de ladite année, ce Duc a pris une ſeconde alliance avec *Louiſe-Dorothée* de Hoffman. Il mourut le 16 ſept. 1731.

BRANCHE DES PRINCES DE BIRKENFELD.

X. CHARLES Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, cinquiéme fils de WOLFGANG, Duc de Deux-Ponts & de Neubourg, & d'*Anne* Landgrave de Heſſe, naquit le quatriéme ſeptembre 1560, & eut en partage le Comté de Birkenfeld. Il fut fort attaché au Luthéraniſme, & mourut le ſixiéme décembre 1600. Il épouſa le 15 février 1585, *Dorothée* fille de *Guillaume* Duc de Brunſwic-Lunebourg, morte le 15 août 1649, dont il eut 1. GEORGE-GUILLAUME, qui ſuit; 2. *Frédéric*, né le 19 octobre 1594, mort ſans alliance en 1626; 3. CHRISTIAN, qui a fait *la branche de* BISCHWEILER *rapportée cy-après*; & 4. *Sophie* de Baviére, née le 19 mars 1593, mariée le 17 mai 1615, à *Craton*, Comte de Hohenloë, morte le ſixiéme novembre 1676.

XI. GEORGE-GUILLAUME Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Prince de Birkenfeld, né le ſixiéme août 1591, mourut le 25 décembre 1669, âgé de 78 ans. Il épouſa 1. le premier décembre 1616, *Dorothée*, fille d'*Othon* Comte de Solms-Sonnewald, morte en 1625: 2. *Julienne* Rhingrave de Grambach, qu'il répudia: 3. le ſeptiéme mars 1649, *Anne-Eliſabeth* d'Oetingen, veuve de *Godefroy-Henri* Comte de Pappenheim, & de *Jean-Philippe* Comte de Linanges, & fille de *Louis-Eberard*, Comte d'Oetingen, morte en . . . . . Du premier lit vinrent 1. CHARLES-OTHON, qui ſuit; 2. *Dorothée-Amélie*, née le dixiéme mars 1618, morte le ſixiéme août 1635; 3. *Anne-Sophie*, née le dixiéme avril 1619, Abbeſſe de Quedlimbourg, morte en 1682; 4. *Eliſabeth-Julienne*, née le 28 octobre 1620, morte le 25 octobre 1651; 5. *Marie-Magdelaine*, née le 29 juillet 1622, alliée en 1644, à *Antoine-Gontier* Comte de Schwartsbourg, morte le 27 octobre 1689; & 6. *Claire-Sibylle* de Baviére, née le quatriéme janvier 1624, morte le 22 janvier 1628.

XII. CHARLES-OTHON, dit *le Boiteux*, Duc de Baviére, Comte Palatin, Prince de Birckenfeld, né le 26 janvier 1625, ſuccéda à ſon pére en 1669, & mourut le 28 mars 1671. Il épouſa le 27 ſeptembre 1658, *Marguerite-Hédwige*, fille de *Craton* Comte de Hohenloë, morte le 24 décembre 1676, dont il eut 1. *Charles-Guillaume*, né le 12 août 1659, mort le huitiéme avril 1660; 2. *Charlotte-Sophie-Eliſabeth*, née en 1661; & 3. *Hédwige-Eléonor-Dorothee*, née en 1663.

BRANCHE DE BISCHWEILER, puis de BIRCKENFELD.

XI. CHRISTIAN I. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, fils puîné de CHARLES Prince de Birckenfeld, & de *Dorothée* de Brunſwik-Lunebourg, naquit le 24 août 1598, & ſervit dans les troupes de la Baſſe Saxe, puis dans celles de Danemarck & de Suéde. Après la bataille de Nortlingue, il rentra dans les bonnes graces de l'Empereur Ferdinand II, fit ſa réſidence à Biſchweiler, que ſon beau-pére lui donna par engagement, & mourut le 27 août 1654. Il épouſa 1. en 1630, *Magdelaine-Catherine*, fille de *Jean* II. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin de Deux-Ponts, & de *Catherine* de Rohan, morte en 1648: 2. le 28 octobre de la même année, *Marie-Jeanne* de Helfenſtein, veuve de *Maximilien-Adam* Comte de Leuchtemberg, & fille de *Rodolphe* Comte de Helfenſtein; morte le dixiéme août 1665, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. CHRISTIAN II. du nom, qui ſuit; 2. JEAN CHARLES qui fit *la branche de* GELNHAUSEN, *rapportée cy-après*; 3. *Dorothée-Catherine*, née le troiſiéme juillet 1634, mariée en 1649, à *Jean-Louïs* de Naſſau-Ottveiller; morte en 1710; 4. *Sophie Louiſe*, née le 15 août 1635, morte le 15 ſeptembre 1691; & 5. *Anne-Magdelaine* de Baviére, née en 1640, mariée le 18 octobre 1659, à *Jean-Reinhard* Comte de Hanau, morte le 12 décembre 1693.

XII. CHRISTIAN II. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, né le 21 juin 1637, ſuccéda en 1654 en la Principauté de Birckenfeld. Il ſe diſtingua en 1657, dans la guerre que la Suéde eut contre le Roi de Dannemarck, & en 1664, dans celle de l'Empereur contre les Turcs. Etant protégé par le Roi de France, dans les armées duquel il avoit ſervi en qualité de Lieutenant-Général, il ſe mit en poſſeſſion en 1673, du Comté de Rapolſtein & de toutes les autres Terres que cette maiſon poſſédoit en Lorraine & en Alſace, auſquelles prétendoit le Comte de Waldek, & mourut en mai 1717, âgé de 80 ans. Il épouſa en 1667, *Catherine-Agathe*, fil-

fille de *Jean-Jacques* Comte de Rapolstein, morte le sixiéme juillet 1683, dont il eut 1. CHRISTIAN III. qui suit; 2. *Magdelaine-Claude*, née le 16 septembre 1668, mariée le 27 février 1689, à *Philippe-Rainhard* Comte de Hanau, morte le 28 novembre 1704; 3. *Louise*, née & morte le 26 décembre 1669; 4. *Elisabeth-Sophie-Auguste*, née le septiéme août 1671, morte le huitiéme octobre 1672; 5. *Charlotte-Willelmine*, née le 18 octobre 1672, morte le troisiéme mai 1673; 6. *Christine-Catherine*, née avant terme, morte le 21 mai 1673; & 7. *Louise* de Baviére, née le 18 octobre 1678, mariée le 18 octobre 1700, à *Antoine-Ulric* Comte de Waldek.

XIII. CHRISTIAN III. du nom, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Prince de Birckenfeld, né le sixiéme novembre 1674, s'est attaché à la France, ainsi que son pére, & a été nommé par le Roi Louïs XIV. Lieutenant-Général de ses armées.

BRANCHE DE GELNHAUSEN, *issue de celle de* BISCHWEILER.

XII. JEAN-CHARLES Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, fils-puîné de CHRISTIAN I. du nom, Comte Palatin-à-Bischweiler, & de *Magdelaine-Catherine* de Baviére-Deux-Ponts, né le 17 octobre 1637, servit long-tems dans les troupes des Etats Généraux de Hollande, & mourut le 21 février 1704. Il épousa 1. en 1685, *Sophie-Amélie* de Baviére, veuve de *Sigefroy* Comte de Hohenloë, & fille de *Frédéric* Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Duc de Deux-Ponts, morte le 20 novembre 1695: 2. le 26 juillet 1696, *Marie-Esther* de Witslében, d'une ancienne famille de Thuringe, & veuve de N. Seigneur de Bromsée. Du premier lit vint *Magdelaine-Julienne*, née le 28 février 1686, mariée le 26 novembre 1704, à *Joachim-Frédéric* Duc de Holstein-Ploen, morte le cinquiéme novembre 1720: du second sont issus, 1. FRÉDÉRIC-BERNARD, qui suit; 2. *Jean*, né le 24 mai 1698; 3. *Guillaume*, né le quatriéme janvier 1701; 4. *Charlotte-Catherine*, née le 19 décembre 1699; & 5. *Sophie-Marie* de Baviére, née le cinquiéme avril 1702.

XIII. FRÉDÉRIC-BERNARD Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, &c. né le sixiéme mars 1697.

COMTES DE LUTZELSTEIN *ou de la* PETITE-PIERRE, *de* VELDENTS *&* *de* LAUTEREC.

VIII. ROBERT Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, &c. fils-puîné d'ALEXANDRE, dit *le Boiteux & le Valétudinaire*, Duc de Deux-Ponts, & de *Marguerite* de Hohenloë, fut Chanoine de Cologne & de Strasbourg, qu'il quitta depuis. Ayant rendu de grands services à *Wolfgang* Duc de Deux-Ponts son neveu, ce Prince lui donna à titre d'appanage seulement les Comtez de Veldents & de Lauterec, dépendans de la Maison de Deux-Ponts. Il se fit Luthérien, & mourut en 1544. Il épousa en 1537 *Ursule*, fille de *Jean*, Rhingrave, & de *Jeanne* de Meurs, morte en 1601, dont il eut 1. GEORGE-JEAN, qui suit; 2. *Anne*, mariée en 1558, à *Charles* Marquis de Bade-Dourlac; & 3. *Ursule* de Baviére, alliée à *Ulric* Comte de Falkenstein.

IX. GEORGE-JEAN I. du nom, dit *l'Ingénieur*, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, né le onziéme avril 1543, hérita des Comtez de Veldents & de Lauterec, & obtint d'*Othon* Electeur Palatin celui de Lutzelstein. Il eut aussi de Wolfgang, Duc de Deux-Ponts son cousin, la souveraineté des domaines que son pére n'avoit eus qu'à titre d'appanage; ce qui lui donna voix & séance à la Diéte de l'Empire en 1566. Il mourut le 26 mars 1592. Il épousa le 16 octobre 1563, *Anne-Marie*, fille de *Gustave* Roi de Suéde, morte . . . . dont il eut 1. GEORGE-GUSTAVE, qui suit; 2. *Jean-Auguste* Comte de Lutzelstein, né le 26 novembre 1575, qui mourut le 18 septembre 1611, sans postérité d'*Anne-Elisabeth* de Baviére, veuve de *Philippe* Landgrave de Hesse-Rhinfels, & fille de *Frédéric* III. Electeur Palatin, qu'il avoit épousée en 1599, morte en 1609; 3. *Louis-Philippe*, né en 1577, qui fut tué d'un éclat de lance dans un tournoi le 14 octobre 1601; 4. *George-Jean* II. du nom, Comte de Lutzelstein, né en 1586, qui mourut en 1654, & qui avoit épousé en 1613, *Susanne* de Baviére, fille d'*Othon-Henri* Comte Palatin de Sultzbach, dont il eut *George-Othon*, né le 23 novembre 1615, mort en 1635; & *Philippe-Louis* de Baviére, né en 1619, mort en 1620; 5. *Anne-Marguerite*, née en 1571, mariée en 1591, à *Richard* Duc de Baviére, Comte Palatin-à-Simmeren, dont elle fut la troisiéme femme, morte en . . . .; 6. *Ursule*, née en 1572, mariée le dixiéme mai 1585, à *Louis* Duc de Wirtemberg, morte le cinquiéme mars 1635; & 7. *Jeanne-Elisabeth*, morte au berceau.

X. GEORGE-GUSTAVE Duc de Baviére, Comte Palatin de Lauterec, né le sixiéme février 1564, mourut le deuxiéme juillet 1634. Il épousa 1. en 1586, *Elisabeth*, fille de *Christophle* Duc de Wirtemberg, morte sans enfans le 18 février 1592: 2. le 18 mai 1601, *Marie-Elisabeth* de Baviére, fille de *Jean*, dit *le Vieil*, Duc de Deux-Ponts, morte en 1637, dont il eut 1. *Jean Frédéric*, né le 12 janvier 1604, mort le 20 novembre 1632; 2. *George-Gustave*, né & mort en 1605; 3. *Charles-Louïs*, né le cinquiéme février 1609, mort le 17 juillet 1632; 4. *Wolfgang-Guillaume*, né en 1610, mort en 1611; 5. LÉOPOLD-LOUÏS, qui suit; 6. *Anne-Magdelaine*, née en 1602, mariée en 1617, à *Henri-Venceslas* Duc de Munsterberg, morte le 20 août 1630; 7. *Elisabeth*, née en 1607, morte en 1608; 8. *Sophie-Sibylle*, née en 1612, morte en 1616; 9. *Marie-Elisabeth*, née en 1616, morte jeune; 10. *Marie-Amélie*, née en 1621, morte en 1622; & 11. *Magdelaine-Sophie* de Baviére, née en 1622, morte jeune.

XI. LÉOPOLD-LOUÏS Duc de Baviére, Comte Palatin, Comte de Lauterec, de Veldents & de Lutzelstein, né le premier février 1625, mourut le 29 septembre 1694, en sa 70 année, ayant survécu presque tous ses enfans. Il épousa le quatriéme juillet 1648, *Agathe-Christine*, fille de *Philippe Wolfgang* Comte de Hanau morte le cinquiéme décembre 1681, dont il eut 1. *Gustave-Philippe*, né le 17 juillet 1651, mort en 1679; 2. *Christian-Louïs*, né le cinquiéme octobre 1656, mort le 15 avril 1658; 3. *Léopold-Louïs*, né le 14 mars 1659, mort le septiéme mai 1660; 4. *Charles-George*, né le 27 mai 1660, mort le troisiéme juillet 1686; 5. *Auguste-Léopold*, né le 22 décembre 1663, mort le 30 août 1689; 6. *Anne-Sophie*, née le 20 mai 1650, qui se fit Catholique le deuxiéme janvier 1694; 7. *Elisabeth-Jeanne*, née le 22 février 1653, mariée en 1669, à *Jean* Rhingrave-Merchingen; 8. *Christine*, née le 24 mars 1654, morte le 18 février 1655; 9. *Christine-Louise*, née le premier novembre 1655, morte le 14 avril 1656; 10. *Dorothée*, née le 16 janvier 1658, mariée en juin 1707, à *Gustave-Samuel-Léopold* Duc de Baviére-Deux-Ponts, duquel elle fut séparée en février 1723, pour cause de parenté, & se retira à Strasbourg; & 11. *Agathe-Eléonor* de Baviére, née le 29 juin 1662, morte le premier janvier 1664.

BRANCHE DES DUCS DE BAVIÉRE, dite WILLELMINE.

I. LOUÏS Duc de Baviére, puis Empereur IV. du nom, second fils de Louïs, dit *le Sévére*, & de *Mathilde*, fille de *Rodolphe* I. du nom, Empereur, sa troisiéme femme, naquit en 1286, & mourut le onziéme octobre 1347. *Voyez* CHARLES IV. Il épousa 1. *Béatrix*, fille d'*Henri* III. du nom, Duc de Glogaw en Silésie, morte en 1323: 2. en 1324, *Marguerite*, fille & héritiére de *Guillaume* Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande. Du premier mariage sortirent 1. *Louis*, dit *le Vieux*, qui fut investi en 1322, par l'Empereur son pére, de l'Electorat de Brandebourg, qui vint à manquer en la personne de Jean IV. issu d'Albert l'*Ours*, de la maison d'Ascanie, qui mourut le 13 septembre 1361, & qui épousa 1. *Marguerite*, fille de *Christophle* Roi de Dannemarck, morte en 1341: 2. *Marguerite*, dite *la Diforme*, héritiére du Comté de Tirol & du Duché de Carinthie, qu'elle prétendoit porter à son premier mari *Henri* de Luxembourg, Marquis de Moravie, duquel elle fut séparée par l'Evêque de Frisingen, après avoir fait serment qu'elle étoit demeurée avec lui comme avant son mariage, morte en . . . . ayant eu de son second mariage *Mainard*, mort de poison en 1363; 2. ETIENNE, dit l'*Agrafé*, qui suit; 3. *Mathilde*, alliée à *Frédéric* III. du nom, dit *le Sévére*, Marquis de Misnie, & Landgrave de Thuringe, morte le deuxiéme juillet 1346; & 4. *Agnès*, Religieuse à saint Jacques de Munich, vivante en 1352: du second mariage vinrent 5. *Guillaume*, dit l'*Insensé*, Comte de Hollande, de Zélande & de Frise, qui devint frénétique, & mourut enfermé en 1377, sans laisser de postérité de *Mathilde*, fille d'*Henri* Duc de Lancastre, qu'il avoit épousée en 1339; 6. ALBERT, qui fit *la branche des derniers Comtes de* HAINAULT, HOLLANDE *&* ZÉLANDE, *rapportez sous le mot* HAINAULT; 7. *Louïs*, dit *le Romain & le Jeune*, né en 1328, qui fut Electeur de Brandebourg en 1351, par la cession de *Louis*, dit *le Vieux*, son frére aîné, mort en 1366, sans enfans d'*Ingelburge*, fille d'*Albert* I. du nom, Duc de Meckelbourg; 8. *Othon*, dit *le Fainéant & le Dégénéré*, qui fut Electeur de Brandebourg en 1366, après la mort de *Louis*, dit *le Jeune*, son frére, dont il fut dépossédé en 1373, par l'Empereur *Charles* son beau-pére, dont il avoit la fille nommée *Anne*, & mourut en 1379, sans postérité; 9. *Elisabeth* de Baviére, mariée 1. à *Jean* Duc de la Basse Baviére: 2. à *Ulric* Comte de Wirtemberg.

II. ETIENNE I. du nom, dit *l'Agrafé & le Vieux*, succéda en 1347, au Duché de Baviére, & mourut en 1375. Il épousa 1. en 1328, *Elisabeth*, fille de *Frédéric* d'Aragon, Roi de Sicile, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite*, fille de *Jean* Burgrave de Nuremberg, dont il eut 1. ETIENNE II. qui suit; 2. FRÉDÉRIC, qui fit *la branche des Ducs de* BAVIÉRE-LANDSHUT, *rapportée cy-après*; 3. JEAN, qui fit *celle des Ducs de* BAVIÉRE-MUNICH, *aussi mentionnée cy-après*; 4. *Elisabeth*, mariée en 1312, à *Othon*, dit *le Hardy & le Joyeux*, Duc d'Autriche, morte en 1338.

III. ETIENNE II. du nom, dit *le Jeune*, Duc de Baviére, eut INGOLSTAD en partage; ce qui donna le nom à sa branche. Il mourut en 1413. Il épousa 1. en 1365, *Thadée*, fille de *Barnabé* Visconti, Duc de Milan, morte en 1381: 2. *Marguerite*, fille d'*Adolphe* Duc de Cléves, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. LOUÏS, dit *le Barbu*, qui suit; & 2. *Isabelle* de Baviére, mariée le 17 juillet 1385, à *Charles* VI. Roi de France, morte le 30 septembre 1435. Elle est fameuse dans l'Histoire de France par les troubles qu'elle causa dans le Royaume, & par l'aversion qu'elle prit pour le Roi Charles VII. son fils.

IV. LOUÏS, dit *le Barbu*, Duc de Baviére-Ingolstad, Grand-Maître de France, étoit un Prince tres-violent. Il vint en France, où il servit le Roi Charles VI. qui avoit épousé *Isabelle* sa sœur, qui lui procura la charge de Grand-Maître de France, qu'il possédoit en 1402 & 1405. Etant retourné dans ses Etats, où il avoit apporté des sommes considérables, il en prit occasion de traiter ses peuples avec dureté. Il vouloit instituer pour son héritier un bâtard qu'il avoit, ; ce qui fut cause de la guerre qu'il eut avec son fils, qui le fit prisonnier, & le mit entre les mains d'Albert Electeur de Brandebourg, des mains duquel Henri Duc de Baviére-Landshut, qui étoit ennemi mortel de Louïs, se le fit livrer moyennant une somme considérable, & le retint pendant un long-tems en prison, où il mourut en 1447, âgé de 81 ans. Il épousa 1. *Anne* de Bourbon, veuve de *Jean* de Berry, Comte de Montpensier, & fille de *Jean* Comte de la Marche, de Vendôme, &c. & de *Catherine* Comtesse de Vendôme: 2. le premier octobre 1413, *Catherine* d'Alençon, veuve de *Pierre* de Navarre, Comte de Mortain, & fille de *Pierre* II. Comte d'Alençon, morte sans enfans le 25 juin 1462. Du premier mariage vint Louïs, dit *le Bossu*, qui suit.

V. LOUÏS, dit *le Bossu*, Duc de Baviére-Ingolstad eut de grands différents avec son pére, ainsi qu'il est remarqué en l'article précédent, & mourut le septiéme avril 1445. Il épousa en 1438, *Marguerite*, fille de *Frédéric* Electeur de Brandebourg, morte sans postérité en 1465.

BRANCHE DES DUCS DE BAVIÉRE-LANDSHUT.

III. FRÉDÉRIC Duc de Baviére, ſecond fils d'ETIENNE I. du nom, dit l'*Agrafé* & *le Vieux*, eut Landshut en partage. Ce Prince ſage & habile mourut le quatriéme décembre 1393. Il épouſa 1. *Anne*, fille de *Berthold* Comte de Neuffen, morte en 1380: 2. *Magdelaine* Viſconti, fille de *Barnabé* Seigneur de Milan, dont il eut 1. HENRI, dit *le Riche*, qui ſuit; 2. *Eliſabeth*, mariée en 1400, à *Frédéric* I. du nom, Electeur de Brandebourg, morte le 13 novembre 1443; 3. *Magdelaine* de Baviére, alliée à *Jean-Mainhart*, Comte de Goricie.

IV. HENRI, dit *le Riche*, Duc de Baviére-Landshut, eut de grands différents avec Louïs *le Barbu*, auquel il ſuccéda, & mourut le 30 juillet 1450. Il épouſa en 1412, *Marguerite*, fille d'*Albert* IV. du nom, Duc d'Autriche, morte en 1447, dont il eut 1. LOUÏS, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Othon* Duc de Baviére, Comte Palatin de Mosbach, morte en 1461; & 3. *Eliſabeth* de Baviére, alliée en 1445, à *Ulric-Adamat* Comte de Wirtemberg, morte en 1451.

V. LOUÏS, dit *le Riche*, Duc de Baviére-Landshut, & Ingolſtad, né en 1417, fut un Prince libéral, courageux & magnifique; mais ſi fier, qu'il déchira par mépris des lettres que l'Empereur Frédéric III. lui écrivoit. Il fit ſortir en un même jour tous les Juifs de ſes Etats, & mourut le 17 janvier 1479. Il épouſa *Amélie*, fille de *Frédéric* II. Electeur de Saxe, morte le 18 novembre 1502, dont il eut GEORGE, qui ſuit; & *Marguerite* de Baviére, alliée à *Philippe* de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Electeur, morte en 1501.

VI. GEORGE Duc de Baviére, dit *le Riche*, né en 1455, augmenta conſidérablement l'Univerſité d'Ingolſtad en 1472, & mourut le 29 novembre 1503. Il épouſa en 1475, *Hédwige*, fille de *Caſimir*, IV. du nom, Roi de Pologne, morte en 1502, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune; 2. *Eliſabeth*, mariée à *Robert*, dit *le Vertueux*, Duc de Baviére, Prince Palatin, fils de *Philippe*, Electeur, morte en 1504; & 3. *Marguerite* de Baviére, Religieuſe, morte en 1520.

BRANCHE DES DUCS DE BAVIÉRE-MUNICH.

III. JEAN Duc de Baviére, dit *le Pacifique*, troiſiéme fils d'ETIENNE I. du nom, dit *l'Agrafé* & *le Vieux*, eut Munich en partage, & mourut le huitiéme août 1397. Il épouſa *Catherine*, fille de *Mainhard* II. du nom, Comte de Goricie, Prince de Carinthie, morte en 1391, dont il eut 1. ERNEST, qui ſuit; 2. *Sophie*, mariée en 1389, à l'Empereur *Venceſlas*, morte en 1428; & 3. *Guillaume* Duc de Baviére, qui fut défenſeur du Concile de Bâle, & mourut le 13 décembre 1435. Il épouſa *Marguerite*, fille d'*Adolphe* Duc de Cléves, dont il eut *Adolphe*, né en 1434, mort en 1437; & *Guillaume*, né poſthume, mort en 1436.

IV. ERNEST Duc de Baviére-Munich, eut grande part à la faveur de l'Empereur Sigiſmond, qu'il aſſiſta en la guerre contre les Huſſites, & mourut le 31 juin 1438. Il épouſa *Eliſabeth* fille de *Barnabé* Prince de Milan, morte en 1432, dont il eut ALBERT III. qui ſuit; & *Béatrix* de Baviére, mariée 1. à *Herman* Comte de Cléves. 2. à *Jean* Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin à Neubourg.

V. ALBERT III. du nom, dit *le Pieux*, Duc de Baviére-Munich, naquit en 1396. Il eſt nommé III. de ce nom, quoique dans ſa branche on n'eût point encore vu de Prince de ce nom avant lui; mais c'eſt qu'il y en avoit eu deux dans les autres branches qui portoient également le titre de Ducs de Baviére, & qui tiroient leur ſurnom des villes ou territoires de leurs partages, qui leur donnoient part au titre de Duché de Baviére, qu'ils ſembloient poſſéder en ſolidité: ce qu'il eſt important de remarquer pour bien connoître l'Hiſtoire des Princes d'Allemagne, & qui regarde les autres Maiſons de l'Empire, auſſi-bien que celle de Baviére. Il fut élu Roi de Bohême l'an 1440, aprés la mort de l'Empereur Albert, qui laiſſa un fils poſthume nommé *Ladiſlas*; mais il refuſa la Couronne, ne voulant pas faire tort à un innocent, & s'engager dans une guerre injuſte. Il mourut le premier mars 1460. Il épouſa 1. *Eliſabeth* de Wirtemberg, veuve de *Jean* Comte de Werdemberg, & fille d'*Eberard* Comte de Wirtemberg, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1436, *Anne*, fille d'*Erric* Duc de Brunswick-Grubenhague, dont il eut 1. *Jean*, né en 1437, mort en 1473; 2. *Sigiſmond*, né en 1439, mort ſans alliance en 1501; 3. ALBERT IV. du nom, qui ſuit; 4. *Chriſtophle*, né en 1449, mort à Rhodes en 1493, au retour de la Paleſtine; 5. *Wolfgang*, mort en 1514, ſans alliance; 6. *Marguerite*, alliée en 1465, à *Frédéric* de Gonzague, Marquis de Mantoue, morte en 1480; 7. *Eliſabeth*, mariée en 1462, à *Erneſt* Electeur de Saxe, morte en 1484; & 8. *Barbe* de Baviére, Religieuſe à Munich, morte en 1472.

VI. ALBERT IV. du nom, dit *le Sage*, Duc de Baviére, né en 1447, hérita de ſes fréres, morts ſans poſtérité, & fit la guerre pour la ſucceſſion des branches d'INGOLSTAD & de LANDSHUT, que *George*, dit *le Riche*, ſon couſin avoit laiſſée à *Robert*, dit *le Vertueux*, ſon gendre. L'Empereur Frédéric III. prit le parti d'Albert qui avoit épouſé ſa fille; & Robert étant mort de poiſon, on fit un accord avec ſes fils, auſquels on donna Neubourg ſur le Danube. Albert mourut le 17 mars 1508. Il épouſa en 1487, *Cunegonde* d'Autriche, fille de l'Empereur *Frédéric* III. & d'*Eléonor* de Portugal. *Cunegonde* étant reſtée veuve, ſe fit Religieuſe dans le monaſtére des filles de Saint-François à Munich, & y mourut le cinquiéme août 1520, ayant eu pour enfans, 1. GUILLAUME IV. qui ſuit; *Louis* Duc de Landshut, né en 1495, mort en 1545, ſans alliance; 3. *Erneſt*, né l'an 1500, Evêque de Paſſau en 1517, puis Archevêque de Saltzbourg en 1540, dont il ſe démit pour ſe retirer en Bohême, où il acheta le Comté de Glatz, & où il mourut le ſeptiéme décembre 1560; 4. *Sidonie*, fiancée à *Louïs* III. Duc de Baviére, Comte Palatin, Electeur, morte avant l'accompliſſement du mariage en 1505; 5. *Sibylle*; mariée le 23 février 1511, au même *Louis* Electeur Palatin, morte le 18 avril 1519; 6. *Sabine*, née en 1492, alliée le deuxiéme mars 1511, à *Ulric* Duc de Wirtemberg, morte le 29 août 1564; & 7. *Suſanne* de Baviére, née en 1502, mariée 1. le 23 août 1518, à *Caſimir* Markgrave de Brandebourg: 2. le 16 octobre 1529, à *Othon Henri* Electeur Palatin, morte en 1543.

VII. GUILLAUME IV. du nom, dit *le Conſtant*, Duc de Baviére né le 23 novembre 1493, fut un des Chefs de la Ligue que firent, en 1538 à Nuremberg, les Princes Catholiques contre les Luthériens, & mourut le 22 mars 1550. Il épouſa en 1522, *Marie-Jacqueline*, fille de *Philippe* Marquis de Bade, morte le 19 novembre 1580, dont il eut 1. *Théodon*, né en 1526, mort en 1534; 2. ALBERT V. qui ſuit; 3. *Guillaume*, né en 1529, mort en 1530; & 3 *Mathilde* de Baviére, née le 14 juin 1532, qui fut promiſe à *Jean* Duc de Brunswick, lequel ayant été tué à la guerre en 1553, elle épouſa en 1556, *Philibert* Marquis de Bade, & mourut le deuxiéme novembre 1563.

VIII. ALBERT V. dit *le Magnanime*, Duc de Baviére, &c. né le ſeptiéme mars 1528, fut tres-attaché à la Maiſon d'Autriche. Il introduiſit dans ſes Etats le droit d'aîneſſe, en vertu duquel ſon fils aîné lui ſuccéda, ſans les partager avec ſes fréres, ainſi qu'il s'étoit pratiqué auparavant, & mourut le 24 octobre 1579. Il épouſa le quatriéme juillet 1546, *Anne* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I. du nom, Empereur, & d'*Anne* Reine de Bohéme & de Hongrie, morte le 16 octobre 1580, dont il eut 1. *Charles*, né le ſixiéme ſeptembre 1547, mort le ſeptiéme décembre ſuivant; 2. GUILLAUME V. qui ſuit; 3. FERDINAND, qui a fait *la branche des Comtes de* WARTEMBERG, *rapportée cy-après*; 4. *Frédéric* né le 26 juillet 1553, mort en 1554; 5. *Erneſt*, né le 17 décembre 1554, qui fut Evêque de Frilingen en 1565, de Hildeſheim en 1573, de Liége en 1581, de Munſter en 1595, & Archevêque & Electeur de Cologne en 1583, & mourut le ſeptiéme février 1612; 6. *Marie-Maximilienne*, née le quatriéme juillet 1552, morte ſans alliance le onziéme juillet 1614; & 7. *Marie* de Baviére, née en 1551, mariée en 1570, à *Charles* Archiduc d'Autriche, Duc de Stirie, &c. morte le 29 avril 1606.

IX. GUILLAUME V. du nom, dit *le Jeune*, Duc de Baviére, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, né le 29 ſeptembre 1548, a donné le nom de WILLELMINE à la branche des Ducs de Baviére. Il laiſſa le gouvernement de ſes Etats à ſon fils en 1596, pour ſe retirer dans la ſolitude des Chartreux, près de Ratisbone, où il demeura 30 ans, & où il mourut le ſeptiéme février 1626, âgé de 78 ans. Il épouſa le 22 février 1568, *Renée*, fille de *François*, Duc de Lorraine, morte le 23 mai 1602, dont il eut 1. *Chriſtophle*, né & mort le 23 janvier 1571; 2. MAXIMILIEN I. du nom, qui ſuit; 3. *Philippe*, né le 22 ſeptembre 1576, Evêque de Ratisbone en 1579, créé Cardinal en 1596, & mort le 18 mai 1598; 5. *Ferdinand*, né le ſeptiéme octobre 1577, qui ſuccéda en 1611, à *Erneſt* ſon oncle à l'Archevêché de Cologne & aux Evêchez de Liége & de Hildeſheim, qu'il poſſéda avec ceux de Munſter & de Paderborn, 38 ans, ſans être Prêtre, & mourut le 13 ſeptembre 1650; 6. *Charles*, né le troiſiéme mars 1580, mort le 27 octobre 1587; 7. ALBERT, qui fit *la branche de* LEUCHTEMBERG, *rapportée cy-après*; 8. *Chrétienne*, née le 23 ſeptembre 1572, morte le 27 avril 1580; 9. *Marie-Anne*, née le 18 octobre 1574, mariée le 29 avril 1600, à *Ferdinand* II. du nom, Empereur, morte le huitiéme mars 1616; 10. *Eléonor-Magdelaine*, née le ſeptiéme octobre 1578, morte le 18 avril 1579; & 11. *Magdelaine* de Baviére, née le quatriéme juillet 1587, alliée en 1613, à *Wolfgang-Guillaume* Duc de Baviére-Neubourg, morte en 1628.

X. MAXIMILIEN I. du nom, dit *le Salomon*, né le 17 avril 1573, Duc de Baviére, &c. Electeur & Chevalier de la Toiſon d'Or, ſoutint les intérêts de la Maiſon d'Autriche en Allemagne, en récompenſe de quoi l'Empereur lui donna en 1623, l'Electorat & le Haut Palatinat, dont Frédéric V. dit *le Conſtant*, élu Roi de Bohême, avoit été dépouillé, & mourut le 27 ſeptembre 1651. Il épouſa 1. le ſixiéme février 1595, *Eliſabeth* de Lorraine, fille de *Charles* II. appellé communément III. Duc de Lorraine, & de *Claude* de France, morte ſans enfans le ſixiéme janvier 1635: 2. le dixiéme juillet 1635, *Marie-Anne*, Archiducheſſe d'Autriche, fille de *Ferdinand* II. Empereur, & de *Marie-Anne* de Baviére, ſa premiére femme, morte le 25 ſeptembre 1665, dont il eut 1. FERDINAND-MARIE-FRANÇOIS-IGNACE-WOLFGANG, qui ſuit; & 2. *Maximilien-Philippe-Jérôme* Duc de Baviére, né le 20 ſeptembre 1638, qui fut Adminiſtrateur de la Baviére pendant la minorité de ſon neveu, & mourut le 20 mars 1705, ſans enfans de *Mauricette-Fébronie*, fille de *Frédéric-Maurice* de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, qu'il avoit épouſée le 24 avril 1668, morte le dixiéme juin 1706.

XI. FERDINAND-MARIE-FRANÇOIS-IGNACE-WOLFGANG Duc de Baviére, Electeur, né le 21 octobre 1636, ſe maintint dans une parfaite neutralité pendant les guerres d'Allemagne contre la France, & mourut ſubitement le 27 mai 1679. Il épouſa le 22 juin 1652, *Henriette-Adelaide*, fille de *Victor-Amédée* Duc de Savoye, morte le 18 mars 1676, dont il eut 1. MAXIMILIEN-MARIE, &c. qui ſuit; 2. *Louis-Amédée*, né le ſixiéme avril 1665, mort le onziéme décembre ſuivant; 3. *Cajétan-Marie-François*, né le deuxiéme mars 1670, mort le ſeptiéme décembre de la même année; 4. *Joſeph-Clément*, né le cinquiéme décembre 1671, Archevêque & Electeur de Cologne, Evêque de Liége, de Hildeſheim, &c; 5. *Marie-Anne-Victoire*, née le 18 novembre 1660, mariée le 18 janvier 1680, à *Louis* Dauphin, fils unique de Louis XIV, morte le 20 avril 1690, laiſſant poſtérité; 6. *Louiſe-Marguerite*, née le 18 ſeptembre 1663, morte le neuviéme novembre 1665; & 7. *Iolande-Béatrix* de Baviére, née le 23 janvier 1673, alliée le 21 novembre 1688, à *Ferdinand* de Médicis, Prince de Toſcane.

XII. MAXIMILIEN-MARIE-EMMANUEL-CAJÉTAN-LOUÏS-FRANÇOIS-IGNACE-ANTOINE-JOSEPH-FÉLIX-NICO-

LAS-PIE II. du du nom, Duc de Baviére, Electeur, &c. né le dixiéme juillet 1662, fut élevé sous la tutelle de son oncle. Dès qu'il fut maître de lui-même il se livra tout entier à l'Empereur Léopold, se signala au siége de Neuhausel en 1685, & à la défaite des Turcs avant la prise de cette place, au siége de Bude l'année suivante à la tête de ses troupes, à la bataille de Mohatz en 1687; commanda la principale armée de Hongrie l'année suivante, & emporta Belgrade l'épée à la main le sixiéme sept. En 1689, il se trouva au siége de Mayence, conduisit en 1690 l'armée impériale sur le Rhin, & passa en 1692 aux Pais-Bas dont le Roi d'Espagne lui donna le Gouvernement, qui lui fut continué à vie en 1699. L'on ne parlera point ici des raisons qui obligérent ce Prince d'abandonner le parti de l'Empereur, pour prendre celui de Philippe V. Roi d'Espagne, son neveu; ses Manifestes en ont éclairci toute l'Europe. *Voyez* aux articles de LÉOPOLD & de LOUIS XIV, ce que ce Prince fit ensuite de sa déclaration. Il fut mis au ban de l'Empire le 29 avril 1706, en même tems que l'Electeur de Cologne, son frére, & privez de leurs Etats, dans lesquels ils ont été rétablis par la paix d'Utrecht. Il mourut le 26 février 1726. Il épousa 1. le 15 juillet 1685, *Marie-Anne* Archiduchesse d'Autriche, fille de *Léopold* Empereur, morte le 24 décembre 1692: 2. le 15 août 1694, *Thérése-Cunegonde* Sobieski, fille de *Jean* III. Roi de Pologne. Du premier mariage vinrent 1. *Léopold-Ferdinand*, né le 22 mai 1689, mort deux jours après; 2. *N.* né & mort le 28 novembre 1690; & 3. *Joseph-Ferdinand-Léopold-Antoine-Cajétan-Jean-Adam-Simon-Thadée-Ignace-Joachim-Gabriel* Prince de Baviére, né le 28 octobre 1692, qui fut reconnu par le Roi d'Espagne pour son héritier; mais il mourut, non sans soupçon de poison, le sixiéme février 1699. Et du second mariage sont issus, 4. CHARLES-ALBERT, &c. qui suit; 5. *Philippe-Maurice-Marie-Dominique-Joseph*, né le cinquiéme août 1698, qui fut élu Evêque de Paderborn le 12 mars 1719, & de Munster le 21 du même mois; mais il mourut à Rome le 12 du même mois, jour auquel il avoit été élu Evêque de Paderborn; 6. *Ferdinand-Marie*, né le cinquiéme août 1699, qui a épousé le cinquiéme février 1719, *Léopoldine-Elisabeth-Françoise-Auguste* de Baviére, fille de *Philippe-Guillaume-Auguste* Comte Palatin du Rhin, frére de l'Electeur, & d'*Anne-Marie-Françoise* de Saxe-Lawembourg, dont il a *Maximilien-François de Paule-Marie-Joseph-Léon*, né le onziéme avril 1720; & *Clément-François de Paul Marie-Crescent*, né le 19 avril 1722; 7. *Clément-Auguste*, né le 16 août 1700, qui a été élu Evêque de Ratisbone le 26 mars 1716, par la démission de *Joseph-Clément* son oncle, de Munster le 26 mars 1719, de Paderborn le lendemain, & Coadjuteur de Cologne le neuviéme mai 1722; 8. *Guillaume*, né le dixiéme juillet 1701, mort le 15 février 1703; 9. *Jean-Louis*, né le 21 juin 1702, mort le 15 juin 1705; 10. *Jean-Théodore*, né le troisiéme septembre 1703, qui fut élu Evêque de Ratisbonne le 31 juillet 1719 à la place de *Clément-Auguste* son frére; 11. *Maximilien-Emmanuel*, né le 21 décembre 1704, mort en mars 1709; & 12. *Marie-Anne-Caroline* de Baviére, née le quatriéme août 1696, qui fit profession de Religieuse à Sainte-Claire d'Angers le 29 octobre 1720.

XIII. CHARLES-ALBERT-CAJÉTAN-JEAN-JOSEPH-GEORGE Electeur de Baviére, né le sixiéme août 1697, a épousé le cinquiéme octobre 1722, *Marie-Amélie-Joséphe-Anne-Thérése-Cordule* Archiduchesse d'Autriche, fille de *Joseph* Empereur, & de *Willelmine-Amélie* de Brunswic-Hanover.

BRANCHE DE LEUCHTEMBERG, éteinte en 1688.

X. ALBERT de Baviére, quatriéme fils de GUILLAUME V. Duc de Baviére, né le troisiéme avril 1584, mourut le cinquiéme juillet 1666, ayant épousé en 1612, *Mechtilde*, fille & héritiére de *George-Louis* Landgrave de Leuchtemberg, dont il eut 1. *Jean-François-Charles*, né en 1618, mort en 1640; 2. *Maximilien-Henri*, Archevêque de Cologne, Evêque de Liége, de Hildesheim & de Munster, né en 1621, mort le troisiéme juin 1688; 3. *Albert-Sigismond*, Evêque de Frisingen & de Ratisbone, né en 1623, mort en decembre 1685; & 4. *Marie-Renée*, née en 1619, morte en 1630.

BRANCHE DE WARTENBERG.

IX. FERDINAND de Baviére, second fils d'ALBERT V. Duc de Baviére, commença cette branche, né le 30 janvier 1550. Il épousa en 1588, *Marie*, fille de *George* Peter-Berk ou Petenberk, l'un des Courtisans du Duc Guillaume son frére, qui y consentit, à condition que les enfans qui nâitroient de ce mariage, ne porteroient ni le nom ni les armes de Baviére, ne pourroient prétendre aucunes des Terres de ce Duché, tant qu'il y auroit quelque mâle de la famille WILLELMINE, & se contenteroient d'une pension annuelle, & de deux châteaux qu'on leur donneroit; mais que si la branche Willelmine venoit à manquer entiérement, & à n'avoir point de mâles, ceux de la branche de Wartenberg feroient revivre leurs droits sur le Duché de Baviére: transaction qui fut approuvée & confirmée par l'Empereur Rodolphe II. en 1589. Ferdinand mourut le 30 janvier 1608, & son épouse le quatriéme décembre 1614. Leurs enfans furent 1. *François-Guillaume*, Comte de Wartemberg & de Schaumbourg, né le premier mars 1593, créé lui & ses fréres Comtes du Saint Empire, pour en porter le tître tant que la branche Willelmine subsistera, Evêque d'Osnabruck, de Minden, de Verden & de Ratisbone, nommé Cardinal en 1660, par le Pape Alexandre VII, & mort le premier décembre 1661; 2. *Albert*, né en 1601, mort en 1620; 3. ERNEST-BENNON, qui suit; 4. *Ferdinand Laurent*, né en 1606, qui épousa 1. *Julienne* Comtesse de Taxberg, morte en 1650, sans postérité: 2. *Marie-Claude* Comtesse d'Oettingen, mort en 1666, ayant eu *François-Ferdinand*, mort en 1674; *Jean-Ferdinand*, décedé en 1673; *Marie-Françoise*, épouse de *Jean-Jacques* Comte de Preising, morte en ....; *Marie-Gertrude*, mariée à *Louis* de Bertrand, Comte de la Pérule, Chambellan de l'Electeur, décedee en ....; & deux Religieuses. FERDINAND eut aussi des filles, savoir, 5. *Marie-Maximilienne*, nee en 1589, morte en 1638; 6. *Marie-Magdelaine*, née en 1590, morte en 1620; 7. *Marie-Anne*, née en 1594, morte en 1629; 8. *Marie-Renée*, née en 1600, morte en 1641; 9. *Marie-Claire-Therése*, née en 1608, morte en 1652, & sept autres enfans morts en bas âge.

X. ERNEST-BENNON Comte de Wartenberg, né le 13 février 1604, épousa *Sibylle*, fille de *Jean* Prince de Hohenzollern, dont il eut JEAN-FERDINAND-ERNEST, qui suit; *François-Ernest*, décédé sans postérité; & *Albert-Ernest*, Evêque de Laodicée, suffragant de l'Evêque de Ratisbonne, Chanoine & Prévôt de cette église, Chapelain de l'Empereur.

XI. JEAN-FERDINAND-ERNEST Comte de Wartenberg, épousa *Anne-Elisabeth* Comtesse de Salms & de Neubourg, dont il a laissé,

XII. FRANÇOIS-MARQUARD Comte de Wartenberg, né en 1673. Il fut fait Chevalier de la Toison d'Or en 1696; & épousa en 1703 *Marie-Jeanne* de Melun, fille de *N.* Marquis de Risbourg, dont il est venu des enfans.

COMTES DE LOWENSTEIN.

L'on a cru devoir dire ici quelque chose des Comtes de Lowenstein, sortis de la maison Palatine; car quoiqu'ils ne tiennent point le rang de Princes, ils sont pourtant Comtes du S. Empire, & sont en cette qualité une grande figure dans l'Allemagne. Voyez LOWENSTEIN.

FRÉDÉRIC Comte Palatin du Rhin, second fils de Louïs *le Barbu* Electeur, est le Chef de cette maison. Il fut tuteur de son neveu Philippe *l'Ingénu*, & Administrateur de l'Electorat durant sa minorité; mais ayant conservé dignement le païs, & aquis même le tître de *Victorieux*, ainsi que nous l'avons dit cy-dessus, il se fit reconnôitre Electeur en 1452, adoptant son neveu pour son fils & son héritier universel, promettant en même tems de vivre dans le célibat. Il ne put tenir sa promesse, & pour ne point faire de tort à son neveu, il se contenta de se marier en 1462, à *Claire* de Tettingen, Demoiselle, à condition que les enfans qui en proviendroient, n'auroient nul droit sur les biens du Palatinat, & se contenteroient du tître de Comtes du Saint Empire que l'Empereur Frédéric leur donna. Il leur assigna seulement quelques Terres pour appanage, que l'Electeur *l'Ingénu* retira après la mort de son oncle, arrivée le 12 décembre 1476, en leur donnant en échange le Comté de Lowenstein que *Frédéric* avoit acheté en 1441. Il laissa pour enfans Frédéric Chanoine de Spire & de Wormes, mort le 16 octobre 1474, &c.

I. LOUIS Comte de Lowenstein, né en 1462, mourut le 28 mars 1524. Il épousa 1. en 1488, *Elizabeth*, fille de *Hugues* Comte de Montfort, morte en 1503: 2. *Sophie* Beklin, veuve de *Conrad* Comte de Tubingue, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vinrent entre autres 1. *Wolfgang*, né en 1493, accordé en 1503, à *Elizabeth*, fille de *Craton* Comte de Honenloë, qui fut brûlé misérablement dans le château de Léolstein le 15 janvier 1512, sur le point d'accomplir son mariage; 2. FRÉDÉRIC qui suit; *Louis*, né en 1498, mort en 1536, sans laisser de postérité d'*Anne* de Limbourg; 3. *Elizabeth*, née en 1490, mariée en 1530, à *Oswald* Comte de Thierstein, Pfeffingen; & quatre filles Religieuses.

II. FRÉDÉRIC Comte de Lowenstein, né le 19 août 1502, mourut le troisieme février 1541, laissant d'*Héléne*, fille de *Jean*, Libre Baron de Konigsek, 1. WOLFGANG qui suit; 2. *Frédéric*, né le 22 août 1528, mort le cinquieme juin 1569, sans laisser de postérité d'*Amélie*, fille d'*Ernest* Marquis de Bade, morte en 1594; 3. LOUIS dont il sera parlé après la posterite de son frere aine; 4. *Albert*, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, né le 17 janvier 1536, mort en juillet 1587; & 5. *Emérentiane*, nee en 1531, mariee a *Conrad* Baron de Winnemberg, morte le 16 mars 1565.

III. WOLFGANG Comte de Lowenstein, ne le sixieme mars 1527, mourut le troisiéme décembre 1571, laissant de *Rosalie*, fille d'*Arbogaste* Libre Baron de Hohenhoten, 1. *Henri*, ne en 1553, mort le 20 juillet 1581; 2. *Wolfgang*, qui naquit le 19 août 1559, & mourut le 29 novembre 1596, laissant d'*Anastasie-Catherine*, fille de *Wolrath* Comte de Waldeck, qu'il avoit épousée le 18 octobre 1585, 1. *Jean Casimir*, né le 29 août 1588, mort le dixiéme juin 1622, sans postérité de N. Dudley, fille du Comte de Leicester en Angleterre; & 2. *George-Louïs*, né le 29 janvier 1587, qui épousa le sixiéme novembre 1620, *Elizabeth-Julienne* Comtesse d'Erpach, laquelle se remaria en 1636, à *Jean* Banier, Général du Royaume de Suéde, & mourut en 1640. George-Louis mourut en 1633, laissant pour fille unique *Marc-Christine*, née à Venise en 1626, & filleule de la République, mariée à *Gabriel* Oxenstiern, Comte de Korsholm, & de Waza, Maréchal du Royaume de Suéde, morte en 1673.

III. Louïs II. fils puîné de FRÉDÉRIC Comte de Lowenstein, né le 13 février 1530, fut Président du Conseil Aulique de l'Empereur, & Gouverneur de Stirie & de Carinthie. Sa femme *Anne*, fille de *Louis* Comte de Stolberg, qu'il épousa en 1567, lui apporta les Comtez de Wertheim, de Rochefort, & de Montagu, avec les Seigneuries de Chassepierre, Herbemont, &c. Il mourut le 13 février 1611, jour de sa naissance, âgé de 81 ans. Ses enfans firent deux branches; l'une dite de *Wirnembourg*, qui fait profession de la Religion Protestante; l'autre nommée de *Rochefort*, qui est Catholique: CHRISTOPHLE-LOUÏS fut Chef de la premiére; & JEAN-THÉODORIC le fut de celle de Rochefort. Il eut encore entre autres enfans, *Louis*, né le 30 mai 1569, mort en 1635, sans postérité de *Gertrude*, fille de *Henri-Herman* de Burgmilchling; & *Wolfgang-Ernest*, né le cinquiéme août 1578, qui épousa le neuviéme mars 1625, *Barbe*, fille de *George-Frédéric* Comte de Hohenloë, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DE LOWENSTEIN-WIRNEMBOURG.

IV. Christophle-Louïs Comte de Lowenſtein-Wirnembourg, né le troiſiéme mai 1568, mourut en février 1618, laiſſant entre autres enfans d'*Elizabeth*, fille de *Joachim* Comte de Manderſcheid, qu'il avoit épouſée en 1592, & qui mourut en 1622, 1. Frédéric-Louïs qui ſuit; 2. *Erneſt*, né en mars 1599, mort à Paris le 16 avril 1622; 3. *Jean-Herman*, né le 16 juillet 1601, mort le 30 avril 1620; & 4. *Catherine-Elizabeth*, née le troiſiéme février 1593, mariée à *Matthieu* Comte de Moncade, morte en octobre 1666.

V. Frédéric-Louïs Comte de Lowenſtein-Wirnembourg, né le 25 mars 1598, fut rétabli dans tous ſes biens, Comtez & Seigneuries prr la paix de Weſtphalie, & mourut en 1658. Il épouſa 1. en 1622, *Anne Hédwige*, fille de *Louis-George* Comte de Stolberg: 2. *Agnès-Marie*, fille d'*Everard* Comte de Tubingue, veuve de *Wolfgang-Frédéric* Pappenheim-Biberach, dont il n'eut point d'enfans: 3. le 29 juillet 1644, *Sidoine*, fille de *Jean-Frédéric* Baron de Teuffenbach, morte en 1657. Du premier lit ſont iſſus, 1. *Louis-Erneſt*, né le quatriéme mai 1627, mort le 20 ſeptembre 1681, qui avoit épouſé le dixiéme juin 1661, *Catherine-Elizabeth*, fille d'*Erneſt* Comte de Sayn & de Witgeſteim, morte le 13 décembre 1671, dont il eut entre autres enfans *Joachim-Frédéric*, né en 1666, mort ſans alliance le 28 juin 1689; *Euchaire-Caſimir*, né en 1668, mort le premier janvier 1698, ſans enfans mâles de *Julienne-Dorothée* Comteſſe de Limpurg qu'il avoir épouſée en 1693; 2. *Frédéric-Everard*, né le quatriéme août 1629, qui épouſa 1. le 26 août 1667, *Ottilie*, fille d'*Othon* Comte de Lippe-Brack, morte le dixiéme octobre 1680: 2. le 25 mars 1681, *Suſanne-Sophie-Louiſe*, fille de *Wolfgang-Frédéric* Comte de Hohenloë-Waldembourg, mort le 23 mars 1683, laiſſant entre autres enfans de ſon ſecond mariage *Henri-Frédéric*, né le 15 février 1682; 3. *Guſtave-Axel*, né le deuxiéme décembre 1632, qui mourut le 26 mars 1683, trois jours après ſon frére *Frédéric-Everard*, mort ſans poſtérité d'*Agathe*, fille de *Louis-Everard* Comte d'Oetingen, veuve de *Laurent* de Hoffkirch, qu'il avoit épouſée le quatriéme octobre 1657, morte en 1680; 4. *Albert*, fils de *Frédéric-Louis*, & de *Sidoine* de Teuffenbach ſa troiſiéme femme, né le 20 août 1647, épouſa en 1670; *Charlotte-Erneſtine*, fille de *Guillaume* Comte de Solms Greffenſtein. Il mourut le 17 mars 1688, laiſſant entre autres enfans *Guillaume-Frédéric*, né le 19 février 1673; *Louïs-Maurice*, né le 22 avril 1678; *Dorothée-Sophie Florentine*, née le 17 juin 1679.

BRANCHE DE LOWENSTEIN-ROCHEFORT & WERTHEIM.

IV. Jean-Théodoric, fils puîné de Louïs II. du nom, Comte de Lowenſtein, naquit en décembre 1584, fut Chef de la branche de Rochefort, & mourut le ſixiéme mars 1644, en réputation de l'un des fameux Capitaines de ſon tems, laiſſant entre autres enfans de *Joſine*, fille de *Philippe* Comte de la Marck, qu'il avoit épouſée en 1610, morte le 26 février 1626, 1. *Joſine-Walburge*, née en 1615, mariée à *Herman* Comte de Berg, morte en 1683; 2. *Dorothée-Catherine*, née en 1618, mariée à *Ferdinand* Comte de Manderſcheid; &

VI. Ferdinand-Charles Comte de Lowenſtein-Rochefort, &c. né le 18 mai 1616, dont il eſt auſſi fait mention dans la paix de Weſtphalie. Il mourut le 24 janvier 1672, laiſſant d'*Anne-Marie*, fille d'*Egon* Comte de Furſtemberg, qu'il avoit épouſée en 1651, morte le ... janvier 1705, 1. Maximilien-Charles qui ſuit; 2. *Philippe-Everard*, Prince & Abbé de Morbach & de Luders, Doyen de Strasbourg, Abbé de Saint-Vincent de Laon & de Saint-Jean des Prez, diocéſe de Saint-Malo, né le 23 août 1657; 3. *François-Léopold*, né le 25 janvier 1661, Chanoine de Cologne, Major Général des armées de l'Empereur, mort à Zathmar en Hongrie en 1682; 4. *Ferdinand-Herman*, né en 1663, Chanoine de Cologne, Chevalier de Malthe, qui ſervit en Hongrie, & mourut en 1684; 5. *Jean-Erneſt*, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, né en 1667; 6. *Guillaume*, Lieutenant Colonel d'un Régiment au ſervice de l'Empereur, mort à Bude le 17 octobre 1693, âgé de 25 ans, ſans poſtérité de *Catherine-Roſine* Comteſſe de Waldſtein; 7. *Marie-Anne*, mariée à *Guillaume* Landgrave de Heſſe-Rheinfels, morte en 1688; 8. *Eléonor* Abbeſſe de Thoren; 9. *Erneſtine-Barbe-Dorothée*, née le 23 octobre 1654, mariée 1. à *Eric-Adolphe* Comte de Salms; 2. à *Jean-Charles* Comte de Séréni, morte en novembre 1698; 10. *Amélie-Théréſe*, née en 1659, veuve de *François-André* Comte de Roſenberg; 11. *Magdelaine-Eliſabeth*, née en 1662, ſeconde femme de *Walrad* Prince de Naſſau-Uſingen; 12. *Sophie-Marie*, née en 1664, épouſe de *Philippe* de Courcillon Marquis de Dangeau, &c; 13. *Chriſtienne-Théréſe*, née en 1665, mariée 1. à *Albert* Duc de Saxe; 2. à *Philippe-Eraſme* Prince de Lichtenſtein; 14. *Guillelmine*, née en 1671.

VII. Maximilien-Charles Prince de de Loweſtein-Wertheim, &c. Conſeiller d'Etat, Chambelian de l'Empereur, & Gouverneur du Milanois, né le 14 juillet 1656, mourut le 26 décembre 1718. Il épouſa en 1679; *Marie-Polixéne* Kuonin de Belaſy, Comteſſe de Lichtemberg, dont il a 1. Maximilien-Charles-Antoine, né en 1681; 2. *Dominique-Marquard-Sébaſtien*, &c. né en 1690; 3. *Françoiſe-Théréſe*, née en 1679; 4. *Eléonor-Marie-Anne*, née en 1688; 5. *Marie-Léopoldine-Elizabeth Dorothée*, née en 1689. * Aventinus, *in Ann. Boior.* André Brunet, *in Annal. Boior.* Hundius, *Bavar. Stemmatogr.* Leodius, *Vita Frid. II. Elect. Palat.* Raderus, *Bavar. Sanct.* Gewoldus. Reynerus. Bertius. Lazius. Gans. Welſer. Beuter. Fréher, &c. M. Heiſſ. *Hiſt. de l'Empire.* Ritterſhuſius, *Geneal.* Imhof, *Not. S. Imp.*

BAVIÉRE (Jean Guillaume) excellent Peintre. *Voyez* BAUR.

BAVILLE. *Voyez* BASVILLE.

BAVINCOURT. *Voyez* BOVINCOURT.

BAVIUS, Poëte Latin, vivoit environ 40 ans avant la naiſſance de Jeſus Chriſt. C'étoit un miſérable verſificateur, qui s'imagina qu'il pourroit aquerir quelque réputation, en attaquant Virgile, qui le raille ſouvent dans les Eglogues, comme quand il dit:

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi.

Bavius mourut dans la Cappadoce, vers l'an 720 de Rome, & 34 avant Jeſus Chriſt. * Euſébe, *in Chron.* Lilio Giraldi, *de Poët. &c.*

BAULDRI (Paul) Profeſſeur en Hiſtoire Sacrée à Utrecht, naquit à Rouen en 1639, de *Paul Bauldri*, & d'*Anne Mazuré*. Comme le pére étoit fort riche, & avoit de la vertu, il fit élever ſon fils avec ſoin. Il étudia les Humanitez à Quévilly, village près de Rouen où les Réformez de cette ville avoient leur temple & un Collége. De là il alla à Saumur, où il étudia l'Hébreu ſous le ſavant *Louïs Cappel*; & ſe perfectionna dans les Langues Latine & Gréque par les ſoins de *Taneguy le Févre*, qui les enſeignoit alors avec un grand ſuccès, & à qui nôtre Paul Bauldri s'attacha particuliérement. Quand il eut quitté Saumur, il entretint toujours commerce de lettres avec ce ſavant Homme. M. le Févre lui dédia même un petit livre qu'il avoit écrit contre le premier Auteur du *Journal des Savans*, intitulé *la Cenſure de la Cenſure*, où il répondoit vivement à la Cenſure de ce Journaliſte. M. Bauldri étudia en Théologie dans la même Académie, ſous le même Louïs Cappel, *Moïſe Amyrauld*, & *Joſué de la Place*, trois grands Hommes, qui rendoient alors l'Académie de Saumur très-célébre. Il paſſa de là en Angleterre & ſéjourna pluſieurs années à Oxford, où il viſita pluſieurs Manuſcrits de la Bibliothéque de cette fameuſe Univerſité. Il vit particuliérement & ſe fit aimer du Marquis de *Ruvigny* alors Ambaſſadeur de France en Angleterre, d'*Henri Juſtel*, Bibliothécaire du Roi de la Grande Bretagne, & de *Jean Fell*, Evêque d'Oxford. Il y avoit alors à Londres un Miniſtre de l'Egliſe Françoiſe de cette ville, qui ayant négligé les voyes ordinaires de la vocation, en avoit reçu une du Roi même. Cette intruſion le rendoit odieux à ſon troupeau, & il en ſeroit ſurvenu des diſputes d'une fâcheuſe conſéquence, ſi M. Bauldri n'eut trouvé un ſecret efficace, mais bien rare, de les terminer tout d'un coup. Il obligea ce Miniſtre de ſe déſiſter de ſes prétenſions, moyennant trois mille livres, qu'il lui donna de ſon propre bien. Après avoir fait deux voyages en Angleterre, de retour dans ſa Patrie, il ſe donna entiérement à l'étude; & augmentant tous les jours ſa Bibliothéque, il s'attacha à en faire le plus d'uſage qu'il put. Il avoit amené avec lui d'Angleterre un Arabe, qu'il entretint pendant un an, pour lui apprendre la Langue de ſon païs. Il ſe lia d'amitié particuliére avec le célébre *Emery Bigot* ſi eſtimé & ſi chéri de tous les Savans. Il entretenoit auſſi commerce de lettres avec la plupart des Savans de l'Europe. Il épouſa en 1682, à Rouen, *Madelaine Baſnage*, fille d'*Henri Baſnage*, & ſœur de deux Savans dont nous parlons en leur lieu. Cependant les affaires des Réformez étant ſur un ſi mauvais pié en France, qu'on en voyoit l'entiére ruïne prochaine, M. Bauldri réſolut de ſe réfugier en Angleterre. Mais les amis qu'il avoit en Hollande l'y appellérent, en portant le Magiſtrat d'Utrecht à lui offrir la Chaire de Profeſſeur en Hiſtoire Eccléſiaſtique par un Décret du cinquiéme mai 1685. Mais les richeſſes de M. Bauldri, qui montoient à trois cens mille livres, furent un obſtacle à ſon départ. On ne vouloit pas qu'il emportât avec lui un ſi riche butin. L'Archevêque de Paris, à qui il étoit particuliérement connu, employa & les promeſſes & les menaces pour l'obliger à changer de Religion, & ne pouvant réüſſir, il lui fit défendre de la part du Roi d'accepter la vocation d'Utrecht. Peu de tems après arriva la Révocation de l'Edit de Nantes, & M. *Bauldri* réſolu de tout ſacrifier à la Religion, quitta le Royaume, ſes biens, & ſa famille, & ſe réfugia en Hollande, habillé en valet, pour n'être pas découvert, & ſuivant un Capitaine, à qui il avoit donné cinq cens florins, pour cet effet. Sa femme, ſon fils & ſa fille encore enfans, le ſuivirent au mois d'octobre, & n'échapérent à ceux qui veilloient pour empêcher que les Réformez ne ſortiſſent du Royaume, qu'après beaucoup de peines & de dangers. Arrivé à Utrecht on lui donna d'abord la Charge de Profeſſeur extraordinaire en Hiſtoire Eccléſiaſtique, & neuf ans après celle de Profeſſeur ordinaire. Il publia en 1692, une nouvelle Edition du Traité de *Lactance*, *de Mortibus Perſecutorum*, & l'accompagna de ſavantes Notes. Il a auſſi rédigé en vint Tables tout ce qui concerne les différens Calendriers, par leſquelles on trouve facilement à quels jours ſont arrivez les événemens dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire. Enfin, on trouve auſſi dans les Journaux diverſes Diſſertations ſavantes de ſa façon. Il avoit quelques autres Ouvrages auſquels il avoit travaillé, & qui n'ont pas vu le jour. Les Etats d'Utrecht s'employérent avec empreſſement pour faire obtenir à M. Bauldri par le Traité de Ryswick la reſtitution de ſes biens; mais ce fut inutilement. Il mourut à Utrecht chargé d'années & d'infirmitez le 16 de février de l'année 1706, aimé, & eſtimé de tous ceux qui le connoiſſoient, joignant à tous ſes talens & à toutes ſes autres vertus une modeſtie peu commune. * Adrien Réland, *Oraiſon Funébre de M. Bauldri.*

BAULDRY, ville de Suiſſe. *Cherchez* BOUDRY.

* BAULLERI (Jean) Félibien, dans le *cinquiéme Entretien ſur les Vies & les ouvrages des Peintres*, *p.* 127, dit que Baulleri à été l'un des Peintres qui ont été employé dans le Louvre.

BAULME, *Balma*, ville de la Franche-Comté, à quatre lieues de Beſançon, appellée par quelques-uns *la Baume-les-Nonains.* Il y a dans cette ville une Abbaïe de filles de l'Ordre de ſaint Benoît. On voit à deux petites lieues de cette ville une fameuſe caverne, qui ſert de glaciére à ce païs. L'entrée a environ vint pas de large. De là, par une deſcente de près de trois cens pas, on ſe rend à la porte de la grotte, qui eſt deux fois plus haute & plus large qu'une grande porte de ville. La caverne qui a trente-cinq pas de profondeur ſur ſoixante de largeur, eſt couverte d'une eſpéce de voûte

voûte de plus de ſoixante piez de haut: ainſi on voit clair par tout. Il pend de la voûte de gros morceaux de glace, qui ſont un tres-bel effet; mais la plus grande abondance ſe forme du petit ruiſſeau, qui occupe une partie de la caverne. Son eau coule en hiver, & eſt glacée en été. Au fond on trouve des pierres qui reſſemblent ſi parfaitement à des écorces de citrons confits, qu'il eſt difficile de n'y être pas trompé. Les païſans des environs jugent du tems qu'il fera par la pureté de l'air, ou par l'épaiſſeur des brouillards qui ſortent quelquefois de la bouche de cette caverne; & ſuivant eux, les brouillards ſont une marque de pluye pour le lendemain. * *Mémoires Hiſtoriques.*

BAULME, famille. *Cherchez* BAUME.

BAULON, nom d'un certain Athénien, qui portant par hazard une hache ſur lui, en donna un coup à un bœuf, qui avoit devoré un gâteau deſtiné pour les fêtes joviales, & le tua ſur le champ. * *Voyez les Scholies ſur* Ariſtophane, dans la Comédie intitulée *Les Nuées*, *Acte* 3. *ſc.* 3.

BAULX. *Cherchez* BAUX.

* BAUMAN, nom d'une des plus anciennes familles nobles de la Baſſe Alſace.

* BAUMAN (Chriſtian) de Wolmedingen, mourut d'apoplexie en 1635, à l'âge de 48 ans. Alegambe l'appelle un homme d'un ſavoir extraordinaire, & d'un ſolide jugement. Il a écrit ſur toutes les parties de la Philoſophie d'Ariſtote, & cet Ouvrage a été prêt pour l'impreſſion, mais il n'a pas encore été imprimé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BAUMAN ou BAUMANS-HOHLE *Baumanni ſpecus*, caverne remarquable dans le Comté de Regenſtein, du Cercle de la Baſſe-Saxe en Allemagne. L'entrée en eſt ronde, & ſi étroite, que pluſieurs perſonnes n'y peuvent paſſer enſemble; mais ſeulement l'une après l'autre. Elle eſt extrêmement profonde, & elle pénétre ſi avant dans le rocher, que quelques-uns y ont avancé juſqu'au delà de quatre milles d'Allemagne, vers la ville de Goſlar. Aſſez proche de l'entrée, il y a une ſource d'eau fort claire, qui eſt bonne, à ce que l'on dit, pour guérir de la pierre. C'eſt une choſe extraordinaire, que cette eau étant gardée dans un vaſe de verre, ne ſe corrompt point, & qu'il ne s'y amaſſe aucunes ordures ni limon. De la voûte de cet antre il tombe des gouttes d'eau qui ſe gélent & ſe pétrifient en tombant, & forment des figures agreables. On nomme ces pierres *Salactites*. Ceux qui y vont, les rompent pour les montrer par curioſité. Ils les réduiſent auſſi en poudre, & on s'en ſert pour deſſécher les playes des beſtiaux. On trouve encore dans cette caverne quantité d'os de différens animaux, tous deſſéchez, que quelques-uns tirent de terre, & vendent aux ignorans pour des morceaux de corne de licorne, leur attribuant une vertu merveilleuſe contre pluſieurs maladies. Il s'y trouve encore des dents d'une groſſeur prodigieuſe; & il s'en eſt vu qui étoient trois fois plus groſſes que celles d'un cheval. L'on y a trouvé un ſquelette de Géant. On y a auſſi quelquefois vu des cadavres ſecs d'une grandeur extraordinaire, qui étoient peut-être les corps de ceux qui étant entrez dans cette caverne, s'étoient égarez dans les détours de ce labyrinthe obſcur, & n'avoient pu en trouver la ſortie. * Henr. Eckſtormius, *Hiſt. Terræ Mot.*

* BAUMBACH, famille noble de Heſſe, & des païs circonvoiſins.

BAUME, ville. *Voyez* BAULME.

BAUME (ſainte) c'eſt le nom qu'on donne au Roc, où la tradition des Provençaux, dénuée de témoignages anciens & authentiques, porte que ſainte Magdelaine fit pénitence durant trente ans. Il eſt en Provence près de ſaint Maximin, entre Aix, Marſeille & Toulon, ſur une haute montagne qui a trois lieues de hauteur, & dix d'étendue. Pluſieurs Auteurs ont fait la deſcription de ce lieu. Pétrarque qui avoit long-tems demeuré en Provence, en fit une en vers, qu'il adreſſa à Philippe de Cabaſſole, Cardinal, Evêque de Cavaillon; & c'eſt la même que Gabriel Siméonis de Florence publia l'an 1557, dans ſon Ouvrage des illuſtrations des Monumens anciens. Belleforêt en fait encore mention, auſſi-bien que Bouche, Gueſnay & d'autres qu'on pourra conſulter. Voici ce qu'en dit M. *Piganiol de la Force.* La grotte où la Sainte ſe retiroit eſt renfermée par des grilles de fer, & pluſieurs flambeaux y brûlent nuit & jour. A côté eſt une fontaine qui ne tarit jamais. L'eau en découle ſur tout le rocher, excepté ſur l'endroit où repoſoit la Ste. Dans cette grotte on a fait une fort jolie Egliſe; & à côté on a pratiqué un Couvent de Jacobins, capable de loger plus de vingt Religieux. On dit que ce Couvent fut fondé il y a près de de cinq cens ans par un Evêque de Mende. Il faut encore monter, pour arriver au S. *Pilon*, c'eſt à dire au S. *Pilier* qui marque l'endroit où l'on dit que la Sainte étoit élevée ſept fois le jour par les Anges. Tout auprès eſt une petite chapelle bâtie au bord du précipice, dans laquelle il y a un tableau qui répréſente cet enlévement. * *Nouvelle deſcription de la France*, *tome* 3. *p.* 497.

BAUME de Judée, ou de Jéricho; c'eſt un ſuc qui diſtille de l'arbriſſeau qui porte le même nom, & qui n'a jamais plus de deux ou trois coudées de haut. On y faiſoit des inciſions au mois de juin, & ce ſuc, qu'on nomme *opobalſamum*, comme qui diroit le ſuc du *balſamum*, qui eſt le nom de l'arbriſſeau, en couloit pendant le mois de l'inciſion, & pendant les deux ſuivans. Pour inciſer ces arbriſſeaux il faut ſe ſervir d'un morceau de verre ou d'un caillou, ou d'un couteau d'or, étant trop périlleux de ſe ſervir de fer ou d'acier. Pline dit que cet arbre ne ſe trouvoit que dans la Judée; & qu'il n'y en avoit que dans deux jardins, dont l'un étoit de vingt arpens, & l'autre d'un peu moins. Aujourd'hui il n'y en a plus en Judée. *Bellonius* & *Proſper Alpinus* ſoutiennent que cette plante n'eſt propre ni à la Judée, ni à l'Egypte, mais qu'elle vient originairement de l'Arabie Heureuſe où elle croit ſans être cultivée. Cependant quand on la tranſplante, & qu'on la cultive, elle rend une plus grande quantité de baume. Depuis que les Arabes ſe ſont aperçus du grand profit que l'on pouvoit faire ſur le baume, ils en ont multiplié l'eſpéce. Cependant il y a une loi qui défend de le multiplier ſans la permiſſion du Grand Seigneur. Joſéphe dit qu'entre les curioſitez que la Reine de Saba apporta de ſon Païs, qui étoit dans l'Arabie Heureuſe, il y avoit une plante de baume. Il y a apparence qu'on la planta à Jéricho, & que c'eſt de là qu'eſt venu le baume qui en a porté le nom. Le baume de Galaad ou le *Zori* étoit vraiſemblablement une eſpéce de *térébentine*, dont on ſe ſervoit pour les bleſſures, & pour quelques autres maux. Outre le baume de l'Arabie, ou de la *Mecque*, il en vient pluſieurs ſortes de l'Amérique. Les plus conſidérables ſont ceux du *Pérou*, & de *Capaiba*. * Prideaux *Hiſt. des Juifs &c. tome* 4. *p.* 237. *&c.* D. Calmet *Dict.*

BAUME, BAULME ou BALME, c'eſt le nom de diverſes terres, & celui de pluſieurs nobles familles de Dauphiné, de Breſſe, de Bugei, de Bourgogne, &c.

BAUME-ſur-Cerdon, famille. La Baume, ou la Baume-ſur-Cerdon, eſt une famille de Bugey, d'où ſont ſortis les Comtes de Saint-Amour, les Seigneurs de Fromentes, &c. Cerdon eſt un bourg du même païs de Bugey, qui a ſur un rocher un ancien château ruïné, dit *la Baume* ou *Balme*, d'où eſt venu le nom de *la Baume-ſur-Cerdon*, que cette famille a porté. Le plus ancien dont nous ayons connoiſſance eſt HUGUES I. qui vivoit en 1080 & 1096. Il laiſſa divers enfans, entre autres, HUGUES II. Celui-ci fit de grands biens à la Chartreuſe de Méria en Bugey, & eut ſept fils; 1. HUGUES III. qui ſuit; 2. *Etienne*, Seigneur de Saint-Julien; 3. *Aimé*, Seigneur de la Baſtie-ſur-Cerdon; 4. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs de PICARDERÉE & du GENETEY; 5. ISARD, qui a fait celle des Seigneurs de LANGE, de l'ASNE, & de MORTERI; 6. *Hiſmio*; & 7. *Gui*, qui ſe fit Chartreux après la mort de ſa femme. Ces ſept fréres vivoient en 1146 & 1160.

HUGUES III. épouſa une Dame de la Maiſon de Binan, dans le Comté de Bourgogne, & en eut trois fils & une fille. Il prit l'habit chez les Chartreux de Méria. Le ſecond de ſes fils étoit GUILLAUME, qui fit la branche des Seigneurs de la BALME & de TERREAUX, en Valromey. L'aîné a été HUMBERT I. de ce nom, Seigneur de la Baume-ſur-Cerdon, & de Fromentes. Il vivoit en 1200, & épouſa *Huguette* de Beauregard, Dame de Fromentes, de laquelle il eut une fille & cinq fils, dont le troiſiéme, ANTELME ou ANSELME, fut tige des Seigneurs de BOCHES, & le premier fut HUMBERT II. Celui-ci fit ſon teſtament le dixiéme novembre de l'an 1289, & laiſſa quatre fils & une fille; 1. JEAN, qui continua la poſtérité; 2. *Guillaume*, Abbé de Saint-Oyend de Joux en 1283, puis Abbé d'Ambronnay en 1298; 3. *Pierre*, Evêque de Bellay en 1285; 4. un autre *Jean*, Abbé d'Ambronnay, puis Evêque de Bellay en 1330. JEAN, prit alliance avec *Marguerite* de Coligny. C'eſt un de ceux qu'Aimoin Comte de Savoye nomme dans ſon teſtament, fait à Montmélian le 24 juin 1343, pour être un des Conſeillers de ſon fils Amé VI. *le Verd*. *Jean* laiſſa ſix fils & deux filles, 1. ETIENNE, qui continua la poſtérité; 2. *Géofroy*, Chanoine & Comte de l'Egliſe de Lyon, mort en 1342; 3. *Humbert*, Chanoine de Saint-Paul, puis Cuſtode & Comte de Lyon; 4. *Aimé*, Abbé d'Ambronnay en 1338, puis de Saint-Vincent de Beſançon en 1350; 5. AMBLARD, qui a fait la branche des Seigneurs de PERES, & des Comtes de SAINT-AMOUR; & 6. *Henri*, Chanoine de ſaint Nizier de Lyon. Divers Auteurs croyent qu'un *Henri*, dont nous parlons cy-après, a été fils de *Jean* de la Baume; mais Guichenon n'eſt pas de ce ſentiment. ETIENNE eut beaucoup de part en l'amitié d'Eudes Duc de Bourgogne, & d'Amé VI. Comte de Savoye. Il épouſa *Huguette* de Beauregard, morte en 1361 après ſon mari, dont il eut trois filles; & HUMBERT III. marié à *Catherine* de Luirieux. Ce dernier eut quatre fils, morts ſans lignée, & trois filles; *Huguette*, femme de *Jacquemart* de Coligny & d'Andelot; *Amarde*, alliée à *Gui* de la Palu, Seigneur de Varambon; & *Marie*, qui épouſa *Amé* de Grolée.

AMBLARD de la Baume I. de ce nom, fils de JEAN, continua la poſtérité. Il rendit de bons ſervices à Amé VI. Comte de Savoye. De *Marguerite* de Sales, qu'il épouſa le dixiéme mai 1348, il eut cinq fils & une fille; 1. *Pierre*, lequel prit alliance en 1371, avec *Catherine* d'Etrées, de laquelle il eut quatre fils & une fille; 2. PERCEVAL, qui continua la poſtérité; 3. *Jean*, Moine à Ambronnay; 4. *Guillaume*, Abbé de Saint-Oyend de Joux ou de Saint-Claude; 5. *Louis*; & 6. *Marie*, femme de *Joſſerand* de Saix.

PERCEVAL de la Baume étoit un Seigneur de grand mérite, & eut beaucoup de part aux affaires de ſon tems. Il eut d'*Iſabelle* de Bouches, Dame de Pérès & d'Aniéres; 1. *Claude*, mort ſans lignée; 2. AMBLARD II. qui ſuit; 3. GUILLLUME, dont nous parlerons dans la ſuite; & 4. *Odet*, Prieur de l'Ordre de ſaint Benôit.

AMBLARD II. épouſa 1. *Louiſe* de Matafelon: 2. en 1457, *Jeanne* de Germoles. Il en eut *Perceval*, Evêque de Mondevis en Piémont, en 1431, puis Abbé de Hautecombe, & Evêque de Bellay, après s'être trouvé au Concile de Bâle. Guichenon le fait fils d'AMBLARD II. & de ſa ſeconde femme, qu'il n'épouſa, ſelon lui, qu'en 1457, quoiqu'il avoue que *Perceval* étoit Evêque dès l'an 1431, ce qui fait croire qu'il étoit fils d'AMBLARD I.

GUILLAUME, dit *Morelet*, frére du précédent. Philippe Duc de Bourgogne le fit ſon Echanſon en 1430, & l'employa en diverſes négociations, auſſi-bien que Louis Duc de Savoye, lequel en 1461, le créa Grand-Maître des Eaux & Forêts en ſes Etats, en deçà les monts. *Guillaume* mourut à Turin vers l'an 1470, laiſſant de *Louiſe* de Genouſt, qu'il avoit épouſée en 1436, 1. PHILIBERT I. de ce nom qui ſuit; 2. *Louiſe*; 3. *Anne*; 4. *Marguerite*; 5. *Jeanne*; & 6. *Louis*, lequel de ſon mariage avec *Philiberte* de Teney, qu'il épouſa en 1481, eut deux fils & une fille, *Philibert*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jacques, Commandeur d'Oréges, & Gouverneur de Breſſe & de Bugey, qui eut beaucoup de part en l'amitié de de l'Empereur Charles-Quint & en celle de Philibert-Emmanuel Duc de Savoye, & mourut ſans alliance; *Antoine* de la Baume ſon frére, auſſi Chevalier de ſaint Jacques.

PHILIBERT de la Baume I. de ce nom, fut Echanſon du Roi Louis

Louïs XI. & Grand-Ecuyer de Savoye, jusqu'en 1535, que les François prirent la Savoye & la Bresse. En 1470, il avoit épousé *Philiberte* de Saint-Trivier; mais s'en étant séparé, il s'allia avec *Françoise* Bouchard de Monflori, de laquelle il eut une fille. Philibert se remaria avec *Péronne* de Poupet, & il prit enfin une quatriéme alliance avec *Eléonor* de la Ratte; qui le fit pére de trois fils & de trois filles. L'âiné des fils a été

PHILIBERT II. qui suivit le Roi François I. à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier, en 1525. Depuis, en 1531, Charles Duc de Savoye l'envoya Ambassadeur en Suisse. Son testament est de l'an 1568. De *Françoise* de Damas son épouse, fille de *François*, Baron de Digoine, il eut 1. Louïs, qui suit; 2. *Antoine*, Abbé de Luxeuil, &c; 3. *Aimé*; 4. *Alexandre*; 5. *Jean*; & 6. *Péronne*.

Louïs de la Baume, Prince de Stinhuse, Comte de Saint-Amour, &c. se trouva en 1569, à la bataille de Moncontour, où il avoit accompagné le Comte de Mansfeldt. Philibert-Emmanuel Duc de Savoye, lui donna l'année 1571, une charge de Chambellan ordinaire de sa maison, & l'envoya Ambassadeur en France, en Espagne, en Portugal & à Rome. En 1576, il le fit Chevalier de l'Annonciade; & le Roi d'Espagne lui érigea en Comté la Baronnie de Saint-Amour, dans la Franche-Comté. Louïs de la Baume épousa 1. le 22 septembre de l'an 1560, *Claude* Teissonniére, dont il eut deux filles: 2. le neuviéme de l'année 1574, *Catherine* de Bruges, Princesse de Stinhuse, & ce mariage fut béni du ciel par la naissance de six fils & d'une fille.

EMMANUEL-PHILIBERT de la Baume l'âiné de tous, Comte de Saint-Amour, &c. né le 16 janvier de l'année 1577, servit dans les guerres des Païs-Bas, & mourut le 28 juin 1622. En 1599, il avoit épousé *Héléne* Perrenot de Granvelle, & il eut de cette alliance trois fils & trois filles.

JACQUES-NICOLAS de la Baume, Comte de Saint-Amour, Marquis de Saint-Genis, &c. Chevalier de la Toison d'Or, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi d'Espagne, a servi utilement en diverses occasions. Il a été Capitaine des Chevaux-legers, Sergent général de bataille, & Capitaine général d'infanterie. Il s'est trouvé à dix-sept siéges de villes, & à cinq ou six batailles. Il commandoit l'infanterie Espagnole à la bataille de Lens, que le Prince de Condé gagna, le 20 août de l'an 1648, & il y fut fait prisonnier. Il épousa *Marie* de Porcelet de Maillane, de laquelle il eut, 1. PHILIPPE de la Baume, Comte de Saint-Amour, qui suit; 2. *Charles-Antoine*, mort sans postérité; & 3. *N.* alliée à *N.* Visconti de Milan.

PHILIPPE de la Baume, Comte de Saint-Amour, Colonel d'Infanterie au service du Roi d'Espagne, reconnut pour sa femme, huit jours avant sa mort, *N.* dont il avoit eu *N.* Comte de Saint-Amour, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Savre au service de France, puis Colonel des Dragons de Languedoc; qui a épousé en 1714 *N.* Guillart. Divers Auteurs parlent de cette illustre famille, dont on pourra voir la généalogie dans l'*Histoire de Bresse & de Bugey*, du Sieur Guichenon.

BAUME-MONTREVEL (la) Maison des plus anciennes de Bresse, suivant Guichenon en son Histoire de Bresse, a été féconde en hommes illustres. Montrevel est une ville de Bresse, à trois lieues de Bourg, & le plus ancien Comté de Bresse, de Bugey, & des Etats de Savoye. Il a été dans la Maison de Châtillon, & ensuite il est passé dans celle de la Baume, par le mariage d'*Alix* de Châtillon avec *Etienne* de la Baume II. de ce nom, dit *le Gaulois*. Les Auteurs modernes parlent diversement de l'origine de cette Maison. Le plus ancien Seigneur de la Baume, dont on puisse parler surement est

I. SIGEBALDE de la Baume, Chevalier qui vivoit ès années 1140 & 1160, & fut pére, 1. de BERNARD, qui suit; 2. de *Raynald*; & 3. de *Guillaume*, Ecclésiastique.

II. BERNARD de la Baume, Chevalier, qui vivoit l'an 1190, fut pére, 1. d'ISMIO, qui suit; & 2. d'*Amé-Gui* de la Baume, qui épousa *Guillemette*, dont il eut *Thibault*, & *Alix* de la Baume, vivans en 1254.

III. ISMIO de la Baume, Chevalier. vivoit en 1215, & eut pour enfans, 1. *Gérard*, mort sans postérité; 2. ETIENNE qui suit; 3. *Thierry*; 4. *Eudes*; & 5. *Achard* de la Baume, vivant l'an 1252, qui épousa *Elisabeth* de Bayviers, dont il eut *Humbert* & *Géofroy* de la Baume.

IV. ETIENNE de la Baume, Chevalier, vivoit l'an 1272, & épousa *Martine* de la Balme, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. *Josserand*, Seigneur de Ciriézi; & 3. *Guichard*, Chanoine de Lyon & de saint Juste, vivant l'an 1309.

V. PIERRE de la Baume, Seigneur de Vaulusin, Bailly de Bresse & de Bugey, fut l'un des Seigneurs de Savoye, qui promirent au Comte Amé de reconnoître pour son successeur le fils âiné qui nâitroit du mariage d'Edouard & de Blanche de Bourgogne, & vivoit l'an 1308. Il épousa *Marguerite* de Vassalieu, veuve de *Josselin* Seigneur de Grolée, & fille d'*Etienne* Seigneur de Vassalieu, mort l'an 1348, dont il eut, 1. ETIENNE II. du nom, qui suit; 2. *Verruquier*, Seigneur de Broces, qui laissa postérité; 3. *Guichard*, Doyen de l'Abbaïe de Tournus en 1330; 4. *Etienne*, Doyen de l'église de Lyon en l'an 1323; & 5. *Sibylle* de la Baume, mariée à *Etienne* Seigneur de Belregard en Comté.

VI. ETIENNE de la Baume II. du nom, dit *le Galois*, Seigneur de Vaulusin, rendit de grands services à Amé IV. Comte de Savoye, & au Roi Philippe *de Valois* qui le fit Grand-Mâitre des Arbalêtriers de France en l'an 1338, & lui donna le gouvernement de Penne-d'Agénois, puis celui de Cambray, qu'il défendit vaillamment, contre Edouard III. Roi d'Angleterre, l'an 1339. Le Roi le fit Lieutenant Général de ses armées, & Amé V. du nom, Comte de Savoye, lui donna la même charge vers l'an 1350; mais deux ans après, le Roi Jean le rappella en France pour le servir contre les Anglois. Il mourut vers l'an 1362. Il épousa *Alix* de Châtillon, Dame de Montrevel, fille & héritiére de *Renaud* Seigneur de Montrevel; dont il eut, 1. GUILLAUME, qui suit; & 2. *Lucie* de la Baume, Dame de Curtafrey, mariée l'an 1363, à *Amé* Seigneur de Viry en Genevois. *Il eut aussi pour fils naturels*, Guillaume, *vivant l'an* 1402; *&* Etienne *de la Baume, Seigneur de saint Denys de Chausson en Bugey, & de Chazannes en Comté, Amiral & Maréchal de Savoye, & Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, qui se distingua à la prise de Gallipoli, & vivoit l'an* 1402. *Il épousa* Françoise *de Bacin, dont il eut* Antoinette, *mariée à* N. *Seigneur de Salleneuve; &* Isabelle *de la Baume, alliée à* Louïs *de Ryvoire, Seigneur de Gerbais, de Belmont en Savoye, &c.*

VII. GUILLAUME de la Baume, Seigneur de l'Abbergement, &c. fut élevé en France, & fut nommé Conseiller & Chambellan du Roi Philippe *de Valois*. par lettres du 14 décembre 1345. Depuis il fut Tuteur d'Amé VI. Comte de Savoye, surnommé *le Verd*, & l'Histoire de Savoye lui donne l'éloge d'avoir été un des plus sages Chevaliers de toute la Gaule. Il eut beaucoup de part aux grandes entreprises de son tems, fut aimé des Rois de France, & mourut l'an 1360 avant son pére, d'une blessure qu'il reçut au siége de Carignan. Il épousa 1. l'an 1348, *Clémence* de la Palu, fille de *Pierre* Seigneur de Varembon, & de *Marie* de Luirieux: 2. le premier juin 1357, *Constance* Alleman, Dame d'Aubonne, fille de *Hugues*, Seigneur de Valbonois, & de *Sibylle* de Châteauneuf. Elle se remaria à *François* Seigneur de Sassenage, & fit son testament l'an 1376. Du premier lit sortirent, 1. PHILIBERT qui suit; 2. *Béatrix*, alliée 1. l'an 1350, à *Simon* Seigneur de Saint-Amour en Comté: 2. à *Tristan* de Châlon, Seigneur de Châteaubelin, d'Orgelet, &c. & 3. *Alix* de la Baume, alliée 1. l'an 1360, à *Jean* de Corgenon, Seigneur de Meillonas, & de Chaumont: 2. l'an 1362, à *Guy* de Montrevel, Seigneur de Châtillon; & du second lit vint 4. JEAN de la Baume, qui continua la postérité, *& dont il sera parlé cy-dessous après son frére âiné*.

VIII. PHILIBERT de la Baume, Baron de Montrevel, de l'Abbergement, &c. suivit le Comte de Savoye en la guerre qu'il fit aux Valesans, assista au traité de paix fait en 1383, entre le Comte de Savoye & le Seigneur de Beaujeu, & mourut sans alliance, *laissant pour enfans naturels*, Guillaume, *Seigneur de la Charme, qui épousa* Gillette *de Dortans, & étoit mort l'an* 1430; *&* Aymée *de la Baume, mariée à* Antoine *de Montvez, Seigneur de la Tour de Replonge, Grand Châtelain de Bugey*.

VIII. JEAN de la Baume, Seigneur de Vaulusin, de Montfort & de Montagny, puis Comte de Montrevel après son frére âiné, se fit connoître à la prise du château d'Ornacieu en Dauphiné. Louïs de France Duc d'Anjou, adopté par la Reine Jeanne de Naples, ayant levé en 1383, une armée pour la conquête des Etats de cette Princesse, lui en donna la conduite; & le fit depuis Comte de Cinople en Calabre. Ensuite il servit Amé VIII. premier Duc de Savoye, qui le fit Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1409, & Lieutenant-Général en Bresse. Dès l'an 1404, Louïs de France Duc d'Orléans, lui avoit donné le collier de son Ordre du Porc-épic; & l'avoit employé pour ses affaires. Le Duc de Bourgogne & les autres Princes de son tems s'efforcérent souvent de l'attirer dans leur parti. Par lettres du 12 août 1410, le Roi Charles VI. le pria de le venir joindre avec le plus de Gens-d'armes qu'il pourroit avoir. Ce Roi lui donna tres-souvent des marques de bienveillance, le créa son Conseiller & Chambellan, & à la priére de Henri V. Roi d'Angleterre, le fit Maréchal de France le 22 de janvier 1421. On dit qu'il délivra le même Roi assiégé dans Meaux, & qu'il le servit utilement contre les Anglois, lesquels voulant tâcher de se l'aquérir, lui firent donner le gouvernement de Paris. Il servit long-tems, & vivoit encore en 1435, car son testament est du 25 janvier de la même année. Il épousa par contract du cinquiéme novembre 1384, *Jeanne* de la Tour, fille unique d'*Antoine* Seigneur de la Tour d'Irlins & de *Jeanne* de Villars dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de l'Abbergement, &c. qui s'attacha au service de Jean Duc de Bourgogne, à la recommandation duquel le Roi le pourvut le 26 janvier 1418, de la charge de Maître des Arbalêtriers de France. Le Duc de Savoye le fit son Lieutenant-Général & Bailli de Bresse, & il vivoit encore l'an 1466. Il épousa 1. *Catherine* de Thierry, fille & héritiére de *Gérard*, Seigneur de Noyers, Morillon, &c. & de *Gillette* de Coligny: 2. *Jacqueline* de Seyssel, Dame de Sandrans, &c. veuve de *Guillaume* Seigneur de Saint-Trivier & de Brancy, & eut pour fille unique du premier lit, *Françoise* de la Baume, Dame de Noyers, &c. mariée par contract du dixiéme juin 1439, à *Jean* de Seyssel, Seigneur de Barjat & de la Rochette, Maréchal de Savoye, morte sans enfans en novembre 1459; 3. PIERRE de la Baume, qui a fait la premiére branche des Seigneurs du MONT-SAINT-SORLIN, puis COMTES-DE-MONTREVEL, *rapportée cy-après*; 4. *Antoinette* Dame d'Attalens, mariée le 24 octobre 1403, à *Antoine* Seigneur de Saint-Trivier; & 5. *Jeanne* de la Baume, alliée à *Claude* Seigneur de S. Amour & de Châteauneuf.

IX. JEAN de la Baume, Seigneur de Bonrepos, de Vaulusin, &c. fut Echanson du Duc de Bourgogne l'an 1404, Prévôt de Paris l'an 1420, Conseiller & Chambellan du Roi, & mourut avant son pére. Il épousa le dixiéme août 1400, *Jeanne* de Châlon, Comtesse de Tonnerre & d'Auxerre en partie, fille de *Louïs* Comte d'Auxerre, & de *Marie* de Parthenay, morte le 16 mai 1451, dont il eut CLAUDE qui suit.

X. CLAUDE de la Baume, Comte de Montrevel, &c. Conseiller & Chambellan du Roi & des Ducs de Bourgogne & de Savoye, vivoit en 1481. Il épousa le neuviéme septembre 1427, *Gasparde* de Lévis, fille de *Philippe* Comte de Villars, &c. & d'*Antoinette* d'Anduse, Dame de la Voute, dont il eut 1. JEAN II. du nom, qui suit; 2. *Louise*, mariée le onziéme mars 1454, à *Ferry* Seigneur de Cusance, Belvoir, &c; *Claudine*, alliée le 14 juillet 1455, à *Claude* de la Guiche, Seigneur de Chaffaut & de Martigny-le-Comte; & 4. *Claude* de la Baume, Seigneur de l'Abbergement, Vicomte de Ligny-le-Châtel, Chambellan du Duc de Bourgogne en 1473, & des Rois Charles VIII. & Louis XII, en 1483 & 1501,

mort sans enfans de *Marie* d'Oyselet sa femme, *laissant pour fille naturelle* Claudine *de la Baume, mariée le 14 janvier* 1501, *à* Pierre *d Estrées, Seigneur de Lespinay.*

XI. JEAN de la Baume II. du nom, Comte de Montrevel, &c. fut Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne en 1460. Le Roi Louis XI. le fit Capitaine de la ville de Paris l'an 1467, & son Conseiller & Chambellan l'an 1481, ainsi que le Roi Charles VIII. l'an 1483. Il épousa le cinquiéme mai 1467, *Bonne* de Neufchâtel, veuve d'*Antoine* de Vergy, Seigneur de Montferrand, morte l'an 1481, ayant eu pour fille unique *Bonne* de la Baume, qui porta de grands biens à *Marc* de la Baume, Seigneur de Bussy, son cousin.

PREMIERS SEIGNEURS DU MONT-SAINT-SORLIN, & Comtes de MONTREVEL.

IX. PIERRE de la Baume, troisiéme fils de JEAN de la Baume, Comte de Montrevel, & de *Jeanne* Dame de la Tour-d'Irlins, sa premiere femme, fut Seigneur du Mont Saint Sorlin, de la Roche-du-Vanel, d'Irlins, &c. & Ecuyer tranchant du Duc de Bourgogne l'an 1418. Il épousa le deuxiéme mars 1424, *Alix* de Luirieux, fille de *Humbert* Seigneur de la Cueille & de Savigny-en-Revermont, & de *Jeanne* de Sassenage, dont il eut 1. *Jean*, Religieux de Clugny, Prieur & Seigneur de Conzieu; 2. *Quentin* Seigneur du Mont-Saint-Sorlin, &c. Chambellan du Duc de Bourgogne, mort à la bataille de Granson, sans laisser de postérité de *Claude* de Toraise sa femme, fille de *Jean* Seigneur de Torpes, & d'*Agnès* de Varax; 3. *Guillaume*, Seigneur d'Irlins, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan du Duc de Bourgogne & du Roi Charles VIII, Gouverneur de Bresse pour le Duc de Savoye, qui suivit le parti de Charles Duc de Bourgogne, de Marie sa fille, & de l'Empereur Maximilien, & mourut en août 1490, sans enfans d'*Henriette* de Longuy, Dame de Chois, fille de *Jean* Seigneur de Raon, & de *Jeanne* de Vienne, Dame de Paigny; 4. GUY, qui suit; 5. *Alix*, mariée 1. le 12 avril 1442, à *Guillaume* de Saint-Trivier, Seigneur de Branges; 2. à *Claude* de Lugny, Seigneur de Ruffey; 6. *Jeanne*, alliée à *Claude* de Dinteville, Seigneur d'Eschenets & de Commarin, morte l'an 1510, âgée de 97 ans; & 7. *Françoise* de la Baume, qui épousa *Antoine* du Saix, Seigneur de Resseins en Beaujolois.

X. GUY de la Baume, Seigneur de la Roche-du Vanel, d'Attalens, puis Comte de Montrevel apres la mort de Jean II. son cousin, Chevalier de la Toison d'Or, & Chevalier d'honneur de Marguerite d'Autriche, Douairiére de Savoye, mort l'an 1516, épousa *Jeanne* de Longuy, fille de *Jean* Seigneur de Raon & de Givey, & de *Jeanne* de Vienne, Dame de Paigny, dont il eut; 1. MARC qui suit; 2. *Pierre*, Archevêque de Besançon & Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 3. CLAUDE, qui a fait la derniére branche des Seigneurs du MONT SAINT-SORLIN, puis COMTES DE MONTREVEL, *rapportée cy-après*; 4. *Louise*, mariée le deuxiéme octobre 1472, à *Claude* de Savoisy, Seigneur de Seignelay, &c; 5. *Jeanne* de la Baume, alliée à *Simon* Seigneur de Rye, de Balançon, &c. morte le sixiéme mai 1517.

XI. MARC de la Baume, Seigneur de Bussy, puis Comte de Montrevel après la mort de son pére, se trouva à la bataille de Novare, fut fait par le Roi François I. Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne & de Brie, sous M. de Guise, & fit son testament le 19 novembre 1526. Il épousa 1. le dixiéme juillet 1488, *Bonne* de la Baume, fille unique de *Jean* de la Baume, II. du nom, Comte de Montrevel, & de *Bonne* de Neufchâtel: 2. l'an 1508, *Anne*, Dame de Châteauvillain, Grancey, &c. veuve de *Jacques* de Dinteville, Grand Véneur de France. Du premier lit vinrent 1. *François* Seigneur du Mont-Saint-Sorlin, mort sans enfans avant son pére; 2. JEAN III. du nom, qui suit; 5. *Etiennette*, mariée l'an 1514 à *Ferdinand* de Neufchâtel, Seigneur de Montagu, de Fontenay, d'Amance, &c. dernier mâle de cette ancienne Maison, morte sans lignée; 4. *Gérarde*, morte jeune; & 5. *Claudine* de la Baume, mariée à *Aymar* de Prie, Baron de Montpoupon, Grand-Maître des Arbalêtriers. Du second lit sortirent 6. *Anne* de la Baume, alliée 1. l'an 1526, à *Pierre* d'Aumont, Seigneur de Couches & de Nolay: 2. à *Jean* de Hautemer, III. du nom, Seigneur de Fervacques & du Fournet; 7. *Catherine*, mariée à *Jacques* d'Avaugour, Seigneur de Courtalin, Boisrufin, &c; & 8. *Joachim* de la Baume, Comte de Châteauvillain, Baron de Grancey, qui par permission du Roi, & au désir de sa mére, prit le nom de Châteauvillain, sans quitter celui de la Baume. Le Roi Henri II. érigea en sa faveur la Seigneurie de Châteauvillain en Comté, & le fit Gouverneur & son Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne. Il épousa l'an 1534, *Jeanne* de Mouï, fille de *Nicolas* Seigneur de Mouï, &c. & de *Françoise* de Tardes, dont il eut pour fille unique *Antoinette* de la Baume, Comtesse de Châteauvillain, mariée à *Jean* d'Annebaut, Baron de la Hunaudaye, morte sans postérité le quatriéme septembre 1572.

XII. JEAN de la Baume III. du nom, Comte de Montrevel, Seigneur de Pesmes, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances, fut établi Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, de Bresse & du Duché de Savoye, par lettres du onziéme décembre 1540, & mourut l'an 1552. Il épousa 1. le quatriéme août 1527, *Françoise* de Vienne, Dame de Bussi, veuve de *Jacques* d'Amboise, Seigneur de Bussy, & fille de *François* Seigneur de Listenois, & de *Bénigne* de Grandson: 2. le huitiéme août 1531, *Avoye* d'Alégre, fille de *François* Seigneur de Précy, & de *Charlotte* de Châlon, Comtesse de Joigny, dont il n'eut point d'enfans: 3. le 28 juillet 1536, *Héléne* de Tournon, Dame de Vassalieu, fille de *Just* Seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Vissac, Dame d'Arlenc. Du premier lit vinrent 1. *Aymée* de la Baume, Dame de la Ferté-Chauderon, mariée le 16 décembre 1546, à *Jean* IV. du nom, premier Marquis de la Chambre, Comte de Luille, &c; & 2. *Françoise*, alliée le 16 décembre 1546, à *Gaspard* de Saulx, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France: du troisiéme lit sortit 3. *Françoise* de la Baume, mariée 1. par dispense le 17 septembre 1548, à *François* de la Baume, Baron du Mont-Saint-Sorlin son parent: 2. le 20 novembre 1566, à *François* de Kaernevenoy, Seigneur de Carnavalet & de Noyen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Ecuyer & Gouverneur de la personne, Chef du Conseil, & Sur-Intendant de la Maison de Henri Duc d'Anjou, depuis Roi de France.

DERNIERS SEIGNEURS DU MONT-SAINT-SORLIN, Comtes de MONTREVEL.

XI. CLAUDE de la Baume, troisiéme fils de GUY Comte de Montrevel, & de *Jeanne* de Longuy, Baron du Mont-Saint-Sorlin, &c. Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal & Gouverneur du Comté du Bourgogne, & Chambellan du Roi d'Espagne, mourut l'an 1541. Il épousa 1. le 30 août 1502, *Claudine* de Toulongeon, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 28 décembre 1532, *Guillemette* d'Igny, fille & héritiére de *Cleriadus*, Seigneur d'Igny, Rizaucourt, &c. & de *Claire* de Clermont. Elle s'étoit remariée, l'an 1548, à *Jean* d'Andelot, Seigneur de Myons, & eut de son premier mariage 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Claude*, Archevêque de Besançon, & Cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 3. *Péronne*, mariée l'an 1560, à *Laurent* de Gorrevod II. du nom, Comte de Pontdevaux, Gouverneur de Bresse; & 4. *Claudine* de la Baume, Abbesse de Saint-Andoche. *Il eut aussi pour fils naturel* Prosper *de la Baume, Abbé de Begard, Evêque de Saint-Flour en Auvergne.*

XII. FRANÇOIS de la Baume, Baron du Mont-Saint-Sorlin, puis Comte de Montrevel après la mort de Jean III. du nom, son beau-pére & son cousin, accompagna l'an 1552, l'Empereur Charles-*Quint* au siege de Metz, fut fait Lieutenant-Général de la compagnie d'ordonnance du Duc de Savoye le premier juillet 1560, Gouverneur de Savoye & de Bresse le 20 janvier 1561, & mourut l'an 1565. Il épousa le 17 septembre 1548, *Françoise* de la Baume, fille de *Jean* III. du nom, Comte de Montrevel, & d *Héléne* de Tournon sa troisiéme femme. Elle prit une seconde alliance l'an 1566, *ainsi qu'il a été remarqué cy-dessus*, avec *François* de Kaernevenoy, Seigneur de Carnavalet, &c. & eut de son premier mariage 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Emmanuel-Philibert*, né le 30 décembre 1561, qui fut Page du Duc de Savoye, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & des Ducs d'Anjou & d'Alençon, & fut tué en Flandre d'un coup de mousquet au talon, sans avoir été marié; 3. *Prosper*, né le 20 mars 1562, Doyen de Besançon, Abbe de Saint-Paul de la même ville, de Charlieu & du Miroir, mort le septiéme janvier 1599; 4. *Marguerite*, Dame de Mont-Saint-Sorlin, née le premier novembre 1559, mariée 1. le onziéme décembre 1572, à *Aymé* de la Baume, Seigneur de Crévecœur: 2. le 14 décembre 1578, à *Africain* d'Anglure, Prince d'Amblise, Baron de Bourlemont, &c.; & 5. *Anne* de la Baume, née le 13 janvier 1564, mariée à *Charles-Maximilien* de Grillet, Comte de Saint-Trivier, premier Chambellan du Duc de Savoye.

XIII. ANTOINE de la Baume, Comte de Montrevel, Marquis de Saint-Martin-le-Châtel, né le 28 juin 1557, fut fait Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Charles IX. le sixiéme août 1567, en considération des services de son pére; & le Roi Henri III. le fit Capitaine de trente lances des ordonnances l'an 1579. Il fut depuis premier Gentilhomme de la Chambre du Duc de Savoye, & étoit Lieutenant du Vicomte de Château-Clou à la bataille d'Issoire en Auvergne l'an 1590, où il fut fait prisonnier. Il commandoit un régiment de 1500 hommes au siége de Genéve l'an 1593, & après la mort de son beau-pére, il fut fait Grand-Gruyer & Colonel général de l'Infanterie au Comté de Bourgogne, dont il fut aussi Lieutenant-Général, & fut tué au siége de Vezoul en Comté l'an 1595. Il épousa le 20 février 1583, *Nicole* de Montmartin, fille & héritiére de *Philibert* Baron de Montmartin, Lolans, &c. Grand-Gruyer & Colonel Général de l'Infanterie au Comté de Bourgogne, & de *Claudine* de Pontaillier, dont il eut 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Jean-Baptiste* Seigneur de Saint-Martin, Baron de Montmartin, Marquis de Saint-Martin-le-Châtel, qui étoit destiné à l'église, & qui ayant embrassé la profession des armes, se signala sous le nom de la Baume, & de Marquis de Saint-Martin, dans les plus grandes affaires qui se passérent de son tems, tant en Allemagne qu'aux Païs-Bas, au service de l'Empereur & du Roi d'Espagne, où il aquit beaucoup de réputation. Il fut Capitaine des Gardes du Corps du Cardinal Infant, Gouverneur & Lieutenant-Général des armées du Roi d'Espagne au Comté de Bourgogne, Général de l'Artillerie en Allemagne, & mourut à Grey chargé de blessures, sans laisser postérité de *Lambertine* Princesse de Ligne sa belle-sœur, qu'il avoit épousée par dispense l'an 1640; 3. *Claudine-Prospére*, née le dernier mars 1588, mariée le 20 août 1608, à *Claude* de Rye, Baron de Balançon, Gouverneur de Breda, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Général de l'Artillerie, Gouverneur du Comté de Namur, & Général de l'Infanterie de Bourgogne aux Païs-Bas; 4. *Marguerite*, née le 20 août 1590, Abbesse de Saint-Andoche d'Autun; & 5. *Philibert* de la Baume, Marquis de Saint-Martin, né le 26 mars 1586, qui étoit le second fils, qui fut fait Chevalier au siége d'Ostende l'an 1602, mort d'une chûte en courant le cerf, & qui de *Lambertine* Princesse de Ligne, fille de *Lamoral* Prince de Ligne, Gouverneur d'Artois, Grand d'Espagne, & de *Marie* de Melun, eut pour fille unique *Lambertine-Marie* de la Baume, alliée 1. à *Ernest-Christophle* Comte de Rietperg & d'Oostfrise, Maréchal de camp des armées Impériales: 2. le 29 novembre 1642, à *Charles* de la Baume, Baron de Pesmes son cousin.

XIV. CLAUDE-FRANÇOIS de la Baume, Comte de Montrevel, &c. né le 18 mars 1586, fut fait Chevalier par l'Archiduc Albert, au camp devant Ostende le troisiéme février 1602, & Mestre de camp du Régiment de Champagne l'an 1619, par le Roi Louïs XIII, se signala au combat du Pont-de-Cé l'an 1620, suivit le Roi en son voyage de Béarn, où ce Prince lui donna le gouvernement des villes de Sauveterre & d'Oléron, & le fit Maréchal de camp le

24 avril 1621. Il se trouva ensuite au siége de Saint-Jean d'Angely, & mourut le dernier mai d'une mousquetade, qu'il reçut en forçant les barricades du fauxbourg de Taillebourg, ayant été nommé pour être Chevalier des Ordres du Roi, dont il avoit le brevet. Il épousa le cinquiéme juin 1602, *Jeanne* d'Agoult-de-Montauban-de-Vesc-de-Montlaur, fille de *François-Louis* d'Agoult-de-Montauban, Comte de Sault, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de *Chrétienne* d'Aguerre Dame de Vienne. Louïs d'Agoult, Comte de Sault son frére étant mort sans enfans, elle devoit hériter de cette riche succession; mais Chrétienne d'Aguerre sa mére, qui avoit épousé en premiéres noces Antoine Sire de Créquy, qui la prétendoit en vertu du testament du Comte de Sault son fils, la lui disputa long-tems, & en emporta enfin la meilleure partie par la transaction du 13 septembre 1618. De cette alliance vinrent 1. FERDINAND de la Baume, Comte de Montrevel, qui suit; 2. CHARLES, qui a fait *la branche des Marquis de* S. MARTIN, *rapportée cy-après*; 3. *Marie*, Dame de Grimault, alliée à *Esprit* Alart, Seigneur d'Esplan, Gouverneur de Meulant, Grand Maréchal des Logis de France; 4. *Marguerite*, qui epousa *François* de Galles, Baron de Mirebel en Dauphiné, &c. Colonel Général de l'Infanterie Italienne en France; 6. *Jeanne*, Religieuse en l'Abbaïe de Jouarre; & 7. *Françoise* de la Baume.

XV. FERDINAND de la Baume, Comte de Montrevel, &c. Chevalier des Ordres du Roi, fut Mestre de camp du Régiment de Champagne, qu'il commanda n'ayant que 17 ans, aux siéges de Saint-Jean d'Angely & de Royans, où il fut dangereusement blessé; & s'en étant démis, il servit le Roi dans les plus importantes occasions de la guerre, & se trouva au siége de la Rochelle, aux guerres de Lorraine & de Picardie, aux voyages de Suse, de Pignerol, & de Languedoc. Le Roi le fit Conseiller d'Etat, Capitaine de cent Hommes d'armes, Maréchal de ses camps & armées, Lieutenant-Général en Bresse & au Comté de Charolois, & enfin l'honora du collier de ses Ordres en 1661. Il mourut le 20 novembre 1678, âgé de 75 ans, ayant eu de *Marie* Ollier de Nointel, qu'il avoit épousée par contract du premier octobre 1623. 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Louïs*, Prieur de Marbos; 3. *François*, Chevalier de Malthe; 4. *Nicolas*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. mort sans postérité, & *dont il sera parlé cy après dans un article separé*; 5. *Marie*, Abbesse de S. Andoche d'Autun; & 6. *Isabelle-Esprit* de la Baume, mariée le 17 février 1648, à *Louis-Armand* Vicomte de Polignac, Marquis de Chalençon.

XVI. CHARLES-FRANÇOIS de la Baume, Marquis de S. Martin, servit au voyage d'Artois l'an 1645, où il fut blessé & fait prisonnier, servit en qualité de Volontaire sous le Prince de Condé en Catalogne, en Flandre, & pendant les mouvemens de Paris, & mourut avant son pére en l'an 1666. Il épousa le deuxiéme janvier 1647, *Claire-Françoise* de Saulx, Marquise de Lugny, Comtesse de Brancion &c. fille & héritiére de *Charles*, Baron de Tavannes, &c. Bailly de Mâconois, & de *Philiberte* de la Tour-Occors, dont il eut 1. *Ferdinand François*, Marquis de Servigny, mort le 24 juin 1662; 2. JACQUES-MARIE, qui suit; 3. *N.* de la Baume; *N.* Mestre de camp de cavalerie; & plusieurs filles.

XVII. JACQUES-MARIE de la Baume, Comte de Brancion, Marquis de S. Martin après son pere, & Comte de Montrevel par la mort de son ayeul, fut nommé Brigadier des armées du Roi le 30 mars 1693, & fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 juillet suivant, ayant eu d'*Adrianne-Philippine-Therése* de Lannoy, Comtesse du Saint Empire, morte le 20 mars 1710, 1. *N.* Comte de Montrevel, Capitaine de cavalerie, tué en Italie l'an 1701, sans avoir été marié; 2. NICOLAS AUGUSTE, qui suit; & 3. *N.* de la Baume, Capitaine de cavalerie après son frére aîné.

XVIII. NICOLAS AUGUSTE de la Baume, Comte de Montrevel, Mestre de camp d'un Régiment de cavalerie.

MARQUIS DE SAINT-MARTIN.

XV. CHARLES de la Baume, second fils de CLAUDE-FRANÇOIS Comte de Montrevel, & de *Jeanne* d'Agoult, né le 20 mars 1611, fut Marquis de Saint-Martin, Baron de Pesmes, &c. & Lieutenant de la Mestre de camp du Régiment des Gardes: depuis il se retira aux Païs-Bas au service du Roi d'Espagne, qui lui donna le Régiment de Bourgogne. Il épousa 1. par dispense le 29 novembre 1642, *Albertine-Marie* de la Baume sa cousine, veuve d'*Ernest Christophle* Comte de Rietperg & d'Oostfrise, & fille unique de *Philibert* de la Baume, Marquis de Saint-Martin, & de *Lambertine* Princesse de Ligne: 2. l'an 1663, *Therése-Anne-Françoise* de Trasignies, fille d'*Othon* Marquis de Trasignies, Grand Prévôt de Nivelle, & de *Jacqueline* de Lalain-Hoochstrate. Du premier lit est sorti, 1. FRANÇOIS-ANDRÉ, qui suit: du second sont issus 2. *Marie-Françoise*, alliée à *Claude* de Damas-du-Breuil, Marquis d'Antigny, Gouverneur de Dombes; 3. *Albertine-Brigitte*, mariée le quatriéme juin 1657, à *Charles* de Gaucourt, Seigneur de Cluys, Lieutenant-Général au Gouvernement de Berry; & 4. *Charles-Antoine* de la Baume, Marquis de Saint-Martin, qui a épousé *N.* de Poitier-Vadans, dont il eut un fils.

XVI. FRANÇOIS-ANDRÉ de la Baume, Marquis de Saint-Martin, &c. *Voyez* Guichenon, *Hist. de Bresse*. Le P. Anselme, &c.

BAUME (Nicolas-Auguste de la) Marquis de Montrevel, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, dernier des fils de FERDINAND Comte de Montrevel, fut élevé à la Cour avec les enfans de Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt, Grand-Ecuyer de France. Lorsque le Roi arma pour la guerre d'Italie aprés l'affaire des Corses, il fut gratifié d'une compagnie de cavalerie. Une affaire d'honneur qui lui arriva à Lyon, dont il sortit deux fois avec avantage, l'obligea de sortir du Royaume, Il y revint en 1667, & se distingua si bien au siége de Lille, que le Roi, à la priére de M. de Turenne, augmenta en sa considération le Régiment Colonel d'une compagnie, à la tête de laquelle il fut dangereusement blessé l'année suivante d'un coup de mousquet à la cuisse, en dégageant un convoi que les ennemis avoient enveloppé au Pont-d'Espiéres. Il fut un des premiers qui se jetta dans le Rhin, lorsque l'armée Françoise le passa en 1672. Il y reçut plusieurs blessures, entre autres un coup de sabre au visage. Ses services lui méritérent le Régiment d'Orléans cavalerie, qu'il commanda en se distinguant, sur tout à Senef, au secours d'Oudenarde & de Mastricht, & à Turquetin. Il fut ensuite fait Colonel du Régiment Royal cavalerie, & le Roi le gratifia en même tems de la Lieutenance-générale de Bresse. Il se distingua à Cassel, & fut fait Commissaire Général de la Cavalerie, ayant servi en cette qualité avec grande réputation dans les plus vives actions qui se passérent en Allemagne. En 1688, il fut Maréchal de camp; il avoit servi au siége de Luxembourg. Il servit encore à la bataille de Fleurus & à la prise de Namur, & fut Lieutenant-Général en 1693, & en cette qualité il commanda des Corps séparez, & fut chargé de garder la frontiére tous les hivers durant cinq années. Il eut aussi le Gouvernement de Mont-Royal. Enfin il fut honoré du bâton de Maréchal de France le 14 janvier 1703; du Commandement général du Languedoc contre les Fanatiques, qu'il défit en diverses occasions; du Commandement général en Guienne en 1704, & enfin du Commandement général dans les provinces d'Alsace & de Franche-Comté. Il mourut à Paris le onziéme octobre 1716, âgé de 70 ans, sans enfans de sa premiére femme, *Isabelle* de Veyrat de Paulian, Dame de Cuisieux, veuve d'*Augustin* de Fourbin, Seigneur de Souliers, & d'*Armand* de Crussol, dit *le Comte d'Usez*, & fille de *Jean* de Veyrat, Seigneur de Paulian, & d'*Isabelle* de Saint-Gilles, qu'il épousa en 1665; ni de *Jeanne-Aimée* de Rabodanges, veuve de *Bénédict-François* Rouxel, Marquis de Grancey, Lieutenant-Général des armées navales du Roi, qu'il avoit épousée l'an 1688, morte le 25 février 1722. * Guichenon, *Hist. de Bresse*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.

BAUME (Pierre de la) Cardinal, Archevêque de Besançon, natif de Bresse, & non du Comté du Bourgogne, comme Ciaconius, Frizon, Aubery & quelques autres l'ont ecrit, étoit fils de GUY de la Baume, IV. du nom, Comte de Montrevel, & de *Jeanne* de Longui. Il fut premiérement Chanoine de Saint-Jean & Comte de Lyon; puis Abbé de Saint Claude, de Notre-Dame de Pignerol, de S. Just, de Suze, du Moutier S. Jean; puis Prince du saint Empire, Evêque de Tarse, ensuite de Genéve, Archevêque de Besançon, & enfin Cardinal. Le Duc de Savoye l'envoya au Concile de Latran, où il parut avec eclat. Il prit possession de l'Evêché de Genéve en 1523, & s'y opposa avec zéle aux Calvinistes, qui le chassérent deux fois de la ville. Le Pape Paul III. le créa Cardinal en 1539, & il fut Archevêque de Besançon en 1542; mais il ne joüit pas long-tems de cette dignité; car il mourut le quatriéme mai 1544, & fut enterré dans l'église de Saint-Just. * Frizon, *Gallia purpur*. Chifflet, *in Vesont*. Guichenon, *Hist. de Bresse, partie* 3. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. Aubery. Ciaconius, &c.

BAUME (Claude de la) Cardinal, Archevêque de Besançon, Abbé de Charlieu, de Saint-Claude, &c. fils de CLAUDE de la Baume, Baron du Mont-Saint-Sorlin, & de *Guillemette* d'Igny sa seconde femme, fut nommé à l'âge de seize ans Coadjuteur de Pierre de la Baume son Oncle, & Archevêque de Besançon par le Pape Paul III. l'an 1543. Dans le même tems les Chanoines qui ignoroient ce que le Pape avoit fait en faveur de Claude qui etoit fort jeune, élurent François Bonnalot, Abbé de Luxeuil. Cette election fut cause d'un différent qui fut réglé en Cour de Rome. Ce Prélat s'opposa avec beaucoup de zéle à la doctrine de Calvin, & l'étouffa entiérement dans le Comté de Bourgogne. Il fit recevoir le Concile de Trente à Besançon, & fut ami des Gens de Lettres. Le Pape Grégoire XIII. le fit Cardinal du titre de Sainte-Pudentiane l'an 1578. Il mourut le le 14 juin 1584, à Arbois, lorsqu'il alloit prendre possession de la charge de Vice-Roi de Naples. * Ciaconius & Aubery, *Hist. des Card*. Frizon, *Gall. Purpur*. Chifflet, *des Evêques de Besançon*. Sainte-Marthe, *Gallia Christ. tome* 1. *p.* 134. Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bugey, partie* 3. *p.* 41.

BAUME-SUZE, famille. La Baume-Suze est une famille de Dauphiné noble & ancienne. SUZE est un Comté qu'Antoinette de Saluces apporta dans cette Maison vers l'an 1340, par son mariage avec Louïs de la Baume. *Voyez* SUZE.

BAUME, BAULME ou BALME (Henri de la) connu sous le nom de *Henricus de Balma* ou *de Palma*, Religieux de l'Ordre de S. François, vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1360. Quelques Auteurs croyent qu'il étoit natif de Bugey, & de la Maison de la Baume-sur-Cerdon, fils de Jean de la Baume, & de Marguerite de Coligny. Ce n'est pourtant pas le sentiment de Guichenon. Quoiqu'il en soit, Juliac parle avantageusement de lui dans la Vie de sainte Colette, aussi bien que Mosander, qui a continué Surius. Génébrard le met au nombre des Ecrivains Ecclésiastiques, sous l'an 1363. Il a fait un Traitté de Théologie Mystique, qui est imprimé dans les Opuscules de St. Bonaventure, & que d'autres donnent à Jean de Parme. On dit qu'il mourut à Besançon. * Guichenon, *Hist. de Bresse & de Bugey*. Chifflet, *Vesont. partie* 2. *p.* 293. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XIV siécle*.

BAUME LE BLANC (la) *Cherchez* VALLIERE (la).

* BAUME-LES-MOINES, Abbaïe du Comté de Bourgogne ou de la *Franche-Comté*, est de l'Ordre de S. Benoit. Elle est au sud-sud-est de Dole dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

* BAUME-LES-NONES, petite ville du Comté de Bourgogne ou de la *Franche-Comté*, au nord-est de Besançon, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

BAUMGART (Valentin) Antitrinitaire, de Mémel de la Prusse Brandebourgeoise, fut premiérement Recteur de l'Ecole *Ludovicienne* en Pologne, & ensuite Prédicateur & Recteur à Clausenbourg en Transsylvanie. Il écrivit divers Traitez, dont il n'y en

a qu'un qui ait vu le jour. En voici le titre, *Collat. Religion. Antitritheian. sc. Dissertatio vulgari opinioni de tribus personis opposita.* Il mourut à Clausenbourg dans l'année 1670. * Sandii, *Biblioth. Antitrinitar.*

BAUMGART. *Voyez* BAUMGARTNER, famille.

* BAUMGARTEN, beau Monastére dans la Préfecture de Béchin en Bohéme.

* BAUMGARTEN, nom d'une ancienne famille noble de Baviére.

* BAUMGARTENBERG, Monastére de l'Ordre de Citeaux dans la Haute Autriche sur les confins de la Basse Autriche.

* BAUMGARTNER, famille de Barons dans le diocése d'Ausbourg, où elle est en possession de la charge héréditaire de la Maréchaussée.

BAUMGARTNER (Jérôme) Jurisconsulte de Nuremberg, né le neuviéme mars 1498, eut grande part dans les affaires des Protestans, & fut ami particulier de Luther & de Mélanchthon, qui parle souvent de lui dans ses Epîtres. On dit qu'il étoit bon, honnête, bien-faisant, & que toute la ville de Nuremberg pleura sa mort arrivée en 1565. On mit cette épitaphe sur son tombeau.

Profuit omnibus, quibus potuit:
Nocuit nemini.

Il laissa un fils de même nom que lui, mort en 1602. * Erasme, *l.* 27. *Epist. ad Joan. Vergaj.* Melchior Adam, *Jurisconf. Germ. &c.*

BAUMGARTNER (Jean) d'Ausbourg, Jurisconsulte célébre, étoit fils d'un homme d'esprit & de mérite, qui avoit été estimé de l'Empereur Frédéric II. & de Matthias Corvin de Hongrie. Celui dont nous parlons eut aussi beaucoup de part dans les bonnes graces de Maximilien I, de Charles-*Quint*, & de Ferdinand I. Il vecut encore sous le régne de Maximilien II, & de Rodolphe II; car on le trouve en 1596. Il exerça diverses charges considérables a Ausbourg. * Erasme parle du pére avec éloge, *l.* 27. *Epist. ad Joan. Vergaj.*

* BAUMKIRCHER (André Baron de) Seigneur de Slaning, étoit issu d'une famile noble qui tiroit son nom du château de Baumkircher dans le Tirol, & qui s'est éteinte en 1505. Il servit d'abord comme simple soldat dans les troupes de l'Empereur Frédéric V, ou selon d'autres Frédéric III, mais il eut le bonheur de gagner ses bonnes graces. Voici comment. Lorsqu'en 1452, les Hongrois & les Bohémiens voulant affranchir Ladislas de sa tutelle de l'Empereur, livrérent bataille à l'armée de ce Monarque, la battirent, & tâchérent ensuite de se saisir de Weener-Neustadt où l'Empereur s'étoit retiré, Baumkircher, quoique soutenu de tres peu de monde, les arrêta assez de tems à la porte de la ville, pour donner aux troupes dispersées celui de le venir secourir. Pour le recompenser d'un service si signalé, l'Empereur lui conféra la dignité de Baron, le fit Sénéchal de Stirie, & lui donna plusieurs Terres & châteaux. Il vit encore sa faveur s'augmenter lorsqu'en 1462, il fit rentrer dans leur devoir les Bourgeois de Vienne qui s'étoient revoltez, & qui tenoient l'Empereur assiégé dans la ville de sa résidence. Mais dans la suite il s'attira la disgrace de l'Empereur. Dès que ce Prince fut, en 1468, parti pour l'Italie, Baumkircher & son gendre Stubenberg, sous prétexte des arrérages qui pouvoient leur être dus, s'emparérent par force de plusieurs châteaux dans la Basse Stirie, & se mirent sous la protection de Matthias Roi de Hongrie. Cela engagea l'Empereur dans une guerre qui dura deux ans. Mais enfin Baumkircher voyant qu'il ne pourroit la soutenir plus longtems, demanda un passeport à l'Empereur, qui le lui accorda à condition qu'il se rendroit le 24 juillet 1474 à Gratz, & qu'il y jouïroit pendant 24 heures du bénéfice de ce sauf-conduit. Sur cette assurance il vint à la Cour, & employa tant de tems à faire son Apologie, qu'il fut obligé de demander prolongation du terme. L'Empereur lui fit dire qu'il consulteroit là-dessus son Conseil, & cependant le tems du sauf-conduit expira. Alors il voulut se sauver par la fuite, mais il fut arrêté à la porte, & un moment après un Ecclésiastique eut ordre de lui annoncer la mort. Pour se tirer d'un pas si fâcheux, il offrit à l'Empereur de lui céder tous ses biens, à la reserve de soixante mille florins en argent, mais ses offres furent rejettées, & il fut décapité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pantaléon, *Prosopographia*, *l.* 2. Spangenberg, *Adelsp. l.* 2. Birkens, *Miroir de l'honneur*, en Allemand, *l.* 5. *c.* 8 19. *&* 20.

BAUMONT. *Cherchez* BEAUMONT.

* BAUNACH, riviére de l'Evêché de Bamberg, a donné son nom à un bourg de ces quartiers-là.

BAUNE (Renaud de) *Voyez* BEAUNE.

BAUNE (Jaques de) *Voyez* BEAUNE.

BAUNE, famille. *Voyez* BEAUNE.

BAUNE, ville. *Voyez* BEAUNE.

BAVON, Abbé. *Cherchez* BONNON.

BAVON ou BAF, sorti d'une tres-noble famille de Brabant, vint au monde vers l'an 589. Après avoir mené une vie assez déréglée dans sa jeunesse, il fut converti par saint Amand en 643, & mourut le premier octobre 653. Il est honoré dans les Païs-Bas comme le Patron de Gand & de Harlem. * *Anonym. apud Mabill. sæculo secundo Benedict.* Le Cointe. Baillet, *Vies des Saints, premier octobre.*

BAUR ou BAURE (Guillaume) Peintre de Strasbourg, disciple de Frédéric Brendel, eut un grand génie; mais la rapidité de son imagination l'empêcha de se purger du goût de son païs par l'étude des antiques & du beau naturel. Le séjour qu'il fit à Rome lui servit plutôt pour étudier le païsage & l'architecture qu'il a fait d'un grand goût, que pour le nud qu'il a tres-mal dessiné. Il ne peignoit qu'en petit, à gomme sur du vêlin, & assez légérement. Ses expressions générales & ses compositions sont d'une beauté, qui va souvent jusqu'au sublime. La *Vigne Madame* à Rome est le naturel dont il s'est servi pour étudier les arbres; comme le palais de Rome & les environs pour l'architecture. Il a gravé lui-même à l'eau forte les *Métamorphoses d'Ovide*, qui sont de son invention, & qui font un volume; & il a fait graver d'après ses desseins plusieurs sujets de l'Histoire-Sainte, & autres, par Melchior Kussel, qui font un autre volume. On peut juger par ces deux livres de l'étendue du génie de Guillaume Baur, qui mourut à Vienne peu de tems après son mariage en 1640. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 411.

BAUSEN. *Voyez* BAUTZEN.

* BAUSESKI, place forte de Courlande proche de Libau.

* BAUSKE ou BAUTSKE, ville de Courlande dans la province de Sémigalle, avec un fort château, située sur une roche près de la riviére de Mussa à l'orient de Mittaw dont elle est éloignée d'environ cinq milles d'Allemagne. Cette place a été fort maltraitée par les Suédois durant la guerre de 1657.

* BAUTERSEM, Seigneurie & château dans le Brabant entre Louvain & Tillemont.

* BAUTON, Consul avec Arcadius l'an CCCLXXXV. *Symmaque* lui a écrit les XV & XVI Lettres de son quatriéme livre, & *S. Augustin* en fait mention dans son Livre troisiéme contre les Lettres de Pétilien, *c.* 25. *Voyez* ce qu'en ont dit Jaques Godefroi, *sur* Philostorge, *l.* 11. *ch.* 6; Adrien de Valois, *de Gestis veterum Francorum, l.* 2; *&* François Juret, *sur la XV Lettre du quatriéme livre de Symmaque.*

BAUTRE, petite ville dans la partie occidentale du Comté d'Yorck en Angleterre, proche du Comté de Nottingham. On y fait un grand négoce de meules de moulin & de meules à éguiser. On les envoye de là à Hull. Ce lieu est à 117 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BAUTRU, famille originaire d'Anjou, a produit des personnes d'esprit, recommandables aussi par d'illustres emplois.

MAURICE Bautru Seigneur de Matras, Lieutenant-Général de la Prevôté d'Angers vers le milieu du XVI siécle, se distingua par son esprit, & fit quelques Ouvrages qui n'ont point vu le jour. Il fut pére de *Jean* Seigneur de Matras, qui brilla beaucoup dans le Barreau du Parlement. Antoine Loisel dans son Dialogue des Avocats, a parlé de lui en cette maniére, *Bautru voloit d'une plus grande aile qu'eux tous; je ne dirai point qu'il fut plus docte qu'aucun d'eux, mais il avoit la langue mieux pendue, & s'il le faut dire, plus Angevine.* La Croix du Maine en parle aussi avec eloge. Il mourut en 1580, âgé de 40 ans. Les fréres de ce *Jean* furent GUILLAUME qui suit, & *René* Bautru, Assesseur au Presidial d'Angers, & Maire de la même ville en 1604. D'Aubigné parle de lui dans le sixiéme chapitre de la Confession de Sanci, au sujet de *Marthe* Brossier de Romorentin, qui en 1599 se disoit possédée. Il fut pére de *Charles* Bautru, Docteur en Théologie, Chanoine d'Angers, connu sous le nom de *Prieur-des-Matras*, qui, pour le talent de dire des bons mots, ne le cédoit point à son cousin le Comte de Serrant. Il fut Auteur d'un *Traité sur l'Eucharistie*, & d'un *Eclaircissement sur le quatriéme article de la 76 Question de la troisiéme partie de la Somme de saint Thomas, savoir, si le corps de Jesus Christ est dans le saint Sacrement avec toute sa dimension.* M. Ménard en parle fort avantageusement dans la *Liste des Ecrivains Angevins*, aussi-bien que M. Cousin, dans le *Journal des Savans du onziéme avril* 1692, à l'occasion de M. Ménage, où il dit que la mémoire fournissoit à M. Ménage quantité de bons mots qu'il avoit appris dans sa jeunesse, & dont les meilleurs étoient de M. le Prieur Bautru Des-Matras.

I. GUILLAUME Bautru I. du nom, fut Conseiller au Grand Conseil, & grand Rapporteur en la Chancellerie de France, & pere de GUILLAUME II. qui suit; & de NICOLAS, qui a fait *la branche des Comtes de* NOGENT, *rapportée cy-après.*

II. GUILLAUME Bautru II. du nom, Comte de Serrant, &c. *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, mourut le septiéme mars 1665, en sa 77 année. Il épousa *Marthe* Bigot, fille de N. Maître des Comptes, dont il eut GUILLAUME III. qui suit.

III. GUILLAUME Bautru III. du nom, Comte de Serrant, Chancelier de Philippe, fils de France, Duc d'Orléans, mourut en 1711, âgé de 93 ans. Il épousa *Louïse* Bertrand, fille de *Macé*, Seigneur de la Baziniére, Thrésorier de l'Epargne, morte en 1655, dont il eut *Marguerite*, alliée à *Nicolas* Bautru, Marquis de Vaubrun, &c. *Marie-Magdelaine* Bautru, qui épousa *Edouard-François* Colbert, Comte de Maulevrier, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses armées, morte le dixiéme mars 1700.

COMTES DE NOGENT ET DE VAUBRUN.

II. NICOLAS Bautru, Comte de Nogent, Marquis du Tremblay-le-Vicomte, fils puîné de GUILLAUME I. du nom, fut Capitaine des Gardes de la Porte, eut le bonheur & l'honneur, le premier jour qu'il parut à la Cour, de porter le Roi sur ses épaules, pour le passer par un endroit des Tuilleries où il y avoit de l'eau. Il mourut en septembre 1661, ayant eu de *Marie* Coulon, sœur de N. Coulon, Conseiller au Parlement, 1. *Armand*, Comte de Nogent, Maréchal de camp, Lieutenant-Général de la province d'Auvergne, Maître de la Garderobe du Roi, qui fut tué & noyé au passage du Rhin en 1672, laissant de *Diane-Charlotte* de Caumont, sœur du Duc de Lauzun, morte le quatriéme novembre 1720, en sa 88 année, 1. *Marie-Antonine* de Bautru, mariée en 1686 à *Armand-Charles* de Gontaut, Duc de Biron, Pair de France, Lieutenant-Général des armées du Roi, &c.; 2. NICOLAS qui suit; 3. *Louïs*, Marquis de Nogent, Maréchal de camp & Gouverneur de Sommiéres, mort le 24 janvier 1708, sans enfans de *Magdelaine* Colbert-de-Turgis, veuve de *Louïs* Jossier, Seigneur de la Jonchére, Thrésorier général de l'extraordinaire des guerres, qu'il avoit épousée en 1703, morte le troisiéme octobre 1714; 4. *Marie*, alliée à *René*, Marquis de Rambures, morte en mars 1683; & 5. *Charlotte* Bautru, mariée 1. à *Nicolas* d'Argouges, Marquis de Rannes, Co-

lo-

lonel Général des Dragons, & Lieutenant Général des armées du Roi: 2. en 1682, à *Jean-Baptiſte-Armand* de Rohan, Prince de Montbazon.

II. NICOLAS Bautru II. du nom, Marquis de Vaubrun & du Tremblay, Lieutenant Général des armées du Roi, Commandant en Chef dans la Haute & Baſſe Alſace, dans les villes & places de Briſac, Philisbourg, Béfort, &c. & Gouverneur de Philippeville, fut tué en 1675, à la bataille qui ſe donna au dela du Rhin, peu de jours aprés la mort de M. de Turenne. Il épouſa *Marguerite* Bautru, fille de *Guillaume* III. du nom, Comte de Serrant, laquelle étoit ſa niéce à la mode de Bretagne, dont il eut, 1. *Guillaume*, Abbé de Cormery, Lecteur de la Chambre du Roi; & 2. *Magdelaine-Diane* Bautru, mariée en 1688 à *François-Annibal*, Duc d'Eſtrées, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. * Sorbiére, *Lettres. Menagiana.* Bayle, *Diction. Crit. &c.*

BAUTRU (Guillaume) II. du nom, Comte de Serrant, Conſeiller d'Etat ordinaire, Introducteur des Ambaſſadeurs, Ambaſſadeur vers l'Archiducheſſe en Flandre, & Envoyé du Roi en Eſpagne, en Angleterre & en Savoye, a été un des beaux eſprits du XVII ſiécle. Il ſe faiſoit ſur tout remarquer par ſes bons mots, & par ſes fines reparties; & l'on trouve dans les Ecrivains de ſon tems pluſieurs marques de cette eſpece de réputation. *C'eſt un homme*, diſoit Ménage, *qui met une partie de ſa Philoſophie à n'admirer que tres-peu de choſes, & qui depuis cinquante ans a été les délices de tous les Miniſtres, de tous les Favoris, & généralement de tous les Grands du Royaume, & n'a jamais été leur flatteur.* Voilà ce qu'en dit M. Ménage, qui exaggéroit quelquefois, quand il vouloit louer quelqu'un de ſes amis. M. Bautru entra dans l'Academie Françoiſe dès le commencement de la fondation de cette Compagnie: ſon eſprit & la protection du Cardinal Richelieu y contribuérent. Il mourut le ſeptiéme mars 1665, en ſa 77 année.

BAUTSCHENBURG. *Voyez* MITTAU.

BAUTSKE, ville. *Voyez* BAUSKE.

BAUTZEN, BAUSEN ou BUDISSEN, *Budiſſina, Bubeſſa*, ville d'Allemagne en Luſace, ſur la riviére de Sprehe, qu'on appelle quelquefois *Budiſſen*. Elle eſt dans la Haute Luſace, dans l'Etat du Duc de Saxe, à qui elle appartient, & eſt à ſept milles d'Allemagne de Dreſde. Il y a à préſent des Géographes qui en ont fait la capitale de la province, à cauſe que quelques Gouverneurs y ont fait leur réſidence. Elle étoit autrefois ville libre & Impériale; mais dans le XIII ſiecle, Wenceſlas *le Borgne*, Roi de Bohême, la ſoumit à ſon obeïſſance. L'égliſe ſert aux Catholiques & aux Luthériens. * Bourgon, *Géogr. Hiſt.*

BAUVAL. *Voyez* BASNAGE.

BAUX ou LES BAUX, *Baucium*, petite ville de Provence, qui a eu autrefois titre de Baronie, qui porte aujourd'hui celui de Marquiſat, & qui appartient au Prince de Monaco. Elle eſt ſituée ſur un rocher, avec un bon château, environ à deux ou trois lieues d'Arles, & dans un terroir fertile en vignes, en oliviers & en fruits. Mais cette ville eſt bien plus renommée par les Seigneurs de la Maiſon de Baux, ſi illuſtre par ſa grandeur, par ſon pouvoir, & par ſes alliances.

BAUX, Maiſon. Les Auteurs parlent diverſement de l'origine de la Maiſon de Baux, qu'ils établiſſent ſur des contes fabuleux, peu vraiſemblables. Car pluſieurs eſtiment que cette famille a pour tige Balthaſar, un des trois Rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu dans l'étable de Bethléem, & c'eſt pour cette raiſon, diſent-ils, que les Seigneurs de cette famille ont eu le nom de *Balthio*, *Baltio* ou *Bautio*, tiré de celui de Balthaſar, & qu'ils ont porté dans leurs armes une étoile, ou comete à douze rais, faiſant allution à l'etoile miraculeuſe qui fut le guide des Rois d'Orient. Ils ajoutent que les Deſcendans de ce Prince s'arrêterent dans la Grece, & que ſous l'Empire de Théodoſe *le Grand* & vers l'an 388, ils paſſérent en Provence, où ils bâtirent le château des Baux ſur le rocher où l'on le voit encore aujourd'hui. Mais à parler de bonne foi, il y a peu de perſonnes tant ſoit peu raiſonnables qui ne rient de ces contes, & je m'étonne que divers Auteurs aſſez éclairez ayent donné groſſierement dans toutes ces fables. Si l'on vouloit raiſonner ſur de ſimples conjectures, il y auroit plus de vrai-ſemblance à croire que cette famille de *Balthio* vint de celle de Balthes qui étoit ſi puiſſante parmi les Goths, comme nous l'apprenons de Jornandès. *Mox Gothis*, dit-il, *faſtidium eorum increvit, verentesque ne longa pace eorum reſolveretur fortitudo, ordinant ſuper ſe Regem Alaricum, qui erat poſt Amalos ſecunda nobilitas Balthorumque ex genere origo mirifica, qui dudum ob audaciam virtutis Baltha, id eſt audax, nomen inter ſuos acceperat.* Quoiqu'il en ſoit, comme les Viſigoths ont été en Provence, il n'eſt pas impoſſible que la famille des Balthes, ou des Baux s'y ſoit établie dans le cinquiéme ou ſixiéme ſiecle. Il eſt vrai que les anciens titres n'en parlent que ſous l'an 1040. Mais outre que les Sarraſins & les autres Barbares, qui ont ſi long-tems deſolé la Provence, & qui ont brûlé tous ces documens & ces papiers anciens qui nous pouvoient donner des preuves certaines des anciennes familles, celle des Baux étoit dès la même année 1040, ſi illuſtre & ſi conſidérée, qu'il y a apparence qu'elle s'y étoit établie depuis pluſieurs ſiécles, puiſqu'elle s'allioit alors aux Maiſons Souveraines, & que ſes Sceaux qui nous reſtent, temoignent qu'elle l'etoit deja. Pour le nom, on ne ſait pas ſi cette famille a donné ſon nom au château des Baux, ou ſi c'eſt ce chateau qui le lui a donné. Au reſte, ce nom eſt commun en Provence, où l'on nomme *Baux*, un rocher & un lieu élevé en précipice: l'on y dit auſſi *d bauſſar*, pour ſe précipiter, ou tomber d'un lieu élevé. Il y a encore des terres, dites *Bauſſenques*. Ce ſont ſoixante-dix-neuf villes, bourgs ou villages qui ont appartenu aux Barons de Baux. Ils avoient, dit-on, quelque ſorte d'attachement myſtérieux pour ce nombre de ſoixante-dix neuf, parce qu'il étoit compoſé de ſept & de neuf. Voici quels ont été les Barons de Baux qui ont été Seigneurs en partie du Vicomte de Marſeille, qui ont été Princes d'Orange, qui ont porté le titre de Rois d'Arles, & qui ont prétendu à la ſouveraineté de Provence, ſe trouvant alors aſſez de forces & d'amis pour faire la guerre aux Princes qui en étoient Comtes. Le plus ancien dont nous ayons connoiſſance, eſt GUILLAUME, dit *Hugues*, qui vivoit en 1040 & 1050, & qui fut pére de RAIMOND de Baux, qui vivoit vers l'an 1110. Car c'eſt vers ce tems qu'il epouſa *Etiennette-Stéphanie* ou *Stéphanelle* de Provence, fille ou ſœur de *Gilbert* Comte de Provence, & ſœur puînée, ou tante de *Douce*, mariée à *Raimond-Bérenger* Comte de Barcelone. D'autres Auteurs ne ſont pas bien d'accord qu'*Etiennette* ait été fille de *Gilbert*, quoiqu'ils avouent que Raimond de Baux fut ſon mari. Il en eut quatre fils, 1. HUGUES, *dont nous parlerons dans la ſuite*; 2. *Guillaume*, qui ſe fit Moine; 3. BERTRAND I. qui ſuit; & 4. *Gilbert*, dont on ignore la ſucceſſion. Vers l'an 1140, le Baron de Baux & ſes quatre fils prirent les armes contre Raimond-Berenger Comte de Provence, prétendant avoir droit ſur ce Comté, à cauſe d'*Etiennette* de Provence. Une partie de la Nobleſſe du païs ſe jetta dans leur parti, qui fut fortifié par le ſecours des Comtes de Toulouſe & de Forcalquier. Mais dans la ſuite, & vers l'an 1150, ils furent obligez de conſentir à un accommodement, par lequel, renonçant à tous les droits qu'ils pouvoient avoir ſur la Provence, on leur laiſſoit en proprieté les terres *Bauſſenques*, ſous condition de l'hommage qu'ils rendirent en même tems. HUGUES de Baux laiſſa vers l'an 1170, *Rainaud*, qui mourut ſans poſtérité. On croit que c'eſt ce *Rainaud* qui fut Vicomte de Marſeille, à cauſe de ſa femme *Adelaſie* ou *Alix*, & qu'ils vendirent la portion qu'ils avoient dans ce Vicomté aux Marſeillois, pour le prix de quatre-vingt mille ſols Royaux couronnez. BERTRAND I. de ce nom, troiſiéme fils de RAIMOND, continua la poſtérité, & devint Prince d'Orange, par ſon mariage avec *Tiburge* II. fille de *Guillaume* II. & de *Tiburge* I. héritiére de cette Principauté, & ſœur de *Guillaume* III. & de *Rambaud* IV. lequel mourut ſans enfans, & lui céda ſes droits. *Bertrand* I. fut aſſaſſiné par ordre de Raimond V. Comte de Toulouſe, le jour de Pâques de l'an 1181. Il laiſſa trois fils, 1. GUILLAUME II. qui ſuit; 2. BERTRAND, *qui a fait la branche* des Seigneurs d'Iſtres, de Brantoux, &c. qui paſſérent depuis dans le Royaume de Naples; & 3. *Hugues*, qu'on croit mari de *Barrale* Viconteſſe de Marſeille, & qui ne laiſſa qu'un fils Chanoine dans l'égliſe d'Orange. GUILLAUME II. de ce nom, Baron de Baux, & V. Prince d'Orange, commença à régner en 1182. Il prit le titre de Roi d'Arles, dont l'Empereur Frédéric II. lui fit don, & eut de deux femmes, GUILLAUME VI, & RAIMOND I. GUILLAUME VI. ſuccéda à ſon pére vers l'an 1225, & mourut en 1239, laiſſant 1. *Guillaume* VII. mort ſans poſtérité; 2. BERTRAND, qui paſſa en Italie, où il fut tige des Ducs d'Andrie, de Tarente & d'Urſin; 3. *Hugues*, Grand Senéchal de Sicile; & 4. RAIMOND II. Prince d'Orange, &c. Celui-ci mourut vers l'an 1272, & eut deux fils & une fille. BERTRAND de Baux II. de ce nom, qui vivoit en 1300, laiſſa des enfans, qui ſe rendirent illuſtres en Italie, ſous le régne du Roi Robert, & de Jeanne I. en 1327. Le ſecond des fils de GUILLAUME V. étoit *Raimond* III. qui mourut ſans poſtérité. La fille étoit *Beatrix*. RAIMOND I. de ce nom, Prince d'Orange, ſurnommé *le Vieux*, étoit fils de GUILLAUME V, & frére de GUILLAUME VI. Il mourut vers l'an 1282, laiſſant BERTRAND III. qui aquit les droits que ſes neveux Bertrand II. & Raimond III. avoient ſur la Principauté d'Orange. Celui-ci, qui vivoit encore en 1314, eut trois fils, *Guillaume*, mort avant ſon pére, laiſſant *Bertrand* & *Guillaume*, qui cédérent leurs droits ſur la Principauté d'Orange, à leur oncle RAIMOND IV. qui ſuit, ſecond fils de BERTRAND III. Le troiſiéme nommé *Henri*, fut Chanoine à Autun. RAIMOND IV. Prince d'Orange & Baron de Baux, ſe rendit puiſſant, & eut entre autres enfans RAIMOND V. & *Bertrand*, Seigneur de Girondas. RAIMOND V. mort vers l'an 1393, ne laiſſa de *Jeanne* de Genéve ſon épouſe, que MARIE de Baux, Princeſſe d'Orange; & ALIX Baronne de Baux. L'an 1370, le même Raimond ayant été condamné à perdre la tête, pour crime de félonnie & de rebellion, la Reine Jeanne I. lui donna ſa grace, à la priére de ſa femme *Jeanne* de Geneve, & le rétablit en tous ſes biens. MARIE ſa fille porta la Principauté d'Orange dans la Maiſon de Châlon, par ſon mariage, vers l'an 1393, avec *Jean* de Châlon. ALIX Baronne de Baux, ſe voyant ſans poſtérité, fit en 1425 ou 1426, ſon teſtament, par lequel elle inſtitua ſes héritiers ceux de ſa Maiſon, qui étoient dans le Royaume de Naples, & à leur défaut, les Deſcendans de MARIE ſa ſœur. Mais malgré ce teſtament, les Officiers de Louis III. ſe ſaiſirent de ces terres par droit d'aubaine, comme étant laiſſées à des Etrangers, convaincus de crime de félonnie, pour avoir pris les armes contre leur Prince. Depuis en 1429, *Louis*, Prince d'Orange, fils de *Marie* de Baux, eut du même Roi des lettres, datées du cinquiéme ſeptembre de la même année, & adreſſées aux mêmes Officiers, pour entrer en la jouïſſance de ces terres; mais comme ſes prétentions n'étoient pas légitimes, il ne lui fut pas poſſible de s'y établir. Cependant la Baronnie de Baux fut unie au domaine Comtal de Provence, & y eſt reſtée juſqu'en 1641, que le Roi Louis *le Juſte*, l'érigeant en Marquiſat, la donna, avec la ville de Saint-Remi, à HONORÉ Grimaldi II. de ce nom, Prince de Monaco, lequel ayant ſecoué le joug des Eſpagnols, s'étoit mis ſous la protection de la France.

La Maiſon de Baux a été illuſtre & puiſſante dans le Royaume de Naples, où elle a poſſédé des Terres conſidérables, & les premiéres charges de l'Etat. BERTRAND de Baux, Comte de Monteſcagioſe, de Squilace & d'Andrie, épouſa *Béatrix* de Sicile, fille de *Charles* II. Roi de Naples & de Sicile, veuve d'*Azon* Marquis d'Eſt, morte en 1321, laiſſant de cette ſeconde alliance 1. FRANÇOIS de Baux Duc d'Andrie, duquel ſont deſcendus les Ducs d'Andrie; & 2. *Marie*, qui épouſa au mois de Juillet de l'an 1332, *Humbert* II. Dauphin de Viennois, & mourut dans l'iſle de Chypre, où elle avoit ſuivi ce Prince en 1346. *Marie* de Sicile, petite fille du Roi *Robert*, & ſœur de la Reine *Jeanne* I. étant veuve de *Charles* Duc de Duras ſon couſin, HUGUES ou JACQUES de Baux, Comte d'Avellin, lui fit épouſer *Robert* ſon fils aîné; mais le pére & le fils ayant été tuez, *Philippe* de Sicile, Prince de Tarente l'enleva, & l'épouſa vers l'an 1353. En 1382, JACQUES de Baux Prin-

Prince de Tarente & d'Achaïe, épousa *Agnès* de Duras, petite fille de *Jean de Sicile*, & prit le tître d'Empereur de Constantinople, & de Despote de Romanie. La Princesse son épouse étoit veuve de *Can* de Scale, dit *Signoric*, Prince de Vérone, & elle mourut en 1387. RAIMOND de Baux des Ursins, Prince de Tarente, s'allia avec *Marie* d'Anguien, fille de *Jean* d'Anguien, Comte de Liche, & de *Sanche* de Baux. Après la mort de ce Prince, *Agnès* se remaria à *Ladislas*, surnommé *le Magnanime*, Roi de Naples, de Jérusalem, & de Sicile : alliances qui suffisent pour faire connôitre en quelle considération a été la maison de Baux dans le Royaume de Naples. * La Pise, *Hist. d'Orange*. Nostradamus & de Bouche, *Hist. de Provence*. Chorier, *Hist. de Dauphiné*. Ruffi, *Hist. des Comtes de Provence*. Vignier, *Hist. de Luxembourg*. Ammirato, *delle Famigl. Napolit.* Carlo de Lelis, *delle Famigl. di Napolit.* Ferrante della Marta, *Disc. delle Fam. estinte, &c.*

BAUX (Bernardin de) Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Commandeur de Saint-Vincent de Largues, fut Général des galéres de France en 1518, après Prégent de Badoux. Il ne l'exerça qu'une année, & ne laissa pas de donner des preuves de sa valeur en d'autres occasions, particuliérement contre les Vénitiens & au siége de Marseille en 1524, & mourut en cette ville le 12 décembre 1527. * Ruffi, *Hist. de Marseille*. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

BAUZEN. *Voyez* BAUTZEN.

BAWAI. *Voyez* BAVAI.

BAX. BAY. BAZ.

* BAXIUS ou BACCIUS (Martin) de Thielt en Flandre, Licentié en Théologie, Curé d'Alost, & Thrésorier de l'Eglise d'Ipres, a publié en Flamand *des Prédications* pour toute l'année. Il a aussi travaillé à la correction du premier tome des Oeuvres de S. Augustin avec les Théologiens de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 655.*

* BAXIUS (Nicaise) d'Anvers, & de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, enseigna pendant plusieurs années à Bruxelles & à Anvers, les Humanitez & la Langue Gréque. C'étoit un homme extraordinairement laborieux & d'une vertu exemplaire. Il faisoit de bons vers avec beaucoup de facilité, & écrivoit purement en prose, sans être ni laconique ni diffus. On a de lui, *Cornelii Valerii Rhetorica, versibus & exemplis illustrata; Phrases, sive loquendi Modi selectiores, e Variis concinnati; Syntaxis & Prosodia Graca, e Varennio aliisque adornata; Poëmatum Libelli sive Musa IX. in queis Elegia, Oda, & quadam e Gracis expressa.* Tous ces Ouvrages ont été imprimez à Anvers chez Verdussen. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 677.*

BAXOS, écueils. *Cherchez* BASSES.

BAXOS DE BABUECHA. *Cherchez* ABROLHOS.

BAXTER, (Richard) Anglois, fort considéré parmi les Presbytériens, qui servit d'Aumonier dans les troupes de Cromwell. Depuis la mort de Cromwell, Baxter n'avoit presque point eu de charge publique, mais il prêchoit en secret & étoit fort suivi, ce qui lui attira plusieurs chagrins, & entre autres le fit mettre trois fois en prison. Cela lui arriva pour la premiére fois en 1669. A la fin il fut chargé de prêcher les Dimanches & les Jeudis à Londres. Il mourut le huitiéme décembre 1691, jour auquel il avoit prédit qu'il mourroit. Il a beaucoup écrit en Anglois & en Latin. Voici les tîtres de ses Ecrits dans cette derniére langue, *De Catechisatione domestica; Aphorismi de justificatione & fœderibus; Apologia; Libellus rationum pro Religione Christiana contra Gassendum & Hobbesium; Epistola de generali omnium Protestantium unione adversus Papatum; Dissertatio de Baptismo infantium e Scriptura demonstrato; Directiones ad reformationem Ecclesia; De Religione Grotiana adversus Piercium; De jure sacramentorum; Gildas Salvianus vel Pastor reformatus; Catechismus Quackerianus; Clavis Catholicorum; De Regimine Ecclesia; De Rep. sancta; De universali redemptione contra Calvinum & Bezam; Historia Conciliorum; Liber familiis pauperum inscriptus, &c.* * *Acta Eruditoram, troisiéme Supplement.* Clarcke, *Lives of eminent Persons.*

BAY (Michel du) *Voyez* BAIUS.

BAY (Jacques du) *Voyez* BAIUS.

BAYA DE TODOS LOS SANTOS. *Voyez* BAYE DE TOUS LES SAINTS.

BAYA, ville. *Cherchez* BATHE.

BAYARD ou BIART (Nicolas) Anglois de nation, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit vers l'an 1410. Il a laissé, outre des Sermons, *Distinctiones Theologica; Placita Theologica; Lectiones varia, &c.* * Alfonse Fernandez. Antoine de Sienne. Pitseus, &c.

BAYARD (Pierre du Terrail) l'un des plus sages & des plus généreux Capitaines de son tems, fut surnommé *le bon Chevalier sans peur & sans reproche*, & sortoit d'une noble famille de Dauphiné. Bayard est une Terre dans cette province, dont il porta le nom. PIERRE du Terrail son ayeul fut tué à la bataille de Montlehéry en 1465. AIMOIN son fils avoit épousé *Héléne* Aleman, fille de *Henri* Seigneur de Laval; & ce fut d'eux que naquit le Chevalier Bayard. Son trisayeul étoit mort l'an 1356, à la bataille de Poitiers, aux piez du Roi Jean; son bisayeul fut tué en celle d'Azincourt en 1415; & son pére fut blessé dangereusement en celle de Guinegaste, ou des éperons. Au sortir de l'enfance, il fut donné pour Page à Philippe, Comte de Baugé, Seigneur de Bresse, &c. qui étoit alors Gouverneur de Dauphiné, & qui fut depuis Duc de Savoye. Le Roi Charles VIII. le lui demanda en passant à Lyon, & ce Prince le mena l'an 1495, en Italie, à la conquête du Royaume de Naples, où il donna des marques incroyables de valeur, & sur tout à la bataille de Fornoue. Après la mort du Roi Charles, Louïs XII. se servit de Bayard à la conquête de Milan, en 1499, & l'envoya encore en 1501 à Naples, où il soutint seul sur le pont l'effort de deux cens Chevaliers. Il fut encore envoyé contre les Génois, & fut employé au secours que le Roi donna à l'Empereur Maximilien I. en 1507. L'année d'après, il se trouva au siége de Padoue, secourut la Comtesse de la Mirandole, & le Duc de Ferrare, & servit sous le Duc de Nemours à la défaite d'André Griti, Général des Vénitiens, & à la prise de la ville de Bresse. C'est en cette ville où le Chevalier Bayard, qui avoit été tres-dangereusement blessé, fit cette action tant vantée par les Historiens, & rendit aux filles de son hôte, deux mille pistoles que leur mere lui fit presenter par elles, pour racheter le pillage de sa maison. A son retour en France en 1514, le Roi le fit son Lieutenant General au Gouvernement de Dauphiné, après qu'il se fut trouvé l'an 1512, à la bataille de Ravenne; & l'année d'apres à la journée des éperons, où il fut fait prisonnier. François I. ayant succedé à Louis XII. en 1515, vit combattre le Chevalier Bayard auprès de lui, à la bataille de Marignan contre les Suisses, & voulut être fait Chevalier de sa main, l'obligeant de lui donner l'accolade, à la maniére des anciens Chevaliers. Après cette grande action, Bayard qui étoit enjoué, tenant son épée nue à la main, *Que tu es heureuse*, lui dit il, *d'avoir aujourd'hui fait Chevalier un si vertueux & si puissant Roi! Certes ma bonne épée, vous serez dores-en-avant gardée comme une relique, & honorée sur toutes, & jamais je ne vous porterai, si ce n'est contre les Turcs, les Sarasins & les Maures.* Ensuite il fit deux sauts, & la remit dans son fourreau. Ce sont les propres termes de Champier, Auteur de sa Vie. En 1521, Bayard se trouva au siége de Pampelune, & ensuite défendit Méziéres contre Charles-Quint, qui la battit pendant six semaines. Cette ville n'étoit pas des plus fortes; & l'armée de l'Empereur, qui étoit composée de quarante mille hommes de pié, & de quatre mille chevaux, la battit avec cent dix piéces de canon. Le Roi le combla d'honneur, & lui donna à commander cent Hommes d'armes de ses ordonnances. Il avoit deux freres ecclésiastiques, *Philippe* & *Jacques* du Terrail: le Roi nomma le premier, qui étoit Doyen de Grenoble, à l'Evêché de Glandéves, & l'autre à l'Abbaïe de Saint-Josaphat. Philippe mourut en 1531. Le Chevalier Bayard suivit en 1523, l'Amiral de Bonnivet en Italie, & y reçut à la retraite de Rebec, un coup de mousquet, qui lui brisa l'épine du dos, au mois d'avril de l'an 1524. Se sentant blessé, *JESUS*, dit il, *hélas mon Dieu! je suis mort.* Ensuite il se recommanda à Dieu avec grande contrition, baisa la croix de son épée, & dit quelques oraisons à haute voix. Il commanda qu'on le couchât sous un arbre, le visage tourné contre l'ennemi, & qu'on lui mît une pierre sous sa tête. *N'ayant jamais tourné le dos devant l'ennemi*, dit-il, *je ne veux pas commencer à la fin de ma vie.* Il pria le Seigneur d'Alégre de dire au Roi, *Qu'il mouroit tres-content, parce qu'il mouroit pour son service, & que le seul regret qu'il avoit, c'étoit qu'avec la vie, il perdoit le moyen de le servir plus longtems.* Incontinent après, il fit son testament militaire. Le Connétable Charles de Bourbon, qui poursuivoit l'armée des François, lui témoigna le déplaisir qu'il avoit de le trouver en cet état. *Ha! Capitaine Bayard*, lui dit-il, *que je suis marri & déplaisant de vous voir en cet état! je vous ai toûjours aimé, par la grande prouesse & sagesse qui est en vous. Ha! que j'ai grande pitié de vous.* La réponse de Bayard fut héroïque. *Monseigneur*, lui dit-il, *je vous remercie: il n'y a point de pitié en moi, qui meurs en homme de bien, servant mon Roi: il faut avoir pitié de vous, qui portez les armes contre votre Prince, votre patrie & votre serment.* Ce Prince, loin d'être fâché de cette liberté, tâcha de se justifier par les motifs de sa disgrace. Bayard l'exhorta d'une voix mourante à se reconcilier avec le Roi, & à quitter le mauvais parti où sa passion l'avoit précipité. Un moment après, le Marquis de Pesquaire arriva, & lui donna toutes les marques possibles d'estime & d'affection. Bayard mourut quelque tems après, âgé de 48 ans seulement. Jamais homme n'a été plus universellement estimé. Le Roi le regretta toûjours, & n'en parloit jamais qu'avec éloge. Le corps de ce grand Capitaine reçut tous les honneurs, qui auroient pu être rendus au plus grand Prince. Il fut porté en Dauphiné & enterré dans l'église des Péres Minimes de la Plaine, près de Grenoble. Le dernier de la famille de ce Chevalier fut tué au siége de Gravelines en 1644, & le nom & la Terre du Terrail passérent par la sœur de celui-ci dans la maison d'Estaing; car elle épousa *Jacques* Baron de Planzat, tige des Comtes de Saillant, l'un des fils de *Jean* III. du nom, Vicomte d'Estaing. * Histoire du Chevalier Bayard. Symphorien Champier, *Vie de Bayard.* Expilli, *Supplément à l'Histoire de Bayard.* Du Bellay, *Mémoires, liv. 1. & 2.* Chorier, *Hist. de Dauphiné.*

BAYARD (Gilbert) Seigneur de la Font, Sécretaire d'Etat, & Genéral des Finances, sous le régne de François I. avoit été élevé auprès du fameux Robertet, aussi Sécretaire du Roi, & s'étoit rendu tres-habile dans la connoissance des affaires d'Etat. On l'employa en diverses négociations; & en 1544, il se trouva au traité de Crêpi, où il prit les titres de Conseiller & Sécretaire d'Etat du Roi & de ses Finances. Bayard avoit l'esprit délié, mais railleur & piquant; ce qui lui fit des affaires à la Cour. En 1547, après la mort de François I. le Connêtable de Montmorency & la Duchesse de Valentinois, qui avoient beaucoup de pouvoir sur l'esprit de Henri II. changérent l'ordre des affaires; & pour se rendre maîtres du Cabinet & du Conseil, ils en eloignérent tous ceux qui leur étoient suspects. Ils firent arrêter Bayard, parce qu'il avoit fait quelques railleries sur l'âge & sur la beauté de la Duchesse; & peu après il mourut de déplaisir dans sa prison. * De Thou, *Hist. l. 3.* Fauvelet-du-Toc, *Hist. des Sécretaires d'Etat.*

BAYE, est un enfoncement de la mer dans les terres, & une maniére de petit Golfe, beaucoup plus large au dedans qu'à l'entrée, & différent en cela des anses de mer, qui sont plus larges par l'entrée que par dedans. Il y a une infinité de bayes, dont les plus connues sont la *Baye de Cadis*, la *Baye de Gibraltar*, la *Baye de la Rochelle*, ou *le Chef de Boys*, anciennement le Promontoire *Bosium*, la *Baye de tous les Saints*, au Bresil. A l'égard des autres Bayes. *Voyez* Baudrand sous ce mot *Baye*, il en fait une énumération fort juste.

BAYE DE TOUS LES SAINTS; Golfe du Bresil, dans l'Amérique, qui joint la Capitanie de ce nom, & est proche de la ville de Saint-Sauveur, à qui souvent elle communique son nom, puisqu'on le nomme communément *la Baya de San Salvador* ou *San Salvador la Baya*. Ce Golfe a quelques isles, & des riviéres qui s'y rendent. Les isles sont, *Cazuayra*, *dos Fontes*, *dos Frados* ou *des Moines*, *de Mare*, & *de Taparica* qui est la plus grande. Les riviéres sont, *Jéguaripe*, *Péroazu*, *Batatinga*, *Cachoero*, *Capanéma*, *Arariba*, *Matuyn*, *Sérégippe del Condé*, *Pitanga*, & *Tagéxipa*. Les Portugais l'appellent *Baya de Todos los Santos*. Il n'y a point de Gouvernement dans tout le Bresil, qui soit plus peuplé, ni plus riche que celui de la Baye de tous les Saints. Il y a environ quarante moulins à sucre épars dans les Isles, dans les Anses, & sur les bords des riviéres qui se rendent dans la Baye. Il y croit du coton en grande abondance, & l'on y trouve souvent de l'ambre gris, sans parler des grosses baleines qui y sont poussées, & qui demeurent à sec sur le rivage de l'Isle de *Tabarica*. Outre la ville de *San-Salvador* il y en a une autre nommée *Faripe* qui en est à quatre lieues au dedans des terres. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* Baudrand.

* Les Bayes les plus remarquables après celle qui fait le sujet de l'article précédent sont

La Baye d'ANTONGIL
de BAFFIN
de BUTTON
de BONAVENTURE
de CADIX
de CARDRONAC
de CAVITA
des CHALEURS
de CHÉSAPEAK
de la CONCEPTION
de DINGLE
de DOUARNENES
de FRANCE
FRANÇOISE
de GALLOWAY
de GLENLUZ
de GUATIMALA
de HUDSON
de KNOCFERGUS
de SAINTE-ANNE
de S. AUGUSTIN
de SLEGO.

On les trouve chacune sous son nom.

BAYER (Jean Guillaume) *Voyez* BAIER.

BAYERDORFF. *Voyez* BEYERSDORFF.

BAYERN, mot Allemand qui se dit pour BAVIERE. *Voyez* BAVIERE.

BAYERSDORFF. *Voyez* BEYERSDORFF.

BAYES, *Baïa*, ancienne ville, maintenant ruïnée, dans le Royaume de Naples en Italie, proche du Golfe de Pouzzol, appellé autrefois *Baianus Sinus*. Cette ville a été en réputation du tems des Romains, qui avoient aux environs leurs maisons de campagne: ce qui a fait dire à Horace, *Epist. l.* 1. *Epist.* 1. *v.* 84. qu'il n'y avoit point de lieu au monde qui fût plus agréable & plus délicieux que Bayes.

Nullus in orbe locus Baïis prælucet amœnis.

Les premiers Empereurs avoient extrêmement aimé cette ville & ses environs. Les ruïnes qu'on y voit encore à présent, témoignent qu'elle fut autrefois tres-magnifique. Strabon, Pline, Suétone, Tacite, Pomponius Méla, &c. parlent de Bayes dans leurs Ecrits. L'Empereur Caligula fit construire un pont de bateaux sur ce Golfe, qui se courbe en rond, de Pouzzol à Bayes, de la longueur de près de deux lieues Françoises. Il choisit ce lieu pour marcher en triomphe sur la mer; parce que Tibére ne voulant pas avoir Caligula pour successeur, avoit consulté Thrasyllus, grand Astrologue de ce tems-là, qui lui avoit dit qu'on verroit aussi-tôt Caligula régner comme Empereur, qu'aller à cheval sur le Golfe de Bayes. Pour faire dire vrai à cet Astrologue, Caligula étant parvenu à l'Empire, assembla une prodigieuse quantité de grands bateaux, dont il fit bâtir un pont pavé de pierres de taille, qui répréśentoit la terre ferme en pleine mer. Ayant achevé ce pont, il y passa & repassa pendant deux jours. Le premier jour, étant vêtu d'une cotte d'armes de pourpre brochée d'or, enrichie de pierres précieuses & armé d'une cuirasse, qu'il disoit être celle d'Alexandre *le Grand*, avec une couronne de chêne sur la tête, il partit de Bayes à cheval, & passant sur le pont, entra dans Pouzzol comme dans une ville de conquête. Le lendemain il retourna à Bayes sur un char magnifique: il y mena même comme en triomphe un jeune Prince de la race royale des Parthes, nommé *Darius*, qui étoit en ôtage à Rome. De là il repassa jusqu'au milieu du pont, où il harangua son armée, & se vanta d'avoir fait une chose plus merveilleuse que Xerxès, qui avoit joint l'Europe à l'Asie, par un pont de bateaux; mais dans un endroit de moindre étendue que le Golfe de Bayes. Cette ville a été le siége d'un Evêque; mais depuis qu'elle a été ruïnée, l'Evêché a été transféré ailleurs. Bayes, tel qu'on la voit aujourd'hui, fut bâtie par l'Empereur Charles-Quint sur les ruïnes de l'ancienne ville de Bayes où étoit mort l'Empereur Adrien. On voit encore aux environs de l'ancienne ville de Bayes, les restes du pont de Caligula, & un bâtiment souterrain de cent cinquante pas de long, de quarante de large, & de trente de haut, soutenu par environ cinquante piliers de pierres cimentées, qu'on croit avoir été une citerne; un autre bâtiment souterrain nommé *Cento Camarelle*. Ils servoient pour loger la chiourme des galéres Romaines qui passoient ordinairement l'hiver à Bayes. * Suétone, *in Caligula*, *c.* 19. Dion Cassius. Horace.

BAYEUX, sur l'Aure, ville de France dans la Basse Normandie, avec titre de Vicomté, Bailliage, & Evêché suffragant de Rouen. Elle est capitale du petit Païs Bessin, à une lieue & demie de la mer. On croit que c'est des peuples de ce diocése que parle César, sous le nom de *Bellocassi*. Ceux qui donnent un peu trop facilement dans les Fables, se sont imaginé que Bélus étoit fondateurs de Bayeux. Les Auteurs Latins ont nommé diversement cette ville *Bajoca*, *Bajocassium Civitas*, *Juliobona Biducassium*, & *Bajocum*. Grégoire de Tours nomme ces peuples, *Baiocassini*; & Ausone *Bajocasses*, en parlant d'Attius Patera le pére, Professeur à Bourdeaux, *Carm.* 4. *v.* 7. *& suiv.*

Tu Bajocassis stirpe Druidarum satus,
Si Fama non fallit fidem,
Beleni sacratum ducis e templo genus.

Bayeux fut souvent pillée & ruïnée dans le neuviéme & dans le dixiéme siécle, par les Normands & les autres Barbares qui venoient du Septentrion. Elle est assez bien bâtie. Quelques-uns la divisent en haute ville, qui est la cité; & en basse ville, qui est le fauxbourg Saint-Jean, entouré de murailles, & voisin d'un autre fauxbourg dit *Saint-George*. Elle a de l'autre côté celui de Saint-Patrice. L'église cathédrale de Notre-Dame est tres-belle, ses tours, son horloge, son portail, son architecture y attirent les regards des Curieux. Philippe & Louïs de Harcourt, Evêques de Bayeux, ont beaucoup contribué à rendre cette église magnifique. Les Huguenots la pillérent l'an 1562. Le Chapitre est composé de cinquante Chanoines, entre lesquels il y a Doyen, Chantre, Chancelier, Thrésorier, Archidiacre, Sous-doyen, Sous-chantre, Ecolâtre, Théologal, &c. Le diocése enferme plus de six cens paroisses, en quatre Archidiaconez & seize Doyennez, & plusieurs bonnes villes, comme Caen, Vire, &c. Saint Exupére, que ceux du païs nomment *Spire*, est le premier Evêque de Bayeux, où Renobert, Rufinien, Loup, Patrice, Manueus, Contessus, Vigor & Hugues, sont reconnus pour Saints. Ils ont eu d'illustres successeurs, & entre ceux-là on distingue Odon ou Eudes, frére de Guillaume II. Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, dit *le Conquérant*, les Cardinaux Renaud de Prie, Augustin Trivulce, Arnaud d'Ossat, Charles d'Humiéres, &c. Outre l'église cathédrale, il y a plusieurs paroisses, & grand nombre de maisons ecclesiastiques & religieuses. Bayeux souffrit beaucoup dans le XVI siécle, durant la fureur des guerres civiles. François de Bricqueville de Colombiers, Capitaine du parti Huguenot, l'emporta en 1562, sur Julio Ravilio, qui y commandoit, & qu'on fit pendre à Caen. Les Calvinistes y pillérent les églises, renversérent les autels & les tombeaux, & y abolirent l'usage de l'ancienne religion. * César, *l.* 7. *Comm.* Grégoire de Tours, *l.* 5. *c.* 27. *&* *l.* 9. *c.* 13. Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* De Thou, *Hist. l.* 29. *&* 34. *&c.* *Voyez* BESSIN.

CONCILES DE BAYEUX.

Guillaume Bonnet, Evêque de Bayeux, assembla vers l'an 1300 un Synode, où il publia des Constitutions synodales en 113 chapitres. C'est ce même Prélat qui fonda à Paris le Collége de Bayeux en 1308, qui fut l'année de sa mort. François Servien, Evêque de la même ville, y publia aussi des Ordonnances synodales en 1656.

BAYEUX (Jean de) Evêque d'Avranches. *Voyez* JEAN sous le titre de Cardinaux & Prélats du nom de JEAN.

BAYKAL (le Lac de) grand Lac de la grande Tartarie en Asie. M. Witsen, dans sa nouvelle carte des contrées de l'Asie & de l'Europe, le met entre le 112 & le 117 degré de longitude, & entre le 58 & le 59 de latitude. Il a environ vingt lieues d'Orient en Occident, & sept ou huit du sud au nord. Comme il est environné de montagnes fort hautes, il y souffle presque toûjours des vents contraires, qui en rendent le trajet difficile. Les Moscovites y passent en allant de Tobolsk à Péking. Ils remontent la riviére d'Angara jusqu'à ce lac, qu'ils traversent; après quoi ils prennent le chemin par terre sur des chevaux ou des dromadaires, que les Tartares leur vendent, ou ils attendent de prendre cette voiture jusqu'à ce qu'ils ayent remonté la riviére de Selenga, qui s'embouche dans le Lac de Baykal, & qui les conduit à celui de Selengiskoy ou Cosogal, dans lequel elle prend sa source. * Le P. d'Avril, *Voyage de divers Etats d'Europe & d'Asie, &c.*

* **BAYLE** (Guillaume) fut Ministre de l'Eglise Réformée du Carlat, petite ville du Comté de Foix en Languedoc, où il mourut en 1685. C'étoit un homme qui avoit beaucoup de sagesse, d'esprit & de zéle. Il avoit épousé Jeanne Bruguiére, d'une famille ancienne & considérable de ces quartiers-là, & il en eut plusieurs enfans parmi lesquels il y eut trois fils qui parvinrent à l'âge viril, savoir *Jaques*, *Pierre* & *Joseph* surnommé *du Perrot*.

* **BAYLE** (Jacques) fils aîné du précédent, fut Ministre aussi bien que son pére, & lui fut ajoint dans le ministére, pour le soulager dans son grand âge. Il se distinguoit par sa prudence & par son éloquence. Il enseignoit à craindre Dieu, à honorer le Roi, & à lui rendre obéïssance dans toutes les choses civiles; mais il avoit pour maxime de ne rien faire contre les lumiéres de sa conscience, & de défendre avec constance & fermeté la vérité qu'il avoit puisée dans la parole de Dieu, sans s'en laisser détourner ni par aucun intérêt temporel, ni par la crainte des hommes. On peut s'en convaincre par deux Discours qu'il fit, l'un, lorsque M. Daguesseau, Intendant de la Généralité de Montauban, vint au mois de mai de l'année 1683, faire lire dans l'Eglise du Carlat *l'Avertissement Pastoral* dressé par le Clergé de France, pour inviter, ou plutot pour forcer les Réformez à rentrer dans le giron de l'Eglise Romaine: l'au-

l'autre dans une occasion délicate au Consistoire de Carlat. On trouve l'un & l'autre dans l'Histoire de Monsr. Bayle & de ses Ouvrages, imprimée en 1716 chez Jaques Desbordes à Amsterdam, *p.* 99. & 109. Jaques Bayle fut mis en prison pour sa religion, premierement à Pamiers & ensuite au Chateau-Trompette à Bourdeaux où au bout d'une captivité de cinq mois il mourut la même année que son pére, après avoir courageusement résisté à tous les efforts qu'on fit pour l'attirer dans l'Eglise Romaine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BAYLE (Joseph) le plus jeune des trois fils de Guillaume Bayle, surnommé *du Perrot*, fut reçu Proposant en 1680 à Puylaurens. De là il alla à Genéve continuer ses études, & comme il n'étoit pas assez riche pour le faire à ses frais, son frére Pierre, *qui fait le sujet de l'article suivant*, pria M. Minutoli son ami, de lui chercher quelque condition. Sur cette recommandation M. Minutoli le prit chez lui pour enseigner ses enfans. Mais dans la suite son frere lui envoya assez d'argent pour payer sa pension & pour suffire à ses autres dépenses. En 1683, il alla de Genéve à Paris, où il mourut l'année suivante. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BAYLE (Pierre) Professeur en Philosophie & en Histoire, de la Religion Réformée, célébre par les Ouvrages qu'il a donnez à la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII, pleins d'érudition, & écrits avec beaucoup d'esprit & de politesse, naquit au Carlat, petite ville du Comté de Foix, le 18 novembre 1647, de *Guillaume Bayle* Ministre du lieu, & de *Jeanne Bruguiére* d'une ancienne famille du païs. Il marqua dès son bas âge beaucoup d'attachement pour les Lettres, & une grande avidité de tout savoir: ce qui fut cause qu'il s'appliqua long-tems aux Humanitez. Il avoit vingt & un ans achevez quand il commença la Logique. Il étoit né dans la Religion Reformée; mais à l'âge de 22 ans il fut porté à changer de Religion, par les entretiens qu'il eut avec le Curé de Puylaurens, siége de l'Académie, où il étudioit pour lors. Il ne demeura pas long-tems Catholique, & retourna dix-sept mois après à la communion Protestante. Pendant qu'il fut Catholique, il fit sa Philosophie au Collége des Jésuites de Toulouse; & après qu'il fut rentré dans la Religion Réformée, l'édit du Roi contre les relaps du 29 mai 1674, ne lui permettant plus de demeurer en France, il se retira à Genéve. Il fut quelque tems à Copet, proche de cette ville, dans la Maison du Comte Frédéric de Dohna, & prit soin des études des enfans de ce Comte. Mais comme cette occupation lui emportoit trop de tems, il prit la résolution de revenir en France. Après avoir demeuré quelque tems en Normandie, il arriva à Paris le premier mars 1675, où il fréquenta les Gens de Lettres. Cinq mois après, la Chaire de Philosophie de Sedan étant venue à vaquer, il alla la disputer, malgre trois Concurrens qui étoient de Sedan même. Il fit sa leçon inaugurale le onziéme nov 1675. Le 14 juillet 1681, il fut dépouillé de son emploi en vertu d'un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui cassoit & supprimoit l'Académie de Sedan. Ce qui l'obligea de se réfugier en Hollande, où il fut élu Professeur en Philosophie & en Histoire à Roterdam. On érigea cette Chaire en sa faveur avec une pension de cinq cens florins. Le cinquiéme dec. 1681, il fit sa Harangue d'entrée qui fut généralement applaudie. L'Académie de Franeker voulut l'attirer en 1684, mais il préféra son poste, quoiqu'on lui fit des offres tres avantageuses. Au mois de mars 1684, il commença les Nouvelles de la République des Lettres, qui eurent un succès prodigieux; il les continua jusqu'au mois de mars 1687, dans lequel une maladie dont il fut attaqué, l'obligea de les interrompre. Il recouvra quelque tems après la santé; mais il n'en jouit pas tranquillement; car ses ennemis lui ayant attribué l'*Avis aux Refugiez*, livre satyrique contre les Reformez, & trop emporté pour le pouvoir despotique, dont il n'étoit que trop vrai qu'il étoit l'Auteur, quoique M. Basnage ait cru qu'il étoit de M. Pellisson, M. Jurieu l'attaqua vivement là-dessus, dans son Examen de ce livre qu'il qualifie de Libelle contre l'Etat, contre la Religion, & contre la Révolution d'Angleterre. Aussi tot après on le priva de sa charge, nonobstant le désaveu qu'il fit de l'*Avis aux Réfugiez*, & les Apologies qu'il composa pour sa défense. N'ayant plus d'emploi de Professeur à remplir, il entreprit son *Dictionnaire Historique & Critique*, dont la premiére édition parut en 1696; la seconde, augmentee de plus d'un tiers en 1702; la troisieme en 1715; la quatriéme en 1720, en quatre volumes *in folio*; & la cinquiéme en 1730. La maniére dont il parla de l'opinion & des raisons des Manichéens sur l'origine du mal, lui attira des adversaires qui l'accusérent de fournir des argumens aux Manichéens & aux Athées. Il défendit vivement sa religion dans *ses Entretiens de Maxime & de Thémiste*, qui ne parurent qu'en 1707 après sa mort, arrivée le 28 décembre de l'année 1706, lorsqu'il venoit de donner une copie de cet Ouvrage à l'Imprimeur. Ses Ouvrages sont, *Theses Philosophicæ*; imprimées dans un livre intitulé *Recueil de quelques piéces curieuses, concernant la Philosophie de M. Descartes*; *Dissertatio in qua vindicantur a Peripateticorum exceptionibus rationes quibus aliqui Cartesianorum probarunt essentiam corporis sitam esse in extensione*; *Lettre à M. L. A. D. C. Docteur de Sorbonne où l'on fait voir par plusieurs raisons tirées de la Philosophie & de la Théologie*, que les Cométes ne sont point des Présages d'aucun malheur, &c. La premiére Edition parut en 1681; la seconde en 1682, sous le titre de *Pensées diverses écrites à un Docteur*, &c. la troisiéme en 1699; & la quatriéme en 1704; *Les Nouvelles de la République des Lettres* depuis le mois de mars 1684, jusqu'au mois de mars 1687 exclusivement; *La Critique Générale de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg*, dont il se fit deux Editions en 1682, & une troisieme en 1684; *Nouvelles Lettres de l'Auteur de la Critique Générale du Calvinisme de Mr. Maimbourg en* 1685; *Réponse de l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres à l'Avis qui lui a été donné, sur ce qu'il a dit en faveur du P. Malebranche, touchant le plaisir des Sens &c. in* 12; *Ce que c'est que la France toute Catholique sous le Régne de Louis le Grand*, in 12, 1686; *Un Commentaire Philosophique* sur ces paroles de l'Evangile, *Contrains les d'entrer*; *Réponse d'un Nouveau Converti à la Lettre d'un Réfugié, pour servir d'Addition du Livre de Dom Denys de Ste-Marthe, intitulé* Réponse aux Plaintes des Protestans *in* 12, 1689; *Avis important aux Réfugiez sur leur prochain retour en France*; *La Cabale chimérique, & la Chimére de la Cabale de Rotterdam, imprimées en* 1691; *Déclaration touchant un petit Ecrit* intitulé, *Courte Revue des Maximes de Morale*; *Entretiens sur le grand scandale causé par un livre* intitulé, *la Cabale chimérique*; *Dictionnaire Critique*; *Les Réponses aux Questions d'un Provincial*, cinq Volumes *in* 12, contenant plusieurs faits détachez qu'il n'avoit pu mettre en œuvre dans son Dictionnaire; *Janua cœlorum reserata*; *Avis à un petit Auteur des petits livrets*; *Entretien de Maxime & de Thémiste ou Réponse à Mrs le Clerc & Jaquelot*; *Nouvel Avis au petit Auteur des petits Livrets*, &c. *in* 12. 1692; *Réponse pour Mr. Bayle à Mr. le Clerc*, &c. *in* 12, 1706. *Addition aux Pensées sur les Cométes*; *Lettres choisies* de M. Bayle, *avec des Remarques*. On a outre cela de lui diverses feuilles volantes, & autres petites Piéces inserées dans divers autres Ouvrages, ou publiées à part, comme, *Nouvelle Hérésie dans la Morale touchant la haine du prochain prêchée par M. Jurieu*; *Réflexions sur un Imprimé qui a pour titre*, Jugement *du Public, & particuliérement de l'Abbe Renaudot sur le Dictionnaire Critique*; *Lettre de l'Auteur du Dictionnaire Critique a M. le D. E. M. S. au sujet des procédures du Consistoire de l'Eglise Walonne de Rotterdam*; *Mémoire de M. Bayle pour servir de réponse à ce qui le peut intéresser dans un Ouvrage imprimé à Paris sur la distinction du bien & du mal, & au quatriéme article du cinquiéme tome de la Bibliotheque Choisie*; *Réflexions sur le septiéme article du sixiéme tome de la Biblioth. Choisie*; *Mémoire de M. Bayle sur quelques endroits qui le concernent dans les nouvelles additions de M. Teissier aux Eloges des Savans*; *Lettre sur ce qui a été dit de M. Arnaud d'Andilly dans les Nouvelles de la République des Lettres du mois d'avril* 1704. Il a laissé plusieurs autres Ouvrages qui ne sont point imprimez; comme *des Leçons d'Histoire & de Philosophie*; *un Abbrégé des Vies des Hommes Illustres de Plutarque*; *un Discours sur la Vie du grand Gustave*; *La Continuation de la Critique du Calvinisme*; *un Dictionnaire Mythologique*; des *Lettres*, &c. En 1727, on a imprimé à la Haye, en trois volumes *in folio*, ses Oeuvres diverses, qui ont été suivies d'un quatriéme volume. Bayle étoit un bon Philosophe, & excelloit sur tout dans la Métaphysique. Il avoit des mœurs tres-réglées, une conversation agréable, une mémoire & une érudition prodigieuse. Il avoit l'esprit naturellement doux. Il étoit si laborieux que jusques à l'âge de quarante ans, il travailla quatorze heures par jour. Il écrivoit a un de ses Amis que depuis l'âge de vint ans, il ne se souvenoit presque pas d'avoir eu aucun loisir. Il étoit fort desintéressé. Il en donna une preuve, en refusant de dédier son Dictionnaire à un Seigneur Anglois qui lui faisoit espérer cent cinquante guinées de recompense. On l'a accusé d'avoir été un peu trop libre dans ses Ecrits, & d'avoir donné quelquefois dans le Pyrrhonisme. Mais quoiqu'on n'approuve pas ses sentimens sur la Religion, on ne peut que l'on n'avoue que la République des Lettres lui est bien redevable. Voici le caractere qu'en donnent M. Saurin & M. le Clerc. Le premier en parle ainsi dans le troisiéme volume de ses Sermons. *C'étoit un de ces hommes contradictoires que la plus grande pénétration ne sauroit concilier avec lui même, & dont les qualitez opposées nous laissent toujours en suspens, si nous devons le placer dans une extrémité ou dans l'extrémité opposée. D'un côté, grand Philosophe, sachant démêler le vrai d'avec le faux, voir l'enchâinure d'un principe, & suivre la conséquence; d'un autre côté, grand Sophiste, prenant à tâche de confondre le faux avec le vrai, de tordre un principe, de renverser une conséquence. D'un côté plein d'érudition & de lumiére, ayant lu tout ce qu'on peut lire, & retenu tout ce qu'on peut retenir; d'un autre côté, ignorant, ou du moins feignant d'ignorer les choses les plus communes, avançant des difficultez qu'on a cent fois refutées, proposant des objections que les plus novices de l'Ecole n'oseroient alléguer sans rougir. D'un côté, attaquant les plus grands hommes, ouvrant un vaste champ à leurs travaux, les conduisant par des routes difficiles & par des sentiers raboteux, & sinon les surmontant, du moins leur donnant toujours de la peine à vaincre; d'un autre côté, s'aidant des plus petits esprits, leur prodiguant son encens, & salissant ses Ecrits de ces noms que des bouches doctes n'avoient jamais prononcez. D'un coté exempt, du moins en apparence, de toute passion contraire à l'esprit de l'Evangile, chaste dans ses mœurs, grave dans ses discours, sobre dans ses alimens, austére dans son genre de vie; d'un autre côté, employant toute la pointe de son génie à combattre les bonnes mœurs, à attaquer la chasteté, la modestie & toutes les vertus Chrétiennes. D'un côté, appellant au tribunal de l'Orthodoxie la plus sévére, puisant dans les sources les plus pures, empruntant les argumens des Docteurs les moins suspects; d'un autre côté, suivant la route des Hérétiques, ramenant les objections des anciens Hérésiarques, leur prêtant des armes nouvelles, & reünissant dans nôtre siécle toutes les erreurs des siécles passez.*

Le portrait qu'en fait M. le Clerc dans sa *Bibliothéque ancienne & moderne, tome* 8, n'est pas plus favorable à ce Savant. Voici comme il s'exprime par rapport à son savoir & à ses connoissances. *Il ne savoit qu'un peu de Cartésianisme, & point du tout de Geométrie, puisqu'il avouoit qu'il n'avoit jamais pu comprendre la démonstration du premier Probléme d'Euclide, & qu'il a même voulu ergoter sur ses vieux jours contre l'évidence des Démonstrations Mathématiques. En fait de raisonnement il ne suivoit que la probabilité, & raisonnoit à tout moment* ad hominem, *sans aucun autre principe, & sans autre dessein que celui d'embarrasser des Lecteurs peu eclairez. Il y a infiniment plus de verbiage en son fait que de raisonnement solide. Il n'avoit lu aucun livre de la Philosophie expérimentale des Anglois, dont plusieurs avoient paru longtems avant sa mort, ni aucun des livres de raisonnement de la même nation, excepté quelques uns de ceux qui avoient été traduits. Il ne savoit pas plus de Théologie que ce qu'il pouvoit en avoir appris dans son Catéchisme, & dans les Prédications, ou dans quelques livres des François. Il n'avoit jamais étudié l'Antiquité Ecclésiastique, & tres médiocrement la Gréque & la Romaine. Le Droit & la Médecine étoient des lettres closes pour lui. Il avoit quelque connoissance de l'Histoire des derniers siecles, sur tout par rapport à la France, & à la Vie de quelques Gens de Lettres, souvent assez obscurs. Il avoit pris beaucoup de peine à rechercher mille vetilles litteraires, & mille circonstances de néant. Il*

faut

faut avouer qu'il écrivoit avec beaucoup d'agrément, mais c'étoit ſeulement quand il n'étoit pas en colére.

Peut-être qu'en peſant ſans prévention le bien & le mal que ſes livres ont produit, on pourroit avancer qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il n'eût jamais écrit. * *Mémoires de Trevoux* 1707. Le P. Nicéron, *Memoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 6. p.* 251. *& ſuiv.*

BAYLE, (François) ſavant Médecin, & Profeſſeur royal dans la Faculté des Arts de l'Univerſité de Toulouſe, mourut le 24 ſeptembre 1709, en ſa 87 année, ayant rempli juſqu'à la fin de ſes jours les fonctions de Profeſſeur. C'étoit un homme droit, qui regardoit ſans envie le mérite des autres Savans, & qui fermoit les yeux ſur le ſien propre; grand & rigide obſervateur de la diſcipline, & qui dans les plus fâcheux accidens, fit paroître juſqu'à la fin la fermeté d'un Philoſophe Chrétien. On voit par les différens Ecrits qu'il a donnez au public, qu'il étoit auſſi grand Phyſicien qu'habile Médecin. Il donna l'an 1700, *une Phyſique en trois volumes in* 4. & a laiſſé pluſieurs Ouvrages de Médecine, de Métaphyſique & de Morale que l'on doit rendre publics. * *Mémoires du tems. Mercure de Novembre* 1709.

BAYLY (Louïs) Théologien Anglois natif de Carmarden dans la Principauté de Galles. Il fit ſes études dans le Collége Exonien à Oxfort & s'acquit une grande réputation par ſa prédication & par ſa maniére de diſputer. En 1613, il prit le degré de Docteur en Théologie, & en 1616, on lui conféra l'Evêché de Bangor. Il eſt Auteur du fameux livre intitulé, *La Pratique de la piété*, qui a été traduit preſque en toutes les langues de l'Europe. Il y en a qui prétendent, que Bayly n'en eſt pas l'Auteur, mais que celui qui l'avoit écrit étant mort, le manuſcrit tomba entre ſes mains & qu'il le publia ſous ſon nom: il y a cependant très-peu de vraiſemblance dans cette conjecture. Il mourut en 1632, & fut enterré dans ſon Egliſe à Bangor. On dit qu'il abandonna la Religion, quelque tems avant ſa mort, & que par là ſon livre perdit conſidérablement de ſon crédit. Jean Bayly ſon fils, Chapelain de Charles I. & Gardien de la Maiſon de Chriſt de Rutnin, a fait imprimer des Sermons & quelques autres Ecrits. * A. Wood, *Antiq. Acad. Oxon.* J. Eduard *Preacher*.

BAYON, *Bajonum*, petite ville de France en Lorraine, ſituée ſur la Moſelle, entre la ville de Nanci & celle de Mirecourt, environ à cinq lieues de la premiére, & à quatre de la derniere. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BAYON**, bourg dans la Guienne, & dans la Généralité de Bordeaux.

BAYON (Jean de) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, dont on vient de parler, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, & y avoit ſans doute fait de bonnes études; puiſqu'ayant été banni en 1326 de ſa maiſon, & s'étant retiré à Moyenmoutier, Abbaïe de l'Ordre de ſaint Benôit dans le diocéſe de Toul, dont Bencelin ſon parent ou allié étoit Abbé, il fut chargé d'écrire l'Hiſtoire de ce monaſtére. On a encore en manuſcrit cette Hiſtoire, dont le R. P. D. Jean Mabillon a fait grand uſage dans ſes Annales de l'Ordre de S. Benôit. Il ne s'y eſt pas borné à l'Hiſtoire Monaſtique; & on y trouve pluſieurs choſes curieuſes touchant les Empereurs, les Princes d'Allemagne, les Ducs de Lorraine, & les Evêques voiſins; mais on croit que D. Albert, Religieux de Moyenmoutier, qui copia en 1544 le ſeul manuſcrit qui reſte de cet Ouvrage, y a ajoûté diverſes choſes dont on ſe ſeroit bien paſſé. Quoiqu'il en ſoit, l'Auteur finit à l'an 1166, & apparemment que la mort l'empêcha de pouſſer ſon travail plus loin; mais on ne ſait rien de plus de ce qui le regarde. * Echard. *Script. Ord. Præd. tome* 1.

BAYONA, ville d'Eſpagne. *Voyez* **BAIONE**.

BAYONE, village d'Eſpagne dans la Caſtille Nouvelle, entre la ville de Toléde & celle d'Alcala de Hénarès, près des riviéres de Xaranta & de Tajuma. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAYONE (les iſles de) autrefois *Deorum Inſulæ*, *Cicæ*, pluſieurs petites iſles de l'Océan Atlantique, ſituées ſur la côte de la Galice en Eſpagne, fort près de la ville de Bayone, dont elles ont pris leur nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAYONE (le Golfe de) *Bajonæ Sinus*, anciennement *Tarbellicus Sinus*, petite partie de la Mer de Gaſcogne. Ce Golfe eſt vers les frontieres de la Terre de Labour & de la Biſcaye. Il prend ſon nom de la ville de Bayone, & il porte auſſi celui de *Mer des Baſques*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAYONE, ſur le confluent de l'Adour & de la Nive, qui ſe jette enſuite dans la mer, ville de France en Gaſcogne, & capitale du païs de Labour, avec Evêché ſuffragant d'Auch, eſt une des clefs du Royaume du côté d'Eſpagne, & une des plus riches, des plus fortes & des plus importantes. Son nom ancien eſt *Lapurdum*; celui de *Bajona* eſt moderne. Nicolas Sanſon a cru que cette ville étoit *Aquæ Auguſtæ* ou *Tarbellicæ* de Ptolomée; mais on ne doute point que celle-ci ne ſoit *Acqs* ou *Dax*. Scaliger & Vinet croyent que les Boïens avoient leur étendue depuis le païs de Buch juſqu'à Bayone, & que cette ville étoit leur demeure. Vinet même a cru que le nom de cette ville étoit *Bolone*; mais de Marca & Oihénart ſe ſont inſcrits en faux contre ces ſentimens. Ils font voir que le nom de cette ville eſt tiré de la Langue des Baſques: auſſi Bayone eſt-elle dans leur païs, & dans cette petite contrée, dite *Labour*. *Ona* en Baſque veut dire *bonne*; & *Baye*, *golfe*, *port*, c'eſt à dire, que le nom de Bayone eſt formé de ces deux mots Baſques, qui ſignifient *bonne baye*, *bon port*. C'eſt dans le Fort de cette ville, dit *Lapurdum*, que le Tribun de la Novempopulanie faiſoit ſa réſidence, comme il eſt marqué dans la Notice de l'Empire. Scaliger qui l'avoit pris pour *Lourde* en Bigorre, changea de ſentiment, depuis que Savaron eut fait voir le contraire. L'Evêché de Bayone n'eſt pas auſſi ancien que la plupart des autres de France; il n'y avoit, ſelon la Notice de l'Empire, qu'un Fort en cet endroit, & les choſes n'étoient pas encore changées en 506, puiſqu'au Concile d'Agde de cette année-là, où tous les Evêques de la Novempopulanie ſe trouvérent, on n'y voit point celui de Labour; mais on ne peut guéres douter qu'il n'y ait eu un Evêque dans cette ville peu après, c'eſt à dire, au tems de Childebert, puiſque dans l'accord des Rois, rapporté par ſaint Grégoire de Tours, il eſt dit que ce Prince aura Aire, Conſerans, Labour & Albi, avec leurs dépendances; ce qui fait regarder ces lieux comme autant de citez. Ce n'eſt que dans le douziéme ſiécle que le nom de Bayone a commencé à être employé dans les titres; encore celui de Labour n'étoit-il pas toûjours négligé. Cette ville fut ruïnée par les Normands vers l'an 848, mais ce malheur ne l'accabla pas. Au commencement du dixiéme ſiécle, St. Léon en fut le premier Prélat. En 980, Arſius Evêque de Labour déclara en préſence de ſon Métropolitain les bornes de ſon Diocéſe, qui ſelon la chartre qu'on en a encore, s'étendoit juſqu'à la riviére de Déva; de ſorte que tout le Guipuſcoa en faiſoit partie, auſſi-bien que quelques Cantons de la Haute Navarre; & les Vicomtes de Bayone poſſédoient encore les mêmes païs en 1177. Même il eſt dit en la Seſſion XXXI. du Concile de Conſtance, que l'Evêché de Bayone, s'étendoit dans les trois Royaumes de France, de Navarre & de Caſtille; & il eſt certain que les choſes furent ainſi juſques fort avant dans le XVI ſiécle; mais Philippe II. venant à craindre que la communication de ſes Sujets avec leur Evêque, qui étoit François, ne fût préjudiciable à ſon ſervice, ſe ſervit du prétexte que lui donnoit le progrès que faiſoit la doctrine de Calvin en France, & demanda au Pape l'établiſſement d'un Vicaire général indépendant de l'Evêque, dans la partie du diocéſe qui étoit ſoumiſe à ſa domination, juſqu'à ce que cette doctrine fût détruite; ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir. L'Evêque & le Chapitre de Bayone n'ont pourtant point été troublez en la jouiſſance des revenus qu'ils poſſedent en ces quartiers-là. En 1560, Bayone avoit pour Evêque Jean de Monſtiers qui étoit un Homme de Lettres, & qui a écrit, *de Statibus & Familiis in Orbe Chriſtiano illuſtribus*. L'égliſe cathedrale eſt dediée ſous le nom de la ſainte Vierge & de ſaint Léon. Il y a pluſieurs autres égliſes à Bayone, & diverſes maiſons Religieuſes de l'un & de l'autre ſexe. Bayone eſt une ville de grand commerce, & ſa ſituation eſt admirable. L'Adour paſſe d'un côté le long de ſes murailles, & la Nive la traverſe, & la diviſe en deux parties inégales. Au bout de la ville eſt le confluent des deux riviéres qui ſe joignent pour ſe jetter dans l'Océan, & forment un port commode & célebre par le trafic. Les vaiſſeaux remontent juſqu'au milieu de la ville par la Nive, qui eſt très profonde, quoiqu'elle ne ſoit pas ſi rapide que l'Adour. J'ai dit qu'elle diviſe Bayone en deux parties inégales. La plus petite eſt nommée *Neufbourg* ou *le petit Bayone*; l'autre partie eſt la plus grande. Il y a communication de l'une à l'autre par divers ponts. Celui qu'on appelle *le Pont-Majour* eſt le plus grand, & conduit à une rue de même nom, habitée par de riches Marchands. Il y a au milieu de la ville une place où eſt l'égliſe cathédrale, & où aboutiſſent diverſes grandes rues, comme celle qui va à la porte S. Antoine, & une autre qui deſcend dans le marché, où eſt une autre porte entre deux groſſes tours, dont l'une ſert d'horloge à la ville, qui a en cet endroit un quai pour les bateaux qui viennent du côté de Dax ſur l'Adour. On y trouve le pont, dit *le Paregaut*. On entre par ce pont dans le Neuf-bourg; & il y a une rue de même nom, au bout de laquelle eſt un château flanqué de ſix groſſes tours qui défendent une des portes, dans l'endroit où la Nive entre dans la ville. Il y a un autre château dans la cité, où ſont quatre tours rondes, avec des foſſez remplis d'eau. Il y a encore un petit Collége à Bayone. La grande place où eſt le Palais de l'Audience, eſt ornée d'un très-beau quai ſur le port, qui eſt toûjours rempli de vaiſſeaux de toutes les parties de l'Europe. Son port eſt aſſez fréquenté, quoique de difficile accès. Bayone a eu des Vicomtes ou des Seigneurs particuliers depuis la fin du neuviéme ſiécle; & on trouve des Mémoires qui en font mention juſqu'à l'an 1193 & 1205, où ils ont manqué. Depuis, ce Vicomté a été comme confondu avec le Duché de Guienne. En 1130, Alfonſe I. Roi d'Aragon, aſſiégea Bayone & la prit. On croit que ce fut en faveur d'un autre Alfonſe, Comte de Toulouſe. Gaſton Prince de Béarn, l'aſſiégea encore en 1253, ou 1254 à compter à l'Angloiſe; car ce fut vers la fête de la purification. C'eſt en cette occaſion que Matthieu Paris dit que Bayone eſt une place riche & conſidérable. *Elle eſt*, dit-il, *ſituée ſur la mer, elle eſt la ſeconde ville de Gaſcogne, célébre par ſon port & tres bien pourvue de navires, d'Hommes de guerre & de Marchands, particuliérement de ceux qui font le commerce de vin.* Le Roi Charles VII. au mois de ſeptembre de l'an 1451, unit la ville de Bayone à la Couronne. Les Habitans ſe ſont toûjours fait eſtimer par leur fidélité. Ils le témoignérent aſſez en 1595, 1596 & 1597, lorſque les Eſpagnols ſe ſervirent de toutes ſortes de moyens & de trahiſons pour ſurprendre cette ville, où s'étoit faite, en 1565, l'entrevue du Roi Charles IX, & de ſa ſœur Eliſabeth Reine d'Eſpagne. Ils firent encore paroître leur fidélité, principalement ſur la fin du XVI ſiécle, à l'avénement de Henri IV. à la Couronne. Il ſe fait proche de Bayone une pêche de Baleines. *Voyez* au mot BALEINE pluſieurs remarques. * Grégoire de Tours, *l.* 9. *c.* 20. Oihénart, *Notit. utriuſque Vaſcon. ch.* 13. De Marca, *Hiſt. de Béarn, l.* 1. 5. *&* 7. Scaliger & Vinet, *in Auſonium*. Savaron & Sirmond, *in* Sidonium Apollinarem. Matthieu Paris, *Hiſt. Angl. an.* 1254. Du Puy, *Droits du Roi*. Du Chêne, *Antiq. des villes de France*. Papire Maſſon, *Deſcript. flum. Gall.* Sanſon, *in Diſq. Geogr.* De Calliére, *Hiſt. du Maréchal de Matignon*. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

☞ LA BAYONNETTE, qui eſt une eſpéce de petite épée longue d'un pié & demi ou environ, eſt venue originairement de la ville de Bayone. On appelloit autrefois *Bayonniers* les Arbalêtriers, à cauſe qu'à Bayone on faiſoit les meilleures arbalêtes: de même que les piſtolets ont pris leur nom de Piſtoye, ville d'Italie en Toſcane.

* **BAYONS**, bourg de France dans la Provence à côté gauche de la Durance au ſud-eſt de Gap & au ſud-oueſt d'Embrun.

BAYRAS, Hérétique Jacobite, qui vivoit au commencement du ſeptiéme ſiécle, fut un des Maîtres & des amis particuliers de l'Impoſteur Mahomet, qu'il aida pour la compoſition de ſon Alcoran,

ran. * Prateole, *ou* du Préau.

BAYS ou BAYX. *Voyez* BAIS.

BAZ, en Latin *Orite*, petite isle dans l'occident de l'Irlande, vis à vis du Comté de Desmond, dans la Mommonie, au nord de la Baye de Dingle, que les Irlandois nomment *Blasque*. * *Diction. Anglois.*

BAZA ou BASA, *Baça*, *Baza*, *Basti*, près de la riviére du Guadalentin, ville d'Espagne dans le Royaume de Grenade, & sur les limites de la Murcie & de la Castille. Elle a été autrefois le siége d'un Evêché suffragant de Toléde; mais il n'y en a plus aujourd'hui. Alvarez Gomez dit dans la Vie du Cardinal Ximénès, que les Archevêques de Toléde y ont encore quelque droit. * Mérula. Sanson.

BAZA (François) Italien, entreprit avec Salcédo de tuer le Prince d'Orange & François de Valois Duc d'Alençon, créé Duc de Brabant. Après qu'il eut été pris avec Salcédo, il confessa son crime, après quoi il se tua d'un coup de couteau dans la prison le 30 juillet 1582. Son corps fut traîné au gibet, où il fut pendu & mis en quatre quartiers. On attacha un écriteau au gibet, où il étoit marqué qu'il avoit entrepris cet assassinat par ordre exprès du Duc de Parme. Emmanuel de Méteren, *Hist. des Pais-Bas.*

BAZA, Imprimeur. *Voyez* BASA.

BAZACLE, lieu fameux au dessous de Toulouse, sur la Garonne, à cent pas des portes, où roulent incessamment vint-cinq ou trente meules de moulin, qui entretiennent de farine toute la ville. Parce qu'on y voit toûjours attaché plusieurs mulets qui servent à la porter, le proverbe commun du païs employe le nom de *Docteur de Bazacle*, pour désigner un sot & un ignorant.

* BAZADOIS, *Vasatensis ager*, contrée de la Guienne dans le Gouvernement de Guienne, est entre la Guienne propre, les Landes, le Condomois & l'Agénois, Ses villes principales sont Bazas dont elle tire son nom, & qui en est la capitale, Nérac, la Réole, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAZAIM ou BACIM, ville des Indes dans le Royaume de *Cambaye*. Elle est à 19 degrez & demi de l'équateur, & à 15 lieues de *Daman*. Mercator le prend pour la *Barace* de Ptolomée. C'est de là que vient tout le bois que l'on employe à bâtir les maisons & les navires, & même on y fait la plus grande partie des vaisseaux. Cette ville est grande, mais peu habitée, à cause des guerres des Portugais, contre les Anglois & les Hollandois. Elle a un bon Havre, très-fréquenté des Marchands. Les Portugais tirent, en tems de paix, des terres de leur jurisdiction cent mille *pardaos* toutes les années; qui font à peu près deux cens mille livres de France. Cette ville a un Gouverneur qu'on appelle le *Capitaine de Bazaim*. La Noblesse de la ville est presque toute Catholique. Les Jesuites, au nombre de quatorze ou quinze, y ont un College fondé en 1560. Dans ce tems-là plusieurs Payens embrassérent la Religion Chrétienne. Vers l'an 1588, on batisa neuf mille quatre cens personnes, tant au Collége de Bazaïm, qu'aux lieux de résidence qui en dépendent; & un an après il y en eut treize cens qui reçurent aussi le Batême. Il y a deux classes dans ce Collége; dans l'une on montre à lire & à écrire; & dans l'autre on enseigne le Latin. Il y a un Séminaire où les jeunes gens du païs sont instruits en la vertu, & aux Belles Lettres, afin qu'ensuite ils puissent servir de Prêtres à ceux de leur Nation. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* BAZAN, famille Espagne, issue des anciens Rois de Navarre, & nommée de Val-Bazan que Marie Ochoaz apporta à son mari Fortunatus dans le douziéme siécle. PIERRE de Bazan, troisiéme Seigneur de Val-Bazan fut fait en 1456 Vicomte de Valduéma, & laissa deux fils; 1. JEAN RODRIGUEZ, dont la postérité fut bientôt éteinte; 2. ALVARE, dont le petit-fils qui portoit aussi le nom d'ALVARE, fut fait en 1582, Marquis de Santa Cruz, après la victoire qu'il remporta près de l'isle S. Michel, sur Dom Antoine Bâtard de Portugal. Le fils d'Alvare, du même nom que son pére & son bisayeul, fut Capitaine Général dès Galéres d'Espagne, & mourut en 1646. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof.

BAZANIENS. *Cherchez* BÉZANITES.

BAZARIE, province des Scythes, dont les Habitans formoient des parcs remplis de bêtes fauves, choisissant pour cet effet de grandes forêts arrosées d'eaux, & les fermant de murailles, qu'ils garnissoient de tours pour la retraite des Véneurs. Alexandre *le Grand* étant allé en ce païs-là, ils lui firent voir un de ces parcs, où il y avoit quatre cens ans qu'on n'avoit chassé; & ce fut là où ce Roi eut l'adresse & le bonheur de tuer de sa main un lion d'une épouvantable grandeur qui vint droit à lui. Quoique ce combat lui eût réüssi, néanmoins, parce que le péril avoit été grand pour Alexandre, les Macédoniens ordonnérent, selon leur coutume, qu'à l'avenir le Roi n'iroit plus à la chasse à pié, & sans avoir quelques-uns de ses Gardes & de ses Officiers avec lui. Pline, Ptolomée, ni Strabon ne connoissent point cette province de Bazarie. * Quinte-Curce, *liv.* 8.

BAZAS sur la Beuve, ville de France dans la Guienne, avec Sénéchaussée & Evêché suffragant d'Auch. C'est une ville ancienne, dont Ausone, Sidoine Apollinaire, Grégoire de Tours & d'autres ont parlé avec éloge, sous le nom de *Cossio* ou *Cossium Vasatum*, *Civitas Vasatica* & *Vasata Arenosa*. Ausone en fait aussi mention en parlant de Paulin, gendre d'une de ses sœurs. *Parent.* 24. *v.* 8.

Stirpis Aquitanæ mater tibi: nam genitori
Cossio Vasatum, municipale genus.

Il en parle encore ailleurs; car cette ville étoit le lieu de la naissance de ses ayeux. Bazas n'a pas été inconnue à Ptolomée Elle est capitale du petit-païs, dit le BAZADOIS. Scaliger, Mérula, le P. Monet & d'autres se sont trompez en fixant les bornes de ce païs. Les peuples du Bazadois sont ceux que les Anciens ont nommez *Vasates*, qui étoient peut-être les mêmes que les *Cocosates* de César & de Pline, comme de Marca & le même P. Monet l'ont cru, bien que Sanson & d'autres n'ayent pas été de ce sentiment. Quoiqu'il en soit, Bazas est situé sur un rocher, dont le pié est lavé d'un côte par la petite riviére de Beuve, & dans un païs de bois & de landes, environ à une lieue de la Garonne. L'église cathédrale est dédiée sous le nom de saint Jean-Baptiste: Sextilius en est le plus ancien Evêque dont nous ayons connoissance. On trouve son nom parmi les souscriptions du Concile d'Agde en 506, & d'Orléans en 511. Orestes qui gouverna après lui, se trouva en 585 au Concile de Mâcon. Ils ont eu d'illustres successeurs, & entre autres, Girauld du Puy, Cardinal, mort en 1389, Bernard du Rosier, Amanjeu d'Albert Cardinal, Arnauld de Pontac, &c. Le Cardinal Baronius, Bini, Claude Robert & d'autres, se sont trompez, lorsqu'ils ont cru que les Conciles tenus en 442 & 539 à Vaison, avoient été assemblez à Bazas. * Paulin, *Epist. ad Ausonium.* Sidonius Apollinaris, *l.* 5. *Epist.* 7. *& l.* 7. *Epist.* 4. Ptolomée; *l.* 2. *c.* 10. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 5. Grégoire de Tours, *l.* 6. *c.* 16. De Marca, *Hist. de Bearn*, *l.* 1. *c.* 10. Sainte Marthe, *Gall. Christ.* Monet. Sirmond. Scaliger. Mérula. Du Chêne, &c.

BAZATHA. *Voyez* BIZTA.

* BAZDA, château tres fort qui n'est éloigné de la ville de Nekhscheb que d'une petite journée. Abulféda lui donne 89 degrez, 35 min. de longitude, & 38 degrez, 46 min. de latitude septentrionale. Quelques Geographes appellent cette ville Bazdad, & c'est de ce lieu qu'étoit natif l'Imám Mohammed que l'on surnomme Al Bazdadi, mort l'an 482 de l'hégire, qui a composé un livre fort estimé sous le titre d'*Ossúl*, c'est à dire, *les fondemens du Musulmanisme*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BAZIÉGES en Latin *Badera*, bourg de France, situé dans le territoire de Toulouse en Languedoc, entre la ville de Toulouse & celle de Carcassonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BAZIN (Jean) Résident pour le Roi de France auprès du Roi de Pologne, naquit à Blois le 25 septembre 1538, d'une noble & ancienne famille du païs. La premiére charge qu'il eut, fut celle de Procureur du Roi à Blois. Il vint ensuite à Paris, où M. de Montluc, Evêque de Valence, qui tenoit un des premiers rangs dans le Conseil de la Reine Catherine de Médicis, le mit au nombre des quatre personnes qu'il choisit en 1572, pour le seconder dans l'importante négociation, dont il fut chargé par le Roi & par la Reine-Mére. C'étoit de proposer aux Etats de Pologne le Duc d'Anjou pour succéder à Sigismond-Auguste, dernier Roi de la Maison des Jagellons. Les trois autres qui eurent part à cette négociation, furent Pierre Gilbert de Mailloc, Conseiller au Parlement de Grenoble; Joseph Scaliger, fils de Jules; & Charles de Gelas Leiberon, Abbé de Saint-Ruth. Bazin se trouva seul au rendez vous qui lui avoit été donné à Strasbourg, les autres ayant cru que les desordres de la Saint-Barthélemi, arrivez en la même année, auroient rompu, ou du moins différé le voyage de M. de Valence. Ce Prélat donna ordre à Bazin de prendre le devant, pour se trouver à la Diéte que l'on devoit tenir à Kalisch. Il y fit en Latin une harangue, qui fut suivie des applaudissemens de toute l'assemblée. Quelques tems après il fut envoyé à la Diéte de Varsovie, puis de la petite Pologne, où il engagea la Noblesse de cette province dans les intérêts du Duc d'Anjou. Après avoir travaillé utilement à l'élection de ce Prince, il revint en France pour rendre compte au Roi de ce qui s'étoit passé de plus particulier en Pologne. Il y fut renvoyé en qualité de Résident; & lorsqu'il y fut arrivé, il étouffa les factions qui s'étoient formées parmi les Nobles, dont quelques-uns proposoient de faire une nouvelle élection, en cas que le Roi ne fût pas en Pologne, dans la fin de septembre. Il envoya des lettres aux petites Diétes de la grande & de la petite Pologne, & résista fortement à ceux qui demandoient une Diéte générale, sachant qu'il y avoit des gens qui formoient le dessein de mettre la justice entre les mains du Sénat, & de l'ôter au Roi, sous prétexte qu'il n'entendoit pas leur langue, & ne savoit pas les loix du Royaume. Ces soins firent que tout fut tranquille, quand le Sieur de Rambouillet, Ambassadeur du Roi de France, arriva en Pologne. Alors Bazin, qui avoit demandé son congé, fut sur le point de se retirer; mais il reçut ordre de la Reine-Mére d'attendre l'arrivée du Roi, pour demeurer auprès de sa Majesté: ce qu'il fit. Quelque tems après, étant de retour en France, il y fut reconnu pour Protestant; ce qui l'obligea de sortir du Royaume; mais il ne fut pas long-tems sans y revenir, & il y mourut en 1592. Il laissa entre autres enfans, ISAAC Bazin, qui fut nommé l'an 1626, Député général de la Religion Reformée en France, auprès de sa Majesté: emploi qu'il exerça jusqu'à sa mort. * Bernier, *Histoire de Blois.*

BAZIN (Claude) Seigneur de Bezons, Conseiller d'Etat ordinaire, avoit été Avocat général au grand Conseil en 1630, & Intendant de la province de Languedoc pendant vint ans. Il donna au public une traduction de la paix de Prague, où il n'a point mis son nom, & mourut Doyen de l'Académie Françoise le 20 mars 1684. Il avoit épousé *Marie* Targer, fille de *Louis* Targer Sécretaire du Roi, & de *Geneviéve* Goulas, dont il eut 1. *Louis* Bazin, Seigneur de Bezons, Conseiller au Parlement en 1668, Maître des Requêtes en 1674, Intendant de Limoges, d'Orléans, de Lyon & de Bourdeaux, & Conseiller d'Etat en 1686, mort à Bourdeaux le neuviéme août 1700, sans postérité de *Jeanne* de Guénegaud, fille de *Jean-François*, Maître des Comptes & de *Marie* Gargant, morte le 24 mars 1714; 2. JACQUES, qui suit; 3. *Omer*, Chevalier de Malthe, mort en 1679 sur le vaisseau le Conquérant; 4. *Armand*, Abbé de Ressons, Évêque d'Aire en 1685, puis Archevêque de Bourdeaux en 1698; & 5. *Susanne* Bazin, mariée à *Louis* le Blanc, Maître des Requêtes, mort le quatriéme juin 1699.

JACQUES Bazin, Comte de Bezons, Maréchal de France, commença en 1667, de servir en Portugal sous le Comte de Schomberg, d'où il revint en France après la paix, & fut Cornette dans un régiment de cavalerie, & Aide de camp du Comte du Passage, qui commandoit l'armée de Catalogne. En 1668, il passa en Candie avec le Duc de la Feuillade, d'où il revint en 1669. En 1670, il

il alla en Vivarais avec les troupes que le Roi y envoya pour dissiper les Rebelles, & y servit d'Aide de camp auprès de M. le Bret, Lieutenant Général. Il fut fait Capitaine de cavalerie dans le régiment des Cuirassiers en 1671 ; se trouva au passage du Rhin, & à toutes les actions de ce régiment jusqu'au combat de Senef, où il fut blessé en 1674, commandant deux escadrons de son régiment, fut ensuite Colonel de cavalerie ; se trouva à tous les siéges qui se formérent en Flandre, & au combat de Saint-Denys donné le 14 août 1678. Ayant été fait Brigadier en 1688, il servit au siége de Philisbourg & autres places du Palatinat ; au combat de Walcourt en 1689, & à la bataille de Steenkerque en 1692, commandant le corps de reserve sous les ordres de Monsieur le Duc d'Orléans. Il fut fait Maréchal de camp en 1693, & peu après Inspecteur & Directeur général de la cavalerie ; se trouva la même année à la bataille de Nerwinde, commandant encore un corps de reserve ; & continua de servir jusqu'à la paix de Ryswyck en 1697. Le Roi lui donna le gouvernement de Gravelines en 1700, & l'envoya à Ath en 1701, pour se saisir de cette place, & en faire sortir la garnison Hollandoise, d'où il eut ordre d'aller servir en Allemagne sous le Maréchal de Villeroi. Etant passé en Italie la même campagne, il se trouva au combat de Chiari En 1702, il fut nommé Lieutenant Général, & eut ordre de retourner en Italie ; servit dans l'armée commandée par le Duc de Vendôme ; se trouva aux secours de Sabionette, de Mantoue, & de Goito ; au combat de Luzzara, & au siége de Governolo. Le Duc de Vendôme lui ayant donné le commandement de Mantoue, & de l'armée du bas Pô pendant qu'il paloit en Piémont, il fut blessé au passage que les Ennemis firent de la Secchia, ne quitta point l'armée, & se trouva à toutes les rencontres qui arrivérent pendant cette marche, Il étoit en 1704, au passage du Pô ; & fut fait Grand-Croix de l'Ordre de Saint Louïs la même année. Etant revenu en France en 1705, il fut envoyé en la Haute Normandie, pour s'opposer aux descentes qu'y pourroient faire les ennemis, & eut le même commandement l'année suivante. Sur la fin de la même campagne il fut dépêché auprès de Monsieur le Duc d'Orléans à Briançon pour y commander l'armée. En 1707, il commanda le long du Rhône depuis le Lac de Genéve jusqu'à son emboûchure, avec ordre de joindre l'armée du Maréchal de Tessé, si les ennemis vouloient pénétrer en France ; se trouva avec lui à l'action de Sainte-Catherine & à la levée du siége de Toulon, & eut ordre de rester en Provence. Le Roi le pourvut, en 1708, du gouvernement de la ville & citadelle de Cambray, & l'envoya servir en Espagne sous les ordres de Monsieur le Duc d'Orléans. Il se trouva au siége & à la prise de Tortose. Le Roi l'honora du bâton de Maréchal de France par lettres du cinquiéme mai 1709, en le renvoyant en Espagne. Il eut en 1710, le commandement des troupes qui devoient s'assembler sur la Moselle, puis de l'armée du Rhin avec le Maréchal d'Harcourt, & commanda au siége de Landau pris le 20 août 1713, & a été nommé Conseiller au Conseil de Régence après la mort du Roi Louïs XIV. Il a épousé en 1694, *Marie-Marguerite* Le Menestrel, fille d'*Antoine* Le Menestrel, grand Audiencier de France, & de *Marguerite* Bertier du Metz, dont il a 1. LOUÏS-GABRIEL, qui suit ; 2. *Armand*, Abbé de Saint-Jouin-de-Marne ; 3. *Jacques-Etienne* . . . 4. *Marie-Susanne*, alliée en janvier 1716, à *Jean* du Fay, Marquis de Maubourg, &c. 5. *Marie-Marguerite* ; 6. *Louise-Jeanne* ; & 7. *Catherine-Scholastique* Bazin de Bezons.

LOUIS-GABRIEL Bazin, Marquis de Bezons, Colonel du Régiment de Livry en mars 1718. * Pellisson, *Histoire de l'Académie Franç.* Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne, &c.*

BAZIOTHIA ou BIJOTHEIA, ville de Palestine dans la Tribu de Juda. Sanson croit que c'est la même que *Bersabée.* * *Josué, ch.* 15. *v.* 28.

BAZMAN & COBAD, deux hommes renommez pour leur valeur, & encore plus fameux par le combat singulier qui se donna entre eux à la vue des deux armées Persienne & Turquesque, & qui décida du sort de ces deux nations. Bazmán étoit Turc & sujet de Paschenck, ou d'Afrasiab son fils, Roi de Turán en Turquestan, qui avoit passé le Gihon avec une armée effroyable pour envahir l'Iran ou la Perse. Cobad étoit Persan, & combattit pour Naudhar, un des derniers Rois de la premiére Dynastie de Perse. Il fut stipulé avant le combat, que celui des deux qui vaincroit son ennemi, donneroit la victoire à son Prince & à sa nation. La foi fut gardée par les deux partis. Cobad ayant terrassé & tué Bazman, le Roi du Turquêstan repassa le Gihon, & laissa en paix celui de Perse. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale.*

BAZOCHE, Jurisdiction établie au Palais à Paris, pour le jugement des procès & des différents qui surviennent entre les Clercs de Procureurs, ou autres particuliers qui plaident contre les Clercs. Cet établissement se fit vers l'an 1303, par le Roi Philippe *le Bel*, qui donna même le nom de Roi au Chef de cette Jurisdiction, dont les Officiers furent appellez Chancelier, Maîtres des Requêtes, Avocat & Procureur général, Grand Référendaire, Grand Audiencier de la Chancellerie, Sécretaires, Greffiers, Huissiers, &c. Il permit aussi à ce Roi de la Bazoche de porter la toque Royale, & au Chancelier de porter la robe & le bonnet. Il ordonna que les plaidoiries ordinaires se tiendroient deux fois la semaine, savoir, le Mécredi & le Samedi sur les cinq heures de relevée ; & que tous les ans le Roi de la Bazoche feroit faire montre à tous les Clercs du Palais & du Châtelet. Il lui permit encore de faire planter un mai dans la Cour du Palais, avec tambours & trompettes, accompagné de tous les Clercs ses Sujets, sous la conduite d'un Colonel & de douze Capitaines. Le titre du Roi de la Bazoche fut aboli du tems de Henri III. mais la Jurisdiction a subsisté. Tous les ans à la Saint-Martin, après l'ouverture des audiences du Parlement, la Bazoche ouvre ses audiences, & les tient le Mécredi & le Samedi à midi dans la Chambre de Saint Louïs. Le jour de l'ouverture des audiences on y fait des harangues ; le Chancelier s'y trouve avec robe & bonnet, & les Officiers avec leurs toques & habits noirs.

On y voit aussi des Procureurs de la Cour, qui sont Maîtres des Requêtes honoraires en cette Jurisdiction. Les Clercs de la Bazoche avoient aussi une loge à l'Hôtel de Bourgogne, pour y voir la Comédie le jour de Carême-prenant, mais en janvier 1641, le Roi par un arrêt de son Conseil d'Etat, fit défense aux Administrateurs de l'Hôtel de Bourgogne, d'y répréfenter la Comédie le jour du Mardi gras, en faveur des Clercs de la Bazoche, qui y alloient accompagnez du Prince des Sots. Ce Prince des Sots qui prenoit anciennement des provisions du Roi, & dont la fonction étoit de jouer tout le monde en public & en particulier, marchoit à Paris avec un capuchon & des oreilles d'âne, avoit une loge à l'Hôtel de Bourgogne, qui étoit le domaine affecté à sa Principauté, & avoit la conduite des jeux publics, où il présidoit. Sa conduite scandaleuse & celle de ses suppôts, les ayant rendus odieux à l'Eglise qui ne les admettoit point à la communion des Fidéles, des Particuliers qui prenoient le titre de Confréres de la Passion, réünirent les droits de ce Prince à leur Communauté, & aquirent en 1543 partie de l'Hôtel de Bourgogne, où ils réprésentérent les mystéres de la Passion. Dans la suite des tems ils eurent permission de faire jouer d'autres mystéres, & même des Tragédies & Comédies, telles qu'on les réprésente aujourd'hui: d'où vint que l'on appeloit leurs réprésentations, *les Jeux de pois pilez* ; parce qu'ils mêloient le profane avec le sacré. Ils étoient obligez, comme avoit été le Prince des Sots, de donner le jour du Mardi-gras la Comédie & la collation aux Officiers du Royaume de la Bazoche, & de les aller inviter le Samedi précédent, & recevoient d'eux des gants & des dragées. Ils y avoient même été condamnez par arrêt contradictoire du Parlement de 1639 ; mais ils obtinrent des Lettres du Roi Louis XIII, pour abolir cette sorte de Bacchanale. Depuis, cet Hôtel a été réüni à l'hopital des enfans trouvez de la ville de Paris par le Roi Louis XIV. * *Voyez les Antiquitez de Paris, par* Du Breuil, *Mémoires du tems.*

* BAZOCHE, village de France en Champagne au midi de la Seine, dont il n'est éloigné que d'un quart de lieue. Il est à peu près au nord de Sens, dont il est éloigné d'environ six lieues.

* BAZOCHE ou BASOGE GOUET, bourg de France dans le Maine sur l'Yévre est à l'est du Mans, tirant vers le nord, & en est éloigné d'environ quatorze lieues.

* BAZOIS, contrée du Nivernois en France, dans la partie méridionale & occidentale de cette province. On y trouve entre autres lieux Châtillon en Bazois.

BAZUNA, ville assez peuplée, bâtie sur la Mer Iémanique ou Omanique, qui est l'Ocean Ethiopique ou Oriental. Elle est située entre la côte des Caffres & le Zanguébar, & n'est éloignée que de six journées de la ville de Carnua, qui appartient au païs des Caffres On dit que les Habitans de Bazuna ne se nourrissent que de serpens & de grenouilles. Nous remarquerons par occasion, que le mot de *Caffre* en Arabe, signifie en général un homme qui n'a point de Religion ; & en particulier, celui qui n'est point Musulman. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

BAZZANO, *Monte Bazzano*, ou *Offidio*, en Latin *Offidius Mons*, montagne du Royaume de Naples, située dans le territoire d'Aquila, dans l'Abruzze Ultérieure. * Maty, *Dict. Géogr.*

B D E. B É. B E A.

BDELLIUM, c'est une espéce d'arbre fort odoriférant, de la hauteur d'un olivier. Il a le bois noir, les feuilles semblables à celle du chêne, & ses fruits à ceux d'un figuier sauvage. Il répand par son écorce une espéce de gomme fort visqueuse, qui s'endurcit à l'ombre, & qu'on appelle *Bdellium.* Il y en a de deux sortes, le Scythique & l'Arabique. Le premier est noir & gluant ; le second est transparent & sec. Il est fort amer, & empêche la corruption ; & c'est pour ce sujet qu'on l'employe à embaumer les corps morts. Son odeur est fort douce, quand on l'infuse dans du vin. On en trouvoit quantité dans la terre d'Havilla, ou aux Indes. * *Genése, ch.* 2. *v.* 12. La manne dont les Israëlites furent nourris dans le Désert, étoit de la couleur du *Bdellium.* * *Nombres, ch.* 11. *v.* 12. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* BÉ (Paul du) habile Médecin a publié en 1671, *Medulla Medicinæ Theoreticæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BEACHE, promontoire ou cap d'Angleterre dans la partie la plus méridionale du Comté de Sussex.

BEAK (Antoine) Patriarche de Jerusalem. *Cherchez* ANTOINE.

* BEALOTH ou BEHALOTH, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 24.

BEALTH, *Bealta, Bulleum*, village d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, & au Comté de Breknock, sur la riviére de Wye, vers les limites du Comté de Radnor. Il y a un ancien château ; & ce fut proche de là que fut tué Léolin dernier Prince de Galles, de la race des anciens Bretons, par Roger Strongow, en l'an 1282, du tems d'Edouard premier Roi d'Angleterre.

BÉAN, ville de la Tribu de Gad, dont les Habitans faisoient des maux épouvantables aux Juifs dans le tems des guerres des Macédoniens, c'est à dire, vers l'an du monde 3871, avant Jesus-Christ 164. Ils furent assiégez par Judas Machabée, qui mit le feu à la forteresse où ils s'étoient retirez, & les y fit tous brûler. * I. *Mach. ch.* 5. *v.* 4. C'est *le Behon*, dont il est parlé, *Nombres, ch.* 32. *v.* 3.

BEAREFORD, *Bearefordia*, ruïnes d'un bourg & d'un monastére que les Danois avoient bâti il y a plus de trois cens ans, dans les terres Arctiques sur les côtes du Groenland. * Maty, *Dict. Géogr.*

BÉARN (le) *Benearnia*, province de France, qui a eu titre de Principauté, au pié des Monts-Pyrénées. Elle a le Comté de Bigorre à l'orient ; la Prevoté d'Acqs, la Basse-Navarre, & une partie du païs de Soule, au couchant ; au midi les montagnes d'Araragon & celle de Roncal, qui sont de la Haute Navarre, & au septen-

ptentrion le Bas-Armagnac & une partie de la Gascogne. Pau en est la ville capitale. Les autres sont Lescar, Oléron, Nay, Orthez, Navarreins, Morlas, Sauveterre, Pontac, Lembége, Sallies, & 434 bourgs & villages ou châteaux, selon les remarques de M. de Marca, outre les cinquante qui sont au païs de Soule, deux Evêchez, Lescar & Oléron, & trois Abbaïes. La figure de sa situation approche de celle d'un triangle, dont la longueur, sans y comprendre les vallées, est de quatorze lieues de Gascogne, c'est à dire, d'environ vingt ou vingt-deux lieues de France. Sa largeur est inégale; la plus grande est de dix lieues, la médiocre de six, & la plus petite de deux. Il y a deux riviéres principales qui portent le nom de *Gaves*; dont l'une a sa source dans les montagnes de Bareiges en Bigorre, & est nommée ordinairement *le Gave Béarnois*. L'autre est celle d'Oléron, composée des Gaves d'Aspe & d'Ossau; & elle a sa source au plus haut des Pyrénées, où se fait la séparation du Béarn & de l'Espagne. Ces riviéres ou Gaves ne sont point navigables; mais elles sont extremement poissonneuses. Il y a de tres-hautes montagnes, & entre autres celle d'Ossau à trois têtes, & que l'on nomme *le Pic de midi* & *le Pic de tres-serous*, c'est à dire, *de trois sœurs*, parce qu'il y a trois pointes, dont les deux sont du côté d'Aragon. Du plus haut de cette montagne on découvre les deux mers, & les monts de Castille. Cette province n'est fertile que par le travail & l'industrie des Habitans. Il y a des eaux minérales, du sel & une grande quantité de bétail, qu'on y nourrit dans les montagnes. Le Béarn a été sous la domination de ses Princes naturels durant près de huit cens ans, depuis que Louïs *le Débonnaire* y établit des Vicomtes, après avoir condamné & banni Loup Centule, Duc de Gascogne, vers l'an 819. Plus de deux cens ans après, ce païs passa dans la Maison de Moncade, par le mariage de la Princesse *Marie*, fille unique du Vicomte *Pierre*, & sœur de *Gaston* V. mort sans enfans, avec Guillaume de Moncade, en 1170. Gaston VII. petit-fils de cette *Marie*, épousa *Marthe*, fille du Comte de Bigorre, & ne laissa que quatre filles, dont la seconde, *Marguerite*, porta ce païs à Roger-Bernard Comte de Foix. La Navarre y fut jointe, par le mariage de Gaston IV, avec *Eléonore* héritiére de ce Royaume. *François Phœbus*, Roi de Navarre, fut son petit-fils. *Catherine* sa sœur lui succéda, & fut mariée à Jean d'Albret, qui laissa ses Etats à Henri son fils, pére de *Jeanne* d'Albret, mére de Henri IV. ayeul du Roi Louïs XIV. Le Roi Louïs XIII, ayant rétabli l'an 1620 la Religion Catholique en Béarn, d'où elle avoit été bannie depuis 50 ans, unit cette Principauté avec la Basse Navarre à la Couronne de France. Le Gouvernement des Seigneurs de Béarn étoit réglé par les coutumes du païs que l'on nommoit *Fors*; ils devoient juger les affaires de leurs Sujets en dernier ressort, dans la Cour dite *Major*, qui étoit composée des deux Evêques de Lescar & d'Oléron, & de douze Barons du païs. Depuis, Alain d'Albret, grand-pére & Curateur de Henri II. Roi de Navarre érigea un Conseil ordinaire & une Cour souveraine à Pau; & c'est de ce Conseil & de la Chancellerie de Navarre que le même Roi Louïs XIII. établit le Parlement de Pau, composé de quatre Présidens, vint & un Conseillers & trois Gens du Roi. Il y a encore en Béarn un Sénéchal, qui a cinq Lieutenants, dont les siéges sont à Pau, à Oléron, à Orthez, à Morlas, & à Sauveterre. La Chambre des Comptes de Pau & celle de Nérac ont été unies ensemble, & érigées en Chambre des Comptes de Navarre, composée de deux Présidens, de dix Maîtres des Comptes, d'un Procureur & d'un Avocat du Roi, & de deux Sécretaires. Mais au reste, pour le nom de *Béarn*, c'est une Fable qu'il soit tiré de celui des Suisses du Canton de Berne, lesquels ayant suivi Charles *Martel* contre les Sarasins, s'établirent, dit-on, dans ce païs. Médiaville, Cordelier de Morlas, est le premier qui ait inventé ce conte, que la Ferriére, Bertrand, Elie, & d'autres ont débité trop facilement, sans prendre garde que le nom de Berne est beaucoup plus récent que Charles *Martel*. En effet, la ville de Berne n'a été bâtie dans le païs des anciens Rauraques que vers l'an 1195. Le nom de *Béarn* est tiré de celui des anciens *Vénamiens* ou *Vénarniens*, d'où l'on a fait *Bénéarniens*, *Béarniens*, & *Béarn*. Il est parlé de la cité des Bénéarniens dans les anciens Itinéraires, & dans les Notices de l'Empire. On croit que cette ville est Lescar. Les Béarnois sont adroits, laborieux, fidéles, & bons soldats. Leur païs fut soumis aux Romains, puis aux François depuis Clovis, & ensuite aux Ducs des Gascons. Le païs n'est guéres fertile: il y a cependant quelques petits cantons, où l'on recueille du froment & du vin.

ORIGINE ET SUCCESSION DES VICOMTES de Béarn.

Louïs *le Débonnaire* ayant exilé Loup Centule Duc des Gascons, en 819, & voulant récompenser la fidélité d'un des fils de ce Duc, lui donna le Béarn en fief, sous le titre de Vicomté. Le nom de ce Seigneur & celui des deux suivans nous sont inconnus jusqu'à Centule I. qui vivoit en 905, & qui servit utilement Sanche Abarca Roi de Navarre, contre les Maures qui désoloient son païs. Gaston I. succéda à son pére Centule I. vers l'an 940, & fut suivi vers l'an 984 de Centule II. surnommé *le Vieux*, lequel laissa, vers l'an 1004, Gaston II. & *un fils naturel nommé* Anerloup, *qui fut Vicomte d'Oléron, & pére de* Loup *Aner*. Gaston II. laissa vers l'an 1012, Centule III. dit *le Jeune*, qui épousa *Angéla* de la famille des Comtes de Gascogne. & fut assassiné vers l'an 1060. Gaston III. son fils mourut avant lui. Il avoit pris alliance avec *Adelais*, sœur du Comte *Bernard* Tumapaler, & il en eut Centule IV. *Adelais* se remaria avec le Vicomte *Roger*, pére de *Hugues* & de *Hunaut*, Abbé de Moissac. Centule IV. succéda à son ayeul, & devint Comte de Bigorre, par son mariage avec *Béatrix*, fille de *Bernard* II. Ce Vicomte avoit épousé en premiéres noces *Gilla*, qui étoit sa proche parente: mais il en fut séparé vers l'an 1078 ou 1079, par ordre du Pape Grégoire VII. qui avoit nommé Juge de cette affaire Amatus ou Aimé Evêque d'Oléron, Légat du saint Siége. *Gilla* se retira dans un monastére; où elle mourut en odeur de sainteté. Depuis, Centule fut assassiné. Gaston IV. succéda vers l'an 1088, à son pére *Centule*, & laissa de *Béatrix* un fils de son nom qui devint Comte de Bigorre. Gaston V. fit le voyage de la Terre-Sainte avec Godefroi de Bouillon. A son retour, il conquit les Vicomtez de Soules & d'Acqs; il se trouva en 1118, à la prise de Sarragosse, qui étoit occupée par les Maures, & il assista les Rois d'Aragon contre ces Infidéles, qui le tuérent en 1130. Il avoit épousé une Dame nommée *Talése*, dont il eut *Centule* V. qui fut aussi tué dans un combat donné contre les Infidéles le septiéme septembre 1134, & Guiscarde qui suit.

Guiscarde succéda aux Etats de son frére. Elle étoit alors veuve de *Pierre* Vicomte de Gavaret, & mére de Pierre qui fut Vicomte de Béarn & de Gavaret, & qui mourut vers l'an 1153, laissant un fils & une fille, Gaston VI, & Marie. Le premier épousa *Sanchia* de Navarre, fille du Roi *Garcias Ramire*; & étant mort sans postérité, il laissa ses Etats à sa sœur Marie.

Marie lui succéda vers l'an 1170, & prit alliance avec *Guillaume* de la Maison de Moncade. Leurs fils furent Gaston VI. dit *le Bon*, & Guillaume-Raimond, tous deux Vicomtes de Béarn, & Seigneurs de Moncade. Le premier fut aussi Comte de Bigorre, par son mariage avec *Pétronille* ou *Péronelle*, fille de *Bernard* Comte de Cominges, & de *Stéphanie* dite *Béatrix*, Comtesse de Bigorre. Il prit parti dans les guerres des Albigeois, ayant mené du secours à Raimond *le Vieux*, Comte de Toulouse: ce qui lui fit une affaire avec le Pape. On l'accommoda pourtant sans peine; car il n'étoit point engagé dans les erreurs de ces Hérétiques. Gaston mourut vers l'an 1215. Son frére Guillaume-Raimond lui succéda. Celui-ci étant encore jeune, avoit, vers l'an 1193 ou 1194, assassiné Bérenger, Archevêque de Tarragone, & avoit été excommunié pour ce crime par le Pape Lucius III. Mais il en avoit obtenu l'absolution en subissant la pénitence qui lui fut imposée. Il mourut en 1223, & Guillaume son fils lui succéda. Ce dernier eut guerre avec le Roi d'Aragon; & s'étant accordé avec lui, il le suivit à la conquête de l'isle de Majorque occupée par les Maures, & il y fut tué l'année 1229. Il avoit pris alliance avec *Garsende* de Forcalquier, veuve d'*Alphonse* II. Comte de Provence, ou selon d'autres, avec une fille de ce même Prince, & il en eut Gaston VII. qui fut un des plus grands hommes de son tems. Il eut beaucoup de part aux affaires de son siécle, & aux guerres contre les Anglois. Il mourut l'an 1290. En premiéres noces il avoit épousé *Marthe* ou *Aimée* de Bigorre, dont il eut *Constance*, morte sans postérité; Marguerite, qui lui succéda; *Marthe*; & *Guillemette*. Depuis en 1273, il prit une seconde alliance avec *Béatrix* de Savoye, fille de *Pierre* Comte de Savoye, dit *le petit Charlemagne*, & veuve de *Guigues* XI. Dauphin de Viennois; mais il n'en eut point d'enfans. Marguerite porta le Vicomté de Béarn dans la Maison de Foix. *Voyez* FOIX. * De Lescun, *Généal. des Seigneurs de Béarn*. Olhagaray, *Hist. de Foix, Béarn, & Navarre*. La Perriére, *Annal. de Foix*. De Marca, *Hist. de Béarn*.

BÉAT (saint) bourg de Gascogne. *Cherchez* SAINT BÉAT.

BÉATIANI (Augustin) a composé des vers qui se trouvent dans le *tome* 1. *des Delic. d'Ital. pag.* 334. Voici le jugement desavantageux qu'en porte Jules César Scaliger dans son *Art Poëtique*. *On a*, dit-il, *une lettre d'Augustin Béatiani au Pape Clément VII. écrite sans art. Il n'y a que des pensées triviales, & une versification commune; en sorte qu'on n'y trouve ni la pureté d'une épitre, ni la majesté héroique.* Il vivoit encore en 1547. * *Voyez* Hanckius, *in Scriptor. Rerum Romanar. pag.* 209.

* BÉATIANI (Augustin) s'est fait avantageusemen connôitre dans le XVI siécle par ses rares qualitez. Il étoit Chevalier de St. Jean de Jérusalem, & eut le bonheur de plaire à l'Empereur Charles-Quint, à François I. Roi de France & à d'autres Princes. Jove, Bembo, Novager & d'autres font de lui une mention honorable. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BÉATIANO (Jules César) Commandeur de l'Ordre de Jérusalem, de la famille des Comtes de Glapidia, natif d'Istrie, vivoit vers le milieu du XVII siécle. Il entendoit fort bien l'Art Héraldique, & il écrivit sur cette matiére un livre qui avoit pour tître *Araldo Veneto*, & comme il se disposoit à en donner un autre beaucoup plus complet avec le tître de *Del gran Blasone de Nobili Veneti*, il fut prévenu par la mort. Il dit que Dom Casimir Freschot se servit avantageusement des observations de Béatiano dans son livre qui a pour tître *De' Pregi della Nobilita Veneta*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Boniface, *Hist. Trivig.* Burchelato, *Elog. degl' Huomini illustri di Trivigi. Hist. di Trieste* del P. Iréneo della Croce.

* BÉATIFICATION, acte ou cérémonie qui se fait à Rome pour béatifier un défunt. C'est une espéce de canonisation provisionnelle, & une simple permission que donne le Pape d'honorer un Saint d'un culte religieux, ou dans une église particuliére ou païs limité, ou dans un Ordre entier, jusqu'à ce qu'au bout de cinquante ans le Saint Siége juge s'il doit être véritablement reconnu pour Saint & être canonisé dans les formes. * Baillet, *Vies des Saints*.

BÉATILLUS (Antoine) de Bari dans le Royaume de Naples, publia à Naples *in* 4. en 1637, une Histoire de Bari. Marnavisi dans sa préface, *de la Sainteté de l'Illyrie*, loue non seulement sa piété, son savoir & sa diligence; mais l'appelle encore un Ecrivain tres-éloquent, l'honneur de Bari, & qu'on ne peut jamais assez louer. * *Voyez* Alegambe, *pag.* 36.

BÉATRIX, femme de Frédéric I. & fille de *Renaud* Comte de Bourgogne, fut mariée à cet Empereur en 1156. Elle eut la curiosité d'aller à Milan pour voir cette ville si fameuse; mais le déplaisir que le peuple avoit de se voir privé de son ancienne liberté, éclata contre sa personne d'une maniére indigne. Les Mutins ayant pris cette Princesse, la mirent sur une ânesse le visage tourné du côté de la queue, qu'ils lui firent prendre en main au lieu de bri-

de,

de, & la promenérent en cet état par toute la ville. Une action si insolente ne demeura pas long-tems impunie; car l'Empereur les ayant assiégez en 1163, prit & rasa leur ville jusqu'aux fondemens, à la reserve des églises. Il la fit ensuite labourer comme un champ de terre, & par indignation il y fit semer du sel au lieu de blé. Il y a même des Auteurs qui ont écrit que ceux qui furent pris ne purent sauver leur vie qu'à une condition honteuse, qui étoit de tirer avec les dents une figue que l'on mettoit au derriére de l'ânesse sur laquelle l'Impératrice avoit été menée; & il y en eut, dit-on, qui aimérent mieux souffrir la mort qu'une si grande ignominie. On croit que c'est de là qu'est venue cette sorte d'injure qui est en usage encore aujourd'hui parmi les Italiens, lorsqu'en se montrant un doigt entre deux autres, ils disent par mocquerie, *voilà la figue.* * Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres*, II. *Entretien*, *tome* I. *p.* 223. *& suiv. de l'édit. de* Trevoux, 1725. Krantius, *l.* 6. *Hist. Sax.*

BÉATRIX de Provence, Reine de Naples, de Sicile, &c. étoit la quatriéme fille & la principale héritiére de RAIMOND BÉRENGER V. Comte de Provence, &c. & de *Béatrix* de Savoye. Divers Princes la recherchérent en mariage, & elle prit alliance en 1245, avec *Charles* de France, fils du Roi Louïs VIII. & frére de S. Louïs, lequel avoit épousé *Marguerite* de Provence, sœur de la même *Béatrix*. Ses autres sœurs étoient Reines; *Eléonore* étoit femme de *Henri* III. Roi d'Angleterre; & *Sanche* avoit été mariée à *Richard* frére du même *Henri*, qu'on élut depuis Roi des Romains en 1257. Béatrix souhaitoit d'être Reine, aussi-bien que ses sœurs. La fortune lui fut favorable, & Charles fut investi des Royaumes de Naples & de Sicile par les Papes Urbain IV. & Clément IV. Ce Prince fut couronné à Rome avec Béatrix le septiéme janvier de l'an 1265 ou 1266, à compter à la moderne. La Reine mourut l'année 1267, à Nocéra. Elle avoit fait son testament en 1261, & elle le refit le Mécredi 30 juin de l'an 1266: ce qu'on pourra voir dans le VI volume du *Spicilegium* de Dom Luc d'Acheri. Béatrix eut divers enfans, & entre autres *Béatrix*, mariée en 1273, à *Philippe* de Courtenay, Empereur titulaire de Constantinople. * Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de la Maison de France.* Nostradamus. Bouche. Ruffi. Le P. Anselme, &c.

BÉATRIX de Savoye, Comtesse de Provence, étoit fille de THOMAS Comte de Savoye, & de *Marguerite* de Foucigni sa seconde femme; car *Thomas* avoit épousé en premiéres noces *Béatrix* de Genéve. Cette Princesse fut mariée vers l'an 1269 ou 1270, avec *Raimond-Bérenger* V. Comte de Provence, fils d'*Alfonse* ou *Ildefonse* II. Elle eut de cette alliance quatre filles, & elle mourut vers l'an 1266. Ce fut cette Princesse qui fonda en 1248, un monastére de Dominicains près de Sisteron, puis en 1260, une Commanderie de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem. Son corps fut enterré dans l'église de S. Jean d'Aix, où l'on voit encore son tombeau. * Nostradamus & Bouche, *Histoire de Provence.* Guichenon, *Histoire de Savoye.* Ruffi, *Histoire des Comtes de Provence.*

BÉATRIX de Portugal, Duchesse de Savoye, fille d'EMMANUEL Roi de Portugal, & de sa seconde femme *Marie* d'Aragon, dite *de Castille*, naquit à Lisbonne le 31 décembre 1504, & fut mariée par traité du 26 mars 1521, avec *Charles* III. Duc de Savoye. Les Historiens de son tems parlent tres-avantageusement de cette Princesse, qui étoit belle, sage, vertueuse, & dont la constance éclata, sur tout lorsque le Roi François I. soumit la Savoye, & poussa ses conquêtes dans le Piémont. Elle mourut au château de Nice le huitiéme janvier de l'an 1538, après avoir donné neuf enfans au Duc Charles son époux, qui ne mourut que le 16 septembre de l'an 1553, sans avoir voulu songer à de secondes noces. * Vasconcellos, *Anaceph. Reg. Lusit.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* Sainte-Marthe, &c.

BÉATRIX, fille d'HUGUES, dit *l'Abbé*, & sœur du Roi Hugues *Capet*, épousa *N*. . . . Comte de Rhinsfeld, & elle en eut *Conon*. Depuis elle prit une seconde alliance en 954, avec *Frédéric* Seigneur de Bar, premier Duc de la Haute Lorraine ou Mozellane, dont elle eut divers enfans, & mourut en 1005. * Flodoard. *in Chron.*

☞ Quant aux autres Princesses qui ont porté le nom de Béatrix, *voyez* le nom des Princes qui ont été leurs péres ou leurs maris, & la succession des familles considérables. Ainsi pour *Béatrix* de Castille, fille aînée de *Sanche*, IV. Roi de Castille, *cherchez* ALPHONSE IV. Roi de Portugal: Pour *Béatrix* de Claustral, *voyez* ANDRÉ, dit *Guigues* X. Dauphin de Viennois: Pour *Béatrix* de Pologne, *voyez* LOUIS IV. Empereur, &c.

BÉATUS, Prêtre Espagnol, qui vivoit sur la fin du VIII siécle vers l'an 791, écrivit avec Ethérius, Evêque d'Osma, contre Elipand Archevêque de Tolède, un Ouvrage en deux livres, sous ce titre, *De Adoptione Christi Filii Dei.* Pierre Stevart ayant tiré cet Ouvrage de la Bibliothéque de Tolède, le publia à Ingolstad, & depuis on l'a mis dans la Bibliothéque des Péres. *Voyez* ETHÉRIUS.

BÉATUS RHÉNANUS, Allemand, né à Schlestat en Alsace en 1485, étoit fils d'Antoine Bild, lequel ayant quitté Rhénen pour venir demeurer à Schlestat, fut surnommé *Rhenanus.* Son fils s'aquit beaucoup de réputation parmi les Gens de Lettres du XVI siécle. Il a laissé des Commentaires sur divers Auteurs, comme sur Tertullien, Pline, Tite-Live, Velleius Paterculus, Tacite & sur d'autres. Il a aussi composé une Histoire d'Allemagne. Béatus Rhenanus mourut à Strasbourg âgé de 62 ans, en 1547. Il n'avoit voulu ni se marier, ni entrer dans les charges publiques; & il laissa sa Bibliothéque, qui étoit tres belle, à la ville de Schlestat, lieu de sa naissance. On le met ordinairement au rang des Auteurs suspects, ou parce qu'il donnoit dans les nouvelles opinions, ou parce qu'il avoit quelque penchant à les suivre: cependant il n'abandonna jamais la religion de ses péres. J. A. De Thou parle ainsi de lui sous l'an 1547: *Bien-tôt après*, dit-il, *Béatus de Schlestat revenant des bains mourut le* 20 *de mai à Strasbourg âgé de* 61 *ans. Il étoit versé dans les Lettres humaines & dans l'ancienne Théologie. Il avoit l'esprit doux, & n'aimoit point à disputer, car il a passé la plûpart de sa vie à rechercher les moyens de pouvoir convenir d'un commun consentement des points, dont on est en dispute pour le sujet de la Religion. Ce fut particuliérement pour cela qu'il eut toûjours beaucoup d'estime & de respect pour Erasme, qui suivoit la même voye dans ces sortes de dissensions.* * Jean Sturmius ecrivit la Vie de Béatus Rhenanus, qu'on pourra consulter, aussi-bien que de Thou, *Hist. l.* 3. Vossius, *l.* 3. *Hist. Lat. c.* 10. Boissard, *tome* I. *fig.* 41. Ses Ouvrages furent imprimez à Bâle en 1551, & à Strasbourg en 1610.

BEAUBEC, *Bellus-Beccus*, ou *Bellum-Beccum* Abbaïe de France de l'Ordre de Cîteaux, dans le païs de Bray en Normandie, à trois lieues de Gournay. * Sanson. Baudrand.

BEAUCAIRE, sur le Rhône, ville de France en Languedoc, avec titre de Sénéchaussée, à quatre lieues d'Avignon. Quelques Auteurs croyent que c'est l'*Urgenum* des Anciens. Les Modernes la nomment *Belloquadra* & *Belliquadrum*. Elle est renommée par la foire qui s'y tient toutes les années, à la fête de sainte Magdelaine, le 23 juillet. Cette ville a été autrefois dépendante de la Provence. Raimond Bérenger I. de ce nom, Comte de Provence, la céda à Alphonse Jourdain Comte de Toulouse, par acte passé le 16 septembre 1125. Depuis elle fut prise durant les guerres des Albigeois; mais quelque tems après elle se soumit volontairement à Raimond *le Jeune*. En 1251, Charles de France, Comte de Provence, & Alphonse son frére, Comte de Toulouse, s'étant assemblez à Beaucaire, pour y régler quelques affaires importantes, ceux d'Avignon firent prêter serment de fidélité aux Habitans de Beaucaire le premier jour du mois de mai. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle. Les Huguenots la prirent en 1561, & après avoir abattu les autels & rompu les images dans les églises, ils y mirent une garnison, sous le commandement d'Ardouin de Porcelles. Les Catholiques de Tarascon, qui est de l'autre côté du Rhône, la reprirent bientôt après; mais ils en furent chassez le même jour, avec perte de douze cens hommes. Dans le XVII siécle elle a encore été prise; & le Roi Louis XIII. fit raser, en 1622, le château qui y étoit bâti sur un rocher du côté de la riviére. * Catel, *Hist. & Mémoires de Languedoc.* Bouchet, *Hist. de Provence.* De Thou, *Hist. l.* 32. *&c.*

BEAUCAIRE de Péguillon (François) en Latin *Belcarius Peguillio*, qui étoit sorti d'une des plus anciennes familles de Bourbonnois, fut Précepteur du célébre Cardinal Charles de Lorraine, qu'il suivit depuis à Rome, & qui lui céda à son retour l'Evêché de Mets. Beaucaire accompagna encore ce Cardinal au Concile de Trente, où il opina fort librement, & où il prononça une harangue imprimée dans l'*Histoire de son tems*; & après s'être démis de son Evêché en 1568, en faveur du Cardinal Louïs de Lorraine, il se retira dans le château de la Chréte en Bourbonnois, où il commença à travailler à cette Histoire qui est en Langue Latine, & il l'acheva en 1588, l'ayant conduite depuis l'an 1462, jusqu'en 1567. Son dessein étoit de la continuer; mais apparemment les incommoditez de la vieillesse ne le lui permirent pas, & il mourut le 14 février 1591, âgé de 77 ans. Il déclare dans son Histoire qu'il n'avoit pas dessein de la faire imprimer, de crainte d'offenser quelques personnes: elle resta donc, selon ses intentions, dans sa Bibliothéque, jusqu'à ce que Philippe Dinet, Sieur de Saint-Romain, Gouverneur du Duc de Longueville, & son Envoyé en Suisse, qui trouva cet Ouvrage au château de la Chréte, le fit imprimer à Lyon l'an 1625. Beaucaire peu après son installation à l'Evêché de Metz, qui fut en 1555, avoit composé un Traité sur les *Enfans morts dans le sein de leurs méres*, contre les Calvinistes, qui prétendent que les enfans des Fidéles étant sanctifiez dès le ventre de leur mére, ceux qui meurent sans recevoir le batême, ne laissent pas d'être sauvez. Les Calvinistes y répondirent; & il en fit une seconde édition en 1567. Ce Prélat avoit pour frére JEAN de Beaucaire, Seigneur de Péguillon, qui avoit été élevé auprès du Connétable de Bourbon, & qui fut Sénéchal de Poitou. Celui-ci laissa un fils, qui fut tué à la bataille de Dreux en 1562, & une fille *Marie*, Dame de Villemontois, fille d'honneur de la Reine Marie Stuart, & sa Favorite, qui épousa *Sébastien* de Luxembourg, Vicomte de Martigues, morte en 1613. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Bayle, *Dict. Crit.*

BEAUCE, BEAULCE ou BEAUSSE, *Belsia*, Province de France, dont on place les bornes diversement. Quelques-uns la divisent en Haute, Moyenne & Basse. D'autres donnent particuliérement le nom de Beauce au païs qui est entre Paris & Orléans, & qui est extrêmement fertile en blez. Il y en a qui comprennent sous le nom de grande Beauce, le païs Chartrain, le Gâtinois, la Puissaye, l'Orléanois, la Sologne, une partie du Blaisois vers la riviére de Loire, & même le Vendômois, & le Dunois du côté du Perche. Ainsi la Beauce auroit trente ou trente-cinq lieues de large, depuis Dreux jusqu'à Rémoremin, & près de cinquante, depuis le Maine jusqu'en Champagne; car elle auroit cette province & celle de Bourgogne au levant; le Berri & le Nivernois au midi: l'isle de France & de Perche au septentrion; & le Maine, & une partie de la Touraine au couchant. Ses principales villes sont Chartres, capitale du païs, Orléans, Châteaudun, Etampes, Dreux, Montoire, Pluviers, Vendôme, &c. Nous parlerons ailleurs en particulier des provinces renfermées dans la Beauce.

BEAUCHAMP, païs près de Calais en Picardie, dont les Ducs de Sommerset en Angleterre, ont tiré une partie de leurs titres. * *Diction. Anglois.*

BEAUCHAMP. Ceux de la famille de ce nom ont possedé Bedfort, Eton, Elmley, ont été Comtes & Ducs de Warwick, Seigneurs de Bergavenny, Powyke, Holt, Bletsho, S. Amand, Essex & Hacch. * *Dict. Anglois.*

BEAUCHAMP (Jean) fut Grand Maître de la chambre du Roi d'Angleterre Richard II. qui le fit Baron de Beauchamp & de Kidderminster; & l'on compte que c'est le premier qui ait été créé par lettres patentes. Il fut ensuite décapité par les Barons qui l'accusérent avec d'autres, d'avoir mal administré les affaires. * Camden, *Britannia.*

BEAUCHAMP (Richard) Comte de Warwick, naquit dans le Comté de Worcester en 1381, & vécut sous plusieurs régnes, savoir, sous ceux de Richard II. d'Henri IV. d'Henri V. & d'Henri VI. Ayant à peine 22 ans, la cinquiéme année du régne d'Henri IV, il joûta contre tous venans au couronnement de la Reine. Il défit Owen Glendover, qui s'étoit rebellé & le mit en fuite. Il combattit en bataille rangée à Shrewsbury contre les deux Pierces & les vainquit. Dans son voyage de la Terre-sainte, il fut défié par un Prince Italien à combattre contre lui avec la hache, l'épée & le poignard; & il l'eût tué de son épée, s'ils n'avoient été séparez. Il se signala en France dans plusieurs batailles. Le Roi Henri V. l'envoya au Concile de Constance avec un cortége de 800 chevaux. Il tua dans ce voyage un Duc Allemand, qui l'avoit défié au combat, & cela en présence de l'Empereur Sigismond & de l'Impératrice. Cette Princesse fut si charmée de sa valeur, qu'elle lui donna des marques publiques de l'estime qu'elle avoit pour lui. Il fut envoyé par le Roi Henri V. avec mille hommes d'armes pour escorter la Reine Catherine fille unique du Roi de France. Il combattit les Comtes de Vendôme & de Limosin, il en tua un de sa propre main, mit en fuite 5000 hommes & conduisit en fureté cette Princesse au Roi. Ce même Prince le fit Gouverneur de son fils durant sa minorité, & Lieutenant-général de la France. Il mourut le 30 avril 1439 à Rouen, d'où son corps fut transporté en Angleterre, & mis dans un tombeau d'une chapelle de l'église collégiale de Warwick, où l'on peut voir son épitaphe & ses armes. * *Dict. Angl.*

BEAUCHAMP (Henri) Comte de Warwick, &c. fils du précédent, succéda aux titres & aux biens de son pére. Le Roi d'Angleterre Henri VI. qui avoit pour lui une affection toute particuliére, le couronna comme Roi des isles de Wight, de Guernsey & de Jersey l'an 1445. Mais ce titre finit avec sa vie deux ans après. * *Dict. Angl.*

BEAUCHATEAU (N....) fils d'un Comédien du XVII siécle, fut Auteur à l'âge d'onze ans d'un volume *in* 4. de vers François, qui a pour titre *la Muse naissante.* Il s'en alla en Angleterre, où il fit profession de la Religion Protestante, & prit faussement le nom de *Luzancy.*

BEAUCLERC (Charles de) Seigneur d'Achéres & de Rougemont, Sécrétaire d'Etat sous la Régence de Marie de Médicis, mere de Louïs XIII, étoit fils de JEAN Beauclerc, Thrésorier Général de l'Extraordinaire des guerres, & d'*Anne* de Plancy. Son premier emploi fut de travailler sous le Sieur de Ruzé de Beaulieu Sécrétaire d'Etat, en qualité de premier Commis; & ensuite il fut choisi par le Roi Henri IV. pour être Sécrétaire des commandemens de Monseigneur le Dauphin son fils. Ce jeune Prince étant parvenu à la Couronne, créa en faveur de Beauclerc, une charge de Sécretaire des Finances, avec un office de Sécretaire du cabinet, dont il le pourvut, en attendant qu'il vaquât quelque charge de Sécretaire d'Etat. Le Duc de Luynes, qui entroit en faveur, eut d'abord une estime particuliére pour Beauclerc, & voulut prendre son conseil sur ce qu'il avoit à faire dans l'état où il se trouvoit. Cet habile homme lui répondit, *Qu'il avoit besoin d'un chien fidéle*, c'est à dire, d'un véritable ami *qui aboyât incessamment à ses oreilles, pour l'empêcher d'ouir les flatteries des faux amis, & pour l'avertir hardiment de toutes les fautes qu'il feroit.* Le Duc de Luynes reçut ce conseil avec plaisir, & pria Beauclerc de vouloir être cet ami fidéle; mais quelque tems après il l'éloigna des affaires. Après la mort de ce Favori, le Roi réduisit à deux le nombre des Intendans des Finances; & conservant le Président de Chevry, il donna l'autre charge au Sieur de Beauclerc, qu'il honora en 1624, de la charge de Sécretaire d'Etat. Le Cardinal de Richelieu, qui commençoit à s'introduire au ministére, appréhendant qu'il ne fit quelque obstacle à son élevation, ne put s'empêcher de dire, *Qu'il ne craignoit que deux hommes auprès du Roi, M. de Beauclerc, & Hérouard premier Médecin de sa Majesté.* Mais il reconnut bientôt que toute l'ambition de Beauclerc n'étoit que de travailler pour la gloire de son Prince. Lorsque le Roi fut obligé de quitter le siége de la Rochelle pour venir à Paris, le Cardinal demanda que Beauclerc demeurât auprès de lui; mais celui-ci crut que le devoir de sa charge l'engageoit de suivre le Roi, qu'il accompagna à Paris, où il mourut le douziéme octobre 1630, âgé de 70 ans. Il estima beaucoup plus l'honneur que les richesses; & l'on remarque qu'à la reserve de vint mille écus, que le Roi lui donna pour acheter sa maison à Paris, on ne peut presque pas dire qu'il ait aquis aucun bien, durant cinquante années qu'il a été dans les emplois, où tant d'autres s'enrichissent. Il épousa *Gabrielle* Robin, dont il eut MICHEL, qui suit; & *Antoinette* de Beauclerc, mariée à *François* de Rochechouart, Seigneur de Saint-Cyr &c. Ecuyer ordinaire de la Reine Anne d'Autriche.

MICHEL de Beauclerc, Marquis d'Estiau & de Mirebeau, Baron d'Achéres, Prevôt & Mâitre des Cérémonies des Ordres du Roi, épousa en 1629, *Marguerite* d'Estampes, Dame d'Estiau, fille de *Jean*, Seigneur de Valencey, &c. & de *Sara* d'Happlaicourt, dont il eut 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Dominique*; & 3. *Claude*, Chevalier de Malthe; & 4. *Antoinette* de Beauclerc, mariée à *Bernard* des Barres, Président au Parlement de Bourgogne.

CLAUDE de Beauclerc, Marquis d'Estiau & de Mirebeau, Baron d'Achéres, a épousé *Magdelaine* le Mâitre, fille de *Jean*, Seigneur d'Ardilliers, &c. & d'*Antoinette* d'Espinoy, dont il a *Charles*, & *Marthe-Magdelaine* de Beauclerc. * Fauvelet. Du Toc, *Hist. des Sécretaires d'Etat.*

* BEAUFOIS, Abbaïe du Païs de Liége au sud-sud-est de Liége dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

BEAUFORT, *Bellofordia*, c'est un château de France, qui appartenoit autrefois à la maison de Lancastre. Jean de Lancastre dit *de Gand*, voulut que tous les enfans, qu'il avoit eus de Catherine Rouet, veuve d'Othon de Swinford, fussent appellez *Beaufort.* Ils furent ensuite Ducs de Sommerset & d'Excester, & Marquis & Comtes de Dorset. Henri de Sommerset Marquis de Worcester, descendant des anciens Ducs de Sommerset, reçut ce titre de Charles II. Roi d'Angleterre, qui la vint-quatriéme année de son régne le fit Président du Conseil dans la Principauté de Galles. Le 17 avril 1672, il fut fait Membre du Conseil privé du Roi, & le troisiéme juin suivant, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. Ce Duc descendoit par la ligne masculine de GÉOFROY dit *Plantagenet* Comte d'Anjou, fils de FOULQUE Roi de Jérusalem, & petit-fils de FOULQUE Rechin Duc d'Anjou, Touraine, & Maine, par *Maude* l'Impératrice sa femme, fille de *Henri* I. Roi d'Angleterre, fils du Roi Guillaume *le Conquérant*, septiéme Duc de Normandie, descendant de *Rollon* le Danois. Sur quoi il faut remarquer que ses ancêtres ont tous eu le titre de Roi, de Duc, de Marquis ou de Comte, & ne sont point descendus à une plus basse dignité depuis plus de 700 ans. Le Grand-pére du Duc de Beaufort, dont nous parlons, tint le château de Ragland dans le Comté de Monmouth, qui appartient à sa famille, avec une garnison de 800 hommes pour le Roi Charles I. durant les guerres civiles, sans recevoir aucune contribution du païs; & fut enfin contraint de le rendre à Thomas Fairfax, Généralissime des troupes du Parlement, qui l'assiegea en personne, & qui fut obligé d'accorder des conditions fort honorables aux Officiers & aux Soldats: ce fut la derniére place qui résista à l'armée victorieuse. Ce château fut démoli, & on tira de tres-grosses sommes de ce qu'on vendit des débris de ce château & des trois parcs, qui en dépendoient. On prétend que cette famille perdit dans cette occasion la somme de 100000 livres sterlin. Outre cela, ce même Marquis avoit prêté une grosse somme au Roi: il avoit entretenu la garnison à ses dépens, & avoit levé & fait subsister deux differentes armées, outre plusieurs autres dépenses, qui montent à des sommes incroyables. Badminton dans le Comté de Glocester est maintenant le séjour ordinaire du Duc de Beaufort, son château de Ragland ayant été entiérement démoli, comme nous l'avons dit. Il posséde plusieurs autres places & Seigneuries tres-considérables. *Voyez* ses Ancêtres & sa posterite à l'art. d'ANGLETERRE.

BEAUFORT (Henri) Cardinal Evêque de Winchester, Anglois, fils de JEAN, Duc de Lancastre, & de *Catherine* Rouet, veuve d'*Othon* de Swinford, & frere du Roi *Henri* IV. Il étudia dans les Universitez d'Oxford, & d'Aix-la-Chapelle, & après avoir eu l'Evêché de Lincolne en 1397, il obtint celui de Winchester en 1404. Ensuite il fut employé dans les affaires les plus importantes du Royaume; car il fut trois fois Chancelier, & Ambassadeur en France. Depuis en 1417, il entreprit le voyage de la Terre-Sainte; & passant à Constance, où l'on avoit assemblé un Concile général, il agit avec beaucoup de zéle, pour persuader aux Prélats de donner un Chef à l'Eglise. En effet, ils elûrent le onziéme novembre, Martin V. qui donna depuis, en 1426, le chapeau de Cardinal à l'Evêque de Winchester. Ce Prélat etoit en Angleterre, où il avoit procuré la délivrance de Jacques I. Roi d'Ecosse, qu'on y retenoit prisonnier; & ou il s'étoit opposé généreusement aux desseins du Roi Henri V. lequel pour entretenir la guerre contre la France, avoit résolu de lever de nouvelles décimes sur le Clergé. Henri de Beaufort éluda ce coup; mais pour témoigner que son intérêt propre ne le faisoit point agir, il fit présent de vingt mille livres sterlin au Roi, dont ce Prince se servit dans une nécessité tres-pressante. Quelque tems après, le Pape Martin V. envoya ce Cardinal en qualité de Légat en Allemagne, où il fit publier la Croisade contre ceux qu'on appelloit les Hérétiques de Bohême, qu'il alla attaquer en 1429. Cette entreprise n'ayant pas réüssi, il repassa en Angleterre, où il employa l'argent que le Pape lui avoit envoyé, à faire des levées de soldats, qu'il joignit aux armées que les Anglois entretenoient contre la France. Ce procédé offensa extrêmement le Pape, qui en témoigna son chagrin. En 1431, le Cardinal de Winchester conduisit le jeune Henri VI. Roi d'Angleterre en France, & l'y couronna au mois de novembre, dans l'église de Notre-Dame de Paris. Ensuite, il travailla à réconcilier les Ducs de Bourgogne & de Bedford, que leurs intérêts avoient mis en tres-mauvaise intelligence; mais il ne lui fut pas possible d'en venir à bout. Sur la fin de sa vie il se retira à Winchester, ou il fonda un hopital, & il mourut le onziéme avril de l'an 1447. *Avant que de s'être lié aux Ordres sacrez, il avoit eu d'Alicie, fille de* Richard, *Comte d'Arondel, une fille nommée* Jeanne, *qu'il maria à* Edouard *Stradling, dont la famille subsiste encore en Angleterre.* * Thomas Walsingham, *in Henr. V.* Monstrelet, *tome* 2. Goodwin. *de Episc. Winton.* Aubery, *Histoire des Cardinaux, &c.* Imhoff, *en son Hist. d'Angl.* Voyez *ses ancêtres à* ANGLETERRE *aux Rois sortis de la branche de* LANCASTRE.

* BEAUFORT (Thomas) Duc d'Excester, fils puîné de Jean de Gand Duc de Lancastre qui eut pour pére Edouard III. Roi d'Angleterre, & pour frére Henri de Beaufort Cardinal & Evêque de Winchester. Jean son frére âiné ayant refusé de reprendre le titre de Marquis de Dorset qu'on lui avoit injustement ôté, il fut conféré à Thomas en 1413. Il donna des marques de sa valeur en plusieurs occasions, & particuliérement à la defense de Harfleur, ville de Normandie contre les François, & à une bataille gagnée sur le Comte d'Armagnac. Il joignoit une prudence extréme à une profonde connoissance dans le maniement des affaires d'Etat, & sa capacité lui attira les emplois les plus honorables ayant été Comte d'Harcourt, Duc d'Excester, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Lord Chancelier, Lord Grand Amiral, & conjointement avec son frére Henri, Mâitre d'Hôtel du jeune Roi Henri VI. Il exerça toutes ces charges avec beaucoup de réputation & mourut en 1426 à Greenwich, sans laisser de postérité: il fut enterré à Edmondbury dans le Comté de Suffolk. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *Britannia. L'Histoire complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome* 1. Herlyn, *Aide ou Secours pour l'Hist. d'Angleterre*, en Anglois.

BEAUFORT (Marguerite) Comtesse de Richemont & de Derby, arriére-petite-fille-d'Edouard III. Roi d'Angleterre, & mére de Henri VII, étoit née dans le Comté de Bedford. Elle étoit si pleine de zéle & si dévote, à la maniére de son tems, qu'elle disoit que, si les Princes Chrétiens vouloient lever une armée pour

pour recouvrer la Terre-Sainte, elle s'offroit d'être leur blanchiſſeuſe. Elle fonda les Colléges de Chriſt & de ſaint Jean à Cambridge, & mourut au commencement du regne du Roi Henri VIII. ſon petit-fils. * *Dict. Angl.*

BEAUFORT en Vallée, *Bellofordia*, ville de France en Anjou, avec titre de Comté, & Siége de Juſtice, ſous le reſſort du Préſidial d'Angers. C'eſt une petite ville aſſez jolie près d'Angers & du Pont-de-Cé. Son Comté eſt de l'ancien domaine de la Couronne. Le Roi Philippe *de Valois* donna ce Comté à *Guillaume* Roger, frére du Pape Clément VI. vers l'an 1340. D'autres diſent que Louïs de France, Duc d'Anjou, frére du Roi Charles V. le donna encore à Roger, fils du même Guillaume, en 1371. Depuis, on le redonna en 1491, à René Roi de Sicile. En 1480, le Roi Louïs XI. le réünit à la Courone. Charles VIII. le donna à Jeanne de Laval, veuve du même Roi René, pour en jouïr durant ſa vie. Elle mourut au château de Beaufort l'an 1498. Louïs XII. réünit encore ce Comté à la Couronne; & il y demeura attaché juſqu'à ce que François I. donna l'Anjou & l'Angoumois à Louïſe de Savoye ſa mére. Celle ci céda, en 1515, le Comté de Beaufort au Bâtard de Savoye, qui étoit ſon frére naturel; & Claude de Tende, fils du dernier, en jouït juſques en 1559, que ce Comté fut encore reüni à la Couronne. Enſuite, il a été poſſédé de nouveau par la Maiſon de Beaumanoir-Lavardin. * Chopin, *l. 3. c. 12. du Domaine*, §. 12. Du Puy, *Droits du Roi*. Du Chêne, *Recherches des Antiquitez, &c.*

BEAUFORT, petite ville de France en Champagne, avec titre de Duché, qui a appartenu à la Maiſon de Vendôme. Le Roi Henri *le Grand* l'érigea en Duché l'an 1597, en faveur de Gabrielle d'Etrées, qu'on nomma la Ducheſſe de Beaufort. François de Vendôme Pair de France, &c. a porté le titre de Duc de Beaufort. Cette ville porte préſentement le nom de Montmorenci, & a été érigée en Duché, par le Roi Louïs XIV, en mai 1688, en faveur de Charles-François-Frederic de Montmorency-Luxembourg, Gouverneur de Normandie, qui l'avoit acquiſe.

* BEAUFORT, Baronnie de France dans le Dauphiné, & plus particuliérement dans le Diocèſe d'Ambrun. C'étoit autrefois une terre de l'Empire, mais elle appartient à préſent à l'Archevêque d'Ambrun. * *Dict. Univ. de la France.*

* BEAUFORT, village de France dans l'Anjou, eſt à l'eſt d'Angers dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

BEAUFORT, *Bellofordia*, *Befordia*, petite ville du Duché de Savoye, à une lieue de la ville de Moutiers. Elle a une juriſdiction ſur pluſieurs villages, que l'on appelle *le Mandement de Beaufort.*

BEAUFORT CANILLAC. *Cherchez* ROGER.

* BEAUFOUR eſt le nom d'un lieu de France dans la Beauce où Philippe Auguſte Roi de France, fut ſurpris par Richard I. Roi d'Angleterre, & où il eut beaucoup de peine à ſe ſauver, après y avoir laiſſé ſon ſceau royal & une partie des titres de la Couronne. * *Dict. Univ. de la France.*

BEAUFREMONT, Maiſon. La Maiſon de Beaufrémont, l'une des plus illuſtres & des plus anciennes de Bourgogne, étoit en réputation dès le XIV ſiécle. En 1314, ETIENNE de Montaigu I. Seigneur de Sombernon, venu d'un puîné de la Maiſon de Bourgogne, épouſa *Marie* de Beaufrémont, Dame de Couches, dont il eut *Etienne* II. & PHILIBERT, tige des Seigneurs de Couches. PIERRE de Beaufrémont, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Seigneur de Charni, &c. épouſa, par traité paſſé à Bruxelles le 30 ſeptembre de l'an 1448, *Marie* légitimée de Bourgogne, fille de *Philippe* dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, dont il eut trois filles. C'eſt lui qui fit publier en 1443, à l'exemple des anciens Preux, que douze Chevaliers garderoient, à une lieue de la ville de Dijon, un pas près d'un arbre, que Paradin nomme *l'arbre des Hermites*, & d'autres, *l'arbre de Charlemagne*. GUILLAUME de Beaufrémont, frére de *Pierre*, eut auſſi un fils nommé PIERRE, Baron de Sénecey, de Sei, &c. lequel laiſſa NICOLAS de Beaufrémont, qui fut Bailli de Châlon, Gouverneur d'Auxonne, &c. Il ſe trouva l'an 1576, aux Etats de Blois, où il harangua le Roi Henri III. Sa Harangue fut imprimée l'année ſuivante à Paris chez Mathurin Breville: & depuis on l'a miſe dans le Recueil des Etats de France, imprimé à Paris l'an 1651. Outre cette piéce, le Seigneur de Beaufrémont en compoſa d'autres, il traduiſit en François le *Traité de la Providence* de Salvien Prêtre de Marſeille, qu'on publia à Lyon chez Rouville, en 1575. Ce ſavant Gentilhomme mourut en ſon château de Sénecey le dixiéme février de l'an 1582. De Thou, Davila, Belleforêt, Draudius, Dupleix, Louïs-Jacob, De Rubis, &c. parlent avantageuſement de lui. Ce dernier lui dédia ſes Commentaires ſur la Coutume de Bourgogne. *Nicolas* de Beaufrémont eut de *Denyſe* Paterin ſon épouſe, fille de *Claude* Paterin, Vice-chancelier de Milan, & premier Préſident au Parlement de Bourgogne, 1. CLAUDE qui ſuit; & 2. GEORGE, *qui a fait la branche des* Barons de CRUSILLES, Marquis de Sei, &c.

CLAUDE de Beaufrémont, Bailli de Châlon, Gouverneur d'Auxonne, Baron de Sénecey, &c. harangua avec beaucoup d'éloquence & d'applaudiſſement, aux Etats de Blois, l'an 1588, & ſa Harangue fut imprimée comme nous l'apprenons de la Croix du Maine & de Louïs-Jacob. Il mourut l'an 1596, & laiſſa de *Marie* de Brichanteau, fille de *Nicolas* Seigneur de Beauvais-Nangis, & de *Jeanne* d'Aguerre, morte en 1580, HENRI qui ſuit.

HENRI de Beaufrémont, Baron de Sénecey, Lieutenant de Roi au Comté de Mâconnois, Gouverneur d'Auxonne, & Chevalier des Ordres de ſa Majeſté, fut choiſi en 1614, pour préſider à la Chambre de la Nobleſſe, dans les Etats du Royaume tenus à Paris. Le Roi lui donna le collier de ſes Ordres en 1619, & il fut tué au ſiége de Montpellier en 1622. Ce Seigneur avoit épouſé *Marie-Catherine* de la Rochefoucault, Comteſſe, puis Ducheſſe de Rendan, premiére Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & Gouvernante de la perſonne du Roi Louïs XIV. durant ſon bas âge, morte le dixiéme avril 1677, âgée de 89 ans. De cette alliance il eut 1. *Henri* de Beaufrémont, Gouverneur d'Auxonne & de Mâcon, Meſtre de camp du régiment de Piémont, qui fut tué de ſang froid par un Allemand à la bataille de Sédan, le ſixiéme juillet 1641, ſans avoir été marié; 2. *Louïs* Comte de Rendan pris à la même bataille; & 3. *Marie-Claire* de Beaufrémont, Marquiſe de Sénecey, premiére Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, mariée en l'année 1637, à *Jean-Baptiſte Gaſton* de Foix, Comte de Fleix, tué au ſiége du Fort de Mardick, le 13 août 1646, morte le 29 juillet 1680.

Les autres branches des cadets de la Maiſon de Beaufrémont ont produit divers Hommes illuſtres, comme CLAUDE de Beaufrémont, Seigneur de Sei, &c. Gouverneur de Franche-Comté, lequel eut d'*Antoinette* de Vienne, Dame de Liſtenois & d'Arc, fille de *François* de Vienne, & de *Bénigne* Granſon; 1. ANTOINE de Beaufrémont, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Clairvaut, 3. CHARLES-LOUÏS, *mentionné cy-après*, & 3. *Claude*, Evêque de Troyes.

ANTOINE, Seigneur de Liſtenois, Marquis d'Arc en Barrois &c. fut Conſeiller d'Etat, Capitaine de cinquante Hommes d'ordonnance, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III, Chevalier de ſes Ordres en 1585, & Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, où il fut reçu le onziéme février 1561. Il n'eut qu'un fils mort ſans être marié.

CHARLES-LOUÏS de Beaufrémont, Marquis de Meſſimieux, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Général de bataille, épouſa une de ſes couſines du même nom, dont il laiſſa 1. *N.* . . . Marquis de Liſtenois, Colonel d'Infanterie & de Dragons au ſervice de la France, tué à la bataille du jour de S. François à Entheim, en 1674; 2. *N.* . . . Abbé de Luxeuil, mort; 3. PIERRE qui ſuit; 4. *N.* . . . Baron de Sei, puis Abbé de Luxeuil après ſon frére; & 5. *N.*...Demoiſelle de Beaufrémont, morte en 1705.

PIERRE de Beaufrémont, Marquis de Liſtenois, fut élevé Enfant d'honneur près du Roi d'Eſpagne. Après la conquête de la Franche-Comté, il vint en France; & ſon frére ayant été tué, le Roi le gratifia de deux régimens qu'il avoit. Il mourut en 1685, ayant eu de *N.* Desbordes, fille d'un Préſident du Parlement de Dijon, 1. *N.* Marquis de Liſtenois, Grand-bailli d'Aval en Franche-Comté, Colonel de Dragons, qui fut bleſſé dangereuſement à Munderkingen ſur le Danube en 1703. Il le fut encore l'année ſuivante, à la défenſe des lignes de Schellemberg près de Donavert; fut fait Chevalier de la Toiſon-d'Or en 1709, Maréchal de camp en 1710; & fut tué dans une ſortie de la ville d'Aire le 24 ſeptembre de la même année laiſſant de *Françoiſe-Louïſe* fille de *Louïs* Comte de Mailly, & de *Marie-Anne* de Sainte-Hermine, qu'il avoit épouſée en 1706, une fille unique morte en avril 1716.

LOUÏS-BÉNIGNE Marquis de Beaufrémont, puis de Liſtenois, ſous-Lieutenant des Gens-d'armes Bourguignons, fut bleſſé avec ſon frére à Schellemberg en 1703, & à la bataille donnée à Malplaqué, près de Mons le onziéme ſeptembre 1709, & eut le régiment de Dragons de ſon frére après la mort de celui-ci. Il fut nommé Chevalier de la Toiſon d'Or en mars 1711, ſe ſignala dans une rencontre près d'Arleux le 12 juillet de la même année, & fut fait Brigadier d'armée en août 1719. Il a épouſé le cinquiéme mars 1712, *Héléne*, fille de *Louïs-Charles* Prince de Courtenay, & d'*Helene* de Beſançon ſa ſeconde femme. * Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France.* Davila, *l. 7 & 9. des Guerres Civiles.* Mathieu, *Hiſt. d'Henri IV.* Paradin, *Hiſtoire de Bourgogne.* Le P. Anſelme, *Officiers de la Couronne.* De Thou, Draudius. Louïs-Jacob, &c.

BEAUFRÉMONT (Claude) Evêque de Troyes en Champagne, fils de CLAUDE de Beaufrémont, & d'*Antoinette* de Vienne, fut Abbé d'Aſei & de Balernes, & Thréſorier de Saint-Martin de *Tours*. En 1561, il fut placé ſur le ſiége Epiſcopal de Troyes en Champagne, après qu'Antoine Caracciole, qui en étoit Evêque, eut embraſſé le Calviniſme. *Claude* de Beaufrémont fut choiſi par la Providence, pour réparer les maux que cette égliſe avoit ſoufferts durant pluſieurs années. Il mourut le 24 ſeptembre de l'an 1593, âgé de 64 ans. * Nicolas Camuſat, *in Prompt. Antiq. Tricaſ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

BEAUGÉ. *Cherchez* BAUGÉ.

BEAUGENCI. *Voyez* BAUGENCI.

* BEAUGENDRE (Antoine) naquit à Paris en 1628, & entra en 1647 dans l'Ordre de St. Benoît. C'étoit un ſavant Homme & d'une conduite fort réglée, & il mourut en 1708, dans l'Abbaïe de St. Germain. En 1700, il donna au public *la Vie de Meſſire Jaques Bénigne Joli Prêtre*, & en 1708, les Ecrits d'Hildebert V. Archevêque de Tours, & ceux de Marbode Evêque de Rennes. Outre cela, il traduiſit en François les lettres d'Hildebert, mais on n'eſt pas aſſuré que cet Ouvrage ait vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BEAU-JEAN. *Cherchez* CALO-JEAN.

BEAUJEU, *Baujovium*, *Bellijovium*, *Bellijocum*, petite ville de France, qui a donné ſon nom au païs de Beaujolois, dont elle étoit autrefois la capitale, eſt ſituée dans une plaine ſur le ruiſſeau de l'Ardiére, à trois lieues de la Saône au couchant, à cinq de Mâcon au midi, & autant de la riviére de Loire. Les Seigneurs de l'illuſtre & ancienne Maiſon de Beaujeu tirent leur nom de cette petite ville, qui n'eſt plus qu'un bourg avec un château. * Sanſon. Baudrand.

BEAUJEU, l'ancienne Maiſon de Beaujeu tire ſon origine de

I. BÉRAUD I. du nom, Sire de Beaujeu, qui vivoit vers l'an 950, & qui mourut avant l'an 967, épouſa une Dame nommée *Vandelmonde*, dont il eut 1. *Guichard* I. du nom, Sire de Beaujeu, qui donna de grands biens à l'Abbaïe de Clugny, & mourut ſans enfans d'*Adelmodis* ſa femme; 2. *Etienne*, nommé dans un titre de Clugny; 3. HUMBERT I. du nom, qui ſuit; & 4. *Humfred* de Beaujeu, vivant en 977.

II. HUMBERT I. du nom, Sire de Beaujeu, vivoit du tems du Roi

Roi Hugues *Capet*, & augmenta les donations faites par ſon pére à l'Abbaïe de Clugny. Il épouſa *Emelde*, dont il eut, 1. *Béraud*, nommé en un titre de Clugny; 2. GUICHARD II. du nom, qui ſuit; 3. *Léotald* de Beaujeu, nommé dans un titre de Clugny.

III. GUICHARD II. du nom, Sire de Beaujeu, eſt nommé dans les lettres que le Pape Benoît VIII. écrivit vers l'an 1023, aux Prélats & Seigneurs de Bourgogne, touchant l'uſurpation qu'ils faiſoient des biens de l'Abbaïe de Clugny. Il épouſa *Ricoaire*, dont il eut 1. HUMBERT II. qui ſuit; 2. *Guichard*; 3. *Dalmace*; 4. *Hugues*, nommez en une chartre de Saint-Vincent de Mâcon; 5. *N.* de Beaujeu, mariée à *Liébaud* Seigneur de Digoine; & trois filles mentionnées en un titre de l'Abbaïe de Clugny.

IV. HUMBERT II. du nom, Sire de Beaujeu, fonda l'égliſe collégiale de Beaujeu, qui fut dédiée l'an 1079, par S. Jubin, Archevêque de Lyon, par Lande Evêque de Mâcon, & par Hugues Evêque de Die, & vivoit en 1096. Il épouſa *Vandelmonde*, dont il eut 1. GUICHARD III. du nom, qui ſuit; 2. *Joſſerand*; 3. *Hugues*; 4. *Elizabeth*; & 5. *Vandelmonde* de Beaujeu, mariée ſelon M. du Bouchet à *Renaud* III. du nom, Comte de Joigny.

V. GUICHARD III. du nom, Sire de Beaujeu, fonda l'Abbaïe de Joug-Dieu en Beaujolois le 28 juin 1118, & mourut ſelon Paradin, en 1137. Il épouſa *Luciane*, fille de *Guy* de Montlhéry, Seigneur de Rochefort en Iveline, Sénéchal de France, dont il eut HUMBERT III. qui ſuit.

VI. HUMBERT III. du nom, Sire de Beaujeu, épouſa *Aliſe* de Savoye, fille d'*Amé* III. du nom, Comte de Savoye, & de *Mahaud* d'Albon-Vienne. On dit qu'ayant fait le voyage de la Terre-Sainte, il ſe retira chez les Templiers, ſans le conſentement d'*Aliſe* ſa femme, laquelle en ayant porté ſes plaintes à Héraclius de Montboiſſier, Archevêque de Lyon, & à Pierre *le Vénérable*, Abbé de Clugny, frére de cet Archevêque, il fut obligé de retourner avec ſa femme, & fut diſpenſé par le Pape du vœu qu'il avoit fait de combattre contre les Saraſins, à condition de faire quelque fondation pieuſe. En effet, il fonda l'Abbaïe de Belleville, de l'Ordre de ſaint Auguſtin le 17 octobre 1159. Après la mort de ſa femme il prit l'habit de Religieux à Clugny, où il mourut après l'an 1174. Ses enfans furent 1. HUMBERT IV. qui ſuit; 2. *Guichard*, mort en 1464; & 3. *Hugues* de Beaujeu.

VII. HUMBERT IV. du nom, Sire de Beaujeu, mort en 1189, avoit épouſé *Agnès* de Thiern, Dame de Montpenſier, fille de *Guy*, Seigneur de Montpenſier, dont il eut 1. GUICHARD IV. qui ſuit; 2. *Pierre*, Prieur de la Charité-ſur-Loire en 1219; & 3. *Alix* de Beaujeu, mariée à *Renaud* de Nevers, Comte de Tonnerre, après la mort duquel elle ſe fit Religieuſe à Fontevrault, où elle vivoit en 1216.

VIII. GUICHARD IV. du nom, Sire de Beaujeu, &c. fut envoyé Ambaſſadeur à Rome vers le Pape Innocent III, par le Roi Philippe *Auguſte* en 1210, & paſſant par Aſſiſe, il obtint de S. François trois de ſes Religieux qu'il amena au château de Pouilly en Beaujolois, & fonda le couvent des Cordeliers de Villefranche. Depuis il fut envoyé en Angleterre, & y mourut en 1216. Il épouſa *Sibylle* de Hainault, fille de *Baudouin* V. Comte de Hainault, autrement *Baudouin* VIII. Comte de Flandre, dit *le Courageux*, dont il eut 1. HUMBERT V. qui ſuit; 2. GUICHARD, qui fit *la branche des Seigneurs de* MONTPENSIER, *rapportée ey-après*; 3. *Henri*, Seigneur de Valromey; 4. *Louïs*, deſtiné Chanoine de l'égliſe de Lyon; 5. *Agnès*, ſeconde femme de Thibault VI. du nom, Comte de Champagne, morte le 12 juillet 1231; 6. *Marguerite*, accordée à *Henri* de Vienne; 7. *Philippine*, deſtinée pour être Religieuſe à Fontevrault; & 8. *Sibylle* de Beaujeu, mariée 1. par traité du mois de janvier 1228, à *Renaud* Sire de Baugé: 2. à *Pierre* dit *le Gros*, Seigneur de Brancion, morte en 1265. *Voyez* BAUGÉ.

IX. HUMBERT V. du nom, Sire de Beaujeu, ſervit les Rois Philippe *Auguſte* & Louis VIII. ſon fils, en la guerre contre les Albigeois. En 1231, il fit le voyage de Saint-Jacques & ſe trouva à Conſtantinople en 1239, au couronnement de Baudouin de Courtenay II. du nom, ſon couſin, Empereur, qu'il avoit accompagné avec pluſieurs autres Seigneurs de France. A ſon retour il fut fait Connétable de France, fit ſon teſtament en juillet 1248, & ne vivoit plus en janvier 1251. Il épouſa par contract du 15 juillet 1219, *Marguerite* de Baugé, Dame de Mirebel, fille de *Guy* Seigneur de Mirebel, dont il eut 1. *Guichard* V. du nom, Sire de Beaujeu, mort le neuviéme mai 1265, ſans enfans de *Blanche* de Châlon; 2. ISABEAU, qui ſuit; 3. *Florie*, mariée à *Aimar* de Poitiers IV. du nom, Comte de Valentinois; 4. *Béatrix*, alliée à *Foulques* Seigneur de Montgaſcon; & 5. *Marguerite* de Beaujeu, Prieure de la Chartreuſe de Poleteins en Breſſe.

X. ISABEAU Dame de Beaujeu, épouſa 1. *Simon* II. du nom, Seigneur de Sémur: 2. l'an 1247, *Renaud* I. du nom, Comte de Forez. De ce ſecond mariage ſortirent entre autres enfans, 1. GUIGUES VI. du nom, qui continua la poſtérité des Comtes de Forez; (*Voyez* FOREZ) & 2. Louïs qui ſuit,

XI. Louïs prit le nom & les armes de Beaujeu, qu'il laiſſa à ſa poſtérité, fit ſon teſtament le 13 mai 1294, & mourut peu après. Il épouſa en 1270, *Aliénor* de Savoye, Dame de Cordon, de Virieu & de Châteauneuf, morte le ſixiéme décembre 1296, fille de *Thomas* II. du nom, Prince de Piémont, & de *Béatrix* de Fieſque ſa ſeconde femme, dont il eut 1. GUICHARD VI. qui ſuit; 2. *Humbert*, Seigneur de Montmerle, mort ſans lignée vers l'an 1322; 3. *Guillaume*, Chanoine & Comte de Lyon, puis Evêque de Bayeux en 1330, mort le 27 octobre 1337; 4. *Marguerite*, alliée en 1290, à *Jean* de Châlon, Seigneur de Rochefort; 5. *Léonore*, mariée en 1297, à *Humbert* V. du nom, Seigneur de Thoire & de Villars; & 6. *Catherine* de Beaujeu, qui épouſa en 1305, *Jean* de Châteauvillain, Seigneur de Luzy.

XII. GUICHARD VI. du nom, ſurnommé *le Grand*, Sire de Beaujeu & de Dombes, Conſeiller & Chambellan du Roi, ſervit tres-utilement les Rois Philippe *le Bel*, Louïs *Hutin*, Philippe *le Long*, Charles *le Bel*, & Philippe de *Valois*, en pluſieurs occaſions de guerre, & fit ſon teſtament le 18 ſeptembre 1331. Il épouſa 1. *Jeanne* de Genéve, fille aînée de *Rodolphe* I. du nom, Comte de Genéve: 2. *Marie* de Chatillon, fille de *Gaucher* V. du nom, Comte de Porcéan, Connetable de France: 3. *Jeanne* de Chateauvillain, Dame de Sémur, fille de *Jean* I. du nom, Seigneur de Luzy. Du premier lit vint, 1. *Marie* de Beaujeu, mariée par traité de l'an 1328, à *Jean* Larchevêque, Seigneur de Parthenay. Du ſecond ſortirent, 2. EDOUARD, qui ſuit; 3. *Marguerite*, premiére femme de *Charles* Sire de Montmorency, Maréchal de France, morte en 1336; 4. *Aliénor*; & 5. *Blanche*, Religieuſe à la Chartreuſe de Poleteins. Du troiſiéme lit naquirent, 6. GUICHARD, qui fit *la branche des Seigneurs de* PERREUX, *rapportée cy-après*; 7. *Guillaume*, Seigneur d'Amplepuis, dont la poſtérité finit en *Philibert* de Beaujeu, Seigneur d'Amplepuis, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi *François* I. mort après l'an 1536, ſans enfans de *Catherine* d'Amboiſe, Dame de Chaumont; 8. *Robert*, Seigneur de Joux ſur Tarare, mort au voyage d'Afrique l'an 1390, laiſſant poſtérité; 9. *Louis*, Seigneur d'Aloignet, mort en Afrique avec ſon frére; & 10. *Jeanne*, ſurnommée *Blanche* de Beaujeu, mariée en 1346, à *Jean* Seigneur de Liniére.

XIII. EDOUARD I. du nom, Sire de Beaujeu, né le jour de Pâques onziéme avril 1316, ſe trouva à la bataille de Crécy, en 1346, fut fait Maréchal de France en 1347, & fut tué en 1351, au combat d'Ardres, donné contre les Anglois. Il épouſa en 1332, *Marie* du Thil, fille de *Jean* Seigneur du Thil en Auxois, & de *Marie* de Froloi, dont il eut, 1. ANTOINE, qui ſuit; & 2. *Marguerite* de Beaujeu, mariée le 16 juillet 1362, à *Jacques* de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée.

XIV. ANTOINE Sire de Beaujeu & de Dombes, né le 12 août 1343, mort à Montpellier en 1374, avoit épouſé *Béatrix* de Châlon, fille de *Jean* II. du nom, Seigneur d'Arlay, dont il n'eut point d'enfans. *Voyez* TREVOUX.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PERREUX ET DE SEMUR.

XIII. GUICHARD de Beaujeu, fils de GUICHARD VI. du nom, Sire de Beaujeu, & de *Jeanne* de Châteauvillain, ſa troiſiéme femme, fut Seigneur de Perreux & de Semur en Brionnois, & épouſa par traité du 14 mai 1343, *Marguerite* de Poitiers Dame de Luzy, fille de *Louis* I. du nom, Comte de Valentinois, dont il eut 1. EDOUARD, qui ſuit; 2. *Philippe*, Chanoine de Chartres en 1354; 3. *Marie*, alliée à *Jean* de Montagu, Seigneur de Sombernon; 4. *Jeanne*, alliée le 30 juillet 1371, à *Hugues* Seigneur de Saint-Trivier; 5. *Blanche*, Religieuſe à Marcigny; & *Alix* de Beaujeu, mariée 1. à *Joſſerand* de Lavieu, Seigneur de Fougerolles: 2. à *Etienne* de Sancerre, Seigneur de Vailly: 3. a *N.* Seigneur de Couſan, laquelle vivoit en 1418.

XIV. EDOUARD de Beaujeu, Seigneur de Perreux, ſuccéda en 1374 à *Antoine* ſon couſin, aux Seigneuries de Beaujeu & de Dombes, & mourut le onziéme août 1400, ſans enfans d'*Eleonor* de Beaufort. Il avoit fait don le 23 juin précédent à Louïs II. du nom, Duc de Bourbon, des Seigneuries de Beaujeu & de Dombes, dont le ſujet fut, qu'Edouard ayant enlevé une fille à Villefranche, fit jetter par les fenêtres l'Huiſſier qui lui ſignifioit un ajournement, pour répondre au crime de rapt dont il étoit accuſé. Enſuite de cette violence, il fut arrêté & mené priſonnier à Paris, où s'ennuyant d'une longue priſon, il donna ſes terres au Duc de Bourbon, qui eut ſoin de le tirer d'affaire. C'eſt ainſi que le Beaujolois & Dombes paſſérent dans la Maiſon de Bourbon. *Marguerite* de Beaujeu, ſœur d'*Edouard* I. du nom, qui avoit épouſé *Jacques* de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée, prétendit à la Baronie de Beaujeu; mais elle s'en départit moyennant la terre de Brezé en Mâconnois, & vingt mille francs d'or; ce qui fut approuvé par le Roi Charles V, & vérifié en la Cour du Parlement de Paris le 22 juillet 1375.

Depuis en 1522, LOUÏSE de Savoye, mére du Roi François I. y prétendit contre Charles III. Connêtable de France, comme ayant ſuccédé aux Droits de *Marguerite* de Bourbon. Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes; & ce ne fut qu'en 1560, que le Roi François II. en confirma la propriété à Louïs de Bourbon II. du nom, Duc de Montpenſier, & à *Louïſe* de Bourbon ſa mére. La tranſaction, qui eſt du 27 novembre, fut approuvée par le Roi Charles IX, & homologuée au Parlement le 25 juin 1561. Louïs II. eut FRANÇOIS, pére de HENRI, dont la fille unique *Marie* épouſa *Gaſton-Jean-Baptiſte* de France, fils du Roi Henri *le Grand*, & frére de Louïs *le Juſte*. De cette alliance il eut *Anne-Marie-Louïſe* d'Orléans, Souveraine de Dombes, Ducheſſe de Montpenſier, Baronne de Beaujolois, morte ſans avoir été mariée.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTPENSIER.

IX. GUICHARD de Beaujeu, ſecond fils de GUICHARD IV. du nom, Sire de Beaujeu, fut Seigneur de Montpenſier, & mourut avant l'an 1256. Il épouſa *Catherine* de Clermont, dite *Dauphine*, Dame de Montferrand & d'Hermanc, dont il eut 1. HUMBERT, qui ſuit; 2. *Eric*, Seigneur d'Hermanc, qualifié Maréchal de France, qui ſuivit le Roi Saint Louïs en Afrique, & y mourut au ſiége de Tunis l'an 1270, ſans poſtérité d'*Alengarde* d'Aubuſſon; 3. *Louis* Seigneur de Montferrand, qui mourut le 26 ſeptembre 1280, laiſſant poſtérité; & 4. *Guillaume* de Beaujeu, Seigneur de Sévans, qui fut élu Grand-Maître de l'Ordre des Templiers en 1288, & qui fut tué à la priſe d'Antioche le 18 mai 1291.

X. HUMBERT de Beaujeu, Seigneur de Montpenſier, d'Aigueperſe, de la Roche-Dagoul, d'Hermanc & de Roanne, accompagna le Roi Saint-Louïs en ſon voyage d'Outremer, ſe ſignala à la bataille de la Maſſoure en 1250, & fut fait Connêtable de France après Gilles, dit *le Brun*, Seigneur de Traſeignies. Depuis il ſuivit encore le Roi Saint Louïs en ſon voyage d'Afrique, & ſervit au ſié-

ſiége de Tunis en 1270. Il contribua auſſi à la priſe de Pampelune, & à la réduction de la Navarre, ſous le Roi Philippe *le Hardy*, qui le nomma en 1284, l'un de ſes exécuteurs teſtamentaires. Il mourut l'année ſuivante, laiſſant d'*Iſabelle* de Mello, Dame de S. Maurice & de S. Priſe, fille unique de *Guillaume* II. du nom, Seigneur de Saint-Maurice, &c. qu'il avoit épouſée après l'an 1260, une fille unique, nommée *Jeanne* de Beaujeu, Dame de Montpenſier, &c. premiére femme de *Jean* II. du nom, Comte de Dreux, mariée en 1293, morte en 1308. *Voyez* DREUX. * Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de la Maiſon de France*. Du Puy, *Droits du Roi*. Du Bouchet. Du Chêne. Le Féron. Godefroy. Guichenon. Le P. Anſelme, &c.

BEAUJOLOIS, petit païs de France, avec titre de Baronnie, dont le nom eſt tiré de celui de Beaujeu, eſt ſitué entre la Saône & la Loire, le Lyonnois, le Forez, le Charolois & le Mâconnois; & Villefranche en eſt la ville capitale. Les bourgs les plus conſidérables après Beaujeu, ſont Belleville, Thizi, Amplepuis, Perreux, Saint-Saphorin, &c. Ce païs eſt aſſez fécond en blez, vins, chanvres, &c. & on y fait grande quantité de toiles. Le Beaujolois paſſa de la Maiſon de Beaujeu à celle des Ducs de Bourbon l'an 1400, avec la Principauté de Dombes. François I. réünit le Beaujolois à la Couronne, après la mort du Connêtable de Bourbon, vers l'an 1531. *Voyez* BEAUJEU.

BEAULCE, province de France. *Cherchez* BEAUCE.

* BEAULIE ou BEAULIEU, petite ville de l'Ecoſſe ſeptentrionale dans le Comté de Roſs, eſt ſitué ſur l'extrémité la plus occidentale du Golfe de Murray à l'oueſt-nord-oueſt de la ville d'Innerneſſe ou Inverneſſe.

BEAULIEU, ville d'Ecoſſe. *Voyez* BEAULIE.

BEAULIEU, *Bellus locus*, Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît en France, dans la province de Champagne, près du Duché de Bar, & à deux lieues de la ville de Clermont en Argonne, du côté du midi, & autant de Sainte-Ménehoud. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEAULIEU ou BEWDLEY. *Voyez* BEWDLEY.

* BEAULIEU, petite ville de France dans la Touraine ſur la rive droite de l'Indre, au ſud-eſt de Tours, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

* BEAULIEU, petite ville de France dans la partie la plus méridionale du Limoſin, vers les confins du Quercy, ſur la rive gauche de la Dordogne, au ſud de Tulle, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

* BEAULIEU, petite ville ou Bourg de France dans le Berry ſur une petite riviére qui entre dans la Loire à main gauche. Ce lieu eſt au nord-eſt de Bourges, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

BEAULIEU, (Sébaſtien de Pontault) Ingénieur. *Voyez* PONTAULT.

BEAULIEU (Géofroi de) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, qui vivoit dans le XIII ſiécle, fut pendant vint ans Prédicateur & Confeſſeur du Roi S. Louïs, & écrivit la Vie de ce Saint en forme de lettres. On dit que ce fut par ordre du Pape Grégoire X. C'eſt de cette Vie dont Surius a tiré celle qu'il rapporte ſous le 25 août. Géofroi de Beaulieu vivoit encore en 1273. * Coccius. Le Mire, &c.

BEAULIEU (Simon de) Cardinal, Archevêque de Bourges, étoit François de nation, & natif de Beaulieu en Brie, où ſa famille étoit noble & conſidérable. Arnoul Wion a cru que ce Prélat avoit été Religieux de l'Ordre de Citeaux: mais il y a apparence qu'il ſe trompe; car Simon de Beaulieu fut Archidiacre de Chartres & de Poitiers, puis Chanoine de Bourges & de S. Martin de Tours. Le Pape Martin IV. qui avoit été Thréſorier de Saint-Martin de Tours, avoit toûjours conſervé beaucoup d'amitié pour Beaulieu, auquel il procura l'Archevêché de Bourges en 1281. Céleſtin V. le fit Cardinal en 1295. Il s'efforça de remplir parfaitement ſes devoirs, & célébra un Synode provincial à Bourges en 1282. Le Pape Boniface VIII. l'envoya Légat en France, au ſujet des différents d'entre le Roi Philippe *le Bel*, & Edouard I. Roi d'Angleterre. Béraud de Goth étoit Légat avec lui, & ils s'y employérent avec beaucoup de zéle; mais ſans ſuccès. Le Cardinal de Beaulieu mourut peu de tems après. L'Abbé Ughel dit que ce fut à Orviette, où l'on voit dans l'égliſe de ſaint François ſon Epitaphe, qui marque ſa mort au 18 août 1297. D'autres aſſurent que ce Cardinal décéda en France. En effet ſon épitaphe ſe trouve dans le chœur de l'Abbaïe de Jouï en ces termes

Quem lapis iſte tegit, Simon *virtute ſubegit*,
Juſtus perfidiam, largus avaritiam.
De bello *fuit iſte* loco, Primas Aquitanus
Ex dono meriti, Prælatus Bituricanus
Fit Carnotenſis, prius Archi-Bituricenſis
Poſt fit Prælatus, Cardine ſine datus.
Tres annos demas tantum de mille trecentis,
Et poſt quindenam, Matris Domini morientis.
Lunæ quære diem, tunc habuit requiem.
Qui legis hic plores, & Chriſtum dulciter ores,
Tranſeat examen, & requieſcat. Amen.

* Frizon, *Gall.-Purp.* Ughel, *Ital. Sacra. Epiſc. Praneſt.* Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ, l.* 1. *ch.* 44. Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Ciaconius. Onuphre. Robert. Sponde, &c.

BEAULIEU (Auguſtin de) natif de Rouen, nommé ordinairement *le Général Beaulieu*, fit ſon premier voyage au païs des Négres, ſur la côte d'Afrique en 1612, avec le Chevalier de Bricqueville, Gentilhomme de Normandie, dans le deſſein d'y établir une colonie Françoiſe. En 1616, il ſe fit en France une Compagnie pour le commerce des Indes Orientales, & on y envoya deux vaiſſeaux, dont le premier fut commandé par de Nets, Capitaine de Marine, & le ſecond par Beaulieu. L'an 1619, les intéreſſez y renvoyérent deux navires avec une patache, & firent Beaulieu Général de cette petite flotte. Il détacha ſon Vice-Amiral au départ du Cap de Bonne Eſpérance, pour l'envoyer à Jacatra ou Batavia, dans l'iſle de Java, une des iſles de la Sonde; mais comme il étoit ſur le point de ſe rembarquer avec ſa chage, les Hollandois mirent le feu à ſon navire. Cela n'empêcha pas Beaulieu de revenir avec un ſeul vaiſſeau, chargé ſi richement, qu'il s'y trouva de quoi payer les frais du voyage, qui auroit été de grand profit, ſi l'autre vaiſſeau fût auſſi revenu avec ſes marchandiſes, qui étoient eſtimées plus de cinq cens mille écus. Beaulieu ſervit enſuite le Roi dans des occaſions fort importantes, principalement en l'iſle de Ré, & dans les guerres contre ceux de la Religion Réformée. Le Cardinal de Richelieu qui connoiſſoit ſon mérite, lui donna depuis le commandement d'un navire de cinq cens tonneaux pour aller avec l'armée, commandée par le Comte d'Harcourt, aux iſles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, ſur la côte de Provence. Après la priſe de ces iſles, & au retour d'une expédition que l'armée fit en Sardaigne, il tomba malade à Toulon d'une fiévre chaude, dont il mourut en 1637, âgé de quarante-huit ans. * Thevenot, *à la fin du Voyage de Beaulieu, dans le ſecond Volume de ſon Recueil.*

BEAULIEU (Louïs *le Blanc*, Sieur de) Miniſtre & Profeſſeur en Théologie à Sedan au XVII ſiécle, a été un homme fort recommandable par ſon érudition & par ſa vertu. Il naquit au Pleſſis-Marli, où ſon pére étoit Miniſtre, en 1614, s'il avoit 60 ans & ſix mois, comme on l'aſſure, au mois de février 1675, qu'il mourut, & non pas ſeulement depuis la ſuppreſſion de l'Edit de Nantes, comme on le dit dans le *Moreri* de Paris de 1699. Il fit ſoutenir un grand nombre de Théſes de Théologie, qui furent raſſemblées en un Volume après ſa mort, & imprimées en Angleterre. Le Public en fut ſi content, que cette Edition fut bientôt vendue. On en fit une autre au même païs l'an 1683. Il eut beaucoup de part à l'eſtime du Maréchal *de Fabert*, l'un des plus grands génies de ſon ſiécle. On fit imprimer à Sédan quelques-uns de ſes Sermons l'an 1675. Ce n'eſt point là qu'il faut chercher le mérite le plus éclatant de l'Auteur, entant qu'habile Homme, mais dans ſes Théſes. Il y traite avec une merveilleuſe netteté d'eſprit, & avec beaucoup de pénétration les plus importantes matiéres de Théologie, & il s'attache principalement à écarter le mal-entendu, qui a tant multplié les Controverſes. Il cherche l'état de la queſtion, il débrouille les équivoques, & il fait voir qu'il y a bien des diſputes que l'on croit réelles, & qui ne ſont que des diſputes de mots. Cela lui fit du tort auprès de bien des gens, qui s'imaginérent, qu'il ne cherchoit qu'à faire rentrer les Réformez dans la Communion Romaine. Ceux qui connoiſſoient ſa vertu & ſa piété n'avoient garde de le ſoupçonner de cela. Ceux qui entroient bien dans le ſens de ſes Théſes ne l'en ſoupçonnoient pas non plus. La pénétration de ce Profeſſeur l'obligea d'éviter certains termes de la commune traditive, qu'il trouvoit un peu incommodes. Il le fit en particulier dans la matiére de la certitude du Salut. Cela donna lieu à une querelle, que lui fit Mr. *Arnauld*, qui l'accuſa d'avoir renoncé aux ſentimens des Calviniſtes ſur quatre Chefs dans la matiére de la certitude du Salut. Mr. de Beaulieu publia une Théſe ſur ce ſujet, pour répondre à Mr. Arnauld; celui-ci repliqua après la mort de ſon Adverſaire; & Mr. *Jurieu* repouſſa les attaques de Mr. Arnauld dans ſa *Juſtification de la Morale des Réformez*, qui eſt, peut-être, le meilleur Ouvrage de ce Théologien. M. Nicole parle auſſi de M. de Beaulieu dans ſon livre qui a pour titre, *Préjugez Légitimes contre les Calviniſtes*. Mr. de Beaulieu n'eut point d'enfans. Sa veuve, qui étoit une femme fort éclairée & fort vertueuſe, témoigna une conſtance héroïque dans la derniére perſécution. On n'a jamais pu la contraindre à la moindre ſignature; de ſorte qu'après bien des vexations qu'on lui fit ſouffrir, elle mourut, ſans avoir donné aucune atteinte à ſa profeſſion, ce qui peut confirmer l'innocence des ſentimens de ſon époux. Mr. *le Blanc* Conſeiller au Préſidial de Sédan, frére de Mr. de Beaulieu, tâcha deux fois de ſe ſauver en Hollande, depuis ſa ſignature, mais il fut attrapé ſur les chemins & ramené dans ſon païs. On nous dit dans les *Remarques* ſur la *Confeſſion de Sancy*, que *le Roi lui a remis la peine des Galéres, à laquelle il avoit été condamné, pour avoir voulu ſortir du Royaume contre les défenſes.* * Bayle, *Diction. Crit.*

BEAUMANOIR, Maiſon. La Maiſon de Beaumanoir eſt une des plus conſidérables & des plus nobles de la province de Maine. Elle a poſſédé la Terre de Lavardin Baronnie, puis Marquiſat pendant très-long-tems. On trouve dans le quatriéme Cartulaire de Saint-Germer, *fol.* 260, un PHILIPPE de Beaumanoir, Grand-Bailly du Beauvaiſis, & depuis de Senlis en 1293: ce qui ſignifie qu'il étoit Bailly du Vermandois. La filiation de cette Maiſon n'eſt connue que depuis le XV ſiécle.

I. GUILLAUME de Beaumanoir, Seigneur de Landemont, étoit Chambellan du Roi en 1402, & fut pére de

II. JEAN de Beaumanoir, Seigneur de Landemont, Boisbille, &c. Ecuyer d'Ecurie du Roi, qui fit ſon teſtament en 1459. Il avoit épouſé *Marie* Riboulle, fille de *Foulques* Seigneur d'Aſſé-le-Riboulle & de Lavardin, & de *Jeanne* de Montéjan, dont il eut entre autres enfans,

III. GUI de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, Villeray, Landemont, &c. Il avoit épouſé 1. en 1451, *Jeanne* d'Eſtouteville, fille de *Blanchet*, Seigneur de Villebon, & de *Marguerite* de Vendôme: 2. *Marguerite* de la Faucille, fille de *Jean* de la Faucille, & de *Marguerite* Baraton, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. JEAN II. qui ſuit; 2. *Charles* vivant en 1485; 3. *Lancelot*, Abbé de Champagne; 4. *Julienne* de Beaumanoir, Dame de Duretal & de Léſigne, mariée 1. en 1447, à *René* de Champagne, Seigneur de Longchamp; 2. à *Robert* Ladvocat, Seigneur de Langevinaye.

IV. JEAN de Beaumanoir II. du nom, Seigneur de Lavardin, &c. étoit mort en 1509. Il épouſa 1. *Catherine* de la Rochefoucault, Dame d'Antoigné, veuve de *Jacques* de Mathefelon, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Héléne* de Villeblanche, fille de *Pierre* Seigneur

gneur de Broon, & de *Jeanne* du Perrier, dont il eut 1. *Christophle*, vivant en 1509; 2. *Jacques*, mort en 1501; 3. FRANÇOIS, qui suit; 4. *Anne*, mariée à *Bonaventure* Seigneur de Mareuil & de Mouchart; 5. *Marie*, femme de *François* de Billy, Baron de Courville; & 6. *Marguerite* de Beaumanoir, Dame du Val, alliée 1. à *Jean* d'Argenton, Seigneur de Vaubiſon: 2. à *Raimond* Seigneur de Salton.

V. FRANÇOIS de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, &c. étoit mort en 1544. Il avoit épouſé le neuviéme juillet 1525, *Jeanne* de Tucé, veuve de *Claude* d'Aumont, Seigneur d'Eſtrabonne, & fille de *Baudouin*, Baron de Milleſſe, & de *Françoiſe* Leſpervier, dont il eut 1. *N.* mort ſans alliance; 2. CHARLES, qui ſuit; & 3. *Suſanne* de Beaumanoir, mariée à *Jacques* de la Becaire.

VI. CHARLES de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, &c. appuya le parti Huguenot de tout ſon pouvoir, juſqu'en 1572, qu'il fut tué à la journée de Saint-Barthélemi. Il avoit épouſé 1. par contrat du 14 janvier 1545, *Marguerite* de Chourſes, fille de *Félix* Seigneur de Malicorne, & de *Marguerite* de Baïf: 2. *Catherine* du Bellay, Dame de Langey, fille de *Martin* Seigneur de Langey, renommé pour ſes Mémoires, & d'*Iſabeau* Chenu, Princeſſe d'Yvetot. Ses enfans du premier lit furent 1. JEAN III. qui ſuit; & 2. *Magdelaine*, mariée en 1571, à *Olivier* du Feſchal, Seigneur de Poligny. Ceux du ſecond lit furent, 3. *Marthe*, alliée à *René* de Bouillé, Comte de Créance, Chevalier de l'Ordre du Roi; 4. *Marie*, morte ſans alliance; & 5. *Eliſabeth* de Beaumanoir, Dame de Langey, mariée en 1597, à *Louis* de Cordovan, Seigneur de Mainbray.

VII. JEAN de Beaumanoir III. du nom, Marquis de Lavardin, &c. Maréchal de France, dont l'éloge *ſera rapporté cy-après dans un article ſéparé*, épouſa *Catherine* de Carmain, Comteſſe de Negrepeliſſe, Baronne de Launac, fille unique & héritiere de *Louis* Comte de Negrepeliſſe, & de *Marguerite* de Foix-Candale, dont il eut 1. HENRI I. qui ſuit; 2. *Jean*, Baron de Tucé, mort en 1615, qui de *Catherine* de Longueval, a eu pour fille unique *N.* de Beaumanoir, mariée à *Annibal* de Longueval, Vicomte d'Haraucourt; 3. *Charles*, Evêque du Mans, mort le 21 novembre 1637; 4. CLAUDE, qui a fait *la branche des Vicomtes de* SAINT-JEAN, *rapportee cy-après*; 5. *Claude*, Seigneur de Launac, Meſtre de camp de Piémont, mort de ſes bleſſures au ſiége de Saint-Antonin en 1622; 6. *Martin*, Baron de Milleſſe, tué au ſiége de Saint-Jean d'Angéli en 1621; 7. *Emmanuel*, Abbé de Saint-Ligaire; 8. *Catherine*, mariée à *René* du Pleſſis, Marquis de Jarzé; & 9. *Jean-Baptiſte-Louis* de Beaumanoir, Comte d'Antoigné, Lieutenant du Roi dans les Comtez du Maine & du Perche, qui de *Marguerite* de la Chevriére ſa femme, a eu *Charles* Comte d'Antoigné, Lieutenant-de Roi au Païs du Maine & du Perche; & autres enfans.

VIII. HENRI de Beaumanoir I. du nom, Marquis de Lavardin, Comte de Beaufort en Vallée, Seigneur de Malicorne, &c. Gouverneur des Comtez du Maine, du Perche & de Laval, mourut en mai 1633. Il avoit épouſé *Marguerite* de la Baume, fille de *Roſtaing* Comte de Suſe, & de *Magdelaine* des Prez-Montpezat, dont il eut 1. HENRI II. qui ſuit; 2. *Emmanuel-Philibert*, Evêque du Mans, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, mort le 27 juillet 1671; & 3. *Magdelaine* de Beaumanoir, femme de *René* de Froullay, Comte de Teſſé, morte le 25 décembre 1682.

IX. HENRI de Beaumanoir II. du nom, Marquis de Lavardin, Comte de Beaufort, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, reçut un coup de mouſquet au ſiége de Gravelines la nuit du 28 au 29 juin 1644, dont il mourut cinq jours après, âgé de 26 ans. Il avoit épouſé 1. *Catherine* de Vaſſé, dont il n'eut point d'enfans; & prit une ſeconde alliance le dixiéme mars 1642, avec *Marguerite-Renée* de Roſtaing, fille de *Charles* Marquis de Roſtaing, & d'*Anne* Hurault-Cheverny, dont il eut un fils unique qui ſuit.

X. HENRI-CHARLES de Beaumanoir III. du nom, Marquis de Lavardin, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bretagne, lequel fut Ambaſſadeur extraordinaire à Rome en 1687, & mourut le 29 août 1701. Il avoit épouſé 1. le troiſiéme février 1667, *Françoiſe-Paule-Charlotte* d'Albert, fille de *Louis Charles* Duc de Luynes, après la mort de laquelle il prit une ſeconde alliance le 12 juin 1680, avec *Louiſe-Anne* de Noailles, fille d'*Anne* Duc de Noailles, morte en 1693. Ses enfans du premier lit ſont, 1. *Anne-Charlotte* de Beaumanoir, née en 1668, mariée en 1699, à *Louis* de la Châtre, Comte de Nancey, dit le Marquis de la Châtre, Lieutenant Général des armées du Roi; & 2. *N.* Religieuſe au Chaſſemidi. Ceux du ſecond lit ſont, 3. *Emmanuel-Henri* de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, Lieutenant Général en Baſſe Bretagne, né en 1684, mort Colonel de la cavalerie à la bataille de Spire le 15 octobre 1703, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie-Françoiſe* de Noailles ſa couſine germaine, qu'il avoit épouſée le 20 février précédent; & 4. *Marie-Anne-Romaine* de Beaumanoir, mariée le 23 janvier 1704, à *Louis-Auguſte* d'Albert-d'Ailly, Duc de Chaunes, Pair de France, Vidame d'Amiens, &c.

BRANCHE DES VICOMTES DE SAINT-JEAN, Vicomtes de Lavardin.

VIII. CLAUDE de Beaumanoir, quatriéme fils de JEAN de Beaumanoir III. du nom, Marquis de Lavardin, Maréchal de France, & de *Catherine* de Carmain, Comteſſe de Négrepeliſſe, fut Vicomte de Saint-Jean, Maréchal des camps & armées du Roi, & mourut l'an 1656. Il avoit épouſé *Renée* de la Chapelle, Dame de Varennes, de la Trouſſiére, dont il eut 1. CLAUDE qui ſuit; 2. *Louïs*, Baron de la Trouſſiére, qui a eu pluſieurs enfans de *Jeanne* Garnier; 3. *Jean-Baptiſte*, nommé Evêque de Rennes en 1677; 4. *Philibert* & 5. *Charles*, Chevaliers de Malthe, morts en . . .; 6. *Magdelaine*, alliée 1. à *Jean-Jacques* Marquis de Birague; & à *N.* Seigneur d'Ortyes, Capitaine aux Gardes, puis Gouverneur de Bapaume; 7. *Magdelaine*, Abbeſſe de Sainte-Perrine; 8. *Renée* 9. & 9. *Henriette*, Religieuſes; 10. *Marie* de Beaumanoir; & 11. *Louiſe* de Beaumanoir, mariée à *N.* Seigneur d'Aubigny, Vicomte de Neuf-villette.

IX. CLAUDE de Beaumanoir, Vicomte de Lavardin, Maréchal des camps & armées du Roi, Lieutenant Général des païs du Maine, de Laval & du Perche, mort le dixiéme mai 1676, avoit épouſé *Marie* de Neuchéze, Dame de Baudement, fille de *Jacques* de Neuchéze, Seigneur de Baudement, & de *Jeanne* de Launay, dont il eut 1. N. de Beaumanoir, mariée en 1680, à *Pierre* de Thibaud, Seigneur de la Roche-Tullon, Colonel d'un régiment de Dragons; & 2. *Marie-Claude* de Beaumanoir. * Le Corvaiſier, *Hiſt. des Evêques du Mans*. De Thou, *Hiſt.* Godefroy & le P. Anſelme, *Offic. de la Couronne*. La Clergerie. Du Chêne, &c.

BEAUMANOIR (Jean) dit le Maréchal de Lavardin, Marquis de Lavardin, Comte de Négrepeliſſe, &c. Gouverneur du Maine, de Laval & du Perche, étoit fils de CHARLES, & de *Marguerite* de Chourſes. Il naquit en 1551, & fut élevé auprès du Roi Henri IV. qui n'étoit alors que Roi de Navarre. Dès l'âge de 18 ans il commença de porter les armes, & ſe trouva l'an 1569 au ſiége de Poitiers dans l'armée des Huguenots. Son pére avoit été un de leurs plus zélez partiſans, & le Maréchal de Lavardin fut élevé dans la même créance; mais il ſe fit Catholique après la mort de ſon pere. En 1580, étant Colonel de l'infanterie Françoiſe, il emporta Villefranche en Périgord, Cahors, & quelques autres places. Depuis, étant devenu ſuſpect aux Huguenots, il ſe retira auprès du Seigneur de Malicorne, ſon oncle maternel, pourvu du Gouvernement de Poitou, dont il eut la ſurvivance. En 1586, on lui confia le commandement de l'armée du Roi pendant l'abſence du Duc de Joyeuſe; & l'année ſuivante il ſe trouva à la bataille de Coutras. Le Roi voulant recompenſer ſes ſervices, lui donna le Gouvernement du Maine en 1595, l'honora du collier de ſes Ordres, le fit Maréchal de France la même année, & érigea ſa terre de Lavardin en Marquiſat. En 1602, ce Prince le choiſit pour commander ſon armée en Bourgogne. Depuis, le Maréchal de Lavardin fit les fonctions de Grand-Maître au ſacre de Louïs XIII. lequel l'an 1612, l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre. A ſon retour, il mourut à Paris au mois de novembre de l'an 1614.

BEAUMARAIS. *Voyez* BEAUMARISH.

BEAUMARISH, en Latin *Bellomariſcus*, bourgade d'Angleterre, dans l'iſle d'Angleſei, avec un port au détroit de Menai. Elle dépend de la Principauté de Galles, & elle eſt aſſez Marchande. Edouard I. la fonda dans un lieu marécageux, d'où elle tire ſon nom. Elle a ſéance & voix au Parlement. * Speed, & Camden, *Deſcript. Angl.*

* BEAUMENIL, bourg de France en Normandie dans le diocéſe d'Evreux, avec titre de Baronie, eſt à l'oueſt d'Evreux dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

BEAUMONT ou BAUMONT, *Bellomontium*, petit bourg de Normandie dans le Coutantin, eſt près de la mer, entre Cherbourg, Valogne & Saint-Sauveur-le-Vicomte. * Sanſon. s

* BEAUMONT, bourg de France en Normandie dans le diocéſe de Liſieux, à peu près au nord de Liſieux, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

* BEAUMONT-LE-CHÉTIF, gros village de France dans le Perche au ſud-eſt de Nogent-le-Rotrou dont il eſt éloigné de trois lieues.

* BEAUMONT, petite ville de France dans le Périgord, eſt au ſud de Périgueux, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues, & au ſud-eſt de Bergérac, à la diſtance de trois à quatre lieues.

BEAUMONT dans le Rouergue. *Voyez* BELMONT.

* BEAUMONT, bourg de France dans le Dauphiné, & dans le Valentinois, au ſud-eſt de Valence dont il eſt éloigné de près de deux lieues.

BEAUMONT, ville des Païs-Bas dans le Hainaut, avec titre de Comté, nommée par les Auteurs Latins *Bellus-mons* & *Bellomontium*. Elle eſt petite, mais agreable, & environ à quatre lieues de Binche & de Chimai, & à ſept de Mons, proche des terres de Liége & de la Sambre. Elle appartenoit cy-devant aux Eſpagnols, qui la cédérent au Roi de France par la tréve faite à Ratisbonne en 1684. * Sanſon.

BEAUMONT en ARGONE, *Bellomontium in Argona*, petite ville de France en Champagne, dans le petit païs d'Argone. Elle eſt près de la Meuſe, entre Stenai & Mouſon, & elle a beaucoup ſouffert pendant les guerres du XVII ſiécle. * Sanſon.

BEAUMONT-LE-ROGER, *Bellomontium Rogerii*, ſur la riviére de Rille, ville de France en Normandie, entre Evreux & Liſieux. Elle a titre de Comté, & a eu des Seigneurs renommez dans l'Hiſtoire. ROGER, l'un de ſes Comtes, la fit bâtir dans le douziéme ſiécle, ou du moins l'augmenta; & c'eſt de lui qu'elle a eu le nom de Beaumont-le-Roger. En l'année 1255, Raoul de Meulant tranſporta le Comté de Beaumont-le-Roger au Roi Saint Louïs, qui en aquit tous les droits. Depuis, il a paſſé dans la Maiſon des Comtes d'Evreux Rois de Navarre; & l'an 1404, Charles III. dit *le Noble*, fit un traité avec le Roi Charles V. auquel il céda diverſes Terres, & entre autres Beaumont. Le Roi érigea en ſa faveur Nemours en Duché & Pairie. * Albéric, *in Chron.* Du Puy, *du Domaine du Roi*. Sainte-Marthe, &c.

BEAUMONT-SUR-OISE, *Bellomontium*, ville de France, dans l'iſle de France, avec titre de Comté. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, qui s'étend juſqu'au bord de la riviére d'Oiſe, qu'on y paſſe ſur un beau pont, d'où vient qu'on nomme cette ville *Beaumont-ſur-Oiſe*. Il y a au haut de la colline un château qui eſt ruïné. Cette ville n'a rien de remarquable qu'une belle rue, la paroiſſe avec Doyenné, & un marché qui s'y tient toutes les ſemaines. * Sanſon.

BEAUMONT-SUR-OISE, ancienne Maiſon, tiroit ſon origine de

I. YVES I. du nom, Comte de Beaumont, qui souscrivit en 1028, avec les Grands du Royaume, la chartre de confirmation que le Roi Robert accorda à l'Abbaïe de Coulombe, de tous les droits qui y avoient été attribuez par Roger Evêque de Beauvais, & par Odalric Evêque d'Orléans son neveu; & en souscrivit une autre en 1044, donnée en faveur de l'Abbaïe de Saint-Maur des Fossez. Il épousa N. dont le nom est ignoré, & dont il eut 1. *Géofroy* Comte de Beaumont-sur-Oise, qui souscrivit en 1066, une chartre donnée par le Roi Philippe I. du nom, en faveur de l'Abbaïe de Saint-Denys en France; 2. YVES II. qui suit; & 3. N. de Beaumont, mariée à *Dreux* I. du nom, Seigneur de Mello.

II. YVES II. du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise, fonda l'an 1080, le Prieuré de Sainte-Honorine de Conflans, & épousa 1. *Judith*: 2. *Adele*. De sa premiére femme il eut 1. *Alix* de Beaumont, mariée à *Hugues* Seigneur de Grandmênil en Normandie, Chevalier de grand renom, morte en juillet 1091: Et de la seconde vinrent 2. MATTHIEU I. du nom, qui suit; 3. *Hugues*, dont on ne trouve que le nom; & 4. *Agnès* de Beaumont, mariée à *Bouchard* III. du nom, Seigneur de Montmorenci.

III. MATTHIEU I. du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise, étoit Chambrier de France en 1139, s'empara de la Terre de Lusarches, & fit beaucoup de maux à son beau-pére. Il mourut vers l'an 1152, laissant d'*Emme* de Clermont, Dame en partie de Lusarches, fille puînée de *Hugues* I. du nom, Comte de Clermont en Beauvaisis, & de *Marguerite* de Roucy, 1. MATTHIEU II. du nom, qui suit; & 2. HUGUES de Beaumont, qui fit *la branche de* PERSAN, *rapportée cy-après*.

IV. MATTHIEU II. du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise, Chambrier de France, vivoit en 1174. Il épousa 1. une Dame nommée *Mahaud*: 2. *Alix* de Beaumont, Dame de Queue. De la premiére vinrent 1. *Matthieu* III. du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise & de Valois, Chambrier de France, mort avant l'an 1214, sans laisser de postérité d'*Aliénor* de Vermandois, Comtesse de Valois & de Saint-Quentin, fille de *Raoul* Comte de Vermandois, dit *le Vaillant*, Sénéchal de France, laquelle étoit veuve de trois maris, ayant épousé 1. *Géofroy* de Hainault, Comte d'Ostrevant: 2. *Guillaume* IV. du nom, Comte de Nevers: 3. *Matthieu* d'Alsace, dit *de Flandre*, Comte de Bologne; & 2. *Philippe* de Beaumont, mort sans lignée. Du second mariage sortirent 3. JEAN, qui suit; 4. *Matthieu* Seigneur de Lusarches, mort sans postérité; 5. *Marie*; & 6. *Alix* de Beaumont, premiére femme d'*Anceau* II. du nom, Seigneur de l'Isle-Adam.

V. JEAN Comte de Beaumont-sur-Oise, Chambrier de France, mort en 1220, épousa 1. *Gertrude* de Soissons, fille aînée de *Raoul* Comte de Soissons, & d'*Alix* de Dreux, sa premiére femme, dont il fut séparé, & le mariage déclaré nul pour cause de parenté: 2. *Isabelle* de Garlande, veuve de *Guy* le Bouteiller, Seigneur d'Ermenonville, & fille de *Guillaume* de Garlande V. du nom, Seigneur de Livry, & d'*Alix* de Châtillon, Dame de Clichy-la-Garenne. De ce second mariage vint *Jean* de Beaumont, vivant en 1262.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PERSAN.

IV. HUGUES de Beaumont, second fils de MATTHIEU I. du nom, Comte de Beaumont-sur-Oise, fut Seigneur de Persan, & épousa *Béatrix*, dont il eut 1. YVES qui suit; 2. *Guillaume*, mort sans enfans d'*Emeline* d'Ernancourt; & 3. *Hugues* de Beaumont, Seigneur de Persan & d'Offemont, qui épousa *Ade*, dont il eut *Béatrix* de Beaumont, Dame d'Offemont, mariée à *Guillaume* de Thorotte; & 4. *Marguerite* de Beaumont, Dame de Persan, alliée à *Gaucher* de Thorotte, frére puîné de *Guillaume*.

V. YVES de Beaumont, Seigneur de Persan, épousa une Dame nommée *Mahaud*, dont il eut THIBAULT, qui suit; & *Alix* de Beaumont, dont l'alliance est inconnue.

VI. THIBAULT de Beaumont, Seigneur de Lusarches, fut aussi Comte de Beaumont-sur-Oise, & transporta ce Comté au Roi Saint Louis, qui lui céda d'autres Terres en recompense.

L'Evêque & le Chapitre de Beauvais avoient eu auparavant des droits sur ce Comté, qui étoit mouvant d'eux; mais en 1222, le relief avoit été remis par Miles de Nanteuil Evêque de Beauvais, moyennant un fief sis à Buri, qui avoit été donné à l'Evêche, & les dixmes de Borrenc, qui avoient été quittées à l'Evêque & au Chapitre, mais que l'Evêque posséde seul présentement. Ainsi le Comté étoit entiérement libre, lorsque Saint Louis l'aquit. Peu après, Philippe *le Hardi* donna le Comté de Beaumont à Loüis de France, Comte d'Evreux, son fils, lequel laissa PHILIPPE III. de ce nom, Roi de Navarre, pére de CHARLES II. dit *le Mauvais*. Celui-ci rendit ce Comté au Roi Jean, par traité passé le cinquiéme mars 1353, & le Roi le donna à *Philippe* son frére, Duc d'Orléans. qui mourut sans enfans en 1371. Il a aussi servi d'appanage à Loüis XII. qui étant devenu Roi, le réünit pour la quatriéme fois à la Couronne. Peu après, il fut aliéné au profit du célébre Connêtable Anne de Montmorency; mais à condition que les Officiers seroient Royaux. Charles IX. le donna aussi en appanage au Duc d'Anjou son frére, depuis Henri III. Roi de France; & depuis il a été engagé au Sieur du Plessis, premier Ecuyer. * Du Chêne, *Histoire de Montmbr.* Du Puy, *Droits du Roi.* Du Bouchet. Godefroy. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

BEAUMONT, *Bellomontium*, petite ville de France en Gascogne, & au païs de Lomagne, sur la Gimone, aux confins de l'Armagnac, à trois lieues de la Garonne, & sur le chemin de Leictoure à Toulouse.

BEAUMONT, *Bellomontium*, village du païs de Vaud en Suisse. Il est entre la riviére d'Orbe & le Mont-Jura, & est chef d'un petit Gouvernement qui dépend du Canton de Berne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEAUMONT-VILLE, *Bellomontium-Villa*, bourg de Normandie, situé près de Beaumont-le-Roger, du côté d'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEAUMONT LE VICOMTE, *Bellomontium-Vice-Comitis*, ville de France dans le Maine, sur la riviére de Sarte, avec titre de Duché, entre le Mans & Alençon. Cette ville a été autrefois Vicomté; & c'est pour cette raison qu'elle a le nom de Beaumont-le-Vicomte. ROGER fut le premier Vicomte de Beaumont. RAOUL qui en étoit Seigneur, se trouva l'an 1093, à la translation des Reliques de saint Julien, premier Evêque du Mans. On croit qu'il étoit fils de *Hunfroy*, que Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, laissa Gouverneur du Maine vers l'an 1070. Le même Raoul fonda en 1109, l'Abbaïe des Religieuses d'Estival, à la persuasion d'un saint Hermite nommé Aléaume. On y établit l'Ordre de saint Benoît, & *Godechilde* sœur du Vicomte, en fut la premiére Abbesse. Raoul laissa RICHARD I. lequel épousa une fille *naturelle* de *Henri* I. Roi d'Angleterre, mort en 1135, & il en eut RICHARD II. & *Raoul* de Beaumont Evêque d'Angers, Prélat d'un très-grand merite. Ce dernier fut élu en 1178, & l'année d'après, il se trouva au Concile général de Latran, sous Alexandre III. Pierre *de Blois* lui a écrit une Epître, qui est la 69 dans le recueil que nous avons de ses lettres. Il mourut le troisiéme du mois de mars, après l'an 1184. Guillaume de Chemillé qui lui succéda, mourut en 1202, & on élut en sa place *Guillaume* de Beaumont, fils de RICHARD II. & neveu du même *Raoul*. Il s'aquit beaucoup de réputation, & mourut le deuxieme septembre 1246; comme cela est marqué dans son Epitaphe, qu'on voit encore avec la statue de ce Prelat dans le chœur de l'église d'Angers. Elle commence ainsi:

Bellimontensis Guillelmus & Andegavensis
Præsul in hac tumba tumulatur vera columba;
Cujus erat pietas sibi nescia ponere metas.
Si numeres numeris quater X. cum mille ducentis.
Scire obitum poteris tumulo præsente jacentis.
Si septem lustris annum des ter replicatum,
Tot pater illustris hunc rexit Pontificatum.
Quem cum viceno quintoque cœperat anno, &c.

RICHARD II. eut RAOUL II. lequel fonda en 1218, le Prieuré de Loué, dont il fit présent à l'Abbaïe de la Coûture. Depuis, en l'an 1235, il donna le Parc d'Orques à *Marguerite* Comtesse de Fif, sa niéce, fille de sa sœur *Constance*, Dame de Conches. *Marguerite* céda ce Parc aux Chartreux, qui s'établirent dans le Maine. Raoul fit cette donation avec le consentement de ses fils RICHARD II. & *Guillaume*: le premier épousa *Mathilde*, & ils firent en 1242 & 1243, de nouveaux bienfaits aux mêmes Religieux. *Agnès* leur fille unique, fut mariée en 1253, à *Louis* de Brienne, fils puîné de *Jean* dit d'*Acre*, Roi de Jérusalem; dont la postérité est rapportée sous le mot BRIENNE, où l'on voit que le Vicomté de Beaumont passa dans la Maison d'Alençon. PIERRE Comte d'Alençon, mourut en 1404, & *Marie* Chamaillart sa veuve en 1425. JEAN I. leur fils fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & il eut JEAN II. pére de RENÉ, mort en 1492. Ce dernier laissa *Charles*, mort sans alliance; & FRANÇOISE, laquelle étant veuve de *François* d'Orléans II. du nom, Duc de Longueville, se remaria le 18 mai 1513, à *Charles* de Bourbon Duc de Vendôme, qui mourut en 1537, & transmit le Vicomté de Beaumont à la Maison de Bourbon. Ce Vicomté étoit composé de Beaumont, de Frênai, de Sainte-Suzanne, de la Fléche, de Château-Gontier, de Poancé, de Sonnois & de quelques autres Terres qui sont en partie dans le Maine, & en partie dans l'Anjou. En 1543, le Roi François I. érigea, à la considération de la Duchesse de Vendôme, le Comté de Beaumont en Duché, & y établit deux siéges de Justice; l'un à la Fléche, & l'autre à Beaumont. *Françoise* d'Alençon mourut en l'an 1550, laissant ANTOINE Roi de Navarre, pére de HENRI IV. qui de la ville de la Fléche fit la capitale du Duché de Beaumont. * Du Puy, *Domaine du Roi.* Le Corvaisier, *Hist. des Evêques du Maine.* Sainte-Marthe, *Gall. Chr. & Hist. Gen de France.* Du Chêne, &c

BEAUMONT (Jean de) dit *le Déramé*, Seigneur de Clichy & de Courcelles-la-Garenne, Gouverneur d'Artois & Maréchal de France, au lieu du Sire de Noyers, qui s'en démit en 1315, rendit de grands services au Roi dans ses guerres de Flandre, où il étoit en 1317 & 1318. Il mourut à Saint-Omer au mois de juillet 1318. Il avoit épousé *Jeanne*, laquelle se remaria à *Jean* de Ferriéres, Chevalier, ayant eu de son premier mariage 1. JEAN, qui suit; 2. *Jeanne*, mariee à *Pierre* de Longny Ecuyer; & *Isabelle* de Beaumont, vivante en 1336.

JEAN de Beaumont, dit *le Déramé*, vivoit en 1326, & fut pére de THIBAUT de Beaumont, dit *le Déramé*, Seigneur de Clichy & de Courcelles-la-Garenne, mort avant l'an 1369, ayant eu de *Catherine* de Courtrembay JEAN de Beaumont, dit *le Déramé*, qui laissa pour enfans 1. *Isabelle* de Beaumont, Dame de Clichy, mariée à *Louis* de Carriéres; 2. *Marguerite*, alliée à *Pierre* d'Hargeville; & 3. *Petronelle* de Beaumont, qui épousa *Robert* de Verneuil, Seigneur de Drocourt. * Le P. Anselme; *Hist. des Grands Offic.*

* Divers Auteurs ont confondu les Maisons de Beaumont; car il y a plusieurs Terres de ce nom en France, & même dans le Maine. Outre *Beaumont le Vicomte*, il y a encore un autre BEAUMONT qui est sur la petite riviére dite Vergéte, entre Château-Gontier, Sablé & Antrêmes. Il y a aussi d'autres Maisons de Beaumont en Auvergne, Dauphiné, Poitou, &c. comme BEAUMONT-Franconville, BEAUMONT sur Vingeanne Comté du Bailliage de Dijon, BEAUMONT sur Grône Chatellenie Royale du Bailliage de Châlon sur Saône, BEAUMONT sur Bresse, &c. Louïs de BEAUMONT, Evêque de Paris, étoit de cette Maison, & fils d'un autre Loüis de Beaumont, Seigneur de Foresta, Gouverneur du Maine, & frére de *Thibaut* Gouverneur d'Anjou. Il eut beaucoup de part dans les bonnes graces du Roi Louis XI. En 1473, il fut mis sur le siége Episcopal de Paris, qu'il gouverna avec beaucoup de prudence & de piété, & mourut le 28 juin 1492.

BEAUMONT (François) Poëte Anglois Dramatique, vivoit dans le XVII siécle, & étoit contemporain de Fletcher, de Ben Johnson & de Shakespear. Il étoit lié de grande amitié avec le premier, & ils composérent ensemble jusqu'à cinquante-deux piéces de théatre. Etant ensemble dans un cabaret, pour répéter les rol les d'une Tragédie, Fletcher entreprit de tuer le Roi dont il y étoit parlé. On l'entendit de dehors du lieu où ils étoient. Il n'en falut pas davantage pour l'accuser du crime de haute-trahison. Ayant montré qu'il ne s'agissoit que d'un Roi de théatre, l'accusation fut tournée en risée. * *Dict. Anglois.*

BEAUMONT (Rotrode ou Raoul) Archevêque de Rouen dans le XI siécle, fut Disciple de Gilbert de la Porée, avec Yves de *Chartres*, puis Archidiacre de Rouen, Evêque d'Evreux en 1139, & Archevêque de Rouen en 1164. Le Pape Alexandre III. l'engagea à faire un voyage en Angleterre auprès du Roi Henri II. en 1170 pour l'affaire de saint Thomas de *Cantorberi*. Deux ans après, il se trouva au Concile d'Avranches, & mourut sur la fin du mois de novembre en 1183, comme nous l'apprenons d'Albéric.

BEAUMONT (François) Baron des Adrets. *Cherchez* ADRETS.

* BEAUMONT (Mademoiselle) fille de condition du Vivarais alliée à la Maison de Villeneuve, fut mise dans un couvent après la mort de son pére qui étoit Réformé. Sa tendresse pour son pére, dont on lui disoit tous les jours qu'il étoit damné, la fit résoudre à examiner la doctrine des Protestans; mais bien loin de trouver son compte dans cet examen, elle fut confirmée dans ce qu'on lui avoit dit du danger de suivre la Réforme. C'est ce qui l'obligea à composer & à publier un livre dans la vue de ramener ses fréres dans le giron de l'Eglise Romaine. M. Lenfant y a répondu par un livre qui a pour titre, Préservatif contre la Réünion avec le Siége de Rome, contre le livre de Mle de Beaumont, Dame Proselyte de l'Eglise Romaine & contre les autres Controversistes anciens & modernes. * *Biblioth. Germ. tome 5. p. 1. & suiv.*

BEAUNE sur la Bourgeoise, *Belna*, ville de France en Bourgogne, à quatre lieues de la Saone, entre Dijon, Autun & Chalon. Elle est assurément tres-ancienne; mais elle n'est point la *Bibracte* de César, comme divers Auteurs se le sont imaginé. Cette derniére ville est Beuvray. Beaune est forte d'assiette, bien bâtie, & dans un terroir extrêmement fertile en bons vins: ce qui a fait dire à Erasme, *vinum Belnense super omnia vina bibe.* Divers Ducs de Bourgogne y ont fait leur séjour ordinaire; & le Roi Louïs XII. y fit bâtir le château qu'on y voit encore, avec grand nombre d'eglises & de monastéres. Son hopital fondé par Nicolas Rollin, Chancelier de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, est un des plus beaux bâtimens du Royaume. La célébre Abbaïe de Citeaux, Chef d'Ordre, est dans le territoire de cette ville. Elle a été le premier siége du Parlement de Bourgogne, sous le nom de *Jours Généraux.* Lorsque la Bourgogne fut retournée à la Couronne en 1361, par la mort de Philippe dit *de Rouvre*, le Roi Jean donna à ce Parlement la permission de juger souverainement. Depuis, la même province ayant été encore réünie à la Couronne en 1477, après la mort de Charles *le Téméraire*, le Roi Louis XI. fixa cette Justice souveraine, & l'érigea en Cour de Parlement. Beaune se souleva dans le même tems; & ce fut pour cette raison que le Roi établit en mai 1477, une Chambre du Conseil à Dijon, où le Parlement a résidé depuis. Beaune est un Archidiaconé d'Autun, dans lequel sont les Archiprêtrez de Beaune, de Nuys ou du Vergy, d'Arnay-le-Duc & de Couches. Il y a une église collégiale de Notre-Dame, avec paroisse, & quatre autres paroisses qui sont des annexes de la premiére; une Commanderie de Malthe dans le grand Prieuré de Champagne; un monastére de Chartreux sous le nom de Notre-Dame de Fontenay, fondé en 1328 par Eudes IV. Duc de Bourgogne; une Abbaïe de Bernardines, dite Notre-Dame du Lieu-Dieu, fondée par le Duc Eudes II. en 1140; des couvens de Cordeliers, de Jacobins, de Capucins, de Minimes, de Carmélites, de Dominicaines, d'Ursulines & de la Visitation; un Collége où les Prêtres de l'Oratoire enseignent les Humanitez; un hopital de la Trinité ou de la Charité pour de pauvres orphelines; & enfin l'hopital général dont on a parlé cy-dessus, fondé en 1443. Il y a aussi une Officialité de l'Archidiaconé, ressortissante à celle de l'Evêque. Quant au gouvernement civil, Beaune est un gouvernement particulier dans la Lieutenance générale de Roi du Dijonnois. Il y a un Bailliage particulier, second siége du Dijonnois ressortissant au Parlement de Bourgogne, & au Présidial de Dijon; une Chancellerie aux contracts, qui ressortit ès mêmes Cours; une Mairie qui a la Justice ordinaire de la ville & la Police; les Justices du Chapitre de Notre-Dame, de la Commanderie & de la Chartreuse, qui ressortissent au Bailliage; un Grenier à sel du Parlement & de la direction de Dijon; une Justice des Traites foraines du même Parlement; un Bureau de recette des mêmes traites; & une Subdélégation de l'Intendance de Bourgogne. Il est encore bon d'observer que Beaune est la troisiéme ville des Etats de la province, & la seconde qui nomme l'Elu du Tiers-Etat. Le Comté de Beaune fut réüni au Duché de Bourgogne par l'acquisition que le Duc Hugues IV. en fit en 1227, d'André de Bourgogne, Dauphin de Viennois. Le Bailliage de Beaune est d'une figure presque ronde; il a sept lieues du nord au midi, & autant de l'orient à l'occident. Il est limité au levant par le Bailliage de Nuys, au midi par ceux de Chalon, Montcenis & Autun; & au couchant & au nord par celui d'Arnai-le-Duc. Le païs est tout coupé de montagnes, qui comprennent le bon & grand vignoble de vingt-quatre paroisses. Ce qui est au delà du côté du couchant, est terres labourables, aussi bien que ce qui est à l'orient & au midi. La partie occidentale a encore des bois de haute futaye, des taillis, & de bons pâturages. Il y a des mines de fer à Bouilland & à la Canche. Quoiqu'il y ait beaucoup de blez dans ce Bailliage, le plus grand commerce est en vins; les meilleurs sont ceux de Vollenay, de Pomard, de Beaune, de Savigny, de Chassagne & de Santenay; & pour les vins blancs ceux de Mursaut: les communs, qu'on appelle de Gamais & de l'arriere-côte, se débitent dans l'Auxois, d'où on améne souvent des blez en échange, qui se voiturent sur la Saone pour la ville de Lyon. * Claudius Robert, *Belna.* Goulu, *Mem. Sequan.* Palliot, *Parl. de Bourg.* Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes, & Histoire de Bourg.* Chasseneu. Saint Julien Ballure, &c. Garreau, *Descr. du Gouv. de Bourgogne.*

BEAUNE, petite ville de France, dans le Gâtinois, au couchant de la ville de Montargis, dont elle est éloignée de cinq lieues: elle a été autrefois plus grande.

* BEAUNE ou BEONE, petite riviére de France dans le Périgord, entre la Dordogne & la Vézére, coule du nord-est au sud-ouest, & se décharge dans la derniére un peu au dessous de Layac selon la carte de Guienne de M. Delisle.

BEAUNE, famille originaire de la ville de Tours. JEAN de Beaune fut Argentier des Rois Louïs XI. & Charles VIII. Il laissa JACQUES de Beaune, I. de ce nom, Baron de Semblançai, Surintendant des Finances du Roi François I. *& qui aura un article à part.* Il prit alliance avec *Jeanne* Ruzé, & en eut 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Martin*, Archevêque de Tours, mort en 1527; & 3. *Jacques* Evêque de Vannes, mort en 1511.

GUILLAUME de Beaune, Baron de Semblançai, &c. épousa *Bonne* Cothereau-Maintenon, qui le rendit pére de quatre fils qui sont 1. JACQUES II. de ce nom, Baron de Semblançai, Vicomte de Tours, &c. Chevalier de l'Ordre de saint Michel, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui n'eut de *Gabrielle* de Sade son épouse qu'une fille unique, *Charlotte* de Beaune, Dame d'atour & Favorite de la Reine Catherine de Médicis, mariée 1. à *Simon* de Fizes, Baron de Sauve, Sécretaire d'Etat sous le Roi Charles IX. mort en l'an 1579, le 18 octobre 1584: 2. à *François* de la Tremouille, Marquis de Noirmoustier, morte le 30 septembre 1617, âgée de 66 ans; 2. *Renaud* Evêque de Mende, puis Archevêque de Bourges & de Sens, mort en 1606, *dont on parlera dans un article séparé*; 3. JEAN Seigneur de la Tour d'Argi, pére de *Marie* de Beaune, femme d'*Anne* de Montmorency, Marquis de Thuri; 4. *Martin*, nommé Evêque du Puy, Abbé de Royaumont & Chancelier de la Reine Catherine de Médicis, mort en 1565. Ces quatre fréres eurent pour sœur *Marguerite* de Beaune, que d'autres nomment *Claude*, laquelle fut mariée 1. à *Louïs* Burgensis, Seigneur de Montgaugier, premier Médecin du Roi: 2. à *Claude* Gouffier Marquis de Boisy, Duc de Rouanez & Grand-Ecuyer de France, dont elle fut la quatriéme femme. M. de Thou, *lib. 3. de vita sua*, dit que ce fut en considération de ce mariage, que Rouanez fut érigé en Duché. Cette Dame fut fort considérée de la Reine Catherine de Médicis, & procura par son crédit de beaux emplois à son frére l'Archevêque de Bourges. * Bayle, *Dict. Crit.*

BEAUNE (Jacques de) Baron de Semblançai, Surintendant des Finances sous François I. les administra avec beaucoup de satisfaction de la part de ce Prince, jusqu'à ce que Lautrec eût laissé perdre le Duché de Milan, faute d'avoir touché les sommes qui lui avoient été destinées. Le Roi, qui en fut informé par la bouche de ce Général, fit appeller Semblançai dans les premiers transports de sa colére. Au lieu de l'appeller son pére, comme il avoit de coutume, il le regarda de travers, & lui demanda pourquoi il n'avoit pas fait tenir à Lautrec les trois cens mille écus qui lui avoient été solemnellement promis. Semblançai, qui ne connoissoit pas encore le danger où il étoit, répondit avec l'ingénuité qui lui étoit naturelle, que le même jour que les assignations pour le Milanois avoient été dressées, la mére de sa Majesté étoit venue à l'Epargne, & qu'elle avoit demandé d'être payée de tout ce qui lui étoit dû jusques-là, tant en pensions & gratifications, que pour les Duchez de Valois, de Touraine & d'Anjou, dont elle étoit donataire: qu'il lui avoit répresénté qu'en lui donnant tout à la fois une si grosse somme, le thrésor royal seroit épuisé, & le fonds destiné pour le Duché de Milan diverti, contre ce que le Roi avoit ordonné le matin en sa présence, & dont elle avoit demeuré d'accord; mais que cette Princesse s'étoit obstinée à ne rien rabattre de ses prétentions; & l'avoit menacé de le perdre s'il ne lui donnoit tout ce qu'elle lui demandoit; & sur ce qu'il lui avoit remontré qu'il y alloit de sa tête, si Lautrec ne trouvoit point d'argent à son arrivée dans Milan, elle repartit qu'elle avoit assez de crédit auprès du Roi pour la mettre à couvert de toute poursuite, & qu'il n'auroit qu'à dire, lorsqu'on lui demanderoit compte du divertissement des deniers destinez pour l'Italie, qu'il l'avoit fait par son ordre. Le Roi pour achever de s'éclaircir, manda sa mére; & Semblançai répéta devant elle tout ce qu'il venoit de dire. Cela la mit dans une telle colére, que le respect qu'elle devoit à son fils ne l'empêcha pas de donner un démenti à Semblançai, ni de demander au Roi justice contre ce téméraire, qui la vouloit rendre criminelle de léze-majesté; mais comme on eût pu justifier par la date des quittances qu'elle avoit laissées au thrésor royal, qu'elle avoit touché l'argent destiné pour Lautrec, elle avoua bien d'avoir demandé le payement de ses pensions; mais elle soutint que Semblançai lui avoit donné de l'argent, sans lui dire que c'étoit le même qui devoit passer à Milan. Elle nia tout le reste de ce qu'avoit dit Semblançai, & poursuivit sa détention avec tant d'ardeur, en protestant néanmoins que ce n'étoit que pour se mieux justifier du crime qu'il lui imputoit, que le Roi fut obligé de le faire arrêter dans son antichambre. Semblançai ne fut pas plutôt prisonnier, qu'on lui donna des Commissaires. Le péculat fut le seul crime sur lequel on instruisit le procès, & il fut condamné à mort, soit que les Juges appréhendassent d'irriter sa partie en opinant à de moindres peines, ou qu'ils fussent prévenus de la pensée, qu'on ne pouvoit long-tems manier les deniers du Roi, & avoir les mains nettes. L'exécution fut publique; mais sa mémoire fut justifiée quelque tems après. Amelot de la Houssaye *dans ses Mémoires* dit que René Gentil premier Commis de l'Epargne avoit remis à la Reine-Mére les quitances qu'elle avoit données en recevant l'argent. Ce fut sans doute la raison pour laquelle Semblançai ne put se justifier. Gentil fut pendu à son tour huit ou neuf jours après,

après, malgré sa charge de Président. * De Thou, *Hist.* Mézeray. Varillas, *Histoire de France, du Regne de François I.*

BEAUNE (Renaud de) Archevêque de Bourges, puis de Sens, né à Tours en 1527, étoit fils de GUILLAUME de Beaune, Baron de Samblançai, & de *Bonne* Cothereau-Maintenon. Après avoir été Conseiller & Président des Enquêtes au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, & Chancelier de François Duc d'Anjou, frere unique du Roi Henri III, il devint Evêque de Mende, puis Archevêque de Bourges en 1581, & fut nommé Archevêque de Sens en 1596; mais le Pape Clément VIII. en refusa constamment les Bulles, quelque instance que lui en fit M. d'Ossat, parce que ce Prélat avoit donné l'absolution au Roi Henri IV. sans la participation de Rome, & avoit proposé même de faire un Patriarche en France. Le Pape ne se rendit qu'en 1602, qu'il accorda enfin ces Bulles si long-tems sollicitées. Il donna des marques de sa capacité dans les assemblées du Clergé, & fut député de ce Corps aux Etats de Blois en 1588, où il présida; mais son zele pour le Roi & pour la Religion éclata sur tout à la Conférence de Surêne, près de Paris, où il prit hautement le parti du Roi Henri *le Grand*, que ceux de la Ligue, & les partisans d'Espagne refusoient de reconnoître pour Souverain, après la mort d'Henri III. En effet, après cette célébre Conférence, ce Monarque s'étant fait instruire, quitta la Religion Reformée, fit profession de la Foi Catholique, & reçut l'absolution dans l'église de Saint Denys, des mains de Renaud de Beaune. Ce Prélat fut ensuite nommé pour haranguer le Cardinal Alexandre de Medicis, envoyé Légat en France pour ménager la paix entre les Couronnes de France & d'Espagne. Depuis, le Roi le fit Grand-Aumônier de France, & Commandeur de ses Ordres. Il mourut en 1606, à Paris, âgé de 79 ans, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame, où l'on voit son epitaphe. * De Thou, *Hist. l.* 106. Spond. *in Annal.* La Croix du Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Le P. Anselme, &c.

BEAUNE (Florimond de) Conseiller au Présidial de Blois, où il naquit en 1601, étoit fils de FLORIMOND de Beaune, originaire de Touraine, & Seigneur de Goulioux, à deux lieues de Blois. Il joignit la science des Mathématiques à la Jurisprudence, & fut fort estimé de Rene Descartes, qui ala à Blois pour s'entretenir avec lui. Bartholin le visita aussi de la part des Etats des Provinces-Unies, afin de conférer avec lui sur quelques matiéres tres-difficiles. Florimond de Beaune inventa plusieurs instrumens astronomiques, & entre autres des lunettes d'un artifice admirable. Il mourut l'an 1652, âgé de 51 ans. * Bernier, *Hist. de Blois.*

BEAUPOIL, Maison tres-ancienne originaire de Bretagne.

I. YVES de Beaupoil, Chevalier Seigneur du Haut & Bas Noemalet, prit le parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, contre Jean de Montfort. Après la mort de Charles, tué à la bataille d'Auray en 1364, Yves se retira auprès du Roi Charles V. qui lui ordonna des appointemens, & s'employa pour lui envers Jean de Montfort, alors Duc de Bretagne. Il se retira en Limosin auprès de Jean de Bretagne Comte de Penthiévre, Vicomte de Limoges, fils de Charles de Blois, & y mourut laissant 1. GUILLAUME, qui suit; & 2. JEAN, qui fut Lieutenant de Roi en Périgord, & épousa l'heritiere de la Force. Sa branche subsista jusqu'à *Philippe* de Beaupoil, Dame de la Force, qui porta cette Terre dans la Maison de Caumont, par son mariage avec *François* de Caumont, Seigneur de Castelnau, pére de *Jacques-Nompar*, dit le Maréchal de la Force.

II. GUILLAUME de Beaupoil, mort en 1445, dans un âge tres-avancé, épousa *Françoise* de Broon, d'une des plus anciennes maisons de Bretagne, & niéce du Connétable du Guesclin, dont il eut JULIEN qui suit.

III. JULIEN de Beaupoil fut fait Ecuyer du Roi Charles VII. le 13 décembre 1441. Il avoit aquis en 1440 la Terre de Sainte-Aulaire, qui vient du mot Latin *sancta Eulalia*, située près d'Userche en Limosin, dont il prit l'investiture de Jean de Bretagne, Vicomte de Limoges, le septiéme novembre 1441. Il épousa en 1443, *Galienne*, fille de *Gaultier-Hélie* Seigneur de Villac & de Puy-Seguin, & de *Jeanne* de Roffignac. *Marguerite* & *Louise*, sœurs de *Galienne*, etoient déja mariées, l'une à *Guillaume* d'Aubusson, Seigneur de Villac, l'autre à *Guiot* d'Aubusson son frére, Seigneur de la Feuillade. Dans le traité de paix fait à Nantes le 27 juin 1448, entre François I. Duc de Bretagne, & Jean Comte de Penthiévre, le Duc consent que Guillaume de Beaupoil, & Julien son fils, recouvrent leurs maisons, terres, héritages, &c. qu'ils avoient en Bretagne avant la journée de Chantocé, où s'étoient trouvez lesdits Seigneurs de Beaupoil; & l'an 1450, Julien vendit la Terre de Noemalet à son parent Olivier de Broon. Il fit son testament le 27 septembre 1486. Ses enfans furent 1. JEAN, qui suit; 2. *François*, Protonotaire du saint Siége; 3. *Jeanne*, femme du Seigneur de Sainte-Fortunade, près de Tulle; 4. *Marie*, épouse du Seigneur de Verneuil, au Bas Limosin; 5. *Catherine*, mariée en la Maison de Pérille en Quercy; 6. *Antoinette*, alliée en la Maison de Razat en Perigord: 7. *Louise* & 8. *Françoise*, successivement Abbesses de la Régle de Limoges: la derniere mourut le 19 avril 1507.

IV. JEAN de Beaupoil I. du nom, Seigneur de Sainte-Aulaire, de Ternat, de la Grenerie, de Mansat, de Girondé en Poitou & d'Arlinges en Beaujolois, fut Conseiller, Chambellan & Maître-d'Hôtel de Pierre de Bourbon, Comte de Clermont & de la Marche. Il fit son testament en 1511, ayant épousé en 1479 *Anne* Gironette, de la Maison de la Mothe en Champagne, Demoiselle d'honneur & Confidente d'Anne de France, Duchesse de Bourbon. Leurs enfans furent 1. JEAN II. qui suit; 2. *Charles*, mort sans postérité, & 3. *Marguerite*, femme de *Jean* Baron de Saint-Chamans, Comte d'Escorailles.

V. JEAN de Beaupoil II. Seigneur de Sainte-Aulaire, &c. fut Maître d'Hôtel ordinaire du Roi François I, Capitaine de Masseré en Limosin, de Bénon & de la Tour en Auvergne, & Maître des Eaux & Forêts de cette province. Il accompagna le Roi son maître en Italie, & fut fort blessé au siége de Pavie. Son testament est de l'année 1540. Il avoit épousé en 1506, *Marguerite* de Bourdeille, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Germain*, Protonotaire du saint Siége; 3. PIERRE, *tige de la branche de* LANMARY, *rapportée cy-après*; 4. *Marie*, femme du Seigneur de Champniers; 5. *Louise*, mariée au Baron de Salels ou selon d'autres Salers; 6. *Gabrielle*, epouse du Seigneur de l'Isle de Perigord; 7. *Susanne*, Abbesse de Ligueux en Perigord; & 8. *Françoise*, Religieuse de Lavoine en Auvergne.

VI. FRANÇOIS de Beaupoil, Seigneur de Sainte-Aulaire, &c. fut Panetier des Rois François I & Henri II. Charles IX. le nomma le dixiéme octobre 1569, Chevalier de son Ordre, dont le Maréchal de Montmorency lui donna le collier le lendemain au Plessis-lez-Tours. C'étoit en reconnoissance de la bravoure qu'il avoit marquée huit jours auparavant à la bataille de Montcontour, où il eut un cheval tué sous lui. Il avoit épousé en 1542, *Françoise* de Volvire de Ruffec, Dame des Essres en Anjou, dont il eut 1. GERMAIN, qui suit; 2. FRANÇOIS & 3. GABRIEL, qui ont eû des enfans. De l'un d'eux est issu N. de Beaupoil de Sainte-Aulaire, Chanoine & Grand Vicaire de Perigueux, Abbé de Saint-Jean de Falaise, Député à l'assemblée du Clergé en 1715. FRANÇOIS Seigneur de Sainte Aulaire, eut aussi de *Françoise* Volvire de Ruffec huit filles, dont une *Susanne* fut Abbesse de Ligueux après sa tante en 1607, & mourut en 1612, après avoir bien rétabli son Abbaïe qui avoit ete ruinée par les Huguenots.

VII. GERMAIN de Beaupoil, Seigneur de Sainte Aulaire, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi Charles IX, & Chevalier de son Ordre, épousa en 1582, *Judith* de Carbonnieres, issue d'une ancienne Maison en Auvergne, alliée dès le tems du Roi Henri I. aux Vicomtes de Comborn & de Ventadour. Il fit son testament en 1603, & laissa 1. *Antoine*, mort sans enfans; 2. HENRI, qui suit; 3. *Foucault* Chevalier de Malte; & quatre filles, dont une appellée *Susanne* fut Abbesse de Ligueux.

VIII. HENRI de Beaupoil, Seigneur de Sainte Aulaire, épousa en 1610, *Léonore* de Taleyran, fille de *Daniel* Prince de Chalais, & de *Françoise* de Montluc, fille du Maréchal de ce nom, dont il eut 1. DANIEL qui suit, 2. *Susanne* & 3. *Henriette*, Religieuses en l'Abbaïe de Ligueux. Après sa mort arrivée en 1614, sa veuve se remaria avec *François* de Cosnac, & devint mére de *Daniel* de Cosnac, Archevêque d'Aix, Commandeur des Ordres du Roi.

IX. DANIEL de Beaupoil, Seigneur de Sainte-Aulaire, épousa 1. en 1632, *Jeanne* de Breuil, héritiére de la Maison de la Pourcherie, dont il n'eut qu'une fille *Susanne*, Religieuse à Ligueux. Il se remaria en 1643 avec *Guionne*, dite *Angélique* de Blot, fille de *Philibert* de Blot-Chauvigni, illustre Maison d'Auvergne, & de *Guicharde* de Veny d'Arbouze, sœur de la bienheureuse *Marguerite* d'Arbouze, Superieure & Réformatrice du Val de Grace à Paris. Il en eut 1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; 2. *André-Daniel* Evêque de Tulle en 1702, dont il se démit en 1720; 3. *Foucault*, Chevalier de Malthe, Capitaine de vaisseau du Roi, Sécretaire des commandemens du Grand-Maître de Malthe pour les affaires de France, son Grand-Ecuyer, & Gouverneur de cette ville, qui fut nommé en décembre 1710, Grand-Croix & Grand-Maréchal de l'Ordre; 4. *Marie*, femme d'*Armand* Vicomte d'Aydie-Riberac; & trois Religieuses.

X. FRANÇOIS-JOSEPH de Beaupoil, Marquis de Sainte Aulaire, Seigneur de Ternac, de Mansat, de la Grenerie, de la Pourcherie, &c. Lieutenant-général pour le Roi au Gouvernement du Haut & Bas Limosin, & l'un des quarante de l'Académie Françoise, épousa en 1676, *Marie* de Fumel, fille de *Louis* Comte de ce nom en Agenois, & de *Marguerite* de Lévy de Mirepoix, dont il a eu 1. LOUIS qui suit; 2. *Daniel*, Colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, mort devant Turin en 1706; 3. un troisiéme, Jésuite, mort vers l'an 1715, à l'âge de 25 ans; & trois Religieuses.

XI. LOUIS de Beaupoil, de Sainte-Aulaire, Colonel-lieutenant du régiment d'Enguien, fut tué au combat de Rumersheim dans la Haute Alsace le 26 août 1709. Il avoit épousé en 1703, *Marie-Thérése* de Lambert, fille de N. Marquis de Lambert, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Gouverneur de Luxembourg, dont il vint une fille.

BRANCHE DE LANMARY.

VI. PIERRE de Beaupoil de Sainte-Aulaire, second fils de JEAN II. eut pour son partage les Seigneuries de Coutures, de Celles & de Bertry. Il avoit épousé en 1550, *Catherine* de Lauriére, Dame de Lanmary, fille de *Jean* de Lauriére, Seigneur de Lanmary, & de *Marguerite* de Saint-Chamans. Il en eut ANTOINE, qui suit; & ANNET, *tige de la branche de* FONTENILLE, & autres enfans.

VII. ANTOINE de Beaupoil, Sénéchal de Périgord, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1576, épousa en 1584, avec dispense du Pape, *Jeanne* de Bourdeille sa parente, Dame de Bernardiere, de Beuronne, & de Douzillac, fille de *Gabriel* de Bourdeille, & de *Claude*, dont il eut MARC-ANTOINE, qui suit; & *Claude*, épouse du Seigneur de la Martonie de Puyguilen.

VIII. MARC-ANTOINE de Beaupoil, Seigneur de Lanmary, &c. épousa en 1624, *Gabrielle* d'Alégre, Dame de Chabanes & de Sorges, fille de *Jean* d'Alegre, & de *Marie* de Sédiére, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *David*, marié à *Gabrielle* Jobert; 3. *Antoine*, Capitaine de cavalerie tué au siége de Mortare; 4. BON-FRANÇOIS, *dont nous parlerons cy-après*; 5. *Marie*, femme de *Pierre* Jobert, Comte de Nanthia; 6. autre *Marie*, Abbesse de Ligueux, qui se demit de son Abbaïe en 1698, en faveur de sa niéce, & qui mourut en janvier 1708, âgée de 82 ans; & 7. *Susanne* Religieuse.

IX. FRANÇOIS de Beaupoil, Marquis de Lanmary, Seigneur de

de Coutures, &c. épousa en 1650, *Jacqueline* d'Aubusson, fille de *George* Comte de la Feuillade, & d'*Olympe* Grain de Saint-Marsaut, Vicomtesse de Rochemeaux, laquelle étoit veuve de *Philibert* de la Roche-Aymon, Marquis de S. Maixent, morte en janvier 1704, âgée de 83 ans, sans enfans de son dernier mariage.

IX. Bon-François de Beaupoil, Comte de Lanmary, &c. Mestre de camp du régiment d'Enguien, épousa en 1661, *Anne* de la Roche-Aymon, fille de *Philibert*, Marquis de S. Maixent, & de *Jacqueline* d'Aubusson de la Feuillade. Il en eut 1. Louïs, qui suit; 2. *Henri-Louis* Chevalier de Malthe; 3. *Marie-Anne* épouse de *Louis-Christophle* de Cugnac, Marquis de Giversac; 4. *Antoinette*, Abbesse de Ligueux; & deux Religieuses.

X. Louïs de Beaupoil, Marquis de Lanmary, Grand Echanson de France, Capitaine-lieutenant des Gendarmes de la Reine, mort à Casal Maggiore en l'armée du Roi, le 26 juillet 1702, avoit épousé en 1681, *Jeanne-Marie* Pérault, Baronne de Milly en Gâtinois, d'Augerville, de Rouvre, &c. Elle prit une seconde alliance le 31 janvier 1704, avec *Gilbert-François* de Rivoire Marquis du Palais, & mourut le 22 janvier 1719, ayant eu de son premier mariage, 1. Marc-Antoine-Front, qui suit; 2. *Henri*; 3. *Louis*; 4. *François*, mort jeune; 5. *Héléne*; 6. *Julie*; 7. *Elisabeth*; & 8. *Sabine*, Religieuses.

XI. Marc-Antoine-Front de Beaupoil de Sainte-Aulaire, Marquis de Lanmary, Seigneur de Coutures, de Celles, de Bertry, de Chabanes, de Sorges, de Peudry, &c. Grand Echanson de France, a épousé le douziéme mars 1711, *N.* Neiret de la Ravoye, fille de *Pierre* Neiret de la Ravoye, Seigneur de Lisse & de Beaurepaire, Grand Audiencier de France, & Thrésorier général de la Marine, & de *N.* Valiére. * *Voyez* le P. Anselme. *Mémoires du tems.*

BEAUPORT, *Formosa statio*, *Portus Formosus*, petite Baye d'Afrique en Cafrerie: les Portugais l'appellent la *Baya Hermosa.* Elle est située à cet endroit de la côte qui s'étend vers l'orient entre le Cap de Bonne Espérance & la riviére de l'Infante.

BEAUPORT (le) *Portus Formosus*, port de l'Amérique dans la côte méridionale de l'isle Espagnole, avec un château. On l'appelle *el Puerto Hermoso* dans le païs, où il s'étend l'espace de quelques lieues. Il est à dix-huit lieues de la ville de S. Domingue. * Tarin de Cussi.

BEAU-PORTS. *Voyez* BEAUX-PORTS.

BEAUPREAU, *Bellum pratum*, petite ville de France en Anjou, avec un beau château sur la petite riviére de Leure, à neuf lieues d'Angers, a été érigée en Marquisat en 1554, & en Duché-Pairie en 1562. Cette Terre, après avoir passé dans plusieurs familles, tomba dans la Maison de Gondy par le mariage de *Jeanne* de Scépeaux, fille de *Guy* Duc de Beaupreau, avec *Henri* de Gondy, Duc de Retz; *Catherine* de Gondy sa seconde fille la porta à *Louïs* de Cossé Duc de Brissac. Elle appartient présentement à *François* de Neufville Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, qui épousa *Marguerite* de Cossé, fille de *Louis* Duc de Brissac, morte en 1708. *Voyez* SCÉPEAUX.

* BEAUQUÊNE, bourg de France dans la Picardie au nord d'Amiens, tirant vers l'est, à la distance d'environ quatre lieues.

* BEAUREGARD, petite ville de France dans la Principauté de Dombes, sur la rive gauche de la Saone, au sud-ouest de Dombes, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* BEAUREGARD, bourg de France en Auvergne, sur le Ricocher près de l'endroit où cette riviére se décharge dans l'Allier, à l'est de Clermont, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* BEAUREVOIR, bourg de France en Picardie, au nord de Saint-Quentin tirant vers l'ouest, à la distance d'environ trois lieues.

* BEAUROUNE, petite riviére de France dans le Périgord, coule du nord au sud, & se rend dans la riviére de Lisle un peu au dessous de Périgueux.

* BEAUSARD (Pierre) né à Louvain en Brabant, étoit Docteur en Médecine, habile Mathématicien, & savant dans la Langue Gréque. Il a écrit & publié, *Praxis Arithmetices*; *Annulus Astronomicus.* Quatre ans après avoir publié le dernier, il mourut à Louvain en 1578. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 723.

BEAUSSE. *Cherchez* BEAUCE.

BEAUTÉ, étoit autrefois une maison royale, sur la Marne, proche du Bois de Vincennes, ainsi nommée, parce que c'étoit un lieu fort agréable. Froissard dit que ce château étoit dans le Bois même de Vincennes; mais l'histoire de la Conférence qu'eurent ensemble l'Empereur Charles IV. & le Roi Charles V. & celle de la Vie de ce Roi, parlent de Vincennes & de Beauté, comme de deux différentes maisons royales. On voit encore quelques restes de cet ancien château de Beauté, où le Roi Charles V. mourut en 1380. * D. Mabillon. *de Re Diplomatica.*

BEAUVAIS, sur le Térain, ville de France dans le Gouvernement de l'Isle de France, avec Bailliage, Présidial, & Evêché, Comté-pairie, qui est suffragant de Reims. Elle est capitale du petit païs dit *le Beauvaisis*, qui renferme encore Clermont, Gerberoy, Bulles, &c. César qui parle avantageusement des Beauvaisins, dit qu'ils mettoient ordinairement soixante mille hommes sur pié, & qu'ils pouvoient en mettre jusqu'à cent mille. Les Auteurs Latins l'ont nommée diversement, *Bellovacum*, *Bratuspantium*, *Cæsaromagus*, *Bellovaci.* Elle se rendit à César, fut depuis soumise aux Romains, puis aux François sous Clovis; & elle leur a été si fidéle, qu'on tient qu'elle n'a jamais été prise; ce qui la fait nommer *la Pucelle.* Les Anglois tachérent de la surprendre en 1433, mais ils se virent contraints de lever le siége qu'ils y avoient mis. Charles *le Téméraire*, dernier Duc de Bourgogne, ne fut pas plus heureux en 1472; car après avoir battu cette ville pendant vingt-six jours, il fut obligé de lever le siége. Dans le XVI siécle, Beauvais fut agitée par les troubles des guerres civiles pour la Religion. Odet Cardinal de Châtillon, Evêque de cette ville, etoit entré dans le parti des Protestans: ce qui y émut souvent les Catholiques, & principalement aux fêtes de Pâques de l'année 1561, où ce Prélat fit la Céne, dans la chapelle de son palais épiscopal, sans avoir voulu participer aux sacrez mystéres dans la cathédrale. Beauvais est une ville tres-agréable, assez bien bâtie, & entourée de fossez remplis d'eau de la riviére de Térain, dont une partie sert aux Ouvriers qui y fabriquent diverses étoffes. Les rues sont grandes & belles, & les maisons presque toutes de bois. Les Etrangers y considérent le marché, qui est peut-être le plus grand & le plus beau du Royaume; le palais épiscopal, qui est tres-fort & bien bâti, & le chœur de l'église de saint Pierre, qui fut commencé vers l'an 991. Cette église, qui est la cathedrale, est illustre par le thrésor des Reliques qu'elle posséde; par sa bibliothéque, qui a été autrefois plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui; & par son Chapitre, qui est composé de six dignitez, qui sont le Doyen, l'Archidiacre de Beauvais, le Chantre, le Thrésorier, l'Archidiacre de Beauvaisis, & le Souchantre; de quarante-deux Chanoines, entre lesquels il y a le Chancelier & le Pénitencier; de six demi-prébendes, de quatre marguilleries, & d'autres Chanoines, Chantres, &c. Tous ces Bénéfices sont à la collation de l'Evêque, & il n'y a que le Doyen seul qui soit élu par le Chapitre. Il y a encore dans la même ville six églises collégiales, savoir, saint Michel qui est tres-ancienne, & qui paroît avoir été un monastére ou une Abbaïe de Bénédictins dans le IX siécle; saint Barthélemi, fondée par Hellon Chevalier, dont la fondation fut confirmée l'an 1037, par le Roi Henri I. qui voulut que l'Evêque fût le seul Supérieur du Chapitre; saint Laurent, dont l'ancienneté n'est pas connue; saint Vaast, fondée en l'église de saint Etienne par Guy Evêque de Beauvais, l'an 1072; saint Nicolas, fondée l'an 1078, par Raoul l'Enfant, Sénéchal de France; & Notre-Dame du Châtel. On y trouve aussi treize paroisses, & trois Abbaïes, savoir, Saint-Lucien, Saint-Symphorien, Saint-Quentin. La premiére est une Abbaïe de Bénédictins, qui en 1663, embrassérent la réforme de la Congrégation de saint Maur; la seconde, qui fut fondée en 1135, est aussi une Abbaïe de Bénédictins, mais mitigez. La troisiéme fut fondée en 1067, pour des Chanoines Réguliers, dont le célébre Yves de *Chartres* fut le premier Supérieur avec le titre de Prevôt: la reforme y fut introduite en 1636. Pour l'Abbaïe de Cantemon, qui avoit été bâtie en 1217, pour des filles de l'Ordre de Citeaux, elle fut transférée en 1671, à Paris au fauxbourg Saint-Germain. Les autres Communautez qui subsistent sont l'Hôtel-Dieu, connu dès le IX siécle; les Jacobins établis dès le commencement du XIII; les Religieux de l'observance de saint François en 1225; les Capucins en 1603; les Minimes en 1618; les Clarisses en 1480, au lieu des Beguines qu'on avoit reçues en 1298; les Ursulines en 1627. On croit ordinairement que saint Lucien a été le premier Evêque de Beauvais; mais il est difficile de bien établir cette vérité, ni de parler surement de ses successeurs jusqu'aux VIII & IX siécles. Depuis ce tems il y a eu de grands Prélats, & entre autres, Warin, mort en 1030, qui quelques années auparavant avoit assisté au Concile d'Orléans, & qui avoit disputé en présence du Roi Robert & de la Reine, contre Lisoye & Héribert dont la doctrine a été en partie suivie dans le XVI siécle; Philippe de Dreux, élu en 1175, qui se croisa en 1187, avec Philippe Auguste, se trouva à la guerre contre les Albigeois en 1210; & qui aprés avoir pris beaucoup de part à presque toutes les affaires de son tems, mourut en 1217; Jean de Marigny, qui dans l'assemblée des Pairs en 1328, contribua beaucoup à faire adjuger à Philippe de Valois la Régence du Royaume prétendue par Edouard Roi d'Angleterre: ce qui lui gagna les bonnes graces de ce Prince, qui le fit son Lieutenant-général dans les provinces de Languedoc, Xaintonge, & Limosin, & en 1346 Archevêque de Rouen; Philippe d'Alençon, élu Archevêque de Rouen en 1359, Cardinal en 1378, & Patriarche d'Aquilée deux ans après; Jean des Dormans transféré de Lizieux en 1359, fait Chancelier par le Roi Jean, qui en 1364 le nomma un des exécuteurs de son testament, créé Cardinal en 1368, & Fondateur du Collége de Beauvais à Paris, où il mourut en 1373; Miles II. aussi Chancelier, qui eut beaucoup de part aux affaires de son tems; Charles de Villers, qui publia en 1534 des Statuts synodaux; Nicolas Fumée, qui demeura ferme dans le parti du Roi pendant les guerres de la Ligue; René Potier, amateur des Belles Lettres; Nicolas Choart de Buzanval, dont la piété a éclaté en diverses occasions; & Toussaint de Janson de Fourbin, Cardinal, &c. M. François-Honorat-Antoine de Beauvilliers, gouverne aujourd'hui l'église de Beauvais. Ces Prélats sont Comtes de Beauvais, Pairs de France, & Vidames de Gerberoy. Le Comté de Beauvais, faisoit partie de celui de Vermandois, qui fut uni à celui de Troyes. Eudes I. de ce nom, Comte de Blois, &c. eut de *Berte* sa seconde femme Eudes II. qui lui succéda; *Roger*, &c. Ce dernier fut Evêque de Beauvais vers l'année 996, après Hervé. Il avoit eu pour sa part de l'héritage de sa maison, Sancerre en Berri, qu'il échangea l'an 1015, avec son frére Eudes II, pour le Comté de Beauvais, qu'il donna à son église. Ainsi l'Evêque de cette ville est le véritable Comte patrimonial de Beauvais; & en cette qualité il est le premier des Comtes Pairs Ecclésiastiques, & est Seigneur temporel & spirituel de la ville & du domaine du Comté. Son pouvoir a été autrefois plus grand qu'il n'est aujourd'hui, depuis qu'on y a mis Election, Bailliage, Presidial, Mairie, &c. Car autrefois il n'y avoit aucun Officier royal que le Juge des Exempts, qui fut aboli en l'année 1539. Beauvais & le Beauvaisis ont produit de grands hommes, & entre autres Helimand Poëte, qui a vêcu sous le régne de Louis *le Jeune*, & de Philippe *Auguste*; Vincent de Beauvais, Religieux de l'Ordre de saint Dominique *qui aura un article séparé*; Jean-Cholei, Cardinal; Jean-Michel, Evêque d'Angers; Jean & Philippe de Villiers-l'Isle-Adam, Claude de la Sengle, & Vignacourt, tous quatre Grands-Maîtres de Rhodes; Adrien Baillet, un des plus savans hommes du XVII siecle; Antoine Loisel, &c. Ce dernier a laissé des Mémoi-

moires de Beauvais qu'on pourra consulter, aussi-bien que l'Histoire de cette ville, écrite par Pierre Louvet. * César, *Comment. l.* 2. 6. & 8. Strabon, *l.* 4. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 9. Grégoire de Tours. Adon de Vienne. Flodoard. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy, *du Domaine du Roi.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Damien de Templeux, *Description de Beauvais.* Jacques Grevin, *Description de Beauvais, &c.* Simon, *Suppl. à l'Hist. de Beauvais.*

CONCILES DE BEAUVAIS.

Le premier Concile de Beauvais fut assemblé en 845, sous le régne & en la présence du Roi Charles *le Chauve.* L'on y parla entre autres choses, de donner un Pasteur à l'église de Reims, qui n'en avoit point depuis qu'Ebon, qui avoit le plus contribué à la dégradation de Louïs *le Débonnaire*, avoit été condamné par le Parlement de Mets, & avoit souscrit même à sa propre déposition. On traita aussi dans ce Concile des usurpations des biens d'Eglise, sous prétexte d'échange ou de précaire; & il y eut huit Canons, dont deux ou trois sont rapportez dans les Décrets au *ch.* 2. *De permut.* & au *ch.* 1. *Extr. de Prec.* car quoique le P. Sirmond ait attribué ce qu'on lit au dernier endroit, au Concile d'Epernay, cependant on s'en rapporte à Yves de *Chartres* & à Burchard, qui assûrent qu'il est du Concile de Beauvais; & rien n'empêche qu'il n'ait été répété au Concile d'Epernay de l'an 846. Le Cardinal Baronius, Binius, Colvener, & quelques autres, se sont trompez, en marquant sous l'an 1034 un Concile à Beauvais. Ils n'avoient pas bien entendu ces paroles du Concile de Limoges tenu vers l'an 1031, *Auditæ sunt querelæ monachorum monasterii Bellovacensis*; & ils ont pris Beauvais pour le monastére de Saint-Pierre de Belloc, dans le diocése de Limoges; ce qui leur a fait croire qu'on avoit tenu en cette ville un Concile sur la contestation qui s'émut, s'il falloit donner le nom d'Apôtre à saint Martial, Evêque de Limoges. On tint un autre Concile à Beauvais en 1114, où présida Conon Evêque de Palestrine, Légat du saint Siége. L'Empereur Henri V. y fut excommunié; & Thomas de Marle, Seigneur de Couci, y fut aussi frappé des mêmes censures, & dégradé de noblesse, pour les sacriléges & les brigandages qu'il commettoit contre les églises, & sur les peuples des Evêchez de Reims, de Laon & d'Amiens. Le même Conon en tint un autre l'an 1120; & un en 1124. Selon quelques Auteurs, Louïs *le Jeune*, Roi de France, en fit assembler un l'an 1161, contre l'Antipape Victor, opposé au légitime Pontife Alexandre III. Odet de Châtillon, Cardinal & Evêque de Beauvais, tint deux synodes, en 1554 & 1557, avant qu'il se fût déclaré pour les Réformez. Augustin Potier vers l'an 1643, & Nicolas Choart de Buzanval en 1653, ont publié des ordonnances synodales.

BEAUVAIS, Maison qui portoit le nom de Châtelain de Beauvais, qui descendoit de

I. GUILLAUME Châtelain de Beauvais, qui vivoit en 1225, & épousa N. dont il eut GUILLAUME II. qui suit.

II. GUILLAUME II. du nom, Châtelain de Beauvais, Seigneur de Vacueil, vivoit en 1252, & épousa *Eléonor* Crêpin, Dame de Ferriéres, de Ry, & de saint Denys-le-Thiboust, dont il eut 1. GUILLAUME III. qui suit; 2. RENAUD, qui eut des enfans, *rapportez après ceux de son frére aîné*; & 3. *Marguerite* de Beauvais, premiére femme de *Jean* Seigneur de Créqui, dit l'*Etendart.*

III. GUILLAUME III. du nom, Châtelain de Beauvais, dit *le Velu*, Seigneur de Vacueil, de saint Denys-le-Thibоust, de Ry & de Ferriéres, mourut en 1329. Il épousa *Jeanne* d'Estouteville, fille de *Robert* IV. du nom, Sire d'Estouteville, &c. & d'*Alix* Bertrand-de-Briquebec; dont il eut 1. COLART, qui suit; 2. *Ælipes*, mariée 1. à *Robert* de Marigny: 2. à *Robert* d'Evreux, Seigneur de Valiquerville; & 3. *Jeanne* de Beauvais, alliée à *Jean*, Seigneur de Crévecœur, dit *le Flamand.*

IV. COLART Châtelain de Beauvais; Seigneur de Vacueil, &c. servit en 1346 en Normandie sous le Connétable d'Eu, & épousa *Marguerite* de Roye, Dame de Germigny, fille de *Dreux*, Seigneur de Germigny, & d'*Alix* de Garlande-Possesse, dont il eut, 1. GUILLAUME IV. qui suit; 2. *Jeanne*, Dame de Fayel, vivante en 1402, morte sans alliance; 3. *Marguerite* de Beauvais, Dame de Remaugis, premiére femme de *Pierre* dit *Hutin*, Seigneur d'Aumont, Porte-Oriflamme de France.

V. GUILLAUME IV. du nom, Châtelain de Beauvais, Seigneur de Vacueil, &c. Conseiller & Chambellan du Roi & Grand-Queux de France, étoit Gouverneur de Beauvais en 1359, servit le Roi dans ses armées pendant plusieurs années, & fut pourvu vers l'an 1367 de la charge de Grand-Queux de France, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée l'an 1390. Il épousa *Jeanne* de Rayneval, Dame de Luillier, fille de *Raoul*, Seigneur de Rayneval, Grand-pannetier de France, & de *Philippe* de Luxembourg sa premiére femme, dont il eut pour fille unique *Jacqueline* Châtelaine de Beauvais, héritiére de ses grands biens, laquelle épousa *Jean* de Bordes, & mourut sans enfans. Après sa mort *Aubert* d'Evreux, Seigneur de Valiquerville son cousin germain, recueillit sa succession, & fut Châtelain de Beauvais.

III. RENAUD de Beauvais, second fils de GUILLAUME II. du nom, Châtelain de Beauvais, & d'*Eléonor* Crêpin, servit sous Raoul Comte d'Eu, Connétable de France en 1346, & se trouva à la bataille de Poitiers, où il demeura prisonnier. Il épousa *Marguerite* de Trie, dont il eut PHILIPPE qui suit,

IV. PHILIPPE de Beauvais, fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers avec son pére, servit sous Hue de Châtillon, Grand-maître des Arbalêtriers en 1368, & vivoit en 1388. Il épousa *Alix* dite *la Blonde*, Dame de la Forêt-le-Roi, dont il eut 1. *Pierre* de Beauvais, Seigneur du fief de Noyers, mort sans alliance; 2. *Colart* de Beauvais, dit *Colinet*, mort aussi sans alliance; & 3. *Jeanne* de Beauvais, Dame de la Forêt-le-Roi, mariée 1. à *Bureau* de Dicy, premier Ecuyer du Corps, & Maître de l'Ecurie du Roi: 2. à *Jean* Le Clerc, Chancelier de France, qui fut à cause d'elle Seigneur de la Forêt-le-Roi, & maintenu par arrêt du cinquiéme mai 1425, en la possession de la Châtellenie de Beauvais, & de toutes les Terres qui avoient appartenu à *Guillaume* II. du nom, Châtelain de Beauvais & à *Eléonor* Crêpin, après la mort sans enfans d'*Aubert* d'Evreux. Ils vendirent ensemble cette Châtellenie à Estout d'Estouteville, Seigneur de Beaumont, qui prit depuis la qualité de Châtelain de Beauvais. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic. &c.*

BEAUVAIS, en Latin, *Bellovacum*, bourg de France dans le Haut Languedoc, sur la riviére de Tescou, à trois lieues de Montauban du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEAUVAIS (Vincent de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Auteur célébre du XIII siécle, a donné occasion à un tres-grand nombre de questions entre les Savans, qui ne sont pas encore bien d'accord sur ce qui le regarde. Saint Antonin s'étant avisé de dire en parlant de lui, qu'il étoit de Beauvais, Bourguignon & François, les Curieux s'empressant à expliquer cette énigme, ont prétendu, les uns que Vincent étoit né en Bourgogne, & qu'il avoit été Evêque de Beauvais; les autres qu'on l'avoit dit de Beauvais, parce qu'il avoit demeuré long-tems dans cette ville; & quelques uns ayant recours à d'aussi mauvaises conjectures, ont cru qu'il s'appelloit Bourguignon de son nom de famille. Comme il est sûr qu'il ne fut jamais Evêque de Beauvais, & parce qu'il n'y a point de vuide qu'il ait pu remplir, & parce que lui-même dans ses Ouvrages montre qu'il étoit soumis au Général de l'Ordre de saint Dominique; & que d'ailleurs il étoit d'usage dans le XIII siécle de distinguer les Religieux, & même les Docteurs les uns des autres par le nom de leur païs, on ne peut douter qu'il ne soit né à Beauvais: & si l'on veut justifier saint Antonin de son erreur, il n'y a qu'un moyen de le faire, qui est de dire qu'il appelloit Bourguignons les Picards, parce que de son tems le Duc de Bourgogne gouvernoit la Picardie pour le Roi. Quoi qu'on pense de cet expédient, on ne sait pas mieux, ni où Vincent fit ses études, ni où il se fit Religieux, quoiqu'il y ait assez d'apparence que ce fut à Paris. On ignore aussi s'il n'est pas ce Vincent Souprieur, que le Cardinal de Châteauroux nomma en 1246, avec l'Archidiacre Guarin, pour dresser la Régle des Fréres & des Sœurs de l'hopital de Beauvais; & tout ce qu'on en sait plus sûrement, c'est que saint Louïs ayant fait bâtir le monastére de Royaumont pour des Religieux de l'Ordre de Cîteaux, & s'étant plu à s'y retirer souvent, y appella Vincent, qu'il fit son Lecteur; ce qui lui donna beaucoup de crédit à la Cour; où l'on voit que non seulement il prêchoit souvent, mais encore qu'il veilloit à l'éducation des Enfans de France. Le plus considérable Ouvrage de ce pieux Religieux est celui qui est intitulé *Speculum majus*, c'est à dire, *Grand Miroir*, pour le distinguer d'un autre Ouvrage moins considérable, que son Auteur nommé Honorius, & dont on ne sait s'il étoit Anglois, ou natif d'Autun, avoit intitulé *Miroir* ou *Image du monde*, & qu'on a imprimé diverses fois, sous ce titre *De imagine mundi.* C'est Vincent lui-même qui donne la raison de ce titre. Il partagea ce grand Ouvrage en trois parties: il appella la premiére *Miroir Naturel*, & il y traita de l'Histoire de la Nature, non en raisonnant de lui-même, mais en compilant tout ce qui lui parut bon sur cette matiére dans les Ecrivains qui l'avoient précédé, & en indiquant les sources; ce qu'il fit aussi dans les deux autres parties: la seconde il la nomma *Miroir Doctrinal*, parce qu'il y traitoit des Arts & des Sciences, entre lesquelles il n'oublia pas la Morale, ce qui est cause que quelques Anciens lui ont donné le nom de *Miroir Moral*; & la troisiéme qui contient l'Histoire du monde, il l'appella *Miroir historial.* Cet Ouvrage étoit fini dès l'an 1244, & l'Auteur comptant peu sur ce qui lui restoit de tems à vivre, avoit averti qu'il finissoit l'Histoire à cette année-là; mais son Prieur jugeant que son travail seroit utile s'il étoit abbrégé, (car il étoit autrefois d'une toute autre grosseur, quoiqu'il soit encore fort gros) lui ordonna d'y remettre la main, ce qu'il ne put faire qu'en indiquant à des Ecrivains qu'on lui donna les endroits qu'ils devoient copier, & ceux qu'ils devoient omettre; & comme cette maniére de travailler est sujette à divers inconvéniens, il arriva que la premiére fin de l'Ouvrage fut conservée, quoique l'Histoire fût continuée jusqu'à l'an 1253. Il a été fait diverses éditions de cet Ouvrage: la premiere est de Strasbourg de l'an 1476. Ce fut Jean Mentellin, qui la donna au public, le même qui selon le Médecin Mentel inventa l'Imprimerie, & qui néanmoins se contenta de dire de lui-même qu'il étoit un Maître tres-fameux de l'Art d'Imprimerie, *Artis impressoriæ Magistrum famosissimum.* Il donna cet Ouvrage par parties, & le Miroir Historial avoit paru dès l'an 1473. La seconde est de Jean Amerbach à Bâle en quatre volumes *in folio*; comme la premiére, & elle parut à ce qu'on croit, en 1481. La troisiéme est de Nuremberg; en six volumes, à peu près aussi ancienne. Il y en a eu deux autres à Venise en 1484 & en 1494. La sixiéme parut dans la même ville en 1591, & la derniére à Douay en 1624, par les soins des Religieux Bénédictins de Saint-Vaast d'Arras, sous le titre de *Bibliotheca Mundi.* Toutes ces éditions ont un défaut: le prologue y est imparfait, parce que les Editeurs n'ont consulté que des Manuscrits, où on avoit omis diverses choses qui prouvoient que l'Auteur n'avoit fait que les trois *Miroirs*, qu'on a indiquez cy-dessus, & que le quatriéme *Miroir*, qui est le dernier volume de toutes les éditions, sous le nom de *Miroir Moral*, est l'Ouvrage d'un homme qui s'est caché sous le nom de Vincent de Beauvais. Le P. Echard, savant Dominicain, dans son Histoire des Ecrivains de son Ordre, a eu soin de donner tout ce qu'on avoit retranché de ce prologue, & de marquer les endroits où on y avoit changé quelques mots: il a aussi montré que ce *Miroir Moral* est travaillé sur un plan différent des trois autres *Miroirs*; qu'il a été écrit depuis l'an 1291, puisqu'il y est fait mention de la perte totale de la Terre-Sainte, qui n'arriva que cette année-là, lors qu'Acre fut prise par les Infidéles; que la maniére dont il parle de S. Louis, fait voir qu'il écrivoit depuis sa canonisation, qui ne fut

V 3 faite

faite qu'en 1297; & même qu'il falloit que cet Ouvrage ne fût pas publié en 1320, puisque dans une table des *Miroirs* faite cette année-là il n'y est parlé que des trois premiers. Tout ce qu'on pouvoit opposer de plus raisonnable à ces preuves, c'étoit qu'Etienne de Salagnac, qui avoit cessé d'écrire en 1278, cite le *Miroir Moral* comme de Vincent de Beauvais, dans son Traité *De quatuor in quibus Deus Prædicatorum Ordinem insignivit*; mais cette objection s'évanouit dès qu'on jette les yeux sur le titre de cet Ouvrage, où il est dit qu'on y a ajoûté beaucoup de choses omises par l'Auteur, & sur la préface, où Bernard de la Guyonie qui ne mourut qu'en 1331, déclare que c'est lui qui a fait ces additions, qu'il a eu soin de distinguer du premier texte, & du nombre desquelles est celle qu'on objecte. Le même Pere Echard examine aussi le fond de ce *Miroir Moral*, qui est un assez bon Ouvrage, & il trouve que ce n'est qu'une compilation de divers Auteurs du XIII siécle, savoir, de saint Thomas d'*Aquin*, de Pierre de *Tarentaise*, & d'Etienne de *Bourbon*, autres Religieux Dominicains, de Richard *de Mediavilla*, Religieux de l'Ordre de Saint-François, & d'un Anonyme, Auteur du Traité *De consideratione novissimorum*, qui écrivoit après l'an 1291. Il rend à ces divers Auteurs tout ce que le faux Vincent leur avoit pris, montre en quoi il les a altérez : ce qu'il n'a pu s'empêcher de faire quelquefois d'une maniére qui découvrit son larcin, en parlant de choses arrivées du tems de Vincent, comme Auteur éloigné de ce tems; & ce qu'il y a de singulier, c'est que comme ce Plagiaire n'étoit pas de l'Ordre de saint Dominique, & que vraisemblablement il étoit de celui de Saint François, presque par tout où ses Auteurs ont parlé de saint Dominique & des hommes illustres de son Ordre, il y a substitué Saint-François & les hommes illustres de son Ordre; & qu'où il n'a pu le faire, il n'a pas laissé de satisfaire sa jalousie contre saint Dominique & son Ordre, en se passant d'exemples plutôt que de copier ceux qu'il trouvoit à la suite des raisonnemens de ses Auteurs. Il est à remarquer que Jean de Vingnay Hospitalier de Saint-Jacques du Hautpas avoit traduit le *Miroir Historial* en François, à la priére de Jeanne de Bourgogne femme de Philippe de Valois, & que cette Version fut imprimée sur vélin comme nouvelle en 1495, à Paris en cinq volumes *in folio*. Jean Amerbach imprima en 1487, à Bâle, cinq autres Traitez de Vincent, qui ont été imprimez aussi à Venise en 1494, à la suite du *Miroir Hystorial*. Ces Traitez sont le livre de la Grace, où l'Auteur traite du mystére de la Rédemption; le livre des louanges de la sainte Vierge, dont Alva a voulu faire présent à Pierre Comestor, parce qu'à la fin on lit quelques vers de lui, & où l'Auteur cite à son ordinaire beaucoup de Péres, & d'autres Ecrivains, ne manquant jamais à les indiquer, ce qui est commun à tous ses Ouvrages; le livre de saint Jean l'Evangéliste, qui est de même sorte que le précédent; un Traité de l'éducation des enfans de France; & une lettre de consolation à Saint Louis sur la mort de Louïs son fils aîné. Ceux des derniers Traitez ont été traduits dès le XIV siécle en François. Les autres Ouvrages qui ne sont pas imprimez, sont un Traité de la sainte Trinité, qu'on garde à Saint-Martin de Tournay; une explication de l'Oraison Dominicale, & de la Salutation Angélique, qui est dans la bibliothéque de Saint-Victor; un Traité de l'éducation d'un Prince, dédié à Saint Louïs, & à Thibaud Comte de Champagne, & Roi de Navarre, qui ne se trouve qu'en Angleterre; & enfin un Traité de la Penitence, divisé en quinze parties, & en cent quatre-vingt-quinze Chapitres. Il est composé de passages des Péres recueillis avec beaucoup d'ordre : on le garde dans la bibliothéque du Marquis de Seignelay, où est aussi un Traité *De fructibus pœnitentia*, divisé en autant de parties, & composé de pareil nombre de chapitres. L'Auteur de cette derniére compilation, qui étoit Italien; & qui écrivit avant l'an 1303, avoit devant lui l'Ouvrage de Vincent; & il n'a fait que le suivre, en retranchant seulement une partie des passages des Péres en quelques endroits, & en continuant de les transcrire en d'autres. Comme on s'est trompé sur la naissance & sur les emplois de Vincent, on s'est trompé aussi sur le tems de sa mort. Il est certain qu'il mourut en 1264: on a encore son épitaphe qui justifie cette date. * Echard, *Script. Ord. Prad. tome 1.*

BEAUVAISIS. *Voyez* BEAUVOISIS.

BEAUVAL. *Voyez* BASNAGE.

BEAUVAU. Cette Maison tres-illustre & tres-ancienne, est originaire d'Anjou. Des Auteurs de considération la font descendre des anciens Comtes d'Anjou, & croyent que quand même les titres ne justifieroient pas cette origine, elle est assez prouvée par les distinctions singuliéres qui s'observérent dans les cérémonies de l'hommage que RAOUL Seigneur de Beauvau & de Jarzé rendit en 1025 au Comte d'Anjou; car au lieu que les autres Seigneurs s'aquittoient de ce devoir à genoux, tête nue & sans épée, Raoul de Beauvau fit hommage l'épée au côté, & le chapeau sur la tête à cause de leur parenté, *cum gladio & biretta propter parentagium*, ainsi que le porte un titre de l'Abbaïe de Saint-Serge d'Angers. La Chronique d'Anjou remarque que la Noblesse de cette province marchoit toûjours sous la banniére de Beauvau; ce qui donne lieu de presumer que les Comtes d'Anjou reconnoissoient les Seigneurs de Beauvau pour leurs parens, puisqu'ils n'eussent pas souffert que la Noblesse de leurs Etats marchât sous une banniére étrangére.

I. Le premier de cette Maison dont on ait connoissance, est GÉOFROI Seigneur de Beauvau, bienfaicteur de l'Abbaïe de Saint-Serge d'Angers, vivant en 1060, pére de JEAN qui suit.

II. JEAN Seigneur de Beauvau, & de Jarzé, souscrivit à la donation de son pére, & épousa *Berthe* de Mayenne, fille de *Géofroi* Seigneur de Mayenne, & de *Gervaise* de Châteaugontier, dont il eut GÉOFROI II. qui suit,

III. GÉOFROI II. du nom, Seigneur de Beauvau, épousa *Euphrosine* de Lude, dont il eut FOULQUES I. qui suit,

IV. FOULQUES I. du nom, Seigneur de Beauvau, ordonna par son testament fait en 1137, à son fils de le faire inhumer *és pieds de Géofroi son géniteur, o perfaire le bastiment par lui enquemancé, de l'église monsieur Saint-Martin de Beauvau, j'a par mauvaistié Normandie détruite.* Il avoit épousé *Jeanne* de Boissey-le-Châtel, dont il eut FOULQUES II. qui suit.

V. FOULQUES II. du nom, Seigneur de Beauvau, fut tué à la guerre contre les Infidéles; *Claudine* de Landevis sa veuve, donna en l'an 1200, aux Fréres de la Penitence, lors habituez à Angers, une maison provenante de sa dote, qu'elle avoit proche de leur couvent, pour prier Dieu pour le repos de son ame, & de celle de Foulques son mari. Leur fils fut ROBERT qui suit.

VI. ROBERT Seigneur de Beauvau, épousa *Judith* d'Acigné, dont il eut BAUDOUIN qui suit.

VII. BAUDOUIN Seigneur de Beauvau, prit alliance avec *Jeanne* de la Jaille. Ses biens furent saisis par arrêt du parlement en 1259, faute d'hommage dû au Roi pour cent livres de fond qu'il avoit aliéné pour le mariage de son fils RENÉ qui suit.

VIII. RENÉ Seigneur de Beauvau, par lequel Messieurs de Sainte Marthe ont commencé la Généalogie de cette Maison, accompagna en 1265, Charles Comte d'Anjou, frére du Roi Saint-Louis dans son expédition de Naples. Après la réduction de ce Royaume, il en fut nommé Connétable, y mourut en 1266 des blessures qu'il avoit reçues, & y fut inhumé dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir en l'église de Saint-Pierre, laissant de *Jeanne* de Preuilly son épousé; 1. MATTHIEU qui suit; & 2. *N.* de Beauvau, qui s'établit en Calabre, d'où sa postérité se répandit en Espagne, & y a subsisté quelque tems.

IX. MATTHIEU Seigneur de Beauvau, Sénéchal d'Anjou, fit en 1281 rebâtir les Cordeliers d'Angers, où il fut inhumé avec *Jeanne* de Rohan sa femme. Leurs enfans furent 1. JEAN II. qui suit; 2. *Jamet* de Beauvau, mort sans lignée; & 3. MATTHIEU de Beauvau, qui a fait *la branche de la* BESSIÉRE & du RIVAU, *rapportée cy-aprés.*

X. JEAN Seigneur de Beauvau II. du nom, épousa *Jeanne* de Coulaine, fille du Seigneur de la Poissoniére en Anjou, dont il eut 1. JEAN III. qui suit; 2. *Jamet*, Lieutenant au Gouvernement de Tarente; & 3. *Marie* de Beauvau, femme de *Louis-Gilbert* Seigneur de Fontaines en Loudunois, dont sont issus les Seigneurs de Châteauneuf en Poitou.

XI. JEAN Seigneur de Beauvau III. du nom, Gouverneur de la ville & château de Tarente au Royaume de Naples, rendit de grands services aux Rois Louïs I. & Louïs II. Il avoit épousé *Jeanne* de Tigny, fille de *Jean* Seigneur de Tigny en Anjou, & d'*Agnès* du Plessis, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; & 2. BERTRAND, qui *a fait la branche de* PRÉCIGNY, *rapportée cy-aprés.*

XII. PIERRE Seigneur de Beauvau I. du nom, fut aussi Seigneur de la Roche-sur-Yon, & de Champigny, Gouverneur d'Anjou & du Maine, Senéchal d'Anjou & de Provence, exécuteur du testament de Louis II. Roi de Sicile en 1429, & Ambassadeur de Louïs III. son fils, pour traiter son mariage avec Marguerite de Savoye fille du Duc Amédée. Il épousa *Jeanne* de Craon, veuve d'*Ingelger* d'Amboise II. du nom, Seigneur de la Rochecorbon, de Montils, de la Ferriére, de Marans, &c. & fille de *Pierre* de Craon, Seigneur de la Suse, de Chantocé & d'Ingrande, & de *Catherine* de Machecou, qui consentit qu'on lui fit l'opération césarienne pour conserver la vie à son second fils, mort en 1421. De ce mariage sortirent 1. Louïs qui suit; & 2. JEAN Seigneur de Beauvau, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné.*

XIII. LOUÏS Seigneur de Beauvau, de Champigny, de la Roche-sur-Yon, &c. Grand Sénéchal de Provence, Gouverneur & Capitaine de la Tour de Marseille, premier Chambellan de René I. Roi de Sicile, & son Ambassadeur à Rome vers le Pape Pie II. en 1472, mourut la même année. Il épousa 1. *Marguerite* de Chambley, fille de *Ferry* Seigneur de Chambley en Lorraine, & de *Jeanne* de Launay morte en 1456: 2. *Jeanne* de Baudricourt, dont il n'eut point d'enfans: 3. *Jeanne* de Beaujeu, fille d'*Edouard*, Seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline* de Liniéres. Du premier lit sortit 1. ISABEAU, qui suit; & du troisiéme vint 2. *Alix* de Beauvau, mariée à *René* de Beauvau, Seigneur de la Bessiére & du Rivau.

XIV. ISABEAU de Beauvau, Dame de Champigny & de la Roche-sur-Yon, fut mariée en 1454, à *Jean* de Bourbon II. du nom, Comte de Vendôme. Elle mourut en 1474, & fut enterrée en l'église de Saint-George de Vendôme auprès de son mari. De leur mariage sortit FRANÇOIS de Bourbon, Comte de Vendôme, bisayeul du Roi HENRI IV. & par cette alliance toutes les têtes couronnées de l'Europe descendent de la Maison de Beauvau.

XIII. JEAN Seigneur de Beauvau IV. du nom, fils puîné de PIERRE Seigneur de Beauvau, & de *Jeanne* de Craon, fut aussi Seigneur de Sermaises, des Rochettes & des Essars, Sénéchal d'Anjou, Gouverneur du château d'Angers, Conseiller & Chambellan du Roi Louïs XI. & de René Roi de Sicile, Duc d'Anjou & de Lorraine. Il vint au monde au moyen de l'opération césarienne, faite à *Jeanne* de Craon sa mére, *ainsi qu'il a été cy-devant remarqué*, & écartela les armes de Beauvau avec celles de Craon, que sa postérité porte encore à présent. Il mourut en 1468, laissant de *Jeanne* Dame de Manonville, fille unique & héritiére de *Jean* de Manonville en Lorraine, & d'*Alarde* de Chambley, sœur de *Marguerite* de Chambley, femme de *Louis* Seigneur de Beauvau, son frére aîné, 1. PIERRE qui suit; 2. *Jacques* mort jeune; 3. *Claude*, mariée à *Antoine* de Ville, Seigneur de Domp-Julien, Duc du Mont-Saint-Ange au Royaume de Naples; & 4. *Héléne* de Beauvau, femme de *Charles* d'Estouteville, Seigneur de Villebéon. JEAN de Beauvau *eut encore d'une maitresse*, Achille *de Beauvau, qui par sa bravoure sous le regne de Rene II. mérita le Gouvernement de Neuf-Château, & la charge de Grand-Maitre de l'Hôtel de Lorraine, & laissa de* Jeanne *d'Abencourt sa femme*, Louïse *de Beauvau, mariée à* René *de Floramville.*

XIV. PIERRE II. du nom, Seigneur de Beauvau, Baron de Manonville & de Rorté, Sénéchal de Lorraine, Chambellan de René II. Roi de Sicile, mourut en 1521. Il épousa 1. *Marguerite* de Montberon, fille de *Guichard*, Seigneur de Mortagne, & de *Catherine* Martel: 2. *Agnès* de Bichoel. Du premier vinrent 1.

Alis

Alof de Beauvau, Conseiller & Chambellan d'Antoine de Lorraine, Bailli de Bar, mort en 1547, sans postérité de *Marguerite* d'Averton; 2. RENÉ qui suit; 3. *Antoinette*, femme de *Pierre* d'Ursé, Bailli de Forez, Grand-Ecuyer de France; 4. *Françoise*, mariée a *Jacques* du Châtelet, Bailli de Saint-Michel; & 5. *Cécile* de Beauvau, Abbesse de Remiremont. Et du second lit sortit, 6. un fils unique nommé *Claude* de Beauvau, Seigneur de Sandaucourt, &c. lequel fut en 1541, Ambassadeur vers l'Empereur Charles-*Quint*, pour négocier le mariage du Duc François de Lorraine avec Christine de Danemarck, & laissa trois filles de *Claude* du Fay, fille de *Jean* du Fay, & d'*Antoinette* de Bettancourt, savoir, *Marie* de Beauvau, Dame de Sandaucourt, alliée à *Claude* de Reinack, Seigneur de Saint-Bassemont; *Nicole*, mariée à *Jean* de Damas; & *Claude* de Beauvau, femme de *Claude* de Marcossey.

XV. RENÉ Seigneur de Beauvau II. du nom, Baron de Manonville & de Rorté, Seigneur de Novian, de Tremblecour, d'Hamonville, &c. Gouverneur de Darney, Sénéchal du Barrois, & Chambellan d'Antoine Duc de Lorraine, mourut vers l'an 1549. Il avoit epousé *Claude* de Baudoche, Dame de Panges, fille de *Claude* de Baudoche, Seigneur de Panges & de Moulins, & de *Jeanne* de Serriéres, dont sortirent 1. CLAUDE, qui suit; 2. ALOF qui *a fait la branche de* RORTÉ, *rapportée cy-après*; 3. *Pierre* de Beauvau, Seigneur de Panges, &c. premier Gentilhomme de la Chambre de François de Lorraine, Grand Prieur de France, mort sans postérité d'*Agnès* d'Esche; 4. JEAN de Beauvau, Seigneur de Panges, après son frére, *a fait la branche de* PANGES *rapportée cy-après*; 5. *Louis*, mort au voyage de Naples; 6. *Marguerite*, alliée en 1549, à *Jean* de la Guiche, Seigneur de Nanton, Bailli de Châlons; 7. *Françoise*, Chanoinesse de Remiremont; & 8. *Isabelle* de Beauvau, Abbesse de Saint-Hoild.

XVI. CLAUDE Baron de Beauvau, Seigneur de Manonville, Novian, &c. Bailli & Gouverneur d'Hatton-Châtel, Gouverneur de la personne d'Henri Duc de Bar, puis de Lorraine, Grand-Maître de la Garderobe d'Antoine de Bourbon Roi de Navarre, mourut en 1597. Il avoit épousé 1. *Nicole* de Lutzelbourg, fille de *Nicolas* de Lutzelbourg, Seigneur de Fléville & de Germiny, & de *Marguerite* de Lucy: 2. en 1556, *Jeanne* de Saint-Baussant. Ses enfans du premier lit furent 1. CHARLES qui suit; & 2. *Claude* de Beauvau, mariée à *Jean* Frêneau, Seigneur de Pierrefort, &c. Ceux du second lit furent 3. *Louis* de Beauvau, Colonel dans les armées d'Alexandre Farnése, puis commandant 6000 hommes de pié & 800 chevaux Lorrains, pour le service de France, Capitaine fameux par les siéges & les batailles où il s'est toujours signalé, mort sans alliance en 1596, avec la réputation d'un grand Général; 4. *Françoise* de Beauvau, mariée à *Henri* Seigneur de Montricher; & 5. *Jean* de Beauvau, aîné du second lit, Marquis de Novian, Seigneur de Saint-Baussant, &c. Bailly de Bassigny, Sénéchal du Barrois, qui d'*Antoinette* d'Urre de Tessiére, fille de *Charles* d'Urre de Tessiére, Seigneur de Commercy, & de *Marie* de Marcossey, eut pour fils *Anne-François* de Beauvau, Marquis de Novian, auquel on donna le nom de *François*; parce qu'on l'avoit obtenu par l'intercession de Saint-François de Paule, dont il porta l'habit jusqu'à l'âge de sept ans. Il se fit Jésuite sur la fin de ses jours, & fut fait Prêtre le troisiéme mai 1661, & ensuite reçu au noviciat des Jésuites, & mourut le 23 mai 1669. Il avoit épousé en 1637, *Marguerite* de Raigecourt, fille de *Bernard* Seigneur de Raigecourt, Sénechal de l'Evêché de Mets, Général de l'Artillerie de Lorraine, Bailly & Gouverneur de Stenay, & de *Barbe* de Haraucourt. *Marguerite* de Raigecourt, pour entrer dans les pieux sentimens de son epoux, fit publiquement, l'an 1660, vœu de continence perpétuelle entre les mains d'Andre du Saussay Evêque de Toul. De ce mariage sortirent 1. *Joseph* de Beauvau, qui se fit Jésuite avant son pére, & mourut le 20 aout 1694; 2. *Joseph-Gabriel-Bernard*, mort sans alliance; 3. *Marie-Joseph*, Religieuse à la Visitation de Sainte-Marie du Pont-à-Mousson, morte le 24 septembre 1660; & 4. *Jeanne-Antoinette* de Beauvau, mariée à *Jean-Claude* de Custigny, Comte de Vianges; Seigneur de Coing & de Passavant, Conseiller d'Etat, & Maréchal de Lorraine.

XVII. CHARLES Baron de Beauvau, Seigneur de Manonville, de Fléville, &c. premier Gentilhomme de la Chambre d'Henri Duc de Bar, Bailly & Gouverneur de Hatton-Châtel en 1577, sur la démission de son pére, épousa la même année *Philiberte* de Saulx, veuve de *Jean* de Nicey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Arc-sur-Thil, &c. & fille de *Théodore* de Saulx, & de *Catherine* d'Haraucourt, dont il eut 1. HENRI qui suit; & 2. *Antoinette* de Beauvau, femme de *Charles* de Marteau, Baron d'Oison, Gentilhomme de la Chambre de Charles Cardinal de Lorraine.

XVIII. HENRI I. du nom, Baron de Beauvau, Seigneur de Manonville, de Fléville, &c. Conseiller d'Etat d'Henri Duc de Lorraine, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Grand Gruyer de Lorraine, fit ses premiéres campagnes en Hongrie sous l'Empereur Rodolphe II, passa ensuite au service de l'Electeur de Baviére, d'où étant retourné en Lorraine, il fut nommé Ambassadeur vers le Pape Paul V. au sujet du mariage qu'Henri de Lorraine Duc de Bar avoit contracté avec Catherine de Bourbon, sœur du Roi Henri IV.. La curiosité lui fit ensuite entreprendre différens voyages; il parcourut l'Europe, l'Afrique & l'Asie, & publia à son retour la rélation de ses voyages. Il leva depuis un corps de 2000 hommes de pié, & de 1000 chevaux, qu'il joignit à l'armée du Comte de Mansfeld. Il avoit épousé en 1607, *Catherine* de Haraucourt, fille d'*Elisée* de Haraucourt, Marquis de Faucquemont, Gouverneur de Nancy, & de *Christine* de Marcossey, dont il eut pour fils unique HENRI II. du nom qui suit;

XIX. HENRI II. du nom, Marquis de Beauvau, Gouverneur de la jeunesse de Charles V. Duc de Lorraine, & d'Emmanuel Electeur de Baviére, Auteur des Mémoires de son nom, avoit épousé *Catherine* de Haraucourt sa cousine germaine, fille d'*Henri* Marquis de Faucquemont, Général de l'Artillerie, & d'*Anne* de Joyeuse, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Charles*, Chevalier de Malthe; 3. *François*, Grand-Prévôt de Saint-Dié; & 4. *Anne-Catherine* de Beauvau, mariée a *Jean-Nicolas* de Rousselz, Seigneur d'Aubigny & de Varneville.

XX. LOUÏS I. du nom, Marquis de Beauvau, Seigneur de Fléville, de Faims, &c. Conseiller d'Etat & Capitaine des Gardes du Corps du Duc de Lorraine, épousa 1. *Charlotte* de Florainville, fille d'*Henri* de Florainville, Seigneur de Faims, Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur de Tortonne, & d'*Eve-Françoise* de Lutzelbourg: 2. *Anne* de Ligny, fille de *François*, Comte de Charmel, & de *Henriette* de Gournay. Ses enfans du premier lit sont 1. LOUÏS qui suit; 2. *Paul*, Capitaine des Gardes du Corps de la compagnie des Carabiniers du Duc de Baviére, Gentilhomme de la Clef, tué à la bataille de Hochstet en 1704; 3. *Louise* de Beauvau, mariée à *Charles-Louïs* Marquis de Bassompierre, Maréchal de l'Empire & de Lorraine. Ceux du second lit sont 4. *Catherine-Diane* de Beauvau, mariée 1. à *Anne-Joseph* Marquis de Bassompierre: 2. à *Charles-François* de Stainville, Comte de Couvonges, Conseiller d'Etat, Grand-Maître de l'Hôtel du Duc de Lorraine; & 5. MARC Marquis de Beauvau, de Craon & d'Harouel, Baron d'Autray, de Saint-George & de Turckestein, Seigneur de Morlay, de Tomblaine, de Jarville, de Bazemont, de Chanteheu, &c. Conseiller d'Etat & Grand Ecuyer du Duc de Lorraine, qui a épousé le 16 décembre 1706, *Marguerite* de Ligneville, Dame d'honneur de Madame la Duchesse de Lorraine, fille de *Melchior* Comte de Ligneville, Seigneur de Tumejeus, Conseiller d'Etat & Grand Chambellan du Duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Bouzey, dont il a eu 1. *Elisabeth-Charlotte-Anne*, Coadjutrice de Maubeuge; 2. *Marguerite-Gabrielle*, alliée le 19 août 1721, à *Jacques-Henri* de Lorraine, Prince de Lixeim, &c; 3. *Françoise* & 4. *Marie-Philippe-Thécle* de Beauvau.

XXI. LOUÏS Marquis de Beauvau II. du nom, Seigneur de Fléville, de Faims, Marquis de Novian, Conseiller d'Etat, Bailli d'Allemagne, Maréchal de Lorraine, &c. a épousé *Jeanne-Marie-Magdelaine* de Ludre, morte en couches le huitiéme avril 1715, fille d'*Henri* Comte d'Afrique, & de *Jeanne-Catherine-Magdelaine* de Savigny en Rethelois, dont il a 1. *Louïs-Charles*; 2. *Louis*; & 3. *Anne* de Beauvau.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RORTÉ.

XVI. ALOF de Beauvau, deuxiéme fils de RENÉ Seigneur de Beauvau II. du nom, & de *Claude* de Baudoche, Dame de Panges, fut Baron de Rorté, &c. & épousa 1. *Claude* de Ludre, fille de *Jean* de Ludre, Chambellan d'Antoine Duc de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Hatton-Châtel, & de *Claire* de Saulx: 2. *Magdelaine* d'Epenses, fille & héritiere de *François* Seigneur d'Epenses, & de *Françoise* de Saquespée. Du premier lit sortirent 1. *Marguerite* de Beauvau, mariée 1. à *Claude* de Frênels: 2. à *Jean-Philippe* de Savigni, Bailli de Vosges; 2. *Nicole* de Beauvau, mariée en 1566, à *François* du Maultoy, Seigneur de Nubecourt, Maréchal des camps & armées du Roi; & 3. RENÉ qui suit. Du second lit vinrent 4. JEAN qui a continué la postérité, *& dont il sera parlé après celle de son aîné*; 5. *Alof*, Seigneur de Louvernau; & 6. *Maximilien* de Beauvau, Seigneur de Bignipont & de Mérigny.

XVII. RENÉ de Beauvau, Baron de Rorté, &c. Sénéchal du Barrois, & Capitaine de Darney, épousa *Guillemette* des Salles, fille de *Philippe* des Salles, Baron de Combervaux, Seigneur de Chardogne, Vernancourt, &c. Capitaine de Neuf-Château, & de *Renée* d'Haussonville, dont il eut 1. *René* de Beauvau, mort sans lignée; 2. *Marie*, alliée 1. à *George* Seigneur de Saint-Astier: 2. à *François* de Riquet, Seigneur de Barizey, Capitaine de cent Archers de la Garde du corps de la Duchesse Nicole de Lorraine.

XVII. JEAN de Beauvau, fils puiné d'ALOF de Beauvau Baron de Rorté, & de *Magdelaine* d'Epenses sa seconde femme, fut Seigneur d'Epenses, &c. & epousa 1. *Sara* des Salles, fille de *Claude*, Seigneur de Gorecourt: 2. *Jeanne* d'Angennes, fille de *François*, Seigneur de Montlouet. Du premier lit vint *Samuel* de Beauvau, Seigneur de Vatimont, qui épousa *Françoise* d'Alaumont; & du second lit sortirent 1. *François* de Beauvau, Seigneur de Nerlieu, mort au siége de Bois-le-Duc en 1630, sans laisser de postérité de *Marguerite* Paquet; 2. *Jacques*, Seigneur de Méry, Colonel de cavalerie; 3. *Charles*, Seigneur de Nerlieu, Capitaine de cavalerie au régiment de Vatimont; 4. *Louis*, Seigneur de Grand-Ru, Lieutenant Colonel au régiment de son frére; 5. *Magdelaine*, femme de *Charles* de Meaux, Seigneur de Charny en Brie; 6. *Louise*, alliée à *Maximilien* Aubery, Seigneur du Maurier en Poitou; & 7. *Antoinette* de Beauvau, mariée à *Henri* de la Marche, Seigneur de l'Eschelle.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PANGES.

XVI. JEAN de Beauvau, fils puiné de RENÉ Seigneur de Beauvau II. du nom, & de *Claude* de Baudoche, Dame de Panges, fut Seigneur de Panges, Conseiller d'Etat, & Chef des Finances de Charles III, Duc de Lorraine. Il avoit épousé *Marie* de Salcéde, fille de *Pierre*, Seigneur d'Anvilliers, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Panges, tué à la bataille d'Ivry en 1590; 2. GABRIEL qui suit; 3. *Anne*, mariée à *Louïs* de Frémicourt, Gouverneur de Vitry-le-François; 4. *Magdelaine*, morte sans alliance; 5. *Blanche*, morte à Remiremont; & 6. *Diane* de Beauvau, mariée 1. à *Antoine* Myon, Seigneur d'Esquinvilliers; 2. à *André* de Faultreau, Baron de la Mare.

XVII. GABRIEL de Beauvau, Seigneur de Panges, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, servit en Hongrie sous le Duc de Mercœur, & en France sous Henri de Bourbon, Prince de Condé. Il épousa 1. *Anne* de Bildstein: 2. *Claude-Françoise* de Grandmont, dont il eut des enfans.

BRANCHE DES BARONS DE PRECIGNY, & de PIMPÉAN.

XII. BERTRAND de Beauvau, second fils de JEAN III. du nom, Seigneur de Beauvau, & de *Jeanne* de Tigny, fut Baron de Precigny, Conseiller & Chambellan du Roi, & premier Président Laïc de la Chambre des Comptes en 1462, fut aussi Conseiller, & Grand-Maître d'Hôtel de René Roi de Sicile, Capitaine du château d'Angers, & Sénéchal d'Anjou, & mourut en 1474, ayant été marié quatre fois, 1. à *Jeanne* de la Tourlandry: 2. à *Françoise* de Brezé: 3. à *Ide* du Châtelet: 4. à *Blanche* d'Anjou, Dame de Mirebeau. Du premier lit il eut, 1. *Louis*, mort sans postérité; 2. ANTOINE qui suit; 3. *Jean*, Evêque d'Angers, & Administrateur de l'Archevêché d'Arles, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 4. *Catherine*, mariée à *Philippe* de Lénoncourt, Seigneur de Gondrecourt; 5. *Charlotte*, alliée à *Yves* de Scépeaux, premier Président du Parlement de Paris; & 6. *Marguerite* de Beauvau, Dame des Essars en Anjou, mariée à *N.* de Magneville, Seigneur de la Haye-du-Puy. Du second lit sortirent, 7. *Jean*, Seigneur de Tigny, mort sans allance; 8. *Jacques*, Seigneur de Tigny après son aîné, mort sans postérité de *Hardouine* de Laval, fille de *Gui* de Laval II. du nom, Seigneur de Loué, & de *Charlotte* de Sainte-Maure; 9. CHARLES, Seigneur de Passavant, puis de Tigny après ses fréres, qui fait *la branche de* TIGNY, *rapportée cy après*; 10. *Bertrand* de Beauvau, Seigneur de Saint-Laurent-des-Mortiers, qui de *Louise* de Fontaine-Guérin, eut *Jean* de Beauvau, Seigneur de Saint-Laurent-des-Mortiers; 11. *Pierre*, Archidiacre d'Angers; 12. *Isabelle*, mariée 1. à *Pierre* de la Jaille, Grand Sénéchal de Provence: 2. à *Artus* de Vélor, Seigneur de la Chapelle en Loudunois; 13. *Mathurine*, alliée à *Charles* de Maillé, Seigneur de Chesselles & de Cravant; 14. *Charlotte*, mariée à *N.* de S. Simonian, Seigneur de Preaux. Du troisiéme lit il eut, 15. *René* de Beauvau, Baron de Moigneville, qui de *Marguerite* de Haussonville, fille de *Jean* de Haussonville, Sénéchal de Lorraine, & de *Magdelaine* de Haraucourt, eut pour fille unique *Magdelaine* de Beauvau, Dame de Moigneville, mariée à *Jacques* de Clermont d'Amboise, Baron de Bussy; 16. *Jean* de Beauvau, mort sans alliance; 17. *Guyonne*, mariée 1. à *Jean* Juvénal des Ursins, Seigneur de la Motte-Jousserand: 2. à *René* de Laval I. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, &c. Du quatriéme lit vint, 18. *Bertrand* de Beauvau qui n'eut point d'enfans.

XIII. ANTOINE de Beauvau, Comte de Policastre, Baron de Précigny, &c. succéda à son pére en 1472, en la charge de premier Président Laïc de la Chambre des Comptes, fut aussi Conseiller & Chambellan du Roi, & Chevalier de son Ordre, & mourut en 1489, laissant entre autres enfans d'*Anne* Hingant, que l'on croit fille de *Raoul* Hingant, Seigneur du Hac, & de *Françoise* de S. Amadour, 1. LOUÏS qui suit; & 2. *Marguerite* de Beauvau, femme de *Gilles* de Couvran, Baron de Sacé.

XIV. Louïs de Beauvau, Baron de Précigny & de Sillé-le-Guillaume, Seigneur de Vandœuvre & de Pimpéan, épousa *Regnaude* de Hure, dont il eut pour fils unique RENÉ qui suit.

XV. RENÉ de Beauvau, Seigneur de Pimpéan, &c. laissa d'*Olive* le Masson, fille de *René* le Masson, Seigneur de Fouletorte, 1. ANDRÉ qui suit; 2. *Guyonne*, femme de *Jean* de Savonniéres, Seigneur de la Bretesche; & 3. *Marguerite* de Beauvau, alliée à *Charles* de Savonniéres, Seigneur de Liniéres.

XVI. ANDRÉ de Beauvau, Seigneur de Pimpéan, &c. épousa *Philippe* de Naillac, fille de *René*, Seigneur des Roches, premier Ecuyer du Roi Charles IX. & de *N.* Pot, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE qui suit; 2. *Renée*, mariée à *Léonor* Barjot, Seigneur de Moucy, &c. & 3. *Gabrielle* de Beauvau, femme de *Louis* Arbaleste, Vicomte de Melun.

XVII. JEAN-BAPTISTE de Beauvau, Seigneur de Pimpéan, des Roches, &c. mourut en 1597, sans postérité de *Françoise* du Plessis, sœur du Cardinal de Richelieu, & fille de *François* du Plessis, Seigneur de Richelieu, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Prévôt de l'Hôtel, & de *Susanne* de la Porte. Après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance en 1603, avec *René* de Wignerod, Seigneur de Pontcourlay, dont elle eut des enfans, & mourut en 1615.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TIGNY, & de PASSAVANT.

XIII. CHARLES de Beauvau, troisiéme fils de BERTRAND de Beauvau, Baron de Précigny, & de *Françoise* de Brézé sa seconde femme, fut Baron de Passavant, puis de Tigny après la mort de ses fréres. Il fut marié deux fois, & épousa 1. *Bonne* de Chauverson, dont il n'eut point d'enfans. 2. *Barbe* de Talanges, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Jeanne*, femme d'*Edmond* de Prie, Baron de Busançois; 3. *Isabeau*, mariée en 1512, à *Jean* de Seraucourt, Seigneur de Belmont; & 4. *Charles* de Beauvau, II. du nom, Seigneur de Passavant, qui de *Barbe* de Choiseul, fille de *Nicolas*, Seigneur de Praslin, & d'*Alix* de Choiseul, eut pour fille unique *Anne* de Passavant, mariée, 1. à *Théodore* de Haraucourt, Seigneur de Péroye: 2. à *Antoine* du Châtelet, Seigneur de Châteauneuf, Bailli de Nancy.

XIV. JACQUES de Beauvau, dit *de Tigny*, II. du nom, Seigneur de Tigny, Ternay, &c. laissa d'*Anne* d'Espinay, fille d'*Henri* Sire d'Espinay en Bretagne, & de *Catherine* d'Estouteville, 1. JACQUES qui suit; & 2. *Marthe* de Beauvau femme de *Jacques* Gabory, Seigneur du Pineau & de la Challiére.

XV. JACQUES de Beauvau, dit *de Tigny*, III. du nom, Seigneur de Tigny & de Ternay, épousa 1. *Anne* du Plessis, fille de *Charles*, Seigneur d'Islay. Il eut du premier lit 1. CLAUDE qui suit; & du second, 2. *Esther*, femme de *Gilles* de Jupilles, Seigneur du Moulins-Carbonel; 3. *Jacqueline*, mariée à *François* Ménard, Seigneur de Touche-près & des Herbiéres en Poitou; & 4. *Marguerite* de Beauvau, alliée à *Charles* de Brie, Seigneur de Serran.

XVI. CLAUDE de Beauvau, dit *de Tigny*, Seigneur de Tigny, &c. épousa *Anne* de Chezelles, fille de *Charles* Seigneur de Neuil sous Faye-la-Vineuse, dont il eut 1. *Jacques* de Beauvau, dit *de Tigny*, Seigneur de Tigny, mort en 1611, à l'âge de 32 ans; sans postérité; 2. *Claude*, mort en 1604, à l'âge de 20 ans; 3. CHARLES qui suit; 4. *Angélique*, morte en 1612, sans alliance; & 5. *Renée* de Beauvau, mariée à *Ancel* Chênel, Seigneur de Gresillon, & de la Roche-Mésangé.

XVII. CHARLES de Beauvau, dit *de Tigny*, II. du nom, Seigneur de Tigny, a laissé de *Perrine* Guérineau sa femme; 1. CHARLES qui suit; & 2. *Claude*, mort sans alliance.

XVIII. CHARLES de Beauvau, dit *de Tigny*, III. du nom, Seigneur de Tigny, mort en 1690, avoit épousé en 1645, *Jeanne* de Sesmaisons, dont il eut 1. CLAUDE-CHARLES qui suit; 2. *Charles-René* tué à la bataille de la Marsaille; 3. *Françoise-Elisabeth*, mariée en 1695, à *Guillaume* de Laage, Seigneur de la Bretoliére; 4. *Charlotte*, alliée à *Vincent* Bohier, Seigneur de la Roche-Guillaume; & quatre filles Religieuses.

XIX. CLAUDE-CHARLES de Beauvau, dit *de Tigny*, Marquis de Tigny, lequel étant Mousquetaire, entra le premier dans la ville de Valenciennes, lorsqu'elle fut prise en 1677, fut blessé à la bataille de Fleurus, & se retira dans ses Terres, après 29 ans de service. Il épousa en 1699, *Thérése Eugénie-Placidie* le Sénéchal, fille de *Hyacinthe-Anne*, Marquis de Kerkado, & de *Louise* de Lannion, dont il a trois garçons, & deux filles.

BRANGHE DES SEIGNEURS DE LA BESSIÉRE, & Marquis du RIVAU.

X. MATTHIEU de Beauvau, troisiéme fils de MATTHIEU I. du nom, Seigneur de Beauvau, & de *Jeanne* de Rohan, épousa *N.* le Roux, fille de *Hugues* le Roux, Seigneur d'Expeti, & d'*Alix* de Mauvoisin, & fut pére de

XI. GUILLAUME de Beauvau, Sénéchal & Gouverneur d'Anjou, qui de *N.* laissa pour enfans 1. MATTHIEU II. qui suit; & 2. *Jeanne* de Beauvau, mariée a *Jean* le Boul, Ecuyer.

XII. MATTHIEU de Beauvau II. du nom, Seigneur de la Bessiére, Ecuyer d'écurie de Louis II. Roi de Sicile, Capitaine du château de Tarente au Royaume de Naples, Capitaine du château d'Angers, & Gouverneur du Comté de Roucy, mourut le 28 decembre 1421, & fut inhumé en l'église des Dominicains d'Angers, où se voit son tombeau. Il avoit épousé *Jeanne* Bessoneau, morte le 22 août 1429, enterrée avec son mari, dont il eut entre autres enfans PIERRE qui suit,

XIII. PIERRE de Beauvau, Seigneur de la Bessiére, du Rivau, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, servit sous le régne du Roi Charles VII. en la guerre contre les Anglois, où il assista Jean d'Anjou, Duc de Calabre en 1450, & sous Jean bâtard d'Orleans, Comte de Dunois; fut blessé à la bataille de Castillon en 1453; & mourut trois jours après. Il avoit épousé en 1438, *Anne* de Fontenais, fille d'*Ambroise* Seigneur de Saint-Gassien en Loudunois, & de *Marguerite* du Puy, dont il eut pour enfans, 1. RENÉ, qui suit; 2. *Jean*, Chanoine d'Angers; 3. *Renée*, élevée fille d'honneur de Marie d'Anjou, Reine de France, mariée à *Philippe* de la Rochefoucault, Seigneur de Melleran; 4. *Catherine*, femme de *Guillaume* de Prunelé, Seigneur de Herbaut & de Gazeran; & 5. *Françoise* de Beauvau, mariée à *Jacques* de Brisay, Seigneur de Doussan.

XIV. RENÉ de Beauvau, Seigneur de la Bessiére & du Rivau, Baron de Saint-Gassien, Ecuyer de Charles d'Anjou, Comte du Maine, & Capitaine de la ville de Mayenne, mourut le 25 mars 1510. Il épousa 1. en 1481, *Antoinette* de Montfaucon: 2. *Alix* de Beauvau, sœur consanguine d'*Isabeau* de Beauvau, femme de *Jean* de Bourbon, Comte de Vendôme, fille de *Louis* de Beauvau, Seigneur de Champigny, & de la Roche-sur-Yon, & d'*Anne* de Beaujeu sa troisiéme femme. Il eut du premier lit 1. *François* I. du nom, Seigneur de la Bessiére, du Rivau, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, mort sans postérité de *Jeanne* de Beauvilliers; 2. *Charles*, jumeau de *François*, Protonotaire Apostolique; 3. *Anne*, mariée en 1516, à *Jacques* de Partenay, Seigneur du Retail; 4. *Louise*, mariée à *Philippe* de Vernon, Seigneur de Gracey; & 5. *Marie* de Beauvau, mariée le septiéme février 1518, à *Hervé* Errault, Seigneur de Chemans. Du second lit sortirent 6. ANTOINE, qui suit; & 7. *Jacques* de Beauvau, Seigneur de Courville, mort sans postérité.

XV. ANTOINE de Beauvau, Seigneur de la Bessiére, du Rivau, &c. porta d'abord la qualité de Seigneur de Saint-Clair, & laissa de *Jacqueline* de la Mothe, fille de *Mathurin* Seigneur des Aulnais, & de *Françoise* Frêneau, un fils unique, qui fut,

XVI. GABRIEL de Beauvau, Seigneur de la Bessiére, du Rivau, &c. qui se trouva à la bataille de S. Denys en 1567. Il fut marié trois fois, 1. à *Marguerite* Foucaut, Dame de la Salle, fille de *Pierre* Foucaut, Seigneur de la Salle, & d'*Antoinette* Goujault: 2. à *Françoise* du Frêne, fille de *René* Baron de Vaux, & de *Marguerite* de la Mothe: 3. à *Françoise* de la Jaille. Ses enfans du premier lit furent 1. *François*, Seigneur du Rivau, tué en 1569, à la bataille de Jarnac, sans alliance; 2. JACQUES, qui suit; 3. Louïs, qui a fait *la branche des Seigneurs de* RIVARENNES, *rapportée cy-après*; & 4. *Gabrielle*, mariée à *Charles* d'Allemagne, Seigneur de Nalliéres. Du second lit il n'eut qu'une fille, 5. *Marguerite* de Beauvau, femme de *René* Vasselot, Seigneur de Dannemarie. Du troisiéme lit vint 6. *Gabriel* de Beauvau, nommé dans le partage des biens de la succession de son pére, fait en 1583.

XVII. JACQUES de Beauvau, Seigneur du Rivau, de la Bessiére, &c. servit sous les Rois Henri III. & Henri IV. se trouva au combat d'Arques, où il fut fait prisonnier, & fut blessé par un parti de la Ligue près de Poitiers, dont il mourut en mars 1592. Le Roi

l'avoit honoré du Brevet de Chevalier de ses Ordres au mois de janvier precedent; mais sa mort en empêcha l'effet. Il avoit épousé *Françoise* le Picard, fille & heritiére de *Joachim* Seigneur du Boulet, dont il eut 1. JACQUES II. qui suit; 2. *Renée*, mariée en 1606, à *Charles* de l'Hopital, Marquis de Choisi; 3. *Françoise*, alliée à *Jean* de la Baume-le-Blanc, Seigneur de la Gasserie & de la Valliére, Baron de la Papelardiére en Touraine; & 4. *Louis* de Beauvau, Seigneur de la Bessiere, qui épousa le dixiéme mai 1621, *Louise* Dollé, dont il eut 1. *Louis* de Beauvau, Prêtre; 2. *François*, Baron de la Bessiére, Lieutenant au régiment de Piémont, puis Prêtre; 3. *Gabrielle*, mariée 1. à *Bonaventure* Gillier, Baron de Saint-Gervais: 2. à *Jacques* de Champagne, Seigneur de la Mothe-Ferchaut; & 4. *Louise* de Beauvau, femme de *François* d'Alogny, Seigneur de la Chesnaie & de la Groye.

XVIII. JACQUES de Beauvau, II. du nom, Seigneur du Rivau, de la Bessiére, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant Général en Poitou, servit sous les Rois Henri IV. & Louis XIII. Il épousa 1. *Renée* d'Apchon, fille unique de *Charles* Seigneur d'Apchon, & de *Louise* de Châtillon-Argenton, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Isabeau* de Clermont, fille d'*Henri* Comte de Tonnerre, & de *Catherine Marie* d'Escoubleau-Sourdis, dont il eut 1. JACQUES III. qui suit; 2. *Pierre François*, Evêque de Sarlat, mort en 1701; 3. *Joseph*, Chevalier de Malthe, tué au service du Roi; 4. *Louis* & 5. *Claude*, morts jeunes; 6. *Henri*, Religieux Benedictin; 7. *Françoise*, mariée à *Jacques* de Voyer, Vicomte de Paulmy; 8. *Magdelaine*, mariée 1. à *Denys* Thevin: 2. à *Antoine* Marquis du Bellay; & 9. *Antoinette* de Beauvau, Religieuse.

XIX. JACQUES de Beauvau III. du nom, Marquis du Rivau, Maréchal des camps & armées du Roi, & Capitaine des Gardes Suisses de Gaston de France, Duc d'Orléans. Ce fut en sa faveur que le Roi érigea en Marquisat la Terre du Rivau par lettres du 14 juillet 1664, sous le nom de Beauvau du Rivau, & mourut en 1702. De sa femme *Marie* de Campet, fille de *Samuel-Eusébe* de Campet, Baron de Saujon, & de *Marthe* de Viau-Chanlivaut, morte aussi en 1702, il laissa 1. *Jacques-Louis*, Enseigne de la Gendarmerie, mort sans alliance; 2. *Gaston-Jean-Baptiste*, mort sur mer; 3. *Gabriel*, Marquis du Rivau, 4. *Pierre-Magdelaine* Marquis de Beauvau, Maréchal des camps & armées du Roi, Capitaine Lieutenant des Chevaux-légers de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & Inspecteur géneral de la Cavalerie legére de France, qui a épousé en 1711, *Marie-Thérése* de Beauvau sa cousine, fille de *Gabriel-Henri* Marquis de Beauvau & de Montgoger, Capitaine des Gardes du Corps de Philippe de France, Duc d'Orléans; 5 *René-François* de Beauvau, Evêque de Bayonne en 1700, de Tournay en 1707, Archevêque de Toulouse en 1713, & de Narbonne en 1719; 6. *Louis-Henri* & 7. *Joseph*, Capitaines de vaisseau, morts sur mer; 8. *Marie-Catherine*, femme de *Claude* de Bullion, Marquis d'Atilly; & 9. *Isabelle*, Demoiselle de Beauvau.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RIVARENNES & de MONTGOGER.

XVI. Louïs de Beauvau, troisiéme fils de GABRIEL de Beauvau, Seigneur du Rivau, &c. & de *Marguerite* Foucaut, Dame de la Salle, sa premiére femme, fut Seigneur des Aulnais, de Bugny & de Rivarennes, & servit sous le Roi Henri IV. à la bataille d'Ivry, aux siéges de Paris, de Laon & d'Amiens. Il avoit épousé *Charlotte* de Brillouet, fille unique de *Jacques* Seigneur de Riparfons, & de *Guyonne* Baraton, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *Gabriel*, Evêque de Nantes en 1636, mort en 1678; 3. *Anne*, mariée 1. à *Antoine* d'Appelvoisin, Seigneur de la Châtaigneraye: 2. à *Jean* de Boué, Seigneur de Larmond, Gouverneur d'Ardres; 4. *Antoinette*, femme de *Jacques* d'Allemagne, Seigneur de Nalliéres; & 5 *Françoise* de Beauvau, alliée à *Léonard* du Mênard, Seigneur de Ventenat en Limosin.

XVII. LOUIS de Beauvau II. du nom, Seigneur de Rivarennes & des Aulnais, Capitaine des Chevaux-legers, mourut au service du Roi Louïs XIII. à Turin le sixiéme janvier 1641. Il avoit épousé *Charlotte* de Fergon, fille unique de *Martin* Seigneur de la Mothe-d'Usseau en Poitou, dont il eut entre autres enfans, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Jean-Louis*, Prieur de Notre-Dame du Pré; & 3. *Louis* de Beauvau, Seigneur de Courquoi, qui de *N.* de la Chênaye, Dame de la Brosse, eut *Louis* de Beauvau, Seigneur de la Brosse, dont la fille unique a épousé *N.* Comte de Lucé.

XVIII. FRANÇOIS Marquis de Beauvau, Seigneur de Rivarennes, ne en 1624, avoit épousé *Louise* de la Baume-le Blanc, fille de *Jean* de la Baume le-Blanc, Seigneur de la Valliére, & de *Françoise* de Beauvau du Rivau, dont il eut 1. *Martin*, tué à la bataille de Senef; 2. *Jacques*, Capitaine des Gens-d'armes de Philippe de France d'Orléans, tué à la bataille de Cassel; 3. *Gilles*, nommé Evêque de Nantes en 1677, mort le sixiéme septembre 1717; 4. GABRIEL-HENRI, qui suit; 5. *Anne-Louise*, Religieuse à la Visitation; & 6. *Thérése-Agathe*, Religieuse Carmélite.

XIX. GABRIEL-HENRI de Beauvau, Marquis de Beauvau & de Montgoger, Capitaine des Gardes du Corps de Philippe de France, Duc d'Orléans, épousa 1. en 1682, *Marie-Angélique* de Saint-André, fille de *Pierre* de Saint-André, Thrésorier général de la Marine & des Galéres de France, & de *Marie* Aime-Dieu: 2. en 1694, *Marie-Magdelaine* de Brancas, fille de *Louis-François* Duc de Villars, & de *Marie Magdelaine* Girard sa seconde femme. Du premier lit sont issus, 1. *Marie-Thérése*, qui a épousé en 1711, *Pierre-Magdelaine* Marquis de Beauvau son cousin, Maréchal des camps & armées du Roi, & Inspecteur Général de la Cavalerie légere de France; & 2. *Henriette-Louise* de Beauvau, mariée en 1711, à *N.* Comte de Choiseul. Du second lit il a pour enfans 3. *Gabriel-François*; 4. *Henri-Louis*, mort jeune; 5. *Anne-Marie-Therese*, 6. *Anne Agnès*, mariée le troisiéme juin 1717, à *Agésilas-Gaston* de Grossolles, Marquis de Flamarens, Mestre de camp de cavalerie, Brigadier des armées du Roi, & Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louïs; 7. *Magdelaine-Louise*; 8. *Marie Héléne*, 9. *Louise-Marie*; 10. *Gabriel e Espérance*, & 11. *Marie-Candide* de Beauvau. * *Voyez* MM. de Sainte-Marthe, *Genealogie de Beauvau.* Menage, *Hist. de Sablé*. *Memoires Domestiques.*

BEAUVAU (Jean) Evêque d'Angers, Administrateur de l'Archevêché d'Arles, & Chancelier de René Roi de Sicile, Comte de Provence, &c. étoit fils de BERTRAND Baron de Précigny, & de sa premiére femme *Jeanne* de la Tourlandry. Il étoit Chanoine d'Angers en 1447, lorsqu'il fut mis sur le siége episcopal de cette eglise, aprés la mort de Jean-Michel. En 1465, il eut une tres-fâcheuse affaire avec le Chapitre de son église, pour avoir fait arrêter prisonnier un de ses Chapelains. On le mit en cause devant l'Archevêque de Tours, qui l'interdit des fonctions épiscopales, & qui ensuite l'excommunia. Le Cardinal de la Balue, qui avoit été son Domestique, le traita encore de la maniere du monde la plus indigne. Car il se servit de sa faveur auprés du Roi Louis XI. pour opprimer Beauvau, qui avoit été son bienfaiteur. Ses ennemis, pour le pousser à bout, le mirent mal avec le Pape Paul II. qui le deposa en 1465, & le condamna à s'enfermer dans l'Abbaïe de la Chaise-Dieu, pour y faire pénitence des crimes prétendus qu'on lui imposoit. Il supporta ces malheurs avec beaucoup de constance. En 1472, il fut rétabli sur son siége, & il y mourut en 1479. * Jean de Bourdigné, *Hist. d'Anjou.* Jean Hiretius, *Antiq. d'Anjou.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Saxi, *Pontif. Aurel &c.*

BEAUVILLIER, Maison féconde en hommes illustres, a produit les Comtes & Ducs de Saint-Agnan. Robert Coutin nous a donné la généalogie de cette Maison. Nous nous contenterons d'en parler depuis EMERY de Beauvillier, Bailli & Gouverneur de Blois, Baron de la Ferte Hubert, &c. qui épousa *Louise* de Husson-Tonnerre, laquelle succéda avec ses sœurs *Anne* & *Magdelaine*, aux biens de ses neveux *Claude*, tué à la bataille de Pavie en l'an 1525, & *Louis*, mort sans postérité en 1537. Elle eut le Comté de Saint-Agnan, qu'elle porta dans la Maison de Beauvillier, & fut mére entre autres enfans, de RENÉ de Beauvillier, lequel épousa *Anne* de Clermont-Tallart, fille d'*Antoine* II. Vicomte de Clermont, Bailli de Viennois, &c. & de *Françoise* de Poitiers, sœur de *Diane* Duchesse de Valentinois. *René* eut CLAUDE de Beauvillier, Comte de Saint Agnan, Gouverneur d'Anjou, &c. qui épousa en 1560, *Marie* Babou de la Bourdaisiére, fille de *Philibert* Babou, & de *Marie* Gaudin, & sœur de *Philibert* Cardinal, & de *Jean* Grand-Maître de l'Artillerie de France. Leurs enfans furent 1. HONORAT, qui suit; 2. *Anne*, mariée 1. à *Orri* du Châtelet, Seigneur de Deuilli en Lorraine: 2. à *Pierre* Forget, Seigneur du Fréne, Secretaire d'Etat, morte sans postérité en 1636, âgée de 70 ans, & enterrée avec son second mari, mort en 1610, dans l'eglise de l'Abbaïe de Montmartre, dont *Marie* sa sœur étoit Abbesse; & 3. *Claude*, Abbesse du Pont aux-Dames.

HONORAT de Beauvillier, Comte de Saint-Agnan, Baron de la Ferté-Hubert, Mestre de camp de la Cavalerie-legere de France, & Lieutenant Général de Berri, prit alliance avec *Jacqueline* de la Grange, fille de François de la Grange, Seigneur de Montigni, Maréchal de France, & de *Gabrielle* de Crévant, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Anne-Marie*, Dame d'atour de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, alliée le 29 novembre 1629, à *Hippolyte* de Bethune, morte en 1688, âgée de 75 ans; & 3. *Anne Louise*, morte sans alliance.

FRANÇOIS de Beauvillier Comte, puis Duc de Saint-Agnan, Pair de France, Comte de Seri, &c. Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Lieutenant Général de ses armées, & Gouverneur du Havre de Grace, Membre de l'Académie Françoise, de celle de Padoue, & Protecteur de celle d'Arles, s'est distingué par son esprit, par son courage & par sa politesse. Il se trouva à la retraite de Mayence sous le Cardinal de la Valette. En 1635, il fut blessé au visage au combat de Vaudrevange; & l'année suivante il le fut à la cuisse au siége de Dole, & il se trouva au siége de Corbie, lorsque cette ville fut reprise. Depuis, il signala encore son courage en diverses occasions, & principalement aux siéges de Landreci, de Maubeuge, de Chimai, d'Ivoi, & de Gravelines en 1644, où il servit de Maréchal de camp, & où il fut dangéreusement blessé. L'Année suivante il se trouva au passage de la Colme, & à la prise du Fort de Linck; & depuis il rendit de grands services dans le Berri en 1650, au siége de Sainte-Menehoud; en 1653, à Montmédi dans la guerre contre les Anglois, & ailleurs. Sa Majesté le fit Chevalier de ses Ordres en 1661, & érigea en Duché-Pairie la Terre de Saint-Agnan. Il mourut à Paris le 16 juin 1687, âgé de 79 ans. Il épousa 1. en 1634, *Antoinette* Servien, fille de *Nicolas* Seigneur de Montigni, morte en 1680, dont il eut 1. *François*, Mestre de camp du Régiment d'Auvergne, jeune homme de grande espérance, & qui avoit donné des marques de sa bravoure au siége de Montmédi en 1657, au combat de S. Godard en Hongrie l'an 1664, & ailleurs, & qui mourut à Paris sans alliance le premier octobre de l'an 1666, âgé de 26 ans; 2. *Pierre*, Chevalier de Saint-Agnan, Abbé de Ferriéres & de Saint-Pierre de Châlons, tué au combat de S. Godard contre les Turcs en 1664; 3. PAUL, *dont nous parlerons dans la suite*; 4. *Anne*, Abbesse de Lieu-Dieu, morte en 1669; 5. une autre *Anne*, ancienne Abbesse de la Joye près de Nemours; 6. *Elisabeth*, Abbesse de Beauvoir, puis de Lieu-Dieu, morte en 1704; 7. *Anne-Catherine*, Abbesse de Nidoiseau; & 8. *Marie-Antoinette*, mariée le dixiéme janvier 1678, à *Louis* Sanguin, Marquis de Livry, premier Maître-d'Hôtel du Roi, Capitaine des chasses des forêts de Livri & de Bondi, dont elle a des enfans. Ce Duc épousa en secondes noces le neuviéme juillet 1680, *Françoise* de Geré de Lucé, dont il eut 9. *François-Honorat-Antoine*, Evêque & Comte de Beauvais, né au mois d'avril 1681; 10. PAUL-HIPPOLYTE, *dont il sera parlé après les enfans de son aîné*; 11. *Marie-Françoise*, mariée 1. le 23 janvier 1703, à *Jean* Marquis de Marillac, Colonel du Régiment de Languedoc, Brigadier des armées du Roi, Gou-

Gouverneur de Béthune, tué à la bataille d'Hochſtet le 13 août 1704: 2. le 12 mai 1710, à *Louïs-François* Marquis de l'Aubepine.

PAUL Duc de Beauvillier, Pair de France, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'Or, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Miniſtre d'Etat, Chef du Conſeil Royal des Finances, cy-devant Gouverneur de Philippe V. Roi d'Eſpagne, de Louïs Dauphin, & de Charles de France Duc de Berri, Maître de la garderobe du Roi d'Eſpagne, Gouverneur pour le Roi du Havre de Grace, Caudebec, Monnvillier, Loches & païs adjacent, mourut le 31 août 1714, âgé de 66 ans. Il avoit épouſé le 21 janvier 1671, *Henriette* Colbert, fille de *Jean-Baptiſte* Colbert, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, & de *Marie* Charon, Dame du Palais de la Reine, de laquelle il eut 1. *Louis* Marquis de Beauvillier, né le 20 janvier 1690, mort en novembre 1705; 2. *Paul-Jean*, Comte de Sery, né en 1691, mort en ....; 3. *Jean-Baptiſte*, Chevalier de Beauvillier, né le troiſiéme août 1693, mort peu de jours avant ſon âiné en novembre 1705, & pluſieurs filles, dont l'âinée *Marie-Henriette* épouſa le 20 Décembre 1703, *Louis* de Rochechouart, Duc de Mortemar, & mourut le quatriéme ſeptembre 1718.

PAUL-HIPPOLYTE de Beauvillier, Duc de Saint-Agnan, Pair de France, par la démiſſion de ſon frére paternel en 1706, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Ambaſſadeur en Eſpagne, a épouſé le 22 janvier 1707, *Marie-Anne* de Montlezun, fille unique de *Jean Baptiſte-François* de Montlezun, Marquis de Beſmaus, Meſtre de camp de Cavalerie, & premier Cornette des Chevaux-légers de la Garde du Roi, & de *Marguerite-Geneviéve* Colbert de Villacerf.

BEAUVILLIER (Marie de) fille de *Claude* de Beauvillier, Comte de Saint-Agnan, & de *Marie* Babou de la Bourdaiſiére, naquit l'an 1574, au château de la Ferté-Hubert en Sologne, & fut élevée par une de ſes tantes Abbeſſe de Beaumont, qui la rendit capable de devenir un jour utile à l'Ordre de ſaint Benoît. Marie avoit pris l'habit de cet Ordre dès l'âge de douze ans; mais elle ne fit profeſſion que quatre ans après. Le Sieur du Frêne ſon Beaufrére lui fit donner l'Abbaïe de Montmartre, dont les Bulles lui furent expédiées l'an 1598. Cette Abbaïe, qui eſt ſi riche préſentement, n'avoit alors que deux mille livres de revenu, elle en devoit dix mille; la grange étoit ſaiſie, la croſſe engagée, & il ne s'y trouva point de meubles pour garnir la chambre de l'Abbeſſe. Le deréglement des Religieuſes étoit encore plus grand que la pauvreté du couvent, il n'y avoit plus de clôture; & c'etoit une choſe ordinaire d'en voir ſortir des hommes qui avoient tenu compagnie aux Religieuſes fort avant dans la nuit. Marie ayant entrepris de faire ceſſer d'abord au moins une partie des deſordres, fut expoſée à tout ce que la fureur a inventé pour perdre ſes ennemis. On eſſaya contre elle le poiſon, & lorsqu'on l'eut manqué deux fois, on reſolut d'employer le fer. Elle y ſeroit périe, ſi l'un de ceux qui étoient chargez de l'aſſaſſinat, ne l'eût découvert. La difficulté qu'il y avoit à faire rentrer dans le devoir des perſonnes qui s'en étoient ſi fort écartées, ne fit qu'augmenter ſon zéle. Elle y employa toute ſon adreſſe, & tout le crédit de ſon beau-frére; mais ſans uſer de violence, & elle vint enfin à bout d'établir ſi bien la réforme, que pendant près de ſoixante ans qu'elle a été Abbeſſe, elle donna l'habit à deux cens vingt-ſept filles, dont plus de cinquante ſont ſorties pour aller réformer, établir ou gouverner d'autres couvens de l'Ordre de S. Benoît. Elle mourut le 21 avril 1657, âgée de 83 ans. * Jacquet Bouette de Blémur, *Eloges Hiſtor. &c.*

BEAUVOIR, ancienne ville de Dauphiné, autrefois le ſéjour des Dauphins, & à préſent ruïnée, avec un couvent de Carmes, fondé par Humbert Dauphin. Il y a encore deux petites villes de ce nom, l'une dans le Bas Poitou, & l'autre dans l'Auxerrois.

BEAUVOIR, nom d'une Maiſon illuſtre. *Voyez* GRIMOARD.

BEAUVOIR, Maiſon dont étoit CLAUDE de Beauvoir, Seigneur de Chaſtelus, Maréchal de France. *Cherchez* CHASTELUS.

BEAUVOIR (Jacques) ou BELVISIUS, ſavant Juriſconſulte de Bologne, vivoit vers l'an 1270. Il fut Conſeiller de Charles II. Roi de Naples, & compoſa des Commentaires *de Feudis*. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Alidoſi, *Deſcript. Bonon.*

BEAUVOISIS, & plutôt le BEAUVAISIS, petit païs de France, qu'on met ordinairement dans la Picardie, bien qu'il ſoit du gouvernement de l'Iſle de France. C'eſt le païs des anciens Beauvaiſins, dits *Bellovaci*, renommez dans les Commentaires de Céſar. Beauvais en eſt la ville capitale. Les autres ſont, Clermont, Gerberoy, &c. Loiſel en met davantage, & étend beaucoup les limites du Beauvaiſis, entre le Vermandois & le Soiſſonnois à l'orient; le Pariſis au midi; le Vexin & le païs de Caux au couchant; & le Ponthieu & territoire d'Amiens au ſeptentrion. *Voyez* BEAUVAIS.

BEAUXAMIS (Thomas) natif de Melun, Théologien de Paris de l'Ordre des Carmes, mourut en 1589. Il a publié quatre livres de la Foi & du Symbole; & quatre tomes de Commentaires ſur l'Harmonie Evangélique, qui ont été en leur tems aſſez eſtimez. * Ghilinus, *tome 2. p. 231.*

BEAUX-PORTS, port ſur la côte de Candie, près de la ville de Laſée ou Thalaſſe, où mouilla le vaiſſeau qui conduiſoit l'Apôtre S. Paul à Rome. * *Actes, ch. 27. v. 8.*

BEAWDLEY. *Voyez* BEWDLEY.

B E B. B E C.

BÉBAI, Juif, dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone, au nombre de ſix cens vint-trois. * *Eſdras* ou I. *Eſdras, ch. 2. v. 11.*

BEBAMBURG ou BEBBAMBOURG. *Voyez* BAMBORROW.

BEBBU, *Cherchez* EBIE.

BÉBEL ou BÉBÉLE, (Henri) natif de Juſtingen en Souabe, où ſon pére n'étoit qu'un Laboureur. Il commença ſes études dans ſa patrie & les continua en divers autres endroits. Il ſe rendit à Cracovie en 1495, comme il le dit lui même. Il s'exerça dans les Langues, dans la Juriſprudence & principalement dans la Poëſie à Tubingue. Maximilien I. Empereur le couronna Poëte en 1501. En 1497, on le fit Profeſſeur à Tubingue. Il y expliqua les anciens Orateurs & Hiſtoriens & introduiſit le premier, en Allemagne, le goût pour la pureté de la Langue Latine & écrivit pluſieurs livres en ce genre. En 1501, il adreſſa à l'Empereur une Harangue *de Germaniæ Laudibus*. Il écrit auſſi *de Germanorum antiquitate, Imperio, Geſtis, Victoriis* &c. En 1508, il publia les Traitez ſuivans, *Apologia pro Imperatorum Germanicorum dignitate, contra Leonhardum Juſtinianum; Germanos Indigenas eſſe; de laudibus Suevorum*. On les trouve inſérez dans le premier *tome Script. de Rer. Germanicarum* de Simon Scharde, & dans les *Politic. Imper.* de Goldaſte. Il a encore écrit en Latin trois livres de Contes agreables, un Recueil de Proverbes Allemands avec leur explication; pluſieurs Poeſies. Ces derniers Ouvrages ont été imprimez en un ſeul volume *in 4.* en 1512, à Strasbourg ſous le titre d'*Opuſcula Bebeliana*. Il a auſſi donné deux autres Traitez, l'un *de Magiſtratibus Roman.* & l'autre *de proditione Ducis Mediolanenſis*, &c. * Lycoſthéne. Coccinius *apud Cruſium in Annal. Suev. P. 3. l. 9. c. 10.* Adam, *Vit. Phil.* Geſnerus, *Biblioth* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l. 3. c. 10.* Pantaléon, *Proſopogr. P. 3.* Hanckius, *de Rom. Rer. Serm. P. 1. & 2. c. 50.* Warthon, *in Append ad Guil. Cave Hiſt. Liter.* Hendreich.

BÉBEL ou BÉBÉLE, (Balthazar) Docteur & Profeſſeur en Théologie à Wittenberg, Paſteur & Surintendant général, naquit à Strasbourg en 1632. Il fut en 1661, Paſteur & Profeſſeur en Théologie, & en Antiquitez Sacrées dans la ville de ſa naiſſance, & en 1662 il prit le degré de Docteur en Théologie. Après avoir refuſé pluſieurs vocations, il accepta en 1686, celle qui lui fut adreſſée de Wittenberg pour remplir les charges vacantes par la mort de *Calovius*. Il jouït peu de ſes nouveaux emplois, ayant eté frappé d'apoplexie en chaire où il étoit pour prêcher, la même année de ſon arrivée à Wittenberg. Il mourut quatre jours après cet accident, le deuxiéme octobre 1686, âgé de 54 ans. Voici les titres des principaux de ſes Ecrits, *Polemoſophia Victrix contra Walenburgios; de Remonſtrantium Scepticiſmo; Hiſtoria Eccleſiæ Ante-diluvianæ; Hiſtoria Eccleſiæ Noachicæ; Antiquitates Eccleſiæ in tribus prioribus ſeculis; Antiquitates Eccleſiaſticæ Seculi 4; Antiquitates Germaniæ, & in hac Argentoratenſis Eccleſiæ Evangelicæ; Antiquitates Evangelicæ & Judaicæ ex quatuor Evangeliſtis erutæ; Reſponſum Irenici Conſtantini; De Aris & Menſis Euchariſticis Veterum; de Beneficiis Magiſtratus Politici Diſſertationes quatuor; de Mediis Arianiſmi; Synopſis Hiſtoriæ & Doctrinæ Symbolorum*. * Pipping, *Memoria Theologorum*. Witte, *Diarium*.

BE'BELINGUEN, bourg d'Allemagne. *Cherchez* BEBLIN.

BE'BENBERGIUS ou BABENBERGIUS (Ludolphe) Allemand de nation, Profeſſeur ès Droits, vivoit en 1225, ou, ſelon Bodin, en 1340. Il compoſa un Traité du zéle que les anciens Princes Allemands, & les Rois de France avoient témoigné pour la propagation de la Foi. Le Cardinal Marc Barbo, étant l'an 1472 Légat en Allemagne, y trouva cet Ouvrage dans la bibliothéque de Spire, & voulut en avoir une copie. C'eſt ſur cette copie qu'on fit l'édition de Bâle en 1479. Nous en avons eu pluſieurs autres depuis ce tems-là. *Voyez* LUDOLPHE de BABENBERG.

BE'BE'RES, nom que les Turcs donnent aux Arabes qui demeurent en Barbarie.

* BE'BIUS (Quintus) Tribun du peuple, dans le tems que l'on délibéroit ſi l'on entreprendroit la guerre de Macédoine contre le Roi Philippe, ſe mit, ſelon l'ancienne coutume, à blâmer le Sénat, & à lui reprocher tout haut, qu'il ne ſe plaiſoit qu'à perpétuer les guerres, de peur que le Peuple ne jouït de quelque repos. Mais le Sénat ne put ſouffrir ſon audace, & après lui avoir fait les reproches qu'il méritoit, la choſe ayant été miſe ſur le tapis, la guerre fut concluë malgré ſes oppoſitions, l'an de Rome 553. C'eſt apparemment le même Q. Bébius ſurnommé *Sulca* que Tite-Live met au nombre des cinq Députez qui furent envoyez vers le Roi Perſée, pour régler les affaires de la Macédoine, avec ordre d'aller de là à Alexandrie vers Ptolomée Roi d'Egypte pour renouveller amitié avec lui de la part du Sénat. * Tite-Live, 4. *Dec. l. 1. ch. 6.* & 5. *Dec. l. 2. ch. 6.*

* BE'BIUS (Lucius Bébius *Dives*) fut fait Préteur l'an de Rome 564, & comme en cette qualité il alloit en Eſpagne, il fut ſurpris par les Liguriens qui lui tuérent preſque tous ceux qui l'accompagnoient. Il fut bleſſé, & ſe ſauva avec peu de ſes gens, & ſans Licteurs à Marſeille, où il mourut trois jours après. * Tite-Live, 4. *Dec. l. 7. c. 57.*

* BE'BIUS (M. Bébius Tamphilus) fut établi Triumvir ou Commiſſaire avec D. Junius Brutus, & M. Helvius, pour conduire une Colonie de Citoyens Romains à Siponte dans le territoire d'Arpinum, l'an de Rome 559. Il fut créé Préteur l'an de Rome 560. Enſuite après avoir conféré avec le Roi Philippe, il envoya Ap. Claudius au ſecours de la ville de Lariſſe. L'Hiver d'aprés il ſe joignit avec Philippe; enſuite s'étant ſéparé d'avec lui, il prit les villes de Phacium, de Phæſtus, de Chiréties, & de Phricium (ou Phrycus.) Après cela, il alla ſe rejoindre à Philippe qui aſſiegeoit Mallée, & ſa venue fit capituler la ville. Ils reprirent enſemble toutes les places dont les Athamanes s'étoient emparez, & pendant que Philippe alla aſſiéger Limnée, il mit le ſiége devant Pellinée defenduë par un certain Philippe de Mégalopolis qui fut obligé de ſe rendre, Tout cela ſe fit l'an de Rome 562. Il fut fait Conſul l'an de Rome 570 (ou 573) avec P. Cornelius Céthégus. Pendant l'année de ſon conſulat, ni lui, ni ſon Collégue n'eurent aucune guerre à conduire, & ils ne laiſſérent pas d'obtenir l'honneur du triomphe. C'eſt là le premier exemple qu'on en trouve dans l'Hi-

ſtoire Romaine. Ce fut ſous ſon conſulat que les Livres de Numa Pompilius furent trouvez. En remuant la terre au bas du Janicule, on découvrit deux coffres de pierre, l'un deſquels portoit en ſon inſcription, que le corps de Numa Pompilius y repoſoit; & l'autre marquoit par ſa ſienne, qu'il y avoit des livres cachez. L'Ouverture en ayant été faite, on y trouva ſept livres Latins, avec autant de Grecs. Les Latins traitoient des droits des Pontifes, & furent ſoigneuſement gardez; mais parce que les Grecs ſembloient parler en quelques endroits contre la religion, le Préteur Pétilius les fit brûler par les mains des Sacrificateurs, de l'autorité du Sénat, & en préſence du peuple, afin que les Romains ne conſervaſſent rien dans leur ville qui pût détourner les hommes du culte des Dieux. * Tite-Live, *Dec.* 4. *l.* 4. *c.* 45. *l.* 5. *c.* 10. *l.* 6. *c.* 10. 13. 14. *l.* 10. *c.* 18. & 29.

* BE'BIUS (Cn. Bébius Tamphilus) qui fut créé Préteur l'an de Rome 553, & qui en cette qualité commandoit dans la Gaule Ciſalpine, entra inconſidérément dans le païs des Gaulois Inſubriens, qui battirent ſon armée, & lui tuérent plus de 6600 ſoldats. Le Conſul L. Lentulus que l'on envoya pour tenir ſa place, après lui avoir fait de ſanglans reproches, lui donna ordre de ſe rendre à Rome. Il fut fait Triumvir ou Commiſſaire avec deux autres pour repeupler les Colonies de Siponte, ſur la Mer Adriatique & de Buxente ſur la Mer de Toſcane, l'an de Rome 567. Il fut créé Conſul avec L. Emilius Paulus. NB. Dans l'édition de Tite-Live à l'uſage du Dauphin, ce conſulat eſt marqué dans l'année 570: mais les Faſtes Conſulaires qu'on trouve après le mot *Conſul*, le mettent dans l'année 572. Il fut auſſi un des cinq Députez que l'on envoya en Illyrie, l'an de Rome 587. * Tite-Live, 4. *Dec. l.* 1. *ch.* 49. 5. *Dec l.* 5. *ch.* 17.

* B E B I U S (Lucius) fut député avec Domitius Enobarbus, & A. Sicinius Nerva pour aller en Macedoine examiner l'état des affaires. * Tite-Live, 5. *Dec. l.* 4. *ch.* 18.

* B E B I U S (Aulus.) Tite-Live raconte de lui, que quoique le Senat approuvât le meurtre des Etoliens qui avoient favoriſé le parti du Roi de Macedoine, il fut pourtant lui ſeul condamné, parce qu'il avoit fourni des ſoldats Romains pour exécuter ces violences. * Tite-Live, 5. *Dec. l.* 5. *ch.* 31.

B E B I U S, ſurnommé MASSA, Delateur dangereux, qui ſe faiſoit redouter par tout, vivoit du tems de l'Empereur Veſpaſien. Juvénal en parle, *Sat.* 1. *v.* 35.

——— *Quem Maſſa timet, quem munere palpat*
Carus.

Dans la ſuite il fut condamné à mort, après avoir été accuſé par les Betiques. * Pline, *Epiſt. ult. l.* 7.

* B E'B I U S Macer étoit Gouverneur de la ville de Rome, lorſqu'Adrien parvint à l'Empire, & fut déſigné Conſul, l'année que Trajan étoit Conſul pour la quatriéme fois avec Sex. Articuleius Pétus. * Spartianus, *in Hadriano*, *c.* 5. Pline, *Epiſt. l.* 4. *Epiſt.* 9.

NB. Servius dans la remarque qu'il fait ſur le 556 vers du livre cinquiéme de l'Enéïde de Virgile, cite Bebius Macer. Ce pourroit bien être celui dont on vient de parler, mais il n'y a là-deſſus aucune certitude.

* B E'B I U S M A C E R, autre que le précédent, étoit Préfet du Prétoire ou Colonel des Gardes de l'Empereur Valérien. * Vopiſcus, *in Aureliano*, *ch.* 13.

* B E'B I U S L O N G U S, Chevalier Romain étoit un des compagnons d'étude de l'Empereur Marc-Antonin le Philoſophe, plus connu ſous le nom de Marc-Auréle. * Julius Capitolinus, *in Marco Ant. Phil. ch.* 3.

* B E'B I U S M A R Ç E L L I N U S, qui avoit été Edile, fut accuſé par un Délateur nommé Pollénius Sébennus, ſous l'empire de Sévére, & condamné à perdre la tête. * Dion Caſſius, *Hiſt. Rom. l.* 76.

* B E'B I U S M E'T I A N U S & M E'C I A N U S, parent de Clodius Albinus par alliance, aida avec d'autres à le faire connoître aux Antonins. * Julius Capitolinus, *ch.* 6.

* B E'B I U S M A C R I N U S Rhéteur célébre, a été du nombre de ceux qui ont dirigé les études d'Alexandre Sévére. * Ælius Lampridius, *in Alex. Severo*, *ch.* 3.

* B E'B I U S. Pline, *l.* 7. *ch.* 53, en rapportant plusieurs exemples de morts ſubites, parle entre autres de Cn. Bébius Tamphilus qui eſt le même que celui dont nous avons parlé cy-deſſus; mais quelques lignes plus bas, il fait mention d'un *Bébius Judex*, qui mourut en ordonnant un delai pour une aſſignation. Je ne ſaurois dire ſi c'eſt le même que quelcun des autres, ou ſi c'en eſt un différent.

* B E'B I U S, Mont de la Campanie, jettant des feux & des flammes comme le Mont Etna. Hofman croit que *Bébius* ſe dit par corruption pour *Besbius* ou *Véſuvus*, pris de *Veſuvius*.

B E'B I U S (Philippe) Jeſuite, de Liége, mourut âgé de 68 ans en 1637. Il a laiſſé *Thronus juſtitiæ*; *porta cœli*; *Euthanaſia*; des Commentaires ſur les Odes d'Horace, & autres Ouvrages. * Alegambe, *pag.* 555.

BE'BLIN, B E'B L I N G E N & B E'B E L I N G U E N, *Beblinum*, bourg d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg en Souabe. Il eſt ſur un petit lac, où la riviére de Wirm prend ſa ſource, entre la ville de Tubingue & le bourg de Veyl. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne ville nommée *Bibonum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

B E B O N, Baron d'Abensberg ou Abenſperg, dans la Baviére, Seigneur de Rohr, Burgrave de Ratisbonne, vivoit du tems de l'Empereur Henri II. qui invita un jour à la chaſſe tous les principaux Seigneurs qui ſe trouvoient à Ratisbonne, mais qui leur fit dire en même tems qu'ils y vinſſent avec une petite ſuite. Bébon qui de deux femmes avoit eu 30 ou comme d'autres prétendent 32 fils & huit filles, voulut ſe ſervir de cette occaſion pour préſenter ſes fils à l'Empereur & les amena tous avec lui, ſuivis chacun d'un valet. L'Empereur ſurpris d'un cortege ſi nombreux, lui demanda pourquoi contre ſon ordre, il avoit pris une ſi grande ſuite avec lui. Bebon lui répondit qu'il n'avoit amené que ſes propres fils accompagnez chacun d'un valet, & lui en fit preſent en même tems. L'Empereur charmé de leur bonne mine, les baiſa tous en les nommant ſes fils, & les retint à ſa Cour. Il leur donna dans la ſuite de belles Seigneuries, & de grands emplois. On dit que d'eux ſont iſſus pluſieurs anciennes familles par toute l'Allemagne, mais qu'elles ſont toutes éteintes à la reſerve de celles d'Abensberg & de Traun. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* Aventinus, *Hiſt. l.* 5.

B E B R A. *Voyez* B I B R A.

B E B R E, B E S B R E ou C H A B R E (la) *Besbria*, riviére du Bourbonnois en France, a ſa ſource auprès de Montmorillon, reçoit le Val & la Teiche, paſſe à la Palide & à Jaligne, & ſe décharge dans la Loire, vis à vis de Bourbon-Lancy.

B E'B R I A C U M, petite ville voiſine de Crémone, dont parle Plutarque, dans la Vie d'Othon. Les uns diſent que c'eſt la ville, qui ſe nomme à préſent *Bina* qui eſt au ſeptentrion de Crémone, ſur la rive droite & méridionale du fleuve Oglio, dans le territoire de Crémone. Les autres veulent que ce ſoit *Caneto*, petite ville du Duché de Mantoue, ſur la rive gauche & ſeptentrionale du même Oglio, où il reçoit le Chiéſe, fleuve preſque au milieu entre Crémone & Mantoue. Ce fut là ou Vitellius vainquit Othon. * Lubin, *Tables Géograph.*

B E'B R I E R (Olympe Ségur, Dame de) *Cherchez* O L Y M P E.

B E'B R Y C E, une des filles de Danaüs, qui ſauva la vie à ſon époux. Euſtathius *in Dionyſium*, aſſûre qu'elle s'enfuit avec ſon mari dans un païs, qui dans la ſuite porta le nom de *Bebrycie*. Apollodore, dans ſa liſte des filles de Danaüs, la nomme auſſi *Bébrycie*. Le même Auteur dit qu'il y en eut deux qui épargnerent leurs maris; mais la plupart des Grammairiens aſſurent qu'Hypermneſtre fut la ſeule qui donna la vie à ſon mari. Horace eſt de ce ſentiment, *Carm. l.* 3. *Od.* 11. *v.* 33. &c.

Una de multis, face nuptiali
Digna, perjurum fuit in parentem
Splendide mendax, & in omne virgo
Nobilis ævum.

B E B U S S O, ville de Turquie. *Cherchez* B A G N A.

B E C, nom que l'on donne en France à pluſieurs pointes de terres, où deux rivieres ſe viennent joindre; comme au Bec d'*Ambez*, où ſe rencontrent la Garonne & la Dordogne, qui commencent en ce lieu à perdre chacune leur nom, & à prendre enſemble celui de *Gironde*. *Ambez* eſt tiré du Latin *ambo*, à cauſe des deux rivieres, entre leſquelles la terre fait une pointe; ce que l'on nommeroit *Cap* ſur la mer. Le Bec d'*Ambez* eſt à cinq lieues au deſſous de Bourdeaux, & à deux au deſſus de Blaye. C'eſt ainſi qu'on appelle *Caudebec*, un bourg qui eſt ſur la Seine, à une pointe du païs de Caux; comme qui diroit *le Bec de Caux*.

B E C (le) *Beccum Herluini*, célébre Abbaïe de Religieux Bénédictins de la réforme de S. Maur, eſt ainſi appellée du nom du ruiſſeau qui arroſe la vallée où elle eſt ſituée, à trois lieues de Rouen & dans le diocéſe. Auprès d'elle, du côté du nord, s'eſt formé un bourg de ſon nom, ſur lequel elle a une entiére juriſdiction, avec titre de Baronnie. A un mille ou environ de diſtance eſt le bourg de Brionne, fameux par l'aſſemblée des Savans du païs que le Duc Guillaume y convoqua en 1050, pour diſputer contre Bérenger. Cette Abbaïe doit ſon origine au B. Herluin, qui en 1034, en jetta les premiers fondemens à Bonneville ſur ſon propre fonds, & qui en fut le premier Abbé. De là les incommoditez de ce lieu aride & champêtre la firent transférer quelques années après au lieu où elle eſt aujourd'hui. Helloïs, mére d'Herluin, Odon & Roger ſes fréres en furent les premiers bienfaicteurs. Les Deſcendans de Giſlebert, ſurnommé Creſpin, à cauſe de ſa chevelure, Comte de Brionne & neveu de Richard I. Duc de Normandie, conſervérent toûjours une affection particuliére pour le Bec; & pluſieurs d'entre eux ſe firent Religieux. Quelques Dames de qualité, comme Hellois & Eve veuve de Guillaume Creſpin, y prirent le voile ſacre, & y vécurent en récluſes ſoumiſes à la Régle. Dès les premiéres années de la fondation de cette Abbaïe, il s'y forma une Ecole célébre ſous la direction du docte Lanfranc, alors Prieur du monaſtére, & depuis Archevêque de Cantorberi. Sa réputation y attira grand nombre de Diſciples du voiſinage & des païs éloignez, dont S. Anſelme fut le plus illuſtre. Les perſonnes de qualité y envoyoient à l'envi leurs enfans, pour y être élevez; les Clercs, les Maîtres mêmes des autres écoles, y alloient de toutes parts puiſer dans la ſcience de ce grand homme. Mais on y étoit encore plus appliqué à s'avancer dans la piété évangelique que dans les Sciences humaines. Ce furent là deux motifs qui portérent quelques Rois d'Angleterre, les Comtes de Meulan, & pluſieurs autres perſonnes puiſſantes, à enrichir le nouveau monaſtére de leurs libéralitez. La plus inſigne bienfaictrice fut l'Impératrice Mathilde, qui y choiſit ſa ſépulture. En peu de tems le Bec ſe vit en état d'entretenir une nombreuſe communauté. Du vivant du B. Herluin elle étoit déja de cent Religieux, ou environ, & alla juſqu'à 180, ſous S. Anſelme ſon ſucceſſeur dans la dignité d'Abbé. De cette Communauté & de cette Ecole ſortirent, au XI ſiécle & au ſuivant, pluſieurs grands hommes qui illuſtrérent la France, l'Italie & l'Angleterre; comme les Lanfrancs, les Anſelmes, les Guitmonds, les d'Averſa, les Roberts, les du Mont & pluſieurs autres. Le Pape Alexandre II, ſes deux neveux & Yves de *Chartres* furent encore de ce nombre. En peu de tems l'égliſe de Cantorbéri en tira quatre Archevêques; les égliſes de Rocheſter, d'Evreux, de Bayeux, d'Avranches, pluſieurs Evêques, ſans parler d'un grand nombre d'Abbez, qui en ſortirent pour aller gouverner les monaſtéres de Weſtminſter, de Bataille, d'Ely, de S. Edmond,

de sainte Valburge en Angleterre, de S. Etienne à Caën, de Jumiéges, de S. Evroul, du Mont-saint-Michel en Normandie. Le Bec fut rendu si recommandable, que Guillaume Archevêque diocésain exempta à perpétuité cette Abbaïe & la paroisse du bourg qui en dépend, de la jurisdiction de l'Ordinaire: ce qui fut ensuite confirmé par plusieurs autres Archevêques du même siége, qui accordérent les mêmes priviléges d'immunité aux autres églises qui dépendoient du Bec. Les Evêques de Bayeux, d'Evreux, de Lisieux & de Chartres en userent de même à l'égard des eglises de la même dépendance situées dans leurs diocéses. Tous ces priviléges furent depuis confirmez par 15 Papes & par 16 Rois tant de France que d'Angleterre, dans l'espace de cinq siécles consécutifs. L'Abbaïe du Bec a porté long-tems le titre de Chef d'Ordre, à cause de plusieurs monastéres qui en dépendoient, & qu'elle avoit établis tant en Normandie que dans les Royaumes de France & d'Angleterre, en y faisant observer ses usages & son institut. Les Abbez du Bec avoient soin d'assembler de tems en tems leur Chapitre général, où tous les Prieurs de ces monastéres, qui étoient amovibles au gré des Abbez, se trouvoient pour rendre compte de leur administration. Ce fut ainsi que se forma ce qu'on appelloit l'Ordre du Bec, qui fut long-tems en grande réputation de sainteté. L'on y portoit l'habit blanc, que l'on y prit pour le noir, depuis les disputes sur l'immaculée conception, c'est à dire vers le milieu du XII siécle, que l'on commença à celebrer cette fête sur l'autorité d'un Ouvrage qu'on attribuoit faussement à S. Anselme. On compte encore aujourd'hui 166 Cures, 18 Prieurez & 16 chapelles dépendantes du Bec. Les principales Cures sont S. Gervais & S. Jean en Gréve à Paris, S. Sever à Rouen, saint Pierre de Montfort, S. André du Bec, & S. Pierre à Pontoise. Anciennement les Abbez du monastére avoient la place immédiatement après l'Archevêque diocésain. A la fête de la dédicace de l'église métropolitaine, l'Archevêque celebrant la grand'Messe, l'Abbé du Bec, s'il étoit present, presidoit au chœur; & si l'Archevêque n'officioit pas, l'Abbé étoit en droit de celebrer. Le monastére du Bec souffrit de grands dommages durant les guerres des Anglois au XIV siécle & au suivant. Après un long siége les Anglois se rendirent les maîtres du bourg qu'ils brûlérent, détruisirent la grande cour avec l'enceinte des murs [illegible] de 15 tourelles que l'Abbé Géoffroi avoit fait construire dès le commencement de la guerre pour la défense de l'Abbaïe; ruinérent [illegible] de l'église avec trois âles du cloître, & dissipérent aussi tous les revenus du monastére. A peine le Bec commençoit-il à se relever de tant de pertes, que les Religionnaires le pillérent en 1563. Mais depuis la reforme, qui y fut introduite en 1626, l'Abbaïe a commencé à reprendre son premier lustre. Ce qui reste de l'église fait juger que c'étoit autrefois un vaisseau magnifique. Le chœur passe encore pour l'un des plus beaux de la province. * Nicolas Trivet, *Chron.* Guil. de Nangis, *Chron.* Mabillon. *Annal. Bened. tome 4. & 5. Hist. manuscrite du Bec.*

BEC ou BEC-CRESPIN, Maison. La Maison de Bec, ou du Bec-Crespin, en Normandie, est ancienne, & féconde en hommes illustres. Elle a produit un Cardinal, des Archevêques de Reims & de Narbonne, des Evêques de Paris, de Laon, de Nantes, de Saint-Malo, & de Vannes, un Maréchal de France, des Chevaliers des Ordres du Roi, & d'autres grands personnages. Le Bec est une ancienne Baronnie de Normandie dans le païs de Caux; & il y a encore une Abbaïe de ce nom. On prétend que cette maison est sortie de celle des Grimaldi, Princes de Monaco, depuis le X siécle, & qu'elle s'établit en Normandie, où elle a fait diverses branches. Voici comme on rapporte la chose. GRIMALDI, Prince de Monaco épousa *Crespine*, fille de *Rollon* ou *Raoul* I. de ce nom, Duc de Normandie, & en eut *Gui*, Prince de Monaco; & CRESPIN, surnommé *Ansgotus*, qui s'établit en Normandie. (Au reste, ce nom de CRESPINE, fille de *Rollon*, est inconnu, & ne se trouve nulle part dans les anciens Auteurs; & *Rollon* Duc de Normandie, n'eut de *Poppe*, fille de *Bérenger*, que *Gerlote*, dite *Adéle*, femme de *Guillaume*, surnommé *Tête d'Etoupes*, Duc de Guienne.) Ce CRESPIN, dit *Ansgotus*, épousa, dit-on, *Louise* ou *Hellois*, qu'on fait fille de *Rodolphe* Comte de Guines, &c. dont il eut GILBERT qui suit; *Raoul* ou *Rodolphe*; & *Herluin*. Ce dernier fonda l'Abbaïe du BEC. Il en fut premier Abbé, & mourut saintement, âgé de 84 ans. Il se présente une autre difficulté au sujet de cet Abbé. C'est que dans des anciens titres on voit les noms de ses fréres, différens de ceux qu'on trouve dans la généalogie de la Maison de Grimaldi, dressée par Charles de Venasque. Un de ces titres parle ainsi, *Notum sit omnibus Christianæ religionis cultoribus, quod ego Abbas Herluinus, filius Ansgoti, assentientibus & laudantibus fratribus meis Odone & Rogerio.* C'est de la Terre du *Bec*, & du nom de *Crespin*, qu'on a formé le nom de BEC-CRESPIN. Mais laissant à part ce que les Auteurs ont rapporté de cette Maison sans preuves, nous allons en rapporter la veritable généalogie.

I. GILBERT de Brionne, dit *Crespin*, Baron du Bec-Crespin, Capitaine de Tilliéres, aida Helloin ou Herluin premier Abbé du Bec en Normandie, à fonder l'Abbaïe de ce nom en 1034. Il épousa *Gonnor*, sœur de *Foulques* d'Aunau, dont il eut 1. GUILLAUME, qui suit; 2 *Gilbert*, Seigneur de Tilliéres; 3. *Robert*, mort sans lignée; 4. *Emme*, mére de *Pierre* de Condé: & 5. *Elise* du Bec, mariée à *Robert* Malet.

II. GUILLAUME I. du nom, Baron du Bec-Crespin, fut l'un des Seigneurs qui souscrivirent la fondation des Abbaïes de S. Etienne, & de la Trinité de Caen, que fit Guillaume le Bâtard Duc de Normandie & Roi d'Angleterre surnommé *le Conquérant*, en 1082, & la confirmation des priviléges de l'Abbaïe de Fontenelles, faite au Concile tenu la même année à Oissel près de Rouen. Il suivit ce Prince à la conquête d'Angleterre en 1066. De son épouse *Eve* de Montfort, fille de *Simon* Seigneur de Montfort-l'Amaury, il eut GUILLAUME II. qui suit; & *Gislebert* du Bec, Religieux en l'Abbaïe du Bec, puis Abbé de Westminster en Angleterre.

III. GUILLAUME II. du nom, Baron du Bec-Crespin, se trouva à la défense du château de l'Aigle en 1118. Il tint le parti de Guillaume, fils de Robert III. Duc de Normandie, contre Henri I. Roi d'Angleterre en 1119, & assista au siége de Gisors en 1124. On lui donne pour femme *N.* heritiére d'Estrapagny, & pour fils GOSSELIN qui suit.

IV. GOSSELIN Baron du Bec-Crespin & d'Estrapagny, fut restaurateur de l'Abbaïe de Mortemer, & fut présent à la confirmation des priviléges du Prieuré de N. Dame du Pré, faite par Henri II. Roi d'Angleterre. Il épousa *Isabeau* du Plessis, Dame de Dangu, dont il eut 1. GUILLAUME III. qui suit; 2. *Robert*, qui fit plusieurs donations à l'Abbaïe de Mortemer; & 3. *Marcella* du Bec, que l'on fait femme de *N.* Baron de Tancarville, puis de *Jean* de Gisors.

V. GUILLAUME III. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, d'Estrapagny & de Dangu, fit du bien à l'Abbaïe de Mortemer en 1180. Il épousa *Eve* d'Harcourt, Dame de Lisores, fille de *Guillaume* Sire d'Harcourt, dont il eut 1. GUILLAUME IV. qui suit; & 2. *Isabeau*, Dame de Livarot, mariée à *Robert* de Neufbourg, Baron d'Atnebec.

VI. GUILLAUME IV. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, &c. fut l'un des Seigneurs mandez pour se trouver à S. Germain-en-Laye l'an 1236, pour aller rendre service à Chinon. Il épousa *Alix* de Sancerre Dame de Mauny, fille aînée d'*Etienne*, Seigneur de Chatillon-sur-Loing, dont il eut GUILLAUME V. qui suit; & *Jean* Seigneur de Lisores & de S. Clair-sur-Epte, qui d'*Amicie* de Ferriéres morte en 1316, eut 1. *Jean*, Seigneur de Lisores; 2. *Guillaume*, Seigneur d'Arquency; & 3. *Etienne*, mort en 1327, sans enfans. On donne aussi à GUILLAUME IV. un fils nommé HUGUES qui fit la *branche des Seigneurs de* BOURRI *rapportée cy-aprés.*

VII. GUILLAUME V. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, d'Estrapagny, de Dangu, &c. qualifié Maréchal de France dans un arrêt du Parlement de la Toussaints en 1283, avoit suivi le Roi S. Louïs en son voyage d'Afrique en 1269. Il epousa *Jeanne* de Mortemer, fille unique de *Guillaume*, Baron de Varanguebec, Seigneur de la Luthumiére, &c. Connétable héréditaire de Normandie, laquelle porta cette charge & ses terres à son mari. Ils firent ensemble plusieurs biens à l'Abbaïe de Gomerfontaine. Elle étoit morte en 1271, qu'il eut procés pour la jouissance de la charge de Connetable de Normandie, qu'il prétendoit avoir pendant la minorité de ses enfans, & jouir de tous les droits en dépendans, ce qui lui fut refusé. Il eut pour enfans 1. GUILLAUME VI. qui suit; & 2. JEAN qui continua *la postérité, qui sera rapportée après celle de son frére aîné.*

VIII. GUILLAUME VI. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, Estrapagny, Varanguebec, &c. est nommé entre les Chevaliers Bannerets, qui vivoient du tems du Roi Philippe *le Bel*, & fut mandé, le 12 novembre 1318, de se trouver à Paris aux octaves de la Chandeleur pour aller contre les Flamands; & aussi à Lisieux vers les Deputez du Roi au mois des Brandons de la même année. Il epousa *Mahaud* de Bomez fille de *Thibaud* Seigneur de Bomez & de *Marguerite* de Villebéon sa seconde femme, pour la succession de laquelle il eut un grand procès contre le Comte de Roucy, qui avoit epousé la fille aînée. Il étoit mort l'an 1330, auquel sa veuve obtint son douaire sur les terres de Normandie, & n'eut que deux filles, *Jeanne*, Dame de Varanguebec, Estrapagny, &c. mariée en 1334, à *Jean* de Melun, II. du nom, Comte de Tancarville, Grand Maître de France, morte le 30 janvier 1374; & *Marie* du Bec-Crespin, Dame de Louves, de Boutavant & du Bec-Crespin alliée à *Jean* de Châlon III. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Grand Bouteiller de France, qui vendit la Terre du Bec-Crespin à Guillaume Seigneur des Bordes.

VIII. JEAN du Bec-Crespin, Seigneur de Dangu, de Mauny & de Lisores, frére cadet du precedent, fit plusieurs biens à l'Abbaïe de Gomerfontaine en 1315, & il fut mandé avec son frére pour l'assemblée de Lisieux en 1318. Il épousa *Jeanne* Tresson, Dame de Thury, dont il eut 1. GUILLAUME VII. qui suit; 2. *Jeanne* mariée à *Guy*, Seigneur de Tournebu, auquel elle apporta plusieurs Terres qui formérent la Baronnie de la Motte-Cesny & de Grainbosq; & 3. *Jean* du Bec-Crespin, Seigneur de Dangu, qui épousa *Jeanne* d'Avaugour, dont il eut *Guillaume*, Seigneur de Dangu, mort avant l'an 1353, sans enfans d'*Agnès* de Trie; & *Blanche* du Bec-Crespin, Dame de Thury, mariée 1. à *Louis* Seigneur de Ferriéres: 2. à *Pierre* Sire de Preaux, vivante en 1367.

IX. GUILLAUME du Bec-Crespin, VII. du nom, Seigneur de Mauny, fut condamné à une amende par arrêt du Parlement tenu en février 1323. Le Roi lui fit l'année suivante don du droit de Tiers & danger qu'il avoit sur ses biens. Il épousa *Jeanne* de Moy, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean* de Méricourt, ayant eu de son premier mariage, 1. GUILLAUME VIII. du nom qui suit; & 2. *Jeanne* mariée 1. en mars 1351, à *Raoul* dit *Herpin* Seigneur de S. Saussieu: 2. à *Jean* Seigneur de Crévecœur & de Thois, duquel elle étoit veuve en 1380.

X. GUILLAUME du Bec-Crespin VIII. du nom, Seigneur de Mauny, puis du Bec-Crespin, qu'il retira des mains de ceux auxquels le Comte d'Auxerre l'avoit vendu, se trouva avec le Maréchal de Sancerre au recouvrement de la ville de Limoges en 1370, & continua de rendre ses services au Roi dans ses guerres. Le Connétable de Clisson le retira de son hôtel pour s'en faire suivre au voyage que le Roi prétendoit faire sur les frontiéres d'Allemagne au mois de septembre 1388. Il épousa N. de Calletot, Dame des trois villes, de S. Denys en la forêt de Lyons, dont il eut GUILLAUME IX qui suit; & *Ide*, mariée à Louis de Thibouville, Chevalier, duquel elle étoit veuve en 1419.

XI. GUILLAUME IX. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, de Mauny, suivit le parti du Roi dans les guerres contre les Anglois, à l'occasion de quoi ses Terres furent saisies & données à Jean Falstoff, Chevalier Anglois en 1418, & mourut avant l'an 1425. Il épousa *Jacqueline* d'Auvriches, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. R[illegible]

Robert, Evêque de Laon, qui succéda à son frére aîné dans ses Terres, dont il fit hommage en 1453, & mourut Archevêque de Narbonne en . . . . & 3. *Jeanne* du Bec-Crespin, qui fut héritiére de ses fréres, étant mariée à *Pierre* de Brezé, Baron de Mauleyrier, &c. Elle eut sous le Roi Louïs XI, la garde du château de Rouen ou elle introduisit le Duc de Bourbon, qui tenoit le parti du Duc de Berry. Cette ville ayant été remise par le Roi sous son obéissance, elle obtint abolition en janvier 1465.

XII. JEAN Seigneur du Bec-Crespin, de Mauny, de Gramesnil, &c. mourut après l'an 1451, sans enfans de *Marguerite* d'Amboise, sixiéme fille de *Pierre*, Seigneur de Chaumont, &c. & d'*Anne* du Bueil. Elle prit une seconde alliance le 25 août 1457, avec *Jean* de Rochechouart, Seigneur de Mortemar.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOURRI & de VILLEBÉON.

VII. HUGUES du Bec-Crespin, que l'on tient fils de GUILLAUME IV. du nom, Seigneur du Bec-Crespin, fut selon Charles de Venasque Ferriol en sa *Généalogie de Grimaldi*, pére de JEAN, qui suit.

VIII. JEAN du Bec-Crespin épousa *Tiphaine* Paon, dont il eut entre autres enfans GUILLAUME qui suit; & *Michel* du Bec, Chanoine de Paris, Doyen de S. Quentin, qui fut créé Cardinal Prêtre du titre de S. Etienne *in Monte Cœlio* par le Pape Clément V, le 23 décembre 1312, & mourut en 1316, ayant fondé la chapelle de S. Michel en l'Eglise de Paris, où l'on voit la figure de S. Michel, sur une colomne, & celle du Cardinal sur une autre.

IX. GUILLAUME du Bec-Crespin, fut pére de JOURDAIN, qui suit.

X. JOURDAIN du Bec-Crespin épousa *Marie* de l'Isle, dont il eut GÉOFROY, qui suit.

XI. GEOFROY du Bec, Seigneur du Bois-d'Illiers, de la Motte-d'Ussau, épousa *Marie* Potiel, dont il eut 1. GUILLAUME, qui suit; & 2. *Jean* du Bec, Chanoine & Thresorier de l'église de Rouen.

XII. GUILLAUME du Bec II. du nom de cette branche, devint Chef de cette Maison par la mort des mâles de la premiére branche. Il épousa *Catherine* de Brillac, fille de *George*, Seigneur de Courcelles, de la Maison d'Argy, dont il eut 1. JEAN II. qui suit; 2. *Charles* Conseiller Clerc au Parlement, & Curé de S. Paul à Paris, mort en 1501, comme le porte sa tombe de cuivre dans le chœur de cette eglise, en ces termes, *Cy git noble homme & sage, Maitre Charles du Bec, en son vivant Conseiller du Roi notre Sire, en sa Cour de Parlement, Archidiacre de . . . . & Curé de cette église, Monsieur Saint-Paul, qui trepassa le septiéme jour* 1501; & 3. *Jeanne* du Bec, mariée à *Jean* Seigneur de la Roche-Andry.

XIII. JEAN du Bec II. du nom de cette branche, épousa en 1491, *Marguerite* de Roncherolles, Dame de Vardes, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. *Anne* mariée en 1508, à *François Saladin* d'Anglure, Vicomte d'Etoges; & 3. *Françoise* du Bec, alliée à *Jacques* de Foulleuse, Seigneur de Flavacourt, dont il est venu des enfans

XIV. CHARLES du Bec, Seigneur de Bourri & de Vardes, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & Vice-Amiral de France, épousa *Magdelaine* de Beauvillier-Saint-Aignan, dont il eut 1. CHARLES II. qui suit; 2. *Philippe* Evêque de Vannes, puis de Nantes, & Archevêque de Reims, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, mort en 1605; 3. PIERRE, qui fit *la branche des Marquis* DE VARDES *rapportée ci-après*; 4. *Françoise* du Bec Dame du Plessis-Marly, mariée à *Jacques* de Mornay, Seigneur de Buhy & de la Chapelle.

XV. CHARLES du Bec II. du nom, Baron de Bourri, &c. épousa 1. *Marie* de Cléry, Dame de Gonceville: 2. *Jeanne* du Laurent, Dame de Brinday. Du premier lit vinrent 1. GEORGE, qui suit; & 2. *Jean* Abbé de Mortemer & Evêque de S. Malo, qui composa des Paraphrases sur les Pseaumes de David, & mourut en 1610: & du second sortirent, 3. *René*; & 4. *Charles* du Bec, Seigneur de Villebeon, mort sans posterité de *Claude* Marquise de Mouy, Comtesse de Cerny, veuve d'*Henry* de Lorraine Comte de Chaligny, de la branche des Ducs de Mercœur, & fille & héritiére de *Charles* Marquis de Mouy, Chatelain de Beauvais, & de *Catherine-Susanne*, Comtesse de Cerny.

XVI. GEORGE du Bec, Baron de Bourri, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, mourut en 1585, ayant eu de *Marie* Jubert *ou selon d'autres* Joubert, fille aînée de *Claude* Jubert, Conseiller au Parlement de Rouen, & d'*Anne* Rémond, 1. *Charles*; 2. *Jean*; 3. *Nicolas*, morts jeunes; 4. *Elisabeth*, Dame de Bourri, mariée à *George* de Pellevé, Seigneur de Tourny; 5. *Charlotte* alliée à *François* Baron de la Luthumiére; & 6. *Françoise* du Bec, qui épousa *Jacques* de Pardieu, Seigneur de Maucomble.

BRANCHE DES MARQUIS DE VARDES.

XV. PIERRE du Bec, troisiéme fils de CHARLES Seigneur de Bourri, & de Magdelaine de Beauvillier, fut Seigneur de Vardes, & épousa *Louise* de Chanteloup, Dame de la Bosse, dont il eut RENÉ qui suit.

XVI. RENÉ du Bec, Marquis de Vardes, de la Bosse, &c. fut Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur de la Capelle en Tierache, & Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 31 décembre 1619. Il épousa 1. *Héléne* d'O, fille de *Charles* Seigneur de Franconville: 2. *Isabelle* de Coucy, Marquise de Vervins, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. *Jean*, qui fut tué en Italie en 1616 par des Bandits, & à qui la Maréchale de Guébriant sa sœur fit faire un tombeau dans l'église de N. D. de Consolation hors la ville de Gênes, lorsqu'elle y passa en 1646, & dont le Laboureur composa l'épitaphe; 2. RENÉ qui suit; 3. *Claude*, Marquis de la Bosse, mort sans posterité en 1672, & 4. *Renée* du Bec, mariée en 1632, à *Jean Baptiste* Budes, Comte de Guébriant, Maréchal de France, dont elle resta veuve en 1643. Le Roi la nomma en 1645, la conduite de la Reine de Pologne (Louise-Marie de Gonzague) de Paris jusqu'en les Etats, avec le titre de Sur-Intendante du voyage, & d'Ambassadrice extraordinaire de France, honneur que aucune Dame n'a jamais eu. Elle mourut à Perigueux le deuxiéme septembre 1659, étant designée Dame d'honneur de la Reine Marie-Therese d'Autriche.

XVII. RENÉ du Bec II. du nom, Marquis de Vardes, &c. Gouverneur de la Capelle, épousa *Jacqueline* du Bueil, Comtesse de Moret, l'une des Maitresses du Roi Henri IV, & fille de *Claude* du Bueil, Seigneur de Courcillon & de la Marchette, & de *Catherine* de Moncler, dont il eut 1. FRANÇOIS RENÉ qui suit; & 2. *Antoine* du Bec, Comte de Moret, Lieutenant Géneral des armées du Roi, tué d'un coup de canon au siége de Gravelines, le 13 août 1658, *laissant un fils* naturel Antoine *du Bec*, dit le Chevalier de Moret, *qui fut tué au siége de Lille en* 1667.

XVIII. FRANÇOIS-RENÉ du Bec, Marquis de Vardes, Comte de Moret, &c. Gouverneur d'Aigues-mortes, Capitaine des cent Suisses de la Garde ordinaire du Roi, fut fait Chevalier des Ordres le 31 décembre 1661. C'étoit un homme d'esprit; mais ayant encouru la disgrace de sa Majesté pour des intrigues à la Cour, il fut arrêté dans son Gouvernement d'Aigues-mortes, & conduit prisonnier en la citadelle de Montpellier. On lui rendit sa liberté quelque tems après; mais avec défense d'aller à la Cour. Il obtint enfin main levée de cette défense, & mourut à Paris le troisiéme septembre 1688. Il épousa *Catherine* Nicolaï, fille d'*Antoine*, Marquis de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes, & de *Marie* Amelot, dont il eut pour fille unique *Marie-Elisabeth* du Bec, née le quatriéme avril 1661, mariée le 28 juillet 1678, à *Louis* de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Laon, &c. * Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.* Venasque, Ferriol, *Généalogie de Grimaldi*. Le Laboureur. Du Chêne. Sainte-Marthe. La Roque. Théodore Godefroi. L'Auteur de la Vie de du Plessis-Mornai, &c.

BEC (Philippe du) Archevêque de Reims, Maître de la chapelle du Roi, & Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, étoit second fils de CHARLES du Bec, Seigneur de Bourri & de Vardes, Vice-Amiral de France, & de *Magdelaine*, ou selon d'autres, de *Marguerite* de Beauvillier. De Doyen de Saint-Maurice d'Angers, il devint en 1559 Evêque de Vannes, par la résignation de Sebastien de l'Aubespine; & ce fut alors qu'il se trouva au Concile de Trente. En 1566, il fut élevé sur le siége de Nantes, & s'attacha uniquement au Roi Henri *le Grand*. Il se trouva à son Sacre, & lui parla en véritable Prélat, sur les obligations d'un Monarque Catholique, & d'un Fils aîné de l'Eglise. Ce Prince approuva son zele, & le nomma en 1594 à l'Archevêché de Reims. L'année suivante il le fit Commandeur de ses Ordres. *Philippe* du Bec, qui étoit très-digne de ces honneurs, mourut en 1605. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

* BEC (Jean du) Théologien François qui fleurissoit dans le XVI siécle, a donné au jour en 1586 à Paris, *Sermones octo de excellentia Orationis Dominicæ*. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BEC, Peintre. *Voyez* BEK.

BÉCA ou BÉKA (Sibert) de Gueldre, Religieux de l'Ordre des Carmes, a fleuri vers l'an 1320. Trithême dit qu'il avoit une grande connoissance du Droit Canon, & de la Philosophie d'Aristote. Il fut Provincial dans son Ordre, & laissa divers Ouvrages, entre autres des Commentaires sur les quatre livres des Sentences, *Summa Censurarum Novi Juris, &c.* * Trithême, *de Script. Eccles.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Lucius, *Biblioth. Carm.* Alegrin, *in Paradis. Carmelit.* Possevin, Vossius, &c.

BÉCA ou BÉKA (Jean) de la famille de Stoutenburg, Chanoine de l'église d'Utrecht, qui vivoit vers l'an 1350, composa une Chronique de la même église, qu'il dédia à l'Evêque Jean, & à Guillaume III. Comte de Hollande; parce qu'il parloit dans son Ouvrage, de ce qui étoit arrivé en Hollande. Il comprenoit ce qui s'étoit passé depuis S. Wilbrod, premier Evêque d'Utrecht, jusqu'en 1346. Nous avons diverses éditions de cette Chronique, par les soins de Suffridus Petri, de Bernard Furmer, & d'Arnoul Buchellius, sous ce titre, *Chronicum Episcoporum Ultrajectensium, & Comitum Hollandiæ*. * Trithême, *de Scriptor. Eccles.* Philippe de Leiden, *lib. de Sorte Princip. casu* 60. Ménier, *in Annal.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. Valére André, *Biblioth. Belgica, &c.*

BÉCA ou BÉKA (Goswin) Religieux de l'Ordre des Chartreux, vers l'an 1420, qui fut Prieur de la Chartreuse de Gand, étoit savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique, dans la Théologie & dans les Belles Lettres. Divers Ouvrages de sa façon le témoignent. * Sutor, *in Vita Carthus. l. 7. tome 3. c. 7.* Dorlandus, *l.* 17. Petreius, *Biblioth. Carthus.* Bostius. Valére André, *Biblioth. Belgica.*

BE'CAN, *Becanus*, Médecin. *Cherchez* GOROPIUS.

BE'CAN (Martin) Jésuite, né à Hilvarenbeek, village dans le Brabant Hollandois, enseigna pendant quatre ans la Philosophie, & pendant vint-deux ans la Théologie à Mayence, à Wirtsbourg, & à Vienne en Autriche. L'Empereur Matthias l'avoit arrêté dans la derniére de ces villes, où il fut Confesseur de Ferdinand II, & où il mourut le 24 janvier de l'an 1624, âgé de 63 ans. Nous avons de lui deux volumes *in folio*, dont le premier comprend la Somme de la Théologie Scholastique; & le second, divisé en cinq parties, traite de Controverse. Il a encore laissé *Analogia Veteris & Novi Testamenti*; *De Censuris Ecclesiasticis*, *De Jure & Justitia*, *&c.* outre un livre intitulé, *Controverse d'Angleterre*, où, en refutant le livre intitulé, *Tortura Torti*, il favorise la doctrine de ceux qui croyent qu'on peut en quelques occasions, attenter à la vie des Souverains; ce qui fit condamner cet Ouvrage par l'Inquisition, le troisiéme janvier

vier 1613. Il a auſſi refuté en quatre livres, la République Eccléſiaſtique d'Antonius de Dominis. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, &c.

* BECAN (Jean) né à Aix-la-Chapelle, étoit Chanoine de la grande égliſe de cette ville dont il a composé l'Hiſtoire en Latin, ſous le titre de *Hiſtoria Urbis Aquiſgranenſis*, imprimée à Aix in 4. en 1619. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Swertius, *Athenæ Belgicæ.*

BECAR. *Voyez* BAKAR.

* BECARD (Jean) natif de Flandre, Chanoine de Furnes dans l'Ordre de Prémontré, fut Profeſſeur en Théologie dans cette ville, & devint enſuite Curé & Doyen de l'égliſe paroiſſiale. On a de lui *Annales Præmonſtratenſes.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BECCAFUMI ou MECHERINO ou LE MICARIN (Dominique) de Sienne, étoit un Peintre célébre dans le XVI ſiecle. On dit qu'étant fort jeune, & conduiſant les moutons de ſon pére, Laurenzo Beccafumi de Sienne le trouva près d'une riviere qui deſſinoit ſur le ſable, & le jugea capable d'une autre profeſſion que de celle de Berger. Il le demanda à ſon pére; & lorſqu'il l'eut pris à ſon ſervice il l'envoya chez un Peintre, pour apprendre à deſſiner. Depuis, Dominique peignit ſous Pierre Pérugin; & ayant entendu parler de ce que Michel Ange & Raphael faiſoient à Rome, il y fit un voyage. Ce fut alors qu'il quitta le nom de Mecherino, que ſes parens lui avoient donné dès ſon enfance, pour prendre celui de Beccafumi, à cauſe de ſon Bienfaicteur, dans le nom duquel il s'illuſtra depuis. Dominique travailla à Rome avec beaucoup de ſuccès. Il y fit, entre autres, cet excellent tableau de ſaint Sebaſtien, qui ſe voit au Palais Borghéſe. L'Auteur d'un petit livre, qui a pour titre *les Monumens de Rome*, paroît enchanté de ce tableau. Il faut le voir, dans ſon ſtyle un peu précieux, faire tous les efforts pour en rehauſſer le prix. Mais en liſant ſon Ouvrage, où il y a de bonnes choſes, on eſt à la peine d'eſſuyer ſouvent des redites, & de revoir la même penſée ſous différentes expreſſions; & chaque nouvelle peinture eſt toûjours une merveille ſans ſeconde. Lorſque Beccafumi fut de retour à Sienne, il acheva ce beau pavé de marbre, qu'on voit dans l'égliſe cathédrale, qu'un nommé Duccio, Peintre de ce païs, avoit commencé. Il alla auſſi à Gènes, où il travailla pour le Prince Doria; & étant revenu à Piſe, puis à Sienne, il y paſſa le reſte de ſes jours, & y mourut le 18 mai de l'an 1549, âgé de 65 ans. * Vaſari, *Vitte de Pittori.* Félibien, *Entret. des Peint.* Soprani, *Vite Pittor. Genoveſi*, pag. 276. *Monumens de Rome par* M. Raguenet.

BEC-CRESPIN. *Voyez* BEC.

BECCABÉNA. *Voyez* BÉNA.

* BECCARIA (Thréſor) iſſu d'une famille diſtinguée de Pavie, fut d'abord Religieux, enſuite Abbé, Général de l'Ordre de Val-Ombreuſe, & enfin Evêque & Cardinal créé par le Pape Alexandre IV. qui l'envoya pour Légat à Florence, pour appaiſer les diviſions des Guelfes & des Gibelins. Mais ces premiers le ſoupçonnant de partialité pour les autres, ſe ſoulevérent, trainérent Beccaria au marché, & lui firent couper la tête le 12 ſept. 1258. Son corps fut tranſporté dans le couvent de Val-Ombreuſe, & ſa mémoire fut honorée comme d'un Saint & d'un Martyr. * *Gr. Dict. Univ. Holl* Ferrarius, *Catal. Sanct.* Villan. *Hiſt. Florent. l. 6.* Volaterran, *Anthropologia, l. 21. Chron. Vallis Umbr.* Ciaconius. Victorellus. Oldoin. Wion, *Martyrol. Benedict. ad 2. ſept.*

* BECCATELLE (Louïs) natif de Bologne floriſſoit vers l'an 1550. Il écrivit la Vie du célébre François Pétrarque. Quelques uns prétendent qu'il a été Evêque de Raguſe: ce qui eſt confirmé par Leo Allatius dans le *Petrarcha redivivus* de Thomaſin. * *Gr Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BECCATELLIS (Antoine Bononia de) né à Bologne floriſſoit vers l'an 1420, & il a laiſſé quelques Ecrits ſous le titre de, *Orationes, Epiſtolæ, Carmina.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BECCIUS (J. B.) d'Arezzo, ancienne ville d'Italie autrefois fort conſidérable, a donné au public en 1668, *Veritas anagrammate explorans.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gregorio Leti, *in Italia regn. p. 400.*

BECCUS. *Voyez* VECCUS.

BEC-DE-LIEVRE, Maiſon noble & ancienne, originaire de Bretagne.

I. PIERRE de Bec-de-Liévre, Ecuyer, Seigneur du Bonexic, vivoit en l'an 1363, ſous le regne de Jean IV. du nom, Duc de Bretagne, ſurnommé *le Conquerant.* Il épouſa *Raoullette* Huguet, & eut pour fils THOMAS qui ſuit.

II. THOMAS de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, qui vivoit en 1411, eut pour fils GUILLAUME qui ſuit.

III. GUILLAUME de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, Sécretaire de Jean V. du nom, Duc de Bretagne en 1426, épouſa *Jeanne* Sorel, avec laquelle il vivoit en 1442, & dont il eut 1. THOMAS qui ſuit; 2. *Pierre* Doyen de Loheac & Guipri; 3. *Louïs*, Recteur de ſainte James de la Lande près de Rennes; 4. PIERRE, *qui a fait la branche des Seigneurs* DU BOISBASSET, *rapportée cy après*, 5. CHARLOT, *tige de la branche des Marquis* D'HOCQUEVILLE de Normandie, *rapportée cy-après*; & 6. *Françoiſe* de Bec-de-Lievre, mariée à *Guillaume* Robellot, Seigneur de Quénelévé & de la Voltais en 1466.

IV. THOMAS de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, épouſa *Perinne* Gillot, dont il eut 1. RAOUL qui ſuit; 2. ETIENNE, *qui fit la branche des Seigneurs de* BURIE, *rapportée cy-après*; 3. THOMAS, *qui fit celle des Seigneurs de* GOUIE *auſſi rapportée cy-après*; 4. *Pierre*, Doyen de Loheac; 5. *Guillaume*, Recteur de Combleſſac; & 6. *Laurence* de Bec-de-Liévre, mariée à *Louïs* de la FOUAIS, Seigneur de Boiſauvager, dont ſortit *Guillemette* de la Fouais, mariée à *Jean* Peſchard, Ecuyer, Seigneur de la Bottelibaye, parente des Seigneurs de Tournemine.

V. RAOUL de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, Lieutenant de Rennes, fut député en 1489, de la part d'Anne Ducheſſe de Bretagne vers le Roi de France, puis vers le Roi des Romains, & épouſa *Guillemette* Challot, dont il eut 1. *Gilles*, mort en 1529, ſans poſtérité de *Gillette* de la Chatre; 2. ETIENNE qui ſuit; 3. *Perinne*, mariée à *Jean* Peſchard, Seigneur de la Thuanniére, & 4. *Roze* de Bec-de-Liévre, qui épouſa *Jean* du Perret.

VI. ETIENNE de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, Lieutenant de Rennes, épouſa 1. *Gillette* de Vaucouleurs, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Gillette* du Han, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Pierre*, mort ſans poſtérité; 3. JEAN, *tige de la branche des Seigneurs de la* MAUDETAIS *& de la* BULNAYE, *rapportée cy-après*; 4. *Gillette*, mariée 1. à *Jean* de Percherel, Seigneur de Beaulieu & de la Villeneuve: 2. à *François* d'Epine; 5. *Françoiſe*, alliée à *René* du Boiſadant, Seigneur du Lieu & de la Roſaye, morte ſans enfans; 6. *Claude*, qui epouſa *François* du Pleſſis, Vicomte de Grenedan; & 7. *Gillette* du Bec-de-Lievre, mariée à *Guillaume* Guinguine Seigneur de la Chapelle.

VII. FRANÇOIS de Bec-de-Lievre, Chevalier Seigneur du Bonexic, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa *Françoiſe* du Chaſtellier, belle ſœur de *Bertrand* du Gueſclin, ſorti du Connetable, dont il eut 1. *René*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, mort ſans poſtérité; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Françoiſe*, mariée à *Guy* de Renouard; & 4. *Marguerite* de Bec-de-Liévre, alliée à *Nicolas* du Bois, Seigneur de Chaitellier.

VIII. JEAN de Bec-de-Liévre, Chevalier Seigneur du Bonexic, Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa 1. *Guyonne* Cheville: 2. *Perronelle* de Villebéon, Dame de Boiſtéaillet. Du premier lit vinrent quatre enfans morts jeunes ou ſans poſterité; & *Françoiſe* de Bec-de-Lievre, mariée à *Jean* Hingan, Seigneur de Guévilac, Conſeiller au Parlement de Bretagne; & du ſecond ſortirent FRANÇOIS qui ſuit; & *George* de Bec-de-Liévre.

IX. FRANÇOIS de Bec-de-Lievre, Chevalier Vicomte du Bonexic, épouſa *Magdelaine* d'Epinai, dont il eut pour fils unique PIERRE qui ſuit.

X. PIERRE de Bec-de-Liévre, Chevalier Vicomte du Bonexic, épouſa *Louiſe* Gabar, Dame du Teillac, dont il eut JEAN-BAPTISTE-ANTOINE qui ſuit; & *N.* de Bec-de-Liévre.

XI. JEAN-BAPTISTE-ANTOINE de Bec-de-Liévre, Chevalier, Vicomte du Bonexic, Seigneur du Teillac.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MAUDETAIS, & de la BULNAYE.

VII. JEAN de Bec-de-Lievre, Chevalier, Seigneur de la Maudetais, Conſeiller au Parlement de Bretagne, troiſiéme fils d'ETIENNE de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, & de *Gillette* du Han, épouſa *Françoiſe* le Duc, dont il eut pour fils unique, FRANÇOIS qui ſuit.

VIII. FRANÇOIS de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur de la Maudetais & de la Bulnaye, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne, épouſa *Jeanne* Blanchard, fille de *Jean* Blanchard, Seigneur de Lesjonchére, Conſeiller d'Etat, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE qui ſuit; & 2. *Françoiſe* de Bec-de-Liévre, mariée à *Jean* du Pont, Seigneur de Chully.

IX. JEAN-BAPTISTE de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur de la Bulnaye, & de la Maudetais, Préſident au Parlement de Bretagne, épouſa *Louiſe* d'Arony, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE qui ſuit; & 2. *Louis* de Bec-de-Liévre.

X. JEAN-BAPTISTE de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur de la Bulnaye, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne, épouſa *René* de Semaiſon, Dame de Tréambert, dont il a eu 1. GUILLAUME-JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS qui ſuit; & 2. *N.* de Bec-de Liévre.

XI. GUILLAUME-JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur de Tréambert, Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne, a épouſé *Françoiſe-Renée* Nobles, dont il a eu 1. HILARION qui ſuit; & 2. *N.* de Bec-de-Liévre, Chevalier de Malthe.

XII. HILARION de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur de Tréambert.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BURIE, éteinte.

V. ETIENNE de Bec-de-Liévre, Seigneur de Burie, ſecond fils de THOMAS Seigneur du Bonexic, & de *Perinne* Gillot, épouſa *Jeanne* d'Autie, dont il eut, 1. GILLES qui ſuit; 2. *Etienne* qui eut une fille unique; 3. *Périnne*, mariée à *N.* Beauchêne, Seigneur de Beaumanoir; 4. *Julienne* de Bec-de-Liévre, alliée à *N.* Seigneur de la Hairie.

VI. GILLES de Bec-de-Liévre, Seigneur de Burie, fut pére 1. de *Thiennette*, mariée à *N.*; 2. de *Julienne*, alliée à *N.* Sieur de Burie, & de Berthenais; 3. de *Gillette*, qui épouſa *N.* Sieur de Glanquelan, auquel ſuccéda le ſieur de la Courpéan; & 4. de *Périnne*, morte ſans enfans; & 5. d'*Olive* de Bec-de-Liévre, auſſi morte ſans enfans.

BRANCHE DE GOUIE, éteinte.

V. THOMAS de Bec-de-Liévre, Seigneur de Gouie, troiſiéme fils de THOMAS, Seigneur du Bonexic, & de *Périnne* Gillette, épouſa *Jeanne* le Chanoine, dont ſortirent 1. *Guillemette*, qui épouſa *N.* de la Porte, Seigneur Duval de la Porte; & 2. *Jeanne* de Bec-de-Liévre, alliée à *N.* Seigneur de Launay-Pérault.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOISBASSET.

IV. PIERRE de Bec-de-Liévre, Seigneur du Boisbaſſet & du Hautbois, quatriéme fils de GUILLAUME de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, & de *Jeanne* Sorel, fut Thréſorier Général de François II. du nom, Duc de Bretagne, & de la Ducheſſe Anne de

de Bretagne, qui donna ordre à Gilles de Gollogon le deuxiéme avril 1491, felon le Pére Lobineau, de faifir fes biens pour le punir d'être entré dans les intérêts de Charles VIII, comme beaucoup d'autres, & fut marié deux fois, 1. à *Périnne* Tremblay, dont il ne refta point d'enfans : 2. à *Jeanne* de Bourgneuf, fille de *N.* de Bourgneuf, Seigneur de Cuiié, trifayeul du premier Préfident de ce nom au Parlement de Bretagne, dont il eut 1. Louis qui fuit; 2. *Artuze*, mariée à *N.*; & 3. *Françoife* de Bec-de-Liévre, qui époufa *Guyon* Breillet, Seigneur de l'Aubiniére au païs du Maine.

V. Louis de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur du Boisbaffet, filleul du Roi Louïs XII. eut pour fils 1. *Gilles*, qui époufa *Périnne* du Mafle, & mourut fans enfans; 2. PIERRE qui fuit; & 3. *Pierre* de Bec-de-Liévre, Lieutenant Général des Eaux, Bois & Forêts de Bretagne.

VI. PIERRE de Bec-de-Liévre, Seigneur du Boisbaffet, Lieutenant Général des eaux, Bois & Forêts de Bretagne, époufa *Jacqueline* du Mafle, fœur de *Périnne*, dont il eut 1. JEAN qui fuit; 2. FRANÇOIS, *tige de la branche de* PENHOET *& de la* MOTTE, *rapportée cy-après*; 3. *Jean* Recteur de la paroiffe de S. Maur; 4. *Mathurine*, alliée à *Pierre* de la Véruniére du païs d'Anjou, puîné du Baron de Tonnerac en Poitou, & parent du Baron de Broffac; & 5. *Julienne* de Bec-de-Liévre, mariée à *N.* Ecuyer Seigneur de la Vallée Saint-Juft.

VII. JEAN de Bec-de-Liévre, Seigneur du Boisbaffet, Lieutenant-Général des Eaux, Bois & Forêts de Bretagne, époufa *Louife* Pellerin, Dame de Penhoet, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui fuit; 2. *Mathurine*, morte fans enfans; 3. *Françoife*, mariée à *Jean* Prinée, Seigneur des Bignons; & 4. *Gillette* de Bec-de-Liévre, alliée à *Jean* Grefille, Seigneur de la Barre-Chévery.

VIII. FRANÇOIS de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur du Boisbaffet, époufa *Jeanne* de Limoges, Dame de Gurcheville, dont il eut JEAN, qui fuit; & *Françoife*, femme de *Guy* du Pont, Sieur de Chevilly.

IX. JEAN de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur du Boisbaffet, époufa *Louife* de la Ruée, dont il a eu 1. JULIEN, qui fuit; 2. *Antoine*; 3. *Gillonne*; & 4. *N.* de Bec-de-Liévre, femme de *George* de la Motte, Sieur de la Vallée Plumandun.

X. JULIEN de Bec-de-Liévre Chevalier, Seigneur du Boisbaffet.

BRANCHE DE PENHOET, SORTIE DE LA BRANCHE du BOISBASSET.

VII. FRANÇOIS de Bec-de-Liévre, Sieur de S. Maur, Goello Penhoet, Confeiller au Parlement de Bretagne, fils puîné de PIERRE Seigneur de Boisbaffet, & de *Jacqueline* du Mafle, époufa *Grégoriette* de la Corbiniére, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit.

VIII. FRANÇOIS de Bec-de-Liévre, Seigneur de Saint-Maur, &c. époufa *Françoife* le Marchand, dont il eut 1. GUILLAUME, qui fuit; & 2. CLAUDE, *tige de la branche de la* MOTTE *& du* BROSSÉ, *rapportée cy-après*.

IX. GUILLAUME de Bec-de-Liévre, Seigneur de Saint-Maur, &c. époufa *Julienne* Maur, dont il eut GUILLAUME, qui fuit.

X. GUILLAUME de Bec-de-Liévre, Seigneur de Penhoet.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MOTTE & du BROSSÉ, *fortie de la branche de* PENHOET.

XI. CLAUDE de Bec-de-Liévre, fecond fils de FRANÇOIS de Bec-de-Liévre, Seigneur de Saint-Maur, & de *Françoife* le Marchand, époufa *Gillonne* Coftad, dont il eut GABRIEL, qui fuit.

XII. GABRIEL de Bec-de-Liévre, Seigneur de la Motte & du Broiíé.

BRANCHE DES MARQUIS D'HOCQUEVILLE & de QUÉVILLI, *établie en Normandie.*

IV. CHARLOT de Bec-de-Liévre, Seigneur de Chavaignes & de Sazilli en Anjou, cinquiéme fils de GUILLAUME de Bec-de-Liévre, Seigneur du Bonexic, & de *Jeanne* Sorel, vint en France avec Anne Ducheffe de Bretagne, femme de Charles VIII. Roi de France, époufa *Guyonne* de Beaune, Dame de Chavaignes en Anjou, belle-fœur du Cardinal de Briçonnet, & grand'tante de Renault de Beaune, Archevêque de Sens & Grand-Aumônier de France, fe diftingua en plufieurs occafions, notamment au fiége de Boulogne, eut l'honneur de fuivre le Roi dans la conquête du Royaume de Naples, & eut fept enfans, qui furent RENÉ, qui fuit; *Guyot*, *Gilles*, *Charlotte*, *Jacques*, *Guy*, Chanoine en l'églife cathédrale de Rouen, & *François* de-Bec-de-Liévre.

V. RENÉ de Bec-de-Liévre, Seigneur de Sazilli, fut Podeftat & Gouverneur, pour le Roi Louïs XII, de la ville d'Alexandrie dans le Milanois, & depuis gratifié par le Roi d'une charge de Confeiller en l'Echiquier de Normandie en 1512, Garde des Sceaux de la Chancellerie après le Cardinal d'Amboife, & Député en plufieurs occafions vers fa Majefté. Il époufa 1. le 17 janvier 1515, *Marie* Ofmond : 2. *Marguerite* de Bonhomes. Du premier lit fortirent 1. CHARLES, qui fuit; & 2. *Françoife* de Bec-de-Liévre, mariée le deuxiéme avril 1542, à *Jean-François* de Bonhomes, Seigneur de Couronne & de Hautonne, Confeiller au Parlement de Normandie : & du fecond, 3. *Marie* de Bec-de-Liévre, alliée à *Adrien* Sire de Bréauté, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de cinquante Hommes de fes ordonnances.

VI. CHARLES de Bec-de-Liévre, Seigneur de Sazilli, de Cavoye, de la Bergerode en Anjou, & de Quévilly en Normandie, fut député pour la Nobleffe du Bailliage de Rouen aux Etats tenus à Caën le 15 octobre 1595. Il époufa 1. *Françoife* Sureau, Dame de Brumare, de Rinchoux, de Bonnemare & de Tarfoux, & fille de *Thomas* Sureau, Seigneur de Brumare, de Rinchoux, de Bonnemare, de Forfaux, de Bosheroult, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & de *Sufanne* de Monchi : 2. le 27 feptembre 1574, *Geneviéve* Ruzé, parente des Seigneurs d'Effiat. Du premier lit vinrent 1. PIERRE, qui fuit; 2. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BONNEMARE, *rapportée cy-après*; & 3. *Charlotte* de Bec-de-Liévre, mariée à *Jean* de la Place, Ecuyer, Sieur de Fumechon & de Toufeugére: & du fecond lit fortit, 4. *Geneviéve* de Bec-de-Liévre, mariée à *N.* du Boofrenoult, Chevalier, Seigneur du Boofrenoult.

VII. PIERRE de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur d'Hocqueville, de Quévilly, de Rinchoux, de Brumare, de Bertheauville, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il époufa *Catherine* Martel, Dame d'Hocqueville & de Bertheauville, fille d'*Artus* Martel, Seigneur d'Hocqueville & de Bertheauville, & de *Catherine* Boyvin, dont il eut 1. CHARLES, qui fuit; 2. *Pierre* Seigneur de Quévilly & de Galarbois, Confeiller au Parlement de Rouen, qui époufa *Marguerite* Marc de la Ferté, & mourut fans enfans; 3. CHARLES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* FRENE-SAINT-GEORGE, *& de* ROMILLY, *rapportée cy-apres*; 4. *Geneviéve*, alliée à *Charles* de Gouel, Seigneur de Spar & de Normanville; 5. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Clercy, Seigneur de Mojeaux, de Frefle & de Fultot; 6. *Marguerite*, qui époufa *Pierre* de Vinefay, Seigneur de la Bataille; & 7. *Catherine* de Bec-de-Liévre, mariée à *Antoine* de Paffy, Seigneur de Combreay & de la Momeillerie.

VIII. CHARLES de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur d'Hocqueville, de Brumare, de Rinchoux & du Haître, Confeiller d'Etat par brevet de 1619, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi & Meftre de camp d'un régiment par brevet du Roi du onziéme juillet 1620, commanda au fiége de Canife, & époufa le deuxiéme octobre 1604, *Jeanne* Morand, Dame du Bois-d'Aubigny d'où font fortis, 1. PIERRE qui fuit; 2. *Thomas*, Seigneur du Bois-d'Aubigny & du Bufe, mort fans enfans; 3. *Catherine*, mariée à *Francois* de Franquetot, Seigneur de Carquebufc; & 4. *Magdelaine* de Bec-de-Liévre, alliée à *Marc-Auréle* de Giverville, Seigneur d'Argences.

IX. PIERRE de Bec-de-Liévre, Chevalier, Marquis d'Hocqueville & de Quévilly, Seigneur de Brumare, de Rinchoux, de Bois-d'Aubigny, de Cany, de Barville, Châtelain de Grainville-la-Teinturiére, de Bofville, d'Ovainville, Baron d'Archigny, Seigneur de Bertreville, de Bertheauville, de Criquetot, de Neftanville, de Crefpeville, de la Marche, de Glatigny, premier Préfident en la Cour des Aides de Normandie, pour qui le Roi Louïs XIV. érigea la Terre de Quévilly en Marquifat en 1654, & qui eut l'honneur de recevoir de fa Majefté & de la Reine Régente plufieurs autres graces, époufa le 17 avril 1637, *Magdelaine* de Moy, bâtit & fonda l'églife des Carmes Déchauffez de Rouen, & eut pour enfans, 1. *Pierre* de Bec-de-Liévre, Chevalier, Marquis d'Hocqueville & de Cany-Caniel, Seigneur de Cauville, & de Cany-Barville, Châtelain de Grainville, Seigneur de Bertreville, de Bertheauville & de Glatigny, premier Préfident en la Cour des Aides de Normandie, qui époufa *Anne* le Boults, avec laquelle il fonda & fit bâtir l'hopital des Péres de la Charité de Grainville-la-Teinturiére; 2. THOMAS-CHARLES qui fuit; 3. *Barbe*, mariée à *Pierre* le Guerchois, Seigneur d'Antretot, de la Garenne, de Sainte-Colombe, Procureur général au Parlement de Rouen; 4. *Geneviéve*, alliée à *Balthazar* le Marinier, Marquis de Cany-Caniel, Seigneur de Canville & de Cany-Barville; 5. *Magdelaine*, qui époufa *Charles* d'Auvray, Seigneur de Machonville, Grumênil, Baron de Séant, Préfident en la Chambre des Comptes de Normandie; 6. *N.* & 7. *N.* de Bec-de-Liévre, Religieufes.

X. THOMAS-CHARLES de Bec-de-Liévre, Chevalier, Marquis de Quévilly & de Brumare, Seigneur du Bois-d'Aubigny, de Criquetot, de Neftanville, de Crefpeville, de la Marche, de Saint Ouen-le-Manger, Préfident à Mortier au Parlement de Normandie, époufa le dernier janvier 1674 *Marie-Anne* Pellot, fille de *Claude* Pellot, Chevalier, Seigneur de Trenniéres, premier Préfident au Parlement de Normandie, & de *Claude* le Camus, dont il a eu 1. CLAUDE qui fuit; 2. *Pierre*, dit *le Chevalier d'Hocqueville*, Enfeigne de la Colonelle de Robec, puis Capitaine dans Bigorre, & Soulieutenant de la Colonelle des Gardes, mort à Tournay en l'annee 1697; 3. *Charles-Francois* Religieux Bénédictin, Prieur de Bort en Limofin, de Befu, & de Saint-Aubin-des-Frênes en Normandie; 4. *Paul-René*, Prieur des Carmes Déchauffez de Rouen, & Vifiteur général des miffions en Angleterre; 5. *Alexandre-Francois*, Chevalier d'Hocqueville, Lieutenant de la Colonelle, & Capitaine dans le régiment de la vieille-Marine, tué à la bataille de Caffano en 1704; 6. *Henri*, Chevalier de Brumare, tué au combat naval de Malaga fur le vaiffeau de M. le Comte de Touloufe Amiral; 7. *Louis*, Chevalier, Marquis de Cany, Seigneur de Neftanville, de Crefpeville, Confeiller au Parlement de Rouen, qui a époufé 1. le neuviéme mai 1711, *Emerique-Théréfe* Marc de la Ferté, dont il a eu une fille morte jeune : 2. le 15 avril 1715, *Marie-Anne* Cofté-de-Saint-Suplix, morte, qui n'a laiffé qu'une fille nommée *Marguerite-Lydie* de Bec-de-Liévre; 8. *N.* mort au berceau; 9. *Jeanne*, alliée à *Louis* Cartel, Préfident en la Chambre des Comptes de Normandie; 10. *Marie-Barbe-Urfule*, alliée à *Robert-Vincent* d'Emalleville, Marquis de Panneville, Baron de Freville; 11. *Geneviéve*, mariée à *Pierre* de Varroc, Seigneur de Liéville, d'Onefville, d'Herbouville; & 12. 13. 14. trois filles Religieufes.

XI. CLAUDE de Bec-de-Liévre, Chevalier, Marquis de Quévilly, Vicomte de Bloffeville, Seigneur de Criquetot, de Saint-Ouen-le-Manger, de la Marche, & du Bois d'Aubigny, Préfident à mortier au Parlement de Normandie, a époufé par contract du quatriéme décembre 1703, *Magdelaine* Bouchard, Vicomteffe de Bloffeville.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FRENE & de S. GEORGE, *fortie de la branche d'*HOCQUEVILLE

VIII. CHARLES de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur de Fre-

Frêne, de Saint George & de Romilly, troisiéme fils de Pierre de Bec-de-Liévre, Seigneur d'Hocqueville, de Quévilly, de Brumare, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & de *Catherine* Martel, s'allia avec *Anne* le Brument, dont il eut 1. *Pierre*, Seigneur de Frêne, mort sans alliance; 2. *René*, Marquis de Saint-George, Colonel du régiment du Roi, & Brigadier de ses armées, tué à la bataille de Saint-Denys en 1678, où il se signala en repoussant de plus de trois cens pas à la tête du régiment de sa Majesté, le Prince d'Orange; 3. *Charles*, Seigneur de Frêne, mort sans alliance; & 4. *Jeanne* de Bec-de-Liévre, alliée à *François* du Four, Seigneur de Nogent-le-Selq, de Boischevreuil, du Roncenay, & du Fief-Renault.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE BONNEMARE issue de la branche d'*HOCQUEVILLE.

VII. François de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur de Bonnemare, de Farsaux, de Farin, de Vilers, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fils puîné de Charles, Seigneur de Sazilli & de Quévilly, épousa *Anne* Hallé; dont il eut pour enfans, 1. *François*; 2. *Pierre*; 3. *Henri*; & 4. Jacques, qui suit.

VIII. Jacques de Bec-de-Liévre, Chevalier, Seigneur de Bonnemare, de Farsaux, de Farin, de Vilers, leva pour le service d'Henri IV. une compagnie de cent Hommes d'armes, qu'il continua de commander l'espace de trente-six années, sous les régnes de Louis XIII & de Louis XIV, & épousa *Allorge* de Malicorne, dont il eut pour enfans, 1. *Anne-Elisabeth*, mariée à *Jean* Lucas, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & Gentilhomme de la Chambre, Seigneur & Patron de Clermont, &c.; 2. *François-Henri*, qui épousa *N.* Avault, fille de *N.* Avault d'Amboise, Favori du Roi de Pologne; 3. *George-François*, Seigneur de Vilers, mort sans postérité, de *Magdelaine* Boutin de Viétot, veuve de *N.* de Sainte-Marie, Seigneur d'Aigneaux, Gouverneur de Grainville & de Saint-Lo; 4. *Marie Catherine*, qui épousa *N.* de Laubry, Capitaine des côtes; 5. Jacques-Philippe, qui suit; 6. *Pierre*, ancien Capitaine dans le régiment de la Marine; 7. *Charles*; 8 *Gilles*; & 9. *Claude* de Bec-de-Liévre, tuez au service de Louis XIV.

IX. Jacques-Philippe de Bec-de-Liévre, Seigneur de Bonnemare, a épousé *Magdelaine* le Marchand, dont est sorti Jacques-George qui suit.

X. Jacques-George de Bec-de-Liévre, Seigneur de Bonnemare, Lieutenant d'une compagnie d'infanterie dans le régiment de Montenay, qui a épousé *Françoise* de Caqueray, dont il a eu 1. Jean-Jacques René qui suit; 2. *Françoise*; 3. *Héléne*; 4. *Catherine*; 5. *Susanne*; 6. *Angelique*; 7. *Marie-Anne*; & 8. *Pierre-Marie* de Bec-de-Liévre.

XI. Jean-Jacques-René de Bec-de-Liévre, Seigneur de Bonnemare.

Cette Maison porte pour armes *de sable à deux croix tréflées, au pié fiché d'argent, accompagnée d'une coquille oreillée de même en pointe*, avec cette devise,

Hoc Tegmine tutus.

* Le Pére Lobineau, *Histoire de Bretagne*. Le Pére Toussaint Carme, *Armorial de Bretagne*. *Dictionnaire Héraldique*. Farin, *Histoire de la ville de Rouen*. *Regîtres des Parlemens de Bretagne & de Normandie; des Chambres des Comptes de Paris, Rouen & Nantes, &c.*

* B E C H, (Lambert) dévot Ecclésiastique de Liége. Il avoit pris soin de la direction de quelques filles, & elles en eurent le nom de Beguines, comme je le dis ailleurs. * Pierre Coens, *in Disquis. Hist. de Origine Beguin. ed. A.* 1620.

B E C H. *Voyez* B É C H E.

B E C H A I. *Voyez* B E C H I.

B E C H A I ou B A H Y E, comme il est cité par Rabbi Manassès Ben-Israël, dans son *Conciliador*, est un fameux Rabbin, qui a écrit des Commentaires sur les cinq livres de Moïse. Ils sont estimés, mais d'un style pur, & l'on y trouve le sens littéral, joint à l'allégorique & au mystique. Béchai fait paroître dans cet Ouvrage une grande Littérature Juive; & il s'étend même quelquefois sur les sentimens des Philosophes. Ce livre fut imprimé à Constantinople en 1517, & à Venise en 1526 & en 1546. Dans cette derniére édition, l'on a retranché quelques endroits qui étoient contre les Chrétiens. Il est Auteur de quelques autres Ouvrages, 1. du *Cadus farinæ* à l'occasion du passage du I. ou III. *Rois, ch.* 17. *v.* 14: ce Traité renferme soixante Discours. 2. Il a fait un Traité qui a pour titre la *Table quarrée*, divisé en quatre Sections où il traite des cérémonies qui doivent être observées à table & dans les festins. Outre cela il a composé plusieurs Traitez Cabbalistiques, comme du *Tabernacle du Témoignage*; *de la Foi*; *des Dîmes*; *de la Méditation*; *du Secret de l'Eternel*. * Buxtorf, *in Biblioth.* Jo. Christ. Wolfii, *Biblioth. Hebræa.*

B É C H E ou B E C Z, sur la Teisse, qui se jette un peu au dessous dans le Danube, est un petit bourg de la Haute Hongrie, près du Comté de Têmeswar. Ce lieu est remarquable par la victoire que le Prince Eugéne de Savoye y remporta sur les Turcs en 1697. * Bourgon, *Géogr. Histor.*

B É C H E R, (Jean Joachim) Docteur & Professeur en Médecine à Mayence, Médecin des Electeurs de Mayence & de Baviere, naquit à Spire en 1645. Son pére à l'âge de 28 ans, parloit & écrivoit facilement l'Hébreu, le Chaldaïque, le Samaritain, le Syriaque, l'Arabe, le Grec, le Latin, l'Allemand, le Flamand & l'Italien, & mourut à l'âge de 37 ans. Le jeune Bécher se trouvant sans pére, sa patrie étant ravagée par la guerre, & son beaupere ayant dissipé tout le bien de la famille, se vit obligé de quitter son pais natal à l'âge de 13 ans. Il employoit la nuit à étudier & le jour à enseigner, & gagna de cette maniére non seulement de quoi subsister, mais de plus il contribua à l'entretien de sa mére & de deux fréres cadets. Il étudia la Théologie après avoir fait sa Philosophie; il s'appliqua ensuite aux Mathématiques, à la Médecine & enfin à la Chymie. A l'occasion des Mathématiques il apprit divers métiers, dont les usages & les priviléges lui firent naître l'envie d'étudier la Politique & le Droit. Pendant ce tems-là il avoit fait connoissance avec tout ce qu'il y avoit de gens célebres en Europe, mais particuliérement avec le savant Baron de Boinebourg. L'Empereur, les Electeurs de Mayence & de Baviére, & le Cardinal de Saltzbourg lui fournirent les moyens nécessaires pour les expériences de Mathematique, de Physique, de Médecine, & de Chymie qu'il avoit intention de faire. Plusieurs le soupçonnérent d'entendre l'Alchymie au suprême degré, & de posséder la pierre Philosophale. Comme il avoit souvent des pensées fort judicieuses & peu communes par rapport à l'économie & aux Finances, il fut appellé à Vienne, où il contribua beaucoup à l'établissement de plusieurs manufactures, d'une Chambre de commerce & d'une Compagnie des Indes. Mais l'envie que quelques Ministres de l'Empereur lui portérent, le perdit dans l'esprit du Monarque & causa sa ruïne. Il ne fut pas moins malheureux à Mayence, à Munich & à Wurtzbourg; de sorte que pendant dix ans entiers il fut errant, sans pouvoir se fixer. A la fin il se tourna du côté de Harlem & y inventa une machine par le moyen de laquelle on devidoit une grande quantité de soye fine en peu de tems, & avec très peu de monde; mais ses ennemis l'obligérent encore à se retirer de Harlem. Il passa donc en Angleterre dans le dessein d'y couler doucement le reste de ses jours; mais il se trompa dans ses espérances. Ses ennemis vinrent encore à bout de diminuer son crédit en Angleterre, de sorte qu'il résolut de se retirer entierement du monde & d'établir une Societé *Psychosophique*, dans laquelle on instruiroit la jeunesse dans les Sciences & dans les Langues. Cependant il se flattoit de pouvoir encore aller aux Indes ou de trouver une place à la Cour de Gustave Adolphe Duc de Meckelbourg-Gustrow. La mort renversa ces projets, & Becher mourut en 1685, à Londres, ou selon d'autres dans la Cornouaille. Voici la liste des Ouvrages qu'il a mis au jour, *Physica subterranea ejusdemque supplementa*; *Experimentum Chymicum novum*; *Trifolium Hollandicum, seu de Machinis necessariis ad opera serici, aquarum, molendinorum & artis fusoriæ metallorum*; *Prodromus historiæ mediante arena littorali extrahendi aurum per modum mineræ perpetuæ*; *Organon Philologicum pro verborum copia acquirenda*; *Methodus Didactica, ejusdemque praxis*; *Oedipus Chymicus*; *Aphorismi ex Dan. Sennerti Institut.*; *Institutiones Chymicæ, Panegyricus Lud. de Hornick dictus, Psychosophia, Metallurgia, Parnassus medicinalis illustratus*; *Discurs. politic. de incrementis & decrementis urbium, regionum, &c.* *Urna sortis fortuitæ Chymica, Elaboratorium Chymicum & portatile*; *De nova temporis dimetiendi ratione*; *De Horologiis*; *Discursus de confiscatione mercium Gallicarum*; *Atlas Philologicus, Lumen trinum*; *Physica mathematica, Methodus Graphica, Mechanica practica*; *Ethica Christiana, seu Bona manuductio ad Cœlum*; *Dispensatorium secretorum medicorum*; *Harmonia Linguarum artificialis*; *Novum Lexicon Hexaglotton*; *Nomenclatura Adamica, vel Scientiarum*; *Catalogus omnium Operum Becherianorum*; *Character pro notitia Linguarum universali.* Il prétendoit, dans ce dernier Ouvrage, fournir une Langue universelle, par le moyen de laquelle toutes les nations s'entendroient facilement. Il se disoit aussi l'inventeur d'un certain mouvement perpetuel, *quoad modum Physico-Mechanicum*, quoique quelques uns l'attribuent à Corneille Drebbelius. Outre les livres Latins il en a aussi donné quelques uns en Allemand, dont voici les titres en François, *La balance du bonheur & du malheur des hommes*; *Regles des alliances Chrétiennes*; *Théatre lugubre des massacres des François*; *Histoire des animaux, des plantes & des mines*; *la Folle sage & la folle Sagesse.* Il rapporte dans ce dernier Ouvrage plusieurs inventions fort utiles, & il y avance qu'il a beaucoup travaillé à perfectionner l'Imprimerie. * Witte, *in Diar.* Pasch. *de Invent. c.* 2. Henninius, *in Annot. ad Tollii Itinerar.* Tenzel, *Unterred. an.* 1693. *p.* 836. Hendreich.

B E' C H E R ou B E' C H O R. *Voyez* B E' K E R.

B É C H I, fils de *R. Joseph Pékuda*, Rabbin Espagnol, surnommé le *Vieux* pour le distinguer de *R. Becchai*, vivoit comme l'on croit environ l'an 1160, puisque son Ouvrage a été traduit par un Rabbin qui vivoit quelques 50 années avant *Maimonids*, dont on place la naissance vers l'an 1131. Béchi a laissé un Ouvrage de Morale fort considérable, écrit en Arabe. Le Rabbin Judas fils de Tibbon le traduisit en Hébreu. Il est divisé en dix Sections. La 1. traite de *Dieu & de son unité*. La 2. *des œuvres de la création* par le moyen desquelles nous arrivons à la connoissance de Dieu. La 3. *du culte divin*. La 4. de la *confiance en Dieu*. La 5. des *actions, que l'on doit faire pour honorer Dieu, & de la fuite de l'hypocrisie*. La 6. de *l'humilité*. La 7. de *la pénitence*. La 8. de *l'excellence de l'homme & de l'ame par rapport à Dieu*. La 9. du *renoncement aux choses du monde*. La 10. de *l'amour de Dieu*. Ce Livre a été imprimé à Venise en 1589. Le R. Samuel Abatz de Hambourg l'a traduit en Espagnol, & il a été imprimé à Amsterdam en 1670. Le Rabbin Jacob Ben Isaac Zabalon a abbrégé cet Ouvrage sous le titre de מרגלית טובות c'est à dire de *bonnes perles*. Cet Abbrégé a été imprimé à Venise. On a encore de Béchi, en Arabe, un livre qui a été traduit en Latin, sous le titre de *Officium Cordium*. * J. Christ. Wolfii, *Biblioth. Hebræa, tome* 1. R. Ganz, *in Z. D. p.* 137.

B É C H I N, *Bechium, Brechinia*, petite ville du Royaume de Bohême, principale du Cercle de même nom, dans la Bohême propre, sur une montagne prés de la riviére de Lauznicz, à huit mille pas de Tabor au midi. Elle a été fort maltraitée durant les révolutions de Bohême, & brûlée deux ou trois fois; mais à présent elle commence à se remettre. * Bourgon, *Géogr. Histor.*

B É C H I R E S, Βεχεῖρες, ou *Buzeri*, peuple de Scythie. * Pline, *l.* 6. *c.* 4. Suidas. Strabon, *l.* 12. Stephanus Byzantinus. Apollonius, *Argonaut. l.* 2. Priscien.

B É C H I S (Gentilis de) Evêque d'Arezzo. *Cherchez* G E N T I L I S.

B E C H M A N (Friedeman) naquit le 26 de juillet 1628, à Elleben en Thuringe, où son pére étoit Pasteur. Son pére étant mort

mort en 1633, & ſa mére en 1637. Balthaſar Glaſſius ſon Oncle maternel, Medecin à Arnſtadt, & Salomon Glaſſius établi à Gotha, prirent ſucceſſivement ſoin de ſon éducation. En 1649, il paſſa à Iene & y entendit ſon frére Barthélemi Becnman Profeſſeur en Philoſophie, Stahlius, Zeiſoldus, Slevogtius & Sagittarius. En 1651, il fut reçu Maître ès Arts. En 1656, il fut fait Profeſſeur en Philoſophie à Iene. Erneſt *le Pieux*, Duc de Saxe, l'aima beaucoup & lui fit enſeigner la Langue Ethiopienne par un Abyſſin. Il l'apprit en trois mois de tems. En 1668, il fut Profeſſeur en Theologie à la place de Gérhard. Il mourut le neuviéme mars 1703. Outre pluſieurs Diſſertations Académiques, voici quels ſont les Ouvrages qu'il a laiſſez, *Annotationes uberiores in compend. Hutteri*; *Theologia Conſcientiaria*; *Inſtitutiones Theologicæ*; *Theologia Polemica*; *Annotationes in Olearii Theologiam Moralem*; *Hæreſiographia*; *Syſtema Phyſicum*, *Inſtitutiones Logicæ*; *De Modo ſolvendi Sophiſmata*. *Act. Erud. Lipſ. an.* 1703, *p.* 188.

B E'C H O R ou B E'K E R. *Voyez* B E' K E R.

* B E'C H O R A T H ou B E'C O R A D fils d'Aphiah de la Tribu de Benjamin, biſayeul de *Kis* Pére du Roi *Saül*. * I. *Samuel*, ou I. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 1,

B E'C I C H E'M E' (Marin) *Voyez* M A R I N B E'C I C H E'M E.

B E C K (Cornélius) Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin. *Voyez* B E E C K (Corneille)

B E C K, (Sébaſtien) Theologien de Bâle, où il naquit en 1583. En 1610, il prit le degré de Docteur en Théologie, qui lui fut conféré par Jaques Grynæus. Il ſuccéda la même année dans la Chaire de Profeſſeur en Théologie à Amandus Polanus. En 1618, il fut envoyé au Synode de Dordrecht de la part du Magiſtrat de Bâle & y parut avec diſtinction, comme cela ſe voit par les Actes du Synode. Dans la 78 Seſſion, Beck examina le quatrieme article des Remontrans au ſujet de la Grace irréſiſtible. Il refuta ſept argumens dont les Remontrans s'étoient ſervis à la conférence de la Haye pour faire voir que la Grace n'eſt pas irréſiſtible. Il dit que les autres argumens ne méritoient point d'être réfutez, puiſqu'ils n'etoient pas fondez ſur l'Ecriture Sainte, mais ſur la raiſon. Il conclut en diſant que la doctrine de la Grace réſiſtible étoit un obſtacle à la piété; qu'elle détruiſoit la confiance en Dieu; qu'elle renverſoit la Religion Chrétienne, & qu'on l'avoit tirée des égouts de Pelage & de Socin. L'Aſſemblée de Dordrecht étant finie, Beck avant que de retourner à Bâle fit un voyage en Angleterre & en France. Il fut cinq fois Recteur de l'Univerſité, & 24 fois Doyen de la Faculté de Théologie. Durant le tems qu'il fut Profeſſeur en Théologie, il créa neuf Docteurs, tous célebres dans la ſuite. En voici les noms, *G. Pauli*, *Henri de Dieſt*, *El. Gervadius*, *Nic. Veselius*, *Jean Philippe Paræus*, *Fréd. Spanheim le Pere*, *J. Woúébe*, *Theod. Zwinger* & *Jean Buxtorf* le fils. Il mourut en 1654, & laiſſa un grand nombre de Diſſertations Académiques. Son fils Chriſtophle, né en 1626, fut fait Profeſſeur en Rhetorique à Bâle en 1650, & mourut en 1658. * *Parentat. Seb. Beckii habita à* Luc. Gernlero. Gerard Brandt, *Hiſt. de la Réformation &c. tome* 2. *p.* 89. *&* 90.

B E C K, branche de la Maiſon de Holſtein. *Cherchez* HOLSTEIN.

* B E C K (Vander) famille noble dans le Duché de Brémen. DIDERIC, THÉODORE ou THIERRI, ſigna comme témoin en 1248 une lettre donnée par Ulrich Comte de Rheinſtein au Monaſtere de Walkenried. En 1580 JOSSE étoit Abbé de Stade, & ADOLPHE Membre du Conſeil de l'Archevêque de Bremen. HERMAN fils de ce dernier eut la même dignité que ſon pere, & fut outre cela Prevot d'Alten-Klooſter ou du Cloître d'Alten. En 1663, OTHON étoit Capitaine de cavalerie dans les troupes de Lunebourg. Il eut quatre fils, dont l'âiné fut Lieutenant Colonel dans le ſervice de France; le ſecond, Major dans celui de Lunebourg; le troiſiéme, Capitaine de cavalerie; & le quatriéme, Lieutenant dans les troupes Suédoiſes. Ce dernier a laiſſé trois fils. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Muſhardi, *Theatr. Nob. Brem.*

* BECK, famille noble de Barons en Baviére. HANS MICHEL accompagna en 1413, l'Archevêque de Saltsbourg au Concile de Conſtance. JEAN vivoit vers l'an 1423, & fut grand-pére de MARC qui a été Docteur en Droit Civil & Canonique, & Chambellan de l'Empereur Ferdinand I. HANNIBAL Beck de Léopolsdorf fut en 1556 elevé à la dignité de Baron avec toute ſa famille. Deux de cette Maiſon ſe ſont diſtinguez ſur la fin du XVII ſiécle, l'un comme General commandant en Baviére, & l'autre comme Capitaine dans la guerre de Hongrie. CHARLES JULES Baron de Beck Chanoine de Breſlau, accompagna en 1717 l'Archevêque de Tréves à ſon retour de Siléſie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ricaut, *de l'Empire Ottoman*, *partie* 2. Gabrielis Bucelini *Germaniæ Topo-Chronico-Stemmatographia ſacra & profana*, *partie* 3.

* B E C K (Jean Baron de) Général des Eſpagnols. On dit qu'il avoit été poſtillon, & qu'après cela prenant le parti des armes, il avoit fait ſi heureuſement quelques campagnes en qualité de Partiſan, qu'il fut, pour recompenſe, fait Colonel d'un régiment Allemand au ſervice de l'Eſpagne. On a fort loué la valeur qu'il fit paroître dans la victoire que Piccolomini Général des Impériaux remporta en 1639 ſur les François près de Thionville. L'année d'après il tenta inutilement de ſecourir Arras & Aire, mais quatre mois après il reprit la derniére. Il ſe trouva en 1642, à la bataille que les Eſpagnols gagnérent ſur les François, & comme on vouloit s'attacher à la pourſuite des ennemis, on le laiſſa dans l'Artois & dans le Hainaut pour veiller à la conſervation de ces deux provinces. Depuis ce tems-là, il fut preſque toujours malheureux dans ſes entrepriſes, quoi que pour les exécuter il s'expoſât courageuſement aux dangers. Le Roi d'Eſpagne, en conſidération de ſes ſervices, le fit Général de ſes troupes. Il fut auſſi Chambellan de l'Empereur, Gouverneur du Duché de Luxembourg & du Comté de Chimay, & fut honoré de la qualité de Baron. Enfin, dans la bataille que le Prince de Condé gagna en 1648, ſur l'Archiduc Léopold, il

mourut d'une bleſſure qu'il y reçut & que de deſeſpoir il ne voulut pas laiſſer panſer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B E C K ou B E C K E N, *Beckena*, petite ville d'Allemagne, dans l'Evêché de Munſter en Weſtphalie, à la ſource de la riviere de Verle, entre la ville de Munſter & celle de Lippe ou Lipſtat. ALEXANDRE, Duc de Holſtein Sunderbourg qui mourut en 1627, l'avoit achetée de ceux de la famille de Quernheim. En 1638 Jean Chriſtian fils âiné d'Alexandre, l'engagea au Comte d'Oldembourg pour le payement d'une certaine dette. Lorſque Philippe Auguſte quatriéme fils d'Alexandre épouſa Claire fille du Comte d'Oldembourg; ſon beaupere la lui remit pour une certaine ſomme; & c'eſt depuis ce tems-là que les Deſcendans de Philippe Auguſte portent le nom de Holſtein-Beck, * Maty, *Dict. Geogr.* Winkelman, *Oldenb. Chron. p.* 321. 360.

B E C K E T. *Voyez* B E C Q U E T.

B E C K I N G H A M, ville d'Angleterre, dans le ſud oueſt du Comte de Lincoln, ſitué ſur la riviere de Witham. * *Diction. Anglois.*

B E C K I U S (Matthias Frédéric) Prédicateur à Ausbourg, naquit à Kauffbeuren en Souabe, l'an 1649. Etant à l'Univerſité de Iéne, il s'appliqua particuliérement à l'Hiſtoire & aux Langues Orientales. Il fit de ſi grands progrès, que dans l'Arabe & le Perſan il ſurpaſſoit Friſchmuth ſon Précepteur. Ayant fait briller ſes talens & ſon ſavoir dans pluſieurs Diſſertations publiées pendant ſon ſéjour à Jene, il fut appellé à Ausbourg pour deſſervir l'Egliſe des Minorites, de laquelle il paſſa, dans la ſuite, à celle du St. Eſprit. Beckius étoit d'une application ſurprenante. Outre le Grec, le Latin, le François & l'Italien, il ſavoit très-bien, l'Hebreu, le Chaldaïque, le Samaritain, le Syriaque, l'Ethiopien, le Perſan, l'Arabe & le Turc. Son mérite extraordinaire lui procura une bonne penſion de la part du feu Roi de Pruſſe. Il mourut le deuxieme février 1701. Quoique ſa charge de Paſteur prît preſque tout ſon tems, il trouva encore aſſez de loiſir pour compoſer pluſieurs Ouvrages, dont les ſavans ont été imprimez, *Targum, ſeu Paraphraſis Chaldaica in I. & II. librum Chronicorum cum Verſione Latina & Notis*; *Specimen Arabicum, ſeu bina Capitula Alcorani Latine verſa cum Notis & Animadverſionibus*; *Martyrologium Eccleſiæ Germanicæ pervetuſtum Commentario illuſtratum*; *Monumenta antiqua Judaica Auguſtæ reperta*; *Ephemerides Perſarum Latine verſæ, commentariis* [illegible]. Voici les titres des principaux Ouvrages manuſcrits qu'il a laiſſez, *Verſio Itinerarii Benjamini cum Notis*; *Appendix Notarum in Paraphraſin Chaldaicam Chronicorum*, *Reſponſa Philologica ad Variorum* [illegible]; *Rythmi veteres Ebræi de Juditha & Macchabæis cum Verſione & Notis*; *Obſervationes in Olfridum*; *Bibliotheca Arabica*; *Menologium Ruſſicum*; *Lexicon Ruſſicum*. * Pippingii, *Memoriæ Theologorum*.

* B E C K L E S, petite ville d'Angleterre dans la partie ſeptentrionale du Comté de Suffolk, ſur la rive gauche de la riviere de Waveney, vers les confins de Norfork, au nord-nord-eſt d'Ipſwich dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues.

B E C K M A N (Jean Chriſtophle) fils du précédent, naquit à *Zerbſt* en 1641. Il fit ſes études à Francfort ſur l'Oder. L'Electeur de Brandebourg lui aſſigna en 1662, une penſion ppur voyager, à condition qu'il s'appliqueroit particuliérement à l'Hiſtoire, afin qu'un jour il pût en être Profeſſeur. Il paſſa donc par Hambourg à Groningue, à Franeker, à Amſterdam & à Leiden, & fit connoiſſance avec Des-Marets, Deuſinge, Schock, Schotanus, Gronovius & Hornius. En 1663, il retourna à Amſterdam pour prendre des leçons dans l'Arabe & ſur le Talmud, du Rabbin *Jacob Abendana*. Outre cela il fréquenta Meſſrs. de Wit & Blaeu, pour ſe perfectionner dans la Géographie. En 1664, il paſſa en Angleterre & s'arrêta à Oxford juſques en 1666, où il profita des belles Bibliothéques & s'aquit l'amitié de Wallis. En 1667, il s'en retourna à Francfort ſur l'Oder, où la même année il fut fait Profeſſeur en Grec. Il s'étoit aquis l'eſtime de la Societé Royale des Sciences de Londres, & elle fit imprimer dans les Tranſactions la lettre que Beckman lui avoit adreſſée de Francfort en 1668. En 1669, il fut fait Profeſſeur en Langue Gréque à Francfort. En 1670, il fut nommé Profeſſeur extraordinaire en Hiſtoire, & en 1676, il en fut déclaré Profeſſeur ordinaire. Il s'étoit fait créer Docteur en Théologie en 1672; & en 1673, il fut fait Bibliothécaire de l'Académie. En 1677, l'Electeur lui permit de faire un voyage dans la Siléſie, la Bohéme, la Moravie & la Miſnie. Il ſe lia fort étroitement avec Lambécius à Vienne, & à Breſlau avec Monſieur de Lohenſtein. En 1678, il établit à Francfort ſur l'Oder le jardin de Médecine. En 1687, il fut fait Profeſſeur en Politique; & enfin en 1690, on le nomma Profeſſeur en Théologie. En 1706, il dirigea le Jubilé de l'Univerſité de Francfort & en publia les Actes. En 1713, il célébra le Jubilé de la Reformation de la Marche, & il fit à cette occaſion une Oraiſon qui a été imprimée. Il mourut le ſixiéme mars 1717. Voici les Ouvrages qu'il a donnez au public, *Hiſtoria Orbis Terrarum Geogr. & Civ.*; *Meditationes Politicæ*; *Commentarius de Equeſtri Johannitico Ordine*; *Hiſtoria Anhaltina*; *Acceſſiones Hiſtoriæ Anhaltinæ*; *Notitia Academiæ & Jubilæi Francofurtani*; *Hiſtoria, ſive Memoranda Francofurtana cum catalogo Bibliothecæ univerſæ*; *Notitia Dignitatum Illuſtrium*. Il n'a pas eu le tems d'achever ſon Hiſtoire de la Marche, mais il a laiſſé tant de materiaux à cet égard, qu'il ſeroit aiſé de la mettre en état de voir le jour. *Mémoire Manuſcrit*.

B E C K M A N (Chrétien) fils d'André Beckman, Miniſtre de l'Egliſe Proteſtante de Steinbac dans la Miſnie, naquit à Borna dans la Miſnie. Il mérite, ſi l'on en croit les Ecrivains d'Allemagne, une place honorable parmi les Savans; puiſqu'il étoit bon Poëte, Homme de Lettres, & ſavant Théologien. Il eut le prix de Poëſie ſous Frédéric Taubman, & fut depuis l'an 1608, juſqu'en 1615, Recteur de pluſieurs Colleges Proteſtans en Allemagne. On lui donna enfin en 1624, la Chaire en Théologie du Collége d'Anhalt, une paroiſſe à gouverner, & l'inſpection ſur les égliſes d'Anhalt. Il mourut en 1648, âgé de 68 ans, laiſſant deux fils. Il a beaucoup écrit, & les Allemands font grand cas de ſes Ouvrages Théologiques. * Paul Fréher, [illegible] *Theatro Virorum clarorum*.

BÉCLAS, nom forgé, dit-on, à plaisir par le célébre Photius, lequel ayant été mis sur le siége patriarchal de Constantinople par l'Empereur Basile, en fut chassé quelque tems après. Ce Prélat, pour rentrer en faveur & dans les bonnes graces de l'Empereur, imagina une Histoire, qu'il composa comme il voulut : elle étoit écrite en anciens caractéres d'Alexandrie, où il faisoit un détail de l'antiquité & de la noblesse de la famille de Basile. Parmi les endroits fabuleux de cette Histoire, il y en avoit un où il donnoit à l'Empereur le nom de ΒΕΚΛΑΣ. Photius par le moyen d'un nommé Théophanès, qui lui étoit affidé, fit mettre ce volume dans la Bibliothéque du Prince. Quelque tems s'étant écoulé, Théophanès, fort entendu à jouer son rolle, vint trouver l'Empereur, pour lui dire qu'en fouillant dans la bibliothéque, il étoit tombé par je ne sai quel hazard sur un ancien livre écrit en caractéres inconnus. Basile, curieux de savoir ce qui y étoit contenu, questionna Théophanès sur ce sujet, qui lui dit qu'il n'y comprenoit rien, & qu'il n'y avoit que Photius seul qui pût déchifrer ces sortes d'écritures. Photius ayant été aussi-tôt rappellé de son exil par l'ordre de l'Empereur, commença par expliquer le *Béclas*, mot mystérieux, en donnant un nom propre à chaque lettre, & l'expliqua de cette maniére : B, *Basile*, qui étoit l'Empereur même ; E, *Eudoxie*, le nom de l'Impératrice sa femme ; C, *Constantin* ; A, *Alexandre* ; S, *Stephanus*, Etienne, tous trois fils de l'Empereur, ausquels il interprétoit tout à leur avantage. Par cette ruse, Photius rentra dans la faveur du Prince, & s'y insinua si bien, qu'après la mort du Patriarche Ignace, il fut remis sur le siége de Constantinople, d'où il avoit été honteusement chassé quelques années auparavant. Cette Histoire est une agréable invention qui n'a aucune vérité. Nicétas est le seul Auteur qui la rapporte.

BECMAN. *Voyez* **BECKMAN.**

BECOLD (Jean) *Voyez* **LEIDEN** (Jean de)

BÉCOLLES. *Voyez* **ALAIN** dit *Beuclif.*

BÉCON. *Voyez* **BÉGON.**

BÉCONSFIELD, bourg ou petite ville dans la partie du Comté de Buckingham qu'on nomme *Burnham*. Elle est sur une hauteur sur la route d'Oxford à Londres, dont elle est éloignée de 22 milles d'Angleterre. * *Dict. Anglois.*

BÉCORAD. *Voyez* **BÉCHORATH.**

BECQUET (Thomas) naquit dans le XII siécle, à Londres, d'honnêtes parens, qui vivoient de leurs rentes. Ayant fait ses classes dans cette ville, il alla à Paris pour y continuer ses études. De retour il eut un emploi dont il s'aquita avec beaucoup d'habileté. Il s'attacha à *Thibaud*, Archevêque de Cantorbéri, qui le reçut dans son Palais. Il fit plusieurs fois le voyage de Rome pour les affaires de l'Eglise Anglicane ; & il eut le bonheur de plaire aux Papes. Il étoit bel homme, & d'une taille avantageuse. Il avoit beaucoup d'esprit, de savoir, & d'éloquence, & l'ame grande. Il étoit gai & libéral, secouroit les pauvres & les affligez, & résistoit aux orgueilleux. Il passa la mer pour étudier en Droit à Bologne & à Auxerre. De retour, il fut fait Archidiacre de Cantorbéri, & ensuite, à la recommandation de l'Evêque de Cantorbéri & de l'Evêque de Winchester, il fut élevé à la charge de Chancelier d'Angleterre. Son Palais étoit richement orné, & sa table délicate, quoique dans le fonds il fût sobre. Thomas ne se distingua pas moins dans la guerre que dans la paix. Lorsque Toulouse fut assiégée par les Anglois, il avoit sept cens Cavaliers à sa solde. Il prit quelques châteaux, commandant lui même ses propres troupes, armé d'une cuirasse, & le casque en tête. L'Archevêque Thibaud étant mort, Thomas lui succéda, & il fut sacré l'an 1162. Le nouvel Archevêque, zélé pour les droits de l'Eglise s'opposa quelque tems au Roi ; cependant intimidé par les menaces, & par l'exemple de tous les Evêques qui avoient souscrit à la volonté du Prince, il se rendit. Le Pape desaprouva, avec indignation, les décrets que le Roi avoit extorquez au Clergé. L'Archevêque se repentit de sa trop grande complaisance, & cessa d'assister à l'autel, jusques à ce qu'il eût été absous par le Pontife. Thomas continua à être l'objet de la colére du Roi, & de la persécution des Grands du Royaume, il se vit même obligé de se réfugier en France au sujet d'un appel qu'il avoit interjetté au Pape. Le Pape *Alexandre* III. étoit alors à Sens, où il reçut l'Archevêque avec de grandes marques d'affection ; mais les Ambassadeurs que le Roi avoit envoyez au Pontife, pour justifier ses démarches, n'eurent pas lieu de s'en retourner contens. A leur retour le Roi exila tous les parens, & les domestiques de l'Archevêque, qui se retirérent en France. Peu de tems après, Thomas se retira à *Pontigny* dans une Abbaïe de l'Ordre de Citeaux, où il fut entretenu avec ses domestiques. Le Roi d'Angleterre persécuta cet Archevêque, jusques dans le Couvent où il s'étoit réfugié, & d'où il fut obligé de sortir ; mais Louïs VII. eut soin de Thomas, & pourvut à son entretien. Le Pape ayant épousé fortement le parti de l'Archevêque, le Roi d'Angleterre se brouilla avec le Pontife, & ordonna qu'on ne payât point le denier de St. Pierre. Les Archives de l'Eglise de Lyon témoignent, que Thomas se réfugia dans cette ville, & que le Chapitre de la Métropole lui donna une maison, & une Seigneurie à la campagne. C'est pour cette raison, qu'après la mort de cet Archevêque, Olivier, Doyen de Lyon, fit bâtir, joignant l'Oratoire de Nôtre-Dame de Fourviére, une Eglise qui fut depuis dotée & augmentée par ses Successeurs. Le Roi de France tâcha de réconcilier l'Archevêque avec son Prince, mais comme Thomas se montra très attaché aux intérêts de l'Eglise, toutes ces négociations furent inutiles. Vers la sixiéme année de l'exil de ce Prélat, il se fit en France, où le Roi d'Angleterre étoit alors, une assemblée qui parut avoir réüssi à réconcilier cet Ecclésiastique avec son Prince. Le Roi lui permit de retourner en Angleterre, & lui promit de lui faire rendre & l'Archevêché & tout ce qui lui appartenoit ; mais il refusa de lui donner le baiser de paix jusques à ce qu'il eût passé la mer. L'Archevêque remerciant le Roi de France, lui dit, *Nos imus in Angliam ludere pro capitibus*. Par où l'on voit que le Prélat ne croyoit pas que la réconciliation de la part du Roi fût des plus sincéres. Louïs VII. lui répondit, *Monsieur l'Archevêque, puisque vôtre Roi ne vous a pas donné le baiser de paix, si vous m'en croyez, vous ne vous fierez point à lui ; demeurez ici pendant mon régne, il ne vous manquera rien.* Thomas répondit, *La volonté de Dieu soit faite* ; après quoi il rejoignit à Amboise le Roi d'Angleterre, qui lui refusa encore le baiser de paix, & lui ordonna de se rendre en Angleterre. Le Prélat obéit, accompagné du Doyen de Salisburi, & il voulut qu'on le débarquât à Sandwich parce que ce port lui appartenoit, & qu'il avoit appris que s'il débarquoit à Douvres il y seroit assassiné. Il fut reçu à Cantorbéri avec de grandes démonstrations de joye. Il fit dans le Chapitre un Discours qu'il commença par ces paroles, *non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus.* Le Roi d'Angleterre, qui n'avoit pas encore repassé la mer, ajoûta foi aux discours par lesquels on lui réprésenta l'Archevêque parcourant le Royaume avec des gens armez, ce qui l'irrita furieusement contre cet Ecclésiastique. Quatre Barons épousérent la passion du Roi, & croyant lui faire plaisir se résolurent d'assassiner Thomas. Ces Barons étoient Rainold Fitz-Urse, Guillaume de Tracy, Hugues de Morville, & Richard Brito. Ils exécutérent leur dessein le 29 décembre 1171, pendant que l'Archevêque étoit dans l'Eglise. L'Historien de Becquet *Guillaume Fitz Stéphen*, Ecclésiastique, & qui appartenoit à l'Archevêque, témoin de la fin tragique de son Maître dit, qu'il se fit quantité de miracles auprès du tombeau du Martyr ; & le Pape Alexandre III. en ayant été informé le mit au nombre des Saints, & ordonna d'en célébrer la fête. Mr. Echard dans son Histoire d'Angleterre, dit que Thomas Becquet étoit un homme d'un vaste génie, d'une grande habileté, & d'une vie fort austére ; mais que ces qualitez étoient accompagnées d'une humeur hautaine, d'un grand faste, & d'un esprit populaire, qui nuisirent beaucoup à la nation. Environ cinquante ans après sa mort, les Docteurs de l'Université de Paris agitérent cette question, *Si Thomas étoit sauvé ou damné.* Les uns dirent qu'il méritoit la mort & la damnation, pour avoir résisté à son Souverain. Les autres assurérent que ses miracles étoient une preuve de son salut. On solemnisa un jubilé tous les 50 ans à Cantorbéri à l'honneur du Martyr. *Somner* dit que l'an 1420, on vit dans cette ville cent mille Etrangers, d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecosse, de France, & d'autres Pais. Les quatre Barons assassins n'étant pas assurez que le Roi les avouât, se retirérent au Nord de l'Angleterre, & en ayant été chassez, ils moururent misérablement dans les pais étrangers. L'an 1172, Henri II. étant en Normandie fit serment, en présence des Légats du Pape, qu'il n'avoit ni ordonné ni approuvé ce meurtre. Il fut absous sous ces conditions. 1. Qu'il ne s'opposeroit jamais à l'autorité du Pape, pendant qu'on le traiteroit comme un Roi Catholique. 2. Qu'il permettroit d'en appeller librement au Pape, dans toutes les causes ecclésiastiques. 3. Qu'il iroit dans la Terre-Sainte, ou qu'il y entretiendroit deux cens soldats pendant un an. 4. Qu'il aboliroit tout ce qui s'étoit introduit de son tems, dans son Royaume, au préjudice de l'Eglise. L'an 1174, le Roi, habillé en pénitent, se rendit auprès du tombeau du Prélat, où s'étant prosterné il reçut la discipline à nud, par les mains des Evêques, &c. L'an 1179, le Roi de France visita le tombeau de Thomas Becquet, offrit une grande coupe d'or, & donna plusieurs priviléges aux Moines. Henri VIII. fit détruire le tombeau superbe de S. Thomas, ordonna qu'on brûlât ses os, & qu'on rayât son nom du Calendrier. Il s'empara des richesses immenses qu'on avoit offertes à ce Saint. Il fit enchasser, dans une bague qu'il portoit au pouce, un diamant d'un prix inestimable que Louïs VII. Roi de France avoit consacré au Martyr. *Goodwin* rapporte que l'on remplit deux caisses d'or & de pierreries, des dépouilles du tombeau de l'Archevêque, & qu'elles étoient si pesantes qu'on eut besoin de huit hommes pour les porter hors de l'Eglise. Au reste Thomas Becquet a écrit divers Traitez, des Epitres, & le Cantique à la sainte Vierge qui commence, *Gaude flore virginali &c.* * Roger, *in Annal.* Pitseus. *de Illustr. Script. Angl. & de Cantuar. Archiep.* Héribert de Bosham. Baronius, *in Ann. Bibliothéque Angl. tome* 1. *dans l'extrait de l'Histoire Eccles. de la Grande Brétagne par Jérémie Collier. Mémoires litteraires de la Grande Brétagne, tome* 16. *dans l'extrait du recueil des Historiens d'Angleterre par M. Sparre.*

BECSANGIL, *Bithynia*, province de la Turquie en Asie & partie de la Natolie ou de l'Asie Mineure, que l'on appelloit autrefois la Bithynie. Elle est bornée au septentrion par la Mer Noire, au couchant par la Mer de Marmora, & un peu par l'Archipel ; au midi par la Natolie propre, & au levant par la province de Bolli. Elle fait partie du Gouvernement ou Béglirbéglic de Natolie, étant possédée par les Turcs depuis trois cens ans. Ses villes principales sont Biurse, qui en est capitale, Isnich, Comidie, & Scutaret. * Jean Leunclaw.

BECS-DE-CORBIN, ou les Gentilshommes *au Bec-de-Corbin*, Officiers de la maison du Roi, instituez pour la Garde de la personne de sa Majesté. Ils n'étoient que cent au commencement ; mais depuis on en a ajoûté cent autres ; & néanmoins on les a toûjours appellez depuis, les cent Gentilshommes. Ils marchent deux à deux devant le Roi aux jours de cérémonie, portant le Bec-de-Corbin, ou le faucon à la main, & ils doivent en un jour de bataille se tenir auprès de la personne de sa Majesté. Chaque Compagnie a son Capitaine, son Lieutenant & ses autres Officiers. * *Mémoires du tems.*

BECTAS AGA, Général des Janissaires, étoit fort en faveur auprès de Kiosem, Sultane Régente, ayeule de Mahomet IV. pendant la minorité de ce Prince. Il soutint l'autorité de cette Reine contre le parti des Spahis & des Bachas, qui prenoient les intérêts de la jeune Reine mére de Mahomet, & du Sultan son fils. Ses exactions ayant excité une sédition dans Constantinople, Soliman Aga, Chef des Eunuques Noirs, conseilla au Grand-Seigneur de créer un nouveau Grand-Visir, qui eût du zéle pour la conservation de l'Empire, & qui pût s'opposer à l'orgueil de Bectas. La Reine Régente écrivit à Bectas tout ce qui se passoit dans le Serrail, & l'a-

vertit que la jeune Reine étoit la cauſe de tous ces deſordres : de ſorte que pour y apporter du reméde, il falloit faire dépoſer le Sultan Mahomet, & mettre ſur le thrône ſon frére Soliman, dont la mére dépendoit abſolument d'eux. Bectas ayant reçu cet avis, aſſembla le Conſeil dans la Moſquée des Janiſſaires, & y manda le Grand-Viſir, qui fit ſemblant d'approuver ſon deſſein, & qui ſe retira, après avoir juré qu'il ſoutiendroit ſon parti contre la jeune Reine. Mais lorſque le Viſir fut en liberté, il courut au Serrail ; & ayant rencontré Soliman Aga, qui faiſoit la ronde autour de l'appartement de la vieille Reine, il y entra avec lui, & avec quelques Eunuques du Sultan, ſe ſaiſit de la perſonne de cette Princeſſe, & la mit en lieu de ſûreté, d'où elle fut enſuite retirée, pour être étranglée. Bectas ayant ſçu la mort de Kioſem, voulut en vain retenir les Janiſſaires dans ſon parti : le Grand-Seigneur le deſtitua, & fit Kara-Kaſſan-Ogli, Aga des Janiſſaires. Alors Bectas n'ayant plus d'autres reſſources que la fuite, ſe traveſtit en Albanois, & ſe ſauva chez un pauvre homme qui avoit été autrefois ſon confident; mais le lendemain ayant été découvert, il fut pris, & fut porté ſur une mule juſques au Serrail, où il fut étranglé. Il étoit tellement en horreur au commun du peuple, qu'après ſa mort, les Cuiſiniers & les Artiſans lui fourrérent leurs broches & leurs fourches dans le corps, lui arrachérent la barbe, & le traitérent avec toute ſorte d'ignominie. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BECTASCHITES, Secte de Religieux parmi les Turcs, dont le Fondateur ſe nommoit *Bectaſch*, & étoit Prédicateur de l'armée d'Amurat I, lorſqu'il vainquit le Deſpote de Servie. Ce Prince ayant été aſſaſſiné par un Croate, Bectaſch, qui étoit fort proche de ſa perſonne, ne voulut point ſe ſauver ; mais ſe prépara à la mort. Dans cette réſolution, il prit un habit blanc à longues manches, & les fit baiſer à ſes Diſciples, leur recommandant l'obſervance de ſa Régle. On dit que c'eſt de là que vient la coutume de baiſer la manche du Grand-Seigneur. Les Religieux de ſon Ordre portent des bonnets blancs de pluſieurs piéces, avec des turbans de laine tortillée comme une corde : ils ſont auſſi vêtus de blanc. Les Janiſſaires de la Porte font profeſſion de ſuivre cette Secte, & les Hiſtoriens rapportent que Bectaſch en mourant coupa une des manches de ſa robe, & la mit de telle ſorte ſur la tête d'un Religieux de ſon Ordre, qu'un des bouts pendoit par derriére ſur les épaules, lui diſant : *Vous ſerez deſormais Janiſſaires*, c'eſt à dire, *une nouvelle milice.* C'eſt pourquoi les Janiſſaires portent des bonnets qui pendent par derriére comme une manche. Ils appellent ce bonnet à manche *Ketche* ou *Zercoles.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman,*

BECTASCHITES, autre Secte de Mahométans, qui eſt ſuivie par quelques Janiſſaires. Ils ſe nomment autrement *Zératites*, & le vulgaire les appelle *Mum-Sconduren*, c'eſt à dire, *ceux qui éteignent la chandelle*; car *Mum* ſignifie chandelle, *Sconduren*, celui qui éteint. On écrit néanmoins *Mum-Scouduren.* Cette Secte obſerve la Loi de Mahomet pour ce qui regarde le ſervice de Dieu; mais ceux qui en font profeſſion ne croyent pas qu'il ſoit permis de donner des attributs à Dieu, & de dire qu'il eſt grand & qu'il eſt juſte, &c. parce qu'il eſt un être tres-ſimple, & que nos conceptions ne peuvent approcher de la perfection de ſon eſſence. Ces Bectaſchites n'ont aucun égard à la proximité du ſang, ni au degré de parenté, & commettent ſans ſcrupule toutes ſortes d'inceſtes, même les péres avec leurs filles ; & les méres avec leurs fils. Leur protecteur étoit Bectas Aga, Général des Janiſſaires dans le commencement du régne de Mahomet IV, lequel a été dépoſé en 1687 ; mais depuis la mort de Bectas, ils ont eu peu de crédit, & ne paroiſſent pas comme auparavant. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BECTOZ (Claude de) Religieuſe du monaſtére de Saint-Honoré de Taraſcon, où elle fut nommée *Scholaſtique*, & duquel elle fut depuis Abbeſſe, étoit fille de *Jacques* de Bectoz, Gentilhomme de Dauphiné, & de *Michelete* de Salvaing. Denys Faucier ou Foucnier lui enſeigna la Langue Latine & les Belles Lettres, dans leſquelles elle fit un grand progrès. On dit que le Roi François I. lui faiſoit l'honneur de porter ſes lettres ſur ſoi ; qu'il les montroit aux Dames de la Cour ; & qu'étant à Avignon, il lui alla rendre viſite. La Reine Marguerite de Navarre l'alla auſſi viſiter, & dans toutes les occaſions lui donna des marques de ſon eſtime. Cette Abbeſſe écrivit pluſieurs Ouvrages en vers & en proſe, tant en Latin qu'en François, & mourut l'an 1547. Elle avoit avec elle une de ſes parentes, nommée CATHERINE de Bectoz, qui paſſoit auſſi pour ſavante. Louïs de Doménichi a fait ſon éloge dans *Nobilità delle Donne.* François-Auguſtin, Evêque de Saluces, *Theatro delle Donne illuſtre.* Hilarion de Coſte, *Eloge des Femmes Illuſtres, tome 2. part. 8. p. 755.* Paradin, *Hiſt. ſui temp. l. 3. c. 1.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné.*

BECZ en Hongrie. *Cherchez* BE'CHE.

B E D.

BE'DA (Noel) Docteur de la Faculté de Paris. *Cherchez* BE'DE.

* BEDA (Saint) *le Jeune*, Moine, dans la Juriſdiction de la ville de Rovigo, eſt appellé un Confeſſeur de la Foi. Il étoit natif de Saxe, & Charlemagne le fit étudier. Il ſervit ce Prince pendant l'eſpace de 45 années, mais enfin à l'âge de plus de ſoixante ans il ſe retira dans un Monaſtére, où après avoir mené une ſainte vie, il mourut en 883. Il y fut enterré, & lorſque ce monaſtére fut ravagé, on ſauva ſes Reliques, & on les porta à Gênes. Le Pape Sixte V. le canoniſa l'an 1516. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Surius.

BE'DACCHAN. *Voyez* BE'DACHXAN.

* BEDAIN ou BEDOIN, petite place de France, en Provence dans le Comtat Vénaiſſin, au nord-eſt de Carpentras, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

BÉDAL, bourg d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, à cent ſoixante ſept milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BE'DAN. *Voyez* BADAN.

* BÉDARIDE, petite place de France en Provence dans le Comtat Vénaiſſin, au nord-nord-eſt d'Avignon, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues & demie.

* BÉDARIEUX ou BEC de RIOUX, ville de France, en Languedoc, dans l'Evêché de Béziers, au nord de Béziers, tirant vers l'eſt. Elle en eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

BE'DART, riviére. *Voyez* BEDAT.

* BE'DAS, peuple de l'iſle de Ceylan, occupe la partie de la côte orientale qui confine au Royaume de Jafanapatan & au païs des Malabares. Il vit dans les forêts ſans commerce & ſans Religion.

* BE'DAT, petite riviére de France dans l'Auvergne, coule du ſud-oueſt au nord-eſt, & ſe jette dans l'Allier un peu au deſſous de Maringues.

BE'DE, dit *le Vénérable*, Prêtre Anglois, naquit l'an 673, dans un petit village dit *Girvie*, qu'on croit être le même que Neufchâtel ſur la Trine, dans le Northumberland. Dès l'âge de ſept ans, ſes parens l'offrirent à ſaint Benoît de Biſcope, Abbé de l'Abbaïe de Wirmouth, & fondateur de celle de Saint-Paul de Jarow, de l'Ordre de ſaint Benoît, comme c'étoit la coutume de ce tems; & il fut élevé dans le monaſtére de Saint-Pierre & de Saint-Paul à Jarow, ſous la conduite de ſaint Benoît & de ſaint Géolfride, qui en furent ſucceſſivement Abbez. Il fut ordonné Diacre à l'âge de 19 ans, & enſuite fut fait Prêtre par Jean Evêque d'Hagulſtad, à l'âge de 30 ans. Il s'appliqua fortement à l'étude, & profita ſi bien ſous ſes Maîtres, qu'il devint un des plus grands hommes de ſon ſiécle. Il étoit humble, exact, amateur de la Diſcipline, plein de bonté & de douceur. Le Pape Sergius I. ſouhaita de l'avoir auprès de lui à Rome, pour s'y ſervir de ſes conſeils ; mais il ne ſortit jamais de ſon iſle, où il ſe rendit familier avec toutes les Sciences, qu'il ne communiqua qu'à ſes Religieux. Ce fut à leur priére qu'il compoſa ſur les Epîtres de ſaint Paul des Commentaires que nous n'avons pas. Il laiſſa d'autres Commentaires ſur l'Ecriture, l'Hiſtoire des ſix âges, un Martyrologe & divers autres Ouvrages, que nous avons en huit volumes, imprimez à Bâle en 1563, & à Cologne l'an 1612. Mais comme il y a pluſieurs Traitez qui ne ſont pas de lui, & qu'il y en manque d'autres dont il eſt Auteur, il ſeroit à ſouhaiter que quelque ſavant Anglois nous en voulût procurer une nouvelle édition qui fût plus exacte que celles qui nous ont été données juſqu'ici. Béde mourut ſaintement le 26 mai, jour de l'Aſcenſion de l'an 735, âgé de 63 ans. D'autres mettent ſa mort en 733 ou 734, & le Cardinal Baronius s'efforce de prouver que ce grand homme écrivoit encore en 776, & qu'ainſi il a vécu pour le moins 106 ans; mais il ſe trompe, puiſque le Vénérable Béde dit lui-même qu'il fut fait Prêtre à l'âge de 30 ans, & ſon Epitaphe marque qu'il le fut durant 33. Il aſſûre auſſi qu'il acheva ſon Hiſtoire d'Angleterre en 731, étant âgé de 59 ans ; & Cutbert, Diſciple de Béde, qui avoit aſſiſté à ſa mort, la met préciſement à l'an 735. Outre cela, ſaint Boniface, Archevêque de Mayence, qui ſouffrit le martyre dès l'année 754, parle de Béde comme d'un homme qui étoit déja mort, & dès ce tems-là ſes Ouvrages étoient recherchez comme ceux d'un Pére de l'Egliſe. Les deux premiers tomes des Oeuvres de Béde ne contiennent que des Ouvrages ſur les Arts & ſur les Sciences. Le troiſiéme renferme les Ouvrages Hiſtoriques & les Vies de pluſieurs Saints, qui ne ſont point pour la plupart de lui, non plus que le Martyrologe, & quelques autres Opuſcules qui ſe trouvent dans ce recueil. Le quatriéme tome contient tous les Commentaires ſur l'ancien Teſtament. Le cinquiéme, les Commentaires ſur les Evangiles, ſur les Actes, ſur les Epîtres canoniques & ſur l'Apocalyſe. Le ſixiéme tome, un Commentaire ſur les Epîtres de ſaint Paul, qui n'eſt point celui de Béde, mais de Florus Diacre de Lyon, comme le Pére Mabillon l'a remarqué dans ſon premier tome des Analectes. Le ſeptiéme tome contient diverſes Homélies; & le dernier pluſieurs Traitez omis dans les tomes précédens. Jacques Warrée fit imprimer à Dublin en 1664, quelques autres Traitez de Béde, & quelques lettres. Le P. Dom Luc d'Acheri a donné dans ſon Spicilége, tome X. un Martyrologe en vers, qui porte le nom de Béde, & qui paroît être du tems de cet Auteur. Le ſtyle de Béde eſt clair & facile ; mais il n'eſt ni pur, ni élégant, ni élevé, ni poli. Il écrivoit avec une merveilleuſe facilité ; mais ſans art & ſans réflexion. Il avoit beaucoup plus de lecture & d'érudition, que de diſcernement & de critique. Il recueilloit indifféremment tout ce qu'il trouvoit, ſans faire paroître beaucoup de goût ni de choix. Ses Commentaires ſur l'Ecriture Sainte ne ſont, comme nous l'avons remarqué, que des extraits des Commentaires des Ouvrages des Péres, qu'il a recueillis & liez enſemble. Il avoit marqué les Auteurs dont il avoit tiré chaque endroit, en mettant en marge la premiére lettre de leur nom ; mais la négligence des Copiſtes nous les a fait perdre. Son Hiſtoire eſt aſſez exacte pour ce qui s'eſt paſſé de ſon tems : pour le reſte, il ne faut pas trop s'y fier, parce qu'il ſe ſert ſouvent de faux Mémoires. Ce qu'il a fait ſur les Sciences profanes, n'eſt ni fort profond, ni fort exact ; mais il ſavoit beaucoup pour ſon ſiécle. On lui a fait des affaires ſur ce qu'il avoit changé le calcul ordinaire des années du monde, en préférant la Chronologie du texte Hébreu à celle des Septante, qui étoit alors reçue dans l'Egliſe. Lorſqu'il mourut il travailloit à une Traduction en Langue vulgaire de l'Evangile de ſaint Jean. Voici l'Epitaphe de Béde, dont nous avons parlé dans cet article. Les Curieux ne ſeront peut-être pas fâchez de la trouver ici.

Beda Dei famulus, Monachorum nobile Sidus,
Finibus è terræ profuit Eccleſiæ.
Solers iſte Patrum ſcrutando per omnia ſenſum
Eloquio viguit, plurima compoſuit.
Annos hâc vitâ ter duxit rite triginta.
Presbiter officio, utilis ingenio.
Jani ſepteais viduatus carne Calendis,
Angligena Angelicam commeruit patriam.

Selon cette épitaphe, Béde auroit vécu 90 ans, *ter triginta*

ne pouvant signifier que *trois fois trente*. Il est d'ailleurs assez difficile de conclure de ce vers & du suivant qu'il ait été Prêtre pendant trente trois ans. En voici une autre qui est beaucoup plus concise.

Hac sunt in fossa Beda Venerabilis ossa.

* Honoré d'Autun, *l. 4. de Lumine Ecclesiast. c. 1.* Sigebert, *Script. Eccles. c. 68.* Guillaume de Malmesburi, *l. 1. c. 3.* Matthieu de Westminster. Pitseus. Sixte de *Sienne*. Trithéme. Belarmin. Baronius. Possevin. Vossius. Balæus. Soprani, &c. M. du Pin, *Bibl. des Aut. Eccl. du VII siécle.*

BÉDE ou BEDA (Noël) Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, & Principal du Collége de Montaigu, qui vivoit au commencement du XVI siecle, étoit natif de Picardie. Il fut un des Docteurs de son tems, qui avoit le plus de crédit & d'autorité dans la Faculté dont il étoit Membre. Il en fut Syndic, & se signala non seulement dans les censures contre le Févre d'Etaples & contre Erasme; mais encore en empêchant la conclusion qui passoit à la pluralité des voix, en faveur du divorce de Henri VIII Roi d'Angleterre. Son emportement déplut extrêmement à la Cour; mais au lieu de le modérer, il poussa les choses si loin, en prêchant publiquement contre le gouvernement, qu'il fut condamné, par arrêt du Parlement de Paris de l'an 1536, à faire amende honorable. L'arrêt fut exécuté, & il fit amende honorable devant l'église de Notre-Dame de Paris, déclarant qu'il avoit parlé contre la vérité & contre le Roi. Il fut remis en prison, puis envoyé à l'Abbaïe du Mont-Saint-Michel, pour y être renfermé le reste de ses jours, qu'il y finit peu de tems après. Ses Ouvrages sont un Traité *de unica Magdalena*, contre le livre de le Févre d'Etaples & de Josse Clictoué, imprimé à Paris en 1519; deux livres contre les Commentaires de le Févre d'Etaples; & un troisiéme contre les Paraphrases d'Erasme en 1526. En 1529, il donna une autre Apologie contre les Luthériens cachez; une autre Apologie pour les neveux de sainte Anne, contre le Févre d'Etaples; un petit Traité intitulé, *Rétablissement de la Bénédiction du Cierge Paschal*, & une Confession de Foi en François. * Miræus, *de Script. XVI sæc.* Jacobus Laternus, *Ep. ad Erasmum. Ep. 27. l. 28. Ep. Erasmi.* M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. du XVI siécle.* Bayle, *Diction. Crit.*

BEDEAU, Huissier de l'Université, qui porte la masse devant les premiers Officiers de l'Université dans les actions solemnelles. Les Officiers à verge des paroisses & des Confrairies, ont aussi le nom de Bedeaux. Ce mot vient de *Bideaux*, certains soldats, de *Bidellus* ou de *Pedellus*; & *Pedellus* de *Pedum*, qui est cette sorte de verge ou de bâton dont se servent ces Huissiers. D'autres veulent que Bedeau tire son origine de *Bydel*, mot Saxon, qui signifie *Crieur*, *Sergent* ou *Heraut*. C'est ainsi que dans les vieux Manuscrits Saxons, les Evêques sont appellez *Dei Bedelli*, c'est à dire, *les Hérauts de Dieu*; & dans Ingulfe, *Hist. Croyl.* Edgar Roi d'Angleterre défend à tous ses Ministres, Bedeaux & Baillifs, &c. *Voyez* Spelman, *Glossar. Archæol.*

BEDEJA. *Voyez* BADAIAS.

BEDELL (Guillaume) Evêque de Kilmore en Irlande, naquit l'an 1570, à Black Nottey, dans la Province d'Essex. Il étudia à Cambridge, & y reçut le degré de Bachelier l'an 1599. Il sortit de cette Université, pour aller exercer le Ministére à S. Edmondbury dans la Province de Suffolck, ce qu'il fit avec un grand zéle sans interruption, jusques à ce qu'il fut choisi pour Chapelain de l'Ambassadeur que le Roi *Jaques* envoya à la République de Venise. Bedell noua une amitié tres-étroite avec *Fra Paolo*, pendant les huit années de son séjour à Venise. Lorsqu'il revint en Angleterre, il y amena le fameux *Marc Antoine de Dominis*, & y apporta divers Manuscrits du Pére Paul, & entre autres l'*Histoire du Concile de Trente*. Il alla reprendre son ancien poste de S. Edmonbury, & s'occupa, parmi les fonctions du S. Ministére, à traduire en Latin l'Histoire de l'Interdit de Venise, & celle de l'Inquisition, que le P. Paul lui avoit données. Il les dédia au Roi. Il traduisit aussi les deux derniers livres de l'Histoire du Concile. Il fut pourvu d'un Bénéfice considérable dans le diocése de Norwich en l'année 1615. Il le posséda douze ans, fort appliqué à tous ses devoirs, & se souciant fort peu de faire du bruit dans le monde. Il étoit si peu connu, que personne ne put donner de ses nouvelles à *Diodati*, Théologien de Genéve, qui étoit venu en Angleterre. Sa réputation ne laissa pas de passer jusqu'en Irlande, où on le nomma d'un commun consentement principal du Collége de la Trinité. Il n'accepta cette charge, qu'à condition que ses Supérieurs lui commanderoient de le faire; & comme le Roi Jaques le lui commanda, il obéit avec joye, & remplit admirablement ses fonctions. Deux ans après, il fut pourvu de l'Evêché de Kilmore, & de celui d'Ardagh dans la province d'Ulster ou Ultonie en Irlande. Il étoit alors dans sa 59 année. Il trouva ces deux diocéses dans un grand desordre, & s'employa avec toute sorte d'activité à y reformer les abus. Il commença par celui de la pluralité des Bénéfices, & pour payer d'exemple, il résigna l'Evêché d'Ardagh, & ne retint que l'Evêché de Kilmore. Il fit des réglemens pour la résidence; il songea avec zéle à la conversion des Catholiques, & croyant, que rien n'y pourroit plus contribuer, qu'une Traduction de l'Ecriture en Langue Irlandoise, il fit travailler à cette Version. Cette affaire rencontra bien des obstacles. Il témoigna beaucoup de zéle pour la réünion des Luthériens & des Calvinistes. Il n'aprouvoit point ceux qui se servoient d'un style emporté contre le Papisme, & il ne les croyoit pas propres à desabuser les Errans. Ses maniéres étoient toutes différentes de leur methode. Elles étoient remplies de la charité Apostolique, & ce fut cette honnêteté, qui, avec la protection de Dieu, le sauva de la fureur des Papistes, lorsqu'ils firent un si cruel massacre en Irlande l'an 1641. Sa maison, où plusieurs personnes avoient cherché un asile, fut épargnée pendant deux mois; &, enfin, lorsqu'on voulut employer la violence contre ces personnes, on garda ce ménagement pour lui, qu'on le pria de les renvoyer, faute de quoi, on lui déclara, qu'on avoit ordre de le saisir. Il aima mieux s'abandonner à la discrétion des Rebelles, que de faire sortir de chez lui ceux qui s'y étoient réfugiez. On le fit donc prisonnier avec ses deux fils, & on le mena dans le château de Lochwater, avec la petite troupe qu'on trouva chez lui. Il eut la liberté de prêcher dans la prison, & fort peu de tems après il fut élargi avec ses deux fils, par une échange de prisonniers. Il fut mené chez un Pasteur Irlandois, & mourut dans peu de jours, savoir le septiéme de février 1642, avec les dispositions les plus Chrétiennes que puisse avoir un véritable Prélat. Sa fin fut digne de la belle vie qu'il avoit menée; c'étoit le plus grand exemple, que ces derniers siecles puissent opposer aux saints Pasteurs de l'Eglise primitive. Les Catholiques d'Irlande, à qui la haine pour les Protestans, & l'esprit de rebellion inspirent plus de férocité, que la nature même de leur climat & l'éducation, admirérent sa vertu, & lui donnérent des marques fort signalées de leur respect le jour de sa sépulture. Sa science étoit grande, & il en auroit donné des témoignages au public par un plus grand nombre de livres, s'il avoit voulu mettre sous la presse tous ceux qu'il avoit composez. On n'en sauva presque rien. Les Rebelles dissipérent ses papiers, & toute sa Bibliothéque. Il avoit 72 ans, lorsqu'il mourut, & il étoit encore fort vigoureux, & n'avoit pas besoin de secours pour lire, sa vue étant encore fort bonne. * Le Docteur Burnet, *Vie de Guillaume Bedell.* Bayle, *Dict. Critiq.*

BÉDER, ville des Indes, dans la presqu'isle deçà le Gange, au Royaume de Décan, & au milieu des terres dans le païs de Balaguate, sur la riviére de Ganga. Elle a été prise depuis quelques années par le Grand-Mogol, à qui elle appartient à présent, & il l'a réünie à la province de Telenga, dont elle est la principale, avec un bon château. Elle est entre la ville de Doltabat & celle de Visapour.

* BÉDERKÉSA, château avec Seigneurie de trois milles de longueur & de deux de largeur dans le Duché de Brémen sur les confins du petit païs de Hadeln. Lorsque la famille des Seigneurs de Béderkésa fut éteinte, il y eut dispute entre les Ducs de Lawembourg, les Seigneurs Vander Lith & la ville de Brémen, à qui en seroit le possesseur, & cela dura jusques en 1564, que la ville de Brémen en prit possession. Dans la suite, le Roi de Suéde en est devenu le maître par les traitez de Stade en 1654. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mushard, *Theatr. Nob. Brem.*

BEDESE ou RONCO, riviére d'Italie, qui prend sa source dans la Toscane, entre dans la Romagne où elle arrose Forly, y prend le nom d'*Acquedutto*, & va se décharger dans le Golfe de Venise, au dessus de Ravenne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEDFORD (Jean) Duc de Bedford, étoit troisiéme fils de Henri IV. Roi d'Angleterre, & de *Marie*, fille de *Humphrey de Bohun*, Comte d'Hereford, d'Essex & de Northampton. La veille du couronnement de son pere, il fut fait Chevalier du Bain avec beaucoup de pompe & de solemnité; & la quatriéme année de ce régne il fut fait Connétable d'Angleterre, Gouverneur de Barwick sur la Twéde, & Gardien des frontiéres d'Ecosse. Pour pouvoir soutenir ces dignitez avec honneur, il eut la confiscation des biens d'Henri Percy, Comte de Northumberland. La deuxiéme année d'Henri V, il fut appellé *Jean de Lancastre*, & fait Comte de Kendal & Duc de Bedford. Au Parlement tenu à Leicester, il obtint pour lui & pour ses héritiers la Seigneurie & les honneurs de Richemont; & la troisiéme année de ce même régne, il reçut en don les isles de Jersey, de Sarke & d'Averney. Quand Henri Comte de Northumberland, fut rétabli dans ses biens, le Duc de Bedford obtint pour son dédommagement la somme de trois mille marcs de revenu par an. La même année le Roi d'Angleterre étant en France, ce Duc fut fait Gouverneur d'Angleterre, & pour son entretien il eut plusieurs Seigneuries. Environ dans le même tems il fut retenu pour servir le Roi dans ses guerres pendant trois mois de l'année avec 200 hommes d'armes, dont quinze devoient être Ecuyers & le reste Chevaliers, outre quatre cens Archers. Il fut fait Généralissime par mer & par terre. S'étant embarqué pour chercher la flotte Françoise, il la rencontra près de Southampton, en prit huit vaisseaux, & en força de fuir trois autres, qui allérent échouer sur le sable. Un autre sauta en l'air avec huit cens hommes d'équipage. La cinquiéme année du même régne, il fut de nouveau établi Lieutenant de Roi, en l'absence du Souverain. Il y eut un contract de mariage conclu entre lui & une parente de l'Empereur Sigismond, mais qui n'eut point d'effet. Environ ce tems-là *Jeanne* Reine de la Pouille l'adopta pour son fils, & il contraignit les Ecossois à lever le siége de Roxborough. La septiéme année de ce même régne, il fut choisi de nouveau pour servir le Roi en France avec 16 Chevaliers, 113 hommes d'armes & 360 Archers. La huitiéme année de ce régne il assista le Roi dans la prise de la forte ville de Melun en France. La neuviéme il fut de nouveau fait Lieutenant du Royaume en l'absence du Roi, & fut Parrain du Prince Henri. La dixiéme année, il contraignit les François & les Flamands, commandez par le Dauphin, de lever le siége d'une place qui appartenoit au Duc de Bourgogne. A la mort du Roi, qui arriva peu de tems après, il fut fait Gouverneur de Normandie, Régent de la France, & protecteur du jeune Roi Henri VI. Après cela il prit Crotoi, entra dans Paris avec de grandes forces, fit punir de mort plusieurs personnes qui avoient conspiré contre les intérêts de l'Angleterre, & mit garnison Angloise dans divers Forts & châteaux du voisinage de Paris. La seconde année du régne d'Henri VI. il prit le château d'Ivre, & se maria avec *Anne*, fille de *Jean* Duc de Bourgogne. Il défit Jean Duc d'Alençon, reprit Verneuil que ce Duc avoit pris, fit le Duc lui-même prisonnier, tua 5000 François, mit garnison dans la place, & retourna à Paris. La quatriéme année de ce régne, il fut fait Amiral d'Angleterre, d'Irlande & de Guienne, Gouverneur de Calais & des frontiéres de Picardie. La huitiéme année il convoqua un Parlement pour la Normandie à Rouen, & prit S. Denys aux François. Trois ans après sa femme mourut; ce qui refroidit l'amitié qu'il y avoit entre lui & le Duc de Bourgogne. Elle fut enterrée dans la chapelle d'Or-

d'Orléans à Paris, où on lui érigea un beau monument de marbre noir avec sa statue. Avant que l'année de son veuvage fût passée, il prit une seconde alliance avec *Jacqueline*, fille de *Pierre* de Luxembourg, Comte de Saint-Paul. Il mourut à Rouen le quatriéme septembre 1435, non sans soupçon de poison, & fut enterré dans la cathédrale de Notre-Dame dans un tombeau de marbre noir, avec une épitaphe qui commence par ces paroles, *Cy git tres-haut & tres-puissant Prince Jean, cy-devant Régent de France, Duc de Bedford, &c.* Camden dit qu'il fut tué dans un combat devant Verneuil, & qu'avec lui finit toute la prospérité des l'Anglois en France. On dit que Charles VIII. Roi de France voyant son tombeau, & quelques-uns de sa Noblesse lui conseillant de le détruire, il répondit, *Laissez reposer en paix maintenant qu'il est mort, celui qui faisoit trembler tous les François quand il vivoit.* * Voyez *ses ancêtres à l'article d'*ANGLETERRE. Dugdale. Cambden.

BEDFORD, en Latin *Bedfordia*, ville & Comté d'Angleterre. La ville est sur la riviére dite *Ouse*, & a été le titre de quelques Princes d'Angleterre, comme de Jean, dit le Duc de Bedford, fils du Roi Henri IV, & frére de Henri V, Régent de France sous Henri VI. Il fait la matiére de l'article précédent. * Camden.

BEDFORDSHIRE, ou le Comté de Bedford, petite province du Royaume d'Angleterre, située vers le milieu du païs, entre les Comtez de Northampton & de Huntington du côté du septentrion, celui de Cambridge au levant, celui d'Hartford au midi, & celui de Buckingham au couchant. Ce Comté n'a pas plus de dix lieues de long, & cinq de large. Il est assez fertile vers le nord; mais presque inculte vers le midi. Bedford en est la ville capitale. On y trouve encore huit autres villes à marché, savoir, Dunstable, Woburn, Ampthill, Leighton, Luton, Shefford, Bigleswade & Cotton. La province est toute du diocése de Lincoln, & l'on y compte 116 paroisses. Ampthill est un Vicomté. Woburn est considérable par sa terre à Foulon. Il y a près du Comté de Buckingham un ruisseau dont l'eau convertit le bois en pierre. Jean Russell Controlleur de la Maison du Roi d'Angleterre Henri VIII, fut créé Baron en 1538, & Comte de Bedford par Edouard VI. en 1548. Guillaume, cinquiéme Comte de cette famille, fut fait Marquis de Tavistock & Duc de Bedford par le Roi Guillaume III. * *Dict. Angl.* Maty, *Dict. Géogr.*

BEDGOSKY, ville. *Voyez* BYDGOSKY.

BEDHAH. *Voyez* BEIDHAH.

BÉDIFORD, bourg de la contrée de Shebbear, dans la partie septentrionale du Comté de Dévon en Angleterre. Il est situé sur la riviére de Towridge, trois milles au dessus de son confluent avec le Tow, & est principalement remarquable par son pont sur cette riviére, soutenu sur 24 piliers, lequel est si haut, qu'une barque de 60 tonneaux peut y passer & repasser avec ses mâts & ses voiles déployées. Ce pont est tres-solide, quoique les fondemens en paroissent fort minces. * *Diction. Anglois*

BÉDIZ-VÉLEZ, *Velia*, ville d'Afrique au Royaume de Fez, & dans la province d'Errif, avec un château & un assez bon port, sur la côte de la Mer Méditerranée, sous l'obéïssance du Roi de Maroc. On l'appelle aussi *Belz*. Elle est à un mille seulement de la forteresse du Pennon de Vélez, qui est aux Espagnols, & à seize lieues ou environ de Malgue au midi. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Acrath*.

*BEDLAM, BEDLE'HAM, & BETHLE'EM est un grand hopital dans un des fauxbourgs de Londres. Comme il tomboit en ruine, il fut rebâti en 1675, aux dépens de la ville de Londres. On dit qu'il a couté 18000 livres sterling: aussi est-il regardé comme l'un des plus beaux édifices de cette grande ville. On y fait renfermer les fous & les lunatiques. * Beeverell, *Del. de l'Angl. p.* 831.

BEDLE'HAM. *Voyez* BEDLAM.

BEDMAR, Marquisat en Espagne, appartenant à la Maison de la Cuéva. *Cherchez* CUEVA.

BÉDOUINS, anciennement appellez *Scenitæ*, parce qu'ils logent dans des tentes qui leur servent de maisons, du mot Grec σκηνὴ, *tente*, sont des Arabes qui habitent les déserts de ce païs, & dont le principal métier est de voler les Caravanes qui vont à la Mecque. Il y a quantité de ces errans dans toute l'Arabie; mais ceux qu'on appelle proprement Bédouins, sont dans les montagnes, à l'orient de la Mecque & de Médine. Lorsqu'ils sont les plus forts, ils se contentent ordinairement du pillage; mais lorsqu'ils rencontrent des Turcs, ils ne leur font guéres de quartier. Ces gens ont des troupeaux de chameaux, de moutons & de chévres, qu'ils ménent par tout où ils trouvent des pâturages, changeant de lieu lorsqu'ils n'y peuvent plus nourrir leurs bestiaux. Ils vivent du lait de ces animaux & de quelques gâteaux faits avec de la farine & du beurre ou du miel. Leurs déserts sont divisez en Tribus, & chaque Tribu en plusieurs familles, qui occupent différens quartiers. Le chef d'une famille se nomme *Scheik*, qui signifie *Capitaine*; & celui qui est le premier d'une Tribu s'appelle *Scheik-el-kebir*, c'est à dire, *Grand Scheik*. Sultan Amurat voulut autrefois les loger dans des villes, & les exemter de tous droits; mais ils refusérent ces offres, & aimérent mieux demeurer sous leurs tentes. Leurs armes sont des lances ou demi-piques, des sabres & de grands poignards: ils ne se servent point d'armes à feu, & même ils ne savent pas les manier. Ils portent aussi des boucliers couverts de peau d'*homme-marin*. C'est un poisson de la Mer Rouge, qui a deux mains comme celles d'un homme, & dont la peau ressemble à celle d'un chamois. Ils ont d'excellens chevaux qui sont petits; mais prompts à la course & infatigables. On dit qu'ils sont Mahométans; mais ils n'observent point les cérémonies de cette Religion; & pour toutes priéres ils disent quelquefois *Bismillah*, c'est à dire, *au nom de Dieu*. * Thevenot, *Voyage du Levant*.

* BEDRASCHI ou BADRÉSITA (Jacob) Juif tres-célébre florissoit à Barcelone vers l'an 5058 du Monde. Ganz l'appelle un homme fort versé dans la connoissance de la Loi, & le plus excellent Poëte de son siécle. Il a composé un livre Hébreu qui a pour titre *Bachinat Olam*, qu'Alard Uchtman traduisit en Latin & publia en 1650, sous le titre de *Examen Mundi*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BEDRIAC. *Voyez* BEBRIACUM.

BEDUARIA (Bonaventure de) Cardinal. *Cherchez* BONAVENTURE de Padoue.

BE'DUINS. *Cherchez* ASSASINIENS.

BEDWIN, bourg d'Angleterre dans la contrée du nord du Comte de Wilt, que l'on appelle *Kings-Bridge*, c'est à dire, *le Pont du Roi*. * *Dict. Angl.*

B E E. B E F.

BEECK (Corneille) Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Augustin & Prieur de la Maison d'Utrecht, dite la *division des Apôtres*, qui vivoit dans le XV siécle, composa & publia *Chronicum sui Monasterii*; *Oratio contra Proprietarios*; *Tractatus de Visitationibus Monasteriorum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 143.

BEECK (Pierre van) de Juliers, publia en 1622, un *in* 4. contenant une Rélation Historique de l'origine & des accroissemens de la ville d'Aix-la-Chapelle, des affaires de Charlemagne & de la coutume de couronner les Rois des Romains. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BEECKE. *Voyez* BEEKE.

BEEK ou BE'CA (Jean van). *Voyez* BE'CA.

* BEEK, village & Seigneurie dans la Mairie de Boisleduc sur la riviére de Mierle au nord-ouest de Helmont, dont il est éloigné d'une lieue ou environ, & au nord-est d'Eindhoven à la distance de près de trois lieues.

* BEEKE, petite riviére des Païs-Bas dans le Duché de Brabant au Quartier de Louvain, prend sa source vers les confins du Païs de Liége, coule du sud-est au nord-ouest depuis sa source jusques à Landen, & du sud au nord depuis Landen jusques à Leewe, où elle entre dans la Gheete.

* BE'EL, ville forte de la Tribu d'Aser. * Simon, *Dict. de la Bible.*

BÉEL. *Cherchez* BAAL.

* BE'ELJADAH, l'un des fils de David qui lui naquirent à Jérusalem. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 14. *v.* 7.

* BEELIK, ville du Duché de Westphalie sur la riviére de Moen au midi de Lipstad, tirant vers l'est, à environ six lieues de distance.

BÉEL-PHÉGOR, BELPHÉGOR, BELPE'OR ou BEEL-PÊHOR, fausse Divinité que les Israélites adorérent à l'imitation des Moabites, selon le récit que Moïse en fait *au 25. ch. des Nombres*. Selden croit que c'étoit un faux Dieu des Moabites & des Madianites, & le même qui est nommé seulement *Péhor* au *chapitre* qui vient d'être cité, & *au* 31. *du même livre*, comme encore *au 22 de Josué*. Une lettre Hébraïque *y* dont la prononciation est difficile, & qui se change souvent en G dans les autres Langues, a fait qu'on l'a aussi nommé *Phégor*. Origéne *Homel.* 20, *sur le livre des Nombres*, dit qu'il n'a rien pu trouver dans les Ecrits des Hébreux, touchant cette idole de saleté & d'ordure. *Beel-Phégor*, dit-il, *est le nom d'une idole qui est adorée dans le païs de Madian, principalement par les femmes.* Le peuple d'Israël se dévoua à son service, & fut initié dans ses mystéres. Origéne ajoûte que Béelphégor marque une espéce de turpitude & de vilenie. Le Rabbin Salomon de Lunel, autrement Jarchi dans son Commentaire sur le *ch.* 25 *des Nombres*, croit que ce nom signifie *faire ses ordures devant quelqu'un*, & que les Idolâtres faisoient cette sale action devant Béel-Phégor. Le célébre Moïse fils de Maimon approche de son sentiment, & l'explique un peu plus au long dans son livre intitulé *More Nevochim, partie* 3. *chap.* 46. que Buxtorf le fils a traduit en Latin. On a encore allégué d'autres raisons du nom de cette idole. Quelques-uns croyent qu'elle s'appelloit ainsi, à cause qu'elle avoit la bouche ouverte. Philon Juif est de cette opinion, & il semble qu'au lieu de *Béel-Phégor*, il avoit lu *Baal-Piaghor*; ce qui peut signifier la *bouche*, ou *l'ouverture supérieure de la peau*. Saint Jérôme, *sur le ch.* 4. *& le ch.* 9. *du Prophéte Osée & au premier livre contre Jovinien, chapitre douziéme*, croit que le Béel-Phégor des Moabites & des Madianites est le même que le Priape des Grecs & des Latins. Isidore est de cet avis *au huitiéme livre des Origines*, & Rufin *au troisiéme livre sur Osée*. Ces Auteurs prouvent par les endroits de l'Ecriture Sainte, où il est parlé des fornications des Moabites & des Hébreux, que ces deux idoles, Béel-Phégor & Priape, étoient honorées par d'infames cérémonies. Ils alléguent aussi le *chapitre* 9. du Prophéte Osée, où ceux qui servoient Béel-Phégor sont accusez de commettre des impudicitez, & de faire des choses abominables. Le Pére Kircher suit aussi le sentiment de saint Jérôme, & dit que cette infame idole étoit venue d'Egypte, où les Hébreux avoient vu les détestables cérémonies d'Osiris. Scaliger conjecture que le nom de *Phégor* fut donné en dérision au Dieu des Moabites, qui s'appelloit *Baal-Reem*, le Dieu du tonnerre, que les Hébreux appellérent par mépris le *Dieu du pet*, comme ils changérent le nom du Dieu d'Accaron, *Béelzebuth*, qui signifie le *Dieu des mouches*, en celui de *Béelzebul* qui veut dire *Dieu des excrémens*, & comme ils donnérent à *Béthel*, où étoient les veaux d'or de Jéroboam, le nom de *Beth-aven, maison d'iniquité*. Vossius, après S. Jerôme, croit que Phégor est le Dieu Priape. D'autres se persuadent que cette idole reçut son nom de quelque Prince qui fut mis au nombre des Dieux, ou de quelque montagne de même nom; car il y avoit dans le païs de Moab une montagne qui s'appelloit Phégor; & l'on croit que Baal y avoit un temple où on lui offroit des sacrifices. *Balac*, dit Moïse, *Nombres, ch.* 23. *v.* 28. *conduisit Balaam au sommet de Phégor, qui regarde vis à vis du désert de Jésimon.* Théodoret, *sur le Pseaume* 105 selon la Vulgate, & 106 selon l'Hébreu, fait venir de là le nom de Béel-Phégor, & Suidas en donne l'étymologie en ces termes: *Béel c'est Saturne, Phégor, le lieu où il étoit adoré, &*

de ces deux noms a été formé celui de Béel-Phégor. Car comme Jupiter a été appellé *Olympien*, Mercure *Cyllénien*, à cauſe des montagnes de Theſſalie & d'Arcadie, où ils étoient adorez, il y a apparence que Baal étoit appellé *Baal-Phégor*, à cauſe du mont Phegor où on lui ſacrifioit. Il eſt fait mention au 34. *ch. du Deuteronome* de la maiſon de *Phégor* ou de *Beth-Phégor*, qui étoit dans le païs de Moab, auprès de la vallée dans laquelle Moïſe fut enſeveli. Les noms de *Beth-Dagon*, de *Beth-Shemesh*, *&c.* ſemblent être des preuves que Beth-Phégor ſe peut prendre là pour la montagne où étoit le temple de l'idole; car les Hébreux appellent un temple *Beth*, c'eſt à dire, *maiſon*. Les Moabites offroient les ſacrifices à Béel-Phégor, dont il eſt parlé dans les *Nombres*, *ch.* 25. *v.* 2. *Les filles de Moab invitérent les Iſraélites à leurs ſacrifices; ils y mangérent & adorérent leurs Dieux, & Iſraël fut invité aux myſtéres de Béel-Phégor*; & dans le Pſeaume 105 ou 106, *ils furent initiez à Béel-Phégor, & ils mangérent les ſacrifices des morts.* Par ces ſacrifices des morts, quelques-uns entendent les ſacrifices offerts à Béel-Phégor, qui étoit un Dieu mort. D'autres entendent par là les cérémonies des funerailles, & les offrandes que les Moabites faiſoient aux morts. Selden prétend que Béel Phégor étoit le Dieu des morts, ou le Pluton des Grecs; & que les offrandes que l'on faiſoit aux Manes pour les appaiſer, ſont ces ſacrifices des morts, dont il eſt parle en cet endroit. Le P. Dom Auguſtin Calmet Bénédictin conjecture que Phegor eſt peut-être le même qu'Adonis ou Oſiris, dont on célébroit les fêtes comme les funérailles des morts, avec des lamentations, des pleurs & d'autres cérémonies lugubres; & il prétend que la défenſe que Moïſe fait aux Hébreux, *Lévitique*, *ch.* 19. *v.* 26. & 27. de ſe raſer, & de ſe faire des inciſions dans la chair pour les morts, ont rapport au culte de Béel-Phégor. Cela paroît aſſez vrai-ſemblable, & il eſt certain que l'on honoroit ainſi Adonis; mais il ſe peut faire que deux différens Dieux ayent eu le même culte dans deux diverſes habitations; & il paroît que les Hébreux n'appelloient pas Adonis *Phégor*, mais *Thammus*; car dans Ezéchiel, *ch.* 8. où la Vulgate porte, *plangentes Adonidem*, il y a dans l'Hébreu, *pleurans Thammus.* Le même Bénédictin avance encore un autre conjecture ſur le Dieu Phégor, en prétendant que c'eſt l'*Or* des Egyptiens, fils d'Iſis. Mais toutes ces conjectures n'ont rien de certain. * *Conſultez* Voſſius, de l'Idolâtrie des Payens, *l.* 2. *ch.* 7. *Voyez* BAAL. Selden, *de Diis Syris.* D. Auguſtin Calmet, *Diſſert. ſur les Nombres.*

B E'E L Z E'B U B ou B E'E L Z E B U T H, c'eſt à dire, *Dieu moûche* ou *Dieu de la moûche*, étoit le nom d'une célébre Divinité des Accaronites, dont il eſt parlé II. ou IV. *Rois*, *ch.* 1. Quelques Auteurs ont cru que les Juifs lui avoient donné ce nom par dériſion, parce que dans le temple de Jéruſalem, on ne voyoit point de moûches ſur les victimes. Scaliger eſt de cette opinion. Mais il eſt bien plus probable que les Accaronites avoient eux-mêmes donné ce nom à leur Dieu: ce qu'on peut prouver par les paroles d'Ochoſias, qui envoya conſulter ce Dieu Béelzebub. Il n'y a aucune apparence qu'il eût voulu conſulter un Dieu dont il ſe moquoit. Maldonat eſt de ce dernier ſentiment dans ſon Commentaire ſur le *ch.* 10. de ſaint Matthieu. Cette Idole étoit donc appellée *le Dieu moûche* ou *de la moûche*, parce qu'on l'invoquoit contre les moûches. Ceux d'Arcadie ſacrifioient tous les ans à un Dieu ſemblable, appellé *Myagros*. Les Juifs par l'horreur qu'ils avoient pour cette idole, appellérent le diable *Béelzebub*. On lit néanmoins dans la plupart des Exemplaires Grecs du nouveau Teſtament *Beelzebul*, qui ſignifie *un Dieu d'excrémens*: ce que les Juifs auroient pu faire du mot *Béelzebub* par mépris pour cette idole. Cependant il y a bien de l'apparence qu'il faut auſſi bien lire *Béelzebub* dans le Nouveau Teſtament, que dans l'Ancien; & que *Beelzebul* eſt une ancienne erreur des Copiſtes Grecs. *Voyez* BAAL.

B E'E L Z E'P H O N ou BAAL-T S E'P H O N, idole des Egyptiens. Ce nom eſt compoſé de *Béel*, *Seigneur* ou *Dieu*, & de *Tſephon*, *caché* ou *le ſeptentrion*; comme qui diroit, *le Dieu caché* ou *le Dieu du Nord.* On donna auſſi ce nom au lieu où cette idole étoit placée ſur les confins de l'Egypte, vers la Mer Rouge. Rabi Aben Ezra dit que c'étoit un Taliſman d'airain que les Magiciens de Pharaon avoient fait pour empêcher que les Iſraëlites ne quittaſſent furtivement l'Egypte. D'autres diſent que les Egyptiens dreſſoient de ces Taliſmans en tous les endroits par où les ennemis pouvoient aiſément faire irruption dans l'Egypte, afin que leurs efforts fuſſent arrêtez par la force magique de ces idoles. Il y en a qui croyent que cette idole de Béelzéphon avoit la figure d'un chien, & qu'elle aboyoit lorſque quelque Iſraëlite paſſoit par ce lieu pour s'enfuir. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus*, *tome* 1.

B E E M S T E R, *Beemſtera*, campagne de la Hollande, dans la partie ſeptentrionale, près de la ville de Purmerent. C'étoit autrefois un lac, que l'induſtrie & le travail des Hollandois ont deſſéché. Ce beau morceau de terre a 7545 arpens, ſans compter les digues, les foſſez & les chemins. Cet ouvrage fut commencé en 1608. Il étoit déja fort avancé en 1610, lorſqu'une inondation qui ſurvint, remplit d'eau tout le Beemſter. Cela ne découragea pas les Entrepreneurs, qui reprirent l'ouvrage, & le pourſuivirent avec une telle vigueur & une ſi grande aſſiduité qu'il fut entiérement achevé au mois de mai. * Maty, *Dict. Géogr. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* B E E R ou B E R A, ville de la Tribu d'*Ephraim*, aſſez près de Siceleg, où *Jotham*, dernier fils de *Gédéon*, Juge d'Iſraël, ſe retira, pour éviter la cruauté d'*Abimélech*, qui avoit tué ſoixante & dix de ſes fréres. * *Juges*, *ch.* 9. *v.* 21.

B E E R. *Voyez* B E E R - E L I M.

B E E R ou L A P A L U (Jean) Chanoine Régulier dans les Païs-Bas, natif de Dieſt dans le Brabant, s'aquit beaucoup de réputation par ſa doctrine & par ſes Ouvrages, & mourut en 1418. * Valére André. *Biblioth. Belgica.*

B E E R (Martin) de Nuremberg, Théologien & Philoſophe, né en 1617, a publié en 1665, un *Enchiridion* de Géographie ancienne & nouvelle. On a auſſi de lui pluſieurs Traitez Théologiques, principalement contre Jager Théologien Catholique. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

B E E R A, ville. *Voyez* B E E R.

* B E E R A ou B E R A, dernier fils de *Tſophah*, de la Tribu d'*Aſer.* * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 37.

B E E R A ou B E E R I, Chef de la Tribu de Ruben, qui fut mené en captivité en Aſſyrie avec toute ſa Tribu par Téglath Phalazar Roi des Aſſyriens. * I. *Chron.* ou *Paral. ch.* 5. *v.* 6.

* B E E R - E L I M, c'eſt à dire, *Puits des Princes*, dont il eſt parlé dans *Eſaie*, *ch.* 15. *v.* 8. eſt apparemment le même dont il eſt parlé dans le *livre des Nombres*, *ch.* 21. *v.* 16. où il eſt ſimplement appellé *Beer.*

* B E E R E N (Paul) natif de Hambourg, fut un habile Juriſconſulte. En 1621, il donna au public, *Diſſertationes Academicæ ad ſeriem Inſtitutionum Imperialium accommodatæ.*

* B E E R E N D R E C H T, village avec Seigneurie en Brabant entre la petite ville de Santvliet & le Fort de Lillo, fut en 1627 fortifie par les Eſpagnols pour la ſûreté de leur convois.

B E E R I, pére du Prophéte Oſée. * *Oſée*, *ch.* 1. *v.* 1.

B E E R I, pére de Judith, femme d'Eſaü, le fils du Patriarche Iſaac. * *Généſe*, *ch.* 26. *v.* 34.

* B E E R O T H ou B E'R O T H, ville du côté d'occident, de la Tribu de *Benjamin*, aſſez près de la Haute Kadès. Ce fut près de là que les Cananéens vinrent ſe camper avec une armée de trois cens mille hommes de pié, de dix mille de cheval, & de vint mille chariots, pour s'oppoſer aux conquêtes de *Joſué*, qui les tailla tous en piéces, l'an du Monde 2584 avant J. C. 1451. * *Joſué*, *ch.* 9. *v.* 17. Joſeph, *Antiq. Judaiq. l.* 5. *ch.* 1.

* B E E R O T H - B E N E' - J A K A N, eſt l'une des ſtations des Iſraëlites, dans le Déſert. * *Deuteronome*, *ch.* 10. *v.* 6. Ce lieu n'eſt appellé que BENE-JAKAN dans le livre des *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 31.

Il y a auſſi un tres-beau Déſert de ce nom proche le mont Hor, delà le Jourdain. * Simon, *Diction. de la Bible.*

B E E R - R A M A T H. *Voyez* B A A L A T H - B E E R.

B E E R S Ç E B A H ou B E E R Z E B A. *Cherchez* BERSABE'E.

B E E S. *Voyez* B U R G L O S.

B E E S T E'R A, ville ſituée dans la moitié de la Tribu de Manaſſé au delà du Jourdain. * *Joſué*, *ch.* 21 *v.* 27. Les Septante liſent *Boſora*, & la Vulgate *Boſra*. Reland & D. Calmet croyent que c'eſt la même que Boſtra qui dans les Notices Eccléſiaſtiques eſt nommée la Métropole de l'Arabie. * Relandi *Palaſtina*, *l.* 3. D. Calmet. *Diction. de la Bible.* *Voyez* BOSRA.

* B E E S T O N, château ſitué vers la ſource du Weaver, dans la Province de Cheſter, & ſur la pointe la plus élevée d'une montagne eſcarpée, tellement qu'il n'eſt acceſſible que d'un côté. Ranulphe III. Comte de Cheſter le bâtit à ſon retour de la Terre-Sainte, & il y mourut l'an 1130. * Beeverell, *Dél. de l'Angl p.* 310.

B E E T Z (Jean) natif de Tillemont en Brabant dans le XV ſiécle, prit l'habit de Religieux parmi les Carmes, & enſeigna la Théologie à Louvain, où il mourut le ſixiéme de juin 1570. Il laiſſa divers Ouvrages, des Commentaires ſur l'Epître de ſaint Paul aux Romains; un Traité du ſaint Sacrement de l'Autel; dix livres ſur le Décalogue ſous ce titre, *Præceptorum Divinæ Legis*, *&c.* * Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Alegrin, *in Parad. Carmel.* Valére André, *Biblioth. Belgica.*

B E'F E R, ville de Judée. *Cherchez* B E'Z E C.

B E F F R O Y, que l'on appelle dans la baſſe Latinité *Belfredus*, *Berfredus*, *Verfredus*, *Berefridus*. On appelloit autrefois de ce nom ces tours ou machines de charpente montées ſur quatre groſſes roues, qui égaloient autrefois les murs des villes qu'on attaquoit, Ses côtez étoient accommodez avec de groſſes planches, & des clayes que l'on couvroit de pluſieurs peaux de taureaux & de chevaux, pour la garantir de certains feux appellez *inextinguibles.* Les ſoldats étoient poſtez une partie dans de petites loges, & les autres tout au haut, d'ou ils tiroient continuellement dans la ville des traits & des javelots ſur l'ennemi. Au bas de cette tour il y avoit des hommes vigoureux & robuſtes, qui à force de bras avançoient la machine proche des murs: voilà ce que l'on faiſoit avant l'invention de l'artillerie. On trouve la deſcription de cette machine dans pluſieurs Auteurs, dans les machines de guerre de Juſte Lipſe, & dans l'Empereur Léon, *in Tacticis*, *c.* 15. *num.* 30. Lamet, *l.* 2. *part.* 4. *c.* 22. explique fort exactement la maniére de ces tours où les anciens beffrois étoint conſtruits, & montre comment on doit s'y prendre pour en conſtruire de ſemblables. De là le nom de beffroy à paſſé en uſage, pour ſignifier ces hautes tours que l'on éleve dans une place de guerre, comme dans une ville ou dans un camp, où il y a une cloche, où l'on fait le guet, & d'où on ſonne l'allarme quand les ennemis paroiſſent; ce que les Latins nomment *ſpecula*. Nicot dérive ce mot de *bée*, & de *effroi*, parce qu'il eſt fait pour béer & regarder, & enſuite donner l'effroi. Mais Du Cange dérive plus vrai-ſemblablement ce mot du Saxon ou Allemand *bell* qui ſignifie *cloche*, & *freid*, c'eſt à dire, *paix*; parce que dans pluſieurs villes on ſonne cette cloche, non ſeulement dans le tems de guerre; mais quelquefois en tems de paix, lorſque les Magiſtrats le jugent à propos, afin d'aſſembler les Communes pour le bien de la paix. *Voyez* Charles du Frêne, *Gloſſar.*

Enſuite le mot de beffroy eſt preſque demeuré aux cloches qui ſont dans les lieux les plus remarquables d'une ville, qu'on ne ſonne qu'en certaines occaſions, comme de réjouiſſance, d'allarmes ou d'incendie. Selon Paſquier, ſonner le beffroy, n'eſt autre choſe qu'une corruption de langage, pour dire ſonner l'effroy. Il y a trois beffrois à Paris, celui de l'Hôtel de ville, celui du Palais & celui de la Samaritaine. On tinte le beffroy quand le Roi vient tenir ſon lit de Juſtice à ſon avénement à la Couronne, à la naiſſance des fils de France, & aux publications de paix.

B E'F O R D, B E D F O R T ou B E L F O R T, *Befordia* & *Befortium*, place forte du Sundtgaw en Haute Alſace à 14 lieues de Colmar, à 12 d'Huningen & de Bâle, à trois de Montbéliard, & à 16 de Beſançon. Cette ville eſt ſituée au pié d'un rocher eſcar-

escarpé sur lequel a été construit anciennement un château, qui subsiste encore. La *Savoureuse*, petite riviére qui descend des Vauges, arrose le pié de ses glacis, & un de ses bras forme entre la vieille ville & la nouvelle un tres beau canal revêtu. L'ancienneté de Béfort se confirme par plusieurs titres, & entre autres par celui de Renaud de Bourgogne, Comte de Montbéliard, qui accorda en 1307, aux Habitans de cette ville, des priviléges considérables, pour les dédommager de l'entretien qu'ils se chargérent de faire des fortifications de leur enceinte, & des fanaux répandus sur les montagnes voisines, dont on voit encore un vestige sur celle de la Miotte. Sa banlieue, & 54 Communautez qui composent le Bailliage, ont fait depuis partie de l'appanage des Archiducs de la maison d'Autriche, & cela jusqu'en 1632, que cette ville fut prise par le Rhingrave Monlouy commandant pour les Suédois en Alsace, & reprise l'année suivante par le Duc de Féria pour les Impériaux; mais en 1634, elle fut du nombre des autres villes de la Haute Alsace qui ouvrirent leurs portes au Rhingrave, & les Officiers de la garnison du château s'étant rendus prisonniers de guerre par capitulation, les soldats Allemands suivant la même capitulation prirent parti dans les troupes Suédoises. En 1636, Mr. le Comte de la Suze, pour lors Gouverneur de Montbéliard, s'en empara pour le Roi, & pendant les guerres civiles, ce Seigneur étant entré dans le parti du Prince de Condé & du Comte d'Harcourt, le Maréchal de la Ferté mit le siége devant cette place le 25 décembre 1643, & s'en rendit maître le 23 février de l'année suivante après un siége opiniâtre & une défense des plus vigoureuses. Enfin l'Alsace entiére ayant été cédée au Roi de France en 1648, par le traité de Munster, Sa Majesté en fit don au Cardinal de Mazarin & à ses successeurs par lettres patentes du mois de décembre de la même année avec les Comtez de Thann, de Ferréte, de Altkirch, de Delle & d'Issenheim, ne s'en réservant que la Souveraineté: & c'est en vertu de ce don que Mr. le Duc de Mazarin-la-Meilleraye en jouït aujourd'hui. La conséquence de ce poste qui sert de clef & d'entrepôt aux Provinces d'Alsace & de Bourgogne, engagea dans la suite à faire construire une nouvelle enceinte autour de l'ancien château, où la beauté & la profondeur des fossez qu'on y a taillez dans le roc mérite l'attention des Curieux. Enfin la nécessité de faire à Béfort un établissement plus considérable, s'étant fait sentir de plus en plus, le Roi fit augmenter la ville de moitié, & la fit envelopper le 14 avril 1687, d'un corps de place régulier a tours bastionnées & contregardes, suivant le nouveau systême de Mr. de Vauban. Ces ouvrages, & ceux qu'on a établis sur les hauteurs qui avoisinent la place, la rendent aujourd'hui tres respectable, & une des meilleures de la Province. La nouvelle ville est percée réguliérement & décorée avec symmétrie. L'Arsenal & les autres bâtimens du Roi sont dans le même goût. La nouvelle église paroissiale y est remarquable par la beauté & la richesse de son Architecture, qui la met au rang des plus parfaites du Royaume en ce genre, & le Chapitre qui la dessert est composé d'un Prévôt & de six Chanoines. Il y a plus de 400 ans que cette Collégiale est fondée. *Cet article a été communiqué tel qu'il est.*

B E G. B E H.

BEG ou BEY, en langage Turc, signifie *Seigneur*. Ce mot se joint souvent à d'autres, comme *Beglerbeg*, c'est à dire, *Seigneur des Seigneurs*: *Assembey* ou *Hassambeg*, *le Seigneur* ou *le Prince Hassan*. * Ricaut, *de l'Emp. Ottoman.*

* BE'GA (Corneille) Disciple d'Ostade, fils de Pierre Beguyn & de Marie fille du fameux Corneille de Harlem, étoit habile dans le Dessein & dans la Peinture. Béga devint un grand Maître, sur tout à peindre des compagnies de païsans, mais il étoit si débauché que son pére ne voulut plus le reconnoître pour son fils. Cet affront lui fit changer son nom de *Beguyn* en celui de *Bega*. On ignore quand il naquit, mais on sait qu'il mourut le 27 août 1664. Les piéces qu'il a faites servent d'ornement aux cabinets des Curieux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BE'GABAR, ville au delà du Jourdain, étoit la patrie du Prophéte Nahum. * Epiphane, *de Vit. Prophet. p.* 247. On croit qu'elle est la même que Beth-Abara. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

BE'GAD, Idole des Syriens. *Cherchez* BAAL-GAD.

BEGAIGNON (Yves ou Evéne de) né à Plestin, paroisse du diocése de Tréguier en Bretagne, de l'illustre famille des Rumen-Begaignon, entra jeune dans l'Ordre de Saint-Dominique à Morlaix; & s'étant aquis une solide réputation par sa piété & par sa doctrine, il fut choisi au plus tard en 1357, par le Pape Innocent VI. pour être son Pénitencier, & quelque tems après fut fait Evêque de Tréguier. Messieurs de Sainte-Marthe & Fontana prétendent qu'il ne fut élevé à cette dignité que le 19 novembre 1362; mais Albert le Grand, Frison, Oldoin, prétendent qu'il succéda dès l'an 1360, à Hugues de Morlaix, qui effectivement fut transféré cette année-là à Saint-Brieux. Le R. P. D. Edme Marténe a fait imprimer dans son quatriéme volume d'Anecdotes, les Statuts synodaux de ce Prélat de l'an 1365, par la lecture desquels on apprend qu'il avoit déja tenu d'autres Synodes. On dit qu'il alla ensuite à Avignon, y ayant été appellé par Urbain V, qui le fit grand Pénitencier, & qu'il mourut dans cette ville en 1371. Du moins il est certain que Jean le Brun fut fait Evêque de Tréguier, & publia des Statuts synodaux, qu'on trouve dans le même recueil. On a fait une infinité de fautes en parlant de ce Prélat. Albert le Grand le met au nombre des Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, & même assûre qu'il fut reçu en 1338. Cependant on ne le trouve point dans les Catalogues du XIV siécle; mais dans ceux du XV, on trouve un Yves Evenon du même nom, qui étoit en Licence en 1421. Le même, suivi par d'autres, prétend qu'Yves renonça bien à son Evêché de Tréguier en 1371, mais qu'il ne mourut qu'en 1378, à Rome; & qu'il étoit alors grand Pénitencier, Cardinal & Evêque de Palestrine. Cependant on trouve que sous le Pontificat de Grégoire XI. les Evêques de Palestrine furent Raimond de Canillac, Simon de Langham & Jean du Cros; que celui-ci étoit grand Pénitencier dès l'an 1371; qu'il suivit Grégoire XI. à Rome; qu'il ne mourut qu'en 1383; & qu'il eut pour successeur Guy de Maillesec. A cette preuve on en joint une autre, qui est que l'Anonyme qui a écrit la Vie de Grégoire XI, quoique fort exact pour ce qui regarde les Cardinaux promus par ce Pape, ne dit rien de Begaignon, & que Laurent Pignon Auteur presque contemporain ne lui donne point cette qualité; mais il ne faut pas chercher bien loin la source de l'erreur, c'est qu'on a confondu Yves Begaignon avec Hugues de Morlaix son prédécesseur, qui lui survécut. Cela est évident par le nom qu'on lui donne de Cardinal de Morlaix; on l'a dit Evêque de Palestrine, au lieu de dire Evêque de Sabine; & on en a fait un grand Pénitencier, parce qu'Yves l'avoit été. Altamura l'appelle *Udo*, d'autres, *Hugo de Vitonio*, ce qui signifie apparemment *de Vannes*. * Echard. *Script. Ord. Præd. tome* 1.

BEGARS, *Begardum*, *Gavium*, Abbaie de France de l'Ordre de Cîteaux, située en Bretagne, dans le diocése de Tréguier, & à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BÉGAT (Jean) naquit à Dijon vers l'an 1524, de *Nicolas Bégat* Avocat du Roi au Bailliage de Chatillon-sur-Seine, & de *Françoise Agneau*. Il s'appliqua d'abord aux Langues & aux Belles Lettres, & ensuite au Droit où il a excellé. Il fut reçû Avocat au Parlement de Dijon en 1547, & il s'y fit distinguer par ses plaidoyers. Les Elus des trois Etats de la Province le députérent le septiéme février 1552 à la Cour, pour y solliciter la revocation d'une déclaration du Roi, par laquelle les Francs-Comtois étoient réputez *Aubains* en France. Il obtint le 18 avril 1553, un Arrêt portant qu'il ne seroit rien innové sur ce point à l'égard des peuples du Comté de Bourgogne. Les Elus des Etats, voulant reconnoître ces bons services, & ayant apris que, pendant son séjour à Paris, il avoit été pourvu par le Roi d'une charge de Conseiller-Clerc au Parlement, quoi qu'il fût marié, & que d'ailleurs cette charge eût été supprimée, ils écrivirent le huitiéme mai 1553, au Cardinal de Lorraine, & au Garde des Sceaux, pour lui faire avoir des lettres de dispense. Il les obtint le 18 du même mois & fut reçu en cette charge le neuviéme juin suivant. En 1554, il fut député par le Parlement à Paris pour porter les plaintes de la Compagnie contre *Lazare Morin* Procureur Général, qui s'absentoit sans le congé du Corps. Bégat obtint tout ce qu'il voulut, & peu de tems après le Procureur Général reçut ordre de se défaire de son emploi. Le quatriéme mai 1562, il fut encore député en Cour pour répréſenter au Roi qu'on ne pouvoit enrégitrer au Parlement de Dijon l'Edit du premier janvier 1561, accordé aux Protestans. Begat réüssit dans cette négociation délicate, ayant à dos le Chancelier de *l'Hopital* qu'on savoit être l'Auteur de cet Edit. Mais en 1563, étant de nouveau député à Paris il ne put obtenir que le nouvel Edit accordé aux Religionaires ne fût point enregître dans le Parlement de Dijon. Les Etats de Bourgogne ayant obtenu en 1560, des lettres patentes adressées à *Jean de la Guêle* premier Président du Parlement, pour procéder à la réformation de la coutume de la Province, avec deux Conseillers de la même Compagnie qu'il choisiroit, il jetta d'abord les yeux sur Bégat dont les avis furent presque toûjours suivis dans les assemblées que ces Commissaires tinrent pendant les années 1568 & 1569. Le Roi ayant rétabli en 1571, la charge de quatriéme Président au Parlement de Dijon, en faveur de Bégat, il en fut pourvu sans aucune opposition de la part de la Compagnie. Mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort le 21 juin 1572, âgé de 49 ans. Il laissa plusieurs enfans de *Michelle Contaut* fille d'un Conseiller au Parlement de Dijon, qu'il avoit épousée le huitiéme novembre 1547. Voici le titre de ses Ouvrages. *Remontrance de l'Assemblée des trois Etats du Duché de Bourgogne au Roi Charles* IX, sur l'Edit qu'il avoit accordé aux Protestans pour pouvoir exercer leur Religion. Quelque Protestant mit d'abord la main à la plume pour répondre a cette Remontrance. Bégat fit une replique à cette réponse. *Commentarii rerum Burgundicarum a primis Burgundiæ Regibus, usque ad Carolum Ducem, qui apud Nanceium occisus est anno* 1476, *Autore Joanne Agno Begatio; Tractatus duo*, 1. *de retractu gentilitio*, 2. *de censu, reditu & emphyteusi*, *Lugduni* 1652; *Variæ Senatus Divionensis Decisiones*, *Begatii cura collectæ*. Elles sont insérées dans l'édition de la coutume de Bourgogne de M. le Président *Bouhier* qui a mis l'éloge de Bégat à la tête de cet Ouvrage. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 6. *p.* 166. *& suiv.* De Thou, *lib.* 36. *ad an.* 1564. * Bayle, *Dict. Crit.* Taisan, *Vies des Jurisconsultes*, *p.* 63.

BÉGER, Laurent, naquit à Heidelberg le 19 avril 1653. Son Pére, qui étoit Tanneur de profession, lui laissa suivre la forte inclination qu'il se sentit pour l'étude. Après qu'il eut fini le cours des Humanitez & de la Philosophie, il se destina au Droit; mais son pére le sollicita de s'attacher à la Théologie, ce qu'il fit avec succès. Mais dès que son Pére fut mort, il retourna au Droit, & se fit donner ses licences. A l'âge de 22 ans, en 1677, Béger fut choisi par *Charles Louis*, Electeur Palatin, pour être son Bibliothécaire. Le même Electeur ayant fait faire, par le Baron de *Spanheim* qui étoit alors un de ses Conseillers, une belle collection de médailles en Italie, engagea Béger à s'appliquer à la connoissance des Antiquitez, & lui donna, outre la charge de Bibliothécaire, celle de Garde des Antiquitez & des raretez de son cabinet. Il conserva ces deux charges pendant la vie de *Charles* fils & Successeur de Charles Louïs. Mais ce Prince étant mort en 1685, la Bibliothéque devant, en vertu de quelques traitez, appartenir au Landgrave de Hesse-Cassel, & le Cabinet de médailles & des raretez à l'Electeur de Brandebourg, les emplois de Béger cesserent. Cependant *Frédéric Guillaume* Electeur de Brandebourg, ayant connu par lui même le mérite de Béger, le revêtit de la dignité de Conseiller, & lui confia la garde de sa Bibliothéque & de ses médailles. Cet Electeur étant mort en 1688, *Frédéric* son successeur confirma Béger dans ses emplois, dont il jouït jusques à sa mort, arrivée à Berlin le 21 février 1705, dans sa 52 année. Il fut fait Membre de la Société Royale de Berlin, dans sa formation. Il a

été marié deux fois, en 1683 & en 1693; mais il n'a point eu d'enfans. Il a laissé un bon nombre d'Ouvrages comme il paroîtra par la Liste suivante. *Considérations sur le mariage par Daphnæus Arcuarius*, en Allemand. Il avoit fait cet Ouvrage pour autoriser la Polygamie, à la sollicitation de l'Electeur *Charles-Louis*, qui, degoûté de son épouse, étoit devenu amoureux de la Baronne de *Dégenfela*. Mais ensuite il refuta son Ouvrage pour se justifier dans l'esprit de l'Electeur *Charles* qui avoit succedé à son pére en 1680. Cette refutation n'a pas été publiée. *Thesaurus ex Thesauro Palatino selectus, sive Gemmæ & Numismata Cimeliarchii Elect. Palatini elegantiora, æri incisa & Commentario illustrata, Heidelb.* 1685. *in folio*; *Observationes & Conjecturæ in Numismata quædam antiqua, Col. Brand.* 1691, *in 4to*; *Spicilegium Antiquitatis, sive fasciculi variarum Antiquitatum, vel novis luminibus illustratarum, vel recens etiam editarum, Col. Brand.* 1692, *in folio*; *Thesaurus Reg. Elect. Brandeburgicus selectus, sive Gemmæ, Numismata, Imagines, Sigilla, aliaque in Cimeliarchio Reg. Electorali Brandenburgico asservata, æri incisa, & Dialogo illustrata, tribus tomis, Col. March.* 1696, *in folio*; *Meleagrides & Ætolia ex Numismate* ΚΥΡΙΕΩΝ *apud Goltzium, interspersis marmoribus quibusdam de Meleagri interitu, & Apri Calydonii venatione, Col. Brand.* 1696, *in 4to*; *Cranae Insula Laconica, eadem & Helena dicta, & Minyarum posteris habitata, ex Numismatibus Goltzianis, contra communem opinionem quæ ad Helenam Atticæ respexit, Col. Brand.* 1696, *in 4to*; *Contemplatio gemmarum quarumdam Dactyliothecæ Gorlæi, a Jacobo Gronovio auctæ & illustratæ, Col. Brand.* 1697, *in 4to*; *Bellum & excidium Trojanum ex Antiquitatum reliquiis delineatum, & illustratum, Berolini* 1699, *in 4to*; *Regum & Imperatorum Romanorum Numismata, a Carolo Duce Croy collecta, ab Alb. Rubenio edita, recusa & Annotat. illustrata, Col. March.* 1700, *in folio*; *De Nummis Cretensium serpentiferis Disquisitio antiquaria, ubi de Cretensium origine, & de M. Antonii & Augusti Nummis Serpentiferis, Col. Brand.* 1702, *in folio*, *Colloquium quorumdam de tribus primis Thesauri Antiquitatum Græcarum Voluminibus*, 1702; *Lucernæ veterum sepulchrales iconicæ a P. Bellorio editæ, recusæ, observationibus in Latinum versis, Col. March.* 1702; *Numismata Pontificum Romanorum aliorumque Principum Ecclesiasticorum rariora, in Cimeliarchio Regio Elector. Brandenb. asservata, æri incisa & illustrata, Col. Brand.* 1703, *in folio*; *Alcestis pro Marito moriens, & vitæ ab Hercule restituta, Ulysses Sirenes prætervectus, Pœnæ infernales Ixionis, Ocni, Sisyphi & Danaidum*; *L. Annæi Flori rerum Romanarum libri duo priores*; *Examen Dubiorum quorumdam.* * Le P. Niceron, *Memoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 4. *p.* 165. *& suiv.*

BEGIRI, *Begeria*, petite isle d'Irlande, près de la ville de Wexford, dans un petit golfe, que forme la riviére de Slane à son embouchure. Vairæus croit que cette isle est celle qu'on appelloit anciennement *Andros*, *Edros* & *Hedros*, laquelle quelques autres Géographes jugent être l'isle de *Bardsey*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEGGE. *Voyez* BEGGHE.

BEGGH ou LE BEGUE (Lambert) Prêtre du Diocése de Liége. Plusieurs croyent qu'il a été Fondateur des Béguines, & que le nom de Begue lui fut donné à cause qu'il bégayoit. Il mourut l'an 1177, à son retour de Rome, où Raoul Evêque de Liége l'avoit envoyé. Ce Saint homme avoit prêché avec beaucoup de zéle contre la simonie, & l'Evêque qui se sentoit coupable, ne l'avoit pas entendu plus patiemment que les Ecclésiastiques à qui il avoit vendu les Bénéfices. Il ne trouva point de moyen plus sûr de le faire taire, que de le retenir en prison: on l'arrêta dans l'église, où il fut fort maltraité par ceux que ses discours avoient offensez, & ce ne fut apparemment que malgré lui que l'Evêque l'envoya à Rome. Lambert s'y étoit pleinement justifié, & il se préparoit à se venger de ses ennemis en faisant de nouveaux efforts pour leur conversion, lorsqu'il mourut. On assure qu'il avoit établi à Liége une Communauté d'hommes, que ceux qui lui en vouloient, s'avisérent d'appeller *Coquins*, elle ne subsista pas, mais les Béguines qui font de son institution, subsistent encore. * Rickel, *Hist. Beggin. Belgi.* Miræus, *Chron. Cisterc.* Petrus Coëns, *de Orig. Begh.*

BEGGHARDS ou BEGGUARDS, BEGUINS & BEGUINES, certaine Secte d'Hérétiques, qui s'élevérent en Allemagne, sur la fin du XIII siécle. Ils étoient revêtus d'habits Religieux, sans garder aucune observance monastique, ni le celibat, & soutenoient des erreurs pernicieuses; car ils croyoient que l'homme peut acquérir en cette vie la béatitude finale avec tous les degrez de perfection dont il jouïra dans le ciel; que toute nature intellectuelle est de soi heureuse, sans le secours de la Grace, & que celui qui est en cet état de perfection, ne doit point faire de bonnes œuvres, non pas même rendre honneur au corps de Jesus Christ. lorsqu'on le fait adorer au peuple à la Messe, s'il ne veut se rendre imparfait. Ces Hérétiques qui trouvérent beaucoup de partisans en Allemagne, furent condamnez dans le Concile Général de Vienne, l'an 1311, sous le Pape Clément V. Comme le peuple s'étoit laissé persuader que ces Imposteurs étoient Religieux du Tiers-Ordre de saint François, à cause que les véritables Religieux de cet Ordre dans le Païs-Bas, s'appelloient *Begghards*, comme on les y appelle encore à present, le Pape Jean XXII. par sa Décrétale de l'an 1322, après avoir derechef condamné ces Hérétiques, qui avoient changé de nom, déclara qu'ils n'étoient, ni du premier, ni du troisiéme Ordre de saint François, mais des Imposteurs exécrables. Les Religieux de ce troisiéme Ordre à Toulouse, étoient aussi nommez *Beguins*, à cause qu'un nommé *Barthélemi Béchin* leur avoit donné sa maison pour les établir dans cette ville; aussi les vouloit-on mettre au nombre de ceux qui avoient été condamnez par le Concile de Vienne; mais le même Clément V. par une Bulle de l'an 1319, & Benoît XII. par une autre Bulle de l'an 1336, déclarerent, que les condamnations des *Begghards* & *Béguins* d'Allemagne ne les regardoient pas. Il est à remarquer que les Religieux du Tiers-Ordre de saint François dans les Païs-Bas, ont retenu jusqu'à present le nom de *Begghards*; à cause que long-tems avant que d'avoir reçu la Régle du Tiers-Ordre de saint François, & avoir été érigez en Congregation réguliére, ils demeuroient dans des Communautez en plusieurs villes, vivant du travail de leurs mains, & qu'ils avoient pris *sainte Begghe* pour leur Patrone. * Les Clementines, *cap. cum de lei Dom. ad nostrum de Hær.* 6. *&c.* Prateole, au mot *Beg.* Sanderus, *Heref.* 160. *&* 161. Sponde, Bzovius & Raynaldi, 1310. & 1311. *&c.* Pierre Coëns, *de l'Origine des Beguards.* Jean-Marie de Vernon, *Histoire du Tiers-Ordre de saint François.* François Bordon, *Chronolog. Tert. Ordin. S. Franc.* Wading, *Annal. Minor. &c.*

BEGGHE, fille de saint Pepin, dit *le Vieux*, ou de *Landen*, Maire du Palais d'Austrasie, & d'*Itte*, épousa *Anchise*, fils de saint Arnoul, depuis Evêque de Mets, & fut mére de Pepin surnommé *le Gros* & *Héristel*. Etant restée veuve, elle se consacra au service de Dieu, & fonda, en 680, le monastére d'Andonne, qui est aujourd'hui une Communauté de Demoiselles. Sigebert assure qu'elle mourut en 692; d'autres disent en 698.

BEGGHUINES, Congrégation de filles dévotes. *Cherchez* BEGUINES.

BEGGIE. *Voyez* BEILE.

BEGGUARDS, Heretiques. *Cherchez* BEGGHARDS.

BÉGLERBEG ou BÉGLERBEY en Turque, est un Gouverneur d'un des principaux Gouvernemens de l'Empire. Ce mot signifie *Seigneur des Seigneurs*; car *Beg* veut dire *Seigneur*, & *Begler* est plurier, qui signifie *Seigneurs*. Le Sultan donne à chacun de ces Béglerbegs trois enseignes, qu'on appelle *Tongs*, pour marque de leur qualité. Ils ont sous leur jurisdictions plusieurs Sangiacs ou Gouverneurs particuliers, & des Begs, des Agas, & autres Officiers qui leur obéissent. On distingue deux sortes de Béglerbegs; les uns ont un certain revenu assigné sur les villes, sur les bourgs, & sur les villages de leur Gouvernement, qu'ils font lever par leurs Officiers, en vertu de la commission qu'ils en reçoivent du Sultan. Ce revenu s'appelle *Chas*. Les autres ont pour appointemens une certaine rente, qui leur est payée par les Thrésoriers du Grand-Seigneur dans leur Gouvernement; & cet appointement se nomme *Saliane*. Il y a vint-deux Béglerbegs avec *Chas*; savoir, le Béglerbeg *de la Natolie*, qui a quatorze Sangiacs sous sa jurisdiction, & vint-deux châteaux dans l'etendue de son Gouvernement. 2. Le Béglerbeg de *Caramanie*, autrefois appellée *Cilicie*, qui a sept Sangiacs, & vint chateaux. 3. Le Beglerbeg du *Diarbek*, ancienne *Mésopotamie*, qui a dix-neuf Sangiacs, & cinq autres petits Gouvernemens, qui s'appellent *Hucumet*, où il n'y a point de Timariots. 4. Le Beglerbeg de *Damas* en Syrie, qui a douze Sangiacs. 5. Le Beglerbeg de *Sivas*, ville de Natolie, qui a six Sangiacs sous sa Jurisdiction. 6. Le Beglerbeg d'*Erzerum*, sur les frontiéres de la Georgie, qui a onze Sangiacs sous son Gouvernement. 7. Le Beglerbeg de *Van*, près de la Perse, qui a treize Sangiacs. 8. Le Bacha de *Teflis*, sur les frontiéres de la Géorgie, qui a neuf Sangiacs. 9. Le Bacha de *Scheherezul*, sur les frontiéres de Perse, qui a vint Sangiacs dans son Gouvernement. 10. Le Bacha d'*Alep*, dans la Syrie, qui a sept Sangiacs, & deux Agalik: on leur donne ce nom, parce qu'ils n'ont point de Timariots. 11. Le Bacha de *Marasch*, en Natolie, proche de l'Euphrate, qui a quatre Sangiacs. 12. Le Beglerbeg de *Chypre*, qui a sept Sangiacs & quatorze châteaux dans son Gouvernement. 13 Le Beglerbeg de *Tripoli* de Syrie, qui a quatre Sangiacs. 14. Le Beglerbeg de *Trébizonde*, sur le rivage de la Mer Noire: il n'y a point de Sangiacs dans ce Gouvernement; mais il y a huit châteaux bien fortifiez. 15. Le Bacha de *Cars*, proche d'Erzerum, qui a six Sangiacs. 6. Le Bacha de *Mosul*, anciennement *Ninive*, dans l'Assyrie, qui a cinq Sangiacs. 17. Le Bacha de *Rica*, qui a sept Sangiacs sous lui: tous ces Gouvernemens sont dans l'Asie. 18. Le Bacha de *Romélie* ou *Romanie*, qui est le plus considerable Gouvernement de l'Empire des Turcs en Europe: il a vingt-quatre Sangiacs. 19. Le *Capoutan* ou *Capitaine Bacha*, ou comme les Turcs l'appellent encore, l'*Amiral de la Mer Blanche*, commande par tout où le pouvoir du Turc s'etend vers la mer, & a sous lui treize Sangiacs. 20. Le Bacha de *Bude* en Hongrie avoit vint-un Sangiacs dans son Gouvernement. 21. Le Bacha de *Temeswar* en Hongrie, a sept Sangiacs sous lui. 22. Le Bacha de *Bosnie* ou *Bossinie* a huit Sangiacs sous lui. Voilà le nombre des Beglerbegs avec *Chas*. Il y en a six avec *Saliane*, savoir, 1. Le Bacha *du grand Caire*, que les Turcs appellent *Misr*, a seize Sangiacs, à ce qu'on dit; car ils ne sont pas marquez dans les Régitres du Sultan. 2. Le Bacha de *Bagdad* ou *Babylone*, a vint-deux Sangiacs. 3. Le Bacha d'*Yémen*, dans l'Arabie Heureuse, faisoit sa residence à Aden; mais cette place a eté reprise par les Arabes, avec la plupart du païs, & est maintenant sous la puissance du Prince de la Mecque. 4. Le Bacha d'*Habesch* ou des *Abissins* en Ethiopie, & sur la Mer Rouge, n'en a plus que le titre; ce païs n'appartenant plus au Turc. 5. Le Bacha de *Basra* ou *Bassora*, sur les frontiéres de Perse, est fort inquieté dans son Gouvernement, où le Grand-Seigneur ne se maintient qu'à peine. 6. Le Bacha de *Lahsa*, dans l'Arabie Heureuse, & vers Ormuz, a six Sangiacs dans son Gouvernement; mais ce païs est pauvre. On pourroit ajoûter ici les Gouvernemens d'Alger, de Tunis, & de Tripoli en Barbarie; mais ils sont presque devenus indépendans du Grand-Seigneur. Il y a cinq de ces Beglerbegs qui portent le titre de *Vizirs*, c'est à dire, *Conseillers d'Etat*, savoir, le Bacha de Natolie, celui de Babylone, celui du Caire, celui de Romanie, & celui qui étoit à Bude. Dans chaque Beglerbeglic ou Gouvernement, il y a trois principaux Officiers avec le Beglerbeg, qui sont le Mufti, le Reis Efendi, qu'on appelle autrement *Reis Kitab*, & le Defterdar. Le *Mufti* est le Chef de la Religion; le *Reis Efendi* est le Sécretaire d'Etat; & le *Defterdar* est le Thresorier des Finances. Ces trois Officiers sont les principaux Conseillers des Béglerbegs, & Bachas des provinces. * Ricaut, *de l'Emp. Ottom.*

BÉGLIERBEG ou BÉGLIERBEY. *Voyez* BÉGLERBEG.

BÉGLIERBEGLIC ou BEGLERBEGLIC: c'est le nom que les Turs donnent à leurs Gouvernemens generaux, qui ont sous eux plusieurs Sangiacats, qui sont leurs Gouvernemens particuliers. On appelle le Gouverneur de ces grands Gouvernemen

mens *Béglerbeg*, c'est à dire, *Seigneurs des Seigneurs. Voyez au mot* BEG.

BEGOAI. *Voyez* BIGVAI.

BEGON ou BE'CON (Thomas) célébre Théologien du tems d'Edouard VI, fut Professeur en Théologie dans l'Academie d'Oxford. Lorsque Marie monta sur le thrône, il quita l'Angleterre & se retira en Allemagne, d'où il ne retourna dans sa patrie qu'après la mort de cette Reine. Sa vertu & son savoir lui procurérent une place de Prébendaire à Cantorbéri, où il passa le reste de ses jours. Il mourut en 1570, âgé de 60 ans. Il a composé en Anglois quantité de Traitez sur la Religion, & ils ont été imprimez en trois volumes *in folio*. On n'a de lui en Latin qu'une Dispute *de Cœna Domini*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Heroolog. Angl. p.* 179.

BE'GON (Michel) né à Blois au mois de décembre 1638, d'une famille des plus considérables du païs, s'est rendu recommandable par son amour pour les Belles Lettres, & par son zéle pour tout ce qui regarde le bien public. Il avoit rempli les principales charges de la robe dans son païs, lorsque M. le Marquis de Seignelay son parent le fit entrer dans la Marine en 1677. Il fut successivement Intendant du Havre-de-Grace, des Colonies Françoises dans l'Amérique, des Galéres, & en même tems gratifié d'une place de Conseiller d'honneur au Parlement de Provence, ce qui n'avoit point encore été accordé à aucun de ses prédécesseurs dans cette charge. Il fut envoyé à Rochefort en 1688, & il a possédé l'Intendance de ce port avec celle de la Généralité de la Rochelle érigée en 1694, jusques à sa mort arrivée à Rochefort le 14 mars 1710. Son desintéressement ne lui a pas permis d'augmenter son bien dans ces différens postes si propres à faire une fortune considérable & légitime: les Belles Lettres étoient son unique passion, elles remplissoient tous les momens qu'un esprit d'ordre & vif lui faisoit trouver dans ses plus grandes occupations. Il avoit une Bibliothéque bien choisie, accompagnée d'un riche cabinet de médailles & d'autres monumens antiques & remplie d'une infinité de curiositez naturelles qu'il avoit rassemblées des quatre parties du monde. Il honoroit les Savans, & ils n'auroient jamais eu un meilleur Patron s'il eut été en place. Il a fait graver les portraits de plusieurs François qui ont excellé en differentes professions & qui sont morts dans le XVII siécle; il a aussi rassemblé les Mémoires de leurs Vies qui ont servi à M. Perrault pour faire les Eloges de cent deux personnes qu'il a donnez au public sous le titre *des Hommes Illustres*. C'est aussi à M. Bégon qu'on est redevable des decouvertes qui ont été faites de son tems sur les plantes de nos Colonies de l'Amerique, dont celles du P. Plumier Minime, qui ont été imprimées au Louvre, font partie.

Il a laissé de son mariage avec Magdelaine Druillon trois garçons & cinq filles; l'aîné *Michel* est Intendant de Canada; le second, *Scipion-Jérôme* est Abbé de saint Germer de Fleix & Evêque de Toul; le troisiéme, *Claude Michel* est Lieutenant de vaisseau, Capitaine de Compiégne, & Chevalier de l'Ordre militaire de saint Louis. Deux de ces filles sont Carmélites à Blois, les trois autres ont été mariées; l'aînée à *Joseph d'Arcussia*, d'une ancienne noblesse de Provence; la seconde à *Rolland Barrin*, Marquis de la Galissonniére, Lieutenant General des armées navales du Roi; & la troisiéme à N. de *Foyal de Dennery* Gouverneur de Blois.

BEGUE (Lambert le) Prêtre du diocése de Liége. *Cherchez* BEGGH.

BEGUINES, filles vivant en communauté, & engagées par des vœux simples à garder la chasteté. Lambert Beggh, Liégeois, a donné le nom à cet Institut, parce que ce fut de la Communauté qu'il fonda l'an 1173 à Liége, que sortirent les filles qui allérent s'établir l'an 1207 à Nivelle, d'où elles se sont répandues par toute la Flandre, en France, & en Allemagne. Leurs maisons qui sont appellées Beguinages, comprennent plusieurs maisons renfermées dans un même enclos, avec une ou plusieurs églises, selon le nombre des Béguines. Il y a dans chaque maison une Prieure ou Maîtresse, sans la permission de laquelle elles ne peuvent sortir. Elles font trois ans de noviciat, avant que de recevoir l'habit, & lorsqu'elles le reçoivent, elles prononcent leurs vœux en particulier, & même au confessional, entre les mains du Curé de la paroisse où le Beguinage est situé. Ce vœu ne consiste que dans la promesse qu'elles font au Curé & aux Magistrats, de garder l'obéissance & la chasteté tant qu'elles demeureront dans le Beguinage. Comme elles en peuvent sortir, on peut aussi les en chasser. Les erreurs où tombérent les Béguines d'Allemagne, irritérent tellement les Péres du Concile de Vienne en 1313, qu'ils abolirent leur état comme suspect; mais comme ils permirent en même tems aux femmes & aux filles véritablement fidéles de vivre en chasteté & en pénitence, soit sans vœux ou avec des vœux, le Décret n'eut point de lieu en Flandre, où les Béguines ne donnérent aucun mauvais soupçon, & il n'en auroit pas eu non plus en France, si Philippe *le Bel* ne s'étoit pas tant interessé à le faire observer. Il n'y a presque point de villes dans les Païs-Bas, où il n'y ait un Beguinage, & malgré le changement de religion qui s'est fait à Amsterdam, on y en voit un fort beau où il y a environ 130 Beguines. Il a un cloître assez grand, & une église où il peut contenir aisément 1200 personnes, selon Misson en son *Voyage d'Italie, tome 2. lettre* 3. Celui d'Anvers est le plus nombreux de toute la Flandre. * Coëns, *Disquis. Hist. de Orig. Beghin.* Miræus, *Chron. Cist. pag.* 168. Thomassin, *Discipl. Eccl. tome 2. partie 4. liv. 1. ch.* 62.

BEGUINS, Heretiques. *Cherchez* BEGGHARDS.

BEGUMA, femme de Mahomet Hodabenda. *Voyez* l'article d'Abdalchair.

* BEHAIM de Schwartzbach, ancienne famille noble d'Allemagne. Elle tire son origine de Bohéme, & il en est sorti plusieurs illustres personnages, & entre autres MARTIN, qui merite bien d'avoir ici une place. Isabelle Duchesse & Régente de Bourgogne, epouse du Duc Philippe II. surnommé *le Pieux*, lui ayant confié un vaisseau, il s'en servit pour parcourir l'Océan. Dans ses courses il découvrit l'isle de Fayal & les isles Açores qui en sont voisines. Ensuite il fit la decouverte des isles de l'Amérique, & du détroit pour aller par l'occident aux Indes orientales, selon que le rapporte Wagenseil qui l'a tiré des Archives de Nuremberg. Jean Baptiste Ricciolus assure que Christophle Colomb s'est servi dans l'isle de Madére des cartes marines de Martin Béhaim. L'on dit de plus qu'elles ont servi à Magellan pour la découverte du Détroit qui porte son nom. Il est le premier qui a trouvé l'usage de la boussole dans la navigation. Le 18 février de l'année 1485, le Roi de Portugal le fit Chevalier. Il mourut à Lisbonne le 29 juillet 1506, laissant un fils de même nom que lui, qu'il avoit eu de Jeanne de Macédo fille de l'Amiral de Portugal. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Wagenseil, *in Paneg. Bohem.* Ricciolus, *in Geogr. Reform. l.* 3. Freher, *in Theatro.*

BE'HAIN ou BOHAIM. *Cherchez* JEAN BOHAIM.

* BEHALJA ou BAALIA, un des trente Braves de l'armée de David. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 12. v.* 5.

BE'HALOTH. *Voyez* BÊALOTH.

* BE'HAT, ou COW riviére d'Asie dans l'Indostan, prend sa source vers les confins de la province de Candahar. Après avoir coulé à peu près de l'ouest à l'est, elle va du nord nord-ouest au sud-sud-est, & se jette dans l'Inde vis à vis de Moulton. * *Voyez la Carte des Indes de* M. Delisle.

BEHE'MOTH: ce mot signifie en général, *Bêtes de somme*, & toute autre sorte de bétail: il se prend, selon les Rabbins, dans Job, pour un bœuf d'une grandeur extraordinaire. Les Docteurs Talmudistes, & les Auteurs allégoriques des Juifs, entre autres R. Eliézer dans ses chapitres, disent que Dieu créa ce grand animal, appellé *Béhémoth*, le sixiéme jour, & qu'il paît sur mille montagnes pendant le jour, que l'herbe de ces mille montagnes repousse pendant la nuit; & que les eaux du Jourdain lui servent pour boire. Ils ajoûtent que ce Béhémoth a été destiné pour faire un grand banquet aux Justes, à la fin du monde. Les Juifs les mieux sensez ne prennent pas ce conte pour une véritable histoire; mais ils disent que c'est une allégorie, qui signifie la joye & le plaisir des Justes, qui est figuré par ce festin. En effet, cette Théologie symbolique tient quelque chose du style des anciens Prophétes: nous en voyons même quelque exemple dans le Nouueau Testament. Mais les Rabbins proposent trop cruement leurs allégories, & y ajoûtent certaines circonstances, qui les rendent le plus souvent ridicules. Samuel Bochart a montré dans la seconde partie de son *Hierozoicon, l. 5. chap.* 14. ou 15. que le Behémoth de Job est l'Hippopotame. * R. Eliézer. Job Ludolf, *Hist. de l'Abyssinie.*

BEHM (Jean) Théologien, né en 1578, & qui mourut en 1648, a publié une Chronologie depuis la création du monde jusqu'à la ruine de Jérusalem par Tite fils de Vespasien. Cet Ouvrage a été estimé. Il y explique divers endroits de l'Ecriture, & y refute Béroaldus & Funccius. * Vossius, *de Scientia Math.* Henning Witte, *Memor. Theol pag.* 694.

BEHM (Michel) né en 1612, & qui mourut en 1650, enseigna la Théologie à Konigsberg. Il a écrit sur le Baptême, sur le Franc-arbitre, & a examiné la question si Jesus Christ s'est appellé le Fils de Dieu, à cause de sa sanctification & de sa venue dans le monde. * Henning Witte, *in Memor. Théol. pag.* 761.

BE'HON. *Voyez* BE'AN.

BÉHOURD, BE'HOURT, BOHOURT, combat que l'on faisoit à cheval, la lance à la main, ou course de lances; ce mot est ancien, pour signifier une joûte, un choc de lances. Les anciens Romains font souvent mention de Behourd & de Tournois. En la basse Latinité, on l'a appellé *Behordium*, & en vieux François, on disoit *Behourder, Border & Behorder*, pour marquer ces exercices de jeunes gens, où ils combattoient avec des lances & des bouchers. Les Espagnols ont encore retenu quelques espéces de ce jeu, qu'ils appellent *Cannas*. On disoit le jour *de Bouhordies*, ce que l'on pourroit dire en Latin *dies hastiludii*. Le Behourd, parmi les gens de la campagne & la bourgeoisie des petites villes, étoit un jour assigné pour joûter ensemble avec des bâtons & des cannes: c'est ce qui se pratique encore en Angleterre en certains tems de l'année destinez pour ces sortes d'exercices: & c'est ce qui se pratiquoit aussi en France le premier & le second Dimanche de Carême (si l'on en croit Monet, dans son Inventaire des deux Langues.) Les Florentins disent encore *Bagordare* dans ce sens. L'origine de ce mot est assez obscure. *Voyez* là-dessus Charles du Frêne, *in Glossario.*

* BEHR (Christophle) célébre Mathématicien a fait beaucoup d'honneur à l'Allemagne sa patrie. On a de lui, *De fide Demonstrationum Archimedis & de Mediis geometricis per circinum & regulam indagandis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BE'HUCHET ou BEUCHET (Nicolas) Seigneur de Musy, de Louye & d'Escrignolles, Amiral de France, fut Maître des Eaux & Forêts en 1328, puis Tresorier de France en 1331. Le Roi Philippe *de Valois* en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus avant & depuis son avénement à la Couronne, lui donna en mars 1334, sept cent cinquante livres de rente à prendre sur le trésor, outre trois cent cinquante-trois livres quinze sols qu'il prenoit en Xaintonge sur les revenus de l'isle d'Oléron; le pourvut de la charge de Maître des Comptes en 1338, & du commandement de son armée de mer en qualité d'Amiral, conjointement avec Hue Quirret, avec lequel il passa en Angleterre en 1339, y brûla plusieurs places, se saisit du port & havre de Portsmouth, fit par tout de grands ravages, & se retira chargé de butin; mais l'année suivante étant demeuré prisonnier dans un combat naval donné contre Edouard Roi d'Angleterre, ce Prince le fit pendre au mât d'un navire le jour de saint Jean-Baptiste 1340, en vengeance, dit Belleforêt, de ce que l'année précédente il avoit brûlé la ville d'Hantonne, & saccagé tout le païs des environs. Pierre le Marchand, qui avoit été son Clerc, & qui depuis se rendit Frére du Tiers-Ordre de saint François, fonda à l'intention de cet Amiral & pour le repos de son ame, le Prieuré de Notre-Dame du Bois

d'Auvricher près de Harfleur. Il eut pour frére *Jean* Béhuchet, Chanoine de la Sainte Chapelle; & épouſa *Philippe* de Dreux, fille de *Jean*, Seigneur de Châteauneuf & de Beauſart, & de *Marguerite* de la Roche. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean* de Ponteaudemer, ayant eu de ſon premier mariage, *Jean* Béhuchet, mort au ſervice du Roi avant l'an 1358, & *Pierre* Béhuchet, Seigneur de Muſy, Louye, &c. auquel Charles Duc de Normandie, Régent du Royaume, donna au mois de mars 1358, cent cinquante livres de rente que Jean Tournebu prenoit ſur les terres de Muſy & d'Eſcrignolles, & confiſquées ſur lui comme rebelle & ennemi du Royaume. * Le Pére Anſelme, *Hiſtoire des grands Officiers*.

B E I. B E J. B E K.

BE'JA BE'JAR ou BEXAR ville de Portugal, avec titre de Duché. C'eſt la *Pax Julia* des Anciens, comme les plus doctes Critiques en ſont perſuadez, bien que Molétius, Tarapha, & quelques autres la prennent pour Badajox. Béja a été Colonie Romaine, & on trouve encore aujourd'hui d'illuſtres monumens de ſon antiquité; comme des reſtes d'un aqueduc, des médailles, des inſcriptions, &c. Elle eſt entre le Cadaon & la Guadiana, ou l'Anas, à deux lieues de celle-ci, & à dix ou douze de la mer. Son terroir eſt aſſez fertile, & la ville eſt riche & forte. Il y a des bains fort renommez, & un lac voiſin nommé le Lac *Baxa* dont on dit une choſe ſinguliére: c'eſt qu'il fait un bruit & un mugiſſement ſemblable à celui d'un taureau, quand le tems ſe diſpoſe à la pluye, & à quelque grand orage. Béja fut repriſe ſur les Maures l'an 1162. * Pline, *l.* 4. *c.* 22. Antonin, *in Itiner*. Ptolomée. Reſendius. Vaſſæus. Barretio. Mérula. Cluſius. Nonius. Mariana, &c.

B E J A (François-Louis) Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, a été ſurnommé PERESTELLO, parce qu'il étoit natif d'un village de ce nom dans le Portugal, quoique d'autres ſoutiennent qu'il étoit né à Coïmbre de parens fort nobles; qu'après y avoir étudié la Philoſophie & la Théologie, il entra chez les Auguſtins réformez, où il enſeigna la Théologie avec un ſi grand applaudiſſement que François Thadéo de Péruſia Général de ſon Ordre l'appella à Rome pour y enſeigner la Théologie, qu'il enſeigna auſſi à Florence; que de là il paſſa à Bologne, où il fut Profeſſeur de l'Ecriture Sainte & Lecteur en Théologie pendant ſeize ans. Il vivoit au commencement du XVII ſiécle, vers l'an 1610. Le Cardinal Paléotti Archevêque de Bologne le porta à expliquer dans ſon égliſe métropolitaine la Théologie Morale, où tout le Clergé alloit pour entendre les déciſions de ce qu'on lui propoſoit; le fit ſon Théologien, & Député de l'Inquiſition. Nous avons de lui deux tomes de Réponſes des Cas de conſcience qu'on lui propoſoit, intitulez *Reſponſa caſuum conſcientiæ*, imprimez à Bologne en 1587, & à Veniſe en 1591, & quelques autres Traitez, entre autres, *De contractibus libellariis; De venditione rerum fructuoſarum ad terminum, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. Mémoires de Portugal.*

* BE'JAR ou VE'JAR, ville d'Eſpagne avec titre de Duché dans l'Eſtrémadure à dix milles de Placentia. Elle appartient à la maiſon de Sotomajor. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *Grands d'Eſp.* Cellarii *Geogr.*

BE'JAR DE MÉLÊNE, ville ruïnée d'Eſpagne dans l'Andalouſie. On croit que c'étoit la *Mellaria* des Anciens, entre Cadis & Tariſe; elle eſt célébre pour avoir été le lieu de la naiſſance de Pomponius Méla. D'autres la nomment *Bejer de Meile*. * Mérula. Sanſon.

B E'J A R (Duc de) *Cherchez* ZUNIGA.

B E'J A R, ville d'Eſpagne. *Voyez* B E'J A.

* BE'JAR, BIAR ou BUAR, village d'Eſpagne, ſitué dans le Royaume de Valence entre Origuéla & Xativa.

BEICHLINGEN (le Comté de) *Beichlingenſis Comitatus*, païs d'Allemagne dans la Thuringe, partie du Cercle de la Haute Saxe. Ce Comté eſt borné au ſud par le Duché de Weimar, au nord par le Comté de Mansfeldt: il a au levant & au couchant les Terres de Saxe-Hall & le territoire d'Erfurt. Ce Comté peut avoir ſept lieues de long; ſa largeur qui eſt inégale, pourroit être de trois lieues en compenſant tout. Il n'y a de conſidérable que le lieu de Beichlingen, qui eſt à ſept lieues d'Erfurt, & à huit de Mansfeldt. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BEICHLINGEN ou BEUCHLINGEN, ancienne famille noble de Miſnie, où elle poſſéde encore aujourd'hui pluſieurs Seigneuries avec le titre de Comte. Knaut en tire l'origine des Comtes de Beichlingen, & nomme Cuno ou Conrad, Comte de Northeim, pour ſouche de cette famille, & le fait deſcendre de Witikind premier Duc de Saxe, & de l'Empereur Henri I. au ſixiéme degré. Dans le XVI ſiécle HUBERT Comte de Beichlingen avoit le commandement des troupes Allemandes qui furent envoyées au ſecours du Roi d'Angleterre contre le Roi de France; mais en 1554, il eut le malheur d'être pris par les Impériaux en Lorraine. Il fut condamné à mort, mais dans le tems même que le bourreau étoit prêt à lui trancher la tête dans Metz, le Prince Maximilien lui fit obtenir ſon pardon, que ſa femme avoit inutilement ſollicité auprès de l'Empereur. Après cela il ſe mit au ſervice des Proteſtans, & ſe trouva à la bataille de Mulberg. Là-deſſus l'Empereur le proſcrivit, & dans l'accord qu'il fit avec l'Electeur de Saxe, il donna à Hubert une excluſion formelle, & lui ôta toute eſpérance de pardon ou de grace. Cela le pouſſa à ſe mettre au ſervice de France, où il finit apparemment ſes jours. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucas, *Sale des Comtes*, en Allemand. Spangenberg, *Miroir de la Nobleſſe*, en Allemand. Hubner, *Tab. Geneal.* 149. Albin, *Chronique de Miſnie*, en Allemand. Fabricius, *Orig. Sax.* Muller, *Annal. Sax.* Seckendorf, *Hiſt. Lutheran.*

BEIDHAH, ville de la province de Perſe, proprement dite, qui n'eſt éloignée de Schiraz, que de quinze ou ſeize lieues de France. Elle fut bâtie par Kiſchtasb ou Lohorasb, Roi de la ſeconde Dynaſtie de Perſe, & fut nommée *Beidhah*, à cauſe de ſon château, dont la couleur étoit blanche, & la figure ovale. Il eſt ſorti de cette ville, de ſavans hommes qui en ont porté le ſurnom. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

B E I E. *Cherchez* B E I L E.

B E I E R, de Francfort ſur le Mein, dans la Franconie, a été connu ſous le nom de HARTMANUS BEYERUS. Il naquit le 29 ſeptembre 1516, & étudia à Wittemberg, où il fut élevé dans les ſentimens de Luther, qu'il connut particuliérement, & ſe maria au mois de janvier 1542. On le choiſit pour être Miniſtre dans ſon païs, où il mourut le onziéme août de l'an 1577, âgé de 61 ans. C'étoit un homme ſimple & humble; mais qui ne manquoit pas d'érudition. Il laiſſa divers Ouvrages de ſa façon, entre autres des Commentaires ſur la Bible; *Quæſtiones Sphericæ*, & pluſieurs autres Ouvrages. Son fils JEAN-HERMANT Beier étoit un ſavant Médecin. Il l'avoit eu d'une troiſiéme femme nommée *Catherine*, fille de *Sébaſtien* Ligarius de Mayence, qui avoit été Religieux Auguſtin, & qui quitta le froc avec Luther pour ſe marier. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.*

BE'JER de MEILE, ville d'Eſpagne. *Voyez* BE'JAR.

BEIERDORFF ou BEYERSDORFF. *Voyez* BEYERSDORFF.

* BEIERLINCK, (Laurent) Chanoine & Archidiacre d'Anvers, a été un homme d'une grande érudition, & extrêmement laborieux. Il naquit l'an 1578, dans la même ville d'Anvers, où il étudia chez les Jéſuites. Enſuite il vint à Louvain, où ayant été promu au Doctorat, il eut auſſi quelque Bénéfice juſqu'en 1605, que Jean le Mire Evêque d'Anvers le rappella, pour le faire Directeur de ſon Séminaire. Quelque tems après il lui conféra une Chanoinie, & enfin Beierlinck obtint l'Archidiaconé d'Anvers, & mourut le 22 juin de l'an 1627, âgé de 49 ans. Il eſt ſurprenant qu'ayant ſi peu vécu, il ait pu tant écrire, & ſur tout étant preſque toûjours occupé dans les Prédications, dans la direction des ames, & dans les autres emplois de charité. Car nous avons un très-grand nombre d'Ouvrages de ſa façon, comme, *Magnum Theatrum vitæ humanæ*, en ſept volumes; *Biblia ſacra variarum Tranſlationum*, en deux tomes; *Opus Chronographicum*, qui eſt la continuation de la Chronographie d'Opmeer, depuis l'an 1570, juſqu'en 1612; *Promptuarium Morale ſuper Evangelia Feſtorum*, & *Commune Sanctorum*, en deux volumes, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 618. & 619.

B E I L E ou B E I E, ville d'Afrique dans le Royaume de Tunis, entre Conſtantine & Tunis. On croit que c'eſt la *Bulla Regia* des Anciens. Elle eſt ſituée dans un terroir ſi fertile en blé, que ceux du païs diſent que s'il y avoit deux Beies, il y auroit autant de grains de froment en Afrique, qu'il y a de grains de ſable dans la mer. * Sanſon. Baudrand.

* B E I L I N G (Albert,) après la priſe de Schoonhoven, commandoit dans le château qui fut aſſiégé en 1424, par Floris de Vyſhoek, l'un des Généraux de Jaqueline de Baviére Comteſſe de Hollande, qui faiſoit la guerre à ſon mari le Duc de Brabant qui avoit reçu l'hommage comme Comte de Hollande, & qui y avoit fait ſon entrée en cette qualité. Il fut obligé de rendre le château, la garniſon fut faite priſonniére de guerre, & on lui laiſſa la vie ſauve à l'exception de Beiling qui fut condamné à mort. Ce Héros intrépide demanda un mois de répit pour aller dire adieu à ſes amis & pour mettre ordre à ſes affaires, & cette permiſſion lui fut accordée ſur ſa parole d'honneur de retourner dans le tems marqué. Après qu'il eut exécuté tout ce qu'il avoit envie de faire, il revint comme un ſecond Régulus s'expoſer à la mort, & il fut enterré tout vif. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Goudhoeven, *Chron. p.* 448.

B E I L L Y, Capitaine, natif de la ville d'Utrecht, en chaſſa la garniſon du Roi d'Eſpagne, pendant les premiers troubles des Païs-Bas, & fit pendre Bloem ou Bloum qui en étoit Gouverneur. On dit que celui-ci ajourna ſon ennemi à comparoître devant le tribunal de Dieu; & que lorſque Mondragon entra dans Utrecht, par une bréche que ſon canon y avoit faite, Beilly fut pendu au même gibet, & à pareil jour, ſur la fin de l'année. * Strada, *liv.* 1. *dec.* 2. *de la Guerre de Flandre*.

B E I L S T E I N, en Latin *Biliſtinum* & *Bilſtinum*, petite ville d'Allemagne dans la Vétéravie, avec titre de Comté, qui a quelques villages qui en dépendent. Elle eſt entre Marpurg, Naſſau & Coblents. Elle appartient aux Princes de Naſſau & à ceux de la branche d'Hadamar. * Sanſon. Baudrand.

B E I L S T E I N, *Beilſteinum*, bourg ou petite ville de l'Archevêché de Tréves, ſur la Moſelle, environ à trois lieues de l'endroit où étoit la forteresse de Montroyal, qui eſt à préſent démolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

B E I L S T E I N, ville du Wirtemberg. *Voyez* P E Y L S T A I N.

B E I M A (Jules) Juriſconſulte, étoit de Dokkum dans la Friſe, où il fut Conſeiller dans la Cour ſouveraine de cette province. Il avoit appris le Droit à Orléans, & mourut à Leuwarden l'an 1515, âgé de 59 ans. Nous avons de lui, *Commentarius in Jus Civile Methodicum; Ad Inſtitutiones juris Imperatoris Juſtiniani; Tractatus Methodicus in univerſam materiam Contractuum; Commentarius exquiſitus de pignoribus, uſuris, fructibus & mora.*

B E I N F E L T. *Cherchez* B E N F E L D.

* B E I N H E I M, petite ville d'Allemagne, ſituée dans la Baſſe Alſace, ſur la riviére de Sur, près de ſon Confluent avec le Rhin, vis à vis de la ville de Raſtat. * Maty, *Dict. Géogr.*

B E I R A, province ou Gouvernement de Portugal, qui comprend le païs, dit Ribeira de Coa, depuis Coïmbre juſqu'à Guarda & Aveiro. Elle eſt ſituée entre deux grands fleuves, le Tage & le Duéro, bornée au couchant par l'Océan, au midi par l'Eſtramadoure Portugaiſe, au ſud-eſt par l'Eſtramadoure Eſpagnole, dont elle eſt ſéparée en partie par le Tage, & en partie par la riviére d'Elia, à l'orient par la province de Tra-los-Montes, & au nord par le Duéro. Elle s'étend en longueur du nord-oueſt au ſud-eſt de Feyra près de l'Océan, juſqu'à Salvaterra ſur la riviére d'Elia, l'eſpace d'environ 34 lieues, & en largeur de Redondo juſqu'à Lamé-

o l'espace de trente lieues. Elle compose six parties ou Comarcas; ne le long du Duero, sçavoir celle de Lamégo; une le long de Océan, qui est celle d'Aveiro; deux au milieu du païs, qui sont celles de Coimbre & de Viseu; celle de Castelbranco au midi vers le Tage, & celle de Guarda à l'orient aux environs de la Coa. Coimbre, Guarda, Lamégo & Viseu, sont ses principales villes: elles sont toutes quatre Episcopales; Coimbre a de plus le titre de ire & de Duché. Il y a un Tribunal de l'Inquisition, & une cé-ébre Université. La province est arrosée d'un grand nombre de rivieres, qui repandent par tout la fécondité. Elle a, comme on ient de dire, le Duéro à une de ses extrêmitez; & au milieu du païs le Vouga & le Mondégo, qui la traversent dans sa largeur. Ou-re ceux-là, on y voit le Zézare, anciennement *Ozecarus*, qui a-près y avoir coulé quelque tems, entre dans l'Estramadoure de Por-tugal, le Ponsul, l'Aravil & l'Elia, qui se jettent tous trois dans le Tage, & la Pavia ou Paiva, qui va porter ses eaux dans le Duéro. C'est le mont Hermeno ou Stella, qui donne la source à la plupart de es rivières, & aux autres petites qui rendent la province assez fer-tile. On y recueille en quelques endroits d'excellent vin; mais il n'y a rien d'ailleurs de singulier, si ce n'est une sorte de pommes, que les Portugais nomment *Verdeais*, parce qu'elles conservent leur fraicheur toute l'année. * Colmenar, *Délic. du Portugal.*

BEIREUT. *Voyez* BAREYTH.

BEISSEL (Josse) d'Aix-la-Chapelle, Jurisconsulte, Philo-sophe & Orateur, qui vivoit en 1474, fut un des Conseillers de l'Archiduc d'Autriche. Il a composé en vers un Ecrit intitulé, *Rosarea tria coronamenta*, en l'honneur de Jesus-Christ, de la sainte Vierge, & de sainte Anne; & un Traité de *Christiano ambitu*; *De optimo genere Musicorum*; *De mysteriis Rosarum*; *Gesta Flandrorum*, *&c.* Trithême, Hermolaüs Barbarus, & Arnoul Bossius furent ses amis particuliers. * Valére André, *Biblioth. Belgica.* Vossius, *de Hist. Lat. &c.*

* BEIT AL MOKDES, nom que les Arabes don-nent à Jérusalem. *Voyez* JERUSALEM.

BEITHARIDES ou EBN BAITHAR, qu'on appelle aussi ABENBITER, fameux Médecin & Botaniste Arabe, natif de Malaga en Espagne, vivoit dans le XII ou XIII siécle. Il quitta sa patrie pour se perfectionner dans la Médecine, passa au Levant, parcourut toute l'Afrique & l'Asie. A son retour des Indes il alla au Grand-Caire & entra au service de Saladin, dont il fut fort estimé. Après la mort de Saladin, Beitharides retourna en Espagne & y écrivit ses Ouvrages sçavans, qui le rendirent très-célébre, *Mofredattot Thabbi*; *de Medicamentis simplicibus*, *De virtu-tibus herbarum*; *De venenis & metallis*, *&c.* Bochart a profité de son Histoire des plantes, parce qu'il y est fait mention des proprié-tez d'un grand nombre d'animaux. Tous ses Ouvrages se trouvent dans la Bibliothéque de Leiden en plusieurs volumes. Selon Léon d'Afrique il mourut à Malea dans la 594 année de l'Hégire, qui répond à l'an 1197 de Jesus-Christ; de sorte que Hottinger a mal chiffré selon sa coutume, lorsqu'il le dit mort l'an 1216 de Jesus-Christ. Golius avance qu'il est mort à Damas l'an 646 de l'Hégi-re, c'est à dire, l'an 1248 de J. C. * Golius, *in Præf. ad Lex. Arab.* Leo Africanus, *in Biblioth. Hotting.*

BEITO-ALLAH, nom que les Mahométans donnent à la Mosquée de la Mecque en Arabie. Ce mot signifie *Maison de Dieu.* On l'appelle aussi *Kiblah*, parce que les Turcs doivent avoir le visa-ge tourné de ce côté-là, lorsqu'ils font leurs priéres. *Voyez* KI-BLAH.

BEITSCH, BISCHE, *Bichium*, *Bidiscum*, petite ville d'Allemagne dans le Vasgau, & dans le Comté de même nom, sur les frontiéres de la Lorraine. Les Allemands l'appellent *Beitsch*, & les François *Bische*. Elle est au pié des montagnes, près de la riviére de Schwolbe, qui y fait un étang. Il y a tout joignant sur une hauteur, un ancien château, tres-fort par sa situation, sur un roc escarpé au milieu, entre la ville de Deux-Ponts & Haguenau. Il est à onze lieues de Strasbourg. Il appartient au Duc de Lorraine; quoique les François l'ayent pris en 1679. * Baudrand. Maty, *Diction. Géogr.*

BEITSCH ou BISCHE (le Comté de) petit païs d'Al-lemagne dans le Vasgau, entre le Palatinat du Rhin, l'Alsace au levant, & la Lorraine au couchant. Il s'étend en long du nord au sud, & étoit autrefois plus étendu, puisque le Duché de Deux-Ponts en faisoit partie, avant qu'il en eût été separé; ainsi il est cen-sé être en Allemagne, & il appartenoit aux Comtes de Hanau; mais depuis quelque années il a été cédé au Duc de Lorraine, auquel il appartient encore aujourd'hui. Il tire son nom de sa place la plus considérable.

BEIZA ou BEIZATH. Ce mot signifie en Hébreu un *œuf*, & une mesure usitée parmi les Juifs. Ils disent que l'œuf con-tient la sixiéme partie du *log* & par conséquent trois pouces cubes & quelque chose de plus. Le Beizath est aussi une monnoye d'or usi-tée parmi les Perses. Le Beizath pése quarante dragmes, & c'est de ce mot que le *Besam* a été formé, & non pas de la ville de Byzan-ce. Un *Besam* valoit deux *Dinars*, & chaque Dinar valoit vint, ou vint-cinq dragmes. Les Perses disent que Philippe Roi de Macé-doine devoit mille *Beizaths* ou *œufs d'or* de tribut à Darius Roi de Perse, & qu'Alexandre *le Grand* ayant succédé à Philippe, refusa de les payer, disant que l'oiseau qui pondoit ces-œufs s'étoit envolé en l'autre monde. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

BEK (Antoine) Patriarche de Jérusalem. *Cherchez* ANTOI-NE dit *Bek.*

BEK (David) fameux Peintre, né à Delft le 25 de mai 1621. Entre autres maîtres il a eu le Chevalier Antoine *van Dyk*, Peintre du Roi d'Angleterre. Sa politesse & son art le firent également esti-mer de presque toutes les Puissances de l'Europe. D'abord il fut en faveur auprès de Charles I. Roi d'Angleterre, & enseigna le dessein à Charles & à Jacques ses fils, au Duc de Glocester & au Prince Robert. Il passa ensuite successivement au service des Rois de Fran-ce & de Danemark, & puis il entra chez Christine Reine de Sué-de, qui en fit grand cas, lui fit de riches présens & l'éleva à la char-ge de premier Gentilhomme de sa chambre. La Reine ayant eu en-vie de faire un voyage en France, Bek resolut de faire un tour en Hollande. Il en demanda la permission, qui ne lui fut accordée qu'avec peine, parce qu'on soupçonnoit que peut-être il ne revien-droit plus. C'étoit la verité, car il mourut à la Haye en 1656. On crut qu'il étoit mort de poison. Pendant que Bek étoit au service de la Reine de Suéde, elle l'envoya en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre, en Danemark & dans toutes les Cours d'Allemagne, pour faire les portraits des Rois & des Princes. La Reine fit en-suite présent à chacune de ces personnes illustres du portrait que Bek en avoit fait, ce qui valut beaucoup à cet habile Peintre, qui, à ce qu'on dit, avoit reçu neuf chaînes d'or avec des médailles, de tout autant de Rois ou de Princes, en y comprenant la Reine de Suede. La maniére de peindre de Bek étoit fort vite & dégagée, ce qui fit que Charles I. Roi d'Angleterre lui dit un jour, *Bek, je crois que vous peindriez en vous promenant à cheval.* Les Peintres de Rome honorérent Bek du nom de *sceptre d'or.* N'oublions pas de rapporter un accident fort singulier, qui arriva à Bek. Etant en voyage en Allemagne, une maladie subite le saisit & le jetta dans une si grande foiblesse, qu'on le crut mort. On le deshabilla & on le coucha sur de la paille dans une chambre où deux de ses Laquais vuidoient bouteille ensemble. L'un deux dit à l'autre qu'ils ne fe-roient pas mal de faire part de leur vin au defunt, puisque pendant sa vie il ne l'avoit point haï. Là-dessus on lui presenta le verre à la bouche; cette odeur ayant mis les esprits en mouvement le preten-du mort commença à en avaler quelques gouttes. Le Laquais, quoi-que fort surpris, redoubla la dose & le malade prit un nouveau trait de la liqueur. Il revint de cette maniére de son évanouissement & vécut encore quelques années. C'est cet accident qui fit dire en-suite que Bek étoit mort deux fois. * Houbraken, *Vies des Peintres, tome* 2. en Hollandois.

BÉKA. *Cherchez* BÉCA.

BÉKAVA ou BÉKAWA, est une petite ville de Polo-gne, dans le Palatinat de Lublin, qui n'a ni clôture ni place, & peu de Cartchemas ou d'hôtelleries publiques. Elle a une église de bri-que assez bien bâtie. Les Juifs ont rendu ce lieu meilleur qu'il n'étoit. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

* BÉKER ou BÉCHER, fils d'*Ephraïm*, qui fut fils de *Joseph*, & petit-fils du Patriarche Jacob. Il donna le nom à la fa-mille des *Bécherites*. * *Nombres, ch.* 26. *v.* 35.

* BEKER ou BÉCHOR, second fils du Patriarche *Benjamin*, fut pére de *Zemira*, *Joas*, *Elihezer*, *Eljohenai*, *Homri*, *Jerimot*, *Abija*, *Hanathoth*, & *Halemeth*. * *Nombres, ch.* 7. *v.* 8.

* BÉKESTEIN, nom d'une branche de la Maison de Heemskerk, comme on le peut voir par un contract de fief passé par Jean Elu Comte de Liége, en faveur de Gauthier de Bekestein, où se trouvent ces paroles, *Et comme il nous est notoire, aussi bien qu'à nos Feudataires & à chacun que les* BEKESTEINS *descendent de la vé-ritable Maison & famille de Heemskerk, &c.* Ce contract est de l'an-née 1350. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gouthoeven, *Chron. de Hollande*, en Flamand. Simon de Leeuw, *Batavia Illustrata.*

BEKIA, *Bequia*, petite isle de l'Amérique méridionale, dans la Mer du Nord, parmi les Antilles de Barlovento, entre l'isle de San-Vincent & les Grenadilles. Elle est encore aux Caraïbes, anciens Habitans; mais elle n'a point d'eau douce & n'a qu'environ douze lieues de tour, avec un bon port.

* BÉKINGHAM, petite ville ou bourg sur le Wisham dans la province de Lincoln en Angleterre.

* BEKKER (Balthazar) Theologien qui a fait beaucoup de bruit dans l'Eglise Réformée des Provinces-Unies, naquit en Frise le 20 mars de l'an 1634. Son pére se donna la peine de l'instruire lui même jusques à sa seiziéme année, & le mit en état de pouvoir fréquenter avec fruit les Académies. Il alla d'abord à Groningue où il étudia la Philosophie, l'Histoire & les Langues Orientales, pour faire un bon fondement à la Théologie dont il vouloit faire sa principale étude. Dans l'Hébreu il eut pour Maître le célébre Jac-ques Alting, avec qui dans la suite du tems il entretint une tres étroi-te amitié, & dont il publia les Oeuvres qu'il enrichit d'une preface. De Groningue il alla à Franeker, où il s'appliqua à la Théologie. Cocceius avoit déja dès lors quitte Franeker pour remplir la voca-tion de Leide. Il passa quatre ans & demi dans cette Acadé-mie, & il s'y seroit volontiers tenu plus long tems, s'il n'eût été appellé pour être Ministre à Oosterlittens en Frise. Les soins & le travail de la prédication ne l'empêchérent point de pousser vigou-reusement ses études, non seulement par la lecture des Ouvrages des Savans, mais aussi par un commerce de lettres avec les hommes les plus illustres de son tems, & particuliérement avec Alting & Coc-ceius. De cette maniére il s'attira une haute estime, & fut en 1666 appellé Ministre à Franeker. Dans le tems qu'il étoit à l'Acade-mie, il avoit pris goût à la Philosophie de Descartes qui étoit alors fort en vogue. Il adoptoit aussi en général les sentimens particuliers d'Alting & de Cocceius, mais sans les suivre en esclave: car il re-jettoit quelques uns des principes du premier, sans pourtant que leur amitié en ait souffert la moindre atteinte; & il différoit du second au sujet de l'explication & de l'application des Prophéties. Il a publié en Frise quelques Ecrits sur des matiéres de Théologie, & sur le Catechisme d'Heidelberg. En 1677, il donna au public un petit livre intitulé *Admonitio candida & sincera de Philosophia Cartesiana.* Cela lui attira diverses attaques vigoureuses qu'il repoussa fortement dans les Classes & dans les Synodes, & par des Ecrits qu'il mit au jour sous le nom de *Théologie de Frise* avec toutes les procédures de cette affaire, par lesquelles il paroit clairement que son livre, après avoir été condamné par toute la Frise, avoit ensuite par deux fois été approuvé de cette province entiére. Cependant comme il vit que ses adversaires étoient trop puissans, il chercha les moyens, en se detachant de la Frise, de trouver ailleurs quelque établissement. Il se trouva dans le beau village de Loenen, sur le Vecht. Il goûta la

là plus de repos, & ſe trouva mieux en etat de pouſſer ſes études. Mais il n'y demeura pas long-tems, car l'année d'après il fut appellé à Weſop. En 1677, il fut Miniſtre d'armée, & reçut enſuite en 1679, une vocation pour Amſterdam, où il fut confirmé le quatriéme decembre. Son livre ſur les Cométes, fait à l'occaſion de la Comete qui parut en 1680 & 1681, qu'il publia en 1683, & dans lequel il prouve que les Cométes ne ſont point des preſages de malheurs, lui donna une haute réputation parmi les Savans, auſſi bien que l'explication de la Prophetie de Daniel, dans laquelle il donna de grandes preuves de ſa pénétration & de ſon ſavoir. Mais l'Ouvrage qui l'a rendu le plus fameux, eſt celui qu'il publia en Hollandois ſous le titre de *De Betoverde Wereld*, c'eſt à dire, *le Monde Enchanté.* Il contient un examen de l'opinion commune touchant les Eſprits, leur nature, leur puiſſance, leur conduite & leurs effets, &c. Ce livre eſt diviſé en quatre parties, dont les deux premieres parurent à Leeuwaarde en 1690. Tout l'Ouvrage fut l'année d'après imprimé à Amſterdam en *quarto*, & vit le jour ſans être muni d'aucune approbation. Il pretendoit qu'étant Docteur en Théologie, il n'etoit pas obligé de ſe ſoumettre à cette formalité. Ce livre ſouleva contre lui les Conſiſtoires, les Claſſes, & les Synodes, & attira contre ſon Auteur des Ecrits publics de toutes parts. On le ſomma de retracter ce qu'il avoit témérairement avancé dans cet Ouvrage, mais il ne voulut point reconnoître le Synode pour Juge. Enfin la choſe alla ſi loin, que l'on prit la réſolution de le dépoſer, & que l'on prononça contre lui cette ſentence. *Le Synode Chrétien ayant employé tous les moyens de douceur pour obliger Le Docteur Balthaſar Bekker à donner une rétractation ſuffiſante de ſes ſentimens, ſans pouvoir obtenir de lui de reconnoitre le Synode pour ſon Juge compétent & de ſe régler ſur les articles de ſatiſfaction dreſſez par l'aſſemblée, a ſuivant les avis des Claſſes, declare d'un conſentement unanime ledit Docteur Bekker inhabile a exercer le miniſtere dans l'Egliſe Réformée, lui a interdit la predication, comme elle l'interdit par le préſent acte ; & copie de cette reſolution & concluſion ſera envoyée à la Claſſe & au Conſiſtoire d'Amſterdam pour en obſerver le contenu.* On voulut ſignifier cette concluſion à Bekker, mais il s'étoit retiré & avoit laiſſé une proteſtation par écrit. Elle fut cependant exécutée, mais Meſſieurs les Bourguemaîtres eurent tant de bonté pour lui, qu'ils le laiſſérent joüir de ſes appointemens juſques à ſa mort. Quand il ſe vit en liberté, il donna l'eſſor à ſa plume, & écrivit toutes les procédures qu'on avoit faites contre lui, y donnant le tour le plus odieux qu'il lui fut poſſible. Cela obligea le Synode de publier tout ce qui s'étoit paſſé dans cette affaire. Le Conſiſtoire ne voulut plus le reconnoitre pour Membre, & lui défendit d'approcher de la table du Seigneur. Il mourut à Amſterdam le onziéme juin de l'an 1698, perſiſtant dans ſes ſentimens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B E L.

BEL. *Cherchez* BAAL.

BEL. *Voyez* BE'LUS.

BEL (Jean le) Chanoine de Saint-Lambert de Liége, qui floriſſoit au commencement du XIV ſiécle, avoit fait une Chronique, & avoit ramaſſé pluſieurs Mémoires des guerres de ſon tems, en faveur de Jean de Hainaut, auquel il s'étoit beaucoup attaché. C'eſt ſur ces Mémoires que Jean Froiſſart dit s'être fondé, & avoir dreſſé ſon Hiſtoire, qu'il préſenta à Philippe de Hainaut, Reine d'Angleterre, femme d'Edouard III. * Froiſſart, *Préface.*

BELA I. de ce nom, Roi de Hongrie, & fils de BOLESLAS *le Chauve*, partagea la Couronne avec ſon frére *André* I. vers l'an 1062, & le chaſſa avec le ſecours de Boleſlas Roi de Pologne, qui lui donna ſa fille en mariage. Béla mourut après un régne de trois ans en 1063. On dit qu'il fit battre de la monnoye d'argent, qu'il regla les poids & les meſures, & qu'il fit mourir tous les Hongrois qui avoient quitté la Religion Chrétienne, pour retourner à l'idolâtrie. GERSA ſon fils, craignant les armes d'Henri IV. Empereur, céda ſon Royaume à ſon couſin *Salomon*, fils d'*André* I. * Bonfinius, *l.* 1. *Hiſt.* Volaterran, *Géograph. l.* 8.

BELA II. du nom, Roi de Hongrie, fils d'ARMOS, fut ſurnommé *l'Aveugle*, parce que ſon frere *Coloman* lui avoit fait crever les yeux, & l'avoit exilé avec ſa famille. Il fut rappellé après la mort de ſon oncle *Etienne* II. ſucceſſeur & frére de *Coloman*, vers l'an 1132, & il régna avec beaucoup de prudence. Il fit la guerre à quelques revoltez, & entre autres à Borique, bâtard de Coloman, qui lui vouloit ravir la Couronne, & qui fut chaſſé. Béla II. épouſa la fille du Comte de Servin, dont il eut BÉLA III. & deux autres fils, qui régnerent ſucceſſivement après lui. Il mourut l'an 1141, en odeur de Sainteté. * Bonfinius, *Chron. de Hongrie.* Bonfinius, &c.

BE'LA III. du nom, Roi de Hongrie, porta la Couronne après ſon frére ETIENNE II. en 1173, & purgea le Royaume de quantité de Voleurs, qui pilloient de tous côtez. Il épouſa l'an 1185, *Marguerite* de France, fille de *Louïs*, dit *le Jeune*, ſœur de Philippe *Auguſte*, & veuve d'Henri *le Jeune*, dit *au Court Mantel*, Roi d'Angleterre. Béla III. mourut l'an 1196, laiſſant deux fils, EMERIC & ANDRÉ II. qui furent tous deux Rois. * Bonfinius & Krantz, *Métrop.*

BELA IV. du nom, Roi de Hongrie, fils d'ANDRÉ II. ſucceda à ſon pére l'an 1235, fut tres-vaillant, mais peu heureux. Il eut le malheur de voir ſon fils *Etienne* V. ſe revolter contre lui, & la Hongrie déſolée par les courſes des Tartares : de ſorte qu'il fut contraint de prendre la fuite, & de ſe retirer dans les iſles de la Mer Adriatique. Le Pape Clément IV. le réconcilia avec ſon fils, & Grégoire IX. publia une Croiſade en ſa faveur contre les Barbares. Dans ſes diſgraces, il eut la conſolation d'avoir eu une ſœur & une fille ſaintes, ſavoir, ſainte *Eliſabeth* de Thuringe ſa ſœur, & la bienheureuſe *Marguerite*, qui prit l'habit de Religieuſe de l'Ordre de Saint Dominique. Il fut rétabli ſur le thrône par le ſecours des Chevaliers de Rhodes & des Frangipani, & mourut l'an 1260, ou 1275 ſelon Bonfinius, *l.* 2. *déc.* 8.

BE'LA, fils de BÉOR, Roi des Iduméens, étoit de la ville de Denaba. Il fut le premier Roi de ce païs, & Jobab, fils de Zara de Boſra lui ſuccéda. * *Généſe, ch.* 36. *v.* 32. 33. Il y en a eu un autre de même nom, fils du Patriarche Benjamin, qui fut Chef de la Famille des Bélaïtes.

BELAC, *Belacum*, ville de France dans la Baſſe Marche, avec Election, ſous la Generalite de Limoges. Elle eſt ſur la petite riviere de Vincon a une lieue & demie de ſon emboûchure dans la Gartempe. Elle eſt au nord-nord-eſt de Limoges, dont elle eſt éloignée de ſept à huit lieues. La riviére ſur laquelle Bélac eſt ſituée, eſt appellé *Vincon* dans Papire Maſſon, *Deſcr. Franc. per Flum. p.* 67. & dans Maty; *Vincou* dans les cartes de l'Orléanois par Sanſon & par Frédéric de Wit; *Vinoau* ou *Vingau* dans la Carte du Lyonnois du dernier; *Unicon* dans Baudrand & dans un Auteur moderne.

BE'LAD-ELBESCHARA, *Galilaa*, c'eſt a dire, le païs de l'*Annonciation.* C'eſt ainſi que l'on appelle préſentement cette partie ſeptentrionale de la Terre-Sainte, que l'on nommoit autrefois *la Galilée*, & qui étoit fertile. Elle eſt preſque déſerte, depuis qu'elle eſt ſous l'obéïſſance des Turcs, n'y ayant aucun lieu qui ſoit remarquable, mais ſeulement quelques villages & quelques châteaux, comme le remarque aſſez au long le P. Nau, Religieux de la Société de Jeſus, qui a fort voyagé en ces quartiers-là, & qui à ſon retour en France a donné une Rélation exacte de tous les endroits remarquables de la Terre-Sainte.

BE'LAH, ville de la Tribu de Siméon. *Voyez* SE'GOR.

BE'LAH, ville de la Tribu de Juda. *Voyez* BALA.

BE'LAH, fils d'Hazar. *Voyez* BALA.

BE'LAH, fils de Béor. *Voyez* BE'LA.

BEL ALCAZAR ou en un mot BE'LALCAZAR, *Belalcazarium*, (ſelon les Maures ce mot ſignifie *beau palais*) bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, près de la Caſtille & de l'Eſtramadoure, ſur la riviére de Cuyar, au nord-nord-eſt de la ville de Cordoue dont elle eſt éloignée d'environ douze lieues.

* BELANÇON ou BALANÇON, bourg de France dans le Comté de Bourgogne, appellé autrement la Franche-Comté, au nord de Dole, tirant vers l'eſt, à la diſtance de trois à quatre lieues.

BE'LATUCADRUS, nom d'une fauſſe Divinité honorée autrefois en Angleterre, dont il eſt fait mention dans une inſcription ſur une vieille pierre dans la maiſon du Sieur Th. Dykes, au Comté de Cumberland, *Deo ſancto Belatucadro Aurelius Diatova aram ex voto poſuit. L. L. M. M.* L'on trouve encore une inſcription du même Bélatucadrus ſur une autre pierre, *Belatucadro Jul. Civilis opt. V. S. L. M*; & ſur une troiſiéme, qui a échape au Recueil des inſcriptions de Gruter, & que Camden a communiquée, *Deo Belatucadro, Lib. votum fecit Jolus.* Seldénus, dans ſon Ouvrage *de Diis Syris*, croit que ce Bélatucadrus eſt le même que Bélénus & Abellion, nom que les Payens donnoient au ſoleil, qu'ils honoroient particuliérement. * Gérard Jean Voſſius eſt de ce ſentiment, dans ſon livre *de Orig. & Progreſſu Idololatriæ*, *l.* 2. *c.* 17. *Cherchez* BE'LE'NUS & LE MONT BE'LE'NAT. *Cherchez* MITHRA.

BELAY. *Cherchez* BELEY.

BELBAI ou ILBAI, comme écrivent quelques-uns, nom de Malek al Dhaher Abuſaid, quinziéme Sultan de la Dynaſtie des Mammelucs Circaſſiens en Egypte. Il monta ſur le thrône, âgé de plus de 70 ans, l'an de l'hégire 865, de Jeſus-Chriſt 1460, & il s'y comporta ſi mal, qu'il en fut chaſſé par un ſoulévement général au bout de deux mois, qu'il avoit employez à faire du mal à chacun, & à deshonorer ſon régne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BELBAIM, montagne. *Cherchez* BELMA.

BELBAIS, *Belbaiſia*, village d'Egypte, ſur une des emboûchures du Nil, vis à vis de la ville de Damiette. On croit que ce village eſt à la place de l'ancienne *Peluſium* ou *Pélouze*, ville Archiépiſcopale, que Damiette s'eſt aggrandie de ſes ruines, & que l'Archevêché de Pélouze y a été transféré.

BELBAY. *Voyez* BELBAI.

BELBINE, ville ſituée à l'entrée de la Laconie, au deſſus de Lacédémone, vers le nord, près du fleuve Eurotas, dont parle Plutarque dans la Vie de Cléoméne. Stephanus *de Urbibus*, qui en parle auſſi, cite Pauſanias, où elle eſt nommée *Belemina.* Les Arcadiens, près des frontiéres deſquels elle eſt, prétendent qu'elle leur appartenoit, & qu'elle leur a été enlevée. * Lubin, *Tables Géographiques.*

BELBOK. *Voyez* BELBUG.

* BELBUG ou BELBOK, étoit une idole des anciens Vandales, de laquelle ils croyoient que procédoient toutes ſortes de biens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Crantzii *Vandalitia.* Helmold, *Chron. Slav.* Weber, *de Puſtero*, *Section* 1.

BELCASTRO ou BE'LICASTRO, ville d'Italie dans la Calabre, avec Evêché ſuffragant de San Sévérino, eſt entre cette derniére ville & la mer. Cette ville eſt auſſi un Duché qui appartient à une branche de la Maiſon de Caraccioli, *Voyez* CARACCIOLI. Les Auteurs modernes la nomment *Bellicaſtrum.* On la prend ordinairement pour la *Chonia* des Anciens ; mais il y a peu d'apparence qu'elle ait été bâtie ſur les ruïnes de *Petillia*, dont Strabon, Pline, Ptolomée & Pomponius Méla font mention. Ses Habitans prétendent que ſaint Thomas d'Aquin eſt né dans cette ville. * Léandre Alberti.

BELCHAMUS ou BELCHARUS. *Cherchez* FEUS BELCHAMUS, &c.

BELCHARUS. *Voyez* BELCHAMUS.

BELCHITE, *Belia*, petite ville d'Eſpagne, dans le diocéſe de Saragoſſe en Aragon, ſur la riviére d'Aguas, entre la ville de Saragoſſe & celle de Montalvan. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELCZ. *Voyez* BELZKO.

BE'LED ou BALAD, *Beledum*, petite ville de la Turquie en Aſie, dans le Diarbeck près du Tigre, à quelques lieues au deſſus de la ville de Moſul. * Maty, *Dict. Géogr.* Golle.

* BE'LE'GNO, ancienne famille noble & diſtinguée de Veniſe

nise, doit son origine à Dominique Silvio ou Selvo qui en 1071, fut élu Doge de Venise après la mort de Dominique Contarino. Sa femme, qui étoit sœur de Nicéphore III. Empereur d'Orient, lui persuada de faire la guerre à Robert Duc de la Pouille. Il eut d'abord quelques avantages, mais à la fin il fut battu & mourut en 1054. Il eut pour successeur Vital Valieri ou Palieri. Cette famille a produit plusieurs Procurateurs de St. Marc, sçavoir, Dominique Selvo en 1198; Philippe en 1245; Marc en 1294; Paul, gendre du Doge Marc Cornaro en 1367; & Paul qui acquit par argent cette dignité en 1647. De cette famille étoit Catharin Belégno qui fut Ambassadeur de la République de Venise auprès de Charles Emanuel II. Duc de Savoye. Il eut quelque contestation avec le Comte Philippe d'Aglic, Chevalier de l'Annonciade, par rapport aux prétentions du Duc de Savoye sur l'isle de Chypre, & il lui fit entendre que ce feroit un grand avantage pour la République, que le Duc fût en possession de cette isle, puisque dans l'espace de deux mois il lui feroit aisé de la réduire sous la domination des Vénitiens.

* BELEGUANZE, mot defiguré pour marquer un certain Royaume d'Afrique dans la Haute Ethiopie, lequel n'existe point. Mais il y a deux Royaumes de l'Abyssinie dont l'un s'appelle *Bali* & l'autre *Ganz*, dont on a fait mal à propos un seul mot.

BELELEY. *Voyez* BELLELEY.

BELEM, nom commun à un bourg, à un monastére & à un Fort en Portugal, près de Lisbonne. Le monastére a été bâti le premier, & a donné le nom à tout le reste. Le Roi Emanuel le fonda vers le commencement du XVI siécle, & le dédia à la sainte Vierge, sous le titre de la naissance de Notre-Seigneur; ce qui lui fit donner le nom de Bethléem. Le cloître & l'église sont deux bâtimens veritablement royaux. L'église est un vaste édifice, dont la voûte est extrêmement hardie, longue de quarante huit pas plus que la nef n'a de largeur, & large de vingt-huit depuis la séparation de la nef jusqu'au grand autel. La chapelle du grand autel est d'ordre Dorique, à neuf faces. Les quatre qui sont le plus éloignées de l'autel, sont séparées l'une de l'autre par de grandes colomnes de marbre blanc, du même ordre. Les cinq autres faces qui terminent le rond de la chapelle, ne sont séparées que d'une seule colomne. Cet ordre Dorique est chargé d'un autre qui est au dessus, & celui-ci d'un troisiéme plus petit, jusqu'à la coupole. Cette église est faite en croix; la voûte, les côtez & le pave sont tout de jaspe, & de marbre blanc & noir; l'entrée est bordée de belles statues de marbre, & les colomnes sont relevées de grotesques en sculpture. Dans une niche près du grand autel, on voit un S. Jérôme en pierre, fort bien fait. Le Roi Emanuel destina cette eglise à être le Mausolée des Rois & de la Maison Royale. On y voit un grand nombre de tombeaux des Rois & des Reines, des Princes & des Princesses. Les premiers sont supportez par des figures d'éléphants, & ornez de quarreaux & de couronnes: les uns & les autres sont parfaitement bien travaillez en marbre blanc, noir & rouge, couverts de beaux rideaux de taffetas ou de velours rouge. Le cloître est occupé par des Hermites de Saint-Jérôme: il est grand, magnifique, & peut contenir jusqu'à deux cens Religieux: le dortoir a l'air d'un salon d'une Maison Royale. On voit dans le même lieu un Hôtel Royal destiné pour de pauvres Gentilshommes. On y entretient tous ceux qui ayant employé leur jeunesse au service du Roi, n'ont pas dequoi subsister dans leur vieillesse. Lorsqu'ils y entrent, on leur donne l'habit de l'Ordre de Christ. Le cloître & l'église de Bélem son construits sur les bords du Tage: vis à vis de ces deux édifices, on voit au milieu de la riviére une grosse tour quarrée, bâtie sur des pilotis avec une platte forme avancée. Cette tour est regardée comme la citadelle de Lisbonne, parce que tous les vaisseaux sont obligez de la saluer en passant, & d'y montrer leurs commissions & leurs billets de congé. La place d'armes est fortifiée de parapets garnis d'une grande quantité d'artillerie. C'est dans cette place que sont les cazernes, où demeurent les soldats de la garnison. Les logemens de la tour, qui sont à l'étage d'en-bas, servent de magazin, & ceux de l'étage d'en-haut servent à renfermer les prisonniers d'Etat. * La Neuville, *Hist. de Portugal*, *tome* 1 *p.* 40. Colmenar, *Delic. de Portugal.*

BELEME. *Voyez* BELLE'ME.

BELENAT (LE MONT) en Latin *Belenatensis mons*, tiroit, selon toutes les apparences, son nom du Dieu Belénus, c'est à dire, d'*Apollon* pris pour le soleil, que les anciens Gaulois honoroient avec Jupiter, Mercure & Mars préférablement aux autres Dinitez. Cette montagne étoit dans l'Auvergne, entre Artonne & Riom; ainsi que Grégoire de *Tours* le dit dans son livre *de Gloria Confessorum*; mais elle est aujourd hui entiérement inconnue au Habitans du païs. * Hadrien de Valois, *Notit. Gall.*

BELENDEN. *Cherchez* BALENDIN.

BELENOPOLA, Parasite en titre d'office d'un Usurier d'Athénes nommé *Pamphile*. Ce Parasite étoit si avant dans les bonnes graces de son hôte, qu'il sembloit que les biens de Pamphile fussent communs entre eux deux. Aristophane le raille dans une de ses Comédies.

BELE'NUS ou BE'LE'NOS, nom que les Gaulois donnoient au soleil, qu'ils appelloient aussi *Mithra*. Quelques-uns croyent que ce mot est composé de *Beel* & d'*Enos*, qui signifient l'ancien Enos, que les Esséens & les Machabées reconnoissoient pour leur Chef; & disent que les Druides invoquoient peut-être le soleil sous ce nom; parce qu'ils tenoient quelque chose des Esséens & des Machabées. Mais cette opinion n'a aucun fondement raisonnable. D'autres jugent que *Belenus* est le même que *Belus*, qui étoit un des noms du soleil. *Belus* vient de l'Hébreu בעל: car toutes les superstitions viennent presque de l'Orient; ainsi *Abellio* & *Belatucadrus* viennent de l'Orient. Elias Schédius, persuadé que le nom de *Belenus* etoit mystérieux dans ses lettres, les a considérées selon leur valeur dans les nombres (à la maniére des anciens Grecs, dont les caractéres étoient en usage parmi les Druïdes) & a trouvé qu'elles faisoient 365, qui est le nombre des jours que le soleil met à faire son cours.

Β	η	λ	ε	ν	ο	ς
2.	8.	30.	5.	50.	70.	200

Ces valeurs ramassées ensemble, font justement trois cens suixante-cinq. L'on en voit plusieurs inscriptions qui ont ete trouvées a Aquilée, comme celle qui est sur un ancien autel fort long, *Apollini Beleno Aug in honorem C. Petri*; & une autre, *Apollini Beleno C. Aquileiens. Felix.* Gruter en rapporte cinq autres encore, que l'on peut voir, *Inscript. Veter. pag.* 36. *Belenus* étoit honoré non seulement dans la Gaule Cisalpine, mais aussi dans la Transalpine. * Elias Schedius, *de Diis Germanorum.* *Voyez* BELLATUCADRUS & MITHRA.

BE'LE'PHANTE, Chaldéen, fut choisi des siens pour faire connoître à Alexandre le péril dont les astres le menaçoient, s'il entroit dans Babylone. * Diodore de Sicile, *l.* 17. *p.* 622. *in Olympiadis CXIII anni quarti Historia.*

BE'LE'S, *Belesus fluvius*, anciennement *Subi*, petite riviére de la Catalogne en Espagne. Elle se decharge dans la Mer Mediterranéé entre Barcelone & Tarracone. * Maty, *Dict. Géogr.*

BE'LESBAT (Seigneur de) *Cherchez* HOPITAL (Michel de l')

BE'LE'SIS NABONASSAR. *Voyez* ASSYRIE.

BE'LESME. *Voyez* BELLE'ME.

* BELESTAD ou BELLESTAD, que M. Delisle appelle BALESTA dans sa carte de la partie occidentale du Languedoc, petite ville de France dans le diocese de Mirepoix, est au sud-est de Mirepoix, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

BE'LESTE, *Belesta*, fontaine merveilleuse du Comté de Foix, dans le diocése de Mirepoix, laquelle a un flux & reflux, croissant & décroissant à toutes les heures du jour, depuis la fin de juillet jusqu'au commencement de janvier. * Davity.

* BE'LETH (Jean) Théologien François de Paris florissoit en 1162. Il a écrit *Rationale Divinorum Officiorum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Olearius, *in Abaco*, *p.* 238.

BE'LEY, près du Rhône entre le Foran & le Seran, ville de France, capitale de Bugey, avec Bailliage, Election, & Evêché suffragant de Besançon. Les Auteurs Latins la nomment *Bellicum* & *Bellica.* Quoique cette ville soit assez ancienne, il feroit ridicule de donner dans les contes de Foderé, de Génin, & de quelques autres, qui lui ont cherché une origine fabuleuse. On dit que l'Evêche de Beley étoit autrefois à Nions dans le pais de Vaux, & qu'il fut transféré à Beley; mais on assure cela sans preuve, & sans marquer en quelle année se fit ce changement. Cette ville fut brulée en 1338. On croit qu'Amé VIII. Duc de Savoye, la fit retablir, & l'entoura de murailles, avec diverses tours. L'église cathedrale est dediée sous le nom de saint Jean Baptiste, & le Chapitre a été autrefois Régulier, sous la Régle de saint Augustin. Il fut secularisé en 1579, & il est composé de dix-neuf Chanoines, & de quatre dignitez, qui sont le Doyen, l'Archiprêtre, l'Archidiacre & le Primicier. L'Evêque est Seigneur temporel de la ville. Audax est le plus ancien dont nous ayons connoissance. Il vivoit en 412, & il a eu d'illustres successeurs, entre autres, saint Anselme, qui avoit été Général des Chartreux. Il feroit inutile de citer les Auteurs qui ont parlé de Beley, puisqu'il suffit d'indiquer l'Histoire de Bresse & de Bugey de Samuel Guichenon.

BELEZ. *Voyez* BE'LE'S.

BELFAST, ville maritime & riche d'Ultonie en Irlande, dans le nord, située à l'embouchure de la riviére qu'on nomme *Lagan-Water*, à quelques milles de Carrikfergus & & sur la baye de ce nom. * *Diction. Anglois.*

BELFORTE, *Belfordium*, village du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, près de la riviére de Métramno, au midi de la ville de Miléto. On y voit les ruines de l'ancienne *Subcinum* & *Subscinum*, ville des Brutiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELGART ou BELGARDTEN, *Belgartia*, petite ville d'Allemagne, fort marchande, dans la Poméranie Ulterieure, sur la petite riviére de Persante. Elle est à l'Electeur de Brandebourg, & a été fort maltraitée durant la grande guerre d'Allemagne. Elle est dans le petit païs de Cassubie, à trois milles d'Allemagne de Colberg. * Bourgon, *Géograph. Histor.*

BELGEIDA. *Voyez* BALBASTRO.

BELGEIT, le Fort de Belgeit ou Belgique, *Arx Belgica*, ou *Arx Belli Visus*, forteresse des Hollandois, située en Asie dans l'isle de Néra, qui est une des principales Molucques de Banda. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BELGERN, & BELLGERN, ville d'Allemagne dans le Marquisat de Misnie, qui fait partie du Cercle de la Haute Saxe. Elle est située sur la rive gauche de l'Elbe, au sud-est de Torgaw dont elle n'est éloignée que d'environ une lieue & demie. Elle appartint d'abord à Henri Marquis de Misnie, & fut ravagée par Wiprecht de Groitsch. Elle vint ensuite dans la dépendance de l'Abbaie de Buchaw dans le voisinage de laquelle elle se trouve. Enfin elle retourna aux Marquis de Misnie: mais Guillaume surnommé *l'Aveugle* la céda à l'Abbaie de Wurtzen. Dans le tems de la Réformation, les Marquis de Misnie en devinrent de nouveau les possesseurs. On dit qu'en 1429 elle fut brûlée par les Hussites, & en 1637 par les Suédois. * *Gr. Dict Univ. Hol.* Schottgens, *Hist. de l'Evêché de Wirtzbourg*, en Allemand. Ditmar, *Merseb Chron.* Knauth, *Prodromus.* Dresserii *Isagoge*, *Hist. partie* 5. Zeilen, *Topographia.*

BELGES, en Latin *Belga*, peuples en général d'une des trois parties de la Gaule, qu'on appella *Belgique*, en Latin *Belgium.* C'est cette même partie qu'on divisa depuis en Belgique premiére, Belgique seconde, Germanie Supérieure, & Germanie Inférieure; & c'est là où l'on établit les Archevêchez de Tréves, de Reims, de Mayence & de Cologne. Jules-César parle avantageusement de la Gau-

Gaule Belgique, ou du païs des Belges, qu'il a placé *dans le premier livre de ses Commentaires*, entre le Rhin, l'Océan & les riviéres de Seine & de Marne. Les autres Auteurs ont diversement marqué ses frontiéres. Justus & d'autres se sont tourmentez pour chercher l'origine du mot *Belgium*, sans y avoir bien réüssi. César avoüe que de son tems les Belges étoient les peuples les plus vaillans de la Gaule; parce qu'ils étoient les plus éloignez du luxe, & qu'ils avoient continuellement guerre avec les Allemands. Aujourd'hui on donne le nom de *Belgique* à la Basse Allemagne, qui comprend les dix-sept Provinces des Païs-Bas. Elles sont entre la France, l'Allemagne, & l'Angleterre de laquelle elles sont séparées par la mer. Entre ces dix-sept Provinces, il y a quatre Duchez, savoir, Brabant, Limbourg, Luxembourg & Gueldre; sept Comtez, Hollande, Zelande, Hainaut, Flandre, Zutphen, Artois & Namur; un Marquisat, qui est celui du saint Empire, où est Anvers; & cinq Seigneuries, Malines, Utrecht, Frise, Groningue, & Over-Issel ou Trans Isalane. Ce païs n'est pas fort étendu; mais il est riche & bien peuplé, & le terroir en est fertile, sur tout en pâturages. Il y a diverses riviéres qui l'arrosent, & dont on a tiré des canaux, pour y entretenir le commerce d'une ville à l'autre. Les principales de ses riviéres sont le Rhin, la Meuse, l'Escaut, l'Aa, l'Issel, la Lys, la Moselle, la Sambre, &c. Il seroit inutile de parler ici particuliérement de chaque Province, de leur administration civile, de leurs Conseils, & de leurs coutumes; nous le faisons ailleurs. Il faut seulement remarquer qu'on y compte jusqu'à plus de deux cens villes closes de murailles, cent cinquante bourgs, qui sont égaux aux villes fermées, en grandeur & en richesses; & six mille trois cens paroisses, bien que toute cette contrée n'ait pas de circuit plus de trois cens quarante lieues de Flandre. *Voyez* FLANDRES, HOLLANDE, PAIS-BAS. * César, *l.* 1. *&* 2. *de Bello Gall.* Tacite, *l.* 1. *Annal.* Dion, *l.* 53. Ammien Marcellin, *l.* 15. Aubertus Miræus, *in Chron. Belg.* Petrus Divæus, *in Antiq. Gall. Belg.* De Thou, *Hist. l.* 40. Hutterus. Delfius. Robert Cenalis. Guichardin, Cluvier, &c.

BELGIAN, montagnes. *Cherchez* ALTAI.

BELGIDA. *Voyez* BALBASTRO.

BELGIOIOSA, BELJOYEUSE, en Latin *Belgiosium*, château & bourg de la Lombardie, au Duché de Milan, & dans le territoire de Pavie. Il est aux Comtes de Barbiom. Il est proche du Pô, & à cinq milles de Pavie au levant.

BELGIQUE, païs, *Voyez l'art. de* BELGES.

BELGIQUE (le Fort) *Voyez* BELGEIT.

BELGIUS, Roi qu'on fait fils de Lugdux: c'est le troisiéme Roi des anciens Gaulois, selon le Bérose supposé par Annius de Viterbe. On prétend que c'est lui qui donna son nom à la Gaule Belgique; mais ces Rois sont fabuleux. * Bérose, *l.* 5. Dupleix, *l.* 2. *c.* 14. *Mémoires des Gaules.*

BELGIUS, Capitaine Gaulois, qui passa dans l'Illyrie & dans la Macédoine, & se rendit si redoutable à ces peuples, qu'ils achetérent la paix de lui. Ptolomée *Ceraunus* ou *le Foudre*, ayant méprisé de se l'aquérir par cette voye, & ayant même osé lui donner bataille sous la CXXV Olympiade, & l'an 279 avant J. C. fut fait prisonnier, & eut la tête coupée, que les Gaulois portérent à la pointe d'une lance. Belgius fut tué peu de tems après. * Polybe, *lib.* 2. Pausanias, *in Phocicis.* Justin, *l.* 24.

BELGLAN, *Altaius Mons*, Désert de l'Asie fort étendu dans la grande Tartarie, vers les confins des Kaïmachites, avec des montagnes de même nom, qu'on prétend être partie du mont Imaüs, suivant quelques Rélations nouvelles. *Voyez* ALTAI.

BELGRADE ou ALBE-GRE'QUE, *Alba Græca & Alba Bulgarica*, ville de Hongrie, dans la contrée appellée *la Rascie*. Elle est un peu au dessous de l'endroit où la Save & le Danube se joignent ensemble, & considérable par sa grandeur & par sa situation sur une colline, qui la rend forte. Elle avoit été autrefois venduë par le Despote ou Prince de la Servie, au Roi de Hongrie, auquel elle avoit été ainsi soumise jusqu'à l'an 1521, que le Sultan Soliman II. s'en rendit maître, ainsi qu'on le va marquer. Quelques uns la prennent pour l'ancienne *Taurinum*; mais cette derniére étoit trop éloignée du confluent du Save & du Danube, pour croire que ce soit la même que Belgrade. Il y a plus d'apparence que celle-ci s'étant accrue des ruines de l'autre, son voisinage a fait croire que c'étoit la même ville. Amurat II. & Mahomet II. l'avoient assiégée inutilement, celui-là en 1442, & l'autre en 1456. Soliman II. l'emporta enfin en 1521, & depuis les Turcs en furent les maîtres jusqu'en 1688, que les Impériaux la prirent, sous la conduite de Maximilien-Marie, Electeur de Baviére. Depuis, les Turcs la reprirent en 1690. Les Allemands la rassiégerent inutilement en 1693; mais le Prince Eugéne de Savoye Généralissime des troupes de l'Empereur, ayant remporté une signalée victoire près de cette place le 16 août 1717, elle fut prise deux jours après par capitulation. Les Hongrois la nomment *Nandor Alba*; & les Allemands *Griechisch Weissembourg*.

* BELGRADE, place de la Turquie en Europe, dans la Romanie proche de la Mer Noire, à l'Orient du Bosphore de Thrace ou Canal de Constantinople, est au nord de Constantinople, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

BELGRADO, petite ville des Vénitiens en Italie, dans le Frioul, près de la riviére de Tajamento, entre la ville d'Udine & celle de Concordia, à quatre lieues de l'une & de l'autre.* Maty, *Dict. Géogr.*

BELGRADO, anciennement *Hydralis*, petite riviére de la Romanie en Turquie. Elle se decharge dans celle de Chartericon, & toutes deux se jettent dans la riviére de Machlena ou Biutére, qui baigne la ville de Constantinople.

BE'LIAL, nom d'une idole des Sidoniens. Saint Paul donne ce nom à Sathan. Saint Jérôme dit, que par les enfans de Bélial, on doit entendre les *enfans du démon*, c'est à dire, *les méchans*. Aquila explique ce mot par celui d'*Apostat*. Il renferme une espéce d'injure & qui signifie à peu près la même chose, que nos mots François de *fainéant* ou de *vaurien*. * *Nombres*, *ch.* 22. *Juges*, *ch.* 6. & 8. Gregorius Gregorii, *Lexicum sanctum*.

BELIBE, Roi de Babylone, qui après deux ans d'interrégne succéda à Arkian. Bélibe ayant regné trois ans eut pour successeur Apronadius qui fut six ans sur le thrône. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 47.

BELICASTRO. *Cherchez* BELCASTRO.

* BELICE, riviére de Sicile, dans la Vallée de Mazara, après avoir reçu quelques petites riviéres, & entre aures le Belici-destro, se décharge dans la Mer d'Afrique entre Mazara & Sacca, à l'orient de la premiére, & à l'occident de la seconde.

BE'LICHE, nom que les peuples de Madagascar donnent au diable, auquel ils jettent le premier morceau de la victime, pour se le rendre favorable, ou pour appaiser sa colére. * Flacourt, *Hist. de Madagascar*.

BE'LICI-DESTRO, (le) *Hypsa*, riviére de la Sicile, dans la vallée de Mazare. Elle a sa source à vint-cinq milles de Palerme au midi; puis s'étant accrue de quelques autres riviéres moins considérables, elle se rend dans la riviére de Bélice.

BE'LIDES ou DANAIDES, nom des cinquante filles du Roi Danaüs, fils de Bel, surnommé *l'Ancien*. *Voyez* DANAIDES.

BE'LIER, en Latin *Aries*, un des douze Signes du Zodiaque, lequel est composé de treize étoiles, qui répréfentent, dit-on, la figure d'un bélier. Le soleil entre dans ce signe au mois de mars, & y fait l'équinoxe du printems, & le commencement de l'année astrologique. Les Poëtes feignent que c'est le bélier à la toison d'or, sur lequel Phryxus passa dans la Colchide, où il l'immola à Jupiter, dans le temple duquel il suspendit la toison. Ce bélier fut changé, disent les Poëtes, en la constellation qui en a retenu le nom. Les Mythologistes disent que l'on a nommé Bélier ce Signe, parce que le bélier est le symbole de la force, & qu'alors le soleil commence à se montrer plus fort & plus chaud. D'autres croyent que le bélier étant un des animaux consacrez à Mars, on en a donné le nom au signe du mois, où l'on commençoit à se mettre en campagne pour la guerre. * Natalis Comes, *Mythol.* Cæsius, *Cœl. Astronom.*

BE'LIER, machine de guerre dont les Anciens se servoient pour abatre les murs des villes assiégées: ce qui leur tenoit alors lieu de canons. Elle étoit faite avec une poutre semblable à un mât de navire, d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuses, dont le bout étoit armé d'une tête de Fer, proportionnée à sa tête, & de la figure de celle d'un bélier. Josephe, *au chap* 15. *du liv.* 3. *de la Guerre des Juifs*, remarque aussi que ce qui lui fit donner ce nom, est qu'elle heurtoit les murailles, comme le belier heurte de la tête ce qu'il rencontre. Cette poutre étoit suspendue & balancée par le milieu avec de gros cables, & poussée avec violence par un grand nombre d'hommes. Les assiégez trouvoient quelquefois le moyen d'en diminuer l'effet, en faisant emplir de paille quantité de sacs, que l'on descendoit avec des cordes du haut du mur, à l'endroit où le bélier alloit frapper; & ainsi les coups qu'il donnoit ne portoient pas, ou perdoient leur force en rencontrant une matiére si molle, & si facile à s'étendre. Mais dès que les assiégeans eurent reconnu cet artifice, ils trouvérent aussi de leur côté le moyen de couper de loin avec des faux, les cordes qui tenoient ces sacs attachez contre le mur.

BE'LIGRATZ, petite ville d'Allemagne au païs héréditaire de la Maison d'Autriche, & dans la Haute Carniole, sur le torrent de Billi, & à trois milles d'Allemagne de Laubach.

BELIN (Jean) fameux Peintre. *Voyez* BELLIN.

BELIN (Jaques) fameux Peintre. *Voyez* BELLIN.

BELIN (Gentil) fameux Peintre. *Voyez* BELLIN.

BE'LIN d'Averton (Seigneur de) *Cherchez* FAUDOAS.

BELINA, village de Syrie, dans la Terre-Sainte. C'étoit autrefois la ville de Césarée de Philippe, *Cæsarea Philippi*, dont il est fait mention dans les Auteurs. Il est au pié du mont Liban, entre Tyr ou Sour au couchant, & Damas au levant, à plus de cent milles de Jérusalem, au septentrion.

BE'LINZONE, ville des Suisses en Italie. *Voyez* BELLINZONE.

BELJOCO, village d'Espagne, situé dans l'Aragon, près de la ville de Boria. Quelques Géographes le prennent pour la ville des Celtibéres, nommée autrefois *Belsinum* ou *Balsio*; laquelle quelques autres Géographes placent à Boria même. * Maty, *Diction. Géogr.*

BELJOYEUSE. *Voyez* BELGIOIOSA.

* BE'LIRA, petite riviére d'Espagne, prend sa source dans les Pyrénées, coule à peu près du nord au sud, traverse la vallée d'Andorre, & se rend dans la Ségre, après avoir arrosé la ville d'Urgel.

BE'LISAIRE, Général des armées de l'Empereur Justinien, & le soutien de son thrône, fut un des plus grands Capitaines de son siécle. En 529, il marcha contre Cabadès Roi des Perses, qui prit les armes au sujet de la protection que l'Empereur donnoit à Izatus Roi de la Colchide. Cette expédition fut tres-heureuse à Belisaire, qui fut rappellé pour commander l'armée qu'on envoyoit en Afrique. En 1532, on fit un traité de paix avec les Perses. Il y eut au mois de janvier une si furieuse sedition à Constantinople, que Justinien proposa de se retirer; mais Bélisaire le rassura, & on soumit les Rebelles, qui avoient proclamé Empereur un certain Hypatius, soutenu par Probus & Pompée, neveu d'Anastase. L'an 533, Bélisaire ayant conduit en Afrique l'armée navale composée de cinq cens navires, emporta Carthage, & soumit en 534 Gilimer, qui avoit usurpé la Couronne des Vandales, aprés avoir fait massacrer son cousin Hilderic, fils d'Hunneric & d'Eudoxie. Ainsi l'Afrique fut réünie à l'Empire, apres en avoir eté separée plus de cent ans, & la puissante Monarchie des Vandales Ariens fut absolument détruite. Gilimer fut pris & mené à Constantinople. Bélisaire traversa la ville à pié pour se rendre dans l'Hippodrome, où Justinien l'attendoit sur un thrône magnifique, pour lui conférer les honneurs

neurs de ce triomphe. Après un si grand avantage, on résolut de délivrer l'Italie de la tyrannie des Goths Bélisaire se prépara à cette seconde expédition. En 535, étant Consul, il passa dans la Sicile, où il prit Catane, Syracuse, Palerme, &c. & l'année suivante il alla assiéger avec une partie de son armée la ville de Naples. Les Goths avoient fait mourir leur Roi Theodat, à la persuasion de Vitigès, qui se mit sur le thrône. Cet attentat servit aux desseins de Bélisaire, qui se présenta devant la ville de Rome, où il fut reçu le dixième décembre 536. L'année d'après, Vitigès l'y vint assiéger; mais il y trouva tant de résistance, qu'il se retira en 538. Deux ans après, ce malheureux Roi fut pris dans la ville de Ravenne avec toute sa famille, & Belisaire aima mieux conduire ses prisonniers dans Constantinople que de recevoir la couronne des Goths, qu'on lui offrit. Il préféra à la gloire d'être Roi la réputation d'être fidéle; mais il ternit la sienne par la basse complaisance qu'il eut pour l'Impératrice Theodore, par les ordres de laquelle il chassa le Pape Silvérius, pour élever Vigilius sur le thrône pontifical. En 541, Bélisaire ayant été envoyé en Orient contre les Perses, fit de furieux ravages dans l'Assyrie, & y demeura jusqu'en 543. Les affaires d'Italie avoient besoin de sa présence. Totila, qui avoit été élu Roi des Goths, après avoir pris Naples, Tivoli & d'autres places considérables, fit le siége de Rome, qu'il emporta en 546. Il ruina ses maisons, renversa ses murailles, & la pilla pendant quarante jours. L'année suivante, Bélisaire s'y jetta, rétablit ses murs, & la défendit. En 549, Totila la prit encore. Cependant Belisaire repassa en Orient, pour s'y opposer aux Perses. En 558, il repoussa les Huns, qui avoient fait une irruption sur les terres de l'Empire. On dit qu'en 561, ce grand homme étant accusé d'être entré dans une conspiration contre Justinien, cet Empereur le dépouilla de ses biens, lui ôta ses charges, & lui fit crever les yeux. C'est le sentiment des Auteurs Latins, qui disent que Bélisaire, pour avoir dequoi vivre, fut contraint de demander l'aumône dans les rues de Constantinople. L'Auteur de l'Histoire mélangée, écrit que l'année suivante il fut rétabli dans ses dignitez & Cédrénus assure qu'il mourut en paix dans Constantinople. Alciat est de ce sentiment contre Crinitus, Volaterran, Pontanus, & les autres. Quoiqu'il en soit, on montre encore à Constantinople une prison, que l'on appelle *la Tour de Bélisaire*. Cette prison, est sur le bord de la Mer, en allant du Château des sept Tours au Serrail de Constantinople; & les gens du Païs disent, qu'il pendoit un petit sac attaché au bout d'une corde, comme font les prisonniers, pour demander sa vie aux passans, en leur criant, *donnez une obole au pauvre Belisaire, à qui l'Envie a crevé les yeux, & non pas le Crime.* On assure qu'il mourut le 13 mars de l'an 565. * Procopius, l. 3. *de Bell. Goth.* 1. *&* 2. *de Vand. & de Pers.* Agathias. Glycas. Zonaras, &c.

☞ On trouve l'image de Bélisaire sur quelques médailles de l'Empereur Justinien. Pierre Gillius en fait la description d'une en ces termes. L'on voyoit d'un côté l'Empereur Justinien, recevant Bélisaire, tout triomphant de la guerre contre les Goths, & de l'autre côté de la médaille on voyoit l'image de Bélisaire, avec ces mots, *Belisaire, l'honneur du nom Romain. Belisarius, gloria Romanorum.* Cette entrevue de Bélisaire avec l'Empereur, se fit dans le vestibule du palais de Constantinople. Ce Général y présenta à Justinien les dépouilles des ennemis, les Rois des Vandales & des Goths en leurs personnes, & les Royaumes qu'il avoit vaincus. L'Impératrice Théodore paroissoit au milieu avec l'Empereur, témoignant une joye particuliére, & environnée du Sénat & de toute la Cour, ainsi que le rapporte Procope. Les medailles qui répresentent cette entrevue, sont pour la plupart d'or ou d'argent. * Charles du Frène, *in Dissertatione de inferioris ævi num. finat.*

BELISAIRE (Louïs) de Modéne, Medecin, vivoit dans le XVI siécle. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De instrumento odoratus, &c.* * Vander Linden, *de Script. Med.* Simler, *in Epit. Biblioth. Gesneriana.*

BÉLITZ. *Voyez* BELLITZ.

BELKNAP (Robert) Seigneur Chef de Justice des Communs Plaidoyers sous le régne de Richard II. Roi d'Angleterre. Lui & quelques autres Juges furent bannis par ordre du Parlement, quoiqu'a dire la vérité, les Membres de cette assemblée ayant levé 40000 hommes contre le Roi, l'eussent obligé malgé lui à consentir à divers bils, quelque peu justes qu'il les trouvât. * *Chroniq. de* Baker.

BELKZO. *Voyez* BELZKO.

BELLAC. *Voyez* BE'LAC.

* BELLAFIN (François) Italien qui mourut en 1543, fut trés habile dans les Langues Gréque & Latine. On a de lui, *De Origine & temporibus Urbis Bergomi.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BELLAGINES, nom que les Goths donnoient à leurs loix municipales, selon Jornandès, *l.* 1. *c.* 11. *de l'Hist. de ces peuples.* Mais le mot est corrompu, & c'est proprement *Bilagines.* Car *By*, en ancien langage Saxon, signifie *habitation*; & les Goths appelloient ainsi leurs villes & communautez. Les Anglois les nomment encore aujourd'hui *Bilaws* ou *Burlaws*, ces mots tirant leur origine de l'Allemand *Baur*, c'est à dire, *Paisan*; & de *Eaw*, qui signifie *Loi.* * *Voyez* Spelman, *in Glossar. Archæol.*

BELLAGIO (Gui) Cardinal du titre de saint Chrysogon, étoit de Florence. Le Pape Innocent II. le créa Cardinal au mois de décembre de l'an 1138. En 1143, on l'envoya Légat du saint Siége dans le Royaume d'Aragon; & en 1147, Eugéne III. le nomma pour accompagner le Roi Louïs *le Jeune* dans le voyage de la Terre-Sainte, où il eut la qualité de Légat. Il étoit de retour en 1153, & il mourut peu de tems après. * Baronius, *A. C.* 1147. & 1163. Mariana, *de Reb. Hispan. l.* 10. *c.* 18. Aubery, *Hist. des Card.* Onuphre. Ciaconius, &c.

BELLAIGUE. *Cherchez* BELLEAIGUE.

* BELLALES, l'une des principales familles ou Tribus du Royaume de Jafnapatan dans l'Isle de Ceylan dans les Indes

orientales, depuis que le Christianisme y est établi: car avant cela les Bramines étoient plus considérables. Ils ont nue la partie supérieure du corps, & n'ont depuis le nombril qu'une espéce de vêtement qu'ils font passer, entre les cuisses, & qu'ils ajustent en maniére de culotte. Ils n'ont sous leurs piez qu'une semelle attachee par dessus avec des courroyes. Ils s'occupent au labourage, & foulent le grain avec des bœufs, comme faisoient les Israelites. Ce sont les plus riches du païs, & ils ne se marient que dans leur propre Tribu. C'est dommage qu'ils sont toujours en dispute entre eux, & que pour un rien ils s'appellent les uns les autres en justice. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ph. Baldeus, *Description de l'isle de Ceylan*, en Hollandois, *p.* 176.

* BELLAMIRA, contrée de la Valteline; & l'un des trente six départemens du Gouvernement de Teglio. * *Etat & Délices de Suisse, tome* 4. *p.* 144. *de l'édit. de* 1730, à Amsterdam.

BELLA-MORE ou MER BLANCHE. *Voyez* BLANCHE (la Mer)

BELLAMORESKOY-LÉPORIE, *Leporia-Grandzvitensis*, province de la Laponie Moscovite; du côté du midi. Kandalan, Kiclet, Omhay & Soma, en sont les principaux lieux; & cependant ils sont peu considérables. Cette province s'étend sur la côte occidentale, & sur une partie de la septentrionale du Golfe, nommé *la Mer Blanche* ou *Bella-More*, dont elle tire son nom.

BELLANO, *Bellanum*, petite ville d'Italie, sur le bord oriental du Lac de Côme, à huit lieues de Côme, dans le Duché de Milan.

BELLARMIN (Robert) Cardinal, Archevêque de Capoue, né le quatriéme octobre 1542, à Montepulciano dans la Toscane, fils de *Cinthie* Cervin, sœur du Pape Marcel II. Dès l'âge de 18 ans il entra parmi les Jésuites le 20 septembre de l'an 1560. Il fit en si peu de tems de si grands progrès, qu'on le crut capable de prêcher, avant même qu'il fût Prêtre; car il ne reçut l'Ordre de Prêtrise qu'en 1569, par le ministére de Cornélius Jansenius, Evêque de Gand. Bellarmin étoit alors à Louvain, où il prêchoit en Latin avec tant de réputation, que les Protestans venoient, dit-on, d'Angleterre & de Hollande pour avoir le plaisir de l'entendre. Il enseignoit dans le même tems la Théologie & l'Hébreu, & s'occupoit à la lecture des Péres, de l'Histoire de l'Eglise, des Conciles, du Droit Canon; ce qui lui servit pour son Ouvrage des Ecrivains Ecclésiastiques. Depuis, étant revenu à Rome vers l'an 1576, le Pape Grégoire XIII. le nomma pour enseigner la Controverse contre les Protestans dans le nouveau Collége qu'il avoit fondé. Ce fut là qu'il travailla aux Traitez qui nous restent de lui sur ce sujet. En 1590, le Pape Sixte V. le donna au Cardinal Henri Cajétan, pour être son Théologien dans la Légation qu'il venoit exercer en France. Ensuite Bellarmin eut diverses charges dans son Ordre, dont il s'aquitta avec un merveilleux succès. Enfin le Pape Clément VIII. le fit Cardinal l'an 1599, & en 1601 Archevêque de Capoue, où il vint trois jours après avoir été sacré, pour y resider. L'an 1605, le même Pape étant mort, le Cardinal Bellarmin fut obligé de revenir à Rome, & s'y trouva à la création de Léon VI. & de Paul V. Ce dernier retint près de lui Bellarmin, qui quitta l'Archevêché de Capoue, ne croyant pas en conscience pouvoir le garder, & ne pas veiller à la conduite de son troupeau. Ceux de Capoue en témoignérent une douleur incroyable. Le Cardinal Bellarmin continua de servir fidélement l'Eglise jusqu'en 1621, que se trouvant mal, il sortit du Vatican où il logeoit, & se retira dans la maison du noviciat de saint André le 16 août, sous le pontificat du Pape Grégoire XV. qui le visita durant sa maladie, & qui l'embrassa deux fois avec beaucoup de tendresse. Ce Cardinal mourut le 17 septembre de l'an 1621, âgé de 79 ans. Il étoit fort charitable, donnant tous les ans la troisiéme partie de ses revenus aux pauvres. Il visitoit les malades dans les hôpitaux, & les prisonniers dans leurs cachots; ensuite il leur faisoit toucher de l'argent par main tierce, afin de n'avoir pas à essuyer leurs remercimens. Un pauvre lui ayant demandé douze écus, & ne se trouvant pas cet argent en poche, il lui donna son anneau afin qu'il le remît comme un gage entre les mains de la personne qui voudroit lui avancer cet argent, bien entendu que lui Cardinal rendroit l'argent emprunté en retirant sa bague. Son principal Ouvrage est un corps de Controverse en quatre tomes *in folio*, dans les derniéres éditions. Il y traite les Questions avec beaucoup de méthode & de netteté: il rapporte d'abord sur chaque Question les erreurs des Hérétiques, & les sentimens des Theologiens Catholiques: il explique ensuite en peu de mots la doctrine de l'Eglise, ou le sentiment qu'il embrasse: il rapporte ses preuves, & propose enfin les objections, ausquelles il répond exactement: il tire ses preuves particuliérement de l'Ecriture Sainte, des définitions des Conciles, des témoignages des saints Péres, de l'Histoire Ecclésiastique, de la pratique de l'Eglise & du sentiment commun des Théologiens. Rarement il se sert du raisonnement: il ne s'écarte point ordinairement de son sujet: il n'omet aucun des passages qui peuvent servir à sa cause: il rapporte ses objections dans leur force, & il répond en peu de mots. Son style est serré, net & précis; il n'a pas l'elegance des Auteurs qui se sont appliquez à la pureté du langage & à l'ornement du discours; mais aussi n'a-t'il pas cette sécheresse, cette obscurité, cette barbarie qui se rencontre dans quelques Scholastiques. Il avoit beaucoup lu les livres des Protestans, & rapporte fidelement leurs sentimens. Quoiqu'il ne les épargne pas, il ne s'est point laissé aller aux invectives & aux emportemens de quelques petits Controversistes, qui ont eu plus de zéle que d'érudition & de capacité. Il seroit à souhaiter qu'il n'eût pas été si fort prévenu sur certaines opinions, & qu'il eût distingué avec plus de soin la doctrine de l'Eglise, des opinions des Théologiens Ultramontains. On ne peut nier que ses Controverses ne soient un des meilleurs livres qui se soient faits en ce genre, comme les Protestans l'ont eux-mêmes reconnu; puisque pendant 40 ou 50 ans, il n'y a point eu d'habiles Théologiens parmi eux, qui n'ayent choisi Bellarmin pour le sujet de leurs Ouvrages de Controverse. Ce qu'il a écrit de l'autorité du Pa-

Pape, tant pour le ſpirituel que pour le temporel, a été combattu, non ſeulement par les Proteſtans, mais auſſi par les Auteurs Catholiques; & n'a point été approuvé en France, étant contraire à nôtre ancienne doctrine, & aux principes ſur leſquels ſont établies les Libertez de l'Egliſe Gallicane & les droits du Royaume. Bellarmin a encore compoſé pluſieurs autres Ouvrages, ſavoir, un Commentaire ſur les Pſeaumes; pluſieurs Sermons; un Traité des Ecrivains Eccléſiaſtiques; des Traitez de la tranſlation de l'Empire, des Indulgences & du Culte des Images; quatre Ecrits ſur l'affaire de Veniſe; deux Traitez contre l'Ouvrage de Jacques I. Roi de la Grande Bretagne; un Ouvrage touchant la puiſſance du Pape dans le temporel, contre Guillaume Barclay; & pluſieurs Traitez de dévotion, entre leſquels excelle le Traité des Devoirs des Evêques, adreſſé à l'Evêque de Fiano, plein d'inſtructions & de régles tres-utiles pour les Prelats. Sa vie a été écrite par Jacques Fuligati, qu'on pourra conſulter, auſſi-bien qu'Alegambe, Poſſevin, Sponde, de Coſte, Godeau, *Eloges des Evêques, &c.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XVII ſiécle, tome 1.* L'Abbrégé de ſa Vie ſe trouve dans les *Mémoires de Trévoux du mois d'octobre 1709.*

BELLASIS (Thomas) Comte de Faulcomberg ou de Falconbridge, deſcendoit d'une ancienne famille du nord d'Angleterre. De cette même famille étoit HENRI Bellaſis de Newborough dans le Comté d'Yorck, créé Baronet en 1611, fils & héritier de *Guillaume* Bellaſis. De ce Henri ſortit THOMAS, qui pour ſon mérite & pour les bons ſervices qu'il rendit à Charles I. fut fait par ce Prince Baron du Royaume en 1627, ſous le tître de Lord Faulcomberg, puis Vicomte de Faulcomberg de Henknowl, dans l'Evêche de Durham en 1643, & mourut en 1652. Il eut deux fils, HENRI & *Jean.* HENRI mourut avant ſon pére, & laiſſa deux fils, THOMAS, qui ſucceda dans les dignitez de ſon ayeul, & *Roland* Bellaſis. THOMAS fut Capitaine de la compagnie des Penſionnaires du Roi Charles II. Ce Prince l'envoya en 1670, pour Ambaſſadeur extraordinaire aux Princes d'Italie. Le Roi *Guillaume* III. lui conféra le tître & la dignité de Comte de Faulcomberg en 1689, le fit Membre de ſon Conſeil Privé, & Lord Lieutenant de la partie ſeptentrionale du Comté d'Yorck. Il porte de gueulles à un chevron d'or accompagné de trois fleurs de lis de même. * *Dict. Angl.*

BELLASIS (Henri) Baron d'Angleterre, fils unique d'HENRI Bellaſis, petit-fils de JEAN Seigneur de Bellaſis, & frére cadet de Henri, Comte de Falconbridge, qui vivoit en 1701, & eſt peut-être encore vivant à préſent. Le Lord Jean Bellaſis, pour avoir demeuré fortement attaché au parti du Roi Charles I. en diverſes occaſions, fut fait par ce Prince Lord Bellaſis de Worlaby dans le Comté de Lincoln en 1645. Mais faiſant ſcrupule de prêter le ſerment enjoint par le parlement en 1672, pour tous ceux qui avoient ou qui auroient déſormais quelque charge près du Roi, il réſigna tous les commandemens qu'il avoit, ſavoir, ſon gouvernement de Tanger au Comte de Middleton; ſa Lieutenance de la partie orientale du Comté d'Yorck, & ſon gouvernement de Hull au Duc de Monmouth; ſa charge de Capitaine des Penſionnaires à ſon neveu *Thomas*, depuis Comte de Falconbridge; & un Régiment d'Infanterie levé dans la guerre contre les Hollandois au Comte de Northampton, & mourut fort âgé en 1689. Il épouſa 1. *Jeanne*, fille & héritiére de *Robert* Butler de Woodhall, dans le Comté d'Héreford: 2. *Anne* Crane, veuve de *Guillaume* Airmine: 3. *Anne* Paulet Marquiſe de Vinton, dont il eut des enfans. Du premier lit ſortit entre autres HENRI Lord de Bellaſis, qui fut fait Chevalier du Bain au couronnement du Roi Charles II. & mourut en 1668, avant ſon pére. Il épouſa 1. *N.* fille de *François* Rogers de Brianſton, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Suſanne*, fille de *Guillaume* Airmine, créée Baronneſſe Bellaſis d'Oſgodbi en mars 1674, dont il eut *Henri* Bellaſis de Worlaby. * *Dict. Angl.* Imhoff, *Hiſt. des Pairs d'Angleterre.*

BELLATOR, Prêtre & ami de Caſſiodore, floriſſoit l'an 550. Il a écrit pluſieurs Commentaires ſur l'Ecriture. Il a expliqué le livre d'Eſther en ſix livres; celui de Tobie en cinq; celui de Judith en ſept; la Sapience en huit & les Macchabées en dix. Outre cela il a traduit deux Homélies d'Origene ſur Eſdras. On n'a plus rien des Ouvrages de ce Prêtre, ſi ce n'eſt des Verſions de quelques Opuſcules d'Origéne, comme le conjecture M. Huet. * G. Cave, *de Script. Eccl. p.* 339.

BELLAY, ville de France. *Cherchez* BELEY.

BELLAY. La maiſon du Bellay eſt conſidérable, non ſeulement par les grands hommes qu'elle a produits, par les dignitez qu'ils ont poſſédées, & les ſervices importans qu'ils ont rendus à l'Etat; mais encore par ſon ancienneté. On en rapportera ici la poſterite depuis BERLAY qui ſuit.

I. BERLAY, Sire de Montreuil en Anjou, qui vivoit du tems du Roi Lothaire, étoit, ſelon le ſentiment de pluſieurs Auteurs, fils d'*Adeleſme*, lequel étoit ſecond fils d'*Emenon* Comte de Poitiers & d'Angoulême. C'eſt de ce Seigneur Berlay que la ville de Montreuil a eté nommée Montreuil-Berlay, & par adouciſſement Montreuil-Bellay. Il épouſa *Adelais* de Saumur, ſœur de *Gildouin* Seigneur de Saumur, originaire de Dannemarck, morte l'an 966, comme il parôit par un Cartulaire de l'Abbaïe de ſaint Nicolas d'Angers, dont il eut BERLAY II. du nom, qui ſuit; & *Ænor*, mariée à *Hugues* de Ste Maure.

II. BERLAY II. du nom, Seigneur de Montreuil-Bellay, mourut en 1045. Il épouſa *Gracia* d'Alençon-Beleſme, laquelle prit une ſeconde alliance avec *Géofroy*, ſurnommé *Martel*, Comte d'Anjou, ayant eu de ſon premier mariage 1. GIRAUT, qui ſuit; 2. *Hugues-Renaud*, Thréſorier de S. Martin de Tours, qui fut élu Archevêque de Reims en 1085, & mourut en 1096; & 3. *Pétronille* de Montreuil Bellay, mariée à *Foulques*, dit l'*Oiſon*, Comte de Vendôme.

III. GIRAUT I. du nom, dit *le Bon*, Seigneur de Montreuil-Bellay, fut tué à Angers dans une ſédition l'an 1066. Il épouſa *Anne* d'Anjou, dont il eut 1. BERLAY III. qui ſuit; 2. *Gracia*, mariée 1. à *Gildouin* Seigneur de Doue: 2. à *Gautier* Seigneur de Monſoreau; & 3. *Andeburge* de Montreuil-Bellay, vivante en 1119.

IV. BERLAY III. du nom, Seigneur de Montreuil-Bellay, vivoit en l'an 1105. Il épouſa *Orgueilleuſe*, dont il eut 1. GIRAUT II. du nom, qui ſuit; 2. *Payen*, qui epouſa *Iſolis*; & 3. *Robert*, qui d'*Ameline* ſa femme, eut pour fils *Gervais* de Bellay.

V. GIRAUT II. du nom, Seigneur de Montreuil-Bellay, fonda les Abbaïes de Brignon & d'Aſnieres-Bellay, & fut Favori du Roi Louïs *le Jeune*, & Sénéchal de Poitou. Il eut guerre contre le Comte d'Anjou, qui l'aſſiégea dans ſon château de Montreuil, où il fut fait priſonnier, mené a Angers, mis en liberté, puis aſſiégé, pris & mené à Saumur en 1161, avec ſa femme *Adéle* & ſes enfans, qui furent 1. BERLAY IV. qui ſuit; 2. *Raoul*; 3. *Giraut* Seigneur des Broſſes mort ſans enfans d'*Agnès* de Bevrye; 4. *Agnès* mariee à *Sigebrand*, Seigneur de Paſſavant; & 5. *Amélie* du Bellay.

VI. BERLAY IV. du nom Seigneur de Montreuil-Bellay, fut à la Terre-Sainte avec Richard I. du nom, Roi d'Angleterre, & vivoit en 1203. Il épouſa *Marguerite* de Thouars, dont il eut 1. GIRAUD III. qui ſuit; 2. *Berlay* V. du nom, qui fonda l'Abbaïe de Breberay; 3. HUGUES, tige de la *branche des Seigneurs du* BELLAY, *rapportée cy-après*; & 4. *Jean* du Bellay.

VII. GIRAUD III. du nom, Seigneur de Montreuil-Bellay, épouſa *Marguerite* Avant, dont il eut pour fille unique *Agnès* Dame de Montreuil-Bellay, mariée 1. à *Guillaume* Vicomte de Melun: 2. à *Valeran* d'Ivry: 3. a *Etienne* de Saumur, laquelle eut des enfans de ſes trois maris; & entre autres du premier vint *Adam* Vicomte de Melun, Seigneur de Montreuil-Bellay, qui laiſſa cette derniére Terre à ſa poſtérité, d'où elle paſſa dans la Maiſon de Harcourt, qui la porta dans celle de Longueville, & fut vendue au Maréchal de la Meilleraye.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU BELLAY & Marquis de THOUARCÉ.

VII. HUGUES du Bellay, fils-puîné de BERLAY IV. du nom, Seigneur de Montreuil-Bellay, fut Seigneur de la Broſſe en Alonne, qui fut appellée depuis Bellay, & vivoit en 1227. Il épouſa N. ſœur de N. Abbé de Loroux, de laquelle il eut 1. *Jean* Seigneur du Bellay, mort ſans poſtérité; 2. HUGUES II, qui ſuit; & 3. *Foulques* du Bellay, Seigneur de Meaulne, qui laiſſa poſtérité.

VIII. HUGUES II. du nom, Seigneur du Bellay, mourut en 1260. Il épouſa *Tiphaine* le Fournier, dont il eut 1. HUGUES III. qui ſuit; 2. *Joſſelin*; 3. *Loronin*; 4. *Sibylle*, Prieure de Fontrevault; & 5. *Guyonne* du Bellay, Abbeſſe de Nioiſeau.

IX. HUGUES III. du nom, Seigneur du Bellay, épouſa *Iſabeau* du Porcé, ſœur de *Marguerite* Abbeſſe de Fontevrault, dont il eut 1. *Hugues* IV. qui vivoit en 1311, & mourut ſans poſtérité d'*Agnès* de Villequier; 2. HUGUES V. qui ſuit; 3. *Guy*, mort ſans enfans de *Philippe* de la Jumiliére; 5. *Olivier* Seigneur de la Roche-Ecot; 6. *Marguerite*, alliée à *Macé* du Ramefort; 7. *Iſabeau* & 8. *Béatrix* du Bellay, Religieuſes à Fontevrault.

X. HUGUES V. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur du Bellay, mourut en 1325. Il épouſa *Jeanne* de Villequier, ſœur d'*Agnes*, femme de ſon frére âiné, dont il eut 1. HUGUES VI. qui ſuit; 2. *Jean* Seigneur de Courtemanche, mort en 1390, ſans enfans de *Jeanne* de Chancé; 3. *Iſabeau*, mariée à *Foulques* d'Averton; 4. *Iſabeau* & 5. *Aline* du Bellay, Religieuſes à Fontevrault.

XI. HUGUES VI. du nom, Seigneur du Bellay & de Villequier, ſe trouva aux batailles de Cerdoiles & de Mont-Caſſel, & vivoit en 1373. Il épouſa 1. *Jeanne* de Beaucay, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Aliénor* de Doué, Dame de Giſeux, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; & 2. *Jean* du Bellay, dit *le Jeune*, mort ſans alliance.

XII, JEAN I. du nom, Seigneur du Bellay & de Giſeux, mourut en 1382. Il épouſa en 1361, *Jeanne*, fille de *Pierre* Souvain, & de *Jeanne* d'Ancenis, dont il eut 1. HUGUES VII. qui ſuit; 2. *Olivier*, Prieur de Coué; 3. *Jean* Evêque de Poitiers, mort en 1434; 4. *Jean* Seigneur de Préhabert; 5. *Jeanne*, mariée à *Louis* de Lorion, Seigneur de la Griſe; 6. *Iſabeau*, alliée a *Jean* Sire de Goulaines, Seigneur de la Poiſſoniére; 7. *Marguerite*, qui epouſa 1. *Jean* de Bugle, Seigneur de Vernay: 2. *Pierre* d'Aigret: 3. *Guillaume* de la Belliere; & 8. *Marie* du Bellay, alliée a *Jean* de Loiſelliére. *Il laiſſa un* bâtard *qui fut Capitaine d'une forteresſe près de S. Riquier.*

XIII. HUGUES VII. du nom, Seigneur du Bellay & de Giſeux, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épouſa *Iſabeau* de Montigny, Dame de Langey, dont il eut 1. *Jean* II. du nom, Seigneur du Bellay, Chambellan du Roi Charles VII. tué à la bataille de Crevant; 2. *Bertrand*, tué à la bataille d'Azincourt avec ſon pére; 3. *Pierre*, tué à la bataille de Verneuil; 4. JEAN III. qui ſuit; 5. *Jean*, Evêque de Fréjus, puis de Poitiers; 6. *Catherine*, mariée à *Louis* de Frémagon; 7. *Jeanne*, mariée à *Jean* Rouault, Seigneur de Boiſménart, dont eſt venu *Joachim*, Marechal de France; & 8. *Philippe* du Bellay, Abbeſſe de Ronceray.

XIV. JEAN III. du nom, Seigneur du Bellay, &c. Chambellan du Roi Charles VII, & de René d'Anjou Roi de Naples, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, commanda l'Arriéreban, garda les barriéres des Etats-Généraux, & mourut en 1481. Il épouſa *Jeanne* Logé, Dame de Bois Thibault, dont il eut 1. EUSTACHE, qui ſuit; 2. *Louïs*, Abbé de S. Florent; 3. *René*, Abbé de Notre Dame la Grande à Poitiers; 4. JEAN, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* FLOTTE, *rapportée cy-après*; 5. *Martin*, Prieur de S Michel de Thouars; 6. LOUÏS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* LANGEY, *auſſi mentionnée cy-après*; 7. *Jacqueline*, mariée à *Jean* Seigneur d'Ancerville; 8. *Jeanne*, alliée à *Louis* d'Ave, Seigneur de Sougé; 9. *Françoiſe*, Abbeſſe de la Trinité de Caën; 10. *Jeanne*, fondatrice des Cordeliéres de la Fléche; & 11. *Philippe* du Bellay, qui épouſa *Jean* d'Angennes, Seigneur de Rambouillet.

XV. EUSTACHE Seigneur du Bellay, de Giſeux, &c. Ecuye Tranchant, Conſeiller Chambellan de René Roi de Sicile, Du

d'Ar

d'Anjou en 1461, mourut en odeur de sainteté, s'étant fait Prêtre après la mort de sa femme *Catherine* de Beaumont, fille de *Louis* Seigneur de la Forêt, Gouverneur du Maine, & de *Jeanne* Jousseaume, qu'il avoit épousée en 1470, & dont il eut 1. RENÉ, qui suit; 2. *Louis* Archidiacre de Paris, Docteur & Proviseur de Sorbonne, Conseiller-Clerc au Parlement; 3. *Thibault* Religieux en l'Abbaïe de Saint-Florent; 4. *Louise*, mariée en 1491, à *Olivier* de Mérichon, Gouverneur de la Rochelle & du païs d'Aunis; 5. *Jeanne* & 6. *Michelle*, mortes sans alliance; & 7. *Jean* du Bellay, Seigneur de Gonnor, qui épousa *Anne* Chabot, dont il eut 1. *René*, Seigneur de Gonnor, Gouverneur de Mets, qui épousa *Madelaine* de Malétroit, dont il eut pour fils unique *Claude* du Bellay, Baron de Gonnor, mort jeune; 2. *Joachim*, Chanoine de l'église de Paris, & fameux Poëte, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; & 3. *Catherine* du Bellay, mariée à *Christophle* du Breuil.

XVI. RENÉ Seigneur du Bellay, de Giseux, &c. fut un des tenans aux joûtes de Sandricourt en 1493. Il épousa *Marquise* de Laval, fille de *Pierre* Seigneur de Loué, & de *Philippe* de Beaumont, dont il eut 1. *Gilles*, mort en 1533, sans postérité; 2. FRANÇOIS, qui suit; 3. *Pierre* & 4. *François*, morts jeunes; 5. *Louis* Baron de Commequiers, mort en ôtage en Angleterre; 6. *Eustache*, Conseiller au Parlement, puis Evêque du Mans & de Paris, qui assista au Concile de Trente, & mourut en 1564. Il recueillit la succession de *François-Henri* Seigneur du Bellay son neveu, & substitua la Terre du Bellay à *René* du Bellay, un autre de ses neveux; 7. JACQUES, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 8. *René* Conseiller au Parlement; 9. *Anne* Abbesse d'Estival; 10. *Marguerite* Abbesse de Nioiseau; 11. *Catherine*, mariée à *Jacques* Turpin, Seigneur de Crissé; 12. *Jeanne*, alliée 1. à *Tristan* de Châtillon, Seigneur d'Argenton: 2. à *N.* du Bouchet, Seigneur de Puigreffier; 13. *Philippe* & 14. *Jeanne* du Bellay, mortes jeunes.

XVII. FRANÇOIS Seigneur du Bellay, &c. mort en 1553, avoit épousé *Louise* de Clermont-Tonnerre, dont il eut pour fils unique *François-Henri* Seigneur du Bellay, qui mourut peu après son pére, & qui eut pour héritier *Eustache* du Bellay, Evêque de Paris, son oncle, *ainsi qu'il est remarqué cy-dessus*.

XVII. JACQUES du Bellay, frére puîné du précédent, fut Baron de Thouarcé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Anjou, & Pannetier du Roi Henri II. Il se trouva aux batailles de Saint-Laurent, de S. Quentin, de Dreux, de Jarnac, de Saint-Denys, & à la journée de Coudun, & mourut en 1580. Il épousa *Antoinette* de la Palu, fille d'*Olivier* Seigneur de la Palu, & de *Marguerite* d'Arquenay, dont il eut 1. RENÉ, qui suit; 2. EUSTACHE, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* COURBE *rapportée cy-après*; & 3. *Jeanne* du Bellay, mariée 1. à *Pierre* Seigneur de Thouarcé, Gentilhomme de la Chambre du Roi: 2. à *François* de Vauchin.

XVIII. RENÉ du Bellay, Baron de la Lande, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fut député aux Etats-Généraux en 1588. *Eustache* du Bellay, Evêque de Paris, son oncle, lui donna ses biens, avec clause de substitution pour la Terre du Bellay, au profit de son fils aîné mâle, & de ses Descendans aînez mâles de degré en degre, & à leur défaut au profit du fils aîné mâle descendant de la fille aînée. Il mourut en 1611, ayant eu de *Marie* du Bellay, Princesse d'Yvetot, & Dame de Langey, fille aînée de *Martin* du Bellay, Seigneur de Langey, & d'*Isabelle* Chenu, Princesse d'Yvetot, 1. *Jacques*, mort jeune; 2. *Pierre*, Baron de Thouarcé, Capitaine de cent Hommes d'armes, mort avant son pére, sans enfans de *Madelaine* d'Angennes; 3. MARTIN, qui suit; 4. *Claude*, Abbé de Savigny, mort en 1609; 5. *Marie*, alliée à *George* Babou, Seigneur de la Bourdaisiére, Chevalier des Ordres du Roi, &c. dont elle eut entre autres enfans *Marie* Babou, alliée à *Charles-Saladin* de Savigny-d'Anglure, & Vicomte d'Estoges, *ainsi qu'il sera remarqué cy-après*; 6. *Anne*, mariée à *Antoine* d'Appelvoisin, Seigneur de la Chataigneraye; 7. *Renée*, qui épousa *Gilbert* de la Haye; 8. *Anne* Abbesse de Nioiseau; & 9. *Isabelle* du Bellay, Prieure de Beaulieu.

XIX. MARTIN Marquis du Bellay, Prince d'Yvetot, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal des camps & armées de sa Majesté, & Lieutenant de Roi de la province d'Anjou, recueillit la substitution des biens de sa Maison, & mourut en 1637. Il épousa 1. *Louise* de Savonniéres, fille de *Jean* Seigneur de la Bretesche, & de *Guyonne* de Beauvau-du-Rivau: 2. *Louise* de la Châtre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. *René* Marquis de Thouarcé, Lieutenant de Roi de la province d'Anjou, mort en 1627, avant son pére, sans laisser de postérité d'*Antoinette* de Bretagne, fille de *Charles* Baron d'Avaugour, Comte de Vertus, & de *Philippe* de Saint-Amadour; 2. CHARLES, qui suit; 3. *Martin* 4. *Marie* & 5. *Louise* du Bellay, morts jeunes.

XX. CHARLES Marquis du Bellay, Prince d'Yvetot, &c. mourut sans laisser de postérité d'*Héléne* de Rieux qu'il avoit épousée en 1622. Après sa mort la substitution fut déclarée ouverte au profit d'*Antoine-Saladin* d'Anglure-Savigny, Comte d'Estoges, fils aîné de *Charles-Saladin* d'Anglure, & de *Marie* Babou, Dame de la Bourdaisiére, *dont il est parlé cy-dessus*: en conséquence de quoi, leurs Descendans aînez mâles portent le nom & les armes du Bellay, & en possédent la Terre. *Voyez* ANGLURE.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA COURBE & de la FEUILLÉE.

XVIII. EUSTACHE du Bellay, Baron de Commequiers, second fils de JACQUES du Bellay, Baron de Thouarcé, & d'*Antoinette* de la Palu, épousa en 1558, *Guyonne* d'Orange, Dame de la Feuillée & de la Courbe, fille de *George* Seigneur d'Orange, &c. & de *Perronelle* de Lignéres, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. PIERRE, qui continua *la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *René*, Abbé de Fontaine-Daniel; 4. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* PALU, *rapportée cy-après*; 5. *Marquise*, alliée à *Gedouin* de la Daubiaie, & 6. *Renée* du Bellay, mariée à *Gallois*, Seigneur d'Aché.

XIX. CHARLES du Bellay, Seigneur de la Feuillée & du Bois-Thibaut, épousa *Radegonde* de Rotours, dont il eut 1. *Magdelon*, morte sans alliance; 2. *René* Comte de la Feuillée, qui epousa 1. *Marie* de Thou: 2. *Renee*, fille de *François* Marquis de la Marzeliére, & de *Françoise* de Harcourt, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Guyonne* 4. *Renée* & 5. *Marguerite*, Religieuses; 6. *Leonore*, mariee à *Jacques* de Malnoé; & 7. *Gabrielle* du Bellay, qui épousa *René* de Sévigne, Conseiller au Parlement de Bretagne.

XIX. PIERRE du Bellay, Seigneur de la Courbe, frére puîné du précédent, fut Mestre de camp d'infanterie, puis Capitaine au Régiment des Gardes. Il épousa *Barbe* d'Auniéres, Dame de Raguin, fille de *Bonaventure*, Seigneur d'Auniéres & de *Françoise* de Haton, Dame de Raguin, dont il eut 1. GUY, qui suit; 2. *Barbe*, alliée à *Jean* de Loubes; 3. *Guyonne*, Abbesse de Nioiseau; & 4, *Catherine* du Bellay, morte jeune.

XX. GUY du Bellay, Seigneur de la Courbe & de Raguin, Baron du Plessis-Macé, &c. Maréchal de camp & Capitaine de cavalerie, fut Chef du nom & des armes du Bellay, après la mort de *Charles* Marquis du Bellay, Prince d'Yvetot, & de *René* du Bellay, Comte de la Feuillée. Il épousa *Marie* de Pluvinel, fille de *N.* Sous-gouverneur du Roi Loüis XIII, dont il eut ANTOINE qui suit.

XXI. ANTOINE du Bellay, Seigneur de la Courbe, Chef de la Maison du Bellay, épousa en 1640, *Madelaine* de Beauvau, morte en 1666, dont il eut 1. FRANÇOIS-RENÉ qui suit; 2. *Pierre-Gabriel*, mort à Malthe en 1679; 3. *Anne-Marie*, née en 1655, Chanoinesse à Denain en Flandre; 4. *Françoise-Charlotte*, Religieuse en l'Abbaïe de Ronceray; 5. *Henriette-Julie* du Bellay.

XXII. FRANÇOIS-RENÉ, connu sous le nom du Marquis du Bellay, Seigneur de la Courbe, &c. né en 1651.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA PALU & des BUATS.

XIX. JACQUES du Bellay, fils puîné d'EUSTACHE, & de *Guyonne* d'Orange, Dame de la Feuillée & de la Courbe, fut Seigneur de la Palu, & épousa en 1600, *Radegonde* de Marveillau, dont il eut 1. *Charles*, mort sans postérité; 2. LOÜIS, qui suit; 3. *Charles*, Chevalier de Malte, mort en 1622; 4. *Louise*, Abbesse de Nioiseau; 5. *Charlotte* 6. *Radegonde* & 7. *Marquise* du Bellay, Religieuses.

XX. LOÜIS du Bellay, Seigneur de la Palu, des Buats, &c. épousa en 1644, *Anne* d'Acigné, dont il eut 1. *Honorat-Loüis*, né en 1645, mort sans alliance en 1686; 2. *Charles* Chevalier de Malte; 3. *Jean-Baptiste*, mort jeune; 4. *Anne-Madelaine*, morte en 1680; 5. *Marguerite* du Bellay, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA FLOTTE.

XV. JEAN du Bellay, fils puîné de JEAN III. du nom, Seigneur du Bellay, & de *Jeanne* Logé, fut Seigneur de la Flotte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Hommes d'armes. Il alla en Italie avec René Roi de Sicile, & mourut en 1522. Il épousa 1. *Thomine* de Villiers: 2. *Jacqueline* d'Asserac, dont il n'eut point d'enfans: mais du premier lit étoit issu JEAN, qui suit.

XVI. JEAN du Bellay, Seigneur de la Flotte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Hommes d'armes, épousa 1. *Françoise* de Villeprome: 2. *Françoise* de Mailly. Du premier mariage vinrent 1. RENÉ, qui suit; 2. *Loüise*, mariée à *Julien* le Vexil, Seigneur du Tertre; & 3. *Renée*, mariée à *Louis* du Plessis, Seigneur de Châtillon. Et du second sortirent 4. *Louis* Seigneur de Tussiéres; 5. *Claude*, mariée à *Antoine* de Mauville; 6. *Isabeau*, alliée à *François* Seigneur de Blavet; & 7. *Charlotte* du Bellay, qui épousa 1. *Jean* Bernard: 2. *Artus Rolland*, de Herbier.

XVII. RENÉ du Bellay, Baron de la Flotte, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Jeanne* de Souvré, sœur du Maréchal de France, & fille de Jean de Souvré, Seigneur de Courtenvaux, & de *Françoise* Martel, dont il eut 1. RENÉ II. qui suit; 2. *Diane*, mariée à *François* de Cotteblanche; & 3. *Françoise* du Bellay, alliée à *François* Bellanger, Seigneur de Vautourneux.

XVIII. RENÉ du Bellay II. du nom, Baron de la Flotte, Gouverneur de Metz, & Lieutenant de Roi de la province de Touraine, épousa *Catherine* le Vayer, fille de *Philibert* Seigneur de Lignerolles, & d'*Anne* de Cabrienne, dont il eut 1. *Renée*, Dame de la Flotte, mariée à *Charles* Seigneur de Hautefort; & 2. *Catherine*, du Bellay, alliée à *Philippe* de Bigny, Seigneur d'Ainay.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LANGEY.

XV. LOÜIS du Bellay, dernier fils de JEAN III. du nom, Seigneur du Bellay, & de *Jeanne* Logé, fut Seigneur de Langey, & épousa *Marguerite* de la Tour-Landry, dont il eut 1. *Guillaume* Seigneur de Langey, Gouverneur de Piémont, Gentilhomme de la Chambre du Roi, *dont l'éloge sera rapporté cy-après dans un article séparé*, mort le neuviéme janvier 1543, sans laisser de postérité d'*Anne* de Créquy, Dame de Pondormy; 2. *Jean*, Cardinal & Evêque de Paris, *dont l'éloge se verra cy-après*, mort à Rome Doyen du Sacré Collége le 16 février 1560, âgé de 68 ans; 3. MARTIN, qui suit; 4. *René* Evêque du Mans, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, mort en août 1546; 5. *Jacques*, Colonel de mille hommes d'infanterie, tué au siége de Sassari en Sicile; 6. *Nicolas*, Chevalier de Malte, mort à Naples; 7. *Renée*, mariée à *Ambroise* de Gravy Seigneur de Coustenon; 8. *Louise* du Bellay, alliée à *Ambroise* d'Auné.

XVI. MARTIN du Bellay, Seigneur de Langey après la mort de son frére aîné, Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant

en Normandie, *dont l'éloge sera rapporté cy-après dans un article séparé*, mourut le neuviéme mars 1559. Il épousa *Isabelle* Chenu, Princesse d'Yvetot, dont il eut 1. *Marie*, Princesse d'Yvetot, & Dame de Langey, mariée à *René* Seigneur du Bellay son parent; & 2. *Catherine* de Bellay, alliée à *Charles* de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin.

BELLAY (Guillaume du) dit le Seigneur DE LANGEY, & ordinairement connu sous ce nom, étoit fils aîné de Louïs du Bellay, & de *Marguerite* de la Tour-Landry. Il signala son courage en diverses occasions, & se fit admirer par sa conduite & par sa valeur. Le Roi François I. se servit de lui en Piémont, où il l'envoya en qualité de Viceroi. Il y reprit diverses places sur les Impériaux, & le Marquis du Guast avouoit que le Seigneur de Langey étoit le plus excellent Capitaine qu'il eût connu. *Entre grands points de Capitaine qu'avoit M. de Langey*, dit Brantôme dans ses Mémoires, *c'est qu'il dépensoit fort en espions; ce qui est tres-requis à un grand Capitaine, comme je le tiens de bien grands, & l'ai vû pratiquer, & étoit fort curieux de prendre Langue, & avoir avis de toutes parts: de sorte qu'ordinairement il en avoit de tres-bons & vrais, jusqu'à savoir les plus privez secrets de l'Empereur, & de ses Généraux, voire de tous les Princes de l'Europe, dont l'on s'étonnoit fort, & l'on pensoit qu'il eût un esprit familier qui le servît en cela; mais c'étoit son argent, n'épargnant rien du sien, quand il vouloit une fois quelque chose. En quoi j'ai oui conter à M. le Cardinal du Bellay son frére, qui étoit un autre maître homme en tout, quelque Prélat qu'il fut, que bien souvent mondit Sieur de Langey, lui étant en Piémont, mandoit & envoyoit au Roi avertissement, de ce qui se faisoit ou devoit faire vers la Picardie ou Flandre; si que le Roi, qui en étoit voisin & plus près, n'en savoit rien, & puis après en venant savoir le vrai, s'ébahissoit, comment il pouvoit découvrir ces secrets, &c.* Le Seigneur de Langey avoit le corps tout cassé, & les membres perclus, par les grands travaux qu'il avoit soufferts à l'armée. L'an 1542, étant en Piémont sur la fin de la campagne, il crut qu'il devoit venir donner quelques avis importans au Roi, qui souhaitoit aussi de l'entretenir. Il se fit porter en litiére; mais ayant passé la montagne de Tarare, entre Lyon & Roane, il se trouva si mal au bourg de Saint-Saphorin, qu'il fut obligé de s'y arrêter, & il y mourut le neuviéme janvier de l'an 1543. Son corps fut porté dans l'église du Mans, dont son frére *René* étoit alors Evêque; & on lui dressa depuis un superbe monument, qu'on y voit encore aujourd'hui. Langey étoit savant; & après avoir servi le Roi à la guerre, & dans diverses ambassades, il voulut encore être utile à son païs, par des Ouvrages d'esprit. Il en composa plusieurs, dont on pourra voir le dénombrement dans la Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas. Entre autres il donna l'*Histoire de son tems*, qu'il divisa en *Ogdoades*, c'est à dire, en différentes parties de huit livres chacune. Cet Ouvrage en avoit sept, dont la premiére traitoit de l'antiquité des Gaulois & des François. Il fut Chevalier de l'Ordre de saint Michel; & la Régente l'envoya en Espagne auprès du Roi François premier en 1525. Deux ans après il fut un de ceux qui assistérent aux jugemens des defauts contre M. de Bourbon. Le Roi l'envoya la même année en Italie, porter de l'argent aux Princes confédérez, & travailler au bien de la Ligue du Pape Clément VII. Il fut encore envoyé en Angleterre en 1529 & en 1533. Il étoit alors Gentilhomme de la Chambre du Roi. Etant Gouverneur de Turin en 1537, le Roi le fit passer en Allemagne pour demander une Diéte où les droits de l'Empereur & du Roi sur le Duché de Milan fussent discutez. Ses amis firent pour lui cette épitaphe,

Cy gît Langey, qui de plume & d'épée,
A surmonté Cicéron & Pompée.

On croit que ce fut Joachim du Bellay son cousin, qui lui dressa cet autre éloge funébre qui ne contient que ces deux Vers,

Hic situs est Langeus, nil ultra quære viator.
Nil melius dici, nil potuit brevius.

* Paul Jove & de Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* Brantôme, *Mémoires des Capitaines François.* La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Bayle, *Dict. Critiq.*

BELLAY, (Jean du) Cardinal, Evêque de Paris, né en 1492, étoit second fils de Louïs du Bellay, Seigneur de Langey, & s'appliqua à l'étude des Belles Lettres avec tant de succès, qu'il eut la réputation de tres-bien écrire en Latin, & de faire de tres-beaux vers en cette Langue. Depuis, le Roi François premier lui confia des emplois considérables, & le nomma à quantité d'ambassades. Il se servit de sa faveur, pour l'avancement des Lettres, & se joignit au docte Budé, pour persuader au Roi de fonder le Collége royal: ce que ce grand Prince fit en 1529. Du Bellay, qui étoit alors Evêque de Bayone, le fut successivement de Paris, du Mans, de Limoges, puis Archevêque de Bourdeaux, Abbé de saint Gildas, de Saint-Maur-des-Fossez, &c. En 1552, il fut nommé à l'Evêché de Paris après François Poncher. Il avoit été Ambassadeur en Angleterre dès l'an 1527, & il se présenta bientôt une autre occasion d'y faire un second voyage. Le Pape Clément VII. vint en 1533 à Marseille, où le Roi François premier se trouva, & l'on y conclut le mariage de Henri II. alors Duc d'Orléans, & de Catherine de Médicis, niéce du Pape. Guillaume Poyet, alors Président au Parlement de Paris, puis Chancelier de France, devoit haranguer Clément; mais ayant reçu ordre de changer sa Harangue le jour même qu'il la devoit prononcer, il en fut si surpris, qu'il supplia le Roi de le dispenser de cette commission. On la donna à Jean du Bellay, qui parla avec l'applaudissement & la satisfaction de toute l'assemblée, quoiqu'il ne fût point préparé. M. Amelot de la Houssaye qui rapporte aussi cette particularité, ajoûte que cette Harangue fut si agréable au Pape, que du Bellay en eut le chapeau de Cardinal pour récompense. Cependant M. Amelot trouve ce discours très médiocre. J'ai lu cette Harangue, dit-il, qui est imprimée, mais, à mon avis, c'est une piéce assez commune; & si tous ceux qui pourroient en faire autant en trois jours, méritoient un chapeau, nos Professeurs en Eloquence deviendroient facilement Cardinaux. Cet Evêque, *ajoûte le même Auteur*, etoit marié, chose dont on ne se faisoit pas grand scrupule dans ce tems-là. Il avoit épousé Blanche de Tournon, veuve de Jacques de Coligny, oncle de l'Amiral. * *Mémoires Hist.* &c. *tome* 1. *p.* 392. Le Roi traita avec le Pape des affaires de Henri VIII. Roi d'Angleterre, & lui conseilla de ne rien épargner pour étouffer les semences du schisme qui commençoit à se former dans cet Etat. On résolut d'y envoyer l'Evêque de Paris qui se chargea volontiers d'une commission, dont les suites pouvoient être favorables à toute l'Eglise. Ayant pris la poste, il s'embarqua pour passer en Angleterre, où il porta le Roi à toutes sortes d'accommodemens raisonnables, pourvu qu'on lui donnât le tems de se pouvoir défendre par Procureur. Ce Prélat repassa la mer, & alla à Rome pendant l'hyver, sans craindre les incommoditez du tems & de la saison. Il obtint du Pape le délai que demandoit le Roi d'Angleterre, auquel il envoya un Courier, pour avoir la procuration qu'il avoit promise. Mais le Courier n'ayant pu être de retour prés du Pape, au jour qu'on lui avoit fixé, les Agens de l'Empereur Charles-Quint firent tant de bruit, qu'on fulmina l'excommunication contre Henri VIII. & l'interdit sur son Etat. Ce fut malgré les protestations de l'Evêque de Paris, qui remontroit judicieusement qu'il y avoit de l'injustice de refuser un délai de cinq ou six jours a un grand Prince, qu'on arrêtoit depuis six ans par des remises, & des longueurs insupportables. Le Courier arriva deux jours après, & la Cour de Rome eut sujet de se savoir mauvais gré de sa précipitation, & de détester la violence de ceux qui avoient sacrifié la Religion & la gloire de l'Eglise à leurs intérêts & à leur ambition. L'Evêque de Paris en fut au desespoir: les procurations que le Roi d'Angleterre lui envoyoit, furent inutiles, & il ne fut plus en état de s'opposer à un Schisme, qu'il avoit espéré de détruire dans sa naissance. Après ce malheur, il continua à prendre soin des affaires de France sous le pontificat de Paul III. qui succéda à Clément; & ce fut le même Paul qui lui donna le chapeau de Cardinal, le 21 mai 1535. L'année suivante il se trouva dans un Consistoire, où l'Empereur Charles-Quint s'emporta furieusement contre le Roi François premier. Le Cardinal fut contraint de dissimuler son chagrin; mais sa mémoire lui fut si fidéle, qu'il retint mot à mot la Harangue étudiée de l'Empereur; & comme il importoit beaucoup aux affaires du Roi, qu'il sût d'original les desseins de Charles Quint, ce Prélat prit la poste pour l'en venir avertir. Ce fut alors que Charles vint en Provence l'an 1536, pendant qu'il faisoit entrer le Comte de Nassau avec un corps d'armée en Champagne. Le Roi voulant s'opposer à cet ennemi, sortit de sa ville capitale, où il laissa le Cardinal du Bellay, qu'il établit son Lieutenant Général, pour subvenir aux nécessitez de la Picardie & de la Champagne. Le Cardinal montra dans cette occasion, qu'il étoit aussi intelligent dans les affaires de la guerre, que dans les intrigues du cabinet; il entreprit de défendre Paris, qui étoit dans le trouble, & le fortifia d'un rempart & de boulevards qu'on y voit encore aujourd'hui, & qui furent faits avec une diligence admirable. Il pourvut avec le même soin aux autres villes. Après la mort de Jean de Langeac, arrivée en 1541, le Roi le nomma à l'Evêché de Limoges; il eut l'Archevêché de Bourdeaux en 1544, & enfin il succéda en 1546, à René du Bellay son frére, Evêque du Mans. C'est ainsi que le Roi récompensa la fidélité & le mérite de ce Cardinal, qu'il fit aussi Conseiller de son Conseil secret. Mais après la mort de ce Prince en 1547, le Cardinal du Bellay fut privé de son rang & de son crédit, par les intrigues de ceux qui lui succédérent, & particuliérement par celles du Cardinal de Lorraine. Il se retira à Rome, où, par le privilége de son âge, il fut fait Evêque d'Ostie, & tint rang de Doyen des Cardinaux, pendant l'absence de ceux de Tournon & de Bourbon ses anciens. Il s'étoit défait de l'Evêché de Paris, & de l'Archevêché de Bourdeaux. Son mérite fut si estimé à Rome, qu'on parla de le faire Pape, après la mort de Marcel II. Il mourut dans la même ville le 16 février de l'an 1560, âgé de 68 ans, & fut enterré dans l'église de la Trinité du Mont. Ce grand Prélat a laissé à la postérité quelques Harangues, une Apologie pour le Roi François premier & trois livres de Poësies Latines, qui feroient honneur à un homme qui n'auroit paru dans le monde qu'en qualité de Poëte. Mais il en a eu d'autres qui l'ont rendu si recommandable dans l'Eglise & dans l'Etat, que celle de Poëte en a été presque obscurcie ou couverte. Ses vers ont été louez par Messieurs de Thou & de Sainte-Marthe qui disent qu'on y trouve cet air de noblesse, & les marques de ce grand cœur qu'il faisoit paroître ailleurs. François Rabelais fut son Domestique. Il eut aussi pour Sécretaire Nicolas Reince de Paris, dont l'Empereur ne put jamais corrompre la fidélité. Voici l'Epitaphe du Cardinal du Bellay. Quelques-uns disent pourtant qu'elle fut faite pour Joachim du Bellay son cousin, dont je parlerai dans la suite,

Bellaius hic jacet, ulterius ne quære, viator.
Sit satis & tumuli significasse locum.
Nos tumulum & lacrymis, ipse immortalia scriptis
Carminibus posuit, sed monumenta sibi.

* De Thou, *Hist. l.* 16. & 26. Paul Jove, *l.* 25. & *in Elog.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 1. *p.* 10. & *Gall. Christ.* Sadolet, *l.* 5. *Epist.* 1. 2. & 3. & *l.* 9. *Epist.* 19. Le Chancelier de l'Hôpital, *Epist. l.* 1. 2. & 3. Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Du Chêne, *Histoire d'Angleterre.* Sponde, *in Annal.* Ughel, *Ital. Sacra.* Le Corvaisier, *Histoire des Evêques du Mans.* Salmonius. Macrinus. Onuphre. Victorel. Petramellarius. Le Continuateur de Nicole Gilles. Dupleix. Mézeray. Sleidan, &c.

BELLAY (Martin du) Chevalier de l'Ordre du Roi, & son Lieutenant en Normandie, le troisiéme des fils de Louïs du Bellay, fut Prince d'Yvetot, par son mariage avec *Isabelle* Chenu, de laquelle il n'eut que des filles. Le Roi François premier avoit beaucoup d'esti-

l'estime pour lui, & l'employa dans la guerre, dans des ambassades importantes, & dans diverses autres affaires, dont il s'aquitta parfaitement bien. Pour le récompenser de ses services, le Roi lui donna le Gouvernement de la province de Normandie, & le fit Chevalier de son Ordre. Du Bellay, qui avoit eu dès son jeune âge une grande inclination à l'étude, ménagea si bien son tems, malgré ses grands emplois, qu'il eut le loisir de travailler à ses Mémoires. Ils contiennent ce qui s'est passé de plus mémorable sous le régne de François premier depuis l'an 1513, jusques au tems de Henri II. Comme il eut l'honneur d'être l'un des plus fidéles Ministres du premier de ces Princes, il tint aussi à beaucoup de gloire d'être son Historien. Ses Mémoires ont été composez en François, & nous en avons diverses éditions, aussi bien que de ceux du Seigneur de Langey son frere. Les Ouvrages de ces deux fréres ont été même traduits en Latin, & il furent imprimez l'an 1574, à Francfort chez Maréchal, en un volume *in folio*, & sous ce titre *Guillelmi & Martini Bellaiorum Historia Latinè facta ab Hugone Surao.* Martin du Bellay mourut a Glatigny dans le Perche, le neuviéme mars de l'an 1559. * De Thou, *Hist. l.* 26. Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. &c.*

BELLAY (René du) Evêque du Mans, étoit le quatrieme frére des Sieurs du Bellay. Ses fréres lui procurérent l'Evêché du Mans en 1535. Ensuite il se fixa dans son diocése, où il tâcha de s'aquitter des devoirs d'un bon Prélat. Il passoit le plus beau tems de l'année à la campagne, où il étudoit la Physique, & il rassembloit dans son jardin les fleurs, les arbres & les simples, & les plus rares, & les plus curieux. En 1546, on le pria d'aller répresenter au Roi François premier la misére & la pauvreté de son diocése où le peuple étoit obligé de se nourrir de pain fait avec du gland, afin d'obtenir la décharge des gens de guerre. Il se chargea volontiers de cette commission de charité, & il y réüssit, mais après s'en être aquitté, il mourut à Paris au mois d'août de la même anné 1546. Son corps fut enterré dans l'église de Notre-Dame, & on porta son cœur au Mans. * Le Corvaisier, *Histoire des Evêques du Mans.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

BELLAY (Joachim du) Seigneur de Gonnor, fils puîné de JEAN du Bellay, Seigneur de Gonnor, & d'*Anne* Chabot, naquit à Liré dans les Mauges, à douze lieues d'Angers, & fut reçu Chanoine de l'église de Paris le 19 juin 1555. Il aquit beaucoup de réputation par ses Poësies, sous les régnes de François I. & de Henri II. Joachim du Bellay, dit Scévole de Sainte-Marthe, dans l'éloge qu'il lui a dressé, parmi ceux des doctes François, ne se rendit pas moins illustre par la beauté de son esprit, que par la splendeur de ses ancêtres. C'est le premier, qui à l'imitation de Ronsard, se mit à cultiver la Poësie Françoise, & il y reüssit tres-bien. On y voyoit tant d'abondance, & tant de facilité d'expression, qu'on le nommoit l'Ovide de son siécle. Le Cardinal du Bellay son cousin qu'il avoit accompagné à Rome, lui conseilla de composer des vers Latins. On estime un Poëme qu'il fit à la louange d'une Dame Italienne, nommée *Véronide*; un autre sur l'enlevement d'une belle fille; & quelques Epigrammes. Mais ces Poësies n'eurent pas tant de succès que celles qu'il fit en notre Langue, entre lesquelles on distingue ses deux livres sur la ville de Rome. Ses autres Ouvrages sont assez connus. Ceux qui seront curieux d'en avoir le dénombrement, le trouveront dans la Bibliothéque de la Croix-du-Maine, & beaucoup plus exact dans du Verdier-Vauprivas. L'édition qui en fut faite à Paris *in* 4. en 1561, est assez complete, aussi-bien que celle de l'an 1584, *in* 12. Du Bellay contracta durant son voyage d'Italie, une fâcheuse surdité qui l'empêcha d'être aussi souvent a la Cour qu'on l'y souhaitoit. Il fut nommé à l'Archevêché de Bourdeaux, par la faveur du Cardinal son parent; mais il mourut subitement de paralysie le deuxiéme janvier de l'an 1559, âgé de 37 ans, selon Sainte-Marthe, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Paris, où il étoit Archidiacre. Il se fit lui-même cette épitaphe:

Clara progenie, & domo vetustâ,
(Quod nomen tibi sat meum indicarit)
Natus, contegor hac, viator, urna.
Sum Bellaius, & Poëta: jam me
Sat nosti, puta, non bonus Poëta,
Hoc versus tibi sat mei indicarint.
Hoc solum tibi, sed queam viator,
De me dicere, me pium fuisse,
Nec læsisse pios; pius si ipse es,
Manes lædere tu meos caveto.

J. A. de Thou parle ainsi de lui, après avoir parlé du Cardinal de son nom, sous l'an l'an 1560. „ Joachim du Bellai son parent, „ *dit-il*, digne sans doute, si ce n'est par sa fortune, au moins par „ son esprit illustre qu'il exerça particuliérement a la Poësie, mou-„ rut à Paris en la même année, le premier jour de Janvier âgé de „ 37 ans. De ses Ouvrages l'on estime particuliérement ses Re-„ grets qu'il fit à Rome, lorsqu'il étoit à la suite du Cardinal son „ parent, ses Jeux Rustiques, & les autres choses qu'il composa „ pour Marguerite de France Duchesse de Savoye. Mais il ne fut „ pas si heureux dans les Piéces Latines qu'il publia tout de même a „ Rome. Voici une des Epitaphes qu'on fit à ce Poete:

Bellaius Pater elegantiarum,
Bellaius Pater omnium leporum,
E cursu medio repente vitæ
In cœlos abiit, Deo jubente,
Ut nunc lætus ibi quiescat ultro,
Nulli obnoxius amplius labori.
Vos autem lepidi illius sodales,
Sæculi hujus columen boni Poëtæ
Nequicquam omnia questibus replete,
Nam vixisse diu putate cui nil
Famæ longior addidisset ætas,
Vitam cum superis agit beatam.

* De Thou, *Hist. l.* 6. Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. Erudit. pag.* 37. *édit.* in 4. Joséphe Juste Scaliger, *in prima Scalig. p.* 129. & 130. Etienne Pasquier, *Recherches de la France l.* 7. *ch.* 7. *p.* 622. *Perroniana Collectanea*, *p.* 30. *in Joach. du Bellay.* Girolamo. Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter. part. second. p.* 115. & 116. Olaüs Borrichius, *Dissertat. de Poët. Latin. p.* 112. Charles Sorel, *dans la Biblioth. Franç. pag.* 202. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Antoine Godeau, *dans son Discours sur les Oeuvres de Malherbe, à la tête de l'édit.* Guillaume Colletet, *Art Poëtique. Traité du Sonnet, nomb.* 7. *p.* 36. & 37. *nomb.* 8. *pag.* 43. 44. & 45. & *nomb.* 12. *pag.* 75. & 76. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes modernes, tome* 7.

BELLE, Châtellenie de Flandre. *Cherchez* BAILLEUL.

BELLE-AIGUE, *Bella-Aqua*, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, située dans la Basse Auvergne. * Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand.

BELLEAU (Remi) Poëte François, né à Nogent-le-Rotrou, ville du Perche, s'attacha à René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, Général des Galéres de France, & le suivit au voyage qu'il fit l'an 1557, en Italie & ailleurs. Ce Prince estima beaucoup le courage de Belleau; mais il fut si content de son esprit, qu'il l'engagea à se charger de la conduite de Charles de Lorraine son fils, qui fut le premier Duc d'Elbeuf, & Grand-Ecuyer de France. Belleau étoit un des sept Poëtes de son tems qui formérent la Pleiade Françoise, à l'exemple des Grecs. Il composa divers Ouvrages, & il traduisit les Odes d'Anacréon de Grec en François. On a considéré dans cet Ouvrage comme une chose assez singuliére, de voir qu'un homme aussi frugal & aussi sobre qu'étoit Belleau, eût pris plaisir à traduire le plus voluptueux des Poëtes Grecs; mais il n'a pas conservé dans cette traduction toutes les graces naturelles de cet Auteur. On fit plus de cas de ses Pastorales ou Bergeries. Lorsqu'il falloit exprimer naïvement les choses, dit Scévole de Sainte-Marthe, en parlant de Belleau, ses vers bucoliques le faisoient avec tant d'adresse & de si bonne grace, qu'il sembloit être une vive peinture des choses qu'il vouloit décrire. C'est pour cette raison que Ronsard l'appelloit *le Peintre de la nature*, & que Pâquier disoit qu'il étoit l'Anacréon de son siécle. Il composa encore un excellent Poëme de la nature, & de la diversité des pierres précieuses; c'est, selon quelques-uns, son meilleur Ouvrage, & qui a fait dire de lui, qu'il s'étoit bâti un tombeau de pierres précieuses; parce qu'à l'imitation d'un Poëte Grec, il écrivit sur ce sujet. Il a encore fait quelques autres piéces en vers, & mourut à Paris dans la Maison du Duc d'Elbeuf le sixiéme mars de l'an 1577. Il fut enterré dans l'église des Péres Augustins près du Pont-neuf, où l'on voit son tombeau, avec une épitaphe, composée par Ronsard, &c. Distique numéral attribué à Louis Martel

Postera LVX *seXta est* MartI, *tIbI* BeLLaqVa Vates
QVa *faCIVnt soClo* LVCIbVs *eXeqVIas.*

On a aussi mis sur son tombeau l'épitaphe suivante, où l'on voit l'année de sa mort

Poetæ laureati, qui cum pietate & cum fide
Unde quinquagenariam pulcherrime
Omnibusque gratissimus vixit ætatem,
Extinctos cineres Divæ Cæciliæ Sodalibus sollicitandos
Supremi voti observantissimi Curatores
Pridie Non. Mart. CIↃ. IↃ. LXXVII
Mœstissimi funere hoc in tumulo deposuerunt.

Baïf en parle aussi fort honorablement

O *qualem*, dit-il, *capsula Virum tegis*
Probus, suavis, comis ille Bellaqueus
Prudensque, doctusque, elegansque
Hic jacet

On dit qu'il fut porté au tombeau par ses amis, qui lui dresserent divers éloges funébres. En voici un de la façon de Passerat,

Non infletus abis, ocelle vatum,
Te flent Hesperii diuque flebunt;
Sed plus Hesperiis dolent Eoi,
Nec jam divitibus tument lapillis.
Quin magno ille metus subest dolori,
Audito interitu sui Poëta,
Ne gemma in lacrymas liquescat omnis.

Voici les titres de ses Oeuvres imprimées, *Commentaires sur la seconde partie des Amours de Ronsard*; *Les Odes d'Anacréon traduites en vers François*; *Ode Pastorale sur la mort de Joachim du Bellay*; *Larmes sur le trépas du Marquis d'Elbeuf*; *Les Bergeries*; *Traitté des Pierreries*; *Eclogues sacrées*; *L'Ecclésiaste de Salomon mis en vers François*; Deux Poëmes, l'un intitulé *l'Innocence prisonniére*; l'autre *de la Vérité fugitive*, qui ont été traduits en vers Latins par Florent Chrétien; *Poesies diverses*; *Un Poëme en style Macaronique* qui est fort estimé par ceux qui s'y entendent, & qui a pour titre *Dictamen Metrificum de Bello Huguenotico & Rustrorum pigliamine, ad Sodales.* Il etoit sourd aussi bien que Joachim du Bellay & Ronsard. * Jâques Auguste de Thou, *l.* 64. *Hist. suor. Tempor. ad ann.* 1577. Scévole de Sainte-Marthe, *Elog. l.* 3. *p.* 72. *édit.* in 4. Perronius, *seu potius Collectanea Perroniana*, *p* 31. *seu* 34. *edit. varior.* Antoine du Verdier, *Biblioth. Franc. p.* 1088. La Croix-du-Maine, *p.* 429. Charles Sorel, *Biblioth. Franç.* in 12. *p.* 202. Mlle de Scudery, *Roman de Clélie, tome* 8. *p.* 859. *sur la foi de M.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3.

3. *p.* 124. *&* *suiv. de l'édit. de* 1715. Francisci Zweert, *Select. Christ. Orbis Del. Voyez* Baillet, *Jugem. des Sav. sur les Poët. mod. tome* 7. ou *tome* 4. *partie* 1. *de l'édition de* 1725. à Amsterdam.

BELLE-BAILLEUL. *Voyez* BAILLEUL.

BELLE-BRANCHE, *Bella-Branca*, Abbaïe de France de l'Ordre de Cîteaux, située dans le Maine, sur la petite riviére de Vergeste, à deux lieues du bourg de Sablé, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLE-ESTOILE, *Bella-Stella*, Abbaïe de France de de l'Ordre de Prémontré, située dans le païs Bessin en Normandie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLEFOND. *Cherchez* GIGAULT.

BELLEFORET (François de) naquit au mois de septembre de l'an 1530, proche de Samata, petite ville du païs de Cominges dans la Guienne. Il n'avoit que sept ou huit ans lorsqu'il perdit son pére; & sa mére, quoique sans biens, ne négligea rien pour son éducation. Après avoir été nourri quelque tems chez la Reine de Navarre, sœur de François I. il alla étudier à Bourdeaux, & de là à Toulouse, où au lieu de s'appliquer au Droit, il s'amusa à faire dès vers. Il vint ensuite à Paris, y lia d'étroites habitudes avec plusieurs Savans, & à force de faire des livres, il trouva moyen de subsister. Il mourut le premier janvier de l'an 1583, âgé de 53 ans, & fut enterré dans l'église des Cordeliers. Dans un âge si peu avancé il avoit publié plus de cinquante Ouvrages sur des matiéres différentes. Cette fécondité lui attira les éloges de diverses personnes; d'autres en ont pensé tout autrement, & la Popeliniére n'a pas craint de dire qu'il n'y avoit ni Langue, ni Science qu'il n'eût profanée, aussi-bien que Thevet. Il a traduit divers Traitez de Grec en Latin. On remarque entre ses principaux Ouvrages, l'Histoire des neuf Rois de France, qui ont porté le nom de Charles; les Annotations & observations sur les livres de Saint Augustin de la Cité de Dieu; l'Histoire universelle du monde; les Chroniques de Nicole Gilles, augmentées; la Cosmographie universelle, &c. Mais le plus considérable de tous, est les Annales ou l'Histoire générale de France. On y voit plusieurs choses rares, qu'on auroit peine à trouver ailleurs, & qu'il avoit tirées d'anciennes Chroniques; mais les meilleures choses y sont décrites d'une maniére si embarrassée, & l'Auteur y a joint tant de choses inutiles, & même tant de faussetez qu'on n'en tire quelque utilite qu'avec une extrême peine. On est choqué d'ailleurs, d'y voir les vers de la Franciade de Ronsard employez pour preuves: & comme il paroit par tout que Belleforêt a travaillé extrêmement à la hâte, & a trouvé bon tout ce qui étoit propre à grossir son Ouvrage, on ne sait si l'on peut faire plus de fonds sur lui dans l'Histoire moderne, que dans l'ancienne Histoire. Outre les livres dont a parlé, on a encore de lui plusieurs piéces de Poësies, *Histoire des persécutions faites en Afrique par les Ariens sur les Catholiques*, traduite du Latin de Victor Evêque d'Eutique; *Sermons de S. Cyprien Evêque de Carthage*, traduits en François; *Discours des presages & miracles advenus en la personne de Charles IX, & parmi la France des le commencement de son régne*; *Remontrance aux François pour les induire à vivre en paix*; *Remontrance au peuple de Paris pour demeurer en la Foi de leurs Ancêtres*; *Histoires tragiques extraites des Oeuvres de Bandel*; *L'Innocence de Marie Stuart Reine d'Ecosse*; *Histoire du siege de Famagoste*; *Histoire de la guerre des Venitiens, &c. contre les Turcs dans les annees* 1570, 1571 & 1572, traduite en François du Latin de Pierre Bizare; *Plusieurs Harangues*; *Histoires prodigieuses extraites de divers Auteurs*; *Polydore Virgile, de Rerum Inventoribus*, traduit en François; *Louis Guichardin, Histoire des Païs-Bas*, traduite en François; *Epîtres de Cicéron* traduites en François; Quelques livres de piété, &c. * Le Long, *Biblioth. Hist. de France.*

* BELLEFORIÉRE, Seigneurie dans l'Artois au nord de Douay dont elle n'est éloignée que d'environ une bonne demilieue ou trois quarts de lieue.

BELLEFORIÉRE (Maximilien-Antoine de) Marquis de Soyecourt & de Guerbigny, Comte de Tilloloy, de Roye & de Tupigny, Baron de la Neuville-le-Roi, Chevalier des Ordres du Roi, servit à la bataille de Lens en 1648, au siége de Lille en 1667, & en d'autres occasions. Il fut pourvu du Gouvernement de la ville & citadelle de Rue en 1652, & de la charge de Grand-Maître de la Garderobe en septembre 1653, fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du dernier décembre 1661, & fut pourvu en 1670 de la charge de Grand Véneur de France, qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée le 12 juillet 1679.

I. Il descendoit de JEAN Seigneur de Belleforiére, qui servoit en Normandie en 1353, sous le Maréchal d'Audenehan, & en Picardie en 1355, sous le même Maréchal. Il servit aussi en Flandre sous le Seigneur de Coucy, & vivoit encore en 1383. On lui donne pour premiére femme *Marie* de Waisiéres, & pour seconde *Agnès* de Rimaucourt. De la premiére vint *Jeanne* de Belleforiére, mariée à *Jean* de Chiévres, Châtelain de Lens: & de la seconde sortirent, 2. ROBERT qui suit; & 3. *Pierre* de Belleforiére, qui fut commis à la garde de la ville d'Ardembourg, & fut tué auprès de Gand.

II. ROBERT Seigneur de Belleforiére, de Retz, de Warendin & de Bernicourt, rendit en 1385 aveu de sa Terre de Belleforiére au Duc de Bourgogne, Comte de Flandre & d'Artois, comme mouvante de son château de Lens, & servoit en Flandre en 1396. Les Mémoires de cette Maison portent qu'il épousa *Marie* fille de *Jacques* de la Vieuville, Seigneur de Flers, & de *Marie* de Ghistelles, dont il eut JEAN II. qui suit.

III. JEAN II. du nom, Seigneur de Belleforiére & d'Ittre, Conseiller & Chambellan de Jean & de Philippe Ducs de Bourgogne, mourut le dernier octobre 1438. Il épousa *Jeanne* de Landas, fille de *Matthieu* de Mortagne, dit *de Landas*, Baron de Landas & de Bouvignies, & d'*Isabeau* de Bourzies, morte le premier mars 1449, dont il eut PERCEVAL qui suit; & *Jacques* de Belleforiére, Seigneur de Romery, qui d'*Anne* Bouvet sa femme, fille de *Jean* le Bout, dit *Bouvet*, eut pour fils *Philippe* de Belleforiére, Gouverneur du château de Hall en 1488, & fort renommé dans l'Histoire de Flandre, mort sans enfans d'*Isabelle* de Vaulieze.

IV. PERCÉVAL, Seigneur de Belleforiére & d'Ittre, étoit Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne en 1471, fut depuis Conseiller & Chambellan de l'Empereur Maximilien I. fit son testament en 1475, & mourut âgé de 80 ans. I. épousa le 24 novembre 1452, *Jacqueline*, fille de *Renaud* de Longueval, Seigneur de Thenelles, & de *Jeanne* de Montmorency, dont il eut 1. *Michel*, Seigneur de Belleforiére & d'Ittre, Conseiller & Chambellan du Roi, Bailli de Lens, & de Henin Lietard, qui fit son testament en août 1513, & épousa *Jeanne* de Neuville, fille de *Jean* Seigneur de Bonbers, & d'*Isabeau* de Ligne, dont il n'eut point d'enfans, & qui prit une seconde alliance avec *Gilbert* de Lannoy, Seigneur de Willerval; 2. PIERRE qui suit; & 3. *Jeanne* de Belleforiére, mariée le 16 juin 1469, à *Jean* de Sains, dit *l'Aigle*, Seigneur de Caveron & de Guyencourt.

V. PIERRE de Belleforiére, Seigneur de Thun-Saint-Martin & de Beaumanoir en Cambresis, succéda à son frére aîné ès Terres de Belleforiére, d'Ittre, de Noyelle-le-Godart, &c. Il fut Gouverneur de Corbie en 1496, fut élu le 23 janvier 1515 Tuteur honoraire de Louïs de Bourbon Comte de Marle, fils aîné de Charles Duc de Vendôme, dont il étoit Conseiller & Chambellan, & mourut en 1530. Il épousa par contract du 22 février 1512, *Madelaine* de Coucy, fille aînée de *Raoul* Seigneur de Vervins & de Chémery, & d'*Héléne* de la Chapelle. Elle prit une seconde alliance le septiéme septembre 1535, avec *Antoine* de Hames, Seigneur d'Andinfer, ayant eu de son premier mariage 1. CHARLES qui suit; 2. CLAUDE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* THUN *& de* BELLEFORIÉRE, *rapportée cy-après*; 3. *Louise*, alliée à *Jacques* de Moreuil, Seigneur du Frênoy & de Tanques; 4. *Magdelaine*, Abbesse d'Origny; & 5. *Antoinette* de Belleforiére, Religieuse à la Fére.

VI. CHARLES, Seigneur de Belleforiére, d'Ittre, de Cagny le grand & le petit, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de sa Chambre, fut pourvu du Gouvernement de Corbie en juin 1556, & vivoit en 1567. Il épousa *Catherine* de Saintan, fille de *Philippe* Seigneur de Saintan, & de *Charlotte* de la Forêt, dont il eut 1. PONTHIS qui suit; 2. *Robert*, Seigneur d'Olisy, Capitaine de Chevaux-legers, & Gouverneur de Bohain, qui fut tué en une sortie en 1594, sans laisser postérité de *Madelaine* d'Etampes, veuve de *Louis* de Hallencourt, Seigneur de Dromênil, & fille de *Jacques* d'Etampes, Seigneur de Valençay, & de *Jeanne* Bernard, Dame d'Estiau; 3. *Adrienne*, mariée à *Charles* du Chatelet, Seigneur de Moyencourt; & 4. *Antoinette* de Belleforiére, qui épousa *Antoine* de Hallencourt, Seigneur de Conteville.

VII, PONTHIS Seigneur de Belleforiére, de Cagny, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Guidon de la compagnie des Gendarmes du Marquis d'Elbeuf en février 1579. L'année suivante il étoit Gouverneur de la ville de Corbie, où il fut tué lorsqu'elle fut surprise par le Seigneur d'Humiéres, ayant vendu par contract du 28 novembre 1577, la Terre de Belleforiére a *Claude* de Belleforiére son oncle, Seigneur de Thun. Il épousa *Françoise*, Dame de Soyecourt & de Tilloloy, fille aînée & principale héritiére de *François* Seigneur de Soyecourt, institué par son testament & codicille, en vertu desquels ses Descendans se sont qualifiez Seigneurs de Soyecourt, & de *Charlotte* de Mailly. Elle prit une seconde alliance avec *Thibaut* de Mailly, Seigneur de Remaugis & d'Orvilliers, dont elle eut aussi des enfans. *Voyez* SOYECOURT. De ce mariage vinrent 1. *Albert* de Belleforiére, mort jeune le 25 février 1586; 2. MAXIMILIEN qui suit; & 3. *Geofroy* de Belleforiére, Seigneur d'Ittre & de Cagny, qui de *Léonore* de Bournonville sa femme, fille de *Louis* Seigneur de Quênoy, eut pour enfans 1. *Artus*, mort sans alliance; 2. *Thibaut*, mort à la bataille de Rocroy; 3. *Charles*, tué en duel près d'Amiens; 4. *François*, mort jeune; & 5. *Antoinette* de Belleforiére, morte de la petite vérole à l'âge de quinze ans.

VIII. MAXIMILIEN de Belleforiére, Seigneur d'Ittre & de Soyecourt, Marquis de Guerbigny & Comte de Tilloloy, fut successivement Colonel d'un régiment d'infanterie, Maréchal de camp, & Lieutenant Général au Gouvernement de Picardie & de Boulonois en 1634. Il commandoit dans Corbie, lorsque cette place fut assiégée par les Espagnols en 1636, & mourut le 22 mars 1649. Il épousa par contract du 27 septembre 1618, *Judith* de Mêmes, fille de *Jean-Jacques* de Mêmes, Seigneur de Roissy, &c. Conseiller d'Etat, & d'*Antoinette* de Grossaine, morte le cinquiéme mai 1659, dont il eut 1. MAXIMILIEN-ANTOINE qui suit; 2. *Charles*, Comte de Tupigny, tué en 1649, devant Bar-le-Duc, sans alliance; & 3. *Françoise-Antoinette* de Belleforiére, Religieuse aux Filles sainte Marie, rue saint Antoine.

IX. MAXIMILIEN-ANTOINE de Belleforiére, Marquis de Soyecourt & de Guerbigny, Comte de Tilloloy, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Grand Véneur de France, *qui a donné lieu à cet article*, mourut le 12 juillet 1679. Il épousa par contract du 23 février 1656, *Marie-Renée* de Longueil, fille de *René* Marquis de Maisons, Président au Parlement, Ministre d'Etat, & Surintendant des Finances, Capitaine des châteaux de Saint-Germain-en-Laye & de Versailles, & de *Magdelaine* de Boulenc-de-Crévecœur, Dame de Grisolles, morte le premier octobre 1712, dont il eut, 1. *Louïs*, mort en 1674; 2. *Jean-Maximilien* Marquis de Soyecourt, Colonel du régiment de Vermandois, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, sans avoir été marié; 3 *Adolphe*, dit *le Chevalier de Soyecourt*, Capitaine Lieutenant des Gendarmes-Dauphins, mort le troisiéme juillet 1690, des blessures qu'il reçut à la même bataille; 4. MARIE-RENÉE qui suit; & 5. *Elisabeth-Gabrielle* de Belleforiére, mariée 1. le sixiéme août 1682, à *Louïs* de Romillé, Marquis de la Chênelaye en Bretagne: 2. le sixiéme octobre 1713, à *Joachim Joseph* du Mas, Comte de Broslay.

X. MARIE-RENÉE de Belleforiére, prit après la mort de ses fréres la qualité de Marquise de Belleforiére, &c. Elle épousa par contract du cinquiéme février 1682, *Timoléon-Gilbert* de Seiglié-

gliére, Seigneur de Boisfranc, &c. Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & Chancelier de Philippe de France Duc d'Orléans, frére unique du feu Roi Louïs XIV, mort le premier février 1695, fils de *Joachim* de Seigliére, Seigneur de Boisfranc, &c. Chancelier & Garde des Sceaux du même Prince, & de *Geneviéve* de Gedouin, dont elle eut pour enfans, 1. JOACHIM-ADOLPHE qui fuit; 2. *Marie-Louife*, alliée le 22 mars 1710, à *Louis-Marie René* Saguier, Marquis de Luigné, Lieutenant de Roi en Poitou; & 3. *N.* de Seigliére-de-Boisfranc, morte jeune.

XI. JOACHIM-ADOLPHE de Seigliére, Marquis de Soyecourt, Comte de Tilloloy, de Guerbigny, de Tupigny, Baron d'Iutre, &c. aprés avoir fait la campagne de 1702, en qualité de Moufquetaire, fut fait Capitaine de cavalerie dans le régiment Dauphin étranger, en laquelle qualité il a fervi au fiége du fort de Kell, à la canonade devant les lignes de Stolhoffen, à la prife de la petite ville de Gengenbach en février 1703, à la défaite du Général Comte de Sturum le 28 mars fuivant, & à la prife d'Ausbourg le 16 décembre de la même année. Il a fervi aux deux batailles d'Hochftet en 1703 & 1704, ou il fut bleffé d'un coup de fufil, & eut un cheval tué fous lui, fut fait Colonel du régiment d'infanterie de Bourgogne le 17 novembre 1704, fervit en cette qualité au combat de Caffano en Italie en 1705, au fiége de Soncino, à la bataille de Calcinato, & au fiége de Turin en 1706, à la levée du fiége de Toulon en 1707, à la bataille de Malplaqué en 1709, à l'affaire de Denain, aux fiéges de Marchiennes & de Douay en 1712. Le Maréchal de Villars le choifit après la prife de cette derniére place pour porter au Roi les drapeaux des ennemis, & rendre compte du détail de ce fiége. Sa Majefté le nomma Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis en avril 1718, & Brigadier de fes armées le premier février 1719. Il a époufé le 29 janvier 1720, *Pauline-Corifante* de Pas, fille d'*Antoine*, Marquis de Feuquiéres, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur des villes & citadelle de Verdun, & de *Marie* de Monchy-Hocquincourt, Dame d'honneur de la Princeffe de Conti.

SEIGNEURS DE THUN ET DE BELLEFORIE'RE.

VI. CLAUDE de Belleforiére, fecond fils de PIERRE, Seigneur de Belleforiére, & de *Madelaine* de Coucy, fut Seigneur de Thun-faint-Martin en Cambrefis, & aquit de *Ponthis* de Belleforiére fon neveu, aîné de fa Maifon, la Terre de Belleforiére, par contract du 28 novembre 1577. Il époufa 1. *Marie* de Saint-Blaife, fille d'*Oger*, Seigneur de Brugny, & de *Jeanne* de Beaufort, dont il n'eut point d'enfans: 2. le neuviéme mars 1565, *Marie* de Waftines, veuve d'*Antoine* de Habart, Vicomte d'Arleux, & fille de *Hugues* de Waftines, Seigneur de Warlaincourt, & de *Bonne* de Bonmarchiet, dont il eut 1. MAXIMILIEN qui fuit; 2. JEAN, qui continua *la poftérité rapportée après celle de fon frére aîné*; 3. *Françoife* & 4. *Marie* de Belleforiére, mortes fans alliance.

VII. MAXIMILIEN de Belleforiére, Seigneur de Thun-faint-Martin, Capitaine de Chevaux legers, fut tué au fiége de Cambray en 1594, ayant eu de *Louife* de Bernimicourt fa femme, fille de *George* Seigneur du Mufnil, & de *Marie* de Pingret, 1. ROBERT qui fuit; 2. *Françoife*, Religieufe à Bourbourg; & 3. *Marie* de Belleforiére, mariée a *Antoine* de Bonmarchiet, Seigneur de Ruffilly & de la Brayelle.

VIII. ROBERT de Belleforiére, Seigneur de Thun-faint-Martin, mourut fans enfans, ni de *Marguerite* de Wingles, qu'il avoit époufée le troifiéme décembre 1609, ni d'*Anne* de Tenremonde fes deux femmes.

VII. JEAN de Belleforiére, fils puîné de CLAUDE, Seigneur de Belleforiére, & de *Marie* de Waftines, fut Seigneur de Belleforiére, de Sailly-au-Bois, de Courcelles, de Colincamps, de Sains-en-Ternois, & de Neuville-au-Cornil, & fut créé Chevalier par Albert Archiduc d'Autriche, par lettres du premier feptembre 1612. Il époufa par contract du quatriéme mai 1600, *Anne* de Nedonchel, Dame d'Isberg, fille de *François* Seigneur d'Isberg, Sevelinges, &c. & d'*Ifabeau* de Bies, Dame de Ramecourt, dont il eut, 1, ALEXANDRE qui fuit; & 2. *Madelaine* de Belleforiére, alliée le 25 octobre 1622, à *Robert* de Lens, Seigneur de Blandecque.

VIII. ALEXANDRE, Seigneur de Belleforiére, Sailly, &c. fut fait Chevalier, par lettres du 26 janvier 1644. Il époufa par contract du 16 juin 1634, *Anne-Catherine* de Sainte-Aldegonde, Dame du Palais de l'Infante Ifabelle-Claire-Eugénie, & fille de *Maximilien* Comte de Sainte Aldegonde, Chevalier de la Toifon d'Or, premier Maître d'Hôtel d'Albert Archiduc d'Autriche, & Gouverneur d'Artois, & de *Marie-Alexandrine* de Noyelles, dont il eut 1. JEAN-MAXIMILIEN-FERDINAND qui fuit; 2. *Eugéne*; 3. *Philippe-Lamoral*; 4. *Robert François*; 5. *Pierre-Erneft*, morts jeunes; 6. *François-Albert*, né le 13. . . . . . . 1643, reçu Chevalier de Malte en 1661; 7. *Eugéne-Alexandre*, né le 18 novembre 1648; 8. *Louife-Alexandrine*, Chanoineffe à Nivelle; & 9. *Ifabelle-Thérée* de Belleforiére.

IX. JEAN-MAXIMILIEN-FERDINAND, Seigneur de Belleforiére, de Sailly-au-Bois, &c. né le 12 avril 1635, vivoit en 1711. Il époufa le 24 novembre 1667, *Juftine-Héléne* de Henin, fille de *François-Antoine*, Seigneur de Querevain, & de *Juftine-Héléne* du Bofc, dont il eut PHILIPPE-EUGÉNE-IGNACE qui fuit;

X. PHILIPPE-EUGÉNE-IGNACE, Seigneur de Belleforiére, étoit Page de la grande Ecurie du Roi en 1691. Il a époufé *N.* dont il a des enfans. * *Voyez* la Morliére, *Hift. de Cambrefis.* Le P. Anfelme, *Hift. des Grands Offic. &c.*

BELLEGARDE, *Bellogardia*, place forte dans le Comté de Rouffillon, fur un rocher efcarpé dans les Monts-Pyrenées, au deffus du Col de Pertuis, & fur la frontiére de Catalogne, entre Géret & Jonguiéres. Elle fut prife l'an 1674 par les Efpagnols, qui ne la poffédérent pas long-tems; car les François commandez par le Marechal de Schomberg, la reprirent l'année fuivante. * Baudrand.

BELLEGARDE fur la Saône, *Bellogardia*, *Severiacum*, *Saregium*, ville de France en Bourgogne, avec titre de Duché, a été autrefois affez forte, & a eu le nom de SEURE; mais le Roi Louïs XIII. l'ayant érigée l'an 1620 en Duché-Pairie, en faveur de Roger de Saint-Lary, on lui donna le nom de Bellegarde. Elle eft environ à cinq ou fix lieues de Châlon, au deffous de Verdun, & fur les frontiéres de la Franche-Comté. Bellegarde eft aujourd'hui à M. le Prince; les fortifications en ont été démolies depuis la conquête de la Franche-Comté. * Sanfon. Baudrand. Bourgon, *Géographie Hiftorique.*

* BELLEGARDE, petite ville de France dans le Bas Languedoc & du diocéfe de Nîmes, eft au fud-eft de Nîmes, & au nord-oueft d'Arles, à une diftance à peu près égale de ces deux villes.

* BELLEGARDE, lieu du Gouvernement de Guienne en France, dans l'Armagnac, & à l'eft de la ville d'Auch, dont il eft éloigné de fix à fept lieues.

BELLEGARDE, Maifon.

I. JEAN de Saint-Lary, Seigneur de Geffac, Montgros, Fontignan en partie, fit fon teftament en 1485, & eut pour fils JEAN qui fuit.

II. JEAN de Saint-Lary II. du nom, qui donna aveu de fes Terres au Sénéchal de Touloufe en 1503, & qui fut pére de RAIMOND qui fuit.

III. RAIMOND Seigneur de Saint-Lary, &c. qui époufa en 1498, *Miramonde* de Lagourfan, fille unique & héritiére de *Roger* de Lagourfan, Seigneur de Bellegarde, dont il eut PÉROTON qui fuit.

IV. PÉROTON de Saint-Lary, Baron de Bellegarde, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, & Gouverneur de la ville & Sénéchauffée de Touloufe & de l'Albigeois, qui vivoit fous les régnes de François I. & de Henri II. fit fon teftament en 1569. Il époufa en 1522, *Marguerite* d'Orbeffan, fille de *Pierre* Seigneur d'Orbeffan, & de *Jeanne* de la Barthe, fœur de *Paul* Seigneur de Termes, Maréchal de France, dont il eut 1. ROGER, qui fuit; 2. JEAN, Baron de Termes, *dont la poftérité fera rapportée après celle de fon frére aîné*; & 3. *Jeanne* de Saint-Lary, mariée en 1551, à *Jean* de Nogaret, Seigneur de la Valette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant Général en Guienne.

V. ROGER de Saint-Lary, Seigneur de Bellegarde, Maréchal de France, *dont il fera parlé cy-après dans un article féparé*, epoufa par difpenfe *Marguerite* de Saluces, veuve de *Paul* de la Barthe, Seigneur de Termes, Maréchal de France, fon grand-oncle, & fille de *Jean-François* de Saluces, Seigneur de Carde, dont il eut CÉSAR qui fuit.

VI. CÉSAR de Saint-Lary, Seigneur de Bellegarde, Gouverneur du Marquifat de Saluces après fon pére, en récompenfe duquel le Duc d'Épernon lui fit avoir le Gouvernement de Saintonge, d'Angoumois & du pais d'Aunis. Il fut tué à la bataille de Coutras en 1587, à l'âge de 25 ans, laiffant d'une Demoifelle, à laquelle il avoit promis mariage, *Octave* de Saint-Lary de Bellegarde, né pofthume, qui par arrêt du Parlement de Bourdeaux fut reconnu légitime; néanmoins le Duc de Bellegarde fon oncle, fe mit en poffeffion des biens de la Maifon, & l'obligea de fe mettre dans l'Etat Ecléfiaftique. *Il en fera parlé cy-après dans un article féparé.*

V. JEAN de Saint-Lary, fecond fils de PÉROTON de Saint-Lary, & de *Marguerite* d'Orbeffan, étoit deftiné à l'Eglife, & fut Abbé de Nifors; mais le Maréchal de Termes fon grand-oncle, l'ayant inftitué fon héritier, à condition de porter fon nom & fes armes, il prit la qualité de Seigneur de Termes, fut Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la ville de Metz, & mourut en octobre 1586. Il avoit époufé *Anne* de Villemur, Sœur du Baron de Bagnac & d'Efpalliez, dont il eut 1. *Roger* de Saint-Lary & de Termes, Duc de Bellegarde, Pair & Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne & de Breffe, mort le 13 juillet 1646, en fa 84 année, fans laiffer de poftérité d'*Anne* du Bueil, fille d'*Honoré* du Bueil, Seigneur de Fontaines, qu'il avoit époufée en 1596, & *dont il fera parlé cy après dans un article féparé*; 2. CÉSAR-AUGUSTE de Saint-Lary, qui fuit; 3. *Jean* de Saint-Lary, qui étoit fourd, mort de pefte à 14 ans; & 4. *Paule* de Saint-Lary, mariée à *Antoine-Arnaud* de Pardaillan, Seigneur de Montefpan, Chevalier des Ordres du Roi, & Capitaine des Gardes du Corps.

VI. CÉSAR-AUGUSTE de Saint-Lary, Baron de Termes, Chevalier des Ordres du Roi, fut Chevalier de Malte & Grand-Prieur d'Auvergne; mais le Duc de Bellegarde fon frére n'ayant point d'enfans, lui perfuada de fe marier, & fe demit en fa faveur de la charge de Grand-Ecuyer de France. Il mourut d'une bleffure qu'il reçut au fiége de Clérac le 22 juillet 1621, laiffant de *Catherine* Chabot, fille de *Jacques* Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roi, qu'il avoit époufée en 1615, & qui fe remaria à *Claude* Vignier, Préfident au Parlement de Mets, & mourut en 1662, 1. *N.* de Saint-Lary, mort jeune; & 2. *Marie-Anne* de Saint-Lary, mariée par difpenfe, que le Duc de Bellegarde fon oncle obtint, à *Jean-Antoine* de Pardaillan de Gondrin, Marquis de Montefpan, Duc de Bellegarde, auffi fon neveu, fils de fa fœur, fubftitue a tous les biens de la Maifon de Bellegarde, morte fans poftérité le onziéme mai 1715, en fa 94 année. * *Voyez* le P. Anfelme, *Hift. des Grands Officiers de la Couronne.*

BELLEGARDE (Roger de Saint-Lary, Seigneur de) avoit été deftiné pour être Eccléfiaftique; mais il eut plus d'inclination pour les armes. Il portoit le titre de Prêvot d'Oulx, & étudioit à Avignon, où ayant eu querelle avec un de fes compagnons qu'il tua, il fe retira à Corfe auprès du Maréchal de Termes fon grand oncle maternel, vers l'an 1554. Depuis il fut Enfeigne, & Lieutenant du même Maréchal en Piémont, ou il fe fignala en diverfes occafions, fous le nom du Capitaine Bellegarde. Le Maréchal de Termes étant mort en 1562, Roger de Bellegarde fe vit éle-

élever à des emplois considérables. Il s'attacha au Seigneur de Gondi, depuis Duc de Retz, & se fit aimer de ce Seigneur qui étoit en faveur, & qui l'avança à la Cour. Car après lui avoir donné la Lieutenance de la compagnie de ses Gendarmes, il lui procura encore une Commanderie de l'Ordre de Calatrava, qui étoit en Gascogne. Bellegarde agit utilement dans la Guienne & dans le Languedoc pendant les guerres civiles. En 1562, il se jetta dans Toulouse, pour y servir contre les Huguenots; & en 1565, il se joignit aux Volontaires qui passoient à Malte au secours de cette place, assiégée par les Turcs. A son retour il s'attacha au Duc d'Anjou, qui fut depuis le Roi Henri III, & fut fait Colonel de son Infanterie. Il servit sous ce Prince au siége de la Rochelle en 1573, & le suivit en Pologne. Peu de tems après il revint en Piémont, où il apprit la mort du Roi Charles IX. Tandis que le Roi Henri III. revenoit de Pologne, il disposa le Duc de Savoye & la République de Venise à bien recevoir ce Monarque; & ensuite il alla au devant de lui dans la Carinthie. Le Roi entrant dans ses Etats, le fit Maréchal de France par lettres données à Bourgoin le sixiéme septembre 1574, & lui assigna pour trente mille livres de revenu, *Bref*, dit Brantôme, *on le vit tout à coup si regorgé de faveurs, grades & biens, que nous ne l'appellions à la Cour que le* torrent de la faveur, *si que tout le monde s'en étonnoit, & ne faisoit-on que parler de ce torrent; même la Reine n'en savoit que dire, vers laquelle le Roi l'envoya un jour avant qu'il vînt pour lui annoncer son heureuse venue, & lui confier toutes ses plus privées affaires, qu'il ne vouloit commettre à autre qu'à lui. Je le vis venir dans le carrosse du Roi qu'il lui avoit prêté, qui tenoit fort bien sa morgue, &c.* Mais cette faveur ne dura pas long-tems. On lui donna quelques commissions fâcheuses, qu'il ne termina pas heureusement; & accablé de chagrin, il se retira en Piémont, où il avoit toujours entretenu quelque intelligence secrette avec le Duc de Savoye. Il trouva moyen de se rendre maître du Marquisat de Saluces, & chassa Charles de Birague, qui en avoit le Gouvernement. Cette affaire fit grand bruit à la Cour. La Reine Catherine de Médicis, qui s'étoit abouchée avec le Duc de Savoye à Grenoble, promit de voir le Maréchal de Bellegarde à Montluel près de Lyon, où elle se rendit au mois d'octobre de l'an 1579. Elle feignit de goûter les raisons du Maréchal, & lui confirma le Gouvernement de Saluces, qu'elle ne lui pouvoit ôter. Bellegarde prit deslors le titre de Lieutenant Général du Roi de-là les monts; mais il ne le porta pas long-tems; car quelques jours après il mourut subitement de poison. Ce Maréchal épousa par dispense, *comme il a été remarqué cy-dessus*, *Marguerite* de Saluces, fille de *Jean François* Seigneur de Cardé, & veuve du Maréchal de Termes son grand-oncle. Il l'avoit aimée passionnément durant la vie même de son mari. *Il avoit promis*, dit encore Brantôme, *qu'il ne passeroit pas en Piémont. Ce qu'il fit, & y demeura autant pour ce sujet, que pour tenir bonne compagnie à Madame la Maréchale de Termes sa tante, de laquelle il avoit été long-tems fort amoureux, que puis après il épousa avec dispense. Mais sur la fin on disoit à la Cour qu'il ne la traittoit pas trop bien, pour pratiquer le proverbe*, Amours & mariage qui se font par amourettes, finissent par noisettes.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Lary & de Termes, Duc de) Pair & Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, eut le bonheur d'avoir part à la bienveillance de trois grands Rois, qui le comblérent de biens & d'honneurs. Henri III. le fit Maître de sa Garderobe, puis premier Gentilhomme de sa Chambre & Grand-Ecuyer. Henri IV. lui donna le Gouvernement de Bourgogne, & le fit Chevalier de ses Ordres en 1595. Louïs XIII. le fit Duc & Pair en 1620. Il avoit résigné à son frére sa charge de Grand-Ecuyer, en laquelle il fut rétabli en 1621. Il s'en démit encore l'an 1639, en faveur de Henri Ruzé d'Effiat, Marquis de Cinqmars. Il fut aussi premier Gentilhomme de la Chambre de Gaston Duc d'Orléans, frére du Roi Louïs XIII: ce qui fut cause des disgraces qu'il essuya.

BELLEGARDE (Octave de) fils de César Gouverneur de Saintonge, cousin de Roger Duc de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France, fut élevé chez les Religieux Bénédictins d'Auxerre. Louis XIII. le nomma à l'Evêché de Conserans en 1614, & il passa à l'Archevêché de Sens en 1623. Il soutint l'honneur & l'intérêt du Clergé de France avec beaucoup de vigueur dans une assemblée de Mante en 1640, & fut exilé & expulsé de l'assemblée du Clergé par l'organe du Surintendant des Finances, qui lui parla d'une maniére fort insolente. Ce Prélat étoit savant & fort versé dans l'Antiquité Ecclésiastique. Il fut le premier approbateur du livre *de la fréquente Communion*, d'Antoine Arnauld en 1643, & l'un des plus zélez défenseurs de la doctrine qu'il contient; comme il paroît par la lettre qu'il écrivit sur ce sujet au Pape Urbain VIII, le cinquiéme d'avril 1644, & par celle qu'il souscrivit avec plusieurs autres Evêques au Pape Innocent X. C'est lui, qui selon quelques-uns a composé le livre, ou plutôt le Recueil intitulé, *Augustinus docens Catholicos, & vincens Pelagianos*, qu'il adressa au Clergé du Diocése de Sens. Il mourut en 1646, âgé de 59 ans. Mais M. Fay dans ses nouvelles Remarques sur Virgile, attribue cet Ouvrage au P. du Juhannet, Prêtre de l'Oratoire. Il est enterré dans l'église métropolitaine de Sens. * *Mémoire manuscrit.*

BELLE-ISLE, en Latin *Calonesus*, isle de France sur les côtes de Bretagne, avec titre de Marquisat. Elle a environ six lieues de longueur, & deux de large, avec un bon port & quelques châteaux, vis à vis de Vannes & d'Aurai, n'étant qu'à cinq ou six milles de la Terre ferme. Son port est défendu par une bonne citadelle, & le reste de l'isle par des rochers inaccessibles: elle est fertile en grains & en pâturages. Charles IX. l'érigea en Marquisat l'an 1573, & la donna au Comte de Retz, d'où elle passa à M. Foucquet Surintendant des Finances: elle appartenoit auparavant à l'Abbaïe de Sainte-Croix de Quimper. Belle-Isle est considérable par ses Salines, & par le passage ordinaire des vaisseaux le long de ses côtes. La flotte des Anglois & des Hollandois parut à la hauteur de cette isle en 1703. Le Curé du bourg fit prendre des habits d'hommes aux femmes, qui parurent sur la côte en trop grand nombre, pour laisser aux ennemis l'espérance d'y pouvoir faire une descente: ainsi ils se retirérent sans avoir rien avancé. En octobre 1718, le Roi donna en échange du domaine de cette isle, qui appartenoit aux Marquis de Belle-Isle fils de M. Foucquet, les Comtez de Vernon, & d'Andely, avec le domaine de Beaucaire: ainsi Belle-Isle revint à la Couronne. Les Hollandois l'appellent *Boelin.* * Sanson. Baudrand. Bourgon, *Géogr. Histor.*

BELLE-ISLE, *Insula formosa*, petite isle de l'Amérique septentrionale dans le Détroit de Belle-isle, près de la côte de la nouvelle France, vers le Cap de Sable ou de Châteaux au nord, & l'isle de Terre-neuve, où est le Cap de Grace *ou* de Grat au midi. Elle donne le nom à ce Detroit, que l'on appelle *le passage de Belle-Isle.*

BELLE-ISLE. *Cherchez* FORMOSA.

BELLE-ISLE. *Cherchez* FAIRE, isle.

BELLELEY, en Latin *Bellelagium*, Abbaïe de Prémontré dans l'Evêché de Bâle, au Bailliage de Dellemont à sept lieues de Porentru. Sigenaud Prêvot de l'Abbaïe de Munster dans le Grand-val la fonda au douziéme siécle. Les vieilles chartres de cette Abbaïe en rapportent la fondation à l'an 1136, & l'attribuent à l'événement suivant. Sigenaud se divertissant un jour à la chasse rencontra une *Laye* d'une taille extraordinaire; il la poursuivit & enfin la tua. Mais en poursuivant la bête il s'étoit éloigné de ses gens & enfoncé dans un bois d'où il ne put plus sortir. Pendant trois jours entiers il en chercha inutilement l'issue, il se retrouvoit tous les soirs à son premier gîte. Il eut enfin recours aux priéres & aux vœux, & promit que s'il se tiroit de ce labyrinthe, il feroit bâtir dans cette même place une chapelle ou Oratoire à l'honneur de S. Augustin. Il sortit de ce bois le quatriéme jour & tint sa promesse la même année, ayant fait bâtir un Oratoire à l'endroit ou se trouve aujourd'hui l'Autel de S. Augustin. Tels furent les foibles commencemens de cette Abbaïe qui s'étant enrichie peu à peu, est aujourd'hui fort considérable. *Gérold* en fut le premier Abbé & y introduisit la Régle de S. *Norbert* ou des Prémontrez. Ortlieb Evêque de Bâle contribua beaucoup à enrichir cette Abbaïe, en lui faisant présent d'une grande étendue de terres, de villages, de censes & de dîmes. Humbert Evêque de Bâle, mort en 1403, avoit aussi augmenté les biens de cette Abbaïe. En 1415, lorsque Henri *Nerr* de Dellemont étoit Abbé de Belleley, on lui accorda le privilége de se servir de la Mitre & de la Crosse. Enfin un Duc d'Autriche donna a l'Abbaïe de Belleley une Maison Religieuse située dans le Comté de Rheinfelden, nommée la *Porte des Cieux*. Cette Abbaïe est en alliance de combourgeoisie avec les villes de Soleurre, & de Bienne. Le nom de Belleley est vraisemblablement composé *de belle laye* à l'occasion de l'avanture de Sigenaud. Voici les principaux Abbez de ce monastére: 1. *Gérold* élu en 1136, mort en 1170; 2. *Louïs* élu en 1170, qui députa quelques uns de ses Péres pour établir un nouveau Couvent à *Grand-Court*, & mourut en 1202; 3. *Henri III*, surnommé *Nerr* de Dellemont élu en 1401, qui étoit un homme fort savant, qui assista au Concile de Constance, qui fut fort estimé de Humbert Evêque de Bâle, & qui mourut en 1418; 4. *Jean* V. de Chételа élu en 1426, qui étoit fort recommandable par son savoir, qui assista au Concile de Bâle, où on lui confia plusieurs affaires importantes, & qui mourut en 1434; 5. *Pierre* IV. natif du païs d'Artois, élu en 1434, qui fut au Concile de Bâle, & mourut en 1439; 6. *Jean-George* II. Voirol de Genevez, élu en 1706, qui fit bâtir la nouvelle église avec les tours & y établit un carillon, & mourut en 1719; 7. *Jean-Baptiste* Sémon de Montfaulcon en Freyenberg, cy-devant Docteur & Professeur en Théologie, qui fut élu en 1719, & qui vit encore. * Ursti-sius, *Chron.*

* BELLEME, ville de France dans le Haut Perche avec château. Son Domaine est très-considérable. On y tient ordinairement les Etats de la Province. Elle est sur les frontiéres du Perche du côté de la Normandie & du Maine sur un ruisseau qui se jette dans une petite riviére qui va se joindre à l'Huisne, ou Huigne. Les anciens Seigneurs du Perche prenoient le titre de Comtes de Bellême, & ils y faisoient leur résidence. * Bourgon, *Géogr. Historiq.*

BELLEME, ville de Savoye. *Voyez* AYME.

* BELLENCOMBRE, ou selon d'autres BELLENCOMBLE, bourg de France dans la Normandie, & dans le Bailliage de Caux sur les confins du Roumois, est situé sur la rive gauche de la riviére de Saint-Sens. Il est au nord de Rouen tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ cinq lieues.

BELLENDIN. (Guillaume) *Voyez* BALANDIN.

BELLENZONE. *Voyez* BELLINZONE.

BELLENTZ. *Voyez* BELLINZONE.

BELLE-PERCHE, est un bourg du Bourbonnois sur la riviére de l'Allier. On a cru que c'étoit le lieu de la naissance de Belle-Perche Evêque d'Auxerre.

* BELLE-PERCHE, *Bella pertica*, Abbaïe de France, située dans la Gascogne, sur la Garonne, à trois lieues de la ville de Montauban du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLE-PERCHE (Gautier de) qui vivoit sur la fin du XIII siecle, vers l'an 1286, composa le Roman de Judas *Machabee*, qui fut continué par Pierre de Riez. On n'est pas bien assuré du lieu de sa naissance. La Croix-du-Maine semble croire qu'il étoit de Bourgogne. Gautier de Belle-Perche en Bourgogne, dit-il, autrement appellé Gautier l'Arbalestier de Belle-Perche, fut un ancien Poëte François, &c. * Claude Fauchet, *des anciens Poëtes François*. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

BELLE-PERCHE (Pierre) Evêque d'Auxerre & Chancelier de France, né de parens peu élevez, dans la paroisse de Lucenay, sur la riviére de l'Allier en Nivernois, dont il devint Seigneur, & bâtit dans la suite le château de Belle-Perche près du bourg de Villeneuve. Il fut quelque tems Docteur, Régent en Droit Civil à Orléans, avant l'érection de l'Université de cette ville, puis Doyen de l'église de Paris, & Conseiller au Parlement.

Le

Le Roi Philippe *le Bel* l'envoya en Berry & en Auvergne l'an 1296, & l'année suivante en Vermandois; puis ayant eu ordre de se rendre à Lausanne, il fut jusqu'à Lyon, d'où ayant été rappellé, il alla à Arras avec Pierre de Grez Chantre de l'église de Paris, pour les affaires de Flandre, fit un voyage en Lorraine & en Barrois en 1299, & passa en Angleterre, d'où étant de retour on l'envoya en Flandre en 1300, & l'année suivante à Rome avec Jean de Dijon; puis il retourna en Cambresis avec l'Evêque de Soissons & le Comte de Savoye. Il fut encore à Amiens en 1302, pour la conclusion de la paix entre les Rois de France & d'Angleterre; retourna à Rome en 1303, & se rendit à Lille en 1304 auprès du Roi, qui l'envoya en 1305, à Bourdeaux vers le Pape Clément V. qu'il accompagna à Lyon. Il fut élu Evêque d'Auxerre en 1306, & fait Chancelier de France & Garde du Séel Royal au mois d'Octobre de la même année: mais il ne jouit pas long-tems de cette dignité, étant mort à Paris le 17 janvier 1307. Il fut inhumé au chœur de l'église de Paris. Ce Prélat étoit savant dans le Droit Canon. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. Baluze, *Vit. Papar. Avenion. tome 1. pag.* 584. 585.

BELLÉRE (Jean) célébre Imprimeur à Anvers, s'est aquis une grande réputation par ses Ouvrages dans le XVI siécle. Il fit imprimer un Dictionnaire tiré de Robert Etienne & de Gesner, & en composa même un autre du Latin en Espagnol comme on le voit dans la Vie des Etiennes, Les Belléres ont fait rechercher leurs éditions à cause de la beauté de leurs caractéres, & de la bonté de leur papier. Ils se sont aussi établis à Douay, où l'on a estimé les éditions de Balthazar. * Malinkrot, *Ars Typogr.*

* BELLERIVE, Fort bâti par le Duc de Savoye dans le Bailliage de Gaillard près du Lac de Genéve, au nord-est de Genéve, environ à une lieue & demie de la ville de Genéve. Ce fort incommode fort les Genevois.

BELLÉROPHON, fils de *Glaucus* Roi d'Ephyre, & d'*Eurimède*, est célébre dans les Ecrits des Poëtes. Il fut insensible aux avances amoureuses de Sténobée, fille d'Iobatès Roi de Lycie, femme de Proclus ou Prœtus Roi d'Argos, chez qui Bellérophon s'étoit refugié, après avoir tué par malheur son frére Déliade, ou Pirène. Cette Princesse irritée l'accusa devant son mari, comme s'il eut attenté à son honneur. Proclus ne voulant pas violer le Droit des Gens, l'envoya en Lycie, avec des lettres adressées à Iobatès, pére de de Sténobée, qui avoit ordre de le faire mourir. C'est de là qu'est venu le proverbe, *Litteræ Bellerophontis*, pour signifier des lettres écrites contre ceux qui les portent. L'on dit dans le même sens, *des lettres d'Urie*, dont on voit à peu près la même Histoire au II. *liv. de Samuel* ou *des Rois, ch.* 11. *v.* 14. Bellérophon triompha des ennemis de ce Roi; & monté sur le cheval Pégase, il défit la Chimére. On l'appella *Hipponoüs* ou *Hipponomus*, parce qu'il avoit montré l'art de dompter les chevaux; & on le nomma Bellérophon, parce qu'il avoit tué Bellerus un des premiers citoyens de la ville de Corinthe, d'où il fut obligé de sortir, pour se retirer à Argos. C'est là que Sténobée le vit, & qu'elle l'aima. Iobatès l'exposa à de grands dangers; mais il en sortit par sa prudence & par son courage. Il défit les Solymes, les Amazones & les Lyciens. Il se servit d'vn brigantin, ou selon d'autres, d'une petite flotte, dont l'Amiral avoit un cheval aîlé pour banniére. Avec ce navire il courut par tout avec facilité, & défit un Corsaire qui avoit sa retraite sur le mont Chimére, & dont le vaisseau avoit un lion sur la proue, un dragon sur la pouppe, & une chévre au milieu: c'est ce qui a donné occasion aux fables, que les Poëtes ont mêlées dans l'Histoire de Bellérophon, qui devint gendre & successeur de Iobatès, dont il épousa la fille appellée Philonoé. D'autres expliquent d'une maniére un peu différente l'Histoire de ces fictions. Bellérophon, disent-ils, fut un jeune homme de Corinthe des mieux faits de son tems, lequel ayant équipé un vaisseau qu'il nomma Pégase, alla côtoyer les côtes de Phrygie, où régnoit pour lors Amisodar, près du fleuve Xanthus, le long duquel s'élevoit une montagne nommée par les Habitans Themissa, où l'on montoit de la plaine par deux côtez. Du côté de la ville des Xanthiens, il y avoit de fort bons pâturages; mais le côté vers la Carie étoit désert & inaccessible: il paroissoit au milieu un gouffre, d'où sortoient par intervalles des tourbillons de feu & de flammes parmi des nuées de fumée. A cette montagne s'en joignoit une autre que l'on nommoit Chimére, sur laquelle il y avoit un lion, & au bas un gros serpent, qui incommodoient fort les Bergers & les Habitans d'alentour; mais Bellérophon ayant abordé en cette côte sur son vaisseau, nommé *Pégase*, à cause qu'il étoit bon voilier & alloit fort vîte à la course, s'empara de ces montagnes mit le feu aux bois, & par ce moyen fit périr ces monstres: ce qui a donné lieu à la fable de dire que Bellérophon monté sur le Pégase avoit mis à mort la Chimére d'Amisodar. * Homére, *l.* 6. *Iliad. v.* 160. &c. Apollodore. Natalis Comes, *l.* 9. *c.* 3. Erasme, *in Adag. tit. Malum accersitum.* Ovide. Properce, &c.

BELLES-MAINS ou BELLISMES (Jean) Archevêque de Lyon, dit *ad Albas manus*, *de Bellis manibus*, & *Belmeis*, vivoit dans le douziéme siécle. Quelques Auteurs ont cru qu'il étoit de la Maison de Bellême, & fils de Guillaume dit *Talvas* Comte d'Alençon. Mais il est sûr qu'il étoit Anglois, & qu'il fut Archidiacre, ou, selon d'autres, Thrésorier de l'église d'York. Il avoit fréquenté les plus célébres Universitez de l'Europe, & nous apprenons de Jean de Salisbéry, qu'il avoit de l'esprit, de l'éloquence, du discernement, & qu'il savoit même assez bien les Langues. Ces belles qualitez étoient soutenues par un grand fonds de sagesse & de probité, & ce fut le degré par où il monta aux premiéres dignitez de l'Eglise. Il fut élu Evêque de Poitiers, en 1162, & nommé vers l'an 1178, pour aller prêcher aux Albigeois du Languedoc: l'année suivante il se trouva au Concile général de Latran, sous Alexandre III, & fut ensuite choisi pour être Archevêque de Narbonne en 1180. Dans le même tems, l'église de Lyon ayant perdu son Archevêque Guichard, élut Jean de Belles-mains pour remplir sa place. Il étoit alors à Rome auprès du Pape Lucius III. Ce Pontife admirant le zéle de ces deux églises, prononça en faveur de celle de Lyon. Ce fut dans cette occasion qu'Etienne de Tournay écrivit à ce Prélat, pour lui témoigner la joye qu'il avoit de son élection à l'Archevêché de Lyon, & de le voir Primat des Gaules. Le Pape le nomma aussi Légat du St. Siége, & eut beaucoup de déférence pour ce grand Prélat qu'il consulta dans diverses affaires importantes. Son mérite le rendoit tres digne de ces honneurs. Belles-mains fut tres-zélé pour son église & contribua à l'établissement du Chapitre de Fourviére, fondé en l'honneur de saint Thomas de *Cantorbery*, qui avoit été reçu & entretenu dans son exil, par l'église de Lyon. Il se crut obligé de contribuer à augmenter le respect qu'on avoit pour la mémoire d'un Saint qu'il avoit connu, & qui étoit de son païs. Jean de Salisbéry dit que Belles-mains fut empoisonné, & qu'il eut peine à se retirer du danger, où le poison l'avoit exposé. Il fit un voyage en Angleterre vers l'an 1194, & à son retour il se retira à l'Abbaïe de Clairvaux, où il mourut en odeur de sainteté. Nous ne savons pas en quelle année ce fut. Il y a pourtant apparence que cela n'arriva qu'après l'an 1198, parce que le Pape Innocent III. qui fut élu au mois de février de la même année, parle dans les Décrétales de Jean de Belles-mains, qu'il nomme *Jean*, autrefois Archevêque de Lyon. C'est celle qui commence *Cum Martha*. Il avoit fait diverses questions au Pape sur plusieurs choses qui regardoient le Sacrifice de la Messe; & c'est le sujet d'une des Decrétales d'Innocent III. qui a pour titre, *De la célébration de la Messe*. Nous apprenons de la Vie de saint Hugues Evêque de Lincoln, que l'occupation ordinaire de ce Prélat, dans la solitude de Clairvaux, étoit la lecture & la méditation des Pseaumes de David, dont il avoit si bien goûté la douceur, qu'ayant sans cesse ces divines paroles à la bouche, il s'étoit insensiblement accoutumé à les avoir de même dans le cœur. On lui attribue quelques Ouvrages, qui sont, un Traité Historique, trente deux Epitres & quelques autres piéces qui ne sont pas venues jusqu'à nous. * Roger de Hoveden, *Annal. part. post. in Rob.* Robert du Mont, *An.* 1181. *Epist.* 165. & 174. Jean de Salisbery, *Epist.* 233. 270 281. & 286. Etienne de Tournay, *Epist.* 33. 86. 92. Pitseus, *de Script. Angl.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Besli, *des Evêques de Poitou, &c.*

BELLESME. *Voyez* BELLEME.

BELLESTAT. *Voyez* BELESTAT.

BELLE-VALLE, Abbaïe. *Cherchez* BELVAL.

*BELLEVAUX, Abbaïe de France dans le Comté de Bourgogne, dit autrement la Franche-Comté, de l'Ordre de Citeaux, près de la rive droite du Lougnon, au nord-nord-est de Besançon, dont elle est éloignée d'un peu plus de trois lieues. * *Carte Géographique du Comté de Bourgogne* par Vischer, *dédiée à Guillaume III. Roi d'Angleterre.*

* BELLEVESVRE, petite ville du Duché de Bourgogne sur les confins de la Franche-Comté, & sur la Bruyne, ou selon d'autres la Braine. Elle est dans la Bresse Chalonnoise à l'est-nord-est de Chalon sur Saone, dont elle est éloignée de près de dix lieues.

BELLE-VILLE, *Bellavilla*, petite ville de France, avec une Abbaïe de l'Ordre de saint Augustin, dans le Beaujolois, près de la riviére de Saone, vis à vis du païs de Dombes, à cinq lieues au dessous de Mâcon & à six de Lyon.

* BELLEUS (Charles) Frére Mineur de Raguse du Couvent de S. François, célébre par son habileté dans la Philosophie & dans la Théologie, grand Prédicateur & bon Poëte. En 1568, il fut Provincial d'Italie. Il enseigna avec beaucoup de gloire & de réputation la Philosophie & la Théologie en plusieurs endroits, sur tout dans les Académies de Catane & de Sienne. Enfin il enseigna la Métaphysique à Padoue depuis 1575, jusqu'en en 1580, qui fut l'année de sa mort. On a de lui *De secundarum Intentionum natura Tractatus.* Ce livre a été publié après sa mort chez Fr. de Franciscis en 1589 *in* 8. par les soins du Pére N. Oddon, Religieux du Mont des Oliviers à Padoue. Dans son Epitre dédicatoire à Sixte V. il éléve jusqu'aux cieux le savoir de Belleus, & promet au public un autre livre de lui, lequel auroit pour titre *Formalitates*, mais on ignore qu'il ait été publié. Belleus a mis au jour en Italien *Dialogo per la Gerusalemme di Torquato Tasso*; & en Latin, *De multiplici sensu Sacræ Scripturæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BELLE-VUE (Armand de). Dominicain. Quelques-uns prétendent qu'il étoit Espagnol; mais son nom & ses Ouvrages indiquent assez que c'étoit un François. Etant autant recommandable par sa piété que par sa science, & fort zélé pour le bien de l'Eglise, le Pape Benoît XII. le fit Maître du Sacré Palais, l'an 1335. Il remplit dignement cet emploi, & mourut en 1340. Il a composé des Commentaires sur l'Apocalypse, & quelques petits Traitez sur la Logique. * *Diag. Hist. Prov. Arag. l.* 2. *c.* 31. Fontane, *Theatr. Domin & Syllab. Magist. sacri Palat. n.* 16.

BELLE-VUE (Armand de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, ainsi nommé du lieu de sa naissance en Provence, fut fait Docteur en Théologie vers l'an 1320, par le Pape Jean XXII. qui en 1327, le fit Maître du Sacré Palais à la place de Dominique Grima, qu'il venoit de faire Evêque de Pamiers. On a preuve qu'il vivoit encore en 1332, & qu'il étoit mort en 1334, & qu'Armand de Saint-Michel lui succéda. Il avoit composé divers Ouvrages, dont quelques-uns ont été publiez. Le premier est une espéce de Dictionnaire des mots les plus difficiles de la Philosophie & de la Théologie. On en a fait diverses éditions, sous divers titres: celle de Venise de l'an 1584 est imparfaite. Le second consiste en 98 Conférences sur les Pseaumes, qu'on a imprimées en 1519 à Paris; en 1525 à Lyon; & en 1610 à Bresse, sous le titre pompeux de Sermons divins, *Sermones plane divini.* Jean de Ver, qui est le premier Editeur, ne s'est pas borné à le louer dans le titre, il en a dit encore beaucoup de bien dans la préface, & il n'y a pas jusqu'à son style qu'il a trouvé admirable, quoiqu'il ne soit pas même médiocrement bon. Il est d'ailleurs louable d'avoir changé les endroits ou l'Auteur parloit de la Sainte Vierge d'une maniére à laquelle on ne trouvoit pas à redire de son tems, mais qu'on ne passeroit pas présentement; mais on ne sait pas s'il l'est d'avoir mis en François les Proverbes Provençaux tels qu'on les trouve dans un Manuscrit de la Bibliothéque du Marquis de Seignelay. C'est la diction de ces Proverbes qui fait connoître seulement la patrie de l'Au-

l'Auteur, dont divers Ecrivains ont parlé d'une maniére contraire à la vérité; comme Fontana, qui a prétendu qu'Armand n'a été fait Mâitre du Sacré Palais que par Benôit XII. avant le pontificat de qui il étoit mort. Le troisiéme Ouvrage est un Recueil de priéres & de Méditations sur la vie & les bienfaits de N. S. Jesus Christ, qui a été imprimé en 1503 à Mayence. Le reste n'a pas vu le jour, & est peu considérable; à la reserve de sa réponse à XIX articles qui lui avoient été adressez par le Pape Jean XXII, sur la vision béatifique. On ne la trouve qu'en Angleterre. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome 1.*

☞ On pourroit croire que ces deux articles ne regardent qu'une même personne, non seulement à cause de la conformité du nom, & de la charge de Mâitre du Sacré Palais, mais aussi à cause du tems où l'on marque que l'un & l'autre a vécu, & qui ne différe que de quelques années.

BELLEY, ville de France. *Cherchez* BELEY.

BELLGERN. *Voyez* BELGERN.

* BELLIA, nom d'une famille Romaine de laquelle il est fait mention sur une médaille rapportée par Fulvius Ursinus & par Charles Patin, laquelle a au revers un cheval âilé avec cette légende M. BELLIO. PROC. . . . . II. VIR. Ce M. Bellion fut député vers la Reine Cléopatre, de la part du Triumvir Marc-Antoine, avec ordre de dire à cette Princesse d'aller l'attendre en Cilicie pour l'accompagner dans son expédition contre les Parthes, & de lui apprendre pourquoi elle avoit pris le parti de Cassius, & n'avoit envoyé du secours qu'à lui. Bellion qui prévoyoit que les charmes de Cléopatre desarmeroient à la premiére vue la colére de M. Antoine, se garda bien d'exécuter sa commission selon les ordres qu'il en avoit reçus, & il se contenta de la prier de venir dans le lieu où M. Antoine souhaitoit de la voir. Cette conduite discrette le mit en faveur, mais il la démentit bientôt, en quittant le parti de M. Antoine, sous prétexte que Cléopatre le méprisoit, pour prendre celui d'Auguste. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Anton. Augustinus, *de Familiis Romanorum.* Car. Patini, *Familiæ Romanæ.*

* BELLIA (César) frére d'Octave Bellia qui suit, naquit à Palerme en 1670. Il avoit beaucoup de génie pour la Poësie, & une grande inclination pour les Belles Lettres. Il a fait quantité de piéces Italiennes pour être mises en Musique. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BELLIA (Octave) issu d'une famille distinguée de Palerme naquit le 20 juin 1661. Son érudition lui aquit une haute réputation, & la vivacité de son esprit se fit voir dans des piéces de Poësie en Italien & en Sicilien. Il étoit habile en toute sorte de Sciences, & possédoit outre cela une éloquence qui lui attira souvent de grands applaudissemens dans l'Académie de Palerme. Par son affabilité, & par les agrémens dont son savoir étoit accompagné, il gagnoit les cœurs de tout le monde, non seulement à Palerme, mais aussi dans toute la Sicile & ailleurs. Il entendoit à fonds l'Italien, le François, le Grec & le Latin. Mais cet excellent homme qui se donnoit tout entier à l'étude, & qui concevoit l'espérance d'y faire tous les jours de plus grands progrès, mourut le 27 sept. 1693, à Castel-Nuovo au grand regret de tous les amateurs des Belles Lettres. On trouve son Eloge dans Pisanus, *in Carm. par. 2. p. 74.* & *in Armoniis Ferial. p.* 66. aussi bien que dans Ignice de Mazara dans son livre intitulé, *Euterpe Officiosa p. 95. & 96.* Il a publié *La Lidaura Melodrana; l'Andromeda, Drama per Musica, Osservazioni alla Primavera; Egloga prima del Battillo di D. Giov. Battista del Giudice; Il Capriccio, Cantata per Musica.* Il a aussi donné au public quelques Dialogues pour être mis en Musique. On a encore de lui des Poësies manuscrittes qui sont entre les mains de M. Joseph Fernandez Président du Consistoire. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BELLICH, village d'Allemagne, situé sur le Rhin, près de Nuis & de Dusseldorp, environ a six lieues au dessous de la ville de Cologne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLIENS, nom imaginaire de Secte, qu'aucune n'a jamais porté; mais que quelque Auteur ignorant a fabriqué, pour désigner les partisans du livre, public sous le nom de *Martinus Bellius* qui est un nom supposé de *Castellion*, ou de quelque autre Savant de son tems qui a fait un livre sous ce nom, où l'on montre qu'il n'est pas permis de persecuter les Herétiques.

BELLIÉVRE, famille. La famille de Belliévre est originaire de Lyon, féconde en hommes illustres, & a donné des Archevêques à la même ville de Lyon, un Chancelier à la France, des Présidens à Mortier, & un premier Président au Parlement de Paris. ANTOINE de Belliévre vivoit vers l'an 1410, sous le régne de Charles VI. Il laissa BARTHÉLEMI, lequel eut d'*Odette* du Blé, de la maison d'Uxelles, un autre BARTHÉLEMI, qui fut Intendant de Charles Cardinal de Bourbon, Archevêque de Lyon. Il laissa CLAUDE de Belliévre, qui fut pourvu en 1541, de la charge de premier Président au Parlement de Grenoble. Ce dernier épousa *Louise* Faye d'Espesses, fille de *Pierre*, Seigneur d'Espesses, & de *Méraude* Paterin, dont le pére fut Podestat & Vice-chancelier de Milan, sous le Roi Louis XII. Claude de Belliévre eut plusieurs enfans de cette alliance, & entre autres POMPONE, *dont nous parlerons plus bas*; & JEAN qui suit.

JEAN de Belliévre, premier Président au Parlement de Grenoble, Seigneur de Hautefort, &c. fut pére d'*Anne* de Belliévre, mariée à *Enemond* Rabot, Seigneur d'Illins, aussi premier Président au même Parlement.

POMPONE de Belliévre Chancelier de France, né en 1529, mourut en 1607. Il épousa *Marie* Prunier, fille de *Jean* Prunier, Seigneur de Grignon, & de *Jeanne* de Renouard, Dame de Vernay, dont il eut quatorze enfans, trois fils & onze filles; 1. NICOLAS qui suit; 2. *Albert* de Belliévre, Archevêque de Lyon, savant dans les Langues, & principalement dans la Gréque, auquel le Roi Henri IV. fit l'honneur de l'appeller en son Conseil, & de le nommer l'an 1594 à l'Abbaïe de Joui, & en 1599 à l'Archevêché de Lyon, & qui vers l'an 1604 céda cet Archevêché à son frére, & se retira dans son Abbaïe, où il mourut en 1621; 3. *Claude* de Belliévre, Archevêque de Lyon, qui avoit été destiné pour être Conseiller au Parlement de Paris, qui étoit savant, aimoit les Gens de Lettres, & connoissoit à fond la langue Hébraïque, qui presida à l'assemblée du Clergé de France, & mourut le 19 avril 1612; 4. *Héléne* qui épousa, 1. *Jean* Prévôt, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller de la Cour des Aydes: 2. *Eustache* de Refuge, Seigneur de Courcelles, lequel a été Conseiller d'Etat, Ambassadeur en Suisse, en Hollande, en Flandre, &c.; 5. *Louise*, mariée à *Charles* le Mesneau, Seigneur de Villier-cul-de-sac; 6. *Denyse*, femme d'*Artus* Henri, Seigneur de la Salle; 7. *Marie*, qui prit alliance avec *Robert* le Roux, Seigneur de Tilli, Conseiller au Parlement de Rouen; 8. *Madelaine*, Religieuse à Poissi; 9. *Marguerite* & 10. *Catherine*, mortes sans alliance; 11. *Anne*, Religieuse à Chelles; 12. *Marguerite*, mariée a *Laurent* Prunier, Seigneur de Saint-André, Président au Parlement de Grenoble; 13. *Elisabeth*; & 14. *Catherine*, femme de *Jean* Aubery, Doyen du Conseil, &c.

NICOLAS de Belliévre, Chevalier, Seigneur de Grignon, né le 21 août de l'an 1583, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, le 21 août 1602, bien qu'il n'eût pas encore atteint l'age ordonné par les loix, pour être admis dans les charges de judicature; mais sa capacité, plutôt que la faveur du Chancelier son pere, lui fit meriter cet avantage. Depuis, il fut reçu Procureur General au même Parlement, le onziéme janvier de l'an 1612. Deux ans après il eut la charge de Président à mortier, & il l'exerça jusqu'en 1642, qu'il s'en démit en faveur de son fils. Le Roi le fit Conseiller d'Etat, & il mourut Doyen du Conseil, le huitiéme juillet de l'an 1650, à Paris, où il fut enterré dans l'Eglise de saint Germain l'Auxerrois, auprès de son pére. Il avoit épousé, l'an 1605, *Claude* Brûlart, fille puinée de *Nicolas* Brûlart, Seigneur de Sillery, Chancelier de France, & de *Claude* Prud'homme, & il en eut cinq fils & quatre filles, 1. *Pompone* de Belliévre II. premier Président au Parlement de Paris, mort en 1657, sans postérité, *duquel nous parlerons plus bas*; 2. *Nicolas*, mort en enfance; 3. *Gaspard*, Chevalier de Malte, mort en 1640; 4. *Pierre*, Marquis de Grignon, Abbé de Saint-Vincent de Metz, & Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 16 janvier 1683, âgé de 72 ans; 5. *Charles* mort jeune; 6. *Marie* morte en enfance; 7. *Claude*, Abbesse de Longchamp, morte en 1670; 8. *Madelaine*, mariée en 1630, à *Gabriel* de Puidufou, Marquis de Combronde, morte la derniére de cette famille, le septiéme mars 1696, âgée de 83 ans; 9. *Marie*, qui épousa en 1638, *Achille* de Harlay II. du nom, Comte de Beaumont, &c. Mâitre des Requêtes, puis Procureur Général au Parlement de Paris, morte le onziéme février 1657, âgée de quarante ans. * De Thou, *Hist.* Blanchard, *Histoire des Présidens du Parlement de Paris.* Godefroy, *Eloge des Chanceliers.* Le P. Anselme, *Offic. de la Cour.* P. Matthieu, *Hist.* Chorier, *Hist. & Etat Politique du Dauphiné.*

BELLIÉVRE (Pompone de) I. du nom, Chancelier de France, & Seigneur de Grignon, né à Lyon en 1529, étoit fils de CLAUDE, Prémier Président au Parlement de Grenoble, & de *Louise* Faye d'Espesses. On le fit étudier à Toulouse & à Padoue, & à son retour il fut Conseiller au Sénat de Chambéri, que les François avoient pris. Depuis il exerça la Surintendance des Finances en 1575. En 1579, il fut Président au Parlement de Paris; & il servit si bien l'Etat dans diverses ambassades, & dans les emplois qu'on lui donna au dedans & au dehors du Royaume, sous les Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV, chez les Grisons, en Allemagne, en Angleterre, en Pologne, en Italie, & sur tout à la paix de Vervins, que le Roi Henri *le Grand*, pour l'en récompenser, le fit Chancelier en 1599. Ce grand homme avoit une parfaite connoissance des Belles Lettres, & aimoit ceux qui en faisoient profession. Il se trouva à la Conférence de Fontainebleau, entre Jacques Davy du Perron, depuis Cardinal, & Philippe du Plessis Mornay. Le Chancelier fit la rélation de ce qui s'étoit passé en cette dispute, par ordre même du Roi. Depuis, il quitta les sceaux l'an 1405, & demeura Chef du Conseil; ou plutôt on lui ôta les sceaux pour les donner à M. de Sillery. Là-dessus le Chancelier dit un jour à M. de Bassompierre qui le visita à Artenai: ,, M. vous voyez un homme, qui s'en va chercher une sépulture à ,, Paris. J'ai servi les Rois tant que j'ai pu le faire, & quand ils ,, ont vu que je n'en étois plus capable, ils m'ont envoyé reposer ,, & donner ordre au salut de mon ame, à quoi leurs affaires m'a,, voient empêché de penser. *Un Chancelier sans sceaux est un Apo,, ticaire sans sucre.*" Il mourut le septiéme septembre 1607, âgé de 78 ans. M. Pierre Fenouillet, Evêque de Montpellier, prononça son oraison funébre; & le Président de Thou, Papire Masson, Scévole de Sainte-Marthe, Bouchet, Miraumont, &c. ont fait son éloge. Il laissa un fils nommé *Nicolas* de Belliévre qui en 1612, succéda à Jaques de la Guêle en la charge de Procureur Général au Parlement de Paris, par le crédit du Chancelier de Sillery. Nicolas étoit un bon homme, qui aimoit fort à boire. Ses valets le couchoient tous les jours sans qu'il se sentît mettre au lit. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires &c. tome 1. p.* 393.

BELLIE'VRE (Pompone de) II. du nom, premier Président du Parlement de Paris, étoit fils de NICOLAS de Belliévre Président à mortier, qui mourut en 1650, & petit-fils de POMPONE de Belliévre I. du nom, Chancelier de France. Il fut reçu Conseiller au Parlement, puis Mâitre des Requêtes & Conseiller d'Etat. Alors le Roi Louïs XIII l'envova Ambassadeur en Italie, puis en Angleterre; & dans ces deux grands emplois il fit paroître beaucoup de prudence & de politique. Lorsqu'il fut de retour à Paris, il fut pourvu de la charge de Président à mortier par la démission de son pére en 1642. Il fut encore honoré de deux autres Ambassades, l'une en Angleterre, où le peuple avoit repris les armes contre son Roi, & l'autre en Hollande. Il fut envoyé en Hollande en 1651, pour déclarer aux Etats que le Roi de France les avoit choisis pour être les Médiateurs de la paix entre lui & le Roi d'Espagne. Antoine Brun, Ambassadeur d'Espagne, ayant donné chez lui la main aux Députez des Etats, Belliévre ne voulut point suivre ce cérémoniel, disant qu'un Ambassadeur de France ne doit point se régler sur un Ambassadeur d'Espagne, qui est son in-

té

érieur. Il partit de la sorte de la Haye pour aller informer le Roi, qui le mit à la tête du Parlement à la place de M. Molé, devenu Garde des Sceaux. Il exerça cette dignité avec beaucoup d'application & d'intégrité. Il entreprit l'établissement de l'Hôpital général pour les pauvres, dont la plupart vivoient sans mariage, sans batême & sans sacremens, & ne connoissoient ni loix divines, ni loix humaines. Il mourut le 13 mars 1657, regretté de tout le monde, & ne laissa point de postérité de *Marie* de Bulhon, fille de *Claude* Seigneur de Bonnelles, Président au Parlement de Paris, & Surintendant des Finances de France, morte le huitiéme mai 1649. Il en avoit eu 800000 francs. Il aimoit les femmes, & dépensoit beaucoup avec elles. Il passoit, tous les ans, les vacances à sa Terre de Grignon, où il tenoit une table magnifique. Le premier nom de M. de Bellievre étoit *Bec de liévre*. On voit des lettres de François I. adressées à Maître René de *Bec-de-liévre*, Conseiller en la Cour de Parlement à Rouen. La Cour des Aides de la même ville a eu un premier Président qui dans les régitres est nommé *Bec-de-liévre*, Seigneur d'Hocqueville. * M. Patru, *Eloge de Messire Pompone de Bellievre*. Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, &c. *tome* 1. *p.* 396. *&c.*

* BELLIGEM (Persevalde) de Bruges, né aveugle, a enseigné dans le Collége de St. Gervais à Paris. Pour se consoler de son état il a fait des Notes & des Scholies sur la Déclamation de Quintilien pour l'Aveugle contre sa Belle-mére. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 718.

BELLIN ou BELLINUS, Roi fabuleux des anciens Bretons, selon les Auteurs Anglois. Ils prétendent qu'il étoit fils de Dunualo, & frére de Brennus, fameux Capitaine Gaulois, qui porta ses armes jusques dans l'Italie. Ils disent que ces deux fréres se firent la guerre, & qu'étant prêts de se donner bataille, leur mére les accorda; que Bellinus accompagna son frére en Italie, & qu'à son retour il mourut chargé de gloire, laissant la couronne à son fils Gurguntius. Ainsi Bellinus auroit vécu vers l'an de Rome 364, & avant Jesus Christ 390; car ce fut en cette année que Brennus défit les Romains près de la riviére d'Allia, & prit leur ville.

BELLIN Evêque de Padoue, célébre par sa sainteté, fut chassé par la Noblesse de cette ville, à cause de la sévérité de ses ordonnances. On voit son tombeau à 15 milles de Rovigo, où l'on a recours pour la guérison de la rage; & les Habitans du païs assurent que le seul attouchement de la clef des portes de l'église où il est, guérit promptement ce mal. Ce que témoigne aussi Cœlius Rhodiginus, qui etoit de ce païs, *l.* 17. *c.* 28.

BELLIN (Jacques) Peintre de Venise, qui vivoit au commencement du XV siécle vers l'an 1420 & 1430, fut Disciple de Gentil de Fabriano. Il peignit plusieurs tableaux, & sur tout des portraits. On estima ceux de Petrarque & de Laure, qui étoient de sa façon. * Ridolfi, *Vite de Pitt. partie* 1. Félibien, *Entr. des Peintres*

BELLIN (Gentil) fils aîné de Jacques, & Peintre de profession, naquit l'an 1421. Le soin que son pére eut de le bien élever, lui & son frere Jean, ne fut pas inutile; car ce sont eux qui ont eu la gloire d'avoir fait paroître dans Venise, les plus beaux ouvrages qu'on y eût encore vus. La République lui donna de l'emploi, & le fit travailler avec son frere à ces excellens tableaux qui sont dans la salle du Conseil, dont le sujet est ce qui se passa à Venise, lorsque le Pape Alexandre III. s'y retira en 1176, pour fuir la persécution de l'Empereur Frédéric I. dit *Barberousse*. Mahomet II. Empereur des Turcs, ayant vu quelques tableaux de la façon de Gentil, en fut si charmé, que ne pouvant pas comprendre comment un homme mortel étoit capable de faire des ouvrages qu'il regardoit comme des choses toutes divines, il ecrivit à la République de Venise, & la pria de lui envoyer ce Peintre. Bellin alla à Constantinople, & fit de tres-beaux portraits pour le Grand Seigneur. Il peignit entre autres morceaux, la décollation de saint Jean-Baptiste, que les Turcs mêmes honorent comme un grand Prophéte. Mahomet admira la disposition & le coloris de cet ouvrage; mais il y trouva un défaut; c'est que le cou étoit trop haut & trop large, étant séparé de la tête. Pour prouver la vérité de son observation par un exemple naturel, il appella un esclave & lui fit couper la tête en la présence de Bellin, auquel il fit remarquer que le cou séparé de la tête se retressissoit extrêmement. Mais ce jeu ne plaisant pas au Peintre, il fut saisi d'une frayeur mortelle, jusqu'à ce qu'il eût obtenu son congé; car l'exemple de l'esclave, massacré si barbarement, ne sortoit point de son esprit. Le Grand-Seigneur lui fit de riches presens, lui mit lui-même une chaîne d'or de grand prix au cou, & le renvoya à Venise avec des lettres de recommandation pour la République, qui lui assigna une pension considérable pendant sa vie. Bellin fit encore divers ouvrages à Venise, comme celui où il répresente les Ambassadeurs de la République, envoyez à Frédéric I. pour lui persuader de faire la paix avec le Pape Alexandre. Le nom de ce Peintre y est marqué dans ces vers:

Gentilis patriâ dedit hæc monumenta Belinus,
Othomano accitus munere factus Eques.

Gentil Bellin mourut à Venise l'an 1501, âgé de 80 ans. * Vasari, *Vite de Pitt. Venet. partie* 1. *p.* 39. Félibien, *Entr. des Peintres.*

BELLIN (Jean) fils de Jacques, & frére de Gentil, eut plus de part encore que son frére à ces tableaux qui sont dans la salle du Conseil de Venise. Il peignit même avec plus d'art & de douceur que lui. Entre autres portraits il fit celui de Bembo, & celui d'une maîtresse que ce grand homme avoit avant qu'il fût Cardinal: ce qu'il exprime avec admiration dans un de ses Sonnets, où il parle de Jean Bellin avec éloge

Credo ch'el mio Bellin *con la figura*
T'habbia dato il costume onco di lei, &c.

L'Arioste, qui étoit aussi de ses amis, en fait mention dans son Roland le Furieux, *Chant* 33.

E' quei, che furo a nostri dì, e son hora
Leonardo, Andrea, Mantegna e Gian Bellino.

Bellin mourut vers l'an 1512, âgé de 90 ans; car ce fut en cette année qu'il commença pour Alphonse I. Duc de Ferrare, une Bacchanale qu'on voit encore à Rome dans la Vigne Aldobrandine. La mort l'ayant empêché de la finir, le Titien y fit depuis un paisage admirable. * Vasari, *Vit. de Pitt.* Ridolfi, *Vit. de Pitt. Venet. partie* 1. *p.* 47. Félibien, *Entr. des Peintres.*

* BELLIN, petite ville d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, située sur la rive gauche & au nord du Rhin, riviére qui traverse cette Marche du nord au sud, puis de l'est à l'ouest. Elle est au nord-nord-ouest de Berlin, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

BELLING-WOLDER-SCHANS, *Bellingwoldium*, le Fort de Belling-Wold, est un Fort situé dans la province de Groningue, près du Golfe de Dollert, bâti par les Hollandois durant leur longue guerre contre les Espagnols. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLINI (Laurent) naquit à Florence, l'an 1643, d'une honnête famille. Ayant fini de bonne heure ses études d'Humanitez, il alla à Pise, où aidé des libéralitez du Grand Duc Ferdinand II, qui se faisoient sentir à tous ceux qui paroissoient avoir du goût & de la disposition pour les Sciences, il étudia sous deux des plus savans hommes de ce tems, *Oliva* & *Borelli*. Il apprit sous le premier la Physique; & la Méchanique sous le second. Les progrès qu'il fit dans ces deux Sciences furent si grands & si prompts, que de bon Disciple il devint en peu de tems un excellent Maître. Il n'avoit guéres que vint ans qu'il fut jugé capable de professer, & qu'on lui donna une Chaire de Philosophie à Pise. Il ne demeura pas long tems dans ce poste. Il avoit acquis de si grandes connoissances dans l'Anatomie, que le Grand Duc lui en procura la Chaire. Ce Prince se faisoit un plaisir d'assister à ses leçons & fut si content de son habileté, qu'il érigea pour lui en ordinaire, cette Chaire qui n'étoit qu'extraordinaire. Bellini, après avoir rempli ce poste pendant près de 30 ans, fut appellé à Florence à l'âge de 50 ans. Il y exerça la Médecine avec beaucoup de succès, & parvint à être premier Médecin du Grand Duc Côme III. Lancisi, Médecin du Pape Clement XI. qui l'estimoit beaucoup, le fit nommer premier Consulteur des consultations pour la santé de ce Pontife. Il est mort le huitiéme janvier 1703, âgé de 60 ans. Il a eu cette gloire que ses Ouvrages ont été lûs & expliquez publiquement dès son vivant dans l'Université d'Ecosse par M. Pitcairn. On a de lui, *Exercitatio anatomica de structura & usu renum; Gustus Organum novissime deprehensum; Gratiarum Actio ad Seren. Etruriæ Principem, Quædam Anatom. ad Seren. Ferdin. II, Propositio Mechanica, De Urinis & pulsibus; de Missione sanguinis, de Febribus; de Morbis capitis & pectoris, Opuscula aliquot de Urinis, de Motu cordis, de Motu bilis, de Missione sanguinis, &c.; Consideratio nova de natura & modo respirationis.* * Le P. Niceron, *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 5. *p.* 340. *& suiv.*

BELLINZONA, ou BELLINZONA, en Latin *Bilitio, Bilitionum, Bellizona*, ville & Baillage sur le Tesin, à deux lieues au dessus du *Lac Majeur*. Elle a trois châteaux l'un à côté de l'autre, par où l'on peut fermer le passage des Alpes; & elle appartient aux Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwalden. Bellinzona étoit autrefois un Comté, qui appartenoit à ses propres Comtes. Du tems de Maurice Empereur de Constantinople en 590, lorsque Childebert II. Roi d'Austrasie envoya une armée en Italie contre les Lombards, Bellinzona étoit déja une place forte, puisque les François furent obligez de l'assiéger, & que dans le siege ils perdirent *Holon*, leur General. Ce Comté appartint ensuite aux Evêques de Côme. *Charles-Magne* confirma *Pierre* Evêque de Côme dans cette possession; & en 978, l'Empereur Otton II. fit la même chose à l'égard de l'Evêque *Adelgise*. Du tems de l'Empereur Fréderic I. les *Rusconi* étoient Comtes de Bellinzona & ils en furent les maîtres jusques en 1306. Ce fut alors qu'on resolut de reduire Bellinzona par la force sous son ancienne obéïssance. Mais *Franchin* & *Zanin* Rusconi, deux fréres ne trouvant pas à propos d'attendre qu'on en vint là, entrérent en négociation avec la ville de Côme & lui remirent le château de Bellinzona pour la somme de 4000 Livres d'argent, qu'on leur paya. Azo Visconti ayant obtenu la souveraineté de Côme en 1335, restitua Bellinzona à Franchin Rusconi. La famille des Rusconi s'étant éteinte, Bellinzona passa par mariage entre les mains des Comtes *Sax* de Montsax; ce que le Duc de Milan ne voulant point souffrir, il les dépossedа par la force. Ils en furent privez jusques en 1402, lorsque Jean Galéasse mourut, & ne laissa pour heritiers que deux enfans qui étoient sous tutele. Albrecht Comte de Sax, se servit de cette occasion & se rendit maître de Bellinzona. Les Tuteurs des jeunes Princes lui firent la guerre; les troupes des deux partis pillérent & ravagérent en passant les terres d'Ury & d'Underwalden, de sorte que ces deux Cantons résolurent de punir l'auteur de cette guerre, savoir le Comte de Sax, qui voyant qu'il étoit trop foible pour se maintenir, vendit Bellinzona, aux Cantons d'Ury & d'Underwalden en 1422. Philippe Marie Duc de Milan s'y opposa de toute sa force & soutint que Bellinzona étant un fief de l'Empire, le Comte de Sax ne pouvoit l'aliéner. Il envoya une Ambassade à la Diéte de Bade & demanda qu'on engageât les deux Cantons à la restitution de Bellinzone. Le Duc ayant echoué, trama une trahison & se rendit par là maître de la ville & des châteaux de Bellinzona. Toute la Suisse en fut allarmée, &, excepté le Canton de Berne, tous les autres prirent en main la cause d'Ury & d'Underwalden, passérent le Gothard & allérent droit à Bellinzona. On en vint à une bataille, dans laquelle François Carmagnola Géneral des Milanois eut le dessus & se retira cependant dans la ville, ayant perdu 900 hommes. Les Suisses gagnérent leurs montagnes; mais sensibles à leur perte ils résolurent en 1425, au mois d'août, de retourner à Bellinzona avec 4000 hommes. Ils campérent au même endroit qu'ils avoient

avoient choisi la premiére fois. Les Milanois qui craignoient les sabres & les hallebardes des Suisses, ne risquérent point le combat & se contentérent de se bien défendre de dessus les murs de la ville. Après un siége de trois semaines, les Suisses décampérent encore. La-dessus on travailla à une pacification, qui fut enfin ratifiée le 12 juillet 1426. En vertu de ce traité, Bellinzona restoit au Duc de Milan qui, à son tour, devoit payer aux Suisses, pour leurs prétentions & les frais de la guerre, 30000 florins. Ce traité fut observé jusques en 1478, où sous le jeune Duc Jean Galéasse Sfortia & sa Mere Bona, il s'éleva une sanglante guerre entre le Canton d'Ury & le Duc, de sorte que tous les Cantons Suisses passérent le Gothard au milieu de l'Hiver & mirent le siége devant Bellinzona. Mais la vigoureuse défense de la part des Milanois & le grand froid les forcérent à lever le siége. Ils laissérent cependant 600 hommes à Jornito pour la défense de ceux d'Ury. Peu après, 15000 Milanois surprirent cette petite garnison le 28 décembre; mais les Suisses se défendirent si bien cette fois, qu'ils repoussérent l'ennemi, tuérent 1400 hommes, lui enlevérent huit fauconneaux & firent outre cela un riche butin. Il n'y eut dans cette action aucun Suisse tué, mais seulement plusieurs blessez. La nouvelle de cette surprenante victoire s'étant répandue dans toute la Suisse, on leva de nouveau des troupes par tous les Cantons & l'affaire parut plus sérieuse que jamais: c'est pourquoi Louïs XI. Roi de France s'offrit pour Médiateur & procura un traité de paix, daté du jour de la Pentecôte de l'an 1479, en vertu duquel Bellinzona demeuroit au Duc, moyennant 24000 florins, qu'il payeroit aux Suisses. Cependant ceux d'Ury & d'Underwalden ne purent se résoudre à perdre entiérement de vue Bellinzona. Lorsqu'en 1499, Louïs XII. se rendit maître du Milanois & de Bellinzona, ils redemandérent ce Bailliage, comme leur appartenant par droit d'achat, mais ils n'obtinrent rien. Louïs Sfortia Duc de Milan avoit pendant ce tems-là ramassé une armée de 18000 hommes, & s'étoit emparé de Novare. Ceux de Bellinzona l'ayant sçu, se rendirent maîtres de leur garnison Françoise & se rangérent du côté du Duc. Mais Louïs XII. ayant repris Novare & fait prisonnier le Duc de Milan, ceux de Bellinzona furent épouvantez; c'est pourquoi, lorsque le *Land-Amman* nommé de *Beroldingen* y fut arrivé avec 800 hommes de la part des trois Cantons pour secourir le Roi de France, ils se rendirent à lui, & le suppliérent de les prendre sous sa protection. On accepta l'offre, & Bellinzona prêta hommage aux trois Cantons en 1500. Le Roi en fut fort choqué, ferma les passages & demanda fortement, mais en vain, la restitution de Bellinzona. En 1503, il s'attira à dos les Suisses, qui assiégérent *Locarno* avec une armée de 14000 hommes, & firent de si frequentes courses dans le Milanois, qu'enfin Louis XII. fut obligé de plier, d'entrer en composition avec eux, & de céder aux trois Cantons la ville & le Comté de Bellinzona. Lorsqu'en 1512, les Suisses eurent rétabli Maximilien Sfortia Duc de Milan, il confirma solemnellement & dans toutes les formes la possession de Bellinzona aux trois Cantons, qui depuis ce tems-là y envoyent, tour à tour, un Baillif, qui gouverne pendant deux ans. * Guler, *Rhet. l.* 13. *p.* 200. *& suiv.* Stumpf, *l.* 9. *p.* 281. Bullinger, *Histor. Helvet. Mscr. l.* 9. *c.* 6. *& suiv.* Ægid. Tschudy, *Chron. Mscr. partie* 1. *ad ann.* 1422. 25. & 26. Edlibach, *Histor. Helv. Mscr. p. m.* 383. Fussli, *Chron. Mscr. m.* 296. Urstisius, *Chron. Basil. l.* 7. *p.* 498. *& suiv.* Simler, *de Rep. Helv. l.* 1. *p.* 367. *& suiv.*

BELLISMES. *Cherchez* BELLES-MAINS.

BELLITZ, *Bellitsum*, bourg ou petite ville d'Allemagne, située dans la Moyenne Marche de Brandebourg, sur la petite riviére d'Ada, à six lieues de la ville de Brandebourg, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLOC. *Voyez* BELLOT.

* BELLO-CAMPO (Raphaël de) ou de Beauchamp, naquit à Douay en 1571. Il se fit Religieux en 1586, dans le monastére de Marchiennes. Ensuite on l'envoya à Douay pour étudier en Philosophie. Il revint après cela dans son monastére où il passa quelques années, & d'où il se rendit à Paris pour y apprendre la Théologie. Il visita ensuite les Académies de Bourges & de Caen. Il eut en France plusieurs emplois dans son Ordre. Il s'appelloit *Arnould*, mais il prit à Verdun en Lorraine celui de Raphaël. Il fut enfin rappellé à Marchiennes & envoyé depuis à Douay. On a de lui, *Synopsis Franco-Merovingica.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 786.

* BELLOCASSIUS (Etienne) a pris ce nom de la ville de Mont-Cassel en Flandre dans laquelle il est né. Il fut Sécretaire du Chapitre de S. Donatien de Bruges. Il étoit habile Poëte & a publié *Silvula Carminum*; *Sanctologium Flandriæ.* Etant prêt de mourir, il se fit cette épitaphe,

Cælo animam, do corpus humo, do catera mundo,
Ut capiat partem quilibet inde suam.

BELLOCLIVUS. *Voyez* ALAIN *dit Beuclif.*

BELLOI. *Voyez* BELLOY.

BELLON, Médecin. *Voyez* BELON.

BELLONAIRES. *Voyez* l'article de BELLONE.

BELLONE, Déesse de la guerre, étoit la compagne ou la sœur de Mars. Elle avoit des Prêtres, dits *Bellonaires*, qui se faisoient à son honneur des incisions sur le corps, comme le remarque Lactance. Tertullien ajoûte que ces Sacrificateurs répandoient leur propre sang pour le consacrer à cette Déesse; & qu'après l'avoir recueilli dans le creux de la main, ils le donnoient à ceux qui étoient initiez dans leurs mystéres. C'étoit une des principales Divinitez des Cappadociens, chez qui les Prêtres de Bellone étoient les premiers & les plus considérez après leurs Rois. Les Anciens la représentoient diversement, avec une pique & un flambeau à la main, ou avec une espéce de fouet tout couvert de sang, armée de casque & de cuirasse, les cheveux épars & en désordre. Virgile, *Æn. l.* 8. *v.* 703. la répréfente avec son fleau à la main.

Et scissâ gaudens vadit Discordia palla;
Quam cum sanguineo sequitur Bellona flagello.

Bellone avoit un temple à Rome dans le neuviéme quartier de la ville, du côté de la porte Carmentale, dans le Cirque de Flaminius; & c'est dans ce temple que le Sénat donnoit son audience publique aux Ambassadeurs des autres nations, lorsqu'il ne jugeoit pas à propos de les recevoir plus avant dans la ville, & y recevoit aussi ses Généraux d'armée, après leur retour de la guerre. Il y avoit dans ce temple une petite colomne qu'on nommoit *Bellica*, sur laquelle on mettoit une pique ou une espéce de pertuisane, lorsqu'on déclaroit la guerre à quelque ennemi, ou comme d'autres disent, par dessus laquelle les Consuls ou les Féciaux jettoient un javelot le plus loin qu'ils pouvoient, comme s'ils l'eussent jetté dans le païs ennemi, pour déclarer la guerre. Bellone étoit estimée avoir autant de pouvoir que le Dieu Mars. La Divinité contraire à ces deux-là, étoit *Pausus*, ainsi que Turnébe le remarque, *Adversar. l.* 15. *c.* 21. parce que le repos & la tranquillité ausquels il préside, est contraire à la guerre. On célébroit la fête de Bellone le quatriéme jour de devant les nones de juin, à cause qu'à pareil jour Appius lui avoit dédié un temple. Les Prêtres de cette Divinité, qu'on appelloit de son nom *Bellonarii*, se tiroient du sang, comme il a été remarqué, de toutes les parties du corps, pour l'appaiser par ce sacrifice. On croyoit qu'ils avoient le don de prophétie, prédisant les grands événemens de la guerre. Ils entroient pour cela en fureur; & tenant des épées nues en leurs mains, ils se faisoient des incisions aux bras & aux cuisses; & du sang qui en sortoit, ils en faisoient un sacrifice à Bellone, sans immoler d'autres victimes, ainsi que Tibulle le dit, *l.* 1. *Eleg.* 6. *v.* 45. ou selon l'édition *in usum Delphini*, *l.* 1. *Eleg.* 7. *v.* 51. *& suivans.*

Hac ubi Bellona motu est agitata, nec acrem
Flammam, non amens verbera torta timet:
Ipsa bipenne suos cadit violenta lacertos,
Sanguineque effuso spargit inepta Deam:
Statque latus præfixa veru, stat saucia pectus,
Et canit eventus quos Dea magna monet.

Voyez cela plus au long dans Jean Rosin, *Antiq. Rom. l.* 4. *c.* 10. & *Paralipom.* Casaubon, *ad Lamprid. loc. cit.* * Tertullien, *Apolog. c.* 9. *de Pall. c.* 4. Lactance Firmien, *l.* 1. *c.* 21. Cartari, *de Imagin. Deor.* Stace, *l.* 2. *&* 7. *de la Thébaide.*

BELLONIUS (Paul) Jurisconsulte de Pavie assez renommé, fut admis à cause de son mérite & de son habileté en Jurisprudence, dans le Sénat de Milan, & mourut en 1625. Il a écrit plusieurs Ouvrages, que l'on peut consulter dans Jérôme Ghilini, *in Theatro Ital. Virorum Litteratorum.*

* BELLONOTES, Peuples du Nord, dont il est fait mention entre les Peuples qui étoient dans le Camp d'Attila & dans les troupes de Majorien. * Sidonius Apollinaris, *in Panegyricis Aviti & Majoriani.*

* BELLOT, selon la carte de Guienne & de Gascogne de M. Delisle, ou selon d'autres BELLOC, bourg ou petite ville du Béarn, sur le Gave de Pau, est au nord-ouest de Pau, dont il est éloigné de sept lieues.

BELLOVÉSE, fils d'une sœur d'Ambigat Roi des Gaules, sortit de son païs avec Ségovése, pour aller chercher de nouvelles terres. Ce dernier passa en Allemagne, & Bellovése descendit en Provence, où il secourut les Phocenses, nouveaux Habitans de Marseille contre les Saliens. Depuis il entra en Italie, se rendit maître de cette partie, que nous appellons Lombardie, & y bâtit les villes de Milan, de Bresse, de Bologne, de Crémone, de Bergame, &c. Il favorisa le passage des autres Gaulois qui allérent s'établir dans ce païs, & fut cause par ses victoires qu'on donna le nom de Gaule Cisalpine à la meilleure & à la plus fertile partie de l'Italie. On met ordinairement la sortie de Bellovése des Gaules sous l'an 164 de Rome, & 590 avant Jesus Christ. * Tite-Live, *l.* 5. Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 26. Pétau. Cordemoy, *Hist. de France*, *&c.*

BELLOY (Pierre) Avocat Général au Parlement de Toulouse, né à Montauban d'une famille Catholique, étoit Gentilhomme, d'une maison originaire de Bretagne, qui s'étoit établie en Languedoc & ailleurs. A l'âge de 21 ans, il fut nommé Régent dans l'Université de Toulouse par l'Université même & par le Parlement. Après avoir fait la fonction d'Avocat à Toulouse pendant quatre ou cinq ans, il fut reçu Conseiller au Présidial de cette ville avec distinction par le Parlement de Paris. L'attachement qu'il eut pour la personne du Roi dans le tems des guerres civiles, lui attira la haine des Ligueurs qui cherchoient à le perdre. Henri III. le fit mettre en prison en 1587, par complaisance pour les Guises, qui l'accusoient d'ailleurs d'être un brouillon & un Hérétique, & d'avoir fait le livre pour lequel M. de Thou nous apprend que le Breton, qui en étoit l'Auteur, fut pendu en 1586. Pierre Belloy publia un Ouvrage contre la Ligue sous ce titre, *Apologie Catholique contre les libelles, déclarations, avis & consultations faites, écrites & publiées par les Liguez, perturbateurs du Royaume de France, qui se sont élevez depuis le décès de feu Monseigneur, frére unique du Roi, par E. D. L. I. C.* qui parut en l'année 1585, & qui a été traduit en Latin. Les Ecrivains de la Ligue le traitérent de libelle diffamatoire. En l'an 1587, l'Auteur qui étoit à Paris Député du Présidial de Toulouse pour solliciter une affaire contre les Notaires, fut mis à la Conciergerie. M. de Thou dit que ce fut par ordre du Roi. Après la mort du Duc de Guise on le transféra à la Bastille, d'où il s'évada après plus de deux ans de prison & se retira à Saint-Denys chez de Vic Gouverneur pour le Roi, qui le reçut, & le présenta depuis à ce Prince, qui pour recompenser sa fidélité, le fit Avocat Général au Parlement de Toulouse, charge qu'il exerçoit encore en 1609. Il étoit savant Jurisconsulte, & avoit beaucoup de lecture. Il avoit déja

déja publié quelques autres livres, dont la Croix-du-Maine fait mention. Du-Pleſſis-Mornai le reconnôit pour le vrai Auteur de l'*Apologie Catholique.* * Mornai, *Mémoires.* De Thou. Cayet, *Chronologie Novenaire.* Bayle, *Dict. Crit.*

BELLOZANNE, *Bellozanna*, Abbaïe de France de l'Ordre de Prémontré, ſituée en Normandie, à une lieue de la ville de Gournay. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELLUNE ou CIUTAD DI BELLUNO, *Bellunum*, ville d'Italie dans la Marche Tréviſane, ſous la domination de la République de Veniſe, avec Evêché ſuffragant d'Aquilée, eſt ſituée entre les montagnes. Elle eſt petite, mais agréable, & a eu divers hommes de Lettres, comme Piérius Valérianus & d'autres. C'eſt auſſi la patrie de Titien Vecelli, un des plus grands Peintres de ſon tems.

BELLUNE (Urbain de) Cordelier. *Cherchez* URBAIN.

* BELLUNOIS, en Italien BELLUNÉSE, païs appartenant à la République de Veniſe, s'étend d'orient en occident quinze à ſeize lieues, & du midi au nord environ cinq lieues. Il eſt borné au nord par le Tirol, le Cadorin & le Frioul; à l'eſt par le Frioul, au ſud par la Marche Tréviſane, par le Feltrin & par l'Evêché de Trente. Bellune ſa capitale en eſt le ſeul endroit conſidérable.

* BELLUS (Chérubin) Religieux Sicilien de l'étroitte Obſervance de St. François fut bon Poete & célébre Théologien. Il excelloit dans la connoiſſance du Droit Pontifical, fort eſtimé de ceux de ſon parti. Il a eu en Sicile la charge de *Définiteur.* Il floriſſoit en 1652. On a de lui, *Ergaſto Idillio primo; Le Lagrime di Maria Vergine nel Calvario; Clori Favola Paſtorale.* Il compoſa ces Ouvrages ſous le nom de Jérôme Bellus, avant que d'être Religieux. Depuis il publia, *L'Agneſe Tragedia ſacra; Il Martirio di S. Agata, Tragedia; Il Naſcimento del Bambino Gieſu, azione Drammatica.* Il avoit prêt à mettre ſous la preſſe *Summa Caſuum Conſcientiæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BELLUS (François) natif de Sacca fut Religieux du troiſiéme Ordre de St. François, Maître en Théologie, & fameux par ſes prédications en Sicile & dans la Lombardie. Il floriſſoit vers l'an 1600. Il a écrit, *Libro della verita Chriſtiana, nel qua le s'apportano molte figure dell'antico Teſtamento intorno a i Miſterii della noſtra Fede.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BELLUTUS (Bonaventure) Frére Mineur de Catane, fut illuſtre par ſon habileté dans la Philoſophie & dans la Théologie. Après s'être exercé dans l'étude des Belles Lettres, il s'appliqua à la Juriſprudence; mais dans le deſſein de mener une vie plus parfaite, il ſe fit Religieux. Il ſe joignit à Barthélemi Maſtrius, avec lequel il enſeigna pendant pluſieurs années avec ſuccès la Philoſophie de Scot, & la Théologie. Mais ils ſe ſéparérent en 1640, parce que Bellutus fut revêtu de la charge de *Définiteur* perpétuel. Cela l'obligea à retourner en Sicile, où on lui confia à Trapano l'inſtruction de la jeuneſſe. En 1645, il fut élu Provincial de la Sicile, où il fut auſſi employé comme Commiſſaire général. Il fut fait enſuite Conſeiller de l'Inquiſition & Aſſeſſeur des Cardinaux Aſtalli & Bonadies, Evêques de Catane, où il mourut en 1676, à l'âge de 77 ans. Les Ouvrages qu'il a publiez conjointement avec Maſtrius, ſont, *Logica parva; Diſputationes in Organum Ariſtotelis; Diſputationes in octo libros Phyſicorum; Diſputationes in libros de Generatione & Corruptione; Diſputationes in libros de Cœlo, Mundo & Meteoris; Diſputationes in libros de Anima.* Toutes ces diſputes, furent après pluſieurs éditions réduites en un corps ſous le titre de *Philoſophia ad mentem Scoti Curſus integer.* On a de lui ſeul, *De Incarnatione Verbi Dei; Moralium opuſculorum miſcellaneo apparatu atque Reſolutionum liber poſthumus.* Il avoit auſſi prêt pour la preſſe, un livre intitulé *de Sacramento Euchariſtia.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BELMA ou BELBAIM, montagne près de Béthulie, célébre pour avoir été le lieu où campa Holoferne, & celui où il fut enſeveli, après que Judith lui eut coupé la tête. * *Judith, ch. 7. v. 3.*

BÉLMONT ou BELMONTE, bourg ou petite ville du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, ſur la côte de la Mer de Toſcane, à une lieue de la ville d'Amantea, du côté du ſeptentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BELMONT, village de France dans le Rouergue, au ſud de Rhodez, dont il eſt éloigné de dix à onze lieues.

BELMONT, lieu de Syrie, remarquable par un couvent Grec qu'un Comte de Tripoli a fondé. Il eſt ſitué à deux lieues de la ville de ce nom, ſur un rocher élevé. Les Religieux aſſemblent leur Communauté par le ſon de deux maillets, dont on frappe une planche ſuſpendue à la porte de l'égliſe, parce que les Turcs ont les cloches en abomination. Leur ſervice conſiſte en des Hymnes, & en de certaines priéres précipitées qu'ils prononcent avec peu d'attention, & qu'ils adreſſent à Notre Seigneur & à la Vierge. Henri Maundrell dans ſon Voyage d'Alep, dit qu'il aſſiſta au ſervice du ſoir, & en parle de la ſorte. *Le Prêtre qui officioit employa les deux tiers du tems à faire le tour de l'autel & à le parfumer avec un encenſoir. Il fit enſuite le tour de l'aſſemblée, ſecouant ſon encenſoir en avant & en arriére, & parfumant chacun des Aſſiſtans par trois vibrations réïtérées. Vers la fin du ſervice, on apporta dans le corps de l'égliſe, une petite table couverte d'un linge, ſur laquelle il y avoit cinq petits gâteaux placez en forme de croix. Au milieu de chaque gâteau, il y avoit un petit cierge allumé. A cette cérémonie le Prêtre lut l'Evangile qui récite le miracle par lequel Jeſus Chriſt avec cinq pains raſſaſia les troupes. Cela fait, on porta les pains dans la Sacriſtie, où ayant été rompus en petits morceaux, ils furent diſtribuez aux Aſſiſtans. Après que chacun en eut mangé, le Prêtre donna la bénédiction, & le ſervice finit. Il y avoit des ſiéges des deux côtez du corps de l'égliſe pour les Religieux, & on avoit placé des bequilles à côté de chaque ſiége à droite & à gauche. Cela eſt ordinaire dans la plupart des Egliſes de ce païs-là. Les Prêtres s'en ſervent pour s'appuyer, parce que le ſervice eſt quelquefois extremément long, & comme il ne leur eſt pas permis de s'aſſeoir, ce ſecours leur eſt neceſſaire. Il y a quarante Moines dans ce couvent.* Maundrell les trouva dociles & induſtrieux, mais ignorans. On ne doit pas en être ſurpris, puiſqu'ils ſont obligez d'employer, l'intervalle du tems qui leur reſte, entre les heures de l'Office, non à l'étude, mais aux ſoins de leurs troupeaux, à la culture de leurs terres & à d'autres Ouvrages d'Agriculture. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

BELMONTINO, Principauté dans le Royaume de Naples, appartenant à la Maiſon Caraffe. *Cherchez* CARAFFE.

BELNON, Evêque de Meiſſen en Saxe, vint au monde l'an 1010, près de Goſlar, fut élevé à Hildesheim, ville de la Baſſe Saxe, par Bernard Evêque de cette ville, & entra en Religion à l'âge de 18 ans. Après avoir vécu pluſieurs années dans le monaſtére, il fut fait Chanoine de la chapelle Impériale de Goſlar l'an 1051, & Théologal de cette égliſe; & enfin nommé Evêque de Meiſſen l'an 1066, & ordonné par l'Archevêque de Magdebourg. Il fut enveloppé dans la perſécution que Henri IV. fit au Clergé & à la Nobleſſe de Saxe, & ſoutint fortement les intérêts du Pape contre cet Empereur. Il alla à Rome, où il aſſiſta à un Concile, dans lequel le Pape excommunia l'Empereur. Etant de retour en Allemagne, il reprit la miſſion qu'il avoit commencée dans l'Eſclavonie, & mourut le 16 juillet 1106. Il a été canoniſé par Adrien VI. & l'on fait ſa fête au 16 juin. Sa Vie a été écrite par Jérôme Emſer. * Baillet, *Vies des Saints*, 16 *juin.*

BÉLOCHUS ou BÉLOTHUS, neuviéme Roi d'Aſſyrie depuis Bélus, commença de régner, ſelon Jule-Africain, l'an 2022 avant Jeſus-Chriſt, & occupa le thrône pendant 35 ans. Il eut Balæus pour ſucceſſeur. *Voyez* ASSYRIE. * Euſébe.

BÉLOGROD. *Cherchez* BIALOGROD.

BÉLOMANCE ou BÉLOMANTIE, en Grec Βελομαντεία, eſt le nom d'une eſpéce de divination ou d'augure, qui ſe faiſoit avec des fléches. La maniére de faire cette cérémonie étoit différente, ſur tout parmi les Orientaux, ainſi que le remarque Pocockius dans ſon Eſſai de l'Hiſtoire des Arabes, dans lequel, ſans nous arrêter à ce qu'il rapporte des fléches marquées, & que l'on jettoit dans un petit ſac, au nombre d'onze, ou quelquefois plus, & que l'on en retiroit après, nous remarquerons ſeulement ce qu'il dit d'une eſpéce de ſort, appellé *Alazlâm* par les Arabes, dont voici la façon ou le cérémonial, ſi l'on peut uſer de ce terme: " Lorſque quelqu'un eſt dans le deſſein d'entreprendre un „ voyage, ou de ſe marier, ou qu'il a en tête quelque autre deſſein „ d'importance, ils ont coutume de conſulter des fléches, qu'ils „ renferment au nombre de trois dans un vaiſſeau: ils écrivoient „ ſur la premiére, le Seigneur m'a commandé, *juſſit me Dominus* „ *meus*; ſur la ſeconde, le Seigneur m'a empêché, *prohibuit me* „ *Dominus meus*; mais ils n'écrivoient rien ſur la troiſiéme. S'ils „ venoient à tirer du vaiſſeau celle ſur laquelle il y avoit écrit „ l'ordre ou le commandement, ils ſe mettoient auſſi-tôt en état „ d'exécuter avec joye leur deſſein, comme ſi Dieu même le leur „ eût commandé. S'ils tiroient la fléche qui défendoit, ils ne vouloient „ plus ſonger à ce qu'ils avoient en tête. Mais s'ils tiroient „ la troiſiéme où il n'y avoit rien d'écrit, ils la remettoient, pour re„ commencer l'augure ou le ſort juſqu'à ce qu'ils en euſſent tiré une „ qui marquât l'ordre ou la défenſe de l'entrepriſe. „ *Voyez* quelque choſe de ſemblable dans Ezéchiel, *c.* 21. *v.* 21. 22. à l'occaſion de Nabuchodonoſor, Roi de Babylone. *Le Roi de Babylone*, dit Ezéchiel, *s'eſt arrêté à la tête des deux chemins; il a mêlé des fléches dans un carquois, pour en tirer un augure de la marche qu'il doit prendre; il a interrogé ſes idoles; il a conſulté les entrailles des bêtes mortes; le ſort eſt tombé ſur Jéruſalem, & lui a fait prendre la droite, &c.* Et au *v.* 23. le même Prophéte ajoûte, *Cette conſultation des Oracles paroîtra un jeu aux enfans d'Iſraël, &c.* L'Ecriture parle donc clairement de la Bélomance & ſaint Jérôme l'explique de même, avec un peu plus d'étendue. " Ce Roi, dit-il, ſe tiendra entre deux „ chemins, & il conſultera l'Oracle à la mode de ſon païs: il met„ tra des fléches dans un carquois, & les mêlera les unes avec les au„ tres; inſcrites de différens noms, pour remarquer à la premiére „ qui ſortira, quelle ville il doit aſſiéger la premiére. „ *Voyez* ce que le même Pére dit ſur Oſée, *c.* 4. où il appelle *verges* ou *baguettes*, ce qui eſt ici nommé *fléches.* C'eſt ce que l'on appelle *la Rabdomance* ou *Rabdomantie.*

BELON, vaillant homme de l'armée d'Alexandre, qui avoit vieilli dans les armes, & de ſimple ſoldat ayant paſſé par tous les degrez, étoit parvenu à la charge qu'il avoit alors; mais qui au reſte n'étoit propre que pour la guerre, & n'avoit rien de poli ni de civil dans ſes mœurs. Ce fut lui qui opina le premier à la mort de Philotas, pour avoir conſpiré contre la Vie d'Alexandre. * Quinte-Curce, *l.* 6. *ch.* 11.

BÉLON (Pierre) Docteur en Médecine de la Faculté de Paris dans le XVI ſiécle, étoit de la province du Maine, né dans un hameau, dit la Sourletiére, près de Fouilletourte, dans la paroiſſe d'Oiſé, vers l'an 1518. Il voyagea aſſez long-tems, & fit un volume de ce qu'il avoit vu dans la Judée, l'Egypte, la Gréce, l'Arabie, &c. Il compoſa auſſi les Traitez de la Nature des poiſſons, des oiſeaux, &c. fit des Commentaires ſur Dioſcoride, qu'il avoit traduit en François avec Théophraſte, & publia d'autres Ouvrages tres-curieux. Il fut tres-conſidéré des Rois Henri II. & Charles IX, & gagna l'amitié du Cardinal de Tournon. Il preparoit pluſieurs autres beaux Ouvrages, lorſqu'il fut tué près de Paris par un de ſes ennemis en 1564, n'étant âgé que d'environ 47 ans. * Simler, *in Epit. Biblioth. Geſn.* De Thou, *Hiſt. l.* 16. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Le Corvaiſier, *Hiſt. des Evêques du Mans, &c.*

BÉLONA, village d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſur la côte du Lac de las Yéguas, près de la riviére de Barbato. On prend Bélona pour la petite ville de l'Eſpagne Bétique, qu'on nommoit

Belo, *Balo* & *Bello*, laquelle pourtant quelques Géographes mettent à Conil, & d'autres à *Porto Barbato*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BÉLORADO ou VILLORADO, *Bellisforamen* ou *Villoradum*, étoit autrefois une ville Episcopale de l'Espagne Tarragonoise ; maintenant ce n'est qu'un petit bourg de la Castille-Vieille, au pié des montagnes de Cogollos, entre Burgos & S. Domingo de la Calçada, à cinq lieues de cette derniére, & à onze de Burgos. * Maty, *Dict. Géogr.*

BÉLOT (N.) Avocat au Conseil Privé du Roi Louïs XIII, publia un livre qui le fit entrer avec peu d'honneur dans la fameuse Requête des Dictionnaires. Il avoit pour titre, *Apologie de la Langue Latine contre la préface de M. de la Chambre en son livre des nouvelles conjectures de la digestion, dédiée à Monseigneur Séguier, Chevalier Chancelier de France en* 1637. Voici ce qu'en dit M. Ménage dans la Requête des Dictionnaires :

La pauvre langue Latiale
Alloit être troussée en male,
Si le bel Avocat Bélot
Du barreau le plus grand falot,
N'en eût pris en main la défense,
Et protégé son innocence.
En quoi certes & sa bonté
Et son zéle & sa charité
Se firent d'autant plus paroître,
Qu'il n'a l'honneur de la connoître :
Semblable à ces preux Chevaliers,
Ces Paladins avanturiers,
Qui défendant des inconnues,
Ont porté leur nom jusqu'aux nues.

Bélot entreprit de prouver qu'il ne falloit pas se servir de notre Langue dans les Ouvrages savans ; & il allégua entre autres raisons, qu'en communiquant au peuple les secrets des Sciences, on a produit de grands maux. Il promettoit un autre Ouvrage, où il devoit faire valoir le détail de cette preuve. Cet Ouvrage devoit avoir pour titre, *la France, où la Monarchie parfaite.* * Bayle, *Dict. Crit.*

BÉLOTHUS. *Voyez* BÉLOCHUS.

BELPÉHOR ou BELPHÉGOR, idole. *Cherchez* BEELPHÉGOR.

BELRIGUARDO, *Belrigardum*, magnifique Palais du Ferrarois en Italie, étoit sur une branche du Pô, à trois lieues de la ville de Ferrare, en tirant vers l'étang de Comacchio.

BELRIN. *Voyez* BELTIN

BELSÇATSÇAR, *Voyez* BALTHAZAR.

BELSUNCE, Maison ancienne & illustre dans le Royaume de Navarre. Elle étoit autrefois en possession de deux châteaux de son nom ; l'un situé dans la Haute Navarre, où il subsiste encore, à six lieues de Pampelune ; l'autre dans la Basse Navarre en la Paroisse d'Aihéres, au païs d'Arberoue, diocése de Bayone, & à trois lieues de cette ville. C'est là que les Seigneurs de Belsunce ont fixé leur demeure depuis plusieurs siécles. On ne peut rien dire de certain sur leur origine ; la perte des titres, causée par les incendies survenus durant les guerres de Religion, mettant hors d'état de remonter jusqu'à la source. Mais s'il étoit permis en pareil cas, de s'appuyer sur des conjectures, les armes des anciens Vicomtes de Béarn, que la Maison de Belsunce porte depuis un tems immémorial, seroient un beau préjugé pour elle. Les Seigneurs de Belsunce sont en possession du titre de Vicomte, depuis le milieu du douziéme siécle. Le Chef de la Maison est Colonel né des milices du Val d'Arberoue, à la tête desquelles est la Noblesse du païs, dont il commande la principale partie : de plus dans les Assemblées des Etats de ce païs, il y précéde l'Alcade ou Juge Royal, & se place toujours au dessus de lui, à la tête du banc, pendant que le reste de la Noblesse est assise sur le même banc, au dessous de cet Officier. On verra dans le cours de cette généalogie, comment un Seigneur de Belsunce fut maintenu dans ce Droit de préséance l'an 1555, & quelles ont été les grandes alliances des Seigneurs de ce nom ; mais on n'a pu recouvrer le nom des femmes de quelques-uns d'entre eux.

I. ROGER Seigneur de Belsunce, transmit à sa postérité le titre & la dignité de Vicomte, par l'aquisition qu'il fit du Vicomté de Macaye au païs de Labour, & du château & Seigneurie de Pagandure, demeure ordinaire du Vicomte. Le tout lui fut vendu le jour de la Pentecôte 1154, par Raimond-Arnauld Vicomte d'Acqs II. du nom, moyennant 6000 florins d'or. Trente-neuf des principaux Habitans de Macaye, tous nommez dans l'acte, assemblez à la porte de l'église de saint Etienne de Macaye, promirent de reconnoître à l'avenir Roger Seigneur de Belsunce pour leur Vicomte, & de s'aquiter envers lui & ses succésseurs, de tous les devoirs de vassalité. Il fut pére de CHICON, qui suit.

II. CHICON de Belsunce Vicomte de Macaye, fut l'un des Seigneurs qui souscrivirent à la chartre des priviléges accordez à la ville de Bayone, par Richard Roi d'Angleterre & Duc d'Aquitaine l'an 1170. Elle est rapportée toute entiére en Langue Latine *pag.* 29. *des Chroniques de la ville de Bayone*, mises au jour l'an 1663, par Bertrand Compaigne, premier Avocat du Roi en la Senéchaussée des Landes & Présidial d'Acqs. De lui naquit

III. GUILLAUME de Belsunce, Vicomte de Macaye, qui testa en 1209, laissant

IV. CHICON de Belsunce, II. du nom, Vicomte de Macaye vivant en 1240, pére de

V. GUILLAUME-CHICON de Belsunce, Vicomte de Macaye, marié en 1273, à *Michelotte*, fille d'*Arnauld* Seigneur d'Uza, ainsi qu'il est marqué dans les *Chroniques de Bayone pag.* 85. Il en eut ARNAULD, qui suit, & trois autres fils.

VI. ARNAULD de Belsunce, Vicomte de Macaye, fut gratifié avec ses trois fréres, de pensions alors considérables, par le Roi Philippe *le Bél*, qui possédoit le Royaume de Navarre du chef de sa femme, pour les grands & importans services de leur pére, par brevet de l'an 1294, conservé dans les *Archives de Mixe*. Son fils fut

VII. GARCIE-ARNAULD de Belsunce, Vicomte de Macaye, qui fut fait Chevalier par Charles *le Bel* Roi de France & de Navarre, l'an 1322, ainsi qu'il est marqué dans l'Histoire de Navarre. De lui vint

VIII. GUILLAUME-ARNAULD de Belsunce, Vicomte de Macaye, Chevalier, Grand-Chambellan & Ricombre de Navarre. Il n'avoit encore que le titre d'Ecuyer, lorsque le Roi Charles II. Comte d'Evreux, surnommé depuis *le Mauvais*, lui fit don d'un certain bien pour en jouir pendant sa vie, à condition qu'il seroit obligé de le servir accompagné d'un Cavalier bien armé, & à ses propres dépens, durant quarante jours, dans ses armées en tems de guerre, ou de le suivre dans ses chevauchées, (comme on parloit alors) en tems de paix, quand il lui seroit mandé de se rendre près de sa personne. Les patentes de ce don, datées de Tudela le premier mars 1350, sont rapportées per Oihénart, *Notitia Vasconiæ*, p. 109. Cet Auteur ajoûte, que ces sortes de patentes étoient nommées lettres de *Mesnade*, & que ceux à qui elles étoient accordées, étoient appellez *Mesnadiers*. Ils se trouvoient par là attachez particuliérement à la Cour du Roi, où ils avoient un rang distingué après les Ricombres. Du Cange marque que par ces lettres un homme devenoit Chevalier, & que ceux qui les avoient, étoient censez les Chevaliers de la Maison du Roi. Le même Prince éleva depuis ce Vicomte de Belsunce, au grade de *Ricombre*, titre qui répond à celui de Haut & Puissant Seigneur, & qui étoit en Navarre, comme en Espagne, le plus éminent, auquel la Haute Noblesse pouvoit prétendre. Le Roi n'entreprenoit rien de considérable sans prendre l'avis d'un certain nombre de Ricombres. Parmi les Maisons de Navarre établies en France, l'on ne connoit que celles de Grammont, de Luxe & de Belsunce, qui soient parvenues à cette dignité ; les deux premiéres en 1350, & la derniére peu de tems après. Tant de distinctions attachérent fortement le Vicomte de Belsunce au Roi son Maître ; il le suivit dans toutes ses malheureuses entreprises contre la France, & eut l'honneur d'être compris dans les lettres d'abolition accordées à ce Prince, par le traité de paix du 14 mars 1360, stile ancien. * *Archives de Pampelune & du Château de Bidache*. De son épouse *Agnès* de Luxe il laissa ANTOINE, qui suit.

IX. ANTOINE de Belsunce, Vicomte de Macaye, qui étoit Maire & Capitaine général de la ville de Bayone en 1372, titre que la Maison de Grammont s'est depuis rendu comme héréditaire. *Chroniques de Bayone*, p. 84. Il épousa *Eléonore* d'Aroue, fille de *N.* .... d'Aroue de Saint-Martin.

X. GARCIE-ARNAULD de Belsunce, II. du nom, Vicomte de Macaye, qui signa avec les Seigneurs de Grammont de Luxe, le Traité de paix fait en 1384, entre la France & l'Espagne. * *Archives du château de Bidache*. Il fut marié à *Blanche*, héritiére de la Maison & Abbaïe Laïque de Barvix, dont il eut ARNAULD, qui suit ; & *Gaston-Armand* de Belsunce, dont on rapporte ce qui suit. Vers l'an 1407, un dragon monstrueux qui avoit trois têtes, faisant de grands ravages aux environs de Bayone, le Cadet de Belsunce entreprit d'en délivrer le païs. Il alla attaquer ce monstre près de la Lissague, qui étoit le lieu de sa retraite, à demi-lieue de Bayone, & après un rude combat il le tua, mais il fut enseveli dans son triomphe, puisqu'on le trouva étouffé sous le cadavre du dragon. Son corps fut inhumé sous un tombeau qui se voit encore dans l'église des Dominicains de Bayone. Il est réprésenté armé de toutes piéces ; mais les caractéres de son Epitaphe ont été si effacez par le tems, que l'on n'y peut presque distinguer que les armes de Belsunce. L'on assure que la dépouille du monstre fut pendue au dessus de ce tombeau, & qu'on l'y voyoit encore vers l'an 1670. Ce qui est certain, c'est qu'en 1407, Arnauld Seigneur de Belsunce prit possession de la Terre de Lissague qui lui fut donnée avec ses dixmes, par l'Evêque & le Chapitre de Bayone, & que sa postérité en a joui depuis ce tems-là. De plus, les Magistrats de la ville donnérent au même Seigneur quatre maisons dans leur enceinte, & le privilége pour lui & ses Descendans de premiers Bourgeois, avec la franchise de tous droits d'entrée & de sortie. Ils en jouissent actuellement, en sorte que lorsque l'un deux se trouve à Bayone dans le tems de quelque grande cérémonie, comme procession générale, &c. on lui céde le premier pas, en cette qualité de premier Bourgeois, quoique le reste de la Noblesse n'ait aucun rang dans cette ville. Dans les billets de franchise qu'on expédie pour l'entrée ou la sortie des provisions des Seigneurs de Belsunce, on y exprime communément, que c'est en mémoire du dragon tué par un de cette Maison. Les Chroniques de Barcelone font mémoire de cet événement p. 85, & l'Histoire en a été écrite en Anglois, dans un livre imprimé sous ce titre, *combat d'Armand-Gaston de Belsunce* (ce nom est defiguré par l'idiome étranger) *avec un dragon qui dévoroit ceux qui habitoient Bayone*. Le Canton qui avoit été ravagé par ce monstre, porte depuis ce tems-là, le nom *de Hiriburn*, que l'on prononce *Hiribourou*, qui en langage du païs, signifie *trois têtes*. Enfin c'est depuis cet événement que les Seigneurs de Belsunce, ont ajoûté un dragon à l'écu de leurs armes, par la permission du Roi de Navarre Charles III. dit *le Noble*.

XI. ARNAULD de Belsunce, II. du nom, dit ARNAUTON, Vicomte de Macaye, premier Seigneur de Lissaye, fut le premier qui écartela d'un dragon les armes de ses ancêtres. Il testa en 1446, & avoit épousé *Marie* de Léon, que l'ont tient issue de la race des anciens Rois de Léon. Leur fils fut

XII. JEAN de Belsunce, I. du nom, Vicomte de Macaye, Seigneur de Lissague, fait en 1480 premier Maître d'Hôtel de François-Phébus Roi de Navarre, Comte de Foix. Il s'allia avec *Madelaine* de Grammont, fille de *Gratien* de Grammont, Ricombre de Navarre, & de *Marguerite* que l'on surnomme de Navarre, & laissa

XIII. JEAN de Belsunce, II. du nom, Vicomte de Macaye, Se-

eigneur de Lissague, Grand-Ecuyer en 1510 de *Jean* d'Albret Roi e Navarre, se maria à *Jeanne* de Chaux, fille de N. de Chaux, Vicomte de Baygori en Basse Navarre, Maison éteinte en la personne de Bertrand de Chaux, Evêque de Bayone, puis Archevêque e Tours, premier Aumônier du Roi, Commandeur de l'Ordre u Saint-Esprit, mort en 1641, & qui avoit l'honneur d'être parent u Roi Henri IV, par la Maison d'Albret. De cette alliance naquit

XIV. JEAN de Belsunce, III. du nom, Vicomte de Macaye, eigneur de Lissague, premier Panetier du Roi de Navarre, puis on premier Maitre d'Hôtel, enfin son Grand Chambellan. Il serit quelque tems en France, & le Roi François I. le mit au nomre des Cent Gentilshommes de son Hôtel, par lettres du 18 septemre 1534, à la place de Frédéric de Foix qui venoit de se retirer e cette compagnie. Le même Roi, par autres lettres du 31 déembre 1544, le fit Capitaine de 300 hommes d'infanterie. C'est lui que l'Alcade du païs d'Arberoue voulut contester la première lace dans l'assemblée des Etats de ce Canton, sous prétexte de préription & que cette préséance blessoit l'autorité Royale dont il étoit evêtu: l'affaire portée au tribunal du Roi de Navarre, cet Officier fut débouté de sa prétention, & le Vicomte maintenu dans son roit, par arrêt de la Chancellerie du 29 avril 1455. Ses successeurs epuis en ont joui paisiblement. Antoine de Bourbon Roi de Naarre, destinoit ce Vicomte pour Gouverneur de la personne de son is Henri, depuis Roi de Navarre; mais il mourut avant d'en pouoir faire les fonctions. Il avoit épousé *Marie* d'Armendarits, fille e *François* Seigneur d'Armendarits en Basse Navarre, & de *Caherine* d'Armendarits sa cousine, qui avoient été mariez par dispen de Rome du 14 mai 1508, régitrée à l'Officialité de Bayone le ptiéme juillet 1510. De cette alliance naquirent 1. JEAN de Belnce IV. du nom, qui suit; 2. *Florence*, mariée à *Bertrand* de Haambure, Seigneur de Bicasari, Gouverneur de Mauléon & païs e Soule, mort au commencement de l'année 1561, suivant le stile aujourd'hui; 3. *Jeanne*, épouse de *Tristan* Aroue, Vicomte de aint-Martin; 4. *Marie*, alliée à *François* d'Alsace Vicomte d'Urbie; & 5. *Françoise* de Belsunce femme de *Jean* de la Lane Coloel de l'infanterie Béarnoise.

XV. JEAN de Belsunce IV. du nom, Vicomte de Macaye, Seineur de Lissague, fut Ecuyer, Conseiller & Chambellan du Roi e Navarre, depuis Roi de France, Henri IV. du nom. L'extréne union qui étoit entre ces deux Couronnes, fit que le Roi Henri I. le fit Capitaine de 300 hommes de pié pour garder les frontieres e Guienne; & dans sa commission en date du 14 n... 1553, il y est ommé Jean de Belsunce *le Jeune*, pour le distinguer de son pére: fut ensuite Gouverneur des ville & château d'Acqs, & on le trouè en cette qualité dans plusieurs lettres & commissions des années 558, 1560 & 1562. Cet emploi ne l'empêcha pas d'être encore ourvu, étant Ecuyer du Roi de Navarre, de l'office de Capitaine Gouverneur du château de Mauléon & Vicomté de Soule, après mort du Sieur de Harambure son beau-frére, par lettres du Roi Charles IX, le quatriéme mars 1560, stile ancien. La Reine Jeane de Navarre eut une grande confiance en lui, pour le bien de ses tats, ce qui se voit par une lettre originale qu'elle lui écrivit de la Rochelle, où elle étoit le dixiéme septembre 1570. Le grand Henri son fils n'en eut pas moins, ainsi qu'on l'apprend par plusieurs ettres qu'il lui écrivit, entre autres une datée d'Agen le 23 fevrier 577, où ce Prince le prie que s'il ne peut le venir trouver & lui mener l'artillerie & les mille piques qu'il lui demande, il lui envoye au moins son fils, *vous assurant que je n'oublierai jamais le service ue vous ou lui me ferez en cette occasion, avec les autres que j'ai reçus e vous, mais en aurai à jamais souvenance pour vous le reconnoitre de areille affection que je prie Dieu qu'il vous ait Monsieur de Belsunce en anté. . . . vôtre bon Maitre & ami.* Signé *Henri*. Le même Prine prenant à cœur les intérêts de ce fidéle serviteur, écrivit en sa aveur au premier Président de Bourdeaux, le 30 novembre 1579, our lui recommander un procès que le Sieur de Belsunce son Coneiller & Chambellan ordinaire avoit en cette Cour, contre les Haitans de sa Vicomté de Macaye, Sujets dudit Sieur de Belsunce. Le Roi Henri III. lui en avoit écrit une datée de Paris le deuxiéne octobre précédent, pour le prier de tenir la main, à ce que les Oeconomes députez par sa Majesté au régime & administration du evenu de l'Evêché & du Chapitre de Bayone, ne fussent point troulez dans la perception des fruits; l'assurant qu'il lui feroit en cela n plaisir très-agréable, *duquel* (continue ce Prince) *il me souviendra fort bien en quelque autre bon endroit, où vous me voudrez requerir our vous ou pour les vôtres.* Toutes ces lettres originales font voir en quelle estime étoit ce Vicomte de Belsunce. Enfin le Roi son Maitre convaincu que l'ayeul & le pére de ce Seigneur, n'avoient épargné ni leurs personnes, ni leurs biens & moyens pour la défene de son Royaume, contre l'usurpateur, durant les régnes de bisayeul & bisayeule, ayeuls, pére & mére de sa Majesté, & que par leur fidélité, dont ils ne s'étoient jamais départis, ils avoient perdu une bonne partie de leur bien; en reconnoissance de quoi & par forme de dédommagement, le Roi son ayeul avoit donné au pére du Vicomte par ses lettres patentes du 13 avril 1521, les dixmes des lieux d'Aihéres & Isturits au païs d'Arberoue, confisquées sur les Sujets rebelles, don qui avoit été confirmé par les pére & mére de sa Majesté; pour ces causes, & en considération de ses grands & agréables services, n'ayant jamais été abandonné dudit Jean, Seigneur de Belsunce, soit dans ses armées, soit dans ses Conseils, sa Majesté lui fit & à toute sa postérité, un nouveau don irrévocable de ces mêmes dixmes, pour en jouïr à l'avenir par lui & ses Descendans, comme d'un bien à eux appartenant. Les lettres de ce don sont datées de Pau le septiéme septembre 1582. Le Seigneur de Luxe, sans avoir égard aux édits de pacification, s'étoit empaté de la ville de Mauléon en 1568, & s'y étoit maintenu jusqu'au deuxiéme février 1587, que le Vicomte de Belsunce par exprès commandement du Roi de Navarre, reprit cette place sur lui. Etant rentré par ce moyen dans son Gouvernement, il se trouva dans la nécessité de faire de concert avec le Bailly du païs de Soule, des impositions sur les peuples, pour réparer & fortifier cette place & pour en entretenir la garnison; il y fit faire aussi le procès à quelques criminels coupables de conspiration, en conséquence des lettres du Roi de Navarre expediées en son Conseil le 23 novembre 1587. Par la suite le Parlement de Bourdeaux entreprit de proceder contre le Vicomte de Belsunce pour ces faits; mais le Roi Henri IV. déclarant avoir autorisé & approuvé tout ce qui s'étoit fait, évoqua l'affaire à son Grand Conseil, par ses lettres données à Mantes le sixiéme juillet 1591, la deuxiéme année de son régne. Ce Vicomte avoit été marié du vivant de ses pére & mére, par contract du 21 décembre 1555, à *Catherine* de Luxe, fille de *Jean* Seigneur de Luxe, Chevalier, & d'*Isabeau* de Grammont. La Maison de Luxe fondit par une héritiére, niéce de *Catherine* sus-mentionnée, dans la Maison de Montmorency-Bouteville, d'où sont venus les Ducs de Montmorency-Luxembourg, ce qui a donné de grandes alliances aux Vicomtes de Belsunce. Les enfans nez du mariage de Jean Vicomte de Belsunce IV. du nom, furent, 1. JEAN V. du nom, qui suit; 2. *Antoine*, Gouverneur de Paymerol en Agénois, Mestre de camp d'infanterie, qui se signala à la bataille de Coutras en 1587. Le Pere Daniel en fait une honorable mention dans son Histoire de France. Dupleix en parlant de cette bataille, l'avoit nommé Belsonse; il l'a nommé depuis Belsunce, en parlant du siége de Rouen, où il le met l'un des quatre Guerriers qui avoient le principal commandement au camp Royal, sous le Maréchal de Biron. Il fut tué en s'opposant à une vive sortie des assiégez le 25 fevrier 1592. Le Roi lui avoit fait don des Commanderies de Bonloc en Béarn & autres, & sa Majesté continua ce don par brevet expédié au camp d'Arnetal devant Rouen, le troisiéme avril 1592, à un frére du défunt: celui ci se nommoit 3. *Charles*, & fut depuis Seigneur de Higuiéres en Béarn & Procureur Général au Parlement de Navarre; 4. *N.* de Belsunce s'attacha au service des Hollandois alliez de la France, & eut dans leur troupes un régiment de son nom. S'étant trouvé à la défense d'Ostende, il y marqua tant de bravoure, que la garnison ayant perdu son Gouverneur, le choisit pour suppleer à sa place; il fut tué depuis dans une occasion où il commandoit l'avant-Garde de l'armée de Maurice de Nassau, Prince d'Orange; 5. *Jeanne*, mariée à *Charles* d'Aroue Vicomte de Saint-Martin. Son pére lui donna en dot une partie de la Terre de Lissague, & le Vicomte de Saint-Martin lui paya le prix de l'autre partie. Le Clergé, qui en avoit fait don autrefois à l'un des Vicomtes de Belsunce, intervint dans ce contract, & donna son consentement à cette aliénation; 6. *Diane* de Belsunce, épouse d'*Anchot* de Mesples, Seigneur d'Esguiolles.

XVI. JEAN de Belsunce V. du nom, Vicomte de Macaye, Seigneur de la Maison-Forte-de-Pagandure, d'Aihéres, d'Isturits, &c. Capitaine & Gouverneur du château de Mauléon & païs de Soule, soutint dignement la réputation que son pére s'étoit aquise. La Princesse Catherine sœur du Roi Henri IV. lui écrivit une lettre en date de Saint-Germain en Laye le premier mai 1594, où elle le qualifie, *Monsieur le Vicomte de Belsunce.* Elle lui recommandoit deux particuliers qu'elle affectionnoit, & le prioit affectueusement de les prendre sous sa protection, se flattant qu'alors personne n'oseroit plus les inquiéter, ni les tourmenter. Le Roi Henri IV. lui donna par diverses lettres la jouïssance de tous les fruits & revenus de sa Terre de Mauléon & de son Vicomté de Soule, afin qu'il fût plus en état de continuer ses services sur la frontiére; & la Chambre des Comptes de Paris ayant refusé d'enregîtrer les derniéres lettres de continuation de ce don, pour neuf années, en date du huitiéme janvier 1606, sa Majesté leur envoya des lettres de jussion pour cet enrégîtrement. Il se démit de son Gouvernement entre les mains du Roi Louïs XIII. qui en pourvut son fils aîné par lettres du 15 novembre 1610. Par d'autres lettres du 28 février 1615, sa Majesté permit au pére & au fils d'exercer cet emploi l'un en l'absence de l'autre. Son pére & sa mére le mariérent par contract du 19 mars 1584, à *Rachel* de Gontault, fille d'*Arnauld* de Gontault, Seigneur de S. Geniez, de la Chapelle & d'Andault, Baron de Badefou, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'armes de ses ordonnances, Conseiller & Chambellan du Duc d'Anjou frére du Roi Henri III. Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de Navarre, en ses Royaumes de Navarre & païs souverains, Sénéchal au dit païs, & de *Jeanne* de Foix. La niece de Rachel de Gontault, porta la Terre de Saint-Geniez & autres de sa Maison, dans celle de Montault, par son mariage avec Philippe de Montault I. du nom, Duc de Navailles; dont elle eut 1. N. Marechal Duc de Navailles; 2. *Jean* de Belsunce V. du nom, qui fut pére de trois fils, savoir d'*Armand*, tige de la premiére branche, *qui sera rapportée cy-après*; d'*Elie* de Belsunce, présent au mariage de fils de son frere aîné, Capitaine dans le régiment de Montcuillan de la Maison de la Force, lorsque son Mestre de camp passa dans l'armée de M. le Prince, & que le Roi lui donna ce régiment d'infanterie par commission, du 24 mars 1653, ce régiment prenant alors le nom de Belsunce, & étant uni par lettres du Roi du 29 mars 1659, à celui du Duc de Modéne, dont cependant le Sieur de Belsunce eut toujours le commandement sous ce Prince, & à la tête duquel il fut tué; & de *Jacques* de Belsunce, qui a fait la deuxiéme branche de sa Maison, *rapportée cy-après.*

BRANCHE AINE'E DE BELSUNCE.

XVII. ARMAND de Belsunce, Vicomte de Macaye & de Méharin par sa femme, Seigneur des mêmes lieux que son pére, Capitaine & Gouverneur du château de Mauléon & païs de Soule, par lettres du Roi du 16 novembre 1610, Bailli pour sa Majesté du païs de Mixe, contrée de la Basse Navarre, dépendante du Vicomté & Evêché d'Acqs, vendit du consentement de sa femme, de celui de son fils aîné & de la femme de celui-ci, au Seigneur de Castalounes son gendre, le Vicomté de Macaye qui lui étoit déja presque tout engagé, & la maison seigneuriale de ce Vicomte nommée la Salle de Pagandure, moyennant la somme de 90937 livres, dont

partie ſervit à aquitter la dot de ſa fille, à payer les légitimes de ſes deux freres *Elie* & *Jaques*, & à ſatisfaire quelques Créanciers de la Maiſon. Dans ce contract de vente, qui eſt du 13 novembre 1640, ſont exprimées les mêmes redevances qui ſe trouvent dans l'acte d'acquiſition de ce Vicomté, faite par Roger de Belſunce l'an 1154. Le Vendeur s'y reſerva le droit pour ſon fils aîné, de porter le titre de Vicomte de Macaye, & que ſi l'Aquéreur ou ſes ſucceſſeurs vouloient revendre cette Seigneurie, les Seigneurs de Belſunce, ſucceſſeurs dudit Armand, auroient toujours la préférence ſur ceux qui ſe préſenteroient. Il avoit épouſé par contract du 14 mai 1600, *Marie* Vicomteſſe de Méharin fille & héritiére de *Bertrand* Vicomte de Méharin dans le païs d'Arberoue, Chambellan du Roi & Bailli du païs de Mixe, dont il eut 1. CHARLES, qui ſuit; 2. 3. 4. trois fils ſucceſſivement Colonels du régiment de Belſunce, tous trois tuez pour le ſervice du Roi; 5. *Eſther*, mariée à *N.* du Pont Avocat général au Parlement de Navarre, morte avant la vente de Macaye; & 6. *Jeanne* femme de *Jaques* de Grenier, Seigneur de Caſtaloues, Aide des camps & des armées du Roi, Capitaine au régiment de Tonneins, puis Lieutenant Colonel du même régiment, préſente à l'aquiſition que fit ſon mari du Vicomté de Macaye, dont eſt venue *N.* héritiére de Macaye qui épouſa *Armand* de Belſunce, Vicomte de Méharin ſon couſin *mentionné cy-deſſous*.

XVIII. CHARLES de Belſunce, Vicomte de Méharin & titulaire de Macaye, Seigneur d'Aihéres, d'Iſturits, &c. Bailly d'épée au païs de Mixe, fut marié par ſes pére & mére par contract du 14 août 1639, à *Sara* de Ferriéres fille de *Samuel* de Ferriéres Ecuyer Conſeiller du Roi au Préſidial de la Rochelle, & de *Marie* de Genais. Il en eut 1. CHARLES II. du nom, qui ſuit; & 2. *Sara* de Belſunce, mariée à *Jacob* de Gaſſion, Seigneur du château d'Abére & d'Aſſon, Capitaine de cavalerie, mort en 1708. Il étoit neveu du Maréchal de Gaſſion.

XIX. CHARLES de Belſunce II. du nom, Vicomte de Méharin, Bailly de Mixe, reçut en 1700 commiſſion du Roi, de régler de concert avec l'Intendant de la Province, les différents qui étoient entre le Haut & le Bas Navarrois, ſur les limites des deux païs. De ſon épouſe *Angélique* de Cazaux, fille d'*Henri Auguſte* Marquis de Cazaux, Procureur général au Parlement de Navarre, il eut 1. *Armand* Vicomte de Méharin, Bailli de Mixe, mort en 1718, ſans enfans de ſa couſine *N.* de Grenier-Caſtaloünes héritiére du Vicomte de Macaye, & remariée à *Antoine* d'Arneder; 2. CHARLES III. qui ſuit; 3. *François*, Capitaine dans le régiment de Nivernois, mort en 1717; 4. *Louis*, dit le Chevalier de Belſunce, qui étant paſſé en Eſpagne avec le conſentement du Roi Louïs XIV, fut Lieutenant dans le régiment des Gardes Walones de ſa Majeſté Catholique, & enſuite Lieutenant Colonel de ſon régiment de Navarre, & qui après avoir ſervi avec ce régiment en Sardaigne & en Sicile, revint en France, où il obtint une penſion du Roi & la commiſſion de Lieutenant Colonel réformé à la ſuite de la ville de Bayone; & 5. *Armand* de Belſunce, mort en 1723.

XX. CHARLES de Belſunce III. du nom, Vicomte de Méharin, Bailly de Mixe, après la mort de ſon frére aîné, à ſervi long-tems en qualité de Capitaine dans le régiment de Nivernois. Il a épouſé *Marie-Anne* d'Arneder, ſœur d'*Antoine*, à qui ſa belle-ſœur s'eſt remariée. Il en a 1. *Armand*; 2. un autre fils, qui doit être nommé *Henri-François-Xavier*; & 3. *Marie-Anne* de Belſunce.

BRANCHE CADETTE DE BELSUNCE.

XVII. JACQUES de Belſunce, troiſiéme fils de JEAN V. du nom, Vicomte de Macaye, fut Seigneur du château & Paroiſſe de Born dans la Juriſdiction de Montflanquin en Agénois, de Saint-Juſt & d'Anvals. Il fut auſſi Aide des camps & armées du Roi, par brevet du 16 août 1631, Capitaine d'Infanterie dans le régiment de Piémont par commiſſion du 26 mars 1634, & Commandant pour le ſervice de la ville & château de Soiſſons, durant l'abſence du Duc de Montbazon Gouverneur, par lettres du Roi Louïs XIII. du 12 juillet 1637. Il tranſigea avec ſon frére aîné Vicomte de Macaye, Capitaine & Gouverneur de Mauléon & païs de Soule, ſur ſes droits de légitime par acte paſſé à Paris, où tous deux ſe trouvérent par hazard le ſixiéme mai 1634. Lors de la recherche de la Nobleſſe, il prouva la ſienne, âgé lors de 70 ans, par tîtres qu'il produiſit en février 1667, par devant le Sieur Pélot Intendant de Bourdeaux, & il fut reconnu pour Noble d'ancienne extraction. Il vivoit encore lors du mariage de ſon fils *Armand* en juillet 1668. Il avoit épouſé par contract du premier décembre 1631, *Jeanne* de l'Eſſe, fille de *Jacob* de l'Eſſe, Seigneur du Coudray & de *Marie* de Loube, Dame de la Gatevine. Cet acte fut paſſé à Châlons en Champagne, en préſence de Jacques Nompar de Caumont Marquis de la Force, Maréchal de France, de Charlotte de Gontault de Biron, couſine dudit Jacques de Belſunce, d'Armand de Caumont, Maréchal des camps & armées du Roi, fils du Maréchal de la Force, & de Jeanne de la Rochefaton-de-Saveille ſon épouſe. Jeanne de l'Eſſe étoit parente de cette derniére Dame, auſſi-bien que de la fille du Maréchal de Châtillon, mariée à George Duc de Wirtemberg, Comte de Montbéliard, ce qui ſe juſtifie par pluſieurs lettres originales de ce Prince, écrites à la Demoiſelle du Coudray ſœur puînée de la Dame de Belſunce, où il la qualifie, *Mademoiſelle ma Couſine*. Du mariage de Jacques de Belſunce, naquirent neuf enfans, 1. *N.* de Belſunce, Capitaine dans le régiment de Belſunce, tué pour le ſervice du Roi au combat du fauxbourg Saint-Antoine, où il commandoit les enfans perdus l'an 1652; 2. ARMAND, qui ſuit; 3. *Jacob*, Capitaine dans le régiment de Turenne, tué au combat de Sintzheim en 1674; 4. *N.* Lieutenant Colonel des Cuiraſſiers du Roi, tué à la bataille de Senef en la même année; 5. *Elie* dit le Comte de Belſunce, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louïs, Colonel du régiment du Nivernois, créé Brigadier des armées du Roi le 28 avril 1694, que ſes infirmitez ont obligé de ſe retirer du ſervice, & qui vivoit en février 1724; 6. *Anne* alliée avant 1667, à *Jean* de Montalambert Seigneur de Monbeau, dont il a eu des enfans; 7. *Charlotte* mariée après le 21 juillet 1668, à *Jean* de Caumont-la Force; Marquis de Tonneins; l'un des fils du premier Maréchal de la Force; 8. *Olympe* femme d'*Antoine* Seigneur de la Lane, Colonel d'un régiment Hollandois, dont la fille unique à été mariée a *Nicolas* de Fumel Marquis de Montſégur, Baron de l'Iſle; & 9. *Louiſe* de Belſunce, ſeconde femme d'*Armand Nompar* de Caumont, Duc de la Force, Pair & ſecond Maréchal de France de ſon nom, lequel elle épouſa par contract paſſé au château de la Force le 22 ſeptembre 1667.

XVIII. ARMAND, Marquis de Belſunce & de Caſtelmoron, Baron de Cavaudun, Seigneur de Born, en Agénois, Vieilleville, Sénéchal & Gouverneur des Sénéchauſſées d'Agénois & Condomois le 30 mars 1699, a été Capitaine dans le régiment de Schomberg & ſervoit en cette qualité en Portugal ſous le Comte de Schomberg l'an 1667, & enſuite Capitaine de cavalerie dans le régiment Royal. Il épouſa par contract du 21 juillet 1668, *Anne* de Caumont-Lauſun; & le Maréchal Duc de la Force, préſent à ce contract, lui fit donation de la Terre & Seigneurie de Caſtelmoron, en conſidération de ce qu'il épouſoit ſa petite-niéce. Elle eſt morte le ſixiéme octobre 1722, & étoit ſœur d'*Antonin-Nompar* de Caumont Duc de Lauſun, mort le 19 novembre 1723, & troiſiéme fille de *Gabriel* Nompar de Caumont Comte de Lauſun & de ſa ſeconde femme *Charlotte* de Caumont-la Force. *Charlotte* de Caumont, autre ſœur du Duc de Lauſun, épouſa *Armand* de Bautru, Comte de Nogent, dont elle eut quatre enfans 1. *N.* . . . . de Bautru, Comte de Nogent, Lieutenant Général des armées du Roi; 2. *N.* . . . de Bautru, dit *le Chevalier de Nogent*; 3. *Marguerite-Louiſe-Théréſe-Marie-Charlotte* de Bautru, mariée d'abord à *Amé-Blaiſe* Daydie Comte de Bénauges, & en 1715, à *N.* . . . . Comte d'Arco; 4. *Marie-Antonine* de Bautru-Nogent épouſe de *Charles-Armand* de Gontault Duc de Biron, Pair de France. Les enfans nez du mariage du Marquis de Belſunce, ſont au nombre de cinq, 1. *Armand* de Belſunce, Marquis de Caſtelmoron, Colonel en 1701 du régiment de Nivernois, puis en 1704 Capitaine Lieutenant des Gens-d'armes de Bourgogne, aujourd'hui Bretagne, Brigadier des armées du Roi le 30 janvier 1709, Chevalier de Saint-Louïs, Commandant la Gens-darmerie en Flandre, la campagne de 1712, mort de ſes bleſſures le 28 juillet de la même année, le neuviéme de ſa Maiſon qui a perdu la vie dans les armées, marié en 1700, avec *Anne* du Buiſſon Marquis de Bournazel & de Mirabel, Sénéchal de Rouergue, morte la même année de ſon mariage, ſans laiſſer de poſtérité; 2. *Henri-François-Xavier* de Belſunce, Evêque de Marſeille, nommé le troiſiéme avril 1709, & ſacré à Paris le 30 mars 1710, durant l'aſſemblée du Clergé à laquelle il étoit Député de la province d'Arles, Abbé de Nôtre-Dame des Chambons diocéſe de Viviers, & de Montmorel diocéſe d'Avranches. Il avoit été pourvu de l'Abbaïe de la Réolle diocéſe de l'Eſcar, le 14 août 1688, étant tres-jeune, mais il s'en étoit démis peu après Le zéle & la charité de ce Prélat ont extremément éclaté durant la peſte qui a affligé la ville de Marſeille ès années 1720 & 1721, ayant ſacrifié toutes ſes facultez temporelles, & expoſé journellement ſa vie pour les ſecours ſpirituels des peſtiférez; ſon deſintéreſſement & la délicateſſe de ſa conſcience ont enſuite brillé, lorſque le Roi l'ayant nommé le 16 octobre 1723, à l'Evêché de Laon, ſeconde Duché-Pairie du Royaume, il remercia ſa Majeſté cinq ſemaines après, ne croyant pas pouvoir quitter une épouſe qui lui eſt ſi chére, pour en prendre une autre plus riche & plus honorable. Le Roi en conſidération de la Duché-Pairie dont il s'eſt privé, lui a accordé par une grace très-ſinguliére, de porter en premiére inſtance, à la grand-Chambre du Parlement de Paris, toutes ſes cauſes, tant pour le temporel de ſes Bénéfices, que pour la juriſdiction ſpirituelle, ſi elle étoit attaquée, & ce par lettres patentes données à Verſailles le 29 décembre 1723, régitrées au Parlement le ſeptiéme février ſuivant. N'étant encore que Grand-Vicaire d'Agen, il donna au public, en 1707, l'Abbrégé de la Vie de Mademoiſelle Suſanne Henriette de Foix de Candale, Princeſſe de la Tête-de-Buch, Dame de Montpont, &c. morte l'année précédente en odeur de ſainteté. Elle étoit ſa tante à la mode de Bretagne, étant née de Charlotte-Caumont-Lauzun, ſœur du Comte de Lauzun ſon ayeul maternel. On a encore divers Ouvrages de ce Prélat, ſoit pour l'inſtruction, ſoit pour la conſolation de ſes diocéſains. Les autres fils d'Armand Marquis de Belſunce, ſont 3. *Antonin* de Belſunce, Capitaine de Frégate, mort à Saintes le 28 octobre 1712; 4. CHARLES-GABRIEL qui ſuit; 5. *Anne-Marie-Louiſe*, Grande Prieure de l'Abbaïe de Saintes, & depuis Abbeſſe de Ronceray à Angers, après que Françoiſe de Caumont-Lauzun ſa tante s'en fut démiſe en ſa faveur le 19 mars 1709.

XIX. CHARLES-GABRIEL de Belſunce Marquis de Caſtelmoron, Seigneur de Montpont, connu du vivant de ſes fréres, ſous le nom de Chevalier de Belſunce, a été Colonel du régiment de Belſunce. Il eſt depuis 1713, Capitaine-Lieutenant des Gens-d'armes Bourguignons, Chevalier de Saint-Louïs, & pourvu à titre de ſurvivance de ſon pére le. . . 1717, de la charge de Sénéchal & Gouverneur des Sénéchauſſées d'Agénois & Condomois. Il a été fait Brigadier de cavalerie le premier février 1709. Il a épouſé par contract du 30 avril 1715, *Cécile-Geneviéve* de Fontanieu, fille de *Moiſe-Auguſtin* de Fontanieu, Sécretaire du Roi, Intendant & Contrôleur général des meubles de la Couronne, & de *Cécile-Geneviéve* d'Odun, dont il a *Antonin-Armand* de Belſunce, né le premier mai 1716.

Les armes de Belſunce, ſont celles de Béarn, *d'or à deux vaches de gueulles, accornées, accollées & clarinées d'azur*: mais depuis 1407, ils écartellent au 2. & 3. *d'argent au dragon de ſinople à trois têtes dont l'une eſt coupée & tient encore un peu au col, avec quelques goutes de ſang qui coulent de la bleſſure.*

BELT (le) *Belticum Fretum*, eſt le nom que l'on donne communément à deux détroits de la Mer de Dannemarck, & que l'on diſtingue en grand & petit. LE GRAND, large de quatre lieues, eſt entre les iſles de Funen & de Zélande; & LE PETIT, nommé

mé autrement *Middelfart*, large de deux lieues, eft entre la même ifle de Funen & la terre-ferme de Jutland. Mais l'un & l'autre de ces détroits, qui ne font pas trop profonds, ne fervent que rarement de paffage aux grands vaiffeaux, qui, pour entrer de la Mer d'Allemagne dans la Mer Baltique, enfilent un troifiéme détroit appellé *le Sund*, entre l'ifle de Zélande & la province de Schonen, dans la Gothlande en Suéde, parce que ce canal, qui n'a guéres qu'une lieue de largeur, eft plus droit & plus profond. Le paffage du Belt fur la glace par Charles-Guftave Roi de Suéde, avec fon armée, eft une des actions les plus hardies, & peut-être des plus furprenantes des guerres du XVII fiécle. Il y périt quelques efcadrons de cavalerie, qui furent engloutis dans les glaces qui s'entr'ouvrirent. Charles, qui marchoit lui-même à la tête des autres, continua fon chemin fans s'épouvanter, en difant à fes Officiers, que pour éviter cet accident, il falloit prendre plus à gauche. Il n'y a peut-être point d'exemple d'une femblable bravoure dans toute l'Hiftoire ancienne.

BELTESÇATSAR ou BALTHAZAR. *Voyez* BALTHAZAR, nom donné à Daniel.

BELTIN, *Beltinum*, village d'Egypte fur la côte de la Mer Méditerranée, proche d'un des bras du Nil, que l'on appelle à caufe de cela, *le Bras de Beltin*, dans l'Errif ou la Baffe Egypte, & au Califat de Ménoufia; mais ce bras eft fort petit, en forte qu'à peine peut-il porter de petits bateaux. Il eft entre Damiette au levant, & Rofette au couchant. Quelques-uns prennent Beltin pour l'ancienne *Boltina*, que d'autres mettent à Rofette.

BELTINGHAM, ville d'Angleterre, dans cette partie du Comté de Northumberland, qu'on appelle *le Randal-Ward*. Elle eft à 212 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

BELTSIG. *Voyez* BELTZIG.

BELTURBET, *Belturbetum*, petite ville d'Irlande, dans le Comté de Cavan en Ultonie, fur une petite riviére qui fe décharge un peu après dans le Lac d'Erne. Cette ville a féance au Parlement.

* BELTZIG, ville de l'Electorat de Saxe fur la petite riviére de Weife au midi de Brandebourg & au nord de Wittenberg, à quatre lieues à peu près de l'une & de l'autre.

BELTZKO. *Voyez* BIELSKO.

BELVAL, Abbaïe de France, de l'Ordre de Prémontré, fituée dans le petit païs d'Argone en Champagne, à deux lieues de la ville de Beaumont, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELVÉDÉRE, bourg du Royaume de Naples, eft fitué dans la Calabre Citérieure, près de la Mer de Tofcane, à cinq lieues de la ville de S. Marco, vers l'occident feptentrional. On le prend ordinairement pour l'ancienne *Blanda*, ville des Brutiens, laquelle pourtant Holfténius place à Libonati, qui eft dans la Principauté Citérieure, à l'occident de la ville de Policaftro. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELVÉDÉRE, en Latin *Belvedera*, *Euryalus*. C'étoit autrefois un lieu agréable de la Sicile, près de la ville de Syracufe. Mais apparemment le tremblement de terre, qui a bouleverfé entiérement cette ville, ne l'aura pas épargné. * Maty, *Dict. Géogr.*

BELVÉDÉRE, *Belvedera*, *Elis*, fur le fleuve Pénée, ville de Gréce au Turc. C'eft la ville d'*Elis* ou *Elide* des Anciens; qui donnoit fon nom à toute la province: elle le lui donne encore aujourd'hui; mais fes principales villes font celles de Modon, de Coron, de Navarrin & de la Calamata, qui font toutes fur la côte méridionale, & qui ont été conquifes il y a déja longtems par les Vénitiens. Sous le nom de *Belvédére* on comprend non feulement l'Elide, mais encore le païs des Meffèniens. *Voyez* MESSENE.

BELVE'DE'RE, Principauté dans le Royaume de Naples, qui appartient à la Maifon de Caraffe. *Voyez* CARAFFE.

* BELVER ou BELVES, bourg du Périgord en France, au fud-oueft de Sarlat, dont il eft éloigné de cinq lieues.

BELVER-CASTLE. *Voyez* BELVOIR.

BELVES. *Voyez* BELVER.

BE'LUGARA, ville d'Afrique dans le *Monomotapa*. Elle eft fituée fur la riviére de Sainte-Luce, au deffous de Sophala, à cinq degrez au delà du tropique du Capricorne, fur les côtes de la montagne de *Bezala*. Le païs y eft fertile & abondant en chaffe. L'Hyver y eft au mois de juin, juillet & août. A une lieue ou environ de Bélugara, il y a une caverne où les vents font fort fréquens pendant les grandes chaleurs, comme les monfons d'Orient. Pour donner paffage à ces vents, les Habitans ont fendu la montagne, par où ils foufflent jufques à la ville qu'ils rafraîchiffent. Cet air purifie tellement les corps qu'ils en deviennent comme incorruptibles. Ainfi ceux de Bélugara, de Zenzana, & d'Albigara, vont enfevelir leurs morts dans cette caverne. Ces peuples font Idolatres ou Mahométans. La plupart au lever du Soleil fe profternent jufqu'à terre & la baifent, marmotant entre leurs dents certaines priéres. Quelques-uns ont embraffé le Chriftianifme. * *Voyage* de Vincent le Blanc, *partie* 2. *ch.* 3, Thomas Corneille. *Dict. Géogr.*

BE'LUGER (Claude) François, qui vivoit fur la fin du XVI fiécle, s'aquit beaucoup de réputation par l'intelligence qu'il avoit de la Langue Gréque. Il l'enfeigna long-tems à Paris dans le Collége de Navarre, & compofa de doctes Commentaires fur Homére. Pour les rendre plus utiles, il voulut voir les reftes de Troye, & alla à l'âge de 50 ans s'embarquer à Venife vers l'an 1608, après avoir paffé à Rome, où il fut eftimé du Pape Paul V. Son voyage fut affez heureux; mais l'air d'Alexandrette lui caufa une fiévre maligne, dont il mourut peu de tems après. Tous fes Ouvrages fe perdirent. Béluger, étoit éperdument amoureux d'Homére. Il l'avoit continuellement entre les mains, il l'avoit appris par cœur, & il le portoit jufques dans les églifes, où il le lifoit à la place des priéres. Il fe fit peindre, d'après le récit d'Homére, le portrait de l'affreux Therfite, & il croyoit qu'on ne pouvoit rien voir de plus beau, ni de plus divin. * Jan. Nic. Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuftr. c.* 118. Morhof. Polyhiftor. Gaddi, *de Script. non Eccl. tome* 1.

BELVOIR ou BELVER-CASTLE, *Bellus visus*, *Beverum Caftrum*, château dans le Duché de Lincoln en Angleterre, qui appartient au Comte de Rutland. C'eft dans cette la vue belle & étendue qui lui a donné fon nom. Il eft bâti fur les ruines de *Margidunum*, qui eft une ancienne ville des Coitbans. C'eft près de là qu'on trouve la pierre nommée *aftroites*, qui a des rayons femblables à des étoiles. On dit que c'eft une marque affurée de victoire à celui qui la porte fur foi. C'eft là une de ces erreurs populaires dont le monde eft encore plein. * *Dict. Anglois.*

BE'LURGER. *Voyez* BE'LUGER.

BE'LUS, Roi d'Egypte, eft celébre dans les Ecrits des Poëtes. C'eft le même qu'Aménophis, fils de Ramefsés. *Voyez* AMÉNOPHIS. La Fable dit qu'il étoit fils d'Epaphus & de Libye; mais felon les autres, Epaphus Roi d'Egypte, fut pére de Libye; laquelle de Neptune eut Bélus, Agénor, & Bufiris. Bélus fut pére d'Egyptus ou Séthofis, qui donna fon nom à l'Egypte, & de Danaüs ou Armaïs, qu'on mit fur le thrône d'Argos. Bélus ou Aménophis commença à régner l'an du monde 2494, felon Ufferius; ou 2525, & avant J. C. 1510. Son régne fut de 19 ans & 6 mois. * Eufébe. Ufferius, *in Annal.*

BÉLUS, Roi d'Affyrie, s'empara du thrône, dit Ufferius; après avoir vaincu les Arabes & les avoir chaffez de Babylone, où il fixa le fiége de fa domination l'an 1322 avant Jefus-Chrift; & après un régne de 55 ans, il laiffa fes Etats à Ninus fon fils & fon fucceffeur, qui lui fit rendre des honneurs divins. Ce Chronologifte ajoûte que Bélus fut le premier, comme dit faint Cyrille, *liv.* 3. *contre Julien l'Apoftat*, qui ofa prendre le nom de Dieu; & qui introduifit l'idolâtrie, en fe faifant bâtir des temples, dreffer des autels, & offrir des facrifices en fon honneur; à quoi contribua beaucoup fon fils Ninus & la Reine Sémiramis. Nos autres Modernes ont une autre idée de Bélus, & le prennent, après plufieurs Peres, pour le Nembroth ou Nimrod de l'Ecriture, ce qu'on peut croire, pourvu qu'on ne le faffe pas Fondateur du grand Empire d'Affyrie, qui eft bien plus récent. *Voyez* BAAL.

BÉLUS, Roi d'Orkney, fit une defcente au nord d'Ecoffe avec une armée fous le régne du Roi Evénus II. mais il fut entiérement défait. Toutes fes troupes furent tuées, ou noyées en fe retirant confufément dans leurs vaiffeaux; & Bélus perfuadé qu'on ne lui feroit point de quartier, fe tua lui-même. * Buchanan.

BÉLUS, ruiffeau de la Phénicie, appellé auffi *Pagida* ou *Paeida*, & Βέλεος par Jofèphe, prend fa fource du lac *Cendevia*, à 250 pas d'Acre ou Ptolémaïde, Il eft petit, mais profond; & il paffe par une vallée en rond d'environ 180 pas, où Pline dit que l'on a premiérement trouvé le verre. Il s'y amaffe une quantité prodigieufe de fable, qui fe change en verre: & ce qui augmente cette merveille, c'eft que le fable que ce lieu avoit rendu tranfparent, perd cette qualité, fi on le jette hors des extrémitez de cette vallée. Ce fable ne s'épuife point, quoi que l'on en tranfporte fouvent, & que l'on en charge plufieurs navires: car les vents y en pouffent du haut des montagnes voifines, & rempliffent bien-tôt le lieu. Cette vallée admirable ne change pas feulement le fable en verre, mais même les métaux qu'on y laiffe quelque tems. * Pline, *l.* 5. *c.* 17. & *l.* 36. *c.* 26. Jofèphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 9. Strabon, *l.* 16.

* BÉLUT (Pierre) Confeiller au Parlement de Paris, & Seigneur propriétaire d'une place, fituée alors dans la rue des Marmoufets, dans la même ville, fût obligé d'obtenir des Lettres de François premier Roi de France, pour avoir permiffion d'y bâtir une Maifon, à caufe que c'étoit un bruit commun, depuis plus de cent ans auparavant, qu'il avoit été défendu par un Arrêt du Parlement de faire aucun bâtiment en ce lieu. L'Hiftoire en rapporte ainfi la caufe: on dit qu'autrefois en cette même place étoit la Maifon d'un Patiffier qui ayant tué un homme chez lui, & l'ayant mis par morceaux avec le fecours d'un Chirurgien de fes voifins, en fit des pâtez qui lui aquirent la réputation du meilleur Patiffier de Paris, à caufe de la délicateffe de la viande. D'autres difent qu'il les faifoit avec la chair des pendus, qu'il alloit détacher du gibet. Quoiqu'il en foit, la chofe fut trouvée fi exécrable, que ce Patiffier, dit-on, fut condamné à la mort, & fa Maifon rafée, avec défenfe d'y bâtir. Encore qu'on ne pût point produire cet Arrêt, cette Hiftoire étoit néanmoins fi commune que le Sieur Bélut ne voulut pas y faire bâtir fa Maifon, avant que d'en avoir obtenu une permiffion expreffe du Roi. * *Voyez* du Breuil, *Antiq. de Paris.*

BELZ, ville & Palatinat de Pologne. *Voyez* BELZKO.

BELZ, ville d'Afrique, *Cherchez* BE'DIZ-VE'LE'S.

BELZANI (Valérianus.) *Cherchez* PIE'RIUS-VALE'RIANUS.

BELZELINGEN. *Voyez* BETZELINGEN.

BELZIG, BELSIG, BELTSIG & BELTZIG. *Voyez* BELTZIG.

BELZKO, *Belza*, *Belzium*, ville du Royaume de Pologne, dans la Ruffie Rouge, & la principale du Palatinat de même nom, eft bâtie toute de bois, & affez petite, fituée dans les marais, entre Léopold & Zamoski, à cinq milles de Pologne de la riviere de Bug. * Sanfon. Baudrand.

BELZKO (le Palatinat de) *Belzenfis Palatinatus*, petit païs de Pologne dans la Ruffie Rouge, & un de fes Gouvernemens: ceux du païs l'appellent *Belzkie*, du nom de la ville principale. Il eft étendu entre le Palatinat de Léopold, la terre de Chelm & la Volhinie, & eft divifé en quatre territoires, qui font ceux de Belzko, de Bufco, de Grodla & de Grabau, ainfi que le remarque Starovolski.

BEM. BEN.

BEM ou BEMBE, ville de Perfe, fituée felon les Géographes du païs à 74 degrez, 15 minutes de longitude, & à 28 degrez, 20 minutes de latitude. On tient que cette ville a été bâtie par le Calife Mouktadès. Le grand Défert de Berfham en eft pro-

proche. * Tavernier, *Voyages de Perse, tome* 1. *l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* BEMA. C'est ainsi qu'autrefois dans l'Eglise Gréque ou appelloit le chœur ou le Clerge prenoit séance, & où, à l'exception de l'Empereur, il n'étoit permis à aucun Laïque d'entrer. C'est aussi le nom d'une fête que les Manichéens célébroient à l'anniversaire de leur Chef Manès qu'ils mettoient dans un lieu élevé couvert de tapis précieux où l'on montoit par cinq degrez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Du Frêne, *Glossarium, p.* 195.

BE'MARCHIUS, Sophiste de Césarée en Cappadoce, a écrit les actions de Constantin en dix livres. Il a aussi composé quelques Harangues, selon Suidas, qui ne marque point en quel tems vivoit Bémarchius. * Vossius, *l.* 2. *des Hist. Grecs, c.* 17.

BE'MARIN, *Bemarina*, province de l'Amérique septentrionale, dans la Floride. Elle est au Roi des Apaléchites, située au pié des montagnes, où est la ville de Mélilot, capitale de ce païs des Apaléchites. * Laët. Sanson.

BEMBE, famille, &c. *Voyez* BEMBO.

BEMBE, ville. *Voyez* BEM.

* BEMBO, une des plus anciennes familles nobles de Venise, dont les premiers ancêtres ont, dès l'an 800, contribué à la fondation de l'Abbaïe de St. George-Majeur. On dit qu'elle est originaire de Bologne. Lorsque Pierre Gradénigo II. Doge de Venise introduisit en 1291 la forme de gouvernement qui subsiste encore aujourd'hui, la proposition en fut faite dans le Grand Conseil par LÉONARD BEMBO & par Marc Duéro, au nom & de la part du Tribunal qui porte le nom de *Quarantie Criminelle*. En 1401 FRANÇOIS BEMBO fut fait Evêque de Venise & mourut en 1417. BERNARD BEMBO eut pour fils PIERRE qui suit. Il en sera parlé dans l'article de son fils le Cardinal Bembo. En 1615, JEAN BEMBO fut élu Doge à la place de Marc Antoine Mémo. Il avoit auparavant été en 1595 Provéditeur Général de mer, & s'étoit comporté vaillamment contre les Uscoques. Après qu'il eut été revêtu de la dignité de Doge, les Vénitiens eurent quelque different avec l'Empereur au sujet de ces Bandits, & assiégerent Gradisca. Mais l'affaire fut bientôt accommodée par la médiation du Roi d'Espagne. Ce Jean Bembo mourut en 1618. En 1695, Ambroise Bembo servant sur mer en qualité de Capitaine extraordinaire, fut tué dans la bataille de Spolocadori. Outre les BEMBO dont on vient de parler, il y en a eu encore plusieurs autres qui en tems de paix & en tems de guerre se sont signalez chez les Vénitiens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye. Nani.

BEMBO (Pierre) Cardinal, Noble Vénitien, fils de BERNARD Bembo, & d'*Hélène* Marcella, naquit à Venise le 28 mai 1470. FRANÇOIS & MARC Bembo ses oncles, excellens Capitaines, & divers autres, ont mérité des éloges pompeux du sénat. BERNARD Bembo, pére du Cardinal, fut Gouverneur de Ravenne, & fut employé dans des négociations & des ambassades importantes. En 1481, il eut ordre de la République de mener du secours au Pape Sixte IV. pressé par les troupes d'Alphonse d'Aragon. Depuis, ayant été envoyé Ambassadeur à Florence, il y fit venir avec lui PIERRE Bembo son fils, qui s'y forma dans cette delicatesse de stile, & dans cette pureté de langage Toscan, qu'on admire dans ses Ouvrages. Pierre Bembo voulut encore savoir la Langue Greque, qu'il alla étudier en Sicile sous Constantin Lascaris. A peine étoit-il de retour à Venise, qu'il suivit son pere à Ferrare, où il fit son Cours de Philosophie sous Nicolas Léonicено. Ses Ouvrages faisoient du bruit en Italie, & ses Poëties sur tout y étoient généralement estimées. On y louoit la douceur de son stile; mais on y blâmoit l'affectation qu'il avoit d'employer de vieux mots, pour exprimer sa pensée avec plus de pompe & de majesté. Au reste plusieurs de ses Ouvrages étoient non seulement galans, mais même licentieux. C'étoit la suite d'un commerce illégitime qu'il entretenoit avec une Maîtresse, dont il eut trois enfans, *Torquato* & *Lucilio* Bembo, & une fille nommée *Hélène*, mariée à *Pierre* Gradenigo, Gentilhomme Vénitien. Ou cette inclination, ou l'amour qu'il avoit pour les Lettres, l'empêcha de se marier & d'accepter les emplois qu'on lui offroit dans la République. Il étoit continuellement dans son cabinet, & ne s'occupoit qu'à composer & à lire. Mais le Pape Léon X. ayant été élevé au pontificat en 1513, le tira de sa solitude; & l'ayant choisi pour être son Sécretaire, il l'exposa malgré lui à cet embarras d'affaires, pour lesquelles il avoit témoigné tant d'aversion. Sa grande assiduité au travail, & ses veilles continuelles le jettérent dans des maladies fâcheuses, dont il ne se tira qu'avec peine. On l'obligea d'aller changer d'air à Padoue, où il étoit en 1521, lorsqu'il reçut les nouvelles de la mort du Pape. Bembo se retira à Venise, où il vécut agréablement parmi les livres & les Gens de Lettres, jusqu'à ce que le Pape Paul III. le créa Cardinal en 1538. Cette promotion, à laquelle il ne s'attendoit point, le surprit si fort, qu'il fut sur le point de remercier le Pape de l'honneur qu'il lui vouloit faire. On dit même qu'il ne se seroit jamais résolu à l'accepter, si entrant le lendemain au matin dans l'église pour y faire ses dévotions & recommander cette affaire à Dieu, il n'eût pris garde qu'au moment qu'il s'approchoit de l'autel, le Prêtre y lisoit ces paroles de Jesus Christ à saint Pierre, *Pierre, suivez moi*. Il crut que le Fils de Dieu lui parloit à lui même, & ne s'opposa plus au dessein qu'on avoit de l'élever à une dignité qu'il n'avoit point recherchée. Bembo n'étoit point lié aux Ordres sacrez, quoi qu'on en ait voulu dire; car écrivant à un de ses parens une lettre datée du 24 décembre 1539, *Je serai sacré*, lui dit-il, *à ces fêtes de Noël, & prendrai l'Ordre de prêtrise, ensuite je m'instruirai à célébrer la Messe. Admirez le changement que Dieu a eu la bonté de faire en moi.* Le Pape lui donna l'Evêché d'Eugubio, puis celui de Bergame. Il ne négligea rien pour bien remplir tous les devoirs d'un bon Pasteur, & il mourut en 1547, dans la 76 année de son âge, pour s'être blessé au côté contre une muraille, étant à cheval. Il fut enterré dans le chœur de l'église de la Minerve, où *Torquato* Bembo son fils lui fit dresser l'épitaphe qu'on y voit; & Jérôme Quirini son ami, prit le soin après sa mort de lui faire dresser à Padoue dans la célébre église de saint Antoine une tres-belle statue de marbre. Jean de la Casa a écrit l'Histoire de la Vie de ce Cardinal, & a fait un denombrement assez exact de ses Ouvrages Italiens & Latins. Entre ces derniers il y a seize livres de Lettres écrites pour Léon X. dans le tems qu'il étoit son Sécretaire; six livres d'Epîtres familieres; un Dialogue, qui contient la Vie de Gui Ubaldo de *Montefeltro*, Duc d'Urbin; diverses Harangues; l'Histoire de Venise en douze livres, qu'il a traduite lui même en Italien, &c. Ces Ouvrages, & sur tout le dernier, sont écrits assez purement en Latin; mais avec une grande médiocrité de genie. Entre les pieces Italiennes, le Poeme qu'il a fait sur la mort de son frére Charles, est une des meilleures; & on peut dire qu'il n'y a rien de plus beau, rien de plus délicat, ni rien de plus passionné. Jules-Cesar Scaliger, Ambrosio Personna, Augustin Beazianus & divers autres, consacrérent des éloges funébres à sa memoire. Jules Scaliger le reprend d'une trop grande affectation qu'il a fait paroître en voulant imiter Cicéron, même dans ses vers: il remarque de plus que le scrupule excessif qu'il a témoigné, dans la peur de blesser tant soit peu la pureté de la Langue Latine, l'a rendu ridicule: il blame aussi dans ce Poéte la hardiesse qu'il a eue, & la licence qu'il s'est donnée d'appeller Jesus Christ un Héros, en quelque sens qu'il l'ait voulu faire entendre. * Jean de la Casa, *la Vita Petri Bembi, pag.* 153. *Collect. Batesii*, in 4. De Thou, *Hist. l.* 3. *ad ann.* 1547 Jules-César-Scaliger, *Hypercrit. seu l.* 6. *Poetic. p.* 800. Joseph Scaliger, *in prim. Scal. p.* 27. La Roche-Pozai, *Nomencl. Card.* Sponde, *In Annal.* Aubery, *Hist. des Cardinaux*. Imperialis, *in Mus. Histor.* Ughel, *Ital. sacr.* Lilio. Onuphre. Ciaconius. Tipotius, &c. Cossart, *tome* 2. *de la défense de Voiture, p.* 61. Olaus Borrichius, *Dissert. de Poet. Lat. p.* 94. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes mod. tome* 7. ou *tome* 4. *partie* 3. *p.* 256. *n.* 770. *de l'edition* d'Amsterdam 1725.

BEMBUS (Mathieu) natif de Posen en Pologne, florissoit en 1640. Il fut Prédicateur du Roi Sigismond, & écrivit un livre sous le titre de *Pax non Pax*; un autre, qui a pour titre, *Pastor Vigilans*; & un troisiéme, *Christianus Bellator, &c.* * Alegambe, *p.* 352.

BE'ME, Allemand de nation, élevé chez le Duc de Guise, fut le principal exécuteur du massacre de l'Amiral de Chatillon. Ce fut lui, qui dès que la porte de la chambre eut été enfoncée, lui demanda, *es-tu l'Amiral?* & qui ayant sçu par sa réponse ce qu'il demandoit, lui enfonça l'epée au travers du corps, & lui donna ensuite un grand coup d'estramaçon sur le visage. Le Duc de Guise lui ayant demandé, *si la besogne étoit faite*, il répondit qu'oui; & exécuta l'ordre qui lui fut aussi-tôt donné, de jetter le corps par la fenêtre. Ayant été pris en Xaintonge par la garnison de Bouteville l'an 1575, il promit une grosse rançon, & de faire sortir Montbrun, que les Catholiques avoient pris en Dauphiné. La seule envie de sauver Montbrun empêcha que l'on ne fit mourir Béme; c'est pourquoi dès qu'il sçut que Montbrun avoit été executé, *il corrompit un soldat*, dit d'Aubigné dans son Histoire, *qui le sauva sur un bon cheval, un pistolet à l'arçon de la selle. Bertanville, Gouverneur du lieu, le sentant échapé, saute sur un courtaut seul & empoigne Béme avec le soldat, & n'ayant armes qu'une epée, donne à tous les deux; le soldat ne l'attend point, mais Béme se mit à crier*, tu sais que je suis un mauvais garçon, *& tira son coup de pistolet: l'autre en répondant*, je ne veux plus que tu le sois, *mit l'epée jusqu'aux gardes dans le ventre de son prisonnier.* Béze dit à peu près la même chose; M. de Thou raconte la chose avec d'autres circonstances; mais elle est la même dans le fonds. Un homme si infame ne méritoit point de place dans ce Dictionnaire: mais on l'a fait pour apprendre aux Lecteurs la fin de ce personnage. * Bayle, *Dict. Crit.*

BEMESEL, ville de la Tribu de Juda. Cette place s'étant revoltée mal à propos contre Alexandre Roi des Juifs, s'attira si fort la colére de ce Prince, qu'il la donna au pillage à ses soldats, fit transporter le peuple à Jérusalem, & crucifier huit cens des plus apparens en sa présence, pendant qu'il dînoit, & ce triste spectacle se passa à la vue des femmes & des enfans des suppliciez. * Josephe, *l.* 1. *de la Guerre des Juifs.*

* BEMMEL (Gabriel) de Bruxelles, fut reçu Docteur en Droit à Louvain, en l'an 1612. Il a écrit *Triumphus SS. Ignatii de Loyola & Francisci Xaverii.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 253.

* BEMMEL (Jean George) fils du précedent, fameux Peintre de batailles. Il mourut à Nuremberg le 18 juin 1723. * *Biblioth. Germ. tome* 7. *p.* 227.

* BEMMEL (Guillaume de) Peintre, l'un des meilleurs Disciples de Herman Zachtleven, naquit à Utrecht. Après s'être bien exercé dans la Peinture, il alla à Rome, tant pour se perfectionner sur d'excellens originaux que pour satisfaire l'envie qu'il avoit toujours eue de répresenter des païsages & des vues d'Italie. De là il tourna vers l'Allemagne où se trouvent la plupart de ses ouvrages, sur tout à Nuremberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *livre des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

* BEMMEL, gros village ancien avec château à côté droit du Wahal au nord de Nimégue tirant vers l'est.

BEMPDE (Jourdain van den) natif de Tournai, entra dans l'Ordre de saint Dominique à Bruges le 26 novembre 1652, & quitta alors le nom de Gérard, qu'il avoit eu au batême. Il mourut à la fleur de son âge le onziéme mars 1671, un an après avoir publié un Poëme en Flamand sur la passion. * Echard, *tome* 2.

BEMYSTER, bourg du Comté de Dorset en Angleterre, capitale de son canton, à cent onze milles Anglois de Londres. Il est au nord-ouest de Dorchester. * *Dict. Anglois.*

BEN, un des Lévites, qui avoient charge de se tenir devant l'Arche, pendant qu'on faisoit les sacrifices. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 18.

Il faut remarquer, que le mot de *Ben* signifie *fils* en Hébreu, & qu'il y a dans la Bible, plusieurs noms qui commencent par ce mot. Quelquefois les Interprétes ont gardé le mot de *Ben* avec le suivant & en ont fait un nom propre: quelquefois, ils l'ont traduit par *fils d'un tel*, comme *Bengaber*, *fils de Gaber*. I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 13.

4. *v.* 13. C'eſt ce qui fait qu'on ne trouvera pas ici tous les noms, qui commencent par le mot de *Ben*. Il y a pourtant bien de l'apparence, qu'il y avoit divers enfans, qui ne portoient point d'autre nom, que celui de *fils d'un tel*. Cela étoit encore en uſage, il n'y a pas long tems, en Angleterre, dans les Païs-Bas, & ailleurs, & cet uſage n'eſt pas même tout à fait aboli. Ainſi le mot qu'on a traduit en Latin par *Janſonius*, s'écrit en Flamand *Janſz*, par abbréviation, & ne ſignifie autre choſe que *le fils de Jean*. Les enfans de ceux qui étoient ainſi appellez redoubloient le nom de Fils, & diſoient par exemple, *fils du fils de Jean*. Cette remarque peut fournir l'étymologie de pluſieurs noms de famille.

BÉNA, BECCABÉNA, *Bena*, *Beccabenna*, Royaume de la Nigritie en Afrique, dont les peuples ſont appellez *Souſos*, eſt ſitué au midi du Royaume de Madinga, & à l'orient de celui de Melli. La ville capitale a donné le nom à ce païs, qui eſt rempli de montagnes, où il y a des mines de fer plus fin que celui d'Europe. On y voit des ſerpens auſſi gros que la cuiſſe d'un homme, mouchetez de diverſes couleurs tres-vives. Le Roi tient d'ordinaire un de ces ſerpens entre ſes bras, & le careſſe comme on fait ici les petits chiens; c'eſt pourquoi on l'appelle *le Roi des ſerpens*. Ces peuples ſont idolâtres, & croyent que les morts trouveront en l'autre monde tout ce qu'on enterre avec eux dans le tombeau: d'où eſt venu leur coutume, d'y mettre de grandes ſommes d'or & d'argent, principalement dans les ſépulchres des Rois & des grands Seigneurs, qu'on cache en des lieux écartez, ou en quelque endroit profond d'une riviére, dont on détourne les eaux, pendant qu'on y creuſe le tombeau, pour lui faire reprendre enſuite ſon cours ordinaire. * Dapper, *Deſcr. de l'Afrique*. Jean Léon l'*Africain*.

BÉN-ABDALHOKM. *Voyez* ABDALHOKM.

BÉN-ABINADAB, c'eſt à dire, le fils d'Abinadab, un des douze Officiers du Roi Salomon, qui avoit l'Intendance de tout le païs de Néphat-Dor. Il avoit épouſé Taphet fille de Salomon. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 11.

BÉNAC (Seigneurs de) *Cherchez* NAVAILLES.

BÉNAC (Lac de) *Voyez* BE'NACUS.

BE'NACUS, nom ancien d'un des plus grands Lacs d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, appellé aujourd'hui *Lac de Garde*, ſelon Léandre. Cet Auteur remarque qu'il y a eu anciennement en ces quartiers-là, une ville appellée *Benacus*, d'où le Lac a pris ſon nom; & il en eſt parlé dans une ancienne inſcription de l'*Orthographie* d'Aldus. Ce Lac eſt dans le Territoire de Vérone, entre de hautes montagnes, où les vents venant à s'engouffrer, y élévent des ondes, comme ſur la mer. Il s'étend en longueur du ſud au nord l'eſpace de trente milles, & en a environ dix de largeur. Il eſt celebre pour ſes excellens poiſſons, & ſur tout pour une ſorte de carpes, qu'on ne trouve point ailleurs. Ce Lac ſe décharge par la riviére de Mincio dans celui de Mantoue, & de là dans le Pô. * Léandre. Alberti. Sanſon.

BE'NADAD I. de ce nom, Roi de Syrie, que Joſéphe nomme *Adad*, étoit petit-fils d'Adad, fils d'Eliod. Ce Prince commença de régner avant l'an 3095 du monde, & avant Jeſus Chriſt 940, & ſe rendit redoutable aux Etats d'alentour. Il fit alliance avec Aſa Roi de Judée, & lui donna du ſecours contre Baaſa Roi d'Iſraël, qu'il empêcha la même année de continuer les fortifications qu'il faiſoit faire à la ville de Rama. En 3134, fier de ſes victoires précédentes, il vint avec trente-deux petits Rois, ou Gouverneurs des provinces voiſines, aſſiéger Samarie. Achab voyant que Bénadad lui impoſoit des conditions inſupportables, & qu'outre des ſommes immenſes, il lui demandoit encore ſes femmes & ſes enfans, ſe réſolut à ſoutenir le ſiége. Dans une ſortie qu'il fit avec ſept mille hommes, il défit preſque entiérement les ennemis, & les contraignit de lever le ſiége. L'année ſuivante il tailla en piéces cent mille Syriens: de ſorte que Bénadad ruïné ſe ſoumit à ſa clémence. Achab fit la paix avec lui, & le renvoya en ſon païs contre l'ordre de Dieu; il en fut repris aigrement par un Prophéte, & il eut ſujet de ſe repentir de ſa trop grande facilité, car Bénadad reprit les armes contre lui, & le tua dans une bataille en 3138. Depuis, ce Roi de Syrie remporta quelques avantages ſur ſes voiſins. L'an 3146 du monde, & 889 avant Jeſus Chriſt; il fut dangereuſement malade, & ſachant que le Prophéte Eliſée étoit à Damas, il lui envoya demander par Hazaël s'il guériroit, Le Prophéte prédit à ce dernier, qu'il ſeroit Roi, & qu'il feroit de grands maux aux Iſraëlites. En effet Hazaël allant trouver le Roi, l'aſſura qu'il guériroit de ſa maladie, mais le lendemain il l'étrangla, & ſe fit déclarer Roi. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 20. 21. II. ou IV. *Rois*, *ch.* 8. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 18. Joſéphe, *Antiq. Jud. l.* 8. *&* 9.

BE'NADAD II. étoit fils de ce Hazaël dont nous venons de parler, & lui ſuccéda vers l'an 3199 du monde, & avant Jeſus Chriſt 836. Joas Roi d'Iſraël, le vainquit en trois batailles, & recouvra ſur lui les païs que ſon pére avoit gagnez ſur les Iſraëlites, ainſi que le Prophéte Eliſée l'avoit prédit depuis. Nous ne ſavons pas le tems de la mort de Bénadad II. Raſin ou Retſin lui ſuccéda. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 13. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 24. Joſéphe, *l.* 9. *Antiq. Jud. c.* 9.

* BE'NAGIUS, Officier de Théodoſe *le Jeune*, en CCCCXVI. Il en eſt fait mention dans la Loi XVII, du Titre *de proximis*, dans le Code Théodoſien.

BE'NAIA. *Cherchez* BANAIAS.

BE'NAKETH ou BENKATH, ville de la Tranſoxane, qui eſt des dépendances de celle de Schacke. Elle eſt ſituée ſur une riviére qui porte ſon nom, & eſt fortifiée par un bon château. Abulféda lui donne 90 degrez de longitude, & 41, 20 minutes, ou 40, 30 minutes de latitude. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient*.

BEN-ALTABAN, Rabbin. *Voyez* LE'VI

BEN-AMID. *Voyez* AMID.

BEN-AMMI. *Voyez* AMMON,

BE'NARES, BANNARA, BANARA, ville de l'Indoſtan ou Empire du Grand-Mogol, ſituée ſur le Gange, dans un tres-beau païs. C'eſt où ſe tient l'école générale de toute la Gentilité des Indes, & où ſe rendent les Bramans & les Pendets, ou Docteurs du Paganiſme. Il n'y a point de colléges, ni de claſſes, comme en Europe; mais les Maîtres ſont diſperſez par la ville, dans des maiſons accompagnées de jardins. De ces Maîtres, les uns ont quatre ou cinq Diſciples; les autres huit ou dix, & quelques-uns quinze ou vint, qui étudient pendant dix ou douze ans. Cette étude eſt longue, parce que les Indiens ſont d'une humeur lente & pareſſeuſe, & qu'ils ne ſont guéres animez au travail, par l'émulation, ou par les récompenſes. Leur premiére occupation eſt d'apprendre le *Hanſcrit*, qui eſt une ancienne Langue tout à fait différente de l'Indienne ordinaire, & qui n'eſt entendue que des Pendets & des Savans. C'eſt de cette Langue dont le P. Kirker a donné l'alphabet. Elle s'appelle *Hanſcrit*, c'eſt à dire, *langue pure* ou *ſainte* ou *divine*, parce qu'ils tiennent que ce fut dans cette Langue que Dieu donna les *Beths* ou *livres ſacrez*, à Brama leur Prophéte. Après qu'ils ont appris le *Hanſcrit*, ils ſe mettent à lire le *Purane*, c'eſt à dire, l'*Abbrégé des Beths* ou *livres de la Loi*. Enſuite ils s'appliquent quelque tems à la Philoſophie. Entre leurs Philoſophes, il y en ſix fort célébres, qui ont formé ſix Sectes différentes. Quelques-uns parlent des premiers principes des choſes, d'une maniere qui approche des opinions de Démocrite & d'Epicure. D'autres ont des ſentimens à peu près ſemblables à ceux d'Ariſtote & de ſes Interprétes. Quelques uns ont des dogmes, qui ont quelque rapport à la doctrine de Platon; mais tout cela eſt tellement confus, que les Pendets n'entendent guéres leurs premiers Docteurs, & ne ſe font pas mieux entendre à leurs Diſciples. Ils ont quantité de livres de Médecine, qui ſont plutôt des recueils de remédes, que des Diſcours Phyſiques. Pour l'Anatomie, ils n'y connoiſſent rien, parce qu'ils n'oſeroient ouvrir de corps, ni d'hommes, ni d'animaux. Ils s'adonnent fort à l'Aſtrologie; mais ils n'ont pas beaucoup de lumiére dans cette Science, & ils feignent des fables, pour expliquer les éclipſes du ſoleil & de la lune. Ils diſent qu'un *Déüta*, c'eſt à dire, *un Dieu* ou *un Génie*, qui eſt malfaiſant & ennemi du ſoleil, ſe ſaiſit de cet aſtre, l'infecte & l'obſcurcit quelquefois, & qu'un autre *Déüta* nommé *Rah*, ennemi de la lune, lui fait le même. Ils font trois ſortes de *Déutas*; les uns, diſent-ils, ſont bons; les autres malins; & les autres indifférens, c'eſt à dire, ni bons ni mauvais. A l'égard de la Géographie, ils s'imaginent que la terre eſt platte & triangulaire, & que toute cette maſſe eſt ſoutenue ſur la tête de pluſieurs éléphans, qui cauſent des tremblément de terre, quand ils ſe remuent. Dans le XVII ſiécle, il parut dans l'Indoſtan une fameuſe cabale de ces Pendets de Bénarès, qui fit beaucoup de bruit, parce qu'elle avoit gagné l'eſprit de Dara-Chan, & de Sultan-Sujah, fils de Chagéhan, Grand-Mogol. Les Pendets de cette cabale tiennent la doctrine de ces anciens Philoſophes, qui admettoient un eſprit univerſel, & une ame répandue par tout le monde, de laquelle toutes les ames des hommes & des animaux, étoient des portions. C'eſt cette même doctrine, qui fait auſſi la cabale des Soufys, & de la plupart des Savans dans la Perſe. * Bernier, *Hiſt. du Grand-Mogol*, *tome* 3.

BEN-ARRAF. *Voyez* ARRAF.

BE'NAVARRI, BENVARRI, BENHUARRI, BENWARRI & BE'NAVARI, *Benavarium*, petite ville d'Eſpagne, capitale du Comté de Ribagorça. Elle a une citadelle, & eſt ſituée aux confins de la Catalogue, à ſix lieues de la ville de Balbaſtro, du côté de l'eſt, tirant vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BE'NAVENTE, anciennement *Aritium*, *Aritium Pretorium*, autrefois petite ville de l'Eſpagne Luſitanique, maintenant village de l'Eſtramadoure Portugaiſe, ſitué ſur le Tage, vis à vis d'Alanguer, & à neuf lieues au deſſus de Lisbonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BE'NAVENTE, bourg ou petite ville du Royaume de Léon en Eſpagne. Il eſt défendu par une citadelle, & eſt ſitué ſur la riviére d'Eſla, entre la ville de Léon & celle de Zamora. Le Roi Ferdinand II. y mourut. C'eſt un Comté qui a le titre de Grand d'Eſpagne, & qui appartient à la Maiſon de Pimentel *Voyez* PIMENTEL.

BE'NAUGES, *Benalgia*, petit païs de la Guyenne propre, province de France, ſitué le long de la Garonne, au midi oriental de la ville de Bourdeaux. Le bourg de Cadillac en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

BE'NAVIDES (Michel de) né de parens d'une illuſtre nobleſſe à Carion de Condès, entra en 1568, âgé de ſeize ans ſeulement, dans l'Ordre de ſaint Dominique; & après y avoir enſeigné la Théologie en divers endroits, avec un ſuccès qui pouvoit le flatter beaucoup s'il avoit eu d'autres vues que de plaire à Dieu, il s'offrit volontairement au célébre Pére Jean Chryſoſtome, pour aller avec lui faire un établiſſement dans les Philippines. Il arriva à Manille le 25 juillet 1587, & auſſi-tôt plein de zéle pour le ſalut des ames, il ſe chargea avec Jean Cobo, autre Religieux de ſon Ordre, du ſoin des Chinois qui venoient pour le commerce dans cette ville. On aſſure qu'ils eurent le bonheur d'en convertir pluſieurs à la Foi; à quoi la charité qu'ils leur firent voir en leur procurant un hopital, où ils leur rendoient eux-mêmes les ſervices les plus bas, ne contribua pas peu. Ces premiers ſuccès portérent Bénavidès à entreprendre d'annoncer la Foi aux Chinois dans leur propre païs. Il y aborda en 1589, avec le Provincial Jean de Caſtro; mais arrêtez auſſi-tôt, & conduits devant les Magiſtrats, toute la récompenſe de leur zéle fut d'avoir été jugez dignes de ſouffrir quelques mois la priſon, & divers mauvais traitemens pour Jeſus Chriſt. Etant de retour à Manille, il fut choiſi pour accompagner en Eſpagne, l'Evêque de cette ville, Dominique de Salazar, comme Procureur de la province des Philippines: & le fruit de ſes négociations en cette Cour, fut une défenſe aux Gouverneurs de faire accompagner de troupes les Miſſionnaires, dont ce cortége

 ren-

rendoit les travaux inutiles, & la ſuppreſſion d'un Bref qui autoriſoit les Evêques à viſiter les Réguliers dans ces païs éloignez. Philippe II. donna en même tems une marque sûre de l'eſtime qu'il faiſoit de Bénavidès, en le préſentant au Pape pour premier Evêque de la nouvelle Ségovie; mais le pieux Religieux s'en défendit autant qu'il lui fut poſſible, & il ne ſe rendit qu'aux ordres preſſans de Clément VIII. Il ne fut pas plutôt ſacré, qu'il partit avec vint Religieux de ſon Ordre pour Manille, d'où il alla prendre poſſeſſion de ſon égliſe, dans laquelle il y avoit au plus deux cens naturels du païs qui euſſent embraſſé le Chriſtianiſme; mais la Grace répondit ſi bien à ſon zéle, que de trois provinces dont ce diocéſe eſt compoſé, il en convertit deux preſque entiéres. Auſſi ſa charité pour les Indiens fut-elle toute extraordinaire; & les menaces ni les inſultes des Eſpagnols ne l'empêchérent jamais de protéger ces malheureux, que la barbarie de leurs nouveaux maîtres éloignoit d'une Religion deshonorée par ceux à qui ils la voyoient profeſſer. Philippe III. qui ne l'eſtimoit pas moins que ſon pére, le transféra enſuite à l'Archevêché de Manille: & comme il ſavoit que ſa charité le rendoit tres pauvre, il voulut que ſes proviſions en Cour de Rome fuſſent levées aux dépens du thréſor royal: elles ſont du 15 avril 1602. Bénavidès continua de vivre dans ſa nouvelle dignité, comme il avoit fait juſqu'alors, & mourut à Manille en réputation de ſainteté le 26 juin 1607, âgé d'environ cinquante-cinq ans. Lopès a publié une Rélation de ſa nouvelle égliſe de Ségovie, qu'il avoit envoyée à Clément VIII. en 1598, & l'on aſſure qu'il a laiſſé un Dictionnaire Chinois, tres-utile à ceux qui ſont venus après lui. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

BE'NAVIDIUS (Marc) ou MARCUS MANTUA BE'NAVIDIUS, Juriſconſulte célébre, natif de Padoue fils de *Jean Pétre* Bénavidio, Médecin, étudia avec grande application les Belles Lettres, & la Juriſprudence Civile & Canonique, qu'il enſeigna pendant ſoixante ans à Padoue, avec un applaudiſſement extraordinaire. L'Univerſité de Bologne, le Roi de Portugal, le Pape, & pluſieurs autres Princes, ſouhaitérent de l'attirer chez eux; mais il préféra aux avantages qu'on lui offroit, le plaiſir de vivre dans ſa patrie, où l'on avoit pour ſon mérite toute la conſidération poſſible. Il fut fait trois fois Chevalier, en 1545, par l'Empereur Charles-*Quint*; en 1561, par Ferdinand I; & en 1564, par le Pape Pie IV. Il mourut le 28 mars 1582, en la 93 année de ſon âge. Ses plus beaux Traitez ſont, *Collectanea ſuper Jus Cæſareum*; *Apophthegmata legalia*; *Conſiliorum tomi duo*; *Problematum legalium, libri quatuor*; *Topica*; *Encomium Sacerdotii*; *Obſervationum legalium, libri decem*; *Polymathiæ libri duodecim*; *De illuſtribus Juriſconſultis*; *Locorum communium libri tres*; *pro jure-candidandis*; *De privilegiis militaribus*; *De pupillorum favoribus, &c.* * Thomaſini, *in Illuſt. Viror. Elog. partie* 1. Ghilini. Simler.

BENCHOCHAB, fameux Impoſteur. *Cherchez* BARCOCHEBAS.

BENCE, BENCI ou BENCIO (François ou Plaute) Jéſuite, natif d'Aquapadente en Italie, avoit été Diſciple & ami particulier du docte Marc-Antoine Muret, auquel il perſuada de ſe faire Prêtre. Il écrivit divers Ouvrages en proſe & en vers, *Annuæ Litteræ de rebus Societatis*, en quatre parties; un poëme intitulé, *Quinque Martyres è Societate Jeſu in India, &c.* Divers Auteurs ont parlé avantageuſement du P. Benci, comme Bozius, Strada, Jean Victor Roſſi, & le Cardinal Baronius, qui lui rend ce témoignage: *Franciſcus Bencius*, dit-il, *vir maxime pius & inſigniter eruditus, qui & Muſas reddit Chriſtianas & ſuaviore concentu canoras.* Il mourut à Rome le ſixiéme mai 1594, âgé de 52 ans. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illuſtr. c.* 50. *&c. Scaligerana.* Antoine Teiſſier, *Elog. des Hommes ſavans, tome* 4. *p.* 191. *de l'édit. de* 1715. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poetes mod. tome* 7. ou *tome* 2. *partie* 3. de l'édit. de Hollande 1725. *p.* 393.

BENCIIS (Hugues de) de Sienne, célébre Médecin, vivoit en 1430. Trithéme parle de lui avec éloge. Il compoſa des Commentaires ſur Avicenne, ſur les Aphoriſmes d'Hippocrate, ſur Galien, &c. * Trithéme.

BENCIO. *Cherchez* BENCI.

BENCOCHAP. *Voyez* BARCOCHÉBAS.

BEND, Société de Peinture, établie à Rome, depuis le tems de Raphaël d'Urbin, que l'on regarde comme en étant le principal Fondateur. Lorſque cette Société veut aggréger quelqu'un à ſon corps, il doit y avoir pour le moins ſept membres. Voici le cérémoniel de ces réceptions. Le *Veld-Paap*, qui eſt le Préſident, eſt aſſis ſur un ſiégé élevé. Il propoſe, dans un diſcours bien étudie, qu'il adreſſe au *Vert*, c'eſt a dire, a celui qui doit être initié, les loix & les régles qui contiennent les préceptes de la Peinture, & les ſtatuts inviolables de la Societé. L'Aſpirant ayant répondu, avec un profond reſpect, qu'il eſt diſpoſé à exécuter tout ce qu'on lui a preſcrit, le *Veld-Paap* lui met ſur la tête une couronne de Laurier, & en même tems tous les confréres aſſiſtans crient à haute voix, *vive, vive, vive nôtre nouveau Confrére.* On lui donne alors le nom qu'il doit porter, & cette cérémonie s'appelle *batiſer.* Lorſque Corneille le Brun fut reçu, on lui donna le nom d'*Adonis.* Cela fini on accorde au nouveau Membre, avec diverſes cérémonies, ſes lettres d'aſſociation, ſignées de tous les Aſſiſtans; après quoi on ſe rend dans l'appartement où la table eſt dreſſée, & où les Confréres ſe réjouiſſent aux frais du nouvel Aſſocié. Au point du jour on ſe rend au tombeau de Bacchus, pour l'arroſer. Il eſt à une bonne lieue de la ville dans une petite Egliſe appellée *Ste Agnès.* Ce tombeau eſt d'un beau porphyre, ayant aux quatre coins une répréſentation de Bacchus. Vis à vis, il y a une Hôtellerie, d'où l'on fait voir au nouvel Aſſocié les plus belles vues de Rome, & où l'on ſe divertit tout le jour. Ici il eſt libre au nouveau Membre de payer toute la dépenſe, ou ſimplement la moitié. On ne reçoit plus perſonne dans cette Société, à moins qu'il ne ſache ou le Flamand ou l'Allemand. * Corneille le Brun, *Voyage, &c. ch.* 2.

BENDA, ancienne ville de Macédoine, qui a eu un Evêché ſuffragant de Durazzo. Cette ville eſt aujourd'hui ruïnée; mais le païs qui eſt à l'entour de ſes ruïnes dans l'Albanie, porte encore à préſent le nom de Benda, & eſt ſoumis au Turc. L'Evêque fait ſa réſidence dans le château de Mannuoli. * Sanſon. Baudrand.

BENDAM. *Voyez* BADAN.

BENDARMASSEN ou BEMDARMASSIN. *Voyez* BENJARMASEN.

BENDE'CAR, ou BENDÉKER, c'eſt à dire, *fils de Déker*, un des douze Officiers du Roi Salomon, Intendant de Maccez, Salebin & autres contrées. * I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 9.

BENDE'MIR, *Araxes, Bendemirius Fluvius*, riviére de Perſe. Elle paſſe par la province de Fars, & près de la ville de Schiras ſa capitale, & de là elle ſe rend dans le Golfe Perſique. C'eſt l'Araxe des Anciens.

BENDER, ou TECKIN, place forte en *Beſſarabie*, ſur le Nieſter, à 20 lieues d'Allemagne de l'emboûchure de ce fleuve qui ſe jette dans la Mer Noire. C'étoit autrefois un endroit des plus chétifs, mais depuis que les Turcs ont cédé *Kamnieck* à la Pologne, ils en ont fait une fortereſſe à la moderne. Un *Sangiac* y fait ſa réſidence; d'où vient que toute la contrée eſt appellée le *Sangiacat* de Bender. Au reſte, cette place s'eſt rendue célébre par le ſéjour que Charles XII. Roi de Suéde y a fait, s'y étant retiré en 1709, après avoir été battu par les Moſcovites auprès de Pultowa. On trouve encore un grand nombre de places en Turquie, en Perſe & en Arabie qui portent toutes le nom de *Bender* ou de *Derbent*, qui eſt la même choſe, l'un & l'autre ſignifiant une place ſur les frontiéres, ou une clef de l'Empire; de là vient auſſi que toutes les places qui portent ce nom ſont bâties ſur les frontiéres. * *Diction. Allemand.*

* BENDERMACRI, lieu de l'iſle de Bornéo dans une petite iſle ſur la côte occidentale de cette même iſle, ſur la riviere de Succadana.

* BENDIDIA, nom d'une fête que les Thraces célébroient à l'honneur de Diane qu'ils appelloient *Bendis.* Du tems de Platon on commença à faire la même choſe à Athénes, où l'on en célébroit la fête dans le port de Pirée, le 19 ou le 20 du mois de Targélion, à la clarté des flambeaux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BENDIS, eſt le nom que les peuples de Thrace donnoient à Diane, entendant par ce mot la terre, comme le témoigne Heſychius. D'autres veulent que ce fut la lune, comme Suidas & Phavorin. Les fêtes que ces peuples faiſoient à l'honneur de cette Déeſſe, approchoient des Bacchanales. * Strabon, *l.* 9. Proclus, *liv.* 1. *ſur le Timée.*

BENDOCDAR; Sultan de Babylone, & grand perſécuteur des Chrétiens, ſe mit avec le ſecours de ſes amis, ſur le thrône, d'où il chaſſa le Souverain légitime. Il aſſiégea Acre avec trente mille hommes vers l'an 1263, ravagea l'Armenie, & mourut a Damas le 15 avril de l'an 1277, en venant combattre les Tartares. On croit que ce fut de poiſon. * Sanut, *l.* 3. *partie* 12. *c.* 6. *& ſuiv.* Haiton, *c.* 35.

* BENDSCHIN, petite ville de Siléſie, de la dépendance de la Principauté de Jagerndorf, eſt au ſud de Jagerndorf, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée de deux lieues & demie. Elle eſt ſituée ſur la petite riviére de Hoſnitz.

BE'NE, petite ville d'Italie en Piémont, avec un ancien château & le titre de Comté, ſur les frontiéres de Montferrat, & proche du Tanare. Elle donne le nom au païs voiſin que l'on appelle *le Bénéſe*, & eſt à cinq milles de Quiéraſque. Dans le XVI ſiécle, le Comte de Béne étoit dans le parti des François, pendant que le Comte de la Trinité ſon frére, tenoit celui des Eſpagnols. En 1553, ce dernier perſuada à Ferdinand de Gonzague d'aſſiéger Béne, ce qu'il fit; mais Montluc à la perſuaſion de Birague, s'y étant jetté avec quelques autres, ils firent lever le ſiége. Depuis, les fortifications de Béne ont été ruïnées. * Montluc, *Mémoires.* * De Thou, *Hiſt. l.* 12. Pluſieurs tiennent que la maiſon *del Béne* eſt originaire de France; qu'elle paſſa en Italie avec Charles, Comte de Provence & d'Anjou, frére de St. Louïs; & qu'elle repaſſa d'Italie en France, lorſque les Angevins furent chaſſez de Naples. Ils fondent leur opinion ſur le nom de l'ancienne Baronnie de *Béne* près de *Montfort l'Amaury*, où ſe voyent encore, en pierre, les armoiries & la deviſe de Meſſieurs *del Béne*, ou *de Béne.* Car ils ſont ainſi appellez dans les Archives de Florence. Le même nom & les mêmes armes reſtent gravées ſur un ancien tombeau, qui eſt à *Fiéſole*, petite ville Epiſcopale, d'où l'on prétend qu'ils ſont originaires, ſelon ces vers.

A Feſulis quondam deſcendens clara propago,
A Benio *traxere* Benes, *de nomine nomen*
Qui magni Ottonis miles calcaribus aureis
Ornari meruit.

Cela montre qu'un *de Béne* fut fait Chevalier de la main de l'Empereur Othon I. ſurnommé le Grand, qui régnoit dans le dixiéme ſiécle. Dans le Catalogue des Gonfaloniers de Florence on trouve un *Jacopo del Béne* qui le fut trois fois, 1. en novembre & décembre de l'an 1352; 2. en juillet & août de l'an 1355; 3. en mars & avril de l'an 1395. Il y a eu de cette famille deux Evêques d'Alby, un Evêque d'Agen, & un Evéque d'Orléans. Ce dernier ſignoit toûjours à l'Italienne, *del Béne*; ce qui s'obſervoit dans ſes Mandemens, & dans tous les Actes qui s'expédioient en ſon nom. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 1. *p.* 404. *&* 405.

* BE'NE, petite riviére de France en Dauphiné coule du nord au ſud dans le Gapençois, arroſe Gap, & ſe jette dans la Durance.

* BE'NE-BE'RAK ou BE'NE'-PARAK, ville de la Tribu de Dan. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 45.

BE'NE'BERCH. *Voyez* BINBURG.

* BE'NE'DEN (Laurent) ou BE'NE'DIUS, Théologien, fut Curé de Laken dans le voiſinage de Bruxelles. Il a publié pluſieurs Ouvrages en Flamand, entre autres, le Miroir de la verité

té Catholique touchant le tres saint Sacrifice de la Messe; De l'Origine de l'Eglise, & des miracles de Notre-Dame de Laken; De la Vie & des Vertus de S. Jean l'Evangéliste, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 618.

BE'NE'DICTI, Mathématicien qui étoit de Venise. *Consultez*, pour les Savans de ce nom, les Auteurs qui suivent, citez après Jean Bénédicti Religieux.

BE'NE'DICTI (Alexandre) natif de Vérone, Médecin, a fait divers Ouvrages qui ont été beaucoup estimez.

BE'NE'DICTI (Benedictus) ou de BE'NE'DICTIS, Chanoine de Padoue, étoit de Légnano sur l'Adige, qui est un bourg de l'Etat de Venise dans le Véronois. Il enseigna long-tems à Padoue, où il mourut de peste en 1631.

BE'NE'DICTI (Dominique) Médecin, frére du précédent, mourut dans le même tems, & de la même maladie que son frére. L'un & l'autre avoient écrit. Les Ouvrages du dernier furent tous perdus.

BE'NE'DICTI (Jean) Chanoine de Breslau & de Cracovie, publia l'an 1550 à Mayence un Traité, *De Visionibus & Revelationibus tam naturalibus quam divinis*.

BE'NE'DICTI (Jean) Docteur de Paris, dont Possevin fait mention au sujet des Concordances des Bibles, qu'il fit imprimer en 1562, avec des Notes. Il naquit à Verneuil dans le Perche, & mourut le 19 février 1573, âgé de 89 ans. L'Ouvrage que Possevin avoit en vue, étoit une Bible avec de courtes Notes.

BE'NE'DICTI (Jean) Religieux de l'Ordre de saint François, Professeur en Théologie & Prédicateur, publia, l'an 1584, la Somme des péchez, & d'autres Ouvrages. * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise*. Vander Linden, *de Script. Medic.* Miræus, *de Script. secul. XVI.* Possevin, *in Appar.* Thomasini, *Elog. Illustr. Vir. partie* 2.

BE'NE'DICTI (Zacharie) *Cherchez* BENOIST.

BE'NE'DICTINES, Religieuses qui suivent la régle de saint Benôit. Elles doivent leur institution à sainte Scholastique, sœur de ce Patriarche, à qui il fit bâtir le monastére de Plombariole à quatre milles du Mont-Cassin, où cette vertueuse fille attira avec elle plusieurs autres personnes de son sexe, pour y vivre religieusement à peu près sous la même Régle, que son frére avoit donnée aux hommes. Cet établissement a eu une heureuse fécondité, & il y a dans tout le monde Chrétien un nombre tres-considérable de monasteres de filles qui suivent la même Régle. Il y en a en France plus de 116, tant Abbayes que Prieurez ou le Roi nomme, sans parler de plusieurs autres couvens du même Ordre. Quelques-uns de ces monastéres observent la Régle de saint Benôit dans toute sa rigueur: on y mange toûjours maigre; on n'y porte point de linge, & l'on y couche sur la dure: les autres ont pris la mitigation, qui leur permet des matelats, du linge, & l'usage de la viande trois fois la semaine.

Du nombre de celles qui suivent la Régle dans toute sa sévérité, sont *les Bénédictines de l'adoration perpétuelle du saint Sacrement*, qui aux autres austéritez ont ajoûté l'obligation qu'il y aura nuit & jour une Religieuse à genoux, la corde au col au pié d'un poteau où est un cierge allumé au milieu du chœur, en état & posture de victime, pour réparer tous les outrages qui se font à Jesus Christ dans l'Eucharistie, & que le saint Sacrement soit exposé tous les Jeudis dans leur église. On doit cet établissement à CATHERINE de Bar, née à Saint-Dié en Lorraine en 1615. Elle fit profession religieuse à dix-sept ans dans un couvent d'Annonciades à Bruyéres, dont elle fut Supérieure deux ans après. Les guerres l'ayant obligée de sortir de ce monastere, elle se retira chez les Benédictines de Rambervilliers, & quelque tems après elle embrassa leur institut. On lui donna dans ce nouvel état le nom de Mére *Mechthilde*. Les malheurs des guerres la tirérent encore de Rambervilliers, & étant venue à Paris avec ses Religieuses en 1653, on leur établit dans la rue Cassette au fauxbourg S. Germain un couvent, dont la Reine Mére du Roi Louïs XIV. se déclara fondatrice. C'est là que commença l'*Adoration perpétuelle* dont nous avons parlé; dévotion qui s'est communiquée jusqu'à onze couvens, où cet institut s'observe, & qui font comme une espéce de Congrégation. La Mére Mechthilde qui avoit été continuée toute sa vie Prieure de ce monastére de la rue Cassette par une élection triennale, y mourut le sixiéme avril 1698. * Hermant, *Histoire des Ordres Religieux*. Le P. Hélyot, *même Histoire*.

BE'NE'DICTINS. *Cherchez* S. BENOIST.

* BE'NE'DICTIS (Christophle de) savant Jurisconsulte de Palerme, fut élu, en 1458, Juge de la Haute Cour Royale, comme cela paroît par les Archives du Royaume. En 1460, il fut envoyé par le Sénat de Palerme avec plusieurs autres, vers Jean Roi de Sicile qui pour lors faisoit sa résidence à Barcelone, pour le prier de retourner à sa Cour de Palerme. Ils prêtérent tous serment de fidélité au Roi qui les confirma dans tous leurs priviléges. Il fut aussi Secretaire de Sicile, & mourut en 1475, à Palerme où il fut enterré dans l'église des Fréres Mineurs de St. François, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir lui même, & qu'il avoit dédiée à St. François. On y lit cette épitaphe,

CHRISTOPHORO DE BENEDICTIS SICILIÆ
MAGISTRO SECRETO CLARISSIMO, AC
UTRIUSQUE JURIS CONSULTISSIMO,
ET CONSILIARIO REGIO
JOHANNES F. POSUIT
MCCCCLXXV.

On a de lui, *Allegationes in causa*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula, in Appendice.*

BE'NE'DICTIS (Elpidio de) eut bonne part à l'estime & aux affaires du Cardinal *Mazarin*. Il étoit son Sécretaire pendant la Nonciature de France, & il fut depuis son Agent à Rome. Il s'aquitta de cet emploi de telle sorte, que le Cardinal dans son Testament donna des louanges à sa fidélité, & à sa bonne conduite, & le recommanda au Roi de France. Cette recommandation ne fut pas infructueuse; car l'Abbé de Benédictis fut déclaré Agent de la France à Rome, & comblé de biens. Il fut chargé par les Heritiers du Cardinal de lui faire faire un service somptueux dans l'Eglise des SS. *Vincent* & *Anastase*, qui avoit été la paroisse de cette Eminence. Il s'en aquitta admirablement, & publia une description de cette Pompe funébre. On lui donna ordre de faire un service à la Reine *Anne* d'Autriche mére de *Louis* XIV, avec toute sorte de pompe dans l'Eglise de S. *Louis*, qui est celle de la Nation. Il le fit en homme, qui entendoit parfaitement ces sortes de Cérémonies. On peut voir la description de ces Funérailles dans un Livre, qu'il en publia. Il en fit un autre, qui est un monument authentique de son zéle, pour la gloire de son Bienfaiteur. Car, ayant lu qu'il y avoit un Livre, qui diffamoit étrangement le Cardinal Mazarin, il publia en Italien un Recueil de divers Mémoires, qu'il crut propres à refuter cette Satire. Il l'augmenta peu après, & l'accompagna de réflexions politiques. Il a traduit en Italien le Traité du Prince de *Conti* du devoir des Grands. Il a aussi publié des Tables Chronologiques. Ceux qui auront vu la maison & le jardin, qu'il a fait bâtir auprès de Rome, ou, qui auront lu la Description, qu'il en a faite sous le titre de *Villa Benedicta Literaria*, conviendront, qu'il entendoit l'Architecture, & que son goût étoit bon en fait d'ornemens & de jolies propretez. C'est lui qui est l'Auteur des décorations, qu'on voit dans une Chapelle dédiée à S. *Louis*, dans l'Eglise du même Saint, laquelle Chapelle il a fait construire presque dès les fondemens. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BE'NE'DICTUS ou BENOIT, Ministre Protestant de Moravie en Allemagne, fut brûlé pour la Religion vers l'an 1560. Le peuple fut si fâché de ce supplice, qu'il alla en foule de huit lieues à la ronde, pour voir le lieu de son supplice, & pour ramasser quelques restes de ses os. * *Dict. Anglois.*

BE'NE'DICTUS LE'VITA. *Cherchez* BENOIT, Diacre de Mayence.

BE'NE'DICTUS (Cyprien) *Voyez* BENET.

BE'NE'DIUS. *Voyez* BE'NE'DEN (Laurent de)

BE'NEFELT. *Voyez* BENFELD.

BE'NE'FICE. Le mot de *Bénéfice* est un terme dont on se servoit autrefois, pour signifier les fonds qu'on donnoit aux soldats pour récompense de leurs services: on appelloit ces soldats *Bénéficiers*, *Milites Beneficiarii*. C'est ce qu'on peut voir dans les livres qui traitent des fiefs. Ce nom a passé ensuite aux Ecclésiastiques, à qui on a donné de semblables fonds pour subsister; & on les a aussi appellez *Bénéficiers*, parce qu'ils jouïssoient de semblables bénéfices. Leur véritable origine ne paroît pas avoir précédé le VIII siécle, lorsque l'on fit le partage des biens des églises: d'où vint ensuite le Droit nouveau sur cette matiére, dont les Papes retinrent la connoissance. Quoique cela soit vrai en général, on ne laisse pas de trouver quelques vestiges dss Bénéfices dès l'an 500, sous le Pape Symmaque; mais cela n'étoit pas ordinaire. Dès ce tems-là on donna à un Clerc qui avoit bien servi l'église, un champ en fonds qu'il posséda, & dont il tira sa subsistance. On trouve de plus dans un Canon du premier Concile d'Orange, quelque vestiges de la fondation des Bénéfices, & du droit de patronage, tant ecclésiastique que laïque. Avant cela les Ecclésiastiques subsistoient des revenus des biens des églises & des oblations des Fidéles que l'Evêque distribuoit entre eux. Du tems de Charlemagne, les Curez & les autres Ministres de l'Eglise, jouïssoient de revenus fixes & certains, & percevoient des dixmes; & cette coutume s'établit dans tout l'Occident. Ce fut alors que les titres ecclésiastiques furent appellez *Bénéfices*, & que chaque Clerc eut un revenu attaché à son titre. Dans les commencemens, ces Bénéfices séculiers ou réguliers avoient une fonction attachée, & obligeoient à résidence. Depuis on donna des Bénéfices en commende, qui furent appellez *Bénéfices simples*; parce qu'en les possédant ainsi, on ne se croyoit obligé à aucunes fonctions particuliéres. Telles sont les Abbayes & les Prieurez en commende. Une infinité de Canonistes ont traité des Bénéfices. *Voyez* le Traité des Bénéfices de Fra-Paolo, & celui des revenus ecclésiastiques de Jérôme Acosta.

BE'NE'FICES CONSISTORIAUX, grands Bénéfices, comme Evêchez & autres dignitez, ainsi appellez, parce que le Pape en donne les provisions, après une déliberation faite dans le Consistoire des Cardinaux. On donne ce nom en France aux dignitez dont le Roi a la nomination, suivant le Concordat fait entre le Pape Léon X. & le Roi François I. Mais ce Concordat n'a fait que renouveller un droit que les Rois de France avoient possédé dès le commencement de la Monarchie. Grégoire de Tours, Aimoin, & les anciens Historiens de France sont pleins d'exemples, qui prouvent que les Rois de la premiére race, disposoient des Evêchez. Ils en parlent en ces termes, *Talis episcopus ordinatus est jussu regis*, ou *assensu regis*, ou *decreto regis*. Cet ordre continua sous la seconde race. Loup Abbé de Ferriéres, rapporte que le Roi Pepin obtint le consentement du Pape Zacharie pour nommer aux grandes dignitez ecclésiastiques, ceux qu'il en jugeroit les plus capables pour le bien de son Etat. Hincmar Archevêque de Reims, & Flodoard, parlent aussi de ces nominations. Cela se voit encore dans le second Concile d'Aix-la-Chapelle, sous le Roi Louis *le Débonnaire*. Les Rois successeurs de Hugues *Capet* en ont ainsi usé. Fulbert Evêque de Chartres, qui vivoit dans le XI siécle, du tems du Roi Robert, le témoigne en plusieurs endroits de ses épitres. Dans le XII siécle plusieurs Papes disposérent absolument de ces Bénéfices; mais du tems de Philippe *Auguste*, vers le commencement du XIII siécle, les élections furent en usage: de sorte néanmoins que le Roi les autorisoit. Le Concordat a accordé au Roi le droit de nomination aux grands Bénéfices, que quelques-uns disent appartenir au Roi de France en qualité de Roi, parce que le choix des Prélats est une chose importante pour la conservation de l'Etat, & qu'il est le premier Patron & Protecteur des églises de son Royaume. Les autres Rois & Princes souverains jouïssent d'un pa-

pareil droit; & cette nomination a eu lieu en Hongrie, en Espagne, dans les Païs-Bas, dans l'Etat de Venise, & en Savoye: elle étoit aussi en usage en Angleterre & en Ecosse avant la Reformation. * Pithou, *Traitez des Libertez de l'Eglise Gallicane.*

BÉNÉFICIER. *Voyez* l'art. précédent.

BÉNÉ-JAACAN, ou BÉNÉ-JAHACAN vint-huitiéme campement que firent les Israëlites depuis leur sortie d'Egypte. * *Nombres, ch.* 33. *v.* 31.

* BÉNÉMÉRINO (Gaspard) vint-deuxiéme Roi de Fez, trouva tant d'obstacles à se maintenir dans la dignité royale, qu'il résolut de passer en Espagne pour y demander du secours à Philippe III. Il s'y fit Chrétien, & sans songer au royaume qu'il avoit quitté, il porta les armes dans les Païs-Bas pour le Roi d'Espagne, & en Hongrie pour l'Empereur Rodolphe II. Le Pape Urbain VIII. le fit Commandeur de l'Ordre de la Conception immaculée. Il mourut à Naples, où il fut enterré dans l'Eglise de Ste Marie de la Concorde. Il paroit par son épitaphe qu'il a atteint l'âge de cent ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Délices d'Italie, tome* 5 *p.* 22.

BÉNÉ-PARAK, ville. *Voyez* BARACH.

BE'NESCHOW. *Voyez* BE'NE'SSOW.

* BE'NESSOW ou BE'NESCHOW, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Kaurzim au sud-ouest de Kaurzim, & au sud-sud-est de Prague. En 1420, elle fut brûlée par les Hussites. On y tint en 1451 la Diéte, dans le tems que la peste ravageoit la ville de Prague. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr. Bohem. p.* 11. Balbin, *Miscell. Décade* 1. *l.* 3. *c.* 7. S. 4. *p.* 77. Vogt Tetzel, *Bohem. p.* 75.

* BE'NESSOW, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Leitomeritz, sur la riviére de Pulsnitz au nord-nord-est de Leitomeritz. C'est dans Bénessouw que se fait le meilleur papier de toute la Bohéme. * Les mêmes.

BE'NE'SUEF, BE'NE'SUAIF, BE'NISUAIF, EBENSUEF, ville de la Haute Egypte sur la rive gauche ou occidentale du Nil, à trente lieues ou environ au dessus du Caire. Elle est la capitale du Cassilif ou Gouvernement qui porte le nom de cette ville. Elle s'appelle en Latin *Hermopolis*, c'est à dire, *ville de Mercure*, & l'on assûre qu'elle a donné la naissance à Hermès ou Mercure Trismégiste. Elle est au milieu d'une grande campagne où l'on recueille quantité de lin & de chanvre. Le lin est excellent, & c'est celui qu'on nomme *Alexandrin*, parce qu'on le transporte à Alexandrie, pour en faire commerce. * Marmol, *de l'Egypte, l.* 2.

BE'NET, BENE'TI, BE'NE'DICTUS (Cyprien) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Aragonois, & selon quelques-uns, Docteur de l'Université de Paris, a fleuri en 1490, jusques vers l'an 1520. Il composa un Ouvrage qui fit assez de bruit, & qui contenoit quatre Traitez dédiez au Pape Jules II, puis à Léon X, savoir, *De prima orbis sede*; *De concilio*; *De ecclesiastica potestate.* Dans la suite il publia encore un Dialogue de l'excellence & de l'utilité de la Théologie, &c. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Eisengreinus, *Catal. Test. Verit.* Vincentius Blascus, *in Coron. Aragon.* Sixte de Sienne. Léandre Alberti, & Alfonse Fernandez, *in Biblioth. Vir. Illustr Dominic.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Aubertus Miræus, *de Script. sæc. XVI.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.* Simler. Possevin, &c.

BE'NÉTON. *Cherchez* BONETON.

BE'NE'VENT, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre de Duché & Archevêche, est située sur le confluent du Sabato & du Calore, dans une vallée fertile, à laquelle elle donne son nom. Les Papes sont souverains de Bénévent, que les Auteurs Latins nomment *Beneventum.* On croit que Dioméde bâtit cette ville, & qu'alors on la nomma *Maleventum*, comme nous l'apprenons de Pline & de Tite-Live; mais depuis, les Romains y ayant envoyé une Colonie, changérent ce nom funeste en celui de *Beneventum*, qu'elle a depuis conservé. Bénévent, que quelques-uns mettent dans le païs des Hirpiniens, & d'autres dans celui des Samnites, fut une des dix-huit Colonies qui envoyérent aux Romains un secours considérable d'hommes & d'argent, pour l'employer contre Annibal, qui avoit pillé le territoire de Bénévent. Cette ville fut depuis ruïnée par Totila vers l'an 545. Les Lombards la réparérent ensuite, & l'érigérent en Duché. Ces Ducs ont été assez celébres, & entre autres, GRIMOALD ou GRIMOALDE V. Duc de Bénévent, qui chassa Aripert de dessus le thrône des Lombards, & qui s'y établit vers l'an 663. Le premier de ces Ducs fut ZOTHUS, qu'Autharis Roi des Lombards, établit vers l'an 598. ARAGISE Duc de Benevent, étoit gendre de Didier aussi Roi des Lombards. Charlemagne le vainquit l'an 787, & lui imposa telles conditions qu'il lui plut; parce qu'il avoit fait ligue avec Tassillon Duc de Baviére son beau-frere. GRIMOALD II. Duc de Bénévent, succéda à son pére ARIPERT, & fut assassiné en 818. En 1053, Henri III. dit *le Noir*, Empereur, donna le Duché ou la Principauté de Bénévent au Pape Léon IX. qui étoit son parent, & qu'il avoit élevé au pontificat, en échange de Bamberg, qu'il voulut délivrer d'un don ou redevance qu'elle payoit toutes les années au saint Siége. Le Pape établit lui-même à Bénévent un Duc ou Gouverneur, nommé *Rodolphe*, suivi en 1071 d'un autre nommé *Landulphe*; mais depuis, cette ville a toûjours été soumise au saint Siége. Ce fut proche de Bénévent, dans le quartier de Rosito, vers Sainte-Marie-de-Gradelles, qu'en 1266 Charles d'Anjou Roi de Naples, défit & tua Mainfroi, qui avoit occupé ce Royaume. Cette ville étoit autrefois capitale d'un Duché fort étendu, & a eu long-tems un territoire fort grand; mais les Espagnols l'ont si bien resserré peu à peu, qu'il ne comprend plus que douze villages ou châteaux aux environs de la ville, qui dépendent toujours du saint Siége. Voici la suite chronologique de ces Ducs.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS de Bénévent.

1.	Zothus.	en 589.
2.	Arichis.	598.
3.	Aion, tué par les Esclavons.	648.
4.	Rodold.	649.
5.	Grimoald I.	651.
6.	Romuald I.	661.
7.	Gisulfe I.	704.
8.	Romuald II.	707.
9.	Gisulfe II. chassé.	733.
10.	George.	733.
11.	Godescalque.	739.
	Gisulfe II. retabli.	742.
12.	Aragise.	70[illegible].
13.	Grimoald II.	788.
14.	Sico.	818.
15.	Sicard fils de Sico.	839.
16.	Adelgise I.	840.
17.	Siconulfe contre Adelgise.	840.
18.	Aion fils d'Adelgise.	874.
19.	Simbaticius.	891.
20.	Vido ou Gui.	895.
21.	Adelgise II.	899.
22.	Athénulphe I. Duc de Capoue.	899.
23.	Landulphe I. & Athénulphe II.	915.
24.	Pandulphe & Landulphe II.	968.
	Bénévent fut ensuite soumise par les Empereurs, & donnee en 1053, par l'Empereur S. Henri au Pape Léon IX, lequel établit	
25.	Rodolphe.	1053.
26.	Landulphe III.	1071.

Le Pape Victor III. qui avoit été Abbé du Mont-Cassin, étoit de la maison des Princes de Bénévent. Cette ville a aussi donné le Pape Félix IV, & Grégoire VIII, à l'Eglise. C'étoit le païs des deux Orbilius, excellens Grammairiens, & d'Odofredus Denarius, qui enseigna le Droit à Bologne vers l'an 1200, & qui laissa divers Ouvrages. * Pline, *l.* 3. Tite-Live, *l.* 9. 14. 22. 25. *&* 27. Appien Alexandrin, *l.* 4. Tacite, *l.* 15. *Hist.* Procope, *de Bell. Goth. l.* 1. Sigonius, *de Regn. Ital.* Blondus. Paul Diacre. Sabellic. Léandre Alberti. Ughel, &c.

CONCILES DE BE'NE'VENT.

Le Pape Victor III, l'an 1087, y célébra un Concile, où l'Antipape fut excommunié avec ses Adhérans; comme nous l'apprenons de Léon d'*Ostie, l.* 3. *ch.* 71. Urbin II. en assembla un autre en 1091, contre le même. On en tint un en 1108, contre l'investiture des Bénéfices par les Laïques; un en 1113, pour quelques affaires de la Province & du Mont-Cassin; un Synode en 1567, & un autre où l'on publia des Ordonnances en 1594.

BE'NE'VENT (le Duché de) *Beneventanus Ducatus.* Etat que les Lombards fondérent en Italie vers le milieu du VI siécle. Il renfermoit la Campanie, le Samnium, la Pouille, la Lucanie, & une bonne partie du païs des Brutiens, c'est à dire, le Royaume de Naples, à la réserve des deux Abruzzes & des deux Calabres. Il fut éteint en 851, lorsque Louïs II. Empereur chassa Adelgise d'Italie, & le contraignit de fuir dans l'isle de Corse.

BE'NE'VENT ou BE'NAVENTE. *Voyez* BE'NAVENTE.

BE'NE'VENT (Pierre) *Petrus Benaventanus*, Sécretaire d'Innocent III Pape, savant Canoniste, fut choisi par ce Pape pour lui faire la collection des Décrétales.

BENE'VOLE, Sécretaire de l'Empereur Valentinien l'*Ancien*, vers l'an 366, aima mieux perdre sa charge, que de signer un Edit contraire à la Religion Catholique, & favorable aux Ariens. * Ruffin, *l.* 2. *c.* 16. Sozoméne, *l.* 7. *c.* 33.

BE'NE'VOLENTE étoit Professeur en Droit à Sienne. *Voyez* ACCARISI (François.)

BE'NEWICIUS ou BENEWITZ (Pierre) *Cherchez* APIEN, APIANUS.

BE'NE'ZET (Saint) jeune Berger, étoit natif d'un lieu appellé *Almilat*, que Théophile Raynaud croit être Alvilar dans le Vivarais, à trois journées d'Avignon. On dit qu'en 1177, il fut inspiré de Dieu pour bâtir le pont d'Avignon; qu'il alla dans cette ville, n'étant encore âgé que de douze ans; & qu'ayant annoncé en public le sujet de son arrivée, il appuya ses discours par des actions si merveilleuses, qu'on fut obligé d'y ajoûter foi. L'Histoire Chronologique de l'église d'Avignon contient le recit de ces prodiges, dont le premier fut qu'il prit une pierre longue de treize piez, & large de sept, que trente hommes auroient eu peine à mouvoir, qu'en présence de tout le peuple, du Gouverneur & de l'Evêque, appellé *Pons* ou *Pontius*, il la porta lui seul depuis le palais royal jusqu'à l'endroit où il fonda la premiére pile du pont. Tout le monde contribua à l'avancement de cet ouvrage, qui fut achevé en 1178. Ce jeune Architecte bâtit ensuite un hopital, où il institua des Religieux qu'on nomma *les Fréres du Pont*, parmi lesquels il se retira. Il y mourut l'an 1184, quatre ans avant que le pont fût achevé, & fut enterré dans une chapelle que l'on voit sur la troisiéme pile de ce pont du côté d'Avignon. Mais tout ce qu'on dit de Bénézet & de la construction miraculeuse du pont d'Avignon, n'est établi que sur des monumens fort incertains. Ce pont a donné lieu d'en bâtir plusieurs autres sur le Rhône, où l'on avoit eu peine jusqu'alors de faire de semblables entreprises, à cause de la rapidité extraordinaire de ce fleuve. Mais il n'est pas vrai que ce soit le même Bénézet qui ait construit le pont du Rhône à Lyon, ni celui de la ville nommée *le Pont-Saint Esprit*; car le premier n'a été bâti que sous le pontificat d'Innocent IV, vers l'an 1244, & l'autre en

l'an

l'an 1265, par le Prieur du monastére de cette ville, appellé *Jean de Trianges* * Baillet en parle fort au long, *Vies des Saints du 12 avril.*

BENFELD ou BEINFELT, *Benefeldia* ou *Benofeldia*, petite ville de France dans l'Alsace. Elle est située sur la riviére de l'Ill, environ à trois lieues de la ville de Strasbourg, de qui elle dépend. Autrefois elle a été tres-forte & tres-considérable; mais elle ne l'est plus aujourd'hui. En 1313, elle fut surprise & pillée par Ulrich Comte de Wirtemberg mais quelque tems après elle fut rendue à Bertholde Evêque de Strasbourg. En 1592, pendant la guerre de Strasbourg, les Lorrains s'en emparérent, & la fortifiérent. Après eux, Léopold Archiduc d'Autriche & Evêque de Strasbourg en augmenta les fortifications: mais les Suédois en vertu de la paix de Munster, furent en 1650 obligez de les raser. * Sanson. Baudrand, *Gr. Dict Univ. Holl.* Crusii, *Annal. Suev.* Zeileri *Topogr. Alf. p.* 3.

BENGALE, *Bengalæ regnum*, Royaume d'Asie dans les Indes, sous la domination du Grand Mogol, occupe tout le bas Gange jusqu'à son embouchure, & donne son nom au Golfe de Bengale, qui est le plus grand, & le plus fameux de l'Asie. On divise ordinairement cet état en trois parties; en Prurop ou selon d'autres Pruror, qui est en deçà du Gange; en Patan, qui est au delà de ce même fleuve; & en Bengale, qu'on trouve le long de la côte. On assure que ce païs a environ 220 lieues du levant au couchant, & 120 du septentrion au midi, un peu plus de largeur, entre les Royaumes de Golconde & de Pegu. Ses villes principales sont Banara, Bengale, que quelques Modernes prétendent être la ville de Chatigan que les Hollandois, qui font un grand commerce dans ce Royaume, distinguent de la ville de Bengale; Chatigan, Daka, Goura, Hlobauf, Ougely qui est la capitale du païs, Patana ou Patna, Ragmehel, & Sunda. Le Bengale est le païs du monde le plus fertile en sucre, en soye, en ris, dont il fournit les provinces même les plus eloignées, en diverses sortes de fruits, en salpêtre, en laque, cire, civette, opium, poivre long, &c. Outre cela, dans tout ce païs, a prendre près de cent lieues de longueur des deux côtez du Gange, depuis Raje-Mehale jusqu'à la mer, ce ne sont que grands canaux, qu'on a autrefois creusez & tirez du Gange, bien avant dans les terres, pour le transport des marchandises. Ces canaux sont des deux côtez bordez de villages bien peuplez, & de grandes campagnes de ris, de sucre, & de froment, de trois ou quatre espéces de légumes, de moutarde, & de sezame pour faire des huiles, & d'un grand nombre de petits meuriers pour la nourriture des vers a soye. NB. Quoique l'on ait parlé cy-dessus de la ville de Bengale, quelques uns doutent qu'il y ait une ville de ce nom, & d'autres assurent qu'il n'y en a point. * Linschoten. Barbosa. Bernier, &c.

BENGERMARSSIN. *Voyez* BENJARMASEN.

BEN-GERSON, Rabbin. *Cherchez* LE'VI.

BENGES ou GUNTZ, en Latin *Guntine*, *Sabaria*, petite riviere d'Allemagne, qui a sa source dans la Basse Autriche, où elle arrose Guntz, d'où elle passe dans la Hongrie, y baigne Sabarie, & après se joint au Raab à Rothenthurn ou Sarwar. * Maty, *Dict. Géogr.*

BENGI (Antoine) Seigneur de Puis-Vallée fit de si grands progrès dans l'étude du Droit qu'à l'âge de vint-six ans il fut jugé capable de succeder au fameux Cujas, Professeur en droit dans l'Université de Bourges. Il exerça cet emploi depuis l'an 1595, jusqu'en l'année 1616, qui fut celle de sa mort, ayant eu souvent jusqu'à deux mille Ecoliers. Son mérite fut recompensé par plusieurs charges honorables qu'il eut dans la ville de Bourges, comme de Conseiller au siége de la Prevôté, & d'Echevin. Il fut élu à cette derniere charge en 1603, & l'exerça deux ans suivant la coutume. Il laissa entre autres enfans une fille mariée a *François* Pinsson, célébre Professeur de la même Université; un fils, qui fut Conseiller & Avocat du Roi au Presidial de Bourges, puis Avocat du Roi au Bureau des Finances. Il avoit composé un Traité des Benefices, qu'il n'eut point le tems d'achever: son petit-fils *François* Pinsson, Avocat au Parlement de Paris, y mit la derniére main, & le publia en 1659. * Bayle, *Dict. Crit. à l'art. de* PINSSON.

BEN-GORION ou GORIONIDE'S, c'est à dire, *fils de Gorion*, qui a pris le nom de Joséphe l'Historien; parce qu'il a fait en Hebreu assez pur, un Abbrégé de l'Histoire de Joséphe. Il se donne même pour le vrai Joséphe; mais c'est un autre de l'onziéme siécle. Il est rempli de fables & plein d'anachronismes. On remarque qu'il y quatre éditions de ce livre, dont la premiére est de Constantinople en 1510; la seconde de Bâle, avec la version Latine de Munster en 1541, mais qui est imparfaite, parce qu'il y manque quelques chapitres dès le commencement, & plusieurs à la fin, & qu'elle est estropiée en bien des endroits; la troisiéme de Venise en 1544; & la quatriéme de Zurich en 1546. Il y a de plus un Abbrégé de cette Histoire de Ben-Gorion, avec une Traduction Latine de Munster, & cet Abbrégé a été imprimé à Wormes en 1519. *Voyez* JOSE'PHE.

BENGUE'LA, païs d'Afrique dans la Basse Ethiopie & le Royaume d'Angola, avec une ville de ce nom. Elle est sur l'Océan ou Mer de Congo, avec un bon port, & les Hollandois en sont les maitres depuis quelque tems; mais ils n'ont seulement que la côte. L'air & les alimens y sont contraires aux Européens. Ce païs de Benguéla a au midi la montagne de Zihil, & de l'autre côté les riviéres de Bengeli & de Sanga, vers la ville d'Angola. * Sanson. Baudrand.

BENGUE'LA, ville capitale du païs dont on vient de parler, est habitée par des Blancs & par des Noirs; mais ces derniers sont en bien plus grand nombre. Les maisons n'y sont bâties que de terre & de paille mêlées ensemble. L'église, & même la forteresse, ne sont pas construites d'autres matériaux. * P. D. de Carli, *Voyage de Congo.*

BENHAIL, c'est à dire, *fils de Hail.* Josaphat Roi d'Israël les envoya par les villes de son Royaume instruire le peuple, & le tirer de l'ignorance & de l'idolatrie. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 7.

BEN-HAMMI. *Voyez* AMMON.

BEN-HAUSEN. *Voyez* BENSHAUSEN.

BEN-HENNON. *Voyez* TOPHETH.

BEN-HENNON ou BEN-HINNON, c'est à dire, *fils de Hennon*, vallée près de Jérusalem, où Manassès Roi de Juda fit bâtir un temple à l'honneur de Baal. * II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 33. *v.* 6. *Voyez* aussi TOPHETH.

BENHUARRI. *Voyez* BE'NAVARRI.

BE'NI. *Voyez* BE'NIN.

BE'NI (Paul) natif de Gubio ou Ugubio dans le Duché d'Urbin, & Professeur dans l'Université de Padoue, a été un des plus savans hommes du XVII siécle. Non seulement il savoit les Belles Lettres & la Philosophie, mais encore la Théologie & les Sciences les plus sublimes. La République de Venise le choisit en 1599, pour enseigner les Lettres Humaines dans l'Université de Padoue. C'étoit un esprit de feu, & naturellement porté à la Critique. Il avoit été Jésuite, & vécut quelque tems dans leur Compagnie, qu'il quitta sur le refus qu'on lui fit de lui permettre de publier un Commentaire sur le Festin de Platon, l'obscurité de la matiére les obligeant de ne lui pas accorder cette permission. Il crut avoir trouvé de grandes fautes dans le Dictionnaire Italien que l'Académie de la Crusca de Florence avoit publié, & il mit au jour une Critique sous le titre de l'*Anticrusca* ou *Paragone della Lingua Italiana.* Paul Béni se fit encore des affaires avec la même Académie au sujet du Tasse, dont il prit hautement la défense, & pour lequel il fit divers Ouvrages. Dans l'un il compare assez témérairement l'Arioste à Homére, & le Tasse à Virgile: sa passion le porte même quelquefois à préférer le Tasse à ces deux Anciens; & dans un autre il répond a ce qu'on avoit critiqué dans les Ouvrages du Tassé. Ce dernier Traité est intitulé, *Il Commento, sopra il Goffredo di Torquato Tasso*, ou le Commentaire sur le Godefroi ou la Jerusalem du même Tasse, où l'on juge qu'il y a bien des inutilitez. Il en publia encore d'autres au sujet du *Pastor Fido* du Guarini. Toutes ces piéces étoient en Italien; mais il en a laissé un plus grand nombre en Latin. *Commentarii in sex libros priores Virgilii Æneidos*; *Commentarii in Aristotelis Poëticam & lib. Rhetor.*; *Commentarii in Sallustium*; *Platonis Poëtica ex Dialogis collecta*; *Disputatio de Baronii Annalibus*; *Disputatio, an Oratori liceat in judiciis & concionibus affectus concitare*; *Disputatio de Historia*; *Disputatio de Auxiliis*; *Orationes LXXV*; *Decades tres in Platonis Timæum*; *Disputatio de Annalibus Ecclesiasticis Cardinalis Baronii*, &c. Béni avoit une tres-belle Bibliothéque: il la donna en mourant, avec ses autres biens aux Théatins. Dès l'an 1611, il s'étoit fait élever un tombeau dans leur église; mais il ne mourut que le 12 fevrier de l'an 1625. * Jacques-Philippe Thomasin, *in Elog. Vir. Illustr. partie* 1. Laurenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. partie* 2. Louis-Jacob, *Traité des Biblioth.* Imperialis, *in Mus. Hist.* René Rappin, *Avert. des Reflex. sur la Poëtiq.* Pierre Mambrun, *Dissert. de Epico carmine.* Baillet, *Jugement. des Savans sur les Poët. & l'Art Poëtiq. tome* 5. *p.* 47. ou *tome* 3. *partie* 1. de l'édit. de Hollande 1725.

* BENI-ABUSAID, montagne d'Afrique dans le Royaume d'Alger dans la province de Tenès.

BENJAMIN, douziéme & dernier fils de Jacob, & le second de Rachel, naquit sur le chemin qui méne à Ephrata dans le païs de Chanaan, non loin de Bethléem, vers l'an du monde 2297, & avant Jesus-Christ 1738. Sa mére le nomma *Bénoni* ou *fils de ma douleur*, parce qu'elle mourut en accouchant de lui; mais son pére lui donna le nom de Benjamin, c'est à dire, *fils de la droite*, ou selon d'autres, *fils des jours*, parce qu'il étoit né dans la vieillesse de Jacob. Depuis, l'an 2328 du monde, & 1707 avant Jesus Christ, il fut mené en Egypte par ses fréres, pour obeir aux ordres de Joseph qui gouvernoit ce Royaume. Joseph ordonna à son Intendant de préparer un festin, parce qu'il vouloit manger avec ses fréres, & de donner à Benjamin une portion cinq fois plus grande que celle des autres. Joseph mangea avec ses fréres, à qui néanmoins il ne se fit pas connoitre; mais il ordonna à son Intendant de remplir leurs sacs de blé, de remettre leur argent dedans, comme il avoit fait la premiére fois que la famine avoit fait venir ses fréres en Egypte, & de mettre sa coupe dans le sac de Benjamin. Aussi tôt qu'ils furent partis, il envoya après eux l'Intendant de sa Maison, qui se plaignit de ce qu'ils avoient volé la coupe de son maitre: ils s'excusérent tous de ce crime, & consentirent que celui qui se trouveroit coupable de ce vol demeurât prisonnier. On visita leurs sacs, & l'on trouva la coupe de Joseph dans le sac de Benjamin. Tous ses fréres furent alors dans une étrange consternation, & s'offrirent de demeurer prisonniers au lieu de leur jeune frére. Mais Judas fit plus d'instance que les autres, & répresenta à Joseph la promesse qu'il avoit faite a son pére de lui ramener Benjamin, l'assurant qu'il ne pouvoit, sans être en danger de perdre la vie, apprendre qu'un fils qui lui étoit si cher, fût demeuré captif. Ce fut alors que Joseph, ne pouvant plus se retenir, se fit connoître ouvertement a ses fréres, pleura avec eux, & leur ordonna d'aller querir leur pére Jacob. Benjamin fut béni de lui, & fut Chef de la Tribu de ce nom, laquelle posséda les terres qui étoient entre celles de Juda & d'Ephraim. Cette Tribu fut presque exterminée par les autres, pour venger la violence qui avoit été faite à la femme d'un Lévite dans la ville de Gabaa. * *Genése, ch.* 35. *& suiv. Josué, ch.* 18. *Juges, ch.* 19. *&* 20. Joséphe, *Histoire des Juifs, l.* 2. *ch.* 3.

BENJAMIN, Solitaire du quatriéme siécle, sous l'empire de Valentinien & de Valens, vénérable par son âge & par sa vertu, avoit reçu de Dieu un don particulier de guérir les malades; en sorte que sans aucun reméde, par le seul attouchement de sa main ou de l'huile, il guérissoit les malades en faisant une priére. Il devint lui-même hydropique, & son corps s'enfla à un tel point, que l'on ne put le faire sortir par la porte de la cellule où il demeuroit. Pendant sa maladie, qui dura l'espace de huit mois, jusqu'à sa mort, il guérissoit tous les malades qui le venoient trouver, sans témoigner la moindre impatience de ce qu'il ne se pouvoit guérir lui-même. Il consoloit même ceux qui le venoient voir, leur demandant

avec instance d'offrir pour le bien de son ame leurs priéres à Dieu, sans se mettre en peine de son corps, qui ne m'a de rien servi, disoit-il, tant qu'il a été en santé, *quod etiam, cùm sanum esset, nihil profuit mihi.* * *Histor. Trip. l. 8. c. 1.*

BENJAMIN, Diacre & Martyr, souffrit pour la Foi environ l'an de Jesus-Christ 422. Varanès Roi de Perse, & grand persécuteur des Chrétiens, l'avoit fait mettre en prison, d'où il fut tiré deux ans après, par l'intercession d'un Ambassadeur de Théodose. Mais Varanès ne lui ayant accordé son élargissement qu'à condition qu'il n'enseigneroit plus à personne la doctrine Chrétienne, Benjamin répondit qu'il ne pouvoit cacher la lumiere, ni enfouir le talent que le Seigneur lui avoit commis pour en faire part aux autres: sur quoi ce Roi le pressa de renier le Dieu qu'il servoit. Ce saint Diacre lui fit une replique convainquante, par la comparaison qu'il lui donna du crime dont se rendroit coupable un Sujet qui voudroit quitter le parti de son Roi pour passer dans celui de son ennemi. Varanès emporté de colére, lui fit souffrir les plus rudes tourmens dans lesquels il rendit son ame à Dieu l'an 434. * Théodoret, *l. 5. c. 39.* Baronius.

BENJAMIN ou RABBI BENJAMIN, natif de Tudéla dans la Navarre, Juif célébre qui vivoit dans le douziéme siécle, visita presque toutes les Synagogues du monde, pour connoître leurs coutumes, leurs cérémonies, & les Rabbins qu'elles avoient; & il en a donné une Rélation abbrégée, où il y a des choses tres-curieuses & véritables. La premiére édition qu'on en fit à Constantinople est un peu fautive & assez peu nette. Arias Montanus ayant travaillé sur cette édition, fit des fautes énormes dans la Traduction qu'il en publia. Constantin l'Empereur en a donné depuis une nouvelle Traduction imprimée à Leiden, qui n'est pas plus correcte; mais qui est accompagnée de Notes surchargées de citations Arabes & Hébraïques entiérement inutiles, parce qu'elles ne sont pas tirées des Ecrivains originaux, & que ce Commentateur ignoroit jusqu'aux premiers élemens de l'Histoire Mahométane. Le Rabbin Benjamin n'oublie rien pour relever la gloire de sa Nation, & pour faire croire que les Tribus de la dispersion sont dans un païs éloigné où elles vivent selon leurs loix. Bartolocci & plusieurs autres ont refuté cette fable. J. H. Hottinger *dans son Histoire Ecclésiastique* du douziéme siécle, *p. 241*, taxe ce Rabbin d'une vanité ridicule au sujet de sa nation; cependant il avoue, de même que G. Barthius, que la Rélation de ce Juif renferme plusieurs choses utiles qu'on ne trouve point ailleurs. * Renaudot, *Rélat. des Indes, &c.* J. C. Wolfii, *Biblioth. Hebraa, tome 1.*

BENI-ARAX, *Beniaraxa*, ville de Barbarie au Royaume d'Alger, dans la montagne, & environ à vint lieues d'Oran. Cette ville est sans murailles: elle a néanmoins plus de deux mille Habitans. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Bunobara*, que d'autres mettent à *Barba*.

BENI-ARAXID, *Beni-Araxidia*, ou BE'NIRASID, contrée du Royaume de Télensin, partie de celui d'Alger en Afrique, autour de la riviére de Mina, aux confins du Royaume de Tenez. Elle a quelques plaines vers le nord, & quantité de montagnes vers le midi; mais elle est par tout fertile. Ses villes les plus remarquables sont Batha, Beni-arax capitale, Cala & Moascar.

* BENJARMASEN, BENDARMASSEN, BENDARMASEN & BANDERMACHEN, *Bendarmassia*, ville & Royaume des Indes, dans la partie méridionale de l'Isle de Bornéo. La ville est située sur la riviére de Benjarmasen.

BE'NIBACHUL, *Benibachula*, ville du Royaume de Fez en Afrique. Elle est dans la province du Royaume de Chaus, environ à sept lieues de la ville de Fez.

BE'NI-BE'CIL ou BE'NIBASIL. *Voyez* BE'NIBASIL.

* BE'NIBASIL, petite ville d'Afrique dans le Royaume de Fez, & dans la province propre de Fez, à peu près à l'ouest de la ville de Fez dont elle est éloignée de sept lieues.

BE'NIBESSERA ou BE'NI-BESSE'RI, grand païs d'Afrique dans la Libye, où dans la contrée de Ségelmesse, qui est du Biledulgérid. Il est situé vers le mont Atlas, du côté du Royaume de Trémecen. * Jean de Léon. Marmol.

* BENICI (François Barberin) Prêtre d'Alicante, naquit le troisiéme decembre 1642. Il possédoit les Belles Lettres, & la Jurisprudence. Il entendoit à fonds l'Arithmétique, l'Astrologie & la Géométrie. Il mourut en 1702 à Palerme où il avoit fait un long sejour, & fut enterré dans l'église de St. Joseph. On a de lui *L'Aritmetica Prattica libro primo.* Il a laissé les Traittez suivans prêts à être imprimez, *Aritmetica Prattica in diverse tariffe, &c. Aritmetica Scholastica per insegnare con facilta &c. L'Agricoltura prattticabile. &c. Il Lunario perpetuo, &c. Del vero giorno della Passione &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BENI-GEBARA, montagne de la province de Cutz ou Chaus, dans le Royaume de Fez en Afrique, est fort peuplée, & les avenues en sont tres-difficiles; c'est pourquoi les Habitans y conservent leur liberté. Ils y ont quantité de blé & de troupeaux, avec beaucoup de vignes, d'oliviers & d'autres arbres fruitiers. Plusieurs fontaines les fournissent d'eau en abondance. Ainsi ils ont chez eux tout ce qui est nécessaire à la vie, & ils pourroient souffrir un siége de dix ans sans craindre la famine. Ils ont jusqu'à sept mille combattans, armez de mousquets & d'arbalètes. Ils payent un tribut au Roi de Fez, pour avoir le commerce libre dans la plaine, où il se tient un grand marché. * Marmol, *de l'Afrique, l. 4.*

BE'NIGNE (Saint) Apôtre de Bourgogne & Martyr. On croit qu'il fut envoyé en ce païs par saint Polycarpe, Evêque de Smyrne en Asie, qu'il arriva en France au commencement de l'empire de Marc-Aurele, & qu'après avoir passé par Langres & par Autun, il se rendit à Dijon, où il souffrit le martyre. S. Grégoire de *Tours* assure qu'on lui scêlla les piez dans une pierre avec du plomb fondu. Ses Actes portent qu'il fut enfermé dans la prison avec des chiens furieux, qui ne lui firent pas néanmoins de mal; qu'ensuite on lui fit battre le col avec une barre de fer, & qu'on le perça d'un coup de lance. Les Actes du martyre de ce Saint sont fort apocryphes, & l'on n'y peut faire aucun fonds, comme M. Bouillaud l'a remarqué. * *Actes de saint Bénigne*, dans Surius & Bollandus. *Chronique de Dijon.* Grégoire de Tours, *de Gloria Martyr. cap. 51.* Baronius. Le Cointe Bouillaud, *Dissertat. sur saint Bénigne.* Tillemont, *tome 3. des Memoires Ecclef.* Baillet, *Vies des Saints.*

BE'NIGNE (George) qui prenoit le titre d'Archevêque de Nazareth dans le XVI siécle vers l'an 1535, écrivit quelques Ouvrages de piété, & un entre autres, qu'il dédia au Roi François I. sous le titre de *Contemplationes Christianæ.*

BE'NIGNE ou BE'NIGNO (Julio) docte Jurisconsulte, qui vivoit à Rome sous le Pontificat de Clément VIII. & de Paul V, y exerça divers emplois, & porta même le titre d'un Archevêché *in partibus.* *Voyez* son éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 3. Imag. Illust. ch. 43.*

BE'NIGNO. *Cherchez* BE'NIGNE.

* BE'NIGNUS, Vicaire de la ville de Rome sous Honorius en CCCXCIX. Il en est fait mention dans le Code Théodosien & dans les *Epîtres de* Symmaque, *l. 9. Ep. 39.* * Jac. Gothofredi, *Prosopogr. Cod. Theodosiani.*

* BE'NIGNUS (Grégoire) Religieux Franciscain de Syracuse illustre par son savoir & par sa piété, fut en 1507 élu pour Evêque de Caglio. En 1513, il fut Archevêque de Nazareth. Hippolyte Maraccus lui donne le nom de George Bénignus. On lui attribue les Ouvrages suivans, *Quæstiones de Natura Angelica; De Dialectica; Vexillum Christianæ Victoriæ; De Assumtione B. Virginis Mariæ; Defensio pro Joannis Reuchlini Dialogis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BE'NIGNUS CORNE'LIUS, natif de Viterbe, vivoit au commencement du XVI siécle, & passoit pour fort habile Mathématicien & bon Géographe. Il se joignit à trois de ses amis, & ils travaillérent conjointement à corriger la Géographie de Ptolomée, qu'ils firent imprimer en 1507, avec permission du Pape Jule II. Bénignus Cornélius publia ensuite quelques autres Ouvrages.

BE'NIGUALID ou BE'NIGUE'LID, *Beniguelidus Mons*, contrée de l'Errif, province du Royaume de Fez en Barbarie. Ce sont des montagnes dont les avenues sont tres-difficiles. Aussi les Habitans ne payent qu'un petit tribut au Roi de Fez, pour avoir la liberté de trafiquer. Ils ont plus de soixante villages, recueillent tout ce qui leur est nécessaire pour la vie, & peuvent mettre jusqu'à six mille hommes sur pié. On dit que leur païs est un asyle pour tous les criminels qui s'y retirent, & que c'est un privilége qu'ils se font confirmer par chaque Roi. * Sanson. Baudrand.

BÉNI-GUAZEVAL, *Beniguazevalus Mons.* Ce sont trois montagnes qui n'en font qu'une & qui ont ensemble dix lieues de long sur trois de large. Elles sont dans la province d'Errif, dans le Royaume de Fez en Afrique, proche de la montagne d'Alcai. Béniguazeval contient plus de six vints villages, avec une ville bien peuplée qui payent tous les ans plus de vint-cinq mille ducats au Roi de Fez. Dans la ville il y a beaucoup de Marchands & d'Artisans Juifs. Le peuple y est si superbe qu'il s'y entretue pour la moindre chose. Ces montagnes peuvent mettre sur pié plus de vint-cinq mille combattans qui s'offrent volontairement aux Seigneurs de Vélès & aux Rois de Fez, lors qu'ils ont besoin de leur service. Au plus haut de la montagne on voit une ouverture d'où sortent quantité de flammes de soufre, comme du mont Gibel en Sicile. * Marmol, *de l'Afrique, tome 2. l. 4. ch. 90.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

BÉNIGUÉLID. *Cherchez* BÉNIGUALID.

BE'NIGUMI, *Benigomia*, païs du Biledulgérid en Afrique, dans la partie méridionale du Ségelmesse, autour de la riviére de Ghil, aux confins du Zuenziga. On appelle en Latin les peuples qui l'habitent, *Benigomates.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BE'NI-HINNON. *Voyez* TOPHETH.

BE'NI-KE'NANE, petit païs de la Terre-Sainte en Sourie, est ainsi nommé, comme qui diroit *le quartier des Arabes*, dont en effet il est presque rempli. Il est delà le Jourdain, où étoit autrefois la Tribu de Gad, & où depuis a été l'Iturée. * Le P. Michel Nau Jésuite, *Rélation du Voyage de la Terre-Sainte.*

BE'NIM. *Voyez* BE'NIN.

BE'NIMAGER, *Benimagherus*, autrefois *Solis Mons*, montagne du Royaume de Maroc en Barbarie, située dans la province de Ducala, vers les confins de celles de Maroc & d'Héa, au levant de la ville d'Asafia, & du Cap de Cantin. * Maty, *Dict. Géogr.*

BENIMARAZ, *Benimarasius Mons*, anciennement *Septem Fratres*, montagne du Royaume de Fez en Barbarie, dans la province d'Habata. Les Anciens appellent cette montagne *les sept Fréres*, parce qu'elle a sept sommets qui se ressemblent parfaitement. * Baudrand.

BE'NI-ME'RINIS, nom d'une race de la Tribu des Zénétes d'Afrique, dont étoit Aben-Joseph Roi de Fez. * Marmol, *de l'Afrique, l. 1.*

BE'NIN, *Beninum*, ville d'Afrique dans la Guinée. C'est la plus grande, la plus belle & la mieux bâtie de toutes celles des Négres, & est située sur une riviére du même nom de Benin, qui se jette peu après dans le Golfe de Saint-Thomas. * Dapper, *Descr. de l'Afrique.*

BE'NIN, *Beninum Regnum*, Royaume d'Afrique dans la Guinée, sur la côte de l'Océan. C'est le plus grand & le plus considérable de tous ces quartiers-là, & est ainsi nommé de sa ville capitale. On lui donne deux cens cinquante lieues de côtes, un air sain, un terroir fertile, & des Habitans plus humains envers les Etrangers, que les autres Négres. Le Royaume d'Oveiro ou d'Owerre est renfermé dans celui de Benin, & en dépend. Le Roi en est puissant, & fait sa residence dans Benin, qui en est la capitale.

* BENIN, riviére du Royaume de Bénin, coule à peu près du

du nord au midi, arroſe la ville de Bénin, & ſe rend enfin dans le Golfe de Bénin.

B E'N I N (le Golfe de) *Beninus Sinus*, partie de l'Océan, ſur la côte du Royaume de ce nom en Guinée.

* B E'N I N G A ou B E'N I N G H A, ancienne famille noble du Comté d'Ooſt-Friſe, connue pour telle dès le XIV ſiécle. Le dernier de cette ancienne & illuſtre famille a été Folkmar Béninga, Seigneur de Grimarſum, Doornum & Arral, Juge Aulique d'Ooſt-Friſe, mort en 1717. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B E'N I N G H A. *Voyez* B E'N I N G A.

* B E'N I N U ou B A N I N U, Juif qui retourna de la captivité de Babylone. * *Néhemie* ou II. *Eſdras*, *ch.* 10. *v.* 13.

B E'N I O A T A R E S, nom d'une race de la Tribu des Zénétes d'Afrique, qui uſurpa le Royaume de Fez ſur les Béniméris. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

B E'N I - O R I E'G A N, montagne de la province d'Errif, dans le Royaume de Fez en Afrique, vers la côte de la Mer Méditerranée. Elle a trois lieues de long ſur une & demie de large, & eſt plantée de vignes & d'oliviers. Il y a auſſi quantité de cédres, qui eſt un bois odoriférant tres-propre à faire des galéres & d'autres ouvrages, qui ſont fort en eſtime dans le païs. On n'y recueille que de l'orge, & il n'y a guéres de bétail. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

B E'N I R A S I D. *Cherchez* B E'N I - A R A X I D.

B E'N I S I (S. Philippe) *Cherchez* P H I L I P P E.

B E'N I S U A I F. *Voyez* B E'N E S U E F.

B E'N I - T E U D I, ville de la province de Habat, dans le Royaume de Fez en Afrique, ſur la riviére d'Erguile. Elle eſt maintenant ruïnée; mais on y voit des reſtes de quelques ſuperbes edifices & quelques anciens tombeaux, qui marquent que ce ſont des ſépulcres de perſonnes de grande qualité. Il a auſſi trois belles fontaines avec de grands baſſins de marbre & d'albâtre. * Marmol, *de l'Afrique*, *liv.* 4.

B E'N I T I (S. Philippe) *Cherchez* P H I L I P P E.

B E'N I - U S A ou B E R V I R A, montagne de la province d'Errif dans le Royaume de Fez en Afrique, proche de celle de Gualid. Les Habitans de ces deux montagnes ſe font preſque continuellement la guerre; & les femmes, pour peu qu'on les maltraite, s'enfuyent de l'une à l'autre, où elles ſe remarient: ce qui leur fait prendre les armes pour les recouvrer. S'ils font quelquefois la paix, c'eſt à condition que le nouveau mari quitera la femme du premier, ou rembourſera les frais des noces, qui ſont grands parmi les Maures. Ils ont quelques Alfaquis ou Docteurs de la Loi, qui les réglent là-deſſus, mais qui ont plus de ſoin de s'enrichir que de maintenir la juſtice. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

B E'N I - Y A S G A, montagne de la province de Cutz ou Chaüs, dans le Royaume de Fez en Afrique, proche du fleuve Cébu ou Suba, eſt peuplée de gens riches, qui ſont bons ſoldats. Il y a par tout des terres fertiles en froment, avec quantité de vignes & d'oliviers, & pluſieurs troupeaux de gros & de menu bétail. La laine y eſt ſi fine, que les femmes en font des étoffes auſſi belles que celles de ſoye. Près de cette montagne, le fleuve de Cébu paſſe entre deux rochers ſi étroits & ſi eſcarpez que pour le paſſer, on ſe ſert de cet artifice. Il y a dans le roc deux groſſes poutres plantées de part & d'autre, où ſont deux grands anneaux, par où paſſe un gros cable qui fait deux tours. A l'un des côtez eſt attaché un grand panier de jonc qui tient plus de dix perſonnes, & ceux qui veulent paſſer s'étant mis dedans, on les tire à bord par l'autre corde. Si quelquefois le panier vient à ſe rompre, on tombe dans la riviére de la hauteur de plus de quinze cens braſſes, à moins qu'on n'ait le bonheur de ſe prendre aux cables pour être retiré. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

B E'N I Z Z I (St. Philippe). *Voyez* P H I L I P P E.

B E N K A T H, ville. *Cherchez* B E'N A K E T H.

B E N - M E'R O D A C, ſurnom que quelques-uns donnent à l'un des huit derniers Rois de Babylone. Le Métaſthéne ſuppoſé par Annius de Viterbe, le fait régner après Mérodac. Sans s'arrêter à ces Fables, il faut conſulter, ſur la ſuite de ces Rois, la Table Chronologique *que nous en avons donnée*, ſous le titre d'ASSYRIE.

B E N - M U S A, Mathématicien Arabe, vivoit dans le dixiéme ſiécle, vers l'an 920, ou, ſelon d'autres, dans le douziéme. En 1110, il avoit écrit un Traité, *De Figuris Planis & Sphæricis.* * Blancanus, *Chron. Math. pag.* 57. Voſſius, *de Math.* 56. §. 24.

* B E N N E T (Jean) Lord *Oſſulſton*, frére aîné de Henri, Comte d'Arlington, fut fait Baron du Royaume par le Roi d'Angleterre Charles II. * *Dict. Angl.*

B E N N E T (Henri) Comte d'Arlington, fut promu à cette dignité par le Roi d'Angleterre Charles II. Il deſcendoit d'ancêtres diſtinguez par leur mérite, & fut inſtruit dans toutes les Sciences, qui convenoient à un homme de ſa qualité. Il quitta les études dans le tems des Guerres Civiles, & ſe ſignala en combattant ſous le Roi Charles I. Autant qu'il étoit habile dans les Sciences & dans l'Art militaire, autant l'étoit-il dans la Politique, & il en donna des marques particuliéres dans les affaires dont il fut chargé près du Roi d'Eſpagne. Après le rétabliſſement de Charles II. il fut fait premier Sécretaire d'Etat, Chevalier & Pair du Royaume. Il fut créé Baron d'Arlington en 1664, Vicomte de Thedfort, Vicomte d'Arlington & Seigneur dans le Middleſex, lieu de ſa naiſſance en 1672, reçut enſuite l'Ordre de S. George, & devint Grand Chambellan de la Maiſon du Roi. Il épouſa *Iſabelle* de Naſſau, qui lui a ſurvécu, fille de *Louis* de Naſſau, Seigneur de Beverweert, fils de *Maurice*, Prince d'Orange, & Comte de Naſſau. Il n'eut qu'une fille, qui épouſa *Henri* Fitz-Roi, Duc de Grafton, fils *naturel* du Roi *Charles* II, qui ayant été tué au dernier ſiége de Cork en Irlande, laiſſa pour ſucceſſeur le Duc de Grafton, qui vivoit encore en 1701. Henri Bennet, Comte d'Arlington, *dont nous parlons*, mourut âgé de 67 ans dans ſa Maiſon du Parc de Saint-James le vint-huitiéme août 1685. Le Roi Jacques II. l'avoit continué dans ſa charge de Grand-Chambellan. On a imprimé de lui après ſa mort un volume de Lettres en Anglois, qui ont eté traduites en François. * *Diction. Anglois.* Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

B E N N E W I T Z (Pierre). *Voyez* A P I E N, A P I A N U S.

* B E N N I N G (Jean) né à Amersfort, fut fait en 1594, à Louvain, Docteur en Droit Civil & Canonique. Il y enſeigna pendant quelques années en qualité de Profeſſeur en Juriſprudence, & fit tellement briller ſa haute capacité qu'on le fit Membre du Grand Conſeil de Malines. Après avoir quelques années exercé cette charge avec beaucoup de gloire, Philippe III. Roi d'Eſpagne & l'Archiduc Albert avec l'Archiducheſſe Iſabelle, lui donnerent celle de Préſident à la Cour Provinciale de Luxembourg. Il a écrit une Analyſe Hiſtorique & Géographique du Duché de Luxembourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Theod. Verhoeven, *Rer. Amerſf. ſuccincta Deſcriptio.* Zweert, *Athenæ Belgicæ.*

* B E N N I N G (Jaques) frére puîné du précédent, fut Profeſſeur en Juriſprudence Civile & Canonique à Douay, où il mourut en 1611. * Les mêmes.

* B E N N I N G (Janus Bodecher) né à Loosdrecht dans le petit païs de Goyland en Hollande, Profeſſeur en Philoſophie dans l'Académie de Leiden depuis la 23 année de ſon âge, ſe diſtingua auſſi par la Poëſie & par les Belles Lettres. Il mourut en 1642. On a de lui, *Oratio Inauguralis anno* 1629 *habita*; *Satyricon in corruptos Juventutis Mores*; *Sermones tres*; *Diſputationes Phyſicæ & Ethicæ*; *Epigrammata Braſiliana*; *Poemata*; *Diſſertatio Epiſtolica de Philoſophiæ & Poëtices ſtudiis conjungendis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 436.

B E N N I N G D O N, ville en Angleterre, dans le païs des Merciens, où on célébra, vers l'an 850, un Concile ſous le régne de Bernulphe, Roi de ce païs. * Camden.

B E N N O ou B R U N O. *Voyez* B R U N O.

B E N N O, Cardinal. *Voyez* B E N N O N.

B E N N O N, Evêque de Metz dans le dixiéme ſiécle, étoit un ſaint Solitaire qui vivoit en pénitent dans les Alpes. On l'en tira en 927, pour le mettre ſur le ſiége de l'égliſe de Metz après la mort de Wiger ou Widric. Sa vertu irrita quelques ſcélérats qui ſe jettérent ſur ce S. Prélat, & lui crevérent les yeux l'an 928. Les Auteurs d'un ſi horrible attentat furent excommuniez dans le Concile de Duisbourg, tenu dans le même tems. Flodoard, le Continuateur de Réginon, la Chronique de Strasbourg, & Guilliman, en font mention.

B E N N O N, Evêque de Meiſſen en Allemagne, qui ſuccéda à Menwar en 1066, prêcha aux Eſclavons, & mourut ſaintement. Le Pape Adrien VI. le canoniſa le 31 mai de l'an 1523. Luther écrivit contre cette canoniſation, & ſes Diſciples démolirent ſeize ans après le tombeau de ce ſaint Evêque.

B E N N O N ou B E N N O, Allemand, qui vivoit dans le douziéme ſiécle, fut fait Cardinal par l'Antipape Guibert, qui ſe fit nommer Clément III. Il compoſa divers Ouvrages Satyriques, accuſa Sylveſtre II. de Magie, Grégoire VI. de Simonie, & écrivit la Vie de Grégoire VII, ou plutôt une Satyre contre ce Pontife. Bennon étoit non ſeulement le plus zélé partiſan de l'Antipape; mais lui-même entretenoit le Schiſme avec un aveuglement extrême. On dit qu'il vivoit encore en 1092. Les Proteſtans parlent avec eloge de ce Cardinal, parce qu'il avoit été ennemi des Papes. * Baronius, *A. C.* 999, 1044, 1073, & 1079. Ciaconius, *in Gregorio VII.* La Roche-Poſai, *Nomencl. Card.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 46. Louïs-Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

B E N O I S T (Saint) l'un des premiers Inſtituteurs de la Vie Monaſtique en Occident, né l'an 480, dans le Territoire de Nurſie, ville du Duché de Spoléte en Italie, fut élevé à Rome dès l'enfance, & y commença ſes études. Il en ſortit à l'âge de 16 ou 17 ans, pour ſe retirer dans le déſert de Sublaco, à quarante milles de Rome, où il paſſa trois ans dans cette affreuſe caverne, ſans que perſonne le ſût, ſinon ſaint Romain, qui lui deſcendoit du pain avec une corde. Ayant enſuite été connu des Moines d'un monaſtére voiſin, ils le choiſirent pour leur Abbé; mais leurs mœurs ne convenant pas à celles de ſaint Benoît, il ſe retira dans la ſolitude, où pluſieurs perſonnes le vinrent trouver, pour ſe mettre ſous ſa conduite; de ſorte qu'en peu de tems il bâtit douze monaſtéres en cet endroit. De là il paſſa l'an 529 ſur le Mont-Caſſin, où il y avoit alors un temple d'Apollon, & des reſtes d'idolâtrie. Il y inſtruiſit les peuples des environs, les convertit, briſa l'idole d'Apollon, & fit bâtir deux chapelles ſur cette montagne. Il jetta enſuite les fondemens du célébre monaſtére du Mont-Caſſin, & il y établit une Communauté nombreuſe. Ce fut là qu'il compoſa ſa Régle, & qu'il jetta les fondemens d'un Ordre, qui ſe répandit en peu de tems dans toute l'Europe. Il y mourut, ſelon le P. Mabillon, le 21 mars 543; ſelon le P. Pagi, le 26 mars 544; ou, ſelon M. Lancelot, Auteur du livre de l'*Hémine*, l'an 547. On croit que ſon corps fut depuis tranſporté en France vers l'an 660, à l'Abbaïe de Fleury, dite *S. Benoît-ſur-Loire*, comme non ſeulement les Hiſtoriens François, mais auſſi Paul Diacre du Mont-Caſſin l'aſſurent. Du tems de l'incurſion des Normands, les Religieux de Fleury le tranſportérent à Orléans, d'où il fut reporté à Fleury en 883. Il fut conſervé du tems des Huguenots par le Prieur de la maiſon qui le cacha dans ſa chambre, & le remit dans l'égliſe de l'Abbaïe en 1581. Les Moines du Mont-Caſſin pretendent qu'il eſt reſté chez eux, & qu'ils l'ont découvert en 1066. Saint Benoît a compoſé une Régle, que ſaint Grégoire trouve mieux écrite & plus prudente que toutes les autres, *Sermone luculentam*, *diſcretione præcipuam.* On lui attribue encore une Lettre à ſaint Remi, un Sermon ſur la mort de ſaint Placide, un Diſcours ſur le départ de ſaint Maur, une Lettre au même Saint, une autre de la Vie Monaſtique; mais aucune de ces piéces n'eſt de ſaint Benoît. Sa Vie a été écrite par ſaint Grégoire *le Grand*, dans le ſecond livre de ſes Dialogues. Paul Diacre, Moine du Mont-Caſſin, en a auſſi parlé dans l'Hiſtoire des Lombards. Pluſieurs Moines ont auſſi depuis écrit ſon Hiſtoi-

re,

re, & entre autres saint Léon d'Ostie. * Trithéme, *de Vir. Illustr. Bened.* Arnulphe Wion, *Lignum vitæ.* Gabriel Bucelin. M. Antoine Scipion. Maurolicus. Hugues Mainard. Marguerite de *Blemur, Vies des Saints de l'Ordre de saint Benoît. Voyez* particuliérement le *tome 1. des Actes de saint Benoît.* Bulteau. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, VI siécle.* On peut y joindre les *Traitez Historiques de la translation & des miracles de saint Benoît en France, écrits par* Dieteric. Adalbert, Adreval, Adelaire, Aimoin, Pierre Diacre du Mont-Cassin, Didier, Tourtier, Du Saussay, Du Bois, Lauret.

Il n'y a point eu d'Ordre dans l'Eglise plus étendu, plus illustre, ni plus riche que celui de saint Benoît. Il subsiste depuis plus de treize cens ans, & a été souvent reformé par de saints personnages qui y ont renouvellé le zéle & la ferveur de l'observance réguliére. Ainsi saint Odon, Abbé de Clugni, commença la réforme de cet Ordre vers l'an 940, & mourut en 944. C'est de là qu'est venue la Congrégation de Clugni. Celle de sainte Justine de Padoue & du Mont-Cassin s'est établie en Italie en 1408, & s'est renouvellée en 1504. Celle de saint Maur en France a commencé en 1621, & a été féconde en grands hommes, qui s'y perpétuent par une espéce de succession, & qui enrichissent chaque jour l'Eglise & la République des Lettres de quelques unes de leurs excellentes productions. Outre cela, l'Ordre de S. Benoît a été la source de plusieurs autres qui suivent la Régle du S. Patriarche leur Fondateur, & qui en sont sortis pour faire de nouvelles branches dans l'Eglise. Les plus considérables sont les Ordres de Camaldoli, de Valombreuse, des Chartreux, de Cîteaux, de Grammont, des Célestins, des Humiliez, des Sylvestrins, & quelques autres dont nous parlerons ailleurs sous leur nom particulier.

Sa Chronique compte quarante Papes, deux cens Cardinaux, cinquante Patriarches, seize cens Archevêques, quatre mille six cens Evêques, quatre Empereurs, douze Impératrices, quarante-six Rois, quarante-une Reines, & trois mille six cens Saints canonisez. Nous ne prétendons pas nous rendre garands de ce compte; & c'est avec raison que plusieurs grands hommes, après Baronius, ont blâmé ces Auteurs, qui par un amour déréglé pour leur Ordre, y ont fait entrer, contre toute sorte de vrai-semblance, les plus saints personnages de tous les siécles, comme fait Trithéme qui en met grand nombre qui vivoient avant S. Benoît. Il est pourtant sûr que l'Ordre de S. Benoît a été un des plus illustres qui soient dans l'Eglise, & celui qui a produit le plus de grands hommes, de Saints, d'Ecrivains & de Sujets propres à être élevez sur les thrônes des Eglises, qu'ils ont gouvernées avec beaucoup de sagesse & de probité.

BENOIST (saint) dit *Biscope*, né en Angleterre l'an 628, Abbé de Cantorbéri dans le septiéme siécle, sorti d'une famille illustre & puissante, porta les armes avec réputation, & fut Officier du Roi Oswy. Il quitta la Cour à l'âge de 25 ans, & fit le voyage de Rome. A son retour il s'appliqua entiérement à l'étude des Saintes Ecritures & aux exercices de piété, jusqu'à ce qu'au bout de cinq ou six ans, il retourna à Rome avec le jeune Prince Alfride, fils du Roi Oswy. Il se retira ensuite au monastére de Lérins, où il fit ses vœux monastiques, & après y avoir demeuré deux ans, il conduisit en Angleterre Théodore, qui devoit être Archevêque de Cantorbéri. A son retour il fut fait Abbé de Saint-Augustin de Cantorbéri; & laissant cette charge quelque tems après à Adrien, qui étoit venu d'Italie avec Théodore, il retourna encore à Rome en 671, d'où il rapporta divers livres touchant le culte Divin. Après la mort de Kenwalch, Roi des Saxons Occidentaux, auprès duquel il s'étoit arrêté quelque tems, il repassa en Northumberland, où il fonda le monastére de Girwic ou Jarow, à deux lieues de Wirmouth. Il retourna ensuite à Rome pour la cinquiéme fois, & visita plusieurs monastéres en Italie, pour en prendre les coutumes & les usages. Il se déchargea du gouvernement de l'Abbaïe de Jarow sur saint Géolfroy, & de celui de l'Abbaïe de Wirmouth sur saint Estervint, & s'occupa particuliérement à établir la magnificence du culte extérieur & des cérémonies dans les églises d'Angleterre. Il amena avec lui de France des Vitriers, des Peintres, & d'autres Ouvriers, pour travailler à la décoration des églises. Il apporta aussi un grand nombre de livres & de tableaux, & plusieurs Reliques de Rome. Il introduisit le Chant Grégorien & les cérémonies Romaines en Angleterre. Après avoir beaucoup travaillé, il tomba en paralysie, & mourut le 12 janvier de l'année 690 selon les uns, ou de 703 selon les autres, âgé de 76 ans. Il avoit composé un Traité de la célébration des Fêtes, une Exhortation à des Moines, & quelques autres Ouvrages de pareille nature. * Béda, *Historia Abbatiæ Wirmouth.* Pitseus, *de Script. Angl. p.* 113. Dom Mainard, *in Martyr. Benedict.* D. Joan. Mabillon, *in Act. SS. Ord. S. Bened.* Bulteau, *Hist. Monast. d'Occid.* Baillet, *Vies des Saints.*

BENOIST (saint) Abbé d'Aniane en Languedoc, dans le diocése de Montpellier, naquit dans cette province l'an 750. Il étoit fils d'*Aigulfe* Comte de Maguelone, qui se rendit recommandable par sa fidélité envers le Roi Pepin, & par la valeur avec laquelle il défit les Gascons, qui avoient fait une irruption dans les terres de son Gouvernement. Aigulfe envoya son fils Benoît à la Cour du Roi Pepin, où il fut élevé; il y eut ensuite la charge d'Echanson, & servit dans les armées. Après la mort de Pepin, il s'attacha au service de Charlemagne; mais enfin songeant à son salut, & frappé d'un accident dans lequel il pensa être noyé, il résolut de se retirer du monde, quitta ses parens, comme s'il eût eu dessein de se rendre à Aix-la-Chapelle; mais passant par la Bourgogne, il s'arrêta dans l'Abbaïe de Saint-Seine, au diocése de Langres, à cinq lieues de Dijon, renvoya ses gens en Languedoc, & se fit Religieux en cette maison. Il y passa deux ans & demi, dans des abstinences & dans des austéritez presque incroyables. L'Abbé de Saint-Seine étant venu alors à mourir, les Moines de cette Abbaïe voulurent mettre Benoît en sa place; mais comme ces Religieux vivoient peu réguliérement, il les quitta, & revint en Languedoc vers l'an 780, où il bâtit un hermitage près d'une chapelle dédiée à saint Saturnin, sur le ruisseau nommé *Anian.* Cette maison s'accrut peu à peu, & devint un monastére considérable, où il y avoit plus de trois cens Religieux. Le zéle de Benoît d'*Aniane* le porta à travailler, non seulement à la réforme de la Discipline monastique & Ecclésiastique, mais encore à combattre l'erreur de Félix & d'Elipandus. Il fut le restaurateur de la Discipline monastique en France, & établit la réforme dans quantité d'Abbaïes. Louïs *le Débonnaire* fit venir Benoît d'*Aniane* auprès de lui, & l'établit comme le Chef & le Général de tous les monastéres de France. Il assista au Concile d'Aix-la-Chapelle en 817, & présida à l'assemblée des Abbez, où il fit dresser, pour la maniére de vivre des Moines, des statuts qui furent autorisez par le Roi, & envoyez dans tous les monastéres, avec des Visiteurs pour les faire executer. Il mourut le onziéme février l'an 821, dans le monastére d'Inde, appellé depuis *de Saint-Corneille*, qu'il avoit établi à deux lieues d'Aix-la-Chapelle. Ce saint Abbé fut en France & en Allemagne ce que saint Benoît avoit été en Italie. Il avoit composé un Recueil des Régles des Moines d'Orient & d'Occident, intitulé *Codex Regulàrum*, avec une Concorde des régles, pour montrer les convenances de la Régle de saint Benoît, avec les Régles de la Vie Monastique. Il avoit encore dressé un Recueil des Homélies ou Traitez des Saints Péres. On a aussi de lui un Pénitentiel, imprimé dans l'addition des Capitulaires, & plusieurs lui attribuent l'ordre de la conversation monastique, qu'on croyoit auparavant de saint Benoît du Mont-Cassin. Le Code des Regles a été publié à Rome par Holsténius, & imprimé à Paris en 1663. Le même a aussi publié la Concorde des Régles, & le Recueil des Homélies. La Vie de Benoît d'*Aniane* a été écrite par Ardon Smaragdus, & a été donnée avec ses Ouvrages en 1648, avec des Notes & des Observations fort curieuses, par Hugues Mainard, savant Bénedictin de la Congrégation de Saint-Maur; dans le Recueil de Bollandus, & dans les Actes de saint Benoît. Ardon avoit fait sa Vie sur une longue lettre écrite sur sa mort par quatre Religieux du monastere d'Inde. * D. Mabillon. Bulteau, *Hist. Monast. d'Occid. l. 5. c. 2. & 3.* Henschenius, *Dissert. sur Benoit d'Aniane.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du onziéme siécle.*

BENOIST, Diacre de Mayence, connu sous le nom de BENEDICTUS LEVITA, vivoit en 840 ou 845, sous le régne de Louïs *le Débonnaire* & de Charles *le Simple*, & sous le Pontificat d'Autcaire Archevêque de Mayence. L'Abbé Ansegise avoit fait un Recueil des Capitulaires de Charlemagne, & de Louïs *le Débonnaire*; Benoît le Lévite continua cet Ouvrage, dont il parle en ces termes,

Quatuor explicitis, Lector venerande, libellis,
Qui Canonum recitant jura tenenda satis,
Quosque pater quondam collegit nobilis apte,
Anseguisus ovans ductus amore Dei.
Autcario demum, quem nunc Moguntia summum
Pontificem tenuit, præcipiente pio.
Post Benedictus *ego ternos Levita libellos*
Adnexi, legis qui recitatur opus;
Quos patet inventos, præfatio pandit ut ipsa.
Dystinctim titulis suppositisque suis.
Hos igitur relegens devoto pectore Biblos,
Gratanter studeas fundere, posco, preces,
Quatenus, æterno donentur munere cœlo
Hæc pia sanxerunt qui quoque jura piè.

Nous avons une excellente édition des Capitulaires, par les soins de M. Baluze, qui la publia en 1677. Les trois livres de Benoît le Lévite y sont corrigez sur dix-neuf différens Manuscrits. Il commença son Recueil après la mort de Louïs *le Débonnaire*, arrivée en 840, & il les acheva avant celle d'Autcaire, décédé le 21 avril 846. * Serrarius, *Hist. Mogunt.* Baluzius, *in Præf. cap. n.* 44. Baronius. Sirmond, &c.

BENOIST, Religieux de Cluse, monastére de l'Ordre de saint Benoît dans le Piémont, étoit né à Toulouse, & fut élevé dans ce monastére par son oncle qui en étoit Abbé. Il fit voir autant de douceur que d'amour pour la Régle, ce qui le fit choisir pour Abbé après la mort de son oncle en 1066; mais Cunifert Evêque de Suse à qui cette élection déplaisoit, lui suscita des ennemis de tous côtez & le fit même mettre en prison. Guillaume successeur de Cunifert, & Grégoire de Verceil lui firent aussi beaucoup de peine, mais rien ne le détourna de son application à rétablir l'Ordre dans son monastére, où il s'étoit glissé quelques abus; & parce qu'il y trouva trop d'opposition dans la plupart des anciens Religieux, il leur permit d'aller demeurer en d'autres Abbaïes, & attira à lui un grand nombre de jeunes Gentilshommes qui profitérent beaucoup de ses saintes instructions. On ajoûte que les derniéres années de sa Vie furent aussi fâcheuses par les maladies dont il fut accablé, que les premiéres par les persécutions: elles ne furent pas néanmoins capables de diminuer rien de ses austéritez, & il mourut saintement le premier juin 1091. * Le Clerc, *Chron. Pedemont.* Mabillon, *Ann. Ord. Bened. tome 3.*

BENOIST, Cardinal, vivoit dans le onziéme siécle. Le Pape Urbain II. le créa Cardinal, & Paschal II. l'envoya Légat en France, où il assembla un Concile à Poitiers. Il y excommunia le Roi Philippe I. qui avoit répudié la Reine sa femme, pour se marier à Bertrade. Après le décès de Paschal, Benoît alla à Rome, & assista à l'élection de Gélase. * Onuphre. Baronius. Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

BENOIST, Abbé de Péterborough, qui vivoit vers l'an 1200, prit l'habit de Religieux dans le monastére de Saint-Sauveur de Cantorbéri où il fut Prieur, & il devint Abbé de Péterborough, de la Congrégation de Clugny. Il écrivit la Vie, & un Traité des miracles de saint Thomas de *Cantorbéri.* * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Latin.*

BENOIST de Nortfolc, Anglois de Nation, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, qui vivoit dans le XIV siécle, demeuroit

roit à Norwich, où Antoine de Beck Evêque de cette ville, le choisit pour être son suffragant. Il écrivit divers Traitez, *Epistola hortatoria; Alphabetum Aristotelis, &c.* & il mourut vers l'an 1340. * Jo. Pamphilus, *Biblioth. August.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

BENOIST (Guillaume) Docteur ès Loix, les professa avec beaucoup de réputation dans l'Université de Cahors vers la fin du XV siécle. Il y eut pour principaux Auditeurs *Amanieu* d'Albret, depuis Cardinal, frére de Jean Roi de Navarre; Louïs d'Amboise, depuis Evêque d'Albi; Louïs de Rochechouart-Mortemar, depuis Légat d'Avignon; François-Guillaume de Clermont-Lodéve, depuis Archevêque d'Auch, Cardinal & Légat d'Avignon; Jacques le Roi, Abbé de Saint-Florent, puis de Clugni & Evêque de Clermont. Ce fut à ces illustres Disciples & à grand nombre d'autres, qu'il dicta pendant deux ans ses Leçons sur le chapitre de Droit, qui traite *des Testamens*, & qui est intitulé *Raynutius*: elles furent depuis imprimées de son vivant en 1520. On en fit une seconde édition à Lyon en 1529. Claude Feydeau-Frementeau, Parisien, Licentié en Droit, l'un des Ecoliers de Benoît, fit en 1520, l'éloge de cet Ouvrage & de cet Auteur; on le trouve à la tête du livre. Ce savant Professeur fut depuis Conseiller au Parlement de Bourdeaux, puis en celui de Toulouse. En cette derniére qualité, il fut l'un des Députez de sa Compagnie, avec le premier Président Pierre de Saint-André, & le troisiéme Président Accurse Mainier, pour aller faire des remontrances au Roi Louïs XII. On voit encore par les instructions qui lui furent données le 16 septembre 1510, qu'ils sont qualifiez *Ambassadeurs élus par la Cour de Parlement.* Il fut encore l'un des Députez du même corps vers le Roi François I. en 1514, pour le féliciter sur son avénement à la Couronne. Feydeau fait mention de deux fils de ce grand Homme; le premier nommé *Talabard*, qui fut Docteur Régent, après son pére, Recteur de l'Université de Cahors, & premier Consul de la ville; & le second nommé *Raymond*, qui fut Chanoine de l'église de Cahors, & tous deux prirent soin de l'édition de l'Ouvrage de leur pére.

La Famille de ce Professeur, qui est qualifiée *l'une des plus anciennes & des plus illustres de Toulouse*, a fourni sept Conseillers au Parlement, & onze Capitouls à la ville depuis l'an 1434, & est alliée aux plus considérables Maisons de Toulouse & de la province, * *Voyez la Généalogie* de Catel, *imprimée en* 1709. La Faille, *Annales de Toulouse, &c.*

BENOIST de Florence, célébre Mathématicien, florissoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1490, & publia un Traité d'Arithmétique. * Ugolino Vérini, *lib.* 2. *de Illustr. urbis Florent.* Vossius, *de Scient. Mathemat. cap.* 51. S. 10. *&c.*

BENOIST ou BENEDICTI (Zacharie) Chartreux, vivoit au commencement du XVI siécle, vers l'an 1508. Il étoit Italien, natif de Vicence, & Religieux dans la Chartreuse de Saint-André, près de Venise. Il avoit de l'inclination pour la Poësie, & composa en vers héroïques la Vie de saint Bruno, Patriarche de l'Ordre des Chartreux, que nous avons parmi les Oeuvres de ce Saint, publiées par Ascensius.

BENOIST ou BENEDICT (Jean) Médecin Allemand, a donné au public une Paraphrase Latine avec un Commentaire, sur les Ouvrages de Pindare *in* 4. Il est loué par Casaubon & par Bartholin. Il a aussi corrigé les Versions Latines de Lucien, & particuliérement celle d'Obsopæus, & il a donné une nouvelle édition Gréque & Latine de cet Auteur en 1619, *in* 4. Mais selon la remarque de M. le Févre de Saumur, & de M. d'Ablancourt, il y a ajoûté quelques unes de ses fautes. * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 2. *partie* 2. de l'édition d'Amsterdam en 1725. *p.* 219. *n.* 481.

BENOIST (Jean) natif d'Evreux, entra jeune dans l'Ordre de saint Dominique vers l'an 1510, fut ordonné Prêtre en 1517, & reçu Docteur de la Faculté de Théologie de Paris en 1531. Il enseigna ensuite publiquement la Théologie dans cette ville avec un concours extraordinaire d'Ecoliers, ce qu'il faisoit encore en 1538 & en 1553. Le Cardinal de Guise s'appliquant à la réforme de l'Ordre du Val des Ecoliers, en fit nommer Benoît le quatriéme Abbé, & le vint-septiéme Supérieur Général. Sa conduite dans l'Ordre justifia le choix qu'on avoit fait de lui; on y vit toutes choses changer de face, & les réglemens qu'il fit pour la discipline réguliére furent trouvez si bons, qu'on les renouvella après sa mort. Comme le seul desir d'être utile à l'Eglise l'avoit fait sortir de l'Ordre de saint Dominique, il conserva toûjours pour lui beaucoup d'affection, & même il voulut mourir dans la maison qu'il avoit à Langres. Sa mort arriva en 1563, ou en 1565; mais plutôt en celle-ci. Il avoit fait imprimer en 1538, à Paris, des Introductions à la Dialectique; & on lui attribue aussi des Notes sur le nouveau Testament, mais elles sont d'un autre Jean Benoît, dont on va parler. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

BENOIST (Jean) né à Verneuil vers l'an 1483, fit ses études à Paris, où il fut reçu Docteur en Théologie de la Maison de Navarre; il y fut aussi Curé des saints Innocens. On a de lui trois Ouvrages sur l'Ecriture Sainte; le premier consiste en Notes marginales sur toute l'Ecriture, qu'il fit imprimer en 1565, à Paris chez Macé, d'où vient qu'on appelle encore la Bible de cette édition *Biblia Benedicti*; le second est un Recueil de Scholies, tirées des Interprétes Grecs & Latins sur les quatre Evangiles, & sur les Actes des Apôtres, commencé par Jean de Gaigny, & fini par celui dont on parle, qui parut en 1562; & le troisiéme est une nouvelle Concordance des deux Testamens par phrases. La Table des plus belles sentences de Jean Chrysostome, qu'on imprima avec ses Oeuvres en 1570, à Paris, pourroit bien être du même Auteur. Il mourut le 19 février 1573, âgé de 89 ans. * Launoy, *de Coll. Navar. part.* 2. *p.* 715. Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2. *p.* 191.

BENOIST (René) Angevin, Doyen de la Faculté de Théologie de Paris, & Curé de Saint-Eustache, prêchoit avec beaucoup de succès. Il contribua beaucoup à la conversion du Roi Henri *le Grand*, & à le faire recevoir dans le sein de l'Eglise, même avant qu'on eût reçu les ordres de Rome: mais la Version de la Bible qu'il avoit publiée dès le tems où il professoit la Théologie au Collége de Navarre, empêcha le Pape de lui accorder des Bulles pour l'Evêché de Troyes, auquel le Roi l'avoit nommé, après l'avoir choisi pour Confesseur. Cette Version étoit en effet la même que celle de Genéve, grossiérement déguisée en quelques endroits. La Faculté de Théologie de Paris, censura cet Ouvrage, & le déféra au Pape Grégoire XIII. qui le condamna par sa Bulle du troisiéme novembre 1575. Benoît refusa long-tems d'acquiescer à cette condamnation, & ce ne fut que seize ans après, c'est à dire, en 1584, qu'il fit un acte de soumission qui ne parut pas suffisant, parce qu'il étoit accompagné de quelques restrictions; mais en 1598, le desir de rentrer dans la Faculté en qualité de Doyen, le porta à acquiescer à sa condamnation. Il mourut en 1608. * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas. *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *de Episc. Trec.* D'Ossat, *en ses Lettres.* Mézeray, *Histoire de France, &c.* M. Simon, *Hist. Crit. du Vieux Testament, liv.* 2. *c.* 25. *Collect. Auth. Script. sac. translat. improb.*

PAPES DE CE NOM.

BENOIST I. (Saint) qu'Evagre & d'autres surnomment BONOSE, Romain de nation, fut élu après Jean III. le 16 ou le 17 jour de mai de l'an 573. De son tems, la ville de Rome fut affligée par la famine, & par les courses des Lombards, Benoît agit dans ces occasions comme un véritable pére des pauvres. Dans une ordination, il fit trois Diacres, quinze Prêtres, & vint & un Evêques. Il se trouve une Epître sous son nom, écrite à David, Evêque en Espagne, sur la créance que l'on doit avoir de la tres-sainte Trinité. Il mourut le 30 juillet de l'an 577, après avoir tenu le siége quatre ans, quatre mois, & vint-huit jours, ou, deux mois & quinze-jours, selon les autres. PÉLAGE II. lui succéda. * Anastase, *le Bibliothécaire.* Baronius, *A. C.* 537. 577. Du Chêne, *Histoire des Papes, &c.*

BENOIST II. (Saint) succéda le 20 août de l'an 684, à S. LÉON II. Il étoit Romain de nation, fils de *Jean*, & s'étoit appliqué à l'étude de l'Ecriture Sainte avec beaucoup d'assiduité. Constantin *Pogonat* déféra tant à sa vertu, qu'il laissa au Clergé la liberté d'élire les souverains Pontifes, sans qu'il fût besoin de faire intervenir, comme auparavant, l'autorité de l'Empereur ou de l'Exarque. On lui attribue deux Epîtres, une à Pierre, Notaire; & l'autre au Roi des Visigoths, laquelle semble plutôt être de son Prédécesseur. Il mourut huit mois & dix-sept jours après son élection, c'est à dire, le septiéme ou huitiéme mai de l'an 685. On voit son tombeau dans l'Eglise du Vatican, avec cette épitaphe

Magna tui, Benedicte Pater, monumenta relinquis,
Virtutum titulos; O decus, atque dolor!
Fulguris in speciem mentis splendore coruscas,
Plura sed exiguo tempore cœpta fluunt.
Cuncta Sacerdotum præstantia munia comples,
Et quo quisque bono claruit, unus habes.
Quippe quod à parvo, meritis radiantibus, auctus,
Jure Patrum, solium Pontificale foves.
Non hoc ambitio rapti tibi præstat honoris,
Indolis est fructus, quam comitatur honos:
Et quia solerter Christi regis agmina Pastor,
Percipe salvati præmia celsa gregis.

Il eut JEAN V. pour successeur. * Anastase, *le Bibliothécaire, dans sa Vie.* Platine. Onuphre. Génébrard. Baronius. Du Chêne, &c.

BENOIST III. Romain, fils de *Pierre*, fut élu avec l'applaudissement de tout le monde, le 17 juillet de l'an 855, après la mort de LÉON IV. & fut consacré le 29 septembre. Son humilité lui fit refuser le pontificat, qu'il n'accepta que par force, & sa constance lui fit souffrir sans murmurer les indignitez dont usa envers lui l'Antipape Anastase, qui se plaça sur le thrône pontifical, d'où il fut bientôt chassé. Benoît mourut le 16 février de l'an 858, après avoir gouverné l'église deux ans, six mois, & dix jours, depuis son sacre. Il y a deux Epîtres de lui, une à Hincmar, Archevêque de Reims; & l'autre aux Evêques du Royaume de Charles *le Chauve*, contre Hubert, Sous-diacre, accusé de grands crimes. Presque toutes les autres Epîtres de ce Pape sont perdues. Les Auteurs en parlent comme d'un homme simple, humble, & animé d'une véritable piété. NICOLAS I. lui succéda. * Anastase. Platine. Baronius. Du Chêne, &c.

BENOIST IV. Romain, fils de *Mammolus*, tint le siége après JEAN IX. Les Historiens disent seulement de lui, que dans un siécle de dépravation & de desordres, il gouverna l'Eglise avec une grande probité, & eut un soin tout particulier des pauvres. Il ne tint le pontificat que quelques mois de l'an 905, & eut pour successeur LÉON V. * Volaterran, *en la Chron.* Platine, *en sa Vie.* Du Chêne. Papire Masson, *de Episc. Urb. &c.*

BENOIST V. fut élu Pape après JEAN XII, lorsque l'Eglise étoit affligée du Schisme de l'Antipape Léon, dit VIII. introduit par l'Empereur Othon. Ce Prince, après avoir pris par famine la ville de Rome le 23 juin de l'an 964, fit conduire le Pontife à Hambourg en Allemagne, où il mourut le dixiéme juin de l'an 965, un an & quelques jours après son élection. Son corps fut rapporté à Rome en 999. JEAN XIII. lui succéda. * Ditmar, *l.* 3. *Chron.* Adam de Brémen, *l.* 2. *c.* 6. Baronius, *A. C.* 964. *n.* 1. 17. *& suiv.*

BENOIST VI. Romain, fils d'*Hildebrand*, fut Pape un an & trois mois après DOMNUS ou DOMNION II. On l'élut le 20 décembre 972. Boniface, surnommé *Francon*, Cardinal Diacre, le fit mettre en prison, & le fit étrangler en 974. par le moyen de Cinthius, homme puissant. Ensuite le même BONIFACE se mit sur le saint Siége. * Léon d'Ostie, *l.* 2. *c.* 4. Platine. Onuphre. S. Antonin, S. 17.

BENOIST VII. passa de l'Evêché de Sutri en Toscane, sur le thrône des Pontifes, où il fut élevé le onziéme mai 975; après que l infame BONIFACE, qui avoit fait étrangler Benoît VI. eut été chassé ignominieusement de Rome. On y reçut Benoît VII. avec de grandes démonstrations de joye. Ce Pape gouverna sagement l'Eglise dans un tems déplorable, & mourut le dixiéme jour de juillet de l'an 984, après neuf ans de siége, moins deux mois. JEAN XIV. fut mis en sa place, & le malheureux Boniface eut encore assez de partisans pour jetter ce nouveau Pontife dans une prison. * Platine & Ciaconius, *in Benedicto VII.* Baronius. Du Chêne, &c.

BENOIST VIII. sorti de la famille des Comtes de Tusculane, étoit Evêque de Porto, près de l'emboûchure occidentale du Tibre dans la mer, lorsqu'il fut élu après SERGE IV, le septiéme juin de l'an 1012. La tyrannie de Grégoire Antipape l'obligea d'aller en Allemagne implorer le secours de l'Empereur Henri II. dit *le Saint* & *le Boiteux*, qui le rétablit sur le saint Siége. Ce Pape défit les Sarasins, qui de son tems s'étoient emparez d'une partie de l'Italie, & eut guerre contre les Grecs, qui ravageoient la Pouille. Depuis, à la priere de l'Empereur il passa en Allemagne, où il consacra l'église de saint Etienne de Bamberg l'an 1019, & mourut à Rome le 28 février de l'an 1024, après avoir gouverné l'Eglise environ douze ans. Il tint un Concile à Pavie, où il publia huit Décrets. Il a écrit diverses Epîtres, qui nous sont presque toutes inconnues, si nous exceptons celles qu'il écrivit en faveur du monastére du Mont-Cassin. JEAN XX. son frére lui succéda. * Platine. Leo Marsicanus. Petrus Guillelmus. Martinus Polonus. Radulphe Glaber. Ciaconius. Du Chêne. Bini. S. Antonin. Baronius. Génébrard, *en la Chron.*

BENOIST IX. dit auparavant *Théophylacte*, étoit fils d'*Albéric* Comte de Frescati. Il fut mis l'an 1033, sur le siége des Papes, après son oncle JEAN XX, frére de BENOÎT VIII, bien qu'il fût encore enfant. Sa jeunesse & son ignorance l'entraînérent dans des vices horribles, qui le firent chasser l'an 1043. On mit en sa place Jean Evêque de Sabine, qui prit le nom de *Sylvestre* III, & qui fut déposé par la faction des Comtes de Frescati. Benoît IX. fut rétabli, continua ses débauches scandaleuses, & résigna quelque tems après le pontificat à Jean, Archiprêtre de l'église Romaine, au rapport de Léon d'Ostie, *l. 2. c. 28.* Dans la suite, il occupa encore le siége pontifical à divers fois, sous Grégoire VI, après Clément II en 1047, & en 1048 après Damase II, vivant toûjours dans ses débordemens & ses impiétez. Il mourut l'an 1054. * Platine, *en sa Vie.* Onuphre. Sigebert. Trithéme. Génébrard, *en la Chron.*

BENOIST X. Antipape, auparavant nommé *Jean*, étoit Evêque de Vélitri, & fils de *Gui* Mincius, de la noble famille des Comtes de Tusculane. Léon IX. le créa Cardinal, & lui donna l'Evêché de Vélitri. Depuis, il s'éleva contre Nicolas II. élu légitimement l'an 1059. Il reconnut sa faute quelques mois après, & en demanda pardon au même Pontife, qui lui permit de vivre dans l'église de sainte Marie Majeure, sans pouvoir exercer aucune fonction du sacerdoce. On dit qu'il mourut bientôt après, le deuxiéme avril de la même année 1059. * Du Chêne. Platine. Onuphre. Ciaconius. Baronius, *A. C.* 1059. *&c.*

BENOIST XI. n'est mis que le IX de ce nom, par ceux qui rejettent Théophylacte, fils du Comte de Frescati, & Jean Mincius Antipape. D'autres qui omettent seulement le dernier, marquent celui-ci comme le X de ce nom. Il se nommoit *Nicolas* Bocasin, & étoit fils d'un Berger, ou, selon d'autres, d'un Greffier de la Marche Trévisane, où il naquit en 1240. Après être entré à l'âge de 17 ans dans l'Ordre de S. Dominique, il y apprit les Belles Lettres & la Théologie, & les y enseigna pendant l'espace de vint années. On l'élut ensuite Prieur, Provincial de Lombardie, & enfin Général de son Ordre en 1296, dans le Chapitre tenu à Strasbourg. Le Pape Boniface VIII. le créa Cardinal en 1298, lui donna l'Evêché d'Ostie, & l'employa dans diverses affaires importantes. Après la mort de ce Pape, Nicolas Bocasin fut élevé sur le siége Pontifical le 22 du mois d'octobre 1303. Au commencement de son Pontificat, il publia trois Bulles, qui annulloient celles du même Boniface contre le Roi Philippe *le Bel*, revoqua la condamnation contre les Colonnes, entreprit de secourir les Tartares pour la conquête de la Syrie, & n'oublia rien de ce qui pouvoit être utile au bien de l'Eglise. Il fut empoisonné à Pérouse, huit mois après son élection, le sixiéme ou le septiéme juillet de l'année 1304. On remarque qu'il refusa de voir sa mére, qui le venoit voir, couverte d'habits magnifiques, & qu'il la reçut avec joye devant toute sa Cour, lorsqu'elle revint sous ses vieux haillons. Ce sage Pape, mort en odeur de sainteté, composa divers Ouvrages, des Commentaires sur Job, sur presque tout le Pseautier, sur l'Apocalypse, & sur S. Matthieu. Une partie de ces derniers ont été imprimez. Il écrivit encore, *De ritibus*; *Sermones in diebus solemnibus*, *&c.* Le corps de Benoît XI. fut enterré dans l'église des Dominicains de Pérouse, où l'on voit son tombeau, & cette épitaphe qui contient l'abrégé de sa Vie,

O quam laudandus quam dulciter est venerandus
Inclytus ille Pater, prius extitit Ordine sacro;
Sancti Dominici Christi vigilantis amici
Lector honoratus, plus extitit ipse vocatus.
Effectus talis frater, fit Dux Generalis;
Sic Rex doctrinâ post hæc fit cardo Sabinæ,
Ostia, Velletris titulis sibi dant pia lætis.
Perficit Hungariæ Legatus jussu Sophiæ.
Fit Pater ipse Patris, caput orbis, gloria fratris,
Est merito dictus re, nomine, vir Benedictus.
Trevisii datus hic, primo sed Pontificatus
Anno decessit, sibi recte subdita rexit,
In nono noctu mortis prosternitur ense.
Hunc hominem sanctum reddunt miracula tantum,
Innumeris signis dant grata juvamina dignis.
Lector habe menti: currebant mille trecenti
Quatuor, appensis dum transit hic homo mitis,
Mense, die sexta Julii sunt talia gesta.

Sa Vie a été écrite par Nicolas Mauro, Jurisconsulte. CLÉMENT V. lui succéda. * Séraphin Razzi. Grégoire Luziani, Sienne. Ferdinand de Castille. Antoine de Sienne. Du Chêne. Louïs-Jacob. Sponde. Rainaldi. Ciaconius, &c.

BENOIST XII. Religieux de l'Ordre de Citeaux, avoit été nommé *F. Jacques Fournier* ou *du Four*, & par allusion à son habit, *le Cardinal Blanc.* Il étoit fils d'un Meûnier, nommé *Guillaume*, & natif de Saverdun au païs de Foix, sur l'Ariége. Après avoir achevé ses études dans son Ordre, il fut fait Docteur de Paris, Abbé de Font-Froide, dans le diocése de Narbonne, puis Evêque de Pamiers, de Mirepoix, Cardinal l'an 1327, & enfin Pape, après JEAN XXII. Son élection se fit le 20 decembre 1334, à Avignon, où il fut couronné le cinquiéme janvier suivant. Il continua les censures de son prédécesseur contre Louis de Baviere, & il excommunia certains Hérétiques, nommez *Fraticelli*, contre lesquels il avoit autrefois écrit. On admira les précautions qu'il prenoit en conférant les Bénéfices, & le refus qu'il fit de voir ses proches, disant que les Papes devoient être semblables à Melchisédech, qui n'avoit point de parens, & se servoit pour l'ordinaire de ces paroles du Roi Prophéte, *Ps.* 18. selon la Vulgate & 19 selon l'Hébreu, *v.* 14. *Si les miens ne dominent point, je serai sans tache, & je serai purifié d'un tres-grand crime.* Il travailla aussi pour la reforme des Ordres Religieux, & il reçut avec bonté les villes d'Italie, qui quittoient le parti des ennemis de l'Eglise, pour reconnoître le saint Siége. Ce saint Pape écrivit un Traité sur l'état des ames après la mort, question qui s'étoit élevée sur la fin du Pontificat de son prédécesseur, & qu'il décida conformément à la créance commune de l'Eglise, par une Constitution du 21 février 1336, déclarant Hérétiques ceux qui soutiendroient avec obstination quelques-uns des articles contraires. Les Historiens parlent avec éloge de Benoît XII. qui mourut à Avignon en odeur de sainteté le 25 avril de l'an 1342, après avoir tenu le siége sept ans, quatre mois, & six jours. Son corps fut enterré dans l'église métropole de Notre-Dame de Dons. CLÉMENT VI. lui succéda. Outre les deux Ouvrages dont nous avons déja parlé, Benoît XII. composa des Commentaires sur les Pseaumes; *De Statu Canonicorum*; *Decretale Religiosorum*; *Constitutio de Reformatione Benedictinorum*, la Vie de S. Jean Gualbert, Fondateur des Religieux de Val-Ombreuse. * *Le Menologe de Citeaux*, de Chrysostome Henriquez, & *le Martyrologe* Benedictin d'Arnoul Wyon, & de Hugues Mainard. Du Chêne & Bosquet, *in Benedicto XII.* Frizon, *Gall. Purp.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Louïs-Jacob, *Biblioth. Pontif.* Du Saussay, *in Martyr. Gall.* Ciaconius. Possevin. Bzovius. Rainaldi, &c.

BENOIST XIII. Antipape, dit *Pierre de Luna* ou *de la Lune* en Espagne, natif de Caspe, ou, selon d'autres, de Huesca, dans le Royaume d'Aragon, & fils de *Jean-Martin* de Luna, & de *Marie* Pérez Gotor. On l'éleva dans l'étude de la Jurisprudence Civile & Canonique; mais son inclination le portoit à la guerre. En effet pendant les guerres de Castille, entre Pierre, dit *le Cruel*, & Henri, Comte de Tristemare, il porta les armes en faveur du dernier. Depuis, il reprit l'étude du Droit, & vint à Avignon, où l'on avoit transféré le saint Siége. Il enseigna le Droit dans l'Université de Montpellier, avec beaucoup de reputation, & fut pourvu de l'Archidiaconé de Saragosse, puis de la Prevôté de Valence en Espagne. Enfin le Pape Grégoire XI. le créa Cardinal du titre de Sainte Marie *in Cosmedin*, le 20 décembre 1375. Ce Pape qui consultoit le nouveau Cardinal sur toutes les affaires importantes, le nomma pour être un des Commissaires qui eurent ordre d'examiner le livre des Révélations de sainte Brigitte. Depuis, après la mort de Grégoire XI. arrivée en 1378, le Cardinal de Luna se trouva à l'élection de Clément VII. & le suivit à Avignon, abandonnant Urbin VI. qui étoit à Rome. Clément l envoya Legat en Espagne, puis en France, où il fut presque toûjours accompagné de saint Vincent Ferrier, affectant de parler continuellement contre le Schisme, & de protester que, s il étoit à la place d'un des Papes, il n'y auroit jamais de considération assez puissante qui pût l'empêcher de travailler à la réunion des Fidéles sous un même Chef. Cependant après la mort de Clément VII, qui arriva le 16 septembre de l'an 1394, les Cardinaux de son obédience entrérent dans le conclave au nombre de vint-deux le 26 jour du même mois, & le 28 suivant ils élurent Pierre de Luna, qui prit le nom de *Benoît* XIII. Avant cette élection ils firent un acte, qu'ils signérent tous, par lequel ils promettoient que celui qui seroit élu, renonceroit au Pontificat, lorsqu'il en seroit requis par le Sacré Collége, pour finir le Schisme. Benoît oublia bientôt cette promesse, & fut inébranlable à toutes les instances qu'on lui fit de s'en souvenir. Lorsque le Roi Charles VI, le Clergé de France, l'Université de Paris, & divers Princes de l'Europe, lui proposérent la voye de cession, il eluda cette proposition, & il promit ensuite d'y donner les mains, pour avoir le tems de prendre des mesures contraires. Enfin il leva le masque, & refusa ouvertement de tenir ce qu'il avoit promis. On l'arrêta à Avignon; mais il trouva moyen d'en sortir déguisé en 1402, & il se retira à Château-Renard, dans le Comté de Provence, où il trouva quelques troupes de sa Garde. Dans le Concile de Pise, tenu en 1409, Benoît & Grégoire XII. furent déclarez Schismatiques, Violateurs de leur foi, & dechus du droit qu'ils pretendoient avoir au Pontificat, ce qui se fit en la XIV Session tenue le cinquiéme du mois de juin; & le 26 du même mois les Cardinaux étant entrez au Conclave, y élurent Alexandre V. Benoît, loin de ceder, créa de nouveaux Cardinaux, après qu'il eut été abandonné par la plus grande partie de ceux qui l'avoient élu. C'est de lui que le célébre Jean Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, dit nautement qu'il n'y avoit que l'éclipse de cette lune fatale qui pût donner la paix à l'Eglise. Il faisoit allusion au nom véritable de Benoît, lequel en 1417 fut enco-

re une fois excommunjé & dépoſé dans le Concile de Conſtance. Il ſe retira dans une petite ville du Royaume de Valence, nommée *Peniſcola*, & y mourut au mois de ſeptembre de l'an 1424, après avoir vécu trente ans dans le Schiſme, & avoir obligé deux Cardinaux qui le ſuivoient, d'élire pour Pape Gilles de Munion, Aragonnois, Chanoine de Barcelone, qui ſe fit appeller *Clément VIII.* * *Voyez* l'Hiſtoire de ce Schiſme, écrite par M. Du Puy, & par Theodore de Niem, juſqu'en 1410. Froiſſart. Onuphre. Genébrard. Sponde. Bzovius. Rainaldi, &c.

BENOIST XIII. Pape, élu le 23 mai 1724, pour ſuccéder à *Innocent XIII*, naquit à Rome le deuxiéme février 1649. *Ferdinand* Orſini ſon pére, étoit le dixiéme Duc de Gravina, dans le Royaume de Naples, Prince de Solufra & de Valleta, Comte de Muro, d'une Maiſon qui avoit eu un Cardinal dès l'an 1145. Sa mére *Jeanne* Frangipani de la Tolfa, étoit fille du Duc de Grieme, de la Maiſon des Frangipani, où la qualité de Sénateur Romain eſt héréditaire. Cette branche des Orſini, où comme on dit en France, des Urſins, étoit cadette de la branche des Urſins, Ducs de Bracciano, qui jouïſſoient des honneurs du *ſoglio* à Rome, & dont le dernier mourut en 1698: ce qui a fait paſſer ces honneurs aux Ducs de Gravina, qui en ſont en poſſeſſion depuis 1718. Benoît iſſu de cette famille, fut le premier fruit du mariage de Ferdinand, & on le nomma *Pierre-François* au batême. Il eut une éducation convenable à ſa naiſſance; étude des Lettres & de l'Hiſtoire, de la Philoſophie, du Droit Civil & Canonique, & en un mot de tout ce qui pouvoit un jour le rendre égal aux plus grandes affaires; mais ſes plus rapides progrès furent dans la piété, dont ſa vertueuſe mére lui donnoit d'auſſi grands exemples que de belles leçons. Cette Dame, dont la tendreſſe s'oppoſa quelque tems à la vocation de Pierre-François, en eut depuis une ſemblable, & mourut en 1700, Profeſſe de l'Ordre de ſaint Dominique au monaſtére de Gravina, fondé par ſes libéralitez. La crainte de lui faire de la peine, empêcha les Supérieurs de cet Ordre à Naples & aux environs, de recevoir Pierre-François parmi eux; mais le déſir de répondre à la voix de Dieu qui l'appelloit, lui ſuggéra le prétexte de voir l'Italie, pour quitter le Royaume, & ſe rendre à Veniſe, où il prit l'habit le 12 août 1667, des mains du Pére Vincent-Marie Gentile, depuis Archevêque de Gênes, qui lui fit prendre ſes deux noms de Vincent-Marie. Sa retraite fit du bruit dans le monde; le Duc de Bracciano, & le Cardinal Virginio Orſini ſon frére en portérent leurs plaintes au Pape Clément IX. qui voulut bien à leur priére examiner lui-même la vocation du Novice. On l'appella à Rome, & ſa fermeté dans le parti que la Grace lui avoit inſpiré de prendre, charma le ſaint Pére, qui le diſpenſa de ſix mois de Noviciat, & lui permit de faire profeſſion dès le 13 février 1668. Sans entrer dans le détail de ſes études, il ſoutint dès 1670, avec applaudiſſement, des Théſes de Théologie à Bologne, durant le Chapitre provincial; & au commencement de 1672, il en fit autant à Veniſe en préſence du Sénat, de pluſieurs Prélats, & de tout ce qu'il y avoit de Gens diſtinguez. Il devoit enſuite prêcher le Carême à Bologne, & de là ſe rendre à Breſſe, où l'on aſſembloit de jeunes Profès, à qui on le deſtinoit pour Profeſſeur de Philoſophie, mais la Providence en diſpoſa autrement. Le mariage de Dominique, Duc de Gravina ſon frére, avec une niéce du Cardinal Altiéri, neveu de Clément X. fit faire à ce Pape une attention particuliére au mérite du jeune Religieux, qui venoit d'être ordonné Prêtre, & ſe perſuadant avec raiſon qu'il ſeroit plus utile à l'Egliſe dans un plus haut rang, il déclara le 21 février 1672, que frére Vincent-Marie Orſini, étoit le Cardinal qu'il avoit réſervé *in petto* à la promotion du 24 août 1671. Il eut beau oppoſer ſon incapacité, & la crainte de s'égarer des voyes du ſalut dans une dignite, à laquelle il ſe croyoit moins appellé de Dieu, que par la chair & le ſang; Clément X. lui commanda par un bref du premier mars de l'accepter, & donna ordre enſuite à ſon Général de l'amener à Rome, où il ne fut pas plutôt arrivé, que le Pape ſans s'arrêter à ſes priéres & à ſes larmes, lui mit lui-même la calote ſur la tête. Les deux années ſuivantes, il fut nommé Préfet de la Congrégation du Concile, & aggrégé à pluſieurs autres Congrégations. Il fut auſſi de cette aſſemblée de Savans, dans la Bibliothéque de la *Propagande*, où l'on traitoit principalement des Conciles, auſquels il s'eſt toûjours appliqué depuis, ainſi qu'à l'intelligence de l'Ecriture & des Péres, avec le ſuccès qu'on peut voir dans les Ouvrages qu'il a publiez, principalement pour le bien des trois Diocéſes, qu'il a gouvernez ſucceſſivement. Son affection pour ſon Ordre, dont il étoit le quarante-huitiéme Cardinal, l'obligeoit de tems en tems à demander pour lui quelques graces, qu'il obtenoit toûjours; mais cette affection, quoique très-louable, lui fit moins d'honneur, que ſon attachement inviolable à obſerver tout ce qui s'obſerve dans ces Couvents où la Regle de ſaint Dominique eſt exactement pratiquée. Les autres dignitez Eccléſiaſtiques où il fut élevé dans la ſuite, & la Papauté même ne lui ont rien fait changer dans le genre de vie qu'il avoit embraſſé. Le 17 janvier 1675, il fut fait Archevêque de Manfrédonia, dans la Capitanate, ayant préféré ce ſiége, qui eſt pauvre, à celui de Salerne, que le Roi Catholique lui préſentoit. Il fut ſacré le cinquiéme février par le Cardinal Altiéri, & ſe rendit auſſitôt à ſon Egliſe, au bien de laquelle il travailla avec un zéle, dont ſes Lettres Paſtorales, & le Recueil des Synodes qui y avoient été tenus par le Cardinal Gallio, ſont des témoins ſubſiſtans. Ce diocéſe ſe reſſentit de ſes ſoins paternels, après même qu'il l'eut quitté par ordre d'Innocent XI, le 22 janvier 1680, pour gouverner celui de Céſéne; car ayant appris qu'on y ſouffroit une extrême diſette de grains, il acheta des blez dans la Romagne, où eſt Céſéne; & parce qu'on vouloit en empêcher le tranſport, il ſe chargea lui-même de leur conduite juſqu'à Manfrédonia, où il les fit diſtribuer aux pauvres. Ses réglemens pour le bon ordre de la ville & du diocéſe de Céſéne, & ſes Lettres Paſtorales au Clergé, ſont voir qu'il ne diminua rien de ſon zéle pour le ſervice de Dieu, & le ſalut des peuples confiez à ſes ſoins; mais cette égliſe ne le garda pas ſix années entiéres, & le Pape Innocent XI. qui connoiſſoit ſon mérite, voulut le rendre utile à plus de gens, en le pourvoyant, comme il fit, de l'Archevêché de Bénevent, le huitiéme decembre 1685. Il étoit dans cette derniére ville le Samedi cinquiéme juin 1688, lorſqu'un tremblement de terre qui la renverſa preſque toute, ruina le Palais Archiépiſcopal, où il étoit reſté ſeul avec un Gentilhomme. Ils furent précipitez l'un & l'autre du ſecond appartement juſques ſur la voûte de la cave. Le Gentilhomme fut écraſé ſous les ruines, mais l'Archevêque n'eut que de legeres bleſſures, quelques bouts de cannes de roſeau, ayant formé ſur ſa tête une eſpece de toit, ſous lequel il avoit la liberté de reſpirer, & qui fut aſſez fort pour ſoutenir encore après, la chûte d'une armoire. On le tira de là au bout d'une heure & demie; le ſoir même il prêcha hors de la ville, le ſaint Sacrement à la main, & adminiſtra le ſaint Viatique à un malade; & parce qu'il attribuoit ſa conſervation à l'interceſſion de ſaint Philippe de Néri, il alla enſuite à Naples, dans le Couvent de ſon Ordre, d'où il ſe rendit nuds piez à l'égliſe des Péres de l'Oratoire, où repoſe le cœur de ce Saint. Bénévent rebâtie plus belle qu'elle n'étoit auparavant, l'a reconnu en des monumens publics & durables pour ſon Reſtaurateur. Elle lui a encore d'autres obligations: les Synodes qu'il y a tenus d'année en année, & qu'il a fait imprimer: le recueil des Conciles de cette province au nombre de XIX. qu'il a enrichis de ſes Notes: les Capitulaires de l'égliſe metropolitaine: les régles du Séminaire & tout le reſte qu'il a publié pour le bien de la ville & du diocéſe, où l'on compte pour beaucoup les efforts qu'il a faits en des écrits imprimez, pour prouver qu'on y conſerve le corps de l'Apôtre ſaint Barthélemi. Le Pape Innocent XII. ſouhaita l'avoir pour ſucceſſeur en l'Archevêché de Naples, qu'il ne put lui faire accepter. Clément XI. l'ayant mis dans l'Ordre des Cardinaux Evêques, il opta en 1705 l'Evêche de Fraſcati; & en 1715 celui de Porto, comme Sous-Doyen du Sacré Collége, mais il en deſtina la plus grande partie des revenus à la fondation d'un hopital à Porto, & le reſte à la réparation d'une égliſe. Les Eccléſiaſtiques réfugiez à Rome, au ſujet des immunitez du Royaume de Sicile, reçurent en même tems les effets de ſa charité compatiſſante. On ne le voyoit que rarement à Rome, l'eſtime des Papes & des Congrégations, qui lui renvoyoient ſouvent la connoiſſance des plus difficiles affaires du Royaume de Naples, n'étant pas capable de l'y attirer; & ce n'étoit que pour celles qui requéroient ſa préſence, qu'on obtenoit de lui de quitter ſon Archevêché pour quelques jours. Il s'en préſenta une en 1716, Clément XI. l'avant deſtiné à l'occaſion des mouvemens du Turc, pour aller en Allemagne en qualité de Légat à *latere*; mais il fit remarquer lui-même les inconveniens de cette Légation; & dès qu'on eut changé d'avis, il retourna à ſon diocéſe, dont on ne put le tirer ni en 1719, ni en 1721, pour être Doyen du Sacré Collége. Il n'auroit pu néanmoins ſe défendre de prendre ce rang en 1724, s'il n'avoit été élu Pape. L'humilité du Sous-Doyen ayant long-tems empêché qu'on ne penſât à lui offrir une dignité qu'on ſavoit aſſez qu'il refuſeroit, on propoſa pour remplir le Siége de ſaint Pierre, divers Cardinaux, qui ne purent être agréez, & tous les efforts des différentes factions pendant cinquante jours, ne ſervirent qu'à les laſſer tour à tour; mais dès que les hommes ſe tûrent, Dieu parla, & tous entendirent d'abord ſa voix, à la reſerve de celui qui n'avoit cherché qu'à l'entendre pendant tout le Conclave. Ce ne fut qu'après avoir épuiſé toutes les difficultez un jour entier, qu'il ſe rendit aux inſtances du Sacré Collége. Il prit le nom de Benoît XIII, peut-être en mémoire d'un des trois illuſtres Papes que l'Ordre de S. Dominique a donnez avant lui à l'égliſe; & dans la cérémonie qui ſuivit ſon élection, il changea l'uſage où étoient les Papes, de s'aſſeoir au milieu de l'autel, s'étant aſſis du côté de l'Evangile. Ses longues priéres, ſes jeûnes & ſes abſtinences, la vente d'une partie des meubles de ſes Palais & le retranchement d'un grand nombre d'Officiers inutiles, ſon aſſiduité à viſiter les pauvres dans les Hopitaux, à les conſoler & à leur adminiſtrer les Sacremens, les grandes aumônes qu'il leur diſtribuoit & ſa facilité à leur donner audience; avec tout cela ſon zéle pour la réforme des mœurs & ſon application aux affaires, rempliſſoient les eſpérances qu'on avoit conçues de ſon election, & le montroient aux yeux des hommes, auſſi grand que ſa dignité. Son Pontificat a été traverſé par des affaires très-délicates & importantes; les demandes du Portugal au ſujet de M. Bichi; le refus du Cardinal de Noailles d'accepter la Conſtitution *Unigenitus*, refus qui ſoutenoit les Janſéniſtes en France; & la réjection de la Légende de Grégoire VII. par l'Egliſe Gallicane. Benoit a conſtamment refuſé d'accorder au Roi de Portugal ce qu'il ſouhaitoit, & eſt venu à bout de faire accepter la Conſtitution; mais ſes efforts ont été vains en faveur de la Légende. Enfin Benoît caſſé d'années & de ſaints travaux, mourut comme il avoit vécu, c'eſt à dire, dans des ſentimens de piété le 21 février 1730, ayant régné cinq ans, huit mois, & 21 jours; âgé d'environ 81 ans & 19 jours. Le Cardinal Coſcia qui avoit été ſon Favori, & qui avoit abuſé de ſon autorité, courut riſque d'être maſſacré par la populace, & il l'auroit été, s'il n'eut pris la fuite avec une bonne eſcorte. Les Bénéventins qui étoient à Rome trop favoriſez ſous ce Pontificat, étant devenus l'objet de la haine du peuple, ſe virent maltraitez & pillez par le peuple dès que Benoît eut fermé les yeux. * *Année Dominicaine, préface de mai.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. *Rélation du tremblement de Terre par lui-même, & autres Rélations.*

BENOIT. *Voyez* BENOIST.

BÉNOMOTAPA, ville capitale du Royaume de Monomotapa, ſur le fleuve du Saint-Eſprit. Elle eſt diſtante de Céfala, du côté de l'Océan, de vint & un milles. * *Berth. Metel.*

* BENSCHOP ou BENSCOOP, nom de deux beaux villages de Hollande, l'un dans le Comté de Leerdam; l'autre dans la Seigneurie d'Iſſelſtein.

BENSERADE (Iſaac de) naquit en 1612, à Lions ville de Normandie proche de Rouen. Il étoit iſſu de Paul de Benſerade, Seigneur de Chépy, Chambellan du Roi Louis XII, Grand-Maître & Capitaine Général de ſon artillerie, Capitaine Gouverneur du château de Milan qui fut tué d'un coup de canon au ſiége de Ra-

Ravenne en 1512. Son pére étoit Grand-Maître des Eaux & Forêts, & du côté de sa mére il étoit allié à la Maison de la Porte, & de Vignacourt selon quelques-uns, ou de Wignerot selon d'autres. Il naquit de la Religion Réformée, mais il n'y fut pas élevé, car il étoit fort petit, lorsque son pére se fit Catholique. Il y en a qui prétendent qu'il étoit allié du Cardinal de *Richelieu*, qui lui donna pension, & le fit élever avec beaucoup de soin. Cette naissance jointe à la beauté de son esprit, lui donnoit une honnete hardiesse, qui le rendit familier avec les plus grands Seigneurs de la Cour, dont il étoit tendrement aimé, & qui ne s'empressoient pas moins à l'avoir pour ami, que lui à leur faire sa Cour. Lorsqu'il dut recevoir la Confirmation, on le mena la veille voir l'Evêque, qui devoit le confirmer. Cet Evêque le voyant fort vif pour son age, car il n'avoit encore que six ou sept ans, & sachant qu'il s'appelloit *Isaac*, nom qui sentoit le Huguenot, il lui demanda s'il ne vouloit pas changer de nom. *Que me donnerez-vous de retour?* répondit le petit Benserade. *On ne donne point de retour pour changer de nom*, lui répondit l'Evêque. *Je garderai donc le mien*, repliqua-t'il. *Vous avez raison, mon fils*, lui dit l'Evêque en souriant, *car quelque nom que vous ayez, vous saurez bien le faire valoir.*

Au sortir du Collége, il composa trois ou quatre piéces de Théatre, qui réüssirent, entre autres *Iphis & Jante*, & *Marc-Antoine*. La Reine mére de *Louis XIV*, lui donna une pension de trois mille livres. Il s'attacha au Maréchal de *Brezé*, qu'il suivit dans toutes ses expéditions, & après la mort de ce Seigneur, il retourna à la Cour, où il brilla plus que jamais. Quoiqu'il vécût très-familiérement avec les plus grands Seigneurs de la Cour, ainsi que j'ai dit, il y vivoit avec une très-grande circonspection. *Vous vous étonnez*, disoit-il quelquefois à ses amis, *de voir la maniére dont je parle aux plus grands Seigneurs; sachez que je suis toujours sur mes gardes avec eux, & que personne n'observe mieux que moi les longues & les bréves en leur parlant. Ce sont des loups*, ajoutoit-il, *qui par leurs caresses affectées me tendent des piéges à tous momens. Ils seroient ravis que je m'echapasse à quelque chose de trop familier, pour avoir le plaisir de me donner un coup de patte; mais, Dieu merci, je ne leur ai point encore donné cette sorte de divertissement.* Il étoit bien fait de sa personne & d'une taille fort aisée, fort propre, & fort galant, qualité qu'il conserva jusques dans sa vieillesse, sans qu'elle lui donnât jamais du ridicule; ce qui demande dans un âge avancé bien de l'esprit & du bon sens. Il a excellé en l'art de railler finement & agreablement. Ses Poësies firent pendant plus de quarante ans les délices de la Cour & de toute la France, particuliérement pendant la jeunesse du Roi Louïs XIV, par les vers admirables qu'il faisoit pour les Ballets que ce Prince dansoit ou faisoit danser tous les hivers, avant que l'Opéra fût en régne. Ces vers sont d'une espece toute nouvelle, & dont il fut le premier Inventeur. Avant lui les vers d'un Ballet ne parloient que des personnages qu'on y faisoit entrer, & point du tout des personnes qui les répréséntoient. Benserade tournoit ses vers d'une maniére, qu'ils s'entendoient également des uns & des autres: & comme le Roi représentoit tantôt *Jupiter*, & tantôt *Neptune*, quelquefois le Dieu *Mars*, d'autrefois le *Soleil*, rien n'étoit plus spirituel, que les louanges fines qu'il lui donnoit sans s'adresser à lui. Le coup portoit sur le personnage & le contrecoup sur la personne; ce qui donnoit un double plaisir, en donnant à entendre deux choses à la fois, qui, belles séparemment, devenoient encore plus belles étant jointes ensemble. Il en étoit de même de tous les Seigneurs & de toutes les Dames de la Cour, qui dansoient avec le Roi dans ces mêmes Ballets. Leurs qualitez, leurs talens, & quelquefois même leurs intrigues y étoient touchées si délicatement, qu'ils étoient obligez d'en rire les premiers. Ses autres Poësies étoient aussi fort spirituelles. Le Cardinal *Mazarin* les estimoit, & se faisoit honneur de dire qu'en sa jeunesse il avoit fait des vers, qui ressembloient à ceux de Benserade. Il lui fit donner une pension de deux mille livres, & une autre de mille écus sur l'Abbaïe de *Saint-Eloy*. En envoyant à une Dame de qualité une Paraphrase sur le livre de *Job*, il l'accompagna d'un Sonnet, qui fit tant de bruit, que le Lecteur ne sera pas fâché de le trouver ici:

Job de mille tourmens atteint
Vous rendra sa peine connue;
Mais raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez point émue.

Vous verrez sa misére nue,
Ici lui même se dépeint,
Accoutumez vous à la vue
D'un homme qui souffre & se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.

Car s'il eut des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla,
J'en connois de plus misérables.

Comme ce Sonnet plut extrémement, ceux qui n'aimoient pas qu'on lui donnât tant de louanges, prétendoient qu'il n'approchoit point d'un Sonnet que *Voiture* avoit fait pour une Dame sous le nom d'*Uranie*, & qu'ils lui opposoient. Afin que le Public puisse mieux les comparer on le mettra aussi ici.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'absence ni le tems ne m'en sauroient guérir;
Et je ne vois plus rien qui me pût secourir,
Ni qui sût rapeller ma liberté bannie.

Dès longtems je connois sa rigueur infinie;
Mais pensant aux beautez pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre, & content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa Tyrannie.

Quelquefois ma Raison, par de foibles discours,
M'incite à la revolte, & me promet secours;
Mais lorsqu'à mon besoin je me veux servir d'elle,

Après beaucoup de peine & d'efforts impuissans,
Elle dit qu'Uranie est seule aimable & belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

Toute la Cour fut partagée sur ces deux Sonnets, & il se forma comme deux partis, dont celui de Benserade s'appelloit le parti des *Jobelins*, & celui de Voiture le parti des *Uranins*. *Balzac* écrivit sur ce sujet & l'on trouve dans ses Oeuvres des Remarques sur les deux Sonnets. Monsieur le Prince de *Conti* prit le parti de Benserade contre Voiture, & Madame de *Longueville* sœur de ce Prince se déclara pour Voiture contre Benserade, ce qui fit dire à une personne très spirituelle.

Le destin de Job est étrange,
D'être toujours persecuté,
Tantôt par un Demon, & tantôt par un Ange.

La question demeura indécise, & l'on convint seulement, que si celui de Voiture étoit le plus beau, au gré de quelques-uns, celui de Benserade étoit le plus galant, au gré de tout le monde. Benserade a fait toutes les Métamorphoses d'Ovide en Rondeaux, ce qui a paru un dessein bien bizarre à plusieurs personnes. Aussi a-t'on porté des jugemens tout differens sur cet Ouvrage, quelques-uns l'ayant tourné en ridicule, & d'autres l'ayant fort estimé. Il y a quelques-uns de ces Rondeaux qui sont fort beaux, il y en a de médiocres, & d'autres assez méchans. Chaque Rondeau rapporte ce qu'il y a d'essentiel dans cette Fable, avec des moralitez. Le Roi de France voulut bien faire la dépense de toutes les Estampes de ce Livre, qui sont belles & en très-grand nombre. Benserade a aussi fait plusieurs Ouvrages de devotion, & entre autres *Office de la Vierge*, avec plusieurs priéres, & tous les *Pseaumes de David*. Il mourut à Paris en 1691. Les uns mettent sa mort au 15 octobre, comme M. Perrault; les autres, le 19 octobre, comme le Pere Niceron; d'autres, au 20 octobre, comme M. l'Abbé d'Olivet; d'autres enfin la placent au mois de novembre. Ce fut d'une saignée de précaution pour se faire tailler, & elle lui coûta la vie, parce que le Chirurgien lui coupa l'artere. Il étoit Membre de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1674. Mr. Despreaux invitant les Poetes à celébrer les grandes actions du Roi de France dans leurs Ouvrages, dit dans son Art Poetique:

Que de son nom chanté par la bouche des Belles
Benserade en tous lieux amuse les ruelles.

Ce Poëte a voulu nous faire entendre par là que Benserade avoit trouvé le secret de plaire à la Cour & aux Dames. Il lui reproche dans sa Satyre des Equivoques, de les avoir amusées par ces sortes de pointes. L'heureuse fécondité du génie de Benserade suppléoit toujours à la stérilité de la matiere, & les sujets les plus communs recevoient de lui des beautez & des agrémens dont on ne les croyoit pas capables. Il mêloit de fines & d'innocentes railleries dans les discours les plus sérieux, afin de les égayer. Outre tous ces avantages, il avoit une grande presence d'esprit, & on lui attribue quelques bons mots, qui marquent très-bien son caractére, & que le Lecteur sera bien aise de voir ici. Benserade se trouva un jour dans une Compagnie, où se rencontra une Demoiselle, dont la voix étoit fort belle, mais l'haleine un peu forte. Cette Demoiselle chanta. On en demanda le sentiment à Benserade, qui dit que les paroles étoient parfaitement belles; mais que l'air n'en valoit rien. Une personne du premier mérite & de la première qualité disputant avec Benserade, on apporta à cette personne le Bonnet de Cardinal; Benserade dit, *parbleu, j'etois bien fou de quereller avec un homme, qui avoit la tête si près du Bonnet.* On raconte de lui qu'ayant un ami qui passoit pour impuissant, il l'en railloit quelquefois. Un jour qu'ils se rencontrérent dans la rue, son ami lui dit, *Eh bien, Monsieur, malgré vos malignes railleries, ma femme est accouchée depuis quelques jours. Oh! Monsieur*, lui répondit Benserade, *personne n'a jamais douté de Madame vôtre femme.* Enfin jamais homme ne fit admirer son génie dans une aussi grande jeunesse que Benserade, & jamais personne ne conserva mieux que lui la réputation qu'il s'etoit aquise. Les Poësies de Benserade ont été imprimées en deux Volumes *in* 12. après sa mort, en 1697. On y a mis sa Vie composée par M. l'Abbé *Tallemant*. Outre les Ouvrages dont on a déja parlé, on a encore de lui, *Cléopatre, Tragédie; La mort d'Achille & la dispute pour ses armes, Tragédie; Gustave ou l'heureuse ambition, Tragicomédie; Méleagre, Tragedie; La Pucelle d'Orleans, Tragedie*, que quelques uns attribuent à M. de la Menardiere; *Fables d'Esope en quatrains; Les Portraits des quarante Académiciens*, vivans en 1654. Ce dernier Ouvrage n'a pas été imprimé. * Perrault, *les Hommes Illustres, tome* 2. Ménage, *in varia Poemata Lat.* Despreaux, *de l'Art. Poet. chant* 4. Charles Sorel, *de la Biblioth. Françoise.* Baillet, *Jugemens des Savans. Recueil de Poesies diverses. Journal des Savans, tome* 4. *partie* 2. *de l'édition* d'Amsterdam 1725, *p.* 440. *n.* 1534. Bayle, *Dict. Critiq. Mémoires du tems.*

* BENSHAUSEN ou BENHAUSEN, bourg & Sénéchaussée dans le Cercle du Haut Rhin, & plus particuliérement dans le Comté de Henneberg qui est compris sous la Hesse.

BENSHEIM, ville d'Allemagne dans le Cercle du Bas Rhin, dans l'Archevêché de Mayence, & sujette à l'Archevêque de ce nom, est à l'Orient de Wormes, au midi de Darmstadt, & au nord d'Heidelberg, à 28 degrez 18 minutes de longitude, & à 49 degrez 36 minutes de latitude. * *Dict. Angl.*

BEN-SIRACH, ancien Auteur Hebreu, qui a écrit quelques sentences morales, & que les Juifs croyent avoir été petit-fils du Prophéte Jeremie. * Conrad Gesner, *en sa Biblioth.*

* BENT (Jean Vander) d'Amsterdam, Peintre, Disciple de *Jean van den Velde*, ne se sentant aucune inclination pour le mariage, se tenoit toujours chez des Etrangers. Pendant une absence de quelques jours, on lui enleva quatre mille francs en argent qu'il gardoit dans un coffre,. & cette perte le jetta dans une mélancholie qui le conduisit au tombeau. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Flamand, *tome* 3. *p.* 133. 134.

BENT, société de Peinture. *Voyez* BEND.

* BENTHEM (Henri Ludolphe) Surintendant à Harbourg étoit un Théologien habile, modéré & d'une fort aimable conversation. Il avoit voyagé, non seulement pour sa propre utilité, mais aussi pour celle du public, auquel il communiqua à son retour, en Allemand, *l'Etat des Eglises, Universitez & Colléges de Hollande & d'Angleterre.* Il a laissé quantité de supplémens pour ces deux Ouvrages. Il en avoit publié quelques autres, & travailloit a une *Apologie des Auteurs qui ont écrit sur la Verité de la Religion Chrétienne.* On a aussi trouvé parmi ses papiers un *Examen de la Convenance qu'il y a entre l'Eglise Anglicane & la Lutherienne.* Il mourut à Harbourg le neuviéme juillet 1724. * *Biblioth. German.* *tome* 7. *p.* 242.

BENTHEM ou BENTHEIM, ville & château d'Allemagne dans la Westphalie, & au Comté de même nom, dont elle est le principal lieu, est batie sur une roche proche de la riviére de Vecht, & a deux milles d'Allemagne d'Oldenzeel. Cette ville donne son nom au Comté de Benthem, petit païs dans la Westphalie, possédé par une ancienne Maison partagée en trois branches : l'âinée a le Comté de Teckelenburg ; la seconde le Comté de Benthem; & la troisiéme, le Comté de Steinfurt.

Le premier que l'on connoisse de la famille des Comtes de Benthem, est EBERWEIN de Gutterswick, qui aquit ce Comté en épousant *Hédwige*, fille de *Henri* II. & sœur de *Simon* & *Bernard*, derniers Comtes de Benthem. ARNOLD leur fils, fut pére d'EBERWEIN II. qui ajoûta à ce Comté celui de Steinfurt, en epousant *Mechthilde*, fille & heritiére de *Baudouin*, dernier Comte de Steinfurt. Il fut pére de *Bernard* & d'ARNOLD II. qui firent *les branches de* BENTHEM *&* *de* STEINFURT ; mais Bernard n'ayant laissé qu'une petite fille nommee *Marie*, ARNOLD III. petit-fils d Arnold II. l'épousa, & réunit ainsi les deux Comtez pour la seconde fois. EBERWEIN III. fils d'Arnold, ayant épousé *Anne*, fille & héritiére de *Conrad* Comte de Meckelbourg, aquit aussi ce Comté. Enfin ARNOLD IV. qui naquit de ce mariage, aquit les terres de Bedburg, d'Alpen & de Helfenstein par son alliance avec *Magdelaine*, fille de *Humbert* Comte de Nuénar & de Limburg; & il eut encore depuis la Baronie de Lenep, le Comté de Limburg sur la Layne, & la Prévôté héréditaire de Cologne, de la succession d'*Adolphe* son beau-frére, mort en 1659, sans enfans. C'est lui qui est la *tige de tous les Comtes de* BENTHEM *d'aujourd'hui.* ADOLPHE son fils âiné, eut le Comté de Teckelenbourg, & fut pére de MAURICE, qui eut neuf enfans; mais il n'y en eut que deux qui eurent postérité ; *Jean-Adolphe*, qui n'a laissé que des filles, dont l'une nommée *Charlotte-Maurice* s'est faite Catholique en 1693 ; & FRÉDÉRIC-MAURICE, qui mourut au mois d'octobre 1710, âgé de 51 ans. Il avoit épousé en premiéres noces *Sophie-Thérése*, fille de *Jean-Albert* Comte de Ronow, premier Ministre de Bareith ; & en secondes noces *Chrétienne-Marie*, fille de *Casimir* Comte de la Lippe-Bracke, de qui il a eu MAURICE-CASIMIR, aujourd'hui *Chef de cette branche*, né le 28 mars 1701 ; & deux filles.

ARNOLD V. second fils d'Arnold IV, eut les Comtez de Benthem & de Steinfurt, & fut pére de JOSSE, qui eut deux fils. L'âiné ERNEST-GUILLAUME, ne en 1623, qui fut Comte de Benthem, epousa *Gertrude*, fille de *Hartger*, Sieur de Zelst, Juge dans le païs de Zutphen, qui etoit fort riche. L'Empereur l'annoblit, & la fit Comtesse de l'Empire ; mais la famille mécontente de cette alliance, n'oublia rien pour la troubler. Le neveu d'Ernest-Guillaume, dont on va bientôt parler, se fit Catholique, mit dans ses interêts l'Evêque de Munster, & obligea son oncle à se faire Catholique, & à quitter Gertrude, pour epouser avec la dispense du Pape, *Isabelle* Comtesse de Limburg. Cela arriva en 1678, Gertrude eut recours à la protection des Etats Generaux des Provinces-Unies, qui après sa mort arrivée dès le 29 mars 1679, firent élever ses enfans, & enfin firent faire en 1691 à Bilefeld, un traité par lequel ils furent déclarez Comtes de l'Empire, comme héritiers de leur pére, lequel etant mort le 26 août 1693, ils eurent le Comté de Steinfurt, les Seigneuries d'Alpen & de Haverkesweert, une pension de mille écus par an, & le droit de succéder à leur cousin au Comté de Benthem, s'il étoit mort sans enfans. Cette branche, qu'on nomme de Steinfurt, est Luthérienne. ERNEST, né le 18 novembre 1661, en est le chef. Il épousa le premier mai 1701, *Isabelle-Justine* Comtesse de Horn.

Le neveu d'Ernest-Guillaume, qui lui fit répudier sa premiére femme, étoit ARNOLD-MAURICE-GUILLAUME, fils de PHILIPPE-CONRAD. Il naquit en 1663, fut d'abord Comte de Steinfurt, comme son frére, & ensuite Comte de Benthem, suivant le traité de Bilefeld. Il fut aussi Grand Chambellan de l'Electeur Palatin, & épousa en 1692, *Jeanne-Elisabeth-Françoise*, fille de *Salentin-Ernest* Comte de Manderscheit. Il mourut le quatriéme novembre 1701. Son fils HERMAN-FRÉDÉRIC, qui est chef de cette branche, est né en 1694. Il est Catholique.

La maison de Benthem ne posséde qu'une tres-petite partie du Comté de Teckelenburg. *Anne*, femme du Comte Eberwein III. avoit une sœur mariée à *Philippe* Comte de Solms-Braunfels, dont les Descendans ont demandé leur part dans le Comté ; ce qui causa un grand procès, qui ne fut décidé qu'au bout de cent trente ans, le 13 décembre 1683. L'arrêt du Conseil Aulique de ce jour ajugeoit au Comte de Solms trois portions de tout l'héritage partagé en huit, avec le revenu depuis le commencement du procès. Il fut confirmé en 1696, mais l'année suivante les Députez de l'Empereur, de l'Electeur Palatin & de l'Electeur de Brandebourg, modérérent ce jugement en retranchant, à quoi l'Evêque de Munster s'opposa comme Seigneur souverain du Comté de Rheda, qui fait partie du Comté de Teckelenburg. Enfin le Comte de Solms s'empara en 1700 de tout le Comté, à l'exception de Rhéda & de ce qu'y possede l'Evêque de Munster ; & peu après il le vendit au Roi de Prusse, qui fut maintenu dans cette aquisition par la Chambre de Wetzlar. Les autres biens de cette Maison sont les Comtez de Benthem & de Steinfurt ; le Comté de Limburg en Westphalie, vers la riviére de Layne ; les Seigneuries d'Alpen, de Lenep & de Helfenstein dans le diocese de Cologne ; la Prévôté héréditaire de Cologne, ou les Comtes ont un Subdelégué, auquel on doit remettre tous les Criminels une nuit avant qu'ils soient punis ; la Seigneurie de Wevelinghofen ; & une partie du Comté de Hoya, dont ils jouïssent en relevant de Hesse-Cassel. Ces Comtes sont du Banc de Westphalie. * *Les Souverains du monde.* Baudrand. Bourgon, *Géogr, Hist.*

* BENTING ou BENTINK, une des plus anciennes & des plus nobles familles du Duché du Gueldre & d'Overissel, s'est toujours signalée dans les guerres des Ducs de Gueldre contre les Ducs de Bourgogne, & dans celles que les Provinces-Unies ont eues avec les Rois d'Espagne & de France. Les premiers dont les anciennes Chroniques font mention, sont

GOSWIN & JEAN BENTINK qui scélérent en 1368 avec d'autres Nobles, le contract de mariage d'Edouard Duc de Gueldre avec Catherine de Baviére. Goswin mourut sans héritiers : mais Jean eut pour fils HENRI BENTINK qui en 1400 fut investi de la Seigneurie d'Arensberg, appellée aujourd'hui Berrikhuizen ou Berinkhuizen. Il scélla en 1418 le Traité d'alliance des villes de Nimégue, Thiel, Bommel, Grave, &c. & laissa quatre fils, JEAN qui suit ; *Henri* ; *Helmich* ; & *Hille*.

JEAN BENTINK fils de Henri, surnommé *l'indiscret* ou *l'etourdi*, signa en 1436, avec d'autres Nobles, deux de ses freres, & les Régences d'Arnhem, Harderwyk, Wageningen, Hattem & Elburg, le contract d'alliance des Gueldrois pour reprimer la puissance de leur Duc : ce qui fut bientôt après suivi par les Quartiers de Nimégue & de Zutphen. Il eut deux fils, JEAN qui suit ; & *Gérard Bentink*, qui en 1355, voyant que sa femme ne lui donnoit point d'enfans, transporta sa Terre de Bentink entre Déventer & Zutphen à Theodore Stakebrant.

JEAN BENTINK, fils âine de Jean Bentink, & dont la mére étoit de la maison de Heukelom, épousa N. de Berchem de noblesse Brabançonne. En 1464, il fut investi de la Terre de Berrikhuizen. Il eut pour fils HENRI qui suit ; & *Alert* mort sans héritiers.

HENRI BENTINK, fils âiné de Jean & de N. de Berchem épousa *Marguerite* Huls, fut en 1496 investi de la Terre de Berrikhuizen, & eut cinq fils & une fille, 1. JEAN qui suit ; 2. ALEXANDRE qui suit ; 3. HENRI qui suit ; 4. *Alert* qui épousa une fille de la famille de Voorst, & qui mourut sans enfans, &c. 5. N.... La fille fut Religieuse à Ste Agnéte d'Arnhem.

JEAN BENTINK, fils âiné de Henri Bentink & de Marguerite Huls, fut Grand Ecuyer de Charles Duc de Gueldre, & fut en 1503 investi de la Terre de Berrikhuizen. Il étoit tellement dans les bonnes graces de ce Prince, qu'en 1573 il en obtint la Seigneurie de Loo, & fut élevé à la charge de Grand Véneur héreditaire du Vélau. De sa femme *Jeanne* d'Appeltorn ou Appeltern il eut quatre fils & quatre filles, 1. *Henri Bentink*, mort en 1530 sans avoir été marié ; 2. *Marguerite Bentink*, Mere du Monastere de Zutphen depuis l'an 1554, jusques en 1569 ; 3 *Femme*, Religieuse dans le Monastére d'Izendoorn à Zutphen ; 4 *Adolphe*, Grand Veneur de Vélau, qui en 1543 fut investi des Terres de Berrikhuizen & de Westerhof & en 1547, de celle de Loo, & mourut en 1548, n'ayant point eu d'enfans de sa femme *Marguerite* de Varik ; 5. *Jean Bentink*, Prevôt d'Arnhem & Chanoine de Déventer ; 6. *Anne Bentink* qui epousa *Zeger* d'Arnhem, qui fut fait Grand Véneur en 1548, & qui se démit la même année de cet emploi en faveur de Philippe de Lalaing, Comte de Hoogstraten ; 7. *Aleide Bentink* qui épousa *Philippe* de Varik qui en 1548 reçut l'investiture des Seigneuries de Loo & de Westerhof ; & 8. *Charles* qui mourut en 1536 sans avoir été marie.

Descendans d'*ALEXANDRE BENTINK* second fils de *HENRI BENTINK* & de *MARGUERITE* Huls.

ALEXANDRE BENTINK second fils de *Henri Bentink* & de *Marguerite* Huls aquit en 1501, dans le Vélau, la Seigneurie d'Aller dont Gilbert d'Aller lui fit le transport, remit huit ans après au Duc de Gueldre sa maison de Schoonderbeek, & par le décès de son neveu *Adolphe* Grand Véneur du Vélau, fut investi en 1548 de la Terre de Berrikhuizen. Il épousa *Jeanne* de Zuilen de laquelle il eut, 1. CHARLES qui suit ; 2. *Adolphe* mort jeune ; 3. GUILLAUME qui suit ; 4, *Henri* qui épousa une fille de la noble famille de Cuilembourg, fut Drossart de Cuilembourg, & mourut sans laisser d'enfans ; 5. GUILLAUME ZUILEN, surnommé *le Long*, qui suit ; 6. *Marguerite* qui fut mariée à *Corneille* Lahey, & 7. *Eusebie* mariée avec *Corneille* de Weese.

CHARLES BENTINK fils âiné d'*Alexandre Bentink* & de *Jeanne* de Zuilen, étoit Receveur général du Vélau, fut en 1550 investi de la Terre de Berrikhuizen, épousa *Catherine* de Haktort, & en eut, 1. ALEXANDRE qui suit ; 2. *Philippe* qui fut Gouverneur de la petite ville de Straalen dans le Quartier de Ruremonde, épousa *Alferarde* de Flodrof Dame de Biecht, & en eut *Jean* Drossart de Duren & trois filles ; 3. *Adolphe* qui fit le voyage d'Italie, où il se maria & où il mourut ; & 4. *Christine* morte sans avoir été mariée.

ALEXANDRE BENTINK, fils âiné de *Charles de Bentink* & de *Catherine* de Hakfort devint en 1555, Seigneur d'Aller, & en 1564 de Berrikhuizen, Conseiller de la Cour Provinciale de Gueldre, & Bourguemâitre d'Arnhem ; & épousa *Alide* de Bukhorst dont il eut, CHARLES qui suit ; 2. *Guillaume*, mort le 20 déc. 1640, sans

sans avoir été marié ; 3. *Jeanne Bentink*, mariée au mois de juillet de l'annee 1610 avec *Jaques* Schimmelpennink Seigneur d'Engelenbourg & de Keil, & morte en 1652 ; 4. *Christine Bentink* mariée en 1615 avec *Guillaume* de Haarsolte Seigneur d'Yrst, morte en 1658 ; 5. *Alexandrine Bentink* ; & 6. *N. Bentink* morte de la peste sans avoir été mariée.

CHARLES BENTINK fils d'*Alexandre Bentink* & d'*Alide* de Bukhorst, fut Conseiller à la Cour provinciale de Gueldre, & Bourguemâitre d'Arnhem. En 1607, il fut investi des Seigneuries d'Aller & de Berrikhuizen, & épousa *Sophie* de Lawick, de laquelle il eut, 1. ALEXANDRE qui suit; 2. *Guillaume* mort Enseigne au service de l'Etat ; 3. *Jeanne-Sophie*; 4. *Catherine*; 5. & *Gertrude*.

ALEXANDRE BENTINK fils de Charles Bentink & de *Sophie* de Lawick fut en 1646 investi des Seigneuries d'Aller & de Berrikhuizen, fut Bourguemâitre d'Arnhem, & épousa *Anne* Pynssen Vander Aa, de laquelle il eut, 1. *Charles Guillaume*; 2. *Guillaume*; & 3. *Goswin*.

GUILLAUME BENTINK troisiéme fils d'*Alexandre Bentink* & de *Jeanne* de Zuilen, épousa en 1557, *Lamme* Schimmelpennink, apres la mort de laquelle il se maria avec *Sophie* N. De la premiére femme il eut, 1. *Jeanne* morte en 1584, sans avoir été mariée ; 2. *Judith* qui épousa *George Centeler*, Capitaine de Cavalerie, mort en 1601, dans une bataille en Flandre, & qui se remaria avec *Thomas* Vander Capelle; 3. *André* mort en 1584, sans laisser d'héritiers; 4. CHARLES, qui suit.

CHARLES BENTINK, le plus jeune fils de *Guillaume Bentink* & *de Lamme* Schimmelpennink, Seigneur de Beerenkamp, épousa *Antoinette* de Delen, dont il eut 1. ETIENNE qui suit; 2. *Lambert*; 3. *Guillaume*, mort en 1652 sans avoir eu d'enfans; 4. *Gertrude* mariée a *Floris* de Brakel, Drossart de Lede; 5. *Jeanne* qui épousa *Gerard* de Galen, Bourguemâitre de Hattem; 6. *Anne*; 7. *André* mort Enseigne.

ETIENNE BENTINK fils âiné de *Charles Bentink* & d'*Antoinette* de Delen, fut Seigneur de Beerencamp, & eut pour femme *Judith* de Steenbergen, de laquelle il eut, *N. Bentink* Seigneur de Beerencamp, qui épousa une Demoiselle de Delen, & *N. Bentink* Vander Aa qui épousa une Demoiselle Schimmelpennink.

Guillaume Bentink dont on vient de voir la postérité par sa premiére femme *Lamme* Schimmelpennink, eut de la seconde, 5. LAMBERT qui suit; 6. *Sander*, mort en 1614, sans avoir été marié; 7. *Jeanne* morte la même année que son frére, sans avoir été mariée.

LAMBERT BENTINK, fils âiné de *Guillaume Bentink* & de *Sophie* N. Receveur du Cloitre de Monnikhuizen hors d'Arnhem, épousa *Gertrude* Hakfort, qui hérita de la Seigneurie de Brieler, & dont il eut, 1. *Guillaume* Seigneur de Brieler; 2. *Bernard* qui étant Etudiant à Utrecht fut tué en 1646 par un Baron Polonois; & 3. *Jeanne*.

GUILLAUME ZUILEN BENTINK, surnommé *le Long*, cinquiéme fils d'*Alexandre Bentink* & de *Jeanne* de Zuilen, épousa en premiéres noces *Judith* de Zuilen de Nieveld, & en secondes *Judith* Ter Brugge. De la premiére il eut 1. *Jaques* qui épousa *N.* de Holtwyk dont il eut une fille nommée *Anne*, mariée à *G....* de Rhenen; 2. *Adrien* de Nieveld; 3. *Judith* mariée à Utrecht avec *N.* de Ruitemberg. De la seconde, il eut, 4. *Judith*; 5. *Jeanne* mariée avec *N.* de Pallant; & 6. *Charles*.

Descendans de *HENRI BENTINK* troisiéme fils de *HENRI BENTINK* fils de *JEAN* & de *MARGUERITE* Huls.

HENRI BENTINK troisiéme fils de *Henri Bentink* fils de *Jean* & de *Marguerite* Huls, surnommé *le meilleur* ou *le tres bon*, épousa *Gerberith* Leerink qui en 1516, après la mort de son frére *André Leerink*, hérita de la Seigneurie de Velden près de Zutphen. Il eut d'elle, 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Anne* mariée en 1530 avec *Adrien* Berk; 3. JEAN qui suit; 4. *Henri* mort sans avoir été marié; 5. ETIENNE qui suit; & 6. *Gertrude* qui épousa *Henri* Vaak.

GUILLAUME BENTINK fils âiné de *Henri Bentink* & de *Gerberich* Leerink, Dame, de Velden épousa *N.* de Groef d'Erkelens, de laquelle il eut, 1. EUSÉBE qui suit; 2. ANDRÉ qui suit; 3. LÉONARD qui suit; 4. *Henri* mort sans avoir été marié; 5. *Gertrude*, mariée en 1586 avec *Pierre* Malert.

EUSÉBE BENTINK, fils âiné de *Guillaume Bentink* & de *N.* de Groef d'Erkelens, Seigneur de Velden, fut en 1577 investi de la Terre d'Eschederweide, & épousa en 1570 *Jeanne* d'Ittersum, de laquelle il eut, 1. *Guillaume* qui fut tué devant Wagtendonk sans avoir été marié; 2. HENRI qui suit; 3. *Jeanne* mariée 1. avec *Floris* de Bukhorst: 2. avec *Goossen* de Lawick Drossart de Brevoorde, qui en 1597 fut investi de la Seigneurie de Velden; 4. *Sophie*.

HENRI BENTINK, Seigneur de Werkeren, de Diepenheim & de Schoonhéten, fils d'*Eusébe de Bentink* & de *Jeanne* d'Ittersum fut en 1602 fait Drossart d'Isselmuiden, en 1611 Drossart de Sallant, & mourut le premier sept. 1639. Il avoit épousé sa Cousine *Elsabé* d'Ittersum de laquelle il eut, 1. *Sophie* morte à la Haye sans avoir été mariée; 2. WULF, qui suit; 3. *Eusébe-Burchard* Seigneur de Schoonhéten, Capitaine & Major de Cavalerie qui épousa *Anne* Coenders, mort sans laisser d'héritiers; 4. *Anne* mariée avec *Rodolphe* d'Echten Seigneur d'Echten, Drossart du païs de Drenthe, sans en avoir eu des enfans; 5. BERNARD qui suit; 6. *Agnès* mariée avec *Snelger* Alberda; 7. *Guillaume*, Capitaine; 8. *Henri*, Capitaine, mort en 1646, sans avoir été marié; 9. *Jean* mort en 1651, sans avoir été marié.

WULF BENTINK fils âiné de *Henri Bentink* & d'*Elsabé* d'Ittersum, Seigneur de Werkeren, Drossart d'Isselmuiden en 1622, & Drossart de Vollenhoven en 1638, mourut dans le mois de novembre de la même année. Il épousa en 1623, *Tékle* Béninga, morte sans laisser d'enfans: après quoi il se maria avec *Anne* de Haarsolte, de laquelle il eut, 1. HENRI qui suit; 2. *Elsabé* mariée à *Rodolphe* de Heuvel de Nyenhuis & de Hevelham, Lieutenant Colonel; 3. *Guillaume*, Lieutenant Colonel qui épousa *Marguerite* de Laar Dame de Langevelsloo, de laquelle il eut *Wulf* marié avec *Agnes-Florentine-Hédwige* de Welvelde de Diepenbroek; 4. *Anne* mariée à *N.* Terbrugge Colonel.

HENRI BENTINK fils âiné de *Wulf Bentink* & d'*Anne* de Haarsolte, Seigneur de Werkeren, Drossart de Sallant, mourut en 1692, à Mastricht, où il se trouvoit en qualité de Commissaire Déciseur de la part des Etats Generaux des Provinces-Unies. Il avoit épousé *N.* Martens Dame d'Anem & de Dorgel, & il en eut 1. *Anne-Elzabé-Béatrix*, Chanoinesse d'Almeloo, morte en 1715; 2. *Mathilde-Héléne-Béatrix* Chanoinesse de Hunnep; 3. *Wolf* Capitaine de Cavalerie, mort en 1695, sans laisser d'heritiers; 4. *Christophle*, Lieutenant Colonel, & Capitaine aux Gardes mort en 1706, sans avoir été marié; 5. *Henri Guillaume*, Lieutenant Colonel; 6. *Henriette Gauthiére*, Chanoinesse de Weezelo; 7. *Bernard*, Seigneur d'Arier & de Wittenstein, Lieutenant Colonel qui eut pour femme *Sophie Agnès* Ter Brugge; 8. *Christine-Seyna*, morte en 1707, sans avoir été mariée; 9. *Gerard Théodore*, Capitaine, mort en Ecosse sans avoir été marié; 10. *Willemine-Judith-Agnès*, mariée à *Guillaume Bentink* de Schoonhéten.

Descendans de *BERNARD BENTINK* troisiéme fils de *HENRI BENTINK* & d'*ELSABE'* d'Ittersum.

BERNARD BENTINK, troisiéme fils de *Henri Bentink* & d'*Elsabé* d'Ittersum, Seigneur de Diepenheim & Prevôt de Déventer, épousa le 21 dec. 1638, *Anne* de Bloemendaal, de laquelle il eut 1. HENRI qui suit; 2. EUSÉBE-BERNARD qui suit; 3. *Eleonor Sophie*, mariée à *Robert* d'Ittersum Seigneur de Nyenhuis, Drossart de Sallant; 4. HANS GUILLAUME Comte de Portland qui suit; 5. *Isabelle* mariée avec *Alexandre* Schimmelpennink, Seigneur d'Engelenburg; 6. *Anne Adrienne*, née en 1656, mariée à *Théodore* Borre d'Amerongen, Seigneur de Zandenburg & Grand Baillif d'Utrecht; 7. *Anne*.

HENRI BENTINK fils âiné de *Bernard Bentink* & d'*Anne* de Bloemendaal, Colonel de Cavalerie & Drossart du païs de Twente, épousa *Ide-Madelaine* d'Ittersum, de laquelle il eut, 1. *Anne-Agnès*, mariée à son Cousin *Guillaume Bentink* Seigneur de Schoonhéten; 2. *Mathilde Anne* mariée à *Lambert-Juste* de Hambroek, Seigneur d'Arentshorst; 3. *Jeanne-Isabelle*, mariée à *Jean Zeger* de Welvelde, Seigneur de Diepenbroek.

EUSÉBE-BERNARD BENTINK, second fils de *Bernard Bentink* & d'*Anne* de Bloemendaal, Seigneur de Schoonhéten, Grand Baillif de Hasselt & de Mastricht, épousa Elizabeth de Brakel, de laquelle il eut, 1. *Eusébe-Bernard-Borchard*, Colonel & Receveur général du païs de Twente, tué en 1706, dans une bataille, sans avoir laissé d'héritiers; 2. *Guillaume*, Seigneur de Schoonhéten qui épousa 1. *Anne-Agnès Bentink* de Diepenheim, morte sans héritiers: 2. *Willelmine-Judith-Agnès Bentink* de Werkeren, Arler & Borgel; 3. *Henri-Adolphe*, Grand Baillif de Mastricht, marié à *Mathilde Anne* de Welvelde de Diepenheim; 4. *Anne-Willelmine*, mariée à *Théodore* de Lynden de Ressen Sénéchal ou *Amptman*, & *Dykgrave* du Haut Bétau.

HANS-GUILLAUME BENTINK troisiéme fils de *Bernard Bentink*, & d'*Anne* de Bloemendaal né au mois de mars 1651 fut Favori de Guillaume III. Roi d'Angleterre, qui le fit Comte de Portland. Il épousa 1. N. Villers Dame d'honneur de la Reine Marie: 2. Sara-Marthe Temple. Il mourut en 1710. De la premiére femme il eut 1. *Marie* mariée 1. au Comte d'Essex: 2. au Comte de Darcy; 2. *Anne Marguerite*, mariée à *Adrien* de Wassenaar Seigneur de Duivenvoorde; 3. *Henri*, Duc de Portland, fait Viceroi de la Jamaïque il y a quelques années, mort dans cette Isle peu de tems après, marié avec *Noël* ....; 4. *Françoise-Willelmine*, mariée à Mylord Biron; 5. *Isabelle* mariée avec *Evelin* Pirepont Duc de Kingston. De sa seconde femme il eut 5. *Sophie*; 6. *Elizabeth-Adrienne*; 7. *Guillaume*; 8. *Henriette*; 9. *Charles-Jean*; 10. *Barbe*.

Descendans d'*ANDRE' BENTINK* second fils de *GUILLAUME BENTINK* & de *N.* de Groef d'Erkelens.

ANDRÉ BENTINK, second fils de *Guillaume Bentink* & de *N.* Groef d'Erkelens, a eu pour enfans, *Elisabeth* Prieure de Marieboom & GUILLAUME qui suit.

GUILLAUME BENTINK fils d'*André Bentink*, Drossart d'Embden, épousa 1. *N.* de Diepenbroek: 2. *N.* Grauwert. De sa premiére femme il eut *Bindelief* mariée à *Roger* de Haarsolte de Westerveld & Wolfshagen, Receveur Général du Comté de Lingen & Dykgrave de Sallant. De la seconde il eut *Adrienne* mariée en 1651 avec *Simon* de Haarsolte de Bredenhorst & de Zwaluwenborg, Capitaine de Cavalerie.

Descendans de *LE'ONARD BENTINK* troisiéme fils de *GUILLAUME BENTINK* & de *N.* de Groef d'Erkelens.

LÉONARD BENTINK, Gouverneur d'Alpen, épousa Ursule d'Elderen, de laquelle il eut, 1. *Anne* mariée à N. Foppinge, Capitaine; 2. *Marguerite* mariée à *Juste* Stekke; 3. *Gertrude* mariée 1. avec *Art* Jago: 2. avec N. de Vera; 4. *Guillaume*, Capitaine, marié 1. avec *Claire* Stekke: 2. avec *Théodore* de Buirse de Horstwyk, ayant eu de la premiére *Guillaume*, mort sans avoir été marié, & *Anne* mariée 1. à *George* Vander Feltz Capitaine: 2. à *Renaud* Huinga, Capitaine, morte sans enfans: Et de la seconde, 5. *Marguerite* mariée avec *Albert* Vander Hei Bourguemâitre de Campen; 6. *Jean*, Capitaine mort sans héritiers; 7. *Ursule* morte sans avoir été mariée.

Descen-

Descendans de *JEAN BENTINK* second fils de *HENRI BENTINK* & de *GERBERICH* Leerink.

JEAN BENTINK, second fils de *Henri Bentink* & de *Gerberich* Leerink, épousa en 1533, *Henriette* d'Averenk, morte en 1600, de laquelle il eut 1. HENRI qui suit; 2. *Clémence* mariée 1. avec *N.* de Kamphuizen de Glinthorst: 2. avec *N.* de Harteveldt; 3. *Guillaume*, marié à *Henriette* d'Anxtel, mort sans laisser d'héritiers; 4. *Gerberich*, mariée 1. avec *Jean* de Scherpenzeel, Juge de Doesbourg: 2. avec *Ernest* Momme, morte en 1596.

HENRI BENTINK, fils aîné de *Jean Bentink* & d'*Henriette* d'Averenk, Seigneur de Leeuwenberg & Drossart du Quartier du Velau, eut trois femmes 1. *Elizabeth* de Scherpenzeel morte en couches. 2. *Ermgarde* d'Anxtel: 3. *Sophie* de Moerbeke. De la premiére femme il eut 1. *Sophie* morte jeune. De la seconde, 2. MARTIN qui suit; 3. *Elizabeth* mariée avec *Chrétien* de Berrevelt Capitaine; 4. *Clémence* mariée avec *Hans* Scharf, Capitaine & Gouverneur de Rhynberg; 5. *Marie* ou *Anxtel*, mariée avec *Herman* de Vilsteren. De la troisiéme, 6. *Odilie*; 7. EVERARD de Brekkelencamp qui suit; 8. *Anne-Gertrude*, morte sans avoir été mariée, 9. *Marguerite* mariée avec *Philippe* de Hoorn, Capitaine; 10. *Alide* morte fort jeune; 11. JEAN qui suit.

MARTIN BENTINK, Seigneur de Leeuwenberg, fils aîné de *Henri Bentink* & d'*Ermgarde d'Anxtel*, Colonel au service du Roi d'Espagne, épousa *Perronnelle* Baronne de Bronkhorst & de Batenburg, de laquelle il eut 1. *Philippe-Henri*; 2. *Herman*, Capitaine au service d'Espagne; 3. *Anne-Charlotte*, morte sans avoir été mariée.

EVERARD BENTINK de Brekkelencamp, second fils de *Henri Bentink*, ou l'aîné de sa troisiéme femme *Sophie* de Moerbéke, mort en 1659, avoit épousé *Fenne* de la Mark, de laquelle il eut 1. *Herman-Henri* marié avec *Josine* ou *Justine* d'Ascheberg; 2. *Anne Sophie*, Religieuse; 3. *Erique*, Religieuse; 4. *Gérard-Adolphe*, qui en 1647 épousa *Lucréce* de Kimons; 5. *Guillaume*; 6. *Elisabeth*, mariée avec *Arnould* Broschmade, Membre du Conseil d'Espagne, mort en 1660; 7. *Floris*; 8. *Théodore-Cornélie*, Religieuse; & 9. *Anne*.

JEAN BENTINK troisiéme & dernier fils de *Henri Bentink* Seigneur de Leeuwenberg, & second fils de sa troisiéme femme *Sophie* de Moerbéke, épousa 1. *Marguerite* de Voorst de laquelle il eut des enfans: 2. *N.* Lansberg Mulert qui ne lui en donna point. Les enfans de la premiére, sont, 1. *Henri-Frédéric*, Seigneur de Gelswart & de Barleham, qui en 1651, épousa *Elizabeth-Catherine-Rascnoorn*: 2. en 1653, *Laurence* Hoen; 2. *Anne Christophora*, morte en 1653, sans avoir été mariée; 3. *Marie* morte sans avoir été mariée; 4. *Perronelle*, 5. *Elizabeth*; & 6. *Ermgarde*.

Descendans d'*ETIENNE BENTINK* quatriéme fils de *HENRI BENTINK* & de *GERBERICH* Leerink.

ETIENNE BENTINK quatriéme fils de *Henri Bentink* & de *Gerberich* Leerink, Bourguemaître de Zutphen, épousa *Anne* Schimmelpennink, de laquelle il eut, 1. *André* mort de la peste sans avoir été marié; 2. *Gerberich* Religieuse; 3. *Jutte*, morte en 1625, sans avoir été mariée; 4. *Henri*, mort en 1624, sans avoir été marié; 5. *Guillaume*, mort de peste sans avoir été marié; & 6. *Jutte*.

Cette noble famille porte d'azur à la croix ancrée d'argent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BENTIVENGA DE BENTIVENGIS, Cardinal Evêque, d'Albe & Grand-Pénitencier de l'Eglise, natif d'Aqua-Sparta, petite ville dans l'Ombrie, prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint François. Pendant qu'il étoit Gardien à Todi vers l'an 1276, il s'insinua dans les bonnes graces de l'Evêque Pierre Cajetan, lequel ayant été transféré à l'église d'Anagnie, remit l'Evêché de Todi entre les mains du Pape Jean XXI. qui le donna à Bentivenga, qui étoit alors Confesseur du Cardinal Jean Cajétan, de la Maison des Ursins, qui fut fait Pape sous le nom de *Nicolas* III. & qui lui donna le chapeau de Cardinal en 1278. Depuis il le nomma encore à l'Evêché d'Albe, & le fit Grand Pénitencier de l'Eglise. On dit que Bentivenga mourut à Rome en 1290; mais d'autres assurent que ce fut l'an 1289 à Todi, où il fut enterré dans l'eglise de saint Fortunat de son Ordre. * Wadingue, *in Annal. Minor.* Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Aubery, *Hist. des Cardinaux*, *&c.*

BENTIVOGLIO bourg & château d'Italie dans le Bolonois, est au nord de Bologne, tirant vers l'est, & en est éloigné de trois à quatre lieues. Il a été autrefois plus fort & plus considérable qu'il n'est à présent. Mais il fut ruïné par le Pape Jules II, & il est encore à présent en tres-mauvais état. C'est de là que vient la Maison des Bentivoglio, qui ont eu la Principauté de Bologne durant plusieurs années.

BENTIVOGLIO. La famille de Bentivoglio, qui tire son origine, à ce qu'elle prétend, d'Entius Roi de Sardaigne, a été alliée aux Rois d'Aragon, aux Ducs de Milan, & à divers autres Souverains. Elle a possédé assez long-tems la Seigneurie de la ville de Bologne. ANTOINE Bentivoglio y fut extrêmement consideré sur la fin du XIV siécle. Il eut de *Zanna* son épouse, *Thadée* & JEAN Bentivoglio I. de ce nom. Ce dernier, qui étoit adroit, courageux & entreprenant, se rendit maître de la ville de Bologne vers l'an 1400. Il eut des affaires continuelles avec les Puissances voisines qui protégeoient les Mecontens; & après avoir perdu une bataille, il fut tué vers l'an 1402. Depuis, les Bentivoglio se rétablirent avec le secours de leurs partisans. ANNIBAL Bentivoglio se rendit encore maître de Bologne, où il commanda jusques vers l'an 1445, qu'il fut assassiné dans l'église de saint Jean par les Canneti es & les Gisleri, qui l'avoient nommé parrain d'une fille de leur Maison, après une feinte réconciliation. Tous les complices furent pris; on leur coupa les bras & les jambes, & leurs corps furent attachez par piéces au gibet. JEAN Bentivoglio II. de ce nom, succéda à son pére *Annibal*, sous la tutelle d'un de ses parens, qui gouverna jusques vers l'an 1462. *Jean* fut obligé de se maintenir par une cruelle politique. Il fit mourir plusieurs des Malvezzi, & chassa les Marescotti; parce que les uns & les autres faisoient des cabales secrettes pour lui ravir le gouvernement. A cela près, il fut un des plus grands hommes de son tems, bon soldat, sage Capitaine, intrépide dans le péril, & l'ami du monde le plus fidéle. Il fit une ligue avec le Pape Sixte IV. & avec Hercule Duc de Ferrare contre les Vénitiens, battit Jérôme Riario, & s'opposa généreusement à César Borgia, Duc de Valentinois, fils du Pape Alexandre VI. Vers l'année 1506, le Pape Jules II. étant venu à Bologne, en chassa Jean Bentivoglio & toute sa famille. On y massacra quelques-uns de ses enfans, on pilla ses biens, sa maison même fut démolie par le peuple, & tout cela s'exécuta barbarement, contre la promesse qu'on lui avoit faite. Il se retira dans la ville de Milan, les autres disent à Busset dans le Parmesan, où il mourut en 1508, âgé de près de 70 ans. Le reste de la famille des Bentivoglio s'établit à Ferrare. CORNÉLIO, pére du Cardinal, fut deux fois Lieutenant en Italie pour le Roi de France. On lui donna le Collier de l'Ordre de saint Michel en 1560, & il fut tres-attaché à la Maison de Guise. Les Princes de la Maison de Bourbon l'accusérent d'avoir laissé tomber le coffre qui tua François de Bourbon, Comte d'Anguien, à la Rocheguyon l'an 1545; mais il s'en justifia tres-bien auprès du Roi de Navarre son frére. Cornélio Bentivoglio s'aquit beaucoup de réputation dans les guerres de Toscane, & fut depuis Généralissime d'Alfonse II. Duc de Ferrare. Il eut entre autres enfans d'*Elisabeth* Bendadei, 1. GUI Cardinal qui suit; 2. le Marquis HIPPOLYTE; 3. ENZO, pére du Marquis CORNELIO, qui a aussi laissé postérité; 4. *Jean* Bentivoglio, Abbé Commendataire de Saint-Valeri, &c. qui étoit neveu du Cardinal *Gui* Bentivoglio, mort le deuxiéme mai l'an 1694. * Bartholomeo Galeoti. Giovanno Carzi & Alemanno, *Hist. di Bologna.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Roscio & Mascardi, *Elog. di Capit. Illust.* Guichardin. Paul Jove. De Thou. Brantôme, &c.

BENTIVOGLIO (Gui) Cardinal, né à Ferrare en l'an 1579, de CORNÉLIO Bentivoglio, & d'*Elisabeth* Bendadei, fit un grand progrès à Padoue dans l'étude des Belles Lettres. Il y étoit en 1597, lorsqu'Alfonse Duc de Ferrare mourut au mois d'octobre. César son cousin, prétendoit lui succéder, & le Pape s'y opposa. Le Marquis Hippolyte Bentivoglio, frére de *Gui*, prit le parti de César, & se mit à la tête de ses troupes. Le Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clément VIII. qui commandoit celles de l'Eglise, en fut extrêmement irrité. *Gui* quitta Padoue pour se rendre auprès d'Aldobrandin, & tâcher de calmer sa colére. Il en vint heureusement à bout; il contribua même à la paix, qui fut conclue au mois de janvier suivant, & qu'il avoit déja négociée avec le Cardinal Bandini, Légat de la Romagne. Après cet heureux succès, *Gui* Bentivoglio fut bien reçu du Pape, qui vint à Ferrare: le Pape lui donna une charge de Camerier secret, & lui permit d'aller achever ses études à Padoue. Lorsqu'il eut fixé son séjour à Rome, il s'aquit l'estime de tous les gens de bien par sa conduite, par sa prudence & par son honnêteté. Depuis il fut envoyé Nonce en Flandre, puis en France. Il s'aquitta si dignement de ces emplois, que le Pape Paul V. le nomma Cardinal dans la derniére promotion qu'il fit un peu avant sa mort, arrivée le 28 janvier de l'an 1621. Bentivoglio étoit alors en France, où toute la Cour & le Roi Louïs XIII. le félicitérent sur sa nouvelle dignité. Ce Prince le chargea depuis de la protection de France en Cour de Rome, où il fut reçu avec tous les honneurs qu'il pouvoit raisonnablement espérer. Le Pape Urbain VII. ne trouva jamais d'ami plus fidéle & moins intéressé que le Cardinal Bentivoglio, qui entendoit parfaitement les affaires. Il étoit savant, sage, honnête & vertueux; il étoit aimé du peuple, estimé des Cardinaux, & avec ces grandes qualitez, on ne doutoit point qu'il ne dût être élevé sur le thrône pontifical après la mort d'Urbain, arrivée le 29 juillet de l'an 1644. Cependant le ciel en disposa autrement; car le Cardinal Bentivoglio étant entré dans le Conclave pendant les chaleurs, qui sont insupportables à Rome, il passa onze nuits sans pouvoir dormir; cette insomnie le jetta dans une fiévre dont il mourut le septiéme septembre de la même année 1644, âgé de 65 ans. Ce grand homme a laissé des Ouvrages qui rendront son nom vénerable à la postérité. Les plus importans sont, l'Histoire des Guerres Civiles de Flandre; la Rélation de Flandre; des Lettres & des Mémoires. * Gualdo Priorato, *Scena de gli Huom. Illust. d'Ital.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illustr.* Miræus, *de Script. sæculi XVII.*

BENTIVOGLIO (Françoise) femme de *Galeote* Manfrédi, Prince de Forli en Italie, se voyant méprisée par son mari, suborna deux Médecins, & feignant d'être malade, elle les fit entrer dans sa chambre, avec des armes cachées pour l'assassiner. Voyant que Galéote se défendoit généreusement contre ces deux hommes, elle prit elle même un poignard qu'elle portoit, & lui en donna dans le sein. On dit qu'elle avoit sçu que ce Prince avoit contracté un mariage secret avec une Demoiselle de Fayence, avant qu'elle l'épousât; ce qui la porta à cette action de desespoir. * Fulgose, *l. 6. c. 1.*

BENTIUS (Hugues) de Sienne, mourut en 1438. Il a écrit sur les Aphorismes d'Hippocrate, sur l'Art de Gallien, un volume de Conseils, &c. * Ghilini, *tome 2. p.* 239.

BENTIUS (Jean) *Voyez* BENZIUS.

BENTIUS (Pierre) publia la *Rome triomphante* à Paris en 1654. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BENTIUS (Triphon) Italien, a composé quelques Poësies. *Voyez Delic. d'Ital. tome 1. p.* 397.

BENVARRI & BENWARRI. *Voyez* BENAVARRI.

BENZÉLIUS (Erric) Docteur en Théologie, Archevêque de l'Eglise de Suéde, & Sous-chancelier de l'Université d'Upsal. Il devoit son élevation à son seul mérite. HENRI Benzélius son pére menoit une vie fort obscure dans un petit village du Westro-

Gothland, nommé *Benzeby*. Comme sa fortune ne lui permettoit pas de donner à son fils toute l'éducation qu'il auroit souhaité, il le confia à l'âge de sept ans à un de ses fréres nommé *Olaüs*, qui n'avoit point d'enfans, qui demeuroit à Upsal où il avoit gagné quelque bien dans le commerce, & qui aimoit tendrement son neveu. C'est ce qui le porta à mettre tout en usage pour rendre ce neveu digne d'une plus grande fortune que celle qu'il pouvoit lui laisser. Il lui fit apprendre les Langue Latine, Gréque & Hébraïque. Benzélius répondit parfaitement aux bonnes intentions qu'on avoit pour lui. Le desir d'apprendre produisoit en lui un grand amour pour ses Maîtres; sa facilité à retenir engageoit ses Maîtres à l'instruire avec soin; & par le moyen de cette affection réciproque, il se distingua si fort par la connoissance des Langues que le Comte de la Gardie, Chancelier du Royaume de Suéde & de l'Université d'Upsal, le choisit pour être auprès de ses enfans. Après avoir employé le tems nécessaire à l'éducation de ces jeunes Seigneurs, Benzélius se mit à voyager. Il parcourut la Saxe & le Dannemarck; ensuite il traversa l'Allemagne pour aller en France, d'où il passa en Angleterre, & de là en Hollande. Il retourna encore une fois en Allemagne, dans le dessein de voir l'Italie: mais quelques affaires l'ayant rappellé en Suéde, il reprit le chemin d'Upsal, & y arriva vers la fin du mois de septembre 1665. La simple curiosité ne l'avoit pas porté à voyager, c'étoit le desir de se rendre plus habile dans les Sciences. Il consultoit les Savans de chaque païs par où il passoit, visitoit les plus belles bibliothéques, & revint chez lui avec des connoissances bien plus étendues que celles qu'il avoit aquises par ses premiéres études. Etant de retour en son païs, il fut choisi pour remplir une Chaire de Professeur en Histoire & en Morale; & l'année suivante on lui donna celle de Professeur en Théologie, avec une place d'Assesseur dans le Consistoire. En 1668, il épousa *Marguerite* Odhélie, fille du Docteur *Erric* Odhelius, & niéce d'*Olaüs* Laurelius Evêque d'Arosen, morte en 1693, après avoir donné treize enfans à son mari. Benzélius épousa en secondes noces *Anne* Mackey en 1695. Il reçut le titre de Docteur en 1675. Deux ans après le Roi Charles XI. lui donna l'Evêché de Strengnes; & en 1700, il fut nommé à l'Archevêché d'Upsal. Il mourut le 17 février 1709, âge de 67 ans. Il a publié plusieurs Dissertations sur la vie des Patriarches, & sur d'autres points de l'Histoire Ecclésiastique. Il a aussi composé plusieurs Ouvrages de Théologie, dont le plus considérable est une Traduction entiére de la Bible en Langue Suédoise. * *Journal des Savans du mois de février 1710. Supplément aux actes de Leipsic, tome 3. p. 373.*

BENZENAU. *Voyez* BIENZENAU.

* BENZIUS (Jean) de Bruxelles, a vécu & enseigné à Strasbourg. Il fut Disciple & ami de Jean Stormius, & publia à l'usage des jeunes gens, *Thesaurus Elocutionis Oratoriæ Græco-Latinus; Loci Communes comparandæ rerum & exemplorum copiæ accommodati; Erotemata in libros Ciceronis de Officiis, Amicitia, & Senectute.* Il est mort en 1599. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 457. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BENZO (Jérôme) de Milan, qui florissoit en 1556, a écrit trois livres sur les affaires du Bresil. * Zeiler, *partie 2. p. 14.*

BENZO (Nicolas) a écrit sur le Catarre en 1637. * *Voyez* Albert Bartholin, *in Danis*, p. 104.

BENZON (Rutilius) Romain, a composé le Miroir des Evêques de Venise en 1595; six livres sur le Jubilé en 1599; & un Commentaire sur le Cantique de la Vierge Marie en cinq livres en 1606. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BENZONI, ancienne famille noble de Venise. Ses ancêtres étoient autrefois Seigneurs de Créma, où l'on voit encore le couvent de Ste Monique qu'ils y ont fondé. Les plus puissantes Maisons d'Italie se sont alliées avec celle de Benzoni, entre autres la Maison de Ferrare, les Pallavicini, les Scotti qui dans ce tems-là possédoient une bonne partie de la Lombardie. Dans le XIII siécle, la ville de Milan fut sous la domination de VENTURINO BENZONI, dans le XIV, le Pape Clément VI. éleva un certain Benzoni à la dignité de Gonfalonnier de l'Eglise Romaine. Le premier Noble Vénitien de cette famille a été GEORGE BENZONI, qui fut si puissaat, que la République qui dans ce même tems tâchoit à affermir sa domination en terre ferme, jugea nécessaire de l'attirer dans son parti, en lui donnant dans cette vue le titre de *Fils de St. Marc.* Depuis ce tems-là, les Benzoni se sont établis à Venise, & se sont alliez avec les Lorédani, les Capelli, les Grimani, les Sanuci, les Malipiers & les Mocenigi. En 1669, *Elizabeth Benzoni* fut choisie pour Abbesse dans le Monastére *Delle Vergini* à Venise. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouv. de Venise* p. 568.

BEO. BEQ.

BÉOLCUS (Angelus) Poëte Italien, comique, burlesque & bouffon, connu sous le nom de RUZANTES, étoit de Padoue, & passa pour l'homme le plus enjoué de son tems. Il composa diverses piéces en style burlesque, entre autres des Comédies, & mourut le 17 mars de l'an 1542, âgé de 43 ans. * Jacques Philippe Thomasin, *in Elog. Illustr. Viror. partie 1.*

☞ Le Ruzantes ne pouvant espérer de parvenir à la gloire des premiers Ecrivains Italiens, tels qu'étoient alors le Bembo, le Spéroni & quelques autres, qui excelloient dans le langage Toscan, par des écrits sérieux; il crut devoir prendre le contrepié, aimant mieux se voir le premier dans le genre le plus bas d'écrire, que de se voir le second dans le plus sublime. Pour se signaler par cet endroit, il rechercha tout ce qu'il y a de plus grotesque dans les gestes & le langage des villageois; & s'étant mis à converser avec les gens les plus facétieux de la campagne & à étudier leurs esprits, il sut si bien trouver dans l'air paisan qu'il se donna, le point du ridicule, du naïf & du plaisant, qui en fait tout l'agrément, qu'il charma les peuples par ses farces & par ses Comédies rustiques, & qu'il se faisoit suivre par une foule incroyable de monde, sur tout au tems du carnaval, qu'il habilloit ses Acteurs en Villageois portant des masques. Ces sortes de figures contribuoient encore à rendre l'action plus bouffonne & plus burlesque. Ce qu'il y a de particulier dans ses piéces comiques, c'est de voir que tout bas & tout populaire qu'est son style, il ne laisse pas d'avoir de la force & de l'agrement. On a un grand nombre de vers de Béolcus, & diverses piéces. Les principales de ses Comédies sont 1. *la Vaccaria*; 2. *l'Anconitana.*; 3. *la Moschetta*; 4. *la Fiorina*; 5. *la Piovana*, &c.

BÉONE, riviére. *Voyez* BEAUNE.

BÉORGOR ou BIORGOR, Roi des Alains dans le cinquiéme siécle, avoit fait des desordres étranges dans les Gaules, & en Italie. Ricimer, Grand-maître de la Milice Romaine, le poursuivit, & l'ayant atteint près de Bergame, le défit le sixiéme de février 464. * Paul Diacre, *l.* 16. Idatius & Bellarmin, *in Chron.*

BÉOTIE, *Bœotia*, province de Gréce, dite aujourd'hui *Stramulipa*, sous l'Empire du Turc. On la met ordinairement dans l'Achaie ou Livadie. Elle étoit renfermée entre la Doride, la Phocide, la Thessalie, l'Attique, la Mer Egée ou Archipel, & le Négrepont. On la divisoit en Haute & Basse. La premiére comprenoit la ville de Lébadia, dite aujourd'hui *Badia*; Chéronée, célébre par la naissance de Plutarque; Orchoméne; Platée, où Pausanias & Aristide Généraux des Lacédémoniens & des Athéniens, défirent Mardonius, la premiére année de la LXXV Olympiade, 480 ans avant Jesus Christ; Leuctres, où les Thébains sous Epaminondas gagnérent une bataille contre les Lacédémoniens, sous la CII Olympiade, l'an 371 avant Jesus Christ; Amphiclée; Hyampolis; Coronée; Thespie, &c. La Basse Béotie contenoit Thébes, capitale de tout le païs, dite aujourd'hui *Stives*; Phocée; Mycalessus ou Malacasse; Anthédon; Acréphyum; Tanagrada, Aulis, Delium, &c. La Béotie étoit arrosée par les fleuves Asopus, Céphise, &c. On y trouvoit la montagne d'Hélicon, & la fontaine Aganippe célébre dans les Ecrits des Poëtes. Quelques Auteurs ont cru que Bœotus, petit fils d'Eole & fils de Neptune & d'Arné, ou fils d'Itonus, & petit-fils de Deucalion, donna son nom à la Béotie. Thucydide écrit que soixante ans après la prise de Troye, c'est à dire, vers l'an du monde 2911, & avant Jesus Christ 1124, les Béotiens vinrent s'établir dans la Cadméïde, qui de leur nom fut depuis appellée *Béotie*. Quoi qu'il en soit, le nom des Béotiens & des Thébains, est célébre dans l'Histoire ancienne, où nous voyons qu'ils eurent beaucoup de part à toutes les guerres des Grecs. Myconide, général des Athéniens, ayant défait l'armée des Lacédémoniens, la quatriéme année de la LXXX Olympiade, qui étoit la 457 avant Jesus Christ, il subjugua la Béotie, les Locriens, &c. Deux ans après Tolmidas, Général des mêmes Athéniens, y fit encore de grands ravages. Depuis, les Thébains eurent beaucoup de part à la guerre du Péloponnése ou de la Morée. La troisiéme année de la XCII Olympiade, & 410 ans avant Jesus Christ, ceux de Chalcide, dans l'isle de Négrepont, s'étant revoltez contre les Athéniens, se joignirent aux Béotiens, & firent dans le détroit de l'Euripe une digue, pour empêcher les vaisseaux de passer. Six ans après, ils se trouvérent à la prise d'Athénes, & l'an 295 avant Jesus Christ s'étant alliez avec les Athéniens, les Corinthiens & les Argiens, ils s'opposérent aux Lacédémoniens; mais Agésilaüs remporta quelque avantage dans la Béotie. L'an 378 avant Jesus Christ, ils envoyérent des troupes dans l'isle de Négrepont. Depuis, leur destinée a été la même que celle du reste de la Gréce, jusqu'à ce qu'elle a été entiérement soumise aux Turcs dans le XVI siécle, & ses villes aujourd'hui n'ont plus que l'ombre de leur ancienne splendeur. L'air de ce païs passoit pour être tres-épais, & ses Habitans pour être tres-grossiers: Opinion, d'où sont nez ces proverbes, *Bœotica sus*, *Bœotis cantilena*, *Bœotica cantio*, & ce vers d'Horace:

Bœotum in crasso jurares aëre natum.

C'est pourtant de la Béotie que sont sortis Pindare, Plutarque, &c. Entre plusieurs origines des noms que l'on donne à cette province, celle que lui donne Ovide, passe pour la plus vraisemblable. Il dit que Cadmus fut conduit en ce lieu par un bœuf, & qu'il y bâtit Thébes de Gréce, *l.* 3. *Metam. v.* 9.

Bos tibi, Phœbus ait, solis occurret in arvis,
Nullum passa jugum, curvique immunis aratri:
Hac duce carpe vias, & qua requieverit herba,
Mœnia fac condas, Bœotiaque illa vocato.

* *Consultez* Strabon, *l.* 9. Pline, *l.* 4. Pausanias, *l.* 9. Laurembergius, *Græc. Ant.* Diodore de Sicile. Thucydide, *l.* 1. Horace, *Epist. l.* 2. *Epist.* 1. *v.* 244. Erasme, *in Adag.* Meursius, &c.

BÉQUIA, isle de l'Amérique septentriônale. *Voyez* BEKIA.

BÉQUIN (Raimond) natif de Toulouse, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il se distingua tellement, qu'après avoir été fait Lecteur de l'Ecriture Sainte à Toulouse en 1312, on le destina en 1317, à prendre les degrez dans l'Université de Paris; ce qu'il fit. Sa réputation le fit choisir en 1321, par le Pape Jean XXII, pour succéder dans l'office de Maître du sacré Palais, à Guillaume de Laon, qui avoit été fait Archevêque de Vienne le onziéme avril de la même année. Le même Pape en 1324, le fit Patriarche titulaire de Jérusalem, lui donna le *Pallium*, & l'envoya dans l'isle de Cypre pour gouverner l'église de Lémissa ou de Nimocia, que Fontana a prise mal à propos pour l'église de Nîmes. Percin a fait une autre faute à l'égard de Raimond Bequin, lorsqu'il a assuré qu'il avoit été Prieur de Toulouse, quoiqu'il n'ait pu lui trouver place entre les Prieurs de la maison de cette ville. Razzi s'est aussi trompé, lorsqu'il a fait succéder ce Patriarche à Pierre de la Palu, qu'il eut pour successeur. Jean XXII. l'avoit chargé de poursuivre vivement les Nestoriens & les Jacobites, & de travailler à leur retour dans le sein de l'Eglise Catholique; mais il ne put

pas

pas y travailler long-tems, la mort l'ayant enlevé dès l'an 1328. Nicolas Bertrand dans son Histoire de Toulouse, dit qu'il avoit composé quelques Ouvrages, mais il n'en connoissoit pas même les titres, parce qu'on n'en conservoit plus rien. * Echard. *Script. Ord. Præd. tome 1.*

B E R.

BÉRA, ville de Palestine dans la Tribu d'Ephraïm. *Voyez* BEER.

BÉRA ou BERRE *Byrra*, petite riviére du Haut Languedoc en France, qui se décharge dans le Lac de Sigean, entre Narbonne & Perpignan. Elle est mémorable a cause d'une grande victoire que Charles Martel y remporta sur les Sarasins. * Maty, *Dict. Géogr.*

BE'RA, Roi, &c. *Voyez* BE'RAH.

* BE'RACA, BARACHA, ou BARUCHA, se rendit près du Roi *David* en Tsiklah, pour le défendre contre *Saül*, qui le poursuivoit. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

* BE'RAH, ou BARA, Roi de Sodome, ayant refusé le tribut qu'il devoit à *Kédor-lahomer*, Roi d'Elam, eut guerre avec lui, fut battu, & sa ville prise & pillée; mais il recouvra ses biens & tous ses prisonniers par la valeur du Patriarche *Abraham*; l'an du monde 2121, avant J. C. 1914. * *Genèse, ch.* 14. *v.* 2. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* BE'RAJA, ou BARAJA, Israëlite, fils de *Séméi*, de la Tribu de *Benjamin*. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 21.

* BE'RAIN, Avocat au Parlement de Paris, a fait de Nouvelles Remarques sur la Langue Françoise, dans lesquelles, selon le sentiment du Pére Bouhours, il témoigne avoir beaucoup du génie de M. Ménage. Ils ont l'un & l'autre la même Orthographe, qui tient un peu de celle des Maigrétistes, ils ont à peu près les mêmes vues, & sont les mêmes Questions dans leurs Remarques. M. Ménage se cite tres souvent lui même, & M. Bérain ne cite guéres que M. Ménage, qu'il copie presque tout entier. M. Ménage & M. Bérain se fondent sur l'autorité des vieux Dictionnaires pour terminer les différens de la Langue. * Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 2. *partie* 3. de l'édition d'Amsterdam 1725, *p.* 249. *n.* 760.

BE'RALD ou BE'ROLD, premier Comte de Savoye. *Voyez* BERTHOLD.

BE'RANGE', riviére. *Voyez* BE'RENGE'.

BE'RANGER. *Cherchez* RAIMOND I.

BE'RAR, *Berarum Regnum*, Royaume de l'Inde propre, dans l'Empire du Grand Mogol, & en sa partie méridionale, a pour limites à l'orient le Royaume de Bengale; au septentrion celui de Marvay; & à l'occident celui de Candis, dans le même Empire: mais au midi il est limitrophe du Royaume de Golconde, dont il est séparé par la riviére de Guenga: sa principale ville est celle de Shapor.

BE'RATAMPHTHA. *Voyez* BE'TARAMPHTHA.

BE'RAULT (Nicolas) en Latin *Beraldus*, qui doit être compté parmi les Savans du XVI siécle, étoit natif de Languedoc, quoique quelques uns l'ayent cru natif d'Orléans, à cause du long séjour qu'il y fit en qualité de Professeur en Droit. Il fut Précepteur d'Odet de Coligny Cardinal, de l'Amiral de Coligny son frére, & de Châtillon. Erasme le loue en plus d'un endroit, & confesse que passant en 1500 par Orléans, pour aller en Italie, il logea chez lui, & qu'il en reçut mille marques de bonté. Il a travaillé sur Pline, quoique le Pére Hardouin n'en ait rien dit dans son catalogue des Commentateurs de cet ancien Auteur. Il témoigna dans la préface un juste chagrin des abus de l'imprimerie. Il publia encore, *Dialogus, quo rationes explicantur quibus dicendi ex tempore facultas parari potest; deque ipsa dicendi ex tempore facultate*, à Lyon 1534; *De Jurisprudentia vetere ac novitia Oratio, cum erudita ad Antiquorum lectionem ac studium exhortatione*, à Lyon 1533; des Notes sur le *Rusticus* & sur le *Nutricia* de Politien. Il est vrai qu'on ne sait pas certainement s'il est l'Auteur de ce dernier Ouvrage. Le catalogue d'Oxford contient un *Dictionarium Græco-Latinum Nicolai Beraldi*, imprimé à Paris l'an 1521, & un autre livre intitulé *Syderalis Abyssus*, dans la même ville en 1514. Il fut fort consideré d'Etienne Poncher, Evêque de Paris, & puis Archevêque de Sens, Prélat d'une grande autorité dans le Royaume, & le protecteur des Lettres. * Bayle, *Dict. Crit.*

BE'RAULT (François) fils du précédent, né à Orléans, embrassa la Réformation, & fit plusieurs Ouvrages de Poësie Latins & Grecs. Comme il étoit fort savant dans la langue Gréque, il l'enseigna dans Montbéliard, puis à Lausanne quand Béze y alla en 1549, & y enseignoit aussi l'an 1557. Il étoit à Genéve l'an 1561, & étoit principal du Collége de Montargis l'an 1571, d'où il alla à la Rochelle pour y exercer un semblable emploi. Henri Etienne le choisit pour traduire les deux livres d'Appien, qui contiennent les guerres d'Annibal & celles d'Espagne. * Bayle, *Dict. Crit.*

BE'RAULT, (Michel) Pasteur & Professeur en Théologie à Montauban vers la fin du XVI, & le commencement du XVII siécle. Après avoir conferé avec le Cardinal du Perron à Mante en 1593, il écrivit contre ce Prélat un traité intitulé, *Briéve & claire défense de la vocation des Ministres de l'Evangile.* Il fut accusé dans le Synode de Charenton qui se tint le premier septembre 1631, de s'être mêlé des affaires d'Etat, & d'avoir écrit un livre où il enseignoit que les Ministres peuvent porter les armes & répandre le sang. Ce fut le Sieur *Galland* Commissaire de la part du Roi pour assister aux Synodes, qui porta ces plaintes au nom de sa Majesté, & qui déclara que le Roi prétendoit que les manuscrits du Professeur fussent supprimez & que le Synode censurât l'Auteur. Bérault fut ouï en conséquence de ces accusations. Il avoua ingénument qu'il étoit l'Auteur de cet Ouvrage, mais qu'on ne le lui avoit comme arraché de force, pendant la confusion des derniers tems; que ce n'avoit jamais été sa pensée d'insinuer aux Ecclésiastiques qu'ils pouvoient prendre les armes, & répandre le sang; qu'il demeuroit attaché à la doctrine des Eglises Réformées, & aux arrêts des Synodes nationaux, conformes à l'Ecriture, qui avoient decidé que les Ministres ne doivent point se mêler des affaires d'Etat, parce qu'elles sont entiérement opposées à leur profession, & beaucoup moins s'engager dans des factions militaires. Le Synode ayant approuvé ses soumissions, interceda auprès du Roi par les Députez, afin que sa Majesté revoquât l'arrêt par lequel il avoit été cassé de ses emplois, & condamné à ne plus servir dans la même Province. Les Députez du Synode obtinrent sa grace, & il eut même le privilége de prendre séance dans l'assemblée. * Aymon, *Synodes nationaux de France, &c. tome* 2. *p.* 456. *&c.*

BE'RAULT (Claude) Auteur du Commentaire sur Stace *in usum Delphini*, mourut à Paris au mois de mars 1705. Il étoit Professeur royal en Syriaque depuis la mort de M. d'Herbelot. * Bayle, *Dict. Crit.*

BE'RAUN, que les Allemands nomment BERN, *Berauna* & *Verona*, ville d'Allemagne dans le Royaume de Bohême, est située sur une petite riviére, qui en rend les environs agréables, à deux ou trois lieues de Prague, & autant de Pilsen; mais Béraun est à demi ruinée depuis les guerres du XVII siécle. * Sanson.

BERBER, ville de Perse. *Cherchez* BILBER.

BERBERA, ville capitale d'une province qui porte le même nom, qu'on appelle *la Barbarie Ethiopique*. En effet elle est située sur la côte des Abyssins, qui regarde l'Océan Ethiopique ou Oriental, auprès d'un Golfe que Ptolomée appelle *Sinus Barbaricus*, qui est entre la Mer Rouge & la côte de Mozambique. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BERBICE, riviére de l'Amérique méridionale, coule du sud au nord dans la partie occidentale de la Guiane ou Goyane, & se décharge dans la Mer du Nord, entre l'embouchure de la Correntine & celle d'Essékébe. Les Hollandois établirent une Colonie sur cette riviére au commencement du XVII siécle. * *Dict. Angl.* Maty, *Dict. Géogr.*

BERBIER (Claude Berbier du Metz) Lieutenant-Général des armées du Roi de France. *Cherchez* METZ.

BERBIESCA, ville d'Espagne. *Cherchez* BIRVIESCA.

BERCECJA. *Voyez* BARZAIAS.

BERCHAIRE. *Cherchez* BERTHIER.

BERCHEIM, *Bercheimum*, *Berchemium*, anciennement, *Tiberiacum*, bourg ou petite ville d'Allemagne, sur la riviére d'Erpe, dans le Duché de Juliers aux confins du diocése de Cologne, entre la ville de Cologne & celle de Juliers. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BERCHEM, ancienne famille noble de Brabant, deja célébre du tems de Charlemagne, porta le nom de BERTHOUD jusques à ce qu'ARNOUD BERTHOUD y ajoûta en 1186 le nom de BERCHEM. Cet Arnoud avoit été avec son oncle visiter le Saint Sépulchre. Il eut pour fils GAUTHIER BERTHOUD, nommé de *Berchem* lequel eut un fils du même nom, qui vivoit dans les années 1196 & 1202. Ce dernier eut aussi un fils nommé GAUTHIER comme son pére, lequel mourut à Anvers le onziéme août 1256. Il eut un fils nommé GUILLAUME BERTHOUD Seigneur de Ranst, de Berchem & de Canticrode, qui mourut en 1308, laissant un fils appellé JEAN, Chevalier, mort en 1362. Ce dernier laissa un fils nommé GUILLAUME qui mourut en 1409, & qui fut pére de JEAN, mort en 1444. Jean fut pére de CONSTANTIN lequel eut pour fils GUILLAUME pére de JEAN. Ce dernier Jean eut pour fils JOACHIM qui mourut en 1574 à Bâle où il s'étoit retiré en 1544, à cause de l'Inquisition que l'on cherchoit à établir dans les Païs-Bas. Joachim fut pére d'ADELBERG qui se retira avec toute sa famille de Bâle à Marpurg, & de Marpurg à Bréme. Il eut pour fils GEORGE qui de sa femme *Sara* de Fehrden eut GEORGE qui fut Conseiller privé du Roi de Prusse, & qui mourut en 1701, sans laisser d'enfans mâles. Sa fille LOUÏSE fut mariée en 1692 à *Jean-Thomas-Matthias*, nommé *de Berchem*, Conseiller privé du Roi de Prusse, Intendant de la Cour, Directeur des salines, &c. Le Roi, le jour de son couronnement, le confirma dans la noblesse qui avoit été conférée à ses ancêtres par les Empereurs Ferdinand I. & Rodolphe, & dans le droit, pour lui & pour ses Descendans, d'y joindre le nom de *Berchem.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heda, *de Episc. Ultraj.* Wachtendonk, *in Vita S. Rainoldi, c.* 31. Rouk, *le Héraut des Païs-Bas* en Allemand. Haræi, *Annal. Tumult. Belg.* Butkens, *Troph. Brabant. f.* 342. 349. Tonjole, *Basilea sepulta retecta. Jurispr. Heroïca.* Le Roi, *Notitia Marchionatus S. R. Imperii.*

* BERCHEM (Nicolas) né en 1624, fut un Peintre célébre fils de Pierre .... de Harlem, qui fut le premier qui s'avisa de peindre des poissons, & dans la suite peignit de petits tableaux dans lesquels il faisoit entrer une table couverte de toutes sortes de friandises dans des plats de porcelaine ou d'argent. Comme il n'avoit en son pére qu'un maitre fort médiocre, il rechercha les meilleurs de son tems, & fit à son tour d'excellens Disciples. Il étoit civil, honnête, affable, & d'une conduite irréprochable. Il peignoit toutes sortes de sujets avec tant d'art, qu'on auroit eu de la peine à dire, à quoi son pinceau étoit le plus propre. Il mourut fort estimé en 1683, à Harlem où il fut enterré dans le Westerkerk ou Eglise occidentale. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, partie* 2.

* BERCHEM (Lambert) Supérieur des Fréres Grégoriens ou Clercs vivans en communauté, fut Scholarque de Boisleduc. Il s'est distingué par sa piété, & a donné au Public, *Leges Scholæ Silvaducensis; Enchiridion precationum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 161.

BERCHEM, bourg, &c. *Voyez* BERCHEIM.

BERCHEM (Guillaume de) Curé de Nielle, dans le Duché de Gueldre dans le XV siécle, a laissé un Abrégé des Chroniques de cette province jusqu'à l'an 1466, auquel il vivoit, outre quelques autres Ouvrages. * *Consultez la Bibliothéque des Ecrivains des Païs Bas* de Valére André, Vossius, Simler, &c.

BERCHÉRE (Seigneur de la) *Voyez* l'article de la famille de LE GOUX.

BERCHORIUS ou BERTHORIUS (Pierre) François, natif du village de Saint-Pierre-du-Chemin, à trois lieues de Poitiers, prit l'habit de Religieux parmi les Bénédictins dans le XIV siécle, & dévint Prieur du monastére de Saint-Eloi de Paris, où sont aujourd'hui les Barnabites. Il composa un Dictionnaire Moral de toute la Bible, dans lequel il rapporte toutes les Histoires de la Bible selon le sens Moral; & l'Inductoire Moral divisé en trois parties. Ses Ouvrages ont été imprimez à Paris en 1521, en quatre volumes; à Venise en 1583, & en 1589, en trois volumes; & à Cologne, en 1620, aussi en trois volumes. Par ordre du Roi Jean, il traduisit Tite-Live en François. Il mourut l'an 1362, & fut enterré dans l'église de son Prieuré. * Trithéme, *de Script. Ecclef.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Sponde, *A. C.* 1350. *n.* 11. Vossius, *l.* 3. *des Hist. Lat. ch.* 9. Du Breuil, *Antiq. de Paris*, Du Chêne. La Croix-du-Maine. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIV siécle.*

* BERCHT (Jean de) de Diest en Brabant, Chanoine de S. Sulpice, puis Religieux Régulier de l'Ordre de S. Augustin à Groenendale, se rendit recommandable par ses vertus & par son savoir. On a de lui en manuscrit, *Commentarius in Evangelium Lucæ*; *Commentarius in Psalmos Davidicos*, publié par Marc Mastelin Religieux du même Ordre, lequel a suppléé ce qui manquoit depuis le Pseaume 114, jusqu'au 135. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 458.

BERCHTOLDE, Evêque de Strasbourg, issu des Ducs de Teck en Souabe, défit le Comte de Ferrette, & ses alliez; & en 1228, il se signala près de Brisac, où il remporta une fameuse victoire sur plusieurs Princes Allemands. Il eut encore guerre contre Henri de Thuringe, Roi des Romains, qu'il vainquit deux fois. L'Empereur Frédéric II. recbercha l'amitié de ce Prélat, qui reprit le Landgraviat d'Alsace, après la mort de Henri dernier Landgrave, & qui mourut environ l'an 1244. * Franc. Guillimannus, *Episc. Argent.*

BERCHTOLDE I. Duc de Zéringuen, qui tire son origine de la famille de LANCELIN, fils de GONTRAND *le Riche*, dont le pére HUNFRED, eut pour pére le fameux ERCHINOALD, pére & Auteur de la Maison d'Autriche & de plusieurs Familles illustres. L'Empereur avoit promis à Berchtolde le Duché de Souabe; mais à la place de ce Duché, il lui donna la Carinthie. Il laissa trois enfans, 1. *Gebhard* Evêque de Constance en 1085; 2. BERCTHOLDE II; & 3. HERMANN, tous deux auteurs & péres, l'un de la branche de Zeringuen-Teck, & l'autre de Hochberg-Bade.

BERCHTOLDE II. Duc de Zéringuen, succéda à son pére BERCHTOLDE I. Ayant pris les intérêts & le parti de Rodolphe Duc de Souabe, élu Empereur, puis celui de Hermann, il réünit à ses autres Terres une grande partie du Duché de Souabe. Il mourut l'an mille cent onze, & laissa pour successeur son fils BERCHTOLDE III.

BERCHTOLDE III. Duc de Zéringuen, Fondateur de la ville de Fribourg en Brisgau, proche de Molsheim, ayant été tué en 1122, eut pour successeur son frére CONRAD, lequel mourut en 1152, & laissa deux enfans, BERCHTOLDE IV. & ADELBERG, tous deux auteurs des branches ou familles de Zéringuen, & de Teven.

BERCHTOLDE IV. Duc de Zéringuen, Fondateur de la ville de Brisac continua la guerre contre Raynaud de Bourgogne; mais le différent ayant été accommodé par l'Empereur en 1167, il lui fut enjoint de ne plus rien prétendre sur le reste de la Bourgogne, non plus que sur le Royaume d'Arles, que son pére avoit soumis; & de renoncer encore aux biens qu'il demandoit dans la petite Bourgogne & dans quelques autres Cantons. Il mourut en 1186, & fut pére de BERCHTOLDE V.

BERCHTOLDE V. Duc de Zéringuen, acheva de bâtir la ville de Berne, que son pére avoit déja commencée. Il accompagna Frédéric *Barberousse* dans la guerre de la Palestine, & suivit de même Frédéric II. Il vainquit les Rebelles qui s'étoient soulevez en Suisse. Il céda, soit qu'il le fit de son bon gré, où qu'il fût gagné par argent, la Couronne Impériale à Philippe de Souabe. Il mourut de regret en 1238, de la mort de ses enfans, arrivée par la perfidie des Bourguignons, ou de sa seconde femme qu'il fit décoller pour cela. On conserve encore son image & son nom sur la monnoye du Canton & de la République de Berne. *Voyez* Stumpf, *l.* 7. *de Argovia, c.* 28. 29. 30. Jacob Spener, *in Sylog. Geneal. Hist.*

BERCHTOLSGADEN, gros bourg enclavé dans l'Archevêché de Saltzbourg, avec une Prévôté. *Cherchez* BERTOLSGADEN.

BERCI, BERSY, ou DE BERSSI, que d'autres nomment *Bresi* ou *Bersil* (Hugues) Chevalier & Poëte François vers l'an 1250. Il écrivit des Satyres contre les vices de son tems. Claude Fauchet, Etienne Pasquier, Henri Etienne, François de la Croix du-Maine, &c. parlent de ce Poëte.

BERCKA. *Voyez* BERKA.

BERCKEL ou BORCKEL. riviére du Cercle de Westphalie en Allemagne. Elle prend sa source dans le diocése de Munster, où elle baigne Coesfeld & Vreden. Ensuite entrant dans le Comté de Zutphen, elle passe à Borkelo, à Lochem & à Zutphen, où elle se joint à l'Issel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BERCKELAAR (Jean) de Boisleduc a donné au Public, *Instructiones breves de ratione sanctæ Reformationis generalis, e S. Scriptura collectæ*; *Dictionarium Germanico-Latinum*; *Orationum formulæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 458.

BERCS (le Comté de) *Voyez* BARCKSHIRE.

* BERDÉSEY, est une petite isle sur la côte du Comté de Caernarvan, & veut dire *Isle des oiseaux*. Elle s'appelloit anciennement *Adros.* On dit qu'il y a eu plus de vint mille saints Hommes, qui y ont vêcu successivement dans la solitude. * Beeverel, *Délic. de l'Anglet. p.* 390.

BERDOA, vaste Désert d'Afrique dans la Nigritie, fait partie du Zaara, & est entre les Déserts de Gaoga au levant, & de Lempta au couchant, le Biledulgerid au nord, & le Royaume de Borneo au midi. Il tire son nom de la ville de Berdoa, qui est au milieu de ce Désert, précisement sous le tropique de Cancer.

* BERDOÉ, ville de Perse en Asie, est à 63 degrez 15 minutes de longitude, & à 35 degrez 30 minutes de latitude septentrionale. L'air de cette ville est excellent, il y a de bons pâturages en abondance; ce qui fait que les Habitans y nourrissent force bétail, & sur tout de bonnes mules. On les accoutume de bonne heure à aller l'amble en leur attachant les piez avec deux cordes d'égale longueur, soutenues au milieu par deux autres cordons attachez à la selle. On les promene de la sorte soir & matin, & on leur régle le pas qui se rend fort doux. * Tavernier, *Voyages, tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *& dernier, p.* 393. *de l'édition* de Hollande, 1692.

BERDUN, ville. *Voyez* VERDUN en Aragon.

BÉRE (Oswaldus Berus) Allemand. *Voyez* BÆHR (Oswald)

BÉRE (Louïs) d'une famille ancienne & distinguée à Bâle, naquit sur la fin du XV siécle de *Jean Bére.* On n'oublia rien pour lui donner une bonne éducation. Il fut envoyé à Paris où il fit de bonnes études, & où il obtint, avec honneur, les titres de Maître ès Arts, & de Docteur en Théologie. De retour dans sa patrie il fut aggrégé, l'an 1513, à la Faculté de Théologie, & l'année suivante il fut fait Doyen de cette Faculté, & Recteur de l'Université. Il se vit, peu de tems après, à la tête du Chapitre des Chanoines de l'église de S. Pierre, & Vicaire du Chancelier de l'Université. Dans la dispute de Bade, au sujet de la Religion, en 1526, il fut un des quatre Présidens de cette fameuse Assemblée; & il ne donna pas peu de poids aux sentimens d'*Eccius*, en souscrivant aux opinions de ce Docteur. La Religion Protestante prenant le dessus à Bâle, Bére se retira à Fribourg dans le Brisgaw avec Erasme, Glaréan, & plusieurs autres. Il ne fut pas moins considéré à Fribourg qu'à Bâle. Il y fut regardé comme l'appui & l'ornement de l'Université. La primauté du Chapitre, qui se retira à Fribourg, lui fut conservée, & outre cela il fut honoré de la charge d'*Ecolâtre.* Il a laissé quelques Ouvrages imprimez à Bâle en 1551, *in octavo, de Christiana præparatione ad mortem*; *Quorumdam Psalmorum expositio*; *Discussio Quæstionis, numquid Christiano homini ingruente pestilentia fugere liceat.* Erasme aimoit & estimoit extremêment Bére, aussi lui légua-t'il sa montre d'or. Bére mourut à Fribourg le 14 avril en 1554. * Ceci est extrait d'un écrit du célébre M. J. C. Iselin, qui se trouve dans la Bibliothéque de Bréme. *Classe quarta, p.* 312. *&c.* On peut aussi consulter Simler, *in Epitome Biblioth. Gesner.* Melchior Adam, *in Vitis Medic. Germ.*

* BE'RE ou BE'RE-KINGS, bourg à marché en Angleterre dans le Comté de Dorset, est à l'est-nord-est de Dorchester, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

BE'RE'A ou BE'RE'E. *Voyez* BE'RE'E.

BE'RE'A. *Cherchez* BE'ROE'.

BE'REAU (Jacques) de Poitou, Poëte François, qui vivoit en 1560 & 1565, écrivit en vers divers Ouvrages qui lui acquirent de la réputation. * *Voyez la Bibliothéque Françoise* d'Antoine du Verdier-Vauprivas, *p.* 591.

BE'RE'BE'RES, anciens peuples de la Barbarie en Afrique, originaires d'Arabie. On dit qu'ils passérent en Afrique avec Mélec-Ifriqui, Roi de l'Arabie Heureuse, & qu'ils peuplérent la partie orientale de la Barbarie: d'où se dispersant en divers lieux, ils se rendirent maîtres de la plus grande partie de l'Afrique. Ils étoient divisez en cinq Tribus, savoir, des *Muçamudins*, des *Zénétes*, des *Haoares*, des *Zinhagiens* & des *Goméres*; & de chaque Tribu sont sorties plusieurs lignées fort illustres; de sorte que les plus grands de l'Afrique en tirent leur origine. Apres avoir demeuré quelques années à la campagne sous des tentes, ils eurent de grandes guerres ensemble; & les Vainqueurs s'établirent dans les plaines, parce qu'ils étoient fort riches en troupeaux: les autres se retirérent vers les montagnes, ou se mêlant avec les anciens Africains, nommez *Gilohès* ou *Gétules*, ils bâtirent des villages & des bourgs. Les MUÇAMUDINS occupent la partie occidentale du Royaume de Maroc, & habitent aux environs du Mont-Atlas, dans l'étendue de quatre provinces, Héa, Sus, Guzula & Maroc: leur capitale est Agmet. Les ZÉNÉTES ont encore leurs anciennes habitations dans les campagnes de Trémécen, qui est la province la plus occidentale du Royaume de Fez, & s'appellent autrement *Chaviens.* Quelques-uns demeurent vers les montagnes du grand Atlas, & ont souvent la guerre avec le Roi de Fez. D'autres sont dans les provinces de Tunis & de Constantine, où ils vivent la plupart dans la campagne, comme les Arabes; mais les plus puissans sont ceux du Royaume d'Alger. Avec cette Tribu de Zénétes, sont mêlez les HAOARES, qui sont leurs Vassaux. Les ZINHAGIENS s'étendent depuis les montagnes de Barca jusqu'à celles de Néfusa & de Guénécéris; & quelques-uns errent avec les Zénétes. Les GOMÉRES demeurent dans les montagnes du petit Atlas, vers la côte de la Mer Méditerranée, & occupent depuis la frontiére de Ceuta proche du détroit de Gibraltar, jusqu'au Télensin, province du Royaume d'Alger. De ces cinq Tribus, les Muçamudins, les Zénétes & les Zinhagiens, ont régné en divers tems dans la Barbarie, sur le déclin de l'Empire des Califes Arabes; car auparavant ils étoient gouvernez par des *Chéques* ou *Princes.* Mais pendant le régne de la Maison d'Idris, qui fonda la ville de Fez, la lignée des Méquinéciens d'entre les Zénétes, usurpa l'Empire du tems que les Abdérames commencérent à régner en Espagne vers l'an 740. Ensuite une autre lignée de Zénéres, qu'on nommoit *Magaroas*, conquit plusieurs provinces; & après avoir vaincu les Mequinéciens, établit divers Etats en Barbarie; mais elle fut chassée par les Lumptunes, de la Tribu des Zinhagiens, que les Historiens nomment *Almoravides*; parce qu'ils avoient avec eux quantité de Moravites Mahométans. Les

Moa-

Moahédins ou *Almohades*, de la Tribu des Muçamudins, furent enſuite maîtres de l'Afrique, qui fut après cela ſoumiſe aux Béniméринis d'entre les Zénétes ; & ceux-ci furent chaſſez par les Béniozares, à qui les Chérifs, qui régnent aujourd'hui, ont ôté l'Empire. De ces cinq Tribus étoient auſſi deſcendus les Rois qui ont régné à Tunis, à Trémécen ou à Alger, juſqu'au tems que les Turcs ſe ſont rendus maîtres de ces Etats. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1.

BERÉBISTAS, vaillant Capitaine Géte, aquit tant d'autorité par ſa valeur, que les Grecs lui déférérent le commandement ſouverain. Il fit de belles loix, pour obliger ſes Sujets à la ſobriété & aux continuels exercices du corps ; & par ce moyen, en peu d'années, il étendit tres-loin les bornes de ſon Empire. Il paſſa l'Iſter ou le Danube, & entra dans la Thrace, dans la Macédoine, & dans l'Ilyrie, Il conquit tous ces pais, & tous ces peuples lui obeïſſoient avec tant de ſoumiſſion, qu'ils ſe réſolurent aiſement d'arracher par ſon ordre toutes les vignes, & de ne plus boire de vin. Il fut accablé dans une ſédition, lorſque les Romains étoient ſur le point d'envoyer une armée contre lui. Ce Prince regnoit du tems d'Auguſte, vers le commencement du premier ſiécle. * Strabon, *l.* 7.

BÉRECJA. *Voyez* BARACHIAS.

BÉRÉCYNTHE, montagne de Phrygie, où Cybéle Mére des Dieux étoit honorée, dont elle fut nommée *Bérécynthienne*. * Pline, *l.* 16.

* BÉRED ou BARED, ville de la Tribu de *Juda*, près de la fontaine d'*Agar*. * *Généſe*, *ch.* 16. *v.* 14.

* BÉRED ou BARED, fils de *Sçutelah*, de la Tribu d'*Ephraïm*. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 20.

BE'RE'E, ville de Paleſtine, près de Jéruſalem. * I. *Machabées*, *ch.* 9. *v.* 4.

BE'RE'GLAS, ville de Hongrie. *Cherchez* PE'RECZAS.

BE'RENGARI, Cardinal. *Voyez* BE'RENGER dans l'article de BE'RENGER (Raimond) trentiéme Grand-Maître, &c.

* BE'RENGE', petite riviére de France, dans la partie méridionale du Languedoc, au diocéſe de Montpellier, coule à peu près du nord au ſud, & ſe décharge dans l'Etang de Péraut, ayant ſon embouchure à l'orient de Montpellier à trois lieues de diſtance.

BE'RENGER I. de ce nom, fils d'BBERARD Duc de Frioul, & de *Giſle*, fille de l'Empereur Louïs dit *le Débonnaire*, qui vivoit dans le neuviéme ſiécle, étoit un Prince ambitieux, cruel & emporté. Vers l'an 893, il ſe fit déclarer Roi d'Italie, contre Gui Duc de Spoléte, qui le défit en deux batailles rangées. Bérenger implora le ſecours de l'Empereur Arnoul, qui paſſa en Italie, où il ſoumit pluſieurs villes, en 894 & 896. Depuis, en 898, les Italiens ſe ſoulevérent contre Bérenger, que ſon orgueil & ſa cruauté rendoient inſupportable. Ils appellérent Louïs Bozon, Roi d'Arles & de Bourgogne, qui s'étant engagé témérairement dans le pais ennemi, se vit ſurpris par Berenger, auquel il demanda par grace de lui permettre de retourner en ſon pais. L'annee ſuivante Bozon repaſſa les Alpes, à la tête d'une puiſſante armée, à laquelle tout céda ; il s'avança juſques à Rome, où il ſe fit couronner Empereur, & régna quatre ou cinq ans avec aſſez de bonheur. Mais Bérenger le ſurprit à Vérone, & lui fit crever les yeux l'an 904. Enſuite Bérenger ſe fit couronner Empereur par le Pape Jean IX. la même année, & par le Pape Jean X. en 915. L'année d'après, il joignit ſes troupes à celles de ce Pape, & des autres Princes, & défit les Saraſins, qui faiſoient de grands déſordres en Italie. Mais aveuglé par ſon bonheur, il irrita contre lui les Grands d'Italie, qui appellérent Rodolphe II. Roi de la Bourgogne Transjurane. Bérenger, quoique ſurpris, ne negligea pas le ſoin de ſa défenſe, & fit venir à ſon ſecours les Hongrois, qui ravageoient alors l'Allemagne, & qui l'avoient remplie de carnages & d'incendies, Ils ne commirent pas moins d'excès en Italie, & Bérenger qui les y avoit attirez, y devint plus odieux que ces Barbares mêmes. Tout le monde s'y ligua contre lui, il perdit une bataille le 28 juin de l'an 922, près de Plaiſance où Rodolphe s'étoit déja avancé ; & il ne lui reſta plus que Verone où il s'enferma, & où il fut aſſaſſiné en l'an 924, par la trahiſon de Flambert. Il ne laiſſa qu'une fille unique, *Giſle* ou *Giſlette*, mére de BÉRENGER II. dit *le Jeune*. * Luitprand.

BE'RENGER II. dit *le Jeune*, fils d'ALBERT, Marquis d'Ivrée, & de *Giſle*, fille de *Bérenger* I. ſe ſouleva vers l'an 939, contre Hugues Roi d'Italie & d'Arles ; mais il fut obligé de ſe ſauver en Allemagne, vers l'Empereur Othon, auquel il alla demander du ſecours. Depuis, étant revenu dans le tems que les Italiens avoient abandonné Hugues en 945, il ſe rendit maître d'une partie de l'Italie, & prit le titre de Roi en 950, après la mort de Lothaire, fils du même Hugues. Le deſſein de ſe maintenir, lui avoit fait envoyer l'Hiſtorien Luitprand à Conſtantin VIII. Empereur des Grecs, mais ce fut inutilement. Il exerça une tyrannie ſi violente ſur ſes Sujets, qu'ils furent contraints d'appeller Othon à leur ſecours. Adélaïs, veuve de Lothaire, que Bérenger vouloit obliger d'épouſer ſon fils Adelberg, fut encore un motif du voyage de l'Empereur d'Othon en Italie. Il y prit, l'an 964, Bérenger qu'il envoya en Allemagne ; & ce Prince y mourut deux ans après à Bamberg, ville de Franconie. * Luitpaand, *l.* 5. & 6. Léon d'Oſtie, *l.* 1. Flodoard, *en la Chron. &c.*

BE'RENGER ou BE'RENGUIER-RAIMOND, Comte de Provence & de Melgueil, étoit ſecond fils de RAIMOND-BÉRENGER I. du nom, & de *Douce* de Provence, & frére de *Raimond-Bérenger* II. qu'on nommoit alors le Prince d'Aragon. Berenger-Raimond, *dont nous parlons*, épouſa *Béatrix*, héritiére du Comte de Melgueil, près de Montpellier. Il fit la guerre aux Seigneurs de Baux, qui le vouloient déthrôner, & fut tué dans une bataille, ſelon quelques Auteurs, ou par des Corſaires au port de Melgueil, comme l'écrivent d'autres, l'an 1145. Son régne fut de 14 ans, & il laiſſa pour fils unique *Raimond-Bérenger* III.. * Noſtradamus & Bouche, *Hiſt. de Provence*. Zurita, *l.* 1. Garibai. Saxi. Vignier, &c.

BE'RENGER (Raimond) Prince d'Aragon, Proviſeur de S. Jean de Jéruſalem, inſtitua, en 1188, les Religieuſes du même Ordre, qu'on appelle vulgairement *Maltoiſes*, dont il y a pluſieurs Couvents en Eſpagne, & quelques-uns en France. *Voyez* SIXENNE.

BE'RENGER (Raimond) trentiéme Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Rhodes, ſuccéda en 1365 à *Roger* de Pins. Il étoit de la Langue de Provence, & de l'ancienne Maiſon des Bérengers du Dauphiné, iſſu des Bérengers Princes en Italie. Il fit ligue avec le Roi de Cypre en 1366, & après avoir joint ſes troupes aux ſiennes, il alla prendre la ville d'Alexandrie d'Egypte, qu'il pilla & brûla. Il n'y perdit que cent Chevaliers, & en remporta un riche butin, & ſaccagea auſſi la ville de Tripoli en Syrie. L'an 1371, le Pape Urbain V. envoya le Grand-Maître Bérenger dans l'iſle de Cypre, avec titre de Nonce de ſa Sainteté, pour pacifier les troubles de ce Royaume, après la mort de Pierre Roi de Cypre, qui avoit eté aſſaſſiné par ſes fréres. Il ſe commettoit beaucoup d'abus, en l'adminiſtration des biens de la Religion, dans les provinces de deça la mer : c'eſt pourquoi le Grand-Maître indiqua un Chapitre à Avignon, où il avoit deſſein d'être préſent ; mais le Pape lui manda de demeurer à Rhodes, pour le bien public des Chrétiens. Quelque tems après Bérenger voulut abdiquer, ce que le Pape empêcha, connoiſſant combien il étoit néceſſaire à l'Ordre, & à toute la Chrétienté. Il tint deux Chapitres généraux, & ordonna, entre autres réglemens, que pour l'élection du Grand-Maître, on nommeroit deux Chevaliers de chaque Langue, au lieu qu'auparavant on les nommoit indifféremment de toutes les Langues ; & que chaque Religieux n'auroit qu'une Commanderie des grandes, ou deux des petites. Il mourut en 1373, & eut pour ſucceſſeur ROBERT de Juliac. Le Cardinal Bérenger ou *Berengari*, mourut le dernier de cette Maiſon en Italie dans le XVI ſiécle. Les Maiſons de Saſſenage, de Morgues, du Guaſt, du Pipat, ſont iſſues de la même Maiſon que ce Grand-Maître. * Boſio, *Hiſtoire de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem*. Naberat, *Privileges de l'Ordre*.

BÉRENGER (*N.*) Marquis du Guaſt, Maréchal des camps & armées du Roi, fut tué à la défenſe de Saint-Venant en 1710, & *N.* Comte de Bérenger ſon fils, Colonel du régiment de Bugey, épouſa en 1708, *N.* de Surbeck, fille d'un Lieutenant Général des armées du Roi, & Colonel d'un régiment Suiſſe. * Les mêmes.

BE'RENGER, Archidiacre d'Angers, Thréſorier & Ecolâtre de Saint-Martin de *Tours*, dont il étoit natif, & qui vivoit dans le onziéme ſiécle, fit ſes études à Chartres ſous Fulbert, & continua de demeurer dans cette ville juſqu'à la mort de cet Evêque. On dit que dès ce tems-là, il fit paroître, qu'il avoit des ſentimens particuliers, & que Fulbert de Chartres en mourant, le nota comme un homme dangereux. Après la mort de cet Evêque, il quitta Chartres, pour retourner à Tours, & fut choiſi pour enſeigner dans les Ecoles publiques de Saint-Martin. Il devint Camérier, puis Thréſorier de cette égliſe ; mais il quitta la ville de Tours pour aller à Angers, & fut bien reçu par Euſébe Brunon, Evêque de cette ville. Bérenger commença à y dogmatiſer ſur l'Euchariſtie, & fut, à ce qu'on dit, le premier qui enſeigna que le Sacrement de l'Euchariſtie n'étoit que la figure du corps de Nôtre Seigneur : Opinion dans laquelle il engagea Brunon, Evêque d'Angers, & pluſieurs autres, qui publiérent cette doctrine en France, en Italie & en Allemagne. Le Pape Léon IX. le condamna dans un Concile de Rome en 1050. Berenger ſe retira en Normandie, voulant attirer Guillaume Duc de Normandie dans ſes ſentimens. Il fut condamné dans une aſſemblée d'Evêques, tenue à Brionne, & dans le Concile de Verceil, tenu au mois de ſeptembre de l'an 1050. Berenger chaſſé de Normandie, ſe retira à Chartres, où il n'oſa ſe déclarer. Théoduin, Evêque de Liége, écrivit contre lui ; & Henri Roi de France, fit tenir à Paris au mois de novembre 1050 un Concile, qui condamna la doctrine de Bérenger, ſa perſonne & ſes Sectateurs. Adelman, Clerc de l'égliſe de Liége, & Aſcelin, Moine de Saint-Evrou, écrivirent des lettres contre lui. Bérenger écrivit une lettre à Richard, qui étoit à la Cour de France, afin que Richard intercédât en ſa faveur. Léon IX. étant mort en 1054, Hildebrand, Légat en France de Victor II, tint un Concile à Tours, où il fit venir Bérenger, qui prit le parti d'abandonner ſes ſentimens, & de s'obliger avec ſerment de tenir la doctrine de l'Egliſe, touchant la réalité du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie ; mais, ou il n'agiſſoit qu'avec diſſimulation, ou il changea bientôt de ſentiment : car après ce Concile il continua à dogmatiſer, comme il avoit fait auparavant, & à faire des Ecrits pour ſoutenir ſa doctrine. Nicolas II. qui ſuccéda l'an 1058, à Etienne X, ſucceſſeur de Victor, cita Bérenger au Concile de Rome de l'an 1059, compoſé de cent treize Evêques de diverſes Nations. Bérenger y ſigna une Formule de Foi, dreſſée par le Cardinal Humbert, dans laquelle il reconnoît que le pain & le vin, après la conſécration, ne ſont pas ſeulement le Sacrement, mais auſſi le vrai corps & le vrai ſang de Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt, & qu'il eſt touché par les mains des Prêtres, rompu & moulu par les dents des Fidéles. Il brûla ſes Ecrits, & le livre de Jean Scot. Cette profeſſion de Foi ſembloit être ſincére ; mais Bérenger ne fut pas plutôt revenu en France, qu'ayant trouvé le Roi Henri mort, & ſon fils Philippe en bas âge, il recommença à ſoutenir de nouveau ſon opinion. Le Pape Alexandre II. lui écrivit, pour l'exhorter à obéir ; mais il répondit, qu'il n'en feroit rien. Morille, Archevêque de Rouen, aſſembla en 1063, un Concile de ſa province dans la ville de Rouen, dans laquelle il fit dreſſer une profeſſion de Foi, contraire à la doctrine de Berenger. Il fut déféré en 1075, à un Concile de Poitiers, où il penſa être tué. Brunon ſe déclara alors contre ſa doctrine ; & enfin, Grégoire VII. cita Bérenger à Ro-

Rome. Il y comparut dans un Concile tenu en 1079, & y ſigna une nouvelle Profeſſion de Foi, dans laquelle il reconnoiſſoit que le pain & le vin qui ſont ſur l'autel, étoient changez, en vérite & en ſubſtance, en la propre chair & au ſang de Jeſus-Chriſt, & promit de n'enſeigner plus rien contre cette Foi; néanmoins Bérenger fut encore accuſé au Concile de Bourdeaux de l'an 1080, & obligé d'y rendre compte de ſa Foi. C'eſt la derniére ſcéne où il a paru. Il paſſa le reſte de ſes jours dans l'iſle de Saint-Côme, proche la ville de Tours, & y mourut le ſixiéme janvier 1088, changé, ſelon les uns; & ſuivant les autres, dans ſes premiers ſentimens. Il a eu depuis ſa mort quelques Sectateurs, mais en petit nombre. On l'a encore accuté d'avoir cru que le batême des enfans étoit nul; d'avoir parlé contre la ſainteté du mariage; d'avoir mépriſé les Péres; d'avoir nié que Jeſus-Chriſt fût entré à travers la porte de la ſalle, où étoient ſes Diſciples, ſans qu'elle ſe fût ouverte. Ce ſentiment eſt une ſuite de celui qu'il avoit ſur l'Euchariſtie: pour les deux autres, il n'en eſt point accuſé par ceux qui ont écrit contre lui. On a de lui une lettre à Aſcelin, une à l'Abbé Richard; trois Profeſſions de Foi; une partie de ſon Traité contre la ſeconde Profeſſion de Foi. Le P. Mabillon a vu un Traité manuſcrit contre la troiſiéme. Ses autres Ouvrages ſont perdus. Quelques Auteurs lui ont donné de grandes louanges. On fait tous les ans un ſervice pour lui dans Saint-Martin de *Tours*. Toutes les années au jour de Pâques on va jetter de l'eau bénite ſur ſa tombe, & chanter le *De profundis*; lequel étant fini, l'Officiant dit à haute voix, *Priez Dieu pour l'ame de Bérenger*. Hildebert, natif de Lavardin, d'abord Evêque du Mans, puis Archevêque de Tours, avoit été ami & Diſciple de Bérenger, auquel il conſacra cet éloge ou épitaphe, qui peut faire croire que ſon changement étoit véritable,

Quem modo miratus, ſemper mirabitur orbis,
Ille Berengarius *non obiturus obit.*
Quidquid Philoſophi, quidquid cecinere Poëtæ,
Ingenio ceſſit, eloquioque ſuo.
Cui veſtis textura rudis, cui non fuit unquam
Ante ſitim potus, nec cibus ante famem.
Quem natura parens mundi cum contulit, inquit,
Degenerant alii, naſcitur ille mihi.
Vir ſacer & ſapiens, cui nomen creſcit in horas,
Quo minor eſt quiſquis, maximus eſt hominum.
Poſt obitum vivam ſecum, ſecum requieſcam,
Nec fiat melior ſors mea ſorte ſua.

Cependant Lanfranc & l'Anonyme de Chifflet, en parlent toûjours comme d'un Hérétique, & l'on ſait qu'il avoit compoſé un Traité contre ſa derniére Confeſſion de Foi. Guillaume de Malmesbury avance que Bérenger fut tenu pour Saint par quelques uns, & tres digne de louanges pour un nombre preſque infini de bonnes actions qu'il avoit faites, ſur tout pour ſes aumones & pour ſon humilité. Il fut non l'eſclave de ſes richeſſes, mais un bon Oeconome, les diſtribuant aux néceſſiteux. Il étoit ſi éloigné de l'amour des belles femmes, qu'il n'en vouloit voir aucune de peur qu'il ne parût qu'il aimoit la beauté, pour laquelle ſon cœur n'avoit aucun penchant. * Théoduin de *Liége*, & Adelman, *Breſſenſ. in Biblioth. PP.* Hildebert de Tours, *apud Matth. Malmesb.* Sandere, *Hæreſ.* 237. Pratéole, *au mot Bérenger.* Gratianus, *de Conſecr. D. 2. c. Ego Berengarius.* Génébrard, *en la Chron.* Baronius, *A. C.* 1004. 1028. 1035. 1059 1079. & 1088. Albéric, *in Chron.* Berthoul. Hugues, &c. Le P. Mabillon, *Siécle Bénédictin, & dans ſes Analectes.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. du onziéme ſiécle.*

BÉRENGER (Jacques) de Carpi, publia en 1518, un Traité de la fracture du crâne; & un Commentaire ſur l'Anatomie de Mundinus, à Bologne en 1521 *in* 4. * Konig, *Biblioth.*

BERENGER (Pierre) de Poitiers, Diſciple d'*Abélard*, prit fort à cœur les intérêts de ſon Maître, condamné par un Concile tenu à Sens en 1140. Et, parce qu'il regarda S. *Bernard* comme la principale cauſe de cette condamnation, ce fut contre lui qu'il jetta le plus grand feu de ſa colére. Il écrivit une Apologie pour Abélard, où il expoſe, qu'on prépara le jugement du proces parmi les verres & les pots, & que l'Accuſé voyant la mauvaiſe diſpoſition de ſes Juges, demanda que la cauſe fût renvoyée au Pape; qu'on ne laiſſa point de le condamner, & que S. Bernard prévint avec tant de promptitude l'eſprit du S. Pére, qu'Abélard fut bientôt condamné à Rome, ſans avoir été ouï, & ſans même qu'on lui eût donné le tems de ſe préſenter au Tribunal devant lequel il avoit évoqué ſa cauſe. Là-deſſus l'Apologiſte rapporte les raiſons, qu'on pouvoit alléguer pour S. Bernard, ſavoir que *le zéle de la Maiſon de Dieu le rongeoit; que la lépre, qui desfiguroit le Corps de l'Egliſe, ſe ſeroit repandue au long & au large, ſi l'on n'avoit étouffé le mal dans ſa naiſſance, & que, pour epargner au Lecteur la peine de parcourir pluſieurs volumes, il avoit éte à propos de donner une courte liſte dos Propoſitions pernicieuſes d'Abelard.* On ne peut tirer d'affaires celui qui fut le faiſeur d'Extraits en cette rencontre; & ſoit que S. Bernard ait pris ſeul toute cette peine, ſoit qu'il ait produit avec ſes Extraits ceux que d'autres lui fournirent, il eſt certain que cet endroit de ſa Vie ne fait pas beaucoup d'honneur à ſa mémoire. La liſte, qu'il produiſit, contenoit des choſes qu'Abélard n'avoit jamais dites ni ecrites, & des choſes qu'Abélard n'avoit jamais entendues dans le ſens qu'on lui imputoit. C'eſt ce que l'Apologiſte entreprenoit de montrer dans la ſeconde partie de ſon Ouvrage; mais il fut obligé de la ſupprimer. En attendant cette ſeconde partie, qui ne vint pas, il fit comprendre à S. Bernard dans la premiére, que ce n'étoit point à lui à perſécuter les autres ſur leur doctrine, puis que ſes Ecrits n'étoient pas exemts d'erreur. On lui ſoutint qu'il avoit enſeigné, que l'Ame étoit créée au ciel, doctrine qu'il n'auroit pas manqué d'inférer comme un Monſtre dans ſes Extraits d'Abélard, ſi Abélard l'avoit débitée. Cette récrimination de Bérenger fut inutile. Il s'adreſſoit à une de ces perſonnes privilégiées, qui s'aquiérent le bénéfice de l'impunité, par les grands ſervices, qu'ils prétendent avoir rendus à la cauſe. Il ne gagna pas davantage en répréſentant à ce Dénonciateur, l'indulgence qu'on avoit eue pour les erreurs de quelques Péres de l'Egliſe. Outre cette piéce de Bérenger nous avons deux Lettres de ſa façon, l'une à l'Evêque de Mende, l'autre contre les Chartreux. Elles ſont imprimées avec les Oeuvres d'Abélard. Il ſoutient dans tous ſes Ecrits le caractére d'un eſprit ardent & aigre, que *Pétrarque* lui a donné. Mais Bérenger dit, que ſa Critique contre les Chartreux ne tendoit qu'à les corriger de leur médiſance. Au fonds les reproches d'Hétérodoxie, qu'il a faits à S. Bernard, ne ſont que de pures chicanes, & ne doivent ſervir, tout au plus, qu'à faire voir, que, quand on appuye trop rigidement ſur certaines expreſſions, ſans ſe revêtir de cet eſprit d'équité, qui cherche le ſens d'un Auteur dans le but & dans les principes de ſes Ouvrages, on trouve aiſément des Propoſitions erronées. On ne prétend pas, au reſte, que toutes les erreurs imputées à Abélard ayent toutes un auſſi mauvais fondement que celui-là; mais on ne le ſauroit nier à l'égard de la meilleure partie; & ainſi les Amis de S. Bernard n'avoient pas ſujet de ſe plaindre, de ce qu'on trouvoit des erreurs dans ſes Ouvrages, en ſe ſervant contre lui de ſa méthode. Ceux qui voudront ſavoir plus en détail, ſi Berenger avoit raiſon de prétendre qu'Abélard n'étoit pas un Hérétique, qui eût mérité les perſécutions qu'on lui ſuſcita, feront bien de conſulter Mr. *Du Pin*, qui a porté un jugement équitable ſur la doctrine de ce Savant, & nommément ſur les XIV Propoſitions extraites de ſes Ouvrages, & lues dans le Concile de Sens. *On ne peut pas nier*, dit-il, *qu'il n'ait eu des ſentimens Catholiques ſur le Myſtére de la Trinité, & qu'il n'ait cru les trois perſones divines d'une même Nature*; cependant quelque Théologiens, même Proteſtans, ont cru, qu'il avoit été le Précurſeur de Socin. * Bayle, *Dict. Crit.*

BÉRENGOSIUS, Abbé de Saint-Maximin-lès-Tréves, qui vivoit vers l'an 1212, a écrit trois livres de l'Invention de la ſainte Croix, des Sermons, & quelques autres Ouvrages, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres, ſous ce titre, *Libri tres, de Laude & inventione ſanctæ Crucis; Libri de myſterio ligni Dominici, & de loco viſibili & inviſibili, per quem antiqui Patres meruerunt illuſtrari; Sermones quinque de Martyribus, Confeſſoribus, Dedicatione Eccleſiæ, & Veneratione Reliquiarum.* On lui attribue d'autres Ouvrages, que nous n'avons plus. * Bellarmin, *de Script. Eccleſiaſt.* Poſſevin, *in Appar.* Miræus, *in Auct. &c.*

* BE'RENGRIESS, ville du Cercle de Franconie en Allemagne dans l'Evêché d'Aichſtadt, ſur l'Altmul, à l'eſt-nord-eſt d'Aichſtadt, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

BE'RENGUIER-RAIMOND. *Voyez* BÉRENGER.

BE'RENGUIER (Laurent) *Cherchez* BEIERLINCK.

BE'RE'NICE ou PHE'RE'NICE, fille, ſœur, & mére de gens qui avoient vaincu dans les Jeux Olympiques. Elle eſt auſſi nommée CALLIPATIRA. *Voyez* ce mot.

BE'RE'NICE, femme de Ptolomée *Lagus* ou *fils de Lagus* Roi d'Egypte, fut mére de Ptolomée, dit *Philadelphe*, lequel étant le plus jeune de ſes enfans, fut élevé ſur le thrône, au deſavantage de ſes fréres. Bérénice vivoit encore ſous la CXXIV Olympiade, & l'an 284 avant Jeſus-Chriſt, lorſque le même Ptolomée *Lagus* mourut en la 40 année de ſon régne. * Pauſanias, *l.* 1. *&c.*

BE'RE'NICE, fille de Ptolomée *Philadelphe* & d'*Arſinoé*, ou plutôt, ſelon Juſtin, *l.* 26. *ch.* 3. fille de *Magas*, Roi de Cyréne & d'*Arſinoé*, épouſa Ptolomée *Evergétès*, fils de Ptolomée *Philadelphe*, Roi d'Egypte, frére utérin de Magas, dont la mere nommée Bérénice, veuve d'un Macédonien de petite condition, de qui elle avoit eu Magas, ſe remaria à Ptolomée *Lagus*, qui la rendit mére de Ptolomée *Philadelphe*. Le mariage de Bérénice & de Ptolomée *Evergétès* ſe fit la deuxiéme année de la CXXXIII Olympiade, & l'an 247 avant Jeſus-Chriſt. L'an 508 de Rome, & 246 avant J C. ce Roi ayant été obligé de faire la guerre aux Aſſyriens, Bérénice, pour obtenir que ſon mari retournât bientôt victorieux, voua ſa chevelure à Vénus. A ſon retour elle coupa ſes cheveux, & les pendit dans un temple; & comme on ne les trouva pas le lendemain, un Aſtrologue nommé Conon aſſura qu'ils avoient été enlevez au ciel, & mis parmi les Aſtres. Cela donna ſujet au Poëte Callimaque d'en compoſer un Poëme que Catulle a traduit. Cette Bérénice étoit une ſage Princeſſe, dont l'Hiſtoire parle avec éloge. Son fils Ptolomée Philopator la fit mourir vers l'an 533 de Rome, & 221 de J. C. & puis il lui bâtit un temple ſous le nom de Bérénice la Gardienne. * Élien, *Var. Hiſt. l.* 14. *ch.* 43. Catulle, *Carm.* 67.

BE'RE'NICE, fille de Ptolomée *Philadelphe*, fut mariée par ſon pére à *Antiochus* II, ſurnommé *le Dieu*, Roi de Syrie, la quatriéme année de la CXXX Olympiade, & 257 ans avant Jeſus-Chriſt. Ce dernier avoit alors une autre femme, nommée *Laodice*, & il en avoit eu Séleucus, dit *Callinicus*, & Antiochus, qu'on ſurnomma l'*Epervier*. Huit ou neuf ans aprés, l'an 248, avant Jeſus-Chriſt, Antiochus rappella Laodice, laquelle craignant l'eſprit volage de ce Prince, l'empoiſonna, & fit aſſiéger Berénice, qui s'étoit retirée avec ſon fils dans l'aſyle de Daphné, au fauxbourg d'Antioche. Ptolomée *Evergetes*, ſon frére, ſe mit en campagne pour la ſecourir; mais avant ſon arrivée, le fils de Bérénice tomba entre les mains de Cénée, Emiſſaire de Laodice, & fut maſſacré. Sa mére monta ſur un chariot, pourſuivit l'aſſaſſin, le tua d'un coup de pierre, & ſe renferma dans Antioche, où elle fut priſe & étranglée. * Appien, *De Bellis Syriacis.* Juſtin. Polybe, *l.* 2. Polyen, *Stratagemat. l.* 8. *ch.* 50. Valére Maxime, *l* 9. *ch* 10. *Ext.* 1.

BE'RE'NICE, ſœur, ou ſelon d'autres, fille de Ptolomée, dit *le Flûteur* ou *Auletes*, Roi d'Egypte, étoit aimée des Egyptiens, leſquels étant mal ſatisfaits de leur Prince, le chaſſérent l'an 58 avant Jeſus-Chriſt, & ſe ſoumirent à ſa fille Bérénice. Elle ſe maria à Séleucus *Cybioſactès*, de la race des Séleucides; & depuis elle le fit étrangler, pour épouſer Archélaüs, qui fut tué dans un combat. Ptolomée ayant été rétabli par les Romains, fit mourir ſa fille Bérénice, la deuxiéme année de la CLXXXI Olympiade, & 55 ans avant Jeſus-Chriſt. * Strabon, *l.* 12. & 17. Plutarque, *dans la Vie d'Antoine.*

BÉRÉNICE de Chio, l'une des femmes de Mithridate *le Grand*, eut ordre de ce Prince, qui venoit d'être défait par Lucullus, de prendre du poiſon de la main de Bacchide. Bérénice donna à ſa mére une partie du poiſon que cet Eunuque lui offroit, & en ayant pris trop peu pour mourir promptement, Bacchide l'acheva, en l'étranglant la deuxiéme année de la CLXXVII Olympiade, & 71 ans avant Jeſus-Chriſt. * Plutarque.

BÉRÉNICE, fille de *Coſtobare*, & de *Salomé*, ſœur d'Hérode *le Grand*, épouſa *Ariſtobule*, fils de ce Prince, & de *Mariamne*. Elle vécut aſſez mal avec lui, & ne contribua pas peu à ſa mort, par ſes rapports & par ſes plaintes. Elle ſe remaria depuis à un oncle d'Antipater, autre fils d'Hérode, & après ſa mort, elle alla à Rome, où elle fut tres-conſidérée d'Antonia, femme de Druſus. Elle étoit morte lors qu'Agrippa ſon fils fit un voyage à Rome l'an 36 de Jeſus-Chriſt. * Joſephe, *de la Guerre des Juifs*, *l.* 1. *ch.* 17. & 18.

BÉRÉNICE, fille d'Agrippa l'*Ancien*, & ſœur d'Agrippa *le Jeune*, Roi des Juifs, épouſa ſon oncle Hérode, & vivoit vers l'an 50 de Jeſus-Chriſt. Joſéphe en a fait mention. ” Quant à Bérenice, *dit-il*, la plus âgée des trois ſœurs d'Agrippa, elle demeura quelque tems veuve après la mort d'Hérode, qui étoit tout enſemble ſon mari & ſon oncle; mais ſur le bruit qui ſe répandoit qu'elle avoit des habitudes criminelles avec ſon frére, elle fit propoſer à Polémon Roi de Cilicie, de l'épouſer, & d'embraſſer pour cela la Religion des Juifs, dans la créance qu'elle eut que ce ſeroit le moyen de faire connoître que ce diſcours étoit faux. Ce Prince y conſentit, à cauſe qu'elle étoit extrêmement riche; mais ils ne furent pas long-tems enſemble: car elle le quitta par impudicité, à ce que l'on dit. L'Empereur Claudius l'avoit autrefois deſtinée pour être femme de Marc, fils d'*Alexandre* Lyſimachus Alabarche, qu'il aimoit beaucoup; mais ce Marc étant mort avant que les noces ſe puſſent faire, Agrippa l'*Ancien*, pére de Bérénice, la donna en mariage à Hérode ſon frére, pour qui il obtint de Claudius le Royaume de Chalcide. Cet Hérode mourut en l'an 48, laiſſant de Bérénice deux fils, nommez *Bérénicien* & *Hyrcan*. Bérénice étoit avec ſon frére Agrippa l'an 55, lorsque Saint Paul plaida ſa cauſe en leur préſence & en celle du Proconſul Portius Feſtus. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 25. & 26. Joſéphe, *l.* 19. *Antiq. Judaiq. ch.* 4. & *l.* 20. *ch.* 3. & 5.

BÉRÉNICE, Dame vertueuſe de la Lybie Pentapolitaine, femme d'un Juif nommé *Alexandre*. Catulle, Gouverneur de la Lybie Pentapolitaine, les fit mourir tous deux ſur de fauſſes ſuppoſitions que Jonathas, Chef des Sicaires, employa contre eux par ordre de ce Gouverneur. Ce ſcélérat les accuſa, & tout innocens qu'ils étoient, ils furent condamnez à la mort l'an quatriéme de la paſſion de Jeſus-Chriſt. Ce fut le moyen lâche & perfide qu'employa Catulle pour aſſouvir ſa paſſion pour les richeſſes conſidérables de ces deux malheureux. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 7. *ch.* 38.

BÉRÉNICE, ville que Pyrrhus bâtit dans la Cherſonéſe d'Epire, dans le païs des anciens Theſprotiens, vis à vis de l'iſle de Corcyre, aujourd'hui Corfou. * Lubin, *Tables Géographiques*.

BÉRÉNICIE, dite aujourd'hui *Bernicho* ou *Vernich*, *Berenica*, ville d'Afrique, dans le païs de Cyréne, & capitale de la province dite *Pentapole*, que les Modernes nomment *Meſtrata*. On dit que ce fut un ouvrage de Ptolomée *Evergétès*, qui lui donna le nom de la Reine Bérénice ſa femme & ſa ſœur. Bérénicie a été autrefois le ſiége d'un Evêque.

BÉRÉNICIE, ville d'Egypte ſur la Mer Rouge. Ortélius en compte neuf de ce nom. * Strabon, *l.* 2. & 17. Pline, *l.* 5. & 6. Etienne de *Byzance*. Ptolomée. Pomponius Méla, &c.

BÉRÉNICIEN, fils d'*Hérode* Roi de Chalcide, & de Bérénice, fille du grand Agrippa. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 3. *artic* 140.

BERENICIUS. *Voyez* **BÉRONICIUS**.

BÉRÉSINA, riviére de Pologne, qui prend ſa ſource dans le Palatinat de Minski, en Lithuanie, arroſe la petite ville de Borislow, & va ſe decharger dans le Nieper, entre la ville de Rahaczow & celle de Rzeczica. * Maty, *Dict. Géogr.*

BÉRÉTIN (Pierre) de Cortone dans la Toſcane, élevé & protégé dans la Maiſon de Sachetti à Rome, a été l'un des plus agréables Peintres qui ayent jamais paru. Son génie étoit fécond, ſes penſées fleuries & ſon exécution facile. Comme ſon talent etoit pour les grands ouvrages, & que ſon imagination étoit vive, il ne pouvoit ſe contraindre à finir un tableau: ce qui fait que ſes petits tableaux, quand on les voit de près, paroiſſent fort éloignez du mérite de ceux qu'il a faits en grand. Il étoit peu correct dans le deſſein, peu expreſſif dans les paſſions, peu régulier dans les plis de ſes draperies, & maniéré par tout. Mais on voit auſſi dans preſque tous ſes tableaux de la grandeur, de la nobleſſe & de la grace: non pas cette grace particuliere que Raphael & le Corrége avoient en partage, & qui touche vivement le cœur des gens d'eſprit; mais une grace generale, qui plait à tout le monde, & qui conſiſte plutôt dans l'habitude qu'il avoit de faire des airs de tête agréables, que dans un choix ſingulier d'expreſſions convenables à chaque objet. Car il avoit de la peine à retourner ſur lui-même, & à deſcendre dans le détail de chaque choſe. Il ne cherchoit qu'un beau tout enſemble; & les platfonds des égliſes, des galeries, des Palais des Grands, bien loin de l'etonner, étoient la pâture la plus convenable à ſon génie. Il en a donné des preuves authentiques à Rome, dans l'égliſe neuve des Péres de l'Oratoire, dans le Palais des Barberins, dans le Palais Pamphile, & dans pluſieurs autres lieux de Rome & de Florence. Son coloris n'avoit rien de mauvais, ſur tout dans ſes carnations, qui auroient encore été meilleures, ſi elles avoient été plus variées & plus recherchées. Pour les autres couleurs locales, il ne s'eſt écarté de l'Ecole Romaine qu'en leur donnant de l'union entre elles, & cet agrément que les Italiens appellent *Vaghezza*. Les ornemens qui accompagnoient ſes ouvrages étoient d'une grande idée. Il faiſoit le paiſage d'un bon goût, & il a mieux entendu la Peinture à fraiſque que tous ceux qui l'ont pratiquée avant lui. Pierre de *Cortone* étoit d'un naturel doux, d'un entretien agréable, de mœurs intégres, charitable, officieux, bon ami, & diſant du bien de tout le monde. Il étoit ſi laborieux, que la goutte, dont il étoit fort travaillé, ne l'empêchoit pas de peindre; mais la vie trop ſédentaire & l'excès de ſon application augmentant ce mal peu à peu, le firent mourir à l'âge de 60 ans en 1669. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*.

* **BÉRETTARIUS** (Sébaſtien) Jéſuite, natif de Florence en Italie, ſe rendit célébre dans les Sciences Humaines, vers l'an 1560. Pour imiter parfaitement le ſtyle de Cicéron, il écrivit de ſa main tous les Ouvrages de cet Auteur: ce que Cicéron avoit fait de ceux de Démoſthéne. Il ſe ſervoit de la main gauche, plus librement & plus promptement que beaucoup d'autres ne ſe ſervent de la main droite. Quoiqu'il s'attachât à enſeigner la jeuneſſe dans le Collége, il ne laiſſoit pas d'avoir de fréquentes communications avec les plus doctes de ſon tems, & il fut fort eſtimé de Jean-Juvénal Ancina, Evêque de Saluces. Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. ult.*

BÉRETTI ou **VÉRETTI LANDI**, Marquis de Verzuſo, Marquis de Caſtelletto Scazzoſo, Comte de Céreto, eſt natif de la ville de Plaiſance en Lombardie. Etant enfant, il fut Page de Ferdinand Charles Duc de Mantoue & s'appliqua pendant ſa jeuneſſe aux études des Belles Lettres & de la Philoſophie, dont il ſoutint des Théſes en préſence des Princes. Son Alteſſe le fit Sécretaire de ſes complimens, le mena avec elle en Hongrie pendant deux campagnes, & étant de retour du ſiége de Belgrade, le fit ſon Sécretaire d'Etat, puis ſon premier Miniſtre. Il fut envoyé à la Cour de Vienne, à la République de Veniſe, à la Reine de Pologne ſœur du défunt Empereur Léopold, vers quelques autres Princes d'Allemagne, & à la Reine des Romains, pour le mariage de ſon Alteſſe, qui fut déclaré a Modéne. Il fut encore dépêché en 1701, au Pape Clément XI. pour les intérêts de Mantoue, lorsque la guerre commença entre les deux Rois & la Maiſon d'Autriche. La Cour Impériale, qui ſe perſuadoit avec beaucoup d'apparence, qu'il avoit ſervi de principal inſtrument, pour faire entrer le Duc ſon Maître dans les intérêts des deux Couronnes, de France & d'Eſpagne, confiſqua ſes terres & ſes revenus, à meſure, que ſes armes victorieuſes avançoient en Italie; mais l'attachement du Marquis pour le parti qu'il avoit embraſſé, n'en devint que plus fort. L'an 1703, ayant quitté le ſervice de ſon Alteſſe, & de ſon conſentement, avec toutes les marques d'honneur & d'approbation de ce Prince, il fut nommé à l'Ambaſſade des Suiſſes & des Griſons par ſa Majeſté Catholique Philippe V. L'an 1705, au mois de décembre, le traité d'alliance entre ſa Majeſté Catholique & les Cantons Catholiques, fut conclu; & ratifié en 1706. En 1707, ce traité fut publié par cet Ambaſſadeur avec toutes les cérémonies accoutumées dans la ville de Lucerne. Ce Miniſtre a toûjours conſervé les Cantons Catholiques en bonne intelligence avec Philippe V, & les a ſi fortement attachez à cette Couronne, nonobſtant la perte du Milanois, qu'ils n'ont jamais voulu reconnoître l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne, malgré tous les efforts que fit pour cela le Comte de Trautmansdorff Miniſtre de l'Empereur. Comme les Cantons Suiſſes Proteſtans s'étoient fait une maxime invariable de demeurer neutres dans l'affaire d'Eſpagne, cet illuſtre Marquis ne prit jamais le titre de Miniſtre de S. M. C. auprès d'eux; mais cela ne l'empêcha pas de recevoir en diverſes occaſions des marques de l'eſtime ſinguliére, que ces Cantons avoient pour ſon mérite perſonnel, auſſi bien que de leur vénération pour ſon Auguſte Maître. Il s'employa avec beaucoup de ſuccès auprès des Cantons Catholiques pour ramener les eſprits à la paix, & pour terminer la funeſte guerre Civile de 1712. Mais ſur tout le Canton de Lucerne ſentit efficacément les effets de ſa prudence, & de ſes bonnes intentions pour le bien de ſa République, dans ce qu'il fit pour empêcher & pour étouffer le ſoulévement de ſes Sujets, qui fut ſur le point d'éclater peu de ſemaines après la paix d'Arau, & avant même que la guerre avec les Proteſtans fut entiérement finie. L'oppoſition que fit paroître le Marquis Béretti-Landi à l'acceptation de la quadruple alliance, pour laquelle la France, l'Angleterre, l'Empereur & l'Empire firent tant d'efforts, ne doit point diminuer les louanges dues au Marquis Béretti-Landi; puiſque le Roi d'Eſpagne ayant, après l'année 1720, jugé à propos d'accepter lui-même la quadruple alliance, ſous les conditions avantageuſes faites à ſa Majeſté, le choiſit au mois de février de la même année pour ſon Plénipotentiaire à ſigner la quadruple alliance avec ceux de l'Empire, de la France, de l'Angleterre, & du Roi de Sardaigne, aſſemblez pour cet effet à la Haye. Il fut encore nommé Plénipotentiaire au Congrès de Cambrai. Sa Majeſté Catholique, pour reconnoître les ſervices que lui a rendus le Marquis Béretti, l'a fait Chevalier de Saint-Jacques, & l'a déclaré Gentilhomme de ſa Chambre avec la Clef d'or. Elle l'a auſſi nommé Ambaſſadeur auprès de la République de Veniſe, puis vers les Etats Generaux des Provinces Unies.

Sa famille eſt originaire de Pavie: ſes ancêtres ont été Seigneurs de Freſcaruolo, & poſſédoient le fief qu'on nomme encore aujourd'hui la Tour de Béretti dans le Territoire de Lomeline. On les nommoit tantôt Véretti, tantôt Béretti, à cauſe de la Langue Eſpagnole, qui prononce également le B pour l'V, & le V pour le B. Une branche de cette famille s'eſt établie à Plaiſance, & s'eſt alliée avec les Landi, Pallavicini, Anguiſciola, Scotti, & les plus illuſtres Maiſons.

Ce Marquis a toûjours fait profeſſion des Belles Lettres. Il a compoſé des piéces de Poëſie Latine & Italienne. Il ſait différentes Langues, ce qui l'a fait aggréger à preſque toutes les principales Académies d'Italie. * *Mémoires du tems.*

BÉRETZAZ. *Cherchez* **PERECZAZ.**

BERG & BERGHEN, *Montanus Ducatus*, le Duché de Berg, province du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, eſt borné au nord, en partie par le Duché de Cléves & en partie par le Comté de la Mark; au nord-eſt, par le Comté de la Marck; à l'eſt par le Duché de Weſtphalie & par la Wétéravie; au midi, par la

la Wétéravie & par l'Electorat de Cologne ; & au ſud-oueſt, par le dioceſe de Cologne, dont le Rhin le ſépare preſque entiérement. Ce Duché, qui peut avoir dix-huit lieues de long, & huit de large, eſt fertile le long du Rhin, mais montagneux & plein de bois vers le côté de la Marck. Ce païs eut des Seigneurs particuliers dès le dixiéme ſiécle ; mais ils fondirent dans la Maiſon des Comtes de Juliers. Gérard II. fut pére de Guillaume III. Comte de Juliers, & d'Adolphe Comte de Berg. Guillaume, iſſu de ce dernier, fut créé Duc de Berg par l'Empereur Venceſlas en 1398. Adolphe Renaud, fils de Guillaume, fut auſſi Duc de Juliers, par la mort du Duc Renaud, arrivée en 1423. Marie, fille de Guillaume VI. Duc de Juliers, porta le Duché de Juliers & de Berg à Jean *le Pacifique*, Duc de Cléves, &c. Ce Duché appartient aujourd'hui à l'Electeur Palatin, comme Duc de Neubourg. Duſſeldorp en eſt la capitale. Les autres villes ſont Sollingen, &c. *Voyez* le Duché de C L É V E S. * Sanſon. Bourgon, *Géograph. Hiſtor.*

B E R G, (Joachim de) *Cherchez* B E R G E R.

* B E R G (Jean van den) s'adonna dès ſa plus tendre jeuneſſe à la Peinture, & fut mis entre les mains de Henri Goltzius pour y être inſtruit ſur de bons fondemens. Dans la ſuite il trouva l'occaſion de s'inſinuer dans la faveur de Rubens, qui contribua beaucoup à lui élever le génie, & qui charmé de ſes progrès l'avoit établi Intendant de toutes ſes terres : ce qui l'obligea à ſe tenir la plupart du tems à Ypres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres* en Hollandois, *partie* 2.

* B E R G (Matthias van den) fils du précédent naquit en 1615, à Ypres, où ſon pére qui étoit au ſervice de Rubens, faiſoit ordinairement ſa réſidence. Cela donna à Matthias occaſion de s'exercer dans la Peinture ſous ce grand Maître. Il devint un tres habile Deſſinateur, mais la coutume qu'il ſe fit de copier les autres, l'empêcha d'entreprendre rien de lui même, & de rien faire de ſon invention. Toujours eſt-il sûr qu'on trouve de lui une grande quantité de copies, mais rarement quelque production de ſon génie. Il mourut en 1687. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

* B E R G (Théodore-Corneille van den) homme ſavant, né à Utrecht, fut Recteur dans cette ville, & compoſa un Ouvrage ſur les malheurs & la corruption du Païs Bas, ſous le titre de *Proſopopeia afflicti & moribus corrupti Belgii* ; & des Remarques ſur la Deſcription du dioceſe d'Utrecht. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 827.

B E R G, Comté du Banc de Wétéravie, dans le Comté de Zutphen, appellé ordinairement Baronie Van den Berge. La capitale eſt 's Heerenberg avec les bourgs de Genderingen, Etten, Zedden, Netterden, Dydam, & Weſtervoort. La Maiſon des Comtes de Berg vient des Païs-Bas, où elle étoit connue ſous le nom de Wallenaer. Ce fut Othon fils de Jean II. qui fit entrer dans ſa famille le Comté de Berg, par ſon mariage avec Sophie fille du dernier Comte. Oſwald I. leur petit-fils fut fait Comte de l'Empire l'an 1473, par l'Empereur Fréderic III. mais les Deſcendans négligérent cette qualité & les droits qui y ſont attachez. Le Comte Albert Gouverneur de Gueldre, fut rétabli dans ſes droits en 1653, & fut mis au nombre des Comtes de Wétéravie, après avoir fait voir que le Comté de Berg étoit ſeparé des provinces de Gueldre, & de Zutphen depuis plus de 400 ans. Le Comté de Berg qui eſt Catholique, demeure à 's Heerenberg dans le Comté de Zutphen près de la ville de Dotekum. Outre le Comté, il poſſéde la Baronie de Wilch, ou eſt la ville de Burg, avec plusieurs villages ; & la Seigneurie de Boxmeer. Il a auſſi le titre de Chambellan héréditaire du Duché de Gueldre & du Comté de Zutphen. * *Souverains du monde.*

B E R G A, château & bourg d'Eſpagne en Catalogne, dans la Viguerie de Manréze au midi de Puycerda, & au nord de Manréze ſur la riviére de Lobregat. * Baudrand.

B E R G A I G N E (Joſeph de) Archevêque de Cambray, né à Anvers, prit fort jeune l'habit de ſaint François de l'étroite Obſervance ; fut provincial en 1616, dans la province du Rhin, puis Definiteur & Commiſſaire général en Allemagne & en Flandre. Il eut l'adminiſtration de pluſieurs affaires importantes pour le Roi d'Eſpagne, & pour d'autres Princes, dont il s'aquitta avec bonheur. On lui donna en 1637, l'Evêché de Boiſleduc ; & en 1645, l'Archevêché de Cambray. Philippe IV. Roi d'Eſpagne, le choiſit pour être un de ſes Plenipotentiaires dans le traité de Munſter, où la paix fut conclue en 1648. Il n'eut pas la joye de voir la concluſion de ce traité ; car il mourut à Munſter au mois d'octobre 1647. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

* B E R G A L L E (Charles) Frére Mineur à Palerme dans le couvent de St. François, tres verſé dans la Scholaſtique, Maître en Théologie, Inſpecteur des études à Monopoli, à Meſſine, à Naples & à Aſſiſe, où il profeſſa avec applaudiſſement la Philoſophie & la Théologie, fut auſſi un habile Prédicateur qui joignoit à ſa belle taille une éloquence mâle. Il s'attira beaucoup de louanges par ſes prédications du carême en Sicile à Bologne & ailleurs. En 1657, il fut élu Provincial de Sicile, & gouverna à Palerme le couvent de St. François, pendant les années 1651, 1664, 1665 & 1666, d'une maniére qui lui aquit une eſtime univerſelle. Il mourut le 17 nov. de l'an 1679 à Palerme. On trouve ſon éloge dans la Biblioſophie de St. Franchin, qui parle de quelques Ouvrages de Bergalle, dont il ne ſait pas s'ils ont eté imprimez, & qu'il a écrits en Italien ; *Poëſis Miſcellanea* ; *Tyrocinium Medicæ Facultatis* ; *Davi diade, Poëma Eroico.* Bergalle a lui même publié un livre qui a pour titre, *de Objecto Philoſophiæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

B E R G A M A S Q U E (le) en Latin, *Bergamenſe Territorium*, province de Lombardie, dans la République de Veniſe, étoit autrefois du Duché de Milan, qui la borne au couchant & au midi. Depuis l'an 1428, elle appartient aux Vénitiens, qui s'en rendirent les maitres. Elle a pour frontiéres, le Breſſan & la Valteline. Le païs eſt extrêmement peuplé & fertile. La ville principale eſt celle de Bergame.

B E R G A M E ou B E R G A M O, *Bergamum*, ville d'Italie, dans l'Etat de Veniſe, avec Evêché ſuffragant de Milan, eſt capitale du petit païs dit le BERGAMASQUE dans la Gaule Tranſpadane, dite *Lombardie.* Ce païs contient les bourgs de Malpago, San-Pietro, San-Giovanni-Battiſta, Cluſon, Martinengo, Sovero, &c. Bergame eſt une ville forte, tant par ſon château, que par ſes murailles & par ſa ſituation avantageuſe ſur une montagne, qui lui donne une vue de vint ou trente milles dans le Milanois ; car elle n'eſt qu'à une journée de Milan, entre Breſſe, Créme, Lodi & Como, & entre les riviéres de Brembo & de Sério, qui n'en ſont pas extrémement éloignées. La ville de Bergame fut bâtie par les Gaulois Cénomanois, ou Manceaux, qui paſſérent en Italie vers l'an 170 de Rome, & 584 avant Jeſus Chriſt. Ce ſeroit une choſe ridicule d'en chercher plus loin la fondation, comme ont fait Léandre Alberti, & d'autres. Ces Auteurs qui donnent trop facilement dans les contes d'Annius de *Viterbe*, & de ſemblables Impoſteurs, ont cru ſur la foi d'une inſcription imaginaire, que le Fondateur de Bergame étoit Cindus fils de Ligur, Roi d'Etrurie 1804 ans avant Jeſus Chriſt. Cette ville fut depuis ſoumiſe aux Romains. Paul Diacre la met entre celles qui furent ruinées par Attila. Les Lombards la réparérent. Elle paſſa enſuite ſous la puiſſance de Charlemagne & de ſes Succeſſeurs, & depuis elle ſe rendit libre juſqu'en 1264, ou, ſelon les autres, en 1301, que Philippe Turriani en devint Tyran. Après Turriani, elle a eu pour Souverains les Viſconti, les Suardi, les Gogliani, Maſtin de l'Eſcale, & Jean Pincinnino. Ce dernier fut aſſaſſiné vers l'an 1409, & Rogger Suardi, que les Habitans établirent Gouverneur, vendit Bergame à Pandolfe Malateſta : quelque tems après, elle fut ſoumiſe à Philippe Duc de Milan, vers l'an 1419, & après la mort de ce Duc en 1447, ceux de Bergame ſe ſoumirent aux Vénitiens. Mais en 1509, les Vénitiens ayant été défaits par Louïs XII, à la célébre bataille d'Aignadel, donnée le 14 mai, ce Monarque prit Bergame. Elle revint encore vers l'an 1516 aux Vénitiens, qui l'ont conſervée depuis. C'eſt une ville agréable & aſſez bien bâtie. L'égliſe cathédrale a vint-quatre corps ſaints. Celle des Dominicains a des figures de bois rapportées ſi adroitement, qu'elles ſemblent peintes. C'eſt l'ouvrage d'un Frére de cet Ordre, nommé Frére Damien. Bergame a produit de grands hommes, comme Albéric de Roſate, Jacques-Philippe de Bergame, Auteur d'une Chronique imprimée dès avant 1485, Ambroiſe Calepin, &c. Le langage du Bergamois eſt le plus groſſier de toute l'Italie : auſſi eſt-il affecté par la plupart des Bâteleurs de ce païs. * Pline, *l.* 3. *c.* 16. Diacre, *l.* 6. *Hiſt. Longob.* & *l.* 15. *Hiſt. Rom.* Mérula, *de Antiq Gall. Ciſalp.* Corio, *Hiſt. Mediol.* Léandre Alberti. Guichardin. Paul Jove. Barthélemi de *Breſſe.* Capréoli, &c.

B E R G A M E, *Bergamus*, *Bergamum*, ville de la Turquie d'Aſie, dans une plaine au pié des montagnes, dans la Natolie propre, étoit autrefois fort conſidérable ; mais elle eſt preſentement à demi ruïnée, ſous la puiſſance des Turcs. C'eſt un Archevêché des Grecs.

B E R G A M E (Jacques-Philippe de Foreſta, *dit de*) *Cherchez* F O R E S T A.

B E R G A M S T E D T ou B A R K A S T E D, *Bergamſtedum*, certain lieu près de Cantorbéri en Angleterre. Béruald ou Berthold, Evêque de Cantorbéri, y tint un Concile l'an 698, ſous le régne de Witred ou Widred. * *Voyez* les Conciles, & Baronius, *A. C.* 697.

B E R G A N Ç A. *Cherchez* B R A G A N C E.

B E R G A S, *Bergula*, *Bergula*, *Bergulium*, anciennement *Arcadiopolis*, *Pyrgus*, ville de la Turquie d'Europe en Romanie, au pié du mont Baſiliſſa ou Argentaro, près de la riviére de Lariſſe, avec un Archevêché Grec, entre la ville d'Andrinople & celle d'Araclea.

B E R G E I G K. *Voyez* B E R G E Y C K.

* B E R G E N (Théodore van) Peintre fort eſtimé fut Diſciple d'Adrien van den Velden. Il excelloit ſur tout à répréſenter des bœufs, des vaches, des brebis, des ſtatues & des paiſages. Il étoit né à Harlem & y faiſoit ordinairement ſa réſidence. Il voulut tenter fortune en Angleterre, mais cela ne lui réüſſit pas. Ainſi, il retourna en Hollande, & y exerça ſa profeſſion avec un profit raiſonnable. C'étoit un homme fort bien fait, beau comme un Adonis, parlant bien, aimant la joye, de ſorte qu'il ſe faiſoit aimer & qu'il étoit le bien-venu dans toutes les compagnies. Il aimoit fort la bonne chére, & quand il avoit reçu de l'argent, il le dépenſoit en un jour, diſant qu'il ne falloit point avoir de ſouci pour le lendemain. Ses amis firent une collecte pour ſubvenir aux frais de ſon enterrement. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

* B E R G E N (Gérard van) célébre Médecin d'Anvers a donné au jour, *Commentarius de Herba Panacea* ; *de Peſte* ; *De præſervatione & curatione morbi articularis & calculi* ; *de dolore penis* ; *De Conſultationibus Medicorum & methodica febrium curatione Commentarius.* Il étoit Médecin Juré d'Anvers, où il mourut le 15 ſept. 1583, & fut enterré dans l'Egliſe S. Jean. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Athenæ Belg.*

B E R G E N, *Berga*, ville d'Allemagne, capitale de l'iſle & Principauté de Rugen, ſur la Mer Baltique, vers la Poméranie. Elle a été aux Suédois depuis l'an 1630 : ce qui fut confirmé en 1648, par la paix de Weſtphalie, mais ils la perdirent en 1715, & elle leur fut enlevée par les Rois de Pruſſe & de Dannemarck.

B E R G E N, *Berga*, petite ville ou bourg de la Baſſe Saxe en Allemagne, eſt à huit lieues de la ville de Danneberg, dans le Comté de ce nom, & aux confins de celui de Luneburg. * Maty, *Dict Géogr.*

B E R G E N, en François MONS. *Voyez* MONS en Hainaut.

B E R G E N, ville capitale du Gouvernement de Bergen ou de Bergenhus en Norvége. *Voyez* B E R G H E N.

* B E R G E N, forte place dans la Principauté de Minden, ſur le Wéſer au midi de Minden dont elle eſt éloignée d'environ une lieue & demie.

BERGEN OP ZOOM. *Voyez* BERG-OP-ZOOM.

BERGEN, ville du Duché de Juliers. *Voyez* BERCHEIM.

BERGER ou JOACHIM de BERG, Jurisconsulte Allemand, Seigneur de Herndorf & de Claden, né en Silésie, le 13 mai 1526, étudia à Wittenberg, & embrassa les sentimens de Luther, dont il étoit ami, aussi-bien que de Mélanchthon. Depuis il voyagea dans les Païs-Bas, en Angleterre & en France, où il apprit le Droit à Paris, à Orléans & à Bourges, sous Anne du Bourg & sous François Duaren. Il alla encore à Padoue, à Venise; & de là étant revenu par Genéve dans son païs, il y exerça des charges importantes. Les Empereurs Ferdinand I, Maximilien II, & Rodolphe II. l'employérent diverses fois pour les affaires de l'Empire, & l'envoyérent Ambassadeur en Dannemarck & en Suéde. Il revint dans son païs l'an 1568, se maria en 1569, quitta la Cour en 1571, & mourut le cinquiéme mars de l'an 1602, âgé de 76 ans. Il eut dix enfans de deux femmes qu'il épousa dans un âge avancé. * Melchior Adam, *in Vitis Jurisc. German*

BERGER (Claude) *Voyez* CLAUDE BERGER.

BERGERAC, *Bergeracum*, ville de France dans la province de Périgord, avec siége royal de la Sénéchaussée de Périgueux. Elle est de grande importance, à cause du passage de la riviére de la Dordogne, sur laquelle elle est située. Les Anglois s'y étoient fortifiez dans le XIV siécle. Louïs Duc d'Anjou, frére du Roi Charles V, la leur enleva vers l'an 1371, avec le secours du Connétable du Guesclin. Ceux de Bergérac se sont rendus assez célébres dans les guerres de la Religion. Les Habitans y avoient reçu la Réformation, & se revoltérent en 1562. Depuis, cette ville fut souvent prise & reprise. En 1621, elle se soumit au Roi Louïs XIII. qui en fit raser les fortifications.

BERGÉRAC. *Voyez* CYRANO de BERGÉRAC.

* BERGERDORFF, bourg du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Lawembourg, sur les confins du Holstein, est situé sur la riviére de Bille entre Lawembourg & Hambourg, à près de huit lieues de la premiére, & à environ quatre lieues de la seconde.

* BERGERET (Jean-Louïs) Parisien, Avocat général au Parlement de Metz, puis premier Commis de M. de Croissy Ministre d'Etat, fut reçu à l'Académie Françoise le deuxiéme janvier 1685, à la place de M. Cordemoy, & l'emporta sur M. Ménage. Une puissante brigue fit tomber cette place à M. Bergeret par une préférence injuste,

Dont la troupe de Ménage
Appella comme d'abus
Au tribunal de Phœbus,

dit hardiment M. Benserade dans ses portraits des quarante Académiciens, lus en pleine assemblée le jour même que M. Bergeret fut reçu. * *Histoire de l'Académie* par M. l'Abbé d'Olivet, *tome* 2. p. 326. 327.

BERGES, famille. *Voyez* BERGHES.

BERGH-SAINT-VINOC, ville & Bailliage. *Voyez* BERGUE-SAINT-VINOC.

BERGH (Maximilien de) *Voyez* BERGUE.

BERGHEICK. *Voyez* BERGHEYCK.

BERGHEN. *Cherchez* BERG.

BERGHEN, ville des Païs-Bas. *Cherchez* MONS en Hainaut.

BERGHEN, capitale d'un des cinq Gouvernemens de la Norvége, appellé Berghenhus. Les Anciens ont parlé de la ville de Berghen, comme d'un lieu opposé à l'isle de Thulé, lorsqu'ils ont dit que l'on s'y embarquoit pour aller dans cette isle. Elle est située sur le détroit de Carmesund. Il y a un fort château, appellé *Fredericksbourg*, où réside le Gouverneur que le Roi de Dannemarck y envoye. La ville, qui est Anséatique, est tres-marchande à cause de la bonté de son port, où les vaisseaux de deux cens tonneaux sont à l'abri & en sureté. On y en voit de plusieurs nations différentes; mais les Norvégiens & les Allemands y sont en plus grand nombre. Les Marchands de Hambourg, de Lubek, de Dantzik & de Brunswik y ont leurs magasins particuliers, & outre cela une maison publique, qu'ils appellent *Contor*. Il en remportent quantité de poissons pêchez en Janvier, & desséchez au froid, que les Allemands nomment *Stokfisch*. On y trouve aussi quantité de peaux & de fourrures, que l'on y apporte de plusieurs endroits: de sorte que cette ville passe pour être le magasin de toute la Norvége. Les plus longs jours d'été y sont de vingt heures, & les plus courts d'hyver seulement de quatre. Cette ville est épiscopale sous la métropolitaine de Drontheim. * Janson, *Theatrum Civitatum*.

* BERGHENHUS, ou Gouvernement de Berghen, *Bergensis Præfectura*, est un des cinq Gouvernemens généraux du Royaume de Norvége. Il est le plus méridional, & en même tems le plus occidental de tous. Il est baigné au midi & au couchant par l'Océan septentrional; il a le Gouvernement d'Aggerhus au levant, & celui de Drontheim au nord. Berghen sa capitale & Stavanger en sont les villes les plus considérables. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERGHENHUS, *Berga*, ancien château de Norvége, sur une montagne près de la ville de Berghen. Le Gouverneur de toute la province de Berghenhus pour le Roi de Dannemarck, y réside ordinairement, comme dans la seule place forte de toute la province, qui n'est pas pourtant considérable.

BERGHES est le nom d'une Maison illustre, qui tire son origine en ligne directe de JEAN Sire de Glymes, fils *naturel* de *Jean* II. du nom, Duc de Lothier (on nommoit ainsi autrefois la Lorraine) ou de la Lorraine inférieure & de Brabant, & fut légitimé par l'Empereur Louïs de Baviére par lettres données dans la ville de Francfort le 27 août de l'an 1344. Elle a été mise au rang de celles des Princes de la Maison de Brabant par cette légitimation, qui est l'unique, & s'est conservée jusqu'à présent, avec toute sorte de distinction par les alliances, les honneurs & les emplois, tant ecclésiastiques que séculiers. La maison ou famille de Glymes s'est partagée en trois branches, la premiere des Marquis de Berg-opzoom laquelle s'eteignit en 1567: La seconde des Comtes de Grimbergen aujourd'hui Princes de Berghes: La troisiéme des Seigneurs de Tourines, de Boulers, de La nelette & de Louvrange. Celui qu'on peut regarder comme la souche de la branche de Berghes, étoit Philippe Seigneur de Grimbergen, second fils de Jean le Bâtard. Parmi les Descendans de Philippe on remarque, 1. *Corneille* de Berghes qui en 1538 devint Evêque de Liége, & mourut en 1543; 2. *Robert* qui a aussi été Evêque de Liége, & qui a tenu le siege depuis l'an 1557, jusques en 1563; 3. *Maximilien* qui fut fait en 1559 Evêque & Duc de Cambray; qui, lorsque le Pape Paul IV. érigea a la considération de Philippe II. Roi d'Espagne, cet Evêché en Archevêché, en fut aussi revêtu le 22 mars 1562; qui en 1565, tint à Cambray un Concile provincial, pour remédier aux abus qui s'étoient glissez dans son diocése, & pour ordonner la publication du Concile de Trente; qui en 1566, se trouva à la Diéte d'Ausbourg pour veiller de plus prés à la sûreté des terres qui dépendoient de lui; & qui mourut en 1570; 4. *Godefroi*, fait en 1625 Comte de Grimbergen par Philippe IV. Roi d'Espagne, mort en 1635, laissant de sa femme *Honorie Marguerite*, outre quelques filles, sept fils dont le troisiéme fut Archevêque de Malines, & dont le fils âiné a continué la postérité des Princes de Berghes; 5. *Eugéne* Comte de Grimbergen, mort en 1670, laissant pour fils; 6. *Philippe-François* Comte de Grimbergen, Prince de Berghes, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur de Bruxelles. Le Prince de Berghes, Capitaine-Général de la province de Hainault, & Gouverneur de la ville de Mons, qu'il défendit contre les François en 1691, étoit alors le chef de cette famille. * Strada. Butkens. Olivier de la Marche, &c. *Mémoire manuscrit*

* BERGHEYCK, gros bourg du Brabant Hollandois dans la Mairie de Boisleduc. Il est dans la Campigne, appellée par les gens du païs *Kempenland*, au sud de Boisleduc, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

BERGIER (Nicolas) né à Reims l'an 1557, étudia dans l'Université de Rheims, dont il fut Professeur, puis Précepteur des enfans du Comte de S. Souplet, Grand Bailli de la province. Après y avoir demeuré quelque tems, il embrassa la profession d'Avocat, où il se distingua. Les Habitans de Rheims, le firent leur Syndic, & le députerent souvent à Paris pour les affaires de la ville. Il lia étroite amitié avec Mrs Peiresc & du Puy, qui le portérent à exécuter l'Ouvrage qu'il avoit projetté sur les grands Chemins de l'Empire. M. Peiresc lui fournit quelques Mémoires pour le perfectionner. M. de Belliévre, Président à Mortier du Parlement de Paris, attira Bergier chez lui, & lui procura une pension de 200 écus & un brevet d'Historiographe. Bergier mourut le 15 septembre 1623, dans le château de Grignon, appartenant à M. de Belliévre. Il a eu un fils nommé Jean Bergier qui a été Procureur au Présidial de Rheims, & qui a fait imprimer les Ouvrages posthumes de son pére. Il a composé plusieurs Ouvrages, entre autres *l'Histoire des grands Chemins*; *Le Bouquet Royal* ou *Rélation du Sacre de Louis XIII*; *Un Traité du point du jour*; *Le dessein de l'Histoire des Antiquitez de Rheims, avec diverses curieuses Remarques touchant l'établissement des peuples, & la fondation des villes de France*. L'Histoire de Rheims étoit en seize livres, mais le fils n'en a fait imprimer que les deux premiers, & plusieurs autres tant imprimez que manuscrits. La Vie de saint Albert qu'il composa avec l'Histoire de la translation de son corps de Rheims à Bruxelles, qui se fit en 1612, à la requisition de l'Archiduc Albert, lui mérita une chaîne d'or, que ce Prince lui envoya. * Bayle, *Dict. Crit.* 2. *édition*. Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres*, *tome* 6. p. 391.

BERGION ou BERGUION, & ALBION, deux fréres géants, fils de Neptune, lesquels voulant s'opposer à Hercule, qui étoit sur le point de passer le Rhône à son embouchure, furent tuez par une pluye de pierres & de cailloux, que Jupiter fit tomber du ciel. * *Voyez* ALBION. * Méla, *l.* 2. *c.* 5.

BERGIUS (Matthieu) natif de Brunswic, fut Professeur en Philosophie Morale à Altorf. Il a écrit des livres sur la Religion desquels *Gaspard Scioppius* dit que, si on les publie, on y verra corrigées bien des erreurs des Théologiens de son tems. Voici l'Epitaphe de Bergius.

D. O. M. S.

Bergius hic situs est vocemque in pulvere Christi
Exspectat vivum, qui sibi restituet.
Summa boni viro, Christo se credere, Vultumque
Illius æternum cernere functus avet.

M. Matthias Bergius Brunswic. in Altorf. Norib. Acad. & hic Professor hoc Epitaphium sibi ipse fecit. Obiit D. 22. Aug. An. Chr. M. D. XCII. cùm vixisset annos 56.

* Gasp. Scioppius, *lib.* 4. *Suspect. Lect. Epist.* 1. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BERGIUS, (Jean) naquit à Stettin en Poméranie l'an 1587. Conrad Bergius son Pére étoit Docteur en Théologie & premiérement Professeur en Eloquence à Wittenberg, puis Recteur & Pasteur à Stettin. Jean Bergius perdit son pére en 1592; sa mere prit tout le soin imaginable de son éducation. Son assiduité jointe à un naturel heureux lui firent faire tant de progrès, qu'à l'âge de 15 ans il donnoit des leçons de Grec & de Latin à son frére cadet. Il passa à Neuhaus dans le Palatinat & ensuite à Heidelberg. En 1605, il alla à Strasbourg, & de là à Dantzic. En 1608, il passa en Angleterre & étudia à Cambridge, où il fut créé *gratis* Maître ès Arts en 1609. Après avoir fait quelque séjour a Oxford il alla à Paris, où il fut, pendant quelque tems, Gouverneur de deux jeunes Gentilshommes. En quittant la France, il se tourna du côté de Leiden; mais comme dans ce tems-là les controverses des Arminiens

niens agitoient les Théologiens Hollandois, il n'y fit pas un long séjour & s'en retourna en sa patrie. En 1612, il visita l'Université de Francfort sur l'Oder dans l'espérance d'y trouver quelque Chaire de Professeur; mais la contagion l'en chassa; cependant il y retourna en 1614. Quelque tems après le Chapitre & le Conseil de Colberg lui offrirent la charge de Recteur, mais il la refusa. Au mois de juin 1614, il fut donné pour Adjoint à Christophle Pélarge & à Jean Heidenreich Professeurs en Théologie. Il le chargea en même tems de la réforme de la Marche & de la défense des affaires Pélargiennes. En 1617, il fut fait Docteur & Professeur Ordinaire en Théologie. En 1618, Jean Sigismond Electeur de Brandebourg l'appella à la fonction de son Chapelain; il suivit cette vocation avec quelque peine & dans l'espérance de remettre bientôt sa place a un autre. Peu de tems après il fut envoyé avec Pélarge pour assister au Synode de Dordrecht, mais il n'alla pas plus loin que Francfort, où, Pélarge étant tombé malade, ils furent obligez de s'arrêter; quelques autres incidens survinrent encore & la députation n'eut pas lieu. En 1620, il fut obligé de suivre l'Electeur en Prusse en qualité de Chapelain. A son retour dans la Marche il voulut reprendre les fonctions de Professeur en Théologie, mais il fut contraint de garder le caractére de Chapelain, & de céder sa Chaire de Professeur à son frére Conrad. En 1631, il accompagna l'Electeur à Leipzic, où il y avoit une assemblée des Princes Protestans. Il y fut en conférence avec les Théologiens Luthériens, de même que les Théologiens de Hesse. Pélarge étant mort en 1633, on offrit à Bergius la charge de Surintendant Général des Eglises de la Marche; il la refusa & n'accepta qu'en 1637, le titre de Conseiller au Consistoire. En 1640 & 1641, il suivit encore l'Electeur en Prusse & assista au Colloque de Thorn. En 1646, il accompagna Frédéric Guillaume Electeur de Brandebourg, dans son voyage au païs de Cléves & à la Haye; & en 1650, à Prague. Il mourut enfin le 27 décembre 1658. * Witte, *Diar. Biograph. ad ann.* 1658. Becmanni *Notitia Universit. Francofurt. p.* 133.

BERGIUS, (Conrad) frére du précédent naquit en 1592, après la mort de son pére. Ayant fait ses études sous son frére & à Dantzic, il fit un voyage en France, en Allemagne & dans les Païs-Bas en qualité de Gouverneur de quelques jeunes Seigneurs. En 1624, il succéda à son frére & fut en même tems Pasteur de l'Eglise réformée. Il commença alors à composer son livre intitulé, *Principes & fondemens du véritable Christianisme*, qui dans la suite fournit matiére à plusieurs difficultez. En 1629, il passa à Bréme, où il fut fait Professeur en Théologie, Doyen & Pasteur de l'Eglise Collégiale de St. Ansgare. Il s'aquitta de toutes ces fonctions jusques à sa mort, arrivée en 1642. * Witte, *Diar. Biogr. ad ann.* 1642. Becmanni *Notitia Univers. Francofurt. p.* 158.

BERG-OP-ZOOM ou BERGUE SUR ZOOM, c'est à dire, montagne sur le Zoom, en Latin *Berga ad Zomam*, *Berga* ou *Mons supra Zomam*, & *Bercizoma*, ville des Païs-Bas dans le Brabant, avec titre de Marquisat. Elle est située en partie sur la riviére de Zoom, & en partie sur une petite montagne, à sept lieues d'Anvers. L'église de sainte Gertrude y fut érigée en collégiale vers l'an 1442. Berg-op-zoom a eu des Seigneurs particuliers depuis l'an 1212. L'Empereur Charles-Quint étant à Tournay en 1528, ou, selon d'autres, en 1533, en fit un Marquisat. Depuis les Hollandois s'en sont rendus maîtres après la mort du Marquis de Bergue, que la Duchesse de Parme avoit envoyé en Espagne, où il mourut l'an 1567. Ils ont tres bien fortifié cette place, qui est une des plus réguliéres, joint à ce qu'elle est par sa situation dans des marais presque impraticables, avec un canal qui va jusques à la mer, défendu par divers forts. Le Commandeur de Réquésens fut défait en 1574, près de cette ville, que le Prince de Parme assiégea inutilement en 1588, aussi bien que le Marquis de Spinola en 1622. Berg-op-Zoom passa dans la maison de la Tour en 1634, par le mariage de *Henriette-Françoise* de Bergue avec *Frédéric-Maurice* de la Tour, Comte d'Auvergne. Elle appartient à présent à *Henriette* de la Tour, fille unique de *François* Egon, Prince d'Auvergne, laquelle a épousé le 15 février 1722, *Jean-Christian* de Baviére, Prince Palatin de Sultzbach. * Guichardin, *Description des Païs-Bas.* Strada & Grotius, *de Bello Belg.* Le Mire, &c,

BERGSTET ou BERGSTAEDTE (le) *Urbes Montanæ*, petit païs du Royaume de Hongrie, au Comté de Bistricz dans la Haute Hongrie, & entre des montagnes, sur la riviére de Gran. Il comprend les villes de Chremnitz, New-Soll, Konisberg, Bukantz, Liebeten, Tiln, Schemnitz & quelques autres, qui sont assez petites, & qui ne sont considérables que parce qu'il y a des mines d'argent. On les appelle *Bergstet*, c'est à dire, *villes de montagne*, à cause de leur situation.

BERGSTRAAT ou BERGSTRASSE (le) *Strada Montana*, quartier d'Allemagne, dans le Bas Palatinat, au pié des montagnes, entre Heidelberg & Darmstad, sur le chemin de Francfort, où sont les petites villes de Starkenbourg, Heppenheim, Bentzheim & Morlebach, qui sont de l'Electorat de Mayence. Elles avoient été engagées à l'Electeur Palatin en 1463, par Dieteric d'Isembourg, Electeur de Mayence, dans le grand différent qu'il eut avec la Maison de Nassau; mais par la paix de Munster, Jean Philippe de Schonborn, Electeur de Mayence, rentra en possession de ce païs-là, ayant payé à l'Electeur Palatin le prix pour lequel il avoit été autrefois engagé: ainsi il est aujourd'hui de la dépendance de l'Electeur de Mayence, & s'étend jusqu'à Venheim, près d'Heidelberg.

BERGUE (Maximilien de) premier Archevêque de Cambray, fit son entrée dans la ville de Cambray en qualité d'Evêque le 22 octobre 1559; & le 22 mars 1562, il prit une seconde fois possession de cette église, érigée en Archevêché par le Pape Paul IV. Il rassembla ensuite un Concile provincial l'année 1565, pour reformer les abus qui s'étoient glissez dans l'étendue de son Archevêché, & pour ordonner l'exécution du Concile général de Trente. Il assista, pour les affaires de tout le Cambresis, à la Diéte qui se tint à Ausbourg en Allemagne par les Princes de l'Empire. Après avoir donné plusieurs marques illustres de sa piété & de son zéle. Il mourut l'an 1570. * Guillaume Gazay, *Hist. Ecclef. des Païs-Bas.*

BERGUE-SAINT-VINOC, ville des Païs-Bas en Flandre, avec Vicomté, au Roi de France. Ceux du païs la nomment *Winoxberg*, en Latin *Berga S. Winoci*, ou *Winoci Montium* & *Winocverga*, & autrefois *Groenenberga* & *Mons viridis*. S. Vinoc etoit Breton, & s'étant joint vers l'an 680 à saint Bertin, Abbé de Sitieu, il fonda un monastére, & mourut le sixiéme novembre de l'an 717. Depuis, on bâtit à l'entour de ce monastére quelques maisons qui formérent un bourg. En 950, on entoura ce bourg de murailles, & Baudouin, dit *le Barbu*, Comte de Flandre, y fit élever une forteresse en 1020. Le monastére étoit encore hors de la ville, & on l'y joignit en 1420 par de nouvelles murailles. Ainsi cette ville s'est toûjours augmentée. Elle est environ à six ou sept lieues d'Ipres, & à une lieue & demie de Dunkerque, avec qui elle communique par des canaux tirez de la colline. Elle a titre de Vicomté, & de Châtellenie; & a beaucoup de villages sous sa jurisdiction, dans un païs tres fertile. Bergue-Saint-Vinoc fut prise par les François en 1658, & elle leur est restée par le 39 article de la paix des Pyrénées en 1659. Ils y avoient déja fait batir le Fort-Royal.

* BERGUE-SAINT-VINOC (Bailliage de) est une contrée, de Flandre située entre le Bailliage de Furnes & celui de Bourbourg.

BERGUE, ville. *Cherchez* BERGHEN.

BERGUE sur le Zoom. *Voyez* BERG-OP-ZOOM.

BERGUION. *Cherchez* BERGION.

BERG-ZABERN, en Latin *Tabernæ Montanæ*, petite ville ou bourg d'Allemagne dans la Basse Alsace, située sur l'Erlebac entre les villes de Landaw & de Weissembourg. Cette ville est des Etats des Ducs de Deux-Ponts. * Maty, *Dict. Géogr.*

BÉRHÉE, ville de Syrie. *Cherchez* BEROÉ.

* BÉRI, quatriéme fils de *Tsopha* de la Tribu d'*Aser*. I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 7. v.* 36. Son nom signifie *mon puits*, ou *fontaine.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

BÉRIGARDUS (Claude) l'un des habiles Philosophes du XVII siécle, étoit de Moulins en Bourbonnois. La réputation qu'il s'aquit dans l'Université de Paris, porta le Duc de Florence a l'attirer à Pise, où il enseigna la Philosophie pendant douze ans, & passa ensuite à Padoue pour la même profession. Il l'exerçoit glorieusement, lorsqu'en 1643 il fit imprimer à Udine un Ouvrage intitulé *Circulus Pisanus*; quoiqu'il fût muni de l'approbation du St. Office, bien des Théologiens l'ont condamné comme tendant à soutenir le Pyrrhonisme. Il en avoit fait imprimer un autre à Florence en 1632, intitulé, *Dubitationes Gal. Galilæi Lyncei.* La taille-douce qui se trouve au devant du livre imprimé en 1643 lui donne 51 ans: mais on n'y marque point l'année du siécle. On lui reproche de ne point reconnoître d'autre moteur du monde que la matiére premiére. * Bayle, *Dict. Crit. 2. édition.*

BÉRIGIA, ville de Hongrie. *Cherchez* PÉRECZAS.

* BÉRIHA, ou BARIA, quatriéme fils d'*Aser* un des douze Patriarches. Il fut Pére d'*Héber* & de *Malkiel.* * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 7. v.* 30.

BÉRIL, *Beryllus*, pierre précieuse, que les Italiens appellent *eau marine*, à cause de sa couleur qui est d'un verd pâle, en quoi elle différe de la couleur de l'émeraude, qui est aussi verte, mais plus chargée. Saumaise croit que le Béril est la pierre précieuse que l'on appelle en France *œil de chat*. Il s'en trouve quelquefois de si grosses piéces, qu'elles peuvent servir à faire de fort beaux vases. M. Félibien dit, qu'il y en a beaucoup à Cambaye, à Mortaban, au Pégu, & dans l'isle de Ceilan. Plus le Béril approche du verd de mer, & plus il est estimé. Le Béril est nommé la huitiéme entre les pierres qui servent de fondement à la nouvelle Jérusalem, dont il est parlé dans l'*Apocalypse, ch. 21. v.* 20. Solin parle au long du Béril, *c.* 52. Pline, *l.* 37. *c.* 5. parle de plusieurs sortes de Béril, que Solin avoit omis.

BÉRING (Vitus) Danois, Poëte Latin, fut Professeur en Poësie à Coppenhague, & Historiographe du Roi de Dannemarck vers le milieu du XVII siécle. Il a laissé un assez un grand nombre de Poësies de toute espéce. Ses Epigrammes sont ce qu'il a fait de mieux. Ses Elégies sont assez belles. Ses Poëmes épiques qui sont en assez petit nombre, ne se soutiennent pas depuis le commencement jusqu'à la fin. Ses Lyriques ont de la douceur & de la force. Béring avoit plus de génie que d'étude; & on remarque qu'il avoit tant de penchant pour la Poësie, qu'il étoit Poëte, même dans sa prose, sans y songer. * Albert Bartholin, *in Catalogo Scriptorum Danorum*, *p.* 149. Olaüs Borrichius, *in Dissertat. ultima de Poët. Latin. num.* 217. *p.* 165. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8: ou *tome 4. partie 2. de l'édition* de Hollande, *n.* 1475. *p.* 188. 189.

* BÉRINGEN, petite ville du Païs de Liége, sur les confins du Brabant Autrichien, sur une petite riviére appellée *Swarte Beek*, c'est à dire, *Ruisseau Noir*. Elle est au nord-nord-est de Liége, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

BÉRINGHEN que l'on prononce *Béringan* (Henri) Chevalier des Ordres du Roi, premier Ecuyer de la petite Ecurie, Gouverneur des citadelles de Marseille, &c. né au commencement du XVII siécle, fut tres-célébre par sa sagesse & par sa valeur. Il étoit fils de PIERRE Béringhen, Grand Bailli & Gouverneur d'Etaples, & petit-fils de PIERRE de Béringhen, qui étoit du Duché de Cléves. Henri eut dès ses premiéres années part aux bonnes graces du Roi Loüis XIII. Ce Prince étant dangereusement malade à Lyon, & croyant mourir, confia un secret à Béringhen, avec ordre de ne le point révéler qu'après sa mort. Le Cardinal de Richelieu qui eut vent de cette confidence, le pressa de lui dire de quoi il étoit question: fidéle à son maître, il le refusa. Le Roi revint en santé; le Cardinal prit l'ascendant, & força le Roi d'ordonner à Béringhen de se retirer, & de ne plus venir à la Cour ni en France. Il passa au service de Gustave Adolphe Roi de Suéde, qu'il

qu'il fervit pendant les guerres d'Allemagne & fe trouva à la bataille de Lutzen en 1632. Depuis il s'attacha au Prince Maurice de Naffau, qui le fit Capitaine de fes Cuiraffiers; charge qu'il ne conféroit qu'à ceux de cette Maifon. L'Electeur Palatin Charles-Louis, pére de Henriette-Charlotte, femme de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére du Roi Louis XIV, ayant fervi dans cette compagnie, eut tant d'eftime pour Henri de Béringhen, qu'il l'appella toûjours fon Capitaine. Après la mort du Cardinal de Richelieu, arrivée en 1642, le Roi Louïs XIII. le rappella en France, & le pourvut de la charge de premier Ecuyer de la petite Ecurie. Sur la fin de fes jours il fe retira de la Cour avec l'agrément du Roi, & mourut le 30 avril 1692, âgé de 89 ans. Il avoit époufé en 1646, *Anne* du Blé, fille de *Jacques* du Blé, Marquis d'Uxelles, & de *Claude* Phélypeaux de la Vrilliére, de laquelle il eut 1. *Henri* Marquis de Béringhen, tué d'un coup de canon au fiége de Befançon en 1674; 2. JACQUES-LOUÏS, qui fuit; 3. *Jacques-Balthafar*, mort en 1667; 4. *Anne*, Abbeffe de Faremoutier; & 5. *Marie-Claire* de Béringhen, Religieufe.

JACQUES-LOUÏS Marquis de Béringhen, Comte de Châteauneuf, &c. Chevalier des Ordres du Roi, fon premier Ecuyer, & Gouverneur de la citadelle de Marfeille, mourut le premier mai 1723, âgé de 71 ans. Il époufa en 1677, *Marie-Elifabeth-Fare* d'Aumont, fille de *Louïs* Duc d'Aumont, pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Magdelaine-Fare* le Tellier, dont il a 1. JACQUES-LOUÏS, qui fuit; 2. *François-Charles*, Abbé de Sainte-Croix de Bourdeaux, Prevôt de Pignans, & Archidiacre de Melun en l'églife de Sens; 3. *Henri-Camille*, Chevalier de Malthe, Commandeur de Piéton, Meftre de camp d'un Régiment de cavalerie, 5. *Anne-Marie-Magdelaine*, Abbeffe du Pré-au-Mans; 6. *Louife-Charlotte-Eugénie*, Coadjutrice de Faremoutier en 1671; 7. *Anne-Bénigne-Fare Thérèfe*, mariée en juillet 1701, à *Emmanuel-Armand* Marquis de Vaffé, Brigadier des armées du Roi; 8. *Olympe-Félicité*, Religieufe à Faremoutier; 9. *Marie-Louife*, alliée en 1713, à *Guillaume-Alexandre* Marquis de Vieuxpont, Lieutenant-Général des armées du Roi, Lieutenant pour fa Majefté au païs d'Aunis, & Gouverneur de Charlemont; & 10. *N.* de Béringhen, mariée en 1722, à *N.* de Courtarvel, Marquis de Pezé, Meftre de camp, Lieutenant & Infpecteur du régiment du Roi, cy-devant Gentilhomme de la Manche de fa Majefté, & Capitaine au régiment des Gardes Françoifes.

JACQUES-LOUÏS Marquis de Béringhen, Maréchal des camps & armées du Roi, premier Ecuyer de fa Majefté, Gouverneur des ville & citadelle de Marfeille, a époufé le neuviéme février 1708, *Marie-Louife-Henriette* de Beaumanoir-Lavardin, fille de *Henri-Charles* Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Louife-Anne* de Noailles, dont il y a une fille. * *Voyez* le P. Anfelme. *Mémoires de* Puy-Ségur.

BÉRIS, ou plutôt BARIS, montagne d'Arménie, au haut de laquelle quelques Anciens ont cru fauffement que plufieurs perfonnes s'étoient fauvées du déluge univerfel, & que l'arche de Noé s'y étoit arrêtée. C'eft encore le nom d'un fleuve de Cappadoce. * Arrien, *in Periplo*.

BÉRISSA, ville du païs des Négres, fituée juftement entre celles de Gana & de Tocrur, dont la premiére eft à fon orient, & la feconde à fon couchant. On compte de Bériffa jufqu'à l'une & à l'autre de ces villes douze journées de caravane, & autant jufqu'à Avdaghefcht, qu'elle a vers le feptentrion. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BÉRITE. *Cherchez* BÉRYTE.

BÉRITIUS, Philofophe. *Cherchez* TAURUS DE BÉRYTE.

* BERKA petite ville de Thuringe, fur l'Ilm entre Weimar & Kranichfeldt, fous la domination des Ducs de Saxe-Weimar.

* BERKA petite ville de Thuringe fur la riviére de Werra fous la domination du Duc de Saxe-Eyzenach au fud-oueft d'Eyzenach, dont elle n'eft éloignée que d'environ quatre lieues.

* BERKA, ancienne famille noble de Bohéme, autrement nommée *Cerkowitz*. Elle eft originaire de Croatie d'où elle vint en Bohéme dans le VII fiécle fous le premier Ducs Czech.

BERKAMSTED. *Voyez* BERGAMSTED.

BERKEL, riviére. *Voyez* BERCKEL.

* BERKEL, village des Provinces-Unies dans la Hollande méridionale, & dans le Territoire de Delft, eft à l'eft tirant vers le fud de la ville de Delft, dont il eft éloigné de deux lieues.

BERKELIUS (Abraham) publia en 1670, l'Enchiridion d'Epictéte, & la Table de Cébès, avec de tres-favantes Notes. Il donna auffi des Notes fur un fragment d'Etienne de Byzance, & inférant enfuite ce fragment dans l'Etienne, tel qu'on l'a, il fit imprimer ce Dictionnaire, qui parut en 1688, avec de favantes Notes de fa façon. Il mourut cette année-là même, peu avant que cet Ouvrage parût. * Baillet, revu par M. de la Monnoye, *tome* 2. *partie* 2. *de l'édition* de Hollande en 1725. *n.* 589. *p.* 376.

BERKEM. *Voyez* BERCHEIM.

* BERKENRODE, une des plus anciennes & des plus nobles familles du Kennemerland dans la Hollande, dès avant l'an 1100. Elle tire fon origine de JEAN DE HAARLEM, qui en 1284 reçut en préfent de Floris V. Comte de Hollande, la Seigneurie de Berkenrode, dont fes Defcendans ont pris le nom.

JEAN DE HAARLEM de Berkenrode mourut en 1305, laiffant pour fils,

ADRIEN qui fut pére de

JEAN qui mourut en 1380 & qui de fa femme *Emfe-Paridaams*, eut deux fils, 1. HENRI dont il eft fait mention en 1402, mort fans laiffer d'héritiers; & 2. GÉRARD, mort en 1420, qui eut pour fils JEAN qui fuit.

JEAN, Chevalier, mort en 1463 avoit époufé *Marguerite* de Noortwyk, de laquelle il eut 1. GÉRARD qui fuit; & 2. *Eve* mariée à *Jean* de Schagen Chevalier, dont elle eut des enfans.

GÉRARD fils de *Jean* de Berkenrode, mort en 1487, avoit époufé 1. *N.* Uitenbroek: 2. *Elizabeth* d'Affendelft. Il eut de fa premiére femme GÉRARD qui fuit.

GÉRARD, Chevalier, mort en 1497, eut deux femmes 1. *Catherine* d'Alkmar: 2. *Catherine* de Naaltwyk, veuve de Jaques Suys. Il eut de fa premiére femme GÉRARD qui fuit.

GÉRARD, Bourguemâitre de Haarlem, alla en 1503 recevoir le Prince d'Efpagne, mourut en 1534, & eut de fa femme *Adrienne* Vander Goude 1. HENRI qui fuit; 2. *Catheriné*, mariée avec *Albregt* de Treslong Seigneur de Veenhuizen, dont elle eut pour fille *Adrienne* mariée à *Lancelot* bâtard de *Renaud* de Bréderode; 3. *H.* . . . de Berkenrode, mariée à *Charles* de Drenkwaart Bailli du païs de Putten, morte fans héritiers.

HENRI fils de *Gérard* de Berkenrode & d'*Adrienne* Vander Goude mort en 1546, avoit époufé *Erkenrade* de Berkeftein, de laquelle il eut, 1. THÉODORE qui fuit; 2. *Jean* qui époufa *Emerentia* Biffchops, de laquelle il eut *Erkenrade*, mariée 1. avec *Théodore* Berk dont elle eut des enfans: 2. avec *Jean* Berk, Chevalier & Penfionnaire de la ville de Dordrecht; 3. *Gérard* qui époufa *Gertrude* de Merthen, fut Baillif de Kennemerland, & mourut fans enfans; 4. *Corneille*, Thréforier de la ville de Haarlem en 1572, qui ne laiffa que deux filles; 5. *Sybrant*, qui fut Echevin de Haarlem en 1572, & qui ne laiffa qu'une fille nommée *Agathe* qui de fon mariage avec *Jean* d'Alkemade eut *Sybrant* d'Alkemade marié à *Béatrix* Duyft de Voorhout, & *Floris* d'Alkemade qui ayant époufé fa coufine *Goedelle* de Berkenrode en eut *Henri* d'Alkemade Seigneur de Berkenrode, marié avec *Cornélie* Bam; *Barbe* d'Alkemade, morte fans enfans; & *Marguerite* d'Alkemade mariée à *Théodore* de Ridder de Groeneftein; 6. *Adrien*, Bourguemâitre de Haarlem & Confeiller du Collége des Digues de Rhynland, mort en 1618. Dans le tems qu'il étoit Echevin, il rendit de grands fervices à la ville affiégée par les Efpagnols, & pour tâcher d'en faire lever le fiége, il alla non fans grand danger trouver le Prince d'Orange. Apres la prife de cette ville, il s'en éloigna pour ne pas tomber entre les mains des Efpagnols; mais lorsqu'en 1577, elle eut été reprife par le Prince d'Orange, ce Prince le fit l'un des quatre Bourguemâitres. Il eut pour fils *Henri* Bourguemâitre de Haarlem, mort fans avoir été marié.

THÉODORE fils de *Henri* de Berkenrode & d'*Erkenrade* de Berkeftein époufa *Goedelle* de Zyl & mourut en 1559, ayant eu d'elle HENRI qui fuit.

HENRI fils de *Théodore* de Berkenrode & de *Goedelle* de Zyl, époufa *Marie* Perfyn, & fut en 1559 invefti de la Seigneurie de Berkenrode après la mort de fon pére. Il eut de fa femme, 1. *Théodore* ou *Dieteric* qui ne fe maria point; 2. *Henri* mort fans avoir été marié; 3. *Goedelle* mariée en 1618 avec fon Coufin *Floris* d'Alkemade, laquelle au defaut d'enfans mâles de fa race laiffa la Seigneurie de Berkenrode à fon fils *Henri* d'Alkemade qui en releva le fief au commencement de l'année 1649; 4. *Barbe* de Berkenrode; & 5. *Jofine* ou *Juftine*.

BERKHEIDEN, (Job van) fameux Peintre natif de Haarlem. Son pére l'avoit deftiné à être Libraire; mais l'ardeur pour la Peinture prévalut dans le fils, de forte qu'enfin il obtint la permiffion de s'y appliquer. Il y fit de fi grands progrès qu'il excita fon frére Gérard à fe faire Peintre. Etant forti de fon apprentiffage il fe fixa entre Utrecht & Leyden, où il s'exerça à peindre des païfages & à imiter la nature. Il s'appliqua enfuite aux figures & à peindre des affemblées de païfans. Pour Gérard il s'attachoit à peindre des villes agréables, des perfpectives, des Palais, des Eglifes, & en particulier les vues du *Heeregracht* & du *Keifersgracht* à Amfterdam, qui font de larges canaux bordez des deux côtez de magniques bâtimens & d'arbres. Il orna ces perfpectives d'un grand nombre de belles figures. Après avoir travaillé à la Peinture en Hollande, ces deux fréres firent un voyage en Allemagne. Ils s'arrêtérent pendant quelque tems à Cologne. Remontant enfuite plus haut ils allérent à Heidelberg, ou étoit alors la Cour de l'Electeur Palatin. La ces deux Peintres eurent occafion d'obferver, tous les jours, le train & le fracas de la Cour; en particulier ils s'attachérent à contempler la fuite de l'Electeur, lorsqu'il alloit à la chaffe. Ils en firent deux tableaux où l'on voyoit l'Electeur, fon Grand Véneur & les principaux de fa Cour à cheval, qui, quoique peints en petit, étoient tous d'excellens portraits, & fort reffemblans. N'ayant pas le courage de préfenter leurs piéces à l'Electeur lui même, ils les placérent dans une galerie ou il étoit obligé de paffer, & apoftérent une perfonne, qui pût répondre au Prince, au cas qu'il demandât de qui étoient les Tableaux. L'Electeur paffant par la Galerie ne manqua pas d'admirer ces piéces & de s'informer à qui elles appartenoient. On lui préfenta les deux fréres, qu'il reçut fort gracieufement, leur paya richement l'ouvrage qu'ils avoient fait & les régala encore chacun d'une médaille d'or. Quelque tems après ces Peintres s'en retournérent en Hollande. *Job* mourut en 1695, & Gérard fon frére parvint à l'âge de 70 ans, au bout defquels il tomba malheureufement dans un canal, où il fe noya. *Vondel*, Poëte Flamand, fit un Poëme exprès fur le Tableau du *Heeregracht*, d'où l'on peut voir combien il étoit eftimé. * Houbraken, *Vies des Peintres*, *tome* 3.

* BERKHEIM ou BERKEM, ville de la Haute Alface. Elle a cela de fingulier qu'elle fert aux meurtriers d'azyle pour cent ans & un jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BERKLEY, petite ville d'Angleterre qui donne fon nom à un quartier du Comté de Glocefter, à l'orient de la Saverne, eft remarquable pour fon château, qui donna fon nom à l'ancienne & noble famille de Fitz-Harding, fous le régne d'Henri II. laquelle defcendoit de Robert Fitz-Harding, qui étoit du fang royal des Danois. Ce fut dans le château de Berkley, que le Roi Edouard II. fut inhumainement tué après avoir abdiqué la Couronne. * *Dict. Anglois.*

BERKLEY, ou BERKELEY, une des plus illuftres & des plus anciennes familles d'Angleterre, qui porte le nom du Bourg de Berkley. Roger reçut le premier ce titre de Guillaume I. Roi d'Angleterre. Sa poftérité le conferva jufques à ce qu'un autre

autre Roger qui eut une fille nommée Alix, mourut ſans poſtérité mâle du tems de Henri II. Roi d'Angleterre. Robert Fitzharding dont le pére étoit le fils cadet d'un Roi de Danemarc, ſe trouva alors à la Cour d'Angleterre & fort en crédit. Il s'aquit donc le Château & le tître de Berkley, dont ſa poſtérité jouït encore aujourd'hui. *Fitzharding* mourut en 1170. *Maurice* ſon fils lui ſuccéda & pour mieux s'aſſûrer la poſſeſſion du Château & du tître de Berkley, il paya non ſeulement mille Marcs d'argent à Richard I; mais de plus il épouſa *Alix* fille unique de Roger, dans lequel s'éteignit la premiére Maiſon de Berkley. Il eut un fils nommé Robert, qui lui ſuccéda, & celui-ci eut pour ſucceſſeur ſon fils *Thomas*, qui laiſſa ſix fils & une fille. *Maurice* l'âiné, ſuccéda à ſon pére dans ſes tîtres & eut deux fils, dont le Cadet, ſavoir *Thomas*, (l'aîné étoit mort avant le pére) hérita des tîtres. Il mourut en 1323, laiſſant quatre fils & deux filles. *Maurice* l'âiné, fit parôitre beaucoup de valeur dans pluſieurs campagnes. En 1317, il fut Juge de la partie méridionale de la Principauté de Galles & Gouverneur de tous les Châteaux qui y ſont. Edouard II. le nomma Intendant du Duché d'Aquitaine en 1321, & l'appella *ſon cher Couſin*. Mais dans la ſuite ayant pris parti contre le Roi pour Thomas Comte de Lancaſtre, il fut mis en priſon au Château de Wallingford, & y mourut en 1326. Il laiſſa cinq fils; 1. *Thomas*; 2. *Maurice*; 3. *Jean*; 4. *Eudon*; & 5. *Pierre*. *Maurice* ſervit avec beaucoup de diſtinction ſous Edouard III. tant dans les armées, que dans le cabinet. Il eſt le pére commun des *Berkleys de Stoke-Giffard* en Gloceſterſhire; des *Berkleys Bruton* en Somerſetſhire, & des *Berkleys Baycourt* dans le païs de Kent. *Jean* eſt le pére des *Berkleys* de Shropſhire. *Thomas*, l'âiné des cinq fréres fut auſſi mis en priſon comme ſon pére. La ſituation des affaires ayant changé, il obtint, outre ſa liberté, la poſſeſſion de tous les biens de ſon pére & fut chargé de garder dans ſon Château de Berkley le Roi Edouard II. qu'on avoit fait priſonnier. La politeſſe avec laquelle il traita ce Monarque le rendit ſuſpect au parti, de ſorte qu'il fut obligé de remettre la garde du Roi priſonnier & de ſon Château à Jean Lord Maltrayer, & à Thomas Gurney. Edouard II. ayant été cruellement maſſacré quelque tems après, il fut accuſé d'avoir connivé à cette action infame. Mais il prouva ſon innocence, & que dans ce tems-là il étoit malade à Bradly. Là-deſſus il fut abſous, & Edouard III. en fit grand cas dans la ſuite. Thomas Berkley ſervit ce Roi dans les guerres d'Ecoſſe & de France, fut à la bataille de *Creſſy*, & accompagna le Prince Edouard en France, où il fut un des principaux Officiers Commandans à la bataille de Poitiers. Sa ſuite étoit toûjours fort nombreuſe, n'ayant jamais moins de douze *Chevaliers* dont chacun avoit deux *Laquais* & un *Page*, & 24 Ecuyers qui avoient chacun ſon Page & ſon Laquais. Il mourut en 1361. Maurice ſon fils lui ſuccéda & mourut en 1369, laiſſant quatre fils. *Thomas* qui étoit l'âiné, ſe ſignala dans divers combats ſur mer & ſur terre. Il fut Amiral d'Angleterre & Conſeiller privé du Roi Henri IV. Il étoit grand protecteur des Savans, & mourut n'ayant pour héritiére qu'une fille unique, *Elizabeth*, qui épouſa Richard Beauchamp, Comte de Warwick. A Thomas ſuccéda *Jacques* Berkley fils de ſon ſecond frére, qui portoit auſſi le nom de Jacques. Celui-ci brûla, en 1420, quinze vaiſſeaux de la Flotte de France auprès de Milfordhave. Cette flotte étoit venue pour donner du ſecours à Owen Glendower, fameux Rebelle d'Irlande. Jaques Berkley mourut en 1463, & laiſſa quatre fils & trois filles. *Guillaume* l'âiné des quatre fils fut fort avant dans les bonnes graces d'Edouard IV. & en reçut le tître de Vicomte. Richard III. le créa enſuite Comte de Nottingham & Henri VII. lui accorda en 1489, le tître de Marquis de Berkley. Il tua le Vicomte Liſle dans un duel. Il fut marié trois fois & mourut ſans laiſſer des enfans. Il céda tous ſes biens à la Couronne pour exclurre de ſa ſucceſſion ſon frére *Maurice*, parce qu'il avoit épouſé la fille de Philippe Mead, qui n'étoit qu'Alderman de Briſtol. Maurice laiſſa trois fils & deux filles. *Maurice* l'âiné des trois fut créé Chevalier du Bain au couronnement de Henri VIII, & en 1523 il fut du Parlement; mais les Terres de Berkley étant unies à la Couronne, il n'oſa pas occuper le rang de ſes ancêtres. Il mourut ſans poſtérité. Thomas ſon frére puîné lui ſuccéda, & fut créé Chevalier par le Comte Thomas Surrey ſon Général après la fameuſe bataille de Flodden. Il mourut en 1532, & laiſſa un fils nommé Thomas, qui eut une fille & un fils de ſa ſeconde épouſe. Le fils naquit neuf ſemaines après la mort du pére en 1534, & fut nommé *Henri*. Après la mort d'Edouard VI. Henri de Berkley fut rétabli dans la poſſeſſion du Château & des Terres de Berkley, & dans le rang que ſes Ancêtres avoient tenu au Parlement. La Couronne avoit été en poſſeſſion des biens de ſes ancêtres pendant 61 ans. Il parvint juſques à l'âge de 79 ans & avoit eu deux femmes, 1. *Catherine* fille de Henri Howard, Comte de Surrey: 2. *Jeanne*, fille du Chevalier Michel Stanhope & veuve du Chevalier Roger Townſend. Il eut de la premiére un fils nommé Thomas, qui fut créé Chevalier du Bain au couronnement de Jacques I. Il mourut avant ſon pére & laiſſa un fils nommé *George*, qui par conſéquent ſuccéda à ſon grand-pére. Il eut deux fils, *Charles* qui périt ſur mer en allant à Dieppe, & George que le Roi Charles II. fit ſon Conſeiller, & en 1679 Vicomte de Durſley & Comte de Berkley, dont on parlera dans un article ſéparé. Il mourut en 1698, & laiſſa Charles, qui du vivant de ſon pére avoit été du Parlement. En 1689, Guillaume III. l'envoya en Hollande avec le tître d'Envoyé extraordinaire & de Plénipotentiaire. Il y reſta juſques en 1695, ſous le tître de Lord Durſley. Après ſon retour il eut une place au Conſeil ſecret du Roi. En 1699 & 1700, il étoit un des grands Juges & Gouverneurs Généraux d'Irlande. Il fut auſſi Conſeiller privé de la Reine Anne & Lord-Lieutenant du Comté de Gloceſter. Il épouſa Eliſabeth fille de Batiſte Noël, Vicomte de Campden & en a eu 1. *Charles*, Lord Durſley qui mourut jeune en 1699; 2. *Jacques* Lord Durſley, qui ſervit de bonne heure ſur mer en qualité de volontaire, fut fait Capitaine d'un vaiſſeau de guerre en 1701, commanda le vaiſſeau nommé le *Boyne* au combat naval près de Malaga, qui ſe donna le 13 août 1704, prit ſéance dans la Chambre Haute du vivant de ſon pére le cinquiéme mars 1705, & fut Amiral du Pavillon blanc; 3. *Henri*, premier Page de la Reine Anne; 4. *George*; 5. *Marie*; 6. *Elizabeth*; 7. *Pénélope*; 2. *George*, Prébendaire de Weſtminſter, mort en 1694; 3. *Elizabeth*; 4. *Théophila*; 5. *Arabella* mariée au Chevalier Guillaume Poultney; 6. *Marie*, mariée au Comte de Tankerville; 7. *Henriette*; 8. *Aréthuſe*. Les armes de cette ancienne & illuſtre famille ſont de *gueulles avec un chevron, & dix pals traverſans d'argent*. * *The Peerage of England, tome 2. p. 15.* Heylyn's *Help to Engl. Hiſtory. The Compleat Hiſt. of England.*

BERKLEY (George de) Duc de Berkley, eſt deſcendu par ligne collatérale de *Guillaume* Lord de Berkley deſcendu de Mowbray, qui, en 1482, fut fait par Richard III. Vicomte de Berkley, du nom du château dont il eſt parlé dans l'article précédent, & qui étoit la demeure de cette famille. Il fut peu de tems après Comte de Nottingham, & Grand-Maréchal d'Angleterre; & enfin fut fait Marquis de Berkley par le Roi Henri VII. Mais étant mort ſans enfans, tous ces tîtres finirent avec lui, à la reſerve de celui de Lord Berkley, qui fut continué dans la ligne collatérale, juſqu'à ce que Charles II. créa George dont nous parlons, Vicomte de Durſley, & Comte de Berkley en 1679. Son pére s'appelloit GEORGE Lord Berkley, petit-fils de HENRI qui avoit épouſé *Eliſabeth*, ſeconde fille de *Michel* Stanhope de Sudburn, dans le Comté de Suffolk, de laquelle il eut deux fils & une fille. Le fils âiné *Jacques*, fut noyé en paſſant à Dieppe en 1640, l'autre fut GEORGE dont nous parlons. La fille nommée *Eliſabeth*, fut mariée à *Edouard* Coke, fils & héritier de *Jean* Coke de Holkham dans le Comté de Nortfolk, Chevalier, qui étoit fils d'*Edouard* Coke, Chef de Juſtice du Banc du Roi. Le Lord Berkley épouſa *Eliſabeth*, fille âinée de *Jean* Maſſingberg, Marchand de Londres, Membre de la Compagnie des Indes Orientales, de laquelle il a eu pluſieurs fils & filles. L'âiné de ſes fils, CHARLES Lord Durſley, fut employé pendant la vie de ſon pére en qualité d'Ambaſſadeur près des Etats-Généraux des Provinces-Unies.

BERKLEY (Jean) Baron du Royaume d'Angleterre, cadet de *Charles*, eſt fils de JEAN Berkley de Bruton, dans le Comté de Sommerſet. Il deſcend des nobles & anciens Barons de Berkley. Jean pour ſes continuels ſervices rendus aux Rois Charles I. & Charles II. fut fait durant l'exil de ce dernier, Baron de Berkley, de Stratherne, dans le Comté de Sommerſet, en l'année 1658. Après le rétabliſſement de ce Prince, il fut fait Lord Lieutenant d'Irlande, & garda cet emploi durant trois ans; après quoi il fut envoyé Ambaſſadeur en France. Il tomba malade à ſon retour, & mourut à Londres l'an 1668. De ſa femme *Chriſtine*, fille d'*André* Riccard, Préſident de la Compagnie des Indes Orientales, laquelle étoit veuve de *Henri* Lord Kenſington, il eut quatre fils, 1. *Charles*, mort jeune; 2. JEAN, qui fut pendant quelque tems Amiral de la flotte d'Angleterre, dans la Manche; 3. *Guillaume*; & 4. *Maurice*, qui mourut jeune; & 5. une fille nommée *Anne*. Ses armes approchent fort de celles des Comtes de Berkley, comme étant une famille collatérale. * *Dict. Anglois.*

BERKSHIRE. *Voyez* BARCKSHIRE.

BERKSTEIN. *Voyez* PARKSTEIN.

BERLAND (Pierre) Archevêque de Bourdeaux, dit *le Bienheureux*, étoit de Médoc, né de parens pauvres, & de la lie du peuple. Il fut Chanoine de l'égliſe métropole de ſaint André; & en l'année 1430, il fut élu Archevêque, avec l'applaudiſſement de tous les gens de bien. Il ne voulut pas recevoir la Pragmatique Sanction; & en 1442, il procura l'établiſſement de l'Univerſité de Bourdeaux. Ce bon Prélat aimoit les Lettres, & ſavoit aſſez bien la Théologie & l'Hiſtoire: on dit même qu'il avoit travaillé à une Chronique ſainte. Ce fut de ſon tems que la ville de Bourdeaux fut ſoumiſe au Roi Charles VII. Pierre Berland mourut ſaintement en 1453. Le Roi Louïs XI. avoit obtenu en 1481, du Pape Sixte IV, des Commiſſaires pour travailler aux informations de la vie & des miracles de ce Prélat; mais la mort de ce Prince, arrivée en 1483, interrompit le cours de ce procès verbal, qu'on faiſoit pour la canoniſation de Pierre Berland. * Gabriel Lurbeus, *de Vir. Illuſtr. Aquit.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Sponde, *ann. Chriſt.* 1453. *n.* 20. *&c.*

BERLANGA ou VERLANGA, *Berlanga, Valeranciana*. petite ville de la Caſtille Vieille en Eſpagne, eſt ſituée dans les montagnes, qu'on nomme *la Sierra d'Urbion*, environ à ſept lieues de la ville de Soria, & des ruïnes de Numance, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERLEBOURG, *Berleburgum*, gros bourg dans la partie baſſe du Cercle du Haut Rhin, dans le Comté de Witgenſtein en Wétéravie, ſur la riviére d'Eder, à quatre lieues de la petite ville de Dillenberg du côté du nord. Berlebourg eſt orné d'un beau château, où les Comtes de Witgenſtein-Berlebourg ſont leur réſidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERLENGA. *Voyez* BARLENGA & BERLINGUE.

BERLEPSCH. *Voyez* BERLIPS.

* BERLICH (Burchard) naquit en 1605, à Tautenburg dans la Thuringe, où ſon pére étoit Sénéchal. En 1620, il alla à l'Académie de Jéna, où il fit de tels progrès dans l'étude de la Juriſprudence, qu'en 1624, on lui donna la permiſſion de l'enſeigner De là il ſe rendit à Leipſik, où en 1632 il fut fait Conſeiller, & dans la ſuite Juge de la ville. En 1637, le Sénat l'envoya à Dreſde, où l'Electeur le retint à ſon ſervice, le fit Conſeiller & Sécretaire de ſa chambre, & l'employa dans la ſuite en pluſieurs conjonctures délicates. En 1651, il devint Conſeiller Aulique, & lorſqu'en 1652, il ſe trouva à Prague avec l'Electeur, il fut fait Comte Palatin par l'Empereur. On a de lui, *De Jure Novercarum; De Condict. furtiv. Diſcurſus de Juſtitia moderna; De aqualitate Collect. Synopſis Juris; Comment. uberrimus; Die peinliche halsgerichts ordnung Caroli V.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Freheri *Theatrum.*

* **BERLICH** (Matthias) célébre Jurisconsulte de Saxe, naquit en 1586, à Schkölen en Thuringe & mourut en 1638. On a de lui, *Conclusiones practicabiles secundum Constitutiones Saxonicas*; *Decisiones aureæ*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BERLICOM (André) publia à Rotterdam en 1656, douze livres d'Elémens sur la pesanteur des choses naturelles. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BERLICOM (Balde) de Bois-le-duc, qui vivoit en 1590, a laissé l'Eloge de la Femme Forte, que l'on trouve dans les *Delic. Belg. tome 1. p. 565.*

* **BERLICOM, BERLIKOM, BERLICUM & BERLIKUM**, village avec Seigneurie du Brabant-Hollandois, dans la Mairie de Bois-le-duc, est à l'est de Bois-le-duc, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

BERLIKOM ou **BERLIKUM**. *Voyez* **BERLICOM.**

BERLIN, *Berolinum*, sur la riviére de Sprehe ou Sprée, ville d'Allemagne dans la Marche de Brandebourg, est grande, belle, bien bâtie, & est la capitale des Etats du Markgrave de Brandebourg, qui y fait sa résidence ordinaire. Elle fut bâtie par Albert l'*Ours*, de la Maison d'Anhalt, en l'an 1142. Jean, dit *le Prudent*, la fit fortifier en 1222. Elle l'est encore aujourd'hui assez réguliérement, & en état de soutenir un long siége. La riviére la traverse, & la divise en deux parties, dont l'une a le nom de *Berlin*, & l'autre celui de *Coln* ou *Cologne*. L'Electeur Joachim II. bâtit en 1540 une partie du château, l'autre partie y a été ajoûtée en 1595, par Jean George, & dans la suite par Joachim Frédéric. L'Electeur Frédéric-Guillaume l'aggrandit d'une troisiéme partie, qu'il fit nommer *Dorothée-Stad*, du nom de la Princesse Dorothée de Holstein Glucksburg sa seconde femme. Le Palais du Prince, bâti de neuf par les Rois de Prusse Frédéric & Frédéric Guillaume, diverses grandes places, des maisons réguliéres, & de belles rues à la moderne, contribuent à rendre cette ville tres-agréable. Dans le Palais se trouve 1. la Bibliothéque Royale dont tous les livres sont reliez en maroquin de levant & dorez sur le dos. On y a ajoûté la Bibliothéque de M. Spanheim: 2. La chambre des Raretez: 3. La Chambre des Antiquitez & des médailles. De l'autre côté de l'eau se voit un magnifique Arsenal, ayant au devant la maison du Gouverneur, & sur le derriére la Fonderie. Dans la partie de la ville qui s'appelle Dorothée-stad on voit l'Académie d'Architecture, de Peinture & de Sculpture. Par derriére sont les appartemens de la Société des Sciences, l'Observatoire en forme de tour & le Théatre Anatomique. Entre les ponts de Berlin, il y en a un qui se fait remarquer par sa longueur & par la statue équestre de l'Electeur Frédéric-Guillaume. Il y a dans toutes les parties dont la ville de Berlin est composée, environ une vintaine d'Eglises. Les François Refugiez ont une église dans la partie qui s'appelle Frederikstad, & une autre dans celle qui se nomme le Werder. La riviére la rend marchande, & on y voit arriver continuellement de grandes barques qui y viennent de Hambourg, & des autres villes qui sont sur l'Elbe, & même sur l'Oder; car la Sprée répond à ces deux riviéres, par le moyen des canaux qu'on a eu soin d'y pratiquer. Ces avantages y font fleurir le commerce. Berlin a d'un côté des vignes, de l'autre des étangs, & de l'autre un bois rempli de gibier. Ortelius. Baudrand.

* **BERLINEKEN**, petite ville de la nouvelle Marche de Brandebourg sur les confins de la Poméranie, est au nord-nord-est de Custrin, & au nord-nord-ouest de Landsperg, étant éloignée de sept à huit lieues de la premiere, & de quatre de la seconde.

BERLINGER, fils de *Nicolas* Berlinger, fut assez bon Poëte & bon Géographe, comme le témoignent les six livres en vers italiens qu'il composa sur Ptolomée, accompagnez de plusieurs cartes gravées sur des planches de cuivre, & qu'il dédia à Frédéric Duc d'Urbin, en 1480.

BERLINGUE (la) *Voyez* **BARLENGA.**

* **BERLIPS** ou **BERLIPSCH**, famille de Barons & de Comtes vient, à ce qu'on dit, originairement de Moravie sur les frontiéres de Hongrie, & porta le nom de Bernewisko. Du tems de l'Empereur Henri IV. elle s'établit dans la Basse Saxe, & ensuite dans la Hesse, où en 1370, elle fit bâtir près de la riviére de Werra le château de Berlipsch, & où elle obtint la charge héréditaire de premier Chambellan.

* **BERLIPS** (Guillaume-Louïs) épousa Marie Gertrude, dont on parlera dans l'article suivant, & il en eut 1. *Pierre Philippe* qui fut gratifié d'une riche prébende par le Roi d'Espagne & qui en 1697, fut fait Conseiller Aulique; 2. *Sittich Herbalde*, Chambellan de l'Empereur Joseph, marié en 1698.

* **BERLIPS** (Marie Gertrude Comtesse de) étoit fille de Wolf de Guttenberg & femme du précédent, qui par une mort subite la laissa veuve à l'âge de 19 ans. Aussi-tôt après qu'elle eut perdu son mari, elle fut reçue à la Cour sur le pié de seconde Intendante auprès de l'Archiduchesse Mariane, premiére femme de l'Electeur Palatin Jean Guillaume, qui n'étoit alors que Prince Electoral, & elle conserva cet emploi jusques à la mort de cette Princesse en 1689. L'Electeur la donna ensuite à la premiere femme du Prince Palatin Charles Philippe, laquelle étoit veuve d'un Markgrave de Brandebourg, & née Princesse de Radzivil, pour l'accompagner en qualité de premiére Intendante, à Neubourg sur le Danube. En 1690, lorsque Marie Anne sœur de l'Electeur fut mariée à Charles II. Roi d'Espagne, Me. Berlips eut l'honneur de devenir Intendante de sa Maison & de faire avec elle le voyage d'Espagne. Et comme elle donna à sa Maîtresse des preuves de sa fidélité & de sa capacité, le Roi la fit Dame d'honneur de la Reine. Elle posséda cette charge jusques à la mort du Roi Charles II. Alors après avoir amassé de grands thresors, elle quitta l'Espagne, & revint en Allemagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **BERLO**, ancienne famille du païs de Liége portant à présent le titre de Comte. En 1667, un Baron de Berlo étoit Commandant de Dendermonde. En 1702, un Officier de cette famille étoit Commandant de Liége, lorsque cette place se rendit aux François. Son frére François-Egon étoit dans le même tems Chanoine de Liége. En 1702, mourut à Bruxelles une Comtesse de Berlo dans la 102 année de son âge. En 1713, un Comte de Berlo étoit Evêque de Namur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BERMEO ou **VERMEO**, ville d'Espagne. *Voyez* **VERMEIO.**

BERMICHAM. *Voyez* **BROMICHAM.**

BERMUDES, *Bermudæ*, *Summeriæ*, & *Æstivæ insulæ*, isles de la Mer du Nord, à l'orient de la Virginie en Amérique, ont été ainsi nommées de Jean Bermudo ou Bermudar Espagnol, qui en fit la découverte. Le Roi d'Espagne avoit résolu d'y envoyer une Colonie l'an 1552, parce que c'est un lieu fort commode, & que les flottes qui passent par le détroit de Bahama, pour s'en retourner en Espagne, peuvent difficilement les eviter. Dans cette intention, il accorda en ce tems là de grands priviléges à Ferdinand Camel Portugais; mais ce dessein n'eut point de succès. L'an 1593, Barbotiére, Capitaine François, y ayant été mené par l'imprudence de son pilote, y brisa son navire. Vingt-six hommes echapez du naufrage, descendirent à terre, & entre eux Henri Mai Anglois, qui donna au public l'Histoire de ce naufrage. Enfin l'an 1609, George Summer, Chevalier Anglois, y fut porté par la violence des vents, & quelques-uns de ses gens etant retournez en Angleterre louérent fort les commoditez de ces isles, qui furent appellées par eux *les isles de Summer*. Trois ans après, c'est à dire l'an 1612, une Compagnie de Nobles & de Marchands, obtint une permission du Roi d'Angleterre, pour y mener des Habitans, dont le nombre fut de soixante, sous le commandement de Richard More. Ce Commandant y bâtit huit forteresses en divers lieux, & eut pour successeur Daniel Tucker, lequel etant arrivé en ces isles l'an 1616, fit cultiver les terres, & planter quantité d'arbres. Il employa aussi ces nouveaux Habitans à faire venir, & à préparer le tabac. Butler succéda à Tucker l'an 1619. Il y mena plus de cinq cens Habitans, & n'en trouva pas moins. Il divisa les isles en certains departemens, qui furent bientôt fort peuplez; car on y vit plus de trois mille Anglois dès l'an l'an 1623, ce qui semblera étrange à ceux qui sauront que ces isles ne sont pas comparables à l'Angleterre, ni pour le terroir, ni pour la bonté de l'air. L'isle de Saint-George est la plus grande & la plus renommée des isles Bermudes, qu'on appelle aussi *les isles d'Eté*. Elle est située à 32 degrez, 30 minutes de latitude septentrionale, & est parfaitement bien fortifiée par la nature, qui l'a tellement environnée de rochers, que si on ne connoît les passages, un vaisseau de dix tonneaux ne peut arriver dans le Havre, dans lequel les vaisseaux du plus grand port entrent avec le secours d'un bon pilote. Les Anglois ont encore fortifié la côte, en construisant plusieurs Forts, qui rendent l'isle presque imprenable. On n'y trouve point d'animaux venimeux, & ceux qu'on y apporte n'y peuvent vivre: les araignees y sont de diverses couleurs, & en été elles font leurs toiles si fortes, qui souvent les petits oiseaux y sont arrêtez & pris. Il y croit une sorte de cedre, dont le bois a une odeur tres-agréable. Cet isle n'a pas plus de six lieues de long, & les autres sont fort petites, savoir, celles de Sommerset, de de Saint-David, de Warwick & d'Irlande, avec d'autres plus petites. Toutes ces isles sont entourées de rochers, excepté en quelques endroits vers le septentrion. Elles sont éloignées de près de trois cens lieues de la Caroline au levant, étant entre l'Acadie & la nouvelle Angleterre au nord, & les isles Antilles au midi. * De Laët, *Hist. du Nouveau Monde. Etat présent des terres des Anglois en Amerique, pag.* 193.

BERMUDEZ (Jean) Espagnol, natif de Galice, qui vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1570, fit divers voyages en Ethiopie, & dans l'Etat des Abyssins. Passant à Rome, il fut bien reçu du Pape Paul III. qui lui donna le titre de Patriarche d'Alexandrie, ou plutôt, comme on l'a vu dans l'article d'Abyssinie, Patriarche d'Ethiopie. Depuis étant retourné chez les Abyssins, il écrivit une Rélation de leur Etat & de leurs mœurs, qu'il dedia à Sebastien Roi de Portugal.

BERMUDEZ (Jean) de Pédroza, Jurisconsulte Espagnol, fut Chanoine de Grenade, qui étoit sa patrie, & a laissé un Traité des Antiquitez de cette ville, l'Histoire de son eglise, & quelques autres Traitez; & est mort en 1655, âgé de 70 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

BERN, ville de Suisse. *Voyez* **BERNE.**

BERN, ville de Bohéme. *Voyez* **BERAUN.**

BERN, Abbaïe. *Voyez* l'article suivant

* **BERN** (Théodore de) Religieux de Prémontré dans l'Abbaïe de Bern sur la Meuse proche de la ville de Heusden. Il vivoit vers l'an 1160. Zweert l'appelle un homme tres savant, débonnaire & pieux. Ses Ecrits consistent en quelques Homelies, & quelques Traittez Historiques. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Athenæ Belgicæ.*

BERNABON, de la famille de Visconti, Seigneur de Milan, etoit fils d'ETIENNE, & frere de *Galéas* II. & de *Matthieu* II. Son pére étoit mort jeune, & *Luchin* son oncle l'avoit envoyé en exil, lui & ses freres. Bernabon passa le tems de son exil sur mer, auprès d'un Seigneur de la famille Doria, qui etoit de ses parens du côté de sa mère. Depuis, Jean leur oncle, Archevêque de Milan, ayant succedé à Luchin, les rappella, & partagea entre eux l'Etat de Milan. Il mourut en 1342. Bernabon avoit epousé à sa priére *Béatrix* de Lescale, qui prit la qualité de Reine. Il survécut à ses freres, se rendit redoutable, & exerça des cruautez inouïes contre ses Sujets, contre ses voisins, & contre les Ecclesiastiques mêmes. Il fut excommunié par le Pape Urbain V. pour ses excès, condamné par l'Empereur Charles IV. pour ses perfidies, & fut defait l'an 1363 par les troupes de l'Eglise, qui s'opposoient avec quelques Aliez à sa tyrannie. Bernabon fit mourir cent personnes, pour se venger de ceux qui avoient tué quelques sangliers qui ruinoient la campagne; fit brûler les maisons des autres qui avoient fui; & condamna au feu deux Cordeliers, qui le reprirent de ses fautes. On remarque qu'il avoit cinq mille chiens qu'il fai-

ſoit nourrir à ſes Sujets, dont tout le bien & la vie même répondoient de celle de ces animaux. Il eut de *Béatrix* ſa femme, cinq fils, 1. *Marc*; 2. *Louïs*; 3. *Rodolphe*; 4. *Charles*; & 5. *Martin*; & neuf filles, toutes mariées avantageuſement, ſavoir, 6. *Vindis*, femme de *Léopold II.* Duc d'Autriche; 7. *Thadée* & 8. *Magdelaine*, mariées à *Etienne* & *Frédéric* de Baviére; 9. *Valentine*, alliée à *Frédéric* Roi de Cypre; 10. *Agnès*, femme de *François* de Gonzague; 11. *Catherine*, qui épouſa ſon couſin *Jean-Galéas*; 12. *Antoinette* & 13. *Angleſie*, alliées avec *Conrad* & *Frédéric* de Wirtemberg; & 14. *Lucie*, qui prit alliance avec *Edmond*, fils du Roi d'Angleterre. Bernabon eut encore pluſieurs enfans naturels. Il avoit deſſein de ſe défaire de ſon neveu Jean Galéas, qui fut le premier Duc de Milan, & qui étoit alors Comte de Vertus. Celui-ci affecta une tres-grande ſimplicité, de peur d'être ſoupçonné par ſon oncle, & conſpira ſi adroitement contre lui, que ſes amis s'étant déclarez à propos en ſa faveur, il arrêta Bernabon, & le fit mettre en priſon, où il mourut ſept mois après, l'an 1385, âgé de 66 ans. Divers Auteurs ont parlé de Bernabon, comme d'un des plus grands hommes de ſon tems. Celui qui a travaillé à l'épitaphe de *Béatrix* ſon épouſe, étoit de ce ſentiment, & il l'y nomme avec Eloge en ces termes:

Italiæ ſplendor Ligurum Regina Beatrix;
Hic animum Chriſto reddidit oſſa ſuo, &c.
Bernabas armipotens Vicecomes gloria Regum,
Naturæ pretium conſpicuumque decus:
Qui Mediolani frænos & lora ſuperbæ
Temperat Auſoniæ, quem timet omne latus:
Hac conſorte tori felix conſorte laborum, &c.

* Paul Jove, *Med. Princ.* Corio, *part.* 3. *Hiſt. de Milan.* S. Antonin, *titul.* 22. *ch.* 2. S. 16 *& ſuiv.* Sponde, &c.

* BERNAL (Auguſtin) naquit en 1587, à Magollo en Eſpagne, & entra dans la Société des Jéſuites en 1603. Il fut Profeſſeur en Philoſophie & enſuite en Théologie à Sarragoſſe & mourut en 1642. Le livre intitulé *Philoſophia Univerſalis*, & dont il eſt l'Auteur, a été dans la ſuite imprimé ſous un autre nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſu.*

BERNALD. *Cherchez* BERTHOLDE.

BERNALDE ou BERNARDE, *Bernalda*, *Bernarda*, bon bourg du Royaume de Naples, dans la Baſilicate, ſur la riviére de Baſiento environ à deux lieues au deſſus de ſon embouchure dans le Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERNARD (Montagne de Saint-) *Cherchez* SAINT-BERNARD.

BERNARD, Roi d'Italie, étoit fils de PEPIN, & petit-fils de CHARLEMAGNE. L'an 810, à l'âge de douze à treize ans, il fut Roi d'Italie, où on l'avoit déja envoyé ſous la conduite de Vala ou Galon, fils d'un autre Bernard ſon oncle. L'Archevêque de Milan le couronna à Modoëce, & il repouſſa vaillamment les Saraſins, qui étoient entrez dans ſon Etat. Quelque tems après la mort de Charlemagne, il ſe laiſſa mettre dans l'eſprit qu'il pouvoit déthrôner Louïs *le Débonnaire* ſon oncle, & que le Royaume lui appartenoit, comme au fils de l'aîné. Son complot fut découvert en 817, ſes troupes prirent la fuite au premier bruit de la marche de celles de l'Empereur, & il vint ſe jetter aux piez de ce Prince, qui étoit à Châlons ſur Marne. On le conduiſit à Aix, où il fut jugé; & ayant eu les yeux crevez, il mourut trois jours après, le 17 avril de l'an 818, ne laiſſant qu'un fils nommé PEPIN, Seigneur de Péronne & de Saint-Quentin, qui fut pére d'un autre *Bernard*, mort ſans poſtérité, & d'HERBERT, qui a fait la branche des premiers Comtes de VERMANDOIS. Le nom de ſa femme nous eſt inconnu. Tégan, Coëvêque de Tréves, dit que Bernard étoit fils *naturel* de Pepin; les autres ne ſont pas de ce ſentiment. Quoiqu'il en ſoit, ſon corps fut enterré dans l'égliſe de Saint-Ambroiſe de Milan, où l'on voit encore le tombeau de ce Prince, avec cette épitaphe, *Bernardus civilitate mirabilis, cæteriſque piis virtutibus inclytus Rex hic requieſcit. Regnavit annos quatuor, menſes quinque. Obiit 15 Kalendas Maii, indictione XI. Filius piæ memoriæ Pepini.* * Thégan, *ch.* 22. *& ſuiv.* Nitard. Réginon. Le P. Anſelme, &c.

BERNARD, Comte de Barcelone, & Grand Chambellan du Roi & Empereur Louïs *le Débonnaire*, s'inſinua dans la familiarité de l'Impératrice Judith, avec laquelle on l'accuſa d'avoir des privautez criminelles. Sa faveur le rendoit vain & arrogant, & lui fit grand nombre d'ennemis. Cependant il défendit tres-bien la frontiére contre les Saraſins d'Eſpagne. En 829, il ſe trouva au Parlement, que l'Empereur tint à Wormes vers le mois d'août; & l'année ſuivante, les déſordres de la Maiſon Royale ayant commencé d'éclater, il fut accuſé d'en avoit été la ſeule cauſe; parce que les trois fils que l'Empereur avoit eus du premier lit, ne pouvoient ſouffrir que Bernard fût auſſi bien qu'il l'étoit avec leur belle-mére Judith. En 831, Louïs *le Débonnaire* s'étant réconcilié avec ſes enfans, Bernard vint au Parlement à Thionville, pour combattre celui qui le vouloit accuſer; mais perſonne ne s'étant préſenté, il ſe purgea par ſerment. L'année ſuivante l'Empereur étant venu dans le Limoſin, le priva de ſes charges. Depuis en 844, il fut condamné par les Grands du Royaume, & fut mis à mort. Il avoit épouſé une Dame nommée *Duodéne*, de laquelle il eut deux fils, *Guillaume* & *Bernard*, qui périrent malheureuſement. Nous avons parlé de ſa mort ainſi que quelques Hiſtoriens l'ont rapportée; mais cependant dans un fragment d'une ancienne Chronique d'*Odo Alibertus*, nous trouvons que ce Bernard Comte de Barcelone & de Toulouſe, après avoir juré dans cette derniére ville la paix avec le Roi Charles *le Chauve*, en recevant chacun la ſainte Communion, il entra dans le monaſtére de Saint-Sernin pour ſaluer ce Monarque, & que lui ayant fait une profonde révérence juſqu'à terre, le Roi le prit par la main gauche pour le relever, & de la droite le tua d'un coup de poignard, qu'il lui enfonça dans le côté droit. Cet Auteur avoue que le Roi fut ſoupçonné d'avoir commis un parricide en cette rencontre; les galanteries de ſa mére Judith avec le Comte Bernard, & la reſſemblance que ce Prince avoit avec ce Seigneur ayant fait dire ſourdement que Charles *le Chauve* pouvoit bien être ſon fils. Le Roi après avoir fait le coup, deſcendit de ſon thrône, & frappant d'un coup de pié ce corps mort, il s'écria, *Malheur à toi qui as ſouillé le lit de mon pére & de ton Seigneur!* Le Cadavre de ce malheureux Comte ayant reſté deux jours ſans ſépulture, Samuel Evêque de Toulouſe, le fit inhumer ſolemnellement, dont il fut repris par les Officiers du Roi, & condamné a l'amende; ce qui arriva l'an 844. Borel a rapporté cette Chronique entiére dans ſes *Antiquitez de la ville de Caſtres.* Baluze l'a auſſi inſerée dans ſes *Notes ſur Agobert Evêque de Lyon*; & La Faille l'a miſe aux Additions pour la premiére partie de ſes *Annales de Toulouſe.* Il y remarque que la mort de ce Comte ainſi rapportée, s'accorde avec ce qu'en diſent les Annales de Saint-Bertin & de Metz. * *Voyez les Annales de* Saint-Bertin. Thégan. Caſeneuve, &c.

BERNARD, fils puîné d'ALBERT, ſurnommé l'*Ours* ou *le Beau*, Prince d'Aſcanie, fut Chef de la Maiſon de Saxe, comme ſon frére OTHON I. le fut de celle de Brandebourg. Il eut beaucoup de crédit auprès de l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, qui l'inveſtit, l'an 1180, à la Diéte de Wirtsbourg, du Duche de Saxe lequel fut ôté à Henri Léon, & qui ajoûta a ſes armes le bouquet de rue. Il établit ſa réſidence à Wittenberg, qui lui fut donné par l'Empereur Conrad III, & bâtit la ville de Lawembourg, après que celle d'Erdembourg eut été détruite. Bernard s'oppoſa vigoureuſement à Henri VI, qui vouloit rendre l'Empire héréditaire; & après avoir acquis la reputation d'un Prince très-généreux & très-équitable, il mourut l'an 1212. De *Judith* de Dannemarck, & de *Sophie* de Thuringe, il laiſſa ALBERT, dont eſt ſortie la branche de Saxe; & HENRI, qui a donne le commencement a celle d'Anhalt.

BERNARD. *Voyez* ANHALT, SAXE, BRUNSWICK, LAWEMBOURG & WEIMAR, BADE, BIGORRE, COMMINGE, FOIX, GASCOGNE, TOULOUSE, ALBI.

BERNARD (Saint) ou BERN-HART, Archevêque de Vienne en Dauphiné, vulgairement dit *Barn-hart*, naquit l'an 778, d'une famille noble en Dauphiné. Après avoir été élevé près d'un vertueux Eccléſiaſtique, il fut obligé par ſes parens d'embraſſer la profeſſion des armes; mais après la mort de ſon pere, il la quitta, & fonda le monaſtére d'Ambournay en Breſſe. Comme il étoit marié, il ne put y embraſſer la vie Monaſtique qu'après que ſa femme eut conſenti qu'il la quittât. Ayant obtenu ce conſentement, il ſe fit Moine dans cette Abbaïe, & en fut bientôt élu Abbé. Trois ans après il fut élu Archevêque de Vienne, l'an 810, à la place de Volfére, & obligé d'accepter cette charge par un commandement exprès du Pape Léon III, à qui Charlemagne en avoit écrit. Il ordonna Agobard pour être Coadjuteur de Leïdrade, Archevêque de Lyon, & ſe trouva du nombre des Prélats qui dégradérent l'Empereur Louïs *le Débonnaire*. Quand ce Prince fut rétabli, on lui fit ſon procès & à Agobard, dans l'aſſemblée tenue en 836, à Stramiac dans le Lyonnois: il y comparut, & ſe retira enſuite avec Agobard en Italie, près de Lothaire, fils de l'Empereur, où il demeura juſqu'à ce que ce Prince eût fait la paix avec ſon pére. Il continua enſuite de gouverner ſon égliſe, & mourut le 23 janvier 842, ou ſelon d'autres 852, dans la 64 année de ſa vie, & dans la 32 ou 34 de ſon Epiſcopat. Il fut enterré dans le monaſtére de Romans qu'il avoit établi. * Anonymus *apud* Bollandum. Thégan, *Hiſtoire.* L'Auteur de la Vie de Louïs *le Débonnaire.* Adon, *in Chronico.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baluzius, *in Not. ad Agobard.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné. Etat du Dauphiné.* Mabillon, *IX ſæcul. Benedict.* Bulteau, *Hiſt. Monaſtique d'Occident.* Baillet, *Vies des Saints.*

BERNARD, né en Savoye, ſurnommé *de Menthone*, étoit fils de Richard Baron de Menthone, & ſe conſacra malgré ſes parens à l'Etat Eccléſiaſtique. Il étudia à Paris & ſe retira enſuite à Aouſte en Piémont, où il reçut les Ordres ſacrez; & ayant été fait Archidiacre de cette égliſe, il s'employa à la prédication, & aux miſſions dans les montagnes des Alpes. Il bâtit un monaſtére & un hopital ſur une haute montagne du Valais, près d'un lieu où il y avoit un temple de Jupiter, qu'il fit abattre, & mourut dans la ville de Novare au Milanois, âgé de 85 ans, le 28 mai de l'an 1008. En 1552, ſon corps qui avoit été enterré proche de Novare, fut tranſporté dans la ville même où il eſt en grande vénération: Sa tête eſt à Tréves, mais on ne ſait comment elle y eſt venue. On fait ſa fête au 15 juin. * *Vie de ce Saint donnée par* Papebrock. Baillet, *Vies des Saints, mois de juin.*

BERNARD le Saxon, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoit, & Saxon, vivoit dans le onziéme ſiécle vers l'an 1090, ſous l'empire de Henri IV. Ce Prince étant brouillé avec le Pape, Bernard, dont nous parlons, écrivit contre lui un Ouvrage tres-emporté: *Scripſit*, dit Sigebert, *luculento quidem, ſed amaro ſtylo.* Il adreſſa cette piéce à Hardouin, Archevêque de Magdebourg. Ce Religieux compoſa encore d'autres Traitez, qui ne nous ſont pas bien connus. * Sigebert, *de Script. Eccl. ch.* 166. Trithéme, *de Script. Eccl. &c.*

BERNARD, Religieux de Clugni, qui vivoit en 1095, compoſa un Ouvrage intitulé, *Conſuetudines Monaſterii Cluniacenſis* qu'il adreſſa à l'Abbé Hugues. * *Conſultez* l'Auteur de la Bibliothéque de Clugni, & Henri de *Gand*, qui fait mention de ce Bernard, *ch.* 2. *de Script. Eccl.* Trithéme, &c.

* BERNARD, né en France, Abbé des Bénédictins du Monaſtére de Saint-Victor à Marſeille, & Cardinal Prêtre, dignité à laquelle il fut élevé en 1061, par le Pape Alexandre II. Il fut envoyé par Grégoire VII. en qualité de Légat à la Diéte de Francfort, où il aida à dépoſer l'Empereur Henri IV, & à faire élire Rodolphe de Souabe. A ſon retour il fut pris par quelques partiſans de l'Empereur, & fut détenu longtems en priſon: mais il en fut enfin délivré par l'entremiſe du Pape & de l'Empereur Rodolphe. Il fut enſuite comme Légat du Pape en Eſpagne, où il mou-

r

rut le 20 juillet 1079, avec la réputation d'un favant & pieux Prélat. Après sa mort, son frére Richard fut fait Abbé de Saint-Victor, envoye pour Légat en Espagne, & honoré du chapeau de Cardinal par le Pape Gregoire VII. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Trithéme. Yves de Chartres, *in Epist.* Bertholdi, *Constantiense Chron.* Ciaconius. Oldoin.

BERNARD d'Utrecht, dans les Païs-Bas, écrivit des Commentaires sur des Eglogues que Théodolus ou Théodulus Italien avoit composées sur la fin du cinquiéme siécle, & dans lesquelles il avoit introduit diverses personnes allégoriques, qui parloient de la Religion Chrétienne. Bernard d'*Utrecht* expliquoit ces Allégories. On ne sait pas precisement en quel tems il vivoit; mais c'étoit avant l'an 1112, puisque Sigebert, parle de lui dans sa Chronique, qui finit en cette année. * Sigebert, *de Script. Eccl. ch.* 134. & 170. Honoré d'Autun, *l.* 3. *de Lumin. Eccl. ch.* 13. Valére André, *in Append Biblioth. Belg. &c. p.* 859.

BERNARD (saint) Abbé de Tiron, de l'Ordre de Saint-Benoit, qui vivoit dans le onziéme & douzieme siécle, fut illustre par sa piété & par ses miracles. Il étoit d'Abbeville, dans le Comté de Ponthieu en Picardie, où il fut reçu parmi les Bénédictins de Saint-Cyprien de Poitiers l'an 1066. On le fit Prieur de Saint-Savin en 1067, & vint ans après Abbé du même monastére de Saint-Cyprien; mais il se retira dans une solitude du Maine, puis aux extrémitez de la Bretagne, dans la presqu'isle de Chaussey, pour éviter d'accepter cette charge, qu'il ne put néanmoins refuser après la mort de Rainod II. qui l'avoit désigné pour son successeur, & assista au Concile de Poitiers de l'an 1100. Les Moines de Clugni ayant voulu soumettre son Abbaïe, & obtenu pour ce sujet une Bulle de Pascal II. il se retira dans son ancien désert du Maine, & se joignit à Robert d'Arbrissélles, pour faire des Missions Evangéliques en Normandie. Les Moines de Saint-Cyprien l'étant venu trouver pour l'obliger à prendre la défense de leur monastére, il alla à Rome, & fut rebuté deux fois par le Pape; ce qu'il soutint avec tant de fermeté, qu'il eut enfin audience, & gagna sa cause; mais il ne voulut point reprendre sa dignité d'Abbé qu'on lui restituoit. Il se retira avec trois de ses Religieux dans la presqu'isle de Chaussey; & en ayant été chassé par les Pirates, il vint s'établir dans les bois de Savigny en Basse Normandie. Il passa ensuite dans le Perche, où il établit un monastére dans les bois de Tiron, dont les fondemens furent jettez l'an 1109. Il y fit pratiquer à la lettre la Régle de saint Benoit. Il s'étoit appliqué à prêcher la parole de Dieu en plusieurs endroits du Royaume; & la réputation de sa sainteté s'étoit si tost repandue dans toutes les provinces, que sa solitude fut bientôt peuplée par un tres-grand nombre de Religieux. Plusieurs autres Abbaïes de France & d'Angleterre embrassérent le même Institut. Il forma une grande Congrégation, & mourut le 14 avril 1116, âgé de plus de 70 ans. * *Consultez* sa Vie écrite par Géofroi, qui vivoit de son tems, & que Bollandus a donnée depuis avec des Dissertations Historiques.

BERNARD UBERTI (Saint) Cardinal, Evêque de Parme, qui étoit de la noble Famille des Uberti de Toscane, fut Abbé, puis Supérieur général de l'Ordre de Val-Ombreuse. Urbain II. l'ayant appellé à Rome, le fit Cardinal; & après le décès de ce Pape, Paschal II. l'envoya Légat vers Mathilde Comtesse de Toscane. Les Parmesans ayant ouï parler de la vertu de ce grand homme, prirent la résolution de quitter le Schisme pour se remettre sous l'obéissance du saint Siége, & l'appellérent pour cet effet à Parme; mais il prècha avec tant d'ardeur & de zéle sur ce sujet, que le peuple s'irrita & le mit en prison. La Princesse Mathilde vint avec une puissante armée devant la ville de Parme, dans le dessein de châtier ces mutins; & Bernard, auquel on avoit rendu la liberté, empêcha qu'ils ne fussent punis. La derniére de ses Légations fut en Lombardie, pour réunir les Schismatiques. Ce fut pendant cette Légation qu'il fut élu Evêque de Parme par le Clergé & par le peuple. Il rétablit la paix entre le peuple de cette ville & celui de Crémone, & mourut l'an 1133. * Ciaconius. Onuphre. Baronius. Aubery, *Hist. des Cardin.*

BERNARD, Patriarche d'Antioche dans le douziéme siécle, fut mis en 1097 sur ce siége, après que la ville eut été reprise sur les Infidéles. Il eut dispute avec le Patriarche de Jérusalem pour les limites de son église, qu'il gouverna pendant 36 ans. Quelques Auteurs ont cru que ce Patriarche est le même que Bernard, Archevêque d'Arles, qui vivoit dans le même tems; mais il y a des preuves qui nous persuadent du contraire, comme l'avoue l'Auteur de l'Histoire de l'église d'Arles. Ce Patriarche mourut en 1136. * Baronius, *in Annal.* Saxi, *Pontif. Arel. &c.*

BERNARD (Saint) premier Abbé de Clairvaux, & l'un des Péres de l'Eglise, né l'an 1091, dans le village de Fontaine, dans la province de Bourgogne, sortoit de parens nobles & pieux, & étoit fils de *Técelin*, & d'*Alix* ou *Alette* de Montbar. Ce Saint fut instruit dans les Sciences humaines par ceux qui les enseignoient dans l'église de Châtillon. Dès son enfance, on connut que ses inclinations étoient excellentes. S. Robert avoit fondé, en 1098, l'Abbaïe de Citeaux, où il amena avec soi vint & un Religieux de celle de Molesme. Cette troupe de serviteurs de Dieu vivoit alors sous la conduite d'un vénérable Abbé, nommé Etienne Hardinge; mais ils perdoient toute espérance d'avoir des compagnons & des héritiers de leurs mortifications & de leur pauvreté, parce que l'on fuyoit leur vie austére, quoique leur sainteté fût en vénération à tout le monde. Saint Bernard résolut de les suivre; & l'an 1113, âgé de 23 ans, il entra avec plus de trente de ses compagnons dans Citeaux, quinze ans après l'établissement de cette Maison. En 1115, on fonda celle de Clairvaux, diocése de Langres, & saint Bernard y fut envoyé pour en être le premier Abbé, par Guillaume de Champeaux, Evêque de Châlons sur Marne, parce que le siége de Langres, à qui cette ordination appartenoit, étoit alors vacant. Cette solitude fut bientôt peuplée; car saint Bernard s'y vit suivi de tant de monde, qu'il eut jusqu'à sept cens novices. Son monastére étoit un Seminaire d'excellens hommes, & il en vit sortir un de ses Religieux qui occupa la Chaire de saint Pierre, six Cardinaux, & plus de trente Prélats. Il s'acquit si généralement l'estime des Evêques, des Grands & des Peuples, qu'il n'y avoit presque aucune cause Ecclésiastique, ni aucun différent considerable, ni aucune entreprise importante, où l'on n'eût recours à son conseil. C'est aussi par son moyen qu'Innocent II. fut reconnu souverain Pontife, & qu'après la mort de Pierre de Léon Antipape, Victor, que les Schismatiques avoient mis à sa place, fit une abdication volontaire de sa dignité prétendue. Saint Bernard travailla à éteindre ce Schisme depuis l'an 1131, jusqu'en 1138. Il fit condamner Abailard au Concile de Sens l'an 1140; il attaqua la doctrine de Pierre de Bruis & de Henri son disciple; il combattit une autre sorte d'Hérétiques, qu'on nommoit *Apostoliques*; il s'opposa au Moine Raoul, qui prêchoit qu'il falloit tuer tous les Juifs; il poursuivit les Sectateurs d'Arnaud de Bresse, & fit condamner Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers, & Eon de l'Etoile, dans le Concile de Reims l'an 1148; il prêcha la Croisade sous Louïs *le Jeune*; il accorda souvent les différens des Princes, & donna des régles pour les Chevaliers Templiers. L'entreprise de la Croisade n'eut pas tout le succès qu'on avoit eu sujet d'en espérer, ce qu'il attribua aux péchez des Croisez. Quelques-uns l'ont appellé *le Thaumaturge de l'Occident*, à cause de ses miracles. En effet il en a opéré un grand nombre, non en secret & dans Clairvaux, mais en public & à la vue de tout le monde. Le Cardinal Baronius a tellement honoré la mémoire & révéré l'esprit & les sentimens de ce Pére, qu'il parle ainsi de lui sous l'an 1153. " C'étoit, dit-il, un homme véritablement Apostolique, ou „ plutôt un vrai Apôtre envoyé de Dieu, puissant en œuvres & en „ paroles, qui a relevé en tous lieux & en toutes rencontres son Apo- „ stolat, par les prodiges qui suivoient sa prédication & ses discours: „ de sorte qu'on peut dire qu'il n'a été inférieur en rien aux grands „ Apôtres. Il a fondé durant sa vie même cent soixante Monasté- „ res, en toutes les Provinces de la terre. Mais quelque grandes „ qu'ayent été ses actions, on les doit estimer petites, en comparai- „ son de ce qu'il a exécuté si glorieusement pour toute l'Eglise. Il „ a agi en tant d'occasions mémorables & avec une telle sagesse & „ une telle autorité envers les Princes, qu'on le doit autant appeller „ l'appui de toute l'Eglise Universelle, que l'ornement de l'Eglise „ Gallicane. Sa mémoire sera toûjours en bénédiction, & très-vé- „ nérable parmi les Fidéles, soit pour le réglement des mœurs & „ de la discipline, soit pour la condamnation des Hérétiques. Il mourut le 20 août 1153, âgé de 63 ans. Voici l'Epitaphe que Philippe de Bonne Esperance, Abbé de l'Ordre de Prémontré, a fait à son honneur.

Clara sunt Valles, sed Claris Vallibus Abbas
Clarior, his Clarum nomen in orbe dedit.
Clarus avis, Clarus meritis, & Clarus honore,
Claruit ingenio, religione magis.
Mors est clara, cinis Clarus, clarumque sepulchrum,
Clarior exultat spiritus ante Deum.

Nous avons différentes Editions de ses Ouvrages; mais il suffira de parler des derniéres, après avoir remarqué que Jean Picard, Chanoine de Saint-Victor-lès-Paris, a publié les Epîtres de ce saint Docteur avec des Notes, & que divers grands hommes, & entre autres Pamélius, ont beaucoup travaillé à rechercher dans les Bibliothéques des Traitez de ce Saint, qui y étoient parmi les anciens manuscrits. En 1641, Jacques Merlon Horstius nous procura avec succès une nouvelle édition des Oeuvres de saint Bernard en cinq volumes *in folio*. Depuis nous avons eu encore deux éditions plus exactes des mêmes Oeuvres de ce Saint, par les soins de Dom Jean Mabillon, savant Religieux de la Congrégation de Saint-Maur, qu'il publia en 1667, *in*-8. & en 1690, *in folio*, à Paris, en six parties, avec des Notes, une table Chronologique pour la Vie de ce Saint, & des éclaircissemens sur toutes les matiéres obscures. La derniére de ces deux éditions est la plus exacte, & contient divers Traitez que nous n'avons point ailleurs. * *Consultez* ces différentes éditions. *La Bibliothéque de Citeaux* de Charles de Visch. Hildebert du Mans, *Epist.* 72. Pierre le *Vénérable*. Othon de *Freisingen*. L'Abbé Guerric. Jacques de Vitri. Henri de *Gand*. Trithéme. Bellarmin. Possevin. Henriquez. Manriquez, &c. & la Vie de saint Bernard, écrite par trois Auteurs, qui sont, Guillaume, Abbé de Saint-Thierri de Reims; Arnauld, Abbé de Bonneval dans le diocése de Chartres; & Géofroi, Abbé d'Igni & de Clairvaux.

Nous avons une excellente Traduction de cette Vie en notre Langue, faite par Monsieur le Maitre. Le style de saint Bernard est vif, noble & serré, ses pensées sublimes, son discours agréable & délicat; il est également plein d'onction, de tendresse & de force; il est doux & véhément; il gagne l'esprit par ses maniéres insinuantes, & touche les cœurs par ses mouvemens; ses exhortations sont pressantes, ses avertissemens pleins de gravité, ses reprimandes efficaces, ses reproches temperez de douceur; il sait donner des louanges sans flatterie, & dire des véritez sans offenser; sa science n'étoit pas une érudition curieuse, mais une doctrine utile au salut. Il est si plein de l'Ecriture Sainte, qu'il n'y a presque point de période où il ne se serve de ses paroles & de ses expressions. Saint Ambroise & saint Augustin sont ceux des Péres, qu'il a le plus suivis, & qu'il considére comme deux colonnes ausquelles il est inviolablement attaché. Il savoit aussi les Canons & les Régles de la Discipline de l'Eglise; mais il s'est particuliérement appliqué à la Morale & à la spiritualité. Ses Sentences Morales sont nobles, vives, graves, & contiennent de grands sens en peu de paroles. Il est ingénieux & fécond en allégories; il traite des dogmes à la maniére des Anciens, & non pas suivant la méthode des Scholastiques & des Controversistes de son tems; ce qui lui a fait donner le nom de dernier des Péres. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du douziéme siécle.*

BERNARD, Cardinal, Evêque de Porto dans le douzié-

me siécle, surnommé de *Rennes*, parce qu'il étoit natif de cette ville, avoit été Disciple de saint Bernard, & Religieux dans l'Abbaïe de Clairvaux. Il fut ensuite Chanoine Régulier de saint Frigidien de Lucques, puis Prieur de Latran. Le Pape Eugéne III. le créa en 1145, Cardinal Prêtre du titre de saint Pierre. En 1151, il l'envoya Légat en Allemagne avec un autre Cardinal, & ils déposérent à Wormes Henri, Archevêque de Mayence, qui étoit un homme de bien, & que ses Chanoines avoient, à ce qu'on prétend, accusé injustement. " Les Légats, *dit la Chronique de Mayence*, étant arrivez à Wormes, y citérent l'Archevêque Henri, lequel se présentant & plaidant lui même sa cause, ne se put justifier devant des Juges prévenus par ses ennemis. Ils condamnérent ce bon Prélat; & après l'avoir déposé contre toute sorte de droit, ils lui substituérent le Chancelier Arnoul, qui avoit conduit toute cette intrigue contre le vénérable Archevêque. Celui-ci extrémement surpris d'un jugement si injuste, ne manqua pas de présence d'esprit dans cette occasion. Si j'appellois, dit-il aux Légats, de votre sentence au saint Siége, je craindrois de ne pas trouver à Rome plus d'équité que j'en ai trouvé à Wormes. J'en appelle donc à Notre Seigneur Jesus Christ, qui est votre Juge & le mien, & un Juge souverain & tres-équitable. Je vous cite à comparoître devant le tribunal de celui à qui vous serez obligé de rendre compte de vos injustices; car en ma cause vous n'avez pas agi en Juges équitables, mais en hommes interessez & corrompus par les présens de mes ennemis. Les Légats se moquérent de ses plaintes, & répondirent même en riant, qu'ils le suivroient volontiers, lorsqu'il leur en frayeroit le chemin. Cependant Henri mourut deux ans après dans un monastére de saint Benoît, où il s'étoit retiré. Ce fut le premier de septembre de l'an 1153. Les Cardinaux qui l'avoient jugé ayant appris la nouvelle de sa mort, *Il est donc parti*, se dirent-ils l'un à l'autre en riant, *préparons nous, il le faudra bientôt suivre.* Mais ils connurent par expérience qu'ils n'avoient pas sujet de railler; car en peu de tems ils moururent tous deux en un même jour, d'une maniére aussi épouvantable que peu ordinaire. L'un finit sa vie du même genre de mort dont on dit qu'Arius mourut; & l'autre étant devenu enragé, poussa le dernier soupir après s'être rongé les poings. Voilà ce que rapporte l'Evêque Conrad dans sa Chronique; mais le Cardinal Baronius l'a convaincu d'imposture; car il est sûr que ce Cardinal vivoit encore en 1156; que le Pape Adrien IV, l'envoya Légat en Allemagne; qu'après Adrien, Bernard suivit le parti d'Alexandre III. & qu'il ne mourut que vers l'an 1161 ou 1162. Il est différent d'un autre BERNARD, Chanoine Régulier de la même Congrégation de saint Frigidien de Lucques. Clément III. le fit Cardinal en 1188, & il mourut sous le Pontificat d'Innocent III, qui l'avoit envoyé Légat en Toscane. * Othon de Freisingen, *l. 2. c. 1. Vita Frid. I. c. 9.* Radevic, *c. 8. 9. & 10.* Baronius, *An. Chr.* 1153. Onuphre. Ciaconius, &c.

BERNARD, Ecclésiastique qui vivoit dans le XIII siécle, fonda vers l'an 1210, une Congrégation dite *des pauvres Catholiques*, pour les opposer sans doute aux Vaudois, qui se faisoient nommer *les Pauvres de Lyon*. * Sponde, *A. C.* 1210. *n.* 7.

BERNARD, Abbé de Fontchaud, de l'Ordre de Prémontré, dans l'Evêché de Saint-Pons-de-Tomiéres, en Languedoc, vivoit sur la fin du douziéme siécle, & composa contre les Vaudois un Traité que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. * *Consultez* le Page, *dans sa Bibliothéque de Prémontré.* Possevin, *in Appar. sacro.* M. Du Pin, *dans sa Biblioth. des Aut. Ecclef. du douziéme siécle.*

BERNARD, de Compostelle en Espagne, Prêtre, & selon d'autres, Thrésorier de cette église, qui vivoit dans le XIII siécle vers l'an 1250, avoit une grande connoissance du Droit, & beaucoup d'expérience dans les affaires ecclésiastiques. Ces bonnes qualitez le rendirent cher au Pape Innocent IV, qui le voulut avoir auprès de lui en qualité de Chapelain. Il écrivit divers Ouvrages, entre autres *Diplomata summorum Pontificum, & antiquorum Hispaniæ Regum*, publié en partie par Ambroise Moralès, & mis dans le quatriéme volume de *Hispania illustrata*. Bernard de Compostelle a fait la troisiéme compilation des Décrétales; un Commentaire sur les premiers livres des Décrétales; & un Recueil de Questions sur tous les cinq livres. * Trithéme, *de Script. Ecclef.* Possevin. Gesner. Moralès. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIII siécle.*

BERNARD de Provence, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a fleuri dans le XIII siécle. Il naquit à Nîmes vers l'an 1240, fit ses études à Paris, où il fut reçu Docteur, & y enseigna la Théologie l'an 1280, & les deux années suivantes. On assure qu'il eut divers emplois dans son Ordre en Provence; son vrai nom est Bernard de *Trilia*. Il avoit été Disciple de S. Thomas, & profita extrémement sous un si excellent Maître. Il lui fit même honneur par son esprit & par ses Ouvrages. Car il laissa des Commentaires sur quelques livres de l'Ecriture; & un Traité de l'Ame en deux parties, dont la premiére étoit de l'Ame en elle même, ou séparée du corps; & la seconde, de l'Ame unie avec le corps. Bernard de Provence mourut à Avignon le quatriéme août de l'an 1292. * Serafino Razzi, *Istor. de gli Huom. Illustr. Domin.* Alfonse Fernandez, &c. Echard, *tome 1. p.* 432.

BERNARD SAISSETI. *Voyez* SAISSETI.

BERNARD du Mont-Cassin, connu sous le nom de *Bernardus Cassinensis*, Abbé du Mont-Cassin, de l'Ordre de Saint Benoît, vivoit dans le XIV siécle vers l'an 1340, & écrivit divers Ouvrages, qui lui aquirent beaucoup de réputation. Les principaux sont, *Speculum Monachorum; In Regulam sancti Benedicti; De præceptis regularibus, &c.* * Trithéme, *De Script. Ecclef.* Possevin, &c.

* BERNARD de Plaisance, *Placentinus*, ou selon Trithéme, *Parentinus*, Religieux de l'Ordre de S. Dominique dans le XIV siécle. C'étoit un excellent Prédicateur. On assure qu'il a été en estime vers l'an 1330 & 40. Il laissa divers Ouvrages, *Expositio Missæ; Sermones varii, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccl.* Sixte de Sienne. Léandre Alberti. Alfonse Fernandez, &c.

BERNARD Guidonis. *Cherchez* GUYONNIE (Bernard de la)

BERNARD (Jean) Archevêque de Tours, qui vivoit dans le XV siécle, avoit été Professeur ès Droits, Archidiacre & Doyen d'Angers, & Maître des Requêtes. Dès l'année 1445, il fut élevé sur le siége de Tours, où il célébra en 1448, un Concile provincial. Le Roi l'envoya à celui de Mantoue, & l'employa en diverses négociations. Il mourut le 24 avril de l'an 1463. * Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Blanchard, *Histoire des Maitres des Requêtes.*

BERNARD d'ALBI. *Voyez* ALBI.

BERNARD (Gui) neveu de *Jean* Bernard Archevêque de Tours, Maître des Requêtes en 1439, & Archidiacre de Tours, fut envoyé en 1448, Ambassadeur à Rome avec l'Archevêque de Reims, Tannegui du Châtel & Jacques Cœur. Le Pape Nicolas V. les reçut avec beaucoup de bonté. A leur retour ils passérent vers l'Antipape Félix V, pour l'exhorter à donner la paix à l'Eglise. Gui Bernard s'acquitta tres-bien de cette commission, & rendit d'autres services à l'Etat. Il eut l'Abbaïe de Saint-Remi de Reims, & fut Chancelier de l'Ordre de saint Michel en 1469. En 1453, le Chapitre de Langres le choisit, pour être Evêque après Jean d'Auxi. Il remplit tous les devoirs d'un bon Prelat, célébra divers Synodes, & mourut le 28 avril de l'an 1481. ETIENNE-BERNARD son frére ne fut pas non plus inutile à Louïs XI. & à Charles VIII. * Robert & Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.*

* BERNARD, Archevêque de Saltzbourg étoit issu de la noble famille de Rohr & fut élu en 1468. Comme son diocése étoit exposé aux partis qui ravageoient la campagne & que la crainte qu'on avoit des Turcs, s'augmentoit de jour en jour, il donna souvent à connoître, qu'il vouloit se démettre de sa dignité. Dèsque l'Empereur Frédéric III. en eut avis, il l'engagea à lui promettre de n'en rien faire à son insçu & sans son consentemnnt: parce qu'il avoit résolu de revétir de l'Archevêché de Saltzbourg Jean Vitésius Archevêque de Gran. Bernard qui ignoroit l'intention de l'Empereur, l'avoit destiné à Sixte Tanneberg de Brixen. Cependant l'Empereur prit si bien les devans avec le Pape, que lorsque Bernard notifia en 1479 à l'Empereur, qu'il avoit pris une ferme résolution de résigner son Archevêché, il le fit venir auprès de lui à Gratz, sous prétexte d'avoir avec lui une conférence sur la guerre avec le Turc, & sut si bien le ménager qu'il donna sa résignation par un écrit de sa main à Vitésius qui étoit présent. Mais lorsqu'à son retour il donna à son Chapitre connoissance de ce qu'il avoit fait, tous les Chanoines le priérent tres instamment de demeurer leur Archevêque. Comme ses Conseillers étoient aussi du même sentiment, il se rendit à leurs priéres & retracta la parole qu'il avoit donnee. Là dessus les Impériaux infestérent son Diocése, & cela l'obligea à recourir à Matthias Corvin Roi de Hongrie qui étoit ennemi de l'Empereur & de Vitésius, mais les sommes d'argent avec lesquelles il fallut acheter le secours des Hongrois, montérent si haut que le païs en fut épuisé. Pour détourner ces fleaux, l'Archevêque se rendit soudainement à Vienne où il fit solemnellement sa démission, & ramena avec lui Vitésius, pour lui succéder. Le Chapitre s'adoucit aussi, d'autant plus que l'Empereur promit l'indemnité du dommage qu'on avoit souffert. Bernard ne laissa pas de retenir le titre d'Archevêque, jusques à sa mort qui arriva en 1487 dans le château de Sitmaning. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mezgeri, *Hist. Salisb.* Hund. *Metr. Salisb.* Bucelin, *Germania sacra.*

BERNARD DE BIBIENNE, D'UNCE ou DE DIVITIO, Cardinal, Evêque de Coutance en Normandie, qui vivoit au commencement du XVI siécle. Quelques Auteurs croyent qu'il étoit de la famille de Tarlati, originaire d'Arezzo, établie à Bibienne. Mais nous apprenons par les lettres du Pape Léon X, que ce Cardinal étoit né d'une famille peu considerable, & qu'il ne devoit son élévation qu'à son mérite. Dès l'age de neuf ou dix ans il alla étudier à Florence, où s'étant fait distinguer par sa doctrine, il entra comme Domestique dans la maison de Laurent de Médicis, qui le choisit pour son Sécretaire, & qui lui donna depuis la conduite du Cardinal Jean de Médicis son fils, que le Pape Innocent VIII, avoit reçu dans le Sacré Collége, bien qu'extrémement jeune. Bernard de *Bibienne* s'acquitta tres-bien de cette commission, & témoigna tant de zéle pour tous les Médicis, que le même Jean de Médicis ayant été fait Pape sous le nom de Leon X, le créa au mois de septembre 1513, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu.* Le même Pontife l'employa depuis en diverses affaires, car il l'envoya Légat à l'armée destinée contre le Duc d'Urbin, vers l'Empereur Maximilien, & ailleurs; & enfin en l'année 1518, il l'envoya Légat en France, pour publier une Croisade contre les Turcs. On lui fit à Paris l'entrée du monde la plus magnifique, & il trouva l'esprit du Roi François I. tout à fait disposé à la guerre contre les Infidéles. Ce qui se justifie par une lettre de ce Légat au Cardinal de Médicis qui est la même que Belleforêt a traduite en notre Langue. On y voit que ce Monarque offroit quarante mille hommes qu'il avoit dessein de commander en personne. Il l'auroit exécuté si le Pape & le Cardinal de Médicis, n'en eussent alors empêché l'effet par leurs injustes défiances, & par des pratiques secrettes contre la France. Bernard de *Bibienne* qui prévit les suites fâcheuses d'un procédé si peu judicieux, en écrivit fortement en Cour de Rome. On y desaprouva sa liberté, qui toute raisonnable qu'elle fût, ne laissa pas de lui être funeste; car étant arrivé à Rome en parfaite santé, il y mourut peu de tems après, le neuviéme novembre 1520, & on dit que ce fut de poison qui, selon Paul Jove, lui fut donné dans des œufs frais. Le Roi témoigna beaucoup de déplaisir de cette mort; il avoit infiniment d'estime pour ce Cardinal, & lui avoit donné l'Evêché de Coutance en Normandie: ce qui peut servir à convaincre de peu de bonne foi Guichardin, qui a écrit que Bernard de *Bibienne* n'avoit pas de bons sentimens pour la France. En mourant il ordonna que son corps fût porté dans l'égli-

se

ſe de Notre-Dame de Lorette, dont il étoit protecteur. On le dépoſa cependant dans l'égliſe de ſainte Marie d'*Ara cœli* à Rome, où l'on voit ſon épitaphe que ſes neveux eurent ſoin d'y faire graver. PIERRE de *Bibienne*, frére de ce Cardinal, mourut Nonce du Pape à Veniſe, & BARTHÉLÉMI de *Bibienne* un autre de ſes fréres ou de ſes neveux, écrivit avec aſſez de réputation. Nous avons vint-deux lettres de ſa façon, dans le Recüeil de celles des Princes. Le Cardinal de Bibienne avoit lui même écrit quelques piéces en vers, & avoit voulu honorer le fameux Raphaël d'Urbin de ſon alliance, en lui faiſant épouſer une de ſes niéces. Celui-ci s'y étoit engagé; mais eſpérant que le Pape le feroit Cardinal, & d'ailleurs n'ayant pas beaucoup d'inclination pour le mariage, il avoit toûjours différé d'accomplir ſa parole. * Bembo, *in Epiſt. l.* 7. 10. & 16. & *in Hiſt.* Guichardin, *lib.* 11. & 12. Paul Jove, *in Elog.* Garimbert, *l.* 1. *c.* 4. Ughel, *Italia ſacra.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana; de Epiſc. Conſtant.* La Roche-Pozai, *Nomencl. Cardin.* Auberi, *Hiſtoire des Cardinaux.* Belleforêt. Vaſari. Victorel. Ciaconius, &c.

BERNARD de Luxembourg, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique dans le XVI ſiécle, enſeigna long-tems à Louvain, & mourut l'an 1535 à Cologne, où il étoit Prieur du monaſtére des Dominicains. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Catalogus Hereticorum* en cinq livres; *Quodlibetum de Jubilao; Tractatus de Purgatorio; De Ordinibus Militaribus, &c.*

BERNARD (Jacques) Gardien des Cordeliers du Couvent de Rive à Genéve, ayant réſolu d'embraſſer la Réformation en 1535, fit afficher aux portes des Egliſes, & aux carrefours un Ecrit en forme de Théſes, contenant cinq propoſitions contre le Sacrifice de la Meſſe, & la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, contre le culte des Images, contre l'invocation des Saints, contre le Purgatoire & contre les Vœux monaſtiques, qui ſeroient ſoutenues dans un mois en ſon Couvent ſous lui Préſident, par un jeune Cordelier nommé *Louis-Bernard*, qui avoit déja quitté ſon habit. On ouvrit ces Diſputes le 30 mai, & elles ne finirent qu'à la S. Jean, quoiqu'il n'y eût en tout ce tems-là que deux Docteurs qui ſe préſentaſſent pour diſputer contre ſes Théſes; l'un Dominicain, fort habile homme, nommé *le Pére Chapuiſi*, qui réduiſit le Répondant & le Préſident, à de grandes extrêmitez; & l'autre nommé *Caroli*, qui s'étoit fait Proteſtant, n'agit pas de bonne foi, & ne diſputa pas auſſi fortement qu'il eût pu, afin de laiſſer l'avantage à ceux de ſon parti. Le Conſeil de Genéve, qui voulut aſſiſter à cette action comme Juge, avoit nommé quatre Sécretaires, pour écrire ce qui ſe diroit de part & d'autre, afin que tout étant examiné dans une aſſemblée générale, par des Syndics, & deux cens des plus notables Bourgeois, on prit une derniére réſolution, ſur le parti qu'on devoit embraſſer. Cependant le Gardien Bernard, pour faire voir à tout le monde qu'il ne doutoit point de la vérité de ſes Théſes, quitta ſon habit de Cordelier, & peu de jours après ſe maria avec la fille d'un Imprimeur de Genéve, à laquelle il apporta tout ce qu'il put enlever du Couvent, dont il avoit la garde. M. Ruchat remarque 1. que *Jean Chapuis* Dominicain, & que *Pierre Caroli* Docteur de Sorbonne ſe confeſſérent vaincus, & qu'ils déclarérent publiquement qu'ils embraſſoient la Religion Réformée: 2. Que Jacques Bernard avoit deux fréres *Louïs-Bernard* Prêtre de l'égliſe de ſaint Pierre, & *Claude-Bernard* chez qui Farel, Viret & Froment faillirent d'être empoiſonnez. On avoit gagné la ſervante qui mit du poiſon dans la ſoupe. Il n'y eut que Viret qui en mangea, & qui courut le riſque d'en mourir. Les Députez de Berne, qui étoient alors à Genéve en parlent dans une lettre datée du 13 mars 1535, qu'ils écrivoient à leurs Principaux. Ils diſoient que *Viret étoit ſi mal, qu'on n'en attendoit que la mort; que l'empoiſonneuſe avoit d'abord avoüé ſon crime, & que comme on lui avoit demandé qui le lui avoit fait faire, elle avoit répondu qu'ayant été à la journée de Thonon, quelques Evêques le lui avoient fait propoſer, par quelques-uns de leurs gens, lui promettant une groſſe ſomme.* Cependant dans les Hiſtoriens de Genéve, on ne voit pas qu'elle ait accuſé qu'un Chanoine nomme *Gounin Dorſiéres*, & un *Prêtre*, de l'avoir pouſſé à ce crime. Les deux freres de Bernard quittérent la Religion Romaine. * Maimbourg, *Hiſt. du Calviniſme.* M. Ruchat, *Hiſtoire de la Réformation de Suiſſe, tome* 5. *l.* 12. *p.* 254, *&c.*

BERNARD (Barthélemi). *Voyez* BERNHARDI (Barthélemi)

BERNARD de Bruxelles, fameux Peintre, étoit en réputation dans le XVI ſiécle. On ne ſait rien de poſitif du lieu ni du tems de ſa naiſſance. Le ſéjour qu'il faiſoit ordinairement à Bruxelles, peut lui en avoir donné le nom. Il fut fort eſtimé de l'Empereur Charles-*Quint*, pour lequel il fit ces belles chaſſes, où il a peint au naturel les portraits de ce Prince, & des Seigneurs les plus conſidérables de ſa Cour. On a répréſenté ſes chaſſes dans des tapiſſeries des Princes de la Maiſon d'Autriche, avec quelques autres qui ont été faites ſur les cartons de cet excellent Peintre, par les ordres du même Empereur, & de la Ducheſſe de Parme. Bernard a auſſi fait à Anvers un tableau du Jugement dernier, dont il dora le champ avant que d'y coucher les couleurs, afin que l'éclat de ce métal rendit le ciel plus radieux, & ſon embraſement plus naturel. Il a encore laiſſé ſeize cartons, qui répréſentent chacun un Prince ou une Princeſſe de l'illuſtre Maiſon de Naſſau, que le Prince d'Orange a recouvrez, & que Jean Jordans, un des meilleurs Peintres d'Anvers a copiez en huile. * Vaſari.

BERNARD (George) natif de Saint-Haon-le-Châtel, près de Rouane en Forès, qui vivoit vers l'an 1580, étoit Avocat à Lyon, où il publia quelques Ouvrages, & entre autres, un Sommaire de la Vie des Rois de France, pour ajoûter à leurs portraits; & un Traité de Droit intitulé, *Diviſiones in quatuor libros ſententiarum D. Juſtiniani Imper. quæ multos ex vaſto Pandectarum & Cod Tractatu delibatos locos complectuntur.* * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. pag.* 448.

BERNARD (Etienne) de Dijon, qui s'eſt aquis beaucoup d'eſtime dans le XVI ſiécle, & au commencement du XVII, étoit fils d'un autre *Etienne* Bernard, Sécretaire du Roi, & d'*Anne* Bénigne, & ſuivit le Barreau en qualité d'Avocat. Il fut Député par le Tiers Etat de Bourgogne, pour ſe trouver aux Etats Generaux de Blois tenus en 1588, & il y harangua ſi bien ſur les miſéres du tems, que le Roi Henri III. voulut avoir ſa Harangue, & l'aſſura qu'il avoit deſſein de l'appeller auprès de ſa perſonne, pour ſe ſervir de lui: ce que ce Prince auroit fait, s'il eut vécu plus long-tems. Depuis, il s'attacha au parti du Duc de Mayenne, fut elu Maire de Dijon, & en 1593 ſe trouva aux Etats de la Ligue à Paris, puis à la Conférence de Surenne. Ce fut dans le même tems que le Duc de Mayenne le fit pourvoir de la charge de Garde des Sceaux du Parlement de Bourgogne; & depuis il lui procura celle de Préſident en la Chambre de Juſtice établie à Marſeille. Bernard contribua dans la ſuite à la réduction de cette ville, ſous l'obéïſſance du Roi Henri IV. avec qui le Duc de Mayenne étoit alors aſſez bien. Il venoit de faire ſa paix, & avoit obtenu pour Bernard une charge de Conſeiller au Parlement de Bourgogne en 1596. L'année ſuivante ſa Majeſté lui donna l'Office de Lieutenant-Général au Bailliage de Châlon ſur Saône, où il mourut un Lundi 23 mars de l'an 1609, âgé de 56 ans. Il avoit publié ſa Harangue faite aux Etats de Blois, une Rélation de la réduction de Marſeille, & une autre de la Conférence de Surenne. Il traduiſit auſſi en François le Traité de Jérôme Platus, *De bono ſtatu Religioſi.* Bernard avoit épouſé *Marguerite* Paradin, & il en eut, entre autres enfans, JEAN Bernard, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, Auteur de divers petits Ouvrages en vers, & entre autres, de Diſtiques chronologiques ou numéraux, en quoi il réüſſiſſoit aſſez bien; & le célébre *Claude* Bernard, dit *le pauvre Prêtre*, dont nous allons parler. * *Voyez* l'Hiſtoire de M. de Thou. *Celle du Pére* Hilarion de Coſte. *Celle de Marſeille* de Ruffi. *Celle de France* de Dupleix. *Le Parlement de Bourgogne* de Paillot, & les autres Auteurs citez par le P. Louïs Jacob, *de Clar. Script. Cabil.*

BERNARD (Claude) ſurnommé *le pauvre Prêtre*, & vulgairement appellé *le Pére Bernard*, né à Dijon le 16 décembre 1588, étoit fils d'*Etienne* Bernard, Lieutenant-Général de Châlon ſur Saône. Il avoit l'eſprit vif, l'imagination forte, & l'humeur enjouée: ce qui le fit ſouhaiter dans toutes les belles compagnies, dès qu'il fut ſorti du Collége. Son penchant l'entraînoit aux feſtins, aux ſpectacles, & aux autres divertiſſemens du ſiécle, lorſque M. Camus Evêque du Bellay, ſe rendit à Dijon, pour quelques affaires importantes de ſon Diocéſe. Pendant deux mois de ſéjour que ce Prélat y fit, il eut pluſieurs entretiens avec ce jeune homme; & voyant en lui de belles diſpoſitions, il lui parla de ſe faire d'égliſe; mais Bernard ne voulant pas encore s'engager dans cet Etat, ſe donna à M. de Bellegarde, Lieutenant de Roi au Duché de Bourgogne, & Gouverneur de la ville de Dijon. Ce Seigneur, qui le chériſſoit, étant appellé à la Cour, l'emmena avec lui; & pour avoir lieu de l'avancer dans l'Etat Eccléſiaſtique par ſon crédit, il lui fit prendre la ſoutane, & l'obligea d'étudier en Théologie. Bernard ne laiſſa pas de conſerver ſon humeur enjouée, & de s'appliquer comme auparavant à répréſenter des Comédies, pour le divertiſſement des perſonnes de qualité dont il étoit connu. Mais enfin il ſe degoûta du monde, & ſe mit ſous la direction du P. Marnat Jéſuite, qui lui conſeilla de prendre les Ordres ſacrez. Bernard reçut l'Ordre de Prêtriſe dans l'égliſe du noviciat des Jéſuites, par les mains de l'Evêque du Bellay, & il célébra ſa premiére Meſſe à l'Hôtel-Dieu de Paris, où il aſſembla un grand nombre de pauvres, au lieu de ſes parens, ne voulant plus d'autre qualité que celle de *pauvre Prêtre.* Après avoir ſervi vint ans dans l'Hôtel-Dieu, avec une ferveur incroyable, il fut inſpiré d'aller à l'Hopital de la Charité, au fauxbourg Saint-Germain, pour y conſacrer ſes ſoins & ſes ſervices au ſoulagement des malades. Comme il étoit éloquent & zélé, il faiſoit des exhortations tres-pathétiques; mais ſes diſcours ne plaiſoient pas à tout le monde, parce qu'il prêchoit d'une maniére apoſtolique & peu étudiée. Quelques perſonnes lui conſeillérent de ceſſer ces exercices de piété; mais il mépriſa la cenſure des mondains, & non ſeulement il continua ſes prédications dans l'Hopital de la Charité, mais auſſi dans les priſons, & dans les places publiques. Il joignit les aumônes aux exhortations, & il diſtribuoit aux pauvres & aux priſonniers tout ce qu'il pouvoit amaſſer par les quêtes qu'il faiſoit chez les perſonnes charitables. Son zéle le faiſoit auſſi monter ſur les échafauts pour convertir, ou pour conſoler les criminels condamnez à la mort; & Paris a vu une infinité de malheureux qui ſe ſont convertis à la potence, ne pouvant réſiſter à la force de ſes exhortations & de ſes priéres. Il entretenoit l'amitié des Princes & des Grands, pour avoir plus de moyens de ſoulager les pauvres: c'eſt pourquoi il réſolut de recevoir chez lui ceux qui vouloient y manger en ſa compagnie, pour joüir de ſa converſation, qui étoit fort agréable. Il s'y eſt trouvé quelquefois juſques à cinq Chevaliers des Ordres du Roi, & ſix ou ſept Evêques; on y a vu auſſi des Princes & des Ambaſſadeurs, & toutes ces aſſemblées ſe terminoient toûjours à la gloire de Dieu, & au ſoulagement des affligez. Sa maiſon étoit auſſi le rendez-vous des Eccléſiaſtiques, & il donnoit ſouvent la premiére ſoutane à ceux qui embraſſoient cet état. Lorſqu'il alloit à la Cour, il diſoit hardiment la vérité aux uns & aux autres; mais avec tant de grace & de douceur, que ſa maniére d'agir, libre & franche, inſpiroit toûjours du reſpect pour ſes conſeils. Enfin, le 16 mars 1641, au retour d'une exécution, où il avoit fait de grands efforts pour convertir un Criminel endurci, qui s'étoit rendu après une longue réſiſtance, il fut attaqué d'une violente douleur de côté, dont il mourut le 23 de ce mois. Le même jour ſon corps fut porté à la Charité, & fut enterré en un endroit du cimetiére, qui eſt aujourd'hui renfermé dans l'enceinte de la nouvelle égliſe. Son cœur fut porté aux Minimes de Châlon ſur Saône, dans la chapelle de ſes parens, où il fut reçu le 17 avril, avec beaucoup de cérémonie. Son frére fit ce Diſtique numéral, qui marque le tems de ſa mort,

DIVI nataLIs BernarDo ILLVXIt, & eIVs
ParIsIIs CorpVs, Cor CabILone IaCent.

Il avoit écrit quelques Poëmes François qui n'ont point été publiez. * M. le Gauffre, *Vie du vénérable Claude Bernard.*

BERNARD (Edouard) *Voyez* BERNHARD.

BERNARD LOUINO, habile Peintre, fut Disciple de Léonard de Vinci, dont il avoit si bien pris la maniére que souvent l'on a fait passer des piéces de Louino pour être de Léonard. * Félibien, *Vies des Peintres, tome* 1. *Entretien* 2. *p.* 265.

BERNARD d'ORLAY. *Voyez* ORLAY (Bernard d')

* BERNARD (Jean) de Bapaume, de l'Ordre de saint Dominique, Licentié en Théologie, & Prieur du couvent de Douay, a publié les deux petits livres suivans, *de Confraternitate Rosarii*; *De Sodalitate Nominis Jesu.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 459.

BERNARD (Jacques) naquit le premier septembre 1658, à Nions en Dauphiné, de *Salomon Bernard*, Ministre Protestant & de Madelaine Galatin qui étoit d'une des meilleurs familles de Genéve. Lorsqu'il eut fait ses basses classes à Die, Académie des Réformez en Dauphiné, il fut envoyé avec son frére aîné qui mourut quelque tems après, à Genéve, pour y faire sa Rhétorique & sa Philosophie. Quand il eut fini sa Philosophie, il soutint des Théses avec M. Jean le Clerc son parent & son ami, & fit aussi avec lui sa Théologie sous Mrs Mestrézat, Turretin & Tronchin. Il s'appliqua en même tems à la Langue Hébraïque. Quand il eut achevé sa Théologie, il revint en France, & fut reçu Ministre en 1679, à l'âge de 21 an. Sa premiére église fut Venterol, bourg de Dauphiné; & la seconde, Vinsobre, dans la même province; mais s'étant trouvé du nombre de ceux qui avoient prêché dans des lieux interdits par les Edits du Roi, il fallut qu'il pensât à sortir de France en 1683, pour ne pas courir les risques d'être arrêté. Il s'en alla donc à Genéve, & ensuite pour plus grande sureté à Lausanne. Il y demeura jusqu'après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Il passa alors en Hollande, ou à la recommandation de M. le Clerc, il fut mis au nombre des Ministres Pensionnaires de la ville de Ter-Goude. Il se maria ensuite, & alla s'établir à la Haye où il demeura plusieurs années, enseignant à la Jeunesse les Belles Lettres, la Philosophie & les premiers Principes des Mathématiques: ce qui l'y fit connoître & lui aquit quelques amis. Nonobstant son séjour à la Haye, il prêchoit à Ter-Goude toutes les fois que son tour venoit, & de tems en tems à la Haye. En 1705, il y eut une place vacante dans l'Eglise Wallonne de Leiden, où il fut appellé au mois d'octobre de cette année. Dans le même tems, M. Volder Professeur en Philosophie & en Mathématiques à Leiden, ayant été déclaré *Emérite*, & dispensé d'exercer sa charge, M. Bernard fut nommé Lecteur en Philosophie, & fit en même tems les fonctions de Ministre & de Professeur, mais il n'eut ce dernier titre que le 12 février 1712, après la mort de M. Volder. Il se bornoit à expliquer la Logique de Port-Royal, & la Physique de Rohault. Il faisoit aussi des leçons sur les six premiers livres d'Euclide & sur l'Algébre. Il n'avoit eu, quand il alla en Hollande, guéres d'autre idée de Philosophie que celle que l'on peut puiser dans Descartes & ses Disciples; mais il s'appliqua depuis à la lecture des Philosophes Anglois, & profita de leurs lumiéres. Quoiqu'habitué dès l'âge de 21 an à prêcher, il ne laissoit pas d'écrire ses Sermons & de les apprendre par cœur, persuadé que les Sermons écrits sont toujours plus exacts, & pour le fonds des choses, & pour l'expression, que ceux que l'on prononce de l'abondance du cœur. Le soin qu'il avoit de s'informer de ce qui se passoit dans son troupeau, le rendoit quelquefois incommode; mais par là il rendoit ses exhortations plus justes & plus utiles. Il n'a fait imprimer aucun de ses Sermons, mais on en peut juger par deux Ouvrages de Morale qu'il a publiez, & qui sont proprement des Traittez composez de Sermons qu'il avoit prononcez sur ces matiéres. Il s'occupoit encore à dresser à l'éloquence plusieurs jeunes Théologiens, & leur donnoit des leçons sur l'Art de prêcher. Quoique d'un bon tempérament, il n'a pu résister longtems à tant de travaux & d'occupations. Il fut attaqué, au mois de mars 1718, d'une inflammation de poitrine, dont il avoit été menacé depuis long-tems. Il crut d'abord que ce ne seroit rien, mais après quelques jours de maladie, son mal augmenta considérablement, & l'emporta le 27 avril de la même année, à l'âge de 59 ans & huit mois. Il a laissé sa Veuve avec trois enfans, un fils & deux filles. En 1691, M. le Clerc, qui avoit fait jusqu'alors *la Bibliothéque Universelle*, ayant abandonné cet Ouvrage, M. Bernard se chargea de la continuation. Il fit la plus grande partie du tome 20, & les suivans jusqu'au 25, qui parut à la fin de l'année 1693, & qui fut le dernier, la mort du Libraire, ayant fait discontinuer cet Ouvrage. En janvier 1699, il entreprit de continuer la République des Lettres, interrompue depuis dix ans, & y travailla jusqu'au mois de décembre 1710. Le Libraire s'étant défait des exemplaires qui lui restoient, & M. Bernard n'ayant pu s'accommoder avec celui qui les avoit achetez, l'Ouvrage cessa de paroître jusqu'en 1716, que M. Bernard le reprit de nouveau. Il l'a continué jusqu'au mois d'avril 1718, c'est à dire, jusqu'à sa mort. Ses autres Ouvrages sont, *Recueil de Traitez de paix, &c. depuis l'an de J. C.* 536, *jusqu'à l'année* 1700, 4. vol. *in folio*; *Théatre des Etats de S. A. R. le Duc de Savoye, traduit du Latin*; *Traité de la Repentance tardive*; *De l'Excellence de la Religion*; *Supplément au Dictionnaire de Moreri, publié en* 1716; *Remarques sur les différentes éditions des livres*; *Dissertation où l'on fait voir qu'une Société de vrais Chrétiens est propre à se maintenir.* Le Journal Litteraire ajoûte qu'il a travaillé aux Journaux qui ont pour titre, *Histoire abbrégée de l'Europe*, & *Lettres Historiques*, dont il a fait les premiéres années. M. Bernard lisoit beaucoup, mais de bons livres, & dans un excellent ordre: ce qui lui a fait tirer de grands fruits de ses lectures. Il fut aux prises avec M. Bayle qui lui repliqua dans ses *Réponses aux Questions d'un Provincial.* Les Journalistes de Leipsic ayant fait au mois de mai 1713, un extrait de son *Traité de la Repentance tardive*, dont il fut choqué, il leur répondit par une lettre aux Journalistes de la Haye, inserée dans le *Journal Litteraire, tome* 3. *p.* 413. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 1. *p.* 130. *& suiv.*

BERNARD (Saint) Congrégation fondée par Martin Verga, Espagnol de nation, qui renouvella l'an 1425, en Espagne, l'ancienne Régle de Citeaux. Elle fut approuvée par le Pape Martin V, & elle a eu de fameux Colléges à Salamanque, à Alcala & ailleurs. * *Voyez* Aubert Le Mire, *l.* 5. *c.* 4. Mariana. Henriquez, &c.

BERNARD-CASTLE, c'est à dire, *le Château de Bernard, Bernardi castrum*, prend son nom d'une des premiéres familles Saxonnes, qui abordérent en Angleterre. C'est un bourg situé dans le diocése de Durham, aux confins du Comté d'Yorck sur la riviére de Tees, à cinq lieues de la ville de Durham, du côte du midi. * *Dict. Angl.* Maty, *Dict. Géogr.*

BERNARDE. *Voyez* BERNALDE.

BERNARDES (Diego) Portugais, né à Ponte-de-Lima, accompagna le Roi D. Sébastien en Afrique, pour y décrire les grandes actions, mais il fut fait esclave, & ne revint en Portugal que quelques années après. Les Portugais assûrent qu'il fut un de leurs plus excellens Poëtes dans le XVI siécle. Ses Oeuvres imprimées sont *Flores de Lima*, Lisbonne 1597, *in* 8; *Rimas Portuguesas Castellanas*, dans la même ville 1601, *in* 4. * *Mémoires de Portugal.*

BERNARDES (Manuel) né à Lisbonne le 20 août 1644, étudia avec succès les Belles Lettres, la Philosophie, le Droit Canonique, & la Théologie. Il étoit déja Prêtre & âgé de 30 ans, lorsqu'il entra dans la Congrégation de l'Oratoire. Ce fut là qu'il partagea tout son tems entre le confessional, la chaire & le cabinet. La nécessité d'écouter une foule de pénitens, & de prêcher souvent, ne l'empêcha pas de composer plusieurs livres; mais on assûre qu'il ne s'occupa à ce genre de travail que par obéissance pour ses supérieurs, à qui il les remettoit sans s'embarrasser de l'impression. Comme tout ce qu'il a donné consiste en Sermons, en méditations, & en réflexions spirituelles, on n'en donne pas le catalogue. Il n'étoit âgé que de soixante-six ans lorsqu'il mourut le 17 août de l'an 1710, & néanmoins il étoit tombé en enfance depuis quelque tems. * *Mémoires de Portugal.*

* BERNARDI (Guillaume) Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, a composé les livres suivans, *De Sacrarum Literarum communione & sensu*; *De Ritibus Catholicæ Ecclesiæ*; *De Sepulturis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 307.

BERNARDIN (Saint) dit DE SIENNE, parce que son pére étoit de cette ville, & de la famille des Albizeschi, & qu'il y passa lui-même la plus grande partie de sa vie, naquit en 1383, à Massa dans la Toscane. Ayant perdu sa mére Néra à l'âge de trois ans, & son pére à sept ans, il fut éleve par une de ses tantes jusqu'à l'âge de treize ans, que ses oncles Christophle & Ange Albizeschi le firent venir a Sienne, où il étudia la Grammaire sous Onuphre, & la Philosophie sous Jean de Spoléte. Il entra quelque tems après dans la Confrairie des disciplines de l'hopital de la Scala de Sienne, assista avec beaucoup de ferveur & de zéle les pestiferez, y pratiqua de grandes austéritez, & fit profession l'an 1405, de la Régle de saint François, dans le monastére de l'étroite observance de saint François, de la Colombiére près de Sienne. Ayant été ordonné Prêtre, il s'adonna à la prédication, & s'aquitta de ce ministére dans plusieurs provinces de l'Italie avec beaucoup de réputation. Mais s'il s'est rendu célébre par ses talens & par ses vertus, il l'a été encore plus par sa patience, & sur tout par son humilité, que Dieu récompensa par le don des miracles, durant sa vie & après sa mort. Ses ennemis l'accusérent d'avoir avancé dans ses Sermons quantité de propositions fausses, & le déférerent au Pape Martin V. qui le renvoya absous, après l'avoir entendu. Ce saint homme après avoir refusé les Evêchez de Sienne, de Ferrare & d'Urbin, se contenta de la qualité de Vicaire général de l'Observance de saint François en Italie, afin d'avoir lieu d'y réformer, comme il fit, ou d'y établir de nouveau près de trois cens monastéres. Il mourut à Aquila le 20 du mois de mai de l'an 1444, âgé de 61 ans, & le Pape Nicolas V. le canonisa en 1450. Nous avons divers Ouvrages de saint Bernardin de *Sienne.* Pierre Rodulfi, Evêque de Sinigaglia dans le Duché d'Urbin, les fit imprimer l'an 1591 à Venise en quatre volumes *in* 4. Depuis en 1636, le Pére Jean de la Haye, nous procura une seconde édition des Oeuvres de saint Bernardin, qu'il fit imprimer à Paris en deux tomes *in folio.* On voit dans le premier la Vie de ce Saint, écrite par le B. Jean de Capistran; une autre divisée en 69 chapitres; divers Eloges; la Bulle de sa canonisation, &c. avec un Carême intitulé, *Quadragesimale de religione Christiana*; un autre *de Evangelio æterno*; deux Avents, deux Carêmes, divers Sermons, & d'autres Traitez spirituels. Le second tome contient des Sermons & des Commentaires sur l'Apocalypse. * Wading, *in Annal. & Biblioth. Minor.* Willot, *Ath. Francis.* Trithéme & Bellarmin, *de Scriptura Ecclesiastica.* Possevin, *in Appar. Sacro.* S. Antonin. Sponde. Marc de Lisbonne. Rainaldi, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

* BERNARDIN (Théophile) de Sedan, Jésuite, a enseigné la Théologie, la Morale & les Controverses. Il a composé les Ouvrages suivans, *De perseverantia*; *Speculum perfectionis Religiosæ*; *Institutio Vitæ*; *De SS. Florentio, ejusque socio Martyribus*; *De l'aquisition des Vertus*; *Cynosura Christiana, sive de eligendo vitæ statu.* Il mourut l'an 1625, à Arras, âgé de 56 ans, après avoir été 32 ans Religieux. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, 832.

BERNARDIN DE BERNARDO. *Voyez* BERNARDO.

BERNARDIN DE PÉQUIGNY, Capucin. *Cherchez* PÉQUIGNY (Bernardin de)

BERNARDIN DE SAHAGUN, Religieux de l'Ordre de saint François, qui vivoit vers l'an 1580, (les autres disent 1615) étoit Espagnol, & avoit passé dans les Indes, où il s'arrêta dans le Mexique. Il y apprit la Langue du païs, & y composa en cette Langue une Grammaire, un Dictionnaire, & d'autres Ouvrages, qui peuvent être d'usage pour les Missionnaires & pour les

les nouveaux Chrétiens du païs, & y compoſa auſſi en Eſpagnol l'Hiſtoire de la Religion, du Gouvernement, & des coutumes des anciens Idolâtres des Indes; un Traité de la Conquête de la nouvelle Eſpagne ou Mexique &c. * Antoine de Léon, *Biblioth. Ind. Occident.* Wading, *de Script. Ord. Minor.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. &c.*

BERNARDIN DE TRÉVISO ou TREVISANUS. *Cherchez* TREVISANUS.

BERNARDIN DE TOME. *Cherchez* TOMITANUS.

BERNARDIN PINTURRICHIO. *Voyez* PINTURRICHIO.

BERNARDINS. *Voyez* CITEAUX.

* BERNARDO, ancienne famille noble de Veniſe, qui a donné à la République quatre Procurateurs de S. Marc, en 1458, en 1464, en 1562, & dans le XVII ſiécle. Le dernier fut auſſi envoyé en Dalmatie en qualité de Provéditeur. En 1546, Ma[illegible] Bernardo fut aſſaſſiné à l'inſtigation des fils de ſa ſœur, leſquels commirent ou firent commettre ce crime énorme pour ſe procurer la poſſeſſion de ſes riches threſors. Mais le ſoldat qui ſe vendoit pour exécuter cette barbare action, découvrit tout le complot, de ſorte que l'on ſe ſaiſit de ſes deux neveux Louïs & Marc Antoine Erizzo, dont le premier fut décapité, & l'autre condamné à une priſon perpétuelle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvernement de Veniſe.*

* BERNARDO (Bernardin de) Prêtre de Trapano, fut un excellent Poëte, & il en a donné pluſieurs preuves tant en Latin qu'en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BERNARTIUS (Ulmarus) premier Profeſſeur en Droit Canonique de l'Académie de Louvain, naquit à Leke village de Flandre, dans la Châtellenie de Mont-Caſſel. Il fut ſix fois Recteur de l'Académie. Outre quelques petits Traittez qu'il a compoſez, on a de lui un Ouvrage qui porte pour titre *de Pœnis Canonicis.* Il mourut à Louvain en 1570, dans la ſoixantiéme année de ſon âge, après avoir profeſſé le Droit pendant 22 ans. Il laiſſa par teſtament une rente de ſoixante ducats pour faire étudier deux jeunes garçons dans la Juriſprudence. Il aſſiſta au Concile de Trente de la part du Clergé de Louvain. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Athenæ Belgicæ.*

BERNARTIUS (Jean) *Voyez* JEAN BERNARTIUS.

* BERNAU, BERNAW, PERNAU & BERNGAU, petite ville du Cercle de Baviére ſur les confins de la Franconie dans le voiſinage de Neumark.

* BERNAU & BERNAW, petite ville du Cercle de Baviere ſur les confins de Royaume de Boheme entre Leuchtenberg & Tachau ſur la petite riviére de Nab.

BERNAU en Brandebourg. *Voyez* BERNOW.

BERNAY, petite ville de Normandie en France, avec Abbaïe, ſituée entre la ville de Liſieux & celle d'Evreux, à ſix lieues de la premiére, & à huit de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERNAZZANO de Milan, célèbre Peintre, excelloit à faire le paiſage. Il répréſentoit auſſi fort bien les animaux; mais parce qu'il ne pouvoit deſſiner la figure, il s'etoit aſſocié avec Céſar dà Seſto, qui deſſinoit d'une maniere aſſez agréable. On dit que Bernazzano imitoit ſi bien les fruits, qu'ayant peint quelques paiſages à freſque contre une muraille, où il avoit auſſi répréſenté des fraiſes, les unes meures, & les autres encore en fleur, il y eut des paons, qui, trompez par l'apparence de ces fruits, allérent ſi ſouvent les becqueter, qu'enfin ils rompirent l'enduit. * Félibien, *Vies des Peintres, tome 2. Entretien 3. p. 66.*

BERNBOURG ou BERNEBOURG, en Latin *Bernaburgum*, ville d'Allemagne dans la Haute Saxe, & dans la Principauté d'Anhalt, avec titre de Comté, eſt ſur le confluent du Wiper & de la Sale, qui ſe jette peu après dans l'Elbe. Elle eſt défendue par un château aſſez beau, que fit bâtir le Prince Albert II. qui donna de tres-beaux priviléges à la ville de Bernbourg. Elle eſt à quatre ou cinq lieues de Magdebourg, & de Deſſau. Elle eſt la réſidence d'un des Princes d'Anhalt-Bernbourg, qui poſſéde encore quelques endroits aux environs. * Baudrand. Bourgon, *Geograph. Hiſtorique.*

* BERNBOURG. Les Princes de Bernbourg ſont une branche des Princes d'Anhalt & viennent de CHRÉTIEN *l'Ancien*, ſecond fils de JOACHIM-ERNEST d'Anhalt. Il mourut en 1630, laiſſant CHRÉTIEN le Jeune qui a continué la poſtérité des Princes de Bernbourg, & FRÉDÉRIC qui fut la ſouche de la branche de Hatsgerode.

CHRÉTIEN *le Jeune* avoit épouſé en 1625, *Eléonor-Sophie* fille de *Jean* Duc de Holſtein-Sonderbourg. Il en eut dix-ſept enfans, dont l'un nommé *Victor-Amédée*, né le ſixiéme oct. 1634, a continué la poſtérité, & a introduit dans ſa maiſon le droit de primogéniture: ce qui fut confirmé par l'Empereur en 1678. Ce *Victor-Amédee* épouſa, en 1667, *Elizabeth*, fille de *Frédéric* Comte Palatin de Deux-ponts, & il en eut en 1668, 1. CHARLES-FRÉDÉRIC qui ſuit; 2. en 1669 LEBRECHT qui ſuit; 3. en 1674 *Jean-George* qui fit paroître beaucoup de valeur dans la bataille de Leuze, & qui mourut le 29 ſept. 1691.

CHARLES-FRÉDÉRIC épouſa en 1692, *Sophie-Albertine* fille de *George-Frédéric* Comte de Solms-Sonnewald de laquelle, outre quelques Princeſſes, il eut en 1694, FRÉDÉRIC GUILLAUME.

LEBRECHT épouſa en 1692, *Charlotte* fille d'*Adolphe* Prince de Naſſau-Schaumbourg, dont il eut quelques Princes & Princeſſes. L'âiné de tous eſt VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE né le ſeptiéme ſept. 1693. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BERNE ou BERN, en Latin *Berna*, ville & Canton de Suiſſe, ſur la riviére d'Aar. Bertholde IV. Duc de Zéringhen, commença cette ville vers l'an 1174. Bertholde V. ſon fils la fit continuer, & elle fut achevée vers l'an 1191. Son nom, qui veut dire *Ours*, a donné ſujet à divers contes qu'on fait. On dit que Bertholde IV. Duc, d'autres diſent Comte de Zéringhen, ayant tué un de ces animaux, d'une groſſeur effroyable, en jettant les fondemens de cette ville, voulut lui faire porter le nom de cet ours. D'autres rapportent la choſe diverſement. Quoi qu'il en ſoit, l'ours forme le blaſon des armes de Berne; & les Bernois ſont nourrir de ces animaux dans les foſſez de leur ville. On dit que Bertholde V. mécontent des Habitans de ſa ville nouvelle, la ſoumit à l'Empire du tems de Frédéric II. Celui-ci en donna le Gouvernement à Othon de Ravenſpurg, mais les Bernois ſe rendirent libres, & obtinrent même de grands priviléges. Un Comte de Kibourg voulut les ſoumettre, ſous prétexte qu'ils bâtiſſoient ſur l'Aar un pont qu'ils n'avoient aucun droit de conſtruire. Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes, & les Bernois ne s'en tirerent qu'avec le ſecours de Pierre Comte de Savoye, qui défit le Comte de Kibourg. Ce dernier étoit Eberard de Hapsbourg, Comte de Lauffembourg & de Kibourg. Les Bernois eurent tant de reconnoiſſance pour Pierre Comte de Savoye, qu'ils le reconnurent pour leur Protecteur, par traité du 25 novembre 1266. On ajoûte que ce Comte ayant fait aggrandir cette ville, mérita le titre non ſeulement de Défenſeur & de Tuteur, mais encore de Pére & de ſecond Fondateur de Berne. En 1268, Philippe Comte de Savoye, fut encore reconnu Protecteur de cette ville après ſon pére, mort au mois de Juin de la même année. Cette alliance rétablit la liberté de Berne, que les Habitans pensérent perdre en 1286 & 1287, lorsque Rodolphe de Hapsbourg, élu Empereur, leur fit la guerre. Ils obtinrent néanmoins la paix, & ſe maintinrent juſqu'en 1353, qu'ils firent alliance avec les autres Cantons. Depuis ce tems, cette République s'eſt rendue tres-puiſſante. La Religion Romaine y avoit toûjours fleuri, & les Bernois paroiſſoient zélez pour elle. Ils changérent de ſentimens en 1527, car ſuivant l'exemple de ceux de Zurich, ils reçurent la doctrine de Zuingle; & après avoir publié quelques Décrets touchant la Religion, ils abolirent entiérement dans leurs terres l'autorité du Pape. Depuis ce tems-là, ils ont toûjours fait profeſſion de cette même doctrine. C'eſt dans cette ville qu'éclatérent particuliérement ces grandes diſputes entre les Franciſcains & les Dominicains, touchant la Conception immaculée de la ſainte Vierge, en l'année 1507, dont on peut voir l'Hiſtoire dans Stumpf, *in Chron.* C'eſt auſſi dans cette ville que Valentin Gentilis fut mis à mort pour ſes horribles blaſphêmes contre la Religion. Berne eſt une ville riche & bien ſituée; il y a trois grandes rues, dont les maiſons ſont toutes bâties de pierres de taille, & preſque toutes élevées ſur des portiques: ce qui forme une gallerie qui régne preſque dans toute la ville, tres-commode pour eviter les injures du tems. L'ancienne égliſe de ſaint Vincent ſert aujourd'hui de temple aux Habitans. L'Arſenal, qui eſt un des mieux fournis de la Suiſſe, & la Bibliothéque publique, méritent la curioſité des Etrangers. Berne eſt ſituée ſur une plate-forme, dans une maniére de preſqu'iſle, que forme la riviére d'Aar, qui lave cette ville en trois endroits differens; & le quatriéme eſt fortifié aſſez réguliérement, avec quatre grands baſtions revêtus de foſſez à fonds de cuve, qu'on voit toûjours remplis de l'eau d'un torrent voiſin.

Le Canton de Berne eſt le plus grand & le plus puiſſant des treize. Il touche au levant ceux d'Uri, d'Underwald & de Lucerne, & le territoire de Bade & de Bremgarten; au couchant, les Comtez de Bourgogne & de Neufchâtel; au nord, les terres de Soleurre & de la Maiſon d'Autriche; & au midi, le Vallais & la Savoye; il confine auſſi de ce côté avec les terres de France, & bien près de celles de la République de Genéve. Ce Canton eſt de tres-grande étendue, & occupe en longueur plus de quatre journées ordinaires de cheval, & plus de deux en largeur qui n'eſt pas égale par tout. En général, il eſt tres-fertile, & fournit principalement des vins en abondance; mais particuliérement le païs de Vaux, l'un des plus beaux & des plus agréables du monde, lequel s'étend entre le mont Jura & le lac de Genéve, & enferme un long & excellent vignoble, appellé communément *la Côte*, capable de fournir tout le Canton, & d'en donner encore à ſes voiſins, pour ne rien dire des vins de la Vaux, que produit une autre côte, qui s'étend le long du même lac, entre Lauzane & Vevay. On croit que le Canton de Berne peut mettre juſqu'à 30000 hommes ſous les armes. Ce païs eſt rempli de quantité de Nobleſſe, d'agréables villes & de beaux châteaux, & l'on pourroit preſque dire que c'eſt une ville continuelle: ce que le Duc de Rohan, *dans la Rélation de ſon Voyage des Païs-Bas*, diſoit autrefois de la Hollande. Car en effet, les bourgs, les villages & les châteaux, ſe ſuivent de ſi près au païs de Vaux, qu'à les découvrir de loin, l'œil peut faire croire facilement qu'ils ſe touchent. Ce Canton ſe diviſe généralement en païs Allemand & en païs Roman. Le premier eſt ainſi nommé, parce qu'on y parle la Langue des Suiſſes, qui eſt comme un Dialecte de l'Allemand; & il comprend pluſieurs contrées, comme le Haut & Bas Argow, le Haut & Bas Sibenthal, le Val-Haſel, &c. avec pluſieurs bonnes villes & grands Bailliages. Les quatre principaux, appellez *Landtgericht*, ſont gouvernez par les quatre Banderets de la ville de Berne, ſous les enſeignes deſquels ces Bailliages marchent en guerre, ſavoir, Chonolingen, Soetingen, Sterneberg & Zollighoffen. Les autres ſont Aarbourg, Aarwangen, Biberſtein, &c. avec les villes franches, gouvernées par des Avoyers, qu'on y envoye, comme ſont Arberg, Aarow, &c. Le païs Roman, ainſi nommé, parce qu'on y parle la Langue Françoiſe, qui eſt un rejetton de l'ancienne Langue Romaine, & même la Savoyarde parmi le peuple, comprend, entre pluſieurs belles contrées, celles qu'on appelle le païs de Vaux, parce que c'eſt une agréable vallée, qui s'étend depuis le mont Jura juſqu'au lac de Genéve. Ce païs comprend encore les Bailliages ſuivans, Avanches, Lauſanne, Morges, Moudon, Nion, Oron, Romain-Moutier, Vevay & Yverdun, avec quatre autres, que les Bernois poſſédent conjointement avec ceux de Fribourg, qui ſont Morat, Echalans, Granſon & Schwartzembourg. Il contient auſſi les Mandemens d'Aigle, d'Olon, de Bex & d'Ormont; le Gouvernement de Beaumont, autrefois Abbaïe, au pié du Mont-Jura, près de Nion; & les Baronies d'Aubonne, de Chaſtelar, &c. La ville de Payerne jouït de grandes franchiſes, & a ſon Avoyer, choiſi

choisi entre ses Bourgeois pour la gouverner. Il est établi néanmoins par les Seigneurs de Berne, qui y tiennent un *Schafner* ou *Receveur*, lequel demeure dans l'Abbaïe, & est comme un Bailli, bien qu'il n'ait aucune jurisdiction dans la ville, mais seulement sur deux ou trois villages voisins.

Avant le changement de Religion, Berne dépendoit pour le spirituel de l'Evêque de Lausanne; mais l'an 1528, on y établit un Consistoire, composé de huit Juges, deux du petit Conseil, quatre du grand, & deux Ministres, avec un Sécretaire & un Officier. Pour ce qui est du gouvernement politique, il y a dans Berne un Conseil qu'on nomme le Conseil des deux cens, quoiqu'il soit composé de près de trois cens personnes, & le Conseil de vint-cinq. Ses premiers Magistrats sont deux Avoyers, dont les charges sont à vie. Après eux sont les Banderets, qui sont au nombre de quatre, & dont on parlera plus bas; ensuite deux Boursiers ou Thrésoriers, dont l'un est pour l'ancien Territoire d'Allemagne, & l'autre pour le Territoire François. Il y a outre cela des Gens tirez du Conseil des vint-cinq, qu'on nomme les Secrets, parce que si quelqu'un a des plaintes secrettes à faire, ou quelque secret à révéler, c'est à eux qu'on s'adresse. Leur pouvoir est grand, puisqu'ils assemblent le Conseil des deux cens toutes les fois qu'ils le jugent à propos, & qu'ils peuvent accuser toute sorte de Magistrats, sans en excepter même les Avoyers. Les Baillis des soixante & douze Bailliages dont le Canton est composé, sont choisis par le Conseil des deux cens, qui les tire de son corps: ils sont en même tems Gouverneurs & Juges; leurs Offices sont pour six ans. Il n'y a que les Citoyens de Berne qui soient admis au Conseil des deux cens, & il faut être marié pour y avoir entrée. Les Seigneurs qui ont droit de justice, nomment des Juges qu'on appelle Châtelains, & qui jugent sans appel quand il s'agit de moins de deux pistoles. On appelle de leurs autres jugemens aux Baillis, & de ceux-ci au Conseil des deux cens, ou les sentences de mort doivent être confirmées avant que d'être exécutées. L'adultére est puni de mort quand on y est surpris pour la troisiéme fois, & la simple fornication pour la cinquiéme. Tout homme qui peut porter les armes est enrôllé, & sait le poste où il doit se rendre, & les armes dont il doit se servir. La ville de Berne est divisée en quatre corps, dont le premier est celui des Boulangers, le second des Bouchers, le troisiéme des Tanneurs, & le quatriéme des Maréchaux. Chaque Citoyen de Berne est incorporé dans une de ces Sociétez, qu'ils appellent Abbaïes. Chacune d'elles choisit deux Banderets, qui de quatre en quatre ans tour à tour exercent leur office, & ont outre cela un Bailliage à vie. Ils sont ainsi nommez des banniéres des Abbaïes qui leur sont commises. Leur pouvoir est tres-grand, sur tout celui des quatre qui sont en charge; car ils examinent & passent toutes sortes de comptes. Ce n'est que par eux qu'on peut être admis à l'élection des Offices, & personne ne peut être proposé pour le Conseil des deux cens sans leur approbation. Le changement de Religion qui se fit à Berne en 1528, fut précédé d'une dispute publique sur dix théses qui renfermoient les articles controversez. La dispute dura 19 jours consécutifs, un seul excepté, ayant commencé le sixiéme janvier 1528, & n'ayant fini que le 25 du même mois. On s'assembloit deux fois par jour. On invita tous les Ecclésiastiques de tous les Cantons & des Païs circonvoisins. Il y eut un nombre prodigieux d'Auditeurs. Les Principaux tenans de la part des Protestans étoient *Haller* & *Colbius* Théologiens de Berne, *Zuingle*, *Oecolompade*, & *Farel*. Tout se passa en ordre sous la direction de quatre Présidens qui furent choisis, savoir *Joachim Vadian*, Bourguemâitre de S. Gal, *Nicolas Priefer* Doyen de S. Pierre de Bâle, l'Abbé de *Gottstatt*, & *Conrad Schmid* Commandeur de *Kussnacht*. Un Prêtre de Soleurre, nommé *Jacques de Munster*, ayant assisté à cette Dispute en fit la rélation, dans une lettre à *Sigismond de S. Trudon* Chanoine de S. Victor de Mayence, où il se plaint amérement de l'ignorance & de la corruption des Ecclésiastiques Romains. *Ruunt res nostræ*, dit-il, *sola nostra inertia, & quia literatos nullos nostri Coryphei alunt. O tempora! ô mores! ô nostram socordiam! quam facilè potuisset hoc malum caveri, si studiosorum quam scortorum nostri Episcopi amantiores essent.* Cette Dispute se trouve dans un grand détail, dans le *second tome de l'Hist. de la Réformation de Suisse* par M. Ruchat. * Simler, *de la République des Suisses.* Plantin, *Hist. de la Suisse.* Bertius, *Descript. Germ.* Guichenon, *Histoire de Savoye.* Guilleman. Bullinger, &c.

CATALOGUE DE MESSIEURS LES AVOYERS de la ville de BERNE.

Elect. — *Mort.*

1218. Othon de Ravenspurg, fut Baillif Impérial depuis l'an 1218, & la mort du Duc Berchtold, jusques en 1223, où Frédéric II. Empereur en fit une ville libre Impériale, & lui accorda le privilége de se gouverner par elle même.
1. 1223. Walther de Wædischweil, Baron d'Untersëen & Chevalier.
2. 1225. Cunon de Sumiswald.
3. 1227. Cunon de Jægistorff.
4. 1229. Jaques de Grasbourg, Baron.
5. 1239. Guillaume de Boll.
6. 1244. Rodolphe Hoffmeister, Chevalier.
7. 1244. Berchtolde Bogner.
8. 1251. Pierre de Bubenberg, Chevalier.
9. 1253. Pierre Graf de Bucheg.
10. 1255. Ulric de Wippingue.
11. 1255. Burchard d'Egerten.
12. 1258. Henri de Bubenberg, Chevalier.
13. 1269. Cunon de Bubenberg, Chevalier.
14. 1272. Pierre de Bubenberg, Chevalier.
15. 1275. Pierre de Krambourg, Chevalier.
16. 1280. Nicolas de Munsingue, Baron.

Elect. — *Mort.*

17. 1284. Ulric de Bubenberg, Chevalier & Baron.
18. 1293. Jaques de Kienberg, Chevalier.
19. 1299. Cunon Muntzer, Ecuyer.
20. 1303. Laurent Muntzer, Ecuyer.
21. 1304. Philippe de Kien, Chevalier & Baron.
22. 1319. Jean de Bubenberg, Chevalier & Baron.
23. 1320. Berchtolde de Rumlingue.
24. 1323. Pierre d'Egerten Ecuyer.
25. 1325. Jean de Bubenberg, le jeune, Chevalier.
26. 1328. Jean de Krambourg, Chevalier & Baron.
27. 1330. Werner Muntzer, Ecuyer.
28. 1334. Jean de Bubenberg, Chevalier. En 1348, on l'exila de la ville, parce qu'on le soupçonnoit de s'être laissé corrompre par quelque présent; mais en 1362, on lui accorda sa grace & il fut admis au petit Conseil.
29. 1348. Pierre de Balm.
30. 1352. Conrad de Holtz, dit Schwartzenbourg.
31. 1354. Pierre de Seedorff.
32. 1355. Pierre de Krauchthal.
33. 1357. Jean de Spins, Chevalier.
34. 1358. Cunon de Seedorff.
35. 1362. Nicolas de Schwartzenbourg. Il fut déposé la même année, étant soupçonné d'avoir reçu des présens.
36. 1362. Jean de Bubenberg, Chevalier.
37. 1362. Pierre Schwab.
38. 1367. Ulric de Bubenberg.
39. 1372. Ulric d'Englisberg.
40. 1382. Jean Jaques de Seffiingue.
41. 1383. Othon de Bubenberg, Chevalier.
42. 1391. Louïs de Seffiingue, Coseigneur d'Oberhoffen. 1407
43. 1407. Peterman de Krauchthal, Seigneur de Conolfingue.
44. 1417. Nicolas Hoffmeister, Chevalier & Seigneur de Twann. 1444
45. 1444. Ulric d'Erlach, Seigneur de Wyl & de Jægistorff 1465
46. 1447. Henri de Bubenberg, Chevalier & Baron de Spietz 1465
47. 1451. Rodolphe de Ringoltingue, Seigneur de Landshut 1458
48. 1457. Gaspard de Stein, Chevalier, Seigneur de Munsingue 1465
49. 1458. Thuring de Ringoltingue, Seigneur de Landshut. 1483
50. 1463. Nicolas de Scharnachthal, Chevalier & Seigneur d'Oberhoffen. 1480
51. 1465. Nicolas de Diesbach, Chevalier, Seigneur de Diesbach & de Signau. 1475
52. 1468. Adrien de Bubenberg, Chevalier & Baron de Spietz. 1479
53. 1470. Pierre Kissler, Boucher de profession, fut élu en dépit de la Noblesse. 1480
54. 1471. Peterman de Waberen, Chevalier, Colonel & Seigneur de Belp. 1491
55. 1479. Rodolphe d'Erlach, Seigneur de Wyl & Jægistorff, &c. 1507
56. 1481. Guillaume de Diesbach, Chevalier, Seigneur de Diesbach, Signau & Brandis. 1517
57. 1495. Henri Matter, Chevalier. 1508
58. 1507. Jean Rodolphe de Scharnachthal, Chevalier, Seigneur d'Oberhoffen. 1512
59. 1512. Jaques de Watteville, Colonel de 4000 hommes dans le Milanois. 1525
60. 1519. Jean d'Erlach, Baron de Spietz & Seigneur de Wyl, de Jægistorff & Colonel. 1539
61. 1529. Sébastien de Diesbach, Chevalier & Colonel. Il quitta Berne par dépit & s'en alla demeurer à Fribourg en 1534
62. 1534. Jean Jaques de Watteville, Seigneur de Colombier. 1560
63. 1540. Jean François Nægelin, Seigneur de Munsingue & de Bremgarten. Il résigna la charge en 1568. 1579
64. 1562. Jean Steiguer, Baron de Rolle, de Mont le Vieux, de Mont le Grand & de Bierre, Seigneur du Rosey, de Cuarney, de Beguin, de Mollens, de Munsingue & de Wichtrach. 1581
65. 1568. Béat Louïs de Mulinen. Il résigna en 1579, & mourut la même année 1579
66. 1582. Jean de Watteville. 1604
67. 1590. Abraham de Graffenried. 1601
68. 1597. Jean Rodolphe Saguer. 1623
69. 1600. Albrecht Manuel, Seigneur de Cronay. résigna en 1632. 1637
70. 1623. Antoine de Graffenried. 1628
71. 1629. François Louïs d'Erlach, Général, Baron de Spietz & Seigneur d'Oberhoffen. Il fut pére de 36 enfans qu'il eut de Salomé Steiguer & de Jeanne de Graffenried, ses deux épouses. 1651
72. 1632. Claude Weyerman. 1636
73. 1636. Nicolas Dachselhoffer, résigna en 1668. 1670
74. 1651. Antoine de Graffenried, Seigneur de Carrouge, de Boriaux & de Cullayes, Coseigneur de Meziéres-le-Jorat. 1674
75. 1668. Samuel Frisching. 1683
76. 1675. Sigmond d'Erlach, Général & Baron de Spietz. 1699
77. 1684. Jean Antoine Kilchberguer, Seigneur de Bremgarten. 1696
78. 1696. Jean Rodolphe Sinner. 1708
79. 1700. Emanuel de Graffenried, Seigneur de Bellerive &

	Elect.		Mort.
		de Vallemand.	1715
80.	1708.	Jean Frédéric de Villading, Seigneur d'Urtenen & de Mattstetten & Chevalier de St. Marc.	1718
81.	1715.	Samuel Frisching, Seigneur de Rumlingue.	1721
82.	1718.	Christophle Steiguer. Il vivoit encore en 1731.	
83.	1721.	Jérôme d'Erlach, Baron de l'Empire, cy-devant Général dans les troupes Impériales, Chevalier des Ordres de Wurtemberg & de Bareith, Seigneur de Wyl, Særisweil, Bærisweil, Urtenen, Mattstetten, Thunstetten, Hindelbanck, &c. Il vivoit encore en 1731.	

BERNEBOURG. *Cherchez* BERNBOURG.

BERNECASTEL, en Latin *Taberna Mosellanica*, ville d'Allemagne dans l'Electorat de Tréves, sur la Moselle, & sur les confins du Comté de Spanheim. Elle est assez petite; mais elle a été autrefois plus considérable, quand elle étoit ville Impériale. Elle n'appartient à l'Electeur de Tréves que du tems de Jean II. qu'elle fut tirée de la Matricule de l'Empire par Rodolphe I. Empereur. Elle est à cinq milles d'Allemagne au dessus de Tréves, & Chef d'un Bailliage. * Bourgon, *Geogr. Histor.*

BERNECCER. *Voyez* BERNEGGER.

* BERNECK ou PERNECK, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie, au nord-nord-est de Bareith, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

* BERNECK, château dans le Cercle de Souabe au Duché de Wirtemberg, à l'ouest-sud-ouest de Stutgard, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

BERNEGGER (Matthias) naquit en 1582, à Halstadt en Autriche, où son pére Blaise Bernegger étoit Juge & Conseiller. Il eut pour maître Wolfgang Pickler que dans la suite il entretint à ses dépens lorsqu'il fut chassé pour la Religion. De Halstadt il alla à Wels, & de là en 1598 à Strasbourg où il apprit l'Histoire & les Mathématiques, ausquelles il joignit la connoissance des Langues Françoise, Italienne & Hollandoise. Dans ses voyages de Bohéme, du Palatinat & du Tirol il se fit connôitre aux Savans. Son mérite lui attira la vocation au Rectorat de Dourlach, mais il ne l'accepta pas, aimant mieux chercher son avancement à Strasbourg, où il fut Sous-Recteur des hautes classes. Dans ce tems-là Bitschius ayant été fait Professeur en Jurisprudence, il lui succéda dans la charge de Professeur en Histoire, & la place de Professeur en Rhétorique ayant été vacante pas deux fois, il fut obligé de la remplir chaque fois. Après cela il fut fait Chanoine, & cela lui fournit les moyens & l'occasion de dresser une belle bibliothéque, & de travailler à mettre au jour les meilleurs Auteurs. Il commença par *Justin* & *Tacite* qui eussent été suivis de *Suétone*, *de Velleius Paterculus*, *de Tite-Live*, *d'Arrien*, *de Cicéron*, *de Sénéque*, & principalement de *Salluste*, *de Thucydide & de Pachymére*, si la mort ne l'eût enlevé en 1640. Quatre ans auparavant il avoit été obligé de garder le lit, employant ce tems-là à lire lui même, ou à se faire lire par d'autres. Dans quelques intervalles où il jouissoit de quelques momens de santé, il les mettoit à profit pour le bien de ses Auditeurs, se faisant quelquefois mener hors des portes pour leur enseigner la Géométrie & l'Arpentage: à quoi entre autres Silvius Nimrod Duc de Wirtemberg prenoit un plaisir singulier. Il fut extrémement regretté des pauvres, ausquels il faisoit souvent distribuer le tiers de sa pension. Outre ses *Commentaires sur Justin* & *sur Tacite*, on a encore de lui, *Idolum Lauretanum*; *Canon Sinuum, tangentium & secantium*; *Proaulion Tubæ pacis contra Scioppium*; *Tuba pacis Anti-scioppiana*; *Reipublicæ Argentoratensis Delineatio*, *Speculum Boni Principis*; *De jure eligendi Reges & Principes*; *Diatribæ in Suetonii Tranquilli Augustum*; *Quæstiones Miscellaneæ ex Floro*; *Galilæi de Proportionum instrumento cum Notis*; *Idem de Systemate Mundi*; *de S. Scripturæ testimoniis in conclusionibus mere naturalibus non usurpandis*; *Plinii Panegyricus cum Notis*; *Sphæricæ ac Geographiæ Compendium*; *Observationes Historico-Politicæ*; *Lupol. de Bebenburg Tractatus de Juribus Regni & Imperii Romani*, *& Gier. Balbi de Coronatione Liber*; *Lipsii Politica ad disputandum proposita*, *Oratio, quod de Bonifacio VIII. Papa dictum, intrasse ut vulpem, &c. id æque vere de universo Papali regno dici posse*; *Panegyricus Ludovico XIII. Galliarum Regi dictus*, *Laudatio funebris Gustavi Magni Suecorum Regis*. On a aussi quantité de lettres, entre lui & Grotius, Kepler & Schikkard, & enfin toutes sortes de Disputes sur l'Histoire & sur la Politique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *in Memor. Philosophorum*, *décade* 4.

BERNEK. *Voyez* BERNECK.

BERNERUS, Moine de saint Remi de Rheims, fut envoyé l'an 948, avec quelques Moines, pour établir la discipline monastique au monastére d'Hombriéres, dans le Vermandois. Il envoya des Moines à Saint-Quentin pour prendre la place des Clercs de l'église de ce lieu, dont la vie n'étoit pas réglée. Il a écrit la Vie de sainte Cunegonde, & l'histoire de la translation de ses Reliques. * D. Mabillon, *II. sæcul. Bened.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du X. siecle.*

* BERNERUS (Lubert) de Zwoll, l'une des premiéres lumieres des Clercs de la Congrégation de S. Jérome & de S. Grégoire à Déventer, mourut à Zutphen, l'an 1398. On trouve sa Vie, & ses exercices de piété dans les Oeuvres de Thomas. . . . . * Valere Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 628.

BERNEVAL. *Voyez* BRUNEVAL.

BERNGAU. *Voyez* BERNAU.

BERNHARD (Edouard) naquit le deuxiéme mai 1638, dans la Province de Northampton. Il commença le cours de ses études à Londres âgé de dix ans, & y fit de si grands progrès qu'à l'âge de 17 ans il fut trouvé digne d'être reçu au nombre des Ecoliers du Collége de Jean Batiste à Oxford. Le principal but de ses études étoit la Litérature Orientale & les Mathématiques, qu'il étudia sous Wallisius. Il y réussit si bien, qu'en 1667 il fut fait Procurateur de l'Académie. Ayant fonctionné dans cet emploi pen-

dant un an, il passa en Hollande pour examiner les manuscrits que *Joseph Scaliger* & *Levin Warner*, avoient léguez à la Bibliothéque publique de Leide. Il examina aussi un Manuscrit Arabe de la Bibliothéque de Golius, contenant les 5. 6. & 7. Livres des Sections Coniques d'*Apollonius Pergæus*. A son retour en Angleterre on lui offrit, en attendant quelque chose de meilleur, le Vicariat de la Chaire de Professeur en Astronomie, car Wrennus qui avoit occupé ce poste, étoit nommé Inspecteur des Bâtimens du Roi. Bernhard ne manquoit pas d'occasions de s'avancer dans les emplois ecclésiastiques, mais il préféra toûjours le titre de Professeur aux plus riches prébendes. En 1673, il eut à plein la Chaire d'Astronomie. Outre ses leçons publiques il s'étoit engagé à contribuer tout ce qu'il pourroit, à la *Collection des Mathématiciens* projettée par le Docteur Fell, qui cependant ne fut pas exécutée. En 1676, Charles II. l'envoya en France en qualité de Gouverneur de ses deux fils naturels, qu'il avoit eus de la Duchesse de Cléveland; mais Bernhard ne s'accommodant point de l'air de la Cour, qui ne convenoit pas avec son ingénuïté naturelle, resta à peine une année en France. De retour en Angleterre il s'attacha à donner une édition de *Josephe*. Il amassa pour cet effet tous les matériaux imaginables, afin d'en rendre l'édition plus complette. Mais le trop grand nombre des *variantes leçons*, les longues Dissertations qu'il y inséroit, & le choix qu'il avoit fait de la Version de Ruffin, firent que l'Ouvrage ne se finit pas; ce qui causa de grandes difficultez entre ceux qui étoient intéressez à l'édition de cet Ouvrage. Tout cela causa bien du chagrin à Bernhard Pour le dissiper, il médita un voyage en Hollande, auquel il fut entiérement déterminé par l'auction publique, qui s'y devoit faire, de la Bibliothéque de *Heinsius* en 1683. Il fut si agréablement reçu en Hollande, qu'il auroit volontiers accepté la Chaire de Professeur aux Langues Orientales à Leiden. Mais ses espérances ne furent pas remplies à cet égard; il fut donc obligé de prendre patience jusques en 1691, où Pierre Mewesius, Evêque de Winton le nomma à la Cure de Brightwell. Pendant qu'il avoit cet emploi, il travailla aux Catalogues des Manuscrits de la Bibliothéque Bodleienne, & de quelques autres Bibliothéques publiques & particuliéres. En 1695, on annonça en Hollande l'auction de la Bibliothéque de Golius; Bernhard engagea le Docteur *Narcisse Marsham*, Archevêque de Dublin à se résoudre d'acheter à cette auction tout ce qu'il y auroit de bons & de rares Manuscrits Orientaux. Bernhard partit donc pour l'emplette & s'en aquitta parfaitement bien. A peine fut-il de retour en Angleterre, qu'il y mourut le 12 janvier 1696. Ses Collections & divers de ses Ouvrages en manuscrit, furent achetez & joints à la Bibliothéque Bodleienne. Voici le titre des Ouvrages qu'il a fait imprimer, *De mensuris & ponderibus*; *Orbis Eruditi Literatura à Charactere Samaritano deducta*; *Canon præcipuarum è stellis fixis secundum observata Majorum*; *Dévotions particuliéres*, ce dernier est écrit en Anglois. * Th. Smith, *Vit. Bernardi adnex. Epist. Huntingdoni.*

BERNHARDI (Barthélemi) né à Feldkirk en Souabe l'an 1487, fit ses Humanitez à Eysenac, & alla ensuite étudier en Théologie à Erford, où il fut fait Bachelier. Il fut fait Soudiacre à Brandebourg, & Diacre à Halberstadt. Quand il fut Prêtre, il en alla faire les fonctions à Coire chez les Grisons. Il en sortit pour aller à Wittenberg, où il enseigna la Physique d'Aristote. Mais il ne se borna pas à cette profession. Il se mit à étudier la Théologie, & fit connoissance avec Luther, qui l'estima tant, qu'il voulut présider à une Thése qu'il soutint sur les matiéres de la Grace & du Libre Arbitre. Cette Thése, qui fit beaucoup de bruit, parce qu'on y accusoit de Pélagianisme les Théologiens de ce tems-là, fut soutenue en 1516, un an avant les fameuses Théses de Luther contre les Indulgences. En 1518, Bernhardi fut fait Recteur de l'Académie de Wittenberg, & bientôt après on lui donna le gouvernement de l'église de Kemberg, qui est dans le voisinage. Il gouverna cette église pendant 33 ans, & il lui fit embrasser la Réformation. Pour faire voir qu'il condamnoit le célibat des Prêtres, il se maria publiquement le jour de la saint Barthélemi de l'année 1521. Quoique Luther approuvât le mariage des Prêtres, il crut que Bernhardi s'étoit un peu trop pressé. Ce mariage en effet scandalisa les Catholiques. Le Cardinal Albert, qui étoit Electeur de Mayence, Archevêque de Magdebourg, & Evêque d'Halberstadt, écrivit à l'Electeur de Saxe, & le pria de lui envoyer Bernhardi à Hall, afin qu'il rendît compte de sa conduite. Bernhardi ne voulut pas y aller, mais il fit écrire par Mélanchthon une grande Apologie, datée du 21 octobre 1521, dans laquelle il prétendoit montrer par plusieurs passages de l'Ecriture, & par la pratique de l'Eglise ancienne, que le mariage n'est point défendu aux Prêtres. Cette Apologie est datée du 21 octobre 1521, & se trouve dans le second Tome des Oeuvres de Luther. Il présenta aussi sur le même sujet une requête à Fréderic Electeur de Saxe, par laquelle il le prioit de le protéger contre ses ennemis, qui lui faisoient un crime de ce qu'il avoit préféré la liberté évangélique à des raisons purement humaines. Cette affaire dura long-tems, & on fit beaucoup d'Ecrits de part & d'autre sur ce sujet. Bernhardi eut sept enfans de sa femme, deux garçons & cinq filles. Les Catholiques, que sa conduite avoit offensez, cherchérent les moyens de s'en venger sur lui & sur sa famille. Ils en trouvérent l'occasion quand les troupes de Charles-Quint vinrent dans la Saxe. La famille de Bernhardi fut recommandée aux soldats Espagnols. Si-tôt qu'ils furent entrez dans la petite ville de Kemberg, ils allérent à la maison du Ministre, & le pendirent dans son cabinet. Il fut détaché par sa femme; mais il fut pris une seconde fois, & trâiné au camp de Torgau. Il revint pourtant bientôt après, & rentra dans sa maison & dans son église, qu'il gouverna jusqu'à sa mort, qui arriva dans la 64 année de son âge, le 21 de juillet 1551. * Joh. Henrici Feustkingii, *de primo Sacerdote marito Lutherano, Bartholomæo Bernhardi*, *Wittenbergæ*, 1703.

BERNIA ou BERNI (François) natif d'Amporrechio, dans le Florentin, Chanoine de Florence, Poëte Italien & Latin, qui vivoit dans le XVI siécle, avoit été élevé auprès de Jules de Médicis, de-

depuis Pape Clément VII. & fut ensuite Sécretaire de Jean Matthieu Giberti, Evêque de Vérone. On lui procura un canonicat à Florence, où il mourut vers l'an 1530 ou 1537, sous le gouvernement d'Alexandre de Médicis. Le Berni a laissé diverses piéces en vers, dont le caractére est extrémement enjoué. Il avoit commencé un Poëme des amours de Roland, qu'il n'acheva pas. Cet Auteur avoit un talent tout particulier pour la Poësie burlesque, & avoit le caractére bouffon. On a de lui en ce genre d'écrire un Poëme de l'*Etat des Bouffons* en *octaves* ou *stances* de huit vers; l'*Orlando inamorato* du Baiardo, dans les mêmes stances. Son Orlando reçut l'approbation de ceux du païs; on a même donné son nom à une des espéces du genre burlesque, qui est en usage chez les Italiens, & qu'on appelle *Berniesque*, à cause de lui. Ce Poëte, outre cela, étoit un Satyrique fort mordant. Pour faire comprendre combien il l'étoit, un autre Italien feint qu'ayant présenté le défi à Juvénal, pour faire voir par un essai de Satyres, laquelle des Langues Latine ou Italienne auroit le dessus dans ce genre d'écrire, ce Poëte ne voulut pas l'accepter. * Girolamo Ghilini, *nel Theat. d'Huom. Letter. partie* 1. Mascurat, *du Jugement des piéces qu'on a écrites contre le Cardinal Mazarin, p.* 216. Trajan Boccalin, *Ragguagli di Parnasso, Cent.* 1. *Ragg.* 60. *p.* 264. *è Seg.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 453. *n.* 1371. *de l'édition* d'Amsterdam *en* 1725.

BERNIA (François) de Ferrare, est postérieur à celui de l'article précédent, & quelques uns le confondent avec lui mal-à-propos. * Ménage, *Antibaillet, tome* 1.

* BERNICE, que l'on met dans le nombre des Martyres, se noya à Hiérapolis en Syrie, plutôt que de souffrir l'insolence des Soldats Payens, vers l'an CCCVI. S. Chrysostome fait son Eloge, *tome* 1. *Homil.* 51. *Voyez* Theod. Ruinarti *Acta sincera & selecta.*

BERNICH ou BERNICHO, ville. *Cherchez* BÉRENICE.

BERNICHO, Martyre. *Voyez* BERNICE.

* BERNICIE, partie septentrionale de l'Ancien Royaume de Northumberland, a fait quelquefois un Royaume à part. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, l.* 3. *p.* 154.

* BERNICIENS. Les Ducs de Northumberland ayant porté leurs armes en Ecosse, & conquis toute la partie de ce Royaume qui s'étend jusqu'au détroit d'Edimbourg, ils prirent le tître de Rois, & formérent le Royaume des *Berniciens.* Leur Royaume subsista jusqu'au VIII siécle, sous neuf Rois, dont le dernier fut Egfrid. * Beeverell. *Del. de l'Angl. p.* 247.

BERNIER (François) Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, a été plus célébre par ses livres & par ses voyages, que par sa pratique. Il a pourtant laissé dans les Indes Orientales une réputation qui fait honneur à la France, ayant été Médecin du Grand-Mogol, & nous a donné l'Histoire de ce qui regarde les vastes Etats de ce Prince, ou de l'Indostan, dans le Royaume de Cachemire, &c. qui ont été imprimez plusieurs fois, & qui sont généralement estimez. Il nous a donné un judicieux Abbrégé François de la Philosophie de Gassendi. Il défendit aussi vigoureusement ce savant Philosophe sur la doctrine des Atomes & du Vuide contre Jean-Baptiste Morin, Médecin & Professeur en Mathématiques à Paris, qui l'avoit attaqué. Une de ces Défenses a pour titre *Anatomia ridiculi muris*, imprimée à Paris en 1651, & l'autre, *Favilla ridiculi muris*, imprimée dans la même ville en 1654. Il mourut à Paris en septembre 1688. * Bayle, *Dict. Crit. Mémoires du tems.*

BERNIER (Jean) natif de Blois, pratiqua la Médecine dans le XVII siécle pendant plus de 50 ans, & fut un des premiers partisans de l'Emétique. Se trouvant denué de biens, sa mauvaise fortune le rendit satyrique, & il n'employa son loisir qu'à critiquer. Il mourut à Paris le 18 mai 1698. Nous avons de lui des *Supplémens de l'Histoire de la Médecine*; un *Antimenagiana*; *Réflexions, pensées & mots anecdoctes*, sous le faux nom de *Popincourt*; *Jugemens & observations sur les Oeuvres de Rabelais*; & une *Histoire de Blois*, à Paris en 1682. * Bayle, *Dict. Crit.*

BERNIEULES, branche de la Maison de Créquy. *Voyez* CRÉQUI.

BERNIN. *Voyez* BERNINI.

BERNINI ou BERNIN (Jean-Laurent) vulgairement appellé *le Cavalier Bernin*, originaire de Toscane, & né à Naples, a excellé dans la connoissance de la Peinture, de la Sculpture, de l'Architecture, & dans la Science des machines & forces mouvantes. Il commença à paroître sous le pontificat de Paul V. qui prédit la grandeur où il arriva depuis, en voyant ses premiers ouvrages. Le Pape Grégoire XV. le fit recevoir Chevalier de l'Ordre de Christ en Portugal, & Urbain VIII. lui donna la Surintendance de la fabrique de saint Pierre. Alexandre VII. & Clément IX. l'honorérent de leur estime & de leur amitié. La Reine Christine de Suéde voulut bien lui rendre quelques visites. Rome lui est redevable d'une partie de ses plus beaux ornemens. On compte dans la seule église de saint Pierre jusques à quinze différens ouvrages de son invention, dont un seul suffiroit pour éterniser sa mémoire. Entre les principaux qu'il y a élevez, on admire principalement le maître-autel & le tabernacle; la chaire de saint Pierre; les tombeaux d'Urbain VIII. & d'Alexandre VII; la statue équestre de Constantin; la Colomnate, c'est à dire, *les portiques soutenus d'un grand nombre de colomnes*, qui environnent la place ou le parvis de saint Pierre; la fontaine de la place Navonne; l'église de saint André, du Noviciat des Jésuites, qui passe pour un bijou en fait d'architecture. L'on garde à Rome dans le cabinet de Kircher, quelques uns de ses ouvrages de sculpture: il y en a un entre autres qui représente fort naturellement un petit garçon qui tâche d'attraper une cigale. En 1665, le Cavalier Bernin fut appellé en France pour travailler au dessein du Louvre, & il y fit le buste du Roi, qui lui attira l'applaudissement de toute la Cour. Il s'en retourna avec un brevet d'une pension de deux mille écus que sa Majesté lui donna, & d'un autre de 500, pour son second fils qui l'accompagna en France: ce qui lui fit entreprendre la statue équestre du Roi. Jamais l'antique n'avoit mis en œuvre un bloc de marbre si grand; car le piédestal, le cheval & la figure plus haute que nature, sont d'une seule piéce. Le Roi y étoit réprésenté montant sur une montagne laquelle marque le sommet de la gloire. Cette statue n'a pourtant pas répondu à l'attente que les Connoisseurs en avoient conçue; quoique cet habile homme y eût travaillé pendant quinze ans, & qu'elle eût coûté des sommes immenses. On a été obligé, à cause du peu de ressemblance & de l'attitude trop forcée, de la métamorphoser en Curtius, Romain, qui se dévoua pour Rome, & qui se précipita dans un abîme, qu'avoit formé la terre entr'ouverte. On nous permettra pour l'honneur de nos Sculpteurs François, d'opposer à cette statue équestre, ces deux groupes prodigieux de Mercure & de la Renommée, assis sur des chevaux âilez, qui ont été posez dans les jardins de Marli au mois d'août 1702. Chaque groupe soutenu d'un trophée, a été fait d'un seul bloc de marbre; & tous deux, quoique travaillez avec un feu surprenant & une correction peu commune, n'ont couté que dix-sept mois de travail au Sieur Coisevau de Lyon, déja célébre par tant d'autres excellens ouvrages. Le Cavalier Bernin a eu un goût tout particulier dans ses ouvrages de sculpture, & il a tendu à la perfection par un chemin tout différent de celui des Anciens. Il a recherché avec soin les différents effets de la nature, & personne avant lui n'avoit manié le marbre avec plus de facilité. Il semble même qu'il n'a quitté le goût antique que pour donner à ses figures plus de vie, plus de tendresse & plus de vérité. Il étoit d'une humeur austére, brusque & impétueuse: défauts parfaitement exprimez dans un buste de lui, que l'on a envoyé à Paris, & qui est tres-ressemblant. Il mourut à Rome le 29 novembre 1680, âgé de 82 ans. Son corps fut porté à Sainte-Marie-Majeure, lieu de la sépulture de ses ancêtres. * M. l'Abbé de la Chambre. Raguenet, *Monumens de Rome. Mémoires du tems.*

BERNOLDE. *Cherchez* BERTHOLDE.

BERNON ou BERNO, Abbé de Clugni, vivoit dans le X siécle. Quelques Auteurs ont cru qu'il étoit fils d'un Comte de Bourgogne; mais il seroit difficile de le prouver. Il est sûr qu'il prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de la Baume, où il fut Disciple de saint Eutyque; qu'ensuite il eut la conduite de ce monastére, puis de celui de Gignac, duquel la Baume devint un Prieuré; & qu'enfin il fut premier Abbé de Clugni en 910. Bernon gouverna les Abbaïes de Gignac & de Clugni en même tems. Il eut aussi le Bourg-Dieu, le Prieuré de Souvigny, &c. sous sa conduite; & lorsqu'il se vit proche de sa fin, il donna le gouvernement de quelques uns de ces monastéres à Widon son parent, & des autres à S. Odon. Il mourut en odeur de sainteté le premier janvier de l'an 927. * *Consultez* Jean dans la Vie de saint Odon; Odillon dans celle de saint Majolus; Glaber Rodolphe; l'Auteur de la Vie de saint Hugues; Sigebert; & quelques autres Ecrivains qui parlent de Bernon, & dont les ouvrages sont dans la bibliothéque de Clugny.

BERNON ou BERNO, Moine de Saint-Gal, puis Abbé de Richenou, près du Lac de Constance, étoit Allemand, & a vécu dans le XI siécle. Il rétablit la discipline réguliére dans son monastére, & fut tres-estimé de plusieurs grands hommes de son tems. Il dit lui-même qu'il se trouva, l'an 1014, au couronnement de l'Empereur Henri II, dont le Pape Benoît VIII. fit la cérémonie à Pavie le 14 du mois de février. Vossius s'est trompé, lorsqu'il a cru que Bernon avoit été disciple d'Hincmar de Reims, mort dès l'an 882, mais apparemment il vouloit parler de l'autre Bernon Abbé de Clugni; car il marque le tems auquel a vécu l'Abbé de Richenou. Ce dernier mourut le septiéme janvier de l'an 1045, ou, selon d'autres, en 1048. Il laissa un Traité, *De Officio Missæ*, ou *De rebus ad Officium Missæ pertinentibus*, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres; la Vie de saint Ulric Evêque d'Ausbourg; & celle de saint Méginrad Evêque & Martyr, donnée par Dom Mabillon, dans la seconde partie du siécle Bénédictin. Sigebert & Trithéme lui attribuent encore d'autres Ouvrages, *De Musica seu tonis, libri duo*; *De instrumentis Musicis*; *De adventu Domini ad Aribonem*; *De jejunio Quatuor-temporum*; *De jejunio Sabbati, &c.* On a fait divers jugemens sur ses Ouvrages, dont on pourra voir la critique dans les Auteurs qui suivent. * Sigebert, *de Script. Eccl. c.* 156. Eckerard, *in Vita S. Noth. c.* 10. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *A. C.* 1014. Vossius, *de Histor. Lat. lib.* 2. *cap.* 44. Théophile Rainaud, *in Erotem.* Surius. Gesner. Possevin. Le Mire. Sainte-Marthe, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XI siécle.*

BERNOULLI (Jacques) né à Bâle le 27 de décembre de l'année 1654, étoit fils de *Nicolas* Bernoulli, qui vivoit encore en 1706, âgé de 82 ans, & qui tient un rang considérable dans la République des Lettres. Il fit ses premiéres études avec soin. Au sortir des Humanitez, il apprit l'ancienne Philosophie de l'Ecole; & après avoir achevé son Cours, & reçu, selon l'usage ordinaire, ses degrez dans l'Université de Bâle, il s'appliqua à l'étude de la Théologie, moins par inclination, qu'à la sollicitation de son pére. Il aima la Poësie, & en fit les amusemens de sa jeunesse. On vit plusieurs piéces de sa façon assez agréables, en Allemand, en Latin & même en François: & l'on dit qu'il avoit beaucoup de facilité à composer des vers en ces trois Langues. Ce goût & ce talent pour la Poësie se trouvérent joints en lui avec le génie des Mathématiques; ce qui nous paroîtroit plus extraordinaire, si nous n'en avions des exemples devant les yeux. Son amour pour ces derniéres Sciences fut sa passion dominante. Son inclination se déclara de ce côté-là dès l'enfance; & l'on remarque comme un effet de cette inclination, le plaisir singulier qu'il prenoit à cet âge, de considérer des figures de Géométrie. Il devint Géométre sans l'aide des Maîtres, & dans les commencemens presque sans le secours des livres. On ne lui permettoit pas d'en avoir, & si le hazard lui en faisoit tomber quelqu'un entre les mains, il falloit qu'il se cachât pour le lire, afin d'éviter les reprimandes d'un pére sévére, qui

l'avoit

l'avoit destiné à d'autres études. Cette sévérité lui fit prendre pour sa devise Phaëton, conduisant le char du soleil, avec ces mots, *Invito patre sidera verso*: ce qui a particuliérement rapport à l'Astronomie. Il s'appliqua de plus en plus à l'étude des Mathématiques, & fit un tel progrès dans les connoissances géométriques, qu'à l'âge de dix-huit ans il donna des marques de la pénétration & de la subtilité de son esprit, en résolvant le fameux problême de Chronologie, dans lequel l'on demande la Période Julienne, les trois cycles du soleil, de la lune & de l'indiction étant donnez. Bernoulli commença ses voyages en 1676. Pendant son séjour à Genéve, il trouva moyen d'apprendre à écrire à Elisabeth de Waldkirch, qui avoit perdu la vue deux mois après sa naissance. Il fit à Bourdeaux des Tables Gnomoniques universelles, qui n'ont point encore été publiées; & après avoir vu la France en 1680, pour achever de se perfectionner, il retourna chez lui. Ce fut alors qu'il se mit à lire *la Recherche de la Vérité* du Pére Mallebranche, & la Philosophie de Descartes, dont il goûta extrêmement la méthode. Il parut dans ce tems-là une Cométe: il en prédit le retour, & composa là-dessus en se divertissant un petit Essai dans sa Langue, & quelque tems après le traduisit en Latin. Il se mit ensuite sur le Rhin pour passer en Hollande, où il s'adonna fort aux méditations de la nouvelle Philosophie, & s'appliqua sur tout à cette partie des Mathématiques, qui consiste dans la résolution des problêmes & dans les démonstrations. Les Journaux de Leipsic & de Paris font une ample mention de deux de ses Ouvrages; le premier sur la Cométe, & l'autre sur la pesanteur de l'air. Aprés avoir visité la Flandre & le Brabant, il se rendit à Calais, & s'embarqua pour l'Angleterre: il vit à Londres tout ce qu'il y avoit d'hommes célébres dans les Sciences, & en fut considéré. Il se trouva souvent aux conférences de la Société Royale de Londres, qui se tenoient toutes les semaines chez le fameux M. Boyle, de la ville de Corcke en Irlande, dont il aquit particuliérement l'estime. D'Angleterre il passa à Hambourg, & de là revint à Bâle, où il ouvrit un Collége, comme on l'appelle dans ce païs-là, d'expériences mêlées de Physique & de Méchanique. Il y parut avec éclat, & fit voir dans Bâle ce grand nombre de belles choses nouvellement découvertes, & qu'on n'y connoissoit pas avant lui. En 1687, la Chaire de Mathématique à Bâle étant venue à vaquer par la mort de Pierre Merlin, Professeur tres-estimé, on jetta aussi-tôt les yeux sur Bernoulli pour la remplir, & il fut élu d'un consentement unanime de tous les Magistrats. La réputation d'un si grand Géométre attira dans Bâle un nombre considérable d'Etrangers, qui venoient de toutes parts pour l'entendre. Un de ses principaux Ouvrages est l'excellent Traité qu'il a composé de l'Arithmétique des *infinis*, *De Seriebus infinitis*, dans lequel il dévelope les mystéres de l'Art les plus profonds & les plus cachez. Les Journaux de Leipsic & de Paris sont remplis de ses découvertes. Il a eu bonne part avec son frére Jean Bernoulli, au nouveau calcul de M. Leibnitz. M. Leibnitz ayant donné dans le Journal de Leipsic quelques Essais de son nouveau calcul différentiel, dont il cachoit la méthode, les fréres Bernoulli s'appliquérent à en chercher le secret. Ils y réüssirent, & perfectionnérent tellement cette méthode, que M. Leibnitz, par une sincérité digne d'un grand homme, a déclaré qu'elle leur apartenoit autant qu'à lui. Ces deux fréres ont eu l'honneur d'être aggrégez à l'Académie royale des Sciences en 1699, & à celle de Berlin en 1701. Jacques Bernoulli mourut en 1705, le 16 d'août à l'âge de 50 ans & sept mois, & l'on n'a point trouvé de personne plus digne de remplir une Chaire qu'il a laissée vacante à Bâle, que son frére Jean Bernoulli, qui y a été mis la même année avec de grandes distinctions, qui s'est fait connôitre par plusieurs Ouvrages dans la République des Lettres, & qui voit encore, de tems en tems, entre ses Disciples, des Professeurs en Mathématiques & des Académiciens. Comme Archimede avant trouve la proportion de la sphére au cylindre circonscrit, fit graver cette figure sur son tombeau; de même Jacques Bernoulli a voulu qu'on gravât sur le sien une *spirale Logarithmique* avec ces mots, *eadem mutata resurgo*, faisant allusion à l'espérance des Chretiens, répréséntée, en quelque sorte par les propriétez de cette courbe, qu'il a la gloire d'avoir découverte le premier. * *Le Journal des Savans de Paris de l'année* 1706, *du huitiéme février*, *p.* 8. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, *imprimée à Paris en* 1708. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 2. *p.* 53. *& suiv.*

BERNOULLI (Nicolas) neveu du précédent & fils du celébre Géométre *Jean Bernoulli*, & de *Dorothée Falkner*, naquit à Bâle le 27 janvier, vieux style, de l'an 1695. Peu de tems après sa naissance il fut transplanté à Groningue. Son pére y avant été appelle pour remplir la Chaire vacante de Professeur en Mathématiques. Dix ans après *Jean Bernoulli*, étant rappellé dans sa patrie pour succéder à son frére, y revint avec toute sa famille. Nicolas Bernoulli donna dès les premiéres années de sa vie des marques d'un génie fort vif & d'une mémoire fort heureuse. A l'âge de huit ans il parloit Allemand, François, Flamand & Latin. On n'oublia rien pour cultiver un génie qui promettoit beaucoup. Après le Cours des Humanitez il fut fait Maître ès Arts en 1711. Il se voua ensuite au Droit, sans abandonner l'étude des Mathématiques, où il avoit fait de grands progrès sous les yeux de son pére, si propre à lui donner le goût & la connoissance de ces Sciences sublimes. A l'âge de 16 ou 17 ans, il possédoit si bien la Géométrie & l'Algébre qu'il étoit en état d'en donner des leçons. Son premier essai fut sur son frére *Daniel Bernoulli*, qui se trouva si propre pour ces Sciences que dans peu le Maître s'apperçut que le Disciple pouvoit aller de pair avec lui. Nicolas Bernoulli ayant fait ses études en Droit sous l'illustre Jurisconsulte *Jacques Battier*, alors un des ornemens de l'Université de Bale, reçut ses licences en 1715, après quoi on lui permit de voyager. Il parcourut d'abord l'Italie, où il se lia avec plusieurs Savans, sur tout avec M. *Fabrisius*; ensuite il se rendit à Paris où il fut estimé de Messieurs de *Monmort* & *Varignon*. Une maladie subite l'engagea à regagner incessamment sa patrie. Dès que sa santé eut été retablie, son ami M. *Fabrisius* l'exhorta à retourner en retourner en Italie. Il se rendit à ses sollicitations & à celles de M. *Vezzius*, noble Vénitien, chez lequel il demeura deux ans pour lui enseigner les Mathématiques. Son pére le rappella auprès de lui en 1722, & peu de tems après son retour, une Chaire en Droit étant venue à vaquer, il fut un des trois Aspirans sur lesquels on jetta le sort, qui ne lui fut pas favorable; mais l'année suivante il fut choisi à Berne pour y enseigner publiquement la Jurisprudence. Il y demeura environ trois ans; & il ne quitta ce poste qu'avec peine, pour aller remplir une Chaire de Professeur en Mathématiques dans l'Université naissante de *Pétersbourg*. Ce qui lui fit le plus de plaisir dans cette vocation, ce fut de se voir associé à son frére *Daniel* qui eut aussi une Chaire, pour lequel il avoit l'amitié la plus tendre, & qui étoit parfaitement réciproque. Ils arrivérent à Pétersbourg le 27 octobre 1725. A peine y eut-il exercé sa profession, avec applaudissement, pendant huit mois, qu'il mourut d'une fiévre lente le 27 juillet 1726. Il y a quelques piéces de sa façon dans les Actes de Leipsic, & dans ceux de l'Université où il est mort. La Czarine voulut faire les frais de son enterrement. * *Acta Univ. Petropolit. manusc.*

BERNOW ou BERNAW, *Bernovia*, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne. Elle est dans la Moyenne Marche de Brandebourg, sur la riviére de Pancke, à cinq lieues de Berlin, au nord-nord-est.

BERNSTADT ou BERNSTAD, *Bernardi Urbs*, ville d'Allemagne dans la Silésie, est située sur la riviére de Veid ou Veida, & dans le Duché d'Olss, avec un ancien château des Ducs, environ à trois ou quatre lieues de Breslau, capitale de Silésie. * Sanson. Baudrand.

* BERNSTADT ou BORNSTEDTEL, ville de la Haute Lusace dans la Haute Saxe entre Gorlitz au sud-sud-est & Zittaw au nord. Elle est éloignée de plus de trois lieues de l'une & de l'autre de ces deux villes.

BERNUL ou BERNULPHE, Roi de Mercie en Angleterre, usurpa la Couronne sur Kelwulf ou Céolulfe son prédécesseur l'an de Jesus-Christ 828, & régna trois ans. Il fut vaincu par Egbert à Ellanduna; & s'enfuyant vers les East-Angles, c'est à dire, *les Anglois*, qui habitoient l'Orient d'Angleterre, ils le tuérent. * *Diction. Anglois.*

BERNWALD. *Voyez* BERWALD.

* BERNWARD, Evêque d'Hildesheim, étoit né Comte de Sommersebourg. Il avoit été Chapelain de l'Empereur Othon III. En 993, il fut fait Evêque d'Hildesheim, où en l'an mille un il fonda le Monastére de St. Michel. L'Electeur de Mayence vouloit lui disputer la direction du Monastére de Gandersheim; ce qui dans la suite a été une pomme de discorde: mais les Evêques maintinrent leur droit. Bernward mourut en 1024, & fut canonise sur la fin du XIII siécle. On le regarde encore aujourd'hui comme le Patron du Diocése d'Hildesheim. Sa Vie a été imprimée en Allemand à Hildesheim en 1540. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantz, *Metropol. p.* 88. Bucelin, *Catal. Episc. Hildesheim in Germ. S.*

* BERNWOOD, forêt dans le Duché de Bukingham. * Beeverell, *Délices d'Angletrre*, *p.* 518.

BERO ou BEROUS (Augustin) de Bologne, vivoit vers l'an 1530, & étoit savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Les plus recherchez de ses Ouvrages sont, *Lectura super* 1. 2. 3. *&* 5. *Decretal. Conciliorum*, *tome* 4. *Quastionum*, *tome* 1. *&c.* * Alidosius, *de Doct. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.*

BE'ROALDE (Philippe) naquit à Bologne-la-Grasse, le septiéme novembre 1453, professa les Belles Lettres à Paris, à Parme & ailleurs, mourut le 17 juillet 1505, & fut enterré en l'église de Saint-Martin de Bologne, laissant un fils nommé *Vincent*. Béroalde étoit un des premiers hommes de son siécle pour les Lettres. Il avoit une tres-grande lecture; mais il manquoit un peu de jugement. Il s'appliquoit principalement à donner au jour les Auteurs les plus obscurs de l'Antiquité, & sa passion étoit de remettre en usage quantité de vieux mots bannis depuis long-tems de la Langue Latine. C'est ce qui paroît entre autres dans ses Commentaires sur *l'Ane d'or* d'Apulée, qu'il se rendit si familier, qu'il en devint comme tout hérissé dans ses maniéres de parler & d'écrire. D'ailleurs il ne manquoit pas d'esprit; il avoit même de la subtilité & de la doctrine, comme, il l'a fait voir dans ses Commentaires sur *Apulée* & sur les autres Auteurs qu'il a expliquez. Ses Opuscules furent imprimez à Bâle en 1513. * Erasme, *Dial. Ciceronian. p.* 162. Jean Pic. *apud Jovium*, *num.* 51. F. Floridus Sabinus, *Apol. adv. Calum. L. L. & ex eo* Vossius, *de Hist. Lat.* Gasp. *de Art. Critic. p.* 6. Baillet, *Jugemens des Sav. sur les Critiques Grammairiens*, *tome* 2. *édition de* 1722, ou *tome* 2. *partie* 1. de l'édition d'Amsterdam 1725, *p.* 406. *n.* 324. *& tome* 4. *partie* 1. de la même édition. *p.* 94. *n.* 1243.

BÉROALDE (Philippe) neveu du précédent, & non son fils, comme quelques uns l'ont cru, fut sous le Pape Léon X, Bibliothécaire du Vatican; mais il mourut à 28 ans, avant que de prendre possession de cet emploi. Lilio Giraldi le met entre les excellens Poëtes de son tems; & Erasme en fait aussi mention, *in Ciceroniano*. Quand à la Poësie des deux Béroaldes, le pére étoit un fort médiocre versificateur; mais le fils, au sentiment de quelques-uns, excelloit dans les vers Lyriques. Il a fait aussi des Iambes, des Hendecasyllabes, des Epigrammes & des Elégies. Les vers de l'un & de l'autre se trouvent confondus dans le premier tome des Délices des Poëtes Latins d'Italie. Les Epiques sont de la façon du pére, & sont fort rampans. * Floridus-Sabinus, *Lect. Subcisiv. l.* 2. *c.* 9. *&* 19. Pierius Valerianus, *l.* 1. *de Infelicitate Literatorum.* Paul Jove, *in Elog. c.* 51. *& l.* 3. *de Vita Leonis X.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. sacro.* Lilio Grégorio Giraldi, *de Poët. sui sacul. Dial.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens*, *tome* 2. *édition de* 1722, ou *tome* 2. *partie* 1. de l'édition d'Amsterdam 1725. *p.* 408. *n.* 324. *& tome* 4. *partie* 1. de la même édition, *p.* 94. *n.* 1243.

* BE'ROALDE (Jean) natif de Palerme, fut un homme tres-

tres-habile dans toutes les Sciences, célébre par son savoir & par son éloquence, & distingué sur tout par une vie sans reproche. Toutes ces rares qualitez le firent estimer à la Cour de Rome, & lui firent avoir en 1548 premiérement l'Evêché de Thélese, où il donna de grandes preuves de son éloquence, sur tout dans le discours qu'il fit aux Cardinaux sur l'élection d'un Pape. Ensuite il fut pourvu de l'Evêché de Ste Agathe en 1556, & il y pratiqua tous les devoirs d'un bon Pasteur. En 1557, il fut constitué Juge avec Prosper Rébiba, le Cardinal Annibal Bozzuti & Gabriel Sirlet, pour terminer le différent survenu entre l'Empereur Charles-*Quint* & Philippe II. Roi d'Espagne. Béroalde assista aussi au Concile de Trente, & sur tout dans la 18 & 19 Session. L'Ambassadeur du Roi d'Espagne étant venu au Concile en 1562, & ayant fait parler en son nom Galéace Brugora de Milan qui fit un discours à l'assemblée, Béroalde y répondit au nom du Concile. Dans la 19 Session qui se tint au mois de mai de la même année, il addressa aux Péres du Concile une belle Harangue en Latin. Après avoir sagement gouverné l'église, qui lui avoit été confiée, il mourut en 1566, & fut enterré dans l'église cathédrale. Il laissa par testament quelques legs à l'Hopital des Incurables de Naples. On a de lui, *Oratio ad S. R. E. Cardinales de eligendo summo Pontifice*; *Oratio ad Patres Concilii Tridentini.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BE'ROALDE (Matthieu) natif de Paris enseignoit la Langue Hébraïque à Orléans en 1565. Ceux de la Rochelle lui offrirent de l'emploi dans leur Collége l'an 1571. On doute qu'il l'ait accepté. Il étoit dans Sancerre, lorsque le Maréchal de la Châtre l'assiega peu après la St. Barthélemi, & il rendit de grands services aux Habitans par ses bons & courageux conseils. Au sortir de Sancerre il se retira à Sedan, & y fit des leçons sur l'Histoire. On ne fut point édifié de la maniére dont il parla de François I. dans ses Leçons. On ne sait pas bien en quel tems il fut Ministre de Genéve; mais on ne peut douter qu'il ne l'ait été, & puisqu'il y enseignoit la Philosophie l'an 1576, on peut croire qu'il y exerçoit alors le Ministére. Il publia un livre de Chronologie l'an 1575, où il y a sans doute beaucoup de savoir, mais au fond tres peu de solidité. A force de vouloir faire honneur à l'Ecriture, il s'embarrasse dans des labyrinthes dont il ne sauroit se tirer. Il prétend qu'il ne faut suivre d'autre guide dans la doctrine de tems, que les Ecrits inspirez de Dieu. Scaliger a montré clairement la nullité de cette hypothése; mais il s'est trop emporté contre l'Auteur. Il avoit une grande connoissance des Langues; il savoit la Théologie, l'Histoire & les Belles Lettres. On a de lui une Chronologie Latine. Il mourut avant l'an 1583, laissant pour fils FRANÇOIS qui fera le sujet de l'article suivant.

BE'ROALDE (François) Sieur de Verville, Chanoine de S. Gatien de Tours, fils de *Matthieu Béroalde*, naquit à Paris le 28 d'avril 1558, & se fit Catholique après la mort de son pére. Il avoit de l'érudition & du génie; mais il ne choisit pas des matiéres qui fussent propres à perfectionner ses dons naturels. Il s'amusa à traduire le Songe de *Polyphile*, & puis à faire un Ouvrage de pareille trempe; ce fut *le Voyage des Princes fortunez*. Il l'appella *Stéganographique*. Il fit plusieurs autres Livres de Chymie, & plusieurs maniéres de Roman, fort capables d'ennuyer, & qui ne valent guéres mieux que les Ecrits de *Nervéze* & du Sieur *des Escuteaux*. Tels sont les *Avantures de Florinde*; *le Cabinet de Minerve*; *la Pucelle d'Orléans*; *l'Histoire d'Hérodias*, &c. Il eût mieux fait, peut-être, de continuer à s'exercer sur les matiéres par où il se mit au monde. Dès l'âge de 22 ans, il publia des Commentaires sur les Méchaniques de *Jaques Besson*. Mais à peine eut-il tenté fortune par cette porte, qu'il courut après la Pierre Philosophale. On vit sortir de dessous la presse l'année 1583, ses *Appréhensions Spirituelles, Poëmes, & autres Oeuvres Philosophiques, avec les Recherches de la Pierre Philosophale.* L'année d'après, il fit imprimer un Poëme intitulé, *l'Idée de la République*. Mais celui de ses Ouvrages que l'on recherche le plus, est le *Moyen de parvenir*, Ouvrage bizarre, fantastique, obscur & rempli d'obscénitez. On y voit que l'Auteur n'étoit ni Catholique ni Huguenot, puisqu'il s'y moque également des uns & des autres.

BE'RODACH BALADAN. *Cherchez* ME'RODACH.

BE'ROE' ou BE'RHE'E, *Berœa* ou *Berrhœa*, ville de Syrie, renommée dans les Ouvrages des Anciens, fut rétablie par Séleucus Nicanor. Presque tous les Géographes croyent que c'est l'*Alep* d'aujourd'hui. Elle a eu le siége d'un Archevêché, sous le Patriarchat d'Antioche. D'autres jugent qu'Alep est l'*Hierapolis* des Anciens. * Strabon, *l.* 16. Bellon, *l.* 2. *Observ. c.* 102. Petrus Gilius. Le Mire. Sanson, &c. *Cherchez* ALEP.

BE'ROE' ou BE'RE'A, *Berœa*, *Berrhœa*, ville de Macédoine, près du fleuve Lydius, que quelques Modernes nomment *Castoro*, à dix-huit lieues de la ville de Salonique. C'est la *Bérhée*, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, *ch.* 17. *v.* 10. *&* 13. Strabon, Pline & Ptolomée parlent de cette ville. * *Consultez* Scaliger, *in Not. ad Euseb. Chron.* Miræus, *in Notit. Episc. orbis.* Ortélius, *in Thesauro Géogr. &c.*

BE'ROE', femme de Doryclus, dont Virgile a fait mention. * *Eneid. l.* 5. *v.* 620. *&* 646.

Fit Beroë Ismarii conjux longæva Dorycli.

BE'ROE' d'Epidaure fut, à ce que l'on dit, nourrice chez Sémélé l'une des maîtresses de Jupiter. Junon prit sa figure, lorsqu'elle conseilla à Sémélé de prier Jupiter de venir la visiter dans tout l'appareil de sa gloire: ce qui fut cause de sa perte. * Ovide, *Métamorph. l.* 3. *v.* 278.

BE'ROLD, premier Comte de Savoye. *Voyez* BERTHOLD.

BE'ROLDINGEN, ancienne famille noble établie en Souabe & dans la Suisse. Le château dont elle porte le nom est situé dans le Canton d'Uri à trois lieues d'Altorff. Hédwige de Béroldingen fut Abbesse à Séedorff en 1107: & en 1184, vivoit Melchior de Béroldingen Chevalier de l'Ordre de saint Lazare & Commandeur de Jérusalem. André de Beroldingen, qui vivoit environ l'an 1480, est pére de toute la famille qui subsiste encore. Son fils Josué acheta le château de Steineck dans le Turgow, & rendit de grands services dans les armées de Charles-*Quint* & de Philippe II. Sébastien fils de Josué de Beroldingen, Colonel dans la sainte Ligue en France, laissa trois fils. *L'aîné* fut Doyen de Nôtre-Dame des Ermites en Suisse; on dit même qu'il a fait des miracles depuis sa mort. *Le second* fut Capitaine de la milice dans le Turgow, & *le troisiéme* nommé *Jean* fut Colonel en Espagne. En 1703, vivoit Jean Dominique Breiser de Béroldingen, & Charles Conrad de Beroldingen, Chevalier & Colonel. Maurice de Beroldingen fut Sécrétaire de Lugano. Sebastien Perégrin de Beroldingen, est encore aujourd'hui Abbé & Prince des Abbaies de Marbach & de Luders. Il fut élu le 19 janv. 1720. * Burgem, *Schw. Adel.* Bucelin, *Stemmat. p.* 4. Stumpff, *Schw. Chron. Mémoires manuscrits.*

BE'ROMI, ville. *Voyez* BAHURIM.

BE'RONICIUS, surnommé *le Poete sans pareil* se fit connoître en Hollande vers l'an 1670. On en dit des merveilles. Il avoit une si grande facilité de parler sur le champ, qu'il récitoit en vers purs & élégans ce qu'il avoit oui une seule fois. Quelquefois il se divertissoit à traduire de Flamand en vers Grecs ou Latins les gazettes, en se tenant debout sur un pié. Quelques-uns l'éprouvérent. Ils lui donnérent une Epigramme Flamande, qu'il redit sur le champ en Latin, & en tres-peu de tems en Grec. Il parloit plusieurs Langues aussi facilement que sa Langue maternelle; entre autres, le François, l'Anglois, & l'Italien. On dit qu'un Savant du premier ordre n'osa se hazarder de parler avec lui en Latin. Il parloit le Grec comme sa Langue maternelle, & c'étoit la Langue qu'il aimoit le plus: il discouroit fort solidement de tous les anciens Auteurs qui avoient écrit en Grec & en Latin, & distinguoit fort bien les Auteurs supposez des véritables, & les expressions vicieuses de celles qui étoient conformes aux régles. Ce que nous venons de dire est un témoignage avantageux de la bonté de sa mémoire: mais on en sera plus convaincu, si l'on ajoûte qu'il savoit par cœur Horace, Virgile, plusieurs Ouvrages de Cicéron, dont il récitoit des passages quand on vouloit, marquant le livre & le chapitre; de même que ceux de l'un & de l'autre Pline. Il savoit aussi Homére & quelques Comédies d'Aristophane. On n'a jamais sçu d'où étoit ce Béronicius, & il ne l'a jamais dit à personne. Il gagnoit sa vie à ramonner des cheminées, à aiguiser des couteaux, & à d'autres Arts méchaniques semblables. Il aimoit à boire; & on le trouva enfin étouffé dans un marais. Quelques-uns soupçonnent qu'il avoit été Professeur en France; d'autres l'ont cru Jésuite, ou de quelque Ordre Religieux. Tout cela est fort incertain. Ce qu'on regarde comme sûr, c'est qu'il est l'Auteur du livre qui a pour titre *Georgarchontomachia, sive expugnatæ Messopolis libri duo.* Rabus la donna au public en 1692, avec une Traduction en Flamand & des Notes. Il y a ajoûté à la fin du livre quelques piéces de Poësie du même Auteur. * Borremantius, *in var. Lectionibus, cap.* 6. *p.* 59. *& sequent.*

BE'ROOT. *Voyez* BERYTE.

BE'ROSE, Historiographe, naquit à Babylone, à peu près dans le tems qu'Alexandre s'en rendit maître, & y fut Prêtre du temple de Bélus. Les Anciens citent de lui trois livres de l'Histoire des Chaldéens ou de Babylone, dont l'Historien Joséphe a conservé des fragmens très-curieux dans son premier livre contre Appion, & dans le premier livre des Antiquitez des Juifs. Cet Ouvrage fut présenté par son Auteur à Antiochus I. surnommé *Sauveur*, ainsi qu'il paroit par ce qu'en dit Pline, qu'il y étoit parlé de 480 ans d'observations célestes faites à Babylone, à commencer à l'Ere de Nabonassar. Il ne pouvoit traiter le sujet qu'il avoit choisi sans parler des Médes; ainsi ce qu'Agathias assure, qu'il est un des Historiens qui ont écrit les Antiquitez des Assyriens & des Médes, ne donne pas lieu de le croire Auteur d'un autre Ouvrage que de celui-ci. Athénée en cite le quatorziéme livre; ce doit être une faute de Copiste. Annius de Viterbe a composé sous le nom de Bérose, un Ouvrage plein de rêveries, & de choses contraires à ce que par la lecture des Anciens on apprend que Bérose avoit écrit. Cet Ouvrage trompa peu de gens dès qu'il parut, & il y a long-tems qu'il ne trompe plus personne. Bérose se mêloit d'Astrologie; & ses prédictions charmerent tellement les Athéniens, qu'ils firent placer sa statue avec une langue dorée dans leur Gymnase. Il eut une fille, qui faisant profession comme lui de prédire l'avenir, fut Sibylle à Cume. M. Prideaux croit que *Bérose*, dont le nom, selon G. J. Vossius, signifié *fils d'Osée* a dédié son Histoire à *Antiochus Théos*. Tatien, dit-il, nous l'apprend; car cet Historien en parle de la sorte. " Bérose le Babylonien, *dit-il*, qui étoit Prêtre de Bélus à „ Babylone, & qui vivoit du tems d'Alexandre, dedia à Antio„ chus, *le troisiéme après lui*, l'Histoire de Chaldée & de ses Rois, „ qu'il a écrite en trois livres. „ Le troisiéme après Alexandre est assurément Antiochus Théos; car Séleucus Nicator, fut le premier; Antiochus Soter le second; & Antiochus Théos le troisiéme. Selon Tatien donc c'est à lui que cette Histoire étoit dédiée. Mais comme le même Tatien dit, que Bérose vivoit du tems d'Alexandre qui mourut 64 ans avant la premiére année du régne de ce Prince, l'âge de l'Historien demande qu'on mette cette dédicace au si haut qu'il est possible, & dès la premiére année de ce Prince. G. J. Vossius ne s'oppose point à ce sentiment. Car ayant rapporté le passage de Tatien tel qu'il est dans Eusébe, *l.* 10. *Præp. Evang.* & ensuite tel qu'il est dans Tatien même, il preféré la derniére leçon, *Magis*, dit-il, *Historiæ esse consentanea hæc lectio videtur. Sanè proximus ab Alexandro est Seleucus Nicator, alter ab eo Antiochus Soter; tertius Antiochus Theos.* Quand Babylone eut pour maitres les Macédoniens, Bérose apprit leur langue, & passa premiérement à *Cos* & y établit une Ecole où il enseignoit l'Astronomie, & l'Astrologie. De Cos il alla à Athénes. * Prideaux, *Hist. des Juifs, &c.*

tome

tome 3. *p.* 112. & 113. Vossius, *Historiens Grecs.*

BÉROTH, l'un des campemens des Israëlites. *Voyez* BEEROTH.

BÉROTH, ville des Gabaonites, dans la Tribu de Benjamin. *Voyez* BEEROTH.

BE'ROTHAI, ville capitale d'Adarézer Roi de Soba, bornoit la terre des Israëlites du côté du nord. * II. *Samuel* ou *Rois*, *ch.* 8. *v.* 8.

BE'ROU, anciennement *Bilana*, *Bilbena*, petite ville de l'Arabie Heureuse en Asie, sur le Golfe de Balsera, à vint ou vint-cinq lieues de la ville de Mascalat, du côté du nord oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

BEROUS. *Cherchez* BERO.

BERQUIN Louïs de) Gentilhomme du païs d'Artois, fut brûlé pour la Religion à Paris, le 22 d'avril 1529. Il étoit Seigneur d'un village, dont il portoit le nom, & il fut considéré à la Cour de France, & honoré du titre de Conseiller du Roi. C'étoit un homme de bonnes mœurs, & qui pratiquoit réguliérement les préceptes de l'Eglise. Il étoit Laïque & garçon; cependant il ne s'éleva contre lui aucune sorte de médisance, par rapport à la chasteté. *Erasme*, à qui des gens non suspects avoient appris ces sortes de particularitez, ajoûte, qu'ils lui avoient aussi appris, que Berquin abhorroit le Lutheranisme, & que le grand crime, qu'on trouvoit en lui, étoit qu'il faisoit profession ouverte de haïr les Theologiens chagrins & bourrus, & les Moines, qui n'avoient pas moins de férocité que d'ignorance. Il disoit beaucoup de mal d'eux tout ouvertement & sans façon. Ce fut l'acheminement à une guerre sanglante, qui commença par le démêle qu'il eut avec *Guihelmus Quernus* un des plus ardens Inquisiteurs de ce tems-là. On ne tarda guéres à le déférer comme Hérétique. On tira d'un livre, qu'il avoit donné au public, certaines Propositions, & là-dessus il fut constitué prisonnier; mais les Juges ne le trouvant pas criminel, le renvoyérent absous. Les Délateurs prétendirent, qu'il n'avoit évité la peine, que par l'autorité royale. Pour lui, il prétendit ne devoir rien qu'à la justice de sa cause, & ne se ménagea pas plus qu'auparavant. Il mit en François quelques-uns des livres d'Erasme, & y ajoûta quelque chose du sien. Tout aussi-tôt *Noël Béda* & ses Emissaires se remirent en campagne, firent quantité d'extraits de ces livres, & les ayant déférez, comme des erreurs pernicieuses, furent cause que l'Auteur fut renvoyé en prison. La cause jugée, il y eut des Moines, qui allérent lui prononcer la Sentence définitive qu'on avoit rendue contre lui. Elle portoit, que ses livres seroient brûlez, qu'il retracteroit ses erreurs, qu'il se soumettroit aux satisfactions qu'on lui prescriroit, & que, s'il refusoit de le faire, il seroit brûlé. Comme c'étoit un esprit roide & intrépide, il ne se soumit à rien, & apparemment on l'auroit envoyé au feu, s'il n'y eût eu quelques Juges, qui s'appercevant de l'excessive animosité des Délateurs, firent en sorte, que l'affaire fut examinée de nouveau. Plusieurs croyent qu'à la recommandation de la Régente, mére de *François I.* on donna ce tour à la cause, afin de sauver Berquin. Sur ces entrefaites François I. revint d'Espagne, & sachant en quel péril étoit son Conseiller entre les grifes de la faction de Béda, il écrivit au Parlement de prendre bien garde à ce qu'on feroit, & qu'il vouloit lui même connoître de la cause de Louis Berquin. Quelque tems après, on élargit ce Prisonnier. Cela lui enfla de telle sorte le courage, qu'il eut bien la hardiesse de se porter pour Accusateur contre ses propres Accusateurs. Il leur intenta un procès d'irréligion, & il se flata de remporter pleine victoire. S'il avoit suivi les conseils judicieux d'Erasme, il auroit compté pour un grand triomphe de n'être pas opprimé par ces gens-là, & il n'eût point conçu l'espérance de les mettre à la raison. Mais, si d'un côté il se trouva mal d'oser résister en face à ceux avec qui Erasme, pour de tres-bonnes raisons, lui conseilloit de n'avoir jamais à faire, ce fut de l'autre un grand avantage pour lui; puis qu'en devenant la victime de leur haine, il se procura la Couronne du Martyre. Il fut mis pour la troisiéme fois en prison. L'Arrêt rendu contre lui le condamnoit à faire amende honorable de ses erreurs, & à une prison perpétuelle. Il ne vouloit point aquiescer à ce jugement. Il eût reconnu par là que ses sentimens étoient erronez; il fut donc condamné comme un Hérétique opiniâtre à être étranglé en Gréve, & puis brûlé. Il souffrit la mort avec une extrême constance. Il étoit âgé d'environ 40 ans. On dit, que le Moine, qui l'accompagna sur l'échafaut, déclara qu'il avoit remarqué en lui quelques signes d'abjuration; mais il vaut mieux voir ce qu'Erasme à dit là-dessus. *Théodore de Béze* croyoit que Berquin eût été en France, ce que *Luther* fut en Allemagne, si François I. avoit fait pour lui ce que fit le Duc de Saxe pour Luther. Il est sûr que c'étoit un habile homme & un homme de courage. *Nicolas Bérault* étoit un de ses meilleurs Amis, comme l'assure *Badius Ascensius*, en leur dédiant les Oeuvres de *Politien.* * Erasme, *dans ses Lettres.* Sorel, *Biblioth. Franç.* Béze, *Histoire Ecclésiast.* Chevillier, *de l'Origine de l'Imprim.* Bayle, *Diction. Critiq.*

BERRE, petite ville de France en Provence, à l'entrée de la petite riviére d'Arc, dans la Mer de Martigue, que l'on appelle aussi à cause d'elle l'*Etang de Berre.* Elle est à trois lieues de Martigue, & à cinq d'Aix, & est considérable pour la quantité de sel que l'on y fait.

BERRE ou BE'RA, petite riviére de France. *Voyez* BE'RA.

BERRE ou BIRRE. *Voyez* BIRRE.

BERRET ou BERRETTO (Pierre) de Narbonne, Religieux de l'Ordre des Carmes dans le XIV siécle, fut Confesseur du Pape Clément VI. Maître du sacré Palais, puis Evêque de Grace, & ensuite de Vaison, après Pierre Case. Il vivoit vers l'an 1350, & écrivit divers Traitez, *Placita Theologica*; *Repertorium*, *&c.* On ne sait pas en quel tems il mourut. * Gesner, *in Biblioth.* Alégre, *in Parad. Carmel.* Lucius & Jacob, *Biblioth. Carmel.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Columbi, *de Episc. Vasion.*

BERRI, province de France, avec titre de Duché, *Bituricensis provincia*, qui a environ trente lieues de long, & 25 de large. Elle a au nord l'Orléanois propre & le Blaisois; à l'est le Gâtinois & le Nivernois, aussi-bien que le Bourbonnois qui borne à l'orient la partie la plus méridionale du Berri; au sud le Bourbonnois & la Marche; & à l'ouest la Marche en partie & la Touraine. La riviére de Cher la divise en deux parties, savoir, le Haut Berri, qui est en deça de la riviére de Cher, entre la Loire & le Cher au levant d'été, & le Bas Berri, qui est au delà du Cher, depuis le Cher jusqu'à la Creuse, au couchant d'hiver. Les villes du Haut Berri sont Bourges, Sancerre, Dun-le-Roi, Châteauneuf, Meun ou Mehun, Vierzon, Argens, Aubigny, Châtillon-sur-Loire, Concressaut, la Chapelle d'Angillon ou Dam-Gilon, les Aix-d'Angilon ou Dam-Gilon, Enrichemont ou Bois-Belle, Monfaucon, &c. Les villes du Bas Berri sont Issoudun, Charost, Liniéres ou Lignéres, Châteaumeillant, la Châtre, Saint-Chartier, Aigurande ou Agurande, Boussac, le Blanc en Berri, Châteauroux, Bourg-Déols, Levroux, Valençay, Saint-Agnan, Celles en Berry, Graçay, Lury, Vatan, Buzençais, Saint-Sévére, Argenton, &c. Cette province est féconde en grains, en vins, en pâturages, en bétail, &c. Les laines y sont admirables: c'est ce qui fait rechercher les draps de Berri, dont il y a grand nombre de manufactures. Cette province est arrosée de diverses riviéres, qui rendent le païs fertile & agréable. La principale est la Loire qui sépare le Berri du Nivernois & du Gâtinois. Les autres sont le Cher, l'Indre, l'Auron, l'Auréte, l'Evre ou l'Yévre, l'Arnon, la grande & petite Saudre, le Moulon, la Nerre, &c. L'air y est fort tempéré, & le terroir y produit du froment, du seigle, & des vins, qui en quelques endroits ne cédent guéres à ceux de Bourgogne: tels sont les vins qu'on recueille à Sancerre, à Saint-Satur, & à Lavernusse: dans la plupart des autres vignobles, ils sont foibles & ont un goût de terroir qui ne plait pas. La bonté des pâturages contribue avec la température de l'air, à l'engrais des moutons, & à la finesse de leur laine. Ce païs produit encore beaucoup de chanvre & de lin: & l'on assure qu'il y a plusieurs mines de fer & d'argent, mais on n'y fait point travailler, & l'on ne fouille qu'une mine d'ocre, qui est dans la Paroisse de Saint-Hilaire, auprès de Vierzon. Les Berruyers, *Bituriges*, ont été autrefois célébres parmi les anciens peuples de la Gaule Celtique, par leur courage, & par les conquêtes qu'ils firent dans la Germanie, & en Italie. On peut voir ce qu'on en dit à l'article BITURIGES. César entra dans les Gaules, en un tems où ils ne donnoient plus de Rois aux Gaulois, comme ils avoient fait auparavant; ils étoient néanmoins encore très-puissans, & il observe lui-même qu'ils brûlérent vint de leurs villes, dans la crainte qu'elles ne devinssent la proye des Vainqueurs. Auguste unit le Berri à l'Aquitaine. Dioclétien l'en détacha, & le rendit à la Gaule Celtique; mais Valentinien non content de rétablir la division d'Auguste, fit Bourges capitale de la premiére Aquitanique. Les Romains conservérent le Berri jusqu'en 475, que Bourges fut pris par les Visigoths qui ne conservérent pas long-tems ce païs, Clovis les ayant vaincus à la bataille de Vouillé. Cette Province fit depuis partie du Royaume d'Aquitaine, & eut ses Comtes, qu'on appelloit Comtes de Bourges, & qui sous la seconde race eurent aussi pendant quelque tems le titre de Ducs d'Aquitaine. Le Roi Raoul ayant vaincu Guillaume II. Duc d'Aquitaine, Comte de Berri & d'Auvergne, vers l'an 924, changea la face des affaires dans le Berri, & ordonna que le Vicomte de Bourges, Ebles Prince de Déols, & tous les autres Seigneurs qui relevoient auparavant du Comte de Berri, reléveroient à l'avenir immédiatement de la Couronne. Depuis ce tems là, il cessa d'y avoir dans le Berri un Comte, qui le tint tout entier ou en Seigneurie directe, où à titre de Gouvernement. La ville de Bourges a été la premiére réunie au Domaine Royal. Elle avoit pour Seigneurs, des Vicomtes, qu'on ne connoit guéres que par quelques titres, où l'on voit qu'ils se sont succédé les uns aux autres en cet ordre; Géofroi Papabas, Géofroi Bosberas, Géofroi le Noble, Géofroi le Mesquin, Etienne, & Eudes-Harpin ou Herpin. Celui-ci voulant aller combattre les Infidéles dans la Terre-Sainte, vendit Bourges & Dun-le-Roi, au Roi Philippe I. vers l'an 1100. Il eut le malheur d'être pris après s'être battu avec une valeur extraordinaire; & au bout de quelque tems, ayant été racheté, il revint en France, & se fit Religieux avant l'an 1109, à Clugny, où il mourut. Les Rois de France acquirent depuis d'autres domaines en Berri. La Châtellenie d'Issoudun fut acquise en 1220 & 1221, par Philippe Auguste, à titre d'échange. Celle de Mehun fut confisquée l'an 1332, sur Robert d'Artois III. du nom, pour crime de félonie & de trahison. On confisqua aussi en 1361, la Châtellenie de Vierzon, sur Guillaume Duc de Juliers, dont le fils consentit, en 1378, à la réünion de cette Seigneurie au Domaine, après qu'on lui eut assigné sept mille livres de revenu sur le thrésor; & il y eut encore d'autres réünions moins considérables. Il ne faut pas oublier, que ces cinq villes, Bourges, Issoudun, Dun-le-Roi, Mehun & Vierzon, sont appellées encore aujourd'hui les cinq villes Royales du Berri, & que ce sont autant de siéges particuliers du Bailli du Berri, qui a un sixiéme siége à Concorsaut ou Concressaut. Le Bailliage de Bourges est un des quatre grands Bailliages instituez par le Roi Philippe Auguste. Il s'étendoit dans le Berri, dans l'Auvergne, dans le Nivernois & dans une partie de la Bourgogne jusqu'à l'Arroux, au dessous d'Autun. Quelques Auteurs ont prétendu que le siége du Bailli fut établi à Saint-Pierre-le-Moutier; mais outre que ce Bailli a toûjours été appellé Bailli du Berri, il est certain qu'il n'y a eu un Bailli à Saint-Pierre-le-Moutier que tres-long-tems après, savoir, lorsque le Berri fut donné en appanage à Jean I. Il y avoit avant cet appanage deux siéges ou assises du Bailli dans le Berri, l'un à Bourges, & l'autre à Aubigny sur Nerre. Bourges a un Présidial, auquel ressortissent les appellations des Bailliages de la province dans les cas des Présidiaux. Il est de la premiére création de 1551. Pour dire de suite ce qui concerne la Justice dans ce païs, il est à propos d'ajoûter qu'on y trouve quatre Duchez-Pairies, savoir, Châteauroux, Saint-Aignan, Charost & Aubigny. Pour la Généralité, qui est à Bourges, & qui est composée de sept Elections, de

Bourges, Iſſoudun, Châteauroux, Blanc, la Châtre, Saint-Amant & la Charité, elle s'étend au delà du Berri dans la Touraine, le Blaiſois, le Poitou, la Marche, le Limoſin, le Bourbonnois, le Nivernois, l'Auxerrois & le Gâtinois. Il ſe fait un très-grand commerce de beſtiaux dans tout le Berri, qui tire d'ailleurs de grands avantages de l'induſtrie des Habitans. La manufacture de draps qui eſt dans la ville de Châteauroux, occupe plus de dix mille perſonnes de cette ville & des environs: il y en a une autre à Aubigny, qui occupe plus de deux mille hommes: on en façonne auſſi un grand nombre dans les Elections de Bourges & d'Iſſoudun; & dans celle-ci, il y a de plus des manufactures de ſergets drapez, de bas au tricot & à l'aiguille, & de chapeaux, qui entretiennent un très-grand nombre d'Ouvriers. Le commerce de bois & de poiſſons eſt auſſi de quelque conſidération. On trouve en pluſieurs endroits de beaux étangs, mais il n'y en a nulle part davantage que dans l'Election de la ville que l'on appelle le Blanc en Berri, puiſqu'on en compte trois cens neuf dans la ſeule Terre du Bouchet. Enfin le chanvre croit dans l'Election de Bourges en prodigieuſe quantité, & il eſt ſi recherché, qu'il s'en débite pour plus de quatre cens mille livres par an; cependant les Habitans ſont ſi accoutumez aux autres manufactures, qu'il ne s'en eſt point trouvé parmi eux qui ait entrepris de faire façonner des toiles. Le Comté de Bourges, & les autres parties de la Province acquiſe par les Rois, demeurérent unis à la Couronne juſqu'en 1360, que le Roi Jean érigea le Berri en Duché-Pairie pour JEAN de France ſon troiſiéme fils, à la charge de réverſion à la Couronne, au défaut d'enfans mâles, ce qui arriva; car ſes deux fils *Charles* & *Jean* de Berri moururent ſans poſtérité, & avant leur mére, qui ne vécut que juſques au 15 de juin de l'an 1416. Un autre JEAN de France, fils du Roi Charles VI. porta le titre de Duc de Touraine & de Berri, & mourut de poiſon à Compiégne le cinquiéme avril 1416. Le même Roi Charles VI. donna le Berri en appanage à ſon cinquiéme fils CHARLES, qui fut enſuite Roi, & le VII. de ce nom. Cette province lui fut toûjours très-fidéle pendant les malheurs de la France, opprimée par les Anglois, qui n'appelloient ce Prince que *le Roi de Bourges*. En 1461, le Roi Louïs XI. donna ce Duché à CHARLES ſon frére, qui fut depuis Duc de Guienne, & mourut de poiſon, ſans laiſſer d'enfans, le 12 mai de l'an 1472. Le Roi Louïs XII. laiſſa le Berri pour uſufruit à la bienheureuſe JEANNE de France, après la diſſolution de leur mariage, & elle mourut à Bourges le quatriéme février de l'an 1504. François I. le donna pour appanage en 1517, à ſa ſœur MARGUERITE d'Orléans ou *de Valois*, alors Ducheſſe d'Alençon, puis Reine de Navarre, morte au château d'Odos en Bigorre, le 21 décembre 1549. En 1575, le Roi Henri III. laiſſa encore ce Duché à ſon frére FRANÇOIS Duc d'Alençon, mort ſans avoir été marié, le dixiéme de juin de l'année 1584. Le Roi Henri *le Grand* l'accorda en uſufruit à la Reine LOUÏSE, veuve du même Roi Henri III. morte à Moulins le 29 janvier de l'an 1601; & depuis, le Duché de Berri fut uni au Domaine juſqu'à ce qu'il fut donné à CHARLES de France, troiſiéme fils de Monſeigneur Louïs Dauphin, & petit-fils de Louïs XIV. * Céſar, *l.* 7. *&* 8. *de Bell. Gall.* Tite-Live, *l.* 5. Aimoin, *l.* 5. *c.* 48. Jean Cheaumeau, *Deſcr. Relig. Biturig.* & *Hiſtoire de Berri.* Labbe. Du Chêne. Beſli. Juſtel. Du Puy. Sainte-Marthe. La Thaumaſſiére, *Hiſtoire de Berri.* Le Pére Anſelme, &c.

BERRUYER (Philippe) Archevêque de Bourges, étoit de Tours & neveu de Guillaume Berruyer, qui avoit poſſédé cette même dignité. On l'avoit élevé fort jeune à l'Archevêché de Tours; mais il refuſa cette dignité, & fut enſuite obligé d'accepter l'Evêché d'Orléans en 1222. Grégoire IX. lui donna l'Archevêché de Bourges en 1236, pour établir la paix dans cette égliſe, où il y avoit eu de grandes diviſions depuis trois ans. La Reine Blanche l'appella au miniſtére, & cette Princeſſe en reçut de grands ſecours, pendant ſes deux Régences. Il étoit Chef du Conſeil Royal, lorſque les Comtes de Poitiers & d'Anjou gouvernoient; & tant qu'il vécut, le Roi Saint-Louis s'en ſervit avec beaucoup de ſatisfaction. Mais enfin ce ſaint Archevêque ſe retira dans une Terre de ſon dioceſe, où il mourut dans la 39 année de ſon Epiſcopat, l'an 1261. * La Chaiſe, *Hiſt. de S. Louis.*

BERRUYÉRES étoit d'une bonne famille de Paris, originaire de Berri, comme le porte ſon nom. Le Cardinal Mazarin, qui connoiſſoit ſon mérite, l'employoit dans ſes affaires ſecrettes à Rome & ailleurs. On prétend, que ſous l'apparence d'un commerce de Belles Lettres, il avoit part aux intrigues de la Reine Chriſtine de Suéde. Par ſa mauvaiſe deſtinée, il ſe noya à la vue de Liſbonne, ſon vaiſſeau s'étant briſé contre les rochers, qui ſont à fleur d'eau, près de la montagne appellée *la Roqua*, qui rendent l'entrée de ce port tres-dangereuſe & tres-difficile. Les Pilotes du païs ne manquent point de ſe venir offrir aux vaiſſeaux, qui paroiſſent ſur la côte; mais celui de M. de Berruyéres ayant réfuſé ces ſecours, il périt avec un riche Jouaillier, & tous les Paſſagers, excepté un Capucin, qui gagna à la nage la pointe d'un rocher. M. de Berruyéres fut regretté de toutes les honnêtes gens qui le connoiſſoient. Il écrivoit poliment en François, en Latin, & en Italien. C'eſt à lui que M. de Launoy a adreſſé quelques-unes de ſes Lettres Critiques. Le cadet de ſes fréres, qui s'eſt retiré en Normandie, où il a du bien, a hérité de ſes Mémoires, de ſes Lettres, & de ſes autres Ouvrages, qui feroient honneur à ſon nom, s'ils étoient recueillis. Mais tout cela eſt miſérablement abandonné à la pouſſiére, & aux mites. * De Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiſtoire, &c. tome* 1. *p.* 240.

BERRUYERS, peuples du Berri en France, poſſédoient autrefois toute la Celtique, & y formoient une Monarchie qui étoit la plus puiſſante des Gaules. Bourges étoit la capitale de leur Royaume, & leur Roi ſe nommoit *Ambigat* du tems de Tarquin l'*ancien*, cinquiéme Roi de Rome, vers l'an 599 avant Jeſus-Chriſt. On ne ſait point le nom de ceux qui lui ſuccédérent; mais Tite-Live nous apprend que deux neveux d'Ambigat, fils de ſa ſœur, nommez *Segoveſe* & *Belloveſe*, ſe ſignalérent par les fameuſes Colonies qu'ils conduiſirent dans l'Allemagne & dans l'Italie. Ségovéſe ayant paſſé le Rhin & traverſé la forêt Hercinie, appellée aujourd'hui *la Forêt noire*, établit une partie de ſes gens dans la Bohême, l'autre ſur les bords du Danube, & la troiſiéme dans la Friſe & dans la Weſtphalie. Bellovéſe prit ſon chemin du côté de l'Italie, paſſa les Alpes, & ſe rendit maître du païs qui a depuis été appellé *Lombardie*. Ses conquêtes firent donner le nom de *Gaule Ciſalpine* à la meilleure partie de l'Italie. Cette expédition ſe fit vers l'an 164 de la fondation de Rome, & 590 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. * Tite-Live. Le Pére Labbe, *Hiſt. Chronol.* Cordemoy, *Hiſtoire de France.*

BERRY. *Voyez* BERRI.

BERSA, Roi de Gomorrhe. *Voyez* BÊRAH.

BERSABÉE, BÉERSEBA ou BEERSÇEBAH, ville de la Paleſtine, du côté de Gaza, & la même qu'on a depuis priſe pour Gibelin, ſelon Volaterran, Bochart & quelques autres. On lui donna le nom de Berſabée qui ſignifie *puits du ſerment*, *Puteus juramenti*, parce que le Patriarche Abraham & Abimélech Roi de Gérare y firent une alliance, qu'Iſaac fils d'Abraham confirma avec le même Abimélech ou ſon Succeſſeur. Iſaac y fut conſolé par une viſion divine. Jacob ſon fils y reçut une pareille faveur de Dieu. Le Prophéte Elie fuyant la colére de la Reine Jézabel, s'y retira. * *Généſe*, 21. *ch.* 26. *&* *ch.* 46. I. ou III. *Rois*, *ch.* 19. *Amos*, *ch.* 5. *v.* 4. *&* 5. Elle devint depuis du partage de la Tribu de Siméon, de la maniere que nous le voyons dans le livre de *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 2. Cette ville tomba dans l'idolâtrie, ſelon le témoignage de Saint-Jérôme, dans ſes Commentaires ſur le Prophéte *Amos*, *ch.* 5. *v.* 4. *&* 5. Ce n'eſt plus qu'un village qui ſe nomme aujourd'hui *Gallyn* ou *Bethgeblin*. Cette ville avoit été d'abord donnée à la Tribu de Juda, *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 28; & enſuite elle fut cédée à la Tribu de Siméon. Cependant *au premier ou troiſiéme livre des Rois*, *ch.* 19. *v.* 3, elle eſt encore appellée Beerſçebah de Juda; mais c'étoit parce qu'elle ſe trouvoit dans le Royaume de Juda, par oppoſition à celui d'Iſrael. Les limites de la Terre-Sainte ſont ſouvent marquées de la ſorte depuis Dan, juſques en Beerſçebah, II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 11. Dan étoit à l'extrémité ſeptentrionale, & Beerſçebah a la meridionale de la Paleſtine. Elle étoit éloignée de vint milles de la ville d'Hébron du côté du midi. Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 8. *ch.* 7, dit que Berſabée étoit à l'extrémité de la Tribu de Juda, près des limites de l'Idumée. Du tems de S. Jérôme c'étoit encore une ville, comme il paroit par ce qu'il en dit *dans ſes Queſtions ſur la Geneſe*, *ch.* 17. *v.* 30. Jaques de Vitry, *Hiſt. Hieroſolom. ch.* 36, dit que Berſabée eſt ſituée au pié d'une montagne à l'entrée de la plaine à dix milles d'Aſcalon. Guillaume de Tyr, *Hiſt. l.* 14. *ch.* 22, la dit éloignée d'Aſcalon de douze milles. Il ajoute qu'en Arabe on la nomme *Bethgabril*, c'eſt à dire, *la maiſon de Gabriel.* * Relandi, *Palæſtina*, *l.* 3.

BERSABÉE, mére de Salomon. *Cherchez* BETHSABÉE.

* BERSALA (Anne) fille & principale héritiére de *Wolfard de Borſelle* & de *Charlote de Bourbon-Montpenſier*, qui furent mariez enſemble le 17 de juin 1468, fut femme de *Philippe de Bourgogne*, fils d'*Antoine de Bourgogne*, Seigneur de Bévres, l'un des bâtards du Duc de Bourgogne *Philippe le Bon*. Elle lui apporta en dot la Seigneurie de Vére, qui eſt en Zélande, celle de Fleſſingue & quelques autres, & eut de lui un fils & deux filles. Son pere & celui de ſon mari firent une tres-grande figure. On peut voir le mérite de cette Dame & ſes malheurs dans diverſes lettres d'*Eraſme*. * Fabert, *Hiſtoire des Ducs de Bourgogne.* Anſelme, *Hiſtoire de la Maiſon Royale.* Pontus Heuterus, *Rerum Burgundic. l.* 6. Bayle, *Diction. Critiq.*

BERSARIENS ou BÉVÉRARIENS, certains bas Officiers de la Cour de Charlemagne. *Voyez* Hincmar, *Epiſt.* 3. *ch.* 17. Quelques-uns prennent les Berſariens pour ceux que les Anciens nommoient *Beſtiarii*, qui étoient condamnez à combattre pour la vie contre les bêtes dans les Amphithéatres. Spelman les met entre les Chaſſeurs; & particuliérement entre ceux qui attaquoient les loups; & par les Bévérariens, il entend ceux qui alloient à la chaſſe du Caſtor, que preſque toutes les nations appellent *Béver*. Le Scholaſtique de Juvénal, *Sat.* 12, le nomme *Béber*.

BERSCH ou BERSE, petite ville de la Baſſe Alſace en Allemagne, eſt dans le dioceſe de Straſbourg, entre la ville d'Ober-Ehenheim & celle de Roſheim, environ à une lieue de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERSÉCHE. *Voyez* BERZÉCHE.

BERSELLAI. *Voyez* BERZELLAI.

BERSELLO, ville d'Italie, en Lombardie, dans l'Etat du Duc de Modéne, ſur le Pô, & au Territoire de Reggio, eſt petite mais forte, ayant un bon château, aux confins du Mantouan & de l'Etat du Duc de Parme, à huit milles de Parme, entre Crémone & Reggio. Ce fut là que mourut Othon Empereur Romain après avoir été défait près de Crémone par Vitellius en l'année 68 de Jeſus-Chriſt, & l'an 822 de Rome. Le Comte de Soiſſons autrement le Prince Eugéne de Savoye Général des troupes de l'Empereur s'en empara l'an 1702, & y laiſſa une forte garniſon. Elle a été bloquée par les troupes de France.

BERSEMBOURG, ville de Hongrie. *Cherchez* BARS.

BERSIAMITES, peuples de l'Amérique ſeptentrionale. Ils habitent dans le Canada, ſur le bord ſeptentrional de la riviér de Saint-Laurent, vis à vis du Canada propre. * Maty, *Diction. Géogr.*

BERSIL, Poëte François. *Cherchez* BERCI.

BERSIUS ou BERTSCHY (Marc) naquit à Roſchac sur le Lac de Conſtance en 1483. En 1512, il vint à Bâle pour perfectionner ſes études en Théologie. En 1519, il fut élu Paſteur dans le petit Bâle; & en 1523, on le fit paſſer au Paſtorat de l'egliſe de S. Léonhard dans le grand Bâle, laquelle il deſſervit pendant 43 ans. Berſius fut un des premiers Paſteurs Reformez de cette ville, & qui rendit des ſervices conſidérables à Oecolampade dans

l'Oe

l'ouvrage même de la Réformation. Il eut auffi beaucoup de part au Mémoire Apologétique que le Clergé de Bâle préfenta au Magiftrat pour l'abolition de la Meffe. Il mourut le 27 mars 1566, âgé de 83 ans. * *Archiv. Eccl. Bafil.* Urftifii *Chronic.* Groffii, *Epitaph.*

BERSMAN (George) Allemand, né le fixiéme mars de l'an 1538, à Annaberg, qui eft une petite ville de Mifnie, près de la riviére de Schop, & du côté de la Bohéme, fit un grand progrès dans les Sciences, fur tout dans la Médecine, la Phyfique, les Belles Lettres, & les Langues. Il entendoit très-bien la Latine & la Gréque, & voyagea en France & en Italie, pour y connoître ceux qui avoient le plus de réputation parmi les Gens de Lettres. Lorfqu'il fut de retour en fon païs, il y enfeigna en divers endroits, jufques à fa mort, arrivée le cinquiéme octobre de l'an 1611, qui étoit le 73 de fon âge. Berfman mit les Pfeaumes de David en vers, & fit des Notes fur Virgile, Ovide, Horace, Lucain, Cicéron, & fur d'autres Auteurs anciens. Il avoit eu quatorze fils & fix filles de fon mariage, avec une fille de Pierre Helleborn. * Melchior Adam, *in Vit. Philof. Germ.*

BERSSI ou **BERSY**. *Cherchez* BERCI, Poëte François.

BERSUIRE. *Voyez* BRESSUIRE.

BERSY. *Voyez* BERCI.

BERTARITE. *Voyez* BERTHIER, Roi de Lombardie.

BERTAUT (Jean) Evêque de Séez, s'eft aquis beaucoup de réputation par fes Poëfies. Il étoit né felon quelques uns à Caën, felon d'autres à Condé fur Noireau en Normandie, ou à Condé fur Huifne dans le Perche. Son efprit lui fit d'illuftres amis, & il fut eftimé des Rois Henri III. & Henri *le Grand*, & de la Reine *Catherine* de Médicis, dont il fut le premier Aumônier. En 1594, on lui donna l'Abbaïe d'Aulnai, puis l'Evêché de Séez en 1606. Il avoit fervi de Sécretaire du cabinet à Henri III. Il contribua par fes foins à la converfion de Henri *le Grand*, & mourut le huitiéme juin 1611. Nous avons diverfes Poëfies de fa façon, fur des fujets de piété, comme, des Cantiques fur la Naiffance du Fils de Dieu; des Traductions de quelques Pfeaumes de David; un Hymne de Saint-Louïs, à l'honneur de la Maifon de Bourbon, &c. Bertaut vivoit du tems de Ronfard & de Defportes, & il difoit ordinairement qu'il devoit à Ronfard tout ce qu'il favoit de Poëfie; & qu'à l'âge de feize ans il étoit devenu amoureux des Ouvrages de Defportes. Il a plus de clarté que le premier, plus de force que le fecond, & plus d'efprit & de politeffe que les deux enfemble. Il a fait quelques couplets de chanfons fi beaux, que Meffieurs de Port-Royal en ont mis un dans leur Commentaire fur Job,

Felicité paffée
Qui ne peut revenir,
Tourment de ma penfée,
Que n'ai-je en te perdant perdu le fouvenir ?
Helas! il ne me refte
De mes contentemens,
Qu'un fouvenir funefte
Qui me les convertit à toute heure en tourmens.
Le fort plein d'injuftice,
M'ayant enfin rendu
Ce refte un pur fupplice,
Je ferois plus heureux fi j'avois plus perdu.

Il a auffi fait dans fa jeuneffe quelques piéces galantes. Bertaut étoit un Poëte fort retenu & fort refervé, fi on le confidére auprès de tous ceux de fon tems. Il faut fe mettre au fiécle de Henri IV, pour bien juger de fa Poëfie. Dans cet état, l'on n'aura aucune peine à croire le Cardinal du Perron, lorfqu'il affure que c'étoit un Poëte fort poli, & que fes vers étoient ingénieux. Quelques-uns croyent qu'il avoit puifé dans la lecture de Sénéque, certain ftyle de pointes, & qu'il s'étoit entiérement formé fur ce modéle. * Jac. Dav. Perron, *in Collect. Perronian. per Franc. Putean. p.* 33. Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. tome* 3. *ubi de Epifcopis Sagienfibus.* Régnier, *Satyre* 5. *p.* 20. Guillaume Colletet, *Difcours fur l'Eloquence Françoife, à la fin de l'Art Poëtique, p.* 33. Charles Sorel, *dans fa Bibliothéque Françoife, Traité des Poëfies, p.* 203. Gilles Ménage, *in Epift. dedicat. Poëmat. ad illuftr. Duc. Montauf.* Nicolas Boileau Des Preaux, *dans l'Art Poëtique, Chant* 1. Baillet, *Jugemens des Savans fur les Poët. mod. tome* 8. ou *tome* 4. *partie* 1. *de l'édit.* d'Amfterdam 1725. *n.* 1384. *p.* 475. Huet, *Orig. de Caën, c.* 24.

BERTAUT (Jean) natif d'Amiens, Religieux Céleftin, a été tres-zélé pour la Difcipline Eccléfiaftique. Après avoir conduit heureufement quelques négociations importantes entre les Souverains, ils le chargérent de quelques Ambaffades, & lui offrirent enfuite deux Archevêchez, qu'il refufa. Il fut envoyé au Royaume de Naples, l'an 1453. A peine y fut-il arrivé, que les Céleftins d'Italie l'élevérent à la dignité de Général de l'Ordre, qu'il remplit avec une fatisfaction égale des deux nations. Il étoit en chemin pour revenir en France, lorfqu'il mourut en Savoye, l'an 1472. * Hiftoire des Céleftins, *MS. in Biblioth. Parif.*

BERTE, Abbeffe de Blangy en Artois, fille du Comte *Rigobert*, un des Seigneurs de la Cour de Clovis II. & d'*Urfane*, parente du Roi de Kent, fut mariée à l'âge de 20 ans à *Sigefroi*. Elle vécut 20 ans avec lui, & en eut cinq filles. Etant veuve elle fe renferma dans le monaftére qu'elle avoit fait bâtir à Blangy, fur la riviére de Ternois, au diocéfe de Térouanne, dans le païs d'Artois, & dont elle fut Abbeffe. Elle fit bâtir trois églifes dans ce monaftére, & fe démit de la charge d'Abbeffe, pour y établir *Déotile* fa fille en fa place. Elle fe renferma enfuite dans une cellule pour le refte de fes jours, & y mourut le quatriéme juillet 725, âgée de 79 ans. Son monaftére fubfifta jufqu'à la fin du neuviéme fiécle, qu'il fut brûlé par les Normands. Il a depuis été rétabli pour des Religieux de faint Benoît, que le Comte de Flandre y fit venir l'an 1032. Les Religieufes qui s'étoient retirées à l'approche des Normands, emportant avec elles les corps de fainte Berte & de fes deux filles, fainte Gertrude & fainte Déotile, vinrent en 895 à Mayence, où fe tenoit alors un Concile dans le Palais Royal de Tribur. L'Abbeffe d'Erftein près de Strasbourg, les reçut dans fon Abbaïe, & fonda enfuite un autre monaftére pour elles à Alziac, où elle les rétablit. Sa Vie écrite au commencement du dixiéme fiécle, eft pleine de fauffetez & d'inepties. * Dom Mabillon l'a rétablie, *huitiéme fiécle Bénédictin, partie* 1. Bulteau, *l.* 4. *c.* 31. Baillet, *Vies des Saints, quatriéme juillet.*

BERTE. *Cherchez* BERTRADE.

BERTEFLEDE. *Voyez* CHARIBERT.

BERTEL (Jean) Abbé d'Eternac dans le Luxembourg, natif de Louvain, prit l'habit de Religieux chez les Bénédictins de Munfter ou Monftier, qui eft une Abbaïe dans la ville de Luxembourg, dont il fut élu Abbé en 1576, & qu'il gouverna jufques en 1594, qu'on lui donna celle d'Eternac, où il mourut en 1607. Il a compofé l'Hiftoire de Luxembourg; dix fept Dialogues fur la Régle de faint Benoît, que nous avons; & le Catalogue des Abbez d'Eternac; *Commentarius de Diis ac facrificiis Gentilium*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 459. Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. de Abbat. Eftern.*

BERTELIER (Philibert) Gréfier de la Juftice inférieure de Genéve. Il vivoit au milieu du XVI fiécle. Il ne s'eft fait connoître que par de mauvaifes actions: mais, comme il en fit une, qui donna beaucoup de joye aux Controverfiftes, parce qu'elle leur fourniffoit une ample matiére de déchirer la mémoire de *Calvin*, il fe mit en état d'être cité comme quelque chofe, & de faire figure dans la *Méthode* du Cardinal de *Richelieu, pour convertir ceux qui fe font féparez de l'Eglife.* Cette action fut, qu'il fuppofa que la République de Genéve l'avoit envoyé à Noyon, avec ordre d'y faire des perquifitions exactes touchant les mœurs & la vie de Calvin, & qu'ayant exécuté cette commiffion, il trouva que Jean Calvin avoit été convaincu de Sodomie, & qu'à la priére de l'Evêque, on commua la peine de feu en celle de la fleur de lis. Il fe vanta d'avoir un Acte figné de Notaire, qui faifoit foi de ce procès & de cette condamnation. *Bolfec* dans fon Hiftoire de Calvin, publiée l'an 1577, affûre que lui & bien d'autres ont vu cet Acte; & voilà le fondement de l'horrible accufation, qui a couru par tant de bouches, & qui a été inférée dans une infinité de livres. La queftion de fait, fi Calvin a été puni de la peine du fer chaud pour le crime de non-conformité, fe réduit, de la part de ceux qui affirment, à la feule autorité de Bolfec, qui affûre qu'il a vu l'Acte que Bertelier rapporta de la ville de Noyon. *Drelincourt*, dans fon Apologie de Calvin, a prouvé invinciblement, que le témoignage de Bolfec ne vaut rien, dans les chofes qui font à la charge de Calvin. Celui de Bertelier ne fauroit être meilleur; car ce fut un homme de mauvaife vie, & contre lequel il y eut fentence de mort, comme on le peut voir encore dans les Archives de Genéve, & dans le livre de Drelincourt. D'ailleurs Bertelier n'avoit point eu à Genéve de plus inexorable partie, que Calvin. Mais, pour détruire cette accufation, il n'eft pas néceffaire de fe fervir de juftes reproches, qui rendent nul le témoignage de ces deux perfonnes. On trouve dans l'Acte même une marque infaillible de réprobation, comme le fait voir invinciblement M. Bayle dans fon Dictionnaire. Il eft étonnant, qu'un auffi grand Homme, que le Cardinal de Richelieu, ait fait fonds fur cette piéce de Bertelier, & qu'il s'appuye principalement, fur ce que la République de Genéve ne s'infcrivit pas en faux; comme fi un Etat Souverain devoit prendre caufe en main, dès qu'un Efprit fatyrique s'avife de publier des fables fans fondement. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BERTELSGADEN. *Voyez* BERTOLSGADEN.

BERTHAIRE. *Cherchez* BERTHIER.

BERTHARITE, *Voyez* BERTHIER.

BERTHAULT (Pierre) natif de Sens, entra de bonne heure dans la Congrégation de l'Oratoire, où il enfeignoit la Rhétorique dès l'an 1627. Il en fortit enfuite; & l'an 1659, il fut Archidiacre de Dunois dans l'églife de Chartres; l'année fuivante on lui donna un Canonicat dans la même églife, dont il fut Sous-Doyen en 1666. Berthault eft Auteur de deux petits livres fort connus, intitulez, l'un *Florus Gallicus*, & l'autre *Florus Francicus*, mais fon Ouvrage le plus confidérable, & où il y a beaucoup d'érudition, eft le Traité *de Ara*, qui fut imprimé à Nantes en 1636. Il mourut fort âgé le 19 octobre de l'an 1681.

BERTHE ou **EDITHBERGE**, fille de *Charibert* Roi de France, & d'*Ingoberge*, fut mariée à *Ethelbert* Roi de Kent en Angleterre. Ce Prince étoit Payen, & Dieu fe fervit de la Reine Berthe pour l'attirer, par fes exemples & par fa vertu, à la Foi Catholique. Le Moine Auguftin, envoyé en Angleterre par le Pape S. Grégoire *le Grand*, le batifa en 597. * Grégoire de *Tours*, *l.* 9. *c.* 26. Grégoire *le Grand*, *l.* 7. *Epift.* 30. Béde, *l.* 1. *c.* 27. 29. 30. *&c.*

BERTHE ou **BERTRADE**, que quelques Hiftoriens ont nommée *au Grand-Pié*, étoit fille de CHARIBERT Comte de Laon, & époufa *Pépin* dit *le Bref*, depuis Roi de France. Elle fut mére de CHARLEMAGNE, de CARLOMAN, &c. mourut à Choifi le 12 juillet 783, & fut depuis enterrée à faint Denys, auprès du Roi fon mari. * *Les Annales* de faint Bertin de Metz.

BERTHE, fille de CHARLEMAGNE, époufa faint *Angilbert*, Comte & Abbé de faint Riquier, mourut l'an 853, & laiffa *Harnide* & *Nithard*, Abbé de faint Riquier. * *Confultez* le fecond livre de la Chronique de faint Riquier, publié par le P. D. Luc d'Acheri, *tome* 4. *Spicileg.*

BERTHE, fille de PEPIN I. Roi d'Aquitaine, & d'*Ingeltrude*, étoit femme de *Gérard* de Rouffillon, dit d'*Alface* dont le nom eft fi célébre dans l'Hiftoire. Elle mourut l'an 874, & eft enterrée à Pontchiére avec fon mari. Leurs enfans, *Théodoric*

& *Ate*, moururent ſans poſtérité. * *La Chronique de Vézelay*, &c.

BERTHE, fille de LOTHAIRE II. & de *Valdrade*, dans le dixiéme ſiécle, fut une des plus illuſtres Princeſſes de ſon tems. Elle étoit belle, courageuſe, & avoit un eſprit fin & délicat, qui la tiroit de toute ſorte d'affaires. Elle épouſa en premiéres noces *Thibaut* Comte d'Arles, dont elle eut *Hugues*, qui fut Roi d'Arles, puis d'Italie l'an 928. Après la mort du Comte Thibaut, étant encore extrêmement jeune, elle prit une ſeconde alliance avec *Adalbert* ou *Adelbert*, Marquis de Toſcane, dit *le Riche*. La Princeſſe ſa femme lui diſoit quelquefois en raillant, *Qu'il falloit qu'elle fit de lui ou un Roi ou un âne*, & ce bon homme ſe laiſſoit gouverner abſolument. C'eſt elle qui fit une ligue pour perdre Berenger Roi d'Italie, qu'Adelbert avoit établi ſur le trône; mais ſon mari vint à mourir, & cette perte rompit ſes meſures. Elle avoit eu de ce ſecond mariage *Gui* & *Lambert* Marquis de Toſcane, & *Hermengarde*, mariée à *Adelbert* Marquis d'Ivrée. Après la mort du Marquis de Toſcane, Bérenger ſe ſaiſit de Berthe & de Gui ſon fils, & les fit conduire priſonniers à Mantoue, où il leur propoſa de lui remettre les principales villes, & les plus forts châteaux de la Toſcane. Berthe refuſa de le faire, & trompa par ſa prudence l'ambition de Berenger, qui fut enfin contraint de la mettre en liberté, après s'être laiſſé prendre aux charmes de ſa priſonniére. Elle ne ſurvécut pas long-tems à ce Prince: car Bérenger fut tué en 924, & Berthe mourut en 925 à Lucques, où l'on voit ſon tombeau, avec une épitaphe, qui contient un abbrégé de ſa vie, & qui parle de ſon eſprit & de l'empreſſement que les perſonnes de qualité avoient à rechercher ſon entretien. Mais le Lecteur en jugera mieux lui même en voyant cette ancienne Epitaphe qui n'eſt pas indigne de ſa curioſité, quoi qu'elle ſe ſente de la barbarie du dixiéme ſiécle.

Hoc tegitur tumulo Comitiſſæ corpus humatum:
Inclyta progenies Bertha *benigna, pia*
Uxor Adalberti Ducis Italiæ fuit ipſa:
Regalis generis quæ fuit omne decus.
Nobilis ex alto Francorum germine Regum,
Carolus ipſe pius Rex, fuit ejus avus.
Quæ ſpecie ſpecioſa, bono ſpecioſior actu,
Filia Lotharii pulchrior ex meritis.
Permanet felix, quo dum vixit in iſto,
Nemini nimis eam vincere prævaluit.
Conſilio docto mox rabat regmina multa,
Semper erat felix, gratia magna Dei.
Partibus ex multis multi Comites veniebant
Mellifluum cujus quærere colloquium:
Exulibus miſeris mater cariſſima manſit,
Atque peregrinis ſemper opes tribuit.
Claruit hæc mulier ſapiens, fortiſque columna,
Totius virtutis gloria, lux patriæ.
Idibus octavis Martii migravit ab iſta
Vita, cum Domino vivat ut in requie.
Mors ejus multos contriſtat. Proh dolor & heu!
Eous populus plangit & occiduus.
Nunc Europa gemit, nunc luget Francia tota,
Corſica, Sardinia, Græcia, & Italia.
Qui legitis verſus iſtos, vos dicite mente,
Perpetuam lucem donet ei Dominus.
Amen.

An. Domin. Incarn D. CCCC. XXV. Indict. XIII.
Obiit de mundo.

THIBAUT Comte d'Arles, premier mari de *Berthe*, *eut d'une maitreſſe*, Bozon, *qui fut Marquis de Toſcane, & pére de* Berthe, *mariée* 1. *à* Bozon *Comte d'Arles*: 2. *à* Raimond III. *Comte de Toulouſe, & Duc de Guienne, comme nous l'apprenons de Luitprand.* HUGUES Roi d'Italie, fils du même *Thibaut* & de *Berthe*, eut d'*Alde* ou *Adele*, Princeſſe Allemande, LOTHAIRE II. couronné Roi d'Italie en 949. Celui-ci épouſa en troiſiémes noces *Berthe*, fille d'un Seigneur Allemand, nommé *Burchard*, & veuve de *Raoul* ou *Adolphe* II. dit *le Fainéant*, Roi de la Haute Bourgogne. Lothaire vécut aſſez mal avec elle, *& eut d'une maitreſſe* Berthe, *dite depuis* Eudoxe, *mariée à* Romain, *fils de Conſtantin* Porphyrogénéte, *Empereur d'Orient*. On aſſure qu'elle étoit une des plus belles Princeſſes de ſon tems. * Luitprand, *l.* 2.3 *&* 5. Flodoard. Léon d'Oſtie, & Sigebert, *in Chron.* Du Chêne, *Hiſt. de Bourgogne.* Noſtradamus & Bouche, *Hiſt. de Provence.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné*, *tome* 1. *l.* 10. Octavio Strada, *in Vit. Imper.* Baronius, *in Annal.*

BERTHE, fille de *Conrad* I. & de *Mahaud* de France, & ſœur de *Raoul* III. dit *le Fainéant*, Roi de la Bourgogne Transjurane, épouſa 1. *Eudes* I. Comte de Blois: 2. *Robert* de France en 995; mais comme elle étoit ſa parente & ſa commére, il fut contraint de la quitter trois ans après, à la pourſuite du Pape Grégoire V. On dit que le Roi ne s'y réſolut, qu'après qu'on lui eut aſſuré qu'elle avoit accouché d'un enfant difforme & monſtrueux. Elle conſerva le titre de Reine. *Voyez* Du Chêne, *tome* 4. *Hiſt. de France.* Pierre Damien, *l.* 2. *Epiſt.* 15. Glaber, *l.* 3. *c.* 9. Le P. Anſelme.

BERTHE, Reine de France, fille de FLEURI ou *Florent* I. de ce nom, Comte de Hollande, & de *Gertrude* de Saxe, fut mariée l'an 1071, à *Philippe* I. Roi de France, dont elle eut 1. le Roi Louis *le Gros*; 2. *Henri*, mort jeune; & 3. *Conſtance*. Depuis elle fut répudiée ſous prétexte de parenté en 1092. On la relégua à Montreuil-ſur-mer, où la Chronique de ſaint Pierre-le-Vif de Sens, dit qu'elle mourut l'an 1093; mais il y a apparence que ce ne fut que quelques années après. * *Voyez* les Lettres d'Ives de *Chartres*, & de l'Abbé Suger. Ordéric Vitalis. Le Pére Anſelme, &c.

* BERTHIER, BERCHAIRE, ou BERTHAIRE, Abbé & Fondateur du Monaſtére de Monſtier-en-Der, en Latin *Dervum*, dans le Dioceſe de Châlons en Champagne. C'étoit un homme de qualité & de mérite. Le Roi Childéric lui accorda un Privilége l'an 679. Il mourut ſaintement le 14 octobre de l'an 685. * *La Bibliotheque de Cluni. Les Antiquitez de Troyes de* Camuſat. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

* BERTHIER, BERTHARITE & PERTHARITE fils d'Aribert ou Aripert Roi de Lombardie, partagea après la mort de ſon pére le Royaume avec ſon frére Godebert, & fit ſa réſidence à Milan. Mais quelque tems après à l'occaſion d'une diſpute ſurvenue entre eux, Grimoald Duc de Bénévent ſe ſervit de cette diviſion pour les en priver l'un & l'autre. Il fit maſſacrer Godebert, & chaſſa Berthier qui ſe refugia vers Cagan Roi des Avares, mais qui à quelques années de là revint & ſe ſoumit volontairement à Grimoald. Ce Duc de ſon côté ne ſe fioit pas trop à Berthier & il tâchoit de s'en aſſurer. Il fit un feſtin, dans lequel il réſolut de l'enivrer: mais Berthier en ayant eu avis, s'enfuit en diligence en France par l'adreſſe d'un valet de chambre qui lui étoit fidéle. Clotaire III. lui fit un bon accueil, & le ſecourut de ſon armée qui fut battue par Grimoald. Après cet échec, Berthier vouloit paſſer en Angleterre; mais ayant appris la mort de Grimoald, il retourna en Italie, où il fut reçu à bras ouverts par les Lombards qui l'élurent pour leur Roi. Il régna 18 ans & il eut pour ſucceſſeur ſon fils Cunibert. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Paul Diacre, *de Geſt. Longob. l.* 4. *c.* 537. *l.* 5. *c.* 2—5; *&c.* 32. 33. 37.

BERTHIER, frére d'Hermenfroy Roi de Thuringe. *Voyez* l'article d'AMALABERGUE.

BERTHIER ou BERTHAIRE, Maire du Palais de Neuſtrie, ſous le Roi Thierri I. avoit épouſé une fille de *Waraton*, qui étoit auſſi Maire du Palais, & auquel il ſuccéda en 648. Mais il étoit ſi cruel & ſi emporté, qu'il ſe fit des ennemis, qui ſolliciterent Pepin *le Gros* ou *Hériſtel*, à lui faire la guerre. Celui-ci s'avança dans le Vermandois juſqu'à Tertri, & défit en 687 Berthier, lequel fut aſſaſſiné quelque tems après par les ſiens, à la ſollicitation de la mere de ſa femme. * *Conſultez* le Continuateur de Gregoire de Tours, *c.* 94. *& ſuiv.* Du Chêne. Mézeray, &c.

BERTHIER, Prêtre de Verdun, qui a fleuri vers l'an 987, a écrit la Vie des Evêques de Verdun, donnée par D. Luc d'Achery dans *le* 12 *tome, au Spicilége du dixiéme ſiécle.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccl. du dixiéme ſiécle.*

BERTHOLD ou BERALDE premier Comte de Savoye. *Voyez* ſous SAVOYE la ſucceſſion chronologique des Ducs de Savoye. N. 1.

BERTHOLDE, Seigneur de Mirebeau en Poitou. *Voyez* BERTOLDE.

BERTHOLDE, BERNOLDE ou BERNALD, Prêtre de Conſtance, qui vivoit dans le XI ſiécle, continua la Chronique d'Hermannus Contractus, depuis l'an 1054, juſques à 1064; & il y a ajoûta l'hiſtoire de ſon tems, juſques à l'année 1100, qu'on croit avoir été celle de ſa mort. Il étoit fidéle partiſan du ſaint Siége; & c'eſt par cette raiſon que les Proteſtans en parlent peu favorablement. Le Pape dans le démêlé qu'il eut avec l'Empereur Henri IV, ordonna à Bertholde de recevoir dans le ſein de l'Egliſe ceux qui quiteroient le parti de l'Empereur, pour embraſſer celui de Rome. C'eſt pour cela que ce Prêtre nomme les Partiſans de l'Empereur, tantôt *Henriciens* ou *Guibertiſtes*, tantôt Schiſmatiques, Hérétiques & Excommuniez. Au contraire il appelle ceux qui tenoient pour le Pape, les Catholiques, les Soldats de Jeſus Chriſt, & les Defenſeurs de l'Egliſe. C'eſt ce qui fait dire au ſavant Cuſpinien, *Bertholdus abunde de Henrico IV ſcripſit, ſed male affectus.* Nous avons ſa Chronique ſous ce titre, *Hiſtoria Bernoldi rerum ſuo tempore per ſingulos annos geſtarum.* Le Pere Jacques Greſer & Sébaſtien Tengnagel ont publié d'autres pieces de Bertholde, *Varia opuſcula pro Gregorio VII. Papa.* * On pourra conſulter ces deux Auteurs. Honoré d'Autun, *l.* 4. *de Lum. Eccleſ.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Baronius, *in Annal.* Poſſevin. Brower. Voſſius. Le Mire. Cuſpinien, &c.

BERTHOLDE, Marquis d'Eſt, dans le XII ſiécle, étoit fils d'*Actius* IV, & frére d'*Actius* V, auquel il ſuccéda vers l'an onze cens onze. Il épouſa *Sophie*, dont il eut *Rainaud*, & mourut en 1118. * *Conſultez* Baptiſta Pigna, *dans ſon Hiſtoire de la Maiſon d'Eſt.*

BERTHOLDE, Abbé de Fulde en 1261, eſt plus connu par ſes expéditions militaires, que par les vertus religieuſes, Tout le XIII ſiécle fut ſi fécond en ſcélérats, qui faiſoient des courſes des châteaux où ils s'étoient fortifiez, que les Abbez de Fulde furent preſque toûjours obligez d'avoir les armes à la main. Bertholde ne trouva pas que ſes prédéceſſeurs euſſent élevé aſſez de châteaux pour les reprimer. Il bâtit Lutterbak, & Bridenbak, acheta Haſelſtein, & ſe ſentant enfin aſſez fort pour aller attaquer les Bandits, il les pourſuivit par tout, ruïna pluſieurs de leurs Forts, & changea celui de Blankual en un monaſtére de filles. Il travailloit ainſi à rétablir la tranquillité publique, lorſqu'il fut aſſaſſiné en 1070. Bertholde de Mackencell ſon ſucceſſeur, pourſuivit les meurtriers, prit trente des complices qu'il fit mourir, & raſa la citadelle de Steinaw où ils s'étoient refugiez. * Brower, *Antiq. Fuld.* Bruſch, *Chronol. Mon. Germ.*

BERTHOLDE DE RORBACH. *Cherchez* RORBACH.

BERTHOLDE, ſurnommé *le Noir*. *Cherchez* SCHWART.

BERTHOLDE, Evêque de Strasbourg dans le XIII ſiécle. *Voyez* BERCHTOLDE.

BERTHOLDE I. II. III. IV. & V. Ducs de Zéringuen. *Voyez* BERCHTOLDE.

BERTHOLDUS, Archevêque & Electeur de Mayence, homme paiſible & ſavant, étoit Comte de Henneberg & fut élu à l'Electorat en 1484. C'eſt par ſon avis que l'Empereur fit l'alliance de Souabe & établit la Chambre Impériale. Il remplit pendant long-

long-tems la charge de Chancelier auprès de l'Empereur Maximilien I, mais à la fin il se retira dans sa résidence Electorale. Il eut une inspection des plus exactes sur les Communautez des Religieuses, & mourut le 19 decembre 1504. Bruschius dit, qu'il mourut d'une maladie, dont on ne soupçonneroit guéres une personne de ce caractére. Mais comme dans ce tems-là, le mal venérien n'étoit pas encore fort connu en Allemagne, & qu'il étoit peut-être alors plus contagieux, il se peut que Bertholdus l'ait herité innocemment. On l'enterra dans l'Eglise Cathédrale de Mayence avec toute la pompe possible. * Serrarii *Moguntia*. Spangenberg, *Henneberg. Chron.* Bruschius. Bucelin, *Vies des Electeurs de Mayence*.

BERTHOLDUS, Evêque de Strasbourg, fils de Henri Comte de Bucheck & Landgrave de Bourgogne, selon le stile de ce tems-là, où l'on appelloit *la petite Bourgogne*, cette partie de la Suisse qui avoit autrefois été du Royaume de Bourgogne. Et en effet le Château de *Bucheck* est situé dans cette contrée de la Suisse. Bertholdus fut d'abord Evêque de Spire, & passa à l'Evêché de Strasbourg en 1328. Walther & Burchard Seigneurs de Horbourg, ayant vendu cette Seigneurie au Comte de Wirtemberg, Bertholde s'y opposa, disant que Horbourg étoit un fief des Evêques de Strasbourg. Il eut là-dessus des difficultez avec le Comte de Wirtemberg. Il en eut aussi avec Rodolphe Markgrave de Bade, à qui l'Evêque avoit démoli le Château de Stauffen, pour se vanger d'une querelle que les Domestiques du Markgrave avoient eue avec ceux de Bertholde. Ils en vinrent à la fin à une guerre ouverte, qu'Othon Duc d'Autriche termina par sa médiation. Bertholde fut aussi du nombre de ceux qui voulurent reconnoître Louïs le Bavarois pour Empereur légitime, ce qui lui attira bien des chagrins. Mais avant qu'il se fût déclaré entiérement, il eut une querelle avec quelques uns de ses Chanoines. Voici le fait. Gebhard de Fribourg, Prêvôt du Chapitre des Chanoines de la Cathédrale de Strasbourg étant mort en 1337, une partie du Chapitre élut à sa place *Jean* de *Lichtenberg*, & l'autre partie lui opposa *Ulric* de *Sigenow*, qui étoit fils de la sœur l'Evêque. Bertholde fut du sentiment des derniers. Mais nonobstant cela l'Electeur de Mayence confirma Jean de Lichtenberg. Bertholde, fâché de ce contretems, saisit à son tour une occasion de chagriner ses Chanoines, & voulut que ceux d'entre eux qui auroient des Cures & qui prétendoient être Prêtres, reçussent les Ordres. Jean de Lichtenberg & Conrad de Kirkel s'y opposerent, & ayant appelle à leur secours Rodolphe de Hohenstein, ils se saisirent de l'Evêque à Haselo, dans la cour de la Prevôté, l'emmenérent prisonnier à Waldeck auprès de Lichtenberg, & ensuite au Château de Kirkel. Ceci arriva en 1337. Le Pape prit en vain le parti de Bertholde en menaçant les autres de l'excommunication, car la ville de Strasbourg n'étoit point portée pour l'Evêque & n'avoit nulle intention de le soutenir, parce qu'elle étoit dans le parti de l'Empereur Louïs. Enfin, après quatre mois de prison, l'Evêque se rendit à un accommodement, par lequel il promit à de Kirkel une grosse somme d'argent, & à de Lichtenberg la charge de Prévôt du Chapitre, avec quelques autres avantages. Mais à peine eut-il été mis en liberté qu'il désavoua tout ce qu'il venoit de promettre & ravagea le Château de Hohenstein, de sorte que la guerre entre lui & les deux Chanoines de Kirkel & de Lichtenberg continua toûjours. L'Empereur Louïs vint aussi exiger de l'Evêque qu'il reçût de lui l'investiture, ce que Bertholde refusa de faire. Là dessus l'Empereur fit prendre les armes aux villes Impériales d'Alsace contre l'Evêque de Strasbourg. L'Evêque eut pour lui le Duc d'Autriche, l'Evêque de Bâle & quelques autres encore, de sorte que l'affaire devint sérieuse & se termina à une guerre ouverte. Mais comme la ville de Strasbourg se déclara hautement contre son Evêque, qui s'étoit fort epuisé par les grosses dépenses, il se soumit enfin à l'Empereur, & fit la paix avec ses ennemis; particuliérement avec Jean de Lichtenberg, avec lequel il vecut ensuite dans une parfaite intelligence, & fit tout ce qu'il put pour qu'il fût son Successeur dans l'Evêché de Strasbourg. Il mourut en 1353. Il est faux que la famille des Comtes de Bucheck se soit éteinte avec lui, Jean de Bucheck ayant été élu Evêque de Bâle en 1383, 30 ans après la mort de Bertholde. Il y a plus de vraisemblance que cet Evêque de Bâle fut le dernier de sa famille, puisque sa sœur Elizabeth apporta le Comté de Bucheck en mariage, à Herman de Bechbourg son époux. *Voyez* BUCHECK. * Albertus Argent. *de Bertholdo à Bucheck, apud Urstisium, tome* 2 Kœnigshofen, *Elsass. Chronic.* Bruschius, *Episc. Germ.* Guilliman, *Episc. Argent.* Herzogs *Elsass. Chronic. l. 4. c.* 69.

BERTHORIUS. *Cherchez* BERCHORIUS.

BERTI (Simon) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Florence, fut un des plus célébres Prédicateurs de son tems, & s'aquit par là une tres-grande réputation. La bonté de ses mœurs ne le rendit pas moins recommandable, & elle le fit choisir pour Prieur de la Minerve à Rome, & du couvent de Florence. Il fut aussi Vicaire Général de Toscane, reçu Docteur en 1482, & mourut à Lucques le 15 septembre 1491. Les Sermons de Berti, au moins son Carême, & soixante autres Sermons sont conservez en manuscrit dans la Bibliothéque de S. Marc à Venise. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

BERTIER (Pierre de) Evêque de Montauban, étoit de l'illustre famille des Bertiers de Toulouse, & fils de JEAN Bertier, Seigneur de Saint-Geniez, Président ès Enquêtes du Parlement de Toulouse, & d'Eléonor d'Esplas de Graniague. Son esprit le fit connôitre au Roi Louïs XIII. qui le nomma en l'année 1634, Coadjuteur d'Anne de Murvieil, Evêque de Montauban. Il fut sacré Coadjuteur de Montauban en 1636, & on lui donna le titre d'Evêque d'Utique. En l'année 1638, il fut choisi par les Etats de Languédoc, assemblez à Carcassonne, pour porter au Roi les plaintes de la province, dont il s'aquitta dignement en 1639. La Sorbonne le nomma en 1643, pour faire l'Oraison funébre de Louïs XIII, & en 1654 il fit au Roi Louïs XIV. un tres-beau Discours, lorsqu'il fut sacré à Reims. En 1655, il fut reçu Conseiller au Parlement de Toulouse; & la même année il fut choisi pour être un des six Présidens de l'assemblée générale du Clergé de France, tenue à Paris. On doit à ses soins le Recueil qu'on a fait des Evêques de Montauban. Ce Prélat avoit été un des fameux Prédicateurs de son tems, & c'étoit par ses Sermons qu'il avoit plu au Roi Louïs XIII. Outre l'Oraison funébre de ce Monarque, il fit encore celles du Cardinal de la Rochefoucault, du Duc de Fronsac Maréchal de France, de M. de Montchal Archevêque de Toulouse dans Carcassone, où ce Prélat mourut pendant la tenue des Etats de Languedoc en 1651, & celle de la Reine-Mére. Ce Prélat mourut dans un âge fort avancé en juillet 1674. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

La famille de Bertier, illustre depuis long tems dans Toulouse, & qui dès l'an 1463, 1489, & 1507, avoit donné des Capitouls à cette ville, dans un tems où les plus grandes Maisons tenoient à honneur d'entrer dans le Capitoulat, a produit de grands Magistrats, & a donné dans le XVII siécle cinq Prélats à l'église. Nous ne parlerons ici que de PHILIPPE de Bertier, Seigneur de Montrabe, Président à mortier au Parlement de Toulouse, qui fut un des savans hommes de son tems. Nous avons de lui un volume intitulé, *Pithanôn*, c'est à dire, *Verisimilium*, &c. imprimé à Toulouse en 1608, dans lequel on trouve une *Notice de l'Empire Romain & de l'ancienne Police de l'Eglise*. Il est aussi Auteur d'un excellent Poéme Latin à la gloire des Saints dont les Reliques sont conservées à Toulouse, qui fut imprimé en 1610. L'Auteur mourut en 1618. La ville de Toulouse a placé son buste dans une galerie qu'elle a dressée à la gloire des illustres Toulousains. Il eut trois fréres qui furent illustres; 1. *Jean* de Bertier, Chanoine & Archidiacre de Toulouse, Abbé du Mas-Garnier, de Saint-Vincent de Senlis & de Lieu-Restauré, Agent général du Clergé en 1595 & 1600, puis Evêque de Rieux en 1602, Chancelier de la Reine Marguerite de Valois, & Conseiller d'Etat, mort en juillet 1620; 2. *Bertrand*, Abbé de Lézal & Prévôt de l'église de Toulouse; & 3. GUILLAUME de Bertier, Seigneur de Saint-Geniez, lequel étant Capitoul de Toulouse en 1595, & en cette qualité Chef du Consistoire, signala son zéle pour le Roi Henri IV. contre les entreprises de la Ligue, & marqua tant de fermeté, que le Maréchal de Joyeuse, Gouverneur de la Province, fit rendre par le Parlement de la Ligue, qu'il manioit à son gré, un arrêt qui déposoit Bertier du capitoulat, en lui conservant pourtant tous les avantages attachez à sa dignité, comme s'il en eût exercé les fonctions pendant toute l'année. Le corps de ville avoit bien de la peine à se soumettre à un arrêt si injuste; mais cet homme généreux empêcha ses concitoyens de se faire des affaires pour lui. Il mourut en 1622, & fut pére de JEAN de Bertier, Seigneur de Saint-Geniez, Président ès Enquêtes du Parlement de Toulouse, qui d'*Eléonor* d'Esplas de Graniague, eut 1. *Pierre*, Evêque de Montauban, *qui a donné lieu à cet article*; 2. FRANÇOIS qui suit; & 3. PHILIPPE de Bertier, de Montrabe, Président à mortier au Parlement de Toulouse, qui épousa *Marie* de Paule, sœur d'*Antoine* de Paule, Grand-maître de Malte, dont il eut entre autres enfans 1. JEAN, qui suit; 2. *Jean-Louis*, Evêque de Montauban en 1620, après son oncle, dont il se démit en 1657, mort Doyen des Prélats de France le septiéme juin 1662, en sa 84 année; 3. *Jean-Philippe*, Abbé de Saint-Vincent de Senlis, Agent général du Clergé pendant plusieurs années, & qui fit de grands biens à l'Hôtel-Dieu de Paris, & à l'hopital de Toulouse; 4. *Bertrand* de Bertier, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui ne laissa que des filles de *Jacquette* de Catel, fille aînée de *Guillaume* de Catel, Conseiller au même Parlement, Auteur des Mémoires du Languedoc.

JEAN de Bertier, Baron de Montrabe & de Launaguet, exerça long-tems la charge de Président à mortier qu'il avoit eue de son pére. Il fut nommé premier Président du Parlement de Toulouse en 1632, & mourut en 1652, laissant 1. *Jean-Philippe* de Bertier, Seigneur de Montrabe, Maître des Requêtes, mort sans posterité en août 1682; 2. *Antoine-François*, Evêque de Rieux, sur la démission de son oncle en 1657, mort le 29 octobre 1605, âgé de 74 ans; 3. *Catherine*, mariée à *Jean-Roger*, Marquis de Foix, Gouverneur du païs de Foix, Capitaine des Cent Suisses de la Garde de Philippe fils de France, Duc d'Orléans; & 4. *Marguerite* de Bertier, Ursuline à Toulouse, puis Coadjutrice de l'Abbaie de Favas, diocése de Cominges en 1652, Abbesse en 1675, morte le 15 août 1704.

FRANÇOIS de de Bertier, frére de *Pierre*, Evêque de Montauban, *dont nous avons parlé cy-dessus*, fut Conseiller au Parlement de Toulouse, & eut pour enfans 1. FRANÇOIS, qui suit; & 2. *David-Nicolas* de Bertier, premier Evêque de Blois, mort le 20 août 1719, âgé de 67 ans.

FRANÇOIS de Bertier, Seigneur de Saint-Geniez, après avoir été Avocat général au Parlement de Toulouse, fut nommé premier Président du Parlement de Pau en 1703, puis de celui de Toulouse en juillet 1710. Il a épousé *N.* de Catelan, dont il a pour fille unique *N.* de Bertier, mariée en 1712, à *N.* Comte de Fumel. Il y a encore d'autres branches de cette Maison, qui ont donné des Grands Maîtres des Eaux & Forêts & des Officiers dans les armées du Roi. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* La Faille, *Annales de Toulouse*, & *Traité de la Noblesse des Capitouls*.

BERTILLE (sainte) premiére Abbesse de Chelles, étoit d'une des meilleures familles du Soissonnois. Elle vint au monde sous le régne de Dagobert I, & entra dans le monastére de Jouare, où elle fut long-tems Prieure. Sainte Bauldе Reine de France, veuve de Clovis II. la tira de ce monastére, pour la faire Abbesse du monastére qu'elle bâtissoit à Chelles. Elle y entra en 656, & mourut le cinquiéme novembre 702, âgée de 74 ans. * *Anonyme de sa Vie dans le* P. Mabillon, *troisiéme siécle, partie* 1. Baillet, *Vie des Saints du cinquiéme novembre*.

BERTILUS AQUILONIUS, *Voyez* AQUILONIUS.

BERTIN (saint) Abbé de Sithieu à Saint-Omer, parent de saint Omer, naquit dans le territoire de Constance. Il suivit saint Omer dans le monastére de Luxeuil en 693, puis à Térouane, & fut

fut choisi en 695, pour Abbé de Sithieu. Il se démit de cette charge en 696, & mourut l'an 709. Sa Vie a été écrite par Folcar, Moine de l'Abbaïe de Sithieu dans le XI siécle, donnée par le P. Mabillon, *troisiéme siécle Bénédictin*. * Le Comte. Bulteau. Baillet, *Vie des Saints du cinquiéme septembre*.

BERTIN ou BERTINI (George) Médecin célébre sur la fin du XVI siécle, étoit Italien, de la province de la Terre de Labour. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Medicina methodicè absoluta*, en vint-deux livres; *De Consultationibus Medicorum, &c.* Ces deux Ouvrages furent imprimez à Bâle en 1586 & 1587. Le premier est *in folio*, & le second *in* 8. * *Voyez* Vander Linden, *de Script. Medic.*

* BERTIN (Jean Marie) de l'Ordre des Fréres-Prêcheurs à Palerme se fit Religieux dès le commencement de sa jeunesse. Il fit de grands progrès dans ses études. Il enseigna, dans son couvent de Palerme, la Philosophie & la Théologie Scholastique, aprés avoir été honoré de la couronne de laurier en qualité de Maître ès Arts. Il fut deux fois Recteur de ce College, & Membre de l'Inquisition. Il s'appliqua particuliérement à la lecture de l'Ecriture Sainte & des anciens Péres. Il prêchoit avec une éloquence extraordinaire. Il eut beaucoup de dévotion pour la Ste Vierge, & enflamma du même zéle les cœurs de ses Auditeurs. Il avoit une grande affection pour ses Confréres, & les aidoit en tout ce qui dépendoit de lui. Il forma plusieurs Confrairies dans son Monastére, une pour les ames du Purgatoire, une autre à l'honneur de S. Pierre Martyr, une troisiéme des Prêtres Séculiers, une quatriéme pour le Saint Nom de Jésus, une cinquiéme de femmes nobles qui tous les lundis disent leur chapelet dans l'Eglise de St. Dominique. Il observoit étroitement la Régle de son Ordre. Sa modestie & sa probité lui attirérent l'amour & l'estime de tout le monde. Il mourut dans son couvent le 15 février 1669. Il est fait mention de lui avec éloge par Pius Coste dans son livre intitulé *Le Vittorie delle Fenici Penanti, l. 4. c. 29. p. 229*; par Joseph Marschesius, *in Mem. Sacerd. Schol. 4. p. 175. & Schol. 5. p. 249*; par Placide Carafa in *Resp. decisivo, p. 29*; & par Vinc. Coronelli *in Biblioth. tome 5. n. 3949. p. 1293*, qui dit, peut être par une faute d'impression, que Bertin mourut en 1665. On a de lui, *Sacrosancti Rosarii Hortus*, en plusieurs volumes; *Sacrosanctissimæ Inquisitionis Rosa Virginea*; *Sacrosante Rose raccolte nella sacra solitudine*; *Teologia Mystica secondo la dottrina di S. Thomaso*; *Esercitii della Solitudine*. Il a laissé encore d'autres Ouvrages qui ne sont encore qu'en manuscrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BERTINORE, BERTINORO ou BERTINARO, en Latin, *Britinorium*, *Bretinorium*, *Bertinorium* & *Petra Honorii*, ville d'Italie dans la Romagne, avec Evêché suffragant de Ravenne. Elle est de l'Etat Ecclésiastique, sur les frontiéres de la Toscane, est située sur une agréable colline chargée de vignes, près de la riviére de Ronco ou Bedése, au midi de Ravenne, au nord-ouest de Faënza, & à l'est de Céséna. L'Evêché étoit autrefois à Forlimpopoli, qui est aujourd'hui un petit bourg près de Bertinoro. * *Voyez* Matteo Vecciazzani, *Hist. de Forlimpopoli*, imprimée à Forli en 1659.

BERTIUS (Pierre) étoit de Bévres, petit village en Flandre, où il naquit en 1565. A l'âge de sept ans, ses parens le menérent en Angleterre, où il apprit les Langues Gréque & Latine; & lorsqu'il fut revenu dans les Païs-Bas, il s'y perfectionna dans les Sciences, qu'il enseigna depuis avec réputation à Leiden & ailleurs. Il voyagea en Allemagne, en Pologne, en Bohême; & étant revenu à Leiden, il y exerça son emploi de Professeur près de 26 années. Après avoir été chargé du soin de la bibliothéque publique, il la mit dans le même ordre où on la voit aujourd'hui. Bertius fut déposé, pour avoir donné dans les sentimens d'Arminius: ce qui le fit sortir de Hollande. Il se fit Catholique à Paris en 1620, & y mourut en 1629. Son corps fut enterré dans l'église des Carmes Déchaussez. Le Roi Louïs XIII. l'avoit nommé son Cosmographe. Bertius a écrit divers Ouvrages, *Commentaria rerum Germanicarum, libri tres*; *Ptolomæi Geographia*; *Breviarium totius orbis terrarum*; *Logica Peripatetica*; *Tabularum Geographicarum contractarum libri septem*, Amstelodami 1616, *in folio*; *Oratio de Modestia in appetenda gloria*; *Orationes variæ & Carmina*; *Nomenclator Bibliothecæ Academiæ Lugduno-Batavæ*. * Meursius, *Athen. Batavæ*. Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 723* & 724.

BERTOALD, Maire du Palais sous Clotaire II. fut tué vers l'an 590, en allant lever des impôts dans la Neustrie. Brunehaud l'engagea dans cette dangereuse commission, pour donner sa charge à Protade, qu'elle aimoit. * Frédegaire. Dupleix & Mézeray, *Histoire de France, en Clotaire II.*

BERTOARE, fille de Théodébert I. de ce nom, Roi d'Austrasie & de Neustrie. Quelques Auteurs assûrent que ce Prince l'avoit eue d'une troisiéme femme, dont nous ignorons le nom; d'autres soutiennent qu'elle fut fille de Théodébert II. Il est sûr qu'environ l'an 594, elle fut recherchée en mariage par Totila Roi des Ostrogoths. * Sainte-Marthe, *Hist. de la Maison de France*. Adrien de Valois, *de Gestis Veterum Francorum, tome* 1. Le P. Anselme, &c.

BERTOLDE, Seigneur de Mirebeau dans le Poitou, ne se voyant pas en état de défendre cette place contre l'armée du Roi saint Louïs, qui en étoit assez proche l'an 1242, s'alla jetter aux piez de Henri III. Roi d'Angleterre, à qui cette ville obéïssoit alors, & lui demanda s'il y avoit lieu d'espérer du secours pour se défendre, ou s'il lui ordonnoit de résister jusqu'à l'extrémité. Henri touché de ce zéle, & ne pouvant l'aider d'aucunes troupes, lui permit de ménager ses intérêts & ceux de sa famille comme il le pourroit. Bertholde se rendit ensuite au camp de saint Louïs, pour lui prêter obéissance; mais il y parut avec une résolution surprenante, & parla ainsi à ce Prince, *Je suis à vous, Sire, mais ne me regardez pas moins soumis par force, que si j'avois été pris les armes à la main. Si le Roi, mon ancien Maître, ne m'avoit donné à ma famille, vous ne m'auriez eu que de cette maniére; comme je ne cesserai jamais d'être à vous, que lorsque vous ne voudrez plus de moi.* Alors le Roi lui tendant la main, *Je vous reçois*, dit-il, *avec joye; donnez vous de même: demeurez maître de vôtre place, & me la gardez.* * *Hist. de saint Louis* en 1688.

* BERTOLE (François) Jurisconsulte de Termini, célébre pour son habileté. Il s'établit à Messine où il se maria. Il plaidoit avec beaucoup de succès. Il mourut à Messine en 1701. Il est parlé de lui dans Vincentius Solitus, *in Hist. Term. tome 2. part. 6. c. 3. p. 134*, & dans Antoine Ferrarot, *in Addit. ad libr. de præeminentia*, &c. Il donna au public, *Allegationes pro Ill. & Rev. Domino D. Placido de Johanne Archimandrita Messana contra &c Allegationes pro D. Anna Shtia & Spadafora Marchionissa Mottac.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BERTOLFE (Grégoire) de Louvain, Docteur en Droit Civil & Canonique, aquit une telle réputation dans la profession d'Avocat qu'il exerça à Bruxelles, que l'Empereur Charles-Quint, le fit premier Président des Etats de Frise. Il composa en Flamand un Ouvrage ou Recueil des Statuts & Ordonnances de Frise. Il mourut à Leeuwaarden l'an 1527. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 299.*

BERTOLSGADEN, BERTELSGADEN ou BERCHTOLSGADEN, *Bertolgada*, ville d'Allemagne dans la Haute Baviére, est enclavée dans l'Etat de l'Archevêque de Saltzbourg, sur le ruisseau d'Acha, & appartient néanmoins au Prévôt de la ville, qui est un Prince Ecclésiastique relevant de l'Empire, à qui obéït aussi le petit païs qui est aux environs, que l'on appelle *la Prévôté de Bertolsgaden*. La ville n'est qu'à trois milles d'Allemagne de Saltzbourg, & fournit du sel à tout le voisinage. On voit une chapelle taillée dans la place. Le Prévôt de Bertolsgaden reléve immédiatement du Pape. * Bourgon, *Géogr. Histor.* Baudrand.

* BERTOLUCCIO (Michel) Prêtre & Poëte Sicilien fort savant, sur tout dans les Humanitez. Il florissoit en 1630. Il a publié, *Miracoloso Prodigio di S. Agrippina in Drafone di Minco, Tragicomedia*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BERTOU ou BERTULFE (saint) Abbé de Renti, né en Allemagne sous le régne de Sigebert Roi d'Austrasie, vint en Flandre, où il fut instruit dans la Religion Chrétienne par saint Omer, reçut le batême, & peu de tems après la tonsure cléricale. Le Comte Vambert le fit Intendant de sa maison, & lui donna ensuite la Terre de Renti, où Bertou établit un monastére qu'il gouverna quelques années, & mourut vers l'an 705, le troisiéme de février, jour auquel on fait sa fête. * *Sa Vie dans* Surius, Bollandus, *& dans le* P. Mabillon. Baillet, *Vies des Saints*.

BERTOU ou BERTULFE, troisiéme Abbé de Bobio. *Voyez* BERTULFE.

BERTRADE ou BERTE, Religieuse de l'Ordre de S. Benoît, dans le diocése de Cologne, qui vivoit vers l'an 1010, étoit sœur de saint Wolféme, ou Wolfam, Abbé de Bruwiller; & elle écrivit la Vie de sainte Adelaïde, ou Adéle, premiére Abbesse du monastére de .... où elle vivoit alors. Nous avons cette Vie dans Surius & dans Bollandus. Bertrade avoit beaucoup d'esprit & de piété, comme Conrad, Moine de Bruwiller le dit dans la Vie de saint Wolféme. * Surius & Bollandus, *ad diem. 5. Febr.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 43.* Miræus, *in Auct. de Script. Eccl. &c.*

BERTRADE, fille de Simon I. Comte de Montfort, fut mariée à Foulques Rechin Comte d'Anjou, de qui elle eut un fils du même nom que son pére, qui s'aquit une si haute réputation, qu'on l'invita à épouser en secondes noces l'héritiére du Royaume de Jérusalem. Foulques avant que d'épouser Bertrade avoit déja répudié deux femmes qui s'appelloient l'une & l'autre Hermengarde: Bertrade le traita comme il les avoit traitées, & s'attacha à Philippe I. Roi de France, qui vint à l'aimer jusqu'à répudier la Reine Berthe, de qui il avoit des enfans, & entre autres Louïs le Gros, qui lui succéda. Il ne put en venir à cet excès sans irriter contre lui la plupart des Prélats & des Seigneurs. Yves de *Chartres*, qui se récria le plus contre ces desordres, eut besoin de toute sa prudence pour se garentir des embûches de Bertrade. La crainte de l'excommunication ne put arrêter ni l'ambition de cette femme, ni la passion du Roi. Quelques Prélats oubliérent leur devoir jusqu'à les marier en 1093, & le Pape Urbain II. en fut si irrité, qu'il lança enfin l'excommunication qu'il avoit suspendue jusques-là. Elle n'auroit pas été capable de faire revenir le Roi de son égarement, si quelques Seigneurs n'en avoient pris occasion de se revolter. La crainte que leur exemple ne causât une désertion générale, engagea Philippe à renoncer à Bertrade en apparence, & à faire couronner son fils Louïs; mais lorsque le jeune Roi eut appaisé tous les troubles, il reprit sa maîtresse, qui eut enfin assez de bonheur pour devenir Reine, après la mort de Berthe vers l'an 1103. Quelques Historiens ont assûré qu'elle avoit tâché de faire périr Louïs, & par de mauvaises impressions qu'elle donna de lui au Roi, & par le poison. Après la mort de Philippe qui arriva l'an 1108, elle fit d'assez grands efforts pour former un parti en faveur de Philippe son fils aîné, qui par son mariage avec Elizabeth héritiére du Comté de Mante, & de la Seigneurie de Meun, devint un assez grand Seigneur; mais s'étant enfin convaincue de l'inutilité de ses prétentions, elle renonça au monde, & s'enferma dans un couvent. Outre Philippe elle eut un second fils nommé Fleury, & une fille nommée Cécile, alliée 1. à Tancréde neveu de Boëmond Prince d'Antioche: 2. à Pons de Toulouse Comte de Tripoly. * Daniel, *Hist. de France*.

BERTRAM, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, dans le XIV siécle, étoit suffragant de l'Evêché de Metz, & se rendit illustre par son savoir. On assûre qu'il étoit Allemand, & qu'il mourut à Coblentz le 20 janvier de l'an 1387. Il laissa divers Ouvrages, & entre autres, deux Traitez, *de Schismate*, & *de Illusionibus Dæmonum*, qu'il dédia à Conon de Falkenstein, Archevêque de Tréves; des Sermons, &c. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Possevin. Sixte de Sienne. Gesner, &c. Echard, *tome* 1. *p.* 689.

BERTRAM ou **IMTRAM.** *Cherchez* RATRAMNE.

BERTRAM (Corneille-Bonaventure) Ministre & Professeur en Langue Hébraïque, à Genéve & à Lausane, né à Thouars en Poitou l'an 1531, a donné au public quelques Ouvrages, & entre autres, une *République des Hebreux*, qui est courte & méthodique. C'étoit un homme savant dans les Langues Orientales, qu'il avoit étudiées à Paris sous Angelo Caninio qui les entendoit parfaitement bien. De là étant allé à Toulouse & à Cahors, il s'attacha à l'etude du Droit; & cependant avec le secours de François Roaldes, Professeur de Jurisprudence en cette Université, il acheva d'aquérir une profonde connoissance de la Langue Hébraïque. Mais ce qui lui a donné le plus de réputation parmi ceux de son parti, c'est qu'il est le premier qui ait osé tradúire entiérement la Bible en François sur l'Hébreu. Olivétan & Calvin, qui n'entendoient point cette langue, s'étoient beaucoup attachez aux anciens Interprétes, qu'ils n'avoient osé abandonner entiérement. Mais Bertram, qui étoit Grammairien, se donna plus de liberté, avec l'aide de quelques uns de ses confréres. Il parle lui même de cet Ouvrage dans la préface d'un de ses livres intitulé, *Frankenthallenses Lucubrationes*. Après avoir quitté Genéve, il s'en alla à Frankenthal dans le Palatinat, où il exerça sa charge jusques en 1586. Appellé par la Republique de Berne, il enseigna à Lausanne où il mourut en 1594. Voici le jugement que les Catholiques Romains font de cette révision de la Bible de Geneve par Bertram, & qui est celle dont les Réformez se sont servis depuis. On dit qu'il a en effet redressé quantité de passages qui n'etoient pas traduits assez à la lettre, dans les versions d'Olivétan & de Calvin; mais que d'ailleurs il a préféré mal à propos en plusieurs endroits, l'interprétation des Rabbins à celle des anciens Interprétes. De plus, on prétend qu'il a corrompu quelques passages qui étoient fort bien traduits dans les premiéres éditions, & qu'il s'est réglé principalement sur les Versions de Munster & de Trémellius. On ajoûte qu'on y trouve des fautes qui ne peuvent être attribuées qu'aux préjugez des Docteurs de Genéve. Corneille Bertram étoit assez heureux en conjecture & en critique de Grammaire. Il a donné au public une nouvelle édition du Thrésor de la Langue Sainte de Pagnin, augmenté d'un grand nombre d'observations, tant de Jean le Mercier, & d'Ant. R. Chevalier, que des siennes particuliéres. Il a fait aussi un paralléle de la Langue Hébraïque, avec la Syriaque ou Araméenne, & un Commentaire de la Police des Juifs, qui passe pour le meilleur de ses Ouvrages. Il a aussi fait une Grammaire Hébraïque & Arabique. Il avoit épousé Geneviéve Dénosse, niéce de la premiére femme de Théodore de Beze, chez qui elle avoit été élevée dès son enfance. Elle étoit aimée fort tendrement de sa tante. Bertram étoit bon Critique comme Theodore de Béze, Casaubon & plusieurs autres Savans personnages l'ont reconnu publiquement. * *Remarques Historiques.* Colomiez, *Gall. Orient. p.* 73. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Gram. Hébreux.* L'Empereur, *de Republ. Judaic, Præf.* Teissier, *Eloges des Hommes savans, tome* 4, p. 203. *& suiv.* de l'édition de 1715.

BERTRAND (saint) Evêque du Mans, étoit issu du sang royal & de la maison des Princes d'Aquitaine. Saint Germain, Evêque de Paris, eut soin de son éducation, l'instruisit aux Belles Lettres, & le forma à la vertu. Bertrand eut d'abord l'Archidiaconat de Paris, qui étoit alors la premiére dignité après l'Evêque, puis l'Evêché du Mans, l'an 587, par la faveur de Gontran, Régent du Royaume, pour Clotaire II. & la Reine Frédegonde. Ce Prélat ne fut pas plutôt élevé à cette dignité, qu'il fut député avec quelques autres, vers des Princes Bretons qui avoient ravagé la France. Il les obligea de donner deux mille sols d'or, pour réparation du dommage qu'ils avoient fait, & de promettre de ne plus rien entreprendre sur les terres de France. A son retour, il s'appliqua aux fonctions de son épiscopat, qu'il fut contraint de quitter, après que Théodébert & Thierri eurent gagné une bataille contre le Roi de France Clotaire II. leur cousin, qui céda à ces Princes la plus grande partie des provinces de son Royaume, entre lesquelles fut comprise celle du Maine, avec sa ville capitale qui tomba en partage au Roi Thierri. Ce Prince pressa aussi tôt Bertrand de quitter le parti de Clotaire, pour lui prêter le serment de fidélité; & sur le refus de ce Prélat, il le chassa de son Evêché, le priva de ses biens, & le mit en prison. Mais Bertrand fut rétabli après la mort de ces deux Princes, lorsque Clotaire eut recouvré la province du Maine. Cet illustre Prélat mourut le 30 de juin de l'an 623, en la 70 année de son âge & la 36 de son épiscopat. Son corps fut enterré dans l'Abbaïe de la Coûture. * *Analectes de* Mabillon, *tome* 3. Grégoire de Tours, *l.* 9. *c.* 18. Le Cointe, *ad ann.* 566. Papebrock, *tome* 1. *mois de Juin.* Baillet, *Vies des Saints.* Jean Bondonnet, *des Evêques du Mans.*

BERTRAND, Comte de Provence, fils de GÉOFROY, & d'*Etiennette*, dite *Douce*, ausquels il succéda environ l'an 1063, s'unit avec le Pape Grégoire VII. contre l'Empereur Henri IV, qu'il étoit bien aise d'éloigner de Provence; & s'opposa pour le même sujet à Aicard, Archevêque d'Arles, qui favorisoit le même Prince. Le Comte Bertrand mourut vers l'an 1090. L'on ne sait pas s'il laissa des enfans de *Mahaud*, qui étoit son épouse; car il n'est pas sûr que *Gilbert*, qui lui succéda, ait été son fils comme quelques Auteurs se le sont persuadé. * Bouche, *Hist. de Provence.* Ruffi, *Hist. des Comtes de Provence.*

BERTRAND (saint) Evêque de Cominges en Gascogne, fils d'ATTON-RAYMOND, & de la fille de *Guillaume* Comte de Toulouse, naquit vers le milieu de l'onziéme siécle. Il fut fait Chanoine & Archidiacre de l'église de Toulouse, & élevé l'an 1076, à l'Evêché de Cominges. Il mourut vers l'an 1126, le 15 ou le 16 d'octobre. * *Vita Bertrandi per Vitalem.* Baillet, *Vies des Saints.*

BERTRAND de Reims, Hermite, natif de la ville dont il portoit le nom, vécut long-tems fort religieusement dans la forêt de Partenay, & dans celle de Glaçon près de Tournay. Dans le tems qu'il se retira, on publia que le Comte Baudouin, Empereur de Constantinople, s'étoit sauvé d'entre les mains des Infidéles, & qu'il vivoit dans un hermitage. Cette conjoncture fit croire à quelques gens, que Bertrand étoit le Comte Baudouin, & ce Religieux ne refusa pas les honneurs qu'on lui rendoit. Dans la suite, il osa même assûrer qu'il étoit le Comte, & se laissa traiter magnifiquement dans les villes de Flandre & de Hainaut, où il fut reçu avec beaucoup de joye. Mais ce fourbe ayant été reconnu & convaincu d'imposture, fut pendu à Lille, avec des châines de fer en 1225. *Voyez* RANS. * Meyer, *Annales de Hainaut.*

BERTRAND (Guillaume) fut premier Président au Parlement de Paris, vers l'an 1340, après Hugues de Courcy, sous le Roi Philippe *de Valois*. On croit qu'il étoit de la même famille que les deux Cardinaux, nommez Pierre Bertrand. * *Voyez* Blanchard, *Hist. des premiers Présidens au Parlement de Paris.*

BERTRAND, famille, qui a produit un Maréchal de France, dont on ne rapporte la postérité que depuis

I. GUILLAUME Bertrand, Baron de Briquebec, qui vivoit en 1066, & qui fut pére de

II. ROBERT Bertrand I. du nom, Baron de Briquebec, qui vivoit en 1082, & qui fut pére de

III. ROBERT Bertrand II. du nom, Baron de Briquebec, qui fut tué en une rencontre en 1138. Il épousa *N.* fille d'*Etienne* Comte d'Aumalle, & d'*Havoise* de Mortemer, dont il eut entre autres enfans,

IV. ROBERT Bertrand III. du nom, Baron de Briquebec, qui laissa de *N.* fille âinée de *Jourdain* Tesson, Seigneur de Tesson, & de *Létice* de Constantin,

V. ROBERT Bertrand IV. du nom, Baron de Briquebec, Seigneur de Honfleur, qui fut un des Seigneurs de Normandie, auquel le Roi Louïs VIII. fit écrire pour le couronnement de Louïs son fils âiné en 1226. Il épousa *Jeanne* de Trie, dont il eut 1. ROBERT V. qui suit; 2. *Adelinde*, mariée à *Thomas* Seigneur de Briqueville; & 3. *Guillaume* Bertrand, Seigneur de Thury, qui ne laissa que deux filles.

VI. ROBERT Bertrand V. du nom, Baron de Briquebec, Vicomte de Roncheville, Connétable de Normandie, fut un des Seigneurs qui furent mandez de se trouver à Chinon le lendemain des octaves de Pâques 1242, pour aller contre Hugues de Lusignan, Comte de la Marche, & les autres Barons de Poitou, assistez du Roi d'Angleterre. Il épousa *Alix* de Tancarville, Dame de Feulgerolles, Sahus, &c. fille de *Raoul* Vicomte de Tancarville, dont il eut 1. ROBERT VI. du nom qui suit; & 2. *Guillaume* Bertrand, Vicomte de Fauguernon, *qui laissa postérité.*

VII. ROBERT Bertrand VI. du nom, Baron de Briquebec, Vicomte de Roncheville, &c. épousa *Alix* de Nesle, dont il eut 1. ROBERT Bertrand VII. du nom, qui suit; 2. *Guillaume* Bertrand, Evêque de Noyon, puis de Bayeux & de Beauvais, mort en mai 1559; 3. *Jean* Vicomte de Roncheville; 4. *Alix* mariée vers l'an 1285, à *Robert* IV. du nom, Sire d'Estouteville; 5. *N.* mariée à *Richard* de Courcy, Baron de Rémilli; & *N.* Bertrand, morte étant fiancée à *Jean* III. du nom, Baron de Harcourt.

VIII. ROBERT Bertrand VII. du nom, Baron de Briquebec, &c. Maréchal de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa en mai 1318, *Marie* de Suily, fille âinée de *Henri* IV. du nom, Sire de Suily, dont il eut 1. *Robert*, mort à la bataille de Crécy en 1346; 2. *Guillaume* Bertrand, Vicomte de Roncheville, mort au combat de Moiron en Bretagne en 1351, sans laisser de postérité de *Jeanne* Bacon, fille unique & héritiére de *Roger* Bacon, Seigneur du Molay-Bacon; 3. *Jeanne* Bertrand *l'aînée*, Dame de Briquebec, mariée à *Guillaume* Paynel II. du nom, Baron de Hambuye, &c. 4. *Philippe*, Dame de Roncheville, alliée à *Gérard* Chabot V. du nom, Baron de Rais; & 5. *Jeanne* Bertrand *la Jeune*, mariée en 1353, à *Guy* Seigneur de la Rocheguyon, Chambellan du Roi. * *Voyez* le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

BERTRAND (Robert VII. du nom) Baron de Briquebec, Vicomte de Roncheville, &c. Maréchal de France, & Lieutenant de Roi en Guienne, Xaintonge, Normandie & Flandre, fut employé dans les affaires du Roi en 1320, & alla en 1321 en ambassade vers le Roi de Bohême. Le Roi l'envoya en Normandie en 1325, pour garder les côtes de la mer; & ce fut vers ce tems-là qu'il fut élevé à la dignité de Maréchal de France. La guerre étant survenue en Guienne contre les Anglois, il y fut envoyé avec le Comte d'Eu; prit le commandement de l'armée, & fut Lieutenant Général ès parties de Guienne & de Xaintonge, après qu'Alfonse d'Espagne, Seigneur de Lunel en fut parti. Etant de retour il fut envoyé à Bruges en 1328, d'où le Roi Philippe *de Valois* le manda pour assister à son sacre à Reims; après quoi il fut dépêché au païs d'Aunis & de la Rochelle, pour garder les côtes de la mer. En l'an 1335, le Roi le retint de son Conseil, & l'année suivante il fut un des Députez de la Noblesse de Normandie à la Cour du Roi, pour obtenir la confirmation des priviléges & franchises du païs; ensuite de quoi il fut choisi par ce Prince pour conclurre à Paris un traité d'alliance avec Ferdinand Roi de Castille, & établi Lieutenant de Roi ès Marches de Bretagne, & étoit mort en 1384.

BERTRAND (Pierre) dit *l'Ancien*, Cardinal, Evêque d'Autun, fils de MATTHIEU Bertrand, & d'*Agnès* l'Empereur ou l'Empériére, naquit à Annonay en Vivarais. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'adonna à l'étude de la Jurisprudence, & s'étant fait recevoir Docteur en Droit Civil & Canonique, il le professa long-tems dans les Universitez d'Avignon, de Montpellier, d'Orléans & de Paris. Son érudition lui fit des amis de tout ce qu'il y avoit de gens doctes à la Cour des Papes à Avignon, & des Rois en France. Il fut d'abord Chanoine, puis Doyen de l'église du Puy. Ensuite le Roi Philippe *le Long* le nomma Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, & la Reine Jeanne de Bourgogne le fit son Chancelier. Bertrand eut depuis l'Evêché de Nevers, qu'il laissa à son

ſon neveu Pierre Bertrand du Colombier, pour prendre celui d'Autun; & enfin le Pape Jean XXII. le créa, en 1331, Cardinal du titre de ſaint Clément, en reconnoiſſance de ce qu'il avoit défendu courageuſement les priviléges du Clergé. Les Juges ſéculiers ſe plaignoient que la Juriſdiction Eccléſiaſtique étoit trop vaſte, & qu'elle étoit contraire à celle du Souverain. Le Roi Philippe *de Valois*, voulant décider une affaire qui pouvoit avoir des ſuites tres-fâcheuſes, aſſembla les Prélats, & les Barons du Royaume à Paris. Pierre de Cugniéres, Avocat du Roi, parla pour les ſéculiers; & l'Evêque d'Autun défendit ſi bien le droit du Clergé, que le Roi prononça en leur faveur. Nous avons dans la Bibliothéque des Péres, & ailleurs, cette Harangue de Pierre Bertrand, qui compoſa auſſi un Traité *De Origine & Uſu Jurisdictionum*. Il fit diverſes fondations pieuſes, & entre autres celle d'un Collége à Paris, dit *le Collége d'Autun* ou *du Cardinal Bertrand*. Ce Prélat mourut en 1348, à Avignon, dans le Prieuré de Montaut, qu'il avoit fondé, & où il fut enterré. GUILLAUME Bertrand Evêque de Noyon, étoit frére de ce Cardinal. * Paul Emile. Du Tillet. Gaguin. Dupleix & Mézeray, *Hiſt. de France*. Onuphre & Ciaconius, *in Vita Pontif.* Du Breuil, *Antiq. de Paris*. Sponde, *A. C.* 1329. *n.* 11. 12. Frizon, *Gall. Purp.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Aubery, *Hiſt. des Cardin.* Poſſevin, *in Appar. ſacro, &c.*

BERTRAND POYET. *Voyez* POYET.

BERTRAND (Pierre de Colombier) dit *le Jeune*, Cardinal, Evêque de Nevers & d'Arras, étoit fils de BARTHÉLEMI Seigneur de Colombier en Vivarais, & de *Marguerite* ſœur du Cardinal Bertrand l'*Ancien*. Ce fut pour reconnoître les grandes obligations qu'il avoit à ſon oncle, qu'il préféra ſon nom de Bertrand à celui de ſa famille. De Chanoine du Puy en Vélay, & ſelon quelques-uns, de Doyen de Saint-Quentin, & de Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, il ſuccéda à Bertrand l'*Ancien* à l'Evêché de Nevers en 1326, & il le quitta depuis pour celui d'Arras en 1339. La grande vertu de ſon oncle, & ſon mérite particulier, lui firent avoir la pourpre de Cardinal, que le Pape Clément VI. lui donna en 1343, avec le titre de ſainte Suſanne. Il quitta depuis ce titre pour l'Evêché d'Oſtie, & ce fut en cette qualité qu'Innocent VI. l'envoya Légat à Rome, pour couronner l'Empereur Charles IV. Il fut encore Evêque de Velletri. Il mourut au Prieuré de Montaut au mois de juillet 1365. Son corps fut porté dans l'égliſe des Céleſtins de Colombier, qu'il fonda, & qu'il fit ſes héritiers. * Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.*

BERTRAND, famille. Cette famille de BERTRAND, qui eſt de Toulouſe, a été féconde en ſages Magiſtrats, & en perſonnes illuſtres. JACQUES Bertrand, Seigneur de Villelles, &c. Avocat au Parlement de Toulouſe, vivoit en 1480. Il eut d'*Agnès* de Faur, fille de *Michel* Coſeigneur de Pujols, trois fils & deux filles. L'aîné des fils étoit BERNARD Bertrand, Seigneur de Villelles, &c. Procureur Général au Parlement de Toulouſe, lequel fit ſon teſtament en 1519, ayant eu de *Catherine* de la Roche, 1. JEAN Bertrand, Seigneur de Frizin, Cardinal, &c. *dont il ſera parlé dans un article ſéparé*; & 2. NICOLAS Bertrand, qui fut Préſident au Parlement de Toulouſe, & mourut en 1548, laiſſant d'*Antoinette* Jourdain ſon épouſe, 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Françoiſe*, femme de *Germain* de Bourges, Docteur ès Droits. JEAN Bertrand, Seigneur de Catourze, fut auſſi Préſident au même Parlement de Toulouſe, & mourut vers l'an 1594, ayant eu de *Marie* de Caſtelnau ſa femme, trois fils & une fille.

Un autre NICOLAS Bertrand, de la même famille, neveu de *Jacques*, qui vivoit ſous le régne de François I. fut Avocat au Parlement de Toulouſe, & Profeſſeur ès Droits. Il compoſa un Ouvrage, intitulé *Geſta Toloſanorum*; & un autre, *de Juriſconſultis*, où il y a beaucoup d'érudition. La Croix du Maine parle de lui avec éloge. Il mourut vers l'an 1527, car ſon teſtament eſt du 30 juillet de cette année, laiſſant 1. FRANÇOIS I; & 2. *Anne* Bertrand. FRANÇOIS Bertrand, I. de ce nom, quatriéme Préſident au Parlement de Toulouſe, eut 1. NICOLAS qui ſuit; & 2. *François*, pére d'un autre de même nom, Conſeiller. NICOLAS, Préſident, eut de *Floride* de Galdon, 1. FRANÇOIS II. Seigneur de Monneville, Conſeiller au même Parlement; 2. *Nicolas*, &c. * Blanchard, *Eloge des Préſidens du Parlement de Paris, & Hiſt. des Maîtres des Requêtes*. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſt. des Card. &c.*

BERTRAND (Jean) Cardinal, Archevêque de Sens, fils de BERNARD Bertrand, Procureur général au Parlement de Toulouſe, où il fut lui-même premier Préſident. Son mérite le rendit cher à Anne de Montmorency; & à la recommandation de ce Seigneur, le Roi François I. le fit Préſident au Parlement de Paris, où il fut depuis premier Préſident. Il eut même quelque tems la commiſſion de Garde des Sceaux en 1551. Cinq ou ſix ans après, étant veuf, il fut pourvu de l'Archevêché de Sens; & à la recommandation du Roi, & du Duc de Guiſe, qui avoit conduit au Pape les troupes, que lui envoyoit le Roi Henri II, contre Philippe II. Roi d'Eſpagne, le Pape Paul IV. le fit Cardinal en 1557. Il fut fort conſidéré à Rome, où il ſe trouva à la création de Pie IV, & à ſon retour, il mourut à Veniſe le quatriéme décembre 1560. Il avoit été marié avec *Jeanne* de Baras, Dame de Mirebeau & de Villemor, dont il eut 1. *Guillaume* Bertrand, Seigneur de Villemor, Conſeiller au grand Conſeil, puis Maître des Requêtes, qui fut tué à Paris dans le maſſacre de la ſaint Barthélemi en 1572, quoique bon Catholique, ſans poſtérité; 2. *Marguerite*, Dame de Mirebeau, femme de *Gaſton* de Foix, Comte de Gurſon, &c. & 3. *Magdelaine* Bertrand, Dame de Villemor, mariée à *Oudart* d'Illiers, Seigneur de Villemeſle, &c. * Le P. Anſelme, &c.

BERTRAND (Jean) Sieur de Catourze, fils de NICOLAS Bertrand & d'Antoinette Jourdain, naquit le onziéme mai 1527. Il fut fait Conſeiller au Parlement, avant que d'avoir l'âge requis pour être revêtu de cette dignité, & dans l'année 1589 il occupa la place de premier Préſident au Parlement de Toulouſe, après que Duranti premier Préſident eut été maſſacré par les Ligueurs. Il perdit ſon fils aîné âgé de 23 ans, qui en mourant laiſſa un fils de deux mois qu'il avoit eu de *Françoiſe* de Vabres de Châteauneuf. Il étouffa par ſa prudence une conſpiration qui avoit été formée contre l'Etat. Il mourut le premier novembre 1594. Il avoit de l'érudition, & aimoit fort la juſtice; mais il aimoit également le repos & la tranquillité d'eſprit, comme font la plûpart des gens d'étude; ce qui lui donnoit de l'averſion pour les affaires, dont il s'éloignoit le plus qu'il lui étoit poſſible. Son ſavoir paroît dans ſon livre qui a pour titre *Biinomicon* ou *De Vitis Juriſperitorum*, que ſon fils *François* de Bertrand, Sieur de Catourze, donna au public en 1618, avec la Vie du Préſident ſon pére. Baillet remarque que ce livre eſt écrit d'une maniére trop ſéche, qu'il nous apprend trop peu de choſes des actions & des Ecrits des Juriſconſultes, & qu'il n'a parlé que des Anciens dont il ne nous reſte preſque plus rien. Il ajoûte que Bertrand a fait une infinité de fautes, & que Menage en a remarqué pluſieurs dans ſes Aménitez de Droit. C'eſt dans cette Vie que cet Ecrivain fait deſcendre les *Bertrands* des anciens Comtes de Toulouſe. Il y en a même dreſſé une Généalogie, en cela plus ample que celle qu'en a donnée François Du Chêne dans ſon Hiſtoire des Chanceliers. Mais quand cette Généalogie ne ſeroit pas sûre, la Maiſon des Bertrands a aſſez de luſtre d'ailleurs, puiſqu'elle a un Cardinal & Garde des Sceaux, un Evêque de Cahors, des Préſidens au mortier, & pluſieurs Conſeillers au Parlement. * De la Faille, *Annales de la ville de Toulouſe, partie 2. p.* 489. Baillet, *Jugemens des Savans, tome 2. partie* 1. de l'édit. d'Amſterdam 1725. *p.* 209. *n.* 204.

BERTRAND (Louïs) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, naquit le premier jour de janvier de l'an 1526, à Valence, ville d'Eſpagne. A l'âge de 18 ans en 1544, il prit l'habit de Religieux de ſaint Dominique; & après avoir étudié en Théologie avec beaucoup de ſuccès, il obtint une obédience de ſon Général, pour aller prêcher aux Indes Occidentales. On dit que dans la nouvelle Grenade il batiſa en un ſeul jour plus de quinze cens Payens. Lorſqu'il fut revenu de l'Amérique, après y avoir fait de grands progrès, il fut élu Prieur du Couvent de Valence, & y mourut âgé d'environ 56 ans, le neuviéme d'octobre 1581 ou 1585, fête de ſaint Denys, auquel il avoit une dévotion particuliére. Il fut béatifié l'an 1609 par le Pape Paul V. * Hilarion de Coſte, *Hiſt. Cathol. des Hommes & des Dames illuſtres.*

BERTRAND D'ARGENTRÉ, Hiſtorien & Juriſconſulte dans le XVI ſiécle, étoit Lieutenant-General ou Grand Senéchal de Rennes en Bretagne. Argentre eſt un bourg de la Baſſe Bretagne, qui a donné ſon nom à une famille tres-conſidérable dans cette province dès l'an 1060. PIERRE d'Argentré fut l'un des plus ſavans hommes de ſon tems; & ce fut à ſon mérite que le Roi François I. accorda la charge de Grand Sénéchal de Rennes. Il eut pour fils BERTRAND, dont nous parlons, qui fut un des plus illuſtres ornemens de cette famille. Il étoit ſavant, magnifique, honnête, libéral, & l'ami du monde le plus généreux. On a de lui des Commentaires ſur la Coutume de Bretagne, & une Hiſtoire de Bretagne, qu'il entreprit à la priére des Etats de cette province. Il avoit achevé d'autres Ouvrages, qu'il n'eut pas le loiſir de faire imprimer; car ayant été obligé de ſortir de Rennes pendant les factions de la Ligue, il en mourut de déplaiſir le 13 février de l'an 1590, âgé de 71 ans. * *Voyez* la Généalogie de d'Argentré dans Du Puy, l'Hiſtoire de M. de Thou, les Eloges de Sainte-Marthe, &c.

BERTRAND DU GUESCLIN, Connétable de France. *Cherchez* GUESCLIN.

BERTRAND (Pierre) fils de Blaiſe de Montluc. *Cherchez* MONTLUC.

BERTRAND, Evêque de Toulouſe dans le XIII ſiécle, fut l'un des plus riches Prélats qu'il y ait eu, ſi l'on en juge par la magnificence de ſon teſtament. Il étoit iſſu de la famille des Comtes de l'Iſle; & ayant été élu Evêque de Toulouſe en 1271, il mourut le dernier juillet 1285. Outre une infinité de legs qu'il fit à toutes les égliſes & Abbaies de la province de Narbonne, & à pluſieurs de celle de Guienne, il légua par un ſeul article mille calices de vermeil pour être diſtribuez à diverſes égliſes; & après toutes ces libéralitez, il inſtitua N. S. Jeſus-Chriſt pour ſon héritier. On voit par ſon teſtament rapporté par Catel en ſes *Mémoires de Languedoc*, quelle étoit la ſplendeur de la Maiſon de ce Prélat; puiſqu'en parlant de ſes domeſtiques, il y fait mention de 12 aumôniers, de quatre Gentilshommes, de 12 Ecuyers, ſans compter les bas Officiers, qu'il nomme tous, juſqu'à ſes Fauconniers, Ecuyers de cuiſine, Coureurs & valets de pié, & autres ſemblables, en faiſant quelques legs à chacun. Il paroît par le même teſtament, qu'il avoit trois bibliothéques, & qu'il faiſoit penſion tous les ans à trois Phyſiciens ou Médecins, & à deux Profeſſeurs en Droit. Avant ſon décès il avoit fondé dans le chœur de ſon égliſe douze prébendes & huit places de Clercs. Il fit auſſi bâtir les chapelles qui ſont autour du chœur de cette égliſe, & donna deux tableaux d'argent de bas relief, l'un pour poſer ſur le grand autel, & l'autre pour ſervir de devant. Ce fut en ſa faveur que le Roi Philippe *le Bel* ſe départit de tous les droits que ſa Majeſté prétendoit ſur le château de Balma, & ſur pluſieurs autres lieux du temporel de l'Evêché. Son tombeau avec ſa figure de bronze, & tout le grand-autel qu'il avoit beaucoup enrichi, périrent dans l'incendie du chœur de Toulouſe, qui arriva le 28 novembre 1608. * La Faille, *Annales de Toulouſe, année* 1285.

* BERTRAND (Paſchaſe Gardier) de Verviers, dans le païs de Liége, grand Fleuriſte, donna au public, quoiqu'il n'eût point étudié, des *Tables des principales Controverſes entre les Orthodoxes & les Hétérodoxes de ce tems-là*. * Valére André, *Biblioth. Belgica p.* 711.

BERTRATIUS, BERTRUCIUS ou BERTUCCIUS (Nicolas) Médecin de Bologne, vivoit vers l'an 1250, ou, ſelon d'autres, vers l'an 1312. Il témoigne lui même qu'il étoit originaire de Lombardie, & qu'il s'établit à Bologne. Il

y acquit beaucoup de réputation, & composa divers Traitez que nous avons de lui, dont les principaux sont, *Compendium, sive Collectorium Artis Medicæ; Methodus cognoscendorum morborum; Introductio in Medicinam practicam, &c.* * Wolfgangus Justus, *in Coron. Medic.* Castellan, *in Vit. Illustr. Medic.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon. &c.*

BERTRUCIUS. *Voyez* BERTRATIUS.

BERTRUDE, Reine de France, femme de *Clotaire* II. de ce nom, étoit de Neustrie, sœur de la Reine *Gomatrude*, & de ce *Brunulfe*, que le Roi Dagobert I. fit tuer en 629. Elle eut pour fils le même DAGOBERT, qui épousa sa tante *Gomatrude*; & *Charibert* Roi d'Aquitaine. Sa vertu la fit aimer du Roi son époux & de toute la Cour, à qui la mort l'enleva en 610. L'Auteur de la Vie de S. Ouën assure qu'elle fut enterrée dans l'eglise de S. Pierre de Rouen. Adrien de Valois & plusieurs des Modernes conjecturent que ce fut dans l'Abbaïe de S. Germain des Prez. * Grégoire de *Tours*, *l.* 7. Frédegaire, *c.* 40. Valois, *de Gest. Franc. tome* 3. *p.* 13. Le P. Anselme, &c.

* BERTUCCIUS (Placidus) Prêtre de Messine, naquit le 12 juillet 1654. Il étoit fils de Placidus Bertuccius, & de Jérônyme Soprani issue d'une noble famille de Gênes. Dès sa plus tendre jeunesse il témoigna beaucoup d'inclination pour l'étude. Il étudia à Palerme la Philosophie & la Théologie, dans lesquelles il excella. Etant de retour à Messine, pour eviter l'oisiveté, il assista aux leçons de Medecine de Dominique la Scata, & il en retira un tel profit qu'il fit en grand secours aux malades du grand Hopital de Messine. Il publia, *Il Desimpegno al cavar sangue, o no, in cui si mostra non doversi mai adoperare il Salasso.* Il avoit aussi tout prêt à être imprimé un Ouvrage intitulé, *Sylva variarum Compositionum, nempe quæ florente adhuc ætate Latinæ politioris literaturæ exaravit ingenii monumenta.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BERTUCCIUS ou BERTRATIUS. *Cherchez* BERTRATIUS.

BERTUE (Robert) Duc de Lindsey, fils de MONTAGU, fils de ROBERT Bertue, Lord Willoughby d'Eresby, & Grand Chambellan d'Angleterre, qui fut créé Comte de Lindsey dans le Comté de Lincoln, par le Roi Charles I. en 1626, & tué au service de ce Prince à la bataille de Hedge-Hill le 25 octobre 1642. Dans cette bataille son fils aîné Montagu, pére du Lord de Montagu, voyant son pére blessé & fait prisonnier, se rendit volontairement à un Capitaine de cavalerie des Rebelles, pour pouvoir secourir son pére. Après avoir été mis en liberté par un echange, il continua à servir le Roi. Cette famille tire son origine de *Thomas* Bertue de Berested, dans le Comté de Kent, Capitaine de Hurst-Castle dans l'isle de Wight. Son fils RICHARD, sous le regne d'Edouard VI. épousa *Catherine*, Duchesse douairiére de Suffolk, fille unique & heritiére de *Guillaume*, dernier Lord Willoughby d'Eresby, de laquelle il eut entre autres enfans, son fils aîné *Peregrine* ou *Pélerin*, ainsi appellé, parce qu'il étoit né au dela de la mer, dans le tems que son pére fuyoit la persécution, sous le régne de la Reine Marie. Pérégrine fut pere de Robert *dont nous avons parlé*, & premier Comte de Lindsey. Depuis la mort de *Henri* de Vére, cette famille posséde par droit d'héritage le titre & la dignité de Lord Grand Chambellan d'Angleterre. Le droit de cet Office est, le jour du couronnement du Roi, de l'accompagner portant sa chemise & ses autres habits; d'être le chef de ceux qui l'habillent, & de lui presenter un bassin d'eau en entrant à table & au sortir de table. Il lui revient quarante aulnes d'étoffe de soye couleur d'écarlate pour son habit de cérémonie; le lit dans lequel le Roi couche la nuit qui précede le couronnement, lui appartient avec toutes ses dependances, de même que le bassin & l'essuye-main qu'il lui a presenté, & la coupe dans laquelle il a présenté à boire au Roi, apres en avoir fait l'épreuve. * *Diction. Angl.* Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre.*

BERTUE (Jacques) Comte d'Abington, frére du pére de *Robert* Comte de Lindsey, *dont il est parle dans l'article précédent*, fils de *Montagu* Comte de Lindsey, & de *Brigide* sa seconde femme, fut créé Baron de Norris de Ricot dans le Comte d'Oxford, par le Roi d'Angleterre Charles II, puis Duc d'Abington dans le Comté de Berck en 1682. Le titre de Baron de Norris étoit dans la famille de sa mére auparavant, etant fille unique & héritiére de *François* Lord Norris, Duc de Berkshire. Pour son origine paternelle, *Voyez* l'article précedent. * *Diction. Anglois.*

BERTULFE ou BERTOU, troisiéme Abbé de Bobio en Italie, parent de saint Arnoul de Metz, se retira dans l'Abbaïe de Luxeuil en 620. Attale, Abbé de Bobio, le fit venir dans son Abbaïe, & il fut élu en la place de cet Abbé après sa mort. Il alla à Rome pour defendre les droits de cette Abbaïe contre l'Evêque de Tortone en Ligurie, Suffragant de Milan, & obtint du Pape Honorius un privilege en faveur de cette Abbaïe. Il mourut le 19 d'août l'an 640. Sa Vie a été écrite par Jonas, Moine de Bobio, contemporain. Surius l'a retouchée, sous prétexte de la polir; mais D. Mabillon l'a retablie sur l'original. * Mabillon, *sæculo II. Benedict.* Bulteau, *l.* 3 *c.* 45. Baillet, *Vies Ses Saints du* 19 *août.*

BERTULFE, Abbé de Renty. *Cherchez* BERTOU.

BERTULPHE (Hilaire) de Gand, qui vivoit au commencement du XVI siécle en 1520, étoit ami particulier d'Erasme, auquel il écrivit diverses lettres, qu'on peut voir dans le Recueil que nous en avons. Bertulphe etoit Poete, & aimoit à boire: inclination dont son nez portoit des marques. On dit qu'Erasme l'ayant prié à diner, l'engagea à lui faire des vers qui commençassent par ces mots, *Nasus Bertulphi*: ce que ce dernier fit sur le champ. * Sandére, *de Clar. Gandav.* Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 390.

* BERVA, ville la plus méridionale du païs habité par les peuples que les Arabes appellent *Kiaferah*, & nous autres, *les Cafres*. C'est la côte de Cafrerie ou de Zanguebar. Edrissi dit que ces peuples n'ont aucune Religion. Ils élevent seulement certaines pierres qu'ils frottent avec de la graisse ou de l'huile de poisson. La ville de Néduba qui appartient à la même province, est plus septentrionale. Ces deux villes sont sur le rivage de l'Ocean Ethiopique, à trois journees l'une de l'autre. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BERUALD. *Voyez* BERWALD.

BERVAN, *Bervana*, ville de la grande Tartarie en Asie, dans le Royaume de Thibet, près du Lac de Bervan. On conjecture que c'est la ville de la Scythie au delà de l'Imaüs, que les Anciens appelloient *Chaurana*. Au reste, il y a apparence que Bervan est le même lieu que M. Witsen, dans sa grande carte, appelle *Parvan*, & qu'il place environ à vint lieues des sources du Chelel, du côté de l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERVIE ou BERVY, *Bervia*, bourg de l'Ecosse septentrionale, situé sur la côte du Comte de Merns, à trois lieues de la ville de Monrose, du côté du nord. Il a séance & voix dans le Parlement d'Ecosse. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BERVINE, petite riviere du Pays-Bas dans le Duché de Limbourg. Après, avoir arrosé Dalem, elle se rend dans la Meuse au Fort d'Elve, appellé autrement le Fort de Norvuégne ou de Navagnes, entre Viset & Mastricht.

BERVIRA, montagne. *Voyez* BENI-USA.

BERVLIET. *Voyez* BIRFLIT.

BÉRULLE (Pierre) Cardinal, Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire de France, né le 14 février 1575, sortoit d'une famille noble & originaire de Champagne, & etoit fils de CLAUDE de Bérulle, Conseiller d'Etat. Après avoir fait de grands progrès dans la piété, aussi-bien que dans les Sciences, & particuliérement dans la Théologie, il eut pour amis les plus saints & les plus savans Hommes de son siécle, sur tout S. François de Sales, & le B. César de Bus, qui lui persuadérent de s'appliquer entierement à établir la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Il y travailla en 1611, & Dieu bénit ces heureux commencemens, car il se vit bientôt le pére d'une nombreuse famille, & deux ans après il fit confirmer son Institut par le Pape Paul V. en 1613. Ce fut lui qui s'employa à réconcilier la Reine-Mére Marie de Médicis, veuve de Henri IV. avec Louïs XIII. son fils, qui l'envoya à Rome, où le Pape & les Cardinaux admirérent sa vertu. Les Espagnols louérent hautement M. de Bérulle durant un voyage qu'il fit l'an 1603 en ce Royaume, pour en amener des Carmélites en France, où il les établit. Ce grand Homme avoit fait vœu de n'accepter aucune dignité Ecclésiastique, & en avoit refusé plusieurs; mais le Pape Urbain VIII. l'ayant dispensé de ce vœu, lui commanda de recevoir le chapeau de Cardinal qu'il lui envoya en 1627. M. de Bérulle se soumit à cet ordre, & mourut en disant la Messe, & en prononçant ces mots du Canon, *Hanc igitur oblationem*, le deuxieme octobre de l'année 1629, en la 55 de son âge. Ainsi n'ayant pu achever le saint Sacrifice, il en fut lui même la victime; ce qu'on exprima par ce Distique:

Cœpta sub extremis nequeo dum sacra Sacerdos
Perficere, at saltem victima perficiam.

Le Cardinal de Bérulle a composé divers Ouvrages; des Traitez contre les Hérétiques; des Opuscules de piété, &c. que le P. Bourgoin, depuis Général de l'Oratoire, a eu soin de recueillir dans un volume. Il y a mis en tête un Abbrégé de la Vie de ce Cardinal. Le Sieur Habert de Cérisy en a composé une en notre Langue: ce que M. Doni Dattichi a aussi fait en Latin. * *Vie du Cardinal Bérulle* par Habert. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

BÉRUS. *Cherchez* BÉRE.

BERVY. *Voyez* BERVIE.

BERWALD, ville d'Allemagne, dans les Etats de l'Electeur de Brandebourg, est célébre par l'alliance qu'on y fit en 1631, entre les Rois de France, de Suéde, & les Princes d'Allemagne. Elle est au delà de la riviére de l'Oder, dans la Marche de Brandebourg, entre Konigsberg, Landsberg, Soldin, Furstenfeldt, &c.

BERWIK. *Voyez* BARWIK.

* BERY, ville ancienne entre les riviéres de Terne & de Rodden dans la province de Shrewsbury en Angleterre. On en voit encore les ruïnes, & l'on y a déterré quelques médailles Romaines. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 363.

BÉRYLLE, fut Précepteur de Neron, & son Sécrétaire pour les lettres Gréques. Il reçut une somme d'argent tres considérable de ceux de Césarée, pour obtenir de l'Empereur son Maître un Edit qui cassât & revoquât les privileges accordez depuis long tems aux Juifs de cette ville. Ces lettres furent la semence de leur revolte contre les Romains. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 8. *artic.* 852.

BERYLLE, Evêque de Bostra en Arabie, qui vivoit dans le troisiéme siécle vers l'an 240, avoit gouverne quelque tems son église avec beaucoup de sagesse; mais il eut le malheur de tomber dans une hérésie, qui lui fit soutenir que le Fils de Dieu n'étoit pas une personne subsistante, distincte de celle du Pére avant l'Incarnation. Plusieurs Evêques travaillérent par diverses conférences à le tirer de cette erreur. Origéne en vint à bout; car ayant reconnu quelle étoit l'hérésie de Berylle, & les fondemens sur lesquels il s'appuyoit, il lui fit voir si nettement en quoi il se trompoit, qu'il le convainquit de la vérité. On conserva long-tems les Actes de ces conférences, où l'on voyoit les sentimens de Bérylle; & saint Jérôme témoigne qu'on voyoit de son tems le Dialogue d'Origene avec Bérylle, qu'il place parmi les Ecrivains Ecclesiastiques. Il avoit aussi écrit diverses lettres au même Origéne. * S. Jerome, *de Script. Eccl. c.* 60. Eusébe, *Hist. l.* 6. *c.* 33. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. c.* 62. Tritheme, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. des trois premiers siecles.*

* BERYTE (Taurus) Philosophe Platonicien vivoit du tems d'Antonin *le Pieux*. Il ecrivit plusieurs livres, entre autres, *De Differentia Philosophiæ Platonicæ & Aristotelicæ; De corporeis & incorpo-*

poreis, & plusieurs autres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Suidas. Gesner, *Biblioth.*

BE'RYTE ou **BARUT**, *Berytus*, sur la Mer Méditerranée, ville d'Asie en Phénicie, province de la Syrie, sur la côte, entre la ville de Tripoli & celle de Sidon. Cette ville fut aussi nommée *Béroé*, & l'on disoit que Saturne l'avoit bâtie. Elle avoit un bon port, dont on trouve la description dans l'Itinéraire de Phocas. Strabon dit qu'elle fut ruïnée par Tryphon, & rétablie par les Romains. Après son rétablissement par Auguste, elle jouït du Droit Italique; & Agrippa y conduisit deux Légions. C'étoit l'une des trois villes où l'on enseignoit publiquement la Jurisprudence: les deux autres étoient Rome & Constantinople. Les incendies, les inondations & les tremblemens de terre qui la ruïnérent en divers tems, n'empêchérent pas que les Ecoles de Droit ne s'y rétablissent. Théodose *le Jeune* accorda à l'Evêque de Béryte la dignité de Métropolitain; mais sans jurisdiction. Elle étoit sous le Patriarchat d'Antioche. Pline, Ptolomée & Denys l'*Africain* en font mention. Ce dernier parle des murailles de Béryte, assurant qu'elles étoient belles & agréables,

Antiquamque Tyrum, Beryti & mœnia grata.

Son nom vient du mot Phénicien *Ber*, qui signifioit *puits*, à cause de l'abondance de ses eaux, ou du mot *Beruti*, qui signifioit *force*. Les Habitans de cette ville se vantoient qu'elle avoit été fondée par Saturne. Le célébre Sanchoniaton étoit natif de Béryte, qui prit le nom de *Felix Julia*, après qu'on en eut fait une Colonie Romaine, sous l'Empire d'Auguste. Baudouin I. Roi de Jérusalem, le Comte Tancréde & d'autres Princes, avec le secours des vaisseaux Gênois, prirent cette ville au mois d'avril de l'an 1110, & y établirent des Seigneurs particuliers. Quelque tems après, Gautier échangea cette ville avec le Roi de Jérusalem, pour la Blanchegarde. Baudouin III. Roi de Jérusalem, y mourut l'an 1162. Barut étoit alors une ville importante; mais elle fut reprise par les Infidéles, après la perte du Royaume de Jérusalem, & fut presque entiérement ruïnée. Aujourd'hui elle ne subsiste que par un peu de commerce, qui n'y est pas fort considérable. Elle est entre Tripoli & Saïde, & n'est pas extrêmement éloignée de Damas & du Mont-Liban. * Outre les Auteurs que nous avons citez, *consultez* Guillaume de Tyr & Jacques de Vitri, *l.* 1. *c.* 26. & 55. Bayle, *Dict. Crit.*

CONCILE DE BE'RYTE.

Il fut assemblé l'an 448, pour examiner les accusations des Prêtres d'Edesse contre Ibas leur Prélat, & contre Daniel de Carrhes en Mésopotamie, & Jean de Batenès. On accusa le premier d'avoir avancé qu'il pouvoit être fait tel que Jesus-Christ fait Dieu; ce qu'il nia. On lui produisit encore le fragment d'une lettre écrite à Maris. C'est la même qui donna depuis sujet à une grande contestation dans l'Eglise. On dit que dans cette lettre Ibas traitoit S. Cyrille d'Hérétique; mais comme elle avoit été écrite avant la réconciliation de ce Prélat avec Jean d'*Antioche*, ces accusations n'eurent pas grands poids, & Ibas fut déclaré orthodoxe. * *Voyez* les Actes du Concile général de Chalcédoine, *Act.* 9. & 10.

BERZÉCHE, BERZENCHE ou **BRESENZ**, bourg ou petite ville de la Basse Hongrie, situé dans le Comté de Sigeth, sur la Drave, au midi du Lac Balaton, & à huit lieues de Canise. * Maty, *Dict. Géogr.*

BERZELLAI ou **BARZILLAI** de Galaad, ami particulier de David, qui l'assista lorsque son fils Absalom voulut le déthrôner vers l'an du monde 3012, & avant Jesus-Christ 1023. Berzellaï avoit encore dessein d'accompagner ce Prince; mais David le pria de retourner chez soi, ne voulant pas abuser de la bonté d'un homme qui étoit âgé de quatre-vints ans, & qui avoit une extrême amitié pour lui. Le contraire paroît par l'Ecriture & par Joséphe. David vouloit que Berzellaï vînt avec lui à Jérusalem, mais il refusa ces offres, s'excusant sur sa vieillesse. David l'engagea donc à lui laisser *Achimas* son fils, ce que Berzellaï accorda sans peine. David recommanda à Salomon, dans ses derniéres heures, les enfans de Berzellaï. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 17. *v.* 27. & *ch.* 19. *v.* 31. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17.

BERZENCHE. *Voyez* **BERZE'CHE.**

B E S.

* **BE'SA**; Dieu adoré en Egypte & qui avoit un oracle à Abyde. * Hofman, *Lexic. Univ.*

BE'SAGNO. *Cherchez* **BISAGNO.**

* **BE'SAI**, Juif dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone. * *Esdras* ou I. *Esdras*, *ch.* 2 *v.* 49.

BE'SALU, *Bisuldunum*, petite ville d'Espagne en Catalogne, & dans le Lampourdan, sur la riviére de Fluvian, au pié des Monts-Pyrénées, a eu autrefois ses Comtes propres, avant que d'être réunie au Comté de Barcelone. Elle est éloignée de sept lieues de la côte de la Mer Méditerranée, ainsi qu'à huit de Roses, & à cinq lieues de Gironne. Bésalu a une Abbaïe considérable. *Voyez* **BARCELONE**

BESANÇON sur le Doux, ville capitale de la Franche-Comté, avec Université, Parlement & Archevêché, qui compte pour Suffragans Belley, Lausanne & Bâle. Il y en a eu autrefois d'autres, & on nomme Nions, Avenches ou Willisbourg, Yverdun & Colmar; mais ces villes n'ont plus de Siége Episcopal: Besançon est grande, belle, ancienne, & fait voir encore des restes illustres d'antiquité. Les Druïdes y firent les exercices de leur Religion, jusqu'à ce qu'elle céda à celle des Romains Vainqueurs des Gaules, qui regardoient Besançon comme une ville tres-importante. Quoique sa situation moderne ne soit pas tout à fait conforme à la description que César en fait dans ses Commentaires, divers quartiers de cette ville ont encore le nom qu'ils avoient reçu de ces Vainqueurs, comme *Campus Martius*, le Champ de Mars; *Charitum Mons*, Charmont; *Collis Romæ*, Romchau; *Vicus Castoris*, rue de Chasteur; *Vicus Rhææ*, la Rhée; *Vicus Luæ*, rue de la Lue; *Vicus Veneris*, rue de Vénie, &c. Et hors la ville, Mont-Jovot, Mercurio, Montermo, Mont-Délie, Chamario, Champ Vacho, Champ de la Veste, Chal'Ese, Chal'Eleuse, Chamuse, Chaudane, &c. pour *Mons Jovis*, *Mons Mercurii*, *Mons Termini*, *Mons Delii*, *Collis Neptuni*, *Campus Bacchi*, *Campi Vestæ*, *Campus Isis*, *Campi Eleusinii*, *Collis Musarum*, *Collis Dianæ*, &c. On y trouve tous les jours des urnes, des médailles, des inscriptions, des vases & divers instrumens dont on se servoit dans les sacrifices. Besançon étoit alors une ville tres-florissante, & elle se maintint dans cet état pendant deux ou trois siécles, & principalement sous l'empire d'Aurélien, vers l'an 274; car on y éleva à ce Prince un arc de triomphe, dont on voit encore les ruïnes. Mais peu de tems après, cette ville fut prise & ruïnée par les Allemands & les Marcomans, qui étoient entrez dans les Gaules avec Crocus. Elle étoit encore dans ce triste état, lorsque Julien l'*Apostat* y passa en 356, comme il le dit en écrivant au Philosophe Maxime. Quelque tems après, on rétablit Besançon, que les Vandales attaquérent en 406, sans la pouvoir prendre. Vers l'an 413, elle fut soumise aux Bourguignons, & Attila la ruïna une seconde fois en 451 ou 452. On la rebâtit encore dans la même situation où elle est aujourd'hui. La riviére du Doux la sépare en deux parties inégales, dont la plus grande, en forme d'isthme, est fermée par un mont, sur lequel on a bâti depuis la citadelle. La ville s'étend dans la plaine jusqu'au bord de la riviére qui la sépare de l'autre partie, où l'on passe sur un pont de pierre. Besançon a été long-tems ville libre & Impériale, ayant été faite telle par l'Empereur Henri I, & les Empereurs lui ont donné divers priviléges. Ferdinand I. y fonda l'Université vers l'an 1564, qui fut celui de sa mort. Besançon étoit censée du Cercle du Haut Rhin, & gouvernée par ses Magistrats. Quoiqu'elle fût enclavée dans le Comté de Bourgogne, elle étoit seulement sous la protection de ses Comtes, & par conséquent du Roi d'Espagne, qui posséda ce païs-là jusqu'au 15 mai 1651, qu'elle fut tirée de l'Empire, qui l'accorda aux Espagnols, comme faisant partie du Comté de Bourgogne. Louïs XIV. la prit avec le reste de la Franche-Comté, au commencement de l'an 1668 & la rendit peu de tems après par le traité d'Aix-la-Chapelle. Mais les mouvemens des Espagnols l'ayant obligé de tourner encore ses armes contre eux, il prit en 1674, non seulement la ville de Besançon, où ils avoient fait bâtir une citadelle, quoiqu'ils eussent promis le contraire; mais encore toute la Franche-Comté, & elle lui fut cédée en toute souveraineté par le traité de Nimégue, qui suivit en 1679, ce qui a fait perdre à Besançon le titre de ville libre Impériale, sans faire perdre à l'Archevêque celui de Prince de l'Empire, qu'il continue à porter. Le Parlement qui avoit été institué sédentaire à Dole en 1422, par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, fut transféré en cette ville par lettres patentes du Roi Louïs XIV. du 22 août 1676; & par autres lettres du mois de mai 1691, le même Roi Louïs XIV. transféra a Besançon l'Université qui étoit à Dole, pour la commodité des peuples de la province.

☞ Les Auteurs qui écrivent en Latin, nomment diversement cette ville, *Besontio*, *Vesontio*, *Bisuntium*, *Vesuntium*, & quelquefois *Chrysopolis*. Elle a eu deux églises métropolitaines, S. Etienne & S. Jean; mais depuis qu'on a bâti la citadelle sur le mont, où étoit la premiére, on a transporté les Reliques dans celle de S. Jean, dit *le Grand*. Ces Reliques sont tres-considérables, & entre autres celle du saint Suaire. Le Chapitre de l'église de Besançon est composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Chantre, d'un Thrésorier, de deux Sous-Chantres, de quarante trois Chanoines, & de vint-quatre Chapelains. Le diocése comprend environ sept cens quatre-vints paroisses, quinze Doyennez ruraux, & cinq Archidiaconez. On prétend que saint Lin a été le premier Evêque de cette ville. Il a eu d'illustres successeurs, & entre autres Chelidonius, qui vivoit du tems de S. Léon, (si toutefois il étoit Evêque de Besançon) Antidius, Amantius, Donat, Bernuin, Thierri ou Théodoric, Hugues de Salins, Hugues de Montfaucon, Hugues de Bourgogne, Etienne de Vienne, Amédée de Trémelai, Odon & Thibaud de Rougemont, Hugues & Jean de *Vienne*, Guillaume & Antoine de Vergi, avec les Cardinaux Jean d'*Abbeville*, Jean de la Rochetaillée, François de Condelmériis, Pierre & Claude de la Baume, & Antoine Perrenot de Granvelle. Ses Archevêques sont Princes de l'Empire, & ont pour Suffragans les Evêques du Belley, de Lausanne & de Bâle. Il y a encore à Besançon diverses églises collégiales, huit paroisses, les Abbaïes de Saint-Vincent & de Saint-Paul, un tres-grand nombre de maisons Ecclésiastiques & Religieuses, avec un Collége de Jésuites. La ville est grande & bien bâtie; les rues sont propres, & il y a par tout de belles maisons, avec quantité de places & de fontaines magnifiques. Celle de la Maison de ville est des plus remarquables. C'est l'aigle à double tête des armes de Besançon, qui porte la statue de Charles-*Quint*, & qui jette de l'eau par ses deux becs. Outre ce bâtiment, les Palais de Cantecroix & de Granvelle sont dignes de la curiosité des Etrangers, qui y admirent le grand nombre de statues & de peintures qu'on y voit. César, Tacite, Ammien Marcellin, Strabon, l'Itinéraire d'Antonin, Julien, & divers autres Auteurs anciens, parlent avantageusement de cette ville. * *Mémoires Historiques de la République Séquanoise* de Louïs Gollut. *Histoire de Besançon* de Jean-Jacques Chifflet, que nous avons sous le titre de *Vesuntio Civitas Imperialis*.

SYNODES DE BESANÇON.

Charles de Neufchâtel, Archevêque de Besançon, y tint un Synode l'an 1495. Claude de la Baume en célébra un en 1648. On cite aussi un Concile assemblé en cette province l'an 444, sous le Pontificat de saint Léon. S. Hilaire d'*Arles* y présida, & Chélidonius,

nius, que l'on croit Evêque de Besançon, y fut déposé. On ne doit point mettre au nombre des assemblées Ecclésiastiques celle que l'Empereur Fréderic I. tint en cette ville l'année 1157, après avoir épousé Béatrix, fille de Renaud Comte de Bourgogne, & en 1161 ou 1162. Car dans la première, il commença à rompre avec l'église; & dans l'autre, il ne chercha qu'à donner de nouveaux partisans à son Antipape Victor, qu'il avoit élevé contre Alexandre III. Le Continuateur d'Othon de *Freisinghen*, le Poëte Ligurinus, & Albert Crantz, en parlent assez particuliérement.

BE'SAR, Arabe, fils de *Jaside*, Poëte aveugle, à qui l'on demanda un jour ce qu'il aimeroit mieux être, si Dieu lui donnoit le choix d'être tel animal qu'il lui plairoit. Il répondit qu'il aimeroit mieux être *Alokab*, (c'est le nom que les Arabes donnent à un certain animal) parce que, ajoûta-t'il, l'Alokab se retire dans des endroits inaccessibles à toutes les bêtes & à tous les animaux, & que les brebis sauvages le fuyent du plus loin qu'elles l'apperçoivent. * Damire, cité par Bochart, *Hier. part. poster. l.* 1. *c.* 2.

BE'SARA, bourg en la partie méridionale de la Tribu d'Aser, & au midi de Ptolémaïde, à vint stades de Gabaa. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* BE'SAS, Martyr qui souffrit la mort à Alexandrie l'an 249 ou 250. St. Denys d'Alexandrie en parle dans sa lettre à Fabien que l'on trouve dans Eusébe, *Hist. Eccles. l.* 6. *ch.* 41. *&* 42.

BESBRE. *Cherchez* BE'BRE.

BESCHE'BIEN (Pierre) Evêque de Chartres, né à Blois environ l'an 1380, d'une famille ancienne & considérable, se rendit fort savant dans la Médecine, & y joignit l'étude de la Théologie. *Marie* de Sicile, Reine de France, épouse du Roi Charles VII, le choisit pour son Médecin dans le tems que la Cour étoit à Blois. Cette Princesse le jugeant capable des dignitez Ecclésiastiques, lui fit donner la Prévôté de Normandie dans l'église cathédrale de Chartres, dont il fut ensuite élu Evêque en l'année 1422. Ce fut lui qui fit bâtir à Chartres le grand Perron des trois Rois, où est à présent l'Hôtel de ville, & mourut en 1459. On remarque à son occasion que dans les siécles passez, presque tous les Médecins des Papes, des Rois, & des autres Souverains, étoient Clercs, c'est à dire, de l'Ordre du Clergé; mais particuliérement les Professeurs qui faisoient des leçons publiques dans les Ecoles de Médecine, lesquels, non plus que ceux des loix, n'avoient pas la liberté de se marier. Ce ne fut qu'en 1452, que le Cardinal d'Estouteville, Légat en France, en apporta la permission. * Bernier, *Histoire de Blois.*

* BESCHIK-THASCH, Cap ou Promontoire sur le Bosphore de Thrace, du côté de l'Europe à quatre milles de Constantinople, ou plutôt de Galata. Les Anciens l'ont appellé *Jasonium*, & les Turcs lui ont donné le nom de Beschik-Thasch qui signifie *la Roche du Berceau*, à cause de sa figure. Les Européens appellent communément ce lieu *Bezictasch*, & les Grecs modernes *Diplokionion*, à cause de deux colomnes qui y sont dressées. Khaireddin fameux Pirate surnommé Barberousse y est enterré. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BESCH-KILISSAH. *Voyez* CINQ-EGLISES.

BE'SE'CATH, *Voyez* BASCATH.

BE'SE'GERT en Moscovie. *Cherchez* PASCHATIR.

BE'SELAM, surnommé Mithridate. *Voyez* BISCLAM.

BE'SE'LE'EL, BE'ZALE'EL ou BE'TSALE'EL, fils d'*Uri* & de *Marie* sœur de *Moïse*, fut employé avec Ooliab ou Aholiab à la construction du tabernacle que Moïse fit faire dans le Désert, deux ans après la sortie d'Egypte, l'an du monde 2545 & avant Jesus-Christ 1490. Ces deux excellens Ouvriers firent tous les ornemens de bronze, d'argent, d'or, & de pierres précieuses, dont le tabernacle étoit enrichi; & Dieu leur avoit communiqué un talent tout particulier pour un si beau travail, comme il est marqué dans l'Exode *c.* 31. *v.* 1. jusqu'au *v.* 12. *Voyez* là-dessus le Commentaire littéral sur l'*Exode*, de Dom Augustin Calmet, savant Bénédictin, qui a paru en 1708. * Philon Juif, *l.* 2. Joséphe, *Hist. des Juifs*, *l.* 3. *c.* 4.

BESEMATH. *Voyez* BASMATH.

* BESERMEN, BEEZERMEN & BESSERME'NY, ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Zabolcz, à peu près au midi de Tockay.

BE'SE'S ou BE'SOS, anciennement *Bæzulo*, riviére d'Espagne qui coule dans la Catalogne, baigne Moncada, & se décharge dans la Méditerranée, environ à deux lieues de la ville de Barcelone du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BE'SE'THA, montagne de Jérusalem, la plus haute de la ville. Elle joignoit en partie la ville neuve, & étoit la seule qui se rencontrât à l'opposite du temple du côté du septentrion. Réland, après Joséphe, dit que Béséтha étoit une colline vis à vis de la Tour Antonia, & qu'un profond fossé les séparoit. Joséphe nomme cette partie de Jérusalem, *la ville neuve.*

BE'SIERS, ville de France en Languedoc. *Cherchez* BE'ZIERS.

BE'SIGHAIM ou BE'SIGHEIM, *Besighamium*, petite ville du Cercle de Souabe en Allemagne. Elle est dans le Duché de Wirtemberg, entre Stutgard & Hailbron, sur la petite riviére d'Entz.

BE'SIGNANO. *Cherchez* BE'SIGNAN.

BE'SIMOTH. *Voyez* BETHJE'SIMOTH.

BE'SIRA, petit lieu à vint stades d'Hébron. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* BESKAT ou BESKET, bourgade qui est des dépendances de Scasche ville principale de la Transoxane. Il y a eu parmi les Musulmans plusieurs Gens de Lettres qui sont sortis de ce lieu & qui en portent le surnom. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BESKOW. *Voyez* BESSEKAW.

BESLY (Jean) Avocat du Roi dans la ville de Fontenay en Poitou, dont il étoit natif, avoit une parfaite connoissance des Antiquitez de France; ce qu'il a fait assez paroître dans les Ouvrages qu'on a de lui; mais principalement dans son Histoire des Comtes de Poitou, que son fils a fait imprimer, avec quelque autres piéces. Il a aussi écrit plusieurs autres Traitez, inserez dans différens Auteurs, & citez par les plus savans hommes du XVII siécle, qui lui donnent des éloges. Il mourut le 17 juin 1644. * Colomiez, *in Biblioth.* Le P. de saint Romuald.

BESME, Domestique du Duc de Guise. *Cherchez* BEME.

BESMELIANA ou BASMELIANA, village du Royaume de Grenade, province d'Espagne. Il est près de la côte, entre la ville de Malaga & celle de Vélez-Malaga. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Menoba*, ville de l'Espagne Bétique: mais on est si peu assuré de la vraye situation de cette ancienne ville, que quelques-uns la placent à Almunécar, d'autres à S. Lucar la Major, & d'autres à Vélez de Malaga; ce qui est le sentiment le plus suivi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BE'SODIA, Juif, fut pére de Mosollam ou Mesçullam, qui au retour de la captivité de Babylone, aida à réparer la ville de Jérusalem, avec les autres de sa nation. * II. *Esdras* ou *Néhémie*, *ch.* 3. *v.* 6.

BE'SOLDUS (Christophle) Jurisconsulte, né en 1577, mourut en 1638. Il enseigna le Droit à Tubingue & à Ingolstadt, & a écrit, *Consilia Juridica*; *Thesaurus Practicus*; *Politicæ Quæstiones*; *Historia Constantinopolitano-Turcica*, *&c.* Jean-Jacques Speidelius fit son Oraison funébre. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BESONS, village. *Voyez* BEZONS.

BE'SOR, petite riviére de Turquie en Asie, dans la Palestine. Elle prend sa source dans la Tribu de Juda, arrose dans son cours la ville de Bersabée, & se décharge dans la Méditerranée, environ à une lieue de la ville de Gaza. David laissa proche de cette riviére deux cens soldats fatiguez, lorsqu'il poursuivit les Amalécites qui avoient brûlé la ville de Siceleg. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 30. *v.* 9. 10. *&c.*

BE'SOS (le) *Cherchez* BE'SE'S.

BE'SOZZO, en Latin *Bisutium*, village d'Italie, situé dans le Milanois, sur le Lac Major. On croit qu'il a été fondé par les anciens Gaulois, & c'est tout ce qu'il a de considérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

BESSA (Bernardin de) Religieux de l'Ordre de saint François, qui vivoit dans le XIII siécle, vers l'an 1270, étoit François de nation, de la province d'Aquitaine, & compagnon de saint Bonaventure, alors Général de son Ordre. Il composa la Chronique des Généraux; un Abbrégé de la Légende de saint François; la Vie du Bien-heureux Christophle de Romandiole, &c. * Willot, *Athen. Franc.* Wadingue, &c.

BESSA, ville la plus méridionale du païs habité par les Cafres en Afrique. La ville de Néduba, qui appartient à la même province, est plus septentrionale. Ces deux villes sont sur le rivage de l'Océan Ethiopique, à trois journées l'une de l'autre.

* BESSAMONIUS, Martyr Egyptien qui souffrit la mort avec 36 autres. *Voyez* Bollandus sur le mois de janvier, & Theod. Ruinarti *Acta Sincera* &c.

BESSARABIE, *Bessarabia*, grande province d'Europe sous la domination du Turc, est entre la Podolie, la Moldavie, & les emboûchures du Danube, le long de la Mer Noire, près de la campagne de Budziach, vers l'emboûchure du Niester, où sont les Tartares Dobruces. Moncastro est la ville capitale de la Bessarabie, où l'on met encore Taristo. D'autres disent que la ville principale est Bialogrod, &c.

BESSARION, Cardinal, Patriarche de Constantinople, & Archevêque de Nicée, qui vivoit dans le XV siécle, étoit de Trébizonde, sur les confins de l'Arménie en Asie, & eut pour maître George Gémiste Pléthon, l'un des plus savans hommes de son tems, sous lequel il fit un grand progrès dans les Sciences. Il prit l'habit de Religieux de saint Basile, & fut choisi pour être Archevêque de Nicée. Depuis s'unissant avec le Patriarche de Constantinople & l'Archevêque de Russie, ils persuadérent à l'Empereur Jean Paléologue de travailler à la réunion de l'Eglise Gréque avec la Latine. Pour ce dessein, ils passérent en Italie, afin de se trouver à Ferrare, où le Pape Eugéne IV. avoit assigné le Concile, qui fut depuis transféré à Florence. Bessarion y harangua, & ayant souscrit à la doctrine du Concile, il mérita le chapeau de Cardinal, que le Pape lui donna en 1439. Depuis, ayant fixé son séjour à Rome, il écrivit contre Alexis Lascaris, Grégoire Palamas, & Marc d'Ephése, Métropolitain d'Antioche, qui engagea l'Empereur, & les Prélats Grecs à secouer le joug de l'obéissance qu'ils avoient jurée au saint Siége. Le Cardinal Bessarion porta ensuite le titre de Patriarche de Constantinople. On l'envoya Legat en Allemagne vers l'Empereur Frédéric III. & Sigismond son frere. Nicolas V. lui avoit déja donné la Légation, ou le Gouvernement de Bologne; & son mérite étoit si reconnu, qu'il eût été mis sur le Siége Pontifical après la mort du Pape, si le Cardinal Alain Breton, Archevêque d'Avignon, n'eût traversé ce dessein, comme injurieux, disoit-il, à l'Eglise Latine. Calixte III & Pie II. employérent Bessarion pour la ligue contre le Turc. Sixte IV. l'envoya Légat en France l'an 1471, & lui donna ordre de voir en même tems le Duc de Bourgogne. On dit que ce Cardinal ayant vu le Duc le premier, le Roi Louïs XI. le trouva tres-mauvais. Brantôme rapporte la chose, en l'égayant à son ordinaire; mais Pierre Matthieu la décrit plus sérieusement dans la Vie de Louïs XI. " Cette légation, *dit-il*, fut la cause de la mort du Cardinal; " car l'ayant commencée par le Duc de Bourgogne, comme celui " qu'il estimoit le plus difficile à mettre à la raison, le Roi le trouva mauvais; & imputant cela ou à mépris, ou à passion particulière, lorsqu'il se présenta à l'audience, il lui mit la main sur la " grande barbe qu'il portoit, & lui dit,

Barbara Græca genus retinent quod habere solebant:

„ trait acéré, non contre la Gréce, qui donnoit le nom de Barba-
„ re à toutes les autres nations ; mais contre l'incivilité ou l'impru-
„ dence de ce Cardinal qu'il planta-là, & qu'il fit expédier ſi
„ promptement, qu'il connut que ſon ſéjour ne lui étoit non plus
„ agréable que ſon indiſcrétion. „ Le reſſentiment de cet affront donna tant de chagrin à Beſſarion, que peu après retournant à Rome, il tomba malade à Turin, & mourut à Ravenne le 18 novembre de l'année 1472, qui étoit la ſoixante dix-ſeptiéme de ſon âge. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans une chapelle de l'égliſe de ſaint Pierre, où il avoit préparé ſon tombeau, ſur lequel on voit cette épitaphe.

Beſſarion Epiſcopus Tuſculanus, S. R.
Eccleſiæ Cardinalis, Patriarcha
Conſtantinopolitanus, nobili Græcia
Ortus, oriunduſque, ſibi vivens
Poſuit Anno ſalutis M. CCCCLXVI.

Τοῦτ' ἔτι Βεσσαρίων ζῶν ἤνυσα σώματι σῆμα.
Πνεῦμα δὲ φευξεῖται πρὸς Θεὸν ἀθάνατον.

Paul Jove dit qu'après la mort de Paul II, les Cardinaux avoient élu Beſſarion Pape ; & que trois d'entre eux étant allez chez lui pour lui annoncer cette nouvelle, Nicolas Perrot ſon Camérier, refuſa de leur ouvrir la porte du cabinet où ce Cardinal étudioit. Les autres élurent Sixte IV. On dit que Beſſarion ayant appris ce qui s'étoit paſſé, en témoigna ſon reſſentiment à ſon Camérier en ces termes, *Perrot*, lui dit-il, *ton incivilité me coute la tiare, & te fait perdre un chapeau de Cardinal.* Ce grand homme mérite des éloges éternels, par l'amour qu'il a eu pour les Lettres. Sa maiſon étoit la retraite des Savans, & l'on y voyoit ordinairement Argyrophile, Théodore de Gaze, Gémiſte Pléthon, Philelphe, Blondus, Poggio, Laurent Valla, Andronic, Platine, Domitius, & divers autres, dont il fut l'ami particulier & le protecteur. Il avoit une tres-belle bibliothéque, qu'il avoit enrichie de divers livres Grecs ; & on aſſure qu'il en acheta pour trente mille écus. C'eſt cette même bibliothéque de laquelle il fit préſent au Sénat de Veniſe, & que la République conſerve encore aujourd'hui avec ſoin. Beſſarion, qui s'étoit attaché à la doctrine de Platon, ayant vu un Ouvrage de George de Trébizonde, qui donnoit la préférence à Ariſtote, compoſa l'Apologie de Platon, dans un Traité qu'il intitula, *Contre le Calomniateur.* Outre cet Ouvrage, il en laiſſa divers autres de Philoſophie & de Théologie, que nous avons ſéparément, avec ſes Harangues & ſes Epîtres. Il ſeroit à ſouhaiter que quelqu'un ſe voulut donner la peine de recueillir dans un volume tous les Traitez de ce Cardinal. On a mis dans la Bibliothéque des Péres un de ſes Traitez intitulé, *Liber de Sacramento Euchariſtiæ, & quibus verbis corpus Chriſti conficiatur.* * Trithéme & Bellarmin, *De Scriptoribus Eccleſiaſticis.* Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.* 24. Le Cardinal de Pavie, *in Epiſt.* Matthieu, *Hiſt. de Louis XI. l.* 11. Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.* Saint Antonin. Onuphre. Platine. Sponde. Rainaldi. Poſſevin. Le Mire. Varillas, *Anecd. de Florence, &c.* M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiécle.*

* BESSAULT, village de France en Guienne dans le Duché d'Albret, à peu près au midi de Bordeaux dont il eſt éloigné d'environ douze lieues, & à l'eſt d'Albret ou Labrit, à la diſtance de quatre ou de cinq lieues.

* BESSE, petite ville de France en Auvergne au ſud-ſud-oueſt de Clermont, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues.

* BESSE, bourg de France dans le Maine, ſur la rive gauche de la Braye, à l'eſt-ſud-eſt du Mans dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

BESSE, ville de la Haute Hongrie, ſur la riviére de Couze, au pié du mont d'Or. Aſſez près de cette ville eſt un lac ſans fond, appellé *le Lac Pavin.* L'on aſſure que lorſqu'on y jette une pierre avec violence, il en ſort une vapeur qui excite des éclairs & du tonnerre. * Bourgon, *Géographie Hiſtor.*

BESSEAU. *Voyez* BESSAULT.

* BESSEKAW, petite ville de Luſace ſur la Spréhe, au ſud-ſud-oueſt de Francfort ſur l'Oder, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues. Elle appartient depuis 1575 à la Maiſon de Brandebourg.

* BESSER (Jean de) Maître des Céremonies à la Cour de Pruſſe, puis Introducteur des Ambaſſadeurs & Conſeiller Privé de Guerre du Roi de Pologne, étoit excellent Poëte Allemand. Il publia l'Hiſtoire du Couronnement du Feu Roi de Pruſſe *in folio*, & ſes autres Ouvrages, *in octavo.* Il mourut à Dreſde, le onziéme février 1729, dans un âge fort avancé. Le Roi avoit depuis quelque tems acheté ſa bibliothéque. * *Bibliothéque Raiſonnée, tome* 2. *partie* 1. *p.* 232. *Bibliothéque Germanique, tome* 17. *p.* 225.

BESSIN (le) en Latin *Bajocenſis Tractatus*, païs de France dans la Baſſe Normandie, près de la ville de Bayeux, qui en eſt la principale, s'étend entre la Manche de France au ſeptentrion ; le païs d'Auge à l'orient ; le Coutantin à l'occident ; & l'Avranchin au midi. Il eſt diviſé en deux parties, ſavoir, le Haut Beſſin, qui ſe prend le long de la riviére d'Orne ; & le Bas Beſſin, qui eſt vers la riviére de Vire. Les principales villes de ce païs-là ſont Bayeux, Caën, Saint-Lo & Vire. * *Voyez* au mot BAYEUX, où l'on trouve l'origine des noms de Beſſin & de Bayeux.

BESSIN (le Port en) *Bajocenſis Portus*, eſt un village ſur la côte de Normandie, à l'emboûchure de la Drome, environ à deux lieues de Bayeux.

BESSON (Jacques) Mathématicien, natif de Dauphiné, & qui vivoit en 1570, fut Profeſſeur à Orléans, & enſeigna l'art de trouver les eaux & les ſources ſouterraines, par des moyens ſecrets qui n'avoient point encore été découverts, dont il fit même un Traité, qu'il publia en 1569. Il inventa de nouvelles machines, & de nouveaux inſtrumens dans les Mathématiques, & en enſeigna l'uſage pour l'utilité publique. François Béroalde de Verville a fait des Commentaires ſur ſes Méchaniques. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoiſe.* Chorier, *Hiſtoire de Dauphiné, tome* 2.

BESSUS, Gouverneur de la Bactriane pour Darius, ſe revolta contre ce Prince qu'il aſſaſſina, & prit le titre de Roi de Perſe, après la perte de la bataille d'Arbelles, la troiſiéme année de la CXII Olympiade, & 330 ans avant Jeſus Chriſt. Spithamene, ou ſelon d'autres, Ptolomée *Lagus*, prit Beſſus deux ans après, & le remit à Alexandre, qui lui reprocha ſon crime, & le livra à Oxathrès, frére de Darius. Ce dernier lui fit couper le nez & les oreilles, & le fit attacher à une croix, où les ſoldats le tuérent à coup de fléches. * Quinte-Curce, *l.* 6. & 7. Juſtin, *l.* 12.

BESSUS, fils parricide, dont Plutarque a fait mention. Ce ſcélérat découvrit lui-même ſon crime, en faiſant mourir des hirondelles, qui lui reprochoient, diſoit-il, d'avoir tué ſon pére. *Voyez* le Traité que Plutarque a fait ſous ce titre, *Pourquoi la juſtice divine différe la punition des crimes.* *Voyez* encore les Paralleles hiſtoriques de Caſſandre, où cette Hiſtoire eſt bien circonſtanciée.

BESTÉDE, château de l'Iſlande. *Cherchez* KRONINGESGARD.

BESTERCZE ou BISTRICZ, *Biſtritia*, ville de la Principauté de Tranſſylvanie, eſt petite & mal peuplée, ſituée dans une grande plaine ſur la riviére de Beſtercze, qui ſe rend dans le Samore. Elle eſt à huit milles d'Allemagne de Coloſwar. *Voyez* BISTRICZ.

BESTIARII, étoient, chez les Romains, ceux qui combattoient contre les bêtes féroces dans les Amphitheatres & les Cirques, dont le pavé étoit tout couvert de ſable. Il y en avoit de deux ſortes, dont les uns étoient *volontaires*, qui avoient pour but de gagner une ſomme d'argent ; les autres y étoient *condamnez* pour leurs crimes. Les premiers furent réputez infames & incapables d'aucun emploi. Le tems auquel ces ſortes de ſpectacles ſe donnoient, étoit le matin ; l'après dinée ayant été deſtinée pour les autres Gladiateurs. Il y en avoit qui ſe hazardoient d'attaquer même les Lions ſans aucunes armes ; & la maniére d'éviter leur fureur étoit différente ; tantôt en échapant à la bête par leur agilité, ou en lui jettant quelque lambeau d'habit ſur la tête ; tantôt en lui tenant fortement la gueule fermée, ou en y enfonçant le bras ſi avant, que le Lion fût hors d'état de ſe défendre. Quelques-uns ſe ſervoient du feu pour s'en garantir. On a vu des femmes s'expoſer à combattre les bêtes féroces. On croit que les Athéniens ont les premiers introduit ces ſortes de combats ; il eſt cependant très-incertain ſi les Malfaiteurs qu'ils y condamnoient, étoient armez ou non. * Lucien, *in Toxaride.* Boulenger, *de Venat.* Caſalius, *de Rom. ſplend.*

BESTON. *Cherchez* BASTON.

B E T.

BÉTA, riviére de l'Amérique Méridionale dans la province de Paria, ſe jette du côté de l'occident dans le fleuve Orénoque, dit auſſi *Paria*, & *Yuiapari.* * Laët. Sanſon.

* BÉTA, nom de la ſeconde lettre de l'Alphabet Grec, laquelle répond à nôtre B.

BÉTAH. *Voyez* BÉTÉ & BÉTEN.

BÉTANÇORE, BÉTANÇOS ou BÉTANZOS ville d'Eſpagne. *Cherchez* BÉTAUZOS.

BÉTANCOURT, Gentilhomme François. *Cherchez* BÉTHENCOURT.

* BÉTARMEN, BÉTARNEM, Médecin de Sicile, a écrit de la Médecine, mais on ne ſait pas en quel tems il a vécu. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BE'TAU. *Cherchez* BE'TUWE.

BE'TAUZOS ou BE'TANÇOS, *Betanea*, ville d'Eſpagne, dans la Galice, près de la côte de l'Océan, & vers le havre de la Corogne, à trois lieues de la ville de la Corogne, & à neuf de Compoſtelle. Quelques Géographes prennent Bétanços pour la ville qu'on nommoit autrefois *Flavium Brigantum.*

BE'TE', ville de Syrie, que David Roi d'Iſraël prit ſur Adarézer, & dans laquelle il trouva grande quantité d'or & de cuivre, qu'il fit emporter à Jéruſalem, pour être employé à la conſtruction des vaſes, & à d'autres uſages du temple. Il fit la même choſe de la ville de Béroth, que Joſéphe appelle *Maſcon.* * II. ou IV. *Rois, ch.* 8. *v.* 8.

BE'TELFAGUY, ville marchande de l'Arabie Heureuſe, ſituée à cinq lieues de la Mer Rouge vers *Moka*, au Gouvernement de laquelle elle appartient. Elle n'eſt pas fortifiée, mais elle eſt défendue par une eſpéce de citadelle qui en eſt éloignée de la portée du mouſquet. C'eſt là que ſe font preſque toutes les emplettes du Café, qu'on appelle de Moka. * *Nouveau Voyage de l'Arabie.*

BE'TEN, ville de Paleſtine dans la Tribu d'Aſer. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 25.

BE'TE'RA, village d'Eſpagne, ſitué dans le Royaume de Valence, entre Murviédro & Lirias. Ce lieu a retenu le nom des Bétérons, anciens peuples de l'Eſpagne Tarraconnoiſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

BETFORD (Jean d'Angleterre, Duc de) *Cherchez* BEDFORD.

BE'THABARA, bourg de l'ancienne Judée, ſur le bord oriental du Jourdain, où l'on paſſoit cette riviére à gué : c'eſt où ſaint Jean commença à batiſer, ſuivant le texte Grec ; au lieu qu'on lit dans la Vulgate *Béthanie.* On conjecture que ce fut là où les Iſraëlites paſſérent le Jourdain à pié ſec, ayant commençé leurs conquêtes par ce bourg, qui étoit vis à vis des campagnes de Jéricho.

BE'THACARA, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda, ſituée ſur une montagne près de la Tribu de Benjamin. * *Jérémie, ch.* 6. *v.* 1.

* BETH-AGLA, ou BETH-HOGLA, ville de Judée dans la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 6.

BETH-AGLA, ou BETH-HOGLA, ville de Paleſtine

leſtine dans la Tribu de Benjamin, ſur les confins de la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 18. *v.* 21.

BÉTHANAN, ville & contrée de la Judée, où étoit la ville d'Elon, ſur laquelle Berdecar ou le fils de Deker fut établi, du tems du Roi Salomon. * I. ou III. *Rois, ch.* 4. *v.* 9.

BETH-ANATH, ville de Paleſtine dans la Tribu de Nephtali. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 36.

BÉTHANIE, bourg & château de Judée près de Jéruſalem, où Jeſus Chriſt reſſuſcita Lazare. C'étoit le ſéjour ordinaire de Marthe & de Magdelaine, comme il eſt marqué dans l'Evangile de ſaint Jean. Béthanie eſt différent d'un autre bourg de ce nom, qui étoit au delà du Jourdain, *Matth. c.* 21. *v.* 17. *Jean. c.* 11. *v.* 18. Le Poëte Sédulius a fait mention du premier, *l.* 4.

Talia Davidicam poſt facta reliquerat urbem,
Bethaniæ vicina petens, eidemque reverſus, &c.

BÊTHANOTH, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 59.

BE'THARA, étang près de Jéruſalem, appellé l'*Etang des Serpens*, que Tite fit combler pendant le ſiége de Jéruſalem. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l.* 5. *ch.* 12.

BE'THARABA, ville de Paleſtine dans le déſert de la Tribu de Juda, vers les confins de la Tribu de Benjamin. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 6.

* BE'THARAMPHTHA, ville de Paleſtine dans la Tribu de Gad, qu'Hérode le Tétrarque fortifia, & orna de pluſieurs édifices. Il lui donna le nom de Juliade, en l'honneur de Julie femme de l'Empereur Auguſte. * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 3. *art.* 762.

BE'THAVEN, déſert de la Tribu de Benjamin. *Joſué, ch.* 18. *v.* 12. Ce mot ſignifie *Maiſon idolâtre* ou *inutile*. C'eſt aſſez près de ce déſert que les Philiſtins s'aſſemblérent pour combattre les Iſraëlites, du tems que Saül entreprit de ſacrifier contre la défenſe du Seigneur. Leur armée parut ſi nombreuſe & ſi formidable aux Iſraëlites, que ſans oſer les attendre, ils prirent la fuite, & s'allérent cacher dans des cavernes. Jonathas fils de Saul, ne s'abandonna nullement à cette terreur panique; mais par une réſolution & une intrépidité peu commune, il ne prit que ſon Ecuyer, & ils commencérent eux ſeuls le combat, & jettérent une ſi grande confuſion dans le camp des Philiſtins, que leur propre trouble fut cauſe de leur défaite. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 14. *v.* 23.

Le Prophéte Oſée donne le nom de *Beth-haven*, qui ſignifie auſſi *Maiſon d'iniquité, maiſon de rien, maiſon d'impiété*, à la ville de Béthel, qui eſt dans la Tribu d'Ephraïm; à cauſe des veaux d'or que Jéroboam y fit dreſſer pour faire idolâtrer le peuple, & l'empêcher par là d'aller adorer le vrai Dieu dans Jéruſalem. * *Oſée, ch.* 14. *v.* 15. *ch.* 5. *v.* 8. *ch.* 10. *v.* 5.

BETHAZMOTH & BETH-HASMAVETH, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda. * *Néhémie* ou II. *Eſdras, ch.* 7. *v.* 28.

BETH-BAAL-ME'ON. *Voyez* BAAL-ME'ON.

BETH-BARO ou BETH-BERA, grande campagne dans la Tribu d'Ephraïm, dans laquelle Gédeon defit les Madianites. * *Juges, ch.* 7. *v.* 24.

BETHBERAI, ville de la Paleſtine. *Voyez* BETH-BIRI.

BETHBESSEN, ville dans le déſert de la Tribu de Juda, où Simon & Jonathas taillérent en piéces l'armée de Bacchide, qui l'étoit venu aſſieger, & l'obligérent enfin à ſe retirer & à demander la paix. Ce ſiége eſt memorable dans l'Hiſtoire, à cauſe des belles actions qu'y fit Simon pour le ſoutenir, & pour repouſſer les attaques des ennemis. * I. *Machab. ch.* 9. *v.* 62. *&c.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. ch.* 1. *art.* 468.

* BÉTHBIRI ou BEHTBIREI, ville de la Tribu de Siméon. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4 *v.* 31.

BETHCAR, ville de la Tribu de Dan. Ce fut juſques-là que les Iſraëlites ſortis de Maſphath frappérent les Philiſtins. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 7. *v.* 11.

BETH-CHOGLA. *Voyez* BETH-AGLA.

BETHDAGON, ville autrefois des Philiſtins, puis de la Tribu de Juda, aujourd'hui *Caſerdago*. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 41. *Juges, ch.* 16. *v.* 23. Il y avoit autrefois un temple tres-célébre dans la ville d'Azot, lequel s'appelloit *Bethdagon*, c'eſt à dire, *la maiſon de Dagon*. Il fut brûlé par Jonathas Machabée, avec tous ceux qui s'y étoient refugiez. * I. *Machab. ch.* 10. *v.* 84. Le mot de *Bethdagon*, ſignifie, *la maiſon du poiſſon, de la triſteſſe*, ou *de la mélancolie*. Elle le fut véritablement aux Philiſtins en trois rencontres. La premiére, lorſqu'après avoir mis l'Arche du Seigneur dans le Temple de cette Idole, ils trouvérent ce faux Dieu par terre, les bras, les jambes, & la tête caſſez. La ſeconde eſt, lorſque Jonathas brûla ce Temple, ainſi que je viens de dire, & fit perir par la flamme ceux qui s'y étoient retirez. La troiſiéme, lorſque les Philiſtins s'y étant aſſemblez un jour de fête, pour y offrir des ſacrifices, ils y firent venir *Samſon*, à qui quelque tems auparavant ils avoient fait crever les yeux, par la perfidie de *Dalila*. Leur deſſein étoit d'en faire leur jouet, & de s'en ſervir comme d'un ſpectacle de riſée. Mais Samſon voulant ſe venger de cette indignité, feignit d'être fatigué, & de n'en pouvoir plus, & pria le valet qui le conduiſoit de le mener près des colomnes, qui ſoutenoient ce grand bâtiment, pour s'y appuyer. Le Valet l'y mena, & quand Samſon y fut, il les ébranla avec tant de force, qu'il les renverſa, & avec elles tout le bâtiment, qui n'accabla pas ſeulement tous ceux qui étoient en bas, en très-grand nombre; mais encore avec eux trois mille perſonnes, qui s'étoient logées dans des galeries, pour voir ce ſpectacle, Samſon fut lui-même enſeveli ſous ces ruïnes, avec tous les Satrapes des Philiſtins. * Simon, *Diction. de la Bible*.

BE'THEL, ville de Samarie, nommée auparavant *Luzi* ou *Luza*. Ce premier nom, qui veut dire *Maiſon de Dieu*, lui fut donné à cauſe de la viſion que le Patriarche Jacob y eut d'une échelle, qui touchoit de la terre juſqu'au ciel, ſur laquelle Dieu étoit appuyé, & les Anges montoient & deſcendoient, 162 ans après qu'Abraham ſe fut arrêté entre cette ville & celle de Haï, comme il eſt marqué dans *la Genéſe, ch.* 12. *&* 28. Elle fut depuis encore nommée par mocquerie *Bethaven*, qui veut dire, *Maiſon d'iniquité*, à cauſe des idoles qu'on y adora par l'ordre de Jéroboam. Saint Jérôme fait cette remarque dans ſes Commentaires ſur le Prophéte Oſee, *ch.* 4. *&* 5. Le Roi Joſias y détruiſit un autel conſacré aux fauſſes Divinitez, & que Jéroboam y avoit dreſſé. * I. ou III. *Rois, ch.* 13. II. ou IV. *Rois, ch.* 25. Torniel, *A. M.* 2114. *n.* 5. 2276. *n.* 6. On dit qu'elle porte aujourd'hui le nom de *Sargoreg*, & qu'elle eſt peu conſidérable.

☞ M. Simon dans ſon Dictionnaire de la Bible nous avertit que la plupart des Auteurs ont confondu mal à propos, la ville de Béthel qui étoit dans la Tribu de Benjamin, où Dieu ſe manifeſta ſi ſouvent, & qui s'appelloit auparavant *Luz* ou *Luza*, avec une autre ville de même nom de la Tribu d'Ephraïm qui eſt près de Sichem, proche du temple de Baal & de la ville de Samarie, où Jéroboam, premier Roi d'Iſraël fit dreſſer le veau d'or, & où il ſe commit tant d'abominations & tant d'idolatries: ce qui fait que le Prophéte Oſée la nomme pluſieurs fois dans ſes Prophéties *Bethaven*, c'eſt à dire, *Maiſon d'idolatrie ou d'impiété*.

BE'THE'MEC, ville de Paleſtine dans la Tribu d'Aſer, ſur les confins de celles de Zabulon & de Nephtali. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 27.

BE'THENCOURT (Jean de) Baron de Saint-Martin-le-Gaillard, dans le Comté d'Eu, Seigneur de Béthencourt & de Grainville-la-Teinturiére, dans le païs de Caux, voulant faire de nouvelles découvertes ſur l'Océan occidental, engagea ſes Terres de Béthencourt & de Grainville en 1401 à Robert de Braquemont ſon couſin, qui fut depuis Amiral de France en 1417. Béthencourt découvrit les Canaries au mois de juillet 1402, & conquit quelques unes de ces iſles; mais ne ſe trouvant pas aſſez fort pour ſe rendre maître des autres, il paſſa en Eſpagne, où il reçut des vivres & de l'argent de Henri III. Roi de Caſtille, qui lui donna la ſouveraineté de ces iſles, à condition qu'il lui feroit hommage de cette conquête. Il prit le titre de Roi, & eut pour ſucceſſeurs Ménaud ſon neveu, Pierre Barbe, Fernand Pernazza ou Péraca, & Diégo de *Herrera*. Ainſi Béthencourt eſt le premier Chrétien qui ait conquis les Canaries, quoiqu'il y ait eu des Avanturiers qui ayent abordé auparavant en quelques unes de ces iſles pour les piller: car on dit qu'en 1395, ceux de Guipuſcoa & d'Andalouſie allérent à la découverte de ces iſles, & qu'ils pillérent Lancelote. Jérôme Surita dit que Henri III. Roi de Caſtille, permit en 1401, la conquête des Canaries à Robert de Braquemont, depuis Amiral de France, qui l'avoit ſervi dans les guerres contre le Portugal; que Braquemont en donna la commiſſion à Jean de Béthencourt ſon parent; & qu'enſuite la Reine Catherine, veuve du Roi, la confirma; que Béthencourt ſe fit appeller Roi, & qu'il fit bâtir une fortereſſe à Lancelote, n'ayant pu ſe rendre maître de la grande Canarie. Sa poſtérité s'établit en Eſpagne, & Dom *Adrien* de Béthencourt, l'un de ſes Deſcendans, ayant été été établi Gouverneur de Tortoſe après la priſe de cette place par le Duc d'Orléans en 1708, fut bleſſé en défendant la ville contre les Allemands, qui la voulurent ſurprendre ſur la fin de la même année, & mourut de ſes bleſſures. * Jean de Verrier, *Hiſt. de la premiére découverte des Canaries*. Surita, *Commentaire ſur l'Itinéraire d'Antonin*. Benzoni, *Hiſt. du Nouveau monde*.

BE'THENCOURT (Pierre de) l'un des Deſcendans de celui dont on vient de parler, naquit l'an 1619, au bourg de Villaflore dans l'iſle de Ténériſe, & fit voir dès ſa jeuneſſe beaucoup de piété. Ses parens étoient pauvres, & ne lui firent point apprendre les Lettres Humaines, mais ils lui donnérent une bonne éducation. L'an 1650, il alla à Guatimala, dans la nouvelle Eſpagne, & dans le deſſein de ſe rendre utile dans l'état eccléſiaſtique, il voulut apprendre le Latin, & ne rougit point d'aller au Collége; mais ayant perdu trois années à cette étude, il s'appliqua à toutes ſortes de bonnes œuvres dans ſon état; & quoiqu'extrémement pauvre, il forma le deſſein de bâtir un hopital dans une petite maiſon qu'on lui avoit donnée. L'eſtime que le public vint à faire de ſa vertu, auſſitôt qu'il la connut, ne contribua pas peu au ſuccès de cette entrepriſe, & il vint même juſqu'à inſtituer une Congregation qu'on appelle de Bethleemites, pour le ſervice des malades. Il eut bientôt aſſez d'aumônes pour faire des largeſſes aux hopitaux, dont il n'avoit pas la conduite, & aux pauvres priſonniers. Son empreſſement à les ſecourir, & ſes auſteritez toutes ſurprenantes le firent aimer. Il mourut le 25 d'avril de l'an 1667, étant âgé de 48 ans, & l'opinion de ſa ſainteté attira à ſes funérailles tout ce qu'il y avoit de plus conſidérable dans la ville. Sa Vie a été écrite en Eſpagnol par Dom François-Antoine de Montalvo.

BE'THER. Il eſt parlé des montagnes de *Béther* ou *Bitther* dans le Cantique des Cantiques. L'Auteur de la Vulgate a lu les *montagnes du parfum, Cant. ch.* 8. *v.* 14. & pluſieurs exemplaires Latins ont *Béthel* au lieu de *Béther, Cant. ch.* 2. *v.* 17. Mais l'Hébreu dans l'un & dans l'autre endroit a *Béther*. On demande ce que c'eſt que *Béther*, & quelle eſt ſa ſituation. Quelques uns croyent que c'eſt *Béthoron* appellée *Béther* dans Euſébe, *Béthara* dans Joſeph, & Béthra dans un ancien Itinéraire. Dans les Ecrits des Hébreux, il eſt ſouvent parlé de *Béther*, priſe par l'Empereur Adrien dans la revolte de Barcochébas. Le nombre des Juifs qui s'y étoient renfermez, étoit ſi grand, *diſent les Rabbins dans la Gémare*, que le ſang des morts qui couloit dans la mer, entraînoit des pierres de la groſſeur de quatre *Seahs* (meſure qui contenoit plus de neuf pintes) & qu'il couloit juſques dans la mer à la longueur de 4000 pas. Vous direz, peut-être, que c'étoit une ville maritime. Point du tout. Elle étoit à quatre milles de la mer. Pluſieurs, comme on l'a dit plus haut, croyent que c'eſt la même que *Béthoron*. D'autres veulent que ce ſoit *Bétharis*, entre Céſarée & Dioſpolis, marquée dans

dans l'ancien Itinéraire dont on a parlé, ou enfin *Bether* marqué dans les Septante, en *Josué, ch. 15. v. 6.* & 61, entre les villes de Juda. Le P. D. Calmet, à la fin de cet article, dit que pour lui il tient que c'est *Béthoron la haute* ou *Béthora*, entre Diospolis & Césarée. Eusébe parle de *Bétharim* près de Diospolis, & en parlant de *Béther* prise par Adrien, il dit qu'elle étoit voisine de Jérusalem.

BETHESDA: c'est le nom d'un certain étang ou vivier de Jérusalem, autour duquel régnoient cinq galeries ou portiques, dans lesquelles se logeoient les malades qui attendoient qu'un Ange en vint agiter les eaux. Le premier des malades qui y descendoit après cette action de l'Ange, étoit guéri de son infirmité. C'est pourquoi ce réservoir fut appellé Béthesda, c'est à dire, *Maison de Miséricorde*, quoiqu'il y en ait qui traduisent *Maison de l'égoût* ou *de l'écoulement*. Ce vivier étoit situé auprès de la porte des brebis, dont il est fait mention en deux endroits du livre de Néhémie. Lightfoot soutient que cette porte regardoit vers le Midi & que ce vivier est celui, que Joséphe appelle le réservoir de Salomon. Ce réservoir venoit de la fontaine de Siloé, ce qui ne contribuoit pas peu à lui donner de la réputation, à cause de cette fontaine. Au reste les Anciens avoient auprès de leurs Temples des réservoirs d'eau pour l'usage des sacrifices. Il y en avoit plusieurs au Temple de Jérusalem, & l'on prétend que celui de Béthesda étoit destiné à laver les entrailles des agneaux. C'est pourquoi quelques anciens exemplaires Grecs & la Vulgate portent, *il y avoit une piscine de moutons* & plusieurs croyent que c'étoit le sang des victimes qui échauffoit l'eau, & qui lui donnoit cette vertu. Mais toutes les conjectures & les différens canaux que Lightfoot a imaginez entre la fontaine de Siloé & le vivier de Béthesda, ont besoin d'être mieux prouvez pour être crus. * *Jean. ch. 5. v. 2. Néhémie* ou II. *Esdras, ch. 3. v. 12.* Joséphe, *de Bello Jud. l. 5. c. 13.* Lightfoot, *Harm. Evang. p. 532. & in Disquis. præmissa Joh. c. 5.* Witsius, *Miscell. Sacra, tome 2. Exerc. 11. §. 54. & suiv. Voyez aussi* BETHSAIDE, lavoir, &c.

BETHGADER, nom d'un homme de la race de Caleb, & fils de Hareph. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 2. v. 51.*

BETHGAMUL, ville de Palestine dans la Tribu de Ruben, dans le Royaume des Moabites. * *Jérémie, ch. 48. v. 23.*

BETH-HANATH. *Voyez* BETH-ANATH.

BETH-HANOTH. *Voyez* BETHANOTH.

* BETH-HAPHRA, ou *Maison de Haphra*, c'est à dire, *maison de poussiére*, ville de Benjamin. * *Micqée, ch. 1. v. 10.*

BETH-HARABA. *Voyez* BETHARABA.

BETH-HARAN, ville de la Tribu de Gad dans la Pérée, que Josué prit sur Séhon, nonobstant sa grande résistance. Elle fut rebâtie long-tems après, & Philippe le Tétrarque en fit une tres-belle ville, & une tres-forte place, à laquelle il donna le nom de *Juliade*, en l'honneur de Julia, femme d'Auguste, l'an du monde 4047, la douziéme de Jesus Christ. * *Nombres, ch. 33. v. 36.*

BETHHASCHITTA. *Voyez* BETHSETTA.

BETH-HASMAVETH. *Voyez* BETHAZMOTH.

BETH-HÉMEC. *Voyez* BETHÉMEC.

BETH-HOGLA. *Voyez* BETH-AGLA.

BETH-HORON. *Voyez* BE'THORON.

BE'THIA. *Voyez* BITHJA.

* BETHJESIMOTH, quarante-troisiéme Campement des Israelites. Il est dans les Déserts de Moab. * *Nombres, ch. 33. v. 49.* Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* BE'THJE'SIMOTH, ville de la Tribu de Ruben. * *Josué, ch. 13. v. 20.* Simon, *Dict. de la Bible.*

BE'THISY, ville. *Voyez* BETISI.

BE'THISY, famille. *Cherchez* ME'ZIE'RES.

* BETHKE'REM, rue de la ville de Jérusalem dont *Malkija* fils de *Réchab* étoit Capitaine, après le retour de la Captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch. 3. v. 14.*

BETHLE'BAOTH, ville de la Tribu de Siméon. * *Josué, ch. 19. v. 6.* Quelquefois on l'appelle simplement *Lebaoth*, comme, *Josué, ch. 15. v. 32.*

BETHLE'EM, ville de Palestine dans la Tribu de Juda, à deux lieues de Jérusalem vers le midi, & à trente-deux de Nazareth, est appellée *Bethléem de Juda*, pour la distinguer d'une autre de même nom, qui est dans la Tribu de Zabulon. L'Ecriture-Sainte lui donne aussi le nom d'*Ephrata*, & ces deux noms signifient presque la même chose; car *Bethléem* signifie *Maison de pain*; & *Ephrata* veut dire, *Abondance de fruit.* Elle est aussi appellée *Cité de David*; parce que ce saint Roi y prit naissance. On y érigea l'an 1110, un Evêché suffragant de Jérusalem, lorsque les Chrétiens se furent rendus maîtres de la Terre-Sainte. La situation de cette petite ville est fort agréable; car elle est bâtie sur le haut d'une montagne de moyenne hauteur, environnée de collines & de vallées plantées d'oliviers, de figuiers, & de vignes dont le vin est tres-excellent, avec de belles campagnes, qui rapportent des blez en abondance. Mais les bâtimens sont ruïnez, & il n'y reste plus qu'environ cent cinquante maisons, où demeurent des Turcs, des Maures, des Arabes, avec quelques Grecs, & Chrétiens Maronites qui vivent les uns de la culture des terres prochaines, & les autres de la vente des croix, des chapelets, & d'autres petits ouvrages de bois d'olivier & de térébinthe, qu'ils vendent aux Pélerins. La seule église de Notre-Dame est encore en son entier, & telle qu'elle a été bâtie par sainte Héléne, excepté une partie des ornemens qui ont été enlevez. Le bâtiment est de pierre de taille, en forme de croix; la nef a deux âiles de chaque côté, soutenues par quatre rangs de colomnes de marbre, toutes d'une piéce, tirant sur le porphyre. L'Autel du chœur & les deux chapelles qui sont aux côtez, ne sont pas moins magnifiques. Cette église n'est point voûtée; mais au lieu de voûte elle a une couverture de plomb, portée par une charpente de bois de cédre; & ce qui est remarquable, elle n'est point couverte en plate-forme, comme les autres églises & bâtimens de la Palestine, mais en toit pointu comme les nôtres. Les murs étoient autrefois revêtus de tables de marbre, que les Infidéles ont presque toutes emportées pour orner leurs mosquées. Il y a à chaque côté de la nef treize fenêtres qui donnent un grand jour dans toute l'église; & ces fenêtres sont ornées de figures à la mosaïque, qui répréséntent la vie, les miracles, la passion & la mort de Jesus Christ. Les couleurs des pierres de cette mosaïque sont si visibles & si éclatantes, & le fond d'un or si luisant, qu'il semble que l'ouvrage soit nouveau, quoiqu'il y ait environ quatorze cens ans qu'il est fait. Au dessous du chœur est la grotte où l'on tient qu'est né Jesus Christ. Elle a environ treize pas de longueur, cinq de largeur, & dix de hauteur. A présent on y descend par deux escaliers, qui sont aux deux côtez du chœur, vis à vis du grand autel. Au pié & au milieu des deux escaliers, est un petit autel de marbre, avec un cercle d'argent, environné de rayons comme un soleil, autour duquel sont gravées ces paroles, *Hic de Virgine Maria Jesus Christus natus est.* Devant l'autel il y a trois lampes d'argent qui brûlent continuellement. A cinq ou six pas de là, en un coin de la grotte, est une créche de porphyre, que sainte Héléne, mére de Constantin, fit mettre en la place de l'auge, que l'on porta en l'église de sainte Marie Majeure à Rome. C'est dans cette auge ou mangeoire, proche de laquelle on croit qu'il y avoit un bœuf & un âne, que la sainte Vierge coucha le petit Jesus. La voûte de la grotte est soutenue de trois petites colomnes de porphyre, & ornée d'une belle mosaïque. Le pavé & les murs sont revêtus de tables de marbre gris ondoyé. Saint Jérôme dit que les Payens avoient élevé sur cette grotte une idole d'Adonis, amant de Vénus; & Génébrard dit que cette idole y fut mise par l'Empereur Adrien en 135. Les Grecs se sont rendus maîtres de l'église de Notre-Dame, & de la chapelle de la Nativité; leur logement, & celui des Arméniens, est du côté du midi. Vers le nord est le couvent des Religieux de saint François, avec l'église de sainte Catherine, où ils font l'Office. Ce couvent est fermé de hautes murailles, & ressemble plus à une forteresse qu'à un monastére. Les Religieux y reçoivent les Pélerins, & sont obligez de donner à manger à tous les Mahométans qui passent à Bethléem, & qui y font souvent du desordre, sans qu'il soit permis de s'en plaindre. On y voit une chapelle au lieu où l'on croit qu'étoit la chambre & l'oratoire de saint Jérôme, un autel sur le tombeau d'où le corps de ce Saint a été transporté à Rome, & plusieurs autres chapelles.

Voilà quel est l'état moderne de Bethléem, bien different de celui où cette ville étoit au tems de la naissance de JESUS CHRIST. La ville de Bethléem a toûjours été petite, & elle est quelquefois appellée *Bourg* dans l'Ecriture Sainte. Lorsque la Vierge y arriva avec saint Joseph, il étoit fort tard, & il n'y avoit plus de place dans l'hôtellerie publique. Sur quoi il faut remarquer que dans toutes les villes du Levant, & sur les grands chemins, il y avoit de grands bâtimens pour y recevoir les Voyageurs, comme il y en a encore à présent, que les Mahométans appellent *Carvanséras.* Dans ces sortes d'hôtelleries il n'y avoit que des magasins, des chambres, & des étables, sans meubles & sans autres commoditez que le logement, de même que dans les Carvanséras d'aujourd'hui. La Vierge & saint Joseph étant venus trop tard pour avoir place dans l'hôtellerie publique de Bethléem, cherchérent un lieu pour se mettre à couvert; & sortant de la ville du côté de l'orient, ils trouvérent à deux cens pas, une maniére de grotte ou caverne, qui étoit peut-être une carriére, d'où l'on avoit tiré du sable, ou quelques pierres pour bâtir. Saint Jérôme la nomme souvent une caverne. Saint Augustin l'appelle une étable; parce qu'il y avoit une mangeoire d'animaux, comme de bœufs & d'ânes. Saint Cyprien l'appelle une petite maison; mais c'est un nom que l'on donne à toute sorte de demeure, même aux sépulchres, & aux nids des oiseaux. Quelques uns néanmoins conjecturent que c'étoit une maison qui appartenoit à un pauvre homme, lequel n'ayant de place que pour sa famille, mit la Vierge & saint Joseph dans son étable; & qu'ensuite ayant vu les prodiges de la naissance de JESUS CHRIST, il les reçut dans sa maison: c'est pourquoi l'Évangéliste dit, parlant des Mages, *Intrantes domum, invenerunt Puerum.* D'autres croyent que ce fut dans la grotte du lait où les Mages adorérent JESUS CHRIST. *Voyez* GROTTE DU LAIT. Pour la maniére dont la mangeoire ou créche étoit faite, il y a des Auteurs qui croyent qu'elle étoit taillée dans la grotte; d'autres disent qu'elle étoit de bois, comme on la voit à Rome à sainte Marie Majeure. Ces deux opinions peuvent être véritables; car il est vraisemblable qu'elle étoit pratiquée dans la pierre de la grotte, qui est une pierre fort tendre; & que pour la conserver, on pouvoit y avoir ajoûté de petites planches, comme on voit ici les nôtres, qui sont de bois & de plâtre. * *Saint Luc, ch. 2.* Guillaume de Tyr, *l. 11. c. 12.* Jacques de Vitry, *c. 56.* Bellon, *l. 2. Observ. c. 87.* Baronius, *in Annal. &c.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

BETHLE'EM, titre d'Evêché en France, dans le Nivernois. Les Barbares ayant chassé les Chrétiens de la Terre-Sainte, Rainaud Evêque de Bethléem, suivit, l'an 1223, Gui Comte de Nevers en France; & ce Seigneur lui donna l'administration d'un hopital, qui étoit à Clameci, petite ville de Nivernois, dans le diocése d'Auxerre. Depuis on établit en ce même lieu un titre d'Evêque de Bethléem, à la nomination des Comtes & Ducs de Nevers. Géofroi *de Perfectis*, succéda l'an 1225 à Rainaud, & ils ont eu des successeurs jusqu'aujourd'hui, quoique sans territoire & sans diocése. * René Chopin, *Polit. sacra l. 2. c. 4. num. 20.* Aubert le Mire, *Geograph. Eccles.* Guy Coquille, *Hist. du Nivernois.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Antiss. tome 2. p. 296.*

BETHLE'EM, hopital des fous à Londres. *Voyez* BEDLAM.

BETHLE'EM, bourg, monastére & Fort de Portugal. *Voyez* BE'LEM.

BETHLE'EM (Notre-Dame de) Ordre Militaire institué par Pie II. le 18 janvier 1459. Mahomet II. ayant pris l'isle de Lemnos, Calixte III. la fit reprendre par le Cardinal d'Aquilée; & son successeur Pie II. pour la conserver, créa l'Ordre de Notre-Dame de Bethléem, dont les Chevaliers devoient faire leur principale

pale demeure dans cette isle, & s'opposer continuellement aux courses que les Turcs faisoient dans l'Archipel, & dans le détroit de Gallipoli. Cet Ordre auroit été fort riche, le Pape y ayant uni les biens de plusieurs autres Ordres Militaires & Hospitaliers qu'il supprima; mais comme, peu de tems après, l'isle de Lemnos fut reprise par les Turcs, ce grand dessein s'évanouit, les Ordres supprimez furent rétablis, & celui de Bethléem n'est connu que par la Bulle de son institution que M. de Leibnitz a donnée au public dans le *Codex Gentium*.

BETHLE'EMITES, Religieux Hospitaliers dans les Indes occidentales, qui s'engagent à servir les malades, & qui tiennent des Ecoles publiques. Pierre de Béthencourt institua cette Congrégation vers l'an 1660 à Guatimala dans la nouvelle Espagne, d'ou elle s'est répandue dans le Pérou & dans le Mexique. Innocent XI. par sa Bulle du 26 mars 1687, leur permit de faire des vœux solemnels sous la régle de saint Augustin; & le 27 juillet 1707, Clément XI. confirma la Congrégation, dans laquelle il y a aussi des maisons de filles. * Héliot, *Hist. des Ord. Monast. tome* 3. *ch.* 47.

BETHLE'HEM. *Voyez* BETHLE'EM.

* BETHLEM, est le nom d'une des plus anciennes & des plus illustres familles de Hongrie & de Transsylvanie. Dans le tems que Matthias I. ou Corvin étoit Roi de Hongrie, il y avoit deux hommes de ce nom, savoir GEORGE & DOMINIQUE, dont l'un étoit Ban d'un des Comtez de Hongrie & l'autre Vaivode de Transsilvanie. Le fils de Dominique épousa la fille de Paul Kynise qui se trouva à la fameuse bataille de Mohatz, où le Roi Louis perdit la vie. Entre autres enfans il en eut GABRIEL ou GABOR qui laissa un fils nommé WOLFGANG qui à cause de sa valeur étoit fort considéré d'Etienne Bathori Roi de Pologne. Ce Roi l'employa à la conquête de Dantzik, dans la guerre contre les Moscovites & dans d'autres expéditions. Ce Wolfgang fut le pére de BETHLEM-GABOR & d'ETIENNE dont il sera parlé dans les articles séparez. Etienne eut pour fils ETIENNE & PIERRE. De ce dernier sont nez GEORGE & NICOLAS. George fut fait, en 1692, Général des troupes de Transsilvanie, & devint ensuite premier Chancelier. Sa fille Catherine fut mariée, en 1694, au Prince Michel Abaffi.

BETHLEM-GABOR, c'est à dire, GABRIEL BETHLEM, Prince de Transsylvanie, étoit fils d'un Gentilhomme de ce païs, qui avoit beaucoup de naissance, mais peu de richesses. Il étoit de la Religion Reformée, se mit parfaitement bien dans l'esprit de Gabriel Battori, Prince de Transsylvanie, & passa aussi quelque tems à Constantinople, où il se fit aimer des Turcs par son courage. Il manquoit alors de toutes choses, & avoit si peu de crédit, qu'on assure qu'un Marchand de Cassovie refusa de lui prêter cent écus. Son ambition le rendit ingrat envers Battori, qui l'avoit avancé; car il eut l'adresse de le rendre odieux aux Transsylvains, & suspect aux Turcs; & avec le secours de ces derniers, l'ayant défait en 1613, il se fit proclamer Prince de Transsylvanie. Après avoir affermi sa nouvelle domination, il songea à s'étendre plus loin. La fortune lui en offrit un moyen en 1619. La Bohême s'étant revoltée, & ayant recherché son alliance, il se jetta dans la Hongrie, non seulement pour faire diversion en faveur de ses Alliez, mais encore pour conquérir ce Royaume. En effet, il y prit d'abord Cassovie ou Cassaw, Poson ou Presbourg & quelques autres places. Soutenu comme il étoit par les Rebelles & par les Protestans, il y avoit à craindre qu'il ne poussât plus loin ses conquêtes; car il s'etoit fait déclarer Roi de Hongrie, & avoit appellé les Turcs & les Tartares à son secours, au préjudice d'une tréve qu'il avoit faite avec l'Empereur. Sa Majesté Impériale lui opposa en 1620, le Comte de Dampierre, qui fut tué en voulant surprendre Poson; puis le Comte de Bucquoi, qui eut la même destinée. Mais par les lettres que Gabor écrivoit aux Infidéles, & qui furent interceptées, on découvrit qu'il avoit formé des desseins funestes à toute la Chrétienté: de sorte que les Hongrois commencérent à l'abandonner. Pour n'être pas accablé, il demanda la paix, & on la lui accorda, à condition qu'il renonceroit au titre de Roi de Hongrie, & qu'il se contenteroit de celui de Prince de l'Empire. Il quitta pour lors les armes: mais il les reprit encore plus d'une fois. Enfin, après plusieurs désavantages, il demanda la paix en 1624, & accepta toutes les conditions qu'on voulut lui prescrire. Bethlem épousa *Catherine*, fille de *Jean Sigismond* Electeur de Brandebourg, & tomba dans une hydropisie, dont il mourut le 15 novembre de l'an 1629. Il laissa à l'Empereur quarante mille ducats, avec un cheval, dont la selle étoit brodée de perles & de pierreries, & fit le même legs à Ferdinand II. & au grand Seigneur. * Lotichius, *l.* 4. *& suiv.* Adolphius Thuldenus, *Hist. Nost. Temp.* Lamormaini, *Vita Ferdin. II. &c.*

* BETHLEM (Etienne) ou BETHLEM ISTHUAN, frére de Bethlem-Gabor, fut, après la mort de son frére, Lieutenant ou Stadhouder de Transsilvanie sous sa Veuve; mais comme les Etats du païs faisoient difficulté de laisser le pouvoir souverain entre les mains d'une femme, ils lui déclarérent à la Diéte de Clausembourg qu'on appelle autrement Colosvar qu'elle eût à s'en démettre. Etienne auroit bien voulu lui succéder, mais craignant de ne pouvoir avoir pour lui toutes les voix, il prit le parti de faire offrir la Principauté de Transsilvanie par son gendre David Comte de Zolyan à George Ragotsky, riche Seigneur dans la Haute Hongrie. Ce Prince l'accepta, mais étant venu au Grand Varadin, il apprit que les villes avoient élu Etienne pour leur Prince. Cela causa beaucoup de troubles, mais Etienne voyant que son fils & son gendre demeuroient attachez au parti de Ragotsky, résolut de se désister de son droit, & de s'en remettre à une nouvelle élection qui se fit en faveur de Ragotsky. Après cela, Etienne se retira sur ses Terres en Hongrie, laissant à son fils PIERRE celles qu'il possédoit en Transsilvanie. Celui-ci avoit pour Intendant de ses domaines un homme qui étoit en quelque maniére parent de Ragotsky. Un jour à l'occasion d'un compte frauduleux qu'il lui présentoit,

il lui donna un coup de bâton dont il mourut bientôt après. Ragotsky voulut là-dessus faire prendre Pierre qui avoit déja pris la précaution de se sauver à Etsched dans la Haute Hongrie. Etienne prit le parti de son fils, & pour se venger de Ragotsky, il se transporta à Constantinople, où il fit si bien que la Porte ordonna au Bacha d'Oven de faire une irruption en Transsilvanie, & d'y mettre Etienne sur le thrône. Ragotsky de son côté demanda du secours à l'Empereur, mais il n'en put point obtenir, parce que l'Empereur lui même avoit besoin de ses troupes dans la guerre où il étoit engagé contre les Rois de France & de Suéde. A ce refus, il s'assura sous main des Polonois & des Hongrois qui agissoient de concert avec ses Sujets pour le maintenir, de sorte que par ce moyen il gagna du tems pour se fortifier & se mettre en état de défense. Enfin les Turcs avec une armée de 25000 hommes fondirent sur la Transsilvanie, & Ragotsky n'y opposa que 7000 hommes commandez par Sigismond Cornisch qui prit un poste avantageux pour attendre les secours qui devoient lui venir. Mais les Turcs ne lui en donnant pas le tems l'attaquérent, & l'obligérent à s'engager dans un combat, d'où il eut le bonheur de sortir victorieux. La bataille se donna en 1636 près de Schalonta. Ragotsky poussant sa fortune se mit en devoir de fondre sur les terres des Turcs: mais la même année on en vint à une paix, par laquelle Ragotsky demeura paisible possesseur de la Principauté de Transsilvanie, moyennant qu'il restituât à Etienne les biens qu'il lui avoit pris. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sagrédo, *Memoires Hist. p.* 654. Toppeltini *Origo Transsilv.* Kreikwitz.

BETHLEN, famille. *Voyez* BETHLEM.

BETHLE'PHTON, ville & Toparchie de Judée dans l'Idumée, fut brûlée par Vespasien, au commencement de la guerre des Juifs. * Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 26.

BETHMAACA, ville de Palestine dans la Tribu de Nephtali. * II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 20. *v.* 4.

BETHMAON ou BETHME'HON, ville du Royaume de Moab dans la Tribu de Ruben. Le Prophéte Jérémie menaça les Habitans de cette ville d'une rude captivité en punition de leurs péchez. * *Jérémie, ch.* 48. *v.* 23.

BETHMARCABOTH, ville de Palestine dans la Tribu de Siméon. * *Josué, ch.* 19. *v.* 5.

BETHMAUS, bourg éloigné de Tibériade de quatre stades. * Josephe, *dans sa Vie.*

BETHME'ON. *Voyez* BETHMAON.

BETHNABRE ou BETHNABRIS, bourg près de Gadora, au voisinage du Lac de Génésareth, en la partie méridionale de la Tribu de Manassé au delà du Jourdain. Elle fut pillée & brûlée par le Tribun Placide, au commencement de la Guerre des Juifs contre les Romains. * Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 25.

BETHNEMRA ou BETHNIMRA, ville de Palestine, dans la Tribu de Gad. * *Josué, ch.* 13. *v.* 27. C'est la même que Nemra ou Nimra. * *Nombres, ch.* 32. *v.* 3.

BETHNOPOLI, *Bethnopolis*, petite ville de la Palestine, vers les confins de la Syrie & de l'Arabie Déserte, entre les montagnes d'Hermon, dans la demi-tribu de Manassé, qui fut ensuite appellée *Trachonite*.

BE'THON, ville de Judée, qui s'étant revoltée contre son Souverain Alexandre *Jannée*, appella à son secours Démétrius *Eucerus* Roi de Syrie. Mais Démétrius s'étant retiré, Alexandre prit la ville par force, mit tous les Habitans dans les fers, & les envoya prisonniers à Jérusalem, vers l'an du monde 3951, avant JESUS CHRIST 84. Pour se venger ensuite de leur revolte, un jour qu'il régaloit ses Concubines dans un lieu fort élevé, & d'où l'on pouvoit découvrir d'assez loin, il en fit crucifier huit cens devant ses yeux, & égorger en leur présence, pendant qu'ils vivoient encore, leurs femmes & leurs enfans. Cette inhumanité fit donner à Jannée le nom de *Thracide*. * Joséphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 13. *ch.* 22.

BET-HORON surnommée LA BASSE, *Bethoron inferior*, ville bâtie par Salomon Roi d'Israël, ainsi qu'il est dit I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 1. *v.* 17. Elle est dans la Tribu de *Benjamin*, & s'est acquise une mémoire éternelle, pour les trois signalées victoires qu'y remporta Judas *Machabée* sur les Macédoniens. La premiére de ces victoires fut contre Séron. Ce Général des Juifs défit une puissante armée avec une poignée de gens, tua huit cens des plus braves soldats des ennemis, & mit tout le reste en fuite. I. *Machab, ch.* 3. *v.* 16. La seconde fut encore plus signalée que la premiére. Lysias s'étant venu camper près de Bet-Horon avec une armée de soixante mille hommes, Judas eut assez de courage pour l'attaquer avec dix mille, lui en tua cinq mille, renversa & mit le reste en désordre, & Lysias, quoique brave, s'enfuit avec tout ce qui échapa à l'épée du Vainqueur. I. *Machab. ch.* 4. *v.* 29. Mais la troisiéme semble l'emporter sur les deux autres; ce fut lorsque Judas *Machabée* n'ayant que trois mille hommes, défit si entiérement l'armée de Nicanor composée de neuf mille hommes, qu'il n'en échapa pas un seul du carnage; & Nicanor n'eut pas un sort plus heureux. * I. *Machab. ch.* 7. *v.* 39., *&c.* La premiére de ces victoires arriva l'an du monde 3869, avant JESUS CHRIST 166; la seconde, l'an du monde 3873, avant JESUS CHRIST 162; & la troisiéme l'an 3874, avant JESUS CHRIST 161.

BET-HORON LA HAUTE, en Latin *Bethoron superior*, étoit une ville de la Judée, dans la Tribu d'Ephraim, environ a sept lieues de Samarie, & s'appelloit *Bethoron supérieure*, à cause de sa situation sur une montagne. Elle appartenoit aux Lévites, & étoit célébre pour la victoire que Judas *Machabée* y remporta sur Nicanor, où ce Général du Roi de Syrie fut tué, & son armée absolument défaite. * I. *Machab. ch.* 7.

BETHPE'HOR. *Voyez* BETHPHOGOR.

BETHPE'LET. *Voyez* BETHPHALET.

* BETHPHAGE', petit bourg dans la Tribu de *Benjamin*, à quinze stades de Jérusalem, au pié du Mont des Oliviers, &

à l'entrée de la Vallée de *Josaphat*. Anciennement, les Sacrificateurs s'y retiroient quelque tems, avant que d'entrer dans leurs fonctions, pour se bien disposer à un si saint Ministére, & y retournoient après être sortis de charge. On y nourrissoit aussi les Agneaux, qui devoient être reçus en sacrifice. C'est dans ce village que *Jesus Christ* envoya prendre l'ânesse, lors qu'en venant de Béthanie, il fit son entrée dans Jérusalem. * *Luc*, *ch.* 19. *v.* 29.

Il y a eu une petite ville de ce même nom dans la Tribu de *Ruben*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible*.

BETHPHALET ou BETHPHE'LET, ville de Palestine dans la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 27. *Néhémie* ou II. *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 26.

BETHPHESE'S, ville de la Tribu d'Issachar. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 21.

BETHPHOGOR, ville de Palestine dans la Tribu de Ruben. * *Josué*, *ch.* 13. *v.* 20.

* BETHREHOB, nom de ville ou de contrée. * *Juges*, *ch.* 18. *v.* 28. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 10. *v.* 6.

BETHSABE'E ou BETHSÉHÉBA, étoit femme d'Urie, l'un des Chefs de l'armée de David. Ce Prince qui la vit d'une plate-forme de son palais, lorsqu'elle se baignoit, fut si épris de sa beauté, qu'il en devint amoureux. Lorsqu'elle fut devenue grosse de David, ce Prince, pour couvrir sa honte, fit venir Urie de l'armée, croyant qu'il habiteroit avec sa femme; mais Urie ne voulut pas se retirer chez lui pendant que l'armée du peuple de Dieu étoit sous des tentes. Alors David permettant à Urie de retourner au camp, commanda à Joab de mettre Urie dans l'endroit où le combat seroit le plus rude, & de faire en sorte qu'il y fût tué. Depuis, ayant fait penitence de ce crime, après les reproches que Dieu lui en fit par le Prophéte Nathan, il épousa Bethsabée, environ un an après la mort d'Urie, l'an du monde 3001, & 1034 avant JESUS CHRIST. Elle fut mére de Salomon, lequel ayant succédé à son pére, la fit placer sur le thrône auprès de lui. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 11, *&* 12. II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 20.

BETHSAIDE ou JULIADE, bourgade de la Judée, dans la Tribu de Zabulon, au dela du Jourdain, sur le bord oriental de la Mer de Galilée. Ce bourg a été souvent honoré de la présence & des prédications de JESUS CHRIST, & a donné à l'Eglise cinq Apôtres, S. Pierre & André son frére, S. Jacques le *Majeur* & S. Jean son frére fils de Zébédée, & S. Philippe. Philippe, Prince ou Tétrarque de l'Iturée & de la Trachonite, en fit une belle ville, & la nomma *Juliade*, pour faire honneur à Julie, fille de l'Empereur Auguste, & femme de Tibére. Cette ville est aujourd'hui presque ruïnée. * *Matth. c.* 11. *v.* 2.

BETHSAIDE ou BETHESDA, le lavoir des brebis, étoit une espéce de réservoir près du porche du temple de Jérusalem. Ce reservoir est appelle en Grec προβατικὴ, parce qu'il servoit à laver les moutons ou béliers, & autres animaux destinez pour les sacrifices. Les Hébreux le nommoient *Bethsaïde*, qui signifie *la maison* ou *la place de l'eau qui court*, parce qu'il étoit plein d'eau qui couloit des citernes, qu'on tenoit fermées, & qui procédoient de la pluye qui y tomboit du porche du temple. Il étoit de deux piez de profondeur: les quatre côtez formoient un quarré long, revêtus de pierres de taille tres-bien cimentées les unes aux autres. On peut encore voir les cinq porches à présent avec les marches par lesquelles le peuple y descendoit : mais le fond est plein de ronces & à sec. Dans certains tems de l'année, l'eau de cet étang étoit troublée par un Ange; & alors le premier malade, qui y pouvoit descendre, étoit infailliblement gueri, de quelque maladie qu'il fût affligé. Aussi y avoit il toûjours là un grand nombre d'impotens, d'aveugles, d'hydropiques, de paralytiques, & d'autres malades, qui attendoient dans les porches du temple que l'eau eût été troublée, comme nous le lisons dans saint Jean, *ch.* 5. JESUS-CHRIST y trouva un Paralytique qu'il guérit. Entre cet étang ou réservoir & les murailles de la ville, il y avoit une grande place, où l'on assembloit les bêtes, qui étoient destinées aux sacrifices. * Doubdan. *Voyez* aussi BETHESDA.

BETHSAME'S ou BETHSÊME'S, c'est à dire, *Maison du Soleil*, ou du *Ministére*, ville sacerdotale dans la Tribu de Juda, *Josué*, *ch.* 15, étoit appellée auparavant *Abel*, II. *Chron.* ou *Paral ch.* 28. Elle fut donnée ensuite aux Lévites, *Josué*, *ch.* 21, & ce fut le lieu où l'on ramena l'Arche, qui avoit été prise par les Philistins, I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 6. On lit *Bethsamis*, dans l'édition de Rome, & *Bethsama*, dans Joséphe. Ce fut où Dieu frappa cinquante mille hommes du peuple, pour avoir osé regarder dans l'Arche : ce qui étoit expressément défendu par la Loi, *Nombres*, *ch.* 4. *v.* 20. Mais Joséphe, *Antiquitez des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 2, tient qu'il n'y eut que soixante-dix Bethsamites punis de mort: ce que Bochart confirme, *de Animal. Bibl. p.* 1. *l.* 2. Saint Jérôme, *aux Quest. Hebr.* Rupert, Isidore, Lyranus & Tostat suivent le sentiment de Joséphe pour le même nombre, & l'on peut consulter sur cela tous ces Auteurs. Il y a une autre BETHSAME'S, dans la Tribu de Nephtali, d'où cette Tribu ne put chasser les anciens Habitans, *Josué*, *ch.* 19. *v.* 38. *Juges*, *ch.* 1. *v.* 33. Une autre encore dans la Tribu d'Issachar, au pié du Mont-Carmel. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 22; & une autre dans la Tribu de Dan. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 9.

BETHSAN, ville de la Palestine, à la Tribu de Manassé. Etienne de Bysance l'appelle *Scythopolis*, & elle avoit encore porté les noms de *Méthora* & de *Nisa*. C'étoit la plus grande ville de la région appellée *Décapolis*. Elle étoit située sous les montagnes de Gelboé, non loin du Lac de Génésareth. Après la mort de Saül, les Philistins attachérent son corps à la muraille de cette ville. Elle étoit autrefois considérable, & le siége d'un Archevêque. Elle subsiste encore aujourd'hui, mais réduite en village; & son Archevêché a été transféré à Nazareth. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch. dernier*. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 5.

BETHSÇITTAH ou BETHSETTA, ville & plaine dans la Tribu de Manassé, delà le Jourdain. Ce fut jusqu'à ses portes que Gédéon poursuivit l'armée des Madianites, & où il leur tua six-vint mille hommes, & fit un butin tres-considérable en argent, en meubles précieux, en chevaux, & en chameaux. * *Juges*, *ch.* 7. *v.* 22.

BETH-SÉCA. *Voyez* BEZEC.

BETHSÊHÊBA. *Voyez* BETHSABÉE.

BETHSÊME'S, *Heliopolis*, ancienne ville d'Egypte, nommée *On* dans la Genése, dont Putiphar, beau-pére de Joseph, étoit Prêtre. C'étoit la principale ville de la Basse Egypte, qui fut prise par les Rois Pasteurs, & reprise sur eux par Amosis. Il y avoit dans cette ville un temple du Soleil, d'où elle a eu le nom d'*Heliopolis*. Manéthon, célébre Historien des Egyptiens, étoit Prêtre de cette ville. Ce fut dans cette ville qu'Osias Juif, fit bâtir un temple, pour l'opposer à celui de Jérusalem. On croit que cette ville avoit cent cinquante stades de tour: on en voit encore des ruines à deux lieues du grand Caire, du côté du levant, près du village de Matarca. Les Habitans de cette ville adoroient le bœuf Memphis qu'ils tenoient enfermé dans une chambre de fer. On dit que Denys l'Aréopagite, étant dans cette ville au moment de la mort de J. C. & voyant la terrible éclipse du soleil, qui arriva en ce tems-là, en porta ce jugement, *ou Dieu revêtu de chair, & inconnu souffre, ou la machine de l'univers va se dissoudre.* Ce discours paroit d'abord une fraude pieuse mal imaginée. Au reste cette ville fut aussi appellée anciennement *On*, & l'on croit qu'elle fut bâtie par les Israelites sous Busiris Roi d'Egypte, qui y fit sa résidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

BETHSÉME'S, ville de la Tribu de Juda. *Voyez* BETHSAME'S

BETHSETTA. *Voyez* BETHSÇITTAH.

BETHSIMOTH ou BETHJE'SIMOTH. *Voyez* BETHJE'SIMOTH.

BETHSUR, ville au septentrion de la Tribu de Juda sur les frontiéres de celle de Benjamin, éloignée de Jerusalem de six milles, en tirant du côté du torrent de Cedron, *Josué*, *ch.* 15. *v.* 58. Roboam Roi de Juda la fit rebâtir & en fit une tres-belle ville. Elle a passé pour une des plus fortes places de la Judée; & du tems de Juda *Machabée*, elle fut souvent le théatre de ses victoires, & de la défaite des Macédoniens. La premiére fut quand Lysias entrant dans la Judée l'an du monde 3870, avant JESUS-CHRIST 165, avec une armée de soixante mille hommes de pié, & de cinq mille chevaux, vint mettre le siége devant Bethsur, la battit avec ses machines, & la pressa vivement. Mais Judas *Machabée* vint au secours si à propos avec dix mille hommes, qu'il obligea Lysias de se retirer promptement avec perte de cinq mille des siens dans cette attaque. * I. *Machab. ch.* 6. *v.* 7. Il est vrai que l'année suivante elle tomba sous la domination d'Antiochus *Eupator*, & ce fut lors de cette célébre bataille qui se donna entre lui & Judas *Machabée*, où son frére Eléazar fils de Saura, dit *Matathias*, fit une action tres-hardie. S'appercevant d'un éléphant mieux enharnaché que les autres, & d'une plus grande taille, il crut que le Roi y étoit monté: il se fit jour avec son épée à travers les bataillons des ennemis, se mit sous le ventre de cette bête, la tua, & voulut bien être accablé sous sa chute, en donnant la mort à cet animal & à celui qui étoit dessus. Judas voyant qu'il avoit affaire à une armée incomparablement plus nombreuse que la sienne, & composée de cent mille hommes de pié, de vint mille chevaux, & de trente-deux éléphans, jugea qu'il n'étoit pas de la prudence de s'opposer davantage aux progrès de l'ennemi, & pris le parti de s'en retourner à Jerusalem, pour y continuer le siége de la forteresse. Cependant Antiochus divisa son armée en deux corps; en envoya un contre Jérusalem, & employa l'autre à continuer le siége de Bethsur. Les Assiégez se voyant sans espérance de secours, & manquant de vivres, parce que c'étoit l'année sabbathique, dans laquelle ils n'avoient rien recueilli, se rendirent par composition, sous la promesse qu'on leur fit qu'ils sortiroient avec armes & bagage. Ce Roi infidéle ne leur tint pas parole ; car dès qu'il fut dedans, il les fit dépouiller tout nuds, & les chassa de la ville. * I. *Machab. ch.* 6. *v.* 31. Cette place demeura entre les mains des ennemis, jusqu'au gouvernement de Jonathas, que Simon son frére y vint mettre le siége, & la pressa si vigoureusement, que la garnison fut obligée de la rendre. * I. *Machab. ch.* 11. *v.* 65.

BETH-TAPPUAH ou BETH-TAPHUA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 53.

BETH-THAPHUA ou BETH-TAPPUAH. *Voyez* BETH-TAPPUAH.

BETHUEL. *Voyez* BATHUEL.

BE'THUL, ville de la Tribu de Siméon. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 4.

BE'THULIE, *Bethulia*, ville de la Tribu de Zabulon en Judée, dans la Galilée, étoit forte par sa situation sur une montagne, à quatre ou cinq lieues de Tibériade. Il n'en est fait mention sous ce nom de *Béthulie*, que dans l'Histoire de Judith, qui eut le courage de couper la tête à Holoferne, Général de l'armée des Assyriens qui assiégoient cette place, & l'avoient reduite à l'extrémité en lui coupant les eaux. Mais il en est souvent parlé sous le nom de *Bethléem de Zabulon*, comme dans le livre de Josué, *ch.* 19. *v.* 15, ou de *Bethléem de Galilée*. Cependant Vischer, dans sa carte de la Terre-Sainte, sépare *Béthulie* de *Bethléem*. Les Chrétiens bâtirent près de *Bethléem* une forteresse, qui fut nommée *Béthulie* des François. *Voyez* JUDITH.

BE'THUNE (la) *Béthunia*, petite riviére de France en Normandie, se forme de trois ruisseaux, du côté de Neufchâtel, passe à Arques, & de là se rend dans la Manche à Dieppe, au païs de Caux.

BETHUNE, *Bethunia*, sur la petite riviére de Brette, ville des Païs-Bas dans l'Artois, à cinq lieues d'Aire, & à six de Lille, où il y a deux foires qui y font valoir le commerce. Les François la prirent en 1645, & elle leur fut cédée par le XXXV article de la paix des Pyrénées de 1659. Elle se rendit aux Alliez le 19 août 1710, après un long siége, & revint à la France par le traité d'U-

trecht

trecht en 1713. Béthune a eu des Seigneurs particuliers, qui étoient Avouez d'Arras. ROBERT I. de ce nom fonda vers l'an 999, l'égliſe collégiale de ſaint Barthélemi. Il eut ſix ſucceſſeurs de ce nom. ROBERT VI. laiſſa GUILLAUME, ſurnommé *le Roux*, pére de *Daniel*, & de ROBERT VII. Celui-ci qui prenoit la qualité de Seigneur de Béthune & de Tenremonde, & d'Avoué d'Arras, eut une fille unique, nommée MAHAUD, qui prit alliance avec *Gui* de Dampierre, Comte de Flandre, dont elle eut divers enfans, & entre autres ROBERT III. dit *de Béthune*, Comte de Flandre. *Voyez* FLANDRE. * André Hoius de Bruges, *Deſcript. Bethuniæ.* Le Mire. Meyer. Guichardin, &c.

BETHUNE. La Maiſon de BÉTHUNE, à qui la ville dont nous venons de parler a donné ſon nom, deſcend de ROBERT I. dit *Faiſſeux*, Seigneur de Béthune & de Richebourg, Avoué d'Arras qui vivoit en 1001, & dont la poſtérité eſt rapportée dans *l'Hiſtoire de la Maiſon de Béthune*, donnée au public par Du Chêne, & que l'on ne commence ici qu'à

I. GUILLAUME de Béthune, Seigneur de Locres, qui s'établit en France, & mourut le 24 août 1243. Il épouſa *Iſabelle* Dame de Pontrohart, avec laquelle il fonda l'Abbaïe de Pontrohart en 1234, & eut pour enfans, 1. *Gilles* de Béthune, Seigneur de Molembecque, mort ſans laiſſer de poſtérité d'*Iſabelle* de Berghes ſa femme; 2. GUILLAUME II. qui ſuit; 3. *Mahaud* de Béthune, Dame de Molembecque & de Pontrohart, mariée 1. à *Jean*, Châtelain de Lille, II. du nom: 2. à *Robert* Seigneur de Waurin, Sénéchal de Flandre; & 4. autre *Mahaud* de Béthune, alliée à *Raoul* de Mortagne, Seigneur de Nivelle, Châtelain de Tournay.

II. GUILLAUME de Béthune, II. du nom, Seigneur de Locres, mourut avant ſon frére aîné, laiſſant de *Catherine* de Hébuterne, fille de *Robert* Seigneur de Hébuterne,

III. GUILLAUME de Béthune, III. du nom, dit *de Locres*, qui vivoit en 1279. Il épouſa *Jeanne* de Neelle, dite *de Falvy*, fille de *Jean* Seigneur de Falvy & de la Herelle, & de *Jeanne* Comteſſe de Ponthieu, Reine de Caſtille, dont il eut 1. GUILLAUME IV. qui ſuit; & 2. *Robert* de Béthune, vivant en 1339.

IV. GUILLAUME de Béthune, IV. du nom, Seigneur de Locres & de Hébuterne, mort le troiſiéme avril 1340, âgé de 70 ans, épouſa Marie de Roye, Dame de Vendeuil, fille de *Matthieu* de Roye, Seigneur de la Ferté en Ponthieu, & de *Jeanne* de Vendeuil, dont il eut 1. *Matthieu* de Béthune, Seigneur de Locres & de Hébuterne, mort en 1348, pére de trois filles, ſavoir, de *Marie* de Béthune, Dame de Locres & de Hébuterne, mariée 1. à *Gaultier* IV. du nom, Seigneur de Hondeſcotte: 2. à *Philippe* Seigneur de Maldeghem; d'*Iſabeau*, alliée à *Jean* Blondel, Seigneur de Méry; & de *Jeanne* de Béthune, Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons, morte le deuxiéme novembre 1385; 2. *N.* dit *le Moine de Béthune*, qui ſuivit le Connétable du Gueſclin en Eſpagne, commandant une compagnie de Gens de guerre; & 3. JEAN, qui ſuit.

V. JEAN de Béthune, Seigneur de Vendeuil & du Verger, mourut en 1373. Il épouſa en 1351, *Jeanne* de Coucy, Dame de Hauraincourt, d'Auſtreſche, d'Eſcornay & de Condé en partie, fille aînée d'*Enguerran* de Coucy, Vicomte de Meaux, & de *Marie* de Viane, Dame de Rumps, dont il eut 1. ROBERT, qui ſuit; JEAN, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Marie*, Dame d'Eſcornay, alliée a *Euſtache* Seigneur de Voudenay, de Mareuil & de Baye, laquelle par ſon teſtament de l'année 1400, laiſſa à ſon frére les Terres de Mareuil & de Baye; & 4. *Jeanne* de Béthune, Dame du Verger, mariée à *Jean* de Roye, Seigneur d'Aunoy, morte en 1380.

VI. ROBERT de Béthune, Seigneur de Vendeuil, & Vicomte de Meaux par la ſucceſſion d'*Eléonore* de Coucy ſa couſine, fut Capitaine de la ville d'Aire, puis de celle de Saint-Quentin, & mourut en 1408. Il épouſa 1. *Jeanne* de Châtillon, fille de *Gaucher*, Seigneur de Porcéan, & de *Jeanne* de Conflans: 2. *Jeanne* de Barbançon, fille aînée de *Jean* Seigneur de Barbançon, & d'*Yoland* de Lens, de laquelle il n'eut point d'enfans: 3. *Iſabeau* de Ghiſtelles, fille aînée de *Jean* Seigneur de Ghiſtelles, & de *Marguerite* de Reinglefet. Du premier lit ſortit 1. *Iſabeau* de Béthune, Dame de Chaumont en Portien, morte ſans alliance; & du troiſiéme lui vinrent, 2. *Jeanne* de Béthune, Vicomteſſe de Meaux, laquelle ſuccéda à ſon pére en toutes ſes Terres, & épouſa 1. *Robert* de Bar, Seigneur d'Oiſy, Comte de Marle & de Soiſſons: 2. *Jean* de Luxembourg, Seigneur de Beaurevoir, Comte de Ligny, &c. & mourut en 1450; & 3. *Jacqueline* de Béthune, mariée en 1413, à *Raoul* d'Ailly, Seigneus de Rayneval & de Varennes.

VI. JEAN de Béthune, fils puîné de JEAN de Béthune, Seigneur de Vendeuil & du Verger, & de *Jeanne* de Coucy, eut en partage les Terres d'Auſtreſche, d'Effigny & d'Aniſy, recueillit celles de Baye, de Mareuil & de Beſil, que *Marie* de Béthune ſa ſœur, Dame de Voudenay, lui avoit léguées par ſon teſtament, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épouſa en novembre 1401, *Iſabeau* d'Eſtouteville, veuve de *Gaultier* de Vienne, Seigneur de Mirebel, & fille de *Robert* Seigneur d'Eſtouteville, & de *Marguerite* de Montmorency, dont il eut 1. *Antoine* de Béthune, Seigneur de Mareuil & d'Hoſtel, tué par les Communes de Laon en 1430, ſans laiſſer de poſtérité; 2. ROBERT II. qui ſuit; 3. *Guy* mentionné dans les Chroniques de Monſtrelet; 4. JACQUES, dit *Jacotin*, duquel, ſelon M. Du Chêne, *ſont deſcendus les Seigneurs de Balfour en Ecoſſe*; 5. *Catherine* de Béthune, Dame d'Auſtreſche, mariée à *Jean* de Hennin, Seigneur de Boſſu, morte en 1458; & 6. *Iſabeau* de Béthune, alliée à *Jacques* Seigneur de Hans, des Armoiſes & d'Eſcry, morte en 1453.

VII. ROBERT de Béthune, II. du nom, Seigneur de Mareuil, de Baye, d'Hoſtel & de Congy, Conſeiller & Chambellan du Roi, ſervit le Roi Charles VII. dans ſes guerres contre les Anglois; ſe trouva aux ſiéges de Montereau & de Pontoiſe, & étoit mort en 1476. Il avoit épouſé en janvier 1450, *Michelle* d'Eſtouteville, fille de *Guillaume* Seigneur de Torcy & de Blainville, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Jeanne* Dame de Dondeauville de Novion, de Caumartin, &c. dont il eut 1. JEAN III. du nom qui ſuit; 2. *Robert* Seigneur d'Hoſtel, mort ſans enfans en 1511; & 3. *Catherine* de Béthune, mariée 1. à *Aubert* Seigneur de Margival & de Salancy: 2. à *Jean* du Pin.

VIII. JEAN de Béthune, III. du nom, Seigneur de Mareuil, de Baye, de Congy, de Novion, de Caumartin, &c. mourut en 1512, ou environ. Il épouſa vers l'an 1480, *Jeanne* d'Anglure, fille de *Simon*, dit *Saladin* d'Anglure, Seigneur d'Eſtauges, & de *Jeanne* de Neufchâtel, Vicomteſſe de Bleigny, dont il eut 1. *Jean* de Béthune, Baron de Baye, mort jeune vers l'an 1508; 2. ALPIN, qui ſuit; 3. *Ogier*, Archidiacre du Mans & de Châlons, mort en 1530; 4. *Marguerite*, alliée 1. en janvier 1497, à *Alexandre* de Criſton, Baron de Chapelaines: 2. en 1510, à *Jean* Seigneur de Las-Tours en Limoſin; 5. *Iſabeau*, Abbeſſe d'Andécies, morte vers l'an 1536; 6. *Jacqueline*, mariée 1. en janvier 1514, à *Chriſtophle* du Châtelet, Seigneur de Cirey: 2. avant l'an 1539, à *Jean* du Châtelet, Seigneur de Don-Julien; & 7. ROBERT de Béthune, Seigneur d'Hoſtel & de Treny, Vicomte de Chavignon, Capitaine des Archers du corps du Duc de Guiſe, mort dans une rencontre contre les Luthériens d'Allemagne en 1525, qui épouſa *Anne* de Louvain, fille aînée d'*Antoine* Seigneur de Rougnac, & d'*Antoinette* d'Orbec, dont il eut 1. GEORGE, qui ſuit; 2. *Jean*, Chevalier de Malte; 3. *Robert*, mort ſans enfans; 4. *Gabrielle*, Abbeſſe de Fervaques; & deux autres filles. GEORGE de Béthune, Seigneur d'Hoſtel & de Treny, Vicomte de Chavignon, & Gouverneur de la ville de Laon, épouſa *Jacqueline* de Wiſſocq, fille de *N.* Seigneur de Gapannes, dont il eut pour fille unique, *Anne* de Béthune, Dame d'Hoſtel, Vicomteſſe de Chavignon, mariée à *Ferry* de Choiſeul, Seigneur de Prâlin.

IX. ALPIN de Béthune, III. du nom, Seigneur de Mareuil, de Baye, de Congy, &c. étoit mort en ſeptembre 1546. Il avoit épouſé en 1509, *Jeanne* Jouvenel des Urſins, fille aînée de *Jean* III. du nom, Seigneur de la Chapelle & de Doué en Brie, & de *Louiſe* de Varie, dont il eut 1. JEAN de Béthune IV. du nom, Baron de Baye, qui ſuit; 2. *Antoine* Seigneur de Mareuil, mort avant l'an 1553, ſans enfans de *Françoiſe* Yſoré, fille de *Jean* Seigneur de Fontenay, & de *Philippe* de Menou; & 3. OGER de Béthune, Seigneur de Congy & de Toulon, vivant en 1546, qui d'*Anne* Journée laiſſa 1. FLORESTAN de Béthune; 2. *Guy*, Seigneur de Mareuil & de Bontin en partie, qui épouſa *Françoiſe* de Courtenay, fille de *François* Seigneur de Bontin, & de *Louiſe* de Jaucourt, dont il n'eut point d'enfans; & 3 *Cléophile* de Béthune, mariée 1. à *Etienne* dit *Saladin*, Baron d'Anglure: 2. à *Henri* d'Anglure, Seigneur de Bonneçourt. FLORESTAN de Béthune, Seigneur de Congy & de Toulon, Enſeigne des cent Hommes d'armes de la compagnie du Prince de Condé, épouſa *Lucrece* de Colte, fille de *N.* Comte de Benne en Piemont, dont il eut 1. *Léonidas* de Béthune. Seigneur de Congy, Meſtre de camp d'un regiment François en Hollande, où il mourut ſans enfans; 2. *Maximilien*, mort ſans poſtérité; 3. *Cyrus*, tué en duel en 1615; 4. *Anne*, mariée à *Louis* des Marins, Seigneur de Villeneuve, Lieutenant du Maréchal de Vitry; 5. *Marie*, alliée en 1610, à *Philippe* de Harlay, Comte de Céſy, Ambaſſadeur à Conſtantinople; & 6. *Lucréce* de Béthune, mariée à *Armand-Léon* de Durfort, Seigneur de Born & de Balarbre, Lieutenant-Général de l'Artillerie.

X. JEAN de Béthune, IV. du nom, Baron de Baye, Seigneur de Hauraincourt, Novion, Caumartin, &c. mourut au château de Coucy, où il s'étoit retiré vers l'an 1554, dépouillé de tous ſes biens par ſa mauvaiſe conduite. Il épouſa 1. le 30 juin 1529, *Anne* de Melun, Dame de Rôny & de Villeneufve en Cherrie, fille de *Hugues* de Melun, Vicomte de Gand, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, & Gouverneur d'Arras, & de *Jeanne* de Hornes: 2. *Jeanne* du Pré, ſimple Demoiſelle, de laquelle il n'eut point d'enfans, Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. FRANÇOIS de Béthune, Baron de Rôny, qui ſuit; 2. *Alpin*, qui ſuivit le Roi Henri II. en ſon voyage d'Allemagne, & mourut ſans enfans; 3. *Marie*, alliée à *Jean* Raguier, Seigneur d'Eſternay, &c. Ecuyer tranchant du Roi; 4. *Jeanne*, mariée en décembre 1546, à *Gabriel* de Torcy, Seigneur & Baron de Vendey; & 5. *Anne* de Béthune, Religieuſe au Prieuré de Poiſſy.

XI. FRANÇOIS de Béthune, Baron de Rôny, Seigneur de Villeneufve en Cherrie, ſuivit le parti du Prince de Condé pendant les guerres civiles du Royaume; embraſſa la Réformation; demeura priſonnier à la journée de Jarnac, & mourut en 1575, Il avoit épouſé en janvier 1557 *Charlotte* Dauvet, fille de *Robert* Seigneur de Rieux, Préſident des Comtes, & d'*Anne* Briçonnet: 2. *Marguerite* de Louvigny, veuve de *Jean* Baron de Clerc, de laquelle il n'eut point d'enfans, Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent 1. *Louis* de Béthune, Baron de Rôny, né en 1558, tombé dans un torrent d'eau, où il ſe noya à l'âge de 20 ans ou environ; 2. MAXIMILIEN Duc de Sully, Pair, Grand-Maître de l'Artillerie, & Maréchal de France, qui ſuit; 3. *Jean*, mort jeune; 4. *Salomon* Baron de Rôny, Gouverneur de Mantes; né en 1561, qui ſervit au ſiége d'Amiens, & au retour mourut à Beauvais le 19 ſeptembre 1597, à l'âge de 36 ans, n'ayant eu qu'un fils mort au berceau, de *Marguerite* Clauſſe, veuve de *Henri* Seigneur de Fouts en Vexin, & fille de *Henri* Seigneur de Fleury, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Denyſe* de Neufville, qu'il avoit épouſée en avril 1597, & qui fut recherchée pendant ſa viduité par le Maréchal de Marillac, mais qui ſe rendit Feuillantine à Toulouſe, & fut Prieure des Feuillantines de Paris, où elle mourut; 5. *Charles* de Béthune, mort jeune; 6. PHILIPPE Comte de Selles & de Charoſt, qui a fait branche *rapportée cy-après*; & 7. *Jacqueline* de Béthune, mariée en octobre 1584, à *Hélie* de Gontaut, Seigneur de Badefou & de Saint-Geniez, Gouverneur de Béarn, & Viceroi de Navarre.

XII. MAXIMILIEN de Béthune, I. du nom, Duc de Sully, Pair, Grand-Maître de l'Artillerie, & Maréchal de France, Prince ſouverain d'Enrichemont & de Boisbelle, Marquis de Rôny

&c.

&c. eſt celui qui a le plus contribué à l'aggrandiſſement de ſa Maiſon. Il naquit à Rôny en 1559, & dès ſa plus tendre jeuneſſe il s'attacha à Henri de Bourbon, alors Roi de Navarre, puis de France, dont il mérita les bonnes graces par ſes ſervices & ſa fidelité. Ce grand Prince le fit d'abord ſon Chambellan, & ſe ſervit de lui à la bataille de Coutras en 1587, & ailleurs. Depuis, ce Seigneur ſe trouva encore au combat d'Arques, à la bataille d'Ivry, aux ſiéges de Paris, de Noyon, de Rouen, de Laon, &c. en 1589, 1590, 1591 & 1592. Le Roi le fit Grand Voyer de France en 1597, & Surintendant des Finances en 1598 & 1599. Quoiqu'il n'eût pas encore quarante ans quand le Roi Henri IV. lui en confia le ſoin, & qu'ayant paſſé ſa jeuneſſe dans la profeſſion des armes, il ne dût pas avoir grande intelligence des Finances, il rétablit pourtant ſi bien les affaires de ſon Maître, qu'avec 35 millions de revenu que ce Prince avoit, il paya deux cens millions de dettes en dix ans, & fit en ſorte que le Roi avoit, quand il mourut, trente millions d'argent comptant dans la Baſtille. Il lui donna la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, qu'il érigea l'an 1601, en Office de la Couronne. En 1602, le même Monarque lui donna le Gouvernement de la Baſtille, & la Surintendance des fortifications; puis il l'envoya en Angleterre en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire. A ſon retour il lui donna le Gouvernement de Poitou, érigea la terre de Sully-ſur-Loire en Duché-Pairie au mois de février de l'an 1606, & le fit Grand-Maître des ports & havres de France. Quoique digne de ces honneurs & de ces charges, il en fut dépouillé après la mort funeſte de ce grand Prince en 1610, & ſe vit contraint de ſe retirer dans une de ſes maiſons, où il mena une vie privée. Pour avoir ſa démiſſion de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, on lui donna le bâton de Maréchal de France le 18 ſeptembre 1634. Il mourut en ſon château de Villebon au Païs-Chartrain le 21 décembre 1641, âgé de 82 ans, avec cet éloge, d'avoir été ſincére, ſage, diſcret, & tres-exact à tenir ce qu'il avoit promis. On dit que la Broſſe ſon précepteur, admirant ſon eſprit, lui avoit prédit ſa fortune. Nous avons ſous ſon nom des Mémoires intitulez, *Oeconomies Royales.* Il avoit épouſé 1. le quatriéme décembre 1583, *Anne* de Courtenay, fille puinée de *François* de Courtenay, Seigneur de Bontin, morte en 1589: 2. en 1592, *Rachel* de Cochefilet, fille de *Jacques* Seigneur de Vaucelas, morte à Paris le 30 décembre 1659, âgée de 93 ans. Il eut du premier lit MAXIMILIEN II. du nom, qui ſuit; & du ſecond, outre cinq fils morts jeunes, vinrent, 1. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Ducs d'*ORVAL, *rapportée cy-après*; 2. *Catherine*, morte jeune; 3. *Marguerite*, alliée par contract du ſeptiéme février 1605, à *Henri* Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Léon, morte le 21 octobre 1650; & 4. *Louïſe* de Béthune, mariée le 20 mai 1620, à *Alexandre* de Lévis, Marquis de Mirepoix.

XIII. MAXIMILIEN de Béthune, II. du nom, Marquis de Rôny, Baron de Bontin, &c. né en 1588, fut Surintendant des fortifications & bâtimens de France, Gouverneur de Mante & de Gergeau, & fut pourvu de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France le 30 avril 1618, ſur la démiſſion de ſon pére, avant lequel il mourut le premier ſeptembre 1634, âgé de 48 ans. Il avoit épouſé le 14 ſeptembre 1609, *Françoiſe* de Créquy, fille aînée de *Charles* Sire de Créquy, Duc de Leſdiguiéres, Pair & Maréchal de France, morte le 23 janvier 1656, dont il eut 1. MAXIMILIEN-FRANÇOIS de Béthune, III. du nom, Duc de Sully, qui ſuit; & 2. *Louïſe* de Béthune, morte ſans alliance le onziéme février 1679. *Outre ces deux enfans légitimes, il eut de* Marie *d'Eſtourmel, Dame de Gravelle,* N. *morte jeune; &* Anne *de Béthune, mariée* 1. *à* Timoléon *de Bauves, Seigneur de Contenant*: 2. *à* Henri *de Sonneterre, Marquis de la Ferté, morte en* 1658.

XIV. MAXIMILIEN-FRANÇOIS de Béthune, III. du nom, deuxiéme Duc de Sully, Pair de France, Prince d'Enrichemont & de Boisbelle, Marquis de Rôny, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné & du Païs-Vexin, Gouverneur de la ville & château de Mante & de Meulan, mourut le onziéme juin 1661, âgé de quarante-ſept ans. Il avoit épouſé le troiſiéme février 1639, *Charlotte* Séguier, fille de *Pierre* Séguier, Chancelier de France, Commandeur des Ordres du Roi, & de *Magdelaine* Fabry. Elle prit une ſeconde alliance le 29 octobre 1668, avec *Henri* de Bourbon, *légitimé* de France, Duc de Verneuil, Chevalier des Ordres du Roi, & mourut le troiſiéme juin 1704, âgée de quatre-vint un an, & dix-mois; ayant eu de ſon premier mariage, 1. MAXIMILIEN-PIERRE-FRANÇOIS de Béthune, Duc de Sully, qui ſuit; 2. *Magdelaine-Françoiſe*, Carmélite à Pontoiſe; 3. *Marguerite-Louïſe*, Dame du Palais de la Reine, & Dame d'honneur de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, mariée 1. le 23 janvier 1658, à *Armand* de Grammont, Comte de Guiche, &c.: 2. le ſixiéme février 1681, à *Henri* de Daillon, Duc du Lude, Grand-Maître de l'Artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & 4. *Marie-Thérèſe* de Béthune. morte jeune en août 1658.

XV. MAXIMILIEN-PIERRE-FRANÇOIS de Béthune, Duc de Sully, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, né le onziéme février 1640, fut Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, & mourut en juin 1694. Il avoit épouſé le premier octobre 1658, *Marie-Antoinette* Servien, morte le 26 janvier 1702, âgée de cinquante-ſept ans, fille d'*Abel* Servien, Marquis de Sablé, &c. Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, Surintendant des Finances, & d'*Auguſtine* le Roux, Dame de la Roche des Aubiers, dont il eut, 1. *Maximilien-Pierre-François-Nicolas* de Béthune, Duc de Sully, Prince d'Enrichemont, Lieutenant-Général du Vexin François, Gouverneur de Mante & de Gergeau, né le 25 ſeptembre 1664, mort le 24 décembre 1712, âgé de 48 ans, ſans poſtérité de *Magdelaine-Armande* du Cambout, fille d'*Armand* Duc de Coiſlin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie* du Halgoët, qu'il avoit épouſée le dixiéme avril 1689, morte le 30 janvier 1721, en ſa cinquante-ſixiéme année; 2. MAXIMILIEN-HENRI qui ſuit; 3. *Louïſe-Henriette*. Religieuſe à la Viſitation de Saint-Denys, morte le deuxiéme octobre 1722; 4. *Louïſe-Eliſabeth*, Religieuſe aux filles de ſainte Marie de Saint-Denys en France; & 5. *Charlotte* de Béthune, morte jeune en avril 1672.

XVI. MAXIMILIEN-HENRI de Béthune, Duc de Sully, Pair de France, après la mort de ſon frére aîné en 1712, prit ſeance au Parlement en cette qualité le 14 février 1713. Il a épouſé *Marie-Jeanne* Guyon, veuve de *Louis François* Foucquet, Comte de Vaux, Vicomte de Melun, & fille de *Jacques* Guyon, Seigneur de Champoulet.

BRANCHE D'ORVAL.

XIII. FRANÇOIS de Béthune, Comte, puis Duc d'Orval, Chelier des Ordres du Roi, &c. fils de MAXIMILIEN de Béthune I. du nom, Duc de Sully, & de *Rachel* de Cochefilet, ſa ſeconde femme, ſe ſignala l'an 1621, à la défenſe de Montauban pour le parti Huguenot, & donna en diverſes occaſions des marques de ſon courage. Il fut fait Maréchal de camp du régiment de Picardie en 1624, Meſtre de camp du régiment de Picardie en 1625, puis en 1627 premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche. En 1633, Louïs XIII. le fit Chevalier de ſes Ordres; il eut le Brevet de Duc en 1652, & mourut le ſeptiéme juillet 1678, âgé de quatre-vints ans. Il épouſa 1. en décembre 1620, *Jacqueline* de Caumont, fille de *Jacques* Nompar de Caumont Duc de la Force, Pair & Marechal de France: 2. *Anne* d'Harville, fille d'*Antoine* Marquis de Paloiſeau, morte le 18 novembre 1716. De ſa premiére femme vinrent, 1. *Maximilien-Léonor*, tué à la priſe de Piombino en 1646; 2. MAXIMILIEN-ALPIN qui ſuit; 3. *Philippe*, Vicomte de Meaux, mort en août 16[illegible], laiſſant de *Geneviéve* de Mié, Dame de Gueſpré, une fille unique, nommée *Marie-Anne-Angélique* de Béthune, Religieuſe à Port-Royal; 4. *Marie-Angélique*, Abbeſſe de Saint-Pierre de Reims, morte le 28 février 1711, âgée de quatre-vint-trois ans; 5. *Françoiſe*; & 6. *Anne-Léonore-Marie* de Béthune, Religieuſe en l'Abbaïe du Pont-aux-Dames. Du ſecond lit ſont iſſus, 7. *Louïs* de Béthune; 8. *Armand*, Abbé de Senanques & de Pontiéres; 9. autre *Armand*, Chevalier de Malte; & 10. *Anne-Léonore* de Béthune, Religieuſe à Beaulieu, morte en 1706.

XIV. MAXIMILIEN-ALPIN de Béthune, Marquis de Béthune & de Courville, Comte de Nogent, Baron de Montigny, Seigneur de Villebon, &c. mourut le 30 juin 1692. Il épouſa le onziéme décembre 1668, *Catherine* de la Porte, fille unique de *George* de la Porte, Maître des Requêtes, & de *Françoiſe* Chevalier, morte le ſixiéme août 1706, âgée de ſoixante-quinze ans, dont il eut 1. MAXIMILIEN-FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Louis-George*, Chevalier de Malte; 3. *Anne*, Demoiſelle de Courville; 4. *Catherine* & 5. *Françoiſe* de Béthune, mariée à N. Marquis de Caulaincourt.

XV. MAXIMILIEN-FRANÇOIS de Béthune, Marquis de Courville & de Villebon, Enſeigne des Gens-d'armès du Roi, mourut avant ſon pére le huitiéme d'avril 1685, à l'âge de vint-huit ans. Il épouſa le 22 décembre 1684, *Jeanne-Catherine-Henriette* d'Orléans, fille d'*Henri-Auguſte* Marquis de Rothelin, & de *Marie* le Bouteiller de Senlis. Elle prit une ſeconde alliance avec *François* Bourdin, Marquis d'Aſſy, &c. premier Capitaine du régiment de Vermandois, & mourut le 27 août 1688, ayant eu de ſon premier mariage,

XVI. LOUÏS-PIERRE-MAXIMILIEN de Béthune, Comte de Nogent, Marquis de Courville & de Villebon, Chevalier de la Toiſon d'Or, né poſthume, Colonel du régiment d'infanterie de la Reine, premier Gentilhomme de la Chambre de Charles de France, Duc de Berry, &c. Il a épouſé le dixiéme janvier 1709. *Louïſe* Deſmaretz, fille de *Nicolas* Marquis de Maillebois, Miniſtre d'Etat, & Commandeur des Ordres du Roi, & de *Magdelaine* Béchameil, dont il a *Louïſe-Nicolle-Maximilienne*; & *Magdelaine-Henriette-Maximilienne* de Béthune.

BRANCHE DE SELLES ET DE CHABRIS.

XII. PHILIPPE de Béthune, fils puiné de FRANÇOIS de Béthune, Baron de Rôny, & de *Charlotte* Dauvet, fut Baron, puis Comte de Selles en Berry, & de Charoſt, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de Bretagne, & Gouverneur de Rennes. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri III. après la mort duquel il ſe rangea près du Roi Henri IV. qu'il ſervit en ſes guerres, & fut envoyé en 1599, en Ecoſſe en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, & à Rome en 1601, comme Ambaſſadeur ordinaire. A ſon retour il fut pourvu de la Lieutenance de Roi de Bretagne & du Gouvernement de Rennes, dont il ſe démit peu après, & fut choiſi pour être Gouverneur de la perſonne du jeune Duc d'Orléans, qui mourut en 1611. Il alla encore en 1616, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, vers les Ducs de Savoye & de Mantoue, & fut envoyé en 1619 vers l'Empereur & les autres Princes d'Allemagne, & en 1624 vers le Pape Urbain VIII. où il accommoda les affaires de la Valteline. Il mourut en 1649, âgé de quatre vint-huit ans, ayant acquis beaucoup de gloire & de réputation en ſes ambaſſades. Il épouſa 1. en février 1600, *Catherine* le Bouteiller, fille de *Philippe* Seigneur de Moucy & de Vineuil, & de *Marie* Briçonnet: 2. en novembre 1608, *Marie* d'Alégre, veuve de *Jean* de Sabrevois, Baron de Béthomas, & fille de *Chriſtophle* d'Alégre, Marquis de Saint-Juſt, & d'*Antoinette* du Prat, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent, 1. *Philippe* de Béthune, né en 1601, mort au berceau; 2. HIPPOLITE, qui ſuit; 3. *Henri*, né à Rome en 1604, Evêque de Bayone, puis de Maillezais, & Archevêque de Bourdeaux, mort le onziéme mai 1680, âgé de 76 ans; 4. Louïs de Béthune, qui *a fait la branche de* CHAROST, *rapportée cy-après*; & 5. *Marie* de Béthune, née à Rome en mars 1602, premiére femme de *François-Annibal* Duc d'Etrées Pair & Maréchal de France, mariée en 1622, morte ſubitement en février 1628, à l'âge de vint-ſix ans.

XIII. HIPPOLITE de Béthune, Comte de Selles, Marquis de Cha-

Chabris, &c. Chevalier des Ordres du Roi & Chevalier d'honneur de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, né à Rome le 19 septembre 1603, servit aux siéges de Montauban, de Royan, de la Rochelle & de Corbie, & mourut le 24 septembre 1665, âgé de 62 ans, ayant par son testament supplié le Roi d'accepter une bibliothéque de deux mille cinq-cens volumes manuscrits rassemblez par les soins de son pére & les siens, & qui ont été mis dans la bibliothéque Royale, outre des tableaux originaux des plus excellens Peintres d'Italie & autres, avec des statues & des bustes antiques de marbre & de bronze. Il épousa en novembre 1629, *Anne-Marie* de Beauvillier, Dame d'atour de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, fille d'*Honorat* de Beauvillier, Comte de Saint-Aignan, & de *Jacqueline* de la Grange-Montigny, morte le 12 novembre 1688, âgée de 78 ans, dont il eut 1. *Philippe*, Comte de Selles, né le troisiéme novembre 1630, mort le troisiéme mai 1658, sans enfans de *Marie*, fille de *Jean* d'Etampes-Valencey, Conseiller d'Etat, & de *Marie* de Grûel, Dame de Morville, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean-Baptiste* Gaston-Goth, Marquis de Rouillac, Duc d'Epernon, & mourut le 13 décembre 1697; 2. HENRI, qui suit; 3. *Armand*, né le septiéme août 1635, Evêque du Puy en 1664, mort en décembre 1703; 4. FRANÇOIS-GASTON dont *la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 5. *François-Annibal*, Comte de Béthune, Chef d'Escadre des armées navales du Roi, qui a épousé *Renée* le Borgne de Lesquifiou, veuve de *Robert* de Louet, Marquis de Coëtjenval, Doyen du Parlement de Bretagne, dont est issue *Jacqueline* de Béthune, mariée à *Albert* Du Quesnel, Marquis de Coupigny; 6. *Hippolyte*, Evêque de Verdun en 1680, mort le 24 octobre 1720; 7. *Louis*, Marquis de Béthune & de Chabris, cy-devant Gouverneur d'Ardres & Comte de Guinde, Mestre de camp d'un régiment de cavalerie, qui a épousé en 1677, *Elisabeth* du Grippon, veuve d'*Edme-Léonard* de Razes, Marquis de Monismes, Colonel du régiment de Champagne, & fille de *Jacques* Seigneur de Grippon, Président en la Cour des Aides de Normandie, & de *Susanne* de Vassy-Bressé, dont sont issus, *Hippolyte* Marquis de Béthune, Mestre de camp de cavalerie, & *N.* mort jeune; 8. *Anne-Berthe*, Abbesse de Saint-Corintin près de Mante, puis de Beaumont-lès-Tours; 9. *Marie*, Abbesse de Montreuil près de Laon; 10. *Catherine* de Béthune, alliée à *N.* Marquis de Bouville.

XIV. HENRI de Béthune, Comte de Selles, après la mort de son frére aîné, né en 1632, mourut en novembre 1690. Il épousa *Marie-Anne* Dauvet, fille de *Nicolas*, Comte des Marests, Grand Fauconnier de France, & de *Charlotte* de Lentanges, Dame de Vitry, dont il eut 1. Loüis qui suit; 2. *N.* de Béthune, Capitaine de vaisseau; & 3. *N.* de Béthune, né le 24 mai 1677.

XV. Louis de Béthune, Comte de Selles, Chef d'Escadre, dit *le Comte de Béthune*.

XIV. FRANÇOIS-GASTON, Marquis de Béthune, fils puîné d'HIPPOLYTE de Béthune, Comte de Selles, & d'*Anne-Marie* de Beauvillier, après avoir servi à la tête d'un régiment de cavalerie dans la campagne de Flandre en 1667, fut Envoyé extraordinaire en 1671, pour le mariage de Monsieur, Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Loüis XIV. avec Madame Elisabeth-Charlotte de Baviére, Comtesse Palatine du Rhin, & signa le contract de leur mariage au nom de son Altesse Royale. En 1672, dans la campagne de Hollande il suivit le Roi, qui le fit Gouverneur de Cléves, & Commandant en chef des troupes que sa Majesté laissa dans le païs. Il fut fait prisonnier de guerre allant reconnoître les quartiers. Le Maréchal Sobieski ayant été élevé sur le thrône de Pologne en 1674, le Roi l'envoya complimenter par le Marquis de Béthune, son Envoyé extraordinaire, qu'il fit à son retour en 1675, Chevalier de ses Ordres. Sa Majesté le chargea du Collier des mêmes Ordres pour le Roi de Pologne, auquel il les conféra à Kolkieu le 30 novembre 1676. Il eut la même année le caractére d'Ambassadeur du Roi auprès de ce Monarque jusqu'en 1680, & il y servit utilement par ses négociations. L'année 1686, comme il étoit en Pologne, le Roi le nomma encore son Envoyé extraordinaire en cette Cour, où le Comte de Thun étant venu de la part de l'Empereur avec le même caractére, & ayant eu la hardiesse d'y publier des écrits injurieux à la France, & même à la personne sacrée du Roi, le Marquis de Béthune l'appella en duel, pour venger sur lui-même l'insulte qu'il faisoit au Roi son Maître; mais des amis communs détournérent l'action, & le Comte de Thun fut rappellé peu après. Le Marquis de Béthune continua ses fonctions d'Envoyé extraordinaire en Pologne avec toute la prudence possible, & en soutint dignement le caractére jusqu'en 1691, qu'il fut envoyé par sa Majesté son Ambassadeur en Suéde, où il mourut le quatriéme octobre 1692. Il épousa le onziéme décembre 1668, *Marie-Louïse* de la Grange d'Arquien, fille de *Henri* de la Grange, Marquis d'Arquien, depuis Chevalier des Ordres du Roi, & Cardinal de la Sainte l'Eglise, & sœur de *Marie-Casimire* de la Grange d'Arquien, Reine de Pologne, dont il a eu 1. *Louis* Marquis de Béthune, Mestre de camp de cavalerie, tué à la bataille de Hochstet en août 1704; 2. LOUÏS-MARIE-VICTOIRE, Comte de Béthune, qui suit; 3. *Marie-Catherine* de Béthune, mariée 1. le 22 mai 1690, à *N.* Kleski, Prince de Radzivil, Grand-Maréchal de Lithuanie, neveu du Roi Jean Sobieski: 2. en 1692, à *N.* Sapiéha, Grand-Général du même Duché; & 4. *Jeanne Marie* de Béthune, mariée le sixiéme février 1693, à *Jean* Comte de Jablonowski, Grand-Enseigne de la Couronne de Pologne, Palatin de Volhinie, fils aîné du Comte de Jablonowski, Castelan de Cracovie, & Grand-Général de cette même Couronne.

XV. LOUÏS-MARIE-VICTOIRE, Comte de Béthune, Mestre de camp de cavalerie de son nom, Brigadier des armées du Roi, épousa 1. en mars 1708, *Henriette* d'Harcourt-Beuvron, fille de *François* Marquis de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Angélique* Fabert, sa seconde femme, morte le sixiéme août 1714, âgée de trente-trois ans, dont il est venu des enfans: 2. *Marie-Françoise* fille de *François-Bernard* Porier, Duc de Gêvres, &c. & de *Marie-Magdelaine-Louise-Geneviéve* de Seigliéres de Boisfranc, dont il a aussi des enfans.

BRANCHE DE CHAROST.

XIII. Loüis de Béthune, Comte, puis Duc de Charost, Chevalier des Ordres du Roi, &c. quatriéme fils de PHILIPPE de Béthune, Comte de Selles, & de *Catherine* le Bouteiller, né le cinquiéme février 1605, fit ses premiéres armes en Hollande, & à son retour en France, il fut Mestre de camp du régiment de Picardie, dont il exerça la charge aux siéges de la Rochelle, de Privas, de Pignerol & de Saluces, au combat de Veillanes, & à l'attaque du Pont de Carignan en 1628, 1629, 1630 & 1631. Ensuite il eut la charge de Capitaine des Gardes du Corps du Roi, & le Gouvernement de Calais. Il servit comme Maréchal de camp à la prise de Chauvancy, & au combat d'Yvoi en 1631, à conduire le grand convoi à Aire en 1641, au siége de Perpignan en 1642, & en diverses occasions considérables. Sa Majesté, qu'il suivit en Flandre en la campagne de 1667, lui avoit donné le Collier de ses Ordres en 1661, le fit Duc de Charost en 1672, après qu'il se fut défait de la charge de Capitaine des Gardes, & il mourut le 20 mars 1681, dans sa soixante-dix septiéme année. Il avoit épousé en 1693, *Marie* Lescalopier, fille de *Jean*, Président au Parlement de Paris, & de *Marthe* Gobelin, morte en 1687, de laquelle il eut 1. ARMAND Duc de Charost, qui suit; & 2. *Louise-Anne*, mariée le 19 avril 1665, à *Alexandre* de Melun, Prince d'Epinoi, Chevalier du Saint-Esprit, & morte d'une fausse couche à Epinoi le 14 septembre 1666.

XIV. ARMAND de Béthune, Marquis, puis Duc de Béthune-Charost, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Picardie, Boulenois & Païs reconquis, Gouverneur particulier de la ville de Calais, a été Capitaine des Gardes du Corps, en survivance de son pére, dont il se démit en 1672, entre les mains du Roi, qui accorda en même tems à son pére des lettres d'érection du Comté de Charost en Duché-pairie, sous le nom de Béthune-Charost, lesquelles ne furent verifiées au Parlement que le neuviéme août 1690. Il mourut le premier avril 1717. Il épousa le 22 février 1657, *Marie* Foucquet, fille unique de *Nicolas* Foucquet, Vicomte de Melun & de Vaux, Ministre d'Etat, Procureur général au Parlement & Surintendant des Finances, & de *Louise* Fourché, Dame de Quehillac, sa premiére femme, morte le 14 avril 1716, en sa 76 année, dont il a eu 1. *Nicolas* de Béthune, né le 22 août 1660, Docteur en Théologie, Abbé de Treport, mort le 21 septembre 1699, âgé de 39 ans; 2. *N.* né en 1661, mort en 1664; 3. ARMAND qui suit; 4. *Marie-Hippolyte*, née en 1664, Religieuse Carmélite à Paris; 5. *Marie-Armande*, née en 1668, Religieuse aux Filles sainte-Marie de Paris; 6. *Marie-Anne*, née en 1670, morte en 1681; 7. *Louis-Basile*, Chevalier de Malthe, Capitaine de vaisseau, né en 1674; 8. *N.* morte jeune.

XV. ARMAND de Béthune II. du nom, Duc de Charost, Baron d'Ancenis, &c. Lieutenant-Général des armées du Roi en 1702, & Capitaine des Gardes du Corps du Roi en août 1711, fut nommé Gouverneur du Roi le 13 août 1722, & assista en cette qualité à la cérémonie de son sacre le 25 octobre de la même année. Il épousa 1. le 28 octobre 1680, *Louïse-Marie-Thérése* de Melun, sa cousine germaine, fille unique d'*Alexandre Guillaume* Prince d'Epinoi, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Louïse Anne* de Béthune, sa premiére femme, morte le 31 octobre 1683: 2. le 27 mars 1692, *Catherine* de Lamet, fille d'*Augustin* Marquis de Baule & de Blancfossé, Gouverneur de Dourlens, & de *Magdelaine* Gillot, morte le 12 novembre 1712, âgée de 51 ans. Du premier lit sortirent, 1. *Louïs-Joseph* de Béthune, Marquis de Charost, né le 15 juillet 1681, Brigadier des armées du Roi en 1708, & qui fut tué à la bataille de Malplaqué le onziéme septembre 1709, laissant de *Marie* Brûlart, fille de *Nicolas* Marquis de la Borde, premier Président au Parlement de Dijon, & de *Marie* Bouthillier, sa seconde femme, qu'il avoit épouséé le 18 décembre 1704, une fille unique, nommée *Marie-Thérése* de Béthune, née le septiéme septembre 1709, quatre jours avant la mort de son pére, morte jeune; & 2. PAUL-FRANÇOIS de Béthune, qui suit. Du second lit vint 3. *Michel-François* de Béthune, Comte de Charost, né le 29 octobre 1695, mort de la petite vérole le 26 juillet 1711, en sa seiziéme année.

XVI. PAUL-FRANÇOIS de Béthune, Marquis de Charost & d'Ancenis, puis Duc de Charost, Pair de France sur la démission de son pére, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, né le deuxiéme août 1682, Maréchal de camp, & d'armées, a servi en Flandre en 1708, & fut fait prisonnier à la journée d'Oudenarde en 1709. Il a épousé le troisiéme avril 1709, *N.* Gorge d'Entraigues, fille de *Pierre* Gorge, Seigneur d'Entraigues, Sécretaire du Roi, & Conseiller au Parlement de Metz, & de *Julie* d'Etampes-Valencey, sa seconde femme, dont est venu *Armand-Louïs* Comte de Charost. * Outre les Historiens des Païs-Bas, *voyez* Du-Chêne, *Histoire de la Maison de Béthune*. Godéfroy & le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Dupleix, *en Henri IV*.

BETHZACHERA, ville de Palestine dans la Tribu de Juda, où se donna ce grand combat entre Judas *Machabée* & Antiochus *Eupator*. * I. *Machab. ch.* 6. *v.* 32.

BETHZETH, ville de la Tribu de Juda, prise par Bacchidès, qui fit égorger tous ceux qui tombérent en sa puissance, & jetter leurs corps dans un puits, l'an du monde 3874. avant Jesus-Christ 161. * I. *Machab. ch.* 7. *v.* 19.

BETHZIMOTH. *Voyez* BETHJÉSIMOTH.

BETIQUE. *Voyez* BÆTIQUE.

BETIS, BÆTIS ou BATIS, ou BABEMESES, selon Joséphe, Gouverneur de Gaza pour Darius, défendit avec peu de gens cette place contre Alexandre *le Grand*. Ce Prince y fut blessé dans une sortie d'un coup de fléche qui lui perça le harnois, & lui entra dans l'épaule. Bétis le croyant mort, rentra dans la ville comme victorieux & triomphant; mais dans un second

assaut que les Grecs donnérent, il fut blessé de plusieurs coups; & abandonné des siens. Il ne laissa pas de combattre vaillamment, jusqu'à ce qu'étant enveloppé de tous côtez, il fut pris & mené à Alexandre, qui lui fit souffrir un rude supplice; car ce Prince commençant à changer de mœurs avec sa fortune, & oubliant l'humanité, lui fit passer des courroyes à travers les talons, comme il respiroit encore; & l'ayant fait attacher à un chariot, il fut traîné par des chevaux autour de la ville, le Roi faisant gloire, dit Quinte-Curce, de suivre en cela l'exemple d'Achille, dont il se disoit descendu. Cette exécution arriva la premiére année de la CXII. Olympiade, & 332 ans avant Jesus-Christ. * Quinte-Curce, *l. 4. ch. 6.*

BE'TISAC (Jean) principal Conseiller & Ministre des violences de Jean Duc de Berri, fut brûlé vif pour un crime contre nature; & ce fut un feu de joye pour les peuples qu'il avoit horriblement tourmentez. * Mézeray, *au régne de Charles VI.*

BE'TISI, *Betisiacum*, petite ville de France dans la province de l'isle de France, au Comté de Senlis, & au pié d'une côte sur l'Ottenette, près de la riviére d'Oise, à trois lieues de Compiégne.

BETLEY, bourg du quartier du Comté de Strafford, qu'on appelle *Pyrebill*, en Angleterre. * *Diction. Anglois.*

BETLIS, ville de l'Arménie ou Turcomanie, à dix journées de Diarbékir, appartient à un Bey ou Prince du païs, qui est fort puissant; parce qu'il ne reconnoit ni le Grand-Seigneur, ni le Roi de Perse, au lieu que la plupart des autres Beys relévent de l'un ou de l'autre. Ces deux puissances ont intérêt de se ménager avec lui, parce qu'il peut empêcher le passage à ceux qui prennent la route d'Alep à Tauris, ou de Tauris à Alep; car les détroits des montagnes sont très faciles à garder, & dix hommes les défendroient contre mille. En approchant de Betlis, lorsqu'on vient d'Alep, on marche un jour entier entre de hautes montagnes escarpées, qui continuent encore deux lieues au delà, & l'on a de côté & d'autre les torrens & la montagne, le chemin étant taillé dans le roc en beaucoup d'endroits; de sorte qu'il faut que le chameau ou la mule y passe tres-juste pour ne pas tomber dans l'eau. La ville est entre deux montagnes, qui ne sont éloignées l'une de l'autre que de la portée du canon, & le château est sur une butte également distante des deux montagnes, & environ de la hauteur de la butte de Montmartre qui est proche de Paris. Elle est à peu près en forme de pain de sucre, & si escarpée de tous côtez, qu'on n'y peut monter qu'en tournoyant. Le haut est comme une plate-forme, où est bâti le château. Le Bey ou Prince de ce païs-là peut mettre sur pié vint ou vint-cinq mille chevaux, & quantité de tres bonne infanterie, composée de Bergers, qui sont toûjours prêts à marcher au premier commandement. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

BETMERSDORFF, *Betmersdorfium*, bourg du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Il est dans la Principauté d'Halberstadt, aux confins du Duché de Magdebourg sur la riviére de Selke, à quatre lieues de la ville d'Halberstadt du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BE'TON (David) Cardinal du titre de saint Etienne, Evêque de Mirepoix, puis Archevêque de Saint-André en Ecosse, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit fils du Baron de Balfour, de la famille des Bétons, qui est des plus nobles en Ecosse, & fit ses études à Paris. Le Roi Jacques V. l'envoya l'an 1534. Ambassadeur auprès du Roi François I. qui le nomma à l'Evêché de Mirepoix, & le fit nommer Cardinal par le Pape Paul III. en 1538. Béton fut depuis Légat en Ecosse, où il succéda à son oncle Jacques Béton Chancelier, sur le Siége Archiépiscopal de Saint-André. Il s'opposa avec zéle à la Réformation & fit brûler George Stocard ou Wischert, parce qu'il professoit la doctrine de Luther, & qu'il le regardoit comme Chef des Schismatiques. Son ardeur pour la défense de la Foi de l'Eglise Romaine, où ses différents avec le Comte de Leslé, furent cause de sa mort. Il fut assassiné un matin en sortant du lit l'an 1546, & son corps fut pendu avec ses habits de Cardinal, à la croisée d'une fenêtre de son palais. * Leslé Evêque, *l. 9. & 10. Hist. d'Ecosse.* Dempster, *Martyrol. d'Ecosse.* Paul Jove. Buchanan & Sponde, *Annal. Gall. Christ. tome 2.* Aubery.

BE'TONIE, *Betonia*, petite ville de la Turquie en Europe, est dans la Zaconie en Morée, à cinq ou six lieues de Malvasia, du côté du couchant.

BE'TONIM, ville de la Tribu de Gad. * *Josué, ch. 13. v. 36.*

BE'TRANION. *Voyez* VE'TRANION.

* BET-RAPHA, fils d'Esçton de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 4. v. 12.*

BÉTRUCIUS ou BERTUCCIUS. *Voyez* BERTRATIUS.

BÉTRUCIUS ou BERTRUCCIUS (François) Religieux de l'Ordre des Minimes, fut fort versé dans la Théologie, illustre par sa piété, & distingué par la prédication, au rapport de François Lanovius. On a de lui quelques Traitez en Latin, *De la Créature surnaturelle; De la Conception de la Vierge Marie.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BETSAI. *Voyez* BATSAI.

BETSAIDA, Piscine. *Cherchez* PISCINE PROBATIQUE & BETHSAIDE.

BETSALE'EL. *Voyez* BE'SE'LE'EL.

BETSBURGIUS (Gilles) Jurisconsulte Flamand, a écrit *de Usura centesima, besse, triente, &c.* Il a fait aussi un Ecrit, où il examine si les Jurisconsultes peuvent entendre & expliquer le Droit Civil sans le secours de l'éloquence. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BETSCHAW, ville du Royaume de Bohéme dans le Cercle ou dans la Préfecture d'Elnbogen, sur la riviére de Tépla au sud-est d'Elnbogen, dont elle est éloignée de quatre ou cinq lieues.

BETSELINGEN. *Voyez* BETZELINGEN.

BETSER. *Voyez* BOZOR.

BETSKO, petite ville avec un château dans le Comté de Trenschin qui fait partie de la Haute Hongrie, au sud-est de Trenschin dont elle n'est pas éloignée. Elle est située sur la riviére de Waag. En 1708, Ragotsky se rendit maître de cette place par assaut, la pilla, & la brûla, mais il ne put prendre le château à cause de la vigoureuse résistance de celui qui y commandoit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BE'TTINI (Mario) Jésuite Italien de Bologne, entra dans la Compagnie l'an 1595, âgé de 17 ans. Il enseigna pendant dix ans la Morale & les Mathématiquues dans l'Université de Parme, & mourut à Bologne le septiéme novembre 1657. On a de lui plusieurs Ouvrages, *Rubenus, Hilaro-Tragœdia pastoralis*, à Parme 1614, *in 4*: piéce qui fut représentée dans les principales villes d'Italie, traduite en plusieurs Langues, & commentée par Denys Ronsiert, imprimée aussi à Bologne & à Lyon; *Clodovæus seu Ludovicus; Tragicum Sylviludium*, imprimé plusieurs fois en Italie & en France, en Italien & en François; *Lycæum è moralibus, politicis & poeticis*, à Venise *in 4.* 1626, en prose, duquel Ouvrage la seconde partie contient une varieté singuliére de Poësies, & est intitulée, *Eutrapelarum seu Urbanitatum Poëticarum libri quatuor*, à Venise, 1620. Son grand Ouvrage sont ses *Apiaria Philosophiæ Mathematicæ*, en 2 volumes *in folio*, à Bologne 1642, & 1645. Il a encore donné *Ærarium Philosophiæ Mathematicæ*, en trois tomes *in 4.* à Bologne en 1648.

BETTONA & BITTONA, bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie, dans l'Ombrie, près de la riviére de Topino, entre la ville de Spolette & celle de Perugia ou Pérouse. C'étoit autrefois une ville Episcopale. * Maty, *Dict. Geogr.*

BETTUS (Jean) a laissé un Traité de la nature & de l'origine du sang, publié à Londres en 1669, *in 8*, & il y a joint l'Histoire de Thomas Parré Anglois, âgé de 152 ans & neuf mois. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BE'TULE'E, dit aussi BE'TULEIUS, & vulgairement BIRCK (Sixte) Allemand, né l'an 1500, à Memmingen, dans la Souabe, étudia à Bâle, fit un grand progrès dans les Belles Lettres & dans la Philosophie, qu'il enseigna avec applaudissement, & fut Principal du Collége d'Ausbourg, qu'il gouverna pendant seize ans avec beaucoup de réputation. Il avoit beaucoup de goût & de disposition pour la Poesie. Les Comédies de *Susanne*, de *Judith* & de *Joseph*, qu'il a composées, en sont une preuve. Depuis, les Habitans d'Ausbourg l'appellérent chez eux, & il y mourut le 19 juin 1554, âgé de 54 ans, trois mois & 26 jours. Betulée avoit formé d'excellens Ecoliers, & entre autres Wolfgang Musculus, & Guillaume Xylander qui parle tres-avantageusement de lui. Il a composé divers Ouvrages, *Symphonia in Novum Testamentum Græcum; Annotationes & Collationes in carmina Sibyllina & in Lactantium; Commentarii in libros Ciceronis de Officiis, &c.* * Pantaleon, *lib. 3. Prosopogr.* Crusius, *in Annal. l. 2. partie* 3. Melchior Adam, *in Vit. Philos. Germ.* De Thou, *Hist. l.* 3. Xylander, &c.

BE'TULE'E ou BETULEIUS. (Sigismond) *Voyez* BIRCK.

BE'TUWE ou BE'TAU, la partie du Duché de Gueldre, qui est bornée par le Wahal & le Rhin, depuis le Fort de Schenk, jusques aux environs de Thiel & de Buuren. Elle se divise en Haut & Bas. On croit qu'elle retient le nom des anciens Bataves qui avoient leur habitation dans ce païs.

BETYLIA, pierres consacrées par l'onction, & qui étoient fort révérees chez les anciens Phéniciens & Cananéens. Sanchoniathon avance que le Dieu *Cœlus* avoit inventé & trouvé les *pierres ointes* qu'on appelloit *Betylia*. Les Phéniciens avoient un grand respect pour la pierre sur laquelle Jacob dormit en s'en allant en Chaldée, & les Juifs disent que les Cananéens en firent une idole. M. Jurieu entre d'autant plus aisement dans cette pensée qu'il est certain, *dit-il*, qu'à l'imitation de Jacob, ils joignirent dans la suite des pierres consacrées à leurs Dieux, lesquelles ils nommérent *Betylia*, du nom de Bethel, où Jacob avoit oint cette premiére pierre. Photius rapporte de Damascius, *que près d'Heliopolis, ville de Syrie proche du mont Liban, Asclepiade monta sur le Liban & y vit plusieurs de ces pierres, qu'on appelle Betylia ou Betylion, dont on dit des merveilles étranges.* L'une de ces merveilles que l'on racontoit de ces pierres, c'est que quelquefois elles s'élevoient en l'air. Aussi Damascius au rapport de Photius dit qu'il avoit *vu l'une de ces pierres se mouvant en l'air.* Philo Biblius ayant ouï parler de ces merveilles, a jugé que ces pierres ointes, étoient des pierres vivantes. Et au lieu que Sanchoniathon avoit dit, *& le Dieu Cœlus inventa ces pierres ointes, qu'on appella Betylia*, Philo Biblius son traducteur dit, *& le Ciel inventa par un art extraordinaire ces pierres animées qu'on appelle Betylia.* M. Bochart soupçonne que ce changement vient de ce que Sanchoniathon avoit écrit נשפים *Neshaphim, ointes*, & que Philo Biblius a lu נפשים *Nephashim, les ames.* * Jurieu, *Hist. des Dogmes & des Cultes, &c. part. 4. ch. 5.* qui a tiré tout ceci de Bochart, où il y a encore plusieurs remarques sur ces pierres nommées *Betylia*, & entre autres que la pierre que Saturne dévora à la place de Jupiter étoit nommée *Bétyle*, suivant le rapport d'*Hésychius.*

* BETZELINGEN, *Betzelinga*, petite ville, assez forte de Suisse dans le Canton d'Uri, à demi-lieue du bourg d'Altorf. C'est le lieu où les Habitans du Canton s'assemblent pour élire leurs Magistrats & pour régler les affaires générales. * Bourgon, *Géogr. Histor.*

BEV. BEU.

BÉVAGNA, *Bevania*, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Duché de Spoléte, situé entre les villes d'Assise & de Todi, dans une vallée fort fertile & fort agréable, sur la riviére de Topino. Ses Habitans sont appellez *les Benevati.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BEUCER, Ministre Protestant. *Cherchez* BUCER.

BEUCHET. *Voyez* BE'HUCHET.

BEUCHLINGEN. *Voyez* BEICHLINGEN.

BEUCLIF, Théologien Anglois. *Voyez* ALAIN.

primer, en 1683, un Recueil de tous les Ecrits de Médecine qui avoient été mis au jour depuis l'an 1650, jusqu'à l'année marquée cy-devant. C'est proprement une augmentation d'un gros recueil des Ecrits de Médecine, selon l'ordre alphabétique des Auteurs, fait par VANDER LINDEN, d'Enchuysen, Médecin en Hollande, mort en 1664. La derniére édition de cet Ouvrage de Vander Linden, qui parut en 1662, est plus ample & plus correcte que les précédentes; mais il faut pour bien faire, joindre à cet Ouvrage, aussi bien qu'à celui de Beughem, le livre de l'Introduction universelle à la Médecine de Voglerus, qui a découvert plusieurs fautes de Vander Linden. * Voglerus, *Introd. Univ. c.* 8. *p.* 42. Witte, *Theolog. Memor. præfat. p.* 21. *Journal des Savans du* 8. *avril* 1680. *p.* 105. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Historiques, tome* 2. *partie* 1. de l'édit. d'Amsterdam, *n.* 203. *p.* 206. & 207.

BEUIL. *Cherchez* BEUIL.

* BÉVILAQUA (Boniface) Cardinal, étoit fils d'Antoine Bévilaqua, Comte de Monasterna, & naquit à Ferrare l'an 1571. Il fit ses études à Padoue, où il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canon. Sous le Pape Grégoire XIII, il vint à la Cour de Rome, où il fut fait Camérier; mais en 1598, Clément VIII. le créa Patriarche titulaire de Constantinople, & le fit la même année Cardinal. Ensuite il fut envoyé Légat en Ombrie & devint en 1601, Evêque de Cerva. Le Pape l'adopta avec ses deux fréres Antoine & Alphonse, & leur permit de porter les armes de la famille d'Aldobrandini. Grégoire XV, à l'exaltation duquel il avoit beaucoup contribué, le fit Duc de Tornano. Il mourut à Rome le 28 mars de l'an 1627. Il fut toujours attaché au parti de la France de laquelle il étoit Pensionnaire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BEUKELSZ. *Voyez* BUCKELD.

BEUKHORST. *Voyez* BOUKHORST.

BEULAN, Prêtre Anglois, qui vivoit vers l'an 600, du tems de saint Grégoire *le Grand*, composa un Traité de l'Origine des Saxons d'Angleterre, sous le titre, *de Genealogiis Gentium*. * Pitseus, *de Script. Britan.*

BEULAN (Samuel) fils ou neveu du précédent, qui vivoit en 650, a composé divers Ouvrages, *Annotationes in Nonnium*; *De Gestis Regis Arthuri*; *Historia itineraria*. * Pitseus, *de Script. Britan.* Vossius, *de Hist. Latinis*, *l.* 2. *c.* 21.

BEURAY ou BEUREET. *Cherchez* BEUVRAY.

BEUREET. *Voyez* BEUVRAY.

BEUREN. *Voyez* BEYERN.

BEUREN, ville de Suisse. *Voyez* BUREN.

BEURLIN (Jacques) Allemand, natif de Darmstadt, Prévôt & Chancelier de l'Université de Tubingue, naquit en 1520. Il étudia en Théologie, & se rendit tres-habile dans la controverse. Le Duc de Wirtemberg l'envoya au Concile de Trente avec Brentius, & quelques autres Protestans. Depuis, ayant été appellé à Tubingue, il y enseigna avec réputation, & fut nommé Prévôt & Chancelier de l'Université. En 1561, ayant eu ordre de se trouver au Colloque de Poissi, il mourut à Paris le 28 octobre âgé de 41 ans. Il avoit écrit un Traité de l'Incarnation; des Commentaires sur les Epîtres de saint Jean, &c. * Pantaléon, *lib.* 3. *Prosopogr.* Crusius, *in Annal.* De Thou, *Hist. liv.* 28. Melchior Adam, *in Vit. Germ. Theol. &c.*

BEURRE, la Tour de Beurre: c'est ainsi que l'on nomme une Tour fort haute de la cathédrale de Rouen en Normandie, où est suspendue, à ce que disent ceux du païs, la plus grosse cloche qu'il y ait en France: cette cloche pése quarante mille livres, ainsi que les vers que l'on lit dessus le font connoître.

Je suis nommée George d'Amboise,
Qui plus de trente-six mille poise;
Et si qui bien me poisera,
Quarante mille y trouvera.

Ce George étoit Archevêque de Rouen en 1500, lequel voyant que l'huile manquoit entiérement dans son diocése pendant le carême, permit l'usage du beurre, à condition que chaque diocésain payeroit six deniers tournois. De l'argent qui provint de cette petite taxe ecclésiastique, on en fit une somme suffisante pour bâtir cette belle tour à qui le surnom de *Beurre* est toûjours resté depuis. * Franc. Zweert, *in Notis in Hieronymum Magium de Tintinnabulis*, *cap.* 20.

* BEURS (Guillaume) homme de basse extraction, se fit une belle réputation par son habileté dans la Peinture. Il s'appliqua d'abord aux païsages suivant les préceptes de son Maître Guillaume de Drillenburg. Il s'adonna ensuite aux portraits, & il y réüssit si heureusement que s'il avoit pu s'empêcher d'aller grenouiller dans les cabarets, il auroit poussé loin sa fortune. La pauvreté l'obligea à se retirer à Groll où il s'occupa à peindre des fleurs & à enseigner le dessein aux jeunes gens, à l'usage desquels il composa un livre dans lequel il traitte du mêlange des couleurs à huile: mais cet Ouvrage est peu de chose. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, *partie* 1.

BEUSÉVILLE ou BEUSEVILLE-AU-PLAIN, village ou bourg de France dans la Basse Normandie, au diocése de Coutances au nord-nord-est de Coutances, dont il est éloigné de neuf à dix lieues.

* BEUSEVILLE, village ou bourg de France dans la Normandie, au diocése de Lisieux, au nord-nord-est de Lisieux dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

BEUSSON (Martin de) François de nation, & Bourgeois de Bâle, étant sur le chemin de Lucerne, & tenant des discours impies contre l'invocation de la sainte Vierge, fut accusé devant le Magistrat de Zurzach par ceux qui l'écoutoient, puis brûlé l'an 1608. * Buchole, *en la Chronique.*

* BEUST, noble famille de Saxe originaire de la Marche. On dit qu'en 1379, quatre de cette famille, qui étoient Officiers au service de l'Empereur, perdirent la vie dans la campagne de Baviére. HENRI de Beust fut ayeul d'ACHIM qui fut pere de GASPARD, de MELCHIOR, de HENRI qui fut tué à la bataille de Sivershausen en 1553, & de JOACHIM qui suit.

* BEUST (Joachim) fils d'Achim, naquit à Möckern le 19 avril de l'an 1522. Il y fit ses premiéres études, & fut envoyé à Leipsic en 1539. En 1544, il voyagea en Italie, & reçut à Bologne la dignité de Docteur. Deux ans après il devint Conseiller de Maurice Electeur de Saxe, & ensuite Professeur à Wittenberg. En 1553, l'Electeur Auguste le fit son Conseiller; & en 1563, il eut le même caractére auprès des Princes d'Anhalt, Joachim, Ernest & Bernard. En 1586, il fut honoré du même emploi par l'Electeur Christian, qui en 1591, le fit Gouverneur des Princes ses fils. En 1580, il devint Conseiller du Consistoire de Dresde; il assista deux ans après au Colloque ou à la Conférence de Quedlimburg par ordre de l'Electeur, & fit avec d'autres Théologiens & des Seigneurs Séculiers la visite générale des églises & des écoles de Saxe. Il mourut le quatriéme févr. de l'année 1597, dans sa Seigneurie de Planitz près de Zwickaw. On a de lui, *Christiadum Libellus*; *Enarratio Evangeliorum & Epistolarum*; *Enchiridion de Arte bene moriendi*; *de Simonia*; *Lectura in Tit. de Jurejurando*; *De Jure connubiorum & dotium*; *Oratio de dignitate Legum & Jctorum*, *&c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BEUTHEN, petite ville de la Basse Silésie, & dans le Duché de Glogau, avec un château ancien sur l'Oder, au nord-ouest de Glogaw.

* BEUTHEN, petite ville de la Haute Silésie dans le Duché d'Oppelen. Elle est sur les frontiéres de Pologne au sud-est d'Oppelen dont elle est éloignée d'environ quinze ou seize lieues.

BEUTHER ou BEUTHÉRE (Michel) natif de Carlsbourg, ville du Duché de Brémen, dans la Basse Saxe en Allemagne, étoit fils de *Michel* Beuthére, Gouverneur de Carlsbourg, & a excellé dans les Lettres Humaines, dans la Philosophie, & dans la Théologie. Après avoir fait plusieurs voyages pour communiquer avec les Savans, & avoir été employé pour des négociations importantes auprès de l'Empereur Charles-Quint, il s'établit à Strasbourg, où il expliqua publiquement l'Histoire & la Chronologie. Il composa plusieurs Ouvrages sur cette matiére, sur le Droit, sur la Philosophie, sur les Mathématiques & sur la Théologie & mourut en 1587, âgé de 65 ans. On remarque qu'il se ressouvenoit des airs que les servantes chantoient pour le divertir pendant qu'il étoit au berceau. * Melchior Adam, *Vitæ German. Philos.*

BEUTRICH (Pierre) Allemand, natif de Montbéliard, dans le Duché de Wirtemberg, étudia dans son païs la Grammaire & la Philosophie, & vint ensuite apprendre le Droit en France dans l'Université de Valence en Dauphiné. Frédéric III. Electeur Palatin, le choisit pour être son Conseiller ordinaire; & lorsque ce Prince envoya, en 1568, son fils Jean Casimir en France, pour y mener des troupes auxiliaires aux Protestans, Beutrich eut ordre de le suivre. Il fit encore un voyage en ce Royaume; & dans la suite il commanda, vers l'an 1584, d'autres troupes qu'on envoya dans l'Archevêché de Cologne, pour y favoriser les desseins de Gebhard Truchses, Archevêque de cette ville. Ce Prélat ayant épousé Agnès de Mansfeld, vouloit établir dans son diocése la Religion des Protestans, qui lui permettoit d'être Evêque & marié. Beutrich prit quelques bourgs dans cet Etat; mais il fut contraint de reprendre le chemin de son païs, où il mourut le 12 février de l'année 1587. Il étoit docte & éloquent, & aimoit beaucoup les Lettres, & ceux qui en faisoient profession. On dit qu'il avoit pour devise ces mots, *Arte*, *Sorte*, *Marte*. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.* De Thou. Strada, &c.

BEUVE (Jacques de Sainte-) Docteur & Professeur Royal. *Cherchez* SAINTE-BEUVE.

* BEUVERON, bourg de France en Normandie dans l'Evêché de Lisieux à l'ouest de Lisieux, tirant vers le nord, à environ cinq lieues de distance.

* BEUVERON, riviére de France, prend sa source dans le nord du Berry, coule à peu près de l'est à l'ouest, arrose dans son cours la Ferte-Aurain & Herbault, & se rend dans la Loire, deux lieues au dessous de Blois.

* BEUVERONE, petite riviére de France dans la Brie qui fait partie de la Champagne, prend sa source vers les confins de l'Isle de France entre Moussy-le-Neuf & Moussy-le-Vieux, coule à peu pres du nord-nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans la Marne au dessus d'Anet, entre Meaux & Lagny en Brie.

BEUVES, bâtard de la Maison de Bourgogne. *Voyez* BOURGOGNE.

* BEUVILLE, village de Lorraine, est à l'est de Verdun dont il est éloigné de cinq à six lieues. *Voyez* aussi CONFLANS EN JARNISI.

BEUVRAY, BEURAY ou BEUREET, *Bevraium*, bourg du territoire d'Autun, qu'on croit être l'ancienne *Bibracte*, dont César fait mention *au liv.* 7. *de ses Commentaires*, comme d'un lieu où il faisoit souvent hyverner ses troupes, & où il tint une assemblée des Députez de toute la Gaule. C'étoit en ce temslà un lieu célébre & des plus considérables du païs, & il l'appelle de son nom *Julia*. * *Voyez* Adrien de Valois, au mot *Augustodunum Æduorum*, qui est la ville d'Autun.

BEUVRON, bourg & riviére. *Voyez* BEUVERON.

BEUVRON, famille illustre de Normandie. *Voyez* HARCOURT.

BEUX, *Beuxum*, village proche de Seignelay en Bourgogne, où s'établit d'abord le célébre Médecin nommé *Couaillier*, à qui l'on a donné le surnom de *Médecin de Beux*. C'est une chose surprenante, qu'un païsan élevé à la campagne, ait pu aquérir par luimême une connoissance si particuliére de toutes sortes de maladies par les urines, & de leurs remédes, sans avoir étudié la Médecine dans les écoles, ni dans les livres. Il n'étoit pourtant pas si habile

 qu'on

Curateur de l'Académie qui eſt à Leide, l'an 1673. C'eſt une Charge qui ne ſe donne ordinairement, qu'à ceux qui ont ſervi la Patrie dans de grands Emplois. Lors qu'il crut jouïr du repos, qu'il cherchoit depuis longtems, il ſe vit plongé dans la plus pénible de toutes les Négociations. On le ſollicita ſi inſtamment d'aller à Nimégue comme Ambaſſadeur Plénipotentiaire de la République, pour la Paix générale, qu'après s'être excuſé plus d'une fois, il ne put refuſer cette importante & laborieuſe commiſſion. On ne ſauroit dire les obſtacles, qu'il lui falut vaincre. Une adreſſe & une expérience moins conſommée que la ſienne, n'en ſeroient jamais venues à bout; car, excepté les Ambaſſadeurs de France, preſque tous les autres] travailloient incomparablement plus à éloigner le Traité de Paix qu'à l'avancer. Néanmoins, depuis la priſe de Gand, il ſembloit que la Paix étoit devenue, pour le moins, un mal néceſſaire à la Hollande; & les Peuples comprenoient ſi bien les ſuites funeſtes, que la priſe de cette place pouvoit avoir, qu'ils ſouhaitoient ardemment la fin de la Guerre. Mr. de Béverningk eut ordre d'aller trouver le Roi de France à ſon Camp de Wetteren, & on ne douta plus, après la réception qui lui fut faite, que la Paix ne ſe conclût. Elle fut en effet ſignée le dixiéme d'août 1678, entre la France & la Hollande: après quoi Mr. de Béverningk ſervit efficacement de Médiateur pour faire conclurre celle de la France avec l'Eſpagne, le onziéme ſeptembre de la même annee. Il conclut un Traité de Paix & de Commerce entre la Suéde & les Etats Généraux le 12 octobre 1679. Ce fut après tant de glorieuſes & tant d'heureuſes négociations, qu'il goûta enfin la vie tranquille, qu'il avoit tant ſouhaitée. Il ſe retira dans une belle Seigneurie, qu'il avoit à une petite lieue de Leide, où il s'occupa principalement à la culture de toutes ſortes de plantes, qu'il faiſoit venir de tous les endroits du Monde. Mais cette agréable & innocente occupation, ſi ſemblable à celle que de grands Princes ont fait ſuccéder aux triomphes & au gouvernement de l'Etat, ne l'empêchoit point de travailler pour la République des Lettres. Il rempliſſoit avec beaucoup de vigilance ſa fonction de Curateur de l'Académie. Il ſentit les commencemens de ſa derniére maladie, peu après avoir paſſé une matinée à voir les Manuſcrits de la fameuſe Bibliothéque d'*Iſaac Voſſius*, qui avoit été achetée depuis peu pour l'Univerſité de Hollande fondée à Leide. Il ne fut pas plutôt remonté dans ſon Caroſſe, qu'il friſſonna. Ce furent les commencemens d'une fiévre, qui devint plus forte de jour en jour, & qui l'emporta le 30 d'octobre 1690, à l'âge de 76 ans. Son Epouſe Dame *Jeanne le Gillon*, originaire d'une Famille noble de Picardie, lui a ſurvécu. Il n'en eut jamais d'enfans, de ſorte que, comme il étoit fils unique, il ne reſte perſonne qui porte ſon nom en Hollande. Il fut enterré à Tergou, dans une Chapelle de marbre, qu'il avoit fait faire. Meſſieurs ſes Parens y ont fait graver ſon Epitaphe ſur une pierre de touche. C'eſt une fort belle Inſcription, qui contient en abbrégé une vie capable de remplir un juſte volume. Elle eſt en beau Latin, & de la compoſition du célébre M. Grævius: ce qui nous fait croire que nous ferons plaiſir aux Lecteurs de leur en faire part.

Perilluſtris. ac. Generoſus Vir.
Hieronymus van Beverningk.
Theilingæ Toparcha.
Senator. Judex. Conſul. Gaudanus.
In Conſeſſu. Præpot. Ord. Gen. Aſſeſſor.
Idem. aliquoties. extra. ordin.
Communi. Belgiæ. Fœd. Ærario. Præfectus.
Lycei. Batavorum. Curator.
In Hiſpan: & Fœd: Belg: Finibus. regundis.
Adjutor.
Legatus. Wilhelmo III. in exercitu. datus.
Weſtmonaſterium. Cliviam. II. Bredam.
Aquisgranum. Bruxellas. Madritum
Coloniam Agripp: Noviomagum.
Ad Gall. item. Regem.
Wetteræ Morinorum. Caſtra. habentem.
Cum. poteſtate. res. componendi. miſſus.
Ad Cæſarem. vero. deſignatus. orator.
Re. niſi. perfecta. numquam. reverſus.
De. maximi. præterea. momenti. rebus. Domi.
De. amicitiis. parandis.
Et Fœderibus. pangendis. foris.
A. Patria. Patribus. paſſim.
Feliciter. conſultus. &. adhibitus.
Natus. Goudæ. 25 april. MDCXIV.
Mortuus Theilingæ XXX. octob. MDCXC.
Satur. Honorum.
Hoc. Monumento. conditur.
Cum
Optima. vitæ. Fortunarumque. Socia
Joanna le Gillon
Nata. Amſt. XI maii. MDCXXXV
Mortua . . . .
ΘΑΝΑΤΩ ΠΑΝΤΕΣ ΟΦΕΙΛΟΜΕΘΑ.

Si Mr. de Béverningk avoit pris la peine de compoſer des Mémoires touchant ſes Ambaſſades, ce ſeroit un Livre le plus inſtructif & le plus curieux, que l'on ſauroit voir. Il a toujours réüſſi dans ſes Négociations. C'eſt une gloire, dont on ne trouve preſque point d'exemple parmi ceux qui ont eu tant d'affaires publiques à manier. Il étoit laborieux & adroit, & ne ſe rebutoit de rien. Les Ecrivains de France & ceux de Hollande s'accordent à lui donner de grands éloges. On peut voir en particulier ce qu'en ont dit, Mr. de *Wicquefort*, dans ſon *Traité de l'Ambaſſadeur*, *tome* 2. & Mr. de S. *Didier* dans ſon *Hiſtoire des Négociations de Nimégue*. Pour ce qui eſt de Mr. *Temple*, il fait paroître un peu de chagrin de la ſignature du Traité de Nimégue; mais il ne laiſſe pas d'avouer que Mr. de Béverningk appaiſa les murmures de ſes ennemis. Il auroit pu dire, que Meſſieurs d'Amſterdam lui écrivirent une lettre très-obligeante, pour le remercier de la concluſion de la Paix. Ils l'aſſurerent qu'ils avoient travaillé fortement auprès des Membres des Etats de Hollande, pour qu'il fût employé à cette négociation. Ils ſavoient bien, qu'il falloit un homme tel que lui, pour la faire réüſſir. Meſſ. les Magiſtrats de Tergou lui firent préſent en 1679, de deux Chenets d'argent, en conſidération du Traité de Nimégue, & pour d'autres ſervices importans rendus à l'Etat & à la ville. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BE'VE'ROVICIUS. *Voyez* **BE'VERWYCK** (Jean de)

BEVERUNGEN, *Beverunga*, petite ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne. Elle eſt dans l'Evêché de Paderborn, au confluent du Béver & du Wéſer, environ à huit lieues de la ville de Paderborn.

* **BE'VERWEERT,** ancienne Seigneurie dans la Province d'Utrecht entre les villages d'Odyk & de Werkhoven, ſur le vieux Rhin. Elle a appartenu à Maurice Prince d'Orange qui la donna à Louïs de Naſſau ſon fils naturel dans la maiſon duquel elle s'eſt juſques à préſent conſervée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BE'VERWYCK, *Beverovicus*, bon bourg des Provinces-Unies, ſitué dans la Nord-Hollande aux confins de la Hollande méridionale, entre Harlem & Alckmar, environ à trois lieues de celle-ci, & à deux de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BE'VERWYCK (Jean de) naquit à Dordrecht le 17 nov. 1594, de *Barthélemi de Beverwyck*, iſſu d'une famille illuſtre dans le païs, & de *Marie Véſal*, parente du fameux Médecin de ce nom. Il apprit les Langues Greque & Latine ſous Gérard Jean Voſſius, qui profeſſoit alors dans l'Ecole de Dordrecht. De là, il alla à l'Académie de Leide, ou il s'appliqua à la Médecine & aux Belles Lettres, & où il fut reçu Maitre ès Arts & Docteur en Médecine avec un applaudiſſement univerſel. Le déſir de ſe perfectionner dans la connoiſſance de la Médecine, lui fit quiter Leide après quatre années de ſejour, pour aller en France. Il y étudi[a] ſous les plus fameux Profeſſeurs qu'il y eût alors à Caen, à Pari[s] & à Montpellier. Il alla enſuite à Padoue, & il s'y fit recevoi[r] Docteur en Philoſophie & en Médecine. Il paſſa après cela à Bo[u]logne, où il s'appliqua à la pratique ſous les yeux de Fabrizio Bar[]tolotti, qu'il accompagna pendant quelque tems dans ſes viſites. De retour à Dordrecht, il y exerça la Médecine avec un tel ſuccès, qu'il fut fait Médecin de la ville, & Profeſſeur en Chirurgi[e] en 1625. En 1627, il entra dans la Magiſtrature; en 1628, il de[]vint Echevin; en 1631, Préſident de l'Amirauté; en 1633, Cura[]teur ou Adminiſtrateur de la Chambre des Orphelins; enfin, il f[ut] député à diverſes fois à l'Aſſemblée des Etats de Hollande & d[e] Weſt-Friſe de la part de la ville de Dordrecht. Il épouſa en pre[]miéres noces *Anne* de Duverden fille de Corneille de Duverden Echevin d'Utrecht & Grand Baillif d'Amersfoort, & de Jeanne [] Voort de la famille de Lokhorſt; mais elle mourut en 1624, ſa[ns] avoir eu des enfans. En ſecondes noces il ſe maria, le deuxiém[e] nov. 1626, avec *Elizabeth* de Bakker fille de Guillaume de Bakk[er] Echevin de Zierikzée & de Barbe Bax. Il en eut huit enfan[s] dont en 1677, il ne reſtoit qu'un fils appellé *Guillaume*, & deux f[il]les nommées *Anne* & *Marie*. Il mourut en 1647, & fut enter[ré] dans la chapelle de Ste Barbe dans la grande Egliſe de Dordrec[ht.] On mit ſur ſa tombe cette épitaphe

Lex hic medendi, ſanitatis regula,
Salus ſalutis civium, vitæ artifex,
Mortis fugator ſedulus, Victor ſuæ,
Scriptis ſuperſtes ipſe poſt mortem ſibi,
Dordrechti Apollo, & Æſculapius jacet.

Defuncto lubens mœrenſque poſuit

DANIEL HEINSIU[S]

Il a fait voir ſa capacité dans la diverſité des ſujets qu'il a traitte[z.] On a de lui en Latin, *Idea Medicinæ Veterum*; *De Calculo Renum [&] Veſicæ*; *Exercitatio in Hippocratis Aphoriſmum de Calculo*, *& Spicilegium de Calculo*; *Epiſtolicæ Quæſtiones de Vitæ Termino*, *& Medici[næ] Encomium*; Ἀυτάρκεια *Batavia*; *ſive Introductio ad Medicinam indi[ge]nam*; *Collectanea in Johannem Fernelium*, *Opus poſthumum*; *Mon[tanus] ἐλεγχόμενος*, où il défend la Médecine & les Médecins co[n]tre les railleries de *Michel de Montagne*; *Theſaurus Salubrium*, ſi[ve] *de Sanitate tuenda*; *Theſaurus Inſalubrium*, ſive *de Sanitate reſtitu[en]da*; *de Excellentia fœminei Sexus*; *De Scorbuto*; *De Peſte*. Il a au[ſſi] donné au jour pluſieurs beaux Ouvrages en Hollandois. Celui [de] ſes Ecrits qui a fait le plus de bruit eſt le livre qui a pour tître *E[pi]ſtolicæ Quæſtiones de Vitæ Termino*, & où il agite la Queſtion, *ſi le [ter]me de la vie de chaque homme en particulier eſt fixe ou immuable*, [ou] *s'il peut être changé*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Voſſius, *in Theol. Ge[nt.]* M. Balen, *Deſcription de Dordrecht*, en Hollandois. Le P. Ni[ce]ron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 9. [p.] 100, *& ſuiv.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 460. *&* 461.

* **BE'VERWYCK** (Vincent de) nommé auſſi de Harle[m,] Théologien de Louvain, fut en 1525 établi pour Inquiſiteur, a[uſſi] bien que pour Recteur ou Principal du Couvent des fréres P[ré]cheurs. Il étoit ennemi d'Eraſme contre qui il publia un petit [li]vre intitulé *Godevaart Toxander*. Eraſme le refuta, & en lui do[n]nant le nom de *Médiſant opiniâtre*, il en fait voir toutes les impe[rti]nences. *Voyez* Eraſme dans la *derniére lettre du l.* 13. & *les* 90, 93. *du l.* 19. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **BEUF** ou **SAINT-PIERRE-DE-BEUF,** vi[l]lage de France, au Gouvernement de Lyonnois, dans le Fore[z,] ſur la rive droite du Rhône, à peu près au ſud de Lyon, dont il [eſt] éloigné d'environ dix lieues.

BEUGHEM (Corneille de) Médecin Hollandois, fit i[...]

Sébastien Châtillon qui l'avoit attaquée : ses réponses étoient aigres. Béze n'avoit plus cette honnêteté qui l'avoit fait estimer dans sa jeunesse : il étoit devenu farouche, emporté, & peu respectueux, même pour les Princes. Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, l'avoit autrefois appellé à Nérac, & Béze s'étoit flatté que ce Prince seroit sa conquête. Mais le parti que prit le Roi de Navarre de se faire Catholique, lui attira des invectives de la part de Béze, qui parle de lui avec mépris, qui le nomme *le Julien de son tems* dans une de ses lettres à Calvin, & qui traite la Reine Marie Stuart de *Médée*, en écrivant à Buchanan. On accusa Béze d'avoir suscité la Renaudie, pour former la conspiration d'Amboise en l'année 1560, d'avoir sollicité Poltrot à tuer Duc de Guise en l'an 1563, & d'avoir porté les François à la revolte & au carnage durant les guerres civiles. Il tâcha de se justifier de ces accusations ; mais ses raisons ne parurent pas à plusieurs le justifier entiérement. En 1568, *Nicolas* son frére alla le trouver à Genéve : l'année suivante, il vint lui-même en France, pour faire changer une de ses sœurs qui étoit Religieuse ; mais elle refusa de l'écouter. Il avoit travaillé aussi inutilement auprès de son pére, auquel il avoit envoyé sa confession de Foi en François. En 1571, il présida à un Synode tenu à la Rochelle. Il fut aussi appellé dans diverses conférences à Berne & ailleurs, & fut considéré comme le plus accrédité des Ministres Protestans de France, de Suisse, & des Païs-Bas. Après avoir perdu sa seconde femme dans un âge tres-avancé, il en prit une jeune, qu'il appella *sa Sunamite*, faisant allusion à celle que l'on donna à David, pour le réchauffer dans son extrême vieillesse, & mourut à Genéve le 13 octobre 1605, âgé de 86 ans, trois mois & 19 jours. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il en a écrit un grand nombre d'autres, dont nous avons diverses éditions, & plusieurs catalogues. La seconde édition *in folio* est de l'an 1576. L'on peut regarder Beze comme Poete Latin & François. Les principales d'entre les Poësies Françoises de cet Auteur sont, 1. la *Tragicomédie du sacrifice d'Abraham* ; 2. la *Continuation des Pseaumes de Marot*, qui n'en avoit traduit qu'environ le tiers ; 3. les *Cantiques*, qui sont dans l'Ancien & le Nouveau Testament. Ses Latines sont, 1. le livre *des Pseaumes*, en vers de differentes especes ; 2. le *Cantique des Cantiques de Salomon*, en vers lyriques ; 3. des *Sylves* ; 4. des *Epigrammes* ; 5. des *Elegies* ; 6. des *Portraits* : 7. des *Epitaphes*, 8. des *Emblêmes* ; 9. & son *Caton le Censeur*, qu'il a surnommé *le Chrétien*. Béze étoit un des bons Poëtes de son siécle. Il est fâcheux pour lui que dans sa jeunesse il ait employé son talent à composer des vers licentieux, & encore plus, que ces Poësies ayent été reimprimées par les Etiennes en 1597, lorsque Béze avoit 78 ans, sans qu'il l'ait empêché ou qu'il s'en soit plaint. Janus Gruterus, & George Sigismond de Zastrisell, aussi Imprimeurs Protestans, furent les premiers qui mirent ces sortes de Poesies au jour. Il ne laisse pas d'y avoir parmi les Poesies Latines de Béze, des piéces fort sérieuses & fort sages, entre lesquelles il faut mettre son *Caton le Censeur*, sa Version ou Paraphrase sur le *Cantique des Cantiques*. Il avoit 82 ans, quand il cessa de faire des vers Latins, & sa derniére piece est le Poëme qu'il fit à l'honneur du Roi Henri IV. Ses Poesies Françoises ont eu aussi assez de cours en France, sur tout la Tragicomédie *du sacrifice d'Abraham*, qui a été imprimée plusieurs fois, & mise en Latin par deux personnes différentes, savoir par Jean Jacomitius, & par Jacques Bruno. Ce fut à la sollicitation de Calvin qu'il acheva les Pseaumes de Marot en vers ; mais il y a de la différence entre ces deux Auteurs. Béze est fort inferieur à Marot, pour le tour, la fidelité & l'expression du sens de l'Ecriture.

Voici ce que M. Teissier dit de ce grand homme. Béze, *dit-il*, étoit d'une taille médiocre & assez pleine. Il avoit le visage bien fait, un maintien fort agréable, & une santé si bien établie qu'il disoit souvent, qu'il n'avoit jamais sçu ce que c'étoit que le mal de tête. Dieu lui avoit donné un esprit élevé au dessus du commun, un jugement exquis, une mémoire merveilleuse, une éloquence singuliere, un air si obligeant & une affabilité si engageante qu'il gagnoit le cœur de tous ceux qui le voyoient. Il avoit un savoir si sublime, une piété si exemplaire, que tout cela joint à sa longue vie l'ont fait appeller par quelques uns le Phénix de son siécle. On lui a reproché les vers qu'il fit dans sa jeunesse, & qui furent publiez sous le titre de *Juvenilia Adeodati Sebæ*. Mais outre qu'il les composa avant qu'il eût atteint l'âge de vint ans, & qu'ayant bien-tôt après renoncé à tous les plaisirs du monde, il condamna lui même ces Poesies, & fit ce qu'il put pour les supprimer, on sait que dans la suite sa Muse fut consacrée à des Ouvrages plus graves. Scaliger fit un Poëme sur la mort de Béze, M. de Thou etoit si charmé de cet Ouvrage, qu'il étoit transporté de joye lorsqu'il le lisoit, & qu'il l'avoit même appris par cœur, à ce que dit Casaubon, quoi qu'il y eût près de six vints vers. Nicolas Rapin Grand Prévôt de France fit cet Epitaphe pour Th. de Béze.

Beza satis vixit, si famam & tempora spectes,
Cætera si vita munia, acerbus obit,
Hunc dilexere Aonides juvenilibus annis,
Illum non etiam destituere senem.
Nunc fama fatur & vita, tam cognitus orbi,
Quam sibi, supremum gaudet obire diem.
Quod si immortalem cuiquam fore fata dedissent,
Debuerat nullo tempore Beza mori.
At si quid seclis dignum est durare futuris,
Æternum in Bezæ nomine numen erit.

L'Auteur d'un livre intitulé, *Jansenius Suspectus*, que l'on croit être un Jésuite, assure que toute la science de tous les Jansénistes joints ensemble n'est pas comparable à celle de Calvin & de Béze. *Quam multis*, dit-il en parlant aux Jansénistes, *licet ipsi vos ametis, & quam multis rebus similes aliis Novatoribus sitis, tamen si quotquot Jansenani & Lutetiæ, & circum Lutetiam quaqua versum, & reliquam Galliam sunt, conferantur in unum, nec ingenio, nec eruditione, nec sanctarum litterarum scientia, nec Patrum usu, nec solertia disputandi, nec scribendi & agendi vi ac dexteritate, critis uni Joanni Calvino, aut Theodoro Bezæ unquam pares.* Beze, âgé de 80 ans, etant allé voir le Roi Henri IV. qui assiégeoit le Fort Ste Catherine proche de Genéve, il en fut reçu avec beaucoup de marques de bienveillance, & même ce Prince lui fit présent de cinq-cens écus d'or pour témoigner l'estime qu'il faisoit de ce vénérable vieillard, qu'il voulut bien honorer du titre de son Pére. Outre les Ouvrages de Beze dont on a parlé, il a encore ecrit une lettre en stile Macaronique contre le *Président Lizet*, sous le nom de *Benedictus Passavantius*. Au jugement de Naudé c'est la piece la plus excellente qui ait jamais eté faite en ce genre. Aujourd'hui on n'approuveroit pas qu'une personne grave prît ce tour dans des matiéres importantes. * Antonius Fayus, *de vita & obitu Theod. Bezæ*. Thuanus, *Histor. sui temp.* Melchior Adam, *in Vit. Theolog. Protest. exteror. A ldit. decad.* p. 202. 203. *& seq. ex* Ant. Fay. Hyppomnemat. *de vita Theod. Bezæ*; & A. F. *initio vitæ Theod Bezæ decad. exteror.* 1. *p.* 203. *& p.* 232. *ubi de edition. poëmat. Adeodati Bezæ*, Juvenilia *extant*, *tomo* 3. *Deliciar. Poët. Gall. per* Ran. Gu. Etienne Pasquier, *dans ses Recherches sur la France*, *l.* 7. *c.* 7. *& ch.* 11. *p.* 649. Franc. de la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç. &* Paul Colomiez, *Biblioth. choisie, vers la fin*, *p.* 206. Joseph Scaliger, *in primis collectionib. Scaligeranor.* *p.* 27. *Poster. Scaligeran. collection.* *p.* 32. M. Nicole, sous le nom d'*Aut. anonym. in Delectu Epigrammat. Lat.* *l.* 7. 375. Louis Maimbourg, *Hist. du Calvinisme*, *l.* 3. *à l'année* 1561. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes modernes*, *tome* 4. *partie* 1. de l'édit. d'Amsterdam 1725. *p.* 428. *& suiv. n* 1366. Ant. Teissier, *les Eloges des hommes Savans*, *&c. tome* 4. *p.* 484. *& suiv.* de l'édit. de 1715. Graverole, *in Epist. ad. N. C. Amst.* 1687. Freherus, *Theat. Vir. clar.* *p.* 334. Blount, *in Censura Auth. Celeb.* *p.* 710.

☞ Si l'on veut se donner la peine de lire l'article de *Béze* dans le *Dict. Crit.* de M. Bayle, & sa *Critique Générale de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg* ; l'*Apologie* de M. Jurieu pour *Beze* dans son livre qui a pour titre, *Histoire du Calvinisme & celle du Papisme mises en parallèle*, ou *Apologie pour les Reformateurs, pour la Reformation & pour les Réformez, premiere partie, ch.* 8. *&* 9 ; & d'y joindre la lecture de *la Vie de Theodore de Beze*, imprimée à Geneve en 1681, on y trouvera Beze amplement justifié de tout ce qui est à sa charge dans l'art. précédent.

BE'ZE, bourg & riviére. *Voyez* BAIZE.

BE'ZEC, BE'ZECH ou BEZECATH, *Bezeca*, ancienne ville de la Judée, dans la Tribu d'Aser, environ à deux lieues du Jourdain, & à quatre de la ville de Betsan. Bezec etoit le lieu de la résidence du Roi Adonibéseck, qui fit couper les pouces des piez & des mains à soixante-dix petits Rois qu'il avoit vaincus. Il fut vaincu lui-même par les Israelites, & traité d'une maniére aussi inhumaine qu'il avoit traité les autres. *Juges, ch.* 1. *v.* 4. 5. 6. 7. Saül assembla trois cens mille hommes à Bézec, pour aller secourir la ville de Jabis, assiégée par les Ammonites. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 11. *v.* 8.

BE'ZE'DEL, forte tour près d'Ascalon. Les Juifs étant venus assiéger cette ville que les Romains occupoient, furent assez malheureux pour perdre dix-huit mille hommes en deux combats, avec Jean & Silas deux de leurs Chefs. Un nommé Niger Péraïte, qui étoit le troisiéme, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de tête & de cœur, se sauva dans la tour de Bézédel. Antoine, Gouverneur d'Ascalon, y mit le feu, pour faire brûler Niger ; mais il se jetta du haut de la tour dans une caverne, où les siens le trouvérent encore en vie trois jours après. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 2.

BE'ZER, Chrétien Grec, & Renégat, se fit Mahométan, pour recouvrer sa liberté, que les Sarasins, dont il etoit esclave, lui rendirent après son apostasie. Il alla ensuite à Constantinople, où il fut connu de l'Empereur Léon *l'Isaurien*, qui le prit en affection, lorsqu'il eut découvert que ce Renégat avoit les mêmes sentimens que lui à l'égard des images, que les Sarasins abhorrent, aussi bien que les Juifs. Ce fut par le Conseil de ce Bézer, & de Constantin, Evêque de Natolie, que Léon précipita l'exécution du dessein qu'il avoit formé d'abolir le culte des images, vers l'an de Jesus Christ 723.. * Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes*. Théoph.

BE'ZESTAIN, nom que les Turcs donnent à une grande salle ronde, bâtie de pierres de taille, & environnée de boutiques, où l'on vend les marchandises les plus précieuses, à peu près, comme la salle du Palais à Paris. Il y en a deux dans la ville de Constantinople, qu'on appelle *le grand Bezestain*, & *le petit Bezestain*. * Thevenot, *Voyage du Levant*.

BÉZETH. *Voyez* BETHZETH.

BÉZIERS sur l'Orbe, ville de France dans le Bas Languedoc, avec titre de Vicomté, Viguerie Royale, Présidial & Evêché suffragant de Narbonne. Elle est grande & ancienne. Pline, Ptolomée, Pomponius Méla, &c. en font mention, & la nomment diversement, *Biterra*, *Bitira*, *Beterræ*, *Biterræ*, *Beteris*, *Biterrensis* & *Bederrensis civitas*. Béziers est située sur une colline, dont les avenues sont assez difficiles, & au pié de laquelle coule la riviére de l'Orbe. Elle est des mieux peuplées du Languedoc, & dans un quartier fort agréable. On ne sait pas qui a été le Fondateur de cette ville ; mais les anciennes inscriptions nous apprennent qu'elle étoit considérable dès le tems des Romains, & qu'elle devint Colonie du tems de Jules César ; car on y envoya les jeunes gens de la septiéme Légion : ce qui donna sujet à Pline de l'appeller *Colonia Septimanorum juniorum*, & on la répara sous Tibére. Elle avoit alors deux temples bâtis en l'honneur d'Auguste & de Julie ; on l'augmenta encore dans la suite, & elle fut tres-florissante dans le quatriéme siécle. Les Goths la prirent dans le siécle suivant, & selon leurs coutumes, ils y ruïnérent les plus beaux édifices, faisant gloire d'abolir tous les monumens de la magnificence des Romains. Béziers se rétablit & se maintint assez bien dans le huitiéme siécle, dans lequel elle souffrit beaucoup par les courses des Sarasins dans le Languedoc. En effet ces Barbares la prirent vers l'an 736 ou 737. Charles *Martel* les en chassa l'année suivante, & ruina entiérement cette

place, de peur que les Infidéles ne s'y vinssent encore loger. Peu de tems après, les Habitans la rebâtirent, & elle reprit son premier lustre sous le régne de Pépin, de Charlemagne & de Louis le *Débonnaire*. Dans la suite elle eut des Gouverneurs particuliers, dits *Vicomtes*. Les Ducs de Septimanie avoient le gouvernement de la province, & celui des villes de Carcassone, de Narbonne, de Béziers, &c. où ils mettoient des Lieutenants, en qualité de Vicomtes. Durant la décadence de la Maison de France de la seconde race, ces Vicomtes se prévalurent des désordres de l'Etat, pour se rendre Souverains dans leurs gouvernemens. BERNARD-RAIMOND Trincavel, Vicomte de Béziers, vivoit vers l'an 1060, & épousa *Ermengarde*, sœur & héritiére de *Roger* III. Comte de Carcassonne. Il transigea avec Raimond Bérenguier Comte de Barcelone, qui prétendoit à cette succession. BERNARD-ATHON son fils lui succéda en 1090, & épousa *Cécile*, Vicomtesse de Nimes, de laquelle il eut trois fils & trois filles; *Roger* Comte de Carcassone; RAIMOND Trincavel, Vicomte de Béziers & d'Alby; & *Bernard-Athon*, qui le fut de Nimes. Le premier mourut sans postérité, & RAIMOND Trincavel lui succéda. En 1150, il fit hommage au Comte de Barcelone; ce qui attira contre lui les armes de Raimond V. Comte de Toulouse, qui le fit prisonnier, & qui ne le remit en liberté qu'après s'être fait céder une partie de ses Terres. Raimond Trincavel demanda du secours à Henri II. Roi d'Angleterre, qui le rétablit en 1160; mais en 1167, il fut massacré à Béziers, dans l'église de la Magdelaine, le jour de la fête de cette Sainte. Il laissa trois fils, *Trincavel*, *Raimond-Trincavel* & ROGER-TRINCAVEL. Ce dernier succéda à ses fréres; & avec le secours que lui envoya le Roi d'Aragon il prit Béziers, & fit massacrer tous ceux qui avoient contribué à la mort de son pére. Il épousa une sœur de *Raimond* V. Comte de Toulouse, & en eut RAIMOND-BÉRENGER, qui perdit tous ses biens, après s'être déclaré pour les Albigeois avec Raimond VI. son cousin. Il fut pris dans Carcassonne, & mourut en l'année 1209 ou 1212, selon d'autres. Béziers fut prise & presque détruite par les Croisez le 22 juillet de la même année 1209, & plus de dix mille Habitans y perdirent la vie. SIMON Comte de Montfort, Général des Croisez contre les Albigeois, fut établi Vicomte de Béziers, & laissa ses droits à *Amauri* son fils, lequel les céda aux Rois Louïs VIII & Louïs IX, en 1222 & 1229. *Raimond-Bérenger* avoit eu un fils nommé RAIMOND-TRINCAVEL, qui prétendoit rentrer dans l'héritage de sa famille; mais manquant d'appui & d'amis, il céda, l'an 1247, ses droits au Roi saint Louïs, qui lui assigna 600 livres de revenu. Depuis, Béziers a toûjours été unie à la Couronne, & s'est tres-bien rétablie; de sorte que le commerce y fleurit aujourd'hui avec d'autant plus de facilité, qu'elle n'est éloignée que d'environ deux lieues de la mer, & de trois lieues d'Agde. Elle souffrit beaucoup durant les guerres civiles pour la Religion, & sa citadelle fut démolie vers l'an 1633. L'église cathédrale de S. Nazaire est tres-belle, & son Chapitre célébre. S. Aphrodise est le plus ancien Evêque dont nous ayons connoissance. Il a eu d'illustres Successeurs; & entre autres S. Giraud, mort en 1122. Béziers a encore deux Abbaïes de saint Aphrodise, & de saint Jacques, diverses autres églises & monastéres, avec un Collége de Jésuites. Les rues y sont grandes & larges, aussi-bien que les places, entre lesquelles on estime celles de l'Hort, du Marché & de Fontaine. Le Palais Episcopal, la Maison-de-ville avec sa haute tour, le portail de l'église des Jésuites, & divers autres bâtimens méritent la curiosité des Etrangers. Si l'on en croit ceux de Béziers, l'origine de ce nom vient de *Bisterra*, à cause de la beauté & de la fertilité de son terroir; ce qui a encore donné lieu de dire, que si Dieu vouloit demeurer sur terre, il ne choisiroit pas d'autre séjour que celui de Béziers; *Si Deus vellet in terris manere, habitaret Biterris*. Strabon l'appelle *Blitera*, ainsi que Méla, *l.* 2. *ch.* 5. tous deux Géographes fort anciens. On remarque que les Cuisiniers de Béziers n'ont point leurs semblables en adresse, pour piquer délicatement les viandes fines. * Pline, *l.* 3. *ch.* 4. Ptolomée, *l.* 2. *ch.* 10. Pomponius Méla, *l.* 2. *ch.* 5. Aimoin. Robert d'*Auxerre*. Pierre des Vaux de Sernay ou de Valsernay, *Hist. ch.* 16. Catel, *Hist. des Comtes de Toulouse*, & *Mémoires de Languedoc*. Besse, *Histoire de Carcassone*. Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des villes de France*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy, *Traité des Droits du Roi*, &c.

CONCILES DE BÉZIERS.

Les Ariens, qui avoient à leur tête Saturnin d'*Arles*, s'assemblérent l'an 356, en synode dans la ville de Béziers. Les Actes de cette assemblée sont perdus, & nous n'en avons connoissance que par ce qui se trouve dans S. Hilaire, qui s'opposa à ces Hérétiques. Il s'y rendit dénonciateur devant les Evêques des Gaules, contre ceux qu'il croyoit les Chefs de l'Arianisme. Ce zéle le rendit odieux à ces faux Prélats. Ils s'en plaignirent à l'Empereur Constance, qui étoit alors à Milan, & ce Prince expédia un ordre pour le bannissement de Saint-Hilaire: ce qui fut le principal résultat de ce Conciliabule. Gautier Evêque de Tournay, Légat du saint Siége, célébra l'an 1233, un Concile à Béziers contre les Albigeois; & l'on y en assembla un autre l'an 1246, où l'on concerta les mesures que les Inquisiteurs de la Foi devoient prendre pour ramener les mêmes Hérétiques à leur devoir. Nous en avons les Actes en 37 Chapitres. On croit que ceux qu'Arnaud Sorbin publia en 1569, sont assurément de quelque autre Concile. Guillaume de Broa Archevêque de Narbonne assembla ses Suffragans à Béziers l'an 1255, & y fit publier des loix faites par le Roi S. Louïs. En 1351, il y eut encore à Béziers un Synode des Evêques & Chapitres de la province de Narbonne, & l'on y publia huit réglemens. * Saint-Hilaire, *de Synod. ad Const. l.* 1. & 3. & *adv. Arian.* Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hist. Sacra*. Guillaume du Puy-Laurens. Sponde. Labbe, &c.

BÉZIMOTH. *Voyez* BETHJESIMOTH.

BÉZOARD, pierre médicinale, qui est un excellent contre-poison, se trouve dans la fiente d'un animal, nommé *Pazan*. C'est une espéce de bouc ou de chevreuil qui a le poil court, & un bois presque semblable à celui du cerf. L'oriental, qui est le plus estimé, vient de l'Inde, & sur tout dans le Royaume de Golconde & de Cananor. Dans la Perse & dans les Indes, il est fort ordinaire de trouver le Bézoard dans l'estomah des chévres, que l'on nourrit en certains pâturages. La figure des pierres de Bézoard est différente; les unes sont rondes, les autres oblongues, & les autres semblables à un œuf de pigeon, à un rein, ou à une châtaigne. Leur couleur est différente aussi, tantôt cendrée, tantôt noire, quelquefois tirant sur le jaune, & quelquefois verdâtre; mais pour l'ordinaire d'un gris obscur ou d'un verd noirâtre. Elles sont composées de plusieurs couches ou enveloppes, comme les oignons, & sont les unes sur les autres, polies & luisantes, la seconde plus que la premiére, & ainsi des autres. Au centre de ces pierres, il y a une petite cavité, dans laquelle on trouve un peu de poudre, qui est de la même nature que la pierre, ou bien quelque paille ou quelque brin d'herbe, qui a donné lieu à la production de la pierre, & qui en a été la base. Leur grosseur est aussi diverse: il y en a qui ne pésent qu'une dragme, & d'autres qui en pésent douze & quinze, & même davantage. Pour les éprouver, on les frotte avec de la chaux détrempée dans l'eau: si elles sont bonnes, elles doivent devenir jaunâtres. On les éprouve encore en frottant du papier avec de la craye blanche, & en frottant ce même papier avec quelqu'une de ces pierres: si elles sont bonnes, les marques qu'elles y laisseront seront vertes.

Le Bézoard occidental, ou celui du Pérou, est tout à fait différent, & se trouve dans plusieurs animaux, qui sont particuliers à ce païs-là. Dans les uns, le Bézoard est de la grosseur d'une noisette; dans les autres gros comme une noix; & dans d'autres, de la grosseur d'un œuf de poule. Quelquefois on en trouve trois ou quatre dans le même animal tout à la fois. On en trouve de figure ovale, d'autres qui sont ronds, d'autres qui sont presque plats; les uns de couleur cendrée, d'autres de couleur fort obscure. Les animaux dans lesquels on trouve cette pierre dans le Pérou, sont ceux qu'on appelle *Guanacos*, *Jachos*, *Vicunnas*, *Taraguas*. Les Taraguas portent les meilleurs.

Quelques-uns disent qu'il y a un Bézoard de Perse qui se trouve dans le corps des Singes. Celui-ci est si fort, que deux de ses grains font autant d'effet, que la dose ordinaire de celui des chévres.

Il y a aussi un Bézoard qu'on appelle d'Allemagne, qui est une pierre qui se trouve dans le ventricule des chamois. Pline dit qu'on en trouve aussi dans les jeunes vaches, que Cardan appelle *Oeufs de vaches*. Il y en a qui pésent jusqu'à 18 onces; mais ils sont peu estimez, & six grains de l'ordinaire font plus d'effet que trente de ceux-ci. Bartholin dit qu'en Dannemarck on en trouve souvent dans le ventre des moutons; &d'autres pierres qui se forment dans le ventricule ou dans les intestins des chevaux, qui chassent le venin des corps pestiférez, qu'on préfére & qu'on compare au Bézoard occidental. Celles-ci sont comme des pelotes de poil, qu'on croit être faites des restes des herbes qui n'ont pu être digérées. M. l'Abbé de Choisi, dans sa rélation de Siam, dit que le Bézoard vient dans le ventre du hérisson, du singe, de la chévre, & quelquefois de la vache, & ajoûte que celui du hérisson est le meilleur. La plupart des Bézoards qu'on trouve en si grand nombre, ne sont que des compositions faites avec des magistéres de la rue, du scordium & d'autres semblables plantes, qu'on sait être tres-propres pour faire suer. Ménage tient qu'on a dit ce mot par corruption pour *Pazar*, & qu'il vient de *Pazan*, qui est le nom de l'animal qui le porte. Bochart croit qu'il vient du Persan *Bedzahar*, qui signifie *Antidote contre les poisons*, composé de *Bed*, remède, & de *Zahar*, poison. * *Consultez* l'Ouvrage de Garcias ab Horto, qui en a fait une particuliére description.

BEZONS. *Cherchez* BAZIN.

* BEZONS, village de France dans l'isle de France sur la Seine, au nord-ouest de Paris dont il est éloigné d'environ deux lieues. On y tient, au commencement de septembre, une foire qui y attire beaucoup de monde qui vient s'y divertir.

BHI. BIA.

BHIMONDEPATAM. *Voyez* BIMILIPATAM.

BIAFARA, ville d'Afrique dans la Guinée, est située sur la riviére dite *Dos Camarones*, & donne son nom à un Royaume qui est entre celui de Bénin, le Niger & les Etats de Congo. * Dapper, *Descr. de l'Afrique*.

BIAFARA (le Royaume de) *Biafarum regnum*, païs d'Afrique dans le Congo septentrional, est borné au septentrion par le Royaume de Zanfara, qui fait partie du païs des Négres; au levant par le Royaume de Medra; au couchant, par celui de Bénin; & au midi, par celui de Gabon, étant ainsi éloigné de la côte de l'Océan. Il prend son nom de sa ville capitale; mais les autres ne sont point considérables. On l'appelle autrement le Royaume de *Goussoda*. Les Habitans sont noirs, farouches & idolâtres. L'air n'en peut être que tres-ardent, étant sous la ligne, & avancé dans les terres. Au reste on en a tres-peu de connoissance.

* BIAFARES, peuple de la Nigritie au nord de Rio Grande, sur la côte de l'Océan Atlantique.

BIAGOLE. *Cherchez* BRAGOSE.

BIALA. *Voyez* BIALLA.

BIALACERKIEW ou BIALACERKIOW, *Bialaceria*, *Bialocerqua*, ville de Pologne, dans la Basse Volhinie ou le Palatinat de Kiow, est située sur la riviére de Ros, & assez mal bâtie. Cette ville, qui appartenoit autrefois au Roi de Pologne appartient depuis plusieurs années au Grand Duc de Moscovie. * Sanson. Baudrand.

* BIALCON, nom d'un Auteur qui avoit écrit de Médecine, cité par Pline, *Hist. Natur. l.* 28. *ch.* 19, en cas néanmoins qu'il

'il n'y ait pas faute dans le texte de Pline, comme quelques-uns le upçonnent. *Voyez* le Pére Hardouin sur cet endroit.

BIALEGRODKO, *Bialegrodia*, ville de Pologne, située ns la Basse Volhinie, sur la riviére d'Irpien ou de Repin, environ six lieues de la ville de Kiovie, vers le midi occidental. Cette lle est défendue par un bon château, & appartient aux Moscovi-. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIALLA, petite ville de la Couronne de Pologne, dans la léfie, province du Duché de Lithuanie, entre la ville de Bressi- & celle de Lublin, à dix lieues de la premiére, & à vint-trois de derniére. Il y a dans Bialla une de ces Académies qu'on appelle es *Ecoles Illustres*, & un magnifique Palais des Princes de Radzi-. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIALOGROD, BIALLOGROD, AKIER-IAN & MONCASTRO, *Bialogroda*, *Biellogroda*, *Akier-ans*, *Moncastrum*. C'est une ville de la Turquie en Europe, si-ée dans la Bessarabie, sur le bord méridional du Niester, environ deux lieues de son emboûchure dans la Mer Noire. On croit que tte ville est l'ancienne *Tyras*; ou du moins, qu'elle a été bâtie de s ruïnes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIALY-KAMEN, *Bialy-Kamia*, petite ville du Royau-e de Pologne, dans la Russie Noire ou Rouge, sur la riviére de ug, environ à vint lieues de Lembourg, du côté de l'orient. Maty, *Dict. Géogr.*

BIANA, petite ville du Mogolistan, en Asie. Elle est dans Royaume d'Agra, au midi occidental de la ville de ce nom, & ès de la riviére de Cambére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIANCHETTI, prononcez BIANKETTI (Cé-r) naquit le huitiéme mai 1585, dans une des plus illustres famil-s de Bologne, qui prétend tirer son origine de Robert Bianchet- neveu de Théodoric le Saxon, Duc de Bourgogne, qui s'éta-it, dit-on, à Bologne vers l'an 804. Au tems de la naissance de Cé-r Bianchetti, il y avoit à Rome un Prélat de cette famille, nommé aurent, qui après avoir exercé divers emplois honorables, fut honoré la pourpre par Clément VIII, le cinquiéme juin 1596, & mou-t en 1612. On conserve dans sa famille trois volumes de *Deci-ns de la Rote* qu'il a recueillies. César son neveu fut marié n'étant é que de dix-huit ans à Ermeline Gambalunga, de qui il eut neuf fans, trois garçons & six filles. Ses emplois de Sénateur, de ontalonier de la Justice, & de Gardien des clefs du Palais ne mpêchoient pas de donner tous ses soins à leur éducation, après la ort d'Ermeline, qui arriva en 1638. Il résolut de s'appliquer en-re plus qu'il n'avoit fait à son salut; & pour se rendre en même ms utile au public, il entreprit de rétablir les Ecoles Chrétiennes, i devoient être suivant leur institution, gouvernées par un Sénateur; ais qu'on avoit presque entiérement abandonnées. Une Contrai-e de Gentilshommes, qui se forma alors par ses soins, le soulagea eaucoup dans cette pieuse entreprise; mais il voulut ensuite que tte Confrairie eût des jours d'assemblées réglez; & lorsqu'il en fut enu à bout, il forma encore le dessein d'une Congrégation de gens i vivant en Communauté, s'appliquassent à l'instruction des igno-ns. Cette Congrégation, qu'on appelle à Bologne *de saint Gabriel*, cela de particulier, qu'on n'y reçoit que des Laïques qui ayent un en honnête & suffisant pour leur entretien; qu'ils portent tels ha-ts qu'ils veulent, même de soye, mais noirs; & que quand ils ont en ville ils peuvent se faire suivre par leurs valets; mais que ans l'intérieur de la maison tout est commun entre eux. On n'y dmet personne qu'après trois années de probation, & on n'y fait mais de vœux; mais dans la distribution des emplois, on ne peut efuser celui auquel on est nommé. Cette Congrégation fut fondée an 1644, & approuvée peu après par le Cardinal François Barbe-n. Le pieux Instituteur mourut l'an 1655, étant âgé de 70 ans. oyez *sa Vie écrite par* Charles-Antoine de Frate, *imprimée à Bolo-ne en* 1704.

BIANCHETTI (Laurent) *Voyez* BLANCHET-TI.

BIANCHI, (prononcez BIANKI) ou LE BLANC Gérard) Cardinal, étoit fils d'un Laboureur dans le Duché de arme en Italie. Ses parens priérent le Curé du village de lui ap-rendre la Grammaire, qu'il fut bientôt en état d'enseigner lui-même ux enfans d'un Gentilhomme, avec lesquels étant allé à Bologne, y apprit le Droit avec succès, & exerça en peu de tems la pro-ession d'Avocat en la Cour de Rome, où il aquit une si grande ré-utation, que le Pape Nicolas III. le fit Cardinal le 12 mars 1278. Quatre ans après, Martin II. l'envoya Légat en Sicile, après le ruel massacre des François, dit *les Vêpres Siciliennes*. Il eut le mê-ne emploi en France, & mourut le premier mars de l'an 1302, à Rome, où l'on voit son épitaphe de trente-six vers dans l'église de atran. Il y a eu un autre Cardinal du même nom, ARCHANGE Bianchi, natif de Vigevano, que le Pape Pie V. éleva à cette digni-é en 1566. * Gariibert, *l.* 3. & 4. Collenutio, *l.* 5. Dupleix, *Histoire de France*. Bzovius, *A. C.* 1290. *n.* 5. Aubery, *Hist. des Cardinaux*. Onuphre. Ciaconius.

BIANCHINI (François) de Vérone, Chanoine de l'é-glise de Saint-Laurent *in Damaso*, dans la ville de Rome, Camé-ier d'honneur du Pape, & Frére-Lay de la Congrégation établie pour la réforme du Calendrier Romain, a donné en 1703 deux Dissertations; l'une sur le Calendrier & sur le Cycle de Jules César; & l'autre sur le Canon Pascal de saint Hippolyte Martyr. Ces Ou-vrages sont savans. M. Bianchini a été associé à l'Académie des Sciences de France, en la place de M. Bernoulli de Bâle. * M. Du Pin, *Bibl. des Aut. Eccles. du XVII siécle*.

BIANCHINO (Barthélemi) Patricien de Bologne, qui vivoit vers l'an 1500. Il a écrit les Vies de Béroalde, & de Codrus Urceus. Il étoit grand Antiquaire & bon Poëte Latin. * Al-berti, *Descr. Ital. & Hist. Bonon.* Bumaldi, *Bibl. Bonon.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *ch.* 12. Hendreich.

* BIANDRA ou plutôt BIANDRATE, ancienne ville, maintenant petit village d'Italie, dans le Novarois, contrée du Duché de Milan, sur la riviére de Sessia, à l'ouest nord-ouest de Novare, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* BIANZA, bourg d'Italie, dans le Montferrat au nord-est de Turin, dont il est éloigné de près de dix lieues.

* BIAR, BUAR ou BIAZ, bourg d'Espagne dans le Royaume de Valence, au sud-ouest de Valence, dont il est éloi-gné d'environ dix huit lieues. Il est sur les confins de la nouvelle Castille.

BIAROLE ou BIAGOLE. *Voyez* BRAGOSE.

BIART (Pierre) Jésuite de Grenoble, a été célébre par les missions qu'il fit dans le Canada & dans les autres païs de l'Amé-rique septentrionale, où l'on dit qu'il fut persécuté de la maniere du monde la plus cruelle. Il enseigna la Théologie à Lyon, & mourut en 1622. Il publia une Rélation de la Nouvelle France, & quelques autres Ouvrages. * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. J.*

BIART. *Cherchez* BAYARD.

BIAS, fils de *Teutamus*, Philosophe, étoit de Priéne, ville de Carie, & fut l'un de ces sept à qui les Grecs donnérent le nom de SAGES. Il florissoit sous le régne d'Halyattès, Roi de Lydie, vers la XLII Olympiade, 610 ans avant Jesus-Christ, & l'an 144 de Rome. De son tems quelques Pêcheurs trouvérent un trépié d'or, avec cette inscription *au plus Sage*, *τῷ σοφωτάτῳ*, On le lui porta, & il le renvoya au temple d'Apollon. Valére Maxime dit que la ville de Priéne ayant été assiégée, les Habitans prirent la fuite, tâchant d'emporter ce qu'ils avoient de plus précieux. Bias fut le seul qui sortit les mains vuides. Sur quoi ayant été interrogé pourquoi il se retiroit sans rien emporter, il répondit, sûr qu'on ne lui ôteroit ni sa science ni sa vertu, *qu'il portoit avec soi tout ce qu'il possédoit*. Diogéne *Laërce* assure qu'il composa plus de deux mille vers sur l'Ionie, & qu'il expira entra les bras d'un fils de sa fille, en plai-dant pour un de ses amis. Il disoit ordinairement, *qu'un homme qui ne pouvoit supporter l'infortune étoit véritablement malheureux*, *& que c'est une maladie d'esprit de souhaiter des choses impossibles*. Dans un nau-frage, voyant que des impies invoquoient les Dieux, *Taisez-vous*, leur dit-il, *de peur qu'ils ne s'apperçoivent que vous étes ici*. * Plutar-tarque, *en sa Vie*. Valére Maxime, *l.* 7. *ch.* 2. *ex.* 16. Laërce. M. Du Pin, *Bibl. des Aut. profanes*.

BIAS, fils d'*Amythaon* Roi d'Elide, accompagna son frére Mélampus, lorsqu'il alla trouver Prœtus Roi d'Argos, pour gué-rir ses filles qui étoient furieuses, & épousa une de ces Princesses, nommée *Iphianasse*. Mélampus eut l'autre, appellée *Lysippe*, avec une partie du Royaume d'Argos. * Apollodore. Pausanias. Dio-dore, *l.* 4.

BIASARUS. *Voyez* ABISARÈS.

BIAZ. *Voyez* BIAS.

B I B.

BIBACH. *Cherchez* BIBRACH.

BIBACULUS. *Cherchez* FURIUS BIBACU-LUS.

BIBARS, quatriéme Sultan de la premiére Dynastie des Ma-meluks, surnommez *Baharites*, avoit été esclave d'Alaeddin al Bundokdar; de là vient que la plupart des Historiens l'appellent *Bundokdar*. On prétend qu'il fut le Chef de la conjuration contre Cotus son prédécesseur, & que ce fut lui-même qui le tua l'an de l'hégire 658, de Jesus-Christ 1259. Bibars reconnu pour légitime Sultan se rendit au Caire, qui lui ouvrit ses portes. L'année suivante il remporta trois victoires signalées sur les Tartares, qui avoient pris d'assaut la ville d'Alet, & fait passer au fil de l'épée la plus grande partie de ses Habitans. Dans le même tems Bibars recon-nut pour Calife un nommé *Ahmed*, que des Arabes vagabonds lui avoient amené au Caire, & qu'ils disoient être fils du Calife Dha-her Billah, qui s'étoit enfui en Arabie. Il y avoit trois ans & demi que les Musulmans n'avoient eu aucun Chef de leur religion, lors-qu'Ahmed, à qui Bibars donna le nom de *Mostanser Billah*, fut reconnu pour Calife. Depuis ce tems-là les Califes furent dépouil-lez entiérement de leur puissance temporelle, & réduits à la spiri-tuelle, n'ayant plus d'autres occupations que celles que pouvoient leur donner les affaires de la Religion; car ni Bibars, ni ses suc-cesseurs ne leur assignérent aucuns Etats. Bibars voulant rétablir son Calife dont on ne faisoit pas grand cas au Caire, le mena à Da-mas, d'où il l'envoya sous bonne escorte à Bagdet, pour le remettre en possession du siége de ses ancêtres. Mais les Tartares l'ayant rencontré, le tuérent avant qu'il y pût arriver. L'an 661 de l'hégi-re, Bibars se rendit maître par une insigne trahison du fort château de Crak. Deux ans après il prit la ville de Césarée en Palestine sur les Francs. Les Tartares lui enlevérent Damas; mais il la re-couvra peu de tems après. L'année d'après il assiégea inutilement Ptolémaïde ou S. Jean d'Acre; mais il prit à composition la ville & le fort château de Safet ou Safette. Il passa ensuite en Arménie, prit les villes de Sis & d'Ajas, & ruïna tout le païs d'Haiton, Roi d'Arménie. Mais les Tartares vinrent au secours de ce Prince, & firent quitter à Bibars l'Arménie, & même la Natolie. Celui-ci irrité de ce mauvais succès, fit tailler en piéces à son retour en E-gypte, tous les Habitans de la ville de Cara, qu'il ruïna entiérement. L'an 666 de l'hégire, il prit la ville de Jafa, & peu après celle d'Antioche, dont il ruïna les plus belles églises, & emmena en captivité la plupart des Habitans. L'an 667 de l'hégire, il prit A-lep aux Tartares, & y laissa fort peu d'Habitans en vie. En 668 de l'hégire, il attaqua une seconde fois en vain Ptolémaïde, mais il ravagea le païs. Il prit à composition le château de Massiat dont il chassa les Templiers, la ville d'Accaron, & le château de Cur-des; où ayant appris la venue des Tartares, que les Francs avoient appellez à leur secours, il tourna du côté d'Alep, alla de là en Egypte, d'où il revint en Syrie; & il fit toutes ces expéditions dans la seule année 670 de l'hégire, & de Jesus-Christ 1271. L'année suivante il obligea les Tartares de lever le siége de la forte ville de Bira en Mésopotamie, après quoi il retourna en Egypte. L'an

673 de l'hégire, il entra pour la seconde fois dans le païs de Sis en Arménie, qu'il pilla & ravagea entiérement. De retour de cette expédition à Damas, ayant appris l'an 674 de l'hégire, que les Tartares étoient retournez au siége de Bira, il marcha à eux; mais étant arrivé à Catifa, il sçut qu'ils s'étoient retirez. Il reprit le chemin d'Egypte, & envoya la même année une armée en Nubie, qui ne retourna qu'après avoir pillé, ruïné & tué tout ce qui lui résista. L'an 675 de l'hégire, Bibars fit une autre guerre aux Tartares dans la Natolie, où il se donna plusieurs combats de part & d'autre. Mais enfin se trouvant inférieur, il se retira dans la ville d'Emesse, où il mourut. Un peu avant sa mort, il y eut une éclipse totale de lune. Les Astrologues prédirent qu'elle prognostiquoit la mort de quelque Prince. Le Sultan voulant détourner de dessus sa tête l'effet de ce présage, convia un Prince de la Maison des Jobites, nommé *Malek al Kaher*, & lui fit boire du vin empoisonné dans un repas qu'il lui donna. Mais Bibars, pour ôter tout soupçon, voulut boire après lui dans la même coupe, que l'on remplit d'autre vin. Il y resta assez de venin pour l'empoisonner lui-même. Ainsi ces deux Princes moururent tous deux de compagnie après ce funeste repas. Quelques-uns ont attribué la mort de Bibars à une dyssenterie, qu'il avoit gagnée en traversant à gué l'Euphrate, pour aller combattre les Tartares. Il avoit régné dix-sept ans & quelques mois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BIBARS II. du nom, douziéme Sultan de la premiére Dynastie des Mameluks en Egypte, ne régna qu'onze mois dans l'un des trois intervalles du régne de Malek al Nasser, fils de Kélaun, l'an de l'hégire 709, & de J. C. 1309. Il abdiqua lui-même, & fut ensuite étranglé par l'ordre de Nasser. *D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BIBAUC ou BIBAUCIUS (Guillaume) Général des Chartreux, natif de Thielt, ville de Flandre, entre Courtray, Bruges & Gand, se distingua par son érudition, qui passa pour un prodige. Pendant qu'il étoit Professeur à Gand, la foudre tomba dans son école & maltraita plusieurs de ses auditeurs. Dans ce péril, il fit vœu de se faire Chartreux, & l'accomplit environ l'an 1500. Il exerça des emplois considérables dans cet Ordre, & fut élevé à la dignité de Général l'an 1521, après François du Pui. Bibauc exerça cette charge avec sagesse, & mourut le 24 juillet de l'an 1535. On lui attribue divers Ouvrages, *Orationes*, *Conciones Capitulares*, *&c.* Vigneul Marville *dans le tome second des Mêlanges d'Histoire & de litérature*, *p.* 74. donne cet échantillon d'un Sermon de Bibaucius, prêché le jour de la Madelaine. Ce Prédicateur dit que *Marthe étoit une tres bonne femme*, rara avis in terris, *fort attachée à son ménage, tres pieuse, & qui se plaisoit beaucoup à aller entendre le Sermon & l'Office Divin*; *mais* que *Magdelaine sa sœur étoit une Coquette qui n'aimoit qu'à jouer, à causer & à perdre le tems*; que *cependant Marthe faisoit tout son possible pour la gagner & l'attirer à Dieu*; que *pour cela* faciebat bonum socium, *elle faisoit le bon compagnon avec elle, & étoit en apparence dans ses inclinations mondaines pour ne la pas effaroucher, de sorte que sachant combien elle aimoit le bon air & le beau langage elle lui dit des merveilles de la personne & des Sermons de Notre Seigneur, pour l'obliger finement à le venir écouter*; que *la Magdelaine poussée de curiosité, y vint en effet*; *mais qu'arrivant trop tard, comme sont les Dames de qualité, pour se faire davantage remarquer, elle fit grand bruit, & passant par dessus les chaises, se plaça* in conspectu Domini, *vis à vis du Prédicateur, & le regarda entre deux yeux avec une hardiesse épouvantable*, &c. * Petreius, *in Not. ad Chron. Dorlandi, & in Bibl. Cartu. pag.* 117. *edit. Colon.* 1609. Chorier, &c.

BIBELSBURG. *Voyez* WIFLISBOURG.

BIBEN. *Voyez* PÉDÉNE ou PÉDÉNA.

BIBERA. *Voyez* BIBRA ou BIBRAN.

BIBERAC, ville. *Voyez* BIBRACH.

* BIBERACH, village de Suisse dans cette partie du Canton de Zurich, qui est au delà du Rhin. Il est à peu près à l'est de Stainnosse dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* BIBERBACH, Seigueurie avec château dans le Cercle de Souabe sur le Schmutter au nord d'Ausbourg dont elle est éloignée d'environ deux lieues.

BIBERIUS, est un surnom que les Chevaliers Romains donnérent à l'Empereur Tibére, parce qu'il aimoit à boire; & d'autant qu'il aimoit fort le vin pur, que les Latins nomment *merum*, au lieu de *Tiberius Nero*, qui étoit son nom, ils disoient *Biberius Mero*.

BIBERPACH. *Voyez* BIBERBACH.

* BIBERSBURG, petite ville du Comté de Presbourg en Hongrie au nord de Presbourg dont elle est éloignée de près de sept lieues.

* BIBERSTEIN, petite ville du Cercle de Saxe dans le Marquisat de Misnie en Allemagne au sud-ouest de Dresde dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* BIBERSTEIN, gros bourg de l'Abbaïe de Fulde dans la basse partie du Cercle du Haut Rhin en Allemagne, à l'est de la ville de Fulde dont il est éloigné de près de quatre lieues.

* BIBERSTEIN, village avec château en Suisse dans le Canton de Berne sur la rive gauche de l'Aar au nord d'Arau dont il n'est éloigné que d'une grande lieue. Il avoit autrefois ses propres Comtes & Barons. Dans la suite il appartint à la Maison de Hapsbourg. En 1335, les Chevaliers de l'Ordre de St. Jean en furent les possesseurs. Dans le XVI siécle, il fut vendu au Canton de Berne, qui en a fait un Bailliage. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BIBERSTEIN, ancienne famille de Barons qui possédent dans la Basse Lusace Beskau, Storkau, Sorau, Forst & Tribel, & dans la Bohême Friedlandt avec plusieurs autres terres. Elle tire de Suisse sa premiére origine, & porte le nom de ce village, dont on vient de parler dans l'article précédent. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BIBÉSIA est une des deux Déesses ausquelles on offroit quelque chose d'agréable dans les banquets; l'autre Déesse s'appelloit *Edesia*. Les mesures étoient sous la tutelle de Bibésie, & les viandes sous la protection d'Edésie. Saint Ambroise, *Serm.* 6. assure que le monde alloit volontiers à ces sortes de repas de cérémonies, parce que l'on y faisoit une bonne chére & délicate, & que l'on y buvoit des *mesures inégales*, *accuratas epulas*, ce sont ses termes & *inæquales mensuras*. Or ce Pére entend par mesures inégales boire sans mesure. L'Empereur Sévére avoit coutume de dire que ce que l'on buvoit à ces festins, étoit mal nommé *mesures*; puisque l'on y buvoit immoderément & sans mesure: *Ut festive*, dit Ælien *Severus Imperator mensuras conviviorum non recte dici autumat, cum ... ne mensura potarent.* Spartien, *in Piscennio Nigro*, *cap.* 3. Horace *l.* 2. *Serm. Sat.* 6. *vers.* 68. donne un autre sens a ces mots, *inæquales calices*,

> *Siccat inæquales calices conviva, solutus*
> *Legibus insanis.*

Les mesures ou les coups sont inégaux, lorsque celui qui peut beaucoup boire, boit beaucoup, & que celui qui ne peut porter la boisson, ne boit que peu, c'est à dire, *que personne ne devoit être contraint à boire plus qu'il ne pouvoit, ni au dessus de ses forces.* Enfin la boisson, la quantité que l'on pouvoit boire, & la liberté d'en user étoit sous les auspices de la Déesse Bibésie. * *Voyez* Saumaise, sur Spartien, *loco citato*.

BIBIANE (sainte) ou sainte VIVIENNE, Vierge & Martyre à Rome, souffrit la mort pour J. C. sous l'Empire de Julien, après sa mére Dafrose & sa sœur Deucétrie; mais les Actes de son martyre sous tres-faux. Si fête est marquée dans le Martyrologe Romain au deuxiéme décembre. * Baronius, *ad ann.* 362 Baillet, *Vies des Saints du mois de décembre*.

BIBIANE, bourg. *Voyez* BIBIENA.

BIBIENA, bourg d'Italie dans le Piémont. Quelques-uns le prennent pour le *Forum Vibii* des Anciens. Les autres croyent que *Forum Vibii* est Castel-Fiori ou Paisana, dans le même pais vers le Pô. Quoi qu'il en soit, Bibiéna a été le lieu de la naissance de BERNARD Divitius Cardinal, surnommé *de Bibiéna* ou *de Bibienne*.

BIBIENNE, Cardinal. *Cherchez* BERNARD DE BIBIENNE.

BIBLE. On donne communément ce nom à la collection des livres sacrez, écrits par l'inspiration du Saint Esprit. Elle se divise en deux parties, qui sont l'Ancien & le Nouveau Testament. On appelle LIVRES DE L'ANCIEN TESTAMENT les livres écrits avant la naissance de Jesus-Christ. Presentement, suivant la décision du Concile de Trente, Session quatriéme, nous avons les cinq livres de Moïse, appellez *le Pentateuque*, savoir, la Genése, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deuteronome; le livre de Josué; celui des Juges; le livre de Ruth; les deux livres de Samuel; les deux livres des Rois; (ces quatre livres sont appellez dans l'Eglise Romaine les *quatre livres des Rois*) les deux des Chroniques ou Paralipoménes; le premier & second livre d'Esdras; (Le second livre d'Esdras porte aussi le nom de Néhémie) ceux de Tobie, de Judith, d'Esther, de Job; le Pseautier de David, contenant cent cinquante Pseaumes; les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse, l'Ecclésiastique; Isaïe ou Esaïe, Jeremie, Baruch, Ezéchiel, Daniel, les douze petits Prophetes, & les deux livres des Machabées.

Les Protestans ne reçoivent pas pour Canoniques tous ceux à qui ce titre est donné par le Concile de Trente.

La Genése contient l'Histoire de la Création du monde, la Généalogie des Patriarches, la narration du déluge, le catalogue des Descendans de Noé jusqu'à Abraham, la vie d'Abraham, de Jacob, de Joseph, & l'histoire des Descendans de Jacob, jusqu'à la mort de Joseph.

Le principal sujet de l'*Exode*, est la Sortie du peuple d'Israël d'Egypte, & tout ce qui se passa dans le Desert sous la conduite de Moïse. Il renferme l'espace de 145 ans à compter depuis la mort de Joseph, jusqu'à la construction du Tabernacle.

Le Lévitique contient les Loix, les Sacrifices & les cérémonies des Juifs.

Le livre des Nombres commence par le dénombrement des enfans d'Israël sortis d'Egypte, qui est suivi des Loix données au peuple d'Israël pendant les 39 ans qu'il fut dans le Désert.

Le Deuteronome, c'est à dire, *la seconde Loi*, est ainsi appellé, parce qu'il est comme une répétition de la premiére; car après que Moïse a raconté en peu de mots les principales actions du peuple d'Israël dans le Désert, il répéte quantité de préceptes de la Loi. Il fut écrit le dernier des livres du Pentateuque, peu de tems avant la mort de Moïse. Moïse est certainement Auteur de ces cinq livres, quoique quelques Critiques en ayent douté sur de legéres conjectures.

Le livre de Josué contient l'Histoire du peuple d'Israël, depuis la mort de Moïse, pendant dix-sept ans ou environ, sous la conduite de Josué.

Le livre des Juges contient la continuation de l'Histoire des Juifs jusqu'au tems de Samson.

Le Livre de Ruth est la description d'une Histoire particuliére, arrivée du tems des Juges.

Le premier livre de Samuel, ou *le premier livre des Rois* contient ce qui s'est passé sous le gouvernement des grands Prêtres Héli & Samuel, & sous le régne de Saül; & *le second*, ce qui s'est passé sous celui de David. Ces deux livres sont appellez par les Hébreux, ... *livre de Samuel. Les deux derniers livres des Rois* contiennent l'Histoire du régne de Salomon, fils de David, puis celle des Rois d'Israel & de Juda, jusqu'à la captivité.

Les Chroniques ou *Paralipoménes* sont un recueil de quelques circonstances, qui avoient été omises dans les livres des Rois.

Le premier d'Esdras, composé par celui dont il porte le nom, contient l'Histoire de la délivrance des Juifs de leur captivité, & de leur rétablissement en Judée, depuis la premiére année de Cyrus jusqu'à la vintiéme d'Artaxerxès *Longuemain*. *Le second*, qui porte aussi le nom de *Néhémie* son Auteur, continue cette Histoire jusqu'au commencement du régne de Darius, surnommé *le Bâtard*.

Les livres de Job, de Tobie, d'Esther, de Judith, sont des Histoires particuliéres de ceux ou de celles dont ils portent le nom.

Les Pseaumes sont des Cantiques à la louange de Dieu, qu'on at-

tri

tribue à David, parce qu'il y en a plusieurs de lui, quoi qu'il y en ait qui sont d'autres personnes.

Les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, la Sagesse & l'Ecclésiastique, sont des livres nouveaux qu'on attribue à Salomon, quoiqu'il n'y ait que les trois premiers qui soient certainement de lui.

Les livres des Prophétes contiennent avec *les Prophéties*, plusieurs instructions morales & quelques traits d'Histoire. Il y en a *quatre* appellez *Grands Prophétes*, qui sont *Isaïe* ou *Esaïe*, *Jérémie* avec son Sécrétaire *Baruch*, *Ezéchiel* & *Daniel*; & *douze petits*, qui sont, suivant l'ordre Chronologique, *Osée, Joël, Amos, Abdias. Jonas. Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie* & *Malachie*. Le tems de ces Prophétes commence sous le régne d'Osias, & finit quelques années après la captivité, & a duré près de 400 ans.

Les deux livres des Machabées, composez par differens Auteurs, contiennent l'Histoire des Juifs, sous la domination des Grecs, pendant 40 ans ou environ, qui finissent 130 ans avant Jesus-Christ.

Il y a une grande partie de ces livres qui ont été reçus comme sacrez & Canoniques par les Juifs, & par tous les anciens Chrétiens; mais il y en a quelques-uns que les Juifs n'ont point reconnus, & que les anciens Chrétiens n'ont pas tous reçus comme Canoniques; mais qui depuis ont été mis avec les autres par l'Eglise Romaine, dans le Canon des livres sacrez. Ces derniers sont les livres de Tobie, de Judith, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, & les deux livres des Machabées. Quelques-uns ont même douté des livres de Baruch & d'Esther. La Langue dans laquelle ces livres ont été écrits, si l'on excepte ceux que les Juifs ne reconnoissoient point, est la Langue Hébraïque. Les anciens caractéres étoient les Samaritains; mais depuis la captivité on s'est servi des nouveaux caractéres Chaldéens. Ils ont été traduits en Grec plusieurs fois. La Traduction la plus ancienne & la plus authentique est celle *des Septante*, qu'on croit avoir été faite par soixante-dix Juifs, du tems & par l'Ordre de Ptolomée, fils de *Lagus* Roi d'Egypte. Aquila, Théodotion & Symmaque, en ont fait depuis de nouvelles: on en avoit encore trouvé d'autres de quelques livres de la Bible. Origéne ramassa toutes ces Versions dans les Hexaples, où il les avoit décrites par colomnes, à côté du texte Hébreu, écrit en caractéres Hébreux & Grecs.

Les Evangélistes, les Apôtres & les anciens Péres, se sont servis de la Version des Septante. L'ancienne Version Latine étoit faite sur la Version des Septante. Saint Jérôme a fait une nouvelle Version Latine de la plupart des livres de l'Ancien Testament, sur l'Hébreu. Elle a depuis été reçue, & c'est celle qu'on appelle présentement *Vulgate*, à l'exception de la Version Vulgate des Pseaumes, qui est différente de celle de Saint Jérôme.

LES LIVRES SACREZ DU NOUVEAU TESTAMENT, sont les quatre Evangiles, le livre des Actes des Apôtres, les quatorze Epîtres de saint Paul, l'Epître de saint Jacques, les deux Epitres de saint Pierre, les trois Epitres de saint Jean, l'Epitre de saint Jude, & l'Apocalypse.

On appelle *Evangile*, l'Histoire de la Vie de Jesus-Christ Notre Sauveur. Le premier des quatre Evangiles est celui de *saint Matthieu*, qu'il écrivit en Hébreu en faveur des Juifs; mais l'original Hébreu est perdu; la Version Gréque que nous en avons est tres-ancienne. *Saint Marc* composa son Evangile à Rome avec saint Pierre. Il a suivi saint Matthieu en beaucoup de choses, & n'a presque fait que l'abbréger. *Saint Luc*, Disciple de saint Paul, Médecin de profession, voyant que plusieurs personnes se méloient d'écrire l'Histoire de Jesus-Christ, sans en être bien informez, entreprit d'écrire son Evangile, pour faire une narration fidéle de ce qui s'étoit passé. Il est aussi Auteur du *Livre des Actes des Apôtres*, qui contient l'Histoire de l'Eglise, depuis l'Ascension de Jesus-Christ jusqu'à la quatriéme année de Néron. Enfin, *saint Jean l'Evangéliste*, Disciple bien-aimé de Jesus-Christ, entreprit d'écrire son Evangile sur la fin de sa vie, près de cent ans après la naissance de Jesus-Christ, pour confondre l'erreur d'Ebion & de Cérinthe, qui disoient que Jesus-Christ étoit un pur homme & rien plus. Il a aussi écrit trois lettres, & l'on croit que l'*Apocalypse* est de lui.

Il y a *quatorze Epitres de saint Paul*, qui ayant été converti miraculeusement, fut mis au nombre des Apôtres. Elles sont écrites, la 1. aux Romains, les deux suivantes aux Corinthiens, la 4. aux Galates, la 5. aux Ephésiens, la 6. aux Philippiens, la 7. aux Colossiens, la 8. & la 9. aux Thessaloniciens, la 10. & la 11. à Timothée, la 12. à Tite, la 13. à Philémon, & la derniére aux Hébreux.

L'Epitre de saint Jacques est de celui qui étoit parent de Jesus-Christ.

La premiére Epitre de saint Pierre est écrite de Babylone; *la seconde* est écrite vers la fin de la vie de cet Apôtre.

Enfin, *celle de saint Jude*, frére de saint Jacques & de saint Simon, fils d'Alphée, est écrite après celle de saint Pierre. Il y a peu de ces ouvrages qui n'ayent été reçus pour Canoniques dès le commencement de l'Eglise. On a douté si l'Epître aux Hébreux étoit de saint Paul, & l'Eglise de Rome n'a pas reconnu pendant quelque tems son autorité; mais toutes les autres Eglises la recevoient. L'Epitre de saint Jude, la seconde de saint Pierre, la 2. & la 3. de saint Jean, ont été rejettées par quelques Anciens; mais elles ont été toûjours estimées; & depuis on les a reçues dans le Canon.

On a fort douté de l'Auteur de l'Apocalypse, & elle a été rejettée par quelques Anciens; mais plusieurs autres ont fait son apologie, & l'ont mise au rang des livres Canoniques; & en effet, l'Eglise l'a depuis reçue.

Tous les livres du Nouveau Testament ont été écrits en Grec, excepté l'Evangile de saint Matthieu, & l'Epître aux Hébreux, qu'on croit avoir été écrits en Hébreu, & peu de tems après traduits en Grec. Les livres de l'Ancien & du Nouveau Testament sont le fondement de la Religion des Chrétiens, & composent le volume à qui l'on donne communément le nom de BIBLE SACRÉE. * M. Du Pin, *Nouvelle Biblioth. des Aut. Eccles. des trois premiers siécles de l'Eglise, tome* 1. M. Simon, *Hist. Crit. du Vieux & du Nouveau Testament.*

BIBLES HE'BRAIQUES. Les Bibles Hébraïques sont manuscrites ou imprimées. Les plus anciennes manuscrites ne passent point sept cens ans: il est même tres-rare d'en trouver qui ayent cette antiquité. Les meilleures sont celles qui ont été écrites par les Juifs Espagnols, comme le Rabbin Elias Lévita l'a remarqué dans son livre intitulé, *Massoreth, Hammassoreth*. Il y en a plusieurs de cette façon dans la bibliothéque du Roi de France, dans la bibliothéque des Péres Jésuites de Paris, & dans celle des Péres de l'Oratoire de la rue S. Honoré. Mais il n'y en a aucune qui passe cinq cens ans. Celles qui ont été écrites par les Juifs Allemands, sont les moins sûres de toutes, & le caractére même n'en est pas beau & quarré, comme est celui des Bibles Hébraïques Espagnoles.

Les manuscrits des textes Hébreux que les Juifs font faire pour l'usage de leurs Synagogues, demandent mille précautions superstitieuses. Ils doivent être écrits sur un parchemin bien net, & préparé par un Juif qui ne soit ni apostat ni hérétique. Il doit y avoir des couronnes sur certaines lettres. Il faut plier le parchemin en rouleau, y marquer diverses colomnes ou diverses pages fort exactement, & régler toutes les lignes avant que de les écrire. Il faut aussi se servir d'une certaine encre, dont ils croyent que Moïse a donné la composition. Enfin il ne faut pas que les lettres se touchent jamais. Il doit y avoir toujours entre elles l'espace d'un fil, & entre deux lignes l'espace d'une ligne, & toûjours trente lettres, ni plus ni moins dans chaque ligne. Quant à un exemplaire destiné à un usage domestique, on n'y apporte pas toutes ces formalitez: on en trouve beaucoup dans les bibliothéques des Chrétiens; les meilleurs sont ceux qui ont été faits en Espagne. Les Juifs font un grand cas de celui de *Hillal*, qui étoit un Rabbin fort estimé, & qui vivoit selon quelques uns avant Jesus Christ; mais d'autres ne sont pas de ce sentiment, & croyent que c'est un Rabbin Espagnol, qui a été long tems après les Docteurs Juifs de l'Ecole de Tibériade, qui ont composé *la Masore*, & qui a corrigé sur les plus anciens exemplaires, l'édition que ces Docteurs *Massorétes* avoient publiée. De toutes les anciennes éditions des Bibles en Hébreu, la meilleure, au sentiment des Savans, est celle du Rabbin *Jacob Haym*, de l'imprimerie de Bomberg, qui a été réimprimée à Venise l'an 1618. Cette édition n'est pas conforme à la premiére. * *Disquisitiones criticæ de variis Bibliorum editionibus*, 1684. Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, septembre 1684.

BIBLES CHALDAIQUES. On les appelle autrement *Paraphrase* ou *Targum*; & ce sont des Gloses que les Juifs ont faites sur la Bible, dans le tems qu'ils parloient le langage Chaldéen. Mais on y a ajoûté beaucoup de choses dans la suite des tems: ce qui les rend moins exactes. Elias Lévita, dans la préface qui est au devant de son Dictionnaire Chaldaïque, parle de ces Paraphrases avec plus d'exactitude qu'aucun autre Juif. Les meilleures sont celles d'Onkelos, qui n'est que sur les cinq livres de Moïse; & celle de Jonathan, sur tous les livres que les Juifs appellent *Prophétes*, c'est à dire, *sur Josué, sur les Juges, sur les Livres des Rois, & sur les grands & les petits Prophétes*. Les Paraphrases Chaldaïques sur les autres livres de la Bible, sont la plupart remplies de fables, & elles ne méritoient pas d'être imprimées.

BIBLES SYRIAQUES. Il y a deux sortes de Versions Syriaques du Vieux Testament. La premiére a été faite sur le Grec des Septante, & n'a point été imprimée. L'autre, qui a été prise sur l'Hébreu, a été imprimée pour la premiére fois, dans la grande Bible de le Jay, & est en usage chez les Chrétiens d'Orient qui suivent le rite Syrien. A l'égard du Nouveau Testament Syriaque, quelques Auteurs le croyent tres-ancien; mais il y a beaucoup plus d'apparence qu'il n'est pas ancien, & qu'il a été traduit sur le Grec. Jean-Albert Widmanstadius est le premier qui l'ait fait imprimer en 1562, à Vienne en Autriche, en tres-beaux caractéres Syriaques. * R. Elias Lévita. Le P. Morin. Kortholthus, *de Variis Bibl. edition.*

BIBLES SAMARITAINES. Les Samaritains ne reçoivent que les cinq livres de Moïse, qu'ils lisent en Hébreu, aussi bien que les Juifs, étant seulement différent d'eux pour les caractéres, comme saint Jérôme l'a remarqué. Le P. Morin a fait imprimer le premier ce Pentateuque Hébreu des Samaritains, avec une version, qu'on appelle *Samaritaine*, quoiqu'elle soit dans une Langue, qui est presque la même que la Langue Chaldaïque. On trouve l'une & l'autre dans la grande Bible de le Jay, & dans la Polyglotte d'Angleterre. Les Samaritains ont outre cela une Version Arabe du Pentateuque, qui n'a point été imprimée, & qui est même fort rare. On en trouve deux exemplaires dans la bibliothéque du Roi de France. L'Auteur se nomme *Abusaid*, & a ajoûté quelques Notes littérales qu'on voit à la marge. Ils ont aussi l'Histoire de Josué; mais ils ne la regardent pas comme un livre Canonique, & elle ne convient pas avec le véritable livre de Josué, qui fait une partie de l'Ecriture Sainte.

BIBLES GRE'QUES. Il y en a un tres-grand nombre d'éditions. On peut néanmoins les réduire toutes à trois classes, savoir, à celle de Complute ou d'Alcala, qui a été imprimée dans la grande Bible du Cardinal Ximénès en 1515, & qui a été réimprimée dans la Bible royale ou de Plantin, dans la Bible de Commelin, & dans la grande Bible de le Jay. La seconde est celle de Venise en 1518, & qui a été réimprimée plusieurs fois par les Protestans d'Allemagne, à Strasbourg en 1526, à Bâle en 1545, avec une préface de Mélanchthon; au même lieu en 1550, avec la Version Latine; à Francfort en 1597, avec des Notes, que l'on croit être de François du Jon. La troisiéme est l'édition Romaine en 1587, tirée d'un ancien exemplaire, qui est dans la bibliothéque du Vatican. On donna l'année suivante l'édition Latine de cette édition Gréque, avec les Remarques de Flaminius; & le P. Morin de l'Oratoire a fait imprimer à Paris en 1628, le Grec & le Latin sur deux colomnes, en marquant les versets qui n'étoient point dans

dans l'édition de Rome. Les Anglois ont fait imprimer dans leur Bible Polyglotte, cette édition de Rome, la croyant la meilleure de toutes. Outre toutes ces éditions Gréques de la Bible, les Anglois ont fait imprimer dans leur Polyglotte, les diverses leçons d'un tres-ancien exemplaire, qu'ils ont appellé *Alexandrin*, parce qu'il leur avoit été envoyé d'Alexandrie en Egypte.

BIBLES LATINES. Nous ne prétendons point parler des Versions Latines de la Bible, faites dans ces derniers tems, n'étant point authentiques, mais seulement de celles qui ont été à l'usage de l'Eglise Latine. Il y en a de deux sortes, savoir, l'ancienne, & qu'on nomme aussi *Italique*, qui a été faite dès les premiers siécles, sur le Grec des Septante, & dont toutes les églises d'Occident se sont servies jusqu'après le tems du Pape Grégoire *le Grand*. L'autre, qui est en usage présentement, & qu'on appelle *Vulgate*, est la Version de saint Jérôme, qui a été faite sur l'Hébreu, à la réserve des Pseaumes, qu'on a toûjours conservez de l'ancienne Vulgate, parce qu'on les chantoit dans les églises. Le Concile de Trente arrêta qu'on corrigeroit cette derniére Vulgate, qui est la Version de S. Jérôme, afin qu'elle seule eût cours dans toute l'Eglise Latine, sans en reconnoître d'autres; & c'est ce qui s'est observé exactement par les Censeurs de Rome, sous les Papes Sixte V. & Clément VIII. Avant les corrections de ces deux Papes, plusieurs avoient pris la liberté de la réformer, comme on peut voir dans l'édition Latine, qui a été imprimée dans la Bible de Complute. Les Théologiens de Paris & de Louvain s'appliquérent à cette correction, & principalement les derniers qui ont donné plusieurs éditions de la Vulgate, avec des réformations utiles & curieuses. Robert Etienne a aussi fait la même chose; mais la meilleure de toutes ces éditions Latines est celle de l'an 1541, *in folio*, où l'on voit aux marges les diverses leçons, tirées d'un grand nombre d'exemplaires manuscrits. Dom Nicolas Ramo Evêque Espagnol, faisoit tant de cas de la Vulgate, & si peu du Grec & de l'Hébreu, que voyant la Bible Polyglotte du Cardinal Ximénès, où la Vulgate est placée entre l'Hébreu & le Grec, dit que le Latin étoit comme J. C. crucifié entre deux Brigands. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, *tome* 1. *p.* 419.

BIBLES ARABES. Il y a un tres-grand nombre de Bibles Arabes, dont les unes sont à l'usage des Juifs dans les païs où ils parlent Arabe, & les autres à l'usage des Chrétiens du Levant qui parlent cette Langue. Celles qui sont à l'usage des Juifs, ont été toutes faites sur l'Hébreu; celles qui sont à l'usage des Chrétiens, ont eté faites sur d'autres Versions. Les Syriens, *par exemple*, lorsque la Langue Syriaque n'a plus été entendue du peuple, ont traduit leur Bible Syriaque en Arabe. Les Cophtes ont aussi traduit de Cophte en Arabe l'Ecriture Sainte; afin qu'elle fût entendue du peuple, aussi bien que des Prêtres.

BIBLES PERSANES. Les anciens Péres ont fait mention d'une Version de l'Ecriture en Persan; mais il ne nous reste rien depuis longtems de cette ancienne Version. Les Juifs de Constantinople ont imprimé une Traduction du Pentateuque en Persan, dans le XVII siécle, en caractéres Hébreux. On l'a réimprimé en caractéres Persans, dans la Polyglotte d'Angleterre, où l'on a aussi imprimé une Version Persane du Nouveau Testament, qui est peu exacte; & à dire le vrai, ces deux Versions n'étoient pas dignes d'être publiées.

BIBLES E'THIOPIENNES. Nous n'avons pas de Bibles entiéres Ethiopiennes, mais seulement quelques morceaux; comme le Pseautier, le Cantique des Cantiques, le Nouveau Testament, qui avoient été imprimez séparement, & qui ont été depuis réimprimez dans la Polyglotte d'Angleterre. Cette Version a été faite sur le Grec des Septante, & peut-être même sur le Cophte, qui a été pris des Septante, parce que cette nation est dépendante des Cophtes. Pierre Séguier, Chancelier de France, avoit dans sa bibliothéque un tres-grand nombre de livres manuscrits Ethiopiens; mais ces livres ne peuvent être d'aucune utilité: car ce ne sont que des Traductions peu exactes des livres Grecs.

BIBLES COPHTES. Ce sont les Bibles des Chrétiens d'Egypte, qu'on appelle *Cophtes* ou *Coptes*, & qui sont écrites dans l'ancien langage de ce païs-là. On n'en a rien imprimé jusqu'à présent; mais on en trouve des manuscrits dans quelques bibliothéques de l'Europe, & principalement dans la bibliothéque du Roi de France. Ce qui est à remarquer, c'est que comme cette ancienne Langue Cophte n'est plus entendue des Cophtes mêmes depuis un longtems, ils joignent ordinairement à la Version Cophte une autre Version Arabe, qui est la Langue de leur païs. Cela se voit dans les Bibles Cophtes manuscrites qui sont dans la bibliothéque du Roi de France.

BIBLES, en Langue Turque. Il y a quelques Traductions manuscrites en cette Langue. Jean Vugnadius fit traduire toute la Bible en Turc, comme le dit M. de Thou sous l'an 1565. Albert Bobavius Rénégat Polonois, nommé depuis son abjuration *Ali-beg*, fit une Version de l'Ecriture en Turc, à la priére de *Levinus Varnerisius*. On ne connoit rien d'imprimé en cette Langue sur l'Ancien Testament; mais en 1666, Guillaume Sçaman fit imprimer à Londres une Version du Nouveau en Langue Turque, différente de l'Arabe & du Persan.

BIBLES ARME'NIENNES. Les Arméniens, en 1666, firent imprimer à Amsterdam une Bible en leur Langue, par les soins d'un Evêque Arménien, qui présida à cette édition. Elle fut faite sur le Grec des Septante, & ne fut pas du goût des Arméniens. On en imprima encore une autre à Anvers en 1670, par les soins de Théodore Petreius, & le Nouveau Testament séparément en 1668 & en 1698. M. Piques Docteur de Sorbonne croyoit la Version Arménienne très ancienne, & très propre à réformer le texte Grec sur lequel elle a été faite.

BIBLES GE'ORGIENNES. Les Géorgiens ont une Version de la Bible en ancien Géorgien; mais comme il n'est entendu que de peu de personnes, & que le peuple y est extrêmement ignorant, on ne trouve presque personne qui la lise, ni qui l'entende; si ce n'est quelques femmes qui savent par cœur quelques histoires de l'Evangile.

BIBLES FRANÇOISES. La premiére Bible Françoise dont on ait une connoissance assurée est celle de Pierre Valdo qui vivoit vers l'an 1160. Elle fut faite par Etienne de *Ansa* ou *Emsa*. On ignore s'il s'en trouve encore quelques exemplaires dans les anciennes Bibliothéques. Innocent III. écrivant à Bertram Evêque de Metz, témoigne que plusieurs Laïques poussez du desir de lire les Saintes Ecritures, avoient fait traduire en François les Evangiles, les Epîtres de S. Paul, le Pseautier, les Morales de Job, & plusieurs autres livres. Cette Epitre d'Innocent III. est de l'an 1200. En 1294, *Guyard Moulins* acheva sa Traduction, qui est extrêmement libre, & qui a été imprimée plusieurs fois sous le titre de *Bible historiale*, ou *historiée*. Ce n'est presque que la Traduction de l'Histoire Scholastique de Pierre *Comestor* ou le *Mangeur*. *Raoul de Presle*, suivant le P. le Long, & non *Nicolas Ausme*, fit en 1380, une Version qu'il dédia à Charles V. Roi de France. *Jacques le Févre d'Etaples* traduisit de Latin en François toute la Bible & la fit imprimer a Paris en 1528. Les Docteurs de Louvain ayant traduit la Bible de Latin en François, par l'ordre de l'Empereur Charles-Quint, la firent imprimer à Louvain en 1550. M. Simon prétend que pour le fonds elle ne différe point de celle de Nicolas de Leuse, Docteur de Louvain, imprimée à Anvers en 1534. Jaques Corbin, en 1643, fit imprimer une Bible Françoise qu'il avoit traduite par les ordres de Louis XIII. Roi de France, mais on la trouve trop barbare, parce que l'Auteur a voulu conserver le tour de la phrase Latine. *Isaac le Maître de Sacy* fit imprimer en 1671, une Version de la Bible avec des explications. Le Nouveau Testament a été traduit par plusieurs. Les principales Traductions des Catholiques Romains sont celles du P. Amelotte de l'Oratoire imprimé d'abord en 1666, & ensuite plusieurs fois; la Traduction de Mons imprimée à Amsterdam en 1665, attaquée par Clement IX, & enfin condamnée par Innocent XI; celle de M. Antoine Godeau Evêque de Vence, imprimée à Paris en 1668; celle du P. Simon imprimée à Trevoux en 1702; celle du P. Dom Jean Martianai imprimée à Paris en 1712.

Le Pére Bouhours Jésuite publia à Paris en 1697 la Version du Nouveau Testament qu'il avoit composée conjointement avec ses Confréres le P. le Tellier & le P. Besnier. Pendant l'impression de cet Ouvrage, l'Archevêque de Paris nomma des Reviseurs pour l'examiner & pour la corriger. La Version en est d'ordinaire un peu rude & obscure parce que l'Auteur a voulu s'attacher trop scrupuleusement au texte Latin qu'il traduisoit. Le P. Lallement Jésuite a adopté cette traduction dans les explications du Nouveau Testament, qu'il a données depuis quelques années. La premiere Bible traduite par les Protestans est celle de *Pierre Robert Olivétan* qui, comme le rapporte *Th. de Béze*, la traduisit sur l'Hébreu avec le secours de Calvin. Elle fut imprimée à Neûchatel en 1535, aux frais des Vaudois. Sébastien Castalion, ou Chateillon, fit imprimer à Bâle en 1555, une Traduction du Vieux & du Nouveau Testament; mais comme il etoit Savoyard & que la Langue Françoise lui étoit peu connue, il traduisit ridiculement, souvent dans un jargon presque inintelligible. On peut en juger par ce passage de l'Epître de S. Paul aux Romains, *ch.* 2. *v.* 25. 26. 27. *Si tu viens à trépasser la loi, ton rognement devient avantpeau. Que si un empellé garde les ordonnances de la loi, certes son avantpeau lui sera compte pour rognement. Et celui qui de nature est empeau, & garde la loi te condamnera, toi qui as la lettre & rognement, & si trépasses la loi. Scévole de S. Marthe* l'excuse, & à cause de sa bonne intention, & parce qu'il s'étoit donné tout entier à l'étude des Langues Savantes. *Jean Diodati*, en 1644, donna une Version avec quantité de Remarques. M. des Marets a donné au public en 1669, une Traduction de la Bible avec les Notes de la Bible Flamande. M. David Martin fit imprimer en 1707, la Bible entiére avec des corrections & des Remarques de sa façon. On a encore une Bible plus moderne imprimée à Amsterdam en 1724, avec les argumens & les reflexions du célebre M. Ostervald de Neufchatel. On a encore plusieurs excellentes Traductions du Nouveau Testament, celle de M. le Clerc imprimée à Amsterdam en 1703; celle de Messieurs de Bausobre & Lenfant publiée à Amsterdam en 1718; celle des Pasteurs & Professeurs de l'Eglise & de l'Académie de Genéve donnée en 1726. * D. Calmet, *Dict.* Th. de Béze, *Hist. des Eglis. &c. tome* 1. *p.* 36. Scévole de Ste Marthe, *Poëm. & Elogia*, *tome* 2. *p.* 65.

* BIBLES FLAMANDES. Il est fait mention d'une Bible de Delft, imprimée en 1477, en deux volumes *in folio*, en assez mauvais Hollandois. Cette Version fut faite sur la Vulgate. Le Long parle aussi de diverses Bibles Flamandes imprimées par les Catholiques Romains, en 1475 en deux volumes *in folio*, à Cologne; en 1477 à Delft *in quarto*; en 1479 a Ter Goude *in folio*, de laquelle édition Tollius dans son *Itinerarium*, & Henninius dans ses Notes sur l'*Itinerarium* de Tollius, remarquent qu'elle étoit remplie de figures, & mêlée de contes de vieilles; en 1518, à Anvers; en 1525, à Louvain; en 1526 à Anvers *in folio*, chez Jaques Liesveldt; en 1528, 1529, 1532, & 1534, chez Vorsterman; en 1535, chez Liesveldt; en 1540 à Anvers en Latin & en Flamand *in folio*; en 1541, chez Henri Peeter *in folio*; en 1542, chez Jaques Liesveldt; en 1544 & 1545, à Anvers chez Vorsterman; en 1548 à Louvain *in folio*, édition revue par Nicolas de Wingh sur diverses Traductions dans laquelle il fut aidé par deux Théologiens de Louvain; en 1548 à Cologne chez Barthélemi Grave, Traduction revue, corrigée & approuvée par quelques Théologiens de Louvain qui y travaillérent par ordre de l'Empereur Charles-Quint. Le Long fait encore mention de Bibles Flamandes dans les années 1553, 1560, 1565, 1568, 1599, 1604, 1626, 1657, 1677; & de Nouveaux Testamens dans les années 1524, 1528, 1531, 1538, 1553, 1563, 1566, 1570, 1571, 1577, 1604, 1610, 1646, 1698, & de Pseautiers Flamans dans les années 1487, 1491 & 1529. De tout ce détail il paroit qu'on a eu dans les Païs-Bas des

Bi-

Bibles Flamandes de fort bonne heure; mais toutes ces Versions dont on vient de parler ont été publiées par les Catholiques Romains, & traduites sans doute de la Vulgate.

En 1527, on imprima *in octavo* une Bible traduite de l'Allemand de Luther en Flamand: mais elle n'étoit pas complette, parce qu'alors Luther n'avoit encore traduit la Bible qu'en partie, qu'il ne donna la Version de la Bible entiére qu'en 1534, & qu'elle ne fut imprimée qu'en 1535. Cette Version de Luther fut traduite en Flamand quelques années après; mais comme elle ne fut pas trouvée bonne, Philippe de Marnix, Seigneur de Ste Aldegonde, reçut ordre des Etats Généraux de traduire la Bible de l'Hébreu en Flamand, & fut gratifié pour cela d'une pension annuelle de 1400 francs, & de la somme de 300 francs pour le louage d'une maison. Il se rendit dans cette vue à Leide, comme Brandt le rapporte sur l'année 1614; mais il ne traduisit que les Pseaumes, & la mort l'empêcha d'aller plus loin. Helmichius & un autre Ministre qui avoient été ajoints à Ph. de Marnix, moururent aussi avant que d'avoir fini l'Ouvrage. M. Outhof Recteur & Ministre à Zwoll dit quelque part que les premiéres Bibles Flamandes, publiées par les Réformez, ont été imprimées à Embden, savoir, en 1556 chez Etienne Mierdman & Jean Gaillard. Depuis cela, Nicolas Bieskens de Diest fit imprimer à Embden en 1560 une Bible en Flamand, & ensuite dans les années 1562 & 1563, chez Léonard der Kinderen. Sa traduction paroit pour la plus grande partie tirée de celle de Luther. En 1565, on imprima à Embden une Bible Flamande *in folio*, & en 1571 une autre *in quarto*. On trouve une Bible de la même sorte imprimée à Leide *in octavo*, en 1589, chez Jean Paets; & en 1611, chez le même.

Enfin il fut résolu au Synode de Dordrecht qui se tint en 1618, de faire une nouvelle Version sur les Originaux. Elle fut commencée en 1628 & achevée en 1632. Depuis cela elle fut revue de nouveau, & en 1637 on imprima cette nouvelle Traduction pour la premiére fois chez Ravenstein, par ordre des Etats Généraux des Provinces-Unies, avec d'amples Annotations & de nouvelles Tables.

Les Luthériens qui sont établis dans les Provinces-Unies ont aussi pour leur usage fait imprimer une Version Flamande traduite de celle de Luther. La premiére édition s'est faite en 1671 chez Christophle Conradi *in octavo*, la seconde en 1702, chez Lindenberg *in folio*. & la troisiéme revue & corrigée par les Ministres de l'Eglise Luthérienne d'Amsterdam, imprimée en 1724, chez Samuel Schoonwald *in quarto*.

BIBLES DANOISES. La premiére édition de la Bible Danoise, imprimée en 1550, fut faite par Pierre Palladius, par Olaus Chrysostome, par Jean Synningius & par Jean Macchabée, en suivant la premiére édition Allemande de Luther. Jean Paul Réfenius, Evêque de Zélande, donna en 1605, une nouvelle Traduction faite sur l'original. Christian IV. Roi de Danemarck, la fit corriger en 1633. Jean Michel donna le Nouveau Testament en 1524, & Christian fils de Pierre Chanoine de Lunden, en donna une nouvelle Version en 1531. * D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

BIBLES SUÉDOISES. En 1534, Olaüs & Laurent fils de Pierre, firent imprimer une Bible Suédoise, qu'ils avoient traduite sur la Version Allemande de Luther. Gustave Adolphe Roi de Suéde la fit retoucher vers l'an 1617. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

BIBLES ANGLO-SAXONNES. On trouve une Version ancienne Anglo-Saxonne faite par Ælfric Abbé de Malmesbury. Guillaume L'Isle Anglois, fit imprimer à Londres, en 1638, les fragmens de la Bible traduite par Ælfric, mais Edmond de Thwaits publia la vraye traduction d'Ælfric à Oxford, en 1699. Mathieu Parker publia à Londres, en 1571, les quatre Evangiles en Langue Anglo-Saxonne; & Thomas Maréchal les fit réimprimer en 1665, en caractéres Anglo-Saxons, avec des Remarques de sa façon. Jean Spelman donna, en 1640, les Pseaumes traduits dans la même Langue. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

BIBLES ESCLAVONNES. On a cru que Jérôme de Dalmatie a traduit toute la Bible en Esclavon; mais cette opinion n'est pas des mieux fondées. D'autres prétendent que la premiére Version de la Bible en cette Langue a été donnée par St. Cyrille & St. Méthode qui travaillérent à la conversion des Esclavons, environ l'an 880. Ce sentiment est confirmé par deux Historiens de Bohéme, dont l'un vivoit en 993, & l'autre en 1200. Cette ancienne Version a été imprimée par les Moscovites en 1581. La premiére Bible imprimée en Esclavon est celle qui fut traduite par Jean de Glogow, & imprimée à Cracovie. Cette Bible n'est pas entiére. L'Auteur mourut en 1507. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

BIBLES BOHÉMIENNES. Les Thaborites firent imprimer une Version de la Bible sur la Vulgate à Venise en 1506. En 1579, la Bible entiére traduite sur les originaux parut au château de Cralitz en Moravie. C'étoit l'Ouvrage de huit Théologiens choisis que l'on avoit envoyez à Wittenberg & à Bâle pour y apprendre les Langues originales. Le premier tome fut imprimé en 1579, & le sixiéme & dernier en 1593. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

BIBLES POLONOISES. La plus ancienne Version que l'on connoisse est celle qui fut faite par les ordres d'Hédwige femme de Jagellon Duc de Lithuanie qui embrassa le Christianisme en 1390. On parle encore d'une autre Bible Polonoise, traduite par André de Jassowitz, & écrite en 1455 par ordre de Sophie, Epouse de Jagellon Roi de Pologne; mais ces Bibles n'ont pas été imprimées. En 1599, on vit paroître à Cracovie la Traduction de la Bible en Polonois faite sur tout par Jacques Wiek Jésuite. Il en parut encore une à *Hanovia* apparemment *Hayn* dans la Province de Silésie, & cela en 1608, de la Traduction de *Jérôme* ou de *Jean de Léopole*. Les Protestans publiérent en 1596, une Version faite sur celle de Luther. Elle fut réimprimée en 1632, & dédiée à Uladislas IV. Roi de Pologne. Les Sociniens firent imprimer en 1562, à *Brestia* ville de Lithuanie, une Version Polonoise faite sur l'Hébreu & le Grec. En 1572, il en parut une autre de leur part à Caslau ville de Lithuanie, revue & corrigée par Simon Budneus. Ils ont aussi le Nouveau Testament séparément traduit par Valentin Smalius. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

BIBLES RUSSIENNES ou MOSCOVITES. Les Russes publiérent une Version en leur Langue à Ostrovie en 1581, traduite sur le Grec par St. Cyrille Apôtre des Sclaves. Ernest Glük trouvant cette Traduction trop obscure en entreprit une nouvelle; mais étant mort en 1705, le Czar défunt fit continuer l'ouvrage, sans que l'on sache si cette Traduction a été publiée.

BIBLES CROATIENNES. Quelques Pasteurs de la Confession d'Ausbourg, ayant appris le triste état dans lequel se trouvoient les Chrétiens de Croatie, qui sont de la Religion Gréque, & qui jusques alors, n'avoient eu que quelques Bréviaires & Missels, formérent le dessein de leur procurer une Version du Nouveau Testament en leur Langue. Ils exécutérent heureusement leur projet & en donnérent une double édition en 1563. L'une est en caractéres *Cyruliens*, & les noms de ceux qui se sont signez après la dédicace sont ceux ci, *Primus Truber Creime*, *Antonius Dalmata*, & *Stephanus Consul Histrianus*, à Tubingue 1563: l'autre édition, quoique dans la même Langue est imprimée en caractéres *Glagoliens*, & il n'y paroît que le nom de *Primus Truber*, Pasteur d'Urach en 1562. On a aussi un Testament en Langue Croatienne imprimé avec des caractéres Latins.

BIBLES ANGLOISES. On trouve dans les Bibliothéques d'Angleterre, quantité de Versions de l'Ecriture Sainte, écrites à la main, mais sans le nom du Traducteur. Jean Wiclef avoit déja traduit la Bible en Anglois selon la Vulgate, & y avoit ajoûté quelques Notes marginales. On en voit encore des Exemplaires Manuscrits dans plusieurs Bibliothéques d'Angleterre. Ce qu'on dit d'une Version Angloise plus ancienne que celle de Wiclef, & faite, à ce qu'on prétend, par Jean Trévisa Prêtre Anglois, n'est pas encore bien prouvé. Du tems de la Réformation, Guillaume Tyndal & Milès Coverdale entreprirent une nouvelle Traduction Angloise de la Bible & l'achevérent en 1536; mais Henri VIII. défendit de s'en servir & en fit brûler une partie. On croit cependant que la Version publiée ensuite sous le nom de Thom. Mathæus & de Jean Roger n'étoit pas différente de celle de Tyndal. Celle qui fut publiée à Londres en 1541, par l'autorité du Roi Henri VIII, fut revue & corrigée par Kutbert Tonstal, Evêque de Durham, & par Nicolas Heath Evêque de Rochester. Cette Traduction fut l'année d'après interdite par une résolution du Parlement, & par ordre de Henri VIII; de sorte que pendant le reste du régne de ce Monarque, il n'y eut aucune Traduction publiquement approuvée. Mais dès qu'Edouard fut monté sur le thrône, Cranmer procura au public une nouvelle Version de la Bible que Tonstal & Heath avoient traduite, & y ajoûta une préface. Cette Bible vit le jour à Londres en 1549. En 1562, parut à Geneve l'édition Angloise de la Bible procurée par Coverdale, Goodman &c. exilez en cette ville. Cette Version est faite sur celle d'Olivétan; mais comme elle n'étoit pas du goût des Episcopaux, Parker Archevêque de Cantorbéri & quelques autres Savans qu'il avoit choisis, firent, du tems de la Reine Elizabeth, la Version appelée *l'Episcopale*. Elle fut publiée en 1573, & introduite dans le Culte public. Comme cette Version Episcopale ne suivoit pas fort exactement la Langue Originale, Jaques I. procura, en 1612, la Version nommée la *Royale*, à laquelle 47 Savans avoient travaillé, comme Andrews, Overal, Clark, King, Leveleus, Reinold & plusieurs autres. Cette Version rend fort fidélement l'Original; les façons de parler Hébraïques sont rapportées à la marge, & lorsque deux différentes explications d'un passage peuvent avoir lieu, l'une est dans la colomne du Texte & l'autre à la marge. L'Eglise Anglicane s'en sert encore aujourd'hui, quoique l'édition *de Genéve*, ne soit pas entiérement hors d'usage. En 1609, les Catholiques Romains firent aussi donner au public une Traduction Angloise de la Bible par le Collége de Douay, imprimée à Douay en 1610. Elle est accompagnée de Notes, & faite sur le Texte de la *Vulgate*. Il n'y avoit que le Vieux Testament, & elle a été imprimée à Paris en 1635. Le Collége de Rheims avoit déja donné une édition Angloise du Nouveau Testament en 1582. * Durell, *Vindic. Eccles. Angl.* Bootius, *in Animadv. ad Vetus Testamentum*. Hody, *de Biblior. Tex.* Simon. Le Long &c.

BIBLES en langage du païs de Galles. On imprima à Londres une Version de la Bible en cette Langue, qui est la véritable des anciens Bretons, sous le régne d'Elizabeth en 1588. Elle fut faite par Guillaume Morgan & Richard Davies & approuvée par les Evêques d'Angleterre. Elle a depuis été souvent retouchée & réimprimée. * *Diction. Allemand de Bâle.*

BIBLES GOTHIQUES. L'Histoire Ecclésiastique fait voir clairement qu'Ulphilas Evêque des Goths a traduit la Bible en Langage Gothique sur un Exemplaire Grec dès l'an 360. Mais jusques à présent on n'en a trouvé que les quatre Evangiles, que François Junius fit imprimer à Dordrecht en 1665, avec les Notes de M. Maréchal & un Dictionnaire pour l'expliquer. Ce Manuscrit fut trouvé dans l'Abbaïe de Werden, située dans le Comté de la Mark vers les confins de celui de Berg. Il est écrit avec des caractéres d'argent & les lettres initiales sont d'or, c'est pourquoi on appelle ce vénérable monument, *Codex Argenteus*. M. de la Gardie Chancelier de Suéde l'acheta pour 500 ducats & le transporta à Upsal, où ce Manuscrit est encore aujourd'hui conservé dans la Bibliothéque. Socrate, *Hist. Eccl. l.* 4. Sozoméne, *l.* 3. François Junius & Mareschallus.

* BIBLES en Langue Malaye. Divers Théologiens habiles animez de tems en tems par la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, ont employé leurs talens à traduire sur les Originaux, la Sainte Ecriture en Langue Malaye, entre autres Daniel Brouwer ou Browerius de Nidek, qui a traduit la Genése, le Prophéte Osée, & tout

tout le Nouveau Teſtament, & François Valentin qui a traduit tout le reſte.

BIBLES ITALIENNES. Il eſt sûr qu'avant la Réformation on avoit déja une Traduction de la Bible en cette Langue, mais on doute avec raiſon ſi *Jaques de Voragine* en fit une dès l'an 1270. La premiére Verſion Italienne qui ait été imprimée, fut procurée par Nicolas Malerme ou Malherbe Bénédictin de l'Ordre des Camaldules & publiée à Veniſe en 1472. Antoine Brucioli en fit une autre ſur l'original ou ſur la Verſion de Pagninus, qui fut imprimée à Veniſe en 1532; mais le Concile de Trente la fit mettre dans l'Indice. Sontès Marmochinus retoucha l'édition de Brucioli & la fit imprimer comme une nouvelle Traduction, à Veniſe en 1538. On imprima à Genéve en 1562, une Bible Italienne. C'eſt la Traduction de Brucioli retouchée & beaucoup plus pure & plus élégante. Enfin Jean Diodati donna, en 1607, ſa Verſion Italienne de la Bible. Elle eſt faite ſur les Originaux & accompagnée de Remarques. Le Nouveau Teſtament parut à part en 1608, à Genéve & à Amſterdam, à Harlem en 1665. Quoique cette Traduction ſoit la meilleure qu'on ait en cette Langue, elle cauſa néanmoins la ruine de ſon Auteur, parce qu'il l'avoit fait imprimer à ſes propres dépens. Maxime Théophile fit imprimer à Lyon, en 1551, le Nouveau Teſtament en Italien, dédié a François de Médicis Duc de Toſcane. * *Diſquiſ. Critic. de Variis Bibl. edit.* Simon, *Critiq.* Le Long, *Biblioth. Sacra. Sentimens de quelques Théologiens de Hollande.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BIBLES IRLANDOISES. On avoit travaillé, pendant longtems, à donner au public une Traduction Irlandoiſe de la Bible; mais juſques au tems de Robert Boyle elle ne fut point imprimée. Ce fut ce grand homme qui fit imprimer à ſes dépens à Londres *in quarto* la Traduction de l'Ancien Teſtament en Irlandois, procurée par l'Evêque Bedell. Le Nouveau Teſtament, avoit déja été imprimé de la Traduction de Dornwill. * *Dict. Allemand de Bâle.*

BIBLES ISLANDOISES. Gudbr. Thorlacius fit, par ordre de Frédéric II. Roi de Danemarc, une Traduction de toute la Bible en Iſlandois, ſur la Verſion de Luther. On l'imprima à Coppenhague en 1584. Outre cela on a imprimé ſéparément divers livres de la Bible, en cette Langue.

BIBLES, dans le langage des Griſons. La Sainte Ecriture parut pour la premiére fois traduite en cette Langue, à Coire en 1720. * *Diction. Allemand de Bâle.*

BIBLES ESPAGNOLES. Quoique par les divers Manuſcrits qui ſe rencontrent dans les Bibliothéques, on puiſſe ſe convaincre qu'avant le tems de la Réformation on avoit traduit en Eſpagnol pluſieurs livres de la Bible, rien n'eſt cependant plus incertain que ce que du Frêne avance d'une Traduction Eſpagnole de toute la Bible, qui doit avoir été faite ſous le Régne de Jaques dans le XIII ſiécle. Caſſiodore de Reyna Proteſtant a fait une Verſion en Eſpagnol de toute la Bible ſur les Langues Originales & ſur la Traduction de Pagninus. Il la fit imprimer à Bâle *in quarto* en 1569, accompagnée d'Argumens & de Notes. Cyprien de Valéra retoucha cette Verſion & la corrigea ſelon l'Original. Elle parut imprimée *in folio* à Amſterdam en 1602. François Enzinas, ou Driander publia à Anvers, en 1543, le Nouveau Teſtament Eſpagnol traduit ſur le Grec, & le dédia à l'Empereur Charles-Quint. Les Juifs d'Eſpagne ont auſſi des Traductions de la Bible à leur uſage. La premiére qui ait paru en Eſpagnol à l'uſage des Juifs eſt celle qui fut imprimée à Ferrare en 1553, faite par Jérôme de Vargas & Edouard Pinéle. Elle eſt en caractéres Gothiques & dédiée à Hercule d'Eſt Duc de Ferrare, & avec ſon privilége. L'Edition de Ferrare fut réimprimée, en 1630, à Amſterdam, par les ſoins de Manaſſé Ben Iſraël, & en 1661, par ceux de Samuel de Cazéres Au reſte on imprima, en 1547, à Conſtantinople, un Pentateuque Hébreu, Eſpagnol, Grec moderne & Chaldaïque, & accompagné des Commentaires de R. S. Jarchi. Cette édition eſt très-rare. * Richard Simon, *Diſquiſ. Critic.* Du Cange, *Gloſſar. Lat.* Le Long, &c.

BIBLES ALLEMANDES. Il y en a qui ſoutiennent que la Bible fut traduite en Allemand ſous Charles-Magne. Quoique la choſe ne paroiſſe pas entiérement incroyable, vu le zéle de cet Empereur pour la Religion Chrétienne, on ne cite pourtant aucun garant ancien de ce fait. Les témoignages de Junius, d'Amerbach & de Claude d'Eſpence ſont trop modernes pour être ici de quelque poids. Il eſt plus sûr que du tems de Loüis le Débonnaire on traduiſit toute l'Ecriture Sainte en rimes Allemandes; comme cela paroît par la préface d'un ancien livre Saxon imprimé chez Du Chêne. Mais cette Verſion rimée ne ſe trouve plus. Nous ne parlerons pas ici des quatre Evangiles traduits par Otfride Moine de Wiſſenbourg, ni du Pſeautier que Notkar Labéon Abbé de St. Gall doit avoir fait en 980. On a ſait, dans la ſuite, pluſieurs autres Traductions Allemandes de la Bible, dont on trouve des Exemplaires manuſcrits & imprimez dans les Bibliothéques. En 1477, on imprima une Bible Allemande à Nuremberg, & dans la même année il en parut auſſi deux éditions à Ausbourg. On la réimprima à Nuremberg en 1483, & à Ausbourg en 1480, 1483, & 1487. Il y en a qui ſoutiennent qu'en 1467, on avoit déja imprimé une Bible Allemande à Nuremberg. Luther entreprit là-deſſus ſa nouvelle Verſion Allemande de la Bible, & fut aidé dans ce travail par Bugenhagen, Juſtus Jonas, Mélanchthon, Cruciger, Aurogallus, Bernard Ziegler, Forſter & quelques autres. En 1522, parut le Nouveau Teſtament; en 1523, le Pentateuque. En 1524, les livres Hiſtoriques avec Job & les Pſeaumes. En 1527, les autres livres Poëtiques. En 1529, le Prophéte Iſaïe. En 1531 & 1532, les autres Prophétes. En 1534, parut toute la Bible; mais on y avoit changé la Verſion des Pſeaumes & au lieu de ſe ſervir de celle que Luther avoit publiée en 1524, on avoit pris celle qu'il avoit faite en 1531. La raiſon de ce changement fut, parce que Luther avoit trop conſervé les façons de parler Hébraïques dans la premiére Verſion, ce qui la rendoit obſcure. Cependant comme il ſe trouva des perſonnes curieuſes de lire la premiére Verſion des Pſeaumes que Luther avoit faite, on l'inſéra dans ſes Oeuvres imprimées à Halle en 1570. La Bible de Luther fut encore réimprimée diverſes fois de ſon vivant; il a ſur tout revu & perfectionné l'édition de Wittenberg de l'an 1541. Dans cette même année on imprima auſſi à Leipzic la Verſion Allemande de Luther ſur une de ſes premiéres éditions. George Rœrer, qui s'étoit employé à corriger les éditions de la Verſion de Luther, changea dans la ſuite, en divers endroits, cette Verſion, diſant que Luther avant ſa mort l'en avoit chargé & que la Faculté des Théologiens de Wittenberg y avoit conſenti. Parmi le grand nombre d'Editions de la Verſion de Luther, les deux qui ont paru en différens tems à Bâle, accompagnées de Notes, méritent des éloges particuliers. Les Auteurs de la premiére furent Pierre Wérenfels, Daniel Schœnawer, &c. Ceux qui donnérent la ſeconde furent Frédéric Battier & Théodore Gernler. La Traduction de Luther en a produit pluſieurs autres. Parmi les Catholiques, Jean Eccius donna une Verſion du Vieux Teſtament; Jérôme Emſer traduiſit le Nouveau, & Jean Dietenberger publia une Traduction entiére de ſa façon de toute la Bible; mais tous ces Auteurs n'ont travaillé que ſur la Vulgate. Gaſpard Ulenberg Profeſſeur à Cologne donna auſſi dans le XVII ſiécle une Verſion de la Bible en Allemand, par ordre de ſon Electeur. Les Théologiens de Mayence en donnérent une en 1562, par ordre de Jean Philippe Electeur de Mayence. Les Réformez de Zurich firent auſſi une Traduction de la Bible dans le Dialecte Allemand de la Suiſſe; mais comme cette Traduction de Zurich différoit trespeu de celle de Luther, Jean Piſcator donna une nouvelle Verſion Allemande de la Bible faite ſur la Latine de Junius & de Tremellius, en comparant néanmoins celle-ci exactement avec les Originaux. Parmi les Sociniens Jean Crellius & Joachim Stegman firent imprimer à Racovie en 1630, une Traduction Allemande du Nouveau Teſtament. Mais Jérémie Felbinger fit une autre Verſion du Nouveau Teſtament, dans laquelle il a fait tous ſes efforts pour accommoder ce divin livre à la Théologie Socinienne. Les Juifs ont auſſi fait des Traductions de l'Ancien Teſtament à leur maniére. Matheſius fait mention d'une Traduction du Pentateuque, & Luther paroit inſinuer que de ſon tems ils avoient une Traduction des Prophétes. Parmi leurs Traductions modernes, celle de Joſeph Athias, imprimée à Amſterdam en 1670, avec la permiſſion des Etats de Hollande, & celle d'Uri Veibſch, publiée en 1679, avec la permiſſion de Jean III. Roi de Pologne, ſont les plus connues. Les deux derniéres Verſions Allemandes du Nouveau Teſtament qu'on ait, ſont faites par deux Théologiens Luthériens; le premier nommé *Gaſpard Erneſt Triller* fit imprimer la ſienne a Amſterdam en 1703. Le ſecond, ſavoir, *Jean Henri Reits* publia ſa Verſion la même annee à Offembach ſur le Mein. * Du Chêne, *tome* 2. *Script. Franc. p.* 326. Hottingerus, *in Bibliothecario, l.* 1. *ch.* 3. Uſſerius, *de Scripturis Vernac.* Morhof, *von der teutſchen Sprache, p.* 2. *ch.* 7. Matheſius, *de Vita Lutheri, Conc.* 13. Waltherus, *Offic. Bibl.* Frantzius, *de Interp. Script.* S. Mayer, *Hiſt. Verſion. Germ. Bibl. Lutheri.* Calovius, *in præloquio Bibl. illuſtrat.* Gerhard, *Exegeſ. Locor. loc.* 1. Sixt. Senenſis, *Bibl. S. l.* 4. Gretſer, *de novis Tranſlat, Bibl. ch.* 1. Simon, *Hiſt. Critiq. du Vieux Teſtament.* Kortholt, *Deſcript. S. édit. ch.* 25. Pfeifferi *Critica Sacra.* Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

Il y a encore des Verſions de l'Ecriture Sainte en d'autres langues vivantes que celles que nous ſavons rapportées, comme en Hongrois, & en quelques autres Langues.

Si l'on veut s'inſtruire plus exactément ſur l'Hiſtoire des Verſions de la Bible, il faut conſulter ſur tout les Oeuvres Critiques de M. Simon ſur le Vieux & le Nouveau Teſtament, & la Bibliothéque ſacrée du P. Le Long.

BIBLIANDER ou BOUCHMAN (Théodore) né en 1514, à Biſchoffzell, près de Saint-Gal en Suiſſe, étoit ſavant dans les Langues & dans la Théologie des Proteſtans, qu'il enſeigna depuis l'an 1532, juſqu'en 1560, à Zurich où il mourut de peſte le 24 ſeptembre 1564. H. Alting dit que Bibliander ſur la fin de ſes jours, avoit embraſſé la Doctrine d'Eraſme touchant la prédeſtination; & qu'à cauſe de cela les Seigneurs de Zurich le déchargérent des fonctions de ſa charge, ſous prétexte que ſon extrême vieilleſſe l'en rendoit incapable, & mirent à ſa place Pierre Martyr. Bullinger dit en parlant de Bibliander, qu'il ne ſavoit pas s'il y avoit au monde un homme qui eût plus de politeſſe, de ſcience & de pénétration que cet excellent Théologien. Il a écrit divers Ouvrages de Théologie, & ſur l'Ecriture.

Ses Oeuvres imprimées ſont, *Oratio ad enarrationem Eſaïæ de Sermone Prophetico; Commentarius in Apocalypſin; Purgatio Scriptorum Joannis Oecolampadii & Huldrichi Zuinglii, quâ & acta eorum obiter defenduntur contra calumniatores; Apologia ad Epiſcopos & Doctores Eccleſiæ Chriſtianæ, præfixa volumini quod continet Alcoranum, & ejus Confutationes, & vita Mahumetis, atque ſucceſſorum ejus; Emendatio textus Alcorani collatis exemplaribus Latinis & Arabicis, cum Annotationibus quibus doctrinæ Mahumeticæ abſurditas, contradictiones, origines errorum, divinæque Scripturæ depravationes indicantur; Expoſitio vaticinii de reſtitutione Iſraëlis, de inſtauranda urbe Jeruſalem, & templo, terraque dividenda rurſus inter Tribus, quod ultimis VIII capitibus Ezechielis legitur; Conſultatio ad ſocios nominis Chriſtiani, quanam ratione poſſit ac debeat repelli potentia Turcarum; Relatio fidelis ad omnium ordinum Reipublicæ Chriſtianæ principes viros, populumque Chriſtianum, quod à ſolo verbo Filioque Dei petenda ſit exacta cognitio temporum præſentium & futurorum, & rerum Antichriſti, optimaque moderatio Reipublicæ, totiuſque vitæ Chriſtianæ, Inſtitutiones Grammaticæ de Lingua Hebraica; De Numeris, Ponderibus & Menſuris, libri quatuor & aliæ quædam Grammatici operis, intelligentiæ Sacrarum Litterarum ſervientia; Quomodo legere oporteat Sacras Litteras; Compendium doctrinæ Chriſtianæ ex S. Auguſtino collectum; De ratione temporum Chriſtianis rebus cognoſcendis & explicandis accommodata, liber primus, unà cum Demonſtrationum Chronologicarum libro alio; Chriſtianæ & Catholicæ* *doctri*

doctrina, fides, opera; Ecclesia D. Petri Apostoli; Evangelica Historia, quam scripsit B. Marcus Petri discipulus & filius, primus Episcopus Alexandriæ, unà cum Vita Joan. Marci Evangelistæ, collecta ex probatioribus Auctoribus, cum Protevangelio D. Jacobi; De legitima vindicatione Christianismi veri, libri antisophistici tres contra Sophisticen, hoc est, fucatam & imaginariam sapientiam; Sermo divinæ Majestatis voce pronuntiatus in monte Sinai, & ipsius digito scriptus in duabus tabulis lapideis, de hominis officio, fine, & beatitudine, quem Th. Bibliander catholicè & compendiosè interpretatus est, ita ut specimen aliquod exhibuerit instaurandi veterem & sincerissimam Theologiam; De ratione communi omnium Linguarum Commentarius, cui adnexa est compendiaria explicatio doctrinæ rectè beateque vivendi, & religionis omnium gentium & populorum, quam hoc argumentum postulare videbatur; De fatis Monarchiæ Romanæ Somnium; Vaticinium Esdræ Prophetæ explicatum, non conjectione privata, sed demonstratione Theologica, Historica & Mathematica; Ad Julium III. & cæteros Ecclesiæ Romanæ Præsides, consideratio de Judæorum & Christianorum defectione à Christo; Item, *De Judæorum & Christianorum conversione ad Christum; Amplior consideratio Decreti Synodalis Tridentini; Oratio ad Germaniæ Principes, de restituenda pace in Germanico Imperio, cæterisque politiis, deque conservandis sacris cœtibus, quos turbare studet Antichristus, & quid opis ad eas res conferant Litteræ divinæ & humanæ; De summa Trinitate, & Fide Catholica liber; De Mysteriis Passionis Messiæ expositionis Historicæ libri tres; Christianismus sempiternus, verus & certus, in quo solo possunt homines beari, compendiosè expositus; Temporum à condito Mundo usque ad ultimam ipsius ætatem supputatio exactior, accommodata universæ Historiæ, præcipuè libris Prophetarum & Apostolorum; Idem scripsit & illustravit Scholiis Concilium sacrosanctum D. N. Jesu Christi, Angelorum, Apostolorum, Prophetarum, Regum, Episcoporum & Doctorum excellentium in Ecclesia Dei Catholica, in quo demonstratur quomodo possit ac debeat pereunti populo Christiano succurri, per legitimam Ecclesiæ reformationem,* &c. Item, *Salomonis de sapientia vera Sermonem his adjunxit; Traductio Nahum Prophetæ juxta veritatem Hebraicam, adjecta etiam exegesi.* Il a aussi composé un Livre intitulé, *Commentarii de Lingua Hebraïca*, des Commentaires sur tous les Livres du Vieux Testament, & quelques autres Ouvrages qui n'ont pas vu le jour.

Hottinger dit, que les écrits de Bibliander ont extrémement plu à tous ceux qui sont versez dans la Théologie, & sur tout sa Consultation contre les Turcs. On estime aussi son Traité, *De communi ratione Linguarum.* De Thou parle de lui sous l'an 1564. *Théodore Bibliander*, dit-il, *personnage savant en toutes choses, mourut fort vieux de peste à Zurich le 24 septembre.* Il ajoûte ensuite, *Bibliander, aide par Conrad Pélican, & par Pierre Cholin, qui étoit tres savant en Grec, mourut après avoir mis la derniére main à la nouvelle édition de la Bible qui fut faite à Zurich en 1543, & que Léon de Juda avoit commencée. Deux ans après, Robert Etienne ajoûta dans son edition cette Traduction à l'ancienne, sans faire mention de ceux qui y avoient travaillé. Long-tems apres les Théologiens Espagnols, après l'avoir revue, la firent encore imprimer à Lyon par Guillaume Roville:* à quoi il ajoûte, *J'ai cru qu'il falloit parler de cela, afin qu'on sût l'origine de cette Version si estimée parmi nous, & parmi les Espagnols; & pour faire voir combien pour la gloire de Dieu l'on pourroit tirer de profit des livres & de l'industrie de nos adversaires, si nous nous dépouillions de nôtre haine, & que nous voulussions nous revêtir de douceur & de charité.* On remarque après Hottinger qu'on a sur tout estimé *sa Consultation contre les Turcs*, & son Traité *de communi Ratione Linguarum.* * Gesner, *Biblioth.* De Thou, *Hist. l.* 36. Pantaléon, *l.* 3. *Prosopogr.* Melchior Adam, *in Vit. Theolog. German.* Zuinger, *in Theat. &c.* Ant. Teissier, *Eloges des Savans, tome* 2. *p.* 161. *& suiv.* de l'edition de 1715. Ruchat, *Hist. de la Réformation de Suisse, tome* 3. *p.* 505.

BIBLIANDER ou BOKELMAN. *Voyez* BOKELMAN (Patrocle)

BIBLIE ou BILLIE (*Biblia*) étoit femme de Duillius, Général Romain, qui triompha le premier à Rome pour une victoire navale. Son mari se plaignant de ce qu'elle ne l'avoit point averti que son haleine sentoit mauvais, elle lui répondit qu'elle croyoit que tous les hommes eussent la même incommodité. Plutarque rapporte la même chose de la femme d'Hiéron de Syracuse, dans le traité intitulé, *Du profit qu'on peut tirer de ses ennemis.*

* BIBLIO, ville avec château de Portugal dans la Province de Tralos Montes dans le voisinage de Bragance. Cette ville fut prise en 1711, par les troupes du Roi Philippe.

BIBLIOLACHAS, nom qui fut donné à Didyme, pour avoir écrit jusqu'à trois mille cinq cens livres, selon Cœlius Rhodiginus, *l.* 19. *ch.* 9.

BIBLIOTHÉQUE est le nom que l'on donne aux amas de plusieurs livres, & aux lieux qui les contiennent. Il est constant que dès qu'il y a eu plusieurs livres, les hommes ont été assez curieux pour les conserver, & ainsi les Bibliothéques peuvent passer pour aussi anciennes que les livres. A l'égard des livres sacrez, il n'y pas de doute qu'ils n'ayent été conservez dans le temple & dans les Synagogues des Juifs; mais on ne peut pas donner le nom de Bibliothéques à ces dépôts qui ne contenoient que les livres nécessaires pour la Religion. La premiére Bibliothéque dont il est parlé dans l'Antiquité, est celle de Ptolomée *Philadelphe*, composée par les soins de Démétrius Phaléréüs, & qui devint dans la suite nombreuse & célébre. Quelques Auteurs ont dit qu'elle étoit de sept cens mille volumes; d'autres de trois cens mille; mais par le terme de volumes, il faut entendre des rouleaux, qui n'étoient pas à beaucoup près si chargez que nos volumes. Euménès & Attalus, Roi de Pergame, à l'envi de Ptolomée, rassemblérent près de deux cens mille volumes, qui servirent à réparer la Bibliothéque d'Alexandrie, quand elle fut brûlée du tems de Jules-César. Cependant il y avoit encore du tems de Tibére une Bibliothéque à Pergame. Pisistrate Tyran d'Athénes, avoit amassé dans cette ville une Bibliothéque, qui fut enlevée par Xerxès, & que l'on dit que Nicanor rendit aux Athéniens. Il y en avoit une dans l'isle de Cnide, & Cléarque en établit une à Héraclée. Enfin on parle de celle d'Apamée, composée de vint mille volumes. La premiére Bibliothéque dont il soit parlé dans Rome, est celle d'Asinius Pollion. Paul Emile y fit venir la Bibliothéque de Persee, Roi de Macédoine. César, & les autres Empereurs Romains eurent soin d'ériger des Bibliothéques publiques dans Rome. Vespasien en fonda une dans le temple de la paix, appellée *la Bibliothéque Ulpienne.* Les premiers Chrétiens n'avoient point d'autres Bibliothéques que les livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, qu'ils conservoient dans leurs églises. On y joignit depuis les Actes des Martyrs; mais plusieurs Chrétiens s'étant adonnez aux Sciences, ils ramassérent plusieurs livres sacrez & profanes, & s'en servirent utilement pour la défense de la Religion. Zonare rapporte que Constantin établit à Constantinople une Bibliothéque, qui fut augmentée par Théodose *le Jeune*, jusqu'au nombre de cent mille volumes. Il en périt une partie par l'incendie arrivé sous Léon X. l'*Isaurien.* L'invasion des Barbares fut fatale aux Bibliothéques de l'Empire. Elles furent ensuite rétablies par Théodoric en Italie, & par Charlemagne en France. Les Turcs détruisirent toutes celles de l'Orient; mais les Grecs qui se sauvérent en Occident, y apportérent une partie des Manuscrits. Les principales Bibliothéques de l'Europe, sont à présent celle du Vatican, commencée par Nicolas V, augmentée par Sixte IV, & dissipée au sac de Rome, fait par l'armée de Charles de Bourbon. Mais en 1622, le Comte de Tilli ayant pris Heidelberg, transporta a Rome la Bibliothéque Palatine, formée & enrichie de toutes celles des monastéres que les Luthériens avoient détruits. Ce supplément avec ce qui étoit resté des anciens livres, a rendu la Bibliothéque Vaticane la plus considérable de toute l'Europe. Celle du Roi de France ne lui céde guéres. Elle doit son origine à Charles V. dit *le Sage*; elle fut augmentée par Louïs XI. & par Louïs XII. Enfin François I. ayant profité de la Bibliothéque de Côme de Médicis, la rendit une des plus belles de l'Europe. Depuis ce tems, elle s'est beaucoup augmentée sous le régne de Louïs XIII. & de Louïs XIV. du tems desquels on a fait venir plusieurs Manuscrits d'Orient, & recueilli un grand nombre de livres imprimez: en sorte qu'on y compte à présent jusqu'à dix sept mille Manuscrits, & plus de soixante mille volumes imprimez. Mathias Corvin, Roi de Hongrie, avoit fait dans Bude, capitale de son Royaume, une Bibliothéque de cinquante mille volumes, tant imprimez que Manuscrits, mais Soliman ayant pris cette ville en 1526, cette Bibliothéque fut entiérement dissipée; & à peine en 1666, l'Empereur en put-il obtenir le peu qui restoit, qu'il joignit à celle de Vienne, dont Lambécius nous a donné le Catalogue, qui en fait connoître le prix. La Bibliothéque de l'Escurial en Espagne, est l'ouvrage de Charles-*Quint*, mais augmentée considérablement par Philippe II. des débris de la Bibliothéque de Muley Lidam Roi de Fez & de Maroc. Il y a des Bibliothéques publiques à Venise & à Milan, dans des églises, & dans plusieurs monastéres de tous les Etats. Enfin, depuis que les livres se sont multipliez par l'impression, les particuliers ont eu la louable curiosité de composer de grandes Bibliothéques. Entre celles-ci la plus riche en manuscrits, & une des plus nombreuses pour les livres imprimez, est celle qui a été formée par M. Colbert, Contrôleur général & Ministre d'Etat, & où il y a plus de neuf mille manuscrits. On a encore à Paris d'autres Bibliothéques célébres; entre autres celles de l'Abbaïe de Sainte-Geneviéve, de Saint-Victor, de Saint-Germain des Prez, du Collége-Mazarin, toutes bien fournies d'un grand nombre de livres.

BIBLIOTHÉQUE de Ptolomée. On a dit un mot dans l'article précédent de cette fameuse Bibliothéque; mais elle merite bien un article à part & de quelque étendue. Dans l'endroit du fauxbourg *Rhacotis* où l'on éleva la statue de *Sérapis* que Ptolomée fit apporter de Sinope, on bâtit ensuite un fameux Temple à cette Idole appellé le *Sérapéon* ou *Sérapion* qu'Ammien Marcellin dit surpasser en beauté & en magnificence tous les temples du monde hormis le Capitole de Rome. Ce temple avoit aussi une Bibliothéque, qui a fait beaucoup de bruit dans tous les siécles suivans, pour le nombre & le prix des livres qu'elle contenoit. Ptolomée *Soter* avoit cultivé les Belles Lettres, comme cela paroît par la Vie d'Alexandre qu'il avoit composée, & qui étoit fort estimée des Anciens, mais que nous n'avons plus. Pour faire fleurir les Sciences qu'il aimoit, il fonda à Alexandrie une espéce d'Académie à laquelle on donnoit le nom de *Muséon*, où une société de Savans travailloit à des recherches de Philosophie & à perfectionner toutes les autres Sciences, à peu près comme celles de Londres & de Paris, & pour cet effet il commença par leur donner une Bibliothéque, qui s'augmenta prodigieusement sous ses Successeurs. Son fils Philadelphe en mourant la laissa composée déja de cent mille volumes. Les Princes de cette race qui le suivirent l'augmentérent encore; de sorte qu'enfin il s'y trouva sept cent mille volumes. Voici comment on s'y prit pour la former. On saisissoit généralement tous les livres Grecs & autres qui entroient en Egypte, & on les envoyoit au *Muséon* où l'on en faisoit faire des copies par des gens qu'on y entretenoit exprès; après cela on rendoit ces copies aux propriétaires, & l'on retenoit les originaux pour la Bibliothéque. Ptolomée *Evergétès*, par exemple, emprunta des Athéniens les Oeuvres de Sophocle, d'Euripide & d'Eschile; & ne leur renvoya que les copies qu'il en fit faire, les plus belles qu'il put, avec quinze talens dont il leur fit présent; mais il en retint les originaux, & les mit dans la Bibliothéque. Comme le *Museon* fut d'abord dans le quartier de la ville que l'on nommoit *Bruchion*, près du Palais Royal, ce fut là aussi que fut d'abord la Bibliothéque; & elle y attiroit bien du monde. Mais quand elle fut si grossie qu'on y comptoit déja quatre cens mille volumes, on commença à mettre dans le *Sérapéon* les livres nouveaux qu'on y ajoûtoit. Cette derniére Bibliothéque étoit donc comme un supplément de l'autre: aussi voit-on qu'on l'appelloit *sa fille.* Et avec le tems il se trouva dans cette derniére jusques à trois cens mille volumes. Ainsi toutes deux ensemble formoient le nombre de sept cens mille, que les Anciens donnent à la Bibliothéque des Ptolomées à Alexandrie. Dans la guerre qu'eut César avec

ceux

ceux d'Alexandrie, un incendie consuma celle du *Bruchion* avec ses 400000 volumes. Mais celle du *Sérapéon* n'eut point de mal, & apparemment que ce fut là que Cléopatre mit les deux cens mille volumes de la Bibliothéque de Pergame, dont M. Antoine lui fit présent. Cette addition, avec les autres qui s'y firent de tems en tems, rendit la nouvelle Bibliothéque d'Alexandrie plus nombreuse & plus considérable que la première; & quoique pillée plus d'une fois pendant les troubles & les révolutions qui arrivérent à l'Empire Romain, comme cela arriva particuliérement du tems d'Orosius, elle se remettoit toujours de ses pertes & recouvroit son nombre de volumes. Elle a subsisté ainsi un grand nombre de siécles, ouvrant ses thrésors aux Savans & aux Curieux, jusques au douziéme siécle, qu'elle eut enfin le même sort que sa mére, & fut brûlée par les *Sarrazins* quand ils prirent la ville l'an de grace 642. La maniére dont la chose arriva est trop singuliére pour ne la pas mettre ici. Jean surnommé le Grammairien, fameux Sectateur d'Aristote se trouva dans Alexandrie quand elle fut prise; comme il étoit fort bien dans l'esprit d'Amri Ebnol-As Général de l'armée des Sarrazins qui estimoit beaucoup son savoir, il demanda à ce Général la Bibliothéque d'Alexandrie. *Amri* lui répondit que cela ne dépendoit pas de lui, mais qu'il en écriroit au Calife, c'est à dire, à l'Empereur des Sarrazins, pour avoir ses ordres, sans lesquels il n'osoit pas en disposer. Il écrivit effectivement à Omar Calife d'alors, dont la réponse fut, que si ces livres contenoient la même doctrine que l'Alcoran ils n'étoient d'aucun usage, parce que l'Alcoran, étoit suffisant & contenoit toutes les véritez nécessaires; mais que s'ils contenoient des choses contraires à l'Alcoran il ne faloit pas les souffrir: & là-dessus il lui ordonnoit sans autre examen de les brûler tous. On les donna aux bains publics où ils servirent, pendant six mois à les chauffer au lieu de bois; ce qui fait bien voir le nombre prodigieux de livres qu'il y avoit. Selon Tertullien & S. Chrysostome la Bibliothéque d'Alexandrie où étoit la Version Gréque qu'on appelle des Septante, étoit celle du *Sérapéon*; mais selon Epiphane c'étoit celle du *Bruchion* & il n'y avoit dans celle du Sérapion que les Versions d'*Aquila* de *Symmachus* & de *Théodotion*. * Prideaux, *Hist. des Juifs*, *&c. tome* 3. *p.* 22. *&c.*

BIBLIS, l'une des célébres Martyres de Lyon, dans le tems de la persécution de Marc-Auréle, avoit été du nombre de ceux qui avoient renoncé à la Foi. Comme les Payens reconnurent qu'elle étoit foible, ils crurent qu'étant appliquée de nouveau à la torture, elle déclareroit les crimes des Chrétiens; mais étant rentrée en elle-même, & réveillée comme d'un profond sommeil, elle réfléchit sur les peines qu'elle auroit à souffrir en enfer; & au lieu d'accuser les Chrétiens, elle les justifia & dit, *Comment se pourroit-il faire que les Chrétiens mangeassent des enfans, eux à qui il n'est pas même permis de goûter du sang.* Elle se déclara aussi-tôt Chrétienne, & rentra par cette généreuse confession dans la société des autres Martyres. * *Epist. Ecclesiast. Lugdun. & Vienn. apud* Eusebium, *lib.* 5. *cap.* 1. Baillet, *Vies des Saints.*

BIBLIS, fille de Milet, & de la Nymphe Cyanée, n'ayant pu toucher le cœur de son frére Caune, qu'elle aimoit d'un amour incestueux, pleura tant, qu'elle fut changée en fontaine. * Ovide, *Metam. l.* 9. *Fab.* 11. *v.* 662.

Sic lachrymis consumpta suis Phœbeïa Biblis,
Vertitur in fontem, qui nunc quoque vallibus illis
Nomen habet Dominæ, nigraque sub ilice manat.

Mais Ovide lui-même dans l'Art d'aimer, *l.* 1. *v.* 283, rapporte la chose autrement: il dit que cette fille au desespoir de ne pouvoir venir à bout de ce qu'elle demandoit à son frére, se pendit.

Biblida quid referam? vetito quæ fratris amore
Arsit, & est laqueo fortiter ulta nefas.

Zénon rapporte au contraire, que ce fut Caune qui devint amoureux de sa sœur Biblis, & que n'ayant pu joüir d'elle, il quitta son païs: que Biblis affligée de son départ, après avoir erré long-tems, se pendit avec sa ceinture à un noyer, & qu'en se pendant, elle répandit des larmes, dont on dit que sortit une fontaine, à laquelle les Habitans ont donné le nom de Biblis. Caune, après avoir été quelque tems errant, vint enfin en Lycie, où il épousa la Naïade Pronoé, qui lui apprit le sort qu'avoit eu sa sœur. Il eut d'elle Egiale, qui bâtit une ville, qu'il appella *Caune*, du nom de son pére. * Conon, *apud Photium*, *Cod.* 186.

BIBLISTES, nom donné à ceux, qui n'admettent que le texte de la Bible ou Ecriture-Sainte, sans aucune interprétation. * Sandére.

BIBLOS, isle qui porte des perles, située dans la Mer Rouge. L'on prétend que ce nom lui vient d'un mot Hébreu *Bidelach*, c'est à dire, *perle*; & que dans la suite les Grecs adoucissant ce terme, pour l'accommoder au génie de leur Langue, en ont fait Biblos. * *Consultez* Philostrate & Photius, *dans ses Extraits*, & Samuel Bochart, qui en traite assez au long, *Hieroz. part. poster. l.* 5. *ch.* 5.

BIBLUS. *Voyez* BYBLUS.

BIBONES, nom que l'on donnoit chez les Romains aux moûches, qui incommodent si fort dans les hôtelleries & dans les cabarets: c'est ce qui fait que Pline les appelle *les insectes des hôtelleries*, *cauponarum animalia*. * Pline, *l.* 9. *ch.* 4. Le Poëte Afranius dit en parlant de ces moûches.

Dum ad me spectas fabularique incipis,
Ex ore in oculos tibi Bibones involant.

Dans la suite on les a nommez *Musciones*, comme qui diroit de petites moûches, *quasi parvas muscas*; on les a aussi appellez *Vappones*, du mot Latin *Vappa*, du vin éventé; d'autant que ces sortes de moûches en sont friandes, ainsi que du vin. C'est de ces sortes de moûches dont l'Empereur Adrien parloit dans sa réponse si ingénieuse au Poëte Florus, en les appellant *Culices*. Pétrone entend la même chose par *tabernales alucitæ* ou selon l'édition de M. Burman *vernales alucitæ*. * Ælius Spartianus, *in Vita Hadriani Imper. ch.* 16.

* BIBRA ou BÉBRA, petite ville de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne au nord-nord-est de Weimar dont elle est éloignée d'environ six lieues.

* BIBRA ou BIBRAN, ancienne & noble famille de Barons en Franconie. Le lieu dont elle prend le nom, est situé sur le Tauber dans l'endroit où il reçoit le Golach, au midi de Wirtsbourg, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Friesen, *Wurtzb. Chron.* Hoen, *Cob. Chron.*

BIBRAC ou BIBERACH, *Bibacum* & *Biberacum*, ville d'Allemagne dans le païs d'Algow ou Souabe, est Impériale, située sur la riviére de Russ, & célébre par les eaux minerales qu'elle a dans son territoire, dites *les eaux de Jourdain.* Cette ville, qui est connue dès l'an 751, sous le régne de Pepin *le Bref*, fut admise au nombre des villes Impériales vers l'empire de Frédéric II, dans le XIII siécle. Par le traité de paix de Westphalie, il doit y avoir un nombre égal de Catholiques Romains & de Protestans dans le Sénat. * Sanson. Baudrand.

BIBRACTE, ville des Gaules en Bourgogne, proche Autun, autrefois fort célébre. *Voyez* BEUVRAY.

BIBRAN, famille de Franconie. *Voyez* BIBRA.

* BIBRAN, ancienne & noble famille de Barons en Siléfie de laquelle depuis plus de 400 ans est issu SIGISMOND BIBRAN, dont les Descendans se sont arrêtez dans les Duchez de Schweidnitz & de Jauer, où ils possédent tout le païs qui s'étend le long du Bober, de Buntzlau jusques a Sprottau, dans le Duché de Glogau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BIBROQUES ou BIBROCES, ancien peuple qui habitoit autrefois dans une partie du Comté de Barck. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 783.

BIBRUC ou PINBURG. *Voyez* BIBURG.

BIBULUS (M. Calpurnius) Consul Romain, épousa Porcie, fille de Caton d'Utique, & fut Consul avec César l'an 695 de Rome, & 59 avant JESUS-CHRIST. César proposa d'abord la Loi Agraria au peuple, & ne négligea rien de tout ce qui pouvoit lui aquérir son affection. Bibulus s'opposa à ces nouveautez; mais ce fut inutilement, parce que Lucullus & Caton qui le soutenoient, ne pouvoient rien, quand il s'agissoit de l'intérêt du peuple. César persuadé du peu de courage de son Collégue, ajoûta l'insulte & le mépris à sa foiblesse; car il fit rompre en présence de Bibulus les faisceaux que les Licteurs portoient devant lui, & on en vint à cet excès de mépris,que de jetter de l'ordure sur la tête de ce Consul. Bibulus rebuté par de si sanglans affronts, n'osa plus paroître en public: il se tint caché chez lui pendant huit mois, se contentant de faire ses oppositions par des placards qu'il avoit soin de faire afficher la nuit dans les places publiques, & au coin des rues. Comme ce Consul ne paroissoit plus, & que Jules-César étoit seul dans l'administration des affaires de la République, le peuple disoit par raillerie, *Julio & Cæsare Consulibus*. C'est ce qui donna encore lieu aux Romains de faire ce Distique rapporté par Suétone.

Non Bibulo quicquam nuper, sed Cæsare factum est.
Nam Bibulo fieri Consule nil memini.

Bibulus, fils de ce Consul, composa un Abbrégé de la Vie de Caton, son ayeul maternel, comme nous l'apprenons de Plutarque, dans la Vie du même Caton.

* BIBURG, BIBRUC ou PINBURG, en Latin *Epinaburgum*, village du Duché de Baviére en Allemagne. Il est près de la ville de Passau & de Neubourg sur l'Inn. On croit qu'il a été anciennement appellé Epona, que Welserus prétend avoir été le nom de la Déesse que l'on y adoroit, & non pas de la ville. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BIBURG, Abbaïe de Bénédictins en Baviére sur la riviére d'Abenst à peu près à l'est de Neustadt & au sud d'Abensperg.

* BIBURG ou VILSBIBURG, gros bourg du Cercle de Baviére, avec marché sur le grand Vils au sud-est de Landshut dont il est éloigné de trois bonnes lieues.

BIC. BID.

BICANER, *Bicanera*, que quelques uns prennent pour *Bardeatis*, ville des Indes, dans le païs de Baçar, qui est de l'Etat du grand Mogol. * Sanson.

BICARS, pénitens Indiens, dont il y avoit un grand nombre dans le onziéme siécle. Ils demeuroient nuds durant toute leur vie, & laissoient croître leurs cheveux, de sorte qu'ils leur couvroient tout le corps. Ils laissoient aussi croître leurs ongles, & n'osoient les couper, lors même qu'ils en étoient incommodez. Chacun d'eux portoit au col une écuelle de terre pendue à un cordon; & quand ils étoient pressez de la faim, ils s'arrêtoient à la porte de quelques Indiens, qui ne manquoient pas de remplir leur écuelle de ris cuit. * Renaudot, *Rélations des Indes & de la Chine.*

* BICAYO, CAPO BICAYO, Cap de la côte méridionale de l'isle de Mindanao, l'une des isles Philippines. * Maty, *Dict. Géogr.*

BICCARI ou VICARI, *Biccarum*, petite ville de la vallée de Mazara en Sicile, située entre la source du Biccari & celle du Bélice. Quelques Géographes prétendent que c'est l'ancienne *Hyccarum*; mais quelques-uns confondant ce nom avec celui d'*Hyccara*, placent cet ancien lieu à *Garbolangi*, autrement nommé *Muro Carini*, qui est sur la côte occidentale de l'isle, vis à vis de la ville de Palerme, où l'on ne voit qu'une tour avec quelques masures. * Maty, *Dict. Géogr. Carte de la Sicile* de Sanson, de De Wit & de Schenk.

BIC-

BICCHIÉRI, ville d'Egypte. *Cherchez* BOCHIR.

* **BICENZA**, village d'Italie dans le Royaume de Naples, situé dans la Principauté Citérieure, sur la riviére de Bientino, à deux lieues de Salerne du côté du levant. Ce village est le reste de l'ancienne Picentia, capitale des Picentins. * Maty, *Diction. Géogr.*

BICESTER, bourg d'Angleterre, dans cette partie du Comté d'Oxford, qu'on appelle *Ploughly*. * *Dictionnaire Anglois.*

BICESTRE ou plutot **BICETRE**, *Vencestria*, château au midi de Paris, dont il n'est éloigné que d'environ une demi-lieue, au dessus du village de Gentilly. On voit l'antiquité de ce lieu dans une chartre de l'an 1290; où il est marqué que cette maison appartenoit a un Evêque de Paris, & qu'elle s'appelloit la *Grange aux Gueux*; mais parce que ce château vint ensuite en la possession de Jean, Evêque de Winchester en Angleterre, qui y fit sa demeure, on l'appella le château de *Winchester*, que le vulgaire nomma depuis, par corruption du mot, château de *Bicétre*. Il a toûjours gardé ce nom depuis, quoiqu'il ait été dans la suite du tems plusieurs fois démoli & rebâti, & qu'il ait appartenu à differens maîtres. Jean Duc de Berri fit bâtir en ce lieu un château, pendant la vie de Charles V. Roi de France; & sous le régne de Charles VI. les Bouchers de Paris suscitez & armez en faveur du Duc de Bourgogne, le pillérent & abattirent la plus grande partie de cet édifice, qui depuis fut relevé, & tomba encore en ruïne. Le Roi Louis XIII. fit construire en la place un superbe hopital pour les soldats estropiez à la guerre, que l'on en a tirez depuis pour y renfermer les pauvres mendians de la ville de Paris. Louis XIV. a depuis ce tems fait bâtir pour les soldats hors d'état de servir, au fauxbourg Saint-Germain, l'hôtel Royal des Invalides, digne de sa générosité & de sa magnificence. * André du Chêne, *Antiquitez des villes & châteaux de France.* Godefroy, *Observations sur l'Histoire de Charles VI.*

BICHE, ville & Comté. *Voyez* BEITSCH.

* **BICHETTO** (Marianus) savant Jésuite de Palerme, bien versé dans les Sciences & dans la Litérature. Il mourut à Palerme le 17 juillet 1647. Il a donné au public sans y mettre son nom, *Argomento del funerale che si fa nel Tepio Maggiore di questa citta dal fedelissimo Regno di Sicilia à 20 febraro 1647, nella morte del Sereniss. Infante Buldassare Principe della Spagne, seguita in Saragoza d'Aragona à 9 d'ottobre* 1646, à Palerme chez Decius Cyrillus en 1647, *in quarto*. On voit aussi une Epigramme de sa façon dans le livre qui a pour titre *selecta Epigrammata*, à Palerme chez les Héritiers de Jaques Maringo en 1656, *in douze*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BICHI (Alexandre) Cardinal, Evêque de Carpentras, natif de Brême, Nonce Apostolique en France, fut nommé Cardinal par le Pape Urbain VIII, en 1614; puis fut Comprotecteur de France, & Abbé de Mont-Majour en Provence, & mourut à Rome le 25 mai 1657.

BICHI (Antoine) Cardinal, Evêque d'Osimo, Siennois, né le 30 mars 1614, fut nommé Internonce en Flandre, Evêque de Montalcino, d'Osimo & de Carpentras, puis Cardinal par le Pape Alexandre VII, le neuviéme avril 1657, publié le 19 novembre 1659, du titre de saint Augustin, Protecteur des Chartreux. Il mourut dans son Evêché d'Osimo en février 1691, âgé de 77 ans.

BICHI (Charles) Cardinal, & Abbé de Mont-majour-lez-Arles, né à Sienne le 6 mai 1638, après avoir été Auditeur général de la Chambre Apostolique, fut nommé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, le 13 févrìer 1690, & mourut à Rome le septiéme novembre 1718, en sa 81 année & la 29 de son Cardinalat.

BICHIERI. *Voyez* BOCHIR.

BICHOR. *Voyez* BIHAR.

BICHRI. *Voyez* BICRI.

* **BICKEN**, noble famille de Barons dans le voisinage du Rhin, de laquelle un nommé PHILIPPE a été célébre dès l'an 1080. CONRAD, qui mourut à la fin du XV siécle, étoit Seigneur de Hayn, & cette Seigneurie fut portée dans la Maison de Bicken par une Comtesse de Nassau. JEAN-ADAM, qui fut Electeur & Archevêque de Mayence depuis 1601 jusgu'en 1604, fit tous ses efforts pour bannir de son Electorat la Religion Lutherienne. GASPARD son frére, fut le premier qui porta le titre de Baron de Bicken. Il mourut en 1688, laissant entre autres fils FRÉDÉRIC GUILLAUME, Chanoine de Mayence & de Tréves, Prévôt de Klingenmunster, Conseiller de Cour de l'Empereur, Conseiller Privé de l'Electeur de Mayence, & Stadthouder d'Erfurt. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Vie des Electeurs de Mayence*, en Allemand, *p.* 659, *& suiv.*

BICLARE (Jean de) Evêque de Gironne. *Cherchez* JEAN de BIDARE.

BICON, Grec jaloux de la grandeur d'Athénodore son compatriote, qui s'étoit rendu le Chef, & comme le Roi des troupes Gréques qu'Alexandre *le Grand* avoit laissées par Colonies autour de Bactre, & qui s'étoient revoltées, lui dressa des embûches; & l'ayant convié à un festin, il le fit assassiner par un certain Boxus de Mauritanie. Le lendemain il assembla les troupes, & fit accroire à plusieurs qu'Athénodore l'ayant voulu perdre, il l'avoit prévenu; mais la plupart se doutérent de l'imposture, & peu à peu tous les autres l'ayant reconnue, ils prirent les armes résolus de le tuer à la premiére rencontre. Néanmoins les Chefs craignant que le mal n'allât plus avant, appaisérent les soldats sur le point de l'exécution. Bicon ne fut pas si-tôt délivré de ce danger contre son attente, qu'il conspira la mort de ceux qui l'avoient sauvé; mais son dessein ayant été découvert, on l'arrêta avec Boxus qui fut tué sur l'heure. Pour lui on résolut de le faire mourir dans les tourmens. On l'alloit mettre à la torture, quand les Grecs coururent tout à coup aux armes; de sorte que ceux qui le menoient au supplice, effrayez de ce tumulte, le laissérent là, croyant qu'on le vouloit enlever. Il se vint jetter nud, comme il étoit, entre les bras de ces Grecs, qui le voyant en ce misérable état, en eurent pitié, & commandérent qu'on le laissât aller: si bien qu'ayant évité la mort deux fois, il retourna en son païs avec ceux qui quittérent les Colonies qu'Alexandre leur avoit assignées. * Quinte-Curce, *l.* 9. *ch.* 7.

BICOQUE (LA) lieu du Milanois, à trois milles de Milan. Odet de Foix, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, étant pressé par les Suisses, y fut défait dans un combat, le 27 jour d'Avril 1522.

* **BICRI, BICHRI** ou **BOCHRI**, fut pére du séditieux Scébah qui porta le peuple d'Israël, à se revolter contre David. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 20. *v.* 1.

BIDACHE, *Bidascia*, petite ville de Béarn, ou, comme on dit, entre le païs de Labour & la Basse Navarre, avec titre de Principauté, qui appartient à la Maison de Grammont. Elle a un château que l'Empereur Charles-*Quint* ne put jamais emporter. Bidache est à cinq ou six lieues de Bayone, & sur la riviére de Bidousse, qui commence d'y être navigable, par le moyen du flux & reflux, & qui se jette peu après dans l'Adour, au dessous de Guiche. * Baudrand. Bourgon, *Géogr. Histor.*

BIDASSE. *Voyez* BIDASSOA.

BIDASSOA, riviére qui sort des Pyrénées du côté de Maia, & se jette dans la mer près de Fontarabie. Elle sépare la France de l'Espagne; & c'est sur une isle que forme cette riviére, dite l'*isle des Faisans*, que le Cardinal Mazarin, & Dom Louïs Mendez de Haro, conclurent le septiéme de novembre 1659, la paix entre les deux Couronnes, dont ils étoient Plénipotentiaires. On passe cette riviére au dessus d'Andaye, petit bourg qui est sur le bord du côté de France, vis à vis de Fontarabie. Les droits de la barque sont moitié aux François, & moitié aux Espagnols. Ceux-là tirent le payement quand on passe en Espagne, & ceux-ci le touchent de ceux qui viennent en France. * Sanson. Baudrand, *Dict. Géogr.*

BIDDELL ou **BIDDLE** (Jean) Antitrinitaire Anglois, né dans le Comté de Glocester, l'an 1616. Il étudia à Oxford sous Jean Oxenbridge, duquel il apprit plusieurs sentimens bizarres, & reçut le degré de Maître ès Arts dans cette Université. Il fut ensuite Maître d'Ecole à Glocester. Du tems des guerres civiles, où chacun commença à dogmatiser selon son caprice, Bidell se fit aussi un grand nombre de Sectateurs, à qui il enseignoit divers sentimens nouveaux. Là-dessus il fut démis de sa charge & vint à Londres, où il publia plusieurs livres dans lesquels il attaquoit la Divinité de J. C. On le cita à cause de cela devant le Parlement; en 1654 il fut condamné à une prison perpétuelle, & son Catéchisme à être brûlé publiquement. On tacha d'obtenir sa liberté sous Cromwell, mais en vain. Il fut ensuite transporté à Plymouth, & de là à l'isle de Sully, où il mourut dans la prison en 1658. D'autres écrivent qu'il avoit été deux fois mis en liberté sous Cromwell, qu'il ne fut remis en prison que sous Charles II, & qu'il ne mourut qu'en 1662. Ses sentimens étoient en tout conformes à ceux de Socin, excepté qu'il disoit que le saint Esprit est une personne, & qu'il est le premier de tous les Anges. On dit que ses Sectateurs qu'on nomme *Bidelliens*, ont encore en Angleterre des assemblées particuliéres. Il écrivit en Anglois 12 *Argumens pour prouver que le saint Esprit n'étoit pas Dieu*, & deux *Catéchismes*, presque entiérement conçus en termes de l'Ecriture. Tous ces trois livres ont été traduits en Latin par Nat. Stuckey. Jean Cloppenbourg a refuté le premier Ouvrage de Bidell, & J. Owen a répondu aux Catéchismes. * Sandii *Biblioth. Antitrinit.* Wood, *Antiq. Oxon.* Arnold.

BIDENTAL, c'est le nom que les Romains donnoient aux endroits sur lesquels la foudre étoit tombée. Car les Prêtres marquoient ces places avec un hoyau à deux dents & les gardoient ensuite afin que personne n'y marchât. D'autres disent que le nom de *Bidental* vient de ce que l'on sacrifioit un agneau de deux ans sur les lieux que la foudre avoit frappez. Au reste, il y avoit des Prêtres uniquement destinez à observer la foudre, & à appaiser les Dieux irritez, on les appelloit pour cette raison *Sacerdotes Bidentales* ou *Prêtres Bidentaux*. * Bulenger, *de Fulm.* Lomeier, *de Lustrat.*

BIDERMAN (Jacques) Jésuite, natif de Héching près de de Tubingue, dans la Souabe, enseigna la Philosophie à Dilingen, puis la Théologie à Rome, où il mourut d'apoplexie, le 20 août de l'an 1639. Il a laissé divers Ouvrages, comme *Corollaria Philosophica, libri octo; Opuscula Theologica, libri decem; Heroum Epistolæ; Deliciæ sacræ, &c.* Ce pére étoit un des meilleurs Poëtes qui ayent paru de son tems dans la Société. On a de lui diverses Poësies, ses Epigrammes ne sont pas estimées. Le Poëme Epique, dit l'*Hérodiade*, ou le massacre des Innocens, en trois livres, est son meilleur Ouvrage. L'édition que l'on fit à Anvers, en 1634, des Epîtres des Héros, des Epigrammes, & du Poëme de l'Hérodiade, quoique tres-belle, est cependant tres défectueuse. * Alegambe & Nathan. Sothwel, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Olaüs Borrichius, *Dissert. de Poët. Lat. num.* 130. *p.* 125. *&* 126. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes, tome* 4. *partie* 2. de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p.* 88. *n.* 1437.

* **BIDERMAN** (Laurent) natif de Zerbst, fut Maître ès Arts à Wittenberg, Docteur à Bâle & Chancelier à Dessau. Il exerça ce dernier emploi pendant seize ans. En 1603, un assassin caché qui avoit tiré dans un bois sur Christian II. Electeur de Saxe, accusa Biderman de l'avoir poussé à cela de compagnie avec Henri de Dunau Lieutenant Colonel, en lui donnant un bon fusil & huit écus, avec promesse de lui donner une demeure dans la Principauté d'Anhalt, & un présent de deux cens écus après avoir fait le coup. L'Electeur pria donc le Prince de Dessau, de vouloir bien envoyer à Dresde les deux accusez pour les confronter avec l'assassin. Le Prince le refusa, & demanda que la confrontation se fit, où sur ses propres terres, ou sur celles d'un voisin: à quoi l'Electeur de Brandebourg s'offrit. Cependant il s'assura des deux accusez & les fit transporter dans le château de Gros Asleben. Par ces procédures l'affaire traîna en longueur, de sorte que pendant deux ans, on ne fit presque rien, & qu'elle fut enfin portée à la Cour de l'Empereur, qui trouva bon qu'on menât à l'instant les deux accusez à Dresde; mais la Cour d'Anhalt s'y opposa, disant que cela étoit contre les Constitutions de l'Empire, & contre les droits des Souverains. Dans le tems qu'on étoit sur le point d'exécuter les deux as-

assassins à Dresde, le 29 janvier 1605, le Docteur Biderman & le Lieutenant Colonel Dunau y envoyérent un Notaire & deux témoins, avec une protestation solemnelle, priant que l'exécution fût differée jusques à ce que ceux de la part desquels ils venoient, eussent livré leurs justifications. Dans la suite on fit des écrits de part & d'autre, & l'affaire ayant été portée par les parens des accusez à la Chambre Impériale, plusieurs Grands s'efforcérent de la faire terminer; mais toutes ces démarches furent inutiles, & la mort seule termina le procès. Biderman mourut en prison le premier nov. 1606, après avoir le 22 oct. de la même année, fait une fort touchante déduction de son innocence en présence de deux Notaires & de quelques témoins. Dunau ne mourut qu'en 1609, le 18 avril. Biderman avoit épousé la fille du célébre Wésembécius, de laquelle il eut huit enfans, dont quelques uns ont été Conseillers à Zerbst. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Beciman, *Anhalt. Hist. l. 6. c. 1.*

BIDESTON, bourg d'Angleterre, dans la partie méridionale du Comté de Suffolk, qu'on nomme *Cesford.* * *Diction. Anglois.*

BIDIMA, isle de l'Océan oriental, en Asie, & l'une des isles des Larrons. Elle porte aussi le nom de *Sahavédra.* Les Européens l'ont découverte; mais ne l'ont pas conquise. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIDIN. *Voyez* VIDDIN.

BIDKAR. *Voyez* BADACER.

* BIDLOO (Géofroi) naquit à Amsterdam le 12 mars 1649. Après les premieres études, il se donna tout entier à la Médecine, & s'y fit recevoir Docteur. Revétu de ce tître il ne demeura pas longtems sans emploi. En 1688, il fut fait Professeur en Anatomie à la Haye. En 1694, il passa de ce poste à celui de Professeur en Anatomie & en Chirurgie à Leyde. Guillaume III. Roi d'Angleterre, connoissant son habileté & son mérite, le choisit pour son Médecin, mais il n'accepta cette charge qu'à condition qu'il conserveroit toujours sa Chaire: ce qui lui fut accordé. Ce Prince étant mort entre ses bras en 1702, il reprit ses exercices que son assiduité auprès de lui avoit interrompus. Il est mort à Leyde, au mois d'avril 1713, agé de 64 ans, laissant entre autres enfans Nicolas Bidloo, Docteur en Médecine, Médecin de Pierre *le Grand* Empereur de Moscovie, & Inspecteur de l'hopital de Moscou. On a de lui, *Anatomia humani corporis, centum & quinque tabulis per G. de Lairesse ad vivum delineatis demonstrata; Dissertatio de Antiquitate Anatomes; Oratio in funere Hermanni Med. Doct.; Vindiciæ quarumdam Delineationum Anatomicarum contra ineptas Animadversiones Fr. Ruyschii; Lettre a Antoine Leeuwenhoek sur les animaux que l'on trouve quelquefois dans le foye des brebis & de quelques autres bêtes; Guilelmus Cowper criminis literarii citatus coram Tribunali Societatis Britanno-Regiæ; Exercitationum Anatomico-Chirurgicarum decades duæ.* M. Bidloo a donné aussi au public un petit Ouvrage sur la derniére maladie de Guillaume III. Roi d'Angleterre. Il a publié en vers Hollandois un livre qui a pour titre, *Les Lettres des Apôtres Martyrs.* Il y suppose que les Apôtres les ont écrites avant leur martyre à leurs Disciples les plus fidéles, pour leur déclarer leurs derniéres volontez, & les instruire de la vie qu'ils devoient mener, après qu'ils les auroient perdus. Il cultivoit beaucoup la Poësie Latine & Hollandoise, & l'on prétend qu'il y réüssissoit. En 1719, on a imprimé un Recueil de ses Poësies Hollandoises. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hômmes Illustres, tome 7. p. 125. & suiv.* Luiscius, *Dict. Histor.* en Hollandois.

BIDOURLE, petite riviére de France, qui coule dans le Bas Languedoc, baigne Sommieres, & se décharge dans la Mer Méditerranée, près de Montpellier. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BIDOUSE, riviere de France dans le Gouvernement de Guienne, prend sa source dans la Basse Navarre qu'elle traverse du midi au nord, arrose St. Palais, Bidache & Guiche, & se jette dans l'Adour un peu au dessous de cette derniére ville.

BIDOUSSE. *Voyez* BIDOUSE.

BIDOUX (Prégent de) natif de Gascogne, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, Grand-prieur de Saint-Gilles, & Général des galéres de France, est reputé par quelques Auteurs le premier qui ait été pourvu de cette charge, qui est mise au rang des Offices de la Couronne. Ils se fondent sur ce que ce généralat n'a pu avoir lieu que depuis la réunion du Comté de Provence à la Couronne, qui ne se fit qu'à la fin de 1480: c'est le sentiment d'Antoine de Ruffi dans son *Histoire de Marseille.* Cependant nous trouvons un Jean de Chambrillac Capitaine Général des galéres en 1410. Quoiqu'il en soit, Prégent de Bidoux fut honoré de cette dignité en 1467, & le Roi Louïs XII. l'envoya en 1502 & 1509, avec ses galéres faire la guerre au Royaume de Naples. Il commandoit neuf galéres & huit galions au siége que ce Monarque mit devant la ville de Gênes en 1507, chassa jusques dans le port les vaisseaux de cette ville, contribua beaucoup à la remettre sous l'obéissance de sa Majesté, & fut présent à l'entrée que ce Prince y fit, comme à celle que le Roi de Naples & d'Aragon fit à Savonne lorsqu'il y vint trouver le Roi Louïs XII au mois de juin 1507. Depuis il mena du secours à Gênes en 1513, & de là étant passé dans l'Océan, il attaqua les Anglois qui ravagoient les côtes de Bretagne, coula à fond huit de leurs gros vaisseaux, & perdit un œil dans une rencontre. La paix étant faite avec l'Angleterre, il retourna à Marseille en Septembre 1514, & peu après il alla faire le dégât sur les terres des Gênois qui s'étoient revoltez. Il se démit ensuite de sa charge pour aller au secours de sa Religion, se trouva au siége de Rhodes, puis à celui de Marseille contre le Duc de Bourbon. A son retour d'Espagne où il avoit conduit par ordre de la Religion le Cardinal Campége, il attaqua & prit en 1528, une galiote des Turcs qu'il mena à Nice; mais il reçut dans le combat de si grandes blessures, qu'il mourut dans cette ville au mois d'août de la même année à l'âge de 60 ans. * Ruffi, *Hist. de Marseille.* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.*

BIDUMI. *Voyez* IDUMÉE.

B I E.

* BIE (Jaques de) naquit à Anvers en 1581. Il fut fort versé dans la connoissance des Antiquitez, & particuliérement des Médailles. On a de lui, *Imperatorum Roman. Numismata aurea a Julio Cæsare ad Heraclium; Imperatorum Roman. Numismata aurea, argentea, ænea a Julio Cæsare ad Valentinianum; Numismata Græciæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 401.*

* BIE (Adrien de) naquit à Lier en 1594. Il apprit l'Art de la Peinture sous Gauthier Abts. A l'âge de dixhuit ans, il alla à Paris, & se logea chez Rodolphe Schoor Peintre du Roi Louïs XIII. Après s'être bien exercé sous les yeux de ce célébre Peintre, il alla à Rome, où il s'occupa pendant six ans entiers à tirer les plus beaux modéles. Ensuite il visita les principales villes d'Italie où il trouva occasion d'exercer son Art pour plusieurs Cardinaux. En 1623, il retourna en Brabant, où il fit de beaux tableaux pleins de personnages. Cet Adrien est le pére de Corneille de Bie qui a écrit un livre en Flamand avec un titre qui veut dire *le Cabinet d'or des Peintres.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vie des Peintres, partie 1.* en Hollandois.

BIECZ, petite ville de la Haute Pologne, située sur la riviére de Wiseloke, dans le Palatinat de Cracovie, & aux confins de celui de Sendomir, à vint lieues de la ville de Cracovie, vers l'orient méridional. Il y a dans le territoire de Biecz de fort bonnes mines de vitriol. * Maty, *Diction. Géogr.*

BIÉDA, bourg de l'Etat de l'Eglise, en Italie. Ce lieu qui étoit autrefois dans la Toscane, qu'on nommoit *Bleda* ou *Bleræ*, est présentement situé dans le Patrimoine de Saint Pierre, sur la riviére de Biéda, entre Toscanelle & Sutri, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BIÉDA, petite riviere d'Italie dans l'Etat de l'Eglise & plus particuliérement dans le Patrimoine de Saint Pierre, coule de l'est à l'ouest, & se décharge dans la riviére de Vera.

BIEDERMAN. *Voyez* BIDERMAN.

BIEL, petite ville ou bourg d'Espagne, située dans la partie de l'Evêché de Pampelune, qui est dans l'Aragon, est sur la riviére de Biel, à près de vint lieues de la ville de Saragosse, vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BIEL, riviére d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, prend sa source près de la petite ville de Biel, coule d'abord du nord au sud, puis de l'est à l'ouest, reprend ensuite son cours du nord-nord-est au sud-sud-ouest, & se jette dans l'Ebre, dix lieues au dessus de Saragoce.

BIEL, ville de Suisse. *Cherchez* BIENNE.

BIEL (Gabriel) Allemand qui vivoit dans le XV siécle, étoit natif de Spire, ou, comme les autres disent, de Tubingue, dans le Duché de Wirtemberg, où il prit le bonnet de Docteur, & où il enseigna avec beaucoup de réputation la Theologie dans l'Université que le Duc Eberard y fonda l'an 1477. Il vecut en communauté parmi les Clercs réguliers, dits *de la Vie Commune*, fondez par Gérard *le Grand*, estimé pour sa science & pour sa pieté. Il composa quatre livres de Commentaires sur le Maître des Sentences, une Exposition sur le Canon de la Messe, divers Sermons; & on lui attribue encore un Traité, *de Monetarum potestate simul & utilitate*, imprimé à Nuremberg l'an 1542, a Cologne l'an 1574, & à Lyon en 1605. On dit que Gabriel Biel mourut l'an 1495: quelques autres assurent que ce fut dans le XVI siecle. Cet Auteur est un des meilleurs Théologiens Scholastiques de son tems. * Trithéme, *in Catal.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Miræus. Labbe. Possevin. Quenstedt, *de Patr. Illustr. Vit. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XV siécle.*

BIE'LA, ville de Moscovie. *Voyez* BIELHA.

BIE'LA, ville d'Espagne. *Voyez* BIELLA.

* BIÉLA, ou WEISWASSER, c'est à dire, *Eau blanche*, ville de Bohéme dans la Préfecture de Boleslaw, à l'ouest-nord-ouest de Boleslaw ou Jungbunczel. Dans son voisinage se trouve le plus grand Parc qui soit dans la Bohéme, ayant bien onze milles de circuit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr. Bohem. p. 12.* Balbin, *Miscell. décade 1. l. 3. c. 7. §. 4. p. 77.*

* BIE'LA, Château dans la Préfecture de Czaslaw dans le Royaume de Bohéme, au sud-est de Czaslaw dont il est éloigné d'environ huit ou neuf lieues.

BIE'LA-OZE'RO. *Voyez* BIEL-OZE'RO.

BIELAWSKI, famille. *Voyez* BULOW.

BIELEFELD. *Voyez* BILEFELD.

* BIELEN, l'une des plus anciennes familles nobles de Thuringe & dont les biens sont dans le Comté de Schwartsbourg. GEORGE-HENRI florissoit en 1714. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Muller, *Annal.* Spangenberg, *Adel-sp.*

BIÉLE-OZE'RO, ou BIE'LE-JE'SIORO. *Voyez* BIE'L-OZE'RO.

BIELHA, ville de Moscovie, en Europe, dans la principauté de Bielki, dont elle est la capitale. Cette ville située sur une riviére qui porte son nom, est bien fortifiée, & défendue par un bon château. * Maty, *Diction. Géogr.*

BIE'LICA, petite ville de Lithuanie, dans le Palatinat de Troki, sur la riviére de Niemen, aux confins du Palatinat de Novogrodeck, & à six lieues de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BIE'LIN famille de Comtes dans la Préfecture de Leitomeritz. Le château dont ils prennent le nom est sur la Bilina à l'ouest de Leitomeritz dont il n'est éloigné que d'environ quatre lieues. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin, *Tab. Stemmat. p. 27.* Okolsby, *Stemmat. Pol.* Hartknoch, *Description de Prusse*, en Allemand, *p. 453.*

* BIELKE, tres ancienne & fort illustre famille de Suéde. KETILLUS qui vivoit vers l'an 1300, du tems du Roi Birger, étoit Chevalier. Il laissa deux fils & trois filles. TURON l'un de ses fils, Chevalier & Conseiller du Roi eut quatre fils, dont NI-

COLAS, BENOIT & STÉNON ont continué la postérité. NICOLAS fut Drossart du Royaume, & eut pour fils ERIC. STÉNON eut un fils de même nom que lui, qui fut Drossart de Westmanie. BENÔIT Conseiller du Roi eut pour fils STÉNON & TURON. Ce dernier qui étoit Drossart d'Uplande, eut pour fils STÉNON qui eut trois filles. Le premier des fils nommé STÉNON, Conseiller du Roi & Maréchal mourut en 1438, laissant pour fils TURON & ERIC. TURON, Conseiller du Roi & Drossart d'Uplande se maria deux fois. Du premier mariage il eut ERIC pére de TURON & de BRIGITTE qui dans la suite fut femme de Charles VIII. Roi de Suéde. Du second mariage sortit TURON Conseiller du Roi, pére d'ERIC, de STÉNON & de PIERRE. ERIC, Seigneur de Penhanner & Conseiller du Roi eut un fils nommé AXÉLIUS qui fut Seigneur de Hearezette, Conseiller du Roi & Gouverneur de l'Ostrogothie. Ce dernier eut pour fils Jean qui fut aussi Gouverneur de l'Ostrogothie, & qui d'*Elizabeth* fille d'Axélius Posse eut GUNILE qui en 1585 fut mariée à Jean III. Roi de Suéde. PIERRE troisiéme fils de TURON épousa *Catherine* de Wyck, de laquelle il eut deux fils, savoir NICOLAS & TURON, & trois filles, dont l'une appellée MARGUERITE fut la femme d'Axélius Bannier de Diursholm. NICOLAS, Seigneur d'Alceroë & Conseiller du Roi, se noya le 20 mai de l'année 1555. Il avoit épousé *Anne* fille de Clément Hogenskield, de laquelle il eut HOGENSKIELD, TURON & CLAUDE. HOGENSKIELD qui étoit l'aîné prit le nom de sa mére, & fut Général du Roi Eric IV. qui étoit en guerre avec Frédéric Roi de Danemarc. Le Roi Jean successeur d'Eric, le fit Baron de Leckio le jour du couronnement, & puis Conseiller. Il épousa *Anne* fille de Suanta Sturon, de laquelle il eut EBBA, SUANTA & STÉNON. En 1600, il fut décapité par ordre du Roi Charles IX, parce qu'il étoit attaché au parti de Sigismond Roi de Pologne. Son frére TURON qui eut aussi la tête trenchée en 1600, avoit épousé *Marguerite* Comtesse de Weiterwyk, dont il eut deux fils & une fille nommée MARTHE qui fut mariée à *Gabriel* Comte d'Oxenstiern. NICOLAS l'un de ses fils, Seigneur d'Alceroë, & Thrésorier du Royaume, épousa *Catherine* Comtesse d'Oxenstiern, de laquelle il eut TURON Seigneur d'Alceroë, ERFWALA, SIGRIDE mariée au Comte Auguste de Horn, & MARGUERITE mariée à *Ernest* Comte d'Oxenstiern. CLAUDE, troisiéme fils de Nicolas, & frere de Hogenskield & de Turon, Seigneur de Wyck, fut Drossart du Royaume. Il eut deux fils qui moururent jeunes, & cinq filles, l'une desquelles appellée CATHERINE épousa en premiéres noces *Canut* Ulph Spar, en secondes *Charles* Lilie, & en troisiémes *Hérald* Stake. La seconde fille nommée GUNILE fut mariée à *Nicolas* Guldenstein, & les autres furent alliées aux maisons de Brahé, de Flemming, de Steenbok, de Rymmys & d'Oxenstiern. TURON second fils de PIERRE & frére de NICOLAS, Seigneur de Sahlestadt, vivoit en 1570, fut Conseiller du Roi, & fut le premier qui prit le nom de Bielke. Il eut deux femmes. De la premiére il eut SUANTON, Baron de Krakerum, Conseiller du Roi & Chancelier du Royaume, qui en 1608 fut fait Baron par Charles IX, & qui épousa la Comtesse de Leeuwenhaupt, de laquelle il eut deux filles, CHRISTINE femme de *Charles* Bannier, & ANNE femme de *Nicolas* Brahé Comte de Wisingsbourg. De la seconde il eut deux filles, dont l'une appellée CHRISTINE fut mariée à *Christian* Claude Comte de Horn, duquel elle eut deux fils, dont l'un fut NICOLAS Seigneur de Sahlestadt & Conseiller du Roi. Il naquit en 1567, aida Charles Duc de Sudermanie contre Sigismond III. Roi de Pologne, & fit en sorte que ce Duc fut couronné Roi de Suéde. Il fut ensuite fait Baron, Conseiller Privé du Roi, Drossart de Smaland, Gouverneur de Finlande, & Grand-Maître de l'Artillerie sous Gustave Adolphe en Allemagne. Il eut pour fils entre autres STÉNON, GUSTAVE & TURON. STÉNON Baron de Korpo fut fait en 1657 Conseiller du Roi, & en 1672 Grand Thrésorier. Il mourut en 1684, après avoir eu de sa premiére femme *Brigitte* Rossadin, CHARLES-FRÉDÉRIC, TURON, & quatre filles, dont l'une appellée MAGDELAINE fut femme de *Charles* Falkenberg, & une autre nommée CHRISTINE épousa *Charles* Baath. GUSTAVE frére de STÉNON Baron de Kospa, Seigneur de Froswich, Conseiller du Roi & Président de la Chambre du Conseil, fut employé par la Reine Christine & par le Roi Charles Gustave en plusieurs négociations importantes & en diverses Ambassades en Moscovie & auprès des Etats Généraux. Il mourut le 29 septembre 1661, peu de tems après son retour de Zwalbach où il étoit allé prendre les eaux. Il eut pour fils TURON, & pour filles MARIE, & MARGUERITE mariée à *Benôit* Baron de Horn. TURON troisiéme fils de NICOLAS, Baron de Sahlestadt, épousa *Christine* fille de Suanton Bannier de Diursholm, de laquelle il eut une fille nommée INGEBURGE, & un fils appellé NICOLAS-TURON BIELKE. Ce fils fut Grand Maréchal de la Cour, Conseiller du Roi, Gouverneur général de Poméranie, & posséda encore plusieurs hautes dignitez. Il fut en 1681 envoyé Ambassadeur ordinaire à Paris. Dans la suite il eut sous le Duc de Baviére le commandement de la Cavalerie au siége de Bude, & ce fut à cette occasion que l'Empereur le fit Comte. En 1689, les Vénitiens, après la mort de leur Général Othon Guillaume Comte de Konismark, lui offrirent cette haute dignité qu'il refusa. Quelque tems après il encourut la disgrace du Roi qui le dépouilla de tous ses emplois honorables, & le fit condamner à une perpétuelle prison; mais cette sentence fut en quelque maniére adoucie. Il épousa en 1669 une fille de Gustave Horn, Maréchal du Royaume, de laquelle il eut plusieurs fils & filles. Parmi les fils il s'en trouve deux qui sont parvenus à l'âge viril, savoir CHARLES-GUSTAVE & TURON-GABRIEL. Parmi les filles on compte EVE femme d'*Abraham* Brane, SIGRIDE-CATHERINE, CHRISTINE ANNE, & ULRIQUE-EBBA. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Messen, *in Theatr. Nobil. Suec.* Pufendorf, *de Rebus gestis Caroli Gustavi.* Rittershusius.

BIELKI, province de Moscovie, dans la partie occidentale, & vers les confins de la Lithuanie. Au midi elle est terminée par le Duché de Smolensko; au levant & au nord par le Duché de Reschow & a l'occident par la Lithuanie. Elle est divisée en deux parties inégales, par la riviére de Dwine, & a la ville de Bielki, qui n'est guéres considérable.

BIELLA-OZE'RO. *Voyez* BIEL-OZE'RO.

BIELLE, BIELLA ou BIE'LA, en Latin *Bugella*, *Gaumellum* & *Laumellum*, ville d'Italie en Piémont, au Duc de Savoye, est capitale d'un petit païs, dit LE BIELLÉSE, ou LE BIELLOIS, riche, bien peuplée, & ornée de diverses églises. Il y en a une de la sainte Vierge, où il y a grande dévotion. François II. Duc de Modéne, mourut à Biella en 1658. * Léandre Alberti. Sanson, &c.

BIELLOGROD. *Voyez* BIALOGROD.

BIELLOIS (LE) en Latin *Bugellensis Præfectura*, petit païs d'Italie en Piémont, qui appartient au Duc de Savoye, depuis l'an 1379, est terminé au septentrion par les Alpes; au couchant par le Duché d'Aoust; au levant par le Vercellois, & par le petit Etat de Masseran; & au midi par le Canavois. Ceux du païs le nomment *le Biellése*, de la ville de Biella, la principale & la seule. Ce païs ne comprenoit cy-devant que vint-cinq villages ou châteaux; mais dans la nouvelle partition des provinces du Piémont, elle en comprend à présent quarante-deux. Il est à remarquer que ce païs est entiérement séparé du Vercellois, ainsi qu'on le peut connoître par les descriptions qu'Augustin de la Chiésa Evêque de Saluces, Guichenon, & les autres, ont faites du Piémont, quoique Gruter, Magin, & d'autres Faiseurs de cartes en ayent fait une partie du Vercellois.

BIEL-OZE'RO ou BIE'LE-JEZIORO, Duché de Moscovie, dont la capitale, qui a le même nom, est située à l'occident du Lac Biel-Ozéro. Il y a une forte citadelle, & sa situation, au milieu de plusieurs marécages, la rend presque imprenable; c'est pourquoi le Grand-Duc y renferme une partie de ses thrésors, & s'y retire dans les guerres, lorsqu'il est contraint de se mettre en un lieu de sureté. Biel-Ozéro, dans la Langue du païs, signifie *Lac blanc.* * Guagian, *Descript. de Moscovie.* *Voyez* BIELIDA.

BIELSK ou BIELSKO, en Latin *Bielca*, ville de Pologne, capitale de la Polaquie. Elle est sur la riviére de Biala qui lui a donné son nom, avec une tres-bonne forteresse, entre Varsovie & Bressici. * Sanson. Baudrand.

BIELSKI Province de Moscovie. *Voyez* BIELKI.

BIELSKO, Palatinat. *Voyez* POLAQUIE.

BIELSKOW. *Voyez* BILITZ.

BIEN-BOS. *Voyez* BIES-BOS.

BIEN MOURIR (Clercs Réguliers du) *Cherchez* LELLI.

BIENNE ou BIEL, terme qui en Allemand signifie une *Hache.* C'est le nom d'une ville fort ancienne de la Suisse, située à quelque distance au dessus du Lac du même nom, entre Soleurre & Neufchatel. Elle est alliée des XIII Cantons. On ignore son origine. En 1275, Rodolphe I. de Habspourg lui accorda les mêmes priviléges, qu'avoit la ville de Bâle, & qui lui furent confirmez dans la suite par les Empereurs Adolphe, Henri VII, & Sigismond en 1417 & 1434. Il y a plus de 400 ans que cette ville a une alliance offensive & défensive avec les Cantons de Berne, de Fribourg & de Soleurre. Elle fit aussi alliance avec ses voisins les Comtes de Neufchatel en 1306, renouvellée en 1336. Cette ville reconnoit cependant pour son Seigneur territorial l'Evêque de Bâle, & elle lui prête hommage, mais en se reservant ses priviléges selon la téneur du traité de 1610. L'Evêque a encore aujourd'hui le droit de nommer à Bienne un Baillif, qu'il doit tirer du petit Conseil de la ville ou de la Noblesse de son Evêché. Ce Baillif préside dans le Conseil de la ville sans y avoir de suffrage ni le droit de former la pluralité, lorsque les suffrages sont égaux. Ce droit n'appartient qu'au Maire de la ville. Ce Baillif de l'Evêque assemble le petit & le grand Conseil; cependant il ne peut convoquer le dernier que du consentement du petit Conseil. Dans les affaires qui regardent l'intérieur de la ville, le Conseil & les Chefs peuvent s'assembler, dans l'absence du Baillif Episcopal; qui reléve du Conseil de la ville dans les causes *de ventes, de dettes*, & *d'injures*; mais lorsque quelqu'un voudroit lui intenter procès sur l'administration de sa charge de Baillif, il faudroit s'adresser à l'Evêque. Le Baillif n'a pas le pouvoir d'emprisonner, d'imposer une amende, ni d'entreprendre aucune autre exécution sans l'avis du Conseil de la ville, à laquelle il est obligé de prêter serment. La justice criminelle s'administre par le petit Conseil au nom de l'Evêque & de la ville. Lorsqu'il s'agit de partager des biens confisquez ou des amendes pécuniaires, la ville a sa part de même que l'Evêque; ce privilége lui ayant été accordé par Jean Evêque de Bâle en 1468. La ville, en échange, jouit seule des péages, des impôts sur le vin & autres denrées, de ce qu'un Habitant qui quitte le païs est obligé de payer pour retirer son bien, & enfin de l'argent que les nouveaux Bourgeois payent pour obtenir la Bourgeoisie. Ceux de Bienne sont obligez d'aller au secours de l'Evêque en cas de guerre, & cela à leurs dépens; mais seulement dans le païs de l'Evêque, qui a aussi droit d'exiger d'eux des subsides, lorsqu'il est obligé à de grands frais à cause de la guerre; bien entendu pourtant qu'il exige alors la même chose de tous ses Sujets. La ville de Bienne n'a plus le droit de faire de nouvelles alliances sans le consentement exprès de l'Evêque. Elle est gouvernée par un *grand* & un *petit* Conseil. Le Chef de la Bourgeoisie a le tître de *Bourguemaître.* Les Habitans de cette ville sont de la Religion Reformée. Lorsqu'en 1316, Eberard Comte de Kybourg eut des querelles avec Gérard Evêque de Bâle, & qu'il mit le siége devant Bienne, cette ville fit une résistance si vigoureuse, qu'il fut obligé de le lever, & de prendre la fuite, dans laquelle ceux de Bienne le poursuivirent jusques aux environs de Soleurre. En 1367, Bienne eut un sort fort triste; car Jean de Vienne Evêque de Bâle irrité de ce qu'elle s'étoit al-

liée avec la ville de Berne en 1352, assembla un nombre considérable de Cavaliers, entra avec eux dans Bienne le soir de la Toussaints, & surprit cette ville qui ne s'attendoit à rien moins qu'à une visite de cette nature. Tout ce qui fit mine de se défendre fut massacré. On renferma les principaux Bourgeois dans le Château de Bienne, & d'autres furent emmenez prisonniers. Enfin on pilla la ville & on y mit le feu. Les Archives de la ville périrent dans cet incendie, & les tristes restes de la Bourgeoisie désolée furent obligez pendant dix ans de camper sous des cabanes le long du lac de Bienne, jusques à ce que la charité de leurs voisins les aida à rebâtir de nouvelles maisons sur les cendres des anciennes & à ressusciter ainsi leur ville éteinte. Vers le commençement du siécle passé la ville de Bienne se trouva encore dans des circonstances fort délicates. Jacques Christophle de Wartensée Evêque de Bâle étoit convenu avec le Canton de Berne, qu'il lui remettroit la ville de Bienne avec toute sa dépendance, contre de certaines dîmes sur le Tessenberg, que les Bernois lui céderoient en échange. Ceux de Bienne qui craignoient de perdre leur suffrage à la Diéte de Bade, si ce troc avoit lieu, sollicitérent auprès des Cantons de les maintenir dans leur ancien état. Les Cantons de Fribourg & de Soleurre se donnérent bien des mouvemens en faveur de la ville de Bienne; enfin après bien des longueurs ce troc échoua par le traité de 1610, dans lequel est contenu tout ce qui regarde les priviléges de la ville de Bienne & les droits de l'Evêché de Bâle. Il y a longtems qu'il a été imprimé & ceux qui en voudront être instruits plus amplement, pourront le consulter. En 1718, la ville de Bienne eut de nouvelles difficultez avec Jean Conrad Evêque de Bâle. Voici le fait. La ville cassa son Sécretaire, pour de certaines raisons. Celui-ci se plaignit à l'Evêque d'avoir été démis de sa charge, sans qu'on lui eût donné le tems de se défendre. L'Evêque en écrivit fortement à la ville & lui enjoignit d'accorder audience au Sécretaire; mais la ville persuadée qu'une telle procédure donnoit atteinte au traité de 1610, différa d'obéir aux monitoires de l'Evêque. Monsieur Thellon Baillif Episcopal protesta là-dessus contre la conduite du Conseil de Bienne, qui à son tour fit aussi ses protestations. Le mal empira, parce que la Bourgeoisie irritée alla surprendre dans sa maison le Receveur de l'Evêque & le maltraitta fort. Tout ceci, joint à la division qui se mit entre les Bourgeois, & à la disgrace Episcopale qui avoit été dénoncée, jetta la ville dans un désordre extrême; de sorte qu'elle fut contrainte à demander du secours au Canton de Berne, le plus ancien de ses Alliez. Berne accepta la médiation avec le consentement de l'Evêque & envoya une députation à Porentru au mois de juin 1720. Ceux de Bienne y envoyérent aussi quelques Députez. On y fit un projet d'accommodement & la conférence finit. Les Magistrats de Berne & de Bienne trouvant dans le projet quelques articles trop onéreux, refusérent de le ratifier & toute cette affaire resta indécise jusques en 1721, où l'on tint une nouvelle conférence à Buren, dans laquelle on forma un autre projet, qui fut ratifié par les parties. De cette maniére tous les troubles furent appaisez & les charges vacantes à Bienne furent remplies au mois de mars 1722. Au reste l'on sait que *Pierre*, Evêque de Bâle, donna différentes loix aux Biennois en 1296, 1300, 1305 & 1310. *Jean* Evêque de Bâle leur prescrivit aussi, en 1352, des Loix civiles & criminelles, dont on fait encore la lecture publique tous les ans avant que de prêter le serment. En 1388, *Imier* Evêque accorda à la ville de Bienne certains priviléges; & dans la patente il appelle ceux de Bienne *homines Ligii, justiciabiles & fideles subjecti*, se reservant pourtant *jurisdictionem, Dominium merum & mixtum, Imperium & superioritatem omnimodam*. La ville de Bienne porte deux haches dans ses armes. * Stumpf, *l.* 8. *p.* 267. Simler. Waldkirch. *E. B. H. partie 1. append p.* 9. Tschudi, *Chron. Mscr. partie* 1. *p.* 639. *& ad an.* 1367. *p.* 1015. Urstisii, *Chron. Basil l.* 4. *p.* 182. Haller, *Continuat.* Bullinger, *histor. Mscr. l.* 57. Stettler, *partie* 2. *l.* 10. *Acta Publica & Mercur. Helvet. ad dictos ann. Mémoire manuscrit, fourni de la Chancellerie de l'Evêque de Bâle.*

* BIENNE (le Lac de) ou de Nidaw, Lac de la Suisse entre le Canton de Berne & le Comté de Neufchatel. Il prend son nom, tantot de la ville de Bienne, tantôt de celle de Nidaw. Il peut avoir trois lieues de longueur, & une dans sa plus grande largeur. Il est fort abondant en poisson, & il est traversé par la riviére d'Orbe qui traverse aussi le Lac de Neufchatel. Les Allemans l'appellent *Bieler-zée*.

BIENTINA, petit bourg d'Italie dans la Toscane, tire son nom du Lac de *Bientina*, dit *Lago di Bientina* & *di Sesto*, au Grand-Duc de Florence.

* BIENTINA, le Lac de Bientina ou *di Sesto*, dans la Toscane. Il est fort petit, & se trouve entre les Etats de Florence & de Lucques, environ à deux lieues de la ville de ce nom, & à cinq de celle de Pise. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BIENZENAU, BENZENAU & PIENZENAU, ancienne famille noble de Baviére. On raconte qu'un nommé JEAN de cette famille commandoit dans la forteresse de Kufstein lorsqu'elle fut assiégée par l'Empereur Maximilien I. & que comme par dérision il avoit fait balayer les boulets que les Impériaux y avoient jetté, cela lui fit perdre la tête lorsque cette place fut obligée de se rendre. MAXIMILIEN-IGNACE-FRANÇOIS fut en 1657 Chambellan de l'Electeur de Baviére. Il laissa beaucoup d'enfans, aussi bien que son frére FERDINAND-FRÉDÉRIC. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat. Germ. partie* 4. Knaut, *Prodr. Misn.*

* BIERBEEK, Baronnie des Païs-Bas dans le Duché de Brabant, au sud-sud-est de Louvain, dont elle est éloignée d'environ une lieue & demie.

* BIEREN, famille noble dans l'Evêché ou Duché de Magdebourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt. Hist.* Okolski, *Orb. Pol. partie* 3. *p.* 135.

* BIERLING, (Frédéric Guillaume) fut Surintendant des Eglises du Comté de Schawembourg dans le Cercle de Westphalie. Il étoit aussi Professeur en Théologie. Il est mort dans la 53 année de son âge. Il s'est fait connoitre par divers Ouvrages, entre autres par des Dissertations *sur le Pyrrhonisme Historique; sur les Comtes de Schawembourg de la Maison de Holstein; sur l'usage politique de la superstition*, &c. Il a aussi publié des *Observations sur la Genése.* * *Biblioth. Germanique, tome* 16. *p.* 208.

BIERNBURG. *Cherchez* BIORNEBOURG.

BIERVLIET, en Hollande. *Cherchez* BIRFLIT.

BIES-BOS ou BIEN-BOS grand marais ou Golfe des Provinces-Unies. Il est dans la partie méridionale de la Hollande, entre les villes de Dordrecht & de Gertruydemberg. C'étoit autrefois un païs bien peuplé; mais la nuit du 18 novembre 1421, le Wahal & la Meuse ayant rompu leurs digues, le submergerent, & y firent périr soixante & douze villages, environ cent mille personnes, & un nombre innombrable de bétail. On dit qu'il ne se sauva qu'un chat & un enfant dans un berceau. Le chat en sautant tantôt d'un côté du berceau, tantôt de l'autre, sauva l'enfant.

* BIESENRODT, ancienne famille noble de Saxe, portant le nom du château de Biesenrodt sur les confins de la Principauté d'Anhalt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Hist. Anhalt.*

BIESIUS (Nicolas) *Voyez* BIEZ (Nicolas)

BIESKI. *Voyez* BIELKI.

* BIES-SCADI, la partie des Monts-Crapacks, laquelle sépare la Russie Rouge de la Transsilvanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIESSING. *Voyez* BISSING.

BIÉTALA ou BIÉTULA, forteresse située à l'extrémité du Royaume de Barantola, dans la grande Tartarie, est fameuse pour être le séjour ordinaire d'un des deux Rois du païs que l'on nomme *Grand Lama*, ou *Grand Prêtre de la loi*. Cette forteresse qui occupe le haut d'une montagne, est fortifiée de plusieurs grosses tours quarrées. Hors de son enceinte, sur le terrein où les assiégeans pourroient se loger, on a élevé plusieurs redoutes, dont quelques-unes sont jointes par un mur au corps de la place; & afin que l'ennemi ne se prévale pas de la hauteur d'une autre montagne qui est tout proche, on en a fortifié le sommet par des tours quarrées, dont quelques-unes portent deux de leurs côtez en angles saillans vers la campagne, ainsi que les angles flanquez de nos bastions. Mais pour s'assurer encore mieux de ce poste, on a étendu son enceinte jusqu'à celle du château; & afin que les Assiégeans ne puissent pas gagner facilement le pié de ces deux montagnes, du côté par où elles sont accessibles, on a bâti un mur qui est flanqué de distance en distance par de grosses tours quarrées, dont quelques unes ont aussi leurs côtez disposez en angles saillans. * Kirker, *de la Chine.*

* BIETIGKHEIM, petite ville du Duché de Wirtemberg sur l'Entz au nord de Stutgarden dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

BIÉVRE, dite aussi *la riviére des Gobelins & de Gentilly*, se jette dans la Seine près de la Porte Saint-Bernard à Paris. Elle a sa source au dessus d'un village dont elle tire son nom, vers le Val de Gallie & Yencourt; & après avoir coulé dans les terres de Chevreuse, elle passe au Pont-d'Antony, à Arcueil, à Gentilly, & au fauxbourg saint Marcel, où ses eaux servent pour diverses manufactures. Autrefois elle entroit par des canaux dans la ville, & passoit sous la rue dite *de Biévre*, prés de la croix des Carmes de la place Maubert. On est fort en peine de savoir quelle est la cause des inondations que cette riviére cause quelquefois dans le fauxbourg Saint-Marcel à Paris. Le 15 de mai 1526, elle se déborda si violemment, que l'eau alloit jusqu'au second étage des maisons. Le huitiéme avril de l'an 1579, elle s'enfla encore tout à coup, avec une si grande violence, qu'elle entrâina douze maisons, renversa le moulin, & le petit pont aux Tripes, & poussa ses eaux jusques dans le couvent des Religieuses Cordeliéres. Il y eut vint-cinq personnes de noyées, & quarante de blessées. * Papire Masson. Elle est célébre à cause de ses eaux qui sont excellentes pour teindre en écarlatte. *Cherchez* l'article de GOBELINS, où il y a quelques autres remarques curieuses.

BIÉVRE, animal. *Cherchez* CASTOR.

BIEZ (Oudard de) Seigneur de Biez, Maréchal de France, vivoit sous les régnes de François I. & de Henri II, & fut Sénechal & Gouverneur du Boulonnois. Il servit en 1528 en Italie & ailleurs, & depuis il fut créé Chevalier de l'Ordre de saint Michel en 1536. L'année suivante il jetta des vivres dans Térouanne, & fut fait Maréchal de France vers l'an 1543, par la faveur de M. le Dauphin. Le Roi François I. lui avoit commandé de bâtir un fort à la Tour-d'Ardres, pour empêcher les vaisseaux Anglois d'entrer dans le port de Boulogne: il ne s'en aquitta point de la maniére qu'on le lui avoit prescrit, ce qui irrita le Roi contre lui. On lui donna néanmoins le commandement de l'armée en Picardie, où il remporta quelques avantages considérables sur les Anglois. Au commencement du régne de Henri II. étant tombé dans la disgrace du Roi, il fut arrêté & condamné à perdre la tête: mais sa Majesté changea cette peine de mort en celle d'une prison perpétuelle: & après avoir été privé de l'Ordre de saint Michel, il fut envoyé au château de Loches. Depuis, ayant été mis en liberté, il vint à Paris, & y mourut de douleur, au mois de juin de l'an 1553. „ Son „ malheur, *dit M. de Thou*, n'arriva pas tant par sa faute, que par „ celle de son gendre, Jacques de Couci, Seigneur de Vervins, qui „ eut la tête tranchée au mois de Juin, pour avoir rendu Boulogne „ aux Anglois, contre l'avis des Chefs qui étoient en garnison, & „ contre la volonté des Habitans: ce qu'il aima mieux attribuer par „ sa propre confession à son peu de courage, qu'à la trahison dont „ on l'accusoit. Mais depuis, son fils, en considération de l'illu„ stre famille dont il étoit, & des grands services que ses ancêtres „ avoient rendus à cet Etat, obtint du Roi Henri III. que la mémoi„ re de son pére & de son ayeul maternel fût rétablie, & que la „ sentence qui avoit été donnée contre eux par des Commissaires & „ non par la Cour du Parlement, fût cassée. La publication des „ lettres patentes qui lui en furent expédiées, se fit au Parlement le „ premier jour d'octobre 1575. Ensuite on fit les obséques de ces „ deux Seigneurs, avec une grande magnificence, & le Héraut

„ d'ar-

„ d'armes de Valois y assista: ce qui ne se pratique ordinairement „ qu'à celles des personnes fort illustres. "

Il descendoit d'ARNOUL, Seigneur de Biez & d'Escouelles en Artois, qui vivoit l'an 1300, & epousa *Jeanne* de Créqui, fille de *Jean* & de *Mahaud* de Mailly, dont il eut JEAN, qui suit;

II. JEAN Seigneur de Biez & d'Escouelles, dit *le Sourd*, vivoit en 1369, & épousa *Alix* Quiéret, fille de *Guy* dit *Bohart*, Seigneur d'Heuchin & de Pontrouart, & de *Jeanne* de Poix, dont il eut 1. JEAN II. qui suit; & 2. *Nicole* du Biez, mariée à *Valeran* de Beauval, Seigneur d'Ococh & de Villerie.

III. JEAN II. du nom, Seigneur de Biez, Chevalier de l'Ordre du Roi d'Aragon, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa *Jeanne* d'Ollehain, fille de *Hugues*, Seigneur d'Estembourg, de Rollencourt, &c. & d'*Alix* de Waëncourt, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. ARNOUL, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BÉCOURT, *rapportée cy-après*; & 3. *Jeanne* de Biez, mariée à *Philippe* de Boufflers, Seigneur de Beausart.

IV. ANTOINE, Seigneur de Biez & d'Escouelles, mourut le 24 juin 1485. Il épousa *Isabeau* de Bergues-saint-Vinox, fille de *Pierre*, Seigneur de Cohem, & de *Jossine* de Ghistelles. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* d'Haveroût, Seigneur de Cormeilles, ayant eu de son premier mariage 1. OUDART, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Antoine* d'Haveroût, Seigneur d'Helfaut & de Vinzelles; & 3. *Barbe* du Biez, alliée à *Jean* d'Ococh, Seigneur de Loez.

V. OUDART, Seigneur de Biez, &c. Maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article, & dont il est parlé cy-dessus*, épousa *Jeanne* de Senlis, fille de *Jacques*, Seigneur de Radinghen, & de *Philippe* d'Allénes. Après la mort de son mari, le Roi lui fit don de tous les biens de ce Maréchal, & des amendes ausquelles il avoit été condamné, & elle eut de lui 1. *Isabelle*, Dame de Biez, mariée le septiéme septembre 1537, à *Jacques* de Coucy I. du nom, Seigneur de Vervins & de Chémery, Gouverneur de Landrecies, qui perdit la tête en juin 1549, pour avoir rendu la ville de Boulogne aux Anglois; 2. *Jeanne* du Biez, alliée à *Jacques*, Seigneur de Fouquesolles, qui fut tué dans une entreprise sur Boulogne.

SEIGNEURS DE BE'COURT ET D'IGNAUCOURT.

IV. ARNOUL du Biez, second fils de JEAN II. du nom, Seigneur du Biez, & de *Jeanne* d'Ollehain, fut Seigneur de Becourt & Vicomte de Bergues, & épousa *Catherine* d'Enguinehault, fille & héritiére de *Lancelot*, Seigneur d'Enguinehault, & de *Marie* du Gardin, dont il eut JEAN, qui suit.

V. JEAN du Biez, Seigneur de Bécourt, d'Enguinehault, &c. épousa *Anne* de Beauval, Dame d'Ignaucourt & de Fontaines, fille puinée de *Philippe*, Seigneur d'Ococh, &c. & de *Catherine* d'Amiens, Dame de Bachimont, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Oudart*, Prieur d'Herly; 3. *Françoise*, mariée le quatriéme avril 1531, à *Jean*, Seigneur de Caulincourt; 4. *Catherine*, alliée à *François* de la Bove, Seigneur d'Outremaincourt; & 5. *Jean* du Biez, Baron de Nielle, du Cauroy & de Cottebrune, Gouverneur d'Ardres & du Comté de Guines, Lieutenant de la compagnie des cinquante Hommes d'armes du Seigneur de Senarpont, & Gentilhomme de la maison du Roi, qui épousa en 1553, *Philippe* de Calonne, Dame de Nielle, fille de *Baudouin*, & de *Marguerite* de Framezelles, dont il eut *Jean*, Seigneur du Cauroy, mort jeune; & *Marguerite* du Biez, Dame de Nielle, du Cauroy, d'Alintun, & Baronne de Cottebrune, mariée à *Isambert* du Bosc, Seigneur du Bois-d'Annebout, Gouverneur d'Ardres.

VI. JACQUES du Biez, Seigneur de Bécourt, d'Enguinehault, de Fontaines, Gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, épousa en décembre 1533, *Jeanne* de Bours, Dame de Ravecourt, fille de *Charles*, Seigneur d'Autigneul, &c. & de *Catherine* d'Ognies, vivante en 1588, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. *Isabelle*, Dame de Ravecourt, mariée le 18 août 1563, à *François* de Nedonchel, Seigneur d'Iberghe; 3. *Françoise*, alliée 1. à *Jacques* de Rochebaron, Seigneur du Lignon: 2. à *Antoine* d'Ausse, Seigneur de Daminois; 4. *Jossine-Claire*, Religieuse de Sainte-Claire a Saint-Omer; & 5. *Antoinette* du Biez, Religieuse à Bourbourg.

VII. CHARLES du Biez, Seigneur de Bécourt, d'Ignaucourt, &c. mort avant l'an 1604, épousa *Claude* de Montgomery, fille de *Jacques*, Comte de Montgommery, Seigneur de Lorges, & de *Charlotte* de Maillé, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur du Biez & de Bécourt, mort en 1612; 2. ANTOINE, qui suit; 3. *Charles*, Seigneur de Fontaines; 4. *Claude*, mariée en 1612, à *Jean* de Thomassin, Baron de Montbaillon, Gouverneur du Comté de Blammont, & Grand Gruyer de Lorraine; 5. *Charlotte*, Religieuse à Avenay; & 6. *Jeanne* de Biez, morte jeune.

VIII. ANTOINE du Biez, Seigneur d'Ignaucourt, de Bécourt, &c. épousa *Claude* Boyvin, fille de *Jean*, Seigneur de Grandpré & d'Hercules, & de *Louise* des Prez, Dame de Savignies en Beauvaisis, dont il eut 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Guillaine*, mariée en 1631, à *Philippe* de Mailly, Seigneur de Haucourt; 3. *Marie* du Biez, morte sans alliance.

IX. CLAUDE-FRANÇOIS du Biez, Seigneur d'Ignaucourt, d'Hercules, &c. épousa *Marie* de Moy, fille de *Nicolas*, Marquis de Boves, Seigneur de Riberpré, & de *Claude* de Montigny-le-Boulanger, dont il eut 1. ANTOINE-OUDART, qui suit; 2. *Charles-Michel*, Page du Roi en 1678; & 3. *Marie-Anne* du Biez, mariée le 21 janvier 1675, à *François* de Boufflers, Seigneur de Rouverel.

X. ANTOINE-OUDART, Marquis du Biez, Seigneur d'Ignaucourt, d'Hercules, de Savignies, &c. Maréchal des camps & armées du Roi en mars 1718, a épousé *Charlotte* de Monstiers-de-Mérinville, dont il est venu des enfans. * De Thou, *Hist. l.* 1. & 6. François de Beaucaire. Montluc. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers, &c.*

BIEZ (Nicolas) Philosophe, Poëte & Médecin, né à Gand en 1516, étudia à Louvain, à Valence en Espagne, & puis en Italie, où il fut reçu Docteur. Etant revenu dans les Païs-Bas, il y fut extrêmement consideré à cause de sa probité & de sa doctrine, & y enseigna quelque tems. Le Duc d'Albe le fit demeurer auprès de lui; & l'Empereur Maximilien II. l'ayant choisi pour son Medecin ordinaire, l'appella à Vienne en Autriche, où il mourut en 1572 ou 1573. Il a laissé divers Ouvrages, *Oratio de Laudibus litterarum; De Arte dicendi; De Republica; De Varietate opinionum; De Universitate; De Methodo Medicinæ; Theoreticæ Medicinæ libri duo; Commentarius in Artem Medicam Galeni.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 679. Miræus, *in Elog. Belgic. & de Script. sæcul. XVI.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. &c.*

* BIEZELINGEN (Christian Jansz de) né à Delft, habile Peintre. Il fit un dessein de Balthazar Gerards, qui avoit assassiné le Prince d'Orange, quoique les Etats l'eussent défendu. Il trouva aussi le moyen de voir le corps du Prince, & il en fit une ébauche si ressemblante, qu'elle a été préférée à toutes les autres. C'est pourquoi lorsque Henri Gerritz Pot faisoit ce grand tableau qui pend dans la chambre des Echevins à la Maison de ville de Delft, il se servit de ce modéle. On raconte de Biezelingen qu'étant à bord d'un vaisseau pour dire adieu à quelques amis qui partoient pour l'Espagne, il se laissa persuader de faire le même voyage avec sa femme & deux enfans. Quand il fut arrivé à Madrit, il trouva de l'ouvrage à la Cour, & il y demeura jusques à la mort de sa femme. Alors il retourna en Hollande, où il épousa une autre femme avec laquelle il se retira à Middelbourg en Zélande, où il mourut dans la 42 année de son âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BIFAZZA, ville du Royaume de Naples. *Cherchez* BISACCIA.

BIFERNO, riviére du Royaume de Naples en Italie, prend sa source près de Bojano dans le Comté de Molise, arrose Guardia, & après avoir traversé une petite partie de la Capitanate, se décharge dans le Golfe de Venise, environ à une lieue de Termolé vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

B I G.

BIGEN, ville capitale d'un petit païs qui porte son nom. Elle est dans la partie septentrionale du Jetsenga, région de l'isle de Niphon, laquelle isle est la principale de celles du Japon. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BIGGAR, petite riviére de l'Ecosse méridionale, dans la province de Tweedale, se décharge dans la Tweede un peu au dessous de Drumaller, Drumlar ou Drumelzar. * Beeverell, *Délices d'Ecosse, p.* 1082.

* BIGGAR, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Cluydesdale, au sud-ouest d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

BIGHTA. *Voyez* BAGATHA.

BIGIHON, capitale de Croatie. *Cherchez* WIHITZ.

BIGLESWORTH ou BIGLESWADE, bourg d'Angleterre, qui donne le nom à une contrée de la partie orientale du Comté de Bedford. Il est situé sur la partie orientale de la riviére d'Ivell, sur laquelle il a un pont de pierre, éloigné de six milles Anglois de Bedford, vers l'orient. * *Diction. Anglois.*

BIGNE, Docteur de Sorbonne. *Cherchez* MARGUERIN DE LA BIGNE.

BIGNI. *Voyez* BIGNY.

BIGNON, ancienne famille originaire d'Anjou, est illustre par la piété, par la capacité, & par les emplois de ceux qui en sont sortis. Nous ne remonterons ici que jusques à ROLAND Bignon, qui naquit au mois de févrıer de l'an 1559, & fut un des plus savans hommes de son siécle. Il porta dans le Barreau les lumiéres qu'il avoit aquises dans ses études, & se contenta d'y paroître en qualité d'Avocat: titre qu'honoroient alors la plupart des gens de naissance & de mérite, attachez à la modération des anciennes mœurs, & prévenus d'une espéce d'aversion contre la vénalité qui s'étoit introduite dans les charges. Il avoit épousé *Marie* Ogier, fille de *Christophle* Ogier, Avocat au Parlement de Paris, & en eut, outre deux filles, JÉRÔME Bignon, I. du nom, né le 24 août 1590, personnage digne de tous les éloges que peuvent mériter l'érudition la plus profonde, & la probité la plus constante. Nous en parlerons plus bas dans un article exprès. Ses enfans furent, 1. une fille mariée à *Etienne* Briquet, Avocat général au Parlement de Paris; & deux fils, savoir, 2. JÉRÔME; & 3. THIERRI, dont il sera parlé après la postérité de son aîné. JÉRÔME Bignon II. du nom, né à Paris le onziéme novembre 1627, fut héritier des vertus de son illustre pére, aussi-bien que de sa charge d'Avocat général, qu'il exerça depuis l'an 1656, jusques en 1673. Le Roi le nomma Conseiller d'Etat en 1678, & Chef du nouveau Conseil, établi pour l'enregîtrement des armoiries en 1696. Il avoit été fait Conseiller d'honneur au Parlement dès l'an 1673, & possédoit outre ces dignitez, la charge de Grand-Maître de la bibliothéque du Roi, dont son pére avoit encore obtenu la survivance pour lui. M. Bignon mourut le 15 janvier 1697, âgé de 70 ans, après avoir joint à beaucoup de capacité & de littérature, des sentimens de probité, de droiture, de douceur & de modestie, qui lui avoient justement attire l'amour & l'admiration de tout le monde. Il a été enterré dans la chapelle de sa maison, à Saint-Nicolas du Chardonnet; & de son mariage avec *Susanne* Phélypeaux de Pontchartrain, sœur de M. de Pontchartrain, Ministre d'Etat, puis Chancelier de France, morte le 24 mars 1690, il a laissé quatre fils, 1. JÉRÔME Bignon III. du nom, né le onziéme août 1658, successivement Avocat du Roi au Châtelet de Paris, Conseiller au Parlement, Intendant de Rouen, de Picardie & d'Artois, Conseiller d'Etat en 1698, & nommé Prévôt des Marchands en 1708, marié avec N. Billard, fille de feu *Germain* Billard, fameux Avocat au Parlement de Paris; 2. LOUIS Bignon, né le 23 juillet 1659, cy-devant Capitaine au régiment des Gardes, & Major Général des armées du Roi; 3. JEAN-

JEAN-PAUL Bignon, né le 19 ſeptembre 1662, Abbé de Saint-Quentin en Iſle, Doyen de Saint-Germain de l'Auxerrois, Conſeiller, Prédicateur ordinaire du Roi, Conſeiller d'Etat ordinaire, Préſident des Académies Royales des Sciences & des Belles Lettres, l'un des Quarante qui compoſent l'Académie Françoiſe, Bibliothécaire du Roi, & Intendant du Cabinet des Médailles, célébre dans la République des Lettres, par l'inſpection que le Roi Louïs XIV. lui donna ſur les Sciences, auſquelles il a fait continuellement ſentir les effets de ſa protection; 4. ARMAND-ROLAND Bignon, Seigneur de Blanzy, Intendant des Finances, & de la Généralité de Paris, puis Conſeiller d'Etat, né le 23 ſeptembre 1666, cy-devant Avocat général en la Cour des Aydes, puis Maître des Requêtes. Il a épouſé en ſecondes noces *N.* Hébert, fille unique de *Pierre-André* Hébert de Buc, Maître des Requêtes, & de *Françoiſe* Lavocat, dont il a 5. JÉRÔME IV. du nom, qui ſuit; 6. *Paul*, Enſeigne au régiment des Gardes, mort le ſeptiéme juillet 1720, en ſa 18 année; 7. *Françoiſe-Suſanne*, mariée en août 1715, à *Gilles* Brunet, Seigneur d'Eury, Maître des Requêtes; & 8. *N.* Bignon, alliée le 16 avril 1721, à *Charles-Nicolas* Romé, Marquis de Freſquienne, Conſeiller au Parlement de Rouen; 9. JÉRÔME Bignon IV. du nom, Seigneur de Blanzy, Maître des Requêtes & Bibliothécaire du Roi, Intendant & Garde de ſes médailles, & le quatriéme de ſon nom, qui poſſéde la charge de Bibliothécaire.

THIERRI Bignon, ſecond fils de JÉRÔME Bignon I. du nom, & frére de *Jérôme* II. né en 1632, fut d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, enſuite Préſident au Grand Conſeil, & enfin premier Préſident de la même Compagnie. Il avoit épouſé *Françoiſe* Talon, fille d'*Omer* Talon, Avocat général au Parlement de Paris, dont il eut pour fille unique *Marie Anne-Françoiſe* Bignon, mariée à *Michel-François* de Verthamon, Conſeiller aux Requêtes du Palais, puis Maître des Requêtes, & aujourd'hui premier Préſident au grand Conſeil, dont il eſt venu des enfans. M. Bignon s'eſt diſtingué toute ſa vie par une juſtice incorruptible, par une piété ſans faſte, & par une application infatigable à toutes ſortes de Sciences. Il avoit diſpoſé de ſa bibliothéque en faveur de l'aîné de ſes petits-fils, la ſubſtitua au cadet en cas de décès, & mourut le 19 janvier 1697, âgé de 65 ans.

BIGNON (Jérôme) I. du nom, Avocat général du Parlement de Paris, Conſeiller d'Etat, & Bibliothécaire du Roi, étoit un de ces Génies extraordinaires, que les derniers ſiécles peuvent hardiment oppoſer aux plus grands perſonnages de l'antiquité. Il vint au monde l'an 1590, & eut le bonheur de naître d'un pére le plus digne de l'être, qui eût encore paru. C'étoit le célébre ROLAND Bignon, qui crut ne devoir confier qu'à ſoi-même l'éducation d'un fils, dont le naturel promettoit infiniment. Sous ce Maître conſommé dans toutes ſortes de Sciences, le jeune M. Bignon apprit les Langues, les Humanitez, l'Eloquence, la Philoſophie, les Mathématiques, l'Hiſtoire, la Juriſprudence & la Théologie. Plein de ces connoiſſances, qu'il avoit épuiſées avec rapidité, il fit part au public des fruits ſurprenans de ſes méditations, dans un âge où les autres enfans ont à peine jetté les premiers fondemens de leurs études. A dix ans il publia ſa *Chorographie* ou *Deſcription de la Terre-Sainte*, beaucoup plus exacte que toutes celles qui avoient été miſes en lumiére; & trois ans après, il donna les deux Traitez, l'un des *Antiquitez Romaines*, enſuite celui *de l'Election des Papes*, matiére aſſez peu connue dans ce tems-là. Ces derniers Ouvrages firent grand bruit parmi les Savans, déja ſurpris de ſon coup d'eſſai: on vit les plus illuſtres d'entre eux s'empreſſer à l'envi d'entrer en commerce avec un jeune homme, dont les lumiéres pouvoient être tres-utiles aux vieillards même les plus avancez. Tels furent le fameux Scaliger, Caſaubon, Grotius, Pithou, De Thou, le Févre, le Cardinal du Perron, de Sainte-Marthe, Marion, le Pére Sirmond, & un grand nombre d'autres, qui tenoient le premier rang dans la République des Lettres. La réputation de M. Bignon vola même juſques dans les Cours des Souverains. Le Pape Paul V. l'honora des témoignages de ſa bienveillance; & le Roi Henri *le Grand*, prévenu pour lui d'une tendre eſtime, après l'avoir goûté dans quelques converſations, crut devoir le placer en qualité d'Enfant d'honneur auprès de Monſeigneur le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louïs XIII. M. Bignon parut dans ce nouveau poſte avec des maniéres tout à fait aiſées & polies. L'auſtérité d'une étude aſſidue n'avoit point obſcurci les diſpoſitions naturelles qu'il avoit pour le grand monde; le tumulte & les engagemens de la Cour ne furent pas capables d'affoiblir l'inclination qu'il ſe ſentoit pour les Sciences. On en eut des preuves ſenſibles à l'occaſion d'un Ouvrage publié par Diégue Valdez, Conſeiller de la Chambre Royale de Grenade, pour établir la préſéance imaginaire des Rois d'Eſpagne ſur les autres Souverains. Le Traité *de l'Excellence des Rois & du Royaume de France*, où le ſyſtême de l'Auteur Eſpagnol étoit abſolument renverſé, ſortit en 1610 de la plume de M. Bignon, qui n'étoit encore que dans ſa dix-neuviéme année, & lui attira de grands applaudiſſemens. Il dédia ce livre au Roi Henri IV. qui l'engagea par ordre exprès à le pouſſer plus loin. Mais la mort funeſte de ce Prince, arrivée peu de tems après, interrompit ce projet, & détermina même M. Bignon à ſe retirer de la Cour. Ce ne fut pas pour long-tems: il y fut rappellé à la ſollicitation de M. le Févre, nouveau Précepteur du jeune Roi Louis XIII, & ne put ſe défendre d'y demeurer juſqu'à la mort de cet ami. Il profita de cet intervalle pour travailler à l'édition des *Formules de Marculphe*, qu'il mit au jour en 1613, avec des Notes tres-ſavantes: Ouvrage incomparable, où M. Bignon ne ſe fait pas moins aimer par ſon caractére naturel d'honnête homme, & d'amateur de la juſtice, qu'il s'y fait admirer par la profondeur de ſon érudition inconcevable dans un homme de cet âge. En 1614, dans un voyage qu'il fit en Italie, il pratiqua ceux qui s'y diſtinguoient entre les plus habiles, & les convainquit par ſa préſence de ce que la renommée leur avoit annoncé de plus incroyable en ſa faveur. Le Pape Paul V. lui donna des preuves convainquantes de ſon eſtime. Le Cardinal de Sainte-Suzanne, qui n'étoit alors que Sécretaire des Brefs, établit avec lui un commerce d'amitié tres-étroit: & le célébre *Fra-Paolo*, charmé de ſa converſation, l'arrêta quelque-tems à Veniſe pour en profiter. Au retour de ce voyage, M. Bignon ſe dévoua tout entier aux exercices du Barreau, où ſes premiéres actions furent ſuivies d'un tres-grand ſuccès. M. ſon pére, juſte eſtimateur de ſa capacité, le fit pourvoir, en 1620, d'une charge d'Avocat général au grand Conſeil; & la réputation qu'il s'aquit dans ce poſte fut ſi éclatante, que le Roi, quelque tems après, le nomma Conſeiller d'Etat, & enfin Avocat général au Parlement de Paris, à la place de M. Servien, ſur la fin de l'année 1625. Toute la France applaudit à ce choix: le Clergé même, qui avoit réſolu de ſolliciter auprès du Roi la nomination d'un de ſes Membres, ſuivant l'ancien uſage, ne ſe contenta pas de renoncer à ſes prétentions en faveur de ce digne Magiſtrat; mais on députa vers ſa Majeſté, pour lui faire des remercemens, & vers M. Bignon pour le féliciter. En effet, jamais cette importante dignité n'avoit été remplie plus dignement; car ſans parler de ſes talens naturels qu'on y vit briller dans toute leur étendue, il ſignala dans mille occaſions ſa vigueur à ſoutenir la dignité du Parlement, ſon zéle inviolable pour la juſtice, & ſa fermeté d'ame inébranlable contre toutes les attaques de la faveur: vertus dont ſes envieux entreprirent de lui faire des crimes, après la Harangue ſincére, quoique reſpectueuſe, qu'il prononça devant le Roi Louis XIII, ſéant en ſon lit de Juſtice l'an 1635, pour la vérification des édits. Mais ce Prince juſtement prévenu en faveur de M. Bignon, oppoſa la parfaite connoiſſance qu'il avoit de ſes intentions, aux complots & à l'avidité des Gens d'affaires, déchaînez contre ſa trop grande probité. En 1641, il réſolut de ne plus vaquer qu'aux emplois qui l'occupoient dans le Conſeil d'Etat, céda ſa charge d'Avocat géneral à *Etienne* Briquet ſon gendre, & ne la reprit qu'après ſa mort en 1645. Dans cet intervalle le Cardinal de Richelieu, quoiqu'aſſez mal intentionné pour M. Bignon, le fit nommer Grand-Maître de la Bibliotheque du Roi, perſuadé que c'étoit l'unique voye de ſe reconcilier avec les honnêtes Gens & les Savans, indignez de la mort de M. de Thou, qui avoit poſſédé cette charge. L'amour que M. Bignon conſervoit pour les Belles Lettres, la lui fit accepter; & ſon déſintéreſſement lui fit refuſer dans la ſuite celle de Surintendant des Finances. Il n'eut jamais en vue que les intérêts de l'Etat, dont il mania les affaires les plus épineuſes, ſoit domeſtiques, ſoit étrangéres. On ſait combien il eut de part à l'ordonnance de 1639, & avec combien d'équité il exerça les commiſſions de l'Arriéreban, des Amortiſſemens & du Domaine qui lui furent confiées en différens tems. La Reine Anne d'Autriche l'appella pendant ſa Régence aux conſeils les plus importans. Ce fut lui qui accommoda les différents de Meſſieurs d'Avaux & Servien, Plénipotentaires à Munſter, & qui travailla avec Meſſieurs de Brienne & d'Emery, au Traité d'Alliance avec la Hollande en l'année 1649. Il fut auſſi choiſi en l'année 1651, pour régler la grande affaire de la ſucceſſion de Mantoue, & en l'année 1654, pour conclurre le Traité avec les villes Anſéatiques. Enfin ce grand homme, qui avoit toûjours fait ſervir la piété de baſe aux autres vertus, qu'il avoit conſtamment pratiquées, finit par une mort précieuſe devant Dieu le cours d'une vie ſi glorieuſe aux yeux des hommes. Ce fut le ſeptiéme jour d'avril de l'année 1656. Outre ſes Notes ſur Marculphe, dont Meſſieurs ſes Enfans accordérent aux empreſſemens du public en 1666, une ſeconde édition conſidérablément augmentée, outre ſes autres livres qui ont vu le jour, il avoit encore promis des Notes ſur Grégoire de Tours, & des Origines du Droit François. Nous n'avons que quelques fragmens de ces Ouvrages, qu'il eût achevez, ſi ſes grands emplois ne l'euſſent obligé de faire une eſpéce de divorce avec les Belles Lettres. C'eſt encore à M. Bignon, dont la mémoire étoit prodigieuſe, que nous devons la Rélation des Voyages de François Peyrard. Les découvertes de ce Voyageur, homme de bon ſens, mais peu capable de s'énoncer par écrit, ſeroient demeurées enſevelies dans l'oubli, ſi M. Bignon ne l'eut attiré chez lui, l'invitant même à ſa table, & n'eût pris ſoin de mettre tous les ſoirs ſur le papier, ce qu'il tiroit à différentes repriſes de ſes entretiens.

BIGNY, famille conſidérable par ſes alliances, deſcend de

I. JEAN de Chévignon, lequel ayant épouſé l'héritiére de Bigny, en prit le nom, & fut pére de JEAN, qui ſuit,

II. JEAN, Seigneur de Bigny, Pannetier du Roi, épouſa le dixiéme juillet 1432, *Marguerite* de Monteſpedon, fille de *Jean* de Monteſpedon, Valet de chambre du Roi, Maître des Eaux & Forêts de Berry, & de *Drouette* de Bar, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Bigny, Echanſon du Roi, Capitaine de la ville & château de Mehun; 2. CHARLES, qui ſuit; 3. *Amanieu*, Commandeur de Lormeteau & de S. Pol; 4. *Jeanne*, Dame de S. Prieſt, Dame d'honneur de la Reine; & 5. *Marguerite* de Bigny, alliée à *George*, Baron de Clerc, morte le 20 décembre 1489.

III. CHARLES, Seigneur de Bigny, de Valenay & de Gréſinçay, fut Ecuyer d'Ecurie de Louïs XI. en 1464, puis grand Ecuyer de France en 1466. Il épouſa le 26 mars 1464, *Jeanne* Aramits, Dame de la Gorce, fille de *Jacques* Seigneur de la Gorce, & de *Catherine* de Combarel, dont il eut 1. CLAUDE, qui ſuit; & 2. *Anne* de Bigny, mariée 1. le 22 juin 1494, à *Jean* de Rochechouart, Seigneur de Jars & de Bréviande: 2. le 17 juin 1497, à *Pierre*, Seigneur de Bonnay.

IV. CLAUDE, Seigneur de Bigny, Aiſnay-le-Vieil, &c. aquit en 1514, la Terre de Préveranges en Berry, & épouſa par contract du 21 mai 1505, *Jacqueline* de l'Hopital, fille de *François* Seigneur de Choiſy, & de *Catherine* Lorfévre, dont il eut 1. GILBERT, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée le 19 avril 1524, à *Charles*, Seigneur de Gaucourt; 3. *Jeanne*, alliée à *Antoine* Le Long, Seigneur de Chenillac; & 4. *Antoinette* de Bigny, qui épouſa *Antoine* de la Forêt, Seigneur de Griſſe, de Chambon, &c.

V. GILBERT, Seigneur de Bigny, d'Ainay-le-Vieil, de Préveranges, &c. épouſa le ſeptiéme mai 1531, *Charlotte* Lorfévre, fille de *Bertrand*, Seigneur d'Ermenonville, & de *Valentine* Luillier, dont il eut *Joſeph*, Seigneur de Bigny, mort en 1616, ſans enfans de

Jean

Jeanne de Montliard, fille d'*Antoine* Seigneur de Rumont, & de *Marie* de Harlay ; & PHILIPPE, qui suit,

VI. PHILIPPE de Bigny, Seigneur d'Ainay-le-Vieil, de Préveranges, & du Breuil-des-Bavres, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa le 12 février 1563, *Antoinette* de S. Pére, Dame de Giny, de Chandieu, &c. fille de *Jean* de S. Pére, Seigneur de Giny, &c. & de *Jeanne* de la Tournelle, dont il eut 1. JEAN, qui suit ; 2. GILBERT, qui a fait *la branche des Seigneurs de* PRÉVERANGES, *mentionnée cy-après* ; 3. CLAUDE, qui a fait *celle des Seigneurs de* CHANDIEU, *Marquis de Bigny, aussi rapportée cy-après* ; 4. *Magdelaine*, femme de *Gedeon* de Thianges, Seigneur de la Beuvriére ; 5. *Anne*, mariée à *Jean* de Lestang, Seigneur de Quincy ; 6. *Isabeau*, alliée à *Jean* d'Aubigny, Seigneur de Jauzac ; 7. *Marie*, qui épousa *Jean* Bertrand, Seigneur de Boueix ; & *Marguerite* de Bigny, mariée à *Claude*, Seigneur de la Troliére.

VII. JEAN de Bigny, Seigneur d'Ainay-le-Vieil, &c. épousa le 19 février 1593, *Anne* Popillon, Dame de Boueix, fille de *Philibert* Baron du Riau & de Boueix, & de *Catherine* de S. Nectaire, dont il eut 1. PHILIPPE, qui suit ; 2. *Henri* Chevalier de Malte ; 3. *Jean-Jacques-François*, aussi Chevalier de Malte ; 4. PHILIBERT, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BOUEIX, *rapporté cy-après* ; 5. *Antoinette*, mariée à *François* d'Albon, Seigneur de Chaseul & de Sugny ; & 6. *N.* de Bigny, Abbesse de Sainte-Marie à Moulins.

VIII. PHILIPPE de Bigny Comte d'Ainay-le-Vieil, épousa le 25 avril 1621, *Catherine du* Bellay, fille de *René* Baron de la Flotte, & de *Catherine* Le Voyer, dont il eut 1. LOUÏS-ARMAND, qui suit ; 2. *François* ; & 3. *Silvie* de Bigny, Religieuse.

IX. LOUÏS-ARMAND de Bigny, Comte d'Ainay, épousa le 23 janvier 1656, *Isabelle* de Château-Bodeau, fille de *N.* Seigneur du Palais en Bourbonnois, morte le quatriéme octobre 1665, dont il eut 1. *François* Comte d'Ainay, mort sans alliance en février 1692 ; 2. *Marie*, alliée à *Louis* de Barbançois, Comte des Roches, Capitaine des Gardes du Prince de Condé ; 3. autre *Marie*, qui épousa *Henri* de S. Germain, Comte d'Apchon ; 4. *Louise-Françoise*, mariée à *Joseph-Gaspard*, Marquis de Montmorin, morte le 28 novembre 1700 ; 5. *Catherine-Silvie*, mariée le 17 janvier 1681, à *Philippe* de l'Aubépine, Comte de Sagonne ; & 6. *Catherine* de Bigny, Religieuse à Bourges, morte en 1679.

BARONS DE BOUEIX.

VII. PHILIBERT de Bigny, fils-puîné de JEAN Seigneur d'Ainay-le-Vieil, & d'*Anne* Popillon, Dame de Boueix, fut Baron de Boueix, & épousa *Louise* de Brême, fille d'*Antoine* Seigneur de Bombon, & de *Claude* de Courtenay-Bléneau, morte le 20 juillet 1657, ayant eu pour enfans 1. *Edme* de Bigny, Seigneur de Villars, mort au service du Roi ; & 2. *Henriette* de Bigny, mariée le premier avril 1660, à *Joseph* de S. Julien, Seigneur de S. Marc.

SEIGNEURS DE PRÉVERANGES.

VII. GILBERT de Bigny, second fils de PHILIPPE Seigneur d'Ainay-le-Vieil, & d'*Antoinette* de S. Pére, fut Seigneur de Préveranges, & épousa 1. par contract du 13 janvier 1608, *Louise* de Chouleul, fille de *Philibert* Seigneur d'Aigranont, & de *Jeanne* de Dinteville : 2. *Jeanne* Sestre. Du premier mariage vinrent 1. FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Philippe* Seigneur de Senevois, qui épousa le 25 novembre 1654, *Jeanne* de Veilland ; & 3. *Marie* de Bigny.

VIII. FRANÇOIS de Bigny, Seigneur & Baron de Préveranges, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Saverne, épousa *Anne* de Crevecœur, fille d'*Edme*, Seigneur de Puilly, & de *Marie* Polhart, dont il eut HUBERT-EDME, qui suit.

IX. HUBERT-EDME de Bigny, a épousé *Magdelaine* Boutet.

SEIGNEURS DE CHANDIEU, MARQUIS DE BIGNY.

VII. CLAUDE de Bigny, troisiéme fils de PHILIPPE Seigneur d'Ainay-le-Vieil, & d'*Antoinette* de S. Pére, Dame de Chandieu, fut Seigneur de Chandieu, de Valenay & de Gresingay, & épousa *Gasparde* de Courtenay, fille de *Gaspard* Seigneur de Bléneau, & d'*Edmée* du Chênay, dont il eut, 1. *Maximilien* Seigneur de Chandieu, qui épousa *Anne* de Bossue, fille de *Jacques* Seigneur de Longueval, & d'*Apolline* Tirel, morte le 26 janvier 1642, ayant eu pour fille unique *Anne* de Bigny, morte jeune ; 2. PHILIPPE, qui suit ; 3. *François*, Seigneur de Valenay ; 4. *Antoinette*, Religieuse à Charenton & à Bercy ; & 5. *Marie* de Bigny, Religieuse aux Virginettes de Laon.

VIII. PHILIPPE Marquis de Bigny, épousa *Charlotte* de Longueval, fille d'*Antoine* Seigneur de Tenelles, & d'*Isabelle* de Margival, dont il eut 1. HENRI, qui suit ; & 2. *N.* fille.

IX. HENRI Marquis de Bigny, épousa le premier février 1677, *Eléonore-Charlotte* de Gamaches, fille de *Claude* Comte de Gamaches, Vicomte de Rémon, & de *Catherine* de Nizier, dont il eut 1. *Charles-Claude* ; & 2. *Balthasar* de Bigny. * La Thaumassiére, *Hist. de Berry*. Le P. Anselme, &c.

BIGOIS, *Bigoïs*, Nymphe qui avoit écrit dans la Toscane un livre touchant l'Art d'interpréter les éclairs. On gardoit ce livre à Rome dans le temple d'Apollon, avec quelques autres de cette nature. * Servius, *in Æneide, l. 6. v. 72.*

BIGORRE, *Bigerrensis Comitatus*, Comté de France en Gascogne, a pour bornes à l'orient le Haut Armagnac ; au nord le Comté d'Estarac & le Bas Armagnac ; au couchant la Principauté de Béarn ; & au midi les Monts Pyrénées qui le séparent de l'Aragon en Espagne. Sa longueur est du nord au sud & a près de vint lieues d'étendue. Sa largeur est fort inégale. Dans la partie méridionale, elle s'étend jusqu'à près de dix lieues, mais ensuite du milieu vers le nord, le païs va en étrécissant, de sorte qu'il n'a que trois ou quatre lieues de large. On le divise en trois parties, qui sont les Montagnes, la Plaine & le Rustan. *Les Montagnes* sont encloses entre celles de la vallée d'Aure à l'orient, celles d'Aragon au midi, celles de Béarn au couchant ; & cet espace contient deux principales vallées, qui sont Lavedan & Barége. *La Plaine de Bigorre* est de forme ovale, & commence à s'ouvrir près de la ville de Bagnéres d'un côté, & près de celle de Lourde de l'autre, jusqu'à celle de Vic-de-Bigorre, & un peu plus bas. Elle a cinq lieues de longueur, & environ une de large, à l'orient des côteaux dits *le Rustan*, le long de la riviére de l'Arroz. Tarbe est la ville capitale du Comté de Bigorre. Les autres sont Bagnéres, Campan, Lourde avec un fort château, Saint-Séver de Rustan sur l'Arroz, Vic-de-Bigorre, Rabasteins, Bénac Duché, Parabére, & Antin aussi Duché, Castelloubon dit Lavedan Vicomté, Barége, &c. Ce païs est celui des anciens *Biberri* ou *Bigerrones*, dont parlent César, Pline, Ausone & Sidoine Apollinaire. Les montagnes y servent de barriere entre la France & l'Espagne. Il y a quatre passages difficiles, que les Habitans sont obligez de garder, savoir, Azun, Cautéres, Barége & Campan, qui entre aussi dans la terre d'Aure. Le Bigorre fournit du marbre, du jaspe, de l'ardoise ; & les montagnes y ont diverses mines d'argent, de cuivre, de plomb & de fer ; mais elles ne sont pas ouvertes. On y voit la riviére de l'Adour, celles de l'Esche, de l'Arroz, le Gave de Lavédan, composé de ceux de Barége, de Cauteres, & du ruisseau d'Azun, & trois lacs. On appelle ordinairement ceux de cette province, *les Bigarrats*. Les Bigerrons en étoient les anciens Habitans, & l'on prétend qu'elle en a conservé le nom. Le Bigorre a suivi la fortune de l'Aquitaine, sous les Romains & sous nos Rois de la premiere race. Il a eu depuis des Seigneurs particuliers.

ENELO ARISTA possédoit ce païs, sous le titre de Comté vers l'an 828, avant que de fonder le Royaume de Navarre. Du Chêne a recueilli le nom de quelques Comtes, comme, de Donat Loup, du tems de Louïs *le Débonnaire* ; de Faquiléne, Comtesse de Bigorre ; de Dato Donat, sous Charles *le Chauve* ; & de Loup Donat. Pierre de Marca a cru qu'Enelo, premier Roi de Navarre, pouvoit être fils de Donat Loup, & de Faquiléne, & qu'il laissa le Bigorre à Dato Donat, qu'il croit avoir été son frére. Quoi qu'il en soit, les noms des Comtes qui sont venus après, nous sont inconnus jusques à RAIMOND, qui vivoit vers l'année 945. Il laissa *Louis* en 960, suivi de son frére ARNAUD en 980. Ce dernier eut GARSIAS ARNAUD, qui vivoit encore en 1030, & fut pére de BERTRAND ROGER I. de ce nom, lequel épousa *Garsende*, dont il eut *Ermensende*, dite *Gilbergue*, femme de *Ramir*, premier Roi d'Aragon ; & BERNARD II. Comte de Bigorre. Celui-ci épousa *Clemence* ; & visitant l'église de Notre-Dame du Puy en 1060, il mit sa personne & ses biens sous la protection de la sainte Vierge, s'obligeant pour lui & pour les siens, de payer tous les ans à la même église une rente de soixante sous. BERNARD II. laissa une fille unique, nommée *Béatrix*, mariée l'an 1078, à CENTULE de Béarn.

CENTULE fut assassiné en 1096, & *Bernard* son second fils, III. de ce nom, fut Comte de Bigorre. Il fit compiler les anciennes coutumes du païs, & mourut sans postérité vers l'an 1113. CENTULE II. son frére lui succéda ; & en mourant vers l'an 1138 ou 1139, il laissa une fille unique, nommée *Béatrix* ou *Béatris*, mariée à *Pierre* Vicomte de Marsan.

Ils eurent CENTULE III. qui leur succéda au Comté de Bigorre vers l'année 1170, & épousa *Matelle*, parente d'*Alfonse* II. Roi d'Aragon, dont il eut *Etiennette* ou *Stéphanie*, femme de *Bernard* Comte de Cominges. Il ne sortit de ce mariage qu'une fille, nommée *Pétronille*, qui épousa 1. *Gaston* de Béarn, mort sans enfans en 1217 : 2. Dom *Nunnès* Comte de Cerdagne, fils de *Sanche* Comte de Roussillon, & frére de *Pierre* Roi d'Aragon ; mais l'ayant quitté sous prétexte de parenté, elle épousa 3. dans la ville de Tarbes, le Dimanche après la Toussaints de l'an 1216, GUI, second fils de *Simon* Comte de Montfort, dont elle eut 1. ELIS, qui suit ; & 2. *Perrette* ou *Péronnelle*, mariée à *Raoul* de Teisson.

ELIS ou ALIX épousa 1. ESQUIVAT II. de ce nom, Seigneur de Chabanois & de Consolant, dont elle eut 1. ESQUIVAT Comte de Bigorre ; 2. *Lore*, Vicomtesse de Turenne ; & 3. *Jourdain* : 2. *Raoul* de Courtenay, Seigneur d'Illiers, &c. fils de *Robert* I. Seigneur de Champignelle, &c. dont elle eut 4. *Mahaut* Comtesse de Chietti, mariée à *Philippe*, fils puîné de *Gui* de Dampierre II. de ce nom, Comte de Flandre. Alix mourut en 1255, & fut enterrée dans le chœur des Religieuses de saint Dominique à Montargis. *Pétronille* sa mére épousa 4. *Aimart* de Rancon ; & ce dernier étant mort, elle prit vers l'année 1228, une cinquiéme alliance avec *Boson* de Mastas, Seigneur de Coignac, dont elle eut *Mathe* ou *Marthe*, femme de *Gaston* VII. de Béarn. La Comtesse *Pétronille* fit en 1251, son testament, par lequel elle nomme son héritier *Esquivat* son petit-fils, auquel elle substitue *Jourdain* son frére ; & s'ils décédent sans enfans, elle fait une seconde substitution en faveur de *Mathe* sa fille, femme de *Gaston* de Béarn. Ces derniers prétendirent au Comté de Bigorre ; mais par sentence rendue en 1256, par *Roger*, Comte de Foix, il fut adjugé à *Esquivat*, lequel épousa *Agnès*, fille du même *Roger*.

ESQUIVAT se mit d'abord sous la protection de Simon Comte de Montfort son grand oncle, auquel il donna son Comté ; mais ayant sujet de se plaindre de lui, il prit d'autres mesures, & mourut à Olite en Navarre l'an 1283, ayant institué son héritiere *Lore* sa sœur, Vicomtesse de Turenne. *Constance* de Béarn, fille de *Mathe*, s'opposa à cette donation, contraire au testament de la Comtesse *Pétronille*. *Guillaume* Teisson fils de *Perronelle*, & *Mahaut* de Courtenay, Comtesse de Chietti, prétendirent au Comté de Bigorre, dont l'église du Puy & le Roi d'Angleterre disputoient la souveraineté. Elle fut jugée en faveur de l'église par arrêt donné en 1290, au Parlement de la Chandeleur. Mais Simon de Montfort se prévalant de la premiére donation d'Esquivat, céda son droit à *Thibaut* II. Roi de Navarre, auquel il remit le château de Lourde en 1265. *Thibaut* laissa ses Etats l'an 1270, à HENRI, dit *le Gros*, son frére, lequel mourut en 1274, n'ayant eu qu'une fille unique JEANNE, mariée en 1284, à *Philippe* IV. dit *le Bel*, Roi de France. Elle prit le titre de Comtesse de Bigorre, dont elle fit chasser *Constance* de

de Béarn ; par arrêt donné au Parlement de la Toussaints l'an 1290. L'église du Puy céda ses droits au Roi : ce qui fut encore confirmé en 1307. Philippe *le Bel* porta le titre de Comte de Bigorre avant que d'être Roi. Après sa mort, ce Comté fut censé être uni à la Couronne. En 1369, Edouard Duc de Guienne le donna à JEAN II. Seigneur de Grailli, lequel en fut destitué par les armes du Roi Charles V. Mais son petit-fils *Jean* Comte de Foix, Gouverneur de Languedoc, l'obtint en 1425, du Roi Charles VII. parce qu'il descendoit de *Pétronille*. Sa postérité en a joui jusqu'à Henri *le Grand*, lequel rapporta le Bigorre à la Couronne, lui unissant tous ses domaines par édit du mois d'octobre de l'an 1607. * De Marca, *Hist. de Béarn*, *l.* 1. & 9. Oihénart, *Not. utriusque Vasconiæ.* Olhagari, *Hist. de Foix.* Du Puy, *Droits du Roi.* Du Chêne, Sainte-Marthe. Du Bouchet, &c.

BIGOT (Guillaume) natif de Laval au païs du Maine, Médecin & Philosophe, a été un savant homme sous le régne de François I. On a cru que le docte Pierre du Châtel conçut quelque jalousie contre lui, & que par la crainte d'avoir un Concurrent qui le supplantât, il l'empêcha d'avoir accès auprès du Roi. Pierre Gallandius dans la Vie de du Châtel prétend que ce fut une calomnie, à laquelle Mélanchthon ajoûta foi trop légérement. En effet le moyen dont on prétend que du Châtel se servit pour rendre odieux Guillaume Bigot à leur commun maître, a tres-peu de vraisemblance. On dit que le Roi François I. entendant souvent les disputes de du Châtel, quelqu'un de la Cour le pria de vouloir bien aussi entendre Bigot. Le Roi demanda quelle sorte de Science il professoit ; & quelques-uns en ayant parlé avantageusement, du Châtel, qui ne vouloit pas que le Roi conçût trop bonne opinion de Bigot, dit *pourquoi le louez-vous tant ? il est Aristotélicien.* Le Roi demanda ce que cela signifioit : du Châtel répondit qu'Aristote préfére le gouvernement Aristocratique au Monarchique, bien persuadé que par là il décréditeroit entiérement Bigot dans l'esprit du Roi : ce Prince demanda si Aristote avoit écrit cela, on lui répondit qu'oui, & que Bigot soutenoit les sentimens d'Aristote. Sur cela le Roi dit qu'Aristote étoit un fou, & qu'il n'avoit point envie d'entendre un homme qui soutenoit de telles sottises. Bigot a été loué comme un grand Philosophe par Jules-César Scaliger, *Exercitat.* 307. *ad Cardanum.* Il publia quelques Traitez, les uns en vers, les autres en prose. Quelques-uns de ces vers François ont été imprimez avec les Poësies de Charles de Sainte-Marthe, oncle de Scévole. Gesner parle d'un Recueil de Poësies, imprimé à Bâle l'an 1536, qu'il attribue à Bigot. Du Verdier Vauprivas a donné ce titre, *Guillelmi Bigotii Lavalensis Christianæ Philosophiæ Præludium, Opus tum aliorum tum hominis substantiam luculentis expromens rationibus, Tolosæ, in* 4. 1549. Il ne faut pas le confondre avec PIERRE Bigot, auquel Calvin écrivit en 1557, pour lui faire des reproches de ce qu'il n'abjuroit pas la Religion de ses péres, & à qui Camérarius écrivit en 1535 & 1538. * Bayle, *Dict. Crit.*

BIGOT (Emeric) né à Rouen l'an 1626, d'une famille distinguée dans la Robe, puisqu'il comptoit parmi ses ancêtres deux Présidens à mortier, un Avocat général & six Conseillers au Parlement, outre plusieurs Officiers à la Chambre des Comptes & à la Cour des Aides. LAURENT Bigot Seigneur de Tiberménil, étoit Avocat-général au Parlement de Rouen, lorsque la ville fut prise sur les Huguenots en 1562, & il contribua beaucoup à la justice qui se fit de plusieurs d'entre eux : ce qui lui a attiré les plaintes des Historiens du parti. Il mourut en 1570. Son fils EMERIC Bigot, Seigneur de Tiberménil, après avoir été Avocat-général, fut fait Président à mortier en 1578. Il s'étoit opposé la même année à la proposition qui fut faite aux Etats de Blois, d'exclurre de la succession à la Couronne de France le Roi de Navarre. Plusieurs de ses lettres ont été imprimées avec celles d'Etienne Pasquier. Il ne laissa point d'enfans. *Celui qui donne lieu à cet article*, eut pour bisayeul ETIENNE Bigot, l'un des fréres de *Laurent*, Avocat-général ; & pour pére JEAN Bigot, Seigneur de Somménil, mort Doyen de la Cour des Aides, laissant de *Barbe* Groulart son épouse, fille de *Claude*, premier Président au Parlement de Rouen, 1. *Jean* Seigneur de Somménil, Conseiller au Parlement de Normandie ; 2. *Nicolas* Seigneur de Cleuville, qui succéda à la charge de son pére ; & 3. *Emeric*, qui se rendit célébre dans le XVII siécle. L'amour qu'il avoit pour les Sciences, fit qu'il s'éloigna de toutes sortes d'emplois pour se consacrer tout entier à l'étude dans la bibliothéque qu'il avoit eue de son pére, & qu'il augmenta considérablement. On trouvoit dans cette bibliothéque tous les anciens Auteurs Grecs & Latins tres-bien conditionnez, quantité de petits livres sur des matiéres singuliéres, & des piéces fugitives qu'on auroit peine à rencontrer ailleurs. Cependant cette bibliothéque n'étoit pas complette. Il y manque bien des suites, & c'est sans doute ce qui a empêché M. Bigot d'en faire le catalogue comme on l'en avoit prié. Il y tenoit toutes les semaines des conférences, & se rendoit utile à tous les Savans de l'Europe, soit par ses lumiéres & ses avis, soit par les services qu'il s'empressoit de leur rendre. On mettoit à la tête de ses amis, Nicolas Heinsius & Gilles Ménage. M. Bigot voyagea en Angleterre, en Hollande, en Allemagne & en Italie, & y fit avec tous les Savans de ces païs-là une amitié qu'il a toûjours entretenue. Il avoit une grande connoissance des livres, & un grand fond d'érudition : il communiquoit volontiers ses lumiéres, & il a contribué par ses avis & par son travail à la perfection d'un grand nombre d'Ouvrages, qui ont paru sous le nom de ses amis ; mais il n'en a donné qu'un seul en son nom, qui est le texte Grec de *la Vie de saint Chrysostome*, écrite par Pallade. Ni Fronton du Duc, ni Henri Savill, n'avoient pu venir à bout de trouver le texte Grec de cet Ouvrage dont on n'avoit qu'une Traduction Latine faite par Ambroise de Camaldoli. M. Bigot trouva le Grec à Florence dans la Bibliothéque du Grand Duc, & le publia à Paris en 1680. Il a joint à cet Ouvrage quelques piéces Gréques anciennes qui n'avoient point encore paru, & il avoit inséré dans ce volume le Latin de l'Epître de saint Chrysostome à Césarius ; mais elle parut si formelle contre la Transsubstantiation que les Examinateurs le contraignirent de la supprimer. M. Bigot méritoit avec justice la réputation qu'il avoit, & l'estime des Savans & des honnêtes gens ; non seulement à cause de son érudition, mais aussi par le fond de probité qu'il avoit, & par sa rare modestie. On a imprimé depuis peu les Lettres qu'il a écrites à divers Savans, & celles que les Savans lui ont écrites. Il mourut d'apoplexie à Rouen le 18 octobre 1689, âgé d'environ 64 ans, généralement regretté de tous les gens de mérite. On a encore imprimé à Bâle en 1690, une lettre qu'il avoit écrite en 1672, à l'Evêque de Tulle, contre le livre de l'Abbé de Saint-Cyran, intitulé *le Cas Royal.* On ne sait point ce qu'est devenu le Catalogue qu'il avoit dressé de tous les Auteurs Grecs. Ce qu'il a laissé de bon, & qui mériteroit d'être recueilli, ce sont les savantes Notes qu'il a écrites de sa main sur des papiers volans & dans les marges du *Trésor de la Langue Gréque de Henri Etienne*, sur celles de Plutarque & de quelques autres. Pour empêcher la dissipation de sa bibliothéque, que l'on estimoit plus de 40000 livres, il la substitua à sa famille par son testament, & en confia le soin à *Robert* Bigot, Seigneur de Montville, Conseiller au Parlement de Paris, avec un legs pour l'augmenter tous les ans ; cependant celui-ci étant mort en 1692, cette bibliothéque précieuse fut vendue en détail à Paris l'an 1706. Monsieur de Beauval nous apprend, qu'il n'y eut jamais de plus sincére ni de plus fidele ami. *Il avouoit lui-même*, ajoute l'Auteur que nous venons de citer, *que c'étoit la louange qui le touchoit davantage.* Il étoit d'une probité peu commune dans ce siécle malheureux, & tellement ennemi du faste, que sa modestie alloit jusqu'à la simplicité dans ses mœurs. Son humeur pacifique & tranquille le rendoit incapable des éclats & des querelles, que la jalousie cause parmi les Gens de Lettres. Il savoit fort bien le Latin & le Grec, & personne en France n'entendoit mieux la Librairie, que lui. S'il avoit voulu un peu se contraindre & s'appliquer, il auroit rendu de très-bons services au Public. Nous apprenons de Mr. *de Vigneul-Marville*, qu'il étoit d'un esprit lent & froid ; mais judicieux, qui marchoit dans ses etudes avec des piez de plomb, pas à pas, le compas & la régle à la main. * *Journal des Savans du 25 mars 1580. Nouvelles de la République des Lettres du mois de juin* 1685. *Histoire des Ouvrages des Savans* 1090. M. Du Pin, *Biblioth des Auteurs Ecclesiast. du XVII siécle, tome* 4. *Ménagiana.* Bayle, *Diction. Critique Mémoires du tems.*

BIGTA, BIGTHAN & BIGTHANA. *Voyez* BAGATHA.

* BIGVAI ou BEGOAI, Juif, qui remonta de la Captivité de Babylone, avec *Zorobabel, Jesçuah, Néhémie*, &c. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 7. *v.* 7. Il y en eut un autre du même nom, dont les enfans revinrent de la Captivité, au nombre de deux mille cinquante-six ; car celui de ce nom, qui remonta lui-même ne pouvoit pas avoir encore tant de Descendans. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 1. *v.* 14.

BIGUBA, *Biguba*, Royaume de la Nigritie en Afrique. Il est le long du Niger, à l'endroit où il commence à se diviser. Il a au levant le Royaume de Mandinga ; au midi celui de Melli ; au couchant celui de Gambea ; & au nord celui de Tombut. Cantory sur le Niger en est la ville capitale. La plupart des cartes donnent aussi ce nom à tout le Royaume. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIHACS ou BIHATZ. *Voyez* WIHITZ.

BIHEL. *Voyez* BUHEL.

* BIHOR, en Latin *Comitatus Bihoriensis*, est une province ou Comté du Royaume de Hongrie, ayant au nord le Comté de Zabolk ; à l'orient celui de Zatmar ; au sud celui de Thurtur ; & à l'ouest celui de Zolnok, selon la carte de Visscher. La principale ville du Comté de Bihar est le Grand Varadin.

* BIHOR, petite ville du Comté de Bihor au nord de Grand Varadin, selon la carte que Visscher a donnée de la Hongrie. Le même Auteur dans sa carte du cours du Danube, met Bihor au nord-est de Varadin.

* BIHRY, ville d'Asie dans la Perse, & dans le Farsistan. Elle est au sud-est d'Ispahan dont elle est éloignée d'environ cent lieues.

BIKEND, ville de la Transoxane à une journée de celle de Bokara, de laquelle elle dépend. Quelques-uns même la placent dans l'enceinte du grand mur de douze parasanges de tour, qui enferme toutes les bourgades de Bokara. Bikend a une muraille tres-forte, une belle mosquée accompagnée d'un portique, dont les ornemens sont enrichis d'or & d'azur. On ne convient pas bien de sa situation. Les uns lui donnent 96, les autres 97 degrez, 50 minutes de longitude, & 39 ou 40 de latitude septentrionale. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BIL. BIN.

BIL. *Voyez* BILL.

BILAGINES. *Voyez* BELLAGINES.

BILBAO ou BILBAU, *Bilbaum*, ville d'Espagne, capitale de la Biscaye, que l'on croit être la *Flaviobriga* de Ptolomée, est située sur la riviére de Nervio, dite autrefois *Ibaiacaval* ou *Ibai-çabal*, à deux lieues de la mer, & est considérable par sa grandeur & par son commerce, qui y attire des Marchands de tous côtez. Bilbao est tres-bien bâtie, dans un territoire fertile, & où l'air est excellent. On prétend qu'elle fut bâtie, d'autres disent rétablie en 1300, ou environ, par Diégo Lopez de Haro, Seigneur du païs. Elle est au pié des monts, à quatorze lieues de Santeradör, & à trente de Burgos. Son port est celui que les Anciens appelloient *Amanus* ou *Amanum.* * Petrus de Médéna, *Descript. Hispaniæ.* Mariana, *l.* 15. *ch.* 3. Mérula, *Cosmogr. partie* 21. Nonius, &c.

BILBER ou BERBER, *Bilbera*, ville de Perse. On la trouve dans plusieurs cartes dans le Circan, contrée de Sigistan, & à la source de la riviére d'Ilmentel, qui va ensuite se décharger dans l'Ilment. On conjecture que Bilber peut être l'ancienne *Arbis*, ville de la Gédrosie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BILBILIS, ancienne ville des Celtibéres, dans l'Eſpagne Tarraconnoiſe ſur le Xalon, étoit renommée pour l'excellent fer qu'on en tiroit. C'étoit la patrie du Poëte Martial, comme il le témoigne, *l. 1. Epigr. 62. v. 12.* Villeneuve croit que Bilbilis eſt aujourd'hui *Calatayud*; & Varrerius, que c'eſt *Xiloca*. BILBILIS eſt auſſi, ſelon Juſtin, *l. 44.* le nom d'un fleuve du même païs, l'eau duquel a une vertu merveilleuſe pour la trempe du fer. Cette riviére eſt appellée aujourd'hui, ſelon quelques-uns, *Rio Baubula*, & va perdre ſon nom dans le Xalon. * Pline. Ptolomée. Méla.

* **BILCAS**, riviére de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle eſt dans l'Audience de Lima. M. Deliſle dans ſa Carte du Pérou, du Breſil, & du païs des Amazones, place la ſource de cette riviére vers la fin du treiziéme degré de latitude méridionale, & au commencement du trois-cent-onziéme degré de longitude. Elle coule à peu près du ſud-oueſt au nord-eſt & ſe décharge dans la Vinoque.

* **BILCAS**, bourgade de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle eſt dans l'Audience de Lima ſur la rive gauche de la riviére de Bilcas, à l'eſt-ſud-eſt de Lima, dont elle eſt éloignée d'environ quatre-vint lieues.

* **BILCHES** ou **VILCHES**, village d'Eſpagne, dans l'Evêché de Jaën en Andalouſie à trois lieues de la ville d'Ubéda vers le nord-oueſt. Quelques Géographes mettent à Bilches *Abula*, ancienne ville de l'Eſpagne Bétique, que d'autres placent à *Villa-Gorda*, village du Royaume de Grenade. * Maty, *Dict. Géogr.*

BILD. *Cherchez* BEATUS RHENANUS.

BILDAD. *Voyez* BALDAD.

BILÉAM. *Voyez* BALAAM.

BILECHILDE, premiére femme de *Théodébert* II. Roi d'Auſtraſie, étoit une jeune eſclave tres-bien faite, que Brunehaud acheta à Metz, & qu'elle fit épouſer à Théodébert, qui en eut deux fils & une fille. Mais ce Prince ayant eu quelque ſujet de ſe plaindre de la conduite de Bilechilde, la fit tuer l'an 609. * Frédegaire, *ch. 35. Chron.* Adrien de Valois, *de Geſt. Veter. Francor. tome 2. p. 540. & 551. &c.*

BILECHILDE, Reine de France, femme de *Childeric* II, fut maſſacrée étant groſſe, avec le Roi ſon mari, & un fils fort petit, par Badillon Seigneur François, lequel voulut venger de ſa propre main l'affront qu'il avoit reçu de ce Prince, qui l'avoit fait étendre ſur un pieu contre terre, & fouetter tres-cruellement. En 1646, réparant l'egliſe de ſaint Germain des Prez à Paris, on y trouva deux tombeaux de pierre, dans l'un deſquels étoit le corps d'un homme, & dans l'autre ceux d'une femme & d'un petit enfant. L'inſcription qui porte le nom de Childeric, avec quelques ornemens Royaux qui etoient dedans, firent connoître que c'étoient les tombeaux de ce Roi & de la Reine Bilechilde. * Mézeray. Cordemoy, *Hiſt. de France.* Mabillon, *Annal. Bened. l. 16.*

BILEDULGÉRID, *Biledulgeridia*, ou en Arabe, *Beledaſgerid*, nom qui ſignifie, *branche de palmiers dépouillez*, parce que la chaleur exceſſive de ce païs fait tomber les feuilles. C'eſt un grand païs d'Afrique, qu'on croit contenir une partie de celui qui étoit habité par les anciens Gétules. Son nom ſignifie *une terre fertile en dattes*; fruit très-eſtimé dans ce païs, parce que les Habitans en font trafic. Il s'étend d'Orient en Occident, depuis l'Egypte juſqu'à l'Océan; mais il n'eſt pas fort large. Il a la Barbarie au ſeptentrion, & le Déſert de Zara au midi, & eſt gouverné par quelques Rois Mahométans, dont le pouvoir eſt fort limité. Tarudante, ſur la mer Océane, eſt la ville la plus conſidérable du Biledulgerid. On le diviſe en Suſa, Dara, Segelmeſſe, Tafilet, Tegorarin, Zeb, le Biledulgerid propre, qui donne ſon nom à tout le païs, Feſſen, le Déſert de Barca, &c. Il faut pourtant remarquer que ces noms ont ſouvent changé, & qu'ils ſont aſſez différens de ce qu'ils ont été du tems de Marmol, qui parle diverſement de ce païs. " Il y a, *dit il*, quatre Déſerts, Lempta, Hair, Zuenziga, „ Zanhaga, ainſi appellez d'autant de villes qui ont le même nom. „ On y compte auſſi trois Royaumes, de Targa, de Berdoa & de Gaoga, qui ont pris pareillement le nom d'autant de villes. „ Mais ces noms ne ſont plus les mêmes qu'aujourd'hui. Le Mont Atlas avance diverſes de ſes branches dans le Biledulgérid. Le Cap de Non, ſur l'Océan, y a long-tems borné les navigations des Portugais, qui l'appellérent ainſi, parce qu'ils ne paſſoient pas plus avant vers le midi. Les Arabes ſont aſſez puiſſans dans ce païs, & ils y ſont à la ſolde des Rois, comme les Suiſſes en Europe. On aſſure qu'ils y chaſſent aux Autruches, & que cette chaſſe leur eſt utile; car ils mangent la chair de ces oiſeaux, ils en vendent la plume, ils en apprêtent la peau pour en faire une maniére de valiſe, où ils mettent leurs hardes: & outre cela, ils font leurs ſortiléges du cœur, leurs remédes de la graiſſe, & des pendans d'oreilles de la corne. * Jean de Léon, *Deſcript. Afr.* Marmol, *l. 7. ch. 53.* Cluvier. Sanſon. Du Val, &c.

BILEFELDT, *Bilefeldia*, ville Anſéatique d'Allemagne dans la Weſtphalie, eſt entre les montagnes vers Munſter, dans le Comté de Ravensberg, avec un aſſez joli château, nommé Sparenberg. Elle appartient à l'Electeur de Brandebourg, avec tout ce Comté, & eſt à deux milles d'Allemagne de Hervorde, & à cinq de Lipſtadt. * Sanſon.

BILENOS, ville de la Turquie en Aſie, dans le Bec-ſangil, province de la Natolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BILGA** ou **BELGA**, de la famille d'*Eléazar*, Grand Sacrificateur des Juifs, & le quinziéme des vint-quatre établis par le Roi *David*, pour remplir cet emploi. I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 24. v. 14.* Ce mot ſignifie, *ſans mouvement*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* **BILGAI** ou **BELGAI**, Juif, qui étant de retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qui apposérent leur ſceau à l'Alliance qu'ils renouvellérent avec Dieu. * *Néhémie* ou II. *Eſdras, ch. 10. v. 8.*

BILHA, ſervante de Rachel. *Voyez* BALA.

BILHAM, ville. *Voyez* BAALAM.

* **BILHAN** ou **BALAAM**, fils d'*Etſer*, de la famille d'*Eſaü*, fils du Patriarche *Iſaac*. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 1. v. 42.*

* **BILHAN** ou **BALAN**, fils de *Jédihahel* ou *Jadihel*, & pére de *Jebus*, *Benjamin*, &c. de la Tribu d'*Iſſachar*. Le nom de *Balan*, ſignifie *trouble* ou *précipice*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 7. v. 10.*

BILIBUSSA, ville de Turquie. *Cherchez* BAGNABEBUSSO.

BILIN. *Voyez* BIELIN.

* **BILITZ**, ville de Siléſie dans le Duché de Teſſchen. Elle eſt à l'Orient de la ville de Teſſchen dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

BILIUS. *Cherchez* BILLI.

BILKAN, ville qui a donné ſon nom à un petit païs de la province d'Aran en Arménie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

BILL, ſignifie en Anglois toute ſorte d'écrits, de comptes, &c. Mais en particulier on le prend pour un *Projet de l'acte de Parlement*, qu'on lit devant les deux Chambres, leſquelles l'ayant approuvé le préſentent au Roi pour y donner ſon conſentement. Cela étant fait, ce qui n'étoit que *Bill*, devient *Acte de Parlement*, ou Loi générale. *Voyez* ANGLETERRE à l'article du Parlement; on peut auſſi conſulter *l'Etat de la Grande Bretagne ſous George II. tome 2. p. 145.* &c.

* **BILLA**, petite riviére du Cercle d'Autriche, en Allemagne dans la Carniole, ſur les confins du Frioul, après un cours d'environ cinq ou ſix lieues, ſe jette dans le Liſonzo.

* **BILLA**, bourg du Cercle d'Autriche, ſitué vers la ſource de la riviére de Billa dont il eſt parlé dans l'article précédent.

BILLAINE (Louïs) Libraire de Paris, vers le milieu du XVII ſiécle, étoit l'un des plus entendus de ſon tems dans la Librairie. Il ſavoit non ſeulement de Latin & le Grec; mais encore l'Italien, l'Eſpagnol, l'Allemand, & le Flamand; & corrigeoit fort bien ſes épreuves lui-même, quand il vouloit s'en donner la peine. Il mourut à Paris vers l'an 1681, & on remarque que depuis ſa mort il n'y en a point eu en France de plus habile que lui dans ſa profeſſion. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Imprimeurs, tome 1. partie* 2. de l'édit. d'Amſterdam, 1725. *p. 42. n. 25.*

BILLAUT (Adam) Poëte. *Voyez* ADAM ſurnommé BILLAUT.

BILLE, en Latin *Billena*, riviére d'Allemagne, qui a ſa ſource dans la province de Wagrie, ſépare le Holſtein de la Baſſe Saxe, & ſe jette dans l'Elbe à Hambourg. * Sanſon. Baudrand.

BILLERBECK, *Billerbecum*, bourg de l'Evêché de Munſter en Weſtphalie, eſt dans le quartier de Horſtmar, à l'orient ſeptentrional de la ville de Coesfelt. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BILLERBEK**, une des plus anciennes & des plus conſidérables familles de Poméranie, qui poſſéde quelques Terres dans le Duché de Stetin, & qui s'eſt étendue dans le Brandebourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cramer, *l. 2. ch. 21.* Frideborn, *Stet. Chron.*

* **BILLERECAY**, bourg d'Angleterre dans le Comté d'Eſſex eſt à l'eſt-nord-eſt de Londres, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues. Il y a des cartes où il ſe trouve ſous le nom de *Bellericay*, & de *Belerycay*.

BILLEVELD. *Voyez* BILEFELDT.

BILLESDEN, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Leiceſter, quon nomme *Gartrey*. * *Diction. Anglois.*

BILLETTES (Gilles Filleau des) naquit à Poitiers en 1634, de Nicolas Filleau, Ecuyer, qui avoit épouſé une Demoiſelle d'une bonne nobleſſe de Poitou. Il eut deux fréres qui étoient ſes aînez, M. de la Chaiſe, & M. de Saint-Martin, dont l'un s'eſt fait connoître par la Vie de ſaint Louis; & l'autre par la Traduction de Dom Quichote. Ces trois fréres vinrent à Paris & s'attachérent à Madame de Longueville, & à M. le Duc de Roanès. M. des Billettes, dont les mœurs étoient très réglées, vivoit ſans ambition, & ſuivoit le goût qu'il avoit pour les études. Il étoit fort verſé dans l'Hiſtoire, dans les Généalogies des grandes Maiſons de l'Europe & dans la connoiſſance des livres. Sur tout il poſſédoit le détail des Arts. Comme l'Académie des Sciences avoit conçu le deſſein d'en faire la deſcription, elle crut que M. des Billettes lui étoit néceſſaire, & elle le choiſit pour un de ſes Penſionnaires Méchaniciens, à ſon renouvellement en 1699. Les Deſcriptions d'Arts qu'il a faites, paroîtront avec un grand nombre d'autres dans le Recueil que l'Académie en doit donner au Public. Il mourut le dixiéme d'Août 1720, âgé de 86 ans. Il s'étoit marié deux fois, mais il n'a laiſſé aucun enfant. * *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1720.*

NB. Dans les Eloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences par M. de Fontenelle, de l'édition de la Haye 1731, *tome 2. p. 171*, il eſt dit que M. des Billettes naquit en 1632, & *p. 174*, qu'il mourut en 1720, âgé de 86 ans. Il y a faute dans ce calcul, & puiſqu'il eſt mort à l'âge de 86 ans dans l'année 1720, il s'enſuit de là qu'il eſt né en 1634, & non en 1632.

BILLI ou **BILIUS** (André) de Milan, Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, qui vivoit dans le XV ſiécle vers l'an 1420, laiſſa divers Ouvrages, de l'Origine des Turcs; une Hiſtoire de Milan; une autre de Lombardie, un Traité de la propagation de ſon Ordre, &c. * Pamphile, *in Biblioth. Auguſt.* Voſſius, *l. 3. de Hiſt. Lat. ch. 5. &c.*

BILLI, ville. *Voyez* BILLY.

BILLI, riviére. *Voyez* BILLA.

BILLICH (Everard) de Cologne, Religieux de l'Ordre des Carmes, qui vivoit dans le XVI ſiécle, parut avec réputation dans ſon Ordre, dont on lui donna plus d'une fois le gouvernement dans les Païs Bas. Il aſſiſta au Concile de Trente; & à ſon retour, il publia un Ouvrage contre Mélanchthon, Bucer, &c. intitulé, *Judicium Univerſitatis & Cleri Colonienſis contra calumnias, &c.* outre ſon Traité, *De diſſidiis Eccleſiæ componendis.* Il aſſiſta à la Conference des Théologiens Catholiques & Luthériens, qui ſe fit à Ratiſbon-

bonne en 1546, par les ordres de l'Empereur Charles-*Quint* pour dresser une Formule de Foi qui fût approuvée des deux partis. Billich mourut en 1572, étant alors Suffragant de l'Archevêché de Cologne. M. de Thou dit que ce Religieux mourut à Trente. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Lucius, *Biblioth. Carmel.* Cornelius Callidius, *de Illustr. Germ. Script.* Le Mire, &c.

BILLIE. *Cherchez* **BIBLIE.**

* **BILLIGRATZ**, ville & Seigneurie avec château dans le Duché de Carniole, sur la riviére de Billi au sud-sud-ouest de Laubach dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* **BILLIKHEIM**, petite ville du Bas Palatinat au sud de Landau, dont elle n'est éloignée que d'une bonne lieue.

BILLINGHAM, bourg d'Angleterre dans le quartier du Comté de Northumberland, qu'on appelle *Tindale*. * *Diction. Anglois.*

BILLOM, ville. *Voyez* **BILLON.**

* **BILLON** (Hugues Seguin) natif d'Auvergne entra à l'âge de 16 ans dans l'Ordre des Dominicains, & après avoir donné plusieurs preuves de sa capacité, il reçut le degré de Docteur. Après cela il enseigna publiquement pendant quelque tems dans le Monastére de sainte Sabine. Dans la suite il devint Archevêque de Lyon, & en 1288, il fut fait Cardinal du titre de sainte Sabine, par le Pape Nicolas IV. Le Pape Céleftin V. lui conféra aussi les Evêchez d'Ostie & de Vélitri. Billon mourut à Rome le 30 décembre de l'an 1296, en odeur de sainteté. On a de lui, *Commentaria in Threnos Jeremiæ; in quatuor libros Sententiarum; de Immediata visione Divinæ essentiæ, contra Corruptorium Thomæ Aquinatis; Sermones*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Chron. Ord. Prædicat.* Antoine de Sienne, *Bibl. Prædicat.* Ughel. Panvinius. Frizon.

BILLON (François de) Parisien, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit neveu d'un Evêque de Senlis; & l'on croit qu'il avoit été Sécretaire de Guillaume du Bellay Seigneur de Langey. Il fit un livre intitulé, *le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, qu'il dedia à Catherine de Médicis, & à quelques autres Princesses. Son épitre dédicatoire est datée de Rome *au camp antique de Mars* l'an 1550. C'est un Ouvrage bizarrement construit, & dans lequel Henri Etienne a trouvé beaucoup de blasphêmes, qui consistent en comparaisons entre les anciens Prophétes, & les Sécrétaires du Roi de France. Il fut imprimé à Paris l'an 1555, *in* 4. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BILLON, ville de France en Auvergne, à cinq ou six lieues de Clermont, est dans un païs tres fertile, sur tout en vignes. On y fait diverses sortes d'ouvrages & de manufactures. * Baudrand.

BILLY (Jean de) Abbé de Saint-Michel en l'Erm, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit fils de *Louis* de Billy de Chartres, Gouverneur de Guise pour le Roi François I, & frére de *George* & de *Jacques* de Billy, si renommé par ses Ecrits & par sa piété, auquel il remit son Abbaïe, pour se retirer chez les Chartreux. Le Cardinal Charles de Bourbon faisoit grande estime de Jean de Billy; aussi le fit-il venir de la Chartreuse de Bourg-Fontaine, où il avoit pris l'habit, pour le faire Prieur dans une autre qu'il avoit fondée en Normandie, C'est là qu'il traduisit divers Ouvrages de Latin en François, & où il vécut jusqu'à environ l'an 1600. Il a mis au jour les Ouvrages suivans, *Exhortation à tous François, pour exercer œuvres de miséricorde envers les Pauvres; Traitté des Sectes & des Hérésies de notre tems, du Latin d'Hosius; Une Traduction d'une Homélie de S. Chrysostome, que personne n'est offensé que de soi même; Le Miroir spirituel contenant l'instruction de tous Chrétiens, du Latin d'Hosius; Dialogue de la perfection de la Charité, du Latin de Denys le Chartreux; Le Manuel du Chevalier Chrétien; L'Histoire de Barlaam mise en François & quelques autres.* * Petreius, *Biblioth. Carth.* Du Verdier Vauprivas, & la Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise.* Teissier, *Eloges des Savans, tome* 3. *p.* 195. de l'édition *de* 1715.

BILLY (George de) Religieux de l'Abbaïe de Saint-Denys, puis Abbé de Saint-Vincent de Laon, de Saint-Jean d'Amiens, & Evêque de Laon, composa divers Traitez, & traduisit le Mémorial & le Manuel de Grenade, avec quelques autres piéces. Il étoit frére du fameux *Jacques* de Billy, Abbé de Saint-Michel en l'Erm. On met sa mort en l'année 1612. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. p.* 446. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 2.

BILLY (Jaques de) Abbé de Saint-Michel en l'Erm, naquit à Guise, dont son pére *Louis* de Billy de Chartres, étoit Gouverneur pour le Roi François I. *Jean* son frére, personnage d'un mérite singulier, ayant résolu d'entrer chez les Chartreux, lui remit son Abbaïe de l'Ordre de Saint-Benoit. C'est dans ce monastére sur la mer, qu'il composa ces Ouvrages que nous avons de lui, & qui rendront son nom immortel. Outre la connoissance des langues, il avoit celle des Péres, de la Théologie, des Mathématiques & du Droit. Il étoit encore Poëte Latin & François; & les piéces en vers qui nous restent de lui en sont une preuve invincible. Il traduisit de Grec en Latin les Oeuvres de saint Grégoire de *Nazianze*, & de saint Isidore de *Péluse*, divers Traitez de saint Jean Chrysostome, de saint Basile, de saint Jean Damascéne. Il a encore fait d'excellentes Observations sur les Péres Grecs, & a donné quelques Ouvrages de piété en prose & en vers. Voici les titres de ses Ouvrages imprimez, *Récréations spirituelles recueillies des Morales de St. Grégoire le Pape sur Job; Consolations & instructions salutaires de l'ame fidéle, extraites de St. Augustin sur les Pseaumes; Sonnets spirituels en nombre de* 109, *recueillis pour la plupart des anciens Théologiens, tant Grecs que Latins, commentez en prose par le même Auteur; Les mêmes Sonnets* traduits en Latin & publiez sous le titre d'*Anthologia Sacra; Locutionum Græcarum per alphabeti ordinem in communes Locos digestarum volumen; Sonnets spirituels au nombre de cent, avec des Commentaires; Six livres du second avénement de N. S. J. C. avec un Traité de S. Basile, du Jugement de Dieu; Les Quadrains sententieux de S. Grégoire de Nazianze, avec une briéve & familiére explication; Gregorii Nazianzeni Opera omnia una cum Nicetæ Serronii Commentariis in Panegyricas Orationes, intextis etiam quibusdam Pselli enarrationibus in obscuriora loca secundæ Orationis de Paschate, hæc omnia Latina facta per Jac. Billium, & Scholiis illustrata; Sacræ Observationes; Isidori Pelusiotæ Epistolæ in Linguam Latinam conversæ.* Il mourut en l'année 1581, le 25 décembre âgé de 47 ans. Il étoit alors à Paris chez Génébrard son ami intime. Son corps fut enterré à saint Sévérin. De la famille de ces trois savans Religieux, il y a eu GÉOFROY de Billy, Evêque & Duc de Laon, mort en 1612, & il reste encore des Gentilshommes de ce nom dans la paroisse de Betz en Valois, entre Nanteuil & la Chartreuse de Bourg-Fontaine. * Aubert le Mire, *de Script. sæcul. XVI.* Sainte-Marthe, *l.* 3. *Elog. &c.* Thevet. Bayle, *Diction. Critique.*

BILLY (Jacques de) Jésuite François, de Compiégne, né à Compiégne en 1602, entra dans la Société en 1619. Il enseigna la Philosophie pendant trois ans; prêcha plus de vint ans, & fut Recteur des Colléges de Châlons, de Langres & de Sens; mais sur tout il s'appliqua aux Mathématiques, & on a de lui plusieurs Ouvrages dans ce genre, *Nova Geometriæ clavis Algebra*, Paris 1643, *in* 4.; *Tabula Lodoicæa de doctrina Ecclipseon*, à Dijon 1658, *in* 4; *De proportione Harmonica*, Paris 1658, *in* 4; *Tumulus Astrologiæ judiciariæ*, Paris 1659, *in* 4; *Diophantus Geometra*, Paris 1660, *in* 4; *Opus Astronomicum, &c.* à Dijon 1661, *in* 4; *Crisis Astronomica de motu cometarum*, à Dijon 1666, *in* 8; *Doctrinæ Analyticæ inventum novum*, à Toulouse, *in folio.*

* **BILLY**, petite ville de France dans le Bourbonnois, sur la rive droite de l'Allier, au sud-sud-est de Moulins, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

BILOW. *Voyez* l'article de la famille de **BULOW.**

BILSEN, *Bilsa*, petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, est dans l'Evêché de Liége, au septentrion de la ville de ce nom, entre celles de Mastricht & de Hasselt. La Seigneurie de Bilsen appartient à l'Abbesse de Munsterbilsen, qui établit un Grand Bailli pour exercer en son nom la Jurisdiction, qu'elle étend aussi sur plusieurs villages des environs. Le Chapitre des Chanoinesses de Munster-Bilsen est tres-considérable. Il doit ses commencemens à sainte Landrade, niéce de Pépin de Landen, premier Duc de Brabant, laquelle s'y retira avec quelques Compagnes vers l'an 659. Elle y fit bâtir une chapelle que saint Lambert Evêque de Mastricht dédia à la sainte Vierge. On y a bâti dans la suite du tems une tres belle église, pareillement sous l'invocation de Notre-Dame, & au lieu d'un monastére de Religieuses, il devint un Chapitre composé de vint Chanoinesses qui ont à leur tête une Abbesse, & de quatre Chanoines. Les Chanoinesses doivent être de la premiére qualité, & peuvent se marier, aussi bien que leur Abbesse; laquelle n'a néanmoins rien à dire dans le Chapitre, qui est gouverné par quatre des plus anciennes Chanoinesses. Il y a dans l'église de Munster-Bilsen une image de la sainte Vierge, que l'on prétend être miraculeuse, & l'on dit qu'il y a toujours vers cette image un grand concours de monde pour implorer son assistance. Les Carmes ont commencé depuis peu à s'y établir. * *Délices des Païs-Bas, tome* 3. de l'édition de Bruxelles 1720, *p.* 311. & 312. Maty, *Dict. Géogr.*

BILSON (Thomas) Evêque de Winchester où il étoit né, qui vivoit sous le régne de la Reine Elisabeth, & de Jacques I, fut élevé dans l'école de Winchester, de laquelle il devint Maître dans la suite. En 1596, il fut fait Evêque de Worchester, & l'année suivante il fut transféré à l'Evêché de Winchester. C'étoit un homme fort savant, comme le témoignent ses Ouvrages sur le Gouvernement perpétuel de l'église Chrétienne, & de la Descente de Jesus-Christ aux Enfers. Il fut si estimé pour son savoir du Roi Jacques I, que ce Prince lui confia la révision de la Traduction de la Bible en Anglois. Il mourut en 1618, après avoir gouverné l'église de Winchester vint ans. * *Diction. Anglois.*

BILSTEIN, ville de Vétéravie. *Voyez* **BEILSTEIN.**

* **BILTEN**, village de Suisse dans le Canton de Glaris. Tous les Habitans en sont Réformez qui y ont une église particuliére; au lieu qu'autrefois il dépendoit de la Paroisse de Schennis, qui est vis à vis, dans le Bailliage de Gaster, & de l'autre côté de la Lint. * *Etat & Délices de la Suisse*, de l'édit. d'Amsterdam 1730, *tome* 2. *p.* 467.

BILZIER, ville. *Voyez* **VYZA.**

* **BIMHAL** ou **BAMAAL** fils de **JAPHLET** de la Tribu d'Aser. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7 *v.* 33.

* **BIMILIPATAM & BHIMONDEPATAM** est une ville du Royaume de Golconde à l'est-sud-est de Golconde dont elle est éloignée de 40 à 50 lieues. Les Hollandois y ont un Comptoir & une belle loge qui peut servir de magazin pour y serrer beaucoup de marchandises. La Compagnie des Indes Orientales trafique depuis long-tems dans cet endroit-là, payant pour reconnoissance un tribut de 500 francs qui fut aboli en 1676 par le Roi de Golconde. Le port de cette place est fort bon: c'est pourquoi les vaisseaux de la Compagnie qu'on envoye de Malacca vers la côte de Coromandel, viennent à l'ancre devant Bimilipatam, & y trouvent toute sorte de refraîchissemens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* D. Havart, *Du Commerce de Coromandel, partie* 3. en Hollandois.

* **BIMMEN, BYNNE & BYNE**, village du Cercle de Westphalie en Allemagne, dans le Duché de Cléves, sur le Wahal, à quatre lieues au dessus de Nimégue. On croit qu'il est l'ancienne ville des Bataves que l'on appelloit *Quadriburgium* ou *Burginatium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BIMONCHEER**, ville de Perse, est selon Tavernier à 74 degrez dix minutes de longitude, & à 33 degrez trente minutes de latitude septentrionale. Le même Auteur dit qu'il se fait en cette ville-là un grand négoce de soye que l'on transporte ailleurs. * Tavernier, *Voyages de Perse, tome* 1. *l.* 3. *ch. dernier*, *p.* 394, de l'édit. de Hollande 1692.

BIMINI, *Bimina*, isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Lucayes, est au midi de celle de Bahama. Elle est encore aux naturels du païs, & assez petite: il n'y a point d'Habitans Européens. L'abord en est difficile, à cause des écueils & de la mer qui est extrêmement agitée. On assure qu'à cela près le païs est assez agréa-

agréable, & qu'il y a de belles fontaines. C'est ce qui y attiroit autrefois bien du monde, & ce qui faisoit dire qu'il y avoit une fontaine, dont les eaux avoient la vertu de rajeunir. * Laët. Sanson.

BIN ABDALLATIF. C'est l'Emir *Yahya* fils d'*Abdallatif Alcasbini Alschiai*, mort en l'an de grace 1552, & de l'hegire 960. Son livre est en Persan, & se nomme *Lubattavarikh*, c'est à dire, *la moëlle ou substance des Histoires*, que l'on prononce en France par corruption *Lebtaric*. Il suivoit la Secte des *Schiais*, c'est à dire, celle que les Persans professent. Il traite de l'Histoire générale d'Asie en abbrégé, & finit par le régne de *Schah Ismaël Sefevi* fils de *Schec Haidar*. Ismaël fut couronné Roi de Perse en l'an de grace 1514. L'Auteur acheva son Ouvrage en 1541. Il mourut en 1552, en la ville de *Casbin* où il étoit né. Son manuscrit est dans la bibliothéque du Roi de France, *n.* 1499. Il a été traduit en Latin par M. Gomin, & M. Thevenot l'oncle l'a fait imprimer. * *Histoire de Genghizcan*, *p.* 529.

BIN ALOUARDY. C'est *Zeïnaddin Omar Bin Almouzaffar Bin Alouardy*, mort en l'an de grace 1358, & de l'hégire 760. Cet Auteur Arabe a traité de la Géographie qu'il a extraite de divers Auteurs Orientaux. Son livre est intitulé *Kharidatalagyaib*, c'est à dire, *perle admirable*, en un volume *in quarto*. Il traite des sept Climats de Ptolomée & des raretez qui s'y trouvent, des minéraux, des plantes & des animaux, il y a dedans une Mappemonde Géographique à la maniére des Orientaux. Il a été traduit en Turc, & dédié à *Mir Osman* fils d'*Eskender* Pacha. Il est dans la bibliothéque de M. Colbert. * *Histoire de Genghizcan*, *p* 530.

BIN CALICAN. C'est le Cady *Schamseddin Aboulabbas Ahmed Bin Mehemed Albarmaky Alarbely Alchafay*, mort en l'an de grace 1281, & de l'hégire 681. Il a composé en Arabe le livre intitulé *Ouafiat à la Ayan*, la mort des Hommes Illustres, dont il fait l'Histoire. Il étoit natif de la ville d'Arbelle en Assyrie, & fut fait *Cady* du Grand-Caire; il faisoit profession de la Secte des *Chafaytes* qui est l'une des quatre estimées orthodoxes par les *Sunnis* Mahometans. Sa charge de Cady l'occupa tellement qu'il ne put achever son livre, mais plusieurs doctes personnages y ont fait des supplemens, car celui-ci n'ayant parlé que de 846 Hommes Illustres, les uns y en ont ajoûté 30, d'autres 237, comme *Haroubi*, *Bin Aibec*, *Bin Habib Halaby* & autres. * *Histoire de Genghizcan*, *p.* 351.

BIN COURDADEBÉ. C'est *Abdalian* fils de *Courdadebé*. Son livre est une Géographie intitulée *Almasalic* ou *Almamalic*. C'est à dire Routes & Empires. Il y marque les distances Itinéraires d'une ville à une autre, les revenus de l'*Yrac* & d'autres Provinces, & les dépenses que le Prince est obligé d'y faire; il a outre cela composé un livre d'Histoire dont *Masaoudi* fait un bel eloge dans son livre *Murouge Addahab*, il est cité dans Abulfeda. Il est mort l'an de grace 912, & de l'hegire 300. * *Histoire de Genghizcan*, *p.* 533.

BIN KETIR FARGANI. C'est *Mehemed Bin Ketir Alfargani*. Le livre a pour titre *Alfusoul Attalatin*, c'est à dire, *trente chapitres*. Il traité des mouvemens des cieux & de la Géographie. Il a été traduit par le savant Golius Hollandois qui l'a intitulé *Elementa Astronomica*, imprimé à Amsterdam en 1669. L'Auteur vivoit au tems d'*Almamon* Calife, lequel est mort l'an de grace 833. Ce même Auteur a fait un autre livre sur le Planisphere qui a pour titre *Almouharrar Alkamil Fitastibhalkora*. * *Histoire de Genghizcan*, *p.* 532.

BIN SCHAHNA. C'est *Mouhhib Addin Abilvélid Ibrahim Bin Méhémet Ibnal Achahhna* natif d'Alep, mort en l'an de grace 1478, & de l'hegire 883. Il a composé une Histoire universelle sous le titre de *Rouad Almanadir Fy Ilmalaouail* ou *Alaouakhir*; les Jardins de belle vue sur la Science des Anciens & des Modernes. Il traite de la création du monde, & de l'Histoire depuis Adam jusques à l'hégire, & continue jusques à l'an de grace 1403; & de l'hégire 806; & il marque les prodiges qui doivent arriver avant le jour du jugement. Il a fait un autre livre de Droit intitulé, *Lisan Alhouccam Fymarifat Alahhcam*, c'est à dire, *la langue des Juges sur la connoissance des arrêts*. Ce dernier livre est à la bibliothéque du Roi de France, *n.* 612. * *Histoire de Genghizcan*, *p.* 533.

BINA. *Voyez* BINHA.

BINÆUS. *Voyez* BYNÆUS.

BINARUX, BINAROS ou **VINÉROS**, *Binarusia*, bourg ou petite ville d'Espagne, située dans le Royaume de Valence, vers les confins de la Catalogne, à l'embouchure d'une petite riviére dans la Mer Méditerranée, où elle a un port. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BINASCO**, village d'Italie dans le Milanois, situé au milieu du chemin de Milan à Pavie. * Maty, *Dict. Geogr.*

BINBROOK, bourg d'Angleterre dans le nord-est du Comté de Lincoln. * *Dict. Anglois.*

BINBURG ou **BENEBERCH**, petite ville d'Ultonie, dans le nord de l'Irlande, & dans le Comté de Tyrone, sur le Blackwater, au nord-ouest d'Armagh, dont elle est éloignée de deux lieues, & au midi de Dunganon à la même distance.

BINCHE, BINK ou **BINS**, *Binchium*, ville des Païs-Bas dans le Hainaut, au Roi de France, est située sur un bras de la riviére de la Haine, à trois lieues de Mons. C'est une petite ville ancienne & agréable, dans un païs fertile, abondant en toute sorte de chasse, & où l'air est tres-bon. C'est pour cette raison que Marie, Reine de Hongrie, sœur de l'Empereur Charles-*Quint*, y fit bâtir une tres-belle maison, que les François ruïnérent en 1554, après la prise de Mariembourg & de Dinant. On la rétablit depuis, & on lui donna le nom de *Marimont*. Les François en sont maîtres depuis l'an 1667, ausquels elle a été cédée par le second article de la paix conclue à Aix-la-Chapelle. Ils l'ont réparée, & y ont fait quelques fortifications, & l'ont conservée jusqu'au traité de paix fait à Nimégue, par lequel les François l'ont rendue aux Espagnols. Elle est à quatre lieues de Maubeuge, & est renommée par les bons couteaux qu'on y fait.

* **BINCHESTRE**, *Binchestria*, ruïnes d'une ancienne ville des Brigantes, en Angleterre, nommée *Bimonium*, *Binovium* & *Vinovium*. On y trouve souvent des piéces de monnoye des anciens Romains. Il y reste encore deux ou trois maisonnettes qui sont dans l'Evêché de Durham, environ à deux lieues de la ville de ce nom, du côté du midi. Maty, *Dict. Geogr.*

BINCHIUS (Jean) est l'auteur d'un Ouvrage qui a pour titre, *Mellificium Theologicum, quinque partibus distinctum*. C'est un véritable pont aux ânes, où les jeunes Prédicateurs ignorans & paresseux peuvent apprendre à parler longtems sur les principaux textes de l'Ecriture sans jugement & sans raison. Il étoit Allemand, & vivoit encore en 1665.

BINCK ou **BINS**, ville de Flandre. *Cherchez* BINCHE.

BINCKES. *Voyez* BINKES.

* **BINDAUF** ou **BINTOF**, ancienne famille Saxonne, de laquelle est issu ADOLPHE qui eut pour fils, 1. GEORGE qui se trouva en 1631 à la bataille de Lutzen, en qualité de General des troupes de l'Electeur de Saxe; & 2. JEAN-RODOLPHE, Lieutenant-Colonel au service de l'Empereur. GEORGE fils de Burchard, fut au commencement du XVII siécle, Grand Véneur de l'Electeur de Saxe. CHRISTOPHLE-ADOLPHE Bindauf, exerça aussi la même charge; & son fils HANS-RODOLPHE, mort en 1701, étoit Capitaine des Grenadiers de l'Electeur de Saxe, & laissa un fils nommé GEORGE-RODOLPHE.

BINDIMIR. *Voyez* BENDÉMIR.

BINDON, ou selon l'ancienne prononciation Saxonne *Béandum*, est une ville du Comté de Dorset, en Angleterre, situé dans le voisinage du Froom, à l'endroit qui étoit autrefois un couvent. Kinegilt, Roi des Saxons Occidentaux, vainquit, dit-on, dans cette contrée, les Bretons en une sanglante bataille, l'an 614. Cette ville fut pendant longtems la résidence du Lord Marney qui l'avoit eue de son épouse fille du Chevalier Roger-Newborough. Une de ses Descendantes la porta dans la famille des Howards; mais depuis l'année 1619 dans laquelle Thomas Howard mourut, le titre de Bindon fut vacant jusques en 1705, où la Reine Anne en gratifia Henri Howard, fils aîné de Henri Howard, Comte de Suffolk. * Heylin, *Help to English Hist. p.* 27. *Peerage of England, partie* 1. *p.* 192.

BINE. *Voyez* BIMMEN.

BINET (François) premier Général des Minimes, fut Religieux de l'Ordre de saint Benoît au couvent de Marmoutier; puis il embrassa la Religion de saint François de Paule, où il fit profession à l'âge de 39 ans. Ce fut lui qui écrivit la Régle de son Ordre en qualité de Secretaire du Patriarche saint François de Paule, qui l'envoya à Rome pour la présenter au Pape, & pour en obtenir l'approbation. Il assista au premier Chapitre tenu à Rome en 1508, après la mort de saint François, & y fut élu Procureur général de l'Ordre. Il refusa d'abord cette dignité; mais le Cardinal Sénogal, President du Chapitre, & le Pape Jules II. l'obligérent de l'accepter; & après avoir été Procureur général de l'Ordre, il en fut encore elu Général: ainsi il exerça ces deux principales charges de sa Religion l'espace d'environ vint ans, avec toutes les qualitez d'un parfait Religieux, & d'un digne Disciple de saint François. Il en poursuivit la canonisation avec tant d'ardeur, que le Cardinal Simonetta s'étant apperçu de ses continuelles sollicitations, lui dit un jour, *Pére Général, vous avez travaillé pour un Saint, un autre travaillera pour vous.* Il mourut aussi en réputation de sainteté l'an 1520, au couvent de la Trinité à Rome, où repose son corps. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

BINET (Etienne) Jésuite, étoit de Dijon. Il fut élevé aux premiéres charges de sa Compagnie, qu'il gouverna près de quarante ans dans les provinces de France, de Champagne, de Lyon, & de Rouen; & mourut à Paris, où il étoit Recteur du Collége de Clermont, le quatriéme juillet de l'année 1639, en la 71 de son âge. On a de lui en François des Vies des Saints, & divers Ouvrages de piété, outre un livre intitulé, *Essais des Merveilles de la Nature*, qu'il publia sous le nom de *François René*, qui étoit la signification de son nom Binet, *bis natus*. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Sorel, *Biblioth. Franç. &c.*

BINETO (Marquis de) *Cherchez* CARACCIOLI.

BINEWITZ. *Cherchez* APIEN (Pierre)

BINGA ou **BINGO**, ville capitale d'un Royaume de même nom, est située dans le Japon, sur la côte méridionale de l'isle de Niphon, vis à vis de celle de Chickock. * Maty, *Diction. Géogr.* *Voyez* aussi BINGO.

BINGAZI. *Voyez* BERENICIE, ville d'Afrique.

BINGEN, *Bingium*, petite ville d'Allemagne au Cercle du Bas Rhin, & dans l'Electorat de Mayence, sur l'embouchure de la riviére de Nabe ou Nave dans le Rhin, entre Mayence & Coblents. Il en est fait mention dans Tacite, dans Ammien Marcellin, & dans l'Itinéraire d'Antonin. Les François l'appellent *Bingue*, avec un château sur une colline, sur le bord du Rhin, où il reçoit le Nau, que l'on y passe sur un pont de pierre. Elle étoit autrefois ville libre & Impériale; mais depuis elle fut tirée de la Matricule de l'Empire, lorsqu'on l'accorda à l'Electeur de Mayence, à qui elle est encore à présent. Elle est à quatre milles d'Allemagne de Mayence. L'on voit devant cette ville dans une petite isle du Rhin, ou pour mieux dire, sur un rocher, une vieille tour que l'on appelle *la Tour aux Rats*, & en Allemand, *Mausz-Turn*, dans laquelle l'on croit, selon la tradition du païs, que Hatton II. Archevêque de Mayence, fut autrefois mangé des rats, en punition de la dureté qu'il avoit témoignée envers les pauvres dans un tems de famine, leur disant injurieusement qu'ils étoient les rats & les souris qui mangeoient le pain des riches. *Voyez* HATTON. * Sanson, *in Exercit. Geogr. & in Disquis Geogr.* Briet, &c.

* **BINGENHEIM**, contrée fertile dans la Hesse avec un bourg & un château. En 1650, le Landgrave Guillaume Christophle reçut Bingenheim pour son appanage, & fut à cause de cela appellé Landgrave de Bingenheim. Il mourut en 1681 sans enfans mâ-

mâles, & son frére Frédéric se mit en possession, de ce païs en payant à la maison de Hesse-Darmstadt la somme de cent mille écus. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winckelman, *Description de la Hesse, partie* 2. *c.* 4. en Allemand. Hubner, *Hist. partie* 5. en Allemand.

BINGHAM, bourg d'Angleterre dans le Comté de Nottingham, capitale de son canton. * *Dict. Anglois.*

* BINGO, ville & contrée dans la partie occidentale de l'isle de Niphon, la principale des Isles du Japon. La ville de Bingo est à l'ouest-sud--ouest de Méaco dont elle est éloignée d'environ cinquante lieues. C'est peut être la même ville que BINGA cy-dessus.

BINGUE. *Voyez* BINGEN.

* BINHA ou BINA fils de Motsa & pére de Rapha, descendant de Jonathan fils de Saül Roi d'Israël. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 37.

BINI (Séverin) Docteur en Théologie, & Chanoine de Cologne, natif de Randelraidt, petit bourg dans le païs de Juliers, enseigna longtems la Théologie à Cologne, où il fut Chanoine de Notre-Dame, puis de Saint-Géréon, & de la métropole. Il publia l'an 1606 en cette ville, une édition des Conciles en quatre gros tomes, qui effaça celle de Merlin, de Grabbe, & de Surius. * Possevin, *in Appar.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 808.

BINK. *Voyez* BINCHE.

BINKES ou BINCKES, (Jaques) grand Capitaine sur mer, commandant sept vaisseaux de guerre de LL. HH. PP. Il se rendit fameux sur tout dans la guerre de 1676 & 1677, contre la France. En 1676, il fut envoyé avec ses sept vaisseaux en Amérique pour y agir contre les François. Le quatriéme de mai il arriva à l'emboûchure de la riviére de Cajana & enleva aux ennemis la forteresse qu'ils avoient sur une Isle qui porte le nom de la riviére. Il fit la même chose à l'Isle de St. Martin & prit encore quelques vaisseaux François. Cette nouvelle étant venue en France, on envoya l'Amiral d'Etrées pour reprendre les places perdues. Lorsqu'il arriva, Binkes étoit avec sa flotte, devant l'Isle de Tabago. Le nombre des vaisseaux des deux Amiraux étoit à peu près égal, mais ceux du François étoient incomparablement plus forts & plus grands & montez de cinq fois plus de soldats. Les Hollandois n'avoient que 824 hommes & les François en avoient 4060. Les vaisseaux de ceux-ci étoient armez de 426 canons, au lieu que ceux des Hollandois n'en avoient que 296. L'attaque fut vive, & Binkes & les siens firent une vigoureuse résistance. A la fin du combat les Hollandois eurent cinq vaisseaux de guerre brûlez & deux vaisseaux de munitions; outre un brûlot & un Jagt qui eurent le même sort. En échange ils brulérent aux François trois vaisseaux de guerre, parmi lesquels étoit celui de l'Amiral; ils en prirent deux autres & deux furent fort endommagez, outre un brûlot mis en piéces par l'artillerie Hollandoise. D'Etrées avoit pendant ce tems-là fait donner un assaut ou Fort de Tabago, mais il fut repoussé avec beaucoup de vigueur & y perdit du monde. Voyant donc qu'il avoit manqué son coup, il fut forcé de s'en retourner en France. Vers la fin de 1676, il revint avec une flotte plus forte que la premiére & se rendit maître du Fort de Tabago. Cette conquête fut due à un accident fatal, une bombe tomba dans le magazin de poudre qui étoit dans le Fort, & le fit sauter en l'air avec toute sa garnison. Binkes étoit alors à table avec ses Officiers, dans une sale au dessus du Magazin, & perdit ainsi la vie au grand regret de tous ses compatriotes, à qui les preuves de valeur qu'il leur avoit déja données, promettoient des services encore plus considérables. * L. Vanden Bosch, *La Vie & les Exploits des Grands Officiers de Mer*, en Hollandois.

BINNE. *Voyez* BIMMEN.

* BINNIGHEIM ou BINNIKEN petite ville de Souabe dans le Duché de Wirtemberg à l'occident du Nekker, & au nord de Stutgarde dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

BINNIKEN. *Voyez* BINNIGHEIM.

BINS ou BYNS (Anne de) d'Anvers, a mérité d'avoir place parmi les personnes savantes du XVI siécle. Elle avoit beaucoup de savoir, de piété & de vertu, & pour suivre l'inclination qu'elle avoit à l'étude, elle refusa de se marier, & s'occupa à instruire les personnes de son sexe. Elle composa en Flamand des Poësies contre les Protestans. Eloi Euchard ou Houchard de Gand, les traduisit en vers Latins, sous ce titre, *Apologia Rhythmica Annæ Binsiæ virginis Antuerpiensis, adversus hæreticos, versu elegiaco reddita.* Cet Ouvrage fut imprimé à Anvers en 1629, *in octavo.* Anne de Bins mourut vers l'an 1540. Aubert le Mire, Valére André, François Sweert, &c. parlent tres-avantageusement d'elle. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 59. Aubert le Mire, *de Script. XVI. sæcul. &c.*

BINS, ville. *Voyez* BINCHE.

* BINSDORF, petite ville du Cercle d'Autriche en Allemagne dans la Basse Stirie, dans la Jurisdiction de Hohenberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BINSFELD (Pierre) originaire de Luxembourg, qui vivoit en 1600, étudia à Rome, & y prit le bonnet de Docteur en Théologie. Depuis, étant revenu dans les Païs-Bas, il fut Chanoine de Tréves, & Grand Vicaire de l'Archevêque. Il publia *Enchiridion Theologiæ pastoralis*, & d'autres Ouvrages de Droit Canon; *Commentarium in Tit. Decret. De Injuriis & damno dato; Comment. ad tit. de Simonia; Commentaria, in tit. Cod. de Maleficiis & Mathematicis, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 724.

* BINTAN, petite isle de la Mer des Indes, est à l'orient de l'isle de Sumatra à la fin du premier degré ou au commencement du second degré de latitude septentrionale.

* BINTZ, ou BUNTZ, petite riviére de Suisse, dans cette partie que l'on appelle *les Provinces Libres* ou *les Offices Libres*, prend sa source proche de l'Abbaïe de Muri, coule d'abord du sud au nord, puis du sud-est au nord-ouest.

BIO. BIP. BIR.

BIOBIO. *Cherchez* BIOPBIO.

BIOERNKLAU, (Matthias Milon de) natif d'*Arösen* en Suéde, fut d'abord Professeur en Eloquence dans l'Université d'Upsal & Sécretaire du Protocolle. En 1648, il fut fait Sécretaire d'Ambassade à la paix de Westphalie, & quelque tems après on le vit élevé au rang des Nobles & à l'emploi de Conseiller Aulique. Ce fut alors qu'il prit le nom de *Biœrnklau.* A la fin il fut créé Président du Duché de Brémen. Après la pacification de Westphalie, il fut envoyé en qualité d'Ambassadeur aux Cours de Vienne & de France. Il mourut en 1671, étant Chancelier & Conseiller du Royaume de Suéde. Il a écrit un Ouvrage intitulé, *Tabulæ in Hug. Grotii opus de Jure Belli & Pacis* qui furent réimprimées & augmentées en 1688. * Scheffer, *Suecia Litterata, cum Molleri Hypomnem.* Witte, *Diar. Biogr.* Puffendorf, *Teutsche Kriegsgeschichte.*

BIOGRAD. *Cherchez* ZARA VECCHIA.

BION, Poëte Bucolique, dont il nous reste quelques Idylles, d'un goût tout à fait exquis, naquit à Smyrne, & vivoit sous Ptolomée *Philadelphe* Roi d'Egypte, vers la CXXIII Olympiade, & 288 ans avant Jesus Christ. Il passa une partie de sa vie en Sicile, & fut empoisonné, au rapport de Moschus son Disciple, qui lui donne de grands éloges, & dont les Idylles se sont conservées avec celles de son Maître. * Vie de Bion, *dans le livre de ses Idylles, traduites par* M. de Longepierre en 1686.

BION, Philosophe, natif de Borysthéne en Scythie, vivoit du tems d'Antigonus *Gonathas* Roi de Macédoine, sous la CXXVI Olympiade, vers l'an 276 avant Jesus Christ. Il fut Disciple de Cratès, ensuite il devint Cynique, puis il se rangea avec Théodore, qu'on surnomma l'*Athée*, & enfin avec Théophraste *Péripatéticien.* Il avoit un génie particulier pour la Poësie & pour la Musique, & se piquoit sur tout de dire de bons mots. Bion étoit un Athée, rempli de son propre mérite, qui alloit de ville en ville, pour y faire admirer son bel esprit, & pour s'y divertir. On dit qu'étant tombé dans une maladie dangereuse, il reconnut ses crimes, & en demanda pardon aux Dieux. Le Roi Antigonus lui envoya alors deux valets pour le servir. Il disoit, en dissuadant le mariage, *que la laide faisoit mal au cœur, & la belle à la tête.* Un grand parleur lui demandant une grace, *Si vous voulez*, lui dit-il, *que je vous l'accorde, ayez soin de m'en faire prier, mais n'y venez pas vous-même.* Se trouvant sur mer avec des Pirates, qui lui disoient qu'ils étoient perdus, si on les reconnoissoit: *Et moi aussi*, leur répondit-il, *si on ne me reconnoît pas.* Ayant rencontré un envieux extrêmement triste, *On ne sait*, dit-il à ceux qui le suivoient, *s'il lui est arrivé du mal, ou du bien aux autres.* * Diogéne Laërce, *l.* 4. *Vit. Phil.* Plutarque, &c.

BION, nom de dix grands hommes, dont parle Diogéne Laërce. *Le premier* contemporain de Phérécyde de Sciros, originaire de Proconnése, qui avoit composé des livres de Philosophie morale. Saint Clément d'Alexandrie assure qu'il avoit fait des abrégez des Oeuvres de Cadmus de Milet, & cite quelques uns de ses Apophthegmes. Un *autre* de Syracuse, qui écrivit de la Rhétorique. *Le troisiéme*, Philosophe, *dont nous avons parlé. Le quatriéme* étoit de la Secte de Démocrite, & Mathématicien d'Abdere. C'est le premier qui a conjecturé qu'il y avoit de certaines régions, où les jours & les nuits duroient six mois. *Le cinquiéme* de Solos, a écrit de l'Ethiopie. *Le sixiéme*, Rhétoricien, composa neuf livres intitulez du nom des Muses. *Le septiéme* étoit Poëte Lyrique. *Le huitiéme* étoit Sculpteur, de Milet. *Le neuviéme* étoit Poëte Tragique. *Le dixiéme* étoit encore Sculpteur, de Clazoméne ou de Chio. * Phavorin. Clément Alexandrin, *Strom.* Plutarque & Diogéne, *in Bione &c.*

* BIONDO (Flavio) naquit à Forli en Italie, l'an 1388. Il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude, & il le fit avec tant de succès, qu'étant allé à Rome dans un tems où les Savans étoient plus rares qu'ils ne le furent depuis, il y trouva bientôt des Patrons, même parmi les Cardinaux qui le recommandérent au Pape Eugéne IV, & lui firent obtenir auprès de lui la charge de Sécretaire. Ce Pontife le goûta si fort, qu'il l'envoya avec l'Evêque de Récanati en Ambassade à Florence, & ensuite à Venise pour des affaires de conséquence qu'il termina heureusement par son adresse & par sa prudence. La mort d'Eugéne IV. n'apporta aucun changement à sa fortune, & il conserva toujours son emploi de Sécretaire sous les Papes Nicolas V, Calixte III, & Pie II ses Successeurs. Il auroit même été élevé aux dignitez ecclésiastiques s'il n'y avoit mis obstacle en se mariant. Il eut de son mariage cinq garçons & quelques filles. Léandre Alberti nous apprend que ces cinq garçons furent tous savans. Biondo mourut à Rome, le quatriéme juin 1463, âgé de 75 ans, & fut enterré à la porte d'Ara Cœli sur le Capitole, avec une épitaphe qui est ainsi rapportée par George Fabricius dans sa Description de Rome.

> *Blondo Flavio, Foroliviensi, Historico celebri multorum Pontificum Secretario, Blondi quinque filii Patri bene merenti unanimes posuere.*
>
> *Vixit annos 75. Obiit pridie nonas Junii, anno Salutis Christianæ 1463. Pio P. M. sibi natisque favente.*

Ses Ouvrages sont, *De Roma triumphante Libri decem; Romæ instauratæ Libri tres; De Origine ac Gestis Venetorum; Italia illustrata; Historiarum ab inclinatione Romani Imperii ad annum* 1440, *Decades tres, Libri* 31. Biondo se glorifie dans son *Italia illustrata*, d'avoir le premier copié dans sa jeunesse, & pendant qu'il étoit à Milan, le Dialogue de Cicéron intitulé, *Brutus* ou *De claris Oratoribus*, qui ayant ensuite été envoyé à Vérone au vieux Guarini, & de là à Venise à Léonard Justiniani, se répandit en peu de tems par toute l'Italie. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 16. *p.* 174, *& suiv.*

BIOPBIO ou **BIOBIO**, *Biobius fluvius*, fleuve de l'Amérique méridionale dans le Royaume de Chili. Il a sa source dans les Monts des Andes, dits *Cordillera de los Andes*, & *Siera Nevada*; & il se jette dans la Mer Pacifique, près de la ville de la Conception, vis à vis de l'isle d'Avquirina. * Laët. Sanson.

BIORGOR. *Cherchez* BÉORGOR.

BIORNEBOURG ou **BIERNBURG**, *Biorneburgum*, ville de Suède dans la Finlande septentrionale, a été ainsi nommée, comme qui diroit le *Château des Ours*. Elle est située vers l'emboûchure de la riviére de Cumo, dans le Golfe de Bothnie, vis à vis de la province d'Hellingie, mais peu considérable, sans commerce & sans Habitans. * Sanson. Baudrand.

BIORNO, Roi de Suéde, envoya demander à l'Empereur Charlemagne des gens doctes & zélez pour prêcher l'Evangile dans son Royaume. Cet Empereur nomma pour ce saint emploi, Herbert, & plusieurs Prêtres, qui y allerent vers l'an 813. Biorno voyant que la Foi s'établissoit heureusement parmi les peuples, envoya de nouveaux Ambassadeurs à Charlemagne, pour lui demander un plus grand nombre de Missionnaires. Mais la mort de cet Empereur étant arrivée en ce tems, ils s'adressérent à son successeur Louïs *le Débonnaire*, qui choisit pour la conduite de cette mission, Ansgar, Religieux de Corbie, lequel y prêcha l'Evangile en 826, & fut ensuite Evêque de Hambourg. * Eginard. Baronius.

BIOULE (Comte de) *Cherchez* CARDAILLAC.

BIPP, *Castellum Pipini*, Château du Canton de Berne dans le Buchsgow, entre Soleurre & Olten. Ce fut Pepin, Maire du Palais, & ensuite Roi de France après Childeric, qui le fit batir pour s'en servir, lorsqu'il chasseroit de ce côté là. Les anciennes Chartres de l'Abbaïe de Munster dans le Grandval, appellent cette contrée *Comitatus Pippinensis*. Ce château sert aujourd'hui de résidence au Bailli du Bailliage de Pipp. Au reste, ce ne fut qu'en 1463, que la ville de Berne entra en possession de ce Château. * Stumpf, *l.* 7. Urstisius, *Chron. Basil. l.* 1. *p.* 46. Stettler, *Chron. Bern. partie* 1. *p.* 108. Rhan. *Annal. Documenta publ. Helvet.*

BIR, ville de Turquie. *Cherchez* BIRO.

BIR, BIRRE. *Voyez* BIRRE.

BIRACH. *Cherchez* BIBRACH.

BIRAGUE (René) Cardinal, naquit à Milan d'une famille qui avoit toûjours suivi le parti de la France, où il se retira, pour éviter la fureur de Louïs Sforce. Son pére se nommoit *Galéas* de Birague, Ambassadeur pour le Duc de Milan auprès de l'Empereur, & sa mére étoit de la famille de Trivulce. François I. le fit Conseiller au Parlement de Paris, puis Surintendant de la Justice, & Président au Senat de Turin. Il l'envoya au Concile de Trente, puis à Lyon, contre les Huguenots. Charles IX. le fit garde des Sceaux en 1570, & en 1573 Chancelier de France; & Henri III. lui obtint du Pape Grégoire XIII. le chapeau de Cardinal en 1578, après l'avoir déchargé des Sceaux, & le nomma Commandeur de ses Ordres à la premiére promotion de 1578. Ce Cardinal avoit été marié avant que d'entrer dans l'Eglise; & sa fille unique *Françoise* de Birague épousa *Jean* de Laval, Marquis de Nêle. Il mourut à Paris le 24 novembre 1583, âgé de 74 ans. On assûre qu'il avoit coutume de dire de lui-même, qu'il étoit *Cardinal sans titre, Prêtre sans Bénéfice, & Chancelier sans Sceaux*. HORACE de Birague son parent eut l'Evêché de Lavaur, à sa considération. Celui-ci étoit fils de *Jérôme*, Chevalier de l'Ordre de saint Michel, & frére de *Louïs*, Abbé de Flavigni, & de *Pompée*, Abbé de Saint-Vincent. CHARLES de Birague, un autre de ses parens, fut Conseiller d'Etat, & Chevalier des Ordres en 1580. Le Cardinal de Birague eut aussi les Abbaïes de Flavigni, de Long-Pont, de Saint-Pierre de Sens, & le Prieuré de Souvigni. Il fut enterré dans l'église de sainte Catherine du Val des Ecoliers, où le Chancelier de Chiverni lui fit élever un tres-beau tombeau qu'on y voit avec son épitaphe. M. Amelot de la Houssaye nous fournit les remarques suivantes sur le Cardinal de Birague. Le Maréchal de Brissac, Gouverneur du Piémont écrivoit à Henri II. que le Président de Birague lui servoit de Conseil pour la justice, & de Capitaine pour la guerre. Tandis que ce Président faisoit donner l'assaut au Château de Cardé dans le Marquisat de Saluces, voyant deux Capitaines qui lâchoient le pié, il alla droit à eux avec une halebarde à la main, & les fit retourner à la brêche, disant, *c'est-à Messieurs, qu'il faut monter avec honneur*, & le Château fut emporté. Etant venu à la Cour de France, il y fut pourvû, 1. de la charge de Garde des Sceaux, par la démission volontaire de Jean de Morvillier, Evêque d'Orléans; puis de celle de Chancelier, par la mort de Michel de l'Hopital. Birague disoit souvent, que le Roi ne viendroit jamais à bout des Huguenots par la voye des armes; au lieu qu'il lui seroit aisé de s'en défaire par la main des *Cuisiniers*, c'est à dire, par le poison. Aux Etats de Blois de 1576, ayant été accusé d'avoir dit, que tous les biens ecclésiastiques appartenoient autant au Roi qu'au Clergé, les Evêques lui firent dire que s'il lui arrivoit encore de parler ainsi, ils en feroient leurs plaintes au Roi, & demanderoient qu'il fût déposé comme un Hérétique. Brantôme dit que le Piémont n'auroit jamais été rendu au Duc de Savoye, si le Chancelier de Birague, & Bourdillon son gendre, ne se fussent pas laissé corrompre par les libéralitez de ce Duc. Mézeray ne fait pas un portrait avantageux des lumiéres ni de la probité de ce Cardinal. *Il n'avoit point d'étude*, dit-il, *il ployoit comme un roseau à tous les vents de la Cour, considérant plus un valet en faveur, que toutes les loix du Royaume.* L'Avocat Servin en parle en ces termes. „ Ce Chancelier, *dit-il*, étoit Italien de nation & de Religion; bien entendu aux affaires d'Etat, fort peu en la justice; de savoir n'en avoit point; au reste libéral, voluptueux, homme du tems, serviteur absolu des volontez du Roi, ayant dit souvent, qu'il n'étoit pas Chancelier de France, mais Chancelier du Roi de France. „ Il fut enterré avec beaucoup de pompe, le Roi assista à la cérémonie, dans son habit de pénitent, & par son ordre *Renaud de Beaune* Archevêque de Bourges prononça l'Oraison funébre. * Jean de Maumont & Thevet, *en sa Vie*. De Thou. Aubery. Petramellarius. La Croix-du-Maine. Le P. Anselme, &c. Amelot de la Houssaye, *Memoires &c. tome* 1. *p.* 420. *&c.*

BIRAGUE (Lapus de) de Castiglione, dans l'Etat de Florence, qui vivoit vers l'an 1440, a traduit les Antiquitez Romaines de Denys d'Halicarnasse & plusieurs des Vies des Hommes Illustres de Plutarque; mais il n'y a ni fidélité ni bonne Latinité dans ses Traductions. Comme il n'avoit point de talent pour cet exercice, & qu'il a voulu s'attacher seulement aux termes de ses Auteurs, il n'en a point pris la pensée, & leur a fait perdre toute leur grace. * G. J. Vossius, *de Histor. Lat. l.* 3. *c.* 10. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* D. Huet, *de Clar. Interpret. l.* 2. *p.* 164. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Traducteurs Latins, tome* 2. *partie* 3. de l'édit. d'Amsterdam 1725. *p.* 290 *n.* 804.

BIRAN (Marquis de) *Cherchez* ROQUELAURE.

* **BIRCK** (Sigismond de) appellé autrement BETULIUS, BETULEIUS & BETULÉE, naquit à Wildenstein, bourg de Bohéme à un mille d'Eger, le 25 avril 1626, & fut obligé dès l'âge de trois ans, de quitter sa patrie pour la Religion. Après avoir fait ses premiéres études à Nuremberg, il fut envoyé en 1643, à Jéna où il s'exerça dans l'éloquence, la Philosophie & la Jurisprudence; mais au mois d'octobre de la même année il fut obligé, faute de moyens pour subsister, de retourner à Nuremberg. Comme dès sa jeunesse il avoit eu beaucoup d'inclination pour la Poësie, sur tout dans sa langue maternelle, il fit connoissance avec deux Poëtes célébres nommez Harsdörfer & Claius; & en 1644, il fut reçu dans l'Ordre de *Pegnitz-schaffer* sous le nom de *Floridon*. Ensuite il alla à Wolfenbuttel où le Duc Auguste lui confia l'éducation des deux Princes Antoine Ulrich & Ferdinand Albert. Quelque tems après, comme la vie de la Cour commençoit à l'ennuyer, il obtint son congé accompagné de beaucoup de marques de bienveillance. Là-dessus il entreprit le voyage de la Basse-Saxe, & fut appellé à Danneberg pour y instruire une Princesse de Meckelbourg. Dans la suite, voyant que pour la conclusion de la paix d'Osnabrug on avoit convoqué une Diéte à Nuremberg, il se transporta dans cette ville pour y enseigner à la jeune Noblesse la Politique & la Poësie. Il s'y fit connoître à plusieurs Ambassadeurs, & on le chargea de la direction de la fête qui se célébroit à l'occasion de la paix. L'Empereur Ferdinand III. lui donna une chaîne d'or & son portrait, & il reçut le même present de l'Empereur Léopold. En 1658, Guillaume Duc de Weimar l'aggrégea à l'Académie qui porte le nom de *Compagnie Fructifiante*. En 1579, il fut fait Membre de l'Academie de *Ricovrati* de Padoue. Il mourut en 1681. Il a donné au public plusieurs Ouvrages en Allemand, comme, *La description du Danube*; *le Mausolée des Rois de Hongrie*; *L'Ulysse Brandebourgeois*; *le Bois de lauriers de la Basse Saxe*, & plusieurs autres. Il corrigea *le Théatre d'honneur de la Maison d'Autriche jusques à Maximilien I.* composé par Fugger, l'augmenta, & l'embellit de tailles-douces. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hendreich.

BIRCK (Sixte) *Cherchez* BETULÉE.

BIRCKERODE, (Janus) naquit à Birckerode en Zélande en 1623. Son pére y étoit Ministre, & il envoya ce fils à l'Académie de Coppenhague en 1640. Il la quitta en 1646, pour aller à Leyde, où il entendit Saumaise, Heinsius, Boxhorne, &c. En 1648, il fit un tour dans les Païs-Bas Espagnols & l'année suivante il s'en retourna dans sa patrie, où il enseigna la Philosophie dans des leçons particuliéres pendant quelques années. En 1651, il fut fait Recteur du Collége de *Slagels*, mais il ne garda pas ce poste, & fit un voyage par la Hollande, la France, l'Allemagne & la Suisse & ne revint chez lui qu'en 1657. En 1658, il eut une vocation pour la Chaire de Philosophie à Coppenhague, & en 1660, il fut fait Professeur en Grec. Il eut une Chaire de Professeur en Théologie en 1668, & n'en prit le degré de Docteur qu'en 1675. Il mourut en 1686, après avoir donné au public les Ouvrages, dont voici les titres, *De Vera Natura Philosophiæ*; *Collegium Physicum*; *Collegium Ethicum*; *Synopsis Locor. commun. Theologicor.*; *Sacrarum Antiquitatum de Ortu Mundi Vestigia in Hesiodo aliisque Poëtis Græcis*; *de Græcanicis quibusdam antiquitatibus circa Ludos veteres Gymnicos*; *Diatribe de Legis Mosaicæ divina Origine & auctoritate*; *Lumen Historiæ Sacræ*; *Fides Evæ de Messiæ divina natura, &c.* Il a aussi publié des Exercitations contre les Athées, en 1660. * Bartholin, *in Danis*, *p.* 64. Pipping, *Memor. Theol. p.* 149. Witte, *Diar. Biograph. ad an.* 1686.

BIRCKHOLT. *Voyez* BIRKHOLTZ.

* **BIRDPORT**, bourg proche de la mer dans le Comté de Dorset en Angleterre. Il n'est considérable que par son marché, où il se fait grand débit de chanvre & de cables pour les vaisseaux. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 693.

BIREL (Jean) Général des Chartreux, Limosin de nation, fut proposé par les Cardinaux, pour être fait Pape après Clément VI. en 1352, & refusa le chapeau de Cardinal qu'Innocent VI. successeur de Clément, lui voulut donner. Son zéle pour la gloire de Dieu & pour la conversion des ames étoit tres-ardent; & c'est aussi ce qui lui fit entreprendre d'écrire des lettres à divers Princes, pour les porter à la pénitence. Il mourut le sixiéme janvier 1360, après avoir gouverné saintement son Ordre durant quatorze ans. * Sponde, *Ann. Christ.* 1352. *n.* 2. Dorlandus, *l.* 4. *c.* 22. *Chron. Carth.* Petrus Sutor, *l.* 2. *Vita Carth. Tr.* 3. *c.* 8. Petreius, *in Biblioth. Carth.*

BIRFLIT ou **BIERVLIET.** C'étoit autrefois une ville considérable, maintenant ce n'est qu'un bon fort des Provinces-Unies. Il est bâti dans une petite isle de la Flandre Hollandoise, à une lieue de la ville d'Isendick, & à deux de Terneuse. Le douziéme novembre 1377, la mer submergea dix-neuf villages entre la petite isle ou est ce fort, & celle où est la ville de Terneuse. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIRGER, Roi de Suéde, qui succéda, l'an 1282, à MAGNUS II. son pére, sous la conduite de Turgel, gouverna au commencement avec beaucoup de sagesse, & assujettit la Carélie à son Em-

Empire, après l'avoir soumise à Jesus Christ par la prédication de l'Evangile. Mais depuis, ayant épousé une femme Saxonne, il se porta par son conseil à tant de violences contre les églises & contre ses Sujets, qu'il fut chassé de ses Etats & mis en prison. On lui en céda pourtant une partie, à condition qu'il n'exerceroit plus ses violences. Il oublia ce qu'il avoit promis, & voulut reconquérir son domaine, avec le secours d'Eric Roi de Dannemarck. Deux de ses fréres, qui s'opposérent à son entreprise, le défirent, & l'obligérent de se contenter d'une moindre partie que celle qu'il avoit eue. Après quelques nouveaux mouvemens, il fut encore arrêté prisonnier, & mourut vers l'an 1319, ou, selon les autres, en 1326. Il avoit fait mourir lui-même dans des cachots *Eric* & *Valdemar*, ses fréres. Mathias Chelelmont gouverna le Royaume pendant la prison de Birger, auquel MAGNUS IV. dit *Smeik*, succéda. * Olaüs Magnus, *Hist. Suec. l.* 20. *&* 21.

BIRGER, Duc de Gothie, & Régent du Royaume de Suéde, épousa *Ingelburge*, sœur d'*Eric* XII, & en eut VALDEMAR, qui fut Roi de Suéde en 1250, après le même Eric. * Olaüs Magnus, *Hist. Suec. l.* 16. Crantz, *l.* 16. *Hist. Sept. &c.*

BIRGER, Evêque de Lincopin en Suéde, & selon d'autres, Archevêque d'Upsal qui vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1363, écrivit une Histoire Ecclésiastique, & quelque autres Ouvrages. * Sponde, *Anno Christ.* 1363. *n.* 7.

BIRGITE. *Cherchez* BRIGIDE (Sainte) Princesse de Suéde.

BIRI BAHANI, Docteur Turc, dont le nom entier est *Schaich Biri Mochammed Bahani*. Le Géographe de Nubie fait mention d'un fleuve à peu près du même nom. On ne sauroit cependant affirmer que le nom de ce Docteur en doive être dérivé. Il a fait un livre de dévotion intitulé *Aurad*, c'est à dire, *l'Approche vers Dieu*, qui est écrit partie en Arabe, & partie en Turc; il y enseigne quelle doit être la conduite des hommes envers Dieu dans toute sorte de circonstances; les priéres qui s'y trouvent sont un tissu de passages de l'Alcoran & parlent souvent d'une maniere sublime des attributs de la divinité. On y trouve aussi des Amulétes contre les sortiléges. Le Manuscrit, qu'on sauva à la prise de Belgrade en 1688, se trouve dans la Bibliothéque d'un célébre Professeur en Théologie, dans l'Université de Bâle & qui a eu bonne part à l'édition du Dictionnaire Historique Allemand.

BIRKA ou BIRKOPIN, *Birka*, ville de Suéde, capitale de l'Ostrogothie, a été autrefois considérable; mais aujourd'hui elle est ruinée: en sorte, dit Baudrand, qu'on en connoit à peine les vestiges.

BIRKENFELD, petite ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, avec titre de Principauté, a donné son nom à une branche de la maison Palatine. Elle est dans le païs de Hundsruck, près du Nab, à cinq ou six lieues de la ville de Tréves. L'on y voit un château, où mourut Charles III. Duc de Lorraine le 17 septembre 1675. Elle appartient à la France depuis l'an 1679, avec le païs des environs, comme étant fief de l'Evêché de Metz. *Voyez* à l'article de BAVIÉRE, la généalogie des Princes de BIRKENFELD.

BIRKERODE. *Voyez* BIRCKERODE.

* BIRKHOLTZ, nom d'une ancienne famille noble, originaire de la Marche de Brandebourg, laquelle posséde à présent des terres seigneuriales dans les Marquisats de Misnie & de Lusace. Cette famille s'est aussi établie en 1580 dans le Duché de Meckelbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BIRKIN petite riviére d'Angleterre qui se décharge dans le Bollin dans la Province de Lancastre. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 307.

BIRKOPIN. *Cherchez* BIRKA.

BIR-MAHOMET. *Voyez* PIR-MUHEMMED.

BIRMINGHAM, bon bourg, ou petite ville d'Angleterre, sur les confins du Comté de Warwick au nord-ouest, dans la contrée de Hemlingfort. C'est une place assez grande, bien bâtie & bien peuplée, où il se fait un grand négoce en plusieurs sortes de manufactures, & principalement en fer & en ouvrages d'acier. * *Dict. Anglois.*

BIRNBECK (André) a écrit de la vérité fondamentale de la Foi contre Clauberge en 1673; un autre livre, qu'il nomme *Irriguum virtutum*, en 1674; & de la Dignité des Clercs & des Prêtres, en 1676. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BIRO ou BIR, *Birtha*, ville de Turquie en Asie, est sur l'Euphrate, dans le Diarbeck, & moins considérable qu'autrefois, lorsqu'elle étoit le siége d'un Evêché suffragant d'Edesse. Ceux du païs l'appellent *Bérygeon*, selon Tavernier. * Ptolomée a fait mention de cette ville.

BIRON, petite ville de France dans le Périgord, une des anciennes Baronies du païs, que le Roi Henri IV. érigea en Duché en faveur de CHARLES de Gontault. Elle a porté depuis le titre de Marquisat jusqu'en 1723, que le Roi Loüis XV. l'a de nouveau érigée en Duché-pairie.

I. GASTON de Gontault, Seigneur de Biron en Périgord, mourut en 1374, & laissa de *Marguerite* de Montferrand sa femme, 1. *Amaury* de Gontault, Seigneur de Biron, qui fit de grands biens aux Fréres Prêcheurs de Bergérac en 1399, & mourut sans enfans; & 2. GASTON qui suit.

II. GASTON de Gontault, II. du nom, Seigneur de Biron après son frére, qui épousa *Sibylle* de Chabanez, Dame de Lesparre, de Montagnac, de Civrac en Médoc, &c. dont il eut 1. GASTON III. du nom, qui suit; 2. *Armand*, Seigneur de Montault, mort sans postérité de *Dauphine* de Durfort; 3. *Jeanne*, dite *Comtesse*, mariée à *Marquis* de Gourdon, Seigneur de la Vercantiére; 4. *Catherine*, alliée 1. à *Guyon* de Foleté: 2. à *Jean* de Brusac; 5. 6. *Isabeau*, Dame de Bonnefons, & *Arnaude* de Gontault, mortes sans alliance.

III. GASTON de Gontault, III. du nom, Seigneur de Biron, succéda au Sire de Lesparre son oncle, & fit son testament en 1477. Il avoit épousé en février 1456, *Catherine* de Salignac, fille de *Raymond* Seigneur de Salignac, Sénéchal de Bigorre & de Querci, & d'*Alix* de Penne, dont il eut 1. PONS, qui suit; 2. *Armand*, Evêque de Sarlat, mort en 1531; 3. *Guy*, Protonotaire; 4. *Bramelin*, Seigneur de Brussac, *qui a fait la branche des Comtes d'Ailes en Béarn*; 5. *Marguerite*, mariée à *Alain* de Carbonnieres; 6. *Catherine*, Religieuse aux Annonciades de Bourdeaux; 7. *Jeanne*, alliée à *Raymond* de Baule, Seigneur de Belcastel; 8. *Catherine*, mariée à *Michel* de Chassaignes, Seigneur de Genissac en Bordelois; 9. *Marguerite*, femme de *Robert* Chauveron, Seigneur de Dulac; & 10. *Catherine* de Gontault, mariée en novembre 1484, à *Bertrand* du Lur, Seigneur de Longa.

IV. PONS de Gontault, Baron de Biron, Seigneur de Montferrand, de Carbonnieres, &c. Ecuyer trenchant du Roi Charles VIII, fit bâtir la belle églife de Biron, y fonda le Chapitre, se trouva à la journée de Fornoue, & fit son testament en May 1523. Il épousa 1. en février 1498, *Magdelaine* de Rochechouart, fille de *Jean* Seigneur de Mortemar, & de *Marguerite* d'Amboise: 2. *Marguerite* de Montferrand, fille & héritére de *Jean* Baron de Montferrand, & de *Bernardine* de Lavedan. Du premier lit vint 1. *N.* de Gontault, mort à la journée de Marignan en 1515: & du second sortirent, 2. JEAN, qui suit; & 3. *Catherine* de Gontault, mariée 1. à *François* de Durfort, Seigneur de Duras: 2. à *Jacques* de Pons, Seigneur de Mirambeau.

V. JEAN de Gontault, Baron de Biron, Seigneur de Montault, de Montferrand & de Puybeton, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fut employé en ambassades & en négociations vers l'Empereur Charles-Quint & vers le Roi de Portugal; se trouva aux batailles de la Bicoque en 1522, & de Pavie en 1525, où il fut blessé & resta prisonnier; servit au siége de Mets; & mourut à Bruxelles prisonnier du Seigneur de Mansfeld, des blessures qu'il avoit reçues à la journée de Saint-Quentin le dixiéme août 1557. Il avoit épousé *Renée-Anne* de Bonneval, Dame de Chetboutonne, fille de *Germain* Gouverneur du Limosin, & de *Jeanne* de Beaumont, dont il eut 1. ARMAND, qui suit; 2. *Foucault*, Seigneur de Puybeton & de Laudian, tué à la bataille de Montcontour en 1569, laissant de *Blanche* de Turges, une fille unique nommée *Charlotte* de Gontault, mariée à *Géofroi* de Durfort, Seigneur de Boissiéres; 3. *Jeanne* de Gontault, mariée à *Jacques* de Durfort, Seigneur de Bonniéres & de Salvian; 4. *Claude*, femme de *Jean* Ebrard, Baron de Saint-Sulpice, Ambassadeur en Espagne; & 5. *Jeanne* de Gontault, mariée 1. à *Pierre* Boussard, Baron de Briembourg: 2. à *Jean* de Caumont, Seigneur de Montpouillan.

VI. ARMAND de Gontault, Seigneur & Baron de Biron, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, fut élevé Page auprès de Marguerite Reine de Navarre, & choisi par le Maréchal de Brissac pour porter le Guidon de sa compagnie de cent Hommes d'armes. Il se signala d'abord dans les guerres de Piémont, & fut blessé à la jambe pendant le siége du Fort-Marin, dont il fut boiteux le reste de ses jours. Pendant les guerres civiles, il se trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denys, de Montcontour, & à divers siéges, où il se fit toûjours remarquer par son courage & par sa conduite. Aussi le Roi, l'en voulant recompenser, lui donna le bâton de Maréchal de France 1577, puis la Lieutenance générale du Gouvernement de Guienne, où il remporta de grands avantages sur les troupes des Réformez. Il fut fait Grand-Maître de l'Artillerie le cinquiéme novembre 1569, ce qui ne contribua pas peu à le sauver du massacre de la saint Barthélemi, parce que s'étant mis en état de défense, personne n'osa l'y aller attaquer, ni ceux de ses amis qui s'étoient réfugiez chez lui. Le Roi Henri III. le mit au nombre des Chevaliers du Saint Esprit en 1581; & en 1583, il l'envoya au secours du Duc d'Alençon, dans les Païs-Bas. Mais il y fut défait par le Duc de Parme, & eut le même désavantage au siége de Marans. Après la mort funeste de Henri III. il fut le premier qui se déclara pour Henri IV. en se rangeant auprès de ce Monarque. Il combattit utilement pour lui aux journées d'Arques, d'Ivry, & ailleurs, & lui soumit une partie de la Normandie. Ce fut lui qui dissuada le Roi de se retirer en Angleterre ou à la Rochelle, & qui lui persuada de tenir tête au Duc de Mayenne. Quelque tems après, ayant assiégé Epernay en Champagne, il y fut tué d'un coup de canon, en voulant reconnoître cette place le 26 du mois de juillet l'an 1592. Davila dit qu'il étoit alors âgé de soixante-cinq ans; mais d'autres assurent qu'il en avoit soixante-huit. Le Maréchal de Biron aimoit extrêmement les livres, & écrivoit sur ses tablettes ce qu'il y avoit de meilleur. Lorsqu'Henri IV. vint à la Couronne, il prédit que ce Prince ayant passé 36 ans de sa vie dans l'indigence, il seroit très avare quand il seroit en paisible possession du Royaume. Il avoit commandé en Chef en sept batailles dont il portoit les marques en sept blessûres. Il avoit pour dévise une mêche allumée, avec ce mot, *perit sed in armis.* Il avoit été Parrain du Cardinal de Richelieu. Il se glorifioit d'avoir passé par tous les grades militaires, depuis celui de simple soldat, jusques à la dignité de Général. Il disoit que c'étoit ainsi qu'il falloit devenir Maréchal de France, & non pas de simple *Clerc des vivres*, par où il tournoit en ridicule le Maréchal de *Rets*. Le Maréchal de Biron épousa *Jeanne*, Dame d'Ornesan, & de Saint-Blancart, fille & héritiére de *Bernard*, Seigneur d'Ornesan & de Saint-Blancart, & de *Philiberte* d'Autun, dont il eut 1. CHARLES de Gontault, Duc de Biron, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 2. JEAN, qui suit; 3. *Armand*, Seigneur de Saint-Blancart, tué au massacre d'Anvers l'an 1583, ayant eu d'*Hippolyte* de Lauziéres sa femme Dame de la Chapelle & de Moissac en Querci, JEAN-CHARLES, *qui a fait la branche de Saint-Blancart*; 4. *Philiberte*, femme de *Charles* Pierrebuffiére, Baron de Château-neuf; 5. *Charlotte*, premiére femme de *Jacques-Nompar* de Caumont, Duc de la Force Pair & Maréchal de France; 6. *Anne*, qui épousa *Odet* de Lanes Baron de la Roche-Alais; 7. *Claude*, femme de *Charles* de la Roche-foucault & de Roye, Comte de Roucy, morte en 1617; & 8. *Louise*, qui prit alliance avec *Brandelis* de Gironde, Marquis de Monclar.

VII

VII. JEAN de Gontault, Baron de Biron & de Saint Blancart, Meſtre de camp du régiment de Picardie, mourut en 1635. Il épouſa 1. *Jacqueline* de Gontault, Dame de Badafol, fille d'*Hélie* Seigneur de Saint-Geniez & de Badafol, & de *Jacqueline* de Béthune dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marthe-Françoiſe* de Noailles, fille de *Henri* Baron de Noailles, & de *Jeanne-Germaine* d'Eſpagne, dont il eut 1. *Henri-Charles* de Gontault, Baron de Biron, Meſtre de camp du régiment de Périgord, mort d'une chûte de cheval le 13 décembre 1636, à l'âge de ſeize ans; 2. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Joſeph*, Seigneur de Briſembourg, qui laiſſa un fils; 4. 5. 6. *Marie-Charlotte*, *Jeanne-Françoiſe*, & *Marie-Marthe* de Gontault, Religieuſes à la Viſitation de Saint Flour.

VIII. FRANÇOIS de Gontault, Marquis de Biron, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, mort le 13 mars 1700, âgé de quatre-vints ans, épouſa 1. *Eliſabeth* de Coſſé, fille de *François* Duc de Briſſac, & de *Guyonne* de Ruellan, morte le 18 décembre 1679: 2. *Béatrix* le Dour, morte le dixiémé avril 1710, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de ſon premier mariage 1. *Louis*, mort jeune en 1662; 2. ARMAND-CHARLES, qui ſuit; 3. *Louiſe*, mariée en ſeptembre 1684, à *Joſeph* Marquis d'Urfé; 4. *Henriette-Marie*, morte ſans alliance; & 5. *Marie-Magdelaine-Agnès* de Gontault, fille d'honneur de Madame la Dauphine, mariée en juillet 1688, à *N.* de Nogaret, Marquis de Cauviſſon, Capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690.

IX. ARMAND-CHARLES de Gontault, Duc de Biron, Pair de France, né le cinquiéme août 1644, Lieutenant-Général des armées du Roi en 1704, a ſervi en Flandre en 1708, fut fait priſonnier à la journée d'Oudenarde le onziéme juillet de la même année, & fut bleſſé le deuxiéme juillet 1713 en montant la tranchée au ſiége de Landau, d'un coup de fauconneau au bras gauche qu'on fut obligé de lui couper le 20 août ſuivant, après la priſe de cette ville, dont il fut nommé Gouverneur. Il fut nommé en juin 1719, Premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans; & le Roi Louïs XV. ayant érigé en ſa faveur le Marquiſat de Biron en Duché-pairie, il prit en cette qualité ſéance au Parlement le 22 février 1723, en préſence de ſa Majeſté tenant ſon lit de Juſtice. Il a épouſé *Marie-Antonine* de Bautru, fille d'*Armand* Comte de Nogent, & de *Diane-Charlotte* de Caumont-Lauzun, dont il a 1. LOUIS-ANTOINE, qui ſuit; 2. *Jean-Louis*, Chanoine de l'égliſe de Paris, Abbé de Moiſſac; 3. *Charles-Antoine*, Marquis de Montferrand; 4. *Marguerite*, Coadjutrice de N. Dame de Saintes; 5. *Magdelaine*, alliée le 22 novembre 1715, à *Jean Louis* d'Uſſon, Marquis de Bonac; 6. *Judith*, mariée le ſixiéme mai 1717, à *Alexandre* Comte de Bonneval, Colonel d'un régiment au ſervice de l'Empereur; 7. *Geneviéve*, qui épouſa le 13 mars 1720, *Louis* Comte de Grammont & de l'Eſparre; 8. *Marie-Antonine-Victoire*, mariée le 16 juillet 1721, à *Louis-Claude* Scipion de Grimoard-de-Beauvoir-de-Montlaur, du Roure; 9. *Marie-Renée*; 10. *Charlotte-Antonine* de Gontault.

X. LOUÏS-ANTOINE de Gontault, Marquis de Biron, Brigadier des armées du Roi en février 1719, a épouſé en novembre 1715, *Geneviéve Charlotte* de Grammont, fille d'*Antoine* Duc de Grammont, Colonel du régiment des Gardes Françoiſes, & de *Marie-Chriſtine* de Noailles. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*.

BIRON (CHARLES de Gontault Duc de) Pair, Amiral & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, fils aîné d'ARMAND de Gontault, ſe rendit très-célébre par ſon courage. Il aquit beaucoup de réputation aux journées d'Arques en 1589, d'Ivry en 1590, aux ſiéges de Paris & de Rouen, au combat d'Aumale en 1592; & ailleurs. Le Roi Henri IV. l'honora de ſes bonnes graces, & lui donna la charge d'Amiral de France en 1592, dont il ſe démit en 1594, qu'il fut fait Maréchal de France, & fut pourvu du Gouvernement de Bourgogne, où il prit Beaune, Auxonne, Autun, &c. & fut bleſſé au combat de Fontaine-Françoiſe la même année, où le Roi dégagea lui-même du milieu des arquebuſades, le trouvant tout percé de coups d'épée, & tout étourdi d'un autre qu'il avoit reçu à la tête, qui lui avoit ébloui les yeux, du ſang qui couloit de ſa plaie. Depuis il ſervit dans la guerre contre l'Eſpagne, aux ſiéges d'Amiens, de la Fére, &c. & ravagea même l'Artois, où il fit priſonnier le Marquis de Varembon. Enſuite il prit la ville de Bourg en Breſſe; & étant de retour d'Angleterre, où ſa Majeſté l'avoit envoyé en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, le Roi érigea la Baronie de Biron en Duché-pairie en 1598, & nomma auſſi le nouveau Duc, chef d'une ambaſſade que ſa Majeſté envoya à Bruxelles, pour voir jurer à l'Archiduc d'Autriche la paix de Vervins. En 1601, il paſſa en Angleterre pour faire des complimens de la part du Roi, à la Reine Eliſabeth, de qui il reçut des honneurs extraordinaires; & au mois de janvier 1602, il fut Ambaſſadeur en Suiſſe, où il renouvella l'alliance avec les Cantons. Toute la confiance de ſon maître, & tant de graces & d'honneurs qu'il en avoit reçus, ne l'empêchérent pas d'être ingrat envers ce Prince. Il traita avec le Duc de Savoye & les Eſpagnols ennemis de l'Etat, qui le flattérent de lui donner en ſouveraineté le Duché de Bourgogne & la Franche-Comté pour dote d'une fille du Roi d'Eſpagne ou du Duc de Savoye, qu'ils promettoient de lui donner en mariage. Son obſtination fut ſi grande à nier ſa faute au Roi, qui l'en ſollicita diverſes fois, que ſa Majeſté le mit entre les mains de la Juſtice, quoiqu'avec peine. Ayant été convaincu du crime de Léze-Majeſté, il fut condamné d'avoir la tête coupée: ſes biens furent confiſquez, & le Duché de Biron fut eteint. Cet arrêt fut exécuté dans la Cour de la Baſtille à Paris le 31 juillet 1602, en la quarantiéme année de ſon âge, & ſon corps fut enterré dans l'égliſe de Saint Paul. Il ne fut point marié, *& laiſſa de* Gillete *Sebillotte*, *Demoiſelle de Séveniéres, fille du Procureur du Roi de Dijon*, Charles *de Gontault de Biron, annobli & légitimé en novembre* 1618, *mort au ſiége de Dole ſans alliance.* * Davila. Montluc. De Thou. Mézeray. Godefroy. Le P. Anſelme. Dupleix. Matthieu, &c.

BIROTA ou BIROTUM, chariot à deux roues, qu'on atteloit de trois mulets, & ſur lequel on pouvoit charger environ le poids de 200 livres. Conſtantin le Grand en ordonna l'uſage pour la commodité du public, avec défenſe expreſſe d'y mettre plus de deux quintaux peſant. Lorſqu'on vouloit s'en ſervir pour tranſporter des perſonnes, il n'y en devoit avoir que deux ou trois tout au plus, ſelon l'ordre que Valentinien avoit fait; réglement qui a aſſez de rapport avec ceux qui s'obſervent en France à l'égard des chaiſes de poſte. * *l.* 8. & *l.* 22. *Cod. Theod. de Curſu Publico.* Pancirolle, *Not. Imp. Orient. c.* 6. Du Frêne.

BIROUNI. C'eſt *Abu'Rihan Mehemed-Bin Ahmed Albirouni Alcariſmi.* Son livre traite de Mathématique & d'Aſtronomie, & eſt intitulé, *Canoun Almaſaoudi*, c'eſt à dire, le *Canon Maſaoudien*, ainſi nommé parce qu'il l'a dédié au Sultan *Maſaoud* fils de *Mahmoud Subuctekine* Roi de Perſe l'an de grace 1039, & de l'Hégire 431. C'eſt un des plus amples Ouvrages ſur cette matiére. Il a auſſi compoſé un autre livre où il réfute & condamne abſolument les Taliſmans, la Magie, les Conjurations & les Prédictions des Almanacs. Ce dernier a pour titre *Adgiaib Attabiaja* ou *Algaraib Aſſanaaya*, c'eſt à dire, *les Merveilles de la Nature & de l'Art.* Il eſt cité par Albulféda ſous le nom de *Canoun Almaſaoudi.* * *Hiſtoire de Ginghizcan, p.* 534.

* BIRRE, BIR, BERRE & BURREN eſt une Baronie dans le Comté de Kings-County ou Comté du Roi en Irlande, ſitué vers la frontiére de Tipérary ſur la riviére de Kilmory. C'eſt un bon bourg, célébre à cauſe des verreries qui y furent établies dans le ſiécle dernier. On dit de cette Baronie qu'il n'y a pas aſſez d'eau pour y noyer une perſonne, qu'il n'y croit pas aſſez de bois pour y pendre quelcun, qu'il n'y a pas aſſez de terre pour l'enterrer. Quoiqu'on y trouve le rocher dès qu'on commence à creuſer, cependant il y croit des pâturages ſi nourriſſans qu'on y engraiſſe le bétail. * Ludlow. Beeverell, *Délices de l'Anglet. de l'Ecoſſe & de l'Irlande, p.* 1442.

BIRS, petite riviére qui a ſa ſource dans l'Evêché de Bâle au deſſous de *Pierre-pertuis.* Après avoir arroſé les vallées de Munſter, de Dellemont & de Lauffen, elle paſſe auprès de Pfeffingen, Angenſtein, Dorneck & Mœnchenſtein & ſe rend dans le Rhin à un quart de lieue au deſſus de Bâle. Au Printems on prend dans cette riviére une quantité prodigieuſe d'une ſorte de poiſſons que les Bâlois nomment des *Naſen.* L'endroit où ſe fait la pêche eſt un peu au deſſus de l'emboûchure de cette riviére. * *Diction. Allemand de Bâle.*

* BIRS ou BURS, riviére de Suiſſe, prend ſa ſource dans le mont Jura, & après avoir traverſé les vallées de Munſter-Talſperg & de Lauffen, ſe décharge dans le Rhin un peu au deſſus de Bâle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BIRSA ou BYRSA: c'eſt le nom qu'on donne à la ville de Carthage en Afrique, à cauſe de la forteresſe de ce même nom, que Didon y fit bâtir, avec un temple d'Eſculape au milieu. Ce mot veut dire *courroye*, parce que Didon ne demanda, dit-on, à ceux de la contrée pour la fondation de ſa ville, qu'autant de terre qu'un cuir de vache pourroit contenir; & qu'enſuite l'ayant coupé en courroyes fort minces, elle en fit une grande enceinte. * Strabon, *l.* 17. Marmol, *l.* 6. *c.* 15. Virgile, *l.* 1. *Æneid. v.* 371.

Mercatique ſolum facti de nomine Byrſam.

Ce mot vient du Phénicien *Botſra*, qui ſignifie une *Forteresſe*, ſelon la remarque de Samuel Bochart, *dans ſon Chanaan, l.* 1. *ch.* 24. *Voyez* BYRSA.

* BIRSAH, Roi de Gomorre eut guerre contre Kédorlahomer Roi d'Hélam, fut tué dans une bataille, & ſon païs fut ravagé par les Aſſyriens. * *Genéſe, ch.* 14. *v.* 2.

BIRSECK, Château de l'Evêché de Bâle ſitué entre Dorneck & Mœnchenſtein. Le Baillif du Bailliage de Birſeck y fait ſa réſidence. Cette Seigneurie appartenoit autrefois aux Comtes de Frobourg; mais Louis de Frobourg & Hartman ſon fils la vendirent à Lutolde Evêque de Bâle en 1245. Jean de Vienne, Evêque de Bâle engagea ce Château & les villages qui en dependent à Rodolphe de Ramſtein en 1373; mais Jean de Fleckenſtein aquitta la dette & degagea cette Seigneurie. * Urſtiſius, *Chron. Baſil. l.* 1. *p.* 25.

BIRSIG, petite riviére qui traverſe la ville de Bâle, & qui, de tems en tems, s'enfle tellement par les torrens qu'elle reçoit, qu'elle inonde une partie de la ville & la met dans de grands dangers. Elle s'eſt conſidérablement débordée dans les années 1529, 1530 & 1701. * *Diction. Allemand de Bâle.*

* BIRTHALMER, gros bourg de Tranſſilvanie à deux lieues de Médwiſch. Il croit de bon vin dans cette contrée-là. C'eſt là que demeure l'Evêque de la Nation Saxonne duquel tout le Clergé reçoit l'ordination. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr.*

BIRVIESCA ou BERBIESCA, petite ville d'Eſpagne dans la Caſtille vieille, à ſix lieues de Burgos, du côté du nord, eſt capitale de la contrée de Buréva. * Maty, *Diction. Géogr.*

* BIRUN, nom de deux villes, dont il y en a une dans le païs de Khuarezme, d'où étoit natif Abu Rihan célébre Philoſophe & Mathématicien, que l'on ſurnomme ordinairement *Al-Biruni.* L'autre appartient aux Indes, & eſt ſituée dans la province de Sond qui s'étend le long du fleuve Indus. Elle n'eſt éloignée de Manſura que de quinze paraſanges qui font trente lieues Françoiſes, & n'eſt peuplée que de Muſulmans, depuis que les Sultans Gaznévides & Gaurides s'en furent rendus les maitres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BIRZAVITH. *Voyez* BARSAIT.

BIRZE, petite ville du Royaume de Pologne, dans la Samogitie, entre la ville de Mittau en Sémigalle, & celle de Breſlaw en Lithuanie, à dix-neuf lieues de la premiére, & à vint-cinq de la derniére. Birze eſt honorée du titre de Duché. * Maty, *Dict. Géogr.*

B I S.

BISACCIA ou **BIFAZZA**, petite ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, en la Principauté Ultérieure. avec titre de Duché, & un Evêché, réüni à celui de Saint-Ange de Lombardie, suffragant de Conza. Elle est peu habitée, & aussi peu considérable. * Léandre Alberti.

BISACCIONIUS, (Majolin) Cômte de Jessi dans la Marche d'Ancone & Gentilhomme de la Chambre du Roi de France, étoit un Historien fort exact dans le XVII siécle. Il fit un long séjour en Allemagne & en apprit la Langue. Voici les titres des principaux de ses Ouvrages, *Memorie historiche della Mossa d'armi di Gustavo Adolfo in Germania l'anno 1630, insino al 1634; Historia Universale de' Turchi di Sansovino accresciuta; Historia delle Guerre civili, dopo l'anno 1610, al 1651; Sensi civili sopra il Capitano il Duca di Rohan; Descrizzione universale del Mondo di Luca de Linda; Albergo fabula; la Cleopatra; Clorinda; Cassandra; Ercole in Lydia; il Mithridate.* * Zeiler, *de Historicis, p.* 3. Hendreich.

BISACRAMENTAUX, nom que quelques uns ont donné à ceux qui ne reconnoissent que deux Sacremens, le Batême & l'Eucharistie, tels que sont les Protestans. * Prateóle.

* **BISAGNI** (François) Chevalier de Jérusalem, natif de Messine, étoit fort versé dans les Sciences, & d'une profonde sagesse. On a de lui, *Trattato della Pittura fondato nell'autorita di molti excellenti in questa professione fatte a comune beneficio de Virtuosi* à Venise 1642. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BISAGNO ou **BÉSAGNO**, en Latin *Bisamnis* & *Feritor*, riviére d'Italie dans l'Etat de Gênes. Elle a sa source au mont Apennin, & se jette dans la Mer Méditerranée, vers la ville de Gênes, après avoir reçu quelques petits ruisseaux, * Léandre Alberti. Baudrand.

BISAGNO ou **BISÊGNA**, bourg & montagne de même nom. On trouve ce lieu dans l'Abruzze Ultérieure, province du Royaume de Naples, entre la ville d'Aquila & celle d'Ascoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BISAGOS**, ou **BISE'GOS**, isles qui sont en grand nombre sur la côte occidentale d'Afrique, & qui occupent une partie du onziéme & une partie du douziéme degré de latitude septentrionale. *Voyez* aussi **BISSAUX**.

BISALTA, ville. *Cherchez* **ACANTHE**.

BISALTES, *Bisalta*, peuples de Scythie, qui, selon Servius, dans leurs courses & dans leurs expéditions, se nourrissent du sang des chevaux, mêlé avec du lait: ce qui a fait dire à Virgile, *l.* 3. *Georg. v.* 461, &c.

Bisalta quo more solent, acerque Gelonus;
Cùm fugit in Rhodopen, aut in deserta Getarum,
Et lac concretum cum sanguine potat equino.

* Pline, *l.* 1. *c.* 10. *&c.* Ce nom leur a été donné du fleuve Bisalte, ou de Bisalte fils du soleil & de la terre. Suidas.

BISANCE, ville. *Voyez* **BYZANCE**.

BISANCE (Léon de) *Voyez* **LE'ON**.

BISANCE (Théodote de) *Voyez* **THE'ODOTE**.

BISANCE (Etienne de) *Voyez* **ETIENNE**.

BISANO. *Voyez* **BISAGNO**.

* **BISANTAGAN**, grande ville d'Asie dans le Royaume de Cambaye ou de Guzurat. Elle est à peu près au sud-ouest de Cambaye, dont elle est éloignée de près de quarante lieues, & au nord-est de Patan à la distance de vint-deux à vint-trois lieues.

BISANTINE (Histoire) *Voyez* **BYZANTINE**.

* **BISARCHIO**, village de l'isle de Sardaigne, dans la partie septentrionale à l'ouest, & près de la riviére de Coquinas, à l'orient de Sassari. Ce lieu qui est apparemment *Bresargia*, *Bresergia* & *Bresurgia* que l'on trouve sur les cartes, à été une ville épiscopale, dont l'Evêché à été uni à celui d'Alghéri.

BISARGO. *Voyez* **SISARGA**.

BIS-BO'S, en Hollande. *Cherchez* **BIES-BOS**.

BISBURG. *Cherchez* **BITBUR**.

BISCARA, ville d'Afrique. *Voyez* **PESCARA**.

BISCAYE, que ceux du païs nomment *Viscaya*, province d'Espagne, a au nord cette partie de l'océan que l'on appelle Mer de Biscaye, en Latin *Oceanus Cantabricus*, les Asturies à l'occident; la Navarre à l'orient; & la Castille vieille au midi. Bilbao en est la capitale; les autres sont Orduna, saint Andéro, Larédo, &c. La Biscaye est tres agréable & tres-fertile. C'est le païs des anciens Cantabres, que les Romains eurent tant de peine à soumettre. Horace en fait souvent mention. Silius Italicus décrit avec beaucoup d'élégance les mœurs des anciens Cantabres, qui étoient si laborieux & si infatigables, que ni le travail, ni la faim, ni les incommoditez des saisons, n'étoient pas capables de leur faire quitter les armes, ni de les rendre paresseux à conserver leur liberté. Auguste soumit pourtant les Cantabres, & depuis ils ont eu presque la même destinée que les autres peuples d'Espagne. La Biscaye est ainsi appellée en langue du païs, selon Oihénart, à cause de la situation du païs, qui est fort rude & montagneux. Cette province avoit autrefois des Comtes particuliers de la maison de Haro, qui relevoient des Rois de Navarre. Le dernier étant mort au siége d'Algézire, le Roi Jean de Castille se rendit maître de ce païs, qui a demeuré depuis ce tems-là uni au Royaume de Castille, avec Durango, qui faisoit alors un Comté séparé. Ce païs est divisé en plusieurs petits quartiers, qui sont les Mérindades de Garnica, d'Uribe, de Busturia, d'Arratia, de Bædia, de Corçona, de Durango, de Marquina, & de Prestaméro-Major, outre les trois villes de la côte, qui sont Larédo, Sant Andéro, & Castro-Urdiales, avec leurs territoires.. Sous le nom de Biscaye ou comprend aussi le Guipuscoa. * Strabon, *l.* 3. Pline, *l.* 4. *c.* 20. Pomponius Méla, *l.* 2. Horace, *l.* 2. *Ode* 6. *l.* 3. *Ode* 8. *l.* 4. *Ode* 14. *&* *l.* *Epod.* 12. *ad Iccium.* Mariana. Mérula. Petrus de Medina. Nonius, &c.

BISCAYE (la Mer de) en Latin *Cantabricum mare*, *Mare Biscaia*, est une partie de la Mer Atlantique, qui baigne la côte septentrionale de l'Espagne: elle prend son nom de la *Biscaye*, comme elle le prenoit autrefois des *Cantabres*, qui habitoient ces côtes.

BISCAYE ou **NOUVELLE BISCAYE**, en Latin, *Nova-Biscaia* province de la Nouvelle Espagne, dans l'Amérique septentrionale. Elle a le nouveau Royaume de Mexique au septentrion; la province de Panuco à l'orient; Zacatécas au midi; & Culiacan au couchant. Elle a les Bourgs de Saint-Jean, de Saint-Barbo, &c. avec trois mines d'argent. C'est ce que les Espagnols, qui en sont les maîtres, ont le plus considéré dans ce païs, qui n'est pas éloigné de Nombre de Dios, du côté de la riviére de Panuco.

BISCAYE Françoise. *Cherchez* **BASQUES**.

BISCHE, ville d'Allemagne. *Cherchez* **BEITSCH**.

* **BISCHMARK**, petite ville de la Pomerélie dans le Duché de Poméranie, pas loin de Stargard. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* **BISCHOFSHEIM**, ville de l'Evêché de Wirtzbourg dans le Cercle de Franconie, sur le Röhn, au nord de Wirtzbourg dont elle est éloignée de 14 à 15 lieues, & au nord-nord-ouest de Schweinfurt, à la distance d'environ sept lieues.

* **BISCHOFSHEIM**, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne à l'ouest-sud ouest de Wirtzbourg, dont elle est éloignée d'environ sept lieues. Elle est sur la rive droite du Tauber.

* **BISCHOFSHEIM** ou **PISCHOFSHEIM** petite ville de Franconie sur le Strey, à peu près au nord de Schweinfurt, dont elle est éloignée d'environ sept ou huit lieues.

* **BISCHOFSHEIM**, petite ville de Souabe sur le Craigh, à l'est de Philisbourg tirant vers le sud, à l'ouest de Hailbron tirant vers le sud, & au sud d'Heidelberg tirant vers l'est.

BISCHOFSLAK. *Voyez* **LAKIUM**.

BISCHOFS-WERD, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans le Marquisat de Misnie, aux confins de la Lusace, environ à six lieues de la ville de Dresde, du côté de l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISCHOFS-ZELL, ville de Suisse, située dans le Thurgow, sur la riviére de Sitter, entre Appenzell & Constance. Bischof-Zell appartient à l'Evêque de Constance, qui y tient un Bailli, lequel fait sa résidence dans le château, & retire la moitié des amendes. Elle dépend aussi des Suisses, ausquels elle doit fournir certain nombre de troupes en tems de guerre: mais nonobstant ces deux Maîtres, elle est presque libre. Ses Habitans choisissent leurs Magistrats, disposent des péages qu'on y exige, & jugent souverainement toutes sortes d'affaires, tant civiles que criminelles. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BISCHOP** (Valentin) Jésuite, naquit à Bruges en Flandre en 1586. Il a publié en Flamand, l'Eloge de la Virginité, & l'Instruction des Vierges consacrées à Dieu, en trois livres. * Valere André, *Biblioth. Belgica, in Appendice, p.* 867.

* **BISCHOP** (Corneille) naquit le 12 février de l'an 163[illegible] Il eut pour Maître dans la Peinture Ferdinand Bol sous lequel il fit de grands progrès. Il fut le premier qui peignit des personnages avec des couleurs naturelles, sur des morceaux de planches taillées selon les figures, de sorte que l'œil trompé par cet artifice les prenoit d'abord pour des personnages vivans. Il travailla aussi en histoire. On dit que dans le Cabinet du Roi de France on voit de sa façon une piéce avec les jours & les ombres que donne une chandelle allumée dans l'obscurité. Le Roi de Danemark souhaitoit d'avoir Bischop pour son Peintre, mais la mort de ce Peintre ne le laissa jouïr de cette satisfaction. Il mourut en 1674, âgé de 44 ans. Il eut deux fils Peintres, savoir *Jaques* & *Abraham*, qui furent tous deux Peintres en personnages. Jaques outre cela s'attacha aux oiseaux & y réüssit fort bien. Abraham s'appliqua principalement à peindre des lambris. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, partie* 2.

* **BISCHOP** (Jean de) célébre Procureur à la Cour Provinciale de Hollande, fut en même tems un grand Amateur de la Peinture. Il excelloit dans le dessein, & imitoit parfaitement le tour & les maniéres des grands Peintres, & l'on découvroit tout d'abord le goût de Tintoret, de Bassan, de Korals, de Paul Veronese, de Rubens, de Vandyk & d'autres Maîtres de la premiére volée; de sorte que les desseins qu'il a laissez sont fort estimez & extrémement recherchez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, partie* 2.

* **BISCHWEILER** petite ville d'Alsace au sud de Haguenau dont elle est éloignée d'une petite lieue. Elle a appartenu pendant quelque tems au Prince Palatin de Birkenfeld sous le titre de gage ou d'hypothéque. En 1699, elle a été dégagée par la Couronne de Suéde, & incorporée au Duché de Deux-ponts. * *Dict. Univ. Holl.*

BISCIA (Lélio) Cardinal, né à Rome le 15 juin de 1575, de Bernardin Biscia, l'un des plus doctes Jurisconsultes de son tems. Lélio fit aussi beaucoup de progrès dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & fut estimé des Papes Clément VIII, Paul V, & Urbain VIII, qui l'employérent en diverses affaires; & le dernier lui donna le chapeau de Cardinal, en 1626. Le Biscia aimoit les Lettres, avoit une belle bibliothéque, & se faisoit un plaisir d'obliger les Savans. Il mourut le 19 novembre de 1638, & fut enterré dans la chapelle de sa famille qu'il avoit eu soin de réparer, & qui est dans l'église de saint François, sur le bord du Tibre. C'est là qu'on voit son tombeau & son épitaphe. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. illust. c.* 33. Jacobus Tomasinus, *in Illust. Viror. Vit. & Elog. &c.*

BISCIOLA (Jean-Gabriel) Jésuite frére aîné de Lélio qui suit, mourut à Ferrare le huitiéme février de l'an 1613,

un Abbrégé des Annales du Cardinal Baronius, &c.

BISCIOLA (Lélio) Jésuite, natif de Modéne, reçut, aussi bien que son frére aîné, l'habit des mains de saint Ignace, en 1555. Il savoit les Langues, les Belles Lettres, la Théologie, & les enseigna avec applaudissement. Il mourut à Milan, extrêmement âgé en 1629, & laissa divers Ouvrages, *Horarum subcesivarum, seu rerum in omni genere excellentium, tomi duo; Observationum sacrarum, libri duodecim; Digressionum in Evangelia Matthæi & Joannis, in Epist. Paul. ad Rom. Galat. & Hebr. libri quatuor, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jes.* Aubert le Mire, *de Script. sæc. XVII. &c.*

BISÇLAM, Gouverneur de Samarie pour les Rois *Cyrus* & *Artaxerxès* surnommé *Assuérus*. Il s'opposa au rebâtissement du Temple de Jérusalem, & en écrivit au Roi une Lettre qui se trouve, I. *Esdras* ou *Esdras*, *ch.* 4. Il fut cause que le Roi suspendit, & défendit la continuation de cet édifice pour quelque tems. Quelques uns le nomment *Belsem*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

BISCONTI (Paul) Religieux de l'Ordre des Carmes, étoit de Sicile, & fut Confesseur du Pape Nicolas V, puis Archevêque de Palerme. Il vivoit en 1470, & publia des Ouvrages de Théologie. * Lucius, *Biblioth. Carmel.* Trithéme, *de Vir. Illust. Ord. de Monte Carmel.* Possevin, *in Appar. sacro.* Alégre, *Parad. Carmel.* Rochus Pirus, *de Epist. Sicil.*

BISCOPE, Abbé de Cantorbéry. *Cherchez* BENOIST (faint) dit *Biscope*.

BISCOPSLACK, bourg d'Autriche. *Cherchez* LAKIUM.

BISE, riviére. *Voyez* BIESE.

BISE'GLIA ou BISE'GLIE que les Auteurs Latins nomment *Vigiliæ*, ville d'Italie, dans la terre de Bari, au Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Trani, est située le long de la mer, entre Trani, Molfetta, Bari, &c. est assez peuplée, & dans un quartier fertile & agréable.

BISE'GNA. *Cherchez* BISAGNO.

BISÉGOR. *Voyez* BISAGOR.

BISELLIUM: C'est le nom d'un siége à deux personnes qu'on présentoit dans les assemblées publiques à ceux qui avoient rendu de grands services à la Patrie & qui pour cette raison furent appellez *Bisellaires*. Il paroît que cette coutume fut plus en usage dans les villes municipales qu'à Rome même, puisque jusques ici on n'a vu que deux inscriptions antiques qui en fassent mention, & que toutes deux ont été trouvées dans des endroits fort éloignez de Rome. L'une de ces Inscriptions donna occasion à *Val. Chimentellius* de composer son savant livre, *De honore Bisellii*; & *Ughellus* fait mention de l'autre. On donne cependant encore d'autres explications au mot *Bisellium*: les uns croyent qu'il signifie qu'une même personne a possédé deux fois certaines charges honorables; d'autres disent qu'il marque qu'une personne a eu à la fois deux emplois du premier rang. Mais la premiére de ces trois explications sans doute est la meilleure, d'autant plus qu'il paroit par l'inscription de Pise que *Largennius Chresimus* paya une somme d'argent à sa ville pour jouir de l'honneur du *Bisellium*, ce qui ne peut s'accorder avec les deux autres explications. * Du Frêne.

BISENTAL, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne. Elle est dans la Moyenne Marche de Brandebourg, sur la riviere de Schwarte, à sept ou huit lieues de la ville de Berlin, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISENTINE, petite isle de l'Etat de l'Eglise. Elle est vers le bord occidental du Lac de Bolséna, dans la province du Patrimoine de saint Pierre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISENTO, bourg du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure, sur la riviére de Salino, environ à deux lieues de la ville de Civita di Penna * Maty, *Dict. Géogr.*

BISERTA VECCHIA, & RASAMILARA, bourg de la Barbarie en Afrique. Il est sur la côte du Royaume de Tunis, entre Biserte & Tabarque. Ce bourg est mal peuplé, quoiqu'il ait un assez bon port. On le prend pour l'ancienne *Hyppon Diarrhytos*, ville de l'Afrique propre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISERTE, ville d'Afrique dans le Royaume de Tunis, appellée par les Africains *Bensart* ou *Benesert*. Elle est sur la Mer Méditerranée, entre Carthage & Tabarque, vers le Bastion de France. On ne doute pas que Biserte ne soit l'Utique des Anciens: aujourd'hui c'est une retraite des Pirates. Pline & Ptolomée ont fait mention d'Utique, aussi bien qu'une infinité d'Historiens. * *Voyez* entre les Modernes Jean de Léon, Marmol, *l.* 6. *c.* 7. *&c.*

* BISET (Charles Emanuel) né à Malines en 1633, fut un Peintre fameux que sa science dans la Peinture fit appeller en France, où il étoit lorsque de Bie acheva son livre de la Vie des Peintres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

* BISHOPS-AUCKLAND, bon bourg d'Angleterre dans le Comté de Durham, au sud-ouest de la ville de Durham, dont il est éloigné d'environ six lieues. Il appartient aux Evêques de Durham qui y ont une belle maison. C'est un des plus agréables lieux de la province, sur la Wére. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre, p.* 218.

BISHOPS-CASTLE, c'est à dire, *Château de l'Evêque*, bourg d'Angleterre dans le sud-ouest du Comté de Shrop, dans la contrée nommée *Purslaw*. Il députe deux Membres au Parlement. * *Dict. Anglois.*

* BISHOPS-TEIGNTON ou BISHOPS-TAUTON, bon bourg d'Angleterre dans la province de Dévon, vers l'embouchure de la petite riviére de Teigne ou Tynge. Ce lieu a autrefois été un azyle; c'est pourquoi un Evêque d'Excester nommé Jean de Grandson, Bourguignon d'origine, y bâtit une belle maison, afin que ses successeurs y trouvassent une retraite assurée, en cas que leur église fût exposée à quelque desastre. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre, p.* 650. & 651.

BISIGNAN ou BISIGNANO, que l'on appelle en Latin *Besidiæ, Besidia, Besidianum, Besinianum*, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, & que les Habitans nomment BÉSIGNANO, a un Evêché suffragant de l'Archevêché de Rossano, & le titre de Principauté de la Maison de Saint Severin. Elle est sur une colline, près de la petite riviére de Cocchi ou Cotelli, qui se rend peu après dans celle de Crate. Elle est assez peuplée pour le païs, & défenduë par une bonne forteresse, mais entourée de tous côtez de fort hautes montagnes. Besignano étoit dans le païs des Brutiens, & Tite-Live en fait mention. Elle n'est qu'à seize milles de Colenza. * Leandre Alberti. Baudrand.

BISITAS ou DIPLOCIANA, *Bisitarum* ou *Diplocianum Promontorium*, Cap de la Turquie en Europe. Il est dans la Romanie près de la ville de Constantinople, & on le prend pour celui que l'on nommoit anciennement *Jasonium Promontorium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISIUS. *Voyez* BIESIUS.

* BISMANTUA, *Bismantum*, montagne fort haute où il y a un village de même nom. Elle est dans le Territoire de Reggio, province des Etats du Duc de Modéne. * Maty, *Dict. Geogr.*

BISMARK ou BISMARCHT, bourg ou petite ville de la Haute Saxe en Allemagne, est dans la Vieille Marche de Brandebourg, vers le milieu du païs, entre la riviére d'Ucht & celle de Biese, au nord ouest & à quatre lieues de la ville de Stendel. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISMÉO, BIXMÉO, bourg de la Barbarie, situé sur la côte du Royaume d'Alger, environ à dix lieues de la ville de ce nom du côte du couchant. On prend Bisméo pour l'ancienne *Vabar*, ville de la Mauritanie Césarienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BISNAGAR (le Royaume de) en Latin *Regnum Narsinganum* ou *Bisnagarium*, païs de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange, qui a pour frontiéres au septentrion, les Royaumes de Décan & de Golconde, & au midi celui de Malabar. Il est borné à l'orient par le Golfe de Bengale; & à l'occident par la Mer des Indes ou de Malabar. On l'appelle aussi quelquefois le Royaume de Narsingue; mais le premier nom est plus commun, & il le prend de la ville de Bisnagar sa capitale, ayant son propre Roi, qui est tres-puissant en ces quartiers-là. Ce Royaume est divisé en trois principales parties, qui sont le Bisnagar propre, le Coromandel, & le païs de Canara. Dans le Bisnagar sont les Royaumes de Bisnagar & de Tienlique, qui obéissent entiérement à ce Roi. Au païs de Coromandel, il y a les Royaumes de Coromandel & de Tamul, dont une partie a été conquise depuis quelques années par le Roi de Golconde; & le païs de Canara comprend les Royaumes de Baticala, de Gorcopa & d'Onor, qui sont vers la Mer de Malabar, & ne sont que feudataires du Roi de Bisnagar, dont les Princes de Gingis, de Madure & de Tanjaour, dépendoient cy-devant; mais depuis quelques années ils ont tant fait, qu'ils ne dépendent presque plus de lui. La ville capitale de tout ce païs est celle qu'on appelle aussi *Bisnagar*. Toutes ces contrées sont abondantes en toutes les choses nécessaires à la vie. Il y a des mines d'acier tres-fin. On trouve quantité de diamans dans son territoire, qui produit aussi des saphirs, des améthystes, & d'autres pierres précieuses. Les anciens Habitans du païs sont quelques Chrétiens, que l'on nomme *les Chrétiens de saint Thomas*. Les Hollandois y possédent Onor, Barcelor & Mangalor, dans le Canara; Gueldria & Paliacate, dans le Bisnagar. Les Portugais sont établis depuis long-tems dans Meliapour.

BISNAGAR PROPRE (le) une des trois parties du Royaume de Bisnagar, au milieu des terres, entre le païs de Canara à l'occident; le païs de Coromandel à l'orient; & le Royaume de Décan au septentrion, avec partie de celui de Golconde. Il est ainsi nommé de sa ville principale, & comprend le Royaume de Bisnagar plus étroitement vers les monts de Gate, & de Tienlique.

BISNAGAR ou CHANDEGRI, ville capitale du Royaume de même nom, bâtie sur une montagne, est tres-grande, forte & bien peuplée. On lui donne sept lieues de circuit, trois enceintes de murailles, & une bonne citadelle. * *Voyez* cy-dessus BISNAGAR (le Royaume de)

BISNOW, nom d'une Secte des Banians, dans les Indes, qui appellent leur Dieu *Ram Ram*, & lui donnent une femme. Ils parent leurs Idoles de chaînes d'or, de colliers de perles, & de toutes sortes de pierreries, & chantent dans leurs Agoges ou Mosquées, des Hymnes à l'honneur de ces Divinitez, accompagnant leur chant de danses, de tambours, de flageolets, de bassins de cuivre, & d'autres instrumens, dont ils jouent pendant leurs prieres. Ce Dieu n'a point de Lieutenants, comme celui de la Secte de Samarath; mais il fait tout par lui-même. Ces Banians ne vivent ordinairement que d'herbes & de légumes, de beurre frais, & de lait. Leur meilleur mets est l'*Atschia*, qui est composé de citrons confits au sel avec du gingembre, de l'ail, & de la graine de moutarde. Ceux de cette Secte se mêlent la plupart de marchandise, & entendent merveilleusement bien le commerce. Leurs femmes ne se brûlent point sur le bucher de leurs maris, comme celles de la Secte de Samarath; mais elles demeurent toujours veuves. * Mandeslo, *tome* 2. d'Oléarius.

BISOCHES, Hérétiques. *Cherchez* FRATICELLI.

BISSARIO (Matthieu) célébre Jurisconsulte, étoit né d'une noble famille de Vicenze, dans l'Etat de Venise. Ceux de cette Maison ont un ancien droit de conduire le nouvel Evêque de Vicenze jusques dans son Palais Episcopal, lorsqu'il fait son entrée dans la ville pour prendre possession de cette dignité. Ils vont tous superbement vêtus au-devant de l'Evêque, suivis de leurs domestiques & valets, & l'accompagnent à pié le long du chemin; l'aîné de cette famille tenant par la bride le cheval du nouvel Evêque, comme fit autrefois l'Empereur Constantin au Pape Sylvestre dans Rome, & l'Empereur Venceslas au Pape Grégoire XI. Anastase rapporte que Pepin, pére de Charlemagne, rendit le même honneur au Pape Etienne III. lorsqu'il vint en France; mais quoiqu'il le reçût avec beaucoup de respect, il n'est pas vrai qu'il marchât à pié à côté de lui, en tenant la bride de son cheval. * Marzari, *Histor. di Vicenza.*

BISSAUX (les) isle d'Afrique au païs des Négres. Elle est assez

aſſez grande ſur la côte de l'Océan, où il y a un Roi principal, dit *le Roi des Biſſaux*, qui reléve du Roi des Biafares. Il y a huit autres Gouverneurs qui relévent du même Roi; ils ſe diſent auſſi Rois, & poſſedent quantité de petites iſles aux environs, qu'on appelle *les Iſles des Biſſaux & des Biſagos*. On dit qu'il y en a du moins trois cens ſur la côte du païs des Négres, depuis le Cap Rouge juſqu'à la riviere de Sierre-Lionne, quoiqu'elles ne ſoient pas marquées dans toutes les cartes récentes de ce païs-là, * Sanſon. Baudrand.

BISSE'LIUS (Jean) Jéſuite Allemand, né en Souabe dans le diocéſe d'Ausbourg en 1601, enſeigna la Poëſie & la Rhétorique pendant cinq ans, puis la Morale & la Controverſe, & prêcha plus de trente ans. Il a laiſſé un grand nombre d'Ouvrages Poëtiques, Hiſtoriques, Aſcétiques, dont Sotwel a donné le catalogue, juſqu'à l'année 1669.

BISSEXTE, jour intercalaire que l'on ajoûte de quatre ans en quatre ans, pour accorder l'année civile avec le cours du ſoleil. Jules Céſar en fut l'inventeur; car ayant obſervé que le ſoleil achevoit ſon cours naturel ou annuel, en 365 jours & ſix heures ou environ, il fit ajoûter un jour à chaque quatriéme année, à laquelle on donna le nom de *Biſſexte*, des deux mots Latins *bis ſexto*; parce que les Romains, dans leur maniére de compter les jours, comptoient deux fois *ſexto Calendas Martias*. La premiére fois en retrogradant pour le 24 février, qui devint alors le 25, & la ſeconde fois pour le jour inſéré qui fait le 24. On donnoit place à ce jour intercalaire après le 23 février, qui étoit la fête des Terminales. Ce mois-là fut choiſi plutôt qu'un autre, parce que c'eſt celui qui a le moins de jours, & qui étoit le dernier des mois chez les Romains. Car anciennement il n'y en avoit que dix, dont mars étoit le premier; janvier & février furent ajoûtez depuis. Mais on s'apperçut avec le tems qu'il y avoit erreur au Calendrier Julien, ou de Jules Céſar; parce que le Biſſexte ajoûtoit onze minutes d'heure, & quelques ſecondes au delà de la durée du cours que fait le ſoleil en un an, leſquelles étant ramaſſées, faiſoient un jour en 133 ans, & trois jours en près de 400 ans: ce qui dans une longue ſuite eût changé l'ordre des ſaiſons, & le tems de la célébration de la fête de Pâques; & l'équinoxe du printems que l'on avoit arrêté au 21 mars, ſe trouvoit déja deſcendu à l'onziéme du même mois: en ſorte que Pâques ſe fut enfin trouvé en hyver, & Noël en été. C'eſt pourquoi le Pape Gregoire XIII, après avoir fait travailler ſur ce ſujet les plus célebres Aſtronomes, retrancha dix jours de l'année 1582, & pour prévenir un pareil deſordre, il ordonna que dorénavant en quatre cens ans, on retrancheroit trois jours de biſſexte. *Voyez* ANNÉE. Les Princes Proteſtans réjettérent ce réglement, parce qu'il avoit été fait par une puiſſance qu'ils ne reconnoiſſent point; & entre tous les Etats qui ſe ſont ſéparez de l'Egliſe Romaine, il n'y a que la Hollande qui l'ait obſervé; parce qu'elle étoit encore alors Catholique en partie. Quelques autres Etats s'y ſont depuis conformez.

BISSIGNANO. *Cherchez* BISIGNAN.

* BISSING, BIESSING & BISSIN, noble famille de Barons près du Rhin, en Bohême & dans la Principauté d'Anhalt, tire à ce qu'on dit ſon origine de Miſnie. Becman regarde comme ſouche de cette famille HANS de Biſſing qui vivoit dans le XV ſiécle. Il eut entre autres fils CORNEILLE qui continua la poſterité en Miſnie, & dont quelques Deſcendans ſe ſont établis dans la Principauté d'Anhalt; & HENRI, ſouche des Barons de Biſſing en Bohême & près du Rhin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt, Hiſt. l. 7. p.* 202. Balbini *Tab. Stemmat. partie* 3.

BISSIPAT (George) ſurnommé *le Grec*, ſe ſauva de Gréce en France, après la priſe de Conſtantinople, par Mahomet II. l'année 1453. Il s'inſinua dans les bonnes graces du Roi Louïs XI. & épouſa en Beauvaiſis une riche héritiére nommée *Marguerite* de Poix, qui le fit Seigneur de Hanaches, de Blicours & de Mazis. Enſuite il eut le commandement de deux navires François, qui furent envoyez dans l'Iſle Verte, l'une des Philippines, pour y chercher des remédes néceſſaires à la ſanté du Roi. * Guillet, *Hiſt. de Mahomet II.*

* BISSUS (François) de Palerme, célébre Médecin & Philoſophe, habile dans toutes les Sciences, eut beaucoup de réputation non ſeulement en Sicile, mais en Italie & ailleurs. Les plus grands Seigneurs de Sicile, & les Gouverneurs du païs avoient une haute eſtime pour lui. Il poſſéda en particulier les bonnes graces de Ferdinand d'Avalos, Marquis de Piſcari & Viceroi de Sicile qui le prit pour ſon Médecin. Marc Antoine Colonne Viceroi de Sicile le fit, en 1580, premier Médecin de la Sicile & des iſles adjacentes. L'année d'après, ayant été confirmé dans cette dignité par une ample patente de Philippe II, il fit une magnifique entrée à Palerme en 1581, avec un cortége pompeux de la Nobleſſe & des Magiſtrats à cheval. Il ne ſe borna pas à la connoiſſance de la Médecine, mais il cultiva auſſi les Belles Lettres & devint éloquent Orateur auſſi bien qu'excellent Poete. En 1573, une piéce de théatre de ſa façon, fut réprésentée à Palerme pendant le carnaval par ordre du Magiſtrat & aux dépens de la ville. Il excelloit en toute ſorte de connoiſſances, & on le mettoit à la tête de tous les Savans de Sicile. Il mourut à Palerme le 20 janvier 1598, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie chez les Franciſcains de l'étroite obſervance. Baronius, Matthieu Bonia, Léonard Orlandin, Barthélemi Bonanno, Fortunatus Fidelis, & pluſieurs autres ſavans hommes ont parlé de lui avec éloge. On a de lui, *Apologia in curatione ægritudinis Ill. Franciſci Ferdinandi Avalos Piſcariæ Marchionis & Siciliæ Proregis munificentiſſimi*; *Epiſtola Medica Paulo Refrifac de Eryſipelate*; *Reſponſiones Apologeticæ Pauli Crino in Apologiam Gerardi Columbæ*; *Oratio in obitu Marchionis Piſcariæ Siciliæ Proregis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BISSUS (François) fils du précédent, fut Prêtre à Palerme, habile Théologien, & verſé dans toutes les Sciences divines & humaines. Il étoit un éloquent Prédicateur, & il en aquit la réputation, non ſeulement en Sicile, mais auſſi dans toutes les villes de l'Italie. On trouvoit en lui tout ce qui pouvoit rendre un Eccléſiaſtique parfait. Pour preuve de ſa rare éloquence, on doit remarquer que devant prêcher dans l'égliſe cathédrale de Palerme, il y eut une telle affluence de monde que dès que le Viceroi fut entré, on fut obligé de fermer les portes de l'égliſe & de les faire garder par les Gardes du Viceroi. Il aquit le même honneur à Naples. Ses rares qualitez lui firent avoir les dignitez de Protonotaire Apoſtolique, & de Chanoine de l'égliſe de Palerme. Depuis cela, il fut encore revetu de différens autres emplois. Le Comte d'Albaliſte le fit, en 1587, Juge du Royaume de Sicile, & il remplit ce poſte avec honneur juſques en 1589. Le Viceroi Jean de Vintimille le revetit en 1597 du même emploi. En 1604, Philippe III. le fit Prieur de la ſainte Trinité, & les Magiſtrats de Palerme firent tant auprès de ſa Majeſté qu'ils obtinrent pour lui l'Evêché de Patri. Dans tous les poſtes qu'il occupa il ſe conduiſit toujours avec beaucoup de ſageſſe, de modeſtie & d'affabilité, & il ſe faiſoit un veritable plaiſir d'obliger tout le monde par des bienfaits. Lorſque par les loix il étoit obligé de punir les coupables, il adouciſſoit leurs peines autant qu'il pouvoit. Il mourut à Caren. le 14 août 1623. On a de lui en Italien quelques Sermons & Oraiſons funébres. Il a laiſſé en manuſcrit deux livres de Prédications pour le Carême, un livre de Sermons, & d'autres Ouvrages. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BISSY (Comte de) *Cherchez* THIARD.

BISTON, fils de Mars & de Callirnoé, bâtit une ville de ſon nom dans la Thrace. C'eſt de lui que les peuples de cette province ont été nommez *Biſtons* ou *Biſtoniens*. Heſychius, après quelques autres, en fait un peuple diſtingué des autres peuples de Thrace. L'épithéte de *Biſtonien* a été donnée par les Poetes au vent glacial, qui ſouffle du côté de la Thrace. * Etienne de Byſance. Héſychius. Pline, *l. 4. ch.* 11. Ovide, *Metam. l.* 30. *v.* 430.

BISTRICZ en Latin *Biſtricia*, petite ville de la Haute Hongrie, capitale du Comté de même nom, ſur la riviere de Gran, appartient à l'Empereur, & eſt au pie des monts, à deux milles d'Allemagne d'Altſol. Elle donne le nom au Comté de Biſtricz, *Biſtricienſis Comitatus*, qui eſt une petite province au païs de la Haute Hongrie. Elle a pour frontiére le Comte de Lipton au levant & au nord; celui de Nitra au couchant, & celui de Bars au midi; & ce Comté eſt diviſé en deux parties par la riviere de Gran qui le traverſe. * Jean Sambuc & George Czipkes.

BISTRICZ, Comte. *Voyez* l'article précédent.

BISTRICZ, village de la Baſſe Hongrie ſur le Danube, un peu au deſſus de Péter-Varadin. On le prend pour le lieu de la Pannonie, lequel on nommoit anciennement *Pyirenſis villa*. * Maty, *Dict. Geogr.*

BISTRICZ, BESTERCZE ou NOESENSTADT, ville de la Turquie en Europe, dans la Principauté de Tranſſylvanie, ſur la riviére de Biſtricz, à onze lieues de Clauſembourg

BISTRICZ, château. *Voyez* BISTRIZIA.

* BISTRIZIA, fort château de la Haute Hongrie à l'oueſt de la riviére de Wag, au commencement du 51 degré de latitude, vers les confins de la Moravie.

BIT. BIV. BIZ.

BITBUR ou BISBURG, petite ville ou bourg des Païs-Bas. Ce lieu eſt dans le Duché de Luxembourg, ſur la frontiére de l'Evèché de Tréves, environ à cinq lieues de la ville de ce nom vers le nord. On prend ce bourg pour le lieu des anciens Tréviens, nommé *Beda*, *Bedenſis* & *Bedonicus vicus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BITCHU ou BITCOU, *Bitchuum*, ville de l'iſle de Niphon, qui eſt la plus grande iſle du Japon, eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom, & ſituée dans le Jamayſoit, ſur les côtes du Golfe de Méaco. * Maty, *Dict. Géogr.*

BITCOU. *Voyez* BITCHU,

BITETTO, *Bitettum*, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, & de la province de Bari, avec Evêché ſuffragant de Bari, eſt une petite ville peu conſidérable & peu peuplée, entre Bari & Bitonte. Il eſt à remarquer, dit Baudrand, que ſon Evêché ne comprend que l'enclos de ſes murailles, ainſi que quelques autres de la Pouille. * Léandre Alberti.

* BITFORD, bourg d'Angleterre dans le Comté de Warwyck au ſud-oueſt de la ville de Warwyck, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. Il eſt ſur la rive droite de l'Avon.

* BITHIA ou BETHYA fille de Pharao, femme de Méred. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 18.

BITHON ou BITON, frére de Cléobis. *Voyez* CLÉOBIS.

BITHUS, célébre Gladiateur. *Cherchez* BACCHIUS.

BITHYES, femmes de Scythie, qui, ſi Pline en eſt cru, avoient deux prunelles à chaque œil, & qui avoient une telle force dans la vue, qu'elles enchantoient par leurs regards, & tuoient tous les animaux vivans, ſur leſquels elles fixoient la vue pendant quelque tems. * Pline, *l* 7. *c.* 2.

BITHYES, peuples de Thrace, ainſi nommez de *Bithys*, fils de Mars & de Séthe, ou plutôt du fleuve Bithys ou Bathynius. Il avoient un des yeux garni d'une double prunelle, & l'autre marqué de la figure d'un cheval. Ils avoient encore ceci de particulier, qu'ils ne pouvoient ſe noyer, quand même ils tomboient dans l'eau avec leurs habits ſur le corps. Pline & Plutarque les nomment *Thébiens* ou *Thibiens*. * Pline, *l. 7. ch.* 2. Plutarque, *Sympoſ. l.* 5. *Quæſt.* 7. Etienne de Byſance.

BITHYNIE, province de l'Aſie Mineure, où étoient les villes de Nicée, célébre par deux Conciles généraux; de Chalcédoine, auſſi renommée par un Concile général; d'Héraclée, d'Apamée, de Burſe, qui étoit en ce tems-là la plus conſidérable, &c. Ce païs eſt aujourd'hui dans la Natolie, vers la Mer Noire ou Pont-Euxin, & vers l'Archipel. Cette province avoit été appellée autrefois *Bebrycia*, *Cronia*, *Theſſalis*, *Maliande* ou *Mariandyne*, & ſes Habitans deſcendoient de ceux de Mantinée dans l'Arcadie. La Bithynie a eu autrefois des Rois puiſſans; mais les ſucceſſions en ſont in-

cer-

ertaines & interrompues ; car ces Princes ne ſont connus que de- uis la mort d'Alexandre *le Grand*, juſqu'à Nicoméde IV, pendant 10 années ou environ. Un certain Zipoètès, Thracien, ſe fit Roi de Bithynie vers l'an 283 ou 281 avant Jeſus-Chriſt. Nicomé- e *le Grand* lui ſuccéda, & fut ſuivi de Zeilas, qui laiſſa le Royau- ne a Pruſias ſon frére. C'eſt vers celui-ci qu'Annibal ſe retira, ans l'eſpérance de l'engager à faire la guerre aux Romains. Mais e Roi avoit d'autres meſures à prendre. Il fit même un voyage à Rome l'an 558 de la fondation de cette ville, 166 avant Jeſus- Chriſt, & y fut tres-bien reçu. Ce Roi fut ſuivi de trois autres du om de Nicomede. Le dernier eut beaucoup de part aux bonnes races de Jules Ceſar, & mourut ſans poſtérité l'an 679 de Rome, 5 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & nomma les Romains eritiers de ſes Etats. * Strabon, *l.* 12. Pline. Appien. Velleius Paterculus. Florus. Dion. Pauſanias. Ubbo Emmius. Scaliger. Pé- au. Riccioli, &c.

* BITHYNUS fils de Démoſthéne. C'eſt un Auteur Grec ité par l'Auteur de *l'Etymologicum Magnum* au mot 'Ηρωια.

* BITIAS & PANDARE, fils d'Alcanor Troyen, fu- ent élevez par leur mére Hiéra dans des bois conſacrez. Enſuite s accompagnérent Enée en Italie, & après avoir vaillamment ombattu contre les Rutules, ils furent battus par Turnus. * Vir- ile, *Enéide, l.* 9. *v.* 672, *& ſuiv.*

* BITIAS, l'un des Grands de la Cour de Didon Reine de Carthage. * Virgile, *Enéide, l.* 1. *v.* 724.

* BITLIS ou BETLIS, ville de la Turquie en Aſie, ans le Curdiſtan environ à cinq lieues du Lac de Van, du côté du nidi. Cette ville à une bonne citadelle ſituée ſur une des monta- nes qui l'environnent, & elle dépend d'un Prince ou Emir qui 'eſt ſujet ni des Turcs ni des Perſes. *Voyez* SOLTANIE.

BITO, *Bitum, Budiſum*, ville & Royaume d'Afrique dans Nigritie, eſt ſéparé de celui de Bénin par de grandes montagnes, confine encore avec ceux de Tibeldéra, Zanfara & Zegzeg, ers le Niger.

BITON, Mathématicien, qui vivoit, ou du tems d'Alexan- re *le Grand*, ou un peu auparavant, vers l'an 335 avant Jeſus- hriſt, compoſa un Traité des Machines de guerre. * Voſſius, *s Mathém. ch.* 48. *S.* 22.

BITON, un des fils d'Argie, Prêtreſſe de Junon. Lui & n frére Cléobis, traînérent le char de leur mére au temple, fau- de bœufs. *Voyez* CLÉOBIS.

BITONTE en Latin, *Bituntum, Butuntum, Budruntum, iontum, Botuntum*, ville du Royaume de Naples, dans la Ter- de Bari, avec titre de Marquiſat, & Evêché ſuffragant de Bari, une petite ville peu peuplée. Cornélio Muſſi, Evêque de Bi- nte, a été l'un des plus célébres Prédicateurs de ſon tems. Nous ons des Sermons de ſa façon : il publia en 1570 des ordonnances nodales.

BITSCH. *Voyez* BEITSCH.

BITSCHIUS (Gaſpard) naquit de parens pauvres à Ha- enau en 1579, & fit ſes études à Strasbourg, où il fut premiére- ent fait Profeſſeur en Hiſtoire & puis en Droit. Il fut créé Do- eur en Droit à Bàle, & mourut à Strasbourg en 1637, étant pre- er Profeſſeur de ſa Faculté & Conſeiller du Comte de Henne- rg. Il a écrit divers Ouvrages ; mais on connoit ſur tout celui i eſt intitulé, *Commentarii ad Jus Feudale.* * Witte, *JC. dec.* 2.

BITTERFELDT, *Bitterfelda*, petite ville du Cercle de Haute Saxe en Allemagne, eſt dans le territoire de Leipſic en iſnie, aux confins du Duché de Saxe & de la Principauté d'An- t, entre la ville de Wittenberg & celle de Hall, environ à ſix ues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BITTONA, en Italie. *Cherchez* BETTONA.

BITUITUS, Roi des Auvergnats, qui vivoit 121 ans avant us-Chriſt, étoit ſi puiſſant, qu'il mit cent mille hommes ſur , pour combattre les Romains conduits par Fabius Maximus, le défit entiérement près de l'Iſére en Dauphiné, & le mena ſonnier à Rome, lui & ſon fils Congentiat. Cette bataille ſe ana l'an 633 de Rome, & 121 ans avant l'Ere Chrétienne. Quel- es Auteurs diſent que Bituitus étant allé à Rome, y fut arrêté pri- nier ; & d'autres aſſurent que Cn. Domitius acheva cette guerre, qu'il prit en trahiſon Bituitus, que le Sénat relégua à Albe. line, *l.* 7. *ch.* 50. Oroſe, *l.* 5. *ch.* 13. Florus, *l.* 3. *ch.* 2. Eu- e, *l.* 4. *ch.* 22. & Valére Maxime, *l.* 9. *ch.* 6. *exemp.* 3.

BITURIGES (les) en Latin *Bituriges*, peuples de l'ancien- Gaule. Ils étoient diviſez en deux parties ; *les Bituriges Vibiſciens*, occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui *la Guienne propre* ; & les *uriges Cubiens*, qui habitoient le *Berry*, où leur nom s'eſt conſer- Ces derniers dominérent long-tems ſur toute la Gaule Celtique. n de Rome 164, ils firent une célébre expédition, ſous Bello- e & Ségovéſe, neveux d'Ambigat leur Roi. Bellovéſe paſſa en ie, & en conquit toute la partie qui fut appellée *la Gaule Ciſalpi-* & puis la *Lombardie*. Et Ségovéſe paſſa en Allemagne, & s'é- lit dans la Bohême, ſur les bords du Rhin, & dans la Friſe en ſtphalie, d'où quelques-uns prétendent que ces peuples ſortirent, iron mille ans après ſous Pharamond, pour reconquerir la patrie leurs ancêtres. *Voyez* BERRY.

BIVAL, Abbaïe de France dans la Normandie au Païs de x. Elle eſt au nord-oueſt de Rouen, dont elle eſt éloignée nviron huit lieues.

BIVAR (François) né à Madrid en Eſpagne, fut Religieux l'Ordre de Cîteaux, au commencement du XVII ſiécle. Il en- na la Philoſophie & la Théologie dans ſon Ordre ; enſuite il fut oyé à Rome en qualité de Procureur général ; & étant de re- r dans ſon païs, il y mourut en 1636. Il avoit écrit divers Ou- ges ; quelques Vies des Saints ; un Traité des Hommes Illu- s de l'Ordre de Cîteaux, des Commentaires ſur la Philoſophie riſtote ; un Traité de l'Incarnation, &c. Il publia auſſi une rônique de Flavius Lucius Dexter, que quelques Critiques trai- nt d'impoſture : ce qui l'obligea d'en faire deux Apologies, principalement contre Gabriel Pannot, Chanoine de Latran, & contre Matthieu Radérus Jéſuite. * *Conſultez* Charles de Viſch, *Biblioth. Ciſterc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſt.* Manriquez, *tome* 2. *Annal. Ciſterc. ad ann.* 1164. Henriquez, &c.

BIVAR, *Bivaria*, ville de l'Eſclavonie, province de la Hon- grie, eſt ſituée ſur une iſle de la Save nommée *Metabar*, qui eſt entre les embouchures de la Boſna & du Drin. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIUDÉRE. *Voyez* BIUTHÉRE.

BIVERO (Jean Lopez de Palacios-Rubios, ou de) *Cher- chez* LOPEZ de PALACIOS.

BIVERO (Pierre) né à Madrid en 1572, entra chez les Jé- ſuites en 1593. En 1616, il fut envoyé en Flandre, où il fut Pré- dicateur des Archiducs Ferdinand & Iſabelle Claire Eugénie, & Confeſſeur du Marquis d'Haiton Gouverneur des Païs-Bas pour le Roi Catholique. Il mourut, en 1656, Recteur du Collége de Madrid. On a de lui pluſieurs Ouvrages en Eſpagnol, la plupart ſur des ſujets de piété. * Sotwel.

BIVONA, petite ville de la vallée de Mazara en Sicile, por- te le titre de Duché, & eſt ſituée entre des Rochers, vers la ri- viére de Calatabellota, à deux lieues de la ville de ce nom vers le ſeptentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

BIVORDAN (Louis) Chanoine Régulier de Valverd, étoit natif d'un petit village près de Louvain, dans le Brabant, & vivoit en 1430. Il compoſa divers Ouvrages de piété en vers. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 631.

* BIUTHÉRE, BIUDÉRE, BATHINIO, petite riviére de la Turquie en Europe, coule dans la Romanie, & ſe décharge dans la Mer de Marmara, où elle forme le petit Gol- fe de Biuthére, qui eſt entre la ville de Conſtantinople & celle de Sélivrée.

BIXMÉO. *Cherchez* BISMÉO.

BIZACÉNE ou PROVINCE BYZACÉNE, ancien païs d'Afrique connu des Anciens Auteurs, & principale- ment de Strabon, Ptolomée, &c. Il avoit la Tripolitaine au le- vant, l'Afrique Proconſulaire ou Carthaginoiſe au nord ; la Numi- die nouvelle prenoit ſon nom de ſa capitale qui a été Epiſcopale & ſuffragante de Carthage. Ce païs eſt maintenant la partie méridio- nale du Royaume de Tunis, où ſont les villes de Cairoan & de Capſa ou Caffa. * Maty, *Dict. Géogr.* Marmol, *l.* 6. *ch.* 22. Pli- ne, *l.* 17. *ch.* 5. *l.* 18. *ch.* 10. Varron, *de Re Ruſtica, l.* 1. *ch.* 44. Silius Italicus, *l.* 9. *Notitia Imperii. Géographie d'Afrique dans l'édition d'Optade.* M. Du Pin. Baudrand.

CONCILES DE BIZACÉNE.

Le premier fut aſſemblé l'an 522, ſelon le Cardinal Baronius, en fa- veur des Evêques qui avoient été exilez, & qu'on rappella après la mort de Traſimond, Roi des Vandales. Dacien, Métropolitain, célébra le ſecond en 541, pour la Diſcipline. L'Empereur Juſti- nien lui écrivit qu'il étoit le Tuteur & le Vengeur des Canons, & lui promit de faire valoir les Décrets de ſon Synode. On en met un en l'an 602, à l'occaſion de Clément, Primat de cette province : ce qui ſe peut voir dans le dixiéme livre des Epîtres de ſaint Grégoi- re *le Grand*. Le dernier, auquel Etienne préſidoit, fut tenu l'an 646, par quarante-deux Prélats, contre les Monothélites. * S. Gré- goire, *l.* 10. *Epiſt.* 35. Baronius, *in Annal. &c.*

BIZANCE. *Voyez* BYZANCE.

BIZARRUS (Pierre) qui floriſſoit en 1565, a laiſſé pluſieurs Ouvrages en vers & en proſe. On trouve ſes Poëſies dans le *tome* 1. *Delit. Ital. p.* 436. Il a écrit ſur les affaires des Génois ; *Bellum Cyprium inter Venetos & Turcas ; Deſcriptio Belli Pannonici ſub Maximi- liano II ; De Motibus Belgicis & aliis Europæ fatis ; Hiſtoria Rerum Per- ſicarum ; De optimo Principe ; De bello & pace ; De Philoſophia & Elo- quentia ; Æmilii accuſatio & defenſio ; Oratio pro L. Virginio contra App. Claudium ; Varia Poëmata.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BIZE (Vedaſtus) Licentié en Théologie, & Curé de Fon- taine dans le Diocéſe d'Arras, a donné au public un livre qui a pour titre *De Providentia Dei circa res temporales.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 843.

BIZEBANI, nom que les Turcs donnent aux Muets du Grand-Seigneur. *Bi*, ſignifie *ſans*, & *Zaban, langue.* Ils les ap- pellent auſſi *Dilſiz.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BIZES, Chef des peuples de l'iſle de Naxos, poſſéda preſque une autorité ſouveraine ; mais ſans prendre le titre de Roi. Il vivoit vers l'an du monde 3434, & 601 avant Jeſus-Chriſt On dit qu'il inventa le moyen de ſcier le marbre, & d'en faire des tables polies. * Pauſanias, *in Eliacis.*

BIZJOTHEJA. *Voyez* BAZIOTHIA.

* BIZTA ou BAZATHA, un des ſept Eunuques qui étoient toujours près de la perſonne d'Aſſuérus, & à qui ce Prince ordonna pendant le feſtin d'amener la Reine Vaſçti. * *Eſther, ch.* 1. *v.* 10.

* BIZY, village de France en Normandie dans l'Evêché d'E- vreux, à l'eſt d'Evreux tirant vers le nord, à la diſtance de cinq lieues & demie, & dans le voiſinage de la ville de Vernon.

B L A.

BLAARCOM. *Voyez* BLARIKOM.

* BLAARTHEM, village de la Mairie de Boisleduc dans le Brabant Hollandois, au ſud-ſud-oueſt de la ville d'Eindho- ven.

BLAAUW. *Voyez* BLAEU.

BLACADER, eſt le nom d'une Baronie en Ecoſſe, qui donne ſon nom à une ancienne famille de race de Chevalier, dont l'héritiére épouſa un Gentilhomme du ſurnom de *Hume*, dont la poſtérité jouït encore de cette Baronie, & a été honorée

des titres de Chevalier & de Baronnet par le Roi Charles I. * *Dict. Anglois.*

BLACBORN, *Blacborna*, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Lancaſtre, entre la ville de ce nom & celle de Mancheſter, entre le Derwent & une petite riviére qui s'y décharge peu après. * Maty, *Dict. Géogr. Diction. Anglois.*

BLACK, Amiral d'Angleterre pour les Parlementaires, exerça cette charge en 1649, après le Comte de Warwick. En 1652, il ſe battit pluſieurs fois contre les Hollandois; & l'an 1653, il fut bleſſé en ſignalant ſa valeur dans un combat. La paix ayant été concluë entre les Etats de Hollande & l'Angleterre, il partit en 1655, avec une flotte de vint-cinq vaiſſeaux que le Protecteur Cromwel lui avoit donnée, alla battre à coups de canon le château de Tunis, brûla neuf vaiſſeaux Turcs qui y étoient à la rade, & ayant pris terre avec douze cens de ſes ſoldats, tailla en piéces trois mille Turcs, qui étoient campez à mille ou douze cens pas de cette place. De là il avança vers Alger & Tripoli, & mit à la raiſon ces Barbares, qui lui rendirent tous les eſclaves Anglois, puis il pouſſa juſqu'à Cadis, où en 1656, il combattit vers la Baye une flotte Eſpagnole, ſur laquelle il prit deux charges d'argent. Cette victoire combla de joye les Parlementaires, qui d'un commun conſentement avec le Protecteur Cromwel, lui envoyérent un diamant de grand prix, en lui promettant une recompenſe plus conſidérable, dont il ne put pas joüir; car il mourut de maladie en 1657. Les Parlementaires firent enterrer ſon corps magnifiquement. * Du Verdier, *Continuation de l'Hiſtoire d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande.*

BLACKBORN. *Voyez* BLACBORN.

* BLACKMORE, montagne d'Angleterre, ſituée dans l'Evêché & au midi de Durham. Quelques-uns croyent que cette montagne eſt celle que l'on nommoit autrefois *Badonicus Mons*, laquelle quelques autres placent dans le Comté de Sommerſet, près de la ville de Bath, en Latin *Bathonia.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BLACKNEY, ville d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté de Gloceſter, dans la contrée nommée *Blidſlow* ſur le côté occidental de la Saverne, près de l'emboûchure d'une autre petite riviére dans celle-là. * *Diction. Anglois.*

BLACKWATER, *Blackwaterra*, *Aqua nigra*, c'eſt à dire, *Eau Noire.* Il y a trois riviéres de ce nom. La *premiére* eſt dans l'Ultonie en Irlande. Elle coule entre le Comté de Tyrone & ceux de Monaghan, & d'Armach, & va ſe décharger dans le Lac de Néaugh, au coin qui joint la côte méridionale avec l'occidentale.

La *ſeconde* eſt dans la Mommonie en Irlande. Elle a ſes ſources dans le Comté de Kerry, traverſe celui de Korke, & une partie de celui de Waterfort, baigne Liſmore & Youghal, où elle ſe décharge dans la mer par une large emboûchure, qu'on nomme *la Baye d'Youghal.*

La *troiſiéme* eſt une petite riviére du Comté d'Eſſex en Angleterre. Elle baigne Maldon, & ſe décharge dans la Mer d'Allemagne. * Maty, *Dict. Géogr. Diction. Anglois.*

* BLADEL, village de la Mairie de Boiſleduc, dans le Brabant Hollandois, preſque au ſud de Boiſleduc dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

BLADNOC, *Bladnoca*, autrefois *Devia*, riviére d'Ecoſſe, qui coule dans le Comté de Galloway, & ſe décharge dans la Mer d'Irlande, entre la ville de Withern, & le petit Golfe de Ferrytown. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLADUDUS, ſurnommé *le Magicien*, neuviéme Roi fabuleux des Bretons, anciens peuples d'Angleterre, ſuccéda à ſon pére Budibraſius. On prétend qu'il fit bâtir à Stanford un Collége public, & qu'il y fit venir d'Athénes de ſavans Profeſſeurs. On dit auſſi qu'il ſavoit tres-bien les Mathématiques & la Magie, & qu'il ſe plaiſoit à enſeigner ces Sciences publiquement; qu'il excitoit de grandes tempêtes dans l'air; & qu'un jour ayant pris des ailes pour voler, il monta ſur un lieu fort élevé, d'où ayant voulu s'élancer en l'air, il tomba par terre; & que s'étant briſé les os & caſſé la tête, il mourut ſur la place. * Piſeus, *de Script. Angl.*

BLAEU, BLAAUW, ou JANSSON (Guillaume) dit *Janſſonius Cæſius*, célébre Imprimeur d'Amſterdam, au commencement du XVII ſiécle, avoit été ami particulier & Diſciple de Ticho-Brahé. Ses Ouvrages Géographiques & ſes impreſſions rendront ſa mémoire éternelle. L'Atlas, le traité des globes, l'inſtitution de l'Aſtronomie, & divers autres Ouvrages, ſont de Blaeu, qui mourut le 18 octobre de l'an 1638, âgé de 67 ans. Ses fils *Jean* & *Corneille* Blaeu, ont achevé ce qu'il avoit heureuſement commencé. * Voſſius, *de Scient. Mathemat. ch.* 36. & 44. &c. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Imprimeurs de Hollande, tome* 1. *partie* 2. de l'édit. d'Amſterdam, 1725. *p.* 78. *n.* 46.

BLÆRUS (Jean) *Voyez* BLÉRUS.

BLÆSIUS (Junius) *Voyez* BLÉSUS.

BLAGUHAINE. *Voyez* BLAQHAIN.

BLAIN (Pierre) Cardinal François, du diocéſe de Mende, proche parent du Pape Urbain V, étoit ſavant dans la Juriſprudence Civile & Canonique. Il vint à Avignon un peu avant la mort de Clément VII, & s'attacha à l'Antipape Pierre de la Lune, nommé *Benoît XIII*, qui lui donna un Office de Référendaire, puis le créa Cardinal le 24 décembre de l'an 1396. Benoît étoit bien aiſe d'avoir ſous ſon obéiſſance un homme du mérite & de la conſidération de Pierre Blain; mais celui-ci reconnoiſſant peu de bonne foi & de ſincérité dans le procédé de l'Antipape, ſe retira l'an 1408 au Concile de Piſe, où il fut mis au nombre des Cardinaux légitimes. Peu de tems après étant revenu à Avignon, il y mourut le 12 décembre de l'an 1409, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint André, où l'on voit ſon épitaphe en trente vers, qui le nomment BLAVI. * Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſt. des Card.* La Roche-Pozai, *Nomencl. Card.* Victorel. Ciaconius, &c.

BLAINVILLE (Jean de Mauquenchy, Seigneur de) Maréchal de France. *Cherchez* MAUQUENCHY.

BLAINVILLE (Marquis de) *Cherchez* COLBERT

BLAINVILLE, petite ville, avec titre de Marquiſat dont la juſtice reſſortit à la Cour ſouveraine de Lorraine, dans le diocéſe de Toul, Doyenné & Archidiaconé de Port. Ce fut Antoine de Lénoncourt, Primat de Nancy, qui fit entourer cette ville de murailles; & ſa maiſon y donna dans le XVII ſiécle un établiſſement aux Religieux de ſaint Dominique, à la maiſon deſquels on unit la chapelle de ſaint Claude. La Cure eſt réguliére, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, depuis l'an 1292, qu'elle fut donnée à l'Abbaïe de Belchamp. * *Pouillié de Toul.*

BLAIR, *Blairia*, petite ville avec un château, eſt capitale du Comté d'Athol en Ecoſſe, & ſituée ſur une petite riviére, à huit lieues de la ville de Perth du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BLAISE (ſaint) Evêque d'Oréto en Eſpagne (ville qui ne ſe trouve plus) ſouffrit le martyre à Ciſuentès ſous l'empire de Néron, & il y fut enterré. On montre ſa tête à Lerma & à Toléde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Surius, 3 *février.*

BLAISE (ſaint) Quoique le culte de ce Saint ſoit fort célébre parmi les Grecs modernes, & même dans l'Occident, il n'eſt guéres connu des Anciens, & les quatre ſortes d'Actes de ſa Vie donnez par Bollandus, ſont indignes de foi. On croit qu'il fut Evêque de Sébaſte en Arménie, ſous l'Empire de Dioclétien; qu'il ſouffrit beaucoup pour la défenſe de la Foi de Jeſus-Chriſt, & pour la conſervation de ſon troupeau; qu'il vécut juſqu'au tems de l'Empereur Licinius, qui excita une perſécution contre l'Egliſe, où l'on en vouloit particuliérement aux Evêques & aux ſoldats. Il ſouffrit la mort vers l'an 316, à Sébaſte, par les ordres d'Agricola Gouverneur de Cappadoce, qui fit auſſi mourir quatre ans après dans la même ville, les quarante fameux Martyrs, dont ſaint Baſile, & pluſieurs Péres ont fait le Panégyrique. Mais tout cela ſe dit par conjecture. La fête de ſaint Blaiſe eſt marquée dans les Ménées, & dans les Martyrologes au 3 février. * *Acta apud Bollandum. Diſſertation de* Bollandus *ſur S. Blaiſe.* Baillet, *Vies des Saints.*

BLAISE (ſaint) Ordre militaire en Arménie. Les Chevaliers, qui ſuivoient la Régle de ſaint Blaiſe, portoient l'habit bleu & la croix d'or, qui ſervoit de briſure au lion d'Arménie. Les Rois de cet Etat établirent cet Ordre à l'honneur de ſaint Blaiſe, comme étant le Patron de leur Royaume. Le tems de l'inſtitution de cet Ordre eſt incertain; mais il étoit compoſé de deux ſortes de Chevaliers, dont les uns étoient deſtinez à faire le ſervice divin & à prêcher l'Evangile, & étoient de véritables Religieux; les autres combattoient & faiſoient la guerre aux ennemis de la Foi. Cet Ordre a été aboli en Arménie, avec la Religion Chrétienne. * Favin, *Theatre d'Honneur & de Chevalerie.*

BLAISE. *Cherchez* ceux qui ont porté ce nom, par leurs noms de famille.

* BLAISE, riviére de Champagne, prend ſa ſource dans le Baſſigny, coule à peu près du ſud au nord, juſques par delà Vaſſy, puis tourne de l'eſt à l'oueſt, & ſe jette dans la Marne à Larzicourt.

* BLAISE, petite riviére de France qui prend ſa ſource dans le Perche, entre dans l'iſle de France, coule à peu près du ſud-oueſt au nord-eſt, arroſe Dreux, & ſe décharge dans l'Eure trois ou quatre lieues au deſſous de Nogent-le-Roi.

BLAISE (Abbaïe de ſaint) de l'Ordre de ſaint Benoît dans la Forêt Noire, ſituée entre Waldshut & Villingen. On en dérive l'origine de quelques Hermites qui s'étoient retirez dans ce bois qu'on appelloit les *Fréres de l'Alb.* Régenwerth, Baron de Seldenburen & Conſeiller de l'Empereur Othon I, ayant perdu une main dans un combat ſe retira dans cette Société Religieuſe en 949, ou ſelon d'autres en 962. Ce fut alors qu'on forma un Couvent, & qu'on bâtit l'égliſe. *Béringer de Hohenſchwanden* fut élu premier Abbé. Othon I. confirma tout cet établiſſement par une Lettre datée du jour de ſainte Vérone en 963. On regarde généralement le Baron de Régenwerth, comme le premier Fondateur de cette Abbaïe. Il mourut en 964. En 1329, le Pape Jean XXII. accorda à l'Abbé de ſaint Blaiſe le droit de porter la bague, & de ſe ſervir de la Mitre & de la Croſſe. L'Abbé étoit autrefois un Membre immédiat de l'Empire, mais depuis ſon exemption de l'Autriche, il n'a plus ſéance que dans les aſſemblées du Cercle de Souabe. Cette Abbaïe poſſéde la Seigneurie de Bondorff; les vallées de Tottnau & de Schœnau; la mine d'argent de Tottnau, ouverte en 1330; la Haute Juſtice du village de Fietzen; les Seigneuries de Blumenek, de Bettmaringen, de Bérow, & la moitié de la Seigneurie de Guttenbourg. * Urſtiſius, *Chron. Baſil. l.* 1. *p.* 65. & *l.* 2. *p.* 98. & *Bucelin. Germania Sacra*, *p.* 133. & 191.

* BLAISOIS, en Latin *Bleſenſis Ager*, petite province de France renfermée dans le Gouvernement général de l'Orléanois. La Loire la diviſe en deux parties, dont la ſeptentrionale a été de la Beauce, & la méridionale de la Sologne. Ses bornes ſont au levant. L'Orléanois propre, au couchant la Touraine, au midi le Berry, & au nord la Beauce, le Perche & le Vendomois. Ses villes principales ſont Blois capitale & Rémorentin. Sanſon y enferme auſſi Château-Dun. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLAKEMBOURG. *Voyez* BLANKENBOURG.

BLAKWATER. *Voyez* BLACKWATER.

BLAMONT. *Cherchez* BLANMONT.

BLAMPIN (Thomas) natif de Noyon en Picardie, prit l'habit de Religieux Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur en l'Abbaïe de Saint-Remy de Reims. Après avoir enſeigné la Philoſophie & la Théologie dans ſa Congrégation, ſes Supérieurs ayant trouvé en lui toutes les qualitez requiſes pour la conduite d'une nouvelle édition des Oeuvres de ſaint Auguſtin, il fut chargé de ce vaſte & pénible travail. C'eſt lui qui a revu & corrigé ſur un très-grand nombre d'excellens manuſcrits que les Bénédictins avoient fait venir de différentes provinces de l'Europe, les Oeuvres de ce Pére de l'Egliſe, qui ont paru ſur la fin du XVI ſiécle, où Dom Thomas a ſçu joindre à la pénétration d'eſprit un jugement exquis, & à l'application au travail une diligence & une exactitude extraordinaire

re ; & l'on trouve dans toutes ses préfaces & ses Notes un air de cette modestie qui lui étoit naturelle, & qui étoit soutenue de beaucoup d'érudition Ecclésiastique. Ayant achevé cet Ouvrage, qui immortalisera sa mémoire, il demanda à ses Supérieurs un lieu de retraite pour ne plus s'occuper qu'aux exercices de piété ; mais il ne le put obtenir, & fut contraint d'accepter le Prieuré de Saint-Nicaise de Reims, puis ceux de Saint-Remy de la même ville, & de Saint Ouen de Rouen ; & enfin fut nommé Visiteur de la province de Bourgogne. Il mourut dans l'exercice de cette charge à saint Benoît sur Loire, par l'excès de ses austéritez, le 13 février 1710, en sa 73 année. * *Mémoires du tems.*

BLANC (Hugues le) Cardinal, étoit de Trente, & se rendit habile dans l'étude de la Philosophie & dans la Jurisprudence. Le Pape Léon IX le fit Cardinal vers l'an 1049. Hugues, dont l'esprit étoit inquiet & remuant, soutint constamment le parti des Schismatiques, & mourut sous le Pontificat d'Urbain II, vers l'an 1096. Il publia une Apologie, par laquelle il tâchoit de se justifier d'avoir suivi le parti de Clément III. Avant cela il s'étoit soumis au Pape Alexandre II. qui l'envoya Légat en Espagne, où Mariana dit qu'il abrogea les Loix Gothiques. On l'employa encore en d'autres occasions, & on le surnomma *le Blanc*, à cause de la blancheur de son visage. C'est ainsi que le Cardinal Baronius parle de lui dans le XI *tome des Annales de l'Eglise* sous l'an 1080, *Unus quidem affuit Hugo nomine, candidus facie, nigerrimus mente, Cardinalis olim, &c.* * Onuphre. Ciaconius, Aubery, &c.

BLANC (Eudes le) dit l'ALERAN, Cardinal, Evêque de Port, natif de Casal, sorti de l'illustre Maison des Marquis de Montferrat. Il avoit fait beaucoup de progrès dans les Lettres, principalement dans les Mathématiques, & il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire IX, au mois de septembre 1227. L'année suivante le même Pontife l'envoya Légat en Allemagne; mais comme c'étoit pour y former un parti contre l'Empereur Frédéric II, son voyage n'eut pas tout le succès qu'il en avoit espéré. Lorsqu'il se vit arrivé à Liége, le peuple s'émut si fort contre lui, qu'il fut obligé de prendre la fuite, & de se retirer dans un château à la campagne, pour s'y mettre à couvert des insultes de cette populace mutinée. Il passa ensuite en Dannemarck; & à son retour en Allemagne, il assigna un Concile provincial à Wirtsbourg. Les Princes ayant empêché les Evêques de s'y trouver, il partit aussi de cette derniére ville, sans avoir pu terminer aucune des affaires qu'il s'étoit proposées. En 1237, il fut encore Légat en Angleterre & en Ecosse. A son retour il vint s'embarquer à Gênes, & fut pris par les gens de l'Empereur, qui ne le mirent en liberté qu'en 1243. Le siége étant vaquant après la mort de Célestin IV. il se trouva à l'élection d'Innocent IV. qui lui donna l'Evêché de Port, & qu'il suivit en France, où il se trouva au Concile général de Lyon. Il mourut l'an 1251, dans la même ville, & y fut enterré dans l'église des Dominicains. Le Cardinal le Blanc avoit composé quelques Traitez d'Astrologie. * Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Villani, *l. 6. ch.* 82. La Roche Pozai, *Nomencl. Card.* Aubery, *Hist. des Card. &c.*

BLANC (Gerard) Cardinal. *Cherchez* BIANCHI.

BLANC (Bérenger le) Amiral de France, servit en qualité de Sergent d'armes du Roi dans les guerres de Gascogne, sous Amaury de Narbonne l'an 1298. Depuis il fut pourvu de la charge d'Amiral de mer, & l'exerçoit l'an 1316. Le Roi l'envoya en Flandre en 1318, avec le Comte d'Evreux, pour le fait de l'armée de mer; & après diverses gratifications, il lui donna au mois de juillet 1321, la Terre de Cauquetle avec plusieurs héritages confisquez sur le Seigneur de Fiennes. Il ne vivoit plus en 1326.

BLANC (Pierre ou Perin II.) de la Maison des Blancs de Touraine, qui vivoit en 1400, rendit d'importans services à la France contre l'Angleterre. Il commanda l'Arriére-ban de sa province, & se signala en plusieurs occasions à la tête de ce corps. Le Duc de Bourbon, persuadé de sa fidélité, lui confia sous le régne de Charles VII. toute la frontiére du rivage de l'Allier, pour défendre ce païs contre les Bourguignons & les Anglois, & il s'acquitta avec honneur de cet emploi. Il se distingua à la prise de Saint-Pierre-le-Moûtier, où il eut la conduite de l'avant-garde, avec laquelle il donna l'assaut, gagna le boulevart d'une porte, planta son étendard sur le bord des fossez, & enfin contraignit les ennemis à rendre cette ville au Roi, où cet illustre Capitaine entra avec la Pucelle d'Orléans. Il contribua encore à la prise de la place de Cussy, & s'acquit beaucoup de gloire en plusieurs autres occasions. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

BLANC (Vincent le) né à Marseille vers l'an 1553, commença à voyager dès l'âge de douze ans en 1565 ; ce qu'il continua de faire pendant 48 ans dans les quatre parties du monde. Nous avons une Rélation de ses Voyages.

BLANC ou BLANCO (François le) Archevêque de Compostelle ou de Saint-Jacques en Galice natif du petit bourg de Capillas, dans le diocése de Léon en Espagne, fut Professeur en Théologie, Chanoine d'Oviédo, puis de Palencia dans le Royaume de Léon; fut pourvu, en 1555, de l'Evêché d'Orense, dans la Galice; & se trouva au Concile de Trente, où il parut avec distinction. Il fut transféré, en 1565, à l'Evêché de Malaga, dans le Royaume de Grenade; & l'an 1574, à l'Archevêché de Compostelle, où il mourut le 20 avril de l'an 1581. Il composa quelques Ouvrages en Espagnol pour son diocése, comme, *Summa Doctrinæ Christianæ, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hispan. &c.*

BLANC (Guillaume le) Evêque de Toulon, oncle d'un autre GUILLAUME Evêque de Grace, étoit natif de Toulouse, & Chancelier de l'Université de cette ville. Il fut sacré l'an 1571, assista aux Assemblées du Clergé de Blois, & eut le Vicariat de la Légation d'Avignon. Ce Prélat, qui avoit quelque connoissance des Langues & des Belles Lettres, traduisit de Grec en Latin l'Histoire du Patriarche Xiphilin qui a abrégé Dion de Nicée, & quelques autres Traitez. Il en composa aussi en notre Langue sur le Célibat & les Sacremens, &c. contre ceux qu'il appelloit Hérétiques, & mourut à Avignon l'an 1588. * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome 2. p.* 1066.

BLANC (Jean) Bourgeois noble de Perpignan, capitale du Roussillon, se rendit recommandable dans le XV siecle par sa générosité & par sa fidélité pour son Prince. Se trouvant premier Consul, & en cette qualité Gouverneur de cette ville lorsque les François l'assiégérent en 1474, il arriva que son fils unique fut pris dans une sortie. Les Généraux François croyant l'intimider, lui envoyérent dire, que s'il n'ouvroit les portes de la place, ils feroient massacrer ce prisonnier à ses yeux; mais ce généreux Gouverneur leur fit réponse que sa fidélité pour le Roi son Maître lui étoit beaucoup plus chére que son sang, ainsi qu'il abandonnoit son fils à leur volonté; & que s'il leur manquoit des armes pour lui ôter la vie, il leur envoyeroit son propre poignard. Ses concitoyens, pour éterniser la mémoire de ce grand homme, firent placer à la porte de sa maison une inscription sur du marbre, que l'on voyoit encore en 1709, dans Perpignan, & qui porte que le maître de ce logis l'avoit emporté sur tous les Romains par sa fidélité : *Hujus domus Dominus fidelitate cunctos superavit Romanos.* Ce qui reléve davantage l'action généreuse de Blanc sur quelques autres de même nature, c'est qu'il lui en couta un fils qui étoit unique (car il fut tué) & que Jean II. Roi d'Aragon lui avoit donné permission de rendre la ville, plutôt que de l'exposer aux derniéres extrêmitez de la guerre, cependant il les soutint pendant huit mois, & souffrit tout ce que la faim a de plus cruel, jusqu'à manger non seulement des chevaux, mais encore des chiens, des rats, des cuirs; & ce que l'on ne peut lire sans frémir, de la chair humaine. Enfin il fut forcé de se rendre; mais avec une capitulation tres-honorable, à la mi-Mars 1475. Cette défense mérita à la ville de Perpignan le titre glorieux de *tres-fidéle.* Il y a dans le XVII siécle un Chevalier de Malte du nom & de la famille de ce Bourgeois noble. * Bosch, *Hist. des Titres & honneurs du Roussillon.*

BLANC (Marc-Antoine le) de Padoue, célébre Jurisconsulte, qui florissoit dans le XVI siécle, vers l'an 1545, a publié divers Ouvrages, entre autres, *Practica ad Legem Cornel. de Sicariis.*

BLANC (Louïs le Seigneur de Beaulieu) Ministre à Sedan. *Cherchez* BEAULIEU.

BLANC (N. le) de Dauphiné, qui vivoit dans le XVII siécle, étoit un homme plein de feu & de vivacité; cependant jaune & mélancolique. Il s'étoit appliqué à l'étude des Belles Lettres, de l'Histoire & des Médailles. Il travailla par ordre du Roi à l'Histoire générale des Monnoyes de France, depuis le commencement de la Monarchie, & donna au public cet Ouvrage en 1690. Il a encore publié une Dissertation sur les Monnoyes de Charlemagne, de Louïs *le Débonnaire*, de Lothaire & de leurs Successeurs, frappées a Rome, qui prouvent que ces Rois ont eu le droit de souveraineté dans cette ville. M. le Blanc étant choisi pour travailler à l'Histoire auprès des Princes, mourut subitement a Versailles au mois de juin 1698. * *Mémoires du tems.*

BLANC (Thomas le) Jésuite François de Vitry en Champagne. Après la régence des Humanitez, de la Rhétorique & de la Langue Hébraïque, gouverna plusieurs maisons de son Ordre, & fut Provincial de Champagne. Il s'étoit fait Jésuite en 1617, & mourut à Reims le 25 d'août 1669. Parmi un grand nombre d'Ouvrages qu'il a faits, presque tous sur des sujets de piété, le plus considérable est un vaste Commentaire sur les Pseaumes en six volumes *in folio*, imprimé à Lyon en 1665, 1669, 1673, &c. * Sotwel.

BLANC (le Cap.) Le nom de *Cap blanc* est commun à quantité de Caps. *Voyez* CAP.

BLANC ou BLANCA, isle de l'Amérique. *Cherchez* BLANKA.

* BLANC (André le) Jésuite, natif de Génes, publia en 1642, sous le nom de *Candidus Philothetus* un Ouvrage contre le dogme de la *Probabilité* ou contre le *Probabilisme*. Mais il n'est pas le seul parmi les Jésuites, qui ait écrit contre cette doctrine. Car Paul Comitolus Jésuite d'Italie, le fit en 1609, comme cela paroît par l'*Antiprobabilisme* du Pére Gisbert Provincial des Jésuites en Provence, qui fut imprimé à Paris en 1703. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BLANC-EN-BERRY. *Voyez* cy-dessus.

BLANCANUS (Joseph) Jésuite de Bologne, un des plus célébres Mathématiciens de son tems, savoit les Langues, l'Histoire, les Belles Lettres, la Philosophie & la Théologie, & mourut à Parme le septiéme juin de l'an 1624. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Aristotelis loca Mathematica ex universis ejus operibus collecta & explicata*; *Dissertatio de Mathematicarum natura*; *Clarorum Mathematicorum Chronologia*; *Echometria*; *Sphæra mundi, seu Cosmographia demonstrativa*; *Brevis Introductio ad Geographiam*; *Apparatus ad Mathematicarum studium, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Alidosi.

BLANCARD ou BLANCHARD (Nicolas) a publié l'*Arrien*, sur l'expédition d'Alexandre, *in octavo*, l'an 1667, en Hollande; & l'an 1683, il donna l'*Harpocration*, après l'avoir corrigé & traduit en Latin, avec les Notes de MM. de Maussac & de Valois. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens, tome 2. partie 2.* de l'édit. d'Amsterdam 1725. *p.* 375. *n.* 587.

BLANCAT (le Sieur de Saint) Poëte Latin, qui vivoit sous le Roi Louïs XIII, fit des Sylves, qui parurent à Toulouse *in quarto* l'an 1635, avec ce qu'il a fait sur l'Histoire de France. Il a encore fait un Poëme sur la naissance du Dauphin Louïs XIV. que le ciel donna à la France l'an 1638. Ce Poëte donne si fort dans le sublime, qu'il va quelquefois au delà, & tombe dans l'extrémité vicieuse. On en pourroit rapporter pour exemple ces deux vers, qui peuvent étonner pour la premiére fois, mais qui donnent quelque envie de rire la seconde.

Ille ore horrendum lituis respondet aperto,
Obscuraque tubas vagitu, & tympana terret.

C'est

C'est une répréſentation un peu terrible d'un Dauphin au berceau; & ſi Rabelais eût voulu faire un Poëme héroïque de ſon *Gargantua*, ou de ſon *Pantagruel*, il n'auroit pas pu trouver de mots plus épouvantables, pour leur faire mettre en fuite toutes leurs nourrices. Aucun Poëte n'en a jamais tant dit, ni d'Hercule au berceau, ni d'Alexandre, ni d'Annibal, quoique Silius Italicus ait dit du dernier, qu'on voyoit renâitre dans ſes cris la colére de ſon pére contre les Romains. Blancat étoit un Poëte Gaſcon, plein de zéle, tout tranſporté de la joye publique & de ſon enthouſiaſme particulier, qu'il prenoit apparemment pour une véritable fureur poëtique. * J. L. Guez de Balzac, *Lettre quatorziéme du troiſiéme livre, à Chapelain, du 20 décembre* 1638, *p.* 122. *&* 123. *de l'édit. de Holl.* Item, *Lettre ſeiziéme p.* 125. Item, *Lettre vint-ſeptiéme &c.* Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome* 4. *partie* 2. *de l'édit.* d'Amſterdam 1725, *p.* 92. *n.* 1440.

BLANC-EN-BERRY, petite ville de France ſituée ſur la Creuſe dans le Berry, aux confins de la Touraine, du Poitou & de la Marche, & à douze lieues de la ville de Poitiers vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLANCFORT. *Voyez* BLANKVOORT.

* BLANCHARD (Guillaume) Avocat au Parlement, étoit fils de François Blanchard, connu dans la République des Lettres par les Eloges des Préſidens à Mortier du Parlement de Paris, depuis l'an 1331, juſqu'en 1647. Ayant été reçu Avocat en 1674, il conſacra ſes premiéres années à la Plaidoirie. L'emploi que ſes talens lui procurérent au Palais, auroit ſuffi pour occuper tout entier un Avocat moins laborieux; mais après avoir ſatisfait à ce qu'exigeoit de lui la défenſe de ceux qui lui confioient leurs affaires, il trouva encore du tems pour ſe livrer à des recherches curieuſes & utiles. Le fruit de ces recherches a été une Table Chronologique, contenant en abbrégé, un recueil des Ordonnances, Edits, Declarations & Lettres patentes des Rois de France, qui concernent la Juſtice, la Police & les Finances, avec la date de leurs enregitremens dans les Grêfes des Compagnies Souveraines, depuis l'an 1115, juſqu'en 1688. Il en donna enſuite une ſeconde édition beaucoup plus ample, puiſqu'elle s'étendoit depuis l'an 987, juſqu'en 1715. Il travailloit à en donner une troiſiéme avec un grand nombre d'additions importantes, juſques à ſon tems, lorſqu'il mourut le 24 ſeptembre 1724. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 1. *p.* 282, *& ſuiv.*

BLANCHARD (Nicolas) *Cherchez* BLANCARD.

BLANCHART (Jacques) naquit à Paris en 1600. Il étoit fils de GABRIEL Blanchart, natif de Coindrieu, lequel ayant été député à Paris pour les affaires de ſa ville, & s'étant logé par hazard chez Jérôme Boléri, le meilleur Peintre de ſon tems épouſa ſa fille, dont il eut trois enfans, JACQUES, *Pierre* & *Jean*. Dès que Jacques eut commencé à faire quelques progrès dans l'Art de la Peinture chez ſon Maître Jérôme Boléri, il prit la réſolution de voyager en Italie. Il ſe perfectionna quelque tems à Rome, d'où il fut obligé de ſortir, parce que les François n'y étoient pas aimez. Il s'en alla à Veniſe, où il s'appliqua uniquement à étudier & à imiter les Ouvrages du Titien, du Tintoret & de Paul Véronéſe. Le progrès qu'il fit dans ce travail, lui fit mériter le ſurnom de *Titien Moderne.* Il fit à Veniſe, pluſieurs tableaux que l'on y conſerve encore. En paſſant par Turin, pour s'en revenir en France, il y fut arrêté par le Duc de Savoye, qui lui fit faire ſept à huit tableaux des amours de Vénus & d'Adonis. Ces tableaux ſont à Paris préſentement, ayant été enlevez dans les débris du Palais des Favorites. De Turin il vint à Lyon, où il fit pluſieurs tableaux, la plupart de ſujets tirez des Métamorphoſes. La fraîcheur de ſon pinceau étoit merveilleuſe pour les carnations, & pour en exprimer vivement la teinte naturelle. De retour à Paris, il peignit un ſalon pour M. Morin, fameux Fleuriſte, où il fit quatre grands tableaux qui répréſentent des Bacchanales, & qui peuvent être mis au rang de ſes plus beaux ouvrages. Il en fit un d'une Vénus qui ſe chauffe, pendant que Cérès & Bacchus s'éloignent d'elle: *Sine Cerere & Baccho friget Venus.* Il peignit encore à Paris deux galeries; la premiére eſt dans la maiſon qui appartenoit au Préſident Perrault; & l'autre, où il répréſenta les douze mois de l'année, étoit à M. de Bullion, Surintendant des Finances. Le meilleur de ſes ouvrages eſt le tableau de la Deſcente du ſaint Eſprit. L'ordonnance en eſt d'une beauté ſinguliére; mais ſur tout la lumiére y eſt vive & ſi bien répandue de tous côtez, que cela approche en quelque maniére de l'idée de ce divin myſtére. Blanchart eſt mort à 38 ans. Il fut marié deux fois, & eut de ſa premiére femme un fils & deux filles. Le fils, qui embraſſa de bonne heure la même profeſſion, ſoutint avec honneur la réputation de ſon pére. On croit que de tous les Peintres François, il n'y en a point qui ait ſi bien colorié que Blanchart. On ne voit pas qu'il ait beaucoup fait de grandes compoſitions: mais ce qu'on voit de lui dans les galeries dont j'ai parlé, & ſon tableau qui eſt dans l'égliſe de Notre-Dame, ſont aſſez voir qu'il ne manquoit pas de génie; & que s'il n'a pas fait de grandes compoſitions, c'eſt qu'on l'occupoit à des tableaux de Vierges, qui lui ôtoient l'occaſion de traiter des ſujets d'une plus grande étendue. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.* Perrault, *les Hommes Illuſtres qui ont paru en France, tome* 2.

BLANCHE de Valois, Impératrice, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon ſa troiſiéme femme, fut mariée vers l'an 1330 à l'Empereur *Charles* IV. de Luxembourg, & elle en eut quatre filles, 1. *Marguerite*, femme de *Louis* Roi de Hongrie & de Pologne; 2. *Eliſabeth*, mariée à *Albert* III. dit *la Treſſe*, Duc d'Autriche; 3. *Catherine*, qui épouſa *Rodolphe* IV. dit *l'Ingénieux*, auſſi Duc d'Autriche; & 4. *Anne*, femme d'*Othon* de Baviére, Marquis de Brandebourg. Blanche mourut l'an 1348, & fut enterrée dans l'égliſe du château de Prague.

BLANCHE de Caſtille, Reine de France, illuſtre par ſa prudence & par ſa piété, étoit fille d'*Alphonſe* IX. de ce nom, Roi de Caſtille, & d'*Aliénor* d'Angleterre. En 1200, elle fut mariée à *Louis* VIII. dit *le Lion*, Roi de France; & en 1223, elle fut couronnée à Reims, avec le Roi ſon époux, un Mardi 23 de May. Elle fut mére de neuf fils & de deux filles; & entre ſes enfans, il y en a deux que l'Egliſe reconnôit pour ſaints, ſaint *Louis* & la B. *Eliſabeth* de France. Le Roi ſon époux la déclara par ſon teſtament Régente du Royaume, pendant la minorité de ſon fils. Cette ſage Princeſſe inſpira à ſaint Louïs des ſentimens d'une grande piété, lui répétant ſouvent qu'elle auroit mieux aimé le voir mort, que de le ſavoir en péché mortel. Sa Régence fut d'abord troublée par une puiſſante Ligue; mais ſa prudence & ſa politique diſſipérent ces factions domeſtiques. Elle détacha du parti des Princes liguez, Thibaud Comte de Champagne, qui étoit amoureux d'elle, & de la foibleſſe duquel elle ſut adroitement profiter. Raimond Comte de Toulouſe fut réduit à ſon devoir, & le parti des Albigeois fut entiérement détruit. Le Roi ſaint Louïs ſon fils, dans le voyage d'Outre-Mer qu'il fit en 1248, la laiſſa Régente du Royaume, qu'elle gouverna tres-ſagement. Quelques uns diſent qu'elle mourut à Melun; mais il eſt sûr que ce fut à Paris le premier du mois de decembre, qui étoit auſſi le premier Dimanche de l'Avent de l'an 1252. On dit que cinq ou ſix jours avant ſa mort elle avoit fait profeſſion de l'Ordre de Cîteaux, entre les mains de l'Abbeſſe de Maubuiſſon; & qu'après ſon décès, elle fut revêtue de l'habit de cet Ordre, ſous ſes ornemens royaux. Quoiqu'il en ſoit, ſon corps fut enterré dans l'Abbaïe de Maubuiſſon; & on ajoûte qu'il fut porté ſur les épaules des principaux Seigneurs de la Cour. Elle avoit fondé cette Abbaïe, celle du Lis, & divers monaſtéres de l'Ordre de ſaint Dominique & de ſaint François, qu'elle avoit pris ſous ſa protection. Une Hiſtoire manuſcrite de la ville de Mante, communiquée par M. de Vion d'Hérouval, dit que le cœur de la Reine Blanche fut enterré dans l'Abbaïe de ſaint Corentin près de Mante; d'autres aſſurent qu'il fut porté à l'Abbaïe du Lis, par l'Abbeſſe Alix, veuve de Jean de Dreux, Comte de Mâcon. * *La Vie de ſaint Louïs, écrite par* Guillaume de Nangis. *Les Mémoires de Joinville, avec les obſervations de* M. du Cange. *Les Geſtes de Louis* VIII. *La Vie de cette Reine.* Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme. Mézeray. Dupleix & la Chaiſe, *Hiſt. de S. Louis.*

BLANCHE de Bourgogne-Comté, Reine de France, fille d'*Othon* IV, Comte Palatin de Bourgogne, & de *Mahaud* Comteſſe d'Artois, fut mariée en 1308, à *Charles* de France, Comte de la Marche, qui fut depuis Roi, IV. de ce nom, & ſurnommé *le Bel.* *Philippe* ſon frére, qui fut auſſi Roi & V. du nom, dit *le Long*, avoit épouſé *Jeanne*, ſœur aînée de *Blanche*. Les deux ſœurs furent accuſées d'impudicité; & Philippe & Gauthier de Launoy, fréres, leurs adultéres, après avoir été convaincus, furent écorchez tout vifs, traînez dans une prairie nouvellement fauchée, & eurent enfin la tête coupée; leurs cadavres furent pendus par les deux bras au gibet. *Blanche* fut confinée au château Gaillard d'Andeli, & fut répudiée en 1322, ſous prétexte de parenté. Depuis, elle prit le voile de Religieuſe en l'Abbaïe de Maubuiſſon, où elle fit pénitence. * Sainte-Marthe, *Hiſtoire de France.* Mézeray. Le Pére Anſelme, &c.

BLANCHE de Navarre, Reine de France, fille de *Philippe*, III. du nom, Roi de Navarre, & de *Jeanne* de France, fut mariée au Roi *Philippe* de *Valois*, veuf de *Jeanne* de Bourgogne, par contract paſſé à Brie-Comte-Robert le 29 janvier de l'an 1349. Deux ans après, elle accoucha d'une fille poſthume, *Blanche* de France, qui fut promiſe le 16 juillet 1370, à *Jean* d'Aragon Duc de Gironde, & qui mourut l'année d'après à Béziers, en allant en Eſpagne. Son corps fut porté à S. Denys. La Reine Blanche y fut enterrée dans la chapelle de ſaint Hippolyte, étant morte à Neaufle-le-Châtel le cinquiéme octobre 1398. * Froiſſard, *Hiſt. de Charles VI.* Le P. Anſelme.

BLANCHE de France, Reine de Bohême, fille du Roi *Philippe* III, ſurnommé *le Hardi*, & de *Marie* de Brabant ſa ſeconde femme, fut fiancée avec *Jean* de Namur, fils aîné de *Guy*, Comte de Flandre, puis avec *Jean* d'Avênes, Comte d'Oſtrevent, fils aîné de *Jean* d'Avênes de Hainault. Enfin cette Princeſſe fut accordée en 1299, à *Rodolphe* III, dit *le Debonnaire*, Roi de Bohême, dans l'entrevue qui ſe fit au mois de décembre à Vaucouleurs, entre le Roi Philippe & l'Empereur Albert I. Le mariage ſe fit l'année d'après, & Blanche mourut en 1305, à Vienne en Autriche, où elle fut enterrée dans l'égliſe des Cordeliers. * Le P. Anſelme.

BLANCHE de France, Reine de Caſtille, étoit fille de ſaint Louïs, & de *Marguerite* de Provence, & naquit à Japha en Syrie l'an 1252. En 1266, elle fut accordée à *Ferdinand* de la Cerda, Infant de Caſtille, fils aîné du Roi *Alfonſe* X; en 1269, elle fut mariée à Burgos, par diſpenſe du Pape Martin IV. Elle eut de ce mariage 1. *Alfonſe*, Seigneur de Lunel; & 2. *Ferdinand*, Seigneur de Lara, qui furent privez du Royaume de leur ayeul. Ferdinand étant mort à Valladolid, au mois d'août de l'an 1275, la Reine Blanche revint en France. C'eſt elle qui fit bâtir à Paris une partie de l'égliſe des Cordeliéres du fauxbourg Saint-Marcel, où elle paſſa le reſte de ſes jours dans la maiſon royale que la Reine ſa mére lui avoit laiſſée. Elle y mourut le 17 juin de l'an 1320, & fut enterrée aux Cordeliéres de Paris, où l'on voit ſon épitaphe. * Le P. Anſelme.

BLANCHE de Bourbon, Reine de Caſtille, fille de *Pierre*, I. de ce nom, Duc de Bourbon, fut accordée à *Pierre* Roi de Caſtille, ſurnommé *le Cruel*, & le mariage ſe fit en l'Abbaïe de Preuilli le neuviéme de juillet de l'an 1352. Cette Princeſſe n'étoit alors que dans la quatorziéme année de ſon âge, & avoit autant de vertu que d'eſprit & de beauté. Le Roi ſon mari la traita de la maniére du monde la plus cruelle; & l'ayant longtems retenue en priſon, il la fit enfin empoiſonner à Médina Sidonia l'an 1361, n'étant âgée que de 23 ans. Elle fut enterrée à Tudéle. Les François ne laiſſérent pas cette mort impunie. *Voyez* l'article de PIERRE *le Cruel.* * Sainte-Marthe, *Hiſt. Genealog. de la maiſon de France.* Mariana, *l.* 16. *&* 17. *Hiſt. Hiſpan.* Mézeray. Le P. Anſelme, &c.

BLANCHE d'Artois, Reine de Navarre, fille de *Robert* de

de France, I. de ce nom, Comte d'Artois, & de *Mahaud* de Brabant, fut mariée l'an 1269, par dispense du Pape, avec *Henri* dit *le Gros*, Roi de Navarre, & Comte de Champagne, dont elle eut *Jeanne*, mariée au Roi *Philippe* IV. dit *le Bel*. Le Roi de Navarre mourut en 1274, & Blanche prit une seconde alliance avec *Edmond* d'Angleterre, Comte de Lancastre. Elle fonda l'Abbaie d'Argensoles, de l'Ordre de Cîteaux, qui eut pour premiére Abbesse la B. Ida, qui mourut à Paris le deuxiéme jour de mai 1302. * Sainte-Marthe. Oihénart. Le P. Anselme, &c.

BLANCHE, Reine de Navarre, étoit fille de *Charles* III. dit *le Noble*, Roi de Navarre, & d'*Eléonore* de Castille. Quoiqu'elle ne fût que la sixiéme des enfans de ce Roi, elle demeura néanmoins héritiére de cet Etat après la mort de son pére, arrivée en 1425, & fut mariée fort jeune à *Martin* d'Aragon Roi de Sicile. Ce Prince étant mort à Gagliari le 25 jour de juillet 1409, elle prit l'an 1420, une seconde alliance avec *Jean* d'Aragon, Duc de Pennafiel, depuis Roi de Navarre & d'Aragon. Ils furent couronnez à Pampelune le 15 mai, jour de la Pentecôte, de l'an 1429, & la Reine mourut à Notre-Dame des Neiges en Castille, le premier avril 1441. Son corps fut porté dans la Navarre, où il est enterré dans l'église des Religieux de saint François de Tudéle. Elle fut mére de *Charles*, Prince de Viane, & de deux filles. L'aînée étoit *Blanche*, qui fut premiére femme de *Henri*, IV. du nom, dit l'*Impuissant*, Roi de Castille. Leur mariage fut conclu en 1436 ou 1437, selon Surita; & depuis, le Cardinal Cervantes, Evêque d'Avila en fit la cérémonie à Valladolid l'an 1440: mais Blanche fut démariée par sentence du Pape Nicolas V, l'an 1453, & mourut sans postérité en 1464, à Lescar, où elle est enterrée dans l'église cathédrale. * Surita, *l.* 12. Mariana, *l.* 22. *& suiv.* Olhénart, *Notit. utriusque Vasconiæ.* Galland, *Mémoires de Navarre.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France.* Le P. Anselme, &c.

BLANCHE de France, fille posthume du Roi *Charles* IV. & de *Jeanne* d'Evreux, née à Châteauneuf près d'Orleans, le premier jour d'avril de l'an 1328, porta le titre de Comtesse de Beaumont, & fut mariée à *Philippe* de France, Duc d'Orléans, le 18 janvier 1344. Elle mourut sans enfans le septiéme février 1392. Son corps fut enterré à Saint-Denys, dans la chapelle de Notre-Dame la Blanche, & son cœur à Sainte-Croix d'Orléans, où l'inscription qu'on y voit, marque sa mort au septiéme janvier 1398; mais comme ceux qui l'ont dressée, ne vivoient que longtems après, ils se sont assûrément trompez. Sainte-Marthe, *Hist. de la Maison de France*; & *celle de Charles VI.* publiée par M. le Laboureur. Le P. Anselme, &c.

BLANCHE de Sicile ou d'Anjou, Comtesse de Flandre, fille de *Charles* de France, Comte d'Anjou & de Provence, Roi de Naples, de Sicile, &c. & de *Béatrix* de Provence, fut mariée à *Robert* III. dit *de Béthune*, Comte de Flandre, & mourut en travail d'enfant l'an 1272, ne laissant qu'un fils mort sans lignée. Son corps fut enterré dans l'Abbaïe de Flines près de Douay.

BLANCHE, Reine d'Aragon, fille de *Charles* II. Roi de Naples & de Sicile, qui de *Marie* de Hongrie sa femme, eut quatorze enfans. La onziéme étoit *Blanche*, qui fut mariée à Villabertran, le premier du mois de novembre 1295, avec *Jacques* II. Roi d'Aragon. Elle fut couronnée à Saragosse l'an 1296, & mourut à Barcelone le 14 octobre de l'an 1310. Son corps fut enterré au monastére de Sainte-Croix en Catalogne, où l'on voit son tombeau.

BLANCHE, femme de *Baptiste* de la Porte, Citoyen de Padoue, se rendit tres-illustre par sa chasteté & par son courage dans le XIII siécle. Elle accompagna son mari, lorsqu'il fut envoyé de Padoue à Bessano, dans la Marche Trévisane, pour y commander la garnison en 1233; & elle défendit généreusement cette place avec lui, contre le Tyran Acciolin qui l'assiégeoit; mais la ville ayant été prise par trahison, son mari y fut tué, & Blanche fut menée captive à leur Prince. Ce Tyran charmé de la beauté & de la majesté de cette Amazone, qui parut sous les armes en sa présence, voulut la forcer; ce qu'elle évita en se jettant par la fenêtre. Lorsqu'elle fut guérie de cette chûte, Acciolin redoubla ses efforts pour joüir d'elle; & ne pouvant trouver d'autre moyen de contenter sa brutalité, il la fit lier sur un lit. Cette femme affligée dissimula son desespoir, & fit en sorte qu'on lui permit de voir son mari dans le tombeau, pour y pleurer sa mort. Le sépulcre étant ouvert, elle se jetta sur le cadavre de son époux, & par un effort extraordinaire, elle fit tomber sur elle la pierre qui couvroit le tombeau, dont elle fut écrasée. * Scardéoni, *Hist. Patav. l.* 3.

BLANCHE (la pointe.) *Voyez* **ROSAPHAR.**

* **BLANCHE** (la Mer) ou **BELLA MORE**, grand Golfe de la Mer de Moscovie ou de l'Océan septentrional. Il est renfermé entre les Provinces de Dwina, de Kargapol & la Laponie Moscovite. Ce Golfe est fort fréquenté à cause de la ville d'Archangel qui y est située & qui fait presque tout le commerce de la Moscovie avec le reste de l'Europe.

BLANCHE (la Mer) on appelle aussi de ce nom la Propontide ou Mer de Marmara. *Voyez* **MARMARA.**

* **BLANCHE** (la Blanche eau) petite riviére des Païs-Bas prend sa source dans la Principauté de Chimay, & coule à peu près de l'est à l'ouest jusques à Mariembourg, où elle se joint à une riviére qui s'appelle *l'Eau Noire*.

BLANCHEFLEUR, sœur du Roi Clovis. *Cherchez* **AUDEFLEDE.**

BLANCHEFORT, nom d'une Maison illustre du Limosin, dont on ne parlera ici que depuis

I. GUY de Blanchefort, Seigneur de Boislamy, de Saint-Clément & de Nozerolles, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII, puis Sénéchal de Lyon, Bailli de Mâcon, & Gouverneur de Pierre-Encise, qui épousa en 1446, *Souveraine* d'Aubusson, fille de *Renaud*, Seigneur de Monteil-au-Vicomte, & de *Marguerite* de Comborn, dont il eut, ANTOINE de Blanchefort, Seigneur de Boislamy & de Nozerolles, qui épousa 1. *Jeanne* de Collogne-Lignerac en Rouergue, dont il eut 1. GUY, dit *Guyot*, qui suit: 2. *Jeanne* de Layre, dont il eut pour fille unique, 2. *Françoise* de Blanchefort, Dame de Boislamy, mariée en decembre 1495, à *Jean* de Chabannes, Baron de Curton & de Saignes; 3. JEAN de Blanchefort, dont *la postérité sera rapportée cy-après*, 4. *Guy*, Grand-maître de Rhodes, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 5. *Louis*, Abbé de Ferrieres, mort en 1505; *Charles*, Abbé de saint Euvert d'Orleans & de la Victoire, élu Evêque de Senlis en 1503, mort en 1515; 6. ANTOINE, Seigneur de Beauregard; 7. *Françoise*, mariée à *Jean* de Lestranges, Seigneur de Dinas; & 8. *Souveraine* de Blanchefort, alliée à *Jean* Pot, Seigneur de Rhodes.

II. GUY, dit *Guyot*, Seigneur du château du Bois, vivoit en 1516, & avoit épousé *Perette* Dupont, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; & 2 *Philippe*, mort sans postérité.

III. PIERRE de Blanchefort, Seigneur du Château du Bois, Enseigne de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances du Roi, fut député de la Noblesse du Nivernois aux Etats Géneraux de Blois, en septembre 1576, & fut exemté de l'Arriere ban, par lettre du septiéme septembre 1577, en considération de ses bons & anciens services. Il avoit épousé *Leonarde* de Cleves, Dame d'Asnois, fille d'*Armand*, Seigneur de S. Germain des Bois, qui étoit fils naturel de *Jean* Duc de Cleves, Comte de Nevers, & de *Leonarde* Perreau. De ce mariage vinrent, ADRIEN, qui suit; 2 *Jean*, Seigneur de F[illegible], Capitaine de deux compagnies de Gens de pié; 3. *Gabriel*, Chevalier de saint Jean de Jerusalem; 4. *Aimée*, qui épousa *Jean* d'Angelis, Seigneur de Beze, 5. *Charlotte* mariée à *Philibert* de Loron, Seigneur d'Argole; 6. *Léonarde*, Religieuse en l'Abbaïe de Saint-Julien d'Auxerre; & 7. *Pierre* de Blanchefort, II. du nom.

IV. ADRIEN de Blanchefort, Seigneur d'Asnois en faveur duquel cette Terre fut erigée en Baronie en 1606, servit le Roi dans sa premiére jeunesse avec son pére, qui le donna à François fils de France, Duc d'Anjou & d'Alençon Comte de Flandre, lequel lui donna en juin 1578, une commission de lever deux cens hommes de guerre à pié. Le Roi Henri IV. le nomma Mestre de camp en novembre 1589, & lui donna un régiment d'infanterie en juillet 1594. Il fut député de la Noblesse du Nivernois aux Etats Generaux du Royaume convoquez à Paris. Il avoit épousé par contract du 12 septembre 1533, *Henriette* de Salazard, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. 3. *Anne* & *Jeanne* Religieuses.

V. FRANÇOIS de Blanchefort, Baron d'Asnois, de Saligny & de Saint-Germain-des-Bois, avoit épousé *Etiennette* Olivier, le 25 février 1611, dont il eut 1. ROGER, qui suit; 2. *François*, Baron de Sergine; 3. *Octave*, Abbé de Saint-Jean des Prez, 4. *François*, Chevalier de Malthe; 5. 6. *Aimée* & *Judith*, Religieuses; 7. *Barbe*, mariée à *Jean-Auguste* de Saugy, Seigneur de Mungny.

VI. ROGER de Blanchefort, Baron d'Asnois, de Saligny & de Saint-Germain-des-Bois, avoit épousé *Françoise* de Beze, dont il eut 1. JOSEPH-FRANÇOIS qui suit; 2. *Françoise*, mariée à *Auguste*, Chevalier Seigneur de Ribourdin; 3. *Marie-Jeanne*, mariée à *Louis* de Boullinvilliers, Seigneur de Fouronne; 4. *Jeanne* Rogeon, Abbesse de l'Abbaïe de la Joye en Bretagne.

VII. JOSEPH FRANÇOIS, Chevalier Marquis de Blanchefort, Baron d'Asnois, Saligny, Saint-Germain-des-Bois, Gouverneur de la province & païs de Gex, avoit épousé *Gabrielle Charlotte-Elisabeth* Brûlard de Sillery, fille de *Roger*, Marquis de Puizieux, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, Conseiller d'Etat d'épée, & de *Claude* Godet, Dame de Reinneville, dont il a eu pour fils unique FRANÇOIS-PHILOGÉNE, qui suit.

VIII. FRANÇOIS-PHILOGÉNE, Chevalier, Marquis de Blanchefort, Baron d'Asnois, de Saligny & de Saint-Germain des-Bois, Gouverneur des provinces & païs de Gex, est le seul qui reste de cette illustre Maison.

II. JEAN de Blanchefort, second fils de GUY, fut Seigneur de Saint-Clément, de Saint-Séver & de Saint-Janvrin, Chevalier & Chambellan du Roi Charles VIII, Gouverneur & Maire perpétuel de Bourdeaux, & Maréchal des Logis de France, & mourut en 1494. Il avoit épousé *Andrée* de Norroy, Dame de Targe, veuve de *Jean* de Menou, & fille de *Charles* de Norroy, & de *Jeanne* Dame de Targe, morte en 1518, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Louise*, alliée en février 1490, à *Jacques* Turpin, Seigneur de Crissé; 3. *Françoise*, mariée 1. en avril 1493, à *Jean* bâtard du Maine: 2 en septembre 1498, à *Jacques* Girard, Seigneur de Passy en Nivernois; 4. *Catherine*, alliée en février 1494, à *François* de la Roche, Seigneur de Châteauneuf-sur-Sole en Berri; 5. *Marguerite*, qui épousa en février 1498, *Charles*, Seigneur de Gaucourt; & 6. *Jeanne* de Blanchefort, mariée en janvier 1501, à *Jean* Brachet, Seigneur de Magnac & de Peruse.

III. FRANÇOIS de Blanchefort, Seigneur de Saint-Janvrin, de Saint-Clement, de Targé, de Saint Severe, de Mirebeau, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fit son testament en 1540. Il avoit épousé en février 1509, *Renée* de Prie, fille d'*Aymar* Seigneur de Prie & de Montpoupon, Grand-Maître des Arbalêtriers de France, & de *Claude* de Traves, dont il eut 1 GILBERT, qui suit; 2. *Jacques*, mort jeune; & 3. *Perrenelle* de Blanchefort, premiere femme de *George* Clermont, I. du nom, Seigneur de Gilrande.

IV. GILBERT de Blanchefort, Seigneur de Saint-Janvrin, de Saint-Sévere, de Targé, de Mirebeau, Grand Maréchal des Logis du Roi, & Chevalier de son Ordre en 1568, épousa en janvier 1543, *Marie* de Créquy, fille unique de *Jean* VIII. du nom, Sire de Créquy & de Canaples, Prince de Poix, & de *Marie* d'Acigné, dont il eut, 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Marie*, accordée à *Louis* d'Oignies, Comte de Chaulnes, tué à la bataille de Saint Denys, & mariée à *Gilles* Seigneur de Mailly & de Boulencourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Montreuil; 3. *Gilberte*, femme de *Jacques* d'Applaincourt, Seigneur d'Ardecourt, Gouverneur de Guise; 4. *Magdelaine*, mariée à *Antoine* d'Estourmel, Seigneur de Surville, Gouverneur du Châtelet, Lieutenant au Gouverne-

tement de Péronne, Mondidier & Roye; & 5. *Françoise* de Blanchefort, alliée à *Louis* d'Estourmel, Seigneur du Fretoy.

V. ANTOINE de Blanchefort, Seigneur de Saint-Janvrin, &c. fut institue héritier de tous les biens de la maison de Créquy par le Cardinal de Créquy son oncle maternel, à condition par lui & ses successeurs, de porter le nom & les armes de Créquy, ainsi qu'il sera remarqué en parlant de cette Maison. * *Voyez* CRE'QUY & TURENNE.

BLANCHEFORT (Guy de) troisiéme fils de GUY Seigneur de Boislamy, &c. & de *Souveraine* d'Aubusson, quarante-deuxiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui résidoit alors en l'isle de Rhodes, succéda en novembre 1512, à Emeri d'Amboise. Il étoit neveu du Grand-Maître & Cardinal d'Aubusson, & fut élu pendant son absence, étant Grand Prieur d'Auvergne. L'année suivante, il arriva à Rhodes une chose fort remarquable. Les Chefs des Langues se plaignirent au Conseil, de ce que le défunt Grand-Maitre d'Amboise avoit fait mettre trois fleurs de lys de marbre sur la porte qu'il avoit fait bâtir au boulevard, proche du Palais du Grand-Maitre: ce qui sembloit donner à la Couronne de France quelque supériorité sur la Religion, & ils demandérent qu'elles fussent ôtées. Après plusieurs contestations, les fleurs de lys furent portées par ordre du Conseil sur la muraille du quartier de France, & il fut permis aux autres Langues d'en faire autant des armes de leurs Princes. Le Grand-Maitre de Blanchefort mourut en allant à Rhodes le 24 novembre 1513, proche de l'isle de Xante, & FABRICE de Carette lui succéda. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

* BLANCHELANDE, Abbaïe de France, située dans le Territoire de Coutances. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLANCHETTI (Laurent) Cardinal, après avoir été reçu Docteur en Droit en l'Université de Paris, fut à Rome, où le Pape Grégoire XIII. le fit Prélat de la sacrée Consulte, & Auditeur de Rote. Pendant cinq ans qu'il exerça cette charge, il composa trois volumes sous le titre de *Décisions de Rote*, qui ont été gardez dans la bibliothéque de Rimini. Sous le Pontificat de Sixte V, il fut envoyé en France avec le Cardinal Cajétan, puis en Pologne avec le Cardinal Hippolyte Aldobrandin, qui ayant été élu Pape sous le nom de Clément VIII, le nomma Cardinal le cinquiéme juin 1596, le mit en même tems des Congrégations de la Signature, du Conseil & du saint Office, & le fit Protecteur de l'église de Lorette. Après s'être vû deux fois sur le point d'être élu Pape, il mourut l'an 1612 âgé de 67 ans, & fut enterré dans l'église de Jesus. Il étoit frére de MARC-ANTOINE Blanchetti, Sénateur de Bologne, & Chevalier de Calatrava, qui d'*Alexandra* de Carminati, d'une famille distinguée de Milan, laissa pour fils unique CÉSAR Blanchetti, qui épousa en 1602, *Ermeline* de Gambalunga, d'une ancienne famille de Rimini, dont il eut neuf enfans, savoir, 1. GEORGE-LOUIS Blanchetti, Sénateur de Bologne après son pére; & 2. JULES, Colonel d'un régiment du Pape, qui ont laissé une nombreuse postérité, qui subsiste encore; 3. *Jean* Abbé de *Monte Armato*, Protonotaire Apostolique & Prélat de la sacrée Consulte; 4. 5. 6. 7. 8. cinq filles Religieuses; & 9. *N.* Blanchetti, mariée à *Scipion* Butrigéri, d'une famille illustre de Bologne. César Blanchetti est nommé par quelques-uns Bianchetti, c'est ainsi que le nomme l'Auteur de sa Vie imprimée à Bologne. *Voyez* BIANCHETTI. * *Hist. des Ordres Relig. imprimée en* 1719. *tome* 8.

BLANCHETTI (César) *Voyez* BIANCHETTI.

BLANCHETTI (Jeanne de) native de Bologne, fille de *Matthieu* Blanchetti, & femme de *Bonsignori* de Bonsignoris, vivoit en 1390, & parloit bien les Langues Latine, Allemande & Bohémienne. * Bumaldi, *de Scriptor. Bonon.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

BLANCHINO (Barthélemi) Patrice de Bologne en Italie, qui vivoit vers l'an 1500, composa divers Ouvrages, entre autres la Vie de Philippe Béroaldi, celle de Codrus Urceus, &c. C'étoit l'homme de son tems qui avoit le plus de connoissance des médailles & des autres piéces anciennes. Il faisoit aussi passablement des vers. Le Chevalier Casius lui dressa cet épitaphe.

La spoglia ha qui Bartholomeo Bianchino
Di Lettere, di Medaglie, & di Sculture
Vera hebbe cognition, e di figure
Gratia, & virtù che l'an fatto . . . . . .

* Léandre Alberti, *Hist. Bonon. & Descript. Ital.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *&c.*

BLANCKEN. *Voyez* BEVE'RUNGEN.

BLANCKENBERG, en Flandre. *Voyez* BLANKENBERG.

BLANCKENBERG, en Lorraine. *Voyez* BLANMONT.

BLANCKENBERG, en Westphalie. *Voyez* BLANKENBERG.

BLANCKENBERG, en Haute Saxe. *Voyez* BLANKENBERG.

BLANCKENBOURG. *Voyez* BLANKENBOURG.

BLANCKENHEIM. *Voyez* BLANKENHEIM.

BLANCKEWALT. *Voyez* BLANKWALT.

BLANCKHOFF. *Voyez* BLANKHOFF.

BLANCMENIL (Seigneurs de) *Cherchez* POTIER & LAMOIGNON.

BLANCO. *Cherchez* BLANC (François le)

BLANCPAIN (Thomas) *Cherchez* BLAMPIN.

BLANC ROLET. *Cherchez* PONT-DE-L'ARCHE.

BLANCS ou FRÉRES BLANCS. *Cherchez* FRÉRES BLANCS.

BLANCS (les) & les NOIRS, noms de deux factions qui se formérent en 1300, dans la ville de Pistoye en Italie. Les Florentins voulurent les accorder & se divisérent ensuite, les uns prenant le parti des Blancs & les autres celui des Noirs. Charles de Valois, frére du Roi de France, & Vicaire de l'Empire dans la Toscane, entreprit d'appaiser ces troubles; & le Legat du Pape jetta un interdit sur la ville. Enfin les Blancs, qui avoient chassé les Noirs, furent contraints de sortir de Florence, & se retirérent à Forli, où ils se joignirent aux Gibelins, pendant que les Noirs s'allioient avec les Guelphes. Le Poëte Dante fut chassé avec les Blancs, & crut se venger en parlant injurieusement des François dans ses Ecrits. * Blondus, *dec.* 2. *l.* 9.

BLANCS (les) *Voyez* ZAFFERAMINIS & CASIMAMBOUS.

BLANCS-MANTEAUX: c'est le nom qu'on donna aux Religieux de l'Ordre des Servites, ou Serviteurs de la sainte Vierge, Mére de Jesus-Christ, à cause qu'ils avoient des habits & des manteaux blancs. Cet Ordre, qui suivoit la Régle de saint Augustin, avoit été institué à Marseille, & fut confirmé par le Pape Alexandre IV. l'an 1257. Et comme ils s'établirent à Paris dans la rue de la vieille parcheminerie, cette rue & le monastére ont depuis retenu le nom de Blancs Manteaux, quoique ce monastére ait été donné dès l'an 1298, aux Religieux Guillelmites, qui avoient des manteaux noirs, & que les Religieux Benédictins de Clugni, qui sont aussi habillez de noir, y soient entrez en 1618, par la cession que leur en firent les Guillelmites de France, non sans opposition de la part de leur Général. Les Bénédictins de Clugni l'ont encore cédé depuis aux Bénédictins de la Congrégation de saint Maur, qui en sont présentement en possession. * Du Breuil, *Antiquitez de Paris.*

BLANDFORT, bon bourg, ou petite ville d'Angleterre, située dans le Comté de Dorcester sur la Stoure, à moitie chemin entre Sturmister & Winborn-Minster, toutes trois sur la même riviére. Blandfort est bien peuplée & a beaucoup de Noblesse dans son voisinage. * *Diction. Anglois.*

BLANDIAC, bourg dans le diocése d'Usez en Languedoc, a donné son nom à JEAN DE BLANDIAC Evêque de Nimes, puis Cardinal. Il étoit parent de Deucio, aussi Cardinal, & fut exécuteur de son testament. Ce Prélat, homme de bien & bon Ecclésiastique, avoit assez bien étudié le Droit Civil & Canonique, & eut l'Evêché de Nimes en 1348, après Bertrand de Deucio ou de Deux son oncle. Il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent VI, le 17 septembre 1361, & porta le titre de *Saint-Marc*, qu'il quitta l'an 1372, pour opter l'Evêché de Sabine. En 1366, le Pape Urbain V. l'envoya, avec le Cardinal Gilles de Montaigu, à Paris, pour y travailler à la réforme de l'Université. Depuis, Grégoire XI. allant à Rome, le laissa a Avignon, en qualite de son Vicaire général dans le Comtat. Il s'attacha ensuite a Clément VII, & mourut le huitiéme juillet de l'an 1379, à Avignon, où il fut enterré dans l'église de saint Didier, * Onuphre. Victorel & Ciaconius, *in Vit. Pont.* Bosquet, *in Vit. Innoc. VI.* Frison, *Gall. Purp.* Ughel, *Ital. sacra.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Card. &c.* Baluse, *Vit. Pap. Aven. tome* 1. *p.* 958.

BLANDINE, du nombre des célébres Martyrs de Lyon, étoit une esclave d'une Dame Chrétienne, qui étoit foible de corps & d'une complexion très-délicate; cependant elle souffrit courageusement les tourmens pendant tout un jour, & lassa les bourreaux, sans rendre l'ame. Pendant ces longs & cruels tourmens, elle disoit continuellement, *Je suis Chrétienne, & on ne commet aucun crime parmi nous.* Elle fut renfermée dans la prison, d'où elle fut tirée quelques jours après, pour être conduite au supplice. On l'attacha à un poteau, & on l'exposa aux bêtes farouches. En cet état, elle encouragea les autres Martyrs: aucune des bêtes qui furent lâchées, n'ayant touché à son corps, on la détacha du poteau, & on la mit en prison pour la reserver à de nouveaux combats. Enfin, après que la plupart des autres Martyrs furent exécutez, Blandine fut amenée le dernier jour des Jeux publics dans le parterre de l'amphithéatre, avec un jeune garçon de 15 ans nommé *Pontique*, qu'elle encouragea jusqu'à la mort: elle resta ainsi la derniére. Après qu'elle eut été fouettée, déchirée par les bêtes, mise sur une chaise de fer ardente, elle fut enfermée dans un filet, & exposée à un taureau qui la secoua long-tems, & la jetta plusieurs fois en l'air avec ses cornes. Après tant de tourmens soufferts avec une constance que les Payens admiroient eux-mêmes, Blandine fut égorgée, comme les autres Martyrs. * *Epistola Ecclesiar. Lugdunensis & Viennensis, apud* Eusebium, *l.* 5. *Hist. ch.* 1. Baillet, *Vies des Saints*, 2 *juin.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. des trois premiers siécles*, Tillemont, *Hist. des Empereurs, tome* 2.

BLANDONIA. *Cherchez* BANDONINIA.

BLANDRATA (George) Hérétique Arien dans le XVI siécle, étoit Italien, & natif du Marquisat de Salusses. Il exerça la Médecine en Pologne & en Transylvanie, d'où étant revenu en Italie, il fut arrêté pour ses erreurs; mais s'étant sauvé des prisons de l'Inquisition de Pavie, il se retira à Genéve. On étoit prêt de lui faire de dangereuses affaires pour sa doctrine, qui avoit suscité Calvin contre lui, lorsqu'il se sauva en Pologne l'an 1558, puis en Transylvanie l'an 1563, où il avoit été appellé par le Prince Jean Sigismond, qu'il infecta de ses erreurs. Il fut aussi en grand crédit, & sur le pié de Médecin, auprès des Princes Christophle & Etienne Battori, lors même que ce dernier eut été élu Roi de Pologne. Blandrata répandit dans ce Royaume le poison du Trithéïsme, sur tout lorsqu'il eut auprès de lui Valentin Gentilis & Fauste Socin, qu'il avoit fait venir de Suisse en 1578. Ils enseignoient un Arianisme rafiné, soutenant trois personnes & trois essences en la Trinité, & ajoûtant qu'il n'y avoit que le Pére qui fût l'unique vrai Dieu. Cet Héréfiarque abandonna depuis le parti des Unitaires, & fut étouffé dans son lit par un de ses neveux. Il vivoit encore l'an 1585, lorsque Bellarmin écrivoit son Traité de *Christo*; mais il étoit mort en 1592, quand Socin écrivit contre

Wuiekus. * Florimond de Raimond, *de la Naiſſance de l'Heréſie*, l. 2. c 16. n. 5. Sponde, *ann.Chr.* 1531. n. 10. 1551. n. 33. 1566. n. 30. Bayle, *Dict. Crit.*

BLANES, *Blanda*, petite ville d'Eſpagne en Catalogne, avec un port de mer ſur la côte de la Méditerranée, près de l'emboûchure de la riviére de Todéra, dans le Vicomté de Cabréra, au diocéſe de Gironne, dont elle eſt diſtante de ſix lieues, & à dix lieues en deça de Barcelone. Elle eſt ancienne, & M. de Marca remarque que Pline en a parlé. Il y a un ancien château, & une petite iſle au devant. Cette ville a donné ſon nom à une des plus nobles & des plus anciennes familles de Catalogne, *dont on va parler*.

BLANES, famille. Les Hiſtoriens Eſpagnols & Catalans, ſuivant les Archives de Barcelone, dont on a vu un extrait en bonne forme, diſent que l'Empereur Charlemagne donna la ville & le château de Blanes à un Saxon nommé *Gines*, parent du fameux Witikind, en recompenſe des ſervices qu'il en avoit reçus contre les Maures en Catalogne. C'eſt de ce *Gines* que ces Hiſtoriens aſſurent que ſont iſſus tous les Seigneurs de Blanes. On voit par un privilége accordé par Raymond *Borell*, Comte de Barcelone l'an 1015, à tous ceux qui en 1001 l'avoient ſuivi avec armes & chevaux à la fameuſe journée de Cordoue, que les Seigneurs de Blanes étoient de ce nombre, & qu'ils étoient dès-lors diviſez en trois branches, dont l'une étoit établie dans le Vicomté de Cabréra; l'autre dans le Comté d'Ampurias, & la troiſiéme en Rouſſillon.

Ces Seigneurs portent pour armes *de gueulles à la croix d'argent*. Leur tradition, & celle du païs, appuyée par pluſieurs Auteurs Eſpagnols & Catalans, eſt que ce ſont les armes de la Maiſon de Savoye, qu'un des Comtes de Savoye donna à Guillaume Seigneur de Blanes, dans le XIII ſiécle, le reconnoiſſant pour ſon parent, iſſu comme lui de l'ancienne Maiſon de Saxe. On produit de plus cette information faite à Barcelone le 23 février 1566, ſur la nobleſſe de Vidal & de François de Blanes, qui juſtifie que leur Maiſon portoit depuis un tems immémorial les armes de Savoye, comme étant du même ſang; & une requête préſentée par les Conſuls de la ville de Blanes en 1599, à leur Seigneur Dom Gaſton de Moncade, II. du nom, Marquis d'Aytonne, Vicomte de Cabréra, tendant à ce qu'il leur conſervât les armes de leur ville, diſant que c'étoient celles de Savoye qu'ils avoient toûjours portées; à quoi ce Seigneur acquieſça, à condition pourtant qu'ils mettroient à droite celles de la Maiſon de Moncade.

Cette croix d'argent en champ de gueulles n'eſt point conteſtée aux Seigneurs du nom de Blanes, ils la portent inconteſtablement dès le commencement du XIII ſiécle, & c'eſt la même que portent les Ducs de Savoye. Mais ſi l'on en croit Guichenon dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Savoye, les Comtes de Savoye portoient anciennement *d'or à l'aigle de ſable*, ce qui paroît par leurs ſceaux depuis l'an 1206, juſqu'en 1280, d'où cet Auteur conclut que c'étoient celles de la Maiſon de Saxe, depuis qu'Henri dit l'*Oiſeleur* avoit été mis ſur le thrône d'Allemagne en 920. Ce fut Amé V. du nom, Comte de Savoye & de Maurienne, qui le premier prit la croix d'argent pour ſes armes, non pas après le ſecours qu'il donna aux Chevaliers de ſaint Jean de Jéruſalem dans l'iſle de Rhodes, vers l'an 1315, ainſi que pluſieurs Auteurs l'ont écrit, mais plus de vint années auparavant, comme il appert par ſon ſceau au bas d'un acte de l'an 1293. On croit même que cette croix étoit les armes de la Principauté de Piémont. Or les Seigneurs de Blanes la portoient avant l'an 1227, d'où il ſemble qu'il faut conclurre qu'ils ne l'ont point reçue des Comtes de Savoye, qui ne la portoient pas alors, à moins qu'on ne veuille dire que ces Comtes donnérent à la Maiſon de Blanes les armes de Piémont.

On trouve dans l'Hiſtoire des Comtes de Barcelone, un Amiral *de Blanes* qui ſe ſignala en diverſes occaſions à la tête des vaiſſeaux & des galeres de la Comteſſe de Barcelone vers l'an 850. Il eſt à préſumer que les autres Seigneurs de Blanes deſcendent de lui.

Voici la généalogie de cette Maiſon, non pas de toutes ſes branches diſperſées en Catalogne, Valence & Ampurias: mais ſeulement de celle qui eſt établie en Rouſſillon. Les premiers degrez ſe trouvent prouvez par les Memoires manuſcrits du Pére Jean-Gaſpard Roig-&-Jaſpi, Religieux Minime, natif de la ville de Blanes, & Hiſtoriographe du Roi d'Eſpagne, certifiez par lui véritables, le premier juillet 1672. Les derniers degrez ſont appuyez ſur divers Actes recherchez en 1625, par François Puignau Notaire à Perpignan, & ſur d'autres Actes originaux qui ont été communiquez.

I. RAYMOND de Blanes eſt le premier qui ſoit bien connu dans l'Hiſtoire pour s'être trouvé avec ſon frére *Géofroi* dans l'armée du Comte de Barcelone Raymond *Borell* à la journée de Cordoue l'an 1001. Le Pére Roig-&-Jaſpi dit qu'il n'a pu découvrir le nom du pére de ce Seigneur, mais que ſon ayeul & ſon biſayeul ſe nommoient l'un & l'autre *Gines*. Il fut pére de GÉRARD qui ſuit.

II. GÉRAUD de Blanes ſervit le Comte de Barcelone Raymond-Bérenger, ſurnommé *le Vieux*, dans ſes guerres contre les Sarazins. Il fonda pour des Chanoines Réguliers de ſaint Auguſtin, le monaſtere de Sainte-Marie de Roca Roſſa, où pluſieurs de ſes Deſcendans furent inhumez. Son fils fut RAYMOND qui ſuit.

III. RAYMOND de Blanes, II. du nom, qui ſuivit le Comte de Barcelone Raymond, III. du nom, à la conquête de Majorque, vers l'an 1114. Il laiſſa VIDAL qui ſuit.

IV. VIDAL de Blanes mentionné parmi les principaux Seigneurs de Catalogne qui ſervirent le Prince d'Aragon Raymond-Bérenger, Comte de Barcelone, dans la guerre qu'il fit avec le Roi de Caſtille contre les Maures l'an 1148. Il ſe trouva auſſi à la priſe d'Alméria l'année ſuivante. Son fils fut ARNAUD qui ſuit.

V. ARNAUD de Blanes, nommé dans le teſtament de Bernard de Palacio, Chevalier, du lieu de Maſſane, fait le cinquiéme février 1188, dans des Actes de l'an 1195. De lui naquit GUILLAUME qui ſuit.

VI. GUILLAUME de Blanes, I. du nom, Chevalier, qui ſe trouva avec le Roi d'Aragon Pierre II. au combat d'Ubéda l'an 1212, & à la bataille de Muret en 1215. Il mourut le premier août 1227, ſuivant ſon épitaphe, qui ſe voit dans le cloître de Roca Roſſa qu'il avoit fait réparer. C'eſt à lui que les Auteurs Catalans diſent qu'un Comte de Savoye donna ſes armes. Il fut pére de GUILLAUME qui ſuit.

VII. GUILLAUME de Blanes, II. du nom, qui remit conjointement avec Géraud Vicomte de Cabréra, aux Habitans de Blanes & à ceux qui deſormais viendroient s'y établir, certains impôts mentionnez en l'Acte de l'an 1242, conſervé dans les Archives de la ville de Blanes. Il fonda conjointement avec ſa femme *Guillemette-Marie*, fille de *Géraud* Vicomte de Cabréra, un Bénéfice ſous le nom de *S. Jean-Baptiſte*, dans l'égliſe de ſon château de Blanes, le 13 mai 1245. Leur fils fut GUILLAUME qui ſuit.

VIII. GUILLAUME de Blanes, III. du nom, mort le premier juin . . . . . comme on l'apprend d'un Acte de ſon fils RAYMOND, qui ſuit, & qui fonda pour lui deux Anniverſaires à pareil jour, dans l'égliſe de ſainte Marie de Roca Roſſa.

IX. RAYMOND de Blanes, III. du nom, fonda le premier novembre 1322, les deux ſervices *ſuſmentionnez*, pour le repos de l'ame de Guillaume de Blanes ſon pére. Il accompagna l'année ſuivante l'Infant d'Aragon à la conquête de l'iſle de Sardaigne. De ſon épouſe *Aldonce*, fille de Dom *Pierre* de Fenollet, il laiſſa 1. GUILLAUME IV. du nom, qui ſuit; 2. *Vidal* de Blanes, Chanoine de Gironne & Abbé de Saint-Félix dans la même ville, puis Evêque de Valence, que le Roi d'Aragon Henri IV, dit *le Cérémonieux*, allant en Sardaigne pour y chaſſer les Rebelles, laiſſa dans Barcelone, avec Pierre de Moncade & deux autres Chevaliers, pour avoir ſoin de lui envoyer tout ce qui lui ſeroit néceſſaire dans cette entrepriſe, qui fut l'an 1354; 3. *Raymond-Vidal*, qui par le teſtament de ſon pére eut les biens que celui-ci avoit au Royaume de Valence, où il s'établit & de qui vinrent les Comtes de *Villanueva*, d'où ſont ſortis d'autres Seigneurs du nom de Blanes, dont le Chef, Dom *Joſeph* de Blanes & Villaroſe, Chevalier de l'Ordre de Montéſa, eſt mort depuis l'an 1714, laiſſant des enfans; 4. *Arnaud* de Blanes, qui paſſa en Valence avec ſon frére *Raymond-Vidal* & y prit l'Ordre de Prêtriſe; 5. *Marie* Religieuſe au monaſtére du Val-de-Marie près de Maſſanet en Catalogne.

X. GUILLAUME de Blanes, IV. du nom, acquit en 1345, du Vicomte de Cabréra la Juſtice Criminelle de la ville de Blanes, ſes prédéceſſeurs n'y ayant eu juſques-là que la Juſtice Civile; & il en paya cent mille écus eſtimez ſix ſols piéce de notre monnoye préſente. Il fit ſon teſtament à Barcelone le dixiéme mars 1346, & le 31 août 1350; & accompagna le Roi d'Aragon à l'expédition de Sardaigne l'an 1354. De ſon épouſe *Grace*, il eut 1. RAYMOND IV. qui ſuit; 2. *Guillaume*; 3. 4. *Antoine* & *Vidal*, ſubſtituez à leur aîné Raymond par le teſtament de leur pére qui y parloit auſſi de ſes trois filles; 5. *Sibylle*; 6. *Girava*; & 7. *Alemarda* de Blanes. On croit que c'eſt de l'un des puînez de Guillaume IV. que deſcend la branche de la Maiſon de Blanes établie à Barcelone, dont le Chef étoit en 1725, Dom *François* de Blanes, Comte de Centelles, Gentilhomme de la Clef d'or, qui étoit Bailli Général de Catalogne lorſque l'Empereur Charles VI, n'étant encore qu'Archiduc, fit la conquête de cette province; & ce Prince voulant ſe l'attacher, lui donna le titre de Grand d'Eſpagne.

XI. RAYMOND de Blanes IV. du nom, paſſa en Valence l'an 1363, au ſervice de Pierre IV. Roi d'Aragon, contre Pierre dit *le Cruel* Roi de Caſtille. Son Maître l'envoya ſon Ambaſſadeur en Angleterre, mais il fut pris par le Comte de Foix. Les frais qu'il fit dans ces occaſions, l'obligérent de vendre en août 1387, la ville & le château de Blanes & de Pattefolls au Vicomte de Cabréra, d'où ils paſſérent avec ce Vicomté dans la Maiſon de Moncade. Sa veuve nommée *Blanche* ſe fit Religieuſe au monaſtére de Valdonzella près de Barcelone, ayant eu 1. RAYMOND V. qui ſuit; 2. *N.* . . mariée au fils de *Bernard* de Cruilles; & 3. *Grace*, femme d'*Antoine* de Torrelles, qui conquit la Sardaigne. Elle vivoit encore en 1429.

XII. RAYMOND de Blanes, V. du nom, fut Conſeiller & Major-Dome de Martin Roi d'Aragon, contre lequel il eut procès pour une rente de huit mille ſols Barcelonois, au principal de deux mille deux cens quarante florins d'or d'Aragonois, qu'il avoit à prendre ſur les revenus de ce Prince. L'affaire fut plaidée contre le Receveur des Domaines & le Procureur du Roi, ſur quoi intervint un arrêt favorable à Raymond de Blanes, rendu à Saragoſſe le Mardi 23 mars 1400. Guillemette de Villademany, Vicomteſſe de Narbonne, fille de Bernard de Villademany, faiſant ſon teſtament le ſixiéme octobre 1399, y fit honorable mention de François de Valgoméra & de Raymond de Blanes, Chevaliers; ſes proches parens. Elle laiſſa cinq cens florins d'or Aragonois de rente annuelle & perpétuelle, pour être diſtribuez tous les ans à quelques filles de ſon lignage afin d'aider à les marier, ou à les faire Religieuſes. L'an 1591, Galcéran de Valgoméra; diſtributeur de cette rente, la donna à une de ſes filles pour ſe faire Religieuſe; & comme ſon autre fille ſe maria dans la Maiſon de Blanes établie en Rouſſillon, ceux-ci étant ſes héritiers ont droit de prétendre à cette diſtribution, étant de plus iſſus de Raymond de Blanes parent de la Fondatrice. Celui-ci teſta à Barcelone le ſeptiéme juin 1410, & fut enterré au monaſtére de Valdonzella, où ſe voit ſon tombeau avec ſes armes. De ſon épouſe nommée *Sibylle*, il eut GUILLAUME V. qui ſuit; & pluſieurs filles dont les noms ſont ignorez.

XIII. GUILLAUME de Blanes V. du nom, Chevalier, reçut de ſa mére la rente de huit mille ſols Barcelonois *mentionnée cy-deſſus*, avec le principal qu'elle lui abandonna, par Acte paſſé à Barcelone le 30 avril 1423. Il eſt à préſumer que la branche de ſa Maiſon établie en Rouſſillon avant l'an 1001, y étant éteinte, cela lui donna envie de s'y tranſporter. Il y étoit certainement établi le 16 avril 1429, jour auquel la Reine Marie, femme d'Alphonſe IV. Roi d'Aragon, le condamna de payer à l'Abbé & aux Religieux de Notre-Dame de la Grace, diocéſe de Carcaſſonne, qui avoient & ont encore de grands biens en Rouſſillon, la dixme d'une métairie ſiſe au territoire de Peſſilla, dont il étoit poſſeſſeur, & qui a toûjours depuis appartenu à ſes Deſcendans. Le 31 août de la même an-

année, étant malade à Corneilla-la Riviére, sur les bords du Tech, deux lieues par delà Perpignan, il y fit son testament, & élut sa sépulture en l'église des Carmes de Perpignan. Il ne mourut pas de cette maladie; & le quatriéme mars 1451, il fit une donation au même monastére pour une fondation. Il y fait mention de son pére Raymond, Major-dome du Roi Martin & de sa femme Sibylle; de son ayeul Raymond & de sa femme Blanche, qui s'étoit faite Religieuse à Valdonzella; de son bis-ayeul Guillaume & de sa femme Grace; de ses deux femmes mortes alors, de leurs péres & méres, de ses sœurs sans les nommer, de plusieurs de ses enfans, & de feue sa tante paternelle, mére de Pierre de Torrelles. Il avoit fait un legs à cette Dame par son testament de 1429. Il mourut avant le sixiéme avril de la même année. Ses deux femmes furent 1. *Françoise* de Sagarriga, fille de *Raymond* de Sagarriga, Chevalier, & de *Barthélemie*: 2. *Sibylle* de Marça, fille de *Jean* de Marça, Damoiseau, habitant de Corneilla-la-Riviére, & de *Guillemette*. Elle étoit grosse lors du premier testament de son mari le 16 avril 1429. Du premier lit naquirent 1. MICHEL, qui suit; 2. 3. 4. *Raymond-Bauderne*, *Raymond-Matthieu* & *Jacques-Jean*, morts avant le testament de leur pere de l'an 1429, & enterrez chez les Carmes de Perpignan; 5. 6. *Jean-Pierre* & *Antoine-Jean*, que leur pére disoit être inhumez au monastére de Valdonzella; 7. *Brigitte*, morte lors de ce testament, & enterrée à Salce en Roussillon, où son pére fonda une Messe tous les jours à perpétuité; 8. *Jeanne*, substituée par testament de 1429, au défaut d'enfans de son frére Michel, étant encore fille lors de la donation de 1451; 9. *Elisabeth*, substituée au défaut d'enfans de sa sœur Jeanne (ces deux substitutions faites à condition que si l'hérédité tomboit entre les mains des filles de Michel de Blanes, ou des enfans de Jeanne & d'Elisabeth, l'héritier seroit obligé de prendre lui & ses successeurs le nom & les armes de Blanes) & mariée à Perpignan l'an 1448, à *Nicolas* Jou, Docteur ès Loix; 10. *Sibylle-Raphaelle*, mariée avant le testament de 1429, à *Galceran* de Ribes, Chevalier, habitant de Minorque, morte veuve lors de l'Acte de 1451. Cette date donne lieu de présumer qu'elle étoit l'aînée de ses sœurs; quoique cependant elle ne fût appellée à la substitution qu'après elles & leur postérité, sans doute parce que son mari & elle étoient résidens en l'isle de Minorque, & que le testateur vouloit perpétuer son nom en Roussillon. Du second lit de Guillaume de Blanes, vinrent 11. *Brigitte*, née sourde & muette, veuve d'*Antoine* Vola, Damoiseau lors de l'Acte de 1451; & 12. *Marie*, née aussi sourde & muette, morte avant ledit Acte.

XIV. MICHEL de Blanes, I. du nom, portoit le nom de Sagarriga du chef de sa mere, lorsque son pére fit son testament en 1429. Comme il étoit né sourd & muet, il fut sous la curatelle de son pére tant que celui-ci vécut, & il y étoit encore le dixiéme janvier 1449, comme on l'apprend d'un Acte de ce jour-là. Son pere, par son testament de l'an 1429, lui avoit nommé pour Curateurs, lorsque *Raymond* Sagarriga son ayeul maternel seroit mort, *Eléonore*, Comtesse d'Evol, & *Claire* de Périllos, filles dudit *Raymond* Sagarriga, & *Guillemette* de Marça, belle-mére du Testateur. Après la mort du pére de *Michel* de Blanes, l'inventaire des biens du défunt fut fait par l'un de ses parens *Raymond* de Blanes, époux de *Jeanne* de Rodoy, le sixiéme avril 1451. De sa femme *Agnès*, fille de *Bérenger* de Palolle, Damoiseau, qu'il avoit épousée par contract du 20 septembre 1425, il eut PIERRE, qui suit; & *Eléonore* de Blanes, mariée en 1454, à *Michel* de Canet, Damoiseau, Habitant de Perpignan.

XV. PIERRE de Blanes, épousa l'an 1457, *Eléonore*, fille d'*Arnaud-Querch* de Viviers, Damoiseau, établi à Pia en Roussillon, dont naquit FRANÇOIS qui suit.

XVI. FRANÇOIS de Blanes I. du nom, Damoiseau. Il alla s'établir à Figuerres en Lampourdan. De son épouse *Françoise* de Viviers, fille de *Bérenger* de Viviers, laquelle testa le 20 février 1520, il eut 1. *Guillaume-Raymond* de Blanes, marié en 1515, à *Jeanne* fille de *Thomas* de Marça, & d'*Angéle*. Elle étoit veuve en 1531, & testa le neuviéme août 1547, en faveur d'*Antoine-Jean* de Blanes, neveu de feu son mari. Ils n'avoient eu qu'une fille, *Yolande* de Blanes, morte Prieure du monastére de Saint-Sauveur à Perpignan, Ordre de saint Augustin, avant le 24 juillet 1578; 2. GUILLAUME VI. du nom, qui suit; 3. *Jeanne*, dont son neveu *Antoine-Jean* hérita, ainsi qu'il paroît par un Acte du 25 mars 1575.

XVII. GUILLAUME de Blanes, VI. du nom, Capitaine & Gouverneur de Villefranche en Cerdagne, fut pére d'ANTOINE-JEAN qui suit.

XVIII. ANTOINE-JEAN de Blanes, se maria avec Donna *Eléonore*, fille ainée de Dom *Ferdinand* d'Albert Seigneur de la Baronie & ville de Pons. Il fit son testament à Perpignan le 24 juillet 1578, & elle le huitiéme mars 1596. Leurs enfans furent 1. MICHEL II. du nom, qui suit; 2. *Guillaume-Jean-Ferdinand*, nommé au testament de son pére; 3. Donna *Eléonore-Lucréce*, mariée à *François* Réart, Noble à Perpignan; 4. Donna *Polyxéne-Eléonore-Yolande*, alliée à Gironne avec *Raphaël* de S. Martin, Damoiseau. *Il eut aussi une fille* naturelle *nommée* Grace-Françoise, *qui épousa à Perpignan* Jacques *Clause*, *Damoiseau*.

XIX. MICHEL (Dom) de Blanes, II. du nom, fut substitué par le testament de son ayeul maternel, en date du 13 juillet 1570, à *Michel* d'Albert son fils aîné, qui mourant sans enfans, confirma cette substitution. Ce fut dans la suite la matiére d'un grand procès. Il épousa avant le cinquiéme février 1598, Donna *Angélique* de Valgoméra, fille & héritiére de feu Dom *Galceran*, Seigneur de Valgoméra, de Pollestres, de Fontcouverte & de Volpillére, Receveur général de Catalogne & de Roussillon, & de *Lucréce* de Lupia. Elle fit son testament le 27 décembre 1616, & lui le 25 mai 1622; mais il vivoit encore le septiéme avril 1625. Leurs enfans furent, 1. FRANÇOIS, qui suit; & 2. Donna *Victoire*, femme de Dom *Hugues* d'Ortaffa. Elle testa le 28 novembre 1631, laissant une fille unique, nommée *Cécile* d'Ortaffa.

XX. FRANÇOIS (Dom) de Blanes, II. du nom, Seigneur de Pollestres, de Fontcouverte, de Volpillére, &c. épousa par contract du 12 janvier 1623, Donna *Anne Marie* de Ros, fille de Dom *Jean* Ros, & d'*Eléonore* Joan-de-Malars. Etant devenu veuf, il prit les Ordres sacrez, & fit son testament le 25 octobre 1639, laissant 1. JOSEPH, qui suit; 2. Dom *François* III. du nom, qui épousa sa cousine germaine Donna *Cécile* d'Ortaffa, *mentionnée cy-dessus*, & mourut en 1685, pére d'une fille unique Donna *Joséphe* de Blanes, mariée par contract du 20 septembre 1682, à Dom *François* de Sagarriga; 3. Dom *Jean*, qui se fit Jésuite, & qui mourut Recteur du Collége de Vich en Catalogne.

XXI. JOSEPH (Dom) de Blanes, Seigneur de Pollestres, de Pontcouverte, de Volpillére, &c. Quoique son pére eût substitué aux enfans qui naîtroient de lui tous les biens & droits dont il le laissoit héritier, il vendit à Donna *Françoise* d'Albert sa cousine, du troisiéme au quatriéme degré, tous les droits à lui échus sur les biens de la Maison d'Albert, en vertu de la substitution faite par Ferdinand d'Albert son tris-ayeul. Ce contract de vente fut passé le 12 février 1671, & ladite Françoise vendit ensuite les mêmes droits à Dom Joseph de Pons, Baron de Montelar, depuis Lieutenant-Général des armées du Roi & Chevalier de ses Ordres. Il fit son testament le onziéme avril 1685, en faveur du fils âiné qu'il avoit de sa seconde femme, & mourut peu de jours après. Il avoit épousé 1. par contract du 27 mai 1643, *Anastasie*, fille d'*André* Réart, de la ville de Perpignan: 2. par contract du 27 juillet 1674, *Magdelaine* de Planque, fille d'*Etienne* de Planque, Aide de camp des armées du Roi, Gouverneur d'Opoul, & de *Marie* d'Alabic. Elle prit une seconde alliance en 1687, avec *Guillaume* d'Ollandon, Seigneur de la Batisse & de Puis-Guillaume en Bourbonnois, commandant un bataillon du régiment de Saux, testa à Montpellier le dixiéme novembre 1701, & y mourut peu de jours après. Du premier lit naquirent 1. Dom *Joseph*, mort sans alliance; 2. Dom *André*, vivant en 1723, sans alliance; 3. Donna *Marie*, femme de Dom *Jean* Riu, morte...; 4. Donna *Gertrude*, mariée à Montpellier à *Sébastien* de Planque, Capitaine au régiment de Castries, frére de sa belle-mére, morte...; & 5. Donna *Thérése*, Religieuse Benédictine au monastére de S. Daniel-lez-Gironne. Du second lit vinrent, 6. Dom *Ignace*, mort avant son pére; 7. Dom ETIENNE, qui suit; & 8. Dom *François*, Capitaine au régiment royal Comtois, mort en mars 1719.

XXII. ETIENNE (Dom) Marquis de Blanes & de Millas, dit, *Seigneur de Fontcouverte, &c.* né le septiéme novembre 1679, a été Colonel d'infanterie des milices du Roussillon en 1705. Le Roi Louïs XIV. créa en sa faveur, & sans finance, la charge de Chevalier d'honneur au Conseil supérieur de Roussillon; & ce, *tant à cause de son illustre naissance & de l'attachement qu'il avoit toûjours eu pour le service de sa Majesté, que parce qu'il avoit toutes les qualitez requises pour exercer dignement cet Office*; c'est ce qui est exprimé dans ses provisions du septiéme mai 1712. Etant revenu contre la vente faite par son pére, des droits qu'il avoit aux biens de la Maison d'Albert, en vertu de la substitution faite à ses ancêtres, il attaqua en Justice Donna Thérése de Pons, veuve du Marquis de Rebé, fille unique & héritiére du feu Baron de Montelar; & par arrêt contradictoire du 27 janvier 1718, rendu au Conseil supérieur du Roussillon, les terres & Seigneuries de Millas, Néfiac & Retgella, lui furent adjugées. Le Roi Louïs XV. par ses lettres du mois d'octobre 1719, *voulant, à l'exemple du feu Roi, donner à Dom Etienne Marquis de Blanes, des marques de l'estime que sa Majesté faisoit de sa personne & de la distinction qu'elle faisoit de sa haute naissance, en faisant passer à sa postérité le titre de Marquis que le feu Roi avoit attaché à son nom*, érigea en Marquisat la ville & château de Millas, le terroir de Vulfric en dépendant, le village & château de Néfiac, le lieu & château de Retgella, le village & château de Pollestres, avec les terroirs de Barria & de Volpillére; le tout compris sous le titre de Marquisat de Millas. Enfin sa Majesté continuant à l'honorer de ses graces, a attaché à sa personne & à perpétuité à ses Descendans, héritiers & successeurs mâles, l'état & office de Conseiller, Chevalier d'honneur au Conseil supérieur du Roussillon; & ce, en considération de *son illustre origine commune avec les Ducs de Savoye, descendus de la Maison de Saxe:* le Roi ajoûtant qu'il veut par cette *prérogative faire connoître à la postérité l'estime qu'il fait de sa personne, tant par sa haute naissance, que par son zéle & son attachement à son service.* En conséquence, sa Majesté ordonne que *les Descendans, héritiers & successeurs mâles dudit Seigneur Marquis de Blanes, succédent audit état & office, & qu'ils soient tenus & regardez comme Chevaliers d'honneur audit Conseil ..... sans que pour ce ils ayent besoin d'autres lettres que de ces présentes*, expédiées à Meudon au mois de juillet 1723, & scellées le quatriéme août suivant. Il a épousé par contract passé à Grenoble le 19 avril 1702, *Françoise* d'Evrard, fille d'*Antoine* d'Evrard, Chevalier Seigneur de Courboin, Lieutenant-Colonel du régiment de Genlis, & de *Marguerite* de Saint-Ours, qui étoit niéce de Jean de Quinson, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant en la province de Roussillon, Conflant & Cerdagne, mort à Perpignan le 17 mars 1713. Les enfans vivans du Marquis de Blanes sont, 1. Dom *Jean-Etienne*, né le 13 décembre 1702, élevé à Paris au nombre des Gentilshommes qui sont reçus au Collége de Mazarin, dit, *des quatre Nations*, après avoir fait les preuves de Noblesse qui y sont requises, puis au Collége de Louïs *le Grand*; 2. Dom *Barthélémi*; 3. Dom *Guillaume-Géofroi*; 4. Dom *Joseph*; & 5. Donna *Jeanne*.

De la maison de Blancs, il y a eu encore,

RAIMOND de Blanes, premier Martyr de l'Ordre de la Mercy. Le Bullaire de cet Ordre, imprimé en 1623, par les soins de Joseph de Linas, Archevêque de Tarragone, & auparavant Général de cet Ordre, porte que ce Raymond de Blanes, Noble Catalan, fut reçu à Barcelone par saint Pierre de Nolasque Fondateur de l'Ordre de la Mercy, & envoyé à Grenade après sa profession pour le rachât des captifs, où les Infidéles le martyrisérent à coups de fléches, l'an 1236.

ARNAUD de Blanes, qui en 1380 & 1382, étoit Viguier de

Rouf-

Roussillon, emploi qui n'étoit rempli en ces tems-là que par des personnes du premier rang.

FRANÇOIS de Blanes, Evêque de Gironne, & Chancelier de Martin, Roi d'Aragon, assista au Concile tenu à Perpignan par l'Antipape Benoît XIII, & la même année il fut transféré à l'Evêche de Barcelone, où il mourut de peste le sixiéme fevrier 1410.

GEOFROY de Blanes, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, grand Prédicateur, Disciple de saint Vincent Ferrier, & son compagnon dans ses Missions apostoliques. La réputation du Pére de Blanes fut si grande, que les Archevêques de Tarragone, de Saragosse, de Cagliari & de Consa, & plus de treize Evêques de la domination des Espagnols, accordérent es années 1411 & 1412, quarante jours d'indulgence à ceux qui entendroient ses prédications, & autant à ceux qui assisteroient à sa Messe. Le Roi Ferdinand voulut l'avoir pour prêcher le Carême a sa Cour, & il le demanda au Pére Vincent Ferrier par une lettre du 19 février 1413. Après avoir rempli sa carriére, ce Prince le renvoya avec une lettre de créance du 26 avril suivant, par laquelle il prioit le Pére Vincent Ferrier d'ajoûter foi à tout ce que lui diroit le Pére de Blanes de sa part. Il mourut à Barcelone l'an 1414.. Sa Vie se trouve dans l'*Histoire des Saints de Catalogne*, ecrite en Espagnol au commencement du XVII siécle par le Pére Antoine-Vincent Domence, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & il y dit que *ce saint Religieux sortoit de l'illustre maison des Seigneurs de Blanes, qui tiennent rang parmi les principaux Chevaliers de Catalogne.*

Outre les titres originaux sur lesquels cette généalogie a été dressée, & les autres Mémoires manuscrits que l'on a citez, l'on a aussi consulté la *Chronique* de Pierre Tomich, *ch.* 34. *p.* 45. & *ch.* 35. *p.* 47. *l'Histoire des Comtes de Barcelone* par Diego, *l.* 2. *ch.* 149. & la *Chronique de Pierre IV. Roi d'Aragon*, par Pierre-Michel Carbonnel, *fol.* 178. *col.* 3.

BLANGI. *Voyez* BLANGIS.

* BLANGIES, BLANGIS ou BLANGY, village du Pais-Bas dans le Comté de Hainault, au sud-ouest de Mons, dont il est éloigné de deux bonnes lieues. C'est là où étoit campée l'armée des François, qui à cause de cela donnent à la sanglante bataille qui s'y donna entre les François & les Alliez le onziéme septembre 1709, le nom de *Bataille de Blangies*; mais les Alliez lui donnent celui de *Bataille de Malplaquet*. *Voyez* MALPLAQUET.

* BLANGIS, petite ville ou bourg de France dans le païs de Caux en Normandie, province de France. Elle est située sur la rive gauche de la Bresle, au nord-est de Rouen dont elle est éloignée d'environ quinze lieues, & au sud-ouest d'Abbeville en Picardie à la distance d'environ cinq lieues.

BLANGY, *Blangiacum, Blanziacum*, bon bourg des Païs-Bas, situé dans l'Artois, sur la riviére de Ternois, à l'ouest-nord-ouest d'Arras, dont il est éloigné de huit à neuf lieues. Il appartient aux François, à qui les Espagnols l'ont cédé en 1659, par le traité de la paix des Pyrénees. Le monastére & l'église ont été bâtis par la Princesse Berte, fille du Comte Palatin, après qu'elle eut perdu son mari. Il y a une Abbaïe réguliére de l'Ordre de S. Benôit. * De Valois.

BLANGY, village du Hainaut. *Voyez* BLANGIES.

BLANKA ou BLANCA, isle dans la Baye du Mexique, sur les côtes de l'Amerique méridionale, à 12 degrez, ou 12 degrez 40 minutes de latitude septentrionale, à 40 lieues de la nouvelle Grenade au sud-ouest. Du côté de l'ouest il y a des campagnes ouvertes; à l'orient, ce sont des forêts pleines de petits arbrisseaux sous les grands arbres. Le terrein est stérile & plein de rochers. Il n'y a point d'autre eau que celle qui y tombe du ciel. Les forêts sont pleines de plantes épineuses, & les plaines produisent en abondance d'une espéce d'herbe dont les chévres s'accommodent si bien, que celles qu'on y a portées en ont produit des milliers. Il n'y habite ni Espagnols ni Indiens, mais les premiers y vont à la chasse des chévres, & les Hollandois pour la même raison & pour du sel. * *Dict. Angl.*

BLANKEN. *Voyez* BEVERUNGEN.

BLANKENBERG, *Blancoberga*, bourg de Flandre dans les Pais Bas sur la mer, avec un pont & un château, environ à deux lieues de Bruges, & un peu plus d'Ostende. * Sanson. Baudrand.

BLANKENBERG en Lorraine. *Voyez* BLANMONT.

* BLANKENBERG ou BLANKENBOURG, petite ville avec château dans le Duché de Berg sur la Siege à l'est de la ville de Bonn, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

* BLANKENBERG ou BLANKENBOURG, petite ville du Landgraviat de Thuringe au sud de Weimar, dont elle est eloignée d'environ sept lieues. Elle appartient au Prince de Rudelstadt. Le château qui est présentement ruïné, étoit autrefois le lieu de la résidence des Comtes de Schwartsbourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BLANKENBOURG, une des plus anciennes & des plus nobles familles de Poméranie, de Brandebourg, de Meckelbourg, &c. * *Gr. Dict Univ. Holl.* Leukfeld, *Antiq. Blankenb. p.* 20. Micrælii *Pomerania*, *l.* 6.

BLANKENBOURG, *Blancoburgum*, bourg avec un château dans le Comté de Reinstein en Basse Saxe, environ à six lieues de la ville d'Halberstadt, du côté du midi. Ce bourg est chef d'un Comté que les cartes renferment dans celui de Reinstein, parce qu'ils ont été possédez autrefois par un même Seigneur. Le Comté de Blankenbourg est de petite étendue, & ne consiste presque qu'en des montagnes peu cultivées. Il a été réüni en 1599, par la mort de Jean George dernier Comte de Reinstein, au Duché de Brunswick, dont il étoit un ancien fief, & donne son nom à une branche de la Maison de Brunswick, qui porte le titre de *Brunswick-Blankenbourg*. C'est de cette branche que sont l'Impératrice régnante, & la mére du jeune Empereur de Moscovie qui a succédé à Pierre le Grand, & qui est mort en 1730. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BLANKENBOURG, l'un des principaux lieux du Comté d'Oldenbourg dans le Cercle de Westphalie en Allemagne. Il est à l'est & dans le voisinage de la ville d'Oldenbourg.

* BLANKENHAIN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, est au sud-sud-est de Weimar, dont elle est éloignée de trois lieues.

* BLANKENHEIM, petite ville de l'Eiffel en Allemagne au sud-sud-ouest de Cologne dont elle est eloignée d'onze ou de douze lieues. Blankenheim est le lieu principal d'un Comté de même nom.

* BLANKENHEIM (Frédéric Comte de) premier Evêque de Strasbourg, fut élu en 1393, pour cinquante & uniéme Evêque d'Utrecht, après la mort de Florent de Wévelikhoven, à la recommandation de Guillaume Duc de Gueldre. Il eut pour Competiteur Roger de Bronknorst, Trésorier de l'Eglise de Cologne, soutenu par Albrecht de Baviere Comte de Hollande. Le premier eut 55 voix & l'autre n'en eut que 27. Le choix de Blankenheim fut confirmé par le Pape Boniface X. La plupart des Historiens, & sur tout ceux des Pais-Bas, parlent de lui comme d'un homme d'une science consommée & d'une grande valeur, & fort versé dans l'administration des affaires. Il n'y a que Guilleman qui dans son livre, *De Episcopis Argentinensibus*, le taxe d'avarice. Il entendoit fort bien le métier de la guerre, comme il le fit voir dans plusieurs occasions. Il porta ses armes contre les Seigneurs de Raasfeld en Westphalie, qui avoient longtems infesté son diocése, ravagea leurs terres, & détruisit leurs chateaux. Il assiégea & prit Coeverden, & le mit dans la dépendance de son Evêché, aussi bien que le Païs de Drenthe, après avoir auparavant, mais en vain, offert l'argent pour lequel ces terres avoient été engagées par son prédécesseur. En 1396, il attaqua dans son diocése le Fort de Reinestein, le prit, & le rasa. Il fit alliance avec Guillaume Comte de Hollande contre le Seigneur d'Arkel, prit son chateau d'Everstein, & le réduisit en cendres. En 1401, il marcha contre Groningue avec une puissante armée; mais il entra en accommodement. Après cela il appaisa avec bien de la peine, une revolte excitée dans Utrecht par les Partisans de la Maison d'Arkel. Il se demêla avec un grand courage de tous les embarras que lui suscita Jacqueline Comtesse de Hollande. Il mourut le neuviéme octobre de l'an 1423, au château de Vollenhove dans l'Overissel, après avoir gouverné son Evêché, pendant 30 ans, & fut enterré dans l'église cathedrale d'Utrecht. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Castillion, *Chronol. Sacra. Belg.*

* BLANKHOFF (Jean) fils d'Antoine Blankhoff Peintre, naquit à Alkmaar de parens de basse extraction, en 1628. Son premier Maître fut Adrien Teerling, qui etoit Peintre & Barbouilleur, le second Pierre Scheynburg, & le troisiéme Cesar Everdingen. En le quittant, il se rendit à Rome, & dès qu'il y fut arrivé, il se fit recevoir dans la Societé des Peintres, laquelle porte le nom de *Bend*, & dans laquelle personne n'est plus admis qu'il ne sache l'Allemand ou le Hollandois. On lui donna là le surnom de *Jan-Maat*, c'est à dire, *Jean Compagnon*. C'est sous ce surnom qu'il est le plus connu. Il fit trois fois le voyage de Rome. Il lui prit un jour envie de s'embarquer sur la flote qui partoit pour Candie, & comme il s'attachoit sur tout à peindre des tableaux qui répresentent la mer, les vaisseaux & les tempêtes, il put avoir à son aise la satisfaction de peindre ces sujets d'apres nature. Il est mort depuis l'an 1670. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres Flamands*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 253. & 254.

* BLANKVOORT, BLANKEVOORT ou BLANCFORT, nom d'une ancienne famille noble en Overissel. Il est fait mention dans l'Histoire des Turcs, écrite par Richard Knolles, de Bertrand Blankvoort, Grand-Maître de l'Ordre des Templiers qui fut fait, en 1147, prisonnier par les Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Histoire des Ordres Milit.* P. Valkenier, *l'Europe en confusion*, en Hollandois, *partie* 3.

* BLANKWALT (Juste) Licentié en Théologie & Chanoine d'Anvers fut non seulement ennemi du faste, mais fort salope dans ses habits & dans sa personne. Il se distingua par sa pieté & par son application à l'étude. En 1588, il publia à Anvers, *Modus placandæ iræ divinæ hoc tumultuoso tragico tempore; Descriptio Collarium.* Il mourut à Anvers le 19 mars 1600, & fut enterré dans l'église cathédrale. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fr. Zweert, *Athenæ Belgicæ.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 598.

BLANMONT ou BLAMONT, *Blamontium, Albus Mons*, petite ville de Lorraine, avec titre de Comté, sur la Vesouze à dix lieues de Nancy qu'elle a à l'ouest tirant vers le nord. Blamont a été autrefois fortifié; mais aujourd'hui il est peu considerable. Le Comté est tombé dans la Maison de Lorraine, qui y a un siége Prévôtal, par le testament d'Olry Comte de Blamont, & Evêque de Toul. Il y a une église collégiale, fondée par Henri Comte de Blamont, & par Valburge de Fenestranges son épouse en 1382, pour six prébendes; mais leurs Successeurs ayant retiré le revenu de cinq prébendes, n'en laissérent qu'une, dont le revenu fut partagé. En 1473, Ferri Comte de Blanmont fonda une septiéme prébende; ces Comtes s'en reservérent le patronage, qui appartient présentement aux Ducs de Lorraine. La Cure fut unie au chapitre en 1407. Elle est du diocése de Toul, Archidiaconé de Port, Doyenné de Salmes. Il y a de plus à Blamont un hopital pour y loger les Passans. Il s'y établit des Capucins en 1627, & des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame en 1629. * *Pouillié de Toul.* Sanson. Baudrand.

* BLANQUEFORT, bourg de France situé dans le païs de Médoc en Guienne au nord-ouest de Bourdeaux, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

* BLANSAC ou BLANZAC, petite ville de France dans l'Angoumois sur la riviére de Nay dans un païs fertile, vers les frontiéres de la Xaintonge, au sud-ouest d'Angoulême, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

BLANSAC. *Voyez* ROCHE-FOUCAULT.

* **BLANZY**, village du Duché de Bourgogne, sur la Brébince, au sud-est d'Autun, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

* **BLAQHAIN**, bourg de l'Ecosse méridionale dans la province de Carrik sur les confins de celle de Kyle, à l'est-nord-est de Bargény, dont elle est éloigné d'environ trois lieues.

BLAQUERNES, *Blaquernæ*, quartier de la ville de Byzance, vers le fond du port, du côté de l'occident, ainsi nommé, dit-on, d'un Prince Barbare, qui a régné des premiers en cette partie de la Thrace, & qui avoit son Palais en ce lieu; ou du mot Grec *βλάχνον* qui signifie *Fougére*, parce que cet endroit étoit autrefois couvert de fougéres. Ce fut là qu'on bâtit ensuite un des beaux fauxbourgs de Constantinople, dans lequel entre autres superbes édifices, on voyoit le magnique Palais des Blaquernes, appellé *Pentapyrgion*, à cause de ses cinq tours, où, depuis Anastase qui l'embellit extrêmement, les Empereurs alloient souvent demeurer quelque tems pour se délasser. On y admiroit aussi la célébre église que l'Impératrice Pulchérie avoit fait bâtir en l'honneur de Notre-Dame, de laquelle on gardoit le Suaire comme une Relique tres précieuse. Léon *le Grand* y ajoûta une magnifique chapelle en forme de Rotonde, pour y garder la robe de la même Vierge Mére de Dieu. Dans la suite des tems, comme les Barbares faisoient souvent des courses jusqu'aux environs de Constantinople, Héraclius fit enfermer ce temple & ce païs dans la ville. On voit encore quelques restes du Palais des Blaquernes, joignant la porte Xylocernos. * Du Cange, *Hist. de Constantinople.* Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.*

* **BLASÆUS** (Jaques) de Bruges en Flandre, fut Frére Mineur à Douay, & prêcha avec beaucoup d'éloquence & de zéle dans la plupart des villes de l'Artois & du Hainaut. Cela lui aquit une telle réputation qu'un 1596, il fut fait quatriéme Evêque de Namur; & en 1600, quatriéme Evêque de St. Omer. Il fit avec grand applaudissement en 1598 à Bruxelles l'Oraison funébre de Philippe II. en François. Ce fut à cette occasion que Juste de Weert Pensionnaire d'Anvers fit ce chronographe

OrtVs & oCCasVs, boreas & CarVLVs aVster
PLanXerVnt CIneres, Magne PhILIppe, tVos.

Blasæus après avoir été quatre ans Evêque de Namur & dix huit ans Evêque de St. Omer, mourut en 1618 dans cette derniére ville, & François Lucas natif de Bruges, & Doyen de l'église de St. Omer, fit son Oraison funébre. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Ath. Belg.*

BLASCO NUNNE'S, que quelques uns nomment *Velasco*, étoit un Seigneur Espagnol, qui ayant plusieurs fois reconnu les côtes du païs de Paria & de Darien, dans l'Amérique Méridionale, découvrit proche le Golfe d'Uraba un isthme de cent mille pas qui sépare les deux grandes mers, & pour profiter de la commodité de ce passage, il fit bâtir quatre forteresses, ayant chassé par présens quelques-uns des Princes de ce païs, & vaincu les autres par la force des armes. Ce succès augmenta son ambition; il fut accusé & convaincu d'avoir voulu usurper la souveraineté dans ces terres conquises; en punition de quoi, il eût la tête tranchée par ordre du Roi d'Espagne. Sans cette perfidie, il méritoit une grande récompense, pour avoir frayé un chemin dans le Pérou à François Pizarre & à Diégo Almagre, qui y entrérent en 1525. * Jov. *l.* 24. Ciéza, *tome* 2. *ch.* 62.

BLASCO NUNNE'S VÉLA, Espagnol & Capitaine des Gardes du Corps, fut fait Viceroi du Pérou en 1543, avec les appointemens de 40 ducats par jour, pour faire exécuter les Loix que le Roi d'Espagne venoit de donner à ce païs, & qui étoient d'autant plus nécessaires, que les Espagnols abusant des priviléges qui leur avoient été accordez lors de la découverte de ces terres, faisoient les plus indignes traitemens aux naturels du païs. Blasco arriva à Nombre de Dios le dixiéme janvier 1544, & peu après à Panama. Il mit en liberté tous les Indiens du Pérou qu'il y put recouvrer; mais il n'entra dans son gouvernement que le quatriéme mars. Tombès, la premiére ville qui le reçut, fut aussi la premiére, où il fit exécuter les nouvelles Loix: les Espagnols qui étoient tous autant de Tyrans, furent contraints de relâcher les esclaves; ils n'eurent plus la liberté de charger de leurs effets le premier venu sans le payer; & ils ne purent plus exiger des alimens sans argent comptant. Il en fit autant à S. Michel, où les Ordonnances furent publiées, & à Truxillo; mais dans cette derniére ville, les Espagnols appellérent des Ordonnances & de leur exécution: ce qui ayant servi d'exemple à d'autres, les naturels du païs augmentérent le desordre, en se pressant trop de joüir de leur liberté & en refusant même de cultiver les terres, pour mieux matter ces impérieux maîtres. Le premier qui forma un parti considérable contre le Viceroi, fut Vacca de Castro, homme distingué, qui venoit d'avoir un Gouvernement important dans le Pérou. Blasco le fit arrêter; mais loin d'appaiser par là le tumulte, il ne fit que l'augmenter. Gonzalle Pizarro se présenta aux Mutins, qui le firent leur Capitaine Général. Les villes de Cusco, de Guamangua, de la Plata, &c. entrérent dans la ligue; & l'on vit bientôt ce Rebelle à la tête de quatre cens hommes, tant de cheval que de pié. Blasco n'auroit pas eu sans doute beaucoup de peine à se délivrer de cet homme, s'il avoit été moins méfiant. Après l'avoir fait déclarer Rebelle & criminel de léze-majesté, après avoir suspendu l'exécution des Ordonnances pour deux ans, il s'amusa à chicaner ceux qui l'accompagnoient sur la droiture de leurs intentions, il donna sur de simples soupçons des ordres de les faire mourir, & il les révoqua avec la même légéreté; & laissant connoître jusqu'aux simples pensées qu'il avoit eues, il obligea tout le monde à se donner de garde de lui; sur tout lorsqu'on vit qu'il avoit fait assassiner le Facteur du Pérou, Guillaume Suarès de Carvajal, homme tres-fidéle au Roi, & qui travailloit le plus utilement de tous à faire rentrer les séditieux dans leur devoir. L'indignation qu'on en conçut contre lui l'effraya: il voulut quitter Lima; mais les quatre Auditeurs qu'on lui avoit donnez en Espagne l'en empêchérent; & l'ayant entrepris une seconde fois, il fut arrêté, &, après plusieurs mauvais traitemens, confié à Alvarez, l'un des Auditeurs, qui se chargea de le reconduire en Espagne. Celui-ci ne s'étoit chargé de cette commission que pour délivrer le Viceroi lorsqu'il en auroit le moyen: il le délivra en effet à Gaura; & aussi-tôt il se vint joindre assez de gens pour lui donner la hardiesse de pousser à bout Gonzalle Pizarro, qui du consentement des trois autres Auditeurs & du Parlement, se qualifioit Gouverneur du Pérou; mais tout se réduisit à quelques avantages qu'il remporta sur quelques partis; & lorsque le Chef des Rebelles l'eut joint, il se vit bientôt poussé jusques hors du Pérou. Enfin y étant rentré pour une troisiéme fois, & ayant assemblé le plus de gens qu'il lui fut possible, il livra bataille auprès de Quito, avec beaucoup plus de courage que de prudence; & ayant été renversé sous son cheval, il eut la tête coupée par un Indien, qui avoit cette commission du Docteur Carvajal, frére de celui que Blasco avoit fait mourir injustement, comme on l'a remarqué cy-dessus. Blasco aimoit la justice, & étoit très-fidéle à son Maître; mais sa cruauté le rendoit insupportable. Lorsqu'il fut rentré au Pérou, il fit mourir plusieurs de ses plus fidéles serviteurs: il usoit aussi de paroles hautes & fiéres; ce qui ne convenoit pas à des gens, qui jusques là s'étoient regardez comme des Souverains. Les Auditeurs qu'on lui avoit donnez, contribuérent beaucoup à rendre son gouvernement odieux: comme ils étoient les premiers à violer les loix, il étoit obligé à les reprendre sévérement; ce qui lui ayant attiré leur haine, ils brouillérent toutes les affaires. Il n'y avoit que sept mois qu'il étoit au Pérou; lorsqu'ils l'arrêtérent, il y rentra pour la seconde fois en 1545, & pour la troisiéme l'année suivante, où il périt. On avoit attaché sa tête à une potence; mais Pizarro l'en fit ôter, & on l'enterra avec son corps le plus honorablement qu'il fut possible. * Lopès de Gomara, *Hist. Gener. des Indes Occid.*

* **BLASÉRE** (Loüis de) d'une maison distinguée de Gand en Flandre, fut, au rapport de Zweert, un homme d'un grand mérite, versé dans la connoissance de presque toutes les Sciences, & qui rendit en plusieurs maniéres de grands services à sa patrie. Il fit le voyage de Jérusalem où il fut fait Chevalier, & il en fit la Rélation sous ce titre *Itinerarium profectionis à Ludovico Blaserio suscepta in Terram sanctam, Ægyptum, Syriam, aliasque Asiaticas & Europæas regiones.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 631.

BLASON, Description des Armoiries, ou l'Art de les déchifrer. *Blasen* est un mot Allemand, qui signifie *sonner du cor* ou *de la trompe*, & on a pris de là le nom qu'on a donné à la Description des Armoiries, parce qu'anciennement ceux qui se présentoient aux lices pour les tournois sonnoient du cor pour faire savoir leur venue. Leurs Hérauts, après avoir reconnu s'ils étoient Gentilshommes, sonnoient aussi de leur trompe pour avertir les Maréchaux, crioient à haute voix, & décrivoient les Armoiries de ceux qui se présentoient. Lorsqu'on avoit paru deux fois dans ces tournois solemnels, qui se faisoient en Allemagne de trois ans en trois ans, la Noblesse étoit suffisamment reconnue & blasonnée, c'est à dire, annoncée à son de trompe par les Hérauts. Le mot de Blason s'est pris anciennement en France pour toute sorte de Description, quelquefois pour éloge, & quelquefois pour blâme ou médisance. *Blasen* est l'origine de toutes ces significations, parce que dans les tournois on décrivoit les piéces de l'écu, on louoit ou on blâmoit les Chevaliers. Le Blason a commencé en France, c'est à dire, *que les François sont les premiers qui ont mis en régle les Armoiries, & qui en ont fait un Art.* C'est pourquoi les Anglois blasonnent en termes François. Les Italiens & les Espagnols ne sont guéres savans dans le Blason; & quoique l'usage des Armoiries soit ancien en Allemagne: l'Art de blasonner n'y est pas encore bien connu. M. Spéner l'avoue franchement dans la préface de son petit traité des Armoiries de la Maison de Saxe. *Voyez* ARMES ou ARMOIRIES. * Le P. Ménétrier, *Origine des Armoiries.*

☞ Il y a cette différence entre *Armes* ou *Armoiries*, & *Blason*, qu'Armoiries se dit de la devise ou des figures qu'on porte sur le bouclier ou sur la cotte d'armes, au lieu que Blason en est le déchifrement ou la Description. Tous les termes & jargons du Blason étoient de l'usage ordinaire de la Langue dans le onziéme siécle, où le Blason commença à se mettre en vogue; car alors les sautoirs, les fusées, les girons & les rustres, &c. étoient des piéces du harnois des Chevaliers; & c'est ce qui a fait dire au célébre Boileau Despreaux:

Aussi tôt maint esprit fécond en rêveries
Inventa le Blason avec les Armoiries.

Le Blason répréſente en image la naissance, la noblesse, les alliances, les emplois & les belles actions des Hommes illustres. Barthole a écrit du Blason & des Armoiries en Jurisconsulte, & le Président Chasseneu dans son Catalogue de la Gloire du monde. Plusieurs en ont écrit en Curieux & en Historiens, comme André Favin, Spelman, la Colombiére, Bara, Segoin, Geliot, Palliot, les Péres de Varennes & Ménétrier Jésuites, Philippe Moreau, Avocat Bourdelois, &c. Scohier Chanoine de Mons ou de Bergues en Hainault, qui dit que l'étude du Blason est un abyme, & que celui qui s'y est appliqué trente ou quarante ans, y trouve toûjours matiére d'apprendre. Cette pensée est à peu-près comme celle du P. Bouhours, Jésuite, qui croyoit bonnement que la Devise seule étoit un Abbrégé de merveilles, comme il le dit dans ses Entretiens d'Ariste & d'Eugéne. Le P. Ménétrier a fait une Bibliothéque de tous les Auteurs qui ont écrit du Blason, des Armoiries & des Généalogies, & en a fait un dénombrement de 300 Auteurs, qui en ont écrit en diverses Langues.

BLASPHÉMATEURS, Hérétiques. *Cherchez* THÉOCATAGNOSTES.

BLASPIL (Guernére Guillaume, Baron de) né le 26 février de l'année 1623, prit séance au Conseil de la Régence de Cléves en

en 1645, n'étant âgé que de vint-deux ans. A peine eut-il été deux âns dans ce Corps illustre, qu'il fut employé aux affaires étrangéres, ce qu'il continua jusqu'à sa mort. L'Electeur de Brandebourg son Maître le nomma Envoyé extraordinaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies en 1656. Il assista aux Traitez de paix faits à Breda en 1666, & fut fait cette même année Membre du Conseil d'Etat Privé de l'Electeur. On le choisit en 1670, pour être envoyé avec trois autres à la grande Convention circulaire tenue à Bilefelt, où les Envoyez de toutes les Puissances de l'Europe se trouvérent. En 1675, il fut nommé Ambassadeur plénipotentiaire à Nimégue avec M. de Somnitz. Il mourut le 23 de Novembre 1680, nommé Ministre Plénipotentiaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. * *Mémoire manuscrit.*

BLASTARES (Matthieu) Moine de l'Ordre de saint Basile, fit en 1335 un Recueil des Constitutions Ecclésiastiques, accompagnées des Loix Civiles, qu'il réduisit à certains chefs, suivant l'ordre alphabétique, auquel il donna le nom de *Syntagma*, qui signifie *un assemblage de Canons & de Loix par ordre.* Il y a vint-trois titres suivant l'ordre de l'alphabet des Grecs, & sous chaque lettre il y a divers chapitres, comme *des Agapes*, *de l'Anathême*, &c. Il rapporte plutôt le sens que les paroles des Canons & des Loix, & se contente même quelquefois de marquer les endroits où sont les Canons qui appartiennent à la matiére. On lui attribue aussi un Traité des Causes, ou Questions sur le Mariage, imprimé dans le Droit Grec-Romain de Leunclavius. * Doujat, *Histoire du Droit Canon.*

BLASTE, Sécretaire ou Chambellan du grand Agrippa, ayant été gagné par ceux de Tyr & de Sidon, détourna son Maître du dessein qu'il avoit de leur faire la guerre l'an de Jesus Christ 43, & le troisiéme de l'Empire de Claude. * *Actes*, *ch.* 12. *v.* 20.

BLASTÊMIR, Roi de Servie, vivoit vers l'an 880 de Jesus Christ. Constantin *Porphyrogénéte*, qui est le seul entre les Anciens qui parle de lui, ne nous en apprend pas autre chose, sinon que Présiam Roi de Bulgarie étant entré de son tems dans la Servie, y perdit presque toutes ses troupes; & qu'outre trois enfans mâles qui lui succédérent, il eut une fille mariée à Crainan, Jupan de Trebigne, qui obtint de lui la souveraineté de son gouvernement: mais ce peu de mots sert à éclaircir un endroit de l'histoire de Dalmatie, que jusqu'à cette heure on a cru inexplicable. Car comme il est certain d'une part, que la Dalmatie, dont la Trébigne étoit une portion, dépendoit de la Servie au tems de Constantin *Porphyrogénéte*, & que de l'autre on apprend du Prêtre de Dioclée qu'après la mort du Roi Paulimir, qui vivoit vers l'an 870, tous les Jupans de la Dalmatie refusérent de reconnoître son fils posthume Tiescémir, & que ce Prince, & ses enfans pendant plusieurs années ne possédérent rien ou presque rien dans la Dalmatie, on voit en comparant le témoignage de cet Historien trop méprisé avec ce qu'on vient de dire de Blastémir, que ce Roi est le premier Roi de Servie, qui tint la Dalmatie sous sa souveraineté. Blastémir en mourant laissa ses Etats à ses trois fils, *Montimir*, *Stroimir*, & *Goinic*: le premier eut aussi trois fils, *Prieslas*, qui lui succéda, *Boréne* & *Etienne*. Prieslas fut pére de *Zacharie*, qui régna quelque tems; & Boréne, de *Paul*, prédécesseur de Zacharie. Goinic eut un fils nommé *Pétrislas*, qui déthrôna Prieslas: Stroimir, fut pére de *Clonimir*, dont le fils appellé *Tzeesthlas* régnoit du tems de Constantin *Porphyrogénéte*, de qui l'on a pris cette généalogie.

BLASTUS fit schisme à Rome avec un nommé Florin, du tems du Pape Victor. S. Irénée écrivit contre l'un & contre l'autre. Le livre qu'il fit contre Blastus étoit intitulé *de la Monarchie.* Ce qui peut faire croire que Blastus étoit Disciple de Valentin; mais on ne sait pas précisément en quoi consistoit son erreur. L'Auteur du Catalogue des Hérésies, attribué à Tertullien, dit qu'il enseignoit, qu'il falloit nécessairement célébrer la Pâque le 14 de la lune de Mars, sans attendre le Dimanche. Ce qui apparemment lui a donné lieu d'imputer cette erreur à Blastus, c'est qu'Eusébe parle du livre de saint Irénée contre Blastus, dans le même endroit où il parle de la lettre de ce Pére, touchant la dispute sur la célébration de la Pâque. * S. Irénée, *l.* 3. *c.* 3. Eusébe, *l.* 5. *c.* 14. *&* 19. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

* **BLATNA**, ville du Royaume de Bohéme dans la Préfecture de Prachen au nord-nord-ouest de Prachatitz dont elle est éloignée d'environ neuf lieues. Il y a là, proche d'un lac, un château qui fût bâti par les Chevaliers du Temple ou Templiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbin, *Miscell. dec.* 1. *l.* 3. *c.* 8. S. 2. *p.* 87.

* **BLATTENBERG**, montagne du Canton de Glaris, de laquelle les Habitans du païs tirent les tables d'ardoise, qu'ils polissent & garnissent ensuite de quadres de bois. Il les transportent eux-mêmes, en Allemagne, en Pologne, en Moscovie, en Hongrie, en France, en Hollande, en Angleterre, en Espagne & en Portugal. * Jean Henri Tschudy, *Chron. Glaron. p.* 21.

BLATTENZÊE. *Voyez* **BALATON.**

BLAU. *Voyez* **BLEAU.**

BLAUBEUREN, *Blaubura*, petite ville ou bourg du Cercle de Souabe en Allemagne. Ce lieu est situé dans le Duché de Wirtemberg, sur la petite riviére d'Ach, à trois lieues de la ville d'Ulm, du côté d'occident. Blaubeuren a été autrefois une riche Abbaïe, dont les revenus, avec ceux de quelques autres, sont employez à l'entretien de l'Université de Tubingue, & à d'autres œuvres pies. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLAUEN, c'est le nom d'une montagne, qui fait partie du Jurat; elle passe auprès de Bâle jusques dans le Leimenthal & dans le Sundgow. Il y avoit autrefois plusieurs châteaux. Ceux de *Blomont*, de *Furstenstein*, de *Schalberg*, de *Mœnchsberg*, de *Blauenstein*, & de *Rotberg*, sont aujourd'hui ruïnez & à peine en connoît-on la place. Ceux de *Biederthan*, de *Sternenberg*, de *Pfeffingue* & de *Landskron* sont encore en état. Le dernier qui est fortifié, appartient à la France & il y a toûjours une garnison d'Invalides. * *Dict. Allemand de Bâle.*

BLAVET ou **LE PORT-LOUIS**, *Blavia*, *Portus Ludovici*, petite ville de France en Bretagne, avec un excellent port, est située sur l'emboûchure de la riviére de Blavet, qui lui donne son nom. Ceux de la Ligue la donnérent aux Espagnols, par le moyen du Duc de Mercœur, Gouverneur de la province, & elle fut rendue par la paix de Vervins en 1598. Depuis, au commencement du régne de Louis *le Juste*, les Princes mécontens la fortifiérent, & le Duc de Vendôme la remit au Marquis de Cœuvres. Peu de tems après, le Roi la démolit, puis la fit rebatir, après avoir connu l'importance de cette place. Vers l'an 1625, le Seigneur de Soubize, l'un des Chefs des Huguenots, surprit la ville de Blavet; & ayant attaqué la forteresse, il en fut repoussé par le canon. Les Ducs de Vendôme, de Retz & de Brissac accoururent au bruit, suivis de quantité de Noblesse, & chassérent les Huguenots, qui prirent la fuite pendant la nuit. * Mezeray, *Hist. de France.*

* **BLAVET**, riviére de Bretagne prend sa source dans l'Evêché de Quimpercorentin, coule d'abord de l'ouest à l'est, ensuite du nord au sud, puis du nord-est au sud-est, & enfin du nord au sud jusques à la mer. Elle arrose, après être entrée dans l'Evêché de Vannes, Pontivy, Hennebont, & Blavet ou le Port-Louïs.

BLAUMPAIM (Michel) surnommé *Magister*, Anglois de nation, & Poëte, vivoit environ l'an 1250. Il est nommé par quelques uns *Michel Anglicus.* Mais il y a plus d'apparence que c'étoient deux Auteurs différens, dont l'un composa une Histoire de Normandie, & un Traité contre Henri d'Avranches: & l'autre laissa, *Eclogarum libri quatuor ad Episcopum Parisiensem*; *Eclogarum libri duo ad Ludov. Villerium*; *de Mutatione studiorum*; *Elegia deprecatoria*, *&c.* Baptiste Mantouan parle de Michel Anglicus, qui étoit de Beaumont dans le Hainaut. * Pitseus, *de Script. Angl. p.* 322. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 670. Ce dernier Auteur l'appelle uniquement *Michaël Anglicus.*

BLAURÉRUS (Ambroise) Ministre Protestant en Suisse, naquit à Constance le quatriéme avril 1492. Il prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe d'Aberspach, & y fit assez de progrès dans les Sciences; mais dans la suite ayant lu en 1523, les Ecrits de Luther, il quitta le clôitre, & retourna chez ses parens, où il resta quelque tems. L'Abbé de son monastére voulut l'obliger à y revenir; mais Blaurérus prétendit n'y revenir qu'à certaines conditions, qui ne lui furent pas accordées. Il abjura ensuite la Religion Romaine, & prêcha avec son frére Thomas Blaurer la doctrine de Luther à Constance, où il s'étoit retiré. De là il alla à Berne, & se trouva avec Zuingle, Oecolampade, & plusieurs autres, à cette assemblée, où les Magistrats de cette ville changérent tout le culte extérieur, & les points essentiels de la Religion Romaine. Blaurer dans cette dispute, qui se fit au commencement de l'an 1528, s'offrit de répondre aux Ecrits qu'*Eckius* & le Dominicain *George Neudorffer* avoient écrit contre lui. Les Protestans d'*Hérisau* gros bourg dans le Canton d'Appenzel, priérent en 1529 ceux de Constance de leur prêter Ambroise Blaurer pour un mois, ce qui fut accordé. En 1534, il fut un de ceux dont le Duc *Ulrich* de Wirtemberg se servit pour mettre en ordre l'Eglise dans ses Etats. *Erhard Schnepf* de Heilbron, Prédicateur de la Cour du Landgrave, zélé Luthérien, refusa d'abord de travailler de concert avec Blaurer, parce qu'il le regardoit comme étant dans les sentimens de Zuingle. Mais Blaurer ayant offert une Confession de Luther, & ayant dit que les Zuingliens pensoient de même, *Schnepf* s'en contenta, ne sachant pas que le sens, que Blaurer donnoit à quelques termes, étoit différent de l'opinion des Luthériens. Aussi dans la suite *Schnepf* ayant publié que Blaurer pensoit comme les Luthériens au sujet du Sacrement, Blaurer déclara qu'il n'avoit point changé de sentiment en se servant de ce formulaire. Il mourut l'an 1567, âgé de 75 ans, & laissa quelques petits Traitez de dévotion à l'usage des Protestans. Calvin lui a donné de grands éloges dans ses epîtres. * Sleidan, *Comment. l.* 6. 21. *&c.* Crusius, *in Annal. Suevic.* Melchior Adam, *in Vit. German. Theol. &c.*

BLAWHANC. *Voyez* **BLAQHAIN.**

BLAYE, *Blavia*, ville de France dans la Guienne, à six ou sept lieues au dessous de Bourdeaux sur la Gironde, qui est le nom qu'on donne à la Garonne après qu'elle a reçu la Dordogne. C'est une des plus anciennes places du Royaume; & l'on peut dire, des plus importantes, parce qu'elle garde le passage de la riviére, & empêche les vaisseaux ennemis de remonter jusques à Bourdeaux. On croit qu'il est parlé de Blaye dans l'Itinéraire d'Antonin, sous le nom de *Blavium* & *Blavutum*, mais les Manuscrits s'accordent peu, les uns ayant *Blavium*, les autres *Blanutum*, *Blauntum*, *&c.* Quoiqu'il en soit, Blaye étoit déja considérable sur la fin du IV siécle, du tems d'Ausone, qui en parle comme d'une place de guerre dans la douziéme de ses Epîtres, écrite à Paulus, qu'il invite à le venir voir à Xaintes, &c. Et il est certain qu'il y avoit une garnison sous le commandement du Duc de l'Armorique, ainsi qu'on le lit dans la Notice des Dignitez de l'Empire. C'est dans cette ville que Charibert mourut l'an 567, & il fut inhumé dans l'église de saint Romain. Depuis on ignore qui d'entre les Ducs de ces païs-là fut maître de Blaye; mais on trouve qu'au commencement du XI siécle, Guillaume Comte d'Angoulême la prit sur le Duc de Gascogne, avec le secours du Duc d'Aquitaine, son Suzerain; & qu'Hilduin l'un de ses successeurs en retint la quatriéme partie pour lui, donnant le reste à Géofroy son frére à titre de Comté. Comme Blaye étoit située sur la frontiére des deux Duchez de Guienne & de Gascogne, c'étoit dans cette ville que se tenoient ordinairement les assemblées qui intéressoient les deux Ducs. Aussi voit-on qu'en 1028, les Evêques & les Seigneurs de Guienne & de Gascogne, s'y assemblérent pour l'ordination de Siguin Archevêque de Bourdeaux, & qu'après la mort d'Arnaud successeur de Siguin, il y eut à Blaye une assemblée pareille, où Géofroy fut établi & sacré Archevêque. Ceux du païs disent que le fameux Roland, neveu

de l'Empereur Charlemagne, étoit Seigneur de Blaye, & qu'il fut enterré dans la même église. Les Huguenots, qui surprirent cette ville en 1568, ruïnerent tous les lieux sacrez, & n'épargnérent pas ces tombeaux. Quelque tems après ceux du parti de la Ligue se rendirent maîtres de Blaye, que le Maréchal de Matignon, alors Gouverneur de Guienne, assiégea en 1593, sans la pouvoir prendre; mais il y défit la flotte Espagnole, venue au secours des Ligueurs. Blaye est à deux lieues au dessous de la pointe du Bec d'Ambes, où est le confluent de la Garonne & de la Dordogne. Elle est bâtie sur un rocher, & tres-bien fortifiée: c'est ce qu'on appelle la ville Haute. La ville basse ou le fauxbourg, en est séparée par une petite riviére où la marée remonte. Elle est habitée par des Marchands, qui y ont de grands magasins de vin. Les vaisseaux Anglois, & les autres étrangers qui remontent à Bourdeaux, laissent leur artillerie à Blaye: ce qui s'observe depuis l'an 1465, que le Roi Louïs XI. l'ordonna. * Elie Vinet, *sur Ausone & Antiq. de Bourdeaux*. Gabriel de l'Urbe ou de Lurbe, *Chron. Bourdel.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des villes de France*. Sincerus, *in Append. Itin. Gall.* De Thou, *Hist. l.* 44. De Callieres, *Vie au Marechal de Matignon, l.* 3. *ch.* 21. Sanson, *in Disquis. Geograph &c.*

* BLAYE (le Cap de) Cap de France près de la ville de Blaye. Quelques uns l'ont pris pour le *Promontorium Santonum* de Ptolomée, que d'autres placent plus vraisemblablement au Cap de la Tremblade, où à celui de Maumusson. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLÉ. BLI.

BLÉ (du) Maison ancienne en Bourgogne, tire son origine de

I. GÉOFROY du Blé, Seigneur de Cormarin & de Massilic, vivant en 1235, qui eut entre autres enfans,

II. GUILLAUME du Blé, Seigneur de Cormarin, qui obtint en 1267, de Hugues Duc de Bourgogne, que sa Terre de Cormarin seroit toûjours des fiefs de Bourgogne, & fut pére 1. de HENRI qui suit; & 2. de *Guillaume*, Evêque de Châlon, qui aquit le château de Palleau pour son église, & mourut en 1294.

III. HENRI du Blé, Seigneur de Cormarin, reçut de Robert Duc de Bourgogne, par lettres de l'annee 1279, deux cens livres de rente, en dédommagement de son château de Cormarin, qui avoit été abattu. Il épousa *Jeanne* dont il eut entre autres enfans,

IV. EUDES du Blé, Seigneur de Cormarin, qui laissa de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, 1. ODET qui suit; & 2. *Alix* du Blé, mariée 1. à *Guyot* de Gissey: 2. en 1350, à *Jean* de Saffres.

V. ODET du Blé, Seigneur de Cormarin, &c. étoit mort en 1380. Il avoit épousé en 1364, *Marguerite* de Bresse, fille de *Hugues* Seigneur de Bresse, & d'*Alix* de Bourbon, dont il eut 1. HUGUENIN qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Rabutin; & 3. *Marguerite* du Blé, alliée à *Jean* Pioche, Seigneur d'Aunoy en Nivernois, vivante en 1460.

VI. HUGUENIN du Blé, Seigneur de Cormarin, Echanson & Ecuyer du Duc de Bourgogne, Panetier de Madame de Nevers, Capitaine & Châtelain de Châtel Bélin en 1422, épousa 1. *Jeanne* de Magny: 2. vers l'an 1413, *Annette* de Saint-Aubin, fille de *Jean* de Saint-Aubin, Seigneur de Chaillaux, & d'*Anne* de Saint-Verin. De sa premiére femme vint *Antoine* du Blé, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem; & du second mariage sortit CLAUDE, qui suit.

VII. CLAUDE du Blé, Seigneur de Cormarin & du Boschet, Capitaine & Gouverneur des Châteaux de Lordon & de Boutavant, vivoit encore en 1491. Il épousa *Agnès* d'Essertines, Dame de Colanges, fille & héritiére de *Pierre* d'Essertines, Seigneur de Colanges, dont il eut 1. *Huguenin* du Blé, II. du nom, Seigneur de Cormarin & de Colanges, mort sans postérité, & qui donna tous ses biens à son petit-neveu, à la charge de porter son nom & ses armes; 2. *Philiberte* du Blé, mariée 1. en 1474, à *Jean* de Marcilly, Seigneur de Roussy & de Magny: 2. à *Henri* Seigneur de Montfaucon; & 3. CATHERINE du Blé, qui suit.

VIII. CATHERINE du Blé, épousa 1. *Jean* de Mandelot: 2. *Claude* de Laye, Seigneur de Rotilia, & eut de son second mari HUGUES, qui suit.

IX. HUGUES de Laye, Seigneur de Rotilia en Bresse, épousa *Marguerite* de Mandelot, Dame de Cussy-la-Colonne & de Mandelot, dont il eut 1. HUGUENIN, qui suit; & 2. *Antoinette* de Laye, Dame de Rotilia, mariée à *Antoine* de Montjouvent, Seigneur de la Perrousse.

X. HUGUENIN de Laye, Seigneur de Cussy-la-Colonne & de Mandelot, fut substitué aux biens de la Maison du Blé, par Huguenin du Blé, II. du nom, son grand oncle, à la charge de porter le nom & les armes de du Blé. Il épousa en juillet 1513, *Anne* de la Magdelaine, fille d'*Edouard*, Seigneur du Boschet, Bailli d'Auxois, & de *Marguerite* de Hochberg, dont il eut 1. *Jean* du Blé Prieur de Saint-Marcel près de Châlons, de Ruilly en Berry & de Cône, Grand-Vicaire de l'Abbaïe de Clugny; 2. PÉTRARQUE, qui suit; 3. *Gérard*, Chanoine de Châlon; 4. *Antoine*, Seigneur de Mandelot, de Cussy-la-Colonne, &c.; 5. *Isabeau*, Archiprieure de Lancharre; 6. *N.* Prieure de Marcigny; 7. *Marguerite*, Prieure de Puley; & 8. *Blaise* du Blé, mariée à *Pantaléon* de Saint-Clément, Seigneur de Teisei & de Bétanges.

XI. PÉTRARQUE du Blé, Seigneur de Cormarin, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi; épousa en octobre 1537, *Catherine* de Villars Sercy, Dame d'Uxelles, fille ainée de *Claude* de Villars, Seigneur de Sercy, Dame d'Uxelles, & d'*Anne* de Groslée, dont il eut 1. ANTOINE Baron d'Uxelles, qui suit; 2. *Hugues*, Prieur de Saint-Marcel, de Cône & de Ruilly; 3. *Jean*, mort à la bataille de Lépante contre les Turcs en 1571; 4. *N.* tué en une rencontre pendant la Ligue; 5. *Nicole*, mariée à *François* Colombier, Seigneur de Savigny, & de Saint-Remiré; & 6. *Emare* du Blé, Archiprieure de Lancharre.

XII. ANTOINE du Blé, Seigneur de Cormarin, Baron d'Uxelles, &c. Gouverneur de la ville & citadelle de Châlon, Lieutenant General au Gouvernement de Bourgogne, servit dès l'âge de dix-sept ans au siége de Brouage, puis à celui de Sedan, & à la défense de Chaumont contre les Reitres. Il assista aux derniers Etats tenus à Blois; se trouva à la journée d'Arques, où il eut deux chevaux tuez sous lui; aux siéges de Paris & de Rouen, & en plusieurs rencontres en Champagne; à la défaite des Espagnols à Marseille, commandant la compagnie des Gens-d'armes du Duc de Guise; à la réduction de la Bourgogne, & à la conquête de la Savoye; fut toujours tres-considéré des Rois Henri III & Henri IV, & mourut le 19 mai 1616. Il avoit épousé en septembre 1580, *Catherine Aimée* de Beautrémont, fille de *Nicolas*, Baron de Senecey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Prevôt de France, Bailli de Châlon, & de *Denyse* Patarin, Dame de Cruzilles, dont il eut 1. JACQUES Marquis d'Uxelles, qui suit; 2. *Henri*, mort en 1669; 3. *Eleonore*, mariée à *François* de Nagu, Marquis de Varennes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Aiguemortes; 4. *Constance*, Abbesse de S. Menoux en Bourbonnois; 5. *Angélique*, Archiprieure de Lancharre, où elle établit la réforme; & 6. *Minerve* du Blé, Prieure de Puley.

XIII. JACQUES du Blé, Marquis d'Uxelles, Seigneur de Cormarin, &c. fut pourvu en 1611, de la charge de Capitaine & Gouverneur de la ville & citadelle de Châlon, sur la démission de son pére, & de celle de Conseiller d'honneur au Parlement de Bourgogne, comme Lieutenant-général de la Province. Deux ans après il eut une compagnie d'ordonnance, & fut Mestre de camp d'un regiment d'infanterie. Il commandoit en 1625, en qualité de Maréchal de camp dans l'armée du Connêtable de Lesdiguiéres, qui faisoit la guerre à la République de Gènes, & fit la capitulation de la ville de Gavy, où il donna des preuves de sa valeur, & y aquit beaucoup de gloire. En 1628, il eut le commandement des troupes levées en France pour le secours du Duc de Mantoue, & mourut au siége de Privas en 1629, d'un coup de mousquet qu'il reçut. Il avoit été fait Conseiller d'Etat en 1613, désigné Chevalier des Ordres du Roi en janvier 1621, & avoit épousé en juillet 1617. *Claude* Phélypeaux, fille de *Raymond*, Seigneur d'Herbault, Conseiller d'Etat & Thresorier de l'Epargne, & de *Claude* Gobelin, morte en 1641, dont il eut 1. LOUIS CHALON Marquis d'Uxelles, qui suit; 2. *Anne*, mariée en janvier 1646, à *Henri* de Beringhen, Seigneur d'Armainvilliers, &c. premier Ecuyer du Roi, Chevalier de ses Ordres, morte le huitiéme juin 1676; 3. *Claude*, Religieuse à Lancharre; 4. *Anne*, morte sans alliance; & 5. *Marie Constance* du Blé, Abbesse de Saint-Menoux, puis de Faremoustier, morte le 30 mai 1685.

XIV. LOUIS CHALON du Blé, Marquis d'Uxelles, Seigneur de Cormarin, &c. Gouverneur de la ville & citadelle de Châlon, Lieutenant General des armées du Roi, & au Gouvernement de Bourgogne, né le 25 décembre 1619, fut tenu sur les fonts par le Maire & par l'Echevin de Châlon, qui le choisirent pour Capitaine & Gouverneur peu après la mort de son pere; & en ayant obtenu les provisions, il en fit serment entre leurs mains le onzieme fevrier 1634. Dès l'âge de dix-huit ans il commença de porter les armes, fut pourvu peu après d'un régiment d'infanterie; & il ne se passa depuis point d'occasions où il ne se distinguât pendant les vingt-deux campagnes qu'il servit. Il avoit obtenu un brevet de Maréchal de France, & un autre pour être Chevalier des Ordres du Roi; mais ayant été blessé au siége de Gravelines, où il commandoit une attaque la nuit du neuviéme au dixiéme d'août 1658, il mourut dans le camp quatre jours après en sa 39 année. Il épousa 1. en fevrier, 1644, *Gabrielle* de la Grange, fille unique de *Henri-Antoine* de la Grange, Seigneur de Montigny, & de *Marie* le Cirier, morte peu après sans enfans: 2. en octobre 1645, *Marie* de Bailleul, veuve de *François* de Brichanteau, Marquis de Nangis, & fille de *Nicolas* de Bailleul, Marquis de Châteaugontier, &c., Président au Parlement, Chancelier de la Reine, & Surintendant des Finances, morte le 29 avril 1712, âgée de 86 ans, dont il eut 1. *Louis-Chalon* du Blé, Marquis d'Uxelles, né le 29 août 1648, qui succeda à son pére en toutes ses charges, & qui mourut en Candie au mois d'août 1669, sans alliance; & 2. NICOLAS du Blé, Marquis d'Uxelles, qui suit.

XV. NICOLAS du Blé, Marquis d'Uxelles, Seigneur de Cormarin, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de la Haute & Basse Alsace, fut destiné à l'état ecclésiastique, & pourvu de l'Abbaïe de la Bussiére du vivant de son frére âiné, après la mort duquel il fut nommé Capitaine & Gouverneur de la ville & citadelle de Châlon en 1669. Le Roi lui donna en 1674, pendant le siége de Besançon, le régiment d'infanterie de Monseigneur le Dauphin, vacant par la mort du Marquis de Béringhen son cousin, & le fit Brigadier d'infanterie en février 1677. Il servit en cette qualité aux siéges de Valenciennes & de Cambray; se trouva en 1678 aux sieges de Gand & d'Ypres, & au combat de Saint-Denys près de Mons, donné le 14 août de la même année. Il fut fait Maréchal de camp en 1683, servit au siége de Luxembourg en 1684, & eut en même tems le commandement de la province d'Alsace. Il fut fait Lieutenant Genéral au mois d'août 1688, servit au siége de Philisbourg sous les ordres de Monseigneur le Dauphin, & y fut blessé; fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 31 décembre de la même année; défendit la ville de Mayence assiégée par toutes les forces de l'Empire, & ne la rendit que par des ordres exprès du Roi, & après cinquante-six jours de tranchée ouverte, le huitiéme septembre 1689. Le Roi le nomma pour commander en Alsace au mois d'avril 1690. Il servit en Allemagne sous les Maréchaux de Lorge & de Choiseul en 1693 & dans les trois années suivantes, & sous le Maréchal de Catinat en 1702; eut ensuite le commandement de la ville de Strasbourg en l'absence du Marquis de Chamilly; & fut nommé Maréchal de France le 14. jan-

janvier 1703, dont il prêta ferment le fixiéme février suivant. Il fut nommé, en 1710, Plénipotentiaire pour la paix avec l'Abbé de Polignac, depuis Cardinal; mais cette négociation n'eut point d'effet; en sorte qu'aprés cinq mois de séjour à Gertruidenberg en Hollande, il revint en France sans avoir pu rien conclurre; mais les négociations ayant été renouées, il fut nommé par le Roi premier Plénipotentiaire, & conclut le Traité de paix d'Utrecht en avril 1713. Ses services ont été recompensez du Gouvernement de la Haute & Basse Alsace au mois de novembre suivant, & du Gouvernement de Strasbourg en janvier 1715. Après la mort de Louïs XIV, il fut nommé Président du Conseil des affaires étrangéres, fut admis au Conseil de Régence en mars 1718, & a assisté au sacre du Roi Louïs XV, le 25 octobre 1722, où il porta la main de Justice. Il n'a point été marié. * *Voyez* le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers*.

BLECHINGLY, bourg d'Angleterre dans la partie orientale du Comté de Surrey, dans la contrée nommée *Tancréde*, est beaucoup déchu de ce qu'il étoit auparavant, lorsqu'il étoit fortifié, & qu'il y avoit un château beau & fort. * *Dict. Angl.*

* BLÉCHISFELDT, Campagne de la Transsilvanie. On croit, par conjecture seulement, que cette campagne est le lieu où étoit située l'ancienne *Peloda*, ville de la Dace. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLÉDA, frére d'Attila, Roi des Huns, vivoit dans le cinquiéme siécle, & ravagea l'Illyrie & la Thrace en 441. Trois ans après Attila le fit tuer, sur quelques soupçons qu'il conçut de sa fidélité. * Prosper, *en la Chronique*. Paul Diacre, *l.* 15.

BLEICHERODE, *Bleicheroda*, bon bourg du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est dans le Comté d'Hohenstein en Thuringe, sur la petite riviére de Bode, entre la ville de Northausen & celle de Mulhausen, à trois lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BLEIDECK, village de Suisse dans le Turgaw, Thurgaw ou Thourgaw, au nord-nord-ouest de la ville de Saint-Gall dont il est éloigné d'environ trois lieues.

BLEIDENSTAT ou BLEIDERSTAT, *Bleidenstadium*, *Bleiderstadium*, petite ville des Etats de Nassau en Vétéravie, est située dans la Principauté de Dietz, à la source de la riviére d'Aar, vers le couchant de la petite ville de Wisbaden, dont elle est éloignée environ de deux lieues. * Maty, *Diction. Géogr.*

BLEINHEIM ou BLINDHEIM, village dans le voisinage de Hochstet dans le Cercle de Souabe sur les confins du Marquisat de Burgaw, a cela de recommandable qu'après la fameuse bataille de Hochstet du 13 août 1704, où le Prince Eugéne & le Duc de Marleborough remportérent une victoire signalée sur les François & sur les Bavarois unis ensemble, il fut donné avec titre de Prince de l'Empire au Duc de Marleboroug, qui étant de retour en Angleterre où la Reine Anne lui fit présent de la Seigneurie de Woodstok près d'Oxford, fit bâtir dans ce lieu-là un magnifique Palais auquel il donna le nom de Bleinheim en mémoire de cette insigne victoire.

* BLEISWYK (Nicolas de) natif de Delft, d'une famille distinguée qui de tems immémorial a été assise au timon du gouvernement, vécut dans le XIV siécle, & fut un savant homme. Il fut Docteur en Jurisprudence Canonique, & contribua beaucoup à la fondation du Collége érigé à l'honneur de St. Pancrace dont il a écrit la Vie qui a été longtems gardée parmi les livres d'église de ce Collége. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bleiswyk, *Description de Delft*, en Hollandois, *partie* 2.

* BLEISWYK (Jean de) issu de la noble famille des Bleiswyk de Delft en Hollande, laquelle s'est aussi répandue en Brabant où elle s'est alliée avec les plus nobles familles du païs, naquit à Delft le huitiéme nov. 1483. A l'âge de 22 ans il fit le voyage de France & d'Espagne, revint en Hollande au mois de septembre de l'an 1507, & devint Prêtre dans la ville de sa naissance. On lui rend témoignage d'avoir été un homme d'une grande piété jointe à une extrême bonté & affabilité. Sa devise que l'on trouve écrite de sa main dans plusieurs de ses livres, étoit *Disce mori*, c'est à dire, *Apprens à mourir*. Il a donné un échantillon de son savoir dans un Traitté qu'il composa *sur le Mépris des richesses temporelles*, pour expliquer ce texte du *chap.* 22 des Proverbes de Salomon, *v.* 1. *La renommée est plutôt à choisir que les grandes richesses, & la bonne grace plus que l'argent ni l'or.* Il mourut à Delft le 25 août 1565, âgé de 82 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bleiswyk, *Description de Delft*, en Hollandois, *partie* 2.

* BLEKERS, habile Peintre en histoires & en personnages, natif de Harlem. Vondel parle de lui dans ses Poësies, à l'occasion de deux beaux tableaux, savoir, *Vénus triomphante* que Blekers peignit pour le Prince d'Orange, & une *Danaé* pour le Baillif de Kennemerland, nommé de Halseren. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

BLÉKING, *Blekingia*, province du Royaume de Suéde, sur la Mer Baltique. Elle a porté autrefois le titre de Duché, & appartenoit au Roi de Danemarck; mais elle a été cédée à la Suéde par la paix de Roschild en 1658. Bléking a la Gothie au septentrion, la Scanie au couchant, & la Mer Baltique au sud & à l'est. Ses principales villes sont, Rotembi, Christianstad, Christianopel, &c. Ces deux derniéres avoient été emportées par les Danois durant les guerres de 1676, & furent reprises en l'année 1677, par le Roi de Suéde. * Sanson.

BLEMMIDAS. *Cherchez* NICÉPHORE, dit BLEMMIDAS.

BLÉMYES ou BLEMMYES, ancien peuple d'Ethiopie, qui fut soumis par Florus Genéral, envoye avec une armée par l'Empereur Marcien en 450. Un ancien Auteur parle des Blémyes dans le Sermon 35. *aux Fréres du desert*; & Pline aussi *au l.* 5. *c.* 5. *de son Histoire Naturelle*. Ils disent que les Habitans de ce pais étoient comme sans tête, parce que, par une mauvaise habitude, qui s'est tournée depuis en nature, ils la tenoient cachée & enfoncée entre les épaules, qu'ils avoient si hautes, qu'on eût dit qu'ils avoient la bouche & les yeux sur l'estomac; outre qu'ils portoient de grands cheveux qui les couvroient, & qui aidoient encore à faire croire qu'ils n'avoient point de cou. C'est ce que Borel, savant Médecin, a remarqué sur la Rélation des voyages d'un de ses parens, *Cent.* 3. *Observ.* 3. De là est venue la fable que les Blémyes n'avoient point de tête. * *Voyez* Bochart, touchant l'origine de ce nom, qu'il tire des mots Hébreux *Bli* ou *Béli* & *Muach*, c'est à dire, *sans cerveau*; Aldobrand dans Chottus & Dionysius, *in Perieg.* 220.

BLENDA, *Blenda*, petite isle de l'Archipel, près de la côte de la Morée, dans le Golfe d'Egine, au levant de l'isle de ce nom, & au midi de la ville d'Athénes. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Belbina*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BLENDECQ (Charles) d'Arras, Religieux de l'Ordre de Saint-Benôit a écrit en François l'Histoire de la délivrance des Possédez de Soissons. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 118.

BLE'NE, contrée fertile du Royaume de Pont, arrosée par le fleuve Amnias. Ce fut là où Mithridate, surnommé *Eupator*, défit entiérement, par ses Généraux, l'armée de Nicoméde, Roi de Bithynie. * Strabon, *l.* 32.

BLE'NEAU, *Blenavium*, petite ville de l'Orléanois, province de France. Elle est sur la riviére de Loing, dans l'Election de Gien, & à quatre lieues de la ville de ce nom du côté de l'orient, & appartient au Prince de Courtenay. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLE'NEAU, branche de la Maison de Courtenay. *Cherchez* COURTENAY.

BLE'NOD, bourg du diocése & de l'Archidiaconé de Toul, chef-lieu d'une Châtellenie, dont l'Evêque est Seigneur, & qui ressortit au Prédial de Toul & au Parlement de Metz. Hugues des Hazards Evêque de Toul, qui étoit né à Blénod, y fit bâtir en 1509, une église paroissiale qui est fort belle; & ayant fondé, ou du moins réparé l'hopital, il y affecta un revenu considérable pour nourrir les pauvres. * *Pouillié de Toul.*

* BLE'ONE, riviére de France en Provence. Elle est dans le Diocése de Digne, coule du nord-est au sud-ouest, arrose Digne, & va mêler ses eaux avec celle de la Durance presque vis à vis de Peyruis.

BLE'QUIN (Seigneur de) *Cherchez* CRE'QUY.

* BLERE', petite ville de France dans la Touraine sur le Cher, est à l'est de Tours tirant vers le sud, & en est éloignée d'environ cinq lieues.

* BLERUS (Jean) Prieur du Monastére de St. Jaques dans la ville de Liége, étoit originaire de Brabant & de la ville de Diest. Il ména une vie exemplaire, & s'appliqua avec beaucoup d'assiduité à la lecture des livres de Théologie. On a de lui, *Historia revelationis B. Julianæ Corneliensis divinitus facta, & institutionis Festi Venerabilis Sacramenti.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 461.

BLE'SILE, fille de sainte Paule, qui vivoit au commencement du cinquiéme siécle, une des illustres Ecoliéres de saint Jérôme. Elle entendoit parfaitement le Grec; & l'Hébreu même ne lui étoit pas inconnu, comme nous l'apprenons du même S. Jérôme, *Ep.* 25.

BLESNAU. *Voyez* BLE'NAU.

BLE'SOIS. *Voyez* BLAISOIS.

BLE'SUS (Junius) Capitaine Romain, étoit oncle de Séjan, favori de Tibére. Outre les services qu'il avoit rendus à la République dans la Pannonie, où il avoit aidé Drusus à appaiser la sédition des Légions, la faveur de son neveu le mettoit en grand crédit auprès de cet Empereur. C'est pour cela que lorsqu'il fallut envoyer un Proconsul en Afrique pour faire la guerre à Tacfarinas, Tibére proposa Lépidus & Blésus au Sénat, qui de peur de déplaire à Séjan, que l'on craignoit autant d'offenser que le Prince même, choisit ce dernier, quoiqu'il l'estimât moins que son Compétiteur. Mais encore qu'il semblât que la faveur plutôt que le mérite eût fait donner cette charge à Blésus, l'heureux succès de cette entreprise lui aquit une grande réputation; & pour récompense, on lui décerna le triomphe, en déclarant néanmoins que c'étoit en faveur de Séjan. En effet, après la mort de Séjan, l'an 31. de J. C. Tibére dit mille maux de Blésus, & chargea le Sénat de honte, pour l'avoir préféré à Lépidus, qui étoit un homme de grand mérite, & dont les mœurs étoient irréprochables. * Tacite, *Annal. l.* 3. *ch.* 72. 73. 74.

BLETTERANS, *Bletterum*, petite ville de la Franche-Comté, sur les frontiéres du Duché de Bourgogne, a été autrefois assez forte; mais aujourd'hui elle n'a plus de murailles. Elle est sur la petite riviére de Seille, à l'est de Chalon sur Saone, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues au sud de Dole presque à la même distance. * Sanson.

BLETTERENS (Aynard de) Conseiller au Parlement de Paris, fut nommé premier Président de celui de Toulouse, lorsque le Roi Charles VIII. le rendit sédentaire l'an 1443. Il eut, dit la Faille, après la Chronique de Bardin, la réputation d'être un des plus grands Magistrats de son tems, sage, prudent & grand Justicier, sévére sans dureté, & craint de ses justiciables, sans en être haï. Il étoit de facile accès aux Plaideurs, & toûjours prêt de leur donner audience. Il s'informoit en secret des déportemens des Juges subalternes, pour les reprimander aussi en secret lorsqu'il les trouvoit censurables. Il avoit une grande charité pour les pauvres, & ne laissa que peu de biens après sa mort. S'il y avoit quelque chose à désirer en ce grand homme, continue la Faille, c'étoit un peu plus de connoissance qu'il n'avoit du Droit Romain, Science absolument nécessaire au premier Officier d'un Parlement, dont tout le ressort est régi par le Droit écrit. Bletterens mourut le huitiéme juin 1448. Le 19 novembre suivant, le Parlement lui décerna des honneur funébres: la cérémonie s'en fit dans la grande salle de l'audience du Palais, qui fut toute tendue de noir, avec

avec une litre de velours, chargée des écussons du défunt. A l'un des côtez de la salle, l'on avoit dressé un autel à paremens de velours noir, & au milieu sur une haute estrade, étoit élevée la représentation ou effigie de ce Magistrat, posée sur un cercueil, & le tout éclairé d'un grand nombre de cierges & de flambeaux. Tout le Clergé séculier & régulier s'étant rendu processionnellement au Palais, aprés quelques priéres, le convoi marcha vers l'église de saint Etienne. L'Abbé de S. Sernin faisoit l'office; l'effigie étoit portée par six Gentilshommes distinguez par leurs qualitez, savoir, MM. d'Antin, Théobon, Castelnau, Corabron, la Baume, & la Barthe, tous vêtus de grands manteaux de deuil, dont la queue étoit portée à chacun par un Page. Après marchoit M. de Meaux premier Président, qui avoit été reçû le 12-novembre, vêtu de sa robe rouge, précédé des Huissiers avec leurs baguettes, & suivi des Conseillers & autres Officiers du Parlement en robes noires; ensuite venoient le Sénéchal, le Viguier & les Capitouls suivis des Bourgeois, & ceux-ci des Métiers de la ville, portant chacun un cierge allumé. Le convoi s'étant rendu en cet ordre en l'église de saint Etienne, la Messe y fut célébrée par le même Abbé. Le premier Président lui donna ensuite à dîner, & aux six Gentilshommes sus-nommez. * La Faille, *Annal. de Toulouse.*

* BLEUE (la Mer) On donne ce nom à la partie septentrionale de la Mer Caspienne, vers les côtes de la Tartarie Deserte, & les embouchures du Wolga. *-Maty, *Dict. Géogr.*

BLIDA. *Cherchez* ISCH.

* BLICT (Adrien) Sécretaire d'Anvers. Il est le premier qui ait été revêtu de cette charge, & il eut pour successeur *Pierre Gilles*, en Latin *Petrus Ægidius.* On a de lui, *Collatio Moralis super his vulgaribus verbis Tiry, Miry, Boff,* in *octavo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 8.

BLIER (saint) connu sous le nom de *Blitharius*, étoit un Prêtre Irlandois qui menoit une vie solitaire dans un endroit de la Champagne, nommé *Broyes*, proche de la ville de Troyes. L'on ne sait pas bien le tems qu'il vint s'y établir; mais après la mort de ce vertueux Ecclésiastique, Hugues Seigneur de Broyes, touché des miracles qui se faisoient à son tombeau, fit transporter son corps de la paroisse de Sezanne, où il étoit enterré, au château de Broyes, comme dans un lieu plus honorable. *Voyez* Adrien de Valois, au mot SEZANNA.

* BLIES ou BLIESS, petite riviére d'Allemagne dans le Cercle du Bas Rhin. Elle traverse le Duché de Deux-Ponts à peu près du nord au sud jusques au dessus de Bliescastel, & coulant ensuite du nord-est au sud-ouest, elle retourne du nord au sud, & tombe dans la Sare au dessous de Guémund Sarguemines.

* BLIESCASTEL & BLISCASTEL, petite ville du Duché de Deux-Ponts dans la Seigneurie de Bliescastel, & dans le Cercle du Bas-Rhin. Elle est située sur la riviére de Blies à l'est de Sarbruk dont elle est éloignée d'environ quatre lieues, & à l'ouest de Deux-Ponts, à la distance d'environ deux lieues.

BLINDHEIM. *Voyez* BLEINHEIM.

BLISCASTEL. *Voyez* BLIESCASTEL.

* BLISSEM ou BLISSÉMIUS (Henri) entra dans sa quinziéme année chez les Jésuites qui le chérissoient extrémement à cause des talens particuliers qu'il avoit pour parler en public, & de sa forte application à l'étude de la Théologie, dans laquelle il fit de si grands progrès, qu'il l'enseigna avec applaudissement à Prague en Bohéme, où il fut fait Recteur du Collége des Jésuites. Il le fut ensuite à Gratz, & enfin Provincial de son Ordre dans toute l'Autriche. Il mourut à Gratz en 1586, après avoir fait imprimer à Ingolstadt ces deux Ouvrages de sa façon, *De Communione sub una specie*; & *de Ecclesia militante contra Herbrandum Tubingensem.* *-*Gr. Dict. Univ. Holl.* Fr. Zweert, *Athenæ Belgicæ.*

* BLITH, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Suffolk, a la plus grande partie de son cours de l'ouest à l'est, & après avoir arrosé Sowolde ou Southwalde se jette dans la mer près du Cap ou de la Pointe d'Easton, en Anglois Easton Nesse.

* BLITH ou BLITHE, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Warwick, prend sa source à quatre ou cinq milles de Coventry au sud-ouest. Elle sort près d'un petit lac ou étang, formé par trois ou quatre ruisseaux, au bord duquel on voit Kenelworth, grand & beau château situé fort avantageusement, assez bien fortifié & environné de Parcs. Le Blith coule droit au nord, reçoit le Cole qui vient de Coleshill, & se jette dans la Tame. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, &c. p.* 486.

BLITILDE. Les Généalogistes modernes prétendent que c'étoit une fille de *Clotaire I*, & qu'elle épousa le Sénateur *Ansbert*, ayeul de saint *Arnoul*, Evêque de Metz, & tige des Rois de France de la seconde race. Cette difficulté a été éclaircie dans l'Ouvrage que Louïs Chantereau le Févre a publié sur ce mariage d'Ansbert & de Blitilde.

B L O.

* BLOCCHIUS ou BLOCKIUS (Corneille) de la Haye, Licentié en Jurisprudence Civile & Canonique, quitta le monde pour entrer dans le Chapitre des Chanoines Réguliers à Utrecht, où il exerça la charge de Prieur en 1532. Il mourut le cinquiéme décembre 1553. On a de lui, *Tractatus de Simonia Religiosorum*; *Sermo de proprietatibus Religiosorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 144.

BLOCHOVIUS (Gisbert) d'Utrecht, Chartreux à Cologne, qui vivoit dans le XVI siécle, composa quelques Ouvrages. * *Consultez* Pétreius, *Biblioth. Carthus. p.* 105. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 289.

BLOCZIL, BLOCZIEL & BLOCZYL, petite ville des Provinces-Unies, située dans l'Overissel, vers les confins de la Frise, à l'emboûchure de la riviére d'Aa dans le Zuyderzée, est défendue par un bon fort, & est à une lieue de Vollenhove, & à quatre de Campen vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BLOEM. *Voyez* BLUM.

BLOEMART. *Voyez* BLOMART.

BLOEMENDAL. *Voyez* BLUMENTHAL.

BLOIS, sur la Loire, ville de France, capitale du païs BLAISOIS, avec titre de Comté, Présidial ou Bailliage, & Chambre des Comptes. On la met ordinairement dans la Beauce, parce qu'elle étoit du diocese de Chartres, & que son Comté s'étendoit deçà & delà la riviére de Loire, vers la Sologne d'un côté, & jusqu'à Châteaudun de l'autre. Blois est une ville ancienne; & bien que nous ne trouvions point son nom dans les Commentaires de César, il y a pourtant apparence qu'elle étoit déja bâtie de son tems. Grégoire de Tours, Aigulphe, Aimoin, &c. en font mention, sous le nom de *Blesum, Blesæ*, & *Castrum Blesense.* Elle est aujourd'hui le siége d'un Evêché, qui a été érigé en 1697, par le Pape Innocent XII, à la sollicitation du Roi Louïs XIV. On a doté cet Evêché de menses Abbatiales, savoir, de l'Abbaïe de Saint-Laumer de Blois, de l'Ordre de saint Benoît; & de Bourg-moyen, de l'Ordre de saint Augustin. On a pris aussi les Prieurez de Saint-Laumer pour l'entretien des Chanoines. M. de Bertier en a été nommé le premier Evêque, & à été sacré au mois de septembre 1697. C'est une ville si agréable & si bien située, l'air y est si bon & la campagne si fertile, que c'est avec justice qu'on l'a nommée *la Ville des Rois*, non seulement parce qu'on y élevoit autrefois les enfans de France, mais encore parce que plusieurs des Rois de France y ont fait leur sejour ordinaire.

Ses premiers Comtes étoient de la famille de HUGUES *Capet*, tige de nos Rois de la troisiéme race. THIÉBERT ou THÉODEBERT, quatriéme ayeul du même Roi HUGUES *Capet*, eut trois fils, dont le second nommé GUILLAUME, fut Comte de Blois, & fut tué vers l'an 834, laissant *Eudes*, qui mourut sans postérité en 865. Il avoit épousé *Gundilmode*, & des Actes anciens nous apprennent qu'en 847, ils firent quelques présens à l'église de Saint-Martin de Tours. ROBERT I. frére puîné de *Guillaume*, Comte de Blois, eut ROBERT II. dit *le Fort* & *un second Machabée*, qui succéda à son cousin *Eudes*. Celui-ci fût tué le 25 juillet de l'an 867, & eut d'*Adelaïde*, fille de l'Empereur *Louïs*, dit *le Débonnaire*, EUDES & ROBERT III. couronnez Rois de France. ROBERT eut HUGUES *le Grand*, pére du Roi HUGUES *Capet*; & c'est ce HUGUES *le Grand*, qui donna diverses terres à THIBAUT I. dit *le Vieux* & *le Tricheur*, qui fut aussi Comte de Blois, & pére d'EUDES I. Nous parlons d'eux & de leurs successeurs, sous le titre de CHAMPAGNE. Il suffit de remarquer au sujet de Blois, que THIBAUT IV. dit *le Grand*, Comte de Champagne, &c. eut divers enfans de *Mahaud* de Carinthie, & entre autres THIBAUT dit *le Bon*, qui fut Comte de Blois & de Chartres. Vers l'an 1152 ou 1153, on le créa Senéchal de France, & il rendit de grands services aux Rois Louïs *le Jeune*, & Philippe *Auguste.* En 1158, il soumit le château d'Amboise, il assiégea Vendôme en 1161, & ayant suivi le dernier de ces Rois dans la Palestine, il y mourut au siége d'Acre vers l'an 1191. Ce Comte épousa en 1164, *Alix* de France, fille du même Roi Louïs *le Jeune*, & en eut 1. *Thibaut*, mort jeune; 2. Louïs, qui suit; 3. *Henri*, mort dans son enfance; 4. *Philippe*, mort sans postérité; 5. *Marguerite*, mariée trois fois 1. avec *Hugues* d'Oisi, Seigneur de Montmirail, Vicomte de la Ferté-Aucoul, &c. 2. avec *Othon* Comte de Bourgogne: 3. avec *Henri* Sire d'Avênes, *dont il sera parlé cy-après*; 6. *Elisabeth* de Blois, Comtesse de Chartres, mariée 1. à *Sulpice* III. du nom, Seigneur d'Amboise: 2. à *Jean* d'Oisi, Seigneur de Montmirail, &c; & 7. *Alix*, Abbesse de Fontevrault en 1211.

Louïs Comte de Blois & de Chartres, Seigneur généreux & zélé, ému par les prédications de Foulques, Curé de Neuilli, entreprit le voyage d'Outre-Mer. Il alla s'embarquer à Venise, se trouva au siége de Zara, de Constantinople, &c. & fut tué par les Bulgares à la bataille donnée près d'Andrinople le 14 avril 1205. Il avoit épousé *Catherine* de Clermont fille aînée & principale héritiére de *Raoul* I. Comte de Clermont en Beauvaisis, Connêtable de France, & d'*Alix* de Breteuil, dont il eut 1. THIBAUT, qui suit; 2. 3. *Raoul* & *Jeanne*, morts jeunes.

THIBAUT *le Jeune*, Comte de Blois, de Chartres & de Clermont, épousa 1. *Mahaud* d'Alençon, fille de *Robert* I. Comte d'Alençon, & de *Jeanne* de la Guierche: 2. *Clémence* des Roches, fille puînée de *Guillaume* des Roches, Sénéchal d'Anjou, & de *Marguerite* de Sablé, mais il n'eut point d'enfans ni de l'une ni de l'autre, & il mourut vers l'an 1218.

MARIE d'Avênes sa cousine fut Comtesse de Blois, & mourut en 1241, laissant entre autres enfans de HUGUES de Châtillon, Comte de Saint-Paul, &c. JEAN I. du nom, Comte de Blois, dont *la postérité est rapportée à l'article de* CHATILLON. Son arriére petit-fils GUY II. du nom, vendit ce Comté en 1391, à Louïs de France, Duc d'Orléans, pére de Charles qui laissa le Roi Louïs XII, sous lequel ce Comté a été réüni à la Couronne. Il y a été parfaitement incorporé sous Henri II, comme héritier de la Reine Claude de France sa mére, fille du même Roi Louïs XII, & femme de François I. Ce sont ces Princes qui ont le plus travaillé à l'embellissement de Blois. Elle est située sur le penchant d'une colline qui aboutit à la Loire, & environnée d'une grande campagne agréable & fertile. Il y a un château Royal, avec des jardins & un parc digne de la magnificence des Rois de France, & de la curiosité des Etrangers, qui y sont attirez par la politesse des Habitans de cette ville. Au reste on dit communément, plutôt sur une vieille prévention que par un discernement exact, que ce sont les peuples de France qui ont le meilleur accent: mais il est sûr que c'est dans l'endroit où la Cour fait sa résidence, qu'on doit chercher la delicatesse & l'agrément dans la prononciation. On passe à Blois la riviére sur un pont de pierre qui aboutit au fauxbourg de Vienne. L'église collégiale de saint Sauveur est au château. Cette ville a encore celle de saint Jacques, diverses paroisses, les Abbaïes de Bourg-moyen & de Saint-Laumer, & grand nombre d'autres églises & monastéres de l'un & de l'autre sexe. Cette ville éléve de tres-bons Ouvriers, & les montres d'horloges de Blois sont renommées. On a trou-

trouvé près de cette ville de la terre ſigillée, des anciens aqueducs, & les reſtes de l'Orcheſtre, qui ſervoit de grenier à Jules-Céſar. C'eſt dans un village qui en porte le nom. Le Roi Henri III aſſembla deux fois en cette ville les Etats Généraux du Royaume, ſavoir, l'an 1576, où l'on conclut la guerre contre les Huguenots, & l'an 1588, où le Duc de Guiſe fut tué avec ſon frére le Cardinal. * Jean le Clerc, *Deſcript. du Païs Blaiſ.* Du Chêne, *Hiſt. de Châtillon*, & *Recherches des villes de France*. Claude Moiſſant & Pithou, *Hiſt. des Comtes de Champagne*. Du Puy, *Droits du Roi*. Sincerius, *Itiner. Gall.* Sainte-Marthe. Du Bouchet. Dominici. Papire Maſſon. Le Pére Anſelme. Bernier, *Hiſt. de Blois.*

BLOIS, Cardinal. *Cherchez* CHAMPAGNE (Guillaume de) ou de Blois, dit *aux Blanches-mains*, & PIERRE DE BLOIS.

BLOIS (Gérard) Evêque. *Cherchez* GÉRARD, &c.

BLOIS (Henri) *Cherchez* SOLIAC (Henri)

BLOIS (Louïs) *Cherchez* BLOSIUS, &c.

* BLOK (Daniel) naquit à Stettin en 1580. Il donna de bonne heure des marques de ſon inclination pour la Peinture: c'eſt pourquoi on le mit à Dantzic ſous la conduite de Jaques Scherer habile Peintre. Il s'appliqua ſur tout aux portraits & il y réüſſit fort bien. Il peignit pour Guſtave Adolphe Roi de Suéde la Maiſon des Ducs de Meckelbourg. Mais étant à la Cour, il perdit tout ce qu'il poſſédoit, par un embraſement cauſé par les troupes en 1651, de ſorte qu'il eut de la peine à ſauver même ſa perſonne. Il mourut à Roſtok dans la 80 année de ſon age. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

* BLOK (Benjamin) fils du précédent, voyant que ſes parens avoient été ruïnez par un incendie, prit avec ſes fréres EMANUEL & ADOLPHE le parti d'avoir recours à la Peinture. Frédéric Adolphe Duc de Meckelbourg ſoutint la famille & prit en particulier Benjamin ſous ſa protection. Le premier coup d'eſſai de ce jeune homme fut de répréſenter à la plume le Duc depuis la tête juſqu'aux piez, & cette piéce lui attira une admiration univerſelle. Peu de tems après il peignit avec des couleurs toute la Maiſon de Saxe. Depuis ce tems-là, il fit auſſi en Hongrie pour le Comte François pluſieurs tableaux, & des piéces d'autel qui lui donnérent une haute réputation. En 1659, après s'être muni des recommandations de ce Seigneur, il alla en Italie où il trouva accès dans tous les plus beaux Cabinets de Peinture. Il paſſa à Veniſe, à Florence & à Rome quelques années dans l'exercice de ſa profeſſion, & fit les portraits de pluſieurs perſonnes de la premiére diſtinction, & entre autres celui du fameux Jéſuite Athanaſe Kircher. Il retourna en ſuite dans ſa patrie, où en 1664 il épouſa *Anne Catherine* fille du célébre Peintre Thomas Fiſſcher de Nuremberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

* BLOK (Jaques Reugers) Peintre d'une habileté ſi grande que Rubens alla lui rendre une viſite à Ter Goude, & lui rendit ce glorieux témoignage, que parmi tous les Peintres de ſa connoiſſance il n'en avoit trouvé aucun qui approchât de lui dans ce qui regardoit la Perſpective & l'Architecture. Dans ſa jeuneſſe il avoit viſité l'Italie & la ville de Rome où il s'étoit exercé à la Peinture avec beaucoup d'application. Sa capacité dans cette partie qui concerne l'Architecture, fit venir au Roi de Pologne l'envie de l'avoir à ſon ſervice. Il y fut eſtimé & chéri du Prince, mais les Courtiſans lui portoient envie, & tâchoient de le traverſer. C'eſt pourquoi après avoir obtenu ſon congé du Roi, il retourna dans ſa patrie où il trouva occaſion d'apprendre les Mathématiques du Colonel Perſival qui étoit fort eſtimé de Frédéric Henri de NaſſauPrince d'Orange. Enſuite il entra au ſervice de l'Archiduc Léopold qui eut beaucoup d'affection pour lui, & qui, lorſqu'il étoit en campagne, lui donnoit ſept francs par jour outre ſa penſion. Il tomba de cheval aux environs de Berg-St-Vinox, & il fut fort bleſſé de ſa chûte. On fit par ordre de l'Archiduc tout ce qu'on pouvoit pour le rétablir, mais inutilement. Il en mourut & fut enterré dans l'égliſe des Fréres Prêcheurs. Sa veuve ſe retira en Brabant aſſurée d'une penſion pour le reſte de ſa vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

BLOKHOVEN. *Voyez* BLOCHOVIUS.

* BLOKSBERG, BLOCKESBERG & BROKSBERG, eſt le nom de l'endroit le plus élevé de la montagne de Hartz dans le Comté de Blankenbourg, à cinq milles de Nordhauſen, entre Ooſterwieg & Wernigerode. Le ſommet en eſt couvert de neige pendant preſque toute l'année. Dans un tems ſerein, on peut voir de là, non ſeulement Magdebourg qui en eſt éloigné de quinze lieues, & Lunebourg diſtant de plus de trente, mais même la Mer Baltique qui en eſt à plus de quarante. Environ vers le milieu il eſt plein de marais, ce qui empêche qu'on ne puiſſe porter en bas le bois & le foin qui y croiſſent. Le Duc Henri Jules avoit pratiqué juſques à la moitié, pour les voitures, un chemin bordé de ſapins, mais il eſt tout à fait ruïné. Tout au haut il y a une plaine avec deux grands marais quarrez & une fontaine claire. De là prennent leurs ſources les riviéres de Bode, d'Ocher, de Holtzemme & d'autres. M. Jean Prætorius dans un Traitté particulier de Bloksberg, fait un ample récit des impertinences qu'on raconte au ſujet des aſſemblées de Sorciers & de Sorciéres, qui à ce qu'on prétend, ont leur rendez-vous dans cet endroit-là; & D. George Henning Behrens dans ſon *Hercynia Curioſa*, traite de la ſituation de cette montagne, & en fait une deſcription phyſique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BLOKZIL, BLOKZIEL & BLOKZYL. *Voyez* BLOCZIL.

BLOM. *Voyez* BLUM.

BLOMART (Abraham) Peintre célébre, né à Gorcum dans la province de Hollande en 1567, ſuivit ſon pére à Utrecht, où il fut élevé & où il demeura toûjours. Son pére étoit Architecte, & ſes maîtres furent pluſieurs Peintres médiocres, que le hazard lui avoit donnez: auſſi compta-t'il pour perdu tout le tems qu'il avoit paſſé chez eux. Il ſe forma une maniére ſur la nature même, & ſur le mouvement de ſon génie qui étoit facile, abondant, gracieux & univerſel. Il entendoit bien le clair-obſcur, & faiſoit ſes draperies de grands plis, qui faiſoient un bon effet; mais le goût de ſon deſſein tenoit de ſon païs. On voit quantité d'eſtampes faites d'après lui par de fort bons Graveurs. Il mourut en 1647, âgé de quatre-vints ans. Il eut trois fils, dont CORNEILLE Blomart, excellent Graveur, étoit le plus jeune. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

BLOMBERG (Barbe) étoit une fille de bonne maiſon de Ratisbonne, du tems de l'Empereur Charles-*Quint*. On a cru pendant fort long-tems qu'elle étoit Maîtreſſe de ce Prince, & qu'elle lui avoit donné un fils, qui fut le célébre Dom Juan d'Autriche; mais préſentement la plus commune opinion eſt, qu'elle ne fit que ſervir de couverture à une grande Princeſſe dont Charles-*Quint* eut ce fils naturel; comme on peut le voir dans l'*Hiſtoire des Guerres des Païs-Bas* par Strada. Dès le tems de Brantôme, on commençoit à douter, que la Dame qui paſſoit pour la mére de Dom Juan d'Autriche le fût effectivement. Voyez ſes *Vies des Capitaines Etrangers, tome* 2. On doutoit moins que l'Empereur eût joui d'elle, quoiqu'on ne la lui eût d'abord amenée qu'afin qu'elle chantât devant lui; mais il ne s'enſuit pas qu'elle en ait eu des enfans. Quoi qu'il en ſoit Dom Juan d'Autriche mourut tres-perſuadé que Barbe Blomberg étoit ſa mére, & il la recommanda ſur ce pié-là au Roi d'Eſpagne. Cette recommandation fut ſuivie de ſon effet. Philippe II. à qui la véritable mére n'étoit pas inconnue, fit tout ce qu'il falloit pour tromper le monde. Il fit venir en Eſpagne Barbe Blomberg la même année que Dom Juan mourut, lui fit un tres-bon accueil, & l'envoya quelque-tems après à Mazote dans le monaſtére Royal de Saint-Cyprien avec un bon équipage. Après y avoir vêcu quatre ans, elle alla à Laréda, attirée par le bon air du lieu, & y mourut. Elle avoit été mariée, & avoit eu un fils, qui s'appelloit *Pyrame Conrad*. Dom Juan, qui le croyoit ſon frére utérin, le recommanda au Roi d'Eſpagne en mourant. Il ſervit ſous le Duc de Parme. * Strada. Brantôme, *Vies des Capitaines Etrangers*. Bayle, *Diction. Critiq.*

BLOMBERG. *Voyez* BLUMBERG.

BLOMENVENNA (Pierre) natif de Liége & Chartreux, mourut l'an 1536, en odeur de ſainteté, après avoir paſſé vint ans dans ſon Ordre, où il avoit été Prieur & Viſiteur. Il eſt quelquefois nommé du nom de ſon païs *Leodienſis*; ce qui a trompé Poſſevin, qui d'un Auteur en a fait deux. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon. *De Bonitate Divina Libri quinque*; *De Autoritate Eccleſiæ*; *De Effuſione cordis*; *Expoſitio in Pſalmum CXXVI*; *Contra Anabaptiſtas*; *Candela Evangelica*; *Enchiridion Sacerdotum*; *De Invocatione Sanctorum*; *Directorium parvum contemplari inchoantium*; *Aſſertio Purgatorii*; *Contra Abuſus Filiorum Eccleſiæ*; *Vita S. Brunonis*; *Sermo de eodem*; *Exhortatio ad Juvenes*; *De Natura Dei*; *De Vera Religione, & quinam appellandi veri Religioſi*; *Informatio de diverſa ratione adorandi Deum, Sanctos & homines*; *Epiſtola ad Doctorem Arnoldum Tungrenſem*; *Directorium aureum Contemplativorum Henrici Herpii*, qu'il publia ſous ſon nom; *Commentaria in quinque Libros Moſis Dyoniſii Carthuſiani*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 724. & 725. Poſſevin, *in Appar. ſacro* Petreius, *in Biblioth. Carthuſ. &c.*

* BLONAY, Baronnie tres conſidérable de Suiſſe dans le Païs de Vaud. L'on peut dire que la Maiſon qui la poſſéde, eſt l'une des plus illuſtres & des plus anciennes qu'il y ait non ſeulement en Suiſſe, mais même dans toute l'Europe, par l'endroit que je vais dire & qui eſt fort rare. C'eſt que les Seigneurs de cette Maiſon ont toujours poſſédé Blonay depuis ſept cens ans pour le moins, de pére en fils, ſans que jamais cette Terre ait paſſé en des mains étrangéres. Auſſi n'ont-ils point d'autre nom de famille que celui de leur Terre. Ils ſont étroitement liez à l'illuſtre Maiſon de Salis dans les Griſons. Pour dire quelque choſe de Blonay même, c'eſt un grand village à une lieue au deſſous de Vevay, dans un enfoncement au pié d'une montagne. Le Château eſt ſur une hauteur, bâti partie à l'antique, & partie à la moderne, & l'on y jouït d'un tres bel aſpect. La vue s'y proméne à loiſir ſur tout le Lac, ſur le païs voiſin & ſur la Savoye. Au deſſous de Blonay, il y a dans la montagne une fontaine ſouffrée dans un lieu appellé Lalay, que l'on dit être bonne pour la guériſon de quelques maux. Pluſieurs en vont boire en été; d'autres en font porter chez eux. Blonay eſt le ſeul endroit dans tout le païs de Vaud où l'on ſe ſerve de trompette dans l'égliſe pour le chant des Pſeaumes. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, de l'édition d'Amſterdam 1730, *tome* 2. *p.* 250.

BLOND (Michel le) excellent Graveur & Deſſinateur de Francfort, où ſes parens s'étoient retirez de Mons pendant les troubles de la guerre. Il fut d'abord deſtiné à être Orfévre, mais il trouva tant de goût à manier le burin, & il réüſſit ſi bien, qu'il s'attacha uniquement à la Gravûre, dont il a laiſſé pluſieurs monumens dans les divers Ouvrages, qu'il a faits. Il avoit outre cela un génie heureux, accompagné d'une éloquence naturelle, qui le rendoit agréable ſur tout aux perſonnes de diſtinction; c'eſt pourquoi la Couronne de Suéde l'envoya avec le caractére d'Agent à la Cour d'Angleterre, où Charles I. le voyoit de tres-bon œil. Après le malheur arrivé à ce Monarque, le Blond ſe retira à Amſterdam, où il mourut en 1656. * Sandrart, *Academ. partie* 2. *l.* 3. *p.* 358.

BLONDEL (David) François, Miniſtre Proteſtant, étoit de Châlons en Champagne. Dès ſon jeune âge il eut du penchant pour les Lettres, & y fit un grand progrès; car il apprit parfaitement les Langues & la Théologie; mais il s'attacha ſur tout à l'Hiſtoire, dans laquelle il ſe rendit tres-habile. Il avoit une mémoire tres-heureuſe, & une grande pénétration d'eſprit, dont il ſe ſervit pour faire de nouvelles découvertes. Il entra dans le miniſtére dès l'an 1614, & l'exerça d'abord à Houdan. Dans la ſuite il parut avec éclat dans tous les Synodes qui ſe tinrent de ſon tems; d'abord en qualité de Sécretaire, emploi qu'il exerça vint fois dans ceux de l'iſle de France; & ſouvent en qualité de Député dans les Synodes nationaux. Comme il avoit peu de talent pour la chaire, le Synode national de Charenton en 1645 le nomma Profeſſeur honoraire, avec

avec pension. Outre son Ouvrage contre l'Histoire, ou selon lui la Fable de la Papesse Jeanne, nous avons encore de lui une reponse aux invectives de Chifflet, contre la Maison de France, sous le titre de *Assertio Genealogia Francia*; Un Traité des Sibylles; un autre *De Formula* REGNANTE CHRISTO; *Pseudo-Isidorus & Turianus vapulans*, pour prouver la supposition des Epîtres Décretales attribuées aux anciens Papes; Un éclaircissement sur l'Eucharistie; *Apologia pro sententia S. Hieronymi de Presbyteris & Episcopis*; Le Traité de la Primauté dans l'Eglise, &c. On promettoit de lui des Notes marginales sur les Annales du Cardinal Baronius, qu'un de ses amis devoit faire imprimer, & qu'un Ministre de Béarn appellé Magendie, prétend avoir publiées dans un livre qui parut à Amsterdam contre les Annales de Baronius en 1675, & qui a eu tres peu de succès. David Blondel s'étant extrêmement attaché aux Lettres, avoit negligé le soin de sa fortune, qui étoit tres-médiocre en France. Les Administrateurs de l'Ecole Illustre d'Amsterdam lui firent proposer d'y venir prendre le rang de Professeur en Histoire. Il accepta ce parti l'an 1650, & y remplit la place du célébre Gérard Jean Vossius. Cependant son assiduité au travail, & l'air d'Amsterdam, lui causérent une si grande fluxion sur les yeux, qu'il en perdit la vue, & qu'il mourut même quelque-tems après, le sixiéme avril 1655, âgé de 64 ans. Il avoit deux fréres plus âgez que lui, tous deux Ministres; l'un nommé AARON, & l'autre appellé MOÏSE, qui a publié un Traité de Controverse. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BLONDEL (François) Professeur en Médecine dans l'Université de Paris, étoit un fort savant homme; mais sa Science étoit indigeste au jugement de *Guy Patin*; d'ailleurs son entêtement contre la Chymie & contre l'Antimoine remplirent de troubles & de divisions la Faculté. Patin, quoi qu'il fût de son sentiment sur l'Antimoine, ne laissa pas de parler de lui, comme d'un grand Chicaneur, & d'un méchant Ecrivain. Personne, peut-être, n'a caractérisé d'une maniére plus ingénieuse ni plus agréable ce Médecin, que le Sieur *Lami*, comme on le peut voir dans la quatriéme Lettre, qui est au devant de ses Discours Anatomiques, imprimez à Rouen en 1675. Mais, comme Lami avoit été persécuté par Blondel, il faut prendre garde si la passion n'a point trop de part au tour malin qu'on remarque dans son portrait de Blondel. Le Sieur Devizé a tres-mal parlé du même Blondel en annonçant sa mort dans le *Mercure Galant*. On ne sait si les Livres, qu'il promettoit au Public, sont imprimez. On ne doit pas oublier, que le grand soin qu'il avoit pris de se remplir de Grammaire & de Critique, & de se charger d'une érudition sauvage, ne l'avoit pas empêché de se munir des finesses les plus profondes d'un malin persécuteur, & de savoir cacher sous cette enveloppe la violence du tempérament. Il ne s'opposoit aux nouveautez, disoit-il, que par zéle pour la Vérité & pour la Gloire de Dieu. Il ne faut pas le confondre avec un *François-Blondel* Médecin, qui a fait un Livre sur les Bains d'Aix-la Chapelle, imprimé à Aix, l'an 1671, *in* 12. * Bayle, *Diction. Critique.*

BLONDEL (François) Professeur Royal en Mathématique & en Architecture, a été fort estimé par l'intelligence qu'il s'étoit aquise dans tout ce qui regarde cette Profession. Il avoit été Gouverneur de *Louis-Henri de Loménie*, Comte de Brienne. Il accompagna ce jeune Seigneur déja reçu en survivance de la Charge de Ministre & de Sécretaire d'Etat, il l'accompagna, dis-je, dans le voyage, qu'on lui fit faire, & qui commença au mois de juillet 1652, & finit au mois de novembre 1655. La Rélation Latine, que Blondel en fit, a été imprimée deux fois, savoir en 1660 & en 1662. Il a eu d'ailleurs des charges considérables à la guerre tant sur mer, que sur terre, & il a conduit quelques négociations auprès des Princes Etrangers; de sorte qu'il étoit parvenu, jusqu'à la dignité de Maréchal de Camp, & à celle de Conseiller d'Etat. Il eut l'honneur d'être choisi pour montrer les Mathématiques à Monseigneur le Dauphin, fils de *Louis XIV*, & c'est lui qui a donné le dessein des nouvelles portes, qui ont été faites à Paris, depuis la guerre de Hollande en 1672, & de tous les embellissemens, qui ont été ajoûtez à cette Capitale du Royaume. Il a même fait quelques-unes des Inscriptions, qui se voyent à ces nouvelles portes: car il n'étoit pas moins versé dans la connoissance des Belles Lettres, que dans celle de la Géométrie; comme il l'a témoigné par la Comparaison, qu'il a publiée de *Pindare* & d'*Horace*. Il a été Directeur de l'Académie d'Architecture, & Membre de l'Académie Royale des Sciences. Il mourut le premier jour de février 1686. Nous avons un grand nombre de Livres de sa façon, *des Notes sur l'Architecture de* Savot; *un Cours d'Architecture* en trois volumes *in folio*; *un Cours de Mathématiques*; *l'Art de jetter les Bombes*; *l'Histoire du Calendrier Romain*; *Nouvelle maniére de fortifier les Places.* Le Roi ne voulut pas que ce dernier Ouvrage fût mis au jour, avant que les fortifications, qu'il faisoit faire en plusieurs Places selon cette méthode, fussent achevées. Une pareille raison retarda la publication de son Art de jetter les Bombes. Il étoit Seigneur de Croisettes & de Gaillardon, fils de François Blondel, Seigneur de Croisettes, qui fut annobli par Lettres du mois de décembre 1654, & qui demeuroit à Riblemont dans l'Election de Laon. Il mourut à Paris, le 22 janvier 1686, âgé de 68 ans. * Bayle, *Diction. Critique.*

BLONDIN (Pierre) né le 18 décembre 1682, dans le Vimeu en Picardie, après avoir fait ses Humanitez dans la ville d'Eu, vint à Paris en 1700, pour y achever ses études. Pendant son cours de Philosophie, il prit différens Traitez de Mathématiques au Collége Royal: il alla ensuite aux écoles de Médecine, & au théatre de saint Côme; mais il se sentit particuliérement attiré au Jardin du Roi, où il suivit avec assiduité les démonstrations des plantes qu'y faisoit M. Tournefort, célébre Professeur en Botanique, dont il mérita bientôt l'amitié & l'estime plus qu'aucun autre de ses Condisciples. Il parcourut ensuite toute la Picardie, la Normandie & l'isle de France, pour y chercher de nouvelles plantes: ce qu'il fit avec tant d'application, qu'il trouva dans la Picardie seule plus de cent vingt plantes qui n'étoient point au Jardin Royal, & que même on n'y connoissoit pas; & il en découvrit en France plusieurs espéces que l'on croyoit particuliéres à l'Amérique. Il entra dans l'Académie des Sciences en qualité d'Eléve de M. Reneaume. On n'a vu de lui qu'un seul Ecrit où il changeoit, à l'égard de quelques espéces de plantes, les genres sous lesquels M. Tournefort les avoit rangées. On prétend qu'il méditoit un nouveau systême de plantes: il joignoit la pratique à la spéculation, & composoit des médicamens de plantes, dont les succès lui avoient aquis dans sa province la reputation d'habile Médecin. Il fut reçu Docteur à Reims en 1708, & il alloit se mettre sur les bancs à Paris, où il étoit déja tres-connu & estimé des plus célebres de cette Faculté, lorsqu'il fut attaqué d'une grosse fiévre & d'une oppression de poitrine, dont il mourut le 15 avril 1713, dans la trente-uniéme année de son âge. * Fontenelle, *Hist. du Renouvelement de l'Académie des Sciences.*

BLONDUS (Flavius) Historien, natif de Forli, dans la Romagne, au XIV siécle, l'an 1388, fut Sécretaire du Pape Eugéne IV, & de quelques autres Papes, & se distingua par ses Ouvrages, où l'on voit beaucoup d'exactitude, quoique son style se sente encore un peu de la barbarie, que l'on commença de bannir dans son siecle. Les Ouvrages que nous avons de lui sont, *Roma triumphantis Libri decem*, qu'il dedia au Pape Pie II; *Roma instaurata Libri tres*, qu'il dédia a Eugéne IV; *Italia illustrata Libri octo*; *Historiarum Romanarum decades tres*; *De origine & de gestis Venetorum.* Léandre Alberti dit que Flavius Blondus eut cinq fils tous savans. Il vécut en Philosophe, sans se soucier d'aquérir de grands biens, & mourut à Rome le quatriéme juin de l'année 1463, âgé de soixante-quinze ans. On l'enterra prés de la chapelle de Notre-Dame au Capitole ou Campidoglio, ce qui donna sujet a Janus Vitalis de lui dresser cette jolie epitaphe:

Eruis è tenebris Romam dum, Blonde, sepultam,
Es novus ingenio Romulus atque Remus:
Illi urbem struxere rudem, celeberrima surgit
Hæc eadem studiis, ingeniose, tuis.
Barbarus illam hostis ruituram evertit, at isti
Nulla unquam poterunt tempora obesse tua.
Jure triumphalis tibi facta est Roma sepulchrum,
Illa ut tu vivas, vivat ut illa tibi.

Sigonius, qui traita les mêmes matiéres après lui, d'un style moins embarrassé & plus méthodique, l'a pillé en plusieurs endroits. * Gobelin, ou Pius II. *l.* 11. *Comment.* Paul Jove, *Elog. ch.* 14. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles. l.* 10. *Hist.* Volaterran. Possevin. Gesner. Le Mire. Vossius, &c.

BLONICZ, *Blonicum*, ville de la grande Pologne sur les frontiéres de la Mazovie, à sept ou huit lieues de Varsovie, est grande & assez peuplée; mais les maisons y sont toutes de bois. * Sanson.

* BLONITZA ou BLOTNITZA, petite riviére de Silésie dans le Duché d'Oppelen. Elle a son cours à peu près d'orient en occident, & tombe dans l'Oder à environ deux lieues au dessous d'Oppelen.

* BLOOT (Hugues) ou BLOTE, en Latin *Hugo Blotius* étoit apparemment issu de la noble famille de Bloot. Il a été le premier Bibliothécaire de l'Empereur à Vienne en Autriche. L'Empereur Maximilien lui confia la direction de la nouvelle Bibliothéque qu'il avoit dressée; & Rodolphe II. fut si content de sa conduite à cet égard, qu'en 1575, il le confirma dans cet emploi, dont il s'áquitta fort bien jusques à sa mort qui arriva l'an 1608. Il eut pour successeur dans cette charge Sébastien Tegnagel. Il étoit né à Delft en Hollande. C'étoit un éloquent Orateur d'une mine vénérable, & d'un esprit libertin. On a de lui, *Oratio in Duorum Juvenum Adriani Frisii Tigurini & Laurentii Histeri, Patricii Viennensis homicidas*; *Oratio Paranetica Lovanii habita ad Juventutem, an recte parentes liberos suos Lovanium moribus studiisque informandos mittant*; *Oratiuncula de Elephante nuper in has regiones invecto, & de Horologiis Lovaniensibus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bleiswyk, *Description de Delft*, en Hollandois, *partie* 2. *p.* 771. Lambecii *Biblioth.* Boxhorn, *Theatr. Holland. p.* 166.

BLOSIUS ou de BLOIS (Louïs) de la Maison de Blois de Châtillon, fils d'*Adrien* de Blois, Seigneur de Juvigny, & de *Catherine* de Barbançon, naquit en 1506, à Donstienne, château dans le diocése de Liége, près de Beaumont en Hainaut. Il fut élevé auprès du Prince Charles, qui fut depuis l'Empereur Charles-*Quint*, & à l'âge de quatorze ans il prit l'habit de Religieux Bénédictin au monastére de Liesses en Hainaut. Sa vertu le fit choisir pour Coadjuteur de son Abbé Gilles Gipus, auquel il succéda l'an 1530. Depuis ce tems, après avoir refusé l'Archevêché de Cambray, que l'Empereur Charles-*Quint* le vouloit obliger d'accepter, il ne s'occupa que de la réforme de son monastére, & fit même de nouveaux statuts, que le Pape Paul III approuva en 1545. Il s'appliqua aussi à composer les Ouvrages qui nous restent de lui, & dont nous avons diverses éditions, avec les Notes de Jacques Frojus son Disciple. Sa Vie s'y voit à la tête de ses Ouvrages. On les a divisez en dix parties ou Sections, depuis l'édition qui s'en fit à Anvers en 1633, par les soins des Religieux du monastére de Liesses. Un Traité intitulé *Speculum Religiosorum*, sous le nom de Dacryanus qui est feint, & qui signifie *Pleureur*, est encore de Blosius, qui se déguisa ainsi pour avoir plus de liberté de reprendre les déréglemens de quelques Religieux de son tems. Blosius comblé de merites & de vertus, mourut le septiéme janvier de l'an 1566, en sa 59 année. * André du Chêne, *Histoire de la Maison de Châtillon.* Franc. Zweert, *Athen. Belgica.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 631. & 632. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 4. Anonymus, *apud* Bollandum, *Vies des Saints, janvier.*

BLOTIUS. *Voyez* BLOOT.

BLOTNITZA. *Voyez* BLONITZA.

BLOUNT, c'est le nom d'un famille illustre d'Angleterre, qui a fait diverses branches, & dont plusieurs ont eu des charges hono-

honorables & des emplois importans en diverses occasions. Charles Blount, qui vivoit dans le XVII siécle, étoit de cette famille. Il traduisit la Vie du fameux Imposteur Apollonius de Thyane, écrite par Philostrate, & joignit à sa Version, quantité de Notes tirées pour la plupart des Manuscrits du Baron Herbert, grand Déiste de son tems. Ces Notes ne tendoient qu'à ruiner la Religion, & à rendre l'Ecriture Sainte méprisable, non par des raisons proposées gravement & sérieusement, mais presque toûjours par des railleries profanes & par de petites subtilitez. Ce livre impie imprimé à Londres en 1680, n'y fut condamné qu'en 1693. L'Auteur y publia la même année 1693, un Traité qui a pour titre *les Doutes de la Raison*, & l'accompagna de quelques autres Ouvrages de la même nature. Il fit une fin fort tragique cette même année: car étant devenu amoureux de la veuve de son frére, & prétendant la pouvoir épouser sans inceste, il composa un Traité pour le prouver; mais désespéré de ne voir aucune apparence d'en obtenir le consentement de l'Eglise Gallicane, il se tua lui-même. * Bayle, *Dictionnaire Critique, en ses Notes sur Apollonius de Thyane.*

* BLUM, BLOM & BLOEM, ancienne famille noble de Barons dans le Holstein, & originaire du Duché de Brunswick. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BLUMBERG, FLEURMONT ou FLORIMONT, petite ville de la Haute Alsace à l'occident de Bâle dont elle est éloignée d'environ huit lieues. * Zeiler, *Topogr. Alsat.*

* BLUMBERG ou BLUMPERG, ville du Comté de la Lippe dans le Cercle de Westphalie en Allemagne, au nord-est de Paderborn, dont elle est éloignée d'environ six lieues, & au sud-ouest de Hamelen, à la distance de près de cinq lieues.

BLUMBERG (Barbe) *Voyez* BLOMBERG.

* BLUMENTHAL & BLOEMENDAL, famille noble de Barons & de Comtes, est venue, à ce qu'on dit, dans l'année 926 en Brandebourg, après que les Vandales en eurent été chassez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BLUMENTHAL, château de Suisse, dans le païs des Grisons, donne le nom à une ancienne famille noble de laquelle est issu Jean Adalric qui en 1712 étoit Chancelier des Grisons. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BLUNT (Charles) Baron de Montjoy & Comte de Dévonshire, en Angleterre, descendoit de Gauthier Blunt qu'Edouard IV. avoit créé Baron de Montjoy. Il succéda dans ce titre à Guillaume son frére ainé, mort en 1594, qui lui laissa plus de dettes que de bien. Mais son bon air & son esprit lui procurérent assez de bienfaits de la Reine Elizabeth, pour qu'il pût vivre à la Cour. Il surpassa un jour en adresse le Comte d'Essex, dans un tournoi, & obtint le prix que la Reine lui envoya. Le Comte d'Essex ayant lâché là-dessus quelques paroles choquantes, le Baron se battit avec lui & eut le bonheur de le desarmer, dont la Reine témoigna autant de joye, qu'elle avoit marqué de chagrin au récit des paroles indiscrettes du Comte. Toute son inclination étoit pour la guerre & pour les voyages. Il a servi longtems par mer & par terre contre l'Espagne: il a aussi servi sous le fameux Chevalier Norris dans les guerres de Religion en France, & particuliérement dans la province de Bretagne. La Reine lui persuada à la fin de demeurer à la Cour, & après la mort du Comte d'Essex, elle lui donna le Gouvernement de Portsmouth. En 1600, elle le nomma Viceroi d'Irlande, & lui dit qu'il auroit l'honneur de calmer les guerres & la rebellion du Comte de Tyrone. Cette rebellion devoit son origine à des animositez particuliéres que la Cour regardoit comme des bagatelles, & pour l'extinction desquelles la Reine Elizabeth ne vouloit pas fournir les dépenses nécessaires. Les Irlandois se plaisoient dans ce desordre, espérant que ce seroit le moyen de rétablir la Religion Romaine. L'impunité des crimes rendoit le desordre universel; l'autorité & les maniéres caressantes des Chefs de la rebellion, leurs succès heureux, les secours d'Espagne & les indulgences du Pape, fortifioient tous les jours la revolte, & la rendoient plus dangereuse. A tout ceci se joignoit encore la jalousie entre les Généraux Anglois; le commandement partagé des troupes de cette nation; la finesse du Comte de Tyrone; ses tréves frauduleuses; ses soumissions & ses assurances hypocrites, & principalement la situation du païs, dans lequel les Habitans naturels marchoient sans aucune difficulté, au lieu que les troupes réglées des Anglois, avoient mille peines à faire leurs marches, par où elles ne pouvoient jamais joindre l'ennemi, ni le forcer au combat. Cette rebellion dura pendant six ans; mais à proprement parler, il y avoit quatre cens ans, savoir, depuis le tems de Henri II, qui avoit conquis l'Irlande, que ce païs nourrissoit la guerre dans son sein. A la fin Mylord Montjoy la fit cesser par son esprit & par sa valeur, comme la Reine le lui avoit prédit. Il arriva en Irlande le 24 février 1600, dans le tems fatal où il sembloit qu'elle alloit secouer le joug des Anglois. Mais dans les neuf premiers mois il fit tant de progrès, qu'on respecta généralement les ordres de la Reine Elizabeth. L'année suivante, les Rebelles se remuérent de nouveau, parce qu'il leur arriva du secours d'Espagne qui aborda près de Kingsale, & qui se rendit maître de cette ville le 23 septembre. Mais le deuxiéme janvier 1602, les Espagnols, après une capitulation solemnelle, furent forcez de quitter l'Irlande sous leur Général Dom Juan d'Aquila. Le troisiéme soulévement fut causé par l'arrivée d'Eugéne O Hégan que le Pape avoit nommé Evêque de Ross. On réduisit encore cette fois les Rebelles, & leur Chef le Comte de Tyrone se rendit lui-même à la fin. Mylord Montjoy l'emmena avec lui en Angleterre, après avoir aussi soumis les villes de Cork, de Waterford & de Limmerick, qui s'étoient soulevées à la nouvelle de la mort de la Reine Elizabeth. Le Roi Jacques I. reçut fort gracieusement Mylord Montjoy de retour en Angleterre en 1603, & le créa Comte de Dévonshire, ce qui fit plaisir à toute la Nation. Le Roi n'avoit pas encore été couronné. Mylord Montjoy laissa pour monumens éternels de son heureuse expédition en Irlande, deux forteresses qu'il avoit fait bâtir. L'une est située à huit lieues d'Armagh, & fut nommée *Mont-Norris*, nom qu'il lui donna à l'honneur du Chevalier de ce nom; & l'autre située sur le bord du Lac Neaugh ou Sidney, & qui porte le nom de *Montjoy*. Il mourut en 1606, ayant toujours soutenu la réputation d'homme prudent, courageux & savant. Il laissa tous ses biens à Montjoy Blunt son fils naturel, que Jacques I. créa Lord de Montjoy-Fort. Charles I. le fit ensuite Comte de Newport. Il épousa Anne, fille de Jean Lord Butler de Woodhill, dont il eut deux fils, George & Charles, qui moururent tous deux sans heritiers. * Cambden, *Britan.* De Larey, *Hist. d'Anglet. tome 2. p.* 539. 548. 549. 616. 620. 645. 678. Donald. Dugdale. Rot. Pip.

* BLYENBURG, noble famille de Hollande. Les Chroniques des Païs-Bas parlent en 1250 d'un Adrien de Blyenburg que l'on prétend avoir été tué en 1255, dans une expedition de Guillaume II. Comte de Hollande, contre les Frisons Occidentaux. En mourant il laissa un fils nommé Diderik ou Thierry de Blyenburg, Chevalier, qui a continué la postérité en Hollande.

* BLYENBURG (Adrien de) issu d'une noble famille, naquit à Dordrecht en 1560. Il savoit à fonds non seulement la Jurisprudence, mais aussi la Poësie, comme cela paroit par un Recueil de piéces de sa façon, imprimé à Leide *in octavo*, en 1588. En 1591, il fut fait Baillif de Dordrecht, & fut employé dans la suite en plusieurs députations en Hollande. Il épousa Aude Wyntges de laquelle il n'eut point d'enfans. Il mourut le 23 février 1599, & fut enterré dans la grande église de Dordrecht. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BLYENBURG (Adrien de) fils unique de Jaques de Blyenburg, fut Chevalier de l'Ordre de St. Michel, Seigneur de Naaltwyk, & Baillif de Dordrecht en 1626. Il fut employé en plusieurs députations & ambassades, étant non seulement un homme éloquent, mais un grand Politique qui avoit lu avec fruit les Histoires anciennes & modernes. A la science il joignoit la force & l'élégance de la Poësie. On a de lui quantité de belles & de savantes Lettres écrites en Latin, qui sont demeurées entre les mains de ses amis sans être imprimées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BLYENBURG (Damas de) de la noble famille de Blyenburg naquit à Dordrecht en 1558. Il épousa Marie Vander Aa Dame de Hofwegen, qui mourut avant lui sans laisser d'enfans. Cela le toucha si sensiblement que pour faire diversion, il résolut de faire un voyage en Allemagne & en d'autres lieux, dans l'espérance que cela modéreroit sa douleur & la dissiperoit peut être avec le tems. Il partit en 1616, à l'âge de 50 ans; mais on n'entendit plus parler de lui. L'opinion la plus commune est qu'il mourut en Bohéme. Il étoit fort versé dans les Belles Lettres & dans les Sciences. On a de lui, *Cento Ethicus; Veneres Blyenburgicæ, sive Carmina Erotica; Epitome Operum B. Fulgentii in triginta capita distributa.*

B O A. B O B. B O C.

BOABDILES ou BOABDIL, que d'autres nomment *Ali Alcadurbil.* Les Espagnols l'appelloient communément *le Rey Chyquito*, c'est à dire, *le petit* ou *le jeune Roi*. Il fut le dernier Roi des Maures qui régna en Espagne. Ismaël Roi de Grenade fut son grand pére & mourut le septiéme avril 1465. Son pére fut Albohacen qui avoit succédé à Ismaël. La plus grande partie des Sujets d'Albohacen se soulevérent contre lui à cause de son gouvernement sévére & malheureux; & se fondant sur son âge avancé aussi-bien que sur la perte de sa vue, ils élurent en 1482 pour Roi de Grenade son fils Boabdiles, qui y consentit par les sollicitations de sa mére. Albohacen se maintenoit cependant dans la possession de Malaga, de Baeça & de plusieurs autres villes, ce qui produisit une dissension si forte parmi les Maures, que par là ils furent enfin tous subjuguez. Boabdiles eut pour beau-pére Alatar, âgé de 90 ans, & qui par sa valeur s'étoit élevé d'une condition abjecte jusques au poste de Général d'armée. Alatar conseilla à son gendre de tenter une campagne contre les Chrétiens. Boabdiles suivit l'avis, mais avec très-peu de succès, car il fut battu sur les bords du fleuve Xénil, près de Lucéna; & pour surcroit de malheur, Boabdiles fut fait prisonnier, & son beau-pére fut du nombre des morts. Ferdinand le Catholique avoit dessein de nourrir la dissension entre les Maures, accorda d'abord la liberté à Boabdiles, à condition que le Maure le reconnoitroit pour Maître, qu'il lui payeroit un tribut annuel de 12000 ducats, & que dans l'espace de cinq ans il accorderoit la liberté à 400 esclaves Chrétiens. Boabdiles laissa à Ferdinand pour ôtages son fils ainé & 12 jeunes Maures du premier rang. De retour chez lui il trouva que, pendant sa captivité, son pére s'étoit rendu Maître de Grenade & affermi dans plusieurs autres villes. On refusa même de le reconnoitre dans la suite pour vrai Musulman, à cause du traité honteux qu'il venoit de conclurre avec les Chrétiens. De cette maniére il n'y eut que la ville d'Almerie qui le reçut. Il en fut même chassé par des Bourgeois rebelles en 1485. Boabdiles se vit ainsi contraint de se retirer du côté de Cordoue & d'avoir recours aux Chrétiens. Sur ces entrefaites ceux de Grenade déclarérent Roi *Muley Abohardil*, frére d'Albohacen, qui jusques alors avoit été Gouverneur de Malaga, & dont la valeur égaloit la prudence. Il commença par faire étrangler son frére Albohacen à Almunecar. En 1486, les adhérens de Boabdiles le rappellérent, & l'aidérent à se rendre maître du Château d'Albaycin dans la ville de Grenade. Enfin après beaucoup de sang versé, on fit un traité en vertu duquel Abohardil restoit maître de Grenade, d'Almérie & de Malaga, & Boabdiles du reste du Royaume. Cependant cela n'empêcha point, que les deux partis n'eussent, de tems en tems, des disputes fort vives. Car en l'année 1487, qui suivit celle du traité, Abohardil ayant été battu par les Chrétiens près de Vélez, ceux de Grenade promirent d'obéir à Boabdiles, quoique peu de tems après ils prissent derechef le parti de son Oncle. Mais Ferdinand ayant à la fin enlevé les villes de Malaga, de Baeça, d'Almérie, de Guadix & plusieurs autres, il força Abohardil à renoncer à la Royauté & à se contenter de quelques Terres qui pouvoient rendre environ 10000 ducats. Abohardil n'en jouït que quelques années, au

au bout deſquelles il paſſa en Afrique. Pour ce qui eſt de Boabdiles, on lui dit qu'en qualité de Vaſſal du Roi de Caſtille on le laiſſeroit dans la poſſeſſion paiſible de la Grenade. Il ſentit cependant de bonne heure, que Ferdinand ne cherchoit que la deſtruction totale des Maures. Ils crurent donc pouvoir le prévenir par les armes, mais ce fut préciſément là l'occaſion de leur entiére ruïne, puiſqu'ils fournirent à Ferdinand un prétexte ſpécieux de mettre le ſiége devant Grenade. Après une réſiſtance vigoureuſe & opiniâtre, cette ville importante fut obligée à capituler le 25 novembre 1491, & Boabdiles ſe ſoumit entiérement à ſon Vainqueur vers le commencement de l'année ſuivante. Ferdinand malgré cela accorda à Boabdiles la ville de Purchéna dans le Royaume de Murcie, avec de certains revenus, à condition qu'il méneroit la vie d'un particulier. Mais un changement de cette nature n'accommoda point Boabdiles, qui, peu de tems après, partit pour l'Afrique, avec tous les ſiens. Après le départ de Boabdiles, Ferdinand chaſſa de l'Eſpagne 170000 familles Maures, de ſorte que leur nation ne put plus penſer à rétablir leur ancienne puiſſance. * Mariana, *Hiſt. d'Eſp. l. 23. 24. & 25.* Vaſæus, *Rer. Hiſp. Chron.* Charles Vérard, *Hiſt. expugnat. Regni Granat*

BOAGRIO, *Boagrius*, torrent de la Gréce, remarquable en ce que dans certains tems il eſt preſque à ſec, & dans d'autres il s'enfle ſi prodigieuſement, qu'il a deux milles de largeur. Il eſt aux confins de la Theſſalie & de l'Achaïe, & ſe décharge dans le Golfe de Zeiton, vis à vis de la pointe occidentale de l'iſle de Négrepont. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOAISTUAU. *Cherchez* BOISTUAU.

BOAMUND. *Voyez* BOEMOND.

BOANERGES, c'eſt à dire, *les enfans du tonnerre.* C'eſt le nom que Jeſus-Chriſt donna aux deux enfans de Zébédée, Jacques & Jean, qui étoient du nombre de ſes Apôtres. * *Marc, ch. 3. v. 17.*

BOARI, Royaume. *Cherchez* VOARI.

* BOARNO, village de l'Etat des Vénitiens. Ce lieu que l'on dit avoir porté autrefois le nom de *Vobernum*, eſt ſitué dans le Breſſan ſur la riviére de Chiéſe, à ſix lieues de Breſcia du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOAVISTA, iſle. *Cherchez* BONAVISTA.

* BOAZ eſt un mot Hébreu qui ſignifie, *en force* ou *force eſt en lui.* Ce nom fut donné au pilier du côté gauche du temple de Salomon. * I. ou III. *Rois, ch. 7. v. 21.*

BOBADILLA (Nicolas) Eſpagnol, l'un des neuf premiers compagnons de ſaint Ignace, avoit un eſprit vif, un naturel ardent, une humeur ouverte & hardie, & un grand zéle pour la Foi Catholique. Etant à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint* en 1548, & ſe voyant aimé de la plupart des Princes d'Allemagne, il décria l'*Interim* autant qu'il le put, de vive voix & par écrit; & il le fit avec tant de bruit & d'éclat, que Charles-*Quint* commanda qu'on le renvoyât en Italie, & qu'on lui donnât néanmoins tout ce qui lui étoit néceſſaire pour ſon voyage. Il s'en retourna avec joye, dit Orlandin, Hiſtorien de la Compagnie de Jeſus, dans la penſée qu'il ſeroit bien reçu à la Cour de Rome; mais il ſe trouva trompé, lorſqu'il vit qu'à ſon arrivée, ſaint Ignace ne le voulut pas recevoir dans ſa maiſon. Orlandin dit que ce ſaint Patriarche n'étoit pas encore bien informé de la cauſe pour laquelle on l'avoit chaſſé; mais il eſt plus vrai-ſemblable qu'il voulut témoigner par là, que la conduite de Bobadilla ne lui plaiſoit pas. Comme il avoit de grandes habitudes à la Cour du Pape, il ſavoit fort bien que le Cardinal Moron & quelques Evêques du Concile avoient donné conſeil au Pape, de ne ſe pas plaindre de l'*Interim.* En effet, on ne trouve pas que ce ſage Pontife ait déſapprouvé le rude traitement que ſaint Ignace fit à ce Pére Eſpagnol, dont le zéle avoit été indiſcret. * Orlandin, *Hiſt. Societ.* Maimbourg, *Hiſt. du Luthéraniſme.*

BOBBA (Marc-Antoine) Cardinal, Evêque d'Aouſte, né d'une tres-bonne famille de Caſal, après avoir beaucoup étudié, fut Sénateur au Sénat de Turin. Emanuel-Philibert Duc de Savoye, connoiſſant ſa capacité, le mit dans ſa confidence, le conſulta pour les affaires de ſon Etat, & lui fit donner l'Evêché d'Aouſte par le Pape Paul IV, en 1557. Depuis, Bobba ſe trouva l'an 1562, au Concile de Trente, comme Evêque, & comme Ambaſſadeur du Duc de Savoye. En 1556, le Pape Pie IV, à la recommandation du Duc de Savoye, le créa Cardinal Prêtre, du tître de ſaint Sylveſtre. Il a écrit quelques Ouvrages, & entre autres des Poëſies qui ſe trouvent dans le Recueil de vers intitulé *Carmina Illuſtrium Poëtarum Italorum.* Il a auſſi publié une Harangue prononcée au Concile de Trente. M. de Thou qui lia une amitié étroite avec lui, pendant qu'ils étoient à Rome, dit qu'il avoit une heureuſe facilité de faire des vers, d'écrire & de parler avec élégance. Lévinus Torrentius dédia au Cardinal Bobba ſon Poëme *de Bello Turcico* dans lequel il lui donne de grandes louanges. Il mourut à Rome le 17 mars de 1575, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie des Anges. Il y a eu pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade de la Maiſon de ce Cardinal, ſavoir en 1585, ASCAGNE Bobba, Comte de Buſſolin, &c. Conſeiller d'Etat du Duc Charles Emmanuel, premier Grand Prieur de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Gouverneur du château de Nice, Capitaine des Archers de la Garde, puis Grand Chambellan de Savoye, dont le fils ALBERT Bobba, Marquis de Graglic, Comte de Buſſolin, &c. Conſeiller d'Etat, Gouverneur de Nice, grand Ecuyer du Prince de Piémont, Meſtre de camp d'un régiment Allemand, reçut le collier en 1618. Celui-ci fut pére d'ASCAGNE Bobba II. du nom, Marquis de Graglic, &c. Grand-Croix des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Maréchal de camp, Grand Ecuyer, puis Grand Chambellan de Savoye, qui fut fait Chevalier de l'Annonciade en 1618. * François Auguſtin de la Chiéza, *in Hiſt. Chron. Epiſcop. Pedem.* Ughel, *Ital. Sacra, tome 4.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Petramellarius. De Thou. Le Mire, &c.

BOBBIO. *Voyez* BOBIO.

BOBENHAUSEN, *Bobenhauſium*, petite ville de la baſſe partie du Cercle du Haut Rhin, eſt ſituée ſur la petite riviére de Gernſprents en Vétéravie, environ à deux lieues de la ville de Hanau du côté du midi, & environ à une lieue de Seligenſtat & d'Aſchaffenbourg. Bobenhauſen eſt capitale d'un Comté de même nom, qui eſt enclavé dans l'Archevêché de Mayence, & qui eſt dépendant du Comté de Hanau. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOBER, *Boberus*, riviere du Duché de Siléſie, coule dans la Baſſe Siléſie, où elle prend ſa ſource, près du bourg de Bober. Enſuite elle baigne la ville de Sagan, & ſe décharge dans l'Oder près de la ville de Croſſen. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOBER ou BOBERSBERG, *Bobersberga*, petite ville ou bon bourg du Duché de Siléſie, eſt ſituée dans le Duché de Croſſen, en Baſſe Sileſie, aux confins de la Luſace ſur une montagne, dont le pié eſt arroſé par la riviére de Bober. Cette ville eſt au ſud-ſud-oueſt de Croſſen, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues, à deux lieues au deſſus de la riviere de Croſſen. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOBI. *Voyez* BOBIO.

* BOBIERCA ou BUBIERCA, village d'Eſpagne dans l'Aragon, ſitué ſur la riviére de Xalon, entre la ville de Calatajud & le bourg d'Arixa. On croit que ce lieu eſt l'ancienne *Voberca*, ville des Celtibéres. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOBILE. *Cherchez* AUSTREGILDE.

BOBIO, BOBBIO & BOBI, en Latin *Bobium*, *Bovium*, ville d'Italie, dans le Duché de Milan, avec Evêché ſuffragant de Gênes. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Traba, & a été ſoumiſe à la Maiſon de Maleſpine, à celle de Vermi, & à quelques autres. Cette ville doit ſon origine à ſaint Colomban, Irlandois, qui ayant été chaſſé de l'Abbaïe de Luxeuil, qu'il avoit fondée en Bourgogne, ſe retira en Italie l'an 614, & bâtit le célébre monaſtére de Bobio, qui ſubſiſte encore dans cette ville. * Paul Diacre, *l. 4. Hiſt. Longob.* George Mérula, *l. 1. Hiſt.* Léandre Alberti, *Deſcript. Italiæ.* Aubert le Mire, *Notit. Epiſc. &c.*

* BOBIO (le Territoire de) petite contrée du Duché de Milan, en Italie. Quelques Géographes enferment ce païs dans le Territoire de Pavie, par lequel il eſt borné au nord-eſt. Les terres de la République de Gênes le bornent au midi, & le Plaiſantin aux autres endroits. Tout le territoire de Bobbio, ſi l'on en excepte une petite vallée arroſée par la Trébia, eſt un païs fort montagneux, & l'on n'y voit rien de conſidérable que la ville de Bobio. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOBIO (Ubert) Juriſconſulte de Parme, qui floriſſoit en 1227, eſt Auteur d'un petit livre qui a pour tître *Patria poteſtas*, & d'un Traité *de Poſitionibus*, qu'on trouve dans le *Tractatus Tractatuum*, *tome 4.* * Gui Pancirole, *in Juriſconſultis, l. 2. ch. 30.*

BOBIO. *Voyez* BOVIUS.

BOBO ou BOBONI (Nicolas) Cardinal, étoit neveu du Pape Céleſtin III qui l'employa en diverſes affaires. Il ſervit auſſi le ſaint Siége ſous Innocent III, & mourut ſous ſon Pontificat, qui dura depuis 1198, juſques en 1216. *Voyez* CÉLESTIN III. * Ciaconius, *in Elog. Card.*

BOBON (Hugues, Hugution ou Hugotio) Cardinal, étoit d'une noble famille de Rome, & l'un des plus fameux Juriſconſultes de ſon tems, comme on le peut voir par les ſavantes déciſions qu'il a données ſur les plus difficiles matiéres du Droit Canonique. Le Pape Céleſtin III le créa Cardinal l'an 1191, & Innocent III lui donna la charge d'entendre en confeſſion les aſſaſſins de Conrad, Evêque de Wirtzbourg, leſquels étoient allez à Rome, pour y recevoir l'abſolution & la pénitence de leur crime. Il leur ordonna de faire amende honorable dans une place publique de Rome, & leur défendit enſuite de ſe ſervir jamais de leurs armes, de porter des habits de couleur, d'aſſiſter aux Jeux publics, & de paſſer en ſecondes noces. Il les obligea encore à leur retour, lorſqu'ils ſeroient arrivez dans la premiére ville d'Allemagne, d'aller à l'égliſe cathédrale la corde au cou, nuds piez, & en chemiſe portant des verges pour y être battus par les Chanoines, en préſence du peuple. Ce Prélat mourut en 1210. * Ciaconius, *Chron.* Hirſaug. Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.*

BOBONI. *Voyez* BOBON.

BOBURES, *Boburii*, peuples de la région de Terre-ferme, dans l'Amérique méridionale. Ils habitent dans le gouvernement de Vénézuéla, au midi du Lac de Maracaibo. * Maty, *Diction. Géogr.*

BOCA ou BOCALBALBEC, *Boca*, *Bocalbalbeca*, *Heliopolitanus tractus*, contrée de la Turquie en Aſie. Elle eſt dans la Syrie, entre les montagnes de Liban & de l'Antiliban. On y voit la ville de Balbec, qui lui donne le nom, & celle de Damas. Cette contrée eſt la Cœléſyrie, ou Syrie Creuſe particuliére des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOCA ou BOCCA. *Voyez* BOUCHE.

BOCA ou BOCCA DEL INFERNO. *Voyez* INFERNO, & ainſi des autres.

BOCACE (Jean) né l'an 1313 à Certaldo, ville de Toſcane, vivoit dans le XIV ſiécle. Son pére quoique pauvre païſan chargé de famille, ne laiſſa pas de tâcher de le pouſſer à quelque choſe qui fût au deſſus de ſa naiſſance. Il le deſtina donc au négoce, & le donna à un Marchand Florentin qui l'amena à Paris. Bocace ſervit ce Maître pendant ſix ans; mais comme il témoignoit avoir des diſpoſitions pour l'étude, on le fit changer d'occupation en lui faiſant apprendre le Droit Canonique, comme une choſe qui le pourroit enrichir; mais ſon inclination le portoit trop vers la Poëſie pour faire de grands progrès dans la Juriſprudence. Ainſi dès que la mort de ſon pére l'eut rendu maître de diſpoſer de ſa deſtinée ſelon ſon goût, il quitta cet emploi, & s'abandonna tout entier à la lecture des Poëtes. Il ſe mit donc ſous la diſcipline de Pétrarque, & vendit ſon petit patrimoine pour être plus en état de chercher encore d'autres Maîtres; de maniére qu'il eut enſuite beſoin de la charité d'autrui pour ſubſiſter. Il ſe fit traduire Homére en Latin, & procura à Léonce Pilate natif de Theſſalonique une chaire de Profeſ-

ſeur

ſeur à Florence, pour l'explication de ce Poëte. La République Florentine honora Bocace du droit de bourgeoiſie & l'employa à des affaires publiques. Elle le députa vers Petrarque pour l'engager à revenir à Florence; mais celui-ci qui ſavoit les factions dont cette ville étoit partagée, bien loin d'écouter Bocace, lui perſuada de s'en retirer. Bocace rôda donc en divers endroits d'Italie, & enfin s'arrêta à la Cour de Naples, où le Roi Robert lui fit un très-bon accueil. Il devint fort amoureux de la fille naturelle de ce Prince, ce qui fit qu'il ſéjourna un aſſez long-tems en ce païs-là. Il fut auſſi aſſez de tems en Sicile, & il y eut beaucoup de part à la faveur de la Reine Jeanne. Les troubles de Florence étant appaiſez, il y retourna; mais après peu de ſéjour, il ſe retira à Certaldo ſa patrie, où il mourut l'an 1376, âgé de ſoixante-deux ans. Il n'avoit jamais voulu ſe marier, mais il laiſſa un bâtard. Parmi ſes Ouvrages il y en a de doctes & de ſerieux, d'autres très galans & petits de contes. Entre ces derniers, ſon *Decaméron*, qui eſt un Recueil de *cent nouvelles galantes*, dont il y en a pluſieurs de trop libres, eſt celui qui a le plus fait connoître Bocace. Il a été traduit en pluſieurs Langues: il y en eut une Verſion Françoiſe faite par Laurent, qui fut ſuivie long-tems après d'une autre, que fit, à la ſollicitation de Marguerite de Valois Reine de Navarre, Antoine le Maçon Sécretaire de cette Princeſſe, & Thréſorier de l'Extraordinaire des guerres. Les autres Ouvrages de Bocace ſont *la Généalogie des Dieux*; avec un *Traité des Montagnes, Mers, Fleuves, Lacs, &c.* un *Abbrégé de l'Hiſtoire Romaine* juſqu'à l'an de Rome 724, avec un paralléle des ſept Rois de Rome & des Empereurs juſqu'à Neron incluſivement; *L'Hiſtoire des Dames Illuſtres*; *De caſibus Virorum Illuſtrium*, depuis Adam juſqu'à Jean Roi de France: celui-ci a été traduit en Italien, en Eſpagnol, en Anglois, & en François ſous le titre de *Traité des Avantures de Perſonnages ſignalez*, par Claude Viart, à Paris 1578, *in octavo*. On voit à Certaldo ſon tombeau, avec ſa ſtatue de marbre & cette épitaphe.

Hac ſub mole jacent cineres ac oſſa Joannis,
Mens ſedet ante Deum meritis ornata laborum.
Mortalis vita genitor Bocaccius illi,
Patria Certaldum, ſtudium fuit alma Poeſis.

Il excelloit beaucoup plus dans l'élégance de la Langue Italienne que dans celle de la Latine: en quoi il ſemble avoir ſurmonté tous les autres; mais ſa proſe paroît bien plus exacte & plus naturelle que ſes vers. Quant à ſon ſtyle Latin, il eſt fort au deſſous de Pétrarque pour la force du diſcours & la propriété des mots & des expreſſions; en récompenſe, il l'a beaucoup ſurpaſſé dans la proſe Italienne, dont toute la beauté lui eſt due, ſelon quelques-uns, quoiqu'il ſoit d'ailleurs fort inférieur à Pétrarque pour la Poéſie. Enfin, ſa proſe eſt plus belle, plus exacte & plus naturelle que ſes vers. Auſſi diſoit-on communément de ſon tems, que Pétrarque ne réuſſiſſoit pas bien en proſe, & que Bocace ne faiſoit rien qui vaille en vers. * Papire Maſſon, *Vita Bocatii*, *p.* 1. 118. 219. *tome* 2. *Elog.* Eraſme, *Ciceronian. Dialog. p.* 155. Paul Jove, *Elog.* 6. Volaterran & Maffée, *in Chron.* Geſner. Voſſius. Joh. de la Caſa, *Vit. Cardin. Bembi*, *p.* 141. *Collect. Angl. Batteſ.* in quarto, *Londini.* Bullart, *Académie des Sciences*, *l.* 4. *p.* 264. *num.* 1. *La preface de la Grammaire Italienne de P. R. p.* 6. Réne Rapin, *Réflex. Gener. ſur la Poet. partie* 1. *p.* 3. *édit.* in duodecimo: *partie* 2. *Reflex.* 39. *Reflex. particul. ſur la Poet. partie* 2. *Reflex.* 16. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poet. mod. tome* 7. de l'édition de Paris, *& tome* 4. *partie* 2. de l'édit. d'Amſterdam 1725, *p.* 27. *n.* 1220. Bayle, *Diction. Critiq.*

BOCALBALEC. *Voyez* BOCA.

BOCANA, riviére. *Cherchez* BOIANE (la)

BOCARRO (Antoine) Portugais, ſuccéda à Diégo de Couto dans l'emploi de premier Hiſtoriographe des Indes. Il continua l'Hiſtoire des Indes depuis l'année 1611, où Couto l'avoit laiſſée, & en fit la XIII Décade qui finit à l'an 1615. Cet Ouvrage n'eſt pas imprimé, mais on le trouve dans pluſieurs bibliothéques. * *Mémoires de Portugal.*

BOCARRO FRANCEZ (Manuel) Portugais, né à Lisbonne, y fut regardé au commencement du XVII ſiécle comme un des plus habiles Aſtronomes de ſon tems, & l'on aſſûre qu'il fut en même tems grand Médecin, & excellent Poëte. Il fit imprimer en 1624, à Lisbonne, une Hiſtoire Latine abbrégée du Royaume de Portugal; & en 1626, on publia à Rome un Traité Portugais de ſa façon, dont voici le titre, *Luz Pequena, Lunar e eſtillifera da Monarchia Luzitana.* Dès l'an 1619, il avoit publié des Obſervations ſur la cométe qui parut au mois de novembre en 1619. * *Mémoires de Portugal.*

BOCCA-DI-FERRO. *Cherchez* BUCCAFERRI.

BOCCALINI (Trajano) Romain, fils d'un Architecte, floriſſoit au commencement du XVII ſiécle, ſous le pontificat de Paul V. Son inclination le portoit naturellement à la Satyre, & il choiſit cette route, pour faire parler de lui dans le monde. La profeſſion étoit pourtant dangereuſe, & la deſtinée de Franco, qui fut pendu à Rome, l'en devoit dégoûter; mais le bon accueil qu'on fit à quelques unes de ſes piéces, qu'il communiquoit manuſcrites à ſes amis, l'entêta ſi fort de ſon merite, qu'il s'abandonna entiérement à ſon penchant. On le recevoit avec plaiſir dans les Académies d'Italie, & dans les compagnies des Gens de Lettres, où il ſe faiſoit admirer par ſes diſcours de politique, & par ſa critique fine & délicate. Les Cardinaux Borghéſe & Gaetan s'étoient déclarez ſes protecteurs, & lui faiſoient même de grands biens: de ſorte qu'il ſembloit ne devoir plus rien apprénender ni des hommes ni de la fortune. Ce fut alors qu'il publia ſes *Ragguagli di Parnaſſo*, & *la Secretaria di Apollo*, qui en eſt une ſuite. Ces Ouvrages furent reçus avec des applaudiſſemens extraordinaires, & ce ſuccès lui donna envie de pouſſer plus loin. Il fit imprimer ſa *Pietra di Parangone*, où il attaque vivement les Eſpagnols ſur les deſſeins qu'ils avoient formez depuis longtems contre la liberté de l'Italie, & ſur la tyrannie qu'ils exerçoient dans le Royaume de Naples & ailleurs. Ceux-ci s'en formaliſerent, en firent des plaintes, & réſolurent de s'en venger. Boccalini eut peur, & ſe retira à Veniſe, où il ſe fit d'illuſtres amis. Il venoit d'achever ſes Diſcours politiques ſur Tacite, dont on a fait deux éditions à Geneve, la derniére ſous le titre de *Bilancia politica*, lorſqu'il fut aſſaſſiné de la maniére du monde la plus ſurprenante. Voici comme on dit que la choſe ſe paſſa. Boccalini logeoit avec un de ſes amis, lequel étant ſorti de grand matin de chez lui, le laiſſa dans le lit. Un moment après, quatre hommes armez entrérent dans ſa chambre, & lui donnérent tant de coups de ſachets remplis de ſable, qu'ils le laiſſérent pour mort. En effet, ſon ami étant revenu quelque tems après, le trouva dans un ſi miſérable état, qu'il ne put jamais proferer une parole, pour ſe plaindre de la barbarie de ſes aſſaſſins. Quelque diligence qu'on fit à Veniſe, on ne put les découvrir, quoiqu'on n'ignorât pas qui étoient ceux qui les avoient fait agir. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. c.* 149. *& Pinac. III. c.* 59. Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter.* Cornelius Tollius, *in Append. ad Pier. Valer. de Infel. Litter.*

* BOCCANGELINO (Nicolas) floriſſoit en 1604. Il étoit natif d'Eſpagne, & il ſe diſtingua par la connoiſſance qu'il avoit de la Médecine: ce qui le fit choiſir pour Médecin de l'Empereur. On a de lui, *Tractatus de Febribus, morbis malignis, peſtilentia*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOCCAPADULI. *Cherchez* BUCCAPADULI.

* BOCCATIIS (Virginius de) célébre Juriſconſulte Italien a écrit, *Conſtitutiones Ægidianæ, Tractatus de Manutentione.*

BOCCHAR, Roi de Mauritanie. Maſiniſſa lui demanda du ſecours pour lui aider à ſe mettre en poſſeſſion du Royaume de ſon pére qui lui appartenoit, puiſque ſon frére Capſula étoit mort, & à en chaſſer Laccumax & Mézétulus qui l'uſurpoient, après avoir tué Capſula dans une bataille. Mais toutes les priéres & toutes les ſoumiſſions de Maſiniſſa, ne purent rien obtenir de Bocchar, ſi ce n'eſt de le faire accompagner par quatre mille chevaux, & de le conduire en ſûreté juſqu'aux frontiéres de ſon Royaume, lui laiſſant enſuite le ſoin de faire ſeul tout ce qu'il avoit projetté. L'Hiſtoire ne nous apprend que ce ſeul trait du Roi Bocchar; car Solin a ſans doute fait une faute, lorſqu'il dit que les Iſles Baléares avoient appartenu à un Roi nommé Bocchor ou Bocchar. * Saumaiſe, *Exercit. Plinianæ in Solinum*, *l.* 29. *c.* 30.

BOCCHAR, autre Roi de Mauritanie. *Voyez* BOCCHUS.

BOCCHEL. *Voyez* BOCHEL.

BOCCHI. *Cherchez* BOCHIUS.

BOCCHORIS. *Cherchez* BOCCHYRIS.

BOCCHUS, Roi de Mauritanie, pére de Volux, joignit ſes armes à celles de Jugurtha ſon gendre, contre les Romains, & fut deux fois vaincu par Marius l'an 646 & 647 de Rome, 108 & 107 ans avant Jeſus Chriſt. Enſuite, pour faire ſa paix avec les Romains, il livra le même Jugurtha à Sylla, qui étoit Queſteur dans l'armée de Marius, & eut une partie de ſon Royaume pour prix de ſa trahiſon. * Plutarque, *en la Vie de Marius.* Salluſte, *de la Guerre de Jugurtha.* Florus, *l.* 3. *c.* 1. Velleius, *l.* 2. *Cherchez* JUGURTHA.

BOCCHUS (Cornélius) que Pline marque entre les Auteurs Latins, en citant quelque choſe de lui. Solin le cite auſſi. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Pline, *l.* 16. *c.* 40. *l.* 37. *c.* 7. 9. *&c.* Solin, *c.* 6. 8. *&c.*

BOCCHYRIS ou BOCCHORIS, fils de Gnéphacte, Saïte, & Roi dans quelque contrée de l'Egypte, ſe rendit maître de toute la Baſſe Egypte vers l'an 774 avant Jeſus Chriſt, & y regna 44 ans. Sur la fin de ſon régne, Sabacon Ethiopien, étant venu en Egypte avec une puiſſante armée, chaſſa Amyſis l'*Aveugle*, Roi de Thébes, puis ayant défait Bocchyris, qui eſt le *So* dont il eſt parlé dans le II. ou IV. *l. des Rois*, *ch.* 7. *v.* 1, il le brûla vif, & ſe rendit maître de toute l'Egypte, donna des loix à ſes peuples, & ſe diſtingua, quoique petit de corps, par de grandes qualitez, dont ſon avarice & ſa cruauté ternirent l'éclat. * Diodore, *Hiſt. l.* 1. Syncelle, *Chronolograph.* Uſſerius, *Annal.* Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 30.

BOCCONI (Paul de) *Voyez* BOCCONI (Silvio)

* BOCCONI (Marin). Pierre Gradenigo Doge de Veniſe ayant en 1298 reformé le grand Conſeil, & n'y ayant admis que certaines familles, Bocconi ſe mit à la tête de celles qui étoient excluës, & qui par conſéquent n'étoient pas contentes du nouveau gouvernement. Il entreprit d'enfoncer les portes de la chambre du grand Conſeil & de tuer le Doge; mais il en fut puni par la mort qu'on lui fit ſouffrir publiquement & ſon parti fut abattu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvern. de Veniſe.*

BOCCONI (Silvio), naquit à Palerme en Sicile, le 24 avril 1633, d'une famille originaire de *Savone* dans l'Etat de Gênes. Après avoir fait ſes etudes, il s'abandonna au penchant qu'il ſe ſentoit pour l'Hiſtoire naturelle. Les progrès qu'il y fit lui aquirent une très grande réputation & le firent bientôt mettre au nombre des fameux Phyſiciens, & des grands Botaniſtes. Les commencemens pouvoient le mener loin ſelon le monde; mais il renonça à tout ce qu'il en pouvoit eſpérer de plus avantageux, & entra dans l'Ordre de Cîteaux, dans un âge déja mûr. Il quitta alors le nom de *Paul*, qu'il avoit reçu au batême, pour porter celui de *Silvio*, qu'on lui donna. Son changement d'état ne lui fit point abandonner le genre d'étude qu'il avoit embraſſé par goût; il s'y addonna même plus que jamais, & parcourut pour aquérir de nouvelles connoiſſances, non ſeulement la Sicile, mais encore l'Iſle de Malthe, l'Italie, les Païs-Bas, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Pologne, & pluſieurs autres Païs. En Allemagne, l'Académie des *Curieux de la nature* le reçut dans ſon corps en 1696. A Padoue, il fut fait Docteur & Profeſſeur en Botanique. De retour en ſa patrie, il ſe retira dans une maiſon de ſon Or-

Ordre, près de Palerme, où il eſt mort le 22 décembre 1704. Il a donné au public les Ouvrages ſuivans, *Della Pietra Belzuar minerale Siciliana lettera familiare, Monteleoni* 1669, *in* 4.; *Novitiato alla Segretaria, lettura grata non meno à Principi, che à loro Segretarii, per moſtrare, con facilità, è brevità, l'arte d'un acorto Segretario, Gênes, in* 12; Recherches & obſervations naturelles touchant le corail, la pierre étoilée, l'embraſement du mont Etna, Paris 1672, in 12; Nouvelle édition augmentée, Amſterdam 1674, in 8.; *Epiſtola Botanica*: cette lettre eſt inſérée dans un Ouvrage imprimé à Naples en 1673, *in* 4. ſous ce titre, *Biſarrie Botaniche di alcuni Simpliciſti di Sicilia publicate, è dichiarate da Nicole Gervaſi*; Lettre écrite à l'Auteur du Journal des Savans touchant une gomme ou eſpéce de baume, qui eſt ſouverain pour les bleſſures, inſéreé dans le Journal des Savans du 20 janvier 1676; *Icones & Deſcriptiones rariorum plantarum Siciliæ, Melitæ, Galliæ, & Italiæ, quarum unaquaque proprio charactere ſignata ab aliis ejuſdem claſſis facile diſtinguitur, cum præfatione Roberti Moſſiockii, Lugduni* 1674, *in* 4; *Item Oxonii* 1674, *in* 4. *cum figuris*; *Oſſervazioni naturali, ove ſi contengono Materie Medicofiſiche, è di Botanica, produzioni naturali, foſſofori diverſi, fuochi ſotteranei d'Italia, & altre curioſità, diſpoſte in trattati familiari in Bologna* 1684, *in* 8.; *Muſeo di Fiſica è di eſperienza variato è decorato di oſſervazioni naturali, note medicinali è Raggionamenti, ſeconde i principii de moderni, con una Diſſertatione dell' origine, è della prima impreſſione delle produzioni Marine, In Venetia* 1697, *in* 4, *Ouvrage qui contient quarante-ſix obſervations*; Remarques ſur pluſieurs choſes naturelles tirées du cabinet de Phyſique (en Allemand) Francfort 1697, *in* 12, *ce ſont* 24 *Obſervations tirées de l'Ouvrage précédent*; *Muſeo di Piante rare della Sicilia, Maltha, Corſica, Italia, Piemonte è Germania, con figure* 133, *in Venetia* 1697, *in* 4. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 2. *p.* 161. *& ſuiv.*

BOCCORIS. *Voyez* BOCCHYRIS.

BOCE'RUS (Henri) célébre Juriſconſulte, qui floriſſoit en 1618, a compoſé divers Traitez, *De Regalibus*; *De Homicidio*; *De Bello & Duello*; *De Juriſdictione*; *De Furtis*; *De Torturis*; *De Donationibus, &c.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOCE'RUS (Jean) Danois, qui floriſſoit en 1550, & que G. Sabinus compare à Ovide, a écrit la Vie des Rois de Danemarck en vers. Ses Poëſies ſe trouvent dans le *tome* 1. *Delic. Germ. p.* 656. * Lotichius, *p.* 4. *B. P. p.* 50.

BOCH, BOCHIUS ou BOCQUI (Jean) né à Bruxelles en 1555, étudia à Lille, à Ath & ailleurs, & ſe rendit tres-bon Poëte Latin. Depuis, étant entré chez le Cardinal Radzivil, il l'accompagna à Rome, où il étudia avec ſuccès ſous Bellarmin, depuis Cardinal, qui expliquoit alors les Queſtions de controverſe contre ceux que l'Egliſe Romaine regarde comme Hérétiques. Enſuite Boch ayant vu toute l'Italie, voyagea encore en Pologne, en Livonie, en Ruſſie & en Moſcovie. Il parle lui-même des avantures qu'il eut dans ſes voyages. La plus extraordinaire fut qu'en allant à Moſcou, il eut les piez gelez de froid, en ſorte qu'on parloit de les lui couper. Un Chirurgien du Czar ſuſpendit l'effet de cette ſentence, & lui donna d'autres remédes. Cependant le quartier des Livoniens, où demeuroit Boch, ayant été ſurpris & pillé, il fut obligé de ſe ſauver, & la peur lui donna des forces que la médecine n'eût peut-être pas pu lui rendre. Lorſqu'il fut de retour dans les Païs-Bas, le Duc de Parme le fit Sécretaire de la Maiſon de ville d'Anvers. Boch mourut le 13 janvier de l'an 1609. On dit qu'il s'étoit lui même fait cette Epitaphe:

Quis ſitus hic? Bochius, *ſatis eſt: nam cætera dicent*
Candor & integritas, ingeniumque viri.

Il a écrit divers Ouvrages, *De Belgii principatu*; *Parodia Heroïca Pſalmorum Davidicorum*; *Obſervationes Phyſicæ, Ethicæ, Politicæ & Hiſtoricæ in Pſalmos*; *Vita Davidis*; *Orationes*; *Poëmata, &c.* Les Poëſies de cet Auteur ſe trouvent raſſemblées en un Recueil imprimé à Cologne l'an 1615. Ce ſont des Epigrammes, des Elégies, des piéces héroïques, & d'autres piéces qui ont fait dire aux Critiques des Païs-Bas, qu'il étoit un des premiers Poëtes Latins de ſon tems: auſſi lui donnent-ils la qualité de *Virgile Belgique*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 461, *&* 462. Melchior Adam, *in Vit. Philoſoph. German.* Aubert le Mire, *de Script. ſæc. XVI. p.* 209. *ubi vocat grandiloquum Poët. & in heroïco verſu regnantem, &c.*

* BOCH (Jean Aſcagne) fils du précédent, naquit à Anvers, & marcha ſur les traces de ſon pére. Il étudia d'abord dans l'Académie de Louvain, puis en celle d'Orléans, & fit dans l'une & dans l'autres de grands progrès dans la Juriſprudence. Enſuite il entreprit un voyage en Italie; mais étant attaqué d'une violente fiévre dans la Calabre au Royaume de Naples, il mourut au printems de ſa vie, & rendit le dernier ſoupir, entre les mains de l'Abbé du monaſtére Del Campo qui l'avoit tendrement aimé. Il avoit l'eſprit vif avec un beau genie pour la Poëſie, comme on le peut voir dans le Recueil de ſes Oeuvres que François Zweerts a recueillies & fait imprimer à Cologne chez Kinkius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fr. Zweertii, *Athenæ Belgicæ.*

BOCHALINI (Jean François) Italien, fort verſé dans la Médecine floriſſoit vers l'an 1546. On a de lui, *Apologia adverſus aliquot Donati Mutii in Hippocratem & Galenum convitia*; *Epiſtola de ſecunda in prægnantibus vena.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BOCHARA, BOCAR, BOGHAR, BOKARA, BOCKARA, BOCKORA, BOKHARAH, BUCHAR, BUCHARA & BOUCHARA, différens noms d'une ville de la grande Tartarie, en Aſie. Elle eſt dans le Mawaralnahra ou Maurenaher ſur la riviére de Sog, environ à dix lieues de ſon embouchure dans le Géhon ou Sihun, ou Abiamu qui eſt l'*Oxus* des Anciens. Elle eſt à quarante lieues ou environ de Samarcand. Cette ville capitale d'une contrée qui porte ſon nom, eſt forte & extrémement grande. On peut la diviſer en ville & en fauxbourgs. La ville eſt défendue par une double enceinte de murailles, & par une citadelle appellée *Kohunduz*. Ses fauxbourgs au nombre de quinze, ſont encore environnez d'une troiſiéme muraille qui a de tour douze paraſanges ou ſeize grandes lieues de France. Son terroir eſt fort beau, rempli de jardins & de maiſons de campagne. Elle paſſe pour la patrie d'Avicenne qui a été un Médecin fort célébre. On la prend pour l'ancienne *Trybactra* ou *Tribactra*, capitale de la Sogdiane. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.* M. d'Herbelot qui donne à cette ville le nom de BOKHARAH, en fait une ample deſcription dans ſa *Bibliotheque Orientale.*

BOCHARD (Jean) Evêque d'Avranches en Normandie, Docteur en Théologie, & Confeſſeur du Roi Louïs XI, qui lui donna l'Evêché d'Avranches, aſſiſta à l'Aſſemblée des Etats Généraux, qui ſe tint près de Tours en 1470. Le Roi lui ayant donné enſuite le ſoin de régler l'Univerſité de Paris, il en bannit la Secte des Philoſophes Nominaux, qui ſoutenoient que la ſcience n'étoit que des noms, & non pas des choſes, parce qu'il n'y avoit que les noms, qui fuſſent univerſels, les choſes étant particuliéres. Le Roi confirma, en 1473, les réglemens de Bochard qui mourut en 1484, après avoir gouverné l'egliſe d'Avranches avec beaucoup de zéle. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

BOCHARD (d'Avênes) Soudiacre de Cambrai, & Chantre de l'égliſe de Laon, a beaucoup fait parler de lui dans le monde, parce qu'oubliant ſon état & la confiance que Jeanne Comteſſe de Flandre, fille de *Baudouin* Comte de Flandre & Empereur de Conſtantinople, avoit eue en ſa conduite pour l'education de Marguerite ſa ſœur, il ſeduiſit cette jeune Princeſſe & l'épouſa l'an 1211. Ce mariage fut improuvé par le Pape Innocent III, & par ſes ſucceſſeurs, en ſorte qu'après pluſieurs excommunications lancées & réïtérées contre Bochard, il fut contraint de la quitter. Elle épouſa enſuite *Guy* de Dampierre, frére d'*Archambaud* de Bourbon. Les Hiſtoriens de Flandre n'ont point marqué ni le tems de la mort de Bochard, ni celui auquel Guy de Dampierre épouſa Marguerite, qui fut l'an 1213. Après la mort de Marguerite, il y eut un grand différent entre les enfans qu'elle avoit eus de ces deux lits, ſavoir, *Jean* & *Baudouin*, fils de Bochard; & *Guillaume*, *Guy* & *Jean*, fils de Dampierre. * On peut conſulter M. Baluze, dans ſes Notes ſur les Epîtres d'Innocent III, imprimées à Paris en 1682, en deux volumes *in folio.*

BOCHART. La famille de BOCHART, originaire de Bourgogne, a produit de grands hommes.

I. GUILLAUME Bochart, Seigneur de Noroy, Gentilhomme ſervant du Roi Charles VII, étoit de Vézelay en Bourgogne. Il épouſa *Catherine* Flamier, dont il eut 1. JEAN I. qui ſuit; 2. *Pierre*, Official de Beauvais; 3. *Henri*, Chantre de la même égliſe; 4. *Louïſe*, femme de *Jacques* de Béze, Bailli de Vézelay; & 5. *Magdelaine* Bochart, femme de *Guillaume* Arbaleſte.

II. JEAN Bochart I. de ce nom, Seigneur de Noroy, Conſeiller au Parlement de Paris en 1490, épouſa *Jacqueline* de Hacqueville, fille de *Raoul* auſſi Conſeiller au Parlement, & d'*Heléne* Hennequin. C'étoit un ſage Magiſtrat, qui fut propoſé pour être premier Préſident. Il eut 1. JEAN II. qui ſuit; 2. *Nicolas*, Abbé de Sully; & 3. *Magdelaine*, femme de *Nicolas* le Coq, Préſident en la Cour des Aides, &c.

III. JEAN Bochart II. du nom, Avocat au Parlement de Paris, ſe ſignala par ce plaidoyer hardi qu'il prononça en préſence du Roi François I. touchant la Pragmatique Sanction contre le Concordat. Cette hardieſſe lui fit des affaires à la Cour: il fut mis en priſon, & n'en ſortit que deux ans après, à la priére du Maréchal d'Annebaut, qui étoit ſon ami particulier. Il épouſa *Jeanne* Simon, niéce de *Jean* Simon, Evêque de Paris, lequel lui donna ſa Terre de Champigny. Il eut de ce mariage, 1. JEAN III. qui ſuit; 2. *Pierre*, Prieur de Thou ſur Marne; 3. *Antoine*, Conſeiller au Parlement, qui de *Françoiſe* Gayant eut *Claude* Bochart, premiére femme de *François* de la Porte de la Meilleraye, & ayeule du Cardinal de Richelieu; 4. ETIENNE, *qui a fait la branche de* MENILLET; 5. *Catherine*, femme d'*Antoine* Maynard, Préſident au Parlement; 6. *Marie*, alliée à *Jacques* de Lieur; & 7. *Jeanne* Bochart, alliée à *Nicolas* Charles, Seigneur du Pleſſis-Picquet, & biſayeule du Maréchal de la Meilleraye.

IV. JEAN Bochart III. du nom, Seigneur de Champigny & de Noroy, eut de *Jeanne* Tronçon, 1. JEAN IV. qui ſuit; 2. ROBERT, *qui a fait la branche de* LA BORDE; 3. *Claude*, Seigneur de Cauroy, pére de *Samuel* Bochart de Cauroy; 4. *Antoine*, Prieur de Ville-mez; 5. *Jeanne*, femme de *Guillaume* Lotin, Seigneur de Charny, Maître des Comptes; 6. *Denyſe*, femme de *Jacques* de Bouville, Seigneur de Muz; 7. *Catherine*, femme de *Jean* Luillier, Seigneur de Chalandre, Conſeiller au Parlement; 8. *Anne*, femme de *Germain* Teſte, Seigneur de la Chauſſée; & 9. *Louïſe*, femme du Sieur de l'Hoſpital.

V. JEAN Bochart IV. du nom, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, puis Conſeiller au grand Conſeil, épouſa *Iſabeau* Allegrain, dont il eut 1. JEAN V. qui ſuit; 2. *Charles*, Capucin, mort en 1624, *dont il eſt parlé ſous le nom de* HONORÉ de CHAMPIGNY; 3. *Pierre*, Bénédictin à Saint-Denys en France; 4. *Chriſtophle*, Chartreux, mort en 1644; 5. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MARMOULIN ou ſelon d'autres MOURMOULIN; 6. *Paul*, Capucin; 7. *Antoine*; 8. *Marie*, femme du Sieur de Lugoiéres, puis du Sieur de Prouville; & 9. *Magdelaine* Bochart, femme de *Jean* Sublet, Seigneur de Noyers, Maître des Comptes.

VI. JEAN Bochart V. du nom, premier Préſident au Parlement de Paris, mourut en 1630. Il avoit épouſé en premiéres noces *Magdelaine* de Neufville, dont il eut 1. JEAN VI. qui ſuit; & 2. *Marie*, femme d'*Edouard* Molé, Conſeiller au Parlement. Il prit une ſeconde alliance avec *Lia* de Vigny, dont il eut 3. FRANÇOIS Bochart, qui fit *la branche de* SARON, *dont il ſera parlé cy-après*; 4

Mari

Marc Bochart, Chanoine de Paris; 5. *Lia* Bochart, femme de *François* de la Guette, Seigneur de Chazay, Maître des Requêtes; & 6. *N.* Bochart, Religieuse.

VII. JEAN Bochart VI. du nom, Seigneur de Champigny, &c. Conseiller d'Etat, mort en 1647, eut pour fils unique de *Marguerite* le Charon son épouse, JEAN VII qui suit.

VIII. JEAN Bochart VII. du nom, Conseiller du Roi au grand Conseil, Maître des Requêtes, Intendant de Justice en Normandie, mort en 1691, épousa *Marie* de Boivin dont il eut plusieurs enfans, savoir, 1. JEAN qui suit; 2. *Guy*, Chevalier de Malte, tué au siége de Nimégue en 1672; 3. *Guillaume*, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Archidiacre de Rouen, Grand-Vicaire de Pontoise, puis Evêque de Valence, mort le quatriéme juillet 1705, étant deputé à l'assemblée du Clergé; 4. *Henri*, Abbé d'Auberive, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Prévôt de Saint-Pierre de l'Isle en Flandre, & Commissaire de sa Majesté pour le renouvellement du Magistrat de la même ville; 5. *Antoine*, Chef d'escadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Conseiller au Conseil de Marine, Lieutenant Général des armées navales, mort le 23 octobre 1720, en sa 70 année; 6. *Antoine* Bochart, Conseiller du Roi en ses Conseils, Doyen de l'église de Chartres, puis Thrésorier de la Sainte Chapelle de Paris; 7. *Marguerite*, veuve de *Jean-Paul* de Bournel; 8. 9. 10. 11. *Françoise*, *Catherine*, *Marie* & *Charlotte Honorée*, toutes quatre Religieuses; & 12. *Magdelaine*, Abbesse de l'Abbaïe Royale d'Estrun en Artois.

IX. JEAN Bochart VIII. du nom, Seigneur de Champigny, Intendant en Canada, puis au Havre de Grace, mourut en décembre 1720. Il épousa *Magdelaine* de Chaspoux, morte en 1718, dont il eut JACQUES-CHARLES qui suit; N. Chantre de la Sainte Chapelle du Palais.

X. JACQUES-CHARLES Bochart, Seigneur de Champigny, Lieutenant de vaisseau, a épousé le 27 mai 1706, *Aure-Magdelaine* de Boisseret, morte le 26 mai 1716, laissant cinq enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SARON.

VII. FRANÇOIS Bochart, dit *de Champigny*, Seigneur de Saron, second fils de JEAN V. & de *Lia* de Vigny sa seconde femme, fut Conseiller au grand Conseil, Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat, Intendant de Justice en Provence dès l'an 1637, puis dans le Dauphiné & à Lyon, où il se noya malheureusement en 1665. C'étoit un homme savant, aimant les Gens de Lettres, & dont le nom est célébre dans les Ecrits de Gassendi. Il laissa de *Marie* Luillier, 1. JEAN qui suit; 2. *François* Bochart de Charon, Chanoine de l'église de Paris, puis Evêque de Clermont, mort en 1715; 3. *Nicolas*, Capitaine au régiment des Gardes, puis Gouverneur des ville & château de Béthune, mort le 12 février 1706; 4. *N.* Chevalier de Malte, tué au siége de Gigery en 1664; 5. *Louïs-Alphonse*, Chanoine de l'église de Paris, mort en 1690; & 6. *Marie* Bochart, épouse de *René* de Marillac, Doyen des Conseillers d'Etat & d'honneur au Parlement de Paris, morte le 13 août 1722.

VIII. JEAN Bochart, Seigneur de Saron, Conseiller au Parlement de Paris, dont il mourut Sous-doyen le 20 août 1709, avoit épousé *Marie* Caset de Vautourte, dont il a eu 1. ETIENNE qui suit; 2. *Jean-Jacques*, Prieur de Tupigny, Thrésorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, Abbé de Vertus, mort le sixiéme octobre 1722; 3. *François*, Chanoine de l'église de Paris; 4. & 5. deux filles Religieuses.

IX. ETIENNE Bochart, Seigneur de Saron, Président aux Enquêtes du Parlement, épousa *Jeanne-Philiberte* Camus de Pontcarré, morte le premier mai 1711, dont il est venu des enfans. * *Voyez* Blanchard, *Hist. des Présidens du Parlement de Paris.*

BOCHART (Jean) Seigneur de Champigny, &c. premier Président au Parlement de Paris, fut Maître des Requêtes sous les Rois Henri III & Henri IV, Président aux Enquêtes, Conseiller d'Etat, Ambassadeur à Venise, Intendant de Justice en Poitou, Controlleur général, puis Surintendant des Finances. Le Roi Louïs XIII le mit à la tête du Parlement de Paris, après la mort de Jérôme de Hacqueville, au mois de novembre 1628. M. de Champigny ne joüit pas long-tems de cette dignité; car il mourut le 27 avril 1630. On remarqua qu'après avoir servi trente ans dans le Conseil, il se trouva au jour de sa mort n'avoir pas plus de bien que son pére lui en avoit laissé: ce qui est une preuve de sa probité & de son désintéressement.

BOCHART (Samuel) Ministre de la Religion Réformée à Caën, étoit de Rouen, & sorti de la famille de Bochart-Champigny, de la branche de Menillet. Car *Etienne* Seigneur de Menillet, fils de *Jean* Bochart II. épousa *Marie* Blot, dont il eut entre autres enfans *Marc*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort sans postérité; & *René*, qui fut Ministre de la Religion Réformée à Rouen, lequel laissa d'*Esther* du Moulin son épouse, *Samuel, dont nous parlons.* Il naquit à Rouen en 1599, & étudia les Belles Lettres à Paris sous Thomas Dempster, la Philosophie à Sedan, la Théologie à Saumur sous Caméron. Pour les Langues Orientales, il commença par l'Hébreu, & l'on prétend qu'il s'y étoit rendu si habile dès son plus bas âge, qu'il entendoit parfaitement non seulement le texte des Prophétes, mais encore les Commentaires des Rabbins. Il apprit ensuite le Syriaque, le Chaldéen & l'Arabe sous Capel à Saumur, & sous Thomas Erpenius à Leyde en l'année 1621, & l'Ethiopien sous Job Ludolf. Bochart n'avoit pas moins avancé à proportion dans les autres connoissances des Humanitez, de l'Histoire & de la Philosophie. Il avoit même quelque teinture de Théologie. Lorsqu'il fut de retour en France, on le fit Ministre de Caën, & il disputa publiquement contre le P. Véron, fameux Controversiste. En 1646, il publia son *Phaleg* & son *Chanaan*, qui sont les deux parties de la Géographie sacrée; & en 1663, on imprima à Londres son *Hierozoïcon*, ou l'Histoire des Animaux de l'Ecriture. Ces deux Ouvrages, remplis d'une érudition presque inconcevable, ont acquis à Samuel Bochart une réputation qui ne mourra jamais. Son mérite l'a fait considérer non seulement parmi les personnes de sa communion, mais encore de tous ceux qui estimoient la science & la probité. Il ne seroit pas difficile d'en nommer plusieurs des plus illustres; mais il suffit de dire que la Reine de Suéde l'engagea, en 1652, à faire un voyage à Stockholm, où elle lui donna des marques publiques de l'estime qu'elle avoit pour son érudition. A son retour en France en 1653, il continua ses exercices ordinaires, & fut de l'Académie de Caën, qui étoit composée de grands hommes. Il mourut subitement, en parlant dans la même Académie, le Lundi 16 mai 1667, à l'âge de 68 ans. Ce qui a donné sujet à M. de Brieux de lui faire cette belle épitaphe,

Scilicet hæc cuique est data sors æquissima, talis
Ut sit mors, qualis vita peracta fuit.
Musarum in gremio teneris qui vixit ab annis,
Musarum in gremio debuit ille mori.

Après son retour de Suéde il eut une dispute fort vive avec M. Huet ancien Evêque d'Avranches, qu'il accusa d'avoir omis de dessein prémédité dans ses *Origeniana* ce passage d'Origéne dans son Ouvrage sur saint Matthieu, καὶ τὸ ἁγιαζόμενον βρῶμα διὰ λόγε θεȣ̃ καὶ ἐντεύξεως κατ᾽αὐτὸ τὸ ὑλικὸν εἰς την κοιλίαν χωρεῖ καὶ εἰς ἀφεδρῶνα ἐκβάλλεται: *& cibus ipse per verbum Dei & orationem consecratus secundum illud ipsum quod materia constat, in ventrem abit, & in recessum ejicitur.* L'Evêque répondit vigoureusement & prétendit que c'étoit un pur oubli. On trouve ce démêlé dans le recueil de Dissertations par l'Abbé de Tilladet. On a encore quelques volumes de Sermons de Samuel Bochart. Bochart étoit riche, & laissa du bien à une fille unique, mariée à *N.* le Sueur, Seigneur de Colleville, Conseiller au Parlement de Rouen. Outre sa Géographie sacrée, & son Histoire des Animaux, il avoit encore composé un Traité des Minéraux, des Plantes & des Pierreries, dont la Bible fait mention; un autre du Paradis terrestre; des Commentaires sur la Genése, & un volume de Dissertations. Tout cela s'est perdu, à quelques fragmens près, que l'on a joints à l'édition de sa Géographie sacrée à Leyden en 1692, où l'on verra aussi sa Vie, qui est à la tête. On a encore fait à Utrecht une nouvelle édition de son *Hierozoïcon*. Ces derniéres éditions sont plus correctes que les précédentes de France, d'Angleterre & d'Allemagne.

BOCHART (Matthieu) étoit cousin du savant Samuel Bochart, & ils ont été quelquefois confondus. Matthieu étoit aussi Ministre, mais à Alençon, & non à Caën. Il a publié quelques livres, qui l'ont fait passer pour un savant homme parmi les Réformez. Les principaux sont un Traité contre les Reliques, & un Traité contre le Sacrifice de la Messe. Il a fait aussi un Dialogue sur les difficultez que les Missionnaires faisoient alors aux Protestans de France, en vertu de ce qui s'étoit passé au Synode national de Charenton, touchant la tolérance des erreurs Luthériennes. Ce Dialogue étant tombé entre les mains de l'Electeur Palatin, lui parut propre à porter les Princes de la Confession d'Ausbourg à travailler à la réünion des deux Eglises Protestantes; ainsi il le leur fit voir pendant l'assemblée de Francfort. Cette nouvelle étant venue à la connoissance de l'Auteur, lui fit enfanter un livre Latin intitulé, *Diallacticon*, qu'il dédia à ce Prince. Il fut imprimé à Sedan en 1662, & contient un projet de réünion entre les Luthériens & les Calvinistes. Le livre qu'il composa contre le Sacrifice de la Messe, lui fit des affaires, comme le remarque M. Daillé, dans sa *Replique à Adam & à Cottibi.* On le traduisit en justice sur ce qu'il avoit donné aux Ministres la qualité de *Pasteurs*, contre les défenses. * Bayle, *Dict. Géogr.*

BOCHEIRA, ville d'Egypte. *Cherchez* BUHEIRA.

BOCHEL (Louïs) François de Nation, s'aquit quelque réputation par ses Poësies. On en trouve dans le *tome* 1. *des Délices des Poetes François, p.* 546.

BOCHEL (Laurent) a éprouvé en sa personne que quelque bien & quelque savamment qu'un homme écrive, il trouve cependant toujours des Critiques. Il naquit à Crépy au Duché de Valois dans le Gouvernement de l'Isle de France. Après une profonde étude dans la Jurisprudence, il voulut donner au public des marques de son savoir, en publiant *Decreta Ecclesiæ Gallicanæ*; *Enchiridion Christiani Jurisconsulti*; *Thesaurus Juris Publici.* Le P. Philippe Labbe a bien osé appeller ce dernier Ouvrage, un Magasin de plusieurs erreurs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotheca Vetus & Nova.*

* BOCHER (Jeanne) appellée autrement *Jeanne de Kent*, Anabaptiste, du tems d'Edouard VI. Roi d'Angleterre, après avoir témoigné une opiniâtreté invincible, fut déclarée Hérétique, & comme telle livrée au bras séculier qui la condamna au feu. Mais quand on présenta au Roi l'ordre pour la faire exécuter, il refusa de le signer. Il étoit persuadé qu'il y avoit trop d'injustice & de barbarie dans cette sentence. Il fallut, pour le persuader, employer l'Archevêque Cranmer qui avoit beaucoup de pouvoir sur lui. Enfin le jeune Roi embarrassé plutôt que convaincu par les raisons du Prélat, signa l'ordre en pleurant, & lui dit qu'il se laissoit conduire par lui, mais que s'il faisoit mal, c'étoit à lui, c'est à dire, à l'Archevêque, à en répondre devant Dieu. Ce n'est pas là un des beaux endroits de la Vie de ce Prélat. * M. de Rapin Thoyras, *Histoire d'Angleterre, tome* 6. *l.* 16. *p.* 36.

BOCHERVILLE. *Voyez* BOSCHERVILLE.

BOCHET ou BOSCHET (Pierre) Président au Parlement de Paris, obtint cette charge vacante par la mort de Jean de Montagu, dont il en prêta le serment en 1389, & en cette qualité il assista à l'élection du premier Président Popaincourt, après la mort duquel il prétendit lui succéder, parce qu'il tenoit le second rang après lui; mais Henri de Marle lui fut préféré, parce qu'il étoit plus fort & plus laborieux, pour résister aux fatigues de cette charge. Un certain Gendreau fut condamné à faire amende honorable,

& a demander pardon à Bochet, pour avoir présenté contre lui une requête au Duc de Berri, oncle du Roi. Ce Président mourut fort vieux en 1410. * Fr. Blanchard, *Hist. des Présidens du Parlement de Paris.*

BOCHETEL (Guillaume) Seigneur de Saffi, &c. Sécrétaire d'Etat, fils de BERNARDIN Bochetel, qui avoit possédé la charge de Sécretaire du Roi, aussi-bien que son grand-pére & son bisayeul, se forma dans les affaires sous le fameux Florimond Robertet, son ayeul. Le Roi François I. après lui avoir donné diverses marques de son estime, l'honora, en 1542, de la charge de Greffier de son Ordre; & en 1546, l'envoya avec l'Amiral d'Annebaut, entre Ardres & Calais, pour y conclurre la paix avec l'Angleterre. Le Roi Henri II. l'employa aussi pour traiter de la paix en 1549. Bochetel devint si puissant à la Cour, qu'il vit deux de ses gendres Sécretaires d'Etat, & qu'il procura l'Evêché d'Orléans & la dignité de Garde des Sceaux à Jean Morvillier son beau-frere. L'aîné de ses fils avoit eu la survivance de la charge de Sécretaire d'Etat; mais l'inclination qu'il avoit pour la profession des armes, la lui fit laisser à son cadet, que l'attachement extréme qu'il eut pour la Religion Reformée, en éloigna. Guillaume Bochetel mourut en 1558, ayant eu de *Marie* de Morvillier son épouse, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Bernardin*, Ambassadeur à Venise & en Allemagne, puis nommé à l'Evêché de Rennes, qu'il céda à Bernard de Marillac; 3. *Guillaume*, Abbé de Chalivoy; 4. *Jean*, Seigneur de Mortomyer, reçu Sécretaire du Roi, & mort sans être marié; 5. *Catherine*, femme d'*Antoine* Wicob, Seigneur de Coudron; 6. *Jeanne*, mariée l'an 1542, à *Claude* de l'Aubespine, Sécretaire d'Etat; 7. *Marie*, alliée 1. à *Jacques* Bourdin, aussi Sécrétaire d'Etat: 2. à *Jacques* de Morogues, Seigneur de la Lande, &c.; 8. *Anne* alliée a *Edme* Riglet, Seigneur de Montgueux; & 9. *Gabrielle*, Religieuse.

JACQUES Bochetel, Chevalier de l'Ordre du Roi, Thrésorier de la Maison de Mgr. le Dauphin, depuis Roi François II. &c. fut Ambassadeur dans les Païs-Bas, & eut de *Marie* de Morogues fille de *Jean* Secretaire du Roi, &c. 1. *Jacques*, Chambellan de M. le Duc d'Anjou, frére du Roi; &c. qui fut tué à l'assaut donné à la ville d'Issoire en 1577; & 2. *Marie*, femme de *Michel* de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, &c. * De Thou, *Hist.* Le Laboureur, *Addit. aux Mémoires de Castelnau.* Fauvelet. Du Toc, *Histoire des Sécretaires d'Etat.*

BOCHIR, BOUCHIER, BICCHIÊRI, autrefois ville d'Egypte, maintenant ruïnée, où il ne reste plus qu'une tour, ou un château, situé sur le Cap de Bochir, au bord de la Mer Méditerranée, entre la ville de Rosette & celle d'Alexandrie. On croit que Bochir est l'ancienne *Canopus* ou *Canobus*, ville Episcopale, qui donnoit son nom à l'emboûchure la plus occidentale du Nil. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOCHIUS, BOCCHI ou BOCQUI (François) Italien de Nation, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il écrivit plusieurs Ouvrages, *Della Grandezza di Roma*, & divers autres Traitez de Politique qu'on publia à Florence & ailleurs.

BOCHIUS (Jean) *Cherchez* BOCH.

BOCHIUS (Jean Ascagne) *Voyez* BOCH.

BOCHNIA, petite ville de la Haute Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, à sept lieues de la ville de ce nom, vers le levant, est considérable par le sel en pierre, que l'on tire de ses mines. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOCHOUTE, l'un des quatre Offices que la Généralité des Provinces-Unies des Païs-Bas posséde dans la Flandre Hollandoise.

* BOCHRES, l'un des Martyrs Persans qui souffrirent en Perse l'an 345. * Sozoméne, *Hist. Eccl. l. 2. ch. 12.*

BOCHRI. *Voyez* BICRI.

BOCHRU. *Voyez* BOCRU.

BOCHUS (Cornelius) *Voyez* BOCCHUS (Cornelius)

BOCINO, BUCINO, en Latin *Bucinum*, autrefois *Volceium*, petite ville du Royaume de Naples en Italie, est située dans la Principauté-Citérieure, au confluent de la riviére de Célo & de celle de Négro, & à six lieues de la ville de Conza vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOCINO (Comte de) *Voyez* CARACCIOLI.

* BOCK (Nicolas) fut, à ce que l'on dit, envoyé en 1314, à Francfort pour l'Election d'un Empereur, avec ordre exprès de la part de son Maitre Waldemar Electeur de Brandebourg de ne donner sa voix qu'à Frédéric d'Autriche: mais on ajoûte à cela qu'il effaça le nom de Frédéric qui étoit dans les instructions de l'Ambassadeur; & mit à la place celui de Louïs de Baviére, & qu'il contribua effectivement à son élection. D'autres prétendent que Louïs le gagna à force d'argent, & quelques uns veulent que le Roi de Bohéme l'attira dans son parti par de grandes promesses. Il y en a enfin qui croyent que s'il ne suivit pas les ordres de l'Electeur, ce fut de peur que s'opposant au plus grand nombre, il n'encourût quelque disgrace. Ce en quoi les Ecrivains modernes conviennent, c'est que dès qu'il fut de retour, on le mit en prison, & que l'Electeur à tous ses repas le faisoit venir dans sa sale à manger où on l'attachoit à un pilier, & qu'après le repas on le remenoit en prison, où il mourut ayant été réduit au pain & à l'eau. Mais par les lettres de l'Electeur de Baviére au Pape, desquelles Nicolas Bourgond fait mention, il paroit que l'Electeur Waldemar fut lui même présent à l'Election & que par conséquent il n'y envoya personne de sa part. On sait d'ailleurs que Henri Marquis de Landsberg avoit promis à Frédéric d'Autriche de lui donner sa voix. Cependant dans les Actes de l'Election de ce Prince pour Roi des Romains, il n'est fait aucune mention de ce Henri. D'où il faut conclurre, ou que tout ceci n'est qu'une fable, ou que Bock a été Député de Henri de Landsberg & de Brandebourg, & non de Waldemar; d'autant plus que jusques au tems que se fit la Bulle d'Or, les parens des Maisons Electorales faisoient une même voix, qui lorsqu'on ne convenoit pas ensemble, se partageoit quelquefois en deux voix. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOCKARA ou BOCKORA. *Cherchez* BOCHARA.

BOCKE, *Boca*, bourg du Cercle de Westphalie en Allemagne, est dans le diocése de Paderborn, sur la riviére de Lippe, entre la ville de Lippe & celle de Paderborn. * Maty, *Diction. Géogr.*

BOCKEBOURG ou BOCKENBOURG. *Voyez* BUCKEBOURG.

BOCKELDI (Jean) Héréfiarque. *Voyez* MONASTÉRIENS.

*BOCKELHEIM, est le nom de trois lieux dans le Palatinat du Rhin. 1. Gaw-Bockelheim à l'est de Creutznach; 2. Schlos-Bockelheim, à l'ouest-sud-ouest de Creutznach; & 3. Walt-Bockelheim à l'ouest de Creutznach.

* BOCKELMAN (Jean Frédéric) naquit à Steinfurt ou Stenforde capitale d'un Comté de même nom enclavé dans l'Evêché de Munster. Dès sa plus tendre jeunesse il fit voir une forte inclination pour l'étude, où il fit de tels progrès que ses veilles furent recompensées par le titre de Docteur en Droit & par la charge de Professeur à Heidelberg. Dans la suite il fut appellé Professeur à Leide. L'Electeur lui donna aussi la dignité de Conseiller privé. Il mourut à Leiden en 1681, âgé de 48 ans. On a de lui, *Exercitationes ad Pandectas*; *Disputationes quinque Inaugurales*; *Compendiosa Methodus Juris Civilis Pandect. Cod. Novell.*; *Exercitationes de Actionibus*; *Compendium Institutionum*; *Tractatus de Navi & Navigatione.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOCKELMAN (Henri) *Voyez* BOKELMAN.

BOCKELMAN (Patrocle) *Voyez* BOKELMAN.

BOCKENBERG, connu sous le nom de *Petrus Cornelissonius Bockenbergius.* *Voyez* BOKKENBERG.

BOCKENBOURG. *Voyez* BOCKEBOURG.

* BOCKENHEIM. Il y a dans le Palatinat du Rhin trois lieux qui portent ce nom. 1. Dans le Comté de Leiningen, à l'ouest-sud-ouest de Worms dont il est éloigné d'environ cinq lieues: 2. A l'Orient de Worms à près de quatre lieues de distance: 3. Au sud-sud est de Creutznach à une lieue & demie.

BOCKENHEIM, BUCKENHEIM. *Voyez* BOUQUENON.

* BOCKHOLT (Jean) de l'Evêché de Munster a écrit, *Memoria Crucis & Passionis Christi.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOCKHOLT, petite ville fortifiée d'Allemagne en Westphalie, dans le diocése de l'Evêque de Munster, à qui elle appartient, sur la riviére d'Aa, vers les frontiéres de Cléves & de Zutphen, est capitale d'une petite contrée qui porte son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOCKHOUT. *Voyez* BOCHOUTE.

BOCKINGE (Radulphe) Religieux de l'Ordre de saint Dominique en l'année 1270. * *Consultez* Pitseus, qui en fait mention.

BOCKORA. *Voyez* BOCHARA.

BOCKWOLDE. *Voyez* BUCHWALD.

BOCLER. *Voyez* BOECLER.

BOCOLDE. *Cherchez* LEIDEN (Jean de)

BOCQUI. *Cherchez* BOCHIUS.

BOCQUILLOT (Lazare André) Prêtre Licentié ès Loix, Chanoine d'Avalon, s'étant appliqué à prêcher simplement & d'une maniére proportionnée à l'intelligence des simples, a donné au public ses Homélies, & a depuis fait imprimer en 1701, un Traité Historique de la Liturgie sacrée. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XVII siécle.*

* BOCRU ou BOCHRU, second fils d'Atsel de la Tribu de Benjamin. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 8. v. 38.*

BOCTONER ou BUTONER (Guillaume) Chevalier, natif de Sommerset en Angleterre, qui étoit Médecin, Historien, & Mathématicien, écrivit environ l'an 1460, un livre des Antiquitez d'Angleterre; quelques Traitez d'Astrologie, & d'autres de Médecine; *Collectiones medicinales*; *De Astrologiæ valore*; *Abbreviationes Doctorum, &c.* Quelques-uns le confondent avec Guillaume de Worchester; mais Vossius n'est pas de ce sentiment, qui est celui des plus doctes Critiques. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *l. 3. c. 7. de Hist. Lat.*

BOD. BOE.

BOD, Idole des Indiens, auquel ces Idolâtres s'adressoient pour avoir des enfans. Il avoit des temples. Lorsqu'une femme avoit fait vœu à cette Idole, & qu'elle venoit à accoucher d'une fille, elle devoit la présenter au Bod, & la lui laisser. Lorsque cette fille étoit venue en âge, elle prenoit un logis dans la place publique devant le temple, étendoit un voile devant la porte, & se prostituoit à tout venant, sans s'informer de leur Religion, & sans autre soin que de convenir du prix. Tout ce qu'elle pouvoit ainsi amasser, elle le mettoit entre les mains du Prêtre de l'Idole, afin qu'il l'employât au bâtiment & à l'entretien du temple. * Renaudot, *Rélat. des Indes.*

BODACHCATH, *Bodachcata*, ville de la Transoxane, laquelle est, selon quelques-uns, de la dépendance de celle de Schasche, & selon les autres, de celle d'Esfigiah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* BODE (Matthias) d'Amsterdam s'est distingué par ses Poësies tant en Latin que dans sa Langue maternelle. Il avoit été Disciple du Professeur Francius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BODEGRAVE, beau bourg de Hollande, sur le vieux Rhin & à peu près à moitié chemin d'Utrecht à Leide, à l'ouest de la premiére de ces deux villes, & à l'est de l'autre. Du tems des différentes factions des Hoeks & des Cabeliaus, les Hoeks qui étoient sortis de Woerden, attaquérent les Cabeliaus à Bodegrave &

& en brûlérent la plus grande partie en 1489. Le même sort lui arriva en 1507 de la part des Gueldrois, & il eut en 1672 beaucoup à souffrir des François qui y commirent tant & de si grandes cruautez qu'elles surpassent toute créance

BODENHAUSEN, *Bodenhausium*, petite ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin, est dans la Hesse, sur la riviére de Werra, fort près du Duché de Brunswick, entre la ville de Cassel, & celle de Duderstat. * Maty, *Dict. Géogr.*

***BODENS, BODÉNUS** ou **BODÉNIUS** (Jean) de Boisleduc, Licentié en Théologie, Chanoine de l'église cathédrale de S. Jean dans la ville de sa naissance, fut pendant plusieurs années Curé de l'église de sainte Catherine. On a de lui, *Conciones morales & doctrinales; De Praceptis Decalogi: De Fide & Symbolo; De Spe; De Oratione Dominica & Salutatione Angelica; De septem Sacramentis Ecclesia; De Sacrificio Missa; De Peccatis*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 462 & 463.

BODENSÉE. *Voyez* **BODENZÉE.**

BODENSTEIN ou **CAROLSTADT** (André) *Voyez* **CAROLSTADT.**

BODENSTEIN (Adam) Médecin Allemand, de Carolstadt, fils d'*André* Bodenstein, connu sous le nom de *Carolstadt*, s'attacha à la doctrine de Paracelse, & la fit assez valoir. C'étoit un esprit inquiet, & qui ne s'arrêtoit que peu de tems en un même endroit. Il mourut à Bâle en 1577, ayant laissé un Traité *de Herbis duodecim zodiaci signis dicatis; Isagoge in Rosarium chymicum Arnoldi de Villa Nova; De Podagra praservatione; Epistola ad Fuggeros in qua argumenta Alchymiam infirmantia & confirmantia adducuntur; & eam esse verissimam demonstratur, lapisque vere inventus ostenditur.* Il traduisit aussi divers Traittez de Paracelse en l'année 1576. Pendant que la maladie contagieuse ravageoit Bâle, il composa une thériaque, par le moyen de laquelle il se vantoit de guérir tous ceux qui seroient atteints de ce mal. Cependant l'année suivante, en étant attaqué, il ne put se guérir lui-même. * Simler, *in Epitome Biblioth. Gesn.* De Thou, *Hist.* Melchior Adam, *in Vita Germ. Med.* Teissier, *Eloges des Savans*, *tome* 3. *p.* 135. & 136. de l'édition de Hollande 1715.

BODENWERDER, *Bodenverda*, petite ville de la Basse Saxe en Allemagne, dans le Duché de Brunswick sur le Wéser, entre les villes de Hamelen & de Corwey. * Maty, *Dict. Géogr.*

BODENZEE ou Lac de Constance. *Voyez* CONSTANCE (Lac de)

BODICÉE. *Cherchez* **BOUDIZÉE.**

BODILLON, Seigneur François. *Cherchez* **BADILLON.**

BODIN (Jean) Jurisconsulte Angevin dans le XVI siécle, fit ses études à Toulouse, où il professa ensuite: son dessein étoit même de s'y établir pour toûjours en qualité de Professeur en Droit; & on croit que ce fut pour s'attirer la bienveillance des Toulousains, qu'il fit son Oraison, *de instituenda in Republica juventute*, qu'il adressa au peuple & au Sénat de Toulouse, & qu'il récita publiquement dans les Ecoles de cette ville. Mais il préféra enfin la Plaidoirie à la Jurisprudence, & quitta l'école de Toulouse pour le Barreau de Paris, où il ne réüssit pourtant pas, étant surpassé par Pithou, Pasquier & Brisson, ce qui le détermina à s'adonner à la composition des livres, où il eut plus de succès. Le premier Ouvrage qui parut de lui fut son *Commentaire sur les livres de la Chasse*, composez par Oppien, & sa *Traduction* en vers Latins de ces mêmes livres. Le tout parut en 1555, mais on accuse Bodin d'avoir pillé Turnébe, qui travailloit aussi en ce tems-là sur Oppien. Il publia en 1566, une *Méthode sur l'Histoire*; & en 1568, un *Discours sur les Monnoyes*, &c. Sa *République*, fut imprimée en 1576. En la même année, il donna des Tables de Droit, *Juris universi distributio*, & sa *Démonomanie des Sorciers* en 1579. Il avoit fait imprimer en 1576, une *Rélation des Etats de Blois*; & peu de tems avant sa mort il fit en Latin son *Théatre de la Nature universelle.* Il ordonna par son testament que ses livres *de Imperio & Jurisdictione, & Legis Actionibus, & Decretis & Judiciis*, seroient brûlez; ce qu'il fit exécuter de son vivant. Celui de ses Ouvrages qui a fait le plus de bruit est son *Heptaplomeron de abditis rerum sublimium arcanis*, que l'on nomme le *Naturalisme de Bodin.* Là il examine toutes les Religions, & il ménage de telle sorte les Interlocuteurs, que les Chrétiens, de quelque Religion qu'ils soient, ont toûjours le dessous: le triomphe est pour tous les autres, & sur tout pour les Naturalistes & pour les Juifs. Il laissa cet Ouvrage en manuscrit, & ses héritiers en prêtérent l'original au Président de Mêmes, qui en fit tirer une copie, d'où apparemment sont venues toutes les autres. Le manuscrit de Bodin tomba entre les mains de M. de Cordes, Chanoine de Limoges, qui le prêta à Grotius pour le réfuter lorsqu'il feroit réimprimer son Traité de la Religion Chrétienne; mais Grotius trouva qu'il n'en valoit pas la peine. M. Huet Evêque d'Avranches l'a pourtant fait dans sa *Démonstration Evangelique.* M. Dierman fit imprimer en 1683, beaucoup de particularitez touchant ces Dialogues de Bodin, & les combattit; sur tout le Naturalisme. Bodin qui avoit été Procureur du Roi Charles IX, & chargé d'une commission pour les forêts de Normandie, à la recherche des droits de Tiers & Danger sur tous les bois de ce païs-là, étoit Maître des Requêtes & Conseiller du Duc d'Alençon dès l'an 1571. Le Roi Henri III se plaisoit beaucoup dans sa conversation, & poussa si loin sa considération pour lui, qu'il fit emprisonner Jean de Serre, qui avoit fait contre lui un Ecrit injurieux, & qu'il lui fit défense sur peine de la vie de publier cet Ecrit; mais cette faveur ayant été de peu de durée, il trouva moyen de se bien remettre auprès du Duc d'Alençon qu'il suivit en Angleterre en 1579, & en 1582. Il eut le plaisir & la gloire de voir des gens qui enseignoient en particulier dans Londres & dans Cambridge ses livres *de la République*, que les Anglois avoient mis en Latin, ce qui le détermina à les traduire lui-même en Langue Latine en 1583. Naudé faisoit un cas infini de ce livre. Lansius dans son Oraison contre la France, & dans celle pour l'Allemagne, ne lui est pas si favorable. Il l'accuse sur tout d'avoir fait des fautes considérables en parlant des affaires d'Allemagne. Boccalini a écrit que Bodin fut condamné au feu par Apollon, à cause que dans ses livres de la République, il avoit soutènu que les Princes doivent accorder la liberté de conscience à leurs Sujets. Bodin suivit son Maître en Flandre, & l'on prétend que ce fut lui qui lui conseilla de se saisir de la ville d'Anvers. Il avoit été Député du Tiers Etat de Vermandois aux Etats de Blois en 1576, & y avoit soutenu si vivement les intérêts du peuple, que cela lui fit perdre une charge de Maître des Requêtes, qu'on dit qui lui étoit destinée. Il fallut qu'il se contentât de celle de Procureur du Roi de Laon, qu'il avoit eue par les droits de son épouse *Françoise* Trouillart, sœur & héritiére de *Nicolas* Trouillart qui étoit revêtu de cette charge, & qu'il avoit épousée en 1576, retiré à Laon. Il persuada en 1587, aux Habitans de cette ville de se déclarer pour le Duc de Mayenne, & il écrivit deux lettres violentes en faveur de la Ligue. Enfin il mourut de peste à Laon en 1596, en sa 67 année, & fut enterré aux Cordeliers de la même ville, comme il l'avoit ordonné par son testament. Ménage dit que Bodin avoit été autrefois Protestant: M. de Thou avoit dit qu'il avoit été Carme dans sa jeunesse; mais les héritiers de Bodin ont toûjours dit que M. de Thou avoit été mal informé de cette particularité. On crut aussi qu'il mourut Juif, & Gillot l'écrivit ainsi à Scaliger, comme on le peut voir dans *la lettre 49 du troisiéme livre* des lettres Françoises écrites à Scaliger. D'autres écrivent qu'il mourut sans Religion. Comme il mourut pauvre, M. Cujas qui ne l'aimoit pas, tourna ainsi son nom en anagramme, *Joannes Bodinus, Andius sine bono.* Il laissa un fils *Elie* Bodin, & une fille qui tomba en démence, qui ne fut pas mariée & qui vêcut plus de 80 ans. Mornac dans son livre intitulé *Feria Forenses*, a fait ces vers à la louange de Bodin

Jani Bodini Gallicam Rempublicam
Qui viderit, majus nihil fatebitur.
In erudita luce prisci saculi,
Gallis hic, olim quod Quiriti Tullius.

* Cujas, *Observ. l.* 18. *ch.* 38. Sainte-Marthe, *in Elog. l.* 4. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Ménage, *sur la Vie du P. Ayrault.* Bayle, *Diction. Critiq. Répub. des Lettres, de juin* 1684. *art.* 1. &c. Tessier, *Eloges des Hommes savans*, *tome* 4. *p.* 263. & *suiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

BODIN (Constantin) fils de Michel Roi de Servie, succéda à son pére l'an 1077. Il avoit eu quatre ou cinq ans auparavant le tître de Roi de Bulgarie, son pére lui ayant permis de se livrer aux Bulgares qui mécontens du gouvernement de l'Empire, étoient venus lui offrir la Couronne; mais après avoir battu les Grecs, il fut fait prisonnier, & conduit à Antioche, d'où les Vénitiens gagnez par Michel le firent sauver. Le Prêtre de Dioclée, dont on a fait voir l'exactitude en plus d'un endroit, brouille tout ici; & après avoir dit en termes exprès que Bodin étoit fils de Prieslas, l'un des fils de Michel, il reconnoît ce qu'on a dit de sa naissance; après quoi il assure que Rodoslas, frére de Michel, régna 16 ans après sa mort entre lui & Bodin. On n'a pas assez de lumiéres sur l'Histoire des Rois de Servie pour connoître la source de ces erreurs; mais on ne peut douter que Bodin n'ait succédé immédiatement, puisqu'Anne Comnéne assûre qu'il régnoit en même-tems que Nicéphore Botoniate. A peine fut-il monté sur le thrône, qu'il entreprit de chasser ses cousins de la Zenta fils de Rodoslas, & il l'auroit fait, si l'Archevêque d'Antibari ne s'étoit interessé pour ces Princes. Il partagea ensuite la Rascie en deux Jupanies, dont il donna la propriété à deux Seigneurs nommez Volcan & Maur; puis occupé du soin d'aggrandir ses Etats, il entra dans la Bosnie, qu'il détacha du Royaume de Dalmatie, & dont il donna le gouvernement à un Seigneur nommé Etienne. On ajoûte qu'après la mort de Robert Guiscard, il chassa les Normands de Durazzo, qu'il rendit aussi-tôt à l'Empereur Alexis Comnéne. Il avoit épousé en 1081, la fille d'Argyre homme illustre de Bari, nommée *Jachinte*, de laquelle il eut quatre fils, *Michel, George, Archirizze*, & *Thomas.* Cette femme ambitieuse résolue de dépouiller les fils de Rodoslas de la Zenta, engagea Bodin à en faire arrêter deux d'entre eux, qui étoient venus le saluer à Scutari. Ce premier crime en attira plusieurs autres, les fréres des Princes arrêtez s'étant réfugiez à Raguse, cette ville fut investie incontinent par les troupes de Bodin, qui l'assiégea inutilement; & Cossare frére, ou Galant de la Reine y ayant été tué, il écouta la proposition qu'elle lui fit de faire trancher la tête à ceux de ses cousins qu'il avoit en son pouvoir. On a conservé la mémoire du lieu où se commit ce crime; on choisit pour cette exécution la place d'une Eglise de saint Nicolas, d'où les fréres, & les autres parens de ces malheureux Princes les virent mourir de la main d'un bourreau. Bodin s'en repentit, dit-on, après, & néanmoins il continua le siége de Raguse, qui se défendit toûjours pendant sept ans, jusqu'à ce qu'enfin les Princes à qui elle avoit donné retraite ayant jugé à propos de se réfugier dans la Pouille, & de là à Constantinople, Bodin fatigué de la longueur de cette guerre, se contenta de bâtir un fort pour bloquer la place. Il régna 26 ans, & par conséquent mourut vers l'an 1103. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

BODIN. *Voyez* **VIDDIN.**

* **BODIUS** (Nicolas) Gardien des Fréres Mineurs à Dixmude étoit de Flandre. Il s'étoit dès sa plus tendre jeunesse fort appliqué à l'étude, où il fit de tres grands progrès. Il se fit Religieux & s'adonna à la lecture de l'Ecriture-Sainte. Il écrivit un livre sous le tître de *Apologia adversus Epistolam non sobriam M. Francisci Almerici de regressu Spirituum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Ath. Belg.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* **BODIUS** (Alexandre) étoit Ecossois de naissance. On le met au nombre des Poëtes, & il mourut en 1601. * Les mêmes.

* **BODIUS** (Herman) publia à Cologne en 1531 un Ouvrage qui avoit pour tître *Unio dissidentium.* * Les mêmes.

* **BODIUS** (Robert) Ecossois & Théologien, a écrit sur l'E-

l'Epître de St. Paul aux Ephéſiens & mourut en 1627. * Les mêmes.

BODLEY (Thomas) Chevalier Anglois, ſortit d'Angleterre, lorſque la Reine Marie y perſécutoit les Proteſtans, voyagea beaucoup, & s'inſtruiſit dans les Belles Lettres hors de ſon païs. Lorſqu'il y fut retourné, ſous le régne d'Eliſabeth, il s'y aquit beaucoup d'eſtime. Il a illuſtré ſon nom & ſa mémoire, par la magnifique Bibliothéque qu'il a léguée à l'Univerſité d'Oxford, & que l'on nomme encore *la Bibliothéque de Bodley*. Ce ſavant homme mourut au mois de mars 1613. * *Ex Orat. funebri, in Vitis ſelectis Londini editis.*

BODMAN, en Latin, *Bodminia* ou *Boſvena*, ville d'Angleterre dans la province de Cornouaille, a eu autrefois le ſiége d'un Evêché, & a été plus conſidérable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui : elle eſt près de la riviére d'Alan, environ à huit ou dix lieues du rivage de la Mer Britannique, & preſque autant de celle d'Irlande. * Camden. Sanſon.

BODMEN, *Bodmaticum* & *Podamum*, bourg du Cercle de Souabe en Allemagne, eſt dans la contrée qu'on appelle le *Hégow*, ſur le Lac de Conſtance, auquel on donne pour cette raiſon le nom de *Bodmenſée* ou *Lac de Bodmen*, & celui de *Bodenſée*. Ce bourg eſt à quatre lieues de la ville de Conſtance du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BODON. *Voyez* VIDDIN.

BODON-MUNSTER. *Voyez* BADONVEILLER.

BODROGH (le Comté de) *Bodrogenſis Comitatus*, province de la Haute Hongrie, a au nord les Comtez de Bath & de Zolnock, & eſt bornée aux autres endroits par le Danube, & par la Teiſſe, vers leur confluent. Ses villes principales ſont Bodrog capitale, Segédin, & Titul. Depuis la priſe de Bude en 1686, toutes ces villes & tout ce Comté ſont tombez entre les mains de l'Empereur. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

BODROGH, *Bodrogus*, riviére de la Haute Hongrie, a ſa ſource aux monts Carpatiens ou de Schneberg, & étant groſſie par les eaux de diverſes autres riviéres qu'elle reçoit, elle ſe jette dans le Tyſſa ou la Teiſſe à Tokay. * Sanſon. Baudrand.

BODROGH, *Bodroga*, ville de la Haute Hongrie, ſituée ſur le Danube, au couchant de la ville de Ségedin, dans le Comté de Bodrog, dont elle eſt la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOD-VARI ou BOD-WARI, ruïnes d'un ancien bourg des Ordovices, nommé *Varis*. On le trouve en Angleterre dans le Comté de Flint près de la riviére de Lloyd & de S Aſaph. * Maty, *Dict. Géogr.* où il a mis *Cluyd* au lieu de *Lloyd*, parce qu'il ſe trouve dans pluſieurs cartes d'Angleterre.

BOEA, petite ville ancienne de Morée, eſt ſituée dans la Zaconie, près du cap Malio, au ſeptentrion de l'iſle de Cérigo. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOÉCE, (Anicius Manlius Torquatus Severinus) en Latin *Boëtius*, iſſu des anciennes familles des Aniciens & des Torquatus, floriſſoit ſur la fin du cinquiéme ſiécle, & dans le ſixiéme. Après avoir été élevé dans l'étude des Sciences où il ſe rendit tres-habile, il fut Conſul en 487, & en 510, & fut premier Miniſtre d'Etat de Théodoric Roi des Goths. Ce Prince, au rapport de Caſſiodore, loue Boëce dans une lettre qu'il lui écrivit, de s'être enrichi dans Athénes, de toutes les dépouilles des Grecs, & d'avoir fait connoître les livres de Pythagore le *Muſicien*, de Ptolomée l'*Aſtronome*, de Nicomaque l'*Arithméticien*, d'Euclide le *Géométre*, de Platon le *Théologien*, d'Ariſtote le *Philoſophe*, & d'Archiméde le *Mathématicien*, par des Traductions ſi fidéles, qu'elles valoient les originaux. Boëce s'attacha particuliérement à la doctrine d'Ariſtote. Théodoric, ſur un ſoupçon qu'il avoit conçu contre le Sénat, de quelque intelligence avec l'Empereur Juſtin, fit arrêter Boëce, avec ſon beau-pére Symmaque, comme les plus illuſtres de ce corps. Boëce fut conduit à Pavie, où après ſix mois de priſon, il eut la tête tranchée le 23 octobre de l'an 524 ou 525, & non pas 521 ou 526, comme d'autres l'ont cru. On voit encore à Pavie dans l'égliſe de S. Pierre, ſon tombeau avec cette épitaphe

Mœonia & Latia lingua clariſſimus, & qui
Conſul eram, hic perii, miſſus in exilium.
Ecquid mors rapuit? Probitas me vexit ad auras;
Et nunc fama viget maxima, vivit opus.

Il compoſa dans ſa priſon les cinq livres de la Conſolation de la Philoſophie. On lui attribue pluſieurs autres Ouvrages de Théologie & de Philoſophie. Quoiqu'il n'ait pas été Eccléſiaſtique de Profeſſion, il a néanmoins compoſé deux Ouvrages de Théologie, ſavoir, un Traité des deux natures en Jeſus-Chriſt & un Traité de la Trinité. Ses Ouvrages ſont pleins de termes ſcholaſtiques, & il ſemble être le premier qui ait voulu expliquer nos Myſtéres par la Philoſophie d'Ariſtote. Henri Lorit Glaréanus de Bâle recueillit dans le XVI ſiécle tous ſes Ouvrages, & les fit imprimer l'an 1546. On a ſouvent publié en particulier la *Conſolation de la Philoſophie*, dont René Vallin nous a procuré la derniere édition. Pluſieurs Auteurs ont attribué à Boëce des Traitez qui ne ſont pas de lui, comme *de Diſciplina Scholarum*, qui eſt de Denys *le Chartreux*. Boëce avoit deux fils, l'un nommé de ſon nom, & l'autre *Symmaque* qui furent Conſuls en 522. Les livres de la Conſolation de la Philoſophie ont été traduits en Hébreu par le Rabbin *Samuel Benbenoſte*, comme le nomme Wolfius, ou *Ben Bans Chat*, ſuivant Hottinger dans la *Biblioth. Orientale*. Bartolocci l'appelle *Ben Banaſt*. Cette Traduction ſe trouve manuſcritte dans le Vatican. * Procope, *in Goth.* Trithéme & Bellarmin, *des Ecrivains Eccleſ.* Caſſiodore, *dans ſes Epîtres*. Saint Iſidore, *l.* 3. *Origin. ch.* 2. Anaſtaſe, *en Jean I.* Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccleſ.* Adon. Onuphre. Baronius. Poſſevin. Voſſius. Geſner. Aubert le Mire. Julius Martianus Rota, *in Vita Boëtii.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.* Baillet, *Vies des Saints*, 23 *octobre.*

BOÉCE ou BOETIUS, méchant Poëte de Tarſe, qui mit en vers la victoire d'Antoine, remportée aux champs Philippiques. Pour récompenſe d'un ſi mauvais Poëme, qui n'avoit pour tout mérite que la flatterie, il fut fait par Antoine Maître du lieu des Exercices publics à Tarſe. * Strabon, *l.* 14.

BOECHOLT, ville de Weſtphalie. *Voyez* BOCHOLT.

BOECLER (Jean Henri) Conſeiller de l'Empereur & de l'Electeur de Mayence, Hiſtoriographe de Suéde & Profeſſeur en Hiſtoire à Strasbourg, naquit à Gronheim dans la Franconie en 1611. Son pére qui étoit Paſteur dans cet endroit-là, l'inſtruiſit juſques à l'âge de dix ans & l'envoya enſuite au Collége de Heilbron où il jetta d'excellens fondemens dans les Langues Gréque, Latine & Hebraïque, auſſi-bien que dans la Philoſophie. Mais le Collége de Heilbron ayant été ruïné par la guerre en 1631, Bœcler paſſa à Nuremberg, de là à Tubingue, & arriva au mois de mai à Strasbourg. Quelque tems après il y fut fait Profeſſeur en Eloquence, & en 1640 il eut une place de Chanoine de S. Thomas. En 1648, la Reine Chriſtine l'appella à Upſal pour y être Profeſſeur en Eloquence, & l'année ſuivante elle le nomma ſon Hiſtoriographe. Cependant comme le climat de la Suéde n'accommodoit pas Bœcler, il demanda ſon congé qui lui fut accordé, avec le droit de porter toûjours le tître d'Hiſtoriographe, & de tirer une penſion viagére de 800 écus. Il y en a qui rapportent, à d'autres raiſons qu'à celle de la ſanté, la retraite de Bœcler. Premiérement, diſent-ils, ce Profeſſeur encourut la diſgrace de la Reine Chriſtine, pour n'avoir pas voulu jouer ſon perſonnage dans une Comédie Gréque qu'elle avoit deſſein de faire répréſenter. Mais cela paroit s'accorder peu avec le congé honorable, le tître d'Hiſtoriographe & la penſion de 800 écus. En ſecond lieu, l'on dit que la maniére ſévére avec laquelle il traitoit les Etudians, les avoit indiſpoſez contre lui. On accuſe Bœcler d'avoir travaillé pendant ſon ſéjour à Upſal à rabaiſſer *Freinshémius*, diſant de lui qu'il avoit pillé les Ouvrages de Bernegger; & l'on ajoûte que les Etudians d'Upſal, partiſans de Freinshémius, ſaiſirent de nuit Bœcler dans la place publique, & qu'ils l'étrillérent vigoureuſement. Auſſi-tôt qu'il fut de retour à Strasbourg on lui donna la Chaire de Profeſſeur en Hiſtoire. L'Electeur de Mayence le nomma ſon Conſeiller en 1662. L'année ſuivante, l'Empereur le prit auſſi pour ſon Conſeiller, & lui accorda le tître de Comte Palatin, avec le privilége qu'il ſeroit héréditaire dans ſa famille & que toûjours le fils aîné en jouiroit. Il fut auſſi du nombre des Savans d'Allemagne à qui Louis XIV accorda quelques diſtinctions à cauſe de leur erudition. Il avoit formé le deſſein d'écrire une Hiſtoire univerſelle de tous les ſiécles, mais il n'en publia que le neuviéme & le dixiéme, parce qu'il mourut en 1692. Voici le Catalogue de ſes autres Ouvrages, *Comment. in Taciti capita 15 priora libri primi Annalium*; *Commentationes Pliniana*; *Nepos cum Notis & Indice*; *Herodianus cum Notis*; *Manilius cum Notis Scaligeri & Bullialdi*; *Annotationes in Terentium*; *in Velleium*; *Notitia Rom. Imperii*; *De auſpicio regio liber*; *Animadverſiones in Hippolyti à Lapide Diſſert. de ratione Statûs Imp.*; *Animadverſiones in Dan. Ottonis jus publicum*; *De Scriptoribus Gracis & Latinis*; *N. Teſtamentum Gracum*; *Commentatio in Grotii lib. de Jure Belli & Pacis*; *Lectiones Polybiana ad Cappellum*; *Tractatus de Amneſtia*; *Bibliographia Hiſt. Polit. Philol.*; *Hiſtoria univerſalis à Mundo condito uſque ad Chriſti nativitatem*; *Bellum Sueco-Danicum*; *Diſſertationes*, &c. * Witte, *in Memor. Philoſoph. dec.* 9. Paravicini, *Singularia*, *p.* 151.

BOECOP (Arnold de) qui étoit de Gueldre, & mourut en 1622, a écrit une *Lettre* ſur le nom *Hubertus*, & ſur les autres noms qui ont la même terminaiſon; & un *Dialogue* pour prouver que Juſte Lipſe étoit bon Catholique. * Alegambe, *p.* 46.

* BOEDEDOE, bourg de Guinée en Afrique dans le Royaume de Bénin, ſur la riviére de Bénin. C'eſt un des trois principaux Comptoirs des Hollandois ſur cette riviére. Le Roi de Bénin y met un Viceroi & quelques Officiers de Juſtice pour le gouverner, avec toute la contrée qui en dépend. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Boſman, *Deſcription de la Guinée*, en Hollandois, *partie* 3.

BOÉDROMIES, fêtes que les Athéniens célébroient en mémoire du ſecours qu'Ion fils de Xuthus leur donna, lors qu'Eumolpe fils de Neptune leur fit la guerre du tems du Roi Erechtée. Les uns diſent que ce nom vient d'un mot Grec, qui ſignifie *courir avec ardeur* ou *en faiſant des cris*, de βοὴ *cri*, & de δρόμος *courſe*, ou de βοηθεῖν *ſecourir*, & de δραμεῖν *courir*, parce qu'Ion étoit accouru en diligence pour ſecourir les Athéniens. Les autres croyent que cette fête étoit inſtituée en l'honneur de Théſée, parce qu'il avoit vaincu les Amazones au mois de juin, qu'ils appelloient *Boëdromion*. * Suidas. Pauſanias, *in Atticis*. Plutarque, *in Theſeo*.

BOEHM (Jacob) naquit en 1575, à Alt-Seidenberg, bourg du voiſinage de Gœrlitz dans la Haute Luſace. Ses parens étoient de ſimples païſans & il donna ſon nom à la Secte des *Bœhmiſtes*. Il ſuivit le genre de vie de ſon pére juſques à l'âge de dix ans, où il apprit à lire & à écrire dans une Ecole. Il apprit enſuite le métier de Cordonnier, fut reçû Maître dans cette profeſſion en 1594, & ſe maria la même année. En 1600, il tomba dans une extaſe de ſept jours, par laquelle ſon illumination, qui avoit déja commencé pendant ſes voyages, fut conſidérablement augmentée. En 1610, il eut une nouvelle extaſe. En 1612, il compoſa un livre intitulé l'*Aurore*, mais qui dans la réalité étoit d'une obſcurité preſque impénétrable. Grégoire Richter, premier Paſteur de Gœrlitz en ayant eu connoiſſance s'y oppoſa fortement, de ſorte que cette affaire fut portée devant le Conſeil, qui ordonna que le Manuſcrit du livre de l'Aurore dont il n'y avoit que les deux tiers de faits, fût remis à la Maiſon de ville. Mais en 1641, Paul Scipion Bourguemaître de Gœrlitz en fit préſent à George Pflug, Maréchal de la Maiſon de l'Electeur de Saxe. Pflug envoya enſuite ce Manuſcrit à Amſterdam où il fut imprimé. En 1619, Bœhm acheva ſon Traité *des trois principes*, & dans les années ſuivantes il donna pluſieurs autres piéces de la même force. En 1624, il fit un tour à Dresde, où il fut examiné par les Théologiens, qui, à ce qu'on dit, ne le trouvérent nullement coupable. Il mourut en 1624, le ſeptiéme novem-

vembre, après avoir communié entre les mains d'Elie Dieterich, qui ne lui accorda le Sacrement qu'après l'avoir examiné. Il fut enterré honorablement à Gœrlitz. Voici les titres de ses autres livres qu'il publia en Alemand, *De la triple vie de l'homme*; *Réponses à 40 Questions touchant l'ame*; *De la naissance, de la passion, de la mort & de la resurrection de Jesus Christ*; *de l'Arbre de la Foi*; *Livre de six articles*; *Du Mystere celeste & terrestre*; *De Scriptura rerum*, *Des quatre Complexions*, *de la veritable Repentance*; *de la régénération*; *Mysterium magnum sur la Genese*; *de la Vie qui est au dessus des sens*. Tous ces Ouvrages ont ete souvent imprimez ensemble & la meilleure édition est celle qui parut en 1682, à Amsterdam *in* 12. Pour ce qui est des jugemens qui ont été portez sur les Ouvrages de Bœhm, ils sont bien differens. Les uns, du nombre desquels est le fameux Henri Morus, en ont admiré la beauté & l'esprit; les autres l'ont accusé d'avoir compilé ses Ecrits de ceux de Théophraste Paracelse & d'autres Auteurs *Chymistes*, *Mystiques* & *Théosophiques*; d'autres encore se sont contentez de disculper Bœhm sans lui accorder le moindre éloge. Enfin il s'est trouvé des personnes qui l'ont accusé d'avoir soutenu des dogmes pernicieux & qui ont écrit de gros volumes contre lui. David Gilbert est le premier qui soit entré en lice contre Bœhm, dans un Ouvrage qu'il publia en 1643. Théodore de Tschetsch, Gentilhomme Silésien prit le parti de Bœhm & répondit à Gilbert, qui repliqua encore. Nous n'aurions jamais fait, si nous voulions rapporter ici les titres de tant de brochures qui ont paru pour & contre les Ecrits de cet illuminé. Il suffit de dire que les protecteurs de Bœhm, ont été regardez comme des Sectaires, & qu'en Allemagne ils sont connus sous le nom de Bœhmistes. Abraham de Franckenberg & Théodore de Tschetsch Nobles Silésiens sont les principaux défenseurs de Bœhm, le premier ayant écrit sa Vie, & l'autre ayant pris la plume plus d'une fois en sa faveur. L'on doit placer, sans doute, entre les admirateurs de Bœhm, feu M. *Poiret*. Bœhm est le seul, dit-il, au moins dont on ait eu des Ecrits jusques à lui, auquel Dieu ait découvert le fond de la nature, tant des choses spirituelles que des corporelles, & qui avec une pénétration toute centrale des choses Théologiques & surnaturelles, ait aussi connu d'origine les vrais principes de la Philosophie, tant dans la Métaphysique, & la Pneumatologie, que dans la vraye Physique. Poiret avoue que cet Auteur est si sublime & si obscur qu'il ne peut être vivement & réellement entendu de personne pour savant & grand esprit qu'on puisse être, si ce n'est que Dieu réveille & touche divinement & d'une maniére surnaturelle les facultez analogues à celles de l'Auteur. Les Oeuvres de Bœhm ont été traduites en Flamand & en Anglois. Franckenberg a traduit en Latin un petit Traité avec ce titre *Metapsychica de cœlesti & terrestri mysterio*. Un Jurisconsulte nommé *Werdenhagen* a aussi traduit en Latin les 40 Questions de l'ame, avec ce titre *Psychologia vera I. B. T.* On a aussi publié en François sous le titre de *Miroir temporel de l'éternité* les livres *de Signatura rerum.*. M. Poiret prétend qu'il n'y a rien de plus ridicule, que d'avancer, comme quelques-uns le font, que Bœhm a tiré ses connoissances de Paracelse. Il peut bien, dit-il, s'être conformé à lui en quelques termes & maniéres de s'exprimer, mais il n'y a rien du tout dans Paracelse, ni de ses trois principes, ni des sept formes de la nature spirituelle & corporelle qui sont pourtant les vrais & uniques principes de J. Bœhm, lequel on ne sauroit lire avec quelque discernement sans s'appercevoir & sentir qu'il ne parle pas d'emprunt, & que tout lui vient de source & d'origine. * Poiret, *Lettre touchant les Mystiques*, *p.* 51. *&c.* Sagittarii *Introd. ad Hist. Ecclef. ch.* 33. *f.* 19. Colberg, *Hermetisch-Plat. Christenth. c.* 8. *p.* 307. *& suiv.* Arnold, *Ketzer-Hist. partie* 2. *l.* 17. *ch.* 19.

* BOEHMISTES, est le nom que l'on donne aux Sectateurs de celui qui fait le sujet de l'article précédent.

BOEKHOLT, ville de Westphalie. *Voyez* BOCKOLT.

* BOEKHORST (Jean) habile dans l'art de peindre sur les vitres. C'est lui qui a peint la victoire remportée près de Damiéte, sur les vitres de la grande sale où s'assemblent les Magistrats de Harlem. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, *partie* 2.

BOEKHORST. *Voyez* BOUKHORST.

* BOEKHOVEN. (Antoine de) Avocat à la Cour provinciale d'Utrecht a traduit du Hollandois en Latin un livre qui traitte *du Droit de Bourgeoisie des Habitans d'Utrecht*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 62.

BOEKOP. *Voyez* BOECOP.

BOELISZ. *Voyez* BULIUS.

BOÉMOND I. de ce nom, Prince d'Antioche, & auparavant Prince de Tarente, étoit fils de ROBERT Guiscard Duc de la Pouille, & passa avec les Seigneurs François dans la Terre-Sainte, où il se signala à la prise de la ville d'Antioche, attaquée depuis le 21 octobre 1097, jusqu'au troisiéme juin 1098. Les Croisez lui en donnérent la Souveraineté. Depuis il soutint diverses guerres contre les Sarazins & les Grecs, & vint épouser en France l'an 1106, *Constance*, fille du Roi *Philippe* I. & de *Berthe* de Hollande, & mourut en onze cent onze au mois d'avril. Il fut enterré à Canosa dans la Pouille. * Pierre Diacre, *en la Chronologie*, *l.* 4. Guillaume de Tyr, *l.* 11.

BOÉMOND II, fils du premier, ne fut pas si heureux que son pére. Il épousa en 1126, *Alix*, fille de *Baudouin* du Bourg II. de ce nom, Roi de Jérusalem, & ne laissa qu'une fille nommée *Constance*, qui épousa 1. *Raimond* de Poitiers en 1135: 2. *Rainaud* de Châtillon en 1152. Elle eut du premier lit 1. BOÉMOND III. qui fut surnommé *le Bambe*, & qui épousa *Erine*, niéce de *Manuel*, Empereur de Constantinople; 2. *Orgueilleuse*; 3. *Sibylle*; & 4. *Isabeau*. Il eut de la seconde 5. BOÉMOND IV, lequel étant puiné de *Raimond* Comte de Tripoli, priva ses neveux de la Principauté d'Antioche, & perdit un œil vers le Mont-Liban. Il épousa 1. *Plaisance*, fille de *Hugues* de Giblet: 2. *Millisent* ou *Mélisende* de Cypre. Il eut quatre fils & deux filles de la deuxiéme. Le second des fils & le sixiéme des enfans, fut BOÉMOND V. qui succéda à son pére, & qui mourut l'an 1251. Celui-ci eut de sa femme *Lucie*, fille du Comte *Paul* de Rome, BOÉMOND VI. qui épousa *Sibylle*, fille de *Hayton* Roi d'Arménie, & mourut l'an 1275. Il laissa son fils BOÉMOND VII. encore fort jeune; ce qui causa de grandes dissensions entre l'Evêque de Tortose, que sa mere avoit mis auprès de lui, & Hugues de Lusignan son parent, qui prétendoit être Tuteur. Il mourut peu de tems après, sans laisser d'enfans de sa femme *Marguerite* de Beaumont. * Guillaume de Tyr, *l.* 11. 15. 19. *&c.* Sanut, *l.* 3. *partie* 12.

BOEN, BOUIN ou BOVIN, petite ville ou bourg de France dans le Forez, sur le Lignon, au couchant de la ville de Feurs. * Maty, *Dict. Géogr.* Sanson. Baudrand.

* BOENNE, petite ville de France, dans l'Orléanois propre, au nord-est d'Orléans, dont elle est éloignée d'environ neuf lieues.

* BOEOTUS, Auteur Grec qui avoit écrit des Parodies selon le témoignage d'Athénée, *l.* 15.

BOERIUS (Nicolas) fils de Vincent Boérius & de Jeanne Fournier, natif de Montpellier, s'appliqua à l'étude du Droit avec un soin extraordinaire, & fut merveilleusement secondé par les grands talens naturels qu'il avoit. Il se fixa ensuite à Bourges, où il donna des leçons sur les Pandectes pendant quatre ans, au bout desquels il prit le degré de Docteur & fut un excellent Avocat. Quelque tems après le Roi lui donna le titre de son Conseiller, & enfin il eut la charge de Président à Bourdeaux, dans laquelle il fut près de 20 ans. Il a témoigné beaucoup de vigueur pour calmer les troubles d'Agen & pour punir les coupables. Il mourut en 1539, âgé de 70 ans, après avoir par testament laissé la plus grande partie de ses biens aux pauvres. Il a publié les Ouvrages suivans, *Consuetudines Biturigum cum Comment. Boerii*; *Dini Muxeliani Commentarius in Reg. Jur. Pontif. cum Boerii, Molinai, Franc. Cornelii & Gabr. Sarnina Annotationibus*; *ejusd. Tract. de Ordine & pracedentia graduum utriusque Fori*; *De Seditiosis*; *De Auctoritate Legati à Latere*; *De Eremitarum Statu & Vita*. Tous ces Ouvrages se trouvent dans le *Tractatus Tractatuum* imprimé à Venise en 1584. Il est encore Auteur des Ouvrages suivans, *Additiones ad Joh. Montani Tract. de Parlamentorum Gallia & Concilii auctoritate*; *Additiones ad Guil. Mandagotum, de Electionibus novorum Pralatorum per Math. Boyss. cum Frid. de Senis Tract. de permutatione beneficiorum*; *Annotationes ad LL. Longobardorum*; *Tract. de officio & potestate Georgii de Ambas. Repetitio in L. Consentaneum C. quomodo & quando Judex*; *Consilia*; *Decisiones Burdegalenses cum ejusdem Consiliis*; *de custodia clav. portar. civit. cum Additionibus ad Joh. Montan. & Ægidii Magistri decision.* * Alesmii, *Vita Nic. Boerii in* Leikheri *Vitis JCtorum*. Pancirollus, *de clar. legum Interpretibus*, *l.* 2. *ch.* 153.

BOESBEC. *Cherchez* BUSBEC.

* BOEST ou BOESTIUS (Philippe) Curé & Chanoine à Déventer, avant que la Réformation y fût introduite, étoit de Helmont petite ville du Brabant Hollandois. Lorsque l'Overissel eut embrassé la Réformation, Boest retourna dans son païs, & fit publier à Boisleduc, *Libellus Precum, sive Precationes Christianæ pro impetranda fide, spe & charitate Christiana*. Il étoit violent & mordant contre ceux qui suivoient une autre doctrine que la sienne. Il s'appropria & publia pour sien ce que Jérôme Savonarolle avoit écrit dans sa prison sur le Pseaume 30. Il s'arrogeoit le droit d'examiner les livres qui étoient sur le point d'être imprimez, pour leur donner ou leur refuser son approbation, & même pour y faire tels changemens qu'il trouvoit à propos, comme il le fit à l'égard de l'incomparable Erasme, dont les Oeuvres se voyent encore à Déventer, avec les changemens & les mordantes critiques de Boest. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zweert, *Athen. Belg.* Revii, *Hist. Daventr.*

BOETHIUS. *Voyez* BOÉTIUS.

* BOÉTHUS, pére de Simon. Ce dernier fut grand Prêtre des Juifs depuis l'an du monde 3981, jusqu'en 3999. * Le P. D. Calmet, *Diction. de la Bible*.

BOÉTHUS, Philosophe Péripatéticien, de Sidon. Il étoit contemporain de *Strabon*, comme il le témoigne dans son *l.* 12. Il avoit écrit des Livres de *Platon*, une explication d'*Aratus*, de la *Nature*, de la *Destinée*, &c. Voyez *la Biblioth. Gréque de* Jean Meursius.

BOÉTHUS DE TARSE, Poëte, vivoit l'an 712 de Rome. Il fit un Poëme sur la Victoire qu'Auguste & Antoine remportérent sur Cassius & Brutus. Strabon parle de lui, & dit que Boëthus étoit aussi mauvais Poëte, que citoyen, *l.* 4.

BOÉTIE (Etienne de la) Conseiller au Parlement de Bourdeaux, étoit natif de la ville de Sarlat en Périgord. Outre la Jurisprudence il avoit appris les Langues, & s'étoit acquis une particuliére connoissance de toutes les parties de la Philosophie, & sur tout de la Morale. Il composa des Vers Latins & François, avec une éloquence & une facilité admirable, & traduisit de Grec en François divers Ouvrages de Xénophon & de Plutarque, qu'on estimoit beaucoup de son tems. Il écrivit encore des Discours Politiques sur l'édit de janvier 1562, & mourut d'une dysenterie le 18 août 1563, âgé seulement de trente-deux ans, neuf mois & dix-sept jours. Montagne fit un Discours éloquent sur les particularitez de la maladie & de la mort d'Etienne de la Boétie, qui étoit son ami particulier, & qui lui avoit laissé sa Bibliothéque pour gage de son amitié. Il recueillit ses Ouvrages, & les laissa à la postérité avec des éloges tres-dignes de l'un & de l'autre. De Thou parle encore de la Boëtie dans le 35 Livre de son Histoire sous l'an 1563. „ Cependant, *dit-il*, il mourut en France trois grands hommes de Let-
„ tres, Jean Brodeau, &c. Il ajoûte ensuite: „ Etienne de la
„ Boétie Conseiller de Bourdeaux, natif de Sarlat, mourut à Péri-
„ gueux ayant à peine atteint l'âge de 33 ans, personnage de grand
„ esprit, en qui une grande éloquence étoit jointe à une grande éru-
„ dition qu'il accommodoit à la Science civile. Il avoit une pru-
„ dence capable des plus grandes affaires, s'il n'eut point été si é-
„ loigné de la Cour & qu'il ne fût point mort, comme d'une mort
„ précipitée, qui priva le public des fruits merveilleux de ce divin
„ esprit. Neanmoins Michel de Montagne son ami a fait en sorte
„ qu'il n'est pas mort entiérement, ayant fait imprimer quelques

„ uns de ses Ouvrages, qui sont remplis d'éloquence & de sentimens délicats. Il ne faut pas aussi passer sous silence le Livre „ qu'il intitula, *Le Contre-un*, où *de la Servitude volontaire*, dont „ nous avons parlé en son lieu, & qui fut publié dans un dessein „ contraire à l'intention de l'Auteur." De Thou parle en effet ailleurs de ce Livre. C'est sous l'an 1548, au sujet d'une sédition arrivée à Bourdeaux ou le Connétable de Montmorenci fit punir tres-sévérement les coupables. „ Etienne de la Boëtie de „ Sarlat, *dit-il*, qui a été depuis un des ornemens du Parlement de „ Bourdeaux, a fort bien parlé sur ce sujet dans un livre intitulé, „ *Le Contre-un*, ou *de la Servitude volontaire*; & bien qu'il n'eût „ encore que dix-neuf ans, il avoit un jugement qui surpassoit de „ beaucoup son âge. Mais ce livre fut depuis employé pour un au- „ tre, & pris en un sens bien contraire à celui de l'Auteur, par „ ceux qui le publiérent après la saint Barthélemi, qui n'arriva que „ vint quatre ans après, & par conséquent après la mort de la Boë- „ tie. Il étoit en sa jeunesse l'un des plus beaux esprits & des plus doctes que l'on pût rencontrer parmi ceux de son âge dans le seizieme siécle. Les vers qu'il fit, tant en Latin qu'en François, étant encore fort jeune, ont tant de délicatesse & d'élégance, que personne depuis Ausone n'a tant fait d'honneur à son païs. Les Auteurs qui ont eu occasion de parler de lui, nous disent qu'il avoit l'ame aussi grande que l'esprit, & qu'il étoit capable, nonobstant sa jeunesse, de gouverner un Etat entier; mais il auroit été plus propre pour une République que pour une Monarchie. Il en donna des preuves dès l'âge de seize ans, dans son Traité qu'il intitula, *la Servitude volontaire*; mais il n'y a de louable dans cet Ouvrage que l'érudition, qui paroit toute extraordinaire pour un jeune homme de seize ans. M. de Thou dans le passage cité, lui donne dix-neuf ans au lieu de seize. * La Croix-du-Maine, *Bibl. Franç.* De Thou, *Hist. l.* 5. & 35. Sainte-Marthe, *l.* 2. *Elog.* Michel de Montagne, &c. *Voyez* Teissier, *Eloges des Hommes Illust. tome* 2. *p.* 102. & *suiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes modernes, tome* 4. *partie* 1. de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p.* 254. *n.* 1305. & *le même, Traité des Enfans célébres par leurs études, p.* 133. & *suiv.*

BOETIUS EPO, Jurisconsulte célébre des Païs-Bas, né à Roorda, dans la Frise, en 1529. Il étudia à Cologne, puis à Louvain, & fit un si grand progrès dans la connoissance des Langues, que dès l'âge de vingt ans il expliquoit publiquement Homére. Depuis il enseigna non seulement en la même ville de Louvain, mais encore à Paris & à Nice en Provence; & l'envie de savoir l'ayant entraîné, comme il l'avoue lui-même, tantôt dans la Jurisprudence tantôt dans la Théologie, lui fit embrasser la doctrine de Calvin, qu'il alla consulter à Genéve, pour connoître s'il étoit digne de cette réputation qu'il s'étoit aquise, comme chef d'un puissant parti. Mais il n'en fit pas longtems profession, & étant rentré dans le sein de l'Eglise Romaine, il se fixa à la Jurisprudence Civile & Canonique, & reçut les honneurs du Doctorat à Toulouse, où il avoit étudié sous Bérenger Ferdinand, l'un des plus savans Jurisconsultes de son tems. Ce fut l'an 1561, qui étoit le trente-uniéme de l'âge de Boëtius. Ensuite il revint à Louvain, où il enseigna, jusqu'à ce qu'ayant été choisi entre les Professeurs de la nouvelle Université de Douay, il y exerça cet emploi pendant vingt-sept ans, & y mourut le seize novembre de l'an 1599, âgé de plus de 70 ans. Son corps fut enterré dans l'église des Jésuites. Boëtius eut plusieurs enfans de *Marie* Cabillavia, d'*Ypres*, dont il en laissa dix en vie; & entre autres, BOETIUS EPO, Professeur en Droit Canon, mort en 1642. Les productions de son esprit ne mourront jamais. En voici la liste. *Sententiæ Homericæ, Collectore & Interprete Boëtio*; *Oratio de Honorum Academicorum titulis*; *De Romanæ perfectæque Jurisprudentiæ fructibus genuinis*; *De Aureola Doctorali inserta Quæstionibus Heroïcis*; *De Gente Physica inserta Quæst. Heroicis*; *Oratio funebris piissimis Philippi II. Regis Catholici Manibus, nomine Universitatis Duacensis, anno* 1598; *Antiquitatum Ecclesiasticarum Syntagmata IV. ad Reg. Cathol. & Ordines Belgii*; *Antiquitatum Ecclesiasticarum Syntagmata V. ad Gregorium XIII. Pontificem Maximum*; *Heroicarum & Ecclesiasticarum Quæstionum libri sex*; *Juliani Archiep. Toletani de futuro sæculo libri tres*; *Prælium Doctorale seu de Obligationibus faciendi præcluse compendium*; *De Dividuis & Individuis, ad Pand. hac de re Leges*; *De Juris Ecclesiastici patronatus individuitate*; *De Jure Suffragiorum, votorum & vocum*; *De Jure pactorum, præcipue nudorum*; *De eo quod interest ad Car. Molinæum*; *De pœnis legalibus*; *De Pœnis conventionalibus*; *De Pœnis Testamentariis*; *De Jure proventuum Ecclesiasticorum*; *De Antiquitate Missæ*; *De Idololatria*; *De Hierarchia Ecclesiastica*; *De Jure Jubilæi & Indulgentiarum.* Voici l'épitaphe qui fut mise sur son tombeau par son ordre

BOETII corpus quiescit hic EPONIS:
Animam respice, o Jesu, benigniter.

* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 112. & *suiv.*

BOETIUS, HECTOR, Historien. *Cherchez* HECTOR BOETIUS.

BOETIUS. *Voyez* BOOT.

BOETSAW ou POESAW ancien nom d'Orangebourg. *Voyez* BOTZAW & ORANGEBOURG.

BOETSELAAR, (prononcez BOUTSELAAR) famille aussi ancienne que Noble des Païs-Bas, qui est proprement originaire du païs de Cléves, ou le village & le Château de Boetselaar subsistent encore aujourd'hui. Les Boetselaar y étoient dans une haute considération dès le onziéme siécle. Cette illustre famille s'étendit dans la suite dans le Duché de Gueldre, dans la Province d'Utrecht & principalement dans le Comté de Hollande. Plusieurs de cette famille ont été de tems en tems du corps de la Noblesse de Hollande, & ils en sont encore aujourd'hui; ce qui ne peut surprendre ceux qui savent qu'ils ont sacrifié, plus d'une fois, leur bien & leur vie pour le salut de ce Païs. Ils ont souvent suivi les Comtes de Hollande dans les combats & dans les siéges, mais ils se sont sur tout signalez, contre les violences des Espagnols lorsqu'il s'agissoit de la réforme de la Religion. Ils se liérent avec le Seigneur de Bréderode & le reste de la Noblesse du Païs, signérent la fameuse requête *des Gueux*, (c'est ainsi que les Catholiques Romains des Païs-Bas nommoient les Réformez) & la présentérent à la Duchesse de Parme, Gouvernante générale des Païs-Bas pour le Roi d'Espagne. Toute la Noblesse étant obligée de prendre la fuite depuis la présentation de cette requête, les Boetselaar eurent le même sort, & quelques uns d'eux errérent long-tems sans bien, & moururent enfin après avoir abandonné tous les avantages temporels en faveur de la liberté & de la Religion de leur Patrie. *Palmarus Van den Boetselaar* vécut dans le Païs de Cologne vers le commencement du dixiéme siécle & mourut en 939. Il est enterré dans l'Abbaïe de Waldbay. *Otton van den Boetselaar* IV. de ce nom, fils d'Othon, mourut en 921. Il avoit épousé *Agnès* de Valder.

Le premier dont il est parlé depuis ce tems-là, est OTHON SIPHER qui en 1102 épousa *Jeanne* fille du Comté de Rees, de laquelle il eut 1. JEAN SIPHER qui suit; & 2. *Joachim* qui étoit Chanoine de Tréves en 1132.

JEAN SIPHER épousa en 1130, *Athanasie* de Wisch fille du Baron de Wisch, & petite-fille par sa mére du Comte de Seyn. Il en eut ROGER qui suit.

ROGER épousa en 1159, *Mabélie* fille du Baron de Valkenburg & de la Comtesse de Witgenstein, de laquelle il eut JEAN qui suit.

JEAN fils de Roger épousa en 1180, *Jeanne* de Schaapdries fille du Baron de Diele, & petite-fille par sa mére du Comte de Manderscheid, de laquelle il eut WESSEL qui suit.

WESSEL fils de Jean épousa en 1220, *Jeanne* de Reiffrecht, petite-fille par sa mére du Comte de Loon, & il en eut 1. JEAN qui suit, & 2. *Anne* qui en 1242 étoit Chanoinesse de Ste Marie à Cologne.

JEAN fils de Wessel épousa en 1240, *Alide* fille du Comte de Gennep, & petite-fille par sa mére du Comte de Solms. Il en eut 1. ROGER qui suit; & 2. *François* qui étoit Chanoine de St. Gérion à Bologne en 1254.

ROGER fils de Jean épousa *Mabélie* de Limbourg fille du Comte de Limbourg, & il en eut JEAN qui suit.

JEAN fils de Roger épousa en 1277, *Jeanne* fille du Baron d'Aspremont & de N... d'Elten, & il en eut ROGER qui suit.

ROGER fils de Jean, fut Grand Chambellan de Guillaume Empereur & Comte de Hollande. Il épousa en 1302, *Marie* fille du Baron de Laur & de Lathem & de N... de Wisch, & il en eut WESSEL qui suit.

WESSEL fils de Roger épousa en 1329, *Josine* ou *Justine* d'Appelthern, de laquelle il eut 1. ROGER qui suit; & 2. *N*... mariée au Seigneur d'Alpen.

ROGER fils de Wessel épousa *Elizabeth* de Beilandt, de laquelle il eut WESSEL qui suit.

WESSEL fils de Roger épousa *Lutgarde* de Rechteren, dont la mére étoit de la famille de Groesbeek, & il en eut ROGER qui suit.

ROGER épousa *Elburge* de Langerak fille de Jean Baron de Langerak, & d'Alferade de Polanen, & il en eut, 1. WESSEL qui suit; 2. *Gisbert*, Religieux à Egmont; 3. *Zweer* qui épousa *N.* de Schuilembourg Dame de Meulen, de laquelle il eut un fils & une fille dont les Descendans sont demeurez dans le païs de Cléves; 4. *Cunegonde* mariée à *Henri* Valkenaar.

WESSEL épousa *Judith* de Leedbergen Dame de Duuren & de Capelle, & mourut le 31 juillet 1492. Il eut de sa femme, 1. ROGER qui suit; 2. *N*... Chevalier de l'Ordre Teutonique; 3. *Jean* Gentilhomme de Marguerite Archiduchesse d'Autriche, Duchesse de Parme & Gouvernante des Païs-Bas; 4. *Othon* Abbé de Bern près de la ville de Heusden mort en 1556; & 5. *Elburge* mariée avec *Amelis* d'Amstel de Meinden, Seigneur de Croonenbourg.

ROGER fils de Wessel, épousa en 1528, *Barthe* d'Arkel fille du Baron de Heukelom, & il en eut, 1. WESSEL qui suit; 2. *Walburge* mariée en premiéres noces avec *Roland* de Bailleulmont de la Flandre Walonne, & en secondes avec *Adrien* de Noyelles, Seigneur de Marles & d'Artois; 3. *Gérard*, Prêtre; 4. *François*, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs; 5. *N*... Chevalier dans la Commanderie de Ste Catherine à Utrecht, & Commandeur de Catwyk en Hollande; 6. *Elburge* Abbesse de Rhynsbourg, qui fit présent à l'Eglise de St. Jean à Ter-Goude de cette belle vitre sur laquelle est répresentée l'entrevue de Salomon & de la Reine de Scéba, & où elle s'étoit fait peindre elle même pour tenir la place de cette Reine; 7. *Walravine*; 8. *Jeanne* mariée a *Jean* de Soudenbalch, Chevalier, Seigneur d'Urk & d'Emmelort; 9. *Jean* qui épousa 1. *Dodon* de Holdinga de laquelle il eut *George* qui de son mariage avec *N*... Spiering eut *Anne*: 2. *Sophie* de Palaes de laquelle il eut *Roger* mort sans enfans; & 10. *Anne*, morte sans avoir été mariée.

WESSEL fils de Roger, épousa *Françoise* de Praat de Moerkerke, de laquelle il eut, 1. FLORIS qui suit; 2. *Philippe*, mort jeune avant son pére; 3. ROGER qui suit; 4 *Catherine* mariée, 1. à *Jaques* de Flandre, Baron de Praat, de Beveren & d'Onléde: 2. à François de Haaften; 5. *Daniel* Seigneur de Merwede, mort en 1591, sans avoir été marié; 6. *Othon* qui épousa *Catherine* Geisels de laquelle il eut deux filles; 7. *Louis* qui épousa *N*... de Kamphuisen du païs de Cléves, dont il eut, *Jean*, *Théodore* & *Wessel*; 8. *Wessel* qui ne fut point marié & qui mourut dans la bataille d'Oosterweel près d'Anvers en 1567; 9. *Agnès* mariée à *Jaques* Vander Meer, Gouverneur de la ville d'Ostende, au siége de laquelle il fut tué en 1604. Ce Wessel & ses fils Floris, Roger & Daniel, furent du nombre de ceux qui présentérent avec d'autres Gentilshommes à la Duchesse de Parme Gouvernante des Païs-Bas cette fameuse Requête dont il est parlé dans l'Histoire. Il fut obligé de s'enfuïr hors du païs, d'abandonner tous ses biens, & de se retirer dans des lieux où il eut beaucoup à souffrir. Il mourut en 1575.

FLORIS fils de WESSEL, Seigneur de Langerak & de Karnis, fut obli-

obligé de s'exiler avec son pére pour la raison que nous avons alléguée dans l'article précédent. En 1568, on publia à Boisleduc une sentence contre lui par ordre du Duc d'Albe Gouverneur Général des Païs-Bas. Il fut banni de tous les païs de la domination d'Espagne, & tous ses biens furent confisquez, parce que dans St. Tron il avoit assisté à une assemblée de Réformez, qu'il avoit pris ces gens-là sous sa protection, qu'il avoit travaillé à la levée de quelques milliers d'Allemans d'infanterie & de cavalerie, qu'il avoit établi l'exercice de la Religion Réformée dans sa Seigneurie de Langerak où depuis six mois il ne s'étoit pas dit une seule Messe, & qu'avec ses fréres il avoit aidé à rompre dans Asperen les statues & les images des Saints, & à mettre en piéces tous les livres qui contenoient ou le culte ou la doctrine de l'Eglise Romaine. Il avoit épousé *Odilie* de Flodorp Dame d'Odekerke, de laquelle il eut JEAN-GUILLAUME, THÉODORE-WESSEL, & FLORIS-HARTHART. Il mourut avant son pére.

ROGER, troisiéme fils de Wessel né en 1534, fut banni de son païs de même que son pére, & pour la même raison. Il épousa Agnès de Baillol, issue de Jean de Baillol qui devint Roi d'Ecosse en 1292. Il en eut 1. WESSEL qui suit; 2. *Gédéon* duquel descendent les Seigneurs de Langerak qui portent le nom de Boetselaar; 3. *Esther* qui fut mariée 1. à *Jaques* de Haveskerken: 2. à *Jean* Vanden Kathulle; 4. *Marguerite-Elburge*, mariée 1. à *Charles* Séridos natif du Périgord en France: 2. à *Thierri* Turquet, nommé Mayerne; 5. *Cornélie* mariée 1. à *Gabriel* de Noyelles: 2. à *Jean* de Riviére, Seigneur de Gellikom.

WESSEL fils de Roger, né en 1566, épousa en 1598, *Amélie* de Marnix fille de Philippe de Marnix, Seigneur de Ste Aldegonde; Après la mort d'Amélie il fut fiancé avec *Anne* fille du Baron de Boxtel, mais elle mourut la même année avant la consommation du mariage. Ensuite il se maria avec *Marie* de Zuilen, Veuve de Jean d'Uchtenbroek, & mourut en 1632 à l'âge de 66 ans. De sa premiére femme il eut 1. *Roger* mort avant son pére; 2. PHILIPPE JAQUES qui suit; 3. *Louise*.

PHILIPPE-JACQUES, fils de Wessel, épousa en 1631 *Anne* fille du Baron Vander Noot, après la mort de laquelle il se maria avec *Elizabeth* Vander Noot Cousine germaine de la premiére. De sa premiére femme il eut, 1. *Philippe* né en 1632; 2. *Anne Florentine*, née en 1633; 3. PHILIPPE-JACQUES qui suit; 4. CHARLES qui suit; 5. *Roger* en 1636; 6. *Amélie Louise*, née en 1638; 7. *Guillaume Maximilien* né en 1639.

PHILIPPE-JACQUES, second fils de Philippe-Jacques, né en 1634, fut Président du Collége de la Noblesse de Hollande, & de celui des Conseillers Députez ou du Conseil d'Etat de Hollande & de Westfrise. En 1656, il épousa *Cornélie* Vander Meile, & mourut en 1688, ayant eu de sa femme, 1. *Philippe-Jacques*, Seigneur de Raaphorst, né en 1656, marié avec *Marguerite* de Hardenbroek, & mort en 1686 sans laisser d'enfans: 2. *Agathe Pétronelle* morte en 1721, sans avoir été mariée; 3. *Anne-Adrienne*, morte jeune; 4. *Anne-Madelaine* née en 1661, & morte en 1721, sans avoir été mariée; 5. *Marie Cornélie* mariée à *Lamoral* Baron Vander Noot, morte en 1714, laissant une fille; 6. *Anne-Charlotte* morte jeune; 8. *Anne-Florentine*, morte fort jeune.

CHARLES, troisiéme fils de Philippe-Jacques & d'*Anne* Vander Noot, né le 30 août 1635, épousa 1. *Anne Catherine* Mus Dame de Waalsdorp: 2. *Sophie* Férens. Il mourut en 1708, laissant de sa premiére femme 1. *Philippe-Jacques* qui épousa Pauline Ibeman, & qui mourut en 1706, laissant un fils nommé PHILIPPE-JACQUES qui suit; 2. *Corneille*, mort sans avoir été marié; 3. *Elizabeth-Philippine*, mariée au Comte de Stirum dont la fille unique a épousé le Prince de Hessen-Philipsdal. De la seconde il eut, 4. *Jacques-Godefroi*, Membre du Collége des Nobles de Hollande, Député à l'Amirauté de la Meuse à Rotterdam, Baillif de la Haye, &c. qui épousa *N. de Jonge* d'Ellemeet, fille de Corneille de Jonge Seigneur d'Ellemeet, de Schipluiden, & Receveur Général de l'Union; 5. *Anne-Catherine* mariée à *Henri* de Stocken de Danemarc; 6. *Guillaume Louïs*.

PHILIPPE-JACQUES, fils unique de Philippe-Jacques & de Pauline Ibeman, né le 23 mars 1690, a épousé *Constance-Marie* Dutry, fille de Benjamin Dutry, Seigneur de Haasien.

BOETZBERG, *Vocetius Mons*, Montagne de la Suisse, qui est une partie du Jurat. On est obligé de la passer lorsque du païs des Rauraciens ou du Frickthal on veut aller dans l'Ergow & à Bade. Cette montagne est haute & extrêmement rapide, ce qui cause de grandes difficultez à ceux qui sont obligez de la passer en carosse ou avec des voitures chargées de marchandises, de vins ou de bagages. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

* BOETZELER ou BOUTZELER, (Roger) d'Asperen en Hollande, a publié un livre intitulé *Oratio de Bono Concordiæ*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 805.

BOEUF, animal propre à l'agriculture, aussi-bien qu'à la nourriture de l'homme, & qui sert souvent à voiturer, comme le cheval. Chez les Athéniens il n'étoit pas permis de manger de la chair d'un bœuf qui servoit à labourer, comme on le peut voir dans Elien & dans Varron, qui appellent le bœuf, le compagnon de l'homme dans la culture de la terre, & le ministre de Cérès. „ Les „ Anciens, *dit-il*, avoient tant d'égard pour le bœuf qui laboure, „ que quiconque osoit en tuer un étoit puni de mort: " *Bos*, dit-il, *socius hominum in rustico opere & Cereris minister*; *ab hoc antiqui manus ita abstineri voluerunt*, *ut capite sanxerint*, *si quis occidisset*. Pline aussi l'appelle l'associé de l'homme pour le travail de la campagne, *socium*, dit-il, *laboris*, *agrique culturæ habemus hoc animal*. L'Empereur Domitien, au commencement de son régne, témoigna tant d'aversion pour le moindre carnage, se ressouvenant d'un vers de Virgile, *Georg. l. 2. v.* 537.

& ante
Impia quam cæsis gens est epulata juvencis.

qu'il avoit résolu de faire un édit, pour défendre d'immoler des bœufs. Le Poëte Aratus, *Phænom. v.* 125, dit que ce ne fut qu'au siécle de fer que l'on commença à manger la chair des bœufs qui servoient à labourer. Il étoit même défendu de sacrifier aux Dieux un bœuf qui avoit labouré, ainsi qu'on le voit dans Homére, *Iliade*, *l.* 10. *v.* 293, où Dioméde dit, qu'il veut faire un sacrifice à Minerve. C'étoit une Loi dans Athénes, de ne point immoler de bœuf qui laboure, *boves ne mactato*, *βῦς μὴ καταθύεσθαι*, ne tuez point ces sortes de bœufs; mais il semble que cette défense ne fut faite que de peur de manquer de bœufs pour labourer la terre, ainsi que Philochore le dit dans Athénée, *l.* 9. La superstition alla si loin dans la suite, que le bœuf fut mis au nombre des Divinitez, sur tout parmi les Egyptiens, peut être parce qu'ils prenoient cet animal pour le symbole du blé, depuis le tems de Joseph, qui interpréta les songes de Pharaon; mais ce que les plus sages d'Egypte avoient d'abord regardé comme un symbole immémorial, ou un signal, fut regardé par le commun des Egyptiens, comme une Divinité. Ce culte superstitieux s'étant enraciné dans l'Egypte, passa ensuite aux Indiens, avec plusieurs autres cérémonies d'Egypte.

Les Romains n'étoient pas si scrupuleux; ils offroient des bœufs en sacrifice à Cybéle, mére des Dieux, & on appelloit pour cette raison ces sacrifices *Taurobolia*, pour remercier cette Déesse de la terre de ce qu'elle avoit appris aux hommes l'art de domter ces animaux, & de les dresser au labourage. Les Grecs offroient aussi des taureaux noirs à Neptune, pour marquer la furie de la mer, lorsqu'elle est agitée. Leur superstition alla jusqu'à faire à Jupiter des hécatombes, c'est à dire, des sacrifices de cent bœufs. Strabon dit que ces hécatombes viennent des Lacédémoniens, qui faisoient tous les ans un sacrifice de cent bœufs, au nom des cent villes, qui étoient de leur Jurisdiction. Mais dans la suite, ces dépenses ayant paru excessives, on réduisit ces sacrifices à vint-cinq bœufs, s'imaginant, par une subtilité puérile, que comme ces bœufs avoient chacun quatre piez, il suffisoit que le nombre de cent se trouvât dans ces parties pour faire une hécatombe. Un Ancien se voyant un jour en danger sur mer, ayant été surpris d'une furieuse tempête, promit d'offrir une hécatombe, s'il échapoit du naufrage; mais ne pouvant s'aquitter de son vœu, à cause de sa grande pauvreté, il s'avisa de faire cent petits bœufs de pâte, qu'il offrit aux Dieux protecteurs. Quelques Auteurs attribuent cette hécatombe ambiguë à Pythagore; car Diogéne Laërce dit que ce Philosophe ayant trouvé quelque nouvelle démonstration de sa trigonométrie, offrit aux Dieux une hécatombe de ces animaux artificiels.

Dans la Loi de Moïse, Dieu ne défend point de tuer le bœuf pour en manger la chair; au contraire, peut-être pour déraciner la superstition d'Egypte, il ordonne aux Israëlites de lui immoler des bœufs. Il est dit, *Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui foule vos grains*; *non ligabis os bovi trituranti.* Pour entendre cet endroit du *Deuteron. ch.*25. *v.*4. il faut savoir, que dans la Judée, dans l'Egypte, dans l'Italie, dans l'Espagne, & dans le Levant, on foule le grain à la campagne, après la moisson. On prépare une aire bien battue, & on dresse les gerbes l'une contre l'autre, en rond, autour d'un arbre l'épi en haut. On fait monter des bœufs ou des chevaux sur ces gerbes, ainsi dressées, & on les oblige de courir en rond tous ensemble sur les gerbes, pour en faire sortir le grain: ce qui se fait ordinairement dans la grande chaleur du jour: sur le soir on vanne le grain ainsi foulé, en le jettant au vent avec des pêles de bois: la menue paille s'envole au vent, & le grain retombe dans l'aire. On avoit coutume de mettre des muselières aux bœufs qui fouloient le grain, pour les empêcher d'en manger, & en quelques endroits on leur frottoit le museau de leur fiente, pour la même raison. C'est ce qui a donné lieu à un proverbe, rapporté par Suidas, *un bœuf dans le monceau*, pour marquer un avare qui vivoit au milieu des biens sans y pouvoir toucher. C'est cette inhumanité que Moïse défend ici, il veut qu'on laisse aux bœufs qui foulent le grain, la liberté d'en manger, n'étant pas juste, disent Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 4. *c.* 8. & Théodoret, en expliquant cet endroit, de priver ces animaux qui nous aident à faire venir le froment, de cette petite recompense de leurs travaux. Cette loi est aussi une leçon d'humanité pour les hommes, qui doivent traiter leurs Serviteurs & leurs Ouvriers d'une maniére pleine d'indulgence & de bonté. Enfin saint Paul nous avertit, I. *Cor. ch.* 9. *v.* 7. 8. *&* 9, que dans cette ordonnance de la Loi des Juifs, Dieu avoit moins d'égard aux besoins des bœufs, qu'à celui des hommes. Il entendoit que chacun vécût de sa profession, & que les Ministres de l'Evangile tirassent de ceux qu'ils instruisoient, les secours nécessaires à leur subsistance. Quelques uns, comme Fouseau, *apud Delrium Adag. Laër.* prennent cette loi à la lettre, contre ceux qui accabloient de travail les bœufs qu'ils avoient louez pour fouler leurs grains.

Les Indiens se servent de bœufs pour leurs voitures & pour leurs chariots, qui font quinze ou vint lieues par jour, & marchent jusqu'à soixante journées de suite. Ces bœufs sont différens des nôtres, en ce qu'ils ont sur les épaules une bosse fort grosse & fort charnue. Le Pére Ovale, en son voyage du Pérou, dit qu'il a vu des bœufs sentir l'eau de quatre à cinq lieues, & y courir, quelque force qu'on employât pour les arrêter. Les Athéniens firent marquer un bœuf sur leurs monnoyes: d'où est venu le Proverbe Grec, *le bœuf sur la langue*, qui se disoit d'un Orateur corrompu par argent.

Il y a un bœuf sauvage aux Indes qui est fort grand; & on dit que, quand il se trouve la queue embarrassée autour d'un arbre, il y demeure, plutôt que de souffrir la honte de perdre quelqu'un de ses poils. Cette derniére raison paroît frivole, c'est plutôt parce qu'il sentiroit trop de mal, s'il travailloit à débarrasser sa queue. * Elien, *Var. Hist. l.* 5. *c.* 14. Varron, *l.* 2. *Re Rustica*, *c.* 5. Pline, *l.* 8. *c.* 45. *Voyez* là-dessus Scaliger contre Cardan, *Exercit.* 258. *sect.* 1. & au mot, APIDE.

BOEUF marin, est une autre sorte d'animal, qui ressemble au bœuf, & qui se nourrit dans l'eau. On en trouve dans le Nil & dans le Niger, selon ce que rapporte M. d'Ablancourt dans son Marmol. Cet animal est de la grandeur d'une genisse de six mois, & a la peau extrêmement dure, mais la chair fort bonne.

* BOEUS, Auteur Grec, cité par Athénée, *l.* 9. & par Antonin Liberalis, dans ses *Métamorphoses*. Il avoit écrit une *Ornithogonie*, ou une *Histoire des Oiseaux*. Il faut rétablir son nom dans Pline *l.* 10. *c.* 3. dans Joannis Meursii *Bibliotheca Græca*, & dans Joan. Harduinus, *ad Indicem Auctorum Plinii*.

BOF. BOG. BOH.

BOFFINGUE ou BOPFFINGEN, *Boffingia*, bonne ville, libre & impériale du Cercle de Souabe, en Allemagne, est enfermée dans le Comté d'Oetingen, & située sur la riviére d'Eger, un peu au dessus de la ville de Nortlingue. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOG, fleuve de Pologne. *Voyez* BOUK.

BOGAERT (Jacques) Médecin de Louvain, qui mourut en 1520, a composé *Collectarium in practicam Avicennæ*, en cinq volumes. * Zweert, *Athenæ Belgicæ*, *p.* 356.

BOG-AFIORD, Golfe de la Mer du Nord, est dans la côte méridionale de l'isle d'Islande. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOGARRA, bourg d'Espagne dans la Nouvelle Castille. Il est à l'est d'Alcaraz dont il est éloigné de quatre à cinq lieues. Il est situé sur une montagne qui est à l'ouest du Royaume de Murcie.

BOGDAN KIMIELNISKI, Chef des Cosaques. *Cherchez* KIMIELNISKI.

BOG-DE-GICHT, petite ville de l'Ecosse septentrionale, est située dans le Vicomté de Banf, partie du Comté de Murray, sur la riviére de Spey, près de son emboûchure dans le Golfe de Murray. Cette ville est défendue par un château. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOGDOI, peuples de la grande Tartarie. Les Chinois les appellent *Tartares Orientaux*, & les Monguls leur donnent le nom de *Niuchi* ou *Nuchi*. Ils ont les Monguls au couchant, la Chine au midi, l'Océan oriental au levant. Le P. Avril assûre que le langage & les caractéres de ces Tartares, ont du rapport avec le langage & les caractéres des Perses; mais qu'ils écrivent de haut en bas, comme les Chinois. Il met dans leur païs les Tartares nommez *Diutchari* ou *Diourzku*, qui sont ceux qui ont conquis la Chine & qui y régnent. Ce sont apparemment les *Koëjari*, que M. Witsen place au nord de la riviére de Quantung.

* BOGEN, POGEN & HOHEN-POGEN, petite ville ou Bourg avec marché dans le Cercle de Baviére, sur la riviére de Bogen qui se jette dans le Danube du côté gauche. Elle est à l'est-nord-est de Straubingen dont elle est éloignée de deux bonnes lieues.

BOGÉRUS, Prince des Bulgares, fut converti avec toute sa nation à la Foi de Jesus Christ, par sa sœur, qui avoit été instruite dans la Religion Chrétienne à la Cour de l'Impératrice Théodora. Dieu avoit auparavant disposé ce Prince & ses Sujets à recevoir l'Evangile en les affligeant de la peste & de la famine, l'an de Jesus Christ 845. *Voyez* BOGORIS.

BOGESUND, *Bogesunda*, petite ville de la Westrogothie en Suéde, est sur le bord septentrional du lac d'Alsungen, environ à huit lieues de la ville de Fallekoping, du côté du midi. En 1520, il s'y donna une bataille entre les Suédois & les Danois, où Sténo Sture, qui étoit alors Régent du Royaume de Suéde, fut blessé à mort. * Maty, *Dict. Géogr.* Chytræus.

BOGGIO, petite riviére de Suisse, dans le Comté de Chiavenne. Elle coule à peu près de l'ouest à l'est, & décharge ses eaux dans la Majéra.

BOGHAR. *Voyez* BOCHARA.

BOGISLAS ou BOGUSLAS, le plus jeune des fils de *Mistevon*, Roi des Vandales, & frére d'*Udon*, laissa un fils nommé SUANTIBORUS, qui fut vaincu par Béla, Roi de Hongrie, assisté des forces de Micislas Roi de Pologne. Cette défaite lui auroit été avantageuse, s'il eût persisté dans la profession du Christianisme, qu'il embrassa alors; mais ayant trouvé le moyen de recouvrer sa liberté, il reprit le culte des faux Dieux, & ne voulut plus ouïr parler de Jesus Christ. Il laissa quatre fils, *Wartislas*, *Ratibor*, *Suantopulcus*, & BOGISLAS I. qui partagérent entre eux la Poméranie. La Citérieure, qui est au deça de l'Odér, échut aux deux premiers, & l'Ultérieure aux deux autres. * Spéner, *Généalogie Historique.*

BOGISLAS I, après la mort de *Suantopulcus* son frére, (que Boleslas Roi de Pologne avoit fait prisonnier dans un combat, & qui ne laissa point d'enfans) régna seul dans la Poméranie de delà l'Oder, laquelle garda toûjours les mœurs & le langage des anciens Hénétes, & n'eut rien de commun avec la Poméranie de deçà, qui suivit les coutumes des Allemands. C'est de lui que sont descendus les Ducs de cette partie de la Poméranie, qui ont toûjours eu guerre avec les Danois, les Prussiens & les Polonois. BOGISLAS II, ou BOBISLAS, fils du précédent, fonda, à ce que l'on croit, l'an 1180, la fameuse Abbaïe d'Oliva, à une lieue de Dantzic. D'autres ajoûtent qu'il jetta aussi les fondemens de cette ville, après qu'il se fut rendu maître d'une forteresse que les Danois tenoient en ce lieu-là. Cette branche étant venue à faillir en *Mistevon*, l'an 1295, les Polonois prétendirent à sa succession, qui leur fut disputée par les Ducs de la Poméranie de deçà: ce qui fut la cause de plusieurs guerres. * Spéner, *Généal. Hist.* Rittershusius.

BOGISLAS III, fils de BARNIME, régna vers l'an 1278.

BOGISLAS V. fils de WARTISLAS IV. de ce nom, commença la branche des Ducs de la Poméranie Orientale. Il fut gendre de *Casimir* Roi de Pologne, & beau-pére de l'Empereur *Charles* IV. Il aquit avec *Barnime* son frére, le Comté de Gutskou, après la mort de *Jean*, le dernier de ces Comtes, mort sans enfans, & obtint encore quelques terres de ceux de la Maison de Brandebourg. * Spéner, *Généal. Histor.*

BOGISLAS VI, fils de BARNIME V. qui avoit commencé la branche des Ducs de la Poméranie occidentale, mourut sans enfans. * Spéner, *Généal. Histor.* Rittershusius.

BOGISLAS IX, Duc de Poméranie, ayant méprisé l'ordonnance du Concile de Constance, pour la restitution des biens de l'Eglise, dont le Duc son pére s'étoit emparé, fut excommunié par le Pape avec ceux de Stralsund, qui avoient brûlé trois Prêtres faussement accusez d'avoir été les Auteurs d'une grande sédition. Il mourut l'an 1448, ne laissant qu'une fille nommée *Sophie*, qui fut mariée à *Eric* II. son cousin l'an 1459. * Spéner, *Généal. Histor.*

BOGISLAS X, dit *le Grand*, qui fut le dernier fils d'ERIC II. Duc de la Poméranie occidentale, posséda seul toute la Poméranie. Un certain Langius, simple païsan, lui donna des conseils, dont ce Prince se trouva fort bien. Albert Electeur de Brandebourg, lui déclara la guerre pour refus de rendre hommage; mais elle fut terminée par son mariage avec *Marguerite*, fille de l'Electeur *Frédéric* II. Depuis il accommoda ceux de Meckelbourg avec les villes confédérées; & fit le voyage de la Palestine, où il souffrit beaucoup. A son retour il trouva de grands changemens dans la Religion, Luther commençant à prêcher contre le Pape. Il mourut l'an 1523, & laissa d'*Anne* de Pologne sa seconde femme, 1. *George*, Prince de Wolgast; & 2. *Barnime* X, Prince de Stetin.

BOGISLAS XIV, le dernier de cette Maison qui ait possédé la Poméranie entiére, se vit contraint l'an 1627, de recevoir en son païs les troupes Impériales, lesquelles en trois ans, lui mangérent dix millions, & firent dans son Etat tous les desordres imaginables. L'an 1630, le Roi de Suéde entrant en Poméranie, força la ville de Stettin à lui ouvrir ses portes, & l'Empereur cédant au plus fort, fut contraint de retirer ses troupes de tout le païs. Il n'eut point d'enfans de sa femme *Elisabeth* de Holstein, & mourut le dernier de sa Maison l'an 1637. *Anne* sa sœur, veuve d'*Ernest* Duc de Croy, a vécu jusqu'à l'année 1660. Après sa mort son païs fut partagé entre le Roi de Suéde & l'Electeur de Brandebourg. * Spéner, *Généal. Histor.*

BOGLIO, ville de Savoye. *Cherchez* BUEIL.

BOGOMILES, Hérétiques. *Cherchez* BONGOMILES.

BOGORIS, Roi des Bulgares, qui avoit fait la paix avec Théophile Empereur de Constantinople, voyant qu'après la mort de ce Prince en 841, l'autorité souveraine étoit tombée entre les mains de Théodora, lui envoya déclarer la guerre, dans l'espérance de vaincre facilement une femme; mais cette courageuse Princesse commanda fiérement aux Envoyez de Bogoris de dire à leur maître qu'il la trouveroit à la tête de son armée les armes à la main, pour le punir d'avoir lâchement violé la paix. Bogoris surpris de cette réponse, eut tant d'estime pour l'Impératrice, qu'il renvoya lui demander la paix, laquelle se fit à condition que Théodora renvoyeroit la sœur de Bogoris, qui avoit été prise dans cette guerre; & que le Roi Bulgare rendroit aussi de son côté Théodore Cupharas, homme de tres-grand mérite. Cette Princesse Bulgare, qui s'étoit convertie à la Foi Catholique pendant sa captivité, n'épargna rien pour convertir le Roi son frére, que Théodore avoit déja souvent pressé de renoncer au Paganisme. Bogoris étoit déja fort ébranlé, lorsque la vue d'un tres-beau tableau du Jugement dernier le porta enfin à embrasser le Christianisme. Il avoit donné ordre à un Religieux nommé *Méthodius*, habile Peintre, de peindre des spectacles terribles, tels que des tableaux de chasses & de combats. Méthodius lui peignit le jugement universel avec ses circonstances les plus épouvantables; & prenant adroitement son tems, il l'instruisit de l'étonnante vérité que cette peinture répréséntoit. Ce Prince en fut si vivement touché, qu'il demanda le batême. L'Impératrice Théodora lui envoya un Evêque qui le batisa, & lui donna le nom de *Michel* en 845. * Maimbourg, *Hist. des Iconoclastes.*

BOGOTA, païs de cette partie de l'Amérique Méridionale, qu'on nomme la *Terre ferme*, est dans la partie méridionale du Royaume de la nouvelle Grenade, que l'on comprend quelquefois tout entier sous le Bogota. Santa Fé de Bogota est la ville capitale de ce païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOGRAS ou BÉGRAS, *Pagræ*, *Porta Amani*, *Pylæ Amanicæ*, ville de la Turquie en Asie, est dans le Béglerbélik d'Alep, en Syrie, environ à six lieues de la ville d'Alexandrette, vers le septentrion occidental. Ce lieu étoit autrefois un célébre passage du Mont-Aman, pour aller de la Cilicie dans la Syrie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOGUD, Roi de Mauritanie fils du Roi Bocchus est aussi appellé Bocchus. Il aida Pompée à soutenir le parti de Sylla contre Hiërta & Domitius. César lui donna le nom de Roi. Il fit avec P. Sitius une invasion dans le Royaume de Juba, & prit la ville de Cirtha. Il servit aussi César contre les fils de Pompée, & fondit le premier sur l'armée ennemie près de Munda, dans la 45 année avant J. C. Après l'assassinat de César, il tint le parti d'Antoine, mais il fut pris par Agrippa à Méthone, & décapité. * Strabon, *l.* 17. Dion, *l.* 50. & 51. Plutarque. Appien. Hirtius. Orosius.

BOGUSLAS. *Voyez* BOGISLAS.

BOHAIM ou BÉHAIM, Hérétique de Bohême. *Cherchez* JEAN BOHAIM, parmi les Hérétiques du XV siécle, *n.* 180.

BOHÊME, grand païs d'Allemagne, avec titre de Royaume, en Latin *Boiemum*, *Boiohemum* & *Boëmia*, a la Silésie & la Moravie au levant; la Lusace ou Lausnitz, & la Haute Saxe au septentrion; la Franconie au couchant; & au midi la Baviére. On dit que la Bohême est le plus haut païs de l'Europe parce que plusieurs riviéres en sortent, & qu'il n'y en a pas une qui y entre. Bien que ce Royaume soit en Allemagne, & que le Roi soit Electeur de l'Empire, la Bohême a pourtant ses Etats particuliers, ses coutumes, & sa Langue differente de celle des Allemands. Prague en est la ville capitale. Les autres sont Cuttemberg, Konigingretz, Pilsen, Czaslaw, Budweys, Eger ou Egra, Ziatecz ou Satz, Bohmisch-Broda, Glatz, Tabor, & grand nombre d'autres; car on y compte plus de cent villes, entre lesquelles il y en a près de quarante appellées *Villes Royales*. Les Anciens nommérent la Bohême

Boiémie ou *Boiohémie*, qui veut dire, *demeure des Boiens*, depuis que ces peuples de la Gaule, conduits par Segovése, s'établirent en ce païs environ l'an 164 de Rome, & 590 avant Jesus Christ. Depuis, les Marcomans chassérent les Boiens, & quelques peuples d'Esclavonie leur firent le même traitement environ l'an 550 de l'Ere Chrétienne. Au commencement, ils furent gouvernez par des Ducs. Othon I. subjugua le Duc de Bohème, & soumit cette province à l'Empire à titre perpétuel; & Henri V donna en 1086, le titre de Roi à Ladislas, Duc de Bohême. Depuis, ces Rois furent Electeurs & Grands Echansons de l'Empire, & le Royaume fut électif. L'Empereur Othon IV fit admettre le Roi de Bohême, comme Prince privilégié, au nombre des Electeurs de l'Empire, en l'année 1208, & ce Roi fut confirmé en cette dignité électorale par la Bulle d'or de Charles IV, en 1356. Autrefois les Rois de Bohême recevoient le Royaume en fief de l'Empire, & cette cérémonie se faisoit sur la frontiére; après quoi on leur rendoit les étendarts des Principautez qui le composent, sans qu'ils fussent déchirez & donnez au peuple, comme le sont les Enseignes des autres fiefs de l'Empire. En cas de vacance, l'Empereur avoit droit de conférer le Royaume de Bohême, comme il peut faire des autres fiefs dévolus à l'Empire. Mais les Rois de Bohême se sont peu à peu détachez de l'Empire, & se sont exemptez des charges ausquelles ils contribuoient; de sorte que les Etats du Royaume prétendent avoir droit de s'élire un Roi. La Maison d'Autriche néanmoins s'est rendu ce Royaume héréditaire par les traitez de Westphalie en 1648. *Ferdinand* I. d'Autriche, ayant épousé *Anne*, sœur de *Louis* dernier Roi de Bohême, qui étoit mort sans-enfans, & s'étant fait élire Roi l'an 1527, cette couronne, qui se donne toûjours avec quelque apparence d'élection, est demeurée depuis dans cette Maison. Le Roi de Bohême est le premier Electeur séculier, & opine après l'Electeur de Cologne; mais il n'assiste à l'assemblée des Electeurs que lorsqu'il s'agit d'élire un Empereur; car pour ce qui est des assemblées collégiales, où les Electeurs délibérent des autres affaires de l'Empire, il y a près de deux cens ans que les Rois de Bohême ne s'y trouvent pas, non plus qu'aux Diétes impériales. Cependant le septiéme septembre 1708, l'Empereur fit entrer à la Diéte de Ratisbonne, au Collége des Electeurs, un de ses Députez en qualité de Roi de Bohême, par forme de réadmission avec celui de l'Electeur de Brunswick. Les Etats de Bohême n'ont jamais été compris dans le gouvernement ni dans les Cercles de l'Empire; ils ne sont sujets à aucune de ses jurisdictions, ni aux mois Romains, aux taxes & aux contributions publiques; & ils ne doivent à l'Empire que ce que l'Empereur Léopold s'est imposé lui-même volontairement, qui se monte à 6000 livres par an pour la chambre impériale. Le Roi reconnoît l'Empereur & l'Empire comme son Seigneur souverain, auquel il rend foi & hommage pour ses Etats en qualité de premier Electeur séculier, & de Grand Echanson de l'Empire. Il se trouve au couronnement de l'Empereur & du Roi des Romains, & présente la coupe au Prince couronné, ou la lui fait présenter par le Baron de Limbourg, son Vicaire héréditaire. Au reste, il est en droit d'exercer dans toute l'étendue de ses Etats toutes les Régales & toute l'autorité que la royauté peut donner, pourvu qu'il ne passe pas les conventions & les loix du Royaume, en vertu desquelles il ne peut exiger des contributions ou des taxes, que les jours ausquels les Etats sont assemblez. Et à cet égard même, l'Empereur ne peut se mêler avec autorité de ce qui le regarde. La Bohême fut divisée l'an 1346, par l'Empereur Charles IV, en douze provinces, dans chacune desquelles il ordonna qu'on établiroit tous les ans deux Capitaines pour la gouverner, un Baron & un Noble. Ce même Empereur fit ériger l'église de Prague en Archevêché, avec cet avantage, que l'Archevêque de Prague auroit la prérogative que l'Archevêque de Mayence avoit auparavant, de couronner le Roi de Bohême. Le Duché de Silésie, le Marquisat de Moravie & celui de Lusace, relevoient de ce Royaume. Aujourd'hui la Silésie & la Moravie sont incorporées au Royaume de Bohême, & sont possédées par la Maison d'Autriche. La Lusace fut engagée, l'an 1620, par Ferdinand II. à l'Electeur de Saxe, qui en jouït à présent. Comme le gouvernement de Bohême est différent de celui de tous les autres Etats, il est à propos de le faire connoître. Les affaires du Royaume se traitent dans six tribunaux, 1. le Conseil de la Régence ou le grand Conseil Royal, auquel préside le Grand Juge ou Burggrave de Bohême, & qui a sous lui dix-huit Lieutenans de Roi, & d'autres Assesseurs; 2. le Conseil ou la Chambre supérieure de la Justice, qui a pour Président le Grand-maître du Royaume; 3. la Chambre des Fiefs; 4. le Tribunal nouveau pour juger des appellations des vassaux Allemands dans leurs différents au sujet des fiefs, lequel a aussi son Président, son Vice-Président, & des Assesseurs ou Pairs de la Cour; 5. la Chambre Royale des Finances, qui a un Président & un Vice-Président; & 6. la Chancellerie, qui est toûjours à la suite du Roi. Chaque Cercle de Bohême outre cela est dirigé par deux Baillifs qui rendent la justice. Il y a dix-huit Cercles ou Préfectures. Les Etats sont composez du Clergé, des Seigneurs, de la Noblesse & de la Bourgeoisie. En Silésie, le grand Baillif à l'inspection & l'administration des affaires au nom du Roi. Il a sous sa direction le Conseil supérieur, qui est composé du Grand Chancelier, & d'autres Grands Officiers. La Chambre Ducale a un Président, un Vicé-Président & des Conseillers. Les Princes & Seigneurs qui ne reconnoissent pas cette Jurisdiction supérieure, ont leur dépendance immédiatement de la Couronne, & jouïssent dans toute l'étendue de leurs Etats des prérogatives de la souveraineté, à l'exception de celle de faire la guerre & la paix. Ils ont leurs voix & leurs séances dans les Diétes des Princes. Pour les autres Principautez qui n'ont pas leur Seigneur en particulier, elles appartiennent au grand Duc de Silésie & au Roi de Bohême, & on les appelle des Principautez héréditaires. Les unes & les autres ont chacune leur Baillif ou Chef de Justice, qui dans les Principautez héréditaires dépend du Grand Baillif, & dans les autres, du Prince. Lorsqu'il arrive des affaires qui doivent être portées aux Etats, on convoque la Diéte des Princes. Ceux qui la composent sont tous les Princes ou Seigneurs qui possédent des Principautez ou des Seigneuries indépendantes; les Etats des Principautez héréditaires, y compris le Conseil de Breslau; les Etats du païs, & toutes les Seigneuries. Pour la Moravie il y a un Grand Baillif qui la gouverne au nom du Roi de Bohême, comme Markgrave de Moravie. Il est à la tête du Conseil Royal, qui est composé de trois Assesseurs, & dans lequel tous les Actes sont expédiez au nom du Roi. Cet Etat est divisé en cinq Cercles, qui ont chacun leur Baillif. Il y a encore d'autres Officiers de Justice, qui ne peuvent juger que dans de certains tems, & dans des cas particuliers, dont on peut appeller. Les Sectateurs de Jean Hus, les Taborites, les Vaudois, les Soldats de Picard & de Zisca, les Luthériens & les Calvinistes, ont successivement affligé ce Royaume; mais depuis la mémorable bataille de Prague, que Ferdinand II gagna l'an 1620, sur l'Electeur Palatin, qui lui disputoit cette Couronne, les Protestans ont été soumis, & la Religion Catholique y a été établie. Ferdinand II, qui avoit été élu Roi de Bohême en 1617, Roi de Hongrie en 1618, & qui étoit parvenu à l'Empire en 1619, après la mort de Matthias, se vit obligé de prendre les armes pour s'opposer aux revoltes de la Bohême. L'Empereur Ferdinand I. avoit permis aux Gentilshommes Protestans de cet Etat d'avoir des temples dans leurs terres. En 1616, ils en voulurent bâtir un à Brunau: l'Abbé, Seigneur du lieu, s'y opposa, & s'en plaignit à l'Empereur, qui commanda de l'empêcher jusqu'à ce que la cause fût décidée. Cet ordre fut méprisé, & on acheva le temple, sans se mettre en peine des défenses de l'Empereur. Mais Ferdinand ayant été couronné à Prague, ordonna la démolition de ce temple, qui fut la cause fatale d'une guerre déplorable. Les Protestans murmurérent hautement, & ces murmures furent suivis de cabales, d'assemblées secrettes, & enfin de revolte ouverte. Ils s'assemblérent publiquement à Prague, ils prirent les armes; & l'Empereur Matthias s'étant plaint par des Envoyez, qui étoient Guillaume Schlavata, Président de la chambre de Bohême, Joraslas Borzita, Comte de Martinitz, Philippe de Fabrice, & quelques autres, tous Officiers & personnes de mérite, les Rebelles tournant leur fureur contre ces Envoyez, que leur caractére leur devoit rendre sacrez, les firent jetter par les fenêtres de la salle où ils étoient assemblez. Ensuite ils chassérent les Jésuites, déposérent les Officiers royaux, & se déclarérent ennemis de ceux qui osérent blâmer un procédé si insolent. C'est dans cet état que l'Empereur Matthias laissa la Bohême en 1619. Ferdinand II prit des mesures pour y punir les Rebelles qui avoient attiré les Silésiens & les Moraviens dans leur parti, & qui ménageoient de secrettes intelligences dans la Hongrie, dans l'Autriche, & dans toute l'Allemagne. Il prirent pour prétexte de leur rebellion, le dessein que la Maison d'Autriche avoit de se rendre leur Royaume héréditaire; ils soutinrent que l'élection de Ferdinand n'avoit pas été légitime; ils le privérent de la Couronne, & l'offrirent au Duc de Saxe, au Duc de Baviére & à quelques autres. Mais de tous ceux ausquels on la présenta, il n'y eut que Frédéric Electeur Palatin du Rhin qui voulut l'accepter, dans l'espérance de se maintenir sur le thrône avec le secours de Jacques I. Roi de la Grande-Bretagne, son beau-pére, & celui des Hollandois & de quelques autres Etats, qui étoient dans ses intérêts. Les Rebelles de Bohême avoient pour chefs les Comtes de la Tour & de Mansfeld, fils naturels du Comte Ernest. L'Electeur Palatin fut élu Roi de Bohême en 1619. Il fit son entrée à Prague, & fut couronné au mois de Novembre; mais l'année suivante ayant perdu le huitiéme de ce même mois la célébre bataille donnée près de Prague, gagnée par le Duc de Baviére & par le Comte de Buquoy, Chefs de l'armée impériale, ce Prince perdit non seulement cet Etat, mais encore les siens, & se vit contraint de chercher une retraite dans les Païs-Bas. Cette victoire rétablit la paix dans la Bohême, & l'Empereur rentra dans ses droits, qui furent pleinement établis par les traitez de Westphalie en 1648. Voilà ce qui s'est passé dans le XVII siécle en Bohême.

Avant que d'entrer dans le détail de la succession des Ducs & des Rois de Bohême, il est bon de savoir que cet Etat étoit un païs presque tout couvert de bois, lorsqu'en 540 ou 550, ou bien, selon quelques autres, en 644, Czéchée & Léche fréres, y conduisirent une florissante Colonie, & défrichérent presque toutes les terres. On dit qu'après un interrégne assez long, le peuple fâché de se voir déchirer par des divisions continuelles, se soumit à un jeune homme, nommé *Croque*, fils de *Hléde*, qui remit les loix en usage, & qui poliça tres-sagement ces Etats. Il laissa un fils de même nom que lui, ou, selon d'autres, ces deux Princes ne sont que le même, pére de trois filles, nommées *Béla*, *Técha* & *Libussa*. Cette derniére, qui étoit tres-prudente, gouverna le Royaume avec succès durant 13 ou 14 ans. Ensuite étant pressée par ses Sujets de se marier, elle choisit pour époux un Laboureur, nommé *Primislas* ou *Przémysk*, âgé d'environ 46 ans, homme de conduite & de bon sens, qui commença de régner environ l'année 632, & qui mourut en 676, & non pas en 745, comme d'autres l'assurent. Il gouverna tres-sagement, il établit de bonnes loix, & eut son fils pour successeur. C'est depuis lui qu'il faut prendre la suite chronologique des Princes qui ont régné en Bohême.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS & Rois de Bohême.

Ans de J.C.	*LES DUCS.*	*Durée du régne.*
632.	Primislas ou Przémysk.	régna 44 ans.
676.	Nézamiste,	39.
715.	Minata,	20.
735.	Mogéne ou Vorice,	28.
763.	Wneslas ou Wenceslas I.	22.
785.	Crzezomisle,	19.
804.	Néclam,	35.
839.	Nostrice ou Hostivite,	17.

Ans de J. C.	LES DUCS.	*Durée de régne.*
856.	Borzivoge ou Borivory I.	48.
904.	Spitigne ou Zpitifvéne,	2.
906.	Uratiflas,	10.
916.	S. Wenceflas II. Martyr.	16.
932.	Bolesflas I. dit *le Cruel*,	35.
967.	Bolesflas II. *le Débonnaire*,	32.
999.	Bolesflas III. *le Roux* & l'*Aveugle*,	13.
1012.	Jacomire, Régent,	25.
1037.	Brzétiflas I. dit l'*Achille Bohémien*,	18.
1055.	Spigne ou Zpitchnive,	6.
	LES ROIS.	
1061.	Uratiflas ou Ladiflas I.	31.
1092.	Conrad I.	1.
1093.	Brzétiflas I.	7.
1100.	Borzivoge ou Borivory II.	7.
1107.	Suatoplook,	2.
1109.	Ladiflas II.	16.
1125.	Solaflas ou Sobieflas I.	15.
1140.	Ladiflas III.	34.
1174.	Solesflas ou Sobieflas II.	4.
1178.	Frédéric, dit *Bedzierh*,	12.
1190.	Conrad II.	2.
1192.	Wenceflas III.	1.
1193.	Brzétiflas-Henri,	3.
1196.	Ladiflas IV.	5 mois.
1196.	Przémiflas ou Ottocare I.	35.
1231.	Wenceflas IV. dit *le Borgne*,	24.
1255.	Ottocare II.	23.
1278.	Wenceflas V.	27.
1305.	Wenceflas VI.	1.
1306.	Rodolphe I.	1.
1307.	Henri, qui fut dépofé,	3.
1310.	Jean de Luxembourg,	36.
1346.	Charles,	32.
1378.	Wenceflas VII. dit *le Fainéant*,	40.
1418.	Sigifmond,	19.
1437.	Albert,	3.
1440.	Ladiflas V.	18.
1458.	George Poderbrach, Podiebrak ou Poggebrach,	13.
1471.	Ladiflas VI.	45.
1516.	Louis,	10.
1526.	Ferdinand I.	36.
1562.	Maximilien II.	12.
1574.	Rodolphe II.	33.
1607.	Matthias,	10.
1617.	Ferdinand II.	20.
1619.	*Frédéric, Electeur Palatin, dépofé.*	
1637.	Ferdinand III.	9.
1646.	Ferdinand IV.	10.
1656.	Léopold-Ignace-François-Balthazar-Jofeph-Félicien I.	49.
1705.	Jofeph-Jacques-Ignace-Jean-Antoine-Euftache, mort en 1711.	6.
1711.	Charles VI. Empereur régnant.	

LES DIX-HUIT CERCLES ou PRE'FECTURES de la Bohême Propre.

1. Le Cercle ou la Préfecture de Prague, ou *Pragensko.*
2. Le Cercle ou la Préfecture de Schlany, ou *Slansko*
3. Le Cercle ou la Préfecture de Rakonick, ou *Rakonicksko*
4. Le Cercle ou la Préfecture de Podebroc, Podebrad, ou *Podbrosko*
5. Le Cercle ou la Préfecture d'Ultaw ou de Muldaw, ou *Ultawsko*
6. Le Cercle ou la Préfecture de Caurzim, ou *Caurzimsko*
7. Le Cercle ou la Préfecture de Leitomeritz, ou *Litomierziecsko.*
8. Le Cercle ou la Préfecture de Satz, Ziatecz, ou *Ziateczko.*
9. Le Cercle ou la Préfecture d'Elnbogen, ou *Loketsko*
10. Le Cercle ou la Préfecture d'Eger ou d'Egra, ou *Hebsko*
11. Le Cercle ou la Préfecture de Pilfen, ou *Pilfensko*
12. Le Cercle ou la Préfecture de Prachen, ou *Prachensko*
13. Le Cercle ou la Préfecture de Béchim, ou *Béchimsko*
14. Le Cercle ou la Préfecture de Czaflaw, ou *Czaflawsko*
15. Le Cercle ou la Préfecture de Chrudim, ou *Chrudimsko*
16. Le Cercle ou la Préfecture de Glatz, ou *Glatzko*
17. Le Cercle ou la Préfecture de Hradetz, ou *Hradetzko*
18. Le Cercle ou la Préfecture de Boleflaw, ou *Boleflawsko.*

LES VILLES PRINCIPALES DU ROYAUME de Bohême.

Breflaw, en Siléfie; Brin, en Moravie; Eger, dans la Bohême propre; Gros-Glogaw, en Siléfie; Olmutz, en Moravie; Pilfen, dans la Bohême propre; Prague, capitale du Royaume dans la Bohême propre.

LES VILLES PRINCIPALES DE LA BOHE'me Propre.

Budweifs, Eger ou Egra, Glatz, Konigin-gretz, Leitomeritz, Loket autrement Ellebogen ou Elnbogen, Pilfen & Prague. Il y a encore d'autres villes confidérables de la Bohême, que les Auteurs omettent fouvent lorfqu'ils parlent de ce païs, comme Auffig, *Auftia*; Bohmifh-Broda & Deutfchenbrod, en Latin *Brodagemina Bohemica* & *Teutonica*; Cuttemberg, *Cutna*; Klataw, *Glatovia*; Jaromitz, *Jaromitia*; Littomiffel, *Littomefium*; Satz, *Satecium*; Tabor, *Taborium* ou *Taboria*; Tachaw, *Tachavia*; Bern ou Beraun, *Verona*; Cométaw ou Commota, *Commoda*; Launy, *Launa*; Nymburg ou Suinibrod, *Lymburgum*; Mofta, *Mutha*; Pardubitz ou Pardowitz, *Pardubitia*; Teyn, *Tetina*, & quelques autres. * Cluvier, *German.* Bertius, *Defcript. German.* Æneas Silvius, *Hift.* Martin Boregck, *Chron. Bohem.* Aubert le Mire, *Hift. Bohem.* Cochlæus, *Hift. Huffit.* Gafpard-Barthold Pontanus, *Bohemia pia.* Przemiflas Pulkava, *Hift. Bohem.* Cofma Pragenfis, *in Annal.* Martinus Cuchenus, *Hift. Bohem.* Joachim. Cureus, *Hift. Silef.* Henricus Rætelius, *Chron. Silef.* Wenceflas Hagecus, *Chron. Bohem.* Zacharias Theobaldus, *Hiftor. Belli Bohem.* Thuldenus, *Hift. noftri tempor. &c.* Heifs, *Hift. de l'Empire*, *l.* 6. édit. d'Amft. 1733, *tome* 3. *l.* 3. *p.* 81, *& fuiv. p.* 362, *& fuiv. tome* 4. *l.* 4. *p.* 339, *tome* 5. *l.* 6. *p.* 375, *& fuiv.*

BOHÊME (les Fréres de) font fouvent confondus avec les Picards, les Lollarts, les Adamites & les Vaudois. C'étoient proprement des Huffites qui refufoient de recevoir les Décrets du Concile de Bâle. Après qu'ils eurent perdu la bataille contre la Nobleffe de Bohême en 1434, & que leur Général Procope y eut été tué, ils tinrent leurs affemblées dans des déferts, dans des cavernes, ou dans des maifons particuliéres, & cela leur fit donner le nom de *Speluncales* & de *Jamnici*. Enfin le Roi George Podiebrad, Poderbrach ou Poggebrach leur donna le païs de Lititz fur les frontiéres de la Siléfie & de la Moravie, où ils faifoient le fervice divin dans le bourg de Kunwaldt, fe donnant mutuellement le nom de fréres & de fœurs. Dans la fuite, plufieurs familles confidérables de Bohéme & de Moravie s'y joignirent, & après avoir obtenu diverfes églifes de Ladiflas VI, ils fe répandirent dans les Provinces voifines. Lorfque Luther commença à s'élever contre l'Eglife Romaine, ils lui députérent deux d'entre eux pour l'affurer qu'ils avoient avec lui une conformité de doctrine, & ils firent traduire en Bohémien quelques uns de fes Ouvrages. En 1535, ils préfentérent à l'Empereur leur Confeffion de Foi, qui fut publiée en 1638, avec la préface de Luther. Comme dans la guerre de Smalcalde ils refuférent au Roi Ferdinand le fecours qu'il leur demandoit, il fit fermer leurs églifes, & chaffa leurs Miniftres. Ainfi plufieurs de ces Fréres fe retirérent en Pologne, en Pruffe, en Tranffylvanie & en Suiffe, les uns embraffant la doctrine de Luther, & les autres celle des Réformez. Au commencement du XVII fiécle on en trouva encore quelques uns en Moravie, qui, au rapport de Théobalde, fe conduifoient d'une maniére fort finguliére dans leurs affemblées, & aufquels le commun peuple donnoit le nom de *Cotterelles*. Ils avoient autrefois quatre Evêques, un dans la grande Pologne, un en Bohéme & deux en Moravie, égaux en autorité en conféquence d'un Acte d'un Synode tenu en 1500, où l'on avoit réfolu qu'aucun des quatre n'auroit aucune fupériorité fur les trois autres. Ils avoient auffi des Coévêques ou Vicaires des Evêques dans leur abfence, qui avoient féance dans les Confiftoires, & qui devoient avoir atteint l'âge de 35 ans pour le moins. Il y avoit outre cela parmi eux des Prédicateurs qui ne pouvoient exercer le miniftére avant l'âge de 30 ans, & qui devoient avoir de bons témoignages de la Communauté dans laquelle ils avoient converfé. Il fe trouvoit auffi parmi eux des Diacres qui avoient reçu les Ordres, & qui avoient le pouvoir d'adminiftrer les Sacremens du batême & de la fainte Céne. Enfin on y voyoit auffi des Acolythes que les Evêques ou les Anciens inftruifoient pour le fervice de l'Eglife. Les plus anciens d'entre eux devoient faire des Catéchifmes & même prêcher quelquefois. Les affemblées de ces Fréres étoient compofées de trois fortes de perfonnes, premiérement des Catechuménes qui étoient nez parmi eux ou qui s'y étoient rendus en quittant la Religion Romaine, & que l'on inftruifoit dans la Religion; en fecond lieu des Adultes qui étoient admis à la participation de l'Euchariftie après avoir rendu raifon de leur foi; en troifiéme lieu, de ceux qui afpirant à la perfection, s'étudioient à l'aquérir par le renoncement au monde. On peut y ajoûter une quatriéme forte de perfonnes, favoir, de ceux qui pour quelque fcandale qu'ils avoient donné, étoient exclus de la Communauté, où, après avoir donné des preuves de leur repentir, ils étoient admis de nouveau. Leur Difcipline Eccléfiaftique a toujours été fort eftimée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Laffitius, *de Ecclef. Difcipl. & Inftit. Fratr. Bohem.* Spanheim, *Hift. Ecclef. p.* 512. Arnold, *Hift. des Héréfies*, *l.* 15. *&* 16. *Hiftoire de la perfécution des Fréres de Bohéme.* Hornius, *Hiftor. Ecclef. p.* 421. Hottinger, *Hift. Ecclef. fac. XV.* Théobalde, *Guerre des Huffites*, en Allemand, *partie* 3. Micrælius, *Hiftor. Ecclef.* Caroli, *Memorab. Hift. Ecclef. tome* 1. *p.* 38. Hartknoch.

BOHÉMIENS, certains gueux errans, vagabonds & libertins, qui vivent de larcin, d'adreffe & de filouterie, & qui fur tout font profeffion de dire la bonne avanture au peuple crédule & fuperftitieux. Ils danfent fort agréablement. Borel dérive ce mot de *Boëm*, vieux mot François, qui fignifioit *enforcelé*. M. Pafquier, dans fes Recherches, en rapporte autrement l'origine. Il dit que le feptiéme avril 1427, il vint à Paris douze *Pénanciers*, c'eft à dire, *Pénitens*, comme ils le difoient, un Duc, un Comte, & dix hommes à cheval, qui fe qualifioient Chrétiens de la Baffe Egypte, chaffez par les Sarazins; & qui s'étant adreffez au Pape pour confeffer leurs péchez, avoient reçu pour pénitence d'errer fept ans par le monde, fans coucher fur aucun lit. Leur fuite étoit d'environ 120 perfonnes, tant hommes que femmes & enfans, reftantes de douze cens qu'ils étoient à leur départ. On les logea à la Chapelle près de Paris, où on les alloit voir en foule. Ils avoient les oreilles percées, d'où pendoient des boucles d'argent. Leurs cheveux étoient tres-noirs & crêpez, leurs femmes tres-laides, Larroneffes & Difeufes de bonne avanture. L'Evêque de Paris les obligea à fe retirer, & excommunia ceux qui leur avoient montré leurs mains. Par l'ordonnance des Etats d'Orléans de l'an 1560, il fut enjoint à tous Impofteurs, fous le nom de *Bohémiens* ou *Egyptiens*, de vuider le Royaume, à peine des galéres. Raphaël Volaterran en fait mention, & dit que cette forte de gens fortoient des Euxiens, peuples de la Perfide, qui fe mêloient de prédire les chofes à venir. On donne aujourd'hui le nom de *Bohémiens* au Bifcayens,

ens, & autres vagabonds qui courent le monde, & qui se mêlent de dire la bonne avanture au peuple ignorant. * *Mémoires Historiques.*

BOHIER (Antoine) Cardinal, Archevêque de Bourges, étoit d'Issoire en Auvergne, fils d'ASTREMOINE Bohier, Baron de Saint-Ciergue, &c. & d'*Anne* du Prat, tante d'*Antoine* Cardinal du Prat, Chancelier de France. Ce dernier étoit encore plus particuliérement allié à la Maison du Baron de Saint-Ciergue, comme fils de *Jacqueline* Bohier, sœur d'*Astremoine*. Bohier prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de Fécamp en Normandie, dont il fut depuis Abbé, aussi-bien que de Saint-Ouen de Rouen. Il fut nommé Chancelier, ou, selon d'autres, Président au Parlement de Normandie, Archevêque de Bourges vers l'an 1515, & fut créé le premier avril 1517, Cardinal Prêtre du titre de saint Anastase, puis de sainte Sabine par Léon X, à la recommandation du Roi François I. & par le crédit du Chancelier du Prat. Le Cardinal Bohier, qui étoit âgé, ne jouït pas long-tems de cette dignité, & mourut à Blois, où étoit alors la Cour, le 27 novembre 1519. Son corps fut porté à Bourges, & enterré dans son église avec cette épitaphe

Antonius jacet hic Bohierus, *origine quondam*
Arverna, eloquio vir meritisque gravis.
A puero Monachus, claustris compluribus Abbas
Dignus, & hac celebri Præsul in æde fuit.
Tempore non multo plures sortitus honores,
Cardineo tandem schemate clarus obit.

Ce Cardinal fit divers présens à sa métropole, où l'on voit encore une tapisserie, sur laquelle sont ses armes & sa devise, *Virtuti omnia parent.* Il eut deux fréres, THOMAS Bohier qui suit; & *Jean* Bohier, Chanoine & Chantre de l'église de Paris, Maître des Requêtes, Président, puis Evêque de Nevers. THOMAS Bohier, Baron de Saint-Ciergue, Seigneur de la Tour-Bohier, de Chenonceaux, de Chize, de Nazelle & de Saint-Martin le Beau, Chambellan des Rois Louïs XI, Charles VIII, Louïs XII, & François I, Général & Intendant des Finances, & Lieutenant pour le Roi en Italie, prit alliance dans la Maison de Briçonnet, & mourut en 1523, après avoir laissé quatre fils & cinq filles de *Catherine* Briçonnet, fille de *Guillaume*, depuis Cardinal, & de *Raoulete* de Beaune, 1. *Antoine*, Baron de Saint-Ciergue, &c. Gouverneur de Touraine, mort sans enfans; 2. *François* Bohier, Evêque de Saint-Malo, après son oncle Denys Briçonnet, vers l'an 1533, & mort en 1566 ou 1567, Prélat de mérite & tres savant, à qui Joachim Périon dédia sa Traduction Latine des Morales d'Aristote; & qui mit lui-même en notre Langue un Traité du Cardinal de Cusa, intitulé *la Conjecture des derniers jours*, que Michel Vascosan imprima l'an 1563, & dont Du Verdier Vauprivas fait mention dans sa *Bibliothéque Françoise*; 3. GUILLAUME Bohier, Baillif de Coutantin, &c. qui continua la postérité finie en la personne de ses petit-fils; 4. *Gilles* Bohier, Evêque d'Agde après Claude de la Guiche en 1547, & Doyen de Tarascon, &c. Le Cardinal Bohier avoit encore un frére de pére, *Henri* Bohier, Seigneur de la Chapelle, Baillif de Mâcon, Sénéchal du Lyonnois, &c. * Guaguin, *l.* 11. Jean Chenu, *Hist. Archiep. Bitur.* Frizon, *Gall. purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Garimbert, *l.* 6. La Roche-Pozay, *Nomencl. Cardin.* Gui Bretonneau, *Histoire de la Maison de Briçonnet, &c.*

BOHITIS, Prêtres des Habitans de l'isle Espagnole en Amérique, qui y étoient en grande vénération, lorsque les Espagnols entrérent dans cette Isle. Leur fonction étoit de prédire l'avenir, & de traiter les malades. Quand on venoit les consulter pour savoir l'avenir, ils mangeoient d'une herbe qu'on nomme Cohoba, ou en prenoient la fumée par les narines; ce qui leur causoit une espéce de transport, qu'on prenoit pour une faveur divine. Ce transport fini, ils récitoient tout ce qu'ils prétendoient avoir appris au conseil des Dieux, sans s'embarasser de répondre aux questions qu'on leur avoit faites; & d'ordinaire ces discours étoient si obscurs, qu'on n'y pouvoit rien entendre. La même herbe leur servoit pour la guérison des maladies. Quand ils étoient appellez pour un malade, ils avoient soin d'en porter sur eux. Leur médecine est fort originale. Ils s'enfermoient avec le malade, tournoient autour du lui trois ou quatre fois, lui mettoient de leur salive dans la bouche, & après divers mouvemens de tête ils souffloient sur lui, & lui suçoient le col du côté droit. Cette opération se faisoit pour tirer, à ce qu'ils disoient, un os, une pierre, ou un morceau de chair, qui selon eux causoit la maladie. Ils montroient en effet quelque chose de cette sorte, qu'ils avoient cachée dans leur bouche, & que les femmes gardoient ensuite avec soin pour accoucher heureusement. Pour soulager ensuite le malade, qu'ils avoient fatigué par ces cérémonies, ils passoient légérement leurs mains sur tout son corps, jusqu'à la plante des piez; & s'il venoit à mourir, c'est que depuis qu'ils s'étoient retirez, il avoit fait quelque mal que les Dieux avoient puni de mort. Pour les sacrifices, toute la part qu'ils y avoient, étoit qu'ils entouroient l'idole, & qu'après diverses cérémonies, ils recevoient le pain d'offrande, le bénissoient, & le distribuoient aux Assistans. Ils avoient l'autorité de punir ceux qui n'observoient pas les jeûnes prescrits par la Religion du païs, & étoient habillez d'une maniére particuliére. Au reste ils pouvoient avoir plusieurs femmes. * Lopez de Gomara, *Hist. Gen. des Ind. Occ.*

BOHLIUS (Samuel) de Poméranie, qui mourut en 1639, a publié divers Ouvrages, *Commentarius in Orationem tertiam Esaiam; Tractatus de formali significationis eruendo; de Divisione Decalogi; de Matrimonio Comprivignorum; Ethica sacra; Commentarius in Proverbia Salomonis*, &c. * H. Witte, *in Theol. p.* 471.

BOHM. *Voyez* BOEHM.

BOHMISH-BRODA, *Broda Bohemica*, petite ville de la Bohême propre, est dans le Cercle de Caurzim, à six lieues de la ville de Prague, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOHMISTES. *Voyez* BOEHMISTES.

BOHN (Jean) Médecin célébre, naquit à Leipsic, le 20 juillet 1640. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il passa à Iéne en 1658, & en revint en 1659. En 1663, il fit un voyage en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France & s'en retourna chez lui par la Suisse en 1665. Il prit le dégré de Docteur en 1666, & obtint la Chaire d'Anatomie en 1668. En 1690, il fut fait Médecin de la ville de Leipzic; & en 1691, il eut la Chaire de Thérapeutique. En 1700, il fut Doyen de sa Faculté & mourut le 19 décembre 1718. De 17 enfans qu'il avoit eus pendant son mariage de 50 ans, un seul fils & une seule fille lui ont survêcu. Il a donné plusieurs Ouvrages, comme, *Circulus Anatomicus; De Officio Medici duplici, clinici ac forensis; De renunciatione Vulnerum; De aëris influxu; De Alcali & acidi insufficientia ad principia corporum naturalium.* * *Programma Funebre.*

BOHOL, *Bobolia*, petite isle de l'Océan oriental, est l'une des Philippines, & on la trouve entre celles de Mindanao & d'Abuyo. Elle appartient aux Espagnols. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOHOURT. *Voyez* BEHOURD.

BOHUN, ancienne Maison considérable par ses alliances, & qui a donné une Reine à l'Angleterre, descendoit de

I. HUMFROY de Bohun, surnommé *le Barbu*, qui fut compagnon d'armes de Guillaume *le Conquérant*, & pére de HUMFROY II. qui suit.

II. HUMFROY de Bohun, II. du nom, surnommé *le Grand*, épousa *Mahaud*, veuve d'*Edouard* de Saresbury, dont il eut HUMFROY III. qui suit.

III. HUMFROY de Bohun, III. du nom, Stuart de Henri I. du nom, Roi d'Angleterre, mourut le sixiéme avril 1187. Il épousa *Marguerite*, fille de *Milon* Comte d'Héreford, dont il eut HUMFROY IV. qui suit.

IV. HUMFROY de Bohun, IV. du nom, Comte d'Héreford, Connétable d'Angleterre, épousa *Marguerite* d'Ecosse, veuve de *Conan*, surnommé *le Petit*, Comte de Bretagne, & fille de *Henri* d'Ecosse, Comte de Huntington, dont il eut 1. HENRI, qui suit; & 2. *Marguerite* de Bohun, mariée a *Waleran* Comte de Warwick.

V. HENRI de Bohun, Comte d'Héreford, mort le premier juin 1220, avoit épousé *Béatrix*, fille de *Géofroy* Fitz-Pierre, Comte d'Essex, dont il eut 1. HUMFROY V. qui suit; 2. *Henri*, mort jeune; & 3. *Raoul* de Bohun.

VI. HUMFROY de Bohun, V. du nom, surnommé *le Bon*, Comte d'Héreford & d'Essex, mourut le 24 septembre 1275. Il épousa 1. *Mahaud*, fille de N. Comte d'Euve: 2. *Mahaud* de Avénebury. Du premier mariage vinrent 1. HUMFROY VI. qui suit; 2. *Mahaud* mariée à *Anselme* Maréchal; 3. *Alix*, qui épousa *N.* Thony; & 4. *N.* de Bohun, alliée à *N.* de Quincy: & du second mariage sortit 5. *Jean* de Bohun, Baron de Haresfield.

VII. HUMFROY de Bohun, VI. du nom, mort avant son pére en octobre 1265, épousa 1. *Eléonore*, fille de *Guillaume* de Breause-de-Brecknock: 2. *Jeanne*, fille de *Robert* de Quincy, dont il eut HUMFROY VII. qui suit.

VIII. HUMFROY de Bohun, VII. du nom, Comte d'Héreford & d'Essex, mourut en 1298. Il épousa *Mahaud*, fille de *Guillaume* de Fienles, dont il eut HUMFROY VIII. qui suit.

IX. HUMFROY de Bohun, VIII. du nom, Comte d'Héreford & d'Essex, Connétable d'Angleterre, fut tué au combat de Burowbridge le 16 mars 1321. Il épousa *Elisabeth*, fille d'*Edouard* I. du nom, Roi d'Angleterre, & veuve de *Jean*, Comte de Hollande & de Zélande, dont il eut 1. *Humfroy* IX, mort jeune; 2. *Jean* Comte d'Héreford & d'Essex, mort en 1335, sans enfans d'*Alix*, fille d'*Edmond* Fitz-Alan ou Fitz-Allen, Comte d'Arondel, ni de *Marguerite* fille de *Raoul* Baron de Basset, ses deux femmes; 3. *Humfroy* de Bohun, X. du nom, Comte d'Héreford & d'Essex, mort sans alliance le 13 octobre 1361; 4. *Edouard*, mort sans enfans; 5. GUILLAUME, qui suit; 6. *Enée*; 7. *Marguerite*, morte jeune; 8. *Eléonore*; 9. *Marguerite*, alliée à *Hugues* de Courteney, Comte de Dévon; & 10. *Isabelle* de Bohun, morte jeune.

X. GUILLAUME de Bohun fut créé Comte de Northampton en 1283, & mourut le 16 septembre 1360. Il épousa *Elisabeth* de Baldesmére, veuve d'*Edmond* de Mortemer, & fille de *Barthélemi* de Baldesmére, dont il eut 1. HUMFROY XI. qui suit; & 2. *Elisabeth* de Bohun, mariée à *Elichard* Fitz-Alan ou Fitz-Allen, Comte d'Arondel.

XI. HUMFROY de Bohun, XI. du nom, Comte d'Héreford, d'Essex & de Northampton, mourut le 17 janvier 1372. Il épousa *Jeanne* Fitz-Alan ou Fitz-Allen, fille de *Richard*, Comte d'Arondel, morte le septiéme avril 1419, dont il eut 1. *Eléonore* de Bohun, Comtesse d'Essex & de Northampton, mariée à *Thomas* d'Angleterre, Duc de Glocester, & Comte de Buckingham, Connétable d'Angleterre, mort le troisiéme octobre 1399; & 2. *Marie* de Bohun, Comtesse de Héreford, premiére femme de *Henri* IV. du nom, Roi d'Angleterre, mariée en 1380, morte en 1394, dont elle eut entre autres enfans HENRI V. Roi d'Angleterre. * Imhoff, *en son Histoire des Pairs d'Angleterre.* Cambden. Dugdale, &c.

BOI. BOJ.

BOI, communément appellé *Il Siracusano*, le Siracusain, a été un fameux Joueur d'échets, qui fut considéré à la Cour d'Espagne, sous le Roi *Philippe* II. Il reçut de ce Monarque plusieurs beaux présens. Il en reçut aussi beaucoup du Pape *Urbain* VIII, & il ne tint qu'à lui d'en recevoir un bon Evêché; car on le lui offrit: mais il ne voulut pas être homme d'Eglise. Ayant eu le malheur d'être pris par des Corsaires, & de se voir réduit à l'esclavage, il trouva le moyen d'apprivoiser par son intelligence du jeu des échets ces Esprits Turcs & farouches. Ils l'admirérent là-dessus, le traitérent humainement, & n'exigérent de lui pour toute rançon, que les leçons qu'il leur donna durant quelques mois sur ce jeu. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BOJADOR, Cap de l'isle de Luçon, l'une des Philippi-

nes,

nes. C'est la pointe de l'isle qui joint la côte septentrionale avec l'occidentale. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOJADOR, Cap du Biledulgérid en Afrique, dans la contrée de Tesset, vis à vis de l'isle Canarie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOJANE (la) BOCANA & BARBANE, *Barbana*, riviére de la Turquie en Europe, prend sa source dans le petit Lac de Plava en Albanie; & ayant reçu le Zem & la Moraccia, elle traverse le Lac de Scutari, baigne la ville de ce nom, où elle s'enrichit des eaux du Drinasco, & va se décharger dans le Golfe de Venise, entre la ville de Dulcigno & le Golfe du Drin, auquel elle donne quelquefois son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOJANO, *Bojanum*, *Bovianum*, ville du Royaume de Naples en Italie, est dans le Comté de Molise, vers la source de la riviére de Tiferno, à trois lieues de la ville de Molise, du côté du midi. Bojano est une ville ancienne des Samnites, & elle a eu le titre de Colonie Romaine. Aujourd'hui elle est petite & peu considérable, quoiqu'elle ait un Evêché suffragant de Bénévent, & porte le nom de Duché, qui appartient à la Maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOJANOWA, petite ville de la Basse ou Grande Pologne dans le Palatinat de Posnanie sur les frontiéres de Silésie entre Posnanie au sud tirant vers l'ouest, & Breslaw au nord tirant aussi vers l'ouest.

BOIARDO (Matthieu-Maria) Comte de Scandian, assez connu par ses Poësies, natif de Reggio dans le Modénois, vivoit au commencement du XVI siécle, vers l'an 1520, & composa divers Ouvrages, entre autres un Poëme *des Amours de Roland & d'Angélique*, dont nous avons plusieurs éditions. Il suivit dans ce Poëme le goût de son siécle, & l'inclination des gens de sa nation, qui en ce tems-là étoient furieusement entêtez des livres de Chevalerie & de Romans. Le Poëme de Boiardo a été effacé ensuite par celui de l'Arioste: en effet son Ouvrage est un tres-méchant modéle pour le Poëme Epique. * René Rapin, 2. *partie des Réflex. sur la Poëtique, Réflexion III. & XVI.* Baillet, *Jugemens des Sav. sur les Poëtes modernes, tome 4. partie* 1. de l'édition d'Amsterdam 1725, *p.* 149. *n.* 1261. *bis.*

BOJARES ou BOJARS, nom des Seigneurs de la Cour du Czar ou de l'Empereur de Moscovie. Il y en a ordinairement trente, qui sont les principaux Membres du Conseil d'Etat, & qui sont obligez de demeurer a Moscou, & de suivre le Prince lorsqu'il va ailleurs. Tous les matins ils vont saluer le Czar, en présence duquel ils se frappent le front, pour marque de leur fidélité. Leurs hôtels sont grands & magnifiques. Lorsqu'ils sortent à cheval, ils portent à l'arçon de la selle une petite timbale qu'ils frappent de tems en tems avec le manche de leur fouet, pour avertir le peuple de leur faire place. Dans les jours de cérémonie, ils sont vêtus d'une tunique de brocard, enrichie de grosses perles, & couverte d'un grand bonnet fourré de renard noir. Ils ne sont pas seulement employez aux affaires d'Etat, mais aussi au jugement des procès & des affaires particuliéres, où ils se trouvent en qualité de Présidens. * Oléarius, *Voyage de Moscovie.*

BOJARES est aussi le nom que l'on donne aux Nobles de la Transsylvanie, qui sont parens ou alliez de l'illustre famille des anciens Vaivodes, dont quelques uns sont élus pour Princes de ce païs. Ce nom signifie *Seigneur.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BOICH (Henri) Docteur en Droit. *Cherchez* HENRI BOICH.

BOICHOLT. *Voyez* BOCKHOLT.

BOID, est le nom d'une famille qui avoit un grand pouvoir en Ecosse sous le régne de Jacques III. Roi d'Ecosse. ROBERT, le chef de la famille, & son frére *Alexandre*, qui avoit charge d'instruire le Roi dans les affaires de la guerre, & qui fit si bien, que lui & ceux de sa famille devinrent les Favoris du Prince, lui persuadérent de se soustraire à l'autorité de ses Tuteurs, & l'eurent par ce moyen entiérement à leur disposition. Ils l'emmenérent de Sterling à Edimbourg; ce qui ayant été mal reçu des Etats, ils furent forcez d'implorer le pardon du Roi. Peu de tems après ROBERT Boid fut établi Régent du Royaume pendant la minorité du Roi; & son fils THOMAS épousa la sœur aînée de ce Prince. Cette famille étant ainsi montée au plus haut degré de gloire, où des particuliers puissent prétendre, devint l'objet de l'envie de tout le monde, & ce fut là le sujet de sa perte. Les *Kennedis*, qui est une autre famille puissante d'Ecosse, & qui étoit ennemie des Boids, profitant de l'absence de Thomas Boid, qui étoit allé en Danemarck pour conduire en Ecosse la nouvelle Reine, le mirent mal dans l'esprit du Roi avec toute sa famille. Robert s'enfuit en Angleterre; Alexandre eut la tête tranchée; Thomas fut déclaré rebelle; son mariage avec la sœur du Roi fut cassé, & elle fut mariée à un autre. Il mourut à Anvers, où Charles Duc de Bourgogne le fit enterrer honorablement. Ainsi la famille des Boids, la plus florissante d'Ecosse dans ce tems-là, s'éleva & fut renversée dans peu d'années, tant est fragile la faveur des jeunes Princes. Le Comte Kilmarnock a le surnom de *Boid.* * Buchanan.

BOIENS, *Boii*, anciens peuples de la Gaule Celtique, qui étoient tres-célébres du tems de César, occupoient la partie d'Auvergne qui est entre l'Allier & la Loire, avec le Bourbonnois. Ils étendirent ensuite leur domination dans le Berri, & comme si les Gaules n'eussent pas suffi pour les contenir, une partie sous la conduite de Ségovése s'établit dans la Bohême; d'où étant chassez par les Marcomans, ils passérent le Rhin, & se retirérent dans la Vindélicie, entre l'Inn & l'Iser, qui prit pour cela le nom de *Bojoaria*, d'où est venu celui de Baviére. * César. Tacite. Cluvier. *Voyez* BITURIGES.

BOIENS, autres peuples de la Gaule Cispadane, c'est à dire, en deçà du Pô, en l'ancienne Italie, où sont maintenant les Duchez de Parme & de Modéne.

BOJITES (les) ont rétabli le Royaume de Perse, environ l'an 932; car après que les Califes, Princes des Sarasins, se furent rendus maîtres du Royaume de Perse, à la fin leur pouvoir diminuant de jour en jour, les Sultans se revoltant chacun dans leurs provinces, commencérent à se faire chacun un Royaume à part. Les principaux parmi ceux-là étoient les fils de Bojas, que l'on croyoit descendre des anciens Rois de Perse, & par conséquent de Darius fils d'Histaspe. Ce Bojas avoit trois fils, *Alis*, *Asen*, & *Achmed*, élevez dès leur jeunesse dans le métier de la guerre. Alis ayant ramassé une troupe de Brigands, après plusieurs actions de valeur & de courage, se joignit à Martawige Roi d'Assyrie. Ses forces s'augmentant de jour en jour, il quitta Martawige, s'empara de la Perse & des provinces voisines, & les ayant partagées entre lui & ses deux fréres, il fut affermi dans son nouveau Royaume par le Calife Muktasibille. Les Bojites s'étant ainsi rendus maîtres de la Perse, firent briller autant que jamais l'ancienne famille & la gloire de la nation, qui sembloit ensevelie depuis plusieurs siécles. Alis eut le surnom d'*Amaduddaulus*, c'est à dire, *Roi des Rois*, & sa posterité a régné en Perse l'espace de cent vint-sept ans, jusqu'à l'an de Jesus-Christ 1055, dans laquelle année les Selgiucides, sortis des Turcs, succédérent aux Bojites, desquels le dernier Roi fut Mélécra. * George Hornius, *Orbis Imper. p.* 418. Joachim Feller, qui a fait des Notes sur cet Auteur, dit que les Bojites s'appellent aussi les Pujans, *Pujani.* *Voyez* PERSE (la)

BOILEAU (Gilles) Avocat au Parlement, a traduit du Grec d'Arrien l'abbrégé de la Philosophie d'Epictéte, & a fait en François la Vie de ce même Philosophe. Il a écrit aussi deux Dissertations contre M. Ménage & contre M. Costar; & l'on a imprimé de lui après sa mort une Traduction en vers du quatriéme livre de l'Enéïde de Virgile, & quelques autres Poësies. Il étoit de l'Académie Françoise; & la cabale que firent ses ennemis, pour l'empêcher d'être admis dans cet illustre corps, y causa pendant quelque tems une espéce de guerre civile, qui se termina par sa réception. Il eut pour pére *Gilles* Boileau, Greffier de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, homme fort estimé pour sa probité & capacité: on cite à propos de cela une épigramme jolie, que le fils, étant encore jeune, fit après la mort de son pére, pour mettre au bas de son portrait. En voici les vers:

Ce Greffier dont tu vois l'image
Travailla plus de soixante ans;
Et cependant à ses enfans
Il a laissé pour tout partage,
Beaucoup d'honneur, peu d'héritage,
Dont son fils l'Avocat enrage.

Son génie le portoit à la Satyre, & il étoit frére aîné du célébre M. Boileau Despreaux, dont *il sera parlé cy-après*, & mourut Intendant des menus plaisirs du Roi, l'an 1669, âgé de 38 ans.

BOILEAU (Jacques) frére du précédent, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Maison & Société de Sorbonne, né le 16 mars 1635, étudia les Humanitez avec succès dans le Collége d'Harcourt; fit son cours de Philosophie au collége de Beauvais en l'Université de Paris, sous le célébre Roger Omoloy; parut avec éclat sur les bancs de Sorbonne, dont il fut Prieur depuis le mois de mars 1660, jusqu'au même mois de l'année 1661, & reçu le bonnet de Docteur le 22 mai 1662. Il fut enlevé de Paris en 1667 par M. Gondrin Archevêque de Sens qui le fit Doyen de son église, & son Grand Vicaire; mais il revint à Paris en 1694, & fut pourvu par le Roi d'un canonicat de la sainte Chapelle de Paris. Il a composé plusieurs Ouvrages curieux, savoir, un Eclaircissement d'un passage de saint Augustin, cité dans la petite Perpétuité de la Foi, imprimé en 1667; un Recueil de diverses piéces touchant les censures de la Théologie de la Faculté de Paris, contre Vernant & Amadée Guiménius, qui parut peu de tems avant le précédent. La même année il publia encore un Ecrit Latin sous le titre de *Marcelli Ancyrani ad Decretalem super specula de Magistris*, pour faire voir que les Professeurs en Théologie des Universitez ne sont point compris dans cette Decrétale, & qu'elle ne leur accorde point le privilége de pouvoir joüir du revenu des Prébendes sans résider. En 1676, il donna un petit écrit Latin, sous le nom de Claude Fonteius, *de Antiquo Jure Presbyterorum in regimine ecclesiastico*, dans lequel il entreprend de montrer que du tems de la primitive Eglise les Prêtres ont eu part au gouvernement avec les Evêques. La même année il publia un Traité François, pour montrer que la contrition est nécessaire pour obtenir la rémission des péchez dans le sacrement de pénitence. Le plus considérable de ses Ouvrages est son Traité *in quarto, de Antiquis & majoribus Episcoporum causis*, imprimé à Liége, ou plutôt à Lyon, en 1678. Il donna en 1681, un Traité *de Sanguine Corporis Christi post resurrectionem*, sur la lettre 146 de saint Augustin, contre le Ministre Alix, dans lequel il prouve que ce Saint n'a jamais douté que le corps glorieux de Jesus-Christ n'ait du sang. L'Histoire Latine de la Confession auriculaire contre le Ministre Daillé, parut en 1683; & en 1685, un Traité de l'adoration de l'Eucharistie, avec un Ecrit sur le retranchement de la coupe. En 1686, M. Boileau donna au public le texte Latin de Ratramne sur l'Eucharistie, avec une Traduction Françoise, une préface, & des Remarques. En 1691, il fit imprimer un petit Traité François, touchant les empêchemens du mariage, où il soutient le systéme de M. Launoy, contre les livres de Galésius & de M. Gerbais. Il fit réimprimer en 1695, sa Dissertation *ad Decretalem super specula*, & y en ajoûta une autre de même nature, sur la Décrétale, *ad Audientiam de Clericis non residentibus*, avec un Traité, *De tactibus impudicis prohibendis*, dans lequel il prouve que ces sortes d'attouchemens sont des péchez mortels; & un *Colloquium Criticum de sphalmatis Virorum in Re Litteraria illustrium*, où il reprend quelques fautes, dans lesquelles il croit que d'habiles gens sont tombez, fait lui-même d'assez grosses fautes, & donne quelques restitutions de passages des Péres. En l'année 1700, il fit imprimer à Paris un livre intitulé, *Historia Flagellantium, seu de recto vel perverso flagrorum usu apud Christianos*, dans lequel il blâme l'usage des disciplines volontaires. Les Journalistes de Trevoux en firent

critique dans leurs Mémoires du mois de juin 1703. Le Pére du Cerceau Jésuite en avoit fait une critique particuliére. M. Despreaux prit le parti de son frére, & fit cette Epigramme,

Non, le livre des Flagellans
N'a jamais condamné, lisez-le bien, mes Péres,
Ces rigiditez salutaires,
Que, pour ravir le Ciel, saintement violens,
Exercent sur leurs corps tant de Chrétiens austéres.
Il blâme seulement cet abus odieux
D'étaler & d'offrir aux yeux
Ce que leur doit toujours cacher la bienséance;
Et combat vivement la fausse piété,
Qui sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même, & par la pénitence
Sait allumer le feu de la lubricité.

Il publia en 1704, un livre intitulé, *Historica Disquisitio de Re Vestiaria hominis sacri vitam communem more civili traducentis*, dans lequel il prétend qu'il est assez indifférent aux Ecclésiastiques de porter des habits trop longs ou trop courts. On lui attribue encore un petit livre intitulé *Dokimastes*, ΔΟΚΙΜΑΣΤΗΣ, *sive de Librorum circa Res Theologicas approbatione*, *Disquisitio Historica*, dont l'Auteur reprend quantité d'erreurs, de fautes, & de bévues, qui se trouvent dans des livres approuvez, & un Traité sur la pluralité des Bénéfices, qui a paru en 1709 & 1710. En 1712, il donna une nouvelle édition Latine de Ratramne avec des Notes, avec une préface en Latin, & une réfutation de ce que le Pére Hardouin Jésuite avoit avancé contre Ratramne dans son livre de *Sacramento Altaris*. On peut joindre à ces Ouvrages, la Traduction qu'il fit en François du Traité de Grenade, *du Devoir & de la Vie des Evêques*; une édition Latine du Pastoral de saint Grégoire, sur un ancien manuscrit, avec une Epitre dédicatoire à M. l'Archevêque de Sens, & une préface; l'édition du petit Traité de Denys *le Chartreux*, de la Vie des Chanoines, imprimé à Cologne en 1670, avec une Epître dédicatoire au même Archevêque, & une préface; des observations Latines contre le livre fait par M. Gaudin, contre celui de M. Joly, sur ce qui est dit dans le Martyrologe d'Usuard, de l'Assomption de la Vierge; & enfin des considérations sur le Traité Historique du P. Maimbourg, sur l'établissement & les prérogatives de l'église de Rome. En 1713, M. Boileau donna une Dissertation contre le P. Hardouin Jésuite, pour prouver que le Céphas qui fut repris par saint Paul à Antioche, est saint Pierre, premier des Apôtres. Il mourut le premier août 1716, Doyen de la Faculté de Théologie de Paris. * *Journal des Savans de Paris.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccle-siast. du XVII siécle., tome 5.*

* BOILEAU (Nicolas) Sieur Despreaux, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, frére puîné du précédent, naquit à Paris le premier novembre 1636. Il commença ses études au Collége de Beauvais, & il decouvrit dès lors le talent merveilleux qu'il avoit pour la Poésie. A peine avoit-il dix-huit ans, qu'il composa une Ode sur le bruit, qui courut alors, que les Anglois alloient faire la guerre à la France. Il a inséré cette piéce dans la derniére Edition de ses Oeuvres, après l'avoir corrigée en quelques endroits. Au sortir de sa Philosophie, ses Parens l'engagérent à étudier en Droit, & il y fit de si grands progrès, qu'il fut reçu Avocat dans un âge très-peu avancé. Mais, quoiqu'il eût toutes les dispositions desirables pour le Barreau, l'inclination, c'est à dire, le premier de tous les talens, lui manquoit. Il résolut donc de prendre un autre parti, & regardant la Sorbonne comme l'antipode du Palais, il se détermina à y faire un Cours en Théologie. Mais il ne put soutenir longtems les Leçons d'une Scholastique épineuse. Il s'imagina que, pour le suivre plus habilement, la chicane n'avoit fait que changer d'habit, & il renonça à la Sorbonne. Alors il se livra tout entier à la passion qu'il avoit pour les Belles Lettres, & sur tout pour la Poésie, comme il en parle lui même dans sa cinquiéme Epitre. Indigné contre le mauvais goût qui régnoit alors, & qui faisoit regarder de très-médiocres Ecrivains, comme des modéles à suivre, il composa là-dessus quelques *Satires*, qui en lui attirant la haine & le ressentiment d'une Légion de mauvais Poëtes, le mirent dans une grande réputation auprès des personnes d'un discernement exquis. On fut charmé de trouver pour la premiére fois dans ce genre de Poësie l'harmonie de la versification & la pureté du stile jointes à ce caractére de chasteté, qui jusqu'alors avoit été banni de la Satire Françoise. Chacun s'empressa d'avoir des copies de ces nouveaux Poëmes, qui, enfin, ne manquérent pas d'être imprimez sans la participation de l'Auteur, défigurez par quantité de fautes, & accompagnez de quelques autres piéces, qu'on sembloit par là vouloir attribuer à Mr. Despreaux; quoiqu'elles fussent fort éloignées de son génie. Cela engagea le jeune Auteur à publier lui-même ses Satyres, telles qu'il les avoit composées, & elles parurent en 1666, imprimées à Paris au nombre de huit, avec le *Discours au Roi.* Elles étoient précédées d'une Préface de l'Auteur, sous le nom du Libraire, laquelle ne se trouve que dans les premiéres Editions. Les mouvemens, que ce Livre excita sur le Parnasse François, & les plaintes de ceux qui blâmoient hautement la liberté, que prenoit Mr. Despreaux de nommer les Auteurs qu'il critiquoit, l'obligérent à composer sa neuviéme Satire, & un *Discours sur cette sorte de Poësie*, où il justifie sa conduite par divers raisonnemens, & par l'exemple des Poëtes Satiriques Latins & François. En 1669, Mr. Despreaux adressa au Roi une Epître, où il le loue sur la paix, qu'il venoit de conclurre avec l'Espagne, & sur le soin qu'il prenoit de procurer le repos & l'abondance à ses Sujets. Cette piéce fut imprimée à part, & il s'en fit de cette maniére plus d'une Edition. M. Despreaux l'ayant jointe ensuite à ses autres Ouvrages, la fit précéder d'un petit Avertissement, où il apprenoit au Lecteur, que, suivant l'avis, qu'avoit bien voulu lui donner le fameux Prince *de Condé*, il avoit retranché de cette Epître la *Fable de l'huitre*, qui en faisoit la conclusion. Il fit depuis entrer cette Fable dans l'Epître qu'il écrivit à l'Abbé *des Roches*. Quelque tems auparavant, il avoit composé une petite piéce en prose, intitulée *Dialogue des Morts*, dont le but étoit de faire sentir le ridicule de quelques piéces de Théatre & de quelques Romans, qui avoient alors une grande vogue. La *Pucelle* de *Chapelain* sur tout, *le Grand Cyrus* & *Clélie*, Romans de Mademoiselle de *Scudery* n'y étoient pas épargnez. Mais l'estime de Mr. Despreaux pour cette illustre fille, & son respect pour quelques Personnes distinguées, que ce Dialogue auroit pu intéresser, l'ont empêché de le donner au Public. La rapidité des Conquêtes du Roi en Hollande l'an 1672, fournit l'occasion à notre Poëte d'adresser une nouvelle Epitre à ce Prince, où il fait l'Histoire de cette Campagne, & une Description pompeuse de ce fameux passage du Rhin, sur lequel on a porté divers jugemens. Les bruits desavantageux, que répandirent ses ennemis, au sujet de cette Description, dont ils publioient, que le Comte de *Bussy*, n'avoit pas été satisfait, engagérent Mr. Despreaux à écrire en 1673 une Lettre à ce Seigneur, qui lui répondit par une autre, où il lui marquoit une parfaite estime. Ce fut environ dans le même tems, que Mr. Despreaux composa cet Arrêt burlesque en faveur d'*Aristote*, & contre la nouvelle Philosophie, dont l'effet fut si heureux, qu'il obligea l'Université à supprimer la Requête, qu'elle alloit présenter sur cela au Parlement. Quelque tems après arriva l'affaire du Duc de *Nevers*, à l'occasion des deux Tragédies de *Phédre & Hippolyte*, composées, l'une par Mr. *Racine* Ami intime de Mr. Despreaux; & l'autre par *Pradon*, que le Duc favorisoit. Cette affaire fut enfin accommodée par quelques personnes du premier rang, qui voulurent bien s'en mêler. Quelque tems après Mr. Despreaux composa son *Lutrin*, piéce ingenieuse dans laquelle il a fait voir, mieux que dans aucun autre de ses Ouvrages, la beauté & la fécondité de son génie; puis que d'un sujet aussi stérile que celui-là, il a su tirer une si grande variété d'incidens, & les orner de si belles Episodes. Mais ce qui fait une des plus grandes beautez du Lutrin, c'est, sans doute, les traits de Satyre, qui y sont agréablement répandus, & qui montrent que Mr. Despreaux n'a pas eu moins en vue d'instruire, que de divertir ses Lecteurs. Les quatre premiers Chants de ce Poëme parurent dans l'Edition de 1674, mais les deux derniers ne furent publiez qu'en 1683. La même Edition de 1674, offrit encore deux nouveaux Ouvrages de Mr. Despreaux, *l'Art Poëtique* qui est un chef-d'œuvre, & le *Traité du Sublime ou du Merveilleux dans le Discours*, traduit du Grec de *Longin*; & elle est accompagnée d'une circonstance bien glorieuse pour l'Auteur; c'est que le Roi déclare dans le Privilége, qu'il lui accorde, que *c'est en vue de donner au Public, par la lecture de ses Ouvrages, la même satisfaction que Sa Majesté en a reçue.* Le Roi non content de ce témoignage avantageux, le gratifia aussi d'une Pension, comme nous l'apprend Mr. Despreaux lui-même dans une Epître qu'il écrivit quelque tems après à Mr. de *Guilleragues*. En 1677, le Roi choisit Mr. Despreaux conjointement avec Mr. Racine pour travailler à son Histoire, honneur qu'il accompagna d'une gratification considérable, après avoir assigné une Pension à l'un & à l'autre. En 1678, les nouveaux Historiens allérent voir l'Armée de Flandres, & se trouvérent au Siége d'Ipres. En 1683, Mr. Despreaux donna une nouvelle Edition de ses Ouvrages, plus ample & plus correcte que les précédentes. A peu près dans le même tems naquit sa dispute avec Mr. l'Evêque d'*Avranches* au sujet du passage de la Genése cité par Longin, comme un exemple du Sublime. Il fut aussi reçu comme Membre de l'Académie Françoise & de celle des Inscriptions. Il le fut dans la premiére en 1684. L'année suivante il publia une nouvelle Edition de ses Oeuvres, augmentée de son Remerciment à l'Académie Françoise, & de cinq Epigrammes, dont il y en a deux contre l'Abbé *Cotin*, une contre un Athée, & une contre *Desmarais*. Mr. Despreaux eut beaucoup de part à la fameuse Dispute, sur la préférence des Anciens & des Modernes, qui naquit à l'occasion du Poëme, intitulé *le Siécle de Louis le Grand*, composé en 1687, par Mr. *Perrault*. Cette querelle fit éclorre divers Ouvrages en vers & en prose, que les deux Partis s'opposoient réciproquement. L'*Ode Pindarique* de Mr. Despreaux sur la prise de Namur, ses *Réflexions sur Longin*, & quelques *Epigrammes*, doivent leur naissance à cette Dispute. Toutes ces piéces parurent dans l'Edition de 1694, où l'on inséra aussi *la Satire contre les Femmes*, qui avoit été publiée séparément, sans compter huit nouvelles *Epigrammes* sur divers sujets. En 1695, il composa une *Epître* adressée *à ses Vers*; en 1696, il en fit une autre écrite *à son Jardinier*; & en 1697, il en publia une troisiéme *sur l'Amour de Dieu*, adressée à Mr. l'Abbé *Renaudot*. Quelque tems après, Mr. *Perrault* & lui s'étant réconciliez, malgré la diversité de leurs sentimens, ils se donnérent réciproquement des marques d'une estime véritable, & d'une sincére amitié. En 1699, année de la mort de Mr. Racine, Mr. Despreaux adressa une nouvelle *Satyre sur le vrai & le faux honneur* à Mr. de *Valincour*, Successeur de Mr. Racine dans la place d'Historiographe du Roi; & deux ans après, en 1701, parut la derniére édition, qu'il ait donnée de ses Ouvrages, & celle qu'il appelloit son *Edition favorite*, précédée d'une nouvelle Preface, & augmentée de diverses piéces, dont les unes avoient été imprimées séparément, & les autres ne l'avoient point encore été. On fit une nouvelle Edition de ces Ouvrages sur celle-là à Amsterdam en 1707, dans laquelle on mit au bas des pages, quelques endroits des Poetes Latins imitez par Mr. Despreaux. L'Extrait que les Journalistes de Trévoux donnérent de cette Edition, déplut, dit-on, à Mr. Despreaux. On prétend même que ce fut le mécontentement qu'il en eut, qui lui inspira le dessein d'une nouvelle Satire, où il s'adresse à l'Equivoque comme à une Personne, & l'apostrophe comme la cause de la chûte d'*Adam*, de l'Idolatrie Payenne, des Hérésies, qui ont défiguré le Christianisme, du sang qu'ont répandu tour à tour les Hérétiques & les Orthodoxes, & enfin du relâchement, qui s'est glissé dans la Morale Chrétienne, où elle a introduit le Dogme de la *Probabilité*, celui de la *fausse Attrition*, &c. Il se proposoit de publier cette Satire, dans la nouvelle Edition, qu'il préparoit de ses Ouvrages, & pour laquelle il avoit obtenu le Privilé-

 ge.

ge, sur la fin de l'année 1710. Mais les obstacles, que l'on forma contre cette Edition, dont il y avoit déja cinq feuilles d'imprimées, rebutérent Mr. Despreaux, qui aima mieux la supprimer entiérement, que de la mutiler. Il fit dans la même année un Discours apologétique pour justifier cette piéce. Ce Discours se trouve dans l'édition de Genéve 1716. C'est là qu'il montre à quelle occasion il composa cette Satyre; & qu'il a été en droit d'attaquer vivement la doctrine de l'équivoque. Ce n'est pas qu'il aimât à se mêler dans les disputes des Théologiens. Il déclare lui-même en écrivant à M. *Des-Maizeaux* qu'il n'avoit pris aucun parti sur les démêlez au sujet de la Grace. „ Pour ce qui regarde, *dit-il*, le démêlé sur la „ Grace, c'est sur quoi je n'ai point pris parti, étant tantôt d'un sen- „ timent, & tantôt d'un autre; de sorte que m'étant quelquefois „ couché Jansénitte tirant au Calviniste, je suis tout étonné que je „ me réveille Moliniste approchant du Pelagien. Ainsi, sans con- „ damner ni les uns ni les autres, je m'écrie avec S. Paul, *ô altitu-* „ *do Sapientiæ!* Mais après avoir quelquefois, en moi même, tra- „ duit ces paroles par *ô que Dieu est sage!* j'ajoute aussi en même „ tems, *ô que les hommes sont fous!* Je m'imagine que vous entendez „ bien pourquoi cette derniére exclamation, & que vous n'y com „ prenez pas un petit nombre de volumes." Il avoit eu un demêlé avec les Journalistes de Trevoux à cause de l'extrait peu favorable qu'ils avoient donné de ses Ouvrages dans leurs Mémoires du mois de septembre 1703, ce qui produisit quelques épigrammes qui se trouvent dans les Oeuvres de Boileau de la derniére édition. Mais la guerre ne fut pas terminée par là. Boileau se plaint qu'on l'a attaqué de nouveau; aussi son dernier trait satyrique est-il lancé, avec toute la force qui lui restoit, contre les Journalistes, & s'adressant à l'Equivoque, il lui dit

Fui, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimez,
Dans ce Païs par toi rendus si renommez,
*Où l'*Orne *épand ses eaux, & que la* Sarte *arrose:*
Ou, si plus sûrement tu veux gagner ta cause,
Porte la dans Trévoux, *à ce beau tribunal,*
Où de nouveaux Midas un Sénat monacal,
Tous les mois, appuyé, de ta sœur l'ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance.

Boileau en composant ses vers, faisoit ordinairement le second avant le premier, & quand le second vers étoit plus foible que le premier il l'appelloit le *Frére chapeau;* faisant allusion à l'usage des Moines qui sont accompagnez d'un Frére quand ils sortent du Couvent. Il ne se fioit point tellement à lui même qu'il ne fît revoir ses Ouvrages à M. Patru. * *Oeuvres de* Boileau *avec des Eclaircissemens Historiques donnez par lui même in 4. à Genéve* 1716. Il y avoit longtems, qu'il avoit quitté la Cour, & qu'il vivoit dans une espéce de retraite, dont la ville & la campagne partageoient le loisir. Peu répandu dans le grand Monde, qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'Amis, dont il faisoit toûjours ses délices, il a tranquillement attendu la mort, que lui annonçoient chaque jour des douleurs aigues, des évanouïssemens, & une fiévre presque habituelle, qui l'emporta enfin le 13 de mars, 1711, lorsqu'il étoit âgé de 74 ans & quelques mois. Ses Amis ont procuré une nouvelle Edition, de tous ses Ouvrages, si on en excepte la *Satyre sur l'Equivoque;* mais on en a fait une nouvelle à Amsterdam sur celle-là, où l'on a mis cette Satire, & diverses autres piéces, qui ne sont pas dans celle de Paris. * Des Maizeaux, *Vie de Mr. Boileau Despreaux.* Mr. de Boze, *Eloge de Mr. Boileau. Journal des Savans, tome 53. p. 350. & suiv.*

B O I N E, petit Comté dans le nord d'Ecosse, au nord de celui de Buchan.

B O I N E, riviére. *Voyez* B O Y N E.

B O I N E B O U R G, (Conrad) fameux Guerrier, chéri de Charles-Quint qui l'éleva à la qualité de Baron de l'Empire. Il fit le premier essai de sa valeur dans la bataille de Pavie; & lorsque l'année suivante le Général *Fronsberg* se vit incommodé, il ne fit pas difficulté de confier tout le commandement à Boinebourg. Il attaqua Rome & la prit d'assaut & assiégea Clément VII, dans le Château St. Ange qu'il força à une capitulation avantageuse, par laquelle le Pape devoit payer 400000 écus aux troupes de l'Empereur. Mais comme le payement de cette somme tardoit trop, Boinebourg fut en danger parmi ses soldats, qu'il appaisa de sa propre bourse. En 1528, il défendit la ville de Naples contre les François, & après les avoir obligez à lever le siége, il les suivit & leur enleva un riche butin. En 1532, il assista au siége de Florence. En 1542, il commanda l'infanterie Imperiale contre les Turcs, sur lesquels il conquit plusieurs places en donnant de grandes preuves de sa valeur. Dans la guerre de Smalcalde il servit l'Empereur & se rendit maître du Château de Mansfeld en 1547. En 1557, il se trouva à la bataille de S. Quentin. Boinebourg ne fut pas moins heureux Joueur que vaillant Guerrier. Pendant le siége de Florence il gagna à Philibert Prince d'Orange tout l'argent que Clément VII lui avoit envoyé pour le payement des troupes; cette perte mit le Prince d'Orange hors d'état de se tirer d'affaire avec honneur, de sorte que l'on ne pensa plus qu'à finir promtement la guerre. L'on dressa donc un projet d'accommodement, que les Florentins ne voulurent cependant point goûter. Ils firent avancer *Férucci* leur Commissaire Général pour faire lever le siége aux ennemis. Le Prince d'Orange voyant cela prit une résolution désespérée & s'enfonça, avec ses gens, au milieu des ennemis; mais cette témérité lui couta cher, puisqu'il y perdit la vie. Boinebourg se fixa à la fin en Souabe & eut un fils de Susanne de Neuhausen, veuve de Jean Diétéric de Winterstetten. Son fils fut tué devant Troyes en 1591, mais sa postérité est encore florissante en Souabe. * Varchi, *Storia Fior.* Humbr. *v. Rh. Adel. tab.* 231. *seq.* Spangenberg, *Adelsp. P. 2. p.* 236. Spener, *Op. herald. P. Spec. p.* 394. *seq. Vies de George & de Gaspard de Fronsberg.*

B O I N E B O U R G, (Jean Chrétien Baron de) Conseiller privé de l'Empereur & de l'Electeur de Mayence & Grand-Maréchal du même Electeur, naquit à Eisenach le 12 avril 1622. Après avoir fait ses études à Iene, à Helmstadt & à Marpourg il alla en 1642 à la Cour d'Eisenach, & de là à celle de Hesse Braubach, où le Landgrave Jean faisoit sa résidence. Celui-ci l'envoya en 1645 à Stockholm. Il en revint l'année suivante & s'arrêta pendant quelque tems en Saxe. En 1648, il alla encore à la Cour du même Landgrave & lui rendit des services considérables dans les differents qu'il eut avec son frére le Landgrave George II. Il eut diverses vocations en Oost-Frise, en Suéde, & à la Cour de Saxe-Gotha, mais il les refusa toutes. En 1656, il fit profession de la Religion Catholique Romaine & entra dans le service de Jean Philippe, Electeur de Mayence. Depuis ce tems-là, il n'y eut presque aucune affaire importante dans l'Empire qui se terminât sans l'avis de Boinebourg. Après la mort de l'Empereur Ferdinand III, il fut envoyé à Munich, pour sonder si l'Electeur de Baviére accepteroit l'Empire: il assista fort souvent aux Diétes de l'Empire à Ratisbonne. Son crédit s'augmenta considérablement auprès des Puissances & il obtint à la Cour de Mayence des charges que le frére de l'Electeur lui envioit. L'Electeur trouvant même que Boinebourg devenoit trop puissant le priva en 1665, de tous ses emplois & le fit mettre en prison. Le prétexte dont on se servit contre lui fut une lettre satyrique, qu'il avoit écrite contre Reiffenberg, qui avoit été envoyé en France pour demander du secours contre Erfurt. On fouilla là-dessus tous ses papiers secrets, mais on n'y trouva rien qui pût le rendre suspect, c'est pourquoi il fut élargi aprés cinq mois de prison. Avant d'en sortir on lui fit promettre, que de sa vie il ne songeroit à se venger de ce qui lui étoit arrivé; & pour le consoler de ce qu'on lui avoit fait, l'Electeur donna la fille de Boinebourg en mariage à son neveu, fils du frére de l'Electeur. Depuis cela Boinebourg se retira de la Cour, & passa ses jours en partie sur ses terres, & en partie à Francfort, s'attachant presque uniquement aux études. Cependant il accepta encore quelques Ambassades, & entre autres celle en Pologne, pour recommander aux Polonois d'elire pour leur Roi, Philippe Guillaume Comte Palatin. Au reste il entretenoit une correspondance fort étendue & composa quelques livres, comme cinq livres *De usu errorum in Republica,* qui n'ont pas été imprimez, & une *défense du Droit de l'Electeur de Mayence au couronnement de l'Empereur.* Tous les livres de sa Bibliothéque avoient les marges chargées de remarques savantes écrites de sa main. Il laissa d'Anne Christine Schutz de Holtzhausen son épouse, un fils nommé *Philippe Guillaume, dont il sera parlé cy-après.* * Puffendorf, *de Frider. Wilhelm. l.* 7. S. 37. *l.* 10. S. 79. & 87. *de Carolo Gustavo l.* 4. S. 45. Boineburgii, *Epistolæ ad Dietericum.* Struvii, *Acta Litter. Fascic.* 3.

B O I N E B O U R G, (Philippe Guillaume, Comte & Seigneur de) fils du précédent, naquit le 21 novembre 1656. Etant encore fort jeune il obtint des Canonicats à Mayence, à Tréves, à Spire & à St. Alban. En 1670, il alla à Strasbourg où il étudia sous Bœckler & Obrecht; & en 1672, il passa en France sous la conduite de M. de Leibnitz. En 1675, il visita plusieurs autres Cours. L'Electeur de Mayence l'employa dans les affaires les plus importantes, & l'envoya même auprès de l'Empereur Léopold, qui en fit son Chambellan en 1680, & qui en 1690 le nomma son Conseiller Aulique. En 1694, il alla à Dresde en qualité d'Envoyé de l'Empereur & fit un traité d'alliance avec Frédéric Auguste, le Successeur de George IV. En 1697, il prétendit à la charge de Vice-Chancelier de l'Empire, & ne l'ayant pas obtenue, l'Empereur l'éleva au rang de Comte; l'envoya à Francfort comme Ministre Plénipotentiaire & Commissaire général de l'Empire; & le nomma son Conseiller intime. Il conserva cette derniére charge sous les Empereurs Joseph & Charles VI. En 1702, l'Electeur de Mayence le nomma son Lieutenant à Erfurt; & en 1706, il l'envoya en Saxe pour observer les intérêts de l'Empire pendant les troubles des Suédois. Il mourut à Erfurt le 23 février 1717, & fut enterré dans l'Eglise Paroissiale de St. Wipert. Il avoit le port majestueux & joignoit à une grande affabilité une prudence consommée dans les affaires politiques. Il faisoit grand cas des gens de Lettres & porta pendant onze ans le Titre de *Recteur très magnifique* de l'Université d'Erfurt, à laquelle il légua la riche Bibliothéque de son pére, & dix mille écus en argent comptant pour servir de fond, dont les rentes seroient employées à l'entretien d'un Bibliothécaire & d'un Professeur en Droit public & en Histoire.

* B O I N E B U R G, B E Y M E L B U R G & B E M I L B U R G, nom d'une ancienne famille noble de Comtes & de Barons. On en voit des traces dès l'année 996, & il se trouve des Ecrivains qui en font venir l'origine dès le tems de Jules Cesar.

* B O I N G K, sorte de monnoye que Jeanne Reine de Naples fit battre. L'Historien Eggerik Béninga qui mourut en 1562, dit que de son tems, elle avoit encore cours à Naples. Voici ce qu'il en dit. Il raconte que Kano le Jeune, Seigneur de Broekemerland dans l'Oostfrise mourut en 1376; qu'il avoit eu deux fils, Okko & Imelo, & deux filles, Elburge & Dodo; Qu'Imelo étoit mort quatre ans avant la mort de son pére en 1372; Qu'Okko fit le voyage de Naples où il entra au service de Jeanne Reine de Naples; Que ses sœurs craignant que la succession de leur pére ne tombât en des mains étrangéres se transportérent à Naples pour ramener leur frére Okko dans leur païs; Que la Reine qui avoit pour lui une haute estime, ne vouloit pas le laisser aller, mais qu'aux instances redoublées de ses sœurs qui témoignoient une si grande amitié pour leur frére, cette Princesse leur accorda la grace qu'elles souhaittoient d'elle, en leur demandant quel mot signifioit *frére* en leur païs; Qu'elles répondirent que c'étoit *Boingk*, & que la Reine en mémoire de cet événement fit battre de la monnoye à laquelle elle donna le nom de *Boingk*. Ubbo Emmius qui fait mention de cette particularité, ne la nie pas à la verité, mais il a bien de la peine à y ajoûter foi. Comme on ne sauroit prouver que le mot de *Boingk* ait jamais signifié *frére* en Oostfrise, G. Outhof donne là-dessus une conjecture assez vraisemblable. Il dit que *Boingk* étoit le nom d'une fa-

mille

mille noble de ce païs-là comme on le peut voir dans le *l.* 23. d'Ubbo Emmius; Que la Reine de Naples apprenant des ſœurs d'Okko qu'il devoit retourner dans ſon païs pour s'y marier, leur demanda comment s'appelloit la future Epouſe de leur frére; Qu'elles la nommérent *Boing* ou *Boingk*, & que la Reine en leur accordant le congé d'Okko, fit battre de la monnoye qu'elle appella *Boingk*, pour témoigner par là l'eſtime qu'elle faiſoit d'Okko & l'amitié qu'elle avoit pour lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* G. Outhof, *Rélation de toutes les inondations*, en Hollandois, *p.* 339. *&* 340.

BOJORIX, Roi des Boiens établis en Italie au deça du Pô, vivoit environ 194 ans avant Jeſus Chriſt, & eut guerre avec les Romains. Il attaqua Sempronius leur Général juſques dans ſon camp. Les Romains s'efforçoient d'en ſortir, les Gaulois d'y entrer; & ni l'un ni l'autre des partis ne pouvoient s'ébranler, juſqu'à ce que Q. Victorius & C. Atinius, dont l'un étoit Capitaine de la premiére Cohorte, & l'autre Tribun de la quatriéme, s'aviſérent d'arracher les Enſeignes des mains de ceux qui les portoient, (ce qu'on n'avoit jamais fait que dans une occaſion de déſeſpoir.) Ils les jettérent parmi les Gaulois, & portérent ainſi les ſoldats Romains à tenter l'impoſſible, pour ſauver leur honneur. Cela n'empêcha pas que les Gaulois qui attaquérent le camp d'un autre côte, n'y entraſſent par la porte queſtorienne, & ne taillaſſent en piéces tout ce qui leur réſiſta. L. Poſthumius, Atinius & Sempronius furent tuez en cette rencontre. Néanmoins le Conſul y ayant envoyé de nouvelles troupes, les Boiens ou Gaulois furent contraints de ſe retirer. * Tite-Live, *l.* 34.

BOJORIX, Roi des Cimbres, ou pour le moins, jeune Seigneur du premier rang parmi ce peuple, qui fit une irruption dans l'Italie l'an 649 depuis la fondation de Rome, qui répond à la 3930 du monde, & à la 105 avant J. C. & que Marius battit quatre ans après. Lorsque M. Aurele Scaurus fut fait priſonnier par les Cimbres après la premiére bataille, qui ſe donna dans le tems que ces derniers étoient encore dans les Gaules, il leur conſeilla de ne pas paſſer les Alpes, parce que les Romains étoient invincibles en Italie; Bojorix regardant ce conſeil comme un défi, ſe leva & transperça Scaurus au milieu du Conſeil de guerre des Cimbres. Dans l'abbrégé du 67 livre de Tite-Live, il y a ces mots, *à Bojorige feroce Juvene occiſus eſt*, ce qui ſemble confirmer que Bojorix ne fut qu'un Géneral des Cimbres. Mais il y a des Savans qui liſent ainſi ce paſſage, *à Bolo Rege feroce occiſus eſt*, & ſelon cette leçon Bojorix diſparoitroit entiérement, ſur tout n'y ayant aucun autre Ecrivain ancien qui parle d'un Bojorix Roi des Cimbres. * Freinshémius, *in Supplem Livian.*

BOIS D'ANNEMETS (N...) Gentilhomme de la Baſſe Normandie, ayant été envoyé jeune à Paris, s'attacha au Sieur de Puislaurent, qui le donna à Gaſton de France, dont il fut fait premier Maréchal des Logis. C'étoit un homme extrêmement fin & adroit; cependant mauvais Courtiſan. S'étant rendu au camp devant la Rochelle ſans l'ordre de ſon Maître, il encourut ſa diſgrace à tel point, qu'il ſe crut obligé de ſe retirer dans ſon païs, d'où il alla en Italie, où il y avoit guerre, pour trouver quelque occaſion de ſe ſignaler. Il étoit à Veniſe en 1627, & y ayant eu priſe avec le Sieur de Ruvigny, autre Gentilhomme François, il fut tué en duel. On imprima en 1667, à Leide, un Mémoire ſous le titre de *Mémoires* d'un Favori de S. A. R. M. le Duc d'Orléans, & il y en a eu une ſeconde édition en 1702, à Amſterdam. On en parle tres avantageuſement. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France.*

BOIS ou SILVIUS (André du) Prieur de l'Abbaïe de Marchiennes dans le diocéſe d'Arras, vivoit dans le XII ſiécle. A la perſuaſion de Pierre Evêque d'Arras, il compoſa une Hiſtoire des Rois de France de la premiére race, ſous ce titre, *De rebus geſtis & ſucceſſione regum Francorum ex familia Merovingica*, qui eſt la même que Dom Raphaël de Beauchamp publia l'an 1633, à Douay, avec des Annotations, ſous le titre de *Synopſis Franco-Merovingica.* André du Bois laiſſa encore quelques Traitez, & mourut l'an 1194. * Raphaël de Beauchamp, *in Synopſi.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 56.

BOIS (Jacques du) publia en 1655, un livre de la vérité & de l'autorité ſacrée contre Wittichius; un Dialogue Théologique-Aſtronomique en 1653; un Commentaire ſur les Actes des Apôtres, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOIS (Nicolas du) Chancelier de France. *Cherchez* BOSC.

BOIS (Siméon du) en Latin *Boſius*, natif de Limoges, avoit appris les Langues ſous Jean d'Aurat, & y avoit fait beaucoup de progrès, auſſi-bien que dans la Juriſprudence Civile, qu'il étudia à Bourges ſous Duaren. *Des ſavantes leçons de l'un*, dit Scévole de Sainte-Marthe, *il apprit à rendre la juſtice à ſes Concitoyens, parmi leſquels il exerça la premiére charge de judicature; & par les bonnes inſtructions de l'autre, il entreprit de commenter les Epitres de Cicéron à Atticus.* Il mourut fort jeune, vers l'an 1580, à Limoges, où il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre, & on crut qu'il avoit été empoiſonné. Il y a apparence que c'eſt le même Siméon Silvius qui traduiſit en François le Commentaire que Marcile Ficin a laiſſé ſur le Banquet de Platon. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 3. Du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

BOIS ou SILVIUS (Jean du) natif de Lille en Flandres, & Profeſſeur en Médecine à Douay, a été célébre dans le XVI ſiécle. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *De morbi articu aris curatione, Academiæ Duacenſis & Profeſſorum Encomium; Dialogi ſeu privatæ puerorum collocutiones; Tabulæ Pharmacorum; Declamatio de Lue venerea; De Studioſorum atque eorum qui corporis exercitationibus minus addicti ſunt, valetudine curanda; Morbi populariter graſſantis præſervatio & curatio.* Il mourut en 1576. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 562 & 563. Vander Linden, *de Script. Medic.*

* **BOIS** (Euſtache du) fut l'un des Peintres que l'on employa à Fontainebleau pour la réception de l'Empereur Charles-*Quint.* * Félibien, *tome* 3. *p.* 119. *V. Entretien ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres*, de l'édit. de Trevoux 1725.

BOIS dit OLIVIER (Jean du) Abbé de Beaulieu, François, avoit été Céleſtin; & étant ſorti de cet Ordre avec la permiſſion du Pape Clément VIII, le Cardinal Séraphin Olivier, qui l'aimoit beaucoup, l'adopta dans ſa famille, & lui procura l'Abbaïe de Beaulieu. Il avoit accompagné ce Cardinal à Rome, où il prononça ſon Oraiſon funébre en 1609. Depuis il s'y fit des affaires, pour avoir témoigné trop d'antipathie contre quelques Religieux; & en 1611, il fut arrêté & mis à l'Inquiſition. Quelques-uns diſent qu'on l'accuſoit d'avoir tué un homme à Avignon d'un coup de poing, & ajoûtent qu'il mourut en priſon. Mais des Mémoires plus sûrs nous apprennent que le Pape Grégoire XV le fit ſortir, & qu'il mourut peu de tems après dans la même ville de Rome le 28 août 1626. Il compoſa divers Ouvrages, & entre autres, *Biblioth. Floriacenſis*, en 1605. * Jan. Nic. Erythræus, *Pin. I. Imag. Illuſt. ch.* 81.

* **BOIS** (Ambroiſe du) habile Peintre, naquit à Anvers. Henri IV, Roi de France, l'employa à peindre la Galerie de la Reine à Fontainebleau. Il peignit enſuite dans le cabinet de la Reine l'Hiſtoire de Tancréde & de Clorinde. Il fit outre cela pluſieurs tableaux ſur les cheminées des appartemens du Roi & de la Reine. Il répréſenta l'Hiſtoire de Théagéne & de Chariclée qui eſt dans la chambre ovale où le Roi Louïs XIII naquit. Après avoir fait dans la chapelle deux grands tableaux il en commençoit un autre, lorſqu'il tomba malade, & mourut âgé de 72 ans, en 1615. * Félibien, *tome* 1. *p.* 127. *VI. Entretien ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, de l'édit. de Trevoux 1725.

BOIS ou SILVIUS (François du) natif de Braine-le-Comte dans le Hainaut, Chanoine à Douay, où il profeſſa la Théologie pendant plus de 30 ans. Il naquit en 1581, & mourut le 22 février 1649. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, des Commentaires ſur la Geneſe, & ſur la Somme de ſaint Thomas; *De ſtatu hominis poſt peccatum*, ou *Sententiarum liber*; *De præcipuis fidei Controverſiis*; *Explicatio doctrinæ D. Thomæ, de primo Motore*; *Inſtructiones Paſtorum S. Car. Borromæi*; *Enchiridion Petri Binsfeldii, Notationibus auctum & illuſtratum*; *Summa Conciliorum Barthol. Carranzæ additionibus illuſtrata*; *Commentarii in Summam integram D. Thomæ Aquinatis*; *Commentarius in Geneſin*; *Reſolutiones Caſuum variæ*; *Orationes Theologicæ*; *Oratio Apologetica pro D. Thoma Aquinate*; *Oratio de ſanctiſſima Trinitate*; *Officia parva ſeptem*; *La Régle de S. Benoit.* * Valere André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 241. Aubert le Mire, *de Script. Sæc. XVII.*

BOIS (Philippe Goibaud Sieur du) de l'Académie Françoiſe, étoit un homme d'un eſprit fort net, & qui joignoit une piété ſolide à une parfaite connoiſſance des Belles Lettres. Il avoit été Gouverneur de Louis-Joſeph de Lorraine, Duc de Guiſe, mort en 1671, & étoit d'une fort bonne famille de Poitiers. Il a mis en notre Langue les Lettres, les Confeſſions, les deux livres de la véritable Religion & des Mœurs de l'Egliſe Catholique, le livre de l'Eſprit & de la Lettre, & les Sermons de ſaint Auguſtin ſur le nouveau Teſtament; les Offices, les Traitez de l'Amitié, de la Vieilleſſe & des Paradoxes de Cicéron. Tous ſes Ouvrages ſont accompagnez de Notes ſavantes & curieuſes, & ont été imprimez à Paris chez Jean Baptiſte Coignard. Il mourut d'une fiévre maligne le premier juillet 1694. * *Mémoires du tems.*

BOIS (Gérard du) Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, natif d'Orléans, entra fort jeune dans cette Congrégation, & y expliqua long-tems les Humanitez. Il aima toujours l'Hiſtoire, & y fit paroître du goût & de la critique, dans les conférences particuliéres que l'on faiſoit dans la Maiſon de ſaint Honoré à Paris, & dans celles qu'il fit publiquement pendant deux ans à ſaint Magloire. Il travailla à l'édition du dernier volume de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du Pére le Cointe, & fut choiſi par M. de Harlai, Archevêque de Paris, pour écrire l'Hiſtoire de l'égliſe de Paris. Il en fit un volume qui finit au onziéme ſiécle, lequel fut achevé d'imprimer en 1690. Le ſecond tome qu'il a laiſſé en mourant, va juſqu'au XV ſiécle. Il contient beaucoup d'Actes qui n'ont jamais paru. Le Pére Ripe eſt chargé de le revoir, & de le donner au public. Le Pére du Bois mourut à Paris le 15 juillet 1696. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XVII ſiécle*, *tome* 4.

* **BOIS** (Etienne du) naquit au mois d'octobre de l'an 1650, d'une famille noble dans la paroiſſe de Bretteville-ſur-Bordel, à trois lieues de Caen en Normandie, d'où il prit enſuite le nom d'Abbé de Bretteville, ſous lequel il eſt plus connu. Après avoir fait ſes études, il s'engagea l'an 1667 dans la Compagnie des Jeſuites, mais il n'y demeura qu'onze ans, en étant ſorti en 1678. Il s'appliqua depuis avec ſuccès à l'inſtruction des jeunes Eccléſiaſtiques qui vouloient ſe donner à la prédication, & c'eſt à cela que ſe rapportent tous les Ouvrages que l'on a de ſa façon. La fertilité de ſon eſprit lui en auroit fait produire beaucoup d'autres, ſi une mort prématurée ne l'avoit enlevé à l'âge de 36 ans, au mois de décembre 1688. Ses Ouvrages ſont, *l'Eloquence de la Chaire & du Barreau ſelon les principes les plus ſolides de la Rhétorique ſacrée & profane*; *Eſſais de Sermons pour le Carême & pour tous les Dimanches de l'année*; *Eſſais de Panégyriques.* * Le P. Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 16. *p.* 154. *& ſuiv.*

* **BOIS** (Engelbert Des-) après avoir été Chanoine & Archidiacre de Cambray, enſuite Prévôt de S. Pierre à Lille, fut fait Evêque de Namur. Il a donné au public une Traduction Latine d'un Livre compoſé par un Jéſuite, & intitulé, La pratique des bonnes intentions. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 204.

* **BOIS** (du) nom de deux Peintres qui etoient fréres. Quoiqu'ils ayent paſſé leur vie à Londres & qu'ils y ſoient morts, ils avoient pourtant pris leur naiſſance dans le Païs-Bas. Ils firent leur principale occupation des portraits, & ils y réüſſiſſoient ſi bien que chacun vouloit être peint de leur main. Il eſt aiſé de comprendre qu'avec un ſi beau talent ils amaſſérent beaucoup de bien, mais comme ils n'avoient ni femme, ni enfans, ni Domeſtiques, & que d'ailleurs ils faiſoient tres maigre chére, ils n'y firent pas une grande bréche. L'aîné étant mort, l'autre quoique fort agé ſe maria avec la fille de Guillaume van de Velde, fameux Peintre dans tout ce qui concernoit la mer; mais ce mariage ne lui ſervit qu'à abbré-

ger ses jours. Il mourut peu de tems après laissant sa Veuve en possession de tout ce que son frére & lui avoient amassé. * Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p*. 332. *& suiv.*

BOIS (du) *Voyez* HAYE (Jean de la, dit *Sylvius.*)

BOIS (Guillaume du) Cardinal, Archevêque de Cambray. *Cherchez* DU BOIS.

BOIS AUBRY, Abbaïe de France dans la Touraine, de l'Ordre de saint Benoît, à cinq lieues de l'isle Bouchard, du côté du midi. Quelques-uns l'appellent l'Abbaïe de *Luzay*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOISBELLE ou ENRICHEMONT, *Boscabellum*, bourg de France dans le Berri, entre Bourges & Sancerre, avec titre de Principauté, à la Maison de Béthune-Sully. Il y a un tres-beau château. * Sanson. Baudrand.

* BOISCHOT, famille noble en Brabant, où elle posséde le Comté d'Erps, dont elle porte le titre. Celui qu'on en regarde comme le Chef est GERLACH de Rovére, Chevalier & Seigneur de Starkenburg qui vivoit au milieu du XIII siécle. Son arriére petit-fils GUILLAUME de Starkenburg épousa en 1306 *Marguerite* de Boischot dont les Descendans ont porté le nom joint au leur pendant quelque tems, & puis ensuite seul, en laissant celui de leur propre famille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat. partie* 2. *L'Erection des Terres du Brabant.*

BOIS-COMMUN, *Boscum-Commune*, bourg de France, où l'on voit un vieux château, situé sur la riviére des Ondes, ou, selon les cartes, des Oudes, dans le Gâtinois. Il est à six lieues de Montargis, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOIS-DAUPHIN, Maréchal de France. *Cherchez* LAVAL.

BOIS-DE-TRAHISON ou BOIS-DE-GANELON, *Proditionis Sylva*, forêt entre Paris & Pontoise, sur le bord de la Seine, ainsi appellée, parce que l'on dit que le fameux Ganelon y dressa autrefois des embûches à plusieurs Commandans de l'armée de Charlemagne. On remarque qu'il y a un endroit de cette forêt, dont le bois coule d'abord au fond de l'eau, quoique celui des autres endroits flotte dessus. * André du Chêne.

BOISI. *Cherchez* GOUFFIER.

BOISJENCY. *Cherchez* BAUGENCI.

BOIS-LE-DUC, BOLDUC ou BOSLEDUC, *Boscum Ducis*, *Sylva Ducis*, *Bolducum*, & vulgairement dans la Langue du païs, *s'Hertogen-Bosch*, ville des Païs-Bas dans le Brabant Hollandois, avec Evêché suffragant de Malines, est située sur la riviére de Dommel, & sur l'Aade qui perdent leur nom dans la Diese qui est un canal creusé dans Boisleduc & qui se rend dans la Meuse à Crévecœur, à une lieue & demie ou environ de Boisleduc. Cette ville fut bâtie dans une plaine, couverte d'un bois où les Ducs de Brabant se plaisoient à chasser. Mais le Duc Henri, pour s'opposer aux courses que ceux de Gueldre faisoient dans son païs, fit couper vers l'an 1172 ce bois, où l'on jetta les fondemens de Bois-le-Duc, que Géofroi fit achever en 1184, comme cela se voit dans ces mots, où la lettre *D* n'est point numérale,

GodefrIdVs dVX e sILVa feCIt oppIdVM.

Cette ville est naturellement forte, plus par sa situation dans un lieu environné de riviéres & de prairies couvertes d'eau, que par ses fortifications. Les fossez y sont remplis de l'eau des riviéres que nous avons nommées, & qui entrent dans la ville par divers canaux; ce qui sert extrêmement pour la commodité des Habitans. Ils y sont presque tous soldats, quoiqu'ils ne négligent pas le commerce : ce qui les fait surnommer *Marchands Guerriers*. Au reste la ville est grande, belle, bien bâtie & tres-peuplée. L'église cathédrale de saint Jean est une des plus magnifiques des Païs-Bas, & est ornée en dedans proche la porte du nord d'une horloge tres-rare, mais qui depuis longtems ne va plus, parce qu'on a perdu le secret dont le mouvement de toute la machine dépendoit. La place du marché, où les plus grandes rues viennent aboutir, est belle & vaste, & est embellie du beau frontispice de la Maison de ville. Bois-le-Duc souffrit beaucoup dans le XVI siécle pendant les guerres civiles de la Religion ; & les Hollandois pensérent la surprendre en 1585, lorsque le Comte de Hohenloë y entra avec deux cens soldats. Mais il fut enfin repoussé, n'ayant pu se faire soutenir par ses gens. Dans la suite les Hollandois, après plusieurs tentatives, s'en rendirent enfin les maîtres en 1629, par la valeur & la conduite de Frédéric-Henri, Prince d'Orange, & ils en sont aujourd'hui souverains. Le Pape Paul IV y avoit fondé un Evêché l'an 1559, & François Sonnius en fut le premier Prélat. Mais depuis que les Hollandois possédent cette ville, les Evêques font leur résidence à Geldorp. Bois-le-Duc est capitale d'un grand païs, dit la *Mairie de Bois-le-duc*, qui comprend plus de cent villages. Cette ville a produit de grands hommes, comme François Mercator, Henri Boort, Henri Agilæus, Diodore & Nicolas Tuldenus, Jean Boden, Jean Hasius & divers autres, dont on parle ailleurs. * Guichardin, *Descript, des Païs-Bas*. Jean-Baptiste Grammaye, *in Taxandr. & Hist. Brabant.* Sanderus. Le Mire. Gazey.

BOISOT (Louïs) Amiral de Zélande. *Voyez* BOYSOT.

BOISOT (Jean-Baptiste) né à Besançon au mois de juillet de 1636, d'une Maison ancienne & illustre, originaire de Dijon, qui depuis quelques siécles s'étant partagée en trois branches, au Païs-Bas, en Hollande, & en Franche-Comté, a fourni par tout de grands hommes, soit pour le ministére, le commandement des armées, ou les premiers emplois de la robe. Il étudia les Humanitez à Besançon, s'appliqua ensuite à la Philosophie, & acheva son cours à treize ans. De Besançon il passa à Dole, pour s'y faire graduer en Droit Civil & en Droit Canon, ayant alors seize ou dix-sept ans. Il se rendit ensuite à Paris, où il se polit en peu de tems, & apprit parfaitement la Langue Françoise. Il y apprit aussi la Langue Gréque, & y aquit l'amitié de M. Pellisson. Il passa de France en Italie, employa près de trois ans à ce voyage, & parcourut tout ce païs, remarquant par tout avec soin les divers effets de la nature & les beautez de l'art, & étudiant les mœurs, les inclinations des peuples, l'esprit du ministére, & les intérêts des Souverains. Etant à Rome, il aquit la protection du Cardinal Azzolini, qui le présenta à la Reine Christine de Suéde, & qui voulut même l'attacher auprès de cette Princesse, dans le dessein de le pousser aux importans emplois de la Prélature. Mais l'Abbé Boisot, autant ennemi du tumulte & de l'assujettissement des Cours, qu'ami de la liberté des Muses, & de la tranquillité du cabinet, résista à tous les charmes de l'ambition. Il partit de Rome après avoir obtenu du Pape, à la recommandation de la Reine & du Cardinal, dont on vient de parler, les Prieurez de la Loye & de Grande-Cour, situez en Franche-Comté, où il retourna après avoir parcouru l'Allemagne. A son retour, le Clergé le députa aux Etats de la province ; & ce fut durant le cours de cette députation, qu'il acheta du Comte de Saint-Amour, héritier de la Maison de Granvelle, la Bibliothéque du Cardinal de ce nom, qu'il augmenta jusqu'à sa mort, avec beaucoup de soin & de dépense. En 1668, il fut chargé d'une négociation importante, pour laquelle il fut envoyé auprès du Marquis de Mortare, Gouverneur du Milanois. Cette négociation eut tout le succès qu'on en avoit espéré, & aquit beaucoup de réputation au Négociateur. Dans les différentes révolutions de la Franche-Comte, il passa en Espagne ; demeura près de deux ans à Madrid, & deux mois entiers dans l'Escurial, pour en visiter la bibliothéque, où l'on dit que quoique simple particulier, il ne trouva rien de si curieux que ce qu'il avoit chez lui. Le Comte Hernan Nunez, qui l'avoit connu à Madrid, passant à Besançon pour se rendre à la Cour de Danemarck, où il alloit en qualité d'Ambassadeur du Roi d'Espagne, fit tout ce qu'il put pour l'engager à être du voyage, persuadé qu'un homme de ce mérite feroit beaucoup d'honneur à l'ambassade ; mais l'Abbé, qui avoit résisté aux sollicitations du Cardinal Azzolini, & à la douceur du climat d'Italie, ne fut point tenté d'aller s'exposer aux âpres rigueurs du Nord. Il avoit mis son cœur à son thrésor de Granvelle ; c'est ainsi qu'il appelloit les Mémoires du Chancelier & du Cardinal, l'un premier Ministre de l'Empereur Charles-*Quint*, & l'autre du Roi Philippe II. Il vouloit ranger selon l'ordre des tems ces Mémoires, composez de tous les Traitez faits sous les régnes de ces deux Princes, & d'une infinité de lettres originales des Papes, de tous les Souverains de l'Europe, & de tous les Ministres qui vivoient alors, écrites en Latin, en François, en Espagnol, ou en Italien. Mais comme les lettres étoient la plupart en chifre, celles qui contenoient plusieurs feuillets, souvent pour ainsi dire, démembrées, & les autres pêle-mêle, le travail n'en pouvoit être que tres-pénible : il en vint cependant à bout, à force de tems & de soins. Il trouva la clef des chifres, forma plus de cent volumes de tant de piéces curieuses, les fit relier en sa présence, pour les fixer une bonne fois, & après les avoir fixées, en fit un extrait ample & exact, afin de pouvoir retrouver sans peine & sur le champ ce qu'il voudroit. M. Leibnitz a tiré de lui des secours utiles pour son Recueil des Traitez des Princes, qu'il a publié sous le nom de *Codex Diplomaticus* ; & l'Evêque de Nîmes, pour son Histoire du Cardinal Ximénès. M. Pellisson l'avoit aussi prié de mettre à part tout ce qu'il pourroit trouver parmi ses papiers qui regarderoit la Religion de près ou de loin. C'est de là que nous est venu le Bref de Pie IV, pour la communion sous les deux espéces. L'Abbé Boisot s'étoit aussi fait un cabinet rempli de marbres & de bronzes antiques, de médailles de toutes espéces, dont il avoit ramassé une suite fort complette, & qu'il déchifroit heureusement ; d'onyces, & d'autres pierres gravées, parfaitement belles ; d'excellens tableaux de la main des meilleurs maîtres ; de productions extraordinaires de la nature, & d'une infinité d'autres choses rares. Mais de peur qu'on ne le raillât sur cette inclination, il en plaisantoit le premier, & se donnoit en riant la qualité de *grand Babioliste*. Il apprit aussi la Langue Hébraïque, il lut les Péres Grecs & Latins, les Conciles, & l'Histoire Ecclésiastique. La Franche-Comté ayant été cédée au Roi de France par le Traité de Nimégue, ce Prince le nomma à l'Abbaïe de Saint-Vincent de Besançon, qui est le troisiéme Bénéfice de la Province. S'étant engagé dans la Prêtrise, il se crut obligé plus que jamais à faire un bon usage de son tems & de son bien. Il recevoit de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, & presque de tous les endroits de l'Europe, des Lettres des personnes les plus distinguées, par leur mérite & par leur savoir. Il répondoit à chacun, ou en Latin, ou en sa propre Langue. M. Pellisson l'invita d'aller à la Cour, où il fut fort bien reçu du Roi & de tous les Ministres. Engagé ensuite dans un procès, où il croyoit l'honneur de sa famille intéressé, il se rendit à Dijon, où sans le ministére d'aucun Avocat, il plaida sa cause avec tant de force & d'habileté, qu'en la gagnant il s'aquit l'estime de tous ses Juges. Pendant son séjour à Dijon, il fit l'épreuve d'un secret qu'il avoit d'apprendre à écrire à un jeune enfant en moins de deux heures, ce qui causa de l'admiration à tous ceux qui en furent témoins. Pendant la disette qui fut générale en 1694, il se priva du nécessaire pour soulager les malheureux ; & après leur avoir distribué en peu de mois plus de douze mille cinq cens livres, on le vit obligé d'emprunter vint pistoles pour la subsistance de sa maison. Dans l'exercice de ces bonnes œuvres, il se sentit tout à coup saisi d'une de ces fiévres malignes, qui emportérent tant de monde en France, environ dans ce tems-là. Il mourut le quatriéme décembre 1694. Par son testament il nomma pour héritier son frére le Président, & laissa aux Bénédictins de son Abbaïe une partie de ses tableaux, ses bustes, ses médailles de bronze, ses Manuscrits, sa Bibliothéque, & un fonds de deux mille ecus, dont le revenu doit être employé à l'augmenter, à condition qu'elle sera publique deux fois la semaine. Les Magistrats de Besançon, pour marque de leur reconnoissance, lui firent faire un service aux dépens de la ville, où ils assistérent en corps, ce qui ne s'observe que pour les Souverains, ou pour les Gouverneurs de la province. On a fait espérer que les Bénédictins de Saint-Vincent feront imprimer un Recueil de toutes les piéces, & l'Inventaire des curiositez qu'il leur a laissées, avec le catalogue de ses livres imprimez & de ses Manuscrits. On

n'a d'imprimé de l'Abbé Boisot, que quelques lettres dans le *Journal des Savans.* On a trouvé parmi ses papiers un projet de l'Histoire du Cardinal de Granvelle, qu'il avoit dessein d'écrire, & où il auroit découvert les mystéres les plus secrets du régne & de la politique de Philippe II. * *Journal des Savans*, *tome* 23. *p.* 383.

BOISRATIER (Guillaume) Archevêque de Bourges, étoit sorti d'une famille illustre de cette ville, où il fut Doyen de la Métropole de saint Etienne. Depuis étant venu à Paris, il fut Chanoine de la Sainte-Chapelle, Maître des Requêtes de Charles VI. & Conseiller au Grand Conseil, étant déja Archevêque de Bourges. Il fut envoyé Ambassadeur en Angleterre en 1415, se trouva au Concile de Constance en 1417, & mourut en 1421. On voit son tombeau dans le chœur de l'église de Bourges avec cette épitaphe,

Eloquio clarus studioque & floridus olim
Bononiæ leges, Doctor, utrasque legens,
Guillelmus Boisraterii, *qui nobilis urbe*
Natus, in hac Primas fulsit Aquitaniæ,
Biturigum Præsul, regni perscriptus, honorum
Gestor, opem cunctis rebus & arte ferens.
Regis amans, inopumque pater, fideique Sacerdos;
Carne subactus humo, sidera mente rapit.

* Monstrelet, *Hist.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Histoire des Maîtres des Requêtes.* Thomas de la Taumassiére, *Histoire de Berri.*

BOISROBERT (François Métel de) Abbé de Châtillon sur Seine, natif de Caën, s'est rendu célébre par son esprit, & se poussa dans le monde par la faveur du Cardinal de Richelieu. Il a laissé diverses Poësies, des Lettres, &c. & est mort en 1662, l'un des Quarante de l'Académie Françoise. Il railloit agréablement, & avoit le génie naturellement tourné à la plaisanterie, qualité qui lui aquit les bonnes graces du Cardinal de Richelieu; & son principal soin étoit de délasser l'esprit de cette Eminence, en lui rapportant toutes les petites nouvelles de la Cour & de la ville. Ce divertissement étoit si utile au Cardinal, que son premier Médecin avoit accoutumé de dire, *Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour vous guérir; mais toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez une dragme de Boisrobert.* Boisrobert a fait diverses Poësies Françoises, dont quelques-unes se trouvent en divers Recueils de vers faits par plusieurs Auteurs. Outre cela, on a de lui un livre d'*Epitres*, ou de Discours en vers, à la maniére d'Horace; plusieurs Poëmes Dramatiques; une Tragédie intitulée, *Didon chaste*, ou *les Amours d'Hiarbas*; deux Tragicomédies, qui sont *Paléne* & *le Couronnement de Darie*; trois Comédies, la premiére, qui est de son invention, intitulée *les trois Orontes*; & les deux autres qui sont, *la Jalousie d'elle-même*, & *la folle Gageure*, tirées de l'Espagnol de Lopez de Véga. Il y a aussi quelques Ouvrages de lui parmi les piéces dramatiques du Cardinal de Richelieu; car il étoit un des cinq Auteurs de son Eminence, pour le théatre. Il en étoit même le bel esprit. Sa mémoire est grande dans l'Académie Françoise, quoique ses vers n'y soient guéres estimez. Les Distiques mis au bas de ses Hommes Illustres, n'ont ni sel, ni agrément, ni pointe, ni force, & ne sont pas de bon goût. Ses autres vers ne valent pas beaucoup mieux. Il a fait *la Pandore*, *les Epîtres à Mélissus*, *le Vigneron*, *le Berger*, &c. On ne sait point s'il ne fut point Auteur du *Recueil de Contes* publiez sous le nom de son frére le Sieur d'Ouville, ou du moins s'il n'y eut point grande part. Les meilleurs sont tirez de Béroalde, & du *Moyen de parvenir*, qu'il savoit par cœur. * Jean Chapelain, *dans la préface de son Poëme de la Pucelle. Lettre de Costar au second tome* in 4. *&c.* Pellisson, *Relat. Hist. de l'Académie Françoise.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 2. de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p.* 250. *n.* 1497, *bis.* *Recueil des Poëtes François, depuis Villon jusqu'à Benserade.* *Recueil d'Epigrammes Françoises.*

BOISSAC. *Voyez* BOISSAT.

BOISSARD (Jean-Jacques) né à Besançon l'an 1528, a publié plusieurs Recueils qui sont d'une grande utilité pour l'intelligence des Antiquitez Romaines. Il leva lui-même le plan de tout ce qu'il put trouver d'anciens monumens en Italie; & pour satisfaire le goût qu'il avoit là-dessus, il visita toutes les isles de Corfou, de Céphalonie & de Zante. Il alla aussi dans la Morée, & auroit poussé jusqu'en Syrie sans une maladie qui l'arrêta à Méthone. Revenu en son païs, il fut Gouverneur des fils d'Antoine de Vienne, Baron de Clervaut, & voyagea avec eux en France, en Allemagne & en Italie. Il avoit laissé à Montbéliard les Antiquitez qu'il avoit rassemblées avec tant de peine, & il eut le chagrin de les perdre presque toutes, lorsque les Lorrains ravagérent la Franche-Comté. Il n'eut de reste que celles qu'il avoit fait transporter à Metz où il s'étoit retiré; mais comme on connut l'intention qu'il avoit de faire part au public de ses Recherches, on lui envoya de toutes parts plusieurs desseins & plusieurs crayons des vieux monumens; & avec ce secours il donna quatre volumes *in folio* des Antiquitez Romaines, sous le titre *de Romanæ urbis Topographia & Antiquitate*, le tout enrichi de plusieurs estampes gravées, celles des deux premiers volumes par Théodore de Bry, habile Graveur Liégeois, établi à Francfort; & celles des deux autres volumes par les deux fils de ce Théodore. De plus Boissard publia la Vie de 198 personnes illustres avec leurs tailles-douces. Cet Ouvrage qui a pour titre *Theatrum Vitæ humanæ*, est divisé en quatre parties *in quarto* dont l'impression commença en 1597, & finit en 1599. Son traité *de Divinatione & Magicis Præstigiis* ne fut imprimé qu'après sa mort arrivée à Metz le 30 octobre 1602. Ses Ouvrages sont estimez des Antiquaires, & sont devenus fort rares. On a aussi de lui des emblêmes, & un volume d'Epigrammes Latines, d'Elégies & de Lettres, qui ne sont pas si estimées que ses autres Ouvrages. * Jean Hallervord, *in Biblioth. Curios. seu Supplement. Biblioth. Gesnerian.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova, p.* 119. Olaüs Borrichius, *Dissertat.* 3. *de Poët. Lat. num.* 125. *p.* 113. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 1. de l'édit. d'Amsterdam 1725. *p.* 418. *n.* 1359. Bayle, *Diction. Critiq.*

BOISSAT ou BOISSAC (Pierre de) Vice-Bailli de Vienne; sur la fin du XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit Jurisconsulte & Historien, & possédoit fort bien la Langue Gréque. Nous lui devons l'Histoire de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem de Malte, & celle de la Maison de Médicis, sous le titre de *Brillant de la Reine*, &c. Il se distingua sur tout par sa probité, par son zéle pour la Religion, & par son amour pour sa patrie, à laquelle il rendit de bons services durant les guerres civiles. Outre la charge de Vice-Bailli, il eut encore celle de Lieutenant Civil & Criminel de Vienne, où il mourut l'an 1616, & fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de saint André le Bas, où l'on voit son épitaphe. * Chorier, *Histoire du Dauphiné. Antiquité de Vienne, & Etat politique de Dauphiné.* Pellisson, *Hist. de l'Académie Françoise, &c.* Jean Chapelain, *dans la préface de son Poëme de la* Pucelle. *Lettres de* Costar, *tome* 2. *in quarto.* Baillet, *Jugemens sur les Poëtes Modernes, tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 2. de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p.* 249. *n.* 1497.

BOISSAT (Pierre de) fils du précédent, Seigneur de Licieu & d'Avernay, a été un des plus savans hommes de son tems, en toute sorte de littérature, & mourut vers l'an 1662. On a de lui un Recueil de Poësies Françoises, peu lues aujourd'hui. Son Charles *Martel* lui a couté du tems & du travail; mais le public n'a point paru faire beaucoup d'attention à cet Ouvrage. * Les mêmes.

BOISSAT (André de) fils aîné du précédent, Seigneur de Licieu, de Villeneuve de Plat, de Gages & de Lauzanes, s'est aquis beaucoup d'honneur dans le service. Il a été Gouverneur de Salses, Lieutenant-Général des armées du Roi, a commandé en chef la cavalerie de l'armée de Catalogne, & étoit un des quatre Lieutenans-Généraux du blocus de Paris dans le commencement du régne de Louis XIV. * Les mêmes.

BOISSAT (Pierre de). frére du précédent, homme de beaucoup d'esprit, Colonel du régiment de Bentivoglio, a été de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1634, & de son mariage avec *Clémence* de Clermont de Chaste, il n'est resté qu'une fille nommée *Françoise-Gertrude* de Boissac, qui a été mariée à *Charles* de Chabo, Marquis de Saint-Maurice en Savoye. Pierre mourut en 1662, & sa place à l'Académie fut remplie par Furetiére. * Les mêmes.

BOISSAT (Jean de) frére de Pierre de Boissat, Vice-Bailli de Vienne, duquel parle l'article premier de Boissat, Seigneur de Cuirieu, épousa en 1565, *Françoise* de Corbeau, dont il eut 1. *André*, qui fut marié à *Marguerite* de Bérenger, en 1609; & 2. PIERRE, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, qui épousa en 1610, *Charlotte* de Villars. C'est dans la Descendance seule de ce dernier, que subsiste aujourd'hui cette famille, qui posséde le fief de Cuirieu, & les Terres de Saint-Didier, de Gages & de Lauzanes. Elle porte pour armoiries, *de gueulles à la cottice d'argent, accompagnées de six besans d'or*, & a pour devise, *ni regret du passé, ni peur de l'avenir.* * Les mêmes.

BOISSIÉRES (Claude) de Dauphiné, célébre Mathématicien, a vécu vers l'an 1550 & 1555, & composa divers Ouvrages, entre autres, la *Rithmomachie*, qu'il dédia à Antoine Escalin des Aimars, Baron de la Garde. * *Consultez* les Auteurs citez après Jean de Boissiéres.

BOISSIÉRES (Jean de) de Montferrand en Auvergne, qui vivoit dans le XVI siécle, donna au public une Histoire des Croisades l'an 1583; un Recueil de Poësies; & une Traduction de Roland *le Furieux.* * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Chorier, *Hist. de Dauphiné, &c.*

BOISSIEU. *Cherchez* SALVAING.

BOISSY. *Cherchez* GOUFFIER.

BOISTUAU ou BOAISTUAU (Pierre) dit *Launay*, natif de Nantes en Bretagne, *a été*, dit La Croix-du-Maine, *homme tres-docte & des plus éloquens Orateurs de son siécle, & lequel avoit une façon de parler autant douce, coulante & agréable, qu'autre duquel j'aye lu les Ecrits.* Il composa un Traité sous le titre de *Théatre du Monde*, dont on fit plus de vint éditions, & publia encore quelques autres Ouvrages. Pierre Boistuau mourut à Paris l'an 1566. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Gesner, &c.

BOISY, Seigneurie au païs de Chablais en Savoye, proche du Lac de Genéve, appartient aux aînez de la maison de Vérace-Budé. Il y a eu de cette Maison un vaillant Capitaine nommé BOISY, Chevalier de l'Ordre, qui commandoit avec Montejan un parti de cinq à six cens chevaux, sous le régne de François I. Lorsque l'Empereur Charles-Quint, après avoir saccagé la ville d'Aix, résolut d'attaquer Marseille, Boisy & Montejan firent dessein de surprendre les ennemis, mais ayant fait avancer leurs gens avec trop de précipitation, ils furent envelopez & faits prisonniers, leurs forces étant trop inégales. * Mézeray, *au régne de François I.*

Il y a encore une autre Seigneurie de ce nom en France, dont Gouffier de Boisy, qui vécut sous François I, porta le nom. Les Supplémens de *Moréri* ont attribué à ce dernier la Seigneurie de Boisy en Chablais, en le plaçant dans la maison des de Vérace-Budé, quoiqu'il soit certain, que dans le tems où Gouffier de Boisy fut à la guerre, la famille des Budé ne possédoit pas un pouce de terre en Chablais, puisqu'elle n'acheta la Terre de Boisy qu'après s'être retirée à Genéve; ce qui arriva sous le régne de Henri II, après la mort du célébre Guillaume de Budé, dont ils descendent.

BOITZENBOURC, *Butzenburgum*, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, est située dans le Duché de Meckelbourg sur l'Elbe, à trois lieues au dessus de la ville de Lawembourg. On léve à Boitzenbourg un péage fort considérable, qui appartient aux Ducs de Meckelbourg-Gustrow. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOJUC (Mahomet dit) *Voyez* MAHOMET II.

BOK. BOL.

BOK (Nicolas) *Voyez* BOCK.

* BOKELMAN (Henri) Ministre de Ham ou Hamme, ville capitale du Comté de la Marck en Westphalie, outre la Théologie dans laquelle il étoit fort versé, entendoit aussi fort bien les Langues Latine, Gréque, & Hébraïque, & le Syriaque. Il possédoit à fonds les Mathématiques & la Poësie. En 1600, il eut grande apparence d'être appellé à Déventer en Overissel, mais les divisions entre les Magistrats & le Consistoire firent manquer la chose. Il laissa deux fils, savoir, *Patrocle* & *Charles*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Revii, *Daventr. illustr. l. 5.*

* BOKELMAN (Patrocle) fils aîné du précédent, se donnoit souvent le nom de *Bibliander* qui veut dire en Grec la même chose que son nom peut signifier en Allemand ou en Flamand. Après avoir fait avec honneur son Cours de Théologie, il fut appellé pour être Ministre de Wyhé village de Salland dans l'Overissel entre Déventer & Zwoll. Ensuite il reçut une vocation pour Wulfraat dans le Duché de Berg, & eut pour successeur à Wyhé son frére Charles, & son neveu Daniel. C'étoit un homme d'un esprit vif & qui savoit raisonner de tout. Il entendoit la Musique, la Peinture, & le Manége, ce qui doit paroître assez surprenant dans un homme qui s'étoit dévoué à la Théologie & à la prédication. Il avoit aussi une parfaite connoissance de la Poësie. On a de lui, *Paraphrasis Poëtica Psalmi Davidis CI, ad Ill. Marchionem Georg. Wilhelm. Elector. Brandenb. Hæredem*; *Threnodia in præmaturum obitum Ernesti Marchionis Brandenb. & S. Joh. Ord. in Marchia, Saxonia, Vandalia* &c.; *Triumphus Groninganus*. Il a aussi travaillé en Allemand sur le 15 *Verset du troisiéme chap. du livre de la Genése*. Révius, dans sa *Daventria illustrata*, dit qu'il a plusieurs petites piéces de Poësie de Bokelman lesquelles n'ont pas encore vu le jour, entre autres *Papomachia ad Sibrandum Lubbertum*; & *Elegia ad Janum Douzam*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOKELSON. *Voyez* LEIDEN (Jean de)

* BOKKENBERG (Pierre) connu sous le nom de *Petrus Cornelissonius*, naquit à Ter-Goude en Hollande l'an 1548. Il fit ses études à Louvain où il fut fait Bachelier. Après avoir reçu l'Ordre de prêtrise, il prêcha à Loo petite ville dans le nord de la Flandre. En 1576, il obtint la Cure de St. Nicolas à Mont-Cassel en Flandre. Il lui prit ensuite envie de faire le voyage de Rome à pié avec Henri Peltanus, mais étant arrivé à Ulm il changea de dessein, & alla à Vienne, puis à Erlau en Hongrie & ensuite à Brinn en Moravie, où il voulut entrer dans la Société des Jésuites, qui sous prétexte qu'il étoit d'une complexion trop délicate, ne voulurent pas le garder; mais en le renvoyant ils lui donnérent un témoignage authentique de sa bonne conduite. De là il s'en alla à Prague, d'où il se transporta à Munich auprès du Duc Guillaume dont il fut le Chapelain jusques en 1582. Le 17 mars, muni des recommandations du Duc, il se rendit à Milan auprès du Cardinal Charles Borromée qui fut depuis canonisé. Ensuite il retourna à Munich où il fit, en forme de lettre, une ample Rélation de son voyage de Milan. Il y inséra les raisons de son retour à Munich, & l'éloge du Cardinal. Comme il n'y trouvoit pas ce qu'on lui avoit promis, il prit le parti de retourner dans sa patrie: mais comme il passoit à Ausbourg, on lui donna une place de Régent dans l'Abbaïe des Barnabites de Keizersheim en Souabe. Cependant, ne pouvant obtenir ce qu'on lui avoit fait espérer il revint à Ter-Goude en Hollande, où ayant appris l'heureux succès de l'établissement de l'Académie de Leide, il s'y transporta. Il y vit le célébre Lipse, il y commença à travailler à son *Catalogue des Comtes de Hollande*, & il y traduisit en Flamand la priére d'Azarias, qui se trouve dans les additions au livre de Daniel, & que l'on place quelquefois dans le *troisiéme chapitre* après le *v.* 23. Il ne trouva pas encore là ce qu'il souhaitoit, ce qui le fit résoudre à se rendre auprès de René Vander Burg Seigneur de Varik, qui lui donna la Cure du village de Varik, mais comme ceux de Thiel ne cessoient de le tourmenter, il revint à Ter-Goude où il composa en deux volumes un livre qui avoit pour titre *Chronologia ab Orbe condito*, & qui est encore en manuscrit dans cette ville. Il y composa l'*Explication du* 31. *Pseaume*, laquelle n'a pas encore été imprimée. Depuis ce tems-là, comme il venoit souvent à la Haye, il y fit connoissance avec deux Ministres Réformez de Woerden, savoir, Jean Sigarius & Zeger Koningsberg, qui lui firent avoir du goût pour leur doctrine qu'il embrassa en 1588. Il épousa ensuite la fille de Jean Wykersloot Recteur de l'Ecole Latine de Woerden. Comme il se trouvoit alors dans un état assez commode, il alla faire sa résidence à Leide, où il s'appliqua à l'Histoire de son païs. Il y composa ses *Annales Hollandiæ* dont il présenta trois volumes aux Etats de Hollande qui lui firent un présent de cinq cens écus & qui rehaussérent sa pension. Il mourut à Leide en 1617, âgé de 68 ans, & fut enterré dans l'Eglise de St. Pierre. Outre les livres dont on a parlé, on a encore de lui, *Pontifices Ultrajectenses & Antistites Egmondani*; *Historia & Genealogia Brederodiorum*; *Prisci Batavia & Frisiæ Reges*; *Historia & Genealogia Egmondanorum*; *Veterum Frisiorum Disciplina Militaris*. * *Gr Dict. Univ. Holl.* J. Orler, *Descript. de Leiden*, en Hollandois. Boxhorn, *Theatr. Holl.* Fr. Zweert, *Athenæ Belg.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 732.

BOKHAH, ville d'Afrique sur la côte de Sofala. C'est la plus méridionale de toute la côte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BOKHARA ou BOKHARAH. *Voyez* BOCHARA.

BOL (Jean) célébre Peintre Flamand, natif de Malines, excelloit à peindre le païsage, particuliérement en détrempe & en mignature, & les Tapissiers de Bruxelles l'employoient ordinairement à faire des desseins de tapisseries. Il mourut en 1593, âgé de 60 ans. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres.*

* BOL (Ferdinand) célébre Peintre en portraits. Il n'avoit que deux ou trois ans quand il vint à Amsterdam. Il apprit sous le fameux Rembrand. La Nature & la Fortune le favorisérent également. Outre quantité d'excellens portraits, on voit plusieurs belles piéces de sa façon dans les Hopitaux, dans la maison de ville d'Amsterdam & ailleurs. Il mourut fort âgé en 1681. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BOLAKI, fils de *Kosrou*, qui étoit fils aîné de *Géhanguir*, Roi des Indes. Son pére Kosrou étant mort avant lui, il fut nommé successeur à la Couronne par son grand-pére Géhanguir en 1627, & recommandé à Asouf-kan, Généralissime des armées, & premier Ministre d'Etat; mais ce Ministre, qui avoit fait épouser sa fille à Kourom, depuis nommé Cha-géhan, frére de Kosrou, trahit les intérêts de Bolaki, & autorisa l'usurpation de son Gendre. Il engagea dans le parti de Cha-géhan la plupart des Seigneurs de la Cour; & pour mieux cacher son jeu, & surprendre le Roi Bolaki, qui voyoit peu clair dans les affaires, il fit courir le bruit que Cha-géhan étoit mort; & qu'ayant souhaité d'être enterré auprès de Géhan-guir son pére, on apportoit son corps à Agra. Le stratagême fut conduit adroitement, Asouf-kan persuada à Bolaki d'aller au devant du corps de son oncle, lorsqu'il seroit à une lieue d'Agra. Cependant Cha-géhan marchoit inconnu; & lorsqu'il fut a la vue de l'armée qui étoit proche d'Agra, il se mit dans une biére, ou il avoit assez d'air pour respirer. Cette biére ayant été portée sous une tente, tous les principaux Chefs, qui étoient d'intelligence avec Asouf-kan, vinrent comme pour faire honneur au corps du Prince défunt; le jeune Roi de son côté étoit sorti d'Agra pour venir à la rencontre. Ce fut alors qu'Asouf-kan fit ouvrir la biére, & que Cha-géhan se levant parut aux yeux de toute l'armée, dont les Généraux & les Officiers le déclarérent Roi, avec des acclamations publiques. Le jeune Roi Bolaki, apprenant en chemin cette fâcheuse nouvelle, en fut si troublé, qu'il prit la fuite, & se retira en Perse, où le Roi lui assigna une pension digne d'un grand Prince. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

* BOLANI, noble famille de Venise, & même des plus anciennes, mais qui par succession de tems se trouve fort abbaissée. Marc Bolani fut Procureur de S. Marc en 1513. * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise*, *p.* 537.

BOLANI (Dominique) de Venise, qui vivoit sur la fin du XV siécle vers l'an 1473, dédia un Ouvrage de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge à Nicolas Marcel, Doge de Venise. Il assista au Concile de Trente en qualité d'Evêque de Brescia. * Trithéme, *de Script. Eccl.*

BOLBONE, *Bolbona*, Abbaïe de France, de l'Ordre de Cîteaux dans le Comté de Foix, contrée du Haut Languedoc. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLCANES, *Vulcani insula*, isle de l'Océan oriental, est une de celles que l'on appelle *les isles des Larrons* ou *Marianes*. Elle est bien cultivée de ses Habitans naturels, & a pris son nom d'une montagne qui vomit des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLCKENHAIM, BOLKENHAIM ou BOLCKENHAYN, *Bolkenhemium*, petite ville du Royaume de Bohême, est dans le Duché de Schweidnitz en Silésie, à deux lieues de la ville de Jawer, du côté du midi. Il y a dans Bolckenhaim Evêché & citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLDO, *Boldum*, bourg de la Turquie en Asie, est dans la Phénicie en Syrie, près de la ville de Giblet, & a été autrefois une ville épiscopale, appellée *Paltos*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLDUC. *Cherchez* BOIS-LE-DUC.

BOLDUZ KHAN, fils de MINGHELI ou MICHEL, fils de Timur Tasch, fut proclamé Roi des Mogols d'une nouvelle Dynastie, qui s'établit parmi ceux qui s'étoient réfugiez dans la montagne d'Erkené Kún, après qu'ils eurent reconquis leur ancien païs natal. Bolduz étoit issu de la race de Kiah fils d'Ilkhan, & eut pour successeur GIUBINÉ son fils, qui ne laissa qu'une fille nommée *Alancava*. C'est de cette nouvelle Dynastie des Mogols que descend *Genghiz-Khan*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BOLEN (Anne de) *Voyez* BOULEN.

BOLÉNA, en Latin, *Bolina*, ville d'Achaïe, dans le Péloponnése, aujourd'hui *la Morée*, avec Evêché suffragant de Patras, à cinq lieues du Golfe de Lépante. Cette ville étoit située assez près de la même ville de Patras. * Pausanias, *in Achaïcis*. Etienne de *Byzance*.

BOLENBERG ou BOLENBOURG, petite ville ou bourg du Cercle de la Basse Saxe, en Allemagne. Ce lieu est situé dans le Duché de Meckelbourg, sur un petit Golfe de la Mer Baltique, entre la ville de Wismar & celle de Travemunde, à cinq lieues de la premiére & à six de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLÉNE, petite ville de Provence, dans le Comté Vénaissin, & dans le diocése de Saint-Paul-Trois Châteaux, est située sur le penchant d'une colline, au pié de laquelle passe la petite riviére de Letz, entre le Rhône, Saint-Paul, Grignan, Suse, Orange & le Pont-Saint-Esprit, & a été autrefois plus forte qu'elle n'est aujourd'hui. On y voit encore des restes de son château. Elle appartient au Pape, étant dans le Comté de Vaison. Elle souffrit beaucoup dans le XVI siécle pendant les guerres civiles. Cette petite ville a encore produit de grands hommes, & divers Ecrivains.

ROIS DE BOHE'ME.

BOLESLAS I. de ce nom, dit *le Cruel*, Roi ou Prince de Bohême, étoit fils puiné de WRATISLAS & de *Diahomire*, & frére de saint *Wenceslas*, qu'il assassina le 28 septembre de l'an 929 ou 932, pour se mettre sur le thrône. Il se défendit durant 14 ans contre l'Empereur Othon, qui vouloit le priver de ses Etats, pour le punir de ce fratricide: enfin il fut contraint de recevoir la paix, sous condition de payer une sorte de tribut, de satisfaire par une pénitence publique pour la mort de saint Wenceslas, & de rappeller les Catholiques, qu'il avoit exilez du Royaume. Boleslas mourut le 15 juillet de l'an 967, âgé de cinquante-huit ans. * Martin Boregk, *Chron. Bohem.* Joannes Dubravius, *Hist. Bohem.* &c.

BOLESLAS II, dit *le Pieux* & *le Débonnaire*, Roi de Bohême, étoit le plus jeune des fils de BOLESLAS I, & se distingua par sa douceur, par la piété, & par son courage. Il fit des courses jusques dans la Russie, & sur les confins de la Pologne. En 976, il défit à Pilsène l'armée de l'Empereur Othon II, commandée par Henri Duc de Baviére. Depuis il conclut la paix avec Othon III, fils d'Othon II, par l'entremise de son frére *Miesko*; & il appella en Bohême Ditmar *le Saxon*, qui étoit un personnage trés-zélé pour la Religion, & qu'il fit Evêque. Boleslas mourut l'an 999. * Dubravius, *Hist. Bohem.* Wenceslas Hagecius, *Chron. Bohem.* Martinus Cuthenus, *Hist. Bohem. &c.*

BOLESLAS III. dit *le Roux*, *l'Avare* & *l'Aveugle*, Roi de Bohême, fils de BOLESLAS II. auquel il succéda, perdit par sa négligence tout ce que son pére avoit conquis avec tant de bonheur, dans les provinces voisines. Son oncle *Miesko* s'étant saisi de sa personne, le fit aveugler, & se rendit maître de Prague, & de diverses autres places, qu'il laissa à son fils, nommé *Boleslas*. Ce Prince, chassé de ses Etats, implora le secours des Esclavons & des Saxons. Par leur moyen, il fut reçu dans la ville de Budweiss, au mois d'avril de l'an 1008, & après avoir traîné une triste vie, il mourut l'an 1027, âgé de plus de quatre-vints ans. *Jacomire*, le puiné de ses fils, fut nommé Régent de la Bohême, & fut aveuglé par *Ulric* son aîné. * Dubravius. Cuthenus, &c.

ROIS DE POLOGNE.

BOLESLAS I. de ce nom, surnommé *Grobius*, Duc, puis Roi de Pologne, succéda l'an 969 à son pére MICISLAS ou *Miecislaüs*, qui avoit été batisé. Il reçut le premier le titre de Roi, du Pape Sylvestre II, & de l'Empereur Othon III, qui affranchit, l'an 1001, son païs de la dépendance de l'Empire. Ce Prince travailla avec beaucoup de zéle pour le bien de la Religion, & pour celui de ses Etats. Il se fit payer tribut par les Prussiens, les Russiens, & les Moraves; châtia la révolte de ces derniers, & rétablit Stopocus Duc de Russie, que son frére Jaroslaüs avoit déthrôné. Son pére lui avoit fait épouser *Judith*, fille de *Geiza* Duc de Hongrie, de laquelle il eut MICISLAS II. qui lui succéda, & qu'il maria à *Rixa*, fille de *Rainfroi*, Palatin du Rhin. Il mourut l'an 1025. * Martin Cromer, *Hist. de Pologne.* Guagnini. Dlugosse, &c.

BOLESLAS II. dit *le Hardi* & *le Cruel*, né en 1043, fut élu Roi de Pologne, après CASIMIR I, son pére, l'an 1058. Il fit la guerre aux Bohémiens & aux Russiens avec assez de bonheur, & vainquit André usurpateur de la Couronne de Hongrie sur Béla, qui fut rétabli. Il rendit le même service à Izaslaüs, Prince de Kiovie, son cousin, après avoir puni ses Sujets rebelles. Une jeunesse si vertueuse, animée de zéle pour la Religion, toûjours armée pour la justice, & toûjours victorieuse, dégénéra en vices, en sacrilége, & en tyrannie. Les délices d'un quartier d'hyver en Russie, corrompirent son esprit martial. On assure qu'à son retour, il punit, contre la volonté des soldats, les femmes, qu'une absence de sept ans, pendant lesquels dura cette guerre, avoit fait manquer à leur honneur. Il leur fit prendre des chiens pour les alaiter au lieu de leurs enfans. Il s'abandonna aux crimes de rapt & d'adultére, & à toutes sortes de cruautez. Stanislas, Evêque de Cracovie, le reprit de ses débauches, & cette liberté irrita contre lui Boleslas, qui le fit assassiner pendant qu'il disoit la Messe, le cinquiéme mai de l'an 1079. Le Pape Grégoire VII excommunia Boleslas, lequel étant maudit de tout le monde, quitta son Royaume, & se tua lui-même de désespoir, ou l'année d'après, ou en l'an 1081. Les autres disent qu'il fut mangé des chiens à la chasse, & d'autres qu'il fit pénitence dans un monastére, où il vécut inconnu près d'Inspruck. Il est sûr qu'il se retira en Hongrie avec *Miesco* son fils, qu'il avoit eu de *Wisceslave*, fille d'un Prince de Russie, & qu'il y mourut en désespéré. * Cromer. Crants. Dubravius, &c.

BOLESLAS III, surnommé *Crivouste* ou *Lévre-torte*, né en 1085, succéda l'an 1103, à LADISLAS I, frére de *Boleslas* II, Roi de Pologne, & rétablit par ses grandes actions la gloire d'un nom, que son oncle avoit rendu odieux. Les Bohémiens, qui l'attaquérent, sentirent deux fois l'effort de ses armes dans leur propre païs. Il punit encore trois fois la légéreté des Poméraniens revoltez, en trois voyages qu'il fit contre eux, & vainquit autant de fois les Russiens; mais la derniére fois ceux-ci l'ayant surpris dans une embuscade, l'obligérent de fuir. On dit qu'il en mourut de déplaisir un an après. Ce Prince avoit fait la guerre depuis l'âge de neuf ans, & s'étoit trouvé dans quarante-sept batailles. Dans celle qu'il donna l'an 1109, près de Breslaw, il défit l'Empereur Henri V, qui fut contraint de lui demander la paix. Boleslas alla trouver l'Empereur pour la conclurre, & elle fut suivie d'une double alliance, savoir, entre Boleslas, qui étoit veuf de *Sibilave* fille de *Michel* Duc de Kiovie, & *Alix* sœur de *Henri*; & entre *Ladislas* fils de *Boleslas*, & *Christine* fille puinée de l'Empereur. Boleslas soutint encore une guerre domestique contre un de ses fréres naturels, nommé *Sbingée*. Il lui pardonna souvent ses revoltes, & ses conspirations; mais ses Sujets l'obligérent enfin de le faire mourir. Enfin ce Prince juste, Religieux, libéral & sans reproche, mourut en l'an 1139, après un régne de 37 ans, laissant sept enfans de sa seconde femme; 1. LADISLAS; 2. BOLESLAS IV; 3. MIECISLAS; & 4. CASIMIR II, qui regnérent; 5. *Henri*, Duc de Sendomir & de Lublin, tué dans une bataille donnée contre les Prussiens en 1167; 6. *Suentoslava*, femme de *Suantibore* Duc de Poméranie; & 7. une autre fille qui épousa *Coloman* Prince de Halicie. * Cromer. Guagnini. Starovolscius, &c.

BOLESLAS IV, dit *le Frisé* ou *le Chevelu*, fils de BOLESLAS III, fut élu Prince de Pologne en 1146, après *Ladislas* son frére, qu'on avoit chassé. Il lui donna la Silésie, à la priére de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, défit les Prussiens rebelles, les obligea de se faire batiser, & mourut après un régne de 27 ans en 1137. Il épousa 1. *Anastasie*, fille du Prince de Halicie; 2. *Agnès*, fille de *Léopold* Marquis d'Autriche, de laquelle il eut *Boleslas* & *Lescus*, morts jeunes.

BOLESLAS V. dit *le Chaste*, parce qu'il vécut en perpétuelle continence avec *Cunegonde* de Hongrie sa femme, fille de *Béla* IV, fut élu Roi de Pologne, n'étant encore qu'enfant, après LESCUS *le Blanc*, son pére, l'an 1227. *Conrad* Duc de Masovie son oncle, se saisit de sa personne & du gouvernement. Boleslas fut retiré de ses mains par Henri Duc de Breslaw, son cousin, à qui, sous prétexte de tutelle, demeura toute l'autorité: Henri *le Pieux* succéda à ce dernier. L'an 1240, les Tartares firent leurs premiéres courses dans la Pologne, pillérent Cracovie, & toutes les autres villes, désolérent même la Moravie & la Silésie, où le Duc de Breslaw fut tué. Boleslas étoit comme exilé chez Bela, son beau-pére; & la Pologne divisée en deux parties, suivoit Conrad & Boleslas *le Chauve*, fils de Henri *le Pieux*. Les Polonois, lassez de ces desordres, rappellérent leur Prince, & défirent Conrad. Ils remportérent une célébre victoire sur les Tartares en 1267. Ces Barbares avoient pillé une seconde fois Cracovie en 1258; mais étant encore revenus neuf ans après, ils furent défaits par Pierre, Palatin de Cracovie, le neuviéme juin, dans le tems que Boleslas étoit en priéres. Ce bon Prince fit canoniser saint Stanislas, & mourut le 20 décembre de l'an 1279. *Cunegonde* son épouse prit l'habit de sainte Claire, & alla terminer saintement ses jours à Sandecie l'an 1292. Deux Princes de Pologne, du même nom de BOLESLAS, l'un dit *le Débonnaire*, & l'autre *le Chauve*, moururent aussi presque en même tems. * Michow, *l.* 3. Cromer, *l.* 9. Dubravius. Guagnini, &c.

* BOLESLAS dit *Switrigal*, Grand Duc de Lithuanie, étoit le propre frére de Ladislas Jagellon Roi de Pologne, & possédoit d'abord la Podolie. Mais comme il étoit du parti des Croisez, & qu'il causoit beaucoup de chagrin, & au Roi son frére, & à Alexandre Vitold Grand Duc de Lithuanie, on s'assura de lui, & on le retint neuf ans dans les fers. Mais après la mort d'Alexandre Vitold en 1530, le Roi son frére lui donna le Grand Duche de Lithuanie, mais il paya ce bienfait d'une telle ingratitude, que le Roi le fit prendre bientôt après, & ne le relâcha que lorsqu'il vit que les Polonois prenoient les armes en sa faveur. L'année d'après, le Roi lui envoya quatre Ambassadeurs, pour lui dire qu'il eût à lui remettre la Podolie, mais il répondit par un soufflet à celui qui lui fit ce message. Cela fut cause d'une guerre où les Lithuaniens furent battus. Comme d'ailleurs ces peuples étoient mécontens du gouvernement de Boleslas, & las de sa tyrannie, ils élurent en sa place l'an 1432, Sigismond Starodubski. L'année suivante, Boleslas se jetta sur la Lithuanie avec une armée composée de Tartares, de Prussiens, de Livoniens & de Lithuaniens; mais il fut obligé de se retirer sans rien faire. En 1435, il fit encore une tentative, mais il fut entiérement défait, & contraint par là de mener une vie misérable dans le château de Lutzko jusques à sa mort qui arriva l'an 1452. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugosse, *Hist. Polon. l.* 11. *& suiv.*

DUCS DE SILESIE.

* BOLESLAS I. surnommé *le Long*, Duc de Silésie, qui passe pour l'Auteur & la souche de la famille des Ducs ou des Princes qui ont porté le nom de Piast dans la Basse Silésie, fut le fils aîné de Ladislas II, Grand Duc de Pologne & de Silésie, & d'Adélaïde fille de l'Empereur Henri IV. Il naquit en 1127. Son frére voulant ôter à ses fréres leur part de sa succession, il leur fit la guerre, mais il fut vaincu & contraint en 1146 de se retirer en Allemagne vers l'Empereur Conrad duquel il étoit allié. Il laissa à Cracovie sa femme, Boleslas qui fait le sujet de cet article, & ses deux autres Fils Micislas & Conrad. Mais ses ennemis ayant pris cette ville, les firent conduire en Allemagne, où Boleslas fut pendant quelque tems élevé chez l'Abbé de Fulde. Adélaïde demanda du secours à l'Empereur Charles III, & ce Prince étant mort en 1152, elle s'adressa à son Successeur Frédéric, à la Diéte de Wirtzbourg. Ce Prince l'écouta favorablement, & obligea en 1158 les Polonois de rétablir Ladislas II, dans la possession de ce qui lui appartenoit de la succession de son pére en Pologne & en Silésie. Mais Ladislas mourut le deuxiéme juin de l'année 1159 à Aldenbourg, dans l'Evêché de Bamberg, lorsqu'il étoit en chemin pour retourner en Pologne. Ses fils après sa mort, n'osérent continuer leur marche, mais ils se tinrent avec leur mére en Franconie. En 1161, Boleslas alla trouver l'Empereur Frédéric I, dans le tems qu'il faisoit le siége de la ville de Milan, & tua là en présence de toute l'armée un Chevalier qui défioit les Allemans. Il retourna en Allemagne avec l'Empereur, qui en 1163 envoya aux Ducs de Pologne, savoir à Boleslas Crispus ou *le Frisé*, à Micislas, & à Henri I, ordre de restituer à leurs neveux ce qui leur revenoit de la succession de leur pére. Mais ils retinrent les provinces Polonoises de Cracovie, de Siradie & de Lencici, & ne leur rendirent, en 1164, que la Silésie & quelques villes, dont ils furent obligez de se contenter, parce que l'Empereur étoit engagé dans de grandes guerres. Cette même année Boleslas leur Oncle, Régent de Pologne, ayant assemblé une Diéte, pour faire la guerre aux Infidéles de Prusse, ils s'y trouvérent & se réconciliérent avec les Polonois. Mais Henri I. Duc de Sendomir & de Lublin ayant été tué dans cette guerre l'an 1167, & Boleslas son frére étant convenu avec son frére Micislas à la Diéte de Cracovie, que les biens laissez par Henri mort sans enfans lui appartiendroient, & ensuite à leur plus jeune frére Casimir, Boleslas *le Long* & ses fréres firent la guerre à leur oncle qui s'étoit rendu fort odieux par les malheureuses suites de la guerre de Prusse: mais par l'entremise du Clergé ils firent la paix, dont les conditions furent qu'ils posséderoient la Silésie entiére & qu'ils la partageroient entre eux. Boleslas eut le milieu pour sa part, savoir, Breslaw, Lignitz, Brieg, Schweidnitz, Jauer, & Olsse; Micislas eut la Haute Silésie, savoir les Principautez d'Oppelen, de Ratibor, de Teschen, de Jagerndorf & de Troppaw; Conrad surnommé *Loripes*, c'est à dire, *aux piez tortus*, eut dans la Basse Silésie les Du-

chez de Grand-Glogaw, de Sagan & de Croſſen. Ce dernier étant venu à mourir en 1178 ſans enfans, il laiſſa à Boleſlas toute ſa part. La-deſſus Miciſlas prit les armes contre Boleſlas, & ſe rendit maître de Breſlaw. Caſimir II, ſurnommé *le Juſte*, qui venoit d'être fait Régent de Pologne, employa ſon entremiſe pour les accommoder, fit rendre Breſlaw à ſon légitime Seigneur; donna à Miciſlas quelques terres dans le Palatinat de Cracovie, comme la Principauté d'Auſchwitz, qui eſt demeurée annexée à la Siléſie juſques à l'an 1454; fit une nouvelle diviſion de la Siléſie, ſavoir, en Baſſe Siléſie à laquelle fut jointe la partie du milieu, en quoi conſiſtoit le partage de Boleſlas; & en Haute Siléſie qui fut celui de Miciſlas. Boleſlas s'attacha à améliorer ſon païs en y bâtiſſant des villes, & en y attirant des Allemans. En 1178, il fonda la célébre Abbaïe de Leubus ſur l'Oder, de l'Ordre de Cîteaux, & mourut en 1204 dans la 77 année de ſon âge. Il eut pour femme, 1. *Wenceſlavine*, Princeſſe de Reutland: 2. *Adélaide* fille de Bérenger Comte de Sultsbach. De la premiére il eut, 1. *Jaroſlas* qui devint en 1198 Evêque de Breſlaw, qui fit la guerre à ſon propre pére, & qui mourut en 1201; 2. *Boleſlas* mort jeune, dans le tems qu'il ſe diſpoſoit à voyager; 3. *Ottilia* ou *Alga*. De ſa ſeconde, il eut 4. *Henri* I, ſurnommé *le Barbu* qui fit ſouche; 5. & 6. *Conrad* & *Jean* morts jeunes; 7. *Adélaide* mariée à Théobald II, Duc de Bohême. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gunther, *in Ligur.* Kadlusko, *Hiſt. Pol.* Dlugoſſe, *Hiſt. Pol. l. 4. & ſuiv.* Cromer, *de Polon. Reb.* Curæi *Annal. Sileſ.* Schikfus, *Chron. de Siléſie*, en Allemand, *l.* 1. *c.* 19. *l.* 2. *c.* 2. Hankius, *de Sileſ. Reb. c.* 11. *&* 12. Zepko, *Gynæc. Sileſ.*

* BOLESLAS II. ſurnommé *le Chauve* ou *le Cruel*, & en Polonois *Rogatka*, Duc de Lignitz, fils âîné de Henri II, Duc de la Baſſe Siléſie & de la Grande Pologne, & d'Anne Princeſſe Royale de Bohême, naquit en 1217. Lorſqu'il perdit ſon pére qui fût tué dans une bataille contre les Tartares, il avoit déja atteint l'âge de majorité, & cela détermina la Nobleſſe des Palatinats de Cracovie & de Sendomir à l'élire pour Duc de la petite Pologne & pour Régent du païs. Sa Mere aſſiſtée de l'Evêque Thomas régnoit dans la Siléſie avec trois fils qu'elle avoit outre Boleſlas. Boleſlas peu de tems après ſon élection, ayant fait voir qu'il avoit un eſprit inquiet & porté à brouiller les choſes, les Polonois eurent de la peine à le ſouffrir. Dans la guerre qu'il eut en 1242, contre Conrad Duc de Maſovie & contre Suantopolque Duc de Poméranie, il perdit la petite Pologne. Ceux de la grande Pologne rappellérent les fils de Ladiſlas ſurnommé *Sputator* qui avoit été chaſſé, ſavoir, Prémiſlas & Boleſlas. Après avoir perdu ce qu'il poſſédoit en Pologne, il inſiſta ſur le partage de la Siléſie, qui ſe fit en 1243, de telle maniere, qu'ayant la prérogative du choix il prit pour lui le Duché de Breſlaw & toutes les terres qui en dépendent, mais il laiſſa a ſon frére Henri les Duchez de Lignitz & de Glogaw, promettant à ſes deux fréres Conrad & Ladiſlas qui avoient embraſſé l'état eccléſiaſtique, de les contenter avec de l'argent. Dans la ſuite il ſe repentit du choix qu'il avoit fait, & força Henri à faire une échange avec lui. Peu de tems après Conrad revint de Paris où il avoit étudié dans l'Univerſité, & dit que ne voulant pas demeurer dans l'état eccléſiaſtique, il prétendoit avoir la part qui lui revenoit de la ſucceſſion de ſon pére. Là-deſſus, Boleſlas ſouhaita de faire un nouvel échange avec ſon frére Henri, promettant de ſatisfaire Conrad qui vouloit bien continuer à ſuivre le parti qu'il avoit pris d'abord. Henri ne voulant pas y condeſcendre Boleſlas aſſiégea Breſlaw, mais après avoir continué le ſiége pendant trois mois, il fût obligé de le lever. Il munit ſon païs de châteaux qui lui facilitoient le pillage, engagea en 1247, les villes de Gorlitz & de Sittau, remit le ſiége devant Breſlaw, & fut fait priſonnier dans cette expédition. Lorſque ſon frére Henri l'eut relâché ſous promeſſe de contenter Conrad, il commença à commettre des hoſtilitez contre la Grande Pologne, & vendit en 1250, à Jean & à Othon Marquis de Brandebourg le château & le païs de Leubus qui eſt préſentement la Nouvelle Marche, inveſtit pour la troiſiéme fois la ville de Breſlaw avec auſſi peu de ſuccès que les deux fois précédentes, & ravagea le païs d'alentour. Il attira dans ſon parti quelques Grands de Pologne dans le deſſein de recouvrer ce païs, mais il perdit ſon propre païs en même tems que ſes forces, & tomba dans une telle pauvreté qu'il étoit ſouvent obligé de voyager ſeul, ou tout au plus avec un valet. Comme il ne pouvoit payer les ſoldats qu'il avoit dans les châteaux dont nous avons parlé, ils pilloient ſon propre païs. Il conſerva pourtant Lignitz. Croſſen ſe donna à Conrad qui fortifié du ſecours de Primiſlas Duc de Gneſne & de Caliſch fit la guerre à ſes fréres, & après qu'il eut fait ſon frére Henri priſonnier, Thomas Evêque de Breſlaw, & les Etats du païs, portérent Boleſlas à lui céder Glogaw, Sagan, Sprottaw, Croſſen, & tout ce qu'il poſſédoit en Luſace. En 1256, Boleſlas fit enlever de nuit le ſixiéme octobre l'Evêque Thomas & deux Chanoines, parce que l'Evêque refuſoit de lui vendre les dixmes de ſon païs pour la ſomme de dix mille marcs, & les enferma dans une tour à Lignitz. Là-deſſus l'Archevêque de Gneſne l'excommunia, & le Pape Alexandre IV ordonna en 1257, une Croiſade contre lui. Mais il ſe mit fort peu en peine de tout cela, & contraignit l'Evêque à lui céder les dixmes, & de lui payer outre cela deux mille marcs. Les Chanoines furent obligez de lui donner quelques piéces d'écarlate. Après cela, il invita ſon frére Conrad à le venir voir à Lignitz, dans le deſſein de s'aſſurer de lui: mais comme il vint bien accompagné, il prit lui même Boleſlas, le mena à Glogaw, & lui enleva l'argent qu'il avoit reçu de l'Evêque. En 1266, ſon frére Henri III mourut, & en 1270, ſon autre frére Ladiſlas Archevêque de Saltsbourg. Henri IV, frére de Henri III, étoit leur héritier, mais il ſe ſaiſit de lui en 1273 à Jeltſch & le garda dans le château de Lehn. En 1277, Boleſlas ſe jetta dans les Etats de Henri IV, & livra bataille à ceux de Breſlaw & à leurs Alliez, à Prémiſlas Duc de Poſnanie, & à Conrad Duc de Glogaw, les vainquit & fit Prémiſlas priſonnier. Ainſi Henri fut obligé de céder la Nouvelle Marche, Striegaw, Strehlen, Greiffenberg & d'autres villes, avant que Prémiſlas & lui fuſſent mis en liberté. Boleſlas mourut enfin le 17 janv. 1278, & fut enterré dans le monaſtére de Ste Croix qu'il avoit fondé à Lignitz. Il avoit épouſé en premiéres noces l'an 1243, Hédwige fille de Henri, Prince d'Anhalt, & qui mourut en 1275. Sa ſeconde femme fut Adelaide, fille de Sambor Duc de Poméranie, laquelle, à cauſe que Boleſlas entretenoit une concubine dont il avoit eu Jaroſlas, refuſa de demeurer avec lui, & retourna à pié chez ſon pére. De ſa premiére femme il eut 1. *Hédwige* née en 1244, mariée à Conrad Duc de Maſovie; 2. *Agnès* née en 1245, mariée à Ulric VI, Comte de Wirtemberg; 3. *N*... née en 1246, mariée à Louïs de Hakkeborn; 4. *Henri* V, né en 1248; 5. *Bernard*, né en 1249, qui à cauſe de ſon agilité à la danſe, fut ſurnommé le *Danſeur* ou le *Sauteur*, & qui mourut en 1277; 6. *Anne* née en 1251, Abbeſſe de Trebnitz; 7. *Conſtance* née en 1252, morte dans l'enfance; 8. BOLESLAS ou *Bolko* qui ſuit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugoſſe, *l.* 7. Michow, *Hiſt.* Cromer, *Annal. Sileſ.* Schrænii *Genealogia Ducum Sileſ.* Schikfus, *Chron. de Siléſie*, en Allemand.

* BOLESLAS ou BOLKO ſurnommé *le Glorieux* ou le *Guerrier* Duc de Schweidnitz, Seigneur de Furſtemberg, le plus jeune des fils du précédent, naquit en 1253. Lorſque ſon pére mourut en 1278, il n'eut pour ſon partage que Lemberg & Buntzlaw, & même cette derniére place lui étoit retenue par ſon oncle le Duc de Glogaw. Cependant en 1286, pour rendre le partage plus égal, il eut encore Schweidnitz, Jauer & Munſterberg, & devint un puiſſant Prince. Dans l'entrée publique & ſolemnelle qu'il fit, il voulut que pour marque de ſa ſouveraineté on portât devant lui une épée nue, que l'on montre encore aux Curieux dans la ville de Schweidnitz. Il gouverna fort ſagement ſes Etats, introduiſit les ſervices que devoient rendre les Chevaliers, les régla à proportion de leurs biens, & fit de ſes Terres la diviſion qu'on obſerve encore aujourd'hui. Il embellit la ville de Schweidnitz de pluſieurs bâtimens, y fit élever un Fort, & introduiſit en Siléſie le divertiſſement de tirer à l'oiſeau. En 1295, il fonda le monaſtére des Religieuſes de Ste Claire dans la ville de Strehlen, & en 1297 le fameux Couvent de l'Ordre de Cîteaux dans la ville de Griſſau, où il a été enterré. Henri ſon frére qui mourut le 22 février de l'an 1296, lui confia la tutelle de ſes fils Boleſlas, Henri & Ladiſlas, qu'il accepta en même tems que le château de Zobten. Quoiqu'il eût beaucoup chagriné ce frére pendant ſa vie, lui enlevant tantôt une place tantôt une autre, il s'aquitta pourtant en honnête homme de la tutelle de ſes fils. Il força par les armes Conrad Duc de Glogaw à leur rendre ce qu'il avoit pris à leur pére, & établit un fort bon ordre dans leurs Etats. Il munit de citadelles & de murailles les villes de Brieg, de Nimptſch & de Glogaw, & amaſſa pour ſes pupilles une ſomme de ſix cens mille marcs. En 1297, il aſſiſta au couronnement de Venceſlas Roi de Bohême. Dans la ſuite il fortifia Landſhut. Il mourut le 30 janvier de l'an 1302. Il avoit épouſé Béatrix fille, à ce qu'on dit, d'Othon *le Long* Marquis de Brandebourg, & il en eut, 1. *Bernard* Duc de Schweidnitz; 2. *Henri* Duc de Jauer; & 3. BOLESLAS qui ſuit. Ces trois fils eurent pour Tuteurs Herman *le Long*, leur oncle maternel, Marquis de Brandebourg; & le Seigneur de Henneberg. Ces trois fréres régnérent longtems enſemble. Il eut pour filles, 4. *Conſtance* mariée à Primiſlas Duc de Glogaw, & qui devint enſuite Abbeſſe de Tzaniza dans le Palatinat de Cracovie; 5. *Juthe*, mariée à Etienne Duc de Baviére; & 6. comme quelques uns le prétendent, *Catherine* mariée à Othon Roi de Hongrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugoſſe, *l.* 7. *&* 8. Cromer. Curæus. Schikfus. Zepko, *Gynæc. Sileſ.* Naſonis *Phœnix Redivivus.*

* BOLESLAS ou BOLKO, troiſiéme fils du précédent, Duc de Siléſie, Seigneur de Furſtemberg & de Munſterberg, régna longtems en communauté avec ſes fréres, mais dans la ſuite il eut pour ſon partage la Principauté de Munſterberg. En 1321, il vendit la ville & forteresſe de Glatz pour une petite ſomme à Jean Roi de Bohême. Il fit pendant ſa vie pluſieurs choſes extravagantes, mais il en témoigna beaucoup de repentir avant ſa mort qui arriva en 1342. Il avoit épouſé *Judith* fille de Louïs Comte de Savoye & de Berthe Comteſſe de Barr, & il en eut *Nicolas*, Duc de Munſterberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugoſſe. Zepko, *Gynæc. Sileſ.* Schikfus, *Chron. de Siléſie*, en Allemand. Balbini *Miſcell. Regni Bohem. decade* 1. *l.* 8. *partie* 3. *p.* 218.

BOLESLAW, petite ville d'Allemagne, dans le Royaume de Bohême, & ſur la riviére de Gizéra, eſt nommée par les Habitans *Jung-Bunczel*, c'eſt à dire, *Boleſlaw la Jeune*, ou *la Neuve*, pour la diſtinguer d'une autre ville de ce nom, dite *Alt-Bunczel*, c'eſt à dire, *Boleſlaw l'Ancienne*. Cette derniére eſt ſur le confluent de la même riviére de Gizéra & de l'Elbe, environ à deux ou trois lieues de Prague, & elle n'a rien de conſidérable.

BOLESLAW, ville de Siléſie. *Voyez* BUNTZLAW.

BOLEYN, BOLEN, BOLLEN, BULLEN ou BOULEN (Anne de) *Voyez* BOULEN.

BOLGAR, Royaume. *Cherchez* BULGAR.

BOLGIUS, Prince des Celtes. *Voyez* BELGIUS.

BOLI. *Voyez* BOLLI.

* BOLINA, Nymphe qui pour réſiſter à l'amour empreſſé d'Apollon, prit d'abord la fuite, & puis ſe jetta dans la mer. Ce Dieu touché de compaſſion, lui donna l'immortalité. * Pauſanias, *au l. ſeptiéme* ou *dans les Achaïques.*

BOLINA, ville d'Achaïe. *Voyez* BOLÊNA.

BOLIUS (Jacques) Profeſſeur en Langue Gréque à Konigsberg en Pruſſe publia, en 1647, une Diſſertation ſous ce titre, *Juſta & moderata abſentiæ ab exequiis & juſtis funeribus, funeri linguæ Helleniſticæ paratis, excuſatio & venia, quam ab iis, qui Idiotiſmum Hebræum in novi Teſtamenti tabulis negando, funus linguæ Helleniſticæ procurant, ab iis vero qui ſolœciſmos & barbariſmos eidem impingendo, prorſus efferunt ac contumulant, impetrare conabitur, &c.* * Placcius. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOLKENHAIM. *Voyez* BOLCKENHAIM.

BOLKO. *Voyez* BOLESLAS.

* BOLKOWITZ, petite ville de Siléſie, dans le Duché de

de Glogaw, au ſud de la ville de Glogaw, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

BOLLANDUS (Jean) Jéſuite, né à Tillemont, dans les Païs-Bas, le 13 août 1596, entra à 16 ans dans la Compagnie de Jéſus. Il aquit beaucoup de réputation, non ſeulement dans les Païs-Bas, où il enſeigna aſſez long-tems, mais encore dans les païs étrangers. Ce fut lui qui fut choiſi pour exécuter le grand deſſein que le P. Héribert Roſweide avoit eu de recueillir tout ce qui pourroit ſervir aux Vies des Saints, ſous le titre de *Acta Sanctorum*. Il falloit du diſcernement, de l'érudition, & de l'aſſiduité au travail : le P. Bollandus avoit toutes ces qualitez. En 1643, il publia les Saints du mois de janvier, en deux volumes *in folio*. Cet Ouvrage eut un ſuccès qui augmenta, lorſque Bollandus eut donné les trois volumes des Saints du mois de février. Il travailloit à la continuation, & il avoit fait commencer le mois de mars lorſqu'il mourut le 12 ſeptembre 1665, âgé de près de 70 ans. Dès l'an 1635, il avoit demandé un ſecond : on lui donna le P. Godefroy Henſchénius, qui continua le travail, ayant eu à ſon tour le P. Daniel Papebroch; & ces deux infatigables Compilateurs publiérent les Saints du mois de mars l'an 1668, en trois volumes, & mirent à la tête du premier l'éloge de Bollandus, de qui les Continuateurs ont aquis le ſurnom de *Bollandiſtes*. Les Actes des Saints du mois d'avril parurent auſſi en trois tomes l'an 1675. Le P. Papebroch y inſéra une longue Diſſertation ſur la maniére de diſcerner les fauſſes piéces d'avec les véritables dans les Cartulaires. Le mois de mai fut coupé en pluſieurs morceaux ; & l'on publia en 1680, les Saints des ſeize premiers jours de ce mois en trois volumes. L'âge du P. Henſchénius & le peu de ſanté de ſon Collégue, firent réſoudre les PP. Jéſuites de leur aſſocier le P. Cardon, mais il mourut lui-même en 1678, & le P. Henſchénius en ſeptembre 1680, âgé de plus de 80 ans. On lui ſubſtitua le P. François Baert, & le P. Conrad Janning. Ils donnérent en 1685 un tome des Saints du 17, 18, & 19 mai, & un autre de ceux du 20, juſqu'au 24. L'année ſuivante parut un volume des Saints du même mois depuis le 25 juſqu'au 28, & en 1688 ceux des trois derniers jours de mai ; en ſorte que ce mois ſeul contient ſept volumes. Celui de juin fut auſſi partagé en pluſieurs tomes: le premier qui vit le jour en 1695, contient les ſix premiers jours: le ſecond qui parut en 1698, commence au ſeptiéme jour, & finit au 16 : le troiſiéme tome va depuis le 16, juſqu'au 19, & fut imprimé en 1701 : le quatriéme ſortit de deſſous la preſſe en 1707, & contient les Saints depuis le 20 juſqu'au 24, & le dernier qui finit avec le mois, fut donné au public en 1709. Ainſi l'on eut alors les ſix premiers mois de l'année en XXIII volumes *in folio*. Le P. Jean-Baptiſte Sollier avoit été aſſocié au travail du dernier volume. Ce gros recueil peut être fort bien comparé à un rets jetté en mer, qui prend toutes ſortes d'Actes & de Vies des Saints, bonnes, médiocres, mauvaiſes, vrayes, douteuſes & fauſſes. Le P. Bollandus étoit plus porté à prouver les traditions populaires; Henſchénius & Papebroch paroiſſent avoir été moins timides, & ont pris la liberté, ou plutôt la commiſſion que le premier leur avoit donnée, de remarquer & de corriger les fautes dans leſquelles il étoit tombé. On lui a nommé des Continuateurs, qui pourſuivent ſes deſſeins. *Voyez* l'Eloge de Bollandus qui eſt au commencement du ſixiéme volume des Vies des Saints, qui eſt le premier de ceux du mois de mars. Voici un éloge funébre que lui a dreſſé le Pére Rapin

Bollandus ſacrum Faſtis dum ſcriberet annum,
Mors imperfectum barbara rupit opus.
Mandabat ſcriptis Divos, Divumque labores,
Et qua quiſque olim venit ad aſtra viâ.
Scriptori menſis proceſſerat unus & alter,
Tertius incœptum cum male ſolvit iter.
Parce tuo, Bollande, queri de funere, Faſtis
Hic demum ipſe tuis annumerandus eras.

* Alegambe, *in Biblioth. Script. Societ. Jeſ.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, 463. Aubert le Mire, *de Script. ſecul. XVII. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XVII ſiécle, tome 2.*

BOLLEN. *Voyez* BOULEN.

BOLLERBRUN, lac proche du village d'Altembeck, dans la Weſtphalie, qui ſe déborde deux fois par jour dans une campagne pleine de ſable, avec un bruit extraordinaire, & qui rentre dans ſon lit quelques heures après, par un flux & reflux fort remarquable. * Beckman, *Hydrogr.*

BOLLES, ville dont parle Plutarque dans la Vie de Coriolan, & qu'il dit n'être pas éloignée de Rome. On la nommoit en Latin *Bola* ou *Bolæ*, & *Vola* & *Bovilà*. Elle étoit à cent ſtades ou environ de la ville de Rome, chez les Eques, peuples du Latium. Il faut remarquer avec Mérula, *partie* 4. *ch.* 22. qu'il y avoit une autre place, qui portoit le même nom de *Bovilæ*; mais elle étoit plus éloignée de Rome vers le fleuve Garigliano. Cette derniére place eſt nommée dans le Martyrologe Romain, *Babucum in Hernicis*. Les Auteurs, pour ne pas diſtinguer ces deux places, en parlent avec beaucoup de confuſion. * Lubin, *Tables Geograph. ſur les Vies de Plutarque.*

BOLLI, *Bollis*, ville de la Turquie en Aſie, dans la Natolie, dans la contrée de Bolli, ſur une petite riviére, qui va ſe décharger dans la Mer Noire, près de Samaſtro. Quelques Géographes prennent Bolli pour l'ancienne *Aboni-Teichos*, ville qui étoit ſur la côte de la Paphlagonie; & d'autres pour l'ancienne *Satala*, qui étoit dans la petite Arménie. Mais le lieu où l'on place aujourd'hui Bolli, eſt fort éloigné de l'une & de l'autre de ces deux anciennes villes, & particuliérement de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLLI, *Bollis*, païs de la Turquie en Aſie, eſt une partie de la Natolie propre. Ses bornes ont au couchant le Becſangil, au midi le Cutaye & la Chiangare, au levant l'Amaſie, & au nord la Mer Noire. Quelques Géographes donnent à ce païs le nom de *Roni*. Il répond à deux petits païs des Anciens, qu'on nommoit la Paphlagonie propre & l'Honorias. Ses principales villes ſont Bolli dans les terres; Penderachi, Samaſtro, & Sinopi, capitale du païs, toutes trois ſur la côte. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOLLIN, riviére d'Angleterre dans le Comté de Cheſter: Elle ſort de la forêt de Maclesfield, ou Maxfeld, venant de deux ſources qui ſont au pié de la montagne nommée Shutlinglow. Elle paſſe d'abord à Maxfeld, beau & riche bourg, ſitué ſur une hauteur dont il lave le pié. De Maxfeld, le Bollin coule du ſud-eſt au nord-oueſt, & reçoit une petite riviére nommée Birkin, & ſe jette enſuite dans le Merſey. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 307.

BOLLINGBROOK. *Voyez* BULLINGBROOK.

BOLLUS (Didac, ou Jacques de Torrès) Jéſuite Eſpagnol né de parens nobles, fit ſon noviciat ſous le P. Balthaſar Alvarès, & paſſa enſuite au Pérou, où il gouverna quelques maiſons de la Compagnie. Il étoit Supérieur à Quinto en 1593, lorſqu'il s'y éleva contre le Roi d'Eſpagne une ſedition, qu'il appaiſa par ſa prudence, non ſans s'expoſer beaucoup. Le Roi témoigna au Viceroi combien il reſſentoit le ſervice que Bollus lui avoit rendu, & le lui témoigna à lui-même, lorſqu'il paſſa en Eſpagne en allant à Rome. Le Pape Clément VIII loua auſſi ſa prudence, & le Cardinal Borromée Archevêque de Milan, lui fit de grands préſens, entre autres, de trente-deux calices dorez pour la miſſion de Paraguay qu'il établit peu de tems après. Il y paſſa avec 60 Jéſuites, & mourut à la Plata dans le Pérou après une longue paralyſie en 1638, âgé de 87 ans. * Sotwel.

BOLLWEIL, château & Seigneurie en Alſace près de Sultz. Après l'extinction de la famille des Barons de Bollweil, cette Baronnie paſſa dans les mains des Comtes de Fugger, mais le Roi de France en fit préſent dans la ſuite à Meſſieurs de Roſe, pour récompenſe de leurs ſervices. Il y ont fait diverſes réparations conſidérables. * Tromsd. *Topogr. Alſat.*

* BOLM, païs d'Afrique dans la partie occidentale de la Guinée, ſur la côte de l'oueſt, eſt borné du ſud-oueſt au nord-eſt par la riviére de Madrebomba.

BOLM ou BOLMEN. *Voyez* BOLMEN.

*BOLMEN, ſelon Sanſon dans ſa carte particuliére des provinces d'Oſtro-Gothlande & de Smalande, & BOLNA ſelon M. Deliſle dans ſa ſeconde carte des Couronnes du nord, eſt un Lac qui s'étend en longueur du ſud-ſud-oueſt, au nord-nord-eſt, l'eſpace d'environ cinq lieues.

BOLNES. *Voyez* BOLMEN.

BOLOGNE, dite LA GRASSE, *Bononia*, ville d'Italie ſous la domination du S. Siége, avec Archevêché, & Univerſité célébre, eſt une des plus grandes & des plus belles villes d'Italie, & la ſeconde de l'Etat Eccléſiaſtique. On la nomme ordinairement Bologne *la Graſſe*, à cauſe de la bonté de ſon terroir, qui eſt aux extrêmitez de la Lombardie. Il y a grand nombre de ſources qui l'arroſent en tombant du mont Apennin, au pié duquel elle eſt ſituée, & près de la petite riviére de Réno. C'eſt pour cela que Silvius Italicus, *Punicorum*, *l.* 8. *v.* 601. en parle ainſi

Ocni priſca domus, parvique Bononia Rheni.

Les Auteurs parlent diverſement de la fondation de Bologne; les uns prétendent qu'elle a été bâtie par les Grecs; d'autres veulent que ce ſoit par les Toſcans, & qu'elle ait été habitée par les Gaulois. Il eſt ſûr que c'eſt une ville tres-ancienne. Les Romains y envoyérent une Colonie, & furent maîtres de Bologne juſqu'au huitiéme ſiécle ou environ, qu'elle fut ſoumiſe par les Lombards. Pepin & Charlemagne la prirent ſur ces peuples barbares, & depuis elle fut ſoumiſe aux Empereurs. L'abſence de ces derniers, après qu'ils eurent transféré leur ſiége en Allemagne, donna commencement à la République de Bologne. Leurs différents avec les Papes l'établit, & cette ville ſe rendit ſi puiſſante qu'elle ſoutint une guerre de trois ans contre la République de Veniſe avec quarante mille hommes; qu'elle en eut d'autres contre le Marquis de Ferrare, les Seigneurs de Milan, & les autres Princes d'Italie; & qu'elle tint tête à l'Empereur Frédéric II, dans une guerre où Enzelin fils naturel de ce Prince fut fait priſonnier. Les Bolonois poſſédoient la meilleure partie de la Romagne, qu'ils perdirent avec leurs libertez par leurs diviſions fréquentes. Elles commencérent dans le XIII ſiécle, & ont duré plus de deux cens ans. Les premiéres factions furent celles des *Jeremei* & des *Lambertazi*, qui furent chaſſez l'an 1274, avec leurs partiſans, au nombre de plus de quinze mille. Quelque tems après Bologne ſe ſoumit au ſaint Siége, & dans la ſuite elle tomba ſous la domination des Bentivoglio, des Canneţules & des Pepoli. Ils ſe dépoſſédoient les uns les autres. ANNIBAL Bentivoglio fut maſſacré vers l'an 1445, laiſſant *Jean* ſon fils qui fut maître de Bologne. Ce dernier fit mourir pluſieurs des Malvezzi, chaſſa les Mareſcotti, & détruiſit tous ceux qui lui étoient contraires; mais avec toutes ces précautions il ne put éviter ſa ruïne; car le Pape Jules II le chaſſa lui-même en 1506. Depuis, Bologne s'eſt donnée au ſaint Siége. Elle eſt gouvernée par un Légat *a latere*, que le Pape y envoye, & par un privilége particulier elle a un Ambaſſadeur ordinaire à Rome, où elle eſt traitée plutôt comme ſœur que comme ſujette, parce qu'elle s'eſt ſoumiſe d'elle même à l'Egliſe. La ville de Bologne eſt tres bien bâtie, & la plupart de ſes rues ſont faites en galeries par arcades : de ſorte qu'on y peut marcher ſans être incommodé ni du ſoleil ni de la pluye. Elle a cinq ou ſix milles de tour, & eſt plus longue que large: la forme de ſa ſtructure reſſemble aſſez bien à celle d'un vaiſſeau. Il y a au milieu de la ville la tour *de gli Aſinelli*, qui eſt fort droite & fort haute, & qu'on appelle le mât de ce navire. Outre cette tour il y a encore celle *de la Gariſenda* qui penche d'un côté. Bologne n'a pour toutes fortifications qu'une ſimple muraille de brique, avec quelques tours de même. L'égliſe métropole de Bologne eſt celle de ſaint Pierre, bâtie ſur le deſſein de ſaint Pierre de Rome. La largeur de ſa grande voûte eſt admirable; le chœur eſt tres-propre, & il a au deſſous une cave enrichie de diverſes Reliques de Saints. Le mai-

maître autel eſt orné de quelques colomnes de marbre, & le clocher eſt détaché de l'egliſe, dont le chapitre eſt tres-auguſte. S. Apollinaire prêcha l'Evangile à Bologne, & on croit que ſaint Zama en fut le premier Evêque, & fut conſacré par le Pape ſaint Denys, vers l'an 270. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, entre leſquels il y en a neuf ou dix reconnus pour Saints, de grands hommes, divers Cardinaux, & entre autres Gabriel Paléote qui fut le premier Archevêque de Bologne, après que le Pape Gregoire XIII, qui étoit lui-même Bolonois, de la famille de Boncompagnon, eut érigé l'an 1583, cette égliſe cathédrale en métropole. Ses ſuffragans ſont aujourd'hui Parme, Plaiſance, Reggio, Modéne, Créme & Borgo. Quant à Saint-Donnino, Cervia & Imola, que le même Pape avoit ſoumiſes à la métropole de Bologne, ils ont été depuis rendus à celle de Ravenne par Paul V. Outre Grégoire XIII, cette ville a donné quatre ſouverains Pontifes à l'Egliſe, ſavoir, Honorius II, dit auparavant *Lamberto Fagnani*; Luce II, de la famille de *Caccianemici*; Innocent IX, de celle de *Ludoviſi*. L'égliſe de ſaint Petronio eſt au bout de la grande place de Bologne. Léandre Alberti, qui écrivoit il y a plus de cent ans, croyoit que cette égliſe ne ſeroit achevée qu'à la fin du monde. On y travaille continuellement, & il n'y en a néanmoins que la moitié de fait. Ce fut dans cette égliſe que l'Empereur Charles-*Quint* fut couronné par le Pape Clément VII, en 1529. Le couvent des Dominicains eſt un des plus magnifiques de Bologne. On voit dans l'égliſe le tombeau de ſaint Dominique, Fondateur de cet Ordre, & une Bible en parchemin, que l'on dit être venue d'Eſdras. Le chœur eſt derriére le grand autel: il eſt remarquable par ſes ſiéges qui ſont tous de moſaïque, ou de piéces rapportées miſes en couleur avec tant d'art, qu'elles répréſentent l'Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. On dit que c'eſt l'Ouvrage d'un frére Lai nommé François Damien de *Bergame*. Le monaſtére des Religieuſes de *Corpus Domini* de l'Ordre de ſainte Claire, eſt un des plus célébres de cette ville. On y voit le corps de ſainte Catherine de Bologne, Fondatrice de cette maiſon, & fille de *Jean* Vigri. Les égliſes de ſaint Paul, de ſaint Etienne, de ſaint Jean du Mont, de la Paſſion, des Jéſuites, &c. le monaſtére de Saint Sauveur, ceux des Cordeliers, des Carmes, des Auguſtins, des Servites, des Olivétans, qui ſont ſur un petit mont hors de la ville, ſous le nom de Saint-Michel-aux-bois, & divers autres, y ſont tres dignes de la curioſité des Etrangers: car Bologne eſt peut-être la ville du monde où il y a le plus d'egliſes magnifiques, & de belles maiſons Religieuſes. On y trouve auſſi par tout de grandes rues, de jolies fontaines, de belles places, & pluſieurs palais extrêmement magnifiques; entre leſquels les plus beaux ſont ceux de Malvezzi, de Campeggi, de Bentivoglio, de Facchinetti, de Pepoli, de Ceſpi, &c. Le Palais du Légat eſt magnifique; les maiſons ſont généralement bien bâties, & en été on y laiſſe preſque toûjours les portes ouvertes; de ſorte que les paſſants voyent aux fonds des cours, des jardins d'où s'exhale une odeur agréable des fleurs d'orange & de jaſmin. Il y a grand nombre de Nobleſſe à Bologne, & pluſieurs hommes de Lettres. On y voit le cabinet du célébre Ulyſſe Aldrovandus, avec 187 volumes *in folio*, écrits de ſa main, & plus de 200 ſacs remplis de feuilles détachées, & de manuſcrits. *Voyez* ALDROVANDUS. Il étoit de Bologne, & cette ville a été toûjours féconde en Gens de Lettres, & en illuſtres Ecrivains. Les Curieux pourront conſulter la Bibliothéque des Ecrivains de Bologne, de Jean-Antoine Bumaldi. L'Univerſité de cette ville eſt tres-ancienne & tres-célébre. On prétend qu'elle fut fondée par Théodoſe *le Jeune*, du tems de ſaint Pétrone Evêque de Bologne, vers l'an 423. Au moins eſt-il sûr que pour la Juriſprudence Civile & Canonique, elle eſt la premiére de toute l'Italie, où l'on dit en proverbe, *Bononia docet*. Les Colléges ſont tres-bien bâtis, & remplis de grand nombre de Docteurs. Il y a celui des Eſpagnols fondé par le Cardinal Albornoz, & celui des Jéſuites, qui ſont tres-beaux. Outre l'Univerſité, Bologne a l'Académie *de gli Otioſi*, des Oiſifs. C'eſt une célébre compagnie de gens d'eſprit, qui ſe ſont nommez oiſifs par antiphraſe, pour ſignifier qu'ils ne le ſont jamais moins que lorſqu'ils ſemblent affecter de l'être. A cinq milles de Bologne, il y a au Mont-Guardit une dévotion à la Vierge. La ville a fait faire un chemin couvert pour aller à l'abri des injures du tems en proceſſion juſques-là. Il ſeroit inutile de citer tous les anciens Auteurs qui parlent de Bologne, & il ſuffit de conſulter le grand nombre d'Hiſtoriens que cette ville a produits, comme Léandre Alberti Bolonois, qui fait auſſi mention de ſa patrie dans la Deſcription de l'Italie, Giovanni Garzo, Pompeio Vizani, Bartholomeo Galéoti, qui a auſſi compoſé un Traité des Hommes Illuſtres de Bologne. * Sigonius, *de Epiſcop. Bonon.* Gaſpard Bombaci, *Memor. Sacr. di Bolog.* Franceſco Amaldi, *della Nobilita di Bologna*. Bartolomeo Dulcimi, *de vario Statu Bonon.* Nicolas Paſchali Alidoſi, *Origine de tutte le Chieſe di Bolog.* & *Dottori Bolog.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Gherardaccio. Cherubino. Ughel, &c.

CONCILE DE BOLOGNE.

Quelques Auteurs parlent d'un Concile de Bologne, aſſemblé en 1310, ſous le pontificat de Clément V; mais il eſt sûr que ce fut à Cologne au ſujet de l'affaire des Templiers. On dit qu'un Archevêque de Bologne y préſida: ce qui donne ſujet de croire que ce fut en cette ville, où l'on a publié des ordonnances ſynodales en 1535, 1586 & 1634. Le Concile de Trente fut transféré à Bologne l'an 1547, à cauſe de la peſte qui étoit en cette premiére ville, & l'on y tint la IX & la X ſeſſion, qui ſont les derniéres, ſous Paul III. La premiére de ces deux ſeſſions fut tenue le 21 avril de l'an 1547, & l'autre le deuxiéme juin de la même année.

BOLOGNE, ville de France. *Voyez* BOULOGNE.

* BOLOGNE, bourg du Gouvernement de Guienne en France, dans l'Armagnac, au ſud-oueſt de Toulouſe, dont il eſt éloigné d'environ treize lieues & au ſud d'Auch à la diſtance de neuf lieues.

BOLOGNINI (Louïs) de Bologne, Docteur ès Droits, dans le XV ſiécle, & célébre dès l'an 1470, compoſa divers Ouvrages, *Lecturæ ſuper totum Jus Civile Canonicum*; *Liber Conſiliorum*; *Tractatus de Indulgentiis*; *Hiſtoria ſummorum Pontificum*, &c. Le Pape Jules II l'envoya en qualité de Légat en France à la Cour de Louïs XII, & au retour de ſa légation il mourut en 1508, à Bologne, âgé de 61 ans. Il avoit légué aux Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique ſa bibliothéque qui étoit conſidérable. * Alidoſi, *de Juriſc. Bonon* Léandre Alberti, *Hiſt. Bonon.* Simler, *in Epitome Biblioth. Geſner.* Pancirolle, *de Clar. Juriſconſ.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Taiſan, *Vies des Juriſconſ. p. 75.*

* BOLOGNINO (Guillaume) d'Anvers, Licentié en Théologie, après avoir profeſſé la Philoſophie à Louvain fut fait Curé de la paroiſſe de Saint-George, & devint enſuite Chanoine de Notre-Dame. On a de lui, *Tractatus de ementita antiquitate Fidei ſeu Secta Calviniſtica adverſus Miniſtros Silvæ-ducenſes*; *De Judice Controverſiarum in materia Religionis*; *Funus reformatæ Cœnæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 307.*

BOLONOIS (le) *Bononienſe territorium*, que les Italiens nomment *il Bologneſe*, province de la Lombardie, dans l'Etat de l'Egliſe, faiſoit autrefois partie de la Romagne, & eſt ainſi nommée de la ville de Bologne ſa capitale. Elle eſt bornée au ſeptentrion par le Duché de Ferrare; à l'orient par la Romagne; à l'occident par le Duché de Modéne; & au midi par la Toſcane, dont elle eſt ſéparée par le Mont-Apennin. Ce païs eſt tres-agréable & tres-fertile en toutes choſes, & fort arroſé de tous côtez; mais il n'a point d'autre ville conſidérable que ſa capitale, étant d'ordinaire gouverné par un Cardinal Légat de la part du Pape. Les lieux que l'on trouve les plus remarquables dans le Bolonois, après la capitale, ſont Caſtel-Bologneſe, Bentivoglio, le palais de Roſſi. Baudrand dit que ce païs fut donné à l'Egliſe par le Roi Pepin, & par ſon fils Charlemagne Roi de France & Empereur. * Sanſon. Baudrand.

BOLSANO. *Voyez* BOTZEN.

BOLSEC (Jérôme) Carme de Paris, vers l'an 1550, prit du goût pour la doctrine des Reformez, & ſe réfugia à Ferrare. Il fit amitié avec Calvin; mais il ſe brouilla avec lui au ſujet des dogmes ſur la Grace, & il rentra depuis dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Il compoſa en 1577, la Vie du même Calvin, où il en fait un portrait affreux; & en 1582, il publia une partie de celle de Béze ſous ce titre, *Hiſtoire de la Vie, Mœurs, Doctrine & Déportemens de Théodore de Béze, dit* le Spectable, *Grand Miniſtre de Genéve; ſelon que l'on a pu voir & connoître juſqu'à maintenant, en attendant que lui-même, ſi bon lui ſemble, y ajoûte le reſte.* Les Proteſtans s'inſcrivent en faux contre pluſieurs faits rapportez dans ces deux Vies. Bolſec compoſa d'autres Ouvrages, dans leſquels il prenoit le titre de Théologien & de Médecin; car depuis ſon retour en France, il exerça la Médecine à Autun & à Lyon, où il demeuroit en 1582. Il mourut peu d'années après. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Ce que l'on vient de dire n'étant pas ſuffiſant pour bien faire connoître Bolſec, nous y joindrons ce qu'en dit Bayle dans ſon *Dictionnaire Critique.*

* BOLSEC ſeroit un homme tout a fait plongé dans les ténébres de l'oubli, s'il ne s'étoit rendu fameux par certains Ouvrages ſatiriques que les Moines & les Miſſionnaires citent encore, quoiqu'il faille avouer qu'ils en parlent moins ſouvent que l'on n'en parloit ſur la fin du XVI ſiécle & au commencement du XVII. Voici ce qu'on trouve concernant ce perſonnage dans les livres des Proteſtans. Jérôme Bolſec étoit un Carme de Paris qui ayant prêché un peu librement dans l'égliſe de St. Barthélemi, jetta le froc aux orties, & s'enfuit au delà des Monts auprès de Renée de France, Ducheſſe de Ferrare. C'étoit le commun azyle de ceux qu'on perſécutoit pour les nouvelles opinions. Il s'érigea en Médecin & ſe maria promtement, & fit je ne ſai quoi qui fut cauſe qu'on le chaſſa. Il s'en alla à Genéve ſur le pié de Médecin, & ne trouvant pas qu'il ſe diſtinguât aſſez de ce côté-là, il entreprit de trancher du Théologien, & dogmatiſa d'abord en ſecret ſur le Myſtére de la Prédeſtination ſuivant les principes de Pélage, & puis il eut la hardieſſe de faire un diſcours public contre le ſentiment reçu. Dès-qu'on eut appris les converſations qu'il avoit eues avec certaines gens pour les infecter de ſon Pélagianiſme, Calvin l'alla voir, & le cenſura doucement; enſuite il le fit venir chez lui, & tâcha de le tirer d'erreur: mais cela n'empêcha point Bolſec de ſe produire en public avec un diſcours rempli d'inſultes contre le Décret de la Prédeſtination éternelle. On croit que ſa hardieſſe fut d'autant plus grande, qu'il s'imagina que Calvin n'étoit pas du nombre de ſes Auditeurs. Il eut cette penſée, parce qu'il ne le voyoit pas à ſa place. C'eſt que Calvin n'étant venu qu'après le commencement du Sermon, ſe tint caché dans la foule derriére les autres. Mais il ſe montra tout d'un coup dès que Bolſec eut fini, & le réfuta ſi fortement par l'Ecriture, par St. Auguſtin & par la raiſon, que lui Bolſec fut le ſeul qui n'eut point de honte d'être terraſſé de la ſorte. Ce ne fut pas tout. L'un des Magiſtrats qui ont droit de mettre les gens en priſon, étoit préſent à cette aſſemblée. Il ne manqua par ſur le champ d'uſer de ſon droit, il traitta Bolſec de ſéditieux & le fit empriſonner. La cauſe fut diſcutée fort amplement; & enfin de l'avis des égliſes Suiſſes, le Sénat de Genéve déclara Bolſec convaincu de ſédition & de Pélagianiſme, & comme tel le bannit des terres de la République, à peine du fouet s'il y revenoit. Voilà ce qu'on fit le 23 dec. 1551. Il ſe retira dans un lieu du voiſinage qui dépendoit du Canton de Berne, & y cauſa tant de troubles qu'on le bannit de toutes les terres de ce Canton. Il s'en retourna en France, s'adreſſa à ceux de la Religion, premiérement à Paris, enſuite à Orléans, & témoigna un grand deſir d'être promu à la charge de Miniſtre, & de rentrer en grace avec l'Egliſe de Genéve; mais la perſécution qui s'éleva contre le parti, lui fit naitre une autre deſſein. Ce fut celui de reprendre ſa premiére Religion & la pratique de la Médecine. Il fut s'établir à Autun: il fit le mari commode en faveur des Chanoines du lieu, & témoigna une paſſion très violente contre l'Egliſe Reformée. Cette compagne dont il étoit ſi peu jaloux, étoit ſa ſeconde femme. Il changea de demeure plus d'une fois; il demeu-

roit

roit à Lyon l'an 1582, comme il paroit par le tître d'un Ouvrage qu'il fit imprimer alors à Paris contre Théodore de Béze, livre dont nous avons cy-dessus rapporté le tître & qui avoit été précédé de l'*Histoire de la Vie, Mœurs, Actes, Doctrine, Constance & Mort de Jean Calvin jadis Ministre de Genéve*, qui fut imprimée à Lyon l'an 1577. Ces deux histoires sont entiérement indignes de foi, tant à cause que l'Auteur les a écrites rempli de ressentiment pour les affronts qu'il avoit reçus, que parce qu'il se trouve manifestement convaincu de calomnie sur les points les plus atroces. On ne voit presque plus d'Ecrivain de réputation, qui n'avoue que cet Auteur est suspect. La Croix-du-Maine le fait Auteur de quelques livres qui sont partis d'une autre plume, & il se munit à faux du témoignage de Théodore de Béze. Du Verdier Vau-Privas savoit de meilleures nouvelles que lui des Ecrits de notre Bolsec. Outre les deux Histoires dont j'ai parlé, il lui attribue *le Miroir de Vérité au Roi Charles IX, aux Princes & Seigneurs de son Conseil, du jugement fait par Salomon en son bas âge au commencement de son régne, du lustre & réflexion duquel Miroir apparoit le vrai moyen d'appaiser les troubles & séditions du Royaume de France*. Il fut imprimé l'an 1562.

BOLSE'NA ou **BOLSE'NE**, ville d'Italie, autrefois de la Toscane, & aujourd'hui du Patrimoine de saint Pierre, est la *Volsinium* des Anciens. Elle a eu le siége d'un Evêché transféré à Orviéte, qui n'en est pas loin. Bolséne donne son nom à un Lac, qui fait le sujet de l'article suivant.

* **BOLSE'NA** ou **BOLSE'NE** (Le Lac de) tire son nom de la ville de Bolséna ou Bolséne. C'est un grand Lac à peu près rond dans le Patrimoine de S. Pierre. Il a cinq ou six lieues de circuit, & l'on y voit deux isles nommées *Bizentina* & *Martana*. Cette derniére est remarquable par la mort d'Amalazonte Reine des Goths & mére d'Athalaric. Théodat qu'elle épousa, & qu'après la mort de son fils elle éleva sur le thrône, la fit mourir dans cette isle, & l'y étrangla lui-même. Les Farnéses ont eu leurs tombeaux dans cette même isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOLSOVER, ville d'Angleterre dans le Comté de Derby, grande, bien bâtie, & célébre par sa fabrique de pipes. Elle a un joli château bâti sur le penchant d'une colline. On croit que les Danois y entretenoient garnison. Il y avoit deux grands retranchemens, qu'on peut encore voir. Elle est à cent quarante-quatre milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BOLSWERT ou **BOLSWART**, *Bolsverdia*, ville de la Frise propre dans les Païs-Bas, à une lieue de Sneek, & environ à trois lieues de Leeuwarden, est une de celles qui entra autrefois dans la ligue des Allemands. Elle a eu divers Ecrivains, & entre autres celui qui fait le sujet de l'article suivant.

BOLSWERT (Pierre de) ainsi nommé, parce qu'il étoit de la ville de Bolswert, étoit fils de Jacques Nauper. Il fut frére Lai chez les Chanoines Réguliers de saint Augustin, dans le monastére de Thabor. Il savoit les Mathématiques, & sur tout la Géométrie, outre que la Langue Latine ne lui étoit pas inconnue. Suffridus Petri dit qu'il fut même quelque-tems Sécretaire de l'Empereur Charles-*Quint*. Il composa une Histoire de Frise, depuis l'an 781, jusqu'en 1550, qui est le tems auquel il vivoit. * Suffridus Petri, *Decad. 2. Script. Fris.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 725.*

BOLTON, *Boltonia*, petite ville d'Angleterre, est près d'un petit Golfe dans le Comté de Lancastre, & dans la contrée appellée *Salford*, environ à deux lieues de Lancastre du côté du nord. * *Dict. Anglois.*

BOLTON, petite ville d'Angleterre, située sur le Wherf en Yorckshire. Le château qui s'y trouve, fut autrefois la demeure de l'ancienne & illustre famille de Scrope, dont plusieurs générations ont eu place dans le Parlement sous le tître de Lord Scrope de Bolton, pour les distinguer des Lords Scropes de Masham & d'Upsal. *Emanuel*, Lord Scrope de Bolton, que Charles I créa Comte de Somerset, fut le dernier de sa race. *Marie*, sa fille naturelle hérita le château de Bolton & ses dépendances, & fut mariée deux fois; premiérement à *Henri*, fils puîné de Henri, Comte de Monmouth, & en second lieu à *Paulet*, Marquis de Winchester. Celui-ci fit bâtir un magnifique château dans le Diocése de Wenslai, à un mille de Bolton, & l'appella Bolton. Il fut à cause de cela créé Duc de Bolton le neuviéme avril 1689. Il mourut le 26 février 1699, ayant eu de son mariage, 1. *Charles*, qui succéda a son pére dans le tître de Duc de Bolton & qui fut marié trois fois, 1. avec *Marguerite*, fille unique de Milord Coventry: 2. avec *Françoise*, fille de Guillaume Ramsden de Byrom en Yorckshire, dont il eut *Charles*, Marquis de Winchester; *Henri*; *Marie*, mariée à Charles O Neal, Irlandois; & *Françoise*, qui épousa Jean, Lord Mordant, fils aîné de Jean Charles, Comte de Péterborough: 3. avec *Henriette* Crofts, fille de Jaques Duc de Monmouth, qui lui donna en 1698, un fils, qui est Lord Nassau Paulet; 2. *Guillaume*, Lord Paulet; 3. *Jeanne*, mariée avec *Jean*, Comte de Bridgewater; 4. *Elizabeth*, qui épousa *Tobie* Jenkins de Grimston. * Heylyn's, *Help to English History*, *p.* 229. *Peerage of England*, *partie* 1. *p.* 80.

BOLUS, Philosophe de la Secte de Démocrite. On ne fait pas en quel tems il a vécu. Il composa un Traité de Médecine, & une Histoire.

BOLUS, Philosophe Pythagoricien, différent du précédent: celui-ci est Auteur de quelques Ouvrages marquez par Suidas.

BOLZANO, *Bolzanum*, petite ville d'Italie dans le Vicentin, à deux lieues de la ville de Vicenze, & qui dépend de Venise. * Léandre Alberti, *Atlas de* Blaeu. Sanson.

BOLZANO, ville de l'Evêché de Trente. *Voyez* **BOTZEN.**

BOM. BON.

BOMARZO, en Latin *Polimartium* & *Polymartium*, étoit autrefois une ville épiscopale de l'Etrurie, mais ce n'est maintenant qu'un village qui a tître de Duché, & qui est situé entre Viterbe à l'ouest & Orta à l'est.

BOMBAIN ou **BOMBAIRA**, *Bombaina*, ville & isle dans les Indes Orientales, dans le Royaume de Décan, entre Suratte au nord, & Goa au sud. L'isle, qui est petite, fut cédée aux Anglois par les Portugais, pour une partie de la dote de Catherine femme de Charles II. Roi d'Angleterre. * *Diction. Anglois.*

BOMBARDE, ancienne piéce d'artillerie, grosse & courte, avec une ouverture fort large; quelques-uns l'ont appellée *Basilic*, & d'autres *Passevolant*. Il y a eu des bombardes qui ont porté jusqu'à trois cens livres de balle. Pour les tirer, on les balançoit sur des cordages, soutenus par des chévres ou grues de charpente: on s'en servoit pour tirer de gros boulets de pierre, & on leur donnoit une charge de poudre. Les bombardes ont été en usage avant l'invention des canons. Froissard fait mention d'une bombarde qui avoit cinquante piez de long, & *qui faisoit si grande noise au décliquer*, qu'on entendoit le bruit des pierres qu'elle jettoit, de cinq lieues durant le jour, & de dix pendant la nuit: ce qui causoit une si grande épouvante, qu'il sembloit que tous les diables fussent en chemin. Il parle aussi d'une bombarde portative qu'on tiroit avec la main, & qui lançoit des carreaux de fer empennez. Ce sont les termes de l'Historien. Casimir Polonois, dans sa *Pyrotechnie*, dit que les Danois ont été les premiers qui se sont servis de cette machine. Quelques-uns dérivent ce mot de *Lombarde*, croyant qu'elle venoit de Lombardie, & les Espagnols l'appelloient ainsi; mais Ménage & Vossius le font venir du Grec Βόμβος, ou du Latin *Bombus & ardens* à cause du grand bruit qu'elles faisoient en les déchargeant. *Voyez* ARMES. * *Mémoires Historiques.*

BOMBASIUS ou **BOMBASIO** (Gabriel) Poëte Italien, natif de Reggio dans le Modénois, vivoit dans le XVI siécle, & étoit allié de l'Arioste. Il a laissé diverses piéces de théatre, qu'il écrivit en sa Langue naturelle, & quelques Harangues Latines. C'étoit un homme qui aimoit la propreté jusqu'à l'affectation, franc, sincére; mais railleur, & qui poussoit quelquefois les choses trop loin. Le Duc Octavio Farnése, qui mourut en 1568, le nomma son Résident à Venise pour des affaires de tres-grande importance, & lui confia la conduite de son petit-fils Odoardo ou Edouard Farnése, qui fut depuis Cardinal. Bombasio suivit ce Prince à Rome; & après avoir beaucoup souffert de la pierre, il y mourut subitement dans son carosse vers l'an 1590 ou 1595. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. ch.* 40. *&c.*

BOMBASIUS ou **BOMBASIO** (Paul) de Bologne, qui vivoit au commencement du XVI siécle, s'aquit beaucoup de réputation par la connoissance qu'il avoit de la Langue Gréque & de la Latine. Il les enseigna publiquement à Naples & à Bologne, & entra depuis chez le Cardinal Antoine Pucci en qualité de Sécretaire. C'est dans cet emploi qu'il se fit d'illustres amis, & que le Pape Clément VII, qui s'entretenoit quelquefois avec lui, l'honora de sa bienveillance. Il jouïssoit en 1527 de ces avantages, lorsqu'accompagnant dans le Château-Saint-Ange le Cardinal son patron, il fut tué par les Impériaux, qui avoient pris la ville de Rome. * Joannes Pierius Valerianus, *de Infelic. Litterat.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon. &c.*

BOMBE, grosse boule de fer qu'on remplit de feux d'artifice & de cloux, & qu'on jette dans les places assiégées pour les ruïner. Mézeray, *au régne de François I.* dépeint les bombes de cette sorte. „ Ce sont, *dit-il*, de certaines grosses grenades longues ou rondes, „ que l'on charge de poudre à canon, & que l'on tire avec un „ mortier pour les faire tomber en quelque endroit, où elles font „ un double fracas, & par la pesanteur de leur chûte, & par la violence de la poudre. On met à la lumiére de la bombe une fusée, „ qui est tellement compassée, qu'elle ne donne le feu à la poudre „ de la bombe qu'un moment après qu'elle est tombée. Pour jetter la bombe, on porte la méche à la fusée, & en même tems à „ la lumiére du mortier, qui chasse la bombe en l'air. " M. Blondel, qui a fait un Traité de l'Art de jetter les bombes, croit que l'usage des mortiers est aussi ancien que celui du canon. On en trouve un exemple dès l'année 1495, au siége de Naples, sous Charles VIII. On tient que ce fut un Habitant de Venloo, sur la fin du XVI siécle, qui inventa les bombes. Les Hollandois disent qu'un Ingénieur Italien en fit des épreuves à Bergopzoom, avant que l'Habitant de Venloo y eût songé; que les premiéres qu'on ait fait servir à la guerre, furent jettées dans Wachtendonck, lorsque le Comte de Mansfeld l'assiégeoit en 1588; & qu'on ne s'en servit pas en France avant le siége de la Mothe en 1634. Casimir au contraire assûre que les François en jettérent dans la Rochelle; que l'Ingénieur qui les jetta étoit un Anglois nommé *Malsus*; & qu'au siége de Thorn en Prusse, les Polonois se servirent contre les Suédois d'une maniére extraordinaire de jetter sans mortier des pierres qui pesoient plus de huit cens livres. * *Mémoires Historiques.*

BOMBERG (Daniel) célébre Imprimeur natif d'Anvers, s'alla établir à Venise, où il commença à imprimer en Hébreu l'édition de la Bible, qui parut *in quarto*, l'an 1511. Il en fit dans la suite beaucoup d'autres impressions *in folio*, *in quarto* & *in octavo*. Il avoit appris l'Hébreu de *Félix Pratenois* Italien, qui lui fit entreprendre une édition de la Bible Rabbinique, c'est à dire, *avec les Commentaires des Rabbins*. Elle vit le jour *in folio*, en 1517, & l'Imprimeur la dédia au Pape Léon X; mais les Juifs n'estimérent point cette édition, & le Rabbin Jacob Haïm en fit imprimer une autre par le même Bomberg en IV. volumes *in folio*, en 1525. C'est lui qui commença l'impression du Talmud l'an 1520, qu'il n'acheva que quelques années après en XI volumes *in folio*. Il imprima trois fois cet Ouvrage, & chacune de ces impressions lui coutoit cent mille écus. Enfin on dit qu'il a imprimé des livres pour plus de quatre millions d'or. Les deux derniéres de ces éditions sont plus amples & plus belles que la premiére, & sont plus estimées qu'une quatriéme édition que Bragadin en a donnée depuis à Venise, & plus encore que celle que Buxtorf a publiée à Bâle; parce que celle-ci n'est pas si belle à beaucoup près, & que Buxtorf s'est donné la liberté de corriger les Paraphrases Chaldaïques suivant ses idées, & selon l'analogie de la Grammaire. Bomberg a dépensé

tout son fonds à l'impression du grand nombre d'excellentes éditions de Bibles Hébraïques & de Rabbins qu'il a données, pour la version, correction & impression desquels, il entretenoit quelques centaines de Juifs des plus Savans. * Vossius, *préface du Traité des Sybilles*. *Supplément du Journal des Savans du mois de mai* 1707. Chevillier, *Origine de l'imprimerie*. Bayle, *Dict. Crit.*

BOMBI, *Bombia*, fort grand bourg du Congo en Ethiopie, est dans le Duché de Bamba, & a son Seigneur particulier, qui porte le titre de Marquis, & qui est sujet du Duc de Bamba. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOMBINI (Paul) natif de Cosence dans la Calabre, qui vivoit sous le pontificat de Paul V, & sous celui d'Urbain VIII, en 1615 & 1630, étoit Orateur, Philosophe & Théologien, & savoit les Langues & les Belles Lettres. Bombini entra chez les Jésuites, & y enseigna dans le Collége Romain. Il en sortit depuis, & fut reçu dans la Congrégation des Somasques. Nous avons quelques Traitez de sa façon; une Vie de saint Ignace; l'Abbrégé de l'Histoire d'Espagne, qu'il publia en 1634. &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. c. 7.* Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Ext. Hispan.*

* BOMBLE (Florentin) naquit à Zutphen le 15 décembre 1665. Il s'appliqua particuliérement à la Théologie, & comme il y avoit fait de grands progrès il fut de bonne heure capable d'exercer le Ministére. Avant que d'avoir 22 ans accomplis, il fut appellé à Ytens en Frise, l'année d'après à Ondega, Nyëga & Opeinde, & en 1694, à Sneek. Trois ans après, on lui adressa une vocation pour Zwoll en Overissel, & l'année suivante pour Amsterdam où il a rempli glorieusement les devoirs de sa charge pendant 23 ans. Il mourut le 25 janv. 1722. Il écrivit contre Frédéric Leenhof qui avoit été son Collegue à Zwoll, & qui avoit publié un Ouvrage qui avoit pour titre *Hemel op Aarde*, c'est à dire, *Le Ciel sur la Terre.* On a aussi de lui un Recueil de Sermons, imprimé à Leeuwarden chez Nauta en 1702. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Jean van Staveren, *La Mort des bien-aimez du Seigneur*, en Hollandois.

BOMBON, *Bombona*, province de l'Amérique Méridionale, dans le Pérou, vers le Lac de Chincacocha & le fleuve de Xauxa, dit aussi *Rio de Maragnon.* * Laët. Sanson.

BOMILCAR, Général des Carthaginois, fut si allarmé des exploits d'Agathoclès en Afrique, qu'il fit dessein de lui soumettre la ville de Carthage: ce qu'il eût exécuté, sans une sédition qui s'éleva dans le camp des ennemis. Les Carthaginois indignez de cette perfidie, firent pendre Bomilcar au milieu de la grande place, afin qu'il reçut la punition de son crime au même lieu où il avoit autrefois reçu les ornemens de sa dignité. Cela arriva vers la CXVIII Olympiade, & l'an avant Jesus Christ 308. * Justin, *l. 22. ch. 7.*

BOMILCAR fit assassiner Massiva, à la suscitation de Jugurtha; & ayant depuis conjuré avec Nabdalsa contre le même Jugurtha, il fut puni de sa trahison. * Salluste, *de la Guerre de Jugurtha.*

BOMMALIA (Jean de) *Voyez* BOMMEL (Jean de)

BOMMEL, *Bommelia*, place forte du Duché de Gueldre, dans les Païs-Bas, donne son nom à l'isle de Bommel, que forment la Meuse & le Wahal depuis le Fort St. André jusques au dessus de Gorcum, & qu'en langage du païs on appelle *Bommeler-weert* ou *Bommelre-weert.* La place de Bommel est à côté gauche du Wahal. Othon VII Comte de Gueldre, la fit entourer de murailles en 1229, & Raimond I. y fonda un Collége de Chanoines en 1303. Quelques uns la nomment *Saltbommel*, c'est à dire, *Bommel des Salines*, pour la distinguer d'un petit village qui n'en est pas loin, dit *Maasbommel.* La ville de Bommel fut prise en 1672 par les François, qui se rendirent en même tems maîtres de toute l'isle de Bommel & qui abandonnérent l'une & l'autre l'année suivante. Cette ville a donné son nom à Jean de Bommel qui fait le sujet de l'article suivant. * Valére André, *Topogr. Belgica*, *p.* 34.

* BOMMEL (Jean de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, né à Bommel, quoique d'autres assurent qu'il étoit natif d'un village de ce, nom dans le Brabant, près de Judoigne. Il vivoit en 1471, étoit Docteur de Louvain, & Inquisiteur de la Foi. Nous avons de lui des Commentaires sur les Proverbes, sur l'Ecclésiaste & sur l'Apocalypse; un Traité du Sacrement de l'Eucharistie; *de Virtutibus Theologicis*; *Contra Monachos proprietarios*; *Planctus religionis*, *&c.* Ce dernier Traité est une plainte qu'il fait sous la personne de Jérémie, contre les Religieux qui ne s'acquittent pas bien de leur devoir. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 463.

* BOMMEL (Henri de) Prêtre, ainsi appellé du lieu de sa naissance a fait l'Histoire de la guerre de ceux d'Utrecht contre ceux de Gueldre, en 1542. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOMMEL (l'Isle de) *Voyez* BOMMELER-WEERT.

* BOMMELER-WEERT ou BOMMELRE-WEERT, est le nom que les Habitans du païs donnent à l'Isle de Bommel. Cette Isle commence à St. André où le Wahal communique avec la Meuse par le moyen d'un petit canal, & finit un peu au dessous de Loevestein où le Wahal perd son nom dans la Meuse avec laquelle il se joint un peu au dessus de Gorcum. Cette isle a de longueur en ligne droite d'orient en occident quatre à cinq lieues, & une lieue & demie de large dans sa plus grande largeur. En suivant le cours des deux riviéres qui l'environnent, elle a bien au moins douze lieues de tour. D'autres croyent que l'isle de Bommel est l'isle dont parle César & qu'il nomme *Insula Batavorum.* Sanson dans ses Remarques sur l'ancienne Gaule, dit que c'est ce qui se trouve entre l'ancien Canal du Rhin, & le Wahal qui tombe dans la Meuse: ce qui comprend aujourd'hui le Bétau qui est du Duché de Gueldre, & une bonne partie de la Hollande méridionale.

BOMMENE ou BOMMENEDE, *Bommena*, petite ville des Provinces-Unies, située dans l'isle de Schouwen, vis à vis de la ville de Goerée. Cette ville avec son territoire est de la province de Hollande, quoique tout le reste de l'isle soit de Zélande. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOMONIQUES, jeunes hommes de Lacédémone, qui faisoient gloire à l'envi de tenir bon contre des coups de fouet, qu'on leur donnoit dans les sacrifices qu'on faisoit à Diane. Ces jeunes gens souffroient ainsi cette peine quelquefois durant une journée entiére, & souvent jusqu'à en mourir avec joye: ce qui les animoit, étoit le défi qu'ils se faisoient l'un à l'autre à qui souffriroit plus constamment & plus longtems un si dur traitement. Cette ridicule cérémonie se faisoit d'ordinaire en présence des méres de ces enfans, lesquelles les encourageoient elles-mêmes à ces sortes de supplices par des exhortations & par des chants d'allégresse. *Lacedæmone*, dit Plutarque, *pueri per integrum diem flagellis cæsi sæpenumerò ad mortem usque ante Dianæ Orthiæ aram, læti alacresque tolerant, atque inter se de victoria certant, quis diutiùs magisque fortiter verbera perferat.* Et en parlant des méres qui ambitionnoient de voir leurs enfans faire partie de ce spectacle, il dit, *quod fiebat in matrum plerumque præsentia, quæ patientiam filiorum in ictibus fortiter ferendis læto celeusmate laudabant.* Ce qui a fait dire au Poëte Stace, *Theb. l.* 8. *v.* 435 *&* 436.

—— Dilecta genis morientis oberrant
Taygeta, & pugnæ, laudataque verbera matri.

Il faut voir là-dessus Jean Meursius, *Græcia Feriata l.* 2. *& Comment. ad d. L.* Ce nom vient de Βῶμος, *Autel*, parce qu'ils étoient fouettez devant l'autel de cette Déesse, & de νίκη, *victoire*, comme si l'on disoit victorieux à l'autel, *ad aram victores.* * Plutarque, *in Institutis Laconicis*, *p.* 239. de l'édit. de Francfort, 1599.

* BOMSDORF, ancienne famille noble originaire de la Basse Lusace. Cette famille s'est aussi vraisemblablement répandue en Bohéme, où elle porte le titre de Comtes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BON, Evêque. *Voyez* BONET.

BON, nom du Cap le plus septentrional de toute l'Afrique, est sur la côte du Royaume de Tunis, au septentrion de la ville de ce nom, & il est tourné du côté de la Sicile. Les Anciens l'ont appellé *Hermæa* ou *Mercurii Promontorium.*

BON, ville d'Allemagne. *Voyez* BONNE.

BON ou BONET (Saint) Chancelier d'Austrasie. *Cherchez* BONET (S.)

BON (Laurent) Religieux Servite, ou de l'Ordre des Serviteurs de la Vierge, qui vivoit sur la fin du XIV siécle, vers l'an 1390, laissa des Commentaires sur le Maître des Sentences, &c.

BONA (Jean) Cardinal, Religieux Réformé de l'Ordre de Cîteaux, naquit à Mondovi, ville de Piémont le dixiéme octobre de l'an 1609. Sa famille étoit une branche de celle de Bonne de Lesdiguiéres en Dauphiné, & dès son enfance il fit voir l'inclination qu'il avoit pour la vertu & pour la solitude. Il se consacra à Dieu dans un monastére de l'Ordre des Feuillans, & fit profession dans un couvent proche de Pignerol, n'étant encore âgé que de quinze ans, au mois de juillet de l'an 1625. On l'envoya en 1627, à Monte-Grasso près d'Ast, pour y faire sa Philosophie. Quand il en eut fini le cours, il retourna à Pignerol, ou il étudia la Théologie sans le secours d'aucun Maître. Depuis on l'envoya étudier à Rome, où il professa la Philosophie & la Théologie, & y fit un grand progrès dans les Sciences. Etant revenu dans son païs, il fut fait Prieur, puis Abbé de sa maison, & enfin élu Général de sa Congrégation en 1651. Le Cardinal Fabio Chigi, qui étoit ami particulier du pére Bona, témoigna une joye extrême de cette élection, & voulut faire tenir le Chapitre général à Rome, pour lui faire continuer cette dignité; mais le sage Abbé, qui s'en douta, le fit tenir à Gênes, & se fit nommer un successeur. Trois ans après on l'élut de nouveau; & le Cardinal Chigi, qui étoit Pape dès l'an 1655, sous le nom d'*Alexandre* VII, lui défendit de quitter cette charge. Mais Bona en sollicita la permission avec tant d'instance, que le Pape la lui accorda, à condition qu'il ne sortiroit point de Rome. Pour l'y attacher plus étroitement, il lui donna divers emplois. Il le fit Consulteur de la Congrégation de l'Indice, puis Qualificateur du Saint Office, d'où il passa à la charge de Consulteur dans le même Tribunal. Clément IX les lui continua, lui en confia de nouveaux, & le créa Cardinal le 29 novembre de l'an 1669. Ce Pontife étant mort peu de tems après, tous les gens de bien souhaitérent que Bona pût être son successeur. C'est à ce sujet qu'on fit cette jolie Epigramme.

Grammaticæ leges plerumque Ecclesia spernit;
Fortè erit ut liceat dicere Papa Bona.
Vana solœcismi ne te conturbet imago;
Esset Papa bonus, si Bona Papa foret.

Ce ne fut pourtant point lui qui fut élu; mais Altiéri, qui prit le nom de *Clément* X. L'éclat de la pourpre Romaine n'enfla point le cœur du Cardinal Bona, & les affaires dont il étoit chargé, ne l'empêchérent point de vaquer à l'étude & à la priére. Il entretint un commerce de Lettres avec tous les Savans de l'Europe; il revit ses Ouvrages, & mourut aussi saintement & aussi tranquillement qu'il avoit vécu, (après avoir fait un testament digne de sa piété) à Rome le 27 octobre 1674, en sa 63 année, & y fut inhumé en l'église de saint Bernard. Les Ouvrages que nous avons de lui sont, *De divina Psalmodia*; *Manuductio ad cœlum*; *Via compendii ad Deum*; *De rebus Liturgicis*; *De Discretione spirituum*; *De Discretione vitæ Christianæ*; *&c.* Dans le livre de la Psalmodie Divine, il traite amplement tout ce qui regarde l'Office Divin. Le Traité de la Liturgie contient tout ce qui se peut dire sur les rites, les priéres & les cérémonies de la Messe. Les autres Ouvrages sont des livres de piété, tres-utiles pour ceux qui aspirent à la perfection de la vie Chrétienne. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XVII siécle.*

BONAC (Marquis de) *Cherchez* DUSSON.

BONACINA (Martin) Ecclésiastique de Milan, étoit Docteur en Théologie & en Droit Civil & Canon. Le Pape Urbain

VII

VIII l'envoya Nonce en Allemagne; mais Bonacina mourut avant que d'arriver à Vienne en Autriche, l'an 1631. Nous avons diverses éditions de ses Ouvrages, qui sont, une Théologie morale; un Traité de l'Election des Papes; & un autre des Bénéfices. * Janus Nicius Erythræus a travaillé à son éloge, *Pinac. partie* 3. *c.* 3.

BONACIOLI (Louïs) Médecin célèbre de Ferrare, qui vivoit en 1530, a écrit, *de Uteri partiumque ejus confectione; de Conceptionis indiciis, &c.* * Janus, *in Chron. Medic.* Simler, *in Epitome Biblioth. Gesner.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

BONACORSI (Bonacursio) Cardinal, natif de Macérata, Thrésorier général de la Chambre Apostolique, fut nommé Cardinal par le Pape Clément IX, le 29 novembre 1669. Il mourut Legat à Bologne le 17 avril 1678, en la 58 année de son âge, & en la huitiéme de son cardinalat.

BONACORSI (Hippolyte) de Ferrare, savant Jurisconsulte, qui vivoit dans le XVI siécle, composa divers Ouvrages, & est Auteur du *Repertorium Alphabeticum de præsumpt.* & de plusieurs autres Traitez de Droit.

BONACURCE, après avoir été engagé dans la Secte des Hérétiques Cathares du XII siécle, & un de leurs Docteurs à Milan s'étant converti, fit contre eux un Traité qui a été donné par le P. Dom Luc d'Achery dans le XIII tome du Spicilége. Il y expose leurs dogmes, ceux des Passagiens, autres Hérétiques, & ceux d'Arnaud de *Bresse.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du XII siécle.*

BONACURSIO. *Voyez* BONACORSI.

BONADE (François) de Xaintes, Prêtre de S. Jean d'Angely, qui vivoit en 1531, a publié le Pseautier en vers Elégiaques. Il composa aussi des Commentaires sur les Cantiques, sur les Lamentations de Jérémie, sur les Epîtres de saint Paul; un Traité *de Triumphali resurrectione Christi, &c.* * Aubert le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

BONAFÉDE (Nicolas) natif de S. Juste dans la Marche d'Ancone, Camérier du Pape Alexandre VI, & Protonotaire Apostolique, étoit un homme de tête, dont les souverains Pontifes se servirent en diverses occasions. Il fut nommé Gouverneur de Tivoli en 1497, pour y appaiser une espéce de guerre civile qui s'y étoit excitée; & en 1504, il fut nommé Evêque de Chiusi. Il étoit Gouverneur de Bologne en 1512, lorsque Gaston de Foix, Duc de Nemours, Général des troupes du Roi Louïs XII s'en empara, & Bonaféde y fut arrêté prisonnier. Etant délivré, on lui donna le gouvernement de Pérouse, qui fut suivi de ceux de la Romagne, de Bénévent, de Forly, de Modon & de la Marche d'Ancone en 1520. Enfin il eut celui de Rome par trois fois, se trouva même à la tête des armées du Pape, & mourut en 1533. * Michel Justiniani, *Hist. des Gouverneurs de Tivoli.*

BONAIR ou BONAIRES, isle de l'Amérique septentrionale. C'est une des Antilles de Sottavento, & on la trouve entre celle d'Aves & celle de Curaçao, environ à neuf lieues de la derniére, & à huit de la premiére. Les Hollandois en sont les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONAIRES, ville. *Cherchez* BUENOS AYRES.

BONAMICO (Lazare) de Bassiano dans la Marche Trévisane, étoit fils d'un Laboureur, qui l'avoit destiné à suivre sa profession. Mais il avoit une si grande inclination pour les Lettres, qu'il obtint qu'on lui en laisseroit apprendre les principes. Ce fut avec tant de progrès, qu'on se crut obligé de le laisser continuer. Il se rendit les Langues & l'Antiquité familiéres. Il apprit le Latin & le Grec sous Calphurnius & sous Massure, & la Physique sous Pomponace. Renaud Polus, qui l'avoit vu à Padoue, l'engagea à le suivre à Rome, où il étoit en 1526, lorsque cette ville fut pillée par l'armée de Charles-Quint, & où Lazare Bonamico perdit ses livres & ses Ecrits. Après ce malheur il se retira à Padoue, où il fut Professeur en Eloquence, & où il passa paisiblement le reste ses jours, sans que rien fût capable de l'en tirer; quoique ceux de Bologne lui fissent des offres tres-avantageuses pour l'engager à venir enseigner dans leur Université, & que Ferdinand, alors Roi de Hongrie, & même le Pape Clément VII, n'eussent rien négligé pour l'attirer dans leurs Cours. Il étoit si savant en la belle Litterature qu'il surpassa de bien loin tous les beaux esprits d'Italie. Il s'attacha particuliérement à l'étude de la Philosophie, où il fit de grands progrès. Erasme disoit que Bonamico étoit un des plus illustres Héros de la République des Lettres, & Speron Sperone assure qu'il étoit parvenu au plus haut faîte du savoir, ou puisse atteindre un homme de sa profession. Il fut extrémement aimé & estimé des Savans de son siécle, & sur tout des Cardinaux Bembo & Sadolet. Il avoit accoutumé de dire qu'il aimeroit mieux parler comme Cicéron que d'être Pape, & qu'il auroit préféré l'éloquence de cet Orateur à l'Empire d'Auguste. Il a laissé, *Epistolæ carmine conscriptæ; Epistolæ quindecim soluta oratione; Concetti della Lingua Latina*; & plusieurs Epigrammes & Elégies Latines. Il mourut le huitiéme février de l'an 1552, à l'âge de 73 ans. De Thou parle ainsi de lui: *En Italie*, dit-il, *Lazare Bonamico de Bassiano mourut à Padoue le huitiéme de février, deja fort âgé; car il avoit alors 73 ans.* Le jour d'après sa mort, Jérôme Négro Vénitien fit son Oraison funébre, pour ainsi dire, sur le champ. Lazare Bonamico est différent de FRANÇOIS BONAMICO, qui est aussi célébre par son érudition. * De Thou, *Hist. l.* 11. Joan. Imperialis, *in Musæo Hist. &c.*

BONANDREA, anciennement *Apollonia*, ville de Barbarie, au païs de Barca, dépend de l'Egypte, avec un assez bon port, autrefois appellé *Nausthatmus*, sur la côte de la Mer Méditerranée. Elle étoit épiscopale; mais elle est réduite à présent en village, & n'est qu'à trente-cinq mille pas de Cairoan. Cette ville donne son son nom au Cap de Bonandrea, *Bonandreæ Caput*, autrefois *Zephyrium Promontorium*, Cap de la côte de Barca en Barbarie, au septentrion de la ville de Bonandrea.

* BONAR, famille noble du Duché de Brémen, originaire d'Ecosse, Cette famille s'est aussi établie en Pologne par Jean Bonar de Wiesemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl*

BONARELLI (Gui Ubaldo) originaire d'Ancone, né dans le Palais de Gui Ubaldo Duc d'Urbin, le 25 décembre de l'an 1563, étoit fils du Comte *Pierre* Bonarelli & d'*Hippolyte* Montevecchi. Ce Comte avoit hérité des biens du Comte Antoine Landriani son oncle, l'un des principaux Ministres du Duc, & fut lui-même employé dans le Ministére. Il eut grand soin de l'éducation de Gui son fils, qui dès l'âge de douze ans soutint des théses de Philosophie. Ensuite on l'envoya en France, où il étudia en Théologie à Pont-à-Mousson. Dans un voyage qu'il fit à Paris, on y eut si bonne opinion de sa capacité, qu'on lui voulut persuader d'y enseigner la Philosophie. Mais étant obligé de repasser en Italie, il resta quelque tems à Milan auprès du Cardinal Borromée, neveu de saint Charles. Le Duc de Ferrare étant mort en 1597, Bonarelli se donna à César Duc de Modéne, qui l'envoya vers le Pape Clément VIII, puis en France auprès du Roi Henri IV, pour y ménager ses intérêts auprès de l'un & de l'autre: ce qu'il exécuta tres-avantageusement pour ce Prince. A son retour à Modéne, étant tourmenté de la goutte, il alla changer d'air à Ancone; & se sentant soulagé, il fit un voyage à Rome, où il se fit estimer de tous les Gens de Lettres & de toutes les personnes de qualité. Quelque tems après, il revint à Modéne; mais une affaire de conséquence pour sa famille l'ayant obligé de faire un second voyage à Rome, il mourut en chemin dans la petite ville de Fano le huitiéme janvier 1608, âgé de quarante-cinq ans. Outre la *Filli di Sciro*, il composa des Discours Académiques. Le Comte Bonarelli a partagé sa vie d'une maniére un peu différente de la conduite des autres Poëtes, qui ont commencé pour la plupart par les amusemens de la Poësie, & qui ont fini par des exercices plus graves & plus sérieux. Bonarelli ayant fait ses études à Paris, passa sa jeunesse, ainsi qu'on l'a remarqué, dans la réputation d'un Philosophe & d'un Théologien aussi profond qu'on est capable de le devenir dans l'Ecole d'Aristote & de saint Thomas. Ayant perdu son pére à Modéne après son retour de France en Italie, il fut employé par le Duc de Ferrare en ses Ambassades différentes, qui le firent passer encore pour un Politique & pour un homme d'Etat; mais personne ne s'étoit encore avisé de croire qu'il fût Poëte, & lui même ne se l'étoit pas encore imaginé, jusqu'à ce qu'il en fit l'épreuve par la composition qu'il donna d'une piéce pastorale, sous le titre de *la Philis de Scire*, FILLI DI SCIRO. Ce fut à cet essai qu'on le reconnut soudainement pour un grand Maître en Poësie. Il remplit cette Eglogue de tant de fleurs & de beautez Poëtiques, il y mêla tant de graces & tant de traits de la plus grande délicatesse, qu'on a jugé que c'étoit la seule piéce parmi tant d'autres de ce genre que l'Italie a produites, qui pût aller de pair avec le *Pastor Fido* de Guarini, & l'*Aminte* du Tasse même. On a fort blâmé Bonarelli d'avoir introduit dans sa piéce une Nymphe nommée Célie, qui aime également deux Bergers tout à la fois, mais avec tant de passion & de fureur même, qu'elle ne trouve que la mort qui puisse terminer le différent. Bonarelli entreprit de prouver que ce point, qu'on lui reprochoit, n'étoit pas une faute. Il prétendit même justifier toute sa piéce, par un Traité Italien qu'il fit exprès pour la défense de ce double amour, sous le titre de *Discorsi in difesa del doppio amore della sua Celia.* C'est une piéce pleine d'esprit & d'érudition. Bonarelli a donné dans cet Ouvrage des preuves de son habileté & de la beauté de son génie; mais il n'a pas suffisamment prouvé ce qui étoit en question, & l'on considérera toûjours cet endroit de sa Philis, comme une faute de jugement tres-importante. Pour ce qui regarde les maniéres & les expressions dans cet Ouvrage, le P. Rapin a remarqué que l'Auteur pensoit toûjours moins à dire les choses naturellement, qu'à les dire avec esprit. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illust. partie* 1. *ch.* 6. *p.* 15 *&* 16. Laurenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Lett. partie* 2. *p.* 99. *&* 101. Rosteau, *Sentimens sur quelques livres qu'il a lus, p.* 64. *dans la Biblioth. de sainte Genev.* René Rapin, *Réflex. génér. sur la pratique, p.* 91. *édit.* in 12.

BONAROTA ou BUONARUOTI, plus connu sous le nom de MICHEL-ANGE, Peintre, Sculpteur & Architecte tres-célébre, étoit fils de *Louis* Buonaruoti Simoni, de l'ancienne Maison des Comtes de Canosse, & naquit en 1474, dans un château appellé Chiusi, dans le païs d'Arezzo, où son pére & sa mére demeuroient alors. Quelque tems après leur retour à Florence, ils le mirent en nourrice dans un village nommé *Settignano*, dont la plupart des Habitans étoient Sculpteurs, le mari même de la nourrice: ce qui faisoit dire à Michel-Ange qu'il avoit succé la Sculpture avec le lait. Il avoit une si forte inclination pour le dessein, que ses parens furent obligez de le mettre sous Dominique Ghirlandajo. Il avoit alors 14 ans. A l'âge de seize ans, il se mit à tailler des figures de marbre, qui surprirent tous ceux qui les virent, & qui se soutenoient auprès de l'Antique. Laurent de Médicis le prit chez lui, où il travailla jusques à la mort de ce digne Protecteur des Arts. Après cela, il quitta Florence, & se rendit à Venise & à Bologne. Puis il alla à Rome où il fit des Ouvrages, qui lui ont mérité une réputation éternelle. Il avoit aquis une connoissance exacte du corps humain: aussi-a-t'il dessiné plus savamment, & mieux sçu les attachemens des os & des muscles, qu'aucun Peintre dont on ait les ouvrages. D'abord il y eut quelque jalousie entre Raphaël d'Urbin & lui, mais le premier étant mort à la fleur de son âge, Michel Ange eut le loisir de le surpasser. Il avoit un grand goût de dessein, & excelloit sur tout à peindre le nud, quoique sa maniére fût un peu séche. Son tableau le plus célébre qui est à fresque, est celui du Jugement universel, qu'il peignit à Rome. Sa grande habileté dans l'Architecture n'éclata pas moins dans tous les édifices qu'il entreprit à Rome & à Florence; mais ce qui le combla de gloire, fut le nouveau dessein qu'il traça de l'église de saint Pierre à Rome. Il a été exécuté, hors dans le frontispice, qui est tres-inférieur au reste. Le Pape Jules II, qui l'employa, lui donna souvent des marques de son estime & de sa bienveillance. Michel-Ange fut aussi aimé & recherché par les Papes Léon X, Clément VII, Paul III, Jules III, & Paul IV. Il fut aussi tres-considéré

du

du Roi François I, de l'Empereur Charles-*Quint*, de Côme de Médicis, des Vénitiens, même de Soliman Empereur des Turcs, & de tout ce qu'il y avoit de Princes & de grands Seigneurs en Europe. Ce grand homme mourut à Rome en 1564, âgé de quatre-vints huit ans, onze mois, ou ſelon M. Teiſſier, de 90 ans; & peu de tems après, ſon corps fut tranſporté à Florence, où tout ce qu'il y avoit de beaux eſprits dans les Arts & dans les Sciences, travaillérent à lui faire des obſéques magnifiques. Son corps fut accompagné par 80 des plus excellens Ouvriers de ſon tems. Ce fut *Côme* de Médicis qui voulut qu'on le tranſportât de Rome à Florence. Pendant que le Pape Jules demeuroit à Bologne, il ordonna à Michel Ange de faire ſa ſtatue de la hauteur de cinq braſſes, & de la jetter en bronze. Dès que Michel Ange en eut fait le modéle de terre, il le montra au Pape. Cette figure hauſſoit un bras dans une attitude ſi fiére, que le Pape demanda à Michel Ange, ſi elle donnoit la benediction ou la malédiction. Il répondit, qu'elle avertiſſoit le peuple de Bologne, d'être plus ſage à l'avenir. Et ayant demandé au Pape s'il ne mettroit pas un livre en l'autre main, *mettez y plutôt une épée*, repliqua Jules, *car je ne ſuis pas un Homme de Lettres*. Michel Ange voulant déſabuſer ceux qui étoient prévenus en faveur des anciens Sculpteurs, fit une ſtatue de Cupidon, & lui caſſa un bras; après quoi il enterra le reſte dans un lieu où il ſavoit bien qu'on devoit fouiller. Quelque tems après, cette ſtatue ayant été trouvée, paſſa parmi les Connoiſſeurs pour une Antique, juſques à ce que Michel Ange leur eût fait voir le bras qu'il avoit réſervé pour les convaincre de prévention. Bonarota mourut dans le célibat. Ses Poëmes ont été donnez ſous ce tître, *Rime di Michel Angelo Buonaruoti, raccolte da Michel Angelo ſuo nepote, in Fiorenza* 1622, *in quarto*. Un Poëte fit ſon portrait dans ce diſtique,

Quis pinxit melius, quis ſtruxit, duxit in are,
Marmora quis ſculpſit, doctius aut cecinit?

Il y a eu un autre *Michel Ange Buonaroti* appellé *il Novello*, qui a publié quelques Ouvrages Italiens en proſe & en vers. * Vaſari, *en ſa Vie*. Fenbien, *Entretien ſur les Vies des Peintres, tome* 2. *p.* 255. *& ſuiv. Entretien* 4. de l'édit. de Trevoux 1725. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 180. de l'édit. de Hollande 1715, Vinc. Paravicini, *Singularia, p.* 146.

BONART ou BOONART (Nicolas) Jéſuite, étoit de Bruxelles, & enſeigna la Philoſophie à Douay, & la Théologie à Louvain. Depuis il fut envoyé en Eſpagne, & mourut à Valladolid en 1610. C'étoit un homme d'une grande littérature, & qui avoit conçu le deſſein de divers Ouvrages. Il en laiſſa quelques-uns, qui ont été eſtimez, & entre autres, un qu'il écrivit contre un Traité de Grotius, intitulé, *Mare liberum*. Celui du P. Bonart avoit pour tître, *Mare non liberum* ou *Demonſtratio Juris Luſitani ad Oceanum & commercium Indicum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 707.

BONART (Olivier) Jéſuite, natif d'Ypres, a laiſſé un Ouvrage des Heures Canoniques en trois livres; des Commentaires ſur l'Eccléſiaſtique, qu'il publia en 1634, &c. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu*. Le Mire. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 679.

BONASIENS, Hérétiques dans le quatriéme ſiécle, qui diſoient que Jeſus-Chriſt n'étoit Fils de Dieu que par adoption. * Baronius.

BONATUS (Gui) de Frioul, Aſtrologue, qui vivoit dans le XIII ſiécle, vers l'an 1282, écrivit *Theorica Planetarum*, & *Aſtrologia Judiciaria*, imprimez à Veniſe l'an 1506, &c.

BONAVENTURE ou BAHYA DE BONAVENTURA, *Sinus Bonaventura*, Golfe de l'Amérique Méridionale dans le Popayan.

* BONAVENTURE (Romain) iſſu de parens nobles de Rome, fut fait Cardinal par le Pape Innocent III, & envoyé Légat en France par le Pape Honorius III. Il y aſſiſta au Concile convoqué contre les Albigeois, & porta Louïs XII à faire une croiſade contre eux. Raimond Comte de Toulouſe leur Chef l'empêcha par une feinte déclaration; mais peu de tems après, lorſque Louïs XII fut mort, il agit hoſtilement. Alors Bonaventure fit en ſorte qu'on tournât contre eux les armes qu'on devoit employer contre l'Angleterre. Il ſe trouva même à la bataille où ils furent défaits. Là deſſus Raimond ſe ſoumit entiérement, & Bonaventure leva l'excommunication lancée contre lui. Honorius III, connoiſſant ſa capacité dans la Juriſprudence, lui confia les affaires les plus épineuſes, & lui donna le Gouvernement des villes maritimes de la Campagne de Rome. Grégoire XIII l'envoya de nouveau en France avec le tître de Légat, & ce fut dans ce tems-là qu'il introduiſit le Tribunal de l'Inquiſition à Toulouſe. Il fut envoyé en Angleterre par le même Pape en la même qualité. Pendant ſon abſence on lui conféra l'Evêché de Porto, & à ſon retour, le Vicariat de la ville de Rome, lorſque le Pape n'y étoit pas en perſonne. Après avoir avec honneur exercé pendant quelques années cette derniére charge, le Pape étant venu à mourir, on lui ſouhaitoit la dignité Pontificale, mais il mourut quelques jours après le Pape, en 1241. Il a fait un grand amas des choſes qui concernent les priviléges, les déciſions & les Ordonnances des Papes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bzovius. Oderic. Raynald, *in Annal.* Ciaconius. Oldoin. Ughel.

BONAVENTURE (Saint) Cardinal, dit *le Docteur Séraphique*, nommé auparavant JEAN-FIDANZE, étoit fils de *Jean* Fidanza & de *Marie* Ritell, naquit à Balnea Régia, vulgairement *Bagnarea*, petite ville de Toſcane l'an 1221. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint François l'an 1243, étudia ſous Alexandre de Hales, fut reçu Docteur de Paris avec ſaint Thomas, l'an 1255, & enſeigna la Théologie en cette ville & ailleurs, avec un grand applaudiſſement. Depuis, n'étant âgé que de trente-quatre ans, il fut fait Général de ſon Ordre l'an 1256, & le gouverna avec tant de prudence & de zéle, qu'il rétablit parfaitement la diſcipline réguliére dans ſon inſtitut. En 1265, le Pape Clement IV envoya au Pére Bonaventure les proviſions de l'Archevêché d'Yorck en Angleterre, que ce ſaint homme refuſa. Après la mort de ce Pape, le Siége ayant vaqué près de trois ans, & les Cardinaux ne pouvant s'accorder ſur l'élection d'un nouveau Pontife, en laiſſérent le choix à ſaint Bonaventure, s'engageant par un compromis ſolemnel de reconnoître celui qu'il nommeroit, quand ce ſeroit lui même. Il choiſit Thibaut Archidiacre de Liége, qui étoit dans la Terre-Sainte, & qui prit le nom de *Grégoire* X. Ce Pape le fit Cardinal, Evêque d'Albe l'an 1272, & lui ordonna de ſe trouver au deuxiéme Concile général de Lyon. Il aſſiſta à la premiére Seſſion tenue le ſeptiéme de mai de l'an 1274, & mourut quelques jours après dans cette ville, un Dimanche 14 juillet. Sixte IV le mit au catalogue des Saints l'an 1482; & Sixte V, en celui des Docteurs de l'Egliſe en 1588. Le Cardinal Pierre de Tarantaiſe, depuis Pape, ſous le nom d'*Innocent* V, fit l'Oraiſon funébre de ce Saint, dans l'égliſe de ſon Ordre, où le Pape & tous les Péres du Concile ſe trouvérent. Il fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers de Lyon, & tranſporté, en 1434, dans la nouvelle égliſe que les Cordeliers bâtirent dans cette ville, où il demeura juſqu'à ce que dans le XVI ſiécle les Huguenots s'étant rendus maîtres de la ville de Lyon, enlevérent ſa châſſe d'argent, brûlérent ſes os, & jettérent ſes cendres dans la Saône. On dit que ſa tête fut ſauvée par un Religieux de ſon Ordre, & qu'on la conſerve encore dans la ville de Lyon. Les Mathurins de Fontainebleau prétendent en avoir une machoire. Saint Bonaventure étoit d'une vertu & d'un mérite ſi éclatant & ſi avéré, que ſes ennemis mêmes ne pouvoient s'empêcher de le louer. Luther le reconnoiſſoit pour un excellent homme, *Bonaventura præſtantiſſimus vir*. Bellarmin diſoit qu'il étoit chéri de Dieu & des hommes, *Deo hominibuſque amabilis*; & Alexandre de Hales diſoit d'ordinaire qu'il ſembloit qu'Adam n'eût point péché dans le frére Bonaventure, *in fratre Bonaventura Adam peccaſſe non videtur*. Il a compoſé un grand nombre d'Ouvrages, dont Gerſon recommande la lecture aux Religieux, aſſurant que de tous les Docteurs Catholiques, c'eſt celui qui lui paroît le plus propre & le plus sûr pour éclairer l'entendement & pour enflammer le cœur. Trithéme en parle auſſi avec éloge. La plupart de ſes Ouvrages ſont myſtiques ou ſpirituels. Ils compoſent huit volumes *in folio*, imprimez à Rome en 1588. Les deux premiers contiennent les Commentaires ſur l'Ecriture; le troiſiéme les Sermons; le quatriéme & le cinquiéme les Commentaires ſur le Maître des Sentences; le ſixiéme & le ſeptiéme des Opuſcules Moraux; le huitiéme les Opuſcules qui concernent les Religieux. On tient que c'eſt lui qui introduiſit l'uſage d'adreſſer une priére à la Vierge après Complies, & de ſonner la cloche pour en faire ſouvenir les Fidéles; & qu'il donna lieu à l'inſtitution des Confrairies, à l'exemple de celles qu'il établit à Rome, en 1270. * *Vie de ſaint Bonaventure dans* Surius. Henri de Gand, *de Script. Eccleſ. c.* 47. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſiaſt.* Sponde. Bzovius & Raynald, *in Annal. Eccleſiaſt.* Wading, *in Annal. Biblioth. Min.* Jean Gerſon dans le Traité des livres que les Religieux doivent lire, & dans celui de l'*Examen des Doctrines*. Saint Antonin. Volaterran. Sixte de Sienne. Poſſevin. Aubery. Théophile Rainaud. Le Mire. Eiſengrenius. Du Boulay, *Hiſtoire Univerſelle*. Marc de Lisbonne, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques du XIII ſiécle*. Baillet, *Vies des Saints, 14 juillet*.

BONAVENTURE DE PADOUE Cardinal, Général de l'Ordre de ſaint Auguſtin, étoit de la famille de *Béduaria Peragia*, ou, ſelon la liſte des Cardinaux créez par Urbain V, *Badvacida de Peraga*, & naquit à Padoue, dont il a porté le nom, le Jeudi 22 juin de l'an 1332. Il entra chez les Auguſtins, & s'y diſtingua par ſon eſprit. On dit qu'il étudia dans l'Univerſité de Paris, & qu'il y enſeigna même la Théologie. Après la mort du Général de Beauregard, Bonaventure de *Padoue* fut mis en ſa place, dans le Chapitre tenu à Vérone le 17 mai 1377. Le Pape Urbain VI lui donna le chapeau de Cardinal en 1378 ſelon Contelorio, ou ſelon d'autres en 1384. Son zéle pour les libertez de l'Egliſe lui attira la haine de Franciſco Carrario Tyran de Padoue, qui le fit aſſaſſiner d'un coup de fléche, lorſqu'il paſſoit le Pont-Saint-Ange à Rome l'an 1385; d'autres diſent en 1389, 1396 ou 1398. Sa mort eſt exprimée dans ce diſtique

Quæ bona *tam cupide cœlo* ventura *rogabas*
In te livoris miſſa ſagitta dedit.

Il avoit compoſé divers Ouvrages, des Commentaires ſur les Epîtres Canoniques de ſaint Jean & de ſaint Jacques, & ſur le Maître des Sentences; des Vies des Saints; des Sermons; *Speculum Mariæ; Breviloquium; Ternarium de regimine conſcientiæ, &c.* Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſaint Triphon, d'où on le tranſporta depuis dans celle de ſon Ordre, où l'on voit ſon tombeau dans la chapelle de ſaint Nicolas de Tolentin, avec cette épitaphe qui ſe ſent de la barbarie du ſiécle où elle a été compoſée

Hic Bonaventura *eſt, qui doctus dogmate ſacro,*
Auguſtine tuis heremis jam præfuit orbis,
Padua profectus ad ſolium Cardinis, inde
Anni milleni decies ſeptemque triceni
Additis his novem Chriſti requievit in urbe.
Cœli cives animam, tu poſſides oſſa ſepulchre.

Bonaventure de *Padoue* étoit ami de Pétrarque, dont il prononça l'Oraiſon funébre en 1369. Nous avons encore une Lettre que ce dernier lui écrivit ſur la mort de Bonſembiante ſon frére. * Pétrarque, *Rer. Senil. l.* 11. *Epiſt.* 25. Scardéoni, *Antiq. Patav. l.* 2. Joſeph Pamphile, *Biblioth. Auguſtin.* Curtius, *in Elog. Auguſtin. Illuſt.* Onuphre. Ciaconius. Sponde. Bzovius. Cruſenius. Aubery. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. du XIV ſiécle*.

* BONAVENTURA (Calatagirone) Général des Carmes Déchauſſez, natif de Sicile, vivoit en 1600. En 1598, il ſe trou-

trouva au traitté de paix de Vervins, dont il avoit fait la propoſition l'année d'auparavant. Henri IV Roi de France avoit pour lui une tres haute eſtime. Clément VIII, le nomma pour Patriarche de Conſtantinople, & l'envoya en France au ſujet du Marquiſat de Saluces.

BONAVENTURI ou BONAVENTURA (Frédéric) natif d'Urbin, où il vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, fut élevé près du jeune Duc François-Marie. Il s'avança extrêmement dans les Sciences, & principalement dans l'intelligence de la Langue Gréque & de la Philoſophie. Le Duc d'Urbin, l'employa en diverſes négociations auprès du Pape Grégoire XIV, du Duc de Savoye & ailleurs. Bonaventuri entraîné par l'amour des Sciences, ſe retira à la campagne pour y étudier, & y mourut peu de tems après, âgé de quarante-ſept ans, laiſſant douze enfans de *Penthéſilée* Carpégna ſon épouſe. Nous avons de lui divers Traitez de Philoſophie, *De ventis*; *De octomeſtri Partu*; *De Monſtris*; *De Æſtu maris*; *De Via lactea*; *De Cane rabido*; *De Jure Regni*, *&c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſtr. cap.* 151.

BONAVISTA ou BOAVISTA, iſle de l'Océan Atlantique, eſt une de celles du Cap-Verd, & la plus orientale de toutes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONCIARI (Marc-Antoine) de Pérouſe, qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, étoit de baſſe naiſſance. Il avoue de bonne foi que la fortune n'avoit rien fait pour lui, que ſes parens étoient peu conſidérables par leur naiſſance, que ſon grand-pére étoit Tanneur, & ſon pére Cordonnier; mais il s'éleva par ſon propre mérite, & ſon eſprit lui tint lieu de nobleſſe. Il eut le bonheur d'étudier ſous le ſavant Muret, & il contracta ſous lui cette maniére aiſée & délicate de s'exprimer, qui eſt le caractére de tous ſes Ouvrages. Bonciari ſe retira à Pérouſe, où il enſeigna, aimé & honoré non ſeulement de tous les Gens de Lettres, mais de toutes les perſonnes de conſidération de ſon tems. Il enſeigna le Latin à ſon propre pére, qui ſe voulant faire Jéſuite à l'âge de quarante-ſept ans, fut obligé de faire ſes études à cet âge-là. Il devint aveugle ſur la fin de ſes jours, & mourut au commencement du XVII ſiécle, ſous le pontificat de Paul V. Nous avons divers Traitez de ſa façon en proſe & en vers; un volume d'Epîtres; une Grammaire Latine; une Rhétorique; & divers Poëmes; *Triumphus Auguſtus*; *Seraphidos, libri tres &c.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. cap.* 53.

BONCOMPAGNON, Maiſon qui a donné à l'Egliſe un Pape ſous le nom de GRÉGOIRE XIII, & dont on ne rapporte ici la poſtérité que depuis

I. CHRISTOPHLE Boncompagnon, Bolonois, qui aquit de grands biens dans le négoce, & épouſa *Angéle* Mareſcalca, dont il eut 1. BONCOMPAGNON Boncompagnon, qui ſuit; 2. *Hugues*, né le neuviéme février 1502, créé Cardinal par le Pape Pie IV, le 12 mars 1565, puis Pape le 13 mars 1572, ſous le nom de GRÉGOIRE XIII, mort le dixiéme avril 1585, *laiſſant pour fils* naturel, Jacques, *dont la poſtérité ſera rapportée cy-après*; (Voyez GREGOIRE XIII.) 3. *Louis*; & 4. *Jacqueline* Boncompagnon, mariée à *Ange-Michel* Guaſtavillani, dont elle eut pour fils unique *Philippe* Guaſtavillani, né le 30 ſeptembre 1540, créé Cardinal en 1574, mort le 17 août 1587.

II. BONCONPAGNON Boncompagnon, Sénateur de Bologne, épouſa *Cécile* Birgelini, dont il eut 1. *Philippe* né le dixiéme ſeptembre 1548, créé Cardinal le dixiéme juin 1572, mort le ſeptiéme juin 1586, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 2. *Chriſtophle*, Archevêque de Bénévent en 1578, mort le cinquiéme octobre 1607; 3. *Jérôme*; 4. *Jean François*; & 4. *Sébaſtien* Boncompagnon.

III. JACQUES Boncompagnon, fils *naturel* du Pape GRÉGOIRE XIII, qui lui procura de grands biens, fut fait Duc de Sora, Marquis de Vignole, &c. & épouſa *Conſtance* Sforce, fille de *François*, Comte de Santa-Fiore, dont il eut 1. GRÉGOIRE, qui ſuit; 2. *François*, créé Cardinal par le Pape Grégoire XV en 1621, Archevêque de Naples en 1626, mort le neuviéme décembre 1641; 3. *Sforce*, Marquis de Vignole; & 4. *Julie* Boncompagnon, mariée à *Jean* de Guévara, Duc de Bovino.

IV. GRÉGOIRE Boncompagnon, Duc de Sora, &c. épouſa *Léonore*, fille de *Jean-Baptiſte* Zapata, dont il eut 1. HUGUES, qui ſuit; 2. *Jérôme*, Archevêque de Bologne en 1651, créé Cardinal par le Pape Alexandre VII en 1664, mort en janvier 1684, âgé de ſoixante-ſept ans; 3. *Jean-Baptiſte*, Sénateur de Bologne; 4. *Jacques*, auſſi Sénateur de Bologne; & 5. *Conſtance* Boncompagnon, mariée à *Charles* Ruffo, Duc de Bagnara.

V. HUGUES Boncompagnon, Duc de Sora, &c. mourut en octobre 1676, ayant eu de *Marie* Ruffo, fille de *François-Marie*, Duc de Bagnara, 1. GRÉGOIRE, qui ſuit; 2. *François*, Archevêque de Bologne, mort le 27 février 1690; 3. *Jean*, qui ſuccéda en 1690, à ſon frére en l'Archevêché de Bologne, & qui fut créé Cardinal par le Pape Innocent XII en 1695, & envoyé par lui à Modéne en 1699, pour ſaluer la Reine des Romains; 4. *Antoine*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, qui a épouſé le 29 mars 1702, *Marie* Boncompagnon ſa niéce, fille de *Grégoire*, Duc de Sora, &c.; 5. *Eléonore* mariée à *Jean-Baptiſte* Borghéſe, Prince de Sulmone & de Roſſane, Chevalier de la Toiſon d'Or &c. morte le neuviéme ſeptembre 1695; 6. *Marie-Jéronyme*; 7. *Marie-Cécile*; & 8. *Marie-Angélique* Boncompagnon, Religieuſe.

VI. GRÉGOIRE Boncompagnon, Duc de Sora, Marquis de Vignole, Prince de Piombino, né en 1641, mourut en février 1707, âgé de ſoixante-ſix ans. Il épouſa 1. *Flaminia* Gallio, fille de *Ptolomée*, Duc d'Alvito, morte en 1679: 2. le 19 octobre 1681, *Hippolyte* Ludoviſio, fille de *Nicolas*, Prince de Piombino & de Vénouſe. Du premier lit vint, *N.* mort en naiſſant. Et du ſecond ſortirent, 1. *Hugues*, né en 1684, mort jeune; 2. *Marie*, née en mars 1686, mariée le 29 mars 1702, à *Antoine* Boncompagnon ſon oncle; 3. *Conſtance*, née en ſeptembre 1687, alliée le 23 mai 1710 à *N.* Salviati, Prince de Roczamaſſa; 4. *Thérèſe*, née en février 1692, mariée le 20 mai 1714, à *Urbain* Barberin, Prince de Paleſtine; 5. *Julie* Boncompagnon, née en janvier 1695. * *Voyez* Imhoff *en ſes Familles d'Eſpagne & d'Italie.*

BONCOMPAGNON (Philippe) de Bologne, Cardinal de ſaint Sixte, neveu du Pape Grégoire XIII, qui le nomma Cardinal en 1572, vint Légat à Veniſe, pour y ſaluer le Roi Henri III, à ſon retour de Pologne, exerça divers autres emplois importans, & mourut à Rome l'année 1586, âgé de trente-huit ans, ſous le pontificat de Sixte V.

BONCONVENTO ou BONCONVENT, *Bonus Conventus*, petite ville d'Italie dans la Toſcane près de Sienne, eſt ſituée ſur une colline qui a l'Ombrone au pié en allant vers Rome. C'eſt dans Bonconvento que mourut l'Empereur Henri VII, de la Maiſon de Luxembourg; mais il ne fut pas empoiſonné, dit Baudrand, par un Religieux, comme quelques perſonnes mal informées ou mal intentionnées l'ont écrit, ſans avoir examiné ce qu'en diſent les Hiſtoriens contemporains qui prouvent le contraire. * Léandre Alberti.

BONCOURT, *Boncurtium*, village ſur la riviére d'Eure, à cinq quarts de lieues de Paſſi, dans le diocéſe d'Evreux en Normandie, fut brûlé dans les quatre années qui ont précédé l'an 1670, par un feu extraordinaire, dont on n'a pu découvrir ni la nature ni la cauſe. Il prit à la plupart des maiſons en divers tems, tantôt dans les chambres, tantôt dans les granges, tantôt dans les écuries, & quelquefois aux murailles & ſur les fumiers. C'étoit une eſpéce de feu ſolet qui alloit, venoit & ſe jouoit ſur toutes ſortes de matiéres. Il étoit tres-ardent & d'une couleur bleuâtre, & exhaloit une puanteur aſſez grande. Ayant une fois pris à une maiſon qui étoit jointe à deux autres, il conſuma la premiére & la derniére ſans toucher à celle du milieu. Avant l'incendie, il y avoit bien, dans le village, quatre-vints maiſons qui furent brûlées, à la réſerve de deux ou trois. On a remarqué que, pendant les quatre années que ce feu a paru, il étoit plus ardent ſur la fin du mois d'août & vers le commencement de ſeptembre; que, quand le feu devoit prendre, on appercevoit ſeulement quelques nuées rougeâtres dans l'air; & que ces années-là les terres rapportoient à l'ordinaire toutes ſortes de fruits. Ce qu'il y eut encore de particulier, c'eſt qu'environ quinze ou ſeize maiſons, qui ne ſont qu'à cinquante pas du village, & qui compoſent un hameau, furent exemptes de l'incendie, malgré la proximité. L'Intendant de la Généralité de Rouen en fit dreſſer, l'an 1670, un procès verbal, qui fut certifié véritable par le Lieutenant de Paſſi, & par le Doyen Rural du diocéſe d'Evreux. En 1704, un ſemblable feu conſuma une partie des arbres du clos de l'Abbaïe du Bec en Normandie: on crut que c'étoit le feu du tonnerre qui s'étoit attaché aux racines des arbres. On l'éteignit en faiſant un grand foſſé, où l'on jetta beaucoup d'eau. * *Mémoires du tems.*

BONDELMONT, Chevalier Florentin, avoit promis de prendre en mariage une Demoiſelle de la famille des Amidées: les noces ayant été différées, il ſe laiſſa gagner par une Dame de la famille des Donati, qui lui perſuada d'épouſer ſa fille. Les Amidées ne pouvant ſouffrir cette injure, réſolurent d'en tirer vengeance, & aſſaſſinérent Bondelmont le jour de Pâques, lorſqu'il alloit à l'égliſe. Ce meurtre cauſa un grand déſordre dans la ville de Florence, & la Nobleſſe ſe diviſa l'an 1215, en deux partis dont ceux qui étoient pour les Bondelmonts prirent les noms de *Guelfes*, & ceux qui ſoutenoient les Donati s'appellérent les *Gibelins.* * Villani, *l.* 5. *cap.* 38.

BONDELMONT (Chriſtophle de) de Florence, Mathématicien, qui vivoit dans le XV ſiécle, compoſa l'an 1422 un Traité des iſles de l'Archipel. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 9. *de Math. ch.* 70. §. 8.

BONDÉNO, *Bondenum*, petite ville des Etats de l'Egliſe en Italie, eſt dans le Ferrarois, à l'emboûchure du Panaro, dans le Pô, & à quatre lieues au deſſus de la ville de Ferrare. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONDOKDAR, Sultan. *Cherchez* BIBARS.

BONDONIZA, eſt la place d'une ancienne ville des Locriens Epicnémidiens, nommée *Scarphia*, *Scarphe*, *Scarſia*, qui a été entiérement engloutie par un tremblement de terre. Elle étoit ſur le fonds du Golfe de Zeiton, en Achaïe, contrée de la Gréce. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONE, *Bona*, *Hippon*, *Hippo Regius*, ville de la province de Conſtantine, dans le Royaume d'Alger en Afrique, ou de Tunis, ſelon Marmol, ſur la côte de la Mer Méditerranée. L'ancienne ville qu'on appelloit *Hippone*, fut détruite par le Califе Odman en 651. Quelque tems après, les Mahométans en bâtirent une autre à une lieue de là, vers l'occident, que les Arabes nommérent *Beledel-Ugneb*, c'eſt à dire, *lieu des Jujubes*, à cauſe de l'abondance qu'il y a de ces fruits aux environs. Les Chrétiens l'ont nommée *Bone*, de l'ancien nom *Hippone*, ou parce que c'eſt le meilleur & le plus fertile païs de toute la Barbarie. Le château eſt ſitué ſur une colline qui commande à la ville. Ce fut le Roi de Tunis qui le fit bâtir vers l'an 1500, Bone a un petit port, où les vaiſſeaux marchands trafiquent de cuirs, de laines, de dates & d'autres denrées qui croiſſent dans le païs. A l'orient de la ville, eſt une eſpéce de longue plage qui ſe recourbe, où l'on pêche le corail; & les Gênois y firent conſtruire une forteresſe ſur un roc, pour ſe défendre des Corſaires, en faiſant cette pêche, qu'ils affermoient du Roi de Tunis. L'Empereur Charles-*Quint*, après avoir pris Tunis en 1535, envoya André Doria avec trente galéres & deux mille hommes de guerre pour ſe ſaiſir de la ville de Bone; mais il la trouva abandonnée par les Habitans. Quelque tems après il en fit ruïner les fortifications; mais les Turcs qui s'en ſont emparez, l'ont fortifiée & repeuplée. On voit près de cette ville la place de l'ancienne ville d'Hippone, que ſaint Auguſtin ſon Evêque a rendue célébre, & qui fut tellement ruïnée par le Califе Odman l'an 651, qu'il n'y reſte que les ruïnes d'une égliſe & d'un ancien Palais qu'on voit ſur le bord de la riviére de Jadoc. En 393, on y tint un Concile

pour la Diſcipline eccléſiaſtique, & S. Auguſtin, qui n'étoit encore que Prêtre, y diſputa de la Foi & du Symbole. * Pline. Strabon. Ptolomée. Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 6.

BONEF, *Bonefa*, Abbaie d'hommes, de l'Ordre de Prémontré, ſituée dans le Comté de Namur, au ſeptentrion de la ville de ce nom, eſt ſur la Méhaine ou Méhaigne, & près de la frontiére du Brabant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONEFIDIUS. *Voyez* BONNEFOY.

BONELLE. *Voyez* BONNELLE.

BONELLI (Charles) Cardinal, arriére-neveu du Pape Pie V, fut Archevêque de Tarſe *in partibus*, puis de Corinthe, Gouverneur de Rome, Nonce en Eſpagne, & nommé Cardinal du tître de ſainte Anaſtaſie par le Pape Alexandre VII, le 14 janvier 1664. Il mourut à Rome le 27 août 1676, & y fut inhumé à ſainte Marie ſur la Minerve.

BONELLI (Michel) *Voyez* BONELLO.

BONELLO ou BONELLI (Michel) Cardinal, né en 1541, à Boſcho, petite ville aſſez près d'Alexandrie de la Paille, étoit fils de *Michel* Bonelli, neveu du Pape Pie V, qui fut fait Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1585. Antoine étoit ſon nom de batême, qu'il quita depuis en entrant dans l'Ordre de S. Dominique, pour prendre celui de Michel. Il étudioit à Pérouſe, lorſqu'il apprit l'élection de Pie V, ſon grand oncle, qui ne créa que lui ſeul Cardinal en 1566. Ce Pape affecta de lui donner ſon chapeau rouge, & la qualité qu'il avoit eue de Cardinal Alexandrin, avec ſon tître de ſainte Marie ſur la Minerve, qui eſt un couvent de l'Ordre de ſaint Dominique, où Michel Bonello avoit reçu l'habit & fait profeſſion. Il lui confia auſſi l'Intendance générale du Domaine de l'Egliſe, quoiqu'il n'eût que vint-cinq ans, & lui donna la dignité de Camerlingue, & le Prieuré de Rome. Il l'envoya enſuite Légat en Portugal, en France & en Eſpagne, pour exciter les Princes Chrétiens à faire une croiſade contre les Turcs. Il s'en aquitta avec honneur; & à ſon retour il adminiſtra les derniers ſacremens à ſon oncle. Il contribua beaucoup à l'élection de Grégoire XIII, & ce fut ſous le pontificat de ce Pape qu'il eut l'honneur de préſider à pluſieurs aſſemblées de Religion & d'Etat. Il ne fut pas moins employé ſous Sixte V & ſous Grégoire XIV, lequel en 1591, lui accorda le bonnet rouge que les Cardinaux Réguliers ne portoient point, & que Pie V lui avoit toûjours refuſé. Pendant ſes légations, il ſe fit eſtimer des Princes, avec leſquels il traita. Philippe II, Roi d'Eſpagne lui donna un buffet complet de vermeil, & penſion de ſept mille écus, avec la ville de Boſcho, qu'il érigea en Marquiſat; & le Roi de France Charles IX lui fit préſent d'un diamant de grand prix, richement enchaſſé, avec cette inſcription, *Non minùs hac ſolida eſt pietas. Ne pietas poſſit mea ſanguine ſolvi.* Il fut Evêque d'Albe, & en 1598 il mourut à Rome où il fut enterré à ſainte Marie ſur la Minerve, où depuis on lui a dreſſé un ſuperbe Mauſolée avec ſon Epitaphe. * Petramellarius. De Thou. Sponde. d'Oſſat. Aubery, *Hiſt. des Cardinaux*, *&c.*

* BON-ENFANT (Jean) ainſi appellé où du nom de ſon Monaſtére, ou, ce qui paroit plus vraiſemblable, de la ſimplicité de ſes mœurs, fut Chanoine Regulier à Liége dans le Monaſtére des *Bons-enfans*. On a de lui, *Speculum Mortalium*; *Speculum Solitariorum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 463 *&* 464.

* BONER (Matthias) jeune homme d'un grand ſavoir & d'une grande eſpérance, né à Venlo en Gueldre, & mort en 1614, à la fleur de ſon âge. On a de lui, *Declamatio pro Sclopo*, *oppoſita vituperio Sclopi Erycii Puteani*. Il étoit Docteur en Droit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fr. Zweert, *Athenæ Belgica.*

BONESIDA. *Voyez* BURGLOS.

BONESTABLE. *Voyez* BONNESTABLE.

BONET (ſaint) en Latin *Bonitus*, vulgairement *Bon*, Evêque de Clermont, né vers l'an 623, étoit d'une des meilleures familles d'Auvergne, & fut élevé avec grand ſoin dans l'étude des Lettres & dans la piété. Il étoit encore dans les Ecoles du Droit Civil, lorſqu'il perdit ſon pére *Théodate*, après la mort duquel il alla à la Cour de Sigebert Roi d'Auſtraſie, qui le choiſit pour ſon grand Echanſon, puis pour ſon Référendaire ou Chancelier. Thierri III ayant réüni l'Auſtraſie à la Monarchie Françoiſe, après la mort de ſon couſin Dagobert II, fils de Sigebert, donna à Bonet le gouvernement de Provence ou de Marſeille, dont il joüit pendant neuf ans, juſqu'à ce que ſon frére Avit, Evêque de Clermont, étant au lit de la mort, le demanda pour ſucceſſeur au Roi Thierri en 689. Bonet gouverna cette égliſe pendant dix ans, au bout deſquels il lui vint un ſcrupule touchant ſa vocation. Il alla conſulter un Solitaire qui demeuroit à Solignac, Diſciple de ſaint Eloi, appellé *Theau*, & ſur la réponſe qu'il en reçut, il ſe démit de l'épiſcopat avec l'agrément du Roi. Il fit établir Nodobert Evêque en ſa place; diſtribua ſon bien aux hopitaux, aux égliſes & aux monaſtéres, & alla ſe renfermer dans l'Abbaïe de Manlieu au diocéſe de Clermont, où il demeura près de quatre ans; mais par une réſolution aſſez ſurprenante dans un Reclus de 80 ans, il quitta ce monaſtére pour aller à Rome viſiter le tombeau des Apôtres. Paſſant par Lyon, il réconcilia l'Evêque Gaudin avec le Gouverneur de Bourgogne. Il fut bien reçu en Italie par Aripert II, Roi des Lombards; & l'on prétend qu'en récompenſe il obtint pour lui, par ſes priéres, la victoire qu'il remporta dans la bataille de Pavie de l'an 705, ſur ſon ennemi. Bonet revint l'année ſuivante de Rome à Lyon, où il demeura quatre ans, & où il mourut le 15 janvier de l'an 710, âgé de 86 ans. * *Vie de S. Bonet*, écrite par un Moine contemporain dans Bollandus. Savaron, *dans les Origines d'Auvergne*. Pierre Damien, *Epiſt.* 9. *&* 10. *l.* 1. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baillet, *Vies des Saints*, 15 *janvier*.

BONET (Pierre) né en Provence, Docteur en Médecine, eut tant de réputation, que Charles Emmanuel Duc de Savoye, le voulut avoir pour Médecin; mais comme il ne s'acommodoit pas des maximes de la Cour, après quelques années de ſervice, il demanda la permiſſion de ſe retirer à Lyon, ce que le Duc ne lui accorda qu'avec peine, & qu'après l'avoir comblé de préſens. Il n'eut qu'un fils nommé ANDRÉ, qui ſuit.

BONET (André) fils du précédent naquit à Lyon, & fut Docteur en Médecine comme ſon pére. Il ſe maria 1. à *Marguerite* Frelon, dont il n'eut que des filles. Après la mort de ſa femme, il ſe retira à Genéve, où il fut fort employé, non ſeulement dans la ville & dans le voiſinage, mais même dans des païs fort éloignez, comme il paroît par les originaux des lettres du Landgrave de Heſſe, qui ſont entre les mains de ſes Deſcendans, & qui marquent l'eſtime que les Grands faiſoient de lui, auſſi bien que le peu d'attachement qu'il avoit pour le bien & pour l'aggrandiſſement de ſa fortune. Le deſir de perpétuer ſon nom par ſes Deſcendans le fit conſentir à un ſecond mariage. En ce tems-là, qui étoit l'an 1612, il s'étoit retiré à Genéve une famille illuſtre, nommée *Pinelli Borzoni*, ſortie quelques années auparavant de Gênes, où elle occupoit les premiéres dignitez. L'égliſe Romaine avoit alors un Cardinal de ce nom, & la mére de ce Pinelli Borzoni étoit de la famille des *Savelli*, qui tenoit à Rome un rang de Prince. Ce fut à *Marguerite Pinelli Borzoni*, qui étoit de cette famille, niéce du Cardinal *dont on vient de parler*, & réfugiée à Genéve pour la Religion, qu'André Bonet ſe maria. Il en eut deux fils, JEAN & THÉOPHILE, *dont on va parler*.

BONET (Jean) né en 1615, fut reçu Docteur en Médecine en 1634, n'ayant encore que dix-neuf ans. Son pére le maria en 1636, à *Anne* du Port, fille de *Jacob* du Port, Seigneur de Mouillepié, Boismaſſon, &c. & de *Jeanne* du Chêne, Dame de Violette, fille de *Joſeph* du Chêne, petit-fils de *Guillaume* Budé, & Médecin de la perſonne du Roi Henri *le Grand*. De ce mariage de Jean Bonet ſont nez pluſieurs enfans, dont les deux aînez, ANDRÉ & *Jean-Antoine*, ſont Docteurs en Médecine à Genéve. Leur pére eut tant de réputation en ſon tems, qu'il fut obligé de mener une vie ambulatoire, & de faire bien ſouvent des voyages dans des païs fort eloignez. En 1668, il fut contraint de paſſer un an entier à Orléans & à Paris, pour ſatisfaire des perſonnes diſtinguées qui ſe confioient à lui. La réputation qu'il aquit dans cette derniére ville, lui attira des envieux parmi ceux de ſa profeſſion; mais les plus ſavans & les plus raiſonnables lui donnérent des marques de leur eſtime. On en peut voir des preuves dans les lettres de Guy Patin; & parmi ſes papiers on en a trouvé de Meſſieurs Vallot, Dacquin, Bourdelot, &c. qui lui témoignent combien ils l'eſtiment. Enfin, étant de retour dans ſa patrie, il y mourut le jour de Noel 1688. Il eſt fâcheux qu'il n'ait laiſſé au public aucun monument de ſa capacité. Il eſt vrai qu'il avoit entrepris un Traité *de Catarrhis*, qui étoit aſſez avancé, pour en faire un juſte volume; mais ayant vu celui de Schneider ſur le même ſujet, & ſe voyant prévenu par cet Auteur ſur la plupart des choſes qu'il avoit méditées, il abandonna ce deſſein, & étouffa ſon Ouvrage avant ſa naiſſance.

BONET (Théophile) frére du précédent, fameux par ſes Ouvrages de Médecine, naquit à Genéve le cinquiéme mars de l'an 1620. Il fut tres-ſoigneux de recueillir ſes obſervations; & de digérer ce qui a été écrit par d'autres ſur toute la pratique de la Médecine, à quoi ſon génie le portoit naturellement, plus qu'à viſiter ſes malades, & tres-attentif à étudier le cours de la nature, & les cauſes des maladies: ce qui le rendit habile dans ſes prognoſtics, & heureux dans ſa pratique. Son pére lui manqua dans ſa minorité, & ce fut la ſeule inclination pour la Médecine, qui le détermina à embraſſer cette profeſſion. Il ne voulut ſe faire recevoir Docteur qu'en 1643, apres avoir viſité pluſieurs Académies fameuſes. Peu d'années après ſon retour à Genéve, il épouſa la niéce de ſa belle-ſœur, *Jeanne* Spanheim, fille de *Frédéric* Spanheim, & ſœur des illuſtres *Frédéric* & *Ezéchiel* Spanheim, morte en avril 1700. *Voyez* SPANHEIM. Théophile Bonnet fut dans les premiéres années de ſon Doctorat, Médecin du Duc de Longueville, Souverain du Comté de Neufchâtel; & ne ſe mit guéres à écrire que ſur la fin de ſes jours, lorſqu'une ſurdité qui lui ſurvint l'obligea à ſe retirer des malades, pour ſe renfermer dans ſon cabinet. Ce fut alors, c'eſt à dire, pendant les dix ou douze derniéres années de ſa vie, qu'il eut le loiſir de recueillir tout ce qu'il avoit examiné avec ſoin, & éprouvé pendant plus de quarante ans de pratique. Le public, qui a fait un accueil ſi favorable à ſes Ouvrages, y a trouvé une étude conſommée, du diſcernement, de la pénétration & de l'exactitude. Le premier Ouvrage qu'il donna au public fut *Pharos Medicorum*, *&c. in octavo*. Ce qui le porta a écrire ce livre, fut les fréquentes fautes où il voyoit tomber le commun des Médecins, & les bévues que pluſieurs Auteurs commettoient dans leurs livres. Pluſieurs grands hommes, comme Septalius, Rhodius, Ballonius, &c. avoient déploré ce malheur avant lui, & employé toutes les lumiéres de leur eſprit & leurs connoiſſances, pour faire éviter ces écueils où alloient échouer la plupart des Médecins. Théophile Bonet crut qu'il ſerviroit utilement le public, s'il réduiſoit en peu de mots ſous certains chefs, ce qu'ils avoient écrit de meilleur, & s'il ſuppléoit à ce qui leur manquoit par ce que ſa pratique ordinaire lui avoit appris; afin qu'on pût par ſes préceptes ſe précautionner contre les ambiguïtez de la médecine. Ce livre étant devenu rare, il en donna une ſeconde édition aux inſtances de pluſieurs Savans; il l'augmenta de plus de la moitié par de nouvelles remarques, le purgea de quelques fautes, qu'il avoua ingenûment, & lui donna le nouveau tître de *Labyrinthi Médici extricati*, *&c. in quarto*. Cette édition fut ſuivie en 1682, d'une troiſiéme *in folio* qui a pour tître *Mercurius Compitalitius*, *&c.* Le but de l'Auteur dans cet Ouvrage, qui diffère en quelque choſe de celui des deux éditions précédentes, eſt de diriger ſon Lecteur dans toute la conduite qu'il doit tenir dans la cure des maladies, ſelon les différentes complications des cauſes, & de montrer comment, pour parvenir à la guériſon, il faut modifier en cent façons les préceptes généraux que donne la Médecine. L'expérience & le raiſonnement que l'Auteur joint par tout, ſont ſans doute les meilleurs guides qu'on puiſſe prendre. Ce dernier Ouvrage fut traduit en Anglois en 1684, & les Traducteurs diſent dans leur préface qu'on ne ſauroit aſſez louer le deſſein qu'à eu M. Bo-

net dans ce livre, & la maniére dont il l'a exécuté. Mais comme toute la pratique de la Médecine n'a pour but que de rétablir ou de conserver le corps humain dans son état naturel, & qu'il est pour cet effet d'une nécessité absolue de connoître la constitution du corps hors de cet état naturel, afin de savoir la raison de tant de symptomes différens & d'y pouvoir remédier, il composa son *Sepulcretum* ou *Anatomia Practica* en deux volumes *in folio*, imprimez pour la premiére fois à Genéve en 1679; & où, par l'ouverture des cadavres, il fait toucher au doit les causes cachées d'un nombre infini de maladies, & les parties qui avoient été le siége du mal. Mais avant que de le publier, il en donna un essai de quelques feuilles, pour avoir le jugement des Savans sur son projet. Il reçut un grand nombre de lettres, qui sont à la tête du premier tome, qui le sollicitérent fortement de mettre au jour un Ouvrage si utile & si nécessaire. M. Bonet est le seul qui ait publié un livre de cette nature. Il est également utile, & pour pénétrer dans les véritables causes des maladies, & pour les déraciner. En 1700, on en fit une nouvelle édition à Genéve, par les soins de M. Manget, Docteur en Médecine de cette ville. M. Bonet donna ensuite deux volumes *in folio* sous le titre de *Medicina Septentrionalis collatitia, &c.* qui comprennent divers cas rares & importans de théorie & de pratique, qui sont arrivez dans les parties septentrionales de l'Europe, qu'il a recueillis de divers fameux Auteurs, & où il a joint ses expériences & ses raisonnemens. Le dernier & le plus grand de ses Ouvrages, & qui parut en 1691, est son *Polyalthes* ou *Thesaurus Medicinæ Practicæ, &c.* en trois volumes *in folio*. C'est un choix judicieux de tout ce qui a été écrit sur la pratique de la Médecine. Afin de le faire avec méthode, il a pris pour texte la pratique de Jean Jonston, & en forme de Commentaire il rapporte le plus essentiel de tout ce que les Médecins anciens & modernes ont dit de plus sensé, tant sur les causes, que sur les signes & la guérison des maladies. Il y a joint les remédes Chymiques & Galéniques les plus éprouvez, & a accompagné le tout de ses propres Notes, soit pour étendre ce que le texte ne fait qu'indiquer, soit pour éclaircir ce qu'il y a d'obscur, ou pour suppléer à ce qui manque dans les Auteurs, ou enfin pour les corriger. Ces Ouvrages renferment en abbrégé & d'une maniére aisée & méthodique tout ce qui a été écrit de meilleur jusqu'au tems de l'Auteur sur la pratique de la Médecine, & on peut leur donner en quelque sorte le titre de Bibliothéques complettes. Depuis qu'ils ont paru, tous les Auteurs dont il s'est servi n'ont pas été fort recherchez, & ont perdu presque toute leur utilité. Ceux qui voudront avoir une idée plus complette de ces livres, peuvent consulter les Journaux de Leipsic, de Paris & de Hollande, à moins qu'ils n'aiment mieux avoir recours aux livres mêmes. Il a traduit de François en Latin ces deux Ouvrages, *Theodori Turqueti de Mayerne Tractatus de Arthritide una cum ejusdem aliquot consiliis medicinalibus è Gallico in Latinum versus, Genevæ* 1671, *in* 12. *Ibid. en* 1674, *&* *Londini* 1676, *in octavo*; *Jacobi Rohaultis Tractatus Physicus è Galuco in Latinum versus* 1674. M. Bonet, épuisé par un travail si long & si assidu, mourut d'hydropisie le 29 mars 1689, âgé de 69 ans & 24 jours. Il avoit une grande connoissance des Belles Lettres, un jugement solide, une mémoire heureuse, & il accompagnoit toutes ces bonnes qualitez d'une grande modestie. * *Bibliothéque Univers. tome* 23. Luiscius, *Diction. Hist.* Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 5. *p.* 365. *& suiv.*

BONET (Paul) natif de Narbonne en Languedoc, & Religieux de l'Ordre des Carmes à Lunel, qui vivoit au commencement du XV siécle, vers l'an 1410, écrivit divers Ouvrages Historiques, *Viridarium mundi*; *Viridarium Ordinis Carmelitani, &c.*, & fut assez bon Prédicateur. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Alégre, *in Parad. Carmel.* Vossius, *de Hist. Lat. &c.*

BONET ou BONNET (Philibert) Docteur ès Droits, Juge & Lieutenant Général du Bailliage de Beaujolois, qui vivoit dans le XVI siécle vers l'an 1550, écrivit divers Ouvrages en Latin & en François, & entre autres un Traité des procès judiciels, pour savoir si c'est mal fait que de plaider; & un autre imprimé à Paris l'an 1558, sous ce titre, *Des grands biens, vertus & bontez que Dieu a donnez aux femmes.* * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

* BONET (Laurent) d'Arras a donné au public *Institutiones Linguæ utriusque* Ortographiam, Etymologiam, Syntaxin & Prosodiam complectentes. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 120.

BONET de Lates, Juif Médecin, inventa un anneau Astronomique par le moyen duquel il pouvoit tous les jours découvrir la hauteur du soleil & des étoiles, & dire de jour & de nuit qu'elle heure il étoit. Il expliqua en Latin dans un Ouvrage entier les qualitez & l'utilité de son anneau. Il dédia ce livre au Pape Alexandre VI, avec ce titre, *de annuli Astronomici utilitate.* Il fut imprimé à Paris en 1506. L'Auteur sentant que son Latin n'étoit pas des plus purs, s'excuse par ce distique

> *Parce, precor, rudibus, quæ sunt errata Latine;*
> *Lex Hebræa mihi est, Lingua Latina minus.*

* Joh. Christ. Wolfii, *Biblioth. Hebræa, tome* 1.

BONETON (Jean) Avocat au Parlement de Grenoble, & Substitut du Procureur du Roi dans le XVI siécle. Il écrivit quelques Ouvrages, & entre autres des Remarques sur Gui Pape. * Nicolas Chorier a fait son éloge dans l'Histoire de Dauphiné, *tome* 2. *& dans l'Abbrégé de l'Hist. de Dauphiné.*

* BONEWEL, c'est à dire, *fontaine des os*, nom d'un fontaine d'Angleterre dans le Comté de Héreford près de Richards-Castle. Cette fontaine, où l'on voit quelques petits poissons, a son fonds toujours rempli de petits os, comme de grenouilles ou de poissons: & quelque peine qu'on prenne à la nettoyer de ces os, on y en retrouve bientôt d'autres en pareille quantité, sans qu'on sache d'où ces os viennent. * Beeverell, *Délic. d'Angleterre*; *p.* 453.

BONFADIO (Jacques) Italien, né à Salo auprès du Lac de Garde, ou plutôt à Gazano, fut Sécretaire du Cardinal Bari, puis du Cardinal Chinucci. Dégoûté de cet emploi, après avoir erré quelque tems dans le Royaume de Naples, il passa à Padoue, puis à Gênes, où il fit des leçons publiques sur la Politique d'Aristote. On le chargea d'en faire aussi sur la Rhétorique; & il y réüssit si bien, que la République Génoise le fit son Historiographe, & lui assigna pour cette charge une bonne pension. Il mit au jour les cinq premiers livres des *Annales* de cet Etat; mais il y parla si librement & si satyriquement de quelques familles, que cela lui attira des ennemis. Ils examinérent sa vie, & on le trouva coupable d'un crime qu'il faut taire, de sorte qu'il fut condamné à être brûlé vif; mais à force de sollicitations, son supplice fut commué en celui d'avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté en 1560, selon M. de Thou; & selon Ghilini, en 1551. Il écrivit le jour de sa mort aux personnes qui avoient tâché de le servir, & leur promit de leur apprendre comment il se trouveroit en l'autre monde, si cela se pouvoit, sans les épouvanter, & leur recommanda aussi son neveu *Bonfadino. Jean Matthieu, Toscan*, dans son livre intitulé, *Peplus Italiæ*, accuse les Génois d'avoir fait mourir Bonfadius sans sujet. Voici comment il s'exprime.

> *Bonfadium letho das, scelerate Ligur.*
> *Historia æternum cujus, fera Genua, vivit,*
> Immeritum *sæva lege necare potes!*
> *Mitius est quod te spumanti vertice marmor*
> *Tundit, & es scopulis durior ipsa tuis.*

Cependant *Paul Manuce*, quoiqu'ami de Bonfadius avoue dans ces vers qu'il étoit tombé dans ce crime exécrable.

> *Lapsus erat miser in culpam Bonfadius, Index*
> *Detulerat Patribus, nec inani teste probarat.*

Bonfadius écrivoit également bien en Latin & en Italien comme Manuce le reconnoit,

> *Hic & Romano eloquio, & præcellit Hetrusco.*
> *Mansuetus, facilis, dulci sermone disertus.*

Outre l'Histoire de Gênes il a laissé la Description du Lac de la Garde, laquelle, suivant *Ménage*, est une piéce incomparable. Il y a aussi de lui, *Orazioni, Lettere familiari*; & des Poëties Gréques, Latines & Italiennes. * Bayle, *Diction. Critiq.* De Thou, *Hist. l.* 26. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 15. *& suiv.* de l'édition de 1715.

BONFATTI, bourg de la Calabre Citérieure, province du Royaume de Naples, est près de la Mer Tyrrhéne, environ à trois lieues de la petite ville de San-Marco, du côté du couchant. On prend Bonfatti pour l'ancienne *Hyela*, ville des Brutiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONFINIUS (Antoine) natif d'Ascoli, qui vivoit sur la fin du XV siécle en 1495, savoit les Belles Lettres & les Langues, & fut connu de Mathias Corvin, qui le fit venir en Hongrie. Ce fut à la persuasion de ce grand Prince qu'il entreprit l'Histoire de ce Royaume, qu'il a conduite jusqu'en 1495. Elle contient quatre décades & demie, c'est à dire, XLV livres, que Martin Brenner de Bestercze ou Nosenstadt en Transsylvanie fit imprimer l'an 1543; mais en 1568, Jean Sambuc de Tyrnaw ou Durn en Hongrie, nous en procura une édition plus exacte, & y ajoûta même quinze livres qui n'étoient point dans la premiére de Brenner. Le même Sambuc publia en 1572, un autre Ouvrage de Bonfinius, intitulé *Symposion Beatricis, seu Dialogorum de fide conjugali & virginitate, libri tres.* Radérus le blâme d'avoir trop imité le style des Payens. Outre ces Ouvrages, Bonfinius, traduisit de Grec en Latin les Vies des Sophistes de Philostrate, la Rhétorique d'Hermogéne, le livre d'Aphthonius. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Simler, *in Append. Biblioth. Gesnerianæ.* Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat.* Aubert le Mire, *in Auctuario.* Radérus, *Bavar. sancta, tome* 2. *p.* 191. Zeiler, &c. Bayle, *Diction. Critiq.*

BONFRÉRIUS (Jacques) Jésuite, né en 1573, à Dinant dans le païs de Liége, se fit Jésuite en 1592, & enseigna à Douay la Philosophie, la Théologie & la Langue Hébraïque, qu'il possédoit aussi bien que la Gréque. Depuis il fut nommé pour expliquer l'Ecriture, & s'attacha uniquement à cette étude, dont le fruit nous est resté dans ces excellens Commentaires qu'il a publiez sur le Pentateuque, sur Josué, sur le livre des Juges, & sur celui de Ruth. Il a donné au commencement de son Pentateuque des Prolégoménes sur l'Ecriture, d'une utilité & d'une netteté merveilleuse. Il a encore publié l'*Onomasticon* des lieux & des villes de l'Ecriture Sainte, composé par Eusébe, & traduit par saint Jérôme, & y a joint de savantes Notes: Ouvrage tres-utile pour la Géographie sacrée & pour l'Ecriture-Sainte. Son Commentaire sur le Pentateuque, a été imprimé à Anvers en 1625, & l'*Onomasticon*, avec les Commentaires sur Josué, sur les Juges & sur Ruth, à Paris en 1631. Il mourut à Tournay le neuviéme mai 1643, âgé de 70 ans. * Franciscus Zweert, *Athen. Belgica.* Aubert le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 402. Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVII siécle.*

BONGARS (Jacques) Conseiller & Maître d'Hôtel du Roi, natif d'Orléans, fut considéré comme un des plus habiles Critiques de son tems. Il étudoit à Strasbourg en 1571, & avoit pour Précepteur un Anabatiste. En 1576, il fit son Cours de Droit sous Cujas. Etant à Rome en 1585, il fit une réponse hardie à la Bulle que le Pape Sixte V fulmina cette année-là contre le Roi de Navarre & contre le Prince de Condé. En 1587, il publia en Allemagne un Ecrit dont M. de Thou parle avec Eloge. Il avoit été employé près de trente ans dans des négociations importantes par le Roi Henri IV, pour lequel il fut Résident plusieurs fois vers les Princes d'Allemagne, soit pendant que ce Prince n'étoit que Roi de Navarre, soit après qu'il fut parvenu à la Couronne; il eut même pendant quel-

quelque tems le titre de son Ambassadeur. Il mourut à Paris le 29 juillet 1612, âgé de 58 ans, sans avoir été marié. Une Demoiselle Françoise, nommée *Odette* Spifame de Chalange, à laquelle il avoit fait l'amour près de six années, s'étoit rendue en 1597, à Strasbourg (où il étoit alors) pour l'épouser; mais elle y mourut le même jour qu'on avoit destiné pour la cérémonie des noces. Outre une édition de Justin qu'il a procurée au public, nous avons encore des lettres Latines parfaitement bien écrites, & d'un caractére d'honnête homme, desquelles MM. du Port-Royal firent une Traduction Françoise, lorsque M. le Dauphin commença d'apprendre la Langue Latine, & qui fut imprimée à Paris en 1668. Il y en a eu depuis une édition plus correcte que les précédentes, qui parut à la Haye en 1695. La République de Berne en Suisse a une Bibliothéque où l'on a mis presque tous les livres de Bongars, qu'il avoit recherchez avec une tres-grande exactitude. Il avoit aussi amassé d'assez bons manuscrits, qui étant restez à Strasbourg, y furent achetez par l'Electeur Palatin, & transportez depuis à la Bibliothéque du Vatican avec plusieurs autres livres de ce Prince, lorsque sa Bibliothéque fut dissipée. Bongars étoit Calviniste; il desaprouva pourtant les guerres de ceux de son parti. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BONGEVILLE (Guillaume de) Normand, Moine de l'Abbaïe du Bec, qui vivoit dans le XIII siécle, voyagea en divers païs, & sur tout en Angleterre; ce qui lui inspira la pensée d'en laisser une Chronique, qu'il commence à l'année 1000, & qu'il continue jusqu'à 1280, c'est à dire, jusqu'à son tems.

BONGOMILES ou BOGOMILES, ainsi nommez, comme qui diroit, *ceux qui implorent la miséricorde divine*; (car *Bog* en Esclavon signifie *Dieu*, & *Miloüi* signifie *ayez pitié de nous*) furent des Hérétiques qui s'élevérent dans le douzieme siécle, & qui suivoient les erreurs de Basile Médecin. Ils s'adonnoient extrêmement à la priére; mais ils rejettoient les livres de Moïse; n'admettoient de l'Ancien Testament que le Pseautier & les XVI Prophétes, & recevoient tout le Nouveau. Ils confessoient la sainte Trinité, mais de parole seulement, attribuant au Pére seul tous les trois noms, & disoient que le fils & le saint Esprit n'avoient été que depuis l'an du monde 5500, qui revient à peu près à la naissance de Jesus-Christ, & s'étoient confondus avec le Pére 33 ans après. Dieu avoit (selon eux) auparavant un autre fils, nommé *Satanaël*, qui s'étant revolté, & ayant attiré les Anges à son parti, fut chassé du ciel avec eux; puis il fit un second ciel de tout le reste des créatures visibles, trompa Moïse, & lui donna l'ancienne loi. C'est lui dont Jesus-Christ est venu détruire la puissance, & l'ayant renfermé dans l'enfer, il a retranché la derniére syllabe de son nom, qui étoit Angélique, en sorte qu'il ne se nomme plus que *Satanas*. Ils disoient que l'Incarnation du Verbe sur la terre, sa mort, sa résurrection, tout cela n'avoit été qu'en apparence, & un jeu joué pour confondre Satanaël; c'est pourquoi ils regardoient les croix avec horreur. Notre batême n'étoit pour eux que celui de Jean, parce qu'il se fait avec l'eau, & rebatisoient ceux qu'ils pervertissoient, d'un batême qu'ils prétendoient être celui de l'esprit. Ils disoient que les Démons s'enfuyoient d'eux; mais que tous les autres hommes avoient chacun le leur, qui leur faisoit commettre toutes sortes de péchez, & ne les quittoit pas même à la mort. Ils rejettoient aussi l'Eucharistie, l'appelloient le Sacrifice des Démons, & ne reconnoissoient d'autre communion ni d'autre céne, que de demander le pain quotidien, en disant l'oraison dominicale, qu'ils récitoient au moins sept fois le jour & cinq fois la nuit, traitant toute autre priére de multitude de paroles qui ne convenoit qu'aux Gentils; mais ils ne prioient jamais dans les églises, regardant tous les temples matériels, à commencer par celui de Jérusalem, comme l'habitation des Démons. Ils ne reconnoissoient pour saints que les Prophétes, les Apôtres & les Martyrs; traitoient les images d'idoles; comptoient pour reprouvez les Evêques & les Péres de l'Eglise, comme adorateurs d'images; & entre les Empereurs ils ne tenoient pour Orthodoxes que les Iconoclastes. Tous les Catholiques étoient regardez par eux comme des Pharisiens & des Sadducéens; & les Gens de Lettres comme des Scribes à qui il ne falloit pas communiquer leur doctrine. Les deux Démoniaques qui habitoient dans des sépulchres, signifioient selon eux les deux Ordres du Clergé & des Moines, logez dans les églises où l'on garde les os des morts, c'est à dire, les Reliques. Les Moines étoient encore les renards, qui ont leurs tanniéres; & les Stilites logez en l'air sur les colomnes, étoient les oiseaux qui ont leurs nids, & que Dieu nourrit. Leur habit étoit pourtant semblable à celui des Moines pour mieux se cacher & s'insinuer plus facilement pour débiter leurs erreurs, mais ils se croyoient tout permis pour dissimuler leur doctrine, & d'user de tous moyens pour sauver leur vie, ce qui les rendoit tres-difficiles à découvrir. Ils condamnoient le mariage & défendoient toute union de sexe comme s'ils n'avoient point de corps: ils défendoient aussi de manger de la chair & des œufs, & ordonnoient de jeûner tous les mécredis & les vendredis. * Baronius, *A. C.* 1118. Euthymius. Pratéole. Sanderus, *Hær.* 138. Fleury, *Histoire Ecclésiast. tome* 14.

BONI, petite ville de France sur la riviére de Loire, entre Nevers & Orléans, dans le petit païs de Puysaye en Beauce, un peu au dessus de Briare, est un poste important pour le passage de la Loire; ce qui a exposé cette ville à de fréquentes révolutions pendant les guerres civiles. Les Huguenots la prirent en 1561, & la pillérent: elle fut reprise par les troupes du Roi, puis elle revint encore aux premiers, jusqu'en 1568, que les Catholiques l'emportérent. Elle ne souffrit pas moins dans les guerres de la Ligue. * Sanson. Mézeray.

BONJENCI. *Cherchez* BAUGENCI.

BONIFACE, Comte de l'Empire Romain, dans le cinquiéme siécle, qui avoit aquis une grande réputation à la guerre, fut envoyé en Espagne contre les Vandales, & fut tellement traversé par Castinus son Collégue, l'an 422, qu'il passa en Afrique, où les services qu'il rendit à l'Empire, lui aquirent de grands biens. Il contracta amitié avec saint Augustin, dont la conversion fit assez d'impression sur son esprit, pour lui faire promettre à Dieu d'embrasser la vie monastique; mais ce saint Evêque lui persuada de mener plutôt une vie Chrétienne dans le monde, où il pourroit rendre de grands services à l'Eglise. Boniface épousa depuis une femme Arienne, permit que sa fille fût batisée par les Ariens, & se laissa même aller à quelque débauche: ce qui obligea saint Augustin de lui écrire une excellente lettre, & de l'excommunier, pour le punir d'avoir fait tirer par force un Criminel d'une église, où il s'étoit retiré. Il reconnut sa faute, rendit le Criminel, & fut rétabli dans la communion. Quelque tems après il fut accusé de revolte, & fut attaqué en Afrique en 427 & 428. Il se défendit avec courage, & appella Genseric à son secours; mais ayant fait la paix avec l'Empereur Valentinien III, il fut chassé d'Afrique par les Vandales. Aëtius le poursuivit aussi, & le vainquit dans un combat, où il reçut une blessure, dont il mourut trois mois après, l'an 432. * Prosper, *en la Chronique.* Procope, *l.* 1. *de Bello Vandalorum.* Paul Diacre, *l.* 14.

BONIFACE (SAINT) dit auparavant *Winfride* premier Archevêque de Mayence, qui vivoit dans le VIII siécle, entra à l'âge de sept ans dans le monastére d'Escaucastre pres de Kirton, où est à présent Excester l'an 687. Il y vécut saintement, y fit ses études, & y expliqua l'Ecriture Sainte à ses fréres. A l'âge de 30 ans, il fut ordonné Prêtre, & fut député par un Synode d'Evêques du païs de Westsex du Royaume d'Ina, vers l'Archevêque de Cantorbéri. Après s'être aquitté de cette commission, il quitta l'Angleterre pour prêcher l'Evangile aux nations barbares. En l'année 715, il arriva en Frise; mais la guerre qui étoit en ce païs l'obligea de retourner en Angleterre. Il alla ensuite à Rome, d'où il fut envoyé l'an 719, par Grégoire II, pour prêcher l'Evangile en Allemagne. On croit que ce fut alors que le Pape changea son nom de Winfride en celui de Boniface. Il prêcha d'abord dans la Thuringe, puis dans la Hesse, dans la Frise, & dans le païs de Saxe. Après avoir établi la Foi de Jesus Christ dans ces provinces, & avoir converti plusieurs milliers de personnes, il fit un second voyage à Rome, où il fut sacré Evêque l'an 723, par Grégoire II, qui le renvoya avec des instructions & des lettres de recommandation. Etant de retour, il continua de prêcher l'Evangile dans la Thuringe, dans la Hesse, & dans la Baviére, & reçut le *pallium* de Grégoire III, avec la permission d'ériger des Evêchez dans ces païs nouvellement convertis. Le respect qu'il avoit pour le saint Siége, lui fit entreprendre un troisiéme voyage à Rome; mais il n'y demeura pas longtems, & revint promptement en Allemagne. Sa principale attention fut alors d'établir une coutume uniforme dans la discipline & dans les mœurs, d'abolir les superstitions, de tenir des Conciles & d'ériger des siéges épiscopaux où il en falloit. Il en érigea trois dans la Baviére, savoir, à Saltzbourg, à Freisingen, & à Ratisbonne, outre celui qui étoit à Passaw. Il en établit aussi trois autres, l'un pour la Thuringe à Erfurt; le second pour la Hesse à Burabourg, dont le siége a été transféré longtems après à Paderborn; & le troisiéme pour la Franconie à Wirtzbourg. Il en érigea un à Eichstat, ville du Palatinat de Baviére où il mit pour Evêque saint Willibaud. Il assembla un Concile d'Evêques d'Allemagne, où il fit divers réglemens. Il en tint aussi deux en France; l'un à Lestine au diocése de Cambray, & l'autre à Soissons. Jusqu'ici Boniface avoit eu seulement la qualité d'Evêque, & de Vicaire du saint Siége, sans avoir de titre particulier. Pepin & les Seigneurs François crurent qu'il étoit à propos de lui en donner un, en lui destinant d'abord l'Evêché de Cologne; mais le siége de Mayence étant venu à vaquer par la déposition de Gervolde, Boniface fut mis en sa place, & cette église érigée en métropole: ce qui fut confirmé par le Pape Zacharie, qui lui soumit cinq villes épiscopales, savoir, Tongres, Cologne, Wormes, Spire, Utrecht, & les Evêchez nouvellement érigez, ou ceux qui avoient dépendu de Wormes, c'est à dire, Strasbourg, Wirtzbourg, Burabourg, Erfurt, Eichstat, Constance & Coire. Il se défit bientôt de cette dignité en faveur de Lulle son Disciple, qu'il mit en sa place, du consentement du Roi Pepin, dont il est qualifié Archi-chancelier dans une lettre patente de l'an 752, des Evêques du clergé, & des Seigneurs de la province, après en avoir demandé la permission au Pape. Il se retira à Utrecht, pour prêcher l'Evangile dans la Frise, où il fut enfin massacré par les Payens, le cinquiéme de juin de l'an 754, dans un lieu où il étoit venu pour donner la Confirmation à une grande multitude de nouveaux batisez. Il fut enterré dans l'Abbaïe de Fulde, qu'il avoit établie dix ans auparavant. La mort de cet illustre Martyr fut vengée bientôt après: car un des Généraux du Roi Pepin étant allé avec une puissante armée à Dockum, où étoient les meurtriers de ce saint Prélat, il passa au fil de l'épée tous ceux qu'il put joindre. On bâtit depuis un monastére au lieu où Boniface avoit souffert le martyre. Serrarius a donné au public un Recueil des lettres de Boniface, de Lulle, de saint Adelme, & de plusieurs autres de ses Disciples, de ses amis, ou des Princes & des Papes qui lui ont écrit. Le stile des lettres de Boniface est dur & barbare; mais elles sont de bon sens. Il savoit assez bien les régles de la Discipline ecclésiastique; il étoit entiérement dévoué au saint Siége; & il avoit beaucoup de sincérité, & un zéle ardent pour la réformation des mœurs, principalement du Clergé, & pour la conversion des Infidéles. On lui attribue encore la Vie de saint Livin, que le Pére Mabillon croit être d'un Auteur plus ancien. Son Traité de l'Unité de la Foi, n'est pas venu jusqu'à nous. Le Pére Dom Luc d'Achery nous a donné dans le dixiéme tome du Spicilége, une piéce intitulée, *Statuts de Boniface de Mayence*, qui contient divers réglemens pour les fonctions & la vie des Prêtres, avec un catalogue des Fêtes; mais cet Ouvrage ne peut point être le livre de l'Unité de la Foi, comme quelques uns l'ont prétendu; & il y a lieu de douter s'il est véritablement de Boniface de *Mayence*, d'autant que l'on y trouve qu'il faut s'adresser à l'Empereur, quoique du tems de Boniface, il n'y eût point d'Empereur en Allemagne. * *Vie de Boniface de Mayence, écrite par saint Willibaud, & par le Moine Othelon dans Bollandus, & dans Dom Mabillon.* Bulteau, *Hist.*

Hist. Monast. d'Occident. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du VIII fiécle.*

BONIFACE Diacre, Martyr d'Afrique fous les Vandales. *Voyez* LIBERAT.

BONIFACE ou BONIFACIO (Jean) de Rovigo, dans l'Etat de Venife, célébre Jurifconfulte, Poëte & Hiftorien, fils de *Sébaftien* Bonifacio, & d'*Impératrice* Mirana de *Padoue*, fit un grand progrès dans les Sciences, & étudiant en Droit à Padoue, il y compofa quelques piéces de théatre, qui méritérent l'eftime des Connoiffeurs. Après s'être marié à Trévife ou Trévigni, avec *Elizabeth* Martinagi, fille unique & héritiére de *Marc-Antoine*, il vint s'établir dans cette ville, dont il écrivit l'Hiftoire, & il s'y aquit tant de réputation par fes belles qualitez, que la République de Venife l'engagea à accepter la charge de Confeiller, de Juge, ou d'Affeffeur, dont il s'aquitta tres-dignement, & avec beaucoup de probité. Ce fut alors qu'il compofa les Traitez de Droit que nous avons de fa façon. En 1588, il publia celui qu'il a intitulé, *Commentario fopra le feudale Lege Veneta*. La ville de Padoue avoit déja reconnu pour fon Citoyen Jean Bonifacio, qui y avoit époufé l'an 1610 en fecondes noces, une Dame nommée *Daula* Grompa, & qui s'y étoit retiré peu après, pour achever fes Ouvrages. Il mourut le 23 juin de l'an 1635, âgé de 88 ans, après s'être dreffé lui-même, dès l'an 1630, cette épitaphe, qu'on y voit dans l'églife de faint Jacques,

Amice Lector, falve;
Cupis fortaffe fcire
Cujus fit hoc Monumentum?
Joannis Bonifacii Sebaftiani F.
Honeftiffimis Parentibus nati,
In Liberalibus Difciplinis educati;
Jurifconfulti, Hiftorici, Affefforis,
Civis Rhodigini, Tarufini, Patavini,
Propinquis benefici,
Amicis grati,
Principibus viris chari.
Qui fi magna non fecit fcribenda;
Plura tamen fcripfit legenda.
Quæ fi tu bene infpexeris,
Qualis ipfe fuerit, melius intelliges,
Et illius memoriam fervabis.
Et bene vale.
M. DC. XXX.

Jean Bonifacio laiffa divers Ouvrages, un Traité, *de Furtis & de componendis Epitaphiis*. Les autres font en Italien, favoir, l'Hiftoire de Trévife en douze livres; *l'arte de Cenni*; *Methodo delle Leggi della Seren. Rep. Veneta*; Ses Difcours Académiques; quelques Piéces de théatre, &c. * Jaques Philippe Thomafin, *Illuft. Vir. Vitæ, &c.*

PAPES DE CE NOM.

BONIFACE (faint) I. de ce nom, Romain de naiffance, fuccéda à *Zofime*, mort le 26 décembre de l'an 418. Son élection fut troublée par quelques Clercs, qui ordonnérent Eulalius. L'Empereur Honorius, qui avoit été prévenu en faveur du dernier, par une Rélation de Symmaque, Préfet de la ville, envoya un refcrit pour maintenir cet Antipape; mais ayant été mieux inftruit, il ordonna à Boniface & à Eulalius de fe rendre à Ravenne, & y affembla en 419, les Prélats des Gaules, d'Italie, & d'Afrique. Eulalius ne voulut pas attendre leur jugement, & s'en retourna à Rome, nonobftant la défenfe de l'Empereur, & y excita une fédition. Honorius irrité de cette entreprife, envoya ordre au Préfet de le chaffer de la ville, & y renvoya peu de tems après, Boniface, qui fut mis en poffeffion du faint Siége, & confirmé le 15 août 419, par un Synode d'Evêques. Ce Pontife ayant reçu des lettres que Julien *le Pélagien* écrivoit à fon prédéceffeur, les envoya à faint Auguftin, qui y étoit horriblement déchiré; & ce faint Docteur y répondit par quatre livres, qu'il dédia à Boniface, intitulez, *Contre les deux Epîtres des Pélagiens*. Nous avons trois Epîtres, & divers Décrets de Boniface. Anaftafe *le Bibliothécaire* dit que dans une ordination qu'il tint au mois de décembre, il créa treize Prêtres, trois Diacres, & trente-fix Evêques. Il mourut le 15 octobre de l'an 423, après avoir tenu le fiége cinq ans moins deux mois & trois jours. On mit fon corps dans le cimetiére de fainte Félicité Martyre, où l'on mit depuis trois Infcriptions en vers, dont la premiére ne contenoit que ce Diftique,

Atria magnifici funt membris plena fepulti
Sedis Apoftolicæ Bonifaci, Præfulis almi.

Saint CÉLÉSTIN I. lui fuccéda. * Saint Profper & Marcellin. *in Chron*. Anaftafe. Pline. Papire Maffon, & du Chêne, *in Vit. Pontif*. Béde. Ufuard. Adon, &c. *in Martyr*. Petrus de Natalibus, *l.* 4. *c.* 160. Trithéme, *de Script. Ecclef*. Coccius, *in Thefauro*. Poffevin, *in Appar. Sacro*. Gratianus, *in Decret*. Baronius, *A. C.* 418. 423. *& Martyrol.* Socrate, *l.* 7. *c.* 11. Sigebert. Onuphre. Génébrard, *Chron*. Baillet, *Vies des Saints*.

BONIFACE II, Romain de naiffance, mais fils d'un Pére Goth appellé *Sigivalte*, fut fait Pape après *Félix* III, le 15 octobre de l'an 529. Quelques mécontens lui oppoférent Diofcore, qui mourut peu de tems après. Boniface, qui avoit vu le trouble arrivé au fujet de fon élection, craignit que la même chofe n'arrivât après fa mort, & convoqua à Rome un Synode d'Evêques au mois de décembre 531, pour y apporter un reméde auffi dangereux que le mal; car il défigna le Diacre Vigile pour fon fucceffeur, & fit figner cette défignation par les Prélats, devant le fépulchre de faint Pierre. Cette nouveauté contraire aux faints Canons, fut révoquée par un autre Synode. Boniface reconnut fa faute, & mourut après avoir tenu le fiége deux ans & vint-fix jours, ou felon d'autres, trois ans & deux jours, le 17 octobre de l'an 532. On lui attribue ordinairement une Epître écrite à Eulalius d'Alexandrie, pour la réconciliation de l'Eglife de Carthage avec l'Eglife Romaine. Quoique Baronius, Bini & Poffevin la croyent d'un autre Auteur, elle eft pourtant citée fous le nom de Boniface par Bellarmin, Génébrard, Coccius, Ciaconius, & par quelques autres. Il eft auteur d'une lettre à Céfaire d'*Arles*, datée du 25 janvier 530, fous le confulat de Lampade & d'Orefte. Ce Pape, au fujet des affaires d'Illyrie, tint à Rome en 531 un Concile, dont Holfténius nous a donné les Actes. Il eut pour fucceffeur JEAN II.

BONIFACE III, Romain, fuccéda à *Sabinien*, fucceffeur de faint Grégoire, en 606, & ne tint le pontificat que huit mois & vint trois jours; car il fut élu le 15 février, & mourut le 12 novembre. Le même faint Grégoire s'étoit fervi autrefois de lui pour remplir la charge d'Apocrifiaire; c'eft à dire, *de Nonce de l'Eglife* auprès de l'Empereur Phocas. Boniface obtint du même Phocas que le titre d'*Evêque Univerfel* ne feroit donné qu'à celui de Rome, quoique quelques Patriarches de Conftantinople euffent voulu l'ufurper. Le Cardinal du Perron traite de ce point d'hiftoire en fa réponfe au Roi de la Grande Bretagne. Boniface tint un Synode contre les Prélats qui fe nommoient des Succeffeurs. Il avoit pendant fa nonciature écrit à S. Grégoire des épîtres que nous n'avons plus; elles font perdues, auffi-bien que les Actes de ce Concile, dont nous avons parlé. BONIFACE IV occupa le fiége après lui. * Baronius, *A. C.* 606. Bini, *tome* 4. *des Concil*. Du Perron, *Refp. au Roi de la Gr. Bret. l.* 1. *c.* 34. Anaftafe. Platine. Du Chêne, Papire Maffon, &c. *in Vit. Pontif.*

BONIFACE IV. natif de Valéria, ville de la province Marficane, dite aujourd'hui le Duché de Marfi, dans l'Abruzze Ultérieure, étoit fils d'un Médecin nommé *Jean*. Il fut élu le 18 feptembre 607, c'eft à dire, dix mois & fix jours après Boniface III, le fiége ayant vaqué pendant tout ce tems. Ce Pape obtint de l'Empereur Phocas le Panthéon, temple célébre dans les Ecrits des Anciens, qu'Agrippa avoit fait bâtir en l'honneur de Jupiter *le Vengeur*, & des Dieux du Paganifme, l'an 729 de Rome, 25 ans avant la naiffance de Jefus Chrift. Boniface le changea en une églife dédiée fous le nom de la Mére de Dieu & des Martyrs; c'eft Notre-Dame de la Rotonde. Il tint le pontificat fix ans, fix mois & treize jours, mourut le huitiéme du mois de mai de l'an 614, & fut enterré dans l'églife de faint Pierre, où l'on voit fon épitaphe. On lui attribue diverfes Epitres qui font perdues, & nous n'avons plus que les Actes d'un Concile qu'il célébra en 610, pour les affaires de l'Eglife d'Angleterre, où Béde dit que Mellitus Evêque de Londres affifta. Quelques uns croyent que ces Actes font fuppofez. Les Traitez *de Arte Alchymica, de Prærogativa Petri, Parænefis ad Scotos, & Doctrinale fidei*, ne font pas de lui, quoique Thomas Dempfter & d'autres l'ayent cru. Il y a plus d'apparence qu'un autre en eft auteur. DEUS-DEDIT fuccéda à Boniface IV. * Baronius, *in Annal*. Bini, *tome* 4. *des Concil*. Poffevin, *in Appar. Sacro*. Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.*

BONIFACE V, Napolitain, fut élu après *Deus-dedit*. Il défendit aux Juges de faire violence à ceux qui auroient recours aux afyles des églifes. Son pontificat fut de fept ans, dix mois un jour, depuis le 24 décembre de l'an 617, jufqu'au 25 octobre de l'an 625. Le Pape HONORIUS I. qui fuccéda fur le Siége Romain, lui fit graver une épitaphe fur fon tombeau, dans l'églife du Vatican. On lui attribue diverfes Epîtres Décrétales, dont nous n'avons plus que trois ou quatre. * Anaftafe. Platine. Ciaconius. Du Chêne, &c. *in Vit. Pontif. Roman.* Béde. Coccinus. Poffevin. Baronius. Onuphre.

BONIFACE VI. Romain, eft mis par quelques uns entre les fouverains Pontifes, & fut créé, dit-on, deux jours après la mort de Formofe, le 16 décembre 896, & chaffé quinze jours après. Le Cardinal Baronius prouve que ce Boniface étoit un tres-méchant homme, dont l'élection ne fut point canonique: auffi fa mémoire fut-elle condamnée par le Concile Romain fous le Pape Léon IX, en 1049. S'il a été Pape, il faut qu'il foit mort le troifiéme janvier de l'an 897; car ETIENNE VI fut créé le feptiéme ou le huitiéme du mois. Flodoard avoue que cet Etienne fuccéda à Formofe. * Flodoard, *l.* 4. *Rom.* Baronius, *anno Chrifti* 897 *&* 904.

BONIFACE VII, Antipape, furnommé *Francon*, tint le fiége par violence un an & un mois, après avoir fait étrangler Benôit VI en prifon, l'an 974. Depuis, Benôit VII fut élu Pape légitime, & le faux Pontife, qui fut chaffé, déroba les thréfors de l'églife de faint Pierre en fe retirant à Conftantinople; d'où il revint après la mort de Benôit en 985. Alors il fit mourir Jean XIV qui avoit fuccédé au même Benôit VII, & occupa encore la chaire de faint Pierre pendant quatre mois en 985. Il mourut de mort fubite, & fut traîné par les piez après fa mort. * Baronius, *A. C.* 974. 985. Onuphre. Ciaconius. Du Chêne, &c.

BONIFACE VIII, auparavant nommé *Benôit Cajétan*, étoit fils de parens Catalans. Ils avoient pris ce nom de Cajétan, parce qu'ils avoient demeuré à Cajéte avant que de faire leur réfidence à Anagnie, lieu de la naiffance de Boniface, qui fut élu Pape après la démiffion de Céleftin V, auquel par fes artifices, il perfuada d'abdiquer. Le pére de Boniface, nommé *Leufroi* Cajétan, l'avoit fait élever avec beaucoup de foin dans les Sciences humaines, & dans la Jurifprudence Civile & Canonique. Il étoit encore fort jeune, lorfqu'il reçut les honneurs du doctorat, & il fe fit bientôt connôitre à la Cour de Rome, où il exerça les charges d'Avocat confiftorial, & de Protonotaire du faint Siége. Depuis il fut Chanoine de Lyon, & fut créé Cardinal par le Pape Martin II, le 23 mars de l'an 1281. Nicolas III l'envoya en 1290, Légat en France avec Gérard Bianchi. Céleftin V fut depuis élu à Péroufe le cinquiéme juillet de l'an 1294. Le Cardinal Cajétan, qui étoit continuellement auprès de lui, intimida fi fort ce faint homme, par des menaces ridicules, lui difant qu'il feroit damné, s'il ne laiffoit

le gouvernement de l'Eglise à quelque personne qui fût plus capable que lui de la conduire, que Célestin, qui avoit la conscience tendre, fit une abdication volontaire du Pontificat dans la ville de Naples, le troisiéme décembre de la même année. Benôit fut élu lui-même Pape le 24 du même mois, & s'assura de Célestin, qu'il enferma dans un château, où il mourut quelques tems après. Le nouveau Pape, qui prit le nom de Boniface VIII, voulut commencer son pontificat par faire la paix entre les Princes Chrétiens; mais il ne la put pas procurer entre la France & l'Angleterre, & acheva seulement celle de France & d'Aragon; commençant lui même, avec le Roi Philippe *le Bel*, une guerre qui lui couta la vie. Boniface, voulant obliger tous les Rois à la guerre sainte, fit dire aux Rois de France & d'Angleterre, de mettre bas les armes, à peine d'excommunication. Philippe répondit qu'il ne prenoit loi de personne, lorsqu'il s'agissoit de gouverner son Royaume; & que le Pape n'avoit droit en cela que de l'exhorter, & non pas de commander. Depuis, ce Pape ayant érigé l'Abbaïe de saint Antonin de Pamiers en Evêché, l'an 1296, en pourvut Bernard Seisset, esprit séditieux, & ennemi de Philippe. Ce Prince ne voulut pas consentir à cette élection; & après quelques différents, qui durérent deux ou trois ans, il fut si outré d'une harangue téméraire que lui fit l'Evêque de Pamiers, & des discours injurieux qu'il tenoit de sa personne, qu'il le fit arrêter en 1301. Boniface dépêcha l'Archidiacre de Narbonne pour lui commander de mettre Bernard en liberté; & lui fit signifier une Bulle, portant que lui Roi étoit sous sa correction, & que la collation des Bénéfices ne lui appartenoit pas; par une seconde, il suspendoit tous les priviléges accordez au Roi; par une troisiéme, il ordonnoit à tous les Prélats du Royaume d'aller à Rome; & par une quatriéme, il excommunioit Philippe. On ne parle pas ici des lettres vives & picquantes, que Philippe & Boniface s'écrivirent pendant ces divisions; elles sont assez connues. D'un autre côté le Pape enflammé de haine contre les Gibelins, persécuta furieusement la maison des Colonnes, qui soutenoit ce parti; & sur tout Sciarra, lequel ayant été pris sur mer par les Pirates, & mis à la rame, dit qu'il préféroit les miséres de l'esclavage, à ce qu'il avoit à craindre des violences de Boniface. On remarque aussi que lorsque l'Archevêque de Gênes se présenta devant le Pape au premier jour de Carême pour recevoir des cendres, selon la coutume de l'Eglise, il lui en jetta une poignée devant les yeux, & lui dit, *Souvenez-vous que vous étes Gibelin, & qu'un jour vous serez réduit en cendre avec les Gibelins*. Le Roi se servit de cette haine mutuelle entre les Gibelins & Boniface, pour le faire venir de gré ou de force à un Concile qu'il vouloit faire assembler à Lyon. Il envoya l'an 1303 Sciarra Colonne en Italie, avec Guillaume de Nogaret son confident, lesquels ayant pratiqué les Gibelins, entrérent dans Anagnie, où étoit Boniface, & le prirent le septiéme septembre, veille de Notre-Dame. Le Pape devoit publier le lendemain une Bulle, par laquelle il excommunioit le Roi, dispensoit ses Sujets de son obéïssance, & donnoit son Royaume au premier occupant. Il l'avoit même déja offert à l'Empereur Albert: & pour l'y engager, il avoit confirmé son élection: mais Albert ne se voulut point charger d'un si dangereux présent. Le quatriéme jour de la détention de Boniface, le peuple d'Anagnie chassa les François; & le Pape qui se sauva, mourut d'une fiévre chaude le 12 octobre de la même année 1303, après huit ans, neuf mois & dix jours depuis son avénement au Pontificat. Le chagrin de l'affront qu'il avoit reçu, & d'un soufflet que lui avoit donné Sciarra Colonne le plongea dans la maladie qui lui fut mortelle. Ce fut lui qui canonisa saint Louïs Roi de France, en l'an 1297, & qui institua le Jubilé de siécle en siécle, en 1300. Au reste ce Pape étoit savant à la maniére de ce tems-là; mais artificieux, violent, superbe, & ambitieux jusqu'à l'excès. Il fut enterré dans l'église de saint Pierre sous un superbe Mausolée, qu'il s'étoit lui-même élevé durant sa vie. Boniface avoit composé divers Ouvrages: car outre un grand nombre d'Epîtres, deux Discours qu'il fit à la canonisation de saint Louïs, & l'Oraison *Ave Virgo gloriosa*, on lui attribue quelques Traitez, comme *de Regulis Juris*; *Rescriptum de Indulgentiis anni Jubilei*; *Constitutio de Privilegiis Doctorum & Studentium almæ urbis*; *De Christianæ fidei & Romanorum Pontificum persecutionibus*, *&c.* Il est vrai que ce dernier Traité est attribué à Boniface Simonéta, *dont nous parlerons dans la suite*. Le Pape Boniface fit encore le Sexte des Décrétales. C'est le nom qu'on donna à une Collection qu'il fit faire l'an 1298, par Guillaume de Mandagot, Archevêque d'Ambrun, par Bérenger Fredoli Evêque de Béziers, & par Richard de Sienne Vice-chancelier de l'Eglise Romaine, depuis Cardinaux. Il ne voulut pas insérer ces nouvelles Constitutions dans le livre des Décrétales de Grégoire IX, ou pour la commodité des Etudians, comme on le croit, ou pour avoir le plaisir de faire quelque chose de nouveau, voulant que le Sexte fût comme un supplément aux cinq livres des Décrétales qu'on avoit déja. Ce livre est composé de nouvelles Décrétales faites durant soixante ou soixante-huit ans, tant par Grégoire IX, après la Collection qu'il avoit publiée, que par les Papes suivans, & par Boniface même, qui y inséra encore les Décrets de deux Conciles généraux de Lyon, tenus en 1245, & 1274. Cet Ouvrage est divisé en cinq livres. BENÔIT XI fut successeur de Boniface. * Du Chêne. Papire Masson. Ciaconius, &c. *in Vit. Pontif.* Du Puy, *Differ. de Philip. & de Bonif.* Saint Antonin. Eckius. Volaterran. Possevin. Trithéme, &c. Ricobaldi. Gilles Colonna. Constantin Cajétan, & Victorel, *in Defens. Bonif.* Onuphre. Génébrard. Pétrarque. Villani, &c. rapportez par Sponde & Bzovius, *A. C.* 1296, 1297 *& suivantes*.

BONIFACE IX, nommé auparavant *Pierre* Thomacelli, étoit de Naples, d'une famille noble à la vérité, mais réduite à la derniére misére. Son pére étoit *Niccolo Tomacello* & sa mére *Gratiniola Filimarini*. Elle eut la consolation de le voir Pape, avantage qu'aucune mére n'avoit eu avant elle. C'est ce que porte l'épitaphe de cette femme que le Cardinal Ascanio Filimarini lui fit dresser en 1647, dans le dôme de Naples. *Gratimolæ Filimarinæ, magnæ matri, maximæ Sobolis Bonifacii noni, quæ indito jam infanti Petri nomine, vidit vivens quod nulli antea datum, juvenem filium Orbis terræ patrem, non minus gestiens ab illo filiam vocari quam matrem. Vidit non modo triplici coronatum tiara sed coronantem Reges*, (on entend le jeune Ladislas, fils de Charles III, Roi de Naples, qui avoit été privé de ce Royaume par Urbain VI, prédécesseur de Boniface) *jucundius filii pedes osculata quam caput; immò quem genuit, adoravit.* Boniface de pauvre Ecclesiastique fut fait en 1381 Cardinal du titre de saint George, puis de saint Anastase, & ensuite Pape, après *Urbain* VI, le deuxiéme novembre 1389, dans le tems que les Cardinaux qui étoient à Avignon, avoient élu Clément VII, puis Benôit XIII. Ce Pontife institua les Annates des Bénéfices, célébra le Jubilé en 1400, & feignit de s'empresser beaucoup pour finir le Schisme, pendant qu'il faisoit des brigues secrettes pour se maintenir sur le saint Siége. On le loue d'une pureté admirable, qui lui fit préférer la mort à un reméde qui choquoit cette vertu; mais les excès qu'il permit à ses parens, sont blâmez de tous les Ecrivains. Théodore de Niem, qui avoit été son Domestique, parle de lui avec beaucoup de mépris, au sujet de son avarice insatiable, & le blâme d'avoir introduit des moyens illicites pour tirer de l'argent des Bénéfices, & d'avoir deshonoré son pontificat, en faisant commerce de toutes sortes de graces & de provisions, qui avoient coutume de se donner en Cour de Rome. Boniface IX mourut le premier octobre de l'an 1404, après avoir été Pape quinze ans moins trente-quatre jours. Son corps fut enterré dans l'église de saint Pierre, où l'on voit son tombeau, avec une épitaphe fastueuse. On lui attribue des Epîtres & des Constitutions. INNOCENT VII lui succéda. * Platine. Onuphre. Du Chêne. Ciaconius, & Papire Masson, *in Vit Pontif.* Théodore de Niem, *Hist. Schol. l.* 1. *&* 2. Du Puy, *Hist. du Schisme.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.* Saint Antonin, *Hist.* Wading, *in Annal. Minor.* Sponde & Bzovius, *aux Annales*. Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 1. *p.* 436.

HOMMES ILLUSTRES DU NOM DE BONIFACE.

* BONIFACE, Comte de Savoye fils d'Amédée IV, & de Cécile fille de Raimond Comte de Provence, succéda à son pére en 1253, ou, comme d'autres le veulent, en 1246. Il assista Marguerite Comtesse de Flandre contre ses fils rebelles. En s'en retournant il fit le siége de Turin, parce que cette ville aussi bien que le Marquis de Montferrat & les Habitans d'Asti l'incommodoient par leurs hostilitez. Ayant eu le bonheur de remporter sur eux tous quelque avantage à Rivoli, il commença à les mépriser, de sorte que, quoique le nombre de ses gens fût fort inférieur à celui des ennemis, il ne fit aucune difficulté de s'engager avec eux dans un combat, où il fut pris avec son intime ami le Marquis de Saluces, & mené à Turin. Mais le Pape Alexandre VI demanda qu'on le relachât, & menaça d'excommunication en cas de refus. Ceux de Turin firent peu de cas des demandes du Pape, & firent à Boniface de fort mauvais traittemens: ce qui lui donna un tel chagrin qu'il en mourut en 1256, ou, selon d'autres en 1263. Quelques uns prétendent qu'il fut secrettement empoisonné. On racheta son corps pour une grande somme d'argent, & on l'enterra à S. Jean de Maurienne. Comme il n'avoit point été marié, il eut pour Successeur son neveu fils de son frére Pierre, à l'exclusion de sa sœur Constance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Guichenon, *Hist. de Savoye*. Paradin. Vander Burch, *Sabaud. Duc Hist.*

* BONIFACE (Balthasar) naquit vers l'an 1584, à Créme ville de l'Etat de Venise, de Boniface Bonifacio célébre Jurisconsulte & Assesseur de cette ville & de Paule Carniani aussi Jurisconsulte & Assesseur. Il s'est donné le surnom de Rhodiginus ou de Rovigo, parce qu'il a demeuré longtems dans cette ville. On l'envoya, dèsqu'il eut treize ans, à Padoue, où il fut reçu Docteur en Droit à l'âge de 18 ans. Peu de tems après on le choisit pour professeur dans le Collége de Rovigo, & il y enseigna les Institutes de Justinien. Le troisiéme octobre 1619, il fut nommé Professeur en Humanitez Gréques & Latines à Padoue; mais il refusa ce poste, aimant mieux étudier pour lui même, que de travailler à l'instruction des autres. Cependant ayant été appellé l'année suivante 1620, à Venise, pour y former une Académie destinée à élever la jeune Noblesse, il se laissa persuader d'y expliquer les Institutes du Droit Civil. Le Pape Urbain VIII, qui aimoit les Gens de Lettres, prévenu de la capacité & du mérite de Bonifacio, le nomma aux Evêchez réünis de Setia & de Gerapetra en Candie; mais cette nomination n'ayant pas eu son effet pour plusieurs raisons, ce Pontife pour le dédommager lui donna l'Archidiaconé de Trévise. Après cela, il contribua à l'érection d'une nouvelle Académie pour la Noblesse Vénitienne à Padoue, & par un Décret du Sénat de Venise de l'an 1636, il en fut le premier Directeur. Il forma dans la suite à Trévise une Académie semblable à celles qui se trouvent dans presque toutes les villes d'Italie, & ceux qui y furent aggrégez prirent le nom de *Solliciti*. Il fut fait Evêque de Cabo d'Istria le 24 novembre 1653, & mourut l'an 1659, âgé de 75 ans. Il fut enterré dans sa cathédrale près de l'autel de l'Epiphanie qu'il avoit fait construire à ses dépens. Il a beaucoup écrit, mais son stile est peu châtié, & quoiqu'il eût de l'érudition, il y a peu d'exactitude dans ses Ouvrages. Les Latins sont, *Stichidicôn libri decem & octo*; *Elogia Contarena*; *De Archivis liber singularis*; *Prælectiones & Civilium Institutorum Epitome*; *Conjecturæ in Martialem*; *Polynesi Origines*; *Latinorum Poëmatum pars altera*; *Historia Ludicra*; *Epistola ad Dominicum Molinum*; *Urania ad eundem*; *Vita Bonifacii Bonifacii Jurisconsulti & Assessoris*; *Leo Victor, seu Epinicium Nicolao Contareno Venetiarum Principi*; *Panegyricus ad Vitum Maurocenum*; *Inauguratio Francisci Contareni Principis Venetiarum*; *Eleuthericon ad Dominicum Molinum*, & quelques Oraisons ou Harangues prononcées en différentes occasions. Il fit aussi imprimer un de ses Ouvrages avec celui de Sigonius, à cause du rapport & de la conformité du sujet. Ce livre a pour titre, *Caroli Sigonii Judicium de Historicis qui Res Romanas scripserunt*

runt ab Urbe condita ad Caroli Magni Imperatoris tempora. Accesserunt de eisdem Scriptoribus Excerpta a Balthasare Bonifacio, & Ordo Romanæ Historiæ legendæ. Ses autres Ouvrages sont en Italien. * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 16. p. 366, & suiv.*

BONIFACE, ville. *Voyez* BONIFACIO.

BONIFACIO (Jean) Jurisconsulte. *Voyez* BONIFACE (Jean)

BONIFACIO & BONIFACE, *Bonifacium*, ville d'Italie, dans l'isle de Corse aux Génois, que l'on croit être *la Palla* de Ptolomée. Elle est au midi de l'isle, avec un port extrêmement commode, & une forteresse bâtie par les Génois, & qui passe pour une des meilleures de l'Europe, à cause de sa situation avantageuse dans une presqu'isle. Elle est marchande & assez bien bâtie. Elle fut assiégée en 1420, par Alphonse V, Roi d'Aragon en personne, & il fut obligé d'en lever le siége, après y avoir été bien battu par les Génois, comme l'écrit amplement Obert Forglietta, dans son histoire de Gênes. Les François prirent Bonifacio en 1553.

* BONIFACIO (le Canal de) ou les Bouches de Beixonnaire, anciennement *Sardinius Sinus*, *Fretum Hetruscum*, *Taphras Fretum*, Détroit de la Mer Méditerranée, lequel prend son nom de la ville de Bonifacio. Il est entre l'isle de Sardaigne au midi, & celle de Corse au nord. Il peut avoir environ trois lieues de largeur & six de longueur.

BONIFACIS (Pierre de) Gentilhomme de Provence, docte Chymiste, & Poëte Provençal dans le XIV siécle, composa quelques Ouvrages, & mourut en 1383. * Nostradamus, *Vies des Poëtes Provençaux*. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

* BONIMATOUR, bourg de France dans la province de Poitou, sur la rive gauche de la Vienne, au nord-est de Poitiers, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

BONIZO, Evêque de Sutri à huit lieues de Rome, puis de Plaisance en Italie, fut assassiné en 1089 par les Plaisantins, parce qu'il soutenoit les intérêts du Pape. Ils lui arrachérent les yeux, & lui coupérent les bras & les jambes avec une cruauté barbare. L'Empereur Henri IV s'étant rendu en Lombardie l'an 1082, chassa Bonizo de son Evêché. On parle beaucoup de la piété & du savoir de cet Evêque. Lambécius dit, que l'on trouve dans la Bibliothéque de l'Empereur, un abbrégé de toutes les œuvres & sentences de St. Augustin, intitulé le *Paradis Augustinien* en huit livres par Bonizo, & dédié à St. Jean Gualbert Abbé de Valombreuse. Il a encore composé un *Décretal*, ou une collection de Décrets ecclésiastiques, tirée de l'Ecriture & des Conciles, & divisée en sept livres selon les lieux communs, avec un abbrégé des Papes, depuis *St. Pierre* jusques à *Urbain* II. Ce prélat avoit composé un Abbrégé de l'Histoire des Papes. * Lambecius, *tome* 3. Bertholde de Constance, *in Continuat. Hermanni Contracti.*

BONLIEU, Abbaïe de France dans la Marche, sur la riviére de Tarn, à quatre lieues d'Aubusson, du côté de l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BON-MONSTER, petite ville ou bourg d'Esclavonie, province du Royaume de Hongrie. Ce lieu est dans le Comté de Sirmisch, sur le Danube, environ à dix lieues d'Essex, & autant de Belgrade. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONN, ville d'Allemagne. *Voyez* BONNE.

BONNACURCY (Jean de) *Cherchez* BONNECOURCY.

BONNE, ville d'Afrique. *Cherchez* BONE & HIPPONE.

BONNE DÉESSE, en Latin *Bona Dea*, Nymphe Dryade, femme de *Faune* Roi d'Italie, dont les Dames Romaines célébroient la fête de nuit. On dit qu'elle avoit été si chaste, que jamais aucun homme n'avoit vu son visage, ni sçu son nom: c'est pourquoi les hommes n'assistoient point à ses sacrifices. Le myrthe n'étoit point employé à parer ses autels, parce que cet arbre étoit dédié à Vénus Déesse des Amours. Du tems de Cicéron, P. Clodius profana les cérémonies de cette fête, & se glissa dans la maison de Jules-César, alors souverain Pontife, en habit de femme, pour y suborner Mutia femme de César, qui y célébroit la fête de la Bonne Déesse avec les Dames Romaines. Quant à l'aversion de la Bonne Déesse pour le myrthe, quelques Auteurs, entre autres Lactance, disent qu'ayant bu avec excès, & s'étant enivrée, son mari Faunus la fit mourir à coups de bâton faits de branches de myrthe; & que ce Prince tres-affligé dans la suite de cette mort, fit dresser à son épouse un autel comme à une Divinité. C'est pour cette raison qu'on n'y apportoit jamais de myrthe, & qu'on y mettoit une cruche pleine de vin, couverte d'une nape. Ce sacrifice se faisoit tous les ans dans la maison du Grand Pontife, & par les mains de sa femme pour le peuple, à la Bonne Déesse. Par cette Bonne Déesse on entendoit la terre, & c'est pourquoi on lui sacrifioit pour le peuple, à qui rien n'est plus cher que les fruits de la terre. Cela n'empêchoit pas qu'on n'entendît aussi à Rome par cette même Divinité une ancienne Reine d'Italie, nommée FAUNA; car la plupart des Dieux du Paganisme avoient un double rapport de cette sorte; & voici quelle en fut l'occasion, selon quelques autres Auteurs. Il est certain que dans les premiers tems tous les cultes se rapportoient à des êtres matériels, comme au ciel, aux astres, à la terre, à la mer, aux bois, aux fleuves, & à d'autres semblables, que les premiers hommes croyoient grossiérement les seules causes de tout le bien & de tout le mal qui arrive dans le monde; mais comme le progrès de l'opinion n'a point de bornes, quand une fois on a franchi celles de la nature, la vénération religieuse qu'on avoit conçue pour ces êtres, s'étendit bientôt avec plus de raison aux personnes qui en avoient inventé le culte, & qui avoient sçu le persuader. Cette vénération augmenta insensiblement dans la suite des âges, par le respect que l'Antiquité imprime, & le relief qu'elle donne à toutes choses; & comme les hommes ont toûjours eu un penchant à imaginer les Dieux semblables à eux, par la raison que donne Cicéron (que rien ne paroît si excellent à l'homme que l'homme même) on vint peu à peu non seulement à diviniser les Inventeurs de ces cultes, mais encore à les confondre avec les Divinitez qu'ils avoient inventées. De là vint que l'on honoroit la même Divinité en divers endroits du monde sous des noms différens, comme tous les Mythologistes en conviennent; parce que c'étoient les noms des illustres personnes qui en avoient chacune introduit le culte en ces divers païs. Il y a donc apparence que ç'avoit été Fauna qui avoit inventé la premiére le culte de la terre, du moins en Italie; puisqu'on l'y confondit depuis avec cette Divinité. Elle l'appella la BONNE DÉESSE par excellence, avec le plus juste sujet du monde, puisqu'il n'y en a point qui fasse plus de bien aux hommes.

Quand le Sexe de cette Reine n'auroit pas suffi pour faire imaginer cette Divinité plutôt femelle que male, puisqu'on les confondoit ensemble; ce qui porte les fruits, comme la terre, a une ressemblance si naturelle avec la femme plutôt qu'avec l'homme, qu'il n'en faudroit pas chercher d'autres raisons; & c'est aussi apparemment pourquoi les femmes étoient chargees seules de cette cérémonie, & que les hommes en étoient exclus. Cette exclusion pourroit bien venir aussi de ce que la Tradition portoit que cette bonne Reine avoit été si chaste, que jamais autre que son mari ne la vit, ni ne sçut son véritable nom; celui de Fauna ne lui ayant été donné dans la suite des tems qu'à cause que son mari s'appelloit Faunus. C'étoit donc pour honorer la mémoire de sa pudeur que ces mystéres furent interdits à tout mâle, sans en excepter le Grand Pontife même, chez qui on les célébroit, & qui présidoit à tous les autres. Car il étoit obligé d'abandonner sa maison avant qu'on les commençât, & d'emmener avec lui tous les mâles qui y étoient, de quelque qualité qu'ils fussent. On cachoit même les peintures qui répréfentoient quelque animal de ce sexe. Les Vestales y étoient appellées, & la cérémonie ne commençoit qu'avec la nuit, comme le dit Juvenal, *Sat. 6. v. 340.*

——— *Velari pictura jubetur*
Quæcumque alterius sexus imitata figuram est.

Les Grecs sacrifioient aussi à la Bonne Déesse, qu'ils appelloient la *Déesse des femmes*; & ils disoient que c'étoit une des Nourrices de Bacchus, qu'il étoit défendu de nommer par son veritable nom. * Cicéron, *l. 5. Epist. ult. l. 6. Epist. 1. & l. 15. Epist. 25. & Orat. de Harusp. Responsis*, où il appelle cette fête les Mystères des Romains par excellence, *Mysteria Romana*. Plutarque, *Quæst. Rom. Q. 20.* Macrobe, *Saturn. l. 1. c. 12.* Lactance, *ex Sexto Claudio, l. 1. c. 22.* Rosin, *Antiq. Rom. l. 2. c. 19. l. 3. ch. 26. & l. 4. c. 9.*

BONNE, *Bonna*, *Colonia Julia*, *Bonna Verona*, ville de la Basse Allemagne, dans le diocése de Cologne, est située sur le Rhin, à quatre lieues de Cologne, & dans une belle campagne entourée de coteaux couverts de vignes & de bois. Divers Auteurs se sont imaginé sans fondement qu'elle avoit été bâtie par les Troyens après la ruïne de leur ville; & nous apprenons de Florus que Drusus y fit faire un pont sous Auguste. En parlant du premier, il dit qu'il fit bâtir sur le Rhin plus de cinquante châteaux, & fait ensuite mention de Bonne: *Per Rheni ripam quinquaginta amplius castella direxit, Bonnam & Geldubam pontibus junxit, &c.* Il est certain que de ces paroles on doit supposer que cette ville étoit déja bâtie. Quoiqu'il en soit, c'est l'*Ara Ubiorum* des Anciens. Ptolomee en parle sous le nom de *Βόννα*, & il en est fait mention dans Tacite, dans Ammien Marcellin, dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans les Tables de Peutinger. Son nom se trouve aussi dans quelques Médailles d'Auguste, rapportées par Goltzius sous le nom de Colonie, *Col. Julia Bona.* Elle est entre Cologne & Andernach, assez bien fortifiée, avec des fossez remplis d'eau. C'est le lieu de la résidence ordinaire de l'Archevêque Electeur de Cologne, qui en est Seigneur, & qui y a un tres-beau château. La maison de ville est aussi tres-bien bâtie, avec diverses peintures & une horloge, dont le carillon est mélodieux à la façon du païs. La principale église est dédiée sous le nom des Saints Cassius, Florent & Malusius Martyrs, c'est une collégiale. On prétend que sainte Héléne, mére de Constantin *le Grand*, la fonda après avoir trouvé les corps de ces Martyrs, qui étoient soldats de la Légion Thébaine. Charles Truchses, frére de Gebhard Archevêque de Cologne, s'empara de Bonne en 1583, lorsque ce Prélat eut épousé Agnès de Mansfeldt; mais elle fut depuis remise aux Catholiques. Cette ville, où l'on célébra un Concile vers l'an 945, a éprouvé sa part des malheurs qui ont suivi les guerres d'Allemagne. Elle fut prise par le Duc de Parme Gouverneur des Païs-Bas dans le XVI siécle. Les François s'en étoient emparez avant la derniére guerre du siécle passé. Elle fut reprise par les Allemands en 1689, & par les Hollandois en 1703. Enfin elle fut rendue à l'Electeur de Cologne par le Traité de paix en 1714. * Gilles Gelenius, *Hist. Urbis Colon.* Florus, *l. 4.* Bertius, *Comment. German. l. 13.* Cluvier, *Germ. Antiq. &c.* Crants, *l. 9. ch. 8.* Hadrien de Valois, *Notit. Gall.* Strada, *Dec. 2. l. 5. & 10. de la Guerre de Flandre.*

BONNE, *Bonna*, petite ville de Savoye en Foucigny, sur le ruisseau de Menoy ou Monole, à trois ou quatre lieues de Genéve. Simler dit que son nom ancien étoit *Banta*. On assure aussi qu'elle reçut son nom de celui de la maison de BONNE, qui s'est depuis établie dans le Dauphiné, où elle a eu le Connétable de Lesdiguiéres. *Voyez* LESDIGUIÉRES.

BONNE, Duchesse, fille de GODEFROI dit *le Vieux*, Comte d'Ardenne, étoit femme de *Charles* de Lorraine, Duc de Lorraine, & mére d'*Othon* Duc de la Basse Lorraine; d'*Ermengarde*; de *Gerberge* V; & de *Charles* I, Duc de Lorraine.

* BONNE de Luxembourg, fille de *Jean* de Luxembourg, Roi de Bohéme, & femme de *Jean* I, Roi de France, naquit à Melun en 1332. Elle fut toûjours tendrement aimée de son Epoux, mourut en 1394, & fut enterrée à Maubuisson, près de Pontoise. Les Historiens en parlent comme d'une Princesse fort spirituelle & tres libérale envers les pauvres. Elle est aussi célébre dans l'Histoire

ſtoire par ſes enfans qui furent quatre fils & ſept filles. Les fils étoient, 1. *Charles-Cinq* Roi de France; 2. *Louis*, qui fut la ſouche de la ſeconde ligne d'Anjou; 3. *Jean* Duc de Berry; & 4. *Philippe* le Hardi Duc de Bourgogne, Biſayeul de Charles *le Hardi*. Pour ce qui regarde les filles, 5. 6. 7. *Agnès*, *Blanche* & *Catherine* moururent fort jeunes; 8. *Jeanne* fut mariée à *Charles* le Mauvais, Roi de Navarre; 9. *Marie* épouſa *Robert*, premier Duc de Bar; 10. *Iſabelle* fut donnée en mariage à *Jean Galéas* I, Duc de Milan qui pour l'avoir donna deux cens mille écus; 11. *Marguerite* entra dans le Monaſtére de Poiſſy, où elle vécut tres-ſaintement. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mézeray, *Hiſt. de France*.

BONNE de Savoye, Ducheſſe de Milan, fille de Louïs Duc de Savoye, & d'*Anne* de Cypre, fut recherchée en mariage par *Edouard* Roi d'Angleterre, mariée le neuviéme mai 1468, au château d'Amboiſe, avec *Galéas-Marie* Sforce, Duc de Milan, fils de *François* Sforce, & de *Blanche-Marie* de Milan. Elle mourut en 1485, après ſon mari, qui fut aſſaſſiné en 1476.

BONNE d'Artois, Comteſſe de Nevers, puis Ducheſſe de Bourgogne, fille aînée de *Philippe* d'Artois, Comte d'Eu, & de *Marie* de Berri, fut mariée 1. a Beaumont en Artois le 20 juin de l'an 1413, à *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers, &c. troiſiéme fils de *Philippe* de France, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & fut mére de *Charles* & de *Jean*, Comtes de Nevers, dont, après la mort de Philippe ſon mari tué en 1415, à la bataille d'Azincourt, elle eut ſoin pour les élever: 2. en 1424, à *Philippe* III. dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, dont le mariage ſe fit à Moulins-lez-Engilberts le 30 novembre, & cette Ducheſſe mourut l'année ſuivante 1425, à Dijon, ſans laiſſer de poſtérité de ſon ſecond mariage. Monſtrelet dit qu'elle fut enterrée aux Chartreux * Sainte-Marthe, *Généalogie de la Maiſon de France*. Du Chêne. Le P. Anſelme, &c.

BONNE de Bourbon, Comteſſe de Savoye, fille de PIERRE I. de ce nom, Duc de Bourbon, &c. & d'*Iſabelle* de Valois, & ſœur de *Jeanne* Reine de France, mariée à Paris dans l'Hôtel de Saint-Paul en l'année 1355, à *Amé* VI. Comte de Savoye, dit *le Verd*. Guillaume de la Baume l'accompagna au Pont-de-Vêle, où le Comte la vint recevoir. Cette Princeſſe fut l'ornement de ſon ſiécle, & ſe fit ſur tout admirer après la mort du Comte ſon époux en 1383, & celle d'*Amé* VII ſon fils, dit *le Rouge*, en 1391. Elle ſe chargea de la tutelle d'*Amé* VIII, ſon petit-fils, malgré les oppoſitions de *Bonne* de Berri; & en 1389, elle remit l'adminiſtration à ſon petit-fils, qui manqua de reconnoiſſance pour elle. Il fit difficulté de lui remettre les Terres de ſon douaire: ce qui chagrina ſi fort *Louis* II, Duc de Bourbon, frére de cette Princeſſe, qu'il paſſa juſqu'à Grenoble, dans la réſolution de lui en demander raiſon les armes à la main; mais quelques Seigneurs portérent le Comte à lui faire ſatisfaction. La Comteſſe ſe retira au château de Mâcon, où elle mourut le 19 janvier 1402. * Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalog. de la Maiſon de France*. Guichenon, *Hiſtoire de Savoye*. Le Pére Anſelme.

BONNE de Berri, Comteſſe de Savoye, fille de JEAN de France, Duc de Berri & d'Armagnac, fut accordée le huitiéme mai 1372, à Valence en Dauphiné, à *Amé* VII, dit *le Rouge*, Comte de Savoye, & ſon mariage ſe fit à Paris au mois de décembre de l'an 1376. Le Comte mourut en 1391, & laiſſa la tutelle de ſon fils *Amé* VIII, à *Bonne* de Bourbon ſa mére, jugeant que *Bonne* de Berri ſon épouſe, étant jeune & bienfaite, ne vivroit pas le reſte de ſes jours dans le veuvage. Cette Princeſſe ne laiſſa pas de diſputer la Régence à *Bonne* de Bourbon ſa belle-mére. Toute la Savoye prit part à cette querelle, & ſe vit à la veille d'une Guerre Civile. Le Roi Charles VI y envoya les Evêques de Noyon & de Châlons, & les Sieurs de Couci, de la Tremoille & de Giac, qui terminérent cette affaire. *Bonne* de Berri prit une ſeconde alliance par contract paſſé à Méhun ſur Yévre au mois de décembre 1393, avec *Bernard* VII. du nom, Comte d'Armagnac, depuis Connétable de France, & mourut le 30 juin de l'an 1434. Elle eut divers enfans de ces deux mariages, & entre autres, du premier lit *Bonne* de Savoye, mariée le 24 juillet de l'an 1403, à *Louis* de Savoye Comte d'Achaie, de la Morée, &c. dont elle n'eut point d'enfans. Elle fonda l'Hôtel-Dieu de Carignan, & mourut le quatriéme mars 1431. Son corps fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers de Pignerol. * Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généal. de la Maiſon de France*. Guichenon, *Hiſtoire de Savoye*. Le Pére Anſelme.

BONNE Sforce, Reine de Pologne, ſeconde femme de *Sigiſmond* I. du nom, Roi de Pologne, & fille de *Jean-Galéas* Sforce, Duc de Milan, & d'*Iſabelle* d'Aragon, fut menée en Pologne en 1518, & y eut cinq enfans, un fils & quatre filles. Cette Princeſſe avoit beaucoup de vertu & de tendreſſe pour le Roi ſon mari: ce qu'elle fit bien paroître par ſon aſſiduité auprès de ſa perſonne pendant qu'il vécut, & particuliérement lorſqu'après trente années de leur mariage, ce Prince tomba dans une langueur & une indiſpoſition continuelle, qui dura juſqu'à ſa mort. Pendant ce tems, elle voulut ſeule avoir le ſoin de lui donner tout ce qui lui étoit néceſſaire, quelques remontrances que ſon mari lui fit pour l'obliger à prendre un peu plus de repos. Après la mort de *Sigiſmond* I, *Bonne* eut quelque mécontentement du Roi *Sigiſmond* II ſon fils, qui avoit abſolument voulu ſe marier en ſecondes noces à *Barbe* Radzivil, veuve de *Gaſtold* Seigneur Lithuanien. Alors elle prit le parti des Princes & des Seigneurs de Pologne, leſquels indignez de ce que leur Roi avoit épouſé la veuve d'un ſimple Gentilhomme ſon Vaſſal, s'étoient retirez de la Cour. Mais quelque tems après, la Reine *Barbe* étant morte ſubitement à Cracovie, peut-être de poiſon, les troubles du Royaume furent appaiſez, & le Roi & la Reine ſa mére ſe reconciliérent enſemble. Cette réconciliation néanmoins ne dura pas long-tems; car la Reine ayant ſouvent fait des reproches au Roi ſon fils, ſur cette alliance, qu'elle trouvoit fort inégale, *Sigiſmond* lui répondit un jour bruſquement, *qu'il n'avoit pas fait tant de deshonneur à ſa Maiſon & à la Couronne de Pologne, lorſqu'il avoit épouſé* Barbe *publiquement & en face d'égliſe, qu'elle l'avoit deshonorée, en ſe mariant ſecrettement à* Pappacoda, *homme de baſſe condition.* Ces diſcours furent l'origine d'une grande deſunion. L'Empereur Charles-*Quint* & Ferdinand Roi des Romains, ſon frere, en furent bientôt avertis par leurs Ambaſſadeurs qui étoient alors en Pologne, & par Catherine d'Autriche, Reine & troiſiéme femme de Sigiſmond-Auguſte. Alors ces deux Princes réſolurent d'entretenir la diſcorde entre la mere & le fils, & d'empêcher par ce moyen que la Reine & les Polonois ne s'uniſſent enſemble une ſeconde fois pour ſecourir Iſabelle Reine de Hongrie, qui vouloit rétablir ſon fils Etienne ou Jean-Sigiſmond dans les Etats, que Charles-*Quint* & Ferdinand avoient envahis. Ils écrivirent à *Bonne* des lettres ſi engageantes, que cette Reine reçut avec d'autant plus de plaiſir, qu'ils étoient tous deux de la Royale Maiſon d'Aragon, d'où elle étoit ſortie: c'eſt pourquoi elle ſe détermina ſans beaucoup conſulter, à quitter la Pologne & le Roi ſon fils. Dans ce deſſein, elle lui demanda permiſſion de ſe retirer dans les Terres de la Pouille, à l'extrémité de l'Italie: & l'ayant obtenue elle s'y rendit, après avoir été reçue magnifiquement dans tous les Etats de Charles-*Quint* & de Ferdinand, & particuliérement à Veniſe, où trois ans après, vers l'an 1558, elle mourut comblée d'honneurs, mére d'un Roi & de trois Reines. Son fils fut, comme nous l'avons dit, le Roi SIGISMOND II, ſurnommé *Auguſte*, qui étoit né en l'année 1520, & qui mourut le 18 juillet de l'année 1572, à Knichin, ſur les frontiéres de la Lithuanie & de la Maſovie. Ce Prince ne laiſſa aucun enfant de trois femmes qu'il eut, & fut le dernier des Jagellons ou des Princes Lithuaniens, qui ont régné dans la Pologne près de deux cens ans. L'aînée des filles de cette Reine étoit *Iſabelle*, mariée à *Jean*, Roi de Hongrie & Vaivode de Tranſſylvanie. *Sophie*, la cadette, fut mariée à *Henri*, Duc de Brunſwick, ſurnommé *le Jeune*. *Anne*, la troiſiéme, épouſa *Etienne* Bathori, Vaivode de Tranſſylvanie, lorſqu'il fut élu Roi de Pologne, après qu'Henri III eut quitté ſon Royaume de Pologne, pour venir régner en France. *Catherine*, la quatriéme & la derniére, fut mariée à *Jean* de Vaſa, ou de Suéde, Duc de Finlande, qui fut depuis couronné Roi des Suédois, des Goths & des Vandales. On a blâmé mal à propos cette Reine, d'avoir fait ſon héritier Pappacoda, Seigneur Napolitain, de la noble Maiſon de Pappacoda, qu'elle avoit épouſé ſecrettement; car ſelon les Hiſtoriens qui tiennent le parti de la Maiſon d'Autriche, Philippe II, Roi d'Eſpagne, fils de l'Empereur Charles-*Quint*, fut le véritable héritier de cette Reine: ce qui a donné lieu à ce grand procès entre les Rois d'Eſpagne & les Princes de Pologne, lequel eſt encore indécis. Les autres Hiſtoriens ſoutiennent que ce teſtament eſt faux, & que la Reine *Bonne* n'a jamais fait ſon héritier, ni Philippe II, Roi d'Eſpagne, ni Pappacoda; mais qu'elle a laiſſé tous ſes biens à ſes filles & à ſon fils *Sigiſmond-Auguſte*, Roi de Pologne, avec lequel elle s'étoit reconciliée quelques mois avant ſa mort: c'eſt pourquoi elle avoit envoyé prier les Vénitiens de lui prêter leurs galéres, pour la conduire en Pologne. * Hilarion de Coſte, *des Dames illuſtres*.

BONNE, Païſanne, native de la Valteline, paiſſoit ſes brebis à la campagne, lorſqu'elle fut rencontrée par Pierre Brunoro, illuſtre Guerrier Parméſan. Cet Officier ayant remarqué de la vivacité & de la fierté dans cette jeune fille, la prit, l'emmena avec lui, & en fit ſa concubine. Il prenoit plaiſir à la faire habiller en homme pour monter à cheval, & pour l'accompagner à la chaſſe; & Bonne s'acquittoit admirablement bien de ces exercices. Elle étoit avec Brunoro, lorſque, pour ſervir le Comte François Sforce, il prit parti contre Alphonſe Roi de Naples, & elle le ſuivit lorſqu'il rentra au ſervice du Roi Alphonſe ſon premier Maître. Quelque tems après, Brunoro voulut retourner avec Sforce, & délibera des moyens de s'enfuir; mais il ne put les exécuter ſi ſecrettement, que ſon deſſein ne vint à la connoiſſance du Roi de Naples, qui le fit arrêter & mettre en priſon. Auſſitôt Bonne réſolue de délivrer Brunoro, alla trouver tous les Princes d'Italie, le Roi de France, Philippe Duc de Bourgogne, & les Vénitiens, deſquels elle obtint des lettres de recommandation, pour procurer la liberté de Pierre Brunoro. Alphonſe, ſollicité par de ſi grandes puiſſances, fut obligé de l'élargir, & de le rendre à cette généreuſe fille, qui ſçut encore ménager pour ſon Amant auprès du Sénat de Veniſe la conduite des troupes de cette République, avec vint mille ducats d'appointement. Alors Brunoro conſidérant les grandes obligations qu'il avoit à Bonne, réſolut de l'épouſer, & la prit pour ſa femme legitime. Bonne, après ſon mariage, fit de plus en plus paroître la grandeur de ſon courage, en ſe trouvant à toutes les rencontres, où elle combattoit vaillamment. Elle devint fort intelligente en l'art de la guerre, & l'on en vit les effets en diverſes occaſions, principalement dans l'entrepriſe des Vénitiens contre François Sforce Duc de Milan, où elle força les ennemis de rendre le château de Pavono près de Breſce, après y avoir fait donner un aſſaut, dans lequel elle parut à la tête, les armes à la main. Enfin le Sénat de Veniſe ayant une entiére confiance en la conduite de Pierre Brunoro, & en la valeur & prudence de ſa femme, les envoya à la défenſe de Négrepont contre les Turcs; & ils défendirent ſi bien cette iſle, que pendant tout le tems qu'ils y demeurérent, les Turcs n'oſérent plus rien entreprendre de ce côté-là. Brunoro mourut en la ville de Négrepont, où il fut enterré fort honorablement. L'illuſtre Bonne s'en revenant à Veniſe, mourut en chemin l'an 1466, dans une ville de la Morée, laiſſant deux enfans de ſon mariage. * Hilarion de Coſte, *Hiſtoire des Femmes illuſtres*.

BONNE - LESDIGUIÉRES, nom d'une famille illuſtre. *Cherchez* LESDIGUIÉRES.

BONNECOMBE, *Bona Cumba*, Abbaïe de France de l'Ordre de Cîteaux, dans le Rouergue, à trois lieues de la ville de Rhodès, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONNECOURCY ou BONNACURCY (Jean de) Religieux Cordelier, natif de Lucques en Italie, étudioit à Paris au commencement du XVI ſiécle, ſous le régne du Roi Louïs XII, & oſa mettre cette aſſertion dans ſes Théſes de tentative, *que le Pape étoit au deſſus du Roi pour le temporel.* Il fut condamné à être dé-

dépouillé de son habit de Cordelier par le Bourreau, puis fut revêtu d'un autre mi-parti de jaune & de verd, & fut conduit devant l'image de la sainte Vierge, qui est sur le portail de la chapelle basse du Palais. Là, tenant une torche ardente de cire bigarrée, comme l'habit qu'on lui avoit mis, il déclara à genoux & la corde au col, *qu'impieusement & contre les commandemens de Dieu & les maximes orthodoxes, il avoit soutenu de pernicieuses erreurs, dont il se repentoit, & crioit merci à Dieu, & en demandoit pardon au Roi, à la Justice & au Public.* Après cette exécution, il fut conduit par le Bourreau en ce même équipage, jusques à Ville-Juif, où il reçut son habit de Cordelier, & on lui fournit trente livres, pour se retirer où il voudroit, avec défense de retourner jamais dans le Royaume, à peine d'être pendu. * Bouchel, dans *le Recueil des Decrets de l'Eglise Gallicane.*

BONNE ESPE'RANCE. *Cherchez* CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

BONNE-ESPERANCE, *Bona spes*, Abbaïe de France, de l'Ordre de Prémontré, est située dans le Hainaut, diocése de Cambray. * Baudrand.

BONNEFIDIUS. *Cherchez* BONNEFOI.

BONNEFOI (Benoît) Jésuite François d'Auvergne. On a de lui, *Historia ortæ & oppugnatæ heresis in Gallia, &c.* depuis 1534, jusqu'en 1664, à Toulouse, deux volumes *in quarto*; *Series seu Historia Episcoporum Magalonensium*, à Toulouse 1652 & 1665, *in folio*; *Epitome rerum gestarum in inferiore Occitania pro religione, ab anno* 1610, *ad annum* 1657, à Montpellier 1657, *in octavo*, &c.

BONNEFOI (Emenond ou Edmond) connu sous le nom de *Bonnefidius*, l'un des plus célebres Jurisconsultes de son tems, & Médecin, né le 20 octobre 1536 à Chabeuil, petit bourg du Dauphiné, dans le Valentinois. Il étoit Professeur dans l'Université de Valence, & l'an 1572, il fut sur le point d'être envelopé avec Joseph Scaliger dans le massacre de la saint Barthélemi. Tous les deux furent redevables de leur salut aux soins de Cujas. La peur dont Bonnefoi fut frappé, lui fit concevoir un tel chagrin contre son païs, qu'il se retira à Genéve, où il finit ses jours le huitiéme février 1574, n'étant âgé que de 38 ans. Ses Oeuvres Latines, & entre autres, son Traité du Droit Civil & Canonique dans l'Orient, font voir combien son érudition étoit solide. Cujas parle de lui en ces termes dans *le livre 5. de ses Observations, ch.* 26. Ce passage d'Hésychius m'a été montré *par Edmond de Bonnefoi mon très savant Collégue, qui a joint une parfaite intelligence des trois Langues*, Hébraïque, Gréque, & Latine, *& une insigne pieté & integrité à une profonde connoissance du Droit. Que si l'on me demandoit en mourant ce que l'on demanda à Aristote, parmi tous ceux qui enseignent la Jurisprudence, je ne pourrois indiquer à mes Disciples que Bonnefoi.* Outre son livre intitulé *Notæ in tres libros Juris Orientalis*, il y a une *lettre Latine* de sa façon dans le livre des Paradoxes de Laurent Joubert. * De Thou, *Hist. l.* 52. Chorier, *Histoire de Dauphiné, &c.* La Monnoye, *Nouveau Ménagiana, tome* 3. Teissier, *Eloges des Savans, tome* 3. *p.* 32. & 33. de l'édit. de Hollande 1715.

BONNEFONS (Jean) natif de Clermont en Auvergne, fut Lieutenant Général à Bar-sur-Seine. Il aquit beaucoup de réputation par sa *Pancharis*, qui fut traduite en François par Gilles Durant, Seigneur de la Bergerie, Avocat au Parlement. Il mourut sous le régne du Roi Louïs XIII, comme on l'apprend de l'épitaphe que Jean Pinon lui fit, datée de 1614. Il composa aussi d'autres Ouvrages en vers François & Latins, qui lui aquirent beaucoup de reputation. Mais ses vers Latins étoient infiniment plus estimez que les autres. Il écrivit en cette Langue d'excellens Phaleuques dans le goût de Catulle, entre les Anciens, mais c'est de la molesse la plus lascive, & de la galanterie la plus efféminée. Entre les Modernes, il a si bien imité Jean Second de la Haye, célébre Poëte Hollandois, dans *ses Baisers*, que quelques Auteurs passionnez pour ces sortes de Poësies trop libres, ne font point difficulté de dire que ce sont des piéces toutes d'or, & d'une douceur qui passe celle du miel. Il y a en effet dans ces vers Phaleuques un certain air tendre & délicat, que l'on ne trouve presque point dans aucun Poëte. Dans ses Poësies Françoises, Bonnefons a tout le bon sens de Marot pour le Rondeau & le Madrigal: il a même plus de pureté dans l'expression. Il eut un fils de même nom que lui, qui se mêla aussi de faire des vers Latins, & l'on a une piéce de sa façon sur la mort de Henri IV. * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Françoise.* Olaus Borrichius, *Dissertat.* 3. *de Poët. Latin. num.* 125. *p.* 113. René Rapin, *Réflexion generale sur la Poësie, p.* 44. & 45. *edit.* in douze, *partie* 2. *du même Traité, Réflexion particuliere,* XXXII. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 456. *n.* 1373. de l'édit. de Hollande 1725. La Monnoye, *dans le Menagiana.*

BONNE-FORTUNE, *Bonæ Fortunæ Insula*, isle d'Asie, situé dans l'Ocean Indien, environ à 35 lieues de la côte occidentale de l'isle de Sumatra, & à 25 lieues de la ligne équinoctiale, vers le Pole Antarctique. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONNE-FORTUNE, *Insula Bonæ Fortunæ*, isle de la Mer du Nord. On la met entre les Terres Arctiques, & elle est située au septentrion de la Terre de Labourador en Amérique, à l'endroit où commence le Détroit de Hudson & celui de Davis. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BONNELLE, bourg de France dans l'Isle de France, au sud-ouest de Paris, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

BONNELLES (Marquis de) *Cherchez* BULLION.

BONNER (Edmond) Evêque de Londres, fut un cruel Persécuteur des Protestans sous le régne de Marie Reine d'Angleterre. Il étoit fils *naturel* de GEORGE Savage, Prêtre, Curé de Davenant dans le Comté de Chester, qui étoit aussi fils *naturel* de GEORGE Savage de Clifton, dans le même Comté, Chevalier de la Jarretiére, & du Conseil Privé d'Henri VII. Environ l'an 1512, il commença à étudier à Oxford, & ayant fait de suffisans progrès dans l'étude de la Philosophie & des Loix, il fut fait en 1519 Bachelier en Droit Canon, & un mois après il obtint la même dignité dans le Droit Civil. Quelques années après, il fut fait Chapelain du Roi Henri VIII. Il étoit alors grand partisan des Lutheriens, aussi bien que Défenseur du divorce de ce Prince avec Catherine d'Espagne, & favorisoit de tout son pouvoir les procedures du Roi, pour abolir l'autorité du Pape dans le Royaume. Il fut aussi devoué à Thomas Cromwel Sécretaire d'Etat, comme il parut entre autres choses, par plusieurs reparties aigres & piquantes qu'il fit à l'Evêque Gardiner. Enfin, il devint *Maître des Facultez*, sous l'Archevêque Crammer, alors Archidiacre de Leicester, à la place d'Edouard Fox, fait Evêque de Héreford. On appelle *Maître des Facultez* le premier Officier d'une Cour établie, sous l'Archevêque de Cantorberi, pour donner des dispenses. Par le crédit de Cromwel, il fut envoyé Ambassadeur aux Cours de Danemarck, de France, de Rome & de Vienne. En 1538, il fut fait Evêque de Héreford; mais avant que d'être consacré, il fut fait Evêque de Londres le premier octobre 1539, étant alors en ambassade. Après la mort de Henri VIII, la Religion Reformée fit de grands progrès sous le regne d'Edouard VI, son fils. Bonner parut d'abord lui être favorable; mais il changea bientôt après. On lui ordonna un jour de prêcher en faveur de la Réformation. Il le fit, mais d'une maniére qui marquoit bien qu'il étoit plus porté à la trahir qu'à la défendre. D'ailleurs il oublia l'article de l'autorité du Roi, qui étoit alors un des principaux; parce qu'il renversoit l'autorité du Pape. On le poursuivit. Il fut mis en prison, & privé de son Evêché. Mais ayant été rétabli par la Reine Marie, il parut fort zélé pour la Religion Romaine, & procura la mort cruelle de plusieurs Protestans. Après que la Reine Elisabeth fut parvenue à la Couronne (car il vécut assez longtems pour voir quatre régnes différens) refusant de prêter le serment de suprématie, il fut dépossédé pour la seconde fois, & envoyé prisonnier à Marshalsea, où il vécut dix ans, gai & content, jusqu'à sa mort, arrivée en 1569: ce qui fit dire à ses ennemis, qu'il ressembloit à Denys le Tyran de Syracuse, hardi & cruel dans la prospérité, patient & gai dans l'adversité. * *Dict. Anglois.*

* BONNESTABLE, petite ville de France, dans la province du Maine, est au nord-est de la ville du Mans, & en est éloignée de cinq à six lieues.

BONNET. *Cherchez* BONET.

BONNET-TOIRAS (Saint) Maréchal de France. *Cherchez* SAINT-BONNET.

BONNEVAL, *Bonavallis*, petite ville de France dans la province de Beauce, & dans le Païs Chartrain, est située sur le Loir, qui y reçoit le ruisseau dit *la Mésuve*, dans un païs fertile, environ à six lieues de Chartres, & à trois de Châteaudun. Il y a une célébre Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, qui a donné son nom, & pour ainsi dire, naissance à la ville. Cette Abbaïe a produit de grands hommes, entre autres Arnaud de Bonneval ou de Chartres, célébre par ses liaisons avec saint Bernard. * Sanson.

BONNEVILLE ou LA BONNE VILLE, en Latin, *Bonnopolis*, *Bonna*, petite ville de Savoye, capitale de Foucigni, est située sur la rive droite de la riviére d'Arve, qu'on y passe sur un pont de bois, à deux lieues de Cluse, à une de la Roche, à cinq d'Annecy, & environ à autant de Genéve. Bonneville est au pié des montagnes; une plaine qu'elle a au delà de la riviére jusqu'à la Roche, dépend du Genévois. Cette ville est peu considérable; mais plusieurs nobles Maisons de Savoye, comme de saint Alban, de Millet, &c. en sont sorties. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

BONNEVILLE, *Bonna*, *Bonnopolis*, petite ville de l'Evêché de Bâle. Elle est située sur le bord du Lac de Bienne, & elle est Capitale d'une Châtellenie, dont dépend le territoire de Diesse. Elle est aussi appellée *Neustat*, ou *Neufville*. Les Habitans de cette ville & de son ressort sont Réformez. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONNI, nom d'homme. *Voyez* BANI.

BONNI, ville. *Voyez* BONI.

BONNIVET *Cherchez* GOUFFIER.

BONNON ou BAVON, Abbé de Corbie ou Corvey, en Allemagne dans la Westphalie, qui vivoit du tems des Empereurs Arnoul & Louïs IV, sur la fin du IX siécle, & au commencement du X, a écrit l'Histoire de son tems avec assez de soin. * Adam de Brémen, *l.* 1. *c.* 35. Poitevin, *in Appar. sacro.* Vossius *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 38.

BONNUS (Herman) de Westphalie, qui mourut en 1548, a écrit la Vie de quelques Martyrs, la Chronique de Lubec, & la *Chronique de Carion* qu'il a traduite en Latin. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BONNY. *Voyez* BONI.

BONNYÉRES (Marc de) né à Arras en 1595, & mort en 1631, publia l'*Avocat des Ames du Purgatoire.* * Alegambe, *p.* 322. Maref. 2. Tirin, *p.* 446.

* BONO, famille qui pendant les guerres contre les Génois fut admise au nombre des familles nobles Vénitiennes dans la personne de *Nicolas* Bono. Elle a donné à la Republique deux Procurateurs de S. Marc, savoir, *Alexandre* en 1570, & *Philippe* dans le tems de la guerre de Candie. Dans le XVI siécle, *Alexandre* Bono pour se faire valoir, feignit qu'il y avoit une conspiration contre l'Etat, mais l'affaire ayant été approfondie, on découvrit la fourbe dont l'auteur fut décapité. En 1606 *Octavien* Bono fut Baile à Constantinople. Sur la fin du XVII siécle cette famille étoit nombreuse, riche & puissante. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouv.* de Venise, *p.* 198. 242. 324. 588.

* BONOMI, une des plus anciennes & des plus nobles familles de Trieste. Dès l'année 1200, il est fait mention d'un certain PIERRE BONOMI, fils de DANIEL I, & pére de DANIEL II, qui eut pour fils JEAN ANTOINE, lequel mourut en 1288, au siége de Trieste qu'il vouloit secourir contre les Vénitiens. Cette famille s'est répandue non seulement en Lombardie & dans le Royaume de Naples, mais aussi en Allemagne. Parmi les personnages illustres que cette famille a produits, on peut entre autres remarquer PIERRE BONOMI, Sécrétaire & Conseiller des Empereurs Frédéric III, Maximilien I, Charles-Quint, & Ferdinand I, Grand Chancelier de l'Ordre de la Toison d'or, & Comte Pa-

latin à la Cour de l'Empereur. Maximilien I. l'envoya en ambassade à Milan pour contracter une Alliance avec Louïs Sforce contre la France. Dans le même tems, ce Prince lui offrit l'Evêché de Vienne & celui de Trieste. Il choisit le dernier, & il obtint de grands priviléges pour la ville & pour son diocése. Il mourut en 1546, âgé de 88 ans, après 46 années d'épiscopat. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hist. di Trieste del Padre Ireneo della Croce.*

* **BONOMI** (Pierre) différent du précédent fut envoyé à diverses fois par l'Empereur Rodolphe II, & par Matthias à Bude, à Belgrade, & à Constantinople, pour faire avec les Turcs des traittez de paix, de tréve, &c. Il étoit aussi Commissaire général & Président du Conseil de guerre pour les troupes qui étoient sur les frontiéres de Hongrie. En 1620, il alla par ordre de Ferdinand III en Pologne pour y demander du secours au Roi Sigismond contre les Rebelles de Bohéme, de Silesie, de Moravie & d'Autriche. Il eut dans ce voyage tant de fatigues à essuyer, qu'il en mourut à son retour. * Les mêmes.

BONOMI (Jean-François) dans le XIV siécle, natif de Bologne en Italie, se rendit célébre par ses Ouvrages, dont les principaux sont, *Monarchia Apollinis*; *Democritus, sive morales Risus*; *Chiron Achillis, sive Navarchus humanæ vitæ*; *Heraclitus, sive morales Fletus, &c.* * Trithéme, *de Scriptor. Eccles.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. partie 2. &c.*

* **BONOMI** (Jean-François) différent du précédent, natif de Crémone, étoit, en 1585, Nonce Apostolique en Allemagne. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hist. di Trieste del Padre Ireneo della Croce.*

* **BONOMI** ou **BONOMINUS**, Médecin qui a vécu vers l'an 1530. Il écrivit divers Ouvrages, & s'acquit beaucoup de réputation par son savoir, comme nous l'apprenons de Trithéme.

BONONI (Jérôme) de Trévise, qui vivoit au commencement du XVI siécle, savoit les Langues, les Belles Lettres, & avoit une grande connoissance de l'Antiquité; mais il fut accablé de maladies pendant plus de vint ans, & eut encore le chagrin de voir un de ses enfans sourd, & un autre insensé. Dans les guerres d'Italie, ayant été obligé de quitter sa patrie, il mourut de douleur & de misére. * Joannes Pierius Valerianus, *de Infelicit. Litter.*

* **BONONI** (Aloisius) Sicilien, Baron de Monte-Franco, Chevalier, naquit à Palerme & eut pour pére François Bononi. Il fut doué d'excellentes qualitez, qui lui firent avoir des emplois considérables. En 1526, il fut Thrésorier du Roi; en 1566, Capitaine de la ville de Palerme; & en 1573, Intendant des Domaines royaux. Il fit bâtir dans Palerme une Eglise à l'honneur de St. Nicolas, & fonda un couvent pour les Carmes. Il mourut à Palerme le 16 juin 1574, & fut enterré, dans l'Eglise de St. Nicolas. On a de lui en Italien quelques piéces de Poësie par lesquelles on peut voir qu'il étoit bon Poëte. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* **BONONIA** (Balthasar de) issu de parens nobles à Palerme ville de Sicile, s'est autant distingué par son savoir que par ses emplois dans la ville de sa naissance. En 1602, elle le députa, pour aller faire des complimens de félicitation au Duc de Féria, nouveau Viceroi de Sicile, & il eut le bonheur de gagner en fort peu de tems ses bonnes graces, & de se faire estimer des autres Ministres d'Etat. Il a mérité de grandes louanges pour sa piété & sa libéralité envers les pauvres. On sait aussi qu'il assista puissamment les Clercs Réguliers qui se dévouent au service des malades, en leur faisant bâtir une maison dans Palerme. La douceur de sa conversation fit que ses Citoyens pleurérent amérement sa mort qui arriva le 19 déc. 1625. On a de lui en Italien, *Descrittione della Casa è Famiglia de' Bologni*; *Conforto de' Giustiziani a morte per quei trè di che stanno nella Capella de' Bianchi*; *Flori, è Meditationi del Rosario, di Maria Vergine da contemplar le ogni Pater nostro & ogni Ave Maria raccolti dallo Scritture Sacre, è formati in ottava rima*; *Ceremoniale dell' illustriss. Senato di Palermo*; *Del titolo di Baroni, Conte & altri Titoli della Sicilia.* Ces deux derniers Ouvrages n'ont pas encore été imprimez, & sont sous la garde du Magistrat de Palerme, & dans la Bibliothéque des Péres Jésuites. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BONONIA (Jean de) Sicilien de nation, Archidiacre de Palerme, Bachelier de la Faculté de Paris, & Chapelain de l'Empereur Charles-Quint, fut Professeur à Louvain au XVI siécle. Il se trouva l'an 1553, à l'assemblée des Théologiens, qui à l'instance de cet Empereur examinérent, si un certain païs, qu'il ne nomme pas, & en faveur duquel on avoit fait une Version de l'Ecriture, devoit jouir de la permission de la lire. Ils décidérent unanimement qu'il ne falloit point continuer cette permission. Bononia étoit un des plus échauffez contre les Versions de l'Ecriture en Langue vulgaire, & il soupçonnoit d'hérésie ceux qui les autorisoient. Il fit imprimer un livre à Louvain en 1555, sur les matiéres de la Prédestination, sous ce tître *de Æterna Dei Prædestinatione & Reprobatione*, &c. Géry dans son Apologie des Censures de Louvain & de Douay de l'an 1588, contre Lessius, en porte un jugement peu avantageux; mais il n'en est pas un Juge compétent. * Bayle, *Dict. Critique.*

BONOSE. Bonose & Procule, deux Tyrans qui s'élevérent dans les Gaules environ l'an 281. Procule se disoit François, quoique né à Abenga ville de la côte de Gênes. Bonose étoit Espagnol fils d'un Professeur en Rhétorique. Il se firent reconnoître Empereurs à Cologne. Ils furent poussez à cet attentat, le premier par sa femme *Viturgia* & par les Lionnois qui étant notez pour quelques mutineries, s'imaginoient de pouvoir, par-là, éviter le châtiment; le second par la crainte qu'il eut d'être puni de ce qu'il avoit laissé surprendre & brûler par les Germains les barques de la flotte Romaine qu'il commandoit sur le Rhin. Ils croyoient être soutenus par les peuples d'Allemagne, qui épousérent plutôt le parti de Probus que celui de ces deux Tyrans. Ils périrent tous deux près de Cologne. Proculus fut vaincu & tué avec sa femme & ses enfans, comme il vouloit se jetter entre les bras de la Nation Françoise. Bonose tint plus longtems. Vopiscus dit, *qu'il fut trahi par les François mêmes & qu'il est ordinaire à cette nation de tromper & de fausser sa foi.* Bonose etoit le plus grand buveur de son tems; & Aurelien avoit coutume de dire de lui, qu'il étoit né pour boire, & non pas pour vivre, *non ut vivat natus est, sed ut bibat.* Quand quelques Ambassadeurs des nations barbares le venoient trouver, il buvoit si souvent à leur santé, qu'il les enivroit, pour savoir d'eux ce qu'ils avoient de plus secret. Il fut défait, puis pendu vers l'an 280, par le commandement de Probus, qui donna la vie à ses deux fils, & à leur mére *Hunila*, fille d'un Roi des Goths. Comme Bonose étoit un furieux buveur, un de ses ennemis qui le vit au gibet, l'appella *Bouteille pendue, Amphoram pendere, non hominem.* * Vopiscus, *in Probo & Bonoso.*

BONOSE, Evêque de Sardique dans la Macédoine, sur la fin du IV siécle, enseigna que la sainte Vierge n'étoit pas demeurée vierge après l'enfantement, & publia les erreurs de Photin. Le Concile de Capoue, tenu l'an 389, ordonna à Anysius de Thessalonique de le juger avec les Prélats voisins. Ces Juges subdéléguez le condamnérent, & interdirent même la communion à ceux qu'il avoit ordonnez. * Pratéole, au mot *Bonose.* Baronius, *A. C.* 389. *n.* 73.

BONOSE, certain Scholastique, de qui Saumaise a trouvé ces paroles dans un ancien exemplaire: J'ai vû un homme suspendu par le chemin, sur lequel il étoit, & qui avoit la plante du pié plus large que le chemin, *Vidi hominem pendere cum via, cui latior erat planta, quàm semita.* C'est une espéce d'énigme, où il est parlé d'un Danseur de corde. Le même Bonose a une pensée à peu près semblable de l'inceste. * Saumaise. Hofman, *Lexic. Univ.*

BONOSE, Martyr sous l'empire de Julien. *Voyez* **MAXIMILIEN.**

BONOSE, surnom de **BENOIT** I. Pape. *Voyez* **BENOIT I.**

* **BONOSIEN**, Gouverneur de la ville de Rome en l'an 409, sous l'Empereur Honorius. * Jac. Gothofredi, *Prosopogr. Codicis Theodosiani.*

BONOTI. *Voyez* **BONOMI.**

BON-PORT, port de mer, sur la côte de l'isle de Créte, où saint Paul aborda pendant sa navigation l'an 60 de J. C. * *Actes, ch.* 27. *v.* 8.

BON-PORT, est un port de la Mer Noire, qui est à l'embouchure du Borysthéne. On croit que c'est celui que les Anciens ont appellé *Achæorum Portus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BON-PORT, *Bonus Portus*, Abbaïe de France en Normandie, de l'Ordre de Citeaux, du diocése d'Evreux, est sur la Seine près du Pont de l'Arche, & à trois lieues au dessus de Rouen. * Maty, *Dict. Geogr.*

BONSEMBIANTÉ de Padoue, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, dans le XIV siécle, frére de Bonaventure de Padoue, Général du même Ordre, & Cardinal, mourut à Venise le 28 octobre de l'an 1369, qui étoit le 42 de son âge. Pétrarque lui a consacré un éloge magnifique, dans la lettre qu'il écrivit à Bonaventure son frére, pour lui témoigner la douleur qu'il ressentoit de cette mort. Bonsembianté avoit composé divers Ouvrages. * Pétrarque, *Rer. Senil. l.* 11. *Epist.* 14. Joseph Pamphile, *Biblioth. Aug.* Curtius, *in Elog. Viror. Illust. August. &c.*

BONS-HOMMES, Religieux établis l'an 1259, en Angleterre, par le Prince Edmond, professoient la Régle de saint Augustin, & portoient un habit bleu. Sponde croit qu'ils suivoient l'Institut du Bienheureux Jean *le Bon*, qui vivoit en ce siécle. On donna en France ce nom aux Minimes, à cause du nom de *Bon homme*, que Louïs XI avoit coutume de donner à S. François de Paule leur Fondateur. Les Albigeois affectoient aussi de prendre ce même nom de *Bons hommes.* * Polydore Virgile, *Hist. Angl. l.* 16. Sponde, *A. C.* 1359. *n.* 9.

* **BONSTET** (Albert de) ou **BONSTETTEN**, issu d'une famille de Barons, fut Doyen du fameux Hermitage de Suisse, Comte Palatin du Palais de Latran, Chapelain de la Cour impériale, & Confesseur de Maximilien I. On 1491, il écrivit dans sa solitude *Historia Domus Austriacæ* qu'il dédia à Charles VIII, Roi de France qui étoit pour lors fiancé avec Marguerite d'Autriche fille de Maximilien I. Ce livre n'a pas encore vu le jour, & l'original s'en trouve en manuscrit dans la bibliothéque de l'Empereur à Vienne. Cette histoire consiste en 54 chapitres, commençant par les fabuleux Régens Juifs de l'Autriche, & finissant au tems où vivoit l'Auteur. Cet Ouvrage n'est qu'un tissu de fables, & pour ce qui regarde ce qu'il peut y avoir de vrai, il l'a copié presque mot à mot d'Enéas Sylvius, comme il est aisé de le voir en confrontant le 24 chapitre de nôtre Auteur, avec le 27 de l'autre. On dit que dans un petit livre qui a pour tître, *De Majoribus Maximiliani I*, & qu'il dédia à l'Empereur, il fait venir des Scipions la famille des Comtes de Habsbourg: mais Lazius traitte cet Ouvrage de pures bagatelles. Enfin on trouve de lui dans Surius sur le dixiéme nov. la Vie du célébre Hermite *Nicolas Tolentin* qui, à ce qu'on prétend, vécut quelques années sans manger. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lazius, *in Geneal. l.* 1. *p.* 20. Schonleben, *in Prolegom, partie* 1. *c.* 3. Lambecius, *in Biblioth. Cæsar. l.* 2. *c.* 1. *p.* 4. & *in Append. l.* 4. *p.* 304. Cave, *Hist. Liter. partie* 2.

BONTEKOE (Corneille) célébre Professeur en Médecine à Francfort sur l'Oder, naquit à Alkmaer, ville de la Hollande septentrionale, perdit sa mére dès la cinquiéme année de son âge, fit son apprentissage en Chirurgie dans le lieu de sa naissance, & peu satisfait de ce qu'il y avoit appris, passa à Leide, pour se perfectionner dans cet Art sous de meilleurs Maîtres. Il en trouva deux des plus habiles, Silvius Delboë & Thierri Craanen, & profita si bien de leurs avis, qu'il fut reçu Maître avec un grand applaudissement de tous ceux qui l'avoient entendu répondre & disputer de Médecine. Alors il retourna à Alkmaer, dans le dessein de s'y établir, & épousa une de ses parentes, de laquelle il eut deux enfans, qui moururent peu après leur naissance. Sa femme étant morte bientôt

après,

après, il passa à de secondes noces avec une Demoiselle de la ville de Hoorn, de laquelle il n'eut point d'enfans, & dont il reçut beaucoup de sujets de chagrin. Nonobstant ces disgraces, il étudia à fonds la Philosophie de Descartes, & en tira les plus belles lumieres qu'il ait eues pour réformer la Médecine. Il résolut ensuite de s'établir à la Haye, dans l'espérance d'y trouver des gens de sa profession plus raisonnables que ceux dont il avoit éprouvé la jalousie dans sa patrie. Son espérance fut trompée, & il trouva à la Haye un grand nombre de gens, qui ne sachant presque rien en Médecine, publiérent contre lui une infinité de satyres. Leur déchaînement l'obligea à mettre la main à la plume, pour expliquer ses principes & sa méthode. Il commença par la publication de son livre du thé, & continua avec de grandes dépenses la recherche des nouveaux remédes; & après avoir passé cinq ans dans cet exercice, il prononça un Discours sur la fiévre, dont il y a eu plusieurs éditions. Il se retira peu de tems après à Amsterdam, où il eut toûjours le même malheur de se faire de nouveaux ennemis par son seul mérite; de sorte qu'il se résolut de chercher ailleurs le repos qu'il n'avoit pu trouver dans son païs. Il choisit donc Hambourg pour le lieu de sa nouvelle demeure; & il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il y composa un Traité sur l'année climactérique, à l'occasion de ce que l'Electeur de Brandebourg étoit entré dans la 63 de son âge. Cet Ouvrage plut tellement à son Altesse Electorale, qu'elle invita l'Auteur à venir à Berlin, où elle le prit pour son Médecin, & lui donna une chaire de Professeur à Francfort sur l'Oder. Dans le tems qu'il sembloit se devoir promettre de jouir d'un peu de repos, & de goûter le fruit de ses peines, il fut enlevé du monde par un accident imprévu dans la trente-huitiéme année de son âge. La postérité a rendu justice à son mérite. Ses Ouvrages sont estimez, & ont été imprimez à diverses fois. On les a même publiez en François en deux volumes *in* 12, imprimez à Paris en 1699. * *Journal des Savans, tome* 27. *p.* 796.

BONTEMS (André) Cardinal, natif de Pérouse, fut Evêque de cette ville, après avoir eu l'administration du Prieuré de Sainte-Luce de Florence. Le Pape Urbain VI le créa le 18 septembre 1378, Cardinal, du titre de S. Marcellin & de saint Pierre, & l'établit Gouverneur dans la Marche d'Ancone. Depuis il se trouva en 1389, à l'élection de Boniface IX, & étant retourné dans son Gouvernement, il mourut l'année suivante à Récanati, où il fut enterré dans l'église cathédrale. Nous avons encore des lettres que le Pape Boniface IX écrivit à Antoine de Saint-Paul de Naples, par lesquelles il lui commandoit de prendre les meubles du Cardinal Bontems, & de les remettre au Marquis André Tomacelli son frére: ce qui justifie ce que Théodore de Niem a dit de l'avarice de ce Pontife. * Contolerius. Ciaconius. Aubery. Ughel, &c.

* BONTEMS (Augustin) d'Arras, Religieux de l'Abbaïe de Lobbes dans le Païs de Liége, a écrit en vers Héroïques les Vies de Landelin, d'Ursmar, d'Ermin & de Dodon Abbez de Lobbes. Il a composé encore d'autres piéces de Poësie. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 94.

BONTIN (Seigneur de) *Cherchez* COURTENAY.

BONTIUS (Guillaume) de Louvain, qui vivoit dans le XV siécle, se fit estimer par les progrès qu'il fit dans la Jurisprudence Civile & Canonique. Il fut Doyen de saint Pierre de Louvain, Archidiacre d'Anvers, &c. & mourut l'an 1454, laissant divers Ouvrages de sa façon, dont les principaux sont, *Quodlibetum de Usuris & redemptione vitalium; De Contractibus Mercatorum; Differentia Legum ac Canonum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 308.

BONTIUS (Gérard) Professeur en Médecine dans l'Université de Leiden, sur la fin du XVI siécle, étoit un homme d'une profonde érudition, & tres-savant dans la Langue Gréque. Il étoit de Ryswyk, petit village dans le païs de Gueldre, & mourut à Leiden le 15 septembre de l'an 1599, âgé de 63 ans. * Melchior Adam, *in Vit. German. Medic.*

* BONTIUS (Régnier) Professeur en Médecine & en Philosophie à Leide, second fils du précédent, naquit à Leide en 1576. Après avoir fait ses études, il se donna tout entier à la Philosophie, & ensuite à la Médecine. Il réüssit fort bien dans l'une & dans l'autre, & avant que d'avoir 23 ans accomplis, il enseigna la Physique avec applaudissement. Il pratiqua de même la Médecine pendant quelques années, & se fit connoître à la Cour où il fut appellé par Maurice & Henri Princes de Nassau, qui le choisirent pour leur Médecin en lui donnant une bonne pension. Cela augmenta beaucoup sa réputation, & lui fit avoir dans les années 1619 & 1620 la dignité de Recteur Magnifique de l'Académie de Leide. Il mourut en 1623, & fut enterré dans l'église de St. Pierre, âgé de 47 ans. On lui fit une épitaphe honorable. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. Orlers, *Descript. de Leiden*, en Hollandois. *Collect. Monument. Belg. Fœder.*

* BONTUDA, ruïnes que l'on voit dans la Basse Hongrie, près de la ville de Komore. Quelques Géographes croyent que c'est la place d'une ancienne ville de la Haute Pannonie que l'on nomme *Bregatium, Bregetio, Brigitio* & *Bergentio*, laquelle d'autres mettent à Komore ou à Strigonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BONVISI (Jérôme) Cardinal, Evêque de Lucques, dont il étoit natif, après avoir été Archevêque de Laodicée, puis de Thessalonique & de Trébisonde, fut Nonce à Cologne, & nommé Cardinal par le Pape Alexandre VII, le neuviéme avril 1657. Il mourut en son Evêché de Lucques en février 1677, âgé de 70 ans.

BONVISI (François) Cardinal, Evêque de Lucques, neveu du précédent, après avoir été Nonce à Cologne, en Pologne & à Vienne, & Archevêque de Thessalonique, fut élevé à la pourpre par le Pape Innocent XI, le premier septembre 1681, & mourut en son Evêché de Lucques en août 1700, âgé de 77 ans.

* BONVOISIN (Pierre) de S. Omer, naquit en 1570, & entra dans la Societé des Jésuites où il reçut l'Ordre de Prêtrise en 1600. On a de lui *Vera effigies Charitatis Christiana.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 725.

BONY. *Voyez* BONI.

* BONZER (Adrien) naquit en 1533 à Ter-Goude, fit ses études à Louvain, excella dans la Philosophie, alla ensuite étudier la Théologie dans le Collége du Pape Adrien VI, & fut ensuite fait Curé & Doyen de Middelbourg en Zélande. Cette ville s'étant rendue en 1577 au Prince d'Orange, Bonzer en sortit avec la garnison Espagnole, & se retira en Flandre, où il fut bientôt après Curé de Dixmude, & Chanoine de l'église de St. Martin d'Ypres; mais cette place ayant été aussi obligée de se soumettre au même Prince, il revint à Ter-Goude. Dans la suite, les Espagnols ayant repris Ypres, il y retourna, & y fut remis en possession de son Canonicat; mais il n'en jouit pas longtems, & mourut en 1592, après avoir fondé une bourse pour un Etudiant en Théologie dans le Collége du Pape Adrien VI, à Louvain, & s'être aquis la réputation de bon Prédicateur, sur tout à Ypres où il fut enterré dans l'église cathédrale. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Fasti Acad. Lovan.* Bokkenbergii, *Epist.* 15. J. Walvis, *Descript. de Ter-Goude*, en Hollandois.

BONZES, Ministres de la Religion des Japonnois, qui affectent une grande continence & une admirable sobriété. Ils ont diverses Universitez, où ils enseignent les Mystéres de leur Secte, & vivent en communauté. Les filles vivent de même dans des maisons en particulier. On donne encore ce nom à quelques autres Prêtres de ces peuples Idolâtres des Indes. Parmi ces Bonzes, il y en a eu un nommé *Combadaxi*, que les Japonnois regardent comme un homme admirable, ayant entre autres appris de lui les Lettres & les Sciences, mort, à ce qu'ils disent, il y a environ 800 ans. Ce Bonze étant fort âgé, se fit bâtir un temple d'une magnificence extraordinaire, disant qu'il vouloit aller dans une caverne, comme s'ennuyant de cette vie, qu'il vouloit s'y reposer, non pas pour deux ou trois jours (ce terme eût été trop court pour son imposture) mais pendant dix mille millions d'années, au bout duquel tems il assuroit, avec un ton de Prophéte, qu'il viendroit un Docteur incomparable dans la Chine, & que lui-même reviendroit au monde. Les Japonnois croyent comme un article de foi, que cet homme vit encore; qu'il ne fait que se reposer, en attendant que ce tems soit expiré: c'est pourquoi tous les ans à pareil jour que celui de sa retraite dans la caverne de ce temple, ils célébrent une fête à son honneur, & lui adressent leurs priéres & leurs vœux. * *Voyez* sur cela une lettre de Gaspard Viséle Jésuite, *l.* 3. *Epist. Japon.* dans Pierre Matthieu & Vossius, *de Idol. l.* 1. *ch.* 25. S. François Xavier, *Epist.* Le Mire, *Pol. Eccl. l.* 2. *ch.* 9.

BONZI. La Maison de Bonzi de Florence, est recommandable par son ancienneté, & par les grands hommes qu'elle a produits. Elle a possédé les plus grandes charges de cette République; puisque trois de ce nom en ont été Ducs ou Souverains Gansaloniers; & que vint-quatre du même nom ont été Prieurs de la liberté, ou Chefs des bandes de cet Etat, ce qui en étoit la seconde dignité, & presque tous revêtus du titre de Sénateur,

Primosque accepit honores
Hæc domus: ast nobis incertus originis author,

dit le Poëte Verrini. En effet, rien n'est plus incertain que l'origine de cette Maison. Quelques-uns (& c'est le sentiment le plus vrai-semblable) l'attribuent aux Comtes de Bonsignori, l'un desquels chassé de Sienne par la faction des Gibelins, laissa un fils nommé CENNINO BONZI, qui fut reçu, l'an 1130, parmi les Nobles de la République de Florence. La filiation en est depuis parfaitement établie par le Prioriste de Florence. Nous ne parlerons que de ceux qui ont été les plus illustres par leurs emplois, & les plus distinguez par leur mérite.

DOMINIQUE de Bonzi III. du nom, fut Ambassadeur à Rome & en France, où il obtint du Roi Charles VIII, la restitution de la ville de Pise: il fut aussi Général de la République, & épousa *Constance* Vettori, fille de *Pierre* Vettori, Sénateur, & d'*Heléne* de Médicis.

ROBERT de Bonzi, Ambassadeur vers le Pape Clément VII, pour la paix de la République, servit dignement le Roi François I, dans les guerres d'Italie. Il avoit épousé *Elisabeth* Soderini, sœur de *Marie* Soderini, femme de *François* de Médicis, cousin germain de *Côme* Grand Duc de Toscane, dont il eut *Lucréce* de Bonzi, femme de *Julien* de Médicis.

ANTOINE de Bonzi, Evêque de Terracine, fut envoyé Nonce extraordinaire par le Pape Clément VII, vers le Roi François I, pour traiter du mariage de Catherine de Médicis sa niéce, avec Henri de France, Duc d'Anjou, qui fut depuis Roi.

FRANÇOIS de Bonzi, Chevalier de saint Jean de Jérusalem, s'aquit une grande réputation dans les guerres civiles de France, sur tout au siége d'Amiens, avec le Maréchal de Biron: il fut tué commandant une compagnie de Chevaux-legers, qu'il avoit levée à ses frais & dépens.

THOMAS de Bonzi fut Evêque de Béziers en 1576, après le Cardinal Strozzi son oncle, dans le tems que Damville Montmorency, qui avoit quitté le parti du Roi pour prendre celui des Huguenots, défit les troupes des Catholiques. Ce Prélat défendit courageusement la ville de Béziers contre Damville, qu'il fit rentrer dans son devoir en 1578. Ensuite il fut envoyé Ambassadeur par Henri III, vers François, Grand Duc de Toscane. Il mourut à Béziers en 1603, âgé de quatre-vints ans & comblé d'honneur & de gloire. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

JEAN de Bonzi, Cardinal & Evêque de Béziers, fils de DOMINIQUE, Sénateur de Florence, & premier Ministre du Grand Duc de Toscane, reçut à Padoue le bonnet de Docteur en Droit Canonique & Civil, & aquit une si grande réputation à la Cour de Rome, que François, Duc de Toscane, le choisit pour arbitre du différent qu'il avoit avec le Pape Clément VIII, touchant leurs limites, en quoi il réüssit si bien, que ce Duc le fit Sénateur, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge requis. Le Roi de France Henri IV le nomma ensuite à l'Evêché de Béziers, dont il prit possession en 1598. Ce fut lui qui eut l'honneur de faire le mariage de Marie de Médicis avec le Roi Henri IV, qui créa en faveur de ce Prélat, la char-

charge de grand Aumonier de la Reine : ce fut auſſi pour récompenſer ſes ſervices qu'il lui donna ſa nomination au chapeau de Cardinal, qu'il reçut du Pape Paul V en 1611, & depuis il aſſiſta aux Etats Généraux du Royaume. Il prit pour Coadjuteur dans ſon Evêché de Béziers, *Dominique* de Bonzi ſon neveu, pour lequel il obtint la ſurvivance de ſa charge de Grand Aumonier de la Reine : enſuite il ſe retira à Rome, où il aſſiſta à la création du Pape Grégoire XV en 1621, & y mourut peu de tems après. Son corps y fut enterré, & depuis transféré aux Théatins de Florence, où la Maiſon de Bonzi a une magnifique chapelle. Son neveu & ſon Coadjuteur *Dominique* de Bonzi étoit mort avant lui le 30 avril 1621. * Sainte Marthe, *Gall. Chriſt.*

THOMAS de Bonzi, Evêque de Béziers, fils de PIERRE Comte de Bonzi, fut Enfant d'honneur du Roi Louïs XIII, qui le nomma à l'Evêché de Béziers à l'âge de dix-neuf ans. Il remplit néanmoins tres-dignement tous ſes devoirs, & il fit bâtir une belle chapelle ornée de marbre & de jaſpe, en l'honneur de ſaint Charles Borromée, dans l'égliſe des Dominicains de cette ville, où il mourut l'année 1628, en odeur de ſainteté, âgé ſeulement de vintſept ans. Son corps fut enterré dans l'égliſe des Jéſuites. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CLÉMENT de Bonzi, Evêque de Béziers, fils de PIERRE de Bonzi, Sénateur de Florence, & de *Lucréce* Manelli, s'aquit beaucoup de réputation pendant les guerres civiles de France dans le XVII ſiécle. Les ſollicitations du Duc de Montmorency, qui avoit pris les armes contre le Roi Louis XIII, ne purent ébranler la fidélité inviolable de ce Prélat, qui leva un régiment d'infanterie à ſes dépens. S'étant mis à la tête, il alla en 1637, ſecourir Leucade ville de Languedoc, que les Eſpagnols tenoient aſſiégée, & ſe joignit au Maréchal de Schomberg, qui défit entiérement les ennemis. Il fit auſſi pluſieurs belles fondations dans ſon Evêché, où il mourut en 1659. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

PIERRE de Bonzi, Cardinal, Archevêque de Narbonne, Grand Aumonier de la Reine & Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, né à Florence le 15 avril 1631, de FRANÇOIS Comte de Bonzi, Sénateur, & de *Chriſtine* Riari, fut élevé en France auprès de Clément de Bonzi Evêque de Béziers ſon oncle, & prit le parti de l'Egliſe dès l'âge de vint-quatre ans. Le Cardinal Mazarin eut pour lui une eſtime & une confiance particuliére, & il le deſtina aux affaires étrangéres. Le grand Duc de Toſcane le fit ſon Miniſtre auprès des deux Rois aux conférences de Saint-Jean-de-Luz, & de Fontarabie. Ce fut là qu'il fut nommé Evêque de Béziers, & Abbé d'Aniane par la mort de Clément de Bonzi ſon oncle. Peu de tems après il eut l'honneur de traiter avec le Roi le mariage de Mademoiſelle d'Orléans avec le Prince de Toſcane ; & ſa Majeſté le nomma ſon Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Grand Duc, pour conduire à Florence cette Princeſſe. Etant encore à Florence le Roi lui donna l'ambaſſade de Veniſe. Il étoit queſtion d'obtenir de cette République un libre paſſage ſur ſes terres pour l'armée que le Roi envoyoit en Hongrie. La négociation étoit difficile ; mais elle fut ſi bien conduite, par l'Evêque de Béziers, que le Sénat lui accorda tout ce que le Roi déſiroit. Il n'étoit pas à la fin de cette ambaſſade, que ſa Majeſté lui donna celle de Pologne pour empêcher que le Roi Caſimir, qui régnoit alors, n'abdiquât. Le ſuccès de cette négociation ne fut pas moins heureux que celui de la précédente, & il revint de cette ambaſſade avec la nomination au Cardinalat, dignité que le Pape Clément X lui donna en 1672. Quand il fut de retour à la Cour, le Roi Caſimir ſe démit de la Couronne. Le Roi envoya encore l'Evêque de Béziers en Pologne pour l'Election d'un nouveau Roi. La brigue étoit forte pour un ſujet oppoſé aux intérêts de la France ; mais l'Evêque de Béziers la diſſipa par ſa vigilance & par ſon habileté ordinaire, & il fit élire Michel Wiſnovieſchi également agréable à la nation & à la France. A ſon retour le Roi le nomma à l'Archevêché de Toulouſe, & à l'ambaſſade extraordinaire d'Eſpagne ; & en moins de trois ans, il fut Grand Aumonier de la Reine, Cardinal & Archevêque de Narbonne. Il eut l'honneur de concourir à l'élection de trois Papes, Innocent XI, Alexandre VIII, & Innocent XII, toûjours honoré dans ces trois Conclaves, d'une confiance particuliére du Roi, & de l'eſtime de tous ſes Confréres. A la fin de l'année 1688, il fut aſſocié à l'Ordre du S. Eſprit. Ses libéralitez contribuérent beaucoup à la conſtruction du Seminaire de Narbonne, qui eſt un des plus beaux du Royaume. Il y fonda auſſi un petit Séminaire pour les pauvres Eccléſiaſtiques de ſon diocéſe, & il éleva dans ſa métropole un autel d'une magnificence extraordinaire. Il mourut à Montpellier le onzieme juillet 1703, âgé de ſoixante & treize ans, généralement regretté de tout le Languedoc, après avoir préſidé pendant trente ans, aux Etats Généraux de cette province. Son corps fut porté à Narbonne, & enterré dans ſon égliſe métropolitaine, où il avoit ordonné ſa ſépulture.

Ce Cardinal laiſſa deux ſœurs, *Eliſabeth* de Bonzi, veuve de *René-Gaſpard* de la Croix, Marquis de Caſtriès, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Languedoc, Gouverneur de la ville & citadelle de Montpellier, morte le 13 novembre 1708, âgée de 82 ans ; & *Marie* de Bonzi, veuve de N. Marquis de Cailus, Baron des Etats de Languedoc.

BOO. BOP. BOQ.

BOOLSWART, ville. *Cherchez* BOLSWERT.

BOONART. *Cherchez* BONART.

BOONER-SCHANS, c'eſt à dire, *le Fort de Booner*, *Boonerium Caſtrum*, eſt dans la province de Groningue, aux confins du Comté d'Embden, environ à une lieue du Golfe de Dollert, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOOR ou BOORT (Henri) Recteur de l'Ecole Latine de Boiſleduc, a donné au public un livre intitulé *Faſciculus Morum* imprimé en 1569. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 343.

BOOT ou BUTHE, *Boota*, *Butha*, iſle d'Ecoſſe dans le détroit ou bras de mer d'Aran ou Golfe de Cluid ou de Clyde, entre l'iſle d'Aran & la province d'Argile. Elle s'étend l'eſpace de huit mille pas en long ; mais elle n'eſt pas ſi large. Les uns aſſurent qu'elle eſt peu habitée. Baudrand, au contraire dit, qu'elle eſt aſſez peuplée, & cite ſur cela Timothée du Pont. Elle eſt tres fertile en blez & en pâturages, & conſidérable par ſa pêche du hareng. On croit que c'eſt de là qu'eſt ſortie la famille Royale de Stuart. * Camden. Sanſon. Miége, *Etat préſent de la Grande Bretagne.*

BOOT ou BOODT, dit BOËTIUS (Anſelme) de Bruges, Médecin de l'Empereur, compoſa en 1609, un Traité *de Gemmis & Lapidibus*, & ajoûta depuis un troiſiéme volume aux deux que Typotius a intitulez, *Symbola divina & humana Pontificum, Imperatorum, Regum, &c.* * Valére-Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 60.

BOOT ou BOTIUS (Gérard) Médecin du Roi d'Angleterre, étoit de Gorcum en Hollande, & frére d'ARNOLD Boot auſſi Médecin. Ils ont écrit divers Ouvrages, *Philoſophia naturalis reformata*, publié en 1641 ; un autre en Hollandois intitulé, *les Heures agréables*, *&c.*

BOOT (Arnoul) *Voyez* l'article de BOOT (Gérard)

BOOT (Richard) Médecin des Etats d'Irlande, a compoſé un livre intitulé, *l'Hiſtoire Naturelle du Royaume d'Irlande*, qui a paru d'abord en Anglois, & a été depuis quelques années traduit en François. Il eſt rempli de pluſieurs Remarques belles & curieuſes, touchant ce païs, ſur ce qui ſe trouve de minéraux, de métaux, de plantes. Il a fait *une petite Diſſertation* ſur les ports de mer du païs, qu'il dit être les meilleurs, les plus commodes & les plus beaux de l'Europe par leur ſituation naturelle. Il parle auſſi des Habitans du païs, & prétend qu'ils ſont naturellement bons, conſtans dans la Religion qu'ils ont une fois embraſſée, braves à la guerre, & tres-ingénieux, quand ils s'adonnent à quelque Art ou à quelque Science ; que les troubles qui agitent les iſles Britanniques depuis plus d'un ſiécle, empêchent que ces bonnes qualitez ne brillent autant qu'elles le devroient. Il cite là-deſſus pluſieurs exemples, & n'oublie pas le célébre M. Boyle de la ville de Corke, & Directeur de la Societé Royale de Londres, ni Jacques Uſſerius, Archevêque d'Armach, que le Cardinal de Richelieu mettoit au nombre des Savans du premier ordre, lorſqu'il diſoit qu'il ne connoiſſoit que trois hommes véritablement ſavans, Hugues Grotius en Hollande, Jérôme Bignon en France, & Jacques Uſſerius en Irlande. Il dit en parlant, que les Irlandois, depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme dans leur iſle, ſe ſont toûjours plu à venir en France, & qu'ils ont la douceur & preſque le génie du François, quoique le langage des uns & des autres ſoit fort différent. Mais une remarque qui paroit ſinguliére, c'eſt ce qu'il avance touchant les Evêques de ce païs. Il ſoutient comme une remarque conſtante juſqu'à nos jours, que jamais aucun Evêque Catholique d'Irlande n'a quité ſa Religion, depuis que l'Evangile y a été prêché. Si la remarque eſt vraye, on peut aſſurer hardiment qu'elle eſt unique & pour ainſi dire, perſonnelle à ce païs : on pourroit douter un peu de cette remarque, puiſqu'il y a pluſieurs Irlandois Proteſtans. Le Sieur Boot paroît judicieux dans tout ce qu'il rapporte, & il y a peu d'Ouvrages mieux exécutez dans ce genre. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions une Hiſtoire dreſſée ſur le même plan, de tous les païs du monde, au moins de ceux de l'Europe. M. Tournefort auroit été tres-propre à faire une telle Hiſtoire Naturelle du Royaume de France. Ce Médecin, ou plutôt cet habile Botaniſte, étudioit fort la nature, & ne s'attachoit pas, comme certains Médecins, à faire de beaux Diſcours, qui ne ſervent de rien dans la pratique.

BOOTÈS, ſigne céleſte. *Voyez* LE BOUVIER.

BOOTH (Henri) Comte de Warington, fut avancé à cette dignité du titre de *Lord de la Mére*, qu'il avoit auparavant, depuis la révolution d'Angleterre procurée par le Roi Guillaume III. Son pére *George* Booth, Gentilhomme de mérite, ſe diſtingua par ſa fidélité pour le Roi Charles II, & par le zéle pour ſon ſervice, qui lui fit entreprendre ſon rétabliſſement dans le tems de l'uſurpation de Cromwell. Il fut à la tête du ſoulévement, qui ſe fit pour cet effet dans le Comté de Cheſter. Mais il fut défait par Lambert, & pris dans le tems que s'étant déguiſé, il cherchoit à s'échaper, & envoyé à la Tour. Il en fut tiré après le rétabliſſement de Charles II. & créé enſuite Lord de la Mére de Denham-Maſſey, dans le Comté de Cheſter. Après ſa mort, ſon fils, *de qui nous parlons*, hérita de ſes biens & de ſes dignitez. Il épouſa *Marie*, fille de *Jacques* Langham de Colebroock. Lors de l'entrepriſe du Duc de Monmouth, il fut accuſé du crime de haute trahiſon, & courut riſque de perdre la vie : mais il ſe défendit ſi bien, que les Pairs le juſtifiérent le 24 juin 1686. Il favoriſa la deſcente du Prince d'Orange de tout ſon pouvoir & amaſſa des forces conſidérables pour ſon parti. Depuis ce tems il fut toûjours fortement attaché aux intérêts du Roi Guillaume III. & de la Reine Marie. Ce Seigneur deſcend du côté paternel d'une ancienne & noble famille des Comtes de Cheſter & de Lancaſtre ; & du côté des femmes, des *Maſſies*, *Montfort* & *Clintons*, familles diſtinguées du Royaume. Sa mére étoit *Eliſabeth*, fille de *Henri*, Comte de Stanford. Il mourut en 169.... laiſſant deux fils & deux filles. GEORGE, Comte de Warington, ſon fils, ſuccéda à ſes biens & à ſes dignitez. * Dugdale. Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

BOOZ, fils de *Salmon*, l'un des ayeuls de David, épouſa Ruth, & en eut Obed, grand-pére de David. Ils ſont comptez parmi les ancêtres du Fils de Dieu, ſelon la chair. Les Auteurs ne conviennent pas du tems auquel il faut fixer l'Hiſtoire de Ruth. La grande Chronologie des Juifs la met ſous le Juge Aod ; Abulenſis croit que ce fut ſous Barach ou Gédéon ; Génébrard & pluſieurs autres, qui ſoutiennent que ce fut ſous Abeſan ou Ibtſan, mettent trois Booz. Joſeph *Comeſtor*, dans l'Hiſtoire Scholaſtique du livre de Ruth, & Lyranus ont écrit que cette Hiſtoire arriva du tems d'Héli. Salian ſuit la ſeconde opinion ; mais il croit qu'il y a eu trois Booz. Torniel aſſure à la vérité que cette avanture arriva du

tems de Barach; mais il condamne l'opinion des trois Booz, comme contraire à l'Ecriture, & explique assez clairement toute cette controverse. D'autres croyent que l'Histoire de Ruth peut être arrivée sous Abesan ou Ibtsan, vers l'an du monde 2829, & avant Jesus-Christ 1206. Ce qui appuye cette opinion, c'est qu'il est dit dans le premier des Rois, que Jessé, pére de David, étoit vieux, lorsque ce Prophéte naquit: ce fut l'an du monde 2919, & 1116 avant J. C. Jessé étoit donc âgé pour lors d'environ soixante ans. Il pouvoit être né lui-même, selon le cours ordinaire, en la trentiéme année ou environ, de son pére Obed, & ce dernier fils de Booz étoit venu au monde vraisemblablement peu après le mariage de son pére, qu'il faudroit fixer conséquemment vers l'année 2829 du monde, & 1206 avant Jesus-Christ. Mais l'opinion la plus probable est que Booz épousa Ruth vers l'an 2760 du monde & 1275 avant J. C. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 5. ch.* 11. Lyranus, *in cap.* 1. *Matth.* Abulensis, *q.* 14. *in cap.* 1. *Matth.* Salian, *A. M.* 2721. Tornıel, 2748. *n.* 1. *& seq.* Pétau. Scaliger. Riccioli, *Chron. Reform. &c.*

BOPART ou BOPPART, *Boparcium*, *Boppardia*, petite ville d'Allemagne, dans l'Archevêché de Tréves, est sur le Rhin, entre Coblents & Saint-Goar, & dépend de l'Archevêque & Electeur de Tréves. Elle a été autrefois ville libre & Impériale; mais elle fut engagée en 1312, à Baudouin Electeur de Tréves, par l'Empereur Henri VII son frére; & en l'an 1494, elle fut unie à perpétuité à l'Electorat de Tréves, sous Jean de Bade qui en étoit Archevêque & Electeur: ainsi présentement, elle est dans cet Electorat. Sa situation est dans le païs de Hundsruck, au pié d'une colline, sur le bord du Rhin, près des monts de Pedernach, & sur les frontiéres du Bas Comté de Catzenellebogen. Elle n'est qu'à deux milles d'Allemagne au dessous de Saint-Goar au septentrion, à cinq de Bingen, & autant de Coblents. * Sanson. Baudrand. Bourgon, *Géograph. Historique.*

BOPFFINGEN, ville d'Allemagne. *Cherchez* BOFFINGEN.

BOPPART. *Voyez* BOPART.

BOQUÉRAN ou LA BOQUÉRANA, petite isle de la Mer des Indes en Asie. Elle est située environ à huit ou dix lieues de l'isle de Bornéo, du côté de celle de Mindanao. Elle est petite & peu considérable. * Sanson. Baudrand.

BOQUIN. *Cherchez* BOUQUIN.

BOQUIR. *Voyez* BUHEIRA.

B O R.

BOR (Pierre) naquit à Utrecht en 1559, de parens nobles, & il y passa sa jeunesse. Ensuite il alla demeurer à Harlem: en 1578, n'ayant justement que dix-neuf ans, de là à la Haye & puis à Ryswyck où il passa quatre années, au bout desquelles il choisit pour son séjour Béverwyk, d'où il se transporta de nouveau à la Haye où il étoit encore en 1617. Enfin il retourna à Harlem. Il ne savoit point d'autre Langue que sa Langue maternelle & le François, mais il suppléoit à ce défaut par la lecture des meilleures Traductions dans l'une & dans l'autre Langue. Dès sa plus tendre jeunesse, il eut une extréme inclination pour l'Histoire, & une forte application à en découvrir la vérité. Il travailla sur tout à l'Histoire des Païs-Bas, aidé des Mémoires que lui fournissoient quantité de personnes de distinction qui avoient eu grande part aux affaires de la République, & dont il sut faire un merveilleux usage. Il donna au jour, en 1595, les trois premiers tomes de son Histoire des Païs-Bas, & en 1601 les trois autres. On fut charmé de cet Ouvrage, & les Etats d'Utrecht voulant de leur côté contribuer à sa perfection autant que cela dépendoit d'eux, publiérent une Déclaration, par laquelle ils exhortoient tous ceux qui avoient des Mémoires secrets propres à l'éclaircissement de la vérité de l'Histoire de leur païs, à les communiquer à Bor. Aidé & fortifié par de si bonnes piéces, il poursuivit son Ouvrage qui consistoit en trente sept livres. Il commençoit son Histoire à l'année 1555, & la finissoit à l'année 1600. Elle avoit pour titre en Hollandois, *L'origine, le commencement & la suite des guerres des Païs-Bas*, en six volumes *in folio*, & parut à Leide & à Amsterdam en 1621, & dans les années suivantes. Elle fut imprimée en 1679 à Amsterdam en quatre volumes *in folio*. Outre cette Histoire, il écrivit encore en Hollandois, à l'âge de 73 ans, un livre qui a pour titre *L'origine, le commencement & la suite des guerres des Païs-Bas, pendant la Régence de la Duchesse de Parme, du Duc d'Albe, & du Grand Commandeur Réquesens, le tout réduit en chansons:* En 1617, il donna au public, *La situation, & la conquéte de Boisleduc.* Outre cela on a encore de lui deux Tragédies en prose, savoir, *Apollonius Prince de Tyr*; & *Apollonius & sa fille Tarsia.* Par la faveur des Etats de Hollande jointe à son mérite, de Notaire il devint Conseiller & Receveur de la Hollande septentrionale. Il épousa en 1613, *Martine* Boot issue d'une noble famille de la Hollande méridionale, & veuve de Guillaume Sas Procureur à la Cour Provinciale de Hollande. Elle eut pour frére Godefroi Boot, Chevalier, & pour sœur Gertrude Boot mariée à François Kriep Greffier de la Cour de Hollande, par le moyen duquel Bor eut accès aux Archives du païs. Deux ans après, les Etats de Hollande lui firent une pension de six cens francs par an, à condition qu'il continueroit son Histoire. Il le fit, & revit outre cela fort exactement les six premiers livres qu'il augmenta. Il travailla constamment jusqu'à sa mort qui arriva le 16 mars 1635. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Theod. Schrevelii, *Harlem.* S. Ampzing, *Descript. de Harlem*, en Hollandois. *Resolutions de Hollande, de septembre* 1615. *Lettres* de Hooft, 97. Beverwyk & Balens, *Descript. de Dordrecht*, en Hollandois. lander.

* BORA ou BOURA, ville maritime d'Egypte, auprès de laquelle on pêche une espéce de poisson nommé *Kefal* que les Italiens appellent *Cephalo.* L'un & l'autre de ces noms est tiré du Latin *Cephalus*, qui est une espéce de Muge, des œufs duquel on fait la boutargue. Ce poisson & sa boutargue s'appellent aussi *Bori* ou *Buri* du nom même de la ville. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BORBO, *Borbus fluvius*, petite riviére d'Italie, prend sa source dans le Canavez, contrée de Piémont, & se décharge dans le Tanaro à Asti. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORBORG. *Voyez* BOURBOURG.

BORBORITES, Secte de Gnostiques, dans le second siécle laquelle, outre les infamies de ces Hérétiques, nioit encore, selon Philastrius, le jugement dernier. *Voyez* GNOSTIQUES. * Saint Epiphane, *Hær.* 25. & 26. Saint Augustin, *ch.* 5. *des Héres.* Baronius, *A. C.* 120. *num.* 57.

BORCA, bourg d'Afrique dans le Royaume de Biafara, sur la riviére de Borca, environ à soixante lieues, de la ville de Biafara vers le sud. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORCÉE & PHOEBUS, deux Capitaines dans l'armée du jeune Agrippa, qui allérent dans Jerusalem durant le siege de cette ville par les Romains, pour tâcher de porter les factieux à quelque accommodement. Ils leur promirent que s'ils vouloient mettre bas les armes, & se soumettre à eux, ils leur obtiendroient leur pardon; mais ces mutins, sans donner le tems à ces Députez de parler, prirent des pierres, tuérent Phœbus; & à peine Borcée put-il sortir de la ville, chargé de blessûres, & tout couvert de sang. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 38.

BORCH, famille. *Voyez* BURG.

* BORCH (Guillaume Vander) Gentilhomme de la province d'Utrecht, ayant de l'inclination pour la Théologie, s'y donna tout entier à Cologne. A la fin de l'an 1632, il fut fait Curé de l'église de St. Nicolas à Utrecht avec Jean Putkamer. C'est apparemment le même qui fut ensuite envoyé à Montfort, & qui en 1637 y mourut de la peste qui ravageoit le païs. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hist. de l'Evêché d'Utrecht*, en Hollandois, *partie* 1. *p.* 318.

BORCH, *Burgum*, bourg ou petite ville d'Allemagne, est située dans le Duché de Magdebourg, province du Cercle de la Basse Saxe sur l'Elbe, entre les villes de Magdebourg & de Tangermunde, à quatre lieues de la premiére, & à six de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORCHDORF. *Voyez* BORGDORF.

BORCHLOEN, ville de l'Evêché de Liége. *Cherchez* LOOST.

BORCHOLM, *Borcholmia*, petite ville & forteresse de Suéde dans l'isle d'Oëland, près de la Gorie. * Baudrand.

BORCHOLT, *Borcholtum*, sur le Bever qui se rend dans le Wéser, est une petite ville d'Allemagne dans la Westphalie, & appartient à l'Evêque de Paderborn.

BORCHOLT, ville de l'Evêché de Munster. *Voyez* BOCKOLT.

BORCHOLTEN (Jean) Jurisconsulte assez renommé, né à Lunebourg dans le Cercle de la Basse Saxe, l'an 1537, enseigna avec réputation à Rostoc & à Helmstadt, où l'on dit qu'il mourut au mois de novembre de l'an 1594, âgé de 57 ans. Nous avons divers Ouvrages de Droit de sa façon. * Melchior Adam, *in Vit. Germ. Jurisc.*

BORCHWORM, *Borchwormia*, petite ville ou gros bourg de l'Evêché de Liége, est le principal du Comté de Hasbain, & est situé sur la riviére de Jecker, entre la ville de Liége & celle de Tillemont. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BORCK, ancienne famille noble de Poméranie. Elle posséde dix nobles arriére-fiefs, quantité de villages, & les villes de Labes, de Regenwalde, de Wangerin, de Strahmehl & de Falkenbourg. On dit qu'elle doit son origine aux anciens Teutons qui ont habité dans la Poméranie avant le cinquiéme siécle, avant que les Sclavons & les Vandales s'y fussent établis. On croit que quelques uns de cette famille se sont transportez dès l'an 450 en Angleterre avec les Anglo-Saxons, & qu'on trouve encore & en Angleterre & en Ecosse des familles qui non seulement ont le même nom, mais aussi les mêmes armes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BORCKEL, riviére. *Cherchez* BERCKEL.

BORCKELO. *Voyez* BORKELO.

BORCKEN, *Borca*, petite ville ou bourg de l'Evêché de Munster en Westphalie, est située dans le Bailliage d'Aahus, sur la riviére d'Aa, à six lieues de la ville de Coësfeld vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BORCKEN petite ville de la Hesse au sud-sud-ouest de Cassel dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

* BORCKENS (Martin) de Tongres, a composé plusieurs piéces de Poësie, entre autres *Chronographica de Memorabilibus sui temporis; Epigrammata varia, in laudem Episcoporum Tungrensium ac Leodiensium & Sanctorum diversorum.* Il vivoit l'an 1500. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 647.

BORCLO. *Voyez* BORKELO.

* BORCULO (Herman) a composé une Description de la ville de Jérusalem & de tous les lieux sacrez de la Palestine. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 380.

BORDEAUX. *Cherchez* BOURDEAUX.

BORDEILLE, famille. *Cherchez* BOURDEILLE.

BORDELONG ou BORDELONE, *Bordelonga*, ville du Royaume de Siam, dans la presqu'isle de delà le Gange, est située sur le Golfe de Siam, avec un assez bon port, entre Lingor & Singora. * Baudrand.

BORDES (Jean) Jésuite, natif de Bourdeaux, a été le premier qui a procuré l'établissement de la mission en Canada, qu'il obtint du Roi par le moyen du Pére Coton. L'Evêque de Bazas accorda certaine somme d'argent pour l'entretien des Missionnaires à ce Pére, qui mourut en 1620. On a de lui quelques livres contre les Calvinistes. * Alegambe, *Biblioth. Scripst. Soc. Jesu.*

BORDILLON ou IMBERT DE LA PLATIÉRE. *Voyez* BOURDILLON.

BORDIN (François) Médecin & Professeur des Mathématiques à Bologne, vivoit en 1573. Ce fut en cette année qu'il publia un de ses Ouvrages intitulé, *Chiliades Quæsitorum & Responsorum* Ma-

Mathematicorum ad cognitionem Universi pertinentium, qui comprend trois Traitez. * Vossius, *de Math. ch.* 65. §. 43.

* BORDINARO (Dominique) Prêtre Sicilien, naquit dans la petite ville de Franzano. Il s'est signalé par la connoissance qu'il avoit de la Poësie & des Belles Lettres. Il fut fait Archiprêtre dans la ville ou il étoit né, & gouverna son troupeau avec beaucoup de sagesse & de capacité. En 1675, il fit imprimer à Rome, *Rappresentatione sacra de S. Laurenzo di Franzano nel Regno di Sicilia dell' Ordine di San Basilio Magno.* * *Gr. Dict Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BORDING ou BORDINGUS (Jacques) d'Anvers, naquit en 1511, & outre les Langues Gréque, Hébraïque & Latine, il apprit encore la Théologie & la Médecine. Il étudia à Louvain; puis étant venu en France, il s'arrêta long-tems à Paris, où il enseigna le Grec & l'Hébreu. Ensuite il alla à Montpellier, ou il consulta les Professeurs de cette célébre Université de Médecine. Depuis, le Cardinal Sadolet l'ayant attiré à Carpentras, dans le Comté Venaissin, il y enseigna plusieurs années; & y épousa *Françoise* Nigroni, fille de *Termo* Nigroni de Gênes, & de *Jeanne* Rochelle d'Avignon; mais il quitta cette ville, trop peu considérable pour occuper un homme de son mérite, & alla à Bologne, puis à Anvers, & enfin en 1544 à Hambourg, dont le Sénat lui donna pension. Cinq ans après il fut appellé dans l'Université de Rostoc, où il enseigna pendant sept ans, puis en 1556 à Coppenhague en Danemarck, où il mourut le premier septembre de l'an 1560. Bording étoit Protestant, & laissa divers Ouvrages, qui furent imprimez après sa mort. *Voyez* les Auteurs citez à la fin de l'art. suiv.

BORDING (Jacques) fils du précédent fut tres-célébre Jurisconsulte, & enseigna le Droit à Rostoc & ailleurs. Le Duc de Meckelbourg l'employa dans diverses négociations, le fit son Conseiller ordinaire, puis son Chancelier. Il mourut en 1616, âgé de 69 ans. On a de lui, *Enarrationes in libros sex Galeni, de salute tuenda*; *Enarrationes in libros tres priores ejusdem*; *de causis & differentiis morborum*; *Consilia Medica.* * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 403. Melchior Adam, *in Vit. Medic. & Jurisconf. Germ.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Sadolet, *in Epist. &c.*

BORDISHOLM, *Bordisholmia*, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, est dans le Duché de Holstein, sur le bord d'un petit Lac, qui est une des sources de la riviére d'Eyder, & elle est la capitale d'une petite Préfecture, qui est au midi de la ville de Kiel. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORDON ou BORDUNI (Paris) excellent Peintre, né dans le Trévisan, étoit fils d'un Gentilhomme Italien. Il fut Eléve du Titien, & se distingua par plusieurs ouvrages, tant à Venise qu'en d'autres lieux d'Italie. En 1538, il fit un voyage en France, & peignit pour le Roi François premier les portraits de plusieurs Dames de la Cour, & quantité d'autres tableaux. Après avoir amassé de grands biens, il retourna à Venise, où il mourut âgé de 75 ans. On estime fort le tableau de l'avanture du Pêcheur, qu'il fit pour les Confréres de l'Ecole de Saint-Marc de Venise. *Voyez* en le sujet dans l'article de GRADÉNIGO. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 72. de l'édit. de Trévoux, 1725.

BORDUNI (***) fils d'un Notaire de Marseille en Provence, mourut vers l'an 1615, âgé de 50 ans, & fut enterré dans le couvent de l'Observance de cette ville, où l'on conserve sa tête, parce qu'elle est prodigieusement grosse. Il n'avoit pas plus de quatre piez de haut, & néanmoins sa tête en a trois de tour, & près d'un de hauteur. Les os, à force de s'élargir, étoient devenus fort minces, & s'étoient entr'ouverts de la largeur d'un écu en deux endroits. Bien qu'il eut beaucoup de cervelle, il n'en avoit pas plus d'esprit; & c'étoit un proverbe qui couroit dans Marseille, *Tu n'as pas plus de sens que Borduni.* Lorsqu'il devint âgé, il ne pouvoit plus soutenir sa tête, sans l'appuyer sur un coussin. Il y a quelques années qu'en creusant dans le cimetiére des Cordeliers de l'Observance, on y trouva ce crâne qu'on a depuis conservé par rareté. * J. Spon, *Voyage d'Italie en* 1675.

BORE (Catherine de) femme de *Martin Luther*, étoit fille d'un simple Gentilhomme. Elle sortit du Monastére de Nimptschen où elle étoit Religieuse, l'an 1523. Ce fut un certain *Léonard Coppe*, Sénateur de Torgaw, qui favorisa sa sortie & celle de huit autres Religieuses. Cette action commise pendant la Semaine sainte ayant fait crier, & causant beaucoup de scandale, l'Electeur de *Saxe* ne jugea point à propos de l'approuver hautement. Il se contenta de pourvoir par des gratifications secrettes à la subsistance de ces Religieuses dévoilées; mais *Luther* publia leur Apologie & celle de Léonard Coppe, qui les avoit si bien assistées, dans le dessein qu'elles avoient pris de sortir de leur Couvent. On a dit que Catherine de Bore ayant été menée à Wittenberg, y vécut avec toute sorte de liberté parmi les jeunes Etudians de l'Académie, & qu'elle leur accorda des baisers avec profusion; jusques à ce qu'au bout de deux ans Luther l'épousa; mais les Luthériens soutiennent qu'elle se comporta honnêtement, & qu'elle fut toûjours de bonne réputation. Ceux qui disent que Luther revêtu encore de l'habit de l'Ordre, ayant vu les neuf Religieuses, dont nous avons parlé, trouva celle-ci fort à son gré à cause qu'elle étoit fort belle, & se la destina pour femme, n'ont guéres consulté ses Lettres. Ils y eussent vu, que la pensée de l'épouser lui vint tout à coup l'an 1525. D'ailleurs Mr. *Meyer* a donné le portrait de Bore sur de fidéles originaux, par lequel il paroît, que ceux qui l'ont réprésentée comme très-belle, ont bien exaggéré les choses. Luther avoit dessein de marier Catherine de Bore au Docteur *Glacius* Pasteur d'Orlamonde dans la Thuringe, mais ce parti ne plaisoit point à cette fille. Elle s'en expliqua un jour à *Nicolas Amsdorff*, & elle lui avoua que s'il s'agissoit de l'épouser lui Amsdorff, ou Luther, qu'elle s'y résoudroit avec plaisir, mais qu'elle ne vouloit point entendre parler du D. *Glacius.* Il semble que Luther ne pensoit point alors à se marier. Au moins il avoit écrit l'année précédente sur ce ton-là à *Spalatinus*, lui faisant cependant comprendre que ce n'étoit point le tempérament, mais la raison qui le portoit à prendre le parti du célibat. Luther parloit ainsi de lui-même en 1524, *Se quidem in manu Dei esse, sicut creaturam, cujus cor mutare ac remutare, occidere & vivificare possit singulis momentis & horis: hoc tamen corde quo hactenus fuerit, & modo sit, non fore uxorem ut ducat; non quod carnem suam aut sexum non sentiat, cum neque lignum neque lapis sit, sed quod animus alienus sit à conjugio, cum expectet quotidie mortem & meritum hæretico supplicium.* La déclaration de Catherine de Bore, le désir de faire plaisir à son propre pére, qui souhaitoit qu'il se mariât, & peut être l'envie de montrer qu'il ne tenoit par aucun endroit à la Religion Romaine firent qu'il se maria brusquement le 13 juin 1525. Qui plus est, il entra un peu d'envie de faire dépit aux Papistes dans le dessein de son mariage. Il ne communiqua son dessein à personne, & il n'invita à ses noces que *Pomeran*, *Luc* le Peintre, & *Apelle* Jurisconsulte. Tout le monde désaprouva la conduite de Luther; & ses partisans trouvoient que ce n'étoit pas alors le tems de se marier, toute l'Allemagne étant agitée par la guerre des Païsans. Les Catholiques Romains traitoient ce mariage d'inceste, parce qu'un Moine s'étoit marié avec une Religieuse. Henri VIII, Roi d'Angleterre, fut un de ceux qui lui firent ce reproche. *Conrard Collin*, Prieur de Cologne écrivit contre le mariage de Luther un livre intitulé *Eversio Lutherani Epithalamii. Jérôme Emser* Chapelain du Duc de Saxe composa sur le même sujet un Epithalame très-satyrique qui se trouve dans la Vie de Luther par *Cochlée.* Le bruit courut que Catherine de Bore avoit accouché peu de tems après ses noces. Le Grand Erasme ajoûta foi à cette calomnie & il l'écrivit à Daniel Manchius d'Ulme, qui se trouvoit alors à Rome chez le Cardinal Campége. *Lutherus*, dit Erasme, *quod felix faustumque sit, deposito Philosophi pallio, duxit uxorem, ex clara familia Borra, puellam eleganti forma, natam annos viginti sex, sed indotatam, & quæ pridem desierat esse Vestalis. Atque ut scias auspicatas fuisse nuptias, pauculis diebus post decantatum Hymenæum nova Nupta peperit. Jocatur ille in crisim sanguinis, verum ea crisis orco dedit Agricolarum plus minus centum millia*, &c. Cette lettre est datée de Bâle du sixiéme octobre 1525. Erasme reconnut dans la suite la fausseté de cette imputation. Luther, quelque intrépide qu'il fût, se laissa d'abord décontenancer par les murmures que son mariage excita au dedans & au dehors. Il reprit courage dans la suite & même assez promptement, & parut fort satisfait de son changement d'état. Sa femme lui ayant donné un fils, il témoigna, qu'il ne changeroit pas sa condition avec celle de *Crésus*, tant il éprouvoit, que Dieu lui avoit donné une bonne femme. Dans une maladie, dont il faillit à mourir, il se loua beaucoup de son épouse. Dans le testament, qu'il fit en 1542, il lui témoigna beaucoup d'amitié, & fit des dispositions avantageuses pour elle. Il ne prétendoit pas qu'elle n'eût point de défauts; mais il croyoit qu'elle en avoit moins que les autres. On a dit qu'elle s'en faisoit un peu trop acroire; & qu'elle étoit trop impérieuse; mais cela étoit excusable, vu la gloire, qui environnoit son mari. Elle épargnoit trop dans son domestique, & faisoit trop dé dépense en bâtimens. Après la mort de Luther, elle s'entretint honnêtement avec sa famille, joignant aux biens médiocres du défunt les assistances qu'elle recevoit de l'Electeur de Saxe & des Comtes de *Mansfeld.* Enfin, elle se retira de Wittenberg à Torgaw & y mourut le 20 décembre 1552. Elle y fut enterrée dans la principale Eglise, où l'on voit encore son Tombeau & son Epitaphe. * Bayle, *Dictionnaire Critique, & les Auteurs qu'il cite pour ses garands.*

* BORECHS, *Boreschia*, village de France dans la Guienne, près de la ville de Bourdeaux. Ce lieu étoit anciennement appellé *Vereginis Villa* & *Vorreginum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BORÉE ou BOREAS, fils d'Astræus, enleva Orithye fille d'Erechthée, sixiéme Roi d'Athénes, trois ans avant qu'Eumolpe instituât les cérémonies mystérieuses de Cérès dans la ville d'Eleusine en Attique, vers l'an du monde 2638, & 1397 avant Jesus Christ. Philostrate dit que Borée étoit Roi des Vents, & qu'il envoya ses deux enfans Zéthus, c'est à dire, *qui souffle fort*, & Calaïs, c'est à dire, *qui souffle doucement*, à l'entreprise de Colchos. Ces deux enfans avoient les épaules couvertes d'écailles dorées, & des âiles aux piez, avec une longue chevelure de couleur bleue. Ils chassérent les Harpyes, qui incommodoient Phinée Roi de Thrace, jusqu'aux isles Strophades, d'où Iris les fit revenir, ne voulant pas qu'ils maltraitassent davantage les chiennes de Junon, qui sont les Harpyes. Pausanias dit qu'à Mégalopolis dans la Gréce, il n'y avoit point de Divinité à qui l'on rendît de plus grands honneurs, qu'au Vent Boréas, parce qu'ils en avoient été puissamment assistez dans l'entreprise que les Lacédémoniens avoient faite contre eux. Ils poussérent même le zéle de leur culte pour ce Vent, jusqu'à lui élever un autel, sur lequel il faisoient tous les ans un sacrifice. Le Vent Borée, suivant Homére, s'étoit transformé en cheval, & avoit couvert de tres-belles cavalles de Dardanus, dont il avoit eu douze poulains, d'une vîtesse, & d'une légéreté si merveilleuse, qu'ils pouvoient courir sur les épics de blé sans les courber, & sur les flots de la mer sans enfoncer. Virgile raconte comme une vraye histoire du Zéphyre, ce qu'Homére dit de Borée comme une fable. Mais cette imagination des Poëtes n'est fondée, selon toutes les apparences, que sur ce que l'on croyoit, qu'il y avoit effectivement des cavalles qui concevoient du vent. Ovide fait aussi mention de Borée & d'Orithye, dans le sixiéme livre des Métamorphoses. Borée aimoit tendrement le jeune Hyacinthe qui étoit aussi l'objet des amours d'Apollon. Dans la tour octogone des Vents, qui fut bâtie à Athénes par un nommé Andronic, dont Vitruve fait une description exacte, *l.* 1, *c.* 6. & que Varron nommoit *Horloge*, les Vents, que l'on ne comptoit en ce tems-là qu'au nombre de huit, étoient réprésentez chacun sous la forme de jeunes enfans. Le Borée, que l'on voit encore aujourd'hui sur cet ancien monument, est réprésenté sous la figure d'un enfant âilé qui passe d'un vol rapide. Il a des brodequins, & se couvre la face d'un manteau, comme pour se garentir de la rigueur du froid. * *Voyez* là-dessus la Rélation de Jacques Spon, Médecin de Lyon, *Voyage de Gréce, partie* 3. *Consultez*, sur Borée, Hérodote, *l.* 7. Platon

in Phedro. Vossius, *de Idololat. l.* 3. *c.* 1. *&* bien des Remarques sur ce Vent dans Saumaise, *sur Solin, page* 1247. *& suiv.* comme aussi des vestiges du temple de Priape, tournez du côté du Vent Borée. Apollodore, *l.* 3. Pausanias. Philostrate. Eusébe.

BORÉE est le nom que les Latins, après les Grecs, ont donné au vent qui nous vient directement du Pole Arctique; nous le nommons en François *Bise, vent de Nord, vent de Septentrion.* Sur l'Océan, on l'appelle *Nord*, & sur la mer Méditerranée, *Tramontane.* Le nom de Βορέας, dit-on, est composé de *βοᾶν crier*, & de *ῥέειν, couler*; parce qu'il souffle avec un grand bruit. Quelques uns le tirent de *βορὰ, nourriture*; parce que, disent-ils, ce vent étant froid & sec, il resserre les pores, & par là augmentant & fortifiant la chaleur naturelle, il contribue à la nourriture des corps, & les rend sains, en dissipant & dessèchant les mauvaises humeurs. Le Vent Borée a donné le nom aux Monts Hyperboréens qui sont au Nord. On a encore nommé BORÉALE, toute la partie du monde qui est proche du septentrion; & on exprime la latitude par le nom de *Boréale*, du côté du Pole Arctique; comme par celui d'*Australe*, du côté du Pole Antarctique. * *Consultez* les Auteurs citez dans l'*Article précédent.*

BORÉEL, famille, &c. *Voyez* BOREL.

BORÉEL (Adam) *Voyez* BORREL.

* BOREL, & en Hollandois BORÉEL est le nom d'une famille noble & distinguée des Païs-Bas, & qui a produit de grands hommes dans le Cambresis, en Flandre, en Zélande, & en Hollande, sur tout à Amsterdam. Charpentier tire l'origine de cette famille du plus jeune fils de Bérenger Borel, neuviéme Comte de Barcelone, d'Urgel, & d'une partie de la Catalogne. Ses Descendans par son fils aîné Raimond ont été Rois d'Aragon, Comtes de Provence, &c. & sont parvenus aux plus hautes dignitez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* J. le Charpentier, *Hist. de Cambray partie* 3. *p.* 1009. M. Smallegange, *Chron. de Zélande*, en Hollandois, *partie* 4. *p.* 480. Commelin, *Descript. d'Amsterdam.*

* BOREL (Guillaume) fils de Jaques Borel, ayant été élu en 1628, Conseiller Pensionnaire d'Amsterdam, s'établit dans cette ville-là, où il s'aquitta avec beaucoup d'honneur de la charge qu'on lui avoit conférée. Il fut envoyé en ambassade dans les Cours de France, d'Angleterre, de Danemarc & de Suéde, & il s'y conduisit d'une maniére satisfaisante pour les Etats, & si agréable aux Rois de France & d'Angleterre que le premier ajoûta quelque chose à ses armes, & que le second l'honora de la dignité de Baron & Pair d'Angleterre. Il mourut en 1668 à Paris, où il étoit Ambassadeur ordinaire, & fut enterré à la Haye aux dépens du public. * Les mêmes.

* BOREL (Jaques) fils du précédent, Seigneur de Ste Agathe, après avoir été diverses fois Echevin à Amsterdam, en fut Grand Baillif depuis 1681, jusques en 1691. Alors il devint Bourguemâitre, & exerça cette dignité pendant quelques années. En 1664, il alla à la Cour de Moscovie comme Ambassadeur extraordinaire; en 1678, il fut envoyé en la même qualité vers Louïs XIV; & en 1697, il fut au Congrès de Ryswyk de la part des Etats Généraux, comme premier Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire. Il mourut quatre semaines avant que la paix fût signée, & fut enterré à la Haye avec les mêmes cérémonies que son pére. * Les mêmes.

BOREL (Adam) *Voyez* BORREL.

BORELLI (Jean-Alfonse) excellent Philosophe & Mathématicien, né à Naples le 28 janvier 1608, passa sa vie à professer la Philosophie & les Mathématiques dans les chaires les plus célébres d'Italie, principalement à Florence & à Pise, où il s'attira l'estime & la bienveillance des Princes de la maison de Médicis. Ayant trempé dans la revolte de Messine, il fut obligé de se retirer à Rome où il passa le reste de ses jours sous la protection de la Reine de Suéde, qui l'honoroit de son amitié, & qui soulageoit sa mauvaise fortune par ses libéralitez. Il demeura pendant deux ans dans la maison des Clercs Réguliers de S. Pantaléon, vivant avec eux comme s'il eût été de leur corps, & enseignant les Mathématiques à leurs jeunes Religieux. Il y mourut de pleurésie le dernier décembre 1679. Ses Ouvrages Latins sont *Euclides restitutus, seu prisca Geometriæ Elementa facilius connexa*; *Apollonii Pergæi Conicorum libri* 5. 6. *&* 7, avec des Notes de Borellus; *Theoricæ Medicorum Planetarum ex causis Physicis deducta*; *De Vi percussionis liber*; *De Motionibus naturalibus a gravitate pendentibus*; *Meteorologia Ætnea*; *Elementa Conica Apollonii Pergæi, & Archimedis Opera Nova, breviori methodo demonstrata a Joanne Alf. Borelli*; *De Motu Animalium*; *De Renum usu Judicium.* On a de lui en Italien, *Le Cause delle Febbri maligne*; *Osservatione intorno alla virtu ineguale degli Occhi*; *Osservatione dell' Eclissi lunare*, le onziéme du mois de janvier 1675. * *Mémoires du tems.* Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes illustres tome* 18 *p.* 257. *& suiv.*

BORELLISTES. *Voyez* BORRELLISTES.

* BORELLUS (Pierre) Médecin du Roi de France, & François de naissance, illustra son nom dans le XVII siécle par plusieurs Ouvrages, qui sont entre autres, *Centuria quatuor Observationum*; *Bibliotheca Chymica*; *Auctarium ad vitam Peirescii a Petro Gassendo scriptam*; *Vita & Catalogus Omnium Operum Renati Descartes.* * Hendreich.

BORERA, une des isles occidentales d'Ecosse, à dix-huit lieues au couchant de celle de North-West, dépend de celle de Saint-Kilda, aussi bien qu'une autre petite isle nommée Soa. Ces deux petites isles sont fertiles en pâturages, & on y voit un nombre prodigieux d'oiseaux de mer, entre autres d'oyes. Un de ces oiseaux nommé Fulmar, jette par le bec une huile, dont ils se servent pour la guérison de plusieurs maladies. On assûre qu'ils sont civils aux etrangers, & charitables à leurs pauvres; mais le plus riche d'entre eux ne l'est pas beaucoup: tout leur negoce se fait par permutation, on ne voit point d'argent chez eux. Ils sont forts & robustes, & rament à merveille; mais ils ignorent l'usage de la boussole, & ne réglent leurs courses sur mer que par le soleil, la lune & les étoiles, & principalement par le vol des oiseaux. Dès leur enfance ils s'accoutument à grimper sur les rochers pour prendre les oiseaux qui y nichent, & ils y sont si adroits, que se traînant sur des cordes couvertes de peau de vache salée pour empêcher que les rochers ne les coupent, ils apportent chez eux des milliers d'œufs & d'oiseaux. * Miége, *Etat présent de la Grande Bretagne.*

BOREU (Herbert ou Héribert de) Evêque d'Utrecht, succéda à André, qui mourut en 1138. Ce fut sous le pontificat de Boreu, que Théodoric Comte de Hollande mit le siege devant la ville d'Utrecht, & la réduisit à une tres-grande famine. Son Evêque, pour fléchir cet ennemi obstiné, après s'être revêtu de ses habits de cérémonie, fit ouvrir les portes de la ville, & alla ainsi accompagné de tout son Clergé au devant de ce Comte, comme fit autrefois le Pape Léon, lors qu'Attila parut auprès de Rome. Théodoric, épouvanté de la majesté de ce vénérable Prélat, se prosterna à ses piez, & lui demanda pardon, après quoi il leva le siége. Boreu rentra dans la ville aux acclamations de son peuple, qu'il continua de gouverner avec zéle & charité jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1150. * Guillaume Gazey, *Hist. Eccl. des Païs-Bas.*

* BORG ou BURG, est le nom de la seule ville qui soit dans l'isle de Fémeren, appartenante au Duc de Holstein-Gottorp. Cette ville avoit autrefois un bon port, mais il est présentement rempli de vase.

* BORG, bourg ou petite ville de l'isle de Barra. Cette isle est située au midi de l'isle de Vyst, & se trouve parmi les isles Hébrides ou Westernes à l'ouest de l'Ecosse.

* BORG (Vander) nom d'une famille noble de la Basse Saxe, qui tire son origine de Westphalie, & qui dans le XVII siécle s'est aussi étendue dans le Duché de Brémen.

* BORGARUTIUS (Prosper) Medecin Italien a vécu au XVII siécle. Il publia quelques Ouvrages, dont le premier fut un *Traité d'Anatomie.* Il le composa en sa Langue maternelle, & ayant vu qu'on l'approuvoit à un tel point que les Professeurs d'Anatomie dans les Universitez d'Italie, ne faisoient point difficulté d'adopter ses propres paroles, il résolut de le traduire en Latin, & d'y ajoûter plusieurs Observations qu'il avoit faites, pendant qu'il enseignoit l'Anatomie publiquement à Padoue. Il ne se contenta pas de communiquer au Public les lumiéres que la dissection des corps peut donner; il travailla aussi sur les remédes des maladies, & fit imprimer quelque chose là-dessus, quoiqu'il eût juré de n'avoir jamais à faire avec les Libraires. Il fit un voyage à la Cour de France, l'an 1567; & comme il se qualifie *Medicus Regius*, Médecin du Roi, j'en conjecture qu'il obtint alors ce titre. Il trouva à Paris le Manuscrit de *la Grande Chirurgie de Vésalius*, l'acheta & le fit imprimer à Venise, l'an 1569, *in octavo.* Son Epitre dédicatoire, datée de Padoue le 13 septembre 1568, à fourni ce que l'on vient de rapporter. * Bayle, *Dict. Crit.*

* BORGDORF, est un lieu entre Zell & Hanovre sur la riviére d'Awe, où le Duc de Zell a une maison de plaisance.

BORGHESE, Maison qui a donné à l'Eglise un Pape, sous le nom de PAUL V, descend de MARC-ANTOINE qui suit.

I. MARC-ANTOINE Borghése, Patrice de Sienne, fameux Jurisconsulte, & Avocat Consistorial, épousa *Flaminia* Astalli, morte en 1575, âgée de 45 ans, de laquelle il eut pour enfans, 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. *Horace*, Auditeur de la Chambre Apostolique sous le Pape Grégoire XIV; 3. *Camille*, né le 17 septembre 1552, Auditeur de la Chambre Apostolique, puis Prêtre Cardinal en juin 1596, & Pape le 16 mai 1605, sous le nom de Paul V, mort le 22 janvier 1621; (*Voyez* PAUL V.) 4. *Hortense*, mariée à *Marc-Antoine* Caffarelli, morte le 13 juin 1593, ayant eu pour fils unique *Scipion* Caffarelli, créé Cardinal par le Pape Paul V, son oncle, le 18 juillet 1605, surnommé Borghése, Grand Pénitencier, Archevêque de Bologne & Evêque de Sabine, mort le deuxiéme octobre 1633, âgé de 57 ans; 5. *François* Borghése; & 6. *Marguerite* Borghése, alliée à *Horace* Vittori, dont elle eut entre autres enfans, *Diane* Vittori-Borghése, mariée 1. à *Gaspard* Cavalléri: 2. à *Jérôme* Caraffe, Prince de la Roccella.

II. JEAN-BAPTISTE Borghése, laissa de *Virginie* Lanti, fille de *Louis* Lanti, Noble Pisan, MARC-ANTOINE qui suit.

III. MARC-ANTOINE Borghése, Prince de Sulmone; & Grand d'Espagne, mort le 19 janvier 1658, âgé de 60 ans, épousa *Camille* des Ursins, fille de *Virginio* Duc de Bracciano, morte en mars 1685, âgée de 82 ans, dont il eut PAUL qui suit.

IV. PAUL Borghése, Prince de Sulmone, mourut avant son pére le 24 juin 1646, âgé de 21 ans. Il épousa *Olympe* Aldobrandin, fille & héritiére de *Jean George* Prince de Rossane. Elle prit une seconde alliance avec *Camille* Pamphile, & mourut le 18 décembre 1681, ayant eu de son premier mariage 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. *George* né en 1640, mort en 1645; 3. *François* né en 1644, mort jeune; & 4. *Marie-Virginie* Borghése, mariée en 1659, à *Augustin* Chigi, Prince de Farnése, morte le ... mars 1718, âgée de 73 ans.

V. JEAN-BAPTISTE Borghése, Prince de Sulmone & de Rossano, Grand d'Espagne, Duc de Palumbara, Chevalier de la Toison d'Or, né le quatriéme octobre 1639, qui avoit été Ambassadeur de Philippe V, Roi d'Espagne, à Rome, où il fit son entrée le neuviéme juillet 1702, mourut le huitiéme mars 1717, en sa 78 année, & fut inhumé à sainte Marie Majeure dans la chapelle du Pape Paul V, son grand oncle, ayant par son testament fait des legs pieux tres-considérables aux pauvres, aux hopitaux, aux églises & à ses domestiques, & ayant remis à tous les Vassaux de ses terres ce qu'ils pouvoient lui devoir depuis l'an 1700, ce qui montoit à plus de soixante mille écus. Il épousa *Eléonore* Boncompagnon, fille de *Hugues* Duc de Sora, morte le neuviéme septembre 1695, dont il eut 1. MARC-ANTOINE, qui suit; 2. *Anne-Camille*, née le 29 septembre 1661, mariée, 1. le 25 avril 1685, à *François-Marie* Pic, Duc de la Mirandole: 2. en 1694, à *Antoine* de Giudici, Prince de Cellamare, morte le 24 septembre 1715; 3. *Paul*, né le 22 novem-

vembre 1663, Clerc de la Chambre Apostolique & Surintendant des rues & chemins, mort le 25 octobre 1701; & 4. *Scipion Borghése*, né le 23 août 1666, mort à Pavie en mars 1692.

VI. MARC-ANTOINE Borghése, Prince de Sulmone & de Rossane, &c. né le 20 mai 1660, fit six jours après la mort de son pére, ôter de la porte de son Palais les armes du Roi d'Espagne, pour y mettre celles de l'Empereur, qui le rétablit dans la possession des Principautez de Rossane & de Sulmone, situées dans le Royaume de Naples, dont il fut nommé Viceroi en 1721. Il a épousé en avril 1690, *Flaminia* Spinola, fille de *Charles* Prince de S. Angelo, dont il a 1. CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-BALTHASAR, qui suit; 2. *François*, né le 20 juin 1697; 3. *Jacques*, né le deuxiéme juin 1698; 4. *Flaminie-Marie Françoise*, née le 18 avril 1692, mariée le septiéme janvier 1717, à N. Erba-Odeschalchi, Duc de Bracciano, morte à Rome le sixiéme novembre 1718, âgée de 26 ans, après être accouchée d'un garçon & d'une fille, dont le premier mourut en naissant; 5. *Marie-Victoire Thérése*, née le 23 mars 1695, mariée le 12 juin 1719, à N. Caraffe Duc de Trojano; & 6. *Marie-Magdelaine* Borghese, née le 26 mars 1696, alliée le dixiéme décembre 1721, à N. Erba-Odeschalchi, Duc de Bracciano, qui avoit épousé sa sœur aînée.

VII. CAMILLE-ANTOINE-FRANÇOIS-BALTHASAR Borghése, né le 18 avril 1692. * *Voyez* Imhoff, *en ses Familles d'Espagne & d'Italie.*

BORGHESE (Paul Guidotto) Peintre & Poëte Italien, qui vivoit dans le XVI siécle, mourut de faim & de misére, avec les quatorze métiers. Il avoit beaucoup de disposition naturelle pour la Poësie, & faisoit des vers avec une grande facilité; mais il n'avoit ni art, ni méthode, ni étude. Il voulut néanmoins se signaler par quelque acte extraordinaire. Il attaqua le Tasse par un Poëme entiérement opposé au sien, auquel il donna le titre de *Jérusalem ruïnée.* Il prétendoit effacer *la Jérusalem délivrée*, & ruïner la réputation de son Auteur. Il crut en venir à bout par une voye assez singuliére, en imitant ou contrefaisant tellement son adversaire, qu'il prit le même genre & la même mesure de vers, & qu'il se renferma dans la même espéce de stances: de sorte qu'il n'y a pas plus de vers ou de lignes dans la *Jérusalem délivrée*, que dans la *Jérusalem ruïnée.* Par là, il mérite au moins la qualité de demi-Poëte; & il pourroit être dans les vallées du Parnasse, l'ombre du grand Torquato Tasso, que Phœbus éclaire sur le sommet. * Janus Nicius Erythr. *Pinacoth.* 1. *num.* 68. *p.* 122. *&c.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes mod. tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 1. de l'édit. d'Amsterdam, 1725. *p.* 412. *n.* 1355.

BORGHETO, *Borghetum*, bon bourg des Etats de l'Eglise en Italie, est situé dans le Duché de Castro, sur le bord occidental du Lac de Bolséna, à deux lieues de la ville d'Aquapendente, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORGIA, maison. La maison de BORGIA est tres-illustre en Espagne. Les Auteurs parlent assez diversement de son origine. Philippe de *Bergame* soutient qu'elle étoit tres-noble & tres-considérable, avant même qu'elle eût donné deux Papes à l'Eglise. Divers Auteurs croyent qu'elle descendoit des anciens Rois d'Aragon, & qu'elle avoit eu de légitimes prétentions sur cette Couronne & sur celle de Valence. Zurita reconnoit néanmoins qu'elle doit tout son lustre & tout son éclat au bonheur & à la vertu du Pape Calixte III, auparavant nommé ALFONSE Borgia. Il fut fait Cardinal en 1445, par le Pape Eugéne IV, succéda à Nicolas V en 1455, & mourut en 1458. Ce Pape étoit fils unique de JEAN Borgia, & avoit, dit-on, quatre sœurs. L'aînée, nommée *Catherine*, fut mariée avec *Jean* del Milla, & fut mére de *Louis Jean* del Milla, que Calixte III fit Cardinal, & qui mourut en 1507. Une autre nommée *Isabelle* ou *Jeanne*, épousa *Géofroy*, dont les Auteurs parlent diversement; car les uns soutiennent qu'il étoit de cette même maison de Borgia, & les autres qui disent le contraire, avouent à la vérité que sa famille étoit tres-ancienne & tres-noble, du nom de *Lenzoli*; mais qu'il ne fit que prendre le nom & les armes de Borgia; parce que cette maison n'avoit plus d'enfant mâle qui pût en continuer la postérité. Quoi qu'il en soit, GÉOFROY Lenzoli, dit *Borgia*, eut 1. *Pierre-Louis* Borgia, qui fut Préfet de Rome, & Lieutenant Général du Patrimoine de saint Pierre; 2. RODRIGUEZ Borgia, qui fut Pape sous le nom d'ALEXANDRE VI; & 3. 4. 5. trois filles mariées en Espagne, la premiére nommée *Jeanne*, à Dom *Pierre-Guillaume* Lenzoli, qui restoit chef de cette maison; la seconde à Dom *Vital* de Villanova; & la troisiéme à Dom *Ximénez* Pérez de Arénos. Alexandre VI eut pour neveu *Jean* Borgia, qu'il fit Cardinal en 1492, comme nous le dirons dans un article separé; un autre *Jean*, dit *le Jeune*, créé aussi Cardinal par son oncle en 1496, & dont il est fait mention après son frére; & *Louis* ou *Pierre-Louïs* Borgia, qui fut d'abord Chevalier de Rhodes, Grand-Prieur de Catalogne, & Bailli de sainte Euphémie. Son oncle le nomma Cardinal l'an 1500, après la mort de Jean, dit *le Jeune*, son frére, & lui donna l'Archevêché de Valence que celui-ci avoit possédé. Il se trouva aux élections de Pie III, & de Jules II, & se retira à Naples sous le pontificat de celui-ci. Des bruits ayant couru que ce Pape étoit mort, le Cardinal Borgia prit la poste pour se rendre à Rome; mais étant tombé de cheval il se blessa, & mourut à Naples le quatriéme octobre 1511. Le Pape Alexandre VI créa aussi Cardinal, l'an 1500, *François* Borgia, que quelques uns disent bâtard du Cardinal Alfonse Borgia, avant qu'il fût Pape. François étoit Archevêque de Cosence, & Evêque de Thiano. Il fut persécuté par le Pape Jules II, & écrivit contre lui des lettres, qui ayant été interceptées, furent lues par le souverain Pontife en plein Consistoire, où il condamna le Cardinal François à une prison, dont les priéres des autres Cardinaux l'exemptérent. Pour s'en venger, il se joignit aux Cardinaux, qui citérent le Pape au Conciliabule de Pise, dont Jules II. étant irrité, il le dépouilla de la pourpre. François ne laissa pas de se rendre à Pise, & il y mourut subitement le quatriéme novembre 1511, âgé de 70 ans. ALEXANDRE VI avoit eu dans sa jeunesse de *Vanosa*, ou, selon d'autres, de *Julie* Farnése, dite *Vanosa* ou *Vannoccia*, femme de *Dominique* Arimano, quatre fils & une fille. L'aîné des fils, nommé *Pierre Louis* Duc de Gandie, épousa une fille *naturelle* d'*Alfonse* II, Roi de Naples, & mourut sans postérité; le second JEAN, Duc de Gandie, qui suit; le troisiéme, CÉSAR, Duc de Valentinois, *mentionné dans un article séparé*; le quatriéme, *Géofroy*, qui épousa en 1494, *Sanche*, fille *naturelle* du même Roi *Alfonse* II, & eut la Principauté d'Esquilache dans le Royaume de Naples, le Comté de Cariati, &c. La fille d'Alexandre VI, nommé *Lucréce*, s'étoit diffamée pendant sa jeunesse, pour s'être abandonnée, selon quelques Auteurs, à ses propres fréres. Etant déja veuve, elle épousa Jean Sforce, Seigneur de Pézaro; ensuite elle se remaria avec le Prince de Biselli, fils *naturel* d'*Alfonse* II, Roi de Naples; & enfin elle prit une quatriéme alliance avec *Alfonse* d'Este, Duc de Ferrare. JEAN I. de ce nom, Duc de Gandie & de Sessa, après la mort de son frére aîné, épousa *Marie* Henriquez, d'une tres-illustre famille d'Aragon. Il fut assassiné à Rome, où son corps fut jetté dans le Tibre, & on ne douta point que César son frére n'eût fait le coup par jalousie. Les assassinats ne coutoient rien à ce scélérat. Jean I laissa JEAN II, Duc de Gandie; & une fille nommée *Isabelle* Borgia, qui fut promise au Duc de Ségorbe, & qui se fit Religieuse à Sainte-Claire de Gandie, où elle mourut saintement. Nous avons sa Vie sous le nom de *la Mére Françoise de Jesus.* La Duchesse sa mere prit ensuite l'habit de Religieuse avec elle; mais ce fut après avoir élevé son fils avec beaucoup de piété, & après l'avoir marié avec *Jeanne* d'Aragon, fille d'*Alfonse*, qui étoit fils *naturel* du Roi *Ferdinand.* JEAN II mourut en 1542, ayant eu de son mariage 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Roderic* Borgia, créé Cardinal par le Pape Paul III, en 1536, & mort en Espagne l'année suivante. Jean II ayant perdu sa femme en 1520, prit une seconde alliance avec *Françoise* de Castro & de Pines, dont il eut 3. *Henri* Borgia, nommé Cardinal en 1539, mort à Viterbe le 16 septembre 1549, en allant à Rome recevoir la pourpre; 4. 5. *N.* & *N.* Borgia, successivement Vicerois de Catalogne après leur frére François; 6. *Thomas* Borgia, Archevêque de Saragosse; & des filles, mariées à de grands Seigneurs. Saint FRANÇOIS Borgia, quatriéme Duc de Gandie, fut un des plus illustres ornemens de sa Maison. *Voyez* FRANÇOIS. Il mourut en 1572, & laissa d'*Eléonore* de Castro, décédée en 1546, 1. *Charles* Borgia, qu'il maria avec une des plus riches héritiéres d'Espagne, fille du Comte d'Oliva, de la Maison de Centellas, dont il laissa une illustre postérité; 2. *Jean* Borgia, Commandeur d'Azuaga, Chevalier de saint Jacques, Ambassadeur en Allemagne, Major-dome de l'Impératrice, qui publia en 1581 un Ouvrage intitulé, *Empresas Morales*, & fut pére de *François* Borgia, Prince d'Esquilache, Viceroi du Pérou, *mentionné dans un article séparé*; de Dom *Carlos*, Duc de Villahermosa; & de *Ferdinand*, Commandeur de Montésa, &c. qui ont tous fait diverses branches de la Maison de Borgia; 3. *Alvare* Borgia, qui épousa sa niéce; 4. *Ferdinand* Borgia, Grand-Maître de la Maison de l'Impératrice Marie, femme de Maximilien; 5. *Alfonse*; 6. *Isabelle*, mariée à Dom *François* de Royas de Sandoval, Duc de Lerme, & Marquis de Dénia; 7. *Jeanne*, femme de Dom *Jean* Henriquez, Marquis d'Alcannizes, dont la fille unique épousa Dom *Alvare* Borgia son oncle; & 8. une Religieuse à Sainte-Claire de Gandie, dite *la Mére Dorothée.* Il y a eu dans le XVII siécle *Gaspard* Borgia, créé Cardinal par le Pape Paul V, en 1611. Il étoit fils de *François* Duc de Gandie, & de *Jeanne* de Vélasco; & *François* étoit l'aîné de *Charles* Borgia, premier des enfans de S. *François* Borgia; *Gaspard* fut Archevêque de Séville, Viceroi de Naples, Ambassadeur du Roi d'Espagne à Rome. Ce fut durant le cours de son ambassade en 1617, qu'il fit transporter le corps de son saint Bisayeul à Madrid. Gaspard fut encore Evêque d'Albane, & enfin Archevêque de Tolède. Il mourut l'an 1645, âgé de 61 ans. FRANÇOIS Borgia, fils du Duc de Gandie, fut aussi créé Cardinal par le Pape Innocent XII, le 21 juin 1700, étant Chanoine de Tolède. Il fut nommé Evêque de Calahorra en avril 1701, & Archevêque de Burgos au mois d'octobre suivant, proposé par le Pape dans le Consistoire du troisiéme avril 1702; mais il mourut à Madrid le lendemain, âgé de 43 ans. * Zurita. Mariana. Paul Jove. Guichardin. Blanca, *in Tab. Geneal.* Ciconius. Aubery. Onuphre, &c. Gaspard Escolanus, *Hist. Valent.* & la Vie de saint François Borgia, écrite par les PP. Ribadeneira, Eusébe Nieremberg, Verius, &c.

BORGIA (César) Cardinal, Archevêque de Valence en Espagne, puis Duc de Valentinois, étoit second fils d'*Alexandre* VI. Ce Pape, avant que d'être élevé au Pontificat, l'avoit eu de *Vanosa* ou *Julie* Farnése, Dame Romaine. Dès son bas âge, il le destina à l'Etat Ecclésiastique, & lui donna l'Evêché de Pampelune; aussi-tôt après son élévation il le nomma à l'Archevêché de Valence, & il le fit Cardinal en 1493. Comme la promotion d'un bâtard pouvoit être rejettée dans le sacré College, il s'avisa de proposer dans un Consistoire que Vanosa avoit eu de Dominique Arimano son mari, ce César qu'il n'avoit point de honte d'appeller publiquement son fils, comme Guichardin le lui reproche. Quelque tems après, ce nouveau Cardinal portant ses vues plus loin, résolut de se défaire de son frére aîné Jean Borgia, Duc de Gandie, qu'on trouva, en 1497, mort dans le Tibre, & percé de neuf coups d'épée. On avoit des preuves convainquantes que César étoit l'auteur de ce fratricide; car outre ses intérêts d'ambition, il ne pouvoit souffrir que le Duc de Gandie eût plus de part que lui aux bonnes graces de Lucréce Borgia leur sœur & leur maîtresse. César ne craignant plus rien de ce côté-là, quitta la profession Ecclésiastique, & se ligua avec Louis XII, Roi de France, qui songeoit à l'expédition de Milan. Ce Prince le fit Duc de Valentinois, en récompense de ce qu'il lui avoit apporté une Bulle, par laquelle le Pontife nommoit des Commissaires pour connoître de la rupture de son mariage avec Jeanne, fille de Louïs XI, & qu'il lui avoit remis un bonnet de Cardinal pour George d'Amboise. Ensuite le Roi lui fit épouser *Charlotte*, fille d'*Alain* Seigneur d'Albret. Depuis ce

tems-

tems-là César se servit des armes du Roi, pour venir à bout de ses desseins; mais sans se piquer de lui être fidéle, il prit les meilleures places de la Romandiole, s'empara d'Imola, de Forli, de Fayence, de Pésaro, de Rimini, de Camérino, &c. & exerça une tyrannie insupportable sur la plupart des Princes d'Italie. Depuis, pour profiter de la riche succession du Cardinal Adrien de Cornetto, il fit partie avec le Pape d'aller souper chez lui le 17 août, & y fit porter du vin empoisonné. Le pére & le fils étant arrivez de bonne heure, & étant altérez à cause de la chaleur de la saison, demandérent à boire; mais dans le tems que le valet qui savoit leur secret étoit sorti, un autre leur donna de la boisson qu'ils avoient fait préparer pour le Cardinal Cornetto. Le Pape, qui étoit âgé en mourut en 1503. César, qui étoit plus jeune, résista à la force du poison; & s'étant fait envelopper dans le ventre d'une mule, il échapa de ce danger. Mais sous le Pontificat de Pie III, successeur d'Alexandre, il fut sur le point d'être massacré par ses ennemis. La protection du Roi de France lui sauva la vie, & en recompense ce perfide quitta son parti. De tant de places qu'il avoit envahies, il ne lui en resta que quatre, qu'il voulut remettre à Jules II, élu après Pie. Ce Pape refusa d'abord de les accepter, & permit à César de se retirer. Mais ayant été mieux conseillé, il le fit arrêter à Ostie, & le retint en prison, jusqu'à ce qu'il eût rendu ces places. Alors il lui permit d'aller trouver Gonzales de Cordoue, qui lui donna sa foi, & qui l'envoya en Espagne, où il fut néanmoins confiné dans une prison perpétuelle. Il s'évada depuis, & se refugia vers Jean d'Albret, Roi de Navarre, frére de sa femme, lequel étoit en guerre avec Louïs de Beaumont son Vassal, Connétable de Castille. César Borgia alla assiéger le château de Viane. Le Connétable voulut y jetter soixante hommes pendant la nuit, & le Duc de Valentinois le poursuivant, y fut tué un Vendredi 12 mars de l'an 1507. Ses gens ayant couvert son corps d'un manteau d'écarlate, le portérent à Viane, où il fut enterré, & un célébre Poëte Espagnol lui fit cette épitaphe

A qui yaze en poca tierra
El que todo le temia,
El que la paz y la guerra
Por todo el mundo hazia
O tu, que vas a buscar
Dignas cosas de loar;
Si tu loas lo mas digno,
A qui para tu camino,
No cures de mas loar.

César Borgia avoit pour devise ces paroles, *aut Cæsar, aut nihil.* Ce qui donna occasion à quelque Poëte de son tems de lui faire ce Distique,

Borgia Cæsar erat, factis & nomine Cæsar,
Aut nihil aut Cæsar, dixit, utrumque fuit.

Un autre en avoit parlé en ces termes,

Aut nihil, aut Cæsar vult dici Borgia: quidni?
Cum simul & Cæsar possit & esse nihil.

Il y eut encore un autre Poëte qui fit ce troisiéme Distique pour se moquer de sa devise,

Omnia vincebas, sperabas omnia, Cæsar,
Omnia deficiunt, incipis esse nihil.

Il laissa une fille unique nommée *Louïse*, mariée 1. à *Louïs* de la Tremoille: 2. à *Philippe* de Bourbon, Baron de Busset. * Volaterran, *Antiq. l.* 22. Guichardin, *Hist. d'Ital. l.* 5. & 6. Mariana, *l.* 27. & 28. Paul Jove, *aux Elog.* Sponde & Bzovius, *aux Annal.* Mariana, *l.* 26. Aubery, *Hist. des Cardin.* Onuphre. Victorel. Garibay, &c.

BORGIA (Jean) Cardinal, neveu du Pape Alexandre VI, étoit Espagnol. Après avoir exerce la charge de Protonotaire & de Correcteur des Lettres Apostoliques, & avoir obtenu l'Archevêché de Montréal en Sicile, il fut créé en 1492 Cardinal par son oncle, qui lui donna encore l'Evêché d'Olmutz en Moravie. Ciaconius ajoûte même, qu'outre le titre de Patriarche de Constantinople, qu'il lui fit prendre, il lui donna ensuite l'Archevêché de Capoue, & les Evêchez de Ferrare & de Coria en Espagne. Jean de Borgia fut d'abord employé dans les affaires les plus importantes, & alla en qualité de Légat dans le Royaume de Naples, dont il porta l'investiture à Alfonse II. Il s'y trouva aux cérémonies du mariage de Géofroy Borgia, fils du Pape, avec Sanche d'Aragon fille de ce Roi en 1494. Depuis, ce Cardinal se vit contraint de vivre dans la retraite, pour ne point irriter César Borgia, fils d'Alexandre, trop jaloux de son autorité pour en faire part à qui que ce fût. On dit qu'il mourut à Rome le premier août 1503. * Onuphre, *in Alexandro* VI. Zurita. Ciaconius. Ughel, &c.

BORGIA (Jean) dit *le Jeune*, Cardinal, Archevêque de Valence en Italie, étoit neveu d'Alexandre VI, qui le créa Cardinal en 1496, & lui donna l'Archevêché de Valence, avec le commandement des troupes que sa Sainteté envoya en Italie pour combattre les François, & pour y appuyer la faction du Roi d'Espagne Ferdinand V, qui étoit tres-puissante. Le Cardinal Borgia fut encore Légat à Venise en 1499, & mourut le 17 janvier de l'année suivante à Urbin, ville capitale du Duché de ce nom. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'église de sainte Marie *del Popolo.* On croit qu'il fut empoisonné par l'ordre de César Borgia, Duc de Valentinois. * Garibay. Onuphre. Aubery, *Hist. des Cardinaux.*

BORGIA (François) Prince d'Esquilache, dans le Royaume de Naples, Viceroi du Perou, &c. étoit fils de *Jean* Borgia, Commandeur d'Azuga, frére de *Charles* Duc de Villa-Hermosa, & petit-fils de S. *François* Borgia. Il s'aquit beaucoup de réputation, & mourut à Madrid le 26 septembre de l'an 1658, extrêmement âgé. On a de lui un Poëme de la Conquête de Naples, un Recueil de Poësies, & quelques Ouvrages de piété. Les deux premiers sont sous ce titre, *Napoles recuperanda por el Rei D. Alonso; Las obras ex verso de D. Francisco de Borja Principe de l'Esquilache.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

BORGIA (S. François) *Cherchez* FRANÇOIS de BORGIA.

BORGIA (Gaspard de) fils de François, Duc de Gandie, naquit en 1584, & s'appliqua aux études dès sa jeunesse. Il fut créé Docteur en Théologie à Alcala, & y fut Doyen. On lui donna ensuite un Canonicat à Tolède. Paul V le créa Cardinal en considération de l'amitié étroite qu'il y avoit eu entre lui & son pére. Il a été Archevêque de Séville & de Tolède, & pendant quelque tems il fut aussi Viceroi de Naples. Dans son Ambassade à Rome, il s'attira les cœurs par sa dévotion & sa vie retirée. On assure qu'il employa tous les ans 10000 écus d'or en aumônes, ce qui fit qu'on l'appella le pére des pauvres. Il mourut à Madrid au mois de novembre 1645. * Imhoff, *Geneal. Hisp. Famil. p.* 28. Ciaconius, *Histor. Pontif. & Cardinal. tome* 4. *p.* 430.

* BORGNE (Nicolas le) d'Arras, issu d'une ancienne famille patricienne, Seigneur de Mont-d'or & de Blarville, Elu d'Artois, fut habile Historien & bon Poëte. On a de lui *Tractatus de duplici Nobilitate Sagata & Togata, sive Generis & Virtutis*, en manuscrit; *Historia Rerum suo tempore gestarum; Epicedium in obitum Caroli Comitis Lalani.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 680.

BORGO, *Borgus*, *Burgus*, ville de Suéde en Finlande, & dans la province de Nyland, est situé sur le Golfe de Finlande, entre Wibourg dans la Carélie d'un côté à l'est, & Abo dans la Finlande propre, à l'ouest. Elle est au nord de Rével tirant vers l'est, & elle en est séparée par le Golfe de Finlande. Elle est ancienne & capitale du Comté de Raseberg, mais petite & mal peuplée. * Sanson.

BORGO. *Cherchez* BURGI.

* BORGO-DI S. PETRO, *Burgus S. Petri*, anciennement *Urbs Leonina* & *Transtiberina.* C'est la partie de la ville de Rome qui est au côté occidental du Tibre, & le quartier où se trouvent le fameux Palais du Vatican & l'église de S. Pierre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORGO-DI-SESSIA, *Sessites Burgus*, ville d'Italie, qui est proprement du Milanois, quoiqu'elle soit dans les Etats du Duc de Savoye, du côté de Verceil, est situee sur la petite riviére de Sessia, qui lui donne son nom, & elle a été tres-connue dans le XVI siécle, pendant les guerres d'Italie. * Sanson. Baudrand.

BORGO-DI-VAL-DI-TARO, *Burgus Vallis Tari*, ville d'Italie, dans les Etats du Duc de Parme, a été autrefois à la Maison de Landi, qui en avoit hérité des Fiesques; mais depuis plusieurs années elle est au Duc de Parme, qui s'en est accommodé avec les héritiers. Elle est à trente milles de Crémone au midi, à autant de Sarsane, & à vint-cinq milles de Robio. Il y a aujourd'hui une assez bonne Forteresse, qui a le nom de *Val-di-Taro*, du côté des Etats de Gênes. * Sanson. Baudrand.

BORGO-FORTE, *Burgus Fortis*, petite ville d'Italie, est située dans le Duché de Mantoue sur le Pô, un peu au dessus du confluent de l'Oglio, entre la ville de Mantoue & celle de Novellare. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BORGOMANÉRO, petite ville du Milanois dans le Novarois. Elle a à l'est Sesto dont elle est éloignée de deux lieues & demie, & à l'ouest Borgo di Sessia à la distance d'environ trois lieues. Elle est au nord-nord-ouest de Novare dont elle est distante d'environ cinq lieues.

BORGOMANÉRO (Charles Emanuel d'Est, Marquis de) *Voyez* EST, *p.* 158. *col.* 1. *l. pen.*

BORGOMANÉRO (Charles Philibert d'Est, Marquis de) *Voyez* EST, *p.* 158. *col.* 2. *l.* 5.

BORGO-S. DONNINO, ville d'Italie, dans le Duché de Parme, avec Evêché suffragant de Bologne, est une ville ancienne, & la *Fidentia* de Tite-Live, de Ptolomée & de l'Itinéraire d'Antonin. Elle eut depuis le surnom de *Julia*, comme on le peut voir dans le Martyrologe Romain, puis celui de *Burgus S. Domnini.* Elle est à quinze milles de Parme, & à vint de Plaisance. Blondus dit qu'il y avoit autrefois une célébre Abbaïe de Sainte-Colombe, qui fut ruïnée par l'Empereur Frédéric II. Le Pape Clément VIII établit le siége d'un Evêché à *Borgo San-Donnino* en 1601, & Paul V le rendit suffragant de Bologne. Cette ville a été autrefois à la famille de Pallavicini. * Blondus. Léandre Alberti.

BORGO-SAN-SEPOLCRO, *Burgus S. Sepulchri*, ville d'Italie, dans les Etats du Grand Duc de Toscane, avec Evêché suffragant de Florence. Quelques uns la prennent pour la *Biturgia* de Ptolomée; mais il y a peu d'apparence. On y fit vers l'an 1641, des Constitutions synodales, que nous avons de l'impression de Florence. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

* BORGT (Henri Vander) *le Vieux*, naquit à Bruxelles en 1583; mais ses parens, qui furent obligez de fuir à cause des troubles du Brabant, l'emmenérent en Allemagne où il fut élevé. Quand il fut en âge de se choisir quelque occupation, il se sentit beaucoup de penchant pour la Peinture. Ses parens le mirent entre les mains de Gilles Valkenburg, & ensuite il le quita pour aller se perfectionner en Italie. A son retour il s'arrêta à Frankendal, qu'il quita après cela pour se rendre à Francfort. Outre l'habileté dans la Peinture, il avoit une grande connoissance des Antiquitez & des médailles, ce qui le fit beaucoup estimer du Comte d'Arondel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BORGWORM. *Voyez* BORCHWORM.

BORIA, petite ville du Royaume d'Aragon en Espagne, est située dans le diocése de Tarragone, entre la ville de ce nom & celle de Saragosse, à onze lieues de celle-ci, & à trois de celle-là.

Boria est l'ancienne *Belsinum*, *Balsio*, ville des Celtibéres, ou du moins elle s'est accrue de ses ruïnes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORIA. *Cherchez* CRESPI.

BORICHUS, fils *naturel* de COLOMAN Roi de Hongrie, se mit dans les troupes de Louïs VII, dit *le Jeune*, Roi de France, lorsqu'il passa par la Hongrie pour aller à la Terre-Sainte l'an 1147. Il cherchoit l'occasion de monter sur le thrône de son pére; mais Geisa II, Roi de Hongrie, traversa ses desseins, & renvoya demander au Roi Louïs. Alors Borichus se voyant découvert, se jetta aux piez de Louïs, & implora sa protection, que ce Prince lui accorda. Comme les Ambassadeurs de Geisa exaggéroient la perfidie de celui qu'il vouloit punir, Louïs leur répondit que la tente d'un Roi étoit un autel, & que les piez d'un Souverain étoient un asyle pour les malheureux. Borichus néanmoins, craignant la puissance de Geisa, s'évada secrettement, monté sur un des chevaux du Roi, pour chercher sa sûreté ailleurs. * Bonfin, *l.* 6. *Dec.* 2.

BORJON (Charles-Emmanuel) natif de Pont-de-vaux en Bresse, du diocése de Lyon, & Avocat au Parlement, mourut à Paris le quatriéme mai 1691, âgé d'environ 58 ans. On a de lui deux Ouvrages considérables. Le premier, qui est un abbregé fort bien fait du sixiéme volume du grand Recueil de Jean le Gentil, est intitulé, *Abbrégé des Actes, Titres & Mémoires concernant les affaires du Clergé de France, & tout ce qui s'est fait contre les Hérétiques, &c.* Borjon y a ajoûté des Mémoires historiques sur les Edits de pacification, tirez du livre de Pierre Bernard, avec les Edits depuis 1561, jusqu'en 1629. Ce livre parut en 1680, le second trois ans après: son titre le fera assez connoître, *Des dignitez temporelles, où il est traité de l'Empereur, des Rois, des Ducs, des Pairs de France, des Marquis, des Comtes, &c.*

BORIQUEN, *Boriquena*, isle de l'Amérique septentrionale, sous la puissance des Espagnols, est parmi les Antilles, entre l'isle de Sainte-Croix & celle de Puerto Rico. Boriquen est petite; mais elle produit du sucre, de la casse, du gingembre & des cuirs. On dit que les Espagnols y passérent au commencement pour immortels, jusqu'à ce qu'on y vit noyer un certain Salcédo, au passage d'une riviére, dite *Guarabo*. Ce fut Christophle Colomb qui découvrit cette isle en son second voyage. Ensuite Ponce de Léon y alla en 1509, & y trouva un petit Roi nommé Agucibana, qui lui fit beaucoup d'amitié, & qui reçut le batême avec sa mére, son frére & ses serviteurs; mais il étoit si bien instruit, qu'en même tems il donna une de ses sœurs à son Catéchiste pour en faire sa maîtresse. Celui-ci content de quelques richesses qu'il trouva, retourna à S. Domingue, d'où étant revenu peu de tems après à Boriquen avec le titre d'Adelantado, il fit de grands ravages, & força tous les Naturels à se soumettre à lui. Il leur fit en même tems prêcher la Religion Chrétienne; & dès l'an 1511, Alfonse Manso fut fait Evêque de cette isle. Outre ce qu'on a remarqué cy-dessus, on trouve à Boriquen une gomme qui est mortelle; mais qui mêlée avec de l'huile, est propre à calfater les vaisseaux, & qui empêche que le ver ne s'engendre dans le bois. Les Habitans étoient vaillans, & ne se servoient point de fléches envenimées, comme tous leurs voisins. * Lopès de Gomara, *Descr. Gen. des Indes Occid.* Laët. Sanson. Baudrand.

BORIS-GUDENOU, Grand Ecuyer de Moscovie, & beau-frére du Grand-Duc, dont il avoit épousé la sœur, fut Régent de l'Etat pendant le régne de Fédor ou Théodore. Pour s'assurer la Couronne, il fit tuer Démétrius, fils de Jean Basilowits, & frére de Fédor, par un Gentilhomme, qui eut ordre d'aller assassiner ce jeune Prince âgé de neuf ans dans la ville d'Uglitz, où on l'élevoit. Ce Tyran, pour cacher son meurtre, fit perdre la vie à ce Gentilhomme & à ses complices, dès qu'ils furent de retour à Moscou; & envoya des soldats pour raser le château d'Uglitz & en chasser les Habitans, comme s'ils eussent favorisé l'assassinat. On croit qu'ensuite il empoisonna le Roi Fédor, pour se rendre maître absolu de l'Empire. Il feignit de refuser la dignité Royale; mais il employa secrettement toutes sortes de moyens pour l'obtenir par l'élection des Grands; ce qui lui réüssit comme il le souhaitoit. Son bonheur fut traversé par l'imposture de Griska, qui parut sous le nom de Démétrius, & qui obtint la protection du Vaivode de Sendomir, auquel il persuada que l'assassin envoyé par Boris avoit tué un jeune garçon qui lui ressembloit, & que ses amis avoient substitué en sa place pendant qu'ils l'avoient fait évader. Ce Vaivode leva une armée, entra en Moscovie, & déclara la guerre au Grand Duc. Il prit d'abord plusieurs villes, & attira à son parti plusieurs Officiers de Boris, qui en mourut de déplaisir au mois d'avril 1605. Les Knez & les Bojares couronnérent Fédor Borissowits, c'est à dire, fils de Boris, qui étoit encore fort jeune; mais considérant la prospérité des armes du faux Démétrius, ils se résolurent à le reconnoître pour leur Prince: ce qu'ils persuadérent au peuple, qui courut promptement au château, & qui y arrêta prisonnier le jeune Grand Duc avec sa mére. En même tems on envoya supplier Démétrius de venir prendre possession de son Royaume. Démétrius commanda aussi tôt à un Deak ou Sécretaire d'aller étrangler la mére & le fils, & de faire courir le bruit qu'ils s'étoient empoisonnez: ce qui fut exécuté le dixiéme juin 1605. *Voyez* DÉMETRIUS. * Oléarius, *Voyage de Moscovie.*

BORISSOW, *Borissovia*, ville du Duché de Lithuanie en Pologne, est sur la riviére de Bérézina, dans le Palatinat de Minski, & à 23 lieues de la ville de ce nom, du côté du levant. Cette ville, capitale d'une Châtellenie, a conservé le nom de *Boris*, fils de *Polocko* son Fondateur. Elle a été grande; mais les Moscovites l'ont presque ruïnée. On y a bâti un château, pour en conserver les restes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORISTHÉNE. *Voyez* BORYSTHÉNE.

BORIVORY, Duc de Bohême. *Cherchez* BORZIVOGE.

BORKDORF. *Voyez* BORGDORF.

BORKEL, riviére. *Voyez* BERCKEL.

BORKELO, *Borkeloa*, petite ville des Provinces-Unies, est dans le Comté de Zutphen, aux confins de l'Evêché de Munster & de l'Overissel, sur la riviere de Berkel, à cinq lieues au delà de la ville de Zutphen. Borkelo est capitale d'une Seigneurie qui appartient aux Comtes de Stirum. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORKEN. *Voyez* BORCKEN.

BORKENS. *Voyez* BORCKENS.

BORKULO (Herman) *Voyez* BORCULOO.

BORKULO, ville. *Voyez* BORKELO.

BORKUM, petite isle de la Mer d'Allemagne, est environ à trois lieues du Comté d'Embden, & à autant de la province de Groningue, dont elle dépend. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BORLUTIUS (Guillaume) de Gand, de famille patricienne, Avocat à la Cour provinciale de Flandre, publia dans sa jeunesse *Historiæ memorabiles ex libro Exodi & sequentibus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 308.

BORMES, *Bormium*, bourg de France en Provence, près de la mer, avec titre de Baronnie, entre Toulon & S. Tropès. Quelques Auteurs l'ont pris pour le *Bormanico* de Pline; mais il seroit peut-être difficile de bien prouver cette opinion. S. François de Paule venant en France, à la priére du Louïs XI, prit terre à Bormes, où l'on dit qu'il guérit quelques malades de la peste. On y a depuis établi un Couvent de Minimes. * Pline, *l.* 3. *ch.* 4. Sanson, *in Disquis. Geograph.* Bouche, *Hist. de Prov.* Chorier, *l.* 3. *ch.* 6. *&c.*

BORMIA, *Bormia*, *Bormida*, riviére d'Italie, dans l'Etat de Gênes, est formée de deux ruisseaux, qui ont tous deux le nom de Bormia. Leur source est dans le Marquisat de Céva en Piémont, & ils se joignent à la Sessana. Ensuite la Bormia passe à Acqui, reçoit quelques autres petites riviéres, & se jette dans le Tanare, près d'Alexandrie de la Paille. * Léandre Alberti. Sanson. Baudrand.

BORMIO ou WORMS, *Bormium*, petite ville dans le païs des Grisons, avec titre de Comté, est sur la riviére d'Adde, près de la Valteline & de l'Etat de la République de Venise, & capitale de tous les bourgs de ce Comté. Elle est petite, mais considérable pour son passage, pour ses fortifications & son château. Environ à une lieue de Bormio du côté du nord, il y a des bains célébres, nommez les bains de Bormio, *Bormiæ aquæ.* Cette ville donne le nom au Comté de Bormio.

BORMIO (le Comté de) petit païs des Grisons alliez des Suisses, sur les confins d'Italie & du Bressan, au milieu des Alpes, & vers la source de l'Adde, mais séparé de la Valteline qui le joint au couchant. Il est borné au midi par le territoire de Bresse; au levant par le Comté de Tirol; & au septentrion par les Grisons, à qui il appartient. Quoique petit, il est cependant divisé en cinq Communautez. Bormio en est la capitale. * Baudrand.

BORN, *Borna*, *Fonteira*, bourg du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est dans le Marquisat de Misnie, sur la riviére de Pleiss, entre Leipsic & Altenbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BORN, n'est à la verité qu'un mechant village, mais il est fort fameux dans l'Histoire, à cause qu'il étoit le lieu de la Residence de Zwentibold qui y avoit fait batir un magnifique château. *Voyez* ZVENTIBOLD fils de l'Empereur Arnoul. Ce lieu est dans le Duché de Juliers, sur les confins du païs de Liege. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Jean Knippenberg, *Hist. Eccles. Duc. Gelr.*

* BORN (Jaques) naquit à Leipsic où son pére Jean Born avoit été Jurisconsulte & Professeur. Après avoir achevé le cours de ses études, il fut admis dans le Sénat. En 1664, il fut fait Conseiller, l'année suivante Assesseur dans le Collége des Echevins, & en 1668 Conseiller Consistorial. En 1672, il fut Assesseur de la Cour souveraine, peu de tems après Conseiller dans la Chambre des appels; en 1680, Ordinaire de la Faculté & Professeur dans les Décrétales, Décemvir & Chanoine de Mersebourg; en 1683, Directeur Consistorial, après avoir été élu Bourguemaître quelques années auparavant. En 1695, il devint Conseiller privé de l'Electeur, & fut employé en plusieurs affaires importantes. Il mourut en 1709. Il avoit epousé 1. *Christine* fille de François Bexen Seigneur de Nischwitz & Conseiller de Leipsic, & il en eut *Jean-François*, qui fut Collégue de son pére dans plusieurs Colléges, & qui fut aussi Assesseur de la Cour de Justice de la Basse Lusace: 2. *Jeanne Marguerite* fille d'André Winkler, Seigneur de Dolitz, Conseiller de Leipsic, de laquelle il n'eut point d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Curric. Vit. Bornii.*

* BORN ou BORNA, ville du Territoire de Leipsic dans la Haute Saxe sur la rive gauche du Pleiss. Elle appartient au Duc de Saxe-Gotha qui l'a achetée de l'Electeur de Saxe. Elle fut brûlée en 1449 par les Bohémiens qui étoient venus au secours de Guillaume de Saxe. En 1668, elle souffrit un grand incendie. En 1688, on a publié l'Histoire de cette ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Knaut, *Prodr. Misn. illustr. p.* 143. Zeiler, *Topogr. Saxon. Super. p.* 31. *Chancellerie des Etats de Suéde & de Saxe*, en Allemand.

* BORNA ou BURNEA, *Borna*, village situé dans le Territoire de Viterbe qui fait partie du Patrimoine de S. Pierre en Italie. On prend *Borna* pour l'ancienne *Turrena Augustalis*, petite ville de la Toscane. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORNE, païs du Royaume de France, situé aux confins des Dioceses d'Usez, de Viviers & de Mende, & qui est ainsi appellé à cause qu'il sert comme de bornes à ces Diocéses. Il est cependant attribué au Vivarais, quoi qu'une grande partie des Paroisses soit du Diocése d'Usez. Ce païs peut avoir quatre ou cinq lieues de longueur & autant de largeur, & est presque inaccessible étant fermé de montagnes. La riviére de Chassesac le traverse. Ce petit enclos ne produit point de blé, & le vin est fort mauvais. Les Habitans nourrissent quantité de brebis, & abondent en châtaignes. Il y a des miniéres d'argent, de plomb, & de cuivre. La riviere de Bordesac descend de ce païs, dont les lieux principaux sont Tines ou Tigne, Sainte-Marguerite, Plein-champ, Moussargues, Valgorge & autres. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* BORNE, beau village du païs de Twente en Overissel sur un

un ruisseau de même nom, presque à l'ouest d'Oldenzeel dont il est éloigné d'environ deux lieues & demie.

* BORNE, petite riviére de Suisse dans le Valais, coule à peu près du sud-sud-est au nord-nord-ouest, & se jette dans le Rhône à Sion.

BORNE, *Borna*, bourg d'Angleterre, situé dans le Comté de Lincoln, entre la ville de ce nom & celle de Péterborough, à dix lieues de la premiére, & à trois lieues de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORNÉO, *Borneum*, isle fort grande dans la Mer des Indes, & la principale des isles de la Sonde, est située entre les isles de Célébès, du côté de l'orient; de Java du côté du midi; de Sumatra vers l'occident; de l'Inde & des Philippines vers le septentrion. Sa figure est presque ronde, & l'on dit qu'elle a dix-huit cens milles de circuit: d'autres lui donnent seulement quatre cens lieues de tour tout au plus, & il faut près de trois mois pour en faire le tour. Il y fait tres-chaud, parce qu'elle est sous la ligne équinoctiale. Elle contient plusieurs Royaumes, desquels le plus connu est celui de Bornéo, dont la capitale, qui a le même nom, est bâtie dans un marais sur pilotis avec des canaux, comme la ville de Venise. Son port est grand & fort commode; mais l'air n'y est pas sain. Les autres sont, Pateo, Aror, Benjarmasen: tous ces Royaumes tirent leur nom de celui d'autant de villes situées au bord de la mer. Il y a encore Marudo, Tamanatos, Lavo, Succadano, &c. Le Roi de Bornéo est Mahométan, & presque tous les peuples qui sont sur les côtes; mais ceux qui demeurent bien avant dans le païs, sont Payens & Idolâtres. Il faut remarquer que ce Prince a tres-peu de pouvoir, & n'est en quelque maniére que le premier Sujet de sa femme, à qui le peuple & les grands déférent toute l'autorité. Leur raison est, que pour avoir un légitime héritier du thrône, il est plus à propos de se laisser gouverner par une femme, qui est toûjours certaine que ses enfans sont à elle; ce qu'un mari ne peut assurer. Ses peuples s'habillent à peu près comme les autres Indiens, & portent un linge autour des reins, & un petit turban sur la tête. Le meilleur camphre de toutes les Indes vient de l'isle de Bornéo. Il s'y trouve aussi de l'or & du Bézoar. C'est une pierre qui se forme dans l'estomac d'un mouton ou d'un bouc, autour d'un brin de paille qui s'arrête dans l'estomac, & que l'on trouve souvent dans la pierre. Les Perses nomment ces animaux *Bazans*, & la pierre *Bazar*, d'où nous avons fait *Bézoar*. Il y a aussi des diamans, quantité de poivre, de l'encens, & d'autres gommes. *Cherchez* BÉZOAR. * Mandeslo, *Voyage des Indes. Journal des Savans*, 5 *février* 1680.

BORNERUS (Gaspard) Allemand, natif de Hainam, village de Misnie ou Meissen, qui vivoit dans le XVI siécle, s'appliqua à la Philosophie, voyagea en Italie, où il apprit les Mathématiques; & alla à Leipsic, dont il gouverna le Collége de saint Thomas pendant dix-huit ans en qualité de Principal. Il s'appliqua à la Théologie, reçut le bonnet de Docteur, enseigna & prêcha avec applaudissement, fit augmenter, embellir & réparer les bâtimens de son Collége, y attira les plus habiles gens de son siécle qu'il soutint contre quelques Seigneurs mal intentionnez, & mourut le troisiéme mai 1547. C'étoit un homme de grande probité, doux, honnête & savant en toute sorte de littérature; mais principalement dans la Théologie & dans les Mathématiques. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Analogia*; *De Stellis*; *Indices in Ptolomæi Geographiam & in Sabellici Historiam, &c.* * Albinus, *in Chron. Misn.* Melchior Adam, *in Vit. Theolog. German. &c.* Joachim Camérarius, *in Vita Melanchthonis.*

BORNHEIM, *Bornhemum*, bourg des Païs-Bas, dans le Comté de Flandre, avec un château, a sous lui divers villages; & le païs où il est situé, est nommé *le païs de Bornheim* ou *Bornhem*, entre l'Escaut & Alost. Bornneim, Dendermonde & Montgérard, avec leurs Territoires, font nommez le propre domaine du Comté de Flandre. * Sanson.

BORNHOLM, *Bor
holmia*, *Beringia*, isle de Danemarck, sur la Mer Baltique, près de la province de Schonen ou Scanie, avec quelques petites villes, qui ont souvent été attaquées par les armes des Suédois, à qui elle fut cédée en 1658, par la paix de Roschild; mais depuis les Danois, pour la ravoir, ont donné un équivalent de plusieurs terres en Schonen. * Sanson. Audiffret, *Géographie.*

BORNIER (Philippe de) *Voyez* PHILIPPE DE BORNIER

BORNO, en Latin *Bornum*, ville & Royaume de l'Afrique, dans la Nigritie, avec un Désert & un Lac de ce nom, est, à ce que l'on croit, le païs des anciens Garamantes. Il s'étendoit vers l'orient l'espace de 170 lieues. On dit que les peuples de ce païs vivent en commun, & que les particuliers n'y reconnoissent pour leurs enfans que ceux qui leur ressemblent. Le Lac de Borno est célébre, parce que le Niger le traverse. Le Royaume de Borno a la Nubie au levant, Berdoa & Goaga au septentrion, Gangara au couchant, & le Niger au midi. Ces peuples n'ont ni loi, ni Religion, il n'y a parmi eux ni Juif, ni Chrétien, ni Gentil, ni Mahométan. Comme ils n'ont point de noms propres, on ne les distingue que par quelque défaut, comme *le Long*, *le Cagneux* ou *le Boiteux*. On tient que le Roi de Borno est fort riche, & qu'il ne se sert d'aucun utensile qui ne soit d'or pur, jusques aux brides de ses chevaux. Les Bergers vont tout nuds pendant l'été avec de petits tabliers de cuir. L'hiver ils s'habillent de peaux de brebis, sur lesquelles aussi ils se couchent. * Dapper, *Descript. de l'Afrique.* Sanson. De la Croix, *Hist. de l'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* BORNSTADT ou BORNSTEDT, ancienne famille noble dans la Nouvelle Marche de Brandebourg, où elle posséde Dolgen, Lauchstadt, Dicko, Wolgast, &c. Elle tire son origine des Comtes de Mansfeld. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Mansf. Chron.*

* BORNSTADT ou BORNSTEDT, ville du Comté de Mansfeld, donne le nom à la ligne Catholique des Comtes de Mansfeld. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOROUGH-BRIDGE, bourg d'Angleterre, dans la partie occidentale du Comté d'Yorck, situé sur la riviére d'Youre, sur laquelle il y a un beau & large pont de pierre. Il est à deux cens quatre milles Anglois de Londres. C'est un lieu de passage pour aller vers les parties septentrionales du Royaume, & pour en venir. * *Diction. Anglois.*

BORRA, Bouffon Espagnol, au commencement du XV siécle, s'attachoit principalement à railler les Savans, & à leur reprocher leur pauvreté. Il fut aimé de plusieurs Rois, qui le comblérent de biens; & l'on remarque que l'Empereur Sigismond lui donna une fois dans un festin plus d'argent que ce Bouffon n'en pouvoit porter. Il vécut 90 ans, & mourut après avoir amassé plus de cent mille écus. * Valla, *l.* 2. *Hist.*

BORRE d'AMERONGEN, est une famille noble de la province d'Utrecht, illustre par son ancienneté, & considérable non seulement par ses alliances, où elle a toûjours eu grand soin de conserver son ancien lustre; mais aussi par les charges qu'elle y a exercées, ayant eu de tout tems part au gouvernement de cette province, comme cela se voit dans deux Actes ou instrumens scéllez des sceaux de tous ceux qui composoient alors les Etats, & dont on trouve les originaux dans les Archives du Chapitre de Sainte-Marie. L'un est de l'an 1375, nommé *Den Landbrief*, qui a été scéllé par *Jean* d'Amerongen, avec les armes ordinaires de cette famille, parmi un grand nombre de Nobles; l'autre est de l'an 1436, appellé ordinairement *Den Verbandbrief*, où on trouve les sceaux de *Jean-Frédéric* & *Henri* Borre d'Amerongen. Ensuite GUILLAUME Borre d'Amerongen a été reçu parmi les Nobles l'an 1549, par la Maison de Zuylestein, qui lui fut léguée par *Jeanne* de Vianen de Rysenbourg sa niéce, & laquelle il a vendu après à *Ernest* de Neyenrode. THIERRY, son fils aîné, fut élu en sa place en l'an 1574. Il avoit pour femme *Elisabeth* de Pallaes, par laquelle la Maison de Sandenbourg est venue dans sa famille.

GUILLAUME Seigneur de Sandenbourg, son fils aîné, lui succéda dans le Corps des Nobles l'an 1606. Sa femme fut *Anne* de Daarle, dont il eut trois fils, 1. CONRAD, qui fut admis dans l'Ordre des Nobles l'an 1642; 2. *Florent*, qui fut grand Commandeur de l'Ordre Teutonique du Bailliage d'Utrecht; & 3. *Juste*, qui fut élu à l'assemblée des Etats pour le Clergé.

CONRAD épousa *Nicole* de Baaren, Dame de Kersbergen & Coninxvry, dont il eut quatre fils; 1. THIERRY, qui suit; 2. FRÉDÉRIC, *dont il sera parlé après la postérité de son frére aîné*; 3. 4. *Guillaume* & *Jean*, morts sans avoir été mariez.

THIERRY, Seigneur de Sandenbourg, fut admis dans les Nobles l'an 1669, fut aussi Grand Baillif de la ville d'Utrecht sa vie durant, & épousa *Anne-Adrienne* de Bentink, dont il eut un fils & quatre filles. Le fils appellé *Conrad*, qui fut reçu dans les Nobles l'an 1709, est mort sans avoir été marié.

FRÉDÉRIC, second fils de CONRAD & de *Nicole* de Baaren, Seigneur de Kersbergen, Doyen du Chapitre de Saint-Pierre, élu de la part du Clergé dans l'assemblée des Etats de la Province, grand Commandeur de l'Ordre Teutonique du Bailliage d'Utrecht, épousa Dame *Gérardine* Borre d'Amerongen, dont il eut quatre fils morts sans laisser de postérité mâle; 1. FLORENT-GUILLAUME; 2. *Conrad*; 3. *Frédéric*; & 4. *Gérard*; & deux filles. Il mourut le 20 décembre 1722, dans la 84 année de son âge. * *Mémoire manuscrit.*

BORRE'E (Martin) *Voyez* BORRHAUS.

BORREL (Adam) natif de Zélande, fit profession du Socinianisme. Il étoit tres-savant & sur tout dans la Langue Hébraïque. Il écrivit un livre intitulé *Ad legem & testimonium*, que Hornbeek, des Marais & d'autres refutérent. On a aussi de lui deux autres Traitez écrits en Flamand, intitulez *Concatenatio aurea Christiana*, & *Tractatus de fraterna Religione.* Il mourut en 1666, & laissa quelques Sectateurs qu'on nomma les *Borrelistes*; Mr. Stoupp dans son Traité *de la Religion des Hollandois*, en parle, & comme le dessein de Stoupp étoit de grossir les objets & de les envisager par le côté le plus injurieux aux Hollandois, il avance que le nombre des Borrelistes est prodigieux en Hollande; mais Braunius, dans sa réponse à Stoupp, prouve le contraire & dit que leur nombre est fort petit. * Sandius, *in Bibl. Antitrinit.* Arnold, *Ketzer-Hist. partie* 2. *l.* 17. *ch.* 13. *partie* 3. *ch.* 6. Witte, *Diar. Biogr.* Hendreich. *Voyez* aussi l'article suivant.

BORRELISTES. M. Stoupp, dans son Traité de la Religion des Hollandois, parle d'une Secte de ce nom, dont le chef étoit Adam Borrel Zélandois, qui avoit quelque connoissance des Langues Hébraïque, Gréque & Latine. Ces Borrelistes, dit M. Stoupp, suivent la plus grande partie des opinions des Mennonites, bien qu'ils ne se trouvent point dans leurs assemblées. Ils ont choisi une vie fort sévére, employant une partie de leurs biens à faire des aumônes, & s'aquittant d'ailleurs avec grand soin de tous les devoirs d'un Chrétien. Ils ont en aversion toutes les églises & l'usage des Sacremens, des priéres publiques, & de toutes les autres fonctions extérieures du service de Dieu. Ils soutiennent que toutes les églises qui sont dans le monde, & qui y ont été après la mort des Apôtres & de leurs premiers successeurs, ont dégénéré de la pure doctrine qu'ils avoient prêchée au monde, parce qu'elles ont souffert que la parole de Dieu infaillible, contenue dans le Vieux & dans le Nouveau Testament, ait été expliquée & corrompue par des Docteurs qui ne sont pas infaillibles, & qui veulent faire passer leurs Confessions, leurs Catéchismes, leurs Liturgies & leurs Sermons, qui sont des Ouvrages des hommes, pour ce qu'ils ne sont point. Ces Borrelistes soutiennent qu'il ne faut lire que la seule parole de Dieu, sans y ajoûter aucune explication des hommes. M. Stoupp, qui nous a donné cette description des Borrelistes, assure qu'il les a connus en Hollande.

BORREMANS (Antoine) publia à Amsterdam en 1676, un livre de *Diverses Leçons*, contenant des explications & des corrections sur divers endroits de quelques Auteurs, & mit à la tête une longue & curieuse préface, sur l'excellence, l'utilité & les devoirs de la véritable Critique. Mais cette édition est pleine de fautes, & il

il n'y a presque pas un passage Grec qui soit dans son entier, ni presque pas un mot où l'accent soit bien placé. Borremans fait lui-même cette plainte à la fin de son livre. Ce même Auteur a encore donné en forme de Dialogue, un Traité des Poëtes & des Prophétes, qui fut imprimé à Amsterdam en 1678. Il ne s'est pas gêné, comme il le dit lui-même, pour faire des recherches fort savantes & fort rares; mais il a écrit ce qui lui est venu dans la pensée: telle est en effet la nature du Dialogue. Ce Traité néanmoins est chargé de citations. On en est d'autant plus surpris, que l'Auteur reconnoit lui-même dans sa préface, que cette méthode de tant citer de Grec & de Latin, & cette affectation d'érudition, est peu convenable à la nature du Dialogue & de l'entretien familier. * Borremans, *de Poët. & Prophet. Præf.* René Rapin, *Réflexions.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Grammairiens, tome 2. partie 2. p. 374. n. 586,* de l'edit. d'Amsterdam 1725. *& sur les Auteurs qui ont traitté de l'Art Poëtique, tome 3. partie 1. p. 190. n. 1083.* de la même édition.

BORRHAUS (Martin) Professeur en Théologie à Bâle, qui fut premiérement connu sous le nom de *Cellarius*. Il naquit à Stutgard dans le Duché de Wirtemberg, en 1499, & apprit l'Hébreu sous Jean Capnion ou Reuchlin. Il prit le degré de Maître ès Arts à Heidelberg & passa ensuite à Wittenberg où il lia amitié avec Mélanchthon, qu'il avoit vu auparavant à Tubingue. Mélanchthon lui remit l'instruction particuliére de tous ses Disciples; mais Borrhaus s'infatua ensuite tellement de l'Anabaptisme par les discours de Marc Stubner, qu'il fit tous ses efforts pour contribuer à la propagation de cette Secte. Comme Stubner étoit savant & qu'il fréquentoit Mélanchthon, Cellarius en fut d'autant plus facilement séduit, aussi bien que plusieurs autres personnes. D'ailleurs ces Anabaptistes témoignant un grand zéle contre les images, cela donna un plus grand crédit à leurs erreurs. En 1522, Luther eut une entrevue avec Cellarius, & tâcha de le détourner de ses sentimens, mais ce fut en vain. Cellarius passa en Prusse en 1525, & y fut emprisonné par ordre du Duc; mais malgré ces revers il continua de soutenir ses Dogmes par divers Ecrits. Voyant à la fin que la Secte des Anabaptistes, au lieu de prospérer, tomboit de jour en jour en décadence, & que la nouvelle Oeconomie du monde, sur laquelle ils comptoient, ne se manifestoit point, Cellarius vint à Bâle en 1536, & quitta non seulement son ancienne Secte, mais aussi le nom de *Cellarius* & se nomma dans la suite *Borrhaus*. Il se maria quelque tems après & fit le métier de Vitrier pour subsister. Il ne renonça pourtant point aux Sciences, puisqu'il fut fait Professeur en Rhétorique en 1542, & qu'en 1546, il succéda à Carlostadt dans la Chaire de Théologie, dont il fut créé Docteur en 1549, par Wyssenburger. Il s'aquitta de ses emplois avec honneur & avec un applaudissement universel, & mourut de la peste le onziéme octobre 1564. Quoiqu'il fût d'une taille au dessous de la médiocre, il étoit néanmoins d'un tempérament fort robuste. Outre les Humanitez & la Philosophie, il posséda l'Hébreu, le Chaldaïque & le Syriaque; mais son étude principale étoit la Théologie. Lorsqu'il vouloit se donner quelque relâche, il passoit son tems à faire des distillations Chymiques. Dans les Controverses il se montra toûjours orthodoxe inébranlable. Il fit tout ce qu'il put pour empêcher l'impression des Oeuvres de Castellion, & sur tout de son Traité *de la Prédestination.* Castellion ne manqua pas de s'en plaindre amérement. Comme Borrhaus n'avoit point d'enfans il légua sa Bibliothéque à l'Université de Bâle. Voici la liste des principaux de ses Ouvrages, *Notæ in Politica Aristotelis; Commentarius in Rhetoricam Aristotelis; de Censura veri & falsi, libri tres, quibus Logica Aristotelis illustratur; Στοιχεῖα Mathematica; Commentarius in quinque libros Mosis, Josua, Judicum, Ruth, Samuelis & Regum; Item in Esaiam, Jobum, Ecclesiasticum & Apocalypsin; Liber de veteris & novi hominis ortu, de Operibus Dei, de Jubilais, de usu Historiæ Francisci Spieræ; Cosmographiæ, Astronomiæ & Geographiæ Elementa.* * Camerarius, *in Vita Melanchthonis.* Pantaléon, *Prosopogr. p. 3.* Zwingeri *Theatrum Vitæ Humanæ.* Castellionis *Dialog. de Prædestinat. Libri Academ. Basiliens.* Thuanus, *Hist. l. 36.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 159. & suiv.* de l'édition de 1715. Adam, *Vit. Theolog.* Hoornbeek, *Summa Controvers.* Spanheim, *de Origine & progressu Anabapt. n. 2.* Bayle, *Dict. Criti.*

BORRHE'E (Martin) *Voyez* BORRHAUS.

* BORRI (Joseph François) en Latin *Borrhus*, fameux Chymiste, Charlatan, & Hérétique du XVII siécle, étoit Milanois. Il acheva ses études dans le Séminaire de Rome, où les Jésuites l'admirérent comme un prodige, à cause de sa mémoire & de sa capacité. Il s'attacha ensuite à la Cour de Rome, & ne laissa pas d'approfondir plusieurs secrets de Chymie. Il donna dans les débauches les plus effrénées, & se trouva obligé l'an 1654, à se réfugier dans une Eglise. Peu après il fit le dévot & sema clandestinement des discours de Visionnaire. Il communiquoit à ses Confidens les révélations, qu'il se vantoit d'avoir eues. Mais voyant, après la mort d'*Innocent X*, que le nouveau Pape *Alexandre VII* renouvella les Tribunaux, & fit prendre garde de plus près à toutes choses, il n'espéra point d'avoir le tems nécessaire pour augmenter le nombre de ses Disciples, autant que son dessein le demandoit. Ainsi il sortit de Rome, & s'en retourna à Milan. Il y fit le dévot, & s'accrédita par ce moyen auprès de plusieurs personnes, ausquelles il faisoit faire certains exercices de piété, qui avoient une grande apparence de vie spirituelle. Il engageoit les Membres de sa nouvelle Congrégation à lui jurer le secret; &, quand il les vit affermis dans la croyance de sa Mission extraordinaire, il leur dicta certains vœux par la suggestion de son Ange, leur disoit-il. L'un de ces Vœux étoit celui de la pauvreté, en exécution duquel, il se faisoit consigner l'argent, que chacun avoit. Le cinquieme de ces vœux les engageoit à un zéle très-ardent pour la sainte propagation du Régne de Dieu. Ce devoit être le Régne du Très-Haut; le Régne d'un seul Troupeau, selon le jargon de cette nouvelle Secte. Borri devoit être le Capitaine général des Troupes, qui réduiroient le Genre Humain à une même Bergerie. Il feroit assisté d'une façon particuliére par *Michel l'Archange*. Il avoit déja reçu du Ciel une Epée, sur la poignée de laquelle se voyoit l'image des sept Intelligences, & on tueroit le Pape même, s'il n'avoit pas sur le front la marque requise. Je laisse là le détail des autres Visions, pour dire quelque chose des nouveaux Dogmes du Cavalier Borri. Il enseignoit entre autres choses, que la Ste *Vierge* etoit une veritable Déesse, & proprement le S. Esprit incarné; car il disoit, qu'elle étoit née de sainte *Anne*, tout comme *Jesus Christ* étoit né d'elle. Il l'appelloit la Fille unique de Dieu, conçue par Inspiration, & faisoit ajoûter cela à la Messe, lorsque les Prêtres ses Sectateurs la célébroient. Il disoit qu'elle étoit présente, quant à son humanité, au Sacrement de l'Eucharistie, & alléguoit certains passages de l'Ecriture, pour le soutien de ses dogmes. Il commença même de dicter à ses Disciples un Traité sur son Systême; mais il le retira de leurs mains, quand il sut, que l'Inquisition avoit ouï dire quelque chose de leurs Assemblées nocturnes. Il cacha tous ses cahiers dans un Monastére de Filles, d'où ils tombérent entre les mains de l'Inquisition. C'est par la voye des inspirations, dont il se vantoit, qu'il disoit avoir appris, que S. *Paul* lui communiquoit la même puissance, que Dieu conféra à cet Apôtre pour censurer la conduite de S. *Pierre*. Il se vantoit de communiquer aux autres le don d'illumination, pour l'intelligence des Mystéres, & il se servoit de l'imposition des mains, en priant la Trinité de recevoir le Novice dans la Religion des Evangeliques Nationaux. Son dessein étoit, en cas qu'il se trouvât assisté d'un assez grand nombre de Sectateurs, de se produire sur la grande Place de Milan, d'y répréfenter éloquemment les abus du Gouvernement Ecclésiastique, & du Gouvernement Séculier, d'animer le Peuple à la liberté, & de s'assurer ainsi de la ville & du Païs de Milan, & puis de pousser ses Conquêtes le mieux qu'il pourroit. Mais tous ses desseins avortérent par l'emprisonnement de quelques uns de ses Disciples. Il se sauva bien vite, dès qu'il eut sçu cette premiére démarche de l'Inquisition, & n'eut garde de comparôitre aux ajournemens de ce redoutable Tribunal. Son procès lui fut fait par contumace en 1659 & 1660. Il fut condamné comme Hérétique & son effigie fut brûlée à Rome avec ses Ecrits, au Champ de Flore, par la main du Bourreau, le troisiéme de janvier 1661. Il s'étoit arrêté quelque tems dans la ville de Strasbourg, & y avoit trouvé du support & de l'appui, tant en qualité de persecuté de l'Inquisition, qu'en qualité de Chymiste; mais il lui falut un plus grand Théatre. Il le chercha en Hollande en 1661, & le trouva à Amsterdam. Il y fit grand bruit. On alloit à lui, comme au Médecin universel de toutes sortes de maladies. Il y parut en magnifique équipage. Il se faisoit traiter d'Excellence, & on parloit de le marier aux plus grands Partis. La chance tourna. On vit baisser sa reputation, soit que ses miracles ne trouvassent plus de foi, soit que la foi ne pût plus faire de miracles; & une belle nuit il fit banqueroute, & se sauva d'Amsterdam avec plusieurs pierreries, & plusieurs sommes d'argent, qu'il avoit escamotées. Il se retira a Hambourg, où étoit alors la Reine *Christine* de Suede, se mit sous sa protection, & lui persuada de hazarder bien de l'argent pour le travail du grand œuvre, ce qui n'aboutit à rien. Il passa ensuite à Copenhague, & inspira une forte envie au Roi de Danemarc de chercher la Pierre Philosophale. Il aquit par ce moyen les bonnes graces de ce Prince, jusques à devenir tres-odieux à tous les Grands du Royaume. Immédiatement après la mort de ce Roi, auquel il avoit fait faire inutilement des dépenses infinies, il sortit de Danemarc, crainte d'y être mis en prison, fut à la Cour de Saxe, & enfin résolut d'aller en Turquie. Etant arrivé sur les frontiéres au tems que l'on découvrit la conspiration de *Nadasti*, de *Serin*, & de *Frangipani*, on le prit à Goldingen pour un des Complices; c'est pourquoi le Seigneur du lieu le pria de venir loger chez lui, & s'assura de sa personne. Ayant sçu que son Prisonnier s'appelloit François-Joseph Borri, il envoya ce nom à l'Empereur, afin qu'on vît si cet Homme étoit du nombre des Conjurez. Le Nonce du Pape avoit audience de l'Empereur justement lorsque la Lettre du Comte de Goldingen fut apportée. Il n'eut pas plutôt ouï le nom de Borri, qu'il demanda, au nom du Pape, que ce Prisonnier lui fût livré. L'Empereur y ayant consenti fit venir à Vienne le Chevalier Borri, & lui obtint promesse du Pape, qu'on ne le feroit point mourir. On l'envoya à Rome, où il fut condamné à passer toute sa vie dans la prison de l'Inquisition, & à faire amende honorable. Quelques années après, il obtint la liberté de sortir, pour traiter le Duc d'*Etrées*, que tous les Médecims comptoient déja pour mort, & il le guérit; ce qui fit dire qu'un Hérésiarque avoit fait un grand miracle dans Rome. Le Duc obtint, qu'on le changeroit de prison, & qu'on l'envoyeroit au Château-Saint-Ange. Le bruit a couru, depuis ce tems-là, qu'on lui permettoit de sortir deux fois la semaine, & de se promener par la ville avec des Gardes. On imprima à Génève en 1681, quelques Ecrits qu'on lui attribue, savoir des Lettres sur des matiéres de Chymie, & des Réflexions Politiques. Le premier de ces Ouvrages est intitulé, *La Chiave del Cabinetto del Cavagliere Gioseppe Francesco Borri Milanese.* Il contient dix Lettres, dont les deux premiéres datées de Coppenhague l'an 1666, ne sont autre chose en substance, que *le Comte de Gabalis*, que l'Abbé de *Villars* publia en 1670. C'est à savoir, qui des deux est le Plagiaire. L'autre Traité a pour titre, *Istruzioni Politiche del Cavagliere Gioseppe Francesco Borri Milanese date al Re di Danimarca.* Ce sont quelques Aphorismes de Politique accompagnez d'un assez long Commentaire. La Vie de Borri apprend qu'il publia, lorsqu'il demeuroit à Strasbourg, sur le rétablissement de l'œil, une lettre qui courut par tout le Monde. La Bibliothéque des Médecins fait mention de deux de ses Lettres imprimées à Coppenhague l'an 1669, & adressées à *Bartholin*, l'une *de Ortu Cerebri & usu Medico*; l'autre, *de Artificio Oculorum humores restituendi.* *Konig* lui attribue un autre Ecrit intitulé, *Notitia Gentis Burrhorum.* Une Gazette du neuviéme septembre 1695, a assuré que Borri étoit mort au Château-S. Ange, âgé de 79 ans. * Bayle, *Dict. Critiq. & ses Garants.*

BORRIANO, petite ville du Royaume de Valence en Espa-

Espagne, est sur le Golfe de Valence, à sept lieues de la ville de ce nom du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BORRICHIUS (Olaüs) l'un des plus savans personnages de son siécle, né le septiéme, ou selon d'autres, le 26 avril 1626, étoit fils d'un Ministre Luthérien au diocése de Ripen dans le Danemarck. Il fut envoyé à l'Académie de Coppenhague l'an 1644, & s'y appliqua à plusieurs sortes d'études pendant six ans; mais de telle sorte, qu'il donna ses principaux soins à la Médecine. Il régenta dans le Collége de Coppenhague, & s'aquitta tres-bien de cette fonction; car il étoit infatigable dans le travail. Ses mœurs étoient bien réglées. Cela lui aquit l'estime de Gaspar Brochman, Evêque de Zélande, & celle du Chancelier du Royaume, & il obtint par leur recommandation un canonicat à Lunden. Il refusa le rectorat de l'Ecole Illustre de Herlow, parce qu'il avoit formé le dessein de voyager & de se perfectionner dans la Médecine, qu'il commença de pratiquer pendant une horrible peste, qui fit mourir beaucoup de gens dans la capitale du Royaume. La contagion étant cessée, il donna encore un an aux soins de sa classe, après quoi il prépara toutes choses pour les voyages qu'il avoit dessein de faire; mais il fallut qu'il les remît pour quelque tems; parce que M. Gersdorff, premier Ministre d'Etat le voulut avoir dans sa maison, comme Précepteur de ses enfans. Il exerça cet emploi pendant cinq ans, puis il satisfit son inclination à voyager: mais avant que de partir, il eut l'avantage d'être désigné Professeur en Philosophie, en Poësie, en Chymie & en Botanique, dans l'Académie de Coppenhague. Il partit au mois de novembre 1660, & après avoir vu à Hambourg quelques Médecins célébres, il vint en Hollande, & s'y arrêta assez long-tems. Il y fut joint par les fils de M. Gersdorff, qu'il prit sous sa conduite; & après leur avoir fait voir les Païs-Bas Espagnols & l'Angleterre, il les mena à Paris, où il s'arrêta deux ans. Leurs Tuteurs les rappellérent, & cela fut cause qu'il continua ses voyages avec plus de liberté. Il fut promu au doctorat en Médecine à Angers; il vit les principales villes du Royaume, passa les Monts, & arriva à Rome au mois d'octobre 1665, où il demeura jusqu'à la fin de mars 1666; après quoi il fallut songer au retour, la charge qui lui avoit été conférée dans l'Académie de Coppenhague, demandant la résidence. Il traversa l'Allemagne, & arriva en Danemarck au mois d'octobre 1666. Le profit de ce long voyage ne pouvoit pas être médiocre; puisque Borrichius s'étoit fait connoître dans chaque ville aux plus savans hommes qui y fussent. Il fit voir dans l'exercice de sa charge, qu'il étoit tres-digne de la remplir, étant laborieux au souverain point, & rempli d'une grande variété de connoissances. Les livres qu'il publia en sont une bonne preuve. Borrichius ne voulut jamais se marier, craignant que cela ne diminuât la liberté de philosopher. Il fut pendant douze ans Doyen de la Faculté de Philosophie, & on l'élut deux fois Recteur de l'Université. Il fut élevé à la charge de Conseiller au Conseil suprême de la Justice l'an 1686, & à celle de Conseiller de la Chancellerie royale l'an 1689, & commença de sentir les attaques de la pierre cette même année. Ne voyant pas d'autre remède que celui de se faire tailler, il se résolut à subir les risques de cette rigoureuse opération le 13 septembre 1690. Elle ne réüssit point. La pierre se trouva si grosse & si dure, qu'il ne fut pas possible, ni de l'arracher, ni de la couper. Il soutint cet accident & toutes ses suites avec beaucoup de constance jusqu'à sa mort, arrivée le 31 octobre de la même année. Il donna 26300, écus pour l'entretien des pauvres Etudians, & cinquante mille écus à ses parens. Il fonda à Coppenhague une espéce de Collége pour seize personnes qui n'ayant point de bien, y trouvent par sa libérale prévoyance, de quoi se livrer tout entiers aux Sciences. Il n'y a que les gens du pais qui puissent occuper ces places, qui doivent être remplies par deux Théologiens, par deux Philosophes, par deux Mathématiciens, par deux Astronomes, par deux Jurisconsultes, par deux Médecins, par deux Orateurs, & par deux Humanistes. Afin que le loisir dont ils joüissent, ne dégénére pas en une indolente oisiveté, ces Savans sont obligez par la fondation de faire, huit au Printems, & huit en Automne, un Discours public, chacun dans la science qu'il a choisie. C'est le seul travail que l'on exige d'eux. Les Ouvrages que l'on a de lui sont, *Cabala caracteralis; Disputatio de Artis Poëticæ natura; Parnassus in Nuce, vel compendiosa sed absoluta Prosodia; Dissertatio de Lexicorum Latinorum jejunitate, & pendentibus inde nobilium Criticorum hæsitationibus; Deusingius Heautontimorumenos, sive Epistola selecta Eruditorum quæ immaturis Antonii Deusingii Medici Groningensis scriptis larvam strictim sed sincere detrahunt, &c.; Oratio Jubilæa Evangelica; Dissertatio de ortu & progressu Chemiæ; Hermetis, Ægyptiorum ac Chemicorum sapientia ab Hermanni Conringii Animadversionibus vindicata; Lingua Pharmacopæorum; Arctos pullata, tumulo Frederici III, Regis Danorum illacrymans, Poëma heroicum; Arctos respirans auspiciis Christiani V, Daniæ Regis; De causis diversitatum Linguarum Dissertatio; Cogitationes de variis Latinæ Linguæ Ætatibus; Analecta ad Cogitationes de Lingua Latina; Dissertatio de Scorbuto; Disputatio de Morbis soporosis; Docimaste Metallica clare & compendiose tradita; Dissertationes Academicæ de Poëtis; Conspectus Scriptorum Lat. Ling. præstantiorum; De Somno & somniferis, maxime papavereis, Dissertatio; Dissertatio Philologica de antiquitate penultimæ Denominativorum in Inus, & Verbalium in Icis; Oratio Panegyrica in memoriam Oligeri Vindu; Dissertatio de Urbis Romæ primordiis; De antiqua Urbis Romæ facie Dissertatio compendiaria; Dissertatio de Lapidum generatione in Macrocosmo & Microcosmo; Tractatus de Usu Plantarum indigenarum in Medicina; Poemata; Conspectus Scriptorum Chemicorum illustriorum; Tredecim Epistolæ ad Thomam Bartholinum; Dissertationes seu Orationes Academicæ in duos tomos tributæ.* Bayle, *Dict. Crit.* Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 19. p. 44. & suiv.*

BORRO, (Alexandre, Marquis de) fameux Général, naquit à Arezzo dans le Duché de Florence en 1600. Après avoir fini ses études à l'âge de 28 ans, il prit le parti des armes à l'exemple de son pére, & servit d'abord en Allemagne sous le Général Piccolomini; il passa ensuite dans le Milanois pour servir sous le Duc de Féria, & obtint le commandement de quelques troupes Allemandes. Il retourna en Allemagne quelque tems après, & comme il étoit fort bon Ingénieur, il eut commission de fortifier Vienne & quelques autres villes. Quoiqu'il eût été blessé dans la bataille de Nordlingue, il y fit si bien son devoir, que l'Empereur pour récompenser sa valeur, ne le reçut pas seulement dans le corps de la Noblesse de Bohéme, mais lui donna encore deux belles Seigneuries. Il se trouva aux Siéges de Stettin & de Ratisbone. Cette derniére ville fut forcée à se rendre par l'usage des diverses Machines que Borro inventa. Il contribua à la défense de Prague, enleva Zwickau aux ennemis & le restitua à l'Electeur de Saxe. Dans la guerre, qui se fit en Italie au sujet du Duché de Castro il servit Ferdinand II, Duc de Florence, dont l'armée étoit commandée par le Prince Matthias de Médicis. Borro s'y distingua encore en prenant *Citta de Pieve & Castiglione del Lago*, & par la victoire qu'il remporta sur l'armée du Pape près de Mongivino, qui fut si complette, qu'il prit non seulement toute l'artillerie & le bagage de l'ennemi, mais aussi le Général Marra, qui avoit commandé dans la bataille. Le Grand Duc, pour témoigner à Borro combien il étoit content de son service, lui accorda plusieurs fiefs & plusieurs autres graces très-distinguées. La guerre finie il s'en retourna en Allemagne, qu'il trouva aussi en paix; de sorte qu'avec le consentement de l'Empereur, il passa en Espagne, pour y servir contre la France, ce qu'il fit avec tant de succès qu'en qualité de Général Mestre de Camp, il fit lever le siége de S. Matheo, place située sur les confins de Valence & de Catalogne, & chassa l'ennemi de toute cette contrée. S'étant ensuite joint au Marquis de Mortara, Capitaine Général de Catalogne, il prit non seulement Flix, mais aussi Tortose; en récompense de quoi le Roi d'Espagne le nomma Gouverneur de la Province de Gallice dans les affaires militaires, & lui donna un Marquisat dans la Toscane. Il passa depuis en qualité de Général au service des Vénitiens. La premiére chose qu'il y fit, fut de remédier au défaut de discipline, & à la paresse qui régnoit parmi les troupes des Vénitiens. Il avança ensuite avec une flotte jusques aux Dardanelles, mais il ne put jamais engager l'ennemi, à en venir aux mains avec lui. Il réduisit l'Isle d'Egine par la force, à se reconnoître tributaire de la République, & engagea par la douceur plusieurs autres Isles à suivre l'exemple de la premiére. Il attaqua aussi Malvasie, & s'en feroit sans doute rendu maître, s'il n'avoit pas eu les mains liées à certains égards. On le vit dans la suite s'emparer encore des Isles de Ténéde & de Lemnos. Quelque tems après il quitta la Flotte, avec le consentement de ses Supérieurs, soit qu'il fît cela par un motif de chagrin de ce que les autres Chefs de l'armée navale ne paroissoient pas faire assez d'attention à ses projets, soit que ses affaires domestiques l'appellassent ailleurs, soit enfin qu'il jugeât nécessaire de s'aboucher avec le Capitaine Général de la République. Il prit sa route vers Corfou avec un seul Vaisseau. Trois Corsaires de Barbarie l'attaquérent en chemin, & quoiqu'après un combat des plus sanglants & des plus chauds, il échappât de leurs mains, il y reçut tant de blessures dangereuses, qu'il en mourut à Corfou le deuxiéme décembre 1656. La République de Venise lui rendit, après sa mort, tant d'honneurs distinguez, qu'il est aisé d'en conclurre le cas qu'elle faisoit de ce Héros pendant qu'il vivoit encore. * Lorenzo Crasso, *Elogii delli Capitani illustri, p. 294.*

BORROMÉE, maison du Milanois considérable par les Cardinaux qu'elle a donnez à l'Eglise, & par ses alliances, dont l'on ne rapporte ici la postérité que depuis

I. JACQUES Vitallian, qui épousa *Marguerite* Borromée, fille de *Philippe*, morte le 19 juillet 1429, dont il eut, VITALLIAN, qui suit;

II. VITALLIAN Borromée, substitué en 1416, à la Maison de Borromée, par *Jean* son oncle maternel, fut Comte d'Arone, &c. & mourut le quatriéme octobre 1449. Il épousa *Ambrosine* Fagnana, dont il eut, 1. PHILIPPE, qui suit; 2. *Jacques*, Evêque de Pavie, mort le quatriéme août 1453; 3. *Marguerite*, alliée à *Augustin* Visconti de Sesto; 4. *Talde*, mariée à *Othon* Mandelle, Comte de Caorsi; 5. *Corones*, qui épousa *Bassian* Cavazza, Comte de Somaglia; 6. *Forteste*, femme de *Jean-Philippe* Crivelli; & 7. *Honeste* Borromée, mariée à *Jacques* Comte de Corregge.

III. PHILIPPE Borromée, Comte d'Arone, Seigneur de Palestri, d'Anghiéra, &c. Conseiller du Duc de Milan, mourut en 1464. Il épousa en 1435, *Françoise*, fille de *Lancelot* Visconti, des Comtes de Cicognola, Seigneur de Parimati, dont il eut, 1. JEAN, qui suit; 2. *Vitallian*, né en 1451, Conseiller du Duc de Milan, mort sans alliance le septiéme septembre 1493; 3. *Blanche*, mariée à *Pierre-Martir* Rusco, de Côme; 4. *Ambrosine*, alliée à *Guy* de Rossi, Marquis de S. Second; & 5. *Justine* Borromée, qui épousa *Jean-Marie* Visconti, Seigneur de Fontanéri.

IV. JEAN Borromée, Comte d'Arone & d'Anghiéra, Conseiller du Duc de Milan, mourut le onziéme septembre, & selon d'autres le 14 novembre 1495. Il épousa *Cléophé* Pio, des Comtes de Carpi, dont il eut, 1. GILBERT, qui suit; 2. *Philippe, dont la postérité finit au quatriéme degré*; 3. *Lancelot*, Sénateur de Milan, & Gouverneur de Novarre, qui de *Lucie* Adorne, fille d'*Antoine*, Duc de Gênes, eut pour fille unique, *Elisabeth* dite aussi *Lucie* Borromée, mariée à *René* Trivulce, Seigneur de Formiguére; 4. *Louis, dont la postérité finit aussi au quatriéme degré*; 5. *Galéas*, Protonotaire Apostolique, & Abbé de Saint-Gratian; 6. *Blanche*, mariée 1. à *François* Trivulce: 2. à *Jacques* Trivulce; 7. *Hippolyte*, alliée à *Claude* de Savoye, Marquis de Raconie; 8. *Isabelle*, qui épousa 1. *Julien* de Médicis: 2. *François* Attendolo, Comte de Saint-Angel, Bolonois: 3. *Antoine Marie* Marquis de Palavicini; 9. *Justine*, mariée à *Marquis* Stampa; & 10. *Françoise* Borromée, alliée à *François* Sforce, Comte de Borgonovo.

V. GILBERT Borromée, Comte d'Arone, &c. Sénateur de Milan, épousa *Magdelaine*, fille du Chevalier Fritz, qui étoit fils du Markgrave de Brandebourg, dont il eut, 1. FRÉDÉRIC, qui suit; 2. *Camille*, alliée à *Matthieu* Biccaria; 3. *Marguerite*, qui épousa *Mari-*

Marc-Antoine Landriani; & 4. *Jeanne* Borromée, mariée à *Louïs* Caccia.

VI. FRÉDÉRIC Borromée, Comte d'Arone, &c. épousa *Véronique* Visconti, fille de *Galéas*, des Comtes de Soma, dont il eut, 1. GILBERT II. du nom, qui suit; 2. *François*, mort sans enfans de *Baurelle* Vestarina; 3. JULES-CÉSAR, qui continua la postérité, *qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Magdelaine*, alliée à *Sébastien* Ferréro, Marquis de Romagnano; 5. *Léonore* mariée à *Jean* del Verme, Comte de Bobbio, Seigneur de Voghére; & 6. *François* Borromée, qui de *Zénobie* de Tolentin, eut pour fils unique *Jean* Borromée, mort sans enfans de *Diane*, fille de *Philippe* Pirovana.

VII. GILBERT Borromée II. du nom, Comte d'Arone, &c. épousa 1. *Marguerite*, fille de *Bernardin* de Médicis, & sœur du Pape *Pie* IV: 2. *Thadée* del Verme, sœur de *Jean*, Comte de Bobbio; 3. *Aurélie* Vestarina. Du premier mariage vinrent, 1. FRÉDÉRIC II qui suit; 2. *S. Charles* Borromée, Cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 3. *Isabelle*, Religieuse; 4. *Camille*, mariée à *César* de Gonzague, Prince de Guastalla; 5. *Jéronyme*, alliée à *Fabrice* Gésualdo, Prince de Vénouse au Royaume de Naples; & 6. *Anne* Borromée, mariée à *Fabrice* Colonne, Duc de Marsi. Et du second sortit, 7. *Hortense* Borromée, qui épousa *Annibal* Comte d'Altemps.

VII. FRÉDÉRIC Borromée, II. du nom, Comte d'Arone, Duc de Camérino, &c. Général de l'Eglise Romaine, né en 1535, mourut en 1563, sans laisser de postérité de *Virginie* de la Rouére, fille de *Guidobalde*, Duc d'Urbin.

VII. JULES-CÉSAR Borromée, troisiéme fils de FRÉDÉRIC, Comte d'Arone, & de *Véronique* Visconti, épousa *Marguerite* Trivulce, fille de *René*, Seigneur de Formiguére, & d'*Isabelle* Borromée, dont il eut, 1. RENÉ, qui suit; 2. *Frédéric*, Cardinal & Archevéque de Milan, *dont il sera parlé dans un article séparé*; *Laure*, alliée à *François* Visconti, des Seigneurs de Massini; & 4. *Isabelle* Borromée, alliée à *Jérôme* Visconti, Seigneur de Carbonara.

VIII. RENÉ Borromée, Seigneur de Formiguére, fut Comte d'Arone, Seigneur d'Anghiéra, &c. après la mort de *Frédéric* son cousin, & épousa *Ersilie* Farnése, fille *naturelle* d'*Octave* Duc de Parme & de Plaisance, dont il eut, 1. *Jean*, mort jeune; 2. CHARLES, qui suit; 3. JULES-CÉSAR, II. du nom, qui laissa la postérité *rapportée cy-aprés*; 4. *Isabelle*, mariée à *Frédéric* Rossi, Comte de Saint-Second; 5. *Marie*, alliée à *Jean-Ambroise* Marquis d'Adda; & 6. *Justine* Borromée, qui épousa *François* Gallio, Duc d'Avito.

IX. CHARLES Borromée, Comte d'Arone, &c. épousa *Isabelle*, fille d'*Hercule* d'Adda, dont il eut, 1. RENÉ, II. du nom, qui suit; *Gilbert*, Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 3. *Vitallian*, Commissaire de l'Empereur en Italie, mort sans alliance le 17 octobre 1690.

X. RENÉ Borromée, Comte d'Arone, &c. mort le premier mai 1685, épousa *Julie*, fille de *Barthélemi* Comte d'Arése, dont il eut, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Gilbert*, Patriarche d'Antioche, Evêque de Novare, Maître de Chambre du Pape Clément XI, qui le nomma Cardinal le 15 mars 1717; 3. *Justine*, mariée à *Christierne* Stampa; 4. *Marguerite*, alliée à *Antoine* Comte de Verme; 5. *Lucréce*, morte jeune; 6. *Lucréce-Marie*, alliée à *Cajétan* Gallio, Prince Trivulce; 7. *Isabelle*; 8. *Béatrix*; 9. *Anne*; & 10. *Jérônyme* Borromée, Religieuse à Sainte-Marie de la Victoire.

XI. CHARLES Borromée, Comte d'Arone, &c. Viceroi de Naples, puis Commissaire de l'Empereur en Italie, & Chevalier de la Toison d'Or, épousa 1. en 1678, *Jeanne*, fille de *Charles* Odescalchi, niéce du Pape *Innocent* XI, morte en couches le 14 juillet 1619: 2. en 1689, *Camille* Barberin, fille de *Maphée*, Prince de Palestrine, & petite niéce du Pape *Urbain* VIII. Du premier mariage est issu 1. JEAN-BENOIT qui suit; & du second sont venues, 2. *Justine-Thérése*, née le quatriéme septembre 1691, mariée le onziéme avril 1714, à *Charles* Albani, Duc de Soriano, neveu du Pape *Clément* XI; 3. *Isabelle*, née le 15 octobre 1692; 4. *Marguerite*, née le sixiéme février 1694; & 5. *Anne-Lucréce* Borromée, née le vint-troisiéme juin 1695.

XII. JEAN-BENÔIT Borromée, né le premier juillet 1679.

IX. JULES-CÉSAR Borromée, II. du nom, fils puîné de RENÉ, Comte d'Arone, & d'*Ersilie* Farnése, fut Comte d'Arone, & fut tué au siége de Verceil en 1638. Il épousa *Jeanne* Césí, fille d'*André*, Duc d'Ariano, & de Cévi, dont il eut 1. *Jean* Comte d'Arone, Marquis d'Anghiéra, mort le septiéme août 1660, sans enfans d'*Isabelle*, fille de *Jean* Comte d'Arcimbolde, ni de *Marie-Livie* Lanto de la Rouére, ses deux femmes; 2. *Frédéric*, Cardinal, *dont il est parlé cy-après dans un article séparé*; 3. 4. *Charles-Marie* & *André*, Théatins; 5. *Maxime*; 6. *Antoine*, Comte d'Arone, Duc de Cévi, mort le septiéme octobre 1686, sans laisser de postérité d'*Héléne* Visconti, fille de *Thibaut*, Marquis de Cislaga; 7. *Paul-Emile*, mort en février 1690, sans enfans de *Magdelaine* Durina; 8. *Justin*, mort jeune; 9. *Marguerite*, morte sans alliance; 10. *Cornélie*, Religieuse; 11. *Ersilie*, Capucine; & 12. *Anne-Marie* Borromée, mariée à *Philippe* Comte de Pépoli, Bolonois, * Imhoff, *en ses Généalogies d'Italie & d'Espagne*.

BORROMÉE (Saint-Charles) Cardinal du tître de sainte Praxéde, Archevêque de Milan, fils du Comte GILBERT Borromée, & de *Marguerite* de Médicis sœur du Pape *Pie* IV, naquit le deuxiéme octobre de l'an 1538, & dès son enfance il donna des marques de l'inclination qu'il avoit à la vertu. Il fut pourvu dès l'âge de douze ans de l'Abbaïe de Saint-Gratian; à seize, il étudia en Droit sous le fameux François Alciat, auquel il procura depuis le chapeau de Cardinal; à vint-deux ans, il prit le bonnet de Docteur; & son oncle maternel Pie IV, étant monté en 1559, sur le siége de saint Pierre, il le nomma Cardinal en 1560. Il devint Cardinal Neveu, Archevêque de Milan, Grand Pénitencier, Légat de Bologne, de la Romagne, & de la Marche d'Ancone, & Protecteur de plusieurs Couronnes, aussi bien que de plusieurs Ordres Religieux. Son frére unique *Frédéric* Borromée, étant mort en 1563, à la fleur de son âge sans postérité, il se fit aussi-tôt ordonner Prêtre pour se délivrer de l'importunité de ses parens & de ses amis, qui vouloient qu'il quittât l'état ecclésiastique pour soutenir la gloire de sa Maison. Pendant le pontificat de son oncle, il travailla avec un grand soin pour le bien de l'Eglise, & fit conclurre heureusemen le Concile de Trente. Depuis, s'étant retiré dans son église de Milan, il ne s'employa qu'à visiter son diocése, à faire des réglemens pour les personnes consacrées au service de Dieu, à fonder des Séminaires ecclésiastiques, à réformer des Ordres Religieux, à défendre la Jurisdiction ecclésiastique, & à faire toutes les autres fonctions d'un excellent Prélat. Il célébra six Conciles Provinciaux, & onze Synodes, qui contiennent tous les statuts nécessaires pour le parfait gouvernement d'un diocése. On met sa mort au onziéme novembre de l'an 1584, en la 47 année de son âge. Le Pape Paul V le canonisa l'an 1610. *Voyez* Giusano. Godeau. Charles Bascape & Ripamontius, qui ont écrit la Vie de ce Saint.

BORROMÉE (Frédéric) Cardinal, Archevêque de Milan, illustre par sa doctrine & par sa piété, fils puîné du Comte JULES-CÉSAR Borromée, & de *Véronique* Trivulce, témoigna dès son enfance, un penchant si grand pour l'état ecclésiastique, que saint Charles, son cousin germain, fils du Comte *Gilbert* Borromée, frére de *Jules-César*, prit soin de son éducation; & l'ayant mis au nombre des Clercs, il le fit élever dans le Collége qu'il avoit fondé à Pavie. Depuis, le Pape Sixte V le fit Cardinal en 1587, & Clément VIII le nomma à l'Archevêché de Milan en 1595. En l'an 1609, il célébra le septiéme Concile de Milan. C'est lui qui a fondé en cette ville la célébre bibliothéque Ambrosienne, qu'Antoine Olgati, auquel il en donna le soin, enrichit de neuf mille Manuscrits. Pour une seule fois, on y mit quatre-vin dix balles de livres, sauvez du naufrage de la bibliothéque de Vincent Pinelli. Le Cardinal Borromée mourut en 1631. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Sacra Colloquia*; *Principum favor*; *Divinæ laudes*; *Sermones synodales*; *De Episcopo concionante*; *Meditamenta literaria*; *De Christianæ mentis jucunditate*, &c. * Giusano, *in Vita sancti Caroli*. Sponde, *in Annal.* Janus Nicius Erythræus, &c.

BORROMÉE (Gilbert) Cardinal, fils de CHARLES Comte de Borromée, & d'*Isabelle* d'Adda, petit-neveu du Cardinal *Frédéric*, naquit en 1615, & après avoir passé par différens emplois, de Gouverneur, de Commissaire des armes, &c. dans les terres de l'Etat Ecclésiastique, le Pape Innocent X, qui l'avoit donné pour Ministre au Cardinal Pamphile son neveu, le fit Cardinal *in petto* l'an 1652, & le déclara le deuxiéme mars 1654. Il fit de différentes Congrégations, sur tout de celle qui fut établie pour examiner le livre de Jansénius, où il se distingua par son savoir, ayant toûjours eu commerce avec les plus savans hommes de son tems. Après avoir fait durant trois ans les fonctions de Légat dans la Romagne, il revint à Rome, où il mourut le 18 janvier 1672.

BORROMÉE (Frédéric) II. du nom, Cardinal, fils du Comte JULES-CÉSAR Borromée II. du nom, tué au siége de Verceil en 1638, & de *Jeanne* Césí, & petit-neveu du Cardinal *Frédéric* Borromée, après avoir été Référendaire des deux Signatures, & Inquisiteur à Malte, fut fait Patriarche titulaire d'Alexandrie, & envoyé Nonce chez les Suisses, d'où il revint pour être Sécretaire de l'Immunité, & Vice-Gouverneur de Rome. Le Pape Clément IX l'envoya Nonce ordinaire à Madrid, & son successeur Clément X lui donna le chapeau de Cardinal le 22 décembre 1670, & le fit Sécretaire d'Etat; mais il n'en jouït pas long-tems, étant mort le 1 février 1673, âgé de 56 ans, & fut inhumé en l'église de la Nation Milanoise.

BORROMÉE (Blanche) Demoiselle de Padoue, illustre par sa doctrine & par sa vertu, avoit une parfaite connoissance des Sciences & des Langues étrangéres. Elle enseigna même avec applaudissement, & mourut en 1557. Laurent Gambara, Achille Statius & d'autres lui dresférent des épitaphes. En voici une qu lui fit Alexandre Léonard de Padoue,

Candida, honor Patavi, immatura morte perempta,
Ut rosa vix florens ungue recisa cadit:
Tecum omnis virtus, tecum omnis forma recessit,
Æterni merito te voluere Dii.

BORROMÉES (Isles). Il y en a deux de ce nom situées dans la partie méridionale du Lac Major, dans le Milanois. Elles portent le nom de la Maison Borromée, à laquelle elles appartiennent, & qui y a un superbe Palais. Elles fourmillent de lapins, ce qui fait qu'en Italien on les nomme aussi *Isole de' Conigli*. Quoique ces Isles soient petites, elles ne laissent pas d'être délicieuses. Elles sont pleines d'un nombre prodigieux d'orangers, ce qui fait un effet admirable lorsqu'on approche des Isles. Les Etrangers y sont aussi parfaitement bien reçus, par les ordres généreux de Messieurs les Comtes Borromées. * Misson, *Voyages d'Italie, tome* 3. *p.* 23 *Théatre de la Guerre en Italie*, en Allemand, *p.* 296.

BORROUGHBRIDGE. *Voyez* BOROUGH-BRIDGE.

* BORROW ou OVERBORROW, petit village d'Angleterre dans le Comté de Lancastre, sur le ruisseau de Lac ou Leck, n'est que les restes d'une ancienne ville qui fut autrefois grande, riche & magnifique, qui fut réduite à l'extrémité par un siége long & opiniâtre, jusqu'à être ensevelie dans ses ruïnes. Camden conjecture que c'est *Bremetonacum*. Quoiqu'il en soit, on y a trouvé une infinité de monumens anciens de la magnificence Romaine, comme, des pavez à la Mosaïque, des pierres gravées, des médailles, & autres choses semblables. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 295.

BORSALO, Royaume d'Afrique dans le païs des Négres. Il n'est pas loin de la côte, & s'étend le long du bord septentrional de la riviére de Gambea jusqu'à Tantaconde. La ville ou habitation de Borsalo est au milieu du païs, à 80 lieues de la côte.

l'en

l'emboûchure de cette riviére on trouve un village que l'on a nommé *Barra*, à cause que tous les vaisseaux qui viennent mouiller sur cette côte sont obligez de donner une barre de fer au Roi de Borsalo. A neuf lieues de *Juala* vers le midi, est l'emboûchure de la riviére qui porte ce même nom de Borsalo. Cette emboûchure est fermée par de grands bancs. Il faut remonter quatre ou cinq lieues le long de cette riviére, avant qu'on puisse trouver quatre ou cinq brasses de profondeur. La rive est bordée de quantité de villages. Quand on a remonté le Borsalo à quinze lieues de la côte, on rencontre sur le bord oriental, proche d'un grand arbre, qui a quatre brasses d'épaisseur, une belle source d'eau fraîche, où ceux qui demeurent dans les villages voisins viennent s'en pourvoir, l'eau du du fleuve étant salée jusqu'en cet endroit à cause du flux & du reflux de la mer, qui remonte plus de soixante lieues dans la riviére. * De la Croix, *Hist. de l'Afrique, tome* 2. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

BORSANIA. *Voyez* BARZOD.

BORSANO. *Voyez* BORSI.

BORSCHEID. *Voyez* BORTSCHEID.

BORSELE (Wolfard de) Seigneur de Ter-Veere en Zélande, Comte de Buchan en Ecosse, & de Grand-Pré en Champagne, est nommé Maréchal de France dans un Compte du Receveur général de toutes les Finances de l'année 1464, & ne prenoit plus cette qualité les années suivantes, dans les quittances qu'il donna de la pension de 2000 livres que le Roi lui avoit accordée, & dont il jouït toute sa vie. Il fut fait Chevalier de la Toison d'Or en 1478, & mourut à Gand en 1487.

L'on ne rapporte ici ses ancêtres que depuis FLORIS de Borsele, Seigneur de Ter-Veere, de St. Martensdyk, de Flessingue, &c. qui épousa *Marguerite* de Berg-op-Zoom, fille de *Henri* de Berg-op-Zoom, Seigneur de Bautersem, & de *Béatrix* de Polane, dont il eut, 1. HENRI qui suit; 2. *Albert*, mort en 1436; 3. *François* de Borsele, Comte d'Ostrevant, &c. Chevalier de la Toison d'Or, qui épousa *Jacqueline* de Baviére, Comtesse de Hainaut, de Hollande & de Zélande, veuve de *Jean* Dauphin, fils de *Charles* VI, Roi de France; de *Jean* de Bourgogne Duc de Brabant; & de *Humfroy* Duc de Glocester, fils de *Henri* V, Roi d'Angleterre, & fille unique de *Guillaume* de Baviére, IV. du nom, Comte de Hainaut, de Hollande, &c. & de *Marguerite* de Bourgogne sa seconde femme. Ce Comte ayant été arrêté prisonnier par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne son cousin, elle fut obligée pour le retirer de lui céder ses païs de Hainaut, de Hollande, de Zélande & de Frise, dont elle mourut de chagrin en 1436, sans enfans de ses quatre maris. *Floris* de Borsele eut encore deux filles, 4. *Léonore*, mariée à *Jean* Comte de Buren; & 5. *Béatrix* de Borsele, alliée à *Gaspard* de Quiten.

II. HENRI de Borsele, Seigneur de Ter-Veere, de Quendembourg, de Hamsrode, Comte de Grandpré, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mort le 17 février 1470, épousa *Jeanne* de Halluin, fille d'*Olivier*, Seigneur de Hamsrode, & de *Marguerite* de la Clite-Commines, dont il eut WOLFARD, qui suit; & *Marie* de Borsele, alliée à *Louis* de Bruges, Seigneur de la Gruthude.

III. WOLFARD de Borsele, Seigneur de Ter-Veere, &c. Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa en 1468, *Charlotte* de Bourbon, seconde fille de *Louis* I. du nom, Comte de Montpensier, & de *Gabrielle* de la Tour, sa seconde femme, dont il eut, 1. *Louis*, mort jeune; 2. *Anne*, Dame de St. Martensdyk, mariée 1. à *Philippe* de Bourgogne, Seigneur de Beures, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur d'Artois & du Comté de Flandre: 2. à *Louïs* Vicomte de Monfort; & 3. *Jeanne* de Borsele, alliée en 1492, à *Valeran*, Seigneur de Bréderode. * Sainte-Marthe, *Histoire de France*. Maurice, *Chevaliers de la Toison d'Or*. Le P. Anselme, &c.

BORSELE, famille. *Voyez* BORZELEN.

BORSET ou BORSETTE. *Voyez* BORTSCHEID.

BORSHOLDER, nom qui fut donné anciennement en Angleterre au Doyen, ou Chef d'une certaine Société qu'on appelloit *Décurie*, parce qu'elle étoit composée de dix hommes, qui se cautionnoient solidairement, & s'obligeoient envers le Roi de répondre de tout ce qui se pourroit commettre mal à propos, par chacun de leurs associez. Si l'un deux venoit à prendre la fuite, les autres étoient tenus de le répréſenter dans le terme de trente jours, ou de satisfaire pour lui, selon la qualité de la faute qu'il avoit commise. Le Roi Alfréde qui vivoit environ l'an 880, divisa toute l'Angleterre en Comtez, les Comtez en Centuries, & celles-ci en Décuries ou Colléges de dix Bourgeois considérables, dont le Doyen fut appellé *Borsholder*, c'est à dire, *principal répondant*, ou le *Vieillard du bourg*. *Voyez* Henri Spelman, *Gloss. Archæol.* où il dit quelle fut l'occasion de cette louable institution d'Alfréde, qui tâchoit par ce moyen de tenir ses Sujets en bride, & d'arrêter le cours de plusieurs malversations, par l'intérêt que ces Décemvirs avoient de les empêcher.

* BORSI (Simon) Cardinal, natif de Milan, après avoir donné diverses preuves de son savoir, sur tout dans la Jurisprudence, fut fait par le Pape Grégoire XI, en 1371, Archevêque de Milan, & en 1375, Cardinal Prêtre, du titre de St. Pammaque. Le même Pape le chargea d'examiner les erreurs de Pierre Bonagéte, & l'envoya pour Légat en Allemagne. Pendant le tems de sa légation il s'opposa vigoureusement aux Beggards, aux Fraticelles, & aux Turlupins qui faisoient la guerre au saint Siége. Dans le tems qu'Urbain VI, & Clément VII étoient en dispute pour la dignité Pontificale, Borsi tint le parti du dernier, & mourut à Nice en Provence le 27 août de l'an 1381. On a de lui, *Super librum Clementinarum*; *Deductio Schismatis post mortem Gregorii XI*, & quelques lettres écrites à François Pétrarque. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Oldoin. Victorell. Panvinius. Ughel. Aubery. Contelor, *Elenchus Cardinalium.*

BORSIO, Prince de Ferrare en Italie, usurpa la Principauté sur Hercule son frére, à qui elle appartenoit. L'Empereur Frédéric III, & Paul II le maintinrent dans cette dignité; mais il ne voulut point se marier, de peur que l'amour de ses enfans ne le détournât du dessein qu'il avoit de la lui rendre. Il mourut en 1466. * Bruttus, *l.* 5. *Histor. Flor.*

* BORSTEL (Adolphe de) Gentilhomme Allemand, à qui Balzac a écrit diverses lettres, & donné beaucoup de louanges, étoit fils de Conrad de Borstel, Seigneur de Gutten, de Plotzka, &c. premier Ministre d'Etat d'Anhalt, & Gouverneur général de cette Principauté. Le Roi de Bohéme & d'autres Princes de l'Empire, l'envoyérent en France sous le régne de Louïs XIII. Après avoir terminé là ses affaires, il fut naturalisé, & ne retourna point en Allemagne. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il épousa Charlotte de Farou de St. Marcolle, & il en eut un fils.

* BORSTEL, nom d'une ancienne famille noble dans la Duché de Magdebourg & dans la Principauté d'Anhalt.

BORTAN BE'HADIR, fils de KIL-KHAN, Roi des Mogols, & frére puîné de *Cublai Khan*, succéda à son frére mort sans enfans, & fut pére d'IESUCAI, pére de GENGHIZ-KHAN. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BORTANGE (le Fort de) *Bortanga*, *Arx Bortangi*, bon Fort des Provinces-Unies construit au milieu d'un grand marais, qui a le même nom que le Fort, dans la Seigneurie de Groningue, & aux confins de l'Evêché de Munster & du Comté d'Embden. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BORTSCHEID, Abbaïe de Religieuses aux portes d'Aix-la-Chapelle. L'Abbesse a le droit d'envoyer un Député à la Diéte de l'Empire.

BORYSTHE'NE, nom d'une ville qu'on a aussi appellée *Olbia*. C'est celle qu'on nomme présentement *Oczіacow*, sur la côte de la Mer Noire. *Voyez* OCZIACOW.

BORYSTHE'NE (*Boristhenes*) DNIEPER ou NIEPER, fleuve de Pologne, qui a sa source dans la Moscovie, est des plus grands & des plus étendus de toute l'Europe. Il se forme de deux principales riviéres presque égales en longueur & en force, l'une qui est le Nieper, & l'autre le Prépice ou Pripéce; & parce que celui-ci à l'égard de l'autre a sa source plus avancée vers le midi, & l'autre plus avancée vers le septentrion, le Nieper passe pour le Borysthéne le plus septentrional, & le Prépice pour le Borysthéne le plus méridional de Ptolomée. Ce Nieper a sa source en Moscovie, non loin de Moscou; passe à Dniepersko, à Mohilow, à Rohacsow; & reçoit à droite la Bérézine, estimée par quelques uns le vrai Borysthéne des Anciens, à cause de la ressemblance du nom, & de la position que lui donne Ptolomée. Le Niéper, après avoir reçu la Bérézine, passe à Rzeczica, & reçoit le Prepice, que l'on prend pour le Borysthéne meridional. Ce Prépice a sa source dans la Russie Noire en Pologne, sur les confins de la Haute Volhinie & de la Polésie, où il baigne Pinsk, Mazi en Lithuanie, Czernobel en Volhinie, & peu au dessous il se perd dans le Nieper, qui descend à Kiovia ou Kioff, capitale de la Volhinie, & reçoit de l'autre côté la Dziesna ou Diena, qui passe à Novogrodek-Séwierki. Après Kioff le Nieper baigne la ville de Czircassi, autrefois fameuse & forte. Il traverse encore un coin de l'Ukraine, où est Trethimirow, qui est la premiére ville donnée aux Cosaques, par le Roi Etienne Bathori. Ensuite on trouve les écueils du Borysthéne ou *Porohi*, qui sont la plus sûre retraite des Cosaques. *Porohi*, est un terme Russien, qui signifie *Pierre de Roche*. Ce fleuve à cinquante lieues de son emboûchure dans la Mer Noire, est traversé de roches, qui s'entretenant font comme une digue au milieu de son lit, & en rendent la navigation impossible. Il y a de ces roches qui sont à fleur d'eau, d'autres qui en sortent de la hauteur de six, huit & dix piez; & de cette inégalité se forment diverses cascades ou chûtes d'eaux, que les Cosaques passent dans de petits bateaux avec beaucoup de danger. Il y a treize de ces cascades, quelques unes desquelles sont plus hautes que les autres. Il y a aussi diverses isles au delà des Porohis du Borysthéne. Il s'en voit une entre autres au dessous de la riviére dite *Czertomelik*, environnée de plus de dix mille autres, qui sont les unes à sec, les autres marécageuses, & toutes couvertes de roseaux: ce qui fait qu'on ne peut pas bien discerner les canaux qui les séparent. C'est en cet endroit & dans ces détours, que les Cosaques, font leur retraite, qu'ils appellent leur *Skarbniça Woiskowa*, c'est à dire, *le thrésor de l'armée*, & où ils serrent tout le butin qu'ils font dans leurs courses sur la Mer Noire. Le Borysthéne, outre la riviére de Czertomelik, en reçoit un tres-grand nombre d'autres, & s'étant extrêmement grossi, il se jette dans la Mer Noire, près de la ville d'Oczіacow, dans le Golfe d'Ilmen, vers la Chersonése Taurique. Oczіacow appartient au Turc, qui s'est voulu rendre maître de l'emboûchure du Borysthéne, pour la sûreté de Constantinople, & des villes qui sont sur la même Noire. * Sanson, *Description de l'Europe*.

BORYSTHE'NE, cheval de l'Empereur Adrien, qui lui servoit sur tout pour la chasse, & dont on remarque le nom dans l'Histoire; parce que cet Empereur lui fit construire un sépulchre, & élever une colomne avec une épitaphe qu'il composa lui-même. * Saumaise, *in Æl. Spart. ad Hadrian. c.* 20.

BORZELE (Wolfard de) *Voyez* BORSELE.

BORZELEN, famille des Païs-Bas, illustre par son ancienneté & par sa Noblesse. On voit encore le château & la Baronie de ce nom dans la partie occidentale de l'isle de Zuid-Bévelandt en Zélande. Cette Baronie formoit anciennement une Isle à part, separée de celle de Zuid-Bévelandt par un bras de mer. Outre le village de Borzelen, il y en avoit encore plusieurs autres, chacun avec son église paroissiale; mais six de ces villages ont été submergez. * Smallegang, *Chronique de de Zélande*, en Hollandois. *Antiquitez de Zélande*, en Hollandois, *partie* 2.

BORZELEN (Francon de) issu de la famille, dont il est parlé dans l'article précédent, fut d'abord Chevalier & ensuite Stadhouder de Hollande, Chevalier de la Toison d'Or, & Comte d'Ostervandt. Il secourut de son argent *Jacobé* la jeune, Comtesse de Hollande, qui se trouva un jour dans un grand embarras, duquel

Jean de Montfort refuſa de la tirer. De Borzelen après avoir rendu ce ſervice à la Comteſſe en devint amoureux, & lui déclara ſa paſſion dans un repas donné à *St. Martensdyk*, en lui préſentant quelques branches de Saule, entrelaſſées en maniére de Chiffre, qui réprésentoient deux D. ce qui en Flamand vouloit dire qu'il étoit ſon eſclave. La Comteſſe entendit ce langage & y répondit par une tendreſſe réciproque, de ſorte qu'elle l'épouſa en ſecret. Mais Philippe de Bourgogne fit venir auprès de lui Francon de Borzelen, & l'envoya priſonnier à Ruppelmonde, avec ordre qu'on lui tranchât la tête. La Comteſſe touchée par un endroit auſſi ſenſible, céda toutes ſes Seigneuries au Duc, uniquement pour ſauver ſon époux, qu'elle épouſa enſuite en public, & avec qui elle vécut en bonne intelligence. Cependant le chagrin que lui cauſa le changement de ſon état, qui de Comteſſe la rendoit ſimple *Inſpectrice des forêts & Garde des Dunes*, la jetta dans une maladie dont elle mourut dans le château de Teilingue. * *Diction. Flamand.*

BORZIVOGE ou BORIVORI, I. de ce nom, Roi ou Duc de Bohéme, fils de NOSTRICE ou *Heſtivite*, auquel il succéda l'an 856, ſortit heureuſement de quelques guerres qu'il entreprit; mais ſon plus grand bonheur fut d'avoir été éclairé des lumiéres de la Foi. Car ce fut le premier des Ducs de Bohéme qui reçut le batême. La cérémonie s'en fit le 23 juin de l'an 994, qui étoit le 60 ou 65 de l'âge de Borzivoge. Depuis il fut chaſſé, puis rappellé par ſes Sujets; mais enfin en 1004, il remit le gouvernement à ſon fils *Spitigne* ou *Spitiſvéne*, & ſe retira dans une ſolitude, où il mourut peu de tems après en odeur de ſainteté. * Dubraw, *Hiſt. Bohem.* Boreg, *Chron. Bohem.* Bertius, &c.

BORZIVOGE ou BORIVORI II, fut établi Roi de Bohéme à Ratisbonne par l'Empereur Henri IV, l'an 1100, après la mort de *Brzétiſlas* II, qui fut aſſaſſiné le 22 décembre. Les Etats du Royaume n'avoient point eu de part à cette élection, de ſorte qu'ils ne voulurent pas reconnoître Borzivoge, qui fut chaſſé & rétabli trois diverſes fois. En voyant qu'il lui ſeroit impoſſible de ſe maintenir, & d'éviter les embûches qu'on lui dreſſoit à tout moment, il ſe retira en Allemagne le 14 mai 1107. * Dubraw, *Hiſt. Bohem.*

B O S.

* BOS (Gaſpard Van den) Peintre Flamand étoit né à Hoorn en Nord-Hollande. Son frére qui étoit Charpentier de Vaiſſeaux lui fit d'abord apprendre ſon métier ou il réüſſiſſoit fort bien. Cela ne put pourtant étouffer en lui l'inclination naturelle, qu'il avoit pour le deſſeing. Dans les intervalles de ſon travail leſquels ils allongeoit autant qu'il pouvoit, il tiroit ſon crayon de ſa poche avec du papier ſur lequel il deſſinoit avec empreſſement des eaux calmes & des eaux agitées, avec toutes ſortes de vaiſſeaux, & il faiſoit tout cela avec tant de promptitude & de netteté, que les Connoiſſeurs en étoient dans la derniére ſurpriſe, & que Bronkhorſt fameux Peintre diſoit qu'il n'avoit jamais rien vu de meilleur en ce genre. Il ſeroit ſans doute devenu un des plus habiles Peintres dans cette partie de la Peinture, ſi une mort prématurée ne l'eût enlevé du monde dans le printems de ſon âge. On eſt étonné de voir qu'en ſi peu d'années il ait pu faire tant de belles piéces que l'on trouve encore chez les Curieux. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

* BOS (Lambert) Profeſſeur en Langue Gréque à Franeker mourut dans cette ville le ſixiéme janvier de l'an 1717, au grand regret de tous les Gens de Lettres, après une maladie de dix ſemaines & deux jours. En 1670, il naquit à Workum en Friſe de parens reconnus pour gens de probité & qui étoient à leur aiſe. Jaques Bos ſon pére étoit Recteur de l'Ecole Latine de Workum. Sous la direction d'un tel pére il ſe rendit ſi habile dans les Langues Gréque & Latine que Monſieur Hector de Glinſtra le pria de ſe charger de la direction des études de ſes fils, & de leur enſeigner ces deux Langues. Il l'entreprit & l'exécuta au grand contentement du pére. En 1696, le Sénat Académique lui accorda le privilége de faire ſur la Langue Gréque des Leçons publiques dans l'Académie. Quelques ſemaines après, M. Sibranda étant venu à mourir, les Curateurs lui donnérent l'emploi de Lecteur en Langue Gréque. Il l'exerça pendant ſept ans, & il donna tout ce tems-là tant de preuves de ſa capacité, qu'on lui donna la charge de Profeſſeur ordinaire en Langue Gréque qui vint à vaquer par la mort de M. Nicolas Blankard. Il occupa cet honorable poſte pendant treize ans au grand avantage de la Jeuneſſe. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages dont une partie n'a pas encore vu le jour. Les imprimez ſont entre autres, *Diatriba ſive Exercitationes Philologicæ, in quibus Novi Fœderis loca nonnulla, e profanis maxime Auctoribus Græcis illuſtrantur; Eædem denuo reviſæ & multis partibus auctæ, accedente etiam Diſſertatione de Etymologia Græca; Ellipſes Græcæ; Eædem quibuſdam locis auctæ; Obſervationes quædam Miſcellaneæ ad loca quædam cum Novi Fœderis tum exterorum Scriptorum Græcorum; Vetus Teſtamentum ex Verſione LXX Interpretum, ſecundum Exemplar Vaticanum, Romæ editum, una cum Scholiis ejuſdem edit. variis Mſſtorum codicum veterumque exemplarium Lectionibus, nec non Fragmentis Verſionum Aquilæ, Symmachi & Theodotionis; Animadverſiones ad Scriptores quoſdam Græcos: accedit Specimen Animadverſionum Latinarum.* Outre tout cela, il envoya en 1714 à un ſavant homme qui vouloit publier Porphyre, des Remarques de ſa façon, & ajoûta en 1715 ſes Obſervations ſur la Syntaxe & ſur les accens, à l'édition de la Grammaire Gréque de Wellerus. Il avoit déja quarante deux ans accomplis quand il ſongea à ſe marier. Il épouſa en 1712, Feikia Sinéda de laquelle il eut deux filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schulten, *Orat. fun. in Lambertum Bos.* D. Balk, *Programma.*

BOSA, BOSI & BOSSA, ville de l'iſle de Sardaigne, avec Evêché ſuffragant de Tore, dont le ſiége eſt à Savari, eſt ſituée ſur la côte occidentale, à l'emboûchure d'une petite riviére, entre Oriſtan ou Oriſtagni au midi, & Saſſari au ſeptentrion. Elle a un château nommé *Serravalle*, & un aſſez bon port; mais elle eſt tres-mal peuplée, à cauſe du mauvais air. Boſa eſt une ville ancienne, dont Ptolomée & Pline font mention. * Sanſon. Baudrand.

BOSC (Nicolas du) ou Nicolas DU BOIS, Chancelier de France, étoit originaire de Normandie, & d'une famille noble, qui au commencement du XIII ſiécle avoit donné à l'Ecoſſe un Chancelier, ſous les régnes de Guillaume *le Lyon* & d'Alexandre III, ſon fils: celui-ci étoit auſſi Evêque de Dublin. Nicolas du Boſc fut Chanoine de Rouen, puis Evêque de Bayeux en 1374; & en cette qualité il aſſiſta à la translation du corps de ſaint Louïs, faite l'an 1392, én préſence du Roi Charles VI. Il fut auſſi préſent, en 1394, à la donation faite dans Angers de la Terre de Beaufort en Vallée, au Maréchal de Boucicaut, par Guillaume, Comte dudit Beaufort. Il fut inſtallé Préſident Clerc en la Chambre des Comptes de Paris en février 1397, & fait Chancelier au mois de novembre ſuivant, par la diſgrace d'Arnaud de Corbie. Il en fit les fonctions juſqu'en 1400, que le Chancelier de Corbie fut rétabli. Nicolas du Boſc avoit été, en 1396, député par le Roi Charles VI, pour traiter d'une tréve avec les Anglois, proche de la ville d'Ardres. Il mourut à Paris le 19 ſeptembre 1408, & ſon corps fut porté à Bayeux. Sa famille ſubſiſte encore dans les perſonnes de M. du Boſc, Seigneur de Vitermont & de Coquereaumont, fief qu'il avoit aquis pour un de ſes neveux, avec la Terre d'Eſmendreville, l'an 1406. Un ſes petits-neveux, GUILLAUME du Boſc II. du nom, Seigneur d'Eſmendreville, fut en ôtage pour le Roi Charles VII, en Angleterre, & mourut en 1430. Celui-ci fut triſayeul de JEAN du Boſc, Seigneur d'Eſmendreville, *dont nous parlerons dans l'article ſuivant.* * Du Chêne, *Hiſtoire des Chanceliers.* Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Caſtelnau.* Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers.*

BOSC (Jean du) Seigneur d'Eſmendreville, Préſident de la Cour des Aides de Rouen, fut un des principaux auteurs de la rebellion que cette ville fit aux armes du Roi dans la premiére guerre civile ſous Charles IX, pour punition de quoi, il fut exécuté avec le Miniſtre Marlorat & quelques autres. Voici ce qu'en dit le Laboureur: *Il étoit digne d'une meilleure deſtinée, pour avoir en ſa perſonne tout ce qui ſe peut deſirer de grandes qualitez en un Magiſtrat accompli. Il avoit été élevé comme les Illuſtres de ſon tems, qui aſpiroient à la poſſeſſion des belles Sciences, & principalement de la Juriſprudence, qu'il alla puiſer dans ſa ſource au voyage qu'il fit exprès en Italie. . . . Il fut reçu Conſeiller & Commiſſaire aux Requêtes du Palais à Rouen le dernier juin 1544, & paſſa de là à la charge de ſecond Préſident à la Cour des Aides de la même ville le 26 janvier 1562, qui fut l'année même de ſa mort, ayant été décapité, & ſon corps pendu le premier novembre ſuivant. Il laiſſa de N. Guyot ſa premiére femme, trois fils & deux filles, qui n'eurent rien de ſes biens; & Catherine Guérin ſa ſeconde femme ſe remaria à Robert du Tour. Martin du Boſc, Seigneur de Bourneville, ſon frére puiné, Homme d'armes de la compagnie du Vidame de Chartres, aquit par decret la Seigneurie d'Eſmendreville; & de lui & d'Iſabeau le Moine ſa femme, Dame de Surdeval, ſont deſcendus les autres Seigneurs d'Eſmendreville. Il étoit Catholique; & c'eſt de lui* dont il eſt parlé comme d'un grand Ligueur *dans le Catholicon d'Eſpagne.* Ce Préſident eſt Auteur d'un livre Latin imprimé l'an 1532, intitulé *Joannis Boſchæi Neuſtrii περὶ δικαιολογίας.* Outre cela il fit un Traité *de la Vertu & des Propriétez du nombre ſepténaire*, & de la raiſon pour laquelle Juſtinien avoit diviſé ſes Pandectes en ſept parties. Théodore de Béze le fait Auteur d'un Ouvrage *de Numæ Pompilii ſacris.* On a encore quelques autres Ouvrages manuſcrits de lui. * Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Caſtelnau, tome* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

BOSC (Pierre du) Miniſtre François, & un des plus éloquens Prédicateurs de ſon tems, parmi ceux de la Religion Réformée. Il étoit fils de Maître *Guillaume du Boſc*, Avocat au Parlement de Rouen, naquit à Bayeux le 21 de février 1623. Il ſe trouva ſi avancé après avoir étudié 18 mois en Théologie à Montauban & trois ans à Saumur, qu'encore qu'il ne courût que ſa 23 année, il fut en état de ſervir l'égliſe de Caën. Il fut donné à cette égliſe par un Colloque le 15 de novembre 1645, & reçut l'impoſition des mains le 17 de Décembre de la même année. Le mérite de ſes Collégues & ſur tout celui de Mr. *Bochart*, & la délicateſſe d'eſprit, qui régnoit dans cette égliſe, n'empêchérent pas, que Mr. Du Boſc n'aquit promptement la réputation d'un des premiers Hommes de ſa robe. Il fut regardé dans ſon païs, comme un Orateur parfait, & ſon éloquence devint ſi célébre par tout le Royaume, que l'égliſe de Charenton le voulut avoir pour ſon Miniſtre, & l'envoya demander à ſon égliſe dès le commencement de l'année 1658. On employa les plus fortes ſollicitations; mais, ni l'éloquence des Députez de Paris, ni les Lettres des perſonnes les plus qualifiées qui fuſſent en France parmi ceux de la Religion, ne purent engager l'égliſe de Caën à ſe priver d'un ſi excellent Paſteur, ni ce Paſteur à vouloir quitter ſon Troupeau. Les recherches de Meſſieurs de Charenton renouvellées diverſes fois depuis ce tems-là avec tout l'empreſſement imaginable, n'eurent jamais un meilleur ſuccès. Il étoit impoſſible qu'un mérite auſſi éclatant que le ſien, & auſſi utile à ſon parti ne donnât de l'inquiétude & de l'ombrage aux ennemis de la Religion Proteſtante. Ils le témoignérent l'an 1664, en ſurprenant une Lettre de Cachet, qui le rélégua à Châlons, juſqu'à nouvel ordre. On a ſu qu'un nommé *Pommier*, de Montauban, qui de Réformé s'étoit fait Catholique, ſe vanta d'être la cauſe de cette diſgrace. Le faux témoignage qu'il rendit, regardoit la Confeſſion Auriculaire, dont il prétendoit, que Mr. du Boſc *eût parlé dans les termes les plus choquans; juſques-là qu'il l'accuſoit d'avoir comparé l'oreille des Prêtres à un cloaque, à un égout & à un canal, qui recevoit toutes les ordures de la ville.* Cela fit que Mr. Du Boſc paſſant par Paris, pour aller au lieu de ſon exil, expliqua à Mr. Le Tellier ſon ſentiment ſur la Confeſſion, & de quelle maniére il en avoit parlé. Mr. le Teillier en parut content, & lui dit même qu'il n'avoit jamais douté de la fauſſeté de l'accuſation. Mr. Du Boſc eut la liberté de retourner à ſon égliſe le 15 d'octobre 1664, & l'on ne ſauroit exprimer la joye qui ſe répandit dans Caën parmi les Réformez, lorsqu'il y rentra le huitiéme de novembre. Un grand nombre d'honnêtes gens de l'autre parti l'allérent féliciter, & il y eut un Gentilhomme Catholique, qui

fit

fit une chose bien étrange. C'étoit une personne distinguée dans la Province, dont la vie n'étoit pas réglée. Il faisoit profession ouverte d'aimer les Pasteurs, qui avoient des talens particuliers, & paroissoit sur tout enchanté du mérite de Mr. Du Bosc. Il voulut solenniser la fête de son retour par une débauche, il prit deux Cordeliers, qu'il connoissoit pour être bons Fréres, pour être de la compagnie; & il les fit tant boire, qu'il y en eut un qui mourut sur le champ. Il alla voir M. du Bosc le lendemain, & lui dit qu'il avoit cru devoir immoler un Moine à la joye publique; que le sacrifice auroit été plus raisonnable, s'il eût été d'un Jésuite; mais que son offrande ne devoit pas lui déplaire, quoiqu'elle ne fût que d'un Cordelier. Cet accident tragique, quoiqu'il n'en fût pas la cause, ne laissa pas de troubler la joye qu'il eut de se revoir dans sa famille & dans son troupeau. Cette disgrace de Mr. Du Bosc lui fit connoître combien il étoit aimé & considéré. Il reçut aussi beaucoup d'honnêtetez de l'Evêque de Châlons, durant son exil. Il mangeoit deux fois la semaine à la table de ce Prélat, & s'il l'eût voulu, il n'en eût pas eu d'autre. Il commença d'avoir, en 1665, les occupations dans lesquelles sa prudence, sa gravité & son éloquence se sont si fort signalées, j'entends les procès qu'on fit aux églises Réformées. Il défendit celle de Caën, & plusieurs autres de la Province contre les poursuites injustes de l'Evêque de Bayeux. Le Roi ayant donné, en 1666, une déclaration accablante contre ceux de la Religion, toutes les Eglises députérent à Paris, pour faire de tres-humbles remontrances à Sa Majesté. Les Eglises de Normandie députérent Mr. du Bosc, qui partit de Caën le troisiéme de juillet 1668. Dès qu'il fut arrivé à Paris, les autres Députez le choisirent, pour dresser divers Mémoires. Le bruit s'étant répandu, que le Roi vouloit supprimer quelques Chambres de l'Edit, tous les Députez des Provinces coururent chez Mr. de *Ruvigni*, le Député Général, pour lui parler sur une matiére si importante. On avoit pour but d'obtenir la permission de se jetter aux piez de Sa Majesté. On l'obtint, mais de telle sorte, qu'il n'y eut que Mr. Du Bosc, qui fut admis à l'audience. Il harangua le Roi, qui étoit dans son Cabinet le 27 de novembre 1668, & après avoir fini son discours, il eut la liberté de répréſenter plusieurs choses. Le Roi ayant demandé à M. Du Bosc, s'il ne croyoit pas qu'il fut en son pouvoir de chasser de France tous les Réformez, *Votre Majesté*, dit-il, *le peut en consultant ses forces, mais sa justice ne le lui permettra jamais*. Tout cela lui réüssit d'une maniére, qui fit parler de son éloquence & de sa prudence à toute la Cour, le Roi ayant dit qu'il venoit d'entendre *le plus beau parleur de son Royaume*. Après plusieurs conférences avec Mr. le Tellier, & plusieurs allées & venues, on obtint, au mois d'avril 1669, quelque chose contre la Déclaration de 1666. Depuis ce tems-là, Mr. Du Bosc a fait une infinité de voyages pour les affaires des Eglises, & les a soutenues devant les Ministres d'Etat & devant les Intendans, avec toute la force & toute l'habileté imaginables, jusques à ce qu'il fut réduit lui-même par un Arrêt du Parlement de Normandie le sixiéme de juin 1685, à ne pouvoir plus exercer son Ministére dans le Royaume. S'il avoit été possible de sauver l'Eglise Réformée de France par la voye de la négociation, il étoit le plus propre à y réüssir, que l'on eût pu employer. *Il est certain*, dit l'Historien de sa Vie, *qu'il a éloigné le mal par ses soins & par sa prudence*, & *qu'il savoit manier ces affaires avec tant d'adresse & tant d'agrément, qu'elles ne pouvoient tomber en de meilleures mains*. Il se retira en Hollande, après son interdiction, & y a été Ministre de l'Eglise de Rotterdam, jusques à sa mort, arrivée le deuxiéme de janvier 1692. Son éloquence attiroit une foule d'Auditeurs. M. Pierre Francius, Professeur en Eloquence, venoit d'Amsterdam pour l'entendre, & il a avoué qu'il avoit beaucoup profité à ses sermons par rapport à la récitation. Il fit une fin fort Chrétienne, & digne de cette vie réglée & tout à fait édifiante, qu'il mena toujours. Jamais homme ne soutint plus dignement que lui la gravité de son caractére. Le corps en cela répondoit à l'ame; car il avoit la mine majestueuse, ce qui ne contribua pas peu à la gloire qu'il s'aquit en matiére de prédication: cela est facile à comprendre. Il eut aussi de fort grands talens, pour présider à un Synode, & pour se faire estimer dans le grand Monde. On lui rendit justice en Hollande. Il y fut généralement estimé. Les Sectaires même ne purent refuser à la sagesse de sa conduite le respect qu'elle méritа; & ils véneroient Mr. Du Bosc, autant qu'ils méprisoient ces gens violens, qui par leur humeur turbulente & misanthrope, se rendent indignes d'avoir l'approbation de ceux de dehors, que l'Ecriture recommande si expressément aux Ministres de l'Evangile. Il avoit été marié deux fois & n'a laissé que deux filles. Nous avons de lui deux volumes de Sermons & un Recueil de piéces diverses, qui a vu le jour après sa mort. Il avoit publié en France quelques-uns de ces Sermons. Le premier de tous fut *les Larmes de S. Pierre*. Il l'avoit prononcé un jour de Jeûne. Les Missionnaires y trouvérent de quoi lui susciter un procès: & il falut que le Duc de *Longueville* employât son autorité, pour faire cesser la persécution. Il prêcha sur la Doctrine de la Grace en 1661. Les Jésuites prétendirent, qu'il avoit imputé à l'Eglise Romaine des sentimens qu'elle n'a point; ce qui l'obligea de faire imprimer son Sermon. Quelques années après il en publia deux, qui eurent pour titre *la Censure des Tiédes*. Ces Sermons, & presque tous ceux qui avoient déja paru ont été réimprimez en Hollande, accompagnez de plusieurs autres qui n'avoient jamais été publiez. Ils font deux volumes *in octavo*. Mr Du Bosc ne survécut que peu de jours à la publication du second tome. Quant au Recueil des piéces diverses, il contient 1. Les Requêtes, les Placets, les Mémoires, les Remarques, qui concernent les affaires de ceux de la Religion, que Mr. Du Bosc a gérées à Paris. 2. Les Harangues, qu'il a prononcées, & les Lettres, qu'il a écrites, & reçues en diverses occasions. La premiére Harangue est celle qu'il fit à Madame la Duchesse de *Longueville*, qui en fut charmée. 3. Plusieurs Lettres en forme de Dissertations sur quelques passages de l'Ecriture & sur quelques matiéres de Théologie. 4. Des Vers Grecs, Latins & François qu'il composa en divers tems, & quelques autres Poësies faites à sa louange. Il ne faut pas oublier la lettre qu'il écrivit en 1660, à Mr. *Brévint* Chapelain de *Charles* II. Roi d'Angleterre. Il y découvre ses sentimens sur l'Episcopat. Une partie de cette lettre fut inserée dans un livre sur cette matiere. Les Presbytériens s'en plaignirent. Il deteste dans cette Lettre le Parricide de *Charles* I. Il n'étoit rien moins que relâché, sur l'obéissance que l'on doit aux Souverains. En 1665, on vit paroitre un Sermon sous son nom, imprimé à Paris, où l'on avoit fourré diverses choses, qui regardoient la Bienheureuse Mére du Fils de Dieu, & qui étoient assez mal digérées, pour faire de la peine à celui à qui on attribuoit faussement la piéce. Mais il poursuivit si vivement l'Imprimeur, qu'on ne put avoir de prise sur lui. On a encore imprimé depuis sa mort trois volumes de Sermons de Mr. Du Bosc sur les trois premiers Chapitres de l'Epitre aux Ephésiens. Tout ce qui a paru depuis sa mort est dû aux soins de Mr. *le Gendre*, digne Gendre de M. Du Bosc, & Pasteur à Rotterdam, qui a aussi écrit la Vie de son Beau-pére, laquelle nous a fourni presque tout ce que nous venons de dire.

BOSC (Jacques du) Cordelier de la province de Guienne, a vécu au XVII siécle. Il se mit en vogue par un livre qu'il intitula *l'Honnête Femme*, & qui a été estimé; mais un autre livre intitulé *la Femme Héroïque* ne soutint pas sa réputation. Le célébre d'Ablancourt, qui étoit ami du Cordelier, fit la préface du premier Ouvrage. Du Bosc demeura quelque tems hors de son couvent, où il rentra enfin; il fit quelques Ouvrages contre les Sectateurs de Jansénius, qui s'en vengérent par des railleries, & en décriant ses Ouvrages. Il est vrai qu'il y en a de foibles. Quoiqu'il en soit, on ne daigna pas les refuter; & cependant quelques Anti Jansénistes, prirent ce silence pour une victoire remportée par le P. Du Bosc. Il publia en 1629, une Traduction des Sermons Espagnols d'un Carme nommé Christophle d'Avendagno; & en 1636, il fit imprimer celle des Sermons du Pére Jérôme-Mautini de Narni. Celle-ci, *dit Colomiez, Biblioth. choisie*, est de d'Ablancourt, qui la donna à Du Bosc plutôt que de lui prêter de l'argent; mais il y avoit long-tems alors que d'Ablancourt étoit Huguenot, & auroit-il donné une partie considérable de son tems à traduire les Sermons d'un Capucin? Colomiez donne pour garant de ce fait un Médecin de la Rochelle, qui ne devoit pas le savoir par lui-même; mais Patru n'en dit rien, lui qui étoit ami particulier de d'Ablancourt, & qui lui a prodigué ses éloges pour le présent qu'il fit à Du Bosc de la préface de l'honnête femme. * *Histoire de l'Académie françoise*. Colomiez, *Biblioth. choisie*. Bayle, *Dict. Crit.*

BOSCA (Pierre-Paul) Italien, a publié en 1675, une Micrologie du serpent d'airain de l'église de saint Ambroise de Milan, qu'il croit être le même serpent que Moïse éleva dans le desert. C'est une chose curieuse de voir comment il répond au passage de l'Ecriture, où il est dit que le Roi Ezéchias le détruisit. Peut être est-il ressuscité. Il a aussi publié un Traité de l'origine & de l'état de la Bibliothéque Ambrosienne. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

BOSCAGER (Jean) célébre Jurisconsulte, aggrégé d'honneur dans la Faculté de Droit de l'Université de Paris, né à Béziers le 23 août 1601, vint fort jeune à Paris, où la Forêt son oncle enseignoit le Droit avec distinction. Le progrès qu'il fit dans la Science des Loix fut tel, que six mois après, son oncle étant tombé malade, il se trouva en état d'enseigner en sa place, quoiqu'il n'eût alors que vint deux ans. La Forêt ayant recouvré sa santé, continua ses leçons publiques; & Boscager, qui avoit dessein de voir l'Italie, suivit M. d'Avaux, qui alloit en qualité d'Ambassadeur à Venise. Dans un voyage que Boscager fit à Padoue, l'Université de cette ville applaudit à son mérite & à son esprit. La devise qu'il fit sur le nom qu'elle portoit d'*Academia del Bove*, en faisant allusion à Isis, *Ex Bove facta Dea est*, fut trouvée si belle, qu'on la fit graver sur la porte en lettres d'or, avec ces mots au dessous, *Posuit Joannes Boscager ex Gallia Occitanus, ex Occitania Biterrensis*. Il y prononca sur ce sujet un excellent Discours, où après avoir prouvé la nécessité du travail, dont le bœuf est le symbole, il montra que le travail élevoit l'homme au dessus de sa condition mortelle, & le rendoit égal aux Dieux: ce qui étoit figuré par le changement d'Isis en Déesse, & ce qui se trouve vérifié par la renommée qui suit ceux qui l'ont méritée par leurs travaux, ou, pour parler chrétiennement, par la gloire dont Dieu recompense l'homme qui a travaillé toute sa vie à s'aquiter de ses devoirs. Boscager étant de retour à Paris, reprit l'étude du Droit; & après la mort de son oncle, il enseigna en sa place; ce qu'il continua jusqu'à la fin de ses jours. La méthode dont il se servit, fut toute particuliére. Il avoit réduit tout le Droit à certains principes ou définitions, d'où il tiroit des conséquences, qui comprenoient tout ce qu'on pouvoit dire sur chaque matiére; mais il n'a jamais pensé à rien faire imprimer, que lorsqu'il n'a plus été en état de l'exécuter. Il avoit aussi composé en Latin plusieurs Traitez, qu'il traduisit en François, à la priére de M. Colbert, & qui ont été donnez au public sous le titre, *d'Institution du Droit Romain & du Droit François*. On dit que c'est sans le consentement de l'Auteur, & que les remarques qu'on y a jointes ne sont pas de lui. Il estimoit peu les Commentateurs du Droit; & Godefroi étoit presque le seul, dont il parlât avantageusement. Il a eu pour Disciples des personnes de la premiére considération, comme, M. le Prince de Turenne & M. de la Meilleraye, fils de M. le Duc Mazarin, & tout ce qu'il y avoit de plus illustre dans la Robe. Il a travaillé avec deux premiers Présidens du Parlement, M. de Lamoignon & M. de Novion qui l'ont honoré de leur amitié. M. Colbert voulut bien lui confier le soin de M. de Seignelay son fils, pour le former dans la Science des Loix. Ce n'étoit pas seulement dans la Jurisprudence que Jean Boscager excelloit, il savoit parfaitement les Humanitez, & l'on peut connoître par ses Ecrits qu'il étoit aussi tres habile dans la Théologie & dans la Morale. C'est à cette derniére qu'il vouloit qu'on rapportât toute l'étude du Droit, & il mettoit le Digeste au nombre des meilleurs Traitez de Morale que l'on pût avoir. Il étoit agréable, doux, officieux, desintéressé; content des biens de l'esprit, il négligeoit

geoit ceux de la fortune; & son humeur bienfaisante & son desintéressement ont été cause qu'il n'a pas laissé de grandes richesses. Il a toujours joui d'une santé parfaite, & il avoit accoutumé de dire que ce qui le faisoit bien porter, étoit qu'il ne connoissoit point de Médecin, & qu'il ne prenoit de chagrin que le moins qu'il lui étoit possible. Il étoit sobre, content de peu, sans ambition, & rejettoit les choses dont il pouvoit se passer. Boscager mourut d'une maniere bien funeste, dans une maison qu'il avoit à Homonvillers, à six lieues de Paris. Un soir qu'il s'y promenoit seul, il tomba dans un fossé, d'où il n'eut pas la force de se retirer, & où il ne fut trouvé que le lendemain matin par ses gens, qui le cherchoient avec inquiétude. On le porta dans sa maison presque sans sentiment; & il n'eut plus que quelques jours de vie, qu'il passa sans se plaindre, au bout desquels il mourut tranquillement, comme il avoit vécu, le 15 septembre 1687, dans la 87 année de son âge. Il avoit été marié à N. Rousseau, fille d'un Avocat au Conseil; mais il avoit perdu sa femme longtems avant que de mourir. Il en avoit trois fils, dont l'un s'est fait Jésuite, & les deux autres sont dans le monde. Depuis la mort de Jean Boscager, M. le Saché à qui il avoit fait remettre ses papiers, a publié l'Ouvrage suivant, *J. Boscagerius Jurisconsultus clarissimus de Justitia & Jure, in quo exquisitissima Juris utriusque Principia accuratissime proponuntur, luculentissimisque exemplis e Scriptura, Conciliis, Patribus & Jurisconsultis summa cum fide depromptis illustrantur, Origo & progressus Juris Civilis, Canonici & Franco-Gallici & singulorum species omnes indicantur, Auctores, Interpretes, Collectores laudantur*, Parisiis 1689, *in douze*. Cet Ouvrage est écrit avec beaucoup d'ordre & de netteté. * *Mémoires du tems*. Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 15. p. 61. & suiv.*

BOSCAN (Jean) de Barcelone, Poëte Espagnol, qui vivoit dans le XVI siécle, du tems de Charles-Quint Empereur, composa divers Ouvrages, que nous avons sous le nom d'*Obras de Boscan y Garcilasso*, imprimez en 1544. C'est pour cela qu'il faut rapporter à Boscan une bonne partie des choses que l'on dit au sujet de Garcilasso de la Véga, autre Poëte Espagnol. C'étoient deux amis qui s'étoient liez dans le dessein de perfectionner la Poësie Espagnole. Ils ont été considérez comme les premiers qui ont donné de l'ordre & de la methode à la Poësie Espagnole, & qui ont commencé à mêler l'érudition avec la beauté du naturel. Ils ont introduit la forme de la Poësie Italienne dans la Langue de leur païs, s'y étant formez les premiers, par la communication qu'ils eurent avec les plus excellens Italiens de leur tems, dans les voyages qu'ils firent à Naples & ailleurs. Boscan profita particuliérement de la conversation & des entretiens qu'il eut avec André Mauger, qui pour lors étoit Ambassadeur en Espagne pour la République de Venise, auprès de Charles-Quint & qui l'emmena avec lui à Venise. Il reussit mieux dans les Sonnets que dans les autres piéces de vers. On voit de la majesté dans son style, & de la variété dans les sujets & dans les vers. La facilité & la force des expressions, paroît dans tout ce qu'il a fait. Boscan voyant son ami Garcilasso mort, eut soin de recueillir ses Poësies, & de les garder avec les siennes dans son cabinet, où on les prit après sa mort, & elles furent imprimées ensemble à Médina l'an 1544, *in quarto*; puis à Venise l'an 1553, *in douze*. Boscan étoit déja mort vers l'an 1542 ou 1543. Nous avons encore quelques Ouvrages de sa façon, & entre autres une Traduction du Courtisan, que le Comte Castiglioni avoit composé en Italien. * Ambrosius Moralès, *de Hispan. Ling.* Nicolas, Antonio, *Biblioth. Hispan. Script. p. 503. Préface de la Nouvelle Methode de Port-Royal pour la Langue Espagnole.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome 7:* ou *tome 3. partie 2. p. 175. n. 1274.* de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BOSCH ou BOSCHIUS (Wolfgang) Chancelier d'Albert Duc de Baviére, né à Dinckelspiel, dans la Souabe, en 1500, d'une famille fort considérée en Allemagne, depuis qu'elle eut été annoblie en 1465, par l'Empereur Frédéric IV, étoit habile dans les affaires, & tres-intelligent dans la connoissance des Langues; car outre la Françoise, l'Italienne & la Latine, il savoit encore la Gréque & l'Hébraïque. Il fut Conseiller, puis Chancelier du Duc de Baviére, & mourut à Straubingen l'an 1558. On a de lui quelques Ouvrages, des Notes sur Ptolomée, &c. Il avoit une Belle Bibliothéque, qui lui fut léguée par Marquard Freher, Médecin de Dinckelspiel son allié. Ce Fréher est différent du Jurisconsulte d'Ausbourg son petit fils; ce qui a trompé le P. Louis Jacob dans son Traité des Bibliothéques, où il confond les deux Fréher. * Melchior Adam, *in Vit. Jurisconf.* Louis Jacob, *Traité des Bibliothéques, &c.*

BOSCH ou BOSCHIUS (Jean). *Voyez* BOSCHIUS.

BOSCHART (Willebrord) de Berg-op-Zoom, Chanoine Régulier dans l'Abbaïe de Tongerlo, étoit Docteur en Théologie & fort versé dans les Antiquitez Ecclésiastiques. On a de lui, *De initiis & progressibus monasticis; De Vita contemplativa & activa; De Ordine Præmonstratensi, Clericali seu Canonico; De laudibus Beati Starli; De Natura veritatis; de Microcosmo sive humani corporis fabrica; Chronicon Cœnobii Tongerloensis; Vita S. Suitberth, Scriptore Marcellino; Annotationes;* Une Dissertation sur les premiers Apôtres de la Frise; Les Actes de S. Augustin. * Zweert, *Ath. Belg. p. 707.*

* BOSCHE (Guillaume Vanden) de Liége, Médecin à Dendermonde, a donné au public un livre intitulé, *Historia Medica.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 308.*

BOSCHERVILLE, (S. George de) *S. Georgii de Balcheri-villa*, village avec Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, situé dans le païs de Caux en Normandie, près de Rouen. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOSCHI. *Voyez* BOSCO.

BOSCHIUS (Jean) Licentié en Médecine fut habile dans les Langues Gréque & Latine. Il publia à Louvain en 1554, une Traduction Latine d'un livre qui a pour titre *Ocellus Luciani, qui & Achilles nominatur, de Universi Orbis natura.* En 1558, il fut appellé Professeur à Ingolstadt, & prononça à son inauguration un Discours *de optimo Medico & Medecina Auctoribus.* On a encore de lui un Traité *de Peste; Concordia Medicorum & Philosophorum de humano conceptu, fœtus corporatura, animatione; De Centauris, Satyris*, &c en 121. Théses. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 464.*

BOSCHIUS (Wolfgang) *Voyez* BOSCH.

* BOSCO (François de) issu d'une illustre famille ancienne de Palerme fils de Vincent Bosco Prince de Catholica, hérita après la mort de son pére, de tous ses biens avec les titres de Prince de Catholica & de Comte de Vicari. Non seulement il conserva le lustre de sa maison, mais il l'augmenta par l'amour des Sciences ausquelles il s'appliquoit avec des soins infatigables. Il eut une inclination particuliére pour les Belles Lettres & pour la Poësie, & fit non seulement en Sicilien, mais aussi en Toscan & en Espagnol quantité de beaux vers. Après avoir été choisi pour Président de l'Académie *de' Raccesi* à Palerme, il la protégea de toute sa force, & lui procura tous les avantages qu'il lui fut possible, jusques à sa mort qui arriva le cinquiéme juillet de l'an 1668. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BOSCO (Jean) surnommé *Olivier*, Abbé de Beaulieu, né en France, se mit dans l'Ordre des Célestins. Dans la suite ayant obtenu du Pape Clément VIII, la permission de le quitter, le Cardinal Séraphin Olivier en fit son Favori, & lui fit obtenir du Pape Paul V, l'Abbaïe de Beaulieu. Il accompagna le Cardinal à Rome, & en 1609 il fit son oraison funebre. Le Roi de France connoissant le savoir & l'éloquence de Bosco, le choisit pour son Prédicateur. Mais ayant prêché un peu fortement contre un certain Ordre, il en encourut la haine, aussi bien que la disgrace d'un certain Cardinal. C'est pourquoi, en 1611, il fut transporté à Rome & enfermé dans le Château-St. Ange, d'où il fut transferé à l'Inquisition. Il mourut dans sa prison selon quelques uns, & selon d'autres il fut relâché par le Pape Grégoire XV, & mourut le 28 août de l'an 1626. On a de lui, *Bibliotheca Floriacensis* imprimée en 1605. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 1. c. 81.*

BOSCO, bourg du Duché de Milan en Italie, est sur la riviére d'Orbe, dans le territoire d'Alexandrie. Il y a un monastére; mais ce qui le rend remarquable, c'est qu'il a donné la naissance à Michel Ghisléri, qui parvenu à la Papauté, a pris le nom de Pie V. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOSCOBEL, bois qui servit de retraite à Charles II, Roi d'Angleterre, après la bataille de Worchester, au mois de septembre 1651. On l'a nommé *Boscobel*, à cause de sa beauté. Il y a deux maisons au milieu de ce bois, dont l'une porte aussi le nom de *Boscobel*, & l'autre est appellée *White-Ladies*, c'est à dire, *Blanches-Dames*; parce que c'étoit autrefois un couvent de Religieuses vêtues de blanc. Le Roi d'Angleterre ayant été contraint de se sauver dans cet asyle, y demeura plusieurs jours, se retirant la nuit dans la maison, & se cachant le jour dans un gros chêne qui est à côté, & qu'on regarde comme un prodige; parce qu'il est si gros & si touffu, que vint hommes peuvent aisément se cacher entre ses hautes branches. Depuis cette fameuse avanture, on l'a nommé *le Chêne royal.* * *Boscobel* ou *Abbrégé de ce qui s'est passé dans la retraite du Roi d'Angleterre, après la bataille de Worchester.*

BOSDEN (Luc) Carme Anglois, qui vivoit en 1340, composa divers Ouvrages de Philosophie & de Théologie Scholastique, comme Balée & Gesner nous l'apprennent. Les plus considérables sont, *in sex Principia Gilberti Parretani Quæstiones undecim; Quæstionum Theologicarum, liber unus; In Philosophiam naturalem, libri octo, &c.* * Pitseus, Lucius, &c.

* BOSE, est le nom d'une des plus anciennes & des plus illustres familles d'Allemagne, laquelle s'est répandue dans la Misnie, dans le Voigtland & dans la Franconie. La première origine de cette famille se tire de Baviére. Le plus ancien *Bose* dont les histoires fassent mention, fut Religieux de l'Ordre de St. Benoît dans le monastére de St. Emmeran à Ratisbonne, ensuite Chapelain de l'Empereur Henri le Grand, & enfin premier Evêque de cette ville en 969. Il convertit les Vandales, mais il mourut la seconde année de son épiscopat comme il revenoit de Baviére, & son corps fut transféré à Mersebourg où il fut enterré. Dans le tems qu'il étoit encore à la Cour de l'Empereur, il reçut un fief à Zeitz, & fonda près de cette ville un village auquel il donna son nom de *Bose.* Un de ses fréres hérita ce bien & continua la postérité.

* BOSE (Christophle Thierry) naquit à Frankenleben en 1628. Il eut pour pére *Balthasar* Bose & *Marguerite* de Lohs. En 1646, il servit d'abord comme simple soldat chez les Impériaux sous le Colonel Strozzi, mais ensuite il se mit au service de l'Electeur de Brandebourg, & fut fait bas Officier dans le Régiment du Colonel Hacke, Commandant de Hamme en Westphalie. Après la paix de Munster il se tint en qualité de Volontaire, auprès du Mestre de camp Roswurm son parent qui se trouvoit alors dans l'Empire, devint bien tôt après Enseigne, puis Lieutenant, & enfin Capitaine. Roswurm qui étoit dans le service de France, voulant y remener le corps de troupes qu'il commandoit, fut attaqué & battu par le Duc de Lorraine près du Château-sur-Moselle, & mené prisonnier à Bitsch, avec d'autres Officiers du nombre desquels étoit Bose; mais son pére l'en retira en payant sa rançon. Il se rendit de là à Strasbourg pour y apprendre le François & les exercices, & dans l'année 1652, il fut par un stratagéme délivrer le Général Roswurm de sa prison le jour des Rois, & alla la même année visiter la France. En 1654, il retourna dans son païs, & fut fait Gentilhomme de la Chambre auprès de l'Electeur de Saxe; en 1671 il devint Grand Echanson & Chambellan; & en 1672, Conseiller de la Chambre. En 1674, l'Electeur lui donna plusieurs commissions importantes, & le fit Commissaire général. En 1682, l'Electeur Jean George lui confia la Chancellerie militaire, & l'année suivante il fut fait Membre du Conseil de Guerre. La même année il accompagna l'Electeur à la levée du siége de Vienne. En 1692, il fut fait Conseiller privé de l'Electeur, & le Roi Auguste le confirma depuis dans cet emploi.

Il

Il s'est trouvé dans plusieurs importantes négociations & fut employé en diverses ambassades auprès de l'Empereur & de quelques autres Princes. Il mourut en 1708. Il avoit épousé Ursule de Gustedt, & il en eut, 1. *Hans Balthasar* Seigneur de Mölbis, Prévot de l'Eglise cathédrale de Meissen, & Grand Maître d'Hôtel de l'Electrice de Saxe, Reine de Pologne; 2. *Christophle-Thierry* Seigneur de Frankenleben & de Seerhausen, Conseiller du Roi de Pologne & cy-devant son Plénipotentiaire au Congrès de Ryswyk; 3. *Adam-Henri* Lieutenant Général de l'Electeur de Saxe Roi de Pologne; 4. *Wolf-Thierry* Conseiller privé du même Prince; 5. *Gottlob-Sigismond* Seigneur de Nickern, & Lieutenant Colonel au service du Roi de Pologne. * *Gr. Dict. Univ. Hol.* Mulleri, *Annal. Sax.* Curric. *in Vita Bosii.*

* BOSEK, POSEK & POSSEK, une des plus anciennes familles nobles de Misnie & de Thuringe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOSHAMI (Herbert de) Carme Anglois. *Cherchez* HERBERT de BOSHAM.

BOSI. *Voyez* BOSA.

BOSIANI ou BASSIANI. *Cherchez* BOSSIEN.

BOSINE. *Voyez* BOSNIE.

BOSIRI, ville d'Egypte sur la côte, à sept lieues d'Alexandrie vers le Couchant. Elle est très ancienne, & la premiére que l'on rencontre lorsqu'on est sorti des déserts de Barca. Il paroît qu'elle a été fermée de bonnes murailles. Elle a tout à l'entour de grands clos de palmiers; mais elle est entiérement dépeuplée. Quand Alméric Roi de Jérusalem reprit la ville d'Alexandrie sur les Turcs en 1567, les Habitans abandonnérent celle de Bosiri, pour se sauver au Lac de Bocheira, & si quelques uns y retournérent depuis, ils n'y firent pas un long séjour. * Marmol, *Descr. de l'Egypte tome* 3. *c.* 13. Il faut voir ce que De La Croix dit de cette ville sous le nom de Busiris. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

BOSIUS (Jacques) de Milan, Chevalier servant de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, vivoit sur la fin du XVI siécle. On lui commit le soin des affaires de la Religion de Malte à Rome, dont il s'aquitta assez longtems avec probité. Cet emploi lui fit naître la pensée d'écrire l'Histoire de cet Ordre, que nous avons en trois parties. Après que le Pape Sixte V eut donné le chapeau de Cardinal à Grégoire Pétrochini, Général des Augustins, Bosius s'imaginant qu'un homme de ce mérite arriveroit infailliblement au souverain pontificat, s'attacha à lui, & négligea les commoditez d'une vie douce & tranquille, pour se rendre esclave volontaire, & devenir Gentilhomme de ce nouveau Cardinal, sous l'espérance de le pouvoir être un jour lui-même. Mais voyant qu'on n'avoit pas seulement fait mention de Pétrochini dans les Conclaves tenus en 1590 après la mort de Sixte V, & après celle d'Urbain VII, il se retira chez lui, & passa le reste de ses jours dans des exercices de piété. Il avoit une tres-grande dévotion pour la sainte Croix, dont il écrivit l'Histoire, depuis le recouvrement de ce bois salutaire sous Constantin *le Grand*. Ce fut lui qui en fit répresenter l'Histoire dans l'église de saint Blaise, qu'il répara. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. c.* 120.

BOSIUS (Antoine) de Milan, étoit neveu de *Jacques* qui le fit héritier de ses biens, & qui eut soin de son éducation. Ce fut par son moyen qu'il se poussa dans l'étude du Droit, & qu'il obtint la commission d'Agent de l'Ordre de Malte. Il étoit tres-petit de taille, & avoit le visage extrêmement noir, ressemblant en cela à sa mére, qui étoit une esclave Africaine, que son pére avoit épousée. On assure qu'il fut tres-déréglé dans sa jeunesse; mais que la crainte qu'il avoit que son oncle ne le deshéritât, le tira des désordres & de la débauche. Sa charge d'Agent l'occupoit beaucoup: lorsqu'il s'en fut défait, il résolut de s'attacher à quelque grand dessein, qui pût lui acquérir de la réputation; & il entreprit l'Ouvrage de *Roma Sotteranea*, auquel il travailla depuis l'an 1567, jusqu'à environ l'an 1600. Il descendoit dans les catacombes, où il passoit quelquefois cinq ou six jours de suite; mais après tant de soins, il n'eut pas le plaisir de voir cet Ouvrage achevé, car il mourut avant que d'y avoir mis la derniére main. Jean Sévérani, Prètre de l'Oratoire de Rome, l'augmenta & le donna au public en 1632. Depuis, Paul Aringhi, aussi Prêtre de l'Oratoire, le traduisit en Latin, & le fit imprimer en 1651. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illustr. c.* 129. Aubert le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

* BOSIUS (Jacques) autrement appellé *de Castro*, savant homme d'Amsterdam, & Professeur en Théologie à Louvain, fut sacré en 1611, troisiéme Evêque de Ruremonde à Malines par l'Archevêque dans l'Eglise de St. Rombout, & installé à Ruremonde le 19 mai. Il s'aquita de cet emploi au grand contentement d'Albert Duc d'Autriche, du Clergé, & de son troupeau. Il naquit en 1560, fit à Louvain ses études de Philosophie & de Théologie, & de simple Curé devint Evêque. Il a composé quelques prédications qui ont été imprimées. Il mourut en 1639, dans la 80 année de son âge, & fut enterré à Ruremonde dans l'église cathédrale devant le grand autel avec une tres ample épitaphe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sweert, *Athenæ Belgicæ.*

BOSIUS, (Jean-André) naquit à Leipzic, en 1626, le 17 de juin. Son pére étoit Jouaillier. En 1643, il alla à Wittenberg & y passa quelques années à étudier. En 1646, il prit le degré de Maître ès Arts à Leipzic, & alla ensuite à Strasbourg où il poussa ses études pendant quatre ans, & où il apprit aussi les Langue Italienne, Françoise, Espagnole & Angloise. Son pére le rappella enfin dans la patrie, & quelque tems après, en 1656, il fut appellé à la Chaire de Professeur en Histoire dans l'Académie de Iéne, où il établit, en 1674, la Société nommée *Societas Disquirentium*, deux ans avant sa mort. Il a donné les Ouvrages suivans, *Cornelius Nepos cum Notis; Ortus, Educatio & Studia Jul. Agricolæ, Scriptore Corn. Tacito cum Notis; de comparanda notitia Scriptorum Eccles.; Introductio in Notitiam Rerumpublic.; Isagoge in Prudentiam & Eloquentiam civilem, cum notitia Scriptorum Hist. universalis; Lucas de Linda emendatus; Diatribe de Pontifice Maximo veterum Romanorum; De Pontificatu maximo Imp. Romanorum.* Voici la liste des Ouvrages manuscrits que Bosius a laissez, *Chronicon Urspergense*, qu'il avoit tiré d'un manuscrit de la Bibliothéque de Iéne & qu'il avoit dessein de publier avec des remarques; *Tacitus, Seneca, Plinius, cum Notis Variorum; Varia scripta ad Historiam hujus & superiorum sæculorum; Liber de natura & varietate Historiæ.* Il avoit aussi dessein de donner une édition de l'Histoire Byzantine, & de l'Histoire de Joséphe.* Witte, *in Memor. Philosoph.* Freherus, *Theatr.* Ameloveen.

BOSIUS (Siméon) *Voyez* BOIS (Siméon du)

BOSKÉNA, petit lieu d'Angleterre dans la contrée occidentale de Cornouaille, qu'on nomme *Pentswith*. Près de la mer, sur le côté méridional du cap, il y a un trophée élevé. Il est composé de dix-huit pierres placées en rond, & éloignées l'une de l'autre de vint & un piez, avec une autre au milieu beaucoup plus grosse que les autres. On croit que c'est un monument de quelque grande victoire remportée, ou par les Romains, ou par le Roi Saxon Ethelstan. * *Dict. Angl.*

BOSKOWITZ. *Voyez* BOZKOWITZ.

BOSLEDUC. *Cherchez* BOIS-LE-DUC.

* BOSMAN (Gisbert) natif d'Utrecht s'exerça d'abord dans la Jurisprudence, & fut reçu Licentié dans l'Académie d'Angers le sixiéme dec. 1627. Mais il s'appliqua ensuite à la Théologie & devint Curé d'Arlanderveen dans le Bailliage de Rhynland. On le met au nombre des bons Poëtes. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Antiquitez de Rhynland*, en Hollandois, *p.* 337.

BOSNA, riviére de la Bosnie, à laquelle elle donne son nom. Elle a sa source dans la Servie, d'où elle entre dans la Bosnie. Après y avoir arrosé la ville de Bosna-Saraio, & quelques autres, & avoir reçu diverses petites riviéres, elle se joint au Save ou Saw, qui se va décharger dans le Danube. Le confluent de la Bosna & du Save, se fait au bourg d'Arki.

BOSNA-SARAIO & BOSNA-SERAIO. *Voyez* SARAIO.

BOSNIE, *Bosnia*, *Bossena*, *Bossina*, nouveau nom d'un païs qui fit autrefois partie de la Pannonie & de la Dalmatie. La Bosnie est située entre les riviéres de Wana ou d'Una, de Save ou de Saw, & de Drina, & a emprunté son nom de la riviére de Bosna. Elle a la Servie au Levant, la Dalmatie au Midi, la Croatie au Couchant, & l'Esclavonie au Septentrion. Elle est ordinairement divisée en deux parties, qui sont la Haute Bosnie, qu'on appelle autrement, *le Duché de Saint-Saba*, & l'*Herzégovine*, qui est au Midi; & la Basse Bosnie, qui est au Septentrion, & qui est ce que l'on appelloit autrefois *la Bosnie* par où passe la riviére de Bosna: & cette partie de la Bosnie ou la Bosnie propre, se divise encore en deux, savoir, la Bosnie propre inférieure qui est au Couchant, où sont les petits païs de Busko, de Glamosko, de Levasko, de Modriza, & de Vares, & le païs d'Usora pour annexe; & la Bosnie propre supérieure qui est à l'Orient, & qui a pour annexes les païs de Rama & de Sale. La principale ville de ce Royaume étoit autrefois Jaiza, puis Warbosaum, & aujourd'hui Saraio, qu'on nomme aussi *Bosna* & *Bosna-Saraio*. Ce païs qui fit anciennement partie de la Pannonie, fut occupée depuis par les Goths, & enfin par les Esclavons. La riviére de Bosna, qui se perd dans la Save, & qui parcourt ce païs dans toute sa longueur, lui a donné ce nom, lequel n'est connu que depuis que les Rois de Dalmatie en firent une province dont le Gouverneur fut appellé Ban ou Grand-Jupan. La Bosnie, & la Rascie, qui étoit à son midi, formoient ensemble la Surbie, ou païs des Sorabes. Le Ban qui la gouvernoit vers l'an 825, fut presque seul fidéle au Roi Pribislas, & ce fut lui principalement qui aida Crescimir son successeur à venger sa mort. On ne le nomme point, ni tous les autres Bans jusqu'à Etienne en 1080; car ceux que M. Du Cange nomme auparavant, sont les Rois mêmes de Dalmatie. Après la mort de Paulimir, qu'on peut placer vers l'an 880, Blastémir Roi de Servie, profitant des désordres de la Dalmatie, l'envahit presque toute entiére; & ses successeurs la conservoient encore en 958, quand Constantin *Porphyrogénéte* écrivoit; mais peu après, Crescimir, l'un des petit-fils de Paulimir, & Prédémir son frére, rétablirent le Royaume de Dalmatie. Les successeurs du premier furent appellez Rois de Dalmatie & de Croatie, & furent d'abord maîtres de la Bosnie: ils la perdirent avec tous leurs Etats l'an 1024, & furent rétablis presque aussitôt. Il semble qu'ils l'ayent eue de nouveau: mais Bodin, l'un des successeurs de Predémir, qui furent appellez *Rois de Servie*, parce qu'ils succédérent aux Droits des véritables Rois de Servie, ainsi qu'on le dit en son lieu, la leur enleva en 1080, & en donna le gouvernement à *Etienne Twartk* successeur d'Etienne, lequel reconnut comme lui la souveraineté des Rois de Servie. Au contraire *Borich*, qu'on trouve après lui, vers l'an 1154, dépendoit des Rois de Hongrie; & l'on en dit autant de *Culin*, ou *Culien*, qui succéda à Borich. Sans doute que Geiza Roi de Hongrie, favorisant la revolte de Béla & de ses fréres contre Rodoslas, le dernier des Descendans de Prédémir, convint avec eux qu'il retiendroit la Bosnie pour prix des secours qu'il leur donna. *Zibisclas*, successeur de Culin, gouverna dans la même dépendance, & après lui *Ninoslas*, qui vivoit vers l'an 1244. On trouve ensuite que *Béla*, frére du Roi Etienne, prend le titre de Duc de Bosnie dans un Acte de l'an 1271, & que *Ladislas*, fils du même Roi, est appellé de même l'an 1280: ce qui fait croire que les Rois de Hongrie ont retenu la propriété de la Bosnie après la mort ou la destitution de Ninoslas. Ils ne la conservérent pas longtems; elle dépendoit des Rois de Servie dès l'an 1291. *Paul*, Ban de Croatie & de Dalmatie, tint d'eux la Bosnie en fief, & après lui, *Mladin*, son fils, qui en étoit Ban, dès l'an 1302. Les Seigneurs s'étant revoltez contre celui-ci, Charles Roi de Hongrie prit part à leurs querelles, & retenant Mladin en prison, remit la Bosnie sous sa souveraineté. Un des Seigneurs conjurez nommé *Etienne*, s'en fit appeller *Ban* de son consentement, & il eut pour successeur son fils de même nom, qui mourut l'an 1357, & qui fut le dernier Ban, *Twartk* son neveu, qui lui succéda dans cette dignité, ayant pris le titre de Roi l'an 1366, avec l'agrément des Rois de

de Hongrie, qui se contentérent de l'engagement qu'il prit pour lui, & pour ses successeurs de reconnoître leur souveraineté.

Ce Roi, qui se fit appeller *Etienne Mircès* étendit beaucoup les limites de la Bosnie. Tout le Comté de Chelm, la Zenta, le païs renfermé entre la Narenta & la Cettina, Trau, Spalato, Sébénico lui appartinrent, ou dépendirent de lui. Ses successeurs érigérent le Duché de Saint-Saba dans le Comté de Chelm, & les Vénitiens reprirent sur eux quelques places maritimes. Il mourut l'an 1391, & on lui donna pour successeur *Etienne Dabiscia*, à qui *Twartk Scur*, fils naturel de Myrcès, qui s'appelle lui-même *Etienne Tuerthon*, succéda en 1396. Le régne de ce Prince fut long-tems agité. Un Seigneur nommé *Ostoia Christich*, ayant fait courir le bruit qu'il n'étoit pas fils de Myrcès, se fit reconnoître Roi par une partie des villes de Bosnie, sans pouvoir chasser des autres le Roi légitime. Ensuite ses débauches ayant aliéné une partie de ceux qui s'étoient joints à lui, on vit paroître en 1415 un troisiéme Roi, nommé *Etienne Ostoich*. Celui-ci se joignit à Tuerthon, lequel avec le secours des Turcs, à qui il avoit promis un tribut annuel de vint mille ducats, ne se trouva pas encore assez fort pour chasser son premier Concurrent. Enfin on ménagea un accommodement, & l'on partagea la Bosnie entre les trois Rois, l'an 1422. Etienne Ostoich mourut peu après; Ostoia en 1435; Tuerthon, qui recueillit leurs portions, en 1443. Le choix qu'on fit après sa mort d'un Manichéen pour lui succéder, causa la perte de la Bosnie. Cet homme, qui sur les fonts de batême se fit appeller *Etienne Thomasc*, s'attira la haine de Matthias Corvin, Roi de Hongrie, qui ne pouvant lui nuire par la voye des armes, résolut de le faire assassiner. Etienne fils du Roi, & Radiroi son frére, furent assez dénaturez pour écouter la proposition qu'il leur en fit faire. On crut d'abord que le Roi étoit mort de maladie; mais la vérité ayant été découverte par un Page, la Reine sa veuve pour venger sa mort, appella en Bosnie le Sultan Mahomet II. Les premiéres courses que ses troupes y firent, intimidérent si peu le nouveau Roi *Etienne* V, qu'il refusa de payer le tribut ordinaire aux Turcs; ce qui détermina le Sultan à entreprendre la conquête du Royaume. Elle ne fut pas difficile. Etienne abandonné de Dieu & des hommes, perdit en tres-peu de tems toutes ses places, & fut contraint de se rendre à Mahomet, qui lui fit trancher la tête, ou la lui trancha lui-même, l'an 1463 de Jesus-Christ. La fille de ce malheureux Roi nommée *Catherine*, épousa Thomas, Prince Mahométan, qui fut Roi de Bosnie, dont elle eut des enfans, & entre autres un fils nommé *Sigismond*, qui fit profession du Mahométisme, comme son pére. Cette Princesse se retira à Rome, & par le testament qu'elle y fit le 20 octobre 1478, rapporté par M. Leibnits en son *Code Diplomatique*, *p.* 438, édition de 1693, elle légua son Royaume au saint Siége, en cas que son fils Sigismond ne se convertit pas à la Foi Catholique, ce qu'elle n'espéroit pas. La capitale étoit Jaïcza, sur le Worwack, qui se défendit pendant quelques années; mais cet honneur a été donné par les Turcs à Bagnaluch sur la Cettina, c'est à dire, que c'est le lieu de la Résidence du Béglierbey de Bosnie, de qui dépend tout ce que les Infidéles possédent dans la Dalmatie. * Constantin, *Porphyr. du gouvern. de l'Emp.* Le Prêtre de Dioclée, *de la Dalmatie.* Du Cange, *Familles Byzant.* Leibnits.

BOSOCH ou BOZOGH, contrée de la Natolie en Asie, est une partie de l'Aladulie, renfermée entre les montagnes de Taurus & de l'Antitaurus, & l'Euphrate. C'étoit autrefois une partie de la petite Arménie. On la nommoit autrefois *Méliténe*, du nom de sa capitale, & aujourd'hui on l'appelle le Béglerbéglic de Marasch. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOSON, surnommé GONTRAN, Général d'armée sous le régne des enfans de Clotaire I, Roi de France, commandoit les troupes de Sigebert en Poitou, où Théodebert, fils de Chilpéric, ayant été pris en 575, fut tué & dépouillé par son ordre; de sorte que craignant la colére du Roi, il se refugia dans l'église de saint Martin de Tours. Il y trahit Mérouée, autre fils du même Chilpéric, qu'il y attira en 576, après que ce Prince eut épousé Brunehaud, veuve de Sigebert son oncle, & le livra aux assassins que Frédegonde sa belle-mére avoit apostez près de Thérouanne. Depuis étant passé en Orient, il persuada à Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire, de venir en France. Il le suivit, le vola, & fut cause de sa mort. Childebert Roi d'Austrasie, se saisit de Gontran Boson, & le fit punir comme il le méritoit, vers l'an 587. * Grégoire de Tours, *l.* 7. *Hist.* Dupleix. Mézeray, &c.

BOSON ou BOZON, Roi d'Arles, de Provence, & de la Bourgogne Cisjurane, étoit fils de BUVES ou *Buvon*, Comte d'Ardenne, & fils d'une sœur de *Thietberge*, femme de *Lothaire* II, Roi de Lorraine, la même que ce Prince répudia en 857, pour prendre *Valdrade*. Le Roi Charles *le Chauve*, qui avoit aimé Richilde, sœur de Boson, l'épousa en 870, après la mort d'Hermentrude sa premiére femme, & fit à sa considération de grands biens au Prince son frére. Il lui donna le gouvernement de Bourgogne, & le fit Duc d'Aquitaine. Le Pape Jean VIII l'adopta aussi pour fils, c'est à dire, comme l'explique Baronius, qu'il le fit Gouverneur du temporel en Italie. Boson assista en cette qualité au Concile de Pavie l'an 876. Il épousa la même année *Hermengarde*, fille unique de *Louis* II, Roi d'Italie & de Provence, & essaya vainement d'occuper une partie du Royaume de France, après la mort de Louïs *le Bégue*, en 897. A la sollicitation de sa femme, il se fit couronner Roi de Bourgogne & d'Arles, dans un Concile tenu au château de Montaille en Dauphiné, le 15 octobre de la même année 879. Louïs & Carloman, qui avoient partagé le Royaume, lui firent la guerre: Vienne fut emportée en 882, & la femme de Boson, avec sa fille, y furent faites prisonniéres. Mais ce Prince ne perdit pas courage: il ménagea adroitement l'esprit de ses amis & de ses Sujets, & se rétablit; de sorte qu'en peu de tems il parut plus puissant qu'il ne l'avoit été. La mort du Roi Carloman, qui arriva en 884, assura à Boson sa nouvelle dignité. La France étoit alors inondée d'un déluge continuel de peuples barbares, & ces irruptions obligérent Charles *le Gros* de céder à Boson les terres qu'il avoit érigées en Royaumes, & de se contenter de l'hommage qu'il lui rendit en 88[illegible] Boson vécut depuis avec beaucoup de tranquillité, fit divers don[s] aux églises, & mourut le onziéme janvier de l'an 888. Quelque[s] Auteurs ont cru qu'il fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Char[…]lieu en Bourgogne, que son frére Robert Evêque de Valence avoi[t] fondée, & à laquelle il avoit lui-même fait de grands biens. Mai[s] il est sûr que ce fut dans l'église de Saint-Maurice de Vienne, o[ù] l'on voit encore son épitaphe dans la chapelle de sainte Apolonie en ces termes,

Regis in hoc tumulo requiescunt membra Bozonis.
Hic pius & largus fuit, audax, ope benignus,
Sancti Mauritii caput ast circumdedit auro,
Ornavit gemmis claris, super atque Coronam
Imposuit totam gemmis, auroque nitentem.
Huic dum vita fuit, bona dum valetudo maneret,
Munera multa dedit, Patrono carmine digno
Urbibus in multis devoto pectore magna
Contulit, & Sanctis pro Christi nomine dona,
Stephane prime tibi sceptrum diadema paravit,
Lugduni proprium rutilat, velut hic cominus Sol,
Quamvis hunc plures voluissent perdere Reges,
Occidit nullus: sed vivo pane refectus,
Hoc linquens obiit, Christi cum sanguine, Regnum
Quem Deus ipse potens, Cœli qui climata finxit,
Cœtibus Angelicis jungat per Sacula cuncta,
Obiit III. Idus Januarii
VIII. Anno Regni sui.

Cette épitaphe contient des choses assez particuliéres de la Vie de Boson qu'on ne trouve point ailleurs, & c'est pour cette raison que je l'ai rapportée, & même beaucoup plus correcte qu'on ne la trouve dans quelques Auteurs modernes. Ce Prince laissa d'*Hermengarde* son épouse, Louïs Boson, qui lui succéda, & une fille, dont nous ignorons le nom, mariée à *Ratbod*, tige des premiers Comtes de Provence. D'autres disent que cette fille de Boson e[st] *Ingelberge*, femme de *Guillaume*, I. du nom, dit *le Dévot*, Duc d'Aquitaine, Comte d'Auvergne, &c. Fondateur de l'Abbaïe de Clugni en 910. Mais y a-t'il apparence que Guillaume eût épousé la fille de celui qui avoit tué son pêre; car c'est Boson qui tua Bernard Comte d'Auvergne, dans le tems que Vienne étoit assiégée, ou un peu auparavant; & ce Bernard étoit pére de Guillaume *le Dévot*. * Géofroy de Viterbe, *in Chron. part.* 29. Aimoin. Du Chêne. Du Puy. Sainte-Marthe. Du Bouchet. Belleforêt. Bouche, *Histoire de Provence.* Chorier, *Histoire de Dauphiné, & Antiquité de Vienne.* Justel, *Histoire d'Auvergne. Concil. Gall.* &c.

BOSON I. de ce nom, Comte de Provence, fils de *Ratbod* ou *Robald*, & de *N.* fille du Roi *Boson*, succéda à son pére vers l'an 923, & épousa *Berthe*, niéce de *Hugues* Roi d'Italie, & fille d'un autre *Boson*, Marquis de Toscane. On prétend que ce Comte mourut sans postérité vers l'an 944, & que son frére ROBALD I. lui succéda. Ce dernier, mort en 950, laissa deux fils, GUILLAUME I, Comte de Forcalquier, & BOSON II, Comte de Provence, qui épousa *Focoare*, que d'autres nomment *Constance*: peut être étoient-ce deux femmes différentes. *Boson* II mourut vers l'an 971. On prétend qu'il laissa GUILLAUME, Comte de Provence, ROBAUD Comte de Forcalquier; & PONS, Vicomte de Marseille. Les Auteurs sont assez partagez là-dessus. Il y a pourtant des Chartres anciennes qui semblent appuyer cette opinion, quoiqu'elle ait ses difficultez. * Nostradamus & Bouche, *Hist. de Provence.* Ruffi, *Hist. des Comtes de Provence.*

BOSOR, *Boforra* ou *Bosra*, ville de refuge dans la Tribu de Ruben. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath ou Kéhath. * I. *Machab. ch.* 5. *v.* 26.

BOSPHORE CIMMÉRIEN: c'est ainsi que les Anciens appelloient le Détroit qui sert de communication au Pont Euxin ou Mer Noire, avec les Palus Méotides. On le nommoit *Bosphore* ou *Passage des Bœufs*, pour désigner le peu de largeur de son canal, qu'un bœuf pouvoit traverser à la nage. Il étoit appellé *Cimmérien*, des peuples de ce nom, qui habitoient dans le voisinage. Il y avoit autrefois une ville appellée *Bosphorus* ou *Bosporus* qui donnoit son nom à ce détroit, & aux peuples dits *Bosphoriens*, dont Strabon, Pline, Etienne de Bysance & Polybe ont fait mention. On croit que cette ville, dite depuis *Panticapaum*, est la *Vospero* d'aujourd'hui, qui a eu titre d'Archevêché, sous le Patriarchat de Constantinople. Ce Détroit est appellé à présent *Détroit de Kercy* ou *de Vospar*, qui sont deux villes de la même Tartarie.

BOSPHORE DE THRACE, ou DETROIT DE CONSTANTINOPLE, & CANAL DE LA MER NOIRE. Les Turcs le nomment *Bogazir*, & les Grecs *Laimon*. Louïs Ferdinand de *Marsilli* a fait des observations sur ce Détroit qui est entre la Thrace & l'Asie Mineure, ou entre le Pont Euxin ou Mer Noire, & la Propontide ou Mer de Marmora. On le nomme *Bouche de St. Jean*, ou *Canal de Constantinople*, parce que cette ville est bâtie sur ses bords; & ce canal est si étroit, qu'on dit que de quelques endroits de la ville on peut entendre les cocqs qui chantent sur le rivage de l'Asie, qui est de l'autre côté. Les sept tours sont une forteresse où l'on met les prisonniers d'Etat; & il y a encore au delà du port, Galata ou Péra; & Scutari ou Scutaret, vis à vis de Constantinople, sur le bord du Bosphore en Asie. Le Chevalier Chardin qui a été sur les lieux, dit que le Canal du Bosphore est environ de 15 milles de long & d'environ deux de large. Les bords du Bosphore sont couverts de maisons de plaisance, de bois, de jardins, de parcs, d'agréables rues, de beaux Déserts avec quantité de sources d'eaux. L'aspect de Constantinople, quand on le voit de dessus ce canal à deux milles d'éloignement, est incomparable. Dans les beaux jours ce canal est chargé de barques. Il y a quatre châteaux sur le Bosphore, bien munis de canon, vis à vis l'un de l'autre; deux à huit milles de la Mer Noire, & deux près

d.

de l'emboûchure. Les derniers ont été bâtis il y a environ 60 ans pour empêcher l'entrée du canal aux Cosaques, aux Moscovites, & aux Polonois. Ils servent encore, aussi bien que les deux autres, pour renfermer les prisonniers de guerre, & de considération. Le Fanal est hors du canal à douze milles. De jour, les vaisseaux connoissent la bonne route par une colomne de marbre blanc qui est du côté du fanal, sur un rocher qui forme une isle. On l'appelle la colomne de *Pompée*, & l'on prétend que ce Général Romain la fit élever après une victoire sur Mithridate qui étoit Roi de cette partie qui touche à la Mer Noire. * Sanson. Baudrand. Chardin, *Voyages, tome 1. p.* 32.

BOSPHORUS, ville. *Voyez* l'article de BOSPHORE CIMMÉRIEN.

BOSQUET (François) Evêque de Lodéve, puis de Montpellier, fils de *Durand* Bosquet, & d'*Anne* le Noir, a été l'un des plus savans hommes, & des plus illustres Prélats que la France ait produits dans le XVII siécle. Il fut élevé dans le Collége de Foix à Toulouse, & poussé d'un merveilleux penchant pour les Lettres. Il fit un tres-grand progrès, non seulement dans la Langue Gréque & dans la Latine, mais encore dans l'Hébraïque, qu'il apprit sous Spigelius Rosembackius, Allemand. Le Collége de Foix étoit alors un Séminaire de doctes Magistrats, & d'illustres Evêques pour la France, entre lesquels on distingua Pierre de Marca, Plantavit de la Pause, & Bosquet, qui n'en étoit pas un des moindres ornemens. Ce dernier se rendit sur tout célébre par la connoissance qu'il avoit des Antiquitez Ecclésiastiques & du Droit François. Ses connoissances devinrent utiles à l'Etat dans diverses charges qu'il exerça. Il avoit été Intendant en Guienne, en Languedoc, Procureur Général au Parlement de Normandie, & il étoit Conseiller d'Etat ordinaire, lorsqu'il fut nommé Evêque de Lodéve en 1648, sur la résignation de Plantavit de la Pause, son ami particulier. Il fut consacré à Narbonne par M. de Rebé, Archevêque de cette église, & fit son entrée à Lodéve le cinquiéme janvier 1650. Ce fut un bonheur pour ce diocése de posséder un si digne Prélat. Dans un voyage qu'il fit à Rome au commencement du Pontificat d'Alexandre VII, le sacré Collége lui rendit des honneurs singuliers, & le Pape lui donna des marques d'estime en diverses occasions. M. Bosquet à son retour en France, fut transféré à l'Evêché de Montpellier, que le Cardinal d'Est lui céda en 1655, avec le consentement du Roi. Pendant l'assemblée du Clergé de France, tenue à Saint-Germain en Laye en 1675, M. Bosquet ayant demandé au Roi de lui donner pour Coadjuteur l'Abbé de Pradel son neveu, sa Majesté le lui accorda tres-obligeamment. Depuis, ce bon Prélat ne voulant plus songer qu'à la mort, se retira dans son diocése, où il mourut le 24 juin de l'an 1676, âgé de 73 ans. Les Ouvrages que nous avons de lui, sont des Notes sur les Epitres du Pape Innocent III; les Vies des Papes qui ont tenu le siége à Avignon; *Synopsis Legum Michaëlis Pselli*; *Ecclesiæ Gallicanæ Hist. a primo J. C. Evangelio in Galliis usque ad datam à Constantino Imperatore Ecclesiæ pacem res praclare gestas complectens*; *La Vie de S. Fulcran*; *Discours sur la Régale dans l'assemblée du Clergé de France en* 1655; *Specimen Iconis Historicæ Cardinalis Mazarini*. On garde encore de lui en manuscrit *Lettres à l'Evêque de Montpellier*; *Préface & plan de l'Ouvrage* qui traitte *des Libertez de l'Eglise Gallicane, contre le Traitté de Pierre Pithou, avec des recueils de piéces ramassées pour la composition de cet Ouvrage*. Ce fut lui qui tira de la Bibliothéque du Collége de Foix le *Pugio fidei contra Judæos & Mauros Raimundi Martini*. * *L'Histoire Ecclésiastique de France*, &c. Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 12. p.* 168.

* BOSQUET (George) Avocat au Parlement de Toulouse sous le régne de Charles IX, composa quelques Ouvrages, desquels l'un fut condamné au feu. Il étoit écrit en Latin, & traittoit de l'Edit du Roi Henri II, touchant les mariages contractez par les enfans de famille au desçu & contre le vouloir & consentement de leurs péres & méres. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BOSQUIER (Philippe) Religieux de l'Ordre de Saint-François, qui vivoit au commencement du XVII siécle, étoit de Mons en Hainaut, & étudia à Paris. Depuis, étant allé à Rome, il se fit estimer du Cardinal Baronius; & à son retour dans les Païs-Bas, il commença à publier ses Ouvrages, que nous avons en deux volumes *in folio*, & mourut à Avênes l'an 1636. Dans le premier tome de ses Oeuvres on trouve, *Orbis terror, seu Concionum de Finibus Bonorum & Malorum, libri duo*; *Orator Terræ Sanctæ & Hungariæ, seu Sacrarum Philippicarum in Turcarum barbariem & Christianorum discordias Notæ*; *Vegetius Christianus, seu de tota Arte militari ad Turcam debellandum*; *Ara cœli seu Concionum Decades tres, de Honorario trium Magorum Orientis Jesu Infanti oblato in Bethleem*; *Monomachia Jesu Christi & Luciferi, Conciones quadraginta de Tentationibus Christi in Deserto*; *Codrus Evangelicus, Notæ Concionum quadraginta de Passione Domini*; *Legatus Apostolicus, Notæ Concionum de Joanne Baptista*; *Carcer Laureatus, de Rebus in carcere a Joanne Baptista gestis*; *Christiados libri duo Rythmici, F. Joan. Houdemio auctore a Bosquiero illustrati*; *Chrysostomus Italorum, seu Corn. Mussi, Episcopi Bicontini Conciones quatuor in Canticum SS. Virginis, Magnificat, &c. a Bosquiero in Latinum versæ*; Le second tome renferme *Academia Peccatorum*; *Tabulæ Naufragii*; *Sobria Jentacula Christi & Samaritanæ, de siti Christi sedentis ad fontem Jacob*; *Orationes funebres tres, in obitum Philippi II, Regis Catholici, Rever. Patr. Jac. l'Escailleti, & Ducis Arschotani*. Enfin, le troisiéme tome contient, *Catechismus Joan. Baptistæ catenati*; *Scipio claudicantium, seu Joan. Bapt. catenati pars secunda & tertia*; *Domini Opt. Max. Panegyricus servo suo vincto dictus*; *Echo Concionum reliquarum Panegyrici de Joanne Baptista*; *Conciones aliquot de Dominicis & Festis quibusdam*; *Quæstio perplexa, Pilatus Quis & Cujas? Oratio in exsequiis Rever. D. Gasparis Honorii Abbatis Altimontensis*; *Ægidii Corrozeti Apophthegmata Heroica, ex Gallicis Latina facta*; *Joan. Gersonis Tractatus, de laude Scriptorum & Librariorum*. * Henri Willot, *Ath. Francis.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 769. 770.

BOSQUILLON (Jean) Religieux de l'Ordre de St. François, étoit d'Arras en Artois. Il composa deux Ouvrages, l'un en François, ayant pour titre, *le Théatre de la Mort*, & l'autre en Latin avec le titre *De Aqua lustrali*, c'est à dire, *de l'Eau Bénite*. Dans ce dernier livre il s'emporte terriblement contre les Protestans qu'il accable d'injures & d'invectives. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 464. Zweert, *Athen. Belgica*.

BOSRA ou BOSTRA, ville d'Asie dans l'Arabie Petrée, qui est celle qu'on nomme aujourd'hui BOSSERET ou BUSSERETH, & a eu titre d'Archevêche, sous le Patriarchat d'Antioche, puis sous celui de Jérusalem. Berylle, Evêque de cette ville, qui soutenoit que Notre Seigneur avant son incarnation n'étoit pas une personne subsistante, y fut convaincu par Origéne & changea de sentiment. *Voyez* le premier Concile d'Arabie, dont nous avons parlé au mot ARABIE. Bostra étoit la patrie de l'Empereur Philippe, qui succéda à Gordien l'an 244, & qui la fit nommer *Philippopolis*, selon Zonare. Strabon parle d'une autre ville de BOSRA, dans la Phénicie. * Etienne de Byzance. Strabon, *l.* 16. Jacques de Vitri, *l.* 1. *ch.* 47. Adrichomius, *p.* 80.

BOSRA ou BOSOR. *Voyez* BOSOR.

BOSSA, ville. *Cherchez* BOSA.

* BOSSAART (Thomas) né à Berg-op-Zoom en 1613, étoit bon Peintre en grands personnages & en portraits. Il visita Rome, l'Allemagne, l'Espagne & l'Angleterre, qui peuvent lui rendre témoignage de son habileté. Il étoit fort dans les bonnes graces de Frédéric Henri Prince d'Orange, & de Guillaume son fils. Il avoit appris la Peinture sous Gérard Zégers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BOSSCHAART. *Voyez* BOSCHART (Guillaume)

* BOSSCHE (Thierry Gauthier Vander) a fait un Poéme héroïque sur l'assassinat de Guillaume I. Prince d'Orange, & sur les peines qu'on fit souffrir à Balthasar Gérard qui tua ce Prince. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOSSÉMIUS ou BOSSÉME (Matthieu ou Matthias) Prévôt de Douay, Professeur en Théologie, & Chancelier de l'Université de cette ville, naquit à Amsterdam en 1527. Après avoir appris à Louvain & ailleurs les Belles Lettres & la Philosophie, il s'attacha à la Théologie, qu'il enseigna pendant 33 ans dans l'Université de Douay. Il mourut le 31 janvier de l'an 1599, âgé de 72 ans, & laissa quelques Ouvrages de piété. * Aubert le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. sæculi XVI.* Valére André, *Bibl. Belgica, p.* 658.

BOSSEN. *Voyez* BOSNIE.

BOSSERET. *Cherchez* BOSRA, ville d'Asie dans l'Arabie.

BOSSI. *Voyez* BOSA.

BOSSIEN ou BOZIANI (Jean) de Crémone, célébre Jurisconsulte, qui vivoit en 1190 & 1200, commença de remettre sur pié la Science du Droit, & fut Précepteur d'Azon de Bologne, qui s'aquit beaucoup de réputation. Bossien laissa quelques Ouvrages de Droit, & entre autres, une Somme, dite *Summa Ventosa*. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Fischard. Gesner, &c.

BOSSINE. *Cherchez* BOSNIE.

BOSSIO (Donat) de Milan, qui vivoit dans le XV siécle, est Auteur d'une Chronique, depuis le commencement du monde jusqu'à son tems. Il composa aussi un Traité des Prélats de Milan, jusqu'à l'an 1489, auquel il vivoit encore. * Trithéme, *Addit.* 2.

BOSSIO (Gilles) de Milan, Jurisconsulte, qui vivoit vers l'an 1580, a écrit un Traité des Matiéres criminelles, & d'autres Ouvrages.

BOSSIO ou BOSSUS (Matthieu) né à Vérone l'an 1427, entra en 1451 dans la Congrégation des Chanoines Réguliers de saint Jean de Latran, où il eut différens emplois, comme de Visiteur de l'Ordre par cinq fois, de Procureur Général à Rome deux fois, & d'Abbé de Fiésoli dans la Toscane. Côme de Médicis, qui l'estimoit, employa 70000 écus pour la réparation de cette maison; & ce fut en l'église de cette Abbaïe que Matthieu Bossus eut l'honneur de donner les ornemens du Cardinalat à Jean de Médicis, qui a été Pape sous le nom de Léon X, Laurent de Médicis son pére l'ayant voulu ainsi, pour faire voir combien il estimoit l'Abbé de Fiésoli. Le Pape Sixte IV lui donna aussi de grandes marques de confiance, par le choix qu'il fit de lui pour réformer les Religieuses de l'Etat de Gênes, & des autres provinces voisines; & ce Souverain Pontife lui offrit jusqu'à trois fois une Prélature considérable, dont il remercia sa Sainteté. Il s'opposa fortement au Décret d'Innocent VIII, qui commandoit à toutes sortes de Religieux de donner aux Clercs de sa Chambre chaque année une part de leurs revenus. Enfin il mourut à Padoue l'an 1502. On a de lui divers Ouvrages, dont il y eut quatre éditions de son vivant; les principaux sont, *De animi gaudiis*; *De sapientiæ cultu*; *De instituendo sapientia animo*; *De tolerandis adversis*; *De gerendo Magistratu*; *De immoderato mulierum cultu*, & autres. * Gesner, *Biblioth.* Aubert le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Bayle, *Diction. Critiq. &c.*

BOSSONVILLE, BOUSONVILLE & BUSENDORF, *Bossonis villa*, bourg avec une Abbaïe ruïnée, est dans la partie septentrionale de la Lorraine, sur la riviére de Nide, à trois lieues de la ville de Vaudrevange, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BOSSORA, BASSARA, BARASA, ville de la Palestine dans la Tribu de Gad. * I. *Machab. ch.* 5. *v.* 26. Judas Machabée la prit & la brûla l'an 3872 du monde, & le 163 avant Jesus Christ.

BOSSU, *Bossua*, petite ville du Comté de Hainaut, près de Valenciennes. La Maison des Comtes de Bossu a produit de grands hommes, & entre autres MAXIMILIEN Hennin Comte de Bossu, Général d'armée dans les Païs-Bas, contre Jean d'Autriche l'an 1578. Il avoit été pris auparavant dans un combat naval par les Chefs des Etats; & desespérant de sa liberté, que l'on avoit mise à tres-haut prix, il s'étoit attaché à leur parti; mais ce ne fut pas pour long-tems; car étant attiré par les instances d'Alexandre Prince de Parme, il résolut de rentrer dans le service & dans l'obéissance du Roi. A peine eut-il formé ce dessein qu'il tomba malade, & mourut peu de tems après du poison qui lui fut donné. Quelques

ques-uns ont dit que ce fut par ordre du Prince d'Orange ; mais le Prince de Parme écrivant à Antoine Pérez de cette mort, n'en nomme point l'Auteur. Quoi qu'il en soit, elle rompit le peu qu'il y avoit d'union entre les Seigneurs du païs, qui se détachérent tous du bien public, pour chercher leurs avantages particuliers. * Strada, *dec. 2. l. 1. de la Guerre de Flandre.* Mézeray, *au Régne de Henri III.*

BOSSU (Maximilien Comte de) *Voyez* l'article précédent.

BOSSU (Jacques le) en Latin *Bossulus*, Religieux Bénédictin de l'Abbaïe de Saint-Denys en France, & Docteur de Sorbonne, fut un des plus emportez Prédicateurs de la Ligue avant & après la mort de *Henri III.* On ne sait s'il déclama dans les chaires de Paris, mais il est sûr, que celles de Nantes furent le théatre de sa rebellion, & que, non content de prêcher avec l'emportement le plus brutal contre Henri III & *Henri* IV, il fit imprimer des Dialogues à Nantes entre un Catholique & un Politique, qu'il nomma *Denys*, & où il débita les maximes les plus outrées de l'esprit de sédition. Il soutint en 1. lieu que Henri III étoit pire & plus athée que *Judas*. 2. Que *Jaques Clément* avoit été inspiré de Dieu, pour poignarder ce Monarque. 3. Que l'on ne devoit point prier Dieu pour le repos de son ame. 4. Qu'il étoit permis à un chacun de le tuer, vu la notoriété de sa tyrannie, &c. Les excès de ce furieux Prédicateur contre le Parlement de Paris séant à Tours, & contre tous les Catholiques, qui demeurérent fidéles à Henri IV, ne sauroient être assez détestez. Il soutenoit que les Catholiques, qui avoient commerce avec les Hérétiques, encouroient *ipso facto* la peine de l'Excommunication, & que l'Hérésie étant pire que le Paganisme, & le Paganisme étant un véritable Athéïsme, il falloit qualifier l'Hérésie *l'Athéïsme, le plus énorme péché, qui soit entre tous les plus méchans*, & fuir tous les Hérétiques comme la peste. Toute la France étoit pleine alors de semblables Prédicateurs, &, pour comble de misére, on fut contraint, non seulement de les laisser impunis ; mais de leur accorder ce qu'ils souhaitoient, c'est à dire, que la France ne se soumît point à son légitime Prince, s'il ne se faisoit Catholique. Le Pére le Bossu qui avoit débité des maximes outrées contre le gouvernement, fut pour cela obligé de sortir de France, & se retira à Rome avec un autre Docteur nommé de Creil. Ils s'attachérent l'un & l'autre au Cardinal Alexandrin, de l'Ordre de saint Dominique, & à François Pégna, Auditeur de Rote, Espagnol, qui étoit celui qui, comme l'écrit le Cardinal d'Ossat *dans sa lettre* 53 au Roi Henri IV, avoit composé un livre tres-violent pour empêcher qu'on n'accordât à sa Majesté l'absolution qu'elle demandoit. Pégna qui avoit beaucoup d'accès auprès du Pape Clément VIII, procura aux deux Docteurs François une subsistance honnête, & les fit mettre tous deux au nombre des Consulteurs de la Congrégation *de Auxiliis*. Là ils se trouvérent fort contraires à la doctrine de Molina, par reconnoissance, dit-on, pour leur patron le Cardinal Alexandrin, & pour Pégna, qui en vouloit aux Jésuites, à cause que le Cardinal Tolet & ceux d'entre eux qui avoient le plus de réputation, s'étoient déclarez pour l'absolution de Henri IV. Le P. le Bossu, qui avoit toujours mené à Rome une vie réglée, mortifiée & édifiante, voulut au commencement du Pontificat de Paul V, revenir en France ; mais le saint Pére, qui lui avoit donné entrée dans quelques Congrégations, le retint à Rome. Il lui assigna pour vivre quelques petites pensions sur des Bénefices, avec permission de disposer à sa mort du peu de bien qu'il auroit ; mais le P. le Bossu ne se servit de cette faculté qu'en faveur des pauvres, qu'il fit ses légataires lors de son décès, arrivé à Rome le septiéme juin 1626, à l'âge de plus de 80 ans. On dit qu'il composa un Journal de ce qui s'étoit passé dans la Congrégation *de Auxiliis* ; mais ce Journal n'a jamais paru. Il est à présumer seulement que lui, qui étoit Consulteur, fournit beaucoup de Mémoires de cette Congrégation à l'Auditeur de Rote Pégna, qui n'étoit pas Consulteur ; & que c'est principalement là-dessus que celui-ci a composé ses Actes manuscrits de ces Congrégations. Le P. le Bossu sur la fin de sa vie entreprit un Ouvrage sur la Grace, qu'il ne put achever avant sa mort. Ce Traité, qui devoit contenir des remarques sur XXV propositions de Molina touchant la concorde du libre arbitre avec la Grace, finit à la XVI proposition. On l'a fait paroître imprimé l'an 1706. avec ce titre, *Animadversiones in XXV propositiones P. L. Molinæ.* Il est joint à un autre Ouvrage du P. Réginald, Dominicain. Mr. *Arnauld* l'a fort loué dans ses *Difficultez proposées à Mr. Steyaert.* Mais il ne faut pas faire beaucoup de fonds sur les louanges de Mr. Arnauld ; puis qu'il louoit plutôt par chaleur de parti, que pour de bonnes raisons. *Voyez* RÉGINALD. Le corps du P. le Bossu repose dans l'église des Minimes de Rome, où l'on voit cette épitaphe,

D. O. M.

Hic jacet F. Jacobus le Bossu, origine Parisinus, Religionis S. Benedicti, ex Cœnobio S. Dionysii in Francia, dignitate Sacerdos, gradu Doctor Sorbonæ, omnibus Pontificibus sub quibus Romæ degit, carus ; sed præsertim Clementi VIII, & Paulo V, propter munus Consultoris, ab eis illi impositum, in illa venerabili Congregatione quæ de AUXILIIS dicta est. Vixit annos 80, *menses quatuor, dies duodecim. Obiit* 7. *Idus junii. Anno Domini* 1626.

* *Historia Congregationum de Auxiliis.* Bayle, *Diction. Critique. Mémoires de Trévoux de* 1707.

BOSSU (René le) né à Paris le 16 mars 1631, étoit fils de *Jean* le Bossu, Seigneur de Courbevoi, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Avocat Général en la Cour des Aides, & de *Magdelaine* de la Lane, sœur du célébre *Noël* de la Lane, Abbé du Val-Croissant. De Nanterre, où ses parens lui firent faire ses premiéres études, il vint à sainte Geneviéve, où il prit l'habit des Chanoines Réguliers le 24 juillet 1649, & y fit profession le septiéme août 1650. Il s'appliqua avec succès aux études de Philosophie & de Théologie ; mais après avoir reçu la Prêtrise le septiéme mars 1657, il fut destiné à la profession des Humanitez à laquelle ses talens & son goût sembloient le déterminer. Après dix ou douze années d'une profession fatiguante, qu'il exerça successivement dans différentes maisons, afin de le dédommager par une vie tranquille des peines qu'il y avoit essuyées, il fut appellé à sainte Geneviéve pour y partager l'emploi & les agrémens de la bibliothéque qui commençoit à s'augmenter considérablement par les soins du P. du Molinet. Ce fut dans ce tems qu'il fit paroître son *Paralléle de la Philosophie de Descartes & d'Aristote*, pour montrer que ces deux Philosophes n'étoient pas si opposez qu'on l'avoit cru. Le Public n'a pas paru faire un grand cas de cet Ouvrage. Quelques mois après il publia son Traité *du Poëme Epique* qui l'a fait connoître au public, & dont le tems n'a fait qu'augmenter le mérite & la réputation. L'édition la plus complette est celle de la Haye 1714, *in octavo*, par les soins du P. le Courrayer. Cet Ouvrage, quelque estimé qu'il ait été, est cependant demeuré imparfait. Il devoit être suivi de deux autres parties, où l'Auteur auroit justifié toutes les regles qu'il y avoit proposées dans l'application qu'il en auroit faite aux Poëmes d'Homére & de Virgile. Mais les Mémoires qu'il a laissez sur ce sujet ne servent qu'à faire regretter celui qui seul avec succès pouvoit y mettre la derniére main. On a encore de lui un petit Ouvrage composé en faveur de Despreaux contre Saint-Sorlin. Ce qui a paru de lui n'est que la plus petite partie de ses Ouvrages. On en conserve un tres-grand nombre d'autres, qui n'ont jamais vu le jour, dans l'Abbaïe de Saint-Jean de Chartres, où il fut envoyé Sous-Prieur vers l'an 1677. Il y mourut le 14 mars 1680, d'une descente remontée, qui ayant causé une révulsion de matiéres, le suffoqua en peu de tems. Il avoit un esprit étendu & pénétrant, un jugement solide, une mémoire heureuse, une imagination vive, mais réglée, une expression aisée & coulante, une humeur douce & tranquille ; & ce que l'on doit estimer davantage, un cœur droit, & une ame naturellement Chrétienne. Aussi emporta-t'il en mourant l'estime, l'amitié & les regrets de tous ceux qui l'avoient connu. * *Extrait d'un Mémoire sur la Vie du P. le Bossu qui se trouve à la tête de l'édition du Poëme Epique faite en Hollande en* 1714.

BOSSUET (Jacques-Bénigne) Evêque de Meaux, a été dans le XVII siécle l'une des plus grandes lumiéres de l'Eglise Gallicane, & l'un des plus zélez défenseurs de la Foi Catholique. Il naquit à Dijon le 27 septembre 1627, d'une bonne Maison, connue au Duché de Bourgogne vers le milieu du XV siécle, & établie à Dijon dès 1553, dans les premiéres charges du Parlement, où elle s'est maintenue de pére en fils, jusqu'à BÉNIGNE Bossuet, qui ne pouvant y entrer, parce que six de ses plus proches parens, un frére, deux neveux & trois oncles y étoient Conseillers, se transporta à Metz avec Antoine de Bretagne son oncle maternel, qui fut nommé Président du Parlement, que l'on y créa en 1633, & là il fut pourvû d'une charge de Conseiller, & mourut Doyen de ce Parlement, laissant deux fils, ANTOINE Bossuet, Maître des Requêtes & Intendant de Soissons, qui fut pére de *Louïs*, aussi Maître des Requêtes ; & de JACQUES-BÉNIGNE, Abbé de Saint-Lucien de Beauvais, & Evêque de Meaux. Celui-ci, après avoir fait ses premiéres études dans sa patrie, vint à Paris en 1642, pour les achever au Collége de Navarre. Il y fit bientôt admirer ses rares talens dans tous les exercices publics, & reçut le bonnet de Docteur le 16 de mai 1652, étant déja regardé comme un des plus grands ornemens de l'Université & de la Faculté, où il a fait toujours paroître autant de sagesse que d'érudition, par son attachement à la saine doctrine.

A peine fut-il Docteur, qu'il se retira à Metz, où il étoit Chanoine, & où il fut depuis grand Archidiacre & Doyen. Pendant cette résidence, il s'appliqua tout entier à la méditation de la Sainte Ecriture, & à la lecture des saints Péres, sur tout de saint Augustin, pour se préparer à annoncer la parole de Dieu, comme il fit depuis avec beaucoup de talent & de zéle. On le vit à Metz se former à ce saint ministére : il y fut employé aux missions les plus importantes, & en particulier à l'instruction des Protestans, dont il commença de gagner la confiance par sa modestie & par sa douceur. Sa réputation volant jusqu'à Paris, on l'y appella pour remplir les chaires les plus célébres. Ses Sermons distinguez, faits exprès pour des sujets particuliers, lui attirérent pour auditeurs les plus savans hommes de son tems & les personnes les plus qualifiées de la Cour. La Reine-Mére, Anne d'Autriche, l'alloit entendre par tout, & elle lui procura l'honneur de prêcher à 34 ans, devant le Roi, l'Avent de 1661, & tout de suite le Carême de 1662. Le Roi en fut si content, qu'il fit écrire au pére du jeune Prédicateur, pour le féliciter des heureux succès de son fils. Dans son Carême de 1665, prêché à saint Thomas du Louvre, les Reines Anne & Marie-Thérése d'Autriche l'honorérent tres-souvent de leur audience, & le Roi le redemanda pour l'Avent de la même année, & pour le Carême suivant de 1666. On remarqua son Avent de 1668, prêché à saint Thomas du Louvre, au milieu de la Cour, fait exprès pour confirmer le Maréchal de Turenne qui venoit de se réünir à l'Eglise Catholique, après avoir été instruit en particulier par l'Abbé Bossuet. Cela lui mérita l'honneur d'être encore appellé devant le Roi pour l'Avent de 1669, après avoir été nommé à l'Evêché de Condom le 13 de septembre précédent. Son sacre se fit à Pontoise dans l'assemblée génerale du Clergé de France le 21 septembre 1670. Le lendemain il prêta le serment de fidélité comme Evêque, & le 23 en qualité de Précepteur de Mgr. le Dauphin, emploi de confiance auquel il avoit été appellé le onziéme du même mois, avec une approbation générale. Personne n'ignore de quelle maniére il en a rempli les devoirs : toute la France lui applaudit, & le Pape Innocent XI le félicita du succès de cette belle éducation par un bref tres-honorable.

Ce fut sur la fin des études de son auguste Eleve qu'il lui adressa son *Discours sur l'Histoire Universelle*, qui fut rendu public en 1681, & qui sert moins d'introduction à l'Histoire qu'a recueillir ensemble toutes les preuves de la Religion Catholique, & à établir la foi des Mystéres & la durée de l'Eglise, en parlant de celle des Empires. Cet Ouvrage a été regardé comme le plus beau monument des études du Prince, & des instructions qu'il avoit reçues d'un Prélat,

dont

dont tous les travaux étoient consacrez au service de l'Eglise & à l'avancement de la Religion. Cet Ouvrage a été traduit en Latin par M. l'Abbé de Partenay, Aumonier de Madame la Duchesse de Berry, & en Italien par le Comte Philippe Vezzino. Un Carme deguisé sous le nom de Selvaggio Canturani, en a donné une autre dans la même année à Venise, & y a joint la continuation de M. de la Barre. Le même Carme a traduit aussi en Italien, *La Politique tirée des propres termes de l'Ecriture Sainte.*

Un an après avoir été fait Precepteur, il avoit donné sa démission pure & simple de l'Evêché de Condom, ne croyant pas le pouvoir retenir sans y résider, à cause de son attachement nécessaire à la Cour. Mais il ne fut pas plutôt libre, que le Roi, après l'avoir honoré de la charge de premier Aumonier de Madame la Dauphine en 1680, le nomma à l'Evêché de Meaux en 1681. Il le fit encore Conseiller d'Etat en 1697, & premier Aumonier de Madame la Duchesse de Bourgogne l'année suivante. La Litterature s'empressa autant à l'honorer que la Cour. Dès 1571, il avoit été reçu à l'Academie Françoise comme l'un des plus habiles Maîtres en notre Langue, & des plus capables de l'enrichir & de la perfectionner; & l'an 1695, le Roi, à la priere des Docteurs de la Maison Royale de Navarre, dont il étoit Membre, l'en etablit Superieur, pendant que l'Université, qui recevoit de lui tant d'honneurs & tant de protection, le choisissoit pour Conservateur de ses privileges Apostoliques.

Les Ouvrages de M. Bossuet lui donnérent encore bien plus de réputation que n'avoient fait ses Sermons. Dès l'an 1655, il étoit entré en lice contre les Réformez, & son coup d'essai avoit été la *Refutation du Catéchisme de Paul Ferri, Ministre de la Religion Réformée à Metz*, Ouvrage qui ébranla si fort le parti Protestant de cette ville, que plusieurs revinrent à l'Eglise Catholique. Avec un génie sublime dans la dispute, comme saint Augustin, & en suivant la methode de ce Pére, qui traitoit la controverse en esprit de paix & de douceur, notre Auteur s'appliqua le reste de sa vie à la réunion des Catholiques séparez, & à l'instruction des nouveaux réünis. Dans cette vue, il donna au public en 1671, *l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise Catholique sur les Matieres de controverse*, qu'il avoit composée quelques années auparavant, principalement pour M. de Turenne, & en faveur de M. l'Abbé Dangeau. Cet excellent Ouvrage eut d'abord l'approbation des Evêques de France, & peu après il merita celle des Théologiens étrangers, des Prélats, des Cardinaux, & de Rome même. Innocent XI voulut bien y donner la sienne, par deux Brefs addressez à l'Auteur en date du quatrieme janvier & du 12 juillet 1679, tant sur la doctrine du livre, que sur celle de l'Avertissement dont il venoit d'être augmenté, pour refuter les réponses que quelques Ministres y avoient faites. Il avoit été déja traduit en Latin, & imprimé en Italien en l'imprimerie de la Congrégation *de propaganda Fide*. Mais il parut ensuite traduit dans toutes les Langues de l'Europe. La version Angloise de cet Ouvrage a été faite par M. l'Abbé Montaigu; l'Irlandoise, par le P. Porter, de l'Ordre de S. François, & Superieur du Couvént de S. Isidore; l'Italienne, par l'Abbé Nazari; La Latine, par l'Abbé Fleury & revue par M. Bossuet; la Flamande, imprimée par les soins du même Prélat; l'Allemande, imprimée sous la direction de M. l'Evêque de Strasbourg. Enfin l'assemblée générale du Clergé de France de l'année 1685, en adopta la doctrine, en le mettant au nombre des méthodes approuvées par l'Eglise pour l'instruction des Protestans. C'est en effet le principal moyen dont on s'est servi depuis pour tâcher de les ramener dans le sein de l'Eglise Romaine. Cet Ouvrage ne plut pas également à tous les Catholiques, & ils se plaignirent de ce qu'il ne faisoit pas de toutes leurs opinions des articles de Foi. Le P. Maimbourg suivant la méthode qui lui étoit ordinaire, de censurer les personnes qui lui déplaisoient sous le nom de ceux qu'il introduisoit dans ses Histoires, fit dans le *troisiéme livre de son Histoire du Luthéranisme*, le portrait de M. Bossuet, & la critique de son livre, sous le nom du Cardinal Contarini, & d'un de ses Ouvrages. „ Il se servit, *dit Maimbourg*, „ en quelques uns de ces articles, comme dans ceux de la justifica- „ tion, du mérite des bonnes œuvres, & de la Foi, de certaines „ expressions ambigues, dont ni l'un ni l'autre des deux partis ne pa- „ rut satisfait, parce qu'elles n'exprimoient pas tout ce que chacun „ prétendoit être essentiel à sa créance. Et certes, *ajoute-t-il*, on a „ vu de tout tems, que tous ces prétendus accommodemens, & mé- „ nagemens de Religion qu'on a voulu faire pour réünir les Héréti- „ ques avec les Catholiques, dans des prétendues expositions de Foi, „ qui supprimant, ou dissimulant, ou n'exprimant qu'en termes „ ambigus, ou trop raccourcis une partie de la Doctrine de l'Egli- „ se, ne satisfont ni les uns ni les autres, qui se plaignent également „ de ce qu'on biaise dans une chose aussi délicate que la Foi, où „ l'on ne peut faillir en un point qu'on ne manque en tout. " M. Bossuet avoit reçu du ciel un talent si particulier pour s'insinuer dans le cœur des Protestans, que tous aspiroient à être instruits par lui. Presque toutes les personnes distinguées dans le parti par leur naissance & par leur mérite, qui revinrent à l'Eglise, voulurent avoir la consolation de faire leur abjuration entre ses mains.

Une des plus considérables fut Mademoiselle de Duras, Niéce du grand Turenne. Touchée, comme tant d'autres par le livre de l'*Exposition de la Doctrine*, elle souhaita, pour achever de se convaincre, que l'Auteur eût en sa présence, une conférence avec M. Claude, Ministre de Charenton. Il y aquiesça avec plaisir. Cette conference se tint au mois de mars 1678, sur la matiere de l'Eglise que cette Demoiselle avoit proposée, & l'effet fut sa conversion. M. de Meaux en fit depuis imprimer la Rélation à sa priére, afin qu'elle y trouvât plus aisément ses premiéres instructions. En 1683, M. Claude donna la rélation de la même Conférence, afin que le Public pût juger des matiéres controversées avec connoissance de cause.

En continuant de donner aux nouveaux Catholiques les instructions nécessaires suivant l'occasion & le besoin, ce Prélat publia en 1682, son *Traité de la Communion sous les deux espéces*, qui lui avoit été demandé pour répondre à ceux qui se plaignoient qu'on les privoit injustement de la coupe sacrée. *Sa Lettre pastorale aux nouveaux Catholiques* parut en 1686, dans le grand mouvement des conversions qui suivirent la révocation de l'Edit de Nantes; & pour donner le dernier coup à la Réforme & aux Reformateurs, il mit au jour en 1688, son *Histoire des Variations des Eglises Protestantes.* Mrs. Jurieu, Burnet, Basnage, & autres Ministres, s'élevérent contre ce livre & les autres de notre Auteur; ce furent, comme on le dit, autant de sujets de triomphe pour lui, comme on le peut voir dans la *Defense* qu'il fit des *Variations.* Il opposa aussi une *Explication de l'Apocalypse* à celle de M. Jurieu dans son livre de l'Accomplissement des Prophéties, & *six avertissemens aux Protestans* contre les Lettres pastorales dont ce Ministre inondoit la France. *Le Catechisme* de notre infatigable Prélat, son *Explication de la Messe*, ses *Prieres Ecclésiastiques*, & une *Lettre sur l'Adoration de la Croix*, servirent beaucoup à confirmer les nouveaux réunis; & tout cela inspira tant de vénération pour lui, que les Catholiques des pais etrangers, sur tout ceux qui se trouvoient dans l'oppression, conservoient son portrait avec respect. Son zéle fut si grand pour la réunion des Protestans avec l'Eglise Romaine, qu'il offrit plus d'une fois à passer dans les pais étrangers pour y travailler. Il en dressa des projets qui eurent l'approbation de Rome, & qui auroient eu tout l'effet qu'il en pouvoit espérer, si les guerres survenues n'y avoient apporté des obstacles invincibles.

Le livre de l'Explication des *Maximes des Saints sur la vie intérieure, &c.* donna à M. de Meaux une nouvelle matiére d'exercer son zéle. Il composa sur ce sujet divers Ouvrages qui ne furent pas sans repliques, ausquelles il répondit; & s'il eut la gloire de rester vainqueur, il eut la consolation de voir son pieux & docte adversaire déferer humblement aux décisions du S. Siége avec une soumission qu'on doit d'autant plus admirer, qu'il y en a peu d'exemples. Ses Ecrits sur ces matiéres, & sur les états d'Oraison contre le Quiétisme, forment un corps de plusieurs volumes. M. Jurieu a donné son jugement sur cette dispute dans un Ouvrage qui a pour titre *Traitté Historique contenant le Jugement d'un Protestant sur la Theologie Mystique*, &c. où il ne paroît pas favorable à M. de Meaux, mais où il s'exprime aussi avec trop de feu.

Les assembées du Clergé de 1682, & de 1700, empruntèrent sa plume & sa voix, pour s'exprimer dans les matiéres les plus importantes du Dogme de la Morale Chrétienne. Les Oraisons funébres qu'il fit de la Reine mére en 1667, de la Reine d'Angleterre en 1669, de Madame en 1670, de la Reine en 1683, de la Princesse Palatine en 1685, du Chancelier le Tellier en 1686, & du Prince de Condé Louis de Bourbon en 1687, donnent encore autant de plaisir à les lire qu'on eut de consolation à les entendre.

Dans une vie remplie de tant d'actions eclatantes, M. Bossuet ne négligea point celle d'un moindre éclat, & on lui vit autant d'application au gouvernement de son diocése qu'à ses autres devoirs. Il en fit plusieurs fois la visite entiére durant ses vint-trois années d'épiscopat, donnant toûjours à ses ouailles la consolation d'entendre la voix de leur Pasteur. Toutes les fois qu'il officioit pontificalement dans sa cathrêdrale, il y prêchoit. Il s'acquittoit encore de ce devoir dans toutes les visites des paroisses & monastéres de son diocése. Les *Statuts Synodaux* qu'il publia en 1691, & ses autres *Ordonnances Synodales*, font voir combien il étoit attentif à maintenir la Discipline Ecclésiastique dans le Clergé, aussi-bien que la Discipline réguliére dans les monastéres de sa dépendance, & le tout avec une douceur & une sagesse qui le rendoient aimable & respectable à tous. L'application sérieuse avec laquelle il gouvernoit les consciences, & veilloit à leur avancement, l'a fait regarder comme un grand Directeur des ames, & comme un Mâitre tres-éclairé dans la vie spirituelle. On a ses *Lettres*, ses *Maximes*, & ses *Instructions* pleines de l'onction du Saint Esprit. Il a encore publié une *Lettre sur l'adoration de la Croix*; des *Maximes & Réflexions sur la Comédie*; une *Ordonnance ou Instruction pastorale sur les états d'Oraison*; *Méditations sur la rémission des péchez pour le tems du Jubilé*; *Epistola quinque Præsulum contra librum cui titulus, Nodus Prædestinationis dissolutus, Auctore Calestino Sfondrato*, c'est à dire, par M. Bossuet; *Rélation sur le Quiétisme*; *Réponse aux Préjugez décisifs*; *Ordonnance contre le Nouveau Testament de Trévoux*; *Elevations à Dieu sur tous les Mystéres de la Religion Chrétienne.*

Enfin ce grand homme, infatigable jusqu'au bout, s'éleva sur la fin de ses jours contre la *Version du Nouveau Testament* du Sieur Simon, imprimé à Trévoux, & dans deux tomes d'*instructions* sur cette Traduction on trouve le même feu, la même vivacité, le même zéle pour la défense de la Foi & des Mystéres, pour conserver le dépôt des Ecritures, & autant d'érudition qu'il en avoit paru dans ses Ouvrages, & principalement dans ses Commentaires sur les *Pseaumes*, & sur les *Livres Sapientiaux.* Il mourut même les armes à la main contre les Sociniens; & par une *explication* d'un passage d'Isaïe *ch. 6. v. 14*, sur l'enfantement de la sainte Vierge, & sur le Pseaume 21, selon la Vulgate, ou 22 selon l'Hébreu, qu'on acheva d'imprimer trois semaines avant sa mort, il termina le cours d'une vie si utile à l'église, étant décédé à Paris le 12 d'avril 1704, à l'âge de 76 ans, six mois & seize jours.

Sa pompe funébre fut honorée à Meaux de la présence des Prélats ses amis, qui y applaudirent à son Oraison funébre prononcée par le Pére de la Rue Jésuite. Un plus grand nombre lui rendit le même devoir à Paris au Collége de Navarre, dans ses obséques solemnelles, où M. le Cardinal de Noailles officia pontificalement, l'Eloge funébre étant prononcé par un Docteur de la maison. L'Académie Françoise se signala à publier ses louanges à la réception de l'Académicien son successeur. Rome même ne put se taire sur le Défenseur de sa Foi; &, ce qu'elle n'a pas coutume de faire, son Eloge y fut prononcé en Italien le 19 janvier 1705, au Collége de la *Propagande*, par le Chevalier Maffei, en présence de plusieurs Cardinaux, Prélats, & autres personnes du premier rang: éloge qui a été depuis imprimé au même lieu, dédié à Mgr. le Dauphin son Eléve, & répandu à Paris & à la Cour, au grand contentement

ment de tous ceux qui aiment l'Eglise & ses Défenseurs. On trouve le catalogue exact de tous les Ouvrages de ce Prélat dans le Journal des Savans de Paris du huitiéme septembre 1704, & dans les Mémoires de Trevoux du mois de novembre de la même année, avec les Eloges dûs à son mérite & à ses vertus. On a imprimé depuis sa mort *une Politique tirée de l'Ecriture Sainte*, & on lui attribue un Ecrit imprimé en 1710, pour justifier les Réflexions sur le Nouveau Testament, imprimées par ordre de feu M. de Vialart, Evêque de Châlons. * *Mémoires Historiques.* Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 2. p. 248. & suiv. & tome 10. p. 92.*

☞ Ceux qui voudront porter un jugement impartial sur plusieurs choses répandues dans l'article précédent, ne feront pas mal de consulter Mrs Burnet, Claude, Jurieu, Basnage, &c. sur lesquels on lui attribue un triomphe qui n'est peut-être qu'imaginaire.

BOSSULUS (Matthieu) qui peut-être se nommoit *le Bossu*; fut un des plus éloquens hommes du XVI siécle. Quoique né à Paris, où Patin pretend qu'il eut pour pére un Moine de Saint-Denys, il enseigna la Rhétorique dans l'Université de Valence en Espagne, d'où le Roi Philippe II le tira pour être Précepteur de Dom Carlos son fils. Après la mort de ce Prince, Bossulus revint en France, & y fut Régent dans le Collége de Boncourt à Paris: il y prononça en 1583, un excellent Discours Latin à la gloire de l'*Art Oratoire & des Orateurs.* Environ dix ans auparavant, il avoit été soupçonné d'Hérésie, & exclus de l'Université, où il rentra au bout de quelques années. La Croix-du-Maine en fait mention, & dit que Bossulus dans sa Harangue y parla *d'un certain Orateur qui sembla être descendu du ciel, pour empêcher que les deux armées du Roi François premier & de l'Empereur Charles-Quint ne se combattissent.* Il ajoûte que quoique cette Harangue eût duré environ une heure & demie, du Perron, ce prodige de mémoire, qui fut depuis Cardinal, la retint si bien, qu'il auroit pu la réciter toute mot à mot. Il en fit l'épreuve à l'égard d'une bonne partie, trois jours après, en présence de la Croix du-Maine. Il seroit à souhaiter que cette Harangue fût imprimée afin d'y trouver le nom de cet Orateur qui fit une chose, que le Seigneur Jules Mazarini imita si heureusement auprès de Cazal, & qui fut le commencement de sa gloire & de sa fortune. La Croix-du-Maine nous apprend encore que Bossulus n'écrivoit que le sommaire de ses Harangues, & qu'il fournissoit le reste en chaire & sur le champ. De là vient peut-être qu'il ne nous reste rien de ce grand Orateur, qui au langage de Brantôme, étoit l'*un des savans & bien disans de son tems, & qui parloit éloquemment plusieurs Langues.* Patin dans ses lettres, dit que Bossulus eut une Abbaie, & qu'il y fut tué par ses Moines. * La Croix-du-Maine, *p.* 183. Brantôme, *Vies des Capitaines Etrangers, tome 2. p.* 117. Andre Schottus, *Bibliotheca Hispanica, p.* 32. Bayle, *Diction. Critiq.* Du Boulay, *Histor. Univers. Paris. tome 6. p.* 962.

BOSSUS (Matthieu) Chanoine Régulier de saint Jean de Latran, & Abbé de Fiésoli en Toscane. *Cherchez* BOSSIO.

BOSSUT (Goswin) Religieux de l'Ordre de Cîteaux. *Cherchez* GOSWIN.

BOST & BUST, ville capitale du Ségestan, Sigistan, Sitzistan ou Sistan en Perse, située sur le bord d'une riviére qui se jette dans l'Indus. Cette ville, où il y a un château qui passe pour la plus forte place de Perse, est éloignée de celle de Gatznah d'environ quatorze journées de caravane. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* M. Maty, dans son *Dict. Géogr.* place Bost dans le Sablestan.

BOSTANGI BACHI, en Turquie, est le *Chef des Jardiniers.* Quoiqu'il soit pris d'entre les Agiam-Oglans, il a néanmoins un grand pouvoir. C'est lui qui a la surintendance de tous les jardins du Grand Seigneur, de toutes ses fontaines, & de toutes ses maisons de plaisance. Il peut devenir Bacha du grand Caire, de Babylone, &c. & même Grand Visir. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BOSTANGIS, en Turquie, sont des Agiam-Oglans, qui travaillent aux jardins du Grand Seigneur. Quelques-uns de ses Bostangis sont élevez à un plus haut degré, & sont nommez *Hassaki* ou *Chassaki*, c'est à dire, *Messagers du Roi.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

BOSTENACH. *Voyez* BASTOGNE.

BOSTIUS (Arnoul) natif de Gand, Religieux de l'Ordre des Carmes, vivoit dans le XV siécle. Il étoit Philosophe, Orateur, Historien, Poëte, & eut pour amis Trithéme, Robert Gaguin, & Hermolaüs Barbarus. Ces deux derniers lui dédiérent même quelques-uns de leurs Ouvrages, comme à un homme trescapable d'en juger. Bostius mourut à Gand le 31 mars de l'an 1499, ou selon d'autres, en 1501. Nous avons divers Ouvrages de sa façon en prose & en vers, *De illustribus viris Carthusiensium; De illustribus viris Carmelitanorum; De patronatu B. Mariæ; De immaculata conceptione Virginis Deiparæ, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Lucius, *Biblioth. Carmel.* Aubert le Mire, *in Auctuar.* Marc Antoine. Alégre, *in Parad. Carmel.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 78.

BOSTIZA. *Voyez* VISTIZA.

BOSTKAY (Etienne) *Voyez* BOTZSCHKAY.

BOSTON (Robert) *Cherchez* BASTON.

BOSTON (Philippe) *Voyez* BASTON.

BOSTON, Religieux Anglois. *Voyez* BASTON.

BOSTON, *Bostonium, Fanum S. Bostolphi*, ville & port de Mer d'Angleterre dans le Comté de Lincoln, est située sur la riviére de Witham, à environ cinq milles avant qu'elle se décharge dans la mer. C'est une des plus considérables villes de tout le Comté, riche, bien peuplée, & marchande; elle a un beau pont de bois, & fort haut. Elle est gouvernée par un Maire, des Aldermans, &c. La tour de son église passe pour une des mieux bâties qu'il y ait au monde, & sert de fanal aux vaisseaux. Elle est à 114 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BOSTON, *Bostonium*, ville capitale de la nouvelle Angleterre, dans l'Amérique septentrionale, est située commodément pour le négoce, sur le bord de la mer. Elle a été appellée Boston, à cause de sa ressemblance avec le port de Boston, qui fait le sujet de l'article précédent. C'est une grande & belle ville, composée de plusieurs rues bien ordonnées, ornée de belles maisons, & bien peuplée de Marchands, qui font avec les autres parties de l'Amérique, de même qu'avec l'Angleterre & l'Irlande, un grand commerce de ce que produit ce païs, faisant dans tous ces païs échange des marchandises dont on a besoin dans la nouvelle Angleterre. Cette ville est aussi fortifiée, bien pourvue d'artillerie, & a toûjours une bonne garnison. * *Dict. Anglois.*

* BOSTONUS, Moine Benédictin Anglois, vivoit environ l'an 1410, sous le Régne d'Henri IV, Roi d'Angleterre. Il a écrit le Miroir d'un Religieux, un Catalogue fort curieux des Ecrivains Ecclésiastiques, & d'autres Ouvrages. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 3. c. 4.*

BOSTRA, ville. *Cherchez* BOSRA.

* BOSUETA ou BOSUETHA, petite riviére d'Esclavonie, se jette dans la Save à Sirmisch. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOSWORTH, *Bostwortium*, bon bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Leicester, qu'on appelle *Sparkemboe*, est situé sur une hauteur, environ à deux lieues de Leicester, vers le couchant. Il est remarquable par la grande bataille qui s'y donna près de Redmore le 22 août 1584, entre le Roi d'Angleterre Richard III, & Henri Comte de Richemont. Richard y fut tué, & sa Couronne retourna à Henri, & passa de la Maison d'Yorck à la Maison de Lancastre. Ce bourg a aussi donné le titre de Baron à Jacques Fitz-James, Duc de Barwick. Il est à 83 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

B O T.

BOTABA, isle d'Asie, dans l'Archipel de S. Lazare, partie de l'Océan oriental. Cette isle, qui est une de celles des Larrons, est près de l'isle de Bacin. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOTAL ou BOTEL (Léonard) en Latin *Botallus*, né à Aste dans le Piémont, vivoit dans le XVI siécle. Il fut reçu Docteur en Médecine à Pavie, qu'il quitta pour passer en France, où il se rendit si célébre qu'il devint Médecin de *François* Duc d'Alençon & de Henri III. Il introduisit à Paris la pratique de la fréquente saignée; ce qui lui attira beaucoup d'ennemis parmi les Médecins, qui écrivirent contre lui, & firent condamner sa méthode par la faculté de Médecine. Nous avons de lui plusieurs livres de Médecine & de Chirurgie dont l'on peut voir les titres dans Vander Linden, *page* 741. *Bonaventure* Granger, Médecin de Paris, qui a écrit contre son livre des grands effets de la saignée & de son utilité, fait voir qu'il en faut user avec modération. Jean van Horne, fameux Médecin a donné une nouvelle édition des Ouvrages de Botal avec des Notes de sa façon, qui a paru *in octavo*, à Leide en 1660. * Vander Linden, *de Script. Med.* Riolan, *Recherches des Ecoles de Médecine, p. 326. & suiv.* Etienne Pasquier, *lettre* 19. *p. 236, & suiv.* Bayle, *Dict. Critique.*

BOTARGUE ou BOUTARGUE. *Cherchez* CAVIART.

* BOTEILLER (Jean) naquit à Mortagne, & fut Conseiller au Parlement de Paris sous les régnes de Charles V & Charles VI. Il a fait un Ouvrage qui traite de la campagne, & qui a été traduit en Flamand. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 464

BOTEL. *Voyez* BOTAL.

BOTÉON (Jean de) en Latin *Buteo*, que le Traducteur de l'Histoire de M. de Thou nomme mal *Bourel*, Religieux de l'Ordre de saint Antoine de Viennois, s'est distingué par son érudition dans le XVI siécle. Il étoit d'une bonne Maison de Dauphiné, où il fit profession dans l'Abbaïe de Saint-Antoine. Il avoit reçu les premiéres teintures des Mathématiques, dans l'Ecole d'Oronce Finé, après avoir appris les Langues & la Jurisprudence. Botéon rétablit en France les Mathématiques, surpassa son Maître même, & combattit, pour ainsi dire, contre lui, touchant la Quadrature du cercle. On a de lui divers Ouvrages, qui ont été en partie publiez durant sa vie, outre ceux qui ont été supprimez par des Plagiaires. Il fit plusieurs découvertes en Méchanique, & fut sur tout ingénieux à fabriquer des instrumens de musique & des machines nouvelles. Il inventa des choses qui avant lui n'étoient tombées dans la pensée d'aucun homme, il perfectionna celles qui étoient déja connues, & apporta à toutes tant d'art & d'exactitude qu'il sembla qu'il n'y avoit plus rien à y ajoûter. Son mérite lui aquit l'estime des personnes de Lettres de son tems. Il étoit originaire d'une maison noble d'Allemagne & d'une famille où il y avoit vint enfans. Au reste c'étoit un homme sans ambition, & qui employa dans le travail & dans la méditation tout le tems de sa vie. Lorsque les guerres civiles, qui avoient troublé tout le Royaume, & principalement le Dauphiné, en 1561, 1562 & 1563, l'eurent obligé de quitter son cabinet & de se retirer à Romans, il y mourut de déplaisir, éloigné de ses livres, en 1564, âgé de soixante-quinze ans. On a de lui, *Consultatio Quadraturæ circuli ab Orontio Fineo facta; Ad problema cubi duplicandi; de fluentis aquæ Mensura; De pretio Margaritarum; de Divisione fructus arboris in confinio nati; Geometriæ cognitio Jureconsulto necessaria; Ad Legem Papiniani, de* Divortio; *Apologia adversus Epistolam Jacobi Pelletarii de Elementis Euclidis; Ad Legem Juliani,* Si ita scriptum; *Ad Legem Aphricani,* Qui quadraginta; *Logistice; Ad locum Vitruvii de Proportione lapidum corruptum restitutio; Annotationum liber in errores Campani & aliorum Euclidis Interpretum. De quadraturis circulorum, tam antiquis quàm modernis; De libra & statera; De Arca Noë, cujus forma & capacitatis fuerit; De sublicio ponte Cæsaris; Explanatio ad Quintiliani locum geometricum; Emendatio figurationis organi à Columella descripti; De fluviaticis insulis, secundum Jus Civile dividendis, &c.* * De Thou, *Hist. l.* 36. Vossius, *de Scient. Math.* Alard, *Biblioth. du Dauphiné, l. 27. S. 11. c. 44. S. 14. c. 57. S.* 13. Chorier, *Hist. de Dauph. to-*

nie 2. Simler. Molan, &c. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 178, *& ſuiv.* de l'édit. de Hollande, 1715.

BOTEREIUS. *Voyez* la fin de l'article de BOTERUS & celui de BOUTHRAYS.

BOTÉRICUS, Préfet & Gouverneur de Theſſalonique ville de Macédoine, y ayant été tué, fut cauſe du maſſacre de ſept mille hommes, que l'Empereur Théodoſe, qui vouloit venger ſa mort, immola à ſa mémoire, l'an de Jeſus-Chriſt 390. * Sozoméne, *l.* 7. *ch.* 4.

BOTÉRO (Prince de) *Voyez* CARAFFE.

BOTÉRON, ancienne ville Epiſcopale, qui eſt preſque ruïnée. Elle eſt ſituée ſur la côte de la Syrie, entre la ville de Tripoli & celle de Giblet. On croit que c'eſt l'ancienne *Botrus.* Cluvier dit qu'on la nomme aujourd'hui *Vadro*; mais Maundrell l'appelle *Patrone*; & lorſqu'il y fut, il n'y trouva que quelques reſtes d'une vieille égliſe & d'un monaſtére, entiérement ruïnez, auſſi bien que la ville. * Maty, *Dict. Géogr.* Cluverii *Introduct. ad Geogr. l.* 5. *p.* 554. Maundrell, *Voyage, p.* 55.

BOTÉRUS (Jean) natif de Béne en Piémont, & ſurnommé par cette raiſon *Beniſius* ou *Benenſis*, fut Abbé de Saint-Michel *in Clauſula*, aujourd'hui S. Michel de l'Aiguille, entre Suze & Turin, & vivoit vers l'an 1598. Il compoſa divers Ouvrages, entre leſquels celui de ſes Rélations Univerſelles en Italien, eſt des plus conſidérables. Il traite des forces & du gouvernement de pluſieurs Etats de l'Europe, & fait le récit des évènemens modernes. Elles furent traduites en Latin; mais le Traducteur a corrompu le texte en quelques endroits, principalement en celui qui raconte la maniére dont les Ambaſſadeurs de Henri IV reçurent à Rome l'abſolution pour ce Prince, que le Traducteur rapporte avec une mauvaiſe foi injurieuſe à la France, & dit une inſigne fauſſeté quand il ajoûte que le Pape fit élever une colomne pour monument éternel de cet événement. M. de Thou ſe plaint de l'infidélité de ce Traducteur, *Hiſt. l.* 113. *ad annum* 1595, *p.* 698. Botérus qui avoit été Précepteur des enfans de Charles Emmanuel Duc de Savoye, mourut l'an 1608. Cet Auteur eſt différent de Rodolphe ou Raoul BOUTHRAYS ou *Botereius*, François, & Avocat au Grand Conſeil, lequel publia, en 1610, une Hiſtoire de ce qui s'étoit paſſé en France & ailleurs, depuis 1594, juſqu'à la mort de Henri IV, en dix-huit livres, qu'on a en trois volumes *in octavo.* * Baudrand, *Lexicon Geograph.* Bayle, *Diction. Critiq.*

BOTH (Jean & Henri) fréres, Peintres d'Utrecht, Diſciples du Peintre Blomart, l'un & l'autre fort ſtudieux & fort attachez à leur profeſſion. Etant à Rome, Henri s'adonna au païſage, & ſuivit la maniére de Claude le Lorrain; l'autre s'étudia à faire des figures & des animaux, & ſuivit la maniére de Bamboche. Tous deux arrivérent au but qu'ils s'étoient propoſé. Ils s'accordérent à travailler dans un même tableau, dont l'un faiſoit le païſage, & l'autre les figures & les animaux, en ſorte néanmoins que l'on auroit cru que tout l'ouvrage eût été peint de la même main. La grande facilité qu'ils s'étoient aquiſe dans le travail, & le prompt débit qu'ils avoient de leurs tableaux, firent qu'ils continuérent à peindre de cette ſorte juſqu'au malheur qui arriva à Henri, lequel étant à Veniſe, & ſe retirant chez lui de nuit, tomba dans un canal, où il périt. On dit qu'il étoit complice du crime dont *nous parlerons plus bas à l'article de* LAER (Pierre de) dit *Bamboche.* Jean Both retourna à Utrecht, où il continua de travailler avec réputation. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 416.

* BOTH (Pierre) iſſu d'une ancienne famille patricienne d'Amersfort s'addonna à la Marine dès ſa jeuneſſe, & par ſa bonne conduite & ſon expérience il ſe pouſſa ſi loin qu'au 21 oct. de l'an 1600, il fut envoyé aux Indes Orientales en qualité d'Amiral avec quelques vaiſſeaux bien équippez, & il s'aquitta ſi bien de ce dont il étoit chargé, qu'après ſon retour on le renvoya dans ces contrées-là, non ſeulement en la même qualité, mais comme Gouverneur général des Indes Orientales, avec neuf vaiſſeaux chargez de milice pour pluſieurs années, & de femmes & d'enfans pour s'y établir. Il s'aquitta de cette ſeconde commiſſion au grand contentement des Directeurs de cette Compagnie. En 1616 comme il retournoit dans ſa patrie, il eut le malheur de faire naufrage près de l'Iſle Maurice, & de périr. Il eut un frére qui ſe ſignala glorieuſement dans le fameux ſiége d'Oſtende. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Antoine Matthæus, *Rer. Amersf. Scriptores.*

* BOTHLAND & BOTLAND, nom d'une famille qui dans le tems paſſé étoit fort conſidérable dans la Zélande, dès l'an 1290.

* BOTHNIA ou BOTNIA, une ancienne famille noble & illuſtre en Friſe, y eſt venue du nord vers le commencement du dixiéme ſiécle.

BOTHNIE, *Bothnia*, province du Royaume de Suéde. Elle ſe diviſe en Bothnie occidentale & Bothnie orientale qui ſont ſéparées l'une de l'autre par le Golfe Bothnique qui eſt la partie la plus ſeptentrionale de la Mer Baltique, & en Bothnie ſeptentrionale qui confine à l'une & à l'autre. Les lieux principaux en ſont dans la Bothnie occidentale Uma, Pitha & Lula, dans la ſeptentrionale Torn & Kimi, & dans l'orientale Cajaneborg & Waſa. Cette derniére partie de la Bothnie s'appelle auſſi Cajanie. La Bothnie occidentale a au midi l'Angermanie, à l'occident la Laponie, & à l'orient le golfe Bothnique & la Bothnie ſeptentrionale. La Bothnie ſeptentrionale a au midi la partie la plus ſeptentrionale du Golfe Bothnique, à l'occident la Bothnie occidentale, au nord la Laponie, & à l'orient la Bothnie orientale ou Cajanie. La Bothnie orientale ou Cajanie a au midi la Finlande, à l'occident le Golfe Bothnique, au nord la Laponie & à l'orient les provinces de Tavaſthus & de Savolax.

* BOTHNIQUE (Le Golfe) eſt la partie ſeptentrionale de la Mer Baltique. Ce Golfe a au midi l'iſle d'Aland, au couchant la Suéde propre, & la Bothnie occidentale; partie de la Laponie Suédoiſe, au nord; & la Finlande au levant. Ce Golfe eſt fort grand. On lui donne 127 lieues du midi au nord, & quarante au moins dans ſa plus grande largeur. On le nommoit autrefois *Dumas-Haff*, en Latin *Dumbi Mare.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BOTHWEL (Jacques-Hesburn, Comte de) *Cherchez* HESBURN.

BOTIFANGA (Jules-Céſar) d'Orviéte, Chevalier de l'Ordre de la Milice de Chriſt en Portugal, qui vivoit au commencement du XVII ſiécle, ſous le pontificat de Paul V, étoit l'homme du monde le plus ingénieux; car outre qu'il jouoit de toute ſorte d'inſtrumens de muſique, il les fabriquoit lui-même, peignoit tres-bien, & travailloit merveilleuſement en broderie. Enfin il n'y avoit, dit-on, ni art, ni profeſſion qu'il ne pût exercer, bien qu'il ne l'eût jamais appriſe, comme ſont les autres hommes, & qu'il n'eût point eu d'autres maîtres que ſon génie. Outre ces qualitez, il avoit l'art de tres bien compoſer en proſe & en vers; car il écrivit un Poëme du Corporal d'Orviéto, & quelques autres Traitez aſſez ingénieux. * Janus Nicius Erythræus; *Pinac. Imag. Illuſtr. p.* 2. *c.* 17. *&c.*

BOTILDE, femme d'*Eric* II, Roi de Danemarck; avoit tant de complaiſance pour ſon mari, qu'elle prenoit au nombre de ſes Demoiſelles les filles que ce Prince aimoit, leur donnant des pierreries & tout ce qui pouvoit les rendre plus belles aux yeux de ſon époux, qu'elle toucha ſenſiblement par cette modération ſi extraordinaire. * Saxo, *l.* 12.

BOTIUS. *Cherchez* BOOT.

BOTLAND. *Voyez* BOTHLAND.

BOTLESHAM (Nicolas) Anglois, & Religieux de l'Ordre des Carmes, qui vivoit dans le XV ſiécle, porta le nom de *Botlesham*, qui eſt celui d'un bourg où il prit naiſſance, dans le Comté de Cambridge. Il fut Docteur de Paris, & compoſa divers Ouvrages, comme, ſur le Maître des Sentences; *Quæſtiones theologicæ*; *Tabulare ſtudentium, &c.* On met ſa mort en 1435. * Lucius, *Biblioth. Carmel.* Pitſeus; *de Script. Anglic.* Alegre, *in Parad. Carmel.*

BOTNIA, famille. *Voyez* BOTHNIA.

BOTOM, eſt un païs fort petit & reſſerré, au milieu des montagnes de la Tranſoxane; dont la croupe eſt fort élevée & preſque toûjours couverte de neiges. Il y a cependant dans leur enceinte pluſieurs bourgades & villages: mais ce qu'il y a de plus conſidérable eſt une grotte de laquelle il s'éleve une vapeur, qui pendant le jour eſt ſemblable à de la fumée, & pendant la nuit à du feu. C'eſt de cette vapeur condenſée que ſe forme le Nuſchader, c'eſt à dire, *le ſel Ammoniac*, qu'il faut tirer avec grande précaution, & une extrême diligence. Car ceux qui le vont recueillir, s'ils ne ſont vêtus de fort groſſes étoffes, & s'ils ne ſe retirent promptement, y perdent infailliblement la vie. Cependant cette vapeur n'eſt mortelle que lorſqu'elle eſt renfermée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

BOTONIATE. *Voyez* NICÉPHORE BOTONIATE.

BOTRINTO. *Cherchez* BUTRINTO.

BOTRU, *Botrum*, Fort des Hollandois, ſur la côte de Guinée en Afrique, près du cap des trois pointes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOTRUN. *Voyez* BOTERON.

* BOTRYS, Auteur Grec qui avoit écrit des livres d'obſcénitez. Suidas en fait mention au mot *Démocharès*; & ailleurs. * Johannis Meurſii, *Biblioth. Græca.*

BOTSACCUS (Jean) Théologien ſavant de Weſtphalie, naquit à Herford en 1600. En 1613, il paſſa à Lubeck avec ſes parens, & y fréquenta le Collége. On l'envoya enſuite à Hambourg, & en 1617 il alla à l'Univerſité de Leipſic, où il ne fit pas un long ſéjour. De là, il ſe rendit à Wittenberg, où il aſſiſta au premier jubilé des Luthériens. La fiévre dont il fut attaqué, le contraignit de ſe retirer à Lubeck, où il guérit. Après avoir entiérement recouvré ſa ſanté, il alla à Konigsberg, & de là à Roſtok, où il prit le degré de Maître es Arts. Ayant enſuite voyagé en qualité de Gouverneur de quelques perſonnes de diſtinction, il revint à Wittenberg, où il jouït de la penſion électorale, & donna des leçons de Théologie. En 1630, il fut fait Recteur & Profeſſeur de l'Académie de Dantzic, où il eut en même tems une place de Paſteur. En 1631, il prit le caractére de Docteur en Théologie. En 1643, il devint premier Paſteur de la ville de Dantzic, emploi dans lequel il mourut en 1674. Voici les titres des plus remarquables de ſes Ouvrages, *Promptuarium Allegoriarum*; *de Eccleſia Romano-papiſtica non ſancta*; *Gymnaſium Chriſtologicum*; *de Auctoritate S. Scripturæ*; *Breviarium Theologiæ*; *Moralia Godanenſia*; *Anabaptiſmus reprobatus*; *Diſputationes variæ*, &c. * Witte, *Memor. Theolog. p.* 1815. & *Diarium Biogr. ad annum* 1674.

BOTSAW. *Voyez* BOTZAW.

BOTSBERG. *Voyez* BOTZBERG.

BOTSCATH. *Voyez* BASCATH.

BOTSEBERG. *Voyez* BOTZEBERG.

BOTSEN. *Voyez* BOTZEN.

BOTSENBOURG. *Voyez* BOTZENBOURG.

BOTSETS ou BOSES, nom du roc ſur lequel Jonathas fils du Roi Saül monta, lorſqu'il alla attaquer le camp des Philiſtins avec ſon Ecuyer, & qu'il fut cauſe de leur entiére défaite. * I. *Samuel* ou *Rois, ch.* 14. *v.* 4.

BOTSKAY. *Voyez* BOTZSCHKAY.

BOTTE, LE BOTTE, ou ERICHES, ou STILO, petite ville de la Morée, ſur la côte méridionale du Golfe de Napoli, environ à huit lieues de Miſitra, du côté du levant, & à cinq de Malvaſia. Son port nommé *Porto de le Botte*, ou de *Stilo*, portoit autrefois, de même que la ville, le nom de *Cyphanta.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BOTTEIENS ou BOTTIENS, peuples de la Thrace, que Plutarque dit être originaires de l'iſle de Créte, d'où ils paſſérent en Italie, & enfin, d'Italie dans la Thrace, où ils furent appellez *Botteiens.* Cependant on met le païs dit *Bottiæa* dans la

la Macédoine, autour de Pella, sur la côte du Golfe Thermaïque, ou de Thessalonique. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* **BOTTER** (Henri) d'Amersfort, habile Médecin, fut d'abord Médecin de l'Archevêque de Cologne, ensuite du Duc de Juliers & de Cléves, & enfin du Landgrave de Hesse, lorsqu'il fut fait Professeur dans l'Académie de Marpurg. Il s'ennuya de tant d'honneurs, & retourna chez ses parens à Amersfort, où il mourut. On a de lui, *De Expurgatione Empyematis Epistola.* Cette lettre se trouve imprimée dans un livre qui a pour titre, *Greg. Horstii Observationum libri quatuor.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Theod. Verhoeven, *Brev. Rerum Amersf. Descriptio.*

* **BOTTER** (Lévinus) habile homme d'Amersfort, fut premiérement Avocat, ensuite Sécretaire de la ville pendant 33 ans, & depuis encore Reviseur ordinaire de la Cour Provinciale d'Utrecht. Il professa avec beaucoup de succès la Jurisprudence dans l'Ecole Illustre de la ville de sa naissance. Il mourut le cinquiéme mars 1612 & fut enterré dans l'église de St. George avec cette épitaphe sur sa tombe

Occubat hoc tumulo Botteri corpus inane,
Orbe tamen vivit nomine, mente polo.
Ter denis trinisque annis cum laude Senatum
Consiliis patriæ dum juvat ipse pater,
Summa hunc causarum Censorem Curia vidit
Astrææ titulo qui bene clarus erat.
Cum bis ter denos & sex transegerat annos,
Heu! subito, flendus Civibus, interiit.
I homo bulla levis; I, pulvis, & erige cristas:
Ingenium, tituli, stemmata, opesque nihil.

& cette devise au dessous, *Ex spinis Rosa.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Antoine Matthæus, *Rerum Amersfort. Script. Evêché d'Utrecht*, en Hollandois, *partie* 2.

* **BOTTI** (Antoine) fils de Jaques Botti, Gentilhomme Génois, naquit à Palerme en Sicile. Il entra d'abord dans l'Ordre des Carmes Déchaussez, mais il passa ensuite parmi les Chanoines Réguliers. Il enseigna six ans la Philosophie, & douze ans la Théologie Scholastique, à Naples, à Gênes & à Rome. Il professa ensuite publiquement la Théologie Morale à Torelli, dans la Seigneurie de Venise, à la priére de l'Evêque du lieu. Il refusa tous les honneurs & tous les emplois qu'on lui offrit, afin de pouvoir jouïr tranquillement du plaisir d'étudier. Il vivoit encore à Rome en 1684. On a de lui, *Disputationes in Aristotelis Logicam, Philosophiam naturalem & Metaphysicam, in tres tomos distributa*, imprimé à Gênes en 1671. Il avoit aussi tout prêt à mettre sous la presse un Ouvrage qui a pour titre, *Theologia in quatuor tomos distributa, in folio*; & un autre avec ce titre, *Opera nonnulla Theologiæ Moralis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* **BOTTICELLA** (Aurelius) natif de Palerme savant dans les Humanitez & bon Poëte, vivoit vers l'an 1571. On sait qu'il fut Membre de l'Académie des *Accesi* à Palerme. On voit en Italien plusieurs piéces de Poësie de sa façon, qui se trouvent imprimées dans un livre qui a pour titre, *Rime dell' Academia degli Accesi di Palermo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula, p.* 151.

BOTTICELLO (Sandro) Peintre Florentin, fut Disciple de Philippe Lippi, qui avoit été Carme & grand compétiteur de Dominico Ghirlandai. Il avoit des Lettres, & fit un Commentaire sur le Dante, qu'il accompagna de figures. Cet Ouvrage lui consuma beaucoup de tems, & il mourut sans avoir la satisfaction de le voir imprimer. Ce fut l'année 1515, la soixantiéme de son âge. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 151.

BOTTIENS. *Cherchez* BOTTEIENS.

BOTTIFANGA. *Voyez* BOTIFANGA.

BOTTINE. *Voyez* BRODEQUIN.

BOTTON (Albertin) né à Padoue, où il fut Professeur en Médecine, sortoit d'une famille originaire de Parme, & féconde en hommes illustres, tels que BERNARD Botton, qui fut Juge & Chancelier de Bologne, & qui a écrit sur les Décrétales. Albertin s'avança dans les Lettres, & fut pendant six ans Professeur en Logique dans l'Université de Padoue. En 1555, il eut le même emploi dans l'Ecole de Médecine, & mourut en 1596. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Methodi medicinales*; *De morbis muliebribus*; *De vita conservanda Consilia, &c.* * Jacques Philippe Thomasin, *in Elog. Virorum Illustrium.* Vander Linden, *de Sriptor. Medicis, &c.*

* **BOTTONI** (Dominique) fils de Nicolas Bottoni célébre Philosophe & Médecin, & de Camille Cantanzaro, naquit le sixiéme oct. de l'an 1641. On le fit aller dans sa sixiéme année à Messine où il apprit les Langues, la Philosophie chez les Jésuites, & la Médecine sous le Docteur Pierre Cassel. Il devint si habile dans l'une & dans l'autre, qu'en 1658, il fut fait Docteur en Philosophie & en Médecene, & aquit une telle réputation qu'on l'envoyoit chercher de tous côtez pour les plus dangereuses maladies. Les plus éminens Prélats aussi bien que les Grands du païs tant en Sicile que dans le Royaume de Naples, se servoient de lui dans leurs besoins. Le Marquis de Villa-Franca ou de Villefranche, Viceroi de Sicile, le fit son Médecin, & lui donna outre cela la surintendance sur tous les Médecins du territoire de Messine. Le Marquis de Castel-Rodrigo son successeur le confirma dans les mêmes emplois, en lui rehaussant sa pension de 50 écus par mois. Il fut aussi fort dans les bonnes graces de Louïs Fernandez Porto-Carréro qui lui obtint encore du Roi Charles II, la charge de Directeur de l'hopital royal de Messine. Le Comte de San-Istevan Viceroi de Naples avoit pour Bottoni une singuliére estime fondée sur la longue expérience qu'il avoit de sa haute capacité. Il le fit son Médecin & donna outre cela à son fils *Marc-Xavier* Bottoni la charge de Conseiller à la Cour souveraine de Naples. Pendant quatre années de suite Bottoni professa avec un tres grand concours la Philosophie à Naples, où il fut aussi Médecin ordinaire de l'hopital royal; mais étant attaqué de la goutte, il retourna à Messine avec la permission du Viceroi, laquelle il n'obtint qu'avec bien de la peine. Il y exerça ses emplois avec son application ordinaire, & il y poussa ses études avec tant de vigueur, que la Société Royale de Londres sur la réputation de son savoir le fit Membre de son Corps. Il est le premier Sicilien à qui elle ait fait cet honneur. On a de lui, *Pyrologia Topographica*; *Idea Historico-Physica de magno Trinacriæ terræ-motu*; *Febris Rheumaticæ malignæ Historia medica.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sylv. Bocconus, *in Musæo Physico, p.* 13, & *in Musæo Plantar. p.* 57. *Acta Erudit. Lips. in supplemento tomi* 2. *Sect.* 4. Bened. Bachinus, *in Diario Literator. anno* 1692.

* **BOTTONI** (Marc-Xavier) fils du précédent & de Philippe Raimundi, naquit à Messine en 1669. A l'âge de dix ans, il avoit déja fait toutes ses études chez les Jésuites qui charmez de son mérite tachérent de l'attirer dans leur Ordre. Cela obligea son pére à le retirer d'entre leurs mains, & à l'envoyer à Catane pour lui faire apprendre la Jurisprudence Civile & Canonique. Il employa cinq ans à cette étude, & eut la gloire d'être reçu Docteur dans sa quinziéme année. A peine fut-il de retour à Messine, que son pére l'envoya à Rome, pour y servir la Reine Christine en qualité de Gentilhomme. Cette Princesse étant morte en 1689, il fut appellé à Naples par le Viceroi François Bénavidès, Comte de San-Istevan qui prit pour lui une telle affection, que peu à peu il l'éleva aux premiéres charges du Royaume. Enfin Bottoni étant dégoûté de la Cour, embrassa l'état ecclésiastique, ensuite dequoi il retourna à Rome, où il fut fait Camérier ou Maître de Chambre du Cardinal Ottoboni. Peu de tems après il devint premier Maître d'Hôtel de Marie-Casimire Reine de Pologne. Ces emplois-là ne l'empêchérent pas de poursuivre ses études, & il mit tout en œuvre pour apprendre les Langues. Il le fit avec un tel succès qu'il possédoit seize langues, savoir, l'Italienne, la Latine, l'Allemande, l'Angloise, la Françoise, l'Espagnole, la Gréque, l'Hébraïque, la Chaldaïque, l'Arabique, la Syriaque, la Persique, la Turque, la Polonnoise, la Flamande & la Portugaise. Il se distingua aussi par la connoissance des Belles Lettres & de la Poësie, & fut reçu Membre de plusieurs Académies d'Italie. Il eut commerce de lettres avec les Savans de son tems & amassa une belle Bibliothéque. On a de lui huit Ouvrages dont on peut sous son nom voir les titres dans le livre intitulé *Bibliotheca Sicula.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOTTWAR. *Voyez* BOTWAR.

* **BOTUA** (Nostra Seignora de) *Budua*, village de l'Estremadure d'Espagne, situé entre Badajox & Albuquerque. On trouve dans le Portugal, fort près de ce lieu, les ruines de la ville qu'on nommoit anciennement *Plagia* ou *Plagiaria.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BOTWAR**, ville du Cercle de Souabe en Allemagne dans le Duché de Wirtemberg, au sud-sud-est de Hailbron dont elle est éloignée de cinq bonnes lieues, & au nord-nord-est de Stutgarde à la distance de sept lieues. Elle est située sur la riviére de Botwar.

* **BOTWAR**, riviére du Cercle de Souabe en Allemagne prend sa source dans le Comté de Louvestein, a son cours du nord-est au sud-ouest, & se décharge dans le Necker un peu au dessus de Marbach.

BOTWEL (Jacques Hesburn, Comte de) en Ecosse. *Cherchez* HESBURN.

BOTZAW, ORANJENBOURG ou **ORANGEBOURG**, *Botzavia*, *Arausionis Castrum*, petite ville de la Moyenne Marche de Brandebourg, en Allemagne, est sur le Havel, à six lieues de la ville de Berlin du côté du nord. L'Electeur de Brandebourg établit dans cette ville l'an 1699, une Colonie de ces Vaudois, que le Duc de Savoye fit sortir des Vallées de Lucerne, d'Angrogne, & de Saint-Martin, où ils s'étoient réfugiez des païs voisins pendant la guerre. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* ORANGEBOURG.

* **BOTZBERG**, village de la Suisse, situé dans la partie septentrionale du Canton de Berne entre la ville de Bâle & celle de Lauffenburg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BOTZBERG**, montagne de Suisse, en Latin *Vocesus*, tire son nom du village de Botzberg, & occupe cette partie du Mont-Jura, laquelle s'étend entre la riviére d'Aar & les villes Forêtéres, dans les Cantons de Soleurre & de Bâle, & dans l'Evêché de ce nom jusqu'à la Franche-Comté. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOTZEBERG, *Botzeburga*, petite ville ou bourg de la Haute Saxe, est situé dans la Marche Uckerane de Brandebourg aux confins de la Moyenne, à quatre lieues de la ville de Prenslow, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOTZELINGEN. *Voyez* BETSELINGEN.

BOTZEN ou **BOLZANO**, ville d'Italie dans l'Evêché de Trente, à peu près au nord de Trente, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. Elle est située sur l'Eisock qui se rend dans l'Adige à une petite lieue au dessous. Elle fut donnée en 1028, par l'Empereur, à l'Evêque de Trente. Dans son voisinage il croit de fort bons vins, & elle a quatre foires par an. Les premiers Marquis de Tirol prenoient le nom de Marquis de Botzen. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandis, *Ehrenkr.* Tromsd. *Géogr.*

BOTZENBOURG. *Voyez* BOITSENBURG.

* **BOTZHEIM**, famille noble dans la Basse Alsace prend son nom du bourg de Botzheim.

* **BOTZHEIM**, bourg d'Alsace, à peu près au midi de Strasbourg dont il est éloigné de quatre bonnes lieues.

BOTSCHKAY, (Etienne) Prince de Transsylvanie, naquit en 1555, d'une famille illustre de sa patrie. Sigismond Bathori, Prince de Transsylvanie & fils de la sœur de Botzschkay, résolu de se mettre sous la protection de l'Empereur Rodolphe II qui étoit à Prague, lui envoya son oncle en 1594. L'année suivante Botzschkay amena à Sigismond *Marie-Christierne* Princesse d'Autriche, qu'il devoit épouser. Lorsque Sigismond malgré le traité de 1598, par lequel il avoit cédé la Transsylvanie à l'Empereur, voulut

lut de nouveau s'emparer de la Principauté, Botzschkay fut un des Chefs de son parti, qui le députa à l'Empereur. Mais pendant l'absence de Botzschkay, Sigismond céda la Transsylvanie au Cardinal *André Bathori*. Botzschkay s'excusa là-dessus auprès de l'Empereur, disant que tout cela s'étoit fait à son insçu & ne retourna plus en Transsylvanie, mais vécut dans une espéce d'exil sur ses terres près de Waradin jusques en 1599, où le Cardinal André Bathori entra en guerre contre le Prince de Valachie, qui le battit. Jean Jacques Barbian, Comte de Belgiosa & Général de l'Empereur ayant brûlé quelques châteaux de la dépendance de Botzschkay & persécutant continuellement la Religion Luthérienne, que Botzschkay professoit, celui-ci fit une alliance avec *Gabriel Bethlem*, par laquelle Gabriel s'engagea de lui aider à s'emparer de la Transsylvanie. Soutenu par ce traité, il prit les armes en 1604; plusieurs Grands de Transsylvanie se joignirent à lui, & la ville de Caschau dans la Hongrie Supérieure se rendit aussi. En 1606, il eut le malheur d'être battu par le Général *Basta*, qui avoit succédé au Comte de Belgiosa. Mais Basta étant obligé de se retirer à cause de la mutinerie de ses soldats, Botzschkay prit derechef le dessus & son parti s'accrut par un grand nombre de Seigneurs Transsylvains. Là-dessus il prit Eperies, Caschau, Zathmar & quelques autres places de la Hongrie. Il fit une irruption en Méranie, & appella de Pologne *Etienne Illieshazy*, qui contribua beaucoup à attirer à Botzschkay le cœur du peuple. Botzschkay envoya un Ambassadeur à Sigismond III, Roi de Pologne, & il alla lui-même trouver à la Cour Ottomanne, le Grand-Vizir Mahomet Bassa, qui lui remit, au nom de l'Empereur Achmed, le Sabre, le Drapeau & la Couronne de la Hongrie: toutes ces piéces avoient été entre les mains des Turcs depuis la prise de Bude. On déclara même Botzschkay Roi de Hongrie, mais il ne voulut accepter la Couronne, que comme un présent du Grand Seigneur, & non comme une marque de Royauté. Il promit en échange à la Porte un tribut de 1900 ducats par an que la Transsylvanie payeroit. En 1606, il envoya Illieshazy à Prague, pour traiter avec l'Empereur Rodolphe II. On fit dans la même année un traité, par lequel Botzschkay s'engagea à céder à l'Empereur toutes ses conquêtes en Hongrie, & que la Transsylvanie tomberoit derechef au Royaume de Hongrie, s'il venoit à mourir sans héritiers. La tolérance des Religions Reformée & Lutherienne dans ce païs là fut stipulée dans le même traité. Botzschkay négocia ensuite une tréve entre l'Empereur & le Grand Seigneur, & mourut la même année le 22 décembre âgé de 51 ans. Son Chancelier *Michel Katay*, ayant été soupçonné de l'avoir empoisonné, ou d'avoir suborne une femme pour lui donner un filtre, fut mis en piéces à coups de sabre par les Gardes du Corps de Botzschkay. Il y en a qui croyent que Katay avoit voulu entrer au service de l'Empereur. * De Rewa, *Monarch. Hungar.* Betleni, *Res Transsylvan.* Kreckwitz, *Siebenburgen.* Schadæus, *Continuatio Sleidani.*

BOV. BOU.

BOVA, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Reggio, est dans la Calabre Ultérieure, près de la mer, entre le cap de Spartivento & Reggio. * Léandre Alberti.

BOUC (la Tour de) *Caprina turris*, tour située sur une petite isle ou plutôt sur un rocher, est fort près de la côte de Provence, à une lieue du bourg de Lisle, & à l'entrée de la Mer de Marigues, dont elle garde le passage. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOUCAN, province d'Ecosse. *Voyez* BUQUHAN.

BOUCAN, Fort. *Voyez* BOUCAU.

BOUCANIERS, *Tostores*, on appelle ainsi les Caraïbes, ou Caribes des Antilles, dans la Mer du Nord, entre l'Amérique méridionale & l'Amérique septentrionale, parce qu'ils aiment à se nourrir de chair humaine rôtie ou grillée au feu. *Boucan*, en leur Langue, signifie *lieu où ils rôtissent & fument la chair*; & *boucaner* signifie *rôtir & fumer*. On a depuis donné ce nom aux Chasseurs de ces isles, qui mangent de la chair de bœuf, de taureau ou de vache *boucanée*, c'est à dire, *rôtie & fumée*. Les Espagnols les appellent *Matadores de toros*, c'est à dire, *Tueurs de Taureaux*; & le *Boucan*, *materia*, c'est à dire, *tuerie*. Ils les nomment aussi *Monteros*, qui veut dire, *coureurs de bois*. Les Anglois les appellent *Cow Killers*, c'est à dire, *Tueurs de vaches*. Les Boucaniers ne font point d'autre métier que de chasser. Les uns chassent aux bœufs, pour s'en nourrir, & en avoir les cuirs; les autres aux sangliers, pour en avoir la viande qu'ils salent & vendent aux Habitans, & ceux-ci sont plus souvent nommez Chasseurs. Leur équipage est une meute de vint-cinq à trente chiens avec un bon fusil, dont la monture est autrement faite que celle des fusils ordinaires de chasse, lesquels on se sert en France: c'est pourquoi on nomme ces armes, *fusils de Boucaniers*. Les meilleurs se font à Dieppe & à Nantes. La plus excellente poudre dont ils se servent, vient de Cherbourg en Basse Normandie, & on l'appelle *Poudre de Boucanier*. Ils se joignent toûjours deux ensemble, & se nomment l'un l'autre *Mateлот*. Ils mettent tout ce qu'ils possédent en communauté, & ont des valets qu'ils font venir de France, dont ils payent le passage, & qu'ils obligent de les servir trois ans. Ils les appellent *Engagez*; & à la fin de leur tems ils leur donnent pour recompense un fusil, deux livres de poudre, & six livres de plomb, & les prennent quelquefois pour camarades. Les Boucaniers Espagnols, qui se nomment entre eux *Matadores*, chassent d'une autre maniére que les François; car ils ne se servent point d'armes à feu, mais de lances. Lorsque les valets ont trouvé un taureau, ils le poussent dans une prairie, où le Boucanier lui coupe le jaret & le tue avec sa lance. Cette chasse est assez agréable à voir; car ils font autant de cérémonies & de détours, que s'ils vouloient courir le taureau dans la place de Madrid en présence du Roi d'Espagne. * Oexmelin, *Hist. des Indes Orientales.*

* BOUCAU-VIEUX & BOUCAUT, comme il se trouve dans les Cartes de M. Delisle au lieu de BOUCAN, Fort du Gouvernement de Guienne, sur la côte de la Mer de Gascogne. Il est à peu près au nord de Bayonne tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ huit lieues.

* BOUCHAGE (Imbert de Batarnai, Seigneur de) gagna les bonnes graces de Louïs XI, par les services qu'il lui rendit lors qu'il n'étoit encore que Dauphin. Il en fit dans la suite son premier Ministre d'Etat, & eut plus de confiance en lui qu'en tous ses autres Ministres. Il l'employa sur tout dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Princes du sang. Après la mort de Louis XI, il rendit à la Cour un service tres considérable, en gardant Orléans pour le jeune Roi Charles VIII. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Philippe de Comines. Le P. Daniel, *Hist. de France*, *tome* 2. *col.* 1350 & 1474.

BOUCHAIN, en Latin *Bochanium* & *Baccinium*, ville des Païs Bas dans le Hainaut, est située sur la rive gauche de l'Escaut, avec un tres-bon château, entre Valenciennes & Cambray. C'est une petite ville, mais bien fortifiée, & capitale du Comté d'Ostrevant, lequel appartenoit autrefois immédiatement aux fils aînez des Comtes de Hainaut. On la surnommoit *la Pucelle* avant l'an 1676, que M. le Duc d'Orléans frére du Roi Louïs XIV, la prit en peu de tems. Elle fut reprise par les Alliez le 13 septembre 1711, que la garnison capitula; mais le 19 octobre de l'année suivante, cette ville fut forcée de se rendre à la France. * Jacob Lessabæus, *in Anaceph. Urbium Hannon.* Valére André, *in Topogr. Belg.* Guichardin.

BOUCHARA. *Voyez* BOCHORA.

BOUCHARD, Grand Ecuyer de Charlemagne, *Comes stabuli*, donna en diverses occasions des marques de sa conduite & de sa valeur. En 806, ce grand Monarque lui donna la conduite d'une armée navale, avec laquelle il défit les Sarasins. * Dupleix & Mézeray, *Histoire de France.*

Quelques Auteurs le font tige de la Maison de MONTMORENCY, & disent qu'après avoir défait en l'isle de Corse une armée considérable de Mores, il prit le nom de Montmorency pour exprimer sa victoire, comme qui diroit *plusieurs Mores occis*. Paul Emile dit que les Bouchards prirent le nom de Montmorency, d'un château que Maurence Bouchard fit bâtir sur un lieu élevé, comme on le voit à présent près de Paris, ainsi *Montmorency* vouloit dire, *château bâti sur un mont par Maurence*. Ces pretendues étymologies semblent n'avoir d'autre fondement que sur ce que les premiers Seigneurs de Montmorency portoient le nom de *Bouchard*; mais c'étoit celui de leur batême. Quoiqu'il en soit, nous en avons une en France du surnom de BOUCHARD, qui se prétendoit issue de ce Grand Ecuyer de Charlemagne, dont un des Descendans GUY Bouchard épousa *Marie* de Raymon, héritiére du Vicomté d'Aubeterre. FRANÇOIS Bouchard d'Aubeterre, arriére-petit-fils de Guy, se signala par de grands faits d'armes sous les Rois Charles VII, & Louis XI. Il fut trisayeul de DAVID Bouchard, Vicomte d'Aubeterre, Gouverneur de Périgord, Chevalier des Ordres du Roi, commandant l'armée de sa Majesté en Périgord, où il fut tué au siége de Lisle en 1593, après avoir rendu de grands services aux Rois Henri III, & Henri IV. En lui finit la branche; car il ne laissa de *Renée* de Bourdeille son épouse qu'une fille *Hippolyte* Bouchard, mariée à *François* d'Esparbès de Lussan, Maréchal de France. Il y avoit encore une autre branche de la Maison de Bouchard, qui étoit celle des Seigneurs de Saint-Martin de la Coudre en Poitou, dont étoit un Chancelier de Navarre sous le régne d'Antoine de Bourbon. M. de Thou en fait une honorable mention en l'année 1560. Cette branche est aussi fondue en la Maison d'Esparbès, par le mariage de celle qui en étoit héritiére, avec *Louïs* Bouchard d'Esparbès, Marquis d'Aubeterre. *Voyez* ESPARBÈS.

BOUCHARD d'AVESNES. *Voyez* AVESNES (d')

BOUCHARD, Comte de Melun, de Corbeil, & de Vendôme, I. de ce nom, surnommé *le Vieux*, eut beaucoup de part aux bonnes graces du Roi Hugues *Capet*, qui se servit utilement de lui. Il obtint de ce Roi les Comtez de Vendôme, de Paris & de Melun, & épousa *Elisabeth*, veuve d'*Aimoin*, Comte de Corbeil. Bouchard fut aussi Advoué & Protecteur de l'Abbaïe de Saint-Maur des Fossez, qu'il répara avec grand soin, & où il rétablit la réforme de Clugni. Après la mort de Hugues *Capet* en 997, ce Seigneur fut soutenu par le Roi Robert, qui se déclara en sa faveur contre ses ennemis. Eudes, Comte de Chartres, qui étoit des plus puissans, se rendit Maître de Melun en 999; mais il ne la garda pas long-tems. Bouchard le défit depuis dans une bataille; & après être sorti d'une maladie dangereuse, il prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de Saint-Maur des Fossez, à laquelle il fit de grands présens. Il mourut le 26 février, vers l'an 1012, & laissa divers enfans, dont nous parlerons en faisant mention des Comtes de Vendôme. Eudes, Moine de Saint-Maur des Fossez, écrivit la Vie de Bouchard, que nous avons dans le quatriéme tome des Historiens de France du Sieur du Chêne, qu'on pourra consulter, aussi bien que l'Histoire des Ministres d'Etat du Baron d'Auteuil.

BOUCHARD de Montmorency. *Cherchez* MONTMORENCY.

* BOUCHARD, BROCHARD ou BURCHARD, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, étoit de Strasbourg, & vivoit vers l'an 1283. Quelques Auteurs le citent, sous le nom de Bonaventure Burchard. Il laissa une Description de la Terre-Sainte, dont nous avons une partie dans le sixiéme Volume des anciennes Leçons de Canisius. * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth. Sacra.* Possevin, *in Appar.* Masius, *Comment. in Josuam*, *c.* 10. *v.* 38. Gesner & Simler, *in Biblioth.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. c.* 60.

BOUCHART (Isle-) *Voyez* ISLE-BOUCHART.

* BOUCHAULT (François) Religieux de l'Ordre de St Benoit à Arras étoit du Païs-Bas. On a de lui *Chronologia sacra & profana à Christo nato, tomi sex*; mais ce livre n'a pas été imprimé & on le garde soigneusement en manuscrit dans la bibliothéque du mo-

monaftére où il étoit. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 225.

* BOUCHAUT, village avec Seigneurie dans le Brabant, & un beau château. Il eft au nord de Malines, dont il eft éloigné d'environ deux lieues & demie. On lui donne une grande ancienneté, & l'on prétend qu'il fubfiftoit dès l'an 800. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOUCHEL (Laurent) célébre Avocat au Parlement de Paris, étoit de Crêpi en Valois, & mourut fort âgé, vers l'an 1629 ou 1630. Nous avons divers Ouvrages de lui, comme la Bibliothéque du Droit François & d'autres qui font affez connus. On garde dans la bibliothéque du Roi, des Journaux manufcrits de fa façon, où il marquoit avec foin & difcernement toutes les chofes qui arrivoient de fon tems. Ses ennemis lui fufcitérent des affaires à la Cour, & même le firent mettre à la Baftille; mais il en fortit bientôt, par les foins de M. le Jay, depuis premier Préfident au Parlement de Paris, qui étoit fon ami particulier.

BOUCHER (le) famille noble de France, qui dans les derniers fiécles a produit plufieurs perfonnes parvenues à un âge extraordinaire. *Jean Leonor* le Boucher mourut à l'âge de 108 ans, fans s'être jamais fervi de médecine. Son fils *Henri* le Boucher, Sieur de Verdun, né le cinquiéme octobre 1595, mourut le dernier de février en 1711, âgé de 115 ans & de quelques mois. On affûre que durant cette longue vie il n'a pris aucun remède. Il laiffa un fils âgé de 73 ans. * La Clef *du Cabinet des Princes*, *avril* 1711.

BOUCHER (Nicolas) né à Cernai en Dormois, bourg du diocéfe de Reims, vers le commencement de novembre 1528, étoit fils d'un Laboureur, qui lui fit faire fes études à Paris, où il prit le degré de Maître ès Arts. Agé d'environ vint ans il fe rendit à Reims, où il profeffa trois Cours de Philofophie, & fut le feptiéme Recteur de l'Univerfité. Ayant quitté la chaire de Philofophie, il fe mit fur les bancs pour prendre le bonnet de Docteur en Théologie, foutenu comme beaucoup d'autres, par les libéralitez du Cardinal de Lorraine. Il fit imprimer en 1562, une Apologie pour défendre le premier livre de la Morale d'Ariftote contre Omer Talon, *Audomarus Taleus*, *in quarto*, de 144 pages, dédiée au Cardinal de Lorraine. Ce Cardinal conféra à Boucher l'Ordre de Prêtrife, lui donna peu de tems après un Canonicat de la cathédrale de Reims, & le nomma premier Supérieur du Séminaire qu'il venoit de fonder en cette ville. Ce Cardinal le donna enfuite pour Précepteur à François de Lorraine fon neveu, fils du Duc de Guife, mort jeune; & à Charles de Lorraine, Cardinal de Vaudémont, avec lequel on l'envoya en l'année 1574, de Reims à Pont-à-Mouffon, pour y veiller fur les études de Charles de Lorraine, Evêque de Metz, Cardinal, fils du Duc Charles III. Le Cardinal de Lorraine étant mort à Avignon, le Duc fit célébrer un fervice à Nanci; où les Princes furent conduits par leur Précepteur. La veille de la cérémonie, on le pria de faire l'Oraifon funébre du Cardinal. Quoique Boucher ne fût pas préparé, il ne laiffa pas néanmoins le lendemain de rapporter en préfence de toute la Cour de Lorraine, ce que le Cardinal & le Duc de Guife fon frére avoient fait pour l'Eglife & pour l'Etat, l'un par le fecours des Lettres, & l'autre par le fecours des armes. De retour à Pont-à-Mouffon, il travailla fur le même deffein, & compofa en Latin un Ouvrage affez étendu à la gloire de ces deux illuftres fréres, qu'il dédia aux deux Princes fes Eléves, & qui fut imprimé à Paris chez Frédéric Morel en 1577. Boucher en 1581, fe démit de fon Canonicat de Verdun. Le Cardinal de Vaudémont qui en avoit été fait Evêque, mourut le 30 octobre 1587. Le Duc de Lorraine réfolut de faire donner cet Evêché au Précepteur du défunt Evêque: il dépêcha des Couriers à Rome avec des lettres de recommandation de Henri III, Roi de France & de Pologne en faveur de Boucher. Le Pape Sixte V accorda à ces deux Princes ce qu'ils demandoient. Cependant le Chapitre de Verdun élut pour Evêque Jean Rembervilliers Chanoine; mais cette élection n'empêcha pas que Boucher ne prît poffeffion de l'Evêché, en vertu d'un Bref du Pape, le fixiéme mai 1588. Il ne reçut fes Bulles qu'au mois de novembre; il fe fit facrer à Paris, & retourna à Verdun vers le fixiéme décembre, où il s'appliqua entiérement aux fonctions de fon état; mais principalement à la prédication. Rembervilliers lui fufcita des procès qui ne finirent que fous le Pontificat du Pape Clément VIII. C'eft du tems de ce Pontife en 1592, que l'Evêque Boucher fit imprimer à Verdun une Apologie fous ce titre, *Virodunenfis Epifcopatus N. Bocherii ad DD. Judices in S. Rota Auditorio.* L'objet de Boucher dans ce livre *in quarto* de 500 pages, eft de fe purger du crime d'intrufion, dont il étoit accufé par Rembervilliers, puiffamment protégé par Philippe II, Roi d'Efpagne, & par l'Empereur Rodolphe II; mais toute leur protection lui fut inutile, la Cour de Rome foutint fon ouvrage, Boucher fut maintenu fur le thrône épifcopal jufqu'à fa mort, qui arriva le 19 avril 1593, à l'âge de 64 ans, cinq mois, huit jours. Son corps repofe à Verdun dans l'églife cathédrale devant la chaire du Prédicateur, où l'on voit fon épitaphe. Il avoit choifi cet endroit pour fa fépulture, parce qu'il tenoit pour maxime que le premier devoir d'un Evêque & le plus effentiel eft d'enfeigner. Son cœur enfermé dans un cœur de plomb, fut porté à Cernai en Dormois, dont il avoit été Curé, & où il a fait des fondations. Il repofe au bas & au milieu du dernier degré du grand autel. Une pierre de marbre noir qui le couvroit avec une épitaphe a été brifée par la chûte des voutes en 1665.

BOUCHER (Jean) Parifien, né au plus tard vers l'an 1550, enfeigna d'abord les Humanitez, & enfuite la Philofophie dans l'Univerfité de Reims, dont il étoit Recteur, lorfque Henri III fut facré le 15 février 1575. Boucher qui eut l'honneur de haranguer le Roi en cette occafion, quitta prefque auffi-tôt la ville de Reims pour venir s'établir à Paris. Il y enfeigna la Philofophie dans le Collége de Bourgogne dès l'an 1576. On lui donna enfuite la chaire de Théologie, qu'il tint pendant deux ans, au Collége des Graffins; & en 1580, au mois de décembre il fut fait Recteur de l'Univerfité. Dans ce tems-là même il étoit Prieur de la Maifon de Sorbonne: il reçut peu après le bonnet de Docteur, & fut fait Curé de faint Benoît. Il falloit que cet homme eût du mérite; mais un faux zéle le perdit, & il devint un des plus fougueux & des plus féditieux Prédicateurs de la Ligue. Ce fut dans une chambre qu'il avoit au Collége de Fortet, que fe tint la premiére affemblée de la Ligue en 1585. En 1587, il contribua plus que tout autre à une émotion populaire dans Paris, en faifant fonner le tocfin par les cloches de fon églife le deuxiéme feptembre. Il continua toûjours depuis à fomenter la rebellion dans Paris, & prêcha publiquement contre le Roi. Il compofa même un infame libelle, *de jufta Henrici III abdicatione.* Il a été foupçonné d'avoir eu part à la déteftable action de Jacques Clément, & fut un des Prédicateurs qui la louérent publiquement. Après la mort de Henri III, il prêcha encore plus violemment contre Henri IV, la Religion de ce Prince lui fervant de prétexte. Sa converfion ne lui fit point changer de fentiment, & il foutint toujours dans fes Sermons qu'il ne falloit point le reconnoitre pour Roi, ni lui obéir, prétendant que fon abjuration n'étoit qu'une feinte, & que fon abfolution étoit nulle. Il fit même imprimer neuf de fes Sermons prononcez dans l'églife de faint Méderic en 1593, dédiez au Cardinal de Plaifance. Il eut encore la hardieffe de juftifier l'attentat des Seize contre le Préfident Briffon, & d'appeller Martyrs ceux que le Duc de Mayenne avoit fait pendre pour avoir commis cette action. Quand la ville de Paris fe fut foumife à Henri IV, fes Sermons furent brûlez à la Croix-du-Tiroir. Le lendemain de la réduction de la ville, il fortit de Paris déguifé, au milieu de la garnifon Efpagnole, le 22 mars 1594, & fe retira en Flandre, où il fut pourvu d'un Canonicat de Tournai. Il fit en ce païs *l'Apologie de Jean Châtel*, fous le nom de *François de Vérone Conftantin.* Il a vécu 50 ans depuis fa fortie du Royaume, eft mort Doyen de Tournai, & a été enterré dans l'églife cathédrale l'an 1644. On dit que fur la fin de fa vie il fe repentit de ce qu'il avoit fait, qu'il changea de fentiment, & qu'il fut auffi zélé François parmi les Efpagnols, qu'il avoit été furieux Efpagnol en France. Sur la nouvelle qu'il devoit venir à Rome, le Cardinal d'Offat fupplia le Pape de le faire emprifonner, & lui parla fortement contre ce Mutin. On ne peut rien dire de plus affreux que la plainte qu'il alla faire au Duc de Mayenne, après le jufte fupplice de ceux qui avoient fait pendre le premier Préfident Briffon. Il eut l'impiété de dire que ces féditieux étoient des Martyrs de Jefus Chrift. * De Thou, *Hift. l.* 87. 107. *Satyre Ménippée. Journal de Henri III.* Mézeray, *Hift. de Henri IV.* Du Boulay, *Hift. Univ. tome* 6. Bayle, *Dict. Critiq. Mercure François*, *tome* 2. *Lettres du* Cardinal d'Offat.

BOUCHERAT (Louïs) Comte de Compans, de S. Même, &c. Chancelier de France, né à Paris le 20 août 1616, étoit fils de JEAN Boucherat, mort Doyen des Maîtres des Comptes en février 1671, âgé de 94 ans, & de *Catherine* de Machault. Ce Maître des Comptes étoit un homme d'un mérite diftingué, & qui poffédoit également les Langues Gréque, Latine, Efpagnole, Italienne & Françoife. Patin le loue, pour avoir fçu par cœur tout Homére en Grec. Son fils ne lui céda en rien, & monta par tous les degrez au comble des honneurs de la robe. Il fut Correcteur des Comptes; puis Confeiller au Parlement, Commiffaire aux Requêtes du Palais, Maître des Requêtes & Intendant de Juftice en Languedoc, dans l'Ifle de France & en Champagne, & dans les armées de fa Majefté, Commiffaire pour l'exécution des Edits de Nantes en plufieurs provinces, & Commiffaire aux Etats de Languedoc & de Bretagne, Confeiller d'honneur au Parlement, Confeiller du Confeil Royal des Finances, un des Confeillers d'Etat choifis par le Roi pour affifter au fceau, lorfqu'après la mort du Chancelier Séguier, fa Majefté voulut fcêller elle-même; enfin Chancelier de France, & Garde des Sceaux, nommé le premier novembre 1685, puis Chancelier des Ordres en 1691, & mourut comblé d'honneur le deuxiéme de feptembre 1699, âgé de 83 ans, 14 jours. Il avoit époufé 1. *Françoife* Marchant, morte le 28 octobre 1652: 2. *Anne-Françoife* de Loménie, morte le 22 février 1697, âgée de 83 ans, laiffant du premier lit 1. *Marie-Magdelaine* Boucherat, alliée à *Henri* de Fourcy, Comte de Cheffy, Préfident ès Enquêtes, puis Prévôt des Marchands & Confeiller d'Etat, morte le troifiéme feptembre 1714; & 2. *Catherine*, mariée 1. à *Henri* de Nefmont, Seigneur de Saint-Dizan, Maître des Requêtes & Intendant à Metz, à Alençon, à Caën & à Orléans. Du fecond lit il eut 3. *Anne-Louife-Françoife-Marie* Boucherat, mariée à *Nicolas* de Harlay, Comte de Céli, Seigneur de Bonneuil, Maître des Requêtes, puis Confeiller d'Etat, Ambaffadeur extraordinaire & Plénipotentiaire à l'affemblée de Francfort, aux conférences de l'Empire, & enfin à Ryfwyck. Le Chancelier avoit pour fréres & fœurs *Guillaume* Boucherat, Abbé de Saint-Séver, Confeiller honoraire au Parlement, mort le 20 décembre 1679; *Marguerite*, femme de *Profper* Bauyn, Confeiller au Parlement, morte le premier janvier 1671; *Catherine*, Abbeffe de la Ferté-Milon, morte le feptiéme janvier 1693, âgée de 79 ans; *N.* Boucherat, mariée à *Jacques* de Mailly de Lafcaris, Comte de Mailly, &c. & *Aymond-Jean-Baptifte* Boucherat, Seigneur de Boiffy, Confeiller d'honneur au Parlement, mort le 28 août 1709, qui de *Catherine* le Marier, morte le feptiéme janvier 1697, a laiffé pour fille unique *N.* Boucherat, alliée à *Louis* Thomas, Seigneur de Lifle, Préfident au Grand Confeil. * Du Chêne, *Hift. des Chanceliers.* Le P. Anfelme, &c.

BOUCHES (les) de Conftantinople, *Fretum Conftantinopolitanum*, *Os Ponti*, *Bofphorus Thracius*, bras de mer, qui eft entre la Romanie en Europe, & la Natolie en Afie, près de Conftantinople, par lequel la Mer Noire ou la Mer Majeure fe décharge dans la Mer de Marmora. Il eft long de feize mille pas du feptentrion au midi, mais fort étroit, n'ayant guéres plus de cinq à fix cens pas, ou demi mille de large en quelques endroits. On l'appelle auffi *le Canal de Conftantinople*, & fouvent *le Canal de la Mer Noire*, ou *les Bouches de la Mer Noire.* Les Turcs le nomment *Bogazin*, & les Grecs *Laimon*; & c'eft ce que les Anciens appelloient *le Bofphore de Thrace.* *Voyez* BOSPHORE. On a depuis donné au public des obfervations fur ce canal, par Louïs Ferdinand Marfilli, qui a été long-tems en ce païs.

BOUCHES (les) des Dardanelles, *Fretum Gallipolitanum*, *Dardanellarum Fretum*, *Hellespontus*, détroit entre la Romanie qui eſt en Europe, & la Natolie qui eſt en Aſie, par lequel la Mer de Marmora ſe décharge dans l'Archipel. On l'appelle ainſi à cauſe des deux châteaux ou Dardanelles qui ſont ſur ſes côtes vers le midi; & on le nomme auſſi quelquefois *le detroit de Gallipoli*, de la ville de ce nom qui eſt tout joignant, & *le détroit des Dardanelles*; & c'eſt ce que l'on appelloit anciennement l'*Hellespont*. Il s'étend en long du ſeptentrion au midi l'eſpace de quarante-cinq mille pas; mais il eſt fort étroit de l'orient à l'occident, ſur tout en ſa partie méridionale, où il n'a pas plus d'un mille en quelques endroits. *Voyez* DARDANELLES.

BOUCHET de Puy Greffier (Tanneguy, Seigneur de Saint-Cyre) l'un des Chefs de la conſpiration d'Amboiſe. *Cherchez* SAINT-CYRE.

BOUCHET (Jean) natif de la ville de Poitiers, y fut Procureur comme avoit été ſon pére, lequel mourut le quatriéme juin 1480, à l'âge de 33 ans, ayant été malheureuſement empoiſonné en prenant ce qui avoit été préparé par la femme d'un de ſes confréres pour ſon mari, ainſi que nous l'apprenons de deux épitaphes en vers, compoſées par ſon fils, lequel, de ſept enfans que ſon pére avoit eus, reſta ſeul âgé de quatre ans. Ce fils, outre les Annales d'Aquitaine, compoſa pluſieurs Ouvrages en vers, qui, avec un Abbrégé de l'Hiſtoire de France, & avec les épitaphes de tous nos Rois, forment un volume *in folio*, à deux colomnes, imprimé de ſon vivant à Poitiers en 1545. Ces Poëſies ſont toutes ſur différens ſujets, Epîtres, Elégies, Epitaphes, Rondeaux & Ballades, preſque tous moraliſez, dont on peut voir le catalogue dans une de ſes lettres aux Imprimeurs en date du mois de mai 1534. Un des plus curieux eſt *le Chapelet des Princes*, qui eſt formé de cinq dixaines de Rondeaux, & d'une Ballade à la fin de chaque dixaine. Il y marque quelles doivent être les vertus des Princes, & les défauts qu'ils doivent éviter. Il eſt addreſſé à Charles de la Tremouille; les dix-neuf premiers vers commencent par une des lettres du nom de ce Seigneur. Jean Bouchet eut huit enfans, comme on l'apprend par ſes lettres, & en nomme deux, *Gabriel*, qui étudioit, & à qui il addreſſe une de ſes lettres; & *Marie*, qui fut Religieuſe de Sainte-Croix de Poitiers, à la recommandation du Roi François I. L'Auteur a écrit pour cela quelques lettres à Louïſe de Bourbon, puis à ſa niéce Magdelaine de Bourbon, Abbeſſes de ce monaſtére. * La Croix-du Maine, & du Verdier Vauprivas, *Bibl. Franç.*

BOUCHET (Henri du) étoit Conſeiller au Parlement de Paris. Sa mémoire doit être en vénération à tous ceux qui ont quelque inclination pour les Sciences; mais particuliérement à ceux qui n'ont pas moyen d'avoir de nombreuſes bibliothéques. Henri du Bouchet en avoit une des mieux fournies, qu'il a laiſſée par teſtament au public, & qu'il a miſe comme en dépôt entre les mains des Chanoines Réguliers de l'Abbaïe de Saint-Victor à Paris, auſquels il a légué un revenu conſidérable pour l'entretien de cette bibliothéque, & pour la fournir de livres nouveaux. Elle eſt ouverte trois jours de la ſemaine, le matin & l'après midi; ſavoir, le Lundi, le Mécredi & le Samedi. Et afin que l'intention du Teſtateur fût entiérement exécutée, il a ſupplié Meſſieurs les Avocats Généraux du Parlement, d'y faire tous les ans une viſite. Il eſt mort à Paris en 1654, âgé de 61 ans, & a voulu être enterré en la même Abbaïe de Saint-Victor, où l'on voit ſon épitaphe.

* **BOUCHET** (Guillaume) Sieur de Brocourt, publia un livre intitulé *Les Sérées*, l'an 1584, & le dédia aux Marchands de la ville de Poitiers qui l'avoient créé leur Juge & Conſul. Il le diviſa en douze chapitres, & continua ce travail juſques au troiſiéme volume, de ſorte que ſes Sérées ſont diviſées en trois parties dont chacune a douze chapitres. La raiſon de ce titre eſt qu'il ſuppoſe que les diſcours qu'il rapporte furent tenus par des perſonnes qui paſſoient le ſoir enſemble. Ces Diſcours ſont farcis de toutes ſortes de plaiſanteries & de quolibets, & les obſcénitez groſſiéres y ſont fréquentes; mais ils ont ce caractére particulier, que l'on y trouve une érudition qui fait connoître que Bouchet avoit lu extrémement. Il n'étoit plus en vie, lorſque l'Epître dédicatoire de ſon troiſiéme tome fut faite le premier jour de novembre 1607. Il y a pluſieurs éditions de ſes Sérées. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BOUCHETEL. *Cherchez* BOCHETEL.

* **BOUCHI** (Philippe) de Hainaut, naquit l'an 1574. Il entra dans la Compagnie des Jéſuites, compoſa pluſieurs petits Ouvrages en ſa Langue maternelle, comme, *Les Larmes de Parthénophile ſéchées, ou Conſolation pour les Ames qui ont de la dévotion pour la Sainte Vierge; Conſeil d'Etat ou Direction pour connoître l'état dans lequel Dieu veut que chacun ſoit ſauvé; Conſolation des Ames déſolées; Traité de l'amour fraternel; L'art de bien mourir; L'Ami fidéle juſques à la mort, ou le moyen de diſpoſer les malades à bien mourir.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 770.

BOUCHIER (Gilles) né à Arras en 1576, entra dans la Compagnie de Jéſus l'an 1598, & ſe diſtingua particuliérement par pluſieurs Ouvrages de Chronologie, dont on peut voir le détail dans Sotwel. Bouchier mourut en 1665, âgé d'environ 89 ans.

* **BOUCHIER** (Roland) de Hainaut, écrivit en Latin dans le XVI ſiécle la Vie du Bienheureux Carme Stockius. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 802.

BOUCHIER, ville d'Egypte. *Cherchez* BOCHIR.

* **BOUCHIN** (Etienne) Conſeiller & Procureur du Roi aux Cours Royales à Beaune en Bourgogne, exerça cette charge pendant le tems de vint années après ſon pére & ſon ayeul qui l'avoient déja exercée plus de ſoixante ans. Il publia quelques plaidoyers & concluſions qu'il avoit priſes pendant l'exercice de cet emploi, & il en donna une ſeconde edition augmentée l'an 1620. Il y avoit beaucoup de lecture, mais ſelon l'uſage de ce tems-là, il l'étale avec trop de profuſion: car ſans compter les vers Grecs & les vers François qu'il cite, il y a preſque autant de Latin que de François dans ſes plaidoyers. Il ſuivit la même méthode dans le livre qu'il intitula *Le Parfait Magiſtrat*. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BOUCHOUT, en Flandre. *Voyez* BOCHOUTE.

BOUCHOUTE, en Brabant. *Voyez* BOUCHAUT.

BOUCICAUT, ou JEAN LE MEINGRE dit *Boucicaut*, I. du nom, Maréchal de France, etoit de Touraine, & en grande réputation. Il eut part aux affaires ſous les régnes des Rois Jean & Charles V, & il eſt nommé entre les Seigneurs qui conclurent le traité de paix fait avec le Roi d'Angleterre à Bretigni, le huitiéme mai 1360. En 1364, il reprit Nantes & Meulan ſur le Roi de Navarre. Il accompagna le Roi au voyage qu'il fit à Avignon, & mourut à Dijon le 15 mars de l'an 1367. Son corps fut porté à Tours, où il eſt enterré dans la chapelle de ſa famille, derriére le chœur de l'égliſe de Saint-Martin.

BOUCICAUT, ou JEAN LE MEINGRE dit *Boucicaut*, II. du nom, Comte de Beaufort, & Vicomte de Turenne, Maréchal de France, fils aîné de BOUCICAUT I. Il commença à porter les armes dès l'âge de dix ans, & ſe fit eſtimer du Roi Charles V. Il accompagna en Flandre, Charles VI auprès duquel il avoit été élevé Enfant d'honneur, & combattit près de ſa perſonne dans la bataille de Roſebec l'an 1382. Ce Roi le fit Chevalier la veille de la bataille. Les Génois ayant préféré la domination Françoiſe à la tyrannie de Jean Galéas Viſconti Seigneur de Milan, le Roi Charles VI leur donna quelques Seigneurs François pour les gouverner; mais n'étant pas propres à un emploi ſi difficile, il leur envoya Boucicaut. Les factions des Guelfes & des Gibelins avoient preſque détruit cette ville, qui n'étoit remplie que de voleurs & de meurtriers. Le Maréchal, pour y rétablir l'ordre, & faire valoir ſon autorité, commanda qu'on lui apportât toutes les armes dans le Palais, défendit toute aſſemblée, fit couper la tête à Boccanégre, & à douze ou quinze des plus factieux, & rechercha ſévérement ceux qui avoient commis de grands crimes. Il entretenoit des compagnies, qui faiſoient garde dans les places publiques, & bâtit deux châteaux qui ſe communiquoient; l'un nommé *la Darſe*, ſur l'entrée du port; l'autre dans la ville, que l'on appella *le Châtelet*. La France ayant accordé, en 1396, un ſecours de troupes à Sigiſmond Roi de Hongrie, contre les Turcs, Philippe Duc de Bourgogne donna ſon fils Jean Comte de Nevers pour le commander. Il étoit accompagné du Comte d'Eu Connêtable, de l'Amiral Jean de Vienne, du Maréchal de Boucicaut & de pluſieurs autres Seigneurs de marque. Ils firent des actions d'une valeur incroyable; mais dans la ſuite ils furent defaits à la bataille de Nicopolis, donnee le 28 ſeptembre contre Bajazet Empereur des Turcs, qui fit maſſacrer les priſonniers en ſa préſence, & aux yeux du Comte de Nevers. Il en reſerva ſeize, du nombre deſquels étoit le Maréchal, & pour qui le Comte s'obligea de payer une groſſe rançon. Boucicaut, après ſon retour en France en 1399, eut ordre d'aſſiéger l'Antipape Benoît, qui s'étoit enfermé dans le Palais d'Avignon. Il s'en aquitta fidélement, & le ſerra de ſi près, que dans peu de jours il l'alloit réduire, lorſqu'il reçut un ordre de la Cour de changer le ſiége en blocus, & de laiſſer entrer des vivres: ce qui fut un coup d'adreſſe de Benoît, qui avoit ſçu gagner quelques Grands par argent. Conſtantinople inveſtie par les Turcs vers ce tems, étoit dans le dernier danger; & Péra, qui eſt comme ſon fauxbourg, étoit ſur le point d'être pris. Ce fauxbourg appartenoit à la Seigneurie de Gênes; & le Maréchal de Boucicaut y allant avec douze cens hommes ſeulement, le délivra, & par conſéquent la ville, en 1400. Après qu'il eut dégagé les environs & repouſſé les Turcs, qu'il battit en pluſieurs rencontres, il revint en France pour ſolliciter un plus grand renfort, & y amena l'Empereur avec lui, laiſſant le Seigneur de Châteaumorand dans Conſtantinople pour la défendre. La valeur de Boucicaut étoit célébre dans tout le Levant, auſſi-bien qu'en Italie, où l'on implora ſon ſecours pour défendre Famagouſte contre le Roi de Cypre, qui l'inveſtit en 1406. Le Maréchal ayant armé pour la ſecourir, le Grand-Maître de Rhodes s'entremit de l'accommodement; & pendant qu'il ſe traitoit, Boucicaut employa ſes armes contre les Turs. Après avoir fait conduire l'Empereur Manuel, de Modon à Conſtantinople, il alla aſſiéger la ville de Leſcandelour, qu'il prit d'aſſaut; puis la paix de Cypre étant faite, il tourna ſes armes vers les côtes de Syrie; parce qu'il avoit guerre avec le Sultan d'Egypte, pour quelques marchandiſes que ce Barbare avoit priſes aux Génois. Les Vénitiens jaloux de tant de proſpéritez, & obſervant les démarches de Boucicaut, en donnérent avis en diligence par une barque légére à tous les ports de cette côte-là: de ſorte que par tout où il deſcendoit, il trouvoit le rivage bordé de gens armez & diſpoſez à le recevoir. Ainſi il manqua Tripoli & Sayette: mais il prit Béryte, qu'il emporta d'aſſaut. Ce ſuccès accrut ſi fort le dépit des Vénitiens, qu'en 1406, ils l'attendirent au retour. Après qu'il eut congédié la plupart de ſes gens & de ſes vaiſſeaux, Charles Zéni, qui commandoit leurs galéres, l'attaqua ſans lui avoir déclaré la guerre; mais quelque foible que fût Boucicaut, il ſe défendit ſi bien, qu'ils ne le purent forcer: ils lui enlevérent néanmoins trois de ſes galéres, où étoit Châteaumorand & trente autres Chevaliers de marque. En 1409, étant allé de Gênes à Milan pour recevoir cet Etat ſous l'obéiſſance du Roi, Jean Galéas Viſconti, qui en étoit Seigneur, aimant mieux être ſoumis à la France qu'au Marquis de Montferrat & au Seigneur de Vérone, le Marquis fit ſoulever les Génois par la faction Gibeline. Il maſſacrérent tous les François qui ſe trouvérent dans leur ville, forcérent la citadelle, tuérent le Seigneur de la Fayette, Lieutenant de Boucicaut, & ſe ſoumirent au Marquis de Montferrat; mais peu de tems après ils le chaſſérent de leur ville. Boucicaut ayant tenté inutilement de ſe rétablir à Milan, revint en France, où il embraſſa le parti du Duc de Bourgogne. En 1415, il conduiſoit l'avant-garde à la bataille d'Azincourt, où il fut fait priſonnier; & ayant été mené en Angleterre, il y mourut en 1421. L'auteur de ſa Vie dit qu'il aima la Poëſie, & qu'il fit pluſieurs Balades, Rondeaux & Virelais, ſortes de piéces qui étoient en uſage de ſon tems. Son corps fut porté à Tours, & enterré dans la chapelle de ſa famille, où l'épitaphe qu'on y voit lui donne le titre de *Grand Connétable de l'Empereur & de l'Empire de Conſtantinople.*

JEAN le Meingre, dit *Boucicaut*, I. du nom, Maréchal de France, étoit frére de *Géofroy* le Meingre, Evêque de Laon, mort l'an 1370, & épousa *Florie* ou *Fleurie* de Liniéres, Dame d'Estableau, de la Bretiniére & du Breuildoré, fille de *Godemar* I. du nom, Seigneur de Liniéres, & de *Marguerite* de Précigny sa seconde femme. Elle prit une seconde alliance avec *Maurice* Mauvinst, Chevalier, ayant eu de son premier mariage 1. JEAN II. qui suit; 2. GÉOFROY, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frére ainé*; &, selon quelques Auteurs, 3. *Oudart* le Meingre, Maître d'Hôtel de la Reine, qui étoit Capitaine de la Tour de Villeneuve-le-Roi en 1397.

II. JEAN le Meingre, dit *Boucicaut*, II. du nom, dont l'éloge est *rapporté cy-dessus après celui de son pére*, épousa par contract du 13 décembre 1393, par l'entremise des Ducs de Berry & de Bourbon, *Antoinette* de Beaufort, Comtesse de Beaufort en Vallée & d'Alest, Vicomtesse de Turenne, fille unique de *Raymond*, Vicomte de Turenne, & de *Marie* d'Auvergne; & le Roi lui donna trente mille écus d'or. Elle mourut au mois de juin 1416, ayant institué son mari son héritier en toutes ses Terres pendant sa vie. De ce mariage vint pour fils unique *Jean*, qui mourut avant sa mére.

II. GÉOFROY le Meingre, dit *Boucicaut*, fils puiné de JEAN le Meingre, dit *Boucicaut*, I. du nom, Maréchal de France, fut Seigneur d'Estableau, du Breuildoré, de Luc, de Roquebrune & de Bolbonne en Provence, Capitaine Châtelain de la ville & Châtellenie d'Alezan en la Sénechaussée de Toulouse à 5000 livres de gages par lettres du troisiéme octobre 1397, puis Gouverneur de Dauphiné le premier avril 1399, se trouva à la journée d'Azincourt en 1415, & mourut en 1429. Il épousa 1. *Constance* de Saluces, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Isabeau* de Poitiers, fille de *Louis* Seigneur de S. Valier, vivante en 1457, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de l'Isle-Savoyé, mort sans enfans; & 2. *Louis* le Meingre, dit *Boucicaut*, mort aussi sans postérité, ayant ainsi que son frére aîné, institué son héritier en tous ses biens, *Aymar* de Poitiers, Seigneur de Saint-Valier son cousin germain, à condition de porter le nom, & d'écarteler ses armes de celles de Boucicaut. * *La Vie de ce Maréchal. L'Histoire de Charles VI.* Justel, *Histoire de Turenne.* Le Féron & Godefroy, *Histoire des Maréchaux de France.* Giustiniani, *Histoire gen.* Dupleix & Mézeray, *Histoire de France.* Chorier, *Histoire de Dauphiné.* Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

BOUCKINGHAM. *Voyez* BOUKINGHAM.

BOUCLIERS consacrez ou vouez, & destinez pour répréfenter une action mémorable de quelques Héros de l'Antiquité, & pour en conserver la mémoire dans un temple des Dieux, où ils devoient être suspendus. Les noms que les Latins donnoient à ces boucliers étoient, *Clypea*, *Clypei*, *Clupei Votivi*; à cause de la ressemblance qu'ils avoient aux boucliers que l'on portoit à la guerre. Quelques Grammairiens anciens voulant être plus subtils que les autres, disent que *Clypeus* au masculin signifie un bouclier pour la guerre; & *Clypeum* au neutre un bouclier consacré; ou que *Clipeus* par un *i*, est un bouclier pour le combat; & *Clypeum* ou *Clupeum*, un de ces boucliers vouez aux Dieux. Mais Pline & d'autres Anciens se sont moquez de cette vaine subtilité. Trebellius Pollion s'est servi par complaisance de ces deux mots dans la Vie de Claude le Gothique. *Illi Clypeus aureus, sive, ut Grammatici loquuntur, Clypeum aureum Senatûs totius judicio in Romana Curia collocatum est, ut etiam nunc videtur. Expressa thorace ejus vultus imago*: „ Le „ Sénat décerna à cet Empereur un bouclier d'or, qu'on pla- „ ça dans le palais du Capitole, & sur lequel étoit répréfenté „ l'Empereur en buste jusqu'à la poitrine. " Claude de Saumaise sur ce passage, montre que ces boucliers consacrez étoient aussi appellez par les Grecs *Disci*, *Cycli*, *Aspides*, qui signifioient proprement les boucliers qu'on portoit en guerre; *Pinaces*, comme si l'on disoit des tableaux; *Stylopinakia*, des tableaux pendus à des colomnes; *Protomata*, des bustes; *Opla*, chez les Thébains, c'est à dire, des armes; *Stetharia*, chez les Modernes, des bustes ou des portraits jusqu'à la poitrine. Les anciens Payens étoient bien-aises de laisser à la postérité la mémoire de ce qu'ils avoient fait de plus illustre; & pour cela ils s'avisérent de faire graver l'Histoire de leurs ancêtres sur leurs boucliers. Homére en rapporte plusieurs, qui étoient ornez d'excellentes gravûres, & entre autres, celui d'Achille & celui d'Ajax. De là vint la coutume d'en faire de métal, qu'ils pendoient dans les temples, pour monument de leurs victoires & de leurs autres grandes actions, ou du moins pour laisser leurs portraits à leurs Descendans.

Tite-Live nous apprend que dans la défaite des Carthaginois, sous la conduite de L. Martius, on fit un tres-grand butin, parmi lequel on trouva un bouclier d'argent pesant cent-trente huit livres, sur lequel étoit répréfenté le fameux Asdrubal de Barcha, un des Chefs de cette guerre. Il ajoûte que le bouclier, qu'on nommoit *Clypeus Martius*, ayant été mis dans un temple du Capitole, pour laisser la mémoire de cette défaite à la postérité, y demeura jusqu'à un incendie qui arriva au Capitole. Le même Auteur rapporte que dans le triomphe que T. Quintius obtint pour la victoire qu'il avoit remportée sur Philippe Roi de Macédoine pére de Démétrius, on porta dix boucliers d'argent & un tout d'or, qu'on avoit trouvé parmi les dépouilles des ennemis. Quelques années après, sous le Consulat de Marcus Tuccius, & de P. Junius Brutus, douze boucliers dorez furent dédiez & mis au Capitole. Suétone, dans la Vie de Domitien, rapporte que le Sénat, pour marquer combien la mémoire de ce Tyran étoit odieuse, commanda que ses boucliers fussent arrachez des temples. Antonin dit *le Pieux* dédia un bouclier tres-magnifique à son prédécesseur Adrien.

Ces boucliers ne répréfentoient pas seulement les portraits ou les bustes des personnes illustres; mais on y gravoit aussi des Histoires entiéres. Sur un de ces boucliers étoient répréfentez Pélias & Néleüs, fils de Neptune, qui délivrérent leur mére de ses chaînes, comme nous l'apprenons de Plutarque. Il y a des médailles qui font voir comment étoient faits ces boucliers consacrez. Entre autres, on trouve le revers d'une médaille de l'Empereur Auguste, auquel le Sénat & le peuple Romain avoient consacré un bouclier, en mémoire de ce que Phraatès Roi des Parthes lui avoit renvoyé les Signes militaires pris dans la défaite de Crassus & de Marc-Antoine, appréhendant qu'Auguste ne les lui fit rendre par force: ce qui lui donna tant de joye, qu'il fit bâtir dans le Capitole un temple qu'il dédia à Mars *le Vengeur*, où ces enseignes militaires furent consacrées avec ce bouclier. On trouva aussi une autre médaille de Vespasien avec un bouclier consacré, attaché à une colomne entre deux lauriers par ordre du Sénat; c'est le sens de ces lettres, *ex S. C.* c'est à dire, *ex Senatus-Consulto.* Les deux lauriers ont du rapport à ceux qu'on plantoit à la porte des Empereurs le premier jour de l'année, ou lorsqu'ils avoient remporté quelque victoire. Dion parlant des honneurs que le Sénat rendit à Auguste, dit qu'il lui fit planter des lauriers devant son palais, pour marquer qu'il étoit toujours victorieux de ses ennemis. De là vient que Pline appelle le laurier, le portier des Césars, le seul ornement & le fidéle gardien de leur palais, *Gratissima domibus Janitrix Cæsarum, quæ sola & domos exornat, & ante limina excubat.*

Nous avons encore un autre bouclier sacré, où l'on voit répréfentée cette belle action que fit Scipion l'*Africain* à la prise de Carthage *la Neuve* en Espagne, que Tite-Live rapporte fort au long. Polybe, qui vivoit du tems de cet illustre Romain, & qui étoit familier avec lui, raconte aussi cette action; mais en beaucoup moins de termes. On lui présenta parmi les prisonniers une jeune fille d'une beauté achevée; mais sans être tenté de ses charmes, ayant appris qu'elle étoit fiancée à un Prince du païs, il la lui rendit, & lui donna par dessus l'argent qu'on vouloit lui payer pour sa rançon. * L'Abbé Danet, *Antiq. Romaines.*

Le bouclier d'Ajax étoit couvert de sept peaux de bœuf. Il faut remarquer que c'étoit la coutume de quelques peuples d'Allemagne & des Gaules, d'élever leurs Rois sur un bouclier, peu après les avoir choisis. Cette cérémonie étoit comme la confirmation de leur élection. Ainsi les Caninéfates, sollicitez par Civilis, se revoltérent contre les Romains, & élevérent sur un bouclier Brignon, qu'ils élûrent pour leur Roi. Le bouclier sur les médailles signifie, ou des vœux publics rendus aux Dieux pour la conservation du Prince, ou qu'on le regarde comme le Défenseur & le Protecteur de ses Sujets. On remarque deux boucliers sur une médaille d'Antonin, pour exprimer que ce bon Prince étoit le maître de la destinée de l'Empire. C'étoit par l'allusion au bouclier fatal descendu du ciel sous le régne de Numa Pompilius, à la conservation duquel étoit attachée la grandeur de Rome. Le mot de *bouclier*, selon Ménage, est derivé de *Bucularium*, à cause des boucles, dont les boucliers des Anciens étoient garnis. * Tacite, *Hist. l. 4. ch. 4.* Furetiére. Ménage.

* BOUCQ (Simon le) de Valenciennes, a donné au public un Abbrégé de l'Histoire de Valenciennes. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 811.

BOUCQUENON. *Voyez* BOUQUENON.

* BOUCQUET (Jean) de Lire, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, fut Docteur en Théologie, Prieur des Couvents de son Ordre à Anvers, à Ypres & à Cologne, & Provincial des Païs-Bas. Il a procuré l'édition des deux livres suivans, *Johannis Nider de Reformatione Religiosorum libri tres; Disputatio de Imaginibus Catharinæ Senensis, Auctore Vincentio Justiniano.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 464. & 465.

BOUDET (Michel) Evêque de Langres, étoit né à Blois l'an 1479, d'une famille noble & riche. Quelque tems après qu'il eut fait ses études, le Roi Louis XII, dont son pére étoit Sécretaire, le fit Conseiller au Parlement de Paris, puis Président dans une Chambre des Enquêtes de ce Parlement; mais ne pouvant s'accoutumer au tumulte du Barreau, il accepta la charge d'Aumonier de la Princesse Claude de France, que le Roi lui donna. Il fut depuis Doyen de Langres, & Evêque de cette église. Ce fut lui qui institua la procession que le Clergé de Langres, accompagné des Magistrats, fait encore à présent, pour exorciser ou chasser les animaux & insectes qui mangent les blez & autres fruits de la terre. Ce Prélat fut choisi pour mettre la premiére pierre de l'église de Saint-Victor, lorsqu'elle fut rebâtie en 1517. Enfin, après s'être rendu illustre par sa science & par sa piété, il mourut en sa maison de Mussi l'année 1529, âgé de 50 ans. * Bernier, *Hist. de Blois.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

* BOUDEWYNS (N.) de Bruxelles, à ce que l'on croit, puisqu'il y a demeuré plus de quarante ans, étoit un habile Peintre en Païsages. * Voyez ce qu'en dit M. Jacques Campo Weyerman, *tome* 3. *p.* 341. & *suiv. des Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois.

BOUDICÉE, ou plutot BODICÉE, vaillante & généreuse Reine, étoit veuve de Prasutague, Roi des Icéniens en Angleterre. Ce Prince, qui étoit riche & puissant, se voyant sur le point de mourir, institua par son testament l'Empereur Néron héritier de tous ses biens, croyant par là mettre sa famille à couvert des violences des Romains; mais il en arriva tout autrement, car dès qu'il eut les yeux fermez, les Romains pillérent son palais, outragérent sa veuve, jusqu'à la battre comme une esclave, & violérent ses deux filles presque en sa présence. Cette Princesse justement irritée de cet attentat, fit soulever les Habitans du païs, les assembla jusqu'au nombre de six vint mille, se mit à la tête; & après les avoir fortement animez à secouer le joug des Romains, elle les mena courageusement au combat. Leurs premiers efforts réüssirent par l'absence de Paulin Suétone, Lieutenant de l'Empereur, qui étoit allé se saisir de l'isle de Mona, où les mécontens d'Angleterre s'étoient retirez. Mais dès qu'il fut de retour, il dissipa aisément cette multitude d'hommes peu aguerris, & en fit un si horrible carnage, qu'on dit qu'il en demeura plus de quatre-vint mille sur la place. Bodicée, réduite au desespoir après cette défaite, ne put se résoudre à vivre davantage, & se fit mourir par le poison vers l'an 61 après Jesus Christ. * Tacite, *Annal. l.* 14. *c.* 8.

Le

Le Sueur, *Hiſt. de l'Egliſe & de l'Empire, ſur l'an* 61.

BOUDIER (René) Gentilhomme de l'ancienne Maiſon de Soule dans le Coutantin, avoit beaucoup de naturel pour la Poëſie. Quinze jours avant ſa mort il fit une Epigramme ſur la pierre, dans le tems même qu'elle le tourmentoit. Il ſe fit lui même ſon épitaphe,

J'étois Gentilhomme Normand,
D'une ancienne & pauvre Nobleſſe,
Vivant de peu tranquillement,
Dans une honorable pareſſe.
Sans ceſſe le livre à la main,
J'étois plus ſérieux que triſte
Moins François que Grec & Romain,
Antiquaire, Archimédailiſte,
J'étois Poëte, Hiſtorien,
Et maintenant je ne ſuis rien.

* *Le je ne ſai quoi* par M. Cartier de St. Philippe, *tome* 1. *p.* 24.

* BOUDIN (Jean) de Furnes, en Flandre, Conſeiller au Grand Conſeil a publié *Commentarius de Jeſu Chriſti in terra verſantis Vita, rerumque geſtarum gloria; Compendium de rebus externis ad Vitam Chriſti pertinentibus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 465.

BOUDONVILLE. *Voyez* BADONVEILLER.

BOUDOT (Paul) Evêque de Saint-Omer, puis d'Arras, natif de Morleau, petit village ſur le Doux, dans le Comté de Bourgogne, étudia à Paris, fut reçu Docteur de Sorbonne en 1604, & prêcha dans cette grande ville avec beaucoup de ſuccès & de réputation. Jean Richardot Evêque d'Arras, l'ayant engagé à accepter la charge d'Official de ſon diocéſe, il s'aquitta ſi dignement de cet emploi, que ce Prélat le fit Chanoine, puis Archidiacre de ſa cathédrale. En 1609, Richardot ayant été transféré ſur le ſiége de l'égliſe métropolitaine de Cambray, voulut que Boudot le ſuivît dans cette ville, où il le nomma Grand-vicaire & Archidiacre. L'Archiduc Albert & la Princeſſe Iſabelle le choiſirent pour être leur Prédicateur ordinaire, & le nommérent l'an 1619, à l'Evêché de Saint-Omer. En 1626, il fut transféré à celui d'Arras, dont il prit poſſeſſion l'année ſuivante. Il travailla avec ſoin à remplir les devoirs d'un bon Prélat, & mourut le onziéme novembre de l'an 1635. Paul Boudot étoit Théologien, Prédicateur, & ſavant dans les Langues, & principalement dans la Gréque & dans l'Hébraïque. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Summa Theologica D. Thomæ Aquinatis recenſita; Pythagorica Marci Antonii de Dominis, Archiep. nuper Spalatenſis, nunc demum in lupum ſub ovina pelle transformati nova metempſychoſis; Tractatus de Sacramento Pœnitentiæ; Oratio in Exequiis Rodolphi II; Formula viſitationis per totam ſuam Diœceſin faciendæ; Catechiſmus, ſive Summa Doctrinæ Chriſtianæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica. p.* 712 & 713. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

BOUDRY, BOULDRY ou BAULDRY, petite ville du Comté de Neufchâtel en Suiſſe, eſt capitale d'une grande Châtellenie, & ſituée ſur une colline, environ à deux lieues de la ville de Neufchâtel vers le couchant. Les Bourgeois de Boudri ayant en 1531, cruellement perſécuté ceux de *Bole* & de la *Grote* qui avoient embraſſé la Réformation, prêtérent l'oreille en 1532, aux diſcours de Chriſtophle Fabri, & quatre ans après toute la ville embraſſa la Réformation. * Maty, *Dict. Géogr.* Ruchat, *Hiſt. de la Réformation &c. tome* 4. *p.* 107. & 174.

BOVELLES. *Cherchez* BOVILLE.

BOUEN, ville de France. *Cherchez* BOEN.

BOVERI. *Voyez* BOVERY.

BOVÉRIUS (Zacharie) Religieux Capucin, Italien, né à Saluces en 1568, enſeigna la Philoſophie & la Théologie dans ſon Ordre. C'étoit un bon Religieux, qui aimoit la retraite, où il s'occupoit à compoſer les Ouvrages que nous avons de lui, tels que ſont les Annales des Capucins, en deux volumes; *Demonſtrationes ſymbolicæ veræ & falſæ Religionis adversùs Atheiſtas, Judæos, Hæreticos; Cenſura parænetica in Marcum-Antonium de Dominis, &c.* Le P. Zacharie Bovérius mourut à Gênes le 31 mai de l'an 1638, âgé de 70 ans.

* BOVERTON, village du Comté de Glamorghan en Angleterre, à l'emboûchure de la Saverne, environ à huit lieues du bourg de Neath vers le midi. On croit que Boverton, eſt la petite ville des anciens Silures, laquelle on nommoit *Bovium, Bomium* & *Bomum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BOVERY, bourg de l'Evêché de Liége. *Cherchez* BOURY.

BOVES (Jean de) ancien Poëte François, qui vivoit dans le XIII ſiécle vers l'an 1300, compoſa divers Ouvrages ingénieux pour le tems, ſous le nom de *Fabliaux.* * *Conſultez* le Préſident Fauchet, & la Croix-du-Maine.

BOUET (Etienne) fils d'*Albert* Bouet, fut le premier de cette noble famille qui paſſa d'Anjou dans la Touraine. Il s'attacha à l'étude de la Médecine; & après avoir été reçu Docteur de la Faculté de Paris, il y fut auſſi nommé Profeſſeur. On le choiſit enſuite pour être Principal du Collége de Sainte-Barbe; & il en fit les fonctions avec autant d'intégrité que de prudence juſqu'à ſa mort, qui arriva l'an 1497. Son corps eſt enterré dans l'égliſe de ſaint Etienne des Grecs à Paris. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hiſt. de la Nobleſſe de Touraine.*

BOUET (Charles) Seigneur de la Noue, iſſu de la Maiſon des Bouets de Touraine, ſe diſtingua par l'inviolable fidélité qu'il eut pour ſon Roi pendant la Ligue. Il fut un de ceux qui ouvrirent les portes de Tours à Henri III, après les Etats de Blois; & ce fut pour ce ſujet que ſa Majeſté le mit en 1589, au nombre des Echevins de cette ville. Le Roi Henri IV l'employa conjointement avec le Seigneur de la Valiére l'an 1595, pour aller reconnoître l'état des villes frontiéres de Picardie. Au retour de cette commiſſion, il fut choiſi de tous les Corps de la ville de Tours pour

en être Maire; & fut auſſi nommé par ſa Majeſté Collégue des Comtes de Schomberg & de la Rochepot, pour ménager avec le Duc de Mercœur une tréve, laquelle fut ſuivie quatre mois après de la paix qui termina toutes les guerres civiles du Royaume. Le Seigneur de la Noue, qui ne contribua pas peu au bon ſuccès de cette négociation, n'en goûta pas les fruits; car pendant les réjouïſſances publiques de cette tréve publiée à Anvers, il mourut d'une rétention d'urine. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hiſt. de la Nobleſſe de Touraine.*

BOUETTE DE BLÉMUR (Jacqueline) vint au monde le huitiéme de janvier de l'année 1618. Ses parens illuſtres par la nobleſſe de leur race, & recommandables par leur piété, lui donnérent une éducation Chrétienne. Dès l'âge de cinq ans, elle fut envoyée à une de ſes tantes dans l'Abbaïe royale de la Sainte-Trinité de Caen. A ſept ans, elle ſe trouva capable de chanter à l'Office le Martyrologe, les verſets & les graduels; avant onze ans, elle demanda avec tant d'ardeur l'habit de la Religion, que les Supérieures ne purent le lui refuſer. Quatre ans après ſeulement, elle fut choiſie pour être Maîtreſſe des Novices. Elle fut enſuite nommée Prieure; & ce fut alors qu'elle commença à travailler à l'*Année Bénédictine.* L'application qu'elle donna à cet Ouvrage, ne lui fit rien relâcher de l'aſſiduité qu'elle apportoit à l'Office. Un des fruits qu'elle tira de cet Ouvrage, fut de connoître l'étendue de ſes devoirs par l'exemple des Saints, dont elle écrivoit la Vie. Elle rougit de louer ce qu'elle ne pratiquoit pas; & bien qu'elle sût que le Royaume de Dieu ne conſiſte pas dans l'abſtinence de certaines viandes, elle crut néanmoins que pour être véritable imitatrice de ſaint Benoît, elle devoit joindre cette pratique aux autres obſervances de la Régle. Elle en eut l'occaſion, lorſque la Ducheſſe de Meckelbourg prit le deſſein de faire, à Châtillon ſur Loing, un nouvel établiſſement des Religieuſes Bénédictines du S. Sacrement. Cette Ducheſſe la demanda pour cet effet à ſon Abbeſſe, qui ne put la refuſer; & la Mére Jacqueline Bouette y conſentit volontiers, bien qu'elle eût déja ſoixante ans. Elle fut donc reçue dans la Maiſon des Religieuſes du ſaint Sacrement, & de Prieure qu'elle avoit été autrefois dans l'Abbaïe de la Sainte-Trinité, elle ſe réduiſit à l'humble état de Novice. Après cette profeſſion, elle préféra la derniére place de cette maiſon à une Abbaïe qui lui fut offerte. En ce tems-là elle mit au jour pluſieurs Ouvrages, qui ſont, *Les Grandeurs de la ſainte Vierge; La Vie du P. Fourier de Matincourt; Les Exercices de la mort;* & ſur tout, *La Vie de tous les Saints*, en deux gros volumes, qu'elle acheva dans un âge fort avancé. Pendant les derniéres années, elle ſentit ſes forces diminuer, perdit l'uſage de la vue & des piez, & preſque entiérement celui de la langue. Le 19 mars 1696, elle ſe trouva dans une grande foibleſſe; cependant le 21, jour de la fête de ſaint Benoît, elle ſe leva dès les cinq heures & demie pour communier, & le 24, après une agonie de vint-quatre heures, elle expira. * *Journal des Savans, tome* 24. *p.* 445.

BOUFLERS, eſt le ſurnom d'une des plus nobles & des plus anciennes Maiſons de la province de Picardie. La Terre de ce nom, qui eſt ſituée en Ponthieu ſur la riviére d'Authie, entre Heſdin & Abbeville, a été poſſédée ſans interruption juſqu'à préſent par les Seigneurs de cette Maiſon.

BERNARD, Seigneur de Bouflers, Chevalier, vivoit en 1133. Comme les ſurnoms n'étoient point fixes ni héréditaires dans ce tems-là, les Seigneurs de Bouflers portoient alors indifféremment les noms de BOUFLERS, de MORLAY & de CAMPIGNEULLES, fiefs relevans de la Terre & Seigneurie de Bouflers.

I. ENGUERRAND, Seigneur de Morlay & de Campigneulles, Chevalier, qui vivoit en 1150, fit quelques donations à l'Abbaïe de Saint-André-aux-Bois, que GUI & *Euſtache* de Morlay ſes enfans confirmérent en 1167.

II. GUI, Seigneur de Morlay & de Campigneulles, Chevalier, vivoit en 1212, & laiſſa GUILLAUME, qui ſuit, de *Mathilde* ſa femme, laquelle ſe remaria à *Pierre* le Coq, Chevalier.

III. GUILLAUME de Morlay, Seigneur de Bouflers, de Morlay & de Campigneulles, ſuivant l'exemple d'*Enguerrand*, Seigneur de Morlay ſon ayeul, fit comme lui des donations à l'Abbaïe de Saint-André en 1227. Il accompagna le Roi ſaint Louïs en ſon voyage de la Terre-Sainte en 1239, & étant prêt de partir, il augmenta les biens que ſes prédeceſſeurs avoient faits à l'Abbaïe de Saint-André-aux-Bois, & étoit mort en 1240. De *Havide* ſa femme, il eut HENRI, qui ſuit.

IV. HENRI, Seigneur de Bouflers, de Morlay & de Campigneulles, Chevalier, accompagna le Roi ſaint Louïs en ſon voyage de la Terre-Sainte, & laiſſa d'*Eliſabeth* de Brimeu ſa femme, GUILLAUME II, qui ſuit.

V. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Bouflers & de Campigneulles, confirma l'an 1258, les donations faites par ſon péri *Henri* de Bouflers à l'Abbaïe de S. André. Il accompagna l'an 1266, Charles de France, Comte d'Anjou & de Provence, frére du Roi S. Louïs, à la conquête du Royaume de Naples & de Sicile, & ſe diſtingua dans la bataille donnée contre Mainfroi, qui diſputoit ces deux Couronnes. Au retour de cette expédition, il termina par un accord du mois de juin 1275, le différent qu'il avoit avec Dreux d'Amiens, Sire de Vignacourt, au ſujet des prétentions de ce dernier, ſur le Vicomté & la Juſtice dans la Seigneurie de Bouflers. Il eut pour fils PIERRE qui ſuit.

VI. PIERRE I. du nom, Seigneur de Bouflers, &c. qui eſt employé dans le compte de l'an 1296, rendu par les Thréſoriers du Louvre, pour les gages qui furent payez aux Chevaliers que le Roi Philippe *le Bel* envoya en Guienne contre les Anglois. Il fut pére d'ALÉAUME qui ſuit.

VII. ALEAUME I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bouflers, &c. qui ſe ſignala l'an 1304, à la défaite des Flamands, à la journée de Mons en Puelle, où il commandoit les troupes de Picardie ſous le Comte de Boulogne, dans l'armée du Roi Philippe *le Bel*, qui y étoit en perſonne. Il fut encore un des Seigneurs de Picardie qui allérent, l'an 1310, au ſecours de Robert, Comte de Flandre,

à qui

à qui Guillaume Comte de Hainaut & de Hollande, diſputoit le Comté de Zélande. Il eut trois enfans de ſa femme, de laquelle le nom eſt ignoré ; 1. JEAN, qui ſuit ; 2. *Enguerrand*, vivant en 1372 ; & 3. *Guillaume* de Bouflers, Seigneur de Campigneulles, pere de *Marie* de Bouflers, femme de *Guillaume* Seigneur de Bléquin.

VIII. JEAN, Seigneur de Bouflers, Chevalier, fut l'un des Seigneurs qui, en 1360, attaquérent l'arriére-garde des Anglois, lorsqu'ils ſe retirérent de devant Paris ; & eut pour enfans 1. ALÉAUME II. qui ſuit ; 2. *Enguerrand*, vivant en 1399 ; & 3. *Gillette* de Bouflers, mariée à *André* de Cambron, Seigneur d'Argonne.

IX. ALÉAUME II du nom, Seigneur de Bouflers, Chevalier, ſervit en 1415 à la bataille d'Azincourt, où il fut fait priſonnier, & mené en Angleterre, d'où il ne revint qu'aprés avoir payé ſa rançon. Il avoit épouſé *Catherine* de Bernieulles, fille de *Robert* Seigneur de Bernieulles, & de *Jeanne* de Foſſeux, dont il eut 1. *David*, mort ſans alliance, nommé entre les principaux Seigneurs qui avoient charge des Gens-d'armes dans l'armée que menoit Jean Duc de Bourgogne, lorsqu'il prit, en 1417, les villes de Beaumont & de Pontoiſe, & qu'il vint mettre le ſiége devant Paris ; 2. PIERRE, qui ſuit ; 3. *Béatrix*, mariée 1. à Jean Brégier, Chevalier, Seigneur de Vironceaux : 2. à *Baudouin* de Sains, Chevalier : 3. à *Robert* de Mailly, Seigneur d'Auteville, morte ſans enfans ; 4. *Nicaiſe* de Bouflers, Seigneur de Beauſſart, &c. l'un des Pairs du Comté de Ponthieu, vivant en 1436, qui de *N.* fille d'*Adrien* Seigneur de Bailleul en Artois, & de *Bonne* d'Occoch, eut *Julien* & *Jeanne*, Dame de Villers en Cambreſis ; 5. *Iſabeau*, femme de *Robert* de Bernetz, Seigneur du Bois, du Bois-Lauverchy, d'Eſclainvilliers, &c. & 6. *Philippe* de Bouflers, Seigneur de Beauſſart, qui étoit l'aîné, qui fut premier Ecuyer du Duc de Bourgogne, dont il étoit filleul, qui de *Jeanne* de Biez, fille de *Jean* Seigneur de Biez, & de *Jeanne* d'Olchein, eut pour fille unique & héritiére, *Françoiſe* de Bouflers, mariée à *Louis* de la Motte, Seigneur de Bléquin.

X. PIERRE II. du nom, Seigneur de Bouflers, &c. fut député par le Duc Philippe de Bourgogne vers le Roi Charles VII, pour la concluſion de la paix, dont le traité fut fait à Arras l'an 1435. Quelque tems après, les Anglois aſſiégeant la ville de Dieppe, *Pierre* de Bouflers vint trouver le Dauphin, qui fut depuis le Roi Loüis XI, avec les Seigneurs de Châtillon & de Gaucour, & lui mena mille combattans, qui contribuérent beaucoup à en faire lever le ſiége. L'an 1449, il prit d'aſſaut la ville de Gerberoy ſur les Anglois, avec les Seigneurs de Mouy, de Ponches & de Bernieulles. L'an 1450, il accompagna le Roi Loüis XI, à la conquête de la Normandie, & ſe trouva avec lui à la priſe de Falaiſe, & à pluſieurs autres expéditions ; & cette guerre finie, il ſervit utilement le Duc de Bourgogne contre les Gantois l'an 1453, avec *Nicaiſe* de Bouflers ſon frere. Il avoit épouſé en 1435, *Iſabeau* de Neuville, fille de *Jean* de Neuville, Seigneur de Matringhem, & de *Marie* de Mamets, dont il eut ſix fils, deſquels il n'y eut que JACQUES qui eut poſtérité ; parce que ſes fréres, ſavoir, *Jean* & *Colard* de Bouflers, furent tuez à la bataille de Nancy en 1477, que *Robert* de Bouflers fut Abbé de Foreſmoutier, que *Renaud* de Bouflers fut Chevalier de Rhodes & Commandeur de Fieffes, & que *Bertrand* de Bouflers mourut jeune.

XI. JACQUES I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bouflers & de Cagny l'an 1465, fut donné par le Roi Loüis XI, à Charles Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, comme un vaillant Capitaine, dont il pouvoit ſe ſervir en toutes ſes entrepriſes. Après que la bataille de Nancy, donnée l'an 1477, eut remis Louis XI en poſſeſſion de tout ce qu'il avoit cédé au Duc de Bourgogne, qui fut tué dans cette bataille, & que Loüis fit prêter le ſerment de fidélité à la Nobleſſe de Picardie, qui avoit ſervi le Duc de Bourgogne, Jacques de Bouflers refuſa hardiment de renouveller le ſien, diſant qu'il ne l'avoit jamais violé, puiſque c'étoit par l'ordre même de ſa Majeſté, & non de ſon propre mouvement qu'il avoit rendu ſervice au Duc de Bourgogne. Il aquit bientôt après beaucoup de gloire à la bataille de Guinegaſte. On lit de ce Seigneur de Boufflers une particularité digne d'être remarquée : c'eſt qu'il ne but jamais dans un vaiſſeau de verre, que tout auſſi-tôt il n'eût les lévres enflées, & qu'il n'en reſſentît beaucoup de douleur, par un effet dont il eſt mal-aiſé de trouver la cauſe : car quand même on voudroit avoir recours à une antipathie ſecrette entre lui & les herbes dont ſe fait le verre, il eſt certain que ces herbes ſont tellement brûlées & leurs cendres tellement recuites, qu'il n'y peut rien reſter des vertus qu'elles pourroient avoir. Il épouſa *Péronne* de Ponches, fille & héritiére de *Pierre*, Seigneur de Ponches en Ponthieu, &c. Chambellan du Roi, & de *Catherine* de la Haye-Bournam. Il fit ſon teſtament en janvier 1499, & eut pour enfans 1. JEAN, qui ſuit ; 2. *Hugues*, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Villedieu ; 3. *Adrien*, Seigneur de Vrocourt, mort ſans poſtérité en 1546 ; 4. *Iſambert*, Seigneur de la Chapelle-ſous-Gerberoy, mort ſans alliance ; 5. *Iſabeau*, femme de *Jean* Seigneur de Boſc-le-Borgne ; 6. *Marie*, morte Chanoineſſe à Maubeuge en juin 1524 ; 7. autre *Marie*, alliée à *Guillaume* d'Oſtoue, Seigneur de Chanleu & de Neuville ; 8. *Jeanne*, Dame de Vrocourt, morte ſans alliance en 1553 ; 9. *Marguerite*, mariée 1. en 1498, à *Jean* Seigneur de Saint-Lau : 2. en 1521, à *Antoine* de Piſſeleu, Seigneur de Marſeille & de Gremainvilliers ; & 10. *Françoiſe* de Bouflers, Abbeſſe de Sainte-Auſtreberte de Montreuil, morte le dixiéme janvier 1551.

XII. JEAN II. du nom, Seigneur de Bouflers, & de Cagny, &c. Vicomte de Ponches, & Pair du Comté de Ponthieu, eut beaucoup de part aux bonnes graces & à l'eſtime des Rois Loüis XII, & François I. Ce Prince appréhendant que l'Empereur Charles-Quint ne voulût aſſiéger quelque place de la frontiére en Picardie, envoya le Seigneur de la Rochepot, frére du Connétable Anne de Montmorency pour convoquer la Nobleſſe de Beauvaiſis, & il écrivit à *Jean* de Bouflers, comme *à un des principaux du pais, & y pouvant beaucoup*, de conférer avec le Seigneur de la Rochepot, ſur la ſûreté publique de ſon Royaume. La lettre eſt du cinquiéme octobre 1529. Il avoit épouſé dès l'an 1497, *Françoiſe* d'Encre, Dame de Rouverel, fille unique de Jean d'Encre Seigneur de Rouverel, & de *Catherine* de Haverskerke, Dame de Dixmude, dont il eut 1. ADRIEN, qui ſuit ; 2. *Jean* Seigneur de Septoutre, vivant en 1532 ; 3. *Antoine*, Chevalier de Rhodes, qui ſe ſignala au ſiége de Modon ; 4. *Jacques*, Prieur de Milly, mort en 1535 ; 5. *Iſambert*, Seigneur de la Motte, mort ſans alliance en 1548 ; 6. *François*, Seigneur du Tertre & de Vaux, mort auſſi ſans alliance le ſeptiéme février 1552 ; 7. *Catherine*, mariée en 1533, à *Jean* de Brunaulieu, Seigneur de la Neuville-ſur-Auneuil ; 8. *Françoiſe*, alliée à *Guillaume* de Ponchet, Seigneur du Mênil ; 9. *Louiſe*, Chanoineſſe à Nivelle ; 10. *Jeronyme*, auſſi Chanoineſſe à Nivelle, puis mariée en 1533, à *Philippe* de Veniſſe, Seigneur du Mez & d'Ons-en-Bray ; 11. *Marguerite*, mariée le premier juin 1524, à *Louis* de Benſerade, Seigneur de Rieux & d'Argonne ; 12. 13. *Guillemette* & *Charlotte*, Religieuſes à Poiſſy ; & 14. *Marthe* de Bouflers, auſſi Religieuſe à Poiſſy, dont elle fut Prieure, morte le 16 février 1595, âgée de 88 ans.

XIII. ADRIEN I. du nom, Seigneur de Bouflers, de Cagny, de Ponches, de Rouverel, de Remiencourt, &c. parut avec honneur dans toutes les guerres de ſon tems, où il commença de ſe trouver dès l'an 1513, acquit de la réputation à la bataille de Pavie, & mourut le 16 avril 1585, âgé de 94 ans. De *Louiſe* d'Oiron ſa femme, fille de *Jean* d'Oiron, Seigneur de Verneuil en Touraine, & d'*Iſabeau* d'Eſtouteville, qu'il avoit épouſée le deuxiéme août 1533, il eut 1. *Louis* de Bouflers, Guidon de la Compagnie des Gens-d'armes de Jean de Bourbon, Duc d'Enguien, tué d'un coup de mouſquet à l'attaque de Pont-ſur-Yonne en 1553 ; 2. ADRIEN II, qui ſuit ; 3. JEAN de Bouflers, Seigneur de Rouverel & de Cuigy, qui épouſa en 1590, *Aimée* de Saint-Simon, qui a fait *la branche des Seigneurs de* ROUVEREL, *qui ſubſiſte aujourd'hui* ; 4. ADRIEN de Bouflers *le Jeune*, Seigneur de Remiencourt & de Laval, qui épouſa en 1585, *Antoinette* le Sellier, fille d'*Antoine*, Seigneur de Prouzel, & d'*Heléne* de Poix, lequel a fait *la branche des Seigneurs de* REMIENCOURT, *qui ſubſiſte* ; 5. *Adrienne*, mariée en 1571, à *Jacques* de Tilly, Seigneur de Blaru ; & 6. *Marguerite* de Bouflers, Religieuſe à Moriancourt.

XIV. ADRIEN II. du nom, Seigneur de Bouflers, de Cagny, de Milly, de Haucourt, de Ponches, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, commença dès ſon jeune âge à porter les armes. Il ſe trouva à la journée de Saint-Denys, & à celle de Montcontour ; & il fit paroître ſa valeur à la défaite des Reitres à Auneau, où il étoit à la tête de la Nobleſſe de Beauvaiſis, laquelle le députa enſuite vers le Roi Henri III. Ce Prince, pour reconnoître ſon mérite, lui donna le 29 décembre 1582, la charge de Grand Bailli de Beauvais, qu'il avoit créée en ſa faveur ; & pendant les troubles du Royaume, Bouflers demeura ſi conſtamment attaché à ſes intérêts, & à ceux de ſon ſucceſſeur Henri *le Grand*, que les Ligueurs, pour ſe venger de ſa fidélité, brûlérent ſes maiſons, & ravagérent ſes Terres. Il épouſa en 1582, *Françoiſe* Gouffier, fille de *François* Gouffier, Seigneur de Crévecœur & de Bonnivet, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant Général pour le Roi au Gouvernement de Picardie, & d'*Anne* de Carnazet. On a de lui deux livres qu'il fit imprimer, l'un ſous le titre d'*Hiſtoires Appariées*, ou *Mélanges Hiſtoriques* ; & l'autre intitulé, *Conſidérations ſur les Ouvrages du Créateur*. Il mourut le 28 octobre 1622, âgé de 90 ans, & ſa femme le 14 février 1621. De ce mariage ſortirent 1. FRANÇOIS I. qui ſuit ; 2. *Charles*, Chevalier de Malte ; & 3. *Marthe-Jeanne* de Bouflers, mariée en 1620, à *François* de Monceaux d'Auxy, Seigneur de Saint-Sanſon.

XV. FRANÇOIS, I. du nom, Comte de Bouflers, &c. Grand Bailli de Beauvaiſis l'an 1610, & Conſeiller d'Etat l'an 1615, ſuivit le Roi Loüis XIII, au voyage de Bayone. Il fut toûjours député de la Nobleſſe de ſa province à toutes les Aſſemblées générales du Royaume, ſe trouva aux ſiéges de Caſal & de Tréves, & mourut le 16 ſeptembre 1670, âgé de 89 ans. De *Louiſe* Hennequin, qu'il avoit épouſée en 1612, morte le 13 août 1634, il eut, 1. FRANÇOIS II, qui ſuit ; 2. 3. *Robert*, Chevalier de Malthe, Commandeur de Cury, & Bailli de la Morée, & *Nicolas*, auſſi Chevalier de Malthe, tuez ſur les galéres de la Religion le 28 ſeptembre 1644, à la priſe du grand gallion ; 4. *Charles*, mort jeune ; & 5. *Françoiſe* de Bouflers, mariée en 1634, à *Loüis* de Hallencourt, Seigneur du Droménil, morte le quatriéme mars 1683.

XVI. FRANÇOIS II, Comte de Bouflers, de Cagny, &c. Grand Baillif de Beauvaiſis, & Maréchal des camps & armées du Roi, épouſa en 1640, *Louiſe* le Vergeur, fille de *Jérôme* le Vergeur, Seigneur de Courtagnon en Champagne, & de *Marguerite-Françoiſe* le Danois de Géofreville. De ce mariage ſortirent 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; 2. LOUÏS-FRANÇOIS de Bouflers, qui continua *la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné* ; 3. *Marguerite-Françoiſe* de Bouflers, Abbeſſe d'Avenay en Champagne ; 4. 5. *Catherine* & *Charlotte* de Bouflers, Religieuſes dans la même Abbaïe.

XVII. FRANÇOIS de Bouflers, Comte de Bouflers & de Cagny, Vicomte de Ponches & Châtelain de Milly, &c. Lieutenant Général pour le Roi au Gouvernement de l'Iſle de France, & Grand Bailli de Beauvaiſis, mourut le 14 février 1672. Il avoit épouſé l'an 1671, *Iſabelle-Angélique* de Guénegaud, fille de *Henri* de Guénegaud, Seigneur du Pleſſis, &c. Commandeur & Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & Sécretaire d'Etat & des Commandemens de ſa Majeſté, & d'*Iſabelle* de Choiſeul-Prâlin, morte le 12 janvier 1710, dont il eut un fils unique qui ſuit.

XVIII. HENRI, Comte de Bouflers, Colonel d'un régiment d'infanterie, mort à Valenciennes le 19 mai 1693, ſans avoir été marié.

XVII. LOUÏS-FRANÇOIS de Bouflers, Duc de Bouflers, Comte de Cagny, & Vicomte de Ponches, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toiſon d'Or, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, après avoir été Colonel des Gardes Françoiſes, Grand Bailli de Beauvais & de Beauvaiſis, Gouver-

verneur & Lieutenant Général pour le Roi des provinces de Flandre & de Hainaut, Gouverneur particulier des ville & citadelle de Lille, Général des Armées de sa Majesté, Colonel Général des Dragons de France, Gouverneur des Duchez de Lorraine, de Bar, de Luxembourg, & de la province de la Saare, mourut à Fontainebleau le 22 août 1711, âgé de 67 ans, & sept mois. Il avoit épousé le 17 décembre de l'an 1693, *Catherine-Charlotte* de Gramont, fille d'*Antoine-Charles* de Gramont, Duc de Gramont, Pair de France, Souverain de Bidache, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Béarn & de la Basse Navarre, & de *Marie-Charlotte* de Castelnau. De ce mariage sont issus, 1. *Antoine-Charles-Louis*, Comte de Boufiers, né le 15 décembre 1696, Gouverneur general de Flandre, & Colonel d'un régiment d'infanterie, mort le 22 mars 1711; 2. *Louis-François Gombert*, Comte de Ponches, né le 12 juillet 1702, mort le 24 décembre 1706; 3. JOSEPH-MARIE, qui suit; 4. *Louise-Antoinette-Charlotte*, née le premier octobre 1694, mariée en octobre 1713, à *Charles-François* de Boufiers, Marquis de Remiencourt, dit le Marquis de Boufiers, Maréchal des camps & armées du Roi; 5. *Antoinette-Hippolyte*, née le 23 septembre 1695, morte Religieuse aux Filles de sainte Marie à Saint-Denys, en juillet 1717; 6. *Charlotte-Julie*, née le dixiéme juillet 1698, Coadjutrice de l'Abbaie d'Avenay; 7. *Catherine-Berthe*, née le 21 septembre 1702, mariée à *Joseph* Cantelmi, Duc de Pettorano, Prince de Popoli; 8. & *Marie-Joseph* de Boufiers, née le dixiéme septembre 1704, alliée le quatriéme septembre 1720, à *François-Camille* de Neufville-Villeroi, Marquis d'Alincourt, Lieutenant pour le Roi de la ville de Lyon, & des provinces de Lyonnois, Forez & Beaujollois.

XVIII. JOSEPH-MARIE, Duc de Boufiers, Pair de France Comte de Ponches, Seigneur de Milly, &c. Gouverneur de Flandre, de Hainaut, & des villes & citadelle de Lille, Grand Bailli & Gouverneur héréditaire de Beauvais & du Beauvaisis, né le 22 mai 1706, a épousé le 15 septembre 1721, *Magdelaine-Angélique* de Neufville, fille de *Nicolas* Duc de Villeroi, Pair de France, &c. & de *Marguerite* le Tellier de Louvois.

C'est en faveur du Maréchal de Boufiers que *Cagny*, qui est un bourg situé dans le Beauvaisis, entre Beauvais & Gournay, sur la riviére du Thérain, a été érigé en Duché-pairie l'an 1695, sous le nom de BOUFLERS. * Enguerrand de Monstrelet, *en sa Chron.* Charpentier, *Histoire du Cambresis.* Belleforêt, *Hist. de France.* Loisel, *Mémoires du Beauvaisis.* La Morliére, *Antiquitez d'Amiens, & Maisons Illustres du Diocése.* Le Pére Anselme, &c.

* BOUFLERS, (Aléaume de) étoit Seigneur de Boufiers, II. de ce nom, fils de Jean I. Ce fut un des Seigneurs de son siécle le plus recommandable pour la valeur & pour la piété. L'an 1405, Valeran, Comte de Saint-Pol, menant une Armée contre les Anglois, se déchargea sur lui d'une partie du commandement des troupes. Trois ans après, le Duc de Bourgogne Jean *Sans peur* étant en guerre contre ceux de Liége, pour les intérêts de leur Evêque Jean de Baviére son allié, se servit utilement de la conduite & du courage du même Seigneur de Boufiers. En l'année 1410, il commanda les troupes de Picardie dans l'Armée de ce Duc contre les Princes liguez. La funeste Bataille d'Azincourt, donnée le 25 octobre de l'an 1415, qui couta la vie à dix mille François, parmi lesquels étoient quatre Princes du sang, & le Connétable Charles d'Albret, couta la liberté à Aléaume de Boufiers. Il étoit à la premiére attaque avec les Seigneurs de Graville, de la Trimouille, de Hangest, l'Amiral de Dampierre, qui y fut tué, Agne de la Tour, qui y fut tué aussi, & autres commandez par le Maréchal de Boucicaut, où ils rendirent long tems la victoire douteuse; mais enfin les Anglois, qui avoient à leur tête leur Roi Henri V en personne, furent les Vainqueurs, & après un carnage horrible, emmenérent en Angleterre quinze cens Prisonniers. La rançon d'Aléaume de Boufiers fut taxée à cinq mille livres, & il se trouva en partage à un Seigneur avare & méfiant, qui ne voulut pas le laisser revenir en France sur sa parole, pour mettre ordre à trouver cette somme dans la désolation où étoit le païs par la Guerre; de sorte qu'il demeura quelque tems en captivité, jusques à ce qu'un jour s'étant fait apporter de chez lui, pour sa consolation, une partie du crane de Saint Mauguille, que ses Ancêtres conservoient depuis long tems dans un riche Reliquaire, ayant une dévotion particulière à ce Saint, comme au Patron & au Protecteur de leur Maison, (c'est un Saint dont le corps est dans une châsse dans l'Abbaïe de S. Valéri prés de Boufiers) il offrit à l'Anglois de lui laisser pour sûreté de sa rançon ce gage qu'il tenoit très-cher, & qu'il retireroit infailliblement à quelque prix que ce fût, après avoir fait promptement en France, s'il vouloit lui permettre d'y revenir, la somme à laquelle il étoit taxé. L'Anglois y consentit, lorsqu'il sût l'attachement que les Seigneurs de Boufiers avoient à cette Relique, & le soin qu'ils prenoient de la conserver: tellement que son prisonnier ayant ainsi eu la liberté de revenir en France, y fit le plutôt qu'il put la somme due pour sa rançon, & retira, en l'envoyant, le gage qu'il avoit laissé pour sa délivrance, lequel on voit encore aujourd'hui dans l'Eglise de Boufiers. Ce Seigneur de Boufiers, avant sa captivité, avoit déja perdu sa femme Catherine, fille de Robert Seigneur de Bernieules & de Jeanne de Fosseux: mais il avoit un fils d'un mérite distingué.

BOUFLERS, (Louïs de) surnommé *le Robuste*, Seigneur de Boufiers, naquit en Picardie, environ l'an 1534. Il étoit l'aîné de quatre fils, qu'Adrien I. du nom, Seigneur de Boufiers, &c. eut de Louïse d'Oiron, fille du Seigneur de Verneuil & d'Isabeau d'Estouteville. Louïs de Boufiers fut élevé auprès de Jean de Bourbon, Duc d'Anghien, frére d'Antoine Roi de Navarre, pére de Henri *le Grand*, duquel il avoit l'honneur d'être parent, parce qu'Isabeau d'Estouteville & François de Bourbon grand-pére de ce Roi étoient petits enfans de deux fréres, savoir de Louïs & de Jean de Beauvau. Il mérita le surnom de *Robuste*, par la force prodigieuse dont il se trouva doué, & en laquelle non seulement il surpassa tous les Seigneurs de son tems, mais encore presque tous les Héros, dont la mémoire s'est conservée jusques à nous; de telle sorte que l'Antiquité n'a guéres célébré de personnage plus recommandable que lui, ni par la grandeur du courage, ni par la belle taille, la vigueur, & la disposition du corps. Il sembloit, disent les Historiens, que la Nature l'eût formé exprès pour le faire admirer & redouter de tout le monde. Lorsqu'il se tenoit ferme sur ses piez, il n'y avoit aucun effort d'homme capable de le faire marcher un pas; lorsqu'il avoit posé le bout de son doigt contre son front, il ne se trouvoit personne qui pût le lui faire lever. Jamais on n'a pu lui ôter quelque chose qu'il tint de sa main droite. Il roidissoit son bras droit, & le donnoit à tous venans pour le faire plier, sans que personne ait jamais pu en venir à bout. Il rompoit avec ses mains un fer à cheval en deux piéces. Il empoignoit un bœuf par la queue, & le traînoit où il vouloit. Il enlevoit un cheval sur ses bras, & le portoit fort loin, ce qui fait que sa force étonnante a été comparée à celle de Milon ce fameux Athléte de Crotone. Mais ce qu'il y avoit de plus merveilleux dans le Seigneur de Boufiers, c'est qu'il n'avoit pas moins d'adresse que de force. Les Luteurs Bretons, de quelque vigueur & de quelque dextérité qu'ils fussent, étoient terrassez par lui. Lorsqu'il alloit à la chasse de l'oiseau, il franchissoit d'un saut léger des ruisseaux fort larges, botté & éperonné. Il tuoit d'un coup de pierre les bêtes en courant, & les oiseaux en volant. Ordinairement il sautoit armé de toutes piéces sur son cheval, sans mettre le pié à l'étrier. En une course de deux cens pas, il devançoit un genest d'Espagne, & faisoit enfin plusieurs autres choses incroyables, qui pourroient le faire passer pour un Héros fabuleux, si cela n'étoit rapporté par des Ecrivains dignes de foi, comme Loisel, *dans ses Mémoires de Beauvaisis*: & la Morliére, *dans ses Maisons Illustres.* Les rares qualitez de cet Hercule François faisoient espérer de grands exploits de son bras dans les Armées; mais la mort, qui l'enleva dans la fleur de sa jeunesse, frustra la France de l'espoir qu'elle en avoit conçu. Le Duc d'Anghien l'avoit honoré, pour un commencement, du Guidon de sa compagnie, & il le portoit à l'attaque de Pont-sur-Yonne, lorsque voyant l'assaut prêt à se donner, il sauta un fossé pour y être des premiers, & voulant hausser la visiére de son casque, pour encourager les siens, il reçut une balle de mousquet auprès de l'œil, dont il perdit la parole sur le champ, & la vie quinze ou seize heures après, sans avoir été marié.

BOUG, qu'on écrit *Bug*, riviére de Pologne, prend sa source dans le Palatinat de Leopol ou de Lembourg, & se va décharger dans la Vistule au dessous de la ville de Novodvour, après avoir été grossie des eaux du Naref, qu'on écrit *Narew*, & qui y entre par une ouverture de vallon agréable. Les eaux en sont noirâtres & semblables à celles des torrens des Alpes. Il est bon de remarquer ici deux choses. La premiére, que le Boug & le Naref étant unis, le premier prend le nom du second, quoique ce dernier paroisse moins considérable. La seconde, qu'il faut bien distinguer le Boug d'un autre fleuve à peu près du même nom, qui est en Ukraine, qui s'appelle proprement *Bouk*, & qui s'écrit *Buk*; mais l'un & l'autre se prononcent presque de même. *Voyez* BOUK. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

BOUGI (le Marquis de) Lieutenant Général dans les armées de France au XVII siécle. *Cherchez* RÉVÉREND.

* BOUGUIS, petit Royaume des Indes Orientales dans l'isle de Célébès vers la côte orientale de l'isle, & à peu pres au milieu de l'isle entre le nord & le sud. Bone en est la capitale. * M. Delisle, *Carte des Indes & de la Chine.*

BOUHIN ou l'isle de BOUIN, isle à l'occident de la France sur la Mer Oceane, entre les côtes de Poitou & de Bretagne. Elle est au dessous de l'embouchure de la Loire, entre la ville de Garnache & l'isle de Noirmoutier.

BOUHOURS (Dominique) Jésuite, natif de Paris, a été l'un des habiles Maîtres de la Langue Françoise dans le XVII siécle. Il naquit en 1628. Etant entré dans la Compagnie de Jesus à l'âge de 16 ans, il fut destiné à enseigner les Humanitez dans le Collége de Clermont à Paris, où il les avoit étudiées; mais les maux de tête dont il fut attaqué dès-lors, lui firent interrompre le cours de sa Régence. On le mit en Theologie, il s'y distingua, & alla enseigner la Rhétorique à Tours. Il fit là plusieurs jolies piéces Latines qui commencérent à lui faire un nom. Il s'appliqua particuliérement à la Langue Françoise, satisfaisant par là à une des obligations des Jésuites, qui par leur institut sont non seulement tenus d'enseigner la Grammaire Latine, mais encore de cultiver la Langue du Païs où ils vivent, pour bien former à la Traduction des Auteurs les enfans qu'ils instruisent. Il fut ensuite appliqué à l'éducation des deux jeunes Princes de Longueville. M. le Duc de Longueville le pére voulut mourir entre ses mains, & *la Rélation* de la mort Chrétienne & édifiante de ce Prince, fut le premier Ouvrage que le Pére Bouhours donna au public. Il fut envoyé à Dunkerque, & au milieu des fonctions de Missionnaire qu'il faisoit auprès de la garnison & des Catholiques réfugiez d'Angleterre, son amour pour l'étude lui fit encore trouver le tems d'écrire. Il composa *les Entretiens d'Ariste & d'Eugéne.* Cet Ouvrage, où il y a du brillant qui frappe d'abord, fut attaqué par M. Daucourt de l'Académie Françoise. Il examina ces *Entretiens*, & en fit une critique, sous le nom de *Sentimens de Cléanthe sur les Entretiens d'Ariste*, qui passe pour un chef-d'œuvre de la plus juste & de la plus fine critique. Ce dernier Ouvrage donna de la vogue aux *Entretiens d'Ariste*; mais on ne les voulut plus lire sans *les sentimens de Cléanthe*; & M. Colbert, qui avoit lu avec quelque plaisir *les Entretiens d'Ariste*, fut charmé des *Sentimens de Cléanthe.* Ce Ministre avoit auparavant confié au Pére Bouhours le soin des études du jeune Marquis de Seignelay son fils. Depuis son retour à Paris il composa divers Ouvrages, dont les principaux sont ses *Remarques*, & ses *Doutes sur la Langue Françoise*; ses *Dialogues sur la maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit*; *l'Histoire du Grand-Maître d'Aubusson*; *la Vie de saint Ignace*; *la Vie de saint François Xavier*; *celle de Madame de Bellefonds*; des Traductions de plusieurs livres de piété; & enfin celle du Nou-

Nouveau Testament, qui eut ses contradicteurs; *Lettre à un Seigneur de la Cour*, contre Messieurs du Port-Royal; *Sentimens des Jésuites touchant le péché Philosophique*; *Lettre à une Dame de Province sur les Dialogues d'Eudoxe & de Philante*; *Pensées ingénieuses des Anciens & des Modernes*; *Pensées ingénieuses des Péres de l'Eglise*; *Pensées Chrétiennes pour tous les jours du mois*; *Maximes Chrétiennes*; *Paroles tirées de l'Ecriture pour servir de consolation aux personnes qui souffrent*, Ouvrage posthume; *Eloge d'Olivier Patru Avocat en Parlement*; *Explication de divers termes François, comme Enigme, Gryphe, Logogryphe.* On lui attribue aussi un Ouvrage qui a pour titre, *Lettres à Madame la Marquise de ... sur le sujet de la Princesse de Cléves*; mais on se trompe. Elles sont de *M. du Trousset de Valincourt*, qui ne les desavoue pas. Il avoit été Ecolier du P. Bouhours, & ce Pére l'aida de ses conseils & fournit les Remarques sur le style. C'est la seule part que le P. Bouhours ait à cet Ouvrage. Les Doutes sur la Langue Françoise sont un de ses meilleurs Ouvrages. L'on trouve que le P. Bouhours étoit puriste jusques à la superstition. L'Abbé de la Chambre l'appelloit l'*Empeseur des Muses*. Le pére Bouhours eut des démêlez de Littérature avec quelques Auteurs, & entre autres, avec le savant M. Ménage dont il redevint sincérement ami. Enfin après une vie altérée par de grands maux de tête, si fréquens, qu'à peine lui laissoient-ils quelques intervalles de santé, il mourut à Paris au Collége de Clermont le 27 mai 1702, en sa 75 année. La nature avoit peint sur son visage les qualitez de son ame. Il avoit l'air doux & agréable, & la physionomie spirituelle, & personne n'étoit plus affable, plus obligeant, plus égal & plus ouvert que lui. On l'accuse de s'être donné trop de louanges dans ses Ouvrages. Mr. Daucourt lui reproche d'avoir pillé dans ses entretiens d'Ariste & d'Eugéne, sur l'article de la Langue Françoise, *Pasquier* & Mr. *le Laboureur* sans les citer. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Critiques Historiques, tome 2. partie 1. p. 154. n. 141.* de l'edit. d'Amsterdam 1725: *sur les Grammairiens François, tome 2. partie 3. p. 233. n. 758.* de la même édition: *sur les Traducteurs François, tome 2. partie 3. p. 543. n. 971.* de la même édition. *Mémoires de Trévoux du mois d'août* 1702. Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 2. p. 278. & suiv.* & *tome 10. p. 97.*

BOUHUIS (Gilbert) d'Anvers, Prieur de la Chartreuse de Bruxelles & de Bruges, Auteur. * Petreïus, *Biblioth. Carth. p. 165.*

* BOUIDES ou BUIDES, nom d'une famille considérable parmi les Arabes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient. Voyez* l'art. de BUJAH.

BOVIGNES, BOVINES ou BOUVINES, *Bovinæ* & *Boviniacum*, ville des Païs-Bas, dans le Comté de Namur, est une ville ancienne, située sur la rive gauche de la Meuse, à quatre lieues de Namur. Elle fut entourée de murailles en 1173, par les soins de Henri *l'Aveugle*, Comte de Namur. Depuis, la Comtesse Yolande lui accorda les droits & les priviléges de ville. En 1554, elle fut prise par les François. *Bovignes*, dit M. de Thou, *n'étant défendue que par les Habitans, fut assiégée par les troupes du Roi, & fut prise d'assaut, après avoir été battue du canon. D'abord on y fit un grand carnage, une partie se noya dans la riviére, & ceux qui se sauvérent, furent pris & pendus pour leur opiniâtreté, parce qu'ils avoient souffert qu'on tirât sur eux le canon, n'étant pas assez forts pour soutenir un siége, &c.* Cette ville s'est depuis rétablie. * Mézeray. De Thou.

BOVIGNES, petit village en Flandre, près de Tournay, célébre par la victoire que le Roi Philippe *Auguste* y remporta un Dimanche 27 juillet de l'an 1214, sur l'Empereur Othon IV, & sur ses Confédérez, au nombre de 150000 hommes, où Ferrand Comte de Flandre, & Renaud Comte de Bologne, &c. furent faits prisonniers; en reconnoissance dequoi il fonda depuis en 1222, l'Abbaïe de Notre-Dame de la Victoire près de Senlis. * Mézeray, &c.

BOUILLAUD (Ismaël) l'un des Génies le plus universel de son tems. *Voyez* BOULLIAUD.

BOVILLE ou BOVELLES (Charles) Chanoine de Noyon, vivoit vers l'an 1520. La Croix-du Maine dit qu'il étoit Mathématicien, Philosophe, Théologien, Orateur & Grammairien. Il écrivit divers Ouvrages en François & en Latin, comme l'Art & Pratique de Géométrie; *Liber de differentia vulgarium Linguarum, & Gallici sermonis varietate*; *Six livres d'introduction à la Geometrie*; *De la Quadrature du Cercle*, & plusieurs autres Ouvrages de Mathématique. * Vossius, *de Math. ch. 16. §. 17. ch. 61. §. 5. ch. 52. §. 3.* Gesner, *in Biblioth.* La Croix-du-Maine, & *du* Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

* BOUILLE (La) bourg de la Haute Normandie en France sur la rive gauche de la Seine, au sud-ouest de Rouen dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* BOVILLIUS (Pierre) Jésuite renommé pour son éloquence, & pour la connoissance qu'il avoit des Langues Gréque & Latine, & de l'Histoire. Il naquit à Dinant, & se distingua dans les Colléges de Dinant & de Liége. Il fut un des plus habiles & des plus éloquens Prédicateurs de son tems. On a de lui plusieurs Ouvrages en François & en Latin, entre autres, *Historia inventionis & miraculorum B. M. Virginis Foyensis*; *Notre Dame de bonne espérance près de Valenciennes*; *Notre Dame de la Miséricorde près de Marchienne-au Pont dans l'Evêché de Liége.* On trouve aussi de lui un Hymne Grec & Latin à la maniére de Pindare, à la tête de l'Ouvrage de Léonard Lessius *de Justitia & Jure.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 725. & 726.*

BOUILLON, nom d'une famille illustre. *Cherchez* BULLION & AUVERGNE.

BOUILLON (Godefroy, dit de) Roi de Jérusalem. *Cherchez* GODEFROY.

* BOUILLON (Duché de) païs situé dans le Duché de Luxembourg aux confins de la Champagne, du Hainaut & du Condros dans le païs de Liége. Il comprend, outre le Duché propre dont Bouillon est la capitale, les bourgs de Miruart, de St. Hubert, de Rochefort, de Logne & d'Hiergues, & quelques autres, ave les petits païs qui en dépendent. Ce païs avoit été engagé aux Evêques de Liége par Godefroy de Bouillon l'an 1096; mais les Duc de Bouillon s'en sont remis en possession, nonobstant les prétentions de ces Evêques.

* BOUILLON, petite ville, capitale du Duché de Bouillon, située sur la riviére de Semoy & défendue par un bon château Les Ducs de Bouillon y ont un beau palais. L'on y voit un Monastér de Religieuses du St. Sepulchre sous la Régle de St. Augustin, couvent des Recollets & celui des Augustins qui y enseignent les Humanitez. Elle est à près de trois lieues de la ville de Sedan au nord-est

BOUIN, isle. *Cherchez* BOUHIN.

BOUIN, ville ou bourg. *Voyez* BOEN.

* BOVINCOURT que Valére André appellé BAVINCOURT (Gaspard) natif d'Arras en Artois, étoit Chevalier d Jérusalem, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, & fut dans la suit Abbé de St. Pierre d'Oudenbourg proche de Bruges en Flandre. I parloit & écrivoit parfaitement en Grec, en Latin, en Italien, e Espagnol, en François & en Allemand sans compter sa Langue ma ternelle. Il en a donné des preuves dans plusieurs Ouvrages de s façon Il mourut en 1576 à l'âge de 48 ans, après avoir pendant hui années gouverné son Abbaïe.

BOVINES. *Cherchez* BOVIGNES.

BOVINO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, ave Evêché suffragant de Bénévent, est dans la province de la Capitanate située près de la riviére de Cervaro & au pié du Mont-Apennin * Léandre Alberti.

BOUJU (Jacques) né à Châteauneuf en Anjou en 1515, se fit estimer par la délicatesse de son esprit, par sa mémoire, & par sa connoissance dans le Droit; & dans la Philosophie. Il composoi aussi des vers Latins & François. Marguerite Reine de Navarre sœur du Roi François I, le voulut avoir dans sa maison, & lui procura divers emplois importans, entre autres un office de Présiden au Parlement de Rennes en Bretagne. Il composa divers Ouvrages & mourut à Angers en 1578, âgé de 63 ans. * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Franç.* Sainte-Marthe, *l. 3. Elog. &c.*

BOVIUS (Benoît) Ecclésiastique, natif de Feltre en Italie a enseigné au commencement du XVII siécle, la Philosophie & l Théologie dans l'Université de Padoue. On attendoit qu'il enrichiroit le public de divers Ouvrages de sa façon, lorsqu'il mourut de peste à Venise le 22 décembre de l'an 1631, âgé de cinquante ans * Jacques Philippe Thomasin, *in Illust. Viror. Vit.*

BOVIUS ou BOBIO (Jean Antoine) natif de Crémone Religieux de l'Ordre des Carmes, puis Evêque de Molfetta, dan le Royaume de Naples, entra chez les Carmes, & s'y fit distinguer par son esprit, dont il donna des marques à Rome, sous l Pontificat du Pape Clément VIII, dans les célébres disputes sur l Grace, où il soutint avec vigueur le systême de Molina. Il écrivi sur ce sujet quelques Traitez assez ingénieux. Depuis, il traduisi d'Espagnol en Italien un Ouvrage de la Discipline Réguliére. L Cardinal Capponi étoit son ami particulier; & par son crédit, l Pape Paul V lui donna l'Evêché de Molfetta, où il mourut vers l'a 1620. * Possevin, *in Appar. Sacro.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac I. Imag. Illust. ch.* 63. Alégre.

BOUK, BUK ou BOG, fleuve de Pologne, auquel Hérodote Pline, & les autres anciens Auteurs donnent le nom d'*Hipanis*, & qu'il disent être un fleuve de la Sarmatie Européane. Il prend sa sourc dans la Podolie, qu'il sépare de la Volhinie; & après avoir arros Chmielnick, Braclaw & quelques autres villes, & divisé le Palatina de Braclaw en deux parties, se décharge dans le Nieper ou Borysthéne, pour aller se rendre conjointement dans la Mer Noire Son cours est d'environ deux cens milles d'Orient en Occident. Ovide en parle dans le XV *livre de ses Métamorphoses.* Il le faut distinguer du *Boug* ou *Bug*, autre riviére de Pologne. *Voyez* BOUG * Baudrand.

BOUKENON. *Voyez* BOUQUENON.

* BOUKHORST, BEUKHORST & BOCKHORST, ancienne famille noble de Hollande, tire son nom de la Seigneurie de Boukhorst qui est à peu près au nord de Leyde, dont elle est éloignée de deux à trois lieues. Cette famille s'est alliée de tems en tems avec les Maisons les plus nobles. Le premier que l'on trouve dans les Histoires du païs, est *Floris Vander Boukhorst* Chevalier, qui fut en 1320 Intendant général de l'Impératrice Marguerite. Cette race fut éteinte en 1669 par la mort d'*Amelis Vander Boukhorst* Seigneur de Wimmenum, Président des Nobles de Hollande, Président du Conseil d'Etat de la Province, Grand Maître des Eaux & Forêts, Curateur de l'Académie de Leyde, Grand Bailli & Dykgrave de Rhynland. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BOUKINGHAM, Comté ou Shire en Angleterre, est situé entre les Comtez de Northampton, de Bedford, de Harford de Middlesex & d'Oxford. Il y a dans ce Comté quatre places fortes, savoir, Newport, Boukingham, Launden, & Hanslope Cette province a environ quarante milles de long, dix-huit de large, cent quatre-vint cinq paroisses, & quinze villes à marché, savoir Bukingham, Ailesbury, Wickam, Marlow, Wendover, Newport-Pagnel, Colebrook, Stony-Stretford, Oulney, Amersham, Beaconfield, Chelsham, Risborough, Ivingo, & Winslow. Elle est dans le diocése de Lincoln. L'air en est assez tempéré, & le terroir, étant fort marneux, est fertile en grains, & nourrit beaucoup de bétail. La ville qui porte le nom de ce Comté, est environnée de la riviére d'Ouze, sur laquelle il y a trois ponts de pierres. Elle est au nord-ouest de Londres, dont elle est éloignée de près de vint lieues. Il y avoit autrefois au milieu de la ville une citadelle, laquelle est ruinée depuis long-tems. Ailesbury est un Comté. La vallée voisine de cette ville est remarquable par une infinité de brebis qui y paissent, & dont la laine est fort estimée. * *Etat présent de la Grande Bretagne. Voyez* Camden & Speed, *Theatrum Magnæ Britanniæ.*

Le Comté de Boukingham a passé dans trois familles d'Angleterre.

re. Le premier Comte se nommoit *Gualterus*, *Giffard* ou *Gifford*, à qui le Roi Guillaume *le Conquérant* donna cette Terre, en recompense des services qu'il lui avoit rendus à la conquête d'Angleterre. Il laissa un fils de son même nom, qui mourut sans enfans: ainsi cette Terre fut réunie à la Couronne. Richard II, Roi d'Angleterre donna, en 1377, le Comté de Boukingham à THOMAS de Woodstock, le dernier des fils du Roi *Edouard* III. Il laissa un fils nommé *Humphred*, qui mourut jeune & sans enfans; & une fille, qui épousa *Edmond* Comte de Stafford. Le Roi Henri VI créa ce dernier, Comte de Boukingham, en 1445; & l'année suivante, il l'honora de la qualité de Duc. *Edmond* fut tué avec son fils *Humphred*, à la bataille de Northampton. *Henri* de Stafford, fils de *Humphred*, & petit-fils d'*Edmond*, fut Duc de Boukingham. Il prit le parti de Richard, Duc de Glocester, & lui aida à s'emparer de la Couronne d'Angleterre; mais n'étant pas content de ce Prince, il cabala contre lui, & leva des troupes pour lui faire la guerre. Le Roi le poursuivit, & l'ayant fait prisonnier lui fit couper la tête en 1483. De son mariage avec *Catherine* de Widevill, fille du Comte de Rivers, il eut plusieurs enfans, dont l'aîné fut *Edouard*, *dont il sera parlé cy-dessous dans un article séparé.*

Jacques I. Roi d'Angleterre donna la qualité de Marquis de Boukingham à George Villers son Favori. George Villers étoit d'une bonne & ancienne famille de la province de Leicester, fils du Chevalier *Edouard Villers*, & d'une seconde femme qui lui avoit donné trois fils, dont George étoit le second. Sa mére, qui en secondes noces épousa *Thomas Compton* frére du Lord de ce nom, en fit prendre tout le soin possible. Après qu'il eut achevé ses études, elle l'envoya en France pour y apprendre la Langue, & pour y faire ses exercices. Lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, sa mére voulut qu'il se produisît à la Cour. Les Comtes de Pembrok & de Betford ennemis du Favori, le Duc de Sommerset, ou *Robert Carr*, crurent que Villers pourroit charmer le Roi, s'emparer de sa faveur & détruire le Favori dont ils machinoient la perte. Le Roi vit pour la premiére fois Villers à la Comédie, où il avoit été conduit à dessein, & il fit sur le Monarque les plus vives impressions. Le Roi qui vouloit se ménager à l'égard du Comte, ne laissa pas éclater ses sentimens pour Villers, & se contenta de lui conseiller, sous main, d'acheter une charge d'Echanson. Les ennemis du Duc voyant que ce début leur promettoit toute la réussite dans leurs desseins, travaillérent auprès de la Reine, par le moyen de l'Archevêque de Cantorbéri, pour la porter à demander elle même au Roi de prendre Villers pour Favori. Le Roi se rendit avec plaisir, & en 1615 il le fit Chevalier & Gentilhomme de sa Chambre. Deux partis se formérent à la Cour, les uns étoient pour le Duc, & les autres pour Villers; mais peu de tems après le premier fut mis en prison, & auroit subi la sentence de mort prononcée contre lui, si le Roi ne lui eût accordé son pardon. Ainsi Villers demeura seul Favori. Le Roi le fit, le 17 d'août 1616, Baron de Brandspech, & Vicomte de Vaddon, & le premier janvier suivant il le créa Marquis de Boukingham. La même année le Roi étant en Ecosse, avec son Favori, il lui conféra encore le titre de Conseiller privé de ce Royaume, comme il l'étoit depuis quelque tems en Angleterre. Ce Marquis avoit alors tout le pouvoir en main, & il disposoit de toutes les charges & de tous les Bénéfices. Il usa si mal de son autorité que le peuple murmura hautement contre lui. On ne pouvoit voir sans indignation un jeune homme de vint-cinq ans gouverner à baguette tout le Royaume, disposer de toutes les charges en faveur de ses parens & de ses amis, se faire revêtir de celle de Grand Amiral quoiqu'il n'eût jamais été sur mer que pour faire le trajet de Douvre à Calais, & enfin se faire honorer du titre de Marquis de Boukingham, quoi qu'il n'eût rendu aucun service à l'Etat depuis deux ans qu'il étoit à la Cour. Sur la fin de l'année 1620, le Marquis de Boukingham épousa la fille unique du Comte de Rutland qui étoit la plus riche hérítiére du Royaume. L'an 22, le Marquis accompagna le Prince de Galles en Espagne, qui, à la persuasion de ce Ministre s'étoit déterminé à ce voyage extraordinaire pour aller épouser l'Infante. Le Roi fut si content de la conduite de son Favori dans cette affaire, que pour lui marquer sa reconnoissance pour les bons services qu'il lui avoit rendus, il lui envoya une patente qui le créoit Duc de Boukingham. Il n'y avoit point alors, en Angleterre, d'autre Seigneur Anglois qui eût le nom de Duc. Cependant le mariage, pour lequel on s'étoit donné tant de mouvemens, se rompit, le Favori ayant inspiré une pensée de cette rupture d'abord au Prince, & ensuite au Roi; rupture qui fit beaucoup de plaisir & au Parlement & au peuple. Le Marquis d'*Innoiosa* Ambassadeur d'Espagne, outré de la conduite du Duc au sujet du mariage, tacha de le perdre dans l'esprit du Roi Jacques, & glissa dans les mains de ce Roi une longue liste d'accusations contre le Favori. Le Roi en fut & frappé & attristé, mais le Duc sut se maintenir dans son poste. Le Roi Jacques étant mort en 1625, le Duc fut soupçonné de l'avoir empoisonné. Après cette mort il ne perdit rien de son crédit, étant plus avant dans la faveur du nouveau Roi Charles I, qu'il ne l'avoit été dans celle du prédécesseur. On l'envoya Ambassadeur en France pour amener en Angleterre la Princesse Henriette Marie, sœur du Roi, qui devoit épouser Charles I. *Nani* rapporte, que dans ce voyage le Duc eut la hardiesse de parler à la Reine Anne en termes d'Amant. La Marquise de Sénecei, sa Dame d'honneur, lasse de voir durer cet entretien, se mit dans le fauteuil de la Reine, qui, ce jour-là, étoit au lit. Comme elle vit que le Duc continuoit de faire le passionné, elle lui dit d'un air sévére, *Monsieur taisez vous, on ne parle point ainsi à une Reine de France.* Il eut envie de retourner Ambassadeur en France en 1626. Mais M. de Bassompierre, alors Ambassadeur en Angleterre, eut ordre de lui dire, *que pour les raisons qu'il savoit, sa personne ne seroit pas agréable au Roi très Chrétien.* Ce fut le Cardinal de Richelieu qui lui fit faire ce compliment. Ce premier Ministre ne pouvoit souffrir le Duc. Il y en a qui croyent que la source de cette haine venoit, de ce que le Cardinal étoit jaloux des marques de bonté & de préférence que la Reine donnoit à l'Ambassadeur; d'autres l'attribuent à ce que le Cardinal ayant écrit au Duc, sans laisser aucun espace après *Monsieur*, le Duc avoit récrit de même comme à son égal. La Rochelle étant assiégée par les troupes de Louis XIII, elle demanda six vaisseaux au Roi Jacques, le Roi Charles les lui fit envoyer à la sollicitation du Duc, conduite qui déplut extrémement au Parlement d'Angleterre; où l'on fit de grandes recherches contre lui pour l'éloigner du gouvernement. Le Roi en étoit si entêté qu'avant que le Duc eût répondu aux accusations portées par les Communes, il le fit déclarer Chancelier de l'Université de Cambridge, place vacante par la mort du Comte de Suffolck. L'Angleterre ayant déclaré la guerre à la France en 1627, on envoya, pour secourir la Rochelle, une flotte de cent voiles, sur laquelle on avoit embarqué sept mille soldats. Le Duc en fut fait Amiral. Il se présenta devant la Rochelle qui lui refusa l'entrée de la ville. Il descendit dans l'isle de Rhé, fit le siége de Saint-Martin qu'il fut contraint de lever honteusement, & fut obligé de se retirer en Angleterre avec le débris de ses troupes. Les Rochelois ayant sollicité le Roi Charles I, à leur envoyer du secours, le Duc étoit sur le point de partir avec une seconde flotte, lorsqu'à Portsmouth Jean Felton Lieutenant Ecossois le tua d'un coup de couteau, dont il le frappa au cœur. Cela arriva le troisiéme d'août 1628. Le Roi parut très affligé de cette mort, & pour donner à sa mémoire des marques d'affection, il conserva toutes les Créatures de son Favori, dont le corps fut porté à Londres dans la chapelle de Henri VII, où il fut enterré magnifiquement. Le Duc de Boukingham poussoit très loin la familiarité avec le Roi son Maître. *Le Roi d'Angleterre*, dit le Maréchal de Bassompierre, *me demanda une longue audience & bien contestée. Il se mit fort en colére, & moi, sans perdre le respect, je lui repartis, en sorte qu'enfin lui cédant quelque chose, il m'en accorda beaucoup. Lorsque le Duc nous vit échauffez, il se vint brusquement mettre entre le Roi & moi, disant*, je viens faire le hola entre vous deux. * De Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 7. Benoit, *Hist. de l'Edit. de Nantes, sur les années* 1626, & 1627. Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, &c. *tome* 1. Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre. Voyez* VILLERS (George)

* BOUKINGHAM (Edouard Comte de Stafford, Duc de) fils de Henri Stafford, Duc de Boukingham, que Richard III fit décapiter, & d'Anne de Plantagenet, niéce d'Edouard III, Roi d'Angleterre. Henri VII le rétablit dans la possession des biens & des titres paternels; & Henri VIII continua à lui témoigner beaucoup de bienveillance; jusques à lui donner la charge de Grand Connétable. Il possédoit plusieurs qualitez fort estimables, & de grandes richesses, qui, cependant ne l'empêchérent pas d'être fort chiche. C'est son avarice qui lui fit lâcher des termes trop libres & injurieux contre le Cardinal de Volsey, parce que ce Cardinal, en 1520, avoit conseillé à Henri VIII de faire un voyage en Picardie; pour s'aboucher avec François I, & que la figure que le Connétable étoit obligé de faire en suivant la Cour, n'étoit pas de son goût. Le Cardinal chercha à se venger du Duc de Boukingham; & pour cet effet, il gagna un certain *Knevet* qui avoit autrefois été Intendant des Terres du Duc dans la province de Kent, & que le Duc avoit congédié, pour quelque mécontentement qu'il en avoit eu. Knevet fut donc suborné pour accuser son ancien Maître, d'avoir projetté de succéder à Henri VIII, parce qu'il descendoit aussi d'une race Royale, & qu'il avoit consulté là-dessus un certain Moine, nommé Hopkins, qui faisoit profession de prédire l'avenir. Quoique le Duc soutînt constamment son innocence, les témoins déposérent contre lui, & 21 Pairs d'Angleterre ayant à leur tête le Grand Sénéchal, qui étoit le Duc de Nortfolck, le jugérent coupable du crime de haute trahison. Il fut décapité à Londres le 17 mai 1521. Son Epouse étoit fille du Comte de Northumberland. Il maria une de ses filles au Comte de Surrey, & une autre à Nevilin Comte de Westmorland. Son fils Henri fut réhabilité en partie; car on ne lui accorda que le titre de Comte de Stafford. * Cambden, *Britannia*, p. 282. 289. De Larrey, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. p. 141. 142.

BOUKSTAB (Jean) Maître d'Ecole de Zoffingue, fut celui qui soutint le mieux la Religion Romaine dans la dispute de Berne en 1528. Jacques de Munster Prêtre de Soleurre, qui assista à cette dispute, & qui déploroit l'ignorance des Ecclésiastiques de son parti, en porta ce jugement dans une lettre qu'il écrivit à Sigismond de Saint-Trudon, Chanoine de Mayence. *Disputavit*, dit-il, *quidam Ludimagister, quem* Litteram *vocant*; (c'est ainsi qu'il traduit le nom Allemand *Boukstab*) *non malus homo ut videbatur, quique unus plus studii præ se ferebat defendendi Ecclesiam & Scripta Patrum quam quotquot fuerunt in illis Comitiis; sed deerant vires.* * Abrah. Sculteti, *Annales*, &c. *ad annum* 1528. Ruchat, *Hist. de la Réformation de Suisse, &c. tome* 2. p. 86. *&c.*

BOULAI. *Voyez* BOULAY.

BOULANGER (Jean le) Chevalier, Seigneur de Jacqueville en Gâtinois, d'Isle & de Montigny en Brie, premier Président au Parlement de Paris, fut connu sous le nom de *le Boulanger*, quoique celui de sa famille fût de *Montigny*; l'autre surnom leur étoit venu d'un de leurs prédécesseurs, à qui on le donna, pour un service notable qu'il avoit rendu à l'Etat, en faisant entrer une grande quantité de blé dans le Royaume, au tems d'une mortelle famine. Le pére de ce premier Président étoit *Raoul* de Montigny, Chevalier, Seigneur de Montigny & de Jacqueville, Grand Pannetier du Roi, & Capitaine des Gardes du Duc de Bourgogne, qui vivoit encore en 1442. Son fils, dit *le Boulanger*, fut Conseiller au Parlement, puis Président au même Parlement en 1456; & en cette qualité sa compagnie le députa pour aller au château de Beauté, conférer avec le Duc de Berri, depuis Duc de Guienne, frére unique du Roi Louïs XI, qui formant un parti avec le Comte de Charolois & autres Princes liguez, sous prétexte du bien public, tenoit la ville de Paris assiégée. Cette entrevue donna un grand acheminement à la paix, conclue à Conflans en 1465. En reconnoissance de ses services, il fut fait premier Président le huitiéme décembre 1471. Il présida avec le Chancelier d'Oriole au procès du Connétable de Saint-Pol en 1475, & à celui de Jacques d'Armagnac Duc de Nemours, en 1477. Il perdit sa femme *Philippote* de Cothereau en 1473.

1473, & la Cour donna un Arrêt, par lequel il est ordonné que *Messire Jean le Boulanger, premier Président, portera son chaperon & son manteau fourré, lorsqu'il tiendra séance au Parlement, nonobstant qu'il porte le deuil de sa femme.* Il décéda le 24 février 1481. Sa postérité porta le nom de BOULANGER jusqu'en 1593, qu'ils obtinrent une déclaration du Roi, vérifiée en Parlement le premier août 1595, pour quitter ce surnom, & reprendre l'ancien nom de MONTIGNY. Cette famille subsiste encore en la personne du fils de *Louïs* de Montigny, Marquis de Congis, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur du Bapaume, Capitaine du château des Tuilleries, Chevalier de saint Louïs. * Blanchard, *Hist. des premiers Présidens.*

BOULANGER. *Cherchez* BOULENGER.

BOULAY (César Egasse du) natif de Saint-Ellier, village du Bas Maine, fut Professeur en Eloquence au Collége de Navarre, Greffier & Historiographe de l'Université de Paris, dont il fut Recteur. Outre son *Speculum Eloquentiæ*, dont on fit cas, & le Thrésor des Antiquitez Romaines, &c. nous avons de lui une Histoire de l'Université de Paris en six volumes *in folio*. Il mourut le 16 octobre 1678. Son Thrésor des Antiquitez Romaines, qu'il publia à Paris en 1650, est non seulement tres-utile à ceux qui n'entendent que le François; mais aussi à ceux qui entendent le Latin. L'Ouvrage qui doit principalement l'immortaliser, est cette Histoire de l'Université de Paris. On arrêta pendant quelque tems le cours de cette impression; mais les Commissaires que le Roi nomma pour examiner ce qui étoit déja imprimé & le dessein de l'Auteur, rapportérent que rien n'empêchoit que l'impression ne continuât. Les raisons qu'on a eues de censurer ce grand Ouvrage, n'étoient pas des plus fortes, & il y entroit de la jalousie & de la passion. Cependant, on ne peut nier qu'il n'y ait bien des défauts dans cet Ouvrage, & qu'il ne contienne bien des choses fabuleuses & contraires à la vérité; mais il est d'ailleurs tres-utile pour avoir la connoissance des actions & des Ecrits des Savans de France, & même de ceux des païs étrangers qui ont paru dans cette premiére Université du Royaume, & peut-être du monde. Et de fait on commence à dire aujourd'hui que c'est un bon livre, généralement parlant, & qu'il est rempli de quantité de piéces importantes, qu'il seroit difficile de trouver ailleurs si bien ramassées. * Bayle, *Dict. Critiq.* Baillet, *Jugemens des Savans, sur les Critiques Historiques, tome 2. partie 1. p. 151. n. 138.* de l'édit. d'Amsterdam 1725.

* BOULAYE (La) bourg de la Haute Normandie en France dans le diocése d'Evreux sur la rive droite de la riviére d'Eure. Il est à l'est d'Evreux tirant vers le nord, & en est éloigné de trois à quatre lieues.

BOULDRY, ville. *Voyez* BOUDRY.

BOULEN, famille d'Angleterre, descendoit de

I. GÉOFROY de Boulen, lequel après avoir amassé de grands biens dans le négoce, fut fait Lord Maire de Londres en 1458, & épousa *Anne*, fille de *Thomas* Baron de Hoo & de Hastings, dont il eut GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME de Boulen-de-Blikling, Chevalier, servit Henri VII, Roi d'Angleterre, dans ses armées, & épousa *Marguerite* Butler, fille de *Thomas* Comte d'Ormond, dont il eut THOMAS, qui suit; & *Marguerite* de Boulen, mariée à *Jean* Sakville, Chevalier.

III. THOMAS de Boulen, après avoir servi le Roi Henri VIII dans ses armées, fut Ambassadeur en Allemagne, en Espagne, & en France. Ce Prince étant devenu amoureux de sa fille, le créa Vicomte de Rochefort en 1525, & quelques années après, le nomma Chevalier de la Jarretiére, le créa Comte de Wiltshire & d'Ormond, & le fit Garde du Sceau privé. Il mourut en 1538, ayant eu d'*Elisabeth* Howard, fille de *Thomas*, Duc de Nortfolk, 1. *George* de Boulen, Vicomte de Rochefort, Connétable de Douvres, & Garde des Cinq ports, qui eut la tête tranchée le 19 mai 1536, sans laisser de postérité de *Jeanne* Parker, fille de *Henri* Baron de Morley, laquelle eut la tête tranchée le 12 février 1542; 2. *Anne*, Marquise de Pembrock, dont *il sera parlé cy-après dans un article séparé*; & 3. *Marie* de Boulen, alliée à *Guillaume* Carey, Chevalier. * Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre.*

BOULEN ou BOLEYN on BULLEN (Anne de) fut Maîtresse, puis femme de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Si l'on en croit Sandérus, elle étoit fille de la femme de Thomas de Boulen, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mais non de ce Seigneur: *Car le Roi*, dit-il, *étant devenu amoureux de cette Dame, rélégua le mari en France, avec la qualité d'Ambassadeur; & Anne de Boulen naquit deux ans après le départ de Thomas; ainsi elle ne pouvoit être sa fille.* Il en avoit déja eu une nommée *Marie*: le Roi l'ayant trouvee à son gré, en fit aussi-tôt sa Maîtresse. On dit que ce Prince ayant un jour demandé à François Brian, Chevalier de l'Ordre, & de la Maison de Boulen, si c'étoit un grand crime d'entretenir la mére & la fille; *C'est*, répondit Brian, *comme si l'on mangeoit la poule & le poulet.* Le Roi ayant trouvé cette réponse plaisante, lui dit qu'il le prenoit pour son *Vicaire infernal*; & depuis il fut connu sous ce nom. Henri, après avoir corrompu la mére & la fille aînée, devint encore amoureux de la cadette *Anne* de Boulen. On dit qu'elle étoit brune & de belle taille, qu'elle avoit une dent mal rangée à la machoire supérieure, six doigts à la main droite, & une tumeur à la gorge, dont elle couvroit la difformité avec une fraise. On ajoûte qu'elle avoit la conversation enjouée, qu'elle dansoit très-bien, qu'elle jouoit du luth mieux que fille de son tems, qu'elle inventoit tous les jours de nouvelles modes, & qu'elle s'habilloit d'assez bon air, pour servir de modéle à toute la Cour. Mais les qualitez de l'ame ne répondoient pas à celles du corps: elle étoit vaine, ambitieuse, & coquette. A quinze ans, elle fut débauchée, dit-on, par le Maître d'Hôtel, & par l'Aumônier de Thomas de Boulen, & on l'envoya ensuite en France chez un Seigneur, qui la nourrit en fille de grande qualité. On la vit après à la Cour, où l'on dit qu'elle se gouverna avec si peu de pudeur, qu'on l'appelloit ordinairement *la Haquenée d'Angleterre*. François I eut aussi part à ses faveurs: ce qui la fit surnommer *la Mule du Roi*. Ce fut dans ce tems que donnant dans les nouvelles opinions, elle embrassa la doctrine de Luther. Etant revenue en Angleterre, elle entra en qualité de fille d'honneur chez la Reine, où le Roi la vit & l'aima. Pour fixer l'humeur inconstante de ce Prince, plus il la pressoit, plus elle lui opposoit son devoir, & la résolution qu'elle avoit prise de se réserver toute entiére pour un mari. Ce fut par ces artifices, que lui ayant donné bonne opinion de sa vertu, & l'engageant toûjours de plus en plus, elle l'enflamma tellement, qu'il résolut de l'épouser. Lorsque ce bruit se fut répandu en France, on y disoit publiquement que le Roi d'Angleterre alloit épouser *la Mule du Roi*. Thomas de Boulen, qui étoit pour lors Ambassadeur en France, ayant oui parler du dessein de Henri, prit la poste, sans en avoir demandé la permission, & se rendit en Angleterre. Il y raconta au Roi que, durant son absence, sa femme étoit accouchée d'*Anne* de Boulen, & que l'ayant voulu répudier, elle lui avoit avoué que sa Majesté étoit pére de cette fille. Henri lui commanda de se taire, & lui dit que trop de gens avoient eu part aux bonnes graces de sa femme, pour savoir qui étoit le véritable pére de celle qu'il vouloit épouser. Ce Prince aveuglé par sa nouvelle passion, résolut enfin de lever le masque, & de répudier même la Reine *Catherine* d'Aragon son épouse, Princesse tres-sage & tres-vertueuse. *Voyez* HENRI VIII. Ce dessein allarma tous les gens de bien; le Conseil même avertit le Roi qu'*Anne* de Boulen étoit une débauchée, & que diverses personnes, & entre autres Thomas Viat avoient avoue le commerce qu'ils avoient eu avec elle. Ce dernier offrit même au Roi de le rendre spectateur des faveurs qu'il recevoit de cette impudique; mais il fut traité d'insolent & d'imposteur. Cependant Henri n'ayant pu obtenir du Pape une sentence de divorce, épousa en secret sa Maîtresse, à laquelle il avoit fait prendre la qualite de Marquise de Pembrock, le 14 novembre 1532, ou, selon d'autres, le 25 janvier 1533, ses noces n'ayant été antidatées, que parce qu'elle étoit grosse quand le Roi l'épousa. Dans la suite, ce Prince, qui s'étoit séparé de l'Eglise Romaine, & dont les partisans avoient declaré le premier mariage nul, fit célébrer la solemnité de ses nouvelles noces, la veille de Pâques de l'an 1533; & le deuxiéme juin suivant, il fit couronner *Anne* de Boulen Reine d'Angleterre. *Elisabeth* leur fille naquit le septiéme septembre de la même année, & la Reine *Catherine* mourut le sixiéme janvier 1535. Henri commanda à toute sa maison d'en prendre le deuil; mais Anne de Boulen en prit le jaune, pour marque de sa joye, & témoigna qu'elle auroit souhaité une mort moins glorieuse à sa rivale. Quelque-tems après, le Roi devint amoureux de Jeanne Seimour. Anne de Boulen en fut au desespoir; & étant accouchée pour la seconde fois, elle ne mit au monde qu'une masse informe. Perdant l'espérance d'avoir un fils de Henri, elle s'abandonna à son frére George de Boulen, mais n'ayant tiré aucun fruit de cet inceste, elle fit part de ses bonnes graces à diverses personnes, & rangea même Marc un de ses Musiciens au nombre de ses Favoris. Le Roi ne put ignorer longtems ce commerce honteux; il n'en témoigna pourtant rien, jusqu'au premier jour de mai de l'an 1535, qu'ayant découvert à Greenwich que sa femme jettoit de sa fenêtre son mouchoir à un de ses Amans, il la fit prendre; & après l'avoir convaincue d'inceste & d'adultére, il lui fit couper la tête le dix-neuviéme mai de la même année. Il voulut que Thomas de Boulen son pére prétendu fût un de ses Juges. Le mariage d'*Anne* de Boulen fut déclaré nul; & elle avoua elle même qu'elle étoit déja mariée à Mylord Percy. On fit aussi mourir George de Boulen, & les autres Amans de cette malheureuse, qui introduisit le Schisme & la Religion Protestante en Angleterre, & causa la perte de sa patrie.

☞ On doit lire avec précaution ce qui regarde ici la naissance d'*Anne* de Boulen. Sandérus qui veut dire que le Roi Henri VIII a été son pére, appuye ce fait par des circonstances tres-difficiles à prouver, aussi bien que la vie libertine qu'il accuse *Anne* de Boulen d'avoir menée en Angleterre & en France: ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle ne parut chaste que jusques à ce qu'elle eût déthrôné sa Maîtresse. Car pour l'inceste & l'adultére qui la firent condamner à mort, les Historiens Protestans n'osent entreprendre ouvertement de l'en purger. *Voyez* & lisez avec autant de reserve que Sandérus même, la Critique de Mr. Burnet sur Sandérus & sur Varillas, & son Histoire de la Réformation d'Angleterre.

Pour avoir une Histoire impartiale d'*Anne* de Boulen, on n'a qu'à lire ce qu'en a écrit M. de Rapin Thoyras dans son *Histoire d'Angleterre*. Ce judicieux Auteur est toujours en garde sur ce que les ennemis & les Apologistes de cette Princesse ont rapporté d'elle. Après avoir fait un récit assez circonstancié de la mort tragique à laquelle elle fut condamnée, il ajoûte, *Quelques-uns l'ont décriée avec beaucoup d'emportement, & d'autres ont pris grand soin de justifier sa conduite, sans que jusqu'ici on ait pu savoir certainement si elle étoit coupable ou innocente. Les ennemis d'Elizabeth sa fille & de la Réformation, ont noirci sa réputation autant qu'il leur a été possible, dans la pensée que par là ils porteroient un coup mortel à la Religion Protestante. Par une raison contraire, les Protestans n'ont rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à donner d'elle une idée toute contraire. Mais les uns & les autres ont raisonné sur un faux principe, puisque la bonté d'une Religion ne dépend pas de la vie & des mœurs de ceux qui la professent. Pour moi, s'il m'est permis de dire mon sentiment, je ne saurois me persuader que ceux qui l'ont jugée, ayent eu des preuves assez convainquantes pour la condamner comme coupable d'avoir souillé le lit du Roi son Epoux. On ne peut néanmoins disconvenir que par des familiaritez peu convenables à une Reine, elle n'ait donné beaucoup de prise sur elle. Comme elle étoit jeune & belle, sans doute elle n'étoit pas fâchée de voir l'effet que sa beauté faisoit sur toutes sortes de gens, s'imaginant que l'amour qu'elle inspiroit relevoit beaucoup son mérite. On ne voit que trop de femmes sujettes à cette foiblesse. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'esprit de parti n'a pas peu contribué à la diversité de sentimens où le monde se trouve encore au sujet de cette Reine. Si elle n'eût pas favorisé la Réformation, elle auroit sans doute moins d'accusateurs parmi les Catholiques, & si elle avoit porté le Roi son époux à persécuter les Réformez, il se trouveroit peu de ceux-ci qui entreprissent de la justifier. C'est ainsi que le monde est*

fait

fait. Les gens ſont innocens ou coupables ſelon le parti dont ils ſe trouvent. Mais outre cette cauſe générale, on peut en trouver encore une autre particulière dans la conduite d'Anne de Boulen. C'eſt qu'elle étoit d'une humeur fort gaye qui avoit enchanté le Roi, & qui après quelques années de jouïſſance, ne fut plus propre qu'à exciter ſa jalouſie. D'un autre côté, on ne peut nier qu'elle n'eût de tres bonnes qualitez, & particuliérement beaucoup de charité pour les pauvres, auſquels, peu de jours avant ſa diſgrace, elle avoit fait diſtribuer deux mille livres ſterling. On trouve encore dans l'Hiſtoire de ſa mort une particularité qui fait voir qu'elle avoit la conſcience fort tendre. C'eſt qu'après avoir reçu ſa ſentence, elle ſe mit à genoux devant Madame Bollen ſa belle-ſœur, & la conjura, au nom de Dieu, de dire à la Princeſſe Marie, qu'elle lui demandoit pardon des rigueurs qu'elle avoit exercées contre elle. Cette charité & cette tendreſſe de conſcience conviendroient peu à une femme qui auroit entretenu un commerce honteux & criminel avec quatre hommes, & avec ſon propre frére: mais elles ne ſeroient pas incompatibles avec beaucoup d'indiſcrétion & un peu de coquetterie. * Du Chêne. Sponde. Surius. Le Grand, *Réfutation de l'Hiſtoire de la Réforme.* M. de Meaux, *Hiſt. des Variat. l.* 7.

BOULENGER (Pierre) François, nauf de Troyes en Champagne, vivoit dans le XVI ſiécle. Il ſavoit les Langues, & principalement la Gréque & la Latine, qu'il enſeigna à Loudun. C'étoit un homme dont la modeſtie s'étendit juſqu'à ſes Ecrits; car ayant compoſé en Latin une Hiſtoire de France, il ne voulut jamais permettre qu'on l'imprimât: on a cependant de lui quelques petits Ouvrages de piété. Il mourut vers l'an 1590, laiſſant divers enfans, & entre autres *Jules-Céſar* BOULENGER, Jéſuite, qui ſuit. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 3.

BOULENGER ou BOULANGER (Jules-Céſar) fils du précédent, né à Loudun, prit l'habit de Jéſuite à Paris, étant aſſez jeune, vers 1585, faiſant les leçons alternativement avec le fameux pére Jacques Sirmond. Il demeura 12 ans dans la Société & y enſeigna dix ans. Mais étant ſorti de la Compagnie, pour ſoulager ſes neveux, il enſeigna en différens Colléges de Paris, entre autres, à Harcourt & aux Graſſins, puis il devint Aumonier du Roi. Il ſe mêla auſſi un peu d'Alchymie. Enfin, après avoir eté hors de la Société vint ans, il y rentra l'an 1620, y prêcha du tems avec applaudiſſement, & mourut à Tournon l'an 1626, âgé de plus de 70 ans. Il a laiſſé quelques Ouvrages; entre autres un Traité du Théatre, dans lequel on ne doit chercher qu'un Recueil de paſſages qui peuvent être utiles, pourvû que l'on ne s'arrête pas toûjours aux inductions qu'il a faites; car il y a grande apparence que Boulenger apprenoit les choſes qu'il a écrites, à meſure qu'il les écrivoit. C'eſt le jugement qu'en porte M. l'Abbé d'Aubignac. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jeſu.* Hedélin d'Aubignac, *Pratique du Théatre, l. 1. ch.* 5. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, Art Poëtique, tome 5. p.* 48: ou *tome 3. partie 1. p.* 160. *n.* 1064. de l'édit. d'Amſterdam 1725.

BOULENGER (André) Religieux Auguſtin Réformé, de la Communauté de Bourges, eſt connu dans le monde ſous le nom de PETIT PÉRE ANDRÉ. Il étoit de Paris, de la famille de *Boulenger*, conſidérable dans la Robe, & il mépriſa tous les avantages qu'il pouvoit eſpérer dans le monde, pour ſe faire Religieux de la Réforme de ſaint Auguſtin, dans la Communauté de Bourges. Le Pére André prêcha pendant 55 ans dans les principales chaires du Royaume, & ne diſcontinua jamais cet exercice ſi pénible & ſi fatiguant. Il avoit coutume de mêler quelques mots enjouez dans ſes Sermons, pour reveiller ſes Auditeurs, d'où quelques gens ont pris occaſion de lui attribuer des plaiſanteries qui ne ſont pas de lui. Nous n'avons de ce Pére que l'Oraiſon funébre de Marie-Henriette de Bourbon, Abbeſſe de Chelles. Son emploi de Prédicateur & les charges qu'il exerça dans ſon Ordre, où il vécut avec beaucoup de régularité, ne lui donnérent pas le tems de publier divers Ouvrages qu'il avoit compoſez. Il mourut à Paris, dans le Couvent de la Reine Marguerite, au fauxbourg Saint-Germain, le 21 ſeptembre de l'an 1657, âgé de 79 ans. On garde dans ce Couvent quelques manuſcrits de ſes Sermons. * *Mémoires du tems.*

BOULENOIS. *Cherchez* BOULONOIS.

BOULIGNEUX (Marquis de) *Cherchez* PALU (la)

BOULLIAUD (Iſmaël) naquit à Loudun le 28 ſeptembre 1605, de parens, qui l'élevérent dans la Religion Réformée, dont ils faiſoient profeſſion. Il la quitta à l'âge de vint-un an, & à vint-cinq il fut promu à l'Ordre de Prêtriſe. Il apprit les Humanitez dans le lieu de ſa naiſſance, la Philoſophie à Paris, & le Droit à Poitiers. Au ſortir des Ecoles, il s'appliqua avec attachement aux Mathématiques, à la Théologie, à l'Hiſtoire Sacrée & Profane. Les Ouvrages qu'il a laiſſez ſont de bonnes preuves des progrès, qu'il y fit. En 1668, il publia *in octavo*, un Traité *de Natura Lucis.* M. *de la Chambre* & M. *Petit*, tous deux Médecins, ayant écrit long-tems depuis l'un contre l'autre ſur le même ſujet, M. Boulliaud diſoit quil s'étonnoit, que, ſans ſavoir l'Optique, ils oſaſſent ſe mêler de parler de la Lumiére. L'année ſuivante il publia à Amſterdam *in quarto* ſon *Philolaüs*, ou Diſſertations, *de vero Syſtemate Mundi.* Ses études ne ſe bornoient pas alors aux ſeules Mathématiques, puiſqu'en 1640 il compoſa une Diſſertation ſur *S. Bénigne*, quoiqu'il ne l'ait fait imprimer que 17 ans depuis, *in octavo*, par *Cramoiſi.* C'eſt une Critique de la Chronique de S. Bénigne de Dijon, inſérée en 1655, par le P. *Dom Luc d'Acheri* dans le premier tome de ſon Recueil d'anciennes piéces. Il fait voir les contradictions de l'Auteur de cette Chronique, & l'incertitude ou la fauſſeté de tout ce qui y eſt dit de S. Bénigne. En 1664, M. Boulliaud traduiſit en Latin *Théon* de Smyrne, Philoſophe Platonicien, l'illuſtra de ſes Notes, le dédia à M. *de Thou*, Préſident en la premiére Chambre des Enquêtes, de la bibliothéque duquel il avoit tiré le Manuſcrit, & le fit imprimer à Paris *in quarto.* L'année ſuivante, il mit au jour dans la même ville un grand Ouvrage *in folio*, ſous ce tître, *Aſtrologia Philolaïca, Opus novum in quo motus Planetarum per novam & veram Hypotheſim demonſtrantur, cum tabulis facillimis.* Quatre ans après, il compoſa un Traité en faveur des égliſes de Portugal, qui depuis que ce Royaume avoit ſecoué le joug de la Domination Eſpagnole, demeuroient dépourvues d'Evêques par le refus que faiſoit le Pape de donner des Bulles à ceux qui avoient été nommez par le Roi *Jean* IV. Il y enſeigne que le Pape, & les Rois d'Eſpagne & de Portugal ſont légitimes poſſeſſeurs du droit qu'ils ont dans l'inſtitution des Evêques, parce qu'ils ne l'ont aquis que du conſentement au moins tacite, du Clergé & du peuple, à qui il appartenoit; & cela ſuppoſé il donne ſon avis, à peu près de cette ſorte. Après que le Roi *Jean* IV a ſupplié depuis huit ans *Urbain* VIII & *Innocent* X, de donner des Bulles aux Evêques nommez, il peut les faire ſacrer par les Métropolitains; & comme les Papes ont autrefois prétendu, que le pouvoir d'établir des Evêques dans les Siéges vacans leur étoit dévolu par la négligence des Princes qui avoient manqué d'y pourvoir, il rentrera légitimement dans ſon droit par une pareille négligence des Papes. En cela, il ne bleſſera en rien le reſpect, qu'il porte au ſaint Siége, & il ſera toûjours diſpoſé, auſſi bien que les Evêques ſacrez par les Métropolitains, à lui demander la confirmation, & à recevoir des Bulles. Outre ce Traité que M. Boulliaud compoſa au mois de décembre de l'année 1649, pour les Egliſes de Portugal, il en fit un autre au mois de mars, de l'année 1651, ſous le nom du Roi Jean IV, pour demander au Clergé de France ſon conſeil & ſa médiation envers le S Siége. Il y déplore le triſte état des Egliſes de Portugal, & ſe plaint en des termes très-forts de la dureté des Papes, qui les abandonnoient dans les plus preſſans beſoins, pour favoriſer les prétentions ambitieuſes du Roi Catholique, qui uſoit de toutes ſortes d'artifices & de violences, pour uſurper une ſeconde fois une Couronne, qui lui avoit été enlevée avec juſtice. Il y fait voir, que quand les Princes ont eu des droits ou des prétentions ſur des villes & ſur des Provinces, le S. Siége, ſans entrer dans le fonds de leurs différens temporels, a reconnu pour Souverain celui qui étoit en poſſeſſion. Ces raiſons propoſées ſous le nom de Jean IV, parurent convaincantes à tous les Savans de l'Europe: mais elles ne prévalurent pas ſur les intrigues de la Cour d'Eſpagne. Toute la récompenſe que M. Boulliaud remporta de ſon travail, fut de voir ſes avis rejettez par ceux dont il ſoutenoit les droits, & ſes ſentimens condamnez par l'Office de l'Inquiſition, auquel ils s'étoient ſervilement aſſujettis. Ces deux piéces en faveur des Egliſes de Portugal ne furent imprimées qu'en 1656, à Strasbourg, *in octavo*, par les ſoins de M. *Portenére* ami de M Boulliaud, qui, pour groſſir le volume, mit à la fin une Diſſertation *de Populis fundis*, que le même M. Boulliaud avoit faite en 1651, à l'occaſion d'une remarque de M. *Rigault*, Conſeiller au Parlement de Mets, à laquelle il trouva de la difficulté. La Diſſertation roule ſur une queſtion de l'ancien Droit Romain agitée par *Cicéron*, dans l'Oraiſon *pro Cornelio Balbo.* Selon le ſentiment de cet ancien Orateur, pour devenir *Populus fundus*, un peuple devoit renoncer à ſes Loix, & ſe ſoumettre à celles des Romains. Cela regardoit tout ce peuple. Pour devenir Citoyen Romain, il ſuffiſoit qu'un particulier renonçât à la ville dont il étoit, & fût reçu dans celle de Rome.

En la même année en laquelle M. *Boulliaud* compoſa le premier Ecrit pour les Egliſes de Portugal, ſavoir en 1649, il fit imprimer au Louvre l'Hiſtoire de *Ducas* en Grec, avec ſa Verſion Latine & ſes Notes. Il ſe ſervit pour cet effet du Manuſcrit de la bibliothéque du Roi de France. Cet Hiſtorien a écrit ce qui s'eſt paſſé ſous les Empereurs *Jean Manuel*, *Jean* & *Conſtantin Paléologues*, juſqu'à la priſe de leur ville capitale, & à la ruïne de leur puiſſance. En 1657, M. *Boulliaud* fit imprimer à Paris *in quarto*, un Traité *de Lineis Spiralibus.* Après avoir lu pluſieurs fois le Traité d'*Archiméde* ſur le même ſujet, il douta toûjours s'il avoit bien compris la penſée de ce grand Mathématicien, & chercha de nouvelles Démonſtrations pour ſa propre ſatisfaction, & pour le ſoulagement de ceux à qui celles d'Archiméde paroiſſoient longues, indirectes & obſcures; & crut rendre par là le Théorême plus intelligible.

En 1663, il mit au jour en même volume, un Traité Grec de *Ptolomée*, avec une Verſion Latine, *de judicandi facultate, & animi principatu.* Quelque tems après, il publia un grand Ouvrage *in folio*, intitulé, *Iſmaëlis Bullialdi Opus novum ad Arithmeticam infinitorum, libris ſex comprehenſum, in quo plura a nullis hactenus edita demonſtrantur.*

Outre ces Ouvrages qui ont été publiez, M. Boulliaud en avoit compoſé pluſieurs autres, qui ſont demeurez dans ſon cabinet. Il y a plus de quarante ans, qu'il fit un Traité ſur la Pâque des Juifs. Dans les années 1661 & 1662, M. *Toinard* s'étant fortement appliqué à la Queſtion de la derniére Pâque, dont il eſt parlé dans les Evangiles, ſe perſuada, par l'explication qu'il trouva de ce que c'eſt que *parare Paſcha*, que *Jeſus-Chriſt* ne l'avoit point faite. Il crut auſſi que Jeſus-Chriſt étant mort un Vendredi au tems de Pâque dans la 33 année de l'Ere Vulgaire, & que la Lune Paſcale de cette année-là, n'ayant été en conjonction avec le Soleil, qu'au Jeudi après midi 19 jour de Mars, elle n'avoit pu être vue en Judée au ſoir de ce jour-là; mais ſeulement le lendemain Vendredi. Il conclut de là, que puis que le rapport de l'apparition de la nouvelle Lune ſe devoit faire à Jéruſalem, au Tribunal appellé *Beth-din*, ou *Maiſon du jugement*, par ceux qui l'avoient vue à la campagne, & que ce rapport n'avoit pu être fait pour le plutôt qu'au matin du Samedi ſuivant, qui étoit le 21 de mars, il étoit de néceſſité que le premier jour du premier mois Juif, appellé *Niſan*, n'eût commencé en cette 33 année-là qu'au Soleil couchant du Vendredi, 20 jour de mars, & par conſéquent, que le Vendredi troiſiéme jour d'avril, auquel Jeſus-Chriſt mourut, fût le 14 de Niſan, & non le 15 ordonné par la Loi pour la célébration de la Pâque. M. Toinard avoit fait ces découvertes par la lecture de quelques Rabins, & de différens Traitez du Talmud, & particuliérement par les Traductions entiéres qu'il fit du *Codex Peſachim*, & de celui de *Roſchaſchana*, où ſont amplement déduits les rits de la Pâque, & la maniére de l'année Judaïque, au tems que le Temple de Jéruſalem ſubſiſtoit. Il communiqua alors ſes découvertes à pluſieurs de ſes amis, & ils approuvérent le Syſtême qu'il en avoit formé, contre la prétention de la Pâque Moſaïque célébrée par Jeſus-Chriſt dans la nuit qu'il inſtitua le

le Sacrement de l'Eucharistie. Mais comme il importoit extrémement à M. Toinard de se bien assurer, que l'apparition de la nouvelle Lune, du 19 mars de l'année 33, n'avoit pu arriver le même soir, il crut ne pouvoir mieux s'adresser pour cela qu'à M. Boulliaud, de qui il avoit eu la connoissance au Cabinet de Mess. *Du Puy*: c'est pourquoi il le pria par une Lettre qu'il lui écrivit d'Orléans en janvier 1663, de lui mander son sentiment sur le tems le plus precis qu'une nouvelle Lune peut depuis sa conjonction paroître en Judee; & il inséra dans cette même Lettre plusieurs autres points, qui avoient rélation à la Pâque. M. Boulliaud ne répondit à M. Toinard qu'au premier avril suivant, & lui fit des excuses de ce retardement sur ses autres occupations. Il confirma M. Toinard dans la pensée où il étoit que cette nouvelle Lune du 19 mars de l'année 33 n'avoit pû être apperçue en Judée au soir de ce jour-là, lui manda qu'il estimoit probable l'opinion de ceux qui mettoient la mort de Jesus-Christ au troisiéme avril de la 33 année de l'Ere Vulgaire, & lui marqua une difficulté, qu'il trouvoit assez considérable. *C'est*, dit-il, *l'anticipation que notre Seigneur Jesus-Christ a faite, célébrant sa Pâque selon la Loi de* Moïse, *un jour avant que les Juifs celébrassent la leur. La raison de cette diversité est assez difficile à donner, si l'on ne dit que les Juifs manquoient à leur Calendrier. Je suis trompé si cette Question peut être jamais bien éclaircie.* M. Toinard étant allé depuis à Paris, eut plusieurs conférences sur cette Question avec M. Boulliaud, en présence de M. *Formentin*, Soudoyen & Grand Vicaire d'Orléans. Les raisons de M. Toinard pour son Systême de la Pâque non célébrée par *Jesus-Christ* la veille de sa mort, & contre celui de l'anticipation, parurent si fortes à M. Boulliaud, qu'il résolut de supprimer le Traité Latin qu'il avoit fait sur la Pâque, & qu'il étoit prêt de donner *in quarto* au Public.

Le réputation que tous ces Livres lui avoient donnée, ne diminua rien de sa modestie; & un de ses Amis lui ayant témoigné un jour par une Lettre la haute opinion qu'il en avoit, il lui fit réponse en ses termes: *Ne vous persuadez pas, s'il vous plait, que j'aye l'esprit si perverti que je croye que l'on doive adorer le peu de choses que j'ai données au Public. Il n'y a rien au monde que j'apprehende tant que des louanges. Si ce que je fais est approuvé par les honnêtes gens, intelligens dans les matiéres que j'ai traitees, cela suffit; & cette approbation pure & simple sans des éloges & des paroles de complaisance trop affectée, vaut plus que tous les Panégyriques.*

La capacité de M. Boulliaud en toutes sortes de Sciences ne parut pas seulement par les livres dont je viens de parler; mais encore par le commerce qu'il entretint continuellement avec les hommes les plus savans de l'Europe. Il demeura plusieurs années chez M. *Du Puy*, Garde de la bibliothéque du Roi de France, où s'assembloient tous les jours & à toutes les heures des hommes distinguez par leurs emplois & par leur érudition, qui se communiquoient mutuellement leurs lumiéres. Mrs. *Grotius*, *Blondel*, *De Launoy*, *Guiet*, *Ménage*, *Toinard* & *Bigot* furent longtems de ce nombre. Après la mort de M. Du Puy, M. de *Thou*, Président en la premiére des Enquêtes voulut l'avoir chez lui, où les mêmes personnes continuérent de s'assembler. Lors que M. le Président de Thou alla en Hollande en qualité d'Ambassadeur de France, M. Boulliaud l'y suivit, & l'aida par ses conseils à soutenir le poids de cette importante fonction. Il fit plusieurs autres voyages en Italie, en Allemagne, en Pologne, & au Levant. La Reine *Louise-Marie de Gonzague* l'attira à sa Cour, l'y reçut honorablement & lui fit un présent considérable. Le Roi de Pologne *Jean-Casimir* le nomma pour être son Agent auprès des Etats des Provinces-Unies pendant la guerre de Suéde & de Pologne; ce qui montre qu'il savoit quelque chose de plus que ce qui s'apprend dans les livres. Il se retira dans l'Abbaïe de S. Victor de Paris en 1689. Il y fit son testament le 20 août 1691, & y mourut le 25 novembre 1694. * *Journal des Savans*, *tome* 23. *p.* 126.

BOULOGNE, sur la mer près de la Liane, ville de France en Picardie, avec titre de Comté, Bailliage, & Evêché suffragant de Reims. On ne doute plus aujourd'hui que le port de Boulogne ne soit *l'Iccius Portus* de César, dit aussi *Portus Morinus*, *Portus Morinorum*, *Gesoriacus Portus*, *Gesoriacum navale*, *Bononia* & *Bolonia*. Ammien Marcellin, Eutrope, Sozoméne, Olympiodore, Hincmar de Reims, &c. en ont fait mention. Cette ville est la capitale du païs Boulonois. En 1544, elle fut assiégée par les Anglois, & fut rendue par la lâchete du Gouverneur, contre la volonté des Habitans, qui s'étoient offert de la défendre. En 1549, le Roi Henri II fit prendre divers Forts que les Anglois occupoient à l'entour de cette ville: & elle lui fut restituée par la paix conclue au commencement de l'année 1550. Il y avoit eu un autre traité de 1546, qui n'eut point de suite. Boulogne est divisée en haute & basse ville. La premiére étoit forte, & défendue d'une bonne citadelle, qui a été rasée en 1690, avec les fortifications extérieures de la ville, qui n'a plus qu'une simple muraille sans dehors. La ville basse s'étend le long du port à l'emboûchure de la riviére de Liane. Ce port n'est pas des plus commodes; & la Tour d'Ordre qu'on y voyoit autrefois, est tombée en ruïne depuis quelque tems; on y a rebâti une Tour ou un petit Fort pour la défense du port. La basse ville est habitée par les Marchands, & renferme la Paroisse de saint Nicolas, avec diverses maisons Religieuses. La ville haute est bien bâtie, ornée de diverses places & fontaines; & outre le Palais où l'on rend la justice, & l'Abbaïe de Saint-Willimer, qui est aujourd'hui aux Péres de l'Oratoire, on y voit l'église cathédrale de Notre-Dame avec la Paroisse de saint Joseph, & quelques autres maisons Ecclésiastiques & Religieuses. Le siége de l'Evêque étoit autrefois à Térouanne; mais après que cette ville eut été ruïnée en 1553 par l'Empereur Charles-*Quint*, le Pape Pie V, par sa Bulle de l'année 1566, établit l'Evêché a Boulogne pour les paroisses qui étoient en France. On en compte 423. Claude-André Dormi fut le premier Prélat, depuis l'an 1583, que le siége est en cette ville, après la Bulle de Pie V. François Perrochel y tint un Synode l'an 1646.

☞ Boulogne a eu des Comtes particuliers, & a donné son nom à une illustre Maison venue par femmes de celle de nos Rois de la seconde race, laquelle après avoir passé par diverses familles célébres, est fondue en celle d'Auvergne, en la personne de ROBERT VI. du nom, Comte d'Auvergne. BAUDOUIN I, dit *bras de fer*, Comte de Flandre, l'étoit aussi de Boulogne. Il epousa en 863, *Judith* de France fille de *Charles* II, dit *le Chauve*, & en eut BAUDOUIN II. dit *le Chauve*, qui fut aussi Comte de Boulogne, de Saint-Paul, de Guînes, &c. Baudouin mort en 917 ou 918, eut d'*Estrude* d'Angleterre ARNOUL I, Comte de Flandre, & ADOLPHE ou ATULPHE, qui fut Comte de Boulogne, &c. Après sa mort en 934, ses Terres retournérent a son frere ARNOUL I, pére de BAUDOUIN III, dit *le Jeune*, qui mourut avant son pere en 961, & laissa de *Mahaud* de Saxe ARNOUL II, surnommé *le Jeune*. Ce dernier succeda à son ayeul en 963; & durant sa minorite, GUILLAUME, Comte de Ponthieu lui enleva en 965, les Comtez de Boulogne, & de Saint-Paul, dont il jouit, & qu'il laissa a ses trois fils. ARNOUL, I. de ce nom, l'aîné, dit aussi *Ernoul* & *Ernicule*, fut Comte de Boulogne. HILDUIN eut le Comté d'Abbevile ou de Ponthieu; & HUGUES, le troisiéme fut Comte de Saint-Paul. ARNOUL, I souscrivit en 972, une chartre de l'Abbaïe de Saint-Pierre de Gand, & laissa ARNOUL II, Comte de Boulogne; EUSTACHE, & *Mahaud* femme d'*Adolphe* I, Comte de Guines. Lambert Chanoine d'Ardres, qui a écrit l'Histoire de Guînes, parle des uns & des autres; mais on ne sait pas bien qui a continué la postérité des Comtes de Boulogne. Nous ne les connoissons surement que depuis EUSTACHE I. de ce nom. Celui-ci epousa en 1040, *Mahaud* de Louvain, fille de *Henri*, dit *le Vieux*, Comte de Bruxelles, & petite fille de *Gerberge*, laquelle étoit issue des Rois de France. EUSTACHE eut de cette alliance 1. EUSTACHE II. qui suit; 2. *Lambert* Comte de Lens, mort en 1050; 3. *Godefroy* Evêque de Paris après Humbert de Vergi, vers l'an 1060, puis Chancelier de France sous le Roi Philippe I, & mort en 1092 ou 1096; & 4. *Gerberge*, femme de *Frédéric* d'Ardenne, Duc de la Haute Lorraine, mort en 1065.

EUSTACHE II, fils d'EUSTACHE I, illustre par sa qualité & par son mérite, & plus encore par celui de ses enfans, epousa en décembre 1059, *Ide*, fille de *Géofroi* ou *Godefroi* d'Ardenne, Duc de Brabant, ou de la Basse Lorraine, de laquelle il eut 1.° le fameux GODEFROI de Bouillon, Comte de Marchis l'an 1076, puis Duc de la Basse Lorraine en 1089, & Roi de Jérusalem, mort en 1100; 2. *Baudouin*, Comte d'Edesse, puis Roi de Jérusalem, mort en 1118; 3. EUSTACHE qui continua la postérité; 4. *Alix* ou *Adelaïde* de Boulogne, femme de l'Empereur *Henri* IV. Quelques Auteurs donnent à Eustache II. un quatriéme fils, qu'ils font tige des Ducs de Lorraine; mais outre ce que M. Chantereau le Févre en a écrit, nous ayons tant de preuves litterales du contraire, qu'il n'y a plus personne aujourd'hui qui veuille donner dans ces contes.

EUSTACHE III. fils d'EUSTACHE II, Comte de Boulogne est aussi qualifié Comte de Lens en une chartre de l'an 1106, pour Lamuer Evêque d'Arras. Il épousa *Marie* ou *Marguerite* d'Ecosse, fille de *Malcome* III, Roi d'Ecosse, & de *Marguerite* d'Angleterre, & sœur d'*Edgard* aussi Roi d'Ecosse, dont il n'eut qu'une fille unique, MAHAUD ou MATHILDE de Boulogne, I. de ce nom, morte en 1151. Celle-ci épousa ETIENNE de Blois Comte de Mortaigne, depuis Roi d'Angleterre, fils de *Henri* surnommé *Etienne*, Comte de Blois & de Chartres, & d'*Alix* d'Angleterre. Elle eut de ce mariage deux fils & une fille, EUSTACHE IV, Comte de Boulogne, lequel fiança en 1140, *Constance* de France, fille du Roi Louis *le Gros* & d'*Alix* de Sayoye, fut couronné Roi d'Angleterre du vivant de son pére en 1150, & mourut sans postérité en l'année 1153. La Reine *Constance* prit une seconde alliance avec *Raymond* VI, Comte de Toulouse. *Guillaume*, frére d'*Eustache* IV, mourut aussi sans lignée l'an 1160, laissant héritiére du Comté de Boulogne *Marie* sa sœur, laquelle le porta à *Matthieu* de Flandre ou d'Alsace son mari, fils puîné de *Thierri* d'Alsace Comte de Flandre, & de *Sibylle* d'Anjou sa seconde femme. La Comtesse *Marie* étoit Abbesse de Romesey en Angleterre; & on la fit sortir du monastére pour lui faire épouser MATTHIEU de Flandre, dont elle eut deux filles, IDE & *Mahaud*. IDE épousa 1. *Gérard* II, Comte de Gueldre & de Zutphen, mort sans lignée en 1181: 2. *Bertholde* Duc de Zéringhen, mort aussi sans enfans en 1187: 3. *Renaud* Comte de Dammartin, dont elle eut MAHAUD II. de ce nom, Comtesse de Boulogne. Celle-ci fut mariée l'an 1216, à *Philippe* de France, dit *Hurepel* ou *le Rude*, fils du Roi Philippe *Auguste* & d'*Agnès* de Méranie, qui mourut en 1233, ne laissant qu'une fille unique, JEANNE, Comtesse de Boulogne, de Clermont & d'Aumale. Elle fut accordée par traité passé au mois de décembre 1236, à *Gaucher* de Châtillon, Seigneur de Montjay, de Saint-Aignan, &c. & mariée en 1245; mais elle mourut sans postérité en 1251. MAHAUD sa mére avoit pris dès l'année 1235, une seconde alliance avec *Alphonse*, depuis Roi de Portugal, III. du nom, qui la répudia vers l'année 1250, pour épouser *Béatrix*, fille naturelle d'*Alphonse* X, Roi de Castille. Ce divorce fut cause que le Pape Alexandre IV jetta sur son Royaume un interdit, qui ne fut levé qu'après la mort de *Mahaud*. Elle fonda l'hopital de Boulogne, & mourut en 1260, selon M. Justel; mais M. du Cange a depuis prouvé que ce fut avant l'an 1258. L'autre MAHAUD *dont nous avons parlé*, fille de *Matthieu* de Flandre, & de *Marie* Comtesse de Boulogne, épousa *Henri* I, de ce nom, Duc de Brabant; & en eut entre autres enfans 1. HENRI II; 2. *Marie*, femme d'*Othon* IV, Empereur; & 3. *Alix*, qui épousa 1. *Louis* Comte de Looz, mort sans postérité en 1218: 2. *Guillaume* VIII, Comte d'Auvergne, dont elle eut quatre fils & deux filles; & après la mort du même Comte arrivée en 1248, elle prit une troisiéme alliance l'an 1251, avec *Arnoul* de Wesemale en Brabant. Elle vivoit encore en 1260, qu'elle céda à *Henri* III, Duc de Brabant son neveu, les droits qu'elle avoit sur le Comté de Boulogne, ainsi qu'avoit fait *Marie* sa sœur en 1258. Ce Henri III étoit fils de *Henri* II, & de *Marie* de Suéve, & frére de *Mahaud* de Brabant, femme de *Robert* de France, Comte d'Artois, tué en 1249, puis de *Guy* de Châtillon II. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. morte en 1288. Elle prétendit au Comté de Boulogne; mais le Comté de Bra-

Brabant l'avoit cédé à *Robert* VI. du nom, Comte d'Auvergne, son cousin, fils de *Guillaume* VIII, & de la même *Alix*, moyennant quarante mille livres, par acte qui fut passé sur la fin de la même année 1260, ou au commencement de la suivante. Un arrêt du Parlement de la Toussaints de l'an 1272, parle de cette donation. Ainsi ROBERT VI, Comte d'Auvergne devint Comte de Boulogne, qu'il laissa à ses Successeurs, *comme nous l'avons marqué en parlant* d'AUVERGNE. PHILIPPE III, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, usurpa ce Comté qui lui fut cédé par le traité d'Arras de l'an 1435; mais depuis en 1477, le Roi Louis XI le reprit sur Marie de Bourgogne; & Bertrand II, Comte d'Auvergne, le céda & le transporta au même Roi qui lui donna en échange le Comté de Lauragais, avec quelques revenus particuliers. Louis XI unit ce Comté à la Couronne; & l'année 1478, il fit don d'un fief & de l'hommage à la Sainte Vierge, reverée dans l'eglise dite *Notre-Dame de Boulogne*. * Ammien Marcellin, *l.* 20. & 27. Eutrope, *l* 9. Du Chêne, *Hist. de Guines*. Justel, *Hist. d'Auvergne*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Cange. Chantereau le Févre. Du Puy. Sanson, &c.

BOULOGNE, dite la GRASSE, ville d'Italie. *Cherchez* BOLOGNE.

BOULOGNE, *Bolonia*, petite ville ou bourg de France. * Baudrand. *Voyez* BOLOGNE.

* BOULOGNE, lieu dans l'isle de France, à l'ouest de Paris dont il est éloigné d'environ une lieue & demie, est à l'est de la Seine & à une demi-lieue de St. Cloud. Il a donné le nom au bois de Boulogne dans lequel on a bâti le château royal de Madrid, & où le Roi va souvent prendre le divertissement de la chasse.

* BOULOGNE (la Forêt de) se trouve dans l'Orléanois, & il ne faut pas la confondre avec le *Bois de Boulogne* dont il est parlé dans l'art. précédent.

* BOULOGNE, Seigneurie des Païs-Bas, dans le Quartier Wallon du Duché de Luxembourg, à l'ouest-nord-ouest d'Arlon, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

BOULOGNE. *Cherchez* GUI de Boulogne.

BOULONOIS (le) ou BOULENOIS, païs de France en Picardie, à l'entour de la ville de Boulogne sur mer. Il seroit difficile de marquer les limites de ce païs. On lui donne pour l'ordinaire ce qui est le long de la côte, depuis le Païs Reconquis jusqu'à la riviére de Canche; & ainsi l'on y trouve Bournonville, Desvre, Mont-Hulin, Etaples, &c. Le Boulonois est assez fertile, & a de tres-bons haras. Boulogne en est la ville capitale & celle qui lui donne son nom. * Sanson.

BOULONOIS (le) en Italie. *Cherchez* BOLONOIS.

* BOUQUENON, en Allemand *Bukenheim*, petite ville de Lorraine, situé sur la rive droite de la Sarre, est au sud-sud-ouest de Deux-Ponts, & au sud-sud-est de Sarbruk, éloigné de l'une & de l'autre d'environ six ou sept lieues. C'est un fief de l'Evêché de Metz qui a toujours été possédé par les Comtes de Sarwerden, ausquels les Comtes de Meurs près de Cologne ont succédé; & les Comtes de Nassau-Sarbruck l'ont occupé, après que la Maison de ces premiers a été éteinte. Les Evêques de Metz ont prétendu que ce fief étoit dévolu à leur Evêché par la mort des mâles de la Maison de Meurs, & en ont investi les Ducs de Lorraine qui eux mêmes l'ont cédé aux Princes de Vaudémont. Il est retourné au Duc de Lorraine, à qui les Comtes de Nassau-Sarbruck le disputent. La cause en est encore pendante à la Chambre Impériale de Spire. * *Dict. Univ. de la France, dans les Duchez de Lorraine & de Bar.*

BOUQUER ou BOUQUIER, ville. *Voyez* BOCHER.

BOUQUET. *Voyez* BOUCQUET.

* BOUQUIN (Pierre) Religieux Carme, prit à Bourges le degré de Docteur en Théologie le 23 d'avril 1539. Il fut Prieur au Couvent de la même ville, & il auroit pu parvenir à de plus hautes dignitez dans son Ordre, s'il n'eût mieux aimé jetter le froc pour se retirer en Allemagne vers les Protestans. Il alla d'abord à Bâle l'an 1541, & il y passa l'hiver. Ensuite il fit un Voyage à Wittenberg, où *Luther* & *Mélanchthon* le reçurent avec beaucoup d'amitié. Il vouloit se retirer en Poméranie, où il avoit un bon Ami; mais Mélanchthon lui fit changer de dessein, & l'engagea à s'en aller à Strasbourg, où l'on demandoit une personne, qui remplît la place, que *Calvin*, par son retour à Genéve, avoit laissée vacante. Il fit des leçons sur l'Epître aux Galates dans le Collége de Strasbourg. Quelque tems après il s'en retourna en France, où il avoit un frére, qui étoit Docteur en Théologie, & qui ne haïssoit pas les Protestans. Il logea chez lui à Bourges, & ne rentra point dans le Monastére. Bouquin persuadé par son Frére, qu'il y avoit lieu d'espérer la Réformation de l'Eglise Gallicane, fit publiquement des Leçons sur la Grammaire Hébraïque, & puis sur la Sainte Ecriture. Il les fit sans gages; mais après qu'il eut salué *Marguerite de Valois*, & qu'il lui eut présenté un Livre *de la Nécessité & de l'Usage de la Sainte Ecriture*, qu'il avoit composé, il fut gratifié d'une pension par l'ordre de cette Princesse, qui d'ailleurs, avec le consentement de l'Archevêque, lui fit obtenir la charge de prêcher dans la grande église de Bourges. Ces emplois & ces gratifications continuérent après la mort de cette Dame; car *Michel de l'Hopital*, Chancelier d'une autre *Marguerite Valois*, qui avoit les mêmes inclinations, que la premiére, la porta facilement à ne rien changer dans la fortune de Pierre Bouquin. Mais cette protection fut enfin insuffisante, & il se vit exposé à tant de dangers, que ne voyant nulle apparence de faire servir ses travaux à l'œuvre de l'Evangile, il se défit de son emploi. Cette démission n'arrêta pas les mauvais desseins de ses ennemis. On lui suscita des affaires, & il falut qu'il plaidât sa cause au Parlement de Paris, & ensuite devant l'Archevêque de Bourges, non sans courir risque de la vie. Il eut le bonheur d'échaper de tous ces dangers, & il songea à donner bon ordre, pour n'y être plus exposé. Il s'en retourna à Strasbourg, & y exerça pendant quelques mois le Ministére dans l'Eglise Françoise. L'Electeur Palatin *Othon Henri* le fit venir à Heidelberg l'an 1557, & le fit Professeur en Théologie. Cet emploi donna bien de l'exercice à la patience de Bouquin, à cause des Disputes de l'Ubiquité, & de la Présence réelle. On tâcha de les calmer à la Conférence de Maulbrun, où il assista l'an 1564; mais elle n'eut pas un meilleur succès, que la plupart des Assemblées de cette nature, qui aigrissent la playe, au lieu de la consolider. Ayant été démis de sa charge l'an 1577, avec tous les autres Professeurs, qui ne voulurent pas adhérer au Luthéranisme, il fut appellé à Lausane, & y enseigna la Théologie jusques à sa mort, c'est à dire, jusques en l'année 1582. Voici la liste de ses Ouvrages, *Defensio ad Calumnias Doctoris cujusdam Avii in Evangelii Professores*, 1558, *in quarto*; *Examen libri quem D. Tilemannus Heshusius inscripsit* de Præsentia Corporis in Cœna Domini; *Theses de Cœna Domini*; *Exegesis Divinæ Communicationis*, 1561; *Adsertio Veteris ac Veri Christianismi adversus novum & fictum Jesuitismum*, 1579, *in octavo*; *Brevis Notatio præcipuarum causarum diuturnitatis Controversiæ de Cœna Domini*, 1576; *Canones, quibus defenditur διάνοια in verbis Christi*, hoc est Corpus meum, *& Controversiæ de Cœna Domini atque similium dijudicandæ certissima ratio demonstratur*; *item*, *Adsertio ritus frangendi & in manus sumendi panis Eucharistici*, 1563; *Petri Boquini justa Defensio adversus injustam vim Heshusii & Villagagnonis de judicio Philippi Melanchthonis ad Electorem Palatinum misso de Cœna Domini* 1562. * Bayle, *Dict. Critique*.

BOUQUINGHAM. *Voyez* BOUKINGHAM.

BOURBON ou L'ISLE-BOURBON, *Borbonia insula*, *Mascarenha*, dite autrefois *Mascarégne*, comptée parmi les isles d'Afrique, dans l'Océan Ethiopique. Elle est à l'orient de l'isle de Saint-Laurent ou de Madagascar, longue d'environ vint-cinq lieues, & large de quatorze. Les Portugais en ont été les maîtres; mais elle passa depuis sous la domination des François, qui la nommérent *l'Isle-Bourbon* ou l'*Isle de Bourbon*. On dit qu'il y a une montagne qui jette du feu: le reste du païs est fertile, les eaux y sont saines, & on y a presque toutes les commoditez de l'isle de Madagascar, avec les ports de Saint-Paul & de l'Assomption, où sont les habitations des François. L'air est assez tempéré, parce que la chaleur que le soleil y cause pendant le jour, est adoucie par la longueur des nuits, & par les abondantes rosées qui y tombent pendant tout le cours de l'année. Il ne pleut dans cette isle que dans les mois de février & de mars, & alors il régne sur les côtes des ouragans qui font que les vaisseaux n'en peuvent approcher sans s'exposer à faire naufrage. L'isle est arrosée par un grand nombre de petites riviéres fort poissonneuses: pour les traverser à gué on est obligé de s'appuyer sur un bâton, afin de n'être pas renversé par le nombre & le mouvement rapide des poissons, qu'on peut prendre facilement à la main. * Flacourt, *Histoire de Madagascar*.

BOURBON-LANCY, *Borbonium Anselmum*, ville & château de l'Autunois dans la province & dans le Duché de Bourgogne, sur les confins de ce Duché & de la province de Bourbonnois, à un quart de lieue de la riviére de Loire, & à sept lieues de Moulins, est remarquable par plusieurs endroits. Pour ce qui regarde l'ecclésiastique, c'est un Archiprêtré du diocése & de l'Archidiaconé d'Autun, qui est composé des trois paroisses de la ville, de celle du bourg d'Issy-l'Evêque, & de vint & une autres. On y voit une église collégiale de Notre-Dame, fondée en 1495, par *Guy & Guillaume* de Salins, Seigneurs de Nocle; un Prieuré de Bénédictins sous les noms des SS. Nazare & Celse, fondé en 1030, par Ansed, Sire de Bourbon; un couvent de Capucins; deux autres d'Ursulines & de Filles de la Visitation; un Hopital & un Collége. Bourbon-Lancy est d'ailleurs un Gouvernement particulier dans la Lieutenance Générale-de-Roi d'Autun. C'est le septiéme Bailliage principal de Bourgogne, auquel est unie la Chancellerie aux contracts, & qui ressortit au Parlement de Dijon, & au présidial d'Autun. La Châtellenie royale de la Baronie est aussi unie au Bailliage, auquel ressortissent les Justices seigneuriales du Chapitre & du Prieuré *dont on a parlé cy-dessus*. Il y a encore à Bourbon-Lancy une Mairie qui a la police; une Grûrie royale de la Mâitrise particuliére des Eaux & Forêts d'Autun; un Grenier à sel du Parlement & de la direction de Dijon, & une Subdélégation de l'Intendance de Bourgogne. Enfin cette ville est la vint-deuxiéme qui députe aux Etats de la province, & l'une des treize où l'on prend à tour de roue le second Alcade du Tiers Etat, mais elle n'a pas droit de nommer les Elus. Le territoire de Bourbon-Lancy est entouré du côté de la Bourgogne de montagnes fertiles, & de plusieurs bois taillis. La ville est située sur la croupe d'une de ces collines, & est bâtie à la moderne, quoique les murailles soient anciennes. On dit que ce n'étoit que la basse-cour du château qui y est encore, avec un bon fossé creusé dans le roc du côté de la ville, & de tres-fortes murailles. Aussi ne put-il jamais être pris durant les guerres civiles. Il a dans son voisinage le bourg de Saint-Leger, ceux de Saint-Lazare, de Saint-Martin, &c. Ce lieu est fort célébre pour ses bains, qui sont au dessous du château, dans le fauxbourg Saint-Leger. Les eaux sortent d'un rocher, sur lequel la ville est assise, & tombent dans des bassins, dont la structure est un ouvrage des Romains, qui faisoient grand cas des eaux minérales de Bourbon. Quelques désordres que la suite des années ait pu apporter aux édifices des fontaines & des bains de ce lieu, on y voit encore de beaux restes, qui font connoître la richesse de la matiére, & les ornemens de l'Architecture Romaine. Les bassins sont composez de gros quartiers de marbre blanc; & leur pavé, aussi-bien que celui des bains, est de marbre gris. Toutes les statues qui ornoient ces bains, étoient aussi de marbre blanc. Les murs, les marches, les niches, & les autres ouvrages d'architecture étoient revêtus de tables de marbre de différentes couleurs. Les Rois de France, depuis un siécle, ont fait dégager ce grand ouvrage des ruïnes dans lesquelles il étoit enseveli. Henri III y envoya son premier Médecin, le Contrôlleur des bâtimens, & son premier Architecte, qui y firent travailler pendant quelque tems. M. de Beaulieu Sécretaire

re d'Etat en 1602, & M. Descures en 1608, sous le Roi Henri IV, continuérent à faire enlever une partie des ruïnes de ces bains; & M. Motheau, Médecin du Roi, & Intendant des eaux minérales, a pris le soin d'y faire employer en l'année 1680, une somme considérable, fournie par les Elus des Etats de Bourgogne. Des cinq bains qui sont à Bourbon, on en a déterré trois depuis peu de tems; & parmi ces ruïnes, ainsi que dans celles des bains qu'on avoit fouillez auparavant, on a trouvé plusieurs fragmens de colomnes, de corniches, de statues, de pavé à la Mosaïque, & quantité de morceaux de jaspe, de porphyre, de bronze & d'airain. On en a tiré une statue entiére, que le Roi a fait porter au Louvre dans la salle des Antiques. Il s'y est aussi trouvé diverses médailles d'or, d'argent & de bronze, qui répréſentent les effigies de Jules-César, d'Auguste, & d'autres Empereurs.

Les eaux de Bourbon-Lancy, qui sont considérables par le nombre de leurs sources, le sont encore plus par les vertus admirables qu'elles tirent d'un mélange de souffre & de bitume, & encore de quelque peu de sel de nitre, d'alun & de vitriol, que la nature semble avoir allié avec ces premiers minéraux, pour tempérer les qualitez qui y prédominent. Ces eaux sont legéres, sans odeur, & étant reposées, ne laissent aucun marc. Quoiqu'elles soient tres-chaudes, elles modérent néanmoins les ardeurs du corps lorsqu'on en boit, & elles désaltérent dans un instant, mieux que ne feroit une ptisane rafraîchissante. On dit qu'elles sont amies de l'estomac, raffermissent les nerfs débilitez, guérissent les paralysies, les sciatiques, les rhumatismes, les hydropisies, & soulagent les gouttes. On assure même qu'elles servent de remédes contre les poisons lents. Elles ont encore une vertu spécifique contre la stérilité des femmes, & l'expérience qu'en ont fait plusieurs Dames, empêche d'en douter. Il n'y a que cinq bains; mais on compte dix fontaines de ces eaux, sept d'eaux chaudes, & trois de froides. La premiére fontaine chaude, appellée *le Limbe*, est la plus considérable de toutes. On dit qu'elle est ronde, & faite en forme de puits. Sa source sort d'un rocher escarpé d'environ quarante piez. L'eau en est si chaude, qu'on n'en sauroit boire un verre qu'à plusieurs reprises. La seconde fontaine a le même degré de chaleur que la premiére. La troisiéme, nommée *de saint Léger*, est plus temperée, aussi bien que la quatriéme & la cinquiéme. Celle qu'on appelle *la Fontaine de la Reine*, qui est la sixiéme, est moins chaude que les deux premiéres, & plus chaude que les trois autres: elle est ainsi nommée, parce qu'elle a été réparée par les libéralitez de Loüise de Lorraine Reine de France, femme du Roi Henri III. La septiéme est appellée *Descures* à cause de la découverte qui en fut faite par un Seigneur de ce nom en 1609. Son eau est un peu moins chaude que celle de la fontaine de la Reine. Ces sept fontaines distribuent leurs eaux dans les bains, par divers canaux qui les échauffent, & qui les tempérent, selon le degré de chaleur que l'on desire. La premiére des trois fontaines d'eau froide distribue son eau dans les mêmes bains. Les deux autres sont maintenant cachées sous terre. Ces dix fontaines sont enfermées dans une cour qui a cent quatre-vints piez de longueur. Près de cette cour, du côté du septentrion, est le *Bain Royal*, qui est de figure ronde; puis trois autres bains construits dans un quarré long; & à côté, est le cinquiéme bain, appellé *le Bain des Pauvres*. Tous ces bains & toutes ces fontaines se vuident par des canaux de bronze, de plomb & de pierre, dans un grand aqueduc, où l'on a remarqué les bouches de cinquante-trois canaux qui s'y déchargent, la plupart desquels y portent des eaux froides. Et comme ce nombre de canaux excéde celui des fontaines & des bains, il est aisé de juger qu'il y a encore plusieurs bains & fontaines sous terre, que les ruïnes empêchent de découvrir. * Comiers, Prevôt de Ternant, près de Bourbon-Lancy, *dans une lettre du mois de juillet* 1681.

Le Bailliage de Bourbon-Lancy a six lieues de longueur du nord au midi, & cinq de largeur; il est borné à l'orient par le Bailliage d'Autun, au midi & au couchant par le Bourbonnois, dont il est séparé par la riviére de Loire, & au nord par le Nivernois. Le païs est en partie rempli de montagnes au nord & à l'orient, avec des terres, des bois de futaye, des taillis, & des étangs fort poissonneux; le côté du midi & du couchant est en plaines, & a des vignes & des terres à seigle. On trouve dans la paroisse de Gilly, près de la riviére de Loire, une espéce de marbre assez beau, quand il est poli, & mis en œuvre. * Garreau, *Descript. du Gouvern. de Bourgogne.*

BOURBON-L'ARCHAMBAUD, *Borbonium Arcimbaldi*, ville & château de France dans le Bourbonnois, avec titre de Duché, est située près de la riviére de l'Allier, à quatre ou cinq lieues de Moulins, & a donné son nom à la province. Elle portoit autrefois titre de Baronie, & le Roi Charles *le Bel*, par lettres données à Paris le 27 décembre 1327, l'érigea en Duché-Pairie en faveur de Louis I. dit *le Grand*. On dit que sous la premiére race des Seigneurs de Bourbon, cette Baronie fut partagée entre deux fréres nommez *Ancéaume* & *Archambaud*, qui donnérent leur nom à ces deux villes. Quoiqu'il en soit, Bourbon-l'Archambaud est dans un vallon, environné de quatre montagnes, & le château est au couchant sur la croupe d'un roc, & environné de vint-quatre tours. La Chapelle est tres-belle, avec diverses reliques, & entre autres, du sacré bois de la Croix. Les vitres répréſentent des histoires sacrées & diverses actions des Princes de la Maison de Bourbon; & l'on y voit leurs armes, qui sont de France, avec un bâton péri en bande pour brisure. Ce que nous remarquons, parce que divers Historiens rapportent une chose qui est assez singuliére. C'est que dans le même-tems que le Roi Henri III, qui étoit le dernier Prince de la branche des Valois, fut assassiné, un coup de tonnerre emporta la brisure de ces armes, sans toucher au reste de l'écu: ce que quelques-uns regardérent comme un présage, selon lequel la branche de Valois cédoit la Couronne à celle de Bourbon. Les Princes de Bourbon ont fondé dans cette Chapelle douze Chanoines & un Thrésorier, comme à la sainte Chapelle de Paris. Il y a près du château un grand étang, & on trouve ensuite les bains qui ont toujours été tres-renommez. * Antoine de Laval, *Hist. de la Maison de Bourbon.* Noël Cousin, *Ephémérides de Bourbon.* Aubery, *les Bains de Bourbon.* Du Chêne, *Recherches & Antiq. des villes de France.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall. &c.*

BOURBON est la plus illustre & la plus ancienne Maison de l'Europe.

ANCIENS SEIGNEURS DE BOURBON.

Les Seigneurs de Bourbon sont si anciens, que Samuel Guichenon, dans l'*Histoire de Savoye*, croit qu'ils descendent d'Ademar, qui fonda le Prieuré de Souvigni en Bourbonnois l'an 921. ADÉMAR avoit beaucoup de piété, & fut pére d'AIMOIN, que d'autres nomment GUI Seigneur de Bourbon, qui vivoit en 943, & fut pere d'ARCHAMBAUD, I. de ce nom, en 959. Celui-ci épousa *Rotilde* de Limoges, dont il eut EUDES ou ODON, qui lui succéda vers l'an 1000. ARCHAMBAUD II, son fils, vivoit en 1028, & épousa *Ermengarde*, que Justel surnomme *de S. Maurice*. Guichenon prétend qu'elle étoit de la Maison de Sully. Il en eut trois fils; 1. ARCHAMBAUD III, qui suit; 2. *Aimoin*, Archevêque de Bourges en 1030, après Gauzlin, fils *naturel* du Roi Hugues *Capet*, & mort en 1071; & 3. GÉRAUD, Seigneur de Montluçon, qui fut pére de GUILLAUME, qui de sa femme nommée *Béatrix*, eut 1. ARCHAMBAUD, Seigneur de Montluçon; 2. *Pétronille*, femme de *Guillaume* Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne en 1002; & 3. *Mahaud* ou *Béatrix*, alliée à Archambaud VIII, Sire de Bourbon. ARCHAMBAUD de Montluçon laissa en 1036, un autre ARCHAMBAUD, pére en 1048, de *Jean* de Bourbon de Montluçon, mort sans postérité en 1089.

ARCHAMBAUD III, Sire de Bourbon, qui succéda à son pére ARCHAMBAUD II, vers l'an 1048, épousa *Philippe* d'Auvergne, fille de *Gui* I, Comte d'Auvergne, & d'*Umberge*, de laquelle il eut ARCHAMBAUD IV, époux d'*Ermengarde* de Sully, qui le rendit pére 1. d'*Archambaud* V, mort sans lignée; 2. d'AIMOIN, Sire de Bourbon, surnommé *Noire-Vache*, lequel, d'*Alisende* ou *Guillemette* de Tonnerre, eut *Archambaud*, mort jeune; & ARCHAMBAUD VI, qui mourut l'an 1171. Ce dernier avoit épousé *Agnes*, fille d'*Humbert* II. dit *le Renforce*, Comte de Maurienne & de Savoye, & de *Gilles* de Bourgogne. Il en eut ARCHAMBAUD VII, époux d'*Alix* de Bourgogne, fille d'*Eudes* II. de ce nom, Duc de Bourgogne, & de *Marie* de Champagne. Il mourut avant son pére en 1169, d'autres disent en 1179. *Alix* prit une seconde alliance avec *Eudes* de Déols, Seigneur de Châteauroux; & étant encore devenue veuve, elle se fit Religieuse à Fontevraud, & mourut après l'an 1201. Les Auteurs modernes parlent diversement des enfans d'*Archambaud* VII. Justel ne lui donne qu'une fille unique, nommée *Mahaud*, & mariée à *Gui* de Dampierre. Guichenon soutient qu'il eut deux filles, *Mahaud*, femme de *Gaucher* de Vienne, Sire de Salins; & *Marguerite*, femme de *Gui* de Dampierre. Du Chêne croit au contraire que *Marguerite* étoit sœur d'*Archambaud* VII, & que *Gaucher* ne gouverna le Bourbonnois que comme Tuteur de sa niéce. Mais des preuves littérales nous apprennent que le même *Archambaud* eut d'*Alix* de Bourgogne une fille unique, nommée diversement *Marie*, *Mahaud* & *Marguerite*, qui épousa 1. *Gaucher* de Vienne, Sire de Salins: 2. *Gui* II. du nom, Seigneur de Dampierre, & Bouteiller de Champagne. Elle mourut le 20 juin de l'an 1218, comme on le prouve par des actes qui sont au Prieuré de Montet. De son dernier époux elle eut 1. ARDHAMBAUD VIII, qui suit; 2. *Guillaume*, qui épousa *Marguerite* Comtesse de Hainaut & de Flandre, & duquel sont descendus les Comtes de Flandre & de Namur; & 3. *Gui* de Dampierre-Bourbon, Seigneur de Saint-Just. Justel parle encore d'une fille nommée *Isabelle*, mariée à *Guillaume* Comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne; & Guichenon fait mention d'une autre nommée *Philippe*, femme de *Gui* VI, Comte de Forez.

ARCHAMBAUD VIII, Sire de Bourbon fils de *Gui* Seigneur de Dampierre, mourut, selon quelques-uns, en 1212, & selon d'autres, en 1238. Il épousa *Béatrix* ou *Mahaud*, fille d'*Archambaud* I, Seigneur de Montluçon, dont il eut 1. ARCHAMBAUD IX, qui suit; 2. *Béatrix*, femme de *Béraud*, dit *le Grand*, Sire de Mercœur; 3. *Marie*, alliée en 1240, à *Jean* I. du nom, Comte de Dreux, & morte en 1274; 4. *Marguerite*, mariée en 1232, à *Thibaud* II. du nom, Roi de Navarre; & 5. *Guillaume* de Bourbon, I. du nom, Seigneur de Beçay, qui épousa en 1270, *Isabeau* de Courtenay, fille de *Guillaume* de Courtenay, I. du nom, Seigneur de Champignelles, &c. & de *Marguerite* de Bourgogne. *Guillaume* de Bourbon étoit pour lors veuf, & il eut de cette Dame, morte en 1294, *Guillaume* II, mort sans postérité de *Mahaud* de Montgascon son épouse.

ARCHAMBAUD IX, Sire de Bourbon, Seigneur de grand mérite, mourut en 1249. Il avoit épousé *Yoland* de Châtillon, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, fille de *Gui* de Châtillon I. du nom, Comte de Saint-Paul, & d'*Agnès* de Donzi, héritiére de *Mahaud* de Courtenay, qui l'étoit d'*Agnès* Comtesse de Nevers, premiére femme de *Pierre* II, Seigneur de Courtenay. Il ne laissa de cette alliance que deux filles, *Mahaud* & *Agnès*, qui épousérent les deux fréres. *Mahaud* fut mariée par contract du mois de février 1247, avec *Eudes* de Bourgogne, auquel elle porta les Comtez de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, & elle mourut vers l'an 1262, laissant quatre filles. *Agnès* Dame de Bourbon, fut mariée à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Charolois, frére d'*Eudes*, tous deux fils de *Hugues*, IV. du nom, Duc de Bourgogne, & de sa premiére femme *Yoland* de Dreux. Cette Dame laissa une fille unique, *Béatrix*, mariée à ROBERT de France, tige de la Maison Royale de Bourbon. * Antoine de Laval, *Histoire de la Maison de Bourbon.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France.* Justel, *Histoire d'Auvergne.* Samuel Guichenon, *Histoire de Savoye.* Du Chêne, *Histoire de Bourgogne.* Du Bouchet, *Histoire de Courtenay, &c.* Le Pére Anselme.

DE LA MAISON ROYALE DE FRANCE.

Cette Maison est non seulement la plus illustre de l'Europe, mais encore la plus ancienne. Le témoignage de divers Auteurs, & les découvertes de quelques habiles Généalogistes du XVII siécle, nous apprennent qu'elle tire son origine de FERREOL I. Préfet du Prétoire des Gaules, tige de nos Rois de la premiére & de la seconde race. Il vivoit au commencement du cinquiéme siécle, & eut de *Papianille*, fille du Consul Afranius Siacrius, 1. TONANGE-FERRÉOL II; 2. *Roricius*, Evêque d'Usez après Probotius; & 3. *Firmin*, qui fut aussi Patrice, connu d'Ennodius & de Sidoine Apollinaire.

TONANGE-FERRÉOL II. Sénateur & Préfet du Prétoire des Gaules, épousa la fille de l'Empereur Eparchius Avitus, sœur du Comte Ecdicius & de Papianille, femme de Sidoine Apollinaire, & eut divers enfans, dont l'aîné fut FERRÉOL III, pére 1. d'ANSBERT, qui suit; 2. de *Déothaire*, Evêque; 3. de saint *Firmin*, Evêque d'Usez; 4. d'*Aigulphe*, Evêque de Metz; 5. de *Gamard*, dit *Babon*, qui laissa postérité; 6. de *Rainfroy*, dit *Péone*, pére du Patrice *Mummol*; & 7. de deux filles. On dit que Ferréol III eut ces enfans d'une fille du Roi Clovis.

ANSBERT Sénateur, fils de *Ferréol* III, & Duc d'Austrasie, épousa, à ce qu'on croit, *Blitilde*, fille du Roi *Clotaire* I. dont il eut 1. ARNOUL ou ARNOALDE qui suit; 2. *Ferréol*, Evêque d'Usez; 3. *Moderic*, Evêque; & 4. sainte *Tarsite* Vierge.

ARNOUL ou ARNOALDE fils d'*Ansbert* eut d'une femme nommée *Dode*, 1. saint ARNOUL, Duc en Austrasie, puis Evêque de Metz, mort vers l'an 640, & qui avant que d'être Evêque, avoit eu de *Dode* son épouse, *Cléodulphe* Evêque de Metz; 2. ANCHISE, qui continua la postérité; & 3. selon quelques Auteurs, *Walachise*, pére de saint *Vandrille*, Abbé de Fontenelles.

ANCHISE ou ANGISE fils d'*Arnoul* ou *Arnoalde* fut tué par Gowin en 679, après avoir eu de *Begge*, fille de S. *Pepin le Vieux*, ou de *Lauden*, Maire du Palais, PEPIN, dit *le Gros*, Maire du Palais, qui mourut en 714, & qui avoit épousé en premiéres noces *Plectrude*, dont il eut, 1. *Drogon* ou *Dreux*, qui laissa postérité; 2. *Grimoalde*, Maire du Palais; & 3. selon d'autres, *Silvain*, Moine. Depuis il prit encore alliance avec *Alpaïde*, dont il eut 4. CHARLES *Martel*, pére du Roi PEPIN *le Bref*, & *tige des Rois de la seconde race*; & 5. CHILDEBRAND, qui le fut de ceux *de la troisiéme*. Frédegaire & son Continuateur expliquent trop clairement cette vérité, pour en pouvoir douter.

CHILDEBRAND fils de *Pepin* dit *le Gros*, est pére de NÉBELONG, Comte de Matrie, qui vivoit encore l'an 796.

NÉBELONG eut 1. THIÉBERT, qui suit; 2. *Aledramne* ou *Aldram*, Comte, en 816: 3. *Childebrand*, qui vivoit en 826; & 4. *Nébelong*, qui laissa un fils de même nom.

THIÉBERT ou THÉODORET, Comte de Matrie, fils de *Nébelong*, a été connu d'Eginard, de l'Auteur de la Vie de Louïs *le Débonnaire*, & de nos anciens Ecrivains d'Annales. Il eut 1. *Eudes* Comte d'Orléans, mort en 834, lequel laissa d'*Ingeltrude*, sœur d'*Adelard*, dit *le Jeune*, Comte du Palais, *Guillaume*, qui eut la tête coupée en 866, & *Ermentrude*, femme du Roi *Charles*; 2. *Guillaume*, qu'on fait Comte de Blois, tué l'an 834, & pére d'*Eudes*, mort sans lignée; 3. ROBERT I, qui suit; 4. *Ingeltrude*, mariée l'an 822, à *Pepin*, I. de ce nom, Roi d'Aquitaine, second fils de *Louis* surnomme *le Débonnaire*, & morte en 838.

ROBERT, I. de ce nom, fils d'*Eudes*, Comte, épousa *Agane*, fille de *Vicfroy*, Comte de Berri, & en eut ROBERT II, & *Adelelme*, Comte de Laon, pére de *Vaultier*, décapité l'an 892. &c.

ROBERT II, fils de *Robert* I, dit *le Fort*, fut tué par les Normands à Briserte le 25 juillet de l'an 867, après avoir eu d'*Adélaïde*, crue fille de l'Empereur *Louïs*, surnommé *le Débonnaire*, & veuve de *Cônrad*, Comte en Allemagne, 1. *Eudes*, qui fut couronné Roi de France, mort à la Fére en Picardie l'an 898; 2. ROBERT III, qui suit; 3. *Richilde*, mariée à *Richard* Comte de Troyes; & selon les Modernes, 4. *Hildebrante*, femme de *Herbert* II, Comte de Vermandois; & 5. une autre fille, alliée à *Emenon* Comte d'Angoulême.

ROBERT III, fils de *Robert* II, sacré Roi de France le 29 juin de l'an 922, fut tué à la bataille de Soissons le 15 de juin 923, laissant HUGUES, & *Emme* alliée à *Raoul* Duc de Bourgogne, couronné Roi de France le 13 juillet de l'an 923, qu'il avoit eus de *Béatrix* de Vermandois son épouse.

HUGUES, fils de *Robert* III, Duc de France & de Bourgogne, surnommé *le Grand*, *le Blanc* & *l'Abbé*, mourut à Dourdan le 16 juin 956. Il épousa 1. *Judith*, fille de *Rotilde*, que l'on croit sœur de *Louis*, dit *le Bégue*: 2. l'an 927, *Ethilde*, fille d'*Edouard*, surnommé *le Vieil*, Roi des Anglois: 3. *Hadvide*, *Hadwige* ou *Avoye*, fille de *Henri* de Saxe, I. du nom, dit *l'Oiseleur*, Roi ou Empereur d'Allemagne. Il eut de cette derniére, 1. HUGUES *Capet*, Roi de France; 2. 3. *Othon*, & *Eudes* dit *Henri*, Ducs de Bourgogne; 4. 5. *Béatrix* & *Emme*. HUGUES, surnommé *Capet*, Roi de France, le premier de nos Monarques de la troisiéme race, a eu des successeurs illustres. *Voyez* FRANCE.

MAISON DE BOURBON.

Voici les Princes de la Royale Maison de Bourbon depuis le Roi S. Louis, dont nous marquerons simplement la succession chronologique, renvoyant leurs principales actions à leurs noms propres.

I. ROBERT DE FRANCE, Comte de Clermont en Beauvaisis, Seigneur de Bourbon, de Charolois, &c. étoit sixiéme fils du Roi S. Louis, & de *Marguerite* de Provence, & mourut le septiéme févrıer de l'an 1317. Il eut de *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon, &c. morte le premier octobre 1310, 1. LOUÏS I. qui suit; 2. *Jean* de Clermont, mort en 1316, lequel laissa de *Jeanne*, Dame d'Argies, *Béatrix*, mariée en 1327, à *Jean* I. Comte d'Armagnac; & *Jeanne*, femme de *Jean* I. Comte d'Auvergne, 3. *Pierre*, Grand-Archidiacre de l'église de Paris; 4. *Blanche*, mariée le 25 juin 1303, à *Robert* VII, Comte d'Auvergne, morte en 1304; 5. *Marie*, Prieure de Poissy, morte le 17 mai 1372; & 6. *Marguerite*, femme de *Jean* de Flandre, Comte de Namur, morte en 1309.

II. LOUÏS I, Duc de Bourbon, Pair & Chambrier de France, Comte de Clermont, de la Marche, &c. mourut au mois de janvier 1341, & eut de *Marie* de Hainaut, morte en août 1354, 1. PIERRE I, qui suit; 2. *Jacques*, mort jeune le neuviéme septembre 1318; 3. JACQUES de Bourbon, Comte de la Marche, tige des Comtes de ce nom; 4. *Jeanne*, mariée le quatriéme février 1318, à *Guigues* VII, Comte de Forez; 5. *Marguerite*, alliée 1. le sixiéme juillet 1340, à *Jean* II, Sire de Sully: 2. à *Hutin* de Vermeilles, morte en 1362; 6. *Béatrix*, mariée 1. en 1334, à *Jean* de Luxembourg, Roi de Bohême: 2. à *Eudes*, Seigneur de Grancey, morte le jour de Noël de l'an 1385; 7. *Marie*, alliée 1. le 20 décembre 1328, à *Gui* Prince de Galilée, fils aîné de *Hugues* IV, Roi de Cypre: 2. le neuviéme septembre 1347, à *Robert* de Sicile, Prince d'Achaïe & de Tarente, morte en 1387; 8. *Philippe*, mort jeune; *& un Bâtard*, Gui, *Seigneur de Cluys*.

III. PIERRE I. Duc de Bourbon, fut tué à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356, après avoir eu d'*Isabeau* de Valois, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, morte le 26 juillet 1383, 1. LOUÏS II, qui suit; 2. *Jeanne*, Reine de France, femme de *Charles* V, dit *le Sage*, née le 23 février 1337, mariée en 1349, morte le sixiéme février 1377; 3. *Blanche*, Reine de Castille, qui la fit empoisonner en 1361; 4. *Bonne*, qui étant veuve de *Godefroi* de Brabant, épousa en août 1355, *Amé* VI, Comte de Savoye, & mourut le 19 janvier 1402; 5. *Catherine*, mariée le 14 octobre 1359, à *Jean* VI, Comte de Harcourt, &c. morte le quatriéme mai 1427; 6. *Marguerite*, mariée le septiéme juin 1368, à *Armand-Amanieu*, Sire d'Albret; 7. *Isabelle*, morte sans alliance; & 8. *Marie*, Religieuse, puis Prieure de Poissy, morte le dixiéme janvier 1410. Pierre de Bourbon *eut encore d'une Maîtresse* Jean, *Bâtard de Bourbon, Seigneur de Rochefort, &c. Chambellan de Jean de France, Comte de Poitiers, son Lieutenant en Languedoc, & Gouverneur du Bourbonnois, qui épousa en septembre* 1371, Agnès, *fille de* Pepin *Chaleu, Seigneur du Croset, & étoit mort en* 1375.

IV. LOUÏS II, Duc de Bourbon, Comte de Clermont, de Forez, &c. né le quatriéme août 1337, mort à Montluçon le 19 août 1410, épousa le 18 août 1371, *Anne* Dauphine d'Auvergne, Comtesse de Forez, &c. dont il eut 1. JEAN I. qui suit; 2. *Louïs*, mort le 12 septembre 1404, âgé de 16 ans; 3. 4. *Isabelle* & *Catherine*, mortes sans alliance. *Il eut aussi d'une fille de qualité* Hector, *Bâtard de Bourbon, blessé au siége de Soissons d'un coup d'arbalête, dont il mourut le onziéme mai* 1414.

V. JEAN I. du nom, Duc de Bourbon, &c. né en mars 1380, fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut conduit en Angleterre, où il mourut en janvier 1434, apres dix-neuf ans de prison. De *Marie* de Berri son épouse, veuve de *Louis* de Châtillon, III. du nom, Comte de Dunois, & de *Philippe* d'Artois, Comte d'Eu, Connetable de France, qu'il épousa le 24 mai 1400, morte en juin 1434, il eut 1. CHARLES I, qui suit; 2. *Louis* mort en 1453; & 3. un autre Louïs, qui fit *la branche des Comtes de* MONTPENSIER, *rapportée cy-après. Il eut encore quatre enfans* naturels, Jean, *Eveque du Puy, Abbé de Clugny, mort le onziéme décembre* 1485; Alexandre, *noyé à Bar-sur-Aube par Ordre du Roi l'an* 1440; Gui, *mort en* 1442; *&* Marguerite, *mariée en* 1436, *à* Rodriguez *de Villandrado, Comte de Ribadéo, Gentilhomme d'Aragon*.

VI. CHARLES I. du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, &c. mourut à Moulins le quatriéme décembre 1456, laissant veuve *Agnès* de Bourgogne son épouse, morte le premier décembre 1476, de laquelle il eut onze enfans; 1. JEAN II, qui suit; 2. *Philippe*, Sire de Beaujeu, mort jeune; 3. *Charles*, Cardinal, Archevêque de Lyon, mort le 13 septembre 1488, *laissant une fille* naturelle, Isabelle, *mariée à* Gilbert *de Chantelot, Seigneur de la Chaise, morte en* 1497; 4. *Pierre* II, né en novembre 1439, qui prit le titre de Duc de Bourbon après la mort de son frére aîné, & qui mourut le huitiéme octobre 1503, ayant eu d'*Anne* de France, fille du Roi *Louis* XI, morte le quatriéme novembre 1522, *Charles*, mort jeune; & *Susanne*, née le dixiéme mai 1491, mariée le dixiéme mai 1505, à *Charles* III, Duc de Bourbon, Comte de Montpensier, & Connétable de France, morte le 28 avril 1521; 5. *Louïs*, Evêque de Liége, tué l'an 1482, par Guillaume de la Marck, Seigneur de Lumain, surnommé *le Sanglier d'Ardenne*, jetté dans la riviére de Meuse, & *laissant trois Bâtards*, PIERRE, *tige des Comtes de* BUSSET, dont nous parlerons cy-après; Louïs, *Bâtard de Liége, enfant d'honneur de Charles VIII, en* 1491; *&* Jacques, *Chevalier de Rhodes, puis Grand-Prieur de France, mort le 27 septembre* 1527; 6. *Jacques*, Chevalier de S. Michel & de la Toison d'Or, mort le 22 de mai 1468, sans alliance; 7. *Marie*, qui épousa en avril 1437, *Jean* d'Anjou I. de ce nom, Duc de Calabre, & mourut en couches l'an 1448; 8. *Isabelle*, seconde femme de *Charles* Duc de Bourgogne, mariée le 30 octobre 1454, morte à Anvers le 13 septembre 1466, & enterrée dans l'Abbaïe de Saint-Michel de cette ville; 9. *Catherine*, mariée le 18 décembre 1463, à *Adolphe* d'Egmont, Duc de Gueldre; 10. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Châlon I. du nom, Prince d'Orange; & 11. *Marguerite*, alliée en 1472, à *Philippe* II. Duc de Savoye, morte le 24 avril 1483. Charles I *eut encore sept enfans* naturels, *savoir*, 1. Louïs, *Bâtard de Bourbon, Comte de Roussillon en Dauphiné, Amiral de France en* 1466, *mort le 19 janvier* 1486, *laissant de* Jeanne, *Bâtarde de France, fille* naturelle *du Roi* Louïs XI, *qu'il avoit épousée en* 1465, *& qui mourut en* 1519, Charles, *Comte de Roussillon, qui servit dans l'armée que le Roi envoya dans l'isle de Mételin en* 1501, *& qui mourut sans enfans d'*Anne *de la Tour de Montgascon*; & Susanne, *Comtesse de Roussillon, qui épousa* 1. Jean *de Chabanes, Comte de Dammartin*: 2. Charles, *Seigneur de Boulainvillier*; *&* Anne, *Dame de Mirebeau, épouse de* Jean III, *Baron*

ton d'Arpajon; 2. Renaud, *Bâtard de Bourbon, Archevêque de Narbonne, mort l'an* 1482, *laissant deux enfans* naturels, Charles, *Evêque de Clermont, mort le* 24 *février* 1504; & Susanne, *dite* de Bourbon; 3. Renaud, *Prieur de Montverdun en Forez*; 4. Pierre, *Seigneur du Bois-Dyoin en Lyonnois, Protonotaire du saint Siége, après avoir été Capitaine & Châtelain de Billy, laissant deux filles* naturelles, Antoinette, *mariée en* 1492, *à* Pierre *Dyanne, Ecuyer, Capitaine & Châtelain du Bois-Dyoin*; & Catherine *de Bourbon, mariée la même année a* Pierre *d'Holistan, Archer de la Garde du Corps du Duc de Bourbon, &c.* 5. Jeanne, *Bâtarde de Bourbon, mariée à* Jean *Seigneur de Fau, Maître d'Hôtel du Roi*; 6. Susanne, *Dame de Tison, épouse de* René *du Bus, Seigneur de Cantiers en Vexin*; 7. Charlotte, *femme d'*Odille *de Senay*.

VII. Jean, II. du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, &c. Pair & Connétable de France, surnommé *le Bon*, mourut le premier avril de l'an 1487, sans laisser d'enfans de ses trois femmes. La premiere fut *Jeanne* de France, fille puînée du Roi *Charles* VII, qu'il epousa en l'an 1447, morte le quatriéme mai 1482. La seconde fut *Catherine* d'Armagnac, qu'il épousa le 28 avril 1484, morte l'an 1486, accouchant d'un fils nommé *Jean*, mort seize jours après sa naissance. Jean Duc de Bourbon, prit en juin 1487, une troisiéme alliance avec *Jeanne* de Bourbon, fille de *Jean* II, Duc de Vendôme, morte en 1511. *Il laissa cinq enfans naturels, savoir*, 1. Matthieu, *surnommé* le grand Bâtard de Bourbon, *Seigneur de la Roche-en Rénier & de Bothéon, Amiral & Gouverneur de Guienne & de Picardie, qui servit généreusement dans toutes les guerres des Rois Louis XI & Charles VIII, se trouva à la défaite du Duc de Cléves en* 1487, *combattit vaillamment à la journée de Fornoue en* 1495, *toûjours auprès de la personne du Roi, y demeura prisonnier, & vivoit encore en* 1503; 2. Charles, *tige des Marquis de* Malause, *mentionnée cy-après*; 3. Hector, *Bâtard de Bourbon, Evêque de Lavaur, puis Archevêque de Toulouse, mort en* 1502; 4. Marie, *Bâtarde de Bourbon, mariée le* 27 *juin* 1470, *à* Jacques *de Sainte-Colombe, Seigneur de Ihil en Beaujolois, morte en* 1482; & 5. Marguerite, *mariée le* 24 *octobre* 1462, *à* Jean *de Ferriéres, Seigneur de Presles, Capitaine & Châtelain de Belleperche*.

BRANCHE DE BOURBON-MONTPENSIER.

VI. Louïs de Bourbon, troisiéme fils de Jean I, commença cette branche. Il fut Comte de Montpensier, de Clermont & de Sancerre, Dauphin d'Auvergne, &c. fut surnommé *le Bon*, & mourut en mai 1486. Il épousa 1. par traité de l'an 1426, *Jeanne* Comtesse de Clermont & Dauphine d'Auvergne, fille unique de *Beraud* III, & de sa premiére femme *Jeanne* de la Tour, laquelle mourut le 26 mai de l'an 1436, n'étant âgée que de 22 ans. Depuis en 1442, 2. *Gabrielle* de la Tour, fille aînée de *Bertrand* V, & il en eut 1. Gilbert qui suit; 2. *Jean*, mort en jeunesse; 3. *Gabrielle*, mariée le neuviéme juillet 1485, à *Louis* II, Sire de la Tremoille, & morte le 31 décembre 1514; & 4. *Charlotte*, mariée le 17 juin 1468, à *Wolfart* de Borsele, Seigneur de Ter-Veere en Zélande, &c. Chevalier de la Toison d'Or.

VII. Gilbert de Bourbon, Comte de Montpensier, surnommé *le Comte Dauphin* du vivant de son pére, remporta de grands avantages sur le Duc de Bourgogne au combat de Bussy en 1470, & à celui de Clugni. Il fut Lieutenant Général en Poitou sous le Roi Charles VIII, prit sur les Ducs d'Orléans & de Bretagne, Parthenai, Saint-Aubin-du-Cormier, & Dol. En 1494, il fut établi Gouverneur de Paris & de l'Isle de France; suivit le Roi au Royaume de Naples, où il conduisit l'avant-garde; & après la conquête de ce Royaume, il en fut créé Viceroi & Duc de Sesse; mais ayant éte attaqué par Ferdinand d'Aragon, il fut contraint de rendre le chateau neuf de Naples, après cinq mois de siége, & mourut à Pouzol le cinquiéme octobre 1496, après avoir eu de *Claire* de Gonzague, fille de *Frédéric* Marquis de Mantoue, & de *Marguerite* de Baviere, qu'il épousa le 24 février 1481, morte le deuxiéme juin 1503, 1. *Louis*, II. du nom, qui mourut au siége de Naples sans alliance le 14 août 1501, âgé de 18 ans; 2. Charles III, Duc de Bourbon, qui suit; 3. *François* Duc de Châtelleraut, tué à la bataille de Marignan le 13 septembre 1515; 4. *Louise* de Bourbon, mariée 1. en juillet 1499, à *André* de Chauvigny, Seigneur de Château-Raoul: 2. le 21 mars 1504, à *Louis* de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, morte le cinquiéme juillet 1561; 5. *Renée* de Bourbon, mariée le 26 juin 1515, à *Antoine* Duc de Lorraine, & morte en 1539; & 6. *Anne*, morte sans alliance en Espagne, où elle avoit accompagné Germaine de Foix, Reine d'Aragon.

VIII. Charles III, Duc de Bourbon, &c. Connétable de France, né le 27 février 1480, fut tué au siége de Rome le sixiéme mai 1527. Il avoit épousé le dixiéme mai 1505, *Susanne* de Bourbon, fille & héritiére de *Pierre* II, Duc de Bourbon, morte le 28 avril 1521, & il en eut *François* de Bourbon, & deux jumeaux morts jeunes.

BRANCHE DE BOURBON-LA-MARCHE.

III. Jacques de Bourbon, I. de ce nom, troisiéme fils de Louïs, I. du nom, Duc de Bourbon commença cette branche. Il fut Comte de Ponthieu, Seigneur de Montagu, de Condé, &c. & Connétable de France. Ayant été blessé au combat de Brignais, dit *des Tard-venus*, il mourut de ses blessures à Lyon le sixiéme avril 1361. *Voyez* JACQUES de BOURBON, I. du nom. De *Jeanne* de Châtillon-Saint-Paul son épouse, morte en 1371, il eut quatre enfans, 1. *Pierre*, qui mourut en même tems que lui des blessures reçues au combat de Brignais; 2. Jean qui suit; 3. Jacques, Seigneur de Préaux, qui fit branche, *mentionnée cy-après*; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Louïs* Comte de Beaumont-au-Maine: 2. à *Bouchard VII*, Comte de Vendôme, &c. morte en 1371.

IV. Jean de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche, mourut le onziéme de juin de l'année 1393. *Catherine* de Vendôme sa femme, qu'il avoit épousée le 28 septembre 1364, devint héritiére des Comtes de Vendôme, & mourut le premier avril 1412. Elle le rendit pére de six enfans, qui furent 1. Jacques II, qui suit; 2. Louïs de Bourbon, Comte de Vendôme, *tige de cette branche*; 3. Jean, qui a fait *la branche des Seigneurs de* Carency, *rapportée cy-après*; 4. *Anne*, mariée 1. a *Jean* de Berri, Comte de Montpensier: 2. a *Louis* de Baviére, Seigneur d'Ingolstadt, dit *le Barbu*, laquelle fit son testament en 1404, & mourut à Paris en travail d'enfant; 5. *Marie*, Dame de Cruval en Albigeois, enlevée par *Jean* de Bienne, Seigneur de Croix, simple Gentilhomme qu'elle épousa; (Les Princes de la Maison de Bourbon les poursuivirent long tems l'un & l'autre; & quand le Sieur de Croix fut mort, le Comte de la Marche fit enfermer sa sœur au château de Cornette en Albigeois, où elle languit plus de 30 ans. Enfin le Roi Charles VIII, étant informé de cette longue captivité, fit remettre la Princesse en liberté, dont elle ne jouit que deux ans, étant morte en 1460) 6. *Charlotte*, l'une des plus belles Princesses de son tems, mariée le deuxiéme août 1404, a *Jean* II, Roi de Cypre, morte le 13 décembre 1434. *Il laissa aussi un bâtard, nommé* Jean, *Bâtard de la Marche*.

V. Jacques de Bourbon, II. du nom, Comte de la Marche, Grand Chambrier de France, mourut Religieux de saint François à Besançon, le 24 septembre 1438. *Voyez* JACQUES II. de Bourbon. Il avoit épousé 1. l'an 1406, *Béatrix* de Navarre, fille de *Charles* III, Roi de Navarre, morte avant l'an 1415, dont il eut *Eléonore*, femme de *Bernard* d'Armagnac, &c: 2. en 1415, *Jeanne II*, Reine de Naples & de Sicile, morte en 1435. *Il laissa un fils naturel, dit* Claude *d'Aix, qui mourut Novice chez les Cordeliers de Dole*.

BRANCHE DE VENDOME, ISSUE DE CELLE de la Marche.

V. Louïs de Bourbon, second fils de Jean de Bourbon, Comte de la Marche, commença cette branche. Il fut Comte de Vendôme & de Chartres, Grand Chambellan & Grand Maître de France, & mourut le 21 décembre 1446. Il avoit épousé 1. le 21 décembre 1414, *Blanche* de Roucy, fille de *Hugues II*. Comte de Roucy, morte le 22 août 1421, sans enfans: 2. le 24 août 1424, *Jeanne* de Laval, fille aînée de *Jean* de Montfort, dit *Gui XII*, Sire de Laval, morte le 18 décembre 1468, dont il eut 1. Jean qui suit; & 2. *Catherine*, morte sans alliance. *Il laissa aussi un fils naturel*, Jean, *Bâtard de Vendôme, Seigneur de Préaux, né en Angleterre de* Sibylle *de Bohun, Angloise. Il fut légitimé en* 1449, *assista au siege de Fronsac en* 1461, *& vivoit en* 1474. *Il épousa* 1. Jeanne *d'Illiers dont il n'eut point d'enfans*: 2. Gilette *Perdriele, dont il eut* 1. Jean *de Vendôme, Curé de Lunay*; 2. François, *Chanoine & Prevôt de Saint-George de Vendôme*; 3. Jacques *de Vendôme, Ecuyer*; 4. Louise *de Vendôme, mariée à* Jean *Des-Loges, Seigneur de Toucheronde*; & 5. Mathurine *de Vendôme, mariée a* Pierre *de Montigny, Seigneur de Bouesche, laquelle vivoit en* 1483.

VI. Jean de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, mourut le sixiéme janvier 1477, ayant eu huit enfans d'*Elisabeth* de Beauvau, Dame de Champigny & de la Roche-sur-Yon, qu'il épousa le neuviéme novembre 1454, morte en 1474, savoir, 1. François qui suit: 2. Louis, Prince de la Roche-sur-Yon, *tige des Ducs de* Montpensier; 3. *Jeanne* de Bourbon, l'aînée, mariée le troisiéme février 1477, à *Louis* de Joyeuse, Sieur de Bothéon, depuis Comte de Grandpré, morte en 1487; 4. *Catherine* de Bourbon, mariée le 20 août 1484, à *Gilbert* de Chabanes, Seigneur de Curton, vivant encore en 1525; 5. *Jeanne* de Bourbon *la Jeune*, mariée 1. en juin 1487, à *Jean II*, Duc de Bourbon: 2. à *Jean, I.* du nom, Sire de la Tour, & Comte d'Auvergne, le deuxiéme janvier 1495: & 3. par contract du 27 mars 1503, à *François* de la Pause, Baron de la Garde, Seigneur de Chateles, morte le 22 janvier 1511; 6. *Charlotte*, alliée le 23 février 1489, à *Engilbert* de Cléves, Comte de Nevers, après la mort duquel elle se fit Religieuse à Fontevraud le 18 mai 1515, où elle mourut le 14 décembre 1520; 7. *Renée*, Abbesse de Fontevraud, morte le huitiéme novembre 1534; & 8. *Isabelle*, Abbesse de Caën, morte le 12 juillet 1531. Jean II *laissa encore deux fils naturels*, Jacques, *Seigneur de Bonneval*, qui a fait la branche des Seigneurs de Ligny; & Louïs, *né de* Guyonne *Peigné*, dite de Vieux-ville, *qui fut légitimé en* 1499. *Il fut Chantre de l'église collégiale de Saint-George de Vendôme, Prieur d'Epernon, Conseiller Clerc au Parlement, Evêque d'Avranches vers l'an* 1485, *& mourut le* 21 *octobre* 1510.

VII. François de Bourbon, Comte de Vendôme, né en 1470, mourut à Verceil en Piémont le deuxiéme octobre 1495. Il avoit épousé par traité du huitiéme septembre 1487, *Marie* de Luxembourg, Comtesse de Saint-Paul, de Conversan, de Marle & de Soissons, Dame d'Enguien, morte le premier avril 1546, dont il eut 1. Charles, Duc de Vendôme qui suit; 2. *Jacques*, mort jeune, le 16 août 1491; 3. *François*, Comte de Saint-Paul, né le sixiéme octobre 1491, mort le premier septembre 1545, lequel d'*Adrienne* d'Estouteville, fille unique de *Jean III*, Sire d'Estouteville, qu'il avoit épousée le onziéme février 1534, morte en décembre 1560, eut *François* de Bourbon, II. du nom, Duc d'Estouteville, &c. né le 14 janvier 1536, mort le quatriéme octobre 1546; & *Marie* de Bourbon, Duchesse d'Estouteville, née le 30 mai 1539, alliée 1. par contract du 14 juin 1557, à *Jean* de Bourbon Duc d'Enguien: 2. par contract du deuxiéme octobre 1560, à *François* de Cléves Duc de Nevers, qui fut tué à la bataille de Dreux en 1562: 3. par contract du deuxiéme juillet 1563, à *Léonor* d'Orléans, Duc de Longueville, morte le septiéme avril 1601; 4. *Louïs*, Cardinal, Archevêque de Sens, né le deuxiéme janvier 1493, mort en 1556; 5. *Antoinette* de Bourbon, née le 25 décembre 1494; mariée à *Claude* de Lorraine, Duc de Guise, morte le 20 janvier 1583; & 6. *Louïse*, Abbesse d'Origny, de Sainte-Croix de Poitiers, puis de Fontevraud, née le 19 janvier 1510, morte en 1575.

VIII.

VIII. Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, né le euxiéme juin 1489, mourut à Amiens le 25 mars 1537. Il avoit poufé en 1513, *Françoife* d'Alençon, veuve de *François* d'Orléans, I. du om, Duc de Longueville, morte le 14 feptembre 1550, dont il eut, *Louis*, mort jeune; 2. Antoine qui fuit; 3. *François*, Comte d'Enuien, né le 23 feptembre 1519, mort en l'année 1545, par un accint funefte; 4. *Louis*, mort jeune; 5. *Charles*, Cardinal, Archevêque e Rouen, né le 22 décembre 1523, mort en 1590; 6. *Jean*, né fixieme juillet 1528, tué l'an 1559, à la bataille de Saint-Quenn, fans avoir eu d enfans de *Marie* de Bourbon Ducheffe d'Etouville, *laiffant feulement un fils* naturel *né devant Bourges, en* 1562; Louis, qui a fait la branche des Princes de Condé; 8. *Marie*, ée le 29 octobre 1515, promife à *Jacques V*, Roi d'Ecoffe, & orte avant la célébration du mariage, le 28 feptembre 1538, à la ére; 9. *Marguerite*, née le 26 octobre 1516, alliée à *François* de léves I. du nom, Duc de Nevers, morte le 20 octobre 1589; . *Magdelaine*, née le troifiéme février 1520, Abbeffe de Saintetroix de Poitiers; 11. *Catherine*, Abbeffe de Notre-Dame de Soifnis, morte à Paris l'an 1594; 12. *Renée*, née le fixiéme février 27, Abbeffe de Chelles, où elle mourut le neuviéme février 1583; 13. *Eléonore*, née le 18 janvier 1532, Abbeffe de Fontevraud, orte le 26 mars 1610, en fa 79 année. Charles, Duc de Vendôe *eut auffi de* Nicole *de Board de la ville de Gand, un fils naturel mmé* Nicolas Charles *de Bourbon & de Board, qui vivoit en* 1565, *qui de* Jeanne *de Bordeix & de Naberge eut* Jacques; Michelnarles; Nicolas; Chriftophle; Marguerite; & Jeanne *de Bour-Board.*

IX. Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, né le 22 ril 1518, fut Roi de Navarre & Prince de Béarn par fa femme, mourut le 17 novembre 1562, de la bleffure qu'il avoit reçue au ge de Rouen. De *Jeanne* d'Albret, Reine de Navarre, fille ique & héritiére de *Henri* d'Albret, Roi de Navarre, & de *Marerite* de Valois, qu'il avoit époufée le 20 octobre 1548, & qui ourut le neuviéme juin 1572, il eut 1. *Henri* Duc de Beaumont, i ne vécut pas un an & qui fut étouffé, en dormant; 2. Henri , qui commença la *branche royale de* France, dont la poftériseft rapportée à l'article des Rois de France; (*Voyez* France) *Louis-Charles*, Comte de la Marche, né le 19 février 1554, ort la même année, par l'imprudence de fa nourrice; 4. *Cathee*, née le feptiéme février 1558, mariée le 30 janvier 1599, à *nri* de Lorraine, Duc de Bar, morte le 13 février 1604. *Il eut fi un fils naturrl, de* Louïfe *de la Béraudiére Damoifelle de Rouet, mmé* Charles, *Evêque de Comminge, puis de Leictoure, enfin Archeque de Rouen, Abbé de Marmoutier, & Chancelier des Ordres du Roi, rt après le Roi fon frére en* 1610.

BRANCHE DE BOURBON-CONDÉ,
fortie de celle de Vendôme.

IX. Louïs de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, Pair France, Marquis de Conty, Comte de Soiffons, & Gouverr de Picardie, né le feptiéme mai 1530, le feptiéme fils de arles de Bourbon, Duc de Vendôme commença cette bran, & fut tué à la bataille de Jarnac le 13 mars 1569. Il avoit oufé le 22 juin 1551, *Eléonore* de Roye, dont il eut 1. Henri qui fuit; 2. *Charles*, mort jeune; 3. *François*, Prince de Conty, rt le troifiéme août 1614, fans laiffer d'enfans de fes deux maria, ayant époufé en janvier 1582, *Jeanne* de Coëme, Dame de neftable, morte le 26 décembre 1601: 2. puis en 1605, *ife Marguerite* de Lorraine, fille de *Henri* I. Duc de Guife, rte le 30 avril 1631, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Marie*, rte en 1610, douze jours après fa naiffance, de forte qu'il *laiffa ement un bâtard*, Nicolas, *dit* de Gramont, *Abbé de Baffac, mort* 1648; 4. *Charles* Cardinal de Bourbon Archevêque de Rouen, le 30 mars 1562, mort le 30 juillet 1594; 5. *Louïs*, jumeau de *arles*, mort jeune; 6. 7. 8. *Marguerite*, *Magdelaine* & *Cathe*, mortes en enfance. La Princeffe de Condé étant morte le 23 llet 1564, Louïs prit une feconde alliance le huitiéme novembre 5, avec *Françoife* d'Orléans-Longueville, morte le onziéme juin o, dont il eut Charles de Bourbon, qui a fait *la branche des ntes de* Soissons, *rapportée cy-après*; *Louïs* & *Benjamin*, morts nes.

X. Henri de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, Duc nguien, né le 29 décembre 1532, mourut de poifon à Saint-Jean ngeli le cinquiéme mars 1588. Il avoit époufé en juillet 1572, *rie* de Cléves, Marquife de l'Ifle, fille de *François* I, Duc de vers, & de *Marguerite* de Bourbon, morte le 30 octobre 1574, accouchant de *Catherine*, morte le 30 décembre 1595: 2. le 16 s 1586, *Charlotte-Catherine* de la Tremoille, morte le 28 août 9, dont il eut Henri II. qui fuit; & *Eléonore* de Bourbon, iée en 1606, à *Philippe-Guillaume* de Naffau, Prince d'Orange, rte fans lignée le 20 janvier 1619.

XI. Henri de Bourbon II. du nom, Prince de Condé, prer Prince du fang, Pair & Grand-Maître de France, Duc d'Enn, né le premier feptembre 1588, mourut le 26 décembre 6. Il avoit époufé le troifiéme mars 1609, *Charlotte-Marguerite* Montmorency, morte le deuxiéme décembre 1650, dont il eut e trois fils morts jeunes, 1. Louïs II, qui fuit; 2. Armand, nce de Conty, qui a fait *la branche des Princes de* Conty, *portée cy-après*; & 3. *Anne-Geneviéve* de Bourbon, née le 27 août 9, mariée le deuxiéme juin 1642, à *Henri* d'Orléans, II. du n, Duc de Longueville, morte le 15 avril 1679.

XII. Louïs de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, fi illu par fon courage & par fes victoires, né le huitiéme feptembre 1, mourut le onziéme décembre 1686. Il époufa le onziéme ier 1641, *Claire Clémence* de Maillé Marquife de Brezé, morte 16 avril 1694, dont il eut 1. Henri-Jules de Bourbon, qui ; 2. *Louis*; & 3. une fille, morte en enfance.

XIII. Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, Pair &

Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi; né à Paris le 29 juillet 1643, mourut le premier avril 1709. Il avoit époufe le onziéme décembre 1663, *Anne* de Baviére, feconde fille d'*Edouard* de Baviére, Prince Palatin du Rhin, & d'*Anne* de Gonzagues-Cléves, morte le 23 février 1723, en fa 75 année, de laquelle il eut 1. *Henri* Duc de Bourbon, né le huitiéme novembre 1667, mort le huitiéme juillet 1670; 2. Louïs, Duc de Bourbon, qui fuit; 3. *Henri* Comte de Clermont, né le troifiéme juillet 1672, mort le fixiéme juin 1675; 4 *Louis-Henri*, Comte de la Marche, puis de Clermont, après fon frére, né le neuviéme novembre 1673, mort le 21 février 1677; 5. *Marie-Théréfe* de Bourbon, née le premier février 1666, mariée le 29 juin 1680, à *François-Louis* de Bourbon, Prince de Conty; 6. *Anne*, Demoifelle d'Enguien, née le onziéme novembre 1670, morte le 27 mai 1675; 7. *Anne-Marie-Victoire*, Demoifelle de Condé, née le onziéme août 1675, morte le 23 octobre 1700; 8. *Anne-Louife-Bénédicte* de Bourbon, née le huitiéme novembre 1676, qui époufa le 19 mars 1692, *Louïs-Augufte* de Bourbon, légitimé de France, Duc du Maine, Prince de Dombes, &c; 9. *Marie-Anne*, Demoifelle de Montmorency, puis d'Enguien, née le 24 février 1678, mariée le 15 mai 1710, à *Louïs-Jofeph* Duc de Vendôme, morte le deuxiéme avril 1718; 10. *N.* Demoifelle de Clermont, née le 17 juillet 1679, morte le 17 feptembre 1680, fans être nommée. *Il eut auffi une fille naturelle*, Julie *de Bourbon, Demoifelle de Châteaubriant, née vers l'an* 1668, *légitimée par lettres du mois de juin* 1692, *mariée le fixiéme mars* 1696, *à* Armand *de Madillan de l'Efparre, Marquis de Laffay, morte le dixiéme mars* 1710.

XIV. Louïs Duc de Bourbon, Prince du fang, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Bourgogne & de Breffe, né le onziéme octobre 1668, époufa le 24 juillet 1685, *Louife-Françoife* légitimée de France, fille du Roi Louïs XIV, & mourut fubitement à Paris le quatriéme mars 1710. Il a eu pour enfans, 1. Louïs-Henri, qui fuit; 2. *Charles*, Comte de Charolois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Touraine, né le 19 juin 1700; 3. *Louis* Comte de Clermont, né le 15 juin 1709, Abbé du Bec, de Saint-Claude en Franche-comté, de Marmoutier & de Châlis; 4. *Marie-Gabrielle-Eléonore*, née le 22 décembre 1690, Religieufe à Fontevraud en mai 1707, puis Abbeffe de Saint-Antoine-des-Champs-lez Paris en 1723; 5. *Louife-Elifabeth*, née le 22 novembre 1693, mariée le quatriéme juillet 1713, à *Louïs-Armand* de Bourbon, Prince de Conty; 6. *Louife-Anne*, née le 23 juin 1695; 7. *Marie-Anne*, née le 16 octobre 1697; 8. *N.* née le 15 janvier 1703; & 9. *Théréfe-Alexandrine* de Bourbon, née le 15 feptembre 1705.

XV. Louïs-Henri Duc de Bourbon, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne, né le 18 août 1692, époufa le quatriéme juillet 1713, *Marie-Anne* de Bourbon fille de *François-Louis*, de Bourbon, Prince de Conty, morte fans poftérité le 21 mars 1720.

BRANCHE DE BOURBON-CONTY,
fortie de celle de Condé.

La branche des Princes de Conty a commencé par le fecond fils de Henri de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé. Ce fut Armand qui fuit.

XII. Armand de Bourbon, Prince de Conty, mourut le 10 février 1666, (*Voyez* ARMAND) laiffant d'*Anne-Marie* Martinozzi, morte le quatriéme février 1672; 1. *Louis* de Bourbon, Prince de Conty, né le quatriéme avril 1661, & mort le neuviéme novembre 1685, fans enfans de *Marie-Anne* légitimée de France, fille du Roi Louïs XIV; & François Louïs qui fuit.

XIII. François-Louïs de Bourbon, Prince de la Roche-fur-Yon, puis Prince de Conty, Lieutenant Général des armées du Roi, Chevalier de fes Ordres, né le 30 avril 1664, époufa le 29 juin 1688, *Marie-Théréfe* de Bourbon fa coufine, fille de *Henri Jules* de Bourbon, Prince de Condé, & mourut le 22 février 1709. Il eut pour enfans, 1. *N.* de Bourbon, né le 18 novembre 1693, mort le 22 du même mois; 2. *N.* Prince de la Roche-fur-Yon, né le premier décembre 1694, mort le 25 avril 1698; 3. Louïs-Armand, qui fuit; 4. *Louis-François* de Bourbon, Comte d'Alais, né le 17 juillet 1703, mort le 21 janvier 1704; 5. *Marie Anne* de Bourbon, née le 18 avril 1689, mariée le quatriéme juillet 1713, à *Louïs-Henri* Duc de Bourbon, morte le 21 mars 1720; 6. *Louife-Adelaide* de Bourbon, née le deuxiéme novembre 1696; & 7. *N.* de Bourbon, née le 19 novembre 1697, morte le 13 août 1699.

XIV. Louïs-Armand de Bourbon, Prince de Conty, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Haut & Bas Poitou, & Général de la Cavalerie, né le dixiéme novembre 1695, a époufé le quatriéme juillet 1713, *Louife-Elifabeth* de Bourbon, fille de *Louis* Duc de Bourbon, dont il eut 1. *N.* de Bourbon, Comte de la Marche, né la nuit du 27 au 28 mars 1715, mort le 31 juillet 1717; 2. *Louïs* Comte de la Marche, né le 12 avril 1717; 7. *N.* Duc de Mercœur, né le 20 août 1720, mort le 12 mai 1722, & *N.* de Bourbon, Comte d'Alais, né le cinquiéme février 1722.

BRANCHE DE BOURBON-SOISSONS,
fortie de celle de Condé.

La branche des Comtes de Soiffons fut commencée par Charles de Bourbon qui fuit.

X. Charles de Bourbon, Comte de Soiffons & de Dreux, Pair & Grand-Maître de France, fils puîné de Louïs I, Prince de Condé, né le troifiéme novembre 1566. Il mourut le premier novembre 1612, laiffant d'*Anne* Comteffe de Montafié, morte le 17 juin 1644, 1. Louïs de Bourbon qui fuit; 2. *Louife*, mariée en 1617 à *Henri* d'Orléans, Duc de Longueville, morte le neuviéme feptembre 1637; 3. *Marie*, née le troifiéme mai 1606, alliée le fixiéme janvier 1625, à *Thomas-François* de Savoye, Prince de Cari-

rignan, morte le troisiéme juin 1692; 4. *Charlotte-Anne*, née en 1608, morte en 1623; & 5. *Elisabeth*, morte en enfance en 1611. *Il eut encore deux filles naturelles*, Charlotte, *Abbesse de Maubuisson, morte en octobre* 1626; *&* Catherine, *Abbesse de la Perrine, morte vers l'an* 1650.

XI. Louïs de Bourbon, Comte de Soissons & de Clermont, né le onziéme mai 1604, fut tué à la bataille de la Marsée près de Sédan le sixiéme juillet 1641, n'ayant eu qu'*un fils naturel*, Louïs-Henri, *Chevalier de Soissons, Abbé de la Couture, qui quitta ses Bénéfices, prit le titre de Prince de Neuf-Châtel, & le septiéme octobre* 1694, épousa Angélique-Cunegonde de *Montmorency-Luxembourg. Il mourut le huitiéme février* 1703, *laissant* Louïse-Léontine-Jacqueline *de Bourbon, née en octobre* 1696, *mariée le* 24 *février* 1710, *à* Charles-Philippe *d'Albert, Duc de Luynes; morte le onziéme janvier* 1721, *âgée de* 24 *ans, &* Marie-Anne-Charlotte *de Bourbon, née le* 26 *septembre* 1701, *morte le* 23 *août* 1711.

BRANCHE DES PRINCES DE LA ROCHE-SUR-YON, Ducs de Montpensier, sortie de celle de Condé.

VII. Louïs de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, &c. second fils de JEAN de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, mourut vers l'an 1520. Il avoit épousé le 21 mars 1504, *Louise* de Bourbon, Comtesse de Montpensier, fille aînée de *Gilbert* de Bourbon, morte le cinquiéme juillet 1561, dont il laissa 1. Louïs II, qui suit; 2. *Charles*, Prince de la Roche-sur-Yon, mort le sixiéme octobre 1565, ayant eu de *Philippe* de Montespedon, veuve de *René* Seigneur de Montéjan, Maréchal de France, morte le 31 octobre 1577, *Henri* de Bourbon, Marquis de Beaupreau, mort d'une chûte de cheval, dans un Tournois qu'il fit à Orléans en décembre 1560. Le Duc de Montpensier eut aussi une fille, 3. *Susanne* de Bourbon, mariée le 29 novembre 1529, à *Claude*, I. du nom, Sire de Rieux, morte en février 1570.

VIII. Louïs de Bourbon, II. du nom, Duc de Montpensier, surnommé *le Bon*, né le dixiéme juin 1513, mourut le 23 décembre 1582. Il épousa 1. l'an 1538, *Jacqueline* de Longwic, Comtesse de Bar-sur-Seine, fille de *Jean* Seigneur de Givry, morte le 28 août 1561, & il en eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Françoise*, mariée par contract du 16 février 1558, à *Henri-Robert* de la Mark, Prince de Sedan, Duc de Bouillon, morte en 1587; 3. *Anne*, mariée par contract du sixiéme septembre 1561, à *François* de Cléves, II. du nom, Duc de Nevers, morte en 1572; 4. *Jeanne*, Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, puis de Jouare morte le sixiéme mars 1624; 5. *Charlotte*, Abbesse de Jouare, d'où elle sortit en 1571, pour se retirer chez le Prince Palatin, ensuite dequoi elle épousa le 12 juin 1574, *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange, & mourut à Anvers le sixiéme mai 1582; & 6. *Louise*, Abbesse de Faremontier, morte en février 1586. Il épousa 2. le quatriéme février 1570, *Catherine* de Lorraine, fille de *François* Duc de Guise, morte le sixiéme mai 1596, sans enfans.

IX. FRANÇOIS de Bourbon, Duc de Montpensier, &c. mourut le quatriéme juin 1592, ayant eu de *Renée* d'Anjou, Marquise de Méziéres, Comtesse de Saint-Fargeau, qu'il avoit épousée en 1566, & qui mourut en la fleur de son âge, un fils unique, qui fut HENRI qui suit.

X. HENRI de Bourbon, Duc de Montpensier, né le 12 mai 1563, mort le 27 février 1608, laissa de *Henriette-Catherine* Duchesse de Joyeuse, morte le 25 février 1656, *Marie* de Bourbon, mariée le sixiéme août 1626, à *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, morte le quatriéme juin 1627.

BRANCHE DE BOURBON-CARENCY, sortie de celle de la Marche.

V. JEAN de Bourbon, Seigneur de Carency en Artois du Buquoy, de l'Ecluse, & de Duisant, Chambellan du Roi Charles VI, commença cette branche. Il étoit fils de JEAN de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine* Comtesse de Vendôme, & mourut avant l'an 1458. Il épousa 1. *Catherine* d'Artois, seconde fille de *Philippe* d'Artois, Comte d'Eu, & de *Marie* de Berri, dont il n'eut point d'enfans: 2. il épousa en 1422, *Jeanne* Vendômois, qu'il avoit entretenue durant quelque tems, du vivant de son mari *Gervais* Ronsart, dont il eut 1. *Louis*, Seigneur de l'Ecluse, dit *le Brûle*; 2. 3. *Jean* & *Jeanne*, nez avant le mariage; & ensuite 4. *Pierre*, Seigneur de Carency, mort sans enfans, de *Philippe* de Plaines, *laissant seulement une fille naturelle nommée* Catherine *de Bourbon, mariée en* 1469, *à* Bertrand *de Salemare, Seigneur de Ressiz, Chevalier de l'Ordre du Roi*; 5. JACQUES, qui suit; 6. PHILIPPE, Seigneur de Duisant, qui fit branche; 7. 8. 9. *Eléonore*, *Catherine* & *Anriette*, mortes dans leur jeunesse.

VI. JACQUES de Bourbon, Seigneur d'Aubigny, de Rochefort, du Buquoy & de Carency, mort depuis 1493, épousa vers l'an 1451, *Antoinette* de la Tour, fille d'*Annet* de la Tour, III. du nom, Seigneur d'Oliergues, & veuve de *Jacques* Aubert Seigneur de Monteil, dont il eut 1. CHARLES, qui suit; & 2. *Jean*, Seigneur de Rochefort & d'Arson, mort sans postérité de *Jeanne*, fille unique de *Jacques* de l'Isle, Seigneur du Frêne, & de *Catherine* de Neuville.

VII. CHARLES de Bourbon, Seigneur de Carency, du Buquoy, épousa 1. par contract du 15 janvier 1468, *Didiére* de Vergy, fille unique & héritiére de *Jean*, Seigneur de Fonvent: 2. par contract du huitiéme novembre 1481, *Antoinette* de Chabannes, fille de *Géofroi*, Seigneur de Charlus, desquelles il n'eut point d'enfans; & prit une troisiéme alliance le 18 avril 1493, avec *Catherine*, fille puînée de *Bertrand* d'Alégre, Baron de Busset; & il en eut 1. *Bertrand*, tué à la bataille de Marignan l'an 1515; 2. *Jean*, mort sans postérité; 3. *Louïse*, qui mourut sans alliance; & 4. *Isabeau* de Bourbon, mariée le 22 février 1516, à *François* d'Ecars, Seigneur de la Vauguyon.

BRANCHE DE BOURBON-DUISANT, sortie de celle de Carency.

VI. PHILIPPE de Bourbon, Seigneur de Duisant, fils de JEAN Seigneur de Carency, épousa *Catherine* de Lalain, fille de *Sanc* de Lalain, Seigneur de Sobersat. Il vivoit encore en 1477. & f pére 1. d'ANTOINE, qui suit; & 2. de *Jeanne*, mariée le janvier 1489, à *François* Rolin, Seigneur d'Aimeries & de Bea champ.

VII. ANTOINE de Bourbon, Seigneur de Duisant, épou *Jeanne* de Habart, fille de *Pierre*, Seigneur de Gournay, dont eut 1. *Pierre*, mort à la fleur de son âge; & 2. PHILIPPE, q suit.

VIII. PHILIPPE de Bourbon, II. du nom, Seigneur de Du sant, s'attacha au Connétable de Bourbon Charles III, suivit la d stinée, & mourut sans postérité.

BRANCHE DE BOURBON-PRÉAUX, sortie de celle de la Marche.

IV. JACQUES de Bourbon, I. du nom, troisiéme fils de JACQUES de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche, fut Seigne d'Argies, de Préaux, & Grand Bouteiller de France. Il assista la prise d'Ardres sur les Anglois l'an 1377, suivit le Roi Charl VI, au voyage de Flandre en 1382, fut fait Grand Bouteiller d France en 1389, & mourut avant l'an 1417. Il avoit épousé d octobre 1397, *Marguerite*, fille & héritiére de *Pierre*, Seigneur d Préaux, & de *Blanche* Crêpin, Dame de Dangu & de Thu morte avant l'an 1417, & il en eut 1. *Louïs*, tué à la bataille d'A zincourt en 1415; 2. PIERRE, qui suit; 3. *Jacques*, II. du nom Baron de Thuri, Bénéficier, puis marié en 1417, à *Jeanne* d Montagu, fille de *Jean* Seigneur de Marcoussis, Grand-Maître France, après la mort de laquelle il se fit Célestin l'an 1421, pl Cordelier, & fut assassiné au retour de Rome, avant l'an 142 (*Voyez* JACQUES) 4. *Charles*, Archidiacre de Sens; 5 *Jean*; 6. *Marie*, qui hérita de ses fréres.

V. PIERRE de Bourbon, Seigneur de Préaux, épousa *Elisabe* de Montagu, veuve de *Jean*, VI. du nom, Comte de Roucy, fille aînée de *Jean* de Montagu, Seigneur de Marcoussis, Gran Maître de France, & mourut sans enfans en novembre 1422.

Voilà quels ont été les Princes de cette auguste Maison, d Balde, un des plus fameux Jurisconsultes du XIV siécle, disoi *Si in Francia moreretur tota domus Regia, & extaret unus de sangu antiquo, puta de domo* BORBONIA, *& non esset alius proximior, e quòd esset in millesimo gradu, tamen jure sanguinis & perpetuæ consu tudinis succederet in Regno Francorum.*

SEIGNEURS DE LIGNY, ET DE RUBEMPRÉ Bâtards de Bourbon-Vendôme.

VII. JACQUES *Bâtard* de Vendôme, Seigneur de Bonneval, Vauçay & de Ligny, Gouverneur de Valois & du Vendômoi Capitaine d'Arques, & Bailli de Vermandois, fils *naturel* de JEA de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, mourut le pr mier octobre 1524, ayant eu de *Jeanne* de Rubempré, qu'il avo épousée par contract du septiéme Décembre 1505, 1. CLAUDE qui suit; 2. ANDRÉ de Vendôme, Seigneur de Rubempré, Go verneur d'Abbeville, qui se trouva aux batailles de Cérisoles & d Saint-Quentin, qui épousa 1. *Anne* de Benserade, fille de *Lou* Seigneur de Rieux, & de *Marguerite* de Boufiers: 2. le 18 septen bre 1560, *Anne* de Roncheroles, fille de *Philippe*, Baron du Po Saint-Pierre, & qui mourut après 1576, laissant de sa premiére fen me *Jean*, mort jeune; & de la seconde *Charles* de Vendôme, Se gneur de Rubempré, Gouverneur de Rue, mort en 1595; *Lou* Seigneur de Grainville & de Rubempré, mort sans alliance en 159 *Marguerite*, alliée en décembre 1596, à *Jean* de Monchy, Seigneu de Moncavrel; *Magdelaine*, alliée à *Jean* Seigneur de Gonnelieu *Marie* & *Marguerite*, Religieuses; 3. *Jean*, Abbé de Cussi, mo le neuviéme novembre 1571; 4. *Jacques*, Grand Archidiacre d Rouen; 5. *Catherine*, femme de *Jean* d'Etrées, Grand-Maître d l'Artillerie; 6. *Jeanne*, Abbesse de Saint-Etienne de Reims; & *Magdelaine*, Abbesse de Saint-Etienne de Reims, morte le 25 ao 1568.

VIII. CLAUDE de Vendôme, Seigneur de Ligny, Gouverne de Dourlens, mort l'an 1595, âgé de quatre-vints ans, avoit épo sé le 20 juin 1542, *Antoinette* de Bours, Vicomtesse de Lemba court, & morte le septiéme Janvier 1585, dont il eut 1. *Antoine*, V comte de Lambercourt, Gouverneur de Dourlens, tué à Paris 1594; 2. *Claude*, Dame de Ligny & de Lambercourt, mariée *Jean* IV, Sire de Rambures, morte en 1620; & 3. *Anne*, épou se de *Claude* de Créquy, Seigneur de Hémond. *Il laissa aussi Bâtard*, Jacques *de Vendôme, Seigneur de Lévigny, qui épousa* Loui *de Goy, dont il eut* François; *&* Charles, *Seigneur de Bretancour & autres enfans.*

MARQUIS DE MALAUSE, BATARD DE BOURBON.

VIII. CHARLES, *Bâtard* de Bourbon, Baron de Caudes-A gues, &c. Sénéchal de Toulouse & de Bourbonnois, fils *natur* de JEAN II, Duc de Bourbon, Connétable de France, suiv Charles VIII en Italie, à la tête d'une compagnie de Gendarmes e 1494, & mourut le huitiéme septembre 1502. De sa femme *Loui* du Lion, fille & héritiére de *Gaston* du Lion, Seigneur de Malau se, Sénéchal de Toulouse, & de *Jeanne* Vicomtesse de Lavedan il eut 1. *Hector* de Bourbon, Vicomte de Lavedan, qui défend contre les Anglois Bray-sur-Somme, & Corbie en 1523, fut fa prisonnier à la journée de Pavie en 1525, & mourut sans enfa d'A

d'*Aimée* d'Anjou, fille de *René*, Seigneur de Méziéres; 2. JEAN, qui suit; 3. JACQUES, Baron de Basien, *qui laissa postérité*; & 4. *Guyon*.

IX. JEAN de Bourbon, Vicomte de Lavedan, Baron de Malause & de Barbasan, épousa 1. en 1529, *Antoinette* d'Anjou; fille de *René*, Seigneur de Méziéres, dont il eut 1. ANNE, qui suit; & 2. MANAUD, *mentionné cy-après*: 2. *Françoise* de Silly, fille de *François*, Seigneur de Lonray, Bailli de Caën, dont il eut 3. HENRI, *dont il sera parlé aprés ses fréres*; 4. *Marie*, alliée en 1580, à *Jean* Guichard, Seigneur du Péré en Vendômois; 5. *Louise*, Abbesse de Fontevraud, morte le onziéme janvier 1637, âgée de 89 ans; 6. *Jeanne*, Abbesse de la Régle en Limosin, puis de la Trinité de Poitiers, & 7. *Françoise*, épouse de *Bertrand* de Larmandi, Seigneur de Longa.

X. ANNE de Bourbon, Vicomte de Lavedan, épousa 1. *Jeanne* d'Abelac de la Douse: 2. *Catherine* de Tersac de Monbéraut. Du premier lit il eut 1. JEAN-JACQUES, qui suit; 2. *Catherine*, épouse d'*Antoine* de Bégole; 3. *Jeanne*, alliée le 22 septembre 1586, à *Guillaume* Seigneur de Montvalat; & 4. *Magdelaine* de Bourbon, mariée à *Louis* de la Carme, près de Rendan.

XI. JEAN JACQUES de Bourbon, Vicomte de Lavedan, fut marié 1. à *Catherine* de Bourbon-Basien sa parente: 2. à *Marie* de Gontaut Saint-Geniès, & mourut sans enfans.

X. MANAUD de Bourbon, Baron de Barbasan, épousa *Anne* de Castelnau de Coarase, fille de N. Seigneur de la Loubére, dont il eut ANNE, qui suit.

XI. ANNE de Bourbon, Baron de Barbasan, s'allia avec *Andree*, fille d'*Arnaud* Baron d'Antin, Sénéchal de Bigorre, dont il eut 1. *Catherine*, femme de *Roger* de Cominge, Comte de Peguilhem; 2. *Jeanne*, épouse du Seigneur de Doulhac; 3. *Magdelaine*, alliée au Seigneur de l'Espoilly en Bigorre; & 4. *Anne*, femme du Seigneur de Gonnès.

X. HENRI de Bourbon, I. du nom, troisiéme fils de JEAN, hérita de ses fréres, fut Vicomte de Lavedan, Baron de Malause, & Lieutenant Général des Gendarmes du Roi Henri IV, pour lequel il combattit à la bataille d'Issoire en 1590, & mourut en 1611. Il avoit épousé en 1571, *Françoise* de Saint Exupery, fille & héritiére de *Gui* Seigneur de Miremont en Auvergne, morte en 1613, dont il eut 1. GUI-HENRI, qui suit; 2. 3. *Elie* & *Jacques*, morts jeunes; 4. *Magdelaine*, mariée le 15 août 1595, à *François* de Cardaillac, Baron de la Chapelle-Marival: 5. & *Françoise*, alliée le troiséme août 1605, à *Bertrand* de Peyronenc, Seigneur de Chamaran en Quercy.

XI. GUI-HENRI de Bourbon, II. du nom, Marquis de Malause, & Vicomte de Lavedan, fit le troisiéme octobre 1647, en sa soixante-dixiéme année, abjuration du Calvinisme, & mourut le 31 decembre suivant. Il avoit épousé *Magdelaine* de Châlons, Dame de la Case en Albigeois, dont il eut 1. LOUÏS, qui suit; 2. *Magdelaine*, mariée 1. à *Jacques* d'Escars, II. du nom, Marquis de Merville: 2. a *Jean* de Mourlhon, Comte de Quailus, morte en septembre 1638; & 3. *Victoire* de Bourbon, femme d'*Armand* d'Escodéca, Marquis de Mirambeau & de Pardaillan, décédée en août 1644.

XII. LOUÏS de Bourbon, Marquis de Malause, & Vicomte de Lavedan, mourut le premier septembre 1667, en sa soixantiéme année. Il avoit épousé 1. le 20 août 1638, *Charlotte*, fille de *François*, Marquis de Kerveno en Bretagne, morte en 1647, ayant eu deux enfans morts jeunes: 2. en 1653, *Henriette*, fille aînée de *Gui-Aldonce* de Durfort, Marquis de Duras, & d'*Elisabeth* de la Tour-Bouillon, dont il eut 1. GUI-HENRI, qui suit; *Armand*, Marquis de Miremont, qui se retira en Angleterre à cause de la Religion, & étoit en Hollande en 1714; 3. *Louis*, Marquis de la Case, Enseigne des Gardes du Corps de Guillaume III, Roi d'Angleterre, tué à la bataille de la Boyne en Irlande en 1690; 4. *Charlotte*, Refugiée en Angleterre; & 5. *Henriette* de Bourbon, Demoiselle de la Case.

XIII. GUI-HENRI de Bourbon, III. du nom, Marquis de Malause & Vicomte de Lavedan, Colonel du régiment de Rouergue, Brigadier des armées du Roi, après avoir servi sous le Maréchal de Turenne son grand oncle, se fit Catholique en 1678, & mourut le 18 août 1706, en son Comté de la Case, âgé de cinquante-deux ans. Il avoit épousé 1. *Marie-Hyacinthe* Mitte-Chévriers de Saint-Chaumont, dont il eut une fille: 2. en 1692, *Marie-Louise-Françoise* Berenger de Montmouton, dont il eut trois fils & une fille.

COMTES DE BUSSET, BATARDS DE BOURBON.

VIII. PIERRE de Bourbon, dit *le Bâtard de Liége*, Seigneur de Busset, étoit fils de LOUÏS Evêque de Liége, cinquiéme des enfans de CHARLES I, Duc de Bourbon. On prétend que son pére, avant que d'être Evêque, l'avoit eu d'une Princesse de la Maison de Gueldre, & que ce fut sur la bonne foi du mariage. Quoi qu'il en soit, Pierre eut une modique pension viagére, & mourut en 1529. Il épousa pourtant *Marguerite* d'Alégre, Dame de Busset, fille aînée de *Bertrand* d'Alégre, Seigneur de Busset en Auvergne, dont il eut 1. PHILIPPE, qui suit; 2. *Susanne*, épouse de *Jean* d'Albret, Baron de Miossens, Gouvernante de la personne du Roi Henri IV, pendant sa jeunesse; & 3. *Isabelle*, mariée 1. à *Jean* de la Queille, Seigneur de Fleurat: 2. à *François* de Chauvigny, Seigneur de Blot.

IX. PHILIPPE de Bourbon, Seigneur de Busset, servit les Rois François I, & Henri II, dans leurs guerres, & fut tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557. Il épousa *Louïse* Borgia, fille unique de *César* Duc de Valentinois, & veuve de *Louis* II, Seigneur de la Tremoille, dont il eut 1. *Henri*, mort jeune le septiéme mars 1534; 2. CLAUDE, qui suit; 3. *Jean*, Seigneur de la Motte-Feuilly & du Montet, qui d'*Eucharisle* de la Brosse-Morlet, eut N. de Bourbon, femme de N. de la Mousse, Seigneur de Plaisance; & *Gilberte*, épouse de *Joachim* de Chabanes-Saigne, Seigneur de Trussi; 4. *Jérôme* de Bourbon, Seigneur de Montet, mort sans enfans de *Jeanne* de Rollet, fille de *Martin*, Sieur de Brugeat; 5. *Marguerite*, mariée a *Jean* Baron de Pierre-Bufficre; & 6. *Catherine*, morte sans alliance.

X. CLAUDE de Bourbon, I. du nom, Comte de Busset, Gouverneur de Limosin, servit dignement le Roi Charles IX, & mourut aprés l'an 1584, ayant eu de *Marguerite* de la Rochefoucault, fille d'*Antoine*, Baron de Barbesieux, qu'il avoit épousée le septiéme mai 1554, 1. CÉSAR, qui suit; 2. *Louise*, mariée le 30 août 1590, à *Jean* de Thomassin, Seigneur de Montmartin en Lyonnois; & 3. *Diane*, alliée à *Paul* Jay, Seigneur du Pin, de Château-Garnier en Poitou.

XI. CÉSAR de Bourbon, Comte de Busset, & Baron de Chaslus, épousa 1. en 1584, *Marguerite* de Pontac, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Louise* de Montmorillon, fille unique de *Saladin* de Montmorillon, Baron de Saint Martin, dont il eut 1. *Claude*, II. du nom, qui épousa en 1621, *Louise* de la Fayette, morte sans lignée; 2. *Charles*, Baron de Vezigneux, marié a *Marguerite* de la Baume-Suze, fille de *George*, Seigneur de Plessian, mort sans enfans l'an 1632; 3. JEAN-LOUÏS, qui suit; 4. *Jules-César*, mort en 1604, âgé de neuf ans; 5. *Anne*, femme d'*Antoine* de Pracontal, Baron de Souceys en Bourgogne; 6. *Marguerite*, alliée en 1614, à *Jean* de la Fayette, Baron de Hautefeuille; & 7. *Magdelaine* de Bourbon, femme de *Louis* Seigneur de Villers-la-Faye en Bourbonnois.

XII. JEAN-LOUIS de Bourbon, Comte de Busset, Baron de Chaslus & de Vezigneux, mourut le neuviéme avril 1667, ayant eu d'*Héléne* de la Queille, fille de *Jean*, Seigneur de Fleurat, qu'il avoit épousée en août 1639, morte en 1669, 1. LOUÏS, qui suit; 2. *Magdelaine*, née en novembre 1644, épouse de N. Andraut, dit de *Langeron*, Marquis de Maulevrier, morte en couches de son premier enfant; & 3. *Anne-Louise*, née le 18 juin 1646, mariée en 1671, à *Jean* de Saulx, Marquis de Tavannes.

XIII. LOUIS de Bourbon, Comte de Busset, &c. Lieutenant Général de l'Artillerie, né le 15 octobre 1648; fut tué au siége de Fribourg en novembre 1677. Il avoit épousé le 15 novembre 1672, *Magdelaine* de Bermondet, fille de *George* Comte d'Oradour, Lieutenant Général de l'Artillerie, & de *Françoise* Garnier, dont il a laissé 1. *Louis*; 2. *Antoine*, Chevalier; & 3. *Marguerite* de Bourbon, mariée le premier octobre 1703, a *Nicolas* de Queleen, d'Estuer, de Coussade, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Marquis de Saint-Mégrin, &c. * Grégoire de Tours. Fredegaire. L'Auteur de *la Vie de Saint-Firmin*, Evêque d'Usez. Froissard. Monstrelet. Du Bellay. De Thou. Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe. Du Chêne. Du Bouchet. Dominici. Cholet. Les Péres Thomas d'Aquin, Pierre de Sainte-Catherine, Laboe, Anselme. Valois. Justel. Du Cange. Chantereau-le-Févre. Coustereau & Charles-Bernard.

Pour ce qui regarde les fils naturels de la Maison Royale de France, cherchez *César Duc de Vendôme* sous César & dans l'article de France; *Louïs Cardinal Duc de Vendôme* sous Louïs au titre *Des Ducs de Longueville, d'Angoulême & de Vendôme*, & dans l'article de France; *Louis-Joseph Duc de Vendôme* dans les mêmes endroits que le precédent; *Louis-Auguste Duc du Maine* dans l'article de France, au titre de *Ducs du Maine*.

BOURBON. Il y a en Italie une famille de ce nom, qui prétend être issue des anciens Sires de Bourbon-l'Archambaud, par un de leurs cadets, qui s'établit, dit-on, en ce païs-là au retour des Croisades. Quoi qu'il en soit, ces Bourbons d'Italie portent le nom & les armes de Bourbons de France, & possédent le Marquisat *Delmonté*, dans les Monts Apennins sur les confins du Duché d'Urbin, de la Toscane & de la Romagne. C'est un fief Impérial, dont l'Empereur Charles-*Quint* leur donna l'investiture: ils disent pourtant qu'ils en étoient les Maîtres dès le tems de l'Empereur Frédéric II, dans le XIII siécle. HORACE de Bourbon, Marquis Delmonté, s'attacha dans le XVII siécle à la Reine Christine de Suéde, & la suivit en Poméranie l'an 1666. Elle le fit dans la suite son Grand Ecuyer: & après la paix de Nimégue, elle l'envoya en Suéde pour recevoir les arrérages qui lui étoient dus des pensions qu'elle s'étoit réservées. Il mourut subitement à Rome vers l'an 1687, & laissa entre autres enfans MATTHIEU de Bourbon; Marquis Delmonté, auquel la Reine Christine avoit fait épouser la niéce du Marquis de Monaldeschi, celui qu'elle avoit fait mourir à Fontainebleau. * *Mémoires concernant la Reine de Suéde.*

BOURBON (Nicolas) Poëte Latin, dans le XVI siécle, vivoit sous le régne de François I, en 1530. Il étoit de Vandeuvre près de Langres, & fils, non d'un Forgeron, comme l'a écrit M. Baillet, qui par là a trompé beaucoup de monde; mais d'un homme riche, maître d'une forge, qui avoit sous lui un grand nombre d'Ouvriers, ainsi que Bourbon l'a dit lui-même dans son Poëme *de la Forge*, en Latin *Ferraria*. Ce Poëme est un des plus curieux Ouvrages de Bourbon, parce qu'on y voit un tres-grand détail du travail de la forge, & des dépenses qu'il falloit que son pére renouvellât chaque semaine pour les Ouvriers qui coupoient le bois, pour ceux qui faisoient le charbon, qui fouilloient la mine, qui la nettoyoient, qui la voituroient au fourneau pour le Fondeur & pour les Forgerons. Il les met tous en action, & il ne laisse à son pere que le soin de veiller sur le produit, & de payer ce grand nombre d'Ouvriers. Ailleurs dans une Epigramme qu'il lui adresse, il dit que sa piété a été recompensée par les richesses & par l'affection de tous ceux dont il étoit connu; & dans une autre Epigramme il assûre que sa mére avoit été de son vivant la mére des pauvres. Il n'avoit que quinze ans, lorsqu'il composa le Poëme de la Forge, & depuis il acquit une si haute connoissance de l'Antiquité & de la Langue Greque, que Marguerite de Valois, sœur de François I, Reine de Navarre, le donna pour Précepteur a Jeanne d'Albret de Navarre sa fille, & mére de Henri IV. Il s'acquitta plusieurs années de cet emploi honorable; mais sur la fin de sa vie, ennuyé du tumulte de la Cour,

voulut encore goûter les douceurs d'une vie privée. Il se retira donc chez lui, dans la ville de Condé, où il avoit un petit Bénéfice, & où il mourut après l'an 1550. Cet Auteur a laissé huit livres d'Epigrammes, qu'il a appellées *Nugæ*, *Bagatelles*. C'est sur ce livre que du Bellai fit cette jolie épigramme

Paule, tuum inscribis Nugarum nomine librum,
In toto libro nil melius titulo.

Un Allemand nommé *Lundorpius*, en tira les plus agréables, & en fit un recueil, qu'il publia à Francfort vers l'an 1620. On peut voir encore une partie des Poësies de Bourbon au *premier tome des Délices des Poetes Latins de la France.* Il a sçu joindre à ses talens naturels une grande connoissance de l'Antiquité & de la Langue Gréque, qui lui a donné lieu de mêler du solide parmi le brillant de ses vers. Erasme faisoit un cas tout particulier de ses Epigrammes. Paul Jove parle avantageusement de lui dans les éloges qu'il a faits des Gens de Lettres, l'appellant le plus docte & le plus agreable Poete de son tems. * Erasme, *in Epistol.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*, *p.* 124. Paul Jove, *ad calcem Elogior. p.* 301. 302. *edit.* in octavo, *Basileæ.* Scévole de Sainte-Marthe, *Elogior. Galliar. l.* 1. *p.* 18. Joseph Scaliger, *in primis Scaligeran. p.* 75. *edit.* in quarto. *Delectus Epigram. in Dissert. præfixa operi.* Guillaume Colletet, *Art. Poët. Discours sur la Poësie Morale, nomb.* 42. *p.* 118. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 6: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 137. *n.* 1260, de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BOURBON (Nicolas) Poëte Grec & Latin, natif de Bar-sur-Aube, fils d'un Médecin, & petit-neveu de Nicolas Bourbon, dont nous venons de parler, avoit été Disciple de Passèrat, & enseigna la Rhétorique au Collége des Grassins, puis en celui de Calvi, & enfin en celui de Harcourt. Le Cardinal du Perron ayant vu quelques vers de sa façon sur la mort de Henri IV, le nomma Professeur Royal en Eloquence Gréque. Il fut aussi Chanoine de Langres, & l'un des quarante de l'Académie Françoise. Sur la fin de ses jours il se retira chez les Péres de l'Oratoire, où il mourut le sixiéme août 1644, âgé d'environ 70 ans. On dit qu'il savoit presque par cœur toute l'Histoire du Président de Thou, & tous les Eloges de Paul Jove. Dans le tems qu'il enseignoit les Humanitez, il fut mis en prison, pour avoir fait une Satyre Latine, intitulée, *Indignatio Valeriana*, contre un Arrêt du Parlement, qui avoit supprimé un certain droit de Landi, que les Régens prenoient sur les Ecoliers. Le Cardinal de Richelieu lui donna pension; & sur la fin de ses jours l'Evêque de Beauvais, de la Maison de Potier, lui en établit une. Il fut brouillé avec Balzac, & écrivit contre lui une lettre Latine intituiée, *Andradæ*; parce qu'elle étoit adressée à M. Guyet, Prieur de Saint-Andrade près de Bourdeaux. Balzac répondit par une autre Lettre Françoise, écrite au même Guyet; & c'est-là qu'il fait à la qualité de son adversaire, qui étoit Pére de l'Oratoire, & grand Poëte, cette plaisante allusion prise de Virgile, *l.* 4. *v.* 65. & 66.

Heu vatum insanæ mentes! quid vota furentem,
Quid delubra juvant?

où Balzac a mis l'épithéte d'*insanæ*, au lieu de celle d'*ignaræ* qui est dans Virgile. M. Chapelain les reconcilia: sur quoi il y a des vers Latins de l'un & de l'autre. Nous avons parmi les Ouvrages Latins de Bourbon, un recueil d'Eloges qu'on a fait pour lui. Il a été sans contredit un des plus grands Poëtes Latins que la France ait jamais produit. On lui trouve un caractére de noblesse dans tous les genres de Poësie, dont il a laissé des monumens; une élevation qui tient de la véritable grandeur; une vivacité d'esprit qui paroît dans toutes ses pensées, & un style proportionné à toutes ces qualitez. On le peut préférer à tous les Poëtes de ces deux derniers siécles. Personne ne connoissoit mieux que lui les styles & les caractéres: il avoit un discernement juste des Ecrits de bon & de mauvais goût. Il étoit fort enclin à censurer les autres, quoiqu'il fût grand approbateur des Ouvrages d'autrui en présence de leurs Auteurs; mais ce qui est assez rare, aussi Politique que Poëte. Il avoit la discrétion de renfermer ordinairement la demangeaison qu'il avoit de juger les autres dans les bornes de la Poësie, dont il savoit parfaitement les régles. Ses Poësies Latines, parmi lesquelles il y en a quelques-unes de Gréques, parurent à Paris l'an 1630, *in douze.* Quoique la plupart des piéces que ce recueil renferme soient bonnes, *l'Imprécation contre le parricide de Henri IV*, passe toutes les autres. C'est son chef-d'œuvre. Il se trouve aussi parmi ses vers quelques piéces de prose; comme des préfaces & des lettres, qui ne méritent peut-être pas moins de louanges que ses vers. Les deux beaux vers en l'honneur de Henri IV, qui sont à la porte de l'Arsénal de Paris, sont de sa façon. Les voici,

Etna hæc Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela Gigantæos debellatura furores.

* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 1. Jacques Davy du Perron, *in Collectan. Perron. p.* 37. Gabriel Naudé Mascurat, avec Saint-Ange, *au Jugem. des Ecrits contre Mazarin*, *p.* 152. Anton. Hallæus Profess. Cadomæus, *inter Poëmat. ubi Borbonii elogium visitur.* Hadrian. Scaur. Smick, *in Mem. Vir. aliquot hujus sæculi.* Paulus Romanus, *Dissertat. adversus* Anton. Godellum, *Elogii Aurelii Autorem*, *p.* 26. Balzac, *l.* 3. *des Lettres familières à Chapelain*, *lettre* 1. *p.* 140. édition de Hollande, *in douze*, *datée du* 2 *janvier* 1638. Pellisson, *Hist. de l'Acad. Franç.* Ménage, *Origine de la Langue Françoise au mot* Landi. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 121. *n.* 1454. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BOURBONNE, lieu renommé pour ses eaux & ses boues, entre la ville de Langres en Champagne, & celle de Toul en Lorraine. Aimoin l'appelle *Vervonnes*, & dit que Théodebert & Thierri son frére, qui régnoient en France, firent bâtir le château qu'on voit sur la croupe de la montagne. * Valére André, *Not. Gallic.*

BOURBONNOIS, *Borbonnensis Ager*, province de France, a au levant la Loire, qui la sépare du Duché de Bourgogne; le Berry au couchant; l'Auvergne & le Forez au midi; & au septentrion le Nivernois, avec une partie du Berry. Moulins en est la ville capitale: les autres sont Bourbon-l'Archambaud, qui donne son nom à la province, Montegut, Montluçon, Gannat, Sancoins, Saint-Amand, Néris, la Palisse, &c.* Quelques Géographes divisent le Bourbonnois en Haut & Bas; Moulins est dans le Bas, & Montegut dans le Haut, & on y ajoûte le petit païs de Combraille, que d'autres placent dans la province de la Marche, avec la ville d'Esvaon. La riviére d'Allier traverse le Bourbonnois, qui a aussi le Cher au couchant du côté du Berry, & la Loire au levant. Le païs est fertile en fruits & en grains, & fournit quantité de bétail, d'huile de noix, &c. On y fait aussi diverses sortes de manufactures. Les anciens peuples du Bourbonnois, qui faisoient une partie des *Boies* ou *Boiens*, sont assez renommez par les Colonies qu'ils conduisirent en Allemagne & en Italie, sous le régne d'Ambigat, Prince des Berruyers dans les Gaules, & par les guerres qu'ils soutinrent contre les Romains, selon Tite-Live, Polybe, Strabon, Justin & César qui en parle souvent dans ses Commentaires. Mais depuis, ce païs est devenu plus célébre par le mérite des Seigneurs qui en ont été les maîtres. Les premiers ont eu le titre de Barons, & les autres sont les Princes de la Royale Maison de Bourbon, tige des Rois de France. Il est important de connoître les uns & les autres. *Voyez* l'article de BOURBON, où il est parlé des ANCIENS SEIGNEURS DE BOURBON.

BOURBOURG, petite ville de Flandre, du diocése de Saint-Omer, à une lieue de Gravelines, & environ à trois de Dunkerque. Les François la prirent l'an 1645, & depuis elle leur est restée par le XLI article de la paix des Pyrénées. * Baudrand. Ce qu'il y a de plus considérable dans cette ville, est l'Abbaïe des filles de l'Ordre de saint Benoît, fondée l'an 1102, par le Comte Robert & la Comtesse Clémence sa femme, sous la dépendance immédiate du saint Siége, pour des filles de la premiére noblesse du païs. Celles qu'on y reçoit doivent faire preuve de noblesse de seize quartiers de pére & de mére; & on les reçoit encore sans dot, quoique les biens de l'Abbaïe soient fort diminuez.

BOURCHET (Pierre) Fanatique Anglois. Il s'étoit mis en tête qu'il étoit permis de tuer ceux qui s'opposent à la doctrine de l'Evangile, & comme il mettoit dans ce rang un certain Conseiller de la Reine Elizabeth, grand ennemi des Puritains, il résolut de l'assassiner. Mais lorsqu'il crut avoir exécuté son dessein, il se trouva, qu'il avoit pris un Pilote, nommé Hawkins, pour le Conseiller à qui il en vouloit, & qu'il avoit blessé le Pilote dangereusement. La Reine ayant appris le fait, voulut que sur le champ le criminel fût puni de mort par la main du Bourreau. Mais ses Conseillers modérérent sa colére en lui remontrant qu'il falloit observer quelque ordre, & tâcher auparavant d'engager le Fanatique à changer de sentiment. Mais, quoique Bourchet eût fait semblant d'être revenu de son erreur, il y retomba d'abord & la défendit opiniâtrément. Les Juges crurent donc ne devoir le traiter que comme un insensé, & le condamnérent à rester en prison à la Tour de Londres. Mais peu de tems après, étant assis auprès du feu avec ceux qui le gardoient, il saisit tout d'un coup un tison, & tua un de ses Gardes; sur quoi il fut condamné à voir le poing coupé & ensuite à être étranglé. Lorsqu'on voulut exécuter cette sentence, Bourchet se défendit des mains contre le Bourreau, mais sans proférer un seul mot. Tout ceci arriva en 1573. *De Larrey, *Histoire d'Angleterre, tome* 2. *p.* 265.

BOURCHIER (Thomas) Cardinal, Archevêque de Cantorbéry, Anglois de nation, & frére de HENRI Comte d'Essex, Favori d'Edouard IV, Roi d'Angleterre, dont il épousa la tante, étudia dans l'Université d'Oxford, & mérita d'en être le Chancelier. Depuis ayant eu le Doyenné de Saint-Martin de Londres, il fut pourvû de l'Evêché de Wigorne ou de Worchester, d'où il passa en 1443 à celui d'Eli, & l'an 1454 à l'Archevêché de Cantorbéry. Ce fut en cette qualité qu'il couronna Edouard IV, Richard III, & Henri VII, Rois d'Angleterre, & qu'il célébra divers Conciles provinciaux à Londres en 1461, 1463, 1472, 1473, 1474 & 1475. Il témoigna aussi contre les Sectateurs de Wiclef un zéle très-véhément, que le Pape Paul II récompensa par le chapeau de Cardinal, qu'il lui envoya en 1467. Thomas Bourchier mourut à Cantorbéri le 30 mars 1486, après avoir exercé les fonctions d'Evêque durant 51 ans. * Godwin, *de Præsul. Angl.* Polydore Virgile, *Hist. Angl. l.* 24.

BOURCHIER descendoit de THOMAS Baron Bourchier, Chancelier d'Angleterre sous le régne d'Edouard III, mort en 1349, laissant de *Marguerite* sa femme JEAN, qui suit.

II. JEAN Baron Bourchier, Chevalier, mourut en 1399, laissant de *Mathilde* sa femme, 1. *Barthélemi*, Baron Bourchier, mort le 18 mai 1409, qui de *Marguerite* sa femme, eut pour fille unique *Elisabeth* Bourchier, mariée 1. à *Hugues* Stafford, Baron Bourchier; 2. à *Louis* Rossbear, morte le premier juillet 1433; & 2. GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME Bourchier épousa *Eléonore*, fille de *Jean* de Louvain, dont il eut pour fils unique GUILLAUME II, qui suit.

IV. GUILLAUME Bourchier, II. du nom, Gouverneur de la Tour de Londres, de Dieppe en Normandie, & du Comté d'Auge, fut créé Comte d'Eu en 1419, & mourut en 1420. Il épousa *Eléonore* Plantagenet, veuve d'*Edmond*, Comte de Stafford, & fille de *Thomas*, Duc de Glocester, dont il eut 1. HENRI, qui suit; 2. *Thomas*, Archevêque de Cantorbéry & Cardinal, qui *a donné lieu à cet article*; 3. GUILLAUME, qui fait *la branche des Barons de* FITZ-WARINE, *rapportée cy-après*; 4. *Jean*, Baron de Berners, Chevalier de la Jarretiére, mort le 16 mai 1474, dont la postérité est finie; & 5. *Anne* Bourchier, mariée à *Jean* Mowbray ou Mawbray, Duc de Nortfolck.

V. HENRI Bourchier, Comte d'Eu, Grand Thrésorier d'Angle-

gleterre, fut créé Vicomte Bourchier en 1446, Comte d'Essex en 1461, & mourut le quatriéme avril 1483, ayant eu d'*Isabelle* d'Yorck, fille de *Richard*, Comte de Cambridge, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Henri*, mort sans postérité d'*Elisabeth*, fille de *Thomas*, Baron Scales de Nucels; 3. *Humfroy*, Baron de Cromwell, tué en 1471, au combat de Barnet, sans laisser d'enfans de *Jeanne*, fille de *Richard* Stanhope, niéce & héritiére de *Raoul*, Baron de Cromwell; 4. *Jean*, Chevalier, mort sans postérité d'*Elisabeth* Ferrers, veuve d'*Edouard* Grey, & fille d'*Henri* Ferrers de Groby; & 5. *Isabelle* Bourchier, morte jeune.

VI. GUILLAUME Vicomte Bourchier, mourut avant son pére, laissant d'*Anne* Woodwil, fille de *Richard*, Comte de Rivers, 1. HENRI, qui suit; 2. *Cécile*, mariée à *Jean* Dévereux, Baron Ferrers de Chartley; & 3. *Isabelle* Bourchier, morte sans alliance.

VII. HENRI Bourchier, Comte d'Essex, Chevalier de la Jarretiére, mourut l'an 1539, laissant de *Marie*, fille de *Guillaume* Say, pour fille unique *Anne* Bourchier, mariée à *Guillaume* Parr, Comte d'Essex, Marquis de Northampton.

BARONS DE FITZ-WARINE COMTES DE BATH.

V. GUILLAUME Bourchier, fils puîné de GUILLAUME Bourchier, Comte d'Eu, & d'*Eléonore* Plantagenet, fut Baron de Fitz-Warine, & mourut après l'an 1472. Il épousa 1. *Thomasine*, fille de *Richard* Handkfort: 2. *Catherine*, veuve de N. Stukeleg, morte le 26 mars 1467. Du premier mariage vinrent 1. *Thomas* Bourchier, mort sans enfans d'*Isabelle* Barre, veuve de *Humfroy* Stafford, Comte de Dévon, & fille de *Jean* Barre; 2. *Edouard* tué au combat de Wakefeld; 3. *Foulques*, mort jeune; & 4. FOULQUES qui suit.

VI. FOULQUES Bourchier, Baron de Fitz-Warine, mort le 12 septembre 1479, laissa de N. sa femme, 1. JEAN, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée à *Jacques* Audley; & 3. *Elisabeth* Bourchier, alliée 1. à *Edouard* Stanhope: 2. à *Richard* Page.

VII. JEAN Bourchier, Baron de Fitz-Warine, fut créé Comte de Bath en juillet 1536, & mourut le 30 avril 1539. Il épousa *Cecile*, fille de *Gilles* Baron d'Aubeny, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Amias-Gilles*; 3. *Elisabeth*, mariée à *Edouard* Chichester; 4. *Dorothée* alliée à *Jean* Fulford; 5. *Marguerite*; 6. *Anne*; & 7. *Eléonore* Bourchier.

VIII. JEAN Bourchier, Comte de Bath, mort l'an 1561, épousa 1. *Elisabeth*, fille de *Vautier* Hungerford: 2. *Eléonore*, fille de *George* Mannours, Baron de Ros: 3. *Marguerite* Donington, veuve de *Richard* Long, & fille de *Jean* Donington. Du premier mariage vint 1. *Elisabeth*. Du second sortirent 2. JEAN qui suit; 3. HENRI-GEORGE, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Foulques*; 5. *Marie*, alliée à *Hugues* Wyot de Excester; 6. *Cécile* mariée à *Thomas* Peyton; 7. *Elisabeth*; 8. *Marguerite*; 9. *Françoise*. Du troisiéme mariage vinrent 10. *Susanne*; & 11. *Brigitte* Bourchier, mariée à *Artus* Prince de Vaynor.

IX. JEAN Bourchier, Baron de Fitz-Warine, mort avant son pére, avoit épousé *Françoise*, fille de *Thomas* Kison de Heugrave, dont il eut pour fils unique GUILLAUME, qui suit.

X. GUILLAUME Bourchier, Comte de Bath, Baron de Fitz-Warine, mourut le 12 juillet 1623, ayant eu d'*Elisabeth* Russel, fille de *François*, Comte de Bedfort; 1. 2. *Robert* & *Jean* Bourchier, morts jeunes; 3. EDOUARD, qui suit; & 4. *Françoise* Bourchier, morte sans alliance.

XI. EDOUARD Bourchier, Comte de Bath, Baron de Fitz-Warine, mort le deuxiéme mars 1636, épousa 1. *Dorothée*, fille d'*Olivier* Baron de Saint-Jean: 2. *Anne* fille de *Robert* Louet-de-Liscombe, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent 1. *Jean*, mort jeune; 2. *Elisabeth*, seconde femme de *Basile* Fielding, Comte de Denbigh; 3. *Dorothée*, mariée 1. à *Thomas* Baron Grey de Groby: 2. a *Gustave* Mackworth: 3. a *Charles* Howtsden; & 4. *Anne* Bourchier, alliée 1. à *Jacques* Cranfield, Comte de Middlesex: 2. à *Chichester* Wéray.

IX. GEORGE Bourchier, fils puîné de Jean Bourchier, Comte de Bath, & d'*Eléonore* Mannours, épousa *Marthe* Howard, fille de *Guillaume*, Baron d'Effingham, dont il eut HENRI qui suit.

X. HENRI Bourchier, devint Comte de Bath & Baron de Fitz-Warine, en 1636, après la mort de son cousin, & mourut le 15 août 1654, sans enfans de *Rachel* Fane, fille de *François*, Comte de Westmorland. * *Le Baronage d'Angleterre*. Camden. Imhoff, *en ses Pairs d'Anglet. &c.*

BOURDAISIÉRE. *Cherchez* BABOU.

BOURDALOUE (Louis) Jesuite, a été regardé de toute la France avec justice comme un des grands prédicateurs qu'elle ait produits dans le XVII siécle. Il naquit à Bourges le 20 août 1632, & entra dans la Compagnie de Jésus le dixiéme novembre 1648. Après s'être tiré avec honneur des emplois de Grammaire, dans lesquels on passe ses premiéres années, & y avoir professé la Rhétorique, la Philosophie & la Théologie morale, on lui trouva des dispositions si belles pour la chaire, qu'on l'y destina. Les fruits extraordinaires qu'il fit dans quelques provinces par ses prédications, déterminérent ses Supérieurs à l'appeller à Paris en 1669, pour y fournir la carriére ordinaire de toute une année dans leur église de saint Louis. Il y parut tout d'un coup avec un éclat qui étonna, que rien depuis n'a pu effacer, & dont on conservera long-tems le souvenir. A la fin de cette longue traite, le Roi voulut l'entendre: ce fut par l'Avent de 1670, qu'il commença à parôitre à la Cour, où par la suite on se fit un plaisir de le revoir, & où on l'écouta toûjours avec une satisfaction nouvelle dans les Carêmes de 1672, 1674, 1675, 1680, & 1682; & dans les Avents de 1684, 1686, 1689, 1691, & 1693. Toutes les chaires de Paris retentirent de ses Sermons: quelques unes plus d'une fois. Le Roi, après la révocation de l'édit de Nantes, le choisit, à la recommandation de M. l'Archevêque de Paris, pour faire connôitre aux Calvinistes la religion, & pour la faire goûter aux nouveaux convertis. Ainsi sa Majesté l'envoya en Languedoc, pour y annoncer les véritez Catholiques. Il parut à Montpellier en 1686. Il y fut écouté avec empressement, tant par les anciens, que par les nouveaux Catholiques, & y fit un fruit merveilleux. Dans les derniéres années de sa vie il se consacra aux assemblées de charité, aux hopitaux, aux prisons, & là par ses discours pathetiques & ses manieres insinuantes, il faisoit faire de tres-amples aumones. Egalement goûté par tout, des Grands & du peuple, des Savans & des simples, il se rendit entiérement maître de l'esprit & du cœur des uns & des autres, pour les soumettre à la vérité qu'il leur annonçoit; & ce fut une espéce d'empire qu'il conserva jusqu'à la mort. Aussi Dieu lui avoit-il donné dans un degré éminent toutes les qualitez qui peuvent rendre utiles à l'Eglise les gens de sa profession, un génie facile & élevé, un esprit vif & penetrant, une exacte connoissance de tout ce qu'il devoit savoir, une droiture de raison qui le faisoit toûjours tendre au vrai, une application constante à remplir ses devoirs, & sur tout une piété qui n'eut rien que de solide. Avec ces merveilleuses qualitez, il sut donner à ses discours une beauté majestueuse, une douceur forte & pénétrante, un tour noble & insinuant, une grandeur naturelle & à la portée de tout le monde; & ce qui est de plus beau, c'est qu'en conversation comme en chaire, il rendit toûjours la Religion respectable, même aux plus libertins. Dieu répandit sur ses travaux tant de bénédictions, qu'il lui donna souvent la consolation d'en recueillir lui-même la moisson par de fréquentes conversions; ce qui l'obligea de joindre aux pénibles fonctions de la chaire, l'assiduité fatiguante du tribunal de la Confession; & sans aucune affectation ni singularité, il sut mener par les routes les plus sûres les ames à la perfection de leur état. Tout lui fut égal lorsqu'il s'agissoit du salut; & les gens de la plus basse condition trouvérent en lui les mêmes secours pour leur sanctification, que les personnes de la premiére qualité. Par ses maniéres simples & prévenantes, il attiroit ceux, qui par respect pour sa haute réputation, n'auroient osé le venir interrompre, pendant que ses maniéres polies & respectueuses, sans bassesse, inspiroient aux Grands le desir de se confier en lui. Nulle considération ne fut capable d'altérer sa franchise & sa sincérité. Il soutint toûjours la liberté de son ministére, & n'en avilit jamais la dignité. Heureux, que pendant plus de quarante années d'apostolat, il ne lui soit rien échappé, ni dans ses discours publics, ni dans ses conférences particulieres, que la critique pût attaquer, dans des tems pourtant où rien n'étoit pardonné, & où les plus petites choses étoient relevées. Capable de tous les emplois d'honneur dans sa Compagnie, il n'en voulut accepter aucun, trop content des fonctions de son ministére; qui lui ôtoient le loisir de penser à autre chose. Un de ses talens fut encore celui d'assister les malades. Appellé de tous côtez, son zéle charitable eût voulu pouvoir se reproduire en tous les lieux où l'on requéroit sa présence; & sans aucun ménagement pour sa santé, on le voyoit plein de zéle passer de la chaire, où l'on croyoit que ses forces s'étoient épuisées, au lit d'un moribond, pour y soutenir de nouvelles fatigues. Dieu lui donnoit alors une nouvelle vigueur; & au travers de ces occupations si pénibles & si continues durant une si longue suite d'années, il n'eut aucune indisposition considérable. Enfin n'ayant pu obtenir, quelque instance qu'il en eût faite, même auprès de son Général, qu'il lui fût permis de se retirer pour toûjours, afin de n'être plus occupé que de sa propre sanctification, il eut du moins la consolation de terminer ses travaux apostoliques comme il le pouvoit souhaiter, & de mourir les armes à la main. Une Communauté Religieuse, illustre par les personnes de qualité qui la composent, célébre par l'austérité de sa vie & par sa régularité, lui demanda un Sermon pour une vêture: c'étoit un service qu'il avoit rendu à plusieurs autres: il ne le put refuser; & quoiqu'incommodé d'un rhume violent, il prêcha avec autant de vigueur & de fluidité que jamais. Le mal augmenta, & sans s'étonner, il redoubla son assiduité auprès des malades & au confessional durant huit jours. Il dit encore la Messe le jour de la Pentecôte, & mourut le Mardi suivant 13 mai 1704, dans la 72 année de son âge. Le pére Bretonneau Jésuite a donné à Paris depuis sa mort une exacte édition de ses Sermons en 1707, & on les a réimprimez à Amsterdam en 1713 en huit tomes. * *Mémoires du tems*.

* BOURDE, petite riviére dans le voisinage de Bourdeaux.

BOURDEAUX, bon bourg du Dauphiné en France, dans le Diois sur la riviére de Roubiou, donne son nom à une vallée assez étroite, mais fertile, qui est le long de sa riviére. Ce fut près de là que les Dragons surprirent en 1683, quelques Réformez en armes, & les défirent entiérement. * *Mémoires du tems*.

BOURDEAUX ou BORDEAUX, sur la Garonne, ville de France, capitale de la province de Guienne, avec Université, Parlement & Archevêché, a pour suffragans Agen, Angoulême, Xaintes, Poitiers, Périgueux, Condom, Maillezais ou la Rochelle, Luçon & Sarlat. C'est une ville des plus anciennes, des plus belles, des plus grandes & des plus marchandes de France, & située dans un païs extrémement fertile. Ausone en parle en ces termes, *Clar. Urb. Carm.* 14. *v.* 8. 9. 10.

Burdigala est natale solum, clementia cæli
Mitis ubi, & rigua larga indulgentia terra,
Ver longum, brumaque breves, juga frondea subsunt.

Les Auteurs Latins la nomment *Burdegala* ou *Burdigala*. Quelques uns ont cru que son nom de *Bourdeaux* vient de ce qu'elle est bâtie sur le *bord des eaux* de la Garonne; d'autres jugent qu'il est tiré de celui de deux petites riviéres qui n'en sont pas loin, l'une dite *Bourde*, & l'autre *Jale*, pour signifier que cette ville est bâtie dans l'endroit où la Garonne reçoit ces deux rivieres. Pline & Strabon appellent ceux de Bourdeaux du nom de *Bituriges Vivisci*, pour les distinguer de ceux de Bourges, que César nomme *Bituriges Cubi*. Ptolomée, Columelle, Ammien Marcellin, Ausone, Aimoin & saint Isidore parlent de cette ville, illustre par ses antiquitez & par son port, qui est un des plus renommez de l'Europe: on l'appel-

pelle *de la Lune*, parce qu'il s'étend en croissant. C'est pourquoi on dit que la ville de Bourdeaux ressemble à un arc, dont la Garonne est la corde. Cette riviére a au dessous de Bourdeaux à son emboûchure le célébre Phare, nommé *la Tour de Cordouan*, ouvrage de Louïs de Foix, habile Ingénieur, dont parle M. de Thou en son Histoire. L'Université de Bourdeaux a été une des plus florissantes de l'Antiquité. Charles VII la rétablit dans son lustre. Le Pape Eugéne IV lui donna de grands priviléges, & Louis XI les augmenta depuis. Cette ville a été aussi honorée par la naissance d'un grand nombre de Saints & de Savans. S. Paulin de Nole, saint Sévérin de Cologne, S. Austinde d'Auch, sont des plus illustres. Ausone, qui étoit de Bourdeaux, nomme divers célébres Professeurs qui y enseignoient de son tems. Les Romains la considérérent comme une ville franche & libre, & y laissérent des marques de leur magnificence, entre autres le palais de Tutéle & le palais de Galien. Le premier étoit apparemment un temple consacré aux Dieux tutélaires, & l'autre un amphithéatre, qu'on croit avoir été bâti du tems de l'Empereur Galien. On y trouve encore de tems en tems des statues, des inscriptions & des médailles anciennes. Cette ville fut occupée par les Goths dans le cinquiéme siécle, & depuis fut soumise aux François. En 415, les premiers la brûlérent. Les Sarasins la prirent en 732, & elle a aussi beaucoup souffert par les courses des Vandales & des Normands, qui l'ont souvent ruïnée. Aussi voyons-nous que sa forme est bien différente de ce qu'elle étoit du tems d'Ausone, qui la répréſente comme une ville quarrée :

Quadrua murorum species, sit turribus altis
Ardua, ut aërias intrent fastigia nubes, &c.

Depuis, Bourdeaux eut des Seigneurs particuliers. Grégoire de Tours a fait mention d'un certain Garacharius Comte, sous Clotaire II. Seguin ou Siguin le fut du tems de Charlemagne en 778, & après lui Hugon ou Huon de Bourdeaux son fils, dont les vieux Romans ont conté tant de fables. Les Ducs de Guienne, qui s'élevérent après la mort de Charles *le Chauve*, furent maîtres de cette ville. Prisque ou Brisque, fille de Sanche-Guillaume Duc de Gascogne, & d'Urraque Princesse du sang royal de Navarre, devint héritiére de ses fréres Sanche II, Guillaume-Bernard, & Sanche-Guillaume, successivement Comtes de Bourdeaux & Ducs de Bourgogne, & elle fut seconde femme de Guillaume V, dit *le Grand*, Comte de Poitiers. Eléonore ou Aliénor, fille & héritiére de Guillaume X, dernier Duc de Guienne, réünit cette province à la France par son mariage avec Louïs VII. dit *le Jeune*, en 1137. Mais après avoir été répudiée en 1152, elle épousa Henri de Normandie, depuis Roi d'Angleterre. Ensuite les Anglois possédérent Bourdeaux jusqu'au tems de Charles VII. Ce Monarque ayant réüni la Guïenne à la Couronne, Bourdeaux suivit la même fortune. Il y établit le Parlement en 1451 ou 1452, mais cette ville s'étant revoltée en faveur des Anglois, ce Prince en ôta le Parlement, & Louis XI son fils, le rétablit au commencement de son régne, vers l'an 1463. On l'a depuis transféré quelquefois ailleurs, mais pour tres-peu de tems. M. de Thou parle dans son Histoire de la sédition arrivée l'an 1548, à Bourdeaux, au sujet de la gabelle, & de la punition que le Connétable de Montmorency en fit. Dans la suite, cette ville eut part aux malheurs des guerres de la Religion. Le Maréchal de Matignon, Gouverneur de Guienne, la conserva au Roi contre la Ligue qui y avoit divers partisans. Dans le XVII siécle elle fut agitée de nouveaux desordres; mais ils n'eurent pas de suites fâcheuses. Elle est gouvernée par quatre Jurats ou Echevins, & par un Maire, qui est toûjours un homme de qualité. L'église métropole de saint André est grande & belle, ornée de deux hautes tours, & est soumise pour le spirituel au saint Siége. Son Chapitre, l'un des plus augustes du Royaume, est composé d'un Doyen, de trois Archidiacres, d'un Chantre, d'un Thrésorier, d'un Sacristain, d'un Ecolâtre ou Théologal, d'un Soudoyen, d'un Souchantre & de vint-trois Chanoines. Le diocése renferme environ quatre cens paroisses sous dix Archiprêtrez. Il y a dans cette ville l'église collégiale de saint Sévérin, douze paroisses, deux Abbaïes, & grand nombre d'églises, de monastéres & de colléges. On croit que saint Martial a été Apôtre de Bourdeaux. Le plus ancien de ses Prélats dont on ait connoissance, est saint Gilbert, qui a eu d'illustres successeurs, comme S. Delphin, les deux saints Amands, S. Sévérin, saint Gallicin, deux Léonces, Goscelin de Parthenai, Amé Légat du saint Siége, Hélie & Gérard de Malemort, Simon de Rochechouart, Bertrand de Goth ou de Goût, depuis Pape sous le nom de Clément V, les Cardinaux Arnaud de Canteloup, François Hugocioni, Pierre de Foix, André d'Espinai, Gabriel de Gramont, Jean du Bellai, & François d'Escoubleau Cardinal de Sourdis, le B. Pierre Berland, Artus de Montauban, Antoine Prévôt de Sansac, Henri de Béthune, &c. La riviére de Garonne est bordée d'un grand quai à Bourdeaux, où le reflux de la mer, qui y croît de plus de deux toises, donne moyen aux plus gros vaisseaux d'y aborder. On y en voit durant les foires une quantité prodigieuse qui y viennent de tout le Nort & d'ailleurs, pour y charger du vin & d'autres denrées. A l'entrée du quai est le Château-Trompette, flanqué de six grands bastions. Presque toutes les plus grandes rues de Bourdeaux aboutissent à ce quai. Celles du Château-Rouge & du Fossé sont des plus considérables. Outre le Château-Trompette, il y a encore celui de Ha, qui ne consiste qu'en une grosse tour quarrée, flanquée de quatre tourrions. La maison de ville, l'arsenal & le palais de la Justice méritent la curiosité des Etrangers, qui y admirent encore son port, ses places, ses maisons & ses fontaines, entre lesquelles on distingue celle de Duge, qui forme un ruisseau.

Salve fons ignote ortu, sacer, alme, perennis,
Vitree, glauce, profunde, sonore, illimis, opace
Salve urbis genius, medico potabilis haustu,
Divona Celtarum lingua, fons addite Divis, &c.

Outre le Parlement, Bourdeaux a encore Chambre de Justice, Siége de Sénéchal, d'Amirauté, Bureau des Finances, un autre des Thrésoriers généraux, & un de la Monnoye qui y est marquée à la lettre K. Le Pape Clément V décida la célébre dispute sur la primatie d'Aquitaine en faveur de l'église de Bourdeaux : de sorte qu'on n'y reconnôit plus la primatie de celle de Bourges. Le même Pontife accorda encore de grands priviléges à l'église métropolitaine de S. André, dont nous avons une histoire composée par Lopez.

CONCILES DE BOURDEAUX.

Les Prélats des Gaules, l'an 385, tinrent un Concile à Bourdeaux, où Priscillien fut condamné. Le Pape Sirice étoit alors sur le siége de saint Pierre, & saint Delphin sur celui de Bourdeaux. On en tint un l'an 1093, & en 1098, sous Urbain II. Amé, Légat de ce pontife, & Archevêque de Bourdeaux, présida à tous les deux. Pierre de Val-Rousse publia des constitutions synodales en l'an 1263. Antoine prevôt de Sansac, célébra un Concile provincial en l'an 1582, pour la Discipline ecclésiastique. François d'Escoubleau, Cardinal de Sourdis, en tint un pour le même sujet en 1624, après avoir fait des ordonnances dans des Synodes tenus en 1600, 1607, 1608, 1611, 1619, & 1620. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. *c.* 19. Ptolomée, *l.* 2. César. Ammien Marcellin. Ausone, *de claris Urb. Carm.* 14. *v.* 12. *&* *v.* 29. *& suiv.* Saint Paulin, *Epist.* 4. Aimoin, *l.* 1. *c.* 4. Isidore, *l.* 15. *Etymol.* De Thou, *Hist. l.* 5. Jean Besli, *Hist. de Poitou.* De Marca, *Hist. de Béarn.* Mérula, *part.* 2. *l.* 3. *Cosmogr.* Lurbæus ou de l'Urbe, *en la Chron.* Oihénart, *Not. utriusque Vascon.* Vinet, *Antiquitez & Notes sur Ausone.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 1. Jodocus Sincerus, *in addit. Itiner. Galliar.* Jean Darnal, *Chronolog. Bourd.* Du Chêne, *Recherches des Villes, &c.*

BOURDEAUX (la Baye de) en Latin *Burdegalensis Sinus*; c'est ainsi que les Pilotes nomment cette partie de l'Ocean, qui est sur la côte occidentale de France, & vers l'emboûchure de la Gironde, à cause de la ville de Bourdeaux, la plus considérable qui soit sur cette côte. Cette Baye fait partie de la grande Baye de France.

BOURDEILLE, Maison. ARNAUD de Bourdeille, pére du Cardinal, tiroit son origine d'ARNAUD, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, pour les Rois Charles VI & Charles VII. Cette Maison a pris son nom de la petite ville de Bourdeille, qui a eu titre de Vicomté, puis de Marquisat, & qui est sur la petite riviére de Droune, à trois ou quatre lieues de Périgueux, & autant de Riberac, & au dessous de l'Abbaïe de Brantôme, qui est sur la même riviére. ARNAUD, Sénéchal & Lieutenant-de-Roi en Périgord, épousa 1. *Marie* Vigier, fille d'*Emeri* Vigier, & de *Sibylle* de la Tour, morte sans enfans : 2. *Jeanne* Dame de Chambarlhac, de laquelle il eut, entre autres enfans, ARNAUD II, Seigneur de Bourdeille; *Archambaud* Seigneur de Montagriers & de Chambarlhac; & *Elie*, Cardinal. ARNAUD II laissa FRANÇOIS de Bourdeille, lequel prit alliance avec *Anne* de Vivonne, fille d'*André* de Vivonne, Seigneur de la Châteigneraye, Sénéchal de Poitou, & Gouverneur de François, Dauphin de Viennois, Duc de Bretagne, fils aîné du Roi François I, & de *Louise* de Daillon, fille de *Jean*, Seigneur du Lude, & de *Marie* de Laval. Brantôme parle souvent dans ses Mémoires de cette Dame Sénéchalle de Poitou sa grand'mére, comme d'une personne de grand mérite. François de Bourdeille eut, entre autres enfans, 1. ANDRÉ qui suit; 2. *François* de Bourdeille, Moine de Saint-Denys, puis Evêque de Périgueux en l'an 1575, (après Pierre Fournier) lequel se trouva en 1582, au Concile provincial de Bourdeaux, & mourut le 24 octobre 1600 ; & 3. *Pierre* de Bourdeille, Abbé de Brantôme, plus connu sous ce nom que sous celui de Bourdeille, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé.* * *Mémoires de Brantôme. Vie du Sieur du Guast.* Le Pére Anselme.

ANDRÉ Vicomte de Bourdeille, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, épousa *Jacquette* de Montberon, Dame d'Archiac, dont il eut 1. HENRI, qui suit; 2. *Renée*, mariée à *David* Bouchard, Vicomte d'Aubeterre ; & 3. *Jeanne* de Bourdeille, alliée à *Charles* d'Aidie, Vicomte de Riberac.

HENRI fils d'André Vicomte de Bourdeille, Marquis d'Archiac, Chevalier des Ordres du Roi, Sénéchal & Gouverneur de Périgord, mort le 14 mars 1641, avoit épousé *Magdelaine* de la Châtre, fille de *Gabrard*, Seigneur de Nancey, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, & de *Gabrielle* de Batarnay, dont il eût 1. *François-Sicaire* Marquis de Bourdeille ; & 2. *Claude*, Comte de Montrésor, mort sans postérité.

BOURDEILLE ou **BORDEILLE** (Elie) Cardinal, Archevêque de Tours, fils d'*Arnaud* de Bourdeille, & de *Jeanne* de Chambarlhac, entra dans l'Ordre de saint François, où il se distingua par sa piété, par sa doctrine, & par son talent pour la chaire. En 1447, l'église de Périgueux ayant perdu Géofroi Bérenger d'Arpajon son Prélat, élut Elie de Bourdeille, quoiqu'il ne fût que dans la 24 année de son âge. Le Pape Nicolas V approuva cette élection, que le Roi Charles VII avoit agréée, & accorda dispense d'âge au nouveau Prélat, qui n'eut rien plus à cœur que de travailler à l'instruction de son troupeau, à la réparation des églises, & à remplir tous les devoirs de son ministére. En 1467, il se trouva à l'assemblée générale des Etats du Royaume, convoquée à Tours; & il s'y fit tellement estimer, qu'on l'éleva sur le siége métropolitain de cette ville, que Girard de Crusol lui céda en 1468. Depuis, le Roi Louïs XI ayant fait arrêter Balue, dit le Cardinal d'Angers, avec Guillaume de Haraucourt, Evêque de Verdun, Elie de Bourdeille s'en plaignit, comme d'un attentat contre le Corps du Clergé. Voyant que ses remontrances étoient mé-

méprifées, il publia un monitoire contre les infracteurs des immunitez eccléfiaftiques, menaçant d'excommunier ceux qui entreprendroient quelque chofe contre le le Clergé. Le Parlement traita ce zéle d'attentat. On fomma ce Prélat de révoquer fes cenfures; & fur le refus qu'il en fit, on lui arrêta fon temporel, & on l'ajourna en perfonne; mais le Roi termina lui même cette affaire. Claude de Seiffel femble pourtant croire que ce Prince en conferva un reffentiment fecret contre Bourdeille, qui avoit auffi écrit contre la Pragmatique Sanction, & un Traité du Concordat touchant les Bénéfices. Ce zéle plut à la Cour de Rome, & le Pape Sixte IV le récompenfa le 15 novembre 1483, en lui envoyant le chapeau de Cardinal, qu'il reçut avec une indifférence extrême. Quelque tems après, s'étant retiré à la campagne, il y mourut en odeur de fainteté, à Artanes, près de Tours le cinquiéme juillet 1484. Les miracles continuels qui fe firent fur fon tombeau, donnérent occafion à Jean Plas, Evêque de Périgueux, d'en informer exactement en 1526. * Frizon, *Gall. purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Aubery, *Hift. des Card.* Seiffel, *Hift. de Louis XII.*

BOURDEILLE (Pierre de) qui vivoit fur la fin du XVI fiécle, connu fous le nom de BRANTÔME, dont il étoit Abbé, étoit fils de *François* de Bourdeille, & *d'Anne* de Vivonne, & frére de *François*, Evêque de Périgueux, Seigneur de Bourdeille, & d'un autre, nommé *le Seigneur d'Ardellay.* Il parle ainfi lui même de fes avantures dans la Vie de M. du Guaft: " Dès-lors que je ,, commençai de fortir de fujettion de pére & de mére & de l'école, ,, je me mis à voyager aux voyages que j'ai faits aux guerres & aux ,, Cours, dans la France, lorsque la paix y étoit, pour chercher ,, avanture, fût pour guerre, fût pour voir le monde; en Italie, ,, en Ecoffe, en Angleterre, en Efpagne & en Portugal, dont ,, j'emportai l'habit de Chrifto, duquel le Roi de Portugal ,, m'honora, qui eft l'Ordre de là; étant tourné du voyage du Pignon-de-Vélez en Barbarie; puis en Italie, encore à Malte ,, pour le fiége à la Goulette d'Afrique, en Gréce, & autres lieux ,, étrangers, que j'ai cent fois plus aimez pour féjour, que celui de ,, de ma patrie, &c. " De Thou parle de Brantôme au fujet du voyage de Malte, & le nomme entre ceux qui y pafférent en 1565, lorsque les Turcs y mirent le fiége. Brantôme avoue qu'il avoit deffein de s'y faire Chevalier; mais que Strozzi fon bon ami l'en empêcha. ,, Je m'y laiffai aller ainfi, *ajoûte-t'il*, aux perfuafions de mon ami, & m'en retournai en France où pipé d'efpérance, je n'ai reçu d'autre fortune, finon que je fuis été, Dieu ,, merci, affez toûjours aimé, connu & bien venu des Rois mes ,, Maîtres, des grands Seigneurs & Princes, de mes Reines, de ,, mes Princeffes, bref d'un chacun & chacune, qui m'ont eu en telle ,, eftime, que, fans me vanter, le nom de Brantôme y a été tres-bien en grande renommée; mais toutes telles faveurs, telles ,, grandeurs, telles vanitez & telles vanteries, telles gentilleffes, ,, tels bons tems, s'en font allez dans le vent, & ne m'eft rien refté que d'avoir été tout cela, & un fouvenir encore qui quelquefois me plait, quelquefois me déplâit, m'avançant fur la maudite ,, chenue vieilleffe, le pire de tous les maux du monde; & fur la ,, pauvreté qui ne fe peut réparer, comme dans un bel âge floriffant, à qui rien n'eft impoffible; me repentant cent mille fois ,, des braves extraordinaires dépenfes que j'ai faites autrefois, &c. " Il mourut fous le régne de Henri IV, vers l'an 1600; car il parle de la mort du Maréchal de Matignon, arrivée en 1597, & de celle de quelques autres. Nous avons neuf volumes *in douze* de fes Mémoires, qui ont été imprimez, après avoir été longtems manufcrits dans les cabinets des Savans. C'eft à Brantôme que la Reine Marguerite adreffa les fiens.

BOURDELIN (Claude) né d'honnêtes parens à Villefranche pres de Lyon en 1621, perdit fon pére & fa mere, étant encore tres-jeune, & fut mené à Paris. Abandonné à fa propre conduite dans un âge & dans un païs fort dangereux, il apprit de lui même le Grec & le Latin, dans la vue de s'attacher à la Pharmacie & à la Chymie, qui firent enfuite fon unique occupation pendant près de 56 années. Il s'aquit en affez peu de tems une grande réputation, non feulement pour l'exacte & fidele préparation des remédes, qu'il diftribuoit à tout le monde à un prix égal & tres-modique; mais encore pour la connoiffances des maladies, fur lefquelles il donnoit, fans aucune récompenfe, des confeils modeftes, & fouvent heureux. Quoiqu'il ne promit jamais la fanté aux malades avec une certaine affurance, on ne laiffoit pas d'avoir une extrême confiance en lui. Il n'approuvoit point la faignée, hormis dans l'apoplexie de fang, & on lui a vu guérir fans ce fecours quantité de maladies aiguës inflammatoires, comme des pleuréfies, des fluxions de poitrine, des efquinancies, &c.

Quand l'Académie Royale des Sciences fut formée à Paris en 1666, par M. Colbert, M. Bourdelin y fut mis en qualité de Chymifte, & auffi-tôt il travailla avec M. Du Clos à l'examen des eaux minérales de France. Il fit enfuite un tres-grand nombre d'expériences fur les mélanges des fucs des plantes, ou des efprits & des fels de minéraux, avec le fang artériel ou véneux, ou avec la bile, le fiel & la lymphe des animaux. Il fuivit avec toute la diligence & l'exactitude poffible l'analyfe de toutes les plantes qu'il put recouvrer, & contribua beaucoup à la perfection de cette méthode, dont l'Académie a voulu voir le fond. Il tenta même l'analyfe des huiles par des moyens de fon invention, & qui peuvent beaucoup fervir à connôitre cette partie des mixtes. Enfin il fit voir à l'Académie pres de deux mille analyfes de toutes fortes de corps, & exécuta ou inventa la plus grande partie des opérations chymiques qui ont été faites dans cette Compagnie pendant plus de trente deux ans. Il mourut le 15 octobre 1699, âgé de près de quatre-vints ans. Il a laiffé deux fils, tous deux Académiciens; l'un de l'Academie des Sciences, *dont il eft parlé dans l'article fuivant*, l'autre de celle des Infcriptions dont on parle immediatement après. Sa place d'Académicien penfionnaire Chymifte a été remplie par M. LÉMERY, qui étoit Affocié. * De Fontenelle, *Hiftoire de l'Académie Royale des Sciences de 1699, p. 151 & 152*; & *tome 1. p. 21.* de l'édit. de la Haye 1731.

BOURDELIN (Claude) fils du précédent, naquit le 21 juin 1667, & fut elevé avec beaucoup de foin dans la maifon de fon pére. M. Du Hamel, Sécretaire de l'Académie des Sciences lui choifit tous fes Mâitres, & préfida à fon éducation. A 16 ou 17 ans il avoit traduit tout Pindare & tout Lycophron, les plus difficiles des Poëtes Grecs; & d'un autre côté, il entendoit fans fecours le grand Ouvrage de M. de la Hire fur les *Sections Coniques*, plus difficile par la matiére, que Lycophron & Pindare par leur ftyle. La diverfité de fes connoiffances le mettoit en état de choifir entre différentes occupations; mais fon inclination naturelle le détermina à la Médecine, pour laquelle il avoit déja de grands fecours domeftiques. Il étoit né au milieu de toute la matiere médicale, dans le fein de la Botanique & de la Chymie. Il fe donna avec ardeur aux études néceffaires, & fut reçu Docteur en Médecine de la Faculté de Paris en 1692. Il aimoit dans cette profeffion les connoiffances qu'elle demande, pour lefquelles il avoit une difpofition tres heureufe, & encore plus, fans comparaifon, l'utilité dont elle peut être aux hommes. Il voyoit autant de pauvres qu'il pouvoit, & les voyoit par préférence. Il payoit leurs remédes, & même leur fourniffoit fouvent les autres fecours dont ils avoient befoin. Et quant aux gens riches, il évitoit avec art de recevoir d'eux ce qui lui étoit dû: il fouffroit vifiblement en le recevant, & fans doute la plupart épargnoient volontiers fa pudeur, ou s'accommodoient à fa générofité. Dès que la paix de Rifwick fut faite, il en profita pour aller en Angleterre voir les Savans de ce païs-là. La récompenfe de fon voyage fut une place dans la Société de Londres. Il ne l'avoit point follicitée, & on crut qu'elle lui étoit d'autant mieux due. Il n'eut pas le malheur d'être traité moins favorablement dans fa patrie. L'Académie des Sciences, à qui il appartenoit par plufieurs titres, le prit pour un de fes Affociez Anatomiftes au renouvellement qui fe fit en 1699. Il avoit en partage, non pas tant l'Anatomie en elle même, que fon hiftoire, ou l'érudition anatomique, qu'il poffédoit fort. On peut voir dans l'*Hiftoire de l'Académie de 1700, p. 38. & fuiv.* que dans une queftion affez épineufe, qui partageoit les Anatomiftes de la Compagnie, & où il entroit quelques points de fait, & des difficultez fur le choix des opérations néceffaires, on eut recours à M. Bourdelin, & qu'il travailla utilement à des préliminaires d'éclairciffemens. En 1703, il acheta une charge de Médecin ordinaire de Madame la Ducheffe de Bourgogne. On affure qu'un de fes principaux motifs fut de donner au public des foins entiérement défintéreffez, & de fe dérober à des reconnoiffances incommodes, qu'il ne pouvoit pas tout à fait éviter à Paris. Avant que de fe tranfporter à Verfailles, il fut quatre ou cinq mois à fe rafrâichir la Botanique avec M. Marchand fon ami & fon confrère. Il prévoyoit bien qu'il n'herboriferoit pas beaucoup dans fon nouveau féjour, & il y vouloit arriver muni de toutes les connoiffances qu'il ne pourroit plus fortifier. Quand il partit, ce fut une affliction & une défolation générale dans tout le petit peuple de fon quartier. La plus grande qualité des hommes eft celle dont ce petit peuple eft le juge. Il vécut à Verfailles comme il avoit fait à Paris: auffi appliqué, fans aucun intérêt, auffi infatigable, ou du moins auffi prodigue de fes peines que le Médecin du monde qui auroit le plus de befoin & le plus d'impatience d'amaffer du bien. Son goût pour les pauvres le dominoit toûjours. Au retour de fes vifites, où il en avoit vu plufieurs dans leurs miférables lits, il en trouvoit encore une troupe chez lui, qui l'attendoit. On dit qu'un jour, comme il paffoit dans une rue de Verfailles, quelques gens du peuple dirent entre eux; *ce n'eft pas un Médecin, c'eft le Meffie*; exagération infenfée en elle même, mais pardonnable en quelque forte à une vive reconnoiffance & à beaucoup de groffiéreté. M. Bourdelin ne fit que le Médecin à la Cour, fans s'y mêler du métier de Courtifan. Il fit pourtant fa Cour à force de bonne réputation. M. Bourdelot premier Médecin de Madame la Ducheffe de Bourgogne, étant mort en 1708, cette Princeffe propofa elle même M. Bourdelin au Roi, pour remplir une fi importante place, & obtint auffi-tôt fon agrément. Elle eut la gloire & le plaifir de rendre juftice au mérite, qui ne follicitoit point. Les Courtifans furent fon élevation avant lui, & il ne l'apprit que par leurs complimens. Ses mœurs fe trouvérent affez fermes, pour n'être pas ébranlées par fa nouvelle dignité. Il fut toûjours le même. Seulement il donna de plus grands fecours aux pauvres, parce que fa fortune étoit augmentée. Cependant les fatigues continuelles affoibliffoient fort fa fanté. Une toux fâcheufe & menaçante ne lui laiffoit prefque plus de repos. Soit indifférence pour la vie, foit une certaine intempérance de bonnes actions, défaut affez rare, on l'accufe de ne s'être pas conduit comme il conduifoit les autres. Il prenoit du caffé, pour s'empêcher de dormir, & travailler davantage, & puis, pour rattraper le fommeil, il prenoit de l'opium. Sur tout, c'eft l'ufage immodéré du caffé qu'on lui reproche le plus. Il fe flatta longtems d'être défefpéré, afin d'en pouvoir prendre tant qu'il vouloit. Enfin après être tombé par degrez dans une grande exténuation, il mourut d'une hydropifie de poitrine le 20 avril 1711. Ses derniéres paroles furent, *in te, Domine, fperavi, non confundar....* Il n'acheva pas les deux mots qui reftoient. Une vie telle que la fienne étoit digne de finir par ce mouvement de confiance. Il a laiffé quatre enfans d'une femme pleine de vertu, avec laquelle il a toûjours été dans une union parfaite. La place de Botanifte Affocié, à laquelle il avoit paffé de celle d'Anatomifte Affocié, a été remplie par M. GÉOFROY le cadet. * De Fontenelle, *Hiftoire de l'Académie Royale des Sciences, de 1711. p. 139. & fuiv.* & *tome 1. p. 228. & fuiv.* de l'édit. de la Haye 1731.

* BOURDELIN (François) frere du précédent, naquit à Senlis le 15 juillet 1668. Son pere le deftinoit à la Pharmacie, mais il témoigna tant de répugnance pour cette profeffion, qu'après bien des promeffes & des menaces inutiles, on lui propofa d'étudier en Droit, & de fe faire recevoir Avocat. Il fe foumit plus volontiers à cette feconde deftination, parce qu'elle pouvoit cacher aifément l'envie démefurée qu'il avoit d'apprendre, préférablement à tout, les Langues étrangéres, les intérêts des Princes, les mœurs & les usa-

usages des différens peuples : de sorte que pendant qu'on le croyoit uniquement occupé à l'étude du Droit, il apprit l'Italien, l'Espagnol, l'Anglois, l'Allemand, & même un peu d'Arabbe, d'Histoire & de Politique. M. de Bonrepos ayant été nommé Ambassadeur en Danemarc, M. Bourdelin qui avoit pris des mesures auprès de lui, fut agréé pour Sécretaire de l'Ambassade. La difficulté étoit d'obtenir pour ce voyage le consentement d'un pére qui paroissoit avoir formé des desseins tout différens. M. Racine & M. Du Hamel, ses intimes amis, se chargérent de le lui demander, & il l'accorda à leurs instances. M. Bourdelin partit, & passa près de 18 mois à Coppenhague. Sa complexion ne put soutenir plus longtems la différence du climat. Il revint avec une extinction de voix presque entiére & une pâleur mortelle. Alors son pére lui acheta une charge de Conseiller au Châtelet, dont il parut d'abord s'occuper avec plaisir. Il remplissoit les vuides de cette Magistrature par des conférences sur les Belles Lettres, & par une étude particuliére de l'Antiquité, pour laquelle il avoit aussi beaucoup de goût ; & au renouvellement de l'Académie des Inscriptions, il fut nommé à une place d'Eléve. La Politique & les Langues qui sembloient alors abandonnées, ne l'étoient pourtant pas. M. Bourdelin avoit auprès de M. le Comte de Pontchartrain un ami dans le bureau duquel tomboient les dépêches étrangéres, & cet ami lui faisoit renvoyer toutes celles qu'il falloit traduire. Cette occupation fut un mystére, jusqu'à la mort de son pére, après laquelle il ne s'en cacha plus. Il alla même s'établir à Versailles, pour travailler immediatement avec le Ministre, & ce travail dura sept ou huit ans. Au bout de ce tems, persuadé que cet emploi de Sécretaire Traducteur ne le méneroit à rien, & qu'il ne parviendroit pas par là à être employé dans quelques négociations, comme il le souhaitoit, il prit une charge de Gentilhomme ordinaire, parce que l'on choisit souvent dans ce Corps des Envoyez pour les Cours étrangéres. Mais ses vues n'ayant pas été remplies, il prit le parti de se marier, & d'acheter une Terre aux portes de Paris. Ce double établissement épuisa ses forces, son ancienne langueur revint, la fiévre s'y joignit, & l'emporta le 24 mai 1717, à l'âge de 49 ans. Il avoit eté déclaré Veteran dans l'Académie des Inscriptions dès le commencement de l'année 1705, parce que son sejour & ses occupations de Versailles ne lui permettoient plus de remplir ses devoirs Academiques. Depuis son retour de Versailles, il recommença, quoique Vétéran, à venir fréquemment aux assemblées de l'Académie, & il se proposoit d'y être assidu. Il avoit même entrepris deux Ouvrages assez considérables. Le premier étoit l'explication de toutes les Médailles modernes, frappées depuis deux ou trois siécles. Le second étoit la Traduction du *Systéme intellectuel de l'Univers* publié en Anglois par le Docteur Cudworth. Il étoit d'une complexion délicate, & il n'y avoit presque rien en lui qui n'annonçat cette délicatesse. Une taille mince & déliée, un son de voix doux & foible, un visage pâle, tout cela joint à un certain air inquiet, avoit fait dire à un homme d'esprit de ses amis, qu'il ressembloit à une ame en peine. Cependant ceux qu'un long commerce avec lui avoit mis à portée de bien juger de son intérieur, ont toujours assuré que c'étoit une ame heureuse & tranquille. * *Hist. de l'Académie des Inscriptions, tome* 3.

BOURDELOIS (le) en Latin *Burdegalensis Ager*, province de France qui fait partie de la Guienne, aux environs de la ville de Bourdeaux, qui en est la capitale, & qui lui communique son nom. Elle s'étend le long de la riviére de la Garonne, & un peu vers la Dordogne, étant limitée au septentrion, par la Xaintonge ; à l'occident, par le païs de Médoc ; au midi, par le Bazadois, qui le borne aussi à l'orient, avec une petite partie du Périgord. On appelle aussi quelquefois ce païs-là, *Guienne propre* ; mais le nom de *Bourdelois* est plus en usage, & le païs d'entre deux mers fait partie de cette province, dont les lieux les plus considérables, après Bourdeaux, sont Blaye, Libourne, Bourg, Rions, Cardillac, & Saint-Macaire.

BOURDELOT (Jean) Avocat au Parlement de Paris, & Mâitre des Requêtes de la Reine Marie de Médicis, dans le XVI siécle, & au commencement du XVII, étoit d'une bonne famille de Sens. Il s'appliqua à l'étude des Langues, sur tout de la Greque, & aux Humanitez : ce qui ne l'empêcha pas de se perfectionner dans le Droit. Il exerçoit la fonction d'Avocat au Parlement de Paris en 1627, lorsque la Reine Marie de Médicis, informee de son mérite, le fit son Mâitre des Requêtes. Jean Bourdelot ne se maria point ; mais il fit venir près de lui Pierre Michon son neveu, fils de sa sœur, qu'il aima & qu'il éleva comme son enfant, lui changeant même son nom, pour lui faire porter celui de Bourdelot. Il mourut subitement à Paris en 1638, & laissa une Traduction de Lucien, & d'Héliodore, avec des Commentaires & des Notes sur Pétrone, que l'on estime beaucoup. Il avoit composé outre cela une Histoire Universelle, des Commentaires sur Juvénal, un Traité de l'Etymologie des mots François, & quantité d'autres Ouvrages, qui n'ont pas été donnez au public.

Son frére puiné nommé EDME Bourdelot, étoit tres-habile en Médecine, en Philosophie, & en Etymologie, qui étoit une Science fort à la mode de son tems. Il fut Médecin du Roi Louïs XIII, en 1620, & mourut avant son frére, aussi sans être marié. * Colomiez, *Gall. Orient.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BOURDELOT (Pierre Michon) plus connu sous le nom d'*Abbé Bourdelot*, étoit fils de *Maximilien* Michon, Chirurgien de la ville de Sens, & d'*Anne* Bourdelot, petite-niéce de Marie Bourdelot, qui fut mére du fameux Théodore de Béze, Ministre de Genéve. Il naquit en cette ville le deuxiéme février 1610, & après avoir étudié la Chirurgie, la Pharmacie, & la Chymie, dans la maison de son pére, il vint trouver à Paris ses oncles maternels, Jean Bourdelot, Avocat au Parlement, & Mâitre des Requêtes de la Reine Marie de Médicis, & Edme Bourdelot, Médecin du Roi Louïs XIII. Lorsqu'il eut fait son cours de Philosophie, il commença celui de Médecine ; & ce fut alors que ses oncles voulant qu'il portât leur nom, obtinrent pour lui du Roi Louïs XIII, en 1634, des lettres de changement de nom, en vertu desquelles il se fit appeller *Bourdelot*. L'an 1635, il suivit à Rome le Comte de Noailles, qui y alloit en ambassade ; mais son oncle Jean Bourdelot le rappella à Paris, où il fut connu de Henri, II. du nom, Prince de Condé, qui le voulut avoir auprès de lui en qualité de son Médecin, quoiqu'il n'eût pas achevé ses études de la Faculté de Médecine de Paris, pour y être reçu Docteur. Bourdelot suivit le Prince au siége de Fontarabie en 1638, d'où la nouvelle de la mort de son oncle le fit venir en diligence, pour recueillir sa succession qui étoit fort considérable ; mais tous les effets ayant été soustraits & divertis, il ne lui resta que la Bibliothéque. Il rejoignit le Prince de Condé, & le suivit l'année suivante en Roussillon, & se contenta de revenir les hivers à Paris, pour y faire ses Actes de Medecine, jusqu'à ce qu'il eût pris le bonnet de Docteur. En 1641, il fut reçu Médecin du Roi ; & peu de tems après il commença de tenir dans l'Hotel de Condé une espéce d'Académie, composée de personnes savantes, que M. le Prince honoroit souvent de sa présence. Après la mort de ce Prince, il fut retenu auprès de Louïs de Bourbon son fils aîné, en qualité de Médecin, & eut aussi le soin de la santé du Duc d'Enguien, dernier Prince de Condé. En 1651, la Reine de Suéde étant malade, le savant Saumaise, qu'elle avoit fait venir auprès d'elle, lui conseilla d'appeller Bourdelot, dont il connoissoit le mérite. La Reine crut ce conseil, & en fut si satisfaite, que lui ayant donné un passeport tres-honorable pour revenir en France, elle obtint ensuite pour lui l'Abbaïe de Massay, vacante par la mort de M. de Châteauneuf, Garde des Sceaux de France. Bourdelot avoit reçu du Pape Urbain VIII, dès le tems de son séjour à Rome, les dispenses nécessaires pour posséder des Bénéfices, quoiqu'exerçant la médecine, à condition qu'il la feroit gratuitement : ce qu'il observa fort religieusement, donnant même tous les jours charitablement des remédes aux malades qui étoient dans l'indigence. Après son retour de Suéde, il tint son Académie toutes les semaines dans sa maison, comme il avoit fait à l'Hôtel de Condé, & continua jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le neuviéme février 1685, au commencement de sa soixante-seiziéme année, par un accident funeste. Un valet inconsidéré mit un morceau d'opium dans le pot de roses muscates, dont il se servoit ordinairement pour se purger. Il en prit un matin, & ayant connu au goût ce que c'étoit, il en rejetta une partie ; mais il ne laissa pas de demeurer près de vint heures dans un tel assoupissement, qu'il étoit tout à fait insensible. Comme dans cet état on s'empressoit de l'échauffer, il fut brûlé au talon par une bassinoire, & n'en sentit rien qu'après être revenu de son assoupissement. Peu de tems après la gangréne s'y mit, & il en mourut. Nous avons de lui plusieurs Traitez, qu'il a fait imprimer, comme celui de *la Vipére*, celui du *Mont-Etna*, la *Rélation des appartenances de Versailles, &c.* avec trois volumes de ses *Conférences*, recueillis par M. Gallois. Il laissa aussi quantité de manuscrits sur la Médecine, qu'il mit entre les mains de son neveu M. Bonnet, fils de sa sœur, qu'il fit son héritier à la charge de porter le nom de *Bourdelot*. Celui-ci fut Medecin de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, Médecin ordinaire du Roi Louis XIV, & premier Médecin de Madame la Duchesse de Bourgogne. Il mourut au commencement de l'année 1709, âgé de 54 à 55 ans. Il étoit sur le point de donner au public un grand Ouvrage auquel il travailloit depuis plus de vint ans : c'est une espéce de *Catalogue de tous les livres de Médecine imprimez*, avec la Vie des Auteurs, & la Critique de leurs Ouvrages, qui formera trois gros volumes *in folio*. * *Mémoires du tems.*

BOURDILLON (Imbert de la Platiére, Seigneur de) Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant-Général en Champagne, connu sous le nom de *Maréchal de Bourdillon*, étoit Gentilhomme de Nivernois, fils puiné de PHILIBERT de la Platiére, II. du nom, Seigneur des Bordes, Bailli & Capitaine de Mante & de Meulan, & se distingua par son courage, & par ses services, sous les régnes de François I, de Henri II, & de Charles IX. Après avoir donné en diverses occasions des marques de sa bravoure, il fut créé Maréchal de camp en 1552, & commanda dans des conjonctures importantes. En 1554, il fut envoyé avec sa compagnie, pour chasser les ennemis des environs de Méziéres. L'année suivante, il reprit le château de Frument, qui avoit été pris & presque abattu durant l'absence du Roi, & réduisit quelques places voisines, sur les frontiéres de Champagne, où il étoit alors Lieutenant-de-Roi. Il se trouva l'an 1557, à la bataille de Saint-Quentin, où il sauva une partie de l'armée ; & ensuite il se jetta dans la Fére avec de bonnes troupes, parce qu'on crut que les ennemis avoient quelques desseins sur cette place. L'année suivante il se trouva aux Etats Généraux du Royaume, qu'on avoit assemblez à Paris. Ensuite il alla commencer le siége de Thionville, qui fut emportée ; après quoi il fut envoyé en Allemagne, pour s'y trouver à la Diéte d'Ausbourg, & pour renouveller l'alliance avec l'Empire. Sous le régne de Charles IX, Bourdillon fut envoyé en Piémont, où il commanda en 1559, & pour les années suivantes. En 1562, il fit de grandes instances pour retarder la restitution des villes de Turin, de Chivas, de Quiers, & de Villeneuve d'Ast, qui étoit tres-préjudiciable à l'Etat. Ce fut en cette même année qu'il fut honoré du bâton de Maréchal de France, en la place du Maréchal de Saint-André. En 1563, il se trouva à la prise du Havre de Grace sur les Anglois ; & l'année suivante il fut envoyé en Guienne, pour appaiser quelques troubles qu'il y avoit entre les Catholiques & les Protestans. Depuis, étant à Fontainebeau, il y mourut le quatriéme avril 1567, sans laisser de postérité de *Claude* de Damas, Dame de Ragny, veuve de *Girard* Seigneur de la Magdelaine, & fille de *Charles* de Damas, Seigneur de Bréves, ni de *Françoise* de Birague, fille unique de *René* de Birague, Lieutenant-Général au gouvernement de Lyonnois, puis Chancelier de France, ses deux femmes. * Arnoul le Féron, *Histoire.* Rabutin, *Comment.* De Thou, *Hist. l.* 10. *c.* 12. Godefroi. Le P. Anselme. Le Laboureur, *dans les Mémoires de Castelnau, &c.*

BOURDIN, Archevêque, *Cherchez* BURDIN.

BOURDIN (Gilles) Procureur-Général du Roi au Parlement de Paris dans le XVI siécle, eut beaucoup de part aux affaires de son tems, & témoigna toûjours beaucoup de zéle pour l'ancienne Religion: c'est pourquoi, M. de Thou l'accuse d'avoir été trop passionné pour la Maison de Guise. Il étoit extrêmement replet & pesant, mais il n'en avoit pas moins de vivacité & de presence d'esprit. Ce qui le rendoit d'autant plus admirable dans les affaires, c'est que paroissant toujours enseveli dans un profond sommeil, où l'on ne croyoit pas que ses sens pussent exercer leurs fonctions, il ne perdoit jamais un seul mot de ce qu'on lui disoit, & répondoit toujours fort à propos. Il apprit les Sciences en si peu de tems, que dès sa plus tendre jeunesse il parloit tres-bien Latin, savoit la Philosophie, & en disputoit même avec les Maîtres. Depuis il entreprit de commenter quelques Auteurs Grecs, & particuliérement Aristophane, qui est des plus difficiles. Il s'attacha sur tout à la Jurisprudence, & s'aquit une telle réputation dans le Barreau, qu'il fut choisi entre un tres-grand nombre de célébres Avocats, qui florissoient de son tems, pour remplir la charge de Procureur-Général du Roi dans le Parlement de Paris. Après l'avoir exercée long-tems, avec grande réputation, il mourut d'apoplexie l'an 1570, à l'âge de 53 ans. Nous avons de lui des Commentaires, & quelques Observations sur le Droit François. * De Thou, *Hist. l.* 23. 24. 26. *&* 28. Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2.

BOURDIN (Jacques) Seigneur de Villaines, Secretaire d'Etat, sous les régnes de Henri II, François II, & Charles IX, fils d'un autre *Jacques* Bourdin, Seigneur de Chars & de Vilette, Conseiller & Sécretaire du Roi, & de *Catherine* Brinon, s'étoit formé dans la connoissance des affaires sous M. Bochetel, dont il épousa la fille. Le Roi Henri II le fit Sécretaire des Finances en 1549. Depuis il eut le departement des affaires d'Italie, & dressa presque seul les Mémoires pour le Concile de Trente. En 1554, il accompagna M. de Morvillier, Evêque d'Orléans à Troyes, où ils conclurent la paix avec l'Angleterre. Il rendit encore de grands services à l'Etat, & mourut le sixiéme juillet 1567. Il ordonna par son testament qu'on l'enterrât sans pompe, & que son corps fût porté dans la fosse publique de la Trinité, précédé d'une lanterne seulement: ce qui fit croire qu'il suivoit en cela le sentiment de ceux de la nouvelle Religion, pour lesquels il sembloit avoir eu quelque inclination. On assure pourtant qu'il mourut Catholique, & entre les bras du Docteur d'Epense. Le Chancelier de l'Hopital a voulu témoigner à la postérité la considération qu'il avoit pour Jaques Bourdin par ces deux éloges qu'il composa lui-même, & que nous avons dans les Oeuvres de ce grand homme,

Hic, turbas inter medias aulæque tumultus,
Posse homines mortem meditari & vivere recte,
Recte posse mori docuit, plus denique nobis
Profuit exemplo, quam si vixisset in umbra,
Desertisque locis, cilicum contectus amictu,
Utilis ipse sibi, fortassis inutilis orbi.

Voici le second de ces éloges funébres:

Hunc Deus ætatis medio super æthera cursu
Abstulit, exitium nobis ne forte propinquum
Aspiceret, quo nil patriæ potuisset amanti
Durius esse viro: sed te, Burdine, *beatum*
Qui modicis opibus, summa probitate, fideque
Vixisti, pro quo merces nunc maxima cœlo est.
Nos miseri, quibus hoc reliquum mors tristis ademit!
Principis ardentes animos, facilemque juventam,
Mutaque civilis tollebat semina belli
Vir pius, & pacis populis ac Regibus auctor.
Haud dubia hæc nos signa monent, irata Deorum
Numina, curam omnem nostræ posuisse salutis,
Et procul hinc nobis alio migrasse relictis.

Bourdin avoit épousé *Marie* Bochetel, fille de *Guillaume*, Sécretaire d'Etat, & de *Marie* de Morvillier, sœur de *Jean*, Evêque d'Orleans, Garde des Sceaux de France, dont il eut trois fils, 1. 2. *Jacques* & *Jean* morts sans postérité; & 3. NICOLAS, qui suit. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Jacques* de Morogues, Seigneur de la Lande & du Sauvage, Gouverneur de la Charité.

NICOLAS Bourdin, I. de ce nom, fils de *Jacques* Bourdin fut reçu Sécretaire du Roi en survivance de son pére, & fut employé en diverses négociations sous le régne de Henri III, particuliérement au renouvellement de l'alliance avec les Suisses. Depuis il fut envoyé Résident à Raguse, où il mourut. Il avoit épousé *Marie* Fayet, fille d'*Antoine*, Thrésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Jeanne* le Bossu de Montion, dont il n'eut que NICOLAS Bourdin II, Marquis de Villaines, Baron de Chapelaine d'Anglure, Gouverneur de Vitri-le-François, mort en 1676, lequel a eu de *Cléophile* Cauchon, fille de *Thomas*, Baron de Neuflize, & de *Charlotte* d'Anglure, 1. *Charles-Nicolas*, Marquis de Villaines & Gouverneur de Vitry; 2. *Antoine-Aimé* Bourdin, mort en 1691, qui a eu deux fils d'*Angélique* de Tiercelin, fille du Marquis de Brosse, morte en 1699; 3. *Marie-Philoclée*, renommée par son esprit & par ses vers, mariée l'an 1663, à *François* le Févre, Seigneur de Guibermenil; 4. *Cléophile* Bourdin. * De Thou, *Hist. l.* 5. *&c.* Castelnau, *Mémoires*, *l.* 5. Fauvelet-du-Toc, *Hist. des Sécretaires d'Etat.*

BOURDOISE (Adrien) Prêtre & Instituteur du Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, naquit au Perche en 1594, de parens pauvres, mais vertueux. Rempli des idées qui pouvoient former un parfait Ecclésiastique, il commença ses études à vint ans, & s'engagea depuis dans les Ordres, par le commandement de ses Supérieurs. Depuis ce tems jusqu'à celui de sa mort, il satisfit aux obligations du Sacerdoce, par les exercices constans de la plus haute piété. Sa charité fut excessive, & lui fit prendre part à toutes les entreprises qui se firent de son tems pour l'instruction des peuples, & pour la perfection de l'Etat Ecclésiastique. Après avoir jetté le premier plan des Seminaires qui se sont répandus dans le Royaume, à l'imitation de celui qu'il établit à Saint Nicolas du Chardonnet, il contribua à l'érection de celui de Saint-Sulpice, & à la réforme des Chanoines Reguliers de saint Augustin en France. Catéchismes, Missions, Conférences, rien n'échapa à l'industrie de son zéle; & l'on peut dire qu'il a été la source des plus saints établissemens qui se sont formez depuis lui. Ce fut dans la pratique de ces pieux exercices, qu'il mourut à l'âge de 71 ans, l'an 1655. * *Mémoires du tems.*

BOURDON (Sébastien) Peintre, natif de Montpellier, avoit un génie de feu, qui ne lui permit pas de refléchir beaucoup, ni de s'appliquer suffisamment aux parties les plus essentielles de son Art. Les études qu'il en fit en Italie, furent même interrompues par quelque querelle, qui l'obligea d'en sortir, après n'y avoir fait que peu de séjour. Cependant il avoit un génie facile, qui lui a fait produire dans ses premiers Ouvrages assez de bonnes choses, pour donner des espérances d'une habileté extraordinaire. Les guerres civiles de France, qui y suspendirent les travaux des beaux Arts, lui firent faire le voyage de Suede, où la reputation de la Reine Christine l'avoit attiré. Mais cette Princesse ne lui ayant donné pour tout emploi que son portrait à faire, il n'y séjourna pas long-tems. Son génie de feu ne pouvant s'accommoder de l'inaction, il retourna bientôt en France chercher des occasions de s'exercer. S'il ne remplit pas toute l'attente du public, il soutint du moins sa réputation par des compositions extraordinaires, & par des expressions vives. Mais comme son génie n'étoit pas conduit par un jugement bien solide, il s'évaporoit souvent en des imaginations outrées; & qui après avoir fait plaisir au Spectateur par leur bizarrerie piquante, tombent dans le sauvage, pour peu qu'on les examine. Il n'en est pas de même de son païsage; il le faisoit tres-bien. On en voit plusieurs, qui sont de beaux effets de son imagination, & que la bizarrerie ne rend que plus agréables; parce qu'il y entre certains effets extraordinaires, qu'il a étudiez d'après le naturel, & qu'il a executez d'une main prompte & facile. Il est vrai que les sites qui en font peu communs, n'en sont pas bien réguliers, & ne s'accordent pas souvent dans leur plan. Il finissoit peu ses Ouvrages, & les plus finis même ne sont pas toûjours les plus beaux. Il paria une fois contre un de ses amis qu'il peindroit en un jour douze têtes d'après le naturel, & grandes comme naturel, & gagna. Ces têtes ne sont pas des moindres qui soient sorties de son pinceau. Il se servoit souvent de l'impression de la toile, quand il avoit du poil à faire, non pas en laissant l'impression découverte, mais en la decouvrant avec l'ante de son pinceau. Il a fait quantité d'ouvrages, dont les plus considérables; sont la galerie de M. de Bretonvilliers, dans l'isle de Notre-Dame à Paris; & les sept œuvres de misericorde, qu'il a gravées lui-même à l'eau forte. Celui de tous ses tableaux qu'on estime le plus, est le martyre de saint Pierre, qu'il fit pour le mai de l'église de Notre-Dame de Paris, & que l'on y conserve comme l'un des plus beaux de tous ceux qu'elle contient. Il étoit de la Religion Reformée, de tres-bonnes mœurs, & fort estimé dans l'Academie de Peinture, dont il étoit Recteur. Il travailloit pour le Roi de France dans l'appartement bas des Tuileries, lorsque la mort le surprit en 1662, âgé d'environ 60 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

BOURDON (Paris) *Voyez* BORDON.

BOURÉGIAN, en Perse. *Cherchez* BURGIAN.

BOURG, ancien mot Gaulois ou Allemand, tire son origine, selon quelques-uns, du mot Πύργος, qui signifie *une tour*. Anciennement par le nom de *Bourg*, on entendoit un château environné de quelques maisons, ou du moins un lieu clos & de défense. De là vient que les noms de plusieurs chateaux & de plusieurs villes en Allemagne finissent en *bourg*, comme Wirtzbourg, Altembourg, &c. de même que d'autres finissent en *berg*, qui signifie *montagne*; parce qu'ils sont situez sur quelque côteau, comme Bamberg, Friberg, & autres semblables. Les Romains batissoient leurs bourgs en quarré; & les Saxons, les Normands & les Goths en rond. Les anciens Bretons appelloient *bourg* & *vile* un bois où ils se retranchoient, en l'environnant d'un rempart & d'un fossé. * Cesar, *l.* 5. *de la Guerre des Gaules.* Les Allemands lui ont donné quelquefois le nom de *haye* & de *cercle*; & nous lisons que les Huns & les Avares ayant été vaincus par Charlemagne, après une guerre de huit années, se retirérent dans la Pannonie, où ils bâtirent neuf hayes; c'est à dire, *cercles* ou *bourgs*; & c'est apparemment d'où a pris son nom le plus beau village du monde, la Haye en Hollande, *Haga Comitis*, où les anciens Comtes de ce païs-là faisoient ordinairement leur résidence. Aujourd'hui les François appellent *bourg* tout lieu clos ou non clos, qui est plus qu'un village, & moins qu'une ville. Le même nom est donné en Angleterre aux lieux qui jouïssent du droit municipal, quelque petits qu'ils soient, & qui envoyent leurs Députez aux Etats du Royaume ou assemblées du Parlement. * Henri Spelman, *Glossar. Arch.*

BOURG, sur la Reissouze, ville capitale ou principale du païs du Bresse, dont elle occupe presque le centre, dans le gouvernement de Bourgogne, est appellé par les Auteurs Latins *Forum Sebusianorum*; quelques-uns lui donnent le nom de *Tanum*. Elle est dans une plaine, en partie sur le penchant d'une élévation tournée à l'orient; sa figure est presque ronde; elle a environ 1200 pas de long, un tiers moins de large, 2600 pas de circonférence. Elle a du côté du levant le Mont-Saint-Claude, & des collines agreables, plantées de vignes, dont la pente est facile & douce. Elle regarde la Franche-Comté vers le septentrion, Lyon vers le midi, & du côté de l'occident elle a une grande plaine qui s'étend jusqu'à la Saône. Il est parlé de Bourg dans la Légende de saint Gérard Evêque de Mâcon, qui vivoit en 900. Elle a suivi la destinée du reste de la Bresse, ayant été prise sous François I, puis rendue, jusqu'à ce qu'elle ait été soumise à la France sous Henri IV. Pour faire connoître par ordre tout ce qui concerne cette ville, nous remarquerons qu'à la poursuite de Charles III, Duc de Savoye, le Pape

Léon X y établit un Evêché par une Bulle de l'an 1515. Il fut supprimé l'année d'après, & le même Pape le retablit encore en 1521; mais Paul III le supprima entiérement par une autre Bulle en 1534. Louïs Gorrevod Cardinal, & Jean Philibert de Chales, tous deux Evêques de Saint-Jean de Maurienne, gouvernérent pendant ce tems cette église. Présentement Bourg est un Archiprêtré du diocése de Lyon, composé de l'église collégiale & paroissiale de Notre-Dame de Bourg, des églises paroissiales des bourgs de Marbos, de S. Martin-le-Château & de Saint-Julien sur Reissouze, & de vint autres paroisses. Il y a dans la même ville une Officialité métropolitaine de Pont-de-Vaux, des couvens de Jacobins, de Cordeliers, de Capucins, de Religieuses de Sainte-Claire, d'Ursulines & de la Visitation; un Collége où les Jésuites enseignent les Humanitez; un hopital pour les malades, servi par des Religieuses; un hopital pour de pauvres filles; & enfin une chambre & recette des décimes de la partie du diocése de Lyon, qui est en Bresse & en Bugey. Pour ce qui regarde le Gouvernement militaire, Bourg est un Gouvernement particulier dans la Lieutenance-Générale des mêmes païs, & une Lieutenance de Messieurs les Maréchaux de France. Et quand au Gouvernement civil dans l'administration de la Justice, c'est le huitiéme Bailliage principal du Gouvernement de Bourgogne; & on y a uni un Présidial, qu'Henri IV y érigea au mois de juillet 1601. Il y a aussi une Châtellenie Royale ressortissante au Bailliage que la Maison de Bourbon-Condé posséde par engagement; une Mairie qui a la police; une Grûrie de la Maîtrise des Eaux & Forêts de Châlon; & une Maréchaussée sous le Prévôt Général de Bourgogne. Quant aux Finances, Bourg a une élection ressortissante au Parlement de Dijon; une Justice des Gabelles du Lyonnois pour les Greniers à sel de Bresse, ressortissante au même Parlement; un Grenier à sel de la même Justice, sous la direction de Lyon; une Justice des Traites foraines du Lyonnois pour les bureaux de Bresse, ressortissante au Parlement de Dijon; & une recette des tailles de Bresse, sous la recette générale des Finances de Bourgogne: enfin Bourg est la premiére ville qui députe aux assemblées de la Bresse, & un Mandement de l'Election du même païs. Elle ne peut pas avoir un fort grand commerce, étant éloignée des riviéres navigables & des grandes routes, & elle ne peut faire aucun trafic que des denrées des provinces voisines. Le principal commerce consiste en peaux, qu'on y blanchit parfaitement bien, & qu'on vend à Grenoble & à Lyon; on y fabrique aussi quelques draps grossiers. L'église de saint Nicolas de Tolentin de Brou près de Bourg, occupée par les Augustins Déchaussez est fort renommée pour sa beauté, & la magnificence des tombeaux qu'elle contient. Marguerite d'Autriche, femme de Philibert II, dit *le Beau*, Duc de Savoye, dépensa deux cens mille écus pour la faire bâtir. * De Thou, *Histoire*, *l.* 19. Guichenon, *Hist. de Bresse.* Gareau, *Descr. du Gouv. de Bourg.*

* BOURG d'ARGENTAL, ou BOURG-ARGENTAL, ville de France avec Bailliage dans le Forez, sur les frontiéres du Vivarais, est au sud-ouest de Vienne en Dauphiné, dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

* BOURG-ACHART, bourg de France en Normandie, dans le Roumois, est à peu près au sud-ouest de Rouen, dont il est éloigné de près de six lieues.

* BOURG d'AUGST, BOURG d'AULT ou BOURG d'EAU, bourg de Picardie, dans le Ponthieu sur la mer, à l'ouest d'Abbeville, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

* BOURG-CHARENTE, bourg de France dans l'Angoumois, diocése d'Angoulême, Parlement de Paris, Intendance de la Rochelle, & Election de Cognac.

* BOURG-LA REINE, bourg de France dans l'Isle de France, est au sud de Paris, tirant vers l'ouest. Il est éloigné de Paris d'environ deux lieues.

* BOURG d'AVERTON, bourg de France dans le Maine, au nord-ouest du Mans, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* BOURG DE THIZY, petite ville de France, dans le Beaujolois, à l'ouest-sud-ouest de Beaujeu, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

BOURG SAINT-ANDIOL, & le Bourg de Viviers. *Cherchez* SAINT-ANDIOL.

BOURG-DÉOLS BOURG-DE-DÉOLS & BOURG-DIEUX. *Voyez* DÉOLS.

BOURG DE SESSIO. *Voyez* BORGO DI SESSIO.

BOURG sur mer, petite ville de France en Guienne, est située sur la Dordogne, un peu au dessous du Bec d'Ambez, où est le confluent de la Dordogne & de la Garonne, entre Blaye & Fronsac. * Baudrand.

BOURG D'OYSANS ou de DUYSANS, bonne petite ville de France, située dans le Dauphiné, sur la Romanche, environ à huit lieues de Grenoble, du côté du sud-est, est capitale de la vallée d'Oysans, qui est fort étroite, & bordée d'affreuses montagnes, dont quelques-unes sont chargées de neige au plus fort de l'été. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOURG DU VAL DE TARO. *Voyez* BORGO DI VAL DI TARO.

BOURG (Jean du) *Burgensis*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Clugni, étoit Anglois, & vivoit dans le XIV siécle vers l'an 1340. Il composa les Annales d'Angleterre, des Sermons, &c. * *Consultez* les Auteurs citez après Jean DU BOURG, qui suit.

BOURG (Jean du) ou *Burgensis*, Anglois, & Chancelier de l'Université de Cambridge, qui vivoit en 1380, est différent du Bénédictin, dont nous venons de parler. Il composa des Sermons; un Traité des Sacremens, intitulé, *Pupilla oculi, &c.* * Pitseus, *de Script. Angl.* Possevin, *in Appar. sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. cap. ult.*

BOURG (Antoine du) Chancelier de France, étoit fils d'ANNE du Bourg, & d'*Anne* de la Mercy, dite *de la Marcousse*. Sa grande érudition, son expérience dans les affaires, & sa probité lui firent mériter une charge de Conseiller au Grand Conseil puis de Maître des Requêtes. François I, qui connoissoit les Gens de Lettres & qui les estimoit, l'employa dans diverses négociations & le fit Président au Parlement de Paris en 1534. L'année suivante il fut honoré de la dignité de Chancelier, qu'il exerça jusqu'à sa mort. Ayant suivi le Roi en Picardie, il tomba de sa mule à Laon & mourut peu de jours après en 1538.

I. ANNE du Bourg, Seigneur de Saillans, originaire de la ville d'Aletz en Languedoc, se retira en Auvergne avec le Marquis de Canillac, dont il gouvernoit les affaires, & fut Châtelain de Châteauneuf, du Druc en Auvergne, & de Quérines. Il épousa *Anne* de la Mercy, dite *de la Marcousse*, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit & 2. ETIENNE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SEILLOUX *& de* MALAUZAT, *rapportée cy-après.*

II. ANTOINE du Bourg, Baron de Saillans, Chancelier de France, *qui a donné lieu à cet article*, mort en 1538, épousa *Anne* Hénard, sœur de *Jean*, Thrésorier des Ligues Suisses, Sécretaire du Roi, & payeur des gages du Parlement, dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. *François*, Maître des Requêtes, Abbé de Saint-Euverte d'Orléans, & Evêque de Rieux; 3. *Jean-Baptiste*, Abbé d'Olivet, Maître des Requêtes, puis Evêque de Rieux après son frére; 4. *Louïse*, Religieuse à Longchamp près de Paris; 5. *Marguerite*, morte sans alliance; & 6. *Marie* du Bourg, alliée à *Etienne* Charlet, Seigneur des Garennes, Président ès Enquêtes du Parlement de Paris.

III. ANTOINE du Bourg, Baron de Saillans, Sénéchal de Riom, épousa *Nicole* de Clermont, sœur d'*Arnaud* de Clermont, dit *le Capitaine Piles*, Gentilhomme de Périgord, dont il eut 1. Louïs, qui suit; & 2. *Charles* du Bourg, Seigneur de Saillans, qui épousa *Catherine* d'Andredieu, remariée en 1567, à *Christophle*, Seigneur de Chavaignac, dont il eut *Josué* du Bourg, mort en 1612.

IV. Louïs du Bourg, Baron de Saillans, laissa de *Jeanne* de Lastic sa femme, pour fille unique *Catherine* du Bourg, Dame de Saillans, mariée en 1597, à *Jacques* d'Estaing, Seigneur de la Terrisse.

SEIGNEURS DE SEILLOUX ET DE MALAUZAT.

II. ETIENNE du Bourg, second fils d'ANNE du Bourg, Seigneur de Saillans, fut Seigneur de Seilloux & de Malauzat en Auvergne, Maître des Requêtes de la Reine, Contrôlleur général des Finances en Languedoc, & mourut le 15 août 1557. Il épousa N. dont il eut 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Jean*, Lieutenant de la compagnie des Gens-d'armes du Maréchal d'Annebaud, & Gouverneur d'Issoire, mort sans enfans de *Gabrielle* du Cros, ni de *Perronelle* de Saillans ses deux femmes; 3. *Jacques*, Président & Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Présidial de Riom en Auvergne, mort sans postérité d'*Anne* de Serrier; 4. *Anne*, Conseiller Clerc au Parlement, dont la fin tragique arrivée le 19 octobre 1559, *sera rapportée cy-après dans un article séparé*; *Claude*, Thrésorier de France à Lyon, Surintendant général de la navigation de France aux mers du Levant, qui fut longtems prisonnier à la Bastille, soupçonné des mêmes sentimens que son frére; 6. *Etienne*, Seigneur de Palerne, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, qui laissa postérité; 7. *Gabriel*, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui laissa aussi des enfans; 8. 9. 10. *Claude*, *Anne* & *Jeanne* du Bourg, filles, dont les alliances sont ignorées; & 11. *Amable* du Bourg, huitiéme fils, fameux Avocat au Parlement de Toulouse, qui épousa le deuxiéme février 1559, *Jeanne* de Paule, dont il eut *Pierre* du Bourg, Seigneur de Perrouse, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui laissa *Jean* du Bourg, Seigneur de la Perrouse, mort avant le mois de juillet 1652, ayant eu de *Susanne* de Légue, *Léonard* du Bourg de Cavagnes, Seigneur de la Perrouse, vivant en 1669.

III. ANTOINE du Bourg, Seigneur de Malauzat, épousa le 21 avril 1527, *Jeanne* Tominas, dont il eut 1. ANTOINE, II. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Chevalier de Malte, Commandeur de Selles, mort en 1601; 3. *Pierre*, Abbé d'Olivet, Procureur Général en la Cour des Aides de Montferrand; & 4. *Michel* du Bourg, Seigneur de Seilloux, qui épousa le 24 avril 1586, *Philiberte*, fille de *Denys* du Petit-bois, & de *Catherine* de Tremoilles, dont il eut *Anne* du Bourg, mariée le 15 août 1611, à *Antoine* de Vauxlor, & *Jean* du Bourg, Seigneur de Seilloux, vivant en 1627, pére de *Gaspard* du Bourg, Seigneur de Seilloux.

IV. ANTOINE du Bourg, II. du nom, Seigneur de Malauzat, épousa le 25 janvier 1570, *Isabeau* de Serriet, fille d'*Amable* Seigneur de Palerne, & de *Jeanne* Robertet, dont il eut ANTOINE, III. qui suit.

V. ANTOINE du Bourg, III. du nom, Seigneur de Malauzat, épousa *Gaillarde* d'Allemagne, fille de *François* Seigneur de Monclar dont il eut 1. *Claude*, Seigneur de Malauzat; 2. JACQUES, qui suit; 3. *François*, Jésuite; & 4. *Anne* du Bourg, Religieuse à Marsac.

VI. JACQUES du Bourg, Seigneur de Chariol, Homme d'armes de la compagnie du Duc d'Orléans, épousa *Marie* de Biencourt, fille de *Jean* Seigneur de Poitrincourt, Gouverneur de Méry-sur-Seine, & de *Claude* Pajot. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* Luillier, Seigneur de Saint-Mêmin, ayant eu de son premier mariage 1. CHARLES, qui suit; & 2. *Renée* du Bourg, mariée à *Eustache* Picot, Baron de Sompuit.

VII. CHARLES du Bourg, Seigneur de Blives près de Troyes, & de Méry-sur-Seine, mort avant l'an 1670, avoit épousé *Jeanne* d'Argilliéres, fille de *Pierre* Seigneur de Blives & de Réges, & de *Guillemette* de Verrines, dont il eut 1. *Jean* Seigneur de Blives; 2. *Edouard*; 3. *Charles*; 4. *Claude*; 5. *Louis*; 6. *Jeanne*, Dame de Blives, mariée avant l'an 1675, à *François* de la Croix; 7. *Marie*; & 8. *Charlotte* du Bourg. * Blanchard, *Hist. des Présidens du Parlement de Paris & des Maîtres des Requêtes.* Du Chêne, *Histoire de*

des Chanceliers. Sainte-Marthe. Godefroy. Le P. Anselme, &c.

BOURG (Anne du) Conseiller Clerc du Parlement de Paris, fils d'Etienne du Bourg, Seigneur de Seilloux, Contrôleur général des Finances en Languedoc, fut destiné à l'Eglise, & prit même l'Ordre de Prêtrise; mais il donna dans les nouvelles opinions sur la Religion; ce qui fut cause de sa perte. Ce Magistrat avoit beaucoup d'esprit, joint à un grand fond d'érudition, & excelloit sur tout dans la connoissance du Droit, qu'il enseigna à Orléans avec beaucoup de réputation. Il fut reçu Conseiller Clerc au Parlement de Paris le 19 octobre de l'an 1557. Dans ce poste il devint le protecteur de tous ceux qui professoient la même doctrine que lui, & soutint en plusieurs occasions qu'on devoit adoucir les peines à leur égard, & empêcher la sévérité des jugemens. Divers Magistrats célébres étoient dans le même sentiment; mais ceux qui avoient le plus de crédit auprès du Roi, le poussoient à exterminer les Sectaires. Gilles le Maître, premier Président, Jean de Saint-André & Antoine Minart Présidens, en parlérent à ce Prince, & lui répréséntérent que le mal étoit si grand, qu'il n'y avoit plus moyen de le dissimuler; que pour s'y opposer, il falloit commencer par punir les Juges mêmes, dont les uns par la faveur dont ils appuyoient en secret les Sectaires, & les autres par le crédit & la recommandation de leurs amis, nourrissoient ce mal; que c'en étoit la racine, qu'il falloit absolument arracher; & qu'on croyoit qu'il étoit besoin que le Roi vint inopinément au Parlement, qu'il trouveroit assemblé au sujet des *Mercuriales*, qui sont cette espéce de censure contre les Magistrats, lesquelles Charles VIII institua, & qu'on a appellées du jour du nom destiné pour les tenir. Henri II venoit de faire la paix de Cateau-Cambresis le troisiéme avril de l'an 1559. Il vint au commencement du mois de juin de la même année au Parlement, où le Conseiller du Bourg lui ayant parlé un peu trop fortement, jusqu'à lui objecter l'exemple d'Achab, & le grand nombre d'adultéres qui se commettoient à la Cour, le Roi le fit arrêter avec quelques autres. Le 19 du mois on leur donna des Commissaires. Du Bourg fut déclaré Hérétique par l'Evêque de Paris; & l'on ordonna que comme indigne, il seroit dégradé; & qu'ensuite, pour être puni, il seroit livré au bras séculier. Mais le Roi ayant reçu le 29 juin la blessure, dont il mourut le dixiéme juillet suivant, cette affaire ne fut terminée qu'au mois de décembre de la même année. Il fut condamné par l'Evêque de Paris & par les Archevêques de Lyon & de Sens, après que les appels comme d'abus eurent été rejettez par le Parlement. Frédéric Electeur Palatin, & d'autres Princes Protestans d'Allemagne demandérent sa grace. On la leur auroit peut-être accordée, sans un accident qui arriva en ce tems-là, & qui fit presser le jugement. Le Président Minart revenant fort tard du Palais fut assassiné en entrant chez lui. Il avoit été récusé par du Bourg, qui lui avoit fait dire, que s'il ne s'abstenoit volontairement d'être de ses Juges, après en avoir été prié, il seroit peut-être contraint par une autre raison de le faire. On crut qu'il savoit le dessein qu'on avoit d'assassiner ce Président, & que peut-être étoit-ce par son ordre qu'on l'avoit fait. Cet accident fut cause qu'on hâta la mort de du Bourg. En effet, trois jours après il fut condamné, & ayant été conduit à la place de Grêve, lieu destiné pour son supplice, il y fut pendu, & son corps fut brûlé le 20 décembre de la même année 1559. Ainsi mourut *Anne* du Bourg à l'âge de 38 ans, homme docte, bon Magistrat, & ami fidéle, à qui on ne peut reprocher que l'attachement qu'il avoit pour la doctrine nouvelle. Il avoit écrit divers Ouvrages. Ceux de sa Secte ne manquérent pas de le mettre au nombre de leurs Martyrs. * De Thou, *Hist. l. 22. & 23.* Sponde, *in Annal. ad annum* 1559. Mézeray, *Histoire de France*. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise*. *Voyez* aussi, *l'Hist. du Calvinisme & du Papisme mises en paralléle par* M. Jurieu, *partie 1. ch. 10. p. 155. & suiv.* ou l'on voit *l'Apologie d'Anne du Bourg*.

BOURG (Claude du) Seigneur de la Guerrine, qui vivoit dans le XVI siécle vers l'an 1562, fut Conseiller du Roi, Sécretaire de ses Finances, & Thrésorier de France. Le Roi Charles IX l'envoya Ambassadeur à la Porte. Il fit imprimer les articles que l'Empereur des Turcs accorda au Roi & à ses Sujets, dans le traité qu'il conclut avec lui; & publia encore quelques autres Traitez de sa façon. * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Françoise*.

BOURGANEUF, petite ville de France dans la Marche, que quelques-uns mettent dans le Poitou, est située sur la petite riviére de Taurion, qui se vient joindre à la Vienne au dessous de Saint-Léonard. Bourganeuf est à deux ou trois lieues de cette derniére ville, & à cinq ou six de Limoges.

* BOURGEOIS (Jacques) en Latin *Bourgesius*, d'Arras, Provincial de l'Ordre de la Trinité & de la Rédemption des Captifs à Douay, se fit aimer par la sainteté de sa vie. On a de lui, *Regulæ & Statuta Ordinis SS. Trinitatis; Forma reformationis ad præscriptum S. Concilii Tridentini*. Il a publié en François les Ouvrages suivans, *l'Institution & la Fondation de l'Ordre, &c. avec les priviléges & les indulgences qui lui ont été accordées; Les plus illustres miracles de l'Eucharistie; L'Harmonie de la Lyre de David, ou Méditations sur les Pseaumes des Heures Canoniales; Mortification de tous les troubles; Méditations sur les sept Psaumes Pénitentiaux; Quelques Oraisons; Recueil de priéres pour demander aux Saints leur secours & leur intercession; La fontaine de la componction*. Il mourut à Douay le premier d'août de l'an 1600, & fut enterré dans l'église de son Ordre. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 403*.

* BOURGEOIS (Jean) en Latin *Bourgesius*, de Flandre, né à Houpelines sur la Lys, Seigneur de la Castrie, Médecin & Mathématicien de la ville d'Ypres, a traduit en Latin avec des Notes le livre de Laurent Joubert, premier Médecin de Henri III, Roi de France, lequel traite des erreurs du Vulgaire qui font tort à la dignité de la Médecine & des Médecins; *Præcepta & sententiæ insigniores de imperandi ratione, ex Operibus Francisci Guicciardini; Demetrii & Pagomeni Liber de Arthritide seu Podagra*, traduit de Grec en Latin. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 465*.

* BOURGEOIS (Jean) en Latin *Bourgesius*, de Maubeuge, Jésuite, enseigna la Philosophie & la Théologie Scholastique, dans le Collége de Douay pendant plusieurs années, & exerça la dignité de Recteur dans divers Colléges. Il se rendit recommandable par sa piété, & par ses Ouvrages qui sont, *Societas Jesu Deiparæ Virgini sacra, sive de Patrocinio & cultu Deiparæ Virginis ad homines ejusdem Societatis; De bono Sodalitio Parthenia, & officiis Sodalis erga Deiparam Patronam; Vitæ, Passionis & Mortis Jesu Christi Mysteria piis meditationibus exposita, cum Iconibus; Institutiones Christianæ pietatis; De Humilitate Christiana, adversus Stoicorum Decreta & Paradoxa; Cato Major Christianus, sive de Senectute Christiana; De Contemtu mundi, suique ipsius; Peregrinus Christianus; Harmonia Evangelica*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 465*.

BOURGEOIS (Jean) pourvu de l'Abbaïe de la Merci-Dieu, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, s'est distingué par son zéle pour le parti de ceux qu'on a nommez *Jansénistes*. Les Prélats de France qui avoient approuvé le livre de la *Fréquente Communion*, l'envoyérent à Rome en 1645, vers le Pape Innocent X, pour la défense de ce livre. Il y fut estimé du Pape & de tous les Cardinaux, & il rendit inutiles les desseins & les intrigues de ceux qui en poursuivoient la condamnation. Il aima mieux être retranché de la Sorbonne avec Antoine Arnaud, que de souscrire à la fameuse censure de 1656, contre ce Docteur. Les troubles ayant cessé en 1669, il se retira à Port-Royal des Champs, où il vécut dans la retraite. Peu d'années après il fut obligé de se retirer de cette solitude avec les autres Ecclésiastiques. Il se rendit dans son Abbaïe, en fit sa démission, & mourut le 29 octobre 1687, au milieu de tres-violentes douleurs, qu'il souffrit avec beaucoup de patience. * *Mémoires du tems*.

BOURGES, sur les riviéres d'Auron & d'Eure ou Yeure, ville de France, capitale de la province & Duché de Berri, avec Bailliage, Présidial, Généralité, Université & Archevêché, qui a titre de Primatie & de Patriarchat, est l'*Avaricum Biturigum* ou *Avaricum Cuborum* des Anciens, qu'on a aussi nommé diversément *Biturix* & *Biturigum*. Bourges a été non seulement une des plus anciennes villes des Gaules, mais encore des plus belles & des plus considérables. Elle étoit tres-florissante l'an 580 avant Jesus-Christ; car Tite-Live assure que sous le régne de Tarquin l'*Ancien*, Roi des Romains, le siége de la Monarchie des Celtes étoit dans cette capitale de Berri, dont Ambigat étoit le Souverain. Bourges devint capitale de la premiére Aquitaine, sous Auguste. Jules-César, qui prit cette ville l'an 702 de Rome, & 52 ans avant l'Ere Chrétienne, en parle tres-avantageusement dans le septiéme livre de *ses Commentaires*. Il ajoûte ensuite que Vercingentorix Chef des Gaulois, ayant assemblé le Conseil, fit brûler jusqu'à vint villes du Berri, & qu'on y délibera même d'en faire autant de Bourges; mais que ceux du païs s'y opposérent, conjurant les autres de ne les point contraindre à brûler de leurs mains leur capitale, l'ornement & la sureté du Berri, & l'une des plus belles villes des Gaules. César fait ensuite l'Histoire de ce siége; & après avoir parlé de la prise de cette ville, il dit que de quarante mille personnes qu'il y avoit dedans, à peine s'en sauva-t'il huit cens, & que tous les autres furent passez au fil de l'épée, les soldats ne pardonnant ni à âge ni à sexe. Bourges souffrit beaucoup dans le cinquiéme siécle par les courses des Visigoths; & ayant été soumise aux François sous Clovis, qui enleva l'Aquitaine aux premiers, elle tomba dans le partage de Clodomir, puis de Gontran Roi d'Orléans. C'est sur ce dernier qu'un certain Didier, Général des troupes du Roi Chilperic I, ayant pris Bourges, l'an 583 de Jesus-Christ, la brûla presque entiérement. Elle fut depuis réparée en divers tems, & sur tout sous Charlemagne. Guillaume le Breton a pris plaisir d'en faire une description magnifique dans le huitiéme livre de *sa Philippide*. C'est parce que Philippe *Auguste* avoit contribué à la fortifier; car on croit que c'est lui qui fit bâtir le château, dit *la grosse Tour*, vers l'an 1188.

Fortis enim & nimium locuples, populosaque valde
Urbs erat, armatisque viris & milite multo, &c.

Il parle aussi ailleurs de sa situation & de la fertilité de son terroir

Prædia Bituriæ, celebrem patientia Bacchum, &c.

Bourges a eu des Comtes particuliers. En 1412, durant les factions des Maisons de Bourgogne & d'Orléans, le Duc de Bourgogne se saisit de la personne du Roi Charles VI, & le mena devant Bourges, où étoient renfermez les Ducs de Berri & de Bourbon, avec quantité de Seigneurs; & on y fit un accord le 15 de juillet. Le Roi Charles VII, dans les premiéres années de son régne, fit son séjour le plus ordinaire en cette ville, qu'il fit fortifier; & c'est pour cette raison que ses ennemis le nommérent par raillerie *Roi de Bourges*. Dans le XVI siécle, pendant les guerres de la Religion, le Prince de Condé étant à Orléans, envoya Gabriel Comte de Montgomery, qui surprit Bourges pour les Huguenots le 27 mai de l'an 1562. On y pilla les églises, on y renversa les autels, & on y brûla les statues des Saints. Le Duc de Guise assiégea cette ville pour le Roi Charles IX, & Yvoy, qui en étoit Gouverneur, la rendit le premier septembre de la même année. Dans la suite, Bourges suivit le parti de la Ligue; & en 1594, elle se soumit au Roi Henri IV, qui avoit déja fait son abjuration dès l'année précédente, entre les mains de Rainaud de Beaune, Archevêque de la même ville. Il y a Bailliage, Présidial & Généralité, avec Election. Jean Duc de Berri y érigea le deuxiéme mai de l'an 1379, une Chambre des Comptes pour les terres de son appanage; & le Roi Charles VII y avoit transféré celle du Royaume, dès le tems que ses ennemis étoient Maîtres de Paris. Mais depuis, cet ordre a changé dans Bourges, où la Police dépend du Maire & des Echevins. On croit que le Roi saint Louïs fonda l'Université de cette ville. Charles Duc de Berri, frére du Roi Louïs XI, la rétablit, & obtint pour elle plusieurs priviléges du Pape Paul II, en 1464. Alciat, Baron, Duaren, Balduin, Conti, Huttoman, Cujas, & grand nom-

nombre d'autres célébres Jurifconfultes y ont enfeigné la Jurifprudence Civile & Canonique. Bourges eft naturellement forte, à caufe de fa fituation ; car les riviéres en font un païs de marais, qui la rendent d'un côté difficile à aborder, & rempliffent fes foffez. De l'autre côté elle eft un peu élevée, & outre cela, elle eft entourée de bonnes murailles, défendues d'une grande quantité de tours, jufques au nombre de quatre-vints. On y voyoit dans l'endroit par lequel on y peut aborder plus facilement, *la groffe tour*, qui eft un château ruiné en partie depuis l'an 1651. La riviére d'Eure, que d'autres prononcent d'Yeure, commence d'y porter bateau, par l'accroiffement des eaux qu'elle y reçoit de l'Auron, de l'Auréte, du Molon, du Colin, & de quelques autres ruiffeaux. Bourges eft une grande ville bien bâtie, avec de belles places, grand nombre de fontaines, & des rues tres-propres. Le palais des anciens Ducs de Berri y fert aujoud'hui de fiége au Préfidial, & eft joint à la fainte Chapelle. Les Etrangers y vont voir la maifon du Roi, la maifon de ville, celle des Allemands, & celle du célébre Jacques Cœur, fans oublier les arénes, & d'autres antiquitez. Ils y admirent auffi le grand nombre de belles églifes qui font à Bourges. Celle de faint Etienne eft la métropole, & a un tres-beau Chapitre. On croit qu'elle a été bâtie en 254, fous l'Empire de Dece. Outre cette églife, Bourges en a fept Collégiales. La fainte chapelle, qui dépend immédiatement du faint Siége, eft la premiére. Jean de France, Duc de Berri, fils du Roi Jean, & frére du Roi Charles V, la fonda & y fut enterré en 1416, au milieu du chœur, où l'on voit fon tombeau. Outre ces églifes collégiales, il y a à Bourges dix-fept Paroiffes, trois Abbaïes, & grand nombre de monaftéres, avec un Collége des Jéfuites. La B. Jeanne de France, Ducheffe de Berri, fonda le monaftére des filles de l'Annonciade, où elle fe fit Religieufe, & mourut le quatriéme février de l'an 1504. Il y a encore le premier Couvent de la réforme de faint Auguftin, dans la province de Saint-Guillaume, qui eft plus connue, fous le nom de la Communauté de Bourges. Le diocéfe qui eft un des plus grands de tout le Royaume, contient près de neuf cens paroiffes, fous douze Archidiaconez, & vint Archiprêtrez, trente-quatre églifes collegiales, trente-cinq Abbaïes, & dix Commanderies de Malthe. L'églife de Bourges a eu d'illuftres Prélats, entre lefquels il y en a dix-huit qui font reconnus pour Saints, favoir, Urfin, qui eft le premier, & qu'on croit avoir été envoyé par les Difciples des Apôtres, Séverien, Marcel, Pallade, Léon, Simplicius, Honoré, Arcadius, Defiré ou Defideratus furnommé *Theodulus*, Probien, Apollinaire, Auftregifile, Sulpice *le Débonnaire*, David, Aigulfe, Rodulfe, Guillaume, & le B. Philippe Berruyer. Les autres font célébres par leur qualité, par leur doctrine, & par leurs grands emplois, comme Walfade, Frotaire, Gauflain, Aimoin de Bourbon, Audebert, Léodégaire, Wulgrin, Albéric, Pierre de la Châtre, Etienne de la Chapelle, Henri Gui, Simon & Jean de Sully, Gilles de Rome, Fulcaud, Jean de Rochechouart, Guillaume de Boifratier, Henri d'Avaugour, Jean Cœur, Pierre Cadoët, Guillaume de Cambray, André de Forman, François de Beuil, Jacques le Roi, Renaud de Beaune, André Frémiot, Roland Hébert, & les Cardinaux Simon de Beaulieu, Renaud de la Porte, Pierre d'Eftaing, Pierre de Cros, Bertrand de Chanac, François de Tournon, &c. Les Archevêques de Bourges, prennent le titre de Patriarches, & de Primats d'Aquitaine, & ils font depuis long-tems en poffeffion de ces titres, puisque vers l'an 830, Theodulfe Evêque d'Orléans, *Carm. l. 4. ch.* 4. appelle Aigulfe de Bourges Patriarche, & qu'en 864, Nicolas I, écrivant à Rodulfe fucceffeur d'Aigulfe lui donne le titre de Primat d'Aquitaine. Long-tems même auparavant, on trouve que faint Didier, Evêque de Cahors, écrivant à faint Sulpice de Bourges, lui donne la qualité de Patriarche. Lorsque les Anglois furent devenus Maîtres de la Guienne, les Archevêques de Bourdeaux conteftérent la Primatie a ceux de Bourges. Le Roi Philippe *Augufte* s'en plaignit au faint Siége fous Innocent III, & cette affaire ne fut terminée que fous Grégoire IX, qui prononça en faveur de l'églife de Bourges. Mais Clément V transfera cette Primatie au Siége de l'églife de Bourdeaux, dont il avoit été Archevêque. La Métropole de Bourges a eu onze Suffragans, Clermont, le Puy, Saint-Flour, Mende, Rhodez, Vabres, Caftres, Cahors, Tulle, Limoges & Albi. Comme cette derniére églife a été érigée en 1678, en Archevêché, on lui a donné une partie des Suffragans de Bourges, favoir Caftres, Cahors, Mende, Rhodez & Vabres. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. *ch.* 17. Ptolomée, *l.* 2. *ch.* 7. Jules-Céfar, *l.* 7. *Comment.* Grégoire de Tours, *l.* 1. *& fuiv.* Tite-Live, *l.* 5. Gratien, *Decr. l.* 4. *Epift.* 65. *&* 236. Ivon de Chartres, *l.* 4. *Decr. l.* 4. *Epift.* 12. Othon de Freifinghen, *Chron. l.* 6. *ch.* 13. De Marca, *de Prim. Lugd.* Jean Chenu, *Hift. Ecclef. Bitur.* & *Recueil & Antiq. de Bourges.* Jean Chaumeau, *Hift. de Berri.* Labbe, *Hift. Bitur.* & *de Epifc. in biblioth. manufcr. l.* 5. Papire Maffon, *Defcript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes de France.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Sincerus, *Itiner. Gall.* Thomas de la Thaumafiére, *Hift. de Berri.*

CONCILES DE BOURGES.

Aimoin de Bourbon, Archevêque de Bourges, y célébra en l'année 1031, un Concile provincial, au fujet de l'Apoftolat de faint Martial. Les Prélats y firent une affemblée en 1145, & indiquérent un Concile à Vézelay. Le Cardinal Robert, Légat, y en avoit convoqué un l'an 1215; mais les Evêques de France ayant fujet de fe plaindre de fa conduite, s'y oppoférent, & en appellérent au Concile de Latran, que le Pape Innocent III tint fur la fin de cette année. Le Cardinal Romain Légat en fit un en 1225 ou 1226, au fujet des Terres de Raimond Comte de Toulouse, dans lefquelles fon fils demandoit d'être rétabli. Il s'y trouva fept Archevêques; mais celui de Lyon prétendant la Primatie fur celui de Sens, & celui de Bourges fur ceux de Bourdeaux, d'Aufch, & de Narbonne, on dit qu'on y prit féance comme dans un Confeil, & non pas comme dans un Concile. Simon de Brie, Cardinal Légat, tint le Synode de 1276, pour la paix de l'Eglife, le Siége vacant aprés la mort d'Innocent V. En 1255, Simon de Bourges, Archevêque de Bourges, en affembla un provincial. On en tint encore plufieurs dans le XIII fiécle, pour la Primatie de la premiére Aquitaine, dont les Prélats de Bourges étoient en poffeffion depuis que Charlemagne, qui avoit fait cette ville capitale du Royaume d'Aquitaine, compofé de trois provinces, eut ordonné, pour les mieux lier enfemble, qu'elles en relevaffent toutes pour le fpirituel. Les Prélats de Narbonne fecouérent ce joug, dès qu'il y eut des Comtes de Toulouse. Celui de Bourdeaux en voulut faire autant, lorsque la troifiéme Aquitaine fut laiffée aux Rois d'Angleterre, fous le titre de Duché de Guienne; mais l'Archevêque de Bourges s'y oppofa. Simon de Sully, que quelques Auteurs font Cardinal du titre de faint Sixte, Légat du faint Siége, & Archevêque de Bourges, tint un Concile en 1228, & fufpendit l'Archevêque de Bourdeaux, qui ne s'y voulut pas trouver. Cette querelle alla fi loin, que Gilles de Rome fit excommunier Bertrand de Got, Goth ou Goût Archevêque de Bourdeaux, depuis Pape fous le nom de Clément V, par Gautier de Bourges Evêque de Poitiers, environ l'an 1300. Ce Pape en témoigna depuis fon chagrin au même Gautier. Gilles de Rome célébra un Concile provincial l'an 1311, en revenant du Concile général de Vienne. Le Clergé de France s'affembla l'an 1438 à Bourges, fous Charles VII, reconnut le Concile de Bâle, & dreffa cette célébre Conftitution, qui fut nommée *la Pragmatique Sanction.* Elle fut approuvée par le Concile, & elle a duré jufques en 1516 qu'elle fut fupprimée par le *Concordat* paffé entre le Pape Léon X, & le Roi François I. Le même Roi Charles VII affembla encore, deux ans aprés, le Clergé en cette ville; & Eugéne IV y fut reconnu fouverain Pontife. En 1584, Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, y célébra un Concile provincial, pour la réforme des mœurs & pour la Difcipline de l'Eglife. Antoine Bohier, Cardinal y tint un Synode en 1510, & Pierre d'Hardivillier en célébra un autre l'an 1643. On peut ajoûter aux Conciles une petite affemblée que Charles *le Chauve* tint en cette ville en 841, où il confirma les priviléges de l'églife de Nevers; & un autre en 767, fous le régne de Pepin pour les affaires du Royaume. * Baronius & Sponde, *in Annal. Eccl.* Bini. Sirmond & Labbe, *in Edit. Concil.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. &c.*

BOURGES (Clémence de) née à Lyon, dans le XVI fiécle, compofoit affez bien en vers, & favoit aufli la Mufique. Elle mourut du déplaifir que lui caufa la mort du Sieur du Peirat, tué durant les premiéres guerres civiles à Beaurepaire en Dauphiné, en combattant pour le fervice de fon Prince, & pour la défenfe de la Religion Catholique, lorsqu'il étoit prêt de l'époufer. * Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

BOURGESIUS. *Voyez* **BOURGEOIS.**

BOURGET (le Lac du) Ce Lac eft dans le Duché de Savoye, à deux lieues de la ville de Chambery, près du Rhône, où il fe décharge. Il prend fon nom d'un bourg, qui eft fur fon bord méridional, & il n'a que quatre lieues de long. Il s'étend du fud au nord à l'orient du Rhône, & reçoit dans fa partie la plus méridionale la petite riviére de Laiffe. Il a à peine une lieue de largeur. Il eft extrêmement poiffonneux. * Maty, *Dict. Geogr.*

* **BOURGET**, (le) bourg dans le Duché de Savoye donne le nom au Lac du Bourget. Il eft fitué au midi du Lac fur la rive occidentale, à peu prés au nord de Chambery dont il eft éloigné d'environ deux lieues.

* **BOURGET**, bourg de France, dans l'Ifle de France au nord-nord-eft de Paris, dont il eft éloigné de trois à quatre lieues.

BOURGMESTRE, premier Magiftrat des villes de Flandre, de Hollande & d'Allemagne. Il eft comme le Maire & le Gouverneur; il donne des ordres pour le gouvernement, pour l'adminiftration des Finances, pour la Juftice & la Police de la ville. Le pouvoir & les droits des Bourgmeftres ne font pas égaux par tout. Chaque ville a fes loix & fes ftatuts particuliers. En Allemand on l'appelle *Burgermeifter.* On ne fait pas bien, dit Furetiere, comment on pourroit exprimer cette dignité en Latin, les uns le défignent par *Senator*, & les autres par *Conful.* Ce mot eft formé de deux termes Flamands, *Borger*, bourgeois, & *Meefter*, maître, c'eft à dire, *le Maître & le Protecteur des Bourgeois.* * Furetiere.

BOURGOGNE, Baffe Bourgogne, ou Bourgogne Duché, province de France, qui a eu autrefois titre de Royaume, & depuis celui de Duché-pairie. On diftingue la province de Bourgogne du Gouvernement de ce nom; parce que dans le Gouvernement font compris la Breffe, le Bugey, auquel on joint le Valromey, & le Païs de Gex, lefquels ne font pas partie de la province. Celle-ci a la Franche-Comté & la Breffe au levant; la Champagne au feptentrion; le Bourbonnois & le Nivernois au couchant, & le Beaujolois au midi. Elle eft divifée en un Duché, qui eft celui de Bourgogne, & quatre Comtez qui en dépendent, favoir, le Charolois, le Mâconnois, l'Auxerrois, & Bar-fur-Seine. Les principales parties du Duché font le Dijonnois, l'Autunois, le Châtillonnois, l'Auxois, & le Païs de la Montagne. Toute la province eft renfermée entre les 46 & 48 degrez de latitude, & les 21 & 23 de longitude. Elle eft arrofée de plufieurs riviéres, comme de la Saone, qui reçoit le Doux, la Vigenne, la Tille, l'Ouche, la Duefne, & la Grône; de la Reconfe, de l'Arroux, & de la Brébince, qui fe jettent dans la Loire; de l'Yonne, qui du côté droit reçoit la Cure, le Seran, & l'Armanfon chargé de la Brenne; & enfin de la Seine, qui y a deux fources, l'une à Chanceaux, & l'autre entre le même bourg & celui de Saint-Seine, dans le Bailliage de la Montagne; mais qui fort de la province fans être navigable. Toutes ces riviéres contribuent beaucoup à la fertilité de la province. La plus grande partie des Bailliages de Dijon, d'Auxonne, de Saint-Jean-de-Lône ou de Laune, de Nuys, de Beaune, de Châlon, & généralement tout ce qui forme des plaines jufqu'aux rivages de la Saone, eft un terroir gras, où le froment vient abondamment, ainfi que

que les autres grains & le chanvre : le terroir des autres Bailliages produit aussi de bon froment, mais encore plus de seigle. La côte ou chaîne de montagnes tournée à l'orient, qui commence près de Dijon, & qui traverse le Bailliage de la même ville, & ceux de Nuys, de Beaune, de Châlon & de Mâcon, rapportent d'excellens vins, dont la réputation est répandue par toute l'Europe. Les Bailliages d'Avalon, d'Auxerre, de Noyers, & de Bar-sur-Seine ont aussi quantité de bons vignobles. Les principales prairies qui produisent les fourrages, commencent auprès du Bassigny, & continuent le long de la Saone jusqu'à Mâcon : les campagnes de froment sont entre ces prairies & la côte des vignes.

La Bourgogne s'étend dans trois provinces ecclésiastiques, savoir, celles de Lyon, de Sens, & de Besançon. L'église métropolitaine & primatiale de Lyon, a sous sa dépendance immédiate peu de paroisses en Bourgogne, & ce peu est dans le Bailliage de Châlon, dans les Archiprêtrez de Colligny, & de Bagé. Les Evêques d'Autun, de Langres, de Châlon, & de Mâcon sont tous suffragans de cette église. C'est dans le diocése de Langres, & au Bailliage de la Montagne, qu'est Notre-Dame-du-Val-des-Choux, grand Prieuré Chef d'Ordre. Citeaux, Abbaïe Chef d'Ordre, qui dépend immédiatement du saint Siége, est dans le diocése de Châlon : & Clugni, qui est aussi Chef d'Ordre, dépendant immédiatement du saint Siége, est dans le diocése de Mâcon. Cette Abbaie a une Officialité, qui ressortit au Pape. L'église métropolitaine de Sens n'a aucune paroisse sous sa dépendance immédiate en Bourgogne ; l'Evêque d'Auxerre qui est le second suffragant de Sens, y a une partie de son diocése, & celui de Nevers, qui est le troisiéme Suffragant, n'y a que deux paroisses. Pour l'église métropolitaine de Besançon, elle en a un assez bon nombre ; & c'est dans son étendue que sont Lône, au Bailliage de Saint-Jean-de-Lône, & Saint-Symphorien au Bailliage de la Perriére, qui ne sont d'aucun diocése.

Anciennement le Duché de Normandie tenoit le premier rang en France, celui de Guienne le second, & celui de Bourgogne le troisiéme, ce qui avoit lieu en 1257, comme l'observe Matthieu Paris sur cette année-là. Mais les deux premiers Duchez ayant été depuis réünis à la Couronne, & celui de Bourgogne étant le seul qui eût des Ducs en titre, il fut naturel de lui donner la premiére place, aussi l'a-t'il depuis environ l'an 1370, ainsi qu'il est marqué dans le Cérémonial, *tome* 1. *p*. 30. De là vient que la Bourgogne dans l'assemblée des Etats Généraux suivoit immédiatement le gouvernement de Paris & de l'Isle de France, où est le siége de la Couronne. Par un decret du Concile de Constance de l'an 1433, il fut dit que ses Ducs auroient le premier rang & séance immédiatement après les Rois, dans les assemblées générales de la Chrétienté. Et la Noblesse de Bourgogne, dans les convocations générales du Ban & Arriére-ban, précéde toutes les autres du Royaume. Le Gouvernement de Bourgogne est dans la Maison de Condé, depuis *Henri* de Bourbon-Condé, premier Prince du sang. C'est présentement, en 1733, LOUIS-HENRI Duc de Bourbon, qui le tient, & qui en prit possession au mois de novembre 1710, après la mort de Louïs son pére, qui étoit arriére-petit-fils de Henri. Il est encore Gouverneur particulier de la ville & château de Dijon, & des villes de Saint-Jean-de-Lône & de Seurre. Sous le Gouvernement, sont six Lieutenances générales, & six Lieutenances-de-Roi, dont cinq seulement sont dans la province. Ces Lieutenances sont, 1. celle de Dijon, à laquelle la Capitainerie de Talant est unie, & où sont les Gouvernemens particuliers, de la ville & château de Dijon, de Beaune, de Nuys, de Saint-Jean-de-Lône, de la ville & château d'Auxonne, de Châtillon-sur-Seine, & de Bar-sur-Seine. 2. Celle d'Autun, où sont les Gouvernemens particuliers d'Autun, de la ville & château de Bourbon-Lancy, de Sémur en Briennois, de Sémur en Auxois, de Flavigny, d'Avalon, d'Arnay-le-Duc, de Saulieu, d'Auxerre, & de Cravant. 3. Celle de Châlon, où sont les Gouvernemens particuliers de la ville & citadelle de Châlon, & de Seurre. 4. Celle de Charolois, où est le Gouvernement particulier de Charolles. 5. Celle de Mâcon, où est le Gouvernement particulier de la ville de Mâcon, & la Tour du Pont : on parlera de la sixiéme à l'article de Bresse. Il y a aussi une grande Sénéchaussée héréditaire de la province, & dix Baillis d'épée, qui lors de la convocation du Ban & Arriére-ban commandent les Vassaux ou Arriére-vassaux du Roi, ou possesseurs des fiefs & arriére-fiefs de son ressort. Leurs Bailliages sont, 1. celui de Dijon, avec ceux de Beaune, de Nuys, d'Auxonne, & de Saint-Jean-de-Lône ; 2. celui d'Autun, avec ceux de Montcenis & de Sémur en Briennois ; 3. celui de Châlon ; 4. celui d'Auxois, qui comprend ceux de Sémur, d'Avalon, d'Arnay-le-Duc, & de Saulieu ; 5. celui de la Montagne ; 6. celui de Charolois ; 7. celui de Bourbon-Lancy ; 8. celui de Mâcon ; 9. celui d'Auxerre ; 10. celui de Bar-sur-Seine. Dans chacun de ces Bailliages est une Lieutenance de Messieurs les Maréchaux de France, qui connôit & juge du point d'honneur entre les Gentilshommes. Il y aussi une Maréchaussée générale, composée de huit Maréchaussées particuliéres dans la province, savoir, celles de Dijon, où est le Prévôt général, d'Autun, de Châlon, de la Montagne, du Charolois, de Mâcon, d'Auxerre, &c. : il y en a trois autres hors de la province qui sont celles de Bourg, de Belley, & de Gex. Elles n'ont présentement toutes trois ensemble qu'un Prévôt.

Pour parler présentement du Gouvernement Civil par rapport à la Justice, il y a à Dijon un Parlement, qu'on nomme le Parlement de Bourgogne, & dont le ressort comprend le Duché de Bourgogne, & le Comté de Charolois, avec les païs de Bresse, de Bugey & de Gex. Les trois Comtez de Mâcon, d'Auxerre & de Bar-sur-Seine, sont du ressort du Parlement de Paris. Il y a dans chacun de ces Parlemens une Chambre des Requêtes du Palais, dont la jurisdiction s'étend dans le ressort de chacun de ces mêmes Parlemens ; & à Dijon il y a une Chambre du Domaine, dont la jurisdiction comprend tous les païs du Gouvernement de Bourgogne ; mais à la charge de l'appel aux deux Parlemens dont on vient de parler, chacun dans leur ressort. Dans le ressort du Parlement de Dijon, il y a dix-neuf Bailliages, savoir, dix principaux, & neuf particuliers, dans lesquels ces Baillis, ou leurs Lieutenans-généraux peuvent tenir leur séance, mais qui ressortissent nuement au Parlement, comme les Bailliages principaux. Nous allons donner le nom & le rang de tous ces Bailliages, avec les Mairies, Châtellenies & Prévôtez Royales, Marquisats & Comtez érigez en faveur des possesseurs actuels, ou de leurs auteurs, & les Terres qualifiées Baronies dans les actes de reprises de fiefs à la Chambre des Comptes. *Dijon* est le premier Bailliage principal, & premier siége du Dijonnois, où ressortissent la Vicomté & Mairie de Dijon ; la Mairie de Talant ; les Châtellenies Royales de Frêne-saint-Mamet, de Rouvre, de S. Seine sur Vigenne, & de Saux-le-Duc ou Saut-le-Duc ; (Celle de Frêne est aussi du ressort du Bailliage d'Auxonne, au choix de l'Appellant) les Marquisats d'Arcelot, de Bouthier, de Courtivron, & de Mirebeau ; les Comtez de Beaumont-sur-Vigenne, & de Saulon ; les Baronies de Couchey, de Faysbillot, de Luce, de Meuvy, & de Vantoux. 2. *Beaune* est un Bailliage particulier, & le second siége du Dijonnois, où ressortissent, la Mairie & Prévôté de Beaune ; la Châtellenie Royale de Pomard & de Vollenay ; la Prévôté Royale de Bouilland ; les Marquisats d'Antigny, de la Borde-au-Château, de Santenay & de Savigny ; les Comtez de la Rochepot & de Sérigny ; & la Baronie de Molinot. 3. *Nuys* est aussi un Bailliage particulier, & le troisiéme siége du Dijonnois, où ressortissent, les Prévôtez Royales de Nuys, & de Bergement-le-Duc ; les Châtellenies Royales d'Argilly & de Vergy. 4. *Auxonne*, autre Bailliage particulier, est le quatriéme siége du Dijonnois, où ressortissent la Vicomté & Mairie d'Auxonne ; la Mairie de Pontalier ; la Châtellenie Royale de Pontalier ; & les Baronies de la Marche, & de Pluveau. 5. *Saint-Jean-de-Lône* est encore un Bailliage particulier, & le cinquiéme siége du Dijonnois, où ressortissent la Mairie de Saint-Jean-de-Lône ; la Châtellenie Royale de Brazey ; & les Baronies de Bonencontre & d'Ebarres. 6. *Autun* est le second Bailliage principal, & le premier siége de l'Autunois, où ressortissent, la Viérie & Prévôté, ou la Mairie d'Autun ; les Châtellenies Royales de Couches, & de Glaine ; le Marquisat de Montjeu ; le Comté d'Epinac ; les Baronies de Dracy-Saint-Loup, de Graine, d'Issy-l'Evêque, de Lucenay-l'Evêque, de la Motte-Saint-Jean, & de Suilly. 7. *Montcenis* Bailliage particulier, est le second siége de l'Autunois, où ressortissent, la Châtellenie Royale ou Baronie de Montcenis ; le Marquisat de la Boulaye-Belfont, & celui de la Tour-de-Bos ; le Comté de Toulongeon ; les deux Baronies de Couches, & celles de Brandon, de Champignole, de Marcilly, de la Motte, de Chargére, & d'Uchon. 8. *Sémur en Briennois*, autre Bailliage particulier, est le troisiéme siége de l'Autunois, où ressortissent la Châtellenie Royale ou Baronie de Sémur ; le Marquisat de Maulevrier ; & la Baronie d'Oyé. 9. *Châlon* est le troisiéme siége principal, où ressortissent, les Châtellenies Royales de Châlon, de Saint-Laurent, de Brancion, de Cortevay, de Beaumont-sur-Grône, de Cuisery, de Frontenard sur le Doux, de Germole, de Sagy, de Sauniére ; la Prévôté Royale de Bussy ; les Marquisats de Bantange, de Brange, d'Escoraille, de Sénecey, & d'Uxelles avec Cormatin ; les Comtez de Bôjan, de Chamilly, de Gergy, de Savigny-en-Revermont, & de Verdun ; les Baronies d'Autunie, de Bellevêvre, de Chagny, de Cuiseau, de Loisy, de Longepierre, de Louhans, de Mervans, de Montpont, de Pourlans, de Saint-Euruge-sur-Guye, de Saint-Germain-du-Plain, & de Ténare. 10. *Sémur en Auxois*, est le quatriéme Bailliage principal, & le premier siége du même païs, auquel ressortissent, les Mairies de Sémur & de Montbard ; la Châtellenie Royale ou Baronie de Montbard ; les Châtellenies Royales de Saint Eufréne & de Vieux-Château, & une partie de celle de Saumaize, les Prévôtez Royales de Cessey & de Montigny-saint-Barthélemy ; les Marquisats d'Espoisses & de Souhey ; les Comtez de Chévigny près de Sémur & de Montigny-sur-Armanson ; les Baronies de Grignon, de Lucenay-le-Duc, de Montfort, de Saffre, de Touillon, & de Viteaux. 11. *Avalon*, Bailliage particulier, est le second siége d'Auxois, où ressortissent la Prevôté Royale d'Avalon ; les Châtellenies Royales de Château-Girard, de Guillon & de Mont-réal ; les Marquisats de Ragny & de Tanlay ; & le Comté de Châtelus. 12. *Arnay-le-Duc*, autre Bailliage particulier, est le troisiéme siége d'Auxois, où ressortissent, le Marquisat de Mimeure ; le Comté de Commarin ; les Baronies d'Arnay-le-Duc, de Bussy-la-Paille, de Chailly, de Château-neuf, de Chaudenay-le-Château, de Malin, de Marigny-sur-Ouche, de Poully, de Sombernon & de Soussey. 13. *Saulieu*, autre Bailliage particulier, est le quatriéme siége de l'Auxois, où ressortissent, les Comtez de Saulieu, de Charny & de la Mothe ; les Châtellenies Royales de Saint-Leger, de Foucheret & de Saint-Germain de Modéon, qui n'ont qu'un Châtelain avec celle de Vieux-château ; les Baronies de Mont-saint-Jean, & de Til. 14. *Châtillon-sur-Seine*, ou *la Montagne*, cinquiéme Bailliage principal, où ressortissent la Mairie de Châtillon pendant trois années, & trois autres au Bailliage du Duché de Langres, en ce qui est de Bourgogne ; les Châtellenies Royales d'Aizey-le-Duc-Baronie, de Duême, de Villaine en Duêmois, de Villiers-le-Duc avec Vanvey, de Maizey avec Villote, & la plus grande partie de celle de Saumaize ; les Prévôtez Royales d'Aignay-le-Duc, de Baigneux, de Brion, d'Etrochey & de Salve ; les Marquisats d'Arc en Barois, de Blaizy & de Larrey ; le Comté de Frolois. 15. *Charolles*, est le sixiéme Bailliage principal ; on l'appelle le Bailliage des cas royaux. Il comprend tout le Comté de Charolois, mais il ne connôit pas des appellations des Justices seigneuriales. Les trois autres Bailliages qui sont du ressort du Parlement de Bourgogne, sont ceux de Bourg-en-Bresse, de Belley & de Gex ; comme ils ne sont pas de la province, on se réserve à en parler en d'autres lieux. Il y a dans la province trois autres Bailliages principaux, du ressort du Parlement de Paris : 1. *Mâcon*, auquel est unie la Prevôté Royale de la même ville. A ce Bailliage ressortissent, les Châtellenies Royales de

Bois-

Bois-Sainte-Marie, de Châteauneuf, de Châne, de Davayé, d'Hurigny, d'Igey, de Pissey, de Saint Gengoux-le-Royal & de Verisset; la Prevôté Royale de Saint-Andre-le-désert; le Marquisat de Bertet-Gorze; les Comtez d'Amanze, de la Bazole, de Berzé-le-château, de Château-Thiers, de Chanron & de Sénozan; le Comté de Palatinat de Dio; les Baronies de Romenay, de Vinzelle, de Corcelle & de Bourvilain. 2. *Auxerre*, auquel ressortissent les Prevôtez Royales d'Auxerre, de Coulange-sur-Yonne & de Saint-George; les Châtellenies Royales de Mailly, de Montigny-le-Roy & de Vermanton; le Marquisat de Saint-Bris; & le Comté de Courson. 3. *Bar sur-Seine*, où ressortissent les Prevôtez de Bar, & d'Avirey; la Baronie de Ricez; & la Seigneurie de Polisy, cy-devant Duché-pairie sous le nom de Choiseul. La Baronie de Tallemay dans le Dijonnois, est du ressort du Bailliage & Présidial de Langres: & les paroisses de Celle & de Juilly-le-Château dans le Comté de Bar, sont du Bailliage & Présidial de Troyes. Outre les Bailliages, il y a dans le Duché de Bourgogne des Jurisdictions appellées Chancelleries, qui connoissent dans l'étendue des Bailliages où elles sont établies, de l'execution des contracts passez sous le scel royal. Dijon est le siége principal du Gouverneur de ces jurisdictions; & le bourg & les dépendances de Saint-Seine, quoique du Bailliage de la Montagne, sont de cette Chancellerie: les autres sont, Beaune, Autun, Châlon, Sémur en Auxois, & Châtillon-sur-Seine: dans les autres Bailliages royaux, elles y sont unies. Il y a aussi sept Présidiaux, savoir, 1. *Dijon* pour les Bailliages de Dijon, de Beaune, de Nuys, d'Auxonne, & de Saint-Jean-de-Lône; 2. *Autun*, pour ceux d'Autun, de Montcenis, de Sémur en Briennois, de Bourbon-Lancy, & de Charolles; 3. *Châlon*, pour le Châlonois; 4. *Sémur en Auxois*, pour les Bailliages de Sémur, d'Avalon, d'Arnay-le-Duc & de Saulieu; 5. *Châtillon-sur-Seine*, pour le païs de la Montagne; 6. *Mâcon*, pour le Bailliage de la même ville; & 7. *Auxerre*, pour l'Auxerrois. Le Bailliage de Bar-sur-Seine ressortit au Présidial de Troyes. Il y a de plus huit Bailliages Seigneuriaux qui ressortissent nuement aux Parlemens, savoir, au Parlement de Bourgogne le Comté de Charolois, où sont les Baronies de Digoine, de Joncy & de Lugny, outre les autres Baronies & Châtellenies qui sont du domaine du Comte, & que par cette raison on omet; le Marquisat de Seurre, appartenant à la Maison de Condé, où sont les Baronies de Saint-George, & d'Auvillars; le Marquisat de Chaussin, appartenant à la même Maison; le Marquisat de la Perriére; le Bailliage du temporel de l'Evêché de Châlon, où est la Baronie de la Salle; & le Duché-pairie de Langres & de Châtillon-sur-Seine: & au Parlement de Paris, la Justice Mage des terres de l'Abbaïe de Clugny; la Justice Mage des Terres de la Mense conventuelle de la même Abbaïe; & le Marquisat de Seignelay dans l'Auxerrois. Noyers, Seigneurie ou Comté ressortit nuement au Présidial de Sémur en Auxois. Pour ne rién omettre de ce qui peut intéresser le public, nous remarquerons encore, qu'il y a à Dijon un siége général de la Table de marbre, à laquelle ressortissent cinq Mâitrises particuliéres des Eaux & Forêts, savoir, Dijon pour le Dijonnois; Autun pour l'Autunois & pour la partie du Bailliage de Saulieu, qui est de la recette d'Autun, où sont les Grûries Royales de Bourbon-Lancy; & de Sémur en Briennois; Châlon pour le Châlonois & pour le Mâconois; Avalon pour l'Auxois; Châtillon-sur-Seine pour le païs de la Montagne avec la Grûrie de Saumaize. Auxerre & Bar-sur-Seine ont aussi des Mâitrises particuliéres sous le ressort de la Table de marbre de Paris. Enfin il y a six Justices Consulaires en Bourgogne, savoir, Dijon, Auxonne, Châlon, Autun, & Saulieu dans le ressort du Parlement de Bourgogne; & Auxerre dans celui du Parlement de Paris.

Nous nous étendrons moins sur le Gouvernement Civil par rapport aux Finances. Le public curieux de connôitre les Terres tîtrées de chaque païs, s'intéresse peu à être instruit des Greniers a sel, des entrepôts, &c. Cependant nous ne pouvons nous dispenser d'observer, qu'il y a à Dijon une Chambre des Comptes pour tout le Gouvernement de Bourgogne, pour le Marquisat de Cruzy, & pour quelques Baronies du Bailliage de Sens, mouvans du Duché. Il faut aussi remarquer, que la Jurisdictiqn de la Cour des Aides de Paris s'étend dans les élections de Mâcon, de Bar-sur-Seine, & sur l'Auxerrois, où il y a une Justice sur le fait des Aides, tailles, &c. qui est exercée par deux Conseillers du Présidial d'Auxerre: & que le Parlement de Bourgogne connôit tant en premiére instance, que par appel, des tailles, gabelles, traites foraines, &c. dans tout le reste de la province.

On ne doit point omettre les Jurisdictions de Bourgogne, qui ne reconnoissent que le Conseil d'Etat. De ce nombre sont, la Généralité, ou le Bureau des Thrésoriers de France à Dijon, qui est de la même étendue que le Gouvernement; l'Intendance, qui est au même lieu; la commission des dettes des Communautez, qui est exercée par le Gouverneur & par l'Intendant dans le Duché, & dans les quatre Comtez qui en dépendent; les trois Chambres des Elus des Etats, savoir, celle des Elus des Etats Généraux, à Dijon; celle des Elus des Etats particuliers du Comté de Charolois, à Charolles; & enfin l'Intendance de la Marine à Dijon, pour l'exploitation des bois destinez à la construction & au radoub des vaisseaux du Roi.

Nous allons présentement donner une idée des Etats Généraux de Bourgogne. La convocation s'en fait ordinairement à Dijon au logis du Roi, & réguliérement de trois ans en trois ans, le plus souvent au mois de mai. Ils s'assemblent par permission du Roi; le Gouverneur de la province y préside, & en son absence l'un des Lieutenans-généraux au Gouvernement. L'assemblée est composée de trois Ordres qui sont, le Clergé, la Noblesse, & le Tiers-Etat. Les personnes du Clergé qui ont droit d'assister aux Etats, sont les Evêques d'Autun, de Châlon, de Mâcon, & d'Auxerre; les Abbez Réguliers, titulaires, & commendataires; les Doyens des églises cathédrales, & de la plupart des collégiales; les Députez des mêmes Chapîtres; les Prieurs titulaires, commendataires, & claustraux; les Députez des Abbaïes & Prieurez où il y a conventualité; & les Députez du Clergé des Comtez de Charolois & de Mâconois. L'Evêque d'Autun préside dans cette Chambre, & en son absence celui de Châlon: l'Abbé de Citeaux est à la tête des autres Abbez, & après lui ceux de Saint-Bénigne & de Saint-Etienne de Dijon; & le Doyen de la sainte Chapelle de la même ville, est en possession de précéder ceux des autres églises, même des cathédrales. Les Gentilshommes qui entrent aux Etats, sont ceux d'ancienne extraction, qui possédent fief ou arriére-fief dans l'étendue des Etats. Ils y signent sans garder entre eux aucun rang; cependant on les nomme sur les cayers des Etats suivant l'ordre des grands Bailliages. Le Président de cette Chambre, c'est son Elu. Le Tiers-état est composé des Députez des villes. Dijon en a trois; Autun, Beaune, Châlon, Nuys, Saint-Jean-de-Lône, Sémur en Auxois, Avalon, Montbard, Châtillon-sur-Seine, Auxonne, Seurre, Auxerre, Arnay-le-Duc, Noyers, Saulieu, Flavigny, Talant, Montréal, Mirebeau, en ont chacune deux; Marcigny-sur-Loire, Bourbon-Lancy, Sémur en Briennois, en ont chacune un: Viteaux deux: Montcenis un: Cuiseau, Sant-Laurent-lez-Châlon, Louans, Cuisery & Verdun, alternativement un; Seignelay, Cravant, Vermanton, & Saint-Bris, aussi un alternativement; le Comté de Charolois deux, dont l'un est alternativement des villes & bourgs de Charolles, de Paray, de Mont-Saint-Vincent, de Toulon, & de Perrey; & l'autre est Officier des Etats particuliers du même païs; le Comté de Mâconois deux, dont l'un est alternativement des villes de Macon, de Tournus, de Clugny, & de Saint-Gengoux, & l'autre est Officier en l'Election de Macon; & le Comté de Bar-sur-Seine, deux. Ces Députez sont nommez dans une assemblée des Habitans, & ils n'ont qu'une voix pour chaque ville. Le Maire de Dijon est Président du Tiers-Etat.

Le jour de l'ouverture des Etats, le Clergé se rend à la sainte chapelle dans les formes du chœur à main droite, les Evêques en camail & en rochet, le reste en manteaux longs & bonnets quarrez. Le Tiers-Etat s'y rend aussi, & se place sur trois rangs de formes entre celles du chœur & les degrez de l'autel, avec des robes violettes & des chapeaux; celle du Maire de Dijon est de velours, les autres de satin ou de moire. Les Officiers des Etats se mettent, les Sécretaires en robes noires, sur une forme au delà de celle où est le Maire de Dijon; le Thrésorier général de la province en manteau noir; les Conseils, & les Syndics des Etats aussi en robes noires sur une forme de l'autre côté; les Huissiers debout derriére les Officiers. Le premier Président du Parlement de Bourgogne, & l'Intendant de la province en robes noires & en chapeaux, se rendent à neuf heures du matin au logis, où viennent aussi deux Thrésoriers du bureau des Finances en robes de velours noir, les Lieutenans généraux au Gouvernement, & la Noblesse. Alors la Maréchaussée de Dijon, les Gardes de la porte, ceux du Gouverneur, & ses Pages se mettent en marche pour la sainte chapelle. Ils sont suivis de la Noblesse, le Gouverneur vient immédiatement après. Il est précédé des Lieutenans généraux, & suivi du premier Président & de l'Intendant, derriére eux les deux Thrésoriers de France, & ensuite les Officiers de la maison du Gouverneur. La Compagnie franche du château de Dijon est en double haye. La Noblesse se place dans les formes du chœur au côté gauche. Le Gouverneur ayant été reçu & complimenté à l'entrée de l'église par le Chapitre de la sainte chapelle, à la tête duquel est la croix, se place dans le chœur au milieu du Clergé & de la Noblesse; il a à ses côtez les Lieutenans-généraux devant lui, le premier Président & l'Intendant derriére; après eux sont les deux Thrésoriers de France. On dit une Messe basse du saint Esprit: quand elle est finie, les Huissiers, les Syndics, les Conseils, le Thrésorier, & les Sécretaires des Etats sortent, & sont suivis du Tiers-Etat, chacun dans son rang; après eux viennent sur deux colomnes, le Clergé à droite, & la Noblesse à gauche; tous vont se placer dans la grande salle destinée pour l'ouverture des Etats au logis du Roi. Les Evêques & l'Abbé de Cîteaux sont assis dans des fauteuils, le reste du Clergé sur des formes. La Noblesse est de l'autre côté, son Elu se place dans un fauteuil vis à vis du premier Evêque. Dans le fond de la salle du côté de l'entrée, est le Tiers-Etat; le Maire de Dijon est aussi dans un fauteuil. Un moment après, le Gouverneur vient dans le même ordre qu'on a marqué cy-dessus. Il se place dans le fond de la salle qui regarde l'entrée, dans un fauteuil de velours bleu, semé de fleurs de lis d'or, sous un dais, à la pente duquel est le portrait du Roi: ce fauteuil est élevé sur une estrade de deux degrez. Le premier Président, l'Intendant, les Lieutenans-généraux, & les deux Thrésoriers de France ont aussi des fauteuils; mais les bras de ceux des Thrésoriers sont découverts: le premier Président & l'Intendant sont entre le Gouverneur & les Evêques, & les autres de l'autre côté. Dans le parquet au bas de l'estrade, sont deux bureaux, autour desquels sont assis les Officiers des Etats; & derriére le Gouverneur sont les Officiers de sa maison. L'ancien Thrésorier de France ouvre les Etats par un discours, en présentant les lettres patentes du Roi qui en ordonnent la convocation; le Gouverneur explique les intentions de sa Majesté; le premier Président fait aux Etats un discours, lequel est suivi de celui de l'Intendant, en présentant la commission du Roi pour y assister, & il fait les réquisitions conformes aux ordres qu'il a reçus; l'Evêque d'Autun, & en son absence celui de Châlon, harangue au nom des trois Ordres; après quoi le Gouverneur léve la séance, & se retire au logis du Roi par une porte de l'intérieur; les Etats s'y rendent par la grande porte, & le premier Evêque à leur tête harangue le Gouverneur.

Les Etats se séparent ensuite pour délibérer sur les affaires de la province: la séance se tient le matin & le soir pendant quinze jours, ou un peu plus: le Clergé, la Noblesse, & le Tiers-Etat ont chacun des chambres séparées. Les Sécretaires rédigent les délibérations du Clergé & de la Noblesse, & un de leurs Commis rédige celles du Tiers-Etat. Lorsqu'il a été fait quelques propositions dans l'une des trois Chambres, elles se députent réciproquement pour se faire part de leurs délibérations, sur lesquelles les deux autres Cham-

Chambres sont les leurs conformes ou différentes; les requêtes sont presentées en chaque Chambre par deux Commissaires que celui qui y préside a nommez. Et lorsque toutes les affaires ont été terminées dans les trois Chambres, elles prennent un jour pour s'assembler à la fin & clôture des Etats, dans la salle où s'en est fait l'ouverture, & qu'on nomme alors la Chambre de la conférence. C'est là qu'on rapporte les délibérations particuliéres de chaque Chambre; & quand deux Chambres sont de même sentiment, c'est un décret des Etats, dont l'exécution est renvoyée aux Elus. Ces Elus sont au nombre de trois: chaque Ordre en élit un dans son corps pour avoir soin des affaires pendant la triennalité. Le Clergé nomme alternativement un Evêque, un Abbé, & un Doyen; la Noblesse un Gentilhomme; l'Elu du Tiers-Etat est choisi alternativement dans les villes d'Autun, de Beaune, de Nuys, de Saint-Jean-de-Lône, de Châlon, de Sémur-en-Auxois, de Montbard, d'Avalon, de Châtillon-sur-Seine, d'Auxonne, de Seurre, & d'Auxerre, suivant l'ordre dans lequel on les nomme ici, pour en faire les fonctions avec le Maire de Dijon, qui est Elu perpétuel. Chaque Chambre nomme aussi des Alcades de son ordre pour examiner l'administration des Elus à la fin de la triennalité, & pour en rendre compte aux prochains Etats. Ces Alcades s'assemblent au logis du Roi quelques mois avant la convocation des Etats; quinze jours avant qu'on les tienne, les Elus leur présentent leurs comptes. Le Clergé & la Noblesse, ont chacun deux Alcades: le Tiers-Etat en a trois. Ceux du Clergé se prennent dans les Chapitres des cathédrales & des collégiales, & dans le nombre des Prieurs: ceux de la Noblesse sont choisis dans les grands Bailliages de Dijon, d'Autun, de Châlon, de l'Auxois, de la Montagne, du Charolois, du Mâconnois, de l'Auxerrois, & de Bar-sur-Seine. Pour ceux du Tiers-Etat, le premier se prend à tour de roue dans l'une des douze villes qui ont droit de nommer l'Elu; le second est aussi à tour de roue de l'une des treize villes qui les suivent, en ne comptant Cuiseau, Saint-Laurent, Louans, Cuisery & Verdun que pour une; le troisiéme est aussi par tour, de l'un des Comtez de Charolois, de Mâconois, & de Bar-sur-Seine.

Les Elus entrent en possession de leurs fonctions après la conférence qui se fait à la clôture des Etats, & ils tiennent leur séance ordinaire dans la maison du Roi à Dijon pendant la triennalité. La Chambre de l'Election est composée des Elus du Clergé & de la Noblesse, qui ont chacun une voix; de deux Deputez de la Chambre des Comptes, qui n'en ont qu'une entre eux; d'un Elu du Roi, ayant des provisions de sa Majesté, qui a aussi une voix, & du Maire de Dijon & de l'Elu du Tiers-Etat, qui n'en ont qu'une entre eux. Les deux Sécretaires des Etats servent alternativement par année. Les Elus dans leurs assemblées réglent les impositions, & envoyent les commissions en détail aux villes, aux bourgs, aux paroisses, & aux autres Communautez du Duché de Bourgogne, du Comte d'Auxonne, des Terres d'outre-Saone, & du ressort de Saint-Laurent & du Comté d'Auxerre; & en gros aux Comtez de Charolois, de Mâconois & de Bar-sur-Seine. Le Charolois supporte la vint-quatriéme partie des impositions, le Mâconois la onziéme, & le Comté de Bar-sur-Seine la soixantiéme. Les Elus font aussi la liquidation des étapes, les adjudications des octrois de la Saone, des crues sur le sel, & des ouvrages qui se font aux dépens de la province. Le Thrésorier général des Etats à Dijon touche les deniers de sa recette par les mains des Receveurs particuliers des impositions. Ceux-ci sont établis à Dijon, à Nuys, à Beaune, à Châlon, à Autun, à Sémur-en-Briennois, à Sémur-en-Auxois, à Avalon, à Arnay-le-Duc, à Châtillon-sur-Seine, à Auxonne, à Saint-Laurent-lez-Châlon, à Auxerre, à Charolles, à Mâcon, & à Bar-sur-Seine. Le Thrésorier général & les Receveurs particuliers exercent sur des commissions des Etats, & rendent compte annuellement à la Chambre des Comptes.

Le Comté d'Auxonne avec les Terres d'outre-Saone, & du ressort de Saint-Laurent, tenoient autrefois leurs Etats particuliers; il en étoit de même du Comté d'Auxerre, mais ils ont été réünis aux Etats Généraux de Bourgogne, savoir les premiers en 1639, & les seconds en 1668: de sorte qu'il n'y a plus d'Etats particuliers, que ceux du Charolois & du Mâconois. Ils ont cela de commun entre eux, qu'ils dépendent en quelque maniére des Etats Généraux, où ils assistent, & dont ils reçoivent les commissions en gros pour les impositions; & que la convocation s'en fait quelque tems avant les Etats Généraux, sur une lettre du Roi adressée au Bailli-d'Epée. Dans les Etats du Charolois, c'est ce Bailly qui y préside, au lieu que l'Evêque de Mâcon est président des Etats du Mâconois, où assistent les Abbez de Clugny, de Tournus, & de S. Rigaud. Ceux qui assistent aux Etats du Mâconois sont l'Abbé de Clugny, comme Prieur & Doyen de Paray, le Prieur de la Magdeleine de Charolles, le Prieur claustral de Paray, les Prieurs de Perrecy, de Bragny & de Dronvent, le Curé & les Chanoines de Charolles, & les Curez & Sociétaires de Paray, de Mont-Saint-Vincent, de Toulon, de Gourdon, de Martigny & de Viry. A l'égard de la Noblesse, il en est de même que dans le Duché: le Tiers-Etat est répésenté par les Deputez des villes de Charolles & de Paray, & des bourgs de Mont-Saint-Vincent, de Toulon & de Perrecy. Le Procureur du Roi au Bailliage y a entrée, de même que le Syndic du païs, qui fait les propositions. On nomme un Elu du Clergé suivant l'ordre dans lequel on vient de parler des Ecclésiastiques du Comté, un Elu de la Noblesse, & un Syndic des Etats. Les Elus avec le Député du Tiers-Etat de l'une des cinq villes & bourgs en son rang, & l'un des Officiers des Etats, savoir le Syndic ou le Conseil du païs, assistent aux Etats Généraux. Les deux Elus, & les cinq Députez du Tiers-Etat, réglent pendant la triennalité toutes les affaires des Etats particuliers, & ils font chaque année la répartition tant de la cotte qui leur a été envoyée par les Etats généraux que des charges particuliéres du païs. Pour les Etats du Mâconois, outre ceux qu'on a nommez cy-dessus, il y assiste encore les Chapitres de Saint-Vincent, & de Saint-Pierre-de-Mâcon pour le Clergé, la Noblesse & les Députez du Tiers Etat des villes de Mâcon, de Tournus, de Clugny, & de S. Gengoux; & encore les Officiers de l'Election de Mâcon, mais ceux-ci n'ont tous ensemble qu'une voix. On y nomme un Elu du Clergé, un de la Noblesse, & un Syndic du païs: l'Elu du Tiers-Etat est nommé par les Habitans des villes de Mâcon, de Tournus, de Clugny, & de S. Gengoux, chacune à son tour. Les trois Elus avec un Officier de l'Election choisis par l'Evêque, assistent aux Etats Généraux de Bourgogne. A leur retour à Mâcon, ils décident au palais épiscopal, en presence de l'Evêque, ou de son Grand Vicaire, toutes les affaires du Mâconois, & ils font chaque année les répartitions, comme ceux du Charolois. En voilà assez sur l'état présent de la province de Bourgogne, où l'on compte quarante-trois villes, & soixante-six bourgs. Il est tems de faire connoître les differentes figures qu'elle a faites dans l'Histoire, & quels ont été ses divers maîtres.

Les Auteurs parlent diversement de l'origine de ce nom de Bourgogne. Quelques uns disent que les Ostrogoths passant en Italie, bâtirent plusieurs châteaux en ce païs, & que le nom Allemand *Burg*, qu'ils leur donnérent, fut depuis celui de Bourgogne. Les autres soutiennent que ce nom se tire de celui d'une ville bâtie vers le commencement de la Tille, sur la riviére d'Ougne, & nommée *Bourg d'Ougne*, mais on ne produit ces diverses conjectures, que pour faire voir de quoi est capable l'ignorance de l'Antiquité. Tous les Auteurs conviennent que les peuples qui établirent ce Royaume environ le tems d'Honorius, venoient de l'ancienne Germanie, & qu'ayant reçu la Foi Chrétienne l'an 430, par les prédications de saint Séver Evêque de Tréves, ou plutot en 401, ils tombérent quelques années après dans les erreurs des Ariens. Ce premier Royaume de Bourgogne, après avoir duré quatre-vint dix ans, fut éteint en 534, lorsque Childebert & Clotaire prirent Godemar. Il retint pourtant son nom & ses loix. BOSON sur la fin du régne des Carlovingiens, établit un nouveau Royaume qui dura jusqu'à *Rodolphe* ou *Raoul*, Roi de la Bourgogne Transjurante & d'Arles, qui mourut l'an 1033. Ce dernier institua son héritier l'Empereur Conrad, qui avoit épousé *Giséle*, sa sœur puînée, sans considérer *Eudes* Comte de Champagne, mari de *Berthe* l'aînée. Par cette institution ce Royaume fut attaché à l'Empire; mais les Empereurs, après en avoir perdu la possession, en ont aussi perdu le titre. Dans le même tems Henri I, Roi de France, céda le païs que nous nommons *Duché* de Bourgogne, à son frére ROBERT, duquel est sortie la premiére branche des Ducs de Bourgogne du sang royal. Elle avoit produit douze Ducs durant trois cens trente ans jusqu'à *Philippe* I, mort à l'âge de quinze ans en 1361. Ce païs réuni à la France fut donné par le Roi Jean à son fils PHILIPPE, qui avoit mérité le nom de *Hardi* à la bataille de Poitiers. Cette donation se fit l'an 1363. PHILIPPE II, mort l'an 1404, laissa le Duché à JEAN, son aîné, qui fut tué l'an 1419, à Montereau-Faut-Yonne, en vengeance de la mort de Louis Duc d'Orléans. PHILIPPE *le Bon* lui succéda, & mourut en 1467, laissant CHARLES, dernier Duc, qui fut défait par les Suisses, & tué devant Nanci en 1477. Il eut une fille nommée *Marie*, qui porta la Franche-Comté avec les Païs-Bas à la Maison d'Autriche, par son mariage avec *Maximilien* d'Autriche, depuis Empereur, & ayeul de Charles-*Quint*. Le Roi Louïs XI réünit le Duché à la France, & le Roi Louis XIV a soumis le Comté de Bourgogne, qui lui a été cédé par l'Espagne.

DES ANCIENS BOURGUIGNONS, & de leur Royaume.

Les Auteurs modernes parlent assez diversement de l'origine de ces anciens Bourguignons. Plusieurs, qui prétendent que la Gaule a été leur premiére patrie, disent que les Bourguignons avoient été sujets des Autunois, qu'ils secoururent dans une guerre contre les Sénonois; qu'ensuite la paix ayant été faite entre ces deux peuples, sans que les Bourguignons y eussent été compris, ces derniers qui craignoient le ressentiment des Sénonois, abandonnérent leur païs, & se retirérent avec toutes leurs familles en Allemagne, où ils se joignirent aux Vandales; & qu'enfin voyant que tant de nations différentes se jettoient sur les terres de l'Empire Romain, ils résolurent de revenir dans leur païs, de peur qu'il ne fût occupé par quelque autre. Cependant Pline met les Bourguignons au nombre des cinq principaux de la Germanie, sans marquer qu'ils soient venus d'aucun autre endroit. *Germanorum genera quinque*, dit-il, *Vindili, quorum pars Burgundiones*, &c. Ceux qu'il appelle *Vindiles* sont les Vandales. D'autres Auteurs veulent que les Bourguignons soient descendus de la Scythie qui a été aussi le païs des Goths, des Alains & des Lombards. Ils ne logoient que sous des tentes qu'ils joignoient pour être plus en état de s'unir, lorsqu'il falloit prendre les armes en une attaque imprévue, & nommoient *Bourgs* ces assemblées, qui avoient quelque sorte de rapport avec les villes. C'est pour cette raison qu'on les nomma Habitans de bourgs, *Burgundions* & *Burgusions*, comme les appelle Agathias. Leurs mœurs étoient assez conformes à celles des autres nations Septentrionales. Sidonius Apollinaris en parle comme de peuples qui n'avoient ni propreté ni politesse. Il dit que les Bourguignons portoient les cheveux longs, qu'ils prenoient plaisir à chanter & vouloient être louez de leurs chansons, qu'ils mangeoient beaucoup, & que ce leur étoit un ornement d'engraisser leurs cheveux avec du beurre. Il s'en explique ainsi, *Cam. 12. v. 1. & suiv.*

Quid me, & si valeam, parare carmen
Fescenninicolæ jubes Diones,
Inter crinigeras situm catervas,
Et Germanica verba sustinentem,
Laudantem tetrico subinde vultu,
Quod Burgundio *cantat esculentus,*
Infundens acido comam butyro?

Les Bourguignons étoient fort grands, & leur taille surpassoit celle des

des autres peuples qui inondérent la Gaule du tems du même Sidonius, qui en parle encore en ces termes au même endroit, *v.* 11.

Ex quo ſeptipedes videt patronos, &c.

& plus bas, *v.* 11. *&* 19.

Tot tantique petunt ſimul gigantes,
Quot vix Alcinoi culina ferret.

Et il dit encore en un autre Poëme,

Hic Burgundio *ſeptipes frequenter*
Plexo poplite ſupplicat quietem.

Ils étoient tres-belliqueux; & c'eſt pour cette raiſon que l'Empereur Valentinien *le Grand* réſolut de s'en ſervir contre les Allemands, comme nous l'apprenons d'Ammien Marcellin. Leurs Rois furent d'abord électifs, & leur autorité ne duroit qu'autant que leur bonheur. Ils n'étoient pas ſeulement comptables de leurs déréglemens particuliers, ils l'étoient encore de ceux de la nature & de la fortune. Ils étoient dépoſez, lorſqu'ils avoient perdu une bataille, lorſqu'ils avoient mal réüſſi à un deſſein, & lorſque les événemens n'avoient pas répondu aux eſpérances. Ils n'étoient pas traitez plus favorablement, ſi la moiſſon ou la vendange n'avoient pas été abondantes, ſi la peſte ou quelque ſorte de maladie populaire avoit ravagé l'Etat. Les Bourguignons n'avoient pas ſeulement un Roi, ils en avoient pluſieurs, & *Hendin* étoit le titre de la dignité royale. Mais depuis, ces peuples ſe ſoumirent à un ſeul Spuverain, & devinrent plus humains, principalement lorſqu'ils eurent reçu la Religion Chrétienne. Avant cela, la leur étoit ſemblable à celle des autres peuples du Septentrion. Ils avoient pluſieurs Prêtres; mais le Chef & le principal des autres étoit diſtingué par le nom de *Siniſte*, qui étoit un tître d'honneur. Il étoit perpétuel, & on avoit pour lui un reſpect & une conſidération extraordinaires. Les Auteurs parlent diverſement du tems auquel les Bourguignons furent convertis. Sigebert & quelques autres rapportent que ce fut l'an 434. Caſſiodore dit qu'ils habitoient au delà du Rhin, lorſque l'état de leurs affaires leur perſuada de ſe faire Chrétiens. Ils faiſoient alors la guerre contre les Huns, ſous un Gondicaire ou Godegéſile, qui commença de régner avant l'an 400. Par rapport à cette époque, les uns fixent le tems de la converſion des Bourguignons en 388, & d'autres en 401. D'autres ont conjecturé que l'Empereur Valens, qui favoriſoit les Ariens, contribua de ſes ſoins à la converſion des Bourguignons, qui reçurent la Foi par le miniſtére d'un Evêque d'Orléans. On ajoûte que vers l'an 420, la plus grande partie abjurérent leurs erreurs, par les ſoins de ſaint Frédelin, fils du Roi d'Ecoſſe & d'Irlande; mais les principaux perſiſtérent dans leur croyance, dont ils ne furent déſabuſez que par Alcimus-Avitus, Evêque de Vienne.

Les Bourguignons faiſoient donc partie des Vandales ſous l'Empire d'Auguſte & de Tibére, & Zoſime nous apprend qu'ils ſuivirent ces peuples, lorſqu'ils ſe jettérent ſur les provinces de l'Empire Romain du tems d'Aurélien. Claude Mammertin fait auſſi mention des Bourguignons, & des autres peuples de la Germanie, dans le Panégyrique qu'il prononça en l'honneur de l'Empereur Maximien vers 290, & il dit que ce Prince les défit dans les Gaules, où ils s'étoient jettez. Ces peuples s'établirent enſuite le long du Rhin, où eſt aujourd'hui le *Palatinat*. Toutes les Nations voiſines recherchérent leur amitié; & en 370, l'Empereur Valentinien les invita à ſe jetter ſur les Allemands. Ils ſe trouvérent au rendez-vous, ſur le bord de la même riviére du Rhin, au nombre de quatre-vint mille; mais l'Empereur ayant manqué d'y venir, ils ſe retirérent dans leurs bourgs ou tentes, & trois ans après ils revinrent en même nombre, & ce fut alors qu'ils commencérent à s'établir le long du Rhin. Bien loin que nous puiſſions ſavoir ce que firent les Rois Bourguignons avant qu'ils entraſſent dans les Gaules, nous ignorons même juſqu'à leurs noms. Belleforêt nomme Ancile & Hermeric, inconnus aux autres Hiſtoriens, qui parlent de Hunemond, Toriſmond, Valdric, Sigiſmond, Bermond, Valmir, Vinderic, Ganſer & Athanaric. Gondebaud nomme lui-même ſes Prédéceſſeurs, dans cet Edit général auquel on donne le tître de *Loi des Bourguignons*. Il dit que Gondahaire ſon ayeul étoit fils de Giſſahaire, venu de Gondomar, dont Cibica étoit le pére. Ce Gondahaire eſt auſſi nommé Gundioc, Gundicaire & Gundeuque. C'eſt ſous GODEGÉSILE que les Bourguignons paſſérent le Rhin vers l'an 404 ou 408, & qu'ils s'établirent premiérement le long de cette riviére, dans le païs où eſt aujourd'hui *l'Alſace, la Franche-Comté & la Suiſſe*. GONDICAIRE, ſon fils, étendit enſuite ſes conquêtes depuis le Rhône juſques à la Saone, & ſoumit le Dauphiné, la Savoye, & une partie de la Provence, où le Patrice Aëtius le défit en 434; mais depuis, le même Patrice lui céda ce que les Bourgignons ont poſſédé en la Provence occidentale juſques à la Durance, & fit alliance avec lui vers l'an 450. La ville de Vienne fut la capitale de ſon Royaume, qu'on nomma depuis *le Royaume de Vienne*. L'année ſuivante, Gondicaire lui mena du ſecours contre Attila, & fut tué à la célébre bataille où il fut vaincu par Aëtius. Son fils GUNDERIC lui ſuccéda, & régna environ vint-deux ans, juſqu'en 473, laiſſant quatre fils, GOMBAUD ou GONDEBAUT, *Chilpéric, Gondomar* & *Godegéſile*. GONDEBAUT fit un Edit général, qui comprenoit le Droit des Bourguignons; & c'eſt celui que Frédéric de Lindebrog a publié dans ſon Code des Loix antiques, ſous ſon ancien tître, *des Loix des Bourguignons*, que les Hiſtoriens nomment ordinairement *la Loi Gombette*. Les quatre fils de Gunderic ſe firent la guerre. *Chilpéric* eut d'abord tout l'avantage, & défit Gondebaut près d'Autun vers l'an 476 ou 478; mais ce dernier étant entré tout à coup dans Vienne, qui étoit la capitale de cet Etat, y ſurprit ſes fréres. Il y fit couper la tête à Chilpéric & à deux de ſes fils, & fit jetter ſa femme dans le Rhône. Il eut moins d'inhumanité pour deux filles que laiſſa ce Prince infortuné. L'aînée, qu'on nomme diverſement, *Chrune, Thréne* & *Mercure*, ſe fit Religieuſe; & la Cadette nommée *Clotilde*, fut marié à Clovis *le Grand*. *Godomar*, un des fréres de Gondebaut, s'étoit retiré dans le palais, où ce Roi le fit brûler. Il mourut ſans enfans, auſſi-bien que *Godegéſile* ſon autre frére; & ainſi Gondebaut réünit les Etats des Bourguignons, & mourut l'an 509 ou 516, ſelon la Chronique de Marius d'Avranches, laiſſant deux fils, SIGISMOND & GODOMAR. Le premier épouſa 1. *Oſtrogote*, fille de *Théodoric* Roi des Goths en Italie, & il en eut *Sigeric*, & une fille, qui fut ou femme, ou mére de la femme de *Thierri*, Roi d'Auſtraſie, fils de CLOVIS *le Grand*: 2. une femme, dont le nom & la naiſſance ſont également inconnus. Elle anima ce Prince contre *Sigeric*, qu'il fit mourir. Depuis, il fut défait & pris par Clodomir Roi d'Orléans, un des fils de CLOVIS: qui l'ayant fait conduire dans la capitale de ſes Etats, avec ſa femme & ſes enfans, les fit jetter dans un puits en un village nommé *Saint-Pére-Avy-la-Colombe*, au diocéſe d'Orléans. Ce Prince fut défait le premier jour de mai de l'an 524. GONDOMAR, qui ſuccéda à ſon frére, fut défait en la même année 524, dans la bataille de Voiron, où Clodomir fut tué. Clotaire I, & Childebert I, frére de ce dernier, pourſuivirent Gondomar, qui périt en 534, ſelon la Chronique de Marius, ou, ſelon d'autres, l'an 532. Il y en a qui le font paſſer en Eſpagne, & de là en Afrique, où ils diſent qu'il demeura caché. Ainſi finit le Royaume des Bourguignons, qui avoit duré 126 ans, depuis leur venue dans les Gaules, ou environ 90, depuis qu'ils étoient maîtres abſolus de ces grandes provinces.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ANCIENS Rois de Bourgogne.

Ans après J. C.

404. ou 408, Godegéſile.
413. Gundicaire.
451. Gunderic.
473. Gondebaud, *Chilpéric*, *Godomar* & *Godegéſile*.
509. ou 516, Sigiſmond, pére de *Sigéric*.
524. Gondomar, qui périt en 532 ou 534.

Depuis, le Royaume de Bourgogne fut poſſédé par les Rois de France durant plus de 340 ans, juſqu'à ce qu'il fut uſurpé par BOSON en 879, puis par RAOUL ou RODOLPHE en 888: ce qui forma les deux Royaumes, *de la Bourgogne Ciſjurane* ou *en deça des Mont-Jou*, dit autrement d'*Arles*; & celui de la *Bourgogne Tranſjurane* ou *au delà du Mont-Jou*. La premiére étoit encore diviſée en Haute & Baſſe Bourgogne, dont l'une avoit des Ducs ou Comtes particuliers, & l'autre des Rois. Il eſt même arrivé qu'on a vu en même tems dans ces divers Etats, des Princes qui portoient le même nom; & les Hiſtoriens qui ont négligé d'en faire une diſtinction exacte, ſont ſouvent tombez dans de grandes fautes.

ROIS DE LA BOURGOGNE CISJURANE ou D'ARLES.

Cette Bourgogne Ciſjurane ou Royaume d'Arles, comprenoit les païs ſituez entre la Saone, les Alpes & la mer. BOSON, qui avoit épouſé *Ermengarde*, fille de *Louïs* II, Empereur, & qui avoit eu beaucoup de part aux bonnes graces des Rois Charles *le Chauve*, & Louïs *le Bégue*, profita de la confuſion dans laquelle étoient les affaires de France après la mort de ces Princes. A la perſuaſion de ſa femme, qui étoit extrêmement ambitieuſe, il pratiqua ſi adroitement les Prélats, qu'ils le couronnérent Roi d'Arles au Concile de Mantale l'an 879. Boſon eut Louïs l'*Aveugle*, pére de *Charles-Conſtantin*, qui ne fut point couronné Roi, & qui fut ſeulement Prince de Vienne. HUGUES, fils de *Thibaud*, Comte d'Arles, & de *Berthe*, ſe fit couronner Roi d'Arles & d'Italie, & céda l'an 929, toutes les terres de la Bourgogne Ciſjurane à Rodolphe II, Roi de l'autre Bourgogne Tranſjurane. Ainſi ce premier Royaume d'Arles ne dura que 47 ans, en y comprenant le régne de Hugues, ſous ces Rois.

ROIS DE BOURGOGNE ou D'ARLES.

879. Boſon.
888. Louïs l'*Aveugle*, dit *Boſon*.
Charles-Conſtantin, Prince de Vienne.
Vers 900, Hugues, juſqu'en 926.

BOURGOGNE TRANSJURANE.

La Bourgogne Tranſjurane, ou *au delà du Mont-Jou*, dit auſſi *le Mont-Saint-Claude*, comprenoit les païs qui ſont depuis le Rhin, & entre le Mont-Jura & les Alpes de Savoye, de Vélay & des Griſons, où étoient les diocéſes de Beſançon, de Tarantaiſe, de Bâle, de Genéve, de Belley, de Lauſane, de Sion, de Maurienne, d'Aouſte, les villes de Berne, de Soleurre, de Fribourg, &c. Tous ces Etats avoient appartenu aux enfans de Charlemagne, & furent uſurpez ſur eux dans un tems de licence & de confuſion. ARNOUL *le Bâtard* ſe fit couronner Roi de Germanie. EUDES fut élu par les François pour gouverner le Royaume. GUI & BÉRENGER diſputérent celui d'Italie. BOSON établit celui d'Arles; & RODOLPHE s'en fit auſſi un ſous le nom de *Bourgogne Tranſjurane*. L'exemple de Boſon avoit tellement infecté les eſprits, qu'auſſitôt que Charles *le Gros* eut ceſſé de vivre, l'ambition de régner fit éclater des deſſeins auſquels la peur ou le reſpect avoient fait juſqu'alors une juſte violence. RODOLPHE, fils de *Conrad* II, Comte de Paris, ſe fit donc déclarer Roi en 888, & fut couronné dans l'égliſe de la célébre Abbaïe de S. Maurice de Chablais. Il ſe fortifia ſi bien ſur ſes montagnes, qu'on ne put jamais l'en chaſſer, & il jouït de ſon uſurpation juſqu'en 911. RODOLPHE II ſon fils lui ſuccéda; & ce fut lui qui joignit le Royaume d'Arles & les deux Bourgognes deçà & delà le Mont-Jura, par le traité qu'il fit avec Hugues en 926. Il mourut en 936 ou 937, laiſſant CONRAD I, dit

le Pacifique, lequel épousa environ l'an 955, *Mahaud* de France, fille du Roi *Louis*, surnommé *d'Outremer*, qui eut en dot la ville de Lyon. Conrad I, mort en 994, laissa entre autres enfans, *Rodolphe* III, dit *le Fainéant*, mort sans lignée en 1032; *Berthe*, seconde femme d'*Eudes*, I. du nom, Comte de Blois & de Chartres; & *Gerberge*, mére de *Giséle*, qui fut femme de l'Empereur *Conrad* II, dit *le Salique*. RODOLPHE *le Fainéant* avoit donné son Royaume à saint Henri, II. de ce nom, Empereur; mais parce que celui-ci étoit mort avant lui en 1024, il en investit CONRAD *le Salique*, son neveu, auquel il envoya la lance de saint Maurice. *Eudes* II, Comte de Blois, de Chartres & de Champagne, fils de *Berthe*, sœur aînée de *Rodolphe*, devoit succéder à cet Etat préférablement aux Descendans de *Gerberge*, qui n'étoit que la cadette. Il prit les armes pour s'en faire rendre raison, & fut tué dans une bataille donnée près de Bar le 17 septembre de l'an 1037. CONRAD jouït de la Bourgogne Transjurane jusqu'en 1038, qu'il la laissa à son fils HENRI III, suivi de HENRI IV, de HENRI V, &c. Les autres Empereurs, quoique de différentes familles, ont prétendu depuis à ce Royaume de Bourgogne & d'Arles.

ROIS DE LA BOURGOGNE TRANSJURANE.

888. Rodolphe I.
911. Rodolphe II.
937. Conrad *le Pacifique*.
994. Rodolphe III. *le Fainéant*.
1032. Conrad II. *le Salique*, &c.

Les autres n'ont porté qu'un vain titre des Rois de Bourgogne. Quelques prétentions que les Empereurs ayent eu sur ces Etats, elles ont tres-mal fondées. C'est ce qu'on peut voir par la foiblesse des reuves qu'employe en leur faveur Herman Conringius, dans *son Traié des Limites & de l'Etendue de l'Empire*. On ne peut nier que ces Etats n'ayent été usurpez sur les Successeurs de Charlemagne; & uand même cette usurpation auroit eu quelque ombre de justice, EUDES II, Comte de Champagne étoit le légitime héritier de RoDOLPHE *le Fainéant*, puisqu'il étoit fils de *Berthe*; & les Rois de France ont succédé aux droits de ces derniers par le mariage du Roi *Philippe* IV, dit *le Bel*, avec *Jeanne*, fille unique & héritiére de *Henri*, I. du nom, Comte de Champagne, Roi de Navarre, &c. Ces véritez sont incontestables. On dit que Rodolphe *le Fainéant* étoit impuissant, & que Berthe sa sœur en fut la cause; car étant encore enfant, & jouant ensemble, elle lui pressa si rudement la pare qui fait la différence des sexes, qu'il fut depuis incapable de faire es enfans. On ajoûte que ce Prince, qui savoit d'où lui venoit la ause de son malheur, en conçut tant d'aversion contre Berthe & contre ses enfans, que, pour se venger, il leur voulut ôter toute espénce d'avoir part à sa Couronne, en se choisissant lui-même des hétiers.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des anciens Ducs de Bourgogne.

I. BEUVES fut Comte du tems de Charles, II. du nom, dit *le Chauve*, Roi de France, & eut de N. sa femme, dont le nom est noré; 1. *Boson*, qui gagna les bonnes graces de Charles *le Chauve*, & de Louis *le Bégue*, Rois de France, qui se fit déclarer Roi Provence, à la sollicitation de sa femme & couronner le 15 octobre 879, & qui mourut le onziéme janvier 888, après avoir épou- l'an 876, *Ermengarde*, fille de *Louïs*, II. du nom, Empereur Roi de Lombardie, & d'*Engelberge* de Spolette, dont il eut *uïs*, dit *l'Aveugle*, élu Roi de Provence l'an 890, qui se fit counner Roi & Empereur l'an 900, qui deux ans après, fut pris ns Vérone par le Roi Bérenger par l'ordre duquel on lui creva s yeux, & qui mourut en son Royaume vers l'an 930, laissant stérité; & *Ingelberge*, mariée à *Guillaume*, I. du nom, dit *le Pieux*, Duc d'Aquitaine, Comte de Berry, d'Auvergne, &c. 2. RICHARD, qui suit; & 3. *Richilde*, mariée le 23 janvier 870, à *Charles*, II. du nom, dit *le Chauve*, Roi de France.

II. RICHARD, dit *le Justicier*, fut fait Comte d'Autun l'an 9, & Duc de Bourgogne par Charles, III. du nom, dit *le Simple*, Roi de France, l'an 888. Il fut aussi créé Duc d'Aquitaine r le Roi Carloman, & mourut le premier septembre 921, ayant d'*Adelaïde*, fille de *Conrad*, II. du nom, Comte de Paris, & ur de *Rodolphe*, I. du nom, Roi de la Bourgogne Transjurane, RAOUL, qui suit; 2. *Boson*, Comte de la Haute Bourgogne, fut tué l'an 935, au siége de S. Quentin; 3. *Hugues*, dit *le Noir*, Duc de Bourgogne, mort en 952; & 4. *Ermengarde*, mariée *Gilbert*, Comte d'Autun, dont vint entre autres enfans, *Leutgarde* alliée à *Othon*, qui fut Duc de Bourgogne.

III. RAOUL, Duc de Bourgogne, fut sacré & couronné Roi de France le 13 juillet 923, dont il porta le titre l'espace de douze ans six mois, & mourut le 15 janvier 936, ayant eu d'*Emme*, fille *Robert* II, du nom, Duc de France, *Louïs*, mort jeune avant père.

Après le décès du Duc *Othon*, mari de *Leutgarde*, son frére *Eudes*, dit *Henri*, qualifié Clerc, se saisit du Duché de Bourgogne, mourut le 15 octobre 1001, sans enfans de *Gerberge* sa femme. Roi Robert, neveu de ces derniers Ducs, s'empara du Duché Bourgogne, & le donna pour appanage à ROBERT de France, troisiéme fils, qui fit *la branche des Ducs de* BOURGOGNE, qui .

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des premiers Ducs de Bourgogne, issus de la Maison de France.

VI. ROBERT de France, I. du nom, troisiéme fils de ROBERT, Roi de France, & de *Constance* de Provence sa seconde

femme, eut pour appanage le Duché de Bourgogne, *ainsi qu'il vient d'être remarqué*, & mourut l'an 1075, d'un accident honteux & inopiné. Il épousa *Hélie* de Sémur, fille de *Dalmas*, I. du nom, Seigneur de Sémur en Briennois, & d'*Aremburge*, dont il eut 1. *Hugues*, mort l'an 1057, sans alliance; 2. HENRI, qui suit; 3. *Robert*, qui épousa *N.* fille de *Roger*, dit *le Vieux*, Comte de Sicile, & d'*Adelaïde*, & fut empoisonné par sa belle-mére; 4. *Hugues*; & 5. *Constance* de Bourgogne, mariée 1. à *Hugues*, I. du nom, Comte de Châlon; 2. à *Alfonse*, VI. du nom, Roi de Léon & de Castille, morte l'an 1092.

VII. HENRI de Bourgogne, mort l'an 1066, avant son pére, épousa *Sibylle*, fille de *Renaud*, I. du nom, Comte de Bourgogne, & d'*Adelais* de Normandie, dont il eut 1. *Hugues*, I. du nom, qui fut Duc de Bourgogne après la mort de son grand pére, & épousa *Yoland* de Nevers, fille aînée de *Guillaume*, I. du nom, Comte de Nevers, morte l'an 1078, dont il n'eut point d'enfans, & après la mort de laquelle, il se rendit Religieux à Clugny, où il mourut; 2. EUDES, I. du nom, qui suit; 3. *Robert*, Evêque de Langres, mort l'an 1113; 4. HENRI, Comte de Portugal, *souche des Rois de* PORTUGAL; (*Cherchez* PORTUGAL) 5. *Renaud*, Abbé de S. Pierre de Flavigny; 6. *Aldéarde*, mariée vers l'an 1068, à *Guy-Géofroy*, dit *Guillaume*, VIII. du nom, Duc de Guienne, & Comte de Poitou, dont elle fut la troisiéme femme, morte après l'an 1119; 7. *Béatrix*, alliée à *Guy*, I. du nom, Seigneur de Vignory; & 8. *Hélie* de Bourgogne, dont on ne trouve que le nom.

VIII. EUDES, I. du nom, surnommé *Borrel*, fut Duc de Bourgogne en 1078, par la résignation de son frere aîné, fit le voyage de la Terre-Sainte, & mourut en Cilicie le 23 mars 1103. Il épousa *Mathilde*, fille aînée de *Guillaume*, II. du nom, dit *Téte hardie*, Comte de Bourgogne, morte Religieuse en l'Abbaïe de Fontevraut, dont il eut 1. HUGUES, II. du nom, qui suit; 2. *Henri*, Religieux de Cîteaux, mort le neuviéme mars 1130; 3 *Alix*, dite aussi *Héle*, *Héléne* & *Elute*, mariée 1. à *Bertrand*, Comte de Toulouse & de Tripoli: 2. à *Guillaume*, III. du nom, dit *Taluas*, Comte d'Alençon & du Perche; & 4. *Fleurine* de Bourgogne, qui fit le voyage de la Terre-Sainte, & y épousa *N.* Prince de Philippes.

IX. HUGUES, II. du nom, dit *le Pacifique*, Duc de Bourgogne, mort l'an 1141, épousa *Mathilde*, fille de *Boson*, I. du nom, Vicomte de Turenne, dont il eut 1. EUDES, II. du nom, qui suit; 2. *Raymond*, qui épousa avant l'an 1140, *Agnès* de Thiern, Dame de Montpensier, fille de *Guy*, Seigneur de Montpensier, dont il eut *Henri*, mort jeune; & *Mahaud* de Bourgogne, Comtesse de Grignon, mariée 1. à *Eudes*, III. du nom, Seigneur d'Issoudun: 2. à *Guy*, I. du nom, Comte de Nevers: 3. à *Pierre* d'Alsace, dit *de Flandre*: 4. à *Robert*, II. du nom, Comte de Dreux; 3. *Hugues*, dit *le Roux*, Seigneur de Château-Chalon, qui vivoit en 1168, & fut pére de *Sibylle* de Bourgogne, mariée à *Anséric*, III. du nom, Seigneur de Montréal; 4. *Robert*, Evêque d'Autun, mort le 18 juillet 1140; 5. *Henri*, aussi Evêque d'Autun, mort l'an . . . . 6. *Gautier*, Evêque de Langres, mort l'an 1179; 7. *Sibylle*, mariée à *Roger*, I. du nom, Roi de Sicile, dont elle fut la seconde femme, morte peu après son mariage; 8. *Mahaud*, alliée à *Guillaume* Seigneur de Montpellier; 9. *Aigeline*, qui épousa *Hugues* I, du nom, Comte de Vaudémont; & 10. *Aremburge* de Bourgogne, Religieuse.

X. EUDES, II. du nom, Duc de Bourgogne, mort en septembre 1162, épousa *Marie* de Champagne, fille de *Thibaut*, IV. du nom, dit *le Grand*, Comte de Champagne & de Brie, & de *Marie* de Carinthie, morte Religieuse, à Fontevraut, dont il eut 1. HUGUES, III. du nom, qui suit; 2. *Mahaud*, alliée à *Robert*, IV. du nom, Comte d'Auvergne; & 3. *Alix* de Bourgogne, mariée 1. à *Archambaud*, VII. du nom, Seigneur de Bourbon: 2. à *Eudes* de Déols, Seigneur de Châteauroux, morte Religieuse de Fontevraut.

XI. HUGUES, III. du nom, Duc de Bourgogne, fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte, & y mourut l'an 1192. Il épousa 1. *Alix* de Lorraine, fille de *Matthieu* premier du nom, Duc de Lorraine, qu'il répudia: 2. l'an 1148, *Béatrix* Dauphine de Viennois, & Comtesse d'Albon, veuve de *Guillaume* de Toulouse, dit *Taillefer*, Comte de Saint-Gilles, & fille unique de *Guigues*, VIII. du nom, Dauphin de Viennois, & Comte d'Albon, morte en 1228. Du premier mariage vinrent 1. EUDES, III. du nom, qui suit; 2. ALEXANDRE, qui fit *la branche des Seigneurs de* MONTAGU, *rapportée cy-après*; & 3. *Marie* de Bourgogne, qui épousa avant l'an 1196, *Simon*, I. du nom, Seigneur de Sémur. Et du second sortirent, 4. *André*, dit *Guigues*, X. du nom, qui fit *la branche des Dauphins de* VIENNOIS, *rapportée cy-après*; & 5. *Mahaud* de Bourgogne, mariée l'an 1214, à *Jean*, Comte de Bourgogne & de Châlon, morte avant l'an 1214.

XII. EUDES, III. du nom, Duc de Bourgogne, mort le sixiéme juillet 1218, épousa 1. *Mahaud*, dite *Thérése* de Portugal, veuve de *Philippe* d'Alsace, Comte de Flandre, & fille d'*Alfonse*, I. du nom, Roi de Portugal, dont il fut séparé l'an 1195, pour cause de parenté: 2. l'an 1199, *Alix*, Dame de Vergy, fille de *Hugues*, Seigneur de Vergy, morte fort âgée le troisiéme mai 1251, dont il eut 1. HUGUES, IV. du nom, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée l'an 1222, à *Raoul* de Lézignen, II. du nom, Comte d'Eu, morte peu après; 3. *Béatrix*, alliée à *Humbert* de Thoire, Seigneur de Villars en Bresse; & 4. *Alix* de Bourgogne, qui épousa 1. *Béraud*, VII. du nom, Sire de Mercœur: 2. *Robert*, I. du nom, Comte de Clermont, & Dauphin d'Auvergne, morte Religieuse à Fontevraut le 13 août 1266.

XIII. HUGUES, IV. du nom, Duc de Bourgogne, Comte de Châlon, Seigneur de Charolois, &c. né le neuviéme mars 1212, mourut en l'an 1272. Il épousa 1. l'an 1229, *Ioland* de Dreux, fille de *Robert*, III. du nom, Comte de Dreux, & d'*Ænor* de S. Valery: 2. en novembre 1258, *Béatrix* de Champagne, fille de *Thibaut*, VI. du nom, Comte de Champagne, & Roi de Navarre, & de *Marguerite* de Bourbon. Du premier mariage sortirent 1. *Eudes*

 de

de Bourgogne, mort à Acre en la Paleſtine l'an 1269, ayant eu de *Mahaud* de Bourbon, Comteſſe de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, fille aînée d'*Archambaud*, IX. du nom, Sire de Bourbon, & d'*Ioland* de Châtillon, héritiére des Comtez de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, qu'il avoit épouſée en février 1247, morte vers l'an 1262, *Ioland* de Bourgogne Comteſſe de Nevers, mariée 1. en juin 1265, à *Jean* de France, dit *Triſtan*, Comte de Valois & de Crépi: 2. vers l'an 1272, à *Robert*, III. du nom, Comte de Flandre, morte le deuxiéme juin 1280; *Marguerite*, Comteſſe de Tonnerre, ſeconde femme de *Charles* de France, I. du nom, Roi de Sicile, & Comte d'Anjou, morte le cinquiéme ſeptembre 1308; *Alix*, Comteſſe de Tonnerre, Dame de S. Aignan, mariée à *Jean* de Châlon, Seigneur de Rochefort, &c. & *Jeanne* de Bourgogne, morte jeune ſans alliance; 2. *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Charolois, &c. mort avant ſon pére, laiſſant d'*Agnès* Dame de Bourbon, ſeconde fille d'Archambaud, IX. du nom, Sire de Bourbon, laquelle ſe remaria l'an 1277, à *Robert*, II. du nom, Comte d'Artois, & mourut en 1283, *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon & de Charolois, mariée à ROBERT de France, Comte de Clermont en Beauvaiſis, morte le premier octobre 1310, *dont ſont deſcendus les Ducs de* BOURBON; 3. ROBERT, II. du nom, Duc de Bourgogne, qui ſuit; 4. *Alix*, mariée à *Henri*, III. du nom, dit *le Débonnaire*, Duc de Brabant, morte le 23 octobre 1273; & 5. *Marguerite* de Bourgogne, qui épouſa *Guy*, IV. du nom, Vicomte de Limoges, & mourut l'an 1290. Du ſecond mariage de HUGUES III. vinrent 6. *Hugues* de Bourgogne, Seigneur d'Avalon, de Chevannes, &c. qui épouſa l'an 1284, *Marguerite* de Châlon, Dame de Montréal, fille de *Jean* Comte de Bourgogne & de Châlon, & de *Laure* de Commercy, ſa troiſiéme femme, dont il eut pour fille unique *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Montréal, morte jeune l'an 1291; 7. *Béatrix*, mariée l'an 1276, à *Hugues*, XIII. du nom, dit *le Brun*, Seigneur de Lézignen, Comte de la Marche & d'Angoulême, morte l'an 1328; 8. *Eliſabeth*, alliée 1. l'an 1284, à *Rodolphe* I. du nom, Empereur: 2. à *Pierre* de Chambely, dit *le Jeune*, Seigneur de Néauples, morte l'an 1323; 9. *Marguerite*, Dame de Viteaux, premiére femme de *Jean* de Châlon, I. du nom, Seigneur d'Arlay, Gouverneur du Comté de Bourgogne; & 10. *Jeanne* de Bourgogne, Religieuſe.

XIV. ROBERT, II. du nom, Duc de Bourgogne, Comte d'Auſſonne & de Châlon, &c. Chambrier de France, mort le neuviéme octobre 1305, âgé d'environ 56 ans, épouſa l'an 1279, *Agnès* de France, fille puînée de *Louïs*, IX. du nom, Roi de France, & de *Marguerite* de Provence, morte l'an 1327, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. *Hugues*, V. du nom, Duc de Bourgogne, mort ſans alliance l'an 1315; 3. EUDES, IV. du nom, qui ſuit; 4. *Louïs* Roi de Theſſalonique, &c. mort ſans poſtérité de *Mahaud* de Hainaut, fille unique de *Florent* de Hainaut, Seigneur de Hall, & d'*Iſabelle* de Villehardouin, Prince d'Achaïe & de la Morée, qu'il avoit épouſée l'an 1312; 5. *Robert*, Comte de Tonnerre, mort en 1334, ſans enfans de *Jeanne* de Châlon, fille de *Guillaume*, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, & de *Léonore* de Savoye, qu'il avoit épouſée l'an 1311; 6. *Blanche*, mariée l'an 1307, à *Edouard*, Comte de Savoye, morte le 18 juillet 1348; 7. *Marguerite*, premiére femme de *Louis*, X. du nom, dit *Hutin*, Roi de France & de Navarre, qu'il avoit épouſée l'an 1305, & qui fut étranglée avec un linceul l'an 1314, ayant été convaincue d'adultére; 8. *Jeanne*, premiére femme de *Charles*, VI. du nom, dit *de Valois* qui l'avoit épouſée en juin 1313, morte le 12 ſeptembre 1348; & 9. *Marie* de Bourgogne, née l'an 1298, qui épouſa vers l'an 1310, *Edouard*, I. du nom, Comte de Bar.

XV. EUDES, IV. du nom, Duc & Comte Palatin de Bourgogne, Comte d'Artois, d'Auſſone & de Châlon, Sire de Salins, & Roi titulaire de Theſſalonique, obtint le Comté d'Artois à l'excluſion de Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Roger, & mourut l'an 1349. Il épouſa l'an 1318, *Jeanne* de France, Comteſſe de Bourgogne & d'Artois, fille de *Philippe*, V. du nom, dit *le Long*, Roi de France, & de *Jeanne*, Comteſſe de Bourgogne & d'Artois, morte l'an 1347, dont il eut 1. PHILIPPE, qui ſuit; & 2. *Jean* de Bourgogne, mort jeune.

XVI. PHILIPPE de Bourgogne, Comte d'Artois & de Boulogne, Sire de Salins, né en novembre 1323, fut bleſſé d'une chûte de cheval au ſiége d'Aiguillon en Guienne le 22 ſeptembre 1346, dont il mourut du vivant de ſon pére. Il epouſa par contract du 26 ſeptembre 1338, *Jeanne*, I. du nom, Comteſſe d'Auvergne & de Boulogne, fille unique de *Guillaume*, XII. du nom, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Marguerite* d'Evreux. Elle prit une ſeconde alliance le 19 février 1349, avec *Jean*, ſurnommé *le Bon*, Roi de France, & mourut en l'an 1360, ayant eu de ſon premier mariage 1. PHILIPPE, I. du nom, qui ſuit; 2. *Jeanne*, morte ſans alliance; & 3. *Marguerite* de Bourgogne, morte jeune.

XVII. PHILIPPE, du nom, dit *de Rouvre*, Duc & Comte Palatin de Bourgogne, Comte d'Artois, de Boulogne, d'Auvergne, &c. né l'an 1345, mourut le 21 novembre 1361, ſans enfans de *Marguerite* Comteſſe de Flandre, &c. fille unique de *Louïs*, III. du nom, Comte de Flandre, qu'il avoit épouſée par contract du premier juillet précédent. Elle ſe remaria le 19 juin 1369, à *Philippe* de France, II. du nom, ſurnommé *le Hardi*, qui fut Duc de Bourgogne, & mourut le 20 mars 1404, âgée de 55 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTAGU.

XII. ALEXANDRE de Bourgogne, ſecond fils de HUGUES, III. du nom, Duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Lorraine, fut Seigneur de Montagu au diocéſe de Châlon, & mourut l'an 1205. Il épouſa *Béatrix*, dont il eut 1. EUDES, I. du nom, qui ſuit; 2. *Alexandre*, élu Evêque de Châlon en mai 1245, mort le 23 décembre 1261; & 3. 4. deux filles non nommées.

XIII. EUDES, I. du nom, Seigneur de Montagu & de Chagny, mort vers l'an 1247, avoit épouſé *Eliſabeth* de Courtenay, veuve de *Gaucher* de Bar-ſur-Seine, & fille de *Pierre* de Courtenay, II. du nom, Empereur de Conſtantinople, & d'*Ioland* de Hainaut ſa ſeconde femme, dont il eut 1. *Alexandre*, mort ſans alliance; 2. GUILLAUME I. du nom, qui ſuit; 3. *Philippe*, Seigneur de Chagny, qui vivoit en 1270, & qui épouſa *Flore* d'Antigny, fille de *Philippe*, Seigneur d'Antigny, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Montagu, Dame d'Antigny & de Chagny, mariée à *Thierry* de Montbéliard, Seigneur de Montfort & de Champlitte; 4. *Gaucher*, qui vivoit l'an 1256; 5. *Eudes* de Montagu, & quelques filles non nommées.

XIV. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur de Montagu, qui vivoit l'an 1263, épouſa *Jacquette*, Dame de Sombernon & de Malain, fille d'*Hervé*, Seigneur de Sombernon, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, qui ſuit; & 2. ALEXANDRE de Montagu, qui fit *la branche des Seigneurs de* SOMBERNON, *rapportée cy-après*.

XV. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Montagu & de Malain, qui vivoit l'an 1302, épouſa avant l'an 1291, *Marie* des Barres, dont il eut 1. EUDES, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Alix* de Montagu, mariée avant l'an 1312, à *Guillaume* de Joigny, Seigneur de Saint-Maurice.

XVI. EUDES, II. du nom, dit *Odard*, Seigneur de Montagu, encourut, l'an 1308, l'indignation du Roi Philippe *le Bel* qui le fit mettre en priſon, d'où il ſe ſauva, & ſe retira en Allemagne. Il obtint l'an 1312, des lettres d'abolition, & vivoit en 1331. Il épouſa 1. *Jeanne* de Sainte-Croix, fille de *Henri*, I. du nom, Seigneur de Sainte-Croix: 2. *Jeanne* de la Roche-du-Vanel. Les enfans du premier mariage furent, 1. HENRI, qui ſuit; 2. *Odard*, qui fut d'égliſe; 3. *Jeanne*, Dame de Villiers-ſur-Saone & de Savigny mariée à *Renaud* des Urſins; 4. *Marguerite*, qui épouſa *Jourdain* des Urſins, frére du précédent; 5. *Iſabelle*, mariée à *Robert* de Damas II. du nom, Seigneur de Marcilly, & Vicomte de Châlon; & 6. *Jeanne* de Montagu, Religieuſe aux Cordeliers de Châlon. Et du ſecond ſortit 7. *Agnès* de Montagu, alliée à *Jean* de Villars Seigneur de Montailler.

XVII. HENRI, Seigneur de Montagu, mort l'an 1347, laiſſa de N. ſa femme, *Huguette* Dame de Montagu, morte jeune l'an 1347 peu après ſon pére.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SOMBERNON.

XV. ALEXANDRE de Montagu, ſecond fils de GUILLAUME I. du nom, Seigneur de Montagu, & de *Jacquette*, Dame de Sombernon, fut Seigneur de Sombernon & de Malain, & vivoit vers l'an 1270. Il épouſa *Agnès* de Neufchâtel, dont il eut 1. ETIENNE, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Eudes* de Montagu, Seigneur de Marigny, qui vivoit l'an 1314, & qui fut pére ou grand-pére de *Guillaume* de Montagu, Seigneur de Marigny, vivant l'an 1352, avec *Jeanne* de Dracy, Dame de la Grange, ſa femme.

XVI. ETIENNE de Montagu, I. du nom, Seigneur de Sombernon, de Malain, &c. qui vivoit l'an 1314, épouſa *Marie* de Baufrémont, Dame de Couches, dont il eut 1. ETIENNE, II. du nom, qui ſuit; & 2. PHILIBERT de Montagu, qui fit *la branche de* COUCHES, *rapportée cy-après*.

XVII. ETIENNE de Montagu, II. du nom, Seigneur de Sombernon & de Malain, mort avant l'an 1340, avoit épouſé *Jeanne* de Verdun, dont il eut 1. GUILLAUME, qui ſuit; & 2. *Pierre* de Montagu, I. du nom, Seigneur de Malain, qui vivoit en 1386, & qui avoit épouſé *Marguerite* de Chapes, fille de Dreux, Seigneur de Chapes, dont il eut *Etienne*; & *Marie* de Montagu, alliée 1. à *Henri* du Sauvement, II. du nom, Seigneur de Baleure: 2. à *Guy* de Boual, Seigneur de Naveuſe,

XVIII. GUILLAUME de Montagu, Seigneur de Sombernon, de Malain, &c. qui vivoit en l'an 1368, épouſa *Laure* de Bordeaux Dame de Châtelus, laquelle ſe remaria à *Jean* de Bourbon, Seigneur de Montperreux, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; & 2. *Pierre* de Montagu, II. du nom, Seigneur de Malain & de Maiſon-Baude, mort ſans enfans après l'an 1397.

XIX. JEAN de Montagu, Seigneur de Sombernon & de Malain, mourut vers l'an 1390. Il épouſa *Marie* de Beaujeu, fille de *Guillaume* de Beaujeu, Seigneur de Péreux, & de *Marguerite* de Poitiers, Dame de Luzy. Elle vivoit encore en 1427, & eut pour enfans 1. *Catherine* de Montagu, Dame de Sombernon, mariée à *Guillaume* de Villiers-ſur-Sey, Seigneur de Clervaut; 2. *Odette*, alliée à *Béraud* de Coligny, II. du nom, Seigneur de Crecia; & 3. N. de Montagu, qui épouſa *Gérard* de Rougemont.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COUCHES.

XVII. PHILIBERT de Montagu, I. du nom, ſecond fils d'ETIENNE de Montagu, I. du nom, Seigneur de Sombernon, & de *Marie* de Beaufrémont, Dame de Couches, fut Seigneur de Couches, & eut de *N.* ſa femme, 1. HUGUES, qui ſuit; & 2. 3. deux autres enfans.

XVIII. HUGUES de Montagu, Seigneur de Couches & de Sainte-Péreuſe, qui vivoit en 1367, épouſa *Jeanne* de Saillenay, dont il eut 1. *Jean*, I. du nom, Seigneur de Couches, qui vivoit vers l'an 1377; 2. PHILIBERT, II. du nom, qui ſuit; & 3. *Alexandre* de Montagu, Abbé de S. Pierre-de-Flavigny & de S. Bénigne-de-Dijon, mort le cinquiéme ſeptembre 1417.

XIX. PHILIBERT de Montagu, II. du nom, Seigneur de Couches & de Nolay, qui vivoit en 1421, épouſa *Jeanne* de Vienne, fille de *Jacques* de Vienne, Seigneur de S. George & de Longuy, & de *Jeanne* de Châteauvillain, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Oudot*, mort ſans alliance; & 3. *Catherine* de Montagu, mariée par contract du ſeptiéme novembre 1404, à *Alexandre* de Bléſy.

XX. JEAN de Montagu, II. du nom, Seigneur de Couches, de S. Péreuſe, de Sully & de Marigny, vivoit en 1435. Il épouſa *Jeanne* de Mello, Dame d'Eſpoiſſe, veuve d'*Eudes* de Châteauvillain

lain, Seigneur du Thil, & fille de *Guillaume* de Mello, III. du nom, Seigneur d'Eſpoiſſe & de Chivry, & d'*Iſabelle* de Bourbon, Dame de la Ferté-Chauderon, dont il eut 1. CLAUDE, qui ſuit; & 2. *Philippe* de Montagu, mort ſans poſtérité de *Louiſe* de la Tremoille, fille de *Guy* de la Tremoille, Comte de Joigny, qu'il avoit épouſée par contract du 17 mai 1436.

XXI. CLAUDE de Montagu, Seigneur de Couches, d'Eſpoiſſe, de la Ferté Chauderon, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or en 1468, fut tué au combat de Buſſy l'an 1476, ſans laiſſer de poſtérité de *Louiſe* de la Tour, ſeconde fille de *Bertrand*, IV. du nom, Seigneur de la Tour, & de *Marie* Comteſſe d'Auvergne & de Boulogne, qu'il avoit épouſée par contract du 22 février 1432, morte le 14 juin 1472. *Il eut pour fille* naturelle, Jeanne, *qui fut légitimée par Lettres du Roi Louis XI, du mois de ſeptembre* 1461, *& qui épouſa vers l'an* 1450, Hugues *de Rabutin, Seigneur d'Epiry & de Balorre, dont ſont iſſus les Barons de Chantal, de Buſſy-Rabutin, &c.*

DAUPHINS DE VIENNOIS.

XII. ANDRÉ de Bourgogne, dit GUIGUES, X. du nom, fils puîné de HUGUES, III. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Béatrix*, Dauphine de Viennois, & Comteſſe d'Albon, ſa ſeconde femme, fut Dauphin de Viennois, & Comte d'Albon, & mourut l'an 1237. Il épouſa 1. *Semnoreſſe*, fille d'*Aymar* de Poitiers, II. du nom, Comte de Valentinois, dont il n'eut point d'enfans: 2. avant l'an 1213, *Béatrix* de Clauſtral, fille puînée & héritiére de *Rainez* de Clauſtral, de la Maiſon de Sabran en Provence, & de *Garcende* Comteſſe de Forcalquier, laquelle fut ſéparée de lui l'an 1215, ſous prétexte de parenté: 3. *Béatrix*, fille de *Boniface*, I. du nom, Marquis de Montferrat. Du ſecond mariage vint 1. *Béatrix* de Viennois, mariée l'an 1214, n'étant qu'en ſa deuxiéme année à *Amaury*, V. du nom, Comte de Montfort. Et du troiſiéme ſortirent 2. GUIGUES XI, qui ſuit; & 3. *Anne* de Viennois, premiére femme d'*Amé*, IV. du nom, Comte de Savoye.

XIII. GUIGUES, XI. du nom, Dauphin de Viennois, & Comte d'Albon, mort l'an 1270, épouſa le troiſiéme décembre 1241, *Béatrix* de Savoye, Dame de Foucigny, fille unique de *Pierre* Comte de Savoye, & d'*Agnès* Dame de Foucigny. Elle prit une ſeconde alliance, l'an 1273, avec *Gaſton*, Vicomte de Béarn, & mourut fort âgée le 21 avril 1310, ayant eu de ſon premier mariage 1. *Jean*, I. du nom, Dauphin de Viennois, & Comte d'Albon, qui épouſa *Bonne* de Savoye, fille aînée d'*Amé*, V. du nom, Comte de Savoye, & mourut l'an 1282, d'une chûte de cheval, ſans avoir accompli ſon mariage; 2. *André* Dauphin, qui vivoit l'an 1270, mort ſans alliance; 3. *Catherine*, qui vivoit l'an 1285; & 4. *Anne*, Dauphine de Viennois, Comteſſe d'Albon, mariée à *Humbert*, I. du nom, Seigneur de la Tour-du-Pin, laiſſant poſtérité, *qui a continué celle des Dauphins de Viennois.*

Après Philippe I, Duc de Bourgogne, ce Duché échut à Jean, Roi de France, qui le donna en appanage à PHILIPPE ſon fils, non tant par proximité de lignage, que par le droit de réverſion à la Couronne.

BRANCHE DES DERNIERS DUCS DE BOURGOGNE.

XVII. PHILIPPE de France, II. du nom, ſurnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, Pair de France, Comte de Flandre, d'Artois, de Bourgogne-Palatin, de Nevers, de Réthel, d'Etampes, &c. Gouverneur de Picardie & de Normandie, quatriéme fils de JEAN ſurnommé *le Bon*, Roi de France, & de *Bonne* de Luxembourg, ſa premiére femme, né le 15 janvier 1541, mourut le 27 avril 1404. Il épouſa le 19 juin 1369, *Marguerite* Comteſſe de Flandre & d'Artois, veuve de *Philippe*, I. du nom, & dernier de la premiére branche des Ducs de Bourgogne, & fille unique de *Louis*, III. du nom, Comte de Flandre & d'Artois, & de *Marguerite* de Brabant, morte le 20 mars 1404, âgée de 55 ans, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Louis*, né en mai 1377, mort le dixiéme janvier ſuivant; 3. ANTOINE, qui fit *la branche des Ducs de* BRABANT, *rapportée cy-après*; 4. PHILIPPE, qui fit *celle des Comtes de* NEVERS, *rapportée après la précédente*; 5. *Marguerite*, alliée en 1386 à *Guillaume* de Baviére, IV. du nom, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande; 6. *Marie*, qui épouſa en mai 1401, *Amé*, VIII. du nom, Duc de Savoye, morte le ſixiéme octobre 1428; 7. *Catherine*, mariée l'an 1393, à *Léopold*, III. du nom, Duc d'Autriche, morte ſans poſtérité; & 8. *Bonne* de Bourgogne, morte ſans alliance le dixiéme ſeptembre 1399.

XVIII. JEAN, ſurnommé *Sans peur*, Duc de Bourgogne, Pair de France, Comte de Flandre, d'Artois, &c. né le 28 mai 1371, fut tué ſur le pont de Montereau-Faut-Yonne le dixiéme ſeptembre 1419. Il épouſa le 12 avril 1385, *Marguerite* de Baviére, fille d'*Albert*, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande, & de *Marguerite* de Brieg en Siléſie, ſa premiére femme, morte le 23 janvier 1423, dont il eut 1. PHILIPPE, III. du nom, qui ſuit; 2. *Marguerite*, qui épouſa 1. le 31 août 1494, *Louis* de France, Duc de Guienne, puis Dauphin, fils du Roi *Charles* VI: 2. le dixiéme octobre 1423, *Artus* de Bretagne, Comte de Richemont, Connétable de France, morte le deuxiéme février 1441; 3. *Catherine*, morte ſans alliance, âgée de 32 ans; 4. *Marie*, alliée l'an 1406, à *Adolphe*, III. du nom, Duc de Cléves, & Comte de la Marck, morte le quatriéme octobre 1463; 5. *Iſabelle*, mariée en juillet 1406, à *Olivier* de Châtillon ou de Blois, Comte de Penthiévre, morte ſans poſtérité; 6. *Anne*, mariée l'an 1423, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Bethford, Régent en France, morte le 14 novembre 1432; & 7. *Agnès* de Bourgogne, qui épouſa le 17 ſeptembre 1425, *Charles*, I. du nom, Duc de Bourbon, morte le premier décembre 1476. *Il eut auſſi pour enfans naturels*, Jean *Bâtard de Bourgogne, Evêque de Cambray, qui donna origine aux Seigneurs d'Amerval*; Gui, *Bâtard de Bourgogne, Seigneur de Crubecque, qui eut un fils*; *&* Philippe *Bâtarde de Bourgogne, mariée à* Antoine *de Roche-Baron, Seigneur de Brezé-le-Chatel.*

XIX. PHILIPPE, III. du nom, ſurnommé *le Bon*, Duc de Bourgogne, &c. né le 30 Juin 1396, inſtitua l'Ordre des Chevaliers de la Toiſon d'Or, le dixiéme janvier 1430, & mourut le 15 juin 1467. Il épouſa 1. en juin 1409, *Michelle* de France, fille puînée de *Charles* VI, Roi de France, morte ſans enfans le huitiéme juillet 1422, âgée de 28 ans: 2. le 30 novembre 1424, *Bonne* d'Artois, veuve de *Philippe* de Bourgogne, Comte de Nevers, & fille de *Philippe* d'Artois, Comte d'Eu, morte ſans poſtérité l'an 1425: 3. le dixiéme janvier 1429, *Iſabelle* de Portugal, fille de *Jean*, I. du nom, Roi de Portugal, morte le 17 decembre 1471, dont il eut, 1. *Antoine*, né le 30 ſeptembre 1430, mort le cinquiéme février 1431; 2. *Joſſe*, né le quatriéme avril 1432, mort jeune; & 3. CHARLES, qui ſuit. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, 1. Corneille *Bâtard de Bourgogne, Seigneur de Bévres, Gouverneur du Duché de Luxembourg, dit* le grand Bâtard de Bourgogne, *qui fut tué à la bataille de Rupelmonde l'an* 1452; 2. Philippe *bâtard, mort jeune*; 3. Antoine *Bâtard, Seigneur de Bévres, qui fit la branche des Seigneurs de Bévres*; 4. David *Bâtard, Evêque de Térouanne, puis d'Utrecht, mort en* 1496; 5. Philippe *Bâtard, Seigneur de Somerdic & de Blaton, Amiral de la mer, & Chevalier de la Toiſon d'Or, puis Evêque d'Utrecht, mort en* 1524; 6. Raphaël *Bâtard, Abbé de Saint-Bavon de Gand, & Evêque de Roſen, mort le troiſiéme août* 1508; 7. Jean *Bâtard, Prévôt de Saint Omer*; 8. Baudouin *Bâtard, qui fit la branche des Seigneurs de Fallais & de Bredam*; 9. Marie *Bâtarde, qui épouſa par contract du* 30 *ſeptembre* 1448, Pierre *de Beaufrémont, Seigneur de Charny, Chevalier de la Toiſon d'Or*; 10. Anne *Bâtarde, mariée* 1. *à* Adrian *de Borſelle, Seigneur de Brigdam*: 2. *à* Adolphe *de Cléves, Seigneur de Ravenſtein, morte le* 17 *janvier* 1504; 11. Yolande *Bâtarde, alliée à* Jean *d'Ailly, Seigneur de Péquigny*; 12. Corneille *Bâtarde, mariée à* Adrien *de Thoulongeon, Seigneur de Mornay*; 13. Marie *Bâtarde, Religieuſe*; 14. Catherine *Bâtarde, alliée à* Humbert *de Luyrieux, Seigneur de la Queille*; *&* 15. Magdelaine *Bâtarde de Bourgogne, qui épouſa* Bompar, *Seigneur de l'Auge & de Cournon, Baron d'Alez, Conſeiller & Chambellan de Jean, II. du nom, Duc de Bourbon.*

XX. CHARLES, ſurnommé *le Hardi*, & *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, &c. né le dixiéme novembre 1433, fut tué au ſiége devant Nancy le cinquiéme janvier 1477. Il épouſa 1. l'an 1439, *Catherine* de France, fille de *Charles*, VII. du nom, Roi de France, morte l'an 1446, âgée de 18 ans, ſans enfans: 2. le 30 octobre 1454, *Iſabelle* de Bourbon, fille de *Charles*, I. du nom, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, morte le 13 ſeptembre 1465: 3. l'an 1468, *Marguerite*, ſœur d'*Edouard*, IV. du nom, Roi d'Angleterre, morte ſans enfans l'an 1503. Du ſecond mariage vint *Marie* de Bourgogne, Ducheſſe de Brabant, de Lothier, de Limbourg & de Luxembourg, Comteſſe de Flandre, d'Artois, &c. née le 13 février 1457, qui épouſa le 20 août 1477, *Maximilien* Archiduc d'Autriche, puis Empereur, & mourut d'une chûte de cheval étant à la chaſſe le 25 mars 1482, âgée de 25 ans.

DUCS DE BRABANT.

XVIII. ANTOINE de Bourgogne, ſecond fils de PHILIPPE, II. du nom, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, naquit l'an 1384, fut Duc de Brabant, de Lothier, de Luxembourg & de Limbourg, Marquis du ſaint Empire, &c. & fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415. Il épouſa 1. en avril 1402, *Jeanne* de Luxembourg, fille unique de *Valeran* de Luxembourg, III. du nom, Comte de Saint-Paul & de Ligni, & de *Mahaud* de Rœux, morte le 12 août 1407: 2. le ſixiéme juillet 1409, *Eliſabeth* de Luxembourg, fille unique de *Jean* de Luxembourg, Duc de Gorlicie, Marquis de Brandebourg & de Moravie, & de *Richarde* de Meckelbourg mariée en ſecondes noces avec *Jean* de Baviére, dit *ſans pitié*, & morte l'an . . . Du premier lit vinrent 1. JEAN, qui ſuit; & 2. *Philippe* de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. après la mort de ſon frére, né le 25 juillet 1404, mort ſans alliance le quatriéme août 1430, *laiſſant pour enfans* naturels, Antoine *&* Philippe *de Brabant*; *&* Iſabeau *de Brabant, mariée à* Philippe *de la Viefville, Conſeiller & Chambellan de Philippe, I. du nom, Roi d'Eſpagne*: & du ſecond lit ſortirent, 3. *Guillaume*, mort jeune le dixiéme juillet 1410; & 4. *N.* morte en bas âge.

XIX. JEAN de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. né le onziéme juin 1403, mourut le 17 avril 1426, ſans poſtérité de *Jacqueline* de Baviére, Comteſſe de Hainaut & de Hollande, veuve de *Jean* Dauphin, fils de *Charles* VI, Roi de France, & fille unique de *Guillaume* de Baviére, IV. du nom, Comte de Hainaut, qu'il avoit épouſée en 1417. Elle prit une troiſiéme alliance avec *Humfroi* Duc de Gloceſter, fils d'*Henri* V, Roi d'Angleterre; & une quatriéme avec *François* de Borſelle, lequel ayant été fait priſonnier par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, elle fut contrainte pour le retirer, de céder ſes païs de Hainaut, de Hollande, &c. & mourut ſans enfans l'an 1436.

COMTES DE NEVERS.

XVIII. PHILIPPE de Bourgogne, troiſiéme fils de PHILIPPE, II. du nom, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne, fut Comte de Nevers & de Réthel, Baron de Donzy, Chambrier de France, & fut tué à la bataille d'Azincourt le 15 octobre 1415. Il épouſa 1. le 23 avril 1409, *Iſabelle* de Coucy, Comteſſe de Soiſſons en partie, fille puînée d'Enguerrand, VII. du nom, Sire de Coucy, & Comte de Soiſſons, & d'*Iſabelle* de Lorraine, ſa ſeconde femme, morte l'an 1411: 2. le 20 juin 1413, *Bonne* d'Artois, fille aînée de *Philippe* d'Artois, Comte d'Eu, & de *Marie* de Berri. Elle prit une ſeconde alliance le 30 novembre 1424, avec *Philippe*, III. du nom, ſurnommé *le Bon*, Duc de Bourgogne, & mourut en 1425. Du premier mariage vinrent, 1. *Philippe*, mort jeune; & 2. *Marguerite*

guerite, Comteſſe de Soiſſons en partie, morte à l'âge de ſix mois : & du ſecond ſortirent, 3. CHARLES, qui ſuit; & 4. JEAN, qui continua *la poſtérité, dont il ſera parlé après celle de ſon frére âiné.*

XIX. CHARLES de Bourgogne, Comte de Nevers, de Réthel, &c. mourut en 1464, ſans enfans de *Marie* d'Albret, fille de *Charles*, II. du nom, Sire d'Albret, & d'*Anne* d'Armagnac, qu'il avoit épouſée le onziéme juin 1456, *& laiſſa pour enfans* naturels, Guillaume *&* Jean, *qui furent légitimez en* 1463, *&* Adrienne *bâtarde de Nevers mariée* 1. *à* Claude *de Rochefort, Seigneur de Châtillon en Barrois*; 2. *à* Jacques *de Clugny, Seigneur de Ménéſére.*

XIX. JEAN de Bourgogne, ſecond fils de PHILIPPE de Bourgogne, Comte de Nevers, & de *Bonne* d'Artois ſa ſeconde femme, naquit le 25 octobre 1415, fut Comte de Nevers, de Réthel & d'Eu, & mourut le 25 ſeptembre 1491, âgé de 76 ans. Il épouſa 1. par contract du 24 novembre 1435, *Jacqueline* d'Ailly, Dame d'Englemonſtier, fille âinée de *Raoul* d'Ailly, Seigneur de Péquigny, & de *Jacqueline* de Béthune : 2. par contract du 30 août 1475, *Paule* de Broiſſe, dite *de Bretagne*, fille de *Jean* de Broſſe, Comte de Penthiévre, & de *Nicole* de Blois, dite *de Bretagne*, morte le neuviéme août 1479: 3. le onziéme mars 1479, *Françoiſe* d'Albret, fille d'*Arnaud-Amanieu* d'Albret, Seigneur d'Orval, & d'*Iſabelle* de la Tour, morte ſans enfans le 20 mars 1521, en ſa 66 année. Du premier mariage ſortirent, 1. *Philippe*, mort en 1452, en ſa ſixiéme année ; & 2. *Eliſabeth*, Comteſſe de Nevers & d'Eu, qui épouſa le 22 avril 1455, *Jean*, I. du nom, Duc de Cléves & Comte de la Marck, Chevalier de la Toiſon d'Or, & mourut le 21 juin 1483 : & du ſecond vint, 3. *Charlotte* de Bourgogne, Comteſſe de Réthel, mariée par contract du 15 avril 1486, à *Jean* d'Albret, Seigneur d'Orval, morte le 23 août de l'an 1500. *Il eut auſſi pour fils* naturels, Jean, *Doyen de l'égliſe de Nevers*; Pierre, *légitimé en* 1479; *&* Philippe, *qui épouſa* Marie *de Roye, fille de* Jean *de Roye, Seigneur de Lanoy; après la mort de laquelle il ſe rendit Religieux de l'Ordre de ſaint François, & mourut l'an* 1522.

Après la mort de Charles *le Hardi* ou *le Téméraire* Duc de Bourgogne en 1477, le Roi Louis XI, réünit le Duché de Bourgogne à la Couronne. En 1682, le Roi Louïs XIV donna le titre de Duc de Bourgogne à LOUÏS DE FRANCE, ſon petit-fils, auſſi tôt qu'il fut né. Ce Prince, qui épouſa *Marie-Adelaïde* de Savoye, porta depuis celui de Dauphin, & fut pére du Roi Louïs XV. * Pline, *l.* 4. *c.* 4. Procopius, *l.* 1. *de Bello Vandal.* Eutrope, *l.* 7. Tacite, *Annal. l.* 2. *& de Mor. German.* Ammien Marcellin, *l.* 18. *&* 28. Paul Oroſe, *l.* 7. *c.* 33. Luitprand, *l.* 4. Sidonius Apollinaris, *Carm.* 12. *& l.* 5. *Epiſt* 5. *&* 9. Alphonſe d'Elbéne, *de Reb. Burgund.* Gaul. Paradin, *de Antiquo Statu Burgund. & Annales de Bourgogne.* Pierre de Saint-Julien Balleure, *de l'Origine des Bourg.* Barthelemy de Chaſſeneu, *Antiq. Burgund.* Nicolas Vignier, *Rer. Burgund. Chron.* Pontus Heuterus, *Rer. Burgund. l.* 6. André du Chêne, *Hiſtoire de Bourgogne.* Chorier, *Hiſtoire de Dauphiné.* Noſtradamus & Bouche, *Hiſtoire de Provence.* Guichenon, *Hiſtoire de Breſſe & de Savoye.* Bovis, *Couronne Royale d'Arles.* Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France.* Du Puy, *Droits du Roi, &c.* Le P. Anſelme. Gareau, *Deſcription du Gouvernement de Bourgogne.*

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTÉ, ou *Comté de Bourgogne*, dite auſſi *la Haute Bourgogne, Burgundiæ Comitatus*, province avec titre de Comté, eſt proprement le païs des anciens Sequanois. Elle a le païs des Suiſſes & l'Alſace au levant; la Breſſe, le Bugey, & le païs de Gex au midi; la Lorraine au ſeptentrion; la Bourgogne-Duché, & une partie de la Champagne au couchant. Quelques-uns la diviſent par ſes Bailliages, & les autres en font trois parties, qui ſont *la Haute*, ou d'*Amont*; la *Moyenne* ou de *Dole*; & la *Baſſe* ou d'*Aval*. Dole étoit autrefois la ville capitale; les autres ſont Beſançon, qui eſt préſentement la capitale de la Franche-Comté, Gray, Salins, Veſoul, Arbois, Luxeuil, & Pontarlier. Les moins conſidérables ſont, Saint-Claude, Orgelet, Saint-Amour, Arlay, Lyons-le-Saunier. Le Fort Sainte-Anne & le château de Joux méritoient d'être remarquez; mais le premier fut démoli après la priſe de la Franche-Comté en 1674. La Franche-Comté a des montagnes au levant & au ſeptentrion. Elle eſt aſſez fertile en grains, en vins & en bois, renferme d'excellentes ſalines, & eſt arroſée de diverſes riviéres, dont les plus conſidérables ſont la Saone qui y reçoit l'Ougnon, le Doux qui y reçoit la Louve, la riviére d'Ain, &c.

Cette province faiſoit autrefois partie du grand Royaume de Bourgogne, & fut uſurpée ſur les Rois de France, qui en étoient les Souverains legitimes. Depuis, elle eut des Seigneurs particuliers. GERBERGE, dont on parle diverſement, ſœur de *Hugues*, Evêque d'Auxerre, Comte de Châlon, épouſa 1. *Albert* Comte d'Ivrée en Piémont, d'autres diſent *Paton* Comte de Vienne, dont elle eut 1. OTTE-GUILLAUME Comte de Bourgogne: 2. EUDES, dit *Henri*, ſurnommé *le Grand* ou *le Clerc*, Duc de Bourgogne, fils de *Hugues*, dit *le Grand*, & frére du Roi *Hugues-Capet*. Cet *Eudes-Henri* mourut au château de Pouilli ſur Saone le 15 octobre 1001, & adopta OTTE-GUILLAUME I. qui s'établit dans le païs. Il mourut vers l'an 1027, laiſſant d'*Ermentrude*, qu'on fait fille d'une *Albrade* de France, ſœur du Roi *Lothaire*, & de *Renaud* de Reims & de Roucy, RENAUD I, Comte de Bourgogne, mort en 1057. Celui-ci épouſa *Alix* de Normandie, fille de *Richard* II, & de *Judith* de Bretagne, dont il eut 1. GUILLAUME II, qui ſuit; 2. *Gui*, Comte de Brionne & de Vernon; & 3. *Robert*, dit *le Bourguignon*.

GUILLAUME, ſurnommé *Tête hardie*, Comte de Bourgogne, de Vienne, & de Mâcon, Sire de Salins, &c. mourut en 1087, ayant eu de *Gertrude* de Mâcon, 1. 2. RENAUD II & ETIENNE, qui ſuivent; 3. *Gui*, Archevêque de Vienne, puis Pape ſous le nom de *Calixte* II; 4. *Hugues*, Archevêque de Beſançon; & quelques autres enfans, entre leſquels on doit mettre 5. *Giſle*, mariée à *Humbert* II, Comte de Savoye & de Maurienne.

RENAUD II. mourut jeune, laiſſant deux fils, 1. RENAUD III; & 2. *Guillaume*, qui ne lui ſuccédérent pas alors.

ETIENNE frére de Renaud II, dit *Tête-hardie*, vendit à ſon frére *Gui* les honneurs qu'il avoit dans Vienne, comme parlent les Actes, pour faire le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut vers l'an 1101. Son fils *Guillaume* III, fut Comte de Bourgogne ; & deux Seigneurs auſquels il ſe confioit pour la direction de ſes affaires, l'aſſaſſinérent cruellement en 1126.

RENAUD III, couſin d'Etienne, fils de *Renaud* II, lui ſuccéda. Il avoit un frére nommé *Guillaume*, qui prétendit avoir part à l'heritage, & cette prétention paſſa à ſon fils *Etienne*, pére de *Jean*, qui prit le nom de *Châlon*, par ſon mariage avec l'heritiére de Châlon, & fut pére de *Hugues* Comte de Bourgogne. *Renaud* III refuſa de rendre hommage a l'Empereur Lothaire II, de la Maiſon de Saxe, ſoutenant qu'il ne lui devoit aucune reconnoiſſance, parce qu'il n'étoit pas de la famille de Conrad, à laquelle Rodolphe III avoit donné la Bourgogne. Ce refus irrita furieuſement l'Empereur, qui le déclara déchu du Comté, dont Conrad Duc de Zeringhen fut revêtu. Mais Renaud ne laiſſa pas de ſe maintenir courageuſement. Renaud I avoit auſſi refuſé le même hommage à l'Empereur Henri III, lui ſoutenant que ſes Terres ne dépendoient pas de l'Empire, mais de la France, puiſque le Roi Robert les avoit laiſſées à ſon pére Otte-Guillaume. Quelques Auteurs prétendent que c'eſt de là que vient le nom de *Franche-Comté*, quoique d'autres en donnent des raiſons plus particuliéres. RENAUD III mourut vers l'an 1144, laiſſant d'*Agathe*, fille de *Simon* Duc de Lorraine, une fille unique, BÉATRIX, I. de ce nom, Comteſſe de Bourgogne, mariée en 1157, à l'Empereur *Frédéric* I, dit *Barberouſe*. Elle eut divers enfans de cette alliance. Le quatriéme OTHON, I. de ce nom, fut Comte de Bourgogne, prit le titre de Palatin, & mourut en 1200, laiſſant BÉATRIX II, Comteſſe Palatine, qu'il avoit eue de *Marguerite* de Blois, fille de *Thibaud*, ſurnommé *le Bon*, Comte de Blois & de Chartres, & d'*Alix* de France. *Marguerite* étoit alors veuve de *Hugues* d'Oiſi, Seigneur de Montmirail, & depuis elle prit une troiſiéme alliance avec *Gautier* Sire d'Avênes. BÉATRIX épouſa *Othon* Duc de Méranie, qui prit la qualité d'OTHON II, Comte Palatin de Bourgogne & qui mourut en 1230, laiſſant OTHON III, mort vers l'an 1264, & pére d'ALIX, Comteſſe de Bourgogne, qui mourut en 1278. Elle épouſa *Hugues* de Bourbon, dit *de Châlon*, qui étoit deſcendu de *Guillaume*, frére de *Renaud* III, & cette alliance aſſoupit les querelles qui étoient dans leur famille. *Hugues* mourut en 1266, & laiſſa dix enfans. OTHON IV. lui ſuccéda, devint Comte d'Artois par ſon mariage avec *Mahaud*, fille de *Robert* II, & d'*Amicie* de Courtenay, & mourut en 1302, laiſſant 1. *Robert*, mort l'an 1315, âgé de ſeize ans; 2. JEANNE, femme du Roi *Philippe* V, dit *le Long*, laquelle ſuit; & 3. *Blanche*, premiére femme du Roi *Charles* V, dit *le Bel*.

JEANNE eut entre autres enfans 1. JEANNE II, Comteſſe Palatine de Bourgogne & d'Artois, mariée en 1318, à EUDES IV, Duc de Bourgogne; & 2. *Marguerite*, mariée en 1320, à *Louis* II, Comte de Flandre, dont la petite-fille, auſſi nommée MARGUERITE, recueillit la ſucceſſion des Comtez de Bourgogne & d'Artois, qu'elle porta avec celui de Flandre en 1369, à PHILIPPE de France, dit *le Hardi*, Duc de Bourgogne.

MARIE, fille unique de *Charles*, dernier Duc de Bourgogne, porta la Franche-Comté dans la Maiſon d'Autriche. Le Roi Louïs XIV prit cette province en 1668, & la rendit par la paix d'Aix-la-Chapelle, en la même année. Depuis, il la reprit encore en 1674, & elle lui eſt reſtée par la paix de Nimégue en 1678. * Du Puy, *Droits du Roi.* Du Chêne, *Hiſt. de Bourgogne.* Alphonſe d'Elbéne, *de Regno Burgund.* Louis Gollut, *Mem. Hiſtor.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné, tome* 1. *l.* 11. Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de la Maiſon de France, &c.*

BOURGOGNE (le Cercle de) en Latin *Burgundicus Circulus*, comprend les provinces des Païs-Bas, & la Franche-Comté. Il fut inſtitué par l'Empereur Maximilien I, l'an 1512, afin qu'il pût ainſi ſecourir les Etats qu'il avoit eus de l'héritage de la Maiſon de Bourgogne, par le moyen de l'Empire qu'il tâchoit d'engager dans ſa défenſe; mais les Membres & les provinces de ce Cercle ſont exemts de toutes les charges de l'Empire, dès le tems de ſon érection : ce qui ſe connôit tres-bien par la tranſaction que l'Empereur Charles-Quint fit avec l'Empire dans la Diéte d'Ausbourg en 1548, par laquelle on déclare que les Membres du Cercle de Bourgogne ſont exemts de toute juriſdiction de l'Empire, ſans préjudice de leurs conſtitutions, & que ces provinces ſont libres de toutes les charges de l'Empire d'Allemagne, & de la ſupériorité & ſouveraineté de l'Empereur; en ſorte qu'elles ſont cenſées pleinement exemtes, & qu'elles jouïſſent ſeulement de la protection de l'Empire, de la même maniére que les autres Etats de l'Empire en jouïſſent, ainſi que le marquent plus au long Chifflet, & divers autres; de maniére qu'il y a lieu de douter ſi on le peut nommer un des Cercles de l'Empire d'Allemagne, puiſqu'il n'eſt point d'Allemagne, & qu'il n'a préſentement aucun Etat dans l'Empire, vu même que les deux ſeules villes libres & impériales, qui étoient enclavées dans ce Cercle-là, étoient cenſées être des autres Cercles, ſavoir, Beſançon, qui étoit du Cercle du Haut Rhin; & Cambray, qui étoit de celui de Weſtphalie, avant qu'elles fuſſent ôtées de la matricule de l'Empire. Il faut obſerver que dans l'érection du Cercle de Bourgogne les trois provinces de Friſe, d'Utrecht & de Tranſiſalane ou Overiſſel, n'y étoient pas compriſes, mais bien dans le Cercle de Weſtphalie, parce qu'elles n'étoient pas alors ſujettes aux Princes du Païs-Bas, comme elles l'ont été depuis qu'on les a compriſes ſous ce Cercle. Préſentement les provinces de ce Cercle ſont diviſées en trois parties; la France poſſéde ce Comté de Bourgogne, ou la Franche-Comté, avec la partie méridionale du Païs-Bas; l'Empereur tient la partie qui eſt au milieu du Païs-Bas; & les Etats Généraux ont la partie ſeptentrionale qui eſt compoſée des ſept Provinces-Unies ; l'Eſpagne n'y poſſéde plus rien.

* BOURGOGNE (Ordre de la Croix de) Ordre de Chevalerie inſtitué en 1555 le 21 juillet par l'Empereur Charles-Quint,

après

après qu'il eut rétabli. Muleas ou Muley-Afhem fur le thrône de Tunis.

BOURGOING (Edmond) Prieur des Jacobins de Paris, fut fait prifonnier pendant la Ligue, à l'affaut des fauxbourgs de Paris, où il étoit armé comme un foldat. On le mena à Tours, où étoit le Parlement en 1589, & après avoir été convaincu d'avoir loué publiquement dans fes Sermons, Jacques Clément, Religieux de fon couvent, qui avoit commis un exécrable parricide dans la perfonne du Roi Henri III, & de l'avoir comparé à Judith, qui tua Holoferne devant la ville de Béthulie, il fut condamné à être tiré à quatre chevaux. L'arrêt fut exécuté à Tours le 26 janvier de l'an 1598. * M. de Cailliére, *Hift. du Maréchal de Matignon.*

BOURGOING (François) troifiéme Général de la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire de France, naquit à Paris, le 18 mars de l'an 1585. Sa famille originaire du Nivernois, étoit venue s'établir à Paris, où elle a eu des Confeillers au Parlement, entre autres, JEAN & GUILLAUME, Seigneurs de Poiffons & de Belleperche, dont le dernier étoit ayeul de François. François Bourgoing fit de grands progrès dans la Théologie, qu'il étudia en Sorbonne, & fut un des fix premiers Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire, dont il devint un des plus illuftres ornemens. Il travailla beaucoup à la propagation de ce faint Inftitut dans les Païs-Bas, & ailleurs; & en l'an 1641, il fut choifi pour en être Supérieur général, après le Pére Charles de Gondren, dont il avoit été Vicaire général. Le Pére Bourgoing gouverna avec une fageffe admirable, & mourut le 26 feptembre de l'an 1662. Il avoit publié des Ouvrages du Cardinal de Bérulle, avec un abbrégé de la Vie de ce grand homme. Nous en avons auffi plufieurs de fa façon, remplis d'onction & de piété. JACQUES Bourgoing, fon pére, Confeiller en la Cour des Aides, à qui François de la Croix-du-Maine donne cet éloge, d'avoir été *homme docte ès Langues, & bien verfé en la Poëfie Latine*, compofa un Ouvrage Latin de *l'Origine & de l'Ufage des Mots*, dont on fe fert dans les Langues Françoife, Efpagnole & Italienne, qu'il dédia l'an 1583 au Roi Henri III. Un FRANÇOIS Bourgoing, de Nevers, fe retira à Genéve, où il vivoit en 1570, & publia une *Hiftoire eccléfiaftique*, en deux volumes; *une Traduction de Jofeph, &c.* * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Bibliotheque Françoife.* Sainte-Marthe, *Gallia Chrift. tome* 4.

BOURGOING (Jacques) *Voyez* l'art. de BOURGOING (François)

BOURGOUIN, *Burgufia, Burgufium*, petite ville de France en Dauphiné, dans le Viennois, a été autrefois dépendante de la Baronie de la Tour-du-Pin, & eft renommée par fon commerce de chanvre. Bourgouin fouffrit beaucoup dans le XVI fiécle, durant les guerres civiles. * Chorier, *Hift. de Dauphiné.* De Thou, *Hift. l.* 31.

BOURGOW. *Voyez* BURGAW.

***BOURGTEROUD, BOURGTHEROULDE, BOURG-TOUROUDE**, bourg de France, en la Normandie, dans le Roumois, eft au fud-oueft de Rouen, dont il eft éloigné de près de cinq lieues.

BOURGUEIL, bourg ou petite ville de France en Anjou, eft fur la riviére d'Aution, environ à une lieue de la Loire, à l'eft d'Angers, tirant vers le fud, à la diftance d'environ douze lieues. Il y a dans ce lieu une Abbaïe célébre.

BOURGUEMAITRE. *Voyez* BOURGMESTRE.

BOURGUIGNONS, *Burgundi, Burgundiones*, anciens peuples d'Allemagne, qui faifoient partie des Vandales, demeuroient dans la Caffubie, en Poméranie, & dans les contrées de Pologne, voifines de la Poméranie. Sur la fin du III fiécle, ou au commencement du IV, ils vinrent s'établir dans le Palatinat du Rhin, d'où ils pafférent dans les Gaules, où ils fondérent le Royaume de Bourgogne. *Voyez* ce qui en eft dit dans l'article BOURGOGNE, où il eft parlé *des anciens* BOURGUIGNONS *& de leur Royaume.* * Baudrand, *Dict. Géograph.*

BOURI. *Voyez* BOURY.

***BOURICIUS** (Hector) de Frife, après avoir étudié la Jurifprudence à Louvain, y reçut le degré de Bachelier en 1610. Il devint enfuite Profeffeur en Droit Civil & Canonique à Franeker, & fut fait après cela Confeiller dans la Cour Provinciale de Frife. On a de lui, *Differtationes Academicæ & Lectiones Juris; Oratio de Ambitu; Oratio funebris in obitum Timæi Fabri.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 340.

***BOURICIUS** (Jaques) de Frife, Avocat à la Cour de cette Province a écrit, *de Officio Advocati.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 403.

BOURIGNON, (Antoinette) naquit à Lille en Flandre le 13 janvier 1616. Son pére étoit un Marchand nommé *Jean Bourignon* & fa mére *Marguerite Beckwart.* Elle étoit fort laide dans fon enfance; mais elle manifefta d'abord beaucoup d'efprit & de jugement, de forte que dans un âge fort tendre elle demanda fouvent où étoit le païs des Chrétiens, ne croyant pas de s'y trouver. Lorfque fes parens la voulurent marier, elle répondit qu'elle s'en fentoit détournée par une attraction qui venoit de plus haut. Il fe peut que le fort de fa mére, que fon pére maltraitoit fort fouvent, contribua beaucoup à la faire réfléchir fur les inconvéniens du mariage, & que ces réflexions eurent autant de pouvoir fur elle que l'attraction célefte dont elle autorifoit fon refus. Nonobftant cela, fon pére & fa mére la promirent à un Marchand François: mais lorfque le jour de la célébration des noces approchoit, elle prit la fuite le jour de Pâques 1636, & vint dans un village nommé *Baffeck.* Le Curé de ce village s'intéreffa pour elle & en donna des nouvelles à l'Archevêque de Cambray. Ses parens ayant découvert où elle étoit, l'Archevêque lui confeilla de s'en retourner chez eux, mais il infinua auffi aux parens de ne la point gêner par rapport à fa confcience. Le pére ne lui tenant pas ce qu'il avoit promis, & lui parlant de nouveau du mariage, elle tâcha de fe mettre encore une fois en liberté. Elle eut fur ce fujet une longue conférence par lettres avec fon Pére Confeffeur. Toutes ces lettres ont été imprimées. Elle quitta donc encore la maifon de fon pére en 1639, & alla à Mons, où l'Archevêque lui accorda la liberté de s'établir avec quelques autres filles du même goût, dans le village de *Blatton.* Mais l'Archevêque, pouffé par quelques Eccléfiaftiques, ennemis de la Bourignon, retira fa permiffion, de forte qu'elle forma le deffein de retourner à Lille, où elle attendit la mort de fa mére; après quoi elle vécut encore quelque tems avec fon pére. Elle reprit cependant la vie folitaire. En 1653, elle fe chargea de l'infpection d'un Hopital où l'on élevoit de pauvres enfans, & s'en aquitta jufques en 1662, où quelques perfonnes de la maifon, foumifes à la Bourignon, furent accufées de Sortilége, ce qui faillit à faire jetter le même foupçon fur l'Infpectrice elle même. Il eft vrai qu'elle s'en purgea à plein; mais comme d'ailleurs elle étoit fujette à bien des perfécutions, elle paffa dans le Brabant, & quitta, en même tems, l'Ordre des Auguftines, dont elle avoit fait profeffion depuis l'an 1658. Elle fit un féjour de quatre ans, partie à Gand, partie à Malines. En 1667, elle arriva à Amfterdam où le grand nombre de fes Ecrits, auffi bien que les vifites des gens de toute nation & de toute Religion, la rendirent célébre par toute l'Europe. *Chriftian de Cort*, un des meilleurs amis de la Bourignon, acheta l'Ifle de Nord-Strand dans le *Holftein* & la deftina à fervir de retraite & à lui & à fes amis; mais il mourut le 12 novembre 1669, laiffant pour héritiére Antoinette Bourignon, qui prit poffeffion de fon Ifle en 1671, où elle établit une Imprimerie pour multiplier fes Ecrits. Les Prédicateurs Luthériens de Tonningen, de Schleswick, de Hufum & de Flensbourg firent en forte que l'Imprimerie de Nord-Strand fut fupprimée. Quoique le Duc de Holftein accordât fa protection à la Bourignon, elle fut cependant obligée de quitter fon Ifle & de paffer à Hambourg en 1676, où elle s'arrêta pendant quelque tems & écrivit divers Ouvrages. On ne fut pas plus tolérant à Hambourg; on l'en fit fortir & elle alla en Ooftfrife auprès du Baron de Lutzbourg, où elle ne fut pas longtems fans effuyer de nouvelles perfécutions, de forte qu'en 1680, elle réfolut de retourner en Hollande. Elle mourut en voyage, étant à Francfort, le 30 octobre de la même année. On l'accufe de s'être continuellement vantée de revélations divines, d'avoir avoué que pendant vint ans elle n'avoit pas lu l'Evangile, & que tout ce qu'il y avoit dans l'Ecriture, fe trouvoit antécédemment gravé dans fon cœur. On lui reproche encore d'avoir méprifé tous les autres livres & les Sciences, d'avoir égalé fes propres Ecrits à l'Ecriture Sainte; d'avoir mis Jefus Chrift & Adam au rang des hermaphrodites; & d'avoir attribué deux corps à J. C. Enfin on dit qu'elle a foutenu un chiliafme groffier & extérieur, & prédit une deftruction totale de l'Eglife & des gouvernemens politiques. Il y en a qui ajoûtent que la Bourignon a nié la divinité de J. C. & le dogme de la Trinité; mais plufieurs qui ne font pas fes partifans, la juftifient fur ces derniers articles. Pour ce qui eft de fa conduite, on trouve que quoiqu'elle fût riche, elle refufoit la charité aux pauvres, fous prétexte que Dieu le lui avoit défendu, foit parce que les pauvres en étoient indignes, foit à caufe d'un autre ufage auquel fes biens étoient deftinez. Elle excufa toujours de la même maniére fa defobéïffance envers fon pére & fa mére, fon amour pour la vengeance; & la dureté inouïe dont elle ufoit à l'égard de fes Domeftiques qui la quitoient à tous momens. Elle a publié un grand nombre de livres, qui en 1686 furent tous imprimez à Amfterdam en dix-neuf volumes *in octavo.* Plufieurs ont refuté les livres & les fentimens de la Bourignon. Le plus illuftre & le plus fameux de fes Adhérans a été Pierre Poiret, qui a écrit fa Vie fort au long, & refuté le jugement que Seckendorf avoit porté de la Bourignon. Ce jugement eft inféré au mois de Janvier des Actes de Leipfic de l'année 1686. Feu M. Poiret a encore défendu la Bourignon contre M. Jurieu & contre M. Bayle, dans fon Traité de la paix des bonnes ames, & dans fa lettre touchant les Auteurs Myftiques. * Molleri, *Ifagoge ad Hift. Cherf. Cimbr partie* 2. *c.* 6. §. 7. Colberg, *dans fon Chriftianifme Platonique*, en Allemand, *partie* 1. *c.* 10. *p.* 346, *& fuiv.* Arnold, *Hift. des Hérétiques & des Héréfies*, en Allemand, *partie* 3. *c.* 16. *partie* 4. *f.* 3. *n.* 17. Bayle, *Dict. Crit.*

BOURLÉ (Jacques) Docteur de Paris, qui vivoit fur la fin du XVI fiécle, & vers l'an 1580, étoit de Longmênil, dans le diocéfe de Beauvais, & fut Curé de la paroiffe de Saint-Germain *le Vieil* à Paris. C'étoit un bon Eccléfiaftique, qui compofa divers Ouvrages fur les matiéres du tems, où l'on voit que fon zéle lui fait embraffer des opinions, qui ne paroiffent pas toûjours sûres aux perfonnes de fens froid. Ces Ouvrages font, une Congratulation au Roi pour l'Edit de janvier rompu; Adhortation au peuple de France de fe tenir fur fes gardes; priére à Jefus Chrift fur le mariage de Charles IX; la Meffe de Saint-Denys; & Difcours fur la prife de Mende par les Hérétiques. M. Simon qui a eu foin d'indiquer fes Ouvrages, ajoûte que Bourlé vivoit encore en 1584, & qu'il fut Profeffeur de Sorbonne. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Franç.* Du Boulay, *Hift. Univ. Parif. &c.* Simon, *Supplem. à l'Hift. de Beauvais.*

BOURLEMONT (Seigneurs de) *Cherchez* ANGLURE.

BOURLIE (Seigneurs de la) *Cherchez* GUISCARD.

BOURLOTTE (la) *Voyez* LABOURLOTTE.

BOURMONT, petite ville du Duché de Bar, fort près de la Meufe, à neuf lieues de la ville de Chaumont, vers le levant. C'eft un Bailliage du Baffigny Lorrain, ou Barrois non mouvant, refforiffant à la Cour fouveraine de Lorraine. C'eft auffi un Doyenné du diocéfe de Toul, Archidiaconé de Vitel, où l'on compte trente paroiffes & neuf annexes. Il y avoit autrefois dans cette ville dix chapelles fous l'invocation de faint Florentin, & les Chapelains faifoient l'Office Canonial; mais le Duc Charles III fupprima cinq de ces chapelles en 1603. Les Ducs ont le patronage de ces prébendes, ainfi que de celles du Chapitre de Notre-Dame, qui étoit autrefois à la Mothe. Ce Chapitre eft compofé d'un Prévôt, & de dix Chanoines, qui ont le patronage de la Cure. Il y a en-

encore à Boufmont un couvent de la sainte Trinité depuis l'an 1708, & un autre d'Annonciades célestes. * *Pouillié de Toul.*

BOURN, bourg dans la partie méridionale du Comté de Lincoln en Angleterre, où l'on voit les ruïnes d'un bon château. Près de là étoit l'Abbaïe de Swinsted, dont un Moine nommé Simon empoisonna le Roi Jean, selon le rapport de plusieurs Historiens. Ce bourg est à 153 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BOURNEL, famille de Picardie, considérable par ses alliances, descend de JEAN Bournel qui suit.

I. JEAN Bournel, Seigneur de Puisseux, vivant en 1350, qui de *Jeanne*, Dame de Thiembronne, eut pour fils 1. PIERRE, qui suit; auquel on ajoute 2. *Guillaume*, qui servoit en l'ost de Bouvines l'an 1340; & 3. *Jean* Bournel, qui servoit en Normandie sous le Maréchal d'Audenehan ou Andrehan en 1354.

II. PIERRE Bournel, Seigneur de Thiembronne, servoit à Ardres sur les frontiéres de Picardie sous le Maréchal d'Audenehan en 1355, & épousa *Isabelle* de Villiers, fille de *Pierre* Seigneur de Villiers-le-Bel, & de *Jeanne* d'Aunoy, dont il eut, HUE, qui suit.

III. HUE Bournel, Seigneur de Thiembronne, Capitaine de la ville & château de Rue, vivoit en 1395.

C'est lui, ou plutôt un autre HUE Bournel, Seigneur de Thiembronne, Chambellan du Roi, qui peut avoir été son fils, lequel épousa *Alips* de Bauchain, fille unique & héritiére de *Charles* Seigneur de Bauchain, de Lambercourt, de Lambersart, de Namps, de Montigny, d'Ambreville, &c. & de *Jeanne* Dame de Cantepie, & de Recourt, avec laquelle il vivoit en 1417, & dont il eut, 1. *Charles*, Seigneur de Lambercourt, qui vivoit en 1419; 2. Louïs, qui suit; 3. GUICHARD, qui a fait *la branche des Seigneurs de* NAMPS, *rapportée cy-après*; & 4. *Guillaume* Bournel, Seigneur de Lambercourt, qui fut Maître d'Hôtel du Roi, & Général, Maître, Visiteur & Gouverneur de toute l'Artillerie de France depuis l'an 1473, jusqu'à sa mort arrivée en 1477, & eut de *N.* sa femme *Jean* Bournel, qui avoit été retenu Pannetier du Roi en 1465, & qui mourut avant son pére sans alliance.

IV. Louïs Bournel, I. du nom, Seigneur de Thiembronne, de Bauchain, de Lambersart, suivoit le parti du Duc de Bourgogne en 1417. Il le quitta, & se saisit de la ville & du château de Gamaches en 1419. Il demeura prisonnier en 1421, en une rencontre près de Mons en Vimeux, & après avoir payé sa rançon, il retourna à Gamaches, qu'il fut obligé de rendre en 1422. Il se trouva en 1436, en un combat donné contre les Anglois proche la ville de Calais, & vivoit encore en 1444, ayant eu de *Marie* de Croy, fille de *Jean* Seigneur de Croy, de Renty, d'Araines, &c. Grand Bouteiller de France, & de *Marguerite* de Craon, 1. JEAN II, qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Habarcq, Chevalier de Rhodes, Commandeur d'Auxonne, vivant en 1482; 3. *Jeanne*, alliée à *Rolland* Seigneur de Dixmude; & 4. *Marguerite* Bournel, qui épousa *Louïs* de Bussu.

V. JEAN Bournel, II. du nom, Seigneur de Thiembronne, &c. épousa *Julienne*, Dame de Monchy, fille unique de *Pierre* Seigneur de Monchy, Gouverneur de Saint-Omer, & de *Jeanne* de Ghistelles, dont il eut, 1. Louïs II. qui suit; & 2. *Giséle* Bournel, mariée à *Louis* Seigneur de Marle.

VI. Louïs Bournel, II. du nom, Seigneur de Thiembronne, de Bauchain, de Monchy, &c. épousa *Guillemette* de Melun, fille de *Jean*, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy, & de *Marie* de Savrebroche, dont il eut 1. Louïs III, qui suit; 2. *Julien*, Seigneur de Lambersart, Gouverneur du château d'Auxy-sur-Authie, mort sans postérité; 3. *Gabriel*, Seigneur de Fasques, mort sans alliance; 4. *Marie*, Dame de Ploich, alliée par contract du 13 novembre 1509, à *Jean* de Soissons, Seigneur de Moreuil & de Poix, Bailli de Vermandois, laquelle devint héritiére des biens de sa Maison, après la mort de ses fréres sans enfans; & 5. *Jacqueline* Bournel, Chanoinesse de Mons, puis mariée à *François* Longueval, Seigneur de Vaux & de la Planque.

VII. Louïs Bournel, III. du nom, Seigneur de Thiembronne, de Bachain, de Monchy, &c. Bailli d'Amiens, fit son testament en 1549, & mourut sans enfans de *Marguerite* d'Ailly, fille de *Charles*, Vidame d'Amiens, Baron de Pequigny, & de *Philipola* de Crevecœur, Dame de Dourze.

SEIGNEURS DE NAMPS ET DE MONCHY.

IV. GUICHARD Bournel, troisiéme fils de HUE Seigneur de Thiembronne, & d'*Alips* Dame de Bauchain, eut en partage les Terres de Namps & de Puisseux, à la charge de porter les armes de Bauchain. Il se trouva à toutes les entreprises que le Seigneur de Thiembronne son frére, fit contre les Anglois & les Bourguignons; fut Bailli du Comté de Guînes, Capitaine d'Ardres & du Crotoy, & Lieutenant du Comte d'Etampes en Picardie & en Artois; il mourut avant l'an 1466, & eut de *Jeanne* de Wissocq, Dame de Mamez & d'Esteembecq, sa femme, fille de *Nicolas*, Seigneur de Nieurlet, &c. Mayeur de Saint-Omer, & de *Jacqueline* de Sainte-Aldegonde, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Alardin* Seigneur de Vézigneul & de Malmy, Capitaine de Sainte-Ménehoult, qui vivoit en 1486, & eut de *Léonore* Sacquespée, Dame de Malmy, *Claude* Bournel, Dame de Vézigneul, mariée à *Jean* de Roucy, Seigneur de Valmont en Champagne; & *Martine* Bournel, alliée à *Jean* Guiselin, vivante en 1511; 3. JEAN, qui fit *la branche des Seigneurs de* BONCOURT, *rapportée cy-après*; 4. *Julien*, qui se retira en Forès, où il épousa *Jeanne*, Dame du Chevalart & du Palais, fille d'*Antoine*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Catherine* de Thiern, dont il eut *Amé* Seigneur du Chevalart & du Palais, mort aux guerres d'Italie sans alliance; & *Pierre* Bournel, Abbé de Saint-Romain, Chanoine & Comte de Lyon en 1523; 5. *Antoine*, mort sans alliance; 6. *Nicole*, mariée à *Charles* de Saveuse, Seigneur de Souverain-Moulin, Bailli de Saint Omer & de Gravelines; & 7. 8. 9. trois filles Religieuses.

V. GUILLAUME Bournel, Seigneur de Namps, d'Esteembecq, d'Escames & de Lambercourt, Bailli de Guînes, Capitaine d'Ardres, & Maître d'Hôtel du Roi, mort en 1508. Il épousa 1. *N.* fille de *N.* Seigneur d'Ostoue; 2. *Jeanne* de Calonne, fille de *Baudrand* Seigneur de Nielles, & d'*Antoinette* de Liques. Du premier mariage vint *Gautier* Bournel, mort jeune: & du second sortirent, 1. *Antoine*, mort sans alliance; 2. FLOUR, qui suit; 3. *Julien*, Abbé de Ham près de Lillers, mort en avril 1551; 4. *Antoinette*, Religieuse aux sœurs Grises de Saint-Omer; & 5. *Marie* Bournel, Dame d'honneur de la Duchesse d'Arschot, mariée à *Jean* Seigneur de Noirthoud & du Quênoy, Maître d'Hôtel du Duc d'Arschot, & Capitaine de Lillers.

VI. FLOUR Bournel, Seigneur de Namps, d'Esteembecq, de Lambercourt, &c. mort avant l'an 1537, avoit épousé par contract du 13 septembre 1508, *Catherine*, fille de *Jean* Seigneur de Riencourt, & de *Marie* de Montmorency-Bours, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Gabriel*, Chanoine & Prévôt de Saint-Pierre de Liége, vivant en 1579; 3. *Anne*, mariée 1. à *Jacques* de Saint, Seigneur de Montigny: 2. à *Jacques* de Bussy, Seigneur du Plessier; & 4. *Hugues* Bournel, Seigneur d'Esteembecq, d'Escames, de Lambercourt, de Couriéres, & de Monchy que lui donna *Louis* Seigneur de Thiembronne son cousin, Gouverneur de Lille, de Douay, d'Orchies, & de Bapaume, l'un des plus renommez Capitaines de son tems, qui vivoit en 1578. Il épousa 1. *Marie* de Fleury, fille d'*Antoine* Seigneur de Saint-Léger, &c. & de *Marguerite* de Bournonville, Dame de Rinquessen, dont il eut *Maximilien* de Bournel, Seigneur de Monchy, mort sans alliance: 2. *Marie* Baudain-de-Mauville, dont il n'eut point d'enfans. Elle se remaria à *François* d'Ognies, Seigneur de Coupigny, auquel elle porta la Terre de Couriéres.

VII. JEAN Bournel, Seigneur de Namps, &c. mort avant l'an 1559, épousa 1. *Jeanne* le Vasseur, fille de *N.* le Vasseur, Lieutenant Général d'Abbeville: 2. par contract du troisiéme novembre 1555, *Claire* de Fleury, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Leger, &c. & de *Marguerite* de Bournonville, Dame de Rinquessen, morte neuf mois apres son mariage. Du premier lit vinrent, 1. GABRIEL, qui suit; 2. *François*, Chanoine de Saint-Denys de Liége en 1578; 3. *Jeanne*, mariée le septiéme mai 1567, à *Jean* Seigneur de Sailly; 4. *Adrienne*, Religieuse à Marquette; & 4. *Jean* Bournel, Seigneur de Fasques, qui épousa *Antoinette* de Saisseval, fille de *N.* Seigneur de Baillemont, dont il eut, *Géofroy* & *Jean* Bournel.

VIII. GABRIEL Bournel, I. du nom, Seigneur de Namps, fut institué héritier de *Hugues*, Seigneur d'Esteembecq son oncle, en tous ses biens, & épousa par contract du 16 juillet 1585, *Marguerite* d'Etrées, fille d'*Antoine* Seigneur d'Etrées, Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Françoise* Babon-la-Bourdaisiére, dont il eut 1. GABRIEL II. qui suit; & 2. *François-Annibal*, Vicomte de Lambercourt, Mestre de camp d'un régiment d'infanterie, mort sans enfans d'*Antoinette* le Roi, sa femme.

IX. GABRIEL Bournel, II. du nom, Seigneur de Namps, Baron de Monchy, de Cayeu, &c. étoit mort en 1663. Il épousa avant l'an 1628, *Louise* d'Hervilly, fille de *François* Seigneur de Vize, dont il eut JEAN-PAUL, qui suit.

X. JEAN-PAUL Bournel, Seigneur de Namps, Baron de Monchy, &c. épousa par contract du 14 juin 1663, *Marguerite* Bochart, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny, de Noroy, Maître des Requêtes, & de *Marie* Boivin de Vaurouy, dont il eut JEAN-CHARLES, qui suit.

XI. JEAN-CHARLES Bournel, Marquis de Monchy, &c. Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Maréchal des camps & armées du Roi, & Maître de la Garderobe du Duc de Berry, a épousé en décembre 1712, *Catherine* Forcadel, fille d'*Euverte* Forcadel, Contrôleur général de la Maison du Duc d'Orléans, & de *Catherine* Tancréde, Sous-Gouvernante des enfans du même Prince.

SEIGNEURS DE BONCOURT.

V. JEAN Bournel, troisiéme fils de GUICHARD Bournel, Seigneur de Namps, &c. & de *Jeanne* de Wissocq, fut Seigneur de Boncourt, de Mamez, de Mardicoigne, de Rabedanges, &c. Bailli de Guînes, & Capitaine d'Ardres après son frére aîné, & mourut le 22 mai 1522. Il epousa *Catherine* de Sempy, fille de *Laurent*, Seigneur de Rebetrangles, & de *Marie* d'Amiens, morte le 31 mars 1516, dont il eut 1. ROLLAND, qui suit; & 2. *Lancelot* Bournel, Seigneur de Mardicoigne, l'un des cent Gentilshomme de la Maison du Roi en 1542, qui épousa 1. *Jeanne* Dame d'Alleuvaigne, fille unique de *Jean* Seigneur d'Alleuvaigne, & de *Jeanne* de Doncourt, Dame de Maisiéres, de Démuin, & de Mortemer: 2. *Antoinette* de Neufville, Dame de Moliniere & de Laigny. Du premier mariage sortirent, 1. *Jean* Bournel, Seigneur de Démuin, tué en 1537, devant la ville de Hesdin, 2. *Marie*, alliée à *Antoine* Seigneur de Neufville, morte en 1552; & 3. *Hélene* Bournel.

VI. ROLLAND Bournel, Seigneur de Boncourt, de Mamez, &c. mourut à Saint-Omer en juin 1537. Il épousa 1. *Antoinette*, fille & héritiére de *Pierre*, Seigneur de Cauroy, & de Fontaines près de Bologne: 2. *Marguerite* de Noyelles, fille de *Philippe* Seigneur du Marest & du Petit-Rin, & d'*Isabeau* de Luxembourg. Du premier mariage vint, 1. *Nicole* Bournel, mariée à *Jean* de Créqui-Raimboval, Seigneur de Rogy: & du second sortit, 2. *Isabelle* Bournel, mariée en 1533, à *Jean* de Noyelles, Seigneur de Lossignol, Gouverneur de Malines, morte sans enfans. * Le P. Anselme, &c.

BOURNEL (Giraud de) Gentilhomme Limosin, vivoit en Provence vers l'an 1227. Divers Princes entreprirent vainement de l'attirer à leur Cour. Il écrivit diverses piéces en vers Provençaux,

& fut un des plus célébres de ces inventeurs de la Poësie Provençale, qu'on nomma *Troubadours*. Il fut, dit-on, l'inventeur des Sonnets, & mourut en 1278. Pétrarque faisoit gloire d'imiter ses Ouvrages. * Nostradamus, *en la Vie des Poëtes Provençaux*. Du Verdier-Vauprivas, & la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

BOURNIQUET, bourg de France, située dans le Quercy sur la riviére d'Aveyrou, à quatre lieues de la ville de Montauban, du côté de l'Orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **BOURNONVILLE**, Seigneurie dans le Comté de Boulogne en Picardie, a été érigé en Duché-Pairie en faveur d'Ambroise Duc de Bournonville, en 1652 au mois de septembre. Ce lieu est sur la Lianne à l'orient de Boulogne.

BOURNONVILLE, famille illustre que quelques uns font descendre de *Guillaume* Comte de Ponthieu en 964, & d'autres de *Guillaume* Seigneur de Bournonville qui fut le second fils d'*Eustache*, Comte de Guînes en 1071. Les arriére-petit-fils de *Guillaume* de Bournonville furent 1. *Rodolphe*, Baron d'Illfort en Angleterre, dont le fils *Henri* mourut sans héritiers. 2. *Louis*, qui renouvella le château de Bournonville en 1126, & fut grand-pére de *Robert* & de *Pierre*, dont le premier continua sa race en Angleterre & le second dans le Boulonois. *Jean* de Bournonville, dit *le Grand*, à cause de son pouvoir & de ses richesses, descendoit de *Pierre* dans le cinquiéme degré & étoit grand-pére de *Jean* qui suivra & *d'Enguerain*, Bourggrave de Beaurain, dont il faut remarquer les deux petit-fils & une petite fille, 1. *Pierre*; 2. *Louis*; & 3. *Anne*. Le premier est l'Auteur de la branche de *Riquarville* en Normandie; le second fut Chambellan du Roi de France & grand-pére de *Claude*, dont la posterite s'éteignit vers la fin du XVI siécle par la mort de Henri; *Anne* fut mariee avec un Seigneur de *Lamet*, ce qui fit que ses Descendans se nommérent de *Lamet-Bournonville*. *Jean*, dit *le Barbu*, fut Gouverneur de Guise; *Guidon*, un de ses Descendans fut Seigneur de Capres, de Haurec, de Montigni, Baron de Houlefort, Gouverneur du Comté de Ponthieu, & Intendant de la Chasse dans le Boulonnois. Il mourut en 1544, & laissa *Odoard*, qui fut élevé par son grand-pére maternel *Pierre* de *Ranchicourt*, dont il hérita plusieurs Terres en Flandre. Il fut ensuite Conseiller privé d'Etat de Philippe II, Roi d'Espagne, Président de la Chambre des Finances & Gouverneur de l'Artois. Son fils *Alexandre*, Comte de Hennin, fut Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan de l'Empereur, Colonel d'Infanterie, Feld-Maréchal dans les Païs-Bas, & Gouverneur de la Flandre Wallonne & de Lille. Il racheta de la famille de Lamet le château originaire de Bournonville, ce qui le fit soupçonner par les Espagnols, d'entretenir quelque intelligence secrette avec la Cour de France; ce soupçon le détermina à passer en France. Il mourut à Lyon en 1656. Ses fils furent 1. *Jean-François-Benjamin*, Marquis de Bournonville, qui eut deux fils; 2. *Wolfgang-Guillaume*, Vicomte & Baron de Barlin, Major Général, & Gouverneur de Bruxelles; 3. *Ambroise*, Duc de Bournonville, Pair de France, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche & Gouverneur de Paris, qui mourut le 12 septembre 1693, après avoir épousé *Lucréce-Françoise*, fille de *Charles*, Duc de la Viéville morte le 22 janvier 1678, ne laissant qu'une fille *Marie-Françoise* de Bournonville, qui étoit mariée depuis l'an 1671, à *Anne-Jules*, Duc de Noailles; 4. *Alexandre* II, qui rentra dans le service de l'Espagne. Il fut non seulement rétabli dans tous les biens de son pére, mais de plus sa Seigneurie de *Bugenhaut* fut érigée en Principauté en 1658, & il fut le premier qui se nomma Prince de *Bournonville*. Il fut outre cela Chevalier de la Toison d'Or, Chambellan de l'Empereur, Membre du Conseil privé de Guerre, Général-Feld-Maréchal sur le Rhin, Viceroi de Catalogne, Conseiller privé du Roi d'Espagne & enfin Viceroi de Navarre, &c. *Alexandre-Albert-François-Barthélémi*, fut le seul de ses fils, qui ne mourut pas dans l'enfance. Il épousa en 1682, *Marie-Victoire-d'Albret*, fille du Duc de Luynes. * Carpentarius, *Hist. Camerac. partie* 3. Bucellin, *Stemmat. partie* 4. Imhof, *Généal. fam. Gall. partie* 2. *tab*. 80. Strada, *de Bello Belgico*, *partie* 2.

BOURO, isle de l'Asie dans la grande Mer des Indes, que quelques uns mettent entre les Molucques. Elle est entre l'isle de Célébès à l'occident & l'isle de Céram à l'orient. On dit que le Roi de Ternate est Maître de l'isle de Bouro. M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine, la nomme *Burro*.

BOURON, ville de la Romanie, près de l'Archipel, ou de la Mer Egée, du côté d'Asperosa. Il y a un Lac de même nom, qui est en deçà du Mont-Argentaro. La ville de Bouron a eu autrefois le siége d'un Evêque, & elle a été connue à Pline, à Ptolomée, & à Etienne de Byzance, qui en parlent souvent, sous le nom de *Bistoria*. * *Consultez* ces Auteurs.

* **BOUROU-IERDE**, ville de Perse, selon Tavernier qui la place au 74 degré, 30 minutes de longitude, & à 34 degrez, 20 minutes de latitude. Il y a quantité de bons fruits dans cette ville, mais ce qu'elle a de plus particulier est qu'il s'y recueille beaucoup de safran qui se transporte dans tout le païs. Il est sorti de ce lieu-là de grands personnages qui ont laissé de fort beaux Ecrits. * Tavernier, *Voyages de Turquie*, *de Perse*, *&c. tome* 1. *l*. 3. *ch*. 13. *& dernier*, de l'édition de Hollande 1692, *in douze*.

BOURS (Seigneurs de) *Voyez* **MONTMORENCY**.

BOURSAULT (Edme) naquit à Mussy-l'Evêque petite ville de Bourgogne, entre Bar-sur-Seine & Châtillon-sur-Seine, au commencement du mois d'octobre de l'année 1638, d'une des premiéres familles de ce lieu. Son pére adonné à ses plaisirs négligea de prendre soin de son éducation. Boursault n'a donc à cause de cela jamais eu aucune connoissance de la Langue Latine, & quand en 1641 il vint à Paris, il ne parloit que franc Bourguignon, & ne savoit que grossiérement la Langue Françoise. Cependant en peu de mois il sut se tirer lui même de cette barbarie, & il parvint en moins de deux ans à pénétrer toutes les beautez & toutes les délicatesses d'une Langue qu'il a possédée dans la plus exacte & la plus parfaite pureté. Ce fut un malheur pour lui que l'on ne lui eût pas fait étudier la Langue Latine, qui lui eût ouvert un chemin à une fortune brillante. Car en 1671, ayant fait par ordre du Roi Louïs XIV, pour l'education de Mgr le Dauphin, un livre qui a pour titre, *La véritable Etude des Souverains*, ce Prince en fut si content qu'il le le fit lire plusieurs fois, & qu'il l'auroit choisi pour être Sous Precepteur de Mgr le Dauphin, si l'ignorance de la Langue Latine n'y eût formé un obstacle. Boursault s'appliqua de bonne heure a la Poësie Françoise, & se fit d'abord connoitre par des piéces de théatre. Il étoit Secretaire des Commandemens de la Duchesse d'Angoulême, veuve d'un fils du Roi Charles IX, lorsqu'on l'engagea à faire une Gazette en vers. Cette Gazette plut fort à la Cour, & divertit assez le Roi pour l'engager à donner à l'Auteur une pension de deux mille livres avec bouche en Cour, & pour lui ordonner de travailler à cette Gazette, & de la lui apporter toutes les semaines. Cet Ouvrage approuvé du Maitre, le fut aussi des Courtisans. Une semaine s'étant trouvée stérile en nouvelles, le Gazettier se plaignit a la table de M. le Duc de Guise, de n'avoir rien de divertissant dont il pût remplir sa Gazette; mais on lui fournit alors un sujet propre à divertir le Roi & la Cour. C'étoit une avanture arrivée à la porte de l'Hôtel de Guise, chez une Brodeuse fort en vogue, où les Capucins du Marais faisoient broder un S. François. Un jour que leur Sacristain étoit allé chez la Brodeuse voir où en étoit l'ouvrage, il s'endormit profondément la tête sur le métier où il regardoit travailler. Sa malicieuse Ouvriére en étoit justement à broder le menton du Saint, & elle saisit l'occasion favorable d'ajuster adroitement la longue barbe du Pére, pour en composer la barbe de S. François. Au réveil du Religieux, il y eut un débat assez plaisant entre lui & la Brodeuse, à qui resteroit cette barbe. Boursault met cette avanture en œuvre, & le Roi en rit beaucoup de même que la Reine; mais le Confesseur de cette Princesse, lequel étoit un Cordelier Espagnol, & qui n'entendoit pas raillerie, poussé encore par les Capucins, mit le scrupule dans l'esprit de la Reine, laquelle fit ôter à Boursault le privilege qui lui avoit été accordé pour la Gazette, & obtint qu'on l'envoyât a la Bastille. Le Chancelier Séguier, à qui on en commit le soin, ordonna à l'Officier qu'il chargea de ses ordres, de lui laisser, quand il iroit l'arrêter, tout le loisir nécessaire pour écrire au Roi & à ses Protecteurs. Boursault se servit de ce tems pour écrire une lettre en vers à M. le Prince, qui en parla aussi-tôt au Roi. Ce Prince révoqua sur le champ, l'ordre d'aller à la Bastille; mais par considération pour la Reine, il lui fit défense de travailler davantage à la Gazette, & de plus lui ôta sa pension. Il obtint cependant dans la suite un privilége pour une nouvelle Gazette semblable sous le titre de *Muse enjouée*, qu'il faisoit tous les mois pour le divertissement de Mgr le Dauphin. Comme c'étoit dans le tems de la guerre que l'on nommoit du Prince d'Orange, il lui échappa dans sa *Muse enjouée* quelques traits un peu trop vifs, pour répondre à une Médaille frappée en Angleterre, où d'un côté étoit le portrait de Louïs XIV, avec ces mots *Ludovicus Magnus*, & de l'autre celui du Roi Guillaume avec cette inscription *Gulielmus Maximus*. Cet endroit finissoit par ces mots

Et quand Louïs est grand par de grandes vertus,
Si Guillaume est tres grand, c'est par de tres grands crimes.

On commençoit alors à parler de paix, & l'on n'eût pas été bien aise qu'on eût a reprocher aux François de pareilles apostrophes. Ainsi le Roi ôta à Boursault son privilége, en lui faisant dire par M. le Chancelier qu'il ne le faisoit point par aucun mécontentement qu'on eût de lui; mais par des raisons supérieures, & qui lui étoient étrangéres. Boursault fut ensuite Receveur des Tailles à Montluçon Ce fut pendant ce tems-là que lui arriva l'avanture qui le réconcilia avec M. Despreaux, & dont on parlera plus bas. Il n'étoit encore qu'à l'âge de 63 ans, & jouïssoit de toute la force de son esprit & de sa santé, lorsqu'il fut attaqué d'une colique violente, qui après huit jours de douleurs tres vives, le conduisit au tombeau. Il mourut le 15 septembre 1701, après avoir donné des marques tres édifiantes de patience, de piété & de résignation. Il avoit été en liaison & en commerce avec tous les beaux Esprits de son tems, qui le chérissoient autant pour la douceur & la bonté de ses mœurs, qu'ils l'estimoient pour la vivacité & pour la délicatesse de son esprit. Pierre Corneille l'appelloit son fils & l'honoroit de ses avis. Thomas Corneille vouloit qu'il demandât à être de l'Académie, & sur ce qu'il lui alléguoit son ignorance, & lui demandoit ce qu'elle feroit d'un sujet *ignare & non lettré* qui ne savoit ni Latin ni Grec, *Il n'est pas question*, lui répondit-il, *d'une Académie Gréque ou Latine, mais d'une Académie Françoise. Et qui sait le François mieux que vous?* Il a laissé trois enfans, deux fils, l'un Théatin qui s'est rendu célébre par son talent pour la prédication; l'autre qui a été Capitaine d'Infanterie; & une fille Religieuse. Outre le livre de l'*Etude des Souverains*, sa *Gazette* & sa *Muse enjouée*, on a de lui quantité de piéces de Théatre, qui ont été imprimées en 1725 à Paris, en trois volumes *in douze*. Le premier tome contient, *le Mort vivant*; *les Cadenats*; *les Nicandres, ou les Menteurs qui ne mentent point*; *le Portrait du Peintre, ou la Critique de l'Ecole des femmes*; *les Yeux de Philis changez en Astres*. *Dans le second on trouve la Satyre des Satyres*, dont on parlera cy-dessous plus amplement; *Germanicus*, *Tragédie*; *Marie Stuart*, *Tragédie*; *Méleagre*, *Tragédie*; *La Fête de la Seine*. Dans le troisiéme enfin, on voit *Phaëton*, *Comédie*; *Les Mots à la mode*, *Comédie*; *Les Fables d'Esope Comédie*; *Esope à la Cour*, *Comédie*. Outre ses Ouvrages Dramatiques, il a aussi publié, *les Litanies de la Sainte Vierge*, en vers; *Lettres de respect, d'obligation & d'amour*, sous le nom de *Lettres à Babet & des Réponses de Babet*; *Nouvelles Lettres accompagnées de Fables, de Contes, d'Epigrammes, de Remarques, de bons Mots, & d'autres particularitez aussi agréables qu'utiles, avec treize Lettres amoureuses d'une Dame à un Cavalier*; *Artémise & Poliante, Nouvelle*; *Le Marquis de Chavigny, nouvelle Historique*; *le Prince de Condé, Nouvelle Historique*; *Ne pas croire ce que l'on voit.* La *Satyre des Satyres*, qui se trouve dans le second tome des piéces de Théatre de Boursault, est une Comédie en un Acte, occasionnée par un trait que M. Despreaux lâcha contre Boursault dans sa septiéme Satyre, pour venger Moliére son ami, des coups que no-

tre Auteur lui avoit portez dans sa Critique de l'Ecole des Femmes. M. Despreaux y parle ainsi,

> *Faut-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie,*
> *Mes vers comme un torrent coulent sur le papier;*
> *Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier,*
> *Bardou, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville,*
> *Et pour un que je veux j'en trouve plus de mille.*

Boursault irrité de se voir ainsi maltraité par une personne dont il ne croyoit pas s'être attiré le mépris, lui en marqua son ressentiment en composant cette piéce, qui étoit prête à être répresentée, & déja affichée, lorsque Despreaux obtint des défenses de la répresenter. Boursault eut cependant la permission de la faire imprimer, & il mit à la tête une Préface aussi vive que judicieuse sur la licence téméraire de nommer sans retenue des Gens d'esprit & d'honneur. M. Despreaux fut touché de la maniére dont elle étoit écrite, & a dit plusieurs fois depuis, que M. Boursault étoit le seul qu'il se repentoit d'avoir attaqué, & que la Préface de sa Comédie étoit l'Ecrit le plus judicieux de tous ceux qui avoient paru contre ses Satyres. Quelques années après, c'est à dire en 1685, M. Despreaux étant allé aux eaux de Bourbon pour une extinction de voix, & y étant resté beaucoup plus de tems qu'il ne s'étoit proposé, M. Boursault qui étoit alors Receveur des Tailles à Montluçon, ayant appris par un de leurs amis communs que son Censeur étoit dans son voisinage, & qu'il y manquoit d'argent, l'alla trouver à Bourbon, lui offrit ses services & une bourse de deux cens louïs. M. Despreaux fut si surpris & en même tems si touché de cette générosité qu'il se reconcilia sincérement, lia même avec lui une étroite & tendre amitié qui a duré toute leur vie. Ils s'en sont donné dans leurs Ouvrages de mutuelles preuves, M. Boursault ayant dans ses Lettres rendu publiquement hommage au mérite de M. Despreaux, qui de son côté a ôté le nom de Boursault de ses Satyres, en changeant ainsi le pénultiéme vers,

> *Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville.*

* Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 14. p.* 363.

BOURSE, ville. *Voyez* BURSE.

BOURSE, nom d'un lieu où s'assemblent les Marchands, pour parler de leurs affaires, & pour négocier ensemble. Bruges en Flandre a été la premiére ville, où l'on se soit servi du nom de *Bourse* dans cette signification, à cause d'une ancienne maison qui appartenoit à la famille des *Vander Bourse*, & qui étoit en face d'une place fort commode, où les Marchands faisoient leurs assemblées. On y voit encore les armes de cette famille, qui sont trois bourses taillées sur une pierre. Depuis, le même nom de *Bourse* a été donné à plusieurs autres places, où les Négocians se trouvent pour traiter de leurs affaires; comme à Londres, à Amsterdam, à Anvers, &c. Le peuple de Bruges s'étant soulevé contre Maximilien, l'Empereur son pére, pour mettre cette ville à la raison, fit boucher son canal, & transféra son commerce à Anvers. On voit dans cette ville une magnifique Bourse, qui y fut bâtie, avec de beaux privilé-ges accordez à la Société par Jean II, Duc de Brabant l'an 1324, & confirmez par le Duc Antoine l'an 1409, & par Philippe II, Roi d'Espagne. La Bourse d'Anvers est bien moins florissante, depuis que le négoce d'Anvers a été interrompu par celui des Hollandois. * Guichardin, *Descript. des Pays-Bas.*

BOURTANG ou BOURTANGE, Fort. *Voyez* BORTANGE.

BOURY ou BOVÉRY, bourg de l'Evêché de Liége, partie du Cercle de Westphalie, est sur la riviére d'Outre, fort près de la Meuse, & environ à une lieue de Liége. Ortélius a cru, que ce lieu étoit autrefois une ville nommé *Eburonia*, mais Cluvier prétend qu'*Eburonia* n'a pas été le nom d'une ville; mais de tout le païs des Eburons. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOURZEIS (Amable de) Abbé de Saint Martin de Cores, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, né à Volvic près de Riom en Auvergne le sixiéme avril 1606, de parens tres-Catholiques, quoique l'Auteur d'une Histoire du Jansénisme, imprimée en 1700, ait dit le contraire, fut élevé Page chez le Marquis de Chandenier; & dans cet état il ne laissa pas de faire un si grand progrès dans les Lettres, sur tout dans le Grec, que le Pére Arnoul Jésuite, son parent, qui avoit été Confesseur du Roi, l'ayant emmené à Rome, lorsqu'il n'avoit encore que 17 ans, n'hésita pas de le produire comme un génie extraordinaire. Il y fit son Cours de Théologie sous le Pére de Lugo, Jésuite, & il apprit les Langues Orientales dans toute leur perfection. Il s'y exerça aussi à diverses piéces de Poësie, Gréques & Latines; & la Traduction en vers Grecs du Poëme *de Partu Virginis* du Pape Urbain VIII, lui mérita de sa sainteté un Prieuré en Bretagne. Le Cardinal Maurice de Savoye prit goût pour lui, l'amena à Turin, le fit loger dans le palais du Duc son pére, & ne lui permit de se retirer en France qu'au bout de deux ans, gratifié d'une pension considérable. Si-tôt qu'il fut arrivé à Paris, le Duc de Liancourt, qui faisoit cas des Gens de Lettres, lui offrit un appartement dans son hôtel, & le présenta au Roi Louis XIII, dont il reçut peu après l'Abbaïe de Saint-Martin de Cores. Le Cardinal de Richelieu l'honora de son estime, & le choisit pour être un des Membres de l'Académie Françoise, qu'il venoit d'établir. Il y prononça à l'âge de 29 ans, un Discours, *sur l'Utilité des Conférences Académiques, & sur les causes qui contribuent à former le différent génie des Langues*: ce qui lui attira beaucoup d'admiration. Peu après, M. de Bourzeis prit les Ordres sacrez, & se donna à la controverse: les fruits de ses travaux furent la conversion de quelques-uns des Ministres, contre lesquels il avoit disputé. Il eut même tout l'honneur de celle du Prince Palatin Edouard, & il en fut redevable à l'excellent Discours qu'il adressa à ce Prince, pour l'exhorter à entrer dans la communion de l'Eglise Catholique, & à un Traité de l'*Excellence de cette Eglise*, où il déduisit, selon les principes de saint Augustin, les causes qui doivent obliger à ne s'en séparer jamais. Enfin la grande habileté qu'il avoit sur ces matiéres, & ses savantes prédications portérent le Cardinal de Richelieu à lui confier les Ecrits qu'il avoit composez pour la conversion des Hérétiques; & ce fut en partie par les soins de l'Abbé de Bourzeis, que le *Traité de Controverse* de ce grand Cardinal fut mis au jour en l'état où l'on le voit aujourd'hui. Les Disputes sur la Grace s'étant élevées, donnérent lieu à cet Abbé de faire plusieurs Ecrits: il fut même quelques-tems aux prises avec le Pére Pétau. Le livre de *saint Augustin victorieux sur Calvin, &c.* lui fit honneur; mais la constitution d'Innocent X, étant intervenue en 1653, il retracta ce qu'il avoit écrit de peu conforme, ou de contraire aux Constitutions Apostoliques, & n'hésita point à signer le Formulaire en 1661. Le Cardinal Mazarin qui avoit connu son esprit, l'avoit goûté, & n'avoit pas été fâché de se l'aquérir. L'Abbé suivit son Eminence au voyage de Bouillon, où il le servit bien de sa plume. M. Colbert succéda au Cardinal dans le Ministére, & eut pour notre Auteur la même estime. Dans la passion que ce Ministre avoit de faire fleurir les beaux Arts, il le consulta sur le choix de ceux qui excelloient sur ces matiéres, & le fit Chef d'une assemblée qui se faisoit de Gens de Lettres dans son hôtel (c'est ce que l'on nommoit *la petite Académie*) & d'une autre assemblée de Théologiens celébres, que l'on forma en 1667, dans la bibliothéque du Roi, pour examiner divers passages de l'Ecriture, sur tout ceux dont les Libertins se servent pour détruire l'autorité des livres divins: ce qui donna lieu à l'Abbé de Bourzeis de faire de savantes Dissertations. Il travailla ensuite, par ordre du même Ministre, à diverses matiéres importantes, qui regardoient le service du Roi, & il eut la principale part à *la Recherche des Droits de la Reine.* Les divers Traitez qu'il fit à ce sujet, sur tout celui où il démontre la nullité de la rénonciation de cette Princesse, firent voir qu'il étoit aussi grand Jurisconsulte que grand Théologien. Il fit même une réponse au livre intiulé, *Bouclier d'Etat & de Justice*, que la paix empêcha de publier. Ces différens travaux d'esprit ne furent interrompus, que par le voyage qu'il fit en Portugal par ordre du Roi l'an 1666, pour y travailler à la conversion du Comte de Schomberg, depuis Maréchal de France, sur qui sa Majesté avoit alors de grandes vues. Quoique ce fût là sa principale mission, il ne laissa pas d'avoir part anx grandes affaires qui se traitérent dans ce Royaume. Il fut honoré de la confiance du Roi & de la Reine, cette Princesse n'ayant pas dédaigné de recevoir de lui des avis importans pour sa conduite, & ce Prince lui ayant donné en partant des marques de son estime par un présent considérable. Que s'il ne réüssit pas dans son espéce d'apostolat, il eut du moins la consolation d'avoir persuadé le Comte de la vérité de la Religion Catholique, sa conversion n'ayant été arrêtée que par des considérations humaines. Il mourut enfin à Paris le deuxiéme août 1672. Outre les divers Ouvrages que l'on a de lui, sur les différentes matiéres dont nous avons parlé, & un volume de ses Sermons qui devoit être suivi de quatre autres, il reste encore de lui entre les mains de M. Olier de Bessat son neveu Maître des Comptes, un grand nombre de Manuscrits importans, qui feroient plaisir s'ils étoient rendus publics.

BOUSONVILLE. *Voyez* BADONVEILLER.

* BOUSSAC, bourg de France en Anjou, à une distance à peu près pareille de la Marche & du Bourbonnois, est au sud de Bourges, dont il est éloigné d'environ dix huit lieues.

BOUSSARD (Géofroi) natif du Mans, Docteur & Chancelier de l'Université de Paris, vint en 1456, âgé de 17 ans au Collége de Navarre à Paris, pour y faire ses études. Il fut reçu Docteur en 1489, & travailla utilement à donner des édions de quelques Auteurs. Il fut envoyé à Rome, & vint de Rome à Bologne, où il prononça un Sermon devant le Pape sur le nom de Jesus. Il assista au Concile de Pise, & apporta par ordre de ce Synode, à l'Université de Paris, le Traité de Cajétan, *de l'Autorité du Pape & du Concile.* En 1517, il fut pourvu de la dignité de Chancelier de l'église de Paris, qu'il permuta en 1518, contre un Bénéfice du Mans, où il se retira, & où il mourut en 1520. Il fut enterré dans l'eglise de S. Vincent. *C'étoit un des plus doctes & des plus éloquens de son tems*, dit la Croix-du-Maine, *& pour ce fut envoyé vers le Pape Jules II, pour les affaires du Royaume de France, devant lequel il harangua publiquement à Bologne-la-Grasse l'an* 1505. *Son corps gît en l'Abbaïe de Saint-Vincent proche le Mans.* Boussard publia divers Ouvrages, *Commentarium in Canonem Missæ*, qui fut imprimé en 1511, à Paris *in quarto*; *De Continentia Sacerdotum*; un Commentaire sur les Pseaumes Pénitentiaux, &c. JACQUES Boussard son neveu, Conseiller au Présidial du Mans, se distingua aussi par son érudition. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Aubert le Mire, *de Script. sæcul. XVI.* Du Boullai, *Hist. Univers. Paris.* Launoi, *Hist. Navar.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XVI siécle.*

BOUSSETTE, petite ville d'Italie en Lombardie. *Cherchez* BUSSETO.

BOUSSEVILLER. *Voyez* BUSWEILER.

BOUSSOLE, autrement *Compas* ou *Cadran de mer.* C'est une boéte où il y a une aiguille aimantée, qui se tourne toûjours vers les Poles, à la reserve de quelque déclinaison qu'elle fait en divers endroits. On l'appelle en Latin *Pyxis nautica.* Le cercle de carte que la boussole soutient, est divisé en 360 degrez & au dessous en 32 parties, qui marquent les 32 airs ou traits de vent, qu'on appelle aussi *Pointes.* La boussole, qui est en usage à terre, a l'aiguille aimantée, portée sur le pivot, & la rose des vents est tracée au fond de la boëte. Jean Gira ou Goya, que quelques uns nomment Flavio de Melphe, ou Flavio Gioia, Néapolitain, l'inventa, dit-on, vers l'an 1302; & de là vient que la Terre de Principato, qui fait partie du Royaume de Naples, dont il étoit originaire, a pris pour ses armes une boussole. Quelques uns croyent que Marc-Paul Vénitien, ayant voyagé en la Chine, en rapporta l'invention vers l'an 1260; & ce qui confirme cette conjecture, c'est qu'on s'en servoit au commencement de la même façon que font encore les Chi-

Chinois, qui la font flotter sur un petit morceau de liége. Ils disent que leur Empereur Chiningas, qui etoit un grand Astrologue, en avoit la connoissance 1120 ans avant Jesus Christ. Mais Fauchet rapporte des vers de Guyot de Provins, qui vivoit en France vers l'an 1200, lequel en fait mention sous le nom de la *Marinette* ou *Pierre Mariniére*: ce qui fait voir qu'on la connoissoit en France avant le Vénitien & le Melphitain. Jacques de Vitry, dans son second livre de l'*Histoire Orientale*, marque que l'on se servoit des aiguilles aimantées dans des voyages de l'année 1215. La fleur-de-lis que toutes les nations mettent sur la rose au point du nord, montre que les François l'ont inventée, ou l'ont mise dans sa perfection. D'ailleurs, ce qu'on dit de Chiningas, paroit insoutenable, si on l'entend de la boussole. Il fit, dit-on, présent d'un instrument aux Ambassadeurs de Cochinchine, qui s'en étant servis, arrivérent au bout d'un an dans leur païs; sans le secours de la boussole ils devoient faire ce chemin en moins de tems; & les Chinois avec cet instrument devoient pouvoir cingler en pleine mer, au lieu qu'on voit qu'ils ont toujours navigé terre à terre; ce que nos pilotes évitent soigneusement, à cause de la longueur de la navigation, & des dangers ausquels on s'y expose. Il est encore étonnant, si les Chinois ont eu l'usage de la boussole, que ni les Indiens, ni les Arabes, qui ont fait tant de commerce dans leur païs, ne l'ayent pas connue; & on ne peut rien conclurre de ce qu'ils s'en servent présentement comme les Européens faisoient autrefois, sinon qu'ils ont été moins attentifs que nous à la perfectionner, depuis qu'ils en ont eu la connoissance. L'aiguille doit être faite d'une platine fort mince, de bon acier en forme de losange, & vuidée, en sorte qu'il n'en reste que les extrémitez & un diamétre au milieu, sur lequel la chapelle doit être appuyée. Pour l'animer, il la faut faire toucher par une pierre d'aimant fort généreuse; & la partie qu'on veut faire tourner au nord, doit être touchée par le pole du sud de la pierre; & au contraire, celle qu'on veut faire tourner au sud, doit être touchée du côté de l'aimant, qu'on appelle le nord. On peut faire aussi une boussole sans aimant, par le moyen d'une petite aiguille de fer, délicatement posée sur l'eau, ou suspendue en l'air; car elle se tourne au midi. De même une aiguille chauffée au feu, & qu'on laisse refroidir sur une ligne du midi, acquiert la vertu de la boussole, & se tourne vers les poles. On fait aussi des cadrans, des graphométres, avec des boussoles ou des aiguilles aimantées. L'aiguille de la boussole a beaucoup de variation vers le Cap de Bonne-Esperance. Elle nordouése de 18 degrez à la vue de Zocotora; & sur le grand banc sa variation est de 22 degrez, 30 minutes. Il faut remarquer que l'aiguille, laquelle est en équilibre avant qu'elle soit aimantée, perd cet équilibre, lorsqu'elle est touchée de l'aimant. En deçà de la Ligne, la pointe qui regarde le pole septentrional, est inclinée vers la terre, & le contraire arrive dès qu'on a passé la Ligne; mais sous la ligne l'aiguille demeure en équilibre. Guillaume Denys, Professeur d'Hydrographie à Dieppe, a fait un Traite exprès de la variation de l'aiguille aimantée ou boussole. La boussole donne la connoissance du nouveau monde, & elle lie les peuples de la terre par le commerce. Ce mot, suivant Ménage, vient du latin *Buxola*, parce qu'elle ressemble à une boëte. Pasquier dit qu'on l'appelle *Cadran*, à cause qu'elle est mise dans une boëte quarrée. On donne le nom de *Boussole affolée* à celle dont l'aiguille est défectueuse, à cause qu'elle a été frottée d'un aimant, qui ne lui a point donné sa véritable direction. * Mézeray, *au régne de Philippe le Bel.* Furetiére. Renaudot, *Relat. des Ind. & de la Chine.*

* BOUSUIT (Nicolas de) Docteur en Médecine à Louvain, a donné au Public les Ouvrages suivans, *Orationes Quodlibeticæ.* Dans la premiére, il examine, *An habitabilis sit plaga Zonæ torridæ*; dans la seconde, *Quomodo apud Scythas Neuri in Lupos mutentur*; & dans la troisiéme, *Quomodo Turbith complexione calidum & siccum attrahat & educat phlegma.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 680.

BOUTA, petite ville de la Prusse Royale, est dans la Pomerélie, environ à six lieues de la ville de Dantzic, du côté du midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOUTAN, Royaume de la Terre-Ferme de l'Inde, ou, selon d'autres, de la grande Tartarie, vers l'Empire du Grand-Mogol. Plusieurs croyent que c'est le même que *Barantola.* * Tavernier, *Mercure Galant de juillet & d'août* 1718.

BOUTARGUE. *Voyez* CAVIART.

BOUTEILLIER. *Cherchez* BOUTILLIER & SENLIS.

BOUTEROUE (Michel) natif de Chartres, savant Médecin, qui vivoit au commencement du XVII siécle, a composé quelques Ouvrages de Médecine, comme, *Pyretologia*, qu'il publia en 1623. Un autre de ce nom qui a été Conseiller en la Cour des Monnoyes, a écrit un Traité des *Monnoyes anciennes*, &c.

BOUTERSEM. *Voyez* BAUTERSEM.

BOUTEVILLE (Comte de) *Voyez* MONTMORENCY.

BOUTHEROUE. *Voyez* BOUTEROUE.

BOUTHILLIER (Claude le) Seigneur de Pont-sur-Seine, de Michery, de Gissy-les-Nobles, Baron de Sergines, Conseiller d'Etat, Surintendant des Finances, étoit fils de DENYS le Bouthillier, Ecuyer, Seigneur de Fouilletourte, & du petit Thouars, & de *Claude* de Machéco. Ce *Denys*, fils de *Sébastien*, Ecuyer, Seigneur de Bellechaussée & des Montagnes, & de *Catherine* de Laage, & petit-fils de *Jean* le Bouthillier, Chevalier, Seigneur de Maupertuis & de Bellechaussée, originaire de Bretagne, & de *Marguerite* d'Ust, suivit les armes dans sa jeunesse, fut Lieutenant de la compagnie d'ordonnance de M. de la Bourdaisiére, & se jetta ensuite dans le Barreau. Le Roi Henri III avoit tant d'estime pour lui, qu'il le voulut faire Avocat Général au Parlement de Paris; & dans la suite il fut fait Conseiller d'Etat le deuxiéme février 1617, & en prêta serment entre les mains de M. Mangot, Garde des Sceaux de France, le quatriéme du même mois. Il entendoit très-bien le Droit Ecclésiastique François, & tout ce qui regardoit les matiéres bénéficiales. Il mourut en 1622, & un de ses amis lui composa cette épitaphe:

Si Facundia, Jus utrumque, Candor,
Fides & Probitas mori valerent:
Includi gelido sub hoc sepulchro,
Tecum, Bouthilliere, *credo, vellent,*
Tam firmis tibi juncta sunt catenis.
Sed cum non valeant subire mortem,
Hujus te voluere perlibenter
Sortis participem sua manere.
Sic vives, ut ea, in perenne tempus:
O sors fausta nimis, nimisque amanda!

Après sa mort, *Claude* de Machéco sa femme se fit Religieuse aux filles de sainte Marie à Paris. Il laissa quatre fils & une fille, CLAUDE, qui suit; SÉBASTIEN; VICTOR; DENYS; & *Anne. Nous ferons mention d'eux après leur aîné.*

CLAUDE le Bouthillier son fils aîné, fut Conseiller au Parlement de Paris en 1613. Le Cardinal de Richelieu, qui avoit beaucoup d'estime & d'amitié pour lui, lui procura la charge de Sécretaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis; & en 1628, celle de Sécretaire d'Etat, vacante par la mort de Nicolas Potier d'Ocquerre. Il fut depuis employé dans les affaires d'Italie, & principalement pour la paix que le Roi accorda en 1630 au Duc de Savoye. En 1632, le Roi le fit Surintendant des Finances, conjointement avec Claude de Bullion, après la mort duquel, en 1640, il eut seul l'administration des Finances. Louis XIII le nomma par son testament pour être un des Conseillers de la Régence; & aprés la mort de ce Prince, ayant été éloigné des affaires, il se retira dans sa maison de Pont-sur-Seine, où il mourut le 21 mai l'an 1652, le 71 de son âge. Il avoit épousé *Marie* de Bragelongne, de laquelle il eut LÉON le Bouthillier, *dont il sera parlé cy-après.* Les trois fréres de Claude le Bouthillier, dont nous avons promis de parler, sont 1. *Sébastien*, Evêque d'Aire, Prélat d'un mérite singulier, qui mourut le 17 janvier 1625; 2. *Victor*, Evêque de Boulogne, puis Archevêque de Tours, premier Aumônier de Gaston de France, Duc d'Orléans, & Mâitre de sa chapelle, décédé le 19 novembre 1670, âgé de 80 ans; 3. DENYS Seigneur de Rancé, Baron de Vérets & de Rancé, Sécretaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis, & Conseiller d'Etat ordinaire, décédé en 1652. Il laissa de *Charlotte* Joly de Fleury son épouse, 1. *François*, Aumônier du Roi, Abbé de Notre-Dame Du-Val & de Saint-Symphorien de Beauvais, & Chanoine de Notre-Dame de Paris, décédé en 1640; 2. *Armand-Jean*, Baron de Vérets, premier Aumonier de Gaston de France, Duc d'Orléans, Abbé de Notre-Dame-Du-Val, de S. Symphorien de Beauvais, & de la Trape, dont il devint Abbé régulier en 1664, & où il mourut le 27 octobre 1700, âgé de 76 ans. *Voyez* TRAPE & RANCÉ; 3. *Henri*, Chevalier de Malte, Lieutenant Général des Galéres, & Gouverneur du port de Marseille; 4. *Charlotte*, mariée 1. à *René* de Faudouas, d'Averton, Comte de Belin: 2. à *Gilbert-Antoine* Comte d'Albon, âiné du nom & des armes du Maréchal de Saint-André, issu des Dauphins de Viennois, décédée en 1697; 5. *Marie*, épouse de *François* de Rochemontais, Seigneur de la Roche-Vernassal; 6. 7. *Claude* & *Isabelle*, Religieuses à l'Annonciade à Paris; 8. *Marie*, Religieuse à Pontoise; & 9. *Thérése*, aussi Religieuse aux Clairets, monastére proche de la Trape. Une des sœurs de Claude le Bouthillier, nommée *Anne*, fut Abbesse de Saint-Antoine-des-Champs à Paris, & mourut le 25 septembre 1652.

LÉON le Bouthillier, Comte de Chavigny & de Busançois, Ministre & Sécretaire d'Etat, Commandeur & Grand Thresorier des Ordres de sa Majesté, Gouverneur du château de Vincennes, de la ville & citadelle d'Antibes, fils de *Claude*, & de *Marie* de Bragelongne, fut Conseiller au Parlement de Paris l'an 1627, puis Conseiller d'Etat. Le Cardinal de Richelieu, qui l'avoit employé en diverses affaires, & qui connoissoit en lui un genie distingué, & capable des plus grands emplois, lui procura en 1632, la survivance de la charge de Sécretaire d'Etat de Claude le Bouthillier son pére, qu'il exerça en chef au mois d'Août de la même année, par la promotion de son pére à la charge de Surintendant des Finances. En 1639, il fut envoyé en Piémont, pour travailler à l'accommodement de Christine de France, Duchesse de Savoye, avec le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas ses beaux fréres. Par le testament du Roi Louïs XIII, du mois d'avril 1643, il fut nommé Ministre d'Etat, & du Conseil de la Régence, avec le Prince de Condé, le Cardinal Mazarin, le Chancelier Séguier, & Claude le Bouthillier son pére. Le 15 juillet suivant, le Roi lui donna un Brevet & des lettres pour être reçu Chevalier & associé à l'Ordre du S. Esprit, à la premiére promotion, avec permission & faculté, en attendant, de porter le grand Collier de l'Ordre, de même que sont les autres Commandeurs & Chevaliers. Il fut ensuite éloigné des affaires, dans le tems qu'il avoit été destiné pour se trouver en qualité de Plénipotentiaire aux conférences de la paix de Munster. Il mourut à Paris le onziéme octobre 1652, n'étant âgé que de quarante-quatre ans, laissant d'*Anne* Phélypeaux son épouse, fille unique de *Jean* Phélypeaux, Seigneur de Ville-Savin, Comte de Busançois, Sécretaire des Commandemens de la Reine Marie de Médicis, décédée le troisiéme janvier 1694, à l'âge de quatre-vint un ans, six fils & sept filles, savoir, 1. ARMAND-LÉON le Bouthillier, Comte de Chavigny, Seigneur de Pons, Mâitre des Requêtes, mort en 1684, qui épousa en 1658, *Elisabeth* Bossuet, morte le 17 mai 1717, âgée de soixante-seize ans, de laquelle il a eu *Armand-Victor*, Comte de Chavigny, Capitaine de vaisseau, Chevalier de l'Ordre de saint Louïs; *Claude-François*, Colonel du Régiment d'Auvergne, Brigadier des armées du Roi, & Inspecteur général de l'infanterie, mort à Guastalla en Italie le 14 mars 1703; *Louïs* Marquis de Ville-Savin, Colonel du Régiment de Quercy; *De-*

Denys-François, Evêque de Troyes, par la démiſſion de *François* ſon oncle, ſacré le 20 avril 1698, & depuis nommé à l'Archevêché de Sens au mois de janvier 1716; *Eliſabeth*, Religieuſe, puis Abbeſſe des Clairets; 2. *Gaſton-Jean Baptiſte* Marquis de Chavigny, Brigadier des armées du Roi, Colonel du régiment de Piémont, mort le 24 octobre 1718; 3. *Jacques-Léon* Marquis de Beaujeu, Seigneur d'Argy, Michery, & Gilly-les-Nobles, & autres lieux, Conſeiller honoraire au Parlement de Paris, mort le deuxiéme novembre 1712, qui épouſa 1. *Catherine* Terrat, morte en février 1671, de laquelle il a eu *Jean-Baptiſte-Léon*, Capitaine au régiment Dauphin, tué au ſiége de Mayence en 1689, âgé de vint ans. De ſon ſecond mariage avec *Françoiſe-Louiſe* de Mégrigny, il a eu pluſieurs enfans, 4. *François*, nommé à l'Evêché de Rennes, & enſuite à celui de Troyes, duquel il s'eſt démis en 1697, appellé au mois de ſeptembre 1715, après la mort du Roi Louis XIV, par M. le Duc d'Orléans Régent du Royaume, pour être du Conſeil de Régence; 5. *Louis*, Chevalier de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, décédé le 17 juillet 1694; 6. *Gilbert-Antoine*, Chevalier de Minorité, puis Abbé, décédé le 20 juin 1694; 7. *Louiſe-Françoiſe*, veuve de *Philippe* de Clérambaut, Comte de Palluau, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 27 novembre 1722, en ſa quatre-vint-neuviéme année; 8. *Anne*, Religieuſe de l'Abbaïe de Saint-Antoine des Champs à Paris, décédée le 17 février 1712; 9. *Henriette*, épouſe de *Henri-Louis* de Loménie, Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat, décédée en 1664, âgée de vint-ſept ans; 10. *Julie*, prémiére Abbeſſe d'Iſſy, décédée le 22 janvier 1694; 11. *Renée*, épouſe de *Jean* Beuzelin, Seigneur de Boſmelet, Préſident à mortier au Parlement de Rouen, morte le 20 mars 1711, laiſſant pour fille unique, *Anne-Marie* Beuzelin, qui a épouſé le 18 juin 1698, *Henri-Jacques* de Caumont, Duc de la Force, Pair de France; 12. *Marie*, alliée 1. à *Nicolas* Brûlard, premier Préſident au Parlement de Bourgogne: 2. le quatriéme mai 1699, à *Céſar-Auguſte* Duc de Choiſeul, Pair de France, dont elle eſt veuve; & 13. *Eliſabeth*, ſeconde Abbeſſe d'Iſſy, décédée au mois de juin 1714.

BOUTHILLIER ou BOUTEILLER, Maiſon. *Cherchez* SENLIS.

BOUTHRAYS (Raoul) en Latin, *Rodolphus Botereius*, naquit à Château-Dun vers l'an 1550, & étudia à Vendôme en même tems que Henri IV. Il fut Juriſconſulte, Hiſtorien, Poëte, &c. mais il eſt inutile de donner une liſte de ſes divers Ouvrages: on a parlé du plus conſidérable à l'article BOTERUS.

BOUTIÉRES. *Cherchez* GUIFFREI.

BOUTILLIER. Le grand Boutillier de France, eſt le nom du grand Echanſon chez le Roi: il vient du Latin *Buticularius*. C'étoit autrefois un des cinq Grands Officiers de France, qui ſignoit dans toutes les patentes des Rois, ou du moins étoit préſent à leur expédition. Il avoit ſéance entre les Princes, & diſputoit le pas au Connétable. Le Grand Boutillier prétendoit avoir le droit de préſider à la Chambre des Comptes. On trouve en effet ſur les Regîtres de cette Chambre de l'an 1397, que Jean de Bourbon, Grand Boutillier de France, y fut reçu comme premier Préſident. Depuis, cette charge fut annexée par édit du Roi à celle de Grand Boutillier; mais ce droit s'éteignit, ſoit par la négligence du Grand Boutillier, ſoit par l'autorité du Roi. Le titre de Grand Boutillier s'eſt aboli auſſi, & l'on y a ſubſtitué la charge de Grand Echanſon. *Voyez* ECHANSON. L'on peut juger que cette dignité étoit fort conſidérable à la Cour de Charlemagne, par Hincmar, *Epiſt.* 3. *c.* 16. où il dit qu'après l'Apocriſiaire & le Chancelier, on compte le Camérier, le Maire ou Comte du Palais, le Sénéchal, & le Boutillier. *Voyez* Hincmar, dans la même lettre, *c.* 23. Dans la ſouſcription du teſtament de Philippe *Auguſte*, rapporté par Rigord, on voit après le ſeing de Thibaud, Grand Ecuyer, *Signum Thibaldi, Dapiferi noſtri; Signum Guidonis Buticularii*, le ſeing de Gui, Boutillier. * *Voyez* Spelman, *Gloſſar. Archaol.*

BOUTON, maiſon conſidérable en Bourgogne, dont on ne rapporte ici la poſtérité que depuis PHILIPPE qui ſuit.

I. PHILIPPE Bouton, Seigneur de Savigny, qui ſervoit en l'an 1358, ſous Girard de Thury, Maréchal de Bourgogne, épouſa *Marguerite* Dame du Fay, fille unique de *Jean* Seigneur du Fay, dont il eut, 1. JEAN-GENEVOIS Bouton, qui ſuit; 2. *Emard* Seigneur de Quincy & du Perron, Capitaine-Châtelain de Sagy, mort ſans poſtérité; & 3. *Guye* Bouton, mariée à *Etienne* de Saint-George.

II. JEAN-GENEVOIS Bouton, Seigneur du Fay, Chambellan du Duc de Bourgogne, Bailli de Dole, fut député en 1429, par le Duc de Bourgogne pour régler avec les Commiſſaires du Duc de Savoye, les limites de leurs terres; & en 1431, pour accorder la continuation de la tréve entre ce Duc & le Roi Charles VIII. Il mourut le quatriéme octobre 1436, laiſſant de *Jeanne* de Villiers, veuve de *Jean* de Mipont, Seigneur de Corberon, &c. & fille de *Jean* de Villiers, Seigneur de Lée, Maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne, 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Jeanne*, Dame de Granmont & de Louans, mariée en 1421, à *Philippe* Seigneur de la Marche; & 3. *Marguerite* Bouton, Abbeſſe de Molaiſe, morte en 1450.

III. JACQUES Bouton, dit *de Corberon*, Seigneur du Fay, de Corberon, &c. Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, Bailli de Dijon, mourut en 1479. Il avoit épouſé en 1431, *Antoinette* de Salins, Dame de la Pivodiére, fille d'*Etienne* Seigneur du Poupet & de Flaccey, & de *Louiſe* de Rye, dont il eut 1. EMART, qui ſuit; 2. PHILIPPE, qui fit *la branche des Seigneurs de* CORBERON, *rapportée cy-après*; 3. *Guygonne*, mariée en 1454, à *Jacques* Seigneur de Montmartin & de Loulans, Capitaine des Archers de la Garde du Duc de Bourgogne; 4. *Antoinette*, Abbeſſe de Molaiſe, morte en 1478; 5. *Jeanne*, Religieuſe de la même Abbaïe, morte en 1481; 6. *Huguette*, mariée en 1455, à *Philippe* de Courcelles, Seigneur d'Auvillars & de Poulans, Ecuyer-Tranchant du Duc de Bourgogne, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, & Bailli de Dijon, morte en 1492; & 7. *Anſelme* Bouton, Seigneur de la Pivodiére, Abbé de Balerne, Chanoine de Beſançon & d'Autun.

IV. EMART Bouton, Seigneur du Fay, de Pierre, &c. Chambellan des Ducs de Bourgogne, Bailli & Maître des foires de Châlon, fut l'un des Seigneurs qui ſe vouérent avec le Duc de Bourgogne en 1454, après la priſe de Conſtantinople, pour le voyage d'outre-mer, qui n'eut point d'exécution. Il fut fait Chevalier à la bataille de Montlhéry en 1465, par le Comte de Charolois, qui le députa en 1467, au Roi Louis XI, pour lui porter la nouvelle de la mort du Duc ſon pére. Il ſuivit ſon Prince en 1468, au ſiége & à la priſe de Liége, & fut Lieutenant Général de l'armée que commandoit le grand Bâtard de Bourgogne en 1475. Après la mort du Duc, le Roi le retint pour ſon Chambellan; mais peu après il tourna du côté de Marie de Bourgogne, & de l'Archiduc Maximilien ſon mari, qui pour le retenir dans leurs intérêts, lui donnérent l'Intendance de leurs Domaines & Finances au Comté de Bourgogne en 1478. Depuis étant rentré en l'obéïſſance du Roi, il fut rétabli dans tous les biens qu'il poſſédoit en Bourgogne, & qui avoient été confiſquez, & mourut le troiſiéme novembre 1485. Il épouſa *Anne* d'Oiſelet, fille de *Guillaume*, Seigneur de Villeneuve, morte en 1494, dont il eut 1. *Philippe* Bouton, Chantre & Chanoine d'Autun, & Conſeiller au Parlement de Bourgogne; 2. CHARLES, qui ſuit; 3. ANTOINE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* PIERRE *&* *de* VAUVRY, *rapportée cy-après*; 4. *Jacqueline*, mariée 1. à *Claude* Seigneur de Brancion & de Viſargent: 2. en 1499, à *Guillaume* de Salins, Seigneur de Rans; 5. *Anne*, Abbeſſe de Molaiſe, morte en 1522; 6. *Huguette*, Abbeſſe de Saint-Andoche d'Autun, morte en 1541; & 7. *Huguette* Bouton *la Jeune*, Religieuſe de Molaiſe, morte en 1502.

V. CHARLES Bouton, Seigneur du Fay, de Boſjan, &c. Capitaine-Châtelain de Sagy, eut ordre du Roi François I, en 1515, de reſter en Bourgogne pour ſon ſervice pendant ſon voyage d'Italie, & vivoit en 1536. Il épouſa 1. *Charlotte* de Rochefort, fille de *Guillaume*, Seigneur de Pluvaut, Chancelier de France, morte en 1499: 2. en 1502, *Marie* d'Oiſelet, veuve de *Claude* de la Baume, Seigneur de Labergement, & fille de *Jean*, Seigneur d'Oiſelet & de Frêne-le-Châtel, & de *Jeanne* d'Oiſelet. De ſa premiére femme vinrent 1. *Chriſtophle* Bouton, Seigneur du Fay, du Perron, &c. mort vers l'an 1549, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* de Thyard, fille d'*Etienne*, Seigneur de Biſſy, Préſident au Parlement de Dole, & de *Philiberte* de Véré; 2. 3. *Jean* & *Jacques*, morts jeunes; & 4. *Anne* Bouton, mariée 1. en 1512, à *Claude* de Sainte-Croix, Seigneur de Clémency: 2. à *Jacques* de Brancion, Seigneur de Saint-André & de la Mure, morte en 1560. De ſa ſeconde femme ſortirent 5. *Claude* Bouton, mort ſans alliance; 6. JEAN, Seigneur du Fay, qui ſuit; 7. JACQUES-NICOLAS Bouton, Seigneur de la Tournelle, *dont la poſtérité ſera rapportée cy-après*; 8. *Jeanne*, Religieuſe à Saint-Andoche d'Autun; 9 *Magdelaine*, mariée 1. en 1523, à *Jacques* d'Arlos, Seigneur de la Servette & de Chanſey, Grand Ecuyer de la Ducheſſe de Nemours: 2. en 1525, à *Hugues* Seigneur de Montjeu & de Sivry; 10. *Marguerite*, Religieuſe à Saint-Andoche d'Autun; & 11. *Anne* Bouton, qui épouſa en 1530, *Guillaume* de Bernault, Seigneur de Marcilly, Charmailles, &c.

VI. JEAN Bouton, Seigneur du Fay, de Frangey, &c. fut député de la Nobleſſe du Bailliage de Dijon pour la réduction des Coutumes de Bourgogne en 1570. Il avoit épouſé en 1538, *Charlotte* de Crozon, fille de *Pierre*, Seigneur de la Faye, & de *Louiſe* Dame de Longueville & de Gévigny, dont il eut 1. CLAUDE, qui ſuit; & 2. *Pierre* Bouton, mort ſans enfans de *Guillemette* de Montconis, ſœur de la femme de ſon frére, qu'il avoit épouſée par même contract.

VII. CLAUDE Bouton, Seigneur du Fay, de Boſjan, &c. fit ſon teſtament en 1588. Il épouſa 1. en 1564, *Anne* de Montconis, fille aînée de *Philibert* Seigneur de Montconis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne* Réguart, Dame de Régnaux, &c. dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1570, *Anne* de Plaines, fille de *Claude*, Seigneur de la Roche & de Courcelles-ſur-Augeon, & d'*Anne* de Falcrans, dont il eut 1. *Jean-Baptiſte* Bouton, Seigneur du Fay, &c. mort ſans alliance à l'âge de trente-deux ans; 2. *Clériadus*, mort jeune; 3. *Dorothée*, mariée à *Alexandre* de Saint-Mauris, Seigneur de Lemuid, de Montbarrey, &c. qui devint héritiére en partie de ſon frére; & 4. *Claudine* Bouton, mariée en 1603, à *Jean* de Rochefort, Seigneur de Sigy, Viſque, &c. qui peu après ſon mariage fut tué en duel par le Seigneur de Saint-Solaine, mort ſans poſtérité en 1651.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la TOURNELLE.

VI. JACQUES-NICOLAS Bouton, troiſiéme fils de CHARLES, Seigneur du Fay, & de *Marie* d'Oiſelet ſa ſeconde femme, fut deſtiné d'abord à la robe, fut reçu Docteur en l'Univerſité de Bologne, & mourut en 1560. Il épouſa en 1543, *Claudine* de Moroges, fille aînée d'*Erard*, Seigneur de Chamilly, de Saint-Micaud, &c. & d'*Antoinette* de Bernaut, morte en 1584, dont il eut 1. THÉODE, qui ſuit; 2. *Jean*, Chanoine d'Autun; 3. *Philippe* Seigneur de Chamilly en partie, qui embraſſa la Religion Réformée, ſe retira à Genéve, fit abjuration 1570, & mourut en 1605, ſans enfans de *Magdelaine* de Montmorillon, ni de *Françoiſe* Armet ſes deux femmes; & 4. ERARD Bouton, Seigneur en partie de Chamilly, duquel deſcendent les Seigneurs de CHAMILLY, *rapportez cy-après*.

VII. THÉODE Bouton, Seigneur de la Tournelle, de Moroges, de Saint-Micaud, &c. embraſſa la Religion Réformée, dont il fit abjuration avant ſa mort, & fit ſon teſtament en 1598. Il avoit épouſé en 1579, *Antoinette* de Ténarre, veuve de *Jean* de la Bourderie, Seigneur de Saillant & de Châtelregnault, & fille d'*An-*

toine de Ténarre, Seigneur de Denifet, & de *Claudine* d'Andelot, dont il eut 1. *Jacques* Bouton, né en 1580; 2. 3. *Abel* né en 1581, & *Philippe* né en 1583, morts jeunes; 4. SALOMON, qui fuit; & 5. *Pierre* Bouton, né en 1586, aussi mort jeune.

VIII. SALOMON Bouton, Seigneur de la Tournelle, de Châtelregnault, de Denifet, de Moroges, &c. né en 1584, fit fon teftament en 1627. Il avoit époufé en 1621, *Philiberte* de Garadeur, fille de *Philibert-Antide*, Baron de l'Eclufe, & de *Gabrielle* d'Apchier, dont il eut 1. *Jean-Baptifte*, tué au fiége de Philisbourg à l'âge de 21 ans; 2. 3. 4. *Noël, François* & *Gabriel*, morts jeunes; 5. *Claire-Marguerite*, morte novice en l'Abbaïe de Molaife en mars 1639, à l'âge de 17 ans; & 6. *Marie* Bouton, née pofthume, qui recueillit toute la fucceffion de fon pére, & époufa en 1643, *Jofeph-Guillaume* de Rovorée, Seigneur d'Attignat & de Montburon.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET COMTES de CHAMILLY.

VII. ERARD Bouton, quatriéme fils de JACQUES-NICOLAS Bouton, & de *Claudine*, Dame de Moroges & de Chamilly, fut Seigneur de Chamilly, & fervit pendant les guerres civiles les Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV. Ce dernier lui donna en 1603, en récompenfe de fes fervices, la charge d'Ecuyer de la grande Ecurie, avec un Brevet de Gentilhomme de fa Chambre. Il avoit époufé en 1593, *Anne* Brûlart, veuve de *Jacques* Baillet, Seigneur de l'Eperviére, & fille de *Denys* Brûlart, Seigneur de Sombernon, premier Préfident au Parlement de Bourgogne, & de *Magdelaine* Hennequin, dont il eut trois enfans morts jeunes; 4. NICOLAS, Comte de Chamilly qui fuit; 5. *Jean*, mort en 1613, étudiant à Dole; 6. *Erard*, Seigneur de Saint-Léger & de Dénevy, né en 1605, Capitaine au régiment d'Enguien, mort en 1636, fans enfans d'*Elifabeth* de Villiers-la-Faye, qu'il avoit époufée en 1633, & qui fe remaria à *Denys* de Salvaing, Seigneur de Boiffieu, premier Préfident des Comptes à Grenoble; 7. *Philippe*, né en 1607, Prieur & Seigneur d'Anzy-le-Duc, Chanoine de la fainte Chapelle de Dijon, mort en 1653; 8. *Antoinette*, née en 1597, mariée en 1609, à *Jean* Damas, Seigneur de Montmort & de Digoine; 9. *Magdelaine*, née en 1601, alliée en 1617 à *Nicolas* de Châtenay, Seigneur de Rochefort, Baron de Lanti, &c. & 10. *Louife* Bouton, née en 1603, Religieufe à Molaife, morte en 1636.

VIII. NICOLAS Bouton, Comte de Chamilly, Baron de Montagu & de Nanton, né en 1598, fut élevé Page de la Reine Marie de Médicis, & porta le moufquet en Hollande. Il fut enfuite Colonel d'infanterie, Lieutenant de la compagnie des Gendarmes du Comte de Tavannes, puis Capitaine au régiment d'Enguien en 1635, dont il fut depuis Lieutenant-Colonel en 1638, & choifi la même année pour commander l'Arriéreban du Bailliage de Châlon, en l'abfence du Marquis de Sénecey. Il fut retenu Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1638, & nommé Maréchal de camp au combat de Fribourg; fe trouva aux fiéges de Dole, de Fontarabie, de Salces, de Terragone, & de Perpignan; fut élu par la Nobleffe de Bourgogne, pour vaquer aux affaires de la province en 1645, & fut nommé Confeiller d'Etat la même année. Il s'attacha au Prince de Condé, qui le fit fon Lieutenant pour commander en la ville de Stenay, laquelle il défendit pendant quarante-trois jours. Il y eut l'épaule caffée. Enfuite ce Prince lui donna le gouvernement de la Capelle en 1655, dont il foutint le fiége en 1658. Enfin accablé de bleffures, il mourut en octobre 1662, âgé de foixante-quatre ans. Il avoit époufé en 1622, *Marie* de Cirey, fille de *Bénigne*, Seigneur de Magny-fur-Thil, Confeiller au Parlement de Bourgogne, & de *Marie* Jacquot, dont il eut treize enfans, favoir, 1. 2. *Noël* né en 1623, & *Denys* né en 1624, morts au berceau; 3. *Jean-Bernard*, né en 1625, mort à Saverne au retour du combat de Nortlingue; 4. *Philippe*, né en 1626, mort jeune; 5. ERARD II. du nom, Comte de Chamilly, qui fuit; 6. NOEL, Marquis de Chamilly, Maréchal de France, &c. *dont il fera parlé cy-après dans un article féparé*; 7. *Nicolas*, né en 1638, Prieur d'Arbois; 8. *Louis*, né en 1640, Chevalier de Malte, tué à Gigery en 1664; 9. *Charlotte*, née en 1627, Religieufe au Prieuré de Lancharre; 10. *Gabrielle*, née en 1631, mariée en 1661, à *Charles* de Ponceton-Varax, Seigneur de Franchelins, Bailli de la fouveraineté de Dombes; 11. *Antoinette*, née en 1632, Religieufe à Juvigny; 12. *Marguerite*, née en 1635, morte jeune; & 13. *Anne-Françoife* Bouton Religieufe au Prieuré de Lancharre.

IX. ERARD Bouton, II. du nom, Comte de Chamilly, &c. né en janvier 1630, fut élevé Page du Prince de Condé, auprès duquel il fit les campagnes de Rocroy & de Fribourg, le fuivit en Catalogne en 1647, & l'année fuivante fe trouva à la bataille de Lens, portant la cornette des Chevaux-legers de ce Prince, fervit en cette qualité à la campagne de Cambray fous le Comte d'Harcourt, & fur la fin fut Lieutenant de cette compagnie. Il fuivit comme fon pére la fortune de ce Prince, fut Colonel de fon régiment de cavalerie en 1654, & Maréchal de camp de fon armée en 1658. Après la paix, le Roi le confirma en 1660, dans la charge de Maréchal de camp, lui donna le Gouvernement du château de Dijon, & fa protection pour la charge d'Elu de la Nobleffe aux prochains Etats de la province de Bourgogne, qui furent tenus en 1662. Il fervit enfuite dans la guerre de Flandre en qualité d'Aide de camp près de la perfonne du Roi, puis de Maréchal de camp en 1668, dans la conquête de la Franche-Comté. Il époufa en 1660, *Catherine* le Conte-de-Nonant, fille de *Jacques* Marquis de Nonant, & de *Marie* Dauvet-des-Marêts, dont il a eu 1. *François-Félix* Bouton, né en 1662, mort jeune; 2. FRANÇOIS, Comte de Chamilly, qui fuit; 3. *Louis-François*, né en 1666, Abbé de la Couture au Mans, mort en 1705; 4. *François*, né en 1669, Colonel du régiment de Béarn, Brigadier des armées du Roi en 1702, mort des bleffures qu'il reçut au combat de Fridlinghen la même année; 5. *Jeanne-Marguerite*, née en 1665; & 6. *Catherine* Bouton, en 1667.

X. FRANÇOIS Bouton, Comte de Chamilly, né en 1663, fut nommé Maréchal de camp en 1697, Ambaffadeur extraordinaire en Danemarck en 1698, où il refta jufqu'en 1702, fut nommé pour fervir en Allemagne fous le Maréchal de Villars en 1703, fut fait Lieutenant Général des armées du Roi en 1704, & mourut le 23 janvier 1722, âgé de 58 ans. Il avoit époufé en 1691, *Catherine* Poncet, fille de *Mathias* Poncet de la Riviére, Comte d'Ablys, Préfident au Grand Confeil, & de *Marie* Béthault, dont il a eu 1. *Françoife-Elifabeth* Bouton, mariée le feptiéme février 1720, à *N.* Comte de Clerc; 2. 3. 4. 5. *Marie-Eléonore, Magdelaine, Marie-Françoife*, & *Jeanne-Catherine* Bouton, mortes au berceau.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PIERRE & de VAUVRY.

V. ANTOINE Bouton, troifiéme fils d'EMART Bouton, Seigneur du Fay, & d'*Anne* d'Oifelet, fut Seigneur de Pierre, de Moifenant, de la Pivodiére, &c. aquit les terres de Granmont & de Vauvry, & fit fon teftament en 1538. Il avoit époufé vers l'an 1489, *Louife* de Rochefort, fœur de la femme de fon frére, & fille de *Guillaume* de Rochefort, Seigneur de Pluvaut, Chancelier de France, dont il eut pour fils unique ADRIEN qui fuit.

VI. ADRIEN Bouton, Seigneur de Pierre, de Vauvry, de Moifenant, &c. qui époufa *Antoinette* de Cuiffey, fille de *Simon* Seigneur de Mailly & de Chant, dont il eut CHRISTOPHLE Bouton, qui fuit.

VII. CHRISTOPHLE Bouton, Seigneur de Pierre, de Vauvry, &c. fit fon teftament en 1594. Il avoit époufé en 1566, *Dorothée* de Poitiers, fille de *Charles*. Baron de Vadans, & de *Dorothée* Hébert, dont il eut 1. *Claude* Bouton, Seigneur de Pierre, de Granmont, &c. vivant en 1638, mort fans poftérité de *Gabrielle* de Salines, fille de *Marc*, Seigneur de Bétancourt, & de *Marguerite* de Mandin, ni d'*Anne-Antoinette* Charreton, Baronne du Pin, fes deux femmes; 2. PIERRE, Seigneur de Vauvry qui fuit; 3. *Dorothée* mariée en 1598, à *Pierre* de Fuffey, Seigneur de Savrigny en Breffe, &c. morte en 1617; & 4. *Jeanne* Bouton, mariée en 1608, à *Ponthus* de Thiard, Seigneur de Biffy, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi.

VIII. PIERRE Bouton, Seigneur de Vauvry, &c. époufa *Jeanne* Leubert, fille de *Denys* Seigneur de Damery, & de *Marie* Languet, dont il eut 1. *Marie*, morte jeune; & 2. *Françoife* Bouton, mariée 1. en 1630, à *Nicolas-Claude* de Gand, Cofeigneur de Gergy: 2. à *Gabrielle* Belot, Sécretaire du Roi, morte en 1658.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CORBERON.

IV. PHILIPPE Bouton, troifiéme fils de JACQUES Seigneur du Fay, & d'*Antoinette* de Salins, Dame de la Pivodiére, fut Seigneur de Corberon, premier Ecuyer-Tranchant, & Chambellan du Duc de Bourgogne, Bailli de Dijon, & Capitaine-Châtelain de Sagy. Il combattit avec le Bâtard de Bourgogne au Pas de l'Efcale en Angleterre en 1466, fut envoyé en Savoye en 1475, par le Duc de Bourgogne, après la mort duquel il fuivit pour un tems le parti du Roi, qui lui confirma l'office de Bailli de Dijon, le retint pour un de fes Chambellans, & l'inftitua Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, qui lui ordonna une fomme en 1477, pour lui aider à payer fa rançon aux ennemis, qui l'avoient pris dans une rencontre. Mais ne l'ayant pas reçue, il quitta fon parti & fe joignit à celui de Marie de Bourgogne, qui lui donna les Terres de Saumaife, de Glennes & de Roffillon, que l'Archiduc Maximilien, mari de cette Princeffe, lui confirma en 1478, avec l'office de premier Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne en 1479. Depuis, étant rentré dans fes biens de Bourgogne, le Roi Louis XII lui donna l'office de Capitaine-Châtelain d'Argilly; & le Roi François I le confirma dans celle de Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne. Il fit fon teftament en 1514, & mourut peu après, laiffant de *Catherine* de Dyo, fille de *Pierre* Seigneur de Dyo, qu'il avoit époufée en 1454, 1. CLAUDE Bouton, Seigneur de Corberon, qui fuit; 2. *Jean*, Abbé de Leftrier, Chanoine d'Autun & de Beaune; 3. *Anne*, Abbeffe de Molaife, morte en 1543; 4. *Claudine*, Religieufe en la même Abbaïe, morte en 1505; & 5. *Rofe* Bouton, Religieufe à Saint-Andoche d'Autun, morte en 1528.

V. CLAUDE Bouton, Seigneur de Corberon, de Saint-Bury, &c. Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, premier Mâitre d'Hôtel de Ferdinand Archiduc d'Autriche Roi de Bohême, & grand Ecuyer de la Reine de Hongrie, fut auffi Gouverneur du jeune Prince d'Orange, & mourut en 1556. Il avoit époufé *Jacqueline* de Launoy, fille de *Baudouin*, Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toifon d'Or, & de *Michelle* d'Eune, morte en 1517, dont il eut 1. *Jacques* Bouton, Seigneur de Corberon, de Saint Bury, &c. Pannetier du Roi François I. mort à Lyon en 1540, & 2. *N.* Bouton, mort jeune. * *Voyez* le P. Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers.*

BOUTON (Noël) Marquis de Chamilly, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Strasbourg, fils puîné de NICOLAS Bouton, Comte de Chamilly, & de *Marie* de Cirey, né le fixiéme avril 1636, commença à fervir dans les armées du Roi au fiége de Valenciennes en 1656, où fuivant le fort du Maréchal de la Ferté fon Général, il fut fait prifonnier. Il paffa en Portugal en 1663, où il fervit quatre ans fous les ordres du Comte de Schomberg; fe trouva à toutes les actions qui s'y pafférent, & entre autres à la bataille de Montesclaros en qualité de Capitaine. Il eut en 1667 un régiment de cavalerie; & en 1668, après la paix, il fuivit le Duc de la Feuillade en Candie, & y fut dangereufement bleffé. A fon retour il fe rendit auprès du Comte de Chamilly fon frére, qui commandoit un corps d'armée dans le Luxembourg, où ayant été fait Colonel du Régiment de Bourgogne, il fe trouva, en 1672, aux fiéges de Buric, de Wézel, de Déventer, de Zwol, dont il fut nommé Gouverneur, & de Nuys,

Nuys. Le Roi le fit Brigadier de ses armées en 1673, & lui donna le gouvernement de Grave. C'est dans cette place qu'il soutint, en 1674, ce fameux siége, qui dura près de quatre mois, où les ennemis perdirent plus de seize mille hommes. Il ne rendit cette place au Prince d'Orange qu'après plusieurs ordres réïterez du Roi, & obtint la plus honorable capitulation qui pût être accordée. Il fut fait Marêchal de camp, & Gouverneur d'Oudenarde en 1674. En 1676, il quitta le siége de Condé pour se jetter dans Oudenarde, qui étoit menacée de siége, eut bonne part aux préparatifs du siége de Gand, y fut blessé d'un coup de canon; se trouva à celui d'Ypres, y fut blessé à la tête, & fut fait Lieutenant Général en 1678. Oudenarde ayant été rendu par la paix de Nimégue, il fut pourvu du Gouvernement de Fribourg en 1679, puis de celui de Strasbourg en 1685. Il servit en 1691, en l'armée d'Allemagne, commanda l'attaque de Heidelberg, qui fut emporté l'épée à la main, & obligea le château de se rendre. Il passa le Nekre en 1694, à la tête de huit mille hommes & à la vue des ennemis, força leurs retranchemens, marcha à Ladembourg, l'emporta, & défit quelque tems après un corps de troupes de cavalerie, commandé par le Général Vaubonne. Le Roi lui confia en 1701, le Commandement des provinces de Poitou, d'Aunis & de Saintonge, ou il commanda encore en 1702, & sa Majesté voulant reconnôitre ses importans services, l'honora du Bâton de Maréchal de France le 14 janvier 1703 dont il ne prêta serment que le onziéme décembre 1704, reçut le Collier des Ordres du Roi le deuxiéme février 1705, & mourut à Paris le cinquiéme janvier 1715, en sa 79 année, sans laisser de postérité d'*Elisabeth* du Bouchet, fille unique de *Jean-Jacques* du Bouchet, Seigneur de Villeflix, des Tournelles, des Arches & de Bournonville, & de *Magdelaine* d'Elbéne, qu'il avoit épousée en mars 1677.

BOUTONE (la) en Latin, *Vultunna* ou *Vultonia*, riviére de France en Poitou, a sa source au bourg, dit *Chef-Boutonne*. Elle passe à Chesay & à Saligny, reçoit la Belle & quelques autres ruisseaux, & se joint à la Charente à S. Jean d'Angely. * Papire Masson, *Descript. flum Gall.*

BOUTREUX (Jacques) Sieur d'Etiau, étoit un homme savant, natif du Pont-de-Cé, & établi à Angers, dont Ménard parle dans son catalogue des Ecrivains Angevins. Il a fait quelques Ouvrages en vers, & un livre contre la prétendue possession des Ursulines de Loudun. * Ménagiana, *tome* 2. *p.* 254.

BOUTTIÉRES. *Cherchez* GUIFFREI.

BOUVARD, Médecin de Louïs XIII, Roi de France. Il lui fit prendre dans un an 245 médecines & 212 lavemens, & le fit saigner 47 fois. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome* 1.

BOUVERI (Marquis de) *Voyez* PELLEVÉ.

BOUVETTE (Michel de) fils de Michel de Bouvette Conseiller d'Etat des Sérénissimes Ducs Antoine-François & Charles, & d'Anne le Pougnant, issu par plusieurs degrez de Nicolas de Bouvette, Président Impérial qui vivoit en 1376, fut Seigneur de Heillecourt, de Romesmont, de Lupcourt, de Ville-en-Vermois, de Vitrey & de la Terre de la Lœuf, Surintendant de Christine de Danemarc, Duchesse Douairiére de Lorraine & de Milan, au Comté de Blamont & à la Seigneurie de Déneuvre, Conseiller, Sécretaire d'Etat, & Président de la Chambre des Comptes de Lorraine. Ce fut lui qui fit connoitre au Duc Henri l'ancienneté de sa noblesse, originaire des Comtes de Bouvette, de la Cité d'Ast en Piémont, en conséquence dequoi il fut déclaré Gentilhomme par patentes du premier mars 1610, & reconnu, après les preuves faites, être issu desdits Comtes de Bouvette en Piémont. Il avoit épousé Agnès de Beaufort, de laquelle il eut, 1. *Claude* de Bouvette, Seigneur de Heillecourt, Conseiller & Sécretaire d'Etat de S. A. Registrateur de ses patentes, & Auditeur des Comptes de Lorraine, marié en 1601, à Barbe de Rennel, fille aînée de Balthasar, Chevalier, Seigneur de Brin, de Jarreville & de Saint-Germain, Conseiller d'Etat, Président de Lorraine & Chancelier de Philippe Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur & de Barbe de Lescut; 2. *Charles* de Bouvette, Chevalier, Seigneur de Romesmont, Chambellan du Duc Henri, & Chevalier de l'Ordre de S. Etienne en Toscane, mort sans hoirs *de Dieudonnée* le Pougnant, qui fonda & bâtit avec sa femme, le Couvent des Religieuses Biercelines de Nancy, où ils furent inhumez; 3. *Françoise* de Bouvette, qui épousa 1. *Louis-Henri* de Seichamps, Chevalier, Seigneur dudit lieu: *Jean Baptiste* de Bernier, Gentilhomme de S. A. de Lorraine; 4. *Alix* de Bouvette seconde femme de *François* de Véroncourt, Seigneur dudit lieu, Conseiller, Sécretaire d'Etat & Garde du Thresor; 5. *Christine* de Bouvette, mariée 1. à *Louïs* de Stainville, Ecuyer d'Ecurie de S. A. & Gouverneur de Gondrecourt: 2. à *Antoine* de Choiseul, Chevalier, Seigneur d'Ische, Conseiller d'Etat, Gentilhomme de la Chambre de S. A. le Duc Henri, Capitaine de ses Gardes, Baillif du Bassigny & Gouverneur de la Mothe.

Le Président de Bouvette avoit deux fréres, l'un desquels nommé *Jean* de Bouvette, Seigneur de Vassincourt est la tige des Barons de Bouvette qui existent à présent dans le Barrois.

BOUVETTE (Jean de) Provincial des Jésuites dans la Province de Champagne, célébre & renommé dans son Ordre, étoit neveu du Président de Bouvette, & fils de Richard Ecuyer & de Madelaine Valthier, fille de Gérard Capitaine de Bouconville & de Barbe de Lescut. Le Pere Jean de Bouvette n'avoit qu'un frére nommé Louïs qui de N. de Bousmard eut Agnès femme d'Antoine de Rosiéres, Seigneur du Vezin. * *Mémoire manuscrit.*

BOUVIER (le) en Latin *Bootes*, signe céléste, appellé des Grecs *Arctophylax*, qui veut dire, *Gardien de l'Ourse*; parce qu'à la façon du Bouvier, il semble conduire un char attelé de quatorze étoiles. Le *Bootes*, selon la fable, est fils de Jupiter & de Calliston.

BOUVIER (Gilles le) dit BERRY, fut ainsi surnommé du païs où il naquit en 1386, & composa plusieurs Ouvrages importans; & entre autres, la Chronique du Roi Charles VII, qui commence à l'an 1402, & finit selon M. le Gendre, à l'an 1455; mais dans quelques manuscrits, & même dans l'imprimé, elle est poussée jusqu'à l'an 1461; & il n'y a point de preuves que les six derniéres années soient d'un autre Ecrivain. M. le Gendre, qui observe qu'on ne peut prendre une connoissance bien exacte de l'Histoire du régne de Charles VII, & des vint derniéres années de Charles VI, si on ne consulte cette Chronique, qui a été attribuée faussement à Alain Chartier, & que Godefroy a publiée dans les Histoires de Charles VI, & de Charles VII, en 1653, & en 1661, dit encore qu'on a de lui un *Cérémonial* ou *Traité des Herauts d'armes*. On garde dans la Bibliothéque de M. Colbert une Chronique de Normandie depuis Rollon le premier Duc, jusqu'en 1220, qui est aussi de Berry, de même que l'Histoire du recouvrement de ce païs & du reste de la Guienne en 1448, par Charles VII; & le Pére Labbe a donné dans le premier volume de ses Mélanges Curieux quelques extraits de son livre d'Armoiries, & dans le premier tome de l'Abbrégé Royal de l'alliance chronologique de l'Histoire sacrée & profane, il a encore donné une description de la France du même Auteur. Gilles le Bouvier, que le Pére Le Long appelle mal *Jacques*, fut fait Héraut d'armes en 1420, par Charles VII, qui depuis le couronna & créa Roi d'armes du Païs & Marche de Berry, ainsi qu'il le dit lui-même au commencement de son livre d'Armoiries, où il se donne le titre de premier Héraut de ce Roi. On ne sait pas en quelle année il mourut.

BOUVINES. *Cherchez* BOVIGNES.

BOUVOT (Job) Avocat au Parlement de Bourgogne, & tres-docte Jurisconsulte, né à Châlon-sur-Saone, vers l'an 1558, étudia le Droit à Bourges sous le célébre Cujas. Nous avons de lui un Recueil d'Arrêts du Parlement de Bourgogne en deux volumes; des Commentaires sur la Coutume de Bourgogne, &c. Il étoit de la Religion Réformée, mourut au mois de juillet de l'an 1636, âgé de 78 ans, & laissa une nombreuse postérité. * Louis Jacob, *de Clariss. Scriptoribus Cabillon.*

* BOUWER (Jean Guillaume) natif de Strasbourg, Peintre incomparable en édifices, en païsages & en petites figures sur du parchemin en détrempe. Il avoit fait son apprentissage chez Frederic Brendel, bon Peintre en miniature à Strasbourg. On raconte de lui que sur un morceau de parchemin de peu d'étendue, il avoit peint l'armée du Roi David & le lieu où Absalom pendu a un arbre fut percé par Joab. On a de lui les histoires des Métamorphoses d'Ovide, le Berger Fidéle, la passion de Jesus Christ, le tout gravé à l'eau forte en 24 planches par Melchior Kusel d'Ausbourg: outre cela plusieurs vues d'édifices de Rome, de Palais, de Maisons de plaisance, de Fontaines ornée de quantité de statues, qui toutes petites qu'elles sont ne laissent pas d'avoir chacune une attitude particuliére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 2.

BOUXACH, BOUXENG ou FOUXAH, *Buxenghum*, ville du Chorasan, province de la Perse, est dans le ressort d'Hérat, & à dix-sept lieues de cette ville. * Maty, *Diction. Géogr.*

BOUXIÉRES-AUX-DAMES, bourg du diocése de Toul, Doyenné & Archidiaconé de Port, avec une Abbaïe fondée l'an 936, par S. Gauzelin, Evêque de Toul, pour des Religieuses de l'Ordre de saint Benôit. Ces filles ont quitté leur Régle pour embrasser l'état de Dames séculiéres de chœur. Elles ont une Abbesse, & vivent sans aucun engagement dans leur particulier, n'étant obligées qu'à chanter au chœur. On ne reçoit parmi elles que des filles d'une noblesse reconnue; il y a quinze prébendes, mais l'Abbesse en a deux à elle seule: l'église est desservie par deux Aumoniers, qu'on appelle Chanoines. Saint Gauzelin voulut être enterré dans cette Abbaïe; les Evêques ses Successeurs y ont fait de grands biens, & ils ont droit de remplir une prébende. * *Pouillié de Toul.*

* BOUZANE ou BOUZANNE, petite riviére de France dans le Berri, prend sa source vers les confins de la Marche, coule d'abord à peu près du sud au nord, puis du sud-est au nord-ouest, & enfin du nord-est au sud-ouest, après quoi elle se jette dans la grande Creuse, une bonne lieue au dessous d'Argenton.

BOUZES, Prêtres des idoles à la Chine & au Japon, sont assez méprisez dans le premier de ces deux Empires; mais ils sont en grande vénération dans le second, quoiqu'on y soit informé de leurs débauches & de leur hypocrisie. On les y distingue en plusieurs Sectes, qui ne différent que par la couleur de leurs habits. La premiére est celle des *Xenxus*, qui soutiennent que l'ame est mortelle. La seconde est celle de *Xodoxius*, qui croyent l'ame immortelle, & font profession d'une grande piété. La troisiéme est celle des *Foquexus*, Docteur de Xaca, qui sont réellement les plus honnêtes gens de tous. La quatriéme est celle des *Négous*, qui font profession des armes, & sont les meilleurs soldats de l'Empire. La cinquiéme est celle des *Inoxus*, qui sont sorciers. Il y en a encore d'autres, qui sont, les *Arbors-Bouzes*, qui vivent dans le creux des arbres, & s'adonnent uniquement, disent-ils, à la contemplation. Les *Jenguis* & les *Géoguis*, qui servent de Directeurs dans des pélerinages qu'on entreprend pour obtenir le pardon de ses péchez. Ces Bouzes de différentes Sectes ne peuvent se souffrir: ils ont un premier Chef ou Supérieur général, qu'ils nomment *Xaco*, & des Supérieurs particuliers qu'ils appellent *Tundes*, qui ont le pouvoir de faire des Prêtres. * *Epîtres de S. François Xavier.* Les PP. Crasset & de Charlevoix, *Hist. du Japon.*

BOUZOLS (Marquis de) *Voyez* MONTAIGU (Guérin.)

BOW. BOX.

BOW ou BOWE, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dévon, à cent cinquante trois milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* BOWENS, ville de Danemarc sur la côte occidentale de l'isle

l'isle de Fuynen au nord-nord-est de Middelfart, & sur le détroit qui porte le nom de cette derniére ville.

BOWER. *Voyez* BOUWER.

BOXBERG, petite ville avec un château, est capitale d'un petit Bailliage du Palatinat du Rhin, enclavé dans la Franconie, entre les Terres des Chevaliers Teutons & celles de Mayence, à douze lieues d'Heidelberg, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOXHORN (Marc-Zuérius) naquit à Berg-op-Zoom en Brabant l'an 1612, de *Jacques* Zuérius, qui y étoit Ministre, & d'*Anne* Boxhorn. Celle-ci étoit fille de *Henri* Boxhorn, qui se disoit descendu d'une famille noble de ce nom dans le Brabant, & qui après avoir été Licentié en Théologie de la Faculté de Louvain, Doyen de Tillemont, & Inquisiteur, quitta la Religion de ses péres, fut Ministre de la Religion Reformée au païs de Cléves, puis à Woerden & à Breda, d'où il sortit en 1625, & se retira à Leyde, pour s'y appliquer à l'éducation de *Marc* Zuérius, son petit-fils, dont le pére étoit mort en 1618, & auquel, comme il n'avoit point d'enfans, il fit prendre son surnom. Ce Henri Boxhorn avoit composé quelques livres de controverse, & avoit eu pour Antagoniste Henri Cuyck, Evêque de Ruremonde, qui en 1596, prenant les voyes de la douceur, lui avoit écrit une lettre, intitulée, *Epistola Paranetica*, pour l'exhorter à revenir au giron de l'Eglise Romaine. Cette lettre produisit entre ces deux hommes, une dispute de Religion, pour laquelle il y eut des Ecrits de part & d'autre. Quant à Marc Boxhorn, il fit tant de progrès dans les Belles Lettres, qu'en 1629, n'ayant encore que 17 ans, il publia d'assez bonnes Poesies sur la prise de Boisleduc, & sur d'autres victoires remportées par les Hollandois. Deux ans après il donna une edition de Suétone avec des Notes; ce qui porta les Professeurs de Leyde à lui conseiller de demander la profession en Langue Gréque, qui étoit vacante. L'année suivante 1632, il donna au public, *Theatrum urbium Hollandiæ; Scriptores Historiæ Augustæ, cum Notis.* Bœcler dans sa *Bibliographie Critique* meprise fort cet Ouvrage, & dit qu'à chaque page il se trouve des fautes grossiéres. Boxhorn dans un âge plus avancé eut honte de cette production prématurée. Il donna dans la même année *Poëtæ Satyrici minores cum Commentariis, & Plinii Epistolæ & Panegyricus.* Ces éditions lui donnérent tant de réputation, qu'il fut fait la même année Professeur en Eloquence à Leyde. Trois ans après le Chancelier Oxenstiern étant venu en Hollande, Ambassadeur de la Reine Christine de Suéde, il proposa des avantages considérables à Boxhorn, au nom de cette Princesse, pour l'attirer auprès d'elle. Il le remercia, & quelque tems après il fut fait Professeur de Politique & d'Histoire à la place de Daniel Heinsius déclare *Emérite.* Il eut quelques démêlez de littérature avec Saumaise; ce qui produisit quelques Ecrits. Il fit des *Notes* sur Justin, sur Tacite, sur les Epitres de Pline; un *Commentaire* sur la Vie d'Agricola, qui parut en 1642, & qu'il défendit peu de tems après contre les attaques d'un Anonyme. Il fit imprimer en Flamand l'an 1644, les *Annales* de Zélande, & celles de Hollande en 1650, les unes & les autres avec beaucoup d'*additions*, & en meilleur ordre; il donna aussi l'*Histoire du siége de Breda*; quelques autres Ouvrages de Politique, dont un est l'*Apologie* de la navigation des Hollandois, un autre en faveur de Charles II. Roi d'Angleterre, fugitif de ses Etats; *Disquisitiones Politicæ*; un Traité sur l'*Invention de l'Imprimerie*, dont il attribue la gloire à la ville de Harlem, & non à celle de Mayence, comme il l'avoit cru autrefois. Il travailla sur les *Origines Gauloises*, & sur celles des Scythes. On estime son *Histoire sacrée & profane*, qui s'étend depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à l'année 1650, & qui n'est pourtant qu'un volume *in quarto.* M. Lenglet, prétend que cet Ouvrage est peu de chose; mais M. *Othon Mencke* qui y a fait une addition de dix années, assure que c'est un livre très-utile à ceux qui recherchent les origines & les droits des Nations. Boxhorn a donné encore quantité d'autres Ouvrages, comme, *Grammatica Regia sive nova & facillima Ratio discendi Linguæ Latinæ præcepta pro Christina Suecorum Regina Holmiæ*, 1635; *Commentariolus de statu Belgii fœderati, Hagæ Comitum* 1649. *Sorbiére* dans sa lettre 63, disoit à M. Patin au sujet de ce livre, *On a été faché dans ces Provinces de la publication de cet Ouvrage, parce que l'Auteur y donne une idée fort nette du gouvernement de cette République, & que cela devoit demeurer* inter arcana Imperii. *Boxhornius* ajoute-t'il, *avoit dressé ce Commentaire pour ses Ecoliers en Politique, & le leur avoit dicté en particulier; mais le secret a été éventé & il s'en est fait tant de copies qu'enfin un Libraire l'a mis sous la presse.* La premiére édition est la meilleure, parce qu'on retrancha dans les suivantes plusieurs choses par ordre des Etats Généraux. Ses *lettres*, ses *poësies* Latines & Gréques furent imprimées après sa mort. Il avoit épousé une fille de Pierre *Duvelaar*, Bourguemâitre de Middelbourg, dont il eut deux filles. Apres avoir parlé de quelques uns de ses Ouvrages, il ne sera pas mal a propos de rassembler ici les autres qui sont sortis de sa plume. *Epistolæ & Poëmata; Granatarum Encomium; Respublica Leodiensium; Catonis Disticha Græco-Latina, cum Notis; Orationes duæ de vera Nobilitate & ineptiis sæculi; Oratio Inauguralis de majestate Eloquentiæ Romanæ; Orationes tres de Theologia Paganorum, Fabulis Poëtarum, & Animarum immortalitate; Oratio funebris in obitum Illustr. Herois Dominici Molini, Patricii & Senatoris Veneti; Character Causarum Patroni; Character Amoris; Panegyricus Celsissimo Arausionensium Principi, Frederico Henrico post Bredam oppugnatam dictus; Quæstiones Romanæ, in quibus sacri & profani Ritus, plurima etiam Antiquitatis Monumenta eruuntur & explicantur. Monumenta Illustrium Virorum æri incisa & Elogia; Panegyricus in classem Hispanorum profligatam; Oratio de Somniis habita cum ordiretur Interpretationem Somnii Scipionis; Dissertatio de Trapezitis, vulgo Longobardis qui in Fœderato Belgio Mensas fœnebres exerceat; Panegyricus in Nuptiis Principis Arausionensium Guilelmi & Mariæ, Britanniæ Regis filiæ; Oratio in excessum Illustris Viri Cornelii Vander Myle, Oratio qua Ser. Henricæ Mariæ Magnæ Britanniæ Reginæ urbem Leydensem subeuntis adventum veneratur; Oratio in excessum Illustr. Principis Constantini Alexandri; Dissertatio de Amnestia; Dissertatio de successione & jure Primogenitorum in adeundo Principatu; De Majestate Regum Principumque Liber singularis; Oratio funebris in excessum Adriani Falcoburgii Medicinæ Doctoris & Professoris; Haymonis Hist. Eccles. Breviarium, cui adjuncta prima Religionis Christianæ Rudimenta, vetustissima Alemannorum & Saxonum Lingua conscripta; Dissertatio de Græcæ, Romanæ & Germanicæ Linguarum Harmonia; Oratio in Excessum Guillielmi Principis Arausiæ, an.* 1651; *Metamorphosis Anglorum; Idea Orationum e selectiori materia moderni Status Politici desumptæ; Institutionum Politicarum libri duo; Dissertatio de Imperio Romanorum.* Outre les *Annales de Hollande & de Zélande* écrites en Flamand, il a donné dans la même Langue un Traité *du Culte de la Déesse Nehalénie.* Enfin ayant tant travaillé sur tant de diverses matiéres, qui sans doute auroient été suivies de plusieurs autres Ouvrages, il mourut après une longue maladie le troisiéme d'octobre 1653, âgé de 41 ans. Ses *Lettres*, ses *Poësies* Latines & Gréques furent imprimées après sa mort. * Bayle, *Diction. Critiq.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 4. p.* 181. *& suiv.*

* BOXMEER, village du Brabant dans la Mairie de Boisleduc, avec Seigneurie qui porte le titre de Baronie, & qui appartient présentement au Prince de Hohenzollern. Boxmeer est dans le Païs de Cuyck, au sud-ouest de Grave, dont il est éloigné d'environ trois lieues. Il est à l'ouest de la Meuse de laquelle il est assez proche. Il y a un château tres ancien & qui cy-devant étoit tres fort.

BOXTEHUDE ou BOUXTEHOUDEN, ancienne ville Anséatique du Duché de Brémen, entre la ville de Hambourg & celle de Bremerfurde, à quatre lieues de la premiére, & à sept de l'autre. Elle est sur la riviére d'Este, qui se jette dans l'Elbe à un mille au dessous. Cette ville n'avoit autrefois pour fortifications qu'une muraille avec un marais; mais les Suédois s'en étant emparez depuis la guerre de Danemarck, l'ont fortifiée avec tant de soin, qu'elle pourroit soutenir le siége d'une grande armée. Le Duc de Zell prit cette ville sur eux l'an 1676, & elle fut rendue trois ans après. A trois lieues de Boxtehude finit l'Etat de l'Archevêché de Brémen, qui fut anciennement l'habitation des grands Cauces. Le Duché de Holstein commence là, au delà de l'Elbe. * Le Laboureur, *Voyage de la Reine de Pologne.* Maty, *Dict. Géogr.* Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* BOXTEL, beau & grand village de la Mairie de Boisleduc à trois petites lieues de la capitale, sur la riviére de Dommel, avec un beau château appartenant au Seigneur. Il y a là des écluses par lesquelles on est le maitre des eaux. C'est une Baronnie considérable. En 1490, ou y fonda un Chapitre de quelques Chanoines séculiers avec un Doyen. * Oudenhoven, *Descr. de la Mairie de Boisleduc, ch.* 7. en Hollandois. On dit qu'en 1672 Louis XIV, ayant formé le dessein d'assiéger Boisleduc, avoit là son quartier.

BOY. BOZ.

* BOY (Nicolas Jansénius) né à Zirikzée en Zélande, fut un habile Théologien d'Anvers de l'Ordre de St. Dominique de même que ses trois fréres Léonard, Corneille & Dominique, dont les deux derniers se sont fait connoître par leurs Ecrits, & fut envoyé avec Nicolas par le Pape en Danemarc, pour voir s'il n'y auroit pas moyen de faire rentrer ce Royaume sous l'obéissance du St. Siége; mais il mourut dans cette mission. On a de lui entre autres Ouvrages, *Defensio Fidei Catholicæ & Apostolicæ Romanæ; Beneficia FF. Prædicatoribus à D. Virgine collata.* Il a traduit d'Espagnol en Latin, *Instructio Sacerdotum Antonii de Molina; Summa Casuum conscientiæ Petri de Ledesma.* On a encore de lui, *Vita S. Dominici; Scholia & Animadversiones in Apologiam de vita & morte Johannis Duns.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 689.

BOYADOR. *Voyez* BOJADOR.

BOYARS ou BOYARES. *Voyez* BOJARES.

BOYC (Henri) natif du diocése de S. Paul de Léon en Bretagne, qui florissoit vers l'an 1390, savoit la Jurisprudence Civile & Canonique, la Théologie & les Belles Lettres, &c. & s'aquit beaucoup de réputation par ses Ouvrages, savoir, *Super Decretalibus, lib. 5. Super VI Decretalium, lib. 1. Super Clement. &c.* * Trithéme, *de Script. Eccles.*

BOYER (Claude) natif d'Alby, l'un des quarante de l'Académie Françoise, où il fut reçu en 1666, est Auteur de plusieurs Piéces de Théatre, où il paroît beaucoup de feu & d'esprit. Ce feu l'accompagna jusqu'à sa mort, arrivée le 22 juillet 1698, à l'âge de 80 ans. Nous avons de lui *Judith* & *Jephté*, Tragédies saintes, qui lui ont attiré beaucoup de louanges; des *Paraphrases des Pseaumes*; & différentes piéces en vers sur plusieurs sujets. * *Mémoires du tems.*

* BOYER (N.) étoit né à Castres. Après avoir commencé ses études à Puylaurens, il sortit de France, à cause de la révocation de l'Edit de Nantes, & les continua à Genéve & ensuite à Franeker. Il vint en Angleterre en 1689, & apprit parfaitement la Langue Angloise, comme cela paroit par les Ouvrages qu'il a publiez. Quoiqu'il ne fût pas ennemi des plaisirs, il ne laissoit pas d'être extrémement laborieux. Il publioit tous les mois depuis l'an 1710, *l'Etat Politique de la Grande Bretagne.* Cet Ouvrage a été tres bien reçu du public. Il y inséroit des piéces curieuses, & qu'on chercheroit ailleurs inutilement. Il est mort la plume à la main le 16 novembre 1729, à Chelsey. Il n'y avoit que quelques heures qu'il avoit quité son travail, quand il expira. On compte qu'il étoit âgé de 65 ans. * *Bibliothéque Raisonnée, tome 3. partie 2. p.* 471.

BOYER (Guillaume) *Cherchez* BUYER.

BOYER (Antoine) Cardinal. *Voyez* BOHIER.

BOYLE, famille célébre de la Grande Bretagne. *Roger* Boyle, Ecuyer du Comté de Héreford, vivoit sous la Reine Elizabeth, & eut deux fils. 1. *Jean*, Evêque de Corck, de Cluyne & de Ross en Irlande, qui mourut en 1620; & 2. *Richard*, né en 1566, qui étudia le Droit, & passa en Irlande en 1588, où il épousa *Jeanne Apsley*, dont il eut de grands biens. Les envieux de Richard Boyle

l'accuſérent auprès de la Reine Elizabeth, d'être Catholique Romain. Lorſqu'il fut ſur le point de paſſer en Angleterre pour ſe juſtifier lui-même, la grande rebellion de la Mommonie éclata en Irlande. Toutes les Terres de Boyle furent ravagées dans ce déſordre, & il eut de la peine à ſe ſauver en Angleterre. La Reine étoit preſque déterminée à le renvoyer en Irlande pour aſſiſter le Comte Robert d'Eſſex qu'elle y envoya pour ramener les Rebelles; mais le Chevalier Henri Wallop, écrivit de nouvelles lettres d'accuſation contre Boyle, & ſi fortes qu'il fut mis en priſon. Quelque tems après il démontra, avec tant d'évidence, combien ſes ennemis étoient mal fondez dans leur accuſation, que non ſeulement il fut admis à baiſer la main de la Reine, mais qu'elle l'envoya en Irlande comme Sécrétaire du Conſeil de Mommonie & Membre de la juſtice de *Quorum*, par toute la Province. Il porta, quelque tems après à la Reine, la nouvelle d'une victoire remportée contre les Rebelles. Elle le reçut fort gracieuſement & le renvoya comblé de nouvelles marques de diſtinction. De retour en Irlande il ſe maria pour la ſeconde fois avec *Catherine*, fille unique du Chevalier Gottfried Penton, & le jour de ſes noces le Lieutenant de la Reine le créa Chevalier. Il acheta auſſi toutes les Terres que le Chevalier Walter Raleigh poſſédoit en Irlande. En 1606, Jacques I le déclara ſon Conſeiller privé pour la Province de Mommonie, & quelque tems après il en fit ſon Conſeiller privé d'Etat pour toute l'Irlande. En 1616, il fut créé Lord Boyle & Baron de Youghall, & quatre ans après, Vicomte de Dungarvan & Comte de Corck. Outre pluſieurs autres emplois, le Roi Charles I lui donna celui de Thréſorier d'Irlande en 1631. Il eut ſept fils & huit filles de ſa ſeconde épouſe. Cinq de ſes fils parvinrent à un âge mûr, 1. *Richard*, qui ſuivra *cy-après*; 2. *Louis*, qui en 1627, fut créé Baron de Bandon & Vicomte Boyle de Kinelmeaky; 3. *Roger*, Comte d'Oréry, *qui aura un article exprès*; 4. *François*, Lord Shannon; 5. *Robert*, qui devint un Philoſophe incomparable. *Voyez ſon article ſous le nom de* ROBERT Boyle. Revenons à *Richard*, l'aîné de ces cinq fils. Il n'hérita pas ſeulement les titres paternels, mais il en acquit de nouveaux; car ſa fidélité tout à fait diſtinguée pour les intérêts du Roi, & les mérites extraordinaires de Henri, Comte de Cumberland, dont il avoit épouſé la fille unique Elizabeth, firent que Charles I le créa en 1645 Baron d'Angleterre, avec le titre de Lord Clifford Lansborough. Charles II lui donna en 1664, le titre de Comte de Burlington ou Bridlington en Yorckshire. Il fut le premier Comte Anglois de ce titre. Il eut deux fils & cinq filles, 1. *Charles*, qui ſuivra; 2. *Richard*, qui fut tué dans un combat naval contre les Hollandois, ſans avoir été marié; 3. *Françoiſe*, mariée ſucceſſivement avec le Colonel Courtney & avec le Comte de Roſcomen en Irlande; 4. *Catherine*, qui mourut dans l'enfance; 5. *Elizabeth*, mariée avec Nicolas Tuffton Comte de Thanet; 6. *Anne*, mariée avec Edouard, Comte de Sandwich; 7. *Henriette*, mariée à Laurent Hyde, depuis Comte de Rocheſter. *Charles*, l'aîné porta le titre de Lord Clifford, Comte de Lansborough, & mourut avant ſon pére. Il avoit été marié deux fois. *Premiérement* avec Jeanne fille cadette du Duc de Sommerſet qui lui avoit donné quatre fils & ſix filles, dont les ſuivans ſont parvenus à un âge mûr, 1. *Charles*, qui ſuccéda à ſon grand-pére, mort en 1698, & qui mourut en 1704, le cinquiéme février, laiſſant de ſon mariage avec Julienne fille unique de Henri Noël, les enfans ſuivans: 1) *Richard*, né le 25 avril 1695, qui hérita le titre de Comte de Burlington; 2) *Elizabeth*; 3. *Julienne*; 4) *Jeanne*; 5. *Henriette*; 2. *Henri*, qui fut Sécretaire d'Etat ſous la Reine Anne; 3. *Elizabeth*, mariée avec le Lord Baltimore en Irlande; 4. *Marie*, qui épouſa *Jacques*, Duc de Queensbury & mourut en 1709; 5. *Arabelle*, épouſe du Lord Schelburn en Irlande. Il avoit épouſé en ſecondes noces Aréthuſe, ſixiéme fille de George, Comte de Berkley, & en eut une fille, qui porta le nom de ſa mére. * *Heylyn's Help to Engl. Hiſt. p.* 246. Peerage, *of England tome* 1. *p.* 285.

BOYLE, *Boyla*, bourg de la Conacie en Irlande, eſt dans le Comté de Roſcomen, ſur le Lac de Key, à quatre lieues de la petite ville d'Elphin, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOYNE, *Buvinda*, *Boyna*, riviére de la Lagénie en Irlande, coule dans la Médie orientale, baigne Trime & Drogheda, & peu après ſe décharge dans la Mer d'Irlande. Elle s'eſt rendue célébre par la victoire que le Prince d'Orange, en poſſeſſion du Royaume d'Angleterre, ſous le nom de GUILLAUME III, y remporta ſur le Roi Jacques II, & ſur ſon armée, compoſée de François & d'Irlandois, le premier juillet 1690. Le Comte Mainard, depuis Duc de Schomberg, tenta le paſſage de la riviére avec un corps de cavalerie, d'infanterie & de dragons, à trois milles au deſſus du camp; ce qui fut exécuté avec beaucoup de bravoure en préſence de huit eſcadrons ennemis poſtez pour défendre le paſſage. Guillaume informé de ce ſuccès, ordonna à ſon infanterie de paſſer la riviére à un autre endroit, quoique les ſoldats euſſent de l'eau juſqu'aux aiſſelles. La cavalerie paſſa à la nage dans un troiſiéme endroit, malgré toute l'oppoſition des ennemis. Guillaume, accompagné du Prince George de Dannemarck, parut à la tête de ſes troupes dans le plus chaud de l'action. Les Irlandois furent mis en déroute; mais les François ſe retirérent en bon ordre ſous le commandement du Comte de Lauzun. Dans le milieu de l'action, un boulet de canon emporta une piéce de la botte du Roi Guillaume, & rompit la jambe du cheval qu'il montoit. Le Duc de Schomberg y fut tué d'un coup de piſtolet. Le jour précédent Guillaume reconnoiſſant le camp des ennemis, avoit été bleſſé à l'épaule d'un boulet de canon de ſix livres peſant, qui emporta une piéce de ſon juſte-au-corps, de ſa veſte & de ſa chemiſe, & en tira un peu de ſang. Cette victoire fut ſuivie le lendemain de la reddition de Drogheda. Jacques II ſe réfugia en France, & Guillaume III entra à Dublin ſix jours après ſans réſiſtance. * *Mémoires du tems.*

* BOYNE, petite contrée de l'Ecoſſe ſeptentrionale dans le Vicomté de Banf, entre la province de Buchan à l'eſt, & celle de Murray à l'oueſt, le long de la côte. Cullen en eſt le lieu principal.

* BOYSOT (Louïs) Gentilhomme de Zélande fut fait Amiral de Zélande après la mort de Baudouin Ewoutz, & rendit à ſa patrie de grands ſervices pendant les troubles des Païs-Bas. La ville de Middelbourg étant aſſiégée par le Prince d'Orange Guillaume I, & réduite à l'extrémité par la famine, le grand Commandeur Don Louis de Réquéſens qui avoit ſuccédé au Duc d'Albe, fit tous ſes efforts pour en faire lever le ſiége. Dans cette vue il équippa une flotte nombreuſe avec laquelle il vint au commencement de 1574 ſe poſter devant Rammekens entre Middelbourg & Fleſſingue. Boyſot ayant eu avis de cette entrepriſe, réſolut d'attaquer les Eſpagnols quoi qu'il leur fût fort inférieur en nombre. Dans le même tems le Prince Guillaume fit ſavoir à l'Amiral, que ſans perdre tems il lui envoyât quatre vaiſſeaux de ſa flotte, pour reſſerrer ceux d'Anvers. Boyſot n'oſa refuſer directement de faire ce que le Prince exigeoit de lui, mais ſachant d'ailleurs qu'après ce détachement il ſeroit trop foible pour attaquer la flotte Eſpagnole, il réſolut d'abord d'exécuter le deſſein qu'il avoit formé, & de ſatisfaire enſuite au déſirs du Prince. Il chargea donc la flotte ennemie entre les iſles de Zuidbéveland & de Ter-Tolen, pendant que Don Louïs de Réquéſens étoit avec toute ſa Cour ſur la digue de Schakerlo, pour être ſpectateur du combat qui ne dura pas long-tems & dont l'iſſue fut que les Zélandois prirent dix vaiſſeaux Eſpagnols, dont le principal qui étoit celui de l'Amiral Eſpagnol fut brûlé. Des neuf reſtans, on en mena quatre à Fleſſingue & cinq à Kampveere. Boyſot eut le malheur de perdre un œil dans ce combat. Après cette victoire navale, Middelbourg & Arnemuiden ſe rendirent au Prince. Peu de tems après, Boyſot rendit encore de grands ſervices à Leide qui étoit aſſiégée par les Eſpagnols pour la ſeconde fois. Cette ville étant réduite à la derniére extrémité il mit en œuvre le ſeul moyen qu'il y eût de la ſecourir, perça les digues & ouvrit les écluſes, pour pouvoir approcher de la ville à la faveur de l'inondation. Cela obligea les Eſpagnols de lever le ſiége. En conſidération de cet important ſervice, les Etats de Hollande & la ville de Leyde firent préſent à Boyſot d'une chaîne d'or & d'une médaille qui contenoit une alluſion à la délivrance de la ville. En 1576, ce grand homme périt malheureuſement lorſqu'il fut chargé par les Etats & par le Prince de faire lever le ſiége de Zirikzée aſſiégée par les Eſpagnols. Il avoit déja avec le Comte de Hohenlo tenté divers moyens de faire entrer dans cette ville, les vivres dont elle avoit un extrême beſoin, mais toujours inutilement. Enfin pour parvenir à leur but, ils équipérent un gros vaiſſeau, ſur lequel ils mirent cinq à ſix cens hommes avec du canon. Boyſot qui conduiſoit cette troupe voulut faire approcher ſon vaiſſeau de la digue de Borndam, pour de là comme d'un Fort tirer ſur l'ennemi, mais l'eau ſe trouvant trop baſſe, ce vaiſſeau échoua, & fut endommagé tant par ſon propre poids que par pluſieurs coups de canon de la part des Eſpagnols. Cependant au retour de la marée, le vaiſſeau qu'on avoit réparé ſe trouva à flot: mais les Eſpagnols lui tirérent deux coups ſous l'eau, qui le firent enfoncer, de ſorte qu'il ſe noya bien trois cens perſonnes. L'Amiral Boyſot s'aida longtems d'une planche pour ſe ſauver, mais vers la nuit ſe trouvant au bout de ſes forces il ſe noya: ce qui arriva le 15 juin 1576. Il faut encore remarquer touchant ce grand homme que dans le maſſacre de la Saint-Barthélemi il fut fait priſonnier, mais qu'il ſe ſauva par le moyen de quelques Religieux. Il eut un frére appellé Boyſot, qui fut Gouverneur de Fleſſingue & qui fut tué quelque tems avant lui, lorſqu'il s'oppoſoit à la marche des Eſpagnols vers l'Iſle de Schouwen.

* BOYSOT (Charles) de Bruxelles, Chanoine Régulier dans l'Abbaïe de Groenendal, puis Abbé & Seigneur de Sonsbeek en Flandre dans la Châtellenie d'Ypres, a publié, *Ordinationes & Statuta ad Regulam S. Auguſtini, pro ſui Ordinis Religioſis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 118.

BOYVIN (Jean-Gabriel) Religieux de l'Ordre de S. François, né à Vire en Normandie, floriſſoit dans le XVII ſiécle. Après avoir long-tems enſeigné dans ſon Ordre, il fit imprimer un Cours de Théologie Scotiſte en quatre volumes, ſous le titre de *Theologia Scoti, & ſubtilitas ejus ab obſcuritate libera & vindicata*, dont il y a eu cinq éditions depuis 1664, juſqu'en 1682. Il fit auſſi imprimer la même Théologie en deux volumes *in folio*, qui n'eurent pas le même ſuccès que les petits. On a auſſi de lui une *Philoſophie Scotiſte* en quatre tomes.

BOZICHISTRAN, ville de Gréce, ſituée dans la Livadie propre, près de la riviére d'Aſpropotamos, au couchant de la petite ville d'Aiton. On prend Bozichiſtran pour l'ancienne *Pleuron*, ville de l'Etolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BOZIUS ou BOZIO (Thomas) Prêtre de l'Oratoire à Rome, qui floriſſoit au commencement du XVII ſiécle, ſous le Pontificat du Pape Clément VIII, étoit d'Eugubio ou Gubio, ville d'Italie dans le Duché d'Urbin, & s'attacha particuliérement à l'Hiſtoire. Il préparoit dix volumes, ſous le nom d'*Annales Antiquitatum*; mais il mourut dans un âge peu avancé, le neuviéme decembre 1610, & n'eut que le tems d'en publier deux volumes. Nous avons de lui d'autres Ouvrages, *De Signis Eccleſiæ*, qu'il fit imprimer en 1591; *De Ruinis Gentium & Regnorum*; *De antiquo & novo Italiæ Statu*, tous deux contre Machiavel; *De Imperio Virtutum*; *De Robore bellico, &c.* FRANÇOIS Bozius ſon frere, vivoit encore l'an 1632, & mourut en 1635. Il étoit auſſi Prêtre de l'Oratoire, & nous avons de lui, *De temporali Eccleſiæ Monarchia*; *Annales mundi*; *Vita beati Petri.* * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illuſtr. p.* 1. *ch.* 50. Aubert le Mire, *de Script. ſæcul. XVII.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontificia.* Martin Zeiler, *in Catal. Hiſt.*

* BOZKOWITZ, petite ville de Moravie au nord-nord-oueſt de Brin dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

BOZOCH. *Voyez* BOSOCH.

BOZOLO, *Bozolum*, petite ville d'Italie dans le Duché de Mantoue, avec titre de Principauté, entre Mantoue & Crémone. Elle a été détachée du Duché de Mantoue pour ſervir d'appanage aux Cadets de la Maiſon de Gonzagues. Cette place eſt aſſez forte. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

BOZON. *Cherchez* BOSON.

BOZOR, ville de la frontiére d'Arabie, où Moïse établit un asyle pour ceux qui auroient commis un meurtre involontaire. Il en établit encore deux autres dans les villes d'Ariman au païs de Galaad, & de Golan en Bazan. Ce saint Législateur ordonna que pour être en sûreté, les accusez demeureroient dans l'une de ces villes pendant la vie du grand Sacrificateur, sous le Pontificat duquel le meurtre auroit été commis; mais qu'après sa mort ils pourroient retourner en leur païs, & que si durant leur exil quelqu'un des parens du mort les trouvoit hors de ces villes de refuge, ils pourroient les tuer impunément. * Joséphe, *Histoire des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 8.

BOZORA, ville tres-considérable dans la Tribu de Gad, que Judas Machabée prit & brûla, après quoi il en fit égorger tous les Habitans capables de porter les armes; parce qu'ils soutenoient le parti des Macédoniens. Cela arriva l'an du monde 3872, avant Jesus-Christ 163. * I. *Machab.* 5. *v.* 26. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 12. *ch.* 12. *art.* 478.

BOZWETHA. *Voyez* BOSWETA.

BOZZO (le) ou le *Ficari*, *Ficaria*, *Fisera*, petite riviére de l'isle de Corse, qui se jette dans le Golfe de Talabo, dans la partie méridionale de l'isle.

BOZZO, bourg. *Voyez* FICARI.

BOZZOLO. *Voyez* BOZOLO.

BRA.

BRA, bourg d'Italie, situé dans le Piémont, près de la Sture & du Montferrat, environ à une lieue de la ville de Quiéras, tirant vers celle de Carmagnole. On prend Bra pour l'ancienne *Barderate*, ville des Liguriens. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRA (Henri de) célébre Médecin de son tems, naquit à Dokkum en Frise le 25 septembre 1555. Il eut pour pére Lubbert de Bra Médecin de Dokkum, issu de parens considérables en Oostfrise & pour mére Anne de Beston d'une noble famille dans le Comté de Benthem. Il fit ses premiéres études à Scoten & à Norden, après quoi il alla à Cologne où il demeura deux ans. De là il se rendit à Bâle, & ensuite à Vienne, où il demeura trois ans. Il retourna après cela à Bâle où étoient alors les célébres Professeurs en Médecine Théodore Zwinger, Felix Platter, H. Pantaleon, & Nicolas Stephanus ou Etienne. Il n'y demeura pas longtems, parce que des affaires domestiques & la mort de son pére le rappellérent à Dokkum, où il demeura quelques mois, & d'où il alla à Rome pour y entendre le fameux Médecin Alexandre Trajan Pétrone. Il n'en partit qu'à cause de la peste qui ravagea l'Italie pendant les années 1577 & 1578. Ainsi n'ayant pu visiter les Académies d'Italie qu'en courant, il se rendit au bout de deux ans dans celles de France, & de là à Genéve où il se reposa pendant quelques mois: après quoi il alla pour la troisiéme fois à Bâle, où à l'âge de 25 ans, il fut reçu Docteur en Médecine l'an 1580. Après cela il revint dans sa patrie, & exerça pendant deux années consécutives la Médecine à Leeuwarde. Ensuite il fut appellé à Campen en Overissel en qualité de Médecin de la ville, d'où huit ans après il alla occuper le même poste à Dokkum, où il exerça sa profession avec autant de bonheur que de gloire. On a de lui, *De Medecinis simplicibus & facile parabilibus*; *Medicamentorum simplicium adversus Icterum*, *Hydropen & Calculum Catalogus*; *Medicamentorum facile parabilium adversus pestilentiam Catalogus*, *adversus Epilepsiam*; *De curandis venenis libri duo*; *Descriptio stragis Dokkomanæ anno* 1572; *Quæstiones Medicæ, & earumdem resolutiones de febribus*; *Descriptio febris popularis*, *quæ in Frisia annis* 1581 *&* 1582 *aliquot hominum millia absumpsit.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Suffridus Petri, *Dec. XVI. de Script. Frisiæ.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 343. Vander Linden, *de Script. Med.*

BRAAKENBURG. *Voyez* BRAKENBURG.

BRABANÇON & BRABENÇON, Principauté. *Voyez* BARBANÇON.

BRABANÇON, Habitant du Brabant. *Voyez* BRABANT.

BRABANT, *Brabantia*, province des Païs Bas, avec titre de Duché, est comme une isle entourée de riviéres; car elle a la Meuse à l'orient & au septentrion; au midi le Démer, qui traverse une partie de cette province; & l'Escaut au couchant, avec l'Océan du côté de Breda & de Berg-op-Zoom. Le Brabant est borné par le païs de Gueldre & par l'Evêché de Liége au levant, par la Flandre & par une partie de la Zélande au couchant, par le Hainaut & par le Comté de Namur au midi, & au septentrion par la Hollande & par une partie de la Gueldre. Ce païs a vint lieues de largeur, vint deux de longueur, & environ quatre-vints de circuit. L'air y est bon, le païs y est fertile; & outre les riviéres, il y a grand nombre de lacs & d'étangs. Ses villes sont aussi tres-belles: il y en a jusqu'à 26 murées, & d'autres tres-fortes, sans parler de quelques-unes moins importantes, qui sont pourtant d'assez bonnes villes. Le Marquisat du Saint Empire, où est Anvers, la Seigneurie de Malines, & même le Duché de Limbourg, sont compris dans le Brabant, où l'on trouve encore le Duché d'Arschot, le Marquisat de Bergues, le Comté de Hoochstrate, l'Etat de Mastricht, autrefois de Liége, dix-neuf Baronnies, &c. Louvain a été capitale du Brabant, & a cédé ce rang à Bruxelles. Les autres sont, Anvers, Malines, Tillemont, Lire, Arschot, Nivelle, &c. Les Hollandois y ont Berg-op-Zoom, Breda, Grave, Bois-le-Duc, Willemstad, Lillo & Mastricht.

☞ Divers Auteurs croyent qu'Anchise ou Ansegise pére de Pépin *Héristel*, fut Seigneur de Brabant. CHARLEMAGNE & ses enfans furent maîtres de ce païs jusqu'à ce qu'OTHON fils du Prince CHARLES de France, Duc de la Basse Lorraine, étant mort en 1004, sans avoir été marié, le Brabant devint le partage de *Gerberge* seconde fille du même *Charles* de France, & de sa premiére femme *Bonne* d'Ardenne, mariée à LAMBERT, I. de ce nom, Comte de Mons & de Louvain, qui est la tige des Ducs de Brabant & de Lothier. Ils ne prenoient au commencement que le titre de Comtes.

LAMBERT, I. de ce nom, Comte de Louvain ou de Brabant, eut de *Gerberge*, 1. *Henri*, I. de ce nom, qui mourut sans postérité vers l'an 1038; 2. LAMBERT II, qui suit; & 3. *Mahaud*, femme d'*Eustache* I. Comte de Boulogne.

LAMBERT II épousa *Ode* de Lorraine, fille de *Gothelon*, & en eut 1. HENRI II, lequel d'*Adéle* son épouse, eut *Henri* III, Comte de Brabant, mort en 1095, sans laisser postérité de *Gertrude* de Flandre; 2. GODEFROI, qui suit; & 3. *Adalbert*, Chanoine de Metz, puis Evêque de Liége, élu vers l'année 1120, après Fréderic de Namur.

GODEFROI, I. de ce nom, mourut en 1140, & eut d'*Ide* de Namur, 1. GODEFROI II, qui suit; & 2. *Alix*, *Adelix* ou *Adelaide*, seconde femme de *Henri*, I. de ce nom, Roi d'Angleterre, après la mort duquel en 1135, elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* d'Aubigni.

GODEFROI II, Comte de Brabant, mourut l'an 1143, laissant de *Lutgarde*, fille d'*Albert* Comte de Moha & d'Asbourg, 1. GODEFROI III, qui suit; 2. *Albert* Comte de Moha; & 3. *Hugues*, mort sans lignée.

GODEFROI III. mourut l'an 1190, laissant de *Marguerite* de Limbourg, HENRI I, qui suit.

HENRI, I. de ce nom, Duc de Brabant & de Lorraine, mourut en 1235, ayant eu de *Mahaud* de Boulogne ou de Flandre, 1. HENRI II, qui suit; 2. *Marie*, femme de l'Empereur *Othon* IV; & 3. *Alix*, mariée en secondes noces, à *Guillaume* VIII, Comte d'Auvergne. *Voyez* AUVERGNE & BOULOGNE.

HENRI II, mort en 1247, eut de *Marie* de Suéve, 1. HENRI III, qui suit; & 2. HENRI, dit *le Jeune*, qui épousa *Sophie* de Thuringe, & fut tige des Landgraves de Hesse d'aujourd'hui.

HENRI III, surnommé *le Débonnaire*, mort en 1260, épousa *Alix* de Bourgogne, fille de *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & de sa premiére femme *Yolande* de Dreux. *Alix* mourut le 23 octobre 1273, & laissa 1. *Henri*, qui se fit Religieux à Saint-Bénigne de Dijon, où il fit profession l'an 1269; 2. JEAN I, qui suit; GEOFROI, Seigneur d'Arschot, qui laissa postérité; & 4. *Marie*, deuxiéme femme du Roi *Philippe* III, dit *le Hardi*, mariée en 1274, morte le 12 janvier 1321.

JEAN, I. de ce nom, Duc de Brabant, de Lothier & de Limbourg, Comte de Louvain, &c. surnommé *le Victorieux*, mourut d'une blessure reçue en un Tournoi à Anvers le troisiéme mai 1294, en la 43 année de son âge. Il avoit épousé 1. en 1269, *Marguerite* de France, fille du Roi saint *Louis*, morte en couches vers l'an 1271: 2. en 1273, *Marguerite*, fille de *Gui* Comte de Flandre, dont il eut 1. *Géofroi*, mort jeune; 2. JEAN II, qui suit; 3. *Marguerite*, mariée vers l'an 1291, à *Henri* III, Comte de Luxembourg, puis Empereur, morte en 1311; & 4. *Marie*, seconde femme d'*Amé* V, Comte de Savoye.

JEAN II, surnommé *le Pacifique*, épousa à Westminster le onziéme janvier 1294, *Marguerite* d'Angleterre, fille puînée d'*Edouard* I, & mourut le 27 octobre 1312, laissant JEAN III, qui suit.

JEAN III, épousa en 1314, *Marie* d'Evreux, seconde fille de *Louïs* de France; Comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois. Ce Duc mourut le cinquiéme octobre 1355, âgé d'environ 59 ans, & fut enterré dans l'Abbaïe de Notre-Dame-de-Villiers, & la Duchesse mourut le 30 octobre 1335. Leurs enfans furent, 1. 2. 3. *Jean*, *Henri* & *Géofroi*, morts sans postérité; 4. *Jeanne*, morte fort âgée en 1406, sans avoir eu d'enfans de ses deux maris, *Guillaume* de Baviére, II. du nom, Comte de Hainaut, & *Wenceslas* Duc de Luxembourg; 5. MARGUERITE, qui suit; & 6. *Marie*, morte en 1398, sans enfans de *Renaud*, III. du nom, Duc de Gueldre.

MARGUERITE épousa en 1347, Louïs III, dit *le Male* ou *Malin*, Comte de Flandre, & mourut en 1368, laissant MARGUERITE qui suit.

MARGUERITE eut par succession le Duché de Brabant, le Comté de Flandre, Malines, Anvers, Nevers, Rethel, la Franche-Comté & l'Artois, &c. Etant veuve de *Philippe*, dernier Duc de Bourgogne de la premiére branche, elle porta tous ses Etats à PHILIPPE de France, tige de la seconde branche Royale des Ducs de Bourgogne, qu'elle épousa le 19 avril 1369, & mourut d'apoplexie à Arras le 20 mars de l'an 1404, ayant eu de son mariage quatre fils & quatre filles. Le troisiéme des fils fut ANTOINE qui suit.

ANTOINE de Bourgogne, troisiéme des fils de *Marguerite* & de *Philippe* de France, Duc de Brabant, fut tué le 25 octobre 1415, à la bataille d'Azincourt. Il épousa 1. en 1402, *Jeanne* de Luxembourg, fille unique de *Valeran* III, Comte de Saint-Paul, dont il eut 1. *Jean* IV, mort le 17 avril 1426, sans laisser d'enfans de *Jacqueline* de Baviére, Comtesse de Hainaut & de Hollande; & 2. *Philippe*, mort le quatriéme août 1430, sans postérité légitime: 2. le sixiéme juillet 1409, *Elisabeth* de Luxembourg, fille unique de *Jean* Duc de Gorlicie, &c. dont il eut 3. *Guillaume*, mort le dixiéme juillet 1410; & 4. une fille morte en enfance.

PHILIPPE III, dit *le Bon*, recueillit la succession du Duché de Brabant, & le laissa à CHARLES *le Téméraire* son fils, pére de MARIE de Bourgogne, qui le porta dans la Maison d'Autriche par son mariage avec *Maximilien* depuis Empereur. Le Brabant a été fécond en hommes illustres, & a eu un grand nombre de doctes Ecrivains. * Guichardin, *Descript. du Païs-Bas.* Jean-Baptiste-Gramaye, *Encom. Brabant. & Hist. Brabant.* Valére André, *Topogr. Belg.* Justel, *Hist. d'Anvers.* Aubert le Mire. Marchantius. Butkens, &c.

On divise le Duché de Brabant, en Brabant Espagnol aujourd'hui Autrichien, en Brabant Hollandois, & en Brabant Wallon.

* **BRABANT ESPAGNOL** ou **AUTRICHIEN** (le) la partie du Brabant qui se trouve entre le Brabant Hollandois au nord, & le Brabant Wallon au sud. Il comprend les Quartiers de Bruxelles, & de Louvain, celui d'Anvers qui porte le nom de Marquisat du Saint Empire, & la Seigneurie de Malines. Ce Marquisat & cette Seigneurie sont comptées dans le nombre des dix-sept Provinces des Païs Bas.

* BRABANT HOLLANDOIS (le) la partie septentrionale du Brabant qui est sous la domination des Etats Généraux des Provinces-Unies. Il comprend trois contrées qui prennent le nom de leurs capitales, la Mairie de Boisleduc, la Baronnie de Breda, & le Marquisat de Berg-op-Zoom. Il faut ajoûter le païs de Cuyck, dont Grave est la capitale.

BRABANT WALLON (le) *Gallo-Brabantia*, est un petit païs du Duché de Brabant, vers les frontiéres du Hainaut & du Namurois, qui comprend une partie des quartiers de Bruxelles & de Louvain, Nivelle, Judoigne, Braine, Gibloux ou Gemblours, Perouï ou Perwy, Sombref, Villiers, Tilli, Jauche, Genep, Trasignies, & autres lieux des environs. Aubert le Mire. Baudrand.

BRABEUTE, *Brabeutes*, qui signifie *Arbitre du prix*, étoit parmi les Grecs le nom de celui qui présidoit aux Jeux publics, sur tout aux Jeux sacrez. Cette charge, qui étoit une espéce de Magistrature pour juger de ceux qui remportoient le prix à la course & aux autres exercices, étoit fort considérable, non seulement chez les Grecs, mais aussi parmi les Perses. Les Rois étoient souvent les Brabeutes qui distribuoient eux-mêmes les couronnes aux Vainqueurs, dans les Jeux solemnels qui se faisoient de cinq ans en cinq ans. Nous voyons qu'Agésilaüs pria les Corinthiens de l'établir Juge des Jeux Isthmiques, ainsi que le rapporte Plutarque dans la Vie d'Agésilaüs. Cette qualité de Juge devenoit un titre glorieux dans une famille. Dans la Gréce, au moins tant qu'elle fut libre, on choisissoit les Brabeutes d'entre les plus illustres personnages de toutes les villes de Gréce. C'est ce qui fait que Démosthéne, dans sa *troisiéme Philippique*, se déchaîne ouvertement contre Philippe de Macédoine qui présidoit de son chef aux exercices Pythiens, qui étoient proprement les Jeux communs de toute la Gréce, & qui, les jours qu'il n'y pouvoit assister, y envoyoit quelque Officier de sa Cour en sa place. Quand ces Arbitres étoient sur le point d'exercer leur charge, on les faisoit entrer pour quelque tems dans un petit enclos, où on leur faisoit prêter serment qu'ils jugeroient selon les régles de la raison & de la justice. Cette formalité étant achevée, ils en sortoient la couronne sur la tête, couverts d'un habit de pourpre, & tenant une baguette à la main, pour marque de leur pouvoir authentique, & alloient s'asseoir dans un endroit séparé de la foule, & ce lieu s'appelloit *Plethrum*, πλέθρον, & étoit réputé un asyle inviolable. De là, par la Loi de Lycurgue, ils prononçoient avec un pouvoir absolu leurs jugemens, soit pour punir les Athlétes qui auroient fait quelque chose de ridicule ou d'indigne d'un Athléte, soit pour récompenser ceux qui avoient gagné les prix dont ils faisoient une distribution tres-équitable, sans avoir aucun égard, ni aux recommandations, ni à la qualité des personnes. Les prix que l'on distribuoit s'appelloient *Brabeia*, Βραβεῖα, & l'on appelloit ces couronnes *Thémiplectes*, Θεμιπλέκτες, pour dire que c'étoit *Thémis*, c'est à dire, la Déesse de la Justice, qui avoit fait & plié ces couronnes de ses propres mains. Le nombre de ces Juges ou Brabeutes n'étoit point fixe: tantôt il n'y en avoit qu'un, quelquefois neuf, & souvent sept. Ce mot est Grec, & vient de Βραβεὺς, *Brabeute*, celui qui distribue les prix. On les appelloit encore Ἀθλοθέται, Ἐπίσκοποι, Ἐπόπται. *Voyez* au mot ATHLÉTES. Cette matiére est traitée au long dans Charles Paschalius. * *Coronar. l. 6. ch.* 30.

BRABON, illustre Romain, parent de Jules-César, vint avec lui dans les Gaules, & donna son nom au Brabant, selon l'opinion fabuleuse de quelques Auteurs. Ils disent qu'il y avoit un Géant nommé *Antigone*, sur le bord de l'Escaut, où est maintenant la ville d'Anvers, qui se retiroit dans un Fort qu'il y avoit bâti, & qui coupoit la main à tous ceux qu'il rencontroit aux environs; que Brabon osa attaquer ce Géant, qu'il le terrassa, & que pour lui faire souffrir la peine du talion, il lui coupa la main avant que de le tuer, & la jetta dans l'Escaut; qu'il nomma la forteresse de ce Géant *Hand-Werpen*, c'est à dire, *jetter la main*, & le païs *Brabant*, de son nom. Ce récit a tout l'air d'un conte; cependant on montre sur le pont d'Anvers le lieu que l'on dit avoir été la Forteresse de ce Géant, & quelques ossemens d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuse, & l'on voit encore dans la ville d'Anvers une statue de marbre qui répresente cet illustre Brabon. On fait même deux processions tous les ans, l'une le Dimanche de la Trinité, & l'autre au jour de l'octave de l'Assomption, où l'on porte un grand Colosse, qui est la figure de ce Géant, au dessous duquel on voit cette inscription.

Cernitis immanem hunc immensâ mole Gigantem:
Talem olim, ut fama est, tulit Andoverpa Tyrannum.

Goropius dit que les ossemens que l'on garde, sont des os de baleine, & non pas d'un homme. * Corn. Graphæus, *autrement* Scribonius *ou* Schryver.

* BRACAMONTE, famille d'Espagne qui tire son origine de MOSSE RUBIN de Bracamonte Amiral de France, qui vint l'an 1367 en Espagne, pour servir sous Henri II, Roi de Castille. ALFONSE, fils de JEAN de *Bracamonte* fut Maître d'Hôtel du Prince Charles, & fut fait Comte de Péneranda par Philippe III. Son fils nommé *Gaspard*, Chevalier d'Alcantara, Conseiller d'Etat du Roi Philippe IV, Président des Ordres de Chevalerie, des Indes & d'Italie, Viceroi de Naples, Plénipotentiaire à la paix de Munster, & après la mort de Philippe IV, Régent des Royaumes d'Espagne, mourut à Madrit en 1676, laissant GRÉGOIRE JANVIER, qui fut Grand Commandeur de l'Ordre de Calatrava & Grand de Castille, qui mourut sans postérité en 1689. La Marquise del Fresno hérita de tous ses biens. Les Vicomtes d'Alvérado en Brabant portent aussi le nom de *Bracamonte*, quoi qu'on ignore s'ils descendent des Comtes dont on vient de parler. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Giustiniani, *Hist. Gen. della Spagna*, *p.* 463. Imhof, *des Grands d'Espagne. L'Erection de toutes les Terres du Brabant*, *p.* 132.

* BRACCÉRO (Pierre) surnommé *Blondolillus*, de Palerme en Sicile, fut un des beaux Esprits de son tems. Il composa plusieurs agréables piéces de Poësie dans sa Langue maternelle, mais il eut le malheur d'être accablé de procès, qui furent même la cause de sa mort. Comme il lui faloit souvent aller de Palerme à Montréal pour les poursuivre, il fut un jour attaqué dans le grand chemin par ses parties, qui le rouérent de coups, de sorte que peu de jours après il en mourut à Palerme vers l'an 1600. Dans le livre de Joseph Galéanus intitulé *Musæ Siculæ*, il est fait de lui une honorable mention, & on lui attribue *Canzoni Siciliane*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BRACCIANO, *Braccianum*, *Bracennum*, *Brygianum*, & *Arcenum*, petite ville d'Italie dans la province dite le Patrimoine de saint Pierre, est située sur un Lac qui lui donne son nom, & a titre de Duché, qui a appartenu à la Maison des Ursins, & qui a été possedé par Dom Livio Odescalchi, neveu du Pape Innocent XI.

BRACCIANO, est un des plus grands Lacs d'Italie dans le Patrimoine de saint Pierre, qui prend aujourd'hui son nom d'une ville ainsi appellée. On le nommoit autrefois *Sabatinus* ou *Sabatus Lacus*. On dit qu'il y a des isles flottantes qui se rencontrent quelquefois en triangle, & quelquefois en rond; mais jamais en quarré, & c'est selon qu'elles sont agitées par le vent. * Pline, *l.* 2. *ch.* 4. Baudrand.

BRACCIO, illustre Capitaine de la famille de Forte-Bracci, de Pérouse en Italie, après avoir fait paroître son courage en plusieurs occasions, fut élu en 1409 Général des Florentins, qui tenoient le parti de Louïs II, Duc d'Anjou, contre Ladislas Roi de Naples. En 1414, le Pape Jean XXIII, allant au Concile de Constance, le fit Général de ses troupes, & Gouverneur de Bologne. Ce fut alors que Braccio rétablit les Nobles dans Perouse, d'où ils avoient été chassez par la populace. Il fit ensuite la guerre au Pape Martin V, qui s'accorda avec lui, & l'envoya à Bologne, pour le rendre maître de cette ville qui s'étoit revoltée. Après avoir domté ces Rebelles, il commanda l'armée de Jeanne II, Reine de Naples & d'Alfonse Roi d'Aragon, contre Louïs Duc d'Anjou, & mit en déroute le Général Sforce, qui soutenoit le parti de Louïs. Pour récompense, la Reine Jeanne lui donna la Principauté de Capoue, & le fit Grand Connétable du Royaume; mais son ambition lui fit porter ses vues jusques sur le Royaume de Naples. Il prit les armes contre la Reine Jeanne, contre Louïs Duc d'Anjou, & contre le Général Sforce, qui s'étoit réconcilié avec cette Princesse, & mit le siége devant Aquila; mais il fut blessé dans un combat, & ayant été fait prisonnier, il ne voulut plus ni parler ni manger, & mourut de déplaisir plutôt que de sa blessure l'an 1424. Il s'étoit rendu maître d'une grande partie de la Marche d'Ancone, de toute l'Ombrie, de plusieurs places de la Toscane, & de quelques-unes du Royaume de Naples. * Pompilius Totti, *Elog. di Capit.*

BRACCIOLINI (Pogge). *Cherchez* POGGE BRACCIOLINI.

BRACCIOLINI ou BRANDOLINI (Jacques) fameux Orateur, qui étoit fils de Pogge Florentin, Auteur d'une Histoire que son fils traduisit en Italien, composa d'autres livres, & eut part à la conjuration des Pazzi contre Julien & Laurent de Médicis. Après en avoir été convaincu, il fut arrêté & pendu à une fenêtre de la maison de ces Chefs des Conjurez l'an 1478. Jacques Bracciolini est différent d'un autre fils de Pogge, que le Pape Léon X aimoit beaucoup, comme nous l'apprend Paul Jove. * Politien, *Hist. Conj. Paz.* Paul Jove, *in Elog. Pog. & l. 4. Vita Leonis X. p. 98. edit. Florent.* 1549.

BRACCIOLINI (François) Poëte Italien assez célébre, connu sous le nom de *Franciscus Bracciolinus ab Apibus*, qui est le nom que le Pape Urbain VII lui donna, étoit de Pistoye dans la Toscane, & avoit étudié avec Maffeo Barberin, avec lequel son inclination pour la Poësie & pour les Belles Lettres, l'unit tres-fortement. Depuis, Barberin ayant été envoyé Nonce en France sous le Pontificat de Clément VIII, engagea Bracciolini à le suivre & à lui servir de Sécretaire. Ce dernier accepta ce parti, dans l'espérance que son patron pourroit devenir Cardinal, & que cette élévation serviroit à la sienne propre; mais voyant que Clément VIII, étoit mort en 1605, sans que ce qu'il avoit espéré fût arrivé, il abandonna le Nonce, & se retira à Pistoye, où il composa une partie des Ouvrages que nous avons de sa façon. Cependant non seulement Barberin fut fait Cardinal, mais il fut encore élu Pape sous le nom d'Urbain VIII, le sixiéme août de l'an 1622, après la mort de Grégoire XV. Alors Bracciolini alla voir le nouveau Pape, & lui présenta un Poëme qu'il avoit composé en Italien, au sujet de son élection, en XXIII livres. Urbain VIII le reçut avec bonté, le combla de biens, le mit auprès du Cardinal de Saint-Onufre son frére, & lui donna le nom de *Bracciolinus ab Apibus*, faisant allusion aux abeilles des armes de la famille de Barberin. Cet Auteur a composé un tres-grand nombre de Poëmes Epiques ou Héroïques, de Tragédies, de Comédies, de Pastorales ou Fables bocagéres, de Drames irréguliers, de Poësies Lyriques, de Satyres, & quelques piéces burlesques. 1. Parmi ses Poëmes Héroïques, l'on met celui de la *Croix reconquise*, qui parut d'abord en XV Chants ou livres, puis en XXXV, en diverses villes de l'Italie, de la France & de quelques autres païs. 2. Celui de la *Bulgarie convertie à la Foi.* 3. Celui de la *Rochelle prise* par le Roi Louis XIII, en XX Chants. 4. Le *Trebelo*, en XX Chants. 5. L'*Endymion*, en IV Chants. 6. La *Sapho*, en IV Chants. 7. La *Conversion de la Magdelaine*, en V Chants. 8. L'*Election du Pape Urbain VIII*, en XXIII livres, ausquels Julien Bracciolini a fait des argumens, & Jules Rospigliosi un Discours. 9. La *Moquerie* ou *Raillerie des Dieux du Paganisme*, Poëme Héroï-Comique, qui a été imprimé fort souvent à Florence, à Venise & ailleurs. 10. Le *Départ & la séparation d'Enée d'avec Didon.* Parmi ses Tragédies, ses Comédies & ses autres piéces dramatiques, on met, 1. *L'Evandre*; 2. *La Penthésilée*; 3. *L'Arpalice*; 4. *Le Montferrat*; 5. *L'Olympie*; 6. *L'Erminie*; 7. *La Thisbe*; 8. *Le saint Julien*; 9. *L'Oisiveté ensevelie*; 10. *L'Angélique*; 11. *L'Hertlir*; 12. *La Philie*; 13. *L'Oreste*; 14. *Le Tite*; 15. *Le Piéfoulé*; 16. *Le Banquet de l'aveugle Antoine*; 17. *La mort de l'Orviétan*; 18. *Le Batino*;

sino; 19. *Le Ravanello*, &c. 3. Ses piéces facétieuses & burlesques sont aussi en assez grand nombre: la principale est *la guerre des Géants*, en deux Chants, plusieurs Sonnets, & la Fable pastorale ou Fable bocagére du *Dédain amoureux*, qui a été traduite en François, en trois Versions differentes, dont celle qui est en vers, est d'Isaac de la Grange. Il a trop fait de piéces en vers, pour être toutes bonnes. Quelques Auteurs Italiens pretendent que le Poëme, dans lequel il a entrepris de railler le Paganisme, & de tourner tous les Dieux en ridicule, est une si belle piece, qu'on ne trouve rien sur le théatre des Anciens & des Modernes, qui soit plus délicat, plus agréable & mieux entendu. Le Poeme qu'il fit sur l'exaltation d'Urbain VIII, au souverain Pontificat, plut si fort à ce Pape, qu'il ne trouva point de récompense plus glorieuse à donner au Poete, que le surnom des mouches qui composoient les armes de sa famille: aussi s'est-il appellé depuis ce tems-là *Bracciolino dell' api*. Mais de toutes ses compositions, il n'y en a point de plus considerable & qui ait ait été mieux reçue, que le Poéme de la *Croix reconquise* sous l'Empereur Héraclius, qui au sentiment de quelques-uns, a mérité à son Auteur le troisiéme rang après l'Arioste & le Tasse. On l'accuse d'avoir eu trop d'attachement pour le bien. Après la mort du Pape Urbain VIII, arrivée le 29 juillet 1644, Bracciolini âgé de près de 80 ans, se retira en son païs, & mourut peu de tems après. * Léo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illust. ch.* 45. Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. p.* 2. *&c.* George Coræus, *Præfat. ad Lector. in libr. de duplici Statu Religionis, apud Leon. Allat. de Apib. Urban. p.* 105. 106. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes, tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 81. *n.* 1434. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BRACELLI (Jacques) natif de Sarzane, dans l'Etat de Gênes, qui vivoit en 1450, & 1460, fut Sécretaire de la République de Gènes, & refusa de s'engager en la même qualité avec le Pape Nicolas V, qui étoit aussi natif de Sarzane. On a de lui une Histoire de ce qui s'étoit passé dans la guerre entre les Espagnols & les Génois, depuis l'an 1412, jusqu'à l'an 1444, laquelle Barthélemi Gorla fit imprimer à Rome l'an 1579, & qu'il dédia à Jean-Baptiste Bracelli, petit-fils de Jacques, & Evêque de Sarzane. Jacques Bracelli laissa aussi une petite Description de la Côte de Gênes, à la suite de laquelle se trouve un petit Ouvrage des Hommes Illustres de Gênes, qu'il adresse à Louïs de Pise Dominicain. * Foglieta, *in Elog. Genuens.* Augustin Justiniani, *Hist. Genu.* Gesner, *Biblioth.* Leandre Alberti, *Descript. Ital.* Soprani & Justiniani, *Script. della Ligur.* Paul Jove, *in Elog. Doct. cap.* 112. Gorla, *in Præfat. Hist. Brac.* Vossius, *de Hist. Lat. &c.*

BRACHBANT (l'Archidiaconé de) ou de *Burbant*, qu'on appelle aussi *Klein Brabant*, c'est à dire, *le petit Brabant*, petite contrée du Hainaut, située aux confins du Hainault propre & de la Flandre. Ath, Condé & Leuse en sont les lieux principaux. Cet Archidiaconé, qui étoit autrefois une partie du Comte de Valenciennes, avoit plus d'étendue qu'il n'en a aujourd'hui. Il comprenoit tout le païs qui est entre l'Escaut, la Haine, la Dyle & le Rupel. Le bourg d'Eenhame, à un quart de lieue d'Oudenarde, en étoit la ville capitale. * Maty, *Dict. Geogr.*

☞ D'autres, & entre autres Baillet dans sa Topographie des Saints, prétendent que le nom de Brachbant, a été celui d'une grande étendue de païs, & que par succession de tems ce nom n'a été depuis en usage que pour marquer le Duché de Brabant.

BRACHBANT, Duche. *Voyez* BRABANT.

BRACHELI (Jean Adolphe) Ecclésiastique de Cologne, qui vivoit au commencement du XVII siécle, composa l'Histoire de son tems, qui comprend particuliérement les guerres d'Allemagne depuis l'an 1618, jusqu'en 1652. Cet Ouvrage est Latin, & Bracheli en ayant fait achever une seconde édition, mourut encore jeune au mois de septembre de l'an 1652. Christian-Adolphe Thulden y a fait une continuation jusqu'en 1660, & Henri Brewer une autre jusqu'en 1671.

BRACHET (Dom Benôit) Supérieur Général des Bénédictins de la Congrégation de saint Maur en France, fut élevé dans l'Abbaïe de Fleuri, que l'on nomme plus ordinairement Saint-Benoît-sur-Loire. A l'âge de seize ans, il embrassa la réforme de son Ordre, & fut Sous-prieur de l'Abbaïe de Tiron, & Régent de Philosophie, n'ayant encore que 22 ans. Lorsque les deux Congrégations de Clugni & de saint Maur furent unies, il fut élu Prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris, quoiqu'il ne fût pas encore Prêtre, & qu'il n'eût que 25 ans. Ensuite il fut fait Prieur de l'Abbaïe de Saint-Germain des Prez, dont il répara l'église & le monastére. Depuis ce tems-là, il rendit de grands services à l'Eglise & à son Ordre. Louïs XIII lui offrit un Evêché qu'il refusa, aussi bien qu'une pension de 12000 livres qu'un Prince lui vouloit faire. Les Cardinaux de Richelieu & de Mazarin le mirent successivement dans leur Conseil pour les affaires ecclésiastiques. Il fut député deux fois a Rome pour le bien de l'Eglise, & pour la réforme de son Ordre. Sa Majesté lui fit l'honneur de le nommer plusieurs fois Commissaire pour des affaires ecclésiastiques, avec des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques & des Conseiliers d'Etat; & le Parlement lui donna aussi plus de six fois la même commission. En 1670, le Roi le choisit pour aller recevoir de sa part sur la frontiere de France le Roi Casimir de Pologne: ce qu'il fit d'une maniére qui plut fort à sa Majesté. Il fut élu Général de sa Congrégation au mois d'avril 1682, & mourut dans l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez à Paris le septiéme janvier 1687, âgé de 77 ans. Il étoit de la Maison de BRACHET, illustre par son ancienneté & par ses alliances, qui tire son origine de la ville de Blois, & qui s'est depuis établie à Orléans & a Paris, où elle a produit plusieurs personnes considérables, que les Rois ont choisies principalement pour maintenir leur autorité dans les villes du Royaume durant les guerres civiles. *Catherine* Brachet épousa avant l'an 1437, *Jean* Poton de Saintrailles, Maréchal de France; *Elisabeth* Brachet fut mariée en 1450, à *Géofroy* de Rochechouart, Seigneur de Jars, de la famille des Ducs de Vivonne & de Mortemar; JEAN Brachet, Seigneur de Pontmorand, Sécretaire du Roi, épousa en 1545, une sœur du Président Hennequin. Cette famille s'est divisée en plusieurs branches, sous le nom des Seigneurs de Marolles, de la Bouache, de la Milletiére & de Péruse. JACQUES Brachet, Sécretaire du Cabinet du Roi, & frére du Pere Genéral qui fait le sujet de cet article, fut Intendant de l'armée d'Italie pendant 25 ans, & mourut au service du Roi l'an 1659. CHARLES Brachet, son second frére, fut aussi Intendant de l'armée de France dans le Luxembourg. * *Mémoires du tems.*

BRACHET (Théophile) Sieur de la Milletiére. *Cherchez* MILLETIÉRE.

BRACHIALE: c'est ainsi qu'on appelloit dans l'ancienne Eglise les gants cirez que l'Evêque mettoit, lorsqu'il vouloit batiser les Catéchuménes la veille de la fête de Pâques. On s'en servoit afin de ne pas mouiller les ornemens épiscopaux. D'ailleurs les Auteurs du moyen âge se servent de ce mot pour signifier la manche, tant de l'habit des Prêtres que des Laïques. * Schmid, *Lexic. Eccles. p.* 97. Du Frêne, *in Glossario.*

BRACHITES, Secte d'Hérétiques qui suivoient dans le troisiéme siécle les erreurs de Manès & des Gnostiques. * Pratéole, *au mot* Brachites.

BRACHMANES, Secte de Gymnosophistes ou de Philosophes des Indiens, ont été célébres dans les Ouvrages des Anciens. Ils vivoient en partie dans les bois, où ils consultoient les astres, & s'étudioient à connoître la nature; & en partie dans les villes, pour conseiller les Princes, & apprendre la Morale aux peuples. Ils croyoient que les ames des hommes passoient en celles des brutes, & sur tout des bœufs; ils méprisoient la mort, & faisoient consister leur bonheur à rejetter les biens de la fortune. Il y en a encore aujourd'hui dans les Indes qui portent le même nom, & qui vivent de la même maniére que ces anciens. Les Portugais les nomment *Brames*, qui est le nom ancien des Prêtres Indiens. Quelques uns croyent qu'ils ont pris ce nom du Patriarche Abraham, qu'ils appelloient *Brachma*; c'est pourquoi Postel leur donne le nom d'*Abrachmanes*. Ils vivent d'herbes, de légumes & de fruits, s'abstenant de toutes sortes d'animaux; ils n'en peuvent même toucher aucun, sans se rendre immondes, & ils regardent cela comme une impiété. Ils passent la plus grande partie du jour & de la nuit à chanter des hymnes à l'honneur de la Divinité. Ils prient & jeûnent continuellement. La plupart d'entre eux vivent seuls & dans la solitude, n'étant point mariez, & ne possédant aucuns biens. Il n'y a rien qu'ils souhaitent tant que la mort, & ils considerent cette vie comme une chose onéreuse, attendant avec impatience que leur ame se sépare de leur corps. C'est le portrait que Porphyre fait des anciens Brachmanes, dans son livre *De Abstinentia animalium.* Bochart rapporte dans son *Phaleg, l.* 1. *c.* 6. sur la foi *d'Hiéroclès* que les Brachmanes s'habilloient d'un lin tiré des pierres, & par la description qu'il en donne on juge aisément qu'il parle de *l'amiante. Utuntur veste linea ex lapidibus. Quod quidem texunt mollia sunt lapidum stamina, & membrana, ex quibus panni fiunt, qui neque igne exuruntur, neque aqua expurgantur, sed cum sordes & maculas contraxerunt, in flammam injecti albescunt, & lucidi fiunt.*

Strabon rapporte des choses fort singuliéres des Brachmanes de son tems. Ils commençoient de si bonne heure à prendre soin de leurs Ecoliers, qu'ils envoyoient des gens doctes à la mére dès qu'elle avoit conçu. Ces gens doctes faisoient semblant de n'aller là, que pour donner leur bénédiction à la mére & à l'enfant. A mesure que les enfans avançoient en âge, on les faisoit passer par la discipline de différens Maîtres; & quant aux Brachmanes, ils se tenoient hors de la ville dans un bois, & menoient une vie fort rigide; ils couchoient sur des peaux, & ne mangeoient point de viande; ils s'occupoient de beaux discours, & ils communiquoient leur science à ceux qui les vouloient venir écouter; mais il falloit être tellement auditeur, qu'il n'étoit permis ni de parler, ni de cracher: quiconque le faisoit étoit exclus pour ce jour-là. Quand on avoit passé 37 années dans cette société, on pouvoit en sortir, afin de vivre plus à son aise. On avoit alors la liberté de manger des animaux qui ne travaillent pas pour l'homme, & d'épouser plusieurs femmes; mais il n'étoit pas permis de philosopher avec elles; car si elles ne valoient rien, ils craignoient qu'elles ne divulgassent parmi les profanes des choses mystérieuses; & si elles profitoient de leurs leçons, ils craignoient qu'elles ne voulussent plus vivre sous la sujettion de leurs maris. Ils disoient que notre vie doit être considérée comme l'état de la conception, & la mort comme une naissance à la vie véritable & bienheureuse pour ceux qui ont bien philosophé. Voilà pour la Morale. Quant à la Physique, ils étoient en plusieurs choses de même sentiment que les Grecs; ils croyoient que le monde avoit commencé, & qu'il auroit une fin; qu'il étoit rond; & que Dieu qui l'avoit fait & qui le gouvernoit, le pénétroit par tout; que les principes de l'Univers étoient différens les uns des autres; mais que l'eau étoit le principe du monde, & qu'il y avoit une quintessence de laquelle les cieux & les astres étoient formez. Ils bâtissoient aussi des fables comme Platon, touchant l'immortalité de l'ame, les tribunaux de l'enfer, & choses semblables. C'est Strabon qui parle ainsi des plus grandes véritez de la Religion. Le même Historien fait ensuite le récit d'une conversation qu'eut Alexandre *le Grand* avec l'un des fameux Brachmanes, nommé *Calanus*, qui se rioit de la pompe des habits de ce Prince, lui disant que pendant l'âge d'or la nature fournissoit une abondance prodigieuse de toutes choses; mais que Jupiter avoit changé l'état des choses, & avoit contraint les hommes de se procurer une autre espéce d'abondance par les arts, par le travail & par la frugalité; qu'on recommençoit à abuser de cette seconde grace: ce qui donnoit sujet d'appréhender quelque renversement dans le monde.

Les Philosophes Grecs ont quelquefois passé dans les Indes pour consulter les Brachmanes; & on croit même que c'est d'eux que Pythagore avoit reçu le dogme de la métempsycose. Aujourd'hui les Gentils, dits *Banianes*, qui sont dans les Indes, & particuliérement dans l'In-

l'Indoſtan, ont leur Prêtres, qu'ils appellent *Brachmanes* ou *Brachmens*. Ils diſent que Dieu, qu'ils nomment *Achari*, ayant déterminé de créer le monde, créa trois Etres tres parfaits pour le faire. Le premier fut *Brahma*, qui veut dire, *pénétrant*. Le ſecond, *Beſchen*, qui veut dire, *exiſtant en toutes choſes*. Et le troiſiéme, *Mahahdeu* ou *Mehahdeu* qui veut dire, *Grand Seigneur*. Que par le moyen de *Brahma* il créa le monde, que par le moyen de *Beſchen* il le conſerve, & que par le moyen de *Mahahdeu*, il le détruira. Ils ajoûtent que ce Brahma publia quatre livres, qu'ils appellent *Beths*, c'eſt à dire, *ſcience*; parce qu'ils prétendent que toutes les ſciences ſont compriſes dans ces livres. Le premier s'appelle *Atherbabel*; le ſecond, *Zagerbed*; le troiſiéme, *Rebbed*; & le quatriéme, *Samabed*. Ces peuples ſont diſtinguez en quatre Tribus. La premiére, des *Brahmens* ou *Gens de la loi*; la ſeconde, des *Quetteties* ou *Gens de guerre*; la troiſiéme, des *Beſcué* ou *Marchands*; & la quatriéme, des *Artiſans* ou *Laboureurs*, qu'ils appellent *Schidra*. Ils conviennent tous dans une doctrine ſemblable à celle des Pythagoriciens, au regard de la métempſycoſe, & en ce qu'ils ne peuvent ni tuer, ni manger aucun animal. Il y en a pourtant quelques uns de la ſeconde Tribu qui en peuvent manger, pourvu que ce ne ſoit pas de la vache ou du paon, auſquels ils portent un grand reſpect.

Cette Secte ſubſiſte encore dans l'Orient, & le P. le Gobien Jéſuite nous apprend dans la préface de l'*Hiſt. de l'Edit de l'Empereur de la Chine en faveur de la Religion Chrétienne*, que la troiſiéme Secte qui a cours parmi les Chinois, ſe peut nommer la Religion des *Brachmanes* ou *Braménes*, & qu'ils lui donnent eux-mêmes ce nom. Ce ſont des Prêtres qui révérent principalement trois choſes, le Dieu *Fo*, ſa Loi, & les livres, qui contiennent leurs réglemens particuliers: ils aſſurent que le monde n'eſt qu'une illuſion, un ſonge, un preſtige; & que les corps, pour exiſter véritablement, doivent ceſſer d'être en eux-mêmes, & ſe confondre avec le néant, qui par ſa ſimplicité fait la perfection de tous les êtres. Leur Morale eſt encore plus outrée que celle de nos Stoïciens; car ils pouſſent ſi loin l'apathie ou l'indifference, à laquelle ils rapportent toute la ſainteté, qu'il faut devenir pierre ou ſtatue pour en aquérir la perfection. Non ſeulement ils enſeignent que le Sage ne doit avoir aucune paſſion, mais qu'il ne lui eſt pas permis d'avoir même aucun deſir; de ſorte qu'il doit continuellement s'appliquer à ne vouloir rien, à ne penſer à rien, à ne ſentir rien, & à bannir ſi loin de ſon eſprit toute idée de vertu & de ſainteté, qu'il n'y ait rien en lui de contraire à la parfaite quiétude de l'ame. C'eſt, diſent-ils, ce profond aſſoupiſſement de l'Eſprit, ce repos de toutes les puiſſances, cette continuelle ſuſpenſion des ſens, qui fait le bonheur de l'homme: en cet état il n'eſt plus ſujet au changement; il n'y a plus pour lui de *tranſmigation*, plus de viciſſitude, plus de crainte pour l'avenir; parce qu'à proprement parler, il n'eſt rien; ou ſi l'on veut qu'il ſoit encore quelque choſe, il eſt ſage, parfait, heureux, & pour dire en un mot, il eſt Dieu, & parfaitement ſemblable au Dieu *Fo*. C'eſt contre cette ridicule doctrine, à laquelle les viſions de nos derniers Quiétiſtes ont tant de reſſemblance, que les Philoſophes Chinois déployent toute la force de leur éloquence, regardant l'indifference parfaite comme un monſtre dans la Morale & comme le renverſement de la ſocieté civile.

Le P. Tachard, autre Jéſuite, fait voir dans ſon *Voyage de Siam*, *l.* 4. que les *Brachmanes* ou *Bramines* de Bengale ménent une vie tres auſtére; qu'ils marchent ſur le ſable brûlant, les piez nuds & la tête nue, & qu'ils ne vivent que d'herbes. Les *Brachmanes* de l'Indoſtan ont des livres tres-anciens, qu'ils nomment ſacrez, & qu'ils prétendent que Dieu donna au grand Prophéte *Brahma*. Ils conſervent la Langue en laquelle ces livres ont été écrits, & ils n'en employent point d'autre dans les explications théologiques & philoſophiques; ils les cachent par ce moyen à la connoiſſance du vulgaire; ils croyent la métempſycoſe, & ne mangent point de viande; ils diſent que la production du monde conſiſte en ce que toutes les choſes ſortirent du ſein de Dieu, & que l'Univers périra par le retour de ces mêmes choſes à leur premiére origine. Pour exprimer cette opinion, ils ſe ſervent de la comparaiſon d'une araignée, qui après s'être aſſez divertie à faire ſa toile, retire & dévore tout de nouveau les mêmes filets qu'elle avoit mis hors de ſes entrailles. Les *Brachmanes* de Siam croyent que les premiers hommes étoient plus grands que ceux d'aujourd'hui, & qu'ils vivoient pluſieurs ſiécles ſans aucune maladie; que la terre périra un jour par le feu, & que de ſa cendre il en nâitra un autre, ou il n'y aura point de mer ni de viciſſitude de ſaiſons, mais un printems éternel. Les *Brachmanes* du païs de Coromandel diſent qu'il y a tout à la fois pluſieurs mondes en divers endroits de l'Univers; & qu'un même monde périt & ſe renouvelle dans certains périodes de tems; que la terre a commencé par le ſiécle d'or, & qu'elle périra par le feu. * Tertullien, *Apologet. c.* 42. Saint-Auguſtin, *de la Cité de Dieu*. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Tapiſſeries*. Strabon, *l.* 15. Diodore de Sicile, *l.* 2. Quinte-Curce, *l.* 8. Philoſtrate, *en la Vie d'Apollonius*. Kircher, *China Illuſtr.* Bernier, *Mémoires de l'Empire du Grand-Mogol*. Henri Lord, *Hiſt. de la Relig. des Banianes, &c.* Bayle, *Diction. Critiq.*

BRACIANO. *Cherchez* BRACCIANO.

* BRACKENHEIM, petite ville du Cercle de Souabe, dans le Duché de Wirtemberg, au ſud-ſud-oueſt de Hailbron, dont elle eſt éloignée de près de trois lieues.

BRACKLAW ou BRACLAW, en Latin *Braclavia*, ville de Pologne, dans la Baſſe Podolie, eſt forte, ſituée ſur la riviére de Bog, vers les confins de la Volhinie; mais tout ce païs a eté ruïné par les Turcs depuis la priſe de Kaminiek. Cette ville donne ſon nom au Palatinat de Braclaw, petite province de Pologne, & la partie orientale de la Podolie dans la Ruſſie Rouge & en Ukraine, entre le Palatinat de Kiow, la Valachie & le haut de la Podolie. Elle a pluſieurs petites places fort peuplées, & divers châteaux, que l'on a fortifiez contre les courſes des Tartares, qui ſont vers ſes frontiéres au levant, ſelon Starovolski. * Sanſon. Baudrand.

BRAKLEY, *Brackleium*, bourg d'Angleterre, dans la contrée ſeptentrionale du Comté de Northampton qu'on nomme *Sutton*, ſur les frontiéres du Comté de Buckingham. Il eſt près de la ſource de l'Ouſe, eſt compoſé de deux paroiſſes, & avoit un Collége, qui eſt changé maintenant en une Ecole libre, comme on parle en Angleterre. C'étoit autrefois comme une eſpece de magazin pour le negoce des laines. Il eſt gouverné par un Maire & des Aldermans, & eſt à trois lieues de Northampton, & à deux de Buckingham. * *Dict. Anglois*.

BRACOMOROS, Province du Pérou, qui eſt du Parlement de *Quito*. On l'appelle autrement *Pacomoros* ou *Paçamores*, quelquefois *Uguarſongo*, & le plus ſouvent *Juan de Salinas*, à cauſe que Juan de Salinas de Loyola, quand il en etoit Gouverneur, y fit bâtir quatre villes qu'habitent les Eſpagnols: dont l'une qu'on appelle *San-Jago de las Montanas*, eſt dans une région, où il ſe trouve de l'or ſi fin, qu'on peut dire qu'il ſurpaſſe de beaucoup celui des autres Provinces. Elle a pour limites vers l'Occident les hautes & ſpacieuſes montagnes des Andes. Sa longueur du Levant au Couchant eſt à peu près de cent lieues, & elle n'en a pas moins de largeur du Septentrion au Midi. L'air en eſt fort bon, le terroir fertile en toute ſorte de fruits. Elle abonde en mines d'or dans leſquelles on trouve des grains de la groſſeur d'une graine de concombre ou de courge, & d'un or tres pur & tres fin. Il y a un or que les Eſpagnols nomment *oro en polvo*, c'eſt à dire, un or en pouſſiére, lequel ſe trouve dans les riviéres & dans les torrens. * Laet, *l.* 10. *ch.* 17. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

BRACOMOROS, peuples. *Voyez* PAÇAMORES.

BRADANO, *Bradanus*, *Brana*, riviére d'Italie dans la Baſilicate, a ſa ſource dans l'Apennin, paſſe près de Cirenza, de Monte-Péloſo, de Monte-Scaglioſo, &c. & après avoir reçu quelques petites riviéres, ſe jette dans le Golfe de Tarente, vers la terre d'Otrante, qu'elle ſépare de la Baſilicate à ſon embouchure. * Léandre Alberti. Sanſon.

* BRADÉAS, homme illuſtre par ſa naiſſance, étoit frére de Regilla femme du Sophiſte Herode. Comme il faiſoit particuliérement paroître ſa nobleſſe par la richeſſe de ſa chauſſure, il donna lieu au Proverbe qui courut depuis, *de porter ſa nobleſſe aux piez*; ce qui ſe diſoit de ceux qui ne ſavent pas ſoutenir leur nobleſſe par leur vertu. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 20. *ch.* 27.

BRADFIELD, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté d'Eſſex, qu'on nomme *Treſſwell*, à trente-neuf milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois*.

BRADFORD, *Bradfordia*, bourg ou petite ville d'Angleterre, qui donne ſon nom à un canton de la partie occidentale du Comté de Wilt, aux confins de ceux de Gloceſter & de Sommerſet, & à deux lieues de la ville de Bath vers le levant, à 83 milles Anglois de Londres. Guillaume III confera le titre de Comte de Bradford à François Vicomte de Newport, Treſorier de ſa maiſon. * *Dict. Anglois*.

BRADING, bourg d'Angleterre, dans la contrée de Eaſt-Médine, dans l'iſle de Wight, à 70 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois*.

BRADNIDGE, bourg d'Angleterre, dans la contrée de la partie orientale du Comté de Dévon, qu'on appelle Halberton, à 125 milles Anglois de Londres. Ce bourg eſt appellé par d'autres BRADNICH. Sanſon dans ſa carte de l'Angleterre, & dans celle du Royaume de Weſtſex, le nomme BRADMUCH. Allard dans ſa carte d'Angleterre lui donne le nom de BRADNUICHE. Viſſcher dans la même carte l'appelle BRADNINCHE. Enfin De Wit dans ſa carte des Iſles Britanniques a mis BRADMUCH & BRANDNING, l'un tout près de l'autre.

BRADSHAW ou BRADSAUS (Henri) Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Benôit, vivoit ſur la fin du XV ſiécle, & n'eſt mort qu'en 1513. Arnoul Wion s'eſt trompé, lorſqu'il a écrit que Henri Bradſhaw a fleuri vers l'an 1446. Il laiſſa divers Ouvrages hiſtoriques; une Chronique; *De Antiquitate urbis Ceſtriæ, &c.* qui ſont écrits partie en Latin, partie en Anglois. * Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ*. Balæus, *Cent.* 14. Piſſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *De Hiſtor. Lat. &c.*

BRADSHAW, (Jean) Anglois, qui deſcendoit d'une ancienne famille noble, fut d'abord Docteur en Droit Coutumier d'Angleterre. Il devint enſuite Préſident du Tribunal qui s'aſſembla pour la premiére fois le huitiéme janvier 1649, & qui le 27 du même mois condamna à la mort Charles I, Roi d'Angleterre. Sans entrer ici en matiére ſur l'injuſtice & l'atrocité de cette procédure en général, nous dirons ſeulement que Bradſhaw témoigna envers ce Prince malheureux, une dureté qui auroit été impardonnable, même à l'égard d'un particulier du dernier rang. Comme l'unique but de Bradſhaw étoit, que l'Angleterre ſe gouvernât en République, il s'oppoſa dans la ſuite vigoureuſement aux deſſeins d'Olivier Cromwell, lorſque celui-ci commença à exercer un pouvoir plus que Royal. Cromwell exigeant de Bradſhaw qu'il ſe démît de la Charge de Grand Juge de Cheſter, que le Parlement lui avoit donnée, & qu'il en reçût une autre de ſes mains comme Protecteur, Bradſhaw refuſa hautement de le faire, continuant toûjours ſes tournées ordinaires, & prononçant les ſentences dans ſon département. Après la mort de Cromwell, Bradſhaw fut élu par la Province de Cheſter pour en être le répréſentant dans le Parlement que Richard Cromwel convoqua; & le Parlement ſuivant le nomma Conſeiller d'Etat & Garde du grand Sçeau. Peu de jours après il tomba, heureuſement pour lui, dans une maladie qui l'enleva avant le rétabliſſement de Charles II. * Ludlow, *Mémoires*. *The Compleat Hiſtory of England*, *tome* 3.

BRADWARDIN, (Thomas) Archevêque Anglois de Cantorbéry dans le XIV ſiécle, qui naquit en 1290, ſous Edouard I, près de Bragadin, bourg dans le voiſinage d'Héreford, ou ſelon d'autres, à Hartfeld dans le Comté de Leiceſter, où ſes ancêtres s'étoient établis après avoir quitté Bragadin. Du tems d'Edouard II,

I, il fut reçu dans le Collége de Merton à Oxford & devint Procurateur de l'Université, & même, selon quelques uns, grand Chancelier. Il s'appliqua uniquement alors à la Philosophie d'Aristote & de Platon, & aux Mathématiques. Il donna des preuves de son savoir dans l'Astronomie, dans ses *Tabulæ Astronomicæ* où il montre les équations, les conjonctions & les oppositions des planetes. Il donna aussi d'autres Traitez de Mathématiques *de Proportionibus Velocitatum*; *De Arithmetica Speculativa*; *De Geometria Speculativa*, qui ont tous été imprimez à Paris. Outre plusieurs autres Ouvrages qu'il a faits sur d'autres Sciences, il composa le fameux Ouvrage Théologique intitulé *Causa Dei*, dans lequel il réfute le Pelagianisme, se conformant en tout aux sentimens de saint Augustin. Ce dernier Ouvrage fut si bien reçu, qu'il lui attira l'épithéte de *Doctor profundus*, comme S. Thomas fut appellé *Doctor Angelicus*, & Scot *Doctor Subtilis*. Quoique ce livre ne parût qu'en 1618, *in folio*, à Londres, par les soins du Savant Henri Savìlle & par les ordres de G. Abbot Archevêque de Cantorbéri, il fut néanmoins cité dans plusieurs Ouvrages imprimez auparavant. Bradwardin fut aussi Professeur en Théologie à Oxford & Chancelier à Londres. Edouard III le choisit pour son Confesseur, à cause de son savoir & de sa conduite réguliére. Il suivit ce Roi dans les guerres de France où il lui fut fort utile. A la fin il fut élu & sacré Archevêque de Cantorbéri avec le consentement du Roi & du Pape, & avec un applaudissement universel. Mais avant que son Intronisation fût achevée selon toutes les formes requises, il mourut à Lambeth en 1349, dans le mois d'octobre. * Henri Saville, *in Præfat. ad Causam Dei.*

BRAERSIUS ou VEKENSTIL (Henri) Mathématicien, & Imprimeur de Louvain, qui vivoit au commencement du XVI siécle donna divers Ouvrages au public, l'an 1528, *Tabulæ perpetuæ longitudinum ac latitudinum planetarum*; l'an 1530, *De compositione & usu decretorii planetarum*; & l'an 1535, *De compositione & usu quadrantis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 342, où cet Auteur l'appelle BAERSIUS & non BRAERSIUS.

BRAGA ou BRAGUE, en Latin *Braccara*, *Braga*, *Bracara*, ville de Portugal, avec siége d'Archevêché, est située sur la riviere de Cawago, un peu au dessus de son emboûchure, & dans la province d'entre Douro & Minho, à cinq lieues de la mer. Braga a été autrefois dans la Galice, & est une des plus anciennes villes d'Espagne, que Ptolomée nomme *Braccara Augusta*, & l'Itinéraire d'Antonin, *Bragara*. Ausone la met entre les quatre premiéres villes d'Espagne, dans le dénombrement qu'il en fait.

Quaque sinu Pelagi jactat se Bracara dives. Urb. 9. *v.* 5.

On dit que ce fut le siége des anciens Rois Suéves, & qu'elle étoit fort considérable sous les Goths. Elle l'est encore aujourd'hui par son église, qui a eu d'illustres Prélats. Ils se disent Primats d'Espagne; ce qui vient, de ce que Tolède ayant perdu sa primatie par l'invasion des Mores, Alfonse I, Roi de Léon, lorsqu'il reprit Braga sur ces Infidéles, transféra cette dignité en 740 à son église. Les Archevêques de Braga n'ont joui paisiblement de cette dignité que pendant trois siécles. Alfonse VII s'étant rendu maître de Tolède en 1039, l'Archevêque de cette ville redemanda sa primatie; celui de Braga ne voulut pas la lui rendre. On disputa longtems, & on renouvella diverses fois la dispute, particuliérement au Concile de Trente, où D. Barthélemy des Martyrs soutint avec beaucoup de vigueur les droits de son eglise; mais ni le Concile, ni les Papes n'ont voulu décider. Cependant les Evêques d'Espagne reconnoissent la primatie de Tolède, & les Portugais celle de Braga. Les femmes de cette ville se sont renduës célébres par leur courage, aussi bien que les hommes. L'Histoire nous apprend que dans une bataille entre les Habitans de Braga & ceux de Porto, les femmes de Braga eurent la meilleure part à la victoire. Pour conserver la mémoire d'un evenement qui leur étoit si glorieux, les vainqueurs imposérent à ceux de Porto cette loi, qu'à l'avenir aucun d'eux ne pourroit entrer dans les emplois, à moins que d'avoir l'agrément d'une femme de Braga. Le terroir de cette ville est fertile en vin, en blé, en fruits, & riche en troupeaux & gibier. * Nonius, *Hist. Hispan. c.* 1. Mariana, *l.* 6. *Histor. c.* 15. Garsias Loaisa. *in Not. ad Concil. succesf.* Vasconcellos. Refendius, *Vie de Dom Barthélemi des Martyrs*. Bernard de Brito, *Monarch. Lusit. &c.* La Neuville, *Hist. de Portugal, tome* 1. *p.* 23. *&c.*

CONCILES DE BRAGA.

Le premier fut convoqué environ l'an 408, par Pancracion, Evêque de cette ville, qui condamna, avec neuf autres Prélats, les erreurs des Barbares, lesquels avoient envahi l'Espagne. Bernard de Brito, Baronius & divers Auteurs, parlent de ce Concile, quoique d'autres ne l'ayent pas bien connu. Théodémire, Roi des Goths en Espagne, s'étant converti de l'Arianisme, permit aux Prélats de tenir un Concile à Brachara l'an 563. Il ne s'y trouva que huit Evêques, qui condamnérent les erreurs des Priscillianistes en XVII articles, & qui firent XXII Canons pour le réglement de la Discipline ecclésiastique, du tems du Pape Jean III. Sous Ariamire, en 572, on en assembla un qui contient dix Canons. Celui qu'on met le troisiéme fut tenu l'an 675, pour le même sujet. Les Prélats y firent de saints réglemens pour la Discipline ecclésiastique. * Baronius, *in Annal.* Bernard. de Brito, *tome* 2. *Monarch. Lusit.* Garsias Loaisa. Bini. Le P. Sirmond. Le P. Labbe, *in edit. Concil.*

BRAGADIN ou BRAGADINO (Marc-Antoine) Noble Vénitien, fut Gouverneur de Famagouste, dans l'isle de Cypre en 1570 & 1571. Après avoir défendu cette ville avec un courage invincible, pendant un long siége, où Mustapha, Général de l'armée des Turcs, avoit perdu plus de quatre-vint mille hommes, il se vit contraint, faute de secours, de rendre la ville, à des conditions honorables. Mais Mustapha ne les observa point; & par une perfidie ordinaire à ces Infidéles, il le fit prisonnier avec Astor Aaglioni, qui commandoit la garnison, Laurent Tiépoli Magistrat de la ville, & plusieurs autres Officiers. Ces Chrétiens furent cruellement massacrez à la vue de Bragadin, qui fut réservé pour un supplice plus rigoureux. Mustapha ne voulant faire endurer plus d'une mort, lui fit approcher trois fois le cimeterre de la gorge, ce que cet illustre Capitaine regarda toûjours avec intrépidité. On lui coupa le nez & les oreilles, & il fut jetté ensuite les fers aux piez dans le fond d'un cachot, d'où les bourreaux le tirérent apres, pour lui faire porter de la terre dans une hotte, & servir ceux qui travailloient au rétablissement des fortifications de Famagouste. Ces bourreaux le forcérent de se courber avec ce pesant fardeau, & de baiser la terre, chaque fois qu'il passoit devant Mustapha, qui faisoit lui-même travailler aux réparations de la place. Pour lui faire souffrir toutes sortes d'indignitez, on l'attacha à l'antenne d'une des galéres, puis on le traîna dans la place publique, où ayant été lié par les mains & par les piez, il fut écorché tout vif le 18 août 1571. La cruauté de ces tourmens n'abattit point son courage, & il mourut constamment, en reprochant à ces Infidéles leur perfidie & leur inhumanité. On trempa dans du sel & du vinaigre, sa peau que Mustapha fit remplir de foin, & attacher au haut de sa capitane, pour en faire parade le long des côtes d'Egypte & de Syrie, & elle fut mise dans l'arcenal de Constantinople. *Antoine* Bragadin son frére la retira; *Marc* Hermolaus, & *Antoine* Bragadin, fils de cet illustre Héros, la firent inhumer en l'église des saints Jean & Paul, l'an 1596. * Gratiani, *Hist. de Cypre.*

* BRAGADINO est le nom d'une des plus anciennes familles nobles de Venise, qui avec celles de Giustiniani, de Cornaro & de Bembi entre dans le nombre des quatre familles qu'on appelle les quatre Evangélistes. Les ancêtres de la famille de Bragadino ont dès l'an 800 signé leurs noms dans l'acte de la fondation de l'Abbaïe de St. George-Majeur. Elle n'a pas, à la vérité, donné de Doge à la République; mais elle peut se vanter de lui avoir fourni de grands hommes, & en particulier celui qui fait le sujet de l'article précédent.

BRAGANÇA (Dom Francisco de) né à Guimaranès, étoit fils de Dom *Fulgencio* de Bragança, & petit-fils du Duc Dom Jayme, cousin germain du Roi Dom Jean III. Il étudia le Droit Canon en l'Université de Coïmbre, fut Collégial du Collége de saint Paul, Chanoine de la cathédrale d'Evora, Député du Conseil général du saint Office, & de celui de conscience, Conseiller au Conseil du Roi, ou *Dezembargador do Paco*, Commissaire de la Bulle de la Croisade, Visiteur & Réformateur de l'Université de Coïmbre, enfin Conseiller d'Etat. Il fut nommé par le Roi d'Espagne, Patriarche des Indes Orientales, & du Royaume de Portugal; mais inutilement: car les Evéques de Portugal, principalement l'Archevêque de Braga, s'y opposa. Il mourut le 31 janvier 1634, à Coïmbre, où il est enterré dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir dans le couvent des Jésuites. Nous avons un livre de sa façon intitulé *Modo de rezar devotamente as horas canonicas*, qui est la maniére de réciter dévotement les Heures canoniales. * *Mémoires de Portugal.*

BRAGANCE & BERGANÇA, en Latin *Brigantia* & *Brigantium*, ville de Portugal. Quelques Auteurs la prennent pour la *Cœliobriga* des Anciens, dans les Asturies, qui est plutôt *Barcellos*. Elle est située sur la petite riviére de Sabor, dans la province de Tra-los-Montes, dans les montagnes, près de la ville de Mirande, & sur les confins de la Galice & du Royaume de Leon. Cette ville est capitale d'un Duché, où il y a près de cinquante bourgs, & où on a trouvé des mines d'argent. Les Ducs de Bragance sortis des Rois de Portugal, faisoient leur séjour à Villa-Viciosa, & avoient la prérogative, à l'exclusion des Grands d'Espagne, de se pouvoir asseoir en public, sous le dais des Rois d'Espagne. Ils sont en possession de la Couronne depuis l'an 1640. *Voyez* les Ancêtres & la postérité de ces Ducs à l'article de PORTUGAL.

BRAGANCE (Barthélemi) Evêque de Vicence. *Cherchez* BARTHELEMI.

BRAGELONGNE, famille considérable dans l'épée & dans la robe, tire son origine, à ce que quelques uns prétendent, de Gelongne, Seigneur de Bray, auteur du nom & de la famille, & Fondateur de la Terre de Bragelongne, que l'on croit être fils puîné de Landry, Comte de Nevers & d'Auxerre, & de Mathilde de Bourgogne-Comté.

Le premier de ce nom, qui s'établit à Paris, fut ADAM de Bragelongne, II. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Jouy, qui gouverna les Finances d'Isabeau de Baviére & du Duc de Guienne, Dauphin de France, dès l'an 1405. Il fit une fondation à Saint-Remi de Sens l'an 1410, pour le repos des ames d'Adam & de Baudouin de Bragelongne ses péres & ayeux, Ecuyers, Seigneurs dudit lieu & de Jouy. Il fut mis à mort pour la cause du Roi & de l'Etat; comme il paroît par les lettres patentes de Charles VII, regîtrées en la Chambre des Comptes de Paris. Il eut d'*Agnès* de Chassavoine, 1. MILES qui suit; 2. *Charles*, qui fut tenu sur les fonts par le Roi Charles VI, & qui mourut sans enfans; 3. *Marie* Abbesse du Lys près de Melun.

MILES, Ecuyer, Seigneur de Jouy, épousa *Jeanne* Marquiére, niéce du premier Maître d'Hôtel d'Isabeau de Baviére. Par arrêt du Parlement de Paris de l'an 1437, il entra dans l'Hôtel de son pére *Adam* de Bragelongne, situé rue du Roi de Sicile, qui avoit été confisqué par les Anglois, & donné à Jean le Duc. Milès eut de sa femme six enfans, entre autres PIERRE qui suit.

PIERRE de Bragelongne, Ecuyer, Seigneur de Jouy, qui épousa *Marie* de Soissons, qui lui apporta en mariage la Terre de Brassy, pour laquelle & pour la Terre de Jouy, il rendit foi & hommage l'an 1476, au Comte du Lude, à cause de sa Seigneurie de Courtenay. Il eut trois enfans, 1. THOMAS qui suit; 2. *Henri*, qui comparut à l'Arriéreban en 1515, pour les guerres d'Italie; & 3. *Jean*, Chanoine de Sens.

I. THOMAS de Bragelongne, Ecuyer, Seigneur de Jouy, de Brassy

Braſſy & de Rizey, établit ſa demeure à Paris, & y épouſa 1. *Thomaſſe* Seguier : 2. *Marie* Favier. Ses enfans du premier lit furent 1. MARTIN qui ſuit; 2. *Savinien*, Ecuyer, Seigneur de Jouy, de Rizey & de Braſſy, qui comparut à la rédaction de la Coutume de Sens l'an 1555, au rang de la Nobleſſe, & mourut ſans enfans; & 3. *Geneviéve*, de Bragelongne, mariée à *Claude* le Sueur. Du ſecond lit ſortirent 4. THOMAS de Bragelongne, Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, mort en 1570, qui épouſa *Magdelaine* Kervert, & en eut CLAUDE de Bragelongne, Conſeiller au Parlement, qui épouſa en 1566, *Catherine* Huault, fille de *Charles*, Seigneur de Montmagny, Guyencourt, &c. Mâitre des requêtes de l'Hôtel du Roi, & en eut *Jérôme* de Bragelongne, Chevalier, Seigneur de la Selle, Lieutenant & Meſtre de camp Général de la Cavalerie légére de France, mort ſans alliance; *Claire*, mariée à *Etienne* de Nicey, Comte de Romilly; & *Marguerite* de Bragelongne, alliée à *Philippe*, Marquis de Marle près de Laon. Les autres enfans de THOMAS de Bragelongne, Lieutenant Criminel, furent 5. *Magdelaine*, femme de *Claude* Gelée, Lieutenant-Criminel du Châtelet après ſon beau-pére; 6. autre *Magdelaine*, mariée à *Jérôme* de Montholon; 7. *Claude*, alliée à *Jean* Château, Mâitre des Comptes; & 8. *Léon* de Bragelongne, Seigneur des Caves, Conſeiller au Parlement, qui épouſa *Eléonore* de la Grange-Trianon, dont il eut *Marie* de Bragelongne, mariée à *Claude* Bouthillier, Secretaire d'Etat, Surintendant des Finances, Commandeur des Ordres du Roi; & deux filles Religieuſes à Notre-Dame de Troyes.

II. MARTIN de Bragelongne fut ſucceſſivement Conſeiller au Châtelet en 1541, Lieutenant-Particulier, Civil & Criminel au même Châtelet en 1554, Prevôt des Marchands en 1558, & mourut le 27 avril 1569, âgé de ſoixante-quatorze ans. Il avoit épouſé *Marguerite* Chênard, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. JÉROME, *dont la poſtérité ſera rapportée cy-après*; 3. THOMAS, 4. 5. 6. MARTIN, NICOLAS & JACQUES de Bragelongne, *qui ont fait auſſi des branches, qui ſeront mentionnées cy-après*; 7. *Catherine*, mariée à *Jacques* Rapoil, Seigneur de Varaſte, Conſeiller au Châtelet; 8. *Anne*, femme de *Claude* Caſtelier Seigneur de la Vanne, &c. Doyen de la Cour des Aides; 9. *Magdelaine*, Religieuſe aux Filles-Dieu; 10. *Marie* de Bragelongne, alliée à *Claude* de Lyonne, Seigneur de Cueilly & de Servon.

III. JEAN de Bragelongne, Seigneur de Villejuif près de Paris, Lieutenant-Particulier au Châtelet, épouſa *Claude* Parent, dont il eut 1. JÉRÔME qui ſuit; 2. *Marguerite*, femme de *Louis* Froment, Ecuyer, Seigneur de Guériton, Contrôleur général des Ligues-Suiſſes & des Griſons; & 3. *Martin* de Bragelongne, Receveur Général des Finances à Caën, qui de *Claude* Polaër, laiſſa *Claude*, mort ſans poſtérité en 1634; *Louis*, Chanoine de l'égliſe de Paris, mort en 1682; *Jean*, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, & Chanoine de Paris, mort en 1653; *Bernardin* Jéſuite, mort en 1670; *Martin*, Ecuyer Sieur de Saint-Martin, mort ſans alliance; & *Marguerite* de Bragelongne, mariée à N. des Foſſez, Chevalier, Seigneur de Coyolles.

IV. JÉRÔME de Bragelongne, Receveur général des Finances à Caën, épouſa 1. *Jeanne* Odeau : 2. *Anne* Charpentier. Du premier lit ſortit 1. un fils unique nommé *Jérôme*, Seigneur de Bermond, qui épouſa en 1638, *Marie* Chênard, & mourut ſans poſtérité en 1659. Et du ſecond lit vinrent 2. *Claude*, Seigneur de Vignolles, Thréſorier général de l'Artillerie, mort ſans poſtérité; & 3. *Anne* de Bragelongne, mariée à *Jacques* Cottereau, Chevalier, Seigneur de Villejuif, Mâitre d'Hôtel du Roi.

SECONDE BRANCHE.

III. JÉRÔME de Bragelongne, ſecond fils de MARTIN de Bragelongne, Prévôt des Marchands, & de *Marguerite* Chênard, fut Sécretaire du Roi, & Thréſorier général de l'Extraordinaire des guerres. Il épouſa en 1565, *Marie* Goyet, fille de *François* Goyet, Avocat du Roi au Châtelet, & de *Marie* Gron, dont il eut, outre ſept enfans morts jeunes, 8. JÉRÔME qui ſuit; 9. *Martin*, Seigneur de la Forgerie, Thréſorier de la Gendarmerie de France, mort ſans alliance en 1665, âgé de quatre-vint-cinq ans; 10. *Marie*, femme de *Philippe* de Vigny, Sécretaire du Roi; 11. *Magdelaine*, mariée 1. à *Gaſpard* de Cheſſé, Conſeiller au Parlement : 2. à *Martin* de Mauvoy; 12. *Barbe*, femme de *Jean* de Baugy, Seigneur de Lédeville; & 13. *Pierre* de Bragelongne, Sécretaire du Roi, Thréſorier de France à Châlon, puis Thréſorier général de l'Extraordinaire des guerres, mort en 1656, âgé de quatre-vint-quatre ans, laiſſant de *Marthe* Charon, fille de *Jean*, Thréſorier général de l'Extraordinaire des guerres, *Jean* de Bragelongne, Conſeiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand Conſeil, Mâitre des Requêtes, & Intendant de la Généralité d'Orléans, qui ſe retira aux Indes, où il s'étoit rendu mâitre d'une iſle, & de cinq vaiſſeaux qu'il perdit avec la vie dans le naufrage qu'il fit à trois lieues de la Rochelle, lors de ſon ſecond embarquement, ſans laiſſer de poſtérite de *Marie* le Gros, Demoiſelle d'Anjou; *Pierre* de Bragelongne, Chanoine de Meaux, mort en 1687; *Jérôme*, Religieux à Saint-Denys en France; & *Magdelaine* de Bragelongne, femme de *Jean* du Tillet, Seigneur de Gouaix, &c. Conſeiller au Parlement, morte en juin 1649.

IV. JÉRÔME de Bragelongne, Seigneur des Tournelles, Correcteur des Comptes, puis Thréſorier Général de l'Ordinaire des guerres, & Conſeiller d'Etat, mourut le 14 février 1678. Il avoit epouſé en 1602, *Marie* de Saint-Chéron, fille de *Charles*, Seigneur d'Ouville, Sécretaire du Roi, & de *Suſanne* le Prevôt, morte le 17 janvier 1671, dont il eut 1. *Charles* de Bragelongne, Conſeiller au Grand Conſeil, mort à l'âge de trente-quatre ans, qui laiſſa d'*Adrienne* Oudet, *Louïs*, Conſeiller au Grand Conſeil, mort ſans poſtérité; *François*, Enſeigne au régiment des Gardes, tué au ſiége d'Arras en 1652; & *Pierre*, mort jeune; 2. PIERRE qui ſuit; & 3. *Louis* de Bragelongne, Lieutenant au régiment des Gardes, dans la compagnie de M. de Cinq-Mars, après la mort duquel, il quitta le ſervice, fut Thréſorier Général de l'Ordinaire des guerres, & mourut en décembre 1667, ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne* Galland, morte en décembre 1684.

V. PIERRE de Bragelongne, Thréſorier Général de l'Ordinaire des guerres par la démiſſion de ſon pére, mourut en 1643, à l'âge de trente-ſept ans. Il avoit épouſé en 1639, *Claude* de la Cour, morte en mars 1686, fille de *Pierre* de la Cour, Thréſorier provincial de l'Extraordinaire des guerres en la Généralité de Lyon, & de *Claude* Thibaut, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; & 2 *Nicolas* de Bragelongne, Thréſorier de France à Paris, mort le neuviéme janvier 1720, ayant eu d'*Eliſabeth Marguerite* Plâtrier de la Croix, morte le 24 octobre 1722, deux fils; & *Eliſabeth-Marguerite* de Bragelongne, alliée à *Marie-François* Guillemeau de Freval, Seigneur de Saint-Souplet, Conſeiller au Châtelet; morte le deuxiéme novembre 1718.

VI. PIERRE de Bragelongne, fut reçu en 1682, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Bretagne, & mourut honoraire le huitiéme décembre 1717. Il épouſa le 29 décembre 1687, *Marie* de Gaumont, fille d'*André*, Seigneur du Sauſſay, Conſeiller d'Etat, & de *Catherine* du Chêne, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE-CAMILLE, qui ſuit; & 2. *Marie-Catherine* de Bragelongne, mariée en 1709, à *Michel* Chauvin, Conſeiller au Parlement, morte le ſeptiéme janvier 1711.

VII. JEAN-BAPTISTE-CAMILLE de Bragelongne, Conſeiller au Châtelet, puis au Parlement en août 1718, a épouſé la même année *N.* Guillois.

TROISIE'ME BRANCHE.

III. THOMAS de Bragelongne, troiſiéme fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Marguerite* Chênard, fut Thréſorier de France à Bourges, puis à Paris, dont il devint l'ancien Préſident, & mourut le premier mai 1615, âgé de ſoixante-quinze ans. Il avoit épouſé *Marie* Lalmand, fille de *Jean* Lalmand, ſecond Préſident au Parlement de Rouen, & de *Lieſſe* Feu, fille de *Jean* Feu, Sénateur de Milan, puis Préſident au Parlement de Rouen, & de *Catherine* de l'Aubépine, dont il eut, outre neuf enfans morts jeunes, 10. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; 11. *Nicolas*, Seigneur de la Touche, Contrôleur Général des Eaux & Forêts de l'Isle de France, mort ſans poſterité de *Chrétienne* le Court, laquelle ſe remaria à *Louïs* le Tonnelier-Breteuil, Seigneur de Boiſſettes, Contrôleur Général des Finances, & Conſeiller d'Etat, & mourut le 30 août 1707, âgée de quatre-vint-neuf ans; 12. *Marie* de Bragelongne, femme de *Nicolas* Hannapié, Seigneur d'Amoy & d'Armonville, Thréſorier de France à Orléans; & 13. *Thomas* de Bragelongne, Baron de Sourdiére, Seigneur de Villeneuve & de Saint-Germain, Mâitre d'Hôtel ordinaire du Roi, mort en 1649, laiſſant, entre autres enfans, d'*Iſabeau* de Pignan, *Nicolas* de Bragelongne mort, ne laiſſant que des filles de *Françoiſe* Durand.

IV. JEAN-FRANÇOIS de Bragelongne, Seigneur de la Neufville, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1603, & mourut en 1631, laiſſant d'*Anne* Leſchaſſier, fille de *Louïs*, Sécretaire du Roi, & de *Denyſe* Breuillet, 1. THOMAS, qui ſuit; & 2. 3. 4. trois autres enfans morts jeunes.

V. THOMAS de Bragelongne, Seigneur d'Enjenville, d'Iſſy, de Pourpry, de petit Tignonville, & de la Magdelaine près de Châtres, fut reçu Conſeiller au Parlement en 1637, puis Préſident aux Enquêtes du même Parlement, premier Préſident au Parlement de Metz en 1674, & Chef de la Chambre Royale établie en conſéquence du traité de paix de Nimégue, & mourut le quatriéme mars 1680, âgé de 67 ans. Son corps fut inhumé en la cathédrale de Metz, & ſon cœur fut apporté à Saint-Paul à Paris, où eſt le tombeau de ſa famille. Il avoit épouſé le cinquiéme février 1642, *Marie* Hector de Marle, fille de *Chriſtophle* Hector de Marle, Seigneur de Verſigny, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *Marie* Colbert de Saint-Pouange, morte le 24 octobre 1705, âgé de 85 ans, dont il eut, outre neuf enfans morts jeunes, 10. CHRISTOPHLE-FRANÇOIS, qui ſuit; 11. *Louiſe*, femme de *Pierre* Gruyn de Vallegrand, Seigneur de la Selle, de Saint-Cire, &c. Conſeiller au Grand Conſeil; 12. *Nicolas*, Comte & Doyen de Saint-Julien de Brioude; 13. *Marie-Magdelaine*, mariée en avril 1672, à *Aimé* Solu, Sécretaire du Roi, morte le 23 octobre de la même année; 14. *Géofroi-Dominique*, Vicomte d'Edville, &c. Maître des Requêtes, mort le 21 ſeptembre 1717, qui épouſa *Aimée* d'Epinoy de Lonny, fille d'*André* d'Epinoy, Chevalier, Seigneur de Lonny, Conſeiller au Parlement de Metz, & de *Louiſe* Boutet, dont vint une fille unique, morte jeune; 15. *Etienne*, deſtiné Chevalier de Malthe, qui fut fait priſonnier à la bataille de Tréves à l'âge de 14 ans, à qui après la bataille de Walcourt, le Roi donna une compagnie dans ſon régiment des Gardes, le nommant enſuite Inſpecteur d'Infanterie, Major-Général, & Brigadier de ſes armées, mort le premier février 1714, après avoir épouſé *Marie* Hector de Marle ſa couſine germaine, fille de *Bernard* Hector de Marle, Seigneur de Verſigny, Maître des Requêtes, & de *Claude* Hector de Marle; 16. *Thomas*, Docteur en Théologie en la Faculté de Paris, Comte honoraire de l'égliſe de Brioude, Doyen de Senlis, puis Chanoine de l'égliſe de Paris, mort le dixiéme juillet 1722; 17. *Charles* de Bragelongne Colonel d'un régiment de Dragons, tué au combat de Luzzara le 15 août 1702, laiſſant deux fils de *Jeanne-Françoiſe* de Bragelongne ſa couſine; & 18. *Pierre* de Bragelongne, Seigneur de Launay, Colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, qui a épouſé *Marie-Geneviéve* Boucher, fille du Préſident, dont il a un fils & une fille.

VI. CHRISTOPHLE-FRANÇOIS de Bragelongne, Seigneur d'Enjenville, d'Iſſy, de Pourpry, &c. Conſeiller de la Grand'Chambre du Parlement, mort le 19 février 1721, âgé de 75 ans, épouſa 1. *Marie* Chanlatte, dont il a eu 1. *Marie-Françoiſe-Michelle* de Bragelongne, ſeconde femme de *Nicolas-Pierre* Camus de Pontcarré, premier Préſident au Parlement de Rouen, morte en juin 1705;

2. *Char-*

2. *Charlotte* Pinette de Charmois, fille de *Jacques* Pinette de Charmois, Maître des Comptes, morte le 22 février 1711, dont il eut 2. *Joseph-Nicolas*; 3. *François-Dominique*, jumeau de *Joseph-Nicolas*, né le 20 janvier 1683, qui avant que d'avoir fait ses vœux de Chevalier de Malthe, & après avoir fait ses caravannes, épousa le 29 septembre 1716, *Marie-Anne* de Barville, fille de *N.* Seigneur de Puiselet, Commandant du régiment Royal d'artillerie, Brigadier des armées du Roi, & de *N.* de Guilletot, & mourut le 20 août 1719, & sa veuve le 21 février 1720, ayant eu *N.* mort en naissant; *Achilles-Jean*, né le 27 janvier 1719, & *Christophle*, né le 12 février 1720. Les autres enfans de *Christophle-François* sont, 4. *Christophle-Bernard*, Chanoine & Comte de Brioude; 5. *Geneviéve*, née en 1681, mariée à *Alexandre* Aubry, Seigneur d'Armanville; & 6. *Marie-Louise* de Bragelongne, née le premier juin 1691, Religieuse Ursuline de Sainte-Avoye à Paris.

QUATRIEME BRANCHE.

III. MARTIN de Bragelongne, Seigneur de Charonne près de Paris, quatriéme fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Marguerite* Chênard, fut reçu Conseiller au Parlement en 1570, & 16 ans après Président en la premiére des Enquêtes, puis Prevôt des Marchands en 1602, Conseiller d'Etat en 1616, & mourut en 1623 âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Catherine* d'Abra de Raconis, fille de *Gallois* Seigneur de Raconis, Lieutenant du Grand-Maître de l'Artillerie, & d'*Anne* Midorge, dont il eut 1. CLAUDE, qui suit; 2. PIERRE, qui a continué *la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Emeri*, Doyen de saint Martin de Tours, puis Evêque de Luçon, mort en 1645; 4. *Antoine*, Chanoine Régulier de saint Victor; 5. *Martin*, qui fut destiné à l'Eglise, son pére lui ayant obtenu l'Abbaïe des Vertus & le Doyenné de Saint-Martin de Tours; mais qui ayant changé de dessein, fut Seigneur de Reuvillon, & épousa *Julienne* de Koteure, belle-mére de son frére aîné, dont il eut pour fils unique, *Claude* de Bragelongne, tué à Kimpercorentin en 1643, à l'âge de 22 ans; 6. ROBERT, qui a fait la branche, *rapportée après celle de ses aînez*; 7. *Anne*, femme de *Jean* le Nain, Seigneur de Beaumont, mort Sous-Doyen du Parlement; & 8. *Marie* de Bragelongne, femme de *Pierre* de Verton, Thrésorier de France à Orléans.

IV. CLAUDE de Bragelongne, fut reçu Conseiller au Parlement en 1596, & reçu en survivance de la charge de Président ès Enquêtes en 1600, puis s'établit en Bretagne, où il avoit épousé *Marguerite* du Drênel, fille unique de *N.* du Drênel, & de *Julienne* de Koteure, dont il eut 1. *Julienne* de Bragelongne, femme de *Jean-Claude* le Jacobin de Kerempras, Conseiller au Parlement de Bretagne; & 5. *Marie* de Bragelongne, alliée à *N.* du Frênay, Baron de Faouet, Conseiller au même Parlement.

IV. PIERRE, second fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Catherine* d'Abra de Raconis, fut Seigneur des Ouches, Thrésorier de France à Orléans en 1607, & Contrôleur général de la Maison de la Reine Marie de Médicis en 1616, & mourut le 21 décembre 1621, laissant de *Marguerite* de la Bruyére, fille de *N.* de la Bruyére, Secretaire du Roi, & Thrésorier de l'argenterie, 1. *Martin* de Bragelongne, Chanoine de Luçon, mort en 1630, à l'âge de 22 ans; 2. EMERI, qui suit; 3. *Marie*, Religieuse au Pont-aux-Dames; 4. *Marguerite*, Religieuse à la Valette; & 5. *Claude* de Bragelongne, mariée à *Jean* Amaury, Thrésorier de France à Paris, mort en juillet 1692.

V. EMERI de Bragelongne, Seigneur des Ouches, mourut le 31 janvier 1704. Il avoit épousé le 21 février 1664, *Geneviéve* de Bug..ons, fille de *Jacques* de Bugnons, morte le 25 mai 1698, dont il eut 1. *Emeri*; 2. *Adam*; & 3. *Charles* de Bragelongne, reçu Chevalier de Malthe en 1677, puis Brigadier d'armée, qui a commandé les Gardes du Corps de la Reine d'Espagne, & a été tué en une rencontre au passage de la Ségre en Espagne, à la tête de 2000 chevaux.

IV. ROBERT de Bragelongne, sixiéme fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Catherine* Abra de Raconis, fut Seigneur de la Charbonniére, Commandeur de Fontenay-le-Comte, de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, & Grand-Maître des Eaux & Forêts des apanages de Gaston de France, Duc d'Orléans, & épousa *Marguerite* de Cormeil, dont il eut 1. ROBERT, qui suit; 2. *Emeric*, Abbé de Notre-Dame de Moreilles; 3. 4. 5. *Louïs*, *Pierre* & *Jean-Baptiste-Gaston*, morts jeunes; & 6. *Pierre* de Bragelongne, Chevalier de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, qui de *Henriette* de Morienne, morte en juin 1690, a eu trois enfans, morts jeunes.

V. ROBERT de Bragelongne, Commandeur de Fontenai-le-Comte, de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel, après son pére, Enseigne, puis Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, mourut en avril 1684, ayant été marié trois fois, 1. à *Marie* de Séve, fille de *Jean-Jacques* de Séve, Maître des Requêtes, & de *Geneviéve* Poncet: 2. à *Marguerite* de Broc, fille de *N.* de Broc, Seigneur des Murs, & de *Marguerite* du Hamel: 3. à *Louise* de Machault, fille de *N.* de Machault, Seigneur de Tanqueux, &c. & de *Marguerite* d'Epinay. Du premier lit vinrent 1: 2. *Robert* & *Christophle*, morts jeunes; & 3. *Geneviéve-Marie* de Bragelongne, mariée le 15 octobre 1687, à *Claude-Antoine* de Fours, Marquis de Guisigny. Du second lit vint 4. *Léon*, élevé Page de la Chambre du Roi: & du troisiéme sortit 5. *Charles-Pierre-François* de Bragelongne, mort jeune.

CINQUIEME BRANCHE.

III. NICOLAS de Bragelongne, cinquiéme fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Marguerite* Chênard, fut Seigneur de Villevenard, de Logne, &c. & fut reçu Conseiller au Châtelet en 1580, puis au Parlement en 1604, & mourut en 1617, laissant de *Marie* de Villecoq sa femme, 1. CHARLES, qui suit; 2. *Nicolas*, tué sans avoir été marié; 3. *George*, mort jeune; & 4. *Magdelaine* de Bragelongne, morte fort âgée sans alliance.

IV. CHARLES de Bragelongne, Chevalier, Seigneur de Villevenard, Commissaire ordinaire des guerres à la conduite générale de la cavalerie, épousa en 1623, *Magdelaine* Asseline, morte en septembre 1693, dont il eut, outre dix enfans morts jeunes, 11. CHARLES, qui suit; 12. 13. *Jean* & *Pierre*, Chanoines Réguliers de Sainte Geneviéve; 14. *Marie-Magdelaine*, mariée à *Nicolas* le Liévre, Seigneur de Chauvigny & de la Court; & 15. *Anne* de Bragelongne, Ursuline à Mantes.

V. CHARLES de Bragelongne, Chevalier, Seigneur de Montcharville, Commissaire ordinaire des guerres à la conduite générale de la cavalerie, est mort en son château de Petitvied, en réputation d'un tres-habile Ingénieur, laissant de *Magdelaine* de Vigny, fille d'*Etienne* de Vigny, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans & du païs Blaisois, & de *Magdelaine* de la Fond, ETIENNE, qui suit; *N.* de Bragelongne fille, & plusieurs enfans morts jeunes.

VI. ETIENNE de Bragelongne, Capitaine d'infanterie.

SIXIEME BRANCHE.

III. JACQUES de Bragelongne, sixiéme fils de MARTIN de Bragelongne, & de *Marguerite* Chênard, fut Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, & mourut en 1613, âgé de 63 ans. Il avoit épousé *Barbe* Robert, dont il eut 1. *Jacques*, Thrésorier de France à Moulins, mort sans laisser posterité de *Claude* Inselin; 2. JÉRÔME, qui suit; 3. *Balthasar*, Grand-Prieur de Saint-Denys en France; 4. *Catherine*, femme d'*Antoine* le Févre, Seigneur de Guiberménil, Thrésorier de France à Amiens; 5. *Anne*, mariée à *Charles* Perdriel, Seigneur de Baubigni; 6. *Marie*, Religieuse au Pont-aux-Dames; & 7. *Claude* de Bragelongne, Ecuyer, Sieur de Boisripaux, Intendant des vivres des camps & armées du Roi, qui se fit Prêtre après la mort de sa femme, nommée *N.* Godefroy, dont il eut *Robert*, Capitaine au régiment de Vervins, mort sans enfans; autre *Robert*, Capitaine & Conseiller au Conseil souverain de la Guardeloupe, où il a pris femme, d'où sont venus des enfans; *Claude*, Seigneur de Creuilly, Capitaine d'infanterie au régiment d'Espagni, mort sans enfans; autre *Claude*, Seigneur de Sumac, Capitaine d'infanterie, mort sur mer sans alliance; *François*, Seigneur d'Estinville, Capitaine des Gardes du Corps du Prince d'Osnabruck en Allemagne, où il a pris femme, & où il est établi; *Pierre*, qui sortit jeune de la maison de son pére, & dont on n'a eu depuis aucunes nouvelles; *Louïse*, mariée à *N.* de la Fond, Maître des Eaux & Forêts d'Alençon; & *Anne* de Bragelongne, morte sans alliance à l'âge de 30 ans.

IV. JÉRÔME de Bragelongne, mort Doyen des Conseillers de la Cour des Aides en 1658, âgé de 70 ans, fut marié trois fois, 1. en 1618, à *Magdelaine* Ladvocat, fille de *Nicolas* Ladvocat, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Marie* du Hamel: 2. à *Marie* Gouyon: 3. à *Marie* Maret. Il n'eut point d'enfans de ces deux derniéres femmes. Ceux du premier lit furent, 1. JACQUES, qui suit; 2. *Antoine*, Chanoine Régulier de sainte Geneviéve, Prieur de Graville; 3. *Jérôme*, Seigneur de Guiberménil, Conseiller au Parlement de Metz, puis de la Cour des Aides de Paris, mort le cinquiéme juin 1698, âgé de 75 ans, après avoir épousé, 1. *Geneviéve* Boucher, fille de *Guillaume* Boucher, Greffier en chef de la Cour des Aides, & de *Marie* de Compans, morte en mars 1682: 2. *Marguerite* Bannelier, morte le 24 juillet 1697, ayant eu pour fils unique du premier lit, *Honoré* de Bragelongne, mort en mai 1680, à l'âge de dix-huit ans; 4. *Honoré*, Enseigne des Gardes de Gaston de France, Duc d'Orléans, tué à l'âge de 22 ans sans alliance; 5. *Etienne*, Chanoine Régulier de sainte Geneviéve; 5. *Marie*, femme de *N.* de Ribaudon, Thrésorier de France à Soissons; 7. *Anne*, Abbesse de Longchamp; 8. 9. 10. *Magdelaine*, *Claude* & *Marguerite*, Religieuses au Pont-aux-Dames; 11. *Charlotte*, Ursuline à Pontoise; & 12. *François* de Bragelongne, Seigneur de Hautefeuille, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Gaston de France, Duc d'Orléans, mort le 22 juillet 1703, âgé de 77 ans, qui de *Marie* Boucher, morte le 28 octobre 1700, fille de *Jean* Boucher, Sécretaire du Roi, & de *Marie* Basin, a eu entre autres enfans, *Marie-Anne* de Bragelongne, alliée, 1. en mai 1695, à *Jacques* Clérel de Rampen, Chevalier, Seigneur de Lignerolle, Ecuyer ordinaire du Roi: 2. en février 1704, à *Augustin* le Conte, Conseiller en la Cour des Aides, frére de Messire Nicolas le Conte, Conseiller du Roi en ses Conseils, Lieutenant-Criminel de la ville, Prevôté & Vicomté de Paris.

V. JACQUES de Bragelongne, Intendant de la Maison de Gaston de France, Duc d'Orléans, puis Maître de la Chambre aux deniers, mourut en 1679. Il avoit épousé *Marie* de Saint-Mêmin, dont il eut 1. *Jérôme*, Docteur en Droit Canon, Prieur de Saint-Sauveur des Landes-lès-Fougéres en Bretagne; 2. *Claude*; 3. *Jean-Jacques*; 4. *Aimé-Jérôme*; 5. *Philippe*, Chanoine Régulier de sainte Geneviéve; 6. *Pierre-Robert*, mort en mars 1683; 7. 8. 9. *Nicolas*, *Louis-Melchior* & *Antoine*, morts jeunes; 10. 11. *Marie-Magdelaine* & *Marie-Anne*, Religieuses à Longchamp; 12. *Marie-Marthe*, femme d'*Alexandre* de Lattaignant, Conseiller au Parlement; & 13. *Marthe-Louïse* de Bragelongne, Religieuse à l'Amour-Dieu en Champagne. * *Voyez Discours généalogique de la Maison de Bragelongne, imprimé à Paris en* 1689.

BRAGOSE ou de BIAGOLE (Guillaume) Cardinal, Evêque de Vabres, François, natif du diocése de Mende en Gévaudan, posséda parfaitement la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il professa assez long-tems à Toulouse, puis fut nommé à l'Evêché de Vabres, après Bertrand de Paberac ou Pébrac. Il fut créé Cardinal par le Pape Innocent VI, le 17 septembre de l'an 1361, puis Grand Pénitencier de l'Eglise. Il accompagna depuis le Pape Urbain V à Rome, & y mourut le onziéme novembre 1367. On lui attribue quelques Ouvrages qui ne sont pas venus jusqu'à nous. * Onuphrius, *in Urbano V.* Bosquet, *in Innocentio VI. & Urbano V.* Fri-

Frizon, *Gall. Purpur.* Aubery, *Hist. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

BRAGUE. *Cherchez* BRAGA.

BRAHÉ est le nom d'une des plus illustres familles du Royaume de Suéde, & tire son origne d'ANDRÉ *de Mohammer*, qui par son pére étoit parent de Suetcher II, Roi de Suéde, qui régnoit en 1138. Son fils PIERRE-ANDRÉ, fut Sénéchal de l'Uplande, & avoit la premiére voix dans l'élection d'un Roi. Il eut pour fils, 1. BIRGER-PETRI de Finstadt, Sénéchal d'Uplande qui de sa femme *Ingeburge*, fille de *Benoît* Magnus d'Ulfasa, frére du Duc & Gouverneur du Royaume de Suéde, eut WALDEMAR & MAGNUS-LADISLAS; 2. Ste BRIGITTE, femme d'*Ulphon* Gadmar Duc d'Ulfasa, morte en 1373; 3. ISRAEL-BIRGER, Conseiller d'Etat, Sénéchal d'Uplande, & désigné Roi dans la suite, mort à Riga en 1363, & enterré à Upsal. Ses enfans furent, 1. HÉLENE mariée à *Charles* de Tosta, & dont la fille MARGUERITE épousa *Canut* Bonde, & dans la suite *Sténon* Turon, duquel GUSTAVE Roi de Suéde descendoit au troisiéme degré; 2. RAMBURGE; 3. PIERRE-ISRAEL qui vivoit hors du païs avec le Roi Magnus Smuk & qui eut deux fils, savoir LAURENT-PETRI & MAGNUS-PETRI d'*Ekla* qui alla à Rome & fit en sorte que Ste Brigitte fut canonisée. Il eut pour fils MAGNUS-LAURENT qui de sa femme *Jeanne*, fille de *Trochile* Brahé, eut PIERRE-MAGNUS *de Tarna*, qui prit le prémier le nom de BRAHÉ, de son grand pére maternel, & qui eut pour fils JOACHIM BRAHÉ Conseiller d'Etat. Ce dernier épousa *Marguerite* Vasa sœur du Roi Gustave I, & il en eut PIERRE BRAHÉ Comte de Wisingsbourg, Baron de Rydboholm & de Lindholm, qui eut entre autres enfans 1. ERIC BRAHÉ, Comte de Wisingsbourg, Capitaine Châtelain de Stokholm & Grand-Maréchal de Sigismond Roi de Pologne, mort en 1614, à Dantzik, ne laissant qu'une fille; 2. GUSTAVE, Général du Roi Sigismond, mort en exil l'an 1615; 3. MAGNUS, Comte de Wisingsbourg & Sénéchal du Royaume de Suéde, mort en 1633, laissant 1. EBBA BRAHÉ mariée à *Jacques* de la Gardie; & 2. ABRAHAM Comte de Wisingsbourg, Conseiller d'Etat, mort en 1630, après avoir eu cinq fils & cinq filles dont les plus connus sont PIERRE BRAHÉ, Sénéchal de Suéde; NICOLAS; & JOACHIM Colonel au service de Suéde, mort en 1630 à Damen en Poméranie. Pierre eut pour fils ABRAHAM JOACHIM & FRÉDÉRIC, qui moururent sans avoir été mariez. Nicolas fut pére de NICOLAS; Comte de Wisingsbourg, mort en 1660, ou selon d'autres en 1690; & d'ELIZABETH, mariée 1. à *Eric* Comte d'Oxenstiern Chancelier de Suéde: 2. en 1661, à *Adolphe-Jean* Comte Palatin du Rhin, morte en 1689. Nicolas épousa *Julienne* fille de *Charles-Gustave* Wrangel, Maréchal du Royaume, & en eut un fils qui en 1680 se noya au mois de janvier entre Stokholm & Upsal; ABRAHAM-NICOLAÏ, Comte de Wisingsbourg Baron de Cajanne, Seigneur de Ridboholm & de Sesvrayen, Colonel d'un régiment d'infanterie, & qui étant né le 24 août 1669, est le seul héritier mâle de cette ancienne Maison. En 1695, il épousa *Eve* fille de *Nicolas* Turon Bielke, Général d'armée. Snorron Sturlonides, le plus ancien Historien d'Islande fait mention d'un Gentilhomme nommé BRAHÉ ou BRAGTÉ, du nombre des Ephores sous le régne d'Eriston, d'où il est aisé de conclurre que Pierre Brahé est issu de la même famille, & a pris le nom de Brahé, cette famille ayant fleuri long-tems en Norvége & en Danemark, & ayant donné naissance au célébre TYCHO-BRAHÉ, ou TICHO-BRAHÉ. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRAHÉ (Ticho) *Cherchez* TICHO-BRAHÉ.

BRAHEM, fils d'Ali, & quatriéme Roi de Maroc, de la race des Almoravides, succéda à son pére en 1115. Il vainquit d'abord un Alfaqui ou Docteur Mahométan, qui vouloit le détrôner, & le fit mourir, après lui avoir fait arracher les yeux. Mais en 1140, il perdit la bataille contre Abdala, Africain Bérébére; & ne voyant aucune retraite où il pût être en sûreté; il piqua son cheval de desespoir, & le fit sauter du haut d'un rocher, aimant mieux mourir de la sorte, que de tomber entre les mains de ses ennemis. Abdala étant mort quelque tems après, Abdulmumen, Général de l'armée, fut élu Roi sous le titre d'Amir-el-Memounin, ou *Miramolin*, & assiégea la ville de Maroc, où étoit le fils de Brahem, encore enfant, qu'on avoit déclaré Roi en la place de son pére. Voyant que les assiégez résistoient avec un courage extraordinaire, il jura de ne point quitter la ville qu'il ne l'eût prise; & l'ayant emportée d'assaut, il se saisit du jeune Roi, qu'il étrangla de ses propres mains. Par la mort de ce jeune Prince fut éteinte la lignée des Almoravides. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

BRAHILOW, ville de Valaquie. *Voyez* BRAILOW.

BRAHMA, faux Dieu des Bramins. *Cherchez* BRUMA.

BRAID-ALBAIN ou BROAD-ALBAIN, *Albania*. Dans le langage des Montagnards d'Ecosse, ce mot signifie le lieu le plus élevé du païs. D'autres écrivent, mais mal, *Braid-Albin*, ou *Allaban*, ou *Albanie*. C'est une province d'Ecosse, qui donne le titre de Comte à un Membre de la famille de Cambell. Elle est vers le milieu du Royaume, entre les païs de Loquabyr, d'Athol, de Strathern, de Mentheit, de Lennox & d'Argile. Cette province, longue de douze lieues, & large de cinq, a titre de Duché; mais le païs est extrêmement montagneux: aussi n'y voit-on que des villages, & tout ce qu'on y peut remarquer est le grand Lac de Tay, d'où la riviére de ce nom prend sa source. On nomme le lieu le plus élevé de ce païs *Drum-Albin*, c'est à dire, *le derriére de l'Ecosse*, d'où plusieurs riviéres tirent leur origine; les unes se déchargent dans la Mer d'Allemagne, les autres dans la Mer d'Irlande. * *Dict. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand, *Dict. Géograph.*

BRAILOW, *Brahilovia*, *Brakovia*, petite ville du Royaume de Pologne, est dans la Basse Podolie, sur la riviére de Bar, à dix lieues au dessous de la ville de ce nom, & à quatorze de Bracklaw, vers le septentrion occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRAILOW, BRAHILOW & BRAKILOW, ville de la Turquie en Europe, dans la Valaquie près de la rive gauche du Danube, entre les riviéres de Jalonicza & de Missovo ou Missowo, à l'ouest de Silistrie dans la Bulgarie, de laquelle elle est éloignée, selon Jaillot d'environ dix lieues, & selon Viscner de six.

* BRAINE ou BRENNE, païs situé moitié dans le Berry, & moitié dans la Touraine. Il étoit du Territoire des anciens Bituriges Cubi: aussi est-il du diocése de Bourges. Il a pris son nom de la forêt de Brione qui en occupoit autrefois la plus grande partie, sa principale ville est Chatillon-sur-Indre. Le terrain de ce païs est humide, marécageux & plein d'étangs. * *Dict. Univ. de la France.*

BRAINE ou BRAINE sur Vêle, *Brana*, petite ville de France. *Cherchez* BRENNE.

BRAINE-L'ALEU ou L'ALLEUD, *Brennia-Allodiensis*, petite ville libre, avec une petite Jurisdiction, où l'on voit les bourgs de Braine-Woulter, de Braine-le-Château, &c. Cette ville est dans le Brabant méridional, au midi de Bruxelles dont elle est éloignée d'environ trois lieues & demie. * Maty, *Diction. Géogr.*

BRAINE-LE-COMTE, *Brennia Comitis* ou *Bronium*, petite ville des Païs-Bas Autrichiens, dans le Hainault, sur les confins du Brabant entre Bruxelles & Mons, & a une Châtellenie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRAINE-LE-CHATEAU, Seigneurie avec château dans le Hainaut au sud-sud-est de Halle, dont elle est éloignée d'environ une lieue. En 1681, elle a été érigée en Principauté pour les Princes de la Tour & Taxis.

BRAINTE, *Braintа*, est une Abbaïe de la Souabe, sur la riviére de Schuss, à une lieue au dessus de Ravenspourg. * Maty. *Dict. Géogr.*

BRAINTRY, bourg d'Angleterre grand & bien peuplé, dans la contrée du Comté d'Essex, qu'on nomme *Hinckford*, est à 34 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BRAITENECK. *Voyez* BREITENECK.

* BRAKEL, ancienne famille noble de Hollande qui par succession de tems a jetté des branches dans les Provinces de Gueldre & d'Utrecht.

* BRAKEL, village & Seigneurie proche de la rive gauche du Wahal dans l'Isle de Bommel, appellée en langage du païs *Bommelerweert* ou *Bommelreweert*.

BRAKEL, *Brachelia*, petite ville d'Allemagne, est située sur la Nette, dans le diocese de Paderborn, & à six lieues de la ville de ce nom. Elle a été autrefois ville libre; maintenant elle dépend de l'Evêque de Paderborn. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRAKEL (Théodore de) étoit originaire de Brabant & de parens Catholiques. Il naquit à Enkhuizen en 1608. Après avoir vaqué avec succès à l'étude des Langues nécessaires pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte & de l'Histoire sacrée & profane, il alla à Franeker où il devint en peu d'années capable de prêcher. Il étoit timide de son naturel, & on eut bien de la peine à lui persuader de parler en public; mais enfin il accepta, en 1638, la place qui vaquoit à Beers & à Jellum dans le Westergoo. En 1652, il fut appellé à Burch dans l'Isle de Texel, & l'année d'après à Makkom. Il avoit un air prévenant, & il se distinguoit par sa piété. Il épousa *Marguerite* Homma parente de Laurent Homma Ministre d'Amsterdam, & il en eut Guillaume qui suit, & cinq filles. Il mourut en 1669. On a de lui deux livres en Hollandois dont l'un traitte *de la Vie spirituelle* & l'autre *des Degrez de la Vie spirituelle.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BRAKEL (Guillaume de) fils unique du précédent, naquit à Leeuwarde le dixiéme janvier 1635, selon le nouveau stile, ou le 31 décembre 1634 selon le vieux. Après avoir fait ses premiéres études à Leeuwarde, on l'envoya à l'Académie de Franeker & ensuite à celle d'Utrecht, où il fut reçu Proposant avec le pouvoir d'administrer les Sacremens comme cela se fait en Frise. En 1662, il fut appellé à Exmorra en Frise, dans le Westergoo. En 1663, il épousa *Sara* Névius dont il eut quatre filles & un fils. Ses enfans moururent avant lui à la reserve d'une fille qui fut mariée à *Franco* Vander Kluid Ministre d'Alblasserdam. Après avoir pendant trois ans exercé son ministere à Exmorra, il fut appellé en 1665 à Staveren; en 1670, à Harlingen; en 1673, à Leeuwarde. Cinq ans après il fut appellé à Middelbourg en Zélande; mais il n'accepta pas cette vocation. Enfin on lui en adressa une nouvelle de la part de l'Eglise de Rotterdam, & après des instances réitérées du Magistrat de Rotterdam auprès de celui de Leeuwarde, il vint le 21 novembre remplir la place vacante par la mort de François Ridderus. Il mourut le 30 octobre 1711, après avoir exercé son ministére l'espace de 28 années, dans l'Eglise de Rotterdam. On a de lui plusieurs Ouvrages tous écrits en Hollandois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRAKEL (Jean van) Contre-Amiral de Hollande & de Westfrise, du Collége de l'Amirauté sur la Meuse, a joué un rôlle tres-considérable dans les guerres des Hollandois contre les Rois de France & de la Grande Bretagne. Sorti de la noble famille de Brakel, il eut une ardeur extraordinaire pour la guerre, de sorte que depuis l'âge de 22 ans il se voua au service de la patrie, sur mer. En 1665, il commanda un brûlot de la flotte de l'Amiral Ruiter, qui alloit au devant de celle qui revenoit des Indes Orientales. En 1666, il commanda le brûlot nommé *le Rotterdam* dans le combat naval contre les Anglois, qui dura quatre jours, c'est à dire, le 11, 12, 13 & 14 de juin. Il commanda un autre brûlot le quatriéme août de la même année, & se trouva à l'endroit le plus chaud du combat entre l'Amiral Ruiter & l'Amiral Monck, où son vaisseau fut tellement criblé qu'il coula à fond. Brakel se jetta alors avec les siens dans sa chaloupe & alla droit à un brûlot Anglois, qui n'auroit pas manqué de mettre le feu au vaisseau de l'Amiral de Gent, mais voyant venir si hardiment cette chaloupe Hollandoise, les Anglois mirent le feu à leur propre brûlot & se sauvérent dans leur chaloupe.

ètte action courageuſe ne reſta pas ſans récompenſe, car l'année vante 1667, le Collége de l'Amirauté de la Meuſe, lui confia le mmandement du vaiſſeau de guerre nommé *la Paix*, qui étoit onté de 40 préces de canon & de 135 hommes, & qui appartenoit l'Eſcadre de l'Amiral de Gent. Quelque tems après il fut déta-é, avec quelques autres vaiſſeaux, pour exécuter une entrepriſe ntre les vaiſſeaux Anglois, qui ſe trouvoient dans la riviére de ondres, où il fit parfaitement bien ſon devoir, les Hollandois ant eu le tems, à la faveur du feu continuel que Brakel & les ux autres vaiſſeaux firent, de mettre pié à terre & de chaſſer les nglois du fort de Sheerneſſe, qui fut pillé & rendu inutile pour ur défenſe. Le jour ſuivant, Brakel eſſuya un chagrin des plus nſibles. Corneille de Wit, qui avoit plein pouvoir de la part des tats, le fit mettre aux arrêts, parce que le jour précédent il avoit ermis, contre les ordres donnez, à quelques uns de ſes matelots aller à terre dans une chalo. pe. Le même jour Brakel répara orieuſement la petite faute qu'il avoit commiſe, & voici com-nent. L'Amiral de Gent ayant remonté la Tamiſe quatre milles, perçut pluſieurs grands vaiſſeaux Anglois près de Chattam, quatre rûlots & ſix autres vaiſſeaux du premier rang à l'ancre ſous le Châ-au d'Upnor. Ces vaiſſeaux étoient gardez par une grande chaîne e fer qui s'étendoit d'un des bords de la riviére à l'autre, & qui 1 défendoit l'approche, d'autant plus qu'il y avoit encore ſur les ords de cette riviére deux batteries de huit piéces chacune, qui fai-ient un feu continuel. Les Hollandois lâchérent quelques bordées ur les vaiſſeaux Anglois, mais aucun d'eux ne voulut aller plus vant, parce que la profondeur de la riviére ne permettoit pas à eux vaiſſeaux de voguer de front. Brakel piqué d'avoir été ſurpris n faute & brûlant du déſir de la réparer, offrit à l'Amiral d'aller ttaquer l'ennemi avec ſa frégatte qui étoit fort legére & promit d'en endre bon compte, ſi on vouloit le faire ſortir d'arrêt. De Wit ccepta l'offre & fit tranſporter Brakel ſur ſa fregate, qui étoit preſ-ue à la queue des vaiſſeaux Hollandois. Il y avoit de la difficulté faire avancer ce vaiſſeau à côté des autres, mais Brakel en vint à out, & étant arrivé à la tête des Hollandois, il fit voile & paſſa ourageuſement par deſſus la chaîne ſans tirer un ſeul coup de ca-on, quoique les batteries & la mouſqueterie des bords de la ri-iére, auſſi-bien que des vaiſſeaux Anglois, fiſſent un feu terrible ur lui. Etant encore éloigné de la portée d'un mouſquet des vaiſ-aux Anglois, Brakel lâcha une bordée contre le *Jonathan*, vaiſ-eau Anglois de 44 piéces de canon & monté de 150 hommes. près cette ſalve il alla droit à l'abordage & s'en rendit maître. ayant perdu que trois ou quatre hommes. Les autres vaiſſeaux Hollandois ſuivirent alors & brûlérent ou prirent les plus gros ba-mens Anglois, ſous les yeux du Duc d'Yorck & du Général Ionck, en dépit de l'Angleterre & au grand étonnement de toute Europe. Brakel, ayant perdu ſa chaloupe dans le premier abor-age, ſe ſervit de celle d'un autre Capitaine & alla au *Charles-Quint*, autre vaiſſeau Anglois de 60 canons; il l'eſcalada avec ſes oldats par la proue & par le petit degré & trouva l'équipage prêt à e défendre: mais lorſqu'ils le virent paroître, ils ſe rendirent en emandant quartier, & le Capitaine, qui voulut ſe ſauver à la nage, ut fait priſonnier, après quoi Brakel mit le feu au vaiſſeau. L'A-niral de Gent envoya Brakel le 28 du même mois de juin, à Goe-ée ou Gourée ſur la Meuſe avec deux vaiſſeaux pris ſur les An-lois, le *Royal Charles* & le *Jonathan*. Le premier de ces deux aiſſeaux avoit ſervi à tranſporter Charles II, en Angleterre, & toit monté de cent piéces de canon. Les Etats Généraux recom-enſérent Brakel en lui faiſant préſent d'une médaille & d'une chaî-e d'or, de la valeur de 1200 florins, & outre cela de 1200 florins 'argent pour le partager avec l'équipage du vaiſſeau, qu'il montoit ans cette action glorieuſe. Enfin on lui donna le commandement 'un vaiſſeau plus conſidérable nommé le *Waſſenaar* monté de 54 iéces & de 245 hommes. Il ſervit avec ce vaiſſeau l'année 1671, ans l'Eſcadre de l'Amiral Ruiter. En 1672, Brakel eut le com-mandement du vaiſſeau *Groot Hollandia*, monté de 60 canons, qui toit dans l'Eſcadre de l'Amiral de Nes. Il ſe ſignala dans le combat qui ſe donna le ſeptiéme juin de cette année, en attaquant avec ſon vaiſſeau de 60 canons, celui de Montagu portant Pavillon bleu & monté de 104 canons & de 1000 hommes. Brakel fit néanmoins ſi bien qu'il cribla le vaiſſeau du Pavillon bleu & que Montagu fut obligé de ſe ſauver dans une chaloupe, laquelle étant ſurchargée le monde, coula à fond, de ſorte que Montagu y périt miſérable-ment. Enfin après un grand nombre d'autres exploits, Brakel fut élevé à la charge de Contr'Amiral de l'Amirauté ſur la Meuſe; & en 1689, il fut auſſi du nombre de ceux qui eurent part à l'exécu-ion de l'entrepriſe de Guillaume III, alors Prince d'Orange. Il commanda le vaiſſeau *la Meuſe*, de 68 canons. L'Année 1690, lui fut fatale, car étant ſous le commandement de l'Amiral Tor-rington, qui avoit été corrompu par argent, il fut tué d'un coup de canon le dixiéme de juin, en combattant contre l'armée de France que le Comte de Tourville commandoit. Son corps fut enterré dans l'Egliſe de S. Laurent à Rotterdam, où il a une épitaphe ma-gnifique ornée de ſon buſte de marbre blanc & des armes de Guil-laume III, Roi d'Angleterre. * G. Brandt, *Vie de Ruiter*. Vie *de Guillaume III*. J. Antonides. Pluimers, &c.

B R A K E L O N D E (Jocelin) Anglois, Religieux de l'Or-dre de ſaint Benoît, qui vivoit dans le XIII ſiécle en 1214, s'eſt fait connoître par quelques Ouvrages Hiſtoriques, comme par une Chronique de ſon monaſtére, par la Vie de S. Robert Martyr, & par quelques autres. * Pitſeus. Léland.

* B R A K E N B U R G (Régnier) né à Amſterdam, Pein-tre, fut Diſciple de Mommers. Il s'appliquoit ſur tout à repréſen-ter, à la maniére d'Oſtade, des compagnies de Bourgeois ou de Pai-ſans qui ſe divertiſſent. Il gagnoit beaucoup d'argent, mais il ſavoit bien le depenſer. Dans les derniéres années de ſa vie il tomba dans l'ivrognerie & mourut en Friſe. * M. Jacques Campo Weyer-man, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 229.

B R A M A ou B R A H M A, l'un des principaux Dieux des peuples de Tonquin, entre la Chine & l'Inde, eſt adoré par les Sectateurs de Confucius. Ces Idolâtres font des ſacrifices aux ſept planétes, comme à des Divinitez; mais ils ont encore cinq Idoles, pour leſquelles ils ont une vénération particuliére, ſavoir, quatre Dieux, nommez *Brama*, *Raumu*, *Bétolo*, *Ramonu*, & une Déeſſe qu'ils appellent *Satibana*. Le Roi, les Mandarins, c'eſt à dire, les Seigneurs de la Cour, & les Doctes du païs, n'adorent guéres que le ciel. * Tavernier, *Voyage des Indes*.

B R A M A, Royaume des Indes que quelques uns appellent *Barma*, & d'autres *Verma* & *Brema*. C'eſt le païs d'où vinrent les derniers Rois de Pégu, dont il a le Royaume pour limites d'un cô-té; celui de Bengale de l'autre; & en tirant vers la Chine celui de Jangoma. Sa ville Capitale eſt *Barma*, ou *Brama*; elle eſt ſur la riviére du *Menan* à 60 lieues de la ville de Pégu. Ses autres villes ſont Abdiara, Vilep, &c. Les Habitans ſont noirs & vont nuds, ſe couvrant ſeulement le milieu du corps de quelque drap de cot-ton. Ils ſont fort bons Cavaliers, portent la botte, & ont beau-coup de chevaux & d'éléphans. Le Roi eſt ſouvent en guerre avec celui du Pégu. Il eſt ſi puiſſant, qu'il aſſiégea le fort Château d'*Arracan* avec plus de trois cens mille hommes, & quarante mille éléphans. Ce Prince porte en ſes armes une queue de bœuf ou de vache, en champ de *gueule*, à cauſe qu'il adore les vaches. Ses Sujets & lui ſont idolatres. Ce païs a pluſieurs mines de pierres précieuſes & abonde en benjoin & en laque. Ils portent leurs pier-reries en la ville d'Ava; leur laque & leur benjoin aux Royaumes de Siam & de Pégu. On fait à Brama des chapeaux d'herbes ſi fi-nes, qu'il n'y a ni ſoye ni brocard qui les égale. Diégo Perciſa Portugais rapporta dans ſa patrie quelques uns de ces chapeaux en re-venant de la Chine, où il avoit été en Ambaſſade, & perſonne ne put connoître qu'elle en étoit la matiére. Il n'y a dans ce Royau-me aucun port de mer où l'on puiſſe trafiquer. * Barboſa. Jarric, *lib.* 2. *&* 6. Davity, *de l'Aſie*. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.* Baudrand.

* B R A M A N T, bourg d'Italie dans la Savoye, ſitué ſur la rive gauche de l'Arche, eſt à peu près à l'eſt de Saint-Jean-de-Mau-rienne, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

B R A M A N T E D'U R B I N O, fameux Architecte, qui naquit de parens aſſez pauvres, mais qui prirent ſoin de ſon édu-cation. Il apprit à écrire & à chiffrer ſous les Maîtres qu'ils lui donnérent. Etant un peu plus avancé en âge, ſon pére apperçut dans ce fils un penchant inſurmontable pour le deſſein, de ſorte qu'il le mit en apprentiſſage chez *Bartholoméo*, autrement nommé *Fra Carnovale*, où le jeune homme ne demeura pas longtems, par-ce que ſon inclination le portoit plutôt à l'Architecture qu'à la Pein-ture. Il paſſa donc à Milan où il profita beaucoup de l'excellent Architecte Céſar Céſarini. En 1500, qui étoit une année de Jubi-lé, il alla à Rome & à Naples, & viſita dans ces deux villes tous les monumens d'Architecture ancienne, dont il fit des deſſeins. Son coup d'eſſai ſe fit à Naples, où il fit bâtir dans un grand goût le Couvent des Fréres *della pace*. Jules II l'appella à Rome en 1503, & lui propoſa de fermer la place, qui étoit alors entre le Palais & le Belvédére, & de faire en ſorte que moyennant un grand bâtiment quarré, on pût traverſer la vallée & aller du palais au Belvédére: ce que Bramante exécuta d'une maniére très-ingé-nieuſe. Il bâtit auſſi l'Egliſe de *S. Pietro Montorio* avec beaucoup de régularité. Enfin ce fut encore Bramante qui commença le grand bâtiment de l'Egliſe de S. Pierre à Rome; il l'éleva juſques au haut de la voute où les pilaſtres ſe joignent par un arc. Il avan-ça auſſi la grande chapelle, juſques à l'endroit où celle du Roi de France ſe trouve. Sa mort arrivée en 1514, l'empêcha de porter cet ouvrage à ſa perfection, & l'on en remit la conduite à Michel-Ange Buonarotti. * Sandrart, *Academ. partie* 2. *p.* 89.

B R A M A S, *Brama*, peuples d'Afrique, qu'on met dans la partie ſeptentrionale du Royaume de Loango, entre les Anzicains & la Mer de Congo, le long de la riviére de Sette. * Maty, *Dict. Géogr.*

B R A M B E R, bourg qui donne le nom à une des ſix Divi-ſions du Comté de Suſſex en Angleterre. * *Diction. Anglois.*

* B R A M B E R (Nicolas) Alderman de Londres, fut plu-ſieurs fois élu Lord-Maire de Londres, parce qu'il favoriſoit con-tinuellement les deſſeins du Roi Richard II, contre les Grands, & qu'il perſécutoit à toute outrance ceux qui étoient contraires au par-ti de la Cour. Le Roi en conſidération de ſes ſervices vouloit lui donner le titre de Duc de Troye, qui eſt, à ce qu'on prétend, le nom que la ville de Londres portoit anciennement. Mais par or-dre du Parlement qui vint enfin à avoir le deſſus ſur le Roi, il fut mis en priſon, & condamné à perdre la tête en vertu du même bil qu'il avoit fait dreſſer contre les autres. D'autres diſent avec plus d'apparence qu'il fut tranſporté ſur un traîneau à Tiburn & qu'il y fut pendu. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hiſt. complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome* 1. *p.* 263.

B R A M B R I D G E (Chriſtophle) Cardinal. *Cherchez* U R S W I C U S.

B R A M E N S, B R A M I N S ou B R A M I N E S, Secte de Payens dans les Indes, qui ſe vouent au culte de leurs Idoles & au miniſtére de leurs temples. Ils ſe vantent d'être ſortis de la tête de leur Dieu Brama, qu'ils diſent avoir fait d'autres pro-ductions, mais qui ne ſont pas ſi nobles, parce qu'elles ne ſont ſor-ties que de l'eſtomac, des bras, des cuiſſes ou des piez. Abra-ham Roger, qui a vécu long-tems ſur la côte de Coromandel, rap-porte en ſon *Traité du Paganiſme* que le grand Dieu des Bramens s'appelle *Wiſtnu*, & quelquefois *Etwara*; & que *Bramma* eſt, felon eux, le premier homme que ce Dieu créa, & auquel il donna le pouvoir de créer le monde, & d'en avoir la conduite: de ſorte que *Bramma* fut établi comme Lieutenant de Dieu, avec une puiſ-ſance abſolue ſur toutes choſes. Les Bramins diſent qu'il y a huit mondes ſemblables a celui que nous habitons, & que ces huit par-ties de l'univers ſont gouvernées par huit Lieutenans de Brama. Ils croyent l'immortalité de l'ame; mais ils ajoûtent à cette croyance la

la métempſycoſe ou tranſmigration de l'ame d'un corps dans un autre, & ils croyent que l'ame d'un homme doux paſſe dans celui d'un pigeon ou d'une poule ; celle d'un homme cruel, dans le corps d'un tigre ; celle d'un homme ruſé, dans celui d'un renard ; celle d'un gourmand, dans celui d'un pourceau ; celle d'un traître, dans celui d'un ſerpent ; & ainſi dans d'autres animaux, ſelon les différentes qualitez des défunts. Ils croyent que ces ames ſont retenues dans le corps de ces animaux pendant un certain tems, avant que de pouvoir jouïr d'un bonheur purement ſpirituel. C'eſt pourquoi ils ont un extrême reſpect pour les bêtes & pour les inſectes ; juſques là qu'ils établiſſent des hopitaux pour les animaux bleſſez ou malades, & qu'ils rachettent les oiſeaux que les Mahométans ont pris, s'imaginant qu'ils rendent peut-être ce ſervice à quelques-uns de leurs parens, & ſe flattant que, lorsqu'ils ſeront en cet état après leur mort, on aura le même ſoin de leurs ames. Quelques-uns diſent que les ames de ceux qui ont fait de bonnes actions, paſſent dans le corps d'un Roi, d'un Prince ou d'un grand Seigneur. Les Bramens ſont forts reſpectez par les Benjans dans toutes les Indes ; mais ceux de la côte de Malabar ont pour eux une déférence tout à fait extraordinaire ; car le nouveau marié préſente ſon épouſe à un Bramen, pour en diſpoſer avant la conſommation du mariage, afin qu'il ſoit heureux & béni. Ils ont parmi les Benjans la direction des affaires de la Religion, dont ils expliquent les myſtéres aux idiots ; & par ce moyen ils s'établiſſent puiſſamment dans l'eſprit des ſuperſtitieux, parce qu'ils donnent l'interprétation qu'ils veulent aux augures & aux autres obſervations ſur leſquelles on les conſulte continuellement comme des oracles infaillibles. Ils ont auſſi ſoin des Ecoles, où ils enſeignent aux enfans à lire, à écrire & à compter. Ce qui augmente la vénération qu'on a pour eux, c'eſt l'auſtérité de leur vie, & leurs jeûnes fort fréquens & fort rigoureux ; car ils ſont quelquefois trois ou quatre jours ſans manger, au moins à ce que le peuple croit. Le nom de Bramens ou Bramines eſt formé de celui de Brachmanes, duquel les Grecs & les Latins ſe ſont ſervis pour ſignifier les Philoſophes des Indes. Leur ville ordinaire, & comme leur Univerſité, eſt Bénarès, ou comme d'autres prononcent, Banarous, qui eſt appellé Banarſi dans les Tables d'Ulugbeg & de Naſſireddin. *Voyez* l'article de BÉNARÈS * Mandeſlo, *tome* 2. d'Oléarius, *Mœurs & Religion des Bramines*, *par* Abraham Roger, *édit.* in 4. *à Amſterdam* 1670.

* BRAMER (Léonard) fameux Peintre, naquit en 1596. A l'âge de dix-huit ans, il alla à Arras, de là à Amiens, à Paris, à Marſeille, à Gênes & enfin à Rome, où il s'arrêta pendant quelques années, & où il employa bien ſon tems. Il a donné à Rome, à Veniſe, à Florence, à Mantoue & à Naples, des preuves de la grande connoiſſance qu'il avoit de ſon Art. Les deux ouvrages qui ont le plus contribué à ſa réputation ſont la Réſurrection de Lazare, & le reniement de S. Pierre. Il travailloit plus pour la gloire que pour le profit, & ſe contentant de l'honneur qu'il avoit aquis en Italie, il retourna dans ſa patrie où il étoit juſte qu'il fît auſſi voir ſon habileté. On voit dans le château de Ryſwyk un bel échantillon de ſon ſavoir. On voit encore par ci par là, de ſa façon, des hiſtoires en petit, peintes ſur des planches de cuivre qui ſont fort recherchées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres du Païs-Bas*, en Hollandois, *partie* 1.

BRAMHAL (Jean) Primat d'Irlande, né à Pontefract dans le Comté d'Yorck en 1593, étoit Gentilhomme d'une ancienne famille deſcendue des *Bramhals* de *Bramhal-hall*, dans le Comté de Cheſter. Il fit ſes études à Cambridge, où il prit les degrez de Maître ès Arts : il obtint enſuite un Bénéfice dans le Comté d'Yorck, & fut engagé dans une conférence avec un Jéſuite, touchant la tranſubſtantiation ; il fut fait depuis Chapelain de Matthieu Archevêque d'Yorck, & peu après il eut une prébende d'Yorck & de Rippon. Il étoit fort bien inſtruit des Loix & des Coutumes d'Angleterre, étude qui étoit alors négligée par le Clergé. Il fut reçu Docteur en Théologie à Cambridge. En 1633, il abandonna tous les avancemens qu'il pouvoit prétendre en Angleterre, & s'en alla en Irlande, où il étoit appellé. Il y fut fait Evêque de Derry, à la recommandation du Lord Strafford, alors Député dans ce Royaume. Y ayant trouvé les revenus des égliſes preſque entiérement diſſipez, il procura divers Actes du Parlement, pour les rétablir & pour les maintenir. Il obligea de rendre les fiefs qui appartenoient à l'Egliſe, & dans l'eſpace de quatre ans, il lui procura trente ou quarante mille livres ſterling de revenu par an. Ce fut par ſes ſoins & par ſes ſollicitations que les trente-neuf articles de la Confeſſion de Foi de l'Egliſe Anglicane furent reçus dans la convocation tenue à Dublin, & qu'on fit un livre de Canons Eccléſiaſtiques, dans lequel on en inſéra pluſieurs de ceux d'Angleterre. Les affaires s'étant enſuite brouillées en Irlande, il fut accuſé & mis en priſon à la pourſuite de Bryan-O-Neal ; mais l'accuſation s'étant trouvée ſans fondement & malicieuſe, il fut élargi par ordre du Roi. Il faillit enſuite de périr par les malicieuſes inventions de Phélim-O-Néal, Chef des Irlandois rebelles. Cet homme réſolut de ruïner la réputation de ce Prélat, & de lui ôter la vie en même tems. Dans cette vue, il lui adreſſa une lettre à Derry, dans laquelle il lui marquoit que ſelon les articles dont ils étoient convenus, il lui livrât une certaine porte quand il approcheroit de la ville. La garniſon étant ſur ſes gardes, & attendant l'ennemi, Phélim crut que la lettre ſeroit ouverte infailliblement avant qu'elle put parvenir juſques à l'Evêque, & que les Ecoſſois, qui gardoient la ville, en voyant le contenu, regarderoient le Prélat comme un traître, & ſe déferoient de lui. Mais par un effet de la Providence, le ſoldat chargé de la lettre déſerta, & l'emporta avec lui : en ſorte que cette trahiſon ne fut connue qu'après que Phélim lui-même l'eut découverte. La rebellion croiſſant & ſe fortifiant en Irlande, l'Evêque paſſa en Angleterre, & rendit de grands ſervices à Charles I, dans la guerre civile. Après la bataille de Marſton-Moor, que le Prélat avoit diſſuadée, il quitta l'Angleterre, & paſſa à Bruxelles. Ce fut dans le tems qu'il fut hors de ſon païs qu'il écrivit contre M. de la Milletiére Evêque de Chalcédoine. Quand le Roi Charles II fut rétabli, il fut fait Archevêque d'Armagh, & Orateur de la Chambre Haute dans le Parlement d'Irlande ; & les accuſations faites contre lui, dont nous avons parlé, & contre le Lord Strafford, furent ôtées du journal des deux Chambres du Parlement. C'étoit un Prélat fort dans le raiſonnement, bien verſé dans les controverſes Théologiques, habile dans la Politique & dans les affaires du gouvernement, & il avoit un courage proportionné à ſon caractére & à ſes principes. Loin d'être trop rigide dans ſes opinions, ou de pêcher contre la charité dans ſes cenſures, il ſe rendit célébre par ſa diſtinction entre les articles de paix & les articles de Foi. Ses Ouvrages ont été imprimez *in folio*, & ſa Vie a été miſe à la tête.

BRAMINES ou BRAMINS. *Cherchez* BRAMENS.

* BRAMMART (Jean) Carme, Docteur en Théologie à Paris, Prieur Provincial des Païs-Bas, fut recommandable par l'étendue de ſon ſavoir, & mourut à Cologne en 1407. Il fut député à Rome, par le Sénat de Cologne, vers le Pape Urbain VI, pour lui demander des priviléges pour l'Univerſité, & des Hommes ſavans, capables de la rétablir dans ſa premiére ſplendeur. Au rapport de Trithéme & de Pierre Lucius, il a compoſé un Commentaire ſur le Maître des Sentences, quelques Sermons, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 466.

BRAMPOR, BRAMPOUR ou BARAMPOUR, *Barampura*, anciennement *Baramatis*, ville de la province de Candi ou Candis, dans l'Empire du Grand-Mogol. La plupart des maiſons ſont ruïnées ; mais il y a encore ſur pié au milieu de la ville un grand château, où loge le Gouverneur de cette province, & qui eſt ſi conſidérable, qu'on ne le donne qu'au fils, ou à un oncle du Roi. Néanmoins, depuis qu'on a reconnu ce que peut rendre la province de Bengale, qui a porté autrefois le nom de Royaume, le gouvernement de Bengale eſt le premier de l'Empire du Grand-Mogol. A Brampor & dans toute la province, il ſe fait une prodigieuſe quantité de toiles de coton tres-fines, qui ſe tranſportent en Perſe, en Turquie, en Moſcovie, en Pologne, en Arabie, au Grand Caire & ailleurs. Il y en a qui ſont teintes de diverſes couleurs, & avec des fleurs. Il s'y fait d'autres toiles qu'on laiſſe toutes blanches, avec une raye ou deux d'or ou d'argent le long de la piéce, & à chacun des deux bouts il y a un tiſſu d'or ou d'argent & de ſoye, avec des fleurs où il n'y a point d'envers, un côté étant auſſi beau que l'autre. Quelques-unes de ces toiles ſont toutes par bandes, moitié coton, & moitié or ou argent ; & ces piéces-là s'appellent *Ormus*. * Tavernier, *Voyage des Indes*, *tome* 2. *ch.* 4. *p.* 34. *&* 35. de l'édit. de Hollande 1692.

BRAMPOUR, Royaume d'Aſie, que Jarric nomme *Bréampour*. Robert Covert Anglois l'appelle le *païs des Gentils*, ou *Payens* ; autrement le païs du grand Cam de Canouve, Gouverneur pour le Mogol, prenant ce nom de la grande ville de Canouve. Ses confins ſont, d'un côté, le Royaume des Bénéans, qui en eſt ſéparé par la riviére de Tindée ; & de l'autre, le païs des Bulliotes, avec la grande riviére d'Andére. Il eſt ſitué au 20 degré ou environ de hauteur du pole du côté du Nord. L'air de ce païs eſt un peu froid aux mois de janvier, de février & de Mars, à cauſe qu'il eſt aſſez avancé vers le Septentrion. Il y a un Gouverneur qui fait ſon ſéjour dans la ville de Brampour, Capitale du Royaume, où il tient une forte garniſon. Elle eſt à trois journées de Néthembéri. Le Mogol ſe rendit maître de cette place en 1600. Elle avoit été abandonnée par le Roi du païs appellé *Miram*, qui ſe retira dans la fortereſſe de *Sir* qui paſſoit pour imprenable. Ses autres villes ſont *Saddicée*, *Caddor*, *Sawbon* & *Canouve*. A ſept lieues de cette derniére ville on trouve le grand fleuve d'Andére, qui court juſques en Bengale, où eſt la derniére borne des Gentils. Les Habitans de Brampour ſont fort affables, & il s'y trouve beaucoup de Nobleſſe. Tout le monde a la liberté de chaſſer, en quelque maniére que ce puiſſe être. Les Bourgeois, tout comme les Gentilshommes ſont richement vêtus, de drap d'or, d'argent, de velours, & d'autres étoffes de ſoye. On peut juger des forces de ce Royaume par la rélation de Robert Covert, qui dit que lorsque le Cam, ou le Gouverneur de Canouve, revint de la guerre en 1609, il avoit avec lui 1500 éléphans, 30000 chevaux, 1000 chameaux, & 3000 dromadaires. Les Habitans tiennent le ſoleil pour leur plus grand Dieu, & ne mangent rien où il y ait du ſang ; étant dans l'opinion de la métempſycoſe. Ils ſe font des Dieux de chaque choſe vivante, & la premiére qu'ils rencontrent le matin, eſt leur Dieu de tout ce jour-là. * Davity, *Royaume de Brampour*. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

BRAMPTON, *Bramptonium*, petit bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Cumberland, qu'on nome Eckdale, pas loin de la muraille des anciens Pictes, à 225 milles Anglois de Londres, ſur la riviére d'Irthing, à trois lieues de la vie de Carliſle. On le prend pour *Brementracum*, petite ville des anciens Brigantes. * *Dict. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.*

BRAMYARD, bourg d'Angleterre dans la contrée orientale du Comté d'Héreford, qu'on appelle *Broxach* : il eſt ſitué ſur la riviére de Frome, à 104 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BRANCACCIO. *Voyez* BRANCACIO.

BRANCACIO ou BRANCACCIO, famille. La famille de Brancacio eſt l'une des plus conſidérables du Royaume de Naples. Il y a même des Auteurs Italiens qui aſſurent qu'elle eſt la plus ancienne de toutes, & qu'elle y étoit connue avant même que les Normands ſe fuſſent rendus maîtres du païs. Dans le grand nombre de ceux qui ont porté ce nom, il y en a pluſieurs qui, après avoir rendu d'importans ſervices à l'Egliſe Romaine, ont été honorez du chapeau de Cardinal, ont été élevez aux premiéres charges de cet Etat par les Rois de Naples de la premiére branche d'Anjou, & ont fait les diverſes branches de *Brancacio-Imbriachi*, de *Brancacio del Veſcovo*, de *Brancacio del Glivolo*, *&* de *Brancacio del Cardinale*. Elle eſt auſſi établie en France depuis plus de 300 ans, & connue ſous le nom de BRANCAS.

I. BUFILE de Brancas fut le premier qui paſſa en France. Il rendit de ſi grands ſervices au Pape Clément VII, en 1378, & à la Religion de Rhodes, qu'en reconnoiſſance ce Pape, par ſa Bulle du dernier janvier 1391, lui confirma la donation que lui avoit faite le Grand-Maître de Rhodes, de l'iſle de Nazaria dans l'Archipel, & lui donna la charge de Maréchal de la Cour de Rome. L'attachement qu'il eut depuis pour les intérêts de Louïs II, Duc d'Anjou, Roi de Naples, l'obligea de ſuivre ce Prince, après que Ladiſlas, qui lui diſputoit le Royaume, ſe fut rendu maître de la ville de Naples en 1399. Ayant trouvé en France les mêmes avantages qu'il abandonnoit en ſa patrie, & y ayant fait venir ſes enfans, il y aquit pour eux les Seigneuries d'Oiſe & de Villoſc. Il fit ſon teſtament dans la ville d'Avignon le 15 janvier 1416, mourut peu de tems après, & fut enterré dans la chapelle que *Nicolas* de Brancas ſon frére, Cardinal, Archevêque de Coſence, puis Evêque d'Albane, avoit fait bâtir en l'égliſe des Dominicains d'Avignon. Les enfans qu'il eut de *Mariette* de Amoroſis, qu'il avoit épouſée à Naples, furent 1. BARTHÉLEMI, qui ſuit; 2. *Pierre-Nicolas*, Protonotaire du ſaint Siége, Archidiacre d'Autun & de Limoges; 3. *Catherine*, Religieuſe à Sainte-Praxéde d'Avignon; 4. *Aliſette*, mariée à *Louïs* de Paſſis; 5. *Catherine*, mariée à Naples avec *Curel* de Brancas; 6. *Angélique* de Brancas, alliée à *Raymond* de Forcalquier, Baron de Céreſte, d'où vient *Gaucher* de Forcalquier, Baron de Céreſte, Evêque de Gap, qui inſtitua *Gaucher* de Brancas ſon héritier, à condition de porter le nom & les armes de Forcalquier; & 7. *Jean* de Brancas, Seigneur de Villoſc, qui de *Clémence* d'Agout, fille de *Raymond* Seigneur de Miſon, & de *Louiſe* de Glandéves, eut pour enfans, *Jean-Baptiſte* de Brancas, Seigneur de Villoſc, Ecuyer du Roi Louis XI, qui laiſſa poſtérité; *Nicolas* Evêque de Marſeille en 1445; *Bufile*, Chancelier de René Roi de Sicile; *Elpide*, mariée à *Hugues* de Villeneuve, Baron de Rence; *Marguerite*, femme de *Louis* Grimaldi, Seigneur de Levens; & *Françoiſe* de Brancas, morte jeune.

II. BARTHÉLEMI de Brancas, Seigneur d'Oiſe, épouſa 1. avant l'an 1416, *Richarde* de Carretto, de la maiſon des Marquis de Final, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Iſabeau* de Saluces, dont il eut 1. GAUCHER, qui ſuit; 2. *Jean*, mort ſans poſtérité; 3. *Agnes* de Brancas; 4. *Heléne*, mariée à *Louis* Porcelet, Seigneur de Fos; 5. *Alix*; & 6. *Françoiſe* de Brancas, mariée en 1440, à *Jean* Vicomte d'Uſez.

III. GAUCHER de Brancas, Seigneur d'Oiſe, de Maubec, &c. épouſa 1. le 16 avril 1471, *Antoinette* de Villeneuve, fille d'*Arnaud* Seigneur des Arcs & de Trans, & d'*Honorée* de Bachis: 2. *Iſabelle* de Saigne, veuve d'*Aſtorg*, Baron de Peyre, & fille de *Pierre* Seigneur de Saigne, & de *Simonne* de Poitiers, dont il n'eut point d'enfans; & de ſa premiére femme il eut, GAUCHER II, qui ſuit.

IV. GAUCHER de Brancas, II. du nom, Seigneur d'Oiſe, &c. recueillit la ſucceſſion de *Gaucher* de Forcalquier ſon couſin, Baron de Cereſte, & fit ſon teſtament en 1546. D'*Iſabeau* de Montauban ſa femme, fille de *Claude* Seigneur de Saint-André, & de *Catherine* de Peyre, qu'il avoit épouſée en 1501, il eut entre autres enfans, 1. GASPARD, qui ſuit; 2. *André*, mort ſans alliance; 3. ENNEMOND, qui a fait *la branche des Ducs de* VILLARS, *rapportée cy-après*; & 4. *Marguerite* de Brancas, mariée à *Jean* de Pontevez, Comte de Carces, Lieutenant-de-Roi, & Grand Sénéchal de Provence.

V. GASPARD de Brancas & de Forcalquier, Baron de Céreſte, mourut avant ſon pére. Il avoit épouſé *Françoiſe* d'Ancezune, fille de *Jean* Baron de Carderouſſe, Bailli de Gévaudan, Lieutenant Général de l'Artillerie, & de *Marie* de Cruſſol, dont il eut 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Iſabeau*, nommée dans le teſtament de ſon ayeul; 3. *Jeanne*, mariée en 1560, à *Claude* de Graſſe, Comte du Bar; 4. & *Magdelaine* de Brancas, mariée 1. en 1570, à *Etienne* de Menthon, Seigneur de Montbonneau, Chevalier de l'Ordre du Roi: 2. en 1585, à *Jean* de la Cépéde, Seigneur d'Aiglades, premier Préſident des Comptes à Aix.

VI. JEAN de Brancas & de Forcalquier, Baron de Céreſte, &c. eut de *Catherine* Grimaldi, fille de *Gaſpard*, Baron d'Antibes, & de *Jeanne* de Quiqueran, HENRI, qui ſuit.

VII. HENRI de Brancas & de Forcalquier, Baron de Céreſte, mort en 1656, avoit épouſé *Renée* d'Oraiſon, fille d'*André* Comte de Boulbon, & de *Jeanne* d'Arces, Dame de Livarot, dont il eut 1. HONORÉ, qui ſuit; 2. *Touſſaint*, Seigneur du Caſtelet; 3. *Marguerite*, femme de *Sextius* d'Eſcalis, Baron de Bras; 4. *Anne*, mariée à *Henri* de Porcelet, Seigneur d'Ubaye; & 5. *François* de Brancas, Baron de Vitrolles, qui d'*Heléne* Aimon, a laiſſé *Marie-Marguerite* de Brancas, mariée en 1668, à *Alexandre* de Villeneuve, Marquis de Vinx.

VIII. HONORÉ de Brancas & de Forcalquier, Baron de Céreſte & de Villeneuve, a épouſé 1. *Marie* Adhémar, fille de *Louïs-François* Comte de Grignan, & de *Jeanne* d'Ancezune: 2. *Françoiſe* de Cambis, fille de *Paul* Seigneur de la Faleſche, & de *Gabrielle* de Rodulf. Il a eu du premier lit 1. HENRI, qui ſuit: & du ſecond, 2. *Paul-Joſeph* Baron de Villeneuve, Comte de Rochefort, qui a épouſé *N.* de Porcelet, fille de *Henri* Marquis d'Ubaye, & de *Louiſe* d'Albénas; 3. *Gabrielle* de Brancas, mariée en 1674, à *N.* de Valbelle, Marquis de Tourves, Préſident au Parlement d'Aix.

IX. HENRI de Brancas & de Forcalquier, Baron de Céreſte, Grand Sénéchal de Forcalquier, a épouſé *N.* de Cheilus.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OISE, Ducs de VILLARS.

V. ENNEMOND de Brancas, troiſiéme fils de GAUCHER de Brancas, II. du nom, Seigneur d'Oiſe, & d'*Iſabeau* de Montauban, fut Baron d'Oiſe & de Villars, & fit ſon teſtament en 1568. Il avoit épouſé en 1553, *Catherine* de Joyeuſe, fille de *Jean* Vicomte de Joyeuſe, & de *Françoiſe* de Voiſins, dont il eut 1. *Gaſpard* de Brancas, Baron d'Oiſe, Viguier de Marſeille, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Françoiſe* Adhemar de Caſtelane, ni de *Diane* Gerard, ſes deux femmes; 2. *André* de Brancas, Seigneur de Villars, lequel fut Capitaine de cent Hommes d'armes, & Lieutenant-Général pour le Roi aux Bailliages de Rouen & de Caux, & Gouverneur du Havre, qui ſoutint pour la Ligue le ſiége de Rouen contre le Roi Henri IV en 1592, qui en 1594 remit cette ville à ce Monarque, dont il fut fait Amiral de France, par lettres du 24 août de la même année, en vertu deſquelles il prit ſéance au Parlement le 30 ſeptembre ſuivant; & qui enfin ayant été battu & fait priſonnier près de Dollens par les Eſpagnols, fut tué de ſang froid le 24 juillet 1595, ſans avoir été marié; 3. GEORGE, qui ſuit; 4. *Anne*, mariée à *N.* de Maufaucon, Baron de Viſſoc en Languedoc; 5. *Sylvie*, alliée en 1576, à *Paul* de Miſtral, Seigneur de Montdragon & de Croſes; 6. *Victoire*, Religieuſe à Sainte-Claire d'Avignon; & 7. *Marguerite* de Brancas, mariée en 1590, à *Clément* de la Salle, Seigneur de Bédarides.

VI. GEORGE de Brancas, Seigneur, puis Duc de Villars, Baron d'Oiſe, Lieutenant-Général au gouvernement de Normandie, Gouverneur du Havre & de Honfleur, nommé pour être Chevalier de l'Ordre du Saint Eſprit, ſe ſignala en diverſes occaſions, ſous le nom de *Chevalier d'Oiſe*, pendant les régnes de Henri III, & de Henri IV; ce qu'il continua ſous le régne de Louïs XIII, lequel voulant reconnoître ſes ſervices, érigea en ſa faveur la Baronie d'Oiſe en Duché-pairie, ſous le nom de VILLARS, par lettres du mois de ſeptembre 1627, régîtrées au Parlement de Provence au mois de juillet 1628, & confirmées par autres lettres du mois de juillet 1651. Il mourut à Maubec près d'Avignon le 23 janvier 1657, âgé de 92 ans. Il avoit épouſé en 1597, *Julienne-Hippolyte* d'Etrées, fille d'*Antoine* Marquis de Cœuvres, Grand-maître de l'Artillerie, & de *Françoiſe* Babou de la Bourdaiſiére, dont il eut 1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *Marie* de Brancas, alliée à *Henri* de Caſtelane, Marquis d'Ampus; 3. *Hippolyte*, Supérieure & Fondatrice des Urſulines de Narbonne; 4. *Françoiſe*, morte jeune; & 5. *Charles* Comte de Brancas, Marquis de Maubec & d'Apilly, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, mort le huitiéme janvier 1681, laiſſant de *Suſanne* Garnier, fille de *Matthieu* Garnier, Thréſorier des parties caſuelles, morte le troiſiéme novembre 1685, *Françoiſe* de Brancas, mariée le 18 février 1667, à *Alfonſe-Henri-Charles* de Lorraine, Prince de Harcourt, morte le 13 avril 1715, & *Marie* de Brancas, alliée par diſpenſe à *Louis* Duc de Villars ſon couſin.

VII. LOUÏS-FRANÇOIS de Brancas, Duc de Villars, &c. mourut en octobre 1679. Il avoit épouſé, 1. en 1649, *Magdelaine-Claire* de Lénoncourt, fille d'*Antoine*, Seigneur de Marolles, & de *Marie* d'Angennes, morte le 16 août 1661: 2. en avril 1662, *Marie-Magdelaine* Girard, fille de *Louis* Girard, Comte de Villetaneuſe, Procureur Général de la Chambre des Comptes de Paris, morte le 20 avril 1673: 3. en ſeptembre 1678, *Louiſe-Catherine-Angélique* de Fautereau de Mainiéres, morte le onziéme février 1701. De ſon ſecond mariage ſont iſſus, 1. Louïs, qui ſuit; 2. *Louis-Etienne-Joſeph*, Abbé de Notre-Dame des Alleurs, mort le 12 octobre 1716; 3. *Louïs*, dit *le Chevalier de Villars*; & 4. *Marie Magdelaine* de Brancas, mariée le 26 octobre 1694, à *Louis-Gabriel-Henri* de Beauvau, Marquis de Montgauger: & du troiſiéme lit eſt iſſue 5. *Eliſabeth Charlotte-Candide* de Brancas, née poſthume en décembre 1679, mariée à *Louïs-Henri* de Brancas, Marquis de Céreſte.

VIII. LOUÏS de Brancas, Duc de Villars, a épouſé avec diſpenſe le onziéme juillet 1680, *Marie* de Brancas ſa couſine, fille de *Charles*, Comte de Brancas, & de *Suſanne* Garnier, dont il a 1. LOUÏS-ANTOINE, qui ſuit; & 2. *Marie-Joſeph* de Brancas, Marquis d'Oiſe, né le 18 octobre 1687.

IX. LOUÏS-ANTOINE de Brancas, Duc de Villars, Pair de France, &c. a épouſé en décembre 1709, *N.* Fremin de Moras, fille de *Guillaume* Fremin de Moras, Préſident au Parlement de Metz, & Procureur Général de Philippe de France, Duc d'Orléans. * *Voyez* Scipion Ammirato, *delle Famili Nobili Napolitane.* Charles Barel, *Vindex Napolitanæ Nobilitatis.* Le P. Anſelme.

BRANCACIO (Landolphe) Cardinal, du titre de ſaint Ange, étoit de Naples, où ſa famille eſt des plus illuſtres & des plus anciennes. Elle s'attacha aux Rois Charles I, & Charles II, & ce fut à la recommandation du dernier que le Pape Céleſtin V donna le chapeau de Cardinal à Landolphe en 1294. Il fut employé en diverſes négociations ſous le pontificat de Boniface VIII & de Clément V, ſous lequel il paſſa en France: il ſe trouva au Concile général de Vienne, & mourut à Avignon le 29 octobre de l'an 1312. On voit ſon tombeau dans l'égliſe métropole. * Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Aubery, *Hiſt. des Card.*

BRANCACIO (Louïs) Cardinal, & tres-ſavant Juriſconſulte, fut envoyé par le Pape Innocent VII, Nonce au Royaume de Naples. Il eut le même emploi ſous Grégoire XII, qui le pourvut de l'Archevêché de Tarente, & lui donna le chapeau de Cardinal le 19 ſeptembre 1408; mais il ne jouït pas long-tems de cet honneur, car il mourut vers l'an 1411. * Ciaconius. Onuphre. Contelorio, *in Vit Pontif.* Ughel, *Ital. Sacra*, *&c.*

BRANCACIO ou DE BRANCAS (Nicolas) Cardinal, frére de *Bufilé* de Brancas, *dont il eſt parlé cy-deſſus*, étoit Archevêque de Coſence, dans le Royaume de Naples, & s'attacha au parti de Clément VII, qui le créa le 18 décembre 1378, Cardinal Prêtre du titre de ſaint Marc, puis Evêque d'Albane. Il ſe trouva à l'élection de l'Antipape Benoît XIII, mais la conduite peu ſincére de ce dernier, lui donnant du dégoût pour ce parti, il vint au Concile de Piſe, où il donna ſa voix pour l'élection de Martin V. En 1412, il fut nommé par Jean XXIII, Légat au Royaume de Naples; & à ſon retour il mourut à Florence le premier juillet de la même année, d'où ſon corps fut apporté aux Dominicains d'Avignon, dans la chapelle qu'il avoit fait bâtir. * Sponde, *anno Chriſti* 1412. *n.* 1. Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.* Ughel, &c.

B R A N C A C I O (Rainaud) Cardinal n'étoit que Protonotaire Apoſtolique, lorſqu'Urbain VI, qui ſe vouloit faire des créatures, le mit au nombre des Cardinaux en 1384. Mais Charles de Duras, qui étoit alors maître de Naples, avoit tant de ſujet de ſe plaindre du Pape, que Brancacio, & quelques autres, n'oſérent, ni accepter l'honneur qu'on leur faiſoit, ni ſortir même de la ville. Théodoric de Niem témoigne néanmoins qu'ils trouvérent le moyen d'aller joindre Urbain, qui eut toûjours de grands égards pour Brancacio. Il fut pourvu par Boniface IX, de l'Archiprêtré de ſainte Marie Majeure, & fut employé par ce Pontiſe & par ſes Succeſſeurs dans des affaires importantes. Il ſe trouva au Concile de Conſtance, & mourut à Rome au mois de ſeptembre 1427. * Onuphre. Ciaconius & Platina, *in Vit. Pontif.* Aubery, *Hiſt. des Card.*

B R A N C A C I O (Thomas) neveu du Pape Jean XXIII, qui le créa Cardinal le ſixiéme juin de l'an 1411, avoit déja eu l'Evêché de Tricaria ou Tricarico, dans le Royaume de Naples. Mais ſi ce que les Hiſtoriens rapportent de lui eſt véritable, il étoit peu digne de ces honneurs; car ſes inclinations le portoient, dit-on, plus aux armes qu'aux Lettres; & outre cela il étoit adonné à des vices infâmes, qui le rendoient l'opprobre de l'Egliſe, & qui ternidſoient l'éclat de ſa pourpre. On dit même que ſortant une nuit d'une maiſon de plaiſir, il reçut au viſage une bleſſure, dont il porta toute ſa vie des marques, qui le firent ſurnommer *le Cardinal Balafré.* Il ſe trouva au Concile de Conſtance, & mourut à Rome le huitiéme ſeptembre de l'an 1427. * Garimbert, *l.* 6. Ciaconius. Aubery, &c.

B R A N C A C I O (François-Marie) Cardinal, Evêque de Viterbe, puis de Porto, étoit de la maiſon de Brancacio, dans le Royaume de Naples, où il fut élevé à l'Evêché de Capacio. Le Viceroi envoya en cette ville un Capitaine d'infanterie, qui ayant entrepris quelque choſe contre les franchiſes de l'Egliſe, fut tué par ordre de Brancacio. Ce malheur, qui le brouilla avec les Eſpagnols, fut cauſe de ſon élévation à Rome; car lorſqu'il y fut retourné, le Pape Urbain VIII le fit Cardinal en 1634. Depuis, il lui donna l'Evêché de Viterbe, & le Cardinal Antoine Barberin lui céda celui de Porto. Brancacio étoit homme de mérite, & ami des Gens de Lettres. Il a écrit quelques Ouvrages, entre autres un du chocolat, qui a été publié. Après la mort du Pape Clément IX, en 1669, il fut propoſé l'an 1670 dans le Conclave pour être mis ſur le ſiege Pontifical; mais les Eſpagnols lui donnérent l'excluſion. Il mourut le neuviéme janvier de l'an 1675, étant Sous-doyen du ſacré Collége, en la 84 année de ſon âge, & la 41 de ſon cardinalat, & fut inhumé à Rome en l'égliſe de Jeſus. Le Pape Innocent XI honora de la pourpre le premier ſeptembre 1681, ETIENNE Brancacio Evêque de Viterbe, neveu du Cardinal *François-Marie*, qui avoit été Archevêque d'Andrinople, Nonce à Florence & à Veniſe; mais il ne la conſerva pas longtems, étant mort le huitiéme ſeptembre 1682, âgé de 64 ans.

* B R A N C A C I O (Lælius) Marquis de Monteſilvano fut un fameux Général ſur la fin du XV ſiécle, & vers le commencement du XVI. Il étoit né à Naples, & entra de bonne heure dans l'Ordre de Malthe, dans le deſſein de ſe donner entier à la guerre. Auſſi y paſſa-t'il plus de quarante années, montant du plus bas degré juſques au plus haut. Dans les Païs-Bas, il ſe trouva preſque, à toutes les batailles qui ſe donnérent contre les Provinces-Unies, & l'Archiduc Albert avoit une ſi haute opinion de ſa valeur & de ſon expérience, que dans les affaires les plus importantes il ſe ſervoit de ſes conſeils & de ſon bras, ſur tout au ſiége d'Oſtende. En Italie, il maintint heureuſement les Génois, & dans la ſuite il incommoda fort les François & les Savoyards dans les campagnes qu'ils firent en Lombardie. Après que dans le Conſeil d'Eſpagne on eut réſolu de ſe rendre maître de l'Iſle de Ste-Marguerite ſur la côte de Provence, il mit ce projet en exécution; mais, comme il l'avoit prédit, il ne put empêcher que les François ne la fiſſent rentrer ſous leur domination. Peu de tems après on le fit venir en Eſpagne où il fut fait Conſeiller d'Etat; mais il ne jouït pas longtems de cette dignité, & mourut bientôt après. On a de lui un Ouvrage qui a pour titre, *De Re ac Diſciplina Militari.* Son neveu Adrien Brancacio Duc de Caſtelnuovo & Comte de Caſtiglione, lui fit en 1638, ériger un Mauſolée à Naples dans l'Egliſe de S. Agnolo à Nido. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Laurent Craſſo, *Elog. di Capitani Illuſtri*, *p.* 141.

* B R A N C A C I O (Antoine) Docteur en Philoſophie & en Médecine, naquit à Meſſine en Sicile. Il fut ſouvent Préſident dans le Collége des Medecins, & exerça la charge de Médecin de la ville qui lui fut conférée dans le lieu de ſa naiſſance à cauſe de ſon habileté. Il floriſſoit vers l'an 1636. Placidius Reina dans ſa *Not. Hiſt. Meſſanæ, partie* 2. *p.* 503, en fait l'éloge & nous apprend qu'il a donné au public en Italien un Ouvrage à l'honneur de la Sainte Vierge. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* B R A N C A L E O N (Léon) iſſu d'une noble famille de Rome ne fut d'abord que Chanoine Régulier de la Congrégation de St. Fridiart de Luques, & fut fait Cardinal par Innocent III. Dans la ſuite, ce Pape l'envoya en qualité de Légat en Allemagne avec le Cardinal Hugolin qui fut depuis Pape ſous le nom de Grégoire IX, pour mettre la paix entre les deux Compétiteurs à l'Empire, Philippe & Othon V, & pour faire rendre la liberté à Brunon IV, Archevêque de Cologne qui étoit détenu par Philippe. Après s'être acquité de cette légation, il alla en Bulgarie, revêtu du même caractére, & mit à Calo-Jean la couronne royale ſur la tête: ce qui déplut extrémement à André II, Roi de Hongrie qui fit ſes efforts pour l'empêcher de faire ce voyage. Il avança merveilleuſement le nouvel Ordre de St. François, & l'on dit que ſuivant les ordres de Grégoire IX, il aida Raimond de Pennaforti à faire la collection des cinq premiers livres des Décrétales. Il mourut à Rome l'an 1228. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ciaconius. Ughel. Bzovius, *Annal. tome* 13. Aubery. Wadding, *Annal. Minorit.* Panvinius, *Chron. Urſperg.* Bonaventura, *in Vita S. Franciſci.*

B R A N C A L E U S (Jean-François) Médecin de Naples, publia à Rome en 1634, un Dialogue pour prouver combien les bains ſont ſalutaires pour conſerver la ſanté & guérir les maladies. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

B R A N C A S. *Cherchez* B R A N C A C I O.

B R A N C A S T R E, *Brancaſtrum*, bourg ou village dans le nord-oueſt du Comté de Nortfolck, eſt près du petit Golfe de Boſton. Les Latins l'appelloient *Brannodunum*, &c. & c'étoit alors une ville conſidérable, où l'on tenoit garniſon. * Maty, *Dict. Géogr.*

B R A N C A T I (Laurent) Cardinal, natif de Lauria en Calabre. *Cherchez* L A U R I A.

* B R A N C E F O R T I (François) Prince de Pétréperti & Marquis de Mélitelli en Sicile, naquit à Mélitelli. Il a relevé la grandeur de ſa naiſſance par l'étendue de ſon ſavoir. Par ſes vaſtes connoiſſances dans la Philoſophie, dans la Théologie & dans les Mathématiques, il ſe fit connoître de tous les Savans. Il ſe fit une bibliothéque de plus de dix mille volumes, & il la rendit acceſſible à tous les Savans qui le venoient voir. Il épouſa en 1604, Jeanne d'Autriche, fille de Don Juan bâtard de Charles-Quint, avec laquelle il fonda & pourvut de bons revenus en 1615 à Mélitelli, le Monaſtére des Bénédictins, où il fut enterré. Il a écrit en Italien un livre qui a pour titre *Traitté de l'Amour honnête.* On a auſſi de lui deux Comédies, & avant ſa mort il avoit commencé un Ouvrage intitulé, *Della Ragion di Stato.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

B R A N C H I D E S, Prêtres du temple d'Apollon, qui étoit à Didyme dans l'Ionie, province de l'Aſie Mineure, vers la Mer Egée, ſur les confins de la Carie. Les Habitans de Didyme portoient auſſi le même nom. Ce furent eux qui ouvrirent à Xerxès ce temple d'Apollon, dont il enleva toutes les richeſſes. Ne ſe trouvant pas en ſureté dans la Gréce après cette trahiſon, ils obtinrent de Xerxès une retraite dans la Sogdiane, au delà de la Mer Caſpienne, ſur les frontiéres de la Perſe, où ils bâtirent une ville qu'ils nommérent *Branchides*: mais ils n'evitérent pas la punition de leur crime; car Alexandre ayant vaincu Darius Roi de Perſe, & ayant été inſtruit de cette perfidie, fit paſſer au fil de l'épée tous les Habitans, & raſer entierement leur ville, puniſſant l'impieté des péres ſur leurs Deſcendans. * Suidas. Quinte-Curce, *l.* 3.

B R A N C H U S, Devin, étoit fils de Smicrus, que ſon pére Démoclus de Delphes avoit laiſſé à Milet: ce fils y épouſa une fille riche, laquelle étant prête d'accoucher, ſongea que le ſoleil entroit par ſa bouche & ſortoit de ſes entrailles. Les Devins dirent que c'étoit un bon préſage, & elle enfanta un fils qu'elle appella *Branchus*, à cauſe qu'elle avoit vu en ſonge que le ſoleil étoit entré par ſa gorge. Ce fils étant devenu beau & bien fait, fut aimé par Apollon, qui le gratifia de l'Art de deviner. Après ſa mort il rendit encore des oracles, qui étoient les plus célébres après ceux de Delphes. * Conon, *apud Photium*, *cod.* 189.

* B R A N C I F O R T I U S (Aloiſius) Noble Sicilien de Palerme étoit fils d'Hercule Brancifortius, Duc de St. Jean & Comte de Camérata, & d'Agathe Lancea de la Maiſon des Princes de Trabia, & il eut pour frere Octave Evêque de Catane. Il fit de bonnes études & fut reçu Docteur en Juriſprudence Civile & Canonique. Son frére l'établit pour Vicaire général de ſon Diocéſe, & peu de tems après il fut fait Vice-chancelier de l'Academie de Catane. Après s'être fait connoître par la douceur de ſa converſation, par la pureté de ſes mœurs, & par l'étendue de ſes connoiſſances, il fut fait Evêque de Melfi dans le Royaume de Naples, & après avoir gouverné avec honneur ſon dioceſe pendant dixhuit années, il mourut en 1667. On a de lui, *Iter Pœnitentiæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* B R A N C I F O R T I U S (Jérôme) Noble Sicilien de Palerme, Comte de Camérata & Chevalier de l'Ordre d'Alcantara en Eſpagne, fut un grand amateur de la Poëſie & de la Muſique. Il floriſſoit vers l'an 1600. On voit des marques de ſon génie dans une piéce de Poëſie Italienne, accompagnée de Muſique, & intitulée *Infidi Lumi Madrigali a* 5. *voci di diverſi Autori Siciliani*, & dans un Ouvrage Latin publié par Maurice de Gregorio, ſous le titre de *Roſarium centum Poëtarum.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* B R A N C I F O R T I U S (Vincent) Abbé de Ste-Marie *Novæ Lucis* a été, ſelon Pierre Carréra, *Epigr. l.* 2. *p.* 69, un des plus habiles Muſiciens de ſon tems. Il étoit de la même famille que les deux Nobles Siciliens dont on vient de parler dans les deux articles précédens. On voit pluſieurs de ſes piéces dans le livre mentionné cy-deſſus, *Infidi Lumi*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

B R A N C I O N, *Brancio*, eſt une petite ville de France, en Bourgogne, ſituée à trois lieues de Tournus & à quatre de Clugny. * Baudrand.

* B R A N C K S E Y, iſle ſur la côte méridionale d'Angleterre dans une belle Baye que la mer forme dans le Comté de Dorſet à l'oueſt. Cette iſle eſt à l'entrée de la Baye, & la défend par le moyen d'un Fort qu'on y a bâti. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 687.

B R A N C U S, Roi des Allobroges, anciens peuples de cette province, qu'on appelle maintenant *le Dauphiné*, vivoit du tems d'Annibal, vers l'an de Rome 536, & avant Jeſus Chriſt 218. Il fut troublé dans la poſſeſſion de ſon Royaume par ſon cadet, qui avoit attiré toute la jeuneſſe à ſon parti, & qui l'avoit preſque chaſſé de ſes Etats. Annibal ayant été choiſi pour arbitre de ce différent, après avoir examiné leurs raiſons, prononça en faveur de l'aîné, qui lui témoigna ſa reconnoiſſance, en lui fourniſſant des vivres, avec tout ce qui pouvoit être néceſſaire à ſon armée, pour le paſſage des Alpes. * Tite-Live, *l.* 21.

B R A N D, B R A N D T ou B R A N D O (Jean) Religieux de l'Ordre de Cîteaux, qui vivoit dans le XV ſiécle, compoſa une Chronique, depuis le commencement du monde juſqu'en 1413, & mourut en 1478. * De Viſch, *Biblioth. Ciſtercienſ.*

B R A N D, différentes familles. *Voyez* B R A N D T.

B R A N D (Jean Arnoul de) *Voyez* B R A N D T.

BRAND (Gérard) *Voyez* **BRANDT.**
BRAND (Jean) *Voyez* **BRANDT.**
BRAND (Sébastien) *Voyez* **BRANDT.**
BRAND (Théodore) *Voyez* **BRANDT.**
BRAND (Bernard) *Voyez* **BRANDT.**
BRAND (Gaspard) *Voyez* **BRANDT.**

BRANDANFORT, ville d'Angleterre, où le Roi Edgar fit assembler un Concile, environ l'an 960, pour révoquer ce qu'Eduin son frére & son Prédécesseur avoit ordonné contre les églises, pour faire rendre ce qu'il avoit pillé, & pour rappeller de l'exil saint Dunstan, depuis Archevêque de Cantorbéri. * Osbert, *dans la Vie de ce Saint.* Surius, *au 19 mai.*

BRANDANO (Antoine) Portugais, né à Alcobaça le 25 avril 1584, étant entré dans l'Ordre de Citeaux y enseigna la Philosophie & la Théologie pendant 18 ans. Il passa successivement par toutes les charges de l'Ordre, dont il devint enfin Général. Bernard de Brito, premier Historiographe de Portugal, étant mort en 1617, Brandano fut seul jugé capable de lui succeder, quoiqu'il se fût appliqué jusqu'alors à toute autre étude qu'à l'Histoire, & il justifia le choix qu'on avoit fait de lui, en composant la troisiéme & la quatriéme partie de l'Histoire de Portugal, sous le titre de *Monarchia Luzitanica.* On les publia l'une & l'autre à Lisbonne en 1632, *in folio.* Il mourut à Alcobaça le 27 novembre 1637. * *Mémoires de Portugal.*

BRANDANO (François) neveu d'Antoine par sa mére, naquit à Alcobaça en 1601, & entra en 1618 dans l'Ordre de Citeaux, dont il fut deux fois Général, après y avoir exercé divers autres emplois. Il succéda à son oncle dans celui de premier Historiographe du Royaume, & composa la cinquiéme & la sixiéme partie de cette Histoire, qui furent imprimées en 1650 & en 1672. Il mourut à Lisbonne en 1683. * *Mémoires de Portugal.*

BRANDANO (Louis) né à Lisbonne, où il mourut le troisiéme mai 1663, étoit Jésuite. On a de lui en Portugais des Méditations sur l'Histoire Evangélique pour tous les jours de l'année, imprimées à Lisbonne en 1679, & en 1685, *in quarto.* * *Mémoires de Portugal.*

BRANDANO (D. Hilarion) Portugais, né à Coïmbre de parens nobles, étant Maître-ès-Arts, entra chez les Chanoines Réguliers de saint Augustin, du couvent de Sainte-Croix de Coimbre. Apres avoir enseigné chez eux la Théologie, il fut fait Prieur du couvent de Saint-Vincent de Lisbonne, & Visiteur de toute sa Congrégation, & mourut le 22 août 1585. Nous avons de lui plusieurs livres de dévotion, entre autres celui-ci intitulé, *Vox do Amado*, imprimé à Lisbonne en 1579. * *Mémoires de Portugal.*

BRANDAON (Antoine) *Voyez* **BRANDANO.**

BRANDEBERG. *Voyez* **BRANDENBERG.**

BRANDEBOURG, païs d'Allemagne, avec titre de Markgraviat, & Electorat de l'Empire, entre la Prusse, la Poméranie, le Meckelbourg, la Haute & Basse Saxe, le Duché de Brunswick, & la Lusace. On le divise en trois parties ou Marches; la Vieille Marche ou *Altemarck*, qui est à l'occident de l'Elbe; la Moyenne ou *Mittelmark*, qui est entre l'Elbe & l'Oder; & la nouvelle Marche ou *Newmark*, à l'orient de l'Oder. L'Elbe se jette dans l'Océan, & l'Oder dans la Mer Baltique: depuis peu on a fait un grand canal, pour la jonction de ces deux rivieres, par le moyen du Havel: c'est ainsi qu'en facilitant le commerce, on a cherché à s'exemter du payement que l'on étoit obligé de faire au passage du Sund. Berlin est la capitale du païs, sur la Sprehe, aussi-bien que Brandebourg, qui est aussi une ville. Les autres sont Francfort sur l'Oder, Tangermund sur l'Elbe, Sunneberg, Landsperg, Havelberg, Werben, &c. avec les forteresses de Kustrin, de Spandaw & de Peitz. Ce païs est bon & fertile, & les Habitans y sont presque tous Luthériens. L'Electeur de Brandebourg est néanmoins de la Religion Réformée. La dignité Electorale est attachée au Markgraviat, & elle lui donne un pouvoir si absolu dans ses Etats, que les Sujets ne peuvent appeller leurs causes à la Chambre Impériale. Les Electeurs ont le droit de nommer aux Canonicats qui vaquent pour la premiére fois, pendant leurs régnes; & les Electrices usent aussi de ce droit dans les Chapitres des Dames. Ils ne souffrent pas qu'aucun de leurs Sujets, même hors du Markgraviat, se fassent annoblir par l'Empereur sans leur permission. Les Etats que la Maison de Brandebourg posséde dans l'Empire, sont presque la septiéme partie de l'Allemagne. Il est bon de les faire connoître. Les trois Marches, dont la nouvelle fut vendue en 1455, à Frédéric II, pour la somme de cent mille écus d'or par le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, Louïs d'Erlichausen. Ce païs fut racheté ensuite par l'Ordre, qui en 1517 le vendit à perpétuité à l'Electeur Joachim. L'Ucker-Marck, où sont les villes de Prentzlau capitale, & de Woitzhagen, avec les Comtez de Rupin ou Rappin, & de Pregnitz ou Prignitz, échus à la Maison Electorale par la mort des derniers Comtes. La Poméranie Ultérieure, le païs des Cassubiens & des Vandales, dont les principales villes sont Stargard, Cammin, Colberg, Belgardt, Coslin, Rugenwalde, Slage, Pitz, & Stolpe, qui fut cédé par la paix de Westphalie en 1648 à l'Electeur, lequel avoit droit sur toute la Poméranie après la mort de Bogislas dernier Duc, arrivée le dixiéme mars 1637, en conséquence d'un traité de confraternité. Le Duché de Magdebourg, auparavant Evêché qu'on sécularisa en 1648, & qu'on céda avec les Evêchez d'Halberstadt & de Minden devenus Principautez, pour le dédommager de la moitié de la Poméranie qu'on cédoit aux Suédois pour les frais de la guerre. Le Comté de Reinstein, comme un fief vaquant par la mort du Comte Jean Erasme de Tettenbach, qui eut la tête tranchée le 21 novembre 1670, à Gratz en Stirie. Le Duché de Cléves avec les Comtez de la Mark & de Ravensberg, dont l'Electeur Jean Sigismond s'empara comme d'une succession échue à sa femme, Anne fille d'Eléonore, sœur aînée du dernier Duc de Juliers & de Cléves Jean-Guillaume, mort le 25 mars 1609. Dans la Basse Lausace, Cotbus, Peitz qui est fortifiée, Sommerfeld, Peskau, Storkau, & quelques autres lieux aquis par un Traité fait en 1462, avec George Podie-Braski ou Poggebrach, Roi de Bohême. Dans la Siléfie, le Duché de Crossen, donné en 1476, à Barbe, sœur de Jean, Electeur de Brandebourg, par son mari Henri, dernier Duc de Glogau & de Crossen; & qui présentement est séparé de la Siléfie & uni à la Nouvelle Marche. Dans le Comté de la Lippe la ville de Lipstadt vendue par le Comte. Le Comté de Hohenstein, dont l'Electeur Frédéric III s'est mis en possession l'an 1699. Les villes de Gueldre, de Stralen, & de Wachtendonck, acquises par le traité de paix d'Utrecht de l'an 1713. Les Souverainetez de Neufchâtel & de Vallangin, entre la Franche-Comté & la Suisse, adjugées en 1707, par les Etats du païs, après la mort de la Duchesse de Nemours. Le Comté de Teckelembourg, vendu à l'Electeur Frédéric III, par Guillaume-Maurice, Comte de Solms-Braunsfels. De la succession de Guillaume prince d'Orange, Roi d'Angleterre le Comté de Meurs érigé en Principauté, avec les Comtez de Lingen, de Buren, & de Leerdam, les Marquisats de Ter-Veere & de Flessingue, la Baronie de Breda, Honslardyck, Ryswyck, & le palais de la vieille Cour qui est à la Haye, avant le partage fait en 1733 entre le Roi de Prusse & le Prince de Nassau-Orange. (*Voyez* ce Partage fait entre ces deux Princes.) Enfin l'Electeur de Brandebourg a les Seigneuries de Louwenborch & de Butow, qui lui ont été cédées par la Pologne, à laquelle il n'en fait aucun hommage; & le Royaume de Prusse, où sont Konigsberg capitale, Pillau, Mémel, &c. En 1657, l'Electeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume se fit remettre par la Pologne les hommages qu'il lui devoit pour la Prusse; & le 30 mai 1663, il fut reconnu pour Souverain par ses Sujets. En 1701, le 18 janvier, Frédéric son fils se mit lui-même la Couronne Royale sur la tête à Konigsberg, malgre les protestations du Pape & du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique; & présentement personne ne conteste à Frédéric-Guillaume II, son fils, le titre de Roi de Prusse. Dans l'ordre des assemblées de l'Empire, l'Electeur de Brandebourg est le septiéme des Electeurs, depuis qu'on a créé le neuviéme Electorat. Il a séance & voix comme Prince d'Halberstadt & de Minden. Comme Duc de la Poméranie Ultérieure, il alterne & communique avec le Duc de la Poméranie Citérieure, pour le seul suffrage qui leur appartient en commun; & comme Duc de Magdebourg, il alterne aussi avec le Duc de Brémen, dans la direction du Cercle de la Basse Saxe, dont il est Membre. Ses puînez sont appellez aux Etats, & opinent chacun séparément; mais ils ne peuvent juger définitivement leurs Sujets, si la somme excéde quatre cens florins du Rhin, qui font environ huit cens livres, monnoye de France. L'Electeur de Brandebourg est Grand Chambellan de l'Empire; il a son rang immédiatement au Duc de Saxe, & porte le Sceptre devant l'Empereur. Pour lui rendre au festin le devoir de Grand Chambellan, il court à cheval de l'entrée de la salle au buffet, où il prend le bassin, l'éguiére & la serviette, puis il retourne de la même sorte, & étant descendu, il va donner à laver à l'Empereur. Le païs de Brandebourg a été possédé autrefois par les Teutons, par les Suéves, puis par les Semnons ou Senonois, par les Vandales & les Saxons. Ces derniers furent soumis par Charlemagne. Le Brandebourg étoit alors possédé en partie par les Hénétiens; l'Empereur Henri l'*Oiseleur* les dent vers l'an 927, & fit Marquis ou plutôt Markgrave, c'est à dire, Gouverneur de cette Marche ou frontiére, SIGEFROI, Comte de Ringelheim, frére de l'Impératrice. OTHON I y mit ensuite GÉRON, qui eut pour Successeur BRUNO, établi par le même Othon en 955. Ce dernier eut un fils nommé HUGUES, qu'Othon III fit aussi Markgrave ou Gouverneur de la frontiére. Il mourut vers l'an 1001. SICARD son neveu, fils de son frére *Brunicon*, fut mis en sa place, & laissa un nommé THÉODORIC, grand ennemi des Hénétiens; on dit qu'il mourut tres-pauvre, n'ayant pour son entretien que ce qu'il tiroit des Chanoines de Magdebourg. Depuis, ce païs fut soumis par les Obotrites, qu'on dit être les mêmes que ceux de Meckelbourg. EUDES I, Comte de Soltwédel, les chassa avec le secours de l'Empereur Conrad II, & de l'Archevêque de Magdebourg. EUDES II, son fils, lui succéda, suivi de son frére *Rodolphe*, de *Henri* & d'*Othon*, celui-la fils d'*Eudes* II, & l'autre de *Rodolphe*. Mais Eudes II, s'étant uni avec les Saxons contre l'Empereur Henri IV, fit des affaires fâcheuses à sa famille. On permit à Pribislas ou Pribislaüs, Roi des Obotrites, de continuer ses conquêtes dans ce païs. Il s'avança jusques sur les bords du Havel, & il s'y maintint jusqu'à sa mort. Ce fut en ce tems que l'Empereur Conrad III, donna le Markgraviat de Brandebourg à ALBERT I, dit l'*Ours*, de la Maison d'Anhalt. Il mourut en 1168, laissant OTHON I, qui mourut en 1195, ayant eu d'*Anne* de Saxe son épouse, *Othon* II, mort en 1206, sans postérité; & *Albert* II, mort vers l'an 1222. JEAN I mourut Electeur de Brandebourg l'an 1246, laissant de son mariage *Jean* II, *Othon* IV & CONRAD. Les deux premiers furent Electeurs, & moururent sans enfans mâles. CONRAD, qui le fut aussi, mourut en 1304, n'ayant eu que trois filles, *Héléne*, *Mactilde* ou *Mathilde*, & *Anne*; la premiére, femme de *Didric* Marquis de Misnie; la seconde, femme de *Christophle* I, Roi de Danemarck; & la troisiéme, alliée à *Bugislaüs* ou *Boleslas* IV, Duc de Poméranie. OTHON III, frére de Jean I, fut Markgrave de Brandebourg. Il mourut en l'an 1267, ayant eu de *Béate*, fille d'*Ottocare*, *Cunegonde* mariée à *Béla* IV, Roi de Hongrie; & *Mathilde*, femme de *Barnime* I, Duc de Poméranie. JEAN II lui succéda, & mourut en 1287, laissant CONRAD son frére, mort en 1304. Il avoit pris trois alliances, la premiére avec *Constance*, fille de *Primislas* Duc de Posnanie; la seconde, avec *Brigitte* de Misnie; & la troisiéme, avec *Sophie* de Danemarck. Il laissa JEAN III, qui suit; *Conrad*, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique en 1392; WALDEMAR, Electeur, qui suit; *Henri*, dit *Sans-Terre*, pére de *Waldemar* II; & *Jean* IV. JEAN III mourut en 1305, sans postérité, & fut suivi de *Waldemar* I, son frére, mort en 1319, sans avoir eu lignée d'*Anne*, qui étoit de sa même famille. WALDEMAR II, son neveu, lui succéda, & mourut en 1322, laissant son frére *Jean* IV, mort quatorze jours après, sans avoir eu d'enfans, ni d'*Ingelberte* de Mec-

Meckelbourg, sa premiére femme, ni d'*Héléne* de Lusace, qu'il épousa en secondes noces. Quelque-tems après, un certain Jacques Robock publia qu'il étoit ce Waldemar II, & divers Princes prirent son parti contre Louïs de Baviére l'aîné, que l'Empereur Louïs, V. du nom, son pére, avoit investi du Markgraviat de Brandebourg. Il fut suivi de ses fréres, Louïs dit *le Romain*, & Othon, qui le suivirent successivement. Othon le vendit vers l'an 1387, à l'Empereur Charles de Luxembourg, son beau-frére, & en investit son fils Venceslas, lequel le remit à son frére Sigismond; & après avoir été élevé à l'Empire, il en investit FRÉDÉRIC IV, Burgrave de Nuremberg. Les Princes d'aujourd'hui sont descendus de ce FRÉDÉRIC, que l'Empereur Rodolphe son oncle fit Burgrave de Nuremberg en 1273 ou en 1289. Sigismond, Empereur de la Maison de Luxembourg, vendit ce Markgraviat à Frédéric IV, Burgrave de Nuremberg en 1411, & on déclara celui-ci Electeur en 1417, au Concile de Constance, pour le récompenser des services qu'il avoit rendus aux guerres de Hongrie & de Bohéme. Frédéric V, dit *aux Dents de fer*, fils du précédent, obtint la Pomeranie de l'Empereur Frédéric III. Depuis, cette Maison s'est divisée par les branches des Markgraves d'ANSPACH, de CULEMBACH, & de JAGERNDORFF.

DE LA MAISON DE BRANDEBOURG.

Les Auteurs parlent diversement de l'origine de cette Maison. Quelques-uns disent qu'elle a pour tige PIERRE COLONNE, que le Pape Paschal II dépouilla de ses Terres, & qu'il contraignit de se retirer en Allemagne, où l'Empereur Henri V, qui l'établit en Souabe, lui donna de grands biens. D'autres la font venir des anciens Guelphes, & lui donnent même tige qu'à celle de BRUNSWICK. Il y en a qui croyent que les Markgraves de Bade, les Archiducs d'Autriche, & les Markgraves de Brandebourg, sortent de l'ancienne Maison d'Alsace. On ne peut errer, en tirant leur origine depuis DANCHO, Comte de Zollern ou Hohen-Zolleren, soit qu'il fût fils de Tassillon, Comte d'Hechingen, ou de quelque autre. Ses Descendans de pére en fils, furent RODOLPHE I, OTHON, WOLFGANG, FRÉDÉRIC I, FRÉDÉRIC II, FRÉDÉRIC III, BOUCHARD, qui épousa *Anastasie*, sœur de *Rodolphe* Duc de Souabe, élu Empereur en 1077, contre Henri dit *le Vieux*. Il eut de cette alliance FRÉDÉRIC IV, pére de RODOLPHE II, suivi de FRÉDÉRIC V, dont le fils FRÉDÉRIC VI, épousa *Elisabeth* ou *Alix* de Habsbourg, sœur de *Rodolphe* I, élu Empereur en 1273, de laquelle il eut FRÉDÉRIC VII, Comte de Zollern, & premier de ce nom, Burgrave de Nuremberg ou Duc de Franconie. Ce fut son oncle qui lui donna ce Burgraviat vers l'an 1289. D'autres disent que ce fut en 1273, d'abord après son élection. FRÉDÉRIC I eut FRÉDÉRIC II, pére de JEAN, qui laissa FRÉDÉRIC III. Celui-ci, Favori de l'Empereur Charles, de la Maison de Luxembourg, élu en 1346, eut FRÉDÉRIC IV ou V, dernier Burgrave de Nuremberg, qui prodigua son sang & ses biens pour la conservation de l'Empire, qu'il défendit en diverses occasions. Il acheta la récompense de ses services, c'est à dire, le Markgraviat de Brandebourg, dont il donna quatre cens mille florins, & il en fut investi au Concile de Constance en l'année 1417. Il faut donc commencer par lui la suite des Electeurs de Brandebourg en cette sorte.

BRANCHE AINE'E DE BRANDEBOURG.

I. FRÉDÉRIC I. de ce nom, Markgrave & Electeur de Brandebourg, vendit le Burgraviat de Nuremberg aux Habitans de cette ville pour le prix de deux cens quarante mille florins, & mourut en 1440, laissant d'*Elisabeth* de Baviére, 1. *Jean*, dit *l'Alchymiste*, qui céda l'Electorat à ses fréres, & qui mourut en 1464, après avoir eu deux fils de *Barbe* de Saxe son épouse; 2. 3. FRÉDÉRIC II, & ALBERT, *dont nous parlerons*; & six filles.

FRÉDÉRIC II, dit *aux Dents de fer*, refusa les Couronnes de Bohéme & de Pologne, soumit la Poméranie, & mourut en 1469, ou, selon d'autres, le dixiéme février 1471. Il avoit épousé *Catherine* de Saxe, & en avoit eu deux fils, *Jean* & *Erasme*, morts en enfance: ainsi se voyant sans postérité, il avoit cédé l'Electorat à ALBERT son frére, qui suit.

II. ALBERT, surnommé *l'Ulysse*, *l'Achille*, & *le Renard* de l'Allemagne, né le 24 novembre 1414, (*Cherchez* ALBERT) mourut le onziéme mars 1486. Il avoit épousé 1. l'an 1445, *Marguerite*, fille de *Jacques* Markgrave de Bade, mort le 21 novembre 1457: 2. en 1458, *Anne*, fille de *Frédéric* II, Electeur de Saxe, morte le 30 octobre 1512. Du premier lit, outre trois garçons morts au berceau, il eut 4. *Ursule*, née le 24 septembre 1450, mariée le dixiéme février 1467, à *Henri* Duc d'Oels & de Munsterberg, morte veuve le 25 novembre 1508; 5. *Elisabeth*, née en 1451, alliée en 1468, à *Eberard* Duc de Wirtemberg, morte veuve le 24 avril 1515; & 6. *Marguerite*, née le 18 avril 1453, Abbesse d'un monastére de Sainte-Claire, dont elle se démit en 1550, & mourut le 27 avril 1509. Du second lit, ALBERT eut 7. JEAN qui suit; 8. *Frédéric*, tige de branches éteintes; 9. *Sigismond* Duc de Voigtland, né en 1468, mort sans alliance le 25 février 1495; 10. 11. deux autres fils morts jeunes; 12. *Amélie*, née le premier octobre 1461, mariée 1. à *Louis* Electeur Palatin: 2. à *Gaspard* Duc de Deux-Ponts, morte le troisiéme septembre 1481; 13. *Barbe*, née le 30 mai 1464, mariée à *Henri* Duc de Glogau, morte en 1510; 14. *Sibylle*, née le 31 mai 1467, épouse de *Guillaume* III, Duc de Juliers, morte en 1510, âgée de quarante-trois ans; 15. *Dorothée*, née le 12 décembre 1471, Abbesse du saint Sépulchre de Bamberg, morte en 1529, âgée de 58 ans; 16. *Elisabeth*, née en 1474, femme de *Herman* Comte de Henneberg, morte le 25 avril 1507, âgée de 33 ans; 17. 18. deux filles mortes au berceau; & 19. *Anastasie*, née le 17 mars 1478, mariée à *Guillaume* IV, Comte de Henneberg, morte le quatriéme juillet 1534, âgée de 56 ans.

III. JEAN Electeur de Brandebourg, surnommé *le Grand* & *le Cicéron Germanique*, à cause de la grandeur de sa taille, & de son éloquence, né le deuxiéme août 1455, mourut le neuviéme janvier 1499, après être devenu si gras, qu'il resta incapable de vaquer à aucune affaire. De *Marguerite*, fille de *Guillaume* III, Duc de Saxe, qu'il avoit épousée le 26 juin 1474, & qui mourut en 1511, il eut 1. JOACHIM qui suit; 2. *Albert*, Archevêque de Magdebourg & de Mayence, Cardinal, né en 1490, mort en 15[illegible]; (*Cherchez* ALBERT) 3. *Anne*, née le 27 août 1417, mariée le dixiéme avril 1521, à *Frédéric* Roi de Danemarck, morte le troisiéme mai 1521; & 4. *Ursule*, née en 1488, alliée à *Henri* Duc de Meckelbourg, morte en 1511.

IV. JOACHIM, I. du nom, Electeur de Brandebourg, dit le *Nestor* Germanique, né le 21 février 1484, fut un Prince savant, & excella particuliérement en la connoissance des Langues, des Mathématiques, de l'Astrologie & de l'Histoire. Aussi fonda-t'il l'Université de Francfort sur l'Oder. Il témoigna beaucoup de zele pour la Religion Catholique, & eût fait mettre en prison *Elisabeth*, fille de *Jean* Roi de Danemarck son épouse, qui avoit suivi la doctrine de Luther, si elle ne se fût retirée en Saxe. Il mourut le onziéme juillet 1535, & sa femme le neuviéme juin 1555. Leurs enfans furent 1. JOACHIM II, qui suit; 2. *Jean*, surnommé *le Prudent* & *le Sévére*, né le troisiéme août 1513, mort le 13 janvier 1571, laissant deux filles de *Catherine*, fille de *Henri* dit *le Jeune*, Duc de Brunswick & de Lunebourg, morte en 1574, qui furent *Elisabeth*, née le 27 août 1540, mariée le 26 décembre 155[illegible], à *George-Frédéric* Markgrave de Brandebourg-Anspach, morte le huitiéme mars 1578, âgée de trente-huit ans; & *Catherine*, née le dixiéme août 1549, mariée le huitiéme janvier 1570 à *Joachim-Frédéric* Electeur de Brandebourg, morte le 23 septembre 1602, âgée de cinquante-trois ans; 3. *Anne*, née en 1507, mariée en 1524, à *Albert* Duc de Meckelbourg, morte le 19 juin 1567, âgée de soixante ans; 4. *Elisabeth*, née en 1510, mariée 1. en 1527, avec *Eric* dit *le Vieux*, Duc de Brunswick: 2. le 30 mai 1546, à *Poppon* Prince de Henneberg, décédée le 25 mai 1558, âgée de quarante-huit ans; & 5. *Marguerite*, née en 1511, mariée 1. le sixiéme janvier 1530, à *George* Duc de Poméranie: 2. en 1532, à *Jean* Prince d'Anhalt, morte en 1543, âgée de 32 ans.

V. JOACHIM, II. du nom, Electeur de Brandebourg, né le neuviéme janvier 1505, suivit la Religion de sa mére, & fut empoisonné par un Médecin Juif. Il mourut le troisiéme janvier 1571, ayant épousé 1. le septiéme novembre 1524, *Magdelaine*, fille de *George* dit *le Barbu*, Duc de Saxe, morte le quatriéme janvier 1534: 2. le premier septembre 1535, *Hédwige*, fille de *Sigismond* Roi de Pologne, morte le septiéme février 1573. Du premier lit, il eut 1. JEAN-GEORGE qui suit; 2. *Frédéric*, Archevêque de Magdebourg & Evêque de Halberstad, né le 12 décembre 1530, mort le cinquiéme octobre 1552; 3. *Barbe*, née le dixiéme août 1527, mariée le 15 février 1545, à *George* Duc de Lignitz, morte veuve le deuxiéme janvier 1595; & 4. 5. 6. trois enfans morts au berceau. Du second lit il eut 7. *Sigismond*, Evêque de Halberstad, Archevêque de Magdebourg, né le deuxiéme décembre 1538, mort le 14 septembre 1566; 8. *Elisabeth-Magdelaine*, née le sixiéme novembre 1537, mariée le onziéme janvier 1559, à *Jean-François-Othon* de Brunswick, Duc de Lunebourg, morte le 22 août 1595; 9. *Hédwige*, née le deuxiéme mars 1540, mariée le 25 février 1560, à *Jules* Duc de Brunswick, morte veuve le 22 octobre 1602; & 10. *Sophie*, née le 14 décembre 1541, mariée en 1561, à *Guillaume* Baron de Rosenberg, morte le 14 décembre 1564, âgée de vingt-trois-ans.

VI. JEAN-GEORGE Electeur de Brandebourg, né le onziéme septembre 1525, mourut le huitiéme janvier 1598. Il avoit épousé 1. en 1545, *Sophie*, fille de *Frederic* II, Duc de Lignitz, morte le sixiéme février 1546. 2. en 1547, *Sabine*, fille de *George*, Markgrave de Brandebourg-Anspach, morte le quatriéme novembre 1575: 3. le dixiéme octobre 1577, *Elisabeth*, fille de *Joachim-Ernest*, Prince d'Anhalt, morte le 28 septembre 1607. De la premiére, il eut 1. JOACHIM-FRÉDÉRIC qui suit; de la seconde, 2. *Ertmude*, née le 26 juin 1561, mariée le 17 février 1577, à *Jean-Frédéric* Duc de Pomeranie, morte en 1628, âgée de soixante sept ans; 3. *Anne-Marie*, née le troisiéme février 1567, mariée le huitiéme octobre 1582 à *Barnime* Duc de Poméranie, morte le quatriéme septembre 1618, âgée de quarante-un ans; 4. *Sophie*, née le sixiéme juin 1568, mariée le 22 avril 1582 à *Christian* I, Electeur de Saxe, morte le 23 décembre 1622, âgée de cinquante-quatre ans; & 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20, huit autres enfans morts au berceau. De la troisiéme, il eut 21. CHRISTIAN, *tige des Markgraves de* BAREITH, *rapportée cy-après*; 22. JOACHIM-ERNEST, *tige des Markgraves d'*ANSPACH, *rapportée cy-après*; 23. *Frédéric*, Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, né le 22 mars 1588, mort le [illegible] mai 1611; 24. *George-Albert*, successeur de *Frédéric*, né le 20 novembre 1591, mort en 1615; 25. *Sigismond*, né le 20 novembre 1592, mort en 1640; 26. *Jean*, né le 13 juillet 1597, mort le 1[illegible] septembre 1627; 27. *Jean-George*, né le quatriéme août 1598, mort en 1637; 28. *Magdelaine*, née le septiéme janvier 1582, mariée le quatriéme juin 1598 à *Louïs* Landgrave de Hesse, morte le 14 mai 1616; 29. *Agnès*, née le 17 juillet 1584, mariée 1. en 1604, à *Philippe-Jules* Duc de Poméranie: 2. à *François-Charles* Duc de Saxe-Lawembourg, morte le 24 décembre 1629, âgée de quarante cinq ans; 30 *Elisabeth-Sophie*, née le quatriéme juillet 1589, mariée 1. le 27 juin 1613, à *Janus* Prince de Radzivil: 2. le 27 février 1628, à *Jules-Henri* Duc de Saxe-Lawembourg, morte le 24 décembre 1629, âgée de quarante ans; & 31. *Dorothé-Sibylle*, née le 19 octobre 1590, mariée en 1610, à *Jean-Christian* Duc de Lignitz, morte le neuviéme mars 1625, âgée de 35 ans.

VI. JOACHIM-FRÉDÉRIC Electeur de Brandebourg, & Archevêque de Magdebourg, né le 27 janvier 1546, hérita de son cousin George-Frédéric, Markgrave d'Anspach, Duc de Jagerndorff. Ayant donné ses Terres de Franconie à ses fréres, il se reserva ce Du-

Duché, qui est en Siléfie, & mourut d'apoplexie le 18 juillet 1608. Il avoit épousé 1. le huitiéme janvier 1570, *Catherine*, fille du Markgrave *Jean* de Brandebourg-Kustrin, son grand-oncle, morte le 30 septembre 1602: 2. le 23 octobre 1603, *Eléonore*, fille d'*Albert-Frédéric* de Brandebourg, Duc de Prusse, morte le 31 mars 1607. Il eut de sa premiére femme 1. JEAN SIGISMOND qui suit; 2. *Jean-George*, né le 16 décembre 1577, qui fut élu Eveque de Strasbourg, par des Chanoines Protestans, ce qui donna lieu a une guerre, a qui son pére donna ensuite le Duché de Jagerndorff, dont il fut privé par l'Empereur Ferdinand II, pour s'être mêlé de la guerre de Bohême, & qui mourut le deuxiéme mars 1624, âgé de quarante-sept ans, ayant eu d'*Eve-Christine*, fille de *Frédéric*, Duc de Wirtemberg, qu'il avoit épousée en 1610, laquelle mourut en 1657, deux fils & deux filles morts en enfance; & *Ernest*, né le 18 fevrier 1617, qui fut Gouverneur de Berlin, & mourut le 24 septembre 1642, dans sa vint-sixiéme année, sans avoir été marié. Les autres enfans de *Joachim-Frédéric* sont, 3. *Auguste*, né le 17 février 1580, mort sans alliance le 23 avril 1601; 4. *Albert-Frédéric*, né le 19 avril 1582, mort le troisiéme décembre 1600; 5. *Joachim*, né le 13 avril 1583, mort le dixiéme juin 1600; 6. *Ernest*, jumeau de *Joachim*, qui étoit Chevalier de saint Jean de Jérusalem, mort le 19 septembre 1613; 7. *Christian-Guillaume*, né le 28 août 1587, qui fut Administrateur de Magdebourg après son pére; mais qui, ayant pris les armes pour le Roi de Danemarck contre l'Empereur Ferdinand, fut proscrit, & enfin fait prisonnier, en voulant assiéger Magdebourg. Durant sa prison, il embrassa la Religion Catholique, & mourut le premier janvier 1665. Il avoit épousé 1. en 1615, *Dorothée*, fille de *Henri-Jules*, Duc de Brunswick, morte en 1649: 2. le 17 février 1650, *Barbe-Eusébie*, fille de *Jaroslas*, Comte de Martinitz, morte en juin 1656. Il prit une troisieme alliance avec *Maximilienne*, Comtesse de Salms & de Neubourg, veuve de *Maximilien*, Comte de Waldstein. De tous ces mariages, il n'eut qu'une fille du premier lit, née en 1616, nommée *Sophie-Elisabeth*, mariée le 18 septembre 1638, à *Frédéric-Guillaume*, Duc de Saxe, morte en 1650. L'Electeur JOACHIM-FRE'DE'RIC eut aussi trois filles; 8. *Anne-Catherine*. née le 26 juin 1575, mariée le 27 novembre 1597, au Roi de Danemarck, *Christian* IV, morte le 29 mars 1612; 9. *Barbe-Sophie*, née le 16 novembre 1584, mariée le cinquiéme novembre 1609, à *Jean-Frédéric*, Duc de Wirtemberg, morte en 1636: & du second lit, 10. *Marie-Eléonore*, née en 1607, mariée en 1631, à *Philippe-Louïs*, Comte Palatin.

VIII. JEAN-SIGISMOND, Electeur de Brandebourg, né le huitiéme novembre 1572, introduisit dans ses Etats vers l'an 1614, la Religion Réformée, que ses successeurs ont suivie. Il partagea par provision, avec le Duc Palatin de Neubourg, la succession de Juliers, &c. en vertu d'un droit de representation, à cause d'*Anne* son épouse, fille d'*Albert-Fréderic* de Brandebourg, Duc de Prusse, & de *Marie-Eléonore*, fille ainée de *Guillaume*, Duc de Juliers, de Cléves & de Bergues, qu'il avoit épousée le 30 octobre 1594. Elle mourut en 1625, & lui le 23 décembre 1619. Sa femme lui avoit aussi rapporte ses droits sur la Prusse, dont il reçut l'investiture du Roi de Pologne. Leurs enfans furent 1. GEORGE-GUILLAUME qui suit; 2. *Joachim-Sigismond*, Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, né le 25 juillet 1603, mort le 22 février 1625; 3. 4. deux fils morts au berceau; 5. *Anne-Sophie*, née le 17 mars 1598, mariée le quatriéme septembre 1614, à *Frédéric-Ulrich*, Duc de Brunswick & Lunebourg, morte en 1660; 6. *Marie-Eléonore*, née le onziéme novembre 1522, mariée le 25 novembre 1620, au Roi de Suéde *Gustave-Adolphe*, morte le 18 mars 1655; & 7. *Catherine*, née le 28 mai 1602, mariée 1. le 12 janvier 1626, à *Bethléem*-Gabor, Prince de Transsylvanie, mort en 1629: 2. en 1639, à *François-Charles*, Duc de Saxe-Lauwembourg, morte le 27 août 1649.

IX. GEORGE-GUILLAUME, Electeur de Brandebourg, né le troisiéme novembre 1595, eut grande part aux affaires d'Allemagne dans le XVII siecle, & mourut le 21 novembre 1640. Il avoit épousé le 14 juillet 1616, *Elisabeth-Charlotte*, fille de *Frédéric* IV, Electeur Palatin, morte le 16 avril 1660, dont il eut 1. FREDERID GUILLAUME qui suit; 2. *Jean-Sigismond*, mort au berceau; 3. *Louise Charlotte*, née le troisiéme septembre 1617, mariée le 30 septembre 1645, à *Jacques*, Duc de Courlande, morte le 29 août 1676; & 4. *Hédwige-Sophie*, née le quatriéme juillet 1623, mariée en 1649, à *Guillaume*, Landgrave de Hesse-Cassel, morte le 25 juin 1683.

X. FRE'DE'RIC-GUILLAUME I, Electeur de Brandebourg, né le sixiéme février 1620, mourut le neuviéme mai 1688, ayant eu part aussi aux derniéres guerres d'Allemagne. Il avoit épousé 1. le septiéme décembre 1646, *Louise-Henriette* de Nassau, fille de *Frédéric-Henri*, Prince d'Orange, morte le 15 juin 1667: 2. le 25 juin 1668, *Dorothée*, fille de *Philippe*, Duc de Holstein-Glucksbourg, morte le 16 août 1689. Du premier lit il eut 1. *Guillaume-Henri*, mort au berceau en 1649; 2. *Charles-Emile*, né le sixiéme février 1655, mort à Strasbourg le 27 novembre 1674, ayant suivi son pére dans ses campagnes sur le Rhin; 3. FRE'DE'RIC qui suit; 4. *Henri*, mort au berceau en 1664; 5. *Louïs*, Markgrave de Brandebourg, né le 28 juin 1666, mort le septiéme avril 1687, sans enfans de *Louise-Charlotte*, fille & héritiére de *Bogislas*, Prince de Radzivil, Gouverneur de la Prusse Ducale, qu'il avoit épousée le septiéme janvier 1681, morte le 23 mars 1695. L'Electeur FRE'DE'RIC-GUILLAUME eut de son second mariage 6. *Philippe-Guillaume*, né le 19 mai 1669, Gouverneur de Magdebourg, & Général de l'artillerie de son frére, mort le 19 décembre 1711, marié le 25 janvier 1699, à *Jeanne-Charlotte*, fille de *Jean-George* Prince d'Anhalt Dessau, dont il eut *Frédéric-Guillaume*; né le 27 décembre 1700; *George Guillaume*, né le dixiéme mars 1704, mort le 26 du même mois; *Henri-Frédéric*, né le 21 août 1709, *Frédérique-Dorothée*, née le 24 février 1700, morte le septiéme février 1701; & *Henriette-Marie*, née le deuxiéme mars 1702, morte le troisiéme juin 1708; 7. *Albert-Frédéric*, né le 14 janvier 1672, Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem dans le païs de Brandebourg, & Bailli de Sunneberg où il réside, marié le 30 octobre 1703, à *Marie Dorothée*, fille de *Frédéric Casimir*, Duc de Courlande, & de *Sophie-Amélie* Princesse de Nassau-Siegen sa premiére femme, dont il a eu *Frédéric-Charles-Albert*, né le neuviéme août 1704, mort le 15 juin 1707; *Charles*, né le troisiéme juin 1705; *Frédéric*, né le 13 août 1710; *N....* né le 29 mars 1714; *Anne Sophie-Charlotte*, née le 22 décembre 1706, mariée le troisiéme juin 1723, à *Guillaume-Henri*, Prince héréditaire de Saxe-Eisenach; & *Sophie-Louise*, née le 13 août 1710; 8. *Charles-Guillaume*, né le 26 décembre 1672, mort de maladie au siége de Casal, où il commandoit les troupes envoyées par l'Electeur son frére au secours du Duc de Savoye le 25 juin 1695, après avoir épousé le 29 mai précédent à Turin la Comtesse de Salmour, jeune veuve, de cette ville; 9. *Christian-Louis*, né le 24 mai 1677; 10. *Marie-Amélie*, née le 16 novembre 1670, mariée 1. le huitiéme août 1687, à *Charles*, Duc de Meckelbourg-Gustraw: 2. le 26 janvier 1689, à *Maurice-Guillaume*, Duc de Saxe-Zeitz; 11. *Elisabeth Sophie*, née le 26 mars 1674, mariée 1. le 19 avril 1691, à *Frédéric-Casimir*, Duc de Courlande: 2. le 25 mars 1703, à *Christian-Ernest*, Markgrave de Brandebourg-Bareith: 3. le troisiéme juin 1714, à *Ernest-Louis*, Duc de Saxe-Meiningen; & 12. *N....* morte au berceau en 1676.

XI. FRE'DE'RIC III, Electeur de Brandebourg, né le onziéme juillet 1657. Par les services que ses troupes rendirent à l'Empereur Léopold, soit en Hongrie contre les Turcs, soit sur le Rhin, où il prit Keisersweert & Bonne en 1689, & en diverses autres occasions, il mérita le titre de Roi de Prusse, qui lui fut pourtant contesté pendant quelque tems par beaucoup de Princes d'Allemagne. Il se fit couronner & sacrer en cette qualité à Konigsberg le 18 janvier 1701, & mourut le 25 février 1713. Il épousa 1. le 23 août 1679, *Elisabeth-Henriette*; fille de *Guillaume*, Landgrave de Hesse-Cassel, morte le 17 juillet 1683: 2. le huitiéme octobre 1684, *Sophie-Charlotte*, fille d'*Ernest-Auguste*, Duc de Brunswick, Evêque d'Osnabruck, créé Electeur de Hanover, morte le premier février 1705: 3. le 19 novembre 1708, *Sophie-Louise* de Meckelbourg-Swerin. Du premier lit, il eut 1. *Louise-Dorothée Sophie*, née le 30 septembre 1680, mariée le 31 mai 1700, à *Frédéric*, Landgrave de Hesse-Cassel, morte le 19 décembre 1705. Du second lit, il a eu 2. *Frédéric-Auguste*, mort au berceau en 1686; & 3. FRE'DE'RIC-GUILLAUME qui suit.

XII. FRE'DE'RIC-GUILLAUME II, Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse, né le 13 août 1688, qui a épousé le 14 novembre 1706, *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Hanover, fille de *George-Louis* Duc de Brunswick-Lunebourg-Hanover, &c. & de *Sophie-Dorothée* de Brunswick-Zell, dont il a eu 1. *Frédéric-Louis*, né le 23 novembre 1707, qui fut nommé Prince d'Orange, & mourut le 13 mai 1708; 2. *Frédéric-Guillaume*, Prince d'Orange, né le 16 août 1710, mort le 31 juillet 1711; 3. CHARLES-FRE'DE'RIC, qui suit; 4. *Louis-Charles-Guillaume*, né le deuxiéme mai 1717, mort le 31 août 1719; 5. *Guillaume-Auguste*, né le neuviéme août 1722; 6. *N....* né au mois de janvier 1726; 7. *N....* né au mois de mai 1730; 8. *Frédérique-Sophie-Willelmine*, née le troisiéme juillet 1709, mariée le . . . . à *Frédéric*, Markgrave de Brandebourg-Bareith; 9. *Sophie-Charlotte-Albertine*, née le cinquiéme mai 1713, morte le dixiéme juin 1714, 10. *Frédérique Louïse*, née le 28 septembre 1714, mariée le 30 mai 1729, à *Charles-Frédéric-Guillaume*, Markgrave de Brandebourg-Anspach; 11. *Philippine-Charlotte*, née le 13 mars 1716, mariée le deuxiéme juillet 1733, avec *Charles*, Prince Héréditaire de Brunswick-Lunebourg & Bévern; 12. *Dorothée-Sophie-Marie*, née le 25 janvier 1719; & 13. *Ulrique-Eléonore*, née le 20 juillet 1720.

XIII. CHARLES-FRE'DE'RIC, Prince Electoral de Brandebourg ou Prince Royal de Prusse, né le 24 janvier 1712, a épousé le 12 juin 1733, la Princesse *Elizabeth-Christine* de Brunswick-Lunebourg & Bévern.

BRANCHE DE BAREITH.

VII. CHRISTIAN, Markgrave de Brandebourg, troisiéme fils de l'Electeur JEAN GEORGE, né le 30 janvier 1581, reçut de son frére l'Electeur *Joachim-Frédéric*, une partie des biens situez en Franconie, qu'il avoit héritez de son cousin *George-Frédéric*, Markgrave d'Anspach. Ces biens sont, le haut Burgraviat de Nuremberg, la forteresse de Bareith, où il fit sa résidence, la ville de Culembach & autres places. Il mourut le 30 mai 1655, ayant eu de *Marie*, fille d'*Albert-Frédéric* de Brandebourg, Duc de Prusse, qu'il épousa le 29 avril 1604, & qui mourut le onziéme février 1649; 1. ERDMAND-AUGUSTE, qui suit; 2. GEORGE-ALBERT, qui a fait *le rameau de* CULEMBACH, *mentionné cy après*; 3. *Anne-Marie*, née le 20 décembre 1609, mariée en 1639, à *Jean-Antoine*, Prince d'Eggenberg, morte le huitiéme mai 1680, âgee de 71 ans; 4. *Magdelaine-Sibylle*, née le 28 octobre 1612, mariée le 13 novembre 1638, à *Jean-George* II, Electeur de Saxe, morte le 20 mars 1687, âgée de 75 ans; & 5. 6. 7. 8 9. cinq autres enfans morts au berceau.

VIII. ERDMAND-AUGUSTE, Markgrave de Brandebourg-Bareith, né le 28 septembre 1615, mourut le 25 janvier 1651 avant son pére. Il avoit épousé le 28 novembre 1641, *Sophie*, fille de *Joachim-Ernest*, Markgrave de Brandebourg-Anspach, morte le 23 novembre 1646, dont il eut CHRISTIAN-ERNEST, qui suit.

IX. CHRISTIAN-ERNEST, Markgrave de Brandebourg-Bareith, né le 27 juillet 1644, après s'être signalé en diverses occasions de guerre, fut nommé en 1664, Général du Cercle de Franconie, pour les troupes envoyées au secours de l'Empereur en Hongrie L'an 1668, il passa en Danemarck, & reçut le Collier de l'Ordre de l'Eléphant. L'an 1673, il fut fait Major Général de l'armée de l'Empereur, & l'année suivante de l'armée de l'Empire; & enfin il fut Maréchal de Camp Général des armées des Cercles, & mourut le dixiéme mai 1712, âgé de 68 ans. Il épousa 1. le 19 octobre

1662,

1662, *Sophie*, fille de *Jean George* II, Electeur de Saxe, morte le 12 juin 1670: 2. le 30 janvier 1671, *Sophie-Louiſe*, fille d'*Eberard* III, Duc de Wirtemberg, l'une des plus belles Princeſſes du monde, morte le troiſiéme octobre 1702: & 3. le 25 de mars 1703, *Eliſabeth-Sophie*, fille de *Frédéric Guillaume*, Electeur de Brandebourg, veuve de *Frédéric-Caſimir*, Duc de Courlande. Elle a pris une troiſiéme alliance le troiſiéme janvier 1714, avec *Erneſt-Louis*, Duc de Saxe-Meiningen. Du ſecond lit il a eu 1. GEORGE-GUILLAUME, qui ſuit; 2. *Chriſtine-Everhardine*, née le 19 decembre 1671, mariée le 20 janvier 1693, à *Frédéric-Auguſte*, Electeur de Saxe, & Roi de Pologne; 3. *Eléonore-Magdelaine*, née le 12 janvier 1673, mariée en 1704, à *Herman-Frédéric*, Prince de Hohenzollern, morte le 23 décembre 1711; & 4. 5. deux filles mortes au berceau.

X. GEORGE-GUILLAUME, Markgrave de Brandebourg-Bareith, né le 16 novembre 1678, s'eſt diſtingué en diverſes occaſions des derniéres guerres, & a épouſé le 25 octobre 1699, *Eliſabeth-Sophie*, fille de *Jean-Adolphe*, Duc de Saxe-Weiſſenfels, dont il a eu 1. *Chriſtian-Guillaume*, né le 14, mort le 15 novembre 1706: 2. *Chriſtian-Frédéric-Guillaume*, né le ſeptiéme, mort le 14 juin 1709; 3. *François-Adolphe-Guillaume*, jumeau *du precédent*, mort le 14 juin 1709; *Chriſtine Sophie Willelmine*, née le ſixiéme janvier 1701, mariée le ſeptiéme août 1721, à *Chriſtian-Frédéric*, Prince royal de Danemarck; & 5. *Eberhardine-Eliſabeth*, née le 13 janvier 1706, morte le troiſiéme octobre 1709.

RAMEAU DE CULEMBACH,
ſorti de la branche de BAREITH.

VIII. GEORGE-ALBERT, fils de CHRISTIAN, Markgrave de Brandebourg-Bareith, eut Culembach pour ſon partage. Il étoit né le dixiéme mars 1619, & mourut le 16 ſeptembre 1666, ayant eu de *Marie-Eliſabeth*, fille de *Philippe*, Duc de Holſtein, morte le 27 mai 1664, ERDMAND-PHILIPPE, qui ſuit; 2. CHRISTIAN-HENRI, *mentionné cy-après*; & 3. *Charles-Auguſte*, né le 18 mars 1663: & de ſon ſecond mariage avec *Sophie-Marie*, fille de *Jean-George*, Comte de Solms, & veuve de *George-Erneſt*, Comte de Schombourg, qu'il épouſa le premier novembre 1665, & qui mourut le ſeptiéme avril 1688, il eut 4. *George-Albert*, né poſthume le 27 novembre 1666, qui mourut le 14 janvier 1703, ayant eu de *Reyne-Magdelaine* d'Ober-Rotza, qu'il avoit épouſée le 27 avril 1699, *Frédéric-Charles*, mort le troiſiéme février 1703; & *Frédéric-Auguſte*, né poſthume le 16 mars 1703.

IX. ERDMAND-PHILIPPE, né le premier mai 1659, fit ſes premiéres campagnes contre la France en 1677, à la tête du régiment de ſon couſin de Bareith, & le 26 août de l'année ſuivante, il fut renverſé de ſon cheval dans la cour du château de Berlin, & mourut deux heures après.

IX. CHRISTIAN-HENRI, Prince de Culembach, né le 19 juillet 1661, mourut le 26 mars 1708. Il épouſa le 14 août 1687, *Sophie-Chriſtine*, fille d'*Albert-Frédéric*, Comte de Wolfſtein, dont il a 1. GEORGE-FRÉDÉRIC-CHARLES, qui ſuit; 2. *Albert-Wolfgang*, né le huitiéme décembre 1689; 3. *Frédéric-Emanuel*, né le troiſiéme février 1692, mort le dixiéme mai 1695; 4. *Frédéric-Guillaume*, né le 12 janvier 1693, mort le dixiéme mai 1695; 5. *Chriſtian-Auguſte*, né le quatriéme juillet 1699, mort le 19 juillet 1700; 6. *Frédéric-Erneſt*, né le 15 décembre 1703; 7. *Frédéric Chriſtian*, né poſthume le 17 juillet 1708; 8. *Dorothée-Charlotte*, née le quatriéme mars 1691, mariée le huitiéme juillet 1711, à *Charles-Louis*, Comte de Hohenloe; 9. *Chriſtine-Henriette*, née le 19 août 1693, morte le dixiéme mai 1695; 10. *Chriſtine*, morte le 31 octobre 1698; 11. *Sophie-Magdelaine*, née le 28 novembre 1700; 12. *Chriſtine-Willelmine*, née le 17 juin 1702, morte le 20 mars 1704; 13. *Marie-Eléonore*, née le 28 décembre 1704, morte le quatriéme juin 1705; & 14. *Sophie Caroline*, née le 31 mars 1707.

X. GEORGE FRE'DE'RIC-CHARLES, Markgrave de Brandebourg-Culembach, né le 19 juin 1688, a épouſé le 17 avril 1709, *Dorothée*, fille de *Louis-Frédéric*, Duc de Holſtein-Beck, dont il a 1. *Frédéric*, né le dixiéme mai 1711; 2. *Sophie-Chriſtine-Louiſe*, née le quatriéme janvier 1710; 3. *Guillaume-Erneſt*, né le 25 juillet 1712; 4. *Sophie-Charlotte-Albertine*, née le 27 juillet 1713; 5. *Sophie-Willelmine*, née le 8 juillet 1714; 6. *Jean*, né le troiſiéme décembre 1716.

BRANCHE D'ANSPACH MODERNE.

VII. JOACHIM-ERNEST, ſecond fils du troiſiéme lit de l'Electeur JEAN-GEORGE, commença cette branche, ayant eu pour ſon partage le bas Burgraviat de Nuremberg, où ſe trouve le château d'Anſpach, lieu de ſa réſidence. Il naquit le 16 juin 1583, & fut fait Général d'une armée de Proteſtans en 1610; mais on ne fut pas content de la maniére dont il s'en aquitta. Il mourut le 25 février 1625, ayant eu de *Sophie*, fille de *Jean-George*, Comte de Solms, morte le ſeptiéme mai 1651, 1. *Frédéric*, né en 1616, tué à Nordlingue en 1634; 2. ALBERT, qui ſuit; 3. *Chriſtian*, né en 1623, mort en 1633, à Blois en France; & 4. *Sophie*, née le 21 mai 1614, mariée le 28 novembre 1641 à ſon couſin *Erdmand-Auguſte*, Markgrave de Brandebourg-Bareith, morte le 23 novembre 1646.

VIII. ALBERT, Markgrave de Brandebourg-Anſpach, né le huitiéme ſeptembre 1620, mourut le 22 octobre 1667. Il avoit épouſé 1. en 1642, *Louiſe Henriette* de Wirtemberg, fille de *Louis-Frédéric*, Duc de Montbéliard, morte le 24 août 1650: 2. le cinquiéme octobre 1651, *Marguerite-Sophie*, fille de *Joachim-Erneſt*, Comte d'Oetingen, morte le 26 juillet 1664: 3. le 28 juillet 1665, *Chriſtine*, fille de *Frédéric*, Markgrave de Bade-Dourlach. Du premier lit il eut 1. *Albertine-Louiſe*, née le 29 mars 1649, morte le dixiéme janvier 1670; & 2. 3. deux filles mortes au berceau. Du ſecond lit il eut 4. JEAN-FRE'DE'RIC, qui ſuit; 5. *Albert-Erneſt*, né le dixiéme octobre 1659, mort le 20 octobre 1674; 6. *Louïſe-Sophie*, née en 1652, morte en 1668; 7. *Dorothée Charlotte*, née le 19 novembre 1661, mariée le premier décembre 1687, à *Erneſt-Louis*, Landgrave de Heſſe-Darmſtad; & 8. *Eléonore-Julienne*, née le 13 octobre 1663, mariée le 29 octobre 1682, à *Frédéric-Charles*, Duc de Wirtemberg.

IX. JEAN-FRE'DE'RIC, Markgrave de Brandebourg-Anſpach né le 18 octobre 1654, Prince fait pour être l'amour & les délices du genre humain, mourut dans la fleur de ſon âge, le dixiéme avril 1686. Il avoit épouſé 1. le 26 janvier 1673, *Jeanne-Eliſabeth*, fille de *Frédéric*, Markgrave de Bade-Dourlach, morte le 25 ſeptembre 1680: 2. le quatriéme novembre 1681, *Eléonore-Ertmude-Louiſe*, fille de *Jean-George*, Duc de Saxe-Eiſenach, morte le 24 ſeptembre 1696. De la premiére il eut 1. *Chriſtian-Albert*, né en 1675, mort en 1692; 2. *George-Frederic*, né le 25 avril 1678, tué le 29 mars 1703, ſervant l'Empereur contre les Bavarois; 3. *Dorothée-Fréderique*, née le 12 août 1676, mariée le 30 août 1699, à *Jean-Reinhart*, Comte de Hanau-Lichtemberg; & 4. 5. deux enfans morts au berceau. De la ſeconde il eut 6. GUILLAUME-FRE'DE'RIC, qui ſuit; 7. *Willelmine-Charlotte*, née le premier mars 1683, mariée le deuxiéme ſeptembre 1705, à *George-Auguſte* de Brunſwick, Prince électoral de Hanovre, aujourd'hui Roi d'Angleterre ſous le nom de George II; & 8. un fils mort au berceau.

X. GUILLAUME-FRE'DE'RIC, Markgrave de Brandebourg-Anſpach, né le ſeptiéme janvier 1686, mourut le ſeptiéme janvier 1723. Il épouſa en 1709, *Chriſtine-Charlotte*, fille de *Frédéric-Charles*, Duc de Wirtemberg, dont il eut 1. *Frédéric Guillaume*, mort en 1712; & 2. *Eléonore-Willelmine*, née en 1713.

BRANCHE ANCIENNE D'ANSPACH,
de CULEMBACH *& de* PRUSSE, *éteinte en* 1618.

III. FRE'DE'RIC, ſecond fils d'ALBERT, ſurnommé l'*Achille*, eut pour ſon partage les biens ſituez en Franconie, le Burgraviat de Nuremberg, Anſpach, Culembach, &c. Il naquit le deuxiéme mai 1460, & mourut le quatriéme avril 1536, ayant eu de *Sophie*, fille de *Caſimir*, Roi de Pologne, morte le quatriéme octobre 1512, 1. CASIMIR, qui fit *la branche de* CULEMBACH; 2. GEORGE, qui fit *celle d'*ANSPACH; 3. ALBERT, qui fit *celle de* PRUSSE; 4. *Eliſabeth*, née le 30 juin 1480, morte jeune; 5. *Marguerite*, née en 1483, promiſe à *Jean*, Roi de Hongrie, morte en 1531, avant la conſommation du mariage; 6. *Sophie*, née le dixiéme mars 1485, mariée le 13 février 1519, à *Frédéric* II, Duc de Lignitz, morte le 17 juin 1537; 7. *Anne*, née le cinquiéme mai 1487, mariée en 1518, à *Venceſlas* III, Duc de Teck; 8. *Barbe*, née le 21 juillet 1488, morte en enfance; 9. *Frederic*, né le 13 juin 1491, mort jeune; 10. *Jean*, né le neuviéme janvier 1493, qui fut Gouverneur de Valence en Eſpagne, & mourut le cinquiéme juillet 1525, ſans laiſſer de poſtérité de *Germaine*, veuve de *Ferdinand* le Catholique, Roi d'Eſpagne; 11. *Eliſabeth*, née le 26 mars 1494, mariée le 29 ſeptembre 1510, à *Erneſt* Markgrave de Bade, morte le 31 mai 1518; 12. *Barbe*, née le 24 ſeptembre 1495, mariée en 1526, & ſelon d'autres en 1528, à *George*, Landgrave de Leuchtemberg, morte en ſeptembre 1552; 13. *Frédéric*, né le 17 janvier 1497, Chanoine de Mayence, mort le 20 août 1536; 14. *Guillaume*, né le 30 juin 1498, Evêque de Riga, mort le quatriéme février 1563; 15. *Jean-Albert*, né le 20 ſeptembre 1499, qui fut Archevêque de Magdebourg, Evêque d'Harberſtadt & de Plocsko, mort le 17 mai 1551; 16. *Frédéric-Albert*, né le 30 novembre 1501, mort jeune; & 17. *Gombert*, né le 16 juillet 1503, Chanoine de Wirtzbourg, d'Ausbourg & de Bamberg, Camérier du Pape Léon X, mort à Naples le 24 juin 1528.

IV. CASIMIR, né le 27 ſeptembre 1481, fut Markgrave de Culembach, & rendit de grands ſervices à l'Empereur Charles-Quint & à ſon frére Ferdinand I, alors Roi de Hongrie. Il mourut le 21 ſeptembre 1527, à Bude, laiſſant de *Suſanne*, fille d'*Albert*, Duc de Baviére, qu'il avoit épouſée le 24 août 1518, & qui mourut en 1543, 1. ALBERT, qui ſuit; 2. *Marie*, née le onziéme octobre 1519, mariée le 12 juin 1537, à *Frédéric* III, Comte Palatin, morte le 31 octobre 1567; 3. *Cunegonde*, née en 1524, mariée le ſeptiéme février 1551, à *Charles*, Markgrave de Bade, morte le 27 février 1558; & 4. 5. un fils & une fille, morts jeunes.

V. ALBERT, Markgrave de Brandebourg, ſurnommé l'*Alcibiade*, né le 28 mars 1522, mourut ſans enfans en 1557. Il en eſt parlé au mot ALBERT.

IV. GEORGE II, dit *le Débonnaire*, fils de FRE'DE'RIC, né le quatriéme mars 1484, eut le Marquiſat d'Anſpach pour ſon partage, & fit la guerre à ceux de Nuremberg pour le Burgraviat. Il eut de ſon oncle *Sigiſmond* le Duché de Jagerndorff, & mourut le 27 décembre 1543, ayant été marié trois fois. Il épouſa 1. le ſixiéme mai 1506, *Béatrix*, fille de *Jean* Huniade, & veuve de *Bernard*, Comte de Frangipani: 2. l'an 1525, *Hédwige*, fille de *Charles*, Duc de Monſterberg, morte le 29 novembre 1531: 3. le 31 août 1532, *Emilie*, fille de *Henri*, Duc de Saxe, morte le neuviéme avril 1591. Il eut de ſa ſeconde femme 1. *Anne-Marie*, née le 28 décembre 1526, mariée le 17 février 1544, à *Chriſtophle*, Duc de Wirtemberg, morte le 22 mai 1589; & 2. *Sabine*, née le 12 mai 1529, mariée le 12 février 1548, à *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, morte le deuxiéme novembre 1575. Il laiſſa de ſa troiſiéme femme, 3. GEORGE-FRE'DE'RIC, qui ſuit; 4. *Sophie*, née le 23 mars 1535, mariée le dixiéme novembre 1560, à *Henri* II, Duc de Lignitz, morte le 12 février 1587; & 5. *Barbe*, née en 1536, morte ſans alliance en juin 1591.

V. GEORGE-FRE'DE'RIC, né le cinquiéme avril 1539, hérita de ſon couſin l'*Alcibiade*. Il épouſa 1. le 16 décembre 1558, *Eliſabeth*, fille de *Jean* I, Markgrave de Brandenbourg-Kuſtrin, ſurnommé *le Prudent* & *le Sévére*, morte le huitiéme mars 1578: 2. le troiſiéme mai 1579, *Sophie* de Brunſwick, fille de *Guillaume*, Duc de Lunebourg, morte le 14 janvier 1639. Il mourut le 26 avril 1603, ſans poſtérité. Ses biens paſſérent à la branche électo-

rale,

rale, à cauſe de l'imbécillité de ſon couſin *Albert Frédéric.*

IV. ALBERT de Brandebourg, Duc de Pruſſe, troiſiéme fils de FRE'DE'RIC, né le 17 mai 1490, fut Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & reçut du Roi de Pologne la Pruſſe en fief l'an 1525. Il érigea l'Univerſité de Konigsberg en 1544, & mourut le 20 mars 1568. *Voyez* ALBERT. Il avoit épouſé 1. en 1525, *Dorothée*, fille de *Frédéric* I, Roi de Danemarck, morte le onziéme avril 1547, dont il eut 1. *Anne Sophie*, née le onziéme juin 1527, mariée le 24 octobre 1554, à *Jean-Albert*, Duc de Meckelbourg, morte le ſixiéme février 1591; 2. 3. 4. 5. deux fils & deux filles, morts en enfance. Il prit une ſeconde alliance le 17 mars 1550, avec *Anne-Marie*, fille d'*Eric*, dit *le Vieil*, Duc de Brunſwick, morte le même jour que ſon mari, le 20 mars 1568, dont il eut 6. ALBERT-FRE'DE'RIC, qui ſuit; & 7. *Eliſabeth*, née le 20 mai 1551, morte ſans alliance le 20 février 1596.

V. ALBERT-FRE'DE'RIC, Duc de Pruſſe, né le 29 avril 1553, reçut pour lui, & pour *George-Frédéric* & *Joachim* de Brandebourg, ſes couſins germains, l'inveſtiture de la Pruſſe, & mourut imbecille d'eſprit le huitiéme août 1618, & en lui finirent toutes ces branches, n'ayant laiſſé de *Marie-Eléonore*, fille aînée de *Guillaume*, Duc de Juliers, qu'il épouſa le ſeptiéme février 1573, & qui mourut en 1608, que 1. 2. deux fils morts en enfance; & des filles, qui furent 3. *Anne*, née le troiſiéme juillet 1576, mariée le 30 octobre 1594, à *Jean Sigiſmond*, Electeur de Brandebourg, morte le 30 mars 1625; 4. *Marie*, née le 22 janvier 1579, mariée le 29 avril 1604, à *Chriſtian*, Markgrave de Brandebourg-Bareith, morte le onziéme février 1649; 5. *Sophie*, née le 31 mars 1582, mariée en 1609, à *Guillaume*, Duc de Courlande, morte en 1610; 6. *Eléonore*, née le onziéme août 1583, ſeconde femme de *Joachim Frédéric*, Electeur de Brandebourg, mariée le 23 octobre 1603, morte le 31 mars 1607; & 7. *Magdelaine-Sibylle*, née le 15 janvier 1587, mariée le 19 juillet 1607, à *Jean-George*, II. du nom, Electeur de Saxe, morte le 12 février 1659, âgée de 72 ans. * Albert Crantz. *Metrop.* Paulus Fridebornius, *in Chron. Stetin.* Georgius Sabinus, *de March. Brandeburg.* Joannes Micrælius, *Hiſt. Pomer.* Reinerus Reineccius, *de ſitu & pop. March. Brandeb* Otto Bœtecherus, *Geneal. Elect. Brandeb.* Andreas Angelus, *Chron. Olſat. & March. & Brev. Rer. March.* Joannes Cernitius, *in Catal. Comit. Zell. & Elect. Brandeb.* Petrus Chœlopeus, *in Chronic. Pomeran.* Bartholomæus Leutingerus, *Comment. de March. Brandeb.* Daniel Cramer, *in Chron. Pomer.* Hennenberger, *Deſcript. Boruſſ.* Henricus Sebaldus, *in Brev. Hiſt.* Balthazar Hinckelius, *de Bello Reg. Suec.* Hieronymus Hennenges, *in Theat. Geneal.* Lazius. De Thou. Thaldenus. Cluvier. Bertius, &c. Grégoire Léu, *Hiſt. de Brandeb.* Rittershuſius, *Geneal.* Heiſs, *Hiſt. de l'Emp.* Imhoff, *Not. Imper.*

BRANDEBOURG, *Brandeburgum* & *Brennaburgum*, ville d'Allemagne, dans la Marche Moyenne de Brandebourg, à qui elle donne ſon nom, & dont quelques uns la font capitale, eſt ſituée ſur le Havel, entre Berlin & Magdebourg. La riviére la ſépare en deux parties; la haute ou *la vieille*, qui eſt entourée de murailles, munies de petites tours rondes; & l'autre, dite *la neuve*, qui n'a d'autre défenſe que celle de ſa ſituation, qui eſt tres-heureuſe; car cette ville eſt entre des étangs, des marais, & une riviére portant de gros bateaux qui viennent de l'Elbe. On y a auſſi communication avec l'Oder, par le moyen d'un canal. La ville haute a de grandes rues, bâties en croix, & au lieu où elles ſe croiſent, une belle place, avec la maiſon de ville. On voit à côté une colline couverte de vignes, avec l'égliſe de Notre-Dame, qui étoit autrefois une riche Abbaïe; mais tout ce païs eſt aujourd'hui Proteſtant. Cette ville a eu un Evêché ſuffragant de l'Archevêque de Magdebourg inſtitué & fondé par l'Empereur Othon *le Grand* en 946. * Sanſon. Baudrand.

CATALOGUE DES EVEQUES DE BRANDEBOURG,

1. *Dulim*, en 960.
2. *Dietmare*, ou *Dédilon*, qui fut tué par les ſiens en 978.
3. *Volckmare* I, ſous qui l'irruption des Vandales ſe fit. Il ſe retira; ſon Egliſe fut pillée, & le corps de ſon prédéceſſeur fort maltraité.
4. *Wigon*, fut en charge environ juſques en 1013.
5. *Luſon*, vécut en 1020, qui eſt le tems auquel les Vandales détruiſirent la ville de Brandebourg, conduits par *Miſtevoius* leur Roi.
6. *Jean* I, *Scotus*. Il fut peut-être ainſi ſurnommé parce qu'il étoit Ecoſſois. Il vécut juſques en 1068.
7. *Dieteric* I.
8. *Dieteric* II, mort en 1070.
9. *Tanquarte*, mort en 1073.
10. *Volckmare* II, mort en 1080.
11. *Hartbert*, mort en 1118.
12. *Ludolphe*, mort en 1134.
13. *Wigbert*, ou *Wiger*, mort en 1141.
14. *Willmare*, ou *Willmare*, juſques en 1162.
15. *Sigfrid* I, juſques en 1179. Il fut enſuite Archevêque de Brémen.
16. *Waldemare*, a vécu en 1190.
17. *Alexius*, mort en 1192.
18. *Nortbert*, mort en 1200.
19. *Bauduin*.
20. *Sigfrid* II.
21. *Genehard*, ou *Gerhard*, fut élu en 1221.
22. *Rutger*, qui confirma le Couvent de Leheim en 1249.
23. *Othon*, mort en 1252.
24. *Jean* II, mort en 1300.
25. *Frédéric*, mort en 1316.
26. *Jean* III, mort en 1324.
27. *Louis*, juſques en 1343.
28. *Etienne*.
29. *Henri* I, juſques en 1351.
30. *Diétéric* III, de la famille de Schulenbourg, juſques en 1393.
31. *Henri* II, juſques en 1406. Il étoit de la famille de Bodendick.
32. *Henninge*, juſques en 1413. Il étoit de la Maiſon des de Brédow, & fut en guerre avec ceux de Magdebourg, mais il n'y eut pas beaucoup de ſang répandu.
33. *Jean* IV, juſques en 1420. Il ſortoit de la Maiſon de Waldau, & aſſiſta au Concile de Conſtance.
34. *Frédéric* II, de *Graveneck*. Il ne reſta pas longtems dans cet Evêché.
35. *Etienne* II. Il en eſt fait mention depuis 1423, juſques en 1455.
36. *Dieteric* IV, depuis 1460, juſques en 1476.
37. *Arnold*, depuis 1476, juſques en 1486.
38. *Joachim* de *Brédow*, juſques en 1506.
39. *Jérôme*, fils d'un Bailli du village de Gramſchutz, dans le voiſinage de Groſs-Glogau en Siléſie. Il étoit Docteur en Théologie, Paſteur à *Cotbus*, Conſeiller de l'Electeur, & enfin il fut fait Evêque de Brandebourg. En 1520, il eut encore l'Evêché de *Havelberg*. C'étoit un homme fort éloquent, en état de haranguer pendant trois heures, lors même qu'il avoit bien bu. Il étoit en commerce de Lettres avec Luther, ſans que l'un ait pu entraîner l'autre dans ſes ſentimens. Il mourut en 1523, & fut enterré à Witſtock. Comme il étoit, la plupart du tems, à la Cour de l'Empereur, ou à celle de l'Electeur, il eut pour Coadjuteur depuis 1520, *Baſſon*, qui lui ſuccéda, dans l'Evêché de Havelberg; & dans celui de Brandebourg, il eut pour ſucceſſeur,
40. *Diétéric* V, de Hartenberg, juſques en 1527.
41. *Mathias* de *Jagau*, qui fut le premier Evêque Luthérien, & qui adminiſtra, pour la premiére fois en 1539, dans la Cathédrale de Berlin, la ſainte Céne ſous les deux eſpéces, à l'Electeur *Joachim* II. Il mourut en 1544, après quoi l'Evêché fut vacant pendant deux ans.
42. *Joachim* II, Duc de Munſterberg. Il mourut à Breſlau en 1562. En 1565, cet Evêché fut ſupprimé, mais le Chapitre des Chanoines demeura ſur pié.

* BRANDEBOURG, ville de la Pruſſe Ducale, nouvellement bâtie par les Electeurs de Brandebourg. Elle eſt ſituée à l'embouchure d'une petite riviére qui ſe décharge dans le Friſch-Haff, à l'oueſt-ſud-oueſt de Konigsberg dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues & demie.

BRANDEBOURG, *la nouvelle Brandebourg*, *Brandeburgum novum*, ville du Cercle de la Baſſe Saxe en Allemagne, eſt dans le Duché de Meckelbourg, ſur le lac de Tollenſée, à deux lieues de la ville de Stargard, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRANDEBOURG. *Cherchez* BRUNSBERG.

BRANDEBOURG ISLE. *Voyez* ISLE DE VULCAIN.

BRANDEIS, *Brandiſium*, *Brundiſium*, petite ville du Cercle de Caurzim en Bohême, eſt défendue par une citadelle, & ſituée ſur l'Elbe, vis à vis de l'embouchure de la Gizéra, & à quatre ou cinq lieues de Prague. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRANDENBERG ou BRANDENDEBERG. *Voyez* ISLE DE VULCAIN.

BRANDENBOURG. *Voyez* BRANDEBOURG.

BRANDEUM, nom uſité dans les Auteurs de la Baſſe Latinité, pour ſignifier *un linceul de ſoye ou de lin*, dont on enveloppoit les corps des Saints & leurs Reliques. On donnoit le même nom aux linges que l'on faiſoit toucher aux Reliques des Saints. Du tems de ſaint Grégoire *le Grand*, qui tenoit le ſiége de Rome l'an 600, & avant lui, on ne touchoit point aux corps des Saints; au lieu de leurs os, on ſe contentoit d'envoyer dans une boite un morceau de ce drap ou de ce corporal. Le Pape ſaint Grégoire parle de cette coutume, & ajoûte qu'on la croyoit par tradition du tems du Pape ſaint Léon, vers l'an 450. Quelques Grecs ayant douté ſi l'on devoit tenir ces Reliques pour bonnes, ce ſaint Pontife, pour les convaincre, ſe fit apporter des ciſeaux, & coupa en leur préſence un de ces *Brandeum*, c'eſt à dire, une de ces piéces de drap, d'où il ſortit du ſang, comme ſi c'eût été le corps même du Saint. * Grégoire de Tours, *de Glor. Conf. c.* 37. Pierre Damien, *in l.* 4. *Epiſt.* 14. Béde, *Hiſt. Angl. l.* 1. *c.* 3. Du Cange, *Gloſſar.*

* BRANDIMARTE (Félix) Capucin de Sicile, en réputation de ſavoir & d'éloquence, naquit en 1628, & entra dans l'Ordre en 1646, à l'âge de dix-huit ans. Il enſeigna avec applaudiſſement à ſes confréres pendant pluſieurs années, la Rhétorique, la Philoſophie & la Théologie Scholaſtique, & prêcha avec beaucoup de capacité & d'éloquence dans les principales ville de Sicile. Il fut fait Conſeiller de l'Inquiſition & Provincial de la province de Palerme. Il mourut à Palerme le 22 ſept. 1685. On a de lui, *Sapientia tuba Scientia, id eſt, Tractatus Scholaſticus de arte ſacra concionandi*; & en Italien, *l'Arc de triomphe; le Panégyrique de Ste Roſalie, Vierge de Palerme; Panégyriques ſacrez de divers Saints, &c.* Il a laiſſé encore un Ouvrage qui juſques à préſent n'a pas été imprimé & qui a pour titre, *Curſus Theologicus ad mentem Scoti per quatuor annos, juxta Sententiarum libros, commodis lectionibus diſtributus, ac novis recentiorum doctrinis locupletatus & inter quatuor tomos diviſus, quibus etiam ſuperadditur quintus, in quo pro fide tuenda ipſius ſacra Theologia ſit uſus & praxis.* Le livre ſe garde dans la bibliothéque des Capucins de Palerme. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* BRANDIS famille de Comtes dans le Tirol, tire ſon origine de Suiſſe, où la maiſon ou le château dont elle porte le nom, ſe trouve dans le Canton de Berne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BRANDLINSKI, l'une des plus anciennes familles de Bohême. Ceux qui en portent le nom ont été élevez à la dignité de Comtes.

BRANDMULLER, (Jean) Docteur & Profeſſeur en Théologie à Bâle, natif de *Biberach* en Souabe où ſon pére étoit Cor-

Cordier. Son pére l'ayant destiné aux études il l'envoya à Tubingue en 1533, pour les y commencer. De là il passa à Strasbourg & en 1551, il vint a Bâle où H. Pantaléon le créa Mâitre ès Arts en 1553, avec le fameux *Castalion*. Il s'appliqua ensuite a la Medecine, à la Jurisprudence & principalement à la Théologie. On l'employa de bonne heure dans le Ministére; il eut d'abord l'Eglise de *Terweiler* & ensuite celle d'*Almschweiler*, car ces deux endroits étoient encore alors de la Religion Réformée & recevoient leurs Ministres de Bâle. En 1554, il fut fait *Préposite* du Collége Supérieur & il vicaria en même tems à la place du Professeur en Rhétorique. Il donna dans ces emplois de si bonnes preuves de son érudition, de son zéle & de sa piété, qu'en 1556 il fut fait *Diacre* de la petite ville, & en 1565 premier Pasteur de la même Eglise. En 1576, le Magistrat de Bale le gratifia de la Bourgeoisie pour lui & sa postérite. L'Université le nomma Professeur en Hébreu en 1581, & il s'aquitta de cette charge pendant cinq ans avec beaucoup d'applaudissement. Apres avoir vicarié, pendant quelque tems, dans la chaire de Théologie, il en fut fait Professeur ordinaire en 1586, à la place de *Wursteisen*. Amand Polan de Polansdorff reçut le degré de Docteur en Théologie des mains de Brandmuller, qui fut deux fois Doyen de sa Faculte & deux fois Recteur de l'Université. Ce qu'il y a de fort remarquable c'est que Brandmuller a prêché pendant sa vie 11337 fois. Il eut la consolation d'avoir pour Collégue dans son Eglise Jacques Brandmuller son fils, qui obtint ce poste en 1589. Il étoit en commerce de letres avec Bullinger, Gualter & les autres Théologiens de la Suisse. Il a toûjours soutenu vigoureusement la doctrine d'Oecolampade au sujet de la sainte Céne; & il contribua autant à conserver l'union des Eglises Réformées de la Suisse, que d'autres travaillérent à les désunir. Sa modération singuliére a sur tout paru dans l'affaire de *Lescaille*, qui n'a pas pu s'empêcher de s'en louer après son exil. Ramus donne aussi des éloges à sa sincérité dans le livre intitulé *Basilea*, où il nomme Brandmuller *Oecolampadianæ sinceritatis Germanum Successorem*. Castalion l'institua Tuteur de ses enfans dans son Testament. A l'âge de 63 ans il tomba dans une maladie dont il mourut en 1596. Il a fait imprimer en Allemand plusieurs *Sermons* & des *Dialogues*, *des fruits de la foi*, *de la resurrection* & *de la Vie éternelle*. * D. Cunrath. *Parcat.* J. Jac. Grasser, *Biogr. &c.*

BRANDMULLER, (Jacques) fils du précédent, naquit en 1565. Il reçut le degré de Mâitre és Arts en 1585. Deux ans après il fut fait Professeur en Poëtique. Cette charge ayant été supprimée dans la suite, on lui donna l'Eglise d'*Oberweiler* & en 1589, il fut appellé au Diaconat de la petite ville; il demeura dans cet emploi pendant plus de 40 ans. Il fut chargé du Vicariat de la chaire Hébraïque, pendant que Jean Buxtorf fit un voyage en Westphalie, sa patrie. Il mourut de la peste en 1629, le 19 novembre, laissant trois fils, 1. *Jean*, qui embrassa le négoce & fut pére de JACQUES, dont l'article suit; 2. *Henri*, qui entra dans le Conseil de la ville, & 3. *Jacques*, qui devint premier Pasteur de la petite ville. Voici la liste des Ouvrages qu'il a publiez, *Analysis Typica Dominical. & Festal. cum Observ. &c. Analysis Epistol. Apostolic. Analysis libror. Poeticor.* Un autre Jean Brandmuller, neveu de Jacques & petit-fils de Jean par *Baruch* son second fils, fut Pasteur à Mulhausen pendant 54 ans & vécut 82 ans. Il laissa une grande collection manuscrite de Poësies Allemandes, composées à l'imitation de la Poësie Gréque & Latine. * *Dict. Allemand de Bâle.*

BRANDMULLER, (Jacques) fameux Jurisconsulte de Bâle & petit fils de *Jacques* qui a fait le sujet de l'article précédent, naquit à Bâle au mois de septembre 1617. Dès son bas âge on apperçut en lui un esprit vif & une mémoire si prodigieuse, que quand une fois il avoit saisi quelque chose, il ne l'oublioit presque plus. Il fit ses premieres études en partie à Montbeliard & en partie dans sa patrie. En 1634, il reçut le degré de Mâitre ès Arts & s'attacha ensuite au Droit, sans pourtant abandonner l'étude de la Philologie & de la Philosophie. Sa mémoire lui fut d'un très-grand secours, & pendant les premiéres années de son cours de Droit, il apprit par cœur, comme en badinant, tous les titres des Digestes selon leur ordre. Se trouvant quelques années après en France, il s'éleva une difficulté parmi quelques uns de ses contemporains sur l'ordre de certains titres. Brandmuller décida la question en leur récitant, selon leur ordre, tous les titres des Digestes, ce qui les surprit beaucoup. Il fit ensuite un voyage par la France, en Angleterre, en Hollande & en Allemagne, où il ne manqua pas de lier connoissance avec les principaux Savans de son tems, & en particulier avec Claude Saumaise, Daniel Heinsius, Pierre Cunæus, Constantin l'Empereur & quelques autres. Il entretint depuis un commerce de lettres avec Saumaise. En 1639, il se fit examiner en Droit, & dix ans après il reçut le titre de Docteur. Comme dans ce tems-là il n'y avoit point encore de chaire établie à Bâle pour enseigner l'Histoire, Brandmuller avant que d'être créé Docteur, avoit obtenu la permission de faire des leçons publiques sur Florus. En 1652, il obtint la chaire des Instituts, & 14 ans après il eut celle des Pandectes. Il fut deux fois Recteur de l'Université. Brandmuller avoit poussé fort loin la Théorie du Droit, & comme il avoit souvent parcouru toutes les matiéres du corps de Droit, il s'étoit aquis une facilité extraordinaire d'alléguer exactement les Loix qui regardent chaque matiére. Il négligea la pratique, ne croyant pas qu'un même homme pût aisément exceller dans l'une & dans l'autre. Sa réputation s'étoit si fort étendue, qu'elle attira un grand nombre d'étudians à Bâle, même des pais les plus éloignez; son humeur agréable & sa conversation aisée y contribuérent sans doute beaucoup. En general on peut dire de lui qu'il sut s'attirer tellement les cœurs des Etudians, qu'ils recherchoient avec autant d'ardeur de s'approcher de lui & de profiter de ses leçons, qu'on en a pour éviter des Professeurs bisarres & pédantesques. Il avoit toûjours à sa table un grand nombre de Pensionnaires, à qui il tâchoit de se rendre utile par une conversation instructive & familiére. Brandmuller avoit une profonde connoissance des Antiquitez Romaines & des Belles Lettres; il avoit même une facilité extraordinaire à imiter, tant en vers qu'en prose, chaque Auteur Classique. Dans son stile il tâchoit de copier les manieres des Anciens. Il est encore a remarmarquer qu'il ne lui coutoit pas plus de parler & d'ecrire en vers qu'en Prose; mais il tomboit, de tems en tems, dans une obscurité rebutante, lorsqu'il vouloit affecter le sublime. Il avoit une très-bonne maniére d'enseigner, & savoit parfaitement s'accommoder à la portée de ses Disciples. Lorqu'il s'agissoit de concilier des Loix, qui paroissent se contredire, Brandmuller excelloit. Il mourut au mois de septembre 1677, après avoir joüi d'une santé presque continuelle pendant toute sa vie. Il a publié divers Ouvrages, dont voici la liste, *Disputat. de Lege*; *Disputationes varii argumenti*; *Manuductio ad Jus Canonicum & Civile*; *Dubia Jurid.*; *Scotani examen Jurid.*; *Contract. emendat. &c.* * Ex oratione funebri *à Sebastiano Fesmo* habita. *Dict. Allemand. de Bale.*

BRANDO. *Cherchez* BRAND.

BRANDOLINI. *Cherchez* BRACCIOLINI.

BRANDOLINI ou BRANDOLIN. *Cherchez* POGGE BRACCIOLIN.

BRANDOLINI (Aurélius ou Aurélio) surnommé *Lippus*, à cause de l'humeur qui lui découloit des yeux, étoit natif de Florence, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, & a fleuri dans le XV siécle. Il étoit Historien, Orateur & Poëte; & outre une Histoire de l'Ancien Testament, il composa, *De Humanæ vitæ Conditione & toleranda corporis ægritudine*; *De ratione scribendi Epistolas*; *Paradoxa Christiana, &c.* Il dedia ces derniers traitez a Matthias Corvin Roi de Hongrie. On les imprima depuis a Bale l'an 1498, & ce fut en cette année même que l'Auteur mourut à Rome. * Elssius & Pamphile, *de Script. August.* Vossius, *de Hist. Lat.* Aubert le Mire, *in Auct. de Script. Eccles.* Poccxantius, *de Script. Flor.* Bayle, *Dict. Crit.*

BRANDON (Charles) Duc de Suffolck, fils de GUILLAUME Brandon, fut élevé avec le fils de Henri VII, Roi d'Angleterre, qui devoit être son successeur; & la conformité de leur humeur vive & prompte, fit qu'il y eut entre eux une tres-étroite union. Etant employé pour ramener en Angleterre la veuve de Loüis XII, qui étoit sœur de Henri VIII, il gagna le cœur de cette Princesse, ou, comme d'autres disent, elle avoit eu de l'inclination pour lui avant son mariage, & il se maria avec elle sans en avoir fait part au Roi, ni demandé son consentement; après quoi ils le priérent humblement de vouloir le confirmer, ce qu'il fit après quelques formalitez. Dans le tems qu'on parloit du divorce du Roi avec Catherine d'Espagne sa premiere femme, le Duc de Suffolck lassé des délais de Rome, & des tromperies du Cardinal chargé de cette affaire, quoiqu'il n'agit que conformément a ses instructions, se mit en si grande colére, qu'il dit que les affaires d'Angleterre iroient toûjours de mal en pis, tant que les Cardinaux s'en mêleroient. Depuis ce tems, il fit tous ses efforts pour abolir l'autorité du Pape en Angleterre, & pour y affoiblir son parti. A l'égard de sa faveur près du Roi, il en usa avec tant de moderation, qu'il ne désobligea jamais personne. Il descendoit de GUILLAUME Brandon, Chevalier, qui d'*Elisabeth*, fille de *Robert* Wingfield, eut pour enfans, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Robert*, qui épousa *N*.... Calthorp, dont-il n'eut point d'enfans; 3. *Thomas*, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mort sans postérité de *N*...., fille de *N*. Baron d'Acres; 4. *Anne*, mariée à *Jean* Sidney; 5. *Marguerite*, femme de *N*.... Lovel; 6. *Elisabeth*, alliée, 1. à *Jean* Cavendisch: 2. à *Jean* Leventhorp; 7. *Eléonore*, qui épousa *N*.... Glemham; 8. *Marie*, alliée à *N*.... Reding; 9 *Catherine*, femme de *N*.... Gimney; & 10. *Anne* Brandon, qui épousa *N*.... Loveday.

II. GUILLAUME Brandon, fut tué à la bataille de Bosworth, le 22 août 1485, au service de Henri VII, Roi d'Angleterre. Il avoit épousé *Anne*, fille & héritiere de *Henri* Bruyn dont il eut, 1. *Guillaume*; 2. CHARLES, qui suit; & 3. *Anne* Brandon.

III. CHARLES Brandon, *qui a donné lieu à cet article*, fut créé Duc de Suffolck en 1513, & mourut le 24 août 1545. Il epousa, 1. *Marguerite* Nevil, veuve de *Jean* Mortimer, Chevalier, & fille de *Jean* Nevil, Marquis de Montagu: 2. *Anne*, fille d'*Antoine* Browne, Chevalier: 3. le 31 mars 1515, *Marie* d'Angleterre, veuve de *Louis* XII, Roi de France, & fille d'*Henri* VII, Roi d'Angleterre, morte le 23 juin 1533: 4. *Catherine*, fille & héritiére de *Guillaume* Baron Wiliougby de Eresby. Du second mariage vinrent, 1. *Anne* mariée à *Edouard* Grey, Baron de Powis; & 2. *Marie* Brandon; alliée à *Thomas* Stanley, Baron de Mont-Egle. Du troisiéme mariage sortirent 3. *Henri*, créé Comte de Lincoln en 1525, mort avant son pére; 4. *Françoise*, mariée, 1. a *Henri* Grey, Duc de Suffolck: 2. à *Adrien* Stok, Chevalier, morte en 1563; & 5. *Eléonore*, qui épousa *Henri* Clifford, Comte de Cumberland. De son quatriéme mariagé vinrent 6. *Henri* Brandon, Duc de Suffolck, mort jeune le 14 juillet 1551; & 7. *Charles* Brandon, mort le même jour, d'une maladie qui faisoit mourir par des sueurs excessives ceux qui en étoient attaquez. * *Voyez* Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre.*

* BRANDONS, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne. Elle est dans l'Autunois, a peu près au sud-est d'Autun, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

BRANDSKO ou BRANSKO, *Branskum*, petite ville de Moscovie, sur la riviére de Dezna, dans le Duché de Novogrod-Séwierski, à trente-cinq lieues au dessus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRANDSOE, petite isle de Danemarc, entre l'isle de Fuynen & le Duché de Sleeswyck. La carte de Danemarc de Sanson & de Jaillot la placent à peu près au 55 degré, 45 minutes de latitude, mais celle de M. Delisle la met au 55 degré, 30 minutes.

* BRANDT, ancienne famille noble dans la Marche de Brandebourg, dans la Poméranie & dans la Prusse. Elle s'est aussi étendue en Danemarc aussi bien qu'en Pologne, où elle est connue sous le nom de *Brandski*.

* BRANDT, ancienne famille noble de Franconie & du Haut Palatinat, porte les mêmes armes que la précédente, & pourroit

roit bien tirer son origine de la même souche.

* BRANDT, famille noble du Voigtland & de la Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne.

* BRANDT, famille noble d'Allemagne dans le Duché de Cléves, tire son origine de Flandre, d'où elle fut obligée de sortir dans le tems de la Réformation.

* BRANDT DE LINDAW, famille noble dans l'Electorat de Saxe, & dans la Principauté d'Anhalt, n'a aucune rélation avec celles dont on vient de parler. On dit qu'elle est originaire de Suisse, & qu'une branche de cette famille après s'être établie à Lindaw sur le Lac de Constance, s'étoit ensuite retirée en Saxe, où elle a porté le nom de *Brandt de Lindaw*.

BRANDT, (Sébastien) autrement nommé *Tition*, fameux Jurisconsulte, Poëte & Historien, naquit à Strasbourg en 1458. Après avoir fait ses études de Philosophie à Bâle, il s'attacha à la Poësie & enfin à la Jurisprudence, qu'il enseigna dans la suite publiquement à Bâle & à Strasbourg. Il donna, pendant son séjour à Bâle, plusieurs éditions d'Auteurs anciens. Il fut Comte Palatin, Conseiller & Chancelier à Strasbourg, & mourut en 1520. Il a fait plusieurs Ouvrages tant en prose qu'en vers. Voici les titres de quelques uns, *Navis Narragonia*; *Elegia in obitum Friderici ad D. Maxim. Regem*; *De Captivitate Maximiliani*; *De Contemtu Seculi*; *De ingratitudine elentium Mannam*; *Diverses Vies des Saints*; *Juris Civil. & Canonici omnium Titulorum expositiones*; *Une Description Latine des Actes du Concile de Bâle*; (cet Ouvrage n'est qu'une copie abbregée d'un autre qui fut fait du tems du Concile, & dont le manuscrit se trouve dans la Bibliothéque de Bâle) *Chronicon Germaniæ, præsertim Alsatiæ, &c.* * Trithéme, *de Script.* Pantaléon, *Prosopogr. partie* 2. Melchior Adam. Giraldi. Vossius, *de Hist. Lat.* Lorichii *Biblioth.* Fréheri, *Theatrum*. Hendreich, &c.

BRANDT, (Théodore) Bourguemâitre de Bâle, où il naquit en 1488. Il étoit fils d'un Chirurgien, & avoit assez bien appris le Latin dans sa jeunesse. Il étoit aussi destiné à la Chirurgie par son pére, mais il aima mieux s'engager dans les troupes Suisses, avec lesquelles il passa en Italie où il fit paroître beaucoup de courage. Il quitta enfin les armes & revint à Bâle, où il sut si bien se concilier l'affection de ses Concitoyens, par sa prudence & par sa politesse, qu'il succéda à son pére dans la charge de Conseiller. En 1529, il calma les esprits de la Bourgeoisie, qui paroissoient portez à une revolte, à l'occasion de la Réformation. Il fut le premier Scholarque, & contribua beaucoup à faire pourvoir l'Université de Bâle aussi bien que l'Eglise, de dignes Professeurs & Pasteurs. En 1534, il fut élu Tribun du peuple; & en 1544, il parvint à la dignité de Bourguemâitre. Il eut l'honneur de tenir sur les fonts une Princesse nommée *Hédwige*, fille de Christophle Duc de Wirtemberg, qui en avoit prié la République de Bâle. Ce Duc fit toujours dans la suite paroître une estime distinguée pour Brandt. Il mourut en 1558, le quatriéme d'octobre. * Melchior Adam, *Vitæ German. JCtor.* Freher, *in Theatro.* Urstisii *Chron. Basil. l.* 8. *p.* 520. Joh. Grossii, *Epitaph. Basil.*

* BRANDT, (Bernard) fils du précédent, fit premiérement son cours de Droit, & après avoir obtenu la *Licence*, il fit quelques Campagnes, à l'exemple de son pére. Etant de retour à Bâle il fut reçu dans le Conseil après la mort de son pére, & en 1570 il fut élu Tribun. Mais comme il aimoit extrémement la lecture, & qu'ainsi il lui falloit plus de tranquilité que sa charge importante ne lui en accordoit, il lui préféra le simple Bailliage de *Farnsbourg*, & résigna le *Tribunat*; exemple unique qui n'a point encore eu d'imitateurs. Il mourut de la peste en 1594, le 13 juillet, ayant plus de 70 ans. * *Dict. Allemand de Bâle.*

BRANDT (Jean) Sécretaire d'Anvers, naquit dans cette ville le 30 sept. 1559. Il étudia en Philosophie à Louvain, & à la naissance des troubles des Pais-Bas il se retira a Orléans & à Bourges en France, & reçut du grand Cujas son Mâitre le titre de Docteur en Droit. De là il alla en Italie, & après en avoir visité toutes les Académies, il fit un tour à Rome d'où il retourna dans sa patrie. Après avoir exercé à Bruxelles cinq ans de suite la Jurisprudence, & avoir pratiqué avec beaucoup de réputation, il s'étoit marié à Anvers, & il étoit prêt de s'aller établir dans la premiére de ces deux villes, lorsque le Magistrat de la seconde l'élut pour Sécretaire. Il s'aquitta pendant plus de trente ans de cet emploi d'une maniére si satisfaisante, que lorsqu'il demanda sa démission, on lui donna pour successeur son fils Henri Brandt, & que sans qu'il en sût rien on le fit Conseiller. C'étoit assurément un homme d'un grand savoir, modeste, affable, franc, &, ce qu'il y a de plus rare, toujours prêt a faire fleurir les Arts & les Sciences, & à y contribuer de tout son pouvoir. Il avoit marqué ses dispositions dans ces mots qu'il avoit pris pour devise, *Libenter, ardenter, constanter.* On a de lui, *Notæ cum Politicæ tum Criticæ in C. Julii Cæsaris & Hirtii Commentarios*; *Elogia Ciceroniana, sive Virorum domi militiæque Illustrium historia*; *Vita Philippi Rubenii*; *De perfecti & veri Senatoris officio*; *Spicilegium Criticum in Apuleium.* Valere André rapporte dans sa *Bibliotheque Belgique*, qu'il a vu aussi chez Brandt en manuscrit, *Commentarius in sex Terentii Comœdias*; *Breves Notæ ad Arnobium & Minucii Felicis Octavium*, *Lud. Guicciardini Belgiographia* traduite de l'Italien; *Notæ in Varronem & Plautum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 467 & 468.

* BRANDT (Gérard) naquit à Middelbourg en 1594. Il eut deux femmes, dont il épousa la premiére en 1623, & la seconde en 1644. Il étoit Régent du Théatre d'Amsterdam, & grand amateur de la Poësie Flamande qu'il connoissoit à fonds. Il gagnoit sa vie a faire de grandes horloges, des montres, des cadrans au soleil, & d'autres ouvrages de Méchanique, où il excelloit tellement que le célébre Descartes se fit un plaisir de le connoître, & lui communiqua plusieurs bons avis par raport à sa profession. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BRANDT (Gérard) fils du précédent naquit en 1626, à Amsterdam. Après avoir fait ses premiéres études, il fréquenta les Académies, où il apprit le Grec, l'Hébreu, la Philosophie & la Théologie, & il s'y rendit si habile qu'après avoir été reçu Proposant avec honneur, il fut peu de tems après appellé à Nieukoop, pour y être Ministre des Remontrans. Il epousa alors Susanne fille du célébre Professeur Gaspard Barlay. Après avoir été pendant quelques années Ministre des Remontrans à Nieukoop, il fut en 1660 appellé à Hoorn, & enfin en 1667 à Amsterdam. Il étoit grand Théologien, habile Historien & excellent Poete. Il donna en Flamand au public un livre qui a pour titre, *Court Relation de la Réformation, & de la guerre contre l'Espagne dans les Pais-Bas jusques à l'année* 1600. Ce livre fut imprimé pour la seconde fois à Amsterdam en 1658. Cinq ans après, c'est à dire, en 1663, il mit au jour en Flamand, *Relation de la Reformation de la Religion dans les Pais-Bas & dans le voisinage avec quelques observations.* En 1671 & 1674, il publia en quatre volumes in quarto, & en Flamand *l'Histoire de la Reformation & d'autres particularitez concernant l'Eglise des Pais-Bas & du voisinage.* André Ruil Ministre de la Religion Reformée prit la plume contre cet Ouvrage, & publia en Flamand contre Brandt un livre dont le titre signifie, *La hardie accusation de Brandt & son manque de charité dans son Histoire de la Reformation.* Brandt y fit une replique dont le titre veut dire, *Apologie de G. Brandt au sujet de son Histoire de la Réformation contre les accusations de D. Henri Ruil à Amsterdam.* Brandt a aussi donné en Flamand d'autres Ouvrages au public, *Histoire d'Enkhuisen célébre ville maritime & marchande*; *La Vie & les exploits de Michel de Ruiter, Duc, Chevalier & Lieutenant Amiral de Hollande & de West-Frise*, *Journal des choses arrivées*; *Histoire des procedures tenues en* 1618 *&* 1619 *contre trois celebres prisonniers Oldenbarneveld, Hogerbeets & Grotius.* Brandt aima la Poësie dès sa plus tendre jeunesse, mais dans l'édition qu'il donna lui même en 1678 des Poëmes qu'il avoit composez, il supprima les piéces qu'il avoit faites dans son jeune âge. On en a donné en 1725 une nouvelle édition où se trouvent les Poësies de sa jeunesse, & à la premiére édition qu'on en fera, on y ajoûtera le reste de ses Oeuvres Poëtiques qui feront un second volume. Il mourut le onziéme octobre 1685, étant en voyage pour Rotterdam, & fut enterré dans l'église Françoise.

* BRANDT (Gaspard) fils du précédent, naquit à Nieukoop. Il fit ses premiéres études a Hoorn & a Amsterdam, apres quoi il étudia avec beaucoup de succès sous le célébre Professeur Philippe Limborch la Philosophie & la Theologie, & en 1675, il fut examiné & reconnu capable d'exercer le ministere. Peu de tems après il fut appellé à Schoonhoven. Trois ans après, l'Eglise Arminienne de Hoorn lui adressa la vocation, qu'il accepta pour aller remplir la place de Barthélemi Hartzoeker. En 1681, après la mort d'Okker Pesser, l'Eglise Arminienne d'Alkmar l'invita a venir occuper ce poste. En 1683, après la mort de Christian Hartzoeker, l'Eglise Arminienne de Rotterdam le demanda a celle d'Alkmar; mais elle ne le posséda pas longtems, puisqu'il fut appellé par celle d'Amsterdam qui le perdit en 1696, lorsqu'il n'avoit encore que quarante trois ans. Il avoit épousé trois femmes, savoir, 1. en 1681, *Sara* Zwaardekroon: 2. en 1686, *Leonor* Tongerlo: & 3. en 1691, *Agathe* Paats. On a de lui en Flamand, *La Priére Dominicale*, ou *Explication de la parfaite priére de Notre Seigneur*; *onze Prédications dans des jours de jeûne*; *trente deux Prédications*; *Poesies*; & en Latin, *l'Histoire de la Vie de Jaques Arminius.*

* BRANDT (Gerard) fils du précédent, naquit en 1657, à Nieukoop où son pere etoit Ministre. Il étudia avec une telle assiduité & une si grande application, qu'avant que d'avoir treize ans accomplis, il fut jugé digne & capable de monter à l'Académie. Il étudia environ huit ans sous le Professeur Limborch en Philosophie & en Théologie, pour se mettre en état de prêcher. Il joignit à la connoissance du Latin & du Grec celle de l'Hébreu, du François, de l'Italien & de l'Anglois, & l'étude de sa Langue maternelle. Il traduisit en Flamand quelques Traittez écrits en Latin, en François & en Anglois. Entre autres, il donna au public l'Histoire de Pierre Heylin, Chapelain de Charles I, Roi d'Angleterre, & donna a ce livre le titre d'*Histoire des cinq articles*, ou Déclaration du sentiment des Eglises d'Occident, & en particulier de l'Eglise d'Angleterre sur les cinq points contestez, & ausquels on donne aujourd'hui le nom d'Arminianisme. Peu d'annees après, c'est à dire, en 1678, il publia, en se cachant sous les lettres V. T. V. un livre Flamand ayant pour titre, *Recit des choses arrivées dans les années* 1674 & 1675. Cette même année, il fut jugé capable du ministére, & il le fit tellement goûter par ses prédications, que deux mois après il fut appellé à Schoonhoven, à la place de son frére Gérard & de là à Dokkum en Frise. En 1680, lorsqu'il n'avoit encore que 23 ans, l'église de Rotterdam lui adressa une vocation. Il épousa la même année *Elizabeth Verduin* de laquelle en 1682 il eut une fille, & l'année d'après un fils. Il mourut à la fleur de son âge n'ayant pas encore 26 ans accomplis. On a de lui en tout 65 prédications. Il fut enterré dans l'Eglise Françoise, & son Collégue Molinæus fit son oraison funébre.

* BRANDT (Jean) frére du précédent, & le plus jeune fils de Gérard Brandt & de Susanne Barlay, naquit à Nieukoop aussi bien que ses fréres, le sixiéme juillet 1660, un mois avant le départ de son pére pour Hoorn où il avoit été appellé. Il fut reçu Proposant à l'âge de 20 ans en l'an 1681. L'année suivante il fut fait Ministre de Warmont, & l'année d'après il fut appellé à Hoorn. Dans la suite il reçut la vocation de l'Eglise Arminienne de la Haye, & quelque tems après il fut appellé à Amsterdam, où il mourut le 13 janvier 1708, âgé de près de 48 ans. Il avoit épousé *Wilhelmine* Klopper. On a de lui en Flamand, *La Vie de l'Apôtre St. Paul*; *Oraison funébre sur la mort de Marie II, Reine d'Angleterre*; *Traitté contre Leidekker.*

BRANDT (Jean Arnoul de) Professeur en Droit à Duisbourg, naquit le 19 juillet 1647, à Déventer, d'une famille distinguée. Il étoit originaire de Flandre, mais il fut élevé à Cléves, où son pére Christian de Brandt, étoit Conseiller de la Regence. Après avoir fait ses études Académiques dans diverses Universitez, il se tint quelque tems à Wézel chez M. Jean Hinsen, Jurisconsulte; & en 1673, il alla en Moscovie avec l'Ambassadeur de l'Electeur de Bran-

Brandebourg. En 1680, il fut fait Docteur en Droit, & exerça à Cléves la profession d'Avocat. Dans la suite, il fut élu Conseiller de la ville, & appellé en 1683, Professeur en Jurisprudence à Duisbourg. Il mourut le 20 mai 1691, usé par trop d'application à l'étude. On a de lui, *Purgatio veteris Juris*. Après sa mort, le Professeur Henninius, publia le Voyage de Moscovie, composé par notre Auteur. * Henninius, *dans son Oraison funébre.*

NB. Tous ces articles de *Brandt* sont extraits du *Grand Dictionnaire Universel Hollandois.*

BRANDT (Jean) Religieux de Citeaux. *Cherchez* BRAND (Jean)

BRANKSEY. *Voyez* BRANCKSEY.

BRANSKO. *Voyez* BRANDSKO.

* BRANSLE, petite riviére de France dans le Gouvernement de l'Orleanois. Elle prend sa source dans le Vendomois, & coule du nord-est au sud-ouest, jusques en Touraine, où elle change son cours qui va du nord au sud. Elle se décharge dans la Loire entre Amboise à l'orient & Tours à l'occident.

BRANTEGHEM (Guillaume) d'Alost, Chartreux d'Anvers, qui vivoit dans le XVI siécle, écrivit un livre de priéres, & quelques piéces spirituelles en prose & en vers. * Petreius, *Biblioth. Carthus. p.* 120. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. p.* 472. Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 308.

BRANTES (Seigneurs de) *Cherchez* ALBERT & VINCENS.

BRANTIUS (Jean) Sécretaire d'Anvers. *Voyez* BRANDT (Jean)

BRANTOME ou BRANTOSME, en Latin *Brandosma* & *Brantosomum*, Abbaïe de France, avec un bourg dans le Perigord, sur la petite riviére de Drome, qui y reçoit la Colle, est de l'Ordre de Saint Benoît, & fut fondée par Charlemagne, en l'honneur de S. Pierre & de S. Paul: ce que l'on en trouve dans la Chronique de Réginon, sous l'an 779, ne nous donne pas lieu d'en douter.

BRANTOME ou BRANTOSME. *Cherchez* BOURDEILLE (Pierre de) Abbé de BRANTOME.

BRAQUEMONT (Robert de) Amiral de France, pourvu de cette charge en 1417, fut envoyé par Charles VI, Roi de France, au secours de Jean II, Roi de Castille, contre les Maures, qu'il défit sur mer. Jérôme Surita qui l'appelle *Robinet* de Braquemont, dit que Henri III, Roi de Castille, lui permit en 1401, la conquête des Canaries, en considération des services qu'il lui avoit rendus dans les guerres contre le Portugal; & que Braquemont en donna la commission à Jean de Béthencourt, Baron de S. Martin-le-Gaillard, son parent.

I. RENAUD, Sire de Braquemont, en la Vicomté d'Arques, vivant en 1353, eut pour enfans 1. RENAUD II, qui suit; 2 *Richard*, qui suivit avec ses fréres le parti du Roi de Navarre; 3. *Matthieu*, qui épousa *Isabelle*, Dame de S. Martin-le-Gaillard, veuve de *Jean* de Béthencourt, Chevalier; 4. *Alix* de Braquemont, femme d'*Estoud*, Seigneur de Grousset; & 5. *Marie* de Braquemont, alliée 1. à *Jean* de Béthencourt, Seigneur de Grainville: 2. à *Jean* Suhart, Seigneur de Monfreville.

II. RENAUD II, Sire de Braquemont, vivant en 1388, laissa pour enfans, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Jean*, qui fit le voyage d'Espagne avec son frére *Lyonel* de Braquemont, Chevalier, Capitaine de Harfleur, qui épousa *Jeanne* de Houdetot, fille de *Porquet*, Sire de Houdetot; 3. *Agnès* de Braquemont, Dame de Boudouville; 4. *N*.... de Braquemont, femme de *Jean* de Quiédeville; & 5. ROBERT de Braquemont, dit *Robinet*, Amiral de France, *qui a donné lieu à cet article*, lequel fut marié en Espagne, où il épousa, 1. *Agnès* de Mendoce, fille de *Pédro* Gonzalès, Grand-Maître de la Maison de Jean Roi de Castille, & d'*Aldonce* d'Ayala: 2. *Léonore* de Tolede, veuve de *Ruy-Diaz* de Rosas, & fille de *Fernand-Alvarez*, Seigneur d'Hyarez, & de *Léonore* d'Ayala. Du premier lit sortirent 1. *Jean* de Braquemont, mort sur mer en 1415; & 2. *Aldonce* de Braquemont, accordée en 1404, à *Roger*, Sire de Bréauté, tué par les Anglois avant l'accomplissement du mariage, & mariée depuis à *Pierre* Gouguel, dit *Maradas*, Seigneur de Rouville, Gouverneur du Pont-de-l'Arche. Du second lit vint, 3. *Jeanne* de Braquemont, Dame de Fuentelsol, & de Pénéranda en Castille, mariée à *Alvaro* Gonzalès d'Avila, Maréchal de Castille, & Grand Chambellan de l'Infant Dom Fernand, Duc de Pennafiel, dont la postérité, qui subsiste encore, a pris le nom de *Braquemont*.

III. GUILLAUME, Sire de Braquemont, dit *Braquet*, Seigneur de Sedan & de Florainville, Conseiller & Chambellan du Roi & du Duc d'Orléans, ausquels il rendit des services considérables en plusieurs occasions, épousa *Marie* Dame de Campremy, veuve de *Jean* de Clermont, Seigneur de Tartigny & de Paillart, dont il eut 1. *Louis* de Braquemont, Seigneur de Sedan & de Florainville, Echanson de Mgr le Dauphin, mort sans postérité; 2. *Braquet* de Braquemont, Seigneur de Berri-au-Bac, mort aussi sans alliance; 3. GUILLAUME, qui suit; 4. *Marie* de Braquemont, mariée, 1. en 1396, à *Jean* de Dargis, Seigneur de Béthencourt & de Framerville: 2. à *Everard* de la Marck, Seigneur d'Aremberg, qui aquit en 1424 les Terres de Sedan & de Florainville, de *Louis* de Braquemont son beau-frére; 5. *Robine*, Dame de Berri-au-Bac, mariée à *Jean* de Becquencourt, Ecuyer; & *Marguerite* de Braquemont, Dame de Lambercourt, alliée en 1404, à *Jean* Tyrel, V. du nom, Seigneur de Poix & de Mareuil.

IV. GUILLAUME de Braquemont, Seigneur de Campremy, épousa *Jeanne* de Harcourt, fille de *Philippe*, Seigneur de Bonestable, dont sortit *Guillaume* de Braquemont, Seigneur de Campremy, vivant en 1480. * Jean de Verriére, *Histoire de la premiére découverte des Canaries*. Jérôme Surita, *Commentaire sur l'Itinéraire d'Antonin*. Le P. Anselme.

BRASAVOLUS (Antoine-Musa) Médecin & Professeur en Philosophie à Ferrare, florissoit dans le XVI siécle, & enseigna huit ans la Logique, & neuf ans la Physique, dans l'Académie de Ferrare, & s'attacha à l'explication de la théorie de la Medecine. Il nous a laissé sur les Aphorismes d'Hippocrate, des Commentaires qui ont été tres-estimez, & imprimez plusieurs fois; (Gesner, *dans sa Biblioth. page* 62, parle de l'édition de Bale *in folio*, en 1542,) plusieurs livres sur la Nature des Médicamens, & sur la Méthode de les préparer, entre autres, *Examen omnium simplicium quorum usus est in publicis officinis*, imprimé à Rome en 1536, *in folio*, & à Lyon en 1544, *in octavo*, *Examen omnium syruporum, linctuum, pulverum, electuariorum, confectionum catharticarum, catapotiorum vel pilularum, trochiscorum, unguentorum, &c.* dont Vander Linden, *p.* 78, rapporte les differentes éditions; un Traité sur la Vérole que Jean de Renou, Médecin François a beaucoup méprisé, comme on le peut voir dans son livre intitulé, *Jean de Renou Antidotaire, l.* 2. *c.* 21. *p.* 602, *de la traduction Françoise* de Louis de Serre, *imprimé à Lyon en* 1637, *in folio.* Ses Ouvrages sont en forme de Dialogues, entre lui & un vieux Apothicaire; son style est clair & simple. Gesner, *p.* 62. *& suiv.* dit, qu'il n'a point affecté de donner de l'ornement à ses Ouvrages. Joubert *dans son premier livre des Erreurs populaires, ch.* 9. *p.* 39, le cite mal à propos dans un conte d'un Boufon. Il rapporte qu'Alfonse Duc de Ferrare, ayant demandé *de quel métier il y avoit le plus de gens*, Gonelle, son Boufon, gagea contre lui, *qu'il y avoit plus de medecins que d'autre sorte de personnes*; que Gonelle feignit le lendemain d'avoir mal aux dents, & marqua sur ses tablettes tous ceux qui lui enseignerent quelque reméde; que le Duc fut mis dans la liste, car il avoit dit à Gonelle, *Je sai une chose qui te fera passer incontinent la douleur, encore que la dent fut gâtée. Messer Antonio Musa Brasavolo, mon Médecin, n'en pratique jamais une meilleure. Fais ceci & cela: incontinent tu feras gueri*, &c. Premiérement Joubert n'a pas bien sçu la date de ce fait: car elle précéde le tems de Brasavolus, & d'Alfonse Duc de Ferrare; secondement ce Gonelle étoit le Boufon de Nicolas d'Est, Marquis de Ferrare; enfin Jovianus Pontanus, qui est un auteur du XV siécle, *l.* 6. *de Sermone, c.* 2. *p.* 1727, rapporte ce conte, qui par conséquent ne peut convenir à Brasavolus. Brasavolus laissa un fils nommé JE'RÔME, qui fut Médecin, & qui publia une *Exposition du premier livre des Aphorismes d'Hippocrate*, imprimée à Ferrare l'an 1595, *in quarto*; un Traité *de Officiis medicis*, imprimé dans la même ville en 1590 & en 1599, *in quarto.* Le catalogue de la bibliothéque d'Oxfort met sous son nom, un *Commentaire sur le premier Aphorisme d'Hippocrate*, imprimé aussi à Ferrare en 1594, que Vander Linden attribue à son pére. * Gesner, *Biblioth.* Simler, *Epitome Biblioth. Gesneri.* Joubert, *Erreurs populaires.* Jovianus Pontanus. Vander Linden. Bayle, *Dict. Crit.*

* BRASCH ou BRASK (Jean) fut en 1513 Evêque de Lincoping où il avoit été Prevôt pendant quelques années. En 1520, dans le massacre de Stokholm, il s'en falut peu qu'il ne perdit la vie, étant accusé d'avoir contribué à la déposition de l'Archevêque Trollen. Mais il fut absous, parce qu'on fut convaincu qu'il l'avoit fait malgré lui. Dans la suite, il s'opposa fortement aux changemens que vouloit introduire dans la Religion le Roi Gustave I, & l'on assure que pour tailler de la besogne au Roi, il avoit supposé le prétendu Stur. Mais lorsque ce Prince entreprit malgré tout cela, en 1527, de faire une grande réduction dans les biens des Ecclésiastiques, Brasch fut obligé de donner au Roi de bonnes cautions de sa fidélité, & de signer la Résolution ou le Décret de l'Etat. Mais un jour qu'il eut l'honneur de recevoir le Roi dans sa maison, il lui demanda d'être déchargé de sa caution, & qu'il lui fût permis d'entreprendre la visite des biens d'église dans la Gothie. Il se mit donc en voyage, prenant avec lui ce qu'il avoit de plus précieux, mais au lieu d'aller faire sa visite, il se retira à Dantzik, & de là dans le Monastére d'Oliva. On a de lui, *Genealogia Vetustiss. Nobil. Suec.* Il mourut en 1538 à Lenda en Pologne, étant en chemin pour aller à Trente. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRASCKOU ou BRASKOVIE, ville de la Valaquie, qui a eu autrefois titre d'Evêché, est située au pié des montagnes, vers les frontiéres de la Moldavie & de la Transsylvanie. * Baudrand.

BRAS-DE-FER. *Cherchez* NOUE (François de la)

BRAS DE S. GEORGE. *Voyez* SAINT-GEORGE.

BRASIDAS, Général des Lacédémoniens, vers la LXXXIX Olympiade, & environ 424 ans avant Jesus Christ, remporta de grands avantages sur les Athéniens, les défit sur mer & sur terre, prit plusieurs places dans la Thrace, & ailleurs, & rendit sa patrie redoutable à tous les peuples qui lui faisoient la guerre. Il ne survécut que de quelques momens à une victoire qu'il gagna sur les Athéniens, qui vouloient surprendre Amphipolis. Les Habitans de cette ville lui rendirent les derniers devoirs avec toute la magnificence possible, & lui élevérent un Mausolée au milieu de leur place publique. Sa mére répondit avec tant de modestie à ceux qui lui parloient de sa valeur, que les Ephores lui décernérent des honneurs publics, parce qu'elle avoit préféré la gloire de son païs à celle de son fils. Il fut tué la troisiéme année de l'Olympiade que nous avons marquée, & 422 ans avant Jesus Christ. Cléon, Général des Athéniens, périt dans le même combat. * Diodore de Sicile, *liv.* 12. Thucydide, *l.* 3. 4. 5. Plutarque, *aux Apophth.* Frontin, *Stratagem. l.* 1. *c.* 5. *n.* 23.

BRASIL. *Voyez* BRÉSIL.

BRASK. *Voyez* BRASCH.

BRASLAW, *Braslavia*, ville de Pologne dans la Lithuanie, avec un assez bon château, est située au nord-nord-est de Wilna, vers la frontiére de Courlande & de Livonie, & sur un lac d'où sort un ruisseau qui va se jetter dans le Duna ou Dzwina, qui n'en est qu'à cinq lieues. Braslaw est capitale d'un Palatinat. * Baudrand.

BRASSAC (Marquis de) *Cherchez* GALLARD.

BRASSAU ou CRONSTADT, en Latin *Patrovissa*,

ſt, ville de Tranſſylvanie, avec Evêché, eſt ſituée vers les frontiéres de la Moldavie & près des montagnes, & a trois fauxbourgs, dans l'un deſquels demeurent les Hongrois, dans l'autre les Bulgares, & dans le troiſiéme les Saxons. Quelques-uns la prennent pour la *Pratoria Auguſta* de Ptolomée; & d'autres la nomment *Corona* & *Stephanopolis*. On prétend qu'elle eſt une des ſept villes bâties ou réparées par les Saxons. * Sanſon. Baudrand.

BRASSAVOLO. *Voyez* BRASAVOLUS.

BRASSER (François) Allemand, qui vivoit au commencement du XVII ſiécle, vers l'an 1622, a écrit quelques Traitez de Mathématique, & entre autres, une Arithmétique en Allemand, qu'Othon Wéſelow a traduite en Latin. François Braiſer étoit Saxon. * Voſſius, *de Scient. Math. ch.* 53. *S.* 7.

BRASSER ou BRASSEUR (Philippe) de Hainaut en Flandre, a donné en 1637, *Sidera illuſtr. Hannonia Scriptorum*, & une *Bibliothéque du Hainaut*, en 1639. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 770.

* BRASSICA (Jaques) autrement KOOL ou KOOLS qui en Flamand veut dire *chou*, s'eſt fait connoître par pluſieurs Ouvrages qui ſont entre autres, *De certo vita genere deligendo*; *Conſolatio de Peſtilentia morbo*; *Iſagoge ſive Introductio ad mortem*; *Apologi ſeu facete dicta*; *Saturnalia ſeu Sententia ad imitationem Paradoxorum Ciceronis diſputata anno* 1603; *De Etymo Hollandia*; *Reſponſio ad objectiones Douſa*; *Saliare ad Philoduſum*; *Pemmata ad eundem*. Il a auſſi publié *Reineri Snoii de Rebus Batavicis*, *libri tredecim*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 403. & 404.

BRASSICANUS (Alexandre) qui mourut en 1539, étoit un grand Philoſophe, qui entendoit bien le Grec & le Latin. Il a laiſſé des Proverbes, & des Inſtitutions de Grammaire. * Lambecius, *l.* 2. *Biblioth. Vienn. p.* 540. Thomaſius, *de Plagio*, *S.* 374.

BRASSICANUS (Jean-Louïs) de Tubingue, célébre Orateur & Poëte, mourut à Vienne en 1549. On trouve ſes Poëſies, *tome* 1. *Delic. Germ. p.* 794.

* BRASSIEUX ou BRACIEUX, village ou bourg de France, dans le gouvernement d'Orléanois. Il eſt dans le Blaiſois au ſud de Chambort.

BRASSOVIE. *Voyez* BRASSAU.

BRATI ou BRATSKI, peuples de la grande Tartarie, qui ſont dans la Sibérie, vers la Tungoëſie, le long de la riviére d'Anagara, qui eſt une des ſources du Jéniſſaia. Les Brati ſont ſujets aux Moſcovites, qui ont bâti dans leur païs la ville de Bratskoy. Le Pére Avril dans ſes Voyages, juge qu'ils ſont une Horde des Tartares de Kalmouc.

BRATSKI. *Voyez* BRATI.

BRATOU, bourg d'Eſpagne. *Cherchez* BROTO.

* BRATUTI (Vincent) natif de Raguſe fut au milieu du XVII ſiécle fait Sécretaire d'Ambaſſade de Philippe IV Roi d'Eſpagne, & Truchement pour les Langues Turque & Perſane. Il a traduit du Turc en Italien la Chronique de Saidin, & du Turc en Eſpagnol *Eſpejo politico y moral* du Docteur Chinois Berhéménio Bidpay. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Index Biblioth. Barberina.*

BRAVA, ville de la côte d'Ajan en Afrique, eſt ſituée ſur le bord de la mer, & fortifiée de bonnes murailles. Les maiſons y ſont bien bâties, mais à la Moreſque. C'eſt la ſeule République qui ſoit dans toute l'Afrique, ou du moins que l'on y connoiſſe. Ses Habitans ſe gouvernent ſelon les loix de douze Xéques ou Princes, qu'ils éliſent d'entre les Deſcendans des ſept fréres Arabes qui ſe retirérent vers cette côte, fuyant la perſécution des Rois de Lacah, dans l'Arabie Heureuſe. * Villaut, *Rélation d'Afrique.*

BRAVA, l'une des iſles du Cap Verd, eſt au midi de toutes les autres, & au couchant de celle de Fuego. On recueille dans l'une & dans l'autre d'auſſi bon vin que dans les Canaries. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRAVADE, fête qui ſe fait à Aix en Provence, la veille de la ſaint Jean. Celui qui a remporté le prix, en abattant d'un coup de fuſil la tête d'un oiſeau que l'on expoſe dans un champ quelques jours auparavant, eſt déclaré Roi de la fête par les Conſuls & les autres Magiſtrats de la ville; & il choiſit enſuite un Lieutenant & un Enſeigne, qui ſont reçus à l'Hôtel de ville. Ces trois Officiers lévent chacun une compagnie de Mouſquetaires, & ſe trouvent tous enſemble à la place de la ville, où le Parlement ſe rend auſſi, pour allumer le feu de la S. Jean. Cette fête eſt une coutume introduite depuis l'an 1256, lorſque Charles d'Anjou revint du voyage de la Terre-Sainte, & y établit le prix & la fête de la Bravade, pour entretenir ce peuple dans l'exercice de la guerre. Alors on tiroit l'oiſeau à coups de fléches; mais depuis que l'on a inventé le fuſil, on s'eſt ſervi de cette ſorte d'armes. * *Mémoires du tems.*

BRAUBACH, *Brocubachium*; *Brubachium*, bourg avec un château en Allemagne, eſt dans le Bas Comté de Catzenellebogen ſur le Rhin, environ à trois lieues au deſſous de la ville de Coblentz. Braubach, & le petit Bailliage, qui en dépend, appartient au Landgrave de Heſſe-Darmſtadt. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRAUCIUS (Nicolas) Evêque de Sarſine, étoit natif de Raguſe & fort ſavant; ce qui fit auſſi que Clément VIII l'éleva à l'Epiſcopat. Sous Paul V, on porta contre lui pluſieurs accuſations violentes, de ſorte que ce Pape le fit mettre en priſon au Château-Saint-Ange, où il reſta dans une extrême miſére juſques à la mort de Paul V, arrivée en 1621. Il ſupporta ce malheur avec beaucoup de force, & employa ce triſte tems à écrire les Vies de quelques Saints en Vers Latins. Grégoire XV le fit ſortir de ſa priſon, & le déclara abſous de toutes les accuſations qu'on lui avoit intentées. Après cela Braucius retourna dans ſon Evêché, qu'il quita quelque tems après, avec la permiſſion du Pape, pour ſe retirer à Raguſe, lieu de ſa naiſſance, où il mourut en 1632. * *Diction. Allemand.*

BRAVE. *Voyez* BRAVO (Jean)

BRAULIO, *Monte Braulio*, eſt une grande montagne des Alpes, la principale de celles qu'on nommoit *Alpes Rhétiques*. Elle eſt dans le païs des Griſons, aux frontiéres du Tirol, & près de la ville de Bormio. C'eſt dans cette montagne, que la riviére d'Adda prend ſa ſource. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRAULION ou BRAULIUS, Evêque de Saragoſſe en Eſpagne, qui vivoit dans le ſeptiéme ſiécle, a été un des plus illuſtres Prélats de ſon tems, ſoit pour la doctrine, ſoit pour la piété. Il fut élevé ſur le ſiége Epiſcopal de Saragoſſe en 627, après la mort d'un de ſes fréres nommé Jean, & gouverna cette égliſe avec beaucoup de prudence. Il ſe trouva au quatriéme, au cinquiéme, & au ſixiéme Concile de Tolède, & mourut le 26 mars vers l'an 646. Son corps fut trouvé en 1270, & eſt conſervé avec beaucoup de vénération. Saint Iſidore étoit des amis particuliers de Braulion, auquel il dédia ſes vint livres d'Etymologies. Il a lui-même compoſé divers Ouvrages, comme la Vie de ſaint Emilien; celle de ſainte Léocadie; un Recueil de quelques Canons qu'on lui attribue, &c. Il a achevé le Traité de l'Origine de l'Hiſtoire, & a écrit deux lettres à cet Evêque. * Saint Ildephonſe, *de Vir. Illuſtr. ch.* 12. Baronius, *in Annal. & Martyr.* Mariana, *Hiſt. l.* 6. *ch.* 6. André Schot, *Biblioth. Hiſt.* Aubert le Mire, *Biblioth. Eccl. &c.*

* BRAUN, tres ancienne famille noble de Barons en Siléſie, s'eſt répandue en Bohême, en Saxe, & dans la Principauté d'Anhalt. Elle eſt originaire d'Allemagne, & portoit anciennement le nom de *Brun*, comme on le voit dans la Déſcription de Tournois célébrez à Zurich en 1165. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRAUN (George) *Braunius*, qui eſt nommé différemment (car il en eſt parlé dans l'Epitome de la Bibliothéque de Geſner, *p.* 265, ſous le nom de *Bruinus*. Zweert, *Athena Belgica*, *p.* 269, le cite ſous celui de *Brunus*; & le Catalogue d'Oxford en fait deux Auteurs différens, ſous les noms de *George Braune* & de *George Braunius*) étoit Archidiacre de Dortmund, Doyen de Notre-Dame *in Gradibus* à Cologne, & a vécu encore au commencement du XVII ſiécle. Il étoit à Anvers dans le tems d'une émotion populaire, arrivée le 13 mars 1567. Nous avons pluſieurs Ouvrages de ſa façon, ſavoir, *une Harangue Latine contre les Prêtres concubinaires*, qu'il publia en 1566, la *Vie de Jeſus-Chriſt* & celle *de la ſainte Vierge*; un Traité de controverſe contre les Proteſtans, intitulé, *Catholicorum Tremonenſium adverſus Lutheranica ibidem factionis pradicantes Defenſio*, *in qua legitima rationes & cauſa explicantur ob quas Catholica Eccleſia*, *in qua nati Chriſto initiati & educati*, *confeſſione defertâ Auguſtanam aſſumere & profiteri nequeant*, imprimé à Cologne en 1605, *in octavo*. Ce qui donna occaſion à Braun de compoſer ce Traité, fut que les Magiſtrats de Dortmund ordonnérent le ſeptiéme octobre 1603, que tous les Habitans qui ne voudroient point ſouſcrire à la Confeſſion d'Ausbourg, ſeroient privez de la liberté de conſcience. Dans ce Traité il allégue dix raiſons contre ce Décret. Il répréſente aux Miniſtres Luthériens qu'ils devroient ſe ſouvenir de la prémiére démarche qu'ont faite leurs ancêtres pour introduire leur Foi dans la ville de Dortmund; qu'au tems du Traité de Paſſau, fait en 1552, & après la paix de Religion conclue en 1555, la Religion Romaine étoit en vigueur dans la ville & dans le Comté de Dortmund; mais qu'elle y fut ſupprimée, & que le Luthéraniſme y fut établi par l'autorité publique en 1582, parce que les Luthériens y étoient les plus forts; la contagion ayant obligé les Magiſtrats & autres, qui auroient pu s'oppoſer à cette nouveauté, à s'en retirer. Il y compare la conduite des Luthériens à un coin, dont la partie la plus déliée étant une fois entrée dans une piéce de bois, ſert peu à peu à introduire les parties les plus épaiſſes, juſqu'à ce que le bois ſoit fendu, il y raconte comment les Luthériens s'unirent aux Catholiques, pour réſiſter aux Calviniſtes; enfin, *p.* 55. 56. *& ſuiv.* il fait connoître clairement les ſubtilitez, dont ils ſe ſont ſervis pour introduire leur Religion. Zweert, *Athen. Belgic. p.* 269, fait mention de ſon principal Ouvrage, intitulé *Theatrum Urbium*, qui eſt en pluſieurs volumes *in folio*. * *Biblioth. Geſneriana Epitome.* Bayle, *Diction. Critiq.*

BRAUN (Jean) naquit à *Keyſerslauter*, dans le Palatinat en 1628. A ſept ans il perdit ſon pére, qui étoit Bourguemaître de cette ville, lorſqu'elle fut priſe & pillée par les Impériaux. Jean Braun paſſa donc à Metz & y aprit ſi bien le François, qu'à ſon retour il fut obligé d'apprendre de nouveau l'Allemand au Collége. Le peu d'inſtruction qu'il avoit eu, fit qu'il paſſa des études au Négoce. Dans cette vue il alla à Leide; mais il ne reſta qu'un an dans le Comptoir. Conſtantin l'Empereur ayant découvert ſon génie pour les Lettres, lui fit abandonner le négoce pour les études. Il s'aquit l'eſtime de *Cocceius*, par ſa grande application, qui lui fit achever le cours de ſes études Académiques au bout de cinq ans. Là-deſſus, il voyagea en France & s'arrêta ſur tout à Paris & à Saumur. En 1655, il fit un voyage par l'Allemagne & par la Suiſſe. En 1661, il eut la charge de Miniſtre François à Nimégue. Lorſque cette ville paſſa entre les mains des François en 1672, Braun ne fut pas des moins maltraitez, car entre autres vexations, on lui fit payer une amende de 1000 bajoires, ſous un prétexte frivole. En 1680, on lui donna la Chaire de Profeſſeur en Théologie & en Hébreu à Groningue, qu'il garda juſques en 1708, où il mourut. Il étoit d'une aſſiduité extraordinaire au travail, & fort verſé dans la Philologie, dans les Rabins, auſſi-bien que dans les Antiquitez Judaïques Gréques & Romaines. Il ſuivit beaucoup les ſentimens de Cocceius, ce qui fit naître quelques difficultez entre Braun & *Marckius* ſon Collégue, qui voulut le rendre ſuſpect de Sabellianiſme; mais Braun s'en défendit avec force & peut-être avec trop de vivacité. Son principal Ouvrage eſt celui qui eſt intitulé *de Veſtitu Sacerdotum Hebraorum*, qui n'eſt qu'une partie d'un plus grand Traité *de Sacerdotio Hebraorum*, qu'il avoit eu deſſein de publier. Vitringa, Bynæus, & Ed. Bernard lui firent encore des affaires ſur cet Ouvrage, mais il ne reſta pas en arriére dans la ſeconde édition, qu'il en donna. Voici les titres de quelques autres livres, *Selecta Sacra*; *Commentarius in Epiſtolam ad Hebraos*; *Doctrina fœderum*; *Véritable Religion des Hollandois*, *&c.* * Iſinck, *Oratio in obitum Braunii.* Benthems, *Hollandiſcher Kirchenſtaat.* Le Conſeil d'extorſion, où les voleries des François exercées dans Nimégue, *écrit par Braun lui-même.*

* BRAUNA, ville & riche Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît, eſt en Bohême dans la Préfecture de Konigingretz, au nord de cette

capitale tirant vers l'ouest, à la distance d'environ neuf lieues.

BRAUNAW, *Braunavia*, *Braunodunum*, *Brundunum*, petite ville d'Allemagne, est dans la partie orientale du Duché de Baviere, sur la riviere d'Inn, entre la ville de Passaw & celle de Saltzbourg. Braunaw est une place fortifiée. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRAUNBOM (Frédéric) Protestant Allemand, qui publia un livre vers le commencement du XVII siécle, contenant des explications nouvelles de toutes les Prophéties de l'Ancien & du Nouveau Testament, & intitulé, *Florum Flaminiorum Romanensium Bapaliumsive Papalium decas una cum Chronologia totius Sacræ Scriptura nova & absoluta*, *Hanov. an.* 1613, *in quarto*. Tout ce qui se trouve de l'Antechrist dans l'Ecriture Sainte, est applique au Pape par cet Auteur, qui s'imaginoit de posséder parfaitement l'Histoire & la Chronologie de l'Antechrist. Sa naissance est mise à l'an 86 de J. C., son adolescence à l'an 376, son âge viril à l'an 636, le comble de sa prosperite à l'an 711, sa décadence à l'an 1086, sa chute à l'an 1376, son âge décrépit à l'an 1636, sa mort enfin à l'an 1640, & la fin du monde à l'an 1711. Le Jésuite *Adam Contzen* a refuté ce Systême dans son livre *de Hæresion incremento*, mais sans contredit le tems a réfuté beaucoup mieux encore toutes ces rêveries. D'ailleurs il est à remarquer que son livre fut imprimé en MDCXLI, où plusieurs attendoient la fin du Monde, parce que le mot Latin JUDICIUM, consideré comme composé de lettres numérales, fait le nombre de 1612. * Bayle, *Diction. Critiq.*

BRAUNECK ou BRUNECK, bourg d'Allemagne, avec un château extrêmement fort, est dans le diocése de Brixen, partie du Tirol, environ à trois lieues de Brixen, vers l'orient. Il y a une vallée qui prend son nom de cette ville. * Maty, *Diction. Géogr.*

BRAUNFELS. *Voyez* BRAUNSFELD.

BRAUNIUS. *Voyez* BRAUN.

* BRAUNOW, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Koniggratz au nord nord-est de cette capitale, dont elle est éloignée d'onze ou douze lieues. Lorsqu'en 1618, les Luthériens y bâtirent une église, l'Abbé dans la dependance duquel se trouve cette ville, la fit entiérement abbattre: ce qui donna occasion à la sanglante guerre de trente années. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Topogr. Bohem. p.* 13. Balbini *Miscell. dec.* 1. *l.* 3. *ch.* 7. *S.* 3. *p.* 74. *Vogt. fetzieb*, *p.* 52.

BRAUNSBERG. *Cherchez* BRUNSBERG.

BRAUNSFELD ou BRAUNFELS, petite ville de la basse partie du Cercle du Haut Rhin, située dans le Comté de Solms, à trois lieues de la ville de Weilbourg, du côté de l'orient. Il y a dans cette ville un bon château, où fait sa residence le Comte de Solms-Braunsfeld. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRAVO (Dom Juan de) surnommé *de Salamanque*, Capitaine Espagnol, étant entré dans la revolte qui s'éleva contre Charles-*Quint*, au commencement de son régne en 1520, fut mené sur un âne par tout le camp, accompagné d'un Crieur, qui publioit à haute voix que c'étoit un traître. Ne pouvant souffrir cette ignominie, il protesta qu'il n'avoit jamais trahi son Prince, ce qui le fit cruellement maltraiter par l'Officier qui le conduisoit. Dom Juan de Padilla de *Tolede*, complice du même crime, & Chef de la revolte, fut condamné à la même peine, & mené comme lui au milieu des troupes; ensuite de quoi ils eurent la tête coupée. * Paul Jove, *en Adrien VI.* Le Comte de la Rocca, *Hist. de Charles-Quint.*

BRAVO (Nicolas) Abbé d'Oliva, de l'Ordre de Cîteaux, natif de Valladolid en Espagne, prit l'habit de Religieux de Cîteaux dans le monastére de Sobrado en Galice, & enseigna la Théologie à Salamanque, à Madrid, & à Oliva. Cette derniére maison est dans la Navarre: Nicolas Bravo en fut Abbé, & y mourut en 1648. Il a ecrit divers Ouvrages, *Tractatus Monasticus de Jure ac Potestate regularis observantiæ sancti Bernardi Hispaniæ*; *Vigilia magna de Christo*, &c. * Henriquez, *Phœnix Reviviscens.* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

BRAVONIUS, Moine de Worcester. *Cherchez* FLORENT.

BRAURON, lieu dont parle Plutarque dans la Vie de Solon. Stephanus ou Etienne de Byzance dans son livre *de Urbibus*, dit que c'étoit un bourg de l'Attique. Strabon en parle *au liv.* 9. & il le place entre Steirea au midi, & Probalinthus au nord. Pausanias dans ses Attiques le met près de Marathon. Vélius le pose sur la côte de la Mer Egée, à l'orient d'Athénes. C'est là où Iphigénie, fille d'Agamemnon prit terre, portant avec soi la statue de Diane du Mont-Taurus, de laquelle il y avoit encore du tems de Strabon un ancien temple en ce lieu. * Lubin, *Tables Géogr. sur les Vies de Plutarque.*

BRAUTIUS. *Voyez* BRAUCIUS.

BRAWER (Adrien) excellent Peintre, natif d'Oudenarde en Flandre, faisoit admirer ses ouvrages grotesques & ses figures en petit, que l'on achetoit quelquefois au poids de l'or. Il s'aquit de la réputation en Hollande & à Anvers, où il mourut âgé de 32 ans seulement, consumé de débauches, & si pauvre, qu'il fallut mendier l'assistance des personnes charitables pour fournir aux frais de son enterrement. Il fut inhumé dans le cloître des Carmes d'Anvers, & a été depuis transporté dans leur église, où les Magistrats lui ont fait dresser un superbe tombeau, avec une épitaphe, qui contient son éloge. * *Academ. Pictor. Erudit. partie* 2. *l.* 3.

* BRAXIUS, Proconsul l'an CCCLVI, sous Constance. Son nom se trouve dans la souscription de la Loi 48, du tître *de Operibus publicis*, dans le Code Théodosien.

* BRAY (Salomon de) célébre Peintre né à Harlem en 1597, eut un fils qui marcha dignement sur ses traces. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

* BRAY (Jaques de) habile Peintre de Harlem, fils du précédent, travailloit en personnages & en nuditez. Il mourut le onziéme mai 1664. * Les mêmes.

BRAY. *Cherchez* GUILLAUME de Bray, Cardinal.

BRAY, mot par où commencent ou finissent les noms de plusieurs lieux en France, vient de *Braium*, qui dans l'ancien langage Gaulois signifie *boue*, *marécage*, ou *lieu humide*. C'est ce que témoigne un ancien manuscrit des miracles de saint Bernard, Abbé de Clairvaux, qui est un carton de plusieurs piéces ramassées, où on lit ces mots, *Castrum Braium*, *quod lutum interpretatur*, en parlant de BRAY-sur-Seine au diocése de Sens, dans un lieu marécageux. Il y a aussi BRAY-sur-Somme en Picardie; BRAY-sur-Epte, en l'Isle de France, dans le Vexin François, dont il est fait mention dans les Gestes de Louis VII, Roi de France; & BRAY-en-Bourgogne, sur l'Armanson près de Sémeur, dans le territoire d'Allie, &c. Entre les lieux de France, dont les noms finissent en *Bray*, ceux-ci sont les principaux, *Guibray* en Normandie, près de Falaise, renommée par ses foires; *Vaubray*, au voisinage de Langres; *Folembray*, dans le diocése de Laon, une des Maisons Royales de François I, & de Henri II, de laquelle Hincmar Evêque de Laon fait mention en une lettre qu'il adresse à un autre Hincmar Evêque de Reims; *Tinchebray* au Perche; *Houdan-en-Bray*, *Ons-en-Bray* dans le Beauvaisis; *Lions en Bray* dans le Vexin Normand; La *Ferté en Bray* au nord de *Lions en Bray*. Tous ces lieux ont pris leur nom de la nature du terrein, où ils sont situez, c'est à dire, d'un fond humide & marécageux. Monstrelet, *au chap.* 121, *du premier volume* se sert du mot *Brayeux* en ce sens: *Il passa*, dit-il, *parmi la ville*, *où il y avoit eaux & sources moult brayeuses.* * Adrien Valois, *Notit. Gall.*

* BRAY, *Braium*, païs situé vers les frontiéres de Normandie & de la Picardie, s'etend assez avant dans le Beauvaisis. Il y a plusieurs montagnes dont les vallées sont marécageuses. Il a pris son nom de ses boues qui en vieux Gaulois s'appellent *Bray*. Ce païs est fort abondant en grains; mais on y recueille peu de froment. Il est couvert d'arbres fruitiers. Ses riviéres les plus considérables sont la Bresle qui sépare la Normandie de la Picardie, & l'Epte. Sa capitale est la ville de Neufchâtel; les autres sont Gournay sur l'Epte & Aumale sur la Bresle. * *Dict. Univ. de la France.*

BRAY-sur-Seine, *Braium*, petite ville de France en Champagne, entre Nogent & Montereau-faut-Yonne. Thibaut Comte de Champagne, céda Bray-sur-Seine au Roi saint Louis, & le Roi Charles VI le transporta au Roi de Navarre en 1404. Depuis, elle fut vendue par decret au Comte de Dunois, & de sa Maison elle est passée par femmes dans celle de Nemours. C'est du dernier Duc que M. de Mesmes, Président au Parlement de Paris, l'acheta en 1648. * Sanson.

BRAY-sur-Somme, petite ville de France en Picardie, entre Péronne & Amiens. Le Roi Philippe-*Auguste* l'acheta en 1210, avec quelques-autres places, de Gautier, Châtelain de Ponthieu. * Sanson.

* BRAY-sur-Epte, village ou bourg de France dans le Vexin François qui fait partie de l'Isle de France, au sud-sud-ouest de Gisors, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

BRAYCHIPULT ou CANINGTON, Cap de la Principauté de Galles en Angleterre dans le Comté de Caernarvan.

* BRAYE, petite riviére de France, dans le Gouvernement de l'Orléanois, coule à peu près du nord au sud, entre le Vendomois & le Maine & se décharge dans le Loir un peu après être entrée dans le Vendomois.

BRAYNE, bourg de France. *Voyez* BRENNE.

* BRAZEY, village ou bourg de France dans le Duché de Bourgogne. C'est une Châtellenie Royale, ressortissante du Bailliage de Saint-Jean de Laune ou de Losne, qui est à une demi-lieue. La Buêtre y passe. * *Dict. Univ. de la France.*

BRAZZA, LA BRAZA ou BRAC, en Latin *Brachia*, *Brattia*, isle de la Mer Adriatique, sur la côte de la Dalmatie, aux Vénitiens. Elle est près de celle de Lesina, entre Spalato & Raguse; & il y a un bourg qui donne le nom à cette isle. * Sanson. Baudrand.

B R E.

BRÉAUTÉ, Maison. La Maison de Bréauté est une des plus anciennes de Normandie, où elle subsiste depuis plusieurs siécles. On n'en rapportera ici la postérité que depuis ROBERT, I. du nom, qui suit

I. ROBERT, I. du nom, Sire de Bréauté, est le premier de cette famille, dont le nom soit connu par des actes authentiques. Il fut un des principaux Seigneurs qui accompagnérent Guillaume le *Bâtard*, surnommé *le Conquérant*, Duc de Normandie, dans la conquête de l'Angleterre en l'année 1066. Il eut pour fils ROBERT II, qui suit.

II. ROBERT II, Chevalier, Seigneur & Sire de Bréauté & de Roumare, vivoit en 1115, & fut pere de ROBERT III, qui suit.

III. ROBERT, III. du nom, Chevalier, Seigneur & Sire de Bréauté & de Roumare, possédoit le fief de Brunes dans le païs de Caux, & vivoit en 1143. Il eut deux fils, qui furent nommez GUILLAUME, dont l'aîné, I. du nom, surnommé *le Pieux*, entreprit le voyage de la Terre-Sainte. Avant son départ il céda plusieurs de ses Terres à GUILLAUME son frére, en vendit quelques autres pour fournir aux frais de son voyage, & donna en 1152, aux Religieux de l'Abbaie de Saint-Lo de Rouen, sa Terre de Bréauté. On ne sait ni le tems, ni le lieu de sa mort.

IV. GUILLAUME II, Sire de Bréauté, de Roumare, Seigneur de Brunes & de Lescalles dans le païs de Caux, second fils de ROBERT III, vivoit encore en 1186. Il épousa N.... Mallet, fille du Seigneur de Graville, de laquelle il eut 1. ROGER qui suit; & 2. *Renaud*, tué en Angleterre en 1217.

V. ROGER, I. du nom, Sire de Bréauté, Seigneur de Lescalles, de Brunes, & de Fouilles, vivoit en 1209, sous le régne de Philippe-*Auguste*. Il en est fait mention dans plusieurs tîtres de la famille, datez de l'an 1235. Depuis ce Roger, les Sires de Bréauté ont cessé de prendre la qualité de Seigneurs de Roumare. Il épousa *Alix* de Bournonville, de laquelle il eut GUILLAUME III, qui suit.

VI. GUILLAUME, III. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Sei-

Seigneur de Brunes dans le païs de Caux, de Lescalles, de Lambart, de Houpegard, & de Saint-Germain-sur-Torcy, epousa en 1262, *Jeanne-Adnesse* de Neville, fille de *Jean* de Neville, Châtelain de Neville, Dame de Drosly, & du Port de Navarre, dont elle eut la proprieté, comme heritiere de *Robert* de Néville son oncle. C'est par cette alliance que la Terre de Neville & le fief du Port de Navarre est entré dans cette famille. Guillaume III vendit aux Religieux de Saint-Lo de Rouen l'an 1289, le droit des foires, de coutumes, de marché, & les dîmes qu'il avoit droit de percevoir dans le Territoire de Bréauté. Les depenses extraordinaires qu'il fut obligé de faire dans l'armée que le Roi de France avoit envoyée contre les Hollandois, l'obligérent de vendre la Terre de Brunes, & un autre fief. Il fut tué le onziéme juillet 1302, dans une bataille que les François livrérent aux Flamands près de Courtray. Il eut pour fils GUILLAUME IV, qui suit.

VII. GUILLAUME, IV. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Châtelain de Neville, Seigneur du Port-de-Navarre, de Lescalles, de Houpegard, & de Saint Germain-sur-Torcy, épousa *Catherine* de Crequy, fille de *Jean*, Sire de Crequy & de Freslin, surnomme l'*Etendart*, & de *Marguerite* de Beauvais, fille de *Guillaume*, Châtelain de Beauvais, & de *Léonore* Cresp[illegible], Dame de Ferriére. Il fonda avec sa femme une chapelle dans la cathédrale de Rouen, sous l'invocation de saint Jacques & de saint Christophle, & fut pére 1. de ROGER qui suit; & 2. de *Luce* de Breauté, mariée à *Jean* Martel, Seigneur d'Hermanville, dont les familles de Hastings & de [illegible] ont tiré leur origine.

VIII. ROGER, II. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Châtelain de Néville, Seigneur du Port-de-Navarre, de Lescalles, de Saint Germain-sur-Torcy, & de Crouin, est qualifié de *noble & puissant Seigneur* dans un acte passé le 17 mars 1353, qualité qui ne se donnoit alors qu'aux premiéres & aux plus illustres familles du Royaume; & fut Commandant pour le Roi dans tout le païs de Caux. Il epousa en 1364, *Jeanne* de Léon, fille de *Jean* de Léon, Chevalier, Seigneur de Montagué & de Maineval, & de *Jeanne* de Varennes: la branche aînée de la Maison de Léon est passée dans celle de Rohan. Il eut 1. *Roger*, qui fut fiancé a *Aldonce* de [illegible]cacquemont, & qui fut tué par les Anglois pres de Gisors; 2. JEAN, qui prit le nom de ROGER III, qui suit; 3. *Marie*, qui épousa 1. [illegible] 1394, *Guichard* de [illegible], Seigneur du [illegible]-Horel, d'Aut[illegible], [illegible] *Raoul* de Bethencourt, Seigneur du grand Quênoy; & [illegible] *Jeanne* de Breauté, mariée le 23 avril 1396, a *Colart*, Sire de [illegible], dont la famille est [illegible] dans la Maison d'Aumont [illegible] *Jacques* d'Aumont.

IX. [illegible], III. du nom, Sire de Breauté, Chevalier, Châtelain de Neville, Vicomte de Maineval, Seigneur du Port-de-Navarre, de Saint Germain sur Torcy, de Tournetot, de la Chapelle, &c. Chambellan des Rois Charles VI & Charles VII, avoit été nommé *Jean*, lors de son batême; mais après la mort de Roger son frere, il changea ce nom en celui de Roger. Quoiqu'il fût fort brave & tres-courageux, il n'eut aucun bonheur dans les expéditions où il se trouva. Les Anglois le prirent plusieurs fois prisonnier; & fut obligé de leur payer des rançons tres-onereuses; ce qui le porta à vendre la Terre de Maineval au Comte de Harcourt en 1414. Après qu'il fut sorti des prisons d'Angleterre, il trouva moyen d'entrer dans Harfleur, qui etoit assiegé par les Anglois. La vigoureuse résistance des assiegez a été louée par tous les Ecrivains de ce tems-là, & principalement par le Maréchal de Boucicaut, qui donne de grands éloges à Roger de Breauté. Les Anglois ne se furent pas plutôt rendus maîtres de Harfleur, & de plusieurs autres places de Normandie, qu'ils s'emparerent du château de Néville, qui étoit la demeure ordinaire de la famille de Bréauté, & de toutes ses dépendances. Ces biens furent confisquez par les Anglois, & accordez à differens Seigneurs de leur armée. Gaultier de Houguefort, Grand-Maître de la Maison du Roi d'Angleterre, obtint le château & la Seigneurie de Neville, dont il jouït pendant près de trente-trois ans, que les Anglois furent en possession de ce païs. Ce Gaultier ayant été obligé d'abandonner la province de Normandie, emporta en Angleterre tous les meubles, les titres & les papiers qu'il trouva dans le château de Neville. Il épousa *Marguerite* d'Estouteville, fille de *Robert*, Sire d'Estouteville, & de *Marguerite* de Montmorency, Dame d'Ontreinville & de Berneval, fille de *Charles* de Montmorency, Marechal de France, & de *Jeanne* de Roucy, dont il eut 1. *Jean*, qui fut tué à la bataille de Verneuil le [illegible]iéme août 1424; 2 JEAN, Seigneur de Tournetot & de la Chapelle qui suit; 3. *Jacques*, Seigneur de Bellefosse, tué à la bataille de Patay le 20 mai 1429; 4. *Roger*, Seigneur de Crouin, mort en Angleterre l'an 1460, dans une bataille; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Auvricher & de Planes, Marechal héréditaire de Normandie; & 6. *Marie* de Breauté, Abbesse de Saint-Armand de Rouen.

X. JEAN, I. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Seigneur de Neville, de Maineval, de Tournetot, du Port-de-Navarre, &c. Commandant pour le Roi au païs de Caux. Quoiqu'il égalât son pere par son courage & par sa valeur, il le surpassa par ses disgraces & par ses malheurs. Il fut pris par les Anglois dans un combat qu'ils livrérent aux François près du Mont-Saint-Michel: il le fut encore une seconde fois en Picardie; ce qui l'obligea de vendre plusieurs de ses Terres pour payer sa rançon; il s'étoit même dénué de tout ce qu'il avoit pour y satisfaire: en sorte qu'ayant été pris une troisiéme fois par les Anglois a la bataille d'Arques, il fut obligé d'avoir recours au Cardinal d'Estouteville son oncle, pour satisfaire à la rançon que les Anglois exigeoient de lui. Enfin il mourut d'un coup de fléche qu'il avoit reçu à la cheville du pié dans la journée de Montlehery le 16 juillet 1465. Il avoit épousé *Louise* des Marests, Chevalier, Seigneur de Saint-Aubin, & de la Cour-le-Comte, [illegible] il eut 1. JEAN qui suit; & 2. une fille, mariée à N...., Seigneur de Valiquerville.

XI. JEAN, II. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Châtelain du Port-de-Navarre, Baron de Bouffey, Vicomte de Maineval, de Tournetot, & du Blanc-Beuf, n'étoit âgé que de trois ans,

lors de la mort de son pére. Il fut mis sous la tutelle d'Antoine Crespin, Archevêque de Narbonne son grand oncle, après la mort duquel Jacques de Breze, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal de Normandie, heritier de cet Archevêque, & cousin du jeune Bréauté, fut chargé de la tutelle de ce pupille, qui à peine eut atteint l'âge de seize ans, qu'il commença à porter les armes, & à se distinguer dans l'armée. Il fut Capitaine de Dieppe, & Commandant pour le Roi de tout le païs de Caux, & mourut le 21 mars 1521. Il avoit épousé *Antoinette* de Maunoury, fille aînée d'*Etienne* de Maunoury, Chevalier, Seigneur du Mont-de-la-Vigne, Capitaine d'Evreux & de Lisieux, & d'*Austreberte* de Dreux, de la famille Royale, dont il eut, ADRIEN qui suit.

XII. ADRIEN, I. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Châtelain de Neville, Vicomte heréditaire de Hotot, Seigneur de Maineval & de Bouffey, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des ordonnances, & Commandant pour le Roi au Mont-Saint-Michel. On voit par les archives de la Maison de Breauté, qu'Adrien I, & ses Prédécesseurs avoient rendu de grands services, tant sur mer que sur terre, & qu'en reconnoissance le Roi Henri II leur accorda des lettres patentes le premier mars 1548, pour rentrer dans la Terre de Maineval, qui avoit eté vendue en 1414, mais que les grandes depenses que ses ancêtres avoient été obligez de faire, ne lui permirent pas d'y rentrer; & n'ayant pu profiter de cette grace du Prince, il vendit cette Terre au Sieur de Mainteternes, & se maria le 21 mai 1520, à *Jeanne* de la Haye, fille de *Jean* de la Haye, Vicomte héréditai de Hotot, qui descendoit de la branche aînée des anciens Comtes & Châtelains de Vernon, dont il eut 1. ADRIEN, II. du nom, qui suit; & 2. *Charlotte* de Breauté, mariee le 17 juillet 1555, a *Jean* d'Orbec, Chevalier, Seigneur du Bibosc.

XIII. ADRIEN, II. du nom, Sire de Bréauté, Chevalier, Châtelain de Néville, Seigneur du Port-de-Navarre, & de Calleville, Baron de Bouffey, Vicomte héréditai de Hotot en Auge, Seigneur d'Héroudeville, de Héribel, de la Meurdraguiére, de Damphilippes, de Lagazeliére, Conseiller du Roi en son Conseil privé, Chevalier de son Ordre, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Commandant & Bailli des Gisors, & autres places, Colonel general des bans & arriérebans de Normandie, Lieutenant-Genéral pour le Roi au dit païs & Duché de Normandie, mourut au mois de juin 1605, dans un âge fort avance. Il épousa au mois d'avril 1576, *Susanne* de Monchy, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Senarpont, & de *Claude* de Longueval, dont il eut 1. PIERRE qui suit; & 2. ADRIEN, III. du nom, qui *continua la posterite, rapportée après celle de son frére aîné.*

XIV PIERRE, I. du nom, Sire de Bréauté, &c. Capitaine de cinq compagnies de cavalerie legére, célébre par sa valeur, fut tué le cinquiéme fevrier 1600. Comme les Historiens ont fort varié sur les circonstances de son Histoire, nous nous sommes appliquez à rechercher dans les originaux la vérité des faits qui peuvent y servir, & nous croyons rendre service au public de lui faire part de nos decouvertes. Pierre de Bréauté ayant obtenu du Roi Henri IV, la permission de passer en Hollande pour servir sous le Prince Maurice, Général des Hollandois, il leva à ses dépens une compagnie de cavalerie qu'il y mena. Après la campagne de 1599, il vint faire un tour en France; & pendant le séjour qu'il y fit, il apprit que son Lieutenant, qui s'étoit laissé surprendre par un parti Espagnol de la garnison de Bois-le-Duc, avoit été battu & fait prisonnier. Ce Lieutenant pria M. de Bréauté de le retirer de la prison; mais M. de Bréauté lui écrivit d'une maniére tres-vive, & lui fit entendre qu'il ne s'intéressoit point pour des personnes qui avoient été assez lâches pour se laisser battre; qu'il falloit tenir tête aux ennemis, quand il auroit eu la moitié moins de monde que ceux qui les attaquoient. Grobbendoncq, Gouverneur de Bois-le-Duc, ayant intercepté cette lettre, ne put s'empêcher de parler d'une maniére outrageante contre la nation Françoise & contre Bréauté. A peine celui-ci fut-il arrivé en Hollande, qu'il fit appeller Grobbendoncq pour se battre contre lui, vint contre vint. Grobbendoncq accepta le défi; mais il n'eut pas assez de cœur ni de courage pour être de la partie. Il s'en excusa sous prétexte qu'étant Gouverneur d'une place dont il devoit répondre, il ne pouvoit la quitter. Il envoya en sa place son Lieutenant nommé Gérard Abrahams & connu par le sobriquet de *Lekkerbeetken*, & que les François appelloient *Likerbikem*. On convint du jour, du lieu & des armes, de se battre vint-deux contre vint-deux, savoir du pistolet & de l'épée seulement. Les François furent exacts à exécuter ce dont on étoit convenu. Les Espagnols au contraire usérent en cette occasion de tromperies, & apportérent, outre les armes dont on étoit convenu, des escopétes, & manquérent à plusieurs autres clauses de la convention. Bréauté se trouva au jour & au lieu marqué. Après avoir attendu ses ennemis près d'une heure, il résolut d'aller à leur rencontre, s'avança jusqu'à une portée de canon de Bois-le-Duc; & ayant rencontré l'ennemi, le combat commença. Il fut d'abord tres-vif entre les deux Chefs; Bréauté tua d'un coup de pistolet Lekkerbeetken, Chef des Espagnols, & en même tems déchargea le pistolet qu'il tenoit de l'autre main, & en jetta le second de Lekkerbeetken sur la place. Bréauté blessa encore dangereusement deux autres Espagnols. Le domestique d'un des blessez courut à toute bride à la ville, afin de procurer à son maître les secours dont il avoit besoin. Grobbendoncq croyant que sa troupe avoit le dessus, fit tirer deux coups de canon, qui jettérent la terreur dans la troupe de Breauté; elle prit aussi-tôt la fuite, & abandonna lâchement son Chef à la fureur de ses ennemis. Bréauté ne laissa pas de tenir tête aux Espagnols, & de se défendre contre tous leurs assauts; mais enfin son cheval ayant été tué sous lui, & se voyant abandonné de tous ses gens, à l'exception d'un Gentilhomme & d'un Page attaché à sa personne, & accablé par ses ennemis, il prit le parti de se rendre prisonnier. Il fut mené à Bois-le-Duc, & là contre la parole donnée, il fut assassiné entre les deux ponts par l'ordre de Grobbendoncq, Gouverneur de la place, de plusieurs coups de poignard, d'épée & de piques, n'étant encore âgé que de dix-neuf ans, neuf mois, & onze jours.

Son

Son corps fût apporté de Hollande à Néville dans le païs de Caux, lieu de la sépulture de cette famille. Après cette cruelle mort, Adrien III, frére puîné de Pierre de Bréauté, passa en Hollande dans le dessein de venger la mort de son frére: il fit appeller en duel Grobbendoncq par deux fois dans le mois d'août 1600. Ce Gouverneur craignant avec justice le courage & la valeur d'un frére justement irrité, n'osa s'exposer à lui tenir tête. Nonobstant plusieurs refus, Adrien de Bréauté, persistant toûjours dans la résolution de tirer raison de la cruauté que l'on avoit eue pour son frére, Henri IV lui écrivit le 24 octobre 1600, qu'il eût à revenir au plutôt en France. Sa Majesté adressa aussi des lettres à M. de Buzenval, son Ambassadeur en Hollande, & au Prince Maurice, afin qu'ils engageassent Bréauté à obéir & à exécuter promptement ses ordres. Par ce récit, qui est vrai dans toutes ses circonstances, on verra aisément que ceux qui ont rapporté cette Histoire, sont tombez dans plusieurs fautes: ils ont avancé faussement, 1. que tous les vint-un combattans que Pierre de Bréauté avoit menez avec lui étoient péris dans le combat, au lieu qu'il n'y en eut que trois de tuez & deux de blessez; & que du côté des Espagnols, il y en eut sept tant de tuez que de blessez: 2. Que c'étoit le fils de Pierre de Bréauté; ce fils qui étoit né le huitiéme janvier 1599, n'étoit pas en état en 1600, de passer en Hollande, & de tirer raison de la cruelle mort de feu son pére: 3. Ils donnent à celui qui se battit le nom de *Charles*, & il est constant qu'il s'appelloit *Pierre*. Il avoit épousé le 17 décembre 1596, *Charlotte* de Harlay, fille de *Nicolas*, Baron de Sancy, & de *Marie* Moreau, dont il eut ADRIEN-PIERRE qui suit.

XV. ADRIEN-PIERRE, Sire de Bréauté, Seigneur Châtelain de Néville, du Port-de-Navarre, Vicomte de Hotot, Baron de Cany, de Canyel, premier Ecuyer de Marie de Médicis, Reine de France, né le huitiéme janvier 1599, se chargea d'aller reconnoître un détachement de la garnison de Breda, & fut tué devant cette ville au mois d'octobre 1624, âgé seulement de 24 ans & dix mois. Il avoit épousé le 30 mars 1616, *Susanne* de Monceaux d'Auxy, fille de *Gaspard* de Monceaux-d'Auxy, Baron de Hondencq, & de *Jacqueline* d'O, de laquelle il n'eut point d'enfans.

XIV. ADRIEN, III. du nom, Sire de Bréauté, Seigneur de Bouffey, d'Héroudeville, de Cailleville, de Héribel, Vicomte héréditail de Hotot en Auge, second fils d'ADRIEN II, & de *Susanne* de Monchy, passa en Hollande au mois de juin 1600, dans le dessein de venger la mort de *Pierre* de Bréauté son frére, *dont nous avons rapporté l'Histoire cy-dessus*, & mourut en 1658. Il épousa en 1603, *Françoise* de Roncherolles, morte en 1644, fille de *Pierre* de Roncherolles, Baron du Pont-saint-Pierre, & de *Charlotte-Nicole* de Moy, de laquelle il eut 1. PIERRE II, qui suit; 2. ALEXANDRE, dont *la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *François*, tué au siége de Dunquerque en 1646, sans avoir été marié; 4. *Susanne*, mariée à *N....*, Marquis de Longaunay; 5. *Catherine*, qui épousa *N....*, Seigneur de Torcy, de Ricarville; 6. *Renée*, mariée à *N....*, Seigneur de la Cour du Hally; & 7. *Héléne* de Bréauté, Religieuse Carmélite à Caën.

XV. PIERRE, II. du nom, Sire de Bréauté, Vicomte héréditail de Hotot en Auge, Mestre de Camp au régiment de Picardie, Brigadier des armées du Roi, se distingua tellement à l'armée, que le Maréchal de Bassompierre, qui ne prodiguoit pas ses louanges, le regardoit comme un homme capable de parvenir aux premiéres Charges de l'Etat. Il fut tué à la prise d'Arras l'an 1640, âgé de 27 ans huit mois. Il avoit épousé le neuviéme août 1633, *Marie* de Fiesque, Dame d'honneur de la Reine-Mére, fille de *François* de Fiesque, Prince de Masseran, Comte de Lavagne, & d'*Anne* le Véneur, Gouvernante de Mademoiselle de Montpensier, dont il eut 1. *Jean-Baptiste-Gaston*, Sire de Bréauté, Châtelain de Néville, Vicomte héréditail de Hotot, &c. qui fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louis XIV, & qui fut tué aux lignes d'Arras en 1654, en sa 18 année; 2. FRANÇOIS, qui suit; & 3. 4. deux filles Religieuses aux filles de la Visitation de Saint-Denys en France.

XVI. FRANÇOIS, Sire de Bréauté, Châtelain de Néville, du Port-de-Navarre & de Corbon, Vicomte héréditail de Hotot en Auge, se retira après la mort de sa femme au Séminaire de Saint-Magloire à Paris, & mourut en réputation d'une grande vertu le deuxiéme décembre 1708. Il avoit épousé le cinquiéme août 1659, *Marie* Arbaleste, morte en 1667, fille de *Guy* Arbaleste, Vicomte de Melun, & de *Marie* de Montmorency, dont il eut 1. *Henri-François-Emmanuel*, Sire de Bréauté, Colonel du régiment de Vivarais, mort le 14 octobre 1685, en sa 19 année; 2. 3. *Marie-Félice* & *Gillone* de Bréauté, mortes Religieuses aux filles de la Visitation de Sainte-Marie de S. Denys en France.

XV. ALEXANDRE, Sire de Bréauté, Seigneur d'Héroudeville, de Cailleville & de Héribel, second fils d'ADRIEN, III. du nom, Sire de Bréauté, & de *Françoise* de Roncherolles, embrassa l'Etat Ecclésiastique dès sa plus tendre jeunesse, & fut pourvu de l'Abbaïe de Saint-Pierre-sur-Dive, qu'il posséda jusqu'en 1654. Il changea ensuite de résolution & d'état, & épousa *Blanche-Agnès* du Not-de-Berville, fille de *Nicolas* du Not, Seigneur de Berville & d'Hermonville, & de *Catherine* le Roux, de laquelle il eut 1. *François*, qui mourut Mousquetaire; & 2. CHARLES-CLAUDE, qui suit. Alexandre mourut en son château d'Héroudeville en 1685.

XVI. CHARLES-CLAUDE, Sire de Bréauté, Seigneur d'Héroudeville, de Cailleville, de Héribel, Châtelain de Néville, Vicomte héréditail de Hotot, Seigneur de Corbon & du Port-de-Navarre, Maître de la Garderobe de Monsieur le Duc d'Orléans, mourut le 21 juillet 1711, en sa 46 année. Il épousa 1 le 12 février 1688, *Françoise-Ursule* Simon de Chauvigny, fille de *Jean* Simon de Chauvigny, & de *N.* du Chemin: 2. *Marie Françoise-Geneviéve* Ravot d'Ombreval, fille de *Jean-Baptiste* Ravot, Seigneur d'Ombreval, Avocat Général en la Cour des Aydes, & de *Geneviéve* Berthelot, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vint ALEXANDRE-CHARLES, qui suit.

XVII. ALEXANDRE-CHARLES, Sire de Bréauté, Marquis de Hotot, &c. Maître de la Garderobe de Monsieur le Duc d'Orléans, né le 20 mai 1695, mourut le premier juillet 1716, en sa 22 année. Par sa mort cette ancienne famille fut eteinte.

Les armes de cette Maison sont d'argent à une quinte-feuille de gueulles. * *Hist. de la Maison de Harcourt.* Froissart. Le P. Anselme, & plusieurs titres originaux de la Maison, dont nous avons eu communication.

BRÉBAN (Pierre de) dit Clignet, Amiral de France. *Cherchez* CLIGNET.

BRÉBEUF (Guillaume) Poëte François, natif de Normandie, qui mourut en 1661, âgé de 43 ans, a laissé divers Ouvrages, une Traduction de la Pharsale de Lucain, qui fut beaucoup estimée de son tems; mais dont ceux qui sont venus après lui n'ont pas fait le même jugement; des Entretiens Poétiques; un petit Traité de Controverses, &c. L'Auteur des Réflexions sur la Poëtique, parle ainsi de sa Traduction de la Pharsale de Lucain: *La Pharsale de Brébeuf*, dit-il, *gâta depuis bien-de la jeunesse, qui se laissa éblouir à la pompe de ses vers. En effet ils ont de l'éclat; mais après tout, ce qui paroît grand & élevé dans ce Poëme, quand on y regarde de près, ne passe parmi les intelligens que pour un faux brillant plein d'affectation. Les petits génies se laissérent transporter au bruit que fit alors cet Ouvrage, qui dans le fond n'a presque rien de naturel.* Brébeuf a composé ses plus beaux Ouvrages, non pas dans les intervalles d'une phrénésie Poëtique pareille à celle du Tasse, de Lucréce & des autres Enthousiastes furieux; mais dans ceux d'une fiévre maligne & opiniâtre qui le travailla durant vint ans entiers. Parmi ses Ouvrages de Poësie sérieuse, il ne faut pas oublier qu'il a fait aussi deux piéces de Poësie burlesque, savoir, le *septiéme livre de l'Enéide*, & *le Lucain travesti*. Cette derniére piéce est une satyre tres-ingénieuse: le sujet est fort bien choisi. Son dessein est de railler ces grands Seigneurs qui ne se séparent jamais de leur fortune, & qui ne se regardent jamais qu'avec ces ornemens & cet attirail qui les suit. Il attaque en même tems ces ames basses & ces esprits foibles qui s'attachent entiérement à leur grandeur. La piéce est remplie d'une raillerie enjouée, galante & spirituelle. Les Entretiens solitaires ou piéces pieuses de Brébeuf ne sont pas grande chose. M. du Hamel a fait une Dissertation sur les Ecrits de ce Poëte, où l'on trouve rassemblé tout ce que les Critiques ont dit en faveur de sa Traduction de la Pharsale de Lucain. * Charles Sorel, *Biblioth. Franç. Traité des Traductions; p.* 231. Rosteau, *Sentimens sur quelques livres qu'il a lus, p. 76. MS.* Guillaume du Hamel, *Dissertation sur les Ouvrages de Brébeuf, p.* 6. 8. 9. 10. 24. 36. 37. *& suiv. Journal des Savans du 19 jour de janvier de l'an* 1664. Jean Chapelain, dans la *Préface de son Poeme de la Pucelle.* Nicolas Boileau Despreaux, *dans l'Art Poëtique, Chant.* 1. *v.* 98. 99. 100. & *dans l'Epitre VIII, au Roi, v.* 53. 54. René Rapin, *Réflexions générales, ou première partie sur la Poëtique, p.* 81. *de l'édition* in douze *de Paris.* Guéret, *dans le Parnasse Reformé, p.* 35. *& suiv.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 8: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 237. *n.* 1496. de l'édit d'Amsterdam 1725.

BRÉBEUF (Jean de) Jésuite, étoit du diocése de Bayeux, & oncle du précédent. Il naquit le 24 mars 1593, se fit Jésuite à Rouen en 1617; & en 1625, fut un des premiers Jésuites qui passérent en Canada. Les Anglois s'étant emparez de ce païs-là en 1628, le P. de Brébeuf fut obligé de repasser en Europe; mais quatre ans après, le Canada ayant été rendu à la France, il y retourna, & retablit son ancienne mission chez les Hurons, avec lesquels il fut pris en 1649, par les Iroquois, qui le brûlérent à petit feu, commençant par lui jetter de l'eau bouillante sur la tête, en dérision du batême. Sa patience dans ce cruel supplice, qui dura quinze heures, frappa ces Barbares, qui se convertirent tous dans la suite. Le Pere Gabriel Lalemant, Parisien, souffrit avec lui le même supplice. * Alegambe, *Rélations de la Nouvelle France. Lettres de la Mere Marie de l'Incarnation.*

BRÉBICIUS, Espagnol, fut apparemment un de ces géreux hommes de son païs, qui au rapport de Plutarque, se dévouérent tellement à Sertorius, qu'ils firent serment de perdre la vie lorsqu'il perdroit la sienne; car par une inscription antique gravée sur une pierre trouvée dans la ville de Calahorra, l'on apprend que Brébicius, prévenu en faveur de Sertorius, en qui il voyoit tant de belles qualitez, & persuadé, comme ceux de sa nation, qu'il y avoit en sa personne quelque chose de divin, se fit un scrupule de survivre au malheur de ce grand homme, qui fut misérablement assassiné par Perpenna, & se crut obligé par un devoir de Religion à mourir & à se sacrifier aux Manes de ce vaillant Capitaine. Voici les termes de l'Inscription envoyée en 1708, à M. de Lamoignon de Bâville, Intendant de Languedoc, *Diis Manibus Quinti Sertorii, me Brebicius Calaguritanus devovi, arbitratus religionem esse, eo sublato qui omnia cum Diis immortalibus communia habebat, me incolumem retinere animam. Vale, Viator qui hæc legis, & meo disce exemplo fidem servare; ipsa fides etiam mortuis placet corpore humano exutis:* c'est à dire, *Je, Brebicius, natif de Calahorra* (qui suis inhumé ici) *me suis immolé aux Dieux Manes de Quintus Sertorius, m'étant fait un scrupule de Religion de vivre encore après la mort de ce grand homme, qui étoit semblable en toutes choses aux Dieux immortels. Adieu, Passant qui lis ceci, apprens à mon exemple à garder ta foi: les morts, quelque dépouillez qu'ils soient de leurs corps, ne laissent pas d'être touchez de cette vertu.* Calahorra, autrefois *Calaguris*, est une ville de la Castille Vieille, située aux confins de la Navarre, sur l'Ebre, & au confluent de la riviére nommée *Cicados de Castillo.* L'Histoire nous apprend que les Habitans de cette ville eurent un entier dévouement à Sertorius; ils repoussérent Métellus & Pompée, tous deux ses ennemis, lorsqu'ils vinrent l'un après l'autre assiéger leur place; ils l'accompagnérent dans tous les dangers, & conservérent pour lui encore après sa mort une telle vénération & un attachement si inviolable à sa mémoire, qu'étant assiégez une seconde fois par Pompée, ils firent une si vigoureuse & si longue résistance, qu'ayant consumé tous leurs vivres, ils aimérent mieux manger leurs femmes & leurs enfans, dont ils salérent les corps, que de manquer en se rendant, à ce

qu'ils croyoient devoir à ſes cendres. Cette fidélité à leur Général, les fit depuis tellement diſtinguer des Empereurs, qu'il nous paroît par une médaille antique, que Jules leur donna ſon nom avec le droit de Bourgeoiſie Romaine. Il n'eſt donc pas ſurprenant que parmi des hommes de ce caractére, il s'y en trouva un capable de s'immoler après la mort d'un Chef du mérite de Sertorius. * M. Manudet, Docteur en Droit & en Medecine, *lettre* écrite de Montpellier le 20 février 1708, à M. de Baville, & inſérée dans les *Mémoires de Trévoux du mois de mai de la même année.*

* BRÉBINCE, petite riviére de France dans le Duché de Bourgogne, traverſe la partie orientale de l'Autunois, & le Comté de Charolois, du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt, puis tourne de l'eſt à l'oueſt & ſe rend dans l'Arroux.

* BREÇAY ou BRECEY, bourg ou village de France dans la Normandie. Il eſt dans l'Evêché d'Avranches, ſur la riviére de Sée, à peu près à l'oueſt d'Avranches, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

* BRÊCHE, petite riviére de France prend ſa ſource dans la partie méridionale de la Picardie, coule du nord-oueſt au ſud-eſt, traverſe le Beauvaiſis, & ſe décharge dans l'Oyſe, environ deux lieues au deſſous de Pont-Saint-Maixence.

BRÊCHIN, ville d'Ecoſſe dans la province d'Angus, avec Evêché ſuffragant de S. André, eſt environ à cinq ou ſix lieues de la mer, ſur une petite riviére entre Saint-André & Aberdonne. Les Auteurs Latins la nomment *Brechinium.* * Camden.

* BRECHT (Lævinus) d'Anvers, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, eut la reputation d'être un bon Poëte. On a de lui, *l Euripe, Tragédie* en vers Latins; *Silva piorum Carminum*; *Hiſtoria Agonis SS. Marci & Marcelliani.* Il fut Gardien de ſon couvent à Malines, où il mourut en 1558, le 19 ſeptembre. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 607.

BRECKNOCK, en Latin *Brechinia*, capitale du Comté ou de la province de Brecknock, eſt ſituée à l'embouchure des riviéres de Hodney & d'Uske a 124 milles de Londres. Elle envoye deux Députez au Parlement. Pluſieurs ont cru que c'eſt l'ancienne *Loventinum.* C'eſt une bonne ville, bien bâtie, qui fait un aſſez grand commerce d'étoffes de laines; & c'eſt le lieu où l'on tient les aſſiſes. Ce païs fut conquis par Bernard de Newmarck, Normand, du tems du Roi Guillaume le Roux. Il en fut paiſible poſſeſſeur en épouſant *Neſte* fille de Gruffin, Prince de South-Walles. Milon, Comte d'Héreford en jouït enſuite par ſon mariage avec Sibylle, ſœur de Neſte, après quoi Béthe, fille de Milon, l'eut en partage, & le laiſſa à ſon fils Guillaume de Bréos, qui fut Seigneur de Brecknock, & qui s'étant revolté mourut en France, où il s'étoit retiré. Son fils Gilles, Evêque d'Héreford, l'obtint du Roi Jean, & le laiſſa à ſon frére Renaud, pére de Guillaume que Léolin Prince de Galles fit pendre, l'ayant ſurpris en commerce avec ſa femme. Après cela ce païs paſſa dans la Maiſon de Bohuns, de laquelle il tomba dans celle de Stafford. Edouard Stafford Duc de Buckingham s'étant trouvé criminel, les revenus en furent confiſquez au profit du Roi. On l'a érigé depuis en Comté, & le Duc d'Ormond le poſſéde aujourd'hui. * Davity, *Comté de Brecknock.* Th. Corneille, *Dict. Géogr. Etat préſent de la Grande Bretagne.*

BREGKNOCKSHIRE, Province du Royaume d'Angleterre dans la Principauté de Galles, Diocéſe de Landaff, au couchant d'Herefordſhire, eſt diviſée en montagnes & en vallées, dont les premiéres ſont ſtériles; mais les derniéres produiſent beaucoup de blé, & nourriſſent du bétail. C'étoit l'ancien ſéjour des *Silures.* Le lac de Brecknockmeare ou de Llin-ſavathan abonde en poiſſon. Elle eſt diviſée en ſix Hundreds, & ſix cens & une Paroiſſes où l'on trouve trois villes marchandes, Brecknok que ceux de Galles appellent *Aberhodni*, Bealt & Hai.

BREDA, Baronnie conſidérable du Brabant Hollandois eſt bornée au nord par la Hollande, à l'eſt par la Mairie de Boiſleduc, au ſud par le Brabant Eſpagnol ou Autrichien, & à l'oueſt par le Prince-Land & par le Marquiſat de Berg-op-zoom. De l'eſt à l'oueſt, elle peut avoir neuf à dix lieues; mais du nord au ſud la largeur eſt fort inégale, & ne paſſe pas quatre lieues. Elle n'a point d'autre ville que Breda qui en eſt la capitale & qui donne le nom à la Baronnie, qui comprend aujourd'hui environ dix-ſept villages. Autrefois elle en comptoit davantage, & Berg-op-zoom en a dépendu. Elle appartenoit en 1212 à GÉOFROI Seigneur de Bergues, qui eut pour ſucceſſeur HENRI, qui fut pére d'*Elizabeth* mariée à *Arnoul* de Louvain, dont la fille unique nommée *Alix* porta la Baronnie de Breda à Raſon de Gaveren. Raſon eut *Philippe* mort en 1324, & fut pére d'une fille appellée *Alix* comme ſon ayeule. Elle fut mariée à *Gerard* Raſcelghem, qui vendit la Baronnie à Jean III, Duc de Brabant. Ce Duc la revendit en 1350 à *Jean* Polane, Seigneur de la Leck, & celui-ci laiſſa une fille *Jeanne*, mariée en 1404 à *Engelbert* de Naſſau. C'eſt ainſi que la Baronnie de Breda entra dans la Maiſon de Naſſau. * *Voyez* les Auteurs citez à la fin de l'article ſuivant.

BREDA, ſur la riviére de Mercke, ville des Païs-Bas dans le Brabant Hollandois avec titre de Baronie, eſt ſituée à deux ou trois lieues de la mer, à dix d'Anvers, à huit de Bois-le-Duc, & à peu près autant de Berg-op-Zoom, & eſt une des plus fortes places des Païs-Bas. Henri de Naſſau fit commencer le château de Breda, où l'on voit le tombeau de René dans l'égliſe collégiale de ſaint Pierre, fondée vers l'an 1303. Cette ville ſouffrit extrémement ſur la fin du XVI ſiécle dans les guerres de Religion. Dès l'an 1566, les Proteſtans y commirent toute ſorte de violences; enſuite elle fut ſoumiſe aux Confédérez, qui formérent la République des Provinces-Unies; & le Prince de Parme la leur enleva le 18 juin de l'an 1581. Maurice de Naſſau s'en rendit encore maître en 1599, par le moyen d'un bateau chargé de tourbes, ſous leſquelles il avoit fait cacher environ ſoixante ſoldats qui ſe rendirent maîtres du château; enſuite il prit lui-même la ville par compoſition. On dit une choſe aſſez ſinguliére d'un de ces ſoldats caché ſous les mêmes tourbes; c'eſt que ne pouvant s'empêcher de touſſer, il pria ſes camarades de le tuer, de peur que cette toux incommode ne découvrît l'entrepriſe; mais le Batelier en tirant ſouvent la pompe, empêcha qu'on ne l'entendît. Les Hollandois ont gardé Breda juſqu'en 1625. Le Marquis de Spinola, Général des troupes d'Eſpagne, l'aſſiegea le 27 août de l'an 1624, & la prit le cinquiéme juin de l'année ſuivante. Cette perte affligea extrémement les Hollandois, qui la reprirent en 1637. Frédéric-Henri, Prince d'Orange, aſſiégea Breda le Mécredi 22 juillet, & la prit un Dimanche onziéme octobre. Depuis ce temslà, les Hollandois ſont maîtres de cette ville. Ils en donnérent enſuite le Gouvernement à François de l'Aubépine, Marquis de Hauterive, de Ruffec, &c. Elle eſt de figure triangulaire, & ſes remparts bordez d'ormeaux ſont de gazon. A chaque angle, il y a une porte bâtie de brique, & les courtines ſont flanquées de quinze boulevards bordez de canon: à cela près, Breda n'eſt pas trop bien bâtie; il y a pourtant une aſſez belle rue, outre la maiſon de ville & quelques places raiſonnables. Elle eſt dans un endroit marécageux & ſouvent inondé. Ses campagnes ſont fécondes en pâturages, arroſées par les riviéres d'Ade & de Mercke, leſquelles s'étant jointes, entrent dans la ville, & y forment divers canaux. Breda a produit de grands hommes, & pluſieurs Ecrivains, comme Adam Kécélius, Antoine Buſénius, Guillaume Abſelius, Gérard de Breda, &c. * Guichardin, *Deſcript. des Païs-Bas.* Aubert le Mire, *Donationes Belgicæ*, *l.* 1. *c.* 127. Hermanus Hugo, *Hiſt. obſid. Bred.* 1624. Boxhornius, *Hiſt. obſid. Bred.* 1637. Valere André, *Topogr. p.* 20. & *Biblioth. Belgica p.* 270. & 304.

* BREDA (Corneille de) de Bruxelles, tres habile Antiquaire, fut d'un eſprit doux & modeſte, d'un jugement exquis, & d'une application extréme à l'étude. Il fit un voyage en Italie, & publia à Veniſe un Ouvrage qui a pour titre, *Cymba ſive de Hora veſcendi Dialogus*; *Errores per Germaniam.* Il mourut à Kremſer en Moravie, l'an 1620. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 144.

* BREDA (Gérard de) Brabançon, Chartreux, ſe diſtingua par ſon ſavoir, par ſon éloquence, & par la pureté de ſes mœurs. On a de lui, *Vita Domini Noſtri Jeſu Chriſti*, en vers; *In Pſalmum* LXVII (ſelon la Vulgate, car ſelon l'Hébreu c'eſt le LXVIII) *Exſurgat Deus & diſſipentur inimici*; *De Religioſorum profeſſione*; *De ſeptem Horis Canonicis*; *De Sacramento Altaris ſive Eucharíſtiæ.*

* BREDA (Pierre de) habile Peintre en Païſages, avoit un talent tout particulier pour bien répreſenter toutes les choſes qui peuvent avoir quelque rapport aux Païſages, comme édifices, ruïnes, grottes, fontaines, ſtatues, herbes, animaux, &c. Il fit un voyage en Eſpagne & revint en ſa patrie où il mourut. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 271 & 272.

BRE'DAU. *Voyez* BRE'DOW.

BRE'DEBACH. *Voyez* BRE'DENBACH.

BREDEFORT. *Cherchez* BRE'FORT.

* BREDEICK ou BREDEIK, (Gilles) Brabançon, Fondateur du monaſtére des Sept-fontaines, de l'Ordre des Chanoines Reguliers de S. Auguſtin dont il fut le premier Supérieur, fit des réglemens diviſez en quatorze chapitres. Il mourut fort âgé à Bois-Saint-Iſaac, dont après avoir quitté la direction du monaſtére des Sept-fontaines, il fut le premier Prieur. Sa mort arriva le 15 oct. 1424. Il a écrit quelques Lettres & un Traité *des cinq Points*, à peu prés dans les termes de S. Chryſoſtome, & cet Ecrit ſe liſoit reguliérement dans le monaſtére des Sept-Fontaines. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 23.

BRE'DENBACH (Matthias) natif de Kerpen, dans le Duche de Berg, Principal du Collége d'Emmeric dans le païs de Cléves, qui vivoit dans le XVI ſiécle, ecrivit divers Ouvrages contre les Proteſtans, comme, *De Diſſidiis Eccleſiæ componendis*; *Epiſtolæ de Negotio Religionis*, &c. des Commentaires ſur les LXIX premiers Pſeaumes; ſur l'Evangile de ſaint Matthieu. Ces Commentaires ſont pleins d'érudition: il y explique la lettre & le ſens moral du texte. Ils ſont écrits d'une maniére noble & polie, tres-propre à inſtruire & à édifier les Lecteurs. Bredenbach mourut au mois de juin 1559, âgé de 70 ans, & laiſſa deux fils, THIERRI & TILMAN Bredenbach, tous deux Hommes de Lettres. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 658. Aubert le Mire, *de Script. ſec. XVI.* Beyerlinck, *in Cant. Chron. Opin.*

* BRE'DENBACH (Tilman, *Tilmannus*) fils du précédent, naquit à Emmeric dans le Païs de Cléves. Il fut Docteur en Théologie à Cologne, puis Chanoine d'Anvers & de Bonne, & ſoutint la réputation que ſon pere s'étoit aquiſe par ſes Ecrits pour la défenſe de l'Egliſe Romaine contre les Réformateurs. On a de lui, *Epiſtola de negotio Fidei, ad Mich. Eiſingrenium*, *Antiperaſpites pro patris Hiperaſpite, adverſus Jac. Andream*; *Modus extirpandarum Hæreſeôn*; *Inſinuatio divinæ Pietatis*, *libri quinque*; *Collationes Sacræ*; *Orationes de Purgatorio*; *Faſciculus ſacrarum Precationum*; *Hiſtoria Belli Livonici*; *De Sacrilegorum Vindictis & pœnis*; *Mart. Eiſingrenii Apologeticum de certitudine Gratiæ*, traduit par notre Auteur. Il mourut à Cologne, le ſixiéme mai 1587. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 840.

* BRE'DENBACH (Jean) de Duſſeldorp, a publié un Poëme qui a pour titre, *Militia Chriſtiana.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 467.

BRE'DENBERG, BREDENBORG & BREIDENBORG, *Bredenberga*, petite ville avec un bon château. Elle eſt dans le Holſtein en Baſſe Saxe, ſur la riviére de Stor, à deux lieues au deſſus de la petite ville d'Itzehoa. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRÉDERODE, *Brederoda*, eſt un château dans la Hollande près de Harlem. Il a donné ſon nom à une noble famille qui poſſédoit la Seigneurie de Viane en 1566 & 1567.

BRÉDERODE, famille. La famille de Bréderode qui venoit de *Sigefroi*, fils d'*Arnoul* Comte de Hollande, a produit pluſieurs hommes illuſtres. *Henri* de Brederode fut un des Chefs des confédérez Proteſtans des Païs-Bas. Cette confédération ſe fit pour

pour s'opposer à l'établissement de *l'Inquisition* dans les Païs-Bas. Les plus zélez Catholiques entrérent dans ce dessein tout comme les Protestans. Cette Ligue fut connue sous le nom de *Compromis.* Elle se forma à Bruxelles. Le troisiéme novembre 1565, François Junius ayant prêché dans l'Hôtel de Culembourg à Bruxelles, en présence d'une vintaine de Gentilshommes, cette assemblée délibéra après le sermon sur les moyens de secouer le joug des Inquisiteurs. On résolut de former une association, d'y inviter les Princes Protestans d'Allemagne, d'y faire entrer le plus que l'on pourroit des Habitans des Païs-Bas, & de nommer pour cet effet deux personnes dans chaque Province qui travailleroient à y cimenter & à grossir la Ligue. La nouvelle de cette confédération vint aux oreilles de Marguerite de Parme, Gouvernante des Païs-Bas, qui en fut allarmée. Elle convoqua sur le champ les Chevaliers de la Toison, & les Stadtholders des Provinces; elle y invita même le Prince d'Orange & le Comte de Horn. Tous opinérent pour la douceur. Le Comte d'Egmont pressé de prendre le commandement des troupes pour s'opposer aux Confédérez, dit qu'il *ne se battroit jamais en faveur des loix pénales, & de l'Inquisition.* Dans ces entrefaites les Confédérez entrérent par pelotons dans Bruxelles. Bréderode y parut le premier à la tête de deux cens chevaux. Trois cens Gentilshommes présentérent une requête pour que le tribunal de l'Inquisition ne fût pas établi. Quoique que les Confédérez renfermassent un grand nombre de Noblesse, on leur donna le titre de *Gueux.* Ce fut le Comte de Barlemont, qui les appella de la sorte en parlant d'eux à la Gouvernante. *Madame,* lui dit-il, *que craignez vous de ces Gueux-là?* La Noblesse confédérée fut ravie de ce titre & elle l'adopta. Ils firent frapper des médailles qu'ils portoient au cou. D'un côté étoit l'effigie du Roi, & au revers on voyoit une besace avec cette devise, *Fideles au Roi, jusques à la besace.* On dit aussi que le Seigneur de Bréderode leur donna un repas, où l'on but souvent dans une tasse de bois *à la santé des Gueux,* & après chaque coup que l'on buvoit, on répétoit ces deux vers,

Par ce pain, par ce sel, & par cette besace,
Les Gueux ne changeront, pour chose que l'on fasse.

Aprés différens délais, la réponse à la requête revint d'Espagne. Elle ne satisfit pas. La Gouvernante voulant donc contenter les Confédérez, pour les dissiper ensuite, fit avec eux un accord le 24 août 1566, par où elle promettoit que *l'Inquisition seroit abolie, que l'on régleroit les affaires de la Religion au contentement de tout le monde; que l'on assembleroit incessamment les Etats Généraux, ou que du moins on solliciteroit puissamment le Roi pour la convocation de cette assemblée; que l'on ne rechercheroit personne pour ce qui s'étoit fait en vertu de l'union des Nobles.* Cet accord fut mal tenu. L'année suivante Bréderode & plusieurs Seigneurs de la Ligue, en voulurent faire des plaintes à la Gouvernante. On leur refusa audience. Leur Député ayant été ensuite écouté, on lui répondit avec hauteur, & on fit sentir que tout ce qui avoit été promis, n'étoit dû qu'aux circonstances où l'on étoit. Cette Princesse exigea un serment des Gouverneurs des Provinces, & de tous les Magistrats, à qui l'on faisoit jurer de *soutenir la Religion Romaine, de punir les sacriléges & d'extirper l'hérésie.* Bréderode & plusieurs autres refusérent de le prêter. Ce Seigneur s'étant jetté à tems dans la ville d'Amsterdam, y prévint par sa présence l'exécution des desseins que les Magistrats, animez par la Gouvernante, avoient formé contre les Calvinistes. Cette grande ville étoit sur le point de se détruire elle même. Toutes les familles y étoient divisées. On dit que deux freres, du nom de *Déventer,* s'étant aidez l'un l'autre à s'armer, se demandérent où ils alloient? *Moi,* dit Jean, *je cours au marché joindre les anciens Catholiques. Et moi,* répondit Corneille, *je vais dans la rue joindre les Réformez. S'il faut nous battre je ne t'épargnerai pas, & je n'attends de toi aucune grace.* Il n'y eut point de bataille. Tout fut pacifié par un accord. Bréderode se retira peu après d'Amsterdam, les Catholiques ayant repris le dessus. Il fit battre en 1567, une monnoye d'airain, avec les armes de la Maison de Bourgogne, sur laquelle il y avoit d'un côté *per tela, per ignes,* & de l'autre, *insigne Vianense.* Bréderode prétendoit en être Seigneur indépendant, comme tirant son origine des Comtes de Flandre. Les affaires ayant changé, il se mit dans un vaisseau avec sa famille & les meubles qu'il put transporter, & passa à Embden, & de là en Allemagne, où il mourut bientôt après de déplaisir. Sa veuve, qui étoit de la maison des Comtes de Meurs, femme de grand courage, épousa depuis l'Electeur Palatin. *Lancelot* de Bréderode, fils naturel de Henri un des principaux Chefs des mêmes Confédérez, eut la tête coupée après la prise de Harlem en 1575. Cette famille finit en 1679, par la mort de WOLFART, dernier Baron de Bréderode. * Strada & Grotius, *de Bello Belg.* De Thou, *Hist. l.* 40. 41. 54. & 55.

BRE'DERODE (Pierre Corneille de) de la Haye, en Hollande, célébre Jurisconsulte, vivoit sur la fin du XVI siécle en 1580 & 1590. & publia divers Ouvrages de Droit, *Thesaurus Sententiarum, Regularum & Dictionum Juris Civilis,* que François Modius a augmenté & fait imprimer sous le nom de *Repertorium; Specimen juris; Loci communes in Bartholum; Tractatus de Appellationibus, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, &c.*

BRE'DERODE (Lancelot de) fils d'Artus de Bréderode Conseiller de la Cour de Hollande, étoit bon Jurisconsulte & savant Théologien, zélé pour les libertez de la patrie. En 1620, il fut privé de sa charge de Conseiller, parce qu'il favorisoit la cause des Remontrans. * Gérard Brandt, *Histoire de la Réformation, &c. tome 2. p.* 234.

* BRE'DERODE (Gerbrand) fils d'Adrien Bréderode, Poëte burlesque, naquit à Amsterdam le 25 mars 1585. Dans ses Comédies & dans ses Farces, il faisoit parler le petit peuple à sa maniére. Pour y réüssir, il lui arrivoit souvent d'aller dans les marchez & dans les gargottes, & de se mêler quelquefois dans les disputes où il cherchoit à se faire dire des injures, afin de pouvoir se servir de leurs propres expressions dans ses piéces de théatre. De son tems on l'appelloit le Terence d'Amsterdam. Il mourut le 23 août 1618, & on l'enterra avec une couronne de laurier. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRÉDEVOORDE, ville des Païs-Bas. *Cherchez* BRÉFORT.

BREDEYCK. *Voyez* BREDEICK.

BRE'DON (Simon) *Voyez* SIMON BRÉDON.

* BRÊDOW, famille noble, tire son nom de la ville de Breda, d'où, à ce que l'on prétend, elle se transporta dans la Marche de Brandebourg en 1150. On dit que le Margrave A[illegible] surnommé *l'Ours,* donna à cette famille la petite ville de Fri[illegible] dans la Moyenne Marche, & que dans la suite elle y bâtit le château de Brédow. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRE'FAR, *Brefaria,* est une des Isles Sorlingues, située au couchant de Cornouaille, entre la Mer de Bretagne & celle d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRE'FORT, BRE'DEFORT ou BRE'DEVOORDE, *Brefurtium,* petite ville des Païs-Bas, dans le Comté de Zutphen, est située dans un lieu marécageux, & est assez forte d'assiette, ayant un assez bon château. Maurice, Prince d'Orange, prit en 1597, cette ville d'assaut, & la garnison qui étoit de trois cens hommes à discrétion. Bréfort est à deux lieues de Grolle, & à environ autant d'Anholt, près d'un canal qui se va joindre à l'Issel, comme cela est assez ordinaire en ce Païs. * Sanson.

BRE'GANÇON, *Briganconia,* Fort de la Provence, en France, est situé sur une petite isle, ou plutôt, sur un rocher qui est dans un petit Golfe, au nord des isles d'Hiéres, & environ à trois lieues de la ville de ce nom vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRE'GENTS. *Voyez* BRE'GENTZ.

BREGENTZ (le Comté de) *Bregentii Comitatus,* petit païs d'Allemagne, en Souabe, ainsi dit de sa ville principale, est entre le Lac de Constance, & les Suisses au couchant, les Grisons au midi, le païs d'Algow au septentrion, & le Comté de Tirol au levant. Il étoit autrefois aux Comtes de Montfort; mais ils le vendirent à la Maison d'Autriche: ainsi il est sujet à l'Empereur, & réüni au Comté de Tirol; de sorte qu'il fait présentement partie du Cercle d'Autriche. * Sanson.

* BRE'GENTZ, petite ville d'Allemagne, située dans une vallée fort agréable, proche de l'embouchure de la riviére de Bregentz dans le Lac de Constance. On y trouve plusieurs marques d'antiquité & un bon château. Elle est capitale du Comté qui fait le sujet de l'article précédent.

* BRE'GENTZ, riviére d'Allemagne prend sa source vers les confins du Tirol, coule d'abord du sud-est au nord-ouest, ensuite du sud au nord, & enfin à peu près de l'est à l'ouest. Elle se décharge au sud-est du Lac de Constance, auquel elle donne quelquefois le nom de Lac de Brégentz. La ville de Brégentz n'est pas éloignée de l'embouchure de cette riviére.

BREIDENBORG. *Voyez* BRE'DENBERG.

* BREIN ou BREYN, bourg de l'Ecosse septentrionale dans le Comté de Ross, sur l'extrémité la plus orientale du Golfe auquel il donne son nom.

* BREIN ou BREYN (le Golfe de) dans l'Ecosse septentrionale au Comté de Ross. Il s'étend d'occident en orient l'espace de cinq à six lieues dans les terres, & n'en a tout au plus qu'une de large. Il reçoit quelques petites riviéres.

BREINE-LALEU. *Cherchez* BRAINE-LALEU.

BREINER. *Voyez* BREUNER.

* BREISICH, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Juliers, sur la rive gauche du Rhin, au sud-est de la ville de Juliers, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

* BREITBACH, ancienne famille noble avec tître de Baron, dans le païs de Cologne.

* BREITENBACH, famille noble de Thuringe & de Misnie dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, a produit plusieurs savans hommes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BREITENBACH (Jean) qui florissoit vers l'an 1474, fut Docteur en Droit Civil & Canonique, Conseiller Consistorial à Meissen, dans la suite Ordinaire de la Faculté de Droit, & Bourguemâitre de Leipsic, d'où il fut appellé à Francfort sur l'Oder où il mourut. On a de lui un livre *Contra Indulgentias; Lectura super Decretales; De conceptione B. Virginis.* * Le même.

* BREITENBAUCH, famille noble de Thuringe a possédé d'ancienneté les Seigneuries de Brandenstein & de Ranis. * Le même.

BREITENBERG. *Voyez* BREDENBERG.

* BREITENECK ou BRAITENECK, Comté dans le Haut Palatinat, à l'ouest-nord-ouest de Ratisbonne, à la distance d'environ six lieues. Il appartient aux Comtes de Tilli. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BREITENSTEIN, famille noble dans la Baviére. On dit qu'elle s'est répandue dans le Royaume de Boheme, & qu'elle y posséde la charge héréditaire de Grand Véneur. * Le même.

* BREITENSTEIN, famille noble d'Allemagne dans l'Algow laquelle n'a aucune affinité avec la précédente. * Le même.

BREITINGER, (Jean Jacques) naquit à Zurich en 1575. Ayant perdu son pére fort jeune, Christophle Breitinger son grand Oncle prit soin de son éducation & de ses études. Le neveu fit de très-grands progrès, & alla à Herborn en 1593, pour les pousser plus loin. En 1594, il alla dans la même vue à Marpourg, à Bréme & à Franecker, où il soutint deux Théses publiques. Après avoir parcouru les meilleures villes des Païs-Bas, il alla à Heidelberg & à Bâle en 1596. En 1597, il eut l'Eglise de Zumicken dans le Canton de Zurich. En 1605, il fut fait Professeur en Logique. En 1611, il parvint au Diaconat de l'Eglise de St. Pierre à Zurich. Pendant qu'il fut dans ce poste, la peste ravagea cette ville, ce qui multiplia considérablement le travail de Breitinger. On lui offrit ensuite la chaire de Professeur en Théologie, mais il la refusa. En 1613, il fut nommé Pasteur de la grande Eglise; & en 1618, le Magistrat de Zurich l'envoya au Synode de Dordrecht, où son érudition,

ſa prudence & ſa dextérité le récommandérent extrémement. Il mourut en 1646, le 26 mars, laiſſant divers Manuſcrits, parmi leſquels ſe trouvent les Diſcours qu'il avoit prononcez dans le Synode, auſſi bien que les Actes & les Décrets de cette aſſemblée. * Hottinger, *Schol. Tigurin. p.* 74. & *Helvetiſch. Kirchen-Hiſt. partie* 3. *p.* 1003. Dyrſteler, *Zurch. Geſchlechts.*

BREKNOK. *Voyez* BRECKNOCK.

BRE'LAND, petite iſle près de la côte occidentale de Cornouaille, & qui n'eſt que cinq milles Anglois au nord de la pointe, qu'on appelle *Lands End*, c'eſt à dire, *la fin du païs.* * *Dict. Anglois.*

BRELE. *Voyez* BRESLE.

BRE'MA, ville & Royaume. *Voyez* BRAMA.

BRE'MA, bourg d'Italie ſitué dans le Milanois, ſur le Pô, fort près de l'embouchure de la Seſſia, entre Caſal & Valence. Il étoit autrefois fortifié: maintenant il n'a pas même de murailles. * Maty, *Dict. Géogr.*

BREMBO, riviére d'Italie dans le Bergamaſque, qui donne ſon nom au Val de Brembo, a ſa ſource dans un des monts qui eſt ſur les frontiéres de la Valteline, & ſe joint à l'Adda, deux ou trois lieues au deſſous de Bergame. * Léandre Alberti. Sanſon.

BREME, ville d'Italie. *Voyez* BREMME.

BREMEFURDE ou BREMERFURDE, *Bremerfurda & Vorda*, ville du Duché de Brémen, dans la Baſſe Saxe, eſt ſituée ſur une riviére, avec un aſſez bon château, qui eſt la demeure ordinaire du Gouverneur, qui eſt établi ſur le Duché de Brémen. On l'appelle autrement *Vorde & Bremervorde.* * Sanſon.

BRE'MEN, ſur le Wéſer, ville Anſéatique d'Allemagne, dans la Baſſe Saxe, a eu autrefois titre d'Archevêché, & avoit pour Suffragans, Ratzebourg, Swérin en Saxe, & Lubec en Hollace; mais depuis la paix de Weſtphalie, en 1648, ce diocéſe a été ſécularisé & cédé au Roi de Suéde, ſous le titre de Duché. Quoique la ville de Brémen lui donne ſon nom, elle ſe gouverne pourtant en République & en ville libre. Son Magiſtrat eſt composé de quatre Bourguemeſtres, & de vint-quatre Conſeillers qu'on choiſit dans les familles les plus diſtinguées. Le commun de la bourgeoiſie n'y entre que tres-difficilement. Sa juriſdiction s'étend ſur le Wéſer depuis la fortereſſe de Hoia juſqu'à ſon embouchure. Il juge ſans appel juſqu'à la ſomme de 600 florins. Elle étoit déja conſidérable ſur la fin du VIII ſiécle, lorſque Charlemagne y fonda l'Archevêché en 788, & la rendit comme la Métropole du Septentrion, en lui uniſſant l'égliſe de Hambourg. Les Auteurs Latins l'ont nommée diverſement *Brema & Bremenſis civitas*, & la prennent pour la *Phabiranum* de Ptolomee. Les Prélats ont eu ſoin de l'aggrandir, de l'embellir, & de la fortifier. Dans le XVI ſiécle elle embraſſa la Réformation, & parut des plus zélées entre les villes Proteſtantes. L'Archevêque s'efforça en vain de la ſoumettre, & tous ſes efforts furent inutiles. En 1547, Groenghen, Gouverneur de Zélande, l'aſſiégea par ordre de l'Empereur Charles-Quint, & y fut tué ſur la fin de Février. Après ſa mort, le Colonel Vrybergen y commanda juſqu'au 15 de Mars, que Henri Duc de Brunſwick lui ſuccéda; mais il leva le ſiége le 23 mai ſuivant. C'eſt pour cette raiſon que l'Empereur fit de ſi grandes plaintes contre la ville de Brémen, dans la Diéte d'Ausbourg en 1550. Dans le XVII ſiécle, les Suédois ont auſſi tenté inutilement de la prendre. Les diſcuſſions que cette ville a eues avec ſon Archevêque au ſujet de ſes privileges, n'ont pu encore être terminees; & la queſtion s'étoit reduite, dès avant le traité de Weſtphalie, à ſavoir ſi la ville de Brémen devoit être appellée aux aſſemblées de l'Empire & des Cercles, pour y avoir voix & ſéance. La Couronne de Suéde ne s'eſt jamais rallentie dans ſes prétentions ſur cette ville, pour lui diſputer ſon droit d'immédiateté, ce que l'Empereur & l'Empire ont toûjours détourné; & les jugemens qui ſont ſurvenus de leur part, ont ſuſpendu la déciſion de cette affaire, laiſſant la ville par proviſion dans la jouiſſance de ſes privilèges. Elle eſt du Banc du Rhin. Son territoire eſt de deux ou trois lieues. Le fleuve du Wéſer, qui y reçoit la riviére d'Ems, la ſépare en deux, l'une dite *la ville neuve*, & l'autre *la vieille*, toutes deux également fortes, quoiqu'elles ne ſoient pas de la même grandeur. Elle eſt ſituée ſur une preſqu'iſle, qui a au bout un bon château, & on y paſſe ſur les ponts, qui ſont la communication des deux parties de la ville. Le plus grand de ces ponts a une machine ſinguliére, pour y puiſer de l'eau qui ſe diſtribue enſuite dans tous les endroits de la ville. La vieille ville a de grandes rues qui aboutiſſent a une place où eſt la ſtatue de Charlemagne; & on y voit auſſi de ce côté la maiſon de ville, l'ancienne égliſe métropolitaine de ſaint Jean, & quelques autres. La ville neuve a l'arcenal, le collége, & divers hopitaux. Brémen eſt une ville de guerre & de commerce. Sa biére eſt renommée dans toute l'Allemagne, & dans les Païs-Bas. Cette ville eſt environ à quinze lieues de Hambourg, à huit ou dix d'Oldembourg, & un peu plus de l'embouchure du Wéſer. * Adam de Brémen, *l.* 1. *c.* 17. Crantz, *Hiſt. Sax. l.* 1. & 2. Cluvier, *Germ.* Baronius, *A. C.* 788. 832. & *ſuiv.* Bertius, *l.* 3. *Comment. German.* De Thou, *Hiſt. l.* 4. & 5. Thuldenus, *Hiſt. Noſtri Temp. &c.*

BRE'MEN, Duché de la Baſſe Saxe, entre le Wéſer & l'Elbe. Il a à l'orient le Duché de Lunebourg, à l'occident les Comtez d'Oldenbourg & de Delmenhorſt, au midi le Wéſer, & au ſeptentrion l'Elbe & le Holſtein. Outre ces deux fleuves, on y voit encore, l'Eſſe ou l'Eſte, l'Auwe ou l'Auſte, le Zwinge ou le Schwingel, l'Ooſt ou l'Oeſt, le Stotel, le Lun, la Drepte, le Hamma, l'Umme ou la Wemme, le Tech, &c. Le païs eſt tres fertile dans les endroits où il touche le Wéſer & l'Elbe; mais dans le milieu il eſt fort ſtérile. Les principales villes de ce Duché ſont Brémen qui en eſt la capitale, Stade, Boxtehude, Bremerfurde, Wildhauzen, Ottersburg & Carlsbourg. C'étoit autrefois un Archevêché érigé par Charlemagne en 788, & *Willehadus* ou *Willhadus* en fut le premier Archevêque. Aprés ſa mort arrivée à Blexen, en 790, ſon Diſciple *Willeric* lui ſuccéda, & *Henderic* ſon ſucceſſeur fut déposé à cauſe de ſa fierté, par l'Empereur Louïs *le Pieux* & *le Débonnaire*, qui lui donna pour ſucceſſeur *Ansgarè*. Sous lui, cet Archevêché fut incorporé à celui de Hambourg, malgré l'oppoſition de l'Archevêque de Cologne, qui y prétendoit comme à un Suffragant qui lui appartenoit. On ſoumit alors à la Juriſdiction ſpirituelle de l'Archevêché de Hambourg; le Danemarc, la Suéde, la Norvége, & quelques autres provinces du Nord. Willehadus, Ansgare & ſon ſucceſſeur Rembert, ſont communément appellez les trois Apôtres de la Saxe. Le quatriéme Archevêque de Hambourg & le ſeptiéme de Brémen fut *Hoyerus*, qui mourut en 910, n'ayant poſſédé cette dignité qu'une année. La Chronique de Bréme rapporte, que ſon tombeau ayant été ouvert cent vint ans après, on n'y trouva plus que ſon chevet avec une croix; ce qui fit ſoupçonner qu'il étoit monté aux cieux. Le neuviéme Archevêque fut *Unni* qui mourut l'an 934, en Suéde, où il étoit allé pour y prêcher l'Evangile aux Infidéles. Il eut pour ſucceſſeur *Adaldage*, qui fut Chancelier des trois Othons Empereurs. *Herman*, le quatriéme Archevêque depuis Adaldage eut pour Chapelain *Suédegére*, Gentilhomme Saxon, qui dévint depuis Evêque de Bamberg, & fut à la fin élu Pape ſous le nom de Clément II. Le troiſiéme Archevêque depuis Herman fut *Liemare*, ſous qui le Pape à la réquiſition d'Eric Roi de Danemarc, érigea un Archevêché à Lunden en Scandinavie, à qui l'on ſoumit tous les Evêchez de Danemarc, de Norvége & de Suéde. Depuis ce tems-là, on ne ſe ſervit plus du titre d'Archevêque de Hambourg, mais uniquement de celui de Brémen. Voici les Archevêques ſucceſſeurs de Liemare, *Humbert*, *Frédéric*, *Adalbéron*, *Hartwick* I, *Baudouin* I, *Sigfrid* fils d'Albrecht Markgrave de Brandebourg, *Hartwick* II, *Woldemar* qui ſortoit de la famille royale de Danemarc, *Gerhard* I, *Gerhard* II, *Hildebolde ou Hildebrand*, *Giſelbert*, *Henri* I, *Florent*, *Jean*, qui auparavant avoit été Evêque de Lunden, & Prevôt du Chapitre de Roſchild en Danemarc. Il étoit bon Théologien & verſé dans le Droit, mais ayant eu quelques démêlez avec les Etats de ſon Archevêché, il fut obligé de paſſer en France, où il mourut chargé de dettes. Les ſucceſſeurs de cet Archevêque, furent *Burchard*, *Othon* I, *Godefroy*, *Albert* Duc de Brunſwick, *Othon* II, *Jean* II, *Nicolas-Baudouin*, *Gérard* III, *Henri* III, *Jean* III, *Chriſtophle* Duc de Brunſwick & de Lunebourg, *Henri* IV Duc de Saxe, Adminiſtrateur des Evêchez d'Oſnabrug & de Paderborn, élu à l'Archevêché de Brémen en 1567, mort en 1585, à Verden, âgé de 38 ans, *Jean-Adolphe*, Duc de Holſtein, qui après la mort d'Adolphe Duc de Holſtein ſon pére, céda l'Archevêché à Jean Frédéric ſon frére, qui mourut dans le vieux Couvent de Boxtehude, le troiſiéme ſeptembre 1634, *Frédéric* fils de Chrétien IV, Roi de Danemarc. Les Suédois s'emparérent alors de l'Archevêché, & dans le traitté de Weſtphalie, on le leur céda entierement ſous le titre de Duché. En 1675, l'Electeur de Brandebourg, la Maiſon de Lunebourg & l'Evêque de Munſter avec quelques autres Alliez, envahirent ce Duché, mais par le traitté de Nimégue il fut reſtitué à la Suéde. George I, Roi d'Angleterre; & pour lors Electeur de Hanovre, prêta en 1709, de grandes ſommes à la Suéde, étant nanti du Duché de Brémen. Le Roi de Danemarc s'étant emparé de tout le païs en 1712, l'Electeur de Hanovre fit ſolliciter à la Cour de Pruſſe; afin qu'elle lui fût garant de l'argent prêté à la Suéde; & il promit en échange au Roi de Pruſſe de lui faire donner ſatisfaction par rapport à Stettin. Mais le Roi de Danemarc, céda à l'Electeur de Hanovre le Duché de Brémen, moyennant trois millions d'écus que l'Electeur lui payeroit; cependant on déduiſit de cette ſomme 80000 écus, que l'Electeur de Hanovre avoit prêtez au Roi de Danemarc ſur le Comté de Delmenhorſt. * Adam Bremenſis, *Hiſt. Eccleſ. l.* 1. *c.* 41. Crantz, *in Metropol.* Chytræus, *Sax. l.* 2. *Vita S. Remberti apud Surium, tome* 1. *Annales Archiepiſc. Bremenſ.* Wolterus, *in Chron. apud Meibomium, tome* 2. *Hiſt. Germ.* Cæſar, *in Triapoſtol. Saxon.* Albertus de Stade, *in Chron.* Dilichius, *Chron. Urbis Bremæ.* Cluverii *Germ.* Baronius, *A. C.* 788. 832. & *ſuiv.* Bertius, *l.* 3. *Comment.* De Thou, *l.* 4. & 5. Thulden, *Hiſt.* Mallincrot, *De Archi-Cancell.* Puffendorf, *in Frederico Willhelmo, l.* 13. 14. 15. 17.

BRE'MERFURDE dans la Baſſe Saxe. *Cherchez* BRE'MEFURDE.

BRE'MERVORDE. *Cherchez* BRE'MEFURDE.

BREMGARTEN, *Prima Guardia* en Latin, petite ville fort agréable de la Suiſſe à trois lieues de Zurich, ſituée ſur la Ruſſe. Les anciennes chartres prouvent qu'elle fut autrefois ville Imperiale. Elle ſe mit enſuite ſous la protection de la Maiſon de Habſpourg, à laquelle elle demeura toûjours fidéle en lui rendant de grands ſervices dans ſes guerres. Cette ville paſſa entre les mains des Suiſſes, après que ceux-ci eurent fait la guerre à Frédéric Duc d'Autriche, par ordre du Concile de Conſtance & de l'Empereur Sigiſmond. Elle conſerva en changeant de maître tous ſes anciens privileges; Elle a ſon Préteur & ſon Conſeil; le Préteur prête le ſerment de fidélité aux Cantons au nom de la ville. En 1382, cette ville fut entiérement brûlée. En 1443, elle renouvella la Combourgeoiſie qu'elle a avec la ville de Zurich. En 1529, cette ville avoit reçu la réforme de la Religion, mais quelques années après, les troubles qu'il y eut entre les Cantons, produiſirent un nouveau changement dans Bremgarten, qui reprit la Religion Romaine. Lorſqu'en 1712, les Cantons de Zurich & de Berne furent en guerre avec les Cantons Catholiques, ces derniers mirent garniſon dans Bremgarten. Mais après qu'ils eurent été battus par ceux de Zurich & de Berne, le 26 mai de l'an 1712, & que les Vainqueurs ſe furent avancez juſques à Bremgarten, cette ville ſe rendit ſans coup férir, & conſerva par cette démarche tous ſes anciens priviléges. La garniſon Catholique en ſortit tambour battant & drapeaux deployez; & ceux de Berne y entrérent au nombre de 400 hommes. Dans la paix faite à Arau entre les Cantons, dans les mois de juillet & d'août de la même année, la ville de Bremgarten demeura aux Cantons de Zurich & de Berne, à la réſerve des droits du Canton de Gla-

Glaris, parce qu'il avoit toûjours gardé la neutralité. * Stumpf, *l.* 6. *p.* 287. Ægid. Tschudi, *Chron Helv. Mscr. partie* 2. *ad ann.* 1415. *&* 1443. Stettler, *partie* 1. *l.* 4. Bullinger, *Hist. Helv. Mscr. l.* 19. *c.* 14. *& l.* 27. *c.* 2. Waldkirch, *E.B. H. partie* 2. *p.* 822. *&* 857.

* BRE'MIS vallée dans le Vallais dans le voisinage de Sion. On y voit dans un rocher un monastére avec plusieurs chambres & une église; le tout taillé dans le roc, sans qu'il y ait d'autre couverture, d'autres planchers & d'autres cloisons que le roc même.

* BREMME, petite ville du Milanois dans la province de Laumelline en Italie, sur la rive gauche du Pô, un peu au dessous de l'endroit, où la Sésie tombe dans le Pô. Cette place fut autrefois fortifiée par les François: mais les Espagnols, après s'en être rendu les maîtres par un siége, la rasérent en 1638. Dans le tems qu'elle étoit assiégée par les Espagnols, le Duc de Créqui qui vouloit y jetter du secours y fut tué d'un coup de canon. Ceux à qui cette place appartient, s'appellent Vicomtes de Caiano. * *Gr. Dict. Univ. Holl Théatre de la Guerre en Italie*, en Allemand, *p.* 332.

* BREMPT, petite ville de la Misnie dans le Cercle de la Haute Saxe, au sud sud-ouest de Wittenberg dont elle est éloignée d'environ neuf lieues, & au nord-nord-est de Hall à la distance d'environ cinq lieues.

BREMSEBRO. *Voyez* BROEMSE'BRO.

BRENDEL (Fréderic) Peintre de Strasbourg, qui peignoit à gomme avec beaucoup d'esprit & de facilité, fut Maître de Guillaume Baure Peintre célebre, dont on a parlé cy-dessus. * De Piles, *Abbregé de la Vie des Peintres.*

BRENDFORD ou BRENTFORD, *Brentfordia*, bourg ou petite ville d'Angleterre dans la contrée du Comté de Middlesex, qu'on nomme *Elthorn*, à six milles Anglois de Londres. Cette petite ville est située sur la Tamise, dans la partie occidentale, appellée Brendford, de Brent, qui est une petite riviére, qui se décharge là dans la Tamise. On la nomme *Brendford la Nouvelle, la Grande*, ou l'*Occidentale*, pour la distinguer de la vieille ou de la *petite Brendford*, qui est environ à un mille de là, vers l'orient. Ce fut là que le Roi Edmond, nommé *Côte de fer*, vainquit les Danois en 1016, & leur fit lever le siége de Londres. Ce fut aussi là que le Roi Charles I combattit les troupes du Parlement le 12 novembre 1642, & eut la réputation d'avoir gagné la victoire, dont cependant il ne tira aucun profit. Deux ans après le même Roi créa *Patrik Ruthen*, qui etoit alors Comte de Forth en Ecosse, Comte de Brentford, mais ce titre s'éteignit avec lui. * *Dictionnaire Anglois.*

BRENDOLO, petite isle, située dans les Lagunes de Venise, entre Venise & les embouchures du Pô. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRENE, (Gautier de) Duc d'Athenes, fut envoyé l'an 1341, par Robert Roi de Naples, avec quelques compagnies de gens de guerre, pour secourir les Florentins contre les Pisans. Etant arrivé à Florence, il decrédita Malateste, Seigneur de Rimini, qui soutenoit le parti de cette Republique; & gagna tellement les bonnes graces des Florentins, qu'ils lui donnérent le Gouvernement de leur ville & le commandement général de leurs Armées. Ce Duc se voyant en crédit, porta ses pensées plus haut, & entreprit de se faire Souverain. D'abord il se fit élire Seigneur, pendant sa vie, de la ville & de l'Etat de Florence; mais cette election ne fut pas agréable aux Sénateurs, & fit beaucoup de mécontens. Le Duc dissimula ce que l'on disoit de lui; & pour persuader au peuple qu'il ne croyoit pas que les Grands fussent capables de conspirer contre lui, il fit publiquement mourir plusieurs personnes qui lui avoient donné avis des mauvais desseins que l'on formoit pour le perdre. Enfin, les Conjurez ayant choisi pour leurs Chefs les Adimari, les Medicis, & les Donati, résolurent de faire un soulevement général dans la ville. Ce dessein fut exécuté, on environna le Palais du Duc, qui resista quelque tems, mais enfin, il fut contraint de demander un accommodement, & obtint, à force de priéres, qu'il sortiroit de la ville la vie sauve, à la charge de mettre entre les mains du peuple le Conservateur & son fils, & Cerretiéri Visdomini. Ses gens, qui ne vouloient plus souffrir la faim dans le Palais assiégé, prirent eux-mêmes le fils du Conservateur, & le jettérent en proye à la fureur des Conjurez, qui le massacrérent & le déchirérent en piéces. Ils demandérent ensuite le pére, qu'on leur livra, & qu'ils traitérent encore plus cruellement que le fils. Il y en eut même qui mangérent de la chair de ces deux Seigneurs, & qui la devorérent à demi-vivante, ou après l'avoir fait rôtir sur les charbons. Cependant Visdomini trouva heureusement le moyen de se sauver. Le troisiéme jour on dressa les articles entre les Florentins & le Duc, qui sortit du Château pour se retirer avec sa famille. * Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres, tome* 1. *Entretien* 2. *p.* 182.

BRENE. *Cherchez* BRAINE-LALEU.

BRE'NE-LE-COMTE, ville dans le Hainaut près de Mons. *Cherchez* BRAINE-LE-COMTE.

BRE'NIUS (Daniel) Disciple d'Episcopius, a été l'un des plus célébres Auteurs Arminiens: mais sa doctrine est toute Socinienne, dans les Commentaires abbrégez qu'il a composez sur toute l'Ecriture: aussi Sandius l'a-t'il rangé avec les autres Unitaires, dans sa Bibliothéque des Auteurs Antitrinitaires. Il se joignit aux Anabaptistes ou Mennonites de Hollande, parmi lesquels il y a plusieurs Sociniens. Outre son Commentaire sur la Bible, il a composé plusieurs autres Ouvrages, dont il y en a quelques uns écrits en Flamand, dont on peut voir le catalogue dans la Bibliothéque de Sandius. Il a composé entre autres, un traité intitulé, *De Regno Ecclesiæ glorioso per Christum in terris erigendo*, où il tâche de prouver ce Royaume de Jesus Christ sur la terre par plusieurs passages de l'Ecriture, principalement des Prophétes; en quoi il est opposé à Socin: car ce dernier a cru que ce Royaume temporel de Jesus Christ sur la terre, que quelques Unitaires prétendoient établir par les Prophéties & par l'Apocalypse de saint Jean, ruïnoit entiérement la Religion Chrétienne, & appuyoit les principes des Juifs, qui attendent le régne de leur Messie, pour les rétablir dans Jérusalem. * Sandius, *Biblioth. Antitrinitariorum.*

BRENLAND, surnommé *le Breton*, parce qu'il étoit originaire de la grande Bretagne, qui vivoit sous le régne d'Edouard III, en l'an 1340, a écrit plusieurs Traitez de la connoissance des Astrologues, où il combat l'Astrologie Judiciaire. * Gesner, *in Biblioth.* Pitseus, *de Script. Angl. &c*

BRENNA. *Voyez* BREUNA.

BRENNE ou BRAINE, *Brena*, est une petite ville de France, située dans la province de l'Isle de France, sur la riviére de Vêle, à trois lieues de celle d'Aine, à quatre lieues de Soissons en allant vers Fimes. Il y a un monastére de l'Ordre de Prémontré. Elle est suivant quelques uns le *Brennacum* des Latins, & suivant d'autres le *Bibrax* de César. Les Prelats de France y tinrent un Concile environ l'an 581 ou 583, au sujet de Grégoire de Tours, accusé par le Comte Leudaste d'avoir avancé que Frédegonde entretenoit un commerce illégitime avec Bertrand, Archevêque de Bourdeaux. Ce Prélat après avoir célebré trois Messes en trois divers autels, & avoir assuré son innocence par serment, demeura absous. Le Calomniateur fut soumis à la censure, & la Reine le fit mourir en prison. Les autres disent que ce Concile fut assemblé à BRENNE, petit pais de la Touraine, & dans le diocese de Bourges, qui est Méziéres ou Saint-Michel-en-Brenne. * Gregoire de Tours, *l.* 5. *c.* 49. *Tome* 5. *Concil. Gall.* Baudrand, *Dict. Geogr.*

Cette ville, qui est un ancien Comté, passa de la Maison de Baudemont dans celle de Dreux, par le mariage d'*Agnès* de Baudemont, Dame de Brenne, avec ROBERT de France, Comte de Dreux, l'an 1152. Ce fut elle qui fonda l'Abbaïe de Saint-Yved dans la ville de Brenne. *Jeanne* de Dreux, fille de Robert IV, eut en partage la terre de Brenne, qu'elle porta sur la fin du XIII siécle dans la Maison de Roucy, par son mariage avec Jean IV, Comte de ce nom. La maison de Roucy fondit dans celle de Sarrebruche; & *Guillemette* de Sarrebruche-Roucy, derniére des filles de *Robert* IV, Comte de Sarrebruche-Roucy, ayant eu le Comté de Brenne par la succession de son frere aîné, le porta dans la Maison de la Marck dans le XVI siecle par son mariage avec ROBERT de la Marck, III. du nom, Maréchal de France, d'où il est venu dans la Maison d'Escoubleau-Sourdis... substituée aux nom & armes de la Marck. *Voyez* LA MARCK.

BRENNE, pais. *Voyez* BRAINE.

BRENNER, le grand BRENNER, *Brennus* & *Pyrenæus Mons*, montagnes du Tirol en Allemagne, sont entre la riviere d'Inn, celle d'Eysock, & les sources de l'Adige. Elles sont fort etendues & fort rudes, & une partie de celles qu'on appelloit autrefois *les Alpes Tridentines.* * Francois Brandis, *Hist. du Tirol.*

BRENNUS, fameux Capitaine des Gaulois, ou plus particuliérement des Senonois, peuple des Gaules qui avoit deja passé les Alpes avant le tems de Brennus. L'an du monde 3644, 391 ans avant la naissance de J. C. & 363 ans après la fondation de Rome, Brennus, entra dans l'Etrurie avec une puissante armée, & après y avoir fait plusieurs conquêtes il assiegea *Clusium*, (aujourd'hui *Chiusi*) qui demanda du secours aux Romains & n'obtint rien si ce n'est que les Romains envoyérent trois Ambassadeurs pour traiter de la paix avec les Gaulois. Ces trois Ambassadeurs étoient trois freres & fils de M. Fabius Ambustus. Mais comme les Gaulois ne vouloient entendre parler de paix que sous des conditions tres-dures, on en vint à une bataille, dans laquelle les Ambassadeurs de Rome prirent le parti de ceux de *Clusium*, & l'un d'eux, Q. Fabius tua de sa main dans le combat un Colonel des Gaulois. Cette démarche aigrit beaucoup l'esprit des Gaulois contre les Romains, à qui ils demanderent par des Députez qu'on remit entre leurs mains les trois fréres Fabius. Le Sénat remit au peuple le soin de répondre à cette proposition, & le peuple bien loin d'accorder la demande, créa ces trois fréres & encore trois autres Fabius, *Tribuns de la milice.* Là-dessus les Gaulois abandonnerent la ville de *Clusium*, & allerent droit à Rome avec des forces formidables. Ils firent cette marche avec tant de promtitude que le peuple de Rome n'eut pas le tems de se mettre en état de défense, de sorte que les Gaulois defirent d'abord les Romains près du fleuve *Alia*, prirent, pillérent & brûlérent ensuite une partie de la ville de Rome. Le reste des Romains se sauva de l'autre côté du Tibre dans le Capitole, & fit d'abord une défense vigoureuse. Ce fut dans ce siége du Capitole que les cris des oyes firent conjecturer à M. Manlius que les ennemis tentoient d'escalader le Capitole pendant la nuit, & qu'il les repoussa en leur faisant perdre beaucoup de monde. Mais nonobstant cet avantage, la faim réduisit les Romains & les força à prometre aux ennemis le poids de mille livres d'or, s'ils vouloient lever le siége. L'Histoire dit que lorsqu'on pesa l'or dont on étoit convenu, Brennus mit encore son sabre dans la balance outre le poids des mille livres, & que lorsque les Romains s'en plaignirent, il leur répondit, *Malheur aux vaincus.* Mais Brennus ne jouit pas longtems de cette supériorité, car M. Furius Camille, que la milice dispersée des Romains avoit creé Dictateur sous le consentement du Sénat & du peuple qui étoit enfermé dans le Capitole, surprit Brennus lorsqu'il y pensoit le moins & le chassa de Rome. Lorsque Brennus voulut se plaindre de ce que les Romains n'avoient pas observé la tréve dont on étoit convenu, M. Furius Camille lui fit répondre, *Malheur aux vaincus*; paroles dont Brennus s'étoit servi peu de tems auparavant. Quelques jours après, les Gaulois pliérent encore dans une autre bataille, où Brennus, selon toutes les apparences, perdit lui-même la vie. Tous les Historiens Romains s'accordent au moins à narrer de cette maniére la fin de l'expédition de Brennus. Mais Polybe, impartial dans cette affaire, ne mérite peut-être pas moins d'être cru que les Historiens Latins. Il assure que cette derniére bataille est inventée par les Historiens Romains & que si les Gaulois furent obligez de se retirer dans leur ancien païs, ce fut parce que les *Vénétes* avoient fait une irruption dans ce que les Gaulois possédoient au voisinage de l'embouchure du Pô. Il ajoute que les Gaulois se retirérent en vertu du traité qu'ils firent avec les Vénétes, & sans avoir été battus. * Ti-

te-Live, *l.* 5. Polybe, *l.* 2. Feſtus, au mot *Væ Victis*. Valére Maxime, *l.* 1. *c.* 5. Diodore, *l.* 4. Plutarque, *in Camillo & Probl.* Juſtin, *l.* 43. Oroſe, *l.* 2. *c.* 18. Eutrope, *l.* 1. Florus. Aulu-Gelle. Aurelius Victor, *de Vir. Illuſt.* Auguſtinus, *de Civit. Dei.* Virgile. Ovide. Martial. Servius, *in Virgil. &c.*

BRENNUS, autre Capitaine des Gaulois, qui conduiſit 150000 hommes d'Infanterie & 20000 chevaux en Macédoine, ſans compter les équipages, dans leſquels, ſelon Pauſanias, il y avoit encore bien des gens propres pour le combat. L'an du monde 3758, 277 ans avant J. C. & dans la 125 Olympiade, Brennus entra dans la Pannonie, & dans l'Illyrie, d'où il paſſa enſuite dans la Macedoine. Nous ne trouvons pas dans les Hiſtoriens la route qu'il tint dans cette expedition; mais il y a grande apparence qu'il traverſa l'Allemagne ſupérieure juſques dans la Pannonie, auſſi bien que *Belgius* & *Cerethrius* les Conducteurs des autres peuples Gaulois, qui ſe ſéparerent enſuite de Brennus. Belgius ayant eſſayé le premier d'entrer en Macédoine, battit ſans peine *Ptolomée Ceraune*, mais ſans pouſſer plus loin ſa victoire il ſe retira. Brennus croyant qu'il ſauroit tirer un meilleur parti d'un avantage auſſi conſidérable, tourna ſa marche du côté de la Macédoine. Quoiqu'il perdît en chemin prés de 20000 hommes qui ſe rebellérent contre lui en Illyrie, le reſte de ſon armée fut néanmoins encore aſſez fort pour battre les Macédoniens que Soſthénes avoit ramaſſez; d'autant plus que la déſertion des Rebelles avoit été en quelque maniére compenſée par un grand nombre d'Illyriens, que l'eſpoir d'un riche butin avoit fait ſuivre l'armée. Brennus pilla toute la Macédoine, mais il ne put rien gagner ſur les places fortes qu'il y trouva. Il paſſa donc en Theſſalie, où il fit la même choſe, croyant de faire ainſi le tour du reſte de la Gréce. Les Grecs nullement comparables à l'armée de Brennus, par rapport au nombre des combattans, ſe poſtérent au paſſage des Thermopyles & arrêtérent pendant quelque tems les troupes de Brennus, qu'ils repouſſérent ſouvent avec perte du côté des Gaulois. C'eſt ce qui détermina leur Général à faire une diverſion en envoyant dans l'Etolie, des troupes qui y firent de terribles ravages, mais non pas ſans perte. Cependant Brennus réüſſit pendant l'abſence des Etoliens, & força le paſſage étroit des Thermopyles, en quoi les Æniens & les Héracliens l'aidérent beaucoup. Ils le ſecoururent, non par amour pour lui, ni par haine contre les Grecs, mais afin de ſe débaraſſer au plutôt d'un hôte ſi incommode. Les Æniens lui indiquérent à travers leur païs, la même route par laquelle les Perſes autrefois avoient pris par derriére Léonidas, qui auparavant les avoit arrêtez pendant longtems dans ce même paſſage des Thermopyles. De cette maniére les Grecs ſe virent, tout d'un coup, attaquez par devant & par derriére; & ſelon toutes les apparences à peine en ſeroit-il échappé un ſeul, s'ils n'euſſent eu à leur côté la flotte d'Athénes, les Thermopyles confinant avec l'Euripe entre la *Béotie* & *l'Eubée*. Ainſi ils ſe jettérent dans les vaiſſeaux, laiſſant aux Gaulois un libre paſſage. Brennus tira donc droit à Delphes, eſpérant de faire un riche butin en enlevant les thréſors enfermez dans le fameux Temple qui y étoit. Mais comme Delphes étoit ſituée ſur une montagne & fortifiée de maniére à pouvoir réſiſter, les Gaulois, qui n'étoient pas trop bien fournis de machines de guerre, furent ſouvent repouſſez. A cela ſe joignit un froid exceſſif, qui fit auſſi beaucoup ſouffrir les troupes de Brennus; de ſorte que lorſque les Grecs fondirent ſur elles, par plus d'un endroit, Brennus perdit la bataille & fut obligé de ſe retirer dans ſon camp, qui étoit un peu fortifié. Brennus fut dangereuſement bleſſé dans ce combat, & voyant qu'il n'y avoit rien à gagner pour lui de ce côté-là, il reprit le chemin de la Theſſalie. Son armée ſouffrit encore beaucoup dans cette retraite tant du froid que de la faim, & lui même mourut, ſoit des bleſſures reçues dans l'aſſaut de Delphes, ſoit, comme Pauſanias l'aſſûre, parce qu'ayant trop bu de vin pour diſſiper le chagrin que lui cauſoit le mauvais ſuccès de ſon expédition, cette boiſſon enflamma ſes bleſſures. Juſtin & Valére Maxime diſent qu'il ſe tua lui même, en quoi ils font ſentir que les Dieux avoient puni avec juſtice le deſſein ſacrilege que Brennus avoit conçu de piller le Temple de Delphes. Tous conviennent en ceci, qu'aucun de ceux qui avoient ſuivi Brennus à Delphes ne revint en ſa patrie. Il faut cependant remarquer qu'une autre partie de l'armée de Brennus, qu'il avoit laiſſée dans la Thrace, eut un tout aure ſuccès, puiſqu'ayant paſſé en Aſie, elle y fonda le Royaume de *Galatie* ou *Gallo-Gréce*. Au reſte, de ce que ces deux grands Généraux des Gaulois portérent le nom de *Brennus*, il eſt vraiſemblable que dans l'ancienne Langue Celtique, ce mot ſignifioit un Général d'armée; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'en rapporter les preuves. * Polybe, *l.* 1. & 9. Strabon, *l.* 4. Pauſanias, *in Phocicis*. Appien, *in Illyricis Bellis*. Juſtin, *l.* 24. *ch.* 8. Valére Maxime, *l.* 1. *ch.* 1. *ex.* 18. Florus, *l.* 2. *ch.* 11. Suidas, in voce Γαλάται.

BRENO, *Brenum*, bourg des Etats de Veniſe dans le Breſſan, ſur la riviére d'Oglio, entre Breſſe & Bormio. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRENT, bourg d'Angleterre du quartier du Comté de Dévon, qu'on nomme Stanboroug, à 168 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BRENT, riviére. *Voyez* l'article de BRENDFORD.

BRENTA, anciennement *Medoacus Major*, riviére des Etats de Veniſe en Italie, a ſes ſources dans l'Evêché de Trente, baigne Ciſmonté, & Baſſano dans le territoire de Trévigni, va couler à une lieue de Padoue, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, un peu au midi de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRENTFORD. *Cherchez* BRENDFORD.

BRENTIUS (Nicolas) de Douay, Juriſconſulte, qui floriſſoit en 1541, a écrit l'Harmonie des Arts libéraux avec la Juriſprudence; un Poëme de louanges du Hainaut; & un autre ſur la Guerre qu'on devoit faire aux Turcs. * Zweert, *p.* 573.

BRENTIUS ou BRENTZEN (Jean) Miniſtre Proteſtant, & un des plus fidéles Diſciples de Luther, né à Wil, petit bourg dans la Souabe, le jour de ſaint Jean-Baptiſte en 1499 alla à Heidelberg, n'étant encore âgé que de onze ans, avec Mélanchthon & Bucer, qui furent depuis des plus zélez Proteſtans. Il obtint le degré de Maitre ès Arts dès l'âge de quinze ans; & ayant acquis une grande réputation par ſes diſputes dans le College, où il paſſoit une partie des nuits à l'étude, cette application lui attira pluſieurs incommoditez, entre autres une inſomnie qui lui dura juſqu'à la mort, & qui lui donna du tems pour s'appliquer à l'étude de l'Ecriture Sainte, pour laquelle il avoit un goût & un attrait extraordinaire. Sa capacité & le crédit de ſes amis lui procurérent un Canonicat à Wittenberg: il s'engagea enſuite dans les Ordres ſacrez, & parvint juſqu'à celui de Prêtriſe dont il exerça ſouvent les fonctions. Mais la lecture des écrits de Luther & la grande familiarité qu'il eut avec lui, le firent bientôt changer de ſentimens, embraſſer & enſeigner publiquement la Doctrine de Luther. Il ne le ſuivit pas en tout, car il continua de célébrer la Meſſe, qu'il diſoit n'offrir que pour les vivans & non pas pour les morts. Il défendit avec chaleur la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie contre Zuingle & ſes partiſans. Il ſoutint l'utilité & les priviléges des degrez, dont on récompenſe le mérite dans les Univerſitez, contre ceux qui demandoient que l'on abolît ces diſtinctions, qu'ils croyoient injurieuſes. Il s'appliqua aux Mathématiques, ſe trouva & diſputa fortement aux aſſemblées de Wormes & de Ratisbonne. On le fit Profeſſeur en Théologie à Tubingue; & il épouſa une jeune veuve, nommée *Marguerite* Greterine, dont il eut ſix enfans. On l'accuſa d'avoir le plus contribué à la guerre d'Allemagne en 1546, ce qui le mit ſouvent en danger de ſa perſonne, l'Empereur Charles-*Quint* ayant deſſein de le faire punir. Ce Prince y fut encore plus porté en 1549, lorſqu'après la priſe de Halle en Souabe, on trouva dans le cabinet de Brentius des lettres & des écrits extrêmement ſeditieux. D'autres prétendent qu'il n'encourut la diſgrace de l'Empereur, que parce qu'il s'oppoſa à l'*Interim*, qu'il croyoit contraire à la ſaine doctrine. Il trouva moyen néanmoins de ſe tirer d'affaire, & la protection d'Ulric, Duc de Wirtemberg lui ſervit beaucoup. Chriſtophle fils d'Ulric fut encore ſon protecteur. Il le fit ſon Conſeiller ordinaire, & le combla de biens. Brentius eut part à toutes les grandes affaires de ſon tems, dont la Religion étoit ou le motif ou le prétexte, & fut comme Chef de parti, après la mort de Luther. Le Duc de Wirtemberg le députa au Concile de Trente, & à ſon retour il fut établi Paſteur & Profeſſeur en Théologie à Stutgard. Vers l'an 1550, il perdit ſa femme: il en épouſa une ſeconde, jeune & belle, nommée *Catherine* Hemmane, dont il eut douze enfans. Brentius compoſa deux ou trois Confeſſions de Foi, fut appellé dans pluſieurs Colloques, où il s'agiſſoit d'unir les Lutheriens avec les Sacramentaires, & mourut le ſixiéme ſeptembre de l'an 1570, le 72 de ſon âge. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon en VIII volumes. Il a renchéri ſur les dogmes & ſur les ſentimens de Luther, dans la doctrine de l'Euchariſtie & de la juſtification; car il enſeigna, environ l'an 1540, que le batême n'effaçoit point toute ſorte de crimes, parce que la concupiſcence, qu'il nommoit un péché, reſtoit toûjours. Il ſoutenoit que l'Evangile n'étoit pas une Loi, mais une nouvelle agréable. Il inventa auſſi une nouvelle maniére d'interpréter la préſence du Corps de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, diſant que depuis l'Aſcenſion le Fils de Dieu eſt par tout. C'eſt pour cela que ceux qui ont ſuivi ſes rêveries, ont eu le nom d'*Ubiquitaires*. Luther avoit accoutumé de comparer Brentius, à cauſe de ſa douceur, à ce vent paiſible dont il eſt parlé dans le *premier* ou *troiſiéme livre des Rois*, *ch.* 19. *v.* 12, au lieu que Luther ſe comparoit au vent qui briſoit les montagnes. Jérôme Gérard Juriſconſulte Allemand prenoit tant de plaiſir à lire le Commentaire de Brentius ſur Iſaïe, qu'il ſe levoit pendant la nuit pour s'occuper de cette lecture, & qu'il voulut qu'on l'enterrât avec lui. Brentius a laiſſé un fils nommé *Jean* comme lui, qui a été Profeſſeur en Théologie à Tubingue, & qui a publié quelques Ouvrages. * Florimond de Raimond, *l.* 2. *ch.* 14. *n.* 14. Sandérus, *Har.* 205. Pratéole, *au mot* Ubiquetarii. Onuphre, *A. C.* 1549. Sponde, 1564. *n.* 23. & 24. Melchior Adam, *in Vit. Juriſc. German.* Sleidan, *in Comment.* Chytræus, *Saxon.* Crucius, *in Annal. Suevic.* Teiſſier, *Eloges des Savans*, *tome* 2, *p.* 346. & *ſuiv.* de l'édition de Hollande, 1715.

BRENTIUS (Samuel Frédéric.) *Voyez* BRENZIUS.

BRENTONE'GO ou BRENTONI, *Brentonicum*, bourg de l'Evêché de Trente en Allemagne, eſt près de l'Adige, à deux lieues du Lac de Garda, & de l'Etat de Veniſe, à qui il appartient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRENTONI. *Voyez* BRENTONE'GO.

BRENTZ, petite riviére de Wirtemberg dans la Souabe paſſe à Giengen, & ſe jette dans le Danube un peu au deſſus de Lauingen.

BRENZIUS (Samuel Frédéric) Juif Allemand, ſe convertit au Chriſtianiſme l'an 1614. Il publia tout auſſi-tôt un Ouvrage ſur les motifs de ſa converſion, & n'oublia rien de ce qui étoit le plus capable de rendre odieuſe la Religion qu'il avoit quittée. On ne ſait ſi un mécontentement particulier dirigea ſa plume, où ſi l'eſpérance de perſuader, que ſa converſion étoit ſincére, lui inſpira l'animoſité, qu'il fit éclatter dans ſon Ecrit; mais on ſait qu'il outra les choſes. Il fit une deſcription affreuſe de la malice des Juifs contre *Jeſus Chriſt* & contre la Sainte Vierge; il exhorta un chacun à ſe donner garde d'eux, & à les conſidérer comme les ennemis jurez du nom Chrétien, qui ne ſongent qu'à haïr, qu'à deshonorer, & qu'à perdre les Sectateurs de l'Evangile. *Salman Zébi*, qui étoit un Juif aſſez docte, ſe mit promptement à le refuter, par un Ouvrage qu'il intitula *Thériaque Judaïque*. Il donna dans une autre extrémité, je veux dire, qu'il exténua un peu trop les défauts de ſon Parti. Voilà une image fidéle de preſque tous les Controverſiſtes. L'Ouvrage du Proſélyte & la Réponſe du Juif furent traduits de l'Allemand en Latin l'an 1681. * *Journal de Leipſic*, *mois de juillet* 1682, *p.* 205. Bayle, *Diction. Critiq.*

BRE'OULX (la) *Breulia*, eſt une petite ville de France dans la Provence, vers les confins du Dauphiné, & à quatre lieues d'Embrun. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

BRERWOOD. *Voyez* BRIRWOOD.

BRE'S (Gui de) Ministre de la Religion Réformée à Valenciennes en Hainaut, écrivit, en 1561, une Confession de Foi, au nom des Eglises Réformées, en trente-sept articles, qui furent presentez à Claire-Eugénie, Gouvernante des Païs-Bas. Cette Confession fut imprimée en 1566, en Langue Wallonne, & peu après en Langue Flamande, comme on le peut voir dans le recueil des Confessions de Foi, imprimé à Genéve en 1582. La ville de Valenciennes ayant été prise en 1567, de Brès, avec un autre Ministre nommé Pellerin de la Grange, furent tuez. La Confession de Foi dressée par de Brès, a été trouvée si bonne par les Etats Généraux des Provinces-Unies, qu'ils l'ont fait traduire en Langue Gréque-Barbare, par un certain Moine Schismatique, à qui ils ont donné quelque argent pour cela. Ils ont en même tems fait traduire le Catéchisme d'Heidelberg, la Liturgie & la discipline de leurs églises, à l'usage de l'église Orientale. * Jean le Brun ou Brunius, *de Vera Religione Hollandorum.*

BRE'SARGIA. *Voyez* BISARCHIO.

BRESCAR. *Voyez* BRISCA.

BRESCH, ancienne ville bâtie par les Romains en Afrique, sur la Mer Méditerranée, à 37 lieues d'Oran vers l'orient, & à 20 d'Alger vers l'Occident, dans le Royaume de Trémécen. Elle avoit un grand nombre d'Habitans, dont la plupart étoient Tisserans. Ces Habitans avoient la coutume de se peindre une croix noire sur le front & sur les mains. Ils faisoient la même chose à Bugie & a Alger, & l'Auteur que nous citerons dit, que c'étoit des restes de Christianisme, quoique ces peuples soient présentement Mahométans. Le païs produit beaucoup de figues, d'orge & de lin. Cette ville fut prise par le Turc Barberousse, quand il s'empara de Trémécen en 1543. Ce fut ce qui obligea l'Empereur Charles-*Quint* à passer l'année suivante en Barbarie, où il défit Barberousse dans une bataille. * Leo Africanus.

BRESCHE, riviére. *Voyez* BRE'CHE.

BRESCIA, *Bressia*, *Brixia*, est une ville d'Italie, située dans l'Etat de la République de Venise. Les François l'appellent *Bresse.* *Voyez* BRESSE, ville d'Italie en Lombardie.

BRESCIAN. *Voyez* BRESSAN.

BRESCOU (le) *Brescovia*, château de France au Bas Languedoc, qui est situé sur un rocher dans une petite isle de la Mer Méditerranée, à une lieue de la ville d'Agde, & à six de Narbonne en allant vers Montpellier. * Baudrand, *Dict. Géogr.* Maty la nomme BRESCON, *Bresconia*, mais il se trompe.

BRESDON (Simon) *Cherchez* SIMON.

BRE'SENZ, en Hongrie. *Cherchez* BERZE'CHE.

BRE'SERGIA. *Voyez* BISARCHIO.

BRESI, Poëte François. *Cherchez* BERCI.

BRE'SIL ou BRASIL, *Brasilia*, grande contrée de l'Amérique méridionale, qui s'étend sur la Mer de Nord, depuis la riviere des Amazones jusques aux provinces de Paraguai. Sa côte fait un grand demi-cercle, qui a près de douze cens lieues, & la même Mer de Nord la baigne en trois endroits. Alvarez Cabral découvrit le premier ce païs en 1501, y ayant été poussé par une tempête, & il y éleva une colomne avec les armes du Roi de Portugal son Maître. Améric Vespuce, qui a donné son nom à l'Amérique, y pénétra depuis plus avant. Les peuples y vont tous nuds, ne sément, ni ne moissonnent, & vivent de la chasse & des fruits que leur terre extrémement fertile leur produit en abondance. Ils mangent leurs ennemis qu'ils prennent en vie, plutôt pour contenter leur vengeance que pour satisfaire leur goût. Ils n'ont point de Prince, point de Loix, peu de Religion; & plusieurs d'entre eux ne s'imaginoient pas même qu'il y eût de Dieu, avant qu'ils l'eussent appris des Européens qu'ils ont fréquentez. Ceux du dedans du païs sont encore inconnus, & ils se font la guerre les uns aux autres. Les Rélations modernes nomment une centaine de ces peuples, & cela est peu de chose à l'egard de ce que nous ne connoissons pas. Les plus fameux & les plus connus sont les Margajats, les Toupinambous, les Morpions, les Cariges, les Tobajares, les Paraibas, les Ouëtacas, les Péliguares, &c. Les Portugais se sont rendus maîtres de ce qu'ils ont rencontré de plus agréable & de plus commode le long de la côte, où ils ont établi de tems en tems divers Gouvernemens, qu'ils appellent *Capitanies.* Il y en a aujourd'hui quatorze qu'on trouve le long de la côte, en allant depuis la riviére des Amazones jusqu'au Paraguai, savoir, Tamaraca la plus ancienne, Bahia de Todos-los-Santos la plus célébre, Pernambuco, Para, Maragnan, Siara, Rio grande, Paraiba, Sérégippe, los Isléos, Porto Séguro, Spirito Santo, Rio Janeiro, & S. Vincente. Les principales villes du Brésil sont, San-Salvador de la Baia de Todos-los-Santos, Olinda de Pernambuco, Puerto Séguro, San-Sébastian de Rio Janeiro, Spirito Santo, Siara, & d'autres qui portent le nom de Capitanies. Ce païs, qui a son nom commun avec cette sorte de bois que nous appellons *Brésil*, & qu'il fournit abondamment, fut nommé le païs de Sainte-Croix, lorsqu'Alvarez Cabral le découvrit la premiére fois en 1501. Bien qu'il soit sous la Zone Torride, l'air y est néanmoins assez tempéré, & les eaux excellentes. Tout ce qu'on en connoît est fort sablonneux. Les Habitans & les Voyageurs y sont attaquez de certains petits vers moins gros que des puces, qui s'insinuent sans qu'on s'en apperçoive entre cuir & chair, & qui en un jour croissent de la grosseur d'une petite féve. Ces vers pourriroient les piez en fort peu de tems, car c'est a cette partie qu'ils s'attachent; mais les Négres les tirent fort adroitement avec leurs ongles. Il n'y a que deux saisons différentes au Brésil; le printems qui est assez tempéré, mais pluvieux, & pendant lequel les arbres ne quittent pas leurs feuilles; & l'été qui est tres-chaud & tres-sec. Diverses Rélations assûrent que ces peuples y vivent quelquefois jusqu'à cent cinquante ans. Ils sont de moyenne hauteur, ils ont la tête grosse, les épaules larges, la couleur rougeâtre, la peau bazanée, & ne s'occupent que de la guerre & de la vengeance. Ils courent la plupart du tems, chassent, pêchent, & se divertissent dans des festins. La *mandioche*, qui est une sorte de racine, leur fournit dequoi faire du pain, & le *cumin* leur boisson: la chair des animaux boucannée, ou quelque poisson, est pour eux un mets délicieux. Ils mangent aussi des serpens, des couleuvres, des crapaux, &c. qui y sont sans venin. Ils se peignent tout le corps, où ils ne laissent aucun poil, non pas même aux sourcils; mais seulement une couronne autour de la tête. Ils se mettent à la lévre de dessous ou aux joues, quelque petit os bien poli, ou une petite pierre, qu'ils estiment beaucoup parmi eux. D'autres se découpent la peau par figures, & y mêlent certaine teinture qui ne s'efface jamais. Ils se font des bonnets, des colliers, des manteaux, des ceintures & des brasselets de plumes de diverses couleurs. Les femmes laissent croître leurs cheveux, qui leur tombent ordinairement sur les épaules. Le terroir y est plus propre pour les fruits, les pâturages & les légumes, que pour les grains & les vignes de l'Europe. Ils ont aussi quantité de légumes, d'arbres fruitiers, d'herbes, d'animaux, d'oiseaux & de poissons, entre lesquels il y en a plusieurs qui ne nous sont pas connus. Ils tirent de grandes commoditez des palmiers. Le bois de Brésil vient de leur *Anaboutan*, qui est un gros arbre sans fruit. On y trouve quelques mines d'or, beaucoup plus d'argent, du saffran, du coton, de la teinture rouge, de la lacque, du baume, du tabac, souvent de l'ambre gris, quelques mines de jaspe & de crystal blanc & rougeâtre, avec une grande quantité de sucre. Entre les sortes de sucre qu'on y fabrique, celui de *Candy* ou *Canty*, dont on fait tant d'estime, tire son nom de ce canton, & non de sa candeur ou blancheur, non plus que de l'isle de Candie, comme on l'a cru. Au reste, il y a une si grande diversité de Langues parmi les peuples du Brésil, que Jarric assure que de son tems on en comptoit jusques à soixante différentes, Ceux qui se sont arrêtez près des Portugais, sont presque tous Chrétiens. Ils habitent dans des *Aldées*, qui sont des villages où il n'y a que quatre ou cinq maisons, mais si longues, que chacune pourroit contenir plus de huit cens personnes. Les Missionnaires ont fait d'assez grands fruits en ce païs. L'héritier présomptif de la Couronne de Portugal porte le titre de Prince du Brésil. * Jean de Laët, *du Nouveau Monde.* Osorius, *l.* 2. Maffée. Linschoten. Jarric, *l.* 3. Herréra, *ch.* 25. Sanson. Du Val. Emanuel de Morais, *de Reb. Brasil.* Edouard d'Albukerque, *Guerra del Brasil. &c.*

* BRÊSIN (Louïs) de la ville d'Aire, a composé le gros Ouvrage des Annales ou des Chroniques d'Artois & de Flandre, en Latin, & l'a conduit jusques à l'an 1570. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 633.

BRÉSINI, petite ville de la grande Pologne, est situé dans le Palatinat de Lencici, aux confins de ceux de Sendomir & de Rava, & à sept lieues de la ville de Rava. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRESLAW sur l'Oder, ville d'Allemagne, est la capitale de la Silésie, & d'un Duché particulier, avec un Evêché suffragant de Gnesne, qui fut érigé environ l'an 1033 & 1035. Les Auteurs Latins la nomment *Uratislavia*, *Budorgis*, & *Butorigum.* En 1109, Boleslas III, Roi de Pologne, y défit l'Empereur Henri V. Elle souffrit beaucoup dans le XIII siécle, par les courses des Tartares, qui la brûlérent presque entiérement. Elle a été exposée deux autres fois à de fâcheux incendies, étant alors toute bâtie de bois. L'Empereur Charles IV, qui aimoit beaucoup Breslaw, l'aggrandit, & donna de beaux priviléges à ses Habitans, sur tout en 1348, qu'il vint lui-même en cette ville. Venceslas, son fils, augmenta ces priviléges: ce qui donna occasion aux malheurs qui y arrivérent dans la suite, par la mesintelligence des Habitans, principalement en 1418. L'Empereur Sigismond, frére de Venceslas, y fit punir 22 des plus séditieux, & depuis ce tems cette ville devint extrêmement florissante. Dans les XVI & XVII siécles, elle a eu part aux malheurs qui ont affligé l'Allemagne durant les guerres de Religion. Plusieurs de ses Habitans suivent la Religion Protestante, & on a été obligé de leur accorder des priviléges particuliers, de la maniére qu'ils sont exprimez dans le treiziéme article de la paix de Westphalie. Le fleuve de l'Oder sert de rempart & d'ornement à Breslaw & lui est d'une grande commodité à cause des marchandises qu'on y apporte de toutes parts: ce qui la rend une ville de commerce. Elle est arrosée de l'autre côté par la petite riviére d'Olau, qui s'y jette ensuite dans l'Oder. Il y a de grandes places, des rues longues & larges, de belles maisons & des églises magnifiques. La maison de ville est dans une de ces places. C'est un des plus beaux édifices d'Allemagne, avec une horloge qui fait un concert surprenant de trompettes, à la maniére du païs. Il y a tout auprès trois grandes hales, où sont les magasins & les boutiques des plus riches Marchands. Le marché neuf & le marché au sel y sont encore de belles places. Les plus belles églises sont celles de sainte Magdelaine & de sainte Elisabeth, occupées par les Protestans. La cathédrale de saint Jean est dans un fauxbourg de ce nom, avec une collégiale, dite de sainte Croix. Il y a aussi quelques maisons Religieuses d'Augustins, de Cordeliers & de Jésuites qui y ont un beau Collége. Breslaw est une ville tres-forte, & dont la situation est tres-avantageuse. Les Habitans la gardent; & quoiqu'elle dépende de l'Empereur, avec le reste de la Silésie, elle se gouverne comme en République.

CONCILES DE BRESLAW.

On a célébré deux Conciles dans la ville de Breslaw; mais nous n'en avons pas les Actes. Jacques Archidiacre de Liége, envoyé en Pologne par Innocent IV, y tint un Concile en 1246 ou 1247, & un autre en 1248, contre l'Empereur Frédéric II. C'est tout ce que nous en savons. * Michow, *l.* 3. *ch.* 31. Chrommer, *l.* 8. Longin & Sponde, *A.C.* 1246. *n.* 12. Bertius, *l.* 3. *Comment. Germ. &c.*

BRESLAY (Guy): ce fut en sa faveur que François I créa la charge de Président au grand Conseil, à la sollicitation du Chancelier Poyet, qui étoit son ami particulier, & qui la lui fit donner. Mais Breslay n'exerça sa charge que depuis 1539, jusqu'en mars 1543.

1543. Car le Chancelier Poyet étant tombé dans la disgrace de François I, & ayant été fait prisonnier en 1541, & condamné en 1543, les Maîtres des Requêtes obtinrent en la même année une déclaration du Roi, pour présider au grand Conseil, comme auparavant. Nous avons de Gui Breslay un Dialogue en François intitulé, *Du bien de paix & calamité de guerre*, imprimé à Paris *in* 16, par Galiot du Pré en 1538, dans lequel le Cardinal de Tournon, alors Archevêque d'Ambrun, & Jean de Selve, depuis premier Président au Parlement de Paris, qui alloient en Espapagne pour traiter de la paix entre François I, & Charles-*Quint*, s'entretiennent du bien de la paix & du malheur de la guerre. Il avoit aussi écrit quelque chose en Latin, que la Croix-du-Maine avoit promis; mais qu'il n'a pas donné. * Ménagiana, *tome* 2.

BRESLE ou BRESSELLE, riviére de France, qui a sa source dans la Normandie, baigne Gamache, Eu, & se décharge peu après dans l'Océan. On la prend pour la riviére que les Anciens nomment *Phrudis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRESLE (la) *Bresla*, petite ville de France, dans le Lyonnois, est située sur la riviére de Tordine, au nord-ouest de Lyon dont elle est éloignée de cinq lieues. Elle s'appelloit autrefois *Arbresle*. * Baudrand.

BRESLE, *Brolium*, Abbaïe de filles de l'Ordre de Cîteaux qui est du diocése de Saint-Flour, située en Auvergne sur la riviére d'Alagnon, & à six lieues de la ville de Saint-Flour. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

* BRESLER, famille noble de de Silésie, connue dans ce païs-là depuis plus de 400 ans. C'est de cette famille qu'est issu celui qui fait le sujet de l'article suivant.

* BRESLER *d'Aschenbourg* (Ferdinand-Louïs) Conseiller de S. M. Impériale, Assesseur du Collége de Commerce en Silésie, Sénateur & Thrésorier de Breslaw, est mort à la fleur de son âge, & a été enterré avec tous les honneurs dûs à son rang & son mérite. Il avoit épousé *Mariamne-Elizabeth*, fille de *George* de Wierths, de laquelle il a eu plusieurs fils & filles. Ses excellentes qualitez lui avoient attiré dès le tems de ses voyages, en 1705, l'estime non seulement des gens de distinction qui le connoissoient, entre autres de feu M. le Baron de Spanheim, mais encore celle de plusieurs grands Princes. Feu l'Empereur Joseph, & S. M. Impériale à présent régnante, l'ont honoré d'une bienveillance particuliére, & lui ont confié plusieurs importantes charges. Les Savans étrangers les plus illustres entretenoient correspondance avec lui, & cette correspondance leur étoit d'un bon usage. M. Bresler a fourni divers articles au *Dictionnaire Critique* de M. Bayle. Il a beaucoup aidé M. Buddeus à l'édition de son excellent *Dictionnaire Historique*, & il est l'Auteur de plusieurs morceaux de l'*Atlas Historique*. Il avoit de plus traduit en Allemand les Curiositez de M. l'Abbé de Vallemont, publié une nouvelle édition des Annales de Baviére par Jean Aldzreiter, & formé, sous la direction de M. l'Archevêque de Prague, le vaste projet d'un *Recueil des Historiens de Bohéme, & de Silésie*. Enfin c'étoit lui qui conduisoit la nouvelle edition *des Annales de Rhevenhiller*. * *Biblioth. Germanique, tome* 4. *p.* 219 & 220.

* BRESNITZ, ville du Royaume de Bohéme dans la Préfecture de Prachen, au sud-sud-est de Prague, dont elle est éloignée d'environ douze lieues. Elle est située sur la rive droite de la Watta.

BRESSAN, *Brixianus ager*, que les Italiens nomment *il Bresciano*, est une Province d'Italie en Lombardie, & une des plus grandes de l'Etat de Venise. Elle faisoit autrefois partie du Duché de Milan; mais depuis deux siécles elle appartient aux Vénitiens. *Voyez* ce qui en est dit à l'article de BRESSE ville d'Italie. Cette Province contient quatre grandes Podestaries, qui sont Bréno, Asola, Salo, & Orci-Nuovi, & trois petites, qui sont Lonato, Chiari, & Palazzuolo, avec quatorze Vicariats, ou petits territoires; & outre la principale ville, elle contient les places d'Orci-Nuovi, de Lonato, de Asola, de Salo, de Palazzuolo, & de Ponte Vico. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

BRESSANO (François Joseph) Jésuite Romain, passa au Canada en 1641. Après avoir instruit pendant neuf ans les Hurons, il fut pris par les Iroquois, qui lui ayant fait souffrir lentement durant plusieurs jours les plus horribles tourmens, le vendirent aux Hollandois, lesquels ayant pansé ses playes le remenérent à la Rochelle. Malgré les cruautez affreuses qu'il avoit éprouvées, il repassa l'année suivante 1645, vers ses chers Néophytes Hurons, qui le reçurent avec une joye infinie. Le mauvais état de sa santé le fit rappeller en Europe, où il prêcha dans les principales villes d'Italie. Il mourut à Florence en 1672.

BRESSE, province de France, entre quatre riviéres, savoir la Saone, la Seille, le Rhône & l'Ain, a cette derniére riviére au levant, le Rhône au midi, la Saone au couchant, & la Seille dans la partie septentrionale. Elle n'a de longueur que seize lieues, depuis Montsimond jusques à Caluire près de Lyon, & neuf de large, depuis Saint-Laurent près de Mâcon, jusques au port de Serriéres, sur l'Ain. D'autres comprennent dans la Bresse, la Souveraineté de Dombes, avec le Bugey, le Valromey, la Michaille, & le Bailliage de Gex, qui sont les Terres cédées en 1601, au Roi Henri IV, en échange du Marquisat de Saluces. Ainsi le Rhône, que ce païs a au levant & au midi, le sépare de la Savoye & du Dauphiné; la Saone le sépare du Duché de Bourgogne, du Beaujolois & du Lyonnois; il a la Franche-Comté au septentrion, & encore un coin de de la Suisse au levant d'été. Cette situation a fait croire à Guichenon que la Bresse est cette isle en forme de delta, si féconde en froment, où passa Annibal en allant en Italie, de la maniére que la chose est décrite dans Polybe. Quoiqu'il en soit, c'étoit le païs des peuples dits *Sebusiani*. Il est fécond en grains & en chanvres, outre qu'il produit des vins & quantité de gibier & de poisson. On y trouve plusieurs riviéres & étangs: ce qui rend le païs mal sain en certains endroits. La Bresse est divisée en Haute & Basse; la premiére est du côté de Bourg, capitale de la province; & la Basse vers la Saone, du côté de Saint-Trivier & du Pont-de-Vaux. Les bourgs les plus considerables sont Montluel, Pont-de-Vêle, Chatillon, Colligny, Varambon, Versalieu, Bouligneux, Villars, &c. Elle faisoit partie des Gaules, & elle étoit sous la protection des Autunois, lorsque César la soumit aux Romains. Ensuite, vers l'an 408 ou 410, elle devint une des dépendances du Royaume de Bourgogne jusques vers l'an 530, qu'elle fut unie à la France. Dans le neuviéme siécle, elle fit partie du Royaume d'Arles, puis de la Bourgogne Transjurane. Mais environ cent ou six vints ans après, elle fut soumise à divers Seigneurs, & principalement aux Sires de Baugé, de Colligny, de Villars, de Montrevel. Le Seigneur de Baugé, qui étoit proprement le Seigneur de Bresse, avoit avec Baugé sa capitale, Bourg en Bresse, Châtillon-lès Dombes, Saint-Trivier, Pont-de-Vêle, Cusery, Mirebel, & tout le païs qu'on appelle aujourd'hui la Basse Bresse, & Dombes depuis Cusery jusqu'aux portes de Lyon, & depuis Baugé jusqu'à Bourg. Guy de Baugé en détacha en 1218 la Seigneurie de Mirebel, qu'il donna avec sa fille à Humbert de Beaujeu, lequel avoit deja Meximieu, Pérouge, & le Bourg Saint-Christophle. Les Dauphins de Viennois en dépouillérent les Seigneurs de Beaujeu, & les cédérent en 1354, à la Maison de Savoye, qui dès l'an 1272, avoit acquis tout le reste de la Seigneurie de Baugé, par le mariage de Sibylle Dame de Baugé & de Bresse avec Amé V, Comte de Savoye. Ce fut ce même Comte qui aquit la Seigneurie de Colligny. Elle consistoit dans le Revermont, ou tout le païs depuis Colligny jusqu'au Pont-d'Ain, c'est à dire, outre ces deux bourgs, Verjon, Treffort, Marboz, & Jasseron, & en remontant jusqu'à Chavanne en Franche-Comté. Humbert Sire de la Tour du Pin, Dauphin de Viennois, eut cette Seigneurie par sa mére Béatrix de Colligny, & la céda en 1285 à Robert Duc de Bourgogne; & celui-ci l'échangea en 1289, avec le Comte Amé, pour les Châtellenies de Cusery & de Sagy. La Seigneurie de Villars, composée de Villars, de Loye, & de quelques autres places en Dombes, passa en 1200 dans la Maison des Seigneurs de Thoire par le mariage d'Agnès de Villars; ils y ajoûtérent Versalieu, Bouligneux, & tout ce qui est depuis Pont-d'Ain jusqu'à Chasey, avec Trévoux, Montdidier, & autres lieux; & le dernier de cette famille vendit en 1402, tout ce qu'il avoit en Bresse au Duc de Savoye Amé VIII. Enfin les Seigneurs de Montrevel avoient Montrevel, & la Baronie de la Valbonne; le dernier donna ses biens à Humbert Dauphin de Viennois son parent, & ses successeurs Dauphins les possédérent, jusqu'à ce que le Dauphiné ayant été donné au Roi de France, le Roi Jean, en 1354, donna Montluel & la Valbonne au Comte de Savoye. C'est ainsi que la Maison de Savoye aquit sans guerre toute la Bresse propre. On dit ailleurs comment elle vint à posseder le Bugey, & le païs de Gex. Elle ne fut pas troublee dans sa possession avant l'an 1535, & François I, qui causa le trouble, ne forma point de prétentions sur ce païs comme Roi de France, mais du Chef de Louise de Savoye sa mére. Prévenu d'ailleurs d'un juste chagrin contre Charles III, Duc de Savoye, qui refusoit de lui rendre l'hommage pour le Foucigny, & de lui faire raison de l'usurpation du Comté de Nice, il conquit la Bresse en 1535. Elle fut soumise à la France sous le régne de ce Monarque & sous celui de Henri II, son fils, jusqu'à la paix de Cateau-Cambresis en 1559, qu'on la restitua à Emmanuel-Philibert Duc de Savoye. Ce Duc mourut en 1580, laissant Charles-Emmanuel son fils, lequel se prévalant du malheur de la France durant les guerres de la Ligue, usurpa en 1587, le Marquisat de Saluces. Lorsque le Roi Henri IV fut paisible dans ses Etats, il demanda raison de cette usurpation. Le Duc la lui promit en 1598, étant lui-même venu à Paris; mais ne s'étant pas acquitté de sa parole, le Roi, qui se vit obligé de prendre les armes, emporta la Bresse & presque toute la Savoye. Le Pape Clement VIII, s'empressant de terminer cette guerre, envoya le Cardinal Aldobrandin vers sa Majesté, qui étoit à Lyon. La paix s'y conclut le 17 janvier 1601, & le Roi, pour le Marquisat de Saluces, eut en échange la Bresse, le Bugey, le Valromey & le Bailliage de Gex. On assure qu'un grand Politique de ce tems-là, parlant de cette paix, dit que le Roi avoit traité en Marchand & le Duc en Prince. * *Consultez* l'Histoire de Bresse & de Bugey de Guichenon.

C'est à Bourg-en-Bresse qu'est le Bailliage, qui ressortit du Parlement de Bourgogne. Les principales Justices qui y ressortissent, sont les Châtellenies de Bourg & de Montluel, le Duché de Pont-de-Vaux, les Marquisats de Montiernos, de Neuville, de Saint-Martin-le-Château, de Treffort, de Varambom, & de Villars; les Comtez de Baneins, de Bereins, de Bouligneux, de Châteauvieux, de Châtillon-lès-Dombes, de Colligny, de Montrevel, de Pont-de-Vêle, de S. Trivier, & de Varas; les Baronies d'Attignac, d'Auvet, de Beost, de Bouhans, de Chandé, de Châtenay, de Châtillon-de-la-Palue, de Choin, de Corgenon, de Cornod, de Corson, de Fromente, de Lange, de Loye, de Meximieu, de Montdidier, de Montfalcon, de Montjouvant, de Montriblou, de Pérouge, de Pommier, de Richemont, de Saint-Christophle, & de Sandrans. Il y a deux Marquisats qui ressortissent nuement au Parlement de Bourgogne, savoir Baugé & Mirebel, où ressortissent les Justices Mages ou ordinaires de ces Terres. La Bresse avec le Bugey & le païs de Gex, fait une Lieutenance-générale, & une Lieutenance-de-Roi du Gouvernement de Bourgogne, & une grande Sénéchaussée héréditaire. Elle a aussi avec ces deux païs une Maréchaussée, & un Présidial à Bourg, & en particulier un Bailli d'épée, avec une Election, & une Justice des Gabelles à Bourg, ressortissantes au Parlement de Bourgogne. Elle est comme ces deux païs un païs d'imposition. Le Clergé, la Noblesse, & le Tiers-Etat ne peuvent rien imposer sans lettres patentes du Roi, ni faire d'assemblées générales ou particuliéres sans le consentement de sa Majesté, ou du Gouverneur de Bourgogne. Quand il faut lever sur les trois Ordres quelques sommes dont la levée a été ordonnée par le Roi, ou pour autre cause, les Syndics du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers-Etat s'assemblent pour convenir à l'amiable de la portion que chaque Ordre en supportera, sans que les Syndics

du

du Clergé & de la Noblesse puissent faire passer à la pluralité des voix la répartition sur chaque Ordre, ni avoir deux voix contre celle du Tiers-Etat. Si on ne peut convenir à l'amiable, les sommes sont reparties entre les trois Ordres par l'Intendant de Bourgogne.

La Noblesse du païs de Bresse, pour la conduite des affaires qui peuvent la regarder en particulier, tient de trois ans en trois ans à Bourg des assemblées, qui sont convoquées à la diligence des Syndics de cet Ordre, qui se pourvoyent par requête au Gouverneur, pour obtenir la permission de convoquer ces assemblées. Lorsqu'ils l'ont obtenue, ils en donnent avis au Bailli d'épée, qui par des lettres circulaires convoque les Gentilshommes à un certain jour, pour délibérer sur les affaires qui concernent le corps de la Noblesse. Dans cette assemblée qui se tient chez lui, on nomme des Syndics, & on examine les titres de ceux qui se présentent pour être reçus & aggrégez au corps. La nomination des Syndics, & la réception des Gentilshommes se fait à la pluralité des voix, & se rédige dans un regître, par un Sécrétaire qu'on choisit, & qui est toûjours un Gentilhomme. Les Syndics de la Noblesse font pendant leur triennalité toutes les affaires de leur Corps, & lorsqu'ils ont quelque recette à faire, ils en chargent un d'entre eux, lequel rend compte à l'assemblée.

Le Clergé, dont nous aurions dû parler en premier lieu, tient aussi tous les cinq ans ses assemblées à Bourg, pour faire la répartition des décimes & des autres sommes imposées par les Députez du Clergé de France. Le Clergé du Bugey qui est du diocése de Lyon, se trouve à ces assemblées, où on élit un Député des Hauts-bénéficiers, un des Curez, & un des Chartreux. Ces Députez font la répartition des décimes & autres impositions sur les Bénéficiers, qui payent à Bourg entre les mains d'un Receveur que l'assemblée a choisi. La Chambre Ecclésiastique est à Bourg, & juge toutes les contestations qui surviennent au sujet de ces impositions. Nous allons tout de suite faire connoître le Clergé de Bresse, avant que de parler des assemblées du Tiers-Etat; on parlera ailleurs de celui de Bugey. Il est tout du diocése de Lyon. L'Archevêque a un Official à Bourg, & un autre Métropolitain à Pont-de-Vaux. Les grands Bénéficiers sont l'Abbaïe de la Chassagne, de l'Ordre de Cîteaux près de Loye; les Eglises collégiales de Notre-Dame de Bourg, de Notre-Dame de Pont-de-Vaux, de Notre-Dame-des-Marais à Montluel, de Saint-André de Châtillon-lès-Dombes, de Saint-Apollinaire de Meximieu, & de Notre-Dame de Varambon; un tres-grand nombre de Prieurez de l'Ordre de saint Benoît, & celui de la Boisse, de l'Ordre de saint Augustin, Congrégation de saint Ruf; trois Commanderies de l'Ordre de Malthe, grand Prieuré d'Auvergne, savoir la Musse, ou Laumusse près de Baugé, Gossieu près de Mirebel, & les Feuillez près de Villette; d'Aigrefeuille, Commanderie de l'Ordre de saint Lazare à Baugé la ville; & trois maisons de Chartreux, savoir, Seillon près de Bourg, Montmerle près de Saint-Julien, & Sulignat près de Pont-de-Vêle. Comme on ne veut marquer que ce qui est intéressant, on ne marquera plus que les Archiprêtrez de Bresse: voici leurs noms, Archiprêtrez de Bourg, de Chalamont, de Sandrans, de Treffort, de Colligny, de Baugé. Revenons au Tiers Etat.

Il tient ses séances dans l'auditoire du Présidial de Bourg, au jour marqué par le Gouverneur de Bourgogne, ce qui se fait toûjours peu de tems avant la tenue des Etats Généraux de Bourgogne. Les Syndics du Tiers-Etat, après avoir reçu l'ordre du Gouverneur, le font savoir aux Mandemens de Bresse, qui sont Bourg, Montluel, Baugé, Villars, Pont-de-Vaux, Saint-Julien-sur-Reissouze, Châtillon-lès-Dombes, Pont-de-Vêle, Saint-Trivier, Montrevel, Lange, Pont-d'Ain, Varambon, Loye, Pérouge, Mirebel, Montaney, Saint-Pal de Varas, Gordan, Villereversure, Bouligneux, Montdidier, Colligny, Trefford, & Jasseron. Ces Mandemens, qui sont composez chacun d'un certain nombre de paroisses & de communautez, nomment des Députez qui se rendent à Bourg la veille de l'assemblée générale pour examiner dans une particuliére, chez le Bailli d'épée, les propositions qu'on fera le lendemain. Ces propositions étant arrêtées, le Sécretaire de la province les rédige par écrit. C'est le Bailli qui préside à l'assemblée générale. Après l'élection des Officiers, on y traite des affaires du païs, & l'on examine la gestion & le manîment des anciens Syndics. Les cayers arrêtez sont portez au Gouverneur & à l'Intendant par le plus ancien Syndic, dans le tems que le Gouverneur tient les Etats Généraux de Bourgogne; & ensuite le même Syndic se rend à Paris pour présenter au Roi les cayers, & pour solliciter des lettres d'assiette pour l'imposition des sommes arrêtées dans l'assemblée. L'Intendant donne ensuite son ordonnance sur ces lettres pour l'imposition, qui se fait par les Officiers de l'élection, sur le pié de la taille ordinaire. Les Syndics du Tiers-Etat rendent compte à la Chambre des Comptes de Dijon, des deniers négociaux qui leur ont été remis, ensuite de l'imposition pour la poursuite des affaires, après que le compte a été examiné & contredit dans une assemblée particuliére du païs. Cette assemblée est composée de trois Syndics, de six Conseils, & d'un Sécretaire, nommez dans l'assemblée générale. Elle se tient chez le Bailli qui y préside; mais ce sont les Syndics qui la convoquent, après avoir conféré entre eux des choses qu'on y doit traiter. On ne doit pas oublier, que des impositions faites sur le Tiers-Etat de Bresse, de Bugey, & de Gex, la Bresse en supporte les trois cinquiémes. * Garreau, *Descr. du Gouv. de Bourgogne.*

BRESSE CHALLONOISE, païs du Bailliage de Challon, à l'orient de la Saone, dans le Duché & la province de Bourgogne, dont une partie, savoir la ville de Louans sur la Seille, les bourgs de Sagy, de Savigny en Revermont, & de Bellevêvre, & quelques autres paroisses, sont du diocése de Besançon, Doyenné de Ruffey, ou de Lons-le-Saunier. Une autre partie, savoir la ville de Cuiseau, & quelques autres paroisses, sont du diocése de Lyon, dans les Archiprêtrez de Colligny & de Baugé. La troisiéme enfin, où est la ville de Cuisery sur la Seille, & plusieurs paroisses, sont du diocése de Châlon, la plus grande partie dans l'Archiprêtré d'Orme. Les principaux lieux de ce petit païs sont les villes & Baronies de Cuiseau & de Louans, la ville & Châtellenie Royale de Cuisery, les Marquisats de Bantange & de Brange, le Comte de Savigny en Revermont, & la Baronie de Bellevêvre. Les villes de Cuiseau, de Cuisery & de Louans, avec celles de Saint-Laurent-lès-Châlon & de Verdun, députent alternativement aux Etats Generaux de Bourgogne, & elles sont ensemble une des treize villes qui nomment à tour de roue le second Alcade du Tiers-Etat; mais elles n'ont pas droit de nommer les Elus. Ce païs compose ce qu'on appelle l'ancien ressort des Châtellenies de Cuisery & de Sary, qui faisoient autrefois partie de la Bresse. Robert Duc de Bourgogne, qui en 1285 avoit aquis la Seigneurie de Colligny ou le païs de Revermont dans la Bresse, l'échangea en 1289, avec Amé V, Comte de Savoye & Sibylle de Baugé sa femme, pour ces deux Châtellenies qui étoient plus à sa bienséance. Il les unit au Duché de Bourgogne, mais il leur laissa leurs usages, & de là vient qu'on y use encore aujourd'hui du droit, si ce n'est dans une partie des paroisses de Saint-Germain-du-Bois, d'Orme, & de Simandre, où on suit la coutume de Bourgogne, parce qu'elles étoient du ressort de l'ancien Parlement de Saint-Laurent-lès-Challon. * Garreau, *Descr. du Gouvernement de Bourgogne.*

BRESSE, ville d'Italie en Lombardie, sur le Gotzo, près de la Méla, avec Evêché suffragant de Milan, est d'une grande étendue, & renferme plus de cinquante mille Habitans. Elle est capitale du petit païs dit LE BRESSAN ou BRESCIAN, & par les Italiens, IL BRESCIANO, qui comprend, du septentrion au midi, tout ce qui est depuis la Valteline jusques à la riviére de l'Oglio; & de l'occident à l'orient, ce qui est depuis le Lac d'Iseo jusqu'à celui de Garda, où sont les bourgs de Ludrone, de Garnado, de Chiari, de Ramano, &c. C'étoit le païs des anciens Cénomanois, qui y étoient passez de la Gaule Transalpine, & desquels Tite-Live, Pline & Strabon ont fait mention. Ceux du païs la nomment BRESCIA, & les Latins *Brixia*. Les Auteurs parlent diversement de sa fondation, quoique l'on tombe d'accord que les Gaulois la fondérent, & qu'elle fut depuis soumise aux Romains. Saint Apollinaire de Ravenne y prêcha le premier l'Evangile. Attila la ruïna, & elle fut aussi-tôt après rebâtie, vers l'an 452. Elle fut depuis soumise aux Lombards, à Charlemagne, aux Rois d'Italie, & elle devint enfin libre. Henri VI, Empereur, après un long siége, emporta cette ville, qui souffrit de grands maux durant les factions des Guelphes & des Gibelins. Les Ducs de Milan s'en rendirent maîtres jusqu'à ce qu'elle se donna aux Vénitiens, puis au Roi Louïs XII, en 1509. François I la remit en 1517, aux mêmes Vénitiens, qui en sont encore les maîtres. Comme c'est une ville frontiére, elle est bien fortifiée avec un bon château, de bons remparts, & un arcenal tres-bien fourni. Le château est bâti sur une colline, d'où il commande la ville, qui a de belles églises, une belle maison de ville, & divers ruisseaux remplis d'eau claire, qui coulent dans les rues. L'Evêque de Bresse porte le titre de Duc, de Marquis & de Comte; & on garde dans la cathédrale une croix ou oriflame, que les Habitans disent être celle qui apparut à Constantin: opinion tout à fait fabuleuse. Il suffit de remarquer qu'on y a célébré des Synodes en 1574, 1582, & 1614. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. *ch.* 18. Tite-Live, *l.* 32. *& suiv.* Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Elias Capreolus, *Chron. Brix.* Ottavio Rossi, *Memor. Brescia.* Blondus. Volaterran, &c.

BRESSE (Angéle de) *Cherchez* ANGÉLE.

BRESSE (Barthélemi de) *Cherchez* BARTHÉLEMI.

BRESSELLE, riviére. *Cherchez* BRESLE.

BRESSENON. *Cherchez* BRIXEN.

* BRESSER (Martin) de Boxtel, dans le Brabant Hollandois, Jésuite, enseigna à Louvain la Théologie Scholastique pendant quelques années, & fut ensuite Recteur de plus d'un College. Il mourut à Bruges le 14 novembre de l'an 1635. Il a composé un Ouvrage qui a pour titre *De Conscientia, Libri sex*, & qui n'a été imprimé qu'après sa mort. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 647 *&* 648.

BRESSICI, ville de Pologne avec Palatinat du même nom, dans la Polésie, est située sur la riviére de Buge ou de Bug, qui y reçoit un autre ruisseau, & elle a un assez bon château, étant la plus considérable de la Polésie, vers les frontiéres de la Polaquie & de la Russie Noire. Ce Palatinat renferme le Territoire de Pinsko. * Sanson.

BRESSUIRE, *Bressuira, Bercorium*, petite ville de France dans le Poitou, est située sur la petite riviére d'Argenton, entre Parthenay, Thouars, Mortaigne & Moncontour. * Baudrand.

BREST, *Brestia*, sur mer, ville de France en Bretagne, avec un excellent port, est le *Brivates Portus*, *Gesocribate* ou *Gesobrivate* des Auteurs Latins. La ville est située sur le penchant d'une colline du côté du port, dont l'entrée est défendue par un bon château élevé sur un roc. Ce port, creusé dans un golfe où la mer entre par quatre endroits différens, est estimé le meilleur de toute l'Europe. Aussi les vaisseaux y sont toûjours à flot. C'est le magasin de l'Amirauté de France pour les navires qui vont sur l'Océan. * Sanson.

BREST, Colonie de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle France ou Canada. Elle est située dans l'endroit le plus méridional du Golfe de Saint-Laurent, vers Belle-Isle, en la contrée dite la Nouvelle Bretagne. * Sanson.

BREST, BRESTI ou BRZESTYE, *Brestia*, ville du Royaume de Pologne dans la Cujavie, est assez bien bâtie, avec un château, dans un lieu marécageux, près d'Wladislaw & de la Vistule. L'on y célébra un Concile en l'an 1595, pour l'union des Grecs Schismatiques de Lituanie avec l'Eglise Latine; & un autre en 1620, pour le même sujet. * Sponde, *A. C.* 1595. *n.* 14. & Starovolscius. *Voyez* aussi BRETSCH.

BRESTE, BRESTI ou BRZESTYE, Palatinat de Pologne. C'est une des deux provinces de la Cujavie. Elle est entre les Palatinats de Plocsko, de Rava, de Lencici, de Kalisch

&

& d'Wladiſlaw. On la diviſe en quatre Châtellenies qui prennent leurs noms de leurs capitales & qui ſont Kruſwick, Coual, Predeck, & Breſte capitale de tout le Palatinat. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRESURGIA. *Voyez* BISARCHIO.

BRET (Cardin le) Seigneur de Flacourt, &c. Conſeiller d'Etat, vivoit dans le XVII ſiécle. Sa maiſon eſt ancienne & originaire de Dauphiné. Il fut Avocat-général en la Cour des Aides de Paris, puis Avocat-général au Parlement de la même ville, & enfin Conſeiller d'Etat ordinaire. En cette qualité, il fut honoré de pluſieurs commiſſions importantes; entre autres, de celle de régler les limites entre la France & la Lorraine, d'établir le Parlement de Metz, dont il fut premier Préſident, & d'aller en qualité de Commiſſaire du Roi tenir les Etats de Bretagne. Nous avons un volume de ſes Oeuvres, qui contient un ſavant *Traité de la ſouveraineté du Roi; ſes Harangues; ſes Plaidoyers* à la Cour des Aides & au Parlement de Paris, réduits en forme de *déciſions*; & un autre Traité intitulé *Ordo perantiquus Judiciorum civilium.* Il mourut Doyen des Conſeillers d'état le 24 janvier 1655, âgé de 97 ans, ayant eu de *Marguerite* le Pelletier ſa femme, 1. JULIEN, qui ſuit; & 2. *Marie* le Bret, Dame de Villevrard, alliée à *Charles* de l'Aubépine, Seigneur de Verderone, Mâitre des Requêtes, Ambaſſadeur en Suiſſe, & Chancelier de Gaſton de France, Duc d'Orléans.

JULIEN LE BRET, Seigneur de Flacourt, de Millaubourt, de Fourieux, de Vert, &c. Conſeiller au Parlement en 1635, puis Conſeiller d'Etat, mourut en avril 1688. Il épouſa *Marie* Sublet, fille de *Pierre*, Seigneur de Romilly, &c. & de *Martine* du Tremblay, ſa ſeconde femme, morte en juillet 1686, dont il eut 1. PIERRE-CARDIN, qui ſuit; & 2. *Pierre*, Chevalier de Malte, Chef d'eſcadre des armées navales de ſa Majeſté, mort en 1692.

PIERRE-CARDIN le Bret, Seigneur de Flacourt, de Pantin, &c. fut Conſeiller au Grand Conſeil en 1668, Mâitre des Requêtes en 1676, Intendant à Limoges en 1681, de Dauphiné en 1683, de Lyon en 1686, de Provence en 1687, premier Préſident d'Aix en 1690, & mourut le 25 février 1710. Il épouſa *Marie* Veydeau de Grandmont, fille de *François* Seigneur de Saint-Lubin, Conſeiller au Parlement, & de *Marie* Courtin, dont il eut 1. CARDIN, qui ſuit; & 2. N.... le Bret, mariée à *Antoine-François* Méliand, Conſeiller d'Etat.

CARDIN le Bret, Seigneur de Flacourt, de Pantin, &c. après avoir été Conſeiller au Parlement de Provence, a été Mâitre des Requêtes en 1696, Intendant de Pau en 1701, de Provence en 1704, & a été nommé premier Préſident du Parlement d'Aix en 1710, après la mort de ſon pére. Il épouſa 1. le 30 juillet 1697, *Marie-Thereſe* de Lubert, fille de *Louis* de Lubert, Threſorier général de la Marine, morte le 23 ſeptembre 1699, dont il eut N.... le Bret, mort le ſeptiéme août 1704: 2. en mai 1708, *N....* le Féron, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur du Pleſſis, Mâitre des Comptes, morte la même année: 3. le quatriéme juin 1710, *Théréſe-Angélique* Croiſet, fille de *Louis-Alexandre* Croiſet, Préſident en la quatriéme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, puis Conſeiller d'honneur, & de *Catherine* Roſſignol, morte le 13 mai 1711: 4. en juillet 1712, *N....* de la Briffe, fille de *Jean-Arnauld* de la Briffe, Procureur-général au Parlement de Paris, & de *N....* Barillon ſa ſeconde femme, dont il a eu *Cardin-Charles-Provence* le Bret, né le 29 avril 1713, & tenu ſur les fonts de batême par les Procureurs du païs au nom de la province, mort en 1718. * *Mémoires Hiſtoriq.*

BRETAGNA, *Bretonia.* C'étoit autrefois une ville épiſcopale: aujourd'hui ce n'eſt qu'un village d'Eſpagne, ſitué dans la Gallice à deux lieues de Mondonnédo, qui lui a ſuccédé à l'épiſcopat. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRETAGNE, grande province de France, avec titre de Duché, eſt l'Armorique des Anciens, *Armorica*, qu'on appelle aujourd'hui la petite Bretagne, *Britannia Minor*, pour la diſtinguer de la Grande Bretagne, qui comprend l'iſle d'Angleterre & d'Ecoſſe. On dit qu'on lui donna le nom d'Armorique, à cauſe qu'elle eſt ſituée le long de l'Océan, où elle a grand nombre de tres-bons ports. Elle eſt environnée de la mer au ſeptentrion, au midi & au couchant; & à l'orient elle a le Bas Poitou, l'Anjou, le Maine & la Normandie. C'eſt une des plus vaſtes & des plus grandes provinces du Royaume; car ſa longueur eſt de plus de 70 lieues, & ſa largeur de 35 à 40. Quelques Géographes la font reſſembler à un fer à cheval. On la diviſe ordinairement en Haute & Baſſe. La Haute vers l'orient a Rennes, capitale de la province, avec Parlement & Evêché, Nantes, Saint-Malo, Saint-Brieu & Dol, Evêchez; Fougére, Vitré, Dinan, Lamballe, Quintin, Montfort-la-Cane, Jocelin, Ploërmel, Redon, Guérande, Château-Briant, Ancenis, Machecou, Cliſſon, Saint-Aubin du Cormier, &c. Dans la Baſſe au couchant, ſont les diocéſes de Vannes, de Cornouaille, de Saint-Paul-de-Léon & de Tréguier, avec Concarnaux, Penmarck, le Conquêt, Lannion, Breſt, Blavet, Morlaix, Hennebon, Quimperlay, Landernau, &c. On diviſe encore les Bretons par le langage en ceux qui parlent François, en ceux qui parlent Breton & qu'on appelle *Bretonnais*, & en ceux qui ont un langage mêlé du François & du Breton. Les Evêchez de Rennes, de Dol & de Saint-Malo ſe ſervent de la Langue Françoiſe; ceux des Evêchez de Cornouaille, de Saint-Paul-de-Léon & de Tréguier, parlent le Breton; & le langage mêlé eſt commun à ceux des Evêchez de Nantes, de Vannes & de S. Brieu. Ces neuf Evêchez ſont ſuffragans de Tours. L'Evêque de Dol officie avec la croix; & les Ducs de Bretagne ont voulu faire ériger cette égliſe en métropolitaine, ſans en avoir pu venir à bout. On trouve diverſes iſles ſur les côtes de Bretagne, dont les plus conſidérables ſont, Belle-iſle au midi, & Oueſſant à l'oueſt, avec titre de Marquiſat. La Bretagne eſt ſéparée du Bas Poitou par la Loire. Ses autres riviéres ſont, la Vilaine, la Rance, le Blavet, &c. Elle a auſſi diverſes Forêts: celles de Liſlay & de Breſſelian ſont les plus renommées. Cette province eſt tres-fertile: elle produit toute ſorte de grains, du chanvre, du lait, peu de vin, diverſes mines de fer, de plomb, d'argent, & a de bons pâturages; ce qui fait qu'elle nourrit quantité de bétail & divers haras de chevaux. La mer y entretient le commerce & l'abondance de toutes choſes. Les Bretons ſont excellens hommes de mer. Ils ſont laborieux, & ne manquent ni d'adreſſe ni de génie. Quelques Auteurs ſoutiennent que les Bretons, Habitans d'Angleterre, étant tourmentez par les Barbares, paſſérent dans la Gaule Armorique environ l'an 442, que les Romains leur permirent de s'y établir dans le païs de Vannes & de Cornouaille ou Quimpercorentin; & que s'étant étendus dans les Evêchez de Tréguier & de Léon, ils donnérent le nom de Bretagne à cette province. Les autres prouvent au contraire que ce nom lui étoit particulier du tems même de Pline, & que Béde dit que les Bretons Gaulois donnérent ce nom de Bretagne a l'iſle d'Albion, bien loin de l'avoir reçu d'eux. Jules-Céſar ſe rendit mâitre de cette province, qui fut ſujette aux Romains juſqu'à ce que Maxime s'étant fait proclamer Empereur en Angleterre l'an 382, permit à un de ſes Lieutenans, nommé Conan, dit *Meriadoc*, de s'établir un Royaume dans la Gaule *Armorique*, ainſi nommée en ancien Breton, parce qu'elle eſt auprès de la mer. Cette ſouveraineté dura juſqu'au tems de Clovis & de Chilpéric, qui obligérent ces Rois de ſe contenter du titre de Comtes. Ils ſe révoltérent pourtant juſqu'au régne de Dagobert II, qui les rendit tributaires; & ils demeurérent en cet état juſqu'en l'an 787, que Charlemagne les ſoumit. Leur opiniâtreté pour la liberté les fit encore ſoulever contre Louïs *le Débonnaire* & contre Charles *le Chauve.* Ils ſe firent la guerre entre eux, & tuérent Salomon leur dernier Roi, depuis lequel le païs fut gouverné par divers Princes juſqu'en l'an 1213, qu'Alix, héritiére de Bretagne, épouſa Pierre de Dreux, dit *Mauclerc.* Ses ſucceſſeurs, au nombre de dix, l'ont poſſédée en titre de Duché. Enfin en 1491, Anne, fille unique de François II, dernier Duc de Bretagne, épouſa Charles VIII, puis Louïs XII, Rois de France, qui reünirent ce Duché à la Couronne. Voici la ſucceſſion de tous ces Princes depuis Conan, dit *Mériadoc.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des anciens Rois ou Comtes de Bretagne.

Conan, dit *Mériadoc*, mort en	393.
Grallon,	405.
Salomon I,	413.
Auldran,	438.
Budic,	448.
Hoël, I. dit *le Grand.*	484.
Hoël, II. dit *le Fainéant.*	560.
Alain I.	594.
Hoël III.	640.
Salomon II.	660.
Alain, II. ſurnommé *le Long.*	690.

Après la mort de ce dernier, la Bretagne fut gouvernée par Judicaël, puis par d'autres petits Seigneurs qui s'établirent en divers endroits, ſavoir, Daniel Dremruz, Budic Comte de Cornouaille, Maxence ſon frére, Jean Reith & Daniel Vuna. En 769, Charlemagne y envoya ſes Lieutenans, & ſoumit la province en 787. Nominoé, Lieutenant ſous Louïs *le Débonnaire*, ſe fit Roi de cette province, où il mourut en 862, laiſſant Haruſpée, qui ſoutint la guerre contre la France, & qui fut tué en 866, par ſon couſin Salomon. Ce dernier régna juſqu'en 878, qu'on l'aſſaſſina, ſelon le ſentiment commun. Enſuite cette province eut divers Seigneurs juſques vers l'an 930 ou 935, qu'ALAIN I, dit *Barbetorte*, fut Comte de toute la Bretagne. Il n'eut que deux fils naturels, *Hoël* Comte de Nantes, mort ſans enfans; & GUÉRIC Comte de Nantes & de Porhoët, qui fit *la branche des Comtes de* NANTES. Cependant Conan I, Comte de Rennes, le fut de toute la Bretagne.

ANCIENS COMTES DE BRETAGNE.

ALAIN I, dit *Barbetorte*, qui eſt nommé le premier Comte de Bretagne, fit rebâtir pluſieurs égliſes que les Normands avoient ruïnées, & mourut l'an 952, *ne laiſſant que deux fils* naturels, *dont le ſecond* GUÉRIC; *fit la branche des Comtes de* NANTES.

I. CONAN I, qui fut Comte de Rennes & de Bretagne, étoit fils de JUDICAEL, Comte de Rennes, & fit la guerre a Foulques *Nerre*, Comte d'Anjou. Il fut tué dans la plaine de Conquereux le 27 juin 992. De ſa femme *Ermengarde*, fille de *Géofroy* I, Comte d'Anjou, qu'il avoit épouſée en 990, il eut 1. GÉOFROY, qui ſuit; 2. *Judicaël*, Evêque de Vannes, mort en 1037; & 3. *Judith*, femme de *Richard* II, Duc de Normandie, morte en 1017.

II. GÉOFROY, Comte de Bretagne, força Judicaël-Bérenger, Comte de Nantes, à lui faire hommage, & mourut le 20 novembre 1008. De ſa femme *Hadwige*, fille aînée de *Richard* I, Duc de Normandie, morte le 20 février 1034, il eut 1. ALAIN II, qui ſuit; 2. *Eudes*, Vicomte de Porhoët, qui gouverna la Bretagne après la mort de ſon aîné, & qui laiſſa ſept fils, fort renommez pour leurs diverſes avantures; & 3. *Adelaïs*, Abbeſſe de Saint-George de Rennes, morte vers l'an 1067.

III. ALAIN II, dit *le Rebru*, Comte de Bretagne. (*Voyez* ALAIN) mourut en 1040. Il avoit épouſé *Berthe*, fille d'*Eudes* II, Comte de Blois, morte en 1085, de laquelle il eut 1. CONAN II, qui ſuit; & 2. HAVOISE, *mentionnée cy-après. Il laiſſa auſſi un fils naturel* Géofroy, *Comte de Rennes, mort en* 1084, *ſans poſterité.*

IV. CONAN II, Comte de Bretagne, fonda l'égliſe de la Trinité de Breſt, & fut empoiſonné par les pratiques de Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie l'an 1067. La Bretagne paſſa à ſa ſœur HAVOISE, qui ſuit.

IV. HAVOISE, fille d'ALAIN II, fut Comteſſe de Bretagne, après ſon frére, & épouſa *Hoël*, Comte de Cornouaille & de Nantes, qui mourut en 1084. Leurs enfans furent, 1. ALAIN III, qui ſuit; & 2. *Matthias*, Comte de Nantes, mort en 1103.

V. ALAIN III, dit *Fergent*, Comte de Bretagne, mourut le 13 octobre 1120. (*Cherchez* ALAIN III.) Il avoit épousé 1. en décembre 1086, *Constance*, fille de *Guillaume*, surnommé *le Bâtard*, Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, morte sans enfans en 1090: 2. *Ermengarde*, fille de *Foulques* IV, Comte d'Anjou, qui avoit eté répudiée par *Guillaume* IX, Duc de Guienne. Leurs enfans furent 1. CONAN III, qui suit; 2. *Géofroy*; & 3. *Agnès*, mariée vers l'an 1105, à *Baudouin* VII, Comte de Flandre.

VI. CONAN III, dit *le Gros*, Comte de Bretagne, suivit le parti de Louis *le Gros*, Roi de France, contre Henri I, Roi d'Angleterre, & mourut en 1148. Il avoit épousé *Mahaud*, fille *naturelle* de *Henri* I, Roi d'Angleterre, dont il eut 1. *Hoël*, Comte de Nantes, qui fut privé du Comté de Bretagne; & 2. BERTHE, qui suit.

VII. BERTHE, Comtesse de Bretagne, morte l'an 1154, avoit épousé *Alain*, dit *le Noir*, Seigneur de la Roche-de-rien, & Comte de Richemont en Angleterre, fils puîné d'*Etienne*, Comte de Penthiévre. Il mourut le 30 mars 1146, ayant eu 1. CONAN IV, qui suit; 2. *Enoguen*, Abbesse de Saint-Sulpice près de Rennes; & 3. *Constance*, qui épousa *Alain* III, Vicomte de Rohan, duquel descendent les Seigneurs de ce nom. (*Voyez* ROHAN.) *Berthe* se remaria à *Eudes* II, Vicomte de Porhoët.

VIII. CONAN IV, surnommé *le Petit*, Comte de Bretagne, mourut le 20 février 1170, & de *Marguerite*, fille de *Henri* d'Ecosse, ne laissa qu'une fille, qui suit.

IX. CONSTANCE, Comtesse de Bretagne, mourut l'an 1201, ayant été mariée 1. à *Géofroy* d'Angleterre, Comte d'Anjou, surnommé *le Beau*, qui mourut le 19 août 1186. Ranulphe Comte de Ceste, enleva la Comtesse, & l'enferma dans un château l'an 1196, mais s'étant échapée, elle épousa 2. l'an 1199, *Gui*, Vicomte de Thouars qui prit le titre de Comte de Bretagne, & mourut l'an 1213. De son premier mari elle eut 1. *Artus*, Comte d'Anjou & de Bretagne, né posthume l'an 1187, qui fut accordé l'an 1202, avec *Marie*, fille de *Philippe-Auguste*, Roi de France; mais qui la même année fut tué misérablement par Jean, Roi d'Angleterre, son oncle; & 2. *Eléonore* de Bretagne, née en 1184, accordée au fils de *Léopold*, Duc d'Autriche, par le Roi Richard son oncle; mais le mariage ne fut pas accompli, le Roi Jean l'ayant enfermée dans le monastére de Bristol, où elle mourut l'an 1241. La Comtesse Constance eut de son troisiéme lit 3. ALIX, Comtesse de Bretagne, qui épousa l'an 1213, *Pierre* de Dreux, *comme nous allons le rapporter*, & mourut le onziéme août 1221; 4. *Marguerite*, femme de *Géofroy*, Vicomte de Rohan, morte sans enfans l'an 1220; & 5 *Catherine*, épouse d'*André*, Seigneur de Vitré.

DUCS DE BRETAGNE.

I. PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc* ou *Malhabile*, Duc de Bretagne, second fils de ROBERT, II. du nom, dit *le Jeune*, dont le pére ROBERT de France, Comte de Dreux, &c. surnommé *le Grand*, étoit cinquiéme fils du Roi Louïs VI, dit *le Gros*, devint Souverain de la Bretagne par son mariage avec *Alix*, *cy-dessus mentionnée*, & mourut le 22 juin 1250. (*Voyez* PIERRE.) Ses enfans furent 1. JEAN, qui suit; 2. *Artus*, mort jeune; 3. *Yoland*, promise à *Richard* d'Angleterre, Comte de Cornouaille, puis accordée à *Jean* de France, Comte d'Anjou, enfin mariée en 1238, avec *Hugues*, XI. du nom, Sire de Lusignan, morte le dixiéme octobre 1272. Le Duc PIERRE se remaria avec *Marguerite* de Montagu & de la Garnache, veuve de *Hugues* II, Vicomte de Thouars, dont il eut 4. *Olivier*, dit *de Braine*, Seigneur de Montagu & de la Garnache.

II. JEAN, I. du nom, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, surnommé *le Roux*, né en 1217, mourut le huitiéme octobre 1286. (*Voyez* JEAN I.) Il avoit épousé en janvier 1235, *Blanche* de Champagne, morte le onziéme août 1283, dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. *Pierre*, né en 1241, mort le 19 octobre 1268; 3. 4. 5. 6. quatre garçons morts jeunes; 7. *Alix*, Dame de Pontarcy & de Brie-Comte-Robert, née le sixiéme juin 1243, mariée en 1254, à *Jean* de Châtillon I, Comte de Blois, & morte le deuxiéme août 1288, au retour du voyage de la Terre-Sainte; & 8. *Alienor*, née en 1248, morte jeune.

III. JEAN, II. du nom, Duc de Bretagne, né le quatriéme janvier 1238, fut créé Pair de France en 1297, & mourut à Lyon le 18 novembre 1305. (*Cherchez* JEAN II.) De *Béatrix* d'Angleterre, fille du Roi *Henri* III, qu'il épousa en 1259, & qui mourut en mars 1277, il eut 1. ARTUS II, qui suit; 2. *Jean*, Comte de Richemont, né en 1266, qui demeura long-tems prisonnier en Ecosse, où il mourut le 17 janvier 1333; 3. *Pierre*, Vicomte de Léon, & Seigneur d'Avênes, mort à Paris après l'an 1311, d'une blessure reçue à la jambe par un coup de pié de cheval; 4. *Blanche*, mariée en juillet 1280, à *Philippe* d'Artois, Seigneur de Conches, morte le 19 mars 1327; 5. *Marie*, née en 1268, mariée en 1292, à *Gui* de Châtillon, III. du nom, Comte de Saint-Paul, morte le cinquiéme mai 1339; & 6. *Aliénor*, née en 1275, Abbesse de Fontevrauld, morte le 16 mai 1343, âgée de 68 ans.

IV. ARTUS, II. du nom, Duc de Bretagne, né le 25 juillet 1262, mourut le 27 août 1312. (*Voyez* ARTUS II.) Il épousa 1. en 1275, *Marie*, fille unique & seule héritiére de *Gui*, IV. du nom, Vicomte de Limoges, morte en 1290: 2. en mai 1294, *Yoland* de Dreux, Comtesse de Montfort-l'Amaury, veuve d'*Alexandre* III, Roi d'Ecosse, morte en 1322. Du premier lit il eut 1. JEAN III, qui suit; & 2. GUI, Comte de Penthiévre & de Goëllo, Vicomte de Limoges, &c. né en 1287, mort le 27 mars 1331, ayant eu de *Jeanne* d'Avaugour, fille aînée & principale héritiere de *Henri* IV, Seigneur d'Avaugour, de Mayenne & de Goëllo, morte en 1384, JEANNE, fille unique surnommée *la Boiteuse*, née en 1319, qui prit le titre de Duchesse de Bretagne, après la mort de son frére, & épousa le quatriéme juin 1337, *Charles* de Blois ou de Châtillon, qui fut déclaré à cause d'elle Duc de Bretagne, par arrêt des Princes & Pairs de France en 1341, & qui perdit la bataille d'Auray, où il fut tué en 1364. Sa veuve fit un traité de paix en 1365, & mourut en octobre 1384, laissant pour enfans JEAN, dit *de Bretagne*, I. du nom, qui suit; *Gui*, mort sans alliance; *Henri*, mort sans postérité en 1400; *Marguerite*, alliée à *Charles* d'Espagne, Comte d'Angoulême, Connétable de France; & *Marie*, femme de *Louis* de France, I. du nom, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, morte en 1404. JEAN de Bretagne, I. du nom, Comte de Penthiévre & de Goëllo, épousa le 20 janvier 1387, *Marguerite* de Clisson, fille puînée & héritiere d'*Olivier* de Clisson, Comte de Porhoët, Connétable de France, & mourut le 16 janvier 1403. De cette alliance il eut *Olivier* de Bretagne, Comte de Penthiévre, mort sans lignée le 28 septembre 1433; *Jean* de Bretagne, II. du nom, Comte de Penthiévre, mort aussi sans postérité en 1454; CHARLES, Baron d'Avaugour, qui suit; & *Guillaume* de Bretagne, Vicomte de Limoges, mort en 1455, duquel, & d'*Isabeau* de la Tour, fille de *Bertrand* I, Comte d'Auvergne & de Boulogne, vinrent *Françoise* de Bretagne, Vicomtesse de Limoges, mariée à *Alain*, Sire d'Albret, surnommé *le Grand*, morte en 1488; *Jeanne* de Bretagne, mariée en 1475, à *Jean* de Surgéres, Seigneur de Balon; & *Charlotte* de Bretagne, mariée à *Antoine* de Villequier, Seigneur de Montrésor. CHARLES de Bretagne, Baron d'Avaugour, épousa *Jeanne* de Vivonne, Dame de Thors, & mourut vers l'an 1434. D'eux vint *Nicolle* de Bretagne, Comtesse de Penthiévre, mariée le 18 janvier 1437, à *Jean* de Brosse, II. du nom, Seigneur de Boussac. Leur postérité prit le surnom & les armes de Bretagne, jusqu'à *Jean* de Bretagne, mort sans enfans, l'an 1565. Sa sœur *Charlotte* de Bretagne porta les biens de sa Maison dans celle de Luxembourg, par son mariage avec *François* de Luxembourg, Vicomte de Martigues. Le Duc Artus II, eut de sa seconde femme 3. JEAN IV, *mentionné après son frére*; 4. *Jeanne*, née en 1294, mariée en 1323, à *Robert* de Flandre, Seigneur de Cassel, morte le 24 mars 1363; 5. *Béatrix*, mariée en 1315, à *Gui* IX, Sire de Laval, morte le neuviéme décembre 1384, âgée de 89 ans; 6. *Alix*, mariée en 1320, à *Bouchard* VI, Comte de Vendôme, morte en 1377; 7. *Blanche*, morte jeune; & 8. *Marie*, Religieuse à Poissy, morte le 24 mai 1371, âgée de 69 ans.

V. JEAN III, Duc de Bretagne, surnommé *le Bon*, né en 1286, épousa 1. en 1296, *Isabelle* de Valois, fille aînée de *Charles* de France, Comte de Valois: 2. en 1310, *Isabelle* de Castille, fille aînée de *Sanche* IV, Roi de Castille, morte le 29 juillet 1328: 3. en 1329, *Jeanne* de Savoye, fille unique d'*Edouard*, Comte de Savoye, & mourut sans enfans légitimes, le 30 avril 1341, *laissant un fils naturel*, Jean *Bâtard de Bretagne*. Voyez JEAN III.

V. JEAN IV, dit *de Montfort*, Duc de Bretagne, né en 1293, succéda à son frére *Jean* III. (*Voyez* JEAN IV.) & mourut le 26 septembre 1345, âgé de 52 ans. De *Jeanne* fille de *Louis* de Flandre, Comte de Nevers, qui se signala au siége d'Hennebon, au combat naval de Guernezey, & à la bataille de la Roche-de-rien, il eut 1. JEAN V, qui suit; & 2. *Jeanne*, accordée par le traité de Guerrande du douziéme avril 1365, avec *Jean* de Bretagne, Comte de Penthiévre son cousin; mais cela n'eut point d'effet, & elle épousa vers l'an 1396, *Raoul* Basset Dracton, Chevalier.

VI. JEAN V, surnommé *le Vaillant*, Duc de Bretagne, mourut le premier novembre 1399, âgé d'environ 60 ans. (*Voyez* JEAN V.) Il fut marié trois fois, 1. à *Marie*, fille d'*Edouard* III, Roi d'Angleterre, morte après 1362: 2. à *Jeanne* Holland, fille de *Thomas*, Comte de Kent, morte en 1386: 3. le onziéme septembre 1386, à *Jeanne*, fille de *Charles* II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre. Elle se remaria le septiéme février 1402, avec *Henri* IV, Roi d'Angleterre, & mourut le dixiéme juillet 1437. De la derniére il eut 1. JEAN VI, qui suit; 2. ARTUS III, *mentionné après ses neveux*; 3. *Gilles*, Seigneur de Chantocé & d'Ingrande, né en 1394, qui se trouva au siége de Bourges, tenant le parti du Duc de Bourgogne, & y mourut le 18 juillet 1412, âgé de 18 ans; 4. RICHARD, Comte d'Etampes, *dont il sera parlé cy-après*; 5. *Marie*, née en juin 1387, qui fut accordée en 1395, à *Henri*, fils aîné du Comte de Derby, qui depuis fut *Henri* V, Roi d'Angleterre, mais qui, ce traité n'ayant pas subsisté, épousa le 26 juin 1396, *Jean* I, Duc d'Alençon, & mourut le 18 décembre 1446, âgée de 59 ans; 6. *Jeanne*, sœur jumelle de *Marie*, morte le huitiéme décembre 1388; 7. *Blanche*, née en 1388, mariée le 26 juin 1407, à *Jean* IV, Comte d'Armagnac; 8. *Marguerite*, née en 1390, mariée le 26 juin 1407, à *Alain* IX, Vicomte de Rohan, morte le 13 avril 1428; & 9. *Jeanne*, née le 18 février 1391, mariée au Comte Victon, Ecossois, selon quelques-uns.

VII. JEAN VI, surnommé *le Bon* & *le Sage*, Duc de Bretagne, né le 24 décembre 1389, mourut le 29 août 1442. (*Voyez* JEAN VI.) Il avoit épousé le 30 juillet 1397, *Jeanne* de France, fille puînée de *Charles* VI, Roi de France, morte le 27 septembre 1433. Il en eut 1. FRANÇOIS I, qui suit; 2. PIERRE II, *mentionné après son frére*; 3. *Gilles* II, Seigneur de Chantocé, Chevalier de la Jarretiére, *dont il sera parlé cy-après, dans un article séparé*; 4. *Isabelle*, accordée fort jeune en juillet 1417, à *Louis* III, Duc d'Anjou & Roi de Sicile, mariée par traité du 26 mars 1435, à *Gui* XIII, dit XIV, Comte de Laval, morte le 13 janvier 1442; & 5. *Marguerite*, morte en juin 1421, dans sa dixiéme année.

VIII. FRANÇOIS I, Duc de Bretagne, né le onziéme mai 1414, mourut le 17 juillet 1450. (*Voyez* FRANÇOIS I.) D'*Yoland* d'Anjou, fille de *Louis* II, Roi de Sicile, qu'il épousa en août 1431, & qui mourut le 17 avril 1440, il eut 1. un fils mort jeune; & d'*Isabelle* Stuart, fille de *Jacques* I, Roi d'Ecosse, qu'il épousa en juillet 1441, il eut 2. *Marguerite*, mariée à *François* II, Duc de Bretagne son cousin; & 3. *Marie*, alliée le huitiéme mars 1461, à *Jean* II, Vicomte de Rohan. *Il laissa aussi deux enfans naturels*, Tanneguy, *Bâtard de Bretagne, Seigneur de Heddé, mort sans lignée de* Jeanne *Turpin Crissé*; *&* Jeanne, *Bâtarde de Bretagne, épouse de* Jean *Morhier, Seigneur de Villiers-le-Morhier.*

VIII. PIERRE, II. du nom, Duc de Bretagne, dit *le Simple*, suc-

succéda à son frére, & mourut le 22 septembre 1457, sans enfans de *Françoise* d'Amboise, fille aînée de *Pierre* Seigneur d'Amboise, & de *Marie* de Rieux, qu'il avoit épousée en 1431, morte Religieuse Carmélite en 1485, dans le couvent de Monstier-le-Couets, qu'elle avoit fondé près de Nantes, pour elle & pour vint-quatre Religieuses. *Voyez* PIERRE II.

VII. ARTUS, III. du nom, Duc de Bretagne, surnommé *le Justicier*, (*Voyez* ARTUS III.) fils de JEAN V, né le 24 août 1393, succéda à ses neveux, & mourut le 26 décembre 1458, sans enfans de ses trois femmes, qui furent *Marguerite*, fille aînée de *Jean* Duc de Bourgogne, morte le deuxiéme février 1441: 2. *Jeanne*, fille de *Charles* II, Sire d'Albret, décédée en septembre 1444: & 3. *Catherine*, fille de *Pierre* de Luxembourg, I. du nom, Comte de Saint-Paul, morte en 1489. Jacquette, *sa fille naturelle*, *Dame de l'Isle-Bréhart*, *épousa* Artus *de Brécart*.

VII. RICHARD, quatriéme fils du Duc JEAN V, né en 1385, fut Comte d'Etampes, &c. Il suivit le parti du Roi Charles VII, qu'il servit fidélement dans les guerres contre les Anglois, & mourut le deuxiéme juin 1438, âgé de 43 ans. De *Marguerite* d'Orléans, décédée le 24 avril 1466, il eut 1. FRANÇOIS II, Duc de Bretagne, qui suit; 2. *Marie*, née en 1424, Religieuse à Longchamp, puis Abbesse de Fontevrauld, morte le 19 octobre 1477; 3. *Catherine*, mariée le 19 août 1438, à *Guillaume* de Châlon, VIII. du nom, Prince d'Orange; & 4. *Magdelaine*, Religieuse à Longchamp, décédée le 19 mars 1462.

VIII. FRANÇOIS, II. du nom, dernier Duc de Bretagne, né le 25 juin 1435, mourut le neuviéme septembre 1488. (*Voyez* FRANÇOIS II.) Il avoit épousé, 1. en 1455, *Marguerite*, fille aînée & héritiére du Duc *François* I, morte le 15 septembre 1469: 2. le 27 juin 1471, *Marguerite*, fille de *Gaston* IV, Comte de Foix, morte le 15 mai 1487. De celle-ci, il eut ANNE Duchesse de Bretagne, née le 26 janvier 1476, mariée, 1. au Roi de France *Charles* VIII: 2. au Roi *Louis* XII. Elle décéda le neuviéme janvier 1514. (*Voyez* FRANÇOIS & ANNE.) Le Duc François II, *laissa aussi deux Bâtards*, FRANÇOIS, *tige des Comtes de* VERTUS; *&* Antoine, *Seigneur de Heddé*, *mort jeune*.

COMTES DE VERTUS,
Bâtards de la Maison de Bretagne.

IX. FRANÇOIS *Bâtard* de Bretagne, fils *naturel de* FRANÇOIS II, Duc de Bretagne, & d'*Antoinette* de Maignelets, Dame de Cholet, veuve d'*André* Seigneur de Villequier, fut Comte de Vertus & de Goëllo, Baron d'Avaugour, Seigneur de Clisson. Le Duc son pére le créa premier Baron de Bretagne en 1480, & le Roi Charles VIII l'établit son Lieutenant dans le Duché en 1494: Il épousa *Magdelaine* de Brosse, dite *de Bretagne*, veuve de *Janus* de Savoye, Comte de Genéve, & fille de *Jean* de Brosse, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, dont il eut 1. FRANÇOIS II, qui suit; 2. 3. deux autres garçons, morts jeunes; & 4. *Anne* vivante en 1523.

X. FRANÇOIS d'Avaugour, dit *de Bretagne*, II. du nom, Comte de Vertus, &c. épousa *Magdelaine*, fille de *Jean* III, Comte d'Astarac, dont il eut 1. *François* III, qui épousa en 1537, *Charlotte* de Pisseleu, de laquelle il n'eut point d'enfans; 2. ODET, qui suit; 3. *François*, Abbé de Cadouin; 4. *Louise*, épouse de *Gus* de Guillens, Baron de Castelnau & de Clermont-Lodêve; & 5. *Magdelaine*, femme de *Paul*, Seigneur d'Andouin & de Lescun, premier Baron & Senéchal de Bearn.

XI. ODET d'Avaugour ou de Bretagne, Comte de Vertus, &c. rendit plusieurs services aux Rois Henri II & Charles IX. De *Renée* de Coême, fille de *Charles*, Seigneur de Lucé, il eut 1. CHARLES, qui suit; 2. *François*, Comte de Goëllo, tué à la bataille de Coutras pour le service du Roi Henri III, en 1587, *laissant une bâtarde nommée* Françoise, *qui fut légitimée en* 1592; 3. *Renée*, mariée en juin 1577, à *François* le Roi, Seigneur de Chavigny, Chevalier des Ordres, & Capitaine des Gardes du Corps du Roi; & 4. *Françoise*, épouse de *Gabriel*, I. du nom, Seigneur de Goulaines en Bretagne.

XII. CHARLES d'Avaugour ou de Bretagne, Comte de Vertus, &c. servit fidélement les Rois Henri III & Henri IV, pendant les troubles de la Ligue, & mourut en 1608, laissant de *Philippe* de Saint-Amadour, 1. CLAUDE, qui suit; & 2. *Antoinette*, mariée, 1. à *Pierre* de Rohan, Prince de Guimené: 2. en 1624, à *René* du Bellay, Prince d'Yvetot: 3. à *Pierre* d'Escoubleau, Marquis de Sourdis.

XIII. CLAUDE de Bretagne, Comte de Vertus, &c. fut Gouverneur de Rennes, & mourut le sixiéme août 1637, âgé de 55 ans. De *Catherine* Fouquet, fille de *Guillaume*, Marquis de la Varenne, & Baron de Sainte-Susanne, morte le dixiéme mai 1670, âgée de 80 ans, il eut 1. *Louis* de Bretagne, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus, &c. mort le deuxiéme octobre 1669, sans laisser de postérité de *Françoise* de Daillon, fille de *Timoléon*, Comte du Lude, ni de *Françoise* de Balzac, fille de *Henri*, Comte de Clermont-d'Entragues, ses deux femmes; 2. CLAUDE, II. du nom, qui suit; 3. *Marie*, alliée en 1628, à *Hercule* de Rohan, Duc de Montbazon, morte le 18 avril 1657, en sa 45 année; 4. *Catherine-Françoise*, Demoiselle de Vertus, morte sans alliance le 21 novembre 1692, âgée de 75 ans; 5. *Philippe-Françoise*, Abbesse de Nidoiseau, morte en 16 . .; 6. *Constance-Françoise*, Demoiselle de Clisson, décédée le 19 decembre 1695; 7. *Angélique-Marguerite*, Demoiselle de Chantocé, morte en août 1694; 8. *Magdelaine*, Religieuse, morte; 9. *Anne*, Demoiselle de Goëllo, morte le dixiéme février 1707; & 10. *Marie-Claire*, Coadjutrice de Nidoiseau, puis Abbesse de Malnoue en 1681, morte le 31 mars 1711, âgée de 83 ans, dont elle en avoit passé 69 dans l'habit de Saint-Benoît. *Il eut aussi un bâtard*, Charles d'*Avaugour*, *légitimé en* 1615.

XIV. CLAUDE II, de Bretagne, Baron d'Avaugour, Comte de Vertus & de Goëllo, Seigneur de Clisson, d'Ingrande, de Chantocé & de Montfaucon, né en 1620, mourut le septiéme mars 1669, laissant d'*Anne-Judith*, fille de *Thomas* le Liévre, Président au Grand-Conseil, morte le 22 décembre 1690, 1. ARMAND-FRANÇOIS, qui suit; 2. *Henri François*, Comte de Goëllo, né le 17 novembre 1685; N. . . . née le sixiéme juin 1674, morte sans être nommée; 4. *Anne-Agathe*, née le cinquiéme avril 1676; 5. *Marie-Claire-Geneviéve*, mariée, 1. le neuviéme août 1694, à *Gonsalès-Joseph* Garvalho Pataliu, Grand-Maître des bâtimens Royaux de Portugal, Commandeur de l'Ordre de Christ: 2. le 17 novembre 1704, à *Charles-Roger* Prince de Courtenay; 6. *Angélique*, née le cinquiéme juillet 1679; & 7. *Catherine-Barthelémie Simonne*, née en 16 . . .

XV. ARMAND-FRANÇOIS de Bretagne, Baron d'Avaugour, Comte de Vertus, &c. né le 14 octobre 1682, Brigadier des armées du Roi, & Enseigne des Gens-d'armes de sa Garde.

ANNE, Duchesse de Bretagne, apporta à la Couronne de France ce Duché, par son mariage avec les Rois CHARLES VIII, & Louïs XII. Ce dernier eut *Claude* de France sa fille aînée, héritiére de Bretagne, & femme du Roi FRANÇOIS I. Son fils HENRI II unit enfin ce Duché à la Couronne, dont il étoit mouvant. Il y supprima tous les Officiers Ducaux, y érigea un Parlement; & depuis ce tems-là la Bretagne est devenue membre du Corps de l'Etat de France, comme parlent nos Jurisconsultes. * Alain Bouchard, *les Chron. & Annales de Bretagne*. Bertrand d'Argentré, *Hist. de Bretagne*. Nicolas Vignier, *Traité de l'ancien Etat de la petite Bretagne*. Roch le Bailli. Edelphe, *Antiquitez & singularitez de Bretagne*. Albert le Grand de Morlaix, *Vies des Saints de Bretagne*. Augustin de Paz, *Hist. de Bretagne*. Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France*. Du Puy. Usserius, *Antiq. Britann.* Le P. Anselme. Le P. Lobineau, *Hist. de Bretagne*.

ADDITION A L'ARTICLE DE BRETAGNE,
tirée de l'Histoire de Bretagne du P. Lobineau.

Les anciens Habitans de l'Armorique étoient Celtes, faisoient partie de la République Gauloise, & avoient une même Langue, même Religion & même Gouvernement que le reste de la nation Celtique. Les peuples ou les citez, que l'on y trouve sont 1. *Veneti*, dont la principale ville étoit Dariorig, située sur la mer, comme la plupart de leurs autres villes; 2. les *Rennois*, dont la principale ville étoit Condaté; 3. les *Nantois*, dont la ville s'appelloit Condivic; 4. les *Osimiens*, dont la ville étoit Vorgan; 5. les *Curiosolites*; 6. les *Diolites*, que l'on a depuis appellez *ceux de Dol*. Tite-Live rapporte que ceux de Vannes firent une conquête sur l'Etat de Venise sous Bellovése, vers l'an 164 de la fondation de Rome. Jules-César dompta les Armoricains par un de ses Lieutenans, l'an de Rome 696. Ceux de Vannes les firent bientôt revolter; mais César punit leur rebellion. Ils furent tranquilles sous Auguste, qui dans la distribution qu'il fit des provinces des Gaules, comprit l'Armorique sous celle qu'il appella *Lyonnoise*. L'Empereur Adrien divisa la Lyonnoise en deux, & mit l'Armorique dans la seconde. Enfin cette seconde ayant été divisée en deux, Tours fut la capitale de la troisiéme, dont l'Armorique faisoit partie: ce fut aussi de Tours que les Armoricains reçurent les lumiéres de l'Evangile par saint Clair, que saint Gatien, premier Evêque de Tours envoya en leur païs. Sous l'Empire d'Honorius, les Armoricains voulurent secouer le joug des Romains: ils se revoltérent plusieurs fois, & furent obligez de rentrer dans le devoir. Ils contribuérent en 452, à la defaite d'Attila. Ce fut quelque tems après que les Habitans de la grande Bretagne, appellez *Bretons*, maltraitez par les Saxons, qu'ils avoient appellez à leur secours contre *les Pictes* & *les Scotes* ou *Ecossois*, commencérent à se refugier dans l'Armorique. Reith ou Riwal, l'un des Princes Bretons, fut le premier qui passa dans l'Armorique, avec plusieurs de ses Sujets: il fut suivi de plusieurs autres Bretons fugitifs, qui s'établirent dans l'Armorique, & qui lui donnérent le nom de *Bretagne*. Ce fut vers l'an 458, & non pas, comme quelques-uns ont cru, vers l'an 383, sous le Tyran Maxime & sous Conan Mériadoc son Lieutenant, que l'on suppose avoir été Souverain de la Bretagne, & avoir eu des successeurs; car il est constant que les Armoricains ont été soumis à la domination des Romains, jusqu'après l'an 450. Les Bretons s'étant emparez de la côte septentrionale de l'Armorique, qui fut appellée *Dumnonée*, s'y maintinrent malgré les Romains & les Armoricains, & ils apportérent en ce païs la Religion Chrétienne. RIWAL fut leur premier Prince. Euric Roi des Visigoths, entreprit de chasser les Bretons des Gaules, mais ils se trouvérent assez forts pour se maintenir, & même pour venir attaquer Euric sous la conduite de Riothime. Euric les défit; mais Riothime rassemblant ses troupes, alla malgré les Visigoths se joindre aux Romains dans la Bourgogne. Quand les Francs se furent rendus maîtres de la plus grande partie des Gaules, les Armoricains se soumirent à leur domination: mais les Bretons se conservérent dans l'indépendance, sous des Ducs ou Princes, dont la succession & les actions sont fort incertaines. Il y a de l'apparence qu'il y avoit plusieurs Souverains en même tems dans différens cantons. Vers l'an 549, CANAO, Comte de Cornouaille, fils de Guérec, premier Fondateur de l'Abbaïe de Saint-Gildas de Ruis, après avoir tué trois de ses fréres, arrêta Macliau, & le mit ensuite en liberté. Macliau délivré, implora le secours de Comor, autre Prince Breton, & se refugia ensuite dans la ville de Vannes, qui étoit soumise aux François. JUDUAL, qui étoit de la race des Souverains Bretons, assisté par le Roi Clothaire, défit l'an 560 Comor, qui avoit pris la qualité de Roi, JUDICAEL, petit-fils de Judual, prit aussi la qualité de Roi. Cependant MACLIAU, qui s'étoit fait Evêque de Vannes, fit alliance avec Budic II, Comte de Cornouaille, & s'empara après sa mort de ce Comté, sous le titre de Tuteur de Théodoric, fils de Budic: ce dernier se retira pendant quelque tems, & vint ensuite fondre sur Macliau, le fit mourir lui & son fils Jacob, & se mit en possession du Comté de

de Cornouaille. Pendant ces révolutions, les Bretons avoient établi des Evêques à Léon, à Dol, à Tréguier & à Kimper, ſans la participation de l'Archevêque de Tours. GUÉREC, fils de Macliau, s'empara de Vannes, fit la guerre à Chilpéric, & à Gontran; mais il fut enfin défait & tué par l'armée de Childebert en 594. Pendant que Guérec diſputoit ainſi le Comté de Vannes aux François, JUDUAL gouvernoit le païs des Bretons, appellé *Dumnonée*, & prenoit le tître de Roi. JUDHAEL, fils de JUDUAL, ſuccéda à ſon pére, vers l'an 590. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils JUDICAEL, qui ſe retira à la Cour de Dagobert. JUDICAEL étoit Religieux, & il voulut ſe défaire de ſa Couronne en faveur de Judoc ſon frére, qui la refuſa. Judicaël ſe retira lui-même dans un monaſtére, où il mourut l'an 658. Ses fréres & ſes enfans partagérent entre eux ſes Etats, ſous le tître de Comtes & de Ducs. Charlemagne porta la guerre en Bretagne. Les Bretons affoiblis élurent un Chef, & l'on trouve en 814, un JARNITHIN, Roi de Bretagne. Après lui, la nation élut MORVAN, qui ſoutint la liberté de la Bretagne, contre Louïs *le Débonnaire*. A ſa mort les Bretons ſe remirent ſous la domination de l'Empereur. Trois ans après, en 821, WIOMARK, à la tête des Princes Bretons, tenta de ſecouer le joug; mais ils furent obligez de ſe ſoumettre, & la mort de Wiomark donna lieu à l'Empereur de déclarer NOMINOÉ, Seigneur Breton, pour ſon Lieutenant Général dans toute la Bretagne. Nominoé étant une fois en poſſeſſion de la Bretagne, la gouverna en apparence ſous les ordres de l'Empereur; mais en effet avec toute l'autorité ſouveraine. Il déclara même la guerre à Charles *le Chauve*, & le défit en 845. Après cette bataille, il agit en Souverain, & fit dépoſer les Evêques de Bretagne, qui reconnoiſſoient l'Archevêque de Tours pour Métropolitain; enfin il ſe fit ſacrer à Dol, prit Angers, Rennes, le Mans & laiſſa en 851, pour ſucceſſeur, ſon fils ERISPOÉ. Ce dernier ne régna pas long-tems: il fut aſſaſſiné par Almar, & par Salomon ſon couſin en 857. Après ſa mort, SALOMON s'empara du Royaume, traita avec le Roi Charles, & régna juſqu'en 874. Ses Sujets s'étant revoltez contre lui, le firent aſſaſſiner: ſon fils Vigon fut pris par les Conjurez & mis en priſon, PASCUITEN & CURVAN, Chefs des revoltez, partagérent la Bretagne entre eux; Curvan eut Rennes, & Paſquiten Vannes; mais leur union ne dura pas long-tems; ils ſe firent la guerre & moururent tous deux en 877. ALAIN, frére de Paſquiten, Comte de Vannes, & JUDICAEL, Comte de Rennes, fils de la fille d'Eriſpoé, leur ſuccédérent dans leurs droits & dans leurs différents, & quelques autres Seigneurs prétendirent auſſi y avoir droit; mais les irruptions des Normands dans la Bretagne, réünit tous les partis contre l'ennemi commun. Judicaël attaqua les Normands, les défit, & ayant refuſé de leur donner quartier, il perdit la vie dans le combat. En 878, Alain reſta ſeul, continua de faire la guerre aux Normands, & fut reconnu Souverain de Bretagne, tantôt ſous le tître de Duc, tantôt ſous celui de Roi: il rétablit Nantes, ruïné par les Normands, & mourut l'an 907. Après ſa mort, on trouve un GURMHAILON, Roi de Bretagne: celui-ci eut un fils nommé DANIEL, qui régna au commencement du dixiéme ſiécle. MATHUEDOI, fils d'Alain, fut pére d'ALAIN *Barbe-torte*, qui ne lui ſuccéda pas néanmoins immédiatement, parce que les Normands déſolérent toute la Bretagne, qui gémit pendant pluſieurs années ſous leur domination; mais en 937, Alain revenu d'Angleterre, remporta deux victoires contre eux, reprit Nantes, fit rebâtir les égliſes que les Normands avoient ruïnées, fut reconnu Souverain par tous les Bretons, & mourut en 952. Il laiſſa de *Roſcille*, ſœur du Comte de Blois, un fils nommé Drogon, qui mourut en bas âge, peu de tems après ſon pére, & deux fils d'une Dame appellée *Judith*, ſavoir, HOEL & *Guérech*. HOEL ſe mit en poſſeſſion du Comté de Nantes, pendant que CONAN jouïſſoit de Rennes, par la ceſſion qui lui en avoit été faite par Thibaut, Comte de Blois. HOEL fit la guerre à Conan, qui ſe défit de lui par la trahiſon d'un nommé *Galaron*. GUÉRECH, frére d'*Hoël*, quitta l'Evêché de Nantes, pour ſuccéder à ſon frére, & déclara la guerre à Conan; mais il mourut peu de tems après. ALAIN ſon fils lui ſuccéda, & ne vécut pas long-tems. Après la mort de celui-ci, Conan ſe rendit maître de Nantes; mais il fut tué dans une bataille donnée en 992, à Conquereux, par Foulques, fils de Géofroi *Griſegonelle*, qui prit en main les intérêts de Judicaël & de Hoël, fils *naturel* de Guérech. Foulques laiſſa le tître de Comte à JUDICAEL, & lui donna pour tuteur, Aimeric, Vicomte de Thouars. GÉOFROY, fils de Conan, ſuccéda à ſon pére dans le Comté de Rennes, & obligea Judicaël de tenir le Comté de Nantes de lui. Judicaël fut aſſaſſiné peu de tems après, en allant à Rennes, ne laiſſant qu'un fils *naturel* nommé BUDIC, qui ſoutint la guerre contre Géofroy, & ſe maintint dans une partie de la Bretagne. Géofroy mourut en 1008, & laiſſa ALAIN ſon fils, Duc de Bretagne: celui-ci fut traverſé par Judicaël, fils *naturel* de Conan, qui fut enfin tué. Ainſi la Bretagne ſe trouva partagée entre Alain Duc, Budic Comte de Nantes, & Alain Caignard, fils de Benoît, Comte de Cornouaille. En 1030, Eudon, frére d'Alain, eut auſſi en partage une partie de la Bretagne, & le Gouvernement de la Bretagne entiére. Après la mort d'Alain, arrivée en 1040, il donna le Comté de Rennes à Géofroy, fils *naturel* d'Alain, & tint ſon autre neveu Conan en captivité; mais les Seigneurs Bretons l'enlevérent en 1047, & le proclamérent l'année ſuivante Souverain de toute la Bretagne. Conan mourut empoiſonné en 1066, & HOEL, Comte de Cornouaille lui ſuccéda, parce qu'il avoit épouſé Havoiſe, fille d'Alain II. Hoël fut fait priſonnier par Goſſelin, Vicomte de Porhoët, en 1077. Deux ans après, le Comte Eudon mourut, & ſa place fut remplie par Alain *Fergent* ſon fils. *Géofroy* étoit ſon fils aîné. Alain Fergent fit la guerre à Géofroy, qui fut tué à Dol en 1093, & réünit la Bretagne ſous ſa domination. Il ſe retira du monde, étant attaqué d'une maladie mortelle en 1112, & laiſſa ſes Etats à CONAN III, dit *le Gros*. Il ne mourut néanmoins que l'an 1119; mais Conan fut ſeul Duc de Bretagne, juſqu'à l'an 1148. Après ſa mort, Eudon, Vicomte de Porhoët, & Hoël fils de Conan, diſputérent la Bretagne; mais CONAN IV, ayant repaſſé la mer au mois de ſeptembre de l'an 1159, aſſiégea & prit la ville de Rennes, & fut reconnu Souverain de toute la Bretagne. Il épouſa l'an 1160, *Marguerite*, ſœur du Roi d'Ecoſſe, dont il eut une fille, nommée *Conſtance*, qu'il promit en mariage dès l'âge de cinq ans, à *Géofroy*, fils de *Henri* Roi d'Angleterre, auquel il abandonna en 1166, la ſouveraineté de la Bretagne, ne ſe reſervant que le Comté de Guingamp. Après la mort de Conan, arrivée en 1171, Géofroy, fils de *Henri*, fut reconnu Duc de Bretagne, s'y maintint par la force, épouſa *Conſtance*, & fit la guerre à ſon pére. Il mourut en France en 1186, à l'âge de 28 ans, laiſſant ſa femme groſſe d'un fils, dont elle accoucha. Il fut nommé ARTUS, qui étoit l'héritier légitime de la Bretagne; mais Henri en tenoit une partie, & vouloit ſe l'approprier toute entiére. Il maria *Conſtance* à *Ranulphe*, Comte de Caſtres, qui prit auſſi la qualité de Duc de Bretagne. Après la mort de Henri Roi d'Angleterre, les Bretons chaſſérent Ranulphe; & RICHARD, fils de *Henri*, s'empara de la Bretagne, ſans faire juſtice à ſon neveu *Artus*. Celui-ci fut néanmoins reconnu Duc en 1196. Cette déclaration cauſa une guerre entre les Bretons & les Anglois. Sur ces entrefaites, Richard étant mort, Artus fut exclus de la ſucceſſion par JEAN *Sans Terre*, Roi d'Angleterre, frére de Richard. *Conſtance confia Artus au Roi de France, auquel il rendit la foi & hommage pour la Bretagne; mais Artus le livra lui-même à Jean *Sans-Terre*, & fut obligé de tenir de lui le Duché de Bretagne. Il ſuivit néanmoins toûjours le parti du Roi de France, juſqu'à ce qu'ayant été pris l'an 1202, par les gens du Roi d'Angleterre à Mirebeau, il fut renfermé d'abord dans le château de Falaiſe, enſuite transféré à la Tour de Rouen, d'où Jean ne le fit ſortir que pour le tuer cruellement de ſa propre main, le troiſiéme avril 1203. Après la mort d'Artus, GUI de Thouars, qui avoit épouſé en troiſiémes noces *Conſtance*, fut reconnu comme Duc de Bretagne, à cauſe d'*Alix* ſa fille aînée, à qui le Duché appartenoit. Alix épouſa *Pierre* de Dreux, ſurnommé *Mauclerc*, fils de *Robert* II, Comte de Dreux, qui étoit petit-fils de Louis *le Gros*, Roi de France. Ce mariage fut conclu l'an 1212, & Alix apporta par là à PIERRE *Mauclerc* le Duché de Bretagne. Ce Prince né pour les armes, ſe défendit contre Jean *Sans-Terre* Roi d'Angleterre, & eut de grands démêlez avec ſon Clergé. Il eſſuya des guerres civiles contre quelques Seigneurs Bretons. Il entra dans une Ligue contre le Roi de France, avec lequel il fut preſque toute ſa vie en guerre; mais il fit enfin ſa paix en 1234. Il fit déclarer ſon fils JEAN, Duc de Bretagne à l'âge de vint-un ans, en l'an 1237, & ne ſe qualifia plus que du nom de *Pierre de Braine*, Chevalier. Il fut enſuite déclaré Chef de la Croiſade, paſſa la mer, & ſe rendit en Syrie avec les autres Croiſez, où il fit des actions dignes de ſa valeur. Il repaſſa une ſeconde fois la mer avec ſaint Louis, & aſſiſta à la bataille de la Maſſoure, à laquelle il fut bleſſé, & pris enſuite avec le Roi. Etant délivré, il mourut avant que d'arriver en France l'an 1250.

JEAN I, ſurnommé *le Roux*, ſon fils, qui lui avoit ſuccédé dès l'an 1237, après avoir gouverné paiſiblement la Bretagne pendant 49 ans, mourut le huitiéme octobre de l'an 1286, laiſſant pour ſucceſſeur ſon fils JEAN II, qu'il avoit eu de *Blanche* de Champagne. Celui-ci entra dans le parti d'Edouard contre la France; mais il le quitta bientôt, pour ſe réünir avec le Roi de France, avec lequel il vécut depuis toûjours en bonne intelligence. Il fut écraſé à Lyon par le pan d'une muraille dans le tems de la cérémonie de l'entrée de Clément V, & y mourut le 18 novembre de l'an 1304. ARTUS ſon fils âiné lui ſuccéda; mais il ne jouït pas longtems du Duché, étant mort le 27 d'août de l'an 1312. Après ſa mort, JEAN III, Vicomte de Limoges, ſon fils âiné, ſurnommé *le Bon*, fut mis en poſſeſſion de la Bretagne. Son frére *Gui* demeura Vicomte de Limoges. *Jean* III mourut ſans enfans légitimes, le dernier avril de l'an 1341. Après ſa mort, le Duché fut diſputé entre *Charles* de Blois, qui avoit épouſé *Jeanne* de Penthiévre, niéce de *Jean* III, fille de *Gui* frére d'*Artus* II, & JEAN, Comte de Montfort, fils d'*Artus*, qui prétendoit avoir été déclaré Duc par la derniére volonté de *Jean* III. *Charles* de Blois ſoutenoit que la fille de l'aîné devoit être préférée à ſon oncle puîné, & Jean de Montfort prétendoit que le Duché lui appartenoit, comme étant le plus proche héritier. La cauſe fut plaidée devant le Roi, & jugée par un arrêt rendu à Conflans le ſeptiéme ſeptembre de l'an 1341, en faveur de Charles de Blois; mais comme Jean de Montfort avoit un puiſſant parti en Bretagne, il ſoutint ſon droit par la force des armes. Toute la Bretagne fut en guerre; le Roi de France ſoutenoit Charles, & celui d'Angleterre donnoit du ſecours à Jean. Le Comte de Montfort fut fait priſonnier, & Charles de Blois ſe trouva mâitre de la plus grande partie de la Bretagne; mais le Comte de Montfort s'étant ſauvé de la priſon, il paſſa en Angleterre, & revint en Bretagne, pour y rétablir ſes affaires. Il n'en eut pas le loiſir, la mort l'ayant ſurpris à Hennebon le 26 ſeptembre de l'an 1345; mais ſa mort ne finit pas la guerre. JEAN IV, frére de Jean de Montfort continua de ſoutenir ſes droits par la force des armes, & eut le bonheur de prendre Charles de Blois priſonnier à la bataille de Roche-de-rien en 1347. Charles fut envoyé en Angleterre, où il demeura quelque tems priſonnier, & revint ſûr ſa parole en Bretagne & en France. Le brave du Gueſclin, continua de ſoutenir le parti de Charles; & enfin leur conteſtation fut décidée par la bataille donnée à Aurai le 29 ſeptembre de l'an 1364, dans laquelle Charles fut défait & tué. Enſuite JEAN IV, dit *le Conquérant*, reconquit toute la Bretagne, & continua la guerre contre la France; mais il fit enfin ſon traité avec le Roi Charles VI, par lequel la paix fut rétablie en Bretagne: le Duc eut ſeulement des démêlez avec le Connétable de Cliſſon qui cauſérent quelques troubles. Il mourut l'an 1399, la nuit du premier au deuxiéme novembre.

JEAN V, ſon fils, alors âgé de dix ans, lui ſuccéda, & fit ſon entrée à Rennes le 22 de mars 1401. Il étoit fils de *Jeanne*, fille de *Charles* II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, qui ſe remaria en 1402, à Henri IV, Roi d'Angleterre. Le Duc de Bourgogne déclaré

claré Régent de Bretagne & Tuteur du Duc, l'emmena à Paris. Le Duc étant parvenu à l'âge de quinze ans, prêta hommage au Roi, & revint en Bretagne. Il épousa *Jeanne*, fille de *Charles* VI, Roi de France. Il fut arrêté par le Comte de Penthiévre à Loroux en 1420, & conduit à Paluau, & de là à Châteauceaux ou Chantoceaux. La Duchesse affligée de la détention de son mari, convoqua les Etats du païs, mit des troupes en campagne, & assiégea Châteauceaux. Un des articles de la capitulation de ce château où étoit la Comtesse de Penthiévre, fut, que le Duc seroit mis en liberté. Cela fut exécuté; & le Duc délivre, poursuivit vivement les Penthiévres. Quoiqu'il eût sujet de se plaindre de Charles VII, pendant qu'il étoit Dauphin, il traita avec lui après la mort de Charles VI, & lui fit hommage du Duché. Il s'attira la guerre des Anglois, & ne fit sa paix avec eux qu'en 1427. Il mourut en 1442.

François I. Duc de Bretagne lui succéda dans ses Etats. Il fit mourir Gilles de Bretagne, Seigneur de Chantocé & d'Ingrande, son frére, & il mourut lui même 40 jours après, le 19 juillet 1451.

Comme il n'avoit point d'enfans mâles, Pierre II, son frére, lui succéda. Il tint les Etats de Bretagne, & mourut sans enfans légitimes le 22 de septembre 1457. Après sa mort, Artus, Comte de Richemont & Connétable de France, fils de Jean IV, fut déclaré Duc de Bretagne. Il ne fit rien de considérable pendant le peu de tems qu'il fut Duc, & mourut le jour de Noël de l'an 1458, sans enfans. François II. Comte d'Étampes, fils de Richard, troisiéme des enfans de Jean IV, eut après lui le Duché de Bretagne par droit de succession. Il fut tantôt en guerre, & tantôt en paix avec Louïs XI, & prit après sa mort le parti du Duc d'Orléans. Landais son Thrésorier le brouilla avec la Noblesse; mais il fut obligé de le livrer au Chancelier, & son procès lui fut fait. Le Duc établit un Parlement sédentaire à Vannes. Les Seigneurs Bretons se liguérent contre le Duc, pour le Roi de France, & il eut une rude guerre à soutenir. Le traité de paix fut conclu entre lui & le Roi le 21 d'août 1488, & le Duc mourut le neuviéme septembre suivant, ne laissant de *Marguerite*, fille de *Gaston* Comte de Foix, qu'une seule fille nommée Anne, héritiére de la Bretagne, recherchée par le Duc d'Albret, ensuite épousée par Procureur au nom de Maximilien Roi des Romains, & enfin mariée au Roi de France Charles VIII, le sixiéme décembre 1491, & depuis à Louïs XII en 1498. Anne de Bretagne mourut le neuviéme de janvier 1513, laissant deux filles, à l'une desquelles le Duché devoit appartenir. François, Comte d'Angoulême & Duc de Valois, avoit épousé Claude l'âinée de ses deux filles. Louïs XII lui donna le Duché; & François étant devenu Roi, se le fit aussi donner par la Reine son epouse à titre d'héritage perpétuel; en sorte qu'après la mort de Claude, arrivée le 20 de juillet 1524, François I demeura usufruitier du Duché de Bretagne, & fit en 1532 couronner son fils François Dauphin de France, Duc de Bretagne. Ce Prince étant mort en 1536, Henri II porta comme lui, la qualité de Duc de Bretagne, & réunit ce Duché à la Couronne de France.

* *Nouvelle Histoire de Bretagne, composée sur les titres & les Auteurs originaux*, par le P. Lobineau Bénédictin en 1707.

AUTRE ADDITION EXTRAITE DU LIVRE de la mouvance de Bretagne, de M. l'Abbé de Vertot.

Le P. Lobineau suppose que les premiers Bretons ont été Souverains, & indépendans des François. L'Abbé de Vertot soutient au contraire qu'ils ont toûjours été soumis à la domination des Rois François. Il le prouve 1. par le témoignage de Grégoire de Tours, qui dit, *que les Bretons restérent depuis la mort de Clovis sous la domination des Rois François, & que leurs Chefs furent appellez Comtes, & non pas Rois.* Ce même Historien assure que Guéric, Chef des Bretons, ayant surpris & pillé la ville de Vannes, dit, *que cette ville & les autres appartenoient aux fils de Clotaire, & qu'ils devoient être leurs Sujets; qu'il rendit cette ville à Chilpéric, & qu'il lui fit serment de fidelité.* 2. Frédegaire assure que Judicaël vint sous le régne de Dagobert à la Cour; qu'il déclara que les Bretons seroient toujours soumis aux Rois des François, & qu'il ne voulut pas se mettre à la table de Dagobert, par respect pour ce Prince. 3. Sous les Rois de la seconde race, les Bretons sont comptez entre les peuples que Pepin remit sous la domination des Rois de France. 4. Eginhart est témoin que les Bretons payoient un tribut au Roi de France; & qu'ayant refusé de le payer sous le régne de Charlemagne, ils y furent contraints par ce Prince. 5. Sous l'Empire de Louïs *le Débonnaire*, les Bretons s'étant revoltez, Louïs s'avança jusqu'à Vannes, y fit une assemblée générale des Etats, établit Nominoé Gouverneur de Vannes & de toute la Bretagne. Ce Nominoé n'étoit point, à ce que prétend l'Abbé de Vertot, de la race des Rois de Bretagne, mais un homme de fortune, qui fut rebelle, & un cruel Tyran. Il n'avoit que la qualité de Chef des Bretons, qui lui est donnée dans le Concile de Tours de l'an 847, où il est accusé de tyrannie & d'usurpation. 6. Erispoé, fils de Nominoé, & son fils Salomon, rentrérent, suivant les Annales de saint Bertin, sous l'obéissance des Rois de France; & Salomon prêta, en 863, le serment au Roi Charles. 7. Les Actes les plus solemnels faits en Bretagne, rapportez par le P. Lobineau, sont datez du régne des Rois de France. 8. Les François, en faisant leur paix avec les Normands, leur cédérent le droit seigneurial & la mouvance de la Bretagne. Il est vrai que ce dernier fait n'est pas moins contesté, & qu'il souffre même plus de difficultez que celui qui sert à prouver. Le P. Lobineau pour le détruire attaque toute la narration de Dudon Doyen de Saint-Quentin, qui en est le premier garant, & il réüssit assez bien à prouver que cet Auteur n'est pas exact, mais il ne prouve nullement qu'il soit fabuleux: & c'est ce qui paroît suffire pour établir la vérité du fait contesté; parce que l'histoire de Dudon ayant été écrite à la priére de Richard I, Duc de Normandie, auprès de qui cet Auteur avoit été Ambassadeur de la part d'Albert Comte de Vermandois, est trop peu éloignée du tems où la donation de la mouvance a été faite, pour être rejettée, qu'on ne voit rien qui autorise à mépriser ce que dit Dudon, que les Princes Bretons dépendoient du Duc Richard; & qu'au contraire il y a d'assez fortes preuves de cette dépendance dans l'histoire des Princes suivans. En effet quoiqu'on ne trouve pas que Richard II ait reçu l'hommage de Geofroy, on ne peut douter de sa supériorité, puisque les Bretons travailiérent par son ordre avec les Normands pour construire le château de Tilliéres. Et il y a encore plus pour Robert I, puisque le même Guillaume de Jumiéges qui raconte le premier fait, ajoûte que le Duc Robert & le Comte Alain ayant eu guerre ensemble, Robert Archevêque de Rouen leur oncle commun les racommoda, en menant le second au Mont-Saint-Michel, où étoit le Duc, à qui il fit hommage, & prêta le serment de fidélité. On peut encore remarquer que le même Duc Robert ayant entrepris le voyage de la Terre-Sainte, mit Guillaume son fils *naturel* sous la protection du Roi de France, & qu'il confia sa garde à Alain, comme à son premier Officier, ou Sénéchal: tout au contraire de ce qu'avoit fait Geofroy pére d'Alain en partant pour Rome, d'où il ne revint pas; car ce Comte n'avoit pas mis son fils sous la protection du Roi, mais sous celle du Duc Richard I. Il est vrai néanmoins qu'on ne voit pas que Guillaume le Bâtard, ou le Conquérant, ait pu forcer les Bretons à lui faire hommage, mais ce qui fait croire qu'à la fin ils le firent, c'est qu'Alain Fergent, qui lui avoit résisté avec tant de courage, ne refusa pas de se faire homme de Henri I, comme le dit Ordéric. Enfin toutes les contestations cessent à l'égard de Henri II, parce que sa supériorité fut établie par des traitez qui sont connus, & le P. Lobineau est réduit en la reconnoissant à se retrancher sur le droit, qui paroît pourtant assez bien établi par ce qu'on vient de dire. Au reste le Duché de Bretagne ayant été élevé à la dignité de Pairie en 1297, a cessé de relever de celui de Normandie, ce qui est cause que Jean fils âiné de Philippe de Valois en 1331, & Charles son fils en 1356, ayant eu le Duché de Normandie pour appanage, on ne trouve rien qui puisse faire croire qu'ils ayent eu la mouvance de Bretagne; & néanmoins en 1465, Louïs XI ayant été forcé de donner le Duché de Normandie à Charles Duc de Berri son frére, le lui donna avec cette prérogative, que *dès lors en avant, les Ducs de Bretagne & d'Alençon en tiendroient leurs Duchez comme ils avoient fait au tems passé.* Ce qui se fit non seulement du consentement, mais avec l'aide de François II, Duc de Bretagne.

* *Traité Historique de la mouvance de la Bretagne, à Paris en* 1710. Monsieur des Thuilleries, *Dissertation sur la mouvance de la Bretagne.*

EGLISE DE BRETAGNE.

Le Paganisme subsista longtems dans les Armoriques; & quand les Bretons passérent en ce païs, les peuples, si l'on en excepte ceux de Nantes, & quelques uns de leurs voisins, adoroient encore les idoles. Saint Clair, premier Evêque de Nantes, avoit apparemment été envoyé vers l'an 277, en cette ville par saint Gatien premier Evêque de Tours. Il parcourut les païs de Nantes, de Rennes & de Vannes, & y prêcha l'Evangile. On fait mention d'un Justin, Evêque de Rennes, & de quelques anciens Evêques de Vannes & de Rennes; mais cette succession d'Evêques est fort incertaine, n'étant tirée que de monumens tres-récens. Quand les Bretons passérent dans l'Armorique, ils communiquérent les lumiéres de l'Evangile aux anciens Armoricains. On trouve un Riothime, Evêque de Rennes, non Breton. Au Concile de Tours tenu en 461, on voit les souscriptions d'Eusébe Evêque de Nantes, & d'Athénius Evêque de Rennes, & celle de Mansuet, qui se qualifie simplement Evêque des Bretons, sans dire de quelle ville: ce qui fait connoître que ces premiers Evêques Bretons, Mansuet, saint Brieu, saint Samson, & d'autres, étoient Evêques de la nation, sans être attachez à aucun siége. En 458, il se tint un Concile à Vannes, où assistérent Nunnéchius Evêque de Nantes, Paterne Evêque de Vannes, Athénius Evêque de Rennes, avec Albin & Libéralis, dont on ne sait pas les siéges. Perpétuus, Archevêque de Tours présidoit à ce Concile, dont l'occasion fut l'ordination d'un Evêque à Vannes, que l'on croit être Paterne. Quand les Bretons se furent affermis dans le païs, ils ordonnérent des Evêques à Léon, à Dol, à Tréguier & à Kimper, sans la participation de l'Archevêque de Tours. Ce fut ce qui obligea Euphronius, Archevêque de Tours, de convoquer dans la ville en 566, une assemblée d'Evêques François, dans laquelle il fit défendre d'ordonner aucun Evêque, soit Breton, soit Romain, sans la permission du Métropolitain, sous peine d'excommunication. On ne sait pas si les Bretons naturels se soumirent à ce réglement; mais il est certain que l'Archevêque de Tours continua d'exercer en Bretagne son droit de Métropolitain, jusqu'à ce que Nominoé, voulant se faire déclarer Roi, entreprit en 847, de faire déposer les Evêques qui avoient reçu l'ordination de l'Archevêque de Tours, d'établir de nouveaux Evêques, qui ne fussent redevables de leur dignité qu'au nouveau Roi, & de faire un Archevêque dans la province. Il se servit de Convoyon Abbé de Rédon, qui accusa de simonie Susannus Evêque de Vannes, & les autres Evêques de la province. L'affaire fut portée à Rome. Convoyon, muni des lettres de Nominoé, alla à Rome, & accusa les Evêques Bretons devant Léon IV. Les Evêques comparurent, & se défendirent; mais le Pape les blâma sans les déposer, & renvoya leur jugement à un Concile d'Evêques. Quand ils furent de retour, Nominoé convoqua un Synode à Coitlou au commencement de l'an 848. On y lut la lettre du Pape aux Evêques de Bretagne, qui portoit que les Evêques convaincus de simonie étoient déposez. On fit entendre des témoins contre les Evêques; ils confessérent eux-mêmes leur faute, & se déclarérent déchus de leur dignité; & pour marque de la cession volontaire qu'ils en faisoient, ils mirent bas le bâton pastoral & l'anneau: cela fait, ils sortirent de l'assemblée. Les Juges les déclarérent convaincus de simonie par témoins & par leur propre confession, & les déposérent. Les Prélats déposez furent, Susannus Evêque de Van-

Vannes, Félix Evêque de Kimper, Salaco Evêque de Dol, & Libéralis Evêque de Léon. Mahen Evêque d'Alet, à préſent Saint Malo, conſerva ſa dignité. Salaco ſe refugia auprès de Jonas Evêque d'Autun, qui ſe ſervit de lui pour le ſoulager dans les fonctions de ſon miniſtére, & dans la ſuite il ſe retira dans le monaſtére de Flavigny, où il prit l'habit de Moine, & où il mourut en 864. Les autres Evêques dépoſez ſe retirérent en France auprès de Charles, & ne ceſſérent, pendant qu'ils vécurent, de ſolliciter leur rétabliſſement. Nominoé délivré de ces Prélats, établit un Evêché dans le lieu où S. Brieu avoit fini ſa vie, rétablit celui de Tréguier, & donna la qualité de Métropolitain & d'Archevêque à celui de Dol. Il chaſſa Actard Evêque de Nantés, & mit en ſa place Giſlar, natif de Vannes. Landran Archevêque de Tours, ſoutint les droits de ſa métropole, & les Evêques chaſſez. Le Pape écrivit à Nominoé contre l'intruſion de Giſlar; & l'Archevêque de Tours tint un Concile de 22 Evêques, qui écrivit une lettre tres-forte à Nominoé ſur les entrepriſes qu'il avoit faites. Après la mort de Nominoé, Actard fut rétabli à Nantes; & s'étant joint avec les Evêques dépoſez, il ſupplia conjointement avec l'Archevêque de Tours, les Papes Léon & Benôit de les rétablir. Ces Papes écrivirent ſur ce ſujet en Bretagne; mais ce fut inutilement, & les égliſes de Bretagne demeurérent dans l'état où Nominoé les avoit laiſſées. Le Concile de Tours de l'an 859, fit encore des efforts pour faire rétablir les Evêques dépoſez, & pour la reſtitution du droit de l'Archevêque de Tours ſur les égliſes de Bretagne. Le Prince Salomon, bien loin d'écouter ces remontrances, demanda au Pape Nicolas le *Pallium* pour l'Archevêque de Dol. Ce Pape le lui refuſa, & écrivit à l'Evêque de Dol, que l'égliſe de Tours étoit la Métropole de Bretagne, & encouragea l'Archevêque de Tours à défendre ſes droits. Il déclara même nettement à Salomon, que la raiſon pour laquelle il ne pouvoit accorder le *Pallium* à l'Evêque de Dol, c'étoit parce que les Evêques de Bretagne étoient de la Métropole de Tours. Salomon envoya une ambaſſade au Pape contre les Evêques dépoſez, & pour ſoutenir l'indépendance des Evêques de Bretagne. Le Pape lui fit réponſe à l'égard des Evêques, que leur dépoſition n'avoit pas été canonique, & qu'il falloit qu'ils fuſſent jugez de nouveau, ou à Tours par de nouveaux Evêques, ou à Rome ſur ce qui ſeroit allégué par deux Evêques qui ſeroient envoyez de chaque parti. Au ſujet de la Métropole, il lui mandoit que quand il auroit fait la paix avec le Roi Charles, il pourroit faire examiner cette affaire, qui n'étoit pas ſans difficulté, & qu'il pourroit envoyer à Rome les mémoires & les inſtructions néceſſaires. Salomon rétablit Léon, Felix & Salaco dans leurs ſiéges. Il ne reſtoit que S. ſamſus & Actard. Le Concile de Soiſſons de l'an 866, recommanda au Pape l'affaire d'Actard & les droits de la Metropole de Tours. Actard alla à Rome, où il trouva Adrien II, nouvellement élevé ſur le ſaint Siége, qui lui donna le *Pallium* & beaucoup d'eloges, & manda à l'Archevêque de Tours qu'il avoit écrit à Salomon & aux Bretons pour les intérêts de ſon égliſe. Salomon envoya une ſeconde ambaſſade au Pape; mais la queſtion de la Métropole demeura toûjours indéciſe, & les Bretons en poſſeſſion de ne point reconnôitre l'Archevêque de Tours. L'Archevêque de Lyon ſe plaignit au Concile de Reims de l'an 1049, auquel aſſiſtoit le Pape Léon IX, de ce que les Evêques de Dol s'étoient ſouſtraits, avec les ſept Suffragans, à l'autorité de l'Archevêque de Tours. Le Pape ordonna que l'Evêque de Dol ſe trouveroit au Concile qui ſe devoit tenir à Rome au mois d'avril ſuivant, & qu'il y répondroit aux plaintes de l'égliſe de Tours. Grégoire VII ſembla favoriſer la prétention de l'Evêque de Dol, en accordant le *Pallium* a Even, Abbe de Saint-Melaine, qu'il avoit ordonné Evêque de Dol: il ordonna néanmoins que les Evêques Bretons reconnôitroient par proviſion l'Archevêque de Tours pour leur Métropolitain. En 1080, Even & l'Archevêque de Tours ſe trouvant à Rome, le Pape voulut examiner l'affaire à fond dans un Concile. L'Archevêque appuya fortement ſes droits, & l'Evêque n'eut point de bonnes raiſons à apporter; & pour empêcher ſeulement la déciſion, il dit qu'il avoit laiſſé dans les Archives de ſon égliſe les titres qui pouvoient juſtifier ſes prétentions. Grégoire VII le renvoya au Concile que les Légats devoient aſſembler en France. Il fut aſſemblé la même année a Saintes, & il déclara par une ſentence contradictoire les Evêques Bretons ſoumis à l'Archevêque de Tours. Cependant Roland ſucceſſeur d'Even, obtint du Pape Urbain II, le *Pallium*. L'Archevêque de Tours ayant remontré au Pape qu'il avoit été ſurpris, ſans ôter le *Pallium* à Roland, ſe contenta d'ordonner qu'après lui les Evêques de Dol n'auroient plus le *Pallium*. Dans le Concile de Clermont tenu en 1094, Urbain II, ayant entendu les raiſons des deux parties, déclara que l'égliſe de Dol devoit reconnôitre Tours pour ſa Métropole; néanmoins Paſchal II accorda encore le *Pallium* à Baudal Abbé de Bourgueil ordonné Evêque de Dol par l'Evêque d'Angoulême, Légat du ſaint Siége. Sous le pontificat d'Innocent II, l'affaire de la Métropole fut encore agitée de nouveau; mais ce Pape étant mort ſans l'avoir pu finir, auſſi bien que Céleſtin ſon ſucceſſeur, le Pape Lucius rendit encore un jugement en faveur de l'Archevéque de Tours. Il accorda néanmoins le *Pallium* à Géofroy Evêque de Dol, qui conſerva malgré la ſentence du Pape, ſon autorité ſur les Evêchez de Tréguier & de Saint-Brieu, ſacra des Evêques dans ces diocéſes, & les y fit venir à ſon Synode en qualité d'Archevêque & de Métropolitain. Cependant étant appellé par le Roi de Sicile à l'Archevêché de Capoue, il donna les mains à un accord, par lequel il renonçoit à ces deux Suffragans; mais les Seigneurs Bretons ne voulurent pas que ſon ſucceſſeur Olivier tînt cet accord, & lui firent prêter ſerment par les Evêques de Tréguier & de S. Brieu. S. Bernard dreſſa par ordre du Pape un accord plus favorable à l'égliſe de Dol, mais qui n'eut point encore de lieu. Hugues le Roux, élu Evêque de Dol après Olivier, alla à Rome, dans le deſſein de faire confirmer ſon élection par Anaſtaſe. Ce Pape confirma ſon élection, & lui commit par une Bulle particuliére le gouvernement de l'égliſe de Dol: ſon ordination ayant été renvoyée à l'Archevêque de Tours, il la reçut de lui. Les Seigneurs Bretons choquez de cette démarche, l'empêchérent d'entrer dans Dol. Il retourna à Rome, & obtint du Pape Adrien IV, le *Pallium* avec un ordre à l'Archevêque de Tours de s'accommoder avec lui pour les Suffragans, ou de venir à Rome pour répondre de cette affaire. Hugues fut aprés cela reçu dans ſon égliſe; mais ſur la fin de ſes jours il demanda pardon à l'Archevêque de Tours, & ſe démit de ſa dignité l'an 1161. Roger de Hummez, Archidiacre de Bayeux, fut mis en ſa place, & après lui Roland Doyen d'Avranches fut élu Evêque de Dol l'an 1177. Celui-ci ſe rendit à Rome, où il trouva le Pape Alexandre III tres-favorable à ſa cauſe. Ce Pape ordonna à Barthélemi Archevêque de Tours de s'accommoder avec Roland, ou de venir à Rome. L'Archevêque de Tours, aprés quelques délais, ſe rendit à Rome. Le Pape entendit quelques témoins, & commit les Evêques de Sens & de Bayeux avec l'Abbé de ſainte Geneviéve & le Doyen de Bayeux, pour faire une enquête ſur les lieux. Alexandre mourut pendant que ſe faiſoit cette enquête; & Lucius III, qui lui ſuccéda, députa de nouveaux Commiſſaires pour la continuer. Ce Pape fit Roland Cardinal Diacre en 1184. Ils moururent l'un & l'autre peu de tems après. Jean de Valoiſe, Abbé de Montfort, élu Evêque de Dol en la place de Roland, ſe rendit à Rome avec trois Chanoines de ſon égliſe. Le Pape Innocent III, grand Canoniſte, étoit alors aſſis ſur le ſaint Siége. Il propoſa d'abord aux parties la voye d'accommodement. Les Députez de l'égliſe de Tours conſentoient de reconnôitre l'Evêque de Dol pour Archevêque, & de lui abandonner deux Suffragans, à condition qu'il reconnôitroit l'Archevêque de Tours pour ſon Primat. Les Députez de Dol rejettérent cette propoſition: l'affaire fut plaidée, & enfin jugée par une ſentence definitive du premier juin 1199, par laquelle le Pape déclara l'égliſe de Dol ſuffragante de celle de Tours, & ordonna que les Evêques de Dol reconnôitroient l'Archevêque de Tours pour leur Métropolitain, & lui rendroient la même obéïſſance que les autres Suffragans, & n'aſpireroient jamais à l'uſage du *Pallium*. Le Duc Artus conſentit à l'exécution de cette ſentence; & depuis ce tems-là les égliſes de Bretagne ont toûjours été ſoumiſes à la juriſdiction de l'Archevêque de Tours. * *Nouvelle Hiſtoire de Bretagne par* le Pére Lobineau Bénédictin, *à Paris en mil ſept cens ſept.*

ETATS DE BRETAGNE.

Quoique le Duché de Bretagne eût été érigé en Pairie dès l'an 1297, en faveur du Duc Jean II, néanmoins aprés la mort du Duc Jean III, en 1341, les Pairs autoriſérent par un arrêt *Jeanne*, fille unique de *Guy* Comte de Penthiévre, lequel étoit le ſecond fils du Duc Artus II, à ſe dire Ducheſſe de Bretagne; & même ils donnérent à cauſe d'elle le titre de Duc de Bretagne à Charles de Blois qui l'avoit épouſée. Mais Jean IV, dit *de Montfort*, frére puîné du dernier Duc, & du Comte *Guy*, ſans égard pour cet arrêt, ſe mit en poſſeſſion de la Bretagne, où ſon fils Jean V ſe maintint par la force des armes; & après la mort de ſon rival, il fut reconnu Duc de Bretagne par tout le monde, & par nos Rois mêmes. La loi de la Pairie ou Terre Salique, qu'on prétend avoir été renouvellée par le Roi Philippe *le Bel*, & qui ne permet pas que cette Terre tombe en quenouille, eut ainſi lieu pour la premiére fois en Bretagne, malgré le jugement des Pairs mêmes. On eut encore égard à cette loi après la mort du Duc François I, arrivée en 1450; car bien qu'il eût une fille, ce fut Pierre II, ſon frére, qui lui ſuccéda; & celui-ci mort ſans enfans, eut pour ſucceſſeur Artus III, fils du Duc Jean V, ſans qu'on fît encore attention à cette fille, qui ne devint Ducheſſe de Bretagne après la mort d'Artus III, que parce que François II, qui l'avoit épouſée, étoit le dernier mâle legitime de la Maiſon de Bretagne.

Après la mort de François II, arrivée en 1488, le Roi Charles VIII défendit à *Anne* ſa fille de ſe dire Ducheſſe de Bretagne, juſqu'à ce qu'il eût été décidé, à qui le Duché devoit appartenir; & parce qu'on n'étoit pas diſpoſé en Bretagne à ſe ſoumettre, en cas que les Pairs décidaſſent, comme ils le devoient, que ce grand fief devoit revenir à la Couronne faute d'hoirs mâles, il y porta la guerre, dont la Princeſſe Anne arrêta les progrès par ſon mariage avec le Roi même en 1491. Le contract de mariage contient une tranſaction ſolemnelle, qui porte que pour terminer les différents qui étoient entre le Roi & la Princeſſe, pour raiſon du Duché de Bretagne qu'ils prétendoient reſpectivement, la Ducheſſe Anne, donne, céde, & quitte au Roi Charles VIII, & à ſes ſucceſſeurs Rois de France, ſes droits au Duché de Bretagne, au cas qu'elle mourût la premiére ſans enfans; & que le Roi de ſon côté céde & tranſporte à la Ducheſſe Anne, tous les droits qu'il avoit au Duché de Bretagne, à condition que s'il mouroit le premier, elle n'épouſeroit en ſecondes noces que le Roi ſon ſucceſſeur, ou le plus proche héritier de la Couronne, qui ne pourroit aliéner le Duché qu'au Roi de France. Charles VIII, étant mort ſans enfans, la Reine Anne ſa veuve ſe remaria à Louïs XII, ſon ſucceſſeur, l'an 1499, & de ce mariage naquirent deux filles, dont l'aînée nommée *Claude*, fut mariée à François de Valois Comte d'Angoulême, depuis Roi de France, qui en eut trois fils. Elle donna par ſon teſtament l'uſufruit du Duché de Bretagne, au Roi ſon mari, qui en qualité de pére, & de légitime adminiſtrateur des biens de ſon fils *François* Dauphin, Duc de Bretagne, réünit ce païs à la Couronne de France, par ſes lettres données à Nantes au mois d'août de l'an 1532. Par ces mêmes lettres, le Roi accorda aux Bretons la conſervation de leurs droits & de leurs priviléges, & c'eſt en conſéquence de ces priviléges que la Bretagne n'eſt ſujette ni aux tailles, ni aux aides, ni aux gabelles, au lieu deſquelles elle paye au Roi un don gratuit d'une ſomme d'argent. C'eſt auſſi pour la même raiſon que les Etats s'y aſſemblent, comme en quelques autres Provinces, qu'on appelle païs d'Etats, à la différence des païs d'impoſitions. On a tenu les Etats tous les ans en Bretagne, juſqu'en 1630; depuis on ne les tient que tous les deux ans. La convocation s'en

fait

fait par des lettres de cachet du Roi, adreſſées aux neuf Evêques, à trente-cinq Abbez ou environ, aux neuf Chapitres des Cathedrales, aux Seigneurs des neuf Baronies, à quelques Gentilshommes, & a toutes les villes, & autres lieux, ayant droit de Communauté: ces lettres ſont ordinairement accompagnées de celles du Gouverneur. Les neuf Evêques compoſent l'état du Clergé avec les Abbez qui entrent comme eux dans l'aſſemblée en rochet & en camail, & avec les Deputez des neuf Chapitres, qui n'ont que le bonnet & la ſoutane. C'eſt l'Evêque dans le Diocéſe de qui ſe tiennent les Etats, qui préſide à cet Ordre, & en ſon abſence, le plus ancien des Evêques préſens. L'Ordre de la Nobleſſe eſt compoſé des neuf Barons, & de tous les Gentilshommes qui ont des biens dans la Province, ſoit qu'on les y ait appellez ou non. Les neuf Barons ſont les Seigneurs de Vitré & de Léon, qui préſident alternativement, & ceux de la Rochebernard, de Châteaubriant, d'Ancenis, de Pont, de Derval, de Maleſtroit & de Quintin. Les Barons de Ponchâteau & de Pontlabbé, prétendant chacun être le véritable Baron de Pont, on a réglé pour les accorder, qu'ils ne joüiroient que d'une place alternativement. Les Baronies de Derval, de Maleſtroit, & de Quintin, donnent rang à ceux qui les poſſédent, depuis que l'on a réüni au Domaine ducal les Baronies d'Avaugour, de Fougéres & de Lanvaux, dont elles ont pris la place. Si les Barons de Vitré & de Léon n'aſſiſtent pas aux Etats, c'eſt le plus ancien Baron qui préſide de droit; & en l'abſence de tous les Barons, la Nobleſſe choiſit un Préſident. Le Tiers-Etat qui ne compoſe qu'une ſeule voix, eſt compoſé des Députez des quarante Communautez de la Province, dont quelques unes ont droit d'y en envoyer deux. Les Sénéchaux ou Préſidens des quatre grandes Sénéchauſſées de Vannes, de Rennes, de Nantes, & de Quimpercorentin, qui ont chacune un ſiége préſidial, où reſſortiſſent dans les cas préſidiaux toutes les autres juriſdictions de la Province, préſident aux Députez du Tiers-Etat, chacun dans leur canton, quand ils ſont eux-mêmes Députez, ſans quoi ils n'auroient point d'entrée aux Etats. Pour les Commiſſaires du Roi, ils y ſont en grand nombre; mais pour ne point faire de répétitions inutiles, on ne les indiquera qu'en marquant la place qu'ils occupent dans l'aſſemblée.

Pour cette aſſemblée on choiſit une grande ſalle, où l'on bâtit un théatre élevé de ſept ou huit marches qui en tient la moitié. Au fond de ce théatre, & contre la muraille, ſous un dais qui s'avance beaucoup, ſont placées deux chaiſes à bras égales, & qui ſe joignent, pour les Préſidens du Clergé & de la Nobleſſe; & à côté de l'une & de l'autre, des bancs pour les Evêques, & pour les Barons; ceux-ci ont la gauche, & ceux-là ont la droite. A la ſuite & au retour du banc des Evêques, ſont les places des Abbez & des Députez du Tiers-Etat, dont le Préſident occupe la premiére place. A la ſuite & au retour du banc des Barons eſt la Nobleſſe, après laquelle eſt le Bureau des Officiers des Etats. Le ſiége du Gouverneur de la Province eſt une chaiſe à bras, couverte d'un tapis de velours, mi-parti des armes de France & de Bretagne, laquelle eſt placée ſur une platteforme élevée, & ſous le dais, ayant le dos tourné aux deux Préſidens. Les deux Lieutenans Généraux, dont l'un eſt Lieutenant Général dans huit Evêchez, & l'autre dans le Comté & Evêché de Nantes ſeulement, ont leurs chaiſes à bras, ſans tapis, & ſur une eſtrade plus baſſe, à droite & à gauche du Gouverneur, & dans le même aſpect. Le Lieutenant de Roi dans les diocéſes de Rennes, de Dol, de Saint-Malo, & de Vannes; le ſecond Lieutenant de Roi dans les diocéſes de Saint-Brieu, de Tréguier, de Saint-Paul-de-Léon, & de Quimper; & le troiſiéme Lieutenant de Roi dans le diocéſe de Nantes, ont auſſi des chaiſes à bras à gauche du Gouverneur, ſur le plancher du théatre. A la droite, & hors du dais, le premier Préſident du Parlement de Rennes a une chaiſe à bras, qui tourne le dos aux Abbez; le ſecond & le troiſiéme Préſident, & les gens du Roi devroient être enſuite ſur la même ligne en des chaiſes ſans bras, mais les Préſidens ne s'y trouvent pas à cauſe de cette diſtinction. A gauche & vis à vis du premier Préſident du Parlement, eſt le premier Commiſſaire du Conſeil, dans une chaiſe à bras, ayant le dos tourné à la Nobleſſe, après lui eſt le ſecond Commiſſaire dans une chaiſe ſans bras, & enſuite les Généraux des Finances, le Receveur général, le Grand-Maître des Eaux & Forêts, le Receveur du Domaine, & les Contrôleurs généraux des Finances de la Province. Le premier & le ſecond Préſident de la Chambre des Comptes de Nantes, qui devroient être en face du Gouverneur ſur un banc à dos couvert d'un tapis verd, ne s'y trouvent point, parce que la place ne leur paroît pas honorable. Pour le Procureur général de cette Chambre, qui devroit s'aſſeoir ſur le même banc, on tolére qu'il ſe mettre à la ſuite du Procureur général du Parlement. Ce ſont les Gardes du Gouverneur qui doivent garder la montée du théatre: la porte de la ſalle eſt gardée par le Grand-Prevôt de la Province.

La veille de la premiére aſſemblée, le Gouverneur fait proclamer l'ouverture des Etats; & le jour même, après que les trois Ordres ont pris leurs places, le Procureur Syndic propoſe de députer aux Commiſſaires du Roi, ce qui ſe fait auſſi-tôt. La députation eſt de ſix perſonnes de chaque Ordre, à la tête deſquels il y a toûjours un Evêque. Les Commiſſaires ſont reçus à la porte de la ſalle par les mêmes Députez, & auſſi-tôt après qu'ils ont pris leurs places, le Gouverneur prend la commiſſion générale des mains de ſon Sécretaire, & la fait donner au Greffier des Etats, qui en fait la lecture à haute voix. On lit enſuite les commiſſions particuliéres; le Gouverneur & le premier Préſident ſont chacun un petit diſcours; le Syndic de la Province répond, & on ſe retire. Avant que d'enrégîtrer les commiſſions, on examine ſi elles ſont conformes à celles de 1626, qui ſervent de régle. Le lendemain après une Meſſe ſolemnelle du ſaint Eſprit, le Gouverneur remet au Greffier les commiſſions de deux Commiſſaires du Conſeil, & la lecture n'en a pas plutôt été faite, que le premier de ces Commiſſaires fait au nom du Roi la demande du don gratuit. Le Procureur Syndic lui répond pour répréſenter l'état de la Province, & le beſoin qu'elle a des bontez du Roi, après quoi les Commiſſaires ſe retirent comme pour donner lieu à la déliberation; mais tout cela n'eſt depuis pluſieurs années qu'une pure cérémonie. Sans avoir fait aucune déliberation générale ou particuliére, on nomme ſix Députez de chaque Ordre, à la tête deſquels ſont les Préſidens de l'Egliſe & de la Nobleſſe, pour faire ſavoir aux Commiſſaires que la demande du Roi a été accordée. Le troiſiéme jour les Etats commencent à donner les commiſſions, pour vuider les differentes affaires qui ſe preſentent, & quoiqu'elles ne régardent que les intérêts des Etats, il eſt d'uſage d'en informer les Commiſſaires du Roi, ainſi que des réſolutions que l'on prend, leſquelles n'ont de force qu'autant qu'ils les approuvent & les ſignent. Pour comprendre ce que peut être que ces commiſſions, il eſt néceſſaire d'obſerver, que cette Province a pluſieurs charges outre le don gratuit; comme les appointemens du Gouverneur, & des Officiers généraux; une partie des gages du Parlement; les gages des Officiers des Etats, & de la Maréchauſſée; les frais de la tenue des Etats; les intérêts des rentes qu'elle a conſtituées ſur elle; l'entretien d'un régiment de dragons en tems de guerre; la dépenſe des étapes; l'entretien des ponts & chauſſées, & des grands chemins; & ce qui eſt le plus onéreux, les intérêts des avances que le Thréſorier général fait pour elle. Elle a auſſi trois ſortes de revenus pour aquitter ces charges, deux ſur les boiſſons qui ſe vendent en détail, qu'on appelle le grand devoir & le petit devoir; & une impoſition qu'on a qualifiée d'emprunt, & qu'on léve ſur les contribuables aux foüages. Tout cela engage néceſſairement à de grandes diſcuſſions, mais ce qui occupe le plus, ce ſont les atteintes données aux privilèges de la Province, & les contraventions faites aux contracts précédens, paſſez avec les Commiſſaires du Roi, & en ſon nom. Il y a toûjours un Evêque à la tête de la députation particuliére que les Etats chargent de s'en inſtruire. Après une exacte recherche, cette députation fait ſon rapport public, ſur lequel chaque Ordre délibère ſéparément. On arrête enſuite les articles publiquement, & on demande audience aux Commiſſaires du Roi. La conférence ſe tient dans une ſalle, dont le milieu eſt rempli par une longue table. Le Gouverneur eſt aſſis au bout d'enhaut, & à droite & à gauche les autres Commiſſaires dans le rang qu'ils tiennent aux Etats. Les Chefs de l'Egliſe & de la Nobleſſe prennent leur place à l'autre bout de la table en face du Gouverneur, & le reſte de la députation en occupe les côtez juſqu'aux Commiſſaires, à la réſerve des Députez du Tiers-Etat, qui demeurent debout derriére les Préſidens. L'Evêque prend la parole, & remontre les griefs: le Gouverneur lui répond, & quelquefois auſſi le premier Préſident du Parlement, & le premier Commiſſaire du Conſeil: cette affaire occupe toûjours plus d'une journée. Les Etats demandent enſuite deux conférences, l'une pour régler les conditions des baux qui ſont à faire, l'autre de convenir des conditions du contract qu'on doit faire avec le Roi. Toutes choſes étant réglées, on dreſſe le contract, dont on fait deux expéditions, qui ſont ſignées du Procureur général, & des Lieutenans généraux. Le Gouverneur prend enſuite ces deux expéditions en ſes mains qu'il croiſe, & en cet état il préſente en même tems ces expéditions au premier Préſident du Parlement, & au premier Commiſſaire du Conſeil, qui ſignent chacun celle qu'il a reçue. La ſignature du premier Commiſſaire eſt néanmoins inutile en cette rencontre; c'eſt l'expédition ſignée par le premier Préſident, qui eſt regardée comme l'original, & la vraye minute; elle demeure aux Notaires ou Sécretaires des Etats, leſquels en font une expédition pour envoyer au Conſeil, & obtenir les lettres patentes néceſſaires à l'enrégîtrement. Les ſignatures de cette minute ſont ſur trois colomnes: celle de la droite eſt pour le Gouverneur, pour les Lieutenans généraux, pour le premier Préſident, pour les autres Préſidens, pour le Procureur général & pour l'Avocat général. Celle de la gauche eſt remplie par les Députez des Etats, & celle du milieu par les Commiſſaires du Conſeil, & par les Officiers des Finances. On fait enſuite l'adjudication des Baux en préſence des Commiſſaires, & c'eſt le Gouverneur qui la prononce. On arrête auſſi le réglement des fonds, qui eſt l'état de la dépenſe, & on le fait ſigner aux Commiſſaires, & enfin les mêmes Commiſſaires viennent terminer l'Aſſemblée, dont le Gouverneur fait la clôture, par un petit Diſcours ſur la ſatisfaction que le Roi a reçue de la conduite des Etats & de la ſienne particuliére, à quoi le Syndic répond. On ne doit pas oublier que pendant la tenue des Etats, & même quinze jours devant & quinze jours après, toutes actions civiles contre les Gentilshommes ſont ſuſpendues. Avant que cette Aſſemblée finiſſe, on élit un Député de chaque Ordre pour porter les Cahiers au Roi, & on choiſit en même tems d'autres Députez pour porter ces Cahiers à la Chambre des Comptes de Nantes, & pour y examiner le compte du Thréſorier, dont ils doivent faire le rapport aux Etats ſuivans. * Piganiol de la Force, *Nouvelle Deſcription du Royaume de France.*

CONCILES DE BRETAGNE.

Concile de Vannes tenu l'an 461, auquel aſſiſta Athénius Evêque de Rennes, Nunnéchius Evêque de Nantes, Albinus, Libéralis, & Paterne, qui fut ordonné Evêque de Vannes. Ce Concile a fait quinze Canons.

Concile tenu à Nantes l'an 658, dont il eſt fait mention dans Flodoard.

Concile de Coitlou de l'an 846, dans lequel furent dépoſez les Evêques de Bretagne accuſez de Simonie.

Concile tenu à Rennes l'an 1079, par Amatus Evêque d'Oléron, Légat du Pape, pour le rétabliſſement de la diſcipline touchant la pénitence.

Aſſemblée Eccléſiaſtique à Nantes, pour établir des Chanoines Réguliers dans l'égliſe de S. Médard de Doulas, l'an 1105.

Aſſemblée Eccléſiaſtique de l'an 1117, tenue à Redon, pour la reſtitution de Belle-Iſle à l'Abbé de Gurhant.

Concile de Nantes de l'an 1127, qui fit divers réglemens pour le rétabliſſement de la diſcipline Eccléſiaſtique.

Concile de Dol de l'an 1128, auquel aſſiſtérent Galo Evêque de Léon,

Léon, & Raoul Evêque de Tréguier, pour la confirmation de la donation que Hervé de Léon avoit faite à Marmoutier.

Concile de Redon de l'an 1133, pour quelques affaires Ecclésiastiques.

Assemblée des Evêques à Nantes la même année, pour la restitution que Conan fit aux Evêques, de quelques églises qu'il avoit données aux Moines.

Concile tenu à Rennes l'an 1175, par l'Archevêque de Tours.

Concile de Rennes tenu l'an 1209, pour terminer les différents de Guillaume Evêque de Kimper, & de Gui de Thouars.

Concile tenu à Nantes l'an 1262, où sont dressez neuf Canons sur la discipline.

Concile tenu à Rennes l'an 1270, ou, selon d'autres, en 1273, par Jean de Montsoreau, Archevêque de Tours, dans lequel sont dressez six Canons sur les personnes & sur les biens ecclésiastiques.

Concile de Nantes de l'an 1430, auquel présida Philippe Archevêque de Tours, où il ne se trouva que quatre Evêques de Bretagne. On y renouvella les Statuts faits dans le Concile tenu à Angers en 1365, sur la Discipline de l'Eglise, & contre plusieurs déréglemens. * *Nouvelle Histoire de Bretagne, composée sur les titres & sur les anciens originaux*, par Gui-Alexis Lobineau Bénédictin, de la Congrégation de Saint-Maur, *à Paris en 1707.*

BRETAGNE ou NOUVELLE BRETAGNE, que les Anglois nomment *New Brittdin*, contrée de l'Amérique septentrionale, entre la nouvelle France & le Golfe de Hudson. Les Anglois en ont découvert quelques terres sur la côte, & lui ont donné ce nom de *Nouvelle Bretagne.* Elle est encore connue sous celui d'*Estotiland*, de *Terre de Laborador*, & de *Cortereal*; mais elle est différente de la NOUVELLE BRETAGNE, province de la nouvelle France, sur la pointe du Golfe de Saint-Laurent, où est Brest, Belle-Isle, &c.

BRETAGNE, qu'on appelle LA GRANDE-BRETAGNE, *Cherchez* ANGLETERRE.

BRETAGNE (Mer de) *Voyez* CANAL.

BRETAGNE (Gilles de) II. du nom, Prince infortuné, étoit second fils de JEAN VI, Duc de Bretagne, & de *Jeanne* de France, sœur du Roi *Charles* VII. On ne lui donna pour appanage que la Terre de Chantocé; mais son pére crut y suppléer en lui faisant épouser, dès qu'il eut atteint l'âge de douze ans, *Françoise* de Dinan, dont il n'eut point d'enfans, fille unique de *Jacques* de Dinan, Seigneur de Châteaubriant & de Beaumanoir, Grand Bouteiller de France, & de *Catherine* de Rohan, qui étoit la plus riche héritiére de la Bretagne. Ce Duc, qui étoit alors dans les intérêts des Anglois, envoya le Prince Gilles à Londres auprès de Jeanne de Navarre sa mére, laquelle étant remariée au Roi Henri IV, désiroit d'avoir auprès d'elle un de ses petit-fils. Il y fut reçu avec la Princesse sa femme tres-agréablement; & le Roi Henri IV lui donna l'Ordre de la Jarretiére. Le Duc de Bretagne étant mort en 1442, le Prince Gilles repassa à la Cour du Duc François I, son frére; mais la Princesse sa femme, qui étoit extrémement belle, ayant eu le malheur de plaire à Artus de Montauban, Gentilhomme Breton & Favori du nouveau Duc, elle devint la cause innocente de la perte de son mari; car ayant trop de vertu pour répondre aux indignes desseins de ce Favori, il se mit en tête de faire mourir le Prince, dans l'espérance d'épouser sa veuve. Le Prince Gilles n'étoit pas d'humeur à fléchir devant l'idole de son frére; ce qui irrita encore davantage Montauban, & lui fit chercher les moyens de se venger des mépris du Prince, & de satisfaire en même tems son amour. Ce Prince infortuné les lui fournit lui-même. Il demanda au Duc une augmentation d'appanage, ce qu'il fit avec douceur; mais Montauban empoisonna cette requête, en faisant passer le Prince pour un homme ambitieux, qui ayant des intelligences avec les Anglois, chez lesquels il avoit été élevé, ne cherchoit qu'à augmenter sa puissance: la demande fut donc rejettée par le Duc avec hauteur. Il y eut quelques paroles aigres entre les deux fréres, & insensiblement ils se brouillérent. Artus de Bretagne leur oncle, Comte de Richemont, & Connétable de France, fit plusieurs voyages à Rennes pour les raccommoder. Il y réüssit pour un tems; mais Montauban détruisit bientôt l'ouvrage du Connétable, & noircit si bien le Prince Gilles auprès du Duc, que celui-ci prit la résolution de le faire arrêter. Le Prince en étant averti, se retira de la Cour avec sa femme, & s'en fut au château de Guildo, qu'il avoit sur la mer, & eut l'imprudence d'y prendre à sa solde quelques troupes Angloises pour sa garde. C'en fut assez pour augmenter les soupçons du Duc: ainsi par le conseil de Montauban il alla en 1443, trouver le Roi de France Charles VII, à Chinon, & lui porta ses plaintes contre son frére. Le Roi donna ordre à Prégent de Coëtivi d'arrêter le Prince, pour le remettre entre les mains de son frére, & faire examiner sa conduite par les Etats de Bretagne: cet ordre ne fut pourtant executé qu'en 1446. Coëtivi en ayant toûjours retardé l'exécution sous divers prétextes. Enfin le Prince fut arrêté & présenté aux Etats assemblez à Redon. Son procès fut commencé à la requête du Procureur Général, & il alloit être renvoyé absous, lorsque Montauban, par une fourberie insigne, fit fabriquer par le nommé Josse, fameux faussaire, une lettre du Roi d'Angleterre au Duc de Bretagne, par laquelle ce Monarque sommoit le Duc de mettre en liberté Gilles de Bretagne son Connétable, & laissoit entrevoir qu'il y avoit une étroite liaison entre le Prince & lui. Le Duc donna dans le piége, & envoya au Roi de France cette lettre, qui fut examinée dans son Conseil. Plusieurs en soupçonnérent la fausseté; cependant le Roi, pour plus de sureté, ordonna que le Prince Gilles seroit transféré au château de Montcontour; mais les différentes affaires de ce Monarque l'ayant empêché de faire approfondir la chose, le Prince infortuné resta dans sa prison, exposé à la rage de son furieux ennemi. On assure que Montauban tenta plusieurs fois de le faire périr par le poison, & qu'il se servit pour cela d'Olivier de Meel, à qui la garde du prisonnier étoit confiée; mais la constitution du Prince, qui étoit forte & robuste, rendit leurs tentatives inutiles. Ils se résolurent après cela de miner insensiblement sa santé par la faim, en ne lui donnant que fort peu de nourriture. Les Chroniques du païs portent qu'il ne fut nourri pendant trois mois que par quelques morceaux de pain qu'une pauvre femme, touchée de compassion, lui passoit par une fenêtre grillée. Elles ajoûtent que ce peu de nourriture n'étant pas suffisant pour le soutenir, le Prince se sentant diminuer insensiblement, pria sa bonne nourrice de lui amener un Confesseur; qu'elle lui conduisit un Cordelier, qui le confessa par cette fenêtre, auquel il chargea d'aller trouver le Duc pour lui reprocher sa barbarie, & l'ajourner dans quarante jours au tribunal de Dieu; Enfin, que Meel & autres complices, trouvant sa mort trop lente, l'avoient étranglé dans son lit avec des serviettes, & qu'ils avoient publié aussi-tôt qu'un catarre l'avoit suffoqué: ces derniéres circonstances n'ont pas été absolument éclaircies. Quoiqu'il en soit, le Prince Gilles fut trouvé mort dans son lit le 24 avril 1450, n'ayant pas encoee 30 ans. Les mêmes Auteurs ajoûtent que plusieurs autres bons Ecrivains ont écrit, que le Confesseur du Prince Gilles alla trouver le Duc de Bretagne; qu'il le rencontra auprès de Vannes, comme il revenoit du siege d'Avranches; & que s'aquittant de sa commission, il ajourna le Duc à comparoître dans quarante jours devant ce tribunal sevére, où l'innocence ne craint rien. Le Duc fut frappé de la mort de son frére, il se la reprocha à lui-même, une secrete frayeur le saisit, & étant tombé malade d'une fiévre lente, il mourut le 17 juillet 1450, qui étoit, disent les Chroniques, le quarantiéme jour après l'ajournement du Cordelier. La mort du Duc de Bretagne laissa les assassins du Prince Gilles exposez à leurs remords & aux poursuites de sa veuve. Montauban se sauva en diligence, & ne trouva son salut que dans un couvent de Célestins, où il se jetta. Meel se sauva à Marcoussis, près de Paris, où il y a un couvent de Célestins; mais le Connétable de Richemont le fit enlever & conduire à Vannes, où il fut pendu par ordre de la Justice. Gilles de Bretagne laissa *deux fils naturels*, Edouard *de Bretagne*, *Seigneur de Heddé*, *mort jeune*, & *que Landais avoua avoir fait mourir*; Guillaume, *qui servoit sur les vaisseaux que le Duc envoya croiser sur les côtes d'Angleterre en 1460.* Sa veuve prit dans la suite une seconde alliance avec *Gui*, Sire de Laval, XIV. du nom. * *Hist. de Charles VII*, *l. 6.*

* BRETENHAM, village du Comté de Suffolk, en Angleterre. Il est à l'ouest-nord-ouest d'Ipswich, dont il est éloigné de cinq à six lieues. On prend Bretenham pour l'ancienne Combretonium, ville des Icéniens. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRETEUIL, *Bretolium*, petite ville de France dans la Haute Normandie, est située sur la petite riviére d'Iton, prés d'un étang, entre l'Aigle, Evreux & Verneuil. Henri II, Duc de Normandie, &c. Roi d'Angleterre, donna à Robert de Montfort cette ville, qu'Amicie sa sœur vendit depuis en 1210, au Roi Philippe *Auguste.* Ensuite elle devint le partage de Charles Roi de Navarre, & ce Prince la céda en 1410, au Roi Charles VI, qui lui donna d'autres terres.

BRETEUIL, *Bretolium*, bourg de France en Picardie, est situé à six lieues d'Amiens en venant à Paris, où il y a une Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, du diocése de Beauvais. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

BRETEUIL, famille. *Cherchez* TONNELIER (le)

* BRETEVILLE, village ou bourg de France en Normandie dans la partie septentrionale de l'Evêché de Coutances, à l'est-nord-est de Cherbourg, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

BRETHEIM. *Voyez* BRETTEN.

BRETIGNY, *Bretiniaca*, village de France, qui est près de la riviére d'Orge, dans l'Isle de France, au dessus de Montlehéri, une lieue au dessous de Châtres, & à cinq lieues de Paris, est le lieu où fut conclu en 1360, le traité de paix entre la France & l'Angleterre. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

BRETISLAS. *Voyez* BRZETISLAS.

BRETON. *Cherchez* GUILLAUME, dit *le Breton.*

BRETON, le Cap Breton, *Britonum Caput.* Il est dans l'Amérique septentrionale, sur la côte méridionale de l'isle du Cap Breton, à laquelle il donne son nom, & qui est située dans la mer de Canada, entre l'isle de Terre-Neuve & l'Acadie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRETON, le Pertuis Breton, *Fretum Britannicum*: c'est un petit détroit de la Mer de Gascogne, qui est entre la côte septentrionale de l'isle de Ré & celle du Poitou. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRETON (André le) ou BARTON, fameux Corsaire Ecossois avoit obtenu de Jaques IV, Roi d'Ecosse une commission pour pouvoir croiser sur les Portugais qui avoient tué son pére & pris son vaisseau. Il s'en servit contre tous les vaisseaux, à quelque nation qu'ils appartinssent, & sur tout contre les vaisseaux Anglois, sous prétexte qu'ils avoient à bord des marchandises pour le Portugal. Les Anglois en portérent leurs plaintes à Henri VIII qui en 1512 donna ordre à l'Amiral Edouard Howard & son frére de poursuivre Breton avec deux vaisseaux de guerre. Quand ils l'eurent rencontré, ils virent qu'il avoit aussi deux vaisseaux, mais beaucoup plus petits que les leurs. Cependant Breton fit une résistance incroyable, & ayant reçu une blessure qui le mit hors d'état de combattre, il anima les siens au son du haut-bois ou de quelque autre instrument de la même nature, & ne cessa de jouer qu'en rendant l'esprit. Par sa mort on se rendit aisément maître de ses deux vaisseaux qu'on amena en Angleterre. Le Roi pardonna aux prisonniers & leur permit de retourner dans leur païs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Herbert, *Vie de Henri VIII, Roi d'Angleterre.* Larrey, *Hist. d'Anglet. tome 4. p. 92, & suiv.*

* BRETONEAU, Archidiacre de Brie en l'église de Meaux, & Principal du Collége de Pontoise a donné au public un livre qui a pour titre, *Méthode Curieuse pour acheminer à la Langue Latine par l'observation de la Françoise.* Il s'en est fait plusieurs éditions.

BRETONNAYAU (René) Médecin & Poëte François, qui vivoit sur la fin du XVI siécle en 1584, étoit de Vernan-

tes en Anjou, & exerçoit la Médecine à Loches en Touraine. Il a composé un Traité de la *Génération de l'Homme*; *le Temple de l'Ame*, & plusieurs autres Poësies imprimées, *in quarto* à Paris chez l'Angelier en 1583. * *Voyez* François de la Croix-du-Maine.

BRETONS, *Britones*, *Britanni*, est le nom que l'on donne aux François de la province de Bretagne.

BRETSCH, qu'on écrit *Brzestye*, ville de Pologne dans la Cujavie, & capitale d'une province particuliére, qui fait un grand Palatinat annexé à la grande Pologne, & qu'on nomme le Palatinat de Cujavie, qui a un Palatin, un Evêque & trois Castelans, avec cette particularité remarquable, que l'Evêque porte le nom de la province, & non de la ville où est sa résidence & sa cathédrale, contre la coutume ordinaire. Le Palatin au contraire s'appelle du nom de la ville où l'Evêque réside, & non pas de celui de la province; car on dit *l'Evêque de Cujavie*, & *le Palatin de Wladislaw*. La ville de Bretsch est considérable quant au nom; mais elle est peu de chose pour les bâtimens. Elle est située dans un ovale enfoncé, comme un amphithéatre, au milieu de tres-vastes plaines, éloignée de quatre lieues Polonoises de la Vistule, de huit de Thorne qu'elle a au nord, & de dix de Lencici, autrement *Lanschet*; qu'elle a au sud. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu. Baudrand.

* BRETTE, ville de Suéde dans la province de Dalie, à l'endroit le plus occidental du Lac Wéner, sur les confins de la Norvége méridionale & de la Westro-Gothlande.

BRETTEN ou BRETHEIM, petite ville du Palatinat du Rhin, située sur la riviére de Saltza, aux frontiéres du Duché de Wirtemberg. Quelques Géographes estiment que cette ville est l'ancienne *Solicinium*, que d'autres placent à Sultz, bourg du Wirtemberg. Bretten est capitale d'un petit Gouvernement qui porte son nom, & dans lequel sont renfermées les petites villes d'Hildesheim, d'Eppingen; de Sintzheim & de Gemmingen. * Maty; *Dict. Géogr.*

BRETTENHAM. *Voyez* BRETENHAM.

BRETTEVILLE. *Voyez* BRETEVILLE.

BRETTIGAW, *Bretigoa*, *Bretigovia*, petit païs ou vallée des Grisons. Cette vallée est entre le Rhin, & le Comté de Tirol, le long de la riviére de Lanquart; la forteresse de Castels en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRÉVAL, *Brevallium*, est une Abbaïe des filles de l'Ordre de Cîteaux, qui est du diocése de Rouen.

BRÉVAL. *Cherchez* BREUIL-BENOIT.

BREUBERG (la Seigneurie de) petit païs du Cercle de Franconie en Allemagne, est situé le long du Mein, entre le Comté d'Erpach, & l'Archevêché de Mayence. Il peut avoir cinq lieues de long, & une ou deux de large. Il n'y a que des villages, & le château de Breuberg, qui lui donne le nom. Cette Seigneurie appartient en commun aux Comtes d'Erpach & à ceux de Wertheim. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRÉVÉRUS (Jean) d'Islébe, qui enseignoit à Riga en 1678, publia en 1655, deux parties d'Oraisons prononcées dans l'Académie de Riga; *Une Oraison funébre d'Herman Samson Théologien* en 1644; *L'Ecole de l'amitié* en 1652; *La Métamorphose de Nabuchodonosor* en 1654; *Le jugement de Solon*; *De l'Homme heureux*; *Deux Décades d'Axiomes moraux & politiques* en 1647; *Diverses Disputes de Logique*, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BREUGEL (Pierre) *Voyez* BRUGLE.

BREUGEL (Jean) *Voyez* BRUGLE.

BRÉVIAIRE. On a donné ce nom au Recueil des priéres de l'Office, que l'on récite dans l'Eglise Romaine à diverses heures du jour, savoir, l'Office de la nuit, que l'on appelle *Matines*, qui se récitoit autrefois la nuit; *Laudes*, qui se récitoient au lever du soleil; *Prime*, *Tierce*, *Sexte* & *None*, ainsi nommées des heures du jour où on les récitoit; *Vépres*, qui se disoient après le soleil couché: on a depuis ajoûté *Complies*. L'usage de réciter des priéres à ces diverses heures de la nuit & du jour, est tres-ancien dans l'Eglise. On les appelloit en Occident le *Cours*, & on leur a donné depuis le nom de *Bréviaire*, soit que l'ancien Office ait été abbrégé, soit plutôt que ce Recueil soit comme une espéce d'abbrégé de toutes les priéres. Le Bréviaire est composé de Pseaumes; de leçons tirées de l'Ecriture ou des Homélies des Péres ou des Histoires des Saints, d'Hymnes, d'Antiennes, de Répons & d'Oraisons convenables aux tems, aux fêtes & aux heures. Les Eglises ayant chacune rédigé les Offices qui étoient en usage chez elles, cela a fait la différence des Bréviaires. Il s'est glissé dans plusieurs quantité d'Histoires fabuleuses des Saints, en sorte que l'on a été obligé, & on l'est encore tous les jours, de travailler à la réforme des Bréviaires. Le Bréviaire, que l'on appelle *le Bréviaire Romain*, n'est point l'ancien Bréviaire de l'Eglise de Rome, mais un Bréviaire que les Cordeliers récitoient dans la chapelle du Pape, & que Sixte IV adopta. Pie V, Clément VII, & Urbain V, l'ont fait réformer, & ont voulu le mettre en usage dans toutes les églises; mais ils n'ont pu en venir à bout. Plusieurs Eglises ont retenu leurs Bréviaires anciens, ou en ont fait de nouveaux. L'usage de réciter le Bréviaire en particulier, a été de dévotion dans le commencement: non seulement les Ecclésiastiques, & même les Laïques, l'ont pratiqué, quand ils ne pouvoient pas assister à l'Office dans l'Eglise; mais on ne trouve pas de loi ancienne qui y oblige les Ecclésiastiques. La premiére est le Décret du Concile de Bâle, suivi de celui du Concile de Latran, sous Jules II, & Léon X. Ces Décrets ne régardent expressément que les Bénéficiers. * Joly, *de recitandis Horis Canonicis*. Mabillon, *de Cursu Gallicano*. M. le Vert, *des Cérémonies*. Divers Traitez *des Heures Canoniales & de l'Office Divin.*

BREUIL-BENOIT, *Brolium Benedicti*, est un Prieuré de l'Ordre de Cîteaux, de la paroisse de Marcilly, situé sur la riviére d'Aure en Normandie, à sept lieues d'Evreux.

BREUIL-GROLLAND ou BOIS-GROLLAND, *Brolium-Grollandi*, qui étoit autrefois une Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, est présent de l'Ordre de Cîteaux, & est située dans le diocése de Luçon en Poitou.

BREUIL (N.... du) Peintre François, qui après la mort du Primatice, fut chargé des ouvrages de peinture les plus considérables. Il peignit à Fontainebleau quatorze tableaux à fraisque dans une des chambres qu'on appelle des poëles, & fit avec Bunel la petite galerie du Louvre, qui fut brûlée en 1660. Il mourut sous le régne de Henri IV. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

BRÉVINGIUS (Jean) qui a écrit une Rélation de la guerre entre les Catholiques & les Protestans depuis l'année 1617, & qui la fit imprimer en 1665, a aussi publié le Jugement de pénitence avant le Jugement final en 1670; un livre de la Vaine Sagesse des hommeen 1667, *in quarto.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BREUKELAND (Jaques) naquit à Naarden en 1666, & fut élevé à Ter-Goes en Zélande. Après y avoir fait ses premiéres études, il alla d'abord à l'Académie d'Utrecht, où il apprit la Théologie sous les Professeurs Mastricht, Leidekker, Witsius & van Halen, & la Philosophie sous le Professeur De Vries; ensuite à Groningue, où il acheva ses études sous les Professeurs Mark & Braunius. Il fut reçu Proposant en 1689, & neuf mois après appellé Ministre à Ste Anne, dans la Flandre Hollandoise proche de l'Ecluse. Sept ans après il reçut une vocation pour Westersouburg dans l'isle de Walcheren, où ses prédications lui aquirent une telle réputation, que dans l'année 1704 il fut appellé à Middelbourg, où après avoir exercé sa charge avec honneur il mourut en 1724, fort regretté de son troupeau. Il avoit épousé en premiéres noces à Ste Anne en 1689 *Marie-Ubène* de Clant d'une ancienne famille noble de Groningue, qui mourut en 1698, après lui avoir donné sept enfans, dont il n'y eut qu'une fille qui survécut à son pére. En 1699, il se remaria & épousa *Anne-Marie* de Krane de Middelbourg, de laquelle il eut quatorze enfans, dont il n'y eut que deux filles qui lui survéquirent avec leur mére. On a de lui en Flamand, *Traitté de la doctrine de l'Alliance de Grace & de son économie*; *L'Eglise sous l'économie des promesses & de la Loi qui les a suivies*; *La Grace de Dieu santifiante & efficace à salut*; *Occupations nécessaires & utiles sur l'acte essentiel de la Foi contre le sentiment* de M. Th. Van Thuinen; *Lait spirituel, ou Commencement de la Doctrine de Jesus Christ*; *Chronologie sacrée*. Ce dernier Ouvrage a paru depuis sa mort à Franeker en Latin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BREUKELEN, beau & grand village sur le Vecht à près de trois lieues d'Utrecht. Lorsqu'en 1705, on jetta les fondemens d'une nouvelle tour, on vint en creusant à découvrir plusieurs tombes de huit, de dix, & quelques unes de douze piez de longueur, & les ossemens qu'on trouva dessous, étoient comme des plus grands hommes de ce tems-ci. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BREUL (Jacques du) Parisien, Auteur du Théatre des Antiquitez de Paris, dit de lui-même dans la préface de cet Ouvrage, qu'en 1612, il avoit 84 ans, & qu'il étoit entré à Saint-Germain des Prez en 1549. Il survécut peu à cet Ouvrage, & mourut l'an 1614. Il a donné une édition de saint Isidore, avec plusieurs autres Ouvrages, comme, *Un Recueil de divers Auteurs*; *Aimoin*; *La Chronique du Mont-Cassin*; *Le Poëme du siége de Paris*, &c.

* BREUNA, riviére de Suisse que les cartes appellent mal à propos *Brenna*, prend sa source dans le Vogelberg, la même montagne qui donne naissance à la branche haute du Rhin. Elle donne le nom à une vallée que l'on devroit appeller *Val-Breuna*, & qui par corruption porte le nom de *Val-Brenna* ou de *Val-Brégna*. * *Etat & Délices de la Suisse, tome 3. p. 227. & 228.*

* BREUNER, famille distinguée de Comtes dans l'Autriche, tire son origine des Païs-Bas, & descend d'ANDRÉ BREUNER qui en 1402 alla s'établir dans la Stirie.

* BREUNER (Maximilien de) Baron de Stubing, de Fladnitz, de Rabenstein & de Keizersberg, Chambellan héréditaire de l'Archiduché d'Autriche, &c. Après avoir fait ses études & achevé ses voyages, il se produisit à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, & se fit généralement aimer. Il étoit de son naturel franc & sincére, & n'amusa jamais personne par des paroles & des promesses sans effet. Il fut fait d'abord Conseiller Aulique & Président de la Chambre de Spire, & dans la suite il devint Président du Conseil Aulique, & Conseiller privé. L'Empereur l'ayant envoyé à Gratz pour des affaires de conséquence, il partit en poste dans le tems le plus rude de l'hiver, mais avant que d'arriver à Oedenbourg, il fit une chûte, qui le mit trois jours après au tombeau en 1634. Il avoit épousé *Anne-Reine*, fille de Jean Sigismond, Comte de Wagensperg, & il en eut quatre fils & huit filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BREUNER (Philippe Frédéric de) Grand Maître de l'Artillerie de l'Empereur, fut fils de Gaspard de Breuner & d'Anne Marie de Trautmansdorff. Après avoir achevé ses études & ses voyages, il prit le parti des armes, dans les troupes de l'Empereur, & mena en 1626, un régiment d'infanterie contre les Païsans rebelles d'Autriche. Il se trouva dans la suite à toutes les guerres que l'Empereur eut contre le Danemarc & la Suéde, comme aussi à la bataille de Lutzen sous le Général Papenheim. Il alla aussi en qualité de Général Major en Hongrie avec Ferninand III. Il se trouva à la bataille de Nordlingue, & la même année au siége de Ratisbonne. Le 25 mai, il donna un grand assaut où il reçut plusieurs grandes blessûres. En 1635, il assiégea Heidelberg & se rendit maître du château par capitulation. En 1637, il fut fait Grand Maître de l'Artillerie sous le Comte de Gallas, & mourut en 1638, d'une fiévre chaude, au siége de Warnemunde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BREVOGNE, petite riviére de France en Normandie, dans la partie méridionale du Coutantin, après avoir coulé de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est se décharge à gauche dans la Vire, près d'une lieue au dessous de la ville de Vire.

BREVOORDE ou BREVOORT. *Voyez* BREFORT.

BREUSCH, riviére. *Voyez* BRUSCH.

BREWOOD, bourg d'Angleterre, dans la partie occidentale du Comté de Stafford. Les Evêques du païs y avoient

autrefois leur palais. Il eſt à 107 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BREXAR. *Voyez* BRISCA.

BREY, petite ville d'Allemagne, dans la contrée de Looz, partie du païs de Liége, environ à quatre lieues de Maſeick, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BREYSACH. *Voyez* BRISACH.

BREYSICH. *Voyez* BREISICH.

BREZÉ, Maiſon conſidérable, dont l'on ne rapportera ici la poſtérité que depuis JEAN de Brézé qui ſuit.

I. JEAN de Brezé, Seigneur de la Varenne plaidoit en 1323 & 1332, contre Payen de Maillé & ſa femme, Seigneur & Dame de Brezé, pour raiſon de cette Terre, & ne vivoit plus en 1351. Il épouſa *N.* . . . dont il eut GÉOFROY, qui ſuit.

II. GÉOFROY de Brezé, Seigneur de la Varenne, de Longeville, de Nogent, de Tourlis, &c. fut fait priſonnier par les Anglois, en allant reconnoître le château de Paſſavant qu'ils occupoient, ce qui l'obligea de vendre une partie de ſes biens pour payer ſa rançon, en recompenſe de quoi le Roi lui donna en décembre 1369, la Terre de Montbérard près de Breze, & autres poſſedées par ceux qui tenoient le parti de ſes ennemis. Il ne vivoit plus en 1380, & laiſſa d'*Auette* de Chemillé, Dame de Brocheſac, dit *Briſſac*, fille de *Clement*, Seigneur de Brocheſac, & de *Sédue* de Garenciéres, 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Géofroy* Seigneur de la Grezille; & 3. *Thomaſſe* de Brezé, alliée à *Guillaume* d'Eſcherbaye.

III. JEAN de Brezé, II. du nom, Seigneur de la Varenne, de Briſſac, &c. ſervit en Flandre au ſecond voyage que le Roi y fit pour le fait de Bourbourg. On lui donne pour femme *Marguerite* de Bueil, dont il eut 1. PIERRE, qui ſuit; 2. *Géofroy*, Archidiacre de Tours & Thréſorier d'Angers, mort en 1401; 3. *Guillaume*, vivant en 1437; & 4. *Jean* de Brezé, Seigneur de Broon, qui rendit de grands ſervices au Roi Charles VII, ſe ſignala à la priſe d'Evreux en 1442, & s'étant précipité témérairement, lorſque les Anglois vinrent pour la reprendre, y fut tué au premier choc.

IV. PIERRE de Brezé, I. du nom, Seigneur de la Varenne, de Briſſac, de Broon, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, mourut avant l'an 1427, ayant eu de *Clémence* Carbonnel, veuve de *Roland* de Dinan, Seigneur de la Gougerie, & fille de *Jean* Carbonnel, 1. PIERRE, II. du nom, qui ſuit; 2. *Robert*, tué en une rencontre contre les Suiſſes près de Bale, en 1444; 3. *Jean*, Capitaine de Louviers, Bailli de Giſors, qui fut Chef de l'entrepriſe ſur le Pont de-l'Arche, & de celle de Conches en 1449, qui aſſiſta au ſiége de Château-Gaillard la même année, & qui ſuivit le Sénéchal de Normandie ſon frére en l'expédition qu'il fit en Angleterre en 1457; 4. *Françoiſe*, mariée par contract du deuxiéme février 1437, à *Bertrand* de Beauvau, Seigneur de Percigni; & 5. *Yvonne* de Brezé, alliee en 1454, à *Jean* de Montbourcher.

V. PIERRE de Brezé, II. du nom, Seigneur de la Varenne, de Briſſac, Comte de Maulevrier, grand Sénéchal de Normandie, à qui le Roi donna en 1444, les Terres de Nogent-le-Roi, d'Anet, de Breval, & de Montchalivet, & *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*, fut tué à la journée de Montlehéry, le 17 juillet 1465, ayant eu de *Jeanne* Crépin, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bec Crêpin, de Mauni, &c. & de *Jeanne* Dame d'Auvricher, Marechale héreditaire de Normandie, 1. JACQUES, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariee a *Jean* de Vendôme, III. du nom, Vidame de Chartres; & 3. *N.* . . . de Brezé, Dame de Brіouſe, que l'on dit avoir épouſé Gilles de Saint-Germain, Baron d'Anebec, & de Rannes.

VI. JACQUES de Brezé, Comte de Maulevrier, Maréchal & Grand Sénéchal de Normandie, Baron du Bec-Crépin & de Mauni, Seigneur de la Varenne, de Briſſac, de Nogent-le-Roy, d'Anet, de Breval, épouſa en 1462, *Charlotte*, fille *naturelle* du Roi *Charles* VII, & de la belle *Agnès* Sorel, qu'il tua à Romiers auprès de Dourdan le 14 juin 1476, l'ayant ſurpriſe en adultére; pour raiſon de quoi il fut pourſuivi en juſtice, conſtitué priſonnier en divers lieux & condamné a cent mille écus d'amende envers le Roi Louïs XI, pour le payement deſquels il abandonna toutes ſes Terres: mais après la mort de ce Prince, il ſe pourvut au Parlement, en 1484, contre tout ce qui avoit été fait contre lui, & obtint arrêt en ſa faveur. Il mourut le 14 août 1494, ayant eu de ſon mariage, 1. LOUIS, qui ſuit; 2. *Jean*, Grand Senéchal de Normandie, ſubſtitué aux biens de ſa Maiſon, par la donation que le Roi Louis XI en fit a ſon frére aîné, en 1481, mort ſans enfans; 3. GASTON, qui fit *la branche des Seigneurs de* PLANNES, *rapportée cy-après*; 4. *Anne*, mariée à *George* Baron de Clerc; & 5. *Catherine* de Brezé. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Jacques *de Brezé, Capitaine du Vieil Palais de Rouen*; & Guillaume *de Brezé, Seigneur d'Auteuil, vivant en* 1497.

VII. LOUIS de Brezé, Comte de Maulevrier, Baron du Bec-Crépin & de Mauni, Seigneur de Nogent-le-Roi, d'Anet, &c. premier Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Grand Sénechal & Gouverneur de Normandie, Grand Véneur de France, Capitaine des cent Gentilshommes, & de cent Hommes d'armes des ordonnances, obtint en 1481, du Roi Louïs XI, le don de toutes les Terres que ſon pére avoit cédées au Roi pour l'amende de cent mille écus à laquelle il avoit éte condamné. Il mourut le 23 juillet 1531, & fut enterré dans l'égliſe de Notre Dame de Rouen dans un magnifique tombeau que ſa femme lui fit élever avec cette épitaphe

Hoc, LODOÏCE, *tibi poſuit*, BREZÆE, *ſepulcrum*
Pictonis amiſſo mœſta Diana viro:
Indiviilſa tibi quondam & fidiſſima conjux,
Ut fuit in thalamo, ſic erit in tumulo.

Cette prédiction s'eſt trouvée fauſſe, puiſque Diane fut enterrée à Anet. Peut-être doit-on donner au dernier vers ce ſens, que comme Louïs de Brezé a partagé ſon lit avec le Roi, ſa femme, & lui ſeroient mis dans deux tombeaux ſéparez. Il avoit épouſé 1. avant l'année 1501, *Catherine* de Dreux, Dame d'Eneval & de Pavilli, fille de *Jean*, Vidame & Baron d'Eneval, & de *Gilette* Picart, morte ſans enfans le 20 décembre 1512: 2. l'an 1514, *Diane* de Poitiers, depuis Ducheſſe de Valentinois, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Valier, & de *Jeanne* de Batarnai. Elle le ſurvécut long tems, gagna les bonnes graces du Roi Henri II, dont elle devint Maîtreſſe; & mourut en 1566, ayant eu du Comte de Maulevrier, 1. *Françoiſe* de Brezé, Comteſſe de Maulevrier, &c. mariée en 1538, à *Robert* de la Marck, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, &c. Maréchal de France, morte en 1574; & 2. *Louiſe* de Brezé, Dame d'Anet, de Saint-Valier, &c. mariée par contract du premier août 1547, à *Claude* de Lorraine, Duc d'Aumale.

SEIGNEURS DE PLANNES ET D'AUVRICHER.

VII. GASTON de Brezé, troiſiéme fils de Jacques, Comte de Maulevrier, & de *Charlotte Batarde* de France, fut Seigneur de Plannes, d'Auvricher & de Plainboſc, & Marechal héreditaire de Normandie. Il épouſa *Marie* de Cerſai, Dame de Fauquemon, & de la Haye-du-Pui, fille de *Chriſtophle*, Seigneur deſdits lieux & de *Marie* de Maineville, dont il eut 1. *Louis*, Evêque de Meaux, Grand Aumônier de France, Thréſorier de la ſainte Chapelle de Paris, mort le 15 ſeptembre 1589; 2. *Catherine*, mariée a *Nicolas* de Dreux, Vidame & Baron d'Eneval, Seigneur de Pavilli, de Pierrecourt; &c. & 3. *Françoiſe* de Brezé, alliée a *Gilles* le Roi, Seigneur du Chillou, mort ſans poſtérite. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic.*

BREZÉ (Pierre de) Seigneur de la Varenne, & grand Sénéchal de Normandie, eut beaucoup de part à la faveur ſous le régne de Charles VII. Cela ſervit moins à l'inſinuer dans les bonnes graces de Louis XI, fils & ſucceſſeur de Charles VII, qu'à le lui rendre peu agréable. Auſſi a-t'on cru que Louis XI, peu après ſon avénement à la Couronne, ne le choiſit pour commander le ſecours qu'il accorda à Marguerite d'Anjou, Reine d'Angleterre, qu'afin de ſe défaire de lui, tant ce ſecours étoit peu de choſe. Brezé fut aſſez heureux au commencement, & fit des progrès conſidérables ſur le parti contraire; mais cela n'aboutit a rien. On aſſiégea les François dans les villes qu'ils avoient priſes, & ils n'obtinrent d'autre capitulation que la vie, à condition de s'en retourner en France. Pierre Matthieu raconte que leur Chef ſe vit réduit avec la Reine au pouvoir d'une troupe de voleurs. Il ne paroît pas que cette expédition d'Angleterre ait fait quelque préjudice à la fortune de Brezé; car en l'année 1465, il faiſoit une tres-belle figure a la Cour de France. La guerre du bien public ſoutenue en perſonne par le Comte de Charolois, qui s'étoit avancé juſques au cœur du Royaume, étoit une affaire bien embarraſſante pour Louis XI. Ce fut entre autres avec Pierre de Brezé, qu'il délibéra ſur ce qu'il avoit à faire. Il le ſoupçonnoit d'intelligence avec l'ennemi, & comme il vouloit s'en éclaircir, il lui demanda à lui même ce qui en étoit. Brezé qui tournoit toutes choſes en plaiſanterie, ſe tira d'affaire par une réponſe ſur ce ton-là. Il eut le commandement de l'avant-garde à la journée de Montlehéri, qui avoit été le ſujet de la délibération; & ſoit qu'on l'eût piqué par quelque reproche, ſoit qu'il fût naturellement brave, il chargea avec ſi peu de ménagement pour ſa perſonne, qu'il fut tué des premiers le 14 juillet 1465. * Belcarius, *l.* 1. Matthieu, *Hiſtoire de Louis XI. La Chronique ſcandaleuſe de Louis XI.* Le pére Anſelme, *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France.* Bayle, *Dict. Critique.*

BREZE (Claire Clémence de Maillé) *Cherchez* MAILLÉ.

* BREZOLLES, bourg de France dans le Perche, eſt au nord-nord-eſt de Nogent-le-Rotrou, dont il eſt eloigné d'environ neuf lieues.

BREZSTI, ville de Pologne. *Cherchez* BREST, & BRETSCH.

B R I.

BRIANÇON, ville de France, dans les montagnes de Dauphiné, capitale d'un petit païs, dit *le Bailliage de Briançon*, ou *le Briançonnois*, eſt bâtie au pié d'un rocher, ſur lequel il y a un château, & paſſe, à cauſe de ſa ſituation, pour la plus haute ville de l'Europe. Deux ruiſſeaux ſe joignent au deſſous de cette ville, dont l'un, qui vient du Mont-Genévre vers le ſeptentrion, s'appelle *Dure*; & l'autre qui deſcend vers le couchant de la vallée du Moneſtier & de Chantemerle, a le nom d'*Ance*. Ils ſont proprement les ſources de la Durance, & quelques Auteurs ont cru que c'eſt de là que cette riviére tire ſon nom. Strabon & Ptolomée donnent celui de Βριγάντιον à Briançon, que l'Itinéraire d'Antonin nomme *Brigantium*, & Ammien Marcellin *Virgantia*. Il y a environ à deux lieues de cette ville une grande roche coupée à la pointe du ciseau, appellée par les Habitans *Pertuis Roſtang*. On y a vu autrefois ces mots gravez, *D. Cæſari Auguſto dedicata, ſalutate eam.* Mais cette inſcription eſt trop peu Latine, pour être du ſiécle d'Auguſte: ce que Mérula & d'autres ont remarqué. Quelques Auteurs ont cru que Jules-Céſar fit cette ouverture au rocher, en venant dans les Gaules. D'autres croyent que c'eſt le même rocher qu'Annibal ouvrit avec le feu & le vinaigre, pour y pratiquer un paſſage commode à ſes éléphans; & d'autres ſoutiennent que c'eſt le Roi Cottius qui fit travailler à cette porte, pour faire plaiſir à Auguſte, dont il mit la ſtatue au deſſus. Il eſt difficile de bien établir la verité d'aucun de ces faits. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que Briançon eſt une ville ancienne, & il faudroit démentir tous les anciens Auteurs, pour n'être pas de ce ſentiment. Elle ſe rendit conſiderable dans le XIII ſiécle. Dans le XVI, elle fut occupée par ceux de la Ligue, qui la conſidéroient avec raiſon comme une ville d'importance; & Leſdiguiéres, depuis Connétable de France, la leur enleva en 1590. C'eſt une aſſez belle ville pour être dans les montagnes, où il y a Bailliage, avec une belle égliſe, & trois monaſtéres. Elle a

aussi produit des Hommes de Lettres, & entre autres Oronce Finé, l'un des plus savans Mathématiciens de son tems. * Chorier, *Histoire de Dauphiné*. Bouche, *Histoire de Provence*.

BRIANÇON (Manne de) *Voyez* l'article de BRIANÇONNOIS.

BRIANÇON ou BRIANÇONNET, village de Provence, dans le diocése de Glandéve, & dans la Viguerie de Grasse. Diverses medailles d'or, d'argent & de cuivre, qu'on y trouve tous les jours, avec grand nombre d'inscriptions, témoignent que ce lieu a été plus considérable autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui. Dans quelques unes de ces inscriptions, on trouve ces mots, *Ordo Brig. F. C.* c'est à dire, *Ordo Brigantium* ou *Brigantinus fieri curavit*. Et l'on sait que ce nom d'*Ordo* ne se donnoit qu'aux grandes villes qui avoient les trois Ordres, du Sénat, de la milice, & du peuple; & ainsi on a raison de croire que Briançonnet a été des plus illustres. * Bouche, *Hist. de Provence*.

BRIANÇON ou Fort BRIANÇONNET, est un château de Savoye, dans le païs de Tarantaise, bâti sur un rocher le long de l'Isére, environ à une lieue au dessous de Monstiers. Il y a aussi un village de ce nom. Quelques Auteurs ont cru que le château de Briançon a donné son nom à la Maison de Briançon en Dauphiné, noble, ancienne, & féconde en hommes illustres. AIMON de Briançon fut tiré en 1178, de la solitude de la Chartreuse où il étoit Religieux, pour gouverner l'église de Tarantaise, après Pierre, que sa piété a fait mettre au nombre des Saints. Aimon se trouva au Concile de Latran en 1179. Etant en 1186 à Pavie, il obtint de l'Empereur Frédéric, des priviléges pour son église, que Henri VI confirma en 1196. Dans le siécle suivant, un GUILLAUME de Briançon, aussi Chartreux, ayant été élu Archevêque d'Embrun, refusa par humilité d'accepter cette dignité. En 1291, Eudes, Guillaume, & Aimon de Briançon fils d'Aimeric, firent, avec le Dauphin Humbert I, une échange du château de Bellecombe, qu'ils avoient longtems possédé, avec celui de Vagres, que le Dauphin leur remit. PIERRE de Briançon, Seigneur de Saint Ange, se distingua par son mérite durant les guerres de la Religion, & mourut en 1603. * Chorier, *Histoire de Dauphiné*.

BRIANÇON (Laurent de) *Cherchez* LAURENT.

BRIANÇONNET, village. *Voyez* BRIANÇON.

* BRIANÇONNOIS, ou Bailliage de Briançon, contrée du Dauphiné bornée par le Grenoblois à l'occident, par l'Embrunois au sud-ouest, par le Piémont au midi & à l'orient, & par la Savoye au nord. Ce païs comprend plusieurs vallées qui sont entre les montagnes des Alpes. Il est extrémemunt froid, mais il ne laisse pas d'être fertile en grains & en pâturages. Quoiqu'il y ait du bois en abondance, ses Habitans ne laissent pas de passer plus de six mois de l'année dans leurs étables avec leurs bêtes pour se garantir du froid. Briançon en est la capitale & le siége du Bailliage. On y voit encore l'importante forteresse d'Exilles sur les confins du Piémont à l'ouest de Suze, laquelle est une des clefs d'Italie. Il y a dans ce Bailliage un fort grand nombre de bons bourgs ou villages. On y remarque aussi la vallée de Queyras qui produit de certains arbres qu'on nomme Mélézes, & qu'on croit être le *Larix* des Latins. Le bois de ces arbres est fort propre pour bâtir, & il résiste si longtems au feu & à l'eau qu'on l'a cru incombustible dans les embrasemens, & incorruptible dans l'eau. Il ne porte ni fleurs ni fruits comme les autres arbres, mais il a ceci de particulier que son bois est estimé le plus beau de tous ceux qu'on employe dans la menuiserie. En effet il devient plus beau en vieillissant, & le tems qui ternit toutes choses, rend sa couleur plus vive & plus éclattante. Sa principale propriété est de produire cette Manne connue sous le nom de Manne de Briançon.

BRIANZA, *Monti di Brianza*, en Latin *Brigantini Montes*, montignes du Milanois en Italie, qui sont vers le Lac de Come, à l'endroit d'où la riviére d'Adda sort. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIARD (Jean) natif de Bailleul, dans le territoire d'Ath en Hainaut, Docteur en Théologie & Vice-chancelier de l'Université de Louvain, qui vivoit sur la fin du XV siécle, & au commencement du XVI, fut fort estimé des plus habiles de son tems, sur tout d'Erasme, & mourut le huitiéme janvier en 1520. On a de lui divers Ouvrages, comme, *Quæstiones Quodlibeticæ*; *De contractu sortis seu Loteria*; *De causa indulgentiarum, &c.* LAMBERT BRIARD ou BRIARDE de Dunkerque, a composé quelques Ouvrages de droit. Il étoit Président à Malines, où il mourut le dixieme octobre 1547. * Erasme, *l.* 1. *&* 7. *Epist.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 467 *&* 468: *& p.* 611. Le Mire, &c.

BRIARE sur la Loire, petite ville de France, dans la grande Beauce, ou selon d'autres, dans le gouvernement d'Orléans, ou en particulier dans le Gâtinois. Les Auteurs Latins la nomment *Brivodurum*, *Bridoborum* & *Breviodorus* ou *Brioderus*, comme portent quelques Actes anciens. Elle donne son nom au canal qui communique de la Loire à la Seine, par le moyen du Loing & du ruisseau de Trézé. Ce canal fut commencé en 1607, sous la direction de Hugues Cônier de Tours, qui en avoit été l'inventeur. La mort de Henri IV, arrivée en 1610, fut cause qu'on discontinua à y travailler. Le Marquis d'Effiat fit d'inutiles efforts en 1627, pour le faire continuer, & on ne reprit cet ouvrage qu'en 1635, par le moyen de trente trois Seigneurs qui achetérent le fief & la terre de Briare, & qui obtinrent la permission de l'achever à leurs dépens. Il avoit été entrepris au commencemen du XVII siécle, & il fut achevé sous le régne de Louïs *le Juste*, par les soins du Cardinal de Richelieu. Briare souffrit durant les guerres civiles de la Ligue. En 1652, il se donna près de cette ville un combat, entre les troupes du Roi & celles des Princes.

BRIARE'E, Géant. *Cherchez* E'GE'ON.

BRIATESTE, *Briatesta*, petite ville de France, dans le Languedoc, est dans l'Albigeois, sur la riviére de Dadou, entre la ville d'Alby & celle de Lavaur. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRICCE (Jean) Romain, étoit Poëte & Peintre, sous le pontificat du Pape Urbain VIII. Son pére, qui gagnoit sa vie à racommoder des matelas, avoit refusé de lui faire apprendre à lire. Bricce en vint pourtant à bout par la force de son genie, & par le penchant qu'il avoit pour toutes les choses d'esprit. A peine étoit-il sorti de l'enfance, qu'il composa des chansons, il fit ensuite des Comédies, puis il s'attacha à la Peinture & à la Musique, où il réussit assez bien. On dit qu'il mourut vers l'an 1640. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. III. Imag. Illustr. c.* 37.

BRICE (Saint) Evêque de Tours, succéda à saint Martin en cette chaire l'an 397. Voici ce qu'en dit Grégoire, Evêque du même lieu, *aux livres* 2. *&* 10. *de son Histoire*. Brice avoit été Diacre de l'église de Tours durant la vie de saint Martin, & avoit coutume de se moquer de ce grand serviteur de Dieu, & de l'appeller radoteur & insensé. Quoique saint Martin ne pût ignorer la chose, il ne laissoit pas d'avoir pour Brice une affection particuliére, croyant qu'il parloit de la sorte, non pas tant par malice, que par indiscrétion & légéreté d'esprit; & qui plus est, il lui prédit qu'il lui succéderoit dans son Evêché, & qu'il y essuyeroit beaucoup de traverses. En effet, Brice, dès le commencement de son épiscopat, fut accusé par Lazare, Evêque de Marseille, qui le traduisit de Concile en Concile; mais enfin il fut absous dans un Concile de Turin, tenu au commencement du cinquiéme siécle. Trente-trois ans après sa promotion à l'épiscopat, il fut accusé d'avoir débauché une femme qui avoit pris le voile, & fait vœu de chasteté, & de l'avoir engrossée. Lorsqu'elle fut accouchée, le peuple de Tours l'ayant sçu, voulut lapider Brice, comme étant coupable de ce crime; mais pour montrer son innocence, il fit apporter l'enfant qui n'avoit que trente jours, & lui dit en présence de tout le peuple, qu'il le conjuroit par le Fils de Dieu, de déclarer devant toute l'assemblée, s'il étoit vrai qu'il en fût le pére, à quoi l'enfant répondit qu'il n'étoit pas vrai. Le peuple ne se contentant pas de cela, voulut obliger Brice à faire déclarer à l'enfant qui étoit son vrai pére; mais l'Evêque repartit que cela ne le regardoit pas; qu'il avoit eu soin de ce qui le touchoit; & que, si le peuple avoit quelque chose à proposer à l'enfant, il pouvoit l'interroger. Alors les Assistans lui dirent qu'il avoit fait parler l'enfant par Art magique, & s'écriérent qu'ils ne le vouloient plus reconnoître pour leur Evêque. Brice, pour se purger encore mieux, mit des charbons ardens dans sa robe, & les serrant contre son estomac, les porta jusques sur le tombeau de saint Martin; après quoi il fit voir que ses habits n'avoient point été endommagez du feu. Mais ce peuple s'opiniâtra encore davantage, & l'ayant chassé de son siége, établit en sa place un nommé Justinien. Brice se retira à Rome, & y demeura sept ans, jusques à ce que le Pape lui commandât de retourner en son diocése, où il arriva quelques jours avant la mort de l'Evêque Armence successeur de Justinien. Les Habitans de Tours le reçurent avec joye, & il tint encore le siége pendant sept ans. Il mourut le 13 de novembre, l'an 444. * Sulpice Sévére, *Dial.* 3. Grégoire de Tours, *l.* 2. *Hist. c.* 1. *& l.* 10. *c.* 31. Baillet, *Vies des Saints*, 13 *novembre*.

BRICHANTEAU, la Maison de BRICHANTEAU est noble & ancienne, & tire son nom d'une Terre dans la Beauce, dite *Brichantel*, ou *Brichanteau*. On en connoit les Seigneurs depuis BAUDOUIN qui suit.

I. BAUDOUIN, Seigneur de Brichanteau, eut de *Tiphaine* le Mohier sa femme, 1. CHARLES qui suit; & 2. *Belot*, Seigneur de Saint-Martin-de-Nigelles, qui a laissé postérité.

II. CHARLES Seigneur de Brichanteau, de Vertron, de Gurcy, &c. étoit mort en 1506, & laissa de *Jeanne* Hémeri, morte avant 1491, 1. Louïs qui suit; 2. *Catherine*, femme de *Jean* du Roux, Seigneur de Sigy; 3. *Pernelle*, alliée à *Pierre* le Prince, Seigneur de la Bretonniére; & 4. *Marie* de Brichanteau, mariée à *Louis* de Saint Phal, Seigneur de Cudot.

III. Louïs Seigneur de Brichanteau, de la Mothe, de Gurcy, de Germainville, d'Offrainville, &c. mourut en 1547. Il avoit épousé 1. le 30 juillet 1503, *Agnès* de Choiseul, fille de *Pierre* de Choiseul, dit *Galehaut*, Seigneur de Doncourt, & de *Catherine* du Plessis, Dame de Cheville, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie* de Véres, Dame de Bauvais-Nangis en Brie, fille de *Jean*, Seigneur de Beauvais-Nangis, & de *Marie* de Couste, morte en 1554, ayant eu pour enfans 1. NICOLAS, qui suit; 2. *Crêpin*, Abbé de Saint-Vincent-de-Laon, Evêque de Senlis, Confesseur du Roi, mort en 1560; 3. *Géofroy*, Chevalier de Malte, tué à Zoara en Barbarie en 1552; 4. *Marie*, alliée à *Louïs* de Billy, Seigneur de Prunay-le-Gillon, Gouverneur de Guise; & 5. *Geneviéve* Brichanteau, Religieuse au Moncel.

IV. NICOLAS de Brichanteau, de Beauvais-Nangis, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, &c. se signala en diverses occasions, & mourut d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Dreux en 1562, âgé de 54 ans, laissant de *Jeanne* d'Aguerre sa femme, fille de *Jean* Baron de Vienne, & de *Jacqueline* de Lénoncourt, 1 ANTOINE qui suit; 2. *Marie*, femme de *Claude* de Baufrémont, Baron de Seneçay, Lieutenant Général en Bourgogne, Gouverneur d'Auxonne, Bailli de Châlon, &c. & 3. *Françoise* de Brichanteau, mariée en 1580, à *Louïs* de l'Hopital, Marquis de Vitry, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du corps du Roi.

V. ANTOINE de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du régiment des Gardes Françoises, servit si bien le Roi Henri III, qu'il le pourvut de la charge d'Amiral de France, par lettres du 25 février 1589, dont il ne fit point l'exercice. Il fut depuis Chevalier des Ordres, Ambassadeur en Portugal, & mourut en 1617. De lui & d'*Antoinette* de la Rochefoucault, Dame de Charenton, de Liniéres, & de Millan, fille puînée & héritiére de *Charles*, Seigneur de Barbesieux, & de *Françoise* Chabot, vinrent 1. NICOLAS, qui suit; 2. *Benjamin*, Evêque & Duc de Laon, Abbé de Barbeaux & de Sainte-Geneviéve de Paris, mort en 1619; 3. *Philippe*, Baron de Liniéres, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, &

& des Suiſſes de Gaſton de France, Duc d'Orléans; 4. *Guéridom*, qui épouſa en 1613, *Claude* de Meaux de Boisboudran, dont il eut pour fille unique *Françoiſe-Marie*, morte ſans alliance; 5. FRANÇOIS qui a fait *la branche de* GURCY, *rapportée cy-après*; 6. *Philibert*, Evêque & Duc de Laon, Abbé de Saint-Vincent, mort en 1653; 7. *Charles*, Chevalier de Malte, tué devant Sarragoſſe le 26 juin 1625; 8. *Antoine*, Abbé de Barbeaux mort en 1638; 9. *Alfonſe*, Chevalier de Malte, tué en Barbarie le 26 mai 1615; 10. *Antoinette*, mariée à *Renaud*, Seigneur de la Roche-Aymon; & 11. *Lucie* de Brichanteau, femme de *Claude* de Renier, Baron de Guerchy.

VI. NICOLAS de Brichanteau, Marquis de Nangis, &c. Capitaine des toiles & chaſſes du Roi, épouſa 1. *Françoiſe* de Rochefort, fille d'*Anne*, Baron de Froilois & de la Croiſette, & de *Charlotte* de Sautour, morte le neuviéme juin 1644: 2. *Catherine* Hennequin, veuve de *Céſar* de Balſac, Comte de Dunes, & fille d'*André* Seigneur d'Aſſy, Préſident aux Requêtes du Palais, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. *François*, Marquis de Nangis, Maréchal de camp, tué au ſiége de Gravelines en juillet 1644, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* de Bailleul, fille de *Nicolas*, Baron de Châteaugontier, &c. Préſident à mortier au Parlement, Surintendant des Finances & Chancelier de la Reine Anne d'Autriche, & d'*Eliſabeth* Mallier, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée le 28 février précédent, laquelle ſe remaria en 1645, à *Louïs-Chalon* du Blé, Marquis d'Uxelles, & mourut le 29 avril 1712, âgée de 86 ans; 2. *Charles* de Brichanteau, Abbé de Barbeaux, puis Marquis de Nangis après ſon frére, mort avant 1653, ſans poſtérité de *Catherine* le Boutellier de Senlis, fille de *Jean*, Comte de Moucy, & d'*Iſabelle* de Prunelé; 3. CLAUDE-ALFONSE, qui ſuit; & 4. *Antoinette* de Brichanteau, mariée à *N*.... de l'Hôtel, Marquis d'Eſcots.

VII. CLAUDE-ALFONSE de Brichanteau, Marquis de Nangis, Meſtre de camp du régiment de Picardie, mourut des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Bergues-Saint-Vinox le 15 juillet 1658, laiſſant d'*Anne-Angélique* d'Aloigny, fille de *Louïs*, Marquis de Rochefort, Chevalier des Ordres du Roi, qu'il avoit épouſée l'année précédente, pour fils unique, LOUÏS-FAUSTE qui ſuit;

VIII. LOUÏS-FAUSTE de Brichanteau, Marquis de Nangis, Colonel du régiment royal de la Marine, Brigadier de cavalerie, né poſthume, mort le 20 juillet 1690, d'une bleſſure qu'il avoit reçue deux jours auparavant dans les plaines d'Offembourg au delà du Rhin, âgé de trente-deux ans. Il avoit épouſé avec diſpenſe le 14 ſeptembre 1676, *Marie-Henriette* d'Aloigny ſa couſine germaine, fille de *Henri-Louis* d'Aloigny, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, & de *Magdelaine* de Laval-Boisdauphin, Dame d'atour de Madame la Dauphine, dont il a laiſſé 1. LOUÏS-ARMAND qui ſuit; 2. *Pierre-Céſar*, dit le Chevalier de Nangis, Capitaine de Vaiſſeau; & 3. *Louïſe-Magdelaine Théréſe* de Brichanteau, mariée le 22 ſeptembre 1710, à *Pierre-François-George* d'Entreigues, Comte de Meillan, & de Charenton en Bourbonnois, morte en mai 1713.

IX. LOUÏS-ARMAND de Brichanteau, Marquis de Nangis, né le 27 ſeptembre 1682, Lieutenant-Général des armées du Roi en 1718, a épouſé le huitiéme janvier 1705, *N*.... Fortin de la Hoguette, fille unique de *Charles* Fortin, Marquis de la Hoguette, Capitaine-Lieutenant de la premiére compagnie des Mouſquetaires, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant en Savoye, & Gouverneur de Méziéres, & de *Marie* Bonneau de Rubelles.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GURCY.

VI. FRANÇOIS de Brichanteau, cinquiéme fils d'ANTOINE, Marquis de Nangis, & d'*Antoinette* de la Rochefoucault, fut Seigneur de Gurcy, Meſtre de camp d'un régiment d'infanterie, puis Capitaine des Gardes Suiſſes de Gaſton de France, Duc d'Orléans, & Chevalier de l'Annonciade, & mourut le 29 novembre 1655. Il avoit épouſé *Marie* le Comte, fille de *François*, Seigneur de Voiſinlieu, & de *Marguerite* du Faur, dont il eut 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Nicolas*, Seigneur de Gurcy, Capitaine de cavalerie au régiment de la Reine, mort en décembre 1658; 3. *Philippe*, mort jeune; 4. *Françoiſe*, non mariée; & 5. *Anne* de Brichanteau, Religieuſe Bénédictine à Provins.

VII. FRANÇOIS de Brichanteau, Seigneur de Gurcy, dit le Comte de Brichanteau, a épouſé le 27 fevrier 1677, *Louïſe-Geneviéve* de Villemontée, dont il a *Louïs*, Seigneur de Gurcy; & *Geneviéve-Marie* de Brichanteau. * *Voyez* le Pére Anſelme. La Thaumaſſiére, *Hiſtoire de Berry*, &c.

BRICHANTEAU (Creſpin) Abbé de Saint-Vincent-de-Laon, puis Evêque de Senlis, qui vivoit dans le XVI ſiécle, ſe fit Religieux dans l'Abbaïe de Saint-Denys, & fut choiſi pour être Confeſſeur du Roi François II, qui lui donna l'Abbaïe de Saint-Vincent-de-Laon. Enſuite il fut nommé l'an 1559, à l'Evêché de Senlis, & mourut en 1560, avant que d'en avoir pris poſſeſſion.

BRICHSENSTAD. *Voyez* BRIXENSTAD.

BRICK. *Voyez* MOSTA.

BRICKINGTON (Etienne) Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint Benôit, dans le monaſtére de Cantorbéri, qui vivoit dans le XIV ſiécle vers l'an 1380, eſt Auteur d'un Ouvrage des Evêques de Cantorbéri, & d'un autre des Evêques d'Eli. C'eſt tout ce que nous ſavons de lui, comme le remarque Pitſeus, *in Append. de Illuſtr. Scriptoribus Angl.* * Arnoul Wion, Trithéme. Geſner. Poſſevin. Voſſius, &c.

BRIÇONNET, famille originaire de Touraine, où elle s'eſt diſtinguée depuis le régne de Charles V, & de Charles VI. L'on en rapporte ici la poſtérité depuis JEAN qui ſuit.

I. JEAN Briçonnet mourut le troiſiéme juillet 1447, ayant eu de *Jeanne* Belleteau ſa femme, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Bertrand*, Sécretaire du Roi Charles VII, qui eut divers emplois, & ne laiſſa de *Marguerite* de Carmone ſa femme, que *Jean* Briançonnet, Conſeiller au Parlement; 3. *Pierre*, Chanoine de ſaint Martin de Tours, Prieur de Monnoye; 4. JEAN dit *le Jeune*, qui fit *la branche des Seigneurs de* CHANFREAU, *rapportée cy-après*; 5. *Perrine*, mariée à *Jacquemain* Cyrolle; 6. *Jeanne*, femme de *Germain* Bouhaille; 7. *Marie*, alliée à *Géofroy* Travére, Enqueſteur en Touraine; & 8. *André* Briçonnet, Sécretaire du Roi, puis Thréſorier de l'argenterie, & commis au fait de la chambre du Roi en 1466 & 1467, qui épouſa *Nicole* Bonnard, fille de *Jean*, Seigneur de la Bonardiére, Sécretaire du Roi & Receveur de Loudun, & de *Marie* Flamberge, dont il eut 1. *Catherine*, mariée à *Guillaume* Ruzé, Conſeiller au Parlement; 2. *Jeanne*, qui épouſa 1. *Baudouin* de Guiſtebouſt: 2. *Jean* Galocheau, Elu à Tours, vivant en 1536; 3. *Marie*, alliée à *Michel* Brocel, comptable de Bourdeaux; & 4. *Anne* de Briçonnet.

II. JEAN Briçonnet l'*Aîné*, ſurnommé *le Pére des pauvres*, Seigneur de Varennes, de Chanfreau, de la Kaërie & du Portau, Sécretaire du Roi, puis Receveur général des Finances, fut commis à la régie de la régale de l'Archevêché de Tours en 1442, & au payement des ouvrages & bâtimens du château de Langeais en 1465 & en 1467. Il fut le premier inſtitué Maire de la ville de Tours en 1462, y fit rebâtir l'égliſe de ſaint Clément qu'il dota richement, & fit beaucoup de libéralitez & d'aumônes. Il fut deputé aux Etats Généraux aſſemblez à Tours en 1483, pour le Bailliage de Touraine, & mourut le 30 octobre 1493. Il épouſa *Jeanne* Berthelot, fille de *Jean* Berthelot, Maire de la Chambre aux deniers du Roi, & de *Perronnelle* Thoreau, morte en 1510, dont il eut 1. GUILLAUME, qui ſuit; 2. *Jean*, Sécretaire du Roi Louïs XI, Receveur général de toutes les Finances, mort le 26 août 1477; 3. *Martin*, Docteur en Théologie, grand Archidiacre de Reims, Chanoine de ſaint Martin & de ſaint Gatien de Tours, mort le cinquiéme ſeptembre 1502; 4. *Robert*, Archevêque & Duc de Reims, Chancelier de France, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſeparé*, mort le troiſiéme juin 1497; 5. PIERRE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* CORMES, *rapportée cy-apres*; & 6. GUILLAUME dit *le Jeune*, qui fit *la branche des Seigneurs du* PLESSIS-RIDEAU, *auſſi mentionnée cy-après*.

III. GUILLAUME Briçonnet, Seigneur de la Kaërie & du Portau, Auditeur des Comptes en 1467, fut reçu Conſeiller au Parlement en avril 1469, & exerça cette charge juſqu'à ſa mort arrivée le 29 juin 1477. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Guillaume* Brinon, & de *Jeanne* Boileſve, morte le dixiéme mars 1535, après 55 ans de viduité, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de la Kaërie, du Portau, & de Villedomble, Conſeiller au Parlement en 1491, Vice-chancelier de Bretagne, Chanoine de l'égliſe de Paris, & Abbé de Blanche-Couronne, mort en 1538; 2. GUILLAUME qui ſuit; 3. *Jean*, Thréſorier de Fréderic d'Aragon, Roi de Naples, qui épouſa *Jeanne* le Viſte, veuve d'*Etienne*, Bailli, Seigneur d'Ouzereaux, & fille d'*Aubert* le Viſte, & de *Jeanne* Baillet; 4. *Michel*, Grand-vicaire de Narbonne, Evêque de Nimes en 1517, qu'il permuta pour celui de Lodéve en 1560, dont il ſe démit en 1561, mort en l'an 1574, âgé de quatre-vint dix-ſept ans, après cinquante-ſept ans d'épiſcopat; 5. *Regnault*, Argentier du Roi François premier, Receveur général de Touraine, qui épouſa *Magdelaine* Champrond; & 6. *Peronnelle* Briçonnet, mariée à *Olivier* Barrault, Receveur général des Finances en Anjou & en Bretagne.

IV. GUILLAUME Briçonnet, Seigneur de Glatigny, Sécretaire du Roi, Thréſorier de la maiſon de la Reine & des cent Gentilshommes en 1506 & 1511, & Receveur général du Maine, mourut en 1534. Il épouſa en mai 1506, *Claude*, fille de *Michel*, Seigneur de Léveville en Beauce, & de *Claude* de la Faydidie, dont il eut, 1. *Guillaume*, Chanoine de Chartres, Prieur de Chênegalon, qui céda ſon droit d'aîneſſe à ſon frére; 2. JEAN, qui ſuit; 3. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* LÉVEVILLE *& de* MILLEMONT, *rapportée cy-après*; 4. *Claude*, Evêque de Lodéve en 1561, par la démiſſion de ſon oncle, juſqu'en 1566; 5. *Jeanne*, mariée à *Robert* Pié-de-fer, Seigneur de Guyencourt, mort au voyage de Jéruſalem, & elle le quatriéme janvier 1548; 6. *Louïſe*, alliée à *Louis* Allegrain, Seigneur de la grande Paroiſſe, Conſeiller au Parlement; 7. *Charlotte*, morte ſans alliance; 8. *Marie*, Religieuſe à Hyéres; 9. *Anne* à Chelles; & 10. *Michelle* Briçonnet, Religieuſe à Bellomer.

V. JEAN Briçonnet, Seigneur de Glatigny, d'Achéres, de Boisfoucher & de Villedomble, Préſident des Généraux en la Cour des Aydes, épouſa *Etiennette* de Bérulle, veuve de *N*.... Seigneur de Foras, & fille de *Jacques* de Bérulle, Seigneur de Bailly, & d'*Anne* Ponnard, dont il eut, 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Jean*, mort ſans poſtérité; 3. *Charles*, Seigneur de Villedomble, mort ſans alliance; 4. *Charlotte*, mariée à *Guillaume* de Baillon, Seigneur de Louans, Maître des Comptes; & *Marie* Briçonnet, alliée à *Etienne* le Tonnelier, Seigneur de Conty, Conſeiller au grand Conſeil.

VI. FRANÇOIS Briçonnet, Seigneur de Glatigny, Conſeiller en la Cour des Aides, épouſa *Clémence* d'Elbéne, fille de *Thomas* d'Elbéne, Sécretaire du Roi, & de *Charlotte* Janvier, morte le 16 avril 1657, dont il eut, ALEXANDRE qui ſuit; 2. ANDRÉ, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* CHAUSSÉE, *rapportée cy-apres*; 3. THOMAS, qui a fait *celle des Seigneurs des* TOURNELLES, *mentionnée cy-après*; 4. *Marguerite*, alliée à *Antoine* Tenon, Baron de la Guerche, Conſeiller au Grand Conſeil; 5. *Catherine*, mariée en 1621, à *Adrien* du Drac, Baron d'Annevoux, Gouverneur de Dampvilliers, morte ſans enfans le onze ſeptembre 1680; 6. *Anne*, Religieuſe à Fontaine; 7. *Jeanne*, à Collinance; 8. *Louïſe*, à Chelles; & 9. *Charlotte* Briçonnet, Religieuſe à Bellomer.

VII. ALEXANDRE Briçonnet, Seigneur de Glatigny, Général de France, épouſa *Françoiſe* Maynard, fille de *Charles*, Seigneur de Loire & de Belleſontaine, Conſeiller au Parlement, & de *Françoiſe* de Beſançon, morte en décembre 1660, dont il eut, 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Guillaume*, Seigneur des Angliers près de la Rochel-

chelle, qui épousa *Catherine* Bertineau; 3. *Barthélemi*, Seigneur du Treuil-aux-Secrets, Païs d'Aunis, alliée à *Jeanne Marie* du Breuil; 4. *Clémence*, mariée à *Denys*, Maréchal, Seigneur de Vaugirard, Conseiller de la Cour des Aides, morte en 1691; & 5. *Françoise* Briçonnet, alliée le huitiéme août 1639, à *Jérôme* Thibaut, Seigneur de Beaurains, Maître des Comptes, morte sans postérité en avril 1699.

VIII. CHARLES Briçonnet, Seigneur de Glatigny, né en 1619, Président au Parlement de Metz, mourut le 12 mai 1680. Il épousa 1. *Angélique* Crépin, fille de *Guillaume*, Seigneur de l'Epine, Conseiller au Parlement, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Magdelaine* Pétau, fille d'*Alexandre*, Conseiller au Parlement. Elle prit une seconde alliance avec *René* Hinselin, Seigneur de Hautecourt, & mourut le 22 avril 1702, ayant eu de son premier mariage, 1. ALEXANDRE qui suit; & 2. N.... Briçonnet, mariée en février 1703, à N.... Huot, Secrétaire du Roi.

IX. ALEXANDRE Briçonnet, Seigneur de Glatigny.

SEIGNEURS DE LA CHAUSSÉE, Marquis d'OYSONVILLE.

VII. ANDRÉ Briçonnet, second fils de FRANÇOIS, Seigneur de Glatigny, Conseiller de la Cour des Aides, & de *Clémence* d'Elbéne, fut Seigneur du Mênil & de la Chaussée, Auditeur des Comptes, & mourut le dixiéme octobre 1652. Il épousa *Louise* Pithou, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Leger, & de *Louise* de Hault, dont il eut, 1. *François*, Seigneur de la Chaussée, qui de *Marguerite* Hardy sa femme, eut un fils & deux filles Religieuses; 2. FRANÇOIS-BERNARD qui suit; 3. 4. 5. *André*, *Philippe*, *Guillaume*, Chevaliers de Malte; 6. *Clémence*, Religieuse à Hautes-Bruyéres; 7. *Jeanne*, Religieuse à Poissy; & 8. *Marie-Marthe* Briçonnet, morte sans alliance.

FRANÇOIS-BERNARD Briçonnet, Seigneur de la Chaussée, Lieutenant des Chasses de Saint-Germain & de Versailles, mourut en décembre 1688. Il épousa *Françoise* le Prevôt, fille & héritiére de *Paul*, Seigneur d'Oysonville, & de *Marie* Chahu, morte le troisiéme juin 1702, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; & 2. *Paule-Louise-Marie* Briçonnet, mariée en mars 1690, à *Jean-Baptiste* Frézeau, Marquis de la Frézeliére, Lieutenant Général de l'Artillerie.

IX. FRANÇOIS Briçonnet, Marquis d'Oysonville, Seigneur de la Chaussée, &c. a épousé le dixiéme septembre 1700, *Marie-Magdelaine* de Séve, fille unique de *Jean*, Seigneur de Chatignonville, & de *Marie* de Bernage.

SEIGNEURS DES TOURNELLES.

VII. THOMAS Briçonnet, troisiéme fils de FRANÇOIS, Seigneur de Glatigny, Conseiller de la Cour des Aides, & de *Clémence* d'Elbéne, fut Conseiller en la Cour des Aides, & épousa en 1630, *Magdelaine* le Picart, fille de *Jean*, Seigneur du Plessis, & de *Jeanne* Sublet, morte en janvier 1691, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *François*, Lieutenant au régiment des Gardes, tué au siége de Lille en 1667; 3. *Jean-Baptiste*, Chevalier de Malte en 1688; 4. *Thomas*, Seigneur de Germiny en partie, mort le neuviéme septembre 1694; 5. *Magdelaine*, alliée à *Pierre* Hillerin, Seigneur du Bois, Maître d'Hôtel du Roi, morte le 23 janvier 1653; 6. *Françoise*, mariée à *René* le Tellier, Seigneur de Morsan, Conseiller en la Cour des Aides, morte le 18 avril 1694; 7. *Colombe*, Religieuse à Fontaines; 8. *Claire*, Religieuse à Hautes-Bruyéres; & 9. *Catherine* Briçonnet, morte sans alliance.

VIII. JEAN Briçonnet, Seigneur des Tournelles, Conseiller de la Cour des Aides, épousa *Marie-Françoise* Sevin, fille de *Gui*, Maître des Comptes, & de *Marguerite* Pichon, morte veuve le 17 avril 1716.

SEIGNEURS DE LÉVEVILLE ET DE MILLEMONT.

V. FRANÇOIS Briçonnet, troisiéme fils de GUILLAUME, Seigneur de Glatigny, & de *Claude*, Dame de Léveville, fut Seigneur de Léveville, de la Kaërie, & du Portau, & fut reçu Conseiller au Parlement en décembre 1544. Il fut marié trois fois en 36 ans, demeurant avec chaque femme précisément douze ans. La premiére fut *Jeanne* Tanel, fille de *François*, Podestat de Milan: la seconde fut *Antoinette* Boucher, fille de *Pierre*, Seigneur d'Orçay, & de *Michelle* de la Grange, morte en 1572 sans enfans: & la troisiéme fut *Marie* le Cirier, fille de *Robert* le Cirier, & de *Marie* de Moulineaux. De la premiére femme vinrent, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur du Portau, Conseiller au Parlement en 1577, puis Maître des Requêtes en 1586, mort sans postérité de *Catherine* le Grand, sa femme, fille de *Benoît*, Seigneur du Plessis, Maître des Comptes, & de *Charlotte* de Boudeville; 3. CHARLES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* LESSAY, *rapportée cy-après*; 4. *Jeanne*, mariée à *Jacques* le Clerc, dit *Cottier*, Baron d'Aunay; 5. *Antoinette*, alliée à *Christophle-Hector* de Marle, Seigneur de Versigny, Maître des Requêtes; 6. *Françoise*, Religieuse à Gercy; 7. *Charlotte*, Religieuse à Malnoue; & 8. *Marie* Briçonnet, Religieuse à Poissy, Prieure des Filles-Dieu de Rouen, Abbesse de Grisenon en Auxerrois: & de la troisiéme femme étoit issue 9. *Marie* Briçonnet, alliée le 20 juin 1581, à *Philippe* le Bouteiller de Senlis, Seigneur de Moncy-le-Vieil, &c.

VI. FRANÇOIS Briçonnet, Seigneur de Léveville & de la Kaërie, &c. reçu Conseiller au Parlement en 1568, mourut en 1610. Il épousa *Marie* le Liévre, Dame du Chênoy, fille de *Jacques*, Seigneur du Chênoy, Correcteur des Comptes, & de *Jeanne* de Thou, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Nicolas*, mort jeune au Collége; 3. *Jean*, Seigneur du Chênoy & de la Kaërie, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France en 1620, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Conseiller d'Etat, mort sans enfans de *Françoise* Danez, fille de *George*, Auditeur des Comptes, & de *Françoise* Bolard; & 4. *Marie* Briçonnet, alliée à *Philippe*, Seigneur de Walliquerville, de la Londe, &c. Gouverneur de Mante & de Meulan, morte en 1619.

VII. FRANÇOIS Briçonnet, Seigneur de Léveville, d'Auteuil, de Quinquempoix, &c. fut reçu Conseiller au Parlement, puis Maître, puis Président en la Chambre des Comptes, mourut le premier février 1641. Il épousa *Anne* de Landes, Dame de Magnanville, Conseiller au Parlement, & de *Bonne* de Vitry; elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Flexelles, Président en la Chambre des Comptes, ayant eu de son premier mariage pour fils unique, GUILLAUME, qui suit.

VIII. GUILLAUME Briçonnet, Seigneur de Léveville, d'Auteuil, de Quinquempoix, &c. fut reçu Conseiller au Parlement en mai 1635, Maître des Requêtes en 1641, Président au Grand Conseil, & mourut le troisiéme février 1674. Il épousa *Marguerite* Amelot, fille de *Jacques*, Président aux Requêtes du Palais, & de *Catherine* de Creil, morte le 23 février 1684, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Jean-Baptiste* Briçonnet, Seigneur de Magnanville, Conseiller au Parlement, mort le 25 décembre 1698, sans enfans d'*Anne-Marie* Girard, fille de *Louis*, Seigneur de Villetaneuse, Procureur Général de la Chambre des Comptes, & de *Marie* Royer, morte le 28 décembre 1716.

IX. FRANÇOIS Briçonnet, Comte d'Auteuil, Seigneur de Millemont, de Garanciéres, &c. Président en la troisiéme Chambre des Enquêtes, mourut honoraire le 14 février 1705, âgé de 66 ans. Il épousa *Geneviéve* Courtin, Dame de Rozay, fille & héritiére de *Nicolas*, Seigneur de Rozay, & de *Françoise* du Drac, morte subitement le 17 janvier 1697, jour du mariage de son fils, dont il eut, 1. GUILLAUME, qui suit; & 2. *Jacques-François* Briçonnet, Chanoine de l'eglise de Paris, puis Chevalier de Malthe.

X. GUILLAUME Briçonnet, Comte de Millemont, &c. Avocat Général au Grand Conseil, puis Conseiller au Parlement, & Président en la troisiéme Chambre des Enquêtes, mourut le 31 janvier 1713. Il épousa le 17 janvier 1697, *Charlotte* Croiset, fille de *Louis-Alexandre* Croiset, Président en la quatriéme Chambre des Enquêtes du Parlement, puis Conseiller d'honneur, & de *Catherine* Rossignol, dont il eut entre autres enfans, FRANÇOIS-GUILLAUME, qui suit.

XI. FRANÇOIS-GUILLAUME Briçonnet, Seigneur d'Auteuil, &c. Conseiller au Parlement, a épousé le onziéme janvier 1723, *Marie-Cécile* Mousle, fille de *Louis-François*, Seigneur de Champigny, &c. Thrésorier Général de la Marine, & honoraire du marc-d'or, & de *Françoise-Angélique* Chupin.

SEIGNEURS DE LESSAY, ET DE FEUCHEROLLES.

VI. CHARLES Briçonnet, troisiéme fils de FRANÇOIS, Seigneur de Léveville, &c. Conseiller au Parlement, & de *Jeanne* Tanel sa premiére femme, fut Seigneur de Lessay, de Launay, de Meuniéres, &c. Gentilhomme servant du Duc d'Alençon. Il épousa *Isabelle* Minard, fille de *Pierre* Minard, Conseiller au Parlement, & de *Claude* de la Guette, dont il eut 1. *François*, Abbé du Gué-de-Launay-en-Vendômois, Prevôt de Saint-Martin de Tours, mort le 15 avril 1656; 2. JEAN, qui suit; 3. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* MEUNIÉRES, *rapportée cy-après*; 4. *Charles*, Seigneur de Lessay, Maître d'Hôtel du Roi, qui épousa en 1631, *Renée* de Pincé, fille de *Pierre*, Seigneur du Bois-de-Pincé, Maître des Comptes, & de *Magdelaine* Prevôt; 5. *Jeanne*, mariée à *Charles* de Graffart, Seigneur de Vacherittes en Beauce; 6. *Marie*, alliée à *Charles* Vaultier, Seigneur de Petitmont; 7. *Louise*, Religieuse à Saint-Cyr; & 8. *Magdelaine-Diane* Briçonnet, Religieuse aux Filles-Dieu de Rouen, puis à Saint-Cyr.

VII. JEAN Briçonnet, Seigneur de Lessay, de Launay, & d'Eure, épousa, 1, *Louise* Pluvinel, fille d'*Antoine*, Seigneur du Plessis-Feucherolles, & de *Marie* de Mancel: 2. *Philippe* de Villiers. Du premier mariage vint 1. GUILLAUME, qui suit: & du second sortirent, 2. *Pierre*, Seigneur de Launay & de Crespiéres, près de Saint-Germain, qui eut deux fils; 3. *Louis*; & 4. *Henri* Briçonnet, Seigneur de Feucherolles & de Lessay, Enseigne des Gardes du Corps du Roi, qui épousa en avril 1689, *Anne-Etiennette* Doullé, fille de *Jean*, Auditeur des Comptes, & de *Françoise* Naudet.

VIII. GUILLAUME Briçonnet, Seigneur de Feucherolles & de Launay, épousa *Anne* du Poncel, morte le 15 mars 1696, laissant pour enfans, 1. *Pierre Gabriel*, Seigneur de Feucherolles; 2. *Charles-Henri*, Chanoine Régulier de l'Abbaïe de S. Victor; & 3. *Marie-Anne* Briçonnet.

SEIGNEURS DE MEUNIÉRES.

VII. JACQUES Briçonnet, troisiéme fils de CHARLES, Seigneur de Lessay, &c. & d'*Isabelle* Minard, fut Seigneur de Meuniéres, & épousa 1. *Jacqueline* Gassot, fille de *Julien*, Sécretaire du Roi: 2. *Marie* Bertreau, fille de *Samuel*, Seigneur de Beauregard, & de *Claude* de Montaudion: 3. *Catherine* de Meaux, fille de *Charles*, Seigneur de Survilliers, & de *Catherine* de Donon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. *Charles*, Lieutenant au régiment de Navarre; 2. *Etienne*, Seigneur de Saint-Benoît; & 3. *Isabelle* Briçonnet, mariée en avril 1642, à *Antoine* Fagnet, Seigneur du Potel en Vexin. Ceux qu'il eut de sa seconde femme furent, 4. *Antoine*; 5. *Isabelle*, mariée en février 1653, à *Jean* de la Fontaine, Seigneur de Villepesque; 6. 7. 8. *Henriette*, *Louise*, & *Renée* Religieuses Ursulines à Mante; 9. *Marie*; & 10. *Anne* Briçonnet.

SEIGNEURS DE CORMES.

III. PIERRE Briçonnet, cinquiéme fils de JEAN Briçonnet, Seigneur de Varennes, &c. & de *Jeanne* Berthelot, fut Seigneur de Cormes, Sécretaire du Roi, Général des Finances, & mourut en fé-

février 1509. Il épousa *Anne* Compaing, fille de *Girard*, Seigneur de Praville, Conseiller au Parlement, & de *Marie* le Prêtre, dont il eut, 1. *François*, Seigneur de Cormes & de Praville, Sécretaire du Roi & Maître de la Chambre aux deniers, qui d'*Anne* de la Croix, fille de *Géofroy*, Baron de Plancy, Thrésorier des guerres, & de *Philippe* Marcel, eut pour fille unique, *Anne* Briçonnet, mariée à *Claude* Robertet, Baron d'Alluye, Général de Normandie, & Maître d'Hôtel du Roi; 2. PIERRE, qui suit; 3. *Charlotte*, mariée 1. à *Etienne* Petit, Grand Audiencier de France; 2. à *Pierre* le Gendre, Seigneur d'Alincourt: 3. à *Antoine* le Viste, Seigneur de Frênes, Président au Parlement: 4. à *Charles* de Pierrevive, Seigneur de Lésigny; 4. *Marie*, Dame de Praville, alliée à *Jean*, dit *Morelet* du Museau, Maître d'Hôtel du Roi, & Ambassadeur en Suisse; 5. *Anne*, qui épousa *Pierre* de la Vernade, Seigneur de Bron & de Thémericourt, Maître des Requêtes, & Ambassadeur à Venise, morte le 24 juillet 1519; 6. *Gérarde*, morte jeune; & 7. *Magdelaine* Briçonnet, alliée à *François* du Puy-Vatan.

IV. PIERRE Briçonnet, Seigneur de Cormes, Thrésorier général du Milanois, Pannetier de la Reine, & Echanson de la Reine de Navarre, épousa *Marie* Hesselin, fille de *Jean*, Seigneur de la Chaussée, & de *Marguerite* Pié-de-fer, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* SERMEROLLES, *rapportée cy-après*; 3. 4. *Marie* & *Anne*, Religieuses à Chelles; 5. *Magdelaine*, Religieuse aux Filles-Dieu; 6. *Françoise*, Religieuse à Chantelou; & 7. *René* Briçonnet, qui étoit le troisiéme fils, lequel fut Receveur des Tailles à Thouars, & épousa *Marie* de Coûture, fille d'*Amaury*, Seigneur de la Charmetiére, dont il eut, *Jean*, aussi Receveur des Tailles à Thouars; *Joseph*, *René*; *N.* . . . mariée à *Adam* le Bœuf, Receveur de la Traite a Saumur; *Nicole* Briçonnet, alliée à *Nicolas* Bodin, Seigneur de Milly; & quatre autres filles.

V. PIERRE Briçonnet, Seigneur de Cormes, l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi en 1568, Capitaine en Piémont, épousa *Isabelle* Brachet, fille de *Jean*, Seigneur de Pormorand, Sécretaire du Roi, & de *Marie* Hennequin, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; & 2. *Charles* Briçonnet, Seigneur de la Source, & de Campezat, Controleur général des Finances à Orléans, & Capitaine de la Marine, qui d'*Anne* de Launay, Dame de la Source, fille de *Jacques*, Seigneur de Verteuille, & de la Frogerie, Thrésorier des Gardes du Corps, & d'*Anne* le Voix, eut pour enfans, *Isabelle*, Dame de la Source, mariée en 1619, à *Pierre* de Meulles, Receveur général des Finances à Orléans; & *Charlotte* Briçonnet, alliée à *Claude* Berthereau, Seigneur de Montfranc & de Beauregard, Commissaire des guerres.

VI. PIERRE Briçonnet, Seigneur de Cormes, Grand Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, mourut vers l'an 1621. Il épousa *Marie* Mareau, fille d'*Hector*, Seigneur de Villerégis, & de *Gérarde* Framberge, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Belaistre, qui fut long-tems en Hollande; 3. *Antoine*, Seigneur de Sermorelles; 4. *Gérarde*, mariée à *Jacques* de la Carnaye, Seigneur de Charmont & de Bonderoy; & 5. *Marie* Briçonnet, alliée à *Claude* de Plaix, Seigneur d'Armes & de Brion, Gendarme de la compagnie du Comte de Soissons.

VII. PIERRE Briçonnet, Seigneur de Cormes, Capitaine au régiment de Saint-Paul en 1622, puis Thrésorier de France à Orléans, épousa *N.* . . . fille de *N.* . . . Bégon, Thrésorier de France à Orléans, & de *N.* . . . de Troyes, dont il eut des enfans.

SEIGNEURS DE SERMORELLES.

V. FRANÇOIS Briçonnet, second fils de PIERRE, Seigneur de Cormes, & de *Marie* Hesselin, fut Seigneur de Sermoiles, Capitaine d'une compagnie d'infanterie en Piémont, Gentilhomme servant, & vivoit en 1617. Il épousa *Marie* Michel, fille de *Jacques*, Seigneur de Vieuxmoulin, Contrôleur des Bâtimens, & de *Denyse* le Picart, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. 3. *André* & *Jean*, Religieux à Chesy; 4. *Jacques*, Seigneur de Carmesel, Gentilhomme servant; 5. *Charles*, Seigneur de la Gilotiére, Homme d'armes de la compagnie du Duc d'Orléans; 6. *Nicolas*, mort en 1621; 7. *Marie*, alliée à *Martin* Fayet, Seigneur de Gascourt, Contrôleur des guerres; 8. *Magdelaine*, qui épousa *François* Braque, Seigneur de Piscot & du Luat; & 9. *Marguerite* Briçonnet, Abbesse de Saint-Remi-des-Landes.

VI. FRANÇOIS Briçonnet, Seigneur de Sermerolles, Contrôleur des guerres, & Maître d'Hôtel de la Reine Marie de Médicis, épousa *Marie* du Fayot, fille de *Gilles*, Sécretaire du Roi, & d'*Anne* Lallemant, dont il laissa postérité.

SEIGNEURS DU PLESSIS-RIDEAU.

III. GUILLAUME Briçonnet, dit *le Jeune*, sixiéme fils de JEAN, Seigneur de Varennes, de Chanfreau, de la Kaërie, &c. & de *Jeanne* Berthelot, fut Seigneur du Plessis-Rideau, Sur-Intendant des Finances, &c. Après la mort de sa femme, il fut Cardinal & Archevêque de Reims, *ainsi qu'il est rapporté cy-après dans un article séparé*, & mourut le 14 décembre 1514. Il épousa *Raoulette* de Beaune, fille de *Jean*, Argentier du Roi, & Général des Finances en Languedoc, dont il eut, 1. JEAN, qui suit; 2. *Guillaume*, Président en la Chambre des Comptes en 1495, Abbé de Saint-Germain-des-Prez en 1507, Evêque de Meaux en 1516, mort le 25 février 1533, âgé de 63 ans, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 3. *Denys*, Evêque de Toulon, puis de Lodêve, & de Saint-Malo, Ambassadeur à Rome, mort le 18 décembre 1535, *dont il sera aussi parlé dans un article séparé*; 4. *Nicolas*, Contrôleur général des Finances en Bretagne, qui de *Charlotte* Poncher, fille de *Louis*, Seigneur de Lésigny, & de *Robine* le Gendre, eut pour fille unique, *Anne*, mariée en 1520, à *Jean* Grolier, Thrésorier & Receveur général des Finances dans le Milanois; & 5. *Catherine* Briçonnet, mariée à *Thomas* Bohier, Baron de Saint-Ciergue, Seigneur de Chenonceaux, &c. Chambellan des Rois Charles VIII, Loüis XII, & François I, Général des Finances en Normandie, morte le troisiéme novembre 1526.

IV. JEAN Briçonnet, Seigneur du Plessis-Rideau, Conseiller d'Etat, Thrésorier général de Provence & de Dauphiné, puis Président des Comptes en 1507, sur la démission de *Guillaume* son frére, mourut le 24 avril 1550. Il épousa *Louise* Raguier, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-de-Tilly, Thrésorier des guerres, & de *Marie* Beauvarlet, Dame d'Esternay, dont il eut, 1. *Anne*, mariée en février 1524, à *Robert* Dauvet, Seigneur de Rieux, Président en la Chambre des Comptes; & *Magdelaine* Briçonnet, alliée à *Thibaud* de Longuejoue, Seigneur d'Yverny, Maître des Requêtes.

SEIGNEURS DE CHANFREAU.

II. JEAN Briçonnet, dit *le Jeune*, quatriéme fils de JEAN, & de *Jeanne* Belleteau, fut Seigneur de Chanfreau, élu sur le fait des Aides à Tours en 1446 & 1453, puis Receveur général des Finances. Il épousa *Catherine* de Beaune, fille de *Jean*, Argentier du Roi Charles VII, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Jean*, Chanoine de Saint-Martin-de-Tours; 3. *Adam*, Prieur de Monnoye, & Chanoine de Saint-Martin-de-Tours après son frere; 4. *Marie*, alliée à *Jacques* Roy, Seigneur de Saint-Florent & de Saint-Crapaix, Sécretaire du Roi; 5. autre *Marie*, qui épousa *Mace* Binet, Seigneur de Beauvais; 6. *Catherine*, mariée à *Jean* Georget, Seigneur de Cremeaux; & 7. *Perrine* Briçonnet, femme de *Jean* Poncher, Argentier des Rois Charles VIII & Louis XII.

III. FRANÇOIS Briçonnet, Seigneur de Chanfreau, du Chêne, &c. Receveur géneral des Finances, puis Maître de la Chambre aux deniers, mourut avant l'an 1531. Il épousa *Denyse* le Beichel, dont il eut, 1. *Robert*, mort jeune; & 2. *Jeanne* Briçonnet, mariée à *Charles* Ménager, Argentier de la Reine. * Paul Jove & Guichardin, *Hist. l.* 1. *& suiv.* Philippe de Comines. Du Tillet. Le Féron. Ughel, *Ital. Sacra de Episc. Pranest.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Narbon. Rhemens. tome* 1. *Lodoviens. & Meldens. tome* 2. Gui Bretonneau, *Généal. de Briçonnet.* Sponde, *in Annal.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hist. des Cardin. &c.* Le P. Anselme, *Hist. des grands Officiers de la Couronne.*

BRIÇONNET (Robert) Archevêque & Duc de Reims, premier Pair & Chancelier de France, Abbé de Saint-Wast d'Arras, &c. qui vivoit sur la fin du XV siécle, sous le régne de Louis XI, & de Charles VIII, étoit quatriéme fils de JEAN Briçonnet, & de *Jeanne* Berthelot. Il avoit été Thrésorier de Saint Martin-de-Tours, & fut fait Archevêque de Reims en 1493, après Pierre de Laval. Ensuite il exerça quelque tems la charge de Garde des Sceaux, & depuis il fut pourvu de celle de Chancelier de France, par lettres données à Turin le trentiéme août de l'an 1495; mais il n'en joüit pas long-tems; car il mourut le troisiéme juin de l'an 1497, à Moulins, où il fut enterré dans l'église collégiale de Notre-Dame.

BRIÇONNET (Guillaume) Cardinal du titre de sainte Pudentiane, dit le Cardinal de Saint-Malo, frére du précédent, fut Evêque de Saint-Malo & de Nîmes, puis Archevêque de Reims après son frére *Robert* Briçonnet en 1497, fit en cette qualité la cérémonie du sacre du Roi Loüis XII, le 27 mai 1498, & s'étant démis de cet Archevêché, fut pourvu de celui de Narbonne en 1507. Le Pape Alexandre VI l'éleva à la dignité de Cardinal l'an 1495, en présence du Roi Charles VIII, qui l'en pria, & qui se trouva au Consistoire. Ce Prélat eut tres-grande part aux bonnes graces du même Roi Charles VIII, & de Loüis XII, & se signala dans le ministére. Paul Jove, le Cardinal Bembe, & Guichardin, ont remarqué que ce fut à sa persuasion que le premier de ces Rois entreprit la conquête du Royaume de Naples. On dit aussi qu'il fut un de ceux qui travaillérent le plus dans le Concile de Pise contre Jules II. Aussi fut-il cité à Rome, & privé de la pourpre sacrée: Léon X, la lui rendit. C'étoit un grand homme, habile dans les affaires, amis des Gens de Lettres, prudent, & zélé pour la gloire de la France. Le Féron l'appelle *Oraculum Regis, Regni columna.* Il mourut le quatriéme décembre 1514. Les Auteurs remarquent de lui, qu'ayant été marié avant que d'être engagé dans les Ordres sacrez, il eut de *Raoulette* de Beaune son épouse, deux fils, *Guillaume*, Evêque de Meaux; & *Denys*, Evêque de Lodêve, tous deux grands Prélats; & que le pére officiant un jour pontificalement, ses deux fils, qui n'étoient pas encore Evêques, lui servirent à la Messe, l'un de Diacre, & l'autre de Soudiacre. Ce Cardinal avoit deux devises; l'une Françoise, *l'humilité m'a exalté*; & l'autre Latine, *ditat servata fides.* On lui attribue un petit Manuel de priéres. Il publia aussi des Ordonnances Synodales, qu'il avoit faites à Saint-Malo, où il résidoit avec beaucoup de zéle & d'édification.

BRIÇONNET (Guillaume) fils de GUILLAUME Briçonnet, qui fut depuis Cardinal, & de *Raoulette* de Beaune, fut Abbé de Saint-Germain-des-Prez, Evêque de Lodêve, puis de Meaux en 1516. C'étoit un homme de mérite & de tres-bonnes mœurs; mais préoccupé d'estime pour ceux qui ne parloient que de Réforme, de Grec & d'Hébreu. Pour bien entendre l'Ecriture Sainte, il voulut avoir auprès de lui quelques uns de ceux qui avoient le plus de réputation parmi ces gens-là. Les principaux étoient quatre Maîtres-ès-Arts, un Dauphinois, & trois Picards, qui avoient régenté avec honneur dans l'Université de Paris, savoir, Guillaume Farel du Dauphiné, Jacques Fabri ou le Févre, Arnaud Roussel, & Gérard Roussel de Picardie. Ces quatre hommes se prévalurent de l'autorité que leur donnoit ce bon Evêque, & semérent dans Meaux leur doctrine, qui se répandit depuis dans une grande partie du Royaume. Le Parlement de Paris nomma des Commissaires pour informer de ce désordre: ce qui épouvanta si fort ces Ministres, qu'ils se sauvérent promptement en Allemagne.

Alors

Alors l'Evêque changea de conduite, il condamna dans un Synode les livres de Luther, dont il défendit la lecture; il y établit l'Invocation des Saints, ordonna un jeûne la veille de la Fête-Dieu, & voulut qu'on fit des proceſſions pendant l'octave de cette fete avec beaucoup de magnificence & de dévotion. Il fit encore d'autres réglemens pour maintenir les anciennes pratiques de l'Egliſe dans ſon diocéſe. Il traduiſit *Contemplationes Idiotæ*, & mourut le 25 février 1533, âgé de 65 ans. * Maimbourg, *Hiſtoire du Calviniſme.*

BRIÇONNET (Denys) frére de *Guillaume*, Evêque de Meaux, & fils du Cardinal, fut Archidiacre de Rheims & d'Avignon, enſuite Evêque de Toulon dès avant l'an 1511, puis Evêque de Saint-Malo en 1514. Dès l'année ſuivante on lui donna l'Evêché de Lodêve, ce qui ne l'empêcha pas de garder celui de Saint-Malo; mais le deuxiéme janvier 1521, il permuta l'Evêché de Lodêve pour l'Abbaïe de Cormery avec René du Puis. Il eut auſſi l'Abbaïe d'Epernay. En 1511, il aſſiſta au Concile de Piſe; & en 1514, à celui de Latran: deux ans après il fut Ambaſſadeur auprès de Léon X. Ce fut à ſa ſollicitation que ce Pontife canoniſa ſaint François de Paule, l'an 1519. Il fut protecteur des Savans: auſſi les plus illuſtres d'entre eux lui dédiérent leurs Ouvrages, comme Jacques Fabri, *la Politique*; & Vatable *la Phyſique d'Ariſtote*, Charles Bouille, *le Livre du Sage*; Joachim Périon, *ſes Notes ſur Tite-Live*; & Joſſe Clictoué ou Clichtovée, *le Livre de ſaint Denys*. Ce ſage Prélat mourut le 18 décembre de l'an 1535. C'étoit le véritable pére des pauvres, il en ſervoit tous les jours treize à table, étant lui-même à jeun, & ne négligoit rien pour remplir tous les devoirs d'un ſaint Evêque.

* **BRICOURT** (Claude) Chanoine d'Arras, a mis en vers Latins l'Abbrégé du Catéchiſme Romain. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 139.

BRICSTAN ou **BRISTAN**, Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint Benôit, qui vivoit dans le IX ſiécle, vers l'an 870, ſavoit les Mathématiques, la Muſique, l'Hiſtoire, & compoſa quelques Ouvrages en vers, entre autres, un qu'il nomme *Lamentations* ſur la deſtruction de ſon monaſtére par les Danois. Ce Poëme eſt intitulé, *In Cineres Monaſterii Croylandenſis, Threni*, & il commence ainſi,

Quomodo ſola ſedes dudum Regina Domorum
Nobilis Eccleſia & nuper amica Dei.

Bricſtan y a imité les Lamentations du Prophéte Jérémie, ſur la deſtruction de Jéruſalem. * Pitſeus, *de Script. Angl. &c.*

BRIDEWELL, maiſon fameuſe de travail & de correction à Londres. Elle eſt prés de l'Egliſe de Ste Brigide, derrére la rue appellée Fleetſtreet. C'eſt une grande maiſon bâtie par Henri VIII, pour la réception de Charles-Quint, laquelle fut convertie par Edouard VI, à l'uſage qu'on en fait à préſent. Il y a 140 pauvres garçons qui y ſont entretenus, à qui l'on apprend des métiers; & il y a pour cet effet 22 Mâitres, logez *gratis*, outre le profit qu'ils retirent du travail de leurs apprentifs. Chacun de ces garçons eſt engagé avec ſon Mâitre pour le terme de ſept ans, lequel étant expiré, il entre dans les droits de la bourgeoiſie de Londres. L'Hopital leur fournit les habits & les lits, & leurs Mâitres les vivres. Bridewell eſt auſſi une maiſon de correction pour les ſerviteurs & les ſervantes inſolens; pour les femmes proſtituées, & autres gens de mauvaiſe vie. On les fait travailler, & on leur donne tous les jours un tel nombre de coups de fouet que le Préſident ordonne. Ils n'ont pour toute nourriture que du pain & de l'eau, à moins que par leur induſtrie & bonne conduite, ils ne faſſent voir qu'ils méritent un meilleur traitement. Cette maiſon eſt gouvernée en chef par un Préſident, qui de tems en tems tient ſa Cour, pour la punition des coupables ſelon la grandeur de leurs fautes. En ſon abſence, le Tréſorier fait ſa fonction. * *Etat de la Grande-Bretagne ſous George II, tome* 1. *p.* 217.

BRIDFERTH, Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint Benôit, qui vivoit ſur la fin du dixiéme ſiécle, vers l'an 980, étoit habile dans les Mathématiques & dans la Philoſophie. Abbon Abbé de Fleuri, faiſoit une eſtime particuliére de cet Auteur: il avoit établi un commerce de lettres avec lui, & le conſultoit aſſez ſouvent. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, parmi ceux du Vénérable Béde, comme, *De Principiis Mathematicis*; *De Inſtitutione Monachorum, &c.* Il compoſa auſſi des Commentaires ſur quelques Traitez du même Béde. * Pitſeus, *de Scriptoribus Angl.* Arnoul Wion, &c.

* **BRIDGE**, mot Anglois qui ſignifie *pont*, & qui entre dans la compoſition de quantité de noms de villes, de bourgs, &c. en Angleterre, ſe trouve tantôt au commencement, tantôt à la fin des mots, comme dans *Bridg-town* ou *Bridge-town*, *Bridgewater*; *Cambridge*, *Tunbridge*, &c.

BRIDGE-END, bourg dans la partie ſeptentrionale du Comté de Glamorgan, qu'on appelle Newcaſtle, ſitué ſur le côté occidental de la riviére d'Ogmore, ſur laquelle il a un pont de pierre. Il eſt à 135 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BRIDGENORTH, bourg d'Angleterre, dans la partie orientale du Comté de Shrop, qu'on nomme *Stolſdon*. Il eſt ſur la rive occidentale de la Saverne, avec un beau pont de pierre, & eſt diviſé en deux parties qu'on appelle la haute & la baſſe ville, avec deux paroiſſes. Il étoit autrefois fortifié d'un foſſé & d'un rempart, avec un bon château ſur un roc, mais qui tombe préſentement en ruïne. C'eſt un de ces bourgs royaux, qui envoyent des Députez au Parlement d'Angleterre. Il eſt un peu au deſſous de la ville de Shrewsbury, & à 136 milles Anglois de Londres. * Maty, *Dict. Géogr. Dictionnaire Anglois.*

BRIDGE-TOWN, ville capitale de l'iſle Barbade, l'une des Antilles, fut brûlée le 18 avril 1668. Elle eſt dans la partie méridionale & occidentale de l'iſle, avec un port appartenant aux Anglois qui l'ont bâti il y a quelques années. Les François l'appellent *la Ville du Pont*; mais depuis peu les Habitans la nomment *Saint-Michel, Fanum S. Michaelis*. C'eſt le lieu le plus conſidérable de l'iſle. Elle eſt ſituée dans le fonds de la Baye de Carliſle. Cette Baye eſt fort large, profonde & aſſurée pour les vaiſſeaux, étant aſſez grande pour comprendre cinq cens vaiſſeaux à la fois. La ville eſt longue contenant pluſieurs rues, ornées de quantité de maiſons bien bâties. Elle eſt fort peuplée, parce que le Gouverneur y fait ſa reſidence, que la Juſtice s'y adminiſtre, & que c'eſt la place du baſſin du commerce, où il y a pluſieurs Marchands & Facteurs qui ont leurs magaſins pour negocier leurs affaires. Elle eſt mal ſituee, la terre etant plus baſſe que la mer. Elle a deux Forts vis à vis l'un de l'autre, pour la défenſe & la ſureté des vaiſſeaux, avec une platte-forme au milieu qui commande auſſi ſur la rade. Tout cela eſt muni de gros canon. Le principal de ces Forts s'appelle le *Fort Charles*. * *Dict. Anglois. L'Amérique Angloiſe*, de l'édit. d'Amſterdam 1688, *p.* 50 *&* 51.

BRIDGEWATER, bourg d'Angleterre, dans la contrée occidentale du Comte de Sommerſet, qu'on appelle *Petherton*, eſt grand, bien peuplé, & fort fréquenté, ſitué ſur le bord occidental de la riviere de Parret, à trois milles de la Mer d'Irlande. Il eſt honoré du titre de Comté, dans la perſonne de *Jean* Egerton, Comte de Bridgewater, qui l'a herité d'un de ſes Ancêtres nommé *Jean* Egerton, qui fut fait Comte de Bridgewater en 1617, par le Roi Jacques premier. *Jean* etoit fils & heritier de *Thomas* Egerton, qui fut fait Baron d'Elleſmére en 1603, & Vicomte de Brackley en 1615. Ce bourg eſt éloigné de 143 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BRIDIEU (Louïs de) Gouverneur de Guiſe, Meſtre de camp des armées du Roi, défendit Guiſe dans les tems difficiles de la minorité de Louïs XIV, contre deux armees conſiderables; l'une d'Eſpagnols, & l'autre de François liguez contre ce Prince, qui l'aſſiegerent en 1650. Il les obligea à lever le ſiége, après vint-quatre jours de tranchée ouverte, & apres avoir ſoutenu trois bréches au château, ſans avoir jamais voulu écouter aucune compoſition; parce qu'il s'agiſſoit de ſauver l'Etat, les ennemis ne ſe propoſant rien moins, que d'aller juſqu'à Paris, après s'être aſſurez de ce paſſage. En reconnoiſſance d'un ſervice ſi important, le Roi l'honora du Brevet de Chevalier de l'Ordre du ſaint Eſprit, le fit Lieutenant Général de ſes armées, & lui donna tous ſes domaines de la ville de Guiſe, pour en jouïr ſa vie durant. Il mourut ſans enfans. Il étoit cadet d'une maiſon noble en la paroiſſe de Saint Hyriers au diocéſe de Limoges. Sa Genealogie, avec toutes ſes branches, qui ſe ſont étendues en Touraine & en Poitou, eſt imprimée dans les Mémoires de M. de Marolles, Abbe de Villeloin, qui n'en rapporte que huit ſtations, parce que la maiſon de Bridieu ſe trouva alors ſans mâles. Mais il marque qu'il avoit vérifie la nobleſſe du premier de ces huit, qui prit le nom de *Bridieu*, & qu'en 1454, ſon fils nommé *Antoine* de Bridieu, étoit Chevalier de ſaint Jean de Jéruſalem, & Commandeur des Ferriéres en la Marche. * *Voyez les Mémoires de* Michel de Marolles, *imprimez à Paris chez Antoine de Sommaville.*

BRIDLINGTON. *Voyez* **BURLINGTON.**

BRIDPORT, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Dorſet, qu'on appelle *Thorn*, eſt ſitué entre deux riviéres, avec un pont ſur chacune, à deux milles Anglois de la mer. C'étoit une ville conſidérable ſous le régne d'Edouard *le Confeſſeur*, & un bon port de mer, qui a été bouché par les ſables. C'etoit auſſi autrefois la ſeule ville du Royaume, où l'on faiſoit des cordages & des cables pour les vaiſſeaux, ſon terroir produiſant de fort bon chanvre. Ce bourg envoye deux Députez au Parlement, & eſt à 115 milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

BRIE, païs de France en Champagne, entre les riviéres de Seine & de Marne. Aimon appelle ce païs *Brigienſis Saltus*; & dans le teſtament du Roi Dagobert, il eſt nommé *Brigeium*. Les Modernes l'appellent *Bria*. Il eſt fécond en grains, en fruits, en pâturages, &c. Meaux ſitué ſur la Marne en eſt la ville capitale. Les autres ſont Provins, Lagni, Brie-Comte-Robert, Seſanne en Brie, Château-Thierry, la Ferté ſous Jouare, Colomiers, Melun, &c. Il y a diverſes belles maiſons, & pluſieurs Abbaïes & Prieurez. Aujourd'hui une partie de la Brie eſt dans le Gouvernement de l'Iſle de France, & une autre partie dans celui de Champagne. Les Comtes Palatins de Champagne l'étoient auſſi de Brie, & ce païs a été uni à la Couronne en même tems que la Champagne. Pour entrer dans un plus grand détail, on peut ajoûter que la Brie eſt une province de France, fort fertile & peuplée, aſſez étendue, entre la Marne & la Seine. Elle a pour limites au ſeptentrion l'Iſle de France propre, le Valois & le Soiſſonnois; au levant la Champagne; & au midi & au couchant la riviére de Seine, qui la ſépare du reſte de la Champagne, du Gâtinois & du Hurepoix. Elle s'étend en long de l'orient à l'occident, l'eſpace de vint-deux lieues, ſavoir, depuis Seſanne juſqu'à Conflans près de Charenton, où la Marne ſe jette dans la Seine; mais ſa largeur n'eſt pas ſi grande. Elle eſt jointe à la Champagne depuis pluſieurs ſiécles, & elle fait encore actuellement partie du Gouvernement de Champagne, excepté une petite partie la plus proche de Paris, & depuis Lagny juſqu'à Melun, qui eſt jointe au Gouvernement de l'iſle de France. La Brie eſt ordinairement diviſée en trois parties; la Haute Brie, qui eſt vers la Marne, dont la principale ville eſt Meaux; la baſſe Brie, qui s'étend vers la Seine, dont Provins eſt la capitale; & la Brie Pouilleuſe, qu'on nomme autrement *Gallevoſſe*, qui eſt auſſi ſur la Marne vers la Champagne & le Soiſſonnois, & dont Château-Thierry eſt la principale; mais il eſt difficile de convenir de leurs limites. La ville de Meaux eſt capitale de toute la Province, quoique celle de Provins fût la réſidence ordinaire des Comtes de Brie, avant qu'elle fût unie à la Champagne. * Baudrand.

La Brie étoit le païs des Meldéens, peuples de la quatriéme Lyonnoiſe. Après la domination des Romains, elle fut ſoumiſe à nos Rois vers le dixiéme ſiécle, & fut gouvernée par des Comtes, qui deſcendoient d'EUDES, qui fut tué par Gathalon. Pierre de

de Dreux la porta dans la maison de Bretagne, environ l'an 1250, d'où elle passa dans celle d'Artois, quarante-quatre ans après, par le mariage de Blanche, fille de Jean II, Duc de Bretagne, avec Philippe, Comte d'Artois. Leur fille Marguerite, épousa Louïs, Comte d'Evreux, &c. Charles VI la donna à son frére Louïs, Duc d'Orléans, & Louïs XII l'incorpora à la Couronne à son avénement. *Cherchez* CHAMPAGNE. * Bourgon, *Géogr. Hist.*

BRIE, en Latin *Brixius*, (Germain) natif d'Auxerre, dans le XVI siécle, avoit aquis une grande connoissance des Langues, & sur tout de la Gréque. Il traduisit de Grec en Latin, le Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostome, & quelques autres Ouvrages que l'on estime beaucoup. Le combat d'un vaisseau François contre deux vaisseaux Anglois fut le sujet d'un combat de plume entre Thomas Morus & Brie, qui en firent chacun une description en vers. Brie composa aussi de beaux vers Grecs, dont il régaloit les Savans, qui trouvoient ordinairement table ouverte chez lui. Dans sa vieillesse, il devint extrémement inquiet & mélancolique. Un jour étant à Blois à la suite de la Cour, il eut tant de déplaisir d'avoir été volé, qu'il en mourut près de Chartres, en venant à Paris, vers l'an 1550, ou plutôt en 1538, comme le prouve l'épitaphe que lui a fait Gilbert Bucher, parmi les Epigrammes imprimées *in octavo* l'an 1538. Elle se lit *pag.* 150. * Paul Jove, *Elog. c.* 130. Sainte-Marthe, *Elog. l.* 1.

BRIE-COMTE-BRAINE, en Latin *Bria Comitis*, petite ville de l'Isle de France, dans l'Evêché de Soissons. *Voyez* BRENNE.

BRIE-COMTE-ROBERT, près de la petite riviére d'Yerre ou d'Ierre, ville de France dans la Brie, au sud-est de Paris dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Il y a un siége de Justice, sous le ressort du Châtelet de Paris. Elle est située dans un païs extrémement fertile.

BRIEG (Prononcez *Brîg*) en Latin *Brega*, ville d'Allemagne, sur l'Oder, dans la Silésie, entre Breslaw & Oppelen, au nord-ouest d'Oppelen, & au sud-est de Breslaw, à environ six lieues de l'une & de l'autre de ces deux villes. Elle est capitale d'un des principaux Duchez de la Silésie, & lui donne son nom.

BRIEG, le Duché de BRIEG ou de BRÎG, en Latin *Burgensis Ducatus*, petit païs d'Allemagne, dans la Haute Silésie, entre le Duché de Breslaw au septentrion, & les Duchez de Grotkau & d'Oppelen au midi. Il est ainsi nommé de la ville de Brieg, aux environs de laquelle il est, ayant eu cy-devant ses Ducs propres, qui descendoient de George Podiebrack, Roi de Bohéme, & qui avoient encore les Duchez de Lignitz & de Wolaw; mais le dernier de ces Ducs mourut en 1675. Ainsi ce païs appartient présentement à l'Empereur, comme Roi de Bohéme, & s'étend du levant au couchant.

BRIEG dans le Valais. *Voyez* BRIGA.

BRIEL, ville. *Voyez* BRILLE.

BRIENNE-sur-Aube, ou près de l'Aube, petite ville de France en Champagne, avec titre de Comté, étoit une des sept Pairies que les Comtes Palatins de Champagne avoient établies autrefois dans cette province, où les Pairs tenoient les grands jours. Brienne est près de Troyes, entre Bar-sur-Aube & Planci. Elle donne son nom à l'ancienne Maison de Brienne.

BRIENNE, Maison illustre qui a produit un Roi de Sicile, un Empereur de Constantinople Roi de Jérusalem, trois Connétables de France, & des grands Officiers de la Couronne, tiroit son origine de ENGILBERT, qui suit.

I. ENGILBERT, I. du nom Comte de Brienne, vivoit en l'an 990, sous le régne de Hugues *Capet*, & épousa *Mansfride*, veuve de *Fromont*, III. du nom, Comte de Sens & de Joigny, dont il eut ENGILBERT II, qui suit.

II. ENGILBERT, II. du nom, Comte de Brienne, le fut aussi de Joigny par son mariage avec N.... de Joigny, fille de *Fromont* Comte de Joigny. Il vivoit en 1055, & fut pére de GAUTIER, I. du nom, qui suit;

III. GAUTIER, I. du nom, Comte de Brienne, vivoit l'an 1068, & épousa *Eustache*, Comtesse de Bar-sur-Seine, fille de *Milon*, Comte de Bar-sur-Seine & de Tonnerre, dont il eut 1. ERARD, I. du nom, qui suit; 2. *Milon*, qui fit *la branche des Comtes de* BAR-SUR-SEINE, dont il prit le nom; & 3. *Gui* de Brienne, qui laissa des enfans.

IV. ERARD, I. du nom, Comte de Brienne, vivoit l'an 1112, & épousa *Alix* de Roucy, Dame de Rameru, fille d'*André*, Seigneur de Rameru, dont il eut GAUTIER, II. du nom, qui suit; & *Félicité* de Brienne, mariée 1. l'an 1110, à *Simon*, I. du nom, Seigneur de Broyes: 2. à *Géofroy*, III. du nom, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne.

V. GAUTIER, II. du nom, Comte de Brienne, &c. vivoit en 1152, & épousa *Adelaïs* de Baudement, fille d'*André* de Baudement, Seigneur de Braine-sur-Vêle, Sénéchal de Champagne, dont il eut 1. ERARD, II. du nom, qui suit; 2. ANDRÉ, qui fit *la branche des Seigneurs de* RAMERU, *rapportée cy-après*; 3. *Jean* Abbé de Beaulieu, qui vivoit en 1186; 4. *Marie*, qui vivoit en 1147; & 5. *Elvide* de Brienne, vivante en 1152.

VI. ERARD, II. du nom, Comte de Brienne, vivoit en 1186, & épousa *Agnès* de Montbéliard, fille de *Richard*, Seigneur de Montfaucon, & d'*Agnès*, Comtesse de Montbéliard, dont il eut 1. GAUTIER, III. du nom, qui suit; 2. *Guillaume*, mort avant le mois de mai de l'an 1200; 3. JEAN, qui fit *la branche des Comtes d'*EU, *rapportée cy-après*; & 4. *Ermengarde* de Brienne, mariée à *Amé*, Comte de Montbéliard.

VII. GAUTIER, III. du nom, Comte de Brienne, fut Roi de Sicile & Duc de la Pouille, du chef de sa femme, se signala à la défense de la ville d'Acre contre les Sarasins en 1188, & mourut de la blessure qu'il reçut au château de Sarno, en la Pouille, l'an 1205. Il épousa *Marie*, dite *Albéric*, Reine de Sicile, sœur de *Guillaume*, III. du nom, Roi de Sicile, & fille aînée de *Tancréde* le Bâtard, Roi de Sicile, dont il eut GAUTIER, IV. du nom, qui suit.

VIII. GAUTIER, IV. du nom, dit *le Grand*, Comte de Brienne, né posthume, passa en la Terre-Sainte, où il posseda le Comté de Japhe, & s'y signala en plusieurs occasions contre les Sarasins, qui l'ayant fait prisonnier, le firent mourir l'an 1244 selon quelques uns, ou l'an 1251 selon quelques autres. Il épousa *Marie* de Cypre, fille de *Hugues*, I. du nom, Roi de Cypre, & d'*Alix* de Champagne, dont il eut 1. *Jean*, Comte de Brienne, mort avant l'an 1270, sans postérité de *Marie* d'Enguien; 2. HUGUES, qui suit; & 3. *Aimery* de Brienne, mort sans lignée avant l'an 1270.

IX. HUGUES, Comte de Brienne & de Liches, & Duc d'Athénes, mort avant l'an 1301, épousa *Héléne* de Ville-Hardouin, Duchesse d'Athénes, fille de *Géofroy*, Prince de l'Achaïe & de la Morée, & d'*Agnès*, fille de *Pierre* de Courtenay, I. du nom, Comte de Nevers & Empereur de Constantinople, dont il eut 1. GAUTIER, V. du nom, qui suit; & 2. *Agnès* de Brienne, mariee avant l'an 1306, à *Jean*, II. du nom, Comte de Joigny & Sire de Mercœur.

X. GAUTIER, V. du nom, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athénes, fut tué dans un combat l'an 1312. Il épousa *Jeanne* de Châtillon, fille aînée de *Gaucher*, V. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcéan, &c. Connétable de France, dont il eut 1. *Gautier*, VI. du nom, Comte de Brienne, Duc d'Athénes, &c. qui fut fait Connétable de France le neuviéme mai 1356 par le Roi Jean, & mourut à la bataille de Poitiers, donnée le 19 septembre de la même année, n'ayant point eu d'enfans de *Marguerite* de Sicile-Tarente, fille de *Philippe* de Sicile, I. du nom, Prince de Tarente, & de *Thamar* Ange, ni de *Jeanne* de Brienne, fille de *Raoul* Comte d'Eu, Connétable de France, & de *Jeanne* de Mello, ses deux femmes; & 2. *Isabeau* Comtesse de Brienne, & Duchesse d'Athénes, mariée par contract du mois de janvier 1320, à *Gautier*, IV. du nom, Seigneur d'Enguien, dont elle eut entre autres enfans *Louïs*, Seigneur d'Enguien, Comte de Brienne & de Conversano, qui de *Jeanne* de Saint-Sévérin, eut entre autres enfans *Marguerite* d'Enguien, qui porta le Comté de Brienne, la Seigneurie d'Enguien & les droits sur le Duché d'Athénes à *Jean* de Luxembourg, Seigneur de Beauvoir son mari.

BRANCHE DES COMTES D'EU.

VII. JEAN de Brienne, Roi de Jérusalem & Empereur de Constantinople, troisiéme fils d'ERARD, II. du nom, Comte de Brienne, & d'*Agnès* de Montbéliard, fut un de ceux qui prirent la Croix pour la conquête de la Terre Sainte; & la renommée de sa valeur fut si considérable, que les Barons de Jérusalem députérent en France pour lui offrir ce Royaume avec la veuve de leur dernier Roi; ce qu'il accepta avec l'agrément de Philippe *Auguste* Roi de France. Il en fut couronné Roi dans la ville de Tyr en octobre 1210; mais l'Empereur Frédéric II, ayant épousé sa fille l'an 1223, il fut contraint de lui céder tous ses droits sur ce Royaume, quoiqu'on fût convenu qu'il en joüiroit pendant sa vie. Les Barons François de l'Empire d'Orient le choisirent l'an 1229, pour gouverner l'État pendant le bas âge de Baudouin de Courtenay, II. du nom, & lui accordérent le titre d'Empereur, suivant l'usage. Il fut couronné l'an 1233, mais son avarice fit tomber cet Empire dans des malheurs, dont il ne s'est point relevé, & il mourut le 21 mars 1237. Il épousa 1. le 14 septembre 1210, *Marie* de Montferrat, veuve d'*Amaury* Roi de Jérusalem, & fille de *Conrad* Marquis de Montferrat, & d'*Isabeau* d'Anjou, Reine de Jérusalem: 2. l'an 1222, *Bérengére* de Castille, sœur de *Ferdinand* Roi de Castille. Du premier mariage vint 1. *Yoland* de Brienne, Reine de Jérusalem, mariée en 1223, à *Frédéric*, II. du nom, Empereur, morte en couches l'an 1228. Et du second sortirent 2. ALFONSE, qui suit; 3. *Jean* de Brienne, dit *d'Acre*, Bouteillier de France, mort l'an 1296, après avoir épousé 1. *Marie* de Coucy, veuve d'*Alexandre*, II. du nom, Roi d'Ecosse, dont il n'eut point d'enfans: 2. l'an 1251, *Jeanne* de Châteaudun, Dame du Château-du-Loir, dont il eut *Blanche* de Brienne, Dame de la Louplande, mariée l'an 1269, à *Guillaume*, fils aîné d'*Enguerrand*, II. du nom, Seigneur de Fiennes; 4. LOUÏS, qui fit *la branche des Vicomtes de* BEAUMONT-AU-MAINE, *rapportée cy-après*; & 5. *Marie* de Brienne, qui épousa par contract du 19 avril 1229, *Baudouin* de Courtenay, II. du nom, Empereur de Constantinople, & qui vivoit encore en 1275.

VIII. ALFONSE de Brienne, Comte d'Eu, étoit Chambrier de France en 1258, & mourut au siége de Tunis en Afrique le 25 août 1270, le même jour que le Roi saint Louïs, qu'il avoit accompagné. Il épousa avant l'an 1249, *Marie*, Comtesse d'Eu, fille de *Raoul* de Lézignen, dit d'*Issoudun*, II. du nom, Comte d'Eu, & d'*Yoland* de Dreux, dont il eut 1. JEAN I. du nom, qui suit; 2. *Blanche*, Abbesse de Maubuisson en 1309; & 3. *Marguerite* de Brienne, alliée à *Jean*, II. du nom, Seigneur de Dampierre en Champagne.

IX. JEAN de Brienne, I. du nom, Comte d'Eu, mort en l'an 1294, épousa *Béatrix* de Châtillon, dite *de S. Paul*, fille de *Gui* de Châtillon, II. du nom, Comte de Saint-Paul, & de *Mahaud* de Brabant, dont il eut JEAN II, qui suit.

X. JEAN de Brienne, II. du nom, Comte d'Eu, mourut à la bataille de Courtray l'an 1302. Il épousa *Jeanne*, Comtesse de Guines, fille de *Baudouin*, Comte de Guines, Seigneur d'Ardres, & de *Jeanne* de Montmorency, dont il eut 1. RAOUL I. du nom, qui suit; & 2. *Marguerite* de Brienne, alliee à *Gui*, II. du nom, Vicomte de Thouars.

XI. RAOUL, I. du nom, Comte de Brienne & de Guines, fut Connétable de France avant l'an 1336, & mourut le 18 janvier 1344, d'un coup de lance qu'il reçut au tournoi qui se fit à Paris aux noces de Philippe de France, Duc d'Orléans. Il épousa *Jeanne* de Mello, Dame de Château-Chinon & de Lorme, fille aînée & hé-

ritiére

ritiére de *Dreux* de Mello, IV. du nom, Seigneur de Château-Chinon, & de *Léonore* de Savoye, dont il eut 1. RAOUL II. qui fuit; & 2. *Jeanne* de Brienne, mariée 1. à *Gautier*, VI. du nom, Comte de Brienne, Connétable de France: 2. en janvier 1357, à *Louis* d'Evreux, Comte d'Etampes, morte le fixiéme juillet 1389.

XII. RAOUL de Brienne, II. du nom, Comte d'Eu & de Guines, fut fait Connétable de France après la mort de fon pére, fe trouva à la bataille de Crecy, où il fut fait prifonnier, & conduit en Angleterre l'an 1346. A fon retour, ayant été convaincu du crime de Léze-Majefté & de trahifon, le Roi Jean lui fit trancher la tête à Paris le 18 novembre 1351. Il ne laiffa point d'enfans de *Catherine* de Savoye, veuve d'Azon Vicomte de Milan, fille de *Louis* de Savoye, II. du nom, Seigneur de Vaud. Elle prit une troifiéme alliance avec *Guillaume* de Flandre, Comte de Namur. *Après fa mort le Comté d'Eu fut donné par confidération à* Jean *d'Artois par le Roi Jean.*

BRANCHE DES VICOMTES DE BEAUMONT-AU-MAINE.

VIII. Louïs de Brienne, fils puîné de JEAN de Brienne, Roi de Jérufalem & Empereur de Conftantinople, & de *Bérengére* de Caftille fa feconde femme, devint Vicomte de Beaumont par fon mariage avec *Agnès* de Beaumont, fille de *Robert*, Vicomte de Beaumont-au-Maine, dont il eut 1. JEAN, qui fuit; 2. *Louis*, Evêque de Dublin en Angleterre; 3. *Henri*, qui époufa *N*.... fille d'*Alexandre* Comin, Comte de Bogham en Ecoffe, dont il eut des enfans; 4. *Jeanne*, Dame de Loué, mariée en novembre 1286, à *Gui* de Montmorency, Sire de Laval & de Vétré, Comte de Cazerte, &c.; 5. *Marguerite*, alliée à *Boemond*, Prince d'Antioche & Comte de Tripoli; & 6. *Marie* de Brienne, alliée à *Henri*, Seigneur d'Avaugour, de Goello & de Mayenne, morte le premier mars 1334.

IX. JEAN de Brienne, Vicomte de Beaumont, époufa en 1263, *Jeanne*, fille de *Géofroy*, III. du nom, Seigneur de la Guer che, de Pouancé, de Segré, de Martigné-Ferchaut & de Sainte-Sufanne, & d'*Emmette* de Châteaugontier, dont il eut 1. ROBERT, qui fuit; 2. *Anne*, mariée à *Payen* de Chourfes, Seigneur de Malicorne, & 3. *N*.... de Beaumont, alliée à *N*.... Seigneur de Montgeroul.

X. ROBERT, Vicomte de Beaumont, époufa *Marie*, fille de *Maurice*, V. du nom, Seigneur de Craon, de Sablé & de Chantocé, Sénéchal d'Anjou, & de *Mahaud* de Malines, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui fuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Jean* d'Amboife, Seigneur de Chaumont; 3. *Marguerite*, alliée à *Bernard*, Comte de Ventadour; & 4. *Géofroy* de Beaumont, Chambellan du Roi Philippe *de Valois*. mort fans enfans de *Jeanne*, fille de *Hugues*, Seigneur de Beauçay en Loudunois, laquelle fe remaria à *Charles* d'Artois, Comte de Longueville, avec lequel elle vivoit l'an 1376.

XI. JEAN, II. du nom, Vicomte de Beaumont, &c. époufa 1. *N*.... fille de *Jean*, Seigneur de Harcourt, Vicomte de Châtellerault: 2. *Marguerite*, fille d'*Aymar* de Poitiers, Comte de Valentinois, & de *Sibylle* des Baux. Du premier lit vint 1. *Marie* de Beaumont, alliée à *Guillaume* Chamaillart, Seigneur d'Anthenaife, dont vint *Marie* Chamaillart, Vicomteffe de Beaumont, Dame d'Anthenaife, de Pouancé, de Châteaugontier, de Sainte-Sufanne & de la Flêche, qui époufa le 20 octobre 1371, *Pierre*, II. du nom, Comte d'Alençon, morte le 18 novembre 1476. Et du fecond lit fortit 2. Louïs II, qui fuit.

XII. Louïs, II. du nom, Vicomte de Beaumont, &c. fut tué à la bataille de Cocherel, le 23 mai 1364, fans laiffer de poftérité de *Jeanne* de Bourbon, fille de *Jacques*, I. du nom, Comte de la Marche, & de *Jeanne* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*. Elle prit une feconde alliance avec *Bouchard*, VI. du nom, Comte de Vendôme, & mourut avant l'an 1371.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RAMERU & de VENISY.

VI. ANDRÉ de Brienne, fils puîné de GAUTIER, II. du nom, Comte de Brienne, & d'*Adelais* de Baudement, mourut Général des troupes Françoifes à la défenfe de la ville d'Acre, l'an 1188. Il époufa avant l'an 1184, *Alix*, Dame de Venify, veuve de *Gaucher* de Joigny, I. du nom, Seigneur de Châteauregnard, & fille d'*Anfel* Seigneur de Venify, & d'*Elifabeth* Dame de Nangis, laquelle étoit fille de *Fleury*, qui étoit fils de *Philippe*, I. du nom, Roi de France, & de *Bertrade* de Montfort. De ce mariage vinrent 1. ERARD, qui fuit; 2. *Elifabeth*, mariée l'an 1211, à *Milon* Seigneur de Pogy; & 3. *Alix* de Brienne, alliée à *Clérambaut*, Seigneur de Noyers.

VII. ERARD de Brienne, Seîgneur de Rameru, &c. époufa 1. *Elifende* Comteffe du Perche: 2. l'an 1214, nonobftant les oppofitions du Pape Innocent III, & de Louïs de France, depuis Roi, VIII. du nom, *Philippe* de Champagne, fille de *Henri*, II. du nom, Comte de Champagne, & d'*Ifabeau* Reine de Jérufalem & de Cypre, à caufe de laquelle il difputa le Comté de Champagne, dont par jugement des Pairs affemblez à Melun l'an 1216, il fut débouté, & l'an 1221, il renonça à tous les droits qu'il prétendoit, moyennant une recompenfe qu'il reçut en d'autres terres, vivant encore l'un & l'autre en l'an 1247. De leur mariage vinrent 1. HENRI, qui fuit; 2. *Erard*, mort en la Terre-Sainte, fans alliance; 3. *Marie*, alliée 1. à *Gaucher*, III. du nom, Seigneur de Nanteuil, mort l'an 1241: 2. à *Hugues*, II. du nom, Seigneur de Conflans; 4. *Ifabeau*, qui vivoit l'an 1262, avec *Henri*, Comte de Grandpré, fon mari; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *Thierry*, Seigneur de Beurres en Flandre: 2. à *Adenet*, fils de *Guillaume*, Sire de Nike; 6. *Jeanne*, Dame de Séans-en-Othe, mariée à *Matthieu*, III. du nom, Sire de Montmorency; 7. *Sibylle*, Abbeffe de la Pitié de Rameru, & 8. *Alix* de Brienne, morte après l'an 1244.

VIII. HENRI de Brienne, Seigneur de Venify, mort en la Terre-Sainte, ainfi que fon pére, époufa *Marguerite* de Challon, fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Challon & de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourgogne. Elle prit une feconde alliance l'an 1255, avec *Guillaume* de Courtenay, Seigneur de Champignelles, ayant eu de fon premier mariage, ERARD, II. du nom, qui fuit.

IX. ERARD de Brienne, II. du nom, Seigneur de Venify, &c. vivoit en l'an 1278, avec une Dame nommée *Mahaud*, dont la poftérité eft ignorée. * *Nobiliaire de Champagne*, par M. d'Hozier. Du Chêne, *Hift. de la Maifon de Luxembourg*. Du Cange, *Hiftoire de Conftantinople*. Le Féron. Godefroy,& le P. Anfelme, *Grands Officiers de la Couronne*. Sainte-Marthe. Camufat. Du Bouchet, &c.

BRIENNE (Gautier de) Roi de Sicile, III. de ce nom, fils d'ERARD II, & d'*Agnès* de Montbéliard, fit le voyage d'Outre-mer, & fignala fon courage à la défenfe de la ville d'Acre contre les Sarafins en 1188. Depuis il fut Roi de Sicile & Duc de la Pouille, par fon mariage avec *Marie*, dite *Alberie*, qui étoit fœur de *Guillaume* III, Roi de Sicile, & fille aînée de *Tancrede* le Bâtard. Gautier ne négligea rien pour faire valoir les droits de fa femme, & en les défendant il mourut d'une bleffure reçue l'an 1205, au château de Sarno dans la Pouille. L'Auteur de la Chronique de faint Matthieu d'Auxerre, dit qu'il fut tué par les Allemands. Il ne laiffa qu'un fils pofthume, qui fut GAUTIER de Brienne, dit *le Grand*. Son oncle *Jean* fut fon Tuteur, & lui reftitua le Comte de Brienne en 1221, comme nous l'apprenons de la lettre qu'il ecrivit à Thibaut VI, Comte de Champagne, pour le prier de mettre fon neveu en poffeffiom du Comté de Brienne. Gautier paffa dans la Terre-Sainte, & y fut Comte de Japhe. Il fignala fon courage en diverfes occafions contre les Sarafins, qui le firent prifonnier, & le firent mourir cruellement. Sanut marque fa prife fous l'an 1244, & Matthieu Paris met fa mort fous l'an 1251.

BRIENNE ou BRÊNE (Gautier de) Duc d'Athénes, & Connétable de France, étoit le fixiéme de ce nom, & fils de GAUTIER V, & de *Jeanne* de Châtillon. On l'eleva à la Cour de Robert *le Bon* & *le Sage*, Roi de Naples & de Sicile; & le Prince Charles, fils de Robert, qui étoit Duc de Calabre, l'envoya à Florence en qualité de fon Vicaire ou Lieutenant Général en 1326. L'année fuivante le même Roi l'employa contre l'Empereur Louis de Baviére, qui vouloit entrer dans le Royaume de Naples en 1331. Brienne tenta de reprendre le Duché d'Athénes, & étant revênu en France, il fervit le Roi Philippe *de Valois* dans la guerre contre les Anglois l'an 1340. *Voyez* l'Hiftoire de ce Duc a l'article de BRÊNE (Gautier de) A quoi il faut ajoûter qu'il fe refugia en France, où fes fervices lui firent obtenir la charge de Connétable, que le Roi Jean lui donna le neuviéme mai de l'an 1356. Brienne fut tué à la bataille de Poitiers le 19 feptembre fuivant fans avoir eu d'enfans de *Marguerite* de Sicile-Tarente fa premiére femme, ni de *Jeanne* d'Eu, qu'il époufa en fecondes noces. Son corps fut enterré dans l'Abbaïe de Beaulieu, au Comté de Brienne, où l'on voit fon tombeau avec fon épitaphe. * Felibien, *Entretiens fur les Vies des Peintres, tome* 1. *Entret*. 2. *p*. 182. de l'édit. de Trevoux 1725.

BRIENNIUS (Jofeph) Moine de Conftantinople, qui floriffoit au commencement du XV fiécle, fous l'empire de Manuel Paléologue, du tems du Patriarche Jofeph, & qui faifoit la fonction de Prédicateur, a laiffé dix-huit Difcours fur la Trinité, contre le fentiment des Latins touchant la proceffion du faint Efprit, qui fe trouvent manufcrits dans la bibliothéque du Vatican, où Allatius qui les cite, les avoit vus. Cet Auteur cite auffi deux Sermons du même fur le Jugement futur, & fur la Béatitude éternelle. * Allatius, *de Concord. Ecclef.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef du XV fiécle.*

* BRIENNOIS, petite contrée de France, dans le Duché de Bourgogne, le long de la Loire, fur les confins du Bourbonnois. Il a pris fon nom de Brienne qui eft détruit il y a long-tems. Sa ville capitale eft Sémeur ou Sémur en Briennois. Ce païs a eu des Seigneurs particuliers, defquels il a paffé dans la Maifon de Luzy des Seigneurs de Bourbon-Lancy, de là dans celle de Château-Villars, & enfuite a été réüni au Duché de Bourgogne. * *Dict. Univ. de la France.*

* BRIENTZ, village du Canton de Berne en Suiffe, fitué au nord-eft du Lac de Brientz auquel il donne fon nom. Il eft au fud-eft de Berne dont il eft éloigné d'environ quatorze lieues.

* BRIENTZ, Lac de Suiffe dans le Canton de Berne, tire fon nom du village de Brientz. Il eft traverfé par la riviére d'Aar.

BRIESCIE. *Voyez* BRESSICI.

* BRIESEN, ancienne famille noble qui s'eft répandue en Poméranie, en Lufacе & en Bohéme.

BRIET (Philippe) Jéfuite, né en 1600, à Abbeville en Picardie, mit au jour en 1648, fes *Paralléles de la Géographie ancienne & nouvelle de toute l'Europe*, contenue en trois volumes Latins. On a auffi de lui en fix petits volumes une Chronologie, qui eft fort méthodique; outre quelques autres petits Ouvrages tous en Latîn. La mort qui l'emporta le neuviéme décembre 1668, l'empècha de mettre encore au jour *fes Paralléles Géographiques de l'Afie, de l'Afrique & de l'Amérique*, aufquels fon deffein étoit d'ajoûter de petites Tables, comme il a fait à ceux de l'Europe. Baudrand a été fon Difciple, & a fuivi fes traces. * Sotwel, *Biblioth. Societ. Jefu.*

*BRIÉTES, Peintre, fut pére de Paufias de Sicyone, Peintre célébre. *Voyez* PAUSIAS.

BRIETZEN, fur l'Oder. *Voyez* BRITZEN.

BRIETZEN, fur l'Ada. *Voyez* BRIZEN.

BRIEU (Saint-) en Latin *Briocus* & *Briomaclus*, ou *Briomacles*, natif d'Irlande, qui vivoit au feptiéme fiécle, fous la difcipline de faint Germain Evêque en Irlande, vint fe réfugier fur les côtes de l'Armorique, appellée depuis *la petite Bretagne*, comme firent en ces fiécles plufieurs autres Bretons, c'eft à dire, des Habitans d'Angleterre & d'Irlande, qui avoient été dépouillez de leur biens, & chaffez par les Saxons, ufurpateurs de leur païs. On croit qu'il

étoit déja Prêtre ; & même de ces Evêques Bretons, qui aimérent mieux servir Dieu & le prochain en France, que de travailler à la conversion des Anglo-Saxons, reservée aux Missionnaires de saint Gregoire *le Grand*. C'est ce qui l'a fait regarder comme un Evêque regionnaire ou sans église particuliére ; de même que saint Sanson, saint Léonore, saint Magloire, & d'autres encore venus du même païs. S. Brieu s'étant arrêté sur la côte septentrionale de Bretagne, entre les villes de Lexobie & d'Aleth, dont le siége Episcopal fut depuis transporté à Saint-Malo, il bâtit un monastére, où il vécut avec quelques Religieux qu'il y assembla, dans les exercices de la retraite & de la pénitence. Il y mourut, à ce que l'on croit, âgé de plus de quatre-vint-dix ans. L'odeur de sa sainteté & le bruit de ses miracles, rendirent le lieu si célébre, qu'on y vit bientôt une ville portant son nom, érigée depuis en Evêché, dont on le regarde même comme le premier Evêque, quoiqu'il n'en fût pas l'Instituteur, & qu'il n'y eût peut-être exercé aucune jurisdiction Episcopale de son vivant. Ce fut peu de tems après cette érection, environ l'an 860, que la crainte que l'on avoit des incursions des nations Barbares ou des Normands, fit transporter son corps dans le monastére de Saint-Serge près d'Angers, où il demeura environ 300 ans. Mais en 1166, on en fit, avec beaucoup de magnificence, une nouvelle translation, le Dimanche 31 juillet en présence de Henri Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & de Guienne, qui étoit aussi Comte d'Anjou, & de Conan Prince ou Comte de Bretagne. On le plaça fort honorablement dans la même église. Il y a dans l'église de saint Barthélemi à Paris une parcelle des Reliques de ce Saint, que l'on y conserve dans une chapelle de son nom, & que l'on y apporta en 966, pour les garantir de la fureur des Normands, qui faisoient de nouvelles incursions. * Henschenius, *p.* 92. *n.* 2. Chatell. *Hagiol. in voce Machutes.* Baillet, *Vies des Saints, au premier de mai.*

BRIEU (Saint-) ville Episcopale de France. *Cherchez* SAINT-BRIEU.

BRIEUX (Jacques Mosant de) Poëte Latin du XVII siécle, a publié deux volumes de ses Poësies Latines, dont la seconde parut à Caen en 1669, *in douze*. Elles sont différentes, & sur divers sujets. Son Poëme sur *le Coq*, est fort estimé des Connoisseurs. Le reste de ses Ouvrages poëtiques approche plus du genre médiocre, que de l'excellent, si l'on en excepte quelques Epigrammes fort belles. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes, tome* 4. *partie* 2. *p.* 337. *&* 338. *n.* 1518. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

* BRIEY, bourg de Lorraine, dans la partie septentrionale, sur une petite riviére qui se rend dans l'Orne. Il est au sud-ouest de Thionville & au nord-ouest de Metz, à quatre lieues de la premiére de ces villes, & à cinq de la seconde.

* BRIFFOUIL, BRIFFEUIL ou BRIFOEL, bourg des Païs-Bas dans le Hainaut & dans la Châtellenie d'Ath. Il est au sud-ouest de la ville d'Ath, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* BRIGA, & BRYG, est le plus beau & le plus grand bourg du Haut Valais, dans une grande & agréable plaine, sur la riviére de Saltine ou de Salgine.

BRIGA (La) bourg du Piémont en Italie. Il est dans le Comté de Tende, au sud de Coni ou Cuneo, dont il est éloigné d'environ six lieues.

BRIGANÇON. *Voyez* BRÉGANÇON.

BRIGAND, est un nom que l'on donne aux soldats mal disciplinez, qui ne font que piller & désoler les païs où ils font des courses, & qui n'attendent point l'ennemi pour le combattre. Les armées des Tartares, des Arabes, ne sont que des armées de brigands. Ce mot s'est dit originairement d'une compagnie de soldats que la ville de Paris arma & soudoya en l'an 1356, pendant la détention du Roi Jean, prisonnier en Angleterre. Ils furent ainsi nommez, parce qu'ils étoient armez de *Brigandines*, sorte d'armes usitées alors. On dit que parce qu'ils firent beaucoup de voleries & de brigandages, on a appellé de leur nom tous les voleurs de grands chemins. D'autres croyent que ce mot est venu de certains peuples appellez *Brigantins* ou *Brigans*, qui habitoient sur les rives du Lac de Constance, & voloient publiquement, amis & ennemis. Quelques-uns prétendent que ce mot vient de *Burgand*, insigne voleur qui ravagea la Guienne du tems du Pape Nicolas I. Ménage en donne une étymologie peu vrai-semblable, quoiqu'il se fonde sur Tacite. Fauchet le dérive de *Brige* ou *Brug*, vieux mot Gaulois, ou pour mieux dire, Allemand, qui signifie un *pont*, à cause qu'on y détrousse facilement les Passans. Juste-Lipse le dérive du Latin *Bragantes*, qui étoient des soldats à pié. Borel le dérive de *Brugne*, qui étoit une armure ancienne, faite de lames de fer jointes, servant de cuirasses, dont ces Brigands étoient armez. * Furetiére.

BRIGANTES, c'est le nom donné à un peuple composé de différentes nations, où les anciens Gaulois envoyoient des Colonies, comme en Espagne, en Portugal, en Italie, en Allemagne, & dans la Grande Bretagne. Le peuple ainsi nommé habitoit d'ordinaire les lieux les plus élevez de ces païs. Aussi les villes dont les noms finissent en *brica*, *briga*, *bria*, étoient pour la plupart situées sur des hauteurs. * Buchanan.

BRIGENORTH. *Voyez* BRIDGENORTH.

BRIGETOWNE, ville de l'Amérique septentrionale. *Voyez* BRIDGE-TOWN.

BRIGG ou GLANDFORD BRIGG, bourg d'Angleterre dans le Comté de Lincoln, dans la contrée nommée *Yarborough*, & dans la subdivision de cette contrée, qu'on nomme *Lindsey*, à cent trente-cinq milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

* BRIGGES ou BRIG-KAUSTEVEN, bourg d'Angleterre dans le Comté de Lincoln, dans la partie septentrionale qu'on nomme *Kausteven*. On y voit les ruïnes de l'ancienne *Causennis*, ville des Coritains.

BRIGHTHEMSTON, bourg du Comté de Sussex en Angleterre, dans la contrée appellée *Lewis*, près de la mer. * *Dict. Anglois.*

BRIGIDE (SAINTE) Abbesse de Kildare en Irlande, née vers le milieu du cinquiéme siécle, dans le village de Fouchard, au diocese d'Armach, étoit fille d'un homme de qualité, qui vouloit la marier; mais elle préféra l'état de virginité, & en fit profession, avec trois autres filles, entre les mains de saint Melde, Disciple de saint Patrice, dans la province de Meath. Elle établit ensuite une communauté Religieuse, & fonda plusieurs monastéres, dont le plus considérable étoit celui de Kildare, à sept ou huit lieues de Dublin, dans la province de Leinster ou de Lagénie. Sa Vie est pleine de quantité de miracles; ce qui lui a fait donner le surnom de *Thaumaturge*. On ne sait pas l'année de sa mort, qui est marquée différemment depuis l'an 490, jusqu'à l'an 523, par différens Auteurs. Bollandus a donné cinq Histoires de sa Vie, toutes remplies de prodiges & de puérilitez, sans ordre & sans discernement. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, premier février.* Il faut distinguer cette Sainte d'avec sainte Brigitte, Princesse de Suede.

BRIGIDE ou BRITTE, compagne de sainte Maure, vivoit dans le cinquiéme siecle. Saint Grégoire de Tours fait mention de ces deux Saintes, & de la découverte de leurs corps ; mais les Actes de leur Vie & de leur martyre sont si fabuleux, que l'on n'y peut ajoûter aucune foi. * Gregoire de Tours, *l.* 2. *Hist. ch.* 9. *de Gloria Confes. ch.* 18. *Acta apud Bollandum.* Baillet, *Vies des Saints*, 13 *juillet.*

BRIGITTE ou BIRGITE (sainte) Princesse de Suéde, issue du sang Royal, fille de *Birger* & de *Sigrede*, élevée & nourrie dans la pieté, vivoit dans le XIV siécle. Elle epousa *Ulfon* ou *Wlfon*, Prince de Néricie, & fut mére de huit enfans, que l'on estime tous Bienheureux, savoir, 1. 2. *Benoît* & *Guyomar*, morts jeunes avec l'innocence de leur batême; 3. 4. *Charles* & *Birgere*, qui moururent en allant à Jérusalem pour la guerre sainte ; 5. 6. *Marguerite* & *Marie*, qui furent mariées, & parurent des modéles de vertus dans leur état; 7. *Ingeburge*, qui fut Religieuse, & dont la sainteté fut marquée par plusieurs miracles ; & 8. l'illustre sainte *Catherine* de Suede. Après la mort de son mari, qui se fit Religieux de Cîteaux, & avec lequel elle alla en pélerinage à saint Jacques de Compostelle, elle passa en Italie, & s'établit à Rome, où elle fonda un Ordre Religieux, dit de *Saint-Sauveur*, & lui donna des Régles, qu'elle écrivit en trente-un chapitres. Sur la fin de sa vie, elle fit un voyage en Palestine, pour visiter les lieux sanctifiez par le Fils de Dieu & par les Apôtres. Elle écrivit à Avignon au Pape Grégoire XI, afin de l'obliger de retourner à Rome. On a sous son nom un volume de Révélations en huit livres. Ces Révélations furent examinées au Concile de Bâle, où Jean de Turre-Cremata en fit un rapport favorable, & en sauva la censure, quoique Gerson & d'habiles Théologiens fussent d'avis qu'elles la meritoient. Sainte Brigitte mourut à Rome le 15 juillet 1373, & fut enterrée au monastere des filles de Sainte-Claire, dit de Saint-Laurent *in Pansperna*, d'où l'année suivante son corps fut transféré ou monastére de Vastena, qu'elle avoit fondé : on en conserva seulement un bras chez les Religieuses de Sainte-Claire. Le Pape Boniface la canonisa en 1391. Le Concile de Constance confirma encore cette canonisation en 1415. Son Ordre, composé de Religieux & de Religieuses, sous la Régle de saint Augustin, commença vers l'an 1363. Il est à peu près semblable à celui de Fontevrauld, puisque c'est une Abbesse qui en est Supérieure générale. La plupart de leurs monastéres dans les Païs-Bas, ont été pillez & vexez pendant les troubles de ce païs-là. Les Ouvrages de sainte Brigitte sont, *Revelationum libri octo*, qu'Alphonse Evêque de *Gaën* ou *Jaen* a mis en ordre, & ausquels Matthieu *de Suecia* Chanoine de *Lincopin* a fait une preface; *Regula S. Salvatoris data divinitus ab ore Jesu Christi devotæ Sponsæ suæ B. Brigittæ, capitibus* 31 *comprehensa*; *Sermo Angelicus de excellentia B. Mariæ Virginis*, que l'on prétend avoir été dicté à la Sainte par un Ange; *Orationes quatuor* que l'on donne pour être divinement revelées ; *Revelations Extravagantes*, qui sont quelques revélations oubliées dans la premiére collection ; *Orationes quindecim de Passione Domini*, imprimées *in octavo* en 1530. Les Oeuvres de cette Sainte parurent à Lubec en 1492, à Nuremberg en 1521, à Rome en 1557, à Anvers en 1611. Elles parurent en deux tomes *in folio*, à Rome & à Cologne en 1628, revues par le Cardinal de Turre-Cremata, & accompagnées des Notes de *Gonsalve Durant*. Cette Sainte s'étoit fait traduire la Sainte Ecriture en Langue Gothique pour être en état de la lire. Il y a eu une sainte Vierge d'Ecosse de ce nom, morte en 518, selon Sigebert, mais plutôt en 623. * *Sa Vie dans la Bulle de sa canonisation, & par un Auteur anonyme, dans* Surius. Bzovius. Sponde & Rainaldi, *in Annal. A C.* 1370. 1373. 1391 *&* 1415. Baronius, *in Martyr.* Maurolicus. Le Mire, &c. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XIV siécle.* Baillet, *Vies des Saints du mois de mars.* Hermant, *Hist. des Ordres Religieux, tome* 2.

BRIGNAIS ou BRINIAIS, bourg de France dans le Lyonnois, est sur la petite riviére de Garon, à deux lieues de Lyon vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIGNOLES ou BRIGNOLLE, ville de France en Provence, avec Bailliage & siége du Sénéchal de la province, est située près de la petite riviére de Caranne ou de Caramie, dans un terroir extrémement fertile en grains, en oliviers, en vignes & en fruits, & qui produit ces excellentes prunes qui en ont emprunté le nom de Brignoles, & que l'on transporte jusques dans le Levant. Les Auteurs Latins nomment cette ville *Brinolium*, *Brinonia* & *Brinnola* : & elle porte ce dernier nom dans une Bulle du Pape Grégoire VII, en 1084. Quelques-uns la prennent pour le *Forum Voconii*, & d'autres pour le *Matavonium* de la Voye Aurélie. Le siége du Lieutenant du Sénéchal y est établi depuis l'an 1570, & outre le Bailli, il y a encore un Juge Royal, & un autre, dit *Viguier*. Les Comtes de Provence se plaisoient beaucoup en cette ville ; & saint Louis, Evêque de Toulouse, est surnommé *de Brignole*, parce qu'il y naquit, & qu'il y mourut. Nostradamus dit qu'on y élevoit les enfans des mêmes Comtes, & que Brignole fut surnommée *la Nourriciére des enfans*. On y a trouvé des inscriptions qui témoignent que cette ville est ancienne. La Reine Jeanne, I. du nom, l'aliéna en 1357, & la céda à Jean II, Comte d'Ar-

d'Armagnac, qui avoit des troupes en Provence ; mais ce fut pour peu de tems. En 1536, Brignole fut emportée par l'avant-garde de l'armée de l'Empereur Charles-*Quint* commandée par Ferdinand de Gonzague, qui y furprit quelques troupes du Roi, & les défit. Elle fouffrit beaucoup durant les guerres de la Ligue. Hubert de la Garde, Seigneur de Vins, Chef des Ligueurs en Provence, furprit Brignole la nuit du premier jour de l'an 1589, la pilla, & en tira trente mille écus. * Noftradamus & Bouche, *Hift. de Provence.*

BRIGNOLE (Antoine-Jules) Jéfuite, né à Gênes, dont il fut Sénateur, étoit fils d'un Doge de cette République. Il fut Ambaffadeur en Efpagne. Après avoir été marié & avoir eu des enfans, il fe fit Prêtre, & trois ans après il accomplit le vœu qu'il avoit fait, d'entrer chez les Jéfuites, où il s'eft diftingué par les vertus propres de cet état, & fur tout par un grand zele pour le falut des ames. Il mourut à Gênes en 1662, âgé de 57 ans. * Sotwel, *Script. Soc. Jefu*

* BRIGNON, petite ville de France en Champagne dans le Sénonois, fur l'Armanfon, au fud-fud-eft de la ville de Sens, dont elle eft éloignée de fix à fept lieues.

* BRIGNONE (Chriftophle) Sicilien, né à Palerme fut Prêtre, Docteur en Théologie auffi bien qu'en Jurifprudence Civile & Canonique, & Protonotaire Apoftolique. Il étoit doué d'un beau génie, & avoit par fon travail aquis un grand favoir. Il fut choifi deux fois pour Préfident de l'Académie de Palerme, & pour Membre de celle des *Reacenfi*. Il fut envoyé par fes Supérieurs de la part de la ville de Palerme vers le Comte d'Ajala, Viceroi de Sicile, qui faifoit fa réfidence à Meffine, pour y traitter de quelques affaires d'importance, & enfuite vers Philippe IV, Roi d'Efpagne, auprès duquel il maintint vigoureufement & fidélement les intérêts & les prérogatives de la ville qui le députoit. Lorsqu'il fut de retour en Sicile, on lui donna une récompenfe de fes fervices, en le faifant, en 1650, Curé de fainte Marie de Montefervato dans le fauxbourg de Palerme ; & dans la fuite en 1663, Curé de faint Hippolité dans la ville même, où il mourut en 1681. Il a écrit trois livres en Italien & en Efpagnol, dont deux traittent de la *Conception immaculée de la Sainte Vierge*, & l'autre de *l'Ordre de faint Jacques.* * *Gr. Dict. Univ. Dict. Biblioth. Sicula.*

BRIGUE, pourfuite ardente & fouvent criminelle pour obtenir quelque emploi ou quelque autre chofe, en Latin *ambitus*, qui fignifie proprement l'action par laquelle on environne une perfonne pour avoir fon fuffrage dans les élections, étant toûjours autour de lui, l'embraffant & le careffant pour cela. Les Romains faifoient un crime à ceux qui briguoient les charges par des moyens trop empreffez, comme par des largeffes extraordinaires, par des menaces, ou à force ouverte. On fit plufieurs loix pour empêcher ces brigues, & pour punir ceux qu'on en pouvoit convaincre. La plus confidérable fut celle qui fe fit fous le confulat de Cicéron, appellee de fon nom *Lex Tullia*. Par cette loi il étoit défendu de donner au peuple aucun combat de Gladiateurs deux années avant que de prétendre a quelque charge, de faire aucun feftin public, ni de fe faire fuivre par une troupe de Cliens. On puniffoit par un exil de dix ans, un Sénateur qui avoit brigué ; on impofoit aux autres des amendes, & ils étoient incapables de jamais parvenir aux dignitez. On peut voir fur cela Cicéron contre Vatinius, & dans fon plaidoyer pour Sextius. Néanmoins les chofes allérent fi loin dans la corruption de la République, qu'on avertiffoit publiquement les Tribus des fommes d'argent qu'on leur promettoit pour avoir leurs fuffrages ; & cela dit Cicéron, s'appelloit *pronunciare in Tribus*. Ils fe fervoient pour ce fujet de trois fortes de perfonnes, qu'ils appelloient *Interpretes*, des Entremetteurs, qui aidoient à faire marché, *per quos pactio inducebatur*, dit Afconius Pedianus, *Sequeftres*, qui étoient les depofitaires, entre les mains defquels on confignoit l'argent dont on étoit convenu ; & enfin *Divifores*, les diftributeurs, qui avoient le foin de partager l'argent dans la Tribu à chaque particulier. * Danet, *Antiq. Rom. & Gréq.*

BRIGUE (La) *Voyez* BRIGA (La) ville de Piémont.

BRIGUEIL, petite ville de France dans la Baffe Marche, aux confins du Poitou & de l'Angoumois, environ à neuf lieues de la ville de Limoges vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIHUEGA, petite ville avec un vieux château, eft dans la Caftille Nouvelle, province d'Efpagne, entre la ville de Guadalaxara & celle de Siguença. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRIKINGTON. *Voyez* BRICKINGTON.

BRIL (Paul) excellent Peintre de paifages, natif d'Anvers, alla à Rome avec fon frére Matthieu Bril, & y travailla avec lui pour le Pape Grégoire XIII. Après la mort de Matthieu, arrivée en 1584, Paul continua les mêmes ouvrages pendant le Pontificat de Gregoire, & fit enfuite de tres-beaux paifages pour les Papes Sixte V, & Clément VIII, pour le Cardinal Borghéfe, & pour toutes les perfonnes curieufes. Il vendoit tres-chérement fes tableaux à des Marchands de fon pais, qui en faifoient trafic, & qui les répandoient de tous les côtez. Il demeura toûjours à Rome, & y mourut en 1626, à l'âge de 72 ans. * Félibien, *Entretiens fur les Vies des Peintres, tome 3. Entret. 6. p.* 308. *&* 309. de l'édit. de Trevoux 1725.

* BRIL (Matthieu) frére du précédent & Peintre comme lui, travailla conjointement avec fon frére pour le Pape Grégoire XIII. Il mourut en 1584. * Le même.

* BRIL (Jaques) né à Leide en Hollande le 21 janv. 1639, de parens de baffe extraction, donna dès fa plus tendre jeuneffe des marques d'un naturel porté à la piété, écoutant avec empreffement les leçons de Morale, & lifant l'Ecriture avec beaucoup d'application. Etant parvenu à un âge plus avancé, il dit fouvent confidemment à fes amis, qu'il ne trouvoit ni dans la Religion Réformée dans laquelle il a avoit été élevé, ni dans les autres communions, dequoi le fatisfaire. Il fe fépara de toute Société, & ne fréquenta plus les exercices publics. Ce fut, fi l'on en croit fes partifans, par délicateffe de confcience ; mais les autres qui font le plus grand nombre, difent que ce fut par un principe d'orgueil & de préfomptiom, & par envie de critiquer ceux qui n'étoient pas de fon fentiment. Quoiqu'il en foit, il mourut en 1700 avec tous les fentimens d'un bon Chrétien. Il a écrit plufieurs petits Traittez de Théologie, donnez au public avec fa Vie par Bernard Viffcher en Flamand fous le titre de, *Oeuvres de Jaques Bril, fervant à faire voir clairement la moëlle de la vraye Théologie, & tres utiles pour toutes les Communions.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRILLE ou LA BRILLE, ville de Hollande, à l'emboûchure de la Meufe, avec un affez bon port, eft une tres-jolie ville, bien peuplée, & dans un terroir qui produit de tres-bon froment ; mais l'air y eft groffier. La Comteffe Mathilde y avoit fondé une églife collégiale vers l'an 1472. Cluvier & Junius parlent de l'origine du nom de la ville de la Brille, qui eft devenue célébre dans le XVI fiécle ; car c'eft là que les Confédérez du païs jettérent les premiers fondemens de leur République en 1572. Se voyant chaffez des Païs-Bas par le Duc d'Albe, ils fe retirérent en Angleterre, & ayant équipé à la hâte une armée d'environ quarante voiles fous la conduite du Comte de Lumei, ils firent des courfes fur la côte, & furent appellez par raillerie, *Gueux de mer* ou *Oyes de mer*. Le Duc d'Albe s'étant plaint à Elifabeth Reine d'Angleterre, de ce que ces Confédérez, qu'il nommoit *des Pirates*, avoient retraite dans fes ports, elle fut obligée de les faire fortir. Ils firent voile vers Enkhuifen, où ils prirent trois vaiffeaux d'Anvers chargez de marchandifes Efpagnoles de grand prix, avec un autre de Bifcaye. De là n'ayant pas eu fort bon vent, il abordérent dans l'ifle de Voorn où eft la Brille, & pouffez par l'occafion, ils entreprirent ce qu'ils n'euffent jamais efpéré d'exécuter. Ils attaquérent la Brille, renverférent la porte, montérent fur la muraille, & fe rendirent maîtres de la place le jour de Pâques fleuries, qui étoit en cette année le premier avril. Ils pillérent toutes les églifes & les couvents d'alentour, rompirent les images, & firent fortifier la ville. Ce fut le commencement de la République. * De Thou, *Hift. l.* 54. Cluvier, *de Rheni Alveis, ch.* 2. Junius, *in Batav. Defcript. & Hift.* Reidan, *Annal. l.* 1.

BRILLON (Pierre Jacques) Avocat au Parlement, fils de *Jean Baptifte Brillon*, Bourgeois de Paris, eft né le 15 janvier 1671. Il a donné fa premiére jeuneffe à l'étude des Belles Lettres : avant que de prendre le parti du Barreau, il s'étoit appliqué à faire quelques Ouvrages d'efprit. C'eft lui qui eft l'Auteur *des Portraits férieux, galans & critiques ; De l'Ouvrage dans le goût des Caractéres de Théophrafte & des penfées de Pafchal ; Du Théophrafte moderne ; De la Critique de M. de la Bruyére & de fon Apologie.* Ces livres font bien écrits, & ont mérité l'approbation du public. D'abord qu'il fut parvenu à l'âge de vint-trois ou de vint-quatre ans, il fe fentit du goût, & on lui trouva du talent pour la profeffion d'Avocat, qu'il a fuivie pendant plufieurs années, & qu'il n'interrompit que pour prendre la charge de Subftitut de M. le Procureur Général du Grand Confeil. Il s'eft diftingué dans cet emploi, où il a rempli avec honneur pendant plufieurs femeftres la fonction d'Avocat Général ; ce qui lui a procuré une place diftinguée dans le Barreau du Grand Confeil, où il continue de plaider, s'appliquant uniquement à la profeffion d'Avocat, depuis qu'il a quitté la charge de Subftitut. *Le Dictionnaire des Arrêts, ou la Jurifprudence univerfelle des Parlemens de France*, qu'il a donné au public en trois volumes *in folio*, en 1711, eft une preuve de fa capacité & de fon travail infatigable. Il a été élu Echevin de la ville de Paris au mois d'août 1710. Jacques Pouffet de Montauban & Guillaume Tartarin, célébres Avocats, ont rempli la même fonction d'Echevins, le premier en 1678 & 1679, & l'autre en 1692 & 1693. La Nobleffe n'étoit pas alors attachée à l'Echevinage : elle ne l'a été que par un édit du mois de novembre 1706, confirmé par un autre de 1716. * *Mémoires du tems.*

BRILMAECKER (Pierre Michel) Jéfuite, né à Cologne, en 1542 ; fe fit Jéfuite en 1558, & étudia en Théologie à Paris fous Maldonat, auquel il enfeigna l'Hébreu ; (car Michel avoit appris les Langues, & principalement l'Hébraïque.) Depuis, lorsqu'il fut de retour en Allemagne, on lui donna la conduite du Collége de Spire, puis de celui de Munfter, qu'il fit achever. Il travailla utilement dans le deffein d'attirer les Proteftans dans l'Eglife Romaine. Ayant été empoifonné par les Proteftans, à ce qu'on prétend, les prompts remédes le fauvérent d'abord ; mais depuis, la force du poifon le jetta dans de grandes incommoditez, dont il mourut à Mayence le 25 août 1595, âgé de 53 ans. Il compofa divers Traitez de controverfe, & d'autres Ouvrages. * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Societ. Jefu.* Le Mire, *de Script. facul. XVI.*

* BRILON, petite ville du Duché de Weftphalie dans le Cercle de Weftphalie en Allemagne, à peu près au midi de Paderborn, dont elle eft éloignée d'environ huit lieues. Elle eft fituée vers la fource de la petite riviére de Mon ou Moen.

* BRIMEU, village de France. Il eft dans la Picardie près d'Abbeville. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIN ou BRINN, ville du Royaume de Bohême, capitale de la Moravie, avec un fort bon château fur la riviére de Swarte, qui s'y rend dans le Zwitta, eft nommée *Brno* par les Habitans, & fut fi bien défendue, en 1645, par le Comte de Souches, François, qui en étoit Gouverneur, contre les Suédois, qu'ils furent obligez d'en lever le fiége, après avoir été plufieurs femaines devant. Cette ville eft à cinq milles d'Allemagne d'Olmuts. Depuis ce tems, elle doit à la valeur de fes Habitans fon titre de capitale de la Moravie, au lieu qu'Olmuts qui avoit cette prérogative, fe rendit aux Suédois dès la premiére fommation. La ville de Brin eft le lieu où fe tiennent les affemblées de la Province. * Bourgon, *Géogr. Hift.*

* BRINCK (Henri) naquit à Franeker en 1645 ou 1646, & fut reçu Propofant en 1667. Après avoir exercé fon miniftére dans deux différens endroits & à l'armée, il fut appellé à Utrecht en 1687, où il eft mort en 1723, âgé de près de 78 ans. Il fut marié deux fois. De fa premiére femme *Anne* Heilinga il n'eut point d'enfans,

ſans ; mais de la ſeconde nommée *Agathe* Helt, il eut trois fils & quatre filles. On a de lui en Flamand, *La Pierre de touche de la vérité & de l'erreur ; Encouragement pour Sion affligée ; Lettres contre Guillaume Deurhof.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BRINDES ou BRINDISI, en Latin *Brundiſium* & *Brunduſium*, ville du Royaume de Naples dans la Terre d'Otrante, avec Archevêché, eſt ſituée ſur la Mer Adriatique, entre Otrante, qui eſt à la bouche du Golfe, & Bari. Brindes a un des plus beaux ports & des plus aſſurez de l'Italie, outre qu'il eſt défendu par un château bâti dans la mer, & par quelques Forts. Elle a été autrefois une Colonie des Salentins, puis des Romains, qui prirent Brindes l'an 487 de la fondation de leur ville, & 267 avant J. C. Ils eſtimoient le port de Brindes le plus commode pour les grands embarquemens, cette ville étant à l'extremité de l'Italie, comme Silius Italicus l'a remarqué, *Punic. l.* 8. *v.* 576.

Nec non Brundiſium quo deſinit Itala tellus.

C'eſt à Brindes que Céſar pourſuivit Pompée, qui s'étoit retiré en cette ville l'an 705 de Rome, 49 ans avant Jeſus-Chriſt. Céſar s'y embarqua l'année d'après pour paſſer en Gréce. Virgile y mourut l'an 735 de Rome, 19 ans avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Depuis, Brindes a été ſouvent priſe & repriſe par les Barbares, ruinée deux ou trois fois, & toûjours réparée. * Pline. Ptolomée. Céſar. Tite-Live. Appien Alexandrin. Florus. Blondus. Léandre Alberti, & Scipio Mazella, *Deſcript. del Reg. di Nap.*

BRINIAIS, bourg de France. *Cherchez* BRIGNAIS.

BRINK. *Voyez* BRINCK.

BRINKEL (Gautier) Anglois, qui floriſſoit en 1310, étoit Docteur en Théologie à Oxford, & a fait un Commentaire ſur le livre des Sentences. On dit qu'il avoit l'eſprit pénétrant & ſubtil, & qu'il avoit beaucoup mieux connu que les Savans du commun toutes les ſubtilitez Scholaſtiques, tant dans la Théologie que dans la Philoſophie. * Wading, *in Script. Ord. Min. p.* 148.

BRINN. *Voyez* BRIN.

BRINNITKA, bourg ſur une riviére qui porte ſon nom, eſt en Siléſie, dans le Duché d'Oppelen, & aux confins de celui de Brieg. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRION, iſle de l'Amérique ſeptentrionale dans la baye de Canada, qui a une lieue de long & trois de circuit. Les François la découvrirent en 1534. Le terrein en eſt fort bon, plein de ſapins, de prairies, de campagnes pleines de blez ſauvages, de pois ſauvages, de groſeilles, de fraiſes, de roſes de damas, de perſil & d'excellentes herbes. Elle eſt à 74 degrez, 30 minutes de latitude ſeptentrionale. * *Dict. Angl.*

BRION, château avec titre de Comté en France, dans le Vivarais.

BRIONE, bourg autrefois fortifié, eſt en Normandie, ſur la Rille, entre Lire & Ponteau de-Mer. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIONES, bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille Vieille, eſt aux confins de la Biſcaye, ſur l'Ebre, entre Miranda de Ebro & Logrono. On croit que ce bourg a tiré ſon nom d'un peuple ancien, qu'on nommoit *Berones* ; & qui demeuroit autour de l'Ebre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIONI, *Brionia Inſula, Pullaria Inſula.* Ce ſont trois petites iſles de la République de Veniſe, ſituées dans la Mer Adriatique, ſur la côte occidentale de l'Iſtrie, vis à vis de la ville de Bola. La plus grande de ces iſles porte en particulier le nom de Brioni, les deux autres ſont apppellées Coſéda & S. Gérolamo. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIORD, château de France, bâti dans la province de Bugey ſur un rocher, & près du Rhône, entre Belley & Lyon. On croit que c'eſt le lieu où Charles *le Chauve* mourut le 29 ſeptembre 877. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRIOU, bourg ou village de France dans le Poitou, ſur la rive gauche de la petite riviére de Boutonne, eſt au ſud-oueſt de Poitiers, dont il eſt éloigné de douze à treize lieues. On croit qu'il eſt le lieu qu'on appelloit anciennement *Brigioſum.*

BRIOUDE ſur l'Allier, en Latin *Brivas, Brivatum*, & *Vicus Brivatenſis*, ville de France en Auvergne, au deſſous d'Iſſoire, eſt ancienne & grande, avec diverſes égliſes & divers monaſtéres, & eſt ſituée dans un terroir fertile. Entre ces égliſes, celle de ſaint Julien eſt la plus conſidérable, & eſt occupée par un tres-beau Chapitre, compoſé de vint-cinq Chanoines, qui ſont Seigneurs temporels & Comtes de Brioude, comme les Chanoines de ſaint Jean de Lyon ſont Comtes de Lyon. C'eſt dans cette égliſe que le corps de l'Empereur Avitus, qui étoit Auvergnac, fut enterré. On y a les Reliques de ſaint Julien. Sidonius Apollinaris en parle ainſi dans celui de ſes Poëmes qui porte le titre de *Propempticon*, *v.* 16. & 17.

Hinc te ſuſcipiet Benigna Brivas
Sancti quæ fovet oſſa Juliani.

Cette égliſe avoit été un Abbaïe, & on y mit enſuite des Chanoines, qui étoient autrefois Chevaliers, que Guillaume I, dit *le Pieux* ou *le Piteux*, Duc de Guienne & Comte d'Auvergne, inſtitua en 898, pour faire la guerre aux Normands. Ce qui a fait dire aux Sieurs Beſli & Juſtel, que ce Duc avoit été le premier qui établit une Société de Chevaliers pour la défenſe de la Foi. Hugues, Evêque de Die, puis Archevêque de Lyon & Légat du ſaint Siége, aſſembla, l'an 1092, un Concile à Brioude. Il y a environ à demie lieue de cette ville le bourg de BRIOUDE-LA-VIEILLE, ſur l'Allier, qu'on y paſſe ſur un pont compoſé d'une ſeule arche, extrêmement haute & longue : auſſi croit-on que ce pont n'a point ſon pareil dans le reſte de l'Europe, & que c'eſt l'ouvrage de Céſar. Ce pont eſt appuyé ſur deux montagnes d'une prodigieuſe hauteur. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *ch.* 4. & *ſuiv.* Sidonius Apollinaris, *in Carm. & Epiſt.* Juſtel, *Hiſt. d'Auvergne.* Beſli, *Hiſt. de Poitou.* Savaron, &c.

* BRIOUSE, bourg de France en Normandie dans le dioceſe de Seez, à l'oueſt-nord-oueſt de la ville de Seez dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

* BRIQUEBEC, bourg de France dans la Baſſe Normandie. Il eſt dans le diocéſe de Coutances, au ſud de Cherbourg, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

BRIQUENAY, autrefois petite ville, maintenant village ſitué dans le Rhémois en Champagne, vers la Meuſe, & à une lieue & demie du bourg de Grandpré. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIQUERAS ou BRIQUERASCO, en Latin, *Briqueraſcum*, bourg aſſez conſidérable d'Italie, dans le Piémont, eſt ſitue à quatre ou cinq lieues de Pignerol, avec un bon château. Il eſt renommé par les ſiéges qu'il ſouffrit ſur la fin du XVI ſiécle. Leſdiguiéres, depuis Connétable de France, le prit vers l'an 1592, & le fit tres-bien fortifier : de ſorte qu'il paſſa pour une place importante. Charles Emmanuel, Duc de Savoye, ne négligea rien pour l'emporter ; & l'ayant tenté inutilement il prit des meſures plus juſtes, & qui lui réüſſirent mieux ; car à la faveur d'une tréve, il fit de grands préparatifs ; & après qu'elle fut expirée, il aſſiégea Briqueras le 17 ſeptembre de l'an 1594, avec dix mille hommes & dix huit piéces d'artillerie. Le bourg fut emporté par aſſaut ; & le château ayant eſſuyé huit mille coups de canon, qui firent cinq bréches, ſe rendit à compoſition le 24 octobre. Briqueras a été auſſi renommé durant les guerres de Piémont, en 1629, 1630, & 1631.

BRIQUEVILLE, illuſtre & ancienne Maiſon de Normandie, n'eſt pas moins diſtinguée par ſes hautes alliances que par les grands emplois dont nos Rois ont honoré en divers tems les actions éclatantes de ceux qu'elle a produits.

I. ALMERÉDE, Sire de Briqueville & de Laune, vivoit au commencement du douziéme ſiécle, & laiſſa de ſon épouſe *Amicie* de Montfort (parente du fameux Simon Comte de Montfort) OSBERN de Briqueville, qui ſuit.

II. OSBERN, Sire de Briqueville & de Laune, ainſi nommé dans une chartre de l'Abbaïe de Leſſay, s'allia à *Rohais* de Calligny, & eut d'elle GUILLAUME, qui lui ſuccéda.

III. GUILLAUME, I. du nom, Sire de Briqueville & de Laune, eſt nommé en 1190, dans un acte de partage des Terres de Calligny & de la Heritionniére. Il rétablit l'Abbaïe de Leſſay, & fut préſent à la confirmation de ce rétabliſſement, faite par Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. *Mathilde* de Coucy ſa femme le rendit pére de ROBERT, qui ſuit.

IV. ROBERT, Sire de Briqueville & de Laune, ſignala ſa vie par pluſieurs actions de piété. Il ſe dépouilla du droit de patronage de l'Abbaïe de Leſſay en faveur de Hugues, Abbé de Leſſay, & des Abbez ſes ſucceſſeurs ; il donna par une autre chartre, au même monaſtére, les droits dont il joüiſſoit dans la forêt de Houppelande, & ſur les étangs de Mathon ; & renonçant enfin entiérement au ſiécle, il ſe fit Religieux dans cette Abbaïe. Il étoit alors veuf de *Mahaud* de Paiſnel, ſortie de l'une des plus conſidérables Maiſons de Normandie. THOMAS, qui ſuit, fut le fruit de ce mariage.

V. THOMAS de Briqueville mourut avant ſon pére, en 1214. Il fut enterré dans l'égliſe de Leſſay, & eut d'*Adeline* Bertrand-de-Briquebec, 1. GUILLAUME, qui ſuit ; 2. *Thomas*, qui céda en 1221, à l'Abbaïe de Leſſay, le droit des dîmes de la paroiſſe de ſaint Cyrille.

VI. GUILLAUME, II. du nom, Sire de Briqueville & de Laune, épouſa *Agnès* de la Ferriére, & fut pére de GUILLAUME III, qui ſuit.

VII. GUILLAUME, III. du nom, Chevalier, Sire de Briqueville, de Laune, &c. qui vivoit encore 1374, prit alliance avec *Jeanne* de Meullent, Dame de Molleybacon, fille de *Raoul* de Meullent, Sire de Courſeuilles, petit-fils de *Robert*, Comte de Meullent, & d'*Eliſabeth* de Vermandois, petite-fille de *Henri* I, Roi de France. Les enfans de ce mariage furent, 1. *Guillaume* de Briqueville, Chevalier, mort ſans poſtérité, & enterré avec ſa femme *Jeanne*, Dame de Méoutis, dans l'égliſe de Leſſay, où l'on voit leurs tombeaux ; 2. ROGER, qui ſuit ; 3. *Nicolas*, tige de la branche de Calligny, qui eſt éteinte ; 4. *Thomas*, Chef d'une autre branche, qui eſt auſſi finie ; 5. *Jeanne*, mariée en 1417, à *Vigor* Seigneur de Clinchamp.

VIII. ROGER de Briqueville recueillit la ſucceſſion de *Guillaume* ſon frére aîné. La qualité de Chevalier qu'il porte dans les actes, étoit alors une récompenſe de la valeur. Il ſignala la ſienne dans les guerres de ſon tems, ainſi que le prouve le compte de Jean le Flamand, Théſorier des armées en 1387 & 1388. Il aſſiſta encore en 1392, avec un autre Chevalier & ſix Ecuyers de ſa compagnie, à la montre qui fut faite dans le païs du Maine par Jean le Meingre, dit *Boucicault*, Maréchal de France. Il mourut en 1404, & fut inhumé dans l'Abbaïe de Saint-Nicolas de Blanche-Lande, laiſſant ſes enfans ſous la tutelle de ſa femme *Jeanne* Campion, Baronne de la Haye-Dupuy. Elle étoit veuve de *Jean* Sire de Colombiéres & de Sainte-Croix-Grantonne, qui lui avoit donné, en la prédécédant, ces deux grandes Terres qu'elle laiſſa à l'aîné des enfans de ſon ſecond mariage, qui furent, 1. GUILLAUME, qui ſuit ; 2. *Roger*, qui épouſa *Huguette* de la Haye, & mourut ſans lignée ; 3. *Euſtache* ; 4. *Jeanne*, épouſe de *Bertrand* de la Riviére, Seigneur du Parc ; 5. *Jacquette*, alliée à *Artus* de Vierville, Seigneur de Creuilly.

IX. GUILLAUME, IV. du nom, Sire de Briqueville, de Laune, de Colombiéres, & de Sainte-Croix-Grantonne, épouſa *Guillemette* le Pélerin, Dame d'Amanville, dont il eut GUILLAUME, qui ſuit.

X. GUILLAUME, V. du nom, Sire de Briqueville, d'Orgueil, &c. fut marié par contract de l'an 1494, avec *Jeanne* Havart, Dame d'Auſſeboſc, &c. fille de *George* Havart, Vicomte de Dreux, Sei-

Seigneur de la Rosiére, &c. Sénéchal du Perche, & l'un des deux Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & d'*Antoinette* d'Estouteville. La Maison de Briqueville a eu l'honneur de s'approcher, par cette alliance, de celle de Bourbon-Condé (car Antoinette d'Estouteville étoit sœur utérine de Jean de Roye, dont la postérité s'est depuis éteinte par Léonor de Roye, mariée à Louïs de Bourbon, Prince de Condé.) De Guillaume de Briqueville & de *Jeanne* Havart sortirent, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. JEAN, Seigneur de Colombiéres, & tige de *la branche de* COLOMBIÉRES, *rapportée cy-après.*

XI. FRANÇOIS, I. du nom, Sire de Briqueville, de Laune, de Sainte-Croix-Grantonne & d'Aussebosc, eut pour épouse *Florence* de Clére, fille de *George* Baron de Clére, & d'*Anne* de Brezé; & eut d'elle, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. GUI, Seigneur de Sainte-Croix-Grantonne, *Chef de la branche de ce nom, rapportée cy-après*; 3. *Marie*, Abbesse de Notre-Dame de Lizieux, qui ayant été relevée de ses vœux, épousa, 1. *Charles* de Harcourt-Beuvron, Baron de la Mothe, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre: 2. en 1608, *Pierre* de Harville, Seigneur de la Grange, Capitaine & Bailli de Montfort.

XII. FRANÇOIS, II. du nom, Sire de Briqueville, de Laune & d'Aussebosc, laissa de sa femme *Marie* de Chenivelles, ISAAC de Briqueville, qui suit.

XIII. ISAAC, Sire de Briqueville, de Laune & d'Aussebosc, dernier mâle de la branche aînée de la Maison de Briqueville, a laissé de *Françoise* de Quênel-Coupigny, pour fille unique, *Françoise* Dame de Briqueville, de Laune & d'Aussebosc, mariée à *Fabien* de Biran, Seigneur de Castel-Jaloux en Gascogne.

BRANCHE DES SEIGNEURS de sainte CROIX-GRANTONNE.

XII. GUI de Briqueville, Seigneur de Sainte-Croix-Grantonne, fils puîné de FRANÇOIS I, Sire de Briqueville, & de *Florence* de Clére, épousa *Jeanne* de Recusson, Dame de Montcanisi, & en eut pour fils unique, JEAN qui suit.

XIII. JEAN de Briqueville, Seigneur de Sainte-Croix-Grantonne & de Montcanisi, laissa de *Jeanne* de Quênel-Coupigny sa femme, pour fille unique, *Marie* de Briqueville, Dame de Sainte-Croix-Grantonne & de Montcanisi, mariée à *Gilles* Vipart, Seigneur de Silly, Gouverneur de Montereau-Faut-Yonne, dont elle n'eut qu'un fils, pére d'une fille unique, qui se mariant avec *N.* . . . de Madaillan, Marquis de Montataire, lui a porté pour ses deniers dotaux les Terres de Sainte-Croix-Grantonne, de Montcanisi, &c.

BRANCHE DES BARONS, MARQUIS de COLOMBIÉRES.

XI. JEAN de Briqueville, II. du nom, Seigneur de Colombiéres, &c. fils puîné de GUILLAUME V, Sire de Briqueville, & de *Jeanne* Havart, s'allia le 15 janvier 1534, à *Françoise* Blosset, qui devint après la mort de son époux, mére de *François* d'Orleans, Marquis de Rothelin. Elle étoit sœur puînée de *Claude* Blosset, la plus belle personne de la Cour de François I, qui fut mariée à *Louis* de Montbéron, Baron de Fontaines-Chalandré, Gouverneur de Bayone, pére d'*Anne* de Montbéron, femme de *Louis* de Gourdon de Genouillac, Comte de Vaillac, Gouverneur de Bourdeaux, Seineur célébre dans le XVI siécle. Ces deux Dames étoient filles de *Jean* Blosset, Baron de Torcy, & d'*Anne* de Cugnac de Dampierre. *Jean* de Briqueville eut de son mariage, FRANÇOIS, qui suit.

XII. FRANÇOIS de Briqueville, III. du nom, Baron de Colombiéres, &c. l'un des plus grands Capitaines du XVI siécle, fit ses premiéres campagnes dans les armées de François I, & de Henri II. Il commanda une compagnie de cent lances dans celles de François II, & des corps séparez dans celles de Charles IX. Sa valeur se signala sur tout dans les guerres des Religionnaires; car ceux de la province de Normandie l'ayant mis avec le Comte de Montgommery à leur tête, il fit aborder au Havre de Grace en 1563, une flotte d'Angleterre chargée de deux régimens d'infanterie, de quatorze gros canons, de cent cinquante mille ducats, & de plusieurs autres munitions de guerre. Il se trouva en 1568, avec ses Normands, au rendez-vous général que tous les Huguenots du Royaume s'étoient donné à la Rochelle, & fut présent, avec les autres Généraux de son parti, à la célébration du mariage du Roi de Navarre avec Marguerite de France, qui se fit à Paris en 1572. Montgommery & lui triomphérent enfin dans plusieurs occasions, par leur naissance, par leur expérience, & par le rang qu'ils occupoient dans leur parti, de toute la fortune des Catholiques. Ils perdirent eux-mêmes la leur avec la vie en 1574, car le Comte de Montgommery fut pris à Domfront par Jacques de Matignon, depuis Maréchal de France, & mourut sur un échafaut. Mais le Baron de Colombiéres préférant une fin plus glorieuse à celle de son compagnon, se mit courageusement sur la bréche de Saint-Lo (place qu'il défendoit alors, où ayant à ses côtez ses deux fils âgez seulement de quatorze à quinze années, & traitant de lâche Montgommery, par l'organe de qui Matignon vouloit lui persuader de se rendre) il mourut l'épée à la main, pour sacrifier, disoit-il, (comme le marque Mézeray) tout son sang à la vérité Evangélique. Léonor de Roye, Princesse de Condé, parente de François de Briqueville, lui avoit donné du goût pour la doctrine des Réformez, & l'avoit attiré dans le parti de Louïs de Bourbon, Prince de Condé, son époux. Son alliance avec cette Princesse fut plus puissante sur lui que ses propres intérêts; car il perdit sa portion dans la riche succession du Baron de Torcy, Chevalier des Ordres du Roi, son oncle maternel, pour s'être laissé entraîner dans la faction Huguenote. De son épouse *Gabrielle*, Dame de la Luzerne, remariée avec *Jean* Taisard, Baron de Tournebu, il laissa, 1. PAUL, qui suit; 2. GABRIEL, qui a fait *la branche des Marquis*

de la LUZERNE, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Marie*, épouse de *Robert* du Bosc, Seigneur de Radepont.

XIII. PAUL de Briqueville, I. du nom, Baron de Colombiéres, &c. apprit le métier de la guerre sous François de Briqueville son pére, & succéda depuis à la haute réputation qu'il s'étoit faite parmi les Calvinistes. Il quitta cependant leur parti, pour se ranger daus celui de Henri III, son légitime Souverain. Il fut un des quatre principaux Seigneurs Normands qui menérent en 1589, autant de régimens d'infanterie qu'ils avoient mis sur pié à Falaise, place que le Duc de Montpensier assiégeoit alors, pour la faire rentrer dans l'obéïssance du Roi. Il se trouva en 1592, au siége de Caudebec, avec trois cens chevaux, que le Comte de Montgommery, fils du *précédent*, & lui, y avoient conduits pour le service de l'Etat; & il ne signala pas moins son zéle au siége de Honfleur, où il combattit en 1594, avec Gabriel de Briqueville-la-Luzerne, son frére, à la tête des régimens de Colombiéres & de la Luzerne. Il avoit épousé en 1574, *Jeanne* de Monchi, fille de *Jean*, Seigneur de Senarpont, Lieutenant Général au Gouvernement de Picardie, & de *Claude* de Longueval-Héraucourt. De cette alliance sortirent, 1. *Paul* de Briqueville, Marquis de Colombiéres, mort en 1615, sans enfans de son épouse, *Jeanne* de la Luzerne Beuzeville; 2. *Gédéon*, mort dans sa jeunesse; & 3. GABRIEL, Seigneur de Bernay, *qui continua la postérité.*

XIV. GABRIEL de Briqueville, I. du nom, Seigneur de Bernay, & Marquis de Colombiéres après la mort de son aîné, épousa, 1. *Anne* d'Anet: 2. *Héléne* Marec, fille de *René* Seigneur de Montbarot, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bretagne, Gouverneur de Rennes, & d'*Esther* du Bois de Bolac. Il n'eut qu'un fils de sa premiére femme: & trois fils & trois filles de la seconde; 1. *Gilles* de Briqueville, mort sans postérité; 2. *Gabriel*, mort sans lignée; 3. *César*, qui ne fut point marié; 4. CYRUS-ANTOINE, qui suit; 5. *Esther*, épouse de *Louis* Cornet, Seigneur de Bussy; 6. *Marguerite*, alliée à *François* de Saint-Ouën, Seigneur de Frenay; 7. *Héléne*, mariée, 1. à *Tanneguy* de Saint-Ouen, Seigneur de Magny: 2. à *N.* . . . de Madaillan, Comte de Montataire.

XV. CYRUS-ANTOINE de Briqueville, Marquis de Colombiéres, &c. succéda à ses trois fréres, & mourut à Paris le 30 novembre 1706, laissant de son épouse *Henriette* de Malortie, pour fille unique, *Anne-Henriette* de Briqueville, héritiére de la branche de Colombiéres, qui n'étoit pas encore mariée en 1725;

BRANCHE DES MARQUIS DE LA LUZERNE.

XIII. GABRIEL de Briqueville, II. du nom, Seigneur de la Luzerne, d'Amanville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Maréchal des camps & armées de Henri IV, fils puîné de FRANÇOIS de Briqueville, III. du nom, Baron de Colombiéres, & de *Gabrielle*, Dame de la Luzerne, fit ses premiers exercices militaires sous les yeux de son pére, combattit à l'un de ses côtez sur la bréche de Saint-Lo, dans la quatorziéme année de son âge, lorsque cet excellent Capitaine y perdit la vie, & se trouva depuis dans plusieurs autres occasions, à la tête de son régiment d'infanterie, avec Paul de Briqueville, Baron de Colombiéres, son frére aîné. Son expérience fut sur tout reconnue par Henri IV, qui l'honora d'un Brevet de Maréchal de camp, & lui donna une compagnie de cinquante lances de ses ordonnances. Il servit sous ce régne & sous le suivant avec une valeur & une prudence distinguées, & fut plusieurs fois consulté sur les pressantes affaires de l'Etat, par des lettres de la main de leurs Majestez Marie de Médicis & Anne d'Autriche, qui sont autant de monumens de l'estime qu'elles avoient pour lui. Il épousa en 1593, *Gillette* d'Epinay, fille d'*Antoine* Seigneur de Broon, dont il eut; 1. HENRI, qui suit; 2. *Robert*, Baron de Montfreville, tué en 1626, 3. BERNARDIN, Seigneur d'Occalleu, *tige d'une branche, dont nous ferons mention plus bas*; 4. *Gabrielle*, épouse de *Jacques* Morin, Sieur d'Escayeul; 5. *Amaurie*, femme de *Charles* d'Epinay, Marquis de Vaucouleurs.

XIV. HENRI de Briqueville, III. du nom, Marquis de la Luzerne, d'Amanville, &c. Maréchal de camp des armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel, reçut de la bonté de Louïs XIII, un régiment de cavalerie en 1638, & un Brevet de Maréchal de camp en 1641. Il servit en cette qualité, & même en celle de Lieutenant Général dans l'armée de Catalogne, où il mourut en 1642, & fut inhumé par une distinction toute singuliére, dans la chapelle Royale de saint Louïs, fondée dans l'église de Notre-Dame de Montferrat. De *Claire* Luillier, fille de *Paul*, Seigneur de la Malemaison, qu'il avoit épousée en 1626, il laissa 1. GABRIEL, qui suit; 2. *Claire*, épouse de *Louis* d'Argouges, Baron de Grator.

XV. GABRIEL de Briqueville, III. du nom, Marquis de la Luzerne, Seigneur d'Amanville, de Montfreville, &c. Maréchal de camp des armées du Roi, Gouverneur du Mont-Saint-Michel en 1642, & Lieutenant de Roi en Basse Normandie en 1668, ne s'est pas moins signalé que ses ancêtres, par sa prudence & par sa valeur. Il avoit épousé le cinquiéme juin 1656, *Marguerite* de Bonvoust, fille de *Julien*, Seigneur de la Miotiére, & de *Marguerite* Courtin, dont il eut 1. *Louis-Gabriel*, Mestre de camp d'un régiment de cavalerie, mort en 1684; 2. *Henri*, Evêque Comte de Cahors, premier Baron & Président né des Etats Généraux de Quercy, Prélat plus distingué par son application au gouvernement de son grand diocése, que par son illustre naissance; 3. FRANÇOIS qui suit; 4. *François*, Seigneur de Montfreville, Capitaine de vaisseau; 5. *Marguerite-Catherine*, Religieuse de la Visitation du monastére de Caën, & Supérieure de celui de Saint-Seré en Quercy; & 6. 7. deux autres filles Religieuses du même Ordre.

XVI. FRANÇOIS de Briqueville, IV. du nom, Marquis de la Luzerne, Seigneur de plusieurs Terres en Normandie, Maréchal de camp des armées du Roi, premier Enseigne de la premiére compagnie de ses Mousquetaires, cy-devant Lieutenant de sa Majesté en Basse Normandie, & Colonel d'un régiment d'infanterie, a épou-

épousé le troisiéme décembre 1691, *Catherine* de la Chaise, fille de *François* Comte de la Chaise, Capitaine des Gardes de la Porte du Roi, Sénéchal de Lyon & du Lyonnois, & niéce de *François* de la Chaise, Jésuite, aussi recommandable par son mérite, que par le choix de sa personne pour Confesseur du Roi Louïs XIV, dont il a rempli les fonctions pendant trente-six ans avec beaucoup de sagesse & de prudence. Les enfans déja venus de ce mariage sont, 1. *Henri* de Briqueville; 2. *François-Antoine*; 3. *Gabriel*, reçu Chevalier de Malthe en 1706; *Martin*; 5. *Philippe* de Briqueville; & 6. 7. deux filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OCCALLEU, Comtes de la Luzerne.

XIV. BERNARDIN de Briqueville, Seigneur d'Occalleu & de la Luzerne, troisiéme fils de GABRIEL de Briqueville II, Seigneur de la Luzerne, & de *Gillette* d'Epinay, s'allia à *Jeanne* du Bois-Pirou, & eut d'elle, 1. HENRI, qui suit; 2. *François* nommé le Comte de Briqueville, Colonel d'un régiment des milices de Normandie, pére de *François* Capitaine de cavalerie, & de *N....* de Briqueville Mousquetaire du Roi; 3. *François*, nommé le Chevalier de Briqueville, Colonel d'un régiment d'infanterie; 4. *N....* Abbesse de Notre-Dame-de-Protection à Valogne; 5. *N. . . .* de Briqueville, Religieuse du même monastére.

XV. HENRI de Briqueville, II. du nom, Comte de la Luzerne, Seigneur d'Occalleu, a laissé de *Bonne* d'Eschervi son épouse deux fils.

XVI. *N. . . .* de Briqueville, Comte de la Luzerne, Seigneur d'Occalleu, n'est pas marié. * *Cartulaire de l'Abbaie de Lessay.* La Roque, *Histoire de la Maison de Harcourt, tome 2. p. 1452, & les suivantes.* D'Avila, *Histoire des Guerres Civiles de France, touchant François de Briqueville-Colombiéres, p. 158, 235, 318, 357. & touchant Paul de Briqueville-Colombiéres, & Gabriel de Briqueville-la-Luzerne, p. 685, 952, 1111, 1113.* Le Laboureur, *Additions aux Mémoires de Michel de Castelnau, tome 1. p. 866.* Mézeray, *Histoire de Charles IX, p. 179. Titres domestiques, &c.*

Les armes de la Maison de Briqueville sont, pallé d'or & de gueulles de six piéces.

BRIRWOOD, (Edouard) Mathématicien & Antiquaire Anglois, naquit à Chester, où Robert son pére étoit Préteur. Il commença ses études à Oxford, au Collége du *Nez d'Airain*. environ l'an 1571. En 1590, il prit le degre de Maître ès Arts; & en 1596, il fut fait premier Professeur en Astronomie au Collége de Gresham à Londres. Il étoit grand amateur de la solitude, & rien n'étoit capable de le détourner de ses méditations Mathématiques ni de ses recherches dans les Antiquitez. Quoiqu'il fit part de ses lumiéres, en répondant à toutes les lettres qu'on lui adressoit de toute part pour le consulter, sa modestie fut néanmoins si grande, qu'il ne put jamais se déterminer à faire imprimer aucun de ses Ouvrages. Robert Brirwood son neveu en publia plusieurs après sa mort, comme, *De ponderibus & pretiis Veterum nummorum*; *Enquiries touching the diversity of languages and Religions through the chief parts of the world*, ou, Recherches sur la variété des Langages, & des Cultes dans les principales parties du Monde, Londres 1622. On a aussi de cet Auteur *Elementa Logica*; *Commentar. in Ethicam Aristotelis*; *Of Sabat*, ou, du Sabat; *Government of patriarchal Church*, ou le Gouvernement de l'Eglise du tems des Patriarches, & quelques autres Ouvrages. Il mourut de la fiévre au Collége de Gresham, le septiéme novembre 1613. * *Ex ejus Script.* & A. Wood, *Acad. Oxon.*

BRIS, est un terme usité dans l'Histoire & sur les côtes de mer, qui se dit des vaisseaux, qui viennent échouer ou se rompre sur les rochers, ou sur les bancs qui sont sur les côtes. Le droit de Bris des vaisseaux appartient au Seigneur du lieu où se fait le Bris. Au Royaume d'Achem & par toutes les Indes, les Bris appartiennent au Roi. Les anciens Gaulois usoient de ce droit, parce qu'ils réputoient tous les Etrangers pour leurs ennemis, & en faisoient même de sanglans sacrifices à leurs Dieux. Les Romains abrogérent cet usage; mais sur le déclin de l'Empire, il fut retabli, à cause de l'incursion des nations barbares, & sur tout des Normands, qui ravageoient les rivages de la Gaule. Enfin les Ducs de Bretagne, du tems de saint Louïs, & à sa sollicitation, changérent cette barbarie, & donnérent, moyennant quelque taxe, des brefs ou congez qu'ils obligeoient de prendre à tous ceux qui vouloient naviger sur leurs côtes; & pour cela les Ducs tenoient des Bureaux, des Sécretaires, & des Receveurs à Bourdeaux, à la Rochelle & aux autres ports, comme témoignent Argentré & Grancie de Ferrande, *en son grand Routier.* En France, en Italie, en Espagne, en Angleterre & en Allemagne, le Bris n'a plus de lieu, si ce n'est à l'égard des pirates & des ennemis de l'Etat & de la Foi. L'Empereur Andronic fut le premier qui fit exécuter un édit, portant défenses de piller les vaisseaux échouez ou brisez; ce qu'on faisoit auparavant avec grande rigueur sur toutes les côtes de l'Empire, nonobstant les défenses des Princes précédens, comme témoigne Miréta, Sénateur de Constantinople, en son Histoire. * *Mémoires de la Marine.*

BRISACH ou BRISSAC, *Brisacum*, & *Brisacus mons*, ville & forteresse d'Allemagne, dans le Brisgaw en Alsace, cy-devant au Roi de France. Elle est située sur le Rhin, qu'on y passoit sur un pont de bois qui fut démoli après la paix de Ryswick. Brisach passoit pour une des plus fortes places de l'Europe, soit qu'on regardât sa situation sur une montagne, soit qu'on considérât ce que l'art avoit contribué à la rendre réguliére: aussi quelques Auteurs la nommoient *la citadelle de l'Alsace*; d'autres, *la clef d'Allemagne*; & un moderne, *l'oreiller sur lequel reposoit la Maison d'Autriche.* Sur la fin du XIII siécle, Henri III, Evêque de Bâle prétendit que Brisach étoit un fief qui devoit revenir à son église. Rodolphe Comte de Habspourg s'y opposa, mais en 1273, ayant été élu Empereur, il renonça à ses droits pour 900 marcs d'argent. Depuis, en 1331, l'Empereur Louïs V, Duc de Baviére l'engagea à Othon Duc d'Autriche, dont les successeurs en ont joui tranquillement pendant trois siécles. Gustave Horn, Suédois, tenta en 1633 cette ville, après avoir remporté de grands avantages sur les Impériaux; mais le Duc de Féria rompit ses mesures, & jetta du secours dans la place. Bernard de Saxe, Duc de Weimar, Général de l'armée de Suéde, fut plus heureux en 1638. Il assiégea Brisach, avec le secours des troupes Françoises conduites par le Maréchal de Guébriant, & la prit au mois de décembre. On y trouva de grandes richesses, & plus de deux cens piéces de canon. Le même Duc de Weimar étant malade à Newembourg près de Brisach, le 18 juillet de l'année suivante 1639, le Maréchal de Guébriant s'assura de cette place & des autres, qui furent remises au Roi par traité du neuviéme octobre suivant, & qui lui furent cédées par le 47 article de la paix de Westphalie en 1648, pour être unies à la Couronne: ce qui fut encore confirmé par le 61 article de la paix des Pyrenées en 1659. Mais par la paix de Ryswick en 1697, les François rendirent a l'Empereur & à l'Empire la partie de cette ville située au delà du Rhin, en échange de la ville de Strasbourg, & démolirent la partie & les forts au deçà de ce fleuve, du côté d'Alsace. Brisach est située sur la rive droite du Rhin qu'elle commande, comme elle fait de l'autre côté la campagne qu'elle découvre entiérement, à cause qu'elle est sur une éminence; car elle est divisée en ville haute, qui est sur l'éminence, & ville basse. Elle est à trois lieues de Colmar, à sept de Schlestad, à dix ou douze de Bâle, & environ a quinze ou dix huit de Strasbourg. Depuis la paix de Ryswick, le Roi Louïs XIV a fait bâtir de l'autre côté du Rhin une ville tres-forte, appellée le NEUF-BRISACH, vis à vis de l'ancien Brisach, qui fut repris en 1703, par le Duc de Bourgogne. * Le Laboureur, *Vie du Maréchal de Guébriant.* Thuldenus, *Historia nostri temporis, l. 5. &c.*

BRISAGO ou BRISIAGO, bourg d'Italie, sur le lac Majour, aux Grisons, entre Locarno, Canobio & Domo.

* BRISAMBOURG, bourg de France dans la Xaintonge, où Henri IV, Roi de France établit une Manufacture de poteries & de vases de fayence. Il est situé au nord-est de Xaintes, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

BRISCA, BRISCHA, ou BREXAR, petite ville du Royaume d'Alger, dans la province de Ténez, à l'occident de la ville de ce nom, près de la côte. Quelques Géographes prennent Brisca pour l'ancienne *Icosium*, ville épiscopale de Mauritanie, que d'autres placent à Aochara. Il y a aussi des Géographes qui jugent que Brisca est le *Castra Germanorum*, de l'ancienne Mauritanie Césarienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRISE-IMAGES. *Cherchez* ICONOCLASTES.

BRISE'IS, ainsi nommée, parce qu'elle étoit fille de Brisès, portoit pour véritable nom celui d'*Hippodamie*, & étoit femme de Mynès Roi de Lyrnesse. Achille prit cette ville, tua son mari, & fit de Briséïs sa concubine. Elle lui fut ôtée depuis par ordre d'Agamemnon, qui fut trop heureux de la rendre à son amant, pour l'obliger à reprendre les armes contre les Troyens. * Homére, *Iliade*, 1. *v.* 184. Ovide, *Epist. Herosd.*

BRISEMBOURG. *Voyez* BRISAMBOURG.

BRISE'S & CHRYSE'S, furent deux fréres, dont le premier eut une fille nommée *Hippodamie*, qu'Homére appelle du nom de son pére, *Briséis*, comme celle de Chrysès, *Chryséis*, qui étoit auparavant nommee *Astynome*. Eustathius, *in Homerum.* Quelques uns le font inventeur de la maniére de tirer le miel. * Cornutus, *sur la premiére Satyre de Perse.*

BRISGAW ou BRISGOU, *Brisgovia* & *Brisgoia*, païs d'Allemagne, que quelques uns mettent dans l'Alsace, entre le Rhin & la Forêt-Noire. Brisach, qui lui a donné son nom, a été autrefois sa ville capitale; mais depuis, Fribourg, plus célébre par ses richesses, lui a ôté ce rang. Les autres places du Brisgaw sont, Newembourg, entre Brisach & Bâle, Zentzingen, Nuyhuit, &c. Son nom, qui veut dire *Terre labourable*, exprime assez bien les qualitez du païs qui est fertile. Il a été autrefois aux Ducs de Zeringhen, & on dit qu'ensuite les Comtes de Furstemberg en furent les maîtres. Hugues ou Hégon le vendit en 1367, aux Ducs d'Autriche, à qui l'Empereur Louïs de Baviére avoit déja engagé Brisach vers l'an 1326. Depuis ce tems, le Brisgaw a toûjours été à la Maison d'Autriche.

BRISGOU. *Voyez* BRISGAW.

BRISIGHELLA ou BRISIGUE'LA, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, est dans la Romagne, vers la frontiére du Florentin, sur la riviére de Lamone, environ à deux lieues au dessus de la petite ville de Fayence. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRISSAC sur l'Aubance, petite ville de France en Anjou, à quatre petites lieues d'Angers vers le sud-est, avec tître de Duché, érigé, en 1620, par Louïs XIII, en faveur de Charles de Cossé, II. du nom, Maréchal de France. Elle est dans un bon païs, près du Pont-de-Cé, & au dessous de Saumur. Brissac a un tres-beau château, un grand parc, & un étang qui a près d'une lieue de longueur. Il est devenu célébre par le mérite de ses Seigneurs, dont nous parlerons sous le nom de Cossé. *Voyez* COSSE'.

BRISSAC, ville. *Cherchez* BRISAC.

BRISSE (Nicolas) François, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit Docteur de Sorbonne, & se trouva au Concile de Trente. C'étoit un homme d'une grande érudition, & qui composa quelques ouvrages. * *Consultez* le Mire, *de Script. sac. XVI*, & du Boulay, *Hist. Univers. Paris.*

BRISSON (Barnabé) Président au Parlement de Paris, fils de FRANÇOIS, Lieutenant au siége de Fontenay-le-Comte en Poitou, où ses ayeuls avoient eu les mêmes emplois, parut avec réputation dans le barreau du Parlement de Paris. Le Roi Henri III, charmé de son érudition & de son éloquence, le fit son Avocat Général, puis Conseiller d'Etat, & enfin Président à mortier en 1580. On dit même que ce Monarque avoit coutume de dire qu'il

n'y avoit aucun Prince dans le monde, qui pût se vanter de posséder un homme aussi savant que Brisson. Il s'en servit en diverses négociations, & l'envoya Ambassadeur en Angleterre. A son retour, sa Majesté, l'employa à faire un Recueïl de ses propres Ordonnances, & de celles de ses prédécesseurs: ce qu'il executa en tres-peu de tems, avec une merveilleuse facilité. Il travailla à d'autres Ouvrages de Droit, *De verborum, quæ ad jus pertinent, significatione*; *De formulis & solemnibus populi Romani verbis*; *De regio Persarum principatu*; *Selectarum ex Jure Civili Antiquitatum Libri quatuor*; *De Ritu Nuptiarum & Jure connubiorum Libri duo*; *Ad Legem Juliam de Adulteriis*; *De solutionibus & liberationibus Libri tres*; *Comment. in L. Domin. C. Th. de Spectaculis*; *Parergῶν liber singularis*. Il promettoit d'en publier de plus considérables, lorsqu'il mourut de la maniére du monde la plus indigne d'une personne de sa considération & de son mérite. Il étoit resté à Paris, dans le tems que cette ville, alors rebelle à son Souverain, étoit assiégée par l'armée du Roi Henri *le Grand*. Le Président improuvoit les emportemens des Ligueurs. La faction des Seize le traîna en prison à la Bastille, & l'y fit étrangler cruellement le 15 de novembre 1591. Cet attentat fut condamné par les principaux de ce malheureux parti; & par leur ordre, quatre des plus séditieux finirent leur vie par les mains d'un Bourreau. Le corps de ce grand homme fut enterré à Sainte-Croix de la Bretonnerie. * De Thou, *Hist.* Sainte-Marthe, *in Elog.* Mézeray, *Histoire de France*. Besli, *Histoire de Poitou*. Le Mire. Blanchard, *Histoire des Présidens, &c.*

BRISSON (Pierre) Seigneur du Palais, qui étoit frére du Président Brisson, & qui vivoit en 1534, a écrit quelques Ouvrages, & entre autres, un de l'Instruction du Prince, qu'il publia en 1582. Pierre Brisson fut Sénéchal de la même ville de Fontenay-le-Comte, où sa famille a eu divers Magistrats de mérite. Il laissa divers enfans de *Jeanne* Bertrand son épouse. * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Françoise*. Blanchard, *Histoire des Présidens*.

BRISSOT (Pierre) l'un des habiles Médecins du XVI siécle, étoit fils d'un Avocat fort estimé, & naquit à Fontenai-le-Comte en Poitou, l'an 1478. Il fut envoyé environ l'an 1495 à Paris, où il fit son Cours de Philosophie sous *Villemot*, l'un des plus célébres Professeurs de ce tems-là. Ce fut par le conseil de ce Professeur qu'il se destina à la Médecine. Il l'étudia pendant quatre ans, & puis il se mit à enseigner la Philosophie dans l'Université de Paris; ce qu'il fit pendant dix ans. Il se prépara en suite pendant deux ans aux examens qu'on doit subir pour être reçu Docteur en Médecine, & il fut reçu le 27 mai 1514. Comme c'étoit un de ces Esprits, qui ne se payent pas de coutume & de tradition, mais qui veulent examiner les choses soigneusement, il fit des comparaisons exactes entre l'usage d'alors, & la doctrine d'*Hippocrate* & de *Galien*; & il trouva que les Arabes avoient introduit dans la pratique de la Médecine, une infinité de choses qui étoient contraires à l'ancienne & à la vraye Méthode de guérir les maladies, & aux dogmes de ces deux grands Maîtres, comme aussi aux lumiéres que le raisonnement & l'expérience pouvoient fournir. Il songea donc aux moyens de réformer la Médecine, c'est à dire, de rétablir les préceptes d'Hippocrate & de Galien, & de donner la chasse aux doctrines des Arabes. Il n'étoit guéres possible en ce tems-là d'imaginer une autre réformation. D'abord, il entreprit d'expliquer publiquement les Livres de Galien, au lieu d'un *Avicenne*, d'un *Rhasis*, d'un Mésué, qu'on avoit coutume d'expliquer dans les Ecoles de Médecine. Il fit imprimer à ses dépens un des Ouvrages de Galien, selon l'édition & la Version de *Leonicenus*, & l'expliqua si doctement, qu'il fit connoître, que les Médecins Arabes n'y avoient rien entendu. Puis il passa à l'explication d'un autre Ouvrage de Galien & à celle de Jean Mesué. Il n'étoit pas content de lui-même dans cette derniére explication, soit parce qu'il ignoroit la Botanique, soit à cause de l'obscurité de ce Médecin. Il résolut donc de voyager, afin d'aquérir la connoissance des Plantes, & les lumiéres nécessaires au dessein qu'il avoit conçu de réformer la Pharmacie. Mais avant que de sortir de la ville de Paris, il la détrompa d'une erreur invétérée. La pratique constante des Médecins dans la pleurésie étoit de faire saigner, non pas du côté, où étoit le mal, mais du côté opposé. Brissot faisant disputer sur cela dans les Ecoles de Médecine, refuta cette pratique, & montra que mal à propos & très-faussement on la débitoit, comme conforme à la doctrine d'Hippocrate & à celle de Galien. Il fit plus. Il employa une pratique toute contraire, dont le succès fut admirable, & c'est ce qui frapa le grand coup contre l'abus qui régnoit. Brissot plein de l'envie de voyager, même jusqu'au nouveau Monde, si le cas y échéoit, partit de Paris l'an 1518, & s'en alla en Portugal. Il s'arrêta dans la ville d'Ebora, & y exerça la Médecine. Sa nouvelle maniére de saigner dans la pleurésie ne plut pas à tout le monde: mais il la justifia par une savante Apologie, qu'il écrivit pour répondre à la longue & desobligeante Lettre qu'il avoit reçue d'un Médecin. Il auroit publié cette Apologie, si la mort ne l'eût enlevé du monde l'an 1522. *Antoine Luceus* son Ami la fit imprimer à Paris trois ans après. On la rimprima à Bâle l'an 1529. *René Moreau* en procura une nouvelle Edition à Paris l'an 1622, & l'accompagna, d'un Traité de sa façon *de Missione sanguinis in Pleuritide*, & de la Vie de Brissot, de laquelle cet Article est tiré. Brissot avoit composé quelques autres livres; mais on en laissa perdre les Manuscrits. Il n'avoit jamais voulu se marier; de peur de se distraire de ses études. Il n'étoit point avide de gain. Quand il avoit deux testons dans sa poche, & qu'on l'appelloit près d'un malade, il refusoit d'y aller. C'est qu'il aimoit tellement l'étude, qu'il avoit de la peine à s'en arracher. * Bayle, *Dict. Crit.*

BRISTAN. *Cherchez* BRICSTAN.

BRISTOL ou BRISTOW, *Bristolium*, célébre ville d'Angleterre, avec Evêché, est située sur la riviére d'Avon, qui y reçoit celle de Froome, à cinq ou six milles de son embouchure dans la Saverne ou Severne, laquelle forme le Golfe de son nom, que ceux du païs nomment *Severn-Flud*. Bristol est une ville commune à deux provinces, à celle de Sommerset, & à celle de Glocester, & est entre des montagnes. La marée y fait remontrer de gros vaisseaux, & ces deux riviéres y forment deux ports. Le petit est sur la riviére d'Avon, le long d'un quai ou se placent les vaisseaux qui viennent seulement des côtes d'Angleterre; mais le grand port est à l'embouchure de la Froome, & est plus capable de tenir les grands bâtimens. Le confluent de ces deux riviéres est au dessous de la ville, que celle de Froome traverse. Ainsi de ce côté, Bristol est comme une peninsule, bien batie, où le commerce attire plusieurs riches Marchands, qui s'y établissent. Elle a aussi depuis l'an 1542, le siége d'un Evêche, Suffragant de Cantorbéry. Robert Fitz, surnomme *Harding*, fonda vers l'an 1148, à Bristol, un monastere dont l'église etoit consacree a Dieu, sous le nom de saint Augustin, Apôtre d'Angleterre. Henri II approuva cette fondation, & donna encore de grands biens a ce même monastere, qu'on érigea en Evêche sous le regne de Henri VIII. Le premier Evêque fut PAUL BUSCH, qui avoit été Provincial de ces Religieux, que les Anglois appellent *Bons-Hommes*, & qui sont differens des Minimes, ausquels on donne ce nom à Paris. Il fut consacré en 1542, mais depuis, ayant embrassé la doctrine des Réformez, il entretint publiquement, à ce qu'on dit, une femme qu'il avoit aimée, & d'autres ajoûtent même qu'il l'épousa. C'est pour cette raison qu'il fut chassé & privé de l'episcopat en 1553, sous le régne de Marie. On ajoûte que depuis il fit pénitence, & qu'il mourut Catholique le onziéme octobre de l'an 1558 ou 1559, âgé de 68 ans. Il a composé divers Ouvrages, & entre autres, des Commentaires sur le Pseaume *Miserere mei*; un livre des Louanges de la Sainte-Croix, &c. * Speed & Camden, *Descript. Angl.* Godwin, *de Episcop. Angl.* Pitseus, *de Script. Angl. &c.*

BRISTOL, LE PETIT BRISTOL, ville des Anglois en Amérique, qu'on appelloit auparavant *Sprights-Town*. Elle est située sur la Baye Gaillarde, environ à quatre lieues de Saint-Michels-Town, dans la Barbade, une des Antilles. Elle a un bon port, & deux Forts pour sa défense; ce qui fait qu'elle est fort fréquentée. * *Dict. Anglois.*

BRISTOL ou BRISTOLIUS (Richard) Prêtre Anglois, né à Worchester d'une famille peu considérable, étudia à Oxford; & ayant été exilé de son païs pour la Religion Catholique, il se retira dans les Païs-Bas. Guillaume Alain, depuis Cardinal, avoit établi un Séminaire à Douay, pour y recevoir les jeunes gens chassez d'Angleterre. Bristol étudia dans ce Séminaire, dont il fut ensuite le Principal, après avoir beaucoup servi à son établissement, & à celui d'un autre qu'on fonda à Rheims, où Alain le fit venir. Il étoit déja Prêtre, & s'occupoit alors à la composition de quelques Ouvrages que nous avons de lui, & dont le stile est à la verité tres-bas; mais dont les raisonnemens sont tres solides. Les plus considérables de ces ouvrages sont, *Motivorum libri duo*; *Expostulationes ad omnes Hereticos*; *Annotationes in Novum Testamentum*; *Apologia Alani & sui ipsius contra Fulcum, &c.* Bristol avoit une tres-mauvaise santé: on crut que l'air natal pourroit contribuer à la rétablir, & on le fit passer déguisé à Londres, où il mourut l'an 1582. * Pitseus, *de Script. Angl.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI. &c.*

* BRISTOL (Comtes de) en Angleterre. Ce titre a été porté par trois Seigneurs de la famille des Digby, *Jean*, Lord Digby de Sherborn, fait en 1612 Comte de Bristol par le Roi Charles I, mort le sixiéme janv. 1653; *George*, fils du précédent, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, mort le 20 mars 1676; *Jean*, fils du précédent mort sans héritiers au mois de sept. de l'année 1698. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heilyn's, *Help to English Hist. p.* 258.

BRITANNICUS, fils de l'Empereur Claude, & de Messaline, fut éloigné de l'Empire, dont il étoit héritier présomptif, après que son pére eut épousé Agrippine. Cette Princesse mit sur le thrône Neron son fils, qui fit empoisonner Britannicus pendant la fête des Saturnales l'an 55 de l'Ére Chrétienne. Ce jeune Prince n'étoit alors âgé que d'environ 15 ou 16 ans. * Tacite, *Annal. l.* 11. 12. 13. Suétone, *dans Néron.*

BRITANNICUS (Jean) Italien, a été l'un des bons Humanistes du XV siécle. Il étoit né à Palazzuolo proche de Bresce. Il publia des Notes sur quelques Auteurs Classiques, sur *Perse*, sur *Térence*, sur *Stace*, sur *Ovide*, sur *Juvénal*; quelques Régles de Grammaire, divers Opuscules, diverses Lettres, & le Panégyrique de *Barthélemi Cajetan*, brave homme, & fort savant. Britannicus enseignoit avec beaucoup d'industrie. Il le fit dans Bresce assez longtems, pour aquérir la méthode & la routine de bien regenter. Il mourut dans cette même ville l'an 1510. Quand il dédia son Commentaire sur Juvénal au Senat & à la ville de Bresce, il en donna pour raison que les Commentaires qu'il leur avoit dédiez lui avoient valu un présent considérable. C'étoit bien grossiérement en demander un second. Il prit le nom de Britannicus à cause que ses Ancêtres étoient de la grande Bretagne. * Bayle, *Dict. Crit.*

BRITANNIQUE, nom que les anciens Géographes donnent à la Mer qui s'etend entre l'Angleterre & la France, & que les Modernes nomment *la Manche*, parce qu'elle a en quelque façon la figure d'une manche. Pline la met entre les embouchures du Rhin & de la Seine; mais Pomponius Mela l'étend au dela, jusqu'à l'isle de Sain, & au païs des Osismiens, aujourd'hui le diocése de Tréguier en Bretagne. Cette Mer a pris son nom de celui de la Grande Bretagne; comme aussi toutes les isles voisines, l'Irlande, Man, Anglesey, Wigt, les Sorlingues, les Hebrides & les Orcades, sont appellées généralement *Isles Britanniques*. * Pline. Adrien de Valois, *Notit. Gall.*

* BRITHRICK, Roi de Wessex, fils de Cénulphe, succéda à son pére en 784. Trois ans après être monté sur le thrône, il épousa *Edburge*, fille d'Offa Roi de Mercie, & dans le même tems à peu près, il bannit Ecbert du Royaume, poussé à cela par la jalousie qu'il conçut contre lui, à cause que ses belles qualitez lui avoient attiré l'estime & l'affection des West-Saxons. Pendant le régne de Brithrick, les Danois firent descente pour la premiére fois dans le Royaume de Wessex. L'année 799 fut la derniére de Brithrick qui mourut empoisonné par Edburge sa femme.

Cet-

Cette action irrita tellement les West-Saxons, qu'avant que de proceder à l'élection d'un nouveau Roi, ils firent une loi par laquelle il étoit expressément défendu aux femmes des Rois suivans, de prendre le titre de Reines, & de s'asseoir sur le thrône avec leurs Epoux. Mais de peur que la complaisance des Rois pour leurs femmes ne donnât lieu à la violation de cette loi, il fut ordonné de plus qu'à l'avenir, si quelcun des Rois de Wessex se dispensoit de l'observer, il seroit, par cette seule action, privé des droits de la royauté, & que ses Sujets seroient dégagez du serment qu'ils lui auroient prête. * M. de Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 212.

BRITO (Bernard de) né à Almeyda en Portugal le 20 d'août de l'an 1569, entra de bonne heure dans l'Ordre de Citeaux, & fut envoyé en Italie pour y faire ses études. On remarqua dès lors en lui plus de goût pour l'Histoire que pour la Philosophie & pour la Théologie; ce qui n'empêcha pas qu'il ne se rendit capable de les professer lorsqu'il fut de retour dans son païs. Son application à déchiffrer l'Histoire de Portugal, le fit nommer premier Historiographe. Il est le premier qui ait entrepris l'Histoire génerale de ce Royaume, & il y travailla avec tant de succès, qu'il en publia les deux premiéres parties sous le titre de *Monarchia Portuguesa*. Le premier volume parut en 1597, à Alcobaça; le second en 1609, à Lisbonne. En 1603, il publia les Eloges des Rois de Portugal avec leurs portraits; & l'année précédente il avoit fait paroître une Chronique de l'Ordre Citeaux, dans laquelle il insera plusieurs antiquitez de Portugal. * *Mémoires de Portugal.*

BRITO (Diégo de) né à Almeyda en Portugal, qui étoit fils de *Diégo* de Brito, Seigneur Châtelain de ladite ville, & d'*Elisabeth* Carvalho, enseigna le Droit, fut Chanoine, Théologal de l'église de Coimbre, de Lisbonne, enfin de celle d'Evora, & Député du Conseil de conscience de l'Inquisition. Nous avons de lui un livre intitulé, *Commentaria in rub. & titul; De locato & conducto; De Emphyteusi Tractatus & aliæ Quæstiones*, imprimé à Lisbonne en 1619, *in folio*. * *Memoires de Portugal.*

BRITO FREYRE (François de) Portugais, Commandeur de l'Ordre de Christ, Conseiller de guerre, & Gouverneur de Rio Janeiro, a servi dans la province d'Alenteio, durant la guerre contre les Espagnols. En 1654, ayant le commandement de l'armée navale Portugaise, il obligea les Hollandois à abandonner Fernambuco, qu'ils possédoient injustement, & à en signer les capitulations le 26 janvier de ladite année. Il a été aussi grand Historien que grand homme de guerre, comme on le peut voir dans l'Histoire qu'il a écrite sous ce titre, *Nova Luzitania.* * *Mémoires de Portugal.*

BRITOMARE ou VIRIDOMARE, Chef des Gaulois Insubriens, qui habitoient aux environs de Milan, fut vaincu par le Consul Marcellus l'an 532 de Rome, & 222 avant Jesus Christ, quoiqu'il eût fait vœu de ne point quitter le baudrier que son armée n'eût pris Rome, & ne fût montée au capitole. * Florus, *l.* 2. *c.* 4. Polybe. Orose, &c.

BRITOMARTIS, Nymphe de Créte, fille de Jupiter & de Charmé, fut extrémement aimée de Diane. Un jour qu'elle s'exerçoit à la chasse, elle s'embarrassa dans des filets, & se voyant en danger d'être dévorée par quelque bête farouche, elle eut recours à cette Deesse, qui la degagea de cet embarras. Britomartis, pour témoigner sa reconnoissance, fit bâtir un temple en l'honneur de Diane *Dyctinne*, comme qui diroit *la Deesse des filets*; car δίκτυον, en Grec, signifie *un rets*. D'autres disent que Britomartis inventa les filets dont se servent les Chasseurs: ce qui la fit surnommer *Dyctinne*. De là quelques uns ont pris occasion de la confondre avec Diane. On tient qu'elle fut aimée de Minos, Roi de Créte, & que voyant qu'elle ne pouvoit éviter ses embrassemens que par la fuite, elle se précipita dans la mer du haut d'un rocher. Britomartis signifie en ancien langage de Créte, *dulcis Virgo*; & selon quelques uns, c'étoit le nom de Diane. * *Voyez* Diodore. Hesychius. Solin. Scaliger. Salmasius, *in Solinum, c.* 11.

BRITTE. *Voyez* BRIGITTE.

BRITWALD, Abbé de l'Ordre de saint Benôit, puis Archevêque de Cantorbéri en Angleterre, vivoit dans le VIII siécle, du tems de Béde, qui parle de lui avec éloge. Il a écrit plusieurs Ouvrages, comme la Vie de saint Egwin, Evêque de Worcester; *De origine Evesmahensis Cœnobii, &c.* Britwald mourut environ l'an 731. * Vossius, *de Hist. Latin. l.* 3. *c.* 3. Béde, *Hist. c.* 9. Pitseus & Baleus, *de Script. Angl.* Godwin, *de Episc. Angl. &c.*

* BRITZEN, ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg dans le Cercle de la Haute Saxe sur la rive gauche de l'Oder à l'est-nord-est de Berlin dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

BRIVAS. *Voyez* BRIOUDE.

BRIVE-LA-GAILLARDE, ancienne ville de France dans le Bas Limosin, vers les frontiéres du Quercy, à deux ou trois lieues de Tulles, & à cinq ou six de Sarlat, est située sur la riviére de la Couréze; & c'est pour cette raison que les Auteurs Latins la nomment *Briva Curretia*. Grégoire de Tours en fait mention. C'est en cette ville que Gombaud, dit *Bellomer*, qui se disoit fils naturel du Roi Clotaire I, se fit couronner en 548, après la mort de Chilpéric I. Brive a un Présidial & plusieurs églises, entre lesquelles il y a une collégiale, deux paroissiales, &c. Quoiqu'elle ne soit pas grande, elle est si agréable, qu'on croit que c'est de là que lui est venu le nom de *Gaillarde*, qu'on lui donne. Son terroir est fertile, & on y voit de tous côtez de jolis païsages, qui sont diversifiez par le mélange des prairies, des vignes, des bois de haute futaye & des vergers. *Grégoire de Tours, *l.* 7. *Hist. Franc.* Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes, &c.*

BRIVIESCA. *Voyez* BIRVIESCA.

BRIVIO, petite ville d'Italie dans le Duché de Milan, est sur la riviére d'Adda, entre la ville de Como & celle de Bergame. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIX. *Voyez* MOSTA.

BRIXELLUM. *Voyez* BERSELLO.

BRIXEN ou BRESSENON, en Latin *Brixino, Brixina* & *Brixinum*, ville d'Allemagne dans le Tirol, avec Evêche suffragant de Saltzbourg, est située au pié des montagnes sur la riviére d'Eisock, qui y reçoit celle de Rientz, & cette riviére divise Brixen en deux parties, dont la plus grande a deux ou trois belles rues, l'église cathédrale, diverses places, & des portiques tres-propres. La ville est bien bâtie; toutes les maisons sont presque d'une même symmétrie; elles sont enrichies par dehors de belles peintures; & l'on va des deux côtez des rues sous des voûtes, où sont les boutiques les plus marchandes. Il y a trois églises fort belles qui se joignent, vis à vis desquelles on voit une grande & belle place, ornée d'un côté du Palais épiscopal, de forme quarrée, entouré de fossez à fonds de cuve, & défendu par quatre coulevrines de fonte. La ville de Brixen est sujette à des tremblemens de terre, dont on ressent quelquefois des secousses effroyables. Au reste, cette ville n'est peuplée que de quelques Marchands, que le commerce y entretient, à cause de la commodité du passage d'Italie en Allemagne. L'église cathédrale fut établie l'an 360, du tems de Julien l'*Apostat*, & du Pape Damase. Ce Pontife y envoya saint Cassien, qui alla à Sebed ou Sabione, où étoit le château royal, & qui y prêcha l'Evangile. Cette église de Sebed fut administrée ensuite par saint Lucain, saint Ingennius, saint Constance & autres saints Evêques, jusqu'à ce que saint Albuin, ou, selon d'autres, saint Richepert transfera le siége épiscopal à Brixen. Entre les Chanoines de cette église, il y en a neuf de nobles de quatre races, tant paternelles que maternelles, & neuf autres qui sont Docteurs ou Licentiez en Théologie & en Droit Canon. L'Evêque, qui est Prince de l'Empire & Seigneur de Brixen, a de bonnes places fortes, savoir, Brauneck, château dans le Tirol, sur la riviére de Rientz; & Feldez ou Fels, château dans la Carniole. Il a de grands Officiers, à peu près comme celui de Bamberg, savoir, le Duc de Baviére pour Grand Maréchal; le Duc de Carinthie pour Grand Chambellan; le Duc de Méran pour Grand Echanson; & le Duc de Souabe pour Grand Mâitre d'Hôtel: mais ces Officiers ont des Vicaires pour faire leurs charges au sacre & à l'entrée d'un nouvel Evêque. Ces Vicaires sont le Baron de Velsberg, pour Maréchal; le Baron de Vols, pour Chambellan; le Comte de Thun, pour Echanson; & le Comte de Volckenstein, pour Mâitre d'Hôtel. * Sanson. d'Audiffret, *Géographie.* Bourgon, *Géograph. Historique.*

CONCILE DE BRIXEN.

L'Empereur Henri IV, dit *le Vieil* ou *le Grand*, le fit tenir au mois de juin de l'année 1080, par trente Evêques ses partisans. Ils y soutinrent les droits de cet Empereur contre le Pape Grégoire VII, qui l'avoit excommunié & dégradé. Et poussant les choses plus loin, ils déposérent le Pape, mirent en sa place Guibert, Archevêque de Ravenne, qui prit le nom de *Clément* III, & ordonnérent que Henri iroit en Italie pour executer ces Decrets. * L'Abbé d'Ursperg, *in Chron.* Baronius, *in Annal.* Heiss, *Hist. de l'Empire.*

* BRIXEN, l'Evêché de Brixen, petit païs d'Allemagne renfermé dans le Tirol. Il est entre le Tirol propre, l'Evêché de Trente, l'Etat de Venise & l'Archevêché de Saltzbourg. Ce païs est extrémement montagneux, mais il produit d'assez bons vins. Son Evêque qui en est Souverain, est Suffragant de l'Archevêque de Saltzbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRIXENSTAT, ville de Franconie au nord-est de Wirtzbourg dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

BRIXEY, bourg & chef-lieu d'une Châtellenie du temporel de l'Evêque de Toul, qui ressortit nuement au Présidial de Toul, & au Parlement de Mets. Il y a un Chapitre fondé en 1261, par Gilles de Sorcy, Evêque de Toul, & composé d'abord d'un Doyen, d'un Chantre, de treize Chanoines & de quatorze Vicaires. L'Evêque de Toul étoit Patron des prébendes; mais M. Henri de Bissy se déporta du droit de patronage des prébendes, & les fit unir au Séminaire de Toul, qui donne pension aux Chanoines. La Cure fut unie au Chapitre en 1540. Elle est du Doyenné de Neuf-Château, Archidiaconé de Vitel. * *Pouillié de Toul.*

BRIXILLUM. *Voyez* BERSELLO.

BRIXIUS. *Voyez* BRIE (Germain)

BRIZACH ou BRIZAK. *Voyez* BRISACH.

* BRIZE (Corneille) Peintre, excelloit à peindre des cuirasses, des casques ou d'autres armures, mais sur tout à répréfenter des lettres & des papiers. On peut là-dessus satisfaire sa curiosité dans la Thrésorerie d'Amsterdam à la maison de ville. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres,* en Hollandois, *partie* 2.

BRIZEN, bon bourg de la Moyenne Marche de Brandebourg en Allemagne, est sur la riviére d'Ada, à quatre ou cinq lieues de la ville de Wittenberg, du côté du septentrion. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRIZO, Déesse des Songes, adorée autrefois dans l'isle de Délos. On lui offroit des nacelles pleines de toutes sortes de biens, excepté de poissons. Elle est ainsi nommée du mot Grec ancien βρίζειν, qui signifie *dormir.* * Cœlius Rhodiginus, *l.* 27. *ch.* 10.

* BRIZUELA (Zuigo de) naquit en 1567 à Berlanga en Espagne, & entra à l'âge de 14 ans dans l'Ordre de St. Dominique. Après avoir pendant quelque tems enseigné la Philosophie à Salamanque & à Rome, il fut nommé par Philippe, Roi d'Espagne, pour Confesseur de l'Archiduc Albert. Il l'accompagna dans les Païs-Bas, & tant que ce Prince vécut, il demeura toujours auprès de sa personne. A cette occasion il fut fait Vicaire général de son Ordre dans les Païs-Bas. Albert l'employa en plusieurs affaires d'Etat, & l'envoya pour cela plus d'une fois en Espagne. Il reçut de la Cour de Madrit un plein pouvoir pour conclurre une tréve avec les Provinces-Unies, & alla chercher en Espagne la ratification de ce Traité. L'Archiduc voulut lui donner l'Archevêché de Cambray, mais il

il le refusa. Après la mort de ce Prince il retourna en 1621 en Espagne, où le Roi lui donna l'Evêché de Ségovie, & le fit Conseiller d'Etat & Président du Conseil des Païs-Bas. En 1624, il résigna son Evêché, & après avoir fait de riches présens à son église cathédrale & à quelques monastéres, il se retira à Madrit où il mourut le deuxiéme janvier 1629, dans le Couvent des Dominicains. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B R O.

BROAD, Lac d'Irlande dans l'Ultonie, entre le Lac d'Earne & la Baye de Donegall ou Dungall, reçoit les eaux du premier, & il s'en décharge dans la derniére. Il y a dans ce Lac quantité de petites isles. * Maty, *Dict. Géogr.*

BROCALO, petit Royaume d'Afrique dans la Nigritie, est entre les embouchures du Niger, vers l'Océan. * Maty, *Dict. Geogr.*

BROCARD (Jaques) Auteur Apocalyptique, & un des bons Visionnaires du XVI siecle, étoit de Venise. Il embrassa la Religion Protestante, & témoigna beaucoup de zéle contre le Papisme. Il publia divers livres en Hollande, dans lesquels il soutenoit, que les événemens particuliers du XVI siécle avoient été prédits par les Prophétes. Après avoir appliqué les Oracles de l'Ecriture selon sa fantaisie aux choses déja arrivées, il prenoit la liberté de les appliquer aux événemens à venir, & prédisoit en vertu de tels passages, qu'il arriveroit ceci ou cela au Prince d'*Orange*, à *Philippe* II, à la Reine d'Angleterre *Elizabeth*, à l'Empereur, &c. Les Synodes des Provinces-Unies craignirent avec raison, d'être accusez d'aprouver ces réveries, s'ils gardoient le silence là-dessus. C'est pourquoi le Synode National de Middelbourg condamna, en 1581, cette maniére d'interpréter l'Ecriture, & chargea *Lambert Daneau*, Professeur en Théologie à Leide, & *Martin Lydius* Ministre de l'eglise d'Amsterdam de donner des avis au Sieur Brocard touchant ses visions. Brocard incapable de répondre aux difficultez, qu'on proposoit contre son Systême, promit de renoncer désormais à ces sortes de Prophéties. Ce Visionnaire avoit tellement empaumé *Segur Pardaillan*, Gentilhomme François, bon Protestant, qu'il lui avoit persuadé par je ne sai combien de passages de l'Ecriture, qu'il expliquoit à sa mode, qu'on verroit bientôt un Prince de la Religion qui renverseroit le thrône Papal, & qui se rendroit le Chef de la Concorde Chrétienne. Ce Gentilhomme, qui étoit tres-bon serviteur du Roi de Navarre, crut que c'étoit au Roi son Maître, que le ciel destinoit une si grande fortune; &, tout plein de cette espérance, il proposa à ce Prince le dessein d'une Ambassade vers les Princes Protestans, & s'offrit lui-même pour Ambassadeur. Comme sa proposition n'avoit rien, qui ne parût convenir aux nécessitez du tems, on la goûta, & il fut député en effet vers ces Princes. On se moqua un peu de lui, quand on sut le ressort qui le remuoit, & qui l'avoit engagé à faire de la dépense pour faire imprimer les livres de son Prophéte. Les Ecrivains Catholiques ont tort maltraité Brocard, ceux de la Religion le ménagerent; mais le Synode National de la Rochelle en 1581, ne lui fit aucun quartier. Son Commentaire sur la Genése imprimé dans cette même ville, y fut entiérement condamné, comme rempli d'impiétez & d'horribles profanations. Il a aussi fait un Commentaire sur l'Apocalypse, une Explication Mystique & Prophétique du Levitique, imprimez à Leide en 1580. La même année on imprima dans la même ville son Traite *de Antibaptismo jurantium in Papam & in Ecclesiam Romanam, deque eorum Idolo zeli.* C'est un petit écrit de 75 pages *in octavo.* On apprend de *Bongars* que Brocard se retira à Nuremberg, & qu'il y trouva des Patrons, qui lui rendirent charitablement de tres-bons offices. Il étoit encore en vie en 1594. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BROCARDA ou BROCARDICA, terme fort usité chez les Jurisconsultes, qui signifie *des Régles Universelles de Droit*, & quelquefois aussi des *Questions problématiques.* Balde & quelques autres en ont attribué l'invention à Pylée, Jurisconsulte du douziéme siécle; mais il y a beaucoup plus de vraisemblance, qu'elles tirent leur nom de *Burchard*, Evêque de Worms, qui vivoit environ l'an 1008, sous l'Empereur Henri IV. C'est ce *Burchard* qui réduisit le premier en Régles ou en Loix, le Droit Canon, ce qui les fit appeller *Regulæ Burchardicæ.* Mais les Italiens qui selon leur idiome l'appelloient *Brocard* au lieu de *Burchard*, appellérent ces mêmes Régles, *Brocarda* ou *Brocardica.* * Cujacius, *in Præfat. ad Consultat.* Pancirolle, *l.* 2. *ch.* 21. *de LL. Interpret.* Strauch, *Amœnitates Jur. Canon. Sem.* 1. *Eccl.* 1. *ch.* 6.

BROCHARD. *Cherchez* BOUCHARD.

BROCHARD ou BURCHARD, Religieux de S. Dominique, né à Strasbourg en Allemagne, vivoit dans le XIII siécle. Ses Supérieurs l'envoyérent dans la Terre-Sainte, où il demeura dix années; il y étoit encore en 1283. Lorsqu'il en fut revenu, il en publia une Description, qui fut imprimée pour la première fois à Venise l'an 1519. Cette édition est la meilleure de toutes; car il y en a eu ensuite plusieurs autres où l'on a un peu altéré le texte, sans néanmoins y faire de changement capable de tromper les Lecteurs. Henri Canisius a fait imprimer au quatriéme tome de ses anciennes leçons une Description de la Terre-Sainte, qui a été faite sur celle de Brochard. * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Bibl. sac.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

BROCHE (Pierre de la) *Cherchez* BROSSE.

BROCHMAN (Gaspard-Erasme) naquit en 1585, le cinquiéme d'août, dans l'isle de Zélande, à *Koge* où son pére étoit Bourguemaître. Après avoir commencé ses études, en partie dans sa ville natale & à Herlofsholm & en partie à Coppenhague, il alla à Leide en 1603. Il y continua ses études, de même qu'à Franeker, & retourna ensuite dans sa patrie, où il obtint la charge de Recteur du College de Herlofsholm en 1608. En 1610, il fut fait Professeur en Langue Latine à Coppenhague; & en 1613, il eut la chaire de Professeur en Grec. Son érudition ayant paru tous les jours davantage, il fut obligé, malgré lui, d'accepter la Profession de Théologie en 1615. En 1616, on lui confia l'éducation du Prince Royal, à laquelle il s'appliqua pendant quatre années consécutives, après quoi il reprit ses travaux academiques. On le gratifia d'un Canonicat de Lunden & de Roschild, & après la mort de *Jean Paul Resenius*, Evêque de Zelande, Brochman fut nommé à cet Evêché en 1639. Enfin après avoir sacré, en 1648, Frederic III, & Sophie Amelie son épouse, il songea à se preparer à la mort & fit un testament, par lequel il donna sa Bibliotheque à l'Université de Coppenhague, & 7000 Richsthalers aux pauvres de l'hopital de Warlow. Il pourvut aussi à l'entretien de plusieurs Etudians pauvres. Il avoit eu trois enfans, deux fils & une fille. Un fils & une fille moururent dans l'enfance, & l'autre fils mourut à l'age de 23 ans, etant prêt à passer de Hollande en Angleterre. Voici les titres des Ouvrages de Brochman, *Systema Theologicum*; *Λύχνος λόγε προφητικȣ̃*; *Apologia Speculi Brandeburgici Confutatio*; *Exercitationes quinque de Scriptoribus Ecclesiasticis primi a nato Servatore Seculi, &c.* * Vindingius, *in Acad. Hafn.* Spizelius, *in Templ. Honor. imag.* 25. *& in fel. Literat. Sect.* 8. *p.* Witte, *in Diario.* Bartholin, *de Script. Dan. p.* 21. Freherus.

BROCHMAN (Erasme-Jean) fils de Jean Erasme & neveu du précedent, naquit à Coppenhague le 25 décembre 1626. Après avoir été élevé par les soins de son Oncle & avoir posé de bons fondemens dans ses études à l'Université de Coppenhague, il passa à Leide en 1647, où il fréquenta les leçons de *Schriver*, de *Boxhorne*, de *Saumaise*, &c. En 1650, il fit le trajet de Hollande en Angleterre, & visita avec beaucoup de soin les Bibliotheques de Londres & d'Oxford. En 1652, il repassa en Hollande, & peu de tems après il arriva heureusement dans sa patrie, où en 1654, il obtint la Chaire de Professeur en Histoire dans l'Académie de *Sora*. En 1660, il fut nommé Professeur en Théologie à Coppenhague. Il mourut en 1664. Voici les titres de ses Ecrits, *Ethices Historicæ Specimen*; *Disquisitio de Historiæ legitimæ notis*, &c. * Vindingius, *in Academ. Hafn.* Witte, *Diar.* Bartholin, *De Scriptis Danor. p.* 38. *&* 39. *&* Mollerus *ad hunc locum.* Freherus.

BROCHMAN (Jean-Erasme) né en 1594, mourut en 1638. Il a publié *Πρόγευμα Philosophiæ Aristotelicæ.* * Vindingius, *p.* 289. Bartholin, *in Danis. p.* 70.

BRODÆUS (Philippe) *Voyez* BROIDE.

BRODDY, ville. *Voyez* BRODY.

BRODEAU (Victor) a donné commencement à la Noblesse de sa Maison, selon quelques-uns; car ayant suivi son pére JEAN au voyage de la Terre-Sainte, il l'y seconda glorieusement en plusieurs occasions d'honneur. Après la mort de son pere, mort au siége d'Acre, le Roi Philippe-*Auguste* récompensa leurs services en sa personne, par des lettres de Noblesse qu'il donna à Victor l'an 1191, lui permettant de porter pour armes une croix recroisetee, au chef chargé de trois palmes, pour marquer les victoires qu'ils avoient remportées sur les ennemis de la Croix. Cette famille de Brodeau de Tours a eu de grands hommes, outre ceux *dont nous allons parler*, & de belles alliances. FRANÇOIS Brodeau, Avocat au Parlement de Paris en 1550, Conseiller d'Etat & Maître des Requêtes d'Antoine de Bourbon Roi de Navarre, eut pour fils CHARLES Brodeau, qui fut Avocat Général du Roi de Navarre lequel fut depuis Henri IV, dans le XVI siécle. JULIEN Brodeau, excellent Avocat au même Parlement, préférant cette fonction aux charges les plus élevées de la robe, la continua jusqu'à sa mort arrivée le 19 avril 1635. Il avoit épousé *Marie* Merault. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, comme des Notes sur les Arrêts de Louet; la Vie de Charles du Moulin; des Commentaires sur la Coutume de Paris. Il eut pour fils JULIEN Brodeau, II. du nom, Seigneur de Moncharville, &c. Conseiller honoraire de la grande Chambre du Parlement de Paris, mort le 26 mars 1702, âgé de 75 ans. Il eut de *Magdelaine* Béchefer, 1. PIERRE-JULIEN Brodeau, Seigneur de Moncharville, Inspecteur général des Fortifications de France, après avoir servi long-tems sur mer, & s'y être distingué. Il épousa le 31 janvier 1711, N. . . . Brodeau, fille unique de *Jean* Seigneur de Candé, &c. héritiére de la branche aînée de cette famille, & mourut le 18 octobre de la même année sans posterité. Il fut Auteur de différentes piéces, entre autres du *Nouveau Systême de l'Univers*, qui a paru en 1702, dont l'on peut voir l'Analyse dans le *Mercure Galant* du mois de mai de ladite année, *p.* 185; du livre intitulé, *Jeux d'esprit & de mémoire*, dont le Mercure Galant du mois de février 1703 parle avec éloge, *p.* 70. *&* 71; enfin du livre intitulé, *Moralité curieuse sur les six premiers jours de la création du monde*, imprimé à Tours en 1703. Il avoit travaillé à plusieurs autres Ouvrages considérables, qui auroient fait beaucoup d'honneur à son nom, s'il avoit eu le tems de les donner au public; 2. JULIEN SIMON Brodeau, Seigneur d'Oiseville, lequel après avoir été Conseiller au Parlement de Metz, & Lieutenant Général au Présidial de Tours, fut Conseiller au Conseil Suprême de Roussillon. Il a épousé le 24 avril 1702, *Marie-Philippe* Rancher, Dame de Montauger, de Monceaux, &c. dont il a pour fille unique, *Françoise-Geneviéve* Brodeau, née en 1703; 3. *Claude-Julien*, Seigneur de Frêne, Capitaine de Fregate legére, Chevalier de l'Ordre de saint Louïs, tué à la bataille de Malaga le 24 août 1704; & 4. *Magdelaine-Catherine* Brodeau, mariée à *François-René* de la Corbinaye, Comte de Bourgon. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.* Bayle, *Dict. Critiq.*

BRODEAU (Victor) de Tours, Sécretaire & Valet de chambre du Roi François I, & de la Reine de Navarre, sœur de ce Monarque, écrivit quelques Ouvrages en vers & en prose, & mourut en 1540. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoise*, *p.* 470. Brodeau, *Vie de du Moulin*, *ch.* 10. Louïs Jacob, *Traité des plus belles Bibliothéques*, *&c.*

BRODEAU (Jean) de Tours, fils d'un Valet de chambre du Roi Louïs XII, vivoit dans le XVI siécle. Il fut Disciple d'Alciat à Bourges; & après avoir quitté la Jurisprudence, il s'adonna entiérement à l'étude des Belles Lettres. Il s'y avança beaucoup, par les conférences qu'il eut avec Pierre Danès, son ami intime, de-

depuis Evêque de Lavaur. L'un & l'autre ſuivirent George de Selve, Ambaſſadeur à Veniſe, pour le Roi François I, & Brodeau alla depuis à Rome avec George d'Armagnac, auſſi Ambaſſadeur. A ſon retour en France, il publia divers Ouvrages, & mourut à Tours, où il étoit Chanoine de Saint-Martin, ſur la fin de la premiere guerre civile, environ l'an 1563, âgé de 63 ans. Pluſieurs grands hommes ont fort eſtimé Jean Brodeau. Lipſe dit que c'étoit un homme d'un eſprit vif, d'un grand jugement, & d'une vaſte érudition. Joſeph Scaliger le traite de perſonnage tres-grand & tres-docte. Il témoigne qu'il fait beaucoup de cas de ſes Commentaires ſur les *Epigrammes Gréques*. Conrad Ritershuſius l'appelle une des lumieres de France; Dempſter, un Savant Critique; Jacques Caſelius, un perſonnage d'un ſavoir exquis. Tous ſes Ouvrages ſont fort eſtimez par les Savans. Henri Etienne faiſoit un cas particulier de ſes Notes ſur *Euripide*. Ses autres Ouvrages imprimez, ſont *Notæ in Martialem*; *Annotationes in Oppiani Cynegeticôn libros quatuor*; *Q. Calabri Paralipomenôn Homeri, libri quatuordecim*; *Coluthum de Helenæ raptu*; *Annotationes in Dioſcoridem*; *Obſervationes ſive variæ Lectiones*. Nicolas Gerbel a fait une préface aux Notes de Brodeau ſur Appien, & il témoigne que ces Notes ſont remplies d'obſervations rares & curieuſes, & qu'elles ont été compoſées avec beaucoup de ſoin & de jugement. De Thou en parle en ces termes: " Jean „ Brodeau, *dit-il*, né à Tours des premiéres Maiſons de la ville, „ avoit étudié avec Pierre Danès, & ayant été en Italie grand ami „ de Pierre Sadolet, de Pierre Bembo tous deux Cardinaux, de „ Baptiſte Egnace, de Paul Manuce, & d'un grand nombre de Savans, il avoit ajoûté à la Philoſophie, en quoi il étoit ſavant, une „ grande connoiſſance des Mathématiques & de la Langue-Sainte. „ Enſuite, étant revenu en ſon païs, il s'abandonna à une vie tran- „ quille, non pas toutefois oiſive, comme le témoignent quantité „ d'Ouvrages d'érudition, que cet excellent homme, entiérement „ éloigné d'ambition & de vanité, laiſſa publier plutôt ſous le nom „ d'autrui, que ſous le ſien, par un exemple de modeſtie d'autant „ plus rare, que dans le ſiécle où nous ſommes chacun veut tirer „ de la gloire non ſeulement des richeſſes, des Magiſtratures, & „ des autres honneurs; mais auſſi de la Science & des Lettres. * De Thou, *Hiſtor. l.* 13. Sainte-Marthe, *Elog. Doctor. Gall. l.* 2. Bayle, *Dict. Critiq.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 99. *& ſuiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

BRODEAU (Victor) Seigneur de Candé, étoit fils de VICTOR Brodeau, Sécretaire des Commandemens d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & de ceux de Jeanne d'Albret ſon épouſe, & de *Catherine* de Beaune, fille de *Guillaume* Seigneur de Charmoiſe, & de *Jeanne* Briçonnet. Victor leur fils fut ſeul Sécretaire d'Etat & des Commandemens de Henri IV, alors Roi de Navarre, pendant 38 ans; & après le mariage de ce Prince avec Marguerite de Valois, il fit de bonne foi abjuration de la Religion Reformée en 1573. Le Roi ſon Maître le nomma Plénipotentiaire pour accommoder quelques différents entre les Religionnaires, & l'employa en pluſieurs affaires importantes. Il eut enfin l'honneur d'être caution pour ce Monarque, quand il fallut porter la ſainte Ampoulle de Rheims à Chartres, où ce Prince fut ſacré. Il épouſa *Marie* Courtin, dont il eut 1. VICTOR IV, qui ſuit; & 2. *Louis* Seigneur d'Arſiéres, qui fut tué au ſiége de la Rochelle.

VICTOR Brodeau, IV. du nom, épouſa *Claudine* du Val, de la Maiſon de Fontenay-Mareuil, dont il eut *Jean* Brodeau, Seigneur de Candé & de Vaugrigneuſe, Marquis de Châtres près de Montlehéry, Grand Maître des Eaux & Forêts de France, & Capitaine des Chaſſes de Touraine, mort le 21 décembre 1712, âgé de 90 ans, ayant eu pour enfans, *N.* . . . Brodeau, Capitaine de Dragons dans le régiment de la Reine, tué en 1692, au combat de Steinkerque, âgé de 17 ans; & *N.* . . . Brodeau, mariée 1. en 1711, à *Pierre-Julien* Brodeau, Seigneur de Moncharville, Chef de la branche cadette de cette famille: 2. en décembre 1712, à *N.* . . . Marquis de Guenand, Lieutenant Colonel du régiment de Froulay infanterie. De cette même branche de Candé, il ne reſte plus de mâle que *N.* . . . Brodeau, Seigneur de Chaſſetiére, Maréchal des logis de la premiére compagnie des Mouſquetaires du Roi. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hiſt. de la Nobleſſe de Touraine.*

BRODEQUIN ou BOTTINE, en Latin *Caliga*, chauſſure d'une ſimple Soldat Romain en guerre; d'où vient que le mot de *Caligatus* ſignifie un ſimple Soldat. C'eſt ainſi qu'il faut entendre le paſſage de Suétone, dans la Vie d'Auguſte, *Coronas murales ſæpe etiam Caligatis tribuit*, qu'il accorda ſouvent des couronnes murales aux ſimples Soldats, qui étoient montez les premiers ſur les murailles des villes ennemies: comme auſſi ce proverbe dont ſe ſert Sénéque, parlant de Marius, qui de ſimple Soldat étoit parvenu au conſulat, *a caliga ad conſulatum perveniſſe.* Auſſi Agrippine fit-elle appeller Caligula ſon fils Caïus; à cauſe qu'étant né à l'armée, elle lui faiſoit porter de ces bottines, comme les ſimples Soldats, pour les gagner par cette complaiſance. Cette chauſſure venoit juſqu'au milieu de la jambe, ayant au haut la figure de la tête d'un lion ou d'un léopard, ou ſeulement du mufle de ces animaux: elle étoit garnie de petits cloux de fer, & même d'or & d'argent, ayant une ſemelle de bois. Pour fournir ces cloux aux Soldats il y avoit un fonds deſtiné, qu'on appelloit *Clavarium*; & les Officiers qui en étoient les diſtributeurs ſe nommoient *Clavarii.* Tel fut le pére de Suétone. Les Soldats demandoient fort ſouvent le *clavaire* aux Empereurs, c'eſt à dire, l'argent de ce fonds pour avoir des cloux pour garnir leur chauſſure; comme ils firent à Vitellius, au rapport de Tacite, *au l.* 3. *de ſon Hiſtoire.* Juſtin nous apprend que tous les Soldats de l'armée d'Antiochus firent orner leurs bottines de cloux d'or. *Argenti certe aurique tantum, ut etiam gregarii milites caligas auro ſuffigerent.* * Danet, *Antiq. Romaines.*

BRODERA *Voyez* BRODRA.

BROD-NÉMEKI ou DEUTSCHEN-BROD, c'eſt à dire, *la Brod des Allemands*, petite ville du Cercle de Czaſlaw en Bohême, eſt ſur la riviére de Sozawa, près des frontiéres de la Moravie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRODRA ou BRODUR, petite ville du Mogoliſtan en Aſie, eſt dans le Royaume de Guzarate, vers le Golfe de Cambaye, entre la ville de ce nom & celle de Brampore. * Maty *Dict. Géogr.*

BRODT, petite ville du Royaume de Hongrie, eſt dans l'Eſclavonie ſur la Save, à huit lieues de la ville de Poſéga, vers l'orient méridional. Brodt eſt une ville fortifiée. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRODUR. *Voyez* BRODRA.

* BRODY, ville de Pologne, dans le Palatinat de Lemberg, ſur les frontiéres de la Volhynie, à l'eſt-nord-eſt de la ville de Lemberg, dont elle eſt éloignée de plus de vint lieues.

BRODZIECK, petite ville ou gros bourg du Duché de Lithuanie, eſt ſur la riviére de Bérézina, dans le Palatinat de Minski, à trente-quatre lieues de la ville de ce nom, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BROEK (Elie Van den) Peintre en fleurs naquit à Anvers. La décadence de ſon état l'obligeant à quitter cette ville, il prit le parti de ſe retirer à Amſterdam, où dans le commencement les affaires alloient aſſez bien, mais il les ruïna en s'attirant par ſon orgueil & par ſon opiniâtreté la diſgrace d'un des principaux de la ville qui juſques-là l'avoit toujours favoriſé. Au reſte quoi qu'il peignît aſſez bien des fleurs, des herbes, des lézards, des ſerpens & d'autres choſes de ce genre, il ne peut pourtant pas paſſer pour un excellent Peintre, puiſqu'il n'y a point de variété dans ſa maniére de peindre; de ſorte que l'on peut dire que qui a vu un de ſes tableaux en a vu cent. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 211. 212.

BROEKERMEER, qu'on prononce *Broukermeer*, étoit un Lac de la Nord-Hollande, ſitué entre la ville d'Amſterdam & celle de Monnikendam, & qui a été deſſéché par l'induſtrie & par le travail des Habitans du païs, qui y ont fait de fort bons pâturages. Il s'appelle auſſi *Waterland.* * Maty, *Dict. Géogr.*

BROEKHUIZEN. *Voyez* BROUKHUSIUS (Janus)

BROEMSEBROO, bourg de Suéde. *Cherchez* BRONSBROO.

* BROERS (*N.* . . .) Peintre renommé pour les païſages, & pour répréſenter des Foires de Gens de village. Ses tableaux donnoient du plaiſir aux yeux quand on les regardoit d'un certain point de vue. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 383.

BROGNIER ou DE BROGNIAC (Jean de) Cardinal, Evêque d'Oſtie, né en Savoye, dans le petit village de Brogni ou Brogniac, près d'Anneci, étoit fils d'un François, de la famille d'*Alouzier*, qui eſt encore à Bouliénes, dans le Comtat d'Avignon, dont ce Cardinal prit depuis les armes. Il adopta le nom du lieu de ſa naiſſance, après avoir porté, à ce qu'on aſſure, celui d'Alermer. Brognier étudia à Genéve, où il fut Chanoine, & à Avignon, où il fut reçu Docteur en Droit. En 1380, il fut fait Evêque de Viviers; d'où vient que, lorſqu'il fut Cardinal, on l'appella communément le Cardinal de Viviers. Ce fut Clément VII, qui l'éleva à cette dignité le 12 juillet 1385. Il le fit en même tems Vice-Chancelier de l'Egliſe, dignité que Benoît XIII lui continua. Mais après que les plus ſavans Juriſconſultes eurent décidé que Benoît n'étoit pas élu canoniquement, le Cardinal de Brognier le pria de donner la paix à l'Egliſe, en renonçant à la Papauté; & ſur le refus que Benoît en fit, il paſſa en Italie, où la pourpre lui fut conſervée. On aſſure que Brognier quitta Avignon en 1398, & qu'à la fin de la même année il fut fait Evêque d'Oſtie. En 1409, il aſſiſta au Concile de Piſe, aſſemblé pour l'extinction du Schiſme. Alexandre V, qui dans cette aſſemblée fut élevé ſur la chaire de ſaint Pierre, lui rendit la dignité de Chancelier de l'Egliſe, & lui confirma l'Evêché d'Oſtie, que Boniface IX lui avoit donné. Brognier conſacra en cette qualité Jean XXIII Succeſſeur d'Alexandre, & aſſiſta comme Doyen des Cardinaux au Concile de Conſtance, où Martin V fut créé Pape. Il fit bâtir une partie de l'égliſe des Céleſtins d'Avignon, fonda le couvent de ſaint Dominique de Tivoli, celui d'Anneci du même Ordre, avec une égliſe de maladrerie de ſaint Laurent à Brogny. Le grand Collége de ſaint Nicolas d'Avignon eſt auſſi un monument de ſa piété. Il laiſſa des revenus pour y élever vint pauvres Ecoliers, quatre du diocéſe d'Arles, deux de celui d'Ambrun, & quatorze du Duché de Savoye. Dès l'an 1410, il eut l'adminiſtration de l'égliſe d'Arles; & ſur la fin de ſa vie on lui donna encore celle de l'égliſe de Genéve. Il mourut le 16 février de l'an 1426. * Ughel, *tome* 1. *Ital. Sacr. in Epiſc. Oſtienſ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Saxi, *Pont. Arelat.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.* Ciaconius. Fœdéré. Baluze, *Vitæ Pap. Aven. tome* 1.

* BROIDE (Philippe) en Latin *Broidæus*, célébre Juriſconſulte d'Aire en Artois, a été Conſeiller à Douay en Flandre, & malgré la foule de ſes occupations, il a donné au public *Franciſci Polleti Hiſtoria Fori Romani* avec des augmentations & de curieuſes obſervations. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 771.

* BROIDE (Philippe de) fils du précédent, & célébre Juriſconſulte comme lui, fut auſſi Conſeiller à Douay. On a de lui quatre beaux Traittez en François. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 771.

BROITZCHIA, ville du Royaume de Guzarate, dans l'Empire du Grand Mogol, en l'Inde en deça du Gange, à douze lieues de Surate, eſt bâtie ſur une montagne aſſez élevée, & eſt une des plus fortes places des Indes. Toute la campagne des environs eſt platte & unie, ſinon qu'à cinq ou ſix lieues de la ville on voit quelques montagnes, d'où l'on tire de tres-belles agathes: on en fait des coupes & pluſieurs autres ouvrages que l'on porte à Cambaye. * Mandeſlo, *tome* 2. Oléarius

* BROLO & BROLIO, dans la Sicile, eſt une forteresse, au ſud-eſt du Cap Orlando, & à l'occident de Meſſine, dont elle eſt éloignée de près de vint lieues.

* BRO-

* BROMAN (Louïs) de Bruxelles, d'une famille distinguée qui a longtems été assise au timon des affaires, fit imprimer *in quarto* en 1635, un Poëme en vers Latins sur la venue du Cardinal Ferdinand d'Autriche. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 633.

BROMBERG, ville. *Voyez* BYDGOSKY.

BROMES-GROVE, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Worcester, qu'on appelle *Half-Shire*, sur les bords de la riviére de Salwerp. Il est habité par un grand nombre de Drapiers. * *Dict. Anglois.*

* BROMICHAM & BERMICHAM, beau bourg sur la riviére de Roa dans le Comté de Warwik en Angleterre. Il est célébre à cause des quinquailleries qui s'y fabriquent. On y compte plus de 1500 Ouvriers qui travaillent à de jolis ouvrages de fer, d'acier & de cuivre qu'ils envoyent par tout le Royaume. * Beeverell, *Delices de l'Anglet. p.* 483.

BROMLEY, bourg ou petite ville d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Kent, qu'on nomme *Bromley*, est sur la riviére de Ravensburn, qui de là coulant au nord se décharge dans la Tamise. Elle est remarquable pour sa belle maison de Charité fondée par le Docteur Warner, Evêque de Rochester, pour vint veuves d'Ecclesiastiques Protestans. Chacune y est logée commodément, & a vint livres sterling par an de pension. Tout près de cette ville il y a une belle maison de l'Evêque de Rochester, pour y loger l'été. Cette ville est à dix milles Anglois de Londres. Il y a un autre bourg ou village en Angleterre nommé *Bromley*, ou *Paget's Bromley*, qui est sur la Bathe, dans le Comté de Stafford, à cent un milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BROMLEY (Thomas) Chevalier & Chancelier d'Angleterre. Il avoit acquis une science extraordinaire dans le Droit, en considération de laquelle, après avoir passé presque par tous les differens emplois de la Magistrature, il fut enfin élevé à la charge d'Avocat général de la Reine Elizabeth. Après la mort de Nicolas Bacon en 1579, il obtint le caractére de Chancelier d'Angleterre. En cette qualité il présida en 1586, avec l'Archevêque de Cantorbéry & le Lord Thrésorier, dans le jugement porté contre Marie Reine d'Ecosse. Il mourut l'année suivante & eut pour successeur dans la dignité de Chancelier, Edouard, Comte de Rutland, qui mourut six jours après Bromley. * Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 2. *p.* 313. 427. 457.

BROMRARD (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit Anglois, & se rendit recommandable en 1390, par sa piété & par sa science, dont il a donné des témoignages dans ses Ecrits, & dans les chaires ou il a professé la Théologie, & préché l'Evangile. Il a écrit une Somme des Prédicateurs, c'est'à dire, un Recueil de Lieux Communs, rangez par ordre alphabétique, pour les Prédicateurs. * Léandre Alberti. Antoine de Sienne, &c. Echard, *Script. Ord. Præd.*

BRONCHORST, bourg ou petite ville des Païs-Bas, dans la province de Gueldre, avec titre de Comté, est située sur la rive droite de l'Issel, à une lieue de Zutphen. * Sanson. Baudrand.

* BRONCHORST: La famille des Comtes de Bronchorst tire son origine de celle de Luxembourg, de la principale branche, de laquelle sont issus non seulement des Ducs, mais aussi des Rois & des Empereurs, qui avant que d'affermir leur siége Royal en Bohéme, pourvurent richement les Comtes de Bronchorst, & leur permirent de bâtir sur les bords de l'Issel, un château qui fut appellé *Bronchorst*. Le premier de cette famille qui porta le nom de Bronchorst, fut GUILLAUME, Seigneur de Bronchorst qui vivoit dans le douziéme siécle, & qui de sa femme *Cunegonde*, fille de *Maurice*, Comte d'Oldembourg eut deux fils & deux filles. Les deux fils furent *Gisbert*, Archevêque de Brémen mort en 1296; & FLORENT qui succéda à son pére, & qui eut deux fils *Florent* & JEAN. Le second succéda à son pére, & le premier fut en 1297 Archevêque de Brémen & mourut en 1307.

JEAN, Seigneur de Bronchorst, épousa l'héritiére de la Maison d'Anholt, & entra par là en possession de cette Seigneurie qui est située dans le Comté de Zutphen sur les confins du Duché de Cléves. Il en eut trois fils, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Jean* qui fut élu deux fois Evêque d'Utrecht, savoir, en 1322 & en 1340, mais qui, parce que la Cour de Rome lui étoit contraire, ne put jamais se mettre en possession de son Evêché; 3. *Gisbert*, qui servit sous Albert Duc de Baviére, & qui établit en Hollande la ligne de Bronchorst qui fleurit encore aujourd'hui dans la personne du Seigneur de Schoot. Il mourut en 1359, au siége de Delft.

GUILLAUME, fils de JEAN de Bronchorst, & de l'héritiére d'Anholt, fut Seigneur de Bronchorst & d'Anholt, & par son mariage avec *Jeanne* fille unique de *Gérard*, Seigneur de Batenbourg, devint possesseur de cette Seigneurie située dans la Gueldre sur le bord de la Meuse. En 1328, il fut tué dans la bataille qui se donna près de Hasselt, entre les Gueldrois & les Liégeois. Il eut pour fils 1. *Gisbert*, qui épousa la fille unique de *Gérard* de Borkelo, par ou il se vit possesseur de cette Seigneurie située dans le Comté de Zutphen sur l'Issel aux confins du païs de Twente qui fait partie de l'Overissel, & qui en eut trois fils & trois filles; 2. GISBERT II, qui suit; THÉODORE qui a fait *la ligne de* BATENBOURG *rapportée cy-après*; 3. *Roger*, qui fut Thrésorier de Cologne & qui tâcha en vain de parvenir à l'Evêché d'Utrecht.

GISBERT II, fils de GISBERT I, & de l'héritiére de Borkelo, fut Seigneur de Bronchorst & de Borkelo, & eut pour fils 1. GUILLAUME, qui fut pére de GISBERT *le Jeune*, qui suit; & 2. *Othon* qui ne laissa que *Marguerite* mariée à *Jean*, Seigneur de Wisch.

GISBERT *le Jeune* mourut, à ce qu'on dit, avant son pére, en 1554, laissant 1. *Hédwige*, mariée à *Othon*, Comte de Diepholt; 2. GISBERT III, ou plutôt IV, qui suit; 3. FRÉDÉRIC, qui suit après son frére aîné.

GISBERT III ou IV, succéda à son grand-pére dans la possession de Bronchorst & de Borkelo. Il ne laissa que deux filles, 1. *Walpurge*, mariée à *Simon* Comte de la Lippe; & 2. une autre, mariée à *Othon* Comte de Tekelenbourg; mais elles moururent toutes deux sans enfans. Ainsi il eut pour successeur dans les fiefs son frére *Frédéric*.

FRÉDÉRIC, fils de GISBERT *le Jeune*, qui eut pour fils *Josse*, & qui reçut en 1553 le titre de Comte, mourut sans héritiers & vit éteindre en lui la branche de Bronchorst. Sa veuve *Marie*, Comtesse de Hoya, demeura jusqu'à sa mort dans la possession des biens de son mari, & mourut en 1579.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BATENBOURG.

THÉODORE, fils de GISBERT I, Seigneur de Batenbourg & d'Anholt. Il eut pour fils GISBERT qui fut pére de THIERRY, qui suit.

THIERRY ou THÉODORIC, fils de GISBERT, augmenta ses biens par son mariage avec *Catherine* fille & héritiére de *Henri*, Seigneur de Gronsfeld, de laquelle il eut cinq fils & une fille. Les fils 1. 2. 3. 4. GISBERT, HENRI, JAQUES & HERMAN qui fondérent de nouvelles branches; & 5. *Jean* qui fut Prevôt de la Cathédrale d'Utrecht. La branche de *Gisbert*, Seigneur de Batenbourg & d'Anholt, fut éteinte la premiére dans la personne de son petit-fils *Gisbert*, qui mourut sans laisser d'enfans. Les Descendans de *Henri*, ont duré plus long-tems que tous les autres. *Voyez* cy-dessous. *Jaques* eut pour fils GISBERT qui mourut en 1549, laissant cinq filles & un fils nommé THIERRY qui suit.

THIERRY ou THÉODORIC, épousa *Gertrude* fille & héritiére de *Jean* ou *Théodore*, Seigneur de Millendunc & de Drachensels, de laquelle il eut *Théodoric* & *Jean-Jacques*, qui portérent le titre de Comtes, & moururent sans héritiers mâles. *Théodoric* n'eut qu'une fille, *Marie-Anne*, mariée à *Léopold-Philippe-Charles*, Rhingrave & Prince de Salm, auquel elle apporta en dot une partie de la succession d'Anholt-Millendunc. *Jean-Jacques*, qui sous le nom de Comte d'Anholt s'est signalé dans la guerre de trente années, mourut en 1630, laissant une fille unique nommée *Isabelle*, mariée à *Philippe* Comte & ensuite Prince de Croy, auquel elle apporta en dot la moitié des biens de son pére.

HERMAN, quatriéme fils de THIERRY ou THÉODORIC, ne laissa qu'un fils appellé THIERRY ou THÉODORIC qui fut remis en possession d'Anholt, en 1535, par Charles Duc de Gueldre. Mais ses Descendans ne le possédérent pas long-tems, & son fils en fut débouté par sentence de la Cour de Bruxelles. Il mourut en 1556, laissant quatre fils & deux filles. Les quatre fils furent 1. GUILLAUME, qui mourut en 1573, laissant *Herman-Théodore* Baron de Batenbourg & de Stein, mort en 1612, sans enfans; 2. *Gisbert*; 3. *Théodoric*, que le Duc d'Albe fit décapiter à Bruxelles en 1598; & 4. *Charles*, Seigneur de Berendrecht & de Bicht, qui mourut à Cologne en 1580 d'une mort violente, laissant *Maximilien* qui fut pére de *Guillaume-Arnoul*, qui mourut à Vienne où il faisoit ses études, & de *Frédéric-Guillaume*, qui mourut à Paris sans enfans.

THÉODORIC, second fils de HENRI & neveu du précédent, hérita des biens de sa mére, & fit la branche de Gronsfeld. Son fils THÉODORIC eut deux fils, savoir *Jean* & THÉODORIC. Le dernier fut nommé Seigneur de Hunepel & eut JOSSE & *Théodoric* avec quelques filles. Le premier fut pére de GUILLAUME, qui eut pour fils *Josse* & *Jean* II. Le premier fut fait Comte de Gronsfeld par l'Empereur Rodolphe II, & mourut en 1588, au siége de Wagtendwyk, sans laisser d'enfans. Le second prit le titre de Comte de Bronchorst, en le réünissant avec celui de Gronsfeld. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus, *Geld. Hist.* A Leidis, *Chron. Belg.* Teschenmacher, *Annal. Jul. Mont.* Imhof, *N. P. l.* 6. *ch.* 2.

BRONCHORST (Jean) de Nimégue, pére d'*Everard*, vivoit dans le XVI siécle, & fut principal du Collége de Déventer. Depuis, après avoir été Professeur en Mathématiques à Rostock, il mourut à Cologne l'an 1570. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Scholia in Dialecticam Georgii Trapezuntis*; *Arithmetica*; *De Astrolabii compositione, &c.* Il traduisit encore de Grec en Latin les huit livres de Géographie de Ptolomée, & il fit des Scholies sur l'Ouvrage du vénérable Béde, *De sex Mundi ætatibus.* Il est quelquefois nommé simplement, *Joannes Noviomagus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 468.

BRONCHORST (Everard) né à Déventer, fils du précédent & de *Claire* Coster, a été un des plus célébres Jurisconsultes des Païs-Bas. Il étudia à Cologne, à Erfurt, à Marpurg, à Wittenberg & à Bâle, où il reçut les honneurs du Doctorat en 1579. Depuis il enseigna le Droit à Wittenberg pendant un an, & pendant deux à Erfurt, en qualité de Professeur; & étant revenu dans les Païs-Bas, il fut élu Bourgmestre de Déventer sa patrie l'an 1586, & l'année suivante Professeur à Leide, où il mourut en 1627, âgé de 73 ans. Les principaux livres qu'il a laissez, sont, *Centuriæ quatuor Ἐναντιοφανῶν & Conciliationes earumdem*; *Miscellanearum Juris Controversiarum Centuriæ duæ*; *Methodus Feudorum*; *Enarratio in tit. de Regulis Juris.* * Meursius, *Athen. Bat.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 212.

* BRONCHORST (Jean de) Peintre en vitres, fut un Disciple de Jean Verburg sous lequel il s'exerça pendant un an & demi. Ensuite il fit la même chose sous deux autres Peintres en vitres, & il demeura auprès d'eux jusques à ce que l'envie lui prit d'aller en France pour s'y perfectionner. Etant venu à Arras, il y trouva un certain Pierre Matthys auquel il s'attacha environ un an & demi. De là il se rendit à Paris. Enfin étant de retour en son païs, il peignit dans l'église neuve d'Amsterdam trois vitres, proche du Chœur. Il étoit né à Utrecht en 1603. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

* BRONCHORST (Jean de) naquit à Leide en 1648. Il perdit son pére de bonne heure; & sa mére pour le mettre en état de gagner sa vie, le mit chez un Patissier à Harlem. En apprenant son métier, il sentoit toujours un penchant pour la Peinture, mais sans aucune suite, jusques à ce qu'il se fût établi à Hoorn & qu'il

qu'il s'y fût marié. Alors il s'abandonna à ce penchant, & se mit, dans les heures que lui laissoit sa profession, à travailler avec un tel succès qu'il mérita d'être mis au nombre des plus habiles Peintres en détrempe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, partie* 3. en Hollandois.

* **BRONCHORST** (Pierre) naquit à Delft, le 16 mai 1588. On le destina à la Peinture dont il choisit la partie la plus difficile, savoir les vues des temples & des églises accompagnées d'Histoires. Il travailla avec beaucoup de réputation. Il mourut le 21 juin 1661.

* **BRONDOLA**, petite isle d'Italie dans le Golfe de Venise, au sud-sud-est de Venise, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

BRONDRUST & BRONDRUT, ville. *Cherchez* PORENTRU.

BRONI, bourg du Duché de Milan, situé dans le Pavésan, environ à trois lieues de Pavie, & à sept de Plaisance & de Tortone, est la petite ville de la Ligurie, que les Anciens appelloient *Blandenona*. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRONKHORST. *Voyez* BRONCHORST.

BRONS, bourg de France. *Voyez* BROONS.

BRONSBROO ou **BROEMSEBROO**, en Latin *Bronsbroa*, bourg de Suéde dans l'Ostrogothie, ainsi nommé, comme qui diroit, *le Pont de Broms*. Ce bourg est célébre par le traité de paix qu'on y fit le 13 juillet de l'an 1645, entre les Rois de Suéde & de Danemarck. Par ce traité le Roi de Danemarck s'obligeoit à restituer la province d'Iemptie ou d'Iempterland & l'Herendal à la Suéde, & à lui céder les isles de Gothland & d'Oësel à perpétuité, avec la province de Halland pour trente ans. * Sanson. Audiffret, *Géographie*.

BRONSWIC. *Cherchez* BRUNSWICK.

BRONTÉE, un des noms que l'Antiquité Gréque a donnez à Jupiter, du Grec Βροντὴ qui signifie *tonnerre*, d'où vient que les Latins l'appellent aussi *Jupiter tonnant*. Quelques-uns ont donné le même nom à Bacchus, à cause des bruits & des querelles qu'excite l'ivrognerie. Blondus Flavius, *l.* 1. *de sa Rome Triomphante*, dit que Bacchus étoit appellé *Pére*, *Liber* & *Brontin*. Les Anciens se servoient dans leurs Jeux publics d'une machine qu'ils nommoient *Brontée*, parce qu'elle imitoit le bruit du tonnerre, par le moyen d'un grand vaisseau d'airain que l'on cachoit sous le théatre, & dans lequel on faisoit rouler des pierres. Festus appelle cette machine, *le Tonnerre Claudien*, du nom de Claudius Pulcher, qui en fut l'inventeur.

BRONTÉS, un des Cyclopes, qui travailloient dans la forge de Vulcain, fut ainsi nommé, parce que selon la fable, il forgeoit la foudre de Jupiter, du mot Grec Βροντὴ qui signifie *tonnerre*, à cause du tintamarre & du bruit épouvantable qu'il fait sur son enclume. Hésiode le fait fils du Ciel & de la Terre. Virgile, *l.* 8. *de l'Enéide*, *v.* 425. marque particuliérement trois de ces Forgerons de Vulcain, qu'il nomme *Brontès*, *Stéropès & Pyracmon*.

Ferrum exercebant vasto Cyclopes in antro
Brontesque, Steropesque, & nudus membra Pyracmon.

BRONTIN, Philosophe Pythagoricien, qui vivoit sous la LXX Olympiade, vers l'an 497 avant Jesus-Christ, fut pére, ou mari de Théano de Matapon, femme savante, qui écrivit quelques Ouvrages de Philosophie, selon Suidas. Diogéne Laërce dit en la Vie de Pythagore, *l.* 8. que Théano de Créte, femme de Pythagore étoit fille d'un homme de même nom. Il y eut encore un BRONTIN, Pythagoricien, Disciple d'Alcmon, comme le témoigne *Diogéne Laërce*, dans la Vie de ce dernier.

BRONTRUT. *Voyez* PORENTRU.

BRONZÉRIO (Jean-Jérôme) célébre Médecin, natif de l'Abadia, bourg situé près de Rovigo, dans la Polésine, qui est de l'Etat de Venise, savoit les Belles Lettres, la Philosophie, l'Astrologie & la Médecine, qu'il pratiqua à Venise, à Padoue, & à Belluno, où il mourut l'an 1630, âgé de 53 ans. Albertin Papafava, Albertin Barisoni, Jaques Zabarella, Martin Sandelius, Fortunius Licetus, le Cardinal Priuli, Crémoniani, Jean Rhodius, &c. furent liez d'amitié avec lui. Deux de ses neveux lui ont fait dresser un éloge funébre dans l'église de saint Jean-Baptiste de l'Abadia. Nous avons divers Ouvrages de la façon de Bronzerio, *De principatu jecoris, ex Anatome Lampetræ; De principio effectivo semini insito; Relatione di Hipofeto, Morfeo, & Fataso figlivoli del sonno; De innato calido & naturali spiritu, &c.* C'est au sujet de ce dernier Ouvrage que Jean Rhodius, que j'ai déja nommé, lui fit cette jolie épigramme :

Divini pandens genium, vir magne, caloris;
Ingenii tradis digna calore tui.
Primos fœcundi jungis dum seminis ortus,
Te natum æthereo semine monstrat opus.
Liberi ab invisa reliquos rubigine servent,
Totum te Musis asserit iste Liber.

* Jacques-Philippe Thomasin, *in Vit. Viror. Illustr. partie* 2. Vander Linden, *de Scriptor. Medic. &c.*

BROODWATER. *Voyez* BLACKWATER.

* **BROONS & BRONS**, bourg de France dans l'Evêché de Saint-Malo en Bretagne. Il est situé sur la rive droite de la riviére de Men, au sud-sud-ouest de Saint-Malo, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

BRONZINI (Christophle) natif de Sciroli, dans la Marche d'Ancone, qui vivoit sous le Pontificat d'Urbain VIII, en 1640, fut Domestique du Cardinal Palotta, puis de Charles de Médicis, qu'on nommoit *le Cardinal de Toscane*. C'étoit l'homme de son tems qui savoit le mieux le cérémonial qu'on observe à la Cour de Rome, où l'on sait qu'il y a de grands Formalistes sur cette matiére. Il écrivit un Ouvrage de la Gloire des femmes, qu'il aimoit un peu trop. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac.* 3. *Imag. Illustr. ch.* 26.

BROSS, ville de Transsylvanie. *Cherchez* ZAZUAROS.

* **BROSSE** ou **BROUSSE**, bourg de France dans la Basse Marche sur la rive gauche de la riviére d'Anglin, au nord-nord-est de la ville que l'on appelle le Dorat, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

BROSSE (Jean de) Seigneur de Sainte-Sévére, de Boussac, d'Huriel, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, Maréchal de France, rendit de grands services à l'Etat & au Roi Charles VII, qui après qu'il l'eut pourvu de l'office de Maréchal de France, le retint par lettres du 17 juillet 1426, pour être toûjours à la garde de sa personne, avec cent Hommes d'armes, & cinquante de trait. Il se signala à la défense de la ville d'Orléans & à la bataille de Patay en 1429, & assista au sacre du Roi, qui le fit son Lieutenant Général au delà des riviéres de Seine, de Marne & de Somme, en 1430. Il servit la même année au siége de la Charité, qui ne lui fut pas heureux, ce qui n'empêcha pas que ce Prince ne lui fit, au mois de décembre suivant, don de la Terre de Moncy, confisquée sur Patrouillart de Trie, mort tenant le parti des Bourguignons. Il aida aussi en 1430, à faire lever le siége que les Anglois & les Bourguignons avoient mis devant Compiégne & Lagny, & mourut en 1433.

Il descendoit de GÉRAUD Vicomte de Brosse, vivant en 1120 & 1136, qui d'*Agnès* sa femme, eut pour enfans, 1. BERNARD, qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Gui*, qui épousa une Dame nommée *Aspaïs*; 4. *Foulque*; & 5. *Garnier* de Brosse.

II. BERNARD, I. du nom, Vicomte de Brosse, laissa de *Pastoresse* sa femme, sœur de *Pierre*, Prevôt de Salles, 1. BERNARD II. qui suit; & 2. *Bérard* de Brosse.

III. BERNARD, II. du nom, Vicomte de Brosse, vivoit en 1175, & épousa *Almodis* d'Angoulême, veuve d'*Amanieu*, Sire d'Albret, & fille de *Guillaume*, IV. du nom, Comte d'Angoulême, dit *Taillefer*, dont il eu BERNARD III, qui suit.

IV. BERNARD, III. du nom, Vicomte de Brosse, laissa de *N.* .... sa femme, 1. HUGUES I, qui suit; 2. *Guillaume*, Archevêque de Sens, mort fort âgé en 1268; & 3. *Ænor* de Brosse, mariée à *Thibaut* Chabot, Seigneur de Roche-Cerviére, vivans en 1250.

V. HUGUES, I. du nom, Vicomte de Brosse, vivoit en 1256, & eut de *N.* . . . sa femme, 1. HUGUES II, qui suit; & 2. ROGER de Brosse, qui fit *la branche des Seigneurs de* SAINTE-SÉVÉRE *& de* BOUSSAC, *rapportée cy-après*.

VI. HUGUES, II. du nom, Vicomte de Brosse, épousa *Isabelle* de Déols, Dame de Châteauméliand, fille aînée d'*Ebbes* de Déols, Seigneur de Châteauméliand, de Sainte-Sévére, de Boussac, &c. dont il eut, 1. *Jean*, Vicomte de Brosse, qui de *N.* . . . sa femme, eut *Jeanne*, Vicomtesse de Brosse, mariée à *André* de Chauvigny, II. du nom, Baron de Châteauraoul, vivante en 1348; 2. HÉLIE, qui suit; & 3. *Ænor* de Brosse, mariée à *N.* . . . de Sully, dit *le Boucher*, dont il est venu des enfans.

VII. HÉLIE de Brosse, Seigneur de Châteauclos, d'Aguson & d'Azérable, vivoit en 1326, & laissa de *N.* . . . Dame de Fleet sa femme, pour fille unique, *N.* . . . de Brosse, Dame de Châteauclos, &c. qu'elle porta en mariage à *Jean* de Prie, Seigneur de Busançois.

SEIGNEURS DE BOUSSAC ET DE SAINTE-SEVERE.

VI. ROGER de Brosse, second fils de HUGUES, I. du nom, Vicomte de Brosse, eut en partage les Terres de Sainte-Sévére, de Boussac & d'Huriel, & mourut avant l'an 1287. Il épousa *Marguerite* de Déols, quatriéme fille de *Ebbes* de Déols, Seigneur de Châteauméliand, &c. dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Guillaume*, Evêque de Meaux, puis Archevêque de Bourges & de Sens, mort en 1338; & 3. *Belleassez* de Brosse, mariée en 1293, à *Ithier*, Seigneur de Maignac en Limosin, & de Cluys en Berry.

VII. PIERRE de Brosse, I. du nom, Seigneur de Boussac, de Sainte-Sévére & d'Huriel, mort en 1305, avoit épousé en 1301, *Blanche* de Sancerre, fille de *Jean*, I. du nom, Comte de Sancerre, & de *Marie* de Vierzon, dont il eut, 1. LOUÏS, qui suit; & 2. *Pierre* de Brosse, Seigneur d'Huriel, du Bouchaut, & des Landes, vivant en 1321.

VIII. LOUÏS de Brosse, Seigneur de Boussac, de Sainte-Sévére, &c. servit en Xaintonge contre les Anglois, en 1338, & mourut à la bataille de Poitiers en 1356. Il épousa, 1. *Jeanne* de Saint-Vérain, Dame de Cési, fille de *Gibaud* de Saint-Vérain, & de *Jeanne* de Liniéres: 2. le 27 mars 1339, *Constance* de la Tour, fille de *Bertrand* Seigneur de la Tour, & d'*Isabelle* de Lévis, morte en 1392. Du premier mariage sortirent, 1. *Marguerite*, alliée en 1343, à *Guillaume* Comptour *le Jeune*, Seigneur d'Apchon; & 2. *Blanche* de Brosse, Dame de Cési, mariée à *Gui* de Chauvigny, Seigneur de Châteauraoul: & du second vinrent, 3. *Louïs* de Brosse, II. du nom, Seigneur de Boussac & de Sainte-Sévére, qui servit sous le Maréchal de Sancerre en 1368, suivit le Duc de Bourbon en son voyage de Barbarie, & mourut au retour à Gênes en 1390, ou 1398 selon d'autres, sans postérité de *Marie* de Harcourt, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Ferté-Imbaut; 4. PIERRE, II. du nom, qui suit; 5. *Isabelle*, mariée à *Guichard* de Culant, Seigneur de Dervant; & 6. *Jeanne* de Brosse, alliée à *Godemar* de Liniéres, Seigneur de Merville, &c.

IX. PIERRE de Brosse, II. du nom, Seigneur d'Huriel, de Réculat, de Lestang, des Landes, puis de Boussac, de Sainte-Sévére, &c. après la mort de son frére aîné, mourut le 28 juillet 1422. Il épousa *Marguerite* de Malleval, fille & principale héritiére de *Louïs*, Seigneur de Malleval, de la Forêt, de Châteauclos, d'Aguson, de Janoillac, &c. dont il eut, 1. JEAN, I. du nom, qui suit; 2. *Antoinette*, morte jeune; 3. *Blanche*, mariée à *Guérin*, Sei-

Seigneur de Brion; & 4. *Catherine* de Broſſe, alliée à *Blain* Loup, Seigneur de Beauvoir & de Montſan, Sénéchal de Bourbonnois, vivans en 1466.

X. JEAN de Broſſe, I. du nom, Seigneur de Sainte-Sévére, de Bouſſac, &c. Maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*, mourut en 1433. Il épouſa le 20 août 1419, *Jeanne* de Naillac, Dame de la Motte-Jolivet, fille de *Guillaume* Seigneur de Naillac, &c. & de *Jeanne* Turpin, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Marguerite*, Dame de la Châtaigneraye & d'Ardelay, alliée vers l'an 1448, à *Germain* de Vivonne, Seigneur d'Aubigné; & 3. *Blanche* de Broſſe, mariée à *Jean* de Roye, Seigneur de Beauſault & de Buſancy.

XI. JEAN de Broſſe, II. du nom, Seigneur de Sainte-Sévére, de Bouſſac, &c. rendit des ſervices conſidérables au Roi Charles VII, qui le fit ſon Conſeiller & ſon Chambellan par lettres du 26 avril 1449, & lui donna deux jours après la conduite du Ban & Arriére-ban du Berry. Il aſſiſta à la journée de Fourmigny en 1450, & de là paſſa en Guienne en la compagnie du Comte de Dunois, qui le fit Chevalier à l'entrée de la ville de Bayone le 21 août 1451. Ayant été fait Lieutenant-Général de l'armée du Roi, il prit Bergérac & Caſtillon, & contribua beaucoup à la réduction de toute la province ſous l'obéïſſance du Roi. Il ſuivit le parti du Roi Louïs XI, en la guerre du bien public, ce qui fut cauſe que le Duc de Bretagne ſe ſaiſit du Comté de Penthiévre, & des autres Terres de Bretagne, qui lui appartenoient à cauſe de ſa femme, auſquelles il avoit ſuccédé en 1454 après la mort du Comte de Penthiévre, & dans leſquelles il ne put rentrer de ſa vie, quelques pourſuites qu'il en fit; ce qui le détermina à céder & à tranſporter au Roi, en 1479, tous les droits qu'il pouvoit prétendre au Duché de Bretagne par ſa femme. Jean de Bretagne, Comte de Penthiévre, ſon Curateur, lui fit épouſer le 18 juin 1437, *Nicole* de Blois, Vicomteſſe de Limoges, qui fut derniére Comteſſe de Penthiévre, fille unique de *Charles* de Châtillon, dit *de Blois* & de *Bretagne*, Baron d'Avaugour, & d'*Iſabeau* de Vivonne, Dame de Thors, à condition que leur poſtérité porteroit le nom & les armes de Bretagne. De ce mariage vinrent 1. JEAN III, qui ſuit; 2. *Antoine*, Chevalier de Rhodes; 3. *Paule*, mariée par contract du 30 août 1471, à *Jean* de Bourgogne, Comte de Nevers, Duc de Brabant, morte le neuviéme août 1479; 4. *Claudine*, ſeconde femme de *Philippe*, II. du nom, Duc de Savoye, mariée en 1485, morte le 13 octobre 1513; 5. *Bernarde*, troiſiéme femme de *Guillaume* Paléologue, IV. du nom, Marquis de Montferrat, ſelon quelques uns; & 6. *Héléne* de Broſſe, dite *de Bretagne*, premiére femme de *Boniface*, III. du nom, Marquis de Montferrat.

XII. JEAN de Broſſe, III. du nom, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, Vicomte de Bridiert, Seigneur de Bouſſac, &c. pourſuivit inutilement toute ſa vie, ainſi qu'avoit fait ſon pére, la reſtitution de ſes Terres de Bretagne, & vivoit en 1492. Il épouſa le 15 Mai 1468, *Louïſe* de Laval, fille de *Gui*, XIV. du nom, Comte de Laval, & d'*Iſabeau* de Bretagne, ſa premiére femme, morte en 1480, dont il eut 1. RENÉ, qui ſuit; 2. *Magdelaine*, alliée, 1. à *Janus* de Savoye, Comte de Genéve: 2. à *François*, *Bâtard* de Bretagne, Baron d'Avaugour; 3. *Iſabeau*, troiſiéme femme de *Jean*, IV. du nom, Sire de Rieux, Maréchal de Bretagne; 4. *Marguerite*; & 5. *Catherine* de Broſſe, dite *de Bretagne*, mariée à *Jean*, Baron du Pont, & de Roſtrenan.

XIII. RENÉ de Broſſe, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, Vicomte de Bridiert, Seigneur de Bouſſac, &c. continua ſes pourſuites pour la reſtitution de ſes Terres de Bretagne auprès du Roi Louïs XII. Il en fit même hommage le 20 mai 1503; mais il n'y fut point rétabli, & n'en obtint pas davantage du Roi François I. Le déplaiſir qu'il en conçut, le porta à quitter la France, & ſuivit en Italie le Connétable de Bourbon, au ſervice de l'Empereur Charles-Quint pour lequel il combattit le 24 février 1524, à la bataille de Pavie où il fut tué. Il épouſa, 1. le 13 août 1504, *Jeanne* de Commines, fille unique de *Philippe*, Seigneur d'Argenton, & de Talmond, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Poitou, & d'*Héléne* de Chambes-Montſoreau, morte le 19 mars 1513: 2. *Jeanne* de Compeyet, dite *de Cruſſy*. Du premier mariage vinrent 1. *François*, mort jeune; 2. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; 3. *Charlotte*, mariée à *François* de Luxembourg, Vicomte de Martigues; & 4. *Jeanne* de Broſſe, dite *de Bretagne*, alliée à *René* de Laval, Baron de Breſſuire, morte ſans poſtérité: & du ſecond mariage ſortit 5. *Françoiſe* de Broſſe, dite *de Bretagne*, Dame de Palluau, de Bourg-Charente, de Pouſauges, & de S. Leu, ſeconde femme de *Claude* Gouffier, Duc de Rouannez, Grand Ecuyer de France, mariée le 23 décembre 1545, morte en couches le 26 novembre 1558.

XIV. JEAN de Broſſe, IV. du nom, dit *de Bretagne*, Duc d'Etampes, Comte de Penthiévre, &c. Gouverneur du Bourbonnois, puis de Bretagne, ayant recherché tous les moyens pour rentrer en la jouïſſance du Comté de Penthiévre, & de ſes autres Seigneuries, fut obligé d'épouſer *Anne* de Piſſeleu, Mâitreſſe du Roi François I, fille de *Guillaume*, Seigneur de Heilly, & d'*Anne* Sanguin, ſa ſeconde femme, à laquelle ce Roi étoit en peine de donner une dignité à la Cour. Il mourut ſans enfans en 1565, & ſa veuve vivoit encore en 1575.

BROSSE ou BROCHE (Pierre de la) né en Touraine, de baſſe extraction, ſe rendit fort habile dans la Chirurgie. Il vint à la Cour du Roi ſaint Louïs, où il fut d'abord Chirurgien de Philippe de France, depuis Roi, ſous le nom de *Philippe* III, ſurnommé *le Hardi*. Ce Prince ne fut pas plutôt monté ſur le thrône, qu'il fit la Broſſe ſon Chambellan, & ſe laiſſa gouverner par ce Favori. Cette élevation le rendit ſi inſolent, qu'il attenta même ſur la perſonne des Princes, & des grands Seigneurs du Royaume. Il empoiſonna, en 1276, Louïs de France, fils âiné du Roi Philippe III, & d'Iſabeau d'Aragon, ſa premiére épouſe; & tâcha enſuite de perſuader au Roi que la Reine Marie de Brabant ſa ſeconde femme, avoit fait faire cet empoiſonnement, pour approcher de la Couronne quelcun de ſes enfans du ſecond lit. Son ambition lui fit commettre pluſieurs autres crimes, qui vinrent à la connoiſſance du Roi. Alors ce Prince aſſembla ſon Conſeil à Vincennes, où il fut réſolu d'arrêter la Broſſe, qui fut conduit à Paris, & de là à Janville en Beauce, d'où il fut raméné à Paris. Son procès lui fut fait en préſence de quelques Barons, & il fut condamné à être pendu: ce qui fut exécuté en 1276, & ſes biens furent confiſquez. Le Duc de Bourgogne, le Duc de Brabant, le Comte d'Artois, & pluſieurs autres Seigneurs, voulurent voir cette exécution; & il s'y trouva un grand nombre de Gentilshommes, à qui la mort de ce méchant homme étoit tres-agréable, parce qu'il leur avoit rendu de mauvais ſervices auprès du Roi. * Du Puy, *Hiſt. des Favoris.*

BROSSE (Jacques de la) grand Homme de guerre aux XVI ſiécle, étoit du Bourbonnois. On dit qu'il avoit trente ans, lorsqu'il commença à porter les armes. Il ſe rendit bientôt très-habile dans ce métier, & s'aquit l'eſtime de *François de Lorraine*, Duc de Guiſe, dont il fut le Lieutenant Colonel. On le donna pour Gouverneur à un Duc de *Longueville*, & enſuite, il fut mis avec *Sanſac* auprès de *François* II, *pour* veiller *à ſa conduite, & pour l'entretenir dans les belles maximes*. Brantôme dit que c'étoit *le plus doux & gracieux homme de guerre, qu'on eût ſu voir, & qu'il donnoit ſes avis* avec des *paroles ſi douces & ſi bénignes, qu'un chacun l'en eſtimoit davantage, bien au contraire de ſon Compagnon Mr. de Sanſac, qui étoit le plus bravant & rude à la guerre & à la Chaſſe qu'on vit jamais.* Comme La Broſſe étoit entiérement dévoué à Meſſieurs *de Guiſe*, il fut choiſi pour commander deux mille hommes, qu'on envoya en Ecoſſe au ſecours de la Régente, l'an 1559. Elle étoit ſœur de ces Meſſieurs. Il ſortit de ſon caractére, qui étoit la douceur & la clémence, & s'accommoda à l'humeur du Cardinal, ou, plutôt, il fut obligé de ſuivre le branle qu'il en recevoit. Cela fit un tort irréparable à la France, parce que les Ecoſſois, de concert avec les Anglois, ne ſongérent qu'à ſe délivrer de ſon ſecours. On aſſiégea les François au Petit-Leith. Ils y donnérent toutes les marques de courage & de conduite, qu'on pouvoit attendre des Troupes les plus conſommées au métier des armes: mais, enfin, il fallut capituler, & ſortir pour jamais de ce païs-là. Le Sieur de la Broſſe fit bien ſon devoir dans cette ville aſſiégée, quoiqu'il eut 75 ans. Il fut tué à la bataille de Dreux avec ſon fils l'an 1562. Il étoit Chevalier de l'Ordre, & s'il n'eût pas été tué dans cette bataille, il auroit eu infailliblement le Bâton de Maréchal de France; *car il en tiroit l'état & la penſion*, dit Brantôme, *dès lorsqu'il fut élu avec Mr. de Sanſac pour être près de la perſonne du Roi François* II. Il n'y eut que lui & Sanſac, qui eurent ſoin de la ſépulture de ce Prince. * Brantôme. Le Laboureur, *Additions à Caſtelnau.* Buchanan, *Rerum Scoticar. l.* 16. Bayle, *Dict. Crit.*

BROSSES (François Sanchez des) en Latin *Sanctius Brocenſis*, célébre Grammairien. *Voyez* SANCHEZ.

* BROSSIER (Marthe) prétendue Poſſédée, penſa être cauſe de grands troubles en France ſur la fin du XVI ſiécle. Son pére, qui étoit un Tiſſeran de Romorantin, trouva plus commode de courir le monde avec ſes trois filles, dont il y en avoit une qui ſavoit faire mille contorſions, que de ſe tenir chez lui appliqué à ſon métier. Il ſe mit donc à roder par les villes du voiſinage, & à y produire ſa fille Marthe ſur le pié d'une Poſſédée, qui avoit grand beſoin des exorciſmes de l'Egliſe. Une foule incroyable de monde s'atroupoit à ce ſpectacle. On s'apperçut de la fraude à Orléans; c'eſt pourquoi on y publia ſous peine d'excommunication une défenſe en 1598, à tous les Prêtres du Diocéſe de procéder aux Exorciſmes. L'Evêque d'Angers ne fut pas plus dupe. Il ſentit bientôt la fourbe, car ayant donné à dîner à Marthe, il lui fit porter de l'Eau bénite pour de l'eau commune, & de l'eau commune pour de l'Eau bénite. Marthe donna dans ce panneau. Elle n'eut aucune émotion par rapport à l'Eau bénite; mais elle fit cent contorſions, quand on lui préſenta de l'autre. Là-deſſus, ce Prélat commande qu'on lui apporte le livre des Exorciſmes, & ſe met à réciter le commencement de l'Enéïde. Autre panneau pour la poſſédée; car s'imaginant que ce Latin de *Virgile* étoit le commencement de l'Exorciſme, elle témoigna par des poſtures violentes, que le Diable la tourmentoit. Il n'en fallut pas davantage pour convaincre de l'impoſture l'Evêque d'Angers, qui ſe contenta pourtant de catéchiſer en ſecret le pére de Marthe. Le drôle n'eut garde de ramener ſa fille à Romorantin, ſelon l'avis du Prélat. Au contraire, il la mena ſur le grand Théatre du Royaume, je veux dire, à Paris, où il eſpéra d'avoir pour Patrons les crédules, les mal-intentionnez, & ceux que l'Edit de Nantes venoit d'irriter tout de nouveau contre le Roi. Il choiſit l'Egliſe de ſainte *Geneviéve* pour la Scéne de ſa Comédie. Les Capucins, qui avoient d'abord empaumé l'affaire, ne chommérent point. Ils exorciſérent d'emblée le malin Eſprit de Marthe, ſans être préalablement informez, comme l'Egliſe l'ordonne, des mœurs & de la ſanté de cétte fille. Les poſtures qu'elle fit, pendant que les Exorciſtes faiſoient leur fonction, perſuadérent aiſément au menu peuple, qu'elle étoit Démoniaque, & le bruit en fut bientôt répandu par toute la ville. L'Evêque voulant procéder avec ordre commit cinq des plus célébres Médecins de Paris à l'examen de cette affaire. Ils répondirent unanimement, qu'attendu que Marthe ne paroiſſoit rien ſavoir, ni en Grec, ni en Latin, comme on l'avoit fait accroire au peuple, *il n'y avoit rien de Diabolique dans ſon fait; mais beaucoup de fraude, & un peu de maladie.* Deux jours après il y eut deux de ces Médecins, qui parurent chancelans, & qui avant que de répondre à l'Evêque demandérent l'adjonction des trois autres, & délai juſqu'au jour ſuivant. Ainſi le premier d'avril 1599, jour de criſe pour la cauſe, le P. *Séraphin* renouvella d'un côté ſes Exorciſmes, & Marthe redoubla de l'autre ſes convulſions. Elle roula les yeux, tira la langue, trembla par tout le corps, & quand on fut à ces paroles, *& homo factus eſt*, elle tomba, & ſe tranſporta de l'Autel juſques à la porte de la Chapelle par ſauts & par bonds. Sur quoi l'Exorciſte ſe mit à crier, que, ſi quelcun perſiſtoit encore dans ſon incrédulité, il n'avoit qu'à ſe commettre avec ce Démon poſſeſſeur, & qu'à tâcher de le domter au

au péril de sa propre vie. *Marescot*, l'un des cinq Médecins, répond qu'il accepte le défi, & tout aussi-tôt saisit à la gorge la possédée & lui commande de s'arrêter. Elle obéït, & allégua pour ses excuses, que l'Esprit l'avoit quittée, ce que le P. Séraphin confirma de son suffrage. Marescot en inféra, que c'étoit lui qui avoit chassé ce Diable. L'Evêque fit encore procéder aux Exorcismes, qui d'abord n'émurent point Marthe, & l'obligérent seulement à dire, en voyant Marescot tout prêt à la colleter, que lui, *Riolan*, & *Hautin* feroient bien de se mêler de leur Médecine; mais lorsqu'elle sut qu'ils n'étoient plus là, elle se jetta à terre, & fit, selon sa coutume, le Diable à quatre. Ils revinrent & la mirent aisément à la raison, & soutinrent au Pére Séraphin, qu'il n'y avoit rien là de surnaturel, exhortérent la fille à cesser d'abuser le peuple, & la menacérent de la Question. Ils délibérérent encore là-dessus, & faisant grand fonds sur ce que Marthe interrogée en Grec & en Latin, avoit confessé qu'elle ignoroit ces deux Langues, ils conclurent tous, hormis un nommé *Duret*, qu'elle n'étoit point possédée. Il est vrai qu'il y en eut un autre, qui, malgré les indices d'imposture, desquels il convenoit, opina qu'elle fût encore observée pendant trois mois. Deux jours après, on appella d'autres Médecins, à l'exclusion des premiers. Le Pére Séraphin, accompagné d'un de ses Confréres, Anglois de nation, prononça ses Exorcismes, & alors Marthe, outre ses postures accoutumées, répondit en François à quelques questions, qui lui furent faites en Grec & en Anglois. Là-dessus les Médecins attestérent, que c'étoit une véritable possession. Marescot refuta toutes les preuves, qu'ils prétendirent en avoir données. Comme cela partageoit tous les Esprits, & qu'il y avoit lieu d'appréhender, qu'on ne fît faire à cette fille des réponses capables d'exciter une sédition, sous le prétexte de l'Edit accordé aux Huguenots, on conseilla à Henri IV, de ne point négliger cette affaire. Il en comprit l'importance & commanda au Parlement de Paris d'user là-dessus d'autorité. Le Parlement ordonna, que Marthe seroit mise entre les mains du Lieutenant Criminel, & du Procureur du Roi au Châtelet. Ils la gardérent 40 jours, pendant lesquels ils la firent voir aux plus savans Médecins, qui attestérent n'avoir rien remarqué en elle, qui fût au delà de la nature. Cependant les Prédicateurs se donnérent une furieuse licence; ils déclamérent qu'on empiétoit sur les priviléges de l'Eglise, & que c'étoit les Hérétiques, qui suggéroient un tel procédé. *André du Val* Docteur de Sorbonne, & le Capucin *Archange du Puy* furent les plus emportez de ces Déclamateurs séditieux. Le Parlement eut beaucoup de peine à tirer raison de ce dernier; mais, enfin, on lui fit sentir le pouvoir de la Compagnie, & l'on ordonna le 24 mai 1599, au Prévôt de mener Jaques Brossier & ses trois filles à Romorantin, avec défense au pére de laisser sortir sa fille Marthe, sans la permission du Juge, à peine de punition corporelle. *Ainsi le Diable fut condamné par Arrêt*, comme s'en exprime Du Chêne, *Antiq. des Villes de France.* Dans la suite, Marthe & son pére, après avoir bien fait du bruit, & être allez jusques à Rome, délaissez de tout le monde, n'eurent point d'autre refuge que les Hopitaux. *Voyez* plus bas ROCHEFOUCAUD (Alexandre de la.) * Mézerai, *Histoire de France sous Henri IV. Lettres du Cardinal d'Ossat.* Bayle, *Dict. Crit.*

BROTHÉE, *Brotheus*, fils de Vulcain & de Minerve, se voyant la risée des autres par sa difformité, se jetta dans le feu, préférant la mort au mépris. * Ovide en parle, *in Ibin. v. 517.*

Quodque ferunt Brotheum fecisse cupidine mortis
Da tua succensæ membra cremanda pyræ.

L'Abbé Danet parlant de ce Brothée a dit, sans y penser, tout le contraire de ce qu'il vouloit dire, puisqu'il assûre que Brothée se jetta dans le feu *postposant la mort à son ignominie.* Il vouloit apparemment dire *préférant.* * *Voyez* l'édit. d'Amst. chez Etienne Roger en 1701.

BROTHERTON (Thomas) Anglois, de Hey, dans le Comté de Lancastre, Chevalier, descendoit d'une ancienne famille de ce païs. Ayant passé quelque tems au Collége de Jesus à Cambridge, il le quitta pour aller à Gry's-Inn, étudier en Droit. Dans ses heures de loisir, il fit diverses observations & expériences curieuses, sur la maniére dont croissent les arbres. La Société Royale les publia dans les Transactions philosophiques du mois de juin 1697, *nomb.* 177. Il y prouve clairement les trois propositions suivantes. 1. Que la plus grande partie de la séve, pour ne pas dire toute, monte par les tuyaux de la partie ligneuse de l'arbre, & non pas par l'écorce, ni entre l'écorce & la partie ligneuse. 2. Que l'accroissement de l'arbre en épaisseur se fait par la descente de la séve, & non en montant; & que si la séve ne descendoit pas, l'arbre croîtroit tres-peu ou point du tout. 3. Qu'il y a une circulation perpétuelle de la séve pendant tout l'été, que la séve est en mouvement, & non seulement jusqu'à la saint Michel, lorsque la séve descend, comme ont cru quelques uns. Quoique cette doctrine soit contraire à l'opinion de plusieurs personnes savantes, qui ont traité de la plantation des arbres; cependant quand on la concevra bien, on verra qu'elle sert beaucoup pour faciliter & pour hâter l'accroissement des arbres; comme M. Brotherthon l'a éprouvé dans ses plantations, principalement dans ses bois & avenues de sapins, qui pour leur nombre & pour leur grosseur, ont peu de pareils en Angleterre. * Camden, *Britan. edit. Londin.* 1685, *p.* 801. *Thesaurus Geographicus, p.* 19.

BROTO ou BRATOU, bourg d'Espagne dans le Royaume d'Aragon, est dans les Pyrénées, sur la petite riviére d'Ara, à sept lieues au dessus d'Ainsa, & donne son nom à une vallée, par laquelle on passe dans le Bigorre, province de France. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BROTUF (Ernest) célébre Historien du XVI siécle, fut Pensionnaire de la ville de Mersebourg, & écrivit en Allemand les Ouvrages suivans, *Chronique de Misnie* ou *de la branche des Ducs de Saxe; Chronique de Magdebourg; Généalogie des Ducs de Brunswick; Chronique d'Anhalt; Description de l'Evêché & de la ville de Mersebourg.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt. Hist. partie* 1. *f.* 34. *partie* 5. *f.* 4. *partie* 7. *f.* 331. Albini, *Meisn. Land-Chron. tit.* 23. *p.* 203.

BROU, petite ville de France, située dans le Perche sur la Douzaine, au dessus de Dangeau, entre la ville de Château-Dun, & celle de Nogent-le-Rotrou. * Maty, *Dict. Géogr.*

BROUAGE, petite ville de France dans la Xaintonge, est située sur la côte, où elle a un bon port, entre l'embouchure de la Garonne & celle de la Charente. Brouage est bien fortifié, & tout environné de marais salans, où l'on fait une fort grande quantité de sel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BROUAY, bourg avec titre de Comté en Artois, entre Béthune & St. Paul, à deux lieues de la premiére de ces deux villes, & à trois de la seconde.

BROUCK, ville de Suisse. *Voyez* BRUCK.

BROUCK, petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne, est située sur la riviére de Roure dans le Duché de Berg, aux confins de celui de Cléves. Brouck est capitale d'un Comté de même nom, lequel nom on croit venir de celui des anciens *Bructeres*, dont une partie habita dans le Duché de Berg. * Maty, *Dict. Géogr.*

BROUCOLACAS, ou Faux-ressuscitez. *Voyez* NTOUPI, à la fin de l'article.

BROUDRA. *Voyez* BRODRA.

* BROUE'RIUS de Nidek (Daniel) descendoit par son pére de la famille de Nidek en Autriche & en Carniole, & par sa grand'mére de la famille Flamande de *Bruwére*-Ninove. Dès sa plus tendre jeunesse, il témoigna du penchant pour la prédication. Après avoir jetté sous son pére les fondemens de la Théologie, & appris les Langues orientales, il alla dans les Académies de Leyde & de Franeker, & après y avoir employé avec profit quatre années entiéres, il fut reçu Proposant avec honneur. Peu de mois après, il fut appellé à Helvoetsluis dans l'isle de Voorn. Lorsqu'il y eut exercé le ministére pendant deux ans, il lui prit une sainte envie d'aller annoncer l'Evangile dans les Indes Orientales, & d'apprendre pour cela la Langue Malaye. Il en obtint la permission de la Classe de Rotterdam, partit en 1651, & comparut le sixiéme juillet de la même année dans l'assemblée ecclésiastique de Batavia. Il fut appellé à Amboine le 20 nov. suivant, & après y avoir exercé le ministére pendant trois ans, il reçut de la Régence ordre d'aller dans l'isle de Banda: ce qu'il refusa de faire. Il vint à Batavia rendre raison de son refus, mais le Consistoire lui conseilla & ensuite lui commanda d'obéïr. Il exécuta cet ordre. Le 16 oct. de l'an 1656, il comparut de nouveau à Batavia, & fut appellé une seconde fois à Amboine le huitiéme décembre. Il y retourna donc & y demeura jusques en 1658. Alors il revint en Hollande, & comme il avoit une tres-grande connoissance de la Langue Malaye, il donna un an après son retour, *une Traduction de la Prophétie d'Osée* en cette Langue; en 1662, *le livre de la Genese*; & en 1668, *tout le Nouveau Testament.* Ce dernier Ouvrage fut tres profitable à toutes les Eglises des Indes. Pour cette raison les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, lui firent la proposition de retourner dans ce païs-là, & pour l'y déterminer ils lui offrirent des conditions avantageuses. Il les accepta & quitta Gertruidenberg où il étoit Ministre pour répondre à cette nouvelle vocation. Il partit pour les Indes, en 1668, avec sa femme & deux enfans, & après être arrivé, il comparut, le 25 fevrier 1669, dans le Consistoire de Batavia. Il demeura dans cette ville jusqu'en 1672. Alors l'un des Régens ayant sans raison conçu du chagrin contre lui, fit en sorte qu'il fut envoyé dans l'isle de Ternate pour y prêcher. Il y mourut de langueur la même année dans le tems qu'il étoit occupé à traduire le Vieux Testament en Langue Malaye. Outre les talens dont on a parlé, il étoit aussi fort versé dans la Poësie & dans la Politique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BROUG, ville de Suisse. *Voyez* BRUCK.

BROUGTHON (Hugues) Anglois, qui mourut en 1612, étoit fort savant, & si laborieux, qu'il étudioit fort souvent seize heures par jour. Il publia beaucoup de livres. Ses Commentaires sur l'Apocalypse, & sur le Prophéte Daniel, sont pitoyables. Adam Boreel a traduit & publié en Latin à Bâle en 1599, son Commentaire sur le Prophéte Daniel, qu'il avoit composé en Anglois. Le Scaligérana, *p.* 38, l'accuse d'avoir été un Ecrivain furieux & injurieux. Il étoit fort attaché à la Discipline de l'Eglise Anglicane, & condamnoit avec aigreur celle des Presbyteriens; comme le témoigne la harangue qu'il adresse aux Genevois, imprimée en Grec à Mayence chez Jean Albin, *in octavo*, en 1601. Elle passe pour une piéce savante. Il en vouloit particuliérement à Théodore de Béze, à qui il reprocha les changemens continuels de ses Notes sur le Nouveau Testament, à chaque nouvelle édition, & à qui il écrivit des lettres fort dures, dont il communiquoit les copies au Jésuite Serarius avec permission de les publier. * Bayle, *Dict. Crit.* Samuel Clark, *Observat. Select. ad rem Literariam spectant. tome* 3. *p.* 198. *Scaligerana secunda, p.* 38. Voëtius, *Polit. Eccles. tome* 3. *p.* 772. Serarius, *Minerval. l.* 2. *c.* 6. *p.* 39. *l.* 4. *c.* 3. *p.* 89.

* BROUGHTON, bourg avec marché, en Angleterre dans le Comté de Westmorland, est à peu près au nord de Kendall, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

* BROUGHTON, bourg du Comté de Hant, en Angleterre, est à peu près à l'ouest de Winchester, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* BROUGNIES, bourg de France dans le Rouergue, sur le Tarn, est au midi de Rodez, dont il est éloigné de six à sept lieues. Ce bourg est appellé par d'autres *Brougnais*; mais dans les Cartes que M. Delisle à données du Languedoc & du Gouvernement de Guienne, aussi bien que dans le Dictionnaire Universel de la France on ne trouve ni l'un ni l'autre; mais ce lieu y est appellé *Broquiez* ou *Broquiés.*

BROUKERMEER. *Voyez* BROEKERMEER.

BROUK-

BROUKHUSIUS (Janus) ou *Jean de Broekhuizen*, naquit à Amsterdam en 1649. Ayant perdu son pére de bonne heure, il fut élevé par son oncle paternel qui eut soin de lui faire apprendre le Latin dans les Ecoles publiques, où il fit de bonnes études avec un grand goût pour la Poësie. Après qu'il eut passé toutes les Classes, il songea à lui faire apprendre une profession, & il crut qu'il trouvoit à propos de le placer chez un Apoticaire. Il obeït aux ordres de son oncle, & s'aquitta de son emploi; mais à ses heures de loisir il fit voir par quelques piéces Latines & Flamandes les heureuses dispositions qu'il avoit pour la Poësie. Ensuite, s'ennuyant d'être dans une boutique, il la quitta pour prendre le parti des armes, & fut peu de tems après fait Enseigne. Il se fit tellement aimer de son Colonel que pour reconnoitre ses services, il le fit Lieutenant de sa compagnie. En 1674, il servit sur mer en qualité d'Enseigne sous l'Amiral de Ruiter: ce qui ne l'empêcha pas de produire, au milieu même des tempêtes & des dangers, quelques piéces de Poësie, comme cela lui arriva devant l'Isle de la Dominique, où il traduisit en vers le 44 Pseaume, & composa un Cantique pour les Gens de mer avec le titre de *Celadon* ou *Impatience de revoir sa patrie*. Dans l'automne de la même année il retourna heureusement dans son païs, & continua sur terre le service comme auparavant. Après la conclusion de la paix de Nimégue, il fut en garnison à Utrecht, où il traduisit en Latin le Paralléle d'Homére & de Virgile du Pere Rapin. Dans le même tems il donna au public un petit Recueil de ses Poësies qui fut reçu avec applaudissement de tout le Monde savant. Quelque tems après, on lui donna à Amsterdam une place de Capitaine, dans la Milice de cette ville. En 1689, il publia les Poesies de Sannazar, estimé le Prince des Poëtes Italiens, & y ajoûta ses propres observations & ses corrections. Il mit dans le même volume les Poesies de Jérôme Amalthee & de ses fréres Jean-Baptiste & Corneille. Il donna ensuite une nouvelle édition d'Aonius Paléarius, & mit au jour ses savantes Notes sur Tibulle & sur Properce. Dans la suite il publia Properce en 1705, & Tibulle cinq ans après. Dès que la paix de Ryswick fut conclue, la Régence d'Amsterdam ayant résolu de casser plusieurs compagnies, celle de M. Broukhusius fut du nombre, mais on lui donna en même tems une pension pour pouvoir vivre honorablement. Il prit alors le parti de la retraite, & il donna le nom d'*hermitage* au lieu qu'il choisit pour cela. Il y mourut le 15 decembre 1707, & fut, selon sa derniére volonté, enterré à Amsterveen. Ses Poesies Latines ont été données au public en 1711, par M. de Hoogstraten, & ses Flamandes en 1712 par le même qui y a ajoûté la Vie de l'Auteur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BROUNISTES ou **BROWNISTES**, furent ainsi nommez de leur Chef Robert Brown, natif de Northampton en Angleterre, & qui étudia en Théologie à Cambridge. Il fut associé à Richard Harrison Maître d'Ecole. Ces Hérétiques se sont divisez en plusieurs Sectes. Quelques uns ont retenu le nom de *Brownistes*; d'autres sont appelez *Barrowistes*, de Barrow leur Chef, & quelques uns *Wilkinsoniens*, de Wilkinson, qui se qualifioit Apôtre, & qui donnoit aussi ce nom à ses Sectateurs. Les Brownistes se sont séparez de l'église Anglicane, & de toutes les autres Réformées, parce qu'ils les croyent toutes corrompues, non pour les dogmes de la Foi, étant d'accord à cet égard avec ceux de la Religion en Hollande, en Allemagne & ailleurs, mais pour la forme du gouvernement. Ils condamnent également le gouvernement épiscopal, & celui des Presbytériens par des Consistoires, par des Classes & par des Synodes. Ils ne veulent point se joindre à ces églises, parce qu'ils disent qu'ils ne sont point assurez de la conversion & de la probité des Membres qui les composent, puisqu'ils tolérent des pécheurs, avec qui il ne faudroit point communier. Ils condamnent la bénédiction des Mariages qui se fait dans les églises par les Ministres, soutenant qu'étant un contract civil, la confirmation en dépend du Magistrat Civil. Ils ne veulent point qu'on batise les enfans de ceux qui ne sont pas Membres de l'église, ou qui n'ont pas assez de soin des enfans qu'on a batisez. Ils rejettent tous les formulaires de priéres, & ils disent même que l'oraison que le Seigneur nous a enseignée, ne doit pas être récitée comme une priére, mais qu'elle nous a été donnée, pour être le modéle sur lequel nous devons former toutes celles que nous présentons à Dieu. Ils rejettent l'usage des cloches & des églises, & particuliérement de celles qu'ils disent avoir été consacrées à l'Idolatrie. * Alexandre Rosse, *Religions du monde*. Stoup, *Religion des Hollandois*

BROUSA, bourg proche du Mont-Liban. Il y a aux environs de ce bourg quantité d'Amandiers, dont il tire son nom de *Brousa*, qui signifie une *Amande*. Il est de la Jurisdiction du Patriarche d'Antioche, qui demeure à Canobin ou Stinoba. * Corn. le Brun, *Voyages*, *ch.* 57.

* **BROUSALME**, ou, comme le met M. Delisle dans sa Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée, **BRESALME**, est la capitale d'un petit Royaume de même nom dans la partie occidentale de la Nigritie, au nord du fleuve de Gambie.

* **BROUSALME** ou **BRESALME**, riviére d'Afrique dans la partie occidentale de la Nigritie, prend son nom de la ville, dont il est parlé dans l'article precédent. Elle coule du nord-nord-est au sud-sud-ouest, & tombe dans la Gambie au nord.

BROUSSE, bourg de France. *Voyez* BROSSE.

BROUSSE. *Voyez* BURSE.

BROUSSELLE, petite ville d'Allemagne. *Cherchez* BRUXEL.

BROUSSON (Claude) naquit à Nîmes en 1647, de *Jean Brousson*, bon Bourgeois de la même ville, & de *Jeanne de Paradez*, Demoiselle de qualité. Il fit à Nîmes ses premiéres études, parce que les Réformez y avoient alors une Académie. Lorsqu'il eut reçu les degrez de Docteur en Droit, il alla exercer la profession d'Avocat à la Chambre mi-partie de Castres, qu'on appelloit *de l'Edit*. Il suivit cette Chambre à Castelnaudary, &, enfin, à Toulouse, lorsqu'elle fut incorporée au Parlement. Il s'aquit de la réputation pendant les vint années, qu'il exerça la fonction d'Avocat. Il fut aussi Ancien de l'Eglise Reformée. Le Consistoire étoit composé pour la plupart des Officiers de la même Chambre ou d'autres personnes de distinction. Ceux qui l'ont connu à Toulouse savent qu'il n'étoit pas interessé, & qu'il a souvent plaidé *gratis* pour de pauvres gens, lorsqu'il étoit assuré de la bonté de leur cause. Il fit paroitre sa fermeté dans deux occasions bien delicates. La premiere, lorsqu'il plaida en 1683, pour le Temple & pour les Ministres de Montauban. Ces Ministres étoient prisonniers à Toulouse. L'Evêque de Montauban poursuivit leur condamnation avec une ardeur extraordinaire. Il y avoit un grand concours de personnes à l'Audience, lorsque l'affaire se plaida, grand nombre d'Ecclesiastiques, de Jesuites, d'Evêques, d'Archevêques, grande quantité de Reformez de Montauban, & beaucoup d'Habitans de Toulouse. Mr. Brousson fit voir la fausseté & l'irrégularité des procédures, & jugeant bien, qu'on en vouloit moins à cette Eglise en particulier, qu'à la Religion en general, il fit l'Apologie de la Reformation. Il fut interrompu par le Procureur General, qui lui demanda, s'il croyoit être dans un Temple, pour prêcher de la maniére qu'il faisoit. *Oui, Monsieur*, lui répondit-il modestement, *&, en effet, je suis dans le Temple de la Justice, où il est permit de dire la vérité*, & s'étant tourné vers la Cour, il demanda la permission de continuer, ce qui lui fut accordé. On prétend, que le Procureur Général parut un peu embarassé; lorsqu'il fut obligé de plaider à son tour, ne s'étant point preparé à parler sur des matiéres de Controverse. Aussi parla-t-il legerement là dessus, & se contenta de dire, que l'Avocat avoit fait un Portrait de la Réligion des P. Réformez, qui étoit démenti par leur conduite. L'Audience finie, il s'avança pourtant vers M. Brousson, & lui dit, en lui tendant la main, qu'il ne desésperoit pas de le voir un jour bon Catholique; à quoi M. Brousson répondit, *vous voyez, Monsieur, comme j'en prens le chemin*. La seconde affaire fit encore plus de bruit. M. Brousson se trouva chargé en même tems de la defense de quatorze églises. On observoit au Parlement de ne juger ces sortes d'affaires, que les unes après les autres, afin d'éviter l'eclat, & pour tenir toûjours dans l'espérance les églises, qui n'etoient pas encore jugées. Mais la cause d'une de ces eglises ayant ete appelée, Mr. Brousson, qui avoit connu la ruse, les fit intervenir toutes & plaida pour les quatorze à la fois. Il se plaignit de l'injustice du Clergé, qui étoit Juge & Partie dans ces sortes d'affaires, & enfin il en appella directement au Roi. Le Parlement n'osa passer outre, & les Temples de ces églises subsistérent jusqu'à la revocation de l'Edit de Nantes. On mit pourtant en déliberation, si leur Avocat ne seroit point arrêté; mais Mr. de *Fieubet*, premier President, représenta si bien la conséquence d'une telle demarche, qu'on se contenta de tâcher de le gagner, en lui offrant un Office de Conseiller; proposition qu'il rejetta avec beaucoup de mépris. Cependant cette affaire lui fit juger, qu'il n'y auroit plus de sûreté pour lui à demeurer à Toulouse. Il retourna à Nîmes, lieu de sa naissance, où il avoit assez de bien, pour vivre commodément. Ce fut chez lui, étant encore à Toulouse, que se tint l'Assemblée des Deputez de presque toutes les églises de France au mois de mai 1683, dans laquelle on dressa le PROJET, qui a tant fait de bruit, & par lequel il étoit résolu, que l'on continueroit à s'assembler, quoi qu'on vint à démolir les Temples; mais avec modestie, avec précaution, & sans tumulte. L'exécution de ce Projet donna pourtant occasion à plusieurs tumultes, à quelques combats, à des exécutions violentes, & à des massacres, qui furent suivis d'une Amnistie de la part du Roi. Néanmoins, on envoya des troupes à Nîmes au mois d'octobre de la même année, pour s'y saisir de neuf à dix personnes, qu'on soupçonnoit avoir eu part au Projet, & à l'envoi de la Requête, dont il y est parlé, & entre autres de Mr. Brousson, & de Mess. *Icard* & *Pérol*, Ministres de cette ville, & de M. de *Fonfrede*, Gentilhomme du même lieu. Heureusement toutes ces personnes furent averties assez à tems pour se sauver. Par le jugement qui fut rendu par M. *Daguesseau*, Intendant du Languedoc, le 26 de juin 1684, M. Icard fut condamné à être rompu vif, & M. Pérol à être pendu. Il ne fut point parlé de M. Brousson, ni du Gentilhomme; mais on fit savoir sous main à leurs parens, qu'il n'y avoit aucune sûreté pour eux. M. Brousson se retira d'abord à Genéve & de là à Lausanne; où il donna au public la même année l'*Etat des Réformez de France*, qui fut imprimé en Suisse en 1684, & ensuite à la Haye en 1685. Il publia en 1685, ses *Lettres au Clergé de France*, où il exposoit avec beaucoup d'évidence la pureté de la Religion Réformée. Il fut Député sur la fin de la même année de la part des principaux Réfugiez, qui étoient en Suisse, conjointement avec *Mr. de la Porte*, Pasteur des Cévennes, vers les Puissances Protestantes, pour émouvoir leur compassion en faveur de tant de pauvres François, que la persécution dispersoit dans toute l'Europe. Il fit quelque séjour à Berlin, & ce fut là qu'il composa ses *Lettres des Protestans de France à tous les autres Protestans*, par ordre de l'Electeur de Brandebourg, qui les fit imprimer à ses dépens en 1686, & qui voulut bien se charger du soin de les faire distribuer dans toutes les Cours Protestantes de l'Europe. Il eut aussi la bonté de le faire conduire en Hollande, où il eut diverses audiences du Prince d'*Orange*, depuis Roi d'Angleterre, & du grand Pensionnaire *Fagel*. Après son retour en Suisse, il fit imprimer des *Lettres aux Catholiques Romains*, qu'il faisoit passer en France, les adressant à des personnes de différent ordre & de différente Religion, pour réveiller le zéle des Réformez, & pour adoucir la cruauté de leurs persécuteurs. Mais trouvant dans la suite de plus grandes difficultez de faire passer de ces Imprimez en France, & se voyant sollicité par plusieurs de ses Fréres, qui alloient prêcher sous la Croix, il résolut d'aller en France, espérant qu'il trouveroit le moyen de faire passer en Languedoc, quelques balots de ses imprimez, & qu'étant lui-même dans le cœur du Royaume, il lui seroit plus aisé de les répandre. Il partit de Lausanne le 22 juillet 1689, avec Mr. *Debruc* ancien Pasteur réfugié. Quelques mois après son arrivée dans les Cévennes, savoir au mois de décembre de la même année, étant

étant dans une Assemblée de Réformez, sur une des plus hautes montagnes du païs, il fut sollicité de travailler à leur consolation, en leur exerçant les fonctions du Ministére, à quoi ayant consenti, il fut reçu Pasteur dans la meilleure forme, que le tems & le lieu pouvoient le permettre, par le Sr. *Vivens*, qui avoit été reçu Ministre en Hollande. M. Brousson demeura quatre ans dans ce païs-là. Quand il partoit d'un lieu, après y avoir pris quelque repos, il parcouroit un grand païs, faisant des assemblées de lieu en lieu, suivant qu'il le jugeoit à propos. On ne parlera point des dangers qu'il courut, ni des fatigues qu'il essuya. Il se sauva comme par miracle, une fois qu'il étoit caché dans Nimes, où il fut malade plus de deux mois. Il avoit à se garder des faux fréres, des milices Catholiques, qui étoient armées, des garnisons des Forts d'Alais, de S. Hyppolyte, & de Nîmes, & de quatre régimens, qui étoient dispersez dans tout ce païs-là, & qui faisoient des Courses continuelles dans les bois & sur les montagnes, pour empêcher & pour dissiper les Assemblées. On en vouloit sur tout à Mess. Brousson & Vivens. En 1691, on publia une Ordonnance, par laquelle on promettoit cinq mille livres à qui les livreroit morts ou vifs. Après la mort de Vivens, toute l'attention de Mr. de Bâville se tourna contre M. Brousson. En 1693, il fit afficher en divers lieux une autre Ordonnance, qui promettoit la même somme à quiconque lui feroit savoir par un billet remis au Bureau de la Poste, le lieu où l'on pourroit le faire arrêter: moyennant quoi, le Délateur recevroit sa récompense au même Bureau, sans être obligé de dire son nom, dès que Brousson seroit arrêté. On a souvent fait visiter durant la nuit, les maisons les plus suspectes à Nimes, à Montpellier & ailleurs; sous prétexte d'enlever les livres des Réformez; mais uniquement pour tâcher de le surprendre. Enfin, après quatre années de fatigues continuelles, il sortit de France pour la seconde fois, & il arriva à Lausanne le 17 de décembre 1693. Sa Vocation fut approuvée par les Académies de Berne, de Lausanne, & de Genéve, & ensuite elle fut confirmée en Hollande, lorsqu'il s'y rendit en 1694, par le Synode des Eglises Wallonnes. Il obtint dans ce tems une pension de Mess. les Etats en qualité de Ministre, & il fit imprimer une Rélation de ce qui venoit de se passer dans les Cévennes & dans le Languedoc. Il mit au jour en 1695, un volume contenant 21 Sermons de ceux qu'il avoit prononcez sous la Croix. Mais son zéle ne lui permettant pas de laisser plus longtems ses Freres sans consolation, il retourna en France sur la fin de cette année, & visita presque toutes les Provinces de deça la Loire, la Champagne, la Picardie, l'Isle de France, le Perche, la Normandie, la Beauce, la Riviére de Loire, l'Orléanois, le Nivernois, & la Bourgogne. Il fit quelque sejour dans la Normandie, qu'il parcourut toute entiére. Il courut grand risque d'être arrêté en passant a Sedan. Il raconte lui-même la chose dans une de ses Lettres; mais l'Histoire est trop longue pour être rapportée ici. Enfin, après avoir employé une année à ce voyage, averti qu'on le suivoit à la trace, & qu'il étoit presque impossible qu'il ne fût arrêté, s'il demeuroit en France, il en sortit par la Suisse, où il arriva au mois de septembre 1696. Il faut remarquer, que pendant ses voyages, il écrivoit continuellement, avec autant de facilité, qu'un homme qui auroit eu beaucoup de loisir. Il visitoit les familles, prenoit connoissance des scandales, faisoit des réconciliations, formoit des assemblées, & ordonnoit même une espéce de Consistoire, pour veiller sur l'Eglise, dans les lieux où il trouvoit assez de monde pour cela. Cependant, il écrivoit sans cesse, & distribuoit de tous côtez de petits Discours, pour instruire & pour consoler le peuple. De ce nombre d'Ecrits, fut *la Confession raisonnée de ceux qui prêchent dans le Désert*, qui avoit été dressée en 1689, & qui fut imprimée en 1695. *L'Adoration Religieuse, ou, Traite de la Génuflexion dans la priére*, parut l'annee suivante. Un an après il mit au jour un assez gros Volume de *Remarques sur la Traduction du Nouveau Testament faite par Amelotte*, ou, par occasion il traite des principales Controverses. En 1697, il donna au Public ses *Lettres Pastorales sur le Cantique des Cantiques*. Il fit encore imprimer en feuilles volantes des *Lettres aux Fidéles persécutez, à l'occasion des Saintes Assemblées*; *Une Epitre à tous les Réformez de France qui persévérent encore dans la revolte*; *Une Instruction pour les Exercices de pieté des Eglises Réformées, qui sont sous la Croix*; *des Considérations Chrétiennes, sur le Rétablissement de la Jérusalem Mystique*; *des Reponses aux Objections, qu'on faisoit contre le Rétablissement de l'Edit de Nantes*, pendant les Négociations de la Paix de Ryswick, à l'occasion d'un petit Ouvrage qu'on vit courir en manuscrit, & qui contenoit les raisons, qu'on avoit en France de ne pas le rétablir; & enfin, *de Très humbles Remontrances à toutes les Puissances Protestantes*, sur le rétablissement des Eglises de France. Mais, quand il vit, par le train que prenoient les affaires, que les Eglises persécutées ne pouvoient rien espérer de la Paix générale, il résolut de retourner en France pour la troisiéme fois. Il visita presque toutes les Provinces de delà la Loire, & séjourna principalement dans son païs. On voit par des Lettres, qui ont été imprimées, qu'il se hazarda d'aller à Orange, au mois d'avril 1698, & qu'il courut de grands dangers dans ces quartiers-là. On sait pour certain, qu'avant que de quitter la Hollande, il s'étoit informé de plusieurs Réfugiez du Béarn, des personnes de leur connoissance, qui avoient fait paroître le plus de zéle pour la Religion entre celles qui étoient restées en France; de sorte que, soit qu'il crût qu'il y eût trop de risque pour lui à faire un trop long sejour dans le Languedoc, ou que ce fût une suite de son premier dessein, il passa dans le Béarn, & peu de tems après, savoir le Vendredi 19 de septemble 1698, il fut arrêté a Oléron, d'où on le conduisit à Pau. Il fut entendu deux fois par M. *Pinon*, Intendant de la Province, qui envoya les procédures à la Cour, &, en attendant, il fut toûjours gardé à vue dans la Chambre criminelle. Sur les ordres qui vinrent de la Cour, & apres l'arrivée de trois Couriers de M. de Bâville, qui le reclamoit, on le fit partir de Pau dans une Chaise roulante, pour le cacher à la vue du Public, escorté de vint Grenadiers, qu'on détacha de la Garnison. Il arriva le 30 d'octobre à Montpellier, & il fut conduit dans la Citadelle. L'Intendant le traitta mieux, qu'on ne l'avoit espéré. Il lui fit fournir diverses commoditez dans la prison, & lui envoya a manger de sa table. Mr. Brousson ne demeura que quatre jours entre ses mains. Il fut condamné a être rompu vif, & préablement applique a la Question ordinaire & extraordinaire. Mais on se contenta de lui en faire voir l'appareil, sans l'y appliquer. Il y a apparence, que la fermeté avec laquelle il parla à ses Juges, leur fit conjecturer, qu'il seroit inutile de le tourmenter, pour le faire parler au préjudice de ses Freres. Car on n'avoit pas eu la même douceur pour M. *Guion*, vieux Pasteur, qui avoit aussi prêché sous la Croix, non plus que pour plusieurs autres, qu'on a fait mourir à Montpellier; & qu'il semble d'ailleurs qu'on avoit grand intérêt de savoir quelles avoient eté les retraites de M. Brousson. Pour moi je soupçonnerois, qu'on craignit que les confessions de ce patient extorquees par les tourmens, ausquels peu de gens peuvent resister, ne decouvrissent un trop grand nombre de coupables, & qu'on n'eût ete fort embarrassé à les punir tous. Car de tous ceux qui ont prèche sous la Croix, il n'y en a point qui ait prêché en tant d'endroits & si longtems que M. Brousson. Quoi qu'il en soit, il ne souffrit point la Question. Il fut executé à Montpellier au milieu de l'Esplanade, qui est entre la ville & la citadelle, mais on l'étrangla avant que de le rouer. Ce fut le quatrième de novembre. Les deux Bataillons d'Auvergne faisoient une double haye autour de l'échafaut, & vint tambours battoient la caisse, pour empêcher qu'on n'entendit les discours de ce pretendu Criminel. Il souffrit la mort avec une constance extraordinaire, comme cela parôit par diverses Rélations, qu'on en a envoyees de Montpellier. Son Corps fut enterre dans la citadelle. L'Abbé *Crouzet* ou de *Camarignan*, qui l'accompagna au supplice, fut si touche de sa mort, qu'il ne voulut voir personne de quelques jours. On etoit accouru de plus de dix lieues a la ronde, pour voir la fin de cet illustre Martyr, il fut généralement regretté tant des Catholiques, que des Reformez. Quelques sollicitations qu'on ait employees a Montpellier, on n'a jamais pu obtenir du Greffe copie de la condamnation. Mais quelques jours aprés sa mort, M. l'intendant fit imprimer une prétendue Sentence, par laquelle on a voulu faire croire au Public, que Brousson avoit été condamné, pour avoir voulu introduire les Ennemis dans l'Etat, fausseté des plus insignes. Car, quoique M. Brousson eût prêche plusieurs annees de suite sous la Croix, il ne donna jamais occasion au moindre tumulte, & on sait qu'il ne permettoit pas même, qu'on vint armé à ses Assemblées. Messieurs les Etats ont fait suffisamment son Apologie, puis que dans leur Résolution du 31 décembre 1698, ils declarent, *qu'ayant égard à ce que Claude Brousson s'étoit diverses fois transporté en France, qu'il s'y étoit tenu longtems, pour instruire dans le chemin de la Vérité les Membres de l'Eglise de Dieu, qui y sont opprimez, & qu'enfin il avoit souffert la mort en s'aquittant de ce devoir*, ils accordent à sa Veuve une pension annuelle sa vie durant, de six cens florins, outre celle de quatre cens florins, que les Etats de Hollande en particulier lui avoient déja accordée. Au reste, Claude Brousson a été marié deux fois en France. Sa premiére femme étoit de Beziers & se nommoit N. *Combelle*, dont il a eu un fils nommé *Barthélemi*, qui est Officier dans les Troupes de Hollande. Sa seconde femme, qui étoit encore en vie en 1715, & qui demeuroit actuellement à la Haye, se nommoit *Marthe Dollier*, & etoit de Castres. Il n'en a point eu d'enfant. M. Brousson avoit fait paroître dès son enfance une grande pieté & un grand zéle pour sa Religion. Dans son Domestique, il avoit ses heures réglées pour la priére & pour la lecture de quelques Chapitres de l'Ecriture Sainte. Sa devotion n'étoit point affectée. Il étoit agréable & enjoué dans la conversation; mais d'un enjouement, qui ne sortoit jamais des bornes de la modestie. Jusques a la fin de sa vie, il a toûjours parlé du Roi de France avec beaucoup de discrétion, & il avoit les mêmes égards en parlant des Catholiques Romains en général & des Persecuteurs en particulier, malgré l'animosité, qu'ils avoient témoignée contre lui en tant de rencontres. * *Mémoire Manuscrit.*

* BROUSTINUS (Etienne) Savant du Hainaut, fut Bachelier en Théologie, & grand Orateur. Il fit voir à Valenciennes les talens qu'il avoit pour la chaire, & dans l'armée campée devant Cambray. On a de lui, *Tractatus de quatuor hominis novissimis*; *De Origine & varietate Linguarum*. * Valere Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 816.

BROUWER ou BROWER, (Passage de) détroit de l'Amérique méridionale, dans la Mer Magellanique au dessous du détroit de le Maire, à l'orient de l'Isle des Etats, fut découvert vers l'an 1643, par les Hollandois, sous la conduite d'un Pilote, appellé Brouwer qui lui donna son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BROUWER ou BROWER (Christophle) d'Arnheim, dans le païs de Gueldre, prit l'habit de Jesuite à Cologne en 1580, & se distingua bientôt dans sa Compagnie par son esprit. Il enseigna la Philosophie à Tréves, fut ensuite Recteur du Collége de Fulde, & s'occupa à écrire les Ouvrages que nous avons de lui. Ils lui acquirent l'estime des Gens de Lettres, & particuliérement du Cardinal Baronius, qui parle souvent avec estime du P. Brouwer, dans le dixiéme tome de ses Annales de l'Eglise. Ses Ouvrages sont, *Venantius Fortunatus, Notis & novis Poëmatiis auctior*; *Scholia in Poemata Rabani Mauri*; *Antiquitatum Fuldensium libri sex*; *Sidera illustrium & SS. Virorum, qui Germaniam rebus gestis ornarunt*; *Historia Archiepiscoporum Treverensium, & Episcoporum Ecclesia Treverensi Suffraganeorum, Metensium, Tullensium ac Verdunensium*. Il mourut à Tréves le onziéme juin de l'an 1617, âgé de cinquante-huit ans. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 135. & 136.

* BROUWER ou BROWER (Jaques) Religieux Dominicain à Anvers, natif de Hoogstraten, fut reçu Docteur en Théologie le 14 juillet 1620, à Douay, où il enseigna la Philosophie pendant beaucoup d'années, & où il fut fait premier Directeur des études Théologiques. Il a revu & publié les *Lucubrationes* de Dominique de Soto *sur la Logique & sur la Physique*, & sa *Clavis Evangelica*,

gelica, ou *Demonſtratio Evangelica, firma fide tenendum eſſe, Paulum V. eſſe Summum Pontificem.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 404.

* BROUWER ou BROWER (Adrien) naquit, à ce qu'on dit, à Harlem, en 1608. Sa mére l'occupa à tracer des fleurs & de petits oiſeaux ſur de la toile avec de l'encre, afin qu'elle les piquât à l'aiguille, pour vendre cela aux Païſannes, comme des ornemens de femmes. Il avoit naturellement l'adreſſe de faire de ces ſortes de choſes, & de leur donner un tour agréable: mais le hazard ayant voulu qu'un jour François Hals, voyant de ſon Ouvrage, lui demanda s'il n'avoit point envie de devenir Peintre, ce jeune garçon répondit qu'il le vouloit bien, pourvû que ſa mére y conſentît. La mére y donna les mains, & préſenta ſon fils à Hals à condition qu'il lui donnât la nourriture. Hals accepta l'offre, & reconnoiſſant dans ce garçon une grande force de génie, il le pouſſa vigoureuſement. Ainſi Brouwer travailla pour ſon maître; mais parce qu'il le nourriſſoit trop maigrement, cela lui donna un tel chagrin qu'à l'inſtigation de ſes camarades, il réſolut de le quitter ſecrettement. A peine l'eut-il fait que ne voyant aucun moyen d'être nourri, parce qu'il n'avoit plus ſa mére, il tomba dans une profonde mélancolie. Ne ſachant que faire il ſe rendit vers le ſoir dans l'égliſe, où l'on jouoit des orgues pour le divertiſſement des Bourgeois. Dans cette triſte contenance, il fut apperçu par un des amis de ſon maître qui le reconnut & lui parla. Après avoir appris de lui ſon état, il lui perſuada par de bonnes paroles de retourner chez ſon maître, qui le reprit & lui donna un habit. De cette maniére il le remit à la peinture, & lui apporta beaucoup de profit par la vente des piéces qu'il faiſoit pour lui. Mais cela ne dura pas longtems, car s'étant laiſſé ſuborner de nouveau, il le quitta une ſeconde fois, & ſe transporta à Amſterdam, où il fut adreſſé chez l'Hôte de l'Ecu de France nommé *Van Zomeren* qui dans ſa jeuneſſe s'étoit exerçé dans la Peinture, & qui avoit un fils qui travailloit à peindre des Hiſtoires, des paiſages & des fleurs. Il eut là une bien meilleure table que chez ſon premier maître, & il y apprit à connoître lui-même le prix de ſes ouvrages. Après quelques piéces de peu d'importance, il entreprit de répréſenter dans un tableau un combat entre des ſoldats & des païſans, ſurvenu en jouant aux cartes, & il s'en aquitta ſi bien qu'il s'attira par là l'admiration de tous ceux qui le virent. Cela étant venu aux oreilles d'un Curieux nommé M. du Vermandois, il vint le trouver & acheta le tableau. Cette même piéce vint dans la ſuite orner le cabinet de l'Electeur Palatin. Brouwer après avoir erré par le monde & dépenſé en peu de tems l'argent qu'il pouvoir avoir gagné, il lui prit un jour envie d'aller à Anvers renouveller connoiſſance avec ſes anciens camarades, ſans faire réflexion que les Etats Généraux étoient en guerre avec le Roi d'Eſpagne qui poſſédoit les Païs-Bas Catholiques. Dès qu'il eut mis le pié dans Anvers, on le prit pour un eſpion & on le mit en priſon dans la citadelle. Dans ce tems-là, le Duc d'Aremberg, étoit détenu dans le même lieu, mais avec permiſſion de ſe promener dans l'enceinte, accompagné de deux ſoldats. Un jour Brouwer qui étoit à la grille de ſa fenêtre, l'ayant apperçu il le prit pour le Gouverneur de la citadelle, & entra en diſcours avec lui pour le prier de vouloir bien intercéder pour lui afin de lui faire obtenir ſa liberté, ſur tout ayant été renfermé ſans avoir rien commis qui dût lui attirer cette diſgrace. Le Duc ayant appris que celui qui lui parloit étoit un Peintre, il ſouhaitta de voir quelque piéce de ſa façon, & le fameux Rubens pour faire plaiſir au Duc, fit avoir à Brouwer tout ce qui lui étoit néceſſaire pour peindre. Il ſe mit donc à l'ouvrage, & appercevant par le coin de ſa fenêtre des Eſpagnols qui jouoient aux cartes, il en fit le ſujet de ſon tableau, & dépeignit ſi bien tous les mouvemens dont les joueurs étoient agitez, que le Duc en fut tres ſatisfait. Outre cela, comme Brouwer aimoit naturellement à rire, il s'aviſa d'y ajoûter en perſpective un des ſoldats qui ſe déchargeoit le ventre, & qui par les grimaces qu'il faiſoit paroiſſoit faire de grands efforts, & il l'avoit peint tellement au naturel qu'on ne pouvoit s'empêcher de rire en le regardant. Rubens étant revenu auprès du Duc, il lui vit la piéce de Brouwer, & il en fut ravi en une telle admiration que ſur le champ il lui en offrit ſix cens francs. Mais le Duc ne voulut pas s'en défaire, & aima mieux la garder pour ſon plaiſir. Rubens ne pouvant ſouffrir qu'un ſi beau génie demeurât ainſi captif, fit entendre raiſon au Gouverneur & obtint la délivrance de ce priſonnier. Enſuite, il le prit chez lui, lui fit faire un habit neuf, & le produiſit de tems en tems dans des compagnies de gens de façon, pour lui témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de lui. Mais cette maniére réglée de vivre parut à Brouwer une eſpéce de captivité a laquelle il ne pouvoit s'accoutumer. Ainſi il quitta ſon généreux hôte & reprit ſon premier train de vie. Peu de tems après il fit connoiſſance avec un Boulanger qui avoit une belle femme qui lui avoit donné dans la vue. Ce Boulanger etoit un Curieux qui faiſoit commerce de tableaux, & il prit Brouwer chez lui à condition qu'il lui apprendroit à peindre. Brouwer accepta la propoſition, & fit du Boulanger un bon Peintre. Ils étoient de la même humeur, & firent pluſieurs tours qui obligérent quelquefois le Grand Baillif de ſe mêler de leurs affaires. Cela fut cauſe qu'il réſolut de faire un voyage en France. Il quitta donc la ville d'Anvers, mais non ſon train de vie, & il dépenſoit au cabaret & avec les femmes ce qu'il gagnoit à peindre. Cela le réduiſit en un tel état qu'il en devint malade, & lui fit prendre la réſolution de retourner à Anvers où deux jours après il mourut à l'hopital en 1640, n'ayant pas plus de trente deux ans. Dès qu'il fut mort on jetta ſon corps dans la foſſe des peſtiférez & on le couvrit de paille & de chaux; mais Rubens ayant appris cela, donna tout auſſi tot ordre de le tirer de ce trou, le fit mettre dans un cercueil, & le fit enterrer dans l'égliſe des Carmes. On dit que Rubens avoit deſſein de lui ériger une tombe & qu'il en avoit deja dreſſé le modéle, mais que ſa mort ſurvenue dans ce tems-là, en empêcha l'exécution. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BROUWERSHAVEN, eſt une ville de Zélande dans l'Iſle de Schouwen, ſur la côte ſeptentrionale, vis à vis de l'Iſle de Goerée. Elle eſt riche & bien peuplée, & ſes Habitans ſont pour la plupart des Pêcheurs qui ſont fort à leur aiſe. Cette ville échut avec pluſieurs autres Terres à Maximilien de Bourgogne, Amiral des Païs-Bas, qui l'hérita d'Anne de Borſſele ſon ayeule; mais étant mort ſans enfans l'an 1558, ſa ſucceſſion paſſa dans les familles de Beveren & de Cruiningen, auſquelles ſes deux ſœurs étoient alliées. En 1426, il ſe donna dans le voiſinage de cette ville, une ſanglante bataille, où Philippe Duc de Bourgogne défit trois mille Anglois commandez par le Duc de Glocester, frére de Henri V, Roi d'Angleterre, & troiſiéme mari de Jaqueline Comteſſe de Hollande. Le célébre Jacques Catz Grand Penſionnaire des Etats de Hollande & de Weſt-Friſe, doit ſa naiſſance à cette ville. Au reſte cette ville a été appellée *Brouwershaven*, c'eſt à dire, Port des Braſſeurs, parce qu'autrefois, dans le tems que l'on croyoit que l'eau de Zélande n'étoit pas propre pour faire de la biére, on y en transportoit de Hollande & particuliérement de Delft. * *Délices des Païs-Bas, tome* 4. *p.* 244. *&* 245. *Antiquitez de Zélande.*

* BROUWERSHAVEN (Pierre de) né dans la ville dont il portoit le nom, fut un Théologien dont en a quelques Ecrits, entre autres, *De ſanctiſſimo Miſſæ Sacrificio*; *De Meritorum Chriſti & Sanctorum conſenſu*; *De Cœlibatu Sacerdotum*; *Quæſtiones Paſtorales.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 726.

* BROUWN ou BROWNE, famille conſidérable d'Angleterre, de laquelle eſt iſſu François Brown qui fait le ſujet de l'article ſuivant.

BROWN (François) Vicomte de Montague, reçut ce titre en 1629, par la mort de ſon pére *Antoine*, petit-fils de cet *Antoine*, qui étoit petit-fils de la Lady *Lucie*, une des filles & cohéritiéres de Jean *Névil*, Marquis de Montague. Il fut créé Vicomte de Montague en 1554, par la Reine Marie, & par ordre du Parlement, il fut envoyé avec Thomas Thurlby, Evêque d'Ely, au Pape, pour réünir le Royaume avec l'Egliſe Romaine. La ſeconde année de la Reine Eliſabeth, une grande diſpute étant ſurvenue dans le Parlement pour l'abolition de l'autorité du Pape, & pour donner la ſuprémacie de l'Egliſe à la Couronne, il fut le ſeul avec le Comte de Shrewsbury, qui vota au contraire. Cependant, comme c'étoit une perſonne intégre, & qu'il faiſoit cela, non pas par eſprit de faction, mais par zéle pour la Religion Catholique, la Reine Eliſabeth le nomma pour être ſon Ambaſſadeur en Eſpagne. Il fut auſſi un des Pairs, qui jugérent Marie, Reine d'Ecoſſe. Il eut de *Jeanne* ſa premiére femme, *Antoine* ſon héritier, qui mourut avant lui: en ſorte que ſes biens & ſes titres échurent immédiatement à ſon petit-fils *Antoine*, pére du Vicomte, qui vivoit encore en 1701. Il a eu d'*Eliſabeth*, fille de *Henri*, Marquis de Worceſter, deux fils, & une fille mariée à *Chriſtophle*, Lord Tenham. Antoine, qui le premier obtint le titre, dont nous avons parlé, étoit petit-fils de *Thomas* Brown, Thréſorier de la Maiſon du Roi Henri VI. Il eut deux fils, *George*, de qui deſcend *Adam* Brown de Bechworth dans le Comté de Surrey: & *Antoine*, qui fut fait Grand Porte-Enſeigne du Roi Henri VII. Cet Antoine laiſſa en mourant, entre autres enfans, *Antoine* ſon fils aîné, de qui le titre eſt parvenu au Vicomte *François*, qui vivoit encore en 1701. * *Dict. Anglois.*

BROWN (Thomas) Anglois, fameux Médecin & Antiquaire, Auteur du livre intitulé *La Religion du Médecin*, naquit à Londres dans le XVII ſiécle. Il fut élevé dans le Collége de Pembrock à Oxford, où il reçut le degré de Maître ès Arts. En 1629, il ſortit d'Angleterre & s'appliqua principalement à la Médecine, dont il fut créé Docteur. A ſon retour à Londres, il y exerça la Médecine avec beaucoup de diſtinction, ce qui lui procura le titre de Membre honoraire du Collége des Médecins de cette ville. Le Roi Charles II, paſſant par Norwich, le créa Chevalier en 1671. Il mourut en 1680, à Norwich, où il avoit particuliérement brillé par ſa pratique de Médecine. Il a écrit les Ouvrages ſuivans, *De Urnis Veterum ſepulchralibus, in agro Norfolcienſi repertis*; *Cyri hortus*; *Pſeudodoxia Epidemica*; *Religio Medici.* Ce dernier Ouvrage a été traduit en Allemand, en François & en Latin. La Verſion Latine eſt de *J. Merryweather*; Ken. Digby & Livin Nicolas de Moltken l'ont accompagné de leurs Notes. Après la mort de Brown les Ouvrages dont on a parlé ont été imprimez enſemble à Londres, où l'on a encore donné quelques tomes *d'Ouvrages poſthumes.* L'Archevêque Téniſon, qui avoit fait grand cas de ce Médecin, publia en 1684, un Ouvrage de Brown ſous le titre de *Certain Miſcellany Tracts*, contenant des obſervations ſur les plantes de l'Ecriture Sainte; ſur les poiſſons que J. C. mangea avec ſes Diſciples après ſa réſurrection, ſur les guirlandes des Anciens, &c. M. Bridgſtocke donna encore, en 1712, quelques Ouvrages anecdotes du même Auteur. Il y eſt traité des Antiquitez de l'égliſe cathédrale de Norwich, des Urnes trouvées à Brampton, &c. On a porté des jugemens bien oppoſez au ſujet de la créance de Brown. Les uns l'ont accuſé de Scepticiſme, les autres de Papiſme; d'autres ont cru qu'il étoit dévot, & qu'il avoit du penchant pour la Théologie myſtique. Il s'en eſt trouvé qui ont voulu faire paſſer Brown pour Athée. Son livre de la Religion du Médecin, a occaſionné tous ces divers jugemens. Ce qu'il y a de bien ſûr, c'eſt que Brown s'attacha conſtamment à l'Egliſe Anglicane, & qu'il la préféra à toutes les autres, quoique peut-être il ait eu des ſentimens particuliers ſur le ſalut des Payens, ſur les Sectes & ſur les différens partis des Chrétiens, ſur la liberté de conſcience, & ſur quelques uſages de l'Egliſe Romaine. * *Mémoires Liter. de la Grande Bretagne, tome* 8. *&* 9. Arnold, *Kirchen-und Ketzer-Hiſt. tome* 3. A. Wood, *Antiquitat. Oxonienſ.*

BROWNISTES. *Voyez* BROUNISTES.

* BROYE, riviére de Suiſſe, prend ſa ſource dans la partie méridionale du Canton de Fribourg, coule à peu près du ſud-eſt au nord-oueſt juſques à Moudon; de là elle continue ſon cours du ſud-ſud-oueſt au nord-nord-eſt juſques au Lac de Morat qu'elle traverſe; enfin en ſortant de ce Lac, elle tourne du ſud-eſt au nord-oueſt, & ſe jette dans le Lac de Neutchâtel.

B R U.

BRUCA, bourg de la Vallée de Noto en Sicile, est sur la côte méridionale du Golfe de Catania, où il a un bon port. Quelques-uns le prennent pour la petite ville, qu'on nommoit anciennement *Trotilum*, que d'autres placent au bourg de *Curcuraccio*, que l'on trouve entre Léontini & Syracuse. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRUCÆUS (Henri) natif d'Alost en Flandre, Médecin & Mathématicien, qui vivoit dans le XVI siécle, a été célébre par ses liaisons avec Adrien Turnébe & avec Ramus. On a de lui quelques livres, *De motu primo*; *Institutiones Sphera*, qui lui ont aquis une grande réputation. Il demeura long-tems à Paris, & enseigna à Rome, puis à Rostock dans la Basse Saxe, où il mourut le 31 decembre 1593, âgé de soixante-deux ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 343. & 344.

BRUCE (Thomas) Comte d'Aylesbury, dans le Comté de Buckingham, est le second Comte de ce titre, qu'il a hérité de son pere *Robert* Bruce, Baron de Skelton, Vicomte Bruce d'Ampthill, & fait Comte d'Aylesbury, par le Roi d'Angleterre Charles II, en 1664. Cette noble famille tire son origine de *Robert* Bruce, qui passa avec Guillaume *le Conquérant*, reçut en don plusieurs châteaux & fiefs, & en particulier celui de Skelton, dans le Comté d'Yorck. Depuis ce tems, cette famille fleurit toûjours de plus en plus, jusques à ce qu'enfin elle donna deux Rois à l'Ecosse, *Robert* & *David* Bruce, dont le dernier mourut sans enfans dans le château d'Edimbourg. *Marguerite* sa sœur devint son héritiére, & fut mariée a *Walter* Stuart, de qui descendirent ensuite les Rois d'Ecosse. Le Roi Jacques Stuart étant parvenu à la Couronne d'Angleterre après la mort de la Reine Elisabeth sa cousine, en 1603, plusieurs personnes distinguées le suivirent en Angleterre, & entre autres *Edouard* Bruce de Kinloss. Comme c'étoit un homme de grand mérite, on le fit Contrôleur des Regîtres de la Chancellerie pour toute sa vie. Il fut fait ensuite Baron d'Ecosse sous le titre de Lord Bruce de Kinloss. Il laissa deux fils *Edouard* & THOMAS, & une fille nommee *Christine*, mariée à *Guillaume*, Comte de Dévonshire, grand-pere du Comte de ce nom, qui vivoit encore en 1701. *Edouard* eut le malheur d'être tué en duel par Edouard Sackville, Chevalier de Bath, puis Comte de Dorset, & par cette mort THOMAS son frére devint son héritier. Le Roi Jacques, I. du nom, le fit Comte d'Elgin en Ecosse en 1612, & le Roi Charles I, Baron d'Angleterre, avec titre de Lord *Bruce de Whorton*, dans le Comté d Yorck en 1663. Par sa mort il laissa ses biens & ses titres à ROBERT son fils & son héritier, qu'il avoit eu d'*Anne* son épouse; lequel, comme nous avons dit, fut fait Comte d'Aylesbury, par le Roi Charles II. Il épousa *Diane*, fille de *Henri*, Comte de Stamford, de laquelle il eut huit fils & huit filles, dont une partie vivoit encore en 1701. Vers le commencement du régne de Jacques II, il fut fait Grand Chambellan du Roi, à la place du Comte d'Arlington, qui étoit mort; mais mourant lui-même peu après, il laissa pour son successeur dans ses titres & biens le sixiéme de ses fils, qui étoit l'aîné de ceux qui vivoient alors. * Dugdale.

* BRUCHAUSEN, le vieux & le nouveau Bruchausen, en Allemand *Oldebruchausen* & *Nyenbruchausen*, sont deux gros villages avec deux châteaux dans le Comté de Hoye en Westphalie. Le premier n'est qu'à deux lieues de Hoye vers le sud-sud-ouest, & l'autre à l'ouest de Hoye dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

BRUCHION, quartier fameux d'Alexandrie. *Voyez* BIBLIOTHÉQUE de Ptolomée.

BRUCHSAL, BRUXEL, BRUSSEL ou BROUSSELLE, petite ville d'Allemagne. *Voyez* BRUXEL.

BRUCK ou BRUGG, petite ville de l'Argow en Suisse, est du Canton de Berne, & prend son nom du pont qu'elle a sur l'Aar, un peu au dessus de l'emboûchure du Russ. Quand on va du païs de Vaud à Berne, c'est là où l'on commence à ne parler plus François. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRUCK, petite ville du Cercle de la Haute Saxe dans la Moyenne Marche de Brandebourg, du ressort de Belitz, au midi de Brandebourg dont elle est eloignée d'environ trois lieues.

BRUCK, bourg de la Bohême. *Cherchez* MOSTA.

BRUCK sur l'Amber. *Voyez* PRUCK AN DER AMBER.

BRUCK sur la Leithe. *Voyez* PRUCK AN DER LEYTHA.

BRUCK sur le Muer. *Voyez* PRUCK AN DER MUER.

BRUCK sur le Vokla. *Voyez* PRUCK AN DER VOKLA.

BRUCK, Hérétique. *Cherchez* DAVID-GEORGE.

* BRUCK ou BRUCKEN, bourg du Cercle de la Haute Saxe, dans la Thuringe sur le Helm, au sud-ouest de Mansfeld, dont il est éloigné de cinq lieues.

* BRUCKENAU, petite ville du Cercle de Franconie, dans l'Abbaïe de Fulde, au sud-sud-est de Fulde, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

BRUDENEL (Robert) Comte de Cardigan, a été le second qui a porté ce titre, qu'il hérita de son pére *Thomas* Brudenel de Stanton-Wivel dans le Comté de Leicester, qui fut créé Comte de Cardigan par le Roi d'Angleterre Charles II, en 1661. Cette famille, dont la demeure pendant plusieurs siécles a été à Déne, dans la partie orientale du Comté de Northampton, descend de ROBERT Brudenel, qui fut fait Huissier du Roi, sous le régne de Henri VII, & Chef de Justice des Communs Plaidoyers sous le régne suivant. ROBERT eut pour successeur THOMAS Brudenel, celui-ci eut ROBERT, & ROBERT eut THOMAS, pére du Comte de Cardigan, qui vivoit au commencement de ce siécle. THOMAS fut un de ceux qui furent faits Baronets, par Jacques I, lorsqu'il institua cette dignité. Il fut fait Baron par Charles I, & par Charles II, en considération de sa fidélité, de ses services & de son mérite, avec le titre d'un Comté, qui est maintenant possédé par Robert son fils & son héritier. Il a éte marié deux fois, 1. a *Marie* fille de *Henri* Constable, Vicomte de Dunbar, de laquelle il a eu 1. *Marie*, qui a épousé le Comte de Kenoule en Ecosse: 2. a *Anne* fille de *Thomas*, Vicomte Savage, dont il eut 2. 3. *François*, Lord Brudenel & *Joseph*, tous deux morts; & trois filles qui sont, 4. *Anne-Marie*, mariée a *François*, Comte de Shrewsbury; 5. *Catherine*; & 6. *Dorothée* femme de *Charles*, Comte de Westmorland. * Dugdale, *Orig. Jurid. in Chron. p.* 77.

* BRUEL (Gautier) autrement appelle BRANT, Docteur en Médecine, a donné au public *Praxis Medicina Theorica & Empirica*. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 300.

BRUEL, petite ville ou bourg, du cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Ce lieu est situé dans le Duché de Meckelbourg-Swerin, sur une petite riviére, à près de cinq lieues de la ville de Swérin vers le nord-est, & à trois de celle de Wismar vers le sud-est. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRUEL, BRUYL & BROEL, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, située dans le diocése de Cologne & à deux lieues de cette ville vers le midi. Il y a dans Bruel un beau château, où l'Archevêque Electeur de Cologne fait le plus souvent sa résidence. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BRUGES (Barthélemi de) de Flandre, fut Médecin & composa les livres suivans, *In Aphorismos Hippocratis*; *In Librum Prognosticôn*; *De Regimine acutorum morborum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 104.

* BRUGES (Jaques de) de Flandre, de l'Ordre des Carmes, florissoit vers l'an 1310. On a de lui, *De impassibilitate anima*; *De Motu Intellectus*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 404.

* BRUGES (Jean de) Mathématicien, a composé un Traité qui a pour titre, *De Veritate Astronomia*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 468.

BRUGES (Gautier de) *Voyez* GAUTIER de Bruges.

BRUGES ou BRUGGEN, *Bruga* & *Bruga*, ville des Païs-Bas dans le Comté de Flandre, avec Evêché suffragant de Malines, est située dans une grande plaine a trois lieues de la mer, sur plusieurs canaux par lesquels elle communique avec les trois villes de Gand, d'Ostende & de l'Ecluse en Flandre. Comme cette derniére ville est aux Hollandois, les Habitans de Bruges ont fait le nouveau canal qui va jusqu'à Ostende, qui n'en est eloignée que d'environ trois lieues. Par cette voye, la marée remontant presque à demi-chemin de cette riviére artificielle, porte des vaisseaux de quatre cens tonneaux à Bruges, ce qui y entretient le commerce. Il y florissoit autrefois davantage, avant que les Marchands se fussent retirez à Anvers. Bruges est une des plus grandes & des plus belles villes de Flandre, munie de bons fossez, de grands ramparts & de fortes murailles, ornée de quantité de ponts sur des canaux: aussi est-ce de cette quantité de ponts qu'elle tire son nom; car *Brug* ou *Brugge* signifie un *pont*. Elle est la capitale du Franc de Bruges, qui est un des quatre Quartiers de Flandre. Elle est également à huit lieues de Gand, de Courtray, de Furnes, & de Middelbourg en Zélande. Les édifices publics, tant saints que profanes, y sont magnifiques, les rues larges & droites, avec plusieurs belles places, & principalement celle du marché, où commencent six grandes rues qui se rendent en droite ligne aux six principales portes de la ville. Il y a à Bruges plus de soixante belles eglises. La principale est celle de saint Donat ou Donatien, aujourd'hui cathédrale. On dit qu'elle fut bâtie sous le nom de la sainte Vierge, & qu'ensuite elle prit celui de saint Donat, parce qu'on y apporta les Reliques de ce Saint en 870. Le Prevot de cette église collégiale étoit Président né en la Cour dite *de saint Donat*, & Chancelier héréditaire de Flandre. Mais cette dignité a été unie à la mense épiscopale, & c'est l'Evêque qui jouit de ces privileges. Le Pape Paul IV érigea l'église collégiale de saint Donat, en Evêché suffragant de l'Archevêché de Malines l'an 1559, à la priére de Philippe II, Roi d'Espagne, & Pierre Curtius de Bruges en fut le premier Evêque. Cette ville est divisée en six quartiers & en neuf Paroisses, en comptant les deux qui sont dans les fauxbourgs. Outre saint Donat, il y a les églises collégiales de saint Sauveur, & de Notre-Dame, les Abbaïes de Saint-André, d'Audembourg, & de diverses maisons Religieuses. A côté de la cathédrale est le Palais de l'Evêque, & vis à vis il y a une grande place ou est la maison de ville, dont le bâtiment, quoiqu'ancien, est enrichi de figures & d'autres piéces de sculpture d'assez bon goût. Entre les places, celle du marché dont nous avons parlé, a une tour extrêmement haute, avec une horloge qui carillonne en musique. On y voit aussi un ancien bâtiment soutenu par des piliers, sous lequel l'eau passe & fait passer en même tems les bateaux qu'elle porte. Le château est aussi un bâtiment à voir. La Justice y est rendue par six Magistrats, qui ont tous une Jurisdiction particuliére, savoir la Ville, le Franc, la Prevôté aujourd'hui l'Evêché, la Cour Féodale, les Colléges du *Zisselsche* & du *Maandaagsche*. Il y a encore à Bruges la maison dite *de l'eau*, où l'on voit une machine tres-utile, pour porter de l'eau dans tous les quartiers de la ville. Les Habitans y font grand trafic de laine, de soye & de coton; & outre cela il y a grand nombre d'Ouvriers, principalement de ceux qui travaillent aux futaines, aux tapisseries, aux toiles, & aux étoffes de soye. Le Corps des métiers est divisé en soixante-huit professions différentes. Cette ville eut part aux malheurs des Païs-Bas durant les guerres civiles. Elle a donné son nom à divers grands hommes, comme à Barthélemi de Bruges savant Médecin, à Gautier de Bruges & à plusieurs autres. En 1582, elle vint en la puissance de la France, mais en 1584 elle retourna sous celle des Espagnols. En 1708, elle tomba au pouvoir des François; mais en 1709, elle fut obligée de se rendre aux Hauts Alliez. * Burlandus, *de Urbib. infer. German.* George Cassander, *Brugens. Orat. de laud. Brug.* Josse Damhouder, *de magn. Polit. Brug.* Guichardin, *Descr. des Païs-Bas.* Gazey, *Hist. Eccles. du Païs-Bas.* Le Mire. Sanderus. Bourgon, *Géogr. Histor.*

* BRUGES (le Franc de) est un quartier de la Flandre Autrichienne, borné à l'occident par l'océan; au nord par la Flandre Hollandoise; à l'orient par la Flandre Hollandoise, par le Burgraviat de Gand & par la Châtellenie de Courtray; au midi par la Châtellenie d'Ypres & par le Bailliage de Furnes qui le borne aussi à l'occident. Ce Quartier s'appelle en Flamand *'t Vrye van Brugge.* Ses principales villes sont Bruges capitale, Ostende, Nieuport, Dixmude, Damme, Plassendale & le Fort de Blankenberg. Autrefois il contenoit encore d'autres places qui sont comprises sous la Flandre Hollandoise.

BRUGES, petite ville de France, dans le Béarn, est à la source de la petite riviére de Nes, à trois ou quatre lieues de la ville de Pau, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRUGES (Jacques) Lord *Chandos*, est successeur de *Guillaume*, le sixiéme pour ce titre, & le cinquiéme Descendant de *Jean* Bruges, qui fut fait Baron de Chandos de Sudley, par la Reine d'Angleterre Marie. Son fils aîné *Edmond*, célébre par ses exploits sous le regne d'Edouard VI, laissa deux fils, *Gilles* & GUILLAUME. *Gilles* etant mort sans enfans mâles, GUILLAUME lui succéda pour le titre. Il mourut la derniére année du régne d'Elisabeth, & laissa son titre à GREY son fils & son héritier, qui à cause de ses grands biens dans le Comté de Glocester, & sa nombreuse suite, quand il vint à la Cour, fut appellé communément le *Roi de Catswold.* De sa femme *Anne*, une des filles & héritiéres de *Ferdinand*, Comte de Darby, il laissa deux fils, GEORGE & *Guillaume*. GEORGE son plus proche héritier, se signala dans le service du Roi Charles I, sur tout à la bataille de Newbury, où il eut trois chevaux tuez sous lui, à la tête de son régiment. En récompense de quoi le Roi lui offrit de le faire Comte de Newbury; mais il refusa cet emploi, jusqu'à ce que le Roi fût devenu paisible possesseur de sa Couronne. Il mourut en 1654, & eut pour successeur dans ses titres, GUILLAUME son frére, & *Guillaume*, le Lord Chandos, qui vivoit encore en 1701. * Dugdale.

BRUGES (Jean de) Peintre fameux en Flandre, s'appliquoit aussi à la Chymie. Ce fut lui qui inventa la maniére de peindre à l'huile, après avoir reconnu par plusieurs essais & diverses expériences, qu'en broyant les couleurs avec de l'huile de noix ou de lin, il s'en faisoit un corps solide, qui non seulement résistoit à l'eau, mais conservoit encore une vivacité & un lustre qui n'avoit pas besoin de vernis, ainsi que la peinture à détrempe ou à fraisque. Il vit aussi que le mêlange & les teintes de couleurs se faisoient de cette maniére, & que le coloris avoit plus d'union & plus de douceur. Il présenta le premier tableau peint de cette façon à Alfonse I, Roi de Naples, qui en fut tres-content, aussi-bien que tous les Curieux de ce païs-là. Antonello de Messine fut le premier qui tira ce secret de Jean de Bruges. *Voyez* EIK, & ANTOINE de Messine. * Félibien, *Entretien sur les Vies des Peintres. tome 1. p.* 209. *Entret.* 2. de l'édit. de Trevoux en 1725.

BRUGES (Gautier, dit de) *Cherchez* GAUTIER.

BRUGES (Rodolphe de) *Cherchez* RODOLPHE.

BRUGG, ville de Suisse. *Cherchez* BRUCK.

* BRUGGE (Henri Ter-) appellé par corruption *Verbrugge*, naquit en Overissel en 1588. Après avoir appris la Peinture sous Blomart, il lui prit envie de voyager pour connoître les grands Maîtres & les imiter. Il visita plusieurs païs dans sa jeunesse, & il fit à Rome un séjour de dix années. Il laissa par tout des preuves de son habileté dans ses tableaux d'histoires. Il a fait la piéce qui se voit à l'autel de la grande Eglise de Naples. Il y a à Middelbourg chez M. Vander Streng, Receveur général, un excellent tableau de sa façon dans lequel il a réprésenté un festin avec des personnages de grandeur naturelle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 1.

BRUGGE, petite ville ou bourg du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, est sur la riviére d'Ahr, aux confins du païs de Juliers, & à trois lieues de la ville de Munster-Eiffel, vers le midi oriental. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRUGGEN, petite ville du Cercle de Westphalie en Allemagne. Elle est dans le Duché de Juliers, aux confins de la Gueldre, & à deux lieues de Ruremonde, du côté de l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRUGGEN, petite ville ou bourg de la Basse Saxe en Allemagne, est située dans l'Evêché d'Hildesheim, à quatre lieues de la ville de ce nom. Il a pris son nom du pont qu'il a sur la riviére de Leyne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BRUGGEN, ville de Flandre. *Voyez* BRUGES.

BRUGLE ou BREUGEL (Pierre) appellé *le Vieux Brugle*, Peintre Flamand, qui prit son nom du village de sa naissance appellé Brugle, auprès de Breda, étoit fils d'un païsan, & Disciple de Pierre Kouk, dont il épousa la fille. Il travailla ensuite chez Jérôme Kouk, dans la maniére duquel il a fait beaucoup de choses, passa en France, & de là en Italie. Quoiqu'il ait traité toutes sortes de sujets, ceux néanmoins qui lui plaisoient le plus étoient des jeux, des danses, des noces, ou d'autres assemblées de païsans, parmi lesquels il se mêloit souvent, pour remarquer plus précisement leurs actions, & ce qui se passoit parmi eux dans ces rencontres. Aussi personne n'a rien fait de mieux en ce genre-là. Il étudia le païsage dans les montagnes du Frioul. Il étoit fort studieux & fort particulier, n'occupant son esprit, qu'à ce qui pouvoit contribuer à l'avancer dans sa profession, où il s'est rendu tres-célébre. Il y a beaucoup de ses tableaux dans le cabinet de l'Empereur, & le reste de ses ouvrages est dispersé en plusieurs autres lieux, principalement dans les Païs Bas. On voit qu'il s'est fait aggréger dans l'Académie des Peintres d'Anvers en 1551. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 362.

* BRUGLE (Jean) fils du précédent, fut appellé par sobriquet *de Fluweele Breugel*, c'est à dire, *le Brugle de Velours*. Ce fut un excellent Peintre en fleurs, en fruits & en païsages, où il faisoit entrer quantité de choses qui en relevoient la beauté, comme, des voitures avec leurs conducteurs dans la campagne, des moulins, des bateaux à voile, des barques sur les riviéres ou sur les canaux, &c. Les Curieux ont dans leurs cabinets des piéces de sa façon qui font voir son habileté. Il mourut vers l'an 1642. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres, partie* 1. Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *p.* 456. *Entret.* 6. de l'édit. de Trevoux 1725.

BRUGMAN (Jean) Religieux de l'Ordre de S. François dans les Païs-Bas, qui vivoit dans le XV siécle, enseigna la Théologie à Saint-Omer, & demeura long-tems en Hollande, où il s'acquit beaucoup de réputation par le bonheur qu'il eut d'assoupir les factions qui avoient desolé le païs. Nous avons quelques Ouvrages de piété de sa façon, & entre autres *la Vie de sainte Lidwine*. Il mourut à Nimégue l'an 1473. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 469. Wadinge.

* BRUGMAN (Othon) natif de Hambourg, se donna au négoce & voyagea dans sa jeunesse en Espagne, en Portugal & en Perse. Ensuite il se fit Marchand drapier dans la ville de sa naissance, mais il eut le malheur de faire banqueroute. Cela l'obligea à se retirer à Gottorp, où il trouva le secret de se rendre tellement agréable au Duc Frédéric que ce Prince dans la vue d'établir un commerce de soye avec la Perse, l'envoya en Ambassade auprès du Roi de Perse & du Czar de Moscovie avec Philippe Crusius. Ils partirent le 22 octobre 1633, de Holstein, pour se rendre a Moscou, & de là le 16 juin de l'année suivante, ils allérent en Perse. Le 21 décembre 1638 ils quittérent la Perse, & arrivérent à Gottorp le premier août 1639. Brugman s'etoit conduit si mal envers tout le monde pendant le cours de cette négociation, qu'il s'attira la colére du Duc qui le fit arrêter le premier décembre de la même année, & après un examen tres exact de sa conduite, il fut condamné à être pendu; mais le Duc changea le genre de la peine, & le fit décapiter le cinquiéme mai 1640. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Oléarius, *Voyage de Perse. Theat. de l'Eur. tome* 4. *p.* 167, *&c. Mémoires de Chanut.*

BRUGNETO, ville d'Italie dans l'Etat de Gênes, avec Evêché suffragant de la métropole de la même ville de Gênes, située au pié du Mont-Apennin, sur la riviére de Verra, environ à sept ou huit lieues de la mer, est fort petite, & mal peuplée. * Léandre Alberti. Sanson.

BRUHL, *Bruhla*, petite ville de France, en Gascogne, dans l'Armagnac, à une lieue de la Garonne, de l'autre côté d'Agen, & à trois ou quatre lieues de cette ville, donne le nom de Bruhlois au païs des environs, & a une Abbaïe. Bruhl, la Plume & Leyrac en sont les lieux les plus considérables. On écrit quelquefois le *Brullois*.

BRUIN. *Cherchez* BRUN.

BRUIN (Jean de) Professeur à Utrecht. *Voyez* BRUYN.

BRUINE (Jean de) Ministre. *Voyez* BRUN.

BRUINS (Anne-Françoise) *Voyez* BRUYNS.

BRUIS (Pierre de) *Voyez* BRUYS.

* BRUITSMA (Régnier) naquit à Sneek en Frise & fut Médecin de la Seigneurie de Malines. C'étoit un homme d'un grand esprit & fort expérimenté dans la Médecine. On a de lui, *Jatricum Votum in publicæ salutis & Medicinæ sanctioris Tutelam ad P. S. Q. M.* Il a aussi publié, *Schola Salerna Novo-antiqua*, avec une addition de plus de quatre cens vers de sa façon. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 788.

BRUK. *Voyez* BRUCK.

BRUKENAU. *Voyez* BRUCKENAU.

* BRUL (Joachim) de Brabant, Religieux de l'Ordre des Hermites de Saint Augustin, passa par les différentes charges de son Ordre, & devint en 1540 Provincial de tout le Païs-Bas. On a de lui, *Resolutiones Casuum reservatorum apud Regulares.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, 443.

BRULART, Maison. La Maison de Brûlart, originaire du païs d'Artois, est ancienne & illustre dans les armes & dans la robe, & a produit de grands hommes. ADAM BRULART, Baron de Hees & d'Agnès au Comté d'Artois, & Chambellan de France, fut le premier de sa Maison qui s'y vint établir. Il vivoit en l'année 1087, sous Philippe I. Il fut de la premiére Croisade sous Godefroy de Bouillon, avec lequel il passa en la Terre-Sainte, d'où il revint en France après la Conquête de Jérusalem à la déroute des Sarrazins. Il eut pour fils Godefroy Brûlart, Baron de Hees & d'Agnès, aussi Chambellan de France, qui vivoit en 1148 & 1151, & qui mourut à la Guerre que Philippe *Auguste* eut contre Hugues de Bourgogne, comme le fait voir son épitaphe, qui est à Paris, à S. Innocent. Il eut pour fils ADAM II, aussi Baron de Hees & d'Agnès, au Comté d'Artois, & Chambellan de France, commandant deux cens Cuirassiers au siége d'Avignon, que le Roi Louïs VIII fit sur les Albigeois en 1224, & fut assassiné incontinent après la réduction de cette place. Il fit si bien son devoir en ce siége, que le Pape Honorius III lui fit faire à ses dépens une sépulture avec une épitaphe glorieuse pour sa mémoire & pour ses Descendans. Il laissa pour fils posthume JACQUES BRÛLART, Baron de Hees & d'Agnès, premier Maître de la Chambre ambulante par tout le Royaume, laquelle étoit composée des plus grands Seigneurs, & qui seule y rendoit la Justice; car il n'y avoit encore aucun Parlement établi. Immédiatement après lui, cette Chambre ambulante fut rendue sedentaire à Paris, & depuis on l'a appellée le Parlement. Ce fut ce même Jaques Brûlart qui prononça ce célébre Arrêt en présence de Philippe V, dit *le Long*, qui ajugea le Comté d'Artois à Mahaut d'Artois, au préjudice de Robert d'Artois, du 28 juin 1320, & qui mourut à l'âge de cent dix ans, comme le porte son épitaphe, qui est à Paris, au cimetiére de Saint Innocent, glorieuse pour lui & pour son fils, qui fut NOEL BRÛLART, Baron de Hees & d'Agnès, Maître des engins & machines de guerre, qui étoit la même charge qui depuis a été nommée celle de Grand-Maître de l'Artillerie. Il vivoit sous le Roi Jean, & fut enterré avec son pére au cimetiére de Saint Innocent à Paris. Il eut pour fils NICOLAS BRÛLART, Baron de Hees & d'Agnès, un des Maîtres ou Conseillers au grand Conseil du Roi, qui étoit alors une charge à peu près des mêmes honneurs & son

fonctions, que celle de Meſſieurs les Maîtres des Requêtes d'à préſent, laquelle charge il quitta pour remplir & exercer celle de Chambellan de France, que lui remit Jean Juvénal des Urſins, pére d'Iſabeau Juvénal des Urſins ſa fille, l'année 1440, ſous le Roi Charles VII. Il laiſſa pour fils PIERRE BRÛLART par lequel nous commencerons la généalogie de cette Maiſon.

I. PIERRE Brûlart, Conſeiller Sécretaire du Roi en 1466, mort le 24 juin 1483, dans un âge fort avancé, avoit épouſé 1. *Denyſe* Dourdin, fille unique de *Raoul* Dourdin & de *Catherine* Bailli, morte le 18 février 1466: 2. *Marguerite* de Livres, qui le ſurvécut, laiſſant du premier lit, 1. JEAN, qui ſuit; 2. *Geneviéve*: & du ſecond, 3. *Marie*, dont on ne connoît point l'alliance; & 4. *Géofroy*, vivant en 1490.

II. JEAN Brûlart, Seigneur de Hees & de Courtieux en Aignet ou Agnes au Comté d'Artois, fut Conſeiller au Parlement, & mourut le neuviéme novembre 1519. Il épouſa 1. *Jeanne* Jayer, morte le 14 ſeptembre 1505: 2. *Guillemette* Allegrain, veuve de *Pierre* Reynault, Seigneur de Montmor: 3. *Jeanne* Alligret, veuve de *Jean* de Sanſac. Il n'eut des enfans que de la premiére, leſquels furent 1. *Catherine* Brûlart, mariée à *Louïs* de Longueil, Conſeiller au Parlement; 2. *Jacqueline*, Religieuſe au Prieuré de Poiſſy; 3. PIERRE, qui ſuit; 4. *Nicolas*, Chantre & Chanoine de S. Honoré à Paris, mort le 21 avril 1561; 5. *Geofroy*, Intendant de Juſtice en Champagne; 6. *N....* Religieux en l'Abbaïe de S. Denys en France; 7. NOEL Brûlart, qui a fait *la branche de la* BORDE *rapportée cy-aprés*; & 8. *Jacques* Brûlart, Baron de Hees, qui d'*Eliſabeth* le Picard eut pour fille unique *Jeanne* Brûlart, Dame de Hees, mariée à *Pierre* Hennequin, Seigneur de Boinville, Préſident au Parlement.

III. PIERRE Brûlart, II. du nom, fut Conſeiller au Parlement, & mourut le premier octobre 1541, laiſſant d'*Ambroiſe* Reynault, Dame de Berny, morte le 19 octobre 1551, laquelle étoit fille de *Pierre* Reynault, Seigneur de Montmor, & de *Guillemette* Allegrain, 1. PIERRE Brûlart III, qui ſuit; 2. *Jean* Brûlart; 3. *François*, Chanoine de Tours; 4. 5. *Nicolas* & *Jacques*, Religieux en l'Abbaïe de S. Denys en France; 6. *Jeanne*, Religieuſe aux Filles-Dieu à Paris; 7. *Marie*, Religieuſe à Montmartre; 8. *Anne*, Religieuſe à Hieres; & 9. *Marie* Brûlart, mariée à *Charles* Prevôt, Seigneur de Granville, Intendant des Finances, morte en 1583.

IV. PIERRE Brûlart, III. du nom, Seigneur de Berny, Préſident ès Enquêtes, mourut le 31 décembre 1584. Il avoit épouſé en janvier 1544, *Marie* Cauchon, Dame de Sillery & de Puiſieux, & eut pour enfans, 1. NICOLAS, qui ſuit; 2. *François*, Archidiacre de Reims, Abbé de la Valleroy & de Chanteraine, Aumônier du Roi, qui fut élu Archevêque de Rheims par le Chapitre, & refuſa cette nomination; 3. *Noël*, Chevalier de Malthe, dit le Commandeur de Sillery, Chevalier d'honneur de la Reine, Ambaſſadeur de la Religion en France & à Rome, & Ambaſſadeur extraordinaire de France en Eſpagne; 4. *Jean*, Capucin; 5. *Marie*, alliée à *Louïs* Durand, Seigneur de Villegagnon, Maître des Requêtes; 6. *Anne*, mariée à *Laurent* Cauchon, Seigneur de Trelon, Maître des Requêtes; 7. *Magdelaine*, qui épouſa *Guichard* Faure, Sécretaire du Roi; 8. *Catherine*, Abbeſſe de Longchamp près de Paris; & 9. *Matthieu* Brûlart, Seigneur de Berny, Conſeiller au Parlement, Ambaſſadeur en Savoye & en Flandre, qui de *Marie* de Boudeville, Dame de Vaux, laiſſa *Pierre* Brûlart, Seigneur de Vaux, qui de *Magdelaine* de Ceriſiers, fille de *Barnabé* de Ceriſiers, Maître des Comptes, & de *Marie* Hulin, a laiſſé *Noël* Seigneur de Vaux, vivant en 1710, âgé de 92 ans; *Pierre* Brûlart, Chevalier de Malthe, Capitaine de galére; & *Magdelaine* Brûlart, Religieuſe de la Viſitation.

V. NICOLAS Brûlart, Marquis de Sillery, Seigneur de Puiſieux, &c. Chancelier de France, *dont il ſera plus amplement parlé cy-aprés*, épouſa en décembre 1574, *Claude* Prudhomme, fille puînée de *Louïs*, Seigneur de Fontenay, Thréſorier de France à Rouen, & de *Marie* Luillier de Boulencourt, dont il eut 1. PIERRE, qui ſuit; 2. *Henri*, filleul des Cantons Suiſſes, mort à 16 ans; 3. *Nicolas*, mort âgé de ſix mois; 4. *Marie*, Religieuſe aux Filles-Dieu de Paris, morte en 1628; 5. *Jeanne*, mariée le 30 juillet 1601, à *Gaſpard* Dauvet, Seigneur des Marêts, Chevalier des Ordres du Roi, &c. 6. *Claude* Brûlart, mariée à *Nicolas* de Belliévre, Seigneur de Grignon, Préſident au Parlement; 7. 8. *Charlotte* & *Magdelaine* Brûlart, mortes jeunes.

VI. PIERRE Brûlart, IV. du nom, Marquis de Sillery, Vicomte de Puiſieux, &c Sécretaire d'Etat & des Commandemens, Grand Thréſorier des Ordres du Roi, Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, mort le 22 avril 1640, âgé de 57 ans, épouſa 1. en 1606, *Magdelaine* de Neufville-Villeroy, fille de *Charles*, Seigneur de Valincourt, Gouverneur de Lyon, & de *Catherine* de Mandelot, morte ſans enfans le 24 novembre 1613: 2. en janvier 1615, *Charlotte* d'Etampes-Valençay, morte le huitiéme ſeptembre 1677, âgée de 80 ans, dont ſont iſſus, 1. LOUÏS, qui ſuit; 2. *Nicolas-François*, Abbé de Leſpau, de S. Bâle, du Jard, &c; 3. *Claude-Charles*, Baron de Précigny, Chevalier de Malthe; 4. *Léonor-Adam*, Abbé, mort en décembre 1699; 5. *Charlotte*, mariée le 15 mai 1640, à *François* d'Etampes, Marquis de Mauny, Lieutenant-Général des armées du Roi, morte le troiſiéme février 1687; & 7. *Françoiſe* Brûlart, Religieuſe à Avenay.

VII. LOUÏS Brûlart, Marquis de Sillery, &c. né en 1619, mourut le 19 mars 1691, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé en mai 1638, *Marie-Catherine* de la Rochefoucault, fille aînée de *François*, V. du nom, Duc de la Rochefoucault, Chevalier des Ordres du Roi, morte le ſeptiéme mars 1698, âgée de 78 ans, dont ſont iſſus, 1. ROGER qui ſuit; 2. *Louïs*, Chevalier de Malthe, mort en Portugal le 17 juillet 1664, âgé de 22 ans; 3. *François*, Abbé de S. Bâle, mort en 1668; 4. *Charles-Henri*, Seigneur de Briançon, Enſeigne-Colonel au régiment de Turenne, tué au combat de Saint-Gothard en Hongrie contre les Turcs, le premier août 1664, âgé de 13 ans & demi; 5. *Achille*, Chevalier de Malthe, Aide de camp du Vicomte de Turenne, & Capitaine d'infanterie dans ſon régiment, mort à Landau des bleſſures qu'il reçut au combat de Sintzheim le troiſiéme juillet 1674, en ſa 20 année, 6. *Fabio* Brûlart, Docteur de Sorbonne, Evêque de Soiſſons, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, mort le 20 novembre 1714; 7. CARLOMAN-PHILOGÉNE, dit le Comte de Sillery, *dont il ſera parlé après ſon frere aîné*; 8. *Marie Catherine*, mariée le 23 novembre 1664, à *Jean-Baptiſte* de Rochefort-d'Ailly, Comte de S. Point & de Montferrand; 9. *Jeanne-Andrée-Charlotte*, mariée en 1672, à *Gabriel* de Langan, Marquis de Boiſfévrier; 10. *Gabrielle-Françoiſe* Brûlart, mariée en 1678, à *Louis* de Tibergeau, Marquis de la Mothe au Maine; & 11. *Marie Françoiſe* Brûlart, mariée en 1[illegible], à *François-Hyacinthe* de Gontheri, Marquis de Cavaglia, Lieutenant Général des armées du Duc de Savoye, & Général des poſtes, morte le 31 janvier 1707.

VIII. ROGER Brûlart, Marquis de Sillery & de Puiſieux, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, Gouverneur d'Huningue, Conſeiller d'Etat d'épée, & cy-devant Ambaſſadeur en Suiſſe, mourut le 28 mars 1719, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé en 1668, *Claude* Godet, Dame de Renneville & de Marc, fille aînée & héritiere de *Joachim* Godet, Seigneur de Renneville & de Marc, Lieutenant Général des armées du Roi, dont il eut un fils & ſept filles, qui ſont, 1. *Felix-François* de Sillery, Colonel d'un régiment d'infanterie, & Brigadier des armées du Roi, tué à la bataille d'Almanza en Eſpagne le 25 avril 1707: 2. *Catherine-Françoiſe* Brûlart, mariée le deuxiéme mai 1697, à *Pierre* Alleman, Comte de Montmartin, Lieutenant de Roi en Dauphiné; 3. *Gabrielle-Charlotte*, mariée le 27 janvier 1702, à *Joſeph-François* de Blanchefort, Marquis d'Aſnois en Nivernois, Gouverneur de la Province de Gex; 4. *Anne-Claude*, mariée le .... décembre 1703, à *Pierre* Brûlart, Marquis de Genlis ſon couſin; & 5. 6. 7. 8. quatre filles mortes jeunes.

VIII. CARLOMAN-PHILOGÉNE Brûlart, Comte de Sillery, fils puîné de LOUÏS Brûlart, Marquis de Sillery, & de *Marie-Catherine* de la Rochefoucault, a été Capitaine de vaiſſeau, & Colonel d'infanterie, & a ſuivi le Prince de Conti dans toutes ſes campagnes, ſur tout aux combats de Steinkerque & de Neerwinde, & bleſſé dangereuſement à ce dernier. Il a épouſé *Louiſe* Bigot, dont il a 1. LOUÏS-PHILOGÉNE, qui ſuit; & 2. *Marie* Brûlart, née le 30 octobre 1707.

IX. LOUÏS-PHILOGÉNE Brûlart, Marquis de Puiſieux, &c. né le 12 mars 1702, Colonel d'infanterie, & le ſeul qui reſte de la branche aînée de ſa Maiſon, a épouſé le 19 juillet 1722, *N....* le Tellier, fille de *Louis-Nicolas*, Marquis de Souvré, &c. Maître de la Garderobe du Roi, & de *N....* de Pas-Feuquieres, Dame de Rébenac.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CROSNE.
& de la BORDE.

III. NOEL Brûlart, Seigneur de Croſne, ſecond fils de de JEAN Brûlart, Baron de Hees, & de *Jeanne* Jayer, fut Procureur général du Parlement en 1541, & mourut en 1557, laiſſant d'*Iſabeau* Bourdin, fille de *Jacques*, Seigneur de Villaines, Contrôleur général des Finances en Touraine, & de *Catherine* Brinon, 1. *Jacques* Abbé de Melinais, Maître des Requêtes; 2. DENYS, qui ſuit; 3. PIERRE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* GENLIS *rapportée cy-après*; 4. *Nicolas*, Abbé de Saint-Martin d'Autun & de Joyenval, Chanoine de l'égliſe de Paris, & maitre de la Chapelle du Roi, qui fut reçu Maître des requêtes en 1570, & mourut le 14 novembre 1597; 5. *Marguerite*, alliée à *Louis* Aleaume, Seigneur de Verneuil, Lieutenant général au Preſidial d'Orleans; 6. *Ambroiſe*, mariée à *Raoul* Aurillot, Seigneur de Champlâtreux, Conſeiller au Parlement; 7. *Magdelaine*, alliée à *Thierri* Cauchon, Seigneur de Condé; & 8. *Jeanne* Brûlart, mariée à *Jean* Gaucheri, Seigneur de Grand-Champ, Sécretaire du Roi. Ce fut Noël Brûlart qui inſtitua le *Parquet* & les concluſions, par où il augmenta conſidérablement l'autorité de ſa charge. Gilles Bourdin qui lui ſuccéda dans cette charge, mit toûjours comme lui, aux concluſions qu'il ſignoit, *Fait au Parquet des Gens du Roi à Paris*. Quand Brûlart rencontroit des Evêques par la ville, il faiſoit arrêter leur carroſſe pour leur demander pour quelle affaire ils étoient à Paris. Si c'étoit pour un procès, il leur diſoit, *N'y a t'il que cela qui vous retienne ici, je le ferai vuider, retournez à vôtre Diocéſe* Gilles Bourdin ſon ſucceſſeur pratiqua la même choſe envers les Evêques qu'il apprenoit avoir ſejourné plus de quinze jours à Paris. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires*. &c. *tome* 1.

IV. DENYS Brûlart, Baron de la Borde, fut premier Préſident au Parlement de Bourgogne en 1570, dont il ſe démit en 1610, & laiſſa pour enfans de *Magdelaine* Hennequin, fille de *Jean* Seigneur de Dampmartin, Conſeiller au Parlement, & d'*Anne* Moie, 1. NICOLAS, qui ſuit; 2. *Noël*, Baron de Sombernon, reçu Maître des Requêtes en 1612, qui épouſa *Charlotte* Baillet, fille de *Philippe* Baillet, Seigneur de Vaugrenan en Bourgogne, & de *Marie* Nobiet; 3. *Anne*, mariée 1. à *Jacques* Baillet, Seigneur de l'Eſperviére, Conſeiller au Grand Conſeil: 2. le premier juillet 1598, à *Erard* Bouton, Seigneur de Chamilli; 4. *Marguerite*, alliée à *Jean-Baptiſte* le Goux, Seigneur de Berchére, premier Préſident du Parlement de Bourgogne; & 5. *Magdelaine* Brûlart, Abbeſſe de Molaiſe.

V. NICOLAS Brûlart, Baron de la Borde, &c. Maître des Requêtes, puis Préſident au Parlement de Bourgogne en 1602, & premier Préſident du même Parlement en décembre 1610, ſur la démiſſion de ſon pére, mourut en 1627. Il épouſa *Marie* Bourgeois, Dame d'Origny, fille de *Claude*, Préſident au même Parlement, & de *Françoiſe* de Montholon, dont il eut 1. DENYS, qui ſuit; 2. *Roger*; 3. *Françoiſe*, mariée à *Claude* de Saulx, Comte de Tavannes; & 4. *Anne* Brûlart, Carmélite.

VI. DENYS Brûlart, Marquis de la Borde, Baron de Sombernon,

non, &c. premier Président au Parlement de Bourgogne en 1627, épousa *Marie* Maſſol, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Claude* Maillard, dont il eut 1. NICOLAS, qui ſuit; 2. NOEL, qui a fait *la branche de* SOMBERNON, *rapportée cy-après*; 3. *Denys*, Chevalier de Malte; 4. 5. 6. 7. *Jean-Baptiſte*, *Roger*, *Pierre* & *Denys*, morts jeunes; 8. *Charlotte*, mariée 1. à *Louis* Frére, premier Préſident de Dauphiné: 2. à *Jean* Amelot, Seigneur de Biſeuil, Mâitre des Requêtes, morte le cinquiéme janvier 1688; 9. 10. *Claude* & *Françoiſe*, Religieuſes à la Viſitation de Dijon; 11. 12. 13. *Marguerite*, *Marie-Louïſe* & *Catherine*, mortes jeunes; & 14. *Eliſabeth* Brûlart, née le 14 juillet 1639, Religieuſe aux Carmélites de Dijon.

VII. NICOLAS Brûlart, Marquis de la Borde, &c. né le 19 ianvier 1627, fut premier Préſident de Dijon, & mourut le 29 août 1692. Il épouſa 1. *Marie* Cazet, fille de *François* Seigneur de Vautorte, & de *Marie* Marcel, morte en 1666: 2. *Marie* Bouthillier-Chavigny, remariée en mai 1698, à *Auguſte*, Dûc de Choiſeul, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi. Du premier lit ſont iſſus, 1. *Jacqueline-Charlotte*, mariée à *Henri-Louis* de Loménie, Comte de Brienne; 2. *Marie Reine* Brûlart, Religieuſe aux filles de la Viſitation de Dijon; & 3. N.... Brûlart fille: & du ſecond, 4. *Armand-Nicolas*, Marquis de la Borde, &c. mort par accident le 22 décembre 1695; 5. *Jean-Baptiſte*, Baron de Couches & de Sombernon, Capitaine de la Gendarmerie de Berri, tué à la bataille de Spire le 15 novembre 1703; 6. *N.* Brûlart, Chevalier de Malte, Capitaine au régiment d'Auvergne, mort à Soncino en Lombardie en 170..; 7. *Anne* Brûlart, mariée à *Gaſpard* de Vichy, Seigneur de Champrond; & 8. *Marie* Brûlart, alliée le 18 décembre 1704, à *Louis-Joſeph* de Béthune, Marquis de Charroſt.

SEIGNEURS DE SOMBERNON. & de ROUVRES.

VII. NOEL Brûlart, Baron de Sombernon, Comte de Rouvres, ſecond fils de DENYS Brûlart, Marquis de la Borde, & de *Marie* de Maſſol, né le 18 juin 1632, fut Conſeiller au Grand Conſeil en 1655, & mourut le 12 août 1694. Il avoit épouſé 1. en mai 1655, *Jeanne* Gruyn, fille de *Charles*, Seigneur des Bordes, laquelle étant morte le 21 mai 1686, il prit une ſeconde alliance avec *N.*... de Simiane de Gordes. Il a eu de ſon premier mariage dix enfans, dont cinq ſont morts en jeuneſſe; 6. DENYS-NOEL, qui ſuit; 7. *Catherine*, mariée le 13 décembre 1683, à *Armand-Charles* d'Anglebeſmer de Furſtemberg, Marquis de Lagny; 8. *Magdelaine*; & 9. 10. deux autres filles, Urſulines à Arc-en-Barrois: & du ſecond il a laiſſé auſſi 11. un fils.

VIII. DENYS-NOEL Brulart, Marquis de Rouvres, épouſa *Bonne-Marie* Bachelier, fille de *Simon*, Seigneur de Beaubourg, & de Clotomont, Receveur général des Finances d'Orléans, & de *Marie-Magdelaine* Brohé de la Guette, morte en février 1716. Il en eut un fils.

SEIGNEURS DE CROSNE, ET MARQUIS DE GENLIS.

IV. PIERRE Brûlart, Seigner de Croſne & de Genlis, troiſiéme fils de NOEL Brûlart, Procureur général au Parlement de Paris, & d'*Iſabelle* Bourdin, fut Sécretaire d'état en juin 1569, aquit la terre de Genlis, & mourut le 12 mai 1608, âgé de 73 ans. De *Magdelaine* Chevalier, fille de *Joſeph* Seigneur de Mallepierre & de Vaucouleurs, & d'*Agnès* de Chambli, qu'il avoit épouſée en ſeptembre 1571, il eut 1. GILLES, qui ſuit; 2. *Charles*, Chanoine de Paris, Abbé de Joyenval & de Neauphle, Prieur de Léon, Ambaſſadeur à Veniſe & à la Diéte de Ratisbonne, mort Doyen des Conſeillers d'Etat le 15 juin 1649, enterré en l'égliſe des Auguſtins de Paris: 3. *Noël*, Seigneur de Croſne, mort au ſiége d'Amiens en 1597; 4. *Pierre*, Conſeiller au Grand Conſeil, Abbé de Saint-Martin d'Autun & de Joyenval; 5. *Nicolas*, Seigneur du Boulay, d'Oyſonville, &c. Chambellan de Gaſton de France, Duc d'Orléans, & Capitaine de ſon Palais à Paris, mort le 27 octobre 1659, laiſſant de *Marie* de Ceriſiers, veuve de *Pierre* Brûlart, Seigneur de Vaux, ſon couſin, *François* Brûlart, Seigneur d'Oyſonville, Capitaine au régiment du Duc d'Orléans, & reçu en ſurvivance des charges de ſon pére, mort ſans alliance; *Iſabelle*, mariée 1. à *Antoine* de Civille, Seigneur de Gouſſeville: 2. à *Charles* de Sommiévre, Comte du Lignon, morte; *Anne*, mariée à *Louïs* d'Eſtourmel, Marquis du Fretoy, morte le 19 décembre 1698; *Marie*, qui épouſa en 1662, *Nicolas-Louis* de l'Hopital, Marquis de Vitry, Ambaſſadeur extraordinaire en Pologne, morte le 17 avril 1699; & *Magdelaine* Brûlart, Religieuſe aux Filles de ſainte Marie de Melun; 6. LOUÏS, qui a fait *la branche du* BROUSSIN; 7. *Magdelaine*, alliée à *François* Robertet, Baron d'Alluye, morte ſans poſtérité; 8. *Marie*, qui épouſa 1. *François* Baron de Mailloc en Normandie: 2. *François* de Raveton, Seigneur de Chauvigny; & 9. *Eliſabeth* Brûlart, Religieuſe à S. Antoine-des-Champs.

V. GILLES Brûlart, Seigneur de Genlis, de Croſne, &c. reçu Sécretaire d'Etat en ſurvivance de ſon pére, épouſa 1. *Anne* de Halluin, fille de *Charles*, Seigneur de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Metz, & d'*Anne* Chabot: 2. *Claude* aux Eſpaules, fille de *François*, Seigneur de Piſy, & de *Gabrielle* de Laval, Marquiſe de Neſle. Il eut du premier lit 1. *Charles* Brûlart, Seigneur d'Abecourt, tué en duel en 1649; 2. FLORIMOND, qui ſuit; 3. *Charles*, Abbé de Joyenval, Prieur de Léon, mort le 14 mai 1669; 4. *François*, Chevalier de Malte; & 5. *Anne* Brûlart. Du ſecond lit eſt iſſu 6. *René* Brûlart, Marquis de Genlis, de Piſy, de Croſne, &c. Capitaine-lieutenant de la compagnie des Gens-d'armes du Duc d'Anjou, Gouverneur du Fort de Baraux & des frontiéres, Lieutenant Général des armées du Roi, mort le 21 décembre 1696, âgé de 79 ans, laiſſant poſtérité d'*Anne* de Longueval, Comteſſe de Tenelles, morte en mai 1676.

VI. FLORIMOND Brûlart, Marquis de Genlis, Baron d'Abecourt, &c. Lieutenant des Gendarmes du Duc d'Orléans, mourut en Picardie le dixiéme janvier 1685, âge de 83 ans. Il avoit épouſé 1. le ſixiéme juin 1628, *Charlotte* de Biecourt, fille de *Louis* Seigneur de la Tour, de Brunete, de Bethencourt, &c. & de *Charlotte* de Gomer, morte à Genlis en 1676: 2. le 21 février 1678, *Eliſabeth-Marguerite* de Bovelles, fille de *Jean*, Seigneur d'Eppeville près de Ham, & d'*Eliſabeth* de l'Epinay, dont il eut *Florimonde-Renée* Brûlart, morte jeune. Les enfans qu'il eût de ſa premiére femme furent 1. *Florimond* Brûlart, Marquis de Genlis, Meſtre-de-camp d'un régiment de cavalerie, mort en novembre 1653, pendant le ſiége de Ste Ménehould, ſans alliance, en ſa 25 année: 2. *Charles*, Archevêque d'Ambrun, mort le ſecond novembre 1714, âgé de 86 ans; 3. *Claude*, Marquis de Genlis, Colonel du régiment de la Couronne, mort le 15 avril 1673. Il avoit épouſé le onziéme mars 1669, *Angélique* Fabert, fille d'*Abraham* Fabert, Maréchal de France, laquelle a été remariée le 19 janvier 1677, à *François* de Harcourt, III. du nom, Marquis de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roi, &c. dont il eut pour fille unique *Marie-Anne-Claude* Brûlart, mariée le 31 juillet 1687, à *Henri* de Harcourt-Beuvron, Duc de Harcourt, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, Chevalier des Ordres du Roi, &c. 4. *François* Brûlart, Seigneur de Béthencourt, Colonel du régiment de la Couronne après ſon frére, qui fut tué à la bataille de Conſarbrick prés de Tréves en 1674; 5. *N.*... Religieux; 6. PIERRE, qui ſuit; 7. *Michel*, Chevalier de Malte, Commandeur de Colioure, Capitaine de vaiſſeau, mort en mars 1701; 8. Autre *Michel*, Colonel du régiment de la Couronne après ſes deux fréres âinez, tué à l'attaque d'un Fort prés de Saint-Omer en mars 1677; 9. *Hardouin*, Chevalier de Malte, Commandeur de Liege, Maréchal des camps & armées du Roi, Inſpecteur général en Catalogne, Gouverneur de Girone, mort en août 1699; 10. *Louiſe-Charlotte*, morte; 11. *Marguerite*, morte Novice à Origni; 12. 13. *Marie*, & *Henriette*, mortes jeunes; & 14. *Louiſe Catherine* Brulart.

VII. PIERRE Brûlart, Marquis de Genlis, a épouſé le .... décembre 1703, *Anne-Claude* Brûlart, troiſiéme fille de *Roger*, Marquis de Sillery & de Puiſieux, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Claude* Godet, Dame de Renneville, dont il a des enfans.

SEIGNEURS DU BROUSSIN ET DU RANCHER.

V. LOUÏS Brûlart, Seigneur du Brouſſin & du Rancher, ſixiéme fils de PIERRE Brûlart, Seigneur de Croſne & de Genlis, & de *Magdelaine* Chevalier, fut Grand-mâitre des Eaux & Forêts. Il avoit épouſé *Magdelaine* Colbert, fille d'*Edouard* Colbert, Seigneur de Villacerf, Conſeiller, Sécretaire du Roi, morte le 27 février 1690, & eut pour enfans 1. PIERRE, qui ſuit; 2. *Charles*, Seigneur du Rancher, Capitaine au régiment des Gardes Françoiſes, Gouverneur du Quênoy, Maréchal de camp, &c. mort le premier juillet 1712, agé de 88 ans, ſans poſtérité d'*Anne* de la Bertherie, veuve de *Jean* le Coigneux, Seigneur de Bezonville, morte le 19 janvier 1682; 3. *Edouard*, Abbé de Néauphle, mort en 1676; 4. *Louis*, dit *le Chevalier du Brouſſin*, Enſeigne aux Gardes Françoiſes; & 5. *Louiſe-Anne-Magdelaine* Brûlart, mariée à *Louïs* du Deffend, Seigneur de la Lande, Lieutenant des Gardes du Corps, Lieutenant-général au Gouvernement d'Orléans, morte le 24 juillet 1671.

VI. PIERRE Brûlart, Seigneur du Brouſſin & du Rancher, Ecuyer ordinaire du Roi, mort le 15 octobre 1693, avoit épouſé *Catherine* Bauyn, veuve d'*André* Goiſſard, Seigneur de la Gravelle, Mâitre des Comptes, & fille de *Proſper* Bauyn, Conſeiller au Parlement, & de *Catherine* Boucherat, morte le 14 mai 1698, dont il a laiſſé *Louiſe-Magdelaine* Brûlart, mariée 1. en juin 1699, à *François-Louis* du Bouzet, Marquis de Roqueſpine, Meſtre-de-camp d'un régiment de cavalerie: 2. en novembre 1704, à *François* de la Vergne, Marquis de Treſſan. * Du Chêne, *en ſon Hiſtoire de la Maiſon de Montmorency*. *Hiſtoire de la Maiſon de Dreux*. Loiſel, *en ſes Antiquitez*. La Clergerie, *en ſes Hiſtoires du Perche*. Godefroy, *Hiſtoire des Officiers de la Couronne*. Blanchard, *Hiſtoire des Préſidens du Parlement de Paris*. Palliot, *Hiſt. du Parlement de Bourgogne*. Sainte-Marthe, *l. 2. Elog.* Fauvelet-du-Toc, *Hiſtoire des Secretaires d'Etat*. Le Pére Anſelme.

BRULART (Pierre) Seigneur de Croſne & de Genlis, Sécretaire d'Etat, fils de NOEL Brûlart, Procureur Général au Parlement de Paris, fut pourvu en 1557, d'une charge de Sécretaire du Roi, & fut fait Sécretaire des Commandemens de la Reine Catherine de Médicis en 1564. Dans cet emploi, il eut connoiſſance des plus grandes affaires du Royaume. En 1568, le Chancelier de l'Hopital étant malade en ſa Maiſon de Vignay près d'Etampes, le Roi envoya Brûlart lui demander les ſceaux; mais il reçut un ordre particulier de la Reine Catherine de Médicis, d'aſſurer cet illuſtre Chancelier de l'affection qu'elle lui conſerveroit. L'année ſuivante, Robertet d'Alluye étant mort, cette Princeſſe preſenta Pierre Brûlart au Roi pour remplir la charge de Sécretaire d'Etat, dont ſa Majeſté le pourvut auſſi-tôt, conſentant qu'il gardât encore celle de Sécretaire des Commandemens de la Reine ſa mére. Il ſe trouva l'an 1570, à Meziéres au mariage du Roi avec Eliſabeth d'Autriche, fit la lecture du contract, & en ſigna la ratification. Henri III ne lui donna pas moins d'autorité qu'il en avoit eu durant le regne précédent. Après le déſordre qui arriva à Anvers par les mauvais conſeils & la violence naturelle du Duc d'Alençon, le Roi envoya aux Etats de Flandre le Sieur Brûlart, avec le Seigneur de Mirembeau, & le chargea de ſes ordres ſecrets. Il le choiſit encore en 1585, pour accompagner la Reine ſa mére, le Maréchal de Retz & le Sieur de Lanſac, qui alloient à Epernay conférer avec le Cardinal de Bourbon, avec Meſſieurs de Guiſe & avec les principaux Seigneurs de la Ligue, ſur les moyens de faire la paix. Ses conſeils ſervirent extrémement à ſoutenir l'autorité royale: néanmoins le Roi étoit tellement pré-

venu de l'opinion qu'il avoit trop d'attachement aux intérêts de la Reine sa mére, qu'en allant aux Etats de Blois, il lui envoya ordre de ne plus exercer sa charge de Sécretaire d'Etat. Depuis cette disgrace, il jouit dans sa famille de la vie privée pendant les désordres du Royaume. Lorsque Henri IV les eut appaisez, ce grand homme se contenta de sa place dans les Conseils du Roi, où il servit jusqu'à sa mort, arrivée le 12 avril 1608. Il est enterré dans sa chapelle en l'église de saint Benôit à Paris, où se voit son tombeau. * Fauvelet-du-Toc, *Hist. des Secretaires d'Etat*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*.

BRULART (Nicolas) Seigneur de Sillery, de Puisieux & de Berni, Président au Parlement de Paris, & Chancelier de France, qui étoit l'aîné des cinq fils de PIERRE Brûlart, Président aux Enquêtes, & de *Marie* Cauchon, Dame de Puisieux & de Sillery, fut reçu Conseiller au Parlement de Paris en 1573, & Mâitre des Requêtes sous Henri III, qui l'employa en diverses affaires, & qui l'envoya Ambassadeur en Suisse en 1589. Henri IV le renvoya en 1595 Ambassadeur dans le même païs; & la même année il lui donna dans le Parlement de Paris un office de Président, vacant par la mort de M. Jean le Mâitre. En 1598, Brûlart se trouva à la paix de Vervins, & fut envoyé avec le Baron de Biron & le Chancelier de Belliévre à Bruxelles, pour y voir jurer le traité de paix à l'Archiduc Albert, qui le considéra comme un de ceux qui avoient le plus contribué à la conclusion d'un ouvrage si utile pour les deux Couronnes, & si avantageux pour toute l'Europe. Le Roi l'envoya Ambassadeur à Rome; & c'est dans ce voyage qu'il conclut le mariage de sa Majesté avec Marie de Médicis. En 1602, il alla une troisiéme fois en Suisse y renouveller l'alliance. A son retour, il fut créé Garde des Sceaux en titre d'office au mois de décembre 1604. L'année suivante, il joignit à cette charge celle de Chancelier de Navarre, vacante par la mort du Sieur de Calignon; & enfin en 1607, il fut honoré de celle de Chancelier de France par lettres du dixiéme septembre. Il en continua l'exercice durant la minorité du Roi Louïs XIII, jusqu'au mois de mai 1616, qu'il remit à Blois les sceaux à sa Majesté, laquelle lui ordonna ensuite de présider aux Conseils. Il fut obligé le 23 janvier 1623, de reprendre les Sceaux, qu'il rendit le second jour de l'année suivante; & s'étant retiré à sa maison de Sillery en Champagne, il y mourut un mardi premier octobre 1624. Le jour de sa mort, quatre Médecins de Paris lui ayant tâté le poulx, se retirérent en un coin de sa chambre, & conclurent qu'il ne lui restoit que sept ou huit heures de vie. Mais comme aucun des quatre Médecins ne vouloit lui annoncer cette nouvelle, un vieux Valet de chambre, qui avoit oui leur conversation leur dit, *Messieurs je me charge de cette commission*, & il s'en aquitta en ces termes. *Monsieur*, dit-il à son Mâitre, *vôtre procès vient d'être jugé; préparez vous à la mort, vous n'avez plus que sept ou huit heures à vivre. Mon ami*, répondit le Chancelier, *employons les donc bien. Allez chercher un Confesseur*. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome* 1.

BRULART (Pierre) Vicomte de Puisieux & de Sillery, Seigneur de Marines & de Berny, fils de NICOLAS Brûlart, Seigneur de Sillery, Vicomte de Puisieux & de Ludes, Baron de Boursault, Chancelier de France, fut Sécretaire d'Etat sous Henri IV, & sous Louïs XIII, fut reçu en cette charge l'an 1606, en survivance de Nicolas de Neufville, Seigneur de Villeroi, dont il avoit épousé la petite-fille. Cette alliance & cette charge l'avancérent dans les affaires, & le Roi l'honora l'année suivante de l'office de Grand-Thrésorier de ses Ordres. Après la perte que la France fit de ce grand Prince, la Reine lui confia les plus importantes affaires. Elle l'employa à la négociation du double mariage des Princesses de France & d'Espagne, & l'y envoya Ambassadeur extraordinaire pour en faire signer les contracts. Il fut aussi envoyé sur la frontiére pour l'échange des deux Reines, & il eut l'honneur de saluer le premier celle de France sur la riviére d'Andaye. Il avoit tant d'autorité dans le Conseil du Roi, que le Maréchal d'Ancre, qui ne souffroit qu'avec une peine extrême le Chancelier de Sillery & M. de Villeroy, qu'il appelloit *les Barbons*, conçut de l'ombrage de son génie, & le fit éloigner de la Cour en 1616. Sa disgrace lui fut d'autant plus glorieuse, que tout le monde savoit qu'elle n'avoit point d'autre cause que la probité de son pére, celle du grand-pére de sa femme, & la sienne particuliére. L'année suivante, après la mort du Maréchal, il fut rappellé, & rétabli dans sa charge avec honneur. Pendant la faveur du Connétable de Luynes, il ne laissa pas d'exercer sa charge; mais dès que ce dernier fut mort, il posséda tellement les bonnes graces du Roi, qu'il disposoit presque de tout. Comme il vit que le succès du siége de Montpellier n'étoit pas fort sûr, il mit adroitement l'affaire en négociation, & la traita avec tant de conduite, qu'il fit la paix avec les Huguenots, rendit le Roi mâitre de la place, & l'y fit entrer en armes. Sa Majesté voulant reconnôitre ce service, le fit Chevalier de ses Ordres en présence du Prince de Condé, avec assurance de le recevoir au premier Chapitre: ce qui n'empêcha pas que ceux qui se mirent en faveur, ne lui fissent donner ordre de se retirer, aussi bien qu'à son pére en 1624. On tâcha d'obtenir sa démission; mais il la refusa avec une fermeté inébranlable, & ne voulut jamais recevoir cinquante mille écus, & ensuite deux cens mille livres que le Roi lui offroit pour récompense, avec son rang au Conseil des Dépêches, & l'ambassade de Rome. Sa fermeté fut trouvée si juste, qu'après sa mort même, ses héritiers touchérent cette somme. Toute la France sait que durant sa faveur il ne tint qu'à lui d'être fait Duc & Pair; mais que sa modération l'empêcha d'accepter cette haute dignité que le Roi lui offroit. Il vécut dans sa retraite avec une égalité & une quiétude admirable, & y mourut le 22 avril 1640, laissant postérité, *rapportée cy-dessus*. * Fauvelet-du-Toc, *Hist. des Sécretaires d'Etat*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.

BRULEFER (Etienne) natif de Saint-Malo en Bretagne, Docteur de Paris, de l'Ordre des Fréres Mineurs, enseigna la Théologie à Mayence & à Metz, vers la fin du XV siécle, & mourut dans un couvent de Bretagne sa patrie, au commencement du siécle suivant. On a de lui quantité de Traitez de Scholastique, suivant les principes de Scot, & d'autres Traitez assez curieux, entre autres, une Dissertation contre ceux qui font des peintures immodestes de la sainte Trinité. * M. du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclef. du XV siécle*.

BRULIUS. (Joachim) *Voyez* BRUL.

BRULLOIS. *Voyez* l'article de BRUHL.

* BRULLON, petite ville de France dans le Maine, sur la Ségrie, est à l'ouest du Mans, tirant vers le sud, & en est eloignée de sept à huit lieues.

BRULOTS. *Voyez* ARMES OFFENSIVES des Romains.

BRUMA ou BRAHMA, faux Dieu des Brachmanes, qui, selon leurs fables, a produit autant de mondes qu'il a de parties considerables dans son corps. Ils assurent que le premier monde, qui est au dessus du ciel, a été fait de son cerveau; le second, de ses yeux; le troisiéme, de sa bouche; le quatriéme, de son oreille gauche; le cinquiéme, du palais de sa bouche & de sa langue; le sixiéme, de son cœur; le septiéme, de son ventre, le huitiéme, des parties honteuses; le neuviéme, de la cuisse gauche; le dixiéme, des genoux; l'onziéme, du talon; le douziéme, des doigts du pié droit; le treiziéme, de la plante du pié gauche; & le quatorziéme, de l'air qui l'environnoit. Dans quelques figures de cette idole, on voit le premier monde marqué sur le haut de sa tête; le second, sur l'œil droit; le troisiéme, sur la bouche; le quatriéme, sur l'œil gauche; le cinquiéme, sur la gorge; le sixiéme, le septiéme, le huitiéme, & le neuviéme, comme nous venons de dire; le dixiéme, sur la cuisse droite; l'onziéme, sur le pié droit; le douziéme, sur le pié gauche: le treiziéme, sous la plante du pié gauche; & le quatorziéme, sur une ovale qui répréfente l'air qui l'environne. Les Brachmanes font accroire au peuple qu'il y a du rapport entre ces mondes, & les parties d'où ils sont sortis, & que chaque homme a des qualitez différentes, conformément au monde qui l'a produit; que du premier monde, viennent les sages, les savans & les beaux esprits; du second, les prudens; du troisiéme, les éloquens; du quatriéme, les fins & les rusez; du cinquiéme, les gourmands; du sixiéme, les libéraux; du septiéme, les lâches; du huitiéme, les lascifs; du neuviéme, les artisans & les laboureurs; du dixiéme, les jardiniers; du onziéme, les manœuvres & les valets; du douziéme, les homicides & les voleurs; du treiziéme, les violens & les oppresseurs des pauvres; du quatorziéme, ceux qui ont le talent de faire bien toutes les choses. * Kircher, *de la Chine*.

BRUMALES, fête en l'honneur de Bacchus, que les anciens Latins appellent *Brumus*. Les Romains la célébroient deux fois l'année, savoir, le 18 de février, & le 15 d'août. * Cœlius Rhodiginus, *l*. 28. *c*. 25. Lilio Giraldi, *in Kalend*.

BRUMAT ou BRUMPT, petite ville d'Allemagne dans l'Alsace, est située dans un petit païs dépendant des Comtes de Hanaw, sur la riviére de Sorr, entre la ville de Strasbourg & celle de Haguenaw, environ à deux lièues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr*.

BRUMBERG. *Voyez* BRUGOSKY.

BRUMMER, (Frederic) naquit à Leipzig en 1642, de parens riches. Après s'être aquis une connoissance solide des Langues Latine & Gréque, il se fit immatriculer dans l'Université, à l'âge de 17 ans. Quoiqu'il se fût voué à l'étude du Droit & qu'en 1664, il eût soutenu des Théses *de locatione & conductione*, son penchant secret l'attacha néanmoins plus fortement à la Litérature, aux Antiquitez & aux Humanitez. L'amitie de Thomas Reinesius & sa riche bibliothéque furent d'un grand secours à Brummer dans ses études. En 1662, il soutint une Dissertation *de Scabinis* sous Jacques Thomasius. Après cela il entreprit un voyage en Hollande, en Angleterre & en France, & s'aquit une grande réputation chez les Savans du premier ordre. Il augmenta la haute idée qu'on avoit conçue de lui en publiant à Paris en 1668, son Commentaire *ad L. Cinciam*, qu'il dédia à Mr. Colbert pour lors Ministre d'Etat, & qu'il lui offrit lui-même le 29 avril. Il mourut fort jeune. Car étant en chemin dans la même année entre Paris & Lyon, son postillon, au lieu de profiter du pont qui est sur la riviére d'*Arberine*, traversa pour abbréger le chemin, la riviére avec le carrosse, qui malheureusement fut renversé, les eaux s'étant grossies par les pluyes. Brummer & un autre se trouvérent dessous la voiture & se noyérent, pendant que les autres se tirérent heureusement du danger. Ce triste accident arriva le troisiéme décembre. Il avoit fait une belle collection de livres, parmi lesquels se trouvoient les meilleurs manuscrits de Reinesius. Voici la liste des Ouvrages de ce jeune & infortuné Savant, *Commentarius ad L. Cinciam, Paris*. 1668, *in quarto*; *Exercitatio Historico-Philologica de Scabinis antiquis, medii avi, & recentioribus*; *Exercitatio de locatione & conductione*; *Declamatio contra Otium*; & quelques *Onomastiques* à l'honneur de de Thom. Reinesius. George Beyer Professeur en Droit à Wittenberg, publia en un volume tous les Ouvrages de Brummer, à Leipzig en 1712, *in* 8. * Grævius, *in præfat. ad tomum tertium Antiquitat*. Tentzel, *en* 1696. *Janv. p*. 6. Beyer, *in præfat. ad Brummeriana*.

BRUMPT. *Voyez* BRUMAT.

BRUN est le nom d'une famille originaire du Comté de Bourgogne ou de la Franche-Comté. Elle étoit reconnue pour noble dès le tems de Philippe *le Bon*, Duc & Comte de Bourgogne: même les Annales de Bourgogne composées par Louïs Goulée, & imprimées l'an 1592, témoignent que ceux de ce nom & de cette famille, étoient déja compris au nombre des Nobles de cette province-là, lorsque Simon Brun accompagnoit Othon, Comte Palatin de Bourgogne, au voyage qu'il fit en Italie l'an 1281. CLAUDE Brun, Conseiller au Parlement de Dole l'an 1595, par lettres patentes du Roi d'Espagne Philippe II, exerça divers autres emplois de confiance & d'importance, de la part des Princes de la Maison d'Autriche; car il fut deux fois envoyé à Henri IV, Roi

de

de France, pour la neutralité du Comté de Bourgogne, comme aussi auprès des Ducs de Wirtemberg & de Lorraine, & des autres Princes liguez pour renouveller la Ligue de ces païs-là, & leur alliance avec la Maison d'Autriche. Claude Brun fut en telle estime dans sa province, & auprès de son Prince, qu'il fut chargé des affaires les plus importantes du Comté de Bourgogne, pendant que celles du dehors lui étoient commises par l'Archiduc Albert & par l'Infante Isabelle, alors Souverains du Comté de Bourgogne. Il eut pour fils ANTOINE qui suit.

BRUN (Antoine) fils du précédent, naquit à Dole en l'an 1600. Il fut un tres habile Négociateur, & non seulement il marcha sur les traces de son pére, mais il le surpassa eu égard à la grandeur des emplois qu'il a exercez au service de Philippe IV, Roi d'Espagne. Il exerçoit dans le Parlement de Dole la charge de Procureur Général, lorsqu'il fut nommé à l'Ambassade de Munster. Pour le rang, il cédoit à tous les Plénipotentiaires d'Espagne, mais il les surpassoit tous en habileté. Il connoissoit mieux qu'eux les affaires du Païs-Bas, & comme il avoit l'humeur plus accommodante, & la conversation plus agréable, il étoit aussi plus propre pour la négociation. C'est à lui particuliérement que le Roi d'Espagne fut obligé de la paix que les Hollandois firent à l'exclusion de la France. Ce service fut reconnu de l'ambassade qu'on lui donna auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, & ensuite par une charge considérable dans les Finances à Bruxelles, savoir de Chef des Finances & des Domaines de S. M. C. dans les Païs-Bas, à la place du Marquis d'Aizeau. Dans la suite, il fut envoyé en Ambassade auprès de Charles II, Roi d'Angleterre. C'étoit un esprit fort intriguant, & qui se faisoit redouter aux Ambassadeurs de France. Il étoit sans doute à redouter, puisqu'il vint à bout des difficultez qui retardoient le traité de paix de l'Espagne & des Provinces-Unies. Il voulut offrir au Prince d'Orange les armes de son Maître, pour réduire la ville d'Amsterdam; mais le Prince lui répondit que le Roi d'Espagne n'avoit que faire de se mêler des affaires domestiques du païs, & que ni lui ni les Etats n'avoient pas besoin de ses armes. N'ayant pas réüssi de ce côté-là, il appuya de toute sa force ceux qui demandoient la suppression du Stadhouder. Il employoit pour le service de son Maître, non seulement les libelles, mais aussi les fausses suppositions. Les Ecrivains François se sont fait un plaisir de le maltraiter. Le Roi d'Espagne pour lui témoigner l'estime qu'il faisoit de ses services & de sa personne, l'honora du titre & de la qualité de Baron d'Aspremont. Antoine Brun mourut à la Haye en Hollande l'an 1654, après avoir été fait quelque tems auparavant Conseiller d'Etat à la Cour d'Espagne, où il fut autant estimé pendant sa vie, qu'il fut regretté de son Prince après sa mort. Il avoit épousé *Magdelaine* d'Acosta, morte trois ans avant lui, dont il eut plusieurs enfans morts sans être mariez, & quelques uns fort jeunes. Dom *Lorenzo* & Dom *Philippe* moururent dans les armées du Roi d'Espagne & de l'Empereur; le premier fut tué à la bataille de Villa-viciosa, étant Capitaine de Cuirassiers; & l'autre mourut en Allemagne dans l'armée de l'Empereur l'an 1673. Il ne reste aujourd'hui qu'un seul fils qui porte le nom & les armes de la famille, & qui est marié en France. Le Roi lui a érigé une Terre en Marquisat.

BRUN (Charles le) Premier Peintre du Roi de France, Directeur des Manufactures Royales des meubles de la Couronne aux Gobelins, Directeur, Chancelier & Recteur de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, & Prince de l'Académie de S. *Luc* à Rome, naquit environ le milieu de l'année 1618, d'un Pére, qui étoit un Sculpteur assez médiocre. Il fut Peintre, presqu'en naissant, puisque dès l'âge de trois ans étant auprès du feu, il en tiroit des charbons & dessinoit sur l'âtre, à la lueur de ce feu. Son Pére fut employé à quelque ouvrage dans le Jardin de l'Hôtel *Séguier*. Il avoit accoutumé de l'y mener, & de lui faire copier quelques desseins auprès de lui. Le Chancelier *Séguier* s'y étant un jour allé promener, vit ce jeune homme, qui dessinoit avec tant de facilité & d'application pour son âge, qu'il ne douta point que ce ne fût l'effet d'un génie au dessus du commun. La physionomie de cet enfant lui plut. Touché de ces bonnes dispositions, il l'obligea de lui porter de tems en tems de ses desseins, & voulut bien dans la suite prendre soin de son avancement, & l'aider de quelque secours d'argent pour lui donner du courage. Ce jeune homme, animé par des récompenses, fit des progrès surprenans; en sorte que le Chancelier le recommanda à *Vouet*, qui peignoit alors la Bibliothéque de l'Hôtel-Séguier, & qui étoit regardé de tous les Peintres François, comme le *Raphaël* de leur Nation.

Le Brun fit à l'âge de quinze ans deux Ouvrages, qui surprirent les Peintres de ce tems-là. Le premier étoit le portrait de son Ayeul, ou comme d'autres veulent, de son pére; & l'autre représentoit *Hercule* assommant les chevaux de *Dioméde*. Ce dernier est sur une des cheminées du Palais Royal. Après quelque tems, le Chancelier Séguier connut par les progrès qu'avoit fait le Brun, & par l'avidité que ce jeune Peintre avoit d'aprendre, qu'il étoit tems de le faire voyager en Italie. Il l'y envoya en 1639. Il l'y entretint par une grosse pension l'espace de trois ans, pendant lesquels le Brun cultiva son génie, par toutes les connoissances, qui le conduisirent au degré de perfection où il s'éleva. Les jeunes Peintres, qui reviennent de Rome, passent ordinairement à Venise, pour prendre au moins quelque teinture du bon Coloris; mais le Brun n'eut pas cette curiosité.

Le premier tableau qu'il fit à son retour d'Italie, fut le Serpent d'airain, qui est dans le Couvent des Religieux de *Picpus*, & ensuite quelques autres pour le Chancelier son Protecteur. Il sentoit fort bien ce qu'il valoit, par comparaison aux Peintres de son tems, & l'envie qu'il avoit de se faire connoitre, lui faisoit solliciter vigoureusement les Ouvrages, qui devoient être exposez au Public. Ce fut dans cette vue qu'il fit à l'Eglise de N. Dame de Paris, deux années de suite, le tableau de Mai. Il peignit la premiére année le martyre de S. *Pierre*, & la seconde le martyre de S. *Etienne*. *Le Sueur* étoit le seul Concurrent qui lui pût disputer; mais, soit qu'on trouvât le Brun plus habile ou plus à la mode, soit que le nombre de ses amis fût plus grand, il emportoit toujours sur son Compétiteur les grandes occasions de se signaler. La Galerie de M. *Lambert* dans l'Isle N. Dame, & le Séminaire de S. *Sulpice* établirent si solidement sa réputation que M. *Fouquet*, pour lors Surintendant des Finances, le voulut avoir pour les Ouvrages de peinture, qui devoient embellir sa belle maison de Vaux-le-Vicomte. Le Brun y a laissé des témoignages de la profondeur de son génie & de son savoir, sur tout dans l'appartement que l'on appelle *la Chambre des Muses*. On y voit un platfond, qui paroit un des meilleurs tableaux qu'il ait fait. M. Fouquet, pour attacher le Brun entiérement à son service, lui donna une pension de douze mille livres, outre le payement de ses Ouvrages. Le Cardinal Mazarin voulut voir de ses tableaux & les estima fort. Après la détention de M. Fouquet, le Roi, qui vouloit rendre son Royaume florissant par les Arts, aussi bien que par les Sciences, jetta les yeux sur le Brun, l'anoblit, l'honora de l'Ordre de S. *Michel*, & le fit son premier Peintre. Ce fut dans ce poste qu'il rendit son mérite encore plus sensible au Roi, & que M. *Colbert* Ministre d'Etat, & Surintendant des Bâtimens, le regarda comme le plus grand Peintre du monde. Ce fut sur ses projets, que ce Ministre proposa au Roi d'affermir les fondemens de l'Academie de Peinture, & de la rendre la plus célébre, qui ait jamais été en ce genre. Ses revenus en furent augmentez. On y etablit de nouveaux Statuts, & elle fut composée d'un Protecteur, d'un Vice-Protecteur, d'un Directeur, d'un Chancelier, de quatre Recteurs, de quatorze Professeurs, dont il y en auroit un pour l'Anatomie & un autre pour les Mathématiques; de plusieurs Ajoints aux Recteurs & aux Professeurs, de plusieurs Conseillers, d'un Sécretaire & de deux Huissiers. Ce fut aussi sur les Mémoires de le Brun, que le Roi établit une Académie à Rome, pour y entretenir un Directeur, qui eût le soin que les Pensionaires, que le Roi y envoye de tems en tems, se rendissent capables de le bien servir, dans les Ouvrages de Peinture, de Sculpture, & d'Architecture. Le Brun avoit un zéle tres-ardent pour faire fleurir les beaux Arts en France. Il répondoit en cela aux bonnes intentions du Roi, & M. Colbert étant chargé de faire exécuter ses ordres, s'en raportoit entiérement à le Brun. Ce Peintre prenoit non seulement le soin des choses en général, mais il n'en épargnoit aucuns pour ses tableaux en particulier; il s'instruisoit à fonds du sujet qu'il avoit à traiter, ou par la lecture des bons Auteurs, ou par les Savans qu'il consultoit. Il a fait à Sceaux, & dans plusieurs maisons de Paris, des Ouvrages que la renommee a rendus recommandables. Mais les plus considerables sont chez le Roi en plusieurs grands tableaux de l'Histoire d'*Alexandre*, au platfond de la grande Galerie de Versailles, & au grand escalier du même lieu. Quand le Roi choisit le Brun pour son premier Peintre, il lui donna en même tems la direction générale des Manufactures des Gobelins, & il l'exerça avec tant d'application, qu'aucun Ouvrage ne s'y faisoit, qui ne fût de son dessein. Il mourut dans son logement des Gobelins le douziéme février 1690, âgé de 72 ans sans enfans, & est enterré dans une Chapelle qu'il avoit aquise à S. *Nicolas du Chardonnet*, où sa veuve lui a fait eriger un magnifique Mausolée. C'est peu dire que les plus grands Seigneurs de France ont honoré le Brun de leur estime: les Princes etrangers ne l'ont pas moins chéri, & il étoit en commerce avec le Grand Duc de Florence, qui lui fit l'honneur de lui demander son portrait. Quand le Roi lui donna des Lettres de Noblesse, ce qui arriva le 20 décembre 1662, il lui donna en même tems pour Armes, un Soleil en champ d'argent, & une Fleur-de-lis en champ d'azur, avec un timbre de face. Il avoit un génie vaste & propre à tout. Il étoit inventif, & savoit très-bien l'Histoire & les mœurs de tous les peuples. En une heure de tems il préparoit de l'ouvrage a un nombre infini de differens Ouvriers. Il donnoit des desseins à tous les Sculpteurs du Roi, à tous les Peintres, Orfévres, Serruriers, Menuisiers, &c. Ses principaux ouvrages sont la bataille & le triomphe de *Constantin*, l'Histoire de *Louis* XIV, celle d'Alexandre, & les tableaux des Maisons Royales, des Saisons & des Elémens, le tout heureusement exécuté en tapisserie aux Gobelins. Ses autres tableaux sont le Crucifix des Anges; le platfond de Vaux-le-Vicomte; le Platfond & la Coupe de Sceaux; le Massacre des Innocens; le S. *Etienne*, dans l'église de Notre-Dame de Paris; une *Magdeleine*; une Descente de Croix; le S. *Charles* d'après celui qui est à sa Chapelle; le Serpent d'Airain de 24 piez de largeur sur 12 de hauteur; aux Recolets de Paris; à S. *Sulpice*, la Pentecôte; au Sepulcre, le tableau du Maître-Autel; aux Capucins du Fauxbourg S. *Jaques*, la Présentation; la Galerie de M. Lambert; dans le vieux Louvre, la Galerie d'*Apollon*, & une infinité d'autres, qu'il seroit trop long de marquer ici. Pendant qu'il peignoit son grand tableau de la famille de Darius à Fontainebleau, le Roi lui donnoit près de deux heures tous les jours. Ce Prince lui fit présent de son portrait enrichi de diamans, dont il y en a un de fort grand prix. Jamais personne n'a mieux connu l'homme, ni mieux découvert par son visage, à quelles passions il étoit sujet. Aussi a-t'il fait un Traité des Passions composées, & un autre de la Physionomie, par lequel il entreprend de prouver que chaque homme a du rapport à quelque animal. Il a dessiné pour servir à cet Ouvrage, plusieurs Têtes sans jours & sans ombre, sur lesquelles sont dépeintes les passions ausquelles les hommes sont portez; & l'on en remarque plusieurs dans une même tête. Il avoit entrepris un grand travail, qui étoit de peindre toutes les actions principales de la vie de *Jesus-Christ* en tableaux de chevalet, de six à sept piez & demi de haut. Il y en a quatre où il a mis la derniére main, & qui sont d'une beauté admirable; ce sont le Portement de Croix, l'Elévation en Croix, l'Entrée en Jérusalem, & la Nativité. Il travailloit, lorsqu'il fut surpris de la maladie dont il est mort, au tableau de la Céne, qui devoit être, si l'on en juge par les études qu'il avoit faites sur la matiére dont les Juifs célébroient la Pâque, encore plus beau & plus curieux que tous les autres. On peut voir des Réflexions sur ses Ouvrages, dans *l'Abbregé de la Vie des Peintres* du Sieur *de Piles*, qui nous a fourni en partie la matiére de cet Article.
* Perrault, *Hommes Illustr. qui ont paru en France, dans le XVIII siécle.*

BRUN (Laurent le) Jésuite, Poëte Latin, né à Nantes en Bretagne l'an 1607, a fait un Ouvrage intitulé, l'*Eloquence Poëtique* ou *les Préceptes de l'Art Poëtique, autorisez par des exemples*, imprimé à Paris en 1655, *in* 4. Il est écrit en Latin, & il est accompagné d'un autre Traité sur le même sujet, sous le nom de *Figures Poëtiques*, ou *Lieux Communs de l'Eloquence Poëtique*. Il a fait plusieurs Poësies, entre autres le *Virgile Chrétien*, qui est composé d'Eclogues & de Géorgiques spirituels; & d'un Poëme Héroïque intitulé, l'*Ignatiade*, qui contient XII livres, où il fait l'Histoire du pélerinage de saint Ignace à Jérusalem, & celle de la Société de Paris; outre plusieurs autres Ouvrages en vers, qui font voir que ce Jésuite avoit beaucoup de disposition pour la Poësie. Il mourut à Paris le premier septembre 1663. * Olaüs Borrichius, *Dissertat. 3. de Poet. ad fin. p.* 114. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont écrit sur l'Art Poët. tome* 3. *p.* 182. *n.* 1078. Le même, *sur les Poëtes, tome* 4. *partie* 2. *p.* 258. *n.* 1500. §. 2. de l'édit. d'Amsterdam, 1725.

BRUN (Pierre le) Prêtre de l'Oratoire de Brignolle en Provence, s'est distingué sur la fin du XVII siécle, & au commencement du XVIII, par son érudition, tant dans les matiéres Ecclésiastiques que dans les profanes. Il a fait, pendant l'espace de treize ans, des Conférences sur l'Ecriture-Sainte, sur les Conciles, & sur l'Histoire Ecclésiastique, au Séminaire de saint Magloire à Paris, & a donné au public *des Lettres pour prouver l'illusion des Philosophes sur la Baguette*, imprimées à Paris l'an 1693, un Discours sur la Comedie, pour répondre à un Théologien, qui soutenoit qu'elle est permise aux Chretiens, dans lequel il rapporte l'Histoire du Théatre, & les sentimens des Docteurs de l'Eglise sur la Comedie, depuis le premier siécle jusqu'à présent, imprimé à Paris l'an 1694; une *Histoire Critique des Pratiques superstitieuses*, avec la méthode & les principes pour discerner les effets naturels de ceux qui ne le sont pas. Il a publié en 1700 *un Essai de la Concordance des tems*, avec des Tables pour l'accord des Eres ou des Epoques, dans lequel on peut voir d'un coup d'œil par le moyen des colonnes, l'accord ou la difference des Epoques. Il seroit à souhaiter que la foiblesse de sa vue n'eût pas été un obstacle à la perfection & à la publication d'un Ouvrage aussi utile que celui-là le seroit pour la République littéraire. Il y a eu un avis public sur l'Ouvrage qu'il doit donner en plusieurs volumes *in octavo*, contenant l'explication de la Messe, des Dissertations sur l'uniformité & la variété des Rits, & une Bibliothéque liturgique. On a imprimé *l'Explication littérale, Historique & dogmatique des priéres & des cérémonies de la Messe, suivant les anciens Auteurs, & les Monumens de la plupart des Eglises avec des Notes, &c.* in octavo, 1716; *Manuel pour la Messe, ou courte explication des prieres & des cérémonies avec des pratiques pour entrer dans l'esprit du sacrifice, des Reflexions pour la Communion sacramentale & spirituelle, & des priéres pour passer chrétiennement la journée*, in seize, 1718; *Dissertations Historiques & dogmatiques sur les Liturgies de toutes les Eglises du monde Chrétien, où l'on voit ces Liturgies, le tems auquel elles ont été écrites, comment elles se sont répandues & conservées dans tous les Patriarchats, leur uniformité dans tout ce qu'il y a d'essentiel au sacrifice, & cette uniformité abandonnée par les Sectaires du XVI siécle*, en trois volumes in octavo 1723; *Discours sur la Comédie, où l'on voit la réponse au Théologien qui en a entrepris la défense, avec l'Histoire du Theatre, & les sentimens des Docteurs de l'Eglise, depuis le premier siecle jusqu'à l'an* 1694, in douze; *Lettre d'un Curé de Paris à l'Auteur du Journal de Trévoux, touchant le sacrifice de la Messe; Défense de l'ancien sentiment sur la forme de la consécration de l'Eucharistie*, ou, *Réponse à la Réfutation publiée par le R. P. Bougeant Jésuite; Lettre qui découvre l'illusion des Journalistes de Trevoux*, &c.; *Lettre à M. de Torpanne, Chancelier de Dombes.*

* **BRUN** (Martin le) Licentié en Théologie, Chanoine de Ste. Gudule à Bruxelles, Abbé de Gramont, homme fort savant, a donné au public, *Vita S. Adriani Martyris*, ou *la Vie de S. Adrien Martyr*, dont on conserve les Reliques dans cette Abbaïe. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 648.

BRUN (Pierre le) Religieux de l'Ordre des Carmes. *Cherchez* BRUNUS.

BRUNDRUT. *Voyez* PORENTRU.

BRUNE. *Cherchez* HENRI DE PIRO.

BRUNECK en Allemagne. *Cherchez* BRAUNECK.

BRUNEHAUD ou **BRUNICHILDE**, fille puînée d'*Athanagilde*, Roi des Visigoths en Espagne, & de *Goswinthe*, épousa *Sigebert* I, Roi d'Austrasie, en 568, & fut mére de *Childebert* II, d'*Ingonde* & de *Clodesinde*. Elle abjura les erreurs d'Arius, & parut d'abord pieuse & libérale: car on lui attribue les fondations des Abbaïes de Saint-Martin-d'Autun, de Saint-Pierre, & d'Esnay de Lyon, & de Saint-Vincent-de-Laon. C'est ce que nous apprenons d'Aimoin. Apparemment ce sont ces actions de piété que saint Grégoire *le Grand*, & saint Germain de Paris, ont eues en vue dans les Eloges qu'ils donnent à Brunehaud; car elle est diffamée dans les Ecrits des autres Auteurs, par sa cruauté, sa vengeance, son avarice, & son impudicité. Après la mort de *Sigebert*, elle épousa *Mérouée*, fils de *Chilpéric*; & ayant été rendue à son fils *Childebert*, elle devint Régente du Royaume d'Austrasie. Elle prit contre son propre fils le parti de Gombaud ou Gondebaud, qui se disoit fils de Clotaire, & fut même accusée de l'avoir empoisonné; parce que sa majorité ayant ôté à cette Princesse l'autorité souveraine, elle ne pouvoit la recouvrer que par la minorité de ses petits-fils. Elle gouverna les Etats de Théodebert, qui avoit eu l'Austrasie en partage; & pour contenter son avarice & sa lubricité, elle n'épargna ni le fer ni le poison. Wintrion Duc de Champagne, & plusieurs autres en firent une triste expérience. Ces actions la rendirent si odieuse à tous les Grands du Royaume, qu'ils la chassérent toute nue de l'Austrasie. Un pauvre païsan, nommé *Disier*, l'ayant reconnue, la conduisit à Châlon sur Saone, vers son autre petit-fils *Thierri*, qui lui confia toute l'autorité. Son conducteur eut pour récompense l'Evêché d'Auxerre. Cette cruelle Reine excitoit elle-même ce Prince à brûler d'un amour défendu; & de peur qu'une légitime épouse ne vînt à lui soustraire son autorité, elle prenoit soin de lui chercher des maîtresses. Quoiqu'elle fût deux fois grand'mére, elle ne laissa pas d'avoir des Galants, & entre autres Protade, qu'elle éleva jusqu'à la charge de Maire du Palais, par la mort de Bertoalde, qui l'exerçoit. Le scandale de ses amours, fut si grand, que saint Didier, Evêque de Vienne, se vit obligé de lui en faire des remontrances. Cette Jézabel n'approuvant pas cette liberté, le fit condamner l'an 603 à Châlon, dans une assemblée d'Evêques dévouez à sa passion: puis deux ans après, elle le fit lapider par ses Satellites. Pour se venger de Théodebert, elle persuada à Thierri II, de lui faire une guerre, qui ne finit que par la perte de toute la famille du premier en 611. Enfin, à ce qu'on croit, elle donna au dernier du poison, qui le mit au tombeau en 612. Tant de crimes obligérent les François assemblez militairement, de punir cette odieuse Princesse. Clotaire, II. du nom, s'y trouva, représenta ses crimes, & même l'accusa d'avoir fait mourir dix Rois. Elle fut condamnée à une mort infame l'an 613, ou selon d'autres l'an 614. On la gêna trois jours durant, ensuite on la promena sur un chameau dans tout le camp, puis on l'attacha à la queue d'une cavale indomptée, qui lui cassa la tête, en la traînant sur les cailloux. D'autres disent qu'on la fit tirer à quatre chevaux. Les flammes consumérent le reste de son cadavre. Quelques-uns disent pourtant qu'on l'enterra dans l'Abbaïe de Saint-Martin-d'Autun. *Voyez* l'Apologie de cette Princesse dans l'Histoire de France de Cordemoy, qui tâche de la justifier sur la plupart de tous ces faits. * Grégoire de Tours, *l.* 4. 5. 6. *& suiv.* Aimoin, *l.* 3. *&* 4. Adon. Sigebert, *en la Chronique.*

BRUNELLI (Jérôme) Jésuite, natif de Sienne, savoit les Langues, & particuliérement la Gréque & l'Hébraïque, qu'il enseigna à Rome, où il mourut le 22 fevrier de l'an 1613, âgé de soixante-trois ans. Il traduisit de Grec en Latin quelques Homelies de saint Jean Chrysostome, & publia quelques autres Ouvrages. * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illustr. ch.* 52.

* **BRUNESIUS** (Gérard) appellé aussi *Brunus* par Valére André dans sa *Bibliothéque Belgique*, naquit à Deventer en 1570, & fut Chanoine dans la même ville. Il passe pour un homme d'un jugement pénétrant, d'une grande litérature & d'une humilité singuliére. Il mourut à Deventer en 1631, âgé d'environ 70 ans. Il traduisit en Latin, *Praxis vitæ spiritualis jussu Nicolai Sfondrati Cardinalis & Episcopi Cremonensis, &c.*; *Adriani Adriani e Societate Jesu Liber de Confessione.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 270.

BRUNESTON. *Cherchez* SIMON BRUNESTON.

BRUNETTUS LATINUS. *Cherchez* BURNETTUS.

* **BRUNEVAL** ou **BERNEVAL**, gros village de France, en Normandie, dans le païs de Caux, à l'est de Dieppe, dont il est éloigné d'une lieue & demie.

BRUNFELT ou **BRUNSFELS** (Othon) Médecin, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit de Mayence, & fils d'un Tonnelier, qui avoit apparemment tiré son nom de celui du bourg de Brunfelt, qui est près de la même ville de Mayence, où il avoit pris naissance. Othon fit beaucoup de progrès dans les Lettres, apprit les Langues savantes, & la Théologie, & prit l'habit de Religieux dans la Chartreuse de Mayence. C'étoit un homme maladif, inquiet & chagrin, & souvent même incommode à ses amis. Il fut des premiers qui suivirent le parti de Luther, sortit secrettement de son monastére, & se retira à Strasbourg, puis à Bâle, où il fut reçu Médecin en 1530. Quelque tems après il revint à Strasbourg, & fut envoyé à Berne en Suisse, où il mourut six mois après d'une maladie inconnue aux Médecins, ayant la poitrine toute en feu, & la langue noire comme un charbon, le 23 novembre de l'an 1434. Il a écrit divers Ouvrages, *Annotationes in Evangelia & in Acta Apostolorum; Pandecta Veteris & Novi Testamenti; Catalogus Illustrium Medicorum; Onomasticon Medicinæ, &c.* * Gesner, *in Biblioth.* Pantaléon, *l.* 3. *Prosopogr.* Melchior Adam, *in Vit. Medic. German.* Surius, &c.

BRUNI (Léonard) dit *Arétin*, parce qu'il étoit d'Arezzo, ville de Toscane, qui vivoit dans le XV siécle, apprit la Langue Gréque sous Emmanuel Chrysoloras, & devint un des plus habiles hommes de son tems. Après avoir été Sécretaire des Brefs sous les Papes Innocent VII, Grégoire XII, Alexandre V, & Jean XXIII, jusqu'à la tenue du Concile de Constance, il fut Chancelier de la République de Florence. Il vécut dans le célibat, & fut irréprochable dans ses mœurs; mais trop attaché aux biens. Bruni traduisit de Grec en Latin quelques Vies de Plutarque, & composa trois livres de la Guerre Punique, une Histoire des Goths, celle de son tems & de son païs, & une autre des Grecs. Celle des Goths n'étoit proprement qu'une Traduction de Procope. Il laissa aussi une Traduction des Morales d'Aristote, & quelques autres Ouvrages en Grec & en Latin. Enfin il mourut à Florence en 1440, selon Léandre Alberti; mais suivant l'opinion la plus seure en 1443, à l'âge de 74 ans. Il fut enterré dans l'église de sainte Croix de France, où l'on mit cette épitaphe,

Postquam Leonardus è vita migravit,
Historia luget, Eloquentia muta est,
Ferturque Musas, tum Græcas, tum
Latinas, lacrymas tenere non potuisse.

* Æneas Silvius, *Epist.* 51. Philelphus, *l.* 1. *Conviv. & in Epist.* Floridus Sabinus, *adv. Calum. Linguæ Latinæ.* Paulus Jovius, *in Eleg. ch.* 9. Erasme, *in Ciceroniano.* Léandre Alberti. Vossius. Gesner. Possevin, &c.

BRUNI (Louïs) Italien, natif de Montferrat, qui vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1494, a été un excellent Professeur du Droit Canon & Civil. Il a laissé quelques Ouvrages en prose & en vers. * Trithéme, *de Script. Eccles.*

BRUNI (Jourdain) *Cherchez* BRUNUS (Jordanus)

BRUNI ou **BRUNO** (Antoine) célébre Poëte Italien, qui

qui vivoit au commencement du XVII ſiécle, étoit natif de Caſal-Nuovo, dans la Terre d'Otrante, en Latin *Manduria*, autrefois *Rudiæ*, païs d'Ennius, & originaire de la ville d'Aſt en Piémont. Il fut eſtimé par la délicateſſe de ſon eſprit, par ſa douceur naturelle, par ſon humeur enjouée, & par ſon honnêteté, que non ſeulement les plus célébres Académies d'Italie ſe firent un honneur de l'avoir dans leur Corps; mais les Gens de Lettres & les perſonnes de qualité recherchoient d'avoir part dans ſon amitié. Le Marini, le Preti, & l'Achillin furent ceux qui y en eurent davantage. Il fut Académicien parmi les *Caliginoſi* d'Ancone, les *Inſenſati* de Perouſe, les *Filomati* de Sienne, les *Incogniti* de Veniſe, les *Ozzioſi* de Naples, & les *Humoriſtes* de Rome, & fut même ſouvent Secretaire & Cenſeur dans ces Academies. Le Duc d'Urbin l'attira dans ſa Cour, où il lui donna un office de Conſeiller & de Secretaire d'Etat. Antoine Bruni mourut le 24 de décembre de l'an 1635, lorſqu'il achevoit un Poëme intitulé, les *Metamorphoſes*. Il y a peu d'Italiens qui ayent fait plus de Poëſies en Langue vulgaire, dans le XVII ſiecle que Bruni. Nous avons de lui, un Recueil d'*Epitres Héroïques*, ou l'*Epiſtole Heroiche*, en deux livres; un autre de piéces mêlées, ſous le titre de *Parnaſſo di Bruni*; un qui a pour titre, *les trois Graces* ou *le tre Grazie*; un autre intitulé, *les Amours* ou *le Veneri*. Il a fait encore des *Métamorphoſes* en octaves ou ſtances de huit vers; le *Moſſée* ou *Cabinet des Muſes*, qui eſt un Recueil de vers lyriques; les *Faſtes*, auſſi en vers lyriques; trois Tragédies, appellées *Radamiſte*, l'*Annibal*, & le *Roi Darius*; deux Paſtorales, ſous le titre de l'*Amour priſonnier*, & du *Berger malheureux*; & diverſes autres piéces, qui n'ont pas encore vu le jour. Tous ces Ouvrages font aſſez connoître quels étoient les talens naturels de Bruni, & qu'il auroit bien réüſſi dans la Poëſie Italienne, s'il eût pu modérer l'impétuoſité de ſon génie, & le rendre plus régulier. Il ne pouvoit ſe donner la patience de revoir ſes Ouvrages, & l'amour de ſes plaiſirs l'en empêchoit abſolument; mais ſes vers ſe ſentent de l'intempérance & des autres déréglemens de ſa vie. * Janus Nicius Erytræus, *Pinac. I. Imag. Illuſtr. ch.* 138. Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huom. Letter. partie* 2. Paul Bombin, *Epiſt. ad Leon. Allat. ubi de Biblioth. Ambroſ. & Torquat. Taſſ. opere.* Allatius, *in l. de Apib. Urb. p.* 38. *& ſuiv.* Girolamo. Ghilini, *nel Théatr. d'Huom. Letter. partie* 1. *à cart.* 25. 16. Nicolas Toppin, *Biblioth. Napolitan. à cart.* 25. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome* 4. *partie* 2. *p.* 54. *n.* 1425. de l'édit. d'Amſterdam 1725.

BRUNICHILDE. *Cherchez* BRUNEHAUD.

BRUNIQUEL ou BRUNIQUELLI, eſt un bourg d'Italie, qui a été le lieu de la naiſſance de Pierre, dit de *Bruniquel. Voyez* PIERRE de BRUNIQUEL.

* BRUNISSE ou OOSTDUIVELAND, petite iſle de Zélande dans celle de Duiveland, ſéparée du reſte de l'iſle par un canal étroit, renferme le village de Bruniſſe qui a un bon port.

* BRUNIUS (Henri) homme de ſavoir & de probité, fut le premier Miniſtre de l'Egliſe Réformée d'Aurik où la Réformation fut introduite en 1519 par les ſoins d'Edzard I. On ne ſait pas l'année de ſa mort, mais il paroit par Emmius & Scotanus qu'il vivoit encore en 1524. La plus commune opinion eſt qu'il eſt mort en 1527. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Beninga, *Chron. d'Ooſt-Friſe, l.* 3. *c.* 209.

BRUNN (Conrad) *Cherchez* BRUNUS.

BRUNN ou BRUNNER (Jean Conrad von) fameux Medecin Suiſſe, naquit à *Dieſſenhofen*, petite ville municipale près de Schaffouſe, le 16 janvier 1653. Son pére *Erhard Brunner* étoit Prêteur a Dieſſenhofen. On le deſtina aux études dès ſon bas âge; il les commença dans ſa patrie & les continua à Schaffouſe. A l'âge de 16 ans, il fut envoyé à Strasbourg, où il s'appliqua à la Médecine pendant quatre ans. En 1672, il y fut reçu Docteur après avoir ſoutenu des Théſes inaugurales, *de Monſtro Bicipiti*, ſur un monſtre à deux têtes, dont il venoit de faire l'Anatomie. Il paſſa enſuite à Paris, où il aſſiſta aux exercices publics avec beaucoup d'aſſiduité. Il y fit connoiſſance avec pluſieurs Savans, & entre autres avec Meſſieurs *Dionis* & l'*Abbé Bourdelot*. Il y fréquenta les hôpitaux & vit faire un grand nombre d'opérations d'Anatomie & de Chirurgie. Mr. du *Vernay* conçut beaucoup d'eſtime pour lui en voyant les expériences que von Brunn faiſoit alors ſur le *Pancréas*. Ils travaillérent du depuis enſemble, nuit & jour, ſur l'Anatomie, & tentérent les injections dans les artéres, dans les veines & dans les autres vaiſſeaux, ce qui dans ce tems-là étoit encore quelque choſe de nouveau. En quittant Paris il alla en Angleterre & y fit connoiſſance avec Henri Oldenbourg Sécretaire de la Société Royale, Willſius, Lowerus & quelques autres. D'Angleterre il paſſa en Hollande & étudia encore à Leyde ſous Syen, Craan, Drelincourt & Maets. A Amſterdam il viſita Swammerdam & Ruyſch. Il retourna enſuite en Allemagne & eut d'abord une pratique conſidérable. En 1685, il fut reçu dans la Société *Naturæ Curioſorum* ſous le nom d'*Herophilus*. En 1687, il fut fait Profeſſeur en Médecine à Heidelberg, où il publia ſon Traité *de experimentis circa Pancreas*, & quelques autres Diſſertations *de Glandulis Duodeni*, *de Glandula pituitaria*, *de Pleuro-Peripneumonia*, *&c.* En 1696, il reçut une lettre de l'illuſtre Spanheim, qui l'appella à Leyde, mais la grande pratique qu'il avoit, l'empêcha d'accepter cette vocation. Jean Guillaume Electeur Palatin l'anoblit en 1711, & lui fit préſent de la Seigneurie de *Hammerſtein* dans le païs de Bergue. En 1720, le Canton de Schaffouſe voulant reconnoître pluſieurs ſervices importans qu'il en avoit reçus, le gratifia de la Bourgeoiſie pour lui & pour ſa poſtérité. Von Brunn s'étoit aquis une ſi haute réputation dans la Médecine, qu'il fut appellé auprès de pluſieurs Monarques & Princes de l'Europe. En 1685, il ſe rendit à la Cour de Charles, Electeur Palatin & fut conſulté depuis ce tems-là dans la Maiſon Electorale. Lorſqu'en 1688, le Palatinat fut ſi maltraité par les François, von Brunn ſe vit obligé de quitter ſon poſte de Profeſſeur à Heidelberg & de ſe retirer dans ſa patrie, où il demeura juſques à ce qu'en 1695, l'Electeur Jean Guillaume l'appella à Duſſeldorp & lui donna le titre de ſon premier Médecin. Charles-Philippe, frére & ſucceſſeur de cet Electeur confirma von Brunn dans le même emploi & lui donna encore le caractére de ſon Conſeiller privé. Il conſerva ces deux qualitez juſques à ſa mort. En 1690, & ſouvent du depuis, von Brunn fut appellé pour voir Charles Landgrave de Heſſe-Caſſel. En 1706, il alla auprès de François Louis Electeur de Treves. En 1708, l'Empereur Léopold le fit venir à Vienne pour l'Imperatrice ſon épouſe. En 1709, il fut appellé auprès du Roi de Pruſſe. En 1720, il ſe rendit à Hanovre pour voir le Roi d'Angleterre George II, pour lors Prince de Galles. Dans la même année on l'appella auprès de l'Electeur de Mayence. En 1721, il fut voir Frederic Roi de Suede, qui ſe trouva alors en Allemagne. En 1722, il fut appellé auprès de Frédéric Roi de Danemarck & de la Reine ſon épouſe qui étoient aux bains d'Aix. En 1723, Joſeph Clément Electeur de Cologne l'appella auprès de lui. En 1726, il alla à Munich pour voir Maximilien Emanuel, Electeur de Baviére. Enfin nous n'aurions jamais fait ſi nous voulions parler de toutes les perſonnes illuſtres qui conſultérent von Brunn, ſur leur ſanté. A l'âge de 24 ans, il ſe reſſentit des incommoditez de la gravelle & remarqua que les vins blancs, & particuliérement les vins du Rhin, augmentoient ſes douleurs. Cependant par les remedes dont il ſe ſervit & la diéte qu'il obſerva, il ſe trouva toûjours en état de faire tant de voyages pénibles & de vaquer à ſa pratique ordinaire. A l'âge de 50 ans il ſe vit attaqué par la goutte qui, étant remontée dans ſon eſtomac, le força à ſe ſervir de la cure du lait, dont il ſe trouva ſi bien, qu'à l'âge de 74 ans, il ſe ſentit aſſez de vigueur pour aller en deux jours & trois nuits de Manheim à Munich voir l'Electeur Maximilien Emanuel, & cela dans le cœur de l'hiver. Il mourut à Manheim le deuxiéme d'octobre 1727, d'une fiévre *continue remittente*, âgé de 74 ans, huit mois, & 26 jours. Il s'étoit marié le 12 décembre 1678, avec *Magdelaine*, fille cadette du fameux Médecin *Jean Jacques Wepfer*; il en eut ſix enfans, dont les deux aînez moururent dans l'enfance. *Erhard* ſon troiſiéme fils mourut en 1721, & avoit été Conſeiller & Médecin du Landgrave de Heſſe-Caſſel & Profeſſeur en Médecine à Heidelberg; il ne laiſſa point d'enfans. *Jean Conrad*, ſon quatriéme fils, ſervit pendant long-tems dans la Cavalerie de l'Electeur Palatin. *Jean Ulric*, ſon cinquiéme fils eſt encore Conſeiller de Régence, de Guerre & de Juſtice auprès de l'Electeur Palatin. *Jean Jacques* le plus jeune des fils de von Brunn avoit été Médecin de Neuſtadt dans le Palatinat, mais depuis la mort de ſon pére il ſe retira en Suiſſe avec ſa mére. Ses trois filles furent toutes mariées très-avantageuſement. Voici l'épitaphe conſacrée à ſa mémoire dans la ville de Manheim, qui eſt la réſidence ordinaire de l'Electeur aujourd'hui.

VIVIT POST FUNERA VIRTUS.

In Venerandam Memoriam
J. C. de Brunn à Hammerſtein Scaphuſa-Helvetici nati d. XVI Januar. A. CHR. M. DC. LIII. Ser. ac Potent. Princip. Caroli Philippi Com. Palat. ad Rhen. S. R. I. Archithefaurar. & Elect. &c. &c. Conſiliarii Intimi & Archiatri Profeſſoris Medic. in Univerſitate Heidelb. Societat. Nat. Curioſ. Cæſ. Leopold. Herophili. de diverſis Europæ Majeſtatib. S. Cæſar. ut & Reg. Majeſt. Britann. Suec. Dan. & Boruſſ. permultiſque S. R. I. Magnatibus benè meriti, denati communi omnium mœrore, die 2. octobr. M. DCC. XXVII. in civitate reſid. Elect. Manheim.

Hoc Lethalitatis monumentum mœſtiſſimi poſuerunt Hæredes.

BRUNNEMANN (Jean) Conſeiller de l'Electeur de Brandebourg & Profeſſeur en Droit à Francfort ſur l'Oder, naquit à Berlin le ſeptiéme avril 1608. Son pére qui étoit Paſteur à Berlin lui fit commencer ſes études dans ſa patrie, & à l'âge de 18 ans il l'envoya à Wittenberg pour y étudier la Théologie. Après qu'il eut fait ſa Philoſophie & qu'il en eut donné des preuves publiques, les troubles de la guerre le forcérent à s'en retourner chez les ſiens. Dans cette occaſion on lui confia la conduite de trois jeunes Gentilshommes, avec leſquels il alla en 1632, à Francfort ſur l'Oder, où il ſe fit connoître en ſoutenant des Théſes & en donnant des leçons. Les mouvemens de la guerre furent encore cauſe qu'il quitta Francfort & qu'il ſe retira à Cuſtrin. En 1635, il revint à Francfort & fut d'abord aggregé à la Faculté de Philoſophie. En 1636, le 12 d'avril, il fut nommé Profeſſeur en Logique. Pendant le tems qu'il fut dans ce poſte, il publia des Théſes ſur toute la Métaphyſique & un Abbrégé de Logique, ſous le titre de *Enchiridion Logicum*. Comme il avoit la poitrine fort foible il fut obligé d'abandonner la Théologie & de s'appliquer au Droit. Il en fut créé Docteur le dixiéme janvier 1638. Deux ans après on lui offrit d'enſeigner les Inſtituts. Il publia enſuite *Collegium Diſputatorium Juſtinianeum*, dont ſon gendre D. Samuel *Strykius*, a procuré une édition augmentée. En 1645, il eut la chaire des Pandectes; en 1646, celle du Code; & en 1653, celle des Décrétales. Il mourut le 15 décembre en 1672, lorſqu'il étoit occupé à perfectionner ſon Commentaire ſur les Pandectes & qu'il en étoit précisément au titre *de mortuo inferendo*. Pour ſe convaincre de ſa piété on n'a qu'à lire l'Ouvrage qu'il a publié ſous le titre de *Meditationes ſacræ ad ductum Evangeliorum dominicalium*. Voici le Catalogue des autres Ouvrages de ce grand Juriſconſulte, *Collegium Irenico-Politicum de tractatibus pacis*; *de Ceſſione actionum & Verſuris cum conſtitutione Imperatoria & Electorali Saxonica de Ceſſionibus*; *Commentarius ad Pandectas*; *Repetitio Paratitlorum Weſembecii*; *Memoriale præcipuarum Legum Codicis per quæſtiones*; *Commentarius in omnes libros Codicis Juſtinianei*; *De Jure Eccleſiaſtico ſecundum conſuetudinem Proteſtantium*; *De proceſſu conſiſtoriali apud Proteſtantes*; *Deciſionum Centuria quinque*; *Conſilia Academica*; *Jus Inſtitutionum controverſum*; *De Proceſſu tum civili tum criminali inquiſitorio*; *de Proceſſu legitime inſtituendo & abbreviando*; *De Cumulatione & Tranſmiſſione actionum*; *Judicium de Exemptione Clericorum Evangeli-*

gelicorum; De Proceſſu concurſus Creditorum, &c. &c. * Becmann, *in programmate in ipſius exequiis.* Hennelius, *in Oratione memoriæ Brunnemanni ſacrata.* Reyherus, *de nummis ex Chymico metallo.* Hendreich. Fréher, *in Theatro, p.* 1200.

BRUNNER (Balthazar) Médecin, né à Hall en Saxe, l'an 1533, voyagea en France, en Italie, en Eſpagne, en Angleterre, & dans les Païs-Bas; & s'étant attaché dans ſon païs, il y devint ſi célébre, que divers Princes ſouhaitérent de l'avoir pour Médecin ordinaire, & que pluſieurs Académies le demandérent pour Profeſſeur. Brunner avoit d'autres vues; il étoit entêté de Chymie, & en fit preſque ſon occupation ordinaire. Il mourut l'an 1604, âgé de 71 ans. Laurent Hoffman ſon gendre publia quelques Ouvrages de ſa façon; comme *Conſilia Medica, &c.* * Melchior Adam, *in Vit. Medic. German.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

BRUNNER (André) Jéſuite, natif de Hall, dans le Tirol, vivoit en 1640. Il a écrit, *Annales virtutis & fortunæ Bojorum; Faſti Mariani, &c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.*

BRUNNER (Jean Conrad de) *Voyez* BRUNN.

BRUNNIUS ou BRUYN (Jean) de Bruxelles, Religieux de l'Ordre des Carmes, floriſſoit dans le XV ſiécle, vers l'an 1476. Il compoſa des Commentaires ſur les Epîtres de ſaint Paul, ſur l'Eccléſiaſte, & ſur le Mâitre des Sentences. * Arnoul Boſtius, *in Biblioth. Carmel.* Trithéme. Poſſevin, &c.

BRUNO ou BRUNON, frére de Witikind Roi des Saxons, prêta ſerment de fidélité à Charlemagne, environ l'an 785, & donna commencement à la famille des Princes de Saxe d'aujourd'hui. Quelques uns tiennent que les Guelphes, Comtes d'Altorff, Ducs de Baviére, ſont iſſus de lui, & que les Comtes de Zollern, & par conſéquent les Marquis de Brandebourg, ſont ſortis des Guelphes. D'autres diſent que de lui ſont deſcendus les Othons de Saxe, qui ont été Empereurs. * Spéner, *Hiſt. Généal.*

BRUNO, dit *le Grand*, Archevêque de Cologne, & Duc de Lorraine, fils de l'Empereur *Henri* de Saxe, I. du nom, dit l'*Oiſeleur*, frére d'*Othon* I, & d'*Hadwige*, mére du Roi Hugues *Capet*, ſuccéda l'an 953, à Wicfred Archevêque de Cologne, & fut depuis Légat du ſaint Siége. L'Empereur Othon I, ſon frére, lui donna le Duché de Lorraine, c'eſt à dire, qu'il en étoit comme Gouverneur. Il eut beaucoup de part à toutes les affaires de ſon tems. Albéric dit qu'étant venu en France pour y terminer quelques différents, il tomba malade à Compiégne, & que s'étant fait porter à Rheims, il y mourut le onziéme octobre 965. On aſſure qu'il n'ignoroit point les beautez de la Langue Latine, que la Gréque même n'étoit pas pour lui une Langue étrangére, & qu'il attira à Cologne des Gens de Lettres, qui ſavoient ces Langues, pour avoir le plaiſir de s'entretenir avec eux. On lui attribue des Commentaires ſur les cinq livres de Moïſe, & quelques Vies des Saints. * Albéric, *in Chron.* Rotger, *in Vit. Brun.* Réginon, *in Chron.* Molan, *in Mart. Uſuard.* 11. *Octob.* Le Mire, *c.* 55. *Orig. Bened. & in Faſt. Belg.* Cratepolius, *Hiſt. Elect. Eccleſ.* Gelenius, *Hiſt. Colon.*

BRUNO (ſaint) Allemand, Evêque & Apôtre de la Pruſſe, alla prêcher dans la Pruſſe au commencement du XI ſiécle. Il y convertit grand nombre de Payens, & y ſouffrit le martyre le 14 février de l'an 1008. Trithéme lui attribue des Commentaires ſur la Geneſe; mais ſans fondement. * Dithmar, *Chron. l.* 6. Sigebert & Baillet.

* BRUNO, Evêque d'Ausbourg, fut frére de l'Empereur Henri II, ſurnommé *le Saint.* Il vouloit déthrôner ſon frere, & faiſoit ce qu'il pouvoit pour cela; mais en 1105, il eut d'autres penſées, & parvint par là à l'Evêché d'Ausbourg. Cela ne l'empêcha pas de chercher en toute occaſion à chagriner ſon frére. Un jour l'Empereur lui avoit remis une groſſe ſomme d'argent pour en bâtir à Ausbourg une Egliſe a l'honneur de St. Ulrich, mais il l'employa à ſon propre uſage. Comme il ſavoit que l'Empereur avoit aimé la ville de Bamberg parce qu'il y avoit fondé un Evêché, il entreprit de ruïner ce diocéſe. Mais ayant certaine nuit vu en ſonge l'ombre de ſon frére avec la tête & la barbe à demi raſée, & lui ayant demandé qui l'avoit mis en cet état, il reçut cette réponſe, *Tu es l'homme qui cherches à me cauſer le plus ſenſible chagrin, puiſque tu t'attaques à l'Evêché de Bamberg qui eſt mon ouvrage.* Depuis cela Bruno abandonna ſon entrepriſe. En 1026, Welphe Duc de Baviére lui fit la guerre & ſe rendit mâitre d'Ausbourg. Sur la fin de ſes jours il rentra en lui même & s'attacha aux devoirs de la Religion, & laiſſa par teſtament aux Chanoines de la cathédrale ſa ville de Straubingen, que dans la ſuite le Duc de Baviére acheta pour trente mille florins. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Catal. Epiſc. Auguſt.* Velſeri, *Res Auguſto-Vindelicæ.* Hartmanni, *Chron. Auguſt.*

BRUNO, Evêque de Wirtzbourg dans la Franconie, connu ſous le nom de *Bruno Herbipolenſis*, d'*Herbipolis* qui eſt celui de cette ville, que les Italiens nomment *Herbipoli*, étoit fils de *Conrad*, Duc de Carinthie, & oncle de l'Empereur *Conrad* II. En 1033, il fut élevé ſur le ſiége de l'égliſe de Wirtzbourg, & mourut en Hongrie le 17 mai 1045, ayant été écraſé, dit-on, ſous les ruïnes d'une ſalle, dans laquelle il mangeoit, comme il accompagnoit l'Empereur Henri III, qui alloit en Hongrie rétablir le Roi Pierre ſur ſon thrône. Nous avons de lui des Commentaires ſur le Pſeautier, ſur les Cantiques de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, ſur le Symbole des Apôtres, & ſur celui de ſaint Athanaſe ſous ce tître *Commentarii in totum Pſalterium, Cantica omnia Veteris & Novi Teſtamenti, & in Symbola Apoſtolorum, Ambroſii & Athanaſii*, imprimez à Cologne en 1494. Jean Cochlée eut ſoin de les revoir, & on les mit dans le dixiéme volume de la Bibliothéque des Péres de l'édition de Cologne. Trithéme, *de Script, Eccleſ.* Le Mire, *in Auct.* Poſſevin. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XI ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints, au 17 mai.* Guilielmus Cave, *Hiſtoria Literaria Script. Eccleſiaſt. p.* 539.

BRUNO ou BRUNON, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, qui vivoit ſur la fin du XI ſiécle, vers l'an 1090, compoſa l'Hiſtoire de la guerre, que l'Empereur Henri IV fit contre Magnus & Herman, Ducs de Saxe, & ſon Ouvrage comprend ce qui ſe paſſa depuis l'an 1073, juſqu'en 1082. Il y parle de l'enfance & des premiers exploits de Henri IV, & la peinture qu'il en fait eſt ſi noire, que ſi on l'en croyoit, ce Prince auroit été le plus ſcélerat de tous les hommes; mais il y a trop de paſſion dans l'Hiſtoire de cet Auteur, que *Marquardus Freherus* a publiée.

BRUNO (ſaint) Fondateur de l'Ordre des Chartreux, dans le XI ſiécle, natif de Cologne, fit un grand progrès dans les Belles Lettres. Il fut Chanoine de l'égliſe de ſaint Cunibert de Cologne, puis Chanoine & Ecolâtre ou Théologal de l'égliſe de Rheims, & chargé du ſoin d'enſeigner publiquement. Il eut des différents avec ſon Archevêque Manaſſès, dont il ne pouvoit ſouffrir les déréglemens, & fut un de ſes accuſateurs. La cauſe de ſa retraite dans le déſert eſt très-ſinguliére, ſi l'on en croit la tradition, qui a cours dans ſon Ordre. Raimond Diocre, Chanoine de Paris, étoit mort en odeur de ſainteté: pendant qu'on diſoit pour lui l'office des morts, il mit la tête hors de la biére, & cria tout haut, *qu'il étoit accuſé*, enſuite *qu'il étoit jugé*, & enfin *qu'il étoit condamné.* Ce prodige toucha, dit-on, ſaint Bruno, qui ſe retira en 1084, ou, ſelon le Cardinal Baronius, en 1086, auprès de ſaint Hugues Evêque de Grenoble. Il étoit ſuivi de ſes compagnons; & ce ſaint Prélat leur indiqua un déſert qui étoit dans ſon diocéſe, où il les envoya. C'eſt l'affreuſe ſolitude de la Chartreuſe en Dauphiné, laquelle a donné le nom à l'Ordre célébre que ſaint Bruno y fonda. Le Pape Urbain II, qui avoit été ſon Diſciple & ſon ami, l'appella en Italie le 24 juin, jour de la Fête de ſaint Jean-Baptiſte, vers l'an 1086; mais ce Saint ne pouvant s'accoutumer au grand monde, après avoir refuſé l'Archevêché de Régio qu'Urbain II lui avoit offert, ſe retira dans la Calabre, où il mourut le ſixiéme d'octobre 1101. Le Pape Léon X le canoniſa l'an 1514 ou 1515. On attribue à ſaint Bruno une Expoſition ſur les Pſeaumes; des Commentaires ſur les Epîtres de ſaint Paul; & pluſieurs autres Traitez, que le Pére Théodore Pétreius Chartreux mit au jour l'an 1611, en trois volumes, imprimez à Cologne, avec la Vie de ce Saint à la tête de l'Ouvrage; mais ces Ouvrages ſont de Brunon de Ségni; & il n'y a véritablement de ſaint Bruno que deux lettres, écrites de ſa ſolitude de Calabre; l'une adreſſée a Raoul *le Verd*, Prevôt de l'égliſe de Rheims, qu'il exhorte à ſe retirer du monde; & l'autre à ſes Religieux de la grande Chartreuſe. Dom Mabillon, *Analect. tome 4. p.* 400, lui attribue une Confeſſion de Foi ſous ce tître, *Confeſſio Fidei.* * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.* du *XII ſiécle.*

☞ Les Critiques du XVII ſiécle ſe ſont inſcrits en faux contre la Tradition, ſur laquelle on fonde la retraite de ſaint Bruno; & Jean de Launoy Docteur de Sorbonne, l'a attaquée par écrit, dans des Diſſertations intitulées, *de vera cauſa ſeceſſus ſancti Brunonis in Eremum.* Il ſoutient dans cet Ouvrage, qu'avant le tems de Jean Gerſon Chancelier de l'Univerſité de Paris, & de ſaint Antonin Archevêque de Florence, qui vivoient après l'an 1400, aucun Auteur n'avoit parlé de ce prétendu miracle; & que cette Tradition des Chartreux eſt mal fondée. Divers Savans ont répondu à ces Diſſertations; & le Pére Jean Colombi Jéſuite a publié une réponſe qui a pour tître, *Diſſertatio de Carthuſianorum initiis, ſeu quòd Bruno adactus fuerit in eremum vocibus hominis redivivi Pariſiis, qui ſe accuſatum, judicatum, damnatum exclamabat.* Il y rapporte le témoignage de quelques Hiſtoriens, qui ont, à ce qu'il prétend, parlé de ce miracle, avant l'an 1400, & il cite l'Auteur qui a écrit en 1150, une Rélation des commencemens des Chartreux; un Religieux de cet Ordre, de la Chartreuſe de Merya en Bugey, dans une chartre de 1298; Guillaume d'Erbura ou d'Yvrée, qui écrivit en 1315, *Lib. de Origine & Veritate perfectæ Religionis*; l'Auteur de la Chronique des Prieurs de la Chartreuſe qui a fleuri depuis 1383, juſqu'en 1391, & enfin Henri de Kalkar, qui compoſa en 1398, un Traité de l'origine des Chartreux. Sur la fin de cette Diſſertation, il fixe l'année de la retraite de ſaint Bruno dans le deſert, & du voyage qu'il fit en Italie par ordre du Pape Urbain II. Il eſt vrai que les Auteurs rapportent des merveilles auſſi ſurprenantes que celle-ci; & celle dont on a orné les commencemens de l'Ordre de la Trinité, ne l'eſt pas moins. C'eſt d'un Ange qui parut entre un eſclave Chrétien & un Maure dans l'égliſe, à la premiére Meſſe de ſaint Jean de Matha, premier Patriarche de cet Inſtitut. On prétend que ce fut en la préſence de Maurice de Sully, Evêque de Paris, & d'un grand nombre d'autres perſonnes de diſtinction. Aucun Hiſtorien de ce tems ne rapporte cette Hiſtoire: & cependant cette Tradition ſe ſoutient.

Mais il faut avouer que ces raiſons ſont bien foibles, pour détruire celles qu'oppoſent les Auteurs du parti contraire. En voici le détail. Saint Bruno, dans une lettre qu'il écrivit de ſon monaſtére de la Calabre en Italie, à Raoul *le Verd*, Prevôt de Rheims, l'excite à ſe faire Religieux, pour accomplir le vœu qu'ils avoient fait enſemble à Rheims, de quitter le monde, après en avoir reconnu la vanité, dans les entretiens qu'ils avoient eus en cette ville. Il n'y parle point de ce prodige, qui auroit été un puiſſant motif pour l'exciter à embraſſer l'état religieux, & a executer ſa promeſſe. Guibert, Abbé de Nogent, dans ſa Vie rapporte qu'après la mort de Gervais, Archevêque de Rheims, un certain Manaſſès obtint cette dignité par ſimonie, & s'y conſerva par la force des armes, ayant levé une compagnie de Gardes qui le ſuivoient par tout; que Bruno ayant horreur de ce déſordre, ſortit de Rheims avec quelques Clercs de l'égliſe cathédrale, & s'en alla à Grenoble, où il ſe retira dans une ſolitude. Voilà le ſujet de la retraite de S. Bruno, écrit par un Auteur Ancien & digne de foi. Si elle avoit eu pour cauſe un miracle ſi ſurprenant, l'Abbé Guibert ne l'auroit pas oublié: la choſe étoit trop extraordinaire, pour n'en pas faire le récit, auſſi-bien que de la débauche de l'Archevêque Manaſſès. Pierre de Clugni, dit *le Vénérable*, parlant de l'Ordre des Chartreux, inſtitué de ſon tems par ſaint Bruno & ſes Compagnons, dit que ces premiers Solitaires de la Chartreuſe renoncérent au monde, & firent profeſſion d'une régle fort auſtére, après avoir vu le déſor-

dre

dre de plusieurs Religieux, qui vivoient dans une tiédeur & dans une négligence criminelle. Il ne parle point du prodige de l'homme ressuscité, quoiqu'il eût dit dans la préface de son livre, que son dessein étoit d'écrire tous les miracles dont il auroit une connoissance certaine, & qui pourroient augmenter la foi, ou régler les mœurs des Chrétiens.

Plusieurs autres anciens Auteurs, qui ont écrit près de 240 ans après l'institution de l'Ordre des Chartreux, n'ont point parlé de ce Docteur damné. Le premier qui a écrit cette Histoire, inventée quelque tems auparavant, a été Jean Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, dans son Traité *de la Simplicité du cœur*, qu'il composa vers l'an 1420. Il fait le récit de ce prodige, comme d'un exemple qui nous doit porter à la crainte de Dieu, & que l'on disoit avoir donné commencement à l'Ordre des Chartreux; mais il ne l'appuye que sur un bruit commun, sans citer aucun garant: c'est pourquoi il ne l'expose pas comme une vérité certaine, mais comme un événement qui peut exciter les Chrétiens à s'humilier, & à craindre les jugemens de Dieu; suivant ce qu'il dit dans son Traité, *des Véritez qu'il faut croire*. Saint Antonin Archevêque de Florence, décrit aussi la résurrection du Docteur, & dit que saint Bruno, Professeur en Théologie à Paris, étoit présent à cet épouvantable spectacle; mais il ne nomme aucuns Auteurs; & l'on sait qu'il n'examinoit pas toûjours la vérité des choses qu'il écrivoit dans son Histoire, comme l'a remarqué Melchior Canus, savant Religieux du même Ordre, qui assista au Concile de Trente. Ceux qui ont depuis parlé de ce prodige, y ont ajoûté de nouvelles circonstances, qui se contredisent. Les uns ont dit que le Mort avoit parlé trois jours de suite; & les autres, que c'étoit aux trois nocturnes du même jour. Quelques uns ont assuré que son corps avoit été jetté à la voirie; & d'autres, qu'un spectre s'étoit approché du cercueil, & l'avoit enlevé. Il y en a eu qui l'ont fait Chanoine de Notre-Dame, & qui ont voulu faire croire que depuis le tems de cet horrible spectacle, on ne prononçoit plus ces paroles, *responde mihi*, dans tout le diocése de Paris; mais qu'en chantant cette Leçon de l'Office des Morts, on commençoit par *quantas habeo iniquitates*: qui sont toutes choses inventées à plaisir, & sans aucun fondement. Depuis environ cent ans, on a donné un nom à ce Docteur ressuscité, & on l'a appellé *Raimond Diocre*. *Voyez* DIOCRE. * Guibert, Abbé de Nogent, *de Vita sua*. Guigue V, Général des Chartreux, *Hist. de Hugues*. L'Apologie de Manassès, donnée par le P. Mabillon, *tome* 1. *Musæi Ital.* Arnoul Bosthus, *de Laud. Carth.* Vincent de Beauvais, *l.* 26. *ch.* 82. Pierre de Blois, *Epist.* 86. Pierre de Clugni, *l.* 2. *Mirac. ch.* 28. Saint Antonin, *tit.* 15. *ch.* 22. Aubert le Mire, *l.* 2. *ch.* 35. *de Orig. Relig.* Dorlant, *en sa Chronique des Chartreux.* Onuphre. Genébrard. Sigebert, *en sa Chron.* Baronius, *anno Chr.* 1068. *& suiv.* Possevin, *in Appar. sacro.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Petreius, *Biblioth. Carthus.* Surius. Sainte-Marthe. De Launoy, *de vera Causa secessus S. Brunonis.*

* B R U N O, Archevêque & Electeur de Tréves fut élu en 1101. C'étoit un homme savant. Il étoit Comte de Bretheim. Il fonda à Coblentz le monastére de St. Florini. Dans les démêlez survenus entre l'Empereur & le Pape, il se conduisit avec tant de prudence qu'il n'attira aucun malheur ni sur sa personne ni sur son diocése. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bzovius, *Annal. Trevir.* Bucelin, *G. S.*

B R U N O (Saint) ou B R U N O N de Ségni, connu sous le nom de *Bruno Astensis* ou *Signiensis*, qui vivoit au commencement du douziéme siécle, étoit Piémontois, & natif de Soléria, dans le Territoire du diocése d'Ast. Il fit ses premiéres études dans le monastére d'Ast, d'où il est surnommé *Astensis*. En 1079, il se trouva au Concile de Rome, où il disputa contre Bérenger. Le Pape Gregoire VII lui donna l'Evêché de Segni, dans la Campagne de Rome, lequel Bruno n'accepta qu'avec beaucoup de peine; & c'est du nom de cet Evêché que S. Bruno a eu celui de *Signiensis*. Il le gouverna avec beaucoup de prudence; mais comme il aimoit la solitude, il se retira en 1104, dans l'Abbaïe du Mont-Cassin. Le peuple de Ségni l'ayant prié instamment de revenir dans son diocése, & le Pape même le lui ayant ordonné, il se vit contraint de reprendre la conduite de son troupeau. La même année, le Pape l'envoya Légat à Roger, Comte de la Pouille; après quoi il accompagna en France Boëmond Prince d'Antioche, & se trouva au Concile de Tours. En l'an 1107, il retourna dans le monastére du Mont Cassin, dont il fut fait Abbé. Le Pape Paschal approuva cette élection, & il déclara qu'il étoit le plus propre à lui succéder un jour dans le Siége Pontifical. Dans l'année 1108, il accompagna le Pape au Concile de Bénévent; mais en l'an 1111, il fut obligé par l'ordre du Pape de quitter son Abbaïe, & de reprendre l'Evêché de Ségni, où il mourut le 31 août 1125. Le Pape Luce III le mit au catalogue des Saints. Quelques Auteurs disent que Bruno fut Cardinal, & qu'il vint Légat en France; mais ces faits ne sont pas prouvez. Il a écrit divers Ouvrages qu'on a imprimez l'an 1651, à Venise, en deux volumes. On y verra à la tête une Dissertation Historique, que D. Maur Marchésio, Religieux de la Congrégation du Mont-Cassin, a composée, où il parle des Ouvrages de ce saint Evêque, entre lesquels il y en a plusieurs que Pétreius avoit publiez en 1611, sous le nom de saint Bruno, Fondateur des Chartreux, comme ceux, *De Laudibus Ecclesiæ*; *De ornamentis Ecclesiæ*; *De novo mundo*; *De festivitatibus festivitatum*; *De laudibus beatissimæ Virginis*, *&c.* Le P. Dom Luc d'Achéry a donné depuis dans le deuxiéme tome du Spicilége, un Traité des Rites de l'Eglise, composé par cet Auteur. * Pierre Diacre, *de Vir. Illust. Cassin. & Hist. cap.* 3. Marc Antoine Scipion, *in Elog. Abbat. Cassin.* Ughel, *tome* 1. *Ital. sacr.* Philippe Malabayla, *in Disq. de ortu, & recessu S. Brunon. a Cassin.* Baronius. Possevin. Le Mire. Labbe. Vossius, M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du douziéme siécle.* G. Cave, *de Scriptor. Eccles. p* 539. *&* 540.

* B R U N O II, Archevêque & Electeur de Cologne, né Comte de la Mark, fut, malgré le mal caduc auquel il étoit sujet, élu l'an 1131. Il mourut dans la Pouille en 1137, dans le tems qu'il accompagnoit l'Empereur Lothaire dont il avoit aquis les bonnes graces. * Les mêmes.

* B R U N O III, Archevêque & Electeur de Cologne, né Comte d'Altena & de la Mark, fut d'abord Prevôt de Bonne, & ensuite élu Archevêque de Cologne en 1191, lorsque Lothaire Comte de Hochstadt, se désista de l'élection qui étoit tombée sur lui. Mais comme il étoit déja fort âgé, il résigna, avec la permission de son Chapitre, sa dignité à son neveu Adolphe I, & se fit Religieux dans le monastére d'Aldenberg. Northof dit qu'à peine siegea-t'il une année, mais Hubner dit que ce fut trois ans. * Les mêmes. Hubner, *Hist. partie* 7.

* B R U N O IV, Archevêque & Electeur de Cologne né Comte de Sayn fut élu en 1205, après avoir été Prevôt à Bonne & à Cologne. Othon de Brunswic Compétiteur de Philippe de Souabe pour la Couronne Impériale, le prit sous sa protection; mais en 1206, il eut le malheur d'être fait prisonnier à Wasserburg par Philippe qui le fit transporter à Wirtzbourg avant la défaite d'Othon. Mais le Pape s'étant accommodé avec lui en 1207, il fut non seulement relâché, mais aussi en 1208, après la mort de Philippe, rétabli dans la pleine possession de son Archevêché. * Les mêmes.

B R U N O D'A F F R I N G U E S, de Saint-Omer, Général de l'Ordre des Chartreux, qui quitta son premier nom de *Charles*, pour celui de *Bruno*, lorsqu'il fit profession, étoit savant dans la Jurisprudence Civile & Canonique, dans les Belles Lettres, dans l'Histoire Ecclésiastique, & dans les Langues. Avant que d'entrer dans l'Ordre des Chartreux, il étoit Chanoine de l'église de Carpentras, ville de Provence, dans laquelle il prononça le Panégyrique du Pape Grégoire XIII. L'Evêque de cette ville, en lui donnant ce Canonicat, le choisit pour être son Grand Vicaire, mais il renonça à cet emploi, & prit l'habit de Chartreux en 1591. Deux ans après, il fut créé Prieur de la Chartreuse d'Avignon, & fut élu Général de son Ordre en 1600. Les Papes Grégoire XV & Urbain VIII lui donnérent souvent des marques de leur estime. Le Roi Henri *le Grand* étant à Grenoble, le voulut voir, & alla visiter la Chartreuse, où il fut extrémement satisfait de la conduite & de la sagesse d'Affringues. Ce savant Religieux étant âgé de 81 ans, tomba le quatriéme février dans une apoplexie, qui étant dégénérée en paralysie, lui ôta l'usage de tous ses membres. Le Chapitre général donna un successeur à d'Affringues, qui mourut le cinquiéme mars 1632, âgé de 82 ans. * Chorier, *Etat Polit. de Dauphiné.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

B R U N O (Antoine) *Voyez* B R U N I.

B R U N O, anciennement *Prilis*, petite riviére de la Toscane en Italie, coule dans le Siennois, prenant sa source, près de Monte-Massi, & finit son cours au Lac de Castiglione, où elle se décharge près du bourg de Buriano. * Maty, *Dict. Géogr.*

B R U N O N (Eusébe) Evêque d'Angers, dans le onziéme siécle, favorisa d'abord la personne & la doctrine de Bérenger, & ensuite se déclara pour la Foi de l'Eglise Romaine. *Voyez* B É R E N G E R.

B R U N O N. *Cherchez* B R U N O.

B R U N O R O (Pierre) *Cherchez* B O N N E (Païsanne)

B R U N S B E R G ou B R A U N S B E R G, ville de Pologne, dans la Prusse Royale, est située sur la riviére de Passerg qui se rend dans le *Frisch-Haff*, au nord-est d'Elbing dont elle est éloignée de huit ou neuf lieues. Brunsberg a été la résidence de l'Evêque de Warmie; mais on l'a engagé à l'Electeur de Brandebourg, comme étant sur les frontiéres de la Prusse Ducale.

B R U N S B E R G, lieu autrefois fortifié. Il est dans l'Abbaïe de Corwey, en Westphalie sur le Wéser, près de la petite ville de Hoxer ou Hoxter. Ce lieu est connu par la victoire que *Charlemagne* y remporta l'an 773, sur les Saxons qui lui disputoient le passage de la riviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

B R U N S B U T T E L, petite ville fort marchande de Holstein ou Holsace, dans le Dithmarsen, au Roi de Danemarck. Elle est assez forte, située vers l'emboûchure de l'Elbe, à deux ou trois lieues de Glukstadt. * Sanson.

B R U N S F E L D, ville. *Voyez* B R A U N S F E L D.

B R U N S F E L S (Othon) *Voyez* B R U N F E L T.

B R U N S V I C ou B R U N S W I C K, païs d'Allemagne dans la Basse Saxe, avec tître de Duché, entre les Evêchez d'Halberstadt & d'Hildesheim, le Lunebourg & la Westphalie. Brunswick en est la ville capitale, & les autres sont Goslar, & Gottingen. On comprend encore sous le nom de Brunswick, tout ce que les Princes de cette Maison possédent dans la Basse Saxe, où ils forment des branches différentes, & où sont les Duchez & païs de Lunebourg, de Gottingen, de Grubenhagen, de Calemberg, de Wolfembutel, de Hanover, de Zell, d'Ultzen, de Danneberg, de Harbourg, de Gyffhorn, d'Eimbeck, & de Hamelen. Ce païs est bon & fertile: il y a des mines, quantité de chasse, & on y recueille des grains en abondance. Il est arrosé par diverses riviéres, dont les principales sont, le Wéser, l'Oker, la Leyne, l'Ilmenow, & le Wiper. On y trouve aussi plusieurs belles sources d'eau, de grandes forêts, & tout ce qui peut-être nécessaire pour la vie. Le commerce y a beaucoup fleuri autrefois; mais les guerres d'Allemagne du XVII siécle y ont apporté du changement, & ce malheur lui a été commun avec tout le reste de l'Empire. Il y a encore de tres-bonnes places; Hanovre, Gyffhorn, Wolfembutel, &c. Cette derniére résista vigoureusement aux François & aux Suédois, qui prétendoient la prendre, en faisant hausser les eaux de l'Oker, ayant fait pour cela des digues au dessous de la place. On dit que ceux de ce païs aiment si fort le lard & la viande salée, qu'on ne sauroit leur faire bonne chére si ces mets y manquent; & c'est pour cette raison que les autres Allemands les nomment ordinairement *Spekmuffen*, avaleurs de lard. Il aiment la biére amére, & la leur l'est extrémement. Ils sont grossiers, mais laborieux & bons soldats.

B R U N S W I C K ou B R U N S V I C, sur l'Oker, en Latin *Brunopolis*, *Brunsviga* & *Brunonis vicus*, ville d'Allemagne dans

la

la Baſſe Saxe eſt capitale du Duché de Brunſwick. On prétend qu'elle fut bâtie vers l'an 868, par *Brunon*, fils d'*Adolphe* Duc de Saxe, qui lui donna ſon nom. Depuis, l'Empereur Henri l'*Oiſeleur* l'augmenta, & divers autres Princes ont contribué à la rendre une des plus belles villes de toute l'Allemagne. Sa forme eſt preſque quarrée, & elle a une demi-lieue d'Allemagne de tour. La riviére d'Oker, qui la ſépare en deux, s'y diviſe en divers canaux, après avoir rempli les foſſez. Il y a cinq ou ſix belles places, de jolies maiſons, entre leſquelles l'Hotel de ville eſt tres-magnifique, & pluſieurs égliſes, qui ſont toutes aux Proteſtans; car les Habitans de Brunſwick furent des premiers à embraſſer la Réformation. La premiére de ſes égliſes eſt celle de ſaint Blaiſe. Brunſwick a été une des villes Anſéatiques, & s'eſt gouvernée en République, prétendant avoir acheté ſa liberté des Ducs de Brunſwick, qui ſe ſervirent inutilement des armes pour combattre cette prétention. Dans le XVI ſiécle, Henri *le Jeune*, en 1542, en 1550, & en 1553, aſſiégea cette ville, qui ſouffrit beaucoup durant ces ſiéges; mais avec le ſecours de ſes Alliez, elle ſe maintint en liberté. En 1569, les différents, qui étoient entre les Ducs de Brunſwick & cette ville, furent accommodez à ces conditions que le Duc Jules fils de Henri *le Jeune* approuva, ſavoir, que le Sénat rendroit au Duc le Bailliage entier d'Aſſembourg, proche de Wolfembutel, que le Duc rendroit de même les Bailliages d'Eich & de Wenthauſen aux deux Conſuls, au nom de la République; & qu'il renonceroit pour lui & pour ſes héritiers, à l'action intentée pour le Sack & la Vieille-rue, que Henri ſon pére prétendoit être des parties de la ville de Brunſwick, que ſes ancêtres avoient engagées, mais non pas vendues au Sénat. Ce traité ne termina pourtant pas toutes les diviſions, & on vit toûjours beaucoup de défiance du côté des Habitans, & de chagrin de la part des Ducs. Ils en vinrent même quelquefois aux armes, & en 1614, Frédéric Ulric mit le ſiége devant Brunſwick, & la preſſa vivement. Les villes Anſéatiques & les Hollandois la tirérent de ce mauvais pas; mais le Duc ayant encore levé de nouvelles forces l'année ſuivante, cette ville fut contrainte de lui rendre hommage en 1617. Ainſi ce Duc ſembla avoir mis fin à tous les différents, que la plupart de ſes ancêtres avoient eus avec cette ville. Ceux qui ſont venus après lui, ont encore prétendu d'autres droits: ils l'ont ſouvent aſſiégée inutilement; mais enfin elle fut priſe le 20 de juin 1670, par Rodolphe-Auguſte, Duc de Brunſwick-Wolfembutel, auquel elle appartient maintenant, & qui y a fait élever une citadelle pour la conſerver. La ville eſt belle, grande & aſſez peuplée, quoique le nombre des Habitans diminue depuis ſa priſe; car la groſſe garniſon que le Duc de Brunſwick y entretient, & le bruit des armes, en a preſque chaſſé tous les Marchands, & y a détruit le commerce. Elle eſt diviſée en cinq parties, qui ſont la vieille ville, la nouvelle ville, le Hagen, le Sack, & le vieux Wick. C'eſt pour cette raiſon que quelques Auteurs l'appellent *Pentapolis*; elle n'eſt qu'à deux milles d'Allemagne de Wolfembutel, & à huit de Hanovre. Ce fut là que mourut l'Empereur Othon IV, l'an 1218. * Baudrand. Bourgon, *Géogr. Hiſtor.*

BRUNSWICK, la Maiſon des Princes de Brunſwick & de Lunebourg, a pour tige AZON d'Eſt, Marquis de Toſcane, qui vivoit dans le XI ſiécle vers l'an 1028 ou 1030. C'eſt environ en ce tems qu'il ſuivit l'Empereur Conrad II, en Allemagne, où il épouſa *Cunegonde*, ſœur de *Guelphe* III, de la famille des anciens Guelphes, dont on aſſure qu'il fut le dernier. AZON eut de ce mariage GUELPHE D'EST, I. de ce nom, ſurnommé *le Robuſte*, qui épouſa *Judith*, fille de *Baudouin* V, dit *de l'Iſle*, Comte de Flandre, & alors veuve de *Toſtic*, Comte de Kent, frére de *Harold*, Roi d'Angleterre. L'Empereur Henri IV, qui avoit éprouvé en diverſes occaſions la fidélité de Guelphe, lui donna vers l'an 1071, l'inveſtiture de la Baviére, après avoir condamné & chaſſé Othon de Saxe qui en étoit poſſeſſeur. On dit que Guelphe ne mourut qu'en 1101, en allant dans la Terre-Sainte. Il laiſſa *Guelphe* II, mort ſans poſtérité; & HENRI I. dit *le Noir*, *le Jeune*, & le *Chien*, mort en 1125, ayant eu de *Wilſide*, fille de *Magnus*, Duc de Saxe, GUELPHE, qui s'établit en Italie; & HENRI II, dit *le Superbe*. Celui-ci épouſa *Gertrude*, fille de l'Empereur *Lotaire* II, dont il eut l'inveſtiture de la Baviére vers l'an 1137, puis du Duché de Saxe. Il mourut vers l'an 1179. HENRI III, ſon fils, dit *le Lion*, fut un des plus puiſſans Princes d'Allemagne, mais s'étant revolté en 1180, contre Frédéric I, dit *Barberouſſe*, qui l'avoit proſcrit, cet Empereur le dépouilla de ſes biens; car il donna la Baviére à Othon, Comte de Schiren, & la Saxe à Bernard, fils d'Albert l'*Ours*. Henri ſe retira auprès de Henri II, Roi d'Angleterre, dont il avoit épouſé en 1179, la fille *Mahaud*; & par ſon moyen il obtint les Comtez de Brunſwick & de Lunebourg. Il mourut en 1195, ayant eu *Othon*, IV. de ce nom, Empereur, mort en 1218; *Henri* IV, qui fut Comte Palatin du Rhin, par le moyen de ſa femme *Agnès*; & GUILLAUME, Duc de Brunſwick & de Lunebourg, car ce fut alors qu'*Othon* IV, ſon frére, érigea ces Terres en Duchez, quoique d'autres aſſurent que ce fut Frédéric II, en l'an 1235. GUILLAUME, I. du nom, étoit un Prince pacifique, & fut pére d'OTHON I, qui ſuit.

GENEALOGIE DE LA MAISON, *de* BRUNSWICK.

VII. OTHON, I. du nom, Duc de Brunſwick, par qui nous commençons cette généalogie, né en 1204, étoit le ſeptiéme par les générations, ainſi qu'on vient de le voir, depuis AZON d'Eſt. Il fut ſurnommé l'*Enfant*, parce que ſon pére GUILLAUME, qui mourut en 1212, le laiſſa au berceau. Ce jeune Seigneur, dès qu'il ſe vit un peu en état, eut peine à ſupporter que les biens de Henri III ſon ayeul euſſent paſſé, par les donations de l'Empereur Frédéric, en des mains étrangéres, & que ſon oncle Henri, Comte Palatin, abuſant de ſa minorité, eût même vendu à l'Empereur Frédéric II, la ville de Brunſwick, & d'autres Terres, qui étoient l'héritage de ſon pére. Ainſi, ayant appellé à ſon ſecours ce qui lui reſtoit de couſins, il leva des troupes en 1227, & s'étant préſenté inopinément devant cette place, il l'emporta, & défit la garniſon impériale: ce qui lui fit quitter le nom d'Othon *de Lunebourg*, pour prendre celui d Othon de *Brunſwick*. S'étant enſuite raccommodé avec l'Empereur Frédéric, & n'ayant point voulu ſe déclarer contre lui dans les bruits qu'il eut avec les Papes, ce Prince rendit à Othon tous les biens de ſon pére, & lui donna le titre de Duc de Brunſwick & de Lunebourg l'an 1239. Il mourut le neuviéme juin 1252, ayant eu de ſon mariage avec *Mathilde* ou *Marie*, fille d'*Albert*, Marquis de Brandebourg, 1. ALBERT, qui ſuit; & 2. *Jean*, qui fut Duc de Lunebourg, & pére d'Othon IV, lequel unit au Duché de Lunebourg le Comté de Danneberg, & mourut en 1330, laiſſant deux fils, *Othon* & *Guillaume*, morts ſans poſtérité, l'aîné en 1354, le cadet en 1368. Celui-ci donna ſes biens à *Magnus Torquatus* ſon parent, *dont il ſera fait mention dans la ſuite.*

VIII. ALBERT, ſurnommé *le Grand*, Duc de Brunſwick, fils aîné d'OTHON, aquit le château de Wolfembutel, & celui d'Aſſembourg, la ville de Hamelen, & celle d'Eimbeck, & mourut en 1279, ayant eu d'*Alix*, fille du Marquis d'Eſt, ou ſelon d'autres, d'*Adelaide*, fille d'*Othon* Marquis de Montferrat, 1. HENRI, qui ſuit, qui eut pour ſon partage de Grubenhagen, &c.; 2. ALBERT, qui eut la Principauté de Calemberg, *& dont il ſera fait mention cy-après*; & 3. GUILLAUME, qui fut Duc de Wolfembutel. Etant mort le premier, ſon frére Henri s'empara de ſa portion; mais Albert, avec l'aide des Habitans de Brunſwick, l'en chaſſa.

IX. HENRI de Brunſwick, ſurnommé *le Merveilleux*, fut Duc de Grubenhagen, & mourut en 1332, laiſſant d'*Agnès*, fille d'*Albert*, Landgrave de Thuringe, Marquis de Miſnie, 1. HENRI *le Jeune*; 2. ERNEST, qui ſuit; 3. *Jean*, Evêque d'Eimbeck, mort en 1367; 4. *Alſine* ou *Elſe*, mariée à *Frédéric*, Comte de Beichlingen; 5. *Iréne*, mariée en 1318, à *Andronic* II, Empereur de Conſtantinople; & 6. *Agnès*, mariée à *Henri*, Duc de Carinthie. HENRI *le Jeune* eut deux femmes, dont la premiére fut *Héléne*, fille de *Waldemar*, Marquis de Brandebourg: & la ſeconde fut *Marie*, fille de *N.*... Roi de Cypre. Du premier lit vint 1. *Othon*, qui fut quatriéme mari de *Jeanne* I, Reine de Naples, & mourut ſans enfans en 1393: & du ſecond, 2. *Balthaſar*, que l'Empereur Sigiſmond fit, dit-on, mourir par la faim, & qui épouſa dans le Royaume de Naples *Jeannette* Gaëtan, Comteſſe de Fondi, dont il n'eut point d'enfans; & 3. *Melchior*, Evêque d'Oſnabruck, puis de Swérin, mort en 1381, ayant été empoiſonné par ſes domeſtiques.

X. ERNEST, Duc de Brunſwick-Grubenhagen, ſecond fils de HENRI *le Merveilleux*, mourut en 1344. Il avoit épouſé *Agnès*, fille de *Henri*, Comte d'Eberſtein, dont il eut 1. ALBERT II. qui ſuit; 2. *Frédéric*, qui épouſa *Eliſabeth*, Comteſſe de Hombourg, dont il n'eut point d'enfans; & 3. *Anne*, mariée à *Henri*, dit *le Chauve*, Comte de Honſtein.

XI. ALBERT II, Duc de Brunſwick, d'Eimbeck & de Grubenhagen, aquit la forteréſſe de Saltz près d'Eimbeck, & mourut en 1397, ayant eu de *Sophie*, fille d'*Albert*, Duc de Saxe-Lawembourg, ERIC, qui ſuit.

XII. ERIC, Duc de Brunſwick, d'Eimbeck, de Saltz & de Grubenhagen, mourut en 1429, ayant eu d'*Eliſabeth*, fille d'*Othon*, dit *le Mauvais*, Duc de Brunſwick & de Lunebourg, 1. ALBERT, qui ſuit; 2. *Erneſt*, Chanoine d'Halberſtadt & Prevôt d'Eimbeck; 3. *Henri* III, mort en 1469, laiſſant de *Marguerite*, fille de *Jean*, Duc de Sagan, *Henri* IV, qui décéda en 1526, ſans enfans de *Marguerite*, fille de *Bernard*, Duc de Saxe-Lawembourg. Les filles du Duc *Eric* furent, 4. *Sophie*, Abbeſſe de Ganderſheim, morte en 1412; 5. *Agnès*, qui ſuccéda à ſa ſœur, & mourut en 1439; 6. *Eliſabeth*, épouſe de *Bogiſlas*, Duc de Poméranie, puis Abbeſſe de Ganderſheim, décédée en 1452; *Marguerite*, femme de *Simon*, Comte de la Lippe; & 7. *Anne*, mariée, 1. à *Albert*, Duc de Baviére: 2. à *Frédéric* de Brunſwick, Duc de Hanovre.

XIII. ALBERT III, Duc de Brunſwick-Grubenhagen, &c. mourut en 1490, ayant eu d'*Eliſabeth*, fille de *Volrath*, Comte de Waldeck, 1. PHILIPPE, qui ſuit; 2. *Erneſt*, mort ſans avoir été marié; 3. *Eric*, Evêque de Paderborn, d'Oſnabruck & de Munſter, mort le 14 mai 1532; & 4. *Sophie*, Abbeſſe de Ganderſheim, morte en 1475.

XIV. PHILIPPE, Duc de Brunſwick-Grubenhagen, né en 1486, mourut le quatriéme de ſeptembre 1551, ayant eu de *Catherine*, fille d'*Erneſt*, Comte de Mansfeld, morte en 1535, 1. *Philippe*, mort à trois ans en 1512; 2. ERNEST, qui ſuit; 3. *Albert*, né en 1521, mort le 20 octobre 1546; 4. *Jean*, né en 1526, tué en France à la bataille de Saint-Quentin, le deuxiéme ſeptembre 1557; 5. WOLFGANG, *mentionné cy-après*; 6. PHILIPPE, *dont il ſera parlé après ſes fréres*; & 7. *Catherine*, née en 1524, mariée, 1. en 1542, à *Jean-Erneſt*, Duc de Saxe: 2. à *Philippe*, Comte de Schwartsbourg, morte le 24 février 1581.

XV. ERNEST, Duc de Brunſwick-Grubenhagen, &c. né le deuxiéme avril 1518, mourut le deuxiéme avril 1567, jour de ſa naiſſance, laiſſant de *Marguerite*, fille de *George*, Duc de Poméranie, décédée le 24 juin 1569, *Eliſabeth*, mariée en 1568, à *Jean*, Duc de Holſtein-Sunderbourg, morte en 1586.

XV. WOLFGANG, Duc de Brunſwick-Grubenhagen, né le ſixiéme avril 1531, mourut le 14 mars 1595, ſans poſtérité de *Dorothée*, fille de *François*, Duc de Saxe-Lawembourg, mort en 1586.

XV. PHILIPPE, Duc de Brunſwick-Grubenhagen, né en 1533, mourut le quatriéme avril 1596, ſans poſtérité de *Claire*, fille de *Henri le Jeune*, Duc de Brunſwick-Wolfembutel, morte le 23 novembre 1595. Revenons au ſecond fils d'ALBERT *le Grand*.

IX. ALBERT, II. du nom, dit *le Gras*, ſecond fils d'ALBERT *le Grand*, fut Duc de Brunſwick & de Gottingen, & mourut en 1318, laiſſant de *Richſe*, fille de *Magnus*, dit *le Débonnaire*, Duc des Hérules & des Vandales, 1. *Othon*, ſurnommé *le Large*, Duc de Brunſwick, qui épouſa, 1. *Agnès*, fille de *Conrad* I, Ele-

ćteur de Brandebourg: 2. *Judith*, fille de *Henri*, Landgrave de Heſſe, mort en 1334, laiſſant une fille unique, nommée *Agnès*, mariée à *Barnime* III, Duc de Poméranie; 2. *Erneſt*, Duc de Gottingen, mort en 1379, mari de *Barbe*, fille de *Henri* IV, Duc de Sagan, dont il eut *Anne*, mariée à *Guillaume* I, Comte de Henneberg; & *Othon*, ſurnommé *le Mauvais*, Duc de Leina, mort en 1394, qui laiſſa de *Marguerite*, Ducheſſe de Bergues, *Guillaume*, mort jeune; *Othon*, ſurnommé le *Borgne*, mort en 1463, ſans poſtérité d'*Agnès*, fille du Landgrave de Heſſe, morte le deuxiéme février 1471; & *Eliſabeth*, mariée à *Eric*, Duc de Brunſwick-Grubenhagen. Les autres enfans d'ALBERT *le Gras* furent 3. *Albert*, Evêque d'Halberſtadt, mort en 1358; 4. *Henri*, Evêque d'Hildeſheim, qui fit commencer le bâtiment de ſon égliſe, & mourut en 1362; 5. *Luder*, Mâitre de l'Ordre Teutonique, mort en 1335; 6. MAGNUS *le Débonnaire*, qui ſuit; 7. *Mechtilde*, Abbeſſe de Ganderſheim.

X. MAGNUS, I. du nom, ſurnommé *le Débonnaire*, Duc de Brunſwick, &c. partagea avec ſes fréres les biens d'*Albert* II, leur pére, & eut le Bailliage de Sangershuſen, épouſa *Sophie* ou *Agnès*, fille de *Henri*, Marquis de Brandebourg-Landsberg, & mourut en 1368, ayant eu 1. *Othon*, mort en Italie; 2. *Louis*, qui mourut en 1358, ſans enfans de *Mechtilde*, fille de *Guillaume*, Duc de Lunebourg; 3. MAGNUS II, qui ſuit; 4. *Albert*, Archevêque de Brême, mort en 1395; *Mechtilde*, femme de *Bernard* III, Prince d'Anhalt; 5. *Héléne*, mariée à *Othon*, Comte de Hoye; 6. *Agnès* femme d'*Eric*, Comte de Hoye; & 7. *Sophie*; morte ſans alliance.

XI. MAGNUS II, ſurnommé *Torquatus* ou *le Porteur de collier*, d'une châine d'argent qu'il portoit au col; & par d'autres, l'*Inſolent* & l'*Emporté*, fut Duc de Brunſwick du vivant de ſon pére. Il fit la guerre à l'Evêque de Hildeſheim ſans aucune raiſon; auſſi y fut-il vaincu & fait priſonnier. Il fallut vendre les Bailliages de Sangershuſen & de Landsberg pour le racheter: ſon pére en mourut de chagrin. Albert V, Duc de Saxe-Lawembourg, lui fit la guerre pour la ſucceſſion de Lunebourg, à laquelle celui-ci prétendoit, à cauſe de ſa mére *Eliſabeth*, fille de *Guillaume*, Duc de Lunebourg, & ſœur de *Mechtilde*, veuve du Duc *Louïs*, frére âiné de *Torquatus*. Cette guerre ne put être appaiſée que vers l'an 1388, par le mariage du Saxon avec la veuve de *Torquatus*, & celui des deux filles de *Wenceſlas*, Electeur de Saxe, avec les deux fils de cette veuve, ainſi que nous allons le rapporter. Enfin il ſe battit en duel l'an 1373, contre Othon, Comte de Schawembourg, & le tua; mais il fut tué lui-même ſur le champ par un ſoldat de ſon ennemi, qui voulut par là venger la mort de ſon Général. Il avoit épouſé *Catherine*, fille de *Waldemar*, Electeur de Brandebourg, dont il eut 1. FRÉDÉRIC, à qui ſes fréres cédérent le droit de primogéniture. Il fut élu Empereur le 25 mai 1400, à la place de Wenceſlas IV déthrôné; mais le cinquiéme juin de la même année, Henri, Comte de Waldeck l'aſſaſſina à Fritzlar, à l'inſtigation de Jean, Archevêque de Mayence. Il mourut, laiſſant d'*Anne*, fille de *Wenceſlas*, Electeur de Saxe, deux filles, *Catherine*, femme de *Henri*, Comte de Schwartzembourg; & *Anne*, épouſe de *Frédéric*, Archiduc d'Autriche. Les autres enfans de Magnus II, ſont, 2. BERNARD, tige de *la branche de* LUNEBOURG; 3. HENRI, tige de *la branche de* BRUNSWICK; 4. *Othon*, Evêque de Brémen & de Ferden, mort en 1401; 5. *Héléne*, mariée en 1395, à *Albert*, Duc de Meckelbourg, Roi de Suéde; 6. *Agnès*, alliée 1. à *Boſon*, Comte de Mansfeld: 2. à *Bogiſlas*, Duc de Poméranie; 7. *Anne* ou *Eliſabeth*, femme de *Maurice*, Comte d'Oldembourg; 8. *Sophie*, épouſe de *Henri*, Duc de Meckelbourg; & 9. *Catherine*, mariée 1. à *Gérard*, Duc de Sléſwick: 2. à *Eric* III, Duc de Saxe-Lawembourg.

BRANCHE DE LUNEBOURG.

XII. BERNARD, ſecond fils de MAGNUS *Torquatus*, commença cette branche. Après la mort de ſon frére âiné, l'Empereur *Frédéric*, il fit un partage des biens de la Maiſon avec ſon frére *Henri*. Il eut pour ſa portion le Duché de Brunſwick; mais l'an 1428, il échangea avec ſon neveu *Guillaume*, ſurnommé *le Victorieux*, ce Duché contre celui de Lunebourg, que ſa poſtérité a conſervé, y ayant joint celui de Brunſwick dans le dernier ſiécle, par l'extinction de toute la poſterité de *Guillaume*, ſurnommé *le Victorieux*, comme nous le dirons cy-après. Bernard mourut en 1434, & laiſſa de *Marguerite*, fille de *Wenceſlas*, Electeur de Saxe, 1. *Othon*, ſurnommé *le Grand*, qui ſuccéda à ſon pére, mais qui mourut en 1445, ſans poſtérité d'*Eliſabeth* ſon épouſe, fille de *Herman*, dernier Comte d'Herbeſtein; 2. FRÉDÉRIC, qui ſuit; & 3. *Catherine*, mariée à *Caſimir*, Duc de Poméranie.

XIII. FRÉDÉRIC, dit *le Pieux*, Duc de Brunſwick Lunebourg, mourut en 1478, à Zell, dans un couvent de Cordeliers où il s'étoit retiré. Il avoit épouſé en 1430, *Magdelaine*, fille de *Frédéric* I, Electeur de Brandebourg, morte en 1480, ayant eu 1. OTHON, qui ſuit; 2. *Bernard*, Adminiſtrateur d'Hildeſheim, lequel épouſa *Mechtilde*, fille d'*Othon*, Comte de Schawembourg, qui mourut l'année d'après ſon mariage en 1464, ſans enfans, & ſa veuve le 22 juillet 1468; & 3. *Marguerite*, épouſe d'*Ulric* de Mekélbourg, Comte de Stargard.

XIV. OTHON, dit *le Magnanime*, Duc de Brunſwick-Lunebourg, mourut avant ſon pére le dixiéme janvier 1471. D'*Anne*, fille de *Jean*, Comte de Naſſau, qu'il avoit épouſée le 29 ſeptembre 1467, laquelle ſe remaria à *Philippe*, Comte de Catzenellebogen, & qui mourut le huitiéme avril 1514, il eut HENRI, qui ſuit.

XV. HENRI, ſurnomme *le Jeune*, Duc de Brunſwick-Lunebourg, né en 1468, ſuccéda à ſon ayeul. Dans la guerre que firent ſes couſins de Brunſwick à l'Evêque d'Hildeſheim, il prit les armes pour ce Prélat, & remporta ſur eux une victoire, où il fit priſonnier *Eric*, dit *le Vieux*, & mourut en France en 1532. Il avoit épouſé le 27 février 1487, *Marguerite*, fille d'*Erneſt*, Electeur de Saxe, qu'il perdit le ſeptiéme décembre 1529, en ayant eu 1. OTHON, qui ſuit; 2. ERNEST, qui continua la poſtérité, *rapportée cy-après*; 3. *François*, qui eut la terre de Gyffhorn en partage, & qui mourut le 25 novembre 1549, âgé de 41 ans, ayant eu de *Claire*, fille de *Magnus*, Duc de Saxe-Lawembourg, morte en 1576, *Catherine*, qui épouſa en 1564, *Henri*, dernier Burgrave de Miſnie, Seigneur de Ploën, morte le dixiéme décembre 1565; & *Claire*, épouſe de *Bernard*, Prince d'Anhalt, dont elle reſta veuve en 1570, remariée deux ans après à *Bogiſlas*, Duc de Poméranie, morte le 25 janvier 1598. Les filles du Duc HENRI furent 4. *Eliſabeth*, mariée en 1518, à *Charles*, Duc de Gueldre, morte en 1572, âgée de 80 ans; 5. *Apollonie*, morte fille en 1571, âgée de 72 ans; & 6. *Anne*, née en 1502, mariée en 1521, à *Barnime*, Duc de Poméranie, morte la même année que ſon mari, en 1568.

XVI. OTHON, Duc de Brunſwick-Lunebourg, né le 24 août 1495, ſouſcrivit avec ſes fréres à la Confeſſion d'Ausbourg, & mourut le onziéme août 1549. Quoique l'âiné, il céda à ſon ſecond frére les biens de la famille, ſe contentant d'une penſion viagére, & de la Seigneurie de Harbourg, où il ſe retira. Il n'avoit épouſé qu'une ſimple Demoiſelle du païs de Lunebourg, *Mechtilde* de Campen, laquelle ne mourut que le 16 octobre 1580. Elle fut mére d'OTHON, qui ſuit; de deux filles, *Anne* née en 1526, *Suſanne* morte en 1581; & d'autres enfans morts au berceau.

XVII. OTHON, Duc de Brunſwick Lunebourg, &c. dit *le Jeune*, né le 25 ſeptembre 1528, ſervit longtems dans les troupes de l'Empereur, qui le ſoutint contre ſes couſins, & mourut le 20 octobre 1603. Il avoit épouſé 1. le huitiéme ſeptembre 1551, *Marguerite*, fille de *Jean-Henri*, Comte de Schwartzembourg, morte le 18 mars 1557, dont il eut 1. *Othon-Henri*, mort ſans alliance, le 15 octobre 1591, âgé de 36 ans; 2. JEAN-FRÉDÉRIC, qui ſuit; & 3. *Eliſabeth*, mariée en 1582, à *Eric*, Comte de Wiſembourg, Suédois, morte en 1617. Il ſe remaria en 1562, avec *Hédwige*, fille d'*Ennon* II, Comte d'Oſtfriſe, décédée le quatriéme décembre 1616, dont il eut 4. GUILLAUME, *mentionné après ſon frére*; 5. *Chriſtophle*, né en 1570, mort le ſeptiéme juillet 1606, ſans enfans d'*Eliſabeth*, fille de *Jules*, Duc de Brunſwick, décédée le 24 novembre 1618; 6. *Othon*, né en 1572 mort en 1641, ſans poſtérité d'*Hédwige*, ſeconde fille du même *Jules*, Duc de Brunſwick; 7. *Jean*, né en 1573, mort en 1625, ſans avoir été marié; 8. *Frédéric*, né en 1578, tué en 1605; 9. *Anne-Marguerite*, Abbeſſe de Quedlimbourg, morte en 1643, âgée de 76 ans; 10. *Hédwige*, morte ſans être mariée en 1620, âgée de 51 ans; 11. *Catherine-Sophie*, née en 1577, mariée en 1609, à *Herman*, Comte de Schawembourg; & autres enfans morts au berceau.

XVIII. JEAN-FRÉDÉRIC, Duc de Brunſwick-Lunebourg, &c. né le 18 mars 1577, ſuccéda à ſon pére, & mourut le 21 février 1619, ſans avoir été marié.

XVIII. GUILLAUME, Duc de Brunſwick-Lunebourg, né le 14 mars 1564, du ſecond lit d'OTHON *le Jeune*, ſuccéda à ſon frére. Il obtint des biens de ſa famille, outre les Bailliages de Harbourg & de Moisbourg, le Haut Comté d'Hoye, & les rendit à ſes couſins par ſa mort arrivée le 30 mars 1642, n'ayant point été marié.

XVI. ERNEST, Duc de Lunebourg & de Zell, ſecond fils du Duc HENRI *le Jeune*, né le 26 juin 1497, introduiſit en 1530, la Confeſſion d'Ausbourg dans ſes Etats, & mourut le onziéme janvier 1546. Il avoit épouſé en 1528, *Sophie*, fille de *Henri*, Duc de Meckelbourg, qu'il perdit le 18 juin 1541, en ayant eu 1. *François-Othon*, né le 20 juin 1530, & mort le 29 avril 1552, trois mois après avoir épouſé *Eliſabeth-Magdelaine*, fille de *Joachim* II, Electeur de Brandebourg, laquelle ne décéda que le 22 août 1595; 2. *Frédéric*, né en 1532, mort le neuviéme juillet 1553, des bleſſures reçues au combat de Sivershuſe; 3. HENRI, tige de *la branche de* DANNEBERG, maintenant *de* WOLFEMBUTEL; 4. GUILLAUME, tige de *la branche de* ZELL, depuis *de* LUNEBOURG; 5. *Marguerite*, née en 1534, mariée en 1559, à *Jean*, Comte de Mansfeld; 6. *Eliſabeth-Urſule*, épouſe d'*Othon*, Comte de Schawembourg, morte le troiſiéme ſeptembre 1586, âgée de 47 ans; 7. *Magdelaine*, femme d'*Arnold*, Comte de Benthem, décédée en 1586, âgée de 46 ans; & 8. *Sophie*, mariée en 1562, à *Popon*, Comte de Henneberg.

BRANCHE DE DANNEBERG, à préſent WOLFEMBUTEL. ſortie de celle de LUNEBOURG.

XVII. HENRI, Duc de Brunſwick, &c. Comte de Danneberg, né le quatriéme juin 1533, troiſiéme fils d'ERNEST, Duc de Lunebourg, hérita de ſon frére âiné *François-Othon*, & par un partage fait avec ſon frére *Guillaume*, il lui céda le Duché, content des biens de Danneberg. Il étoit alors réſolu de vivre dans le célibat; mais ne tenant pas ſa réſolution, il ſe maria l'an 1569, avec *Urſule* fille de *François*, Duc de Saxe-Lawembourg, & mourut le 17 janvier 1598, âgé de 65 ans, ayant eu 1. *Jules-Erneſt*, né en 1571, mort le 26 octobre 1636, au même âge que ſon pére. Il avoit épouſé 1. *Marie*, fille d'*Ennon*, Comte d'Ooſtfriſe, morte le dixiéme juillet 1616: 2. le 18 décembre 1617, *Sibylle* ſa couſine, fille de *Guillaume*, Duc de Zell, qui décéda en 1652. Il eut de la premiére, *Marie-Catherine*, née en 1616, mariée en 1635, à *Adolphe-Frédéric*, Duc de Meckelbourg-Swérin. Les autres enfans de HENRI furent, 2. *François*, noyé prés de Strasbourg en 1601, âgé de 29 ans; 3. AUGUSTE, qui ſuit; *Sibylle-Eliſabeth*, née le quatriéme juin 1576, mariée en 1610, à *Antoine*, Comte de Delmenhorſt; & & 5. *Sidonie*, née le dixiéme ſeptembre 1577, morte fille le quatriéme ſeptembre 1645.

XVIII. AUGUSTE, Duc de Brunſwick-Wolfembutel, né le dixiéme avril 1579, fit ſa réſidence à Hizger; puis ayant hérité en 1634, du Duché de Brunſwick & de celui de Wolfembutel, par la mort du Duc *Frédéric-Ulric*, il y tranſporta ſa demeure. Ce fut un Prince des plus ſavans & des plus ſages de l'Europe, lequel mourut le 27 ſeptembre 1666, âgé de 87 ans. Il avoit épouſé 1. le 13 décembre 1607, *Claire-Marie*, fille de *Bogiſlas* XIII, Duc de Poméranie, morte le 19 février 1623: 2. le 26 octobre de la même année,

née, *Dorothée*, fille de *Rodolphe*, Prince d'Anhalt-Zerbst, décédée le 26 septembre 1634: le 13 juillet 1635, il prit une troisiéme alliance avec *Sophie-Elisabeth*, fille de *Jean-Albert*, Duc de Meckelbourg, morte le 22 août 1676. Du second lit, il eut 1. *Henri-Auguste*, mort au berceau; 2. RODOLPHE-AUGUSTE, qui suit; 3. ANTOINE-ULRICK, *mentionné après son frére*; 4. *Sibylle-Ursule*, née en 1629, mariée en 1663, à *Christian*, Duc de Holstein-Glucksbourg, morte le 12 décembre 1671; & 5. *Claire-Auguste*, née le 25 juin 1632, mariée le septiéme juin 1653, à *Frédéric*, Duc de Wirtemberg-Neustad, dont elle resta veuve en 1682, & mourut le sixiéme octobre 1700, âgée de 68 ans. Du troisiéme lit, le Duc AUGUSTE eut 6. FERDINAND-ALBERT, qui a commencé *la branche de* BÉVERN; & 7. *Marie-Elisabeth*, née le sixiéme janvier 1638, mariée 1. à *Adolphe-Guillaume*, Duc de Saxe-Eisenach: 2. en 1668, à *Albert*, Duc de Saxe-Cobourg, morte le cinquiéme février 1687.

XIX. RODOLPHE-AUGUSTE, Duc de Brunswick-Wolfembutel, naquit le 16 mai 1627, & l'an 1671, assisté du Conseil & des troupes des Princes de la Maison, il soumit à son autorité la ville de Brunswick, *ainsi que nous l'avons dit cy-dessus*, & mourut le 26 janvier 1704, en sa 77 année. Il avoit épousé 1. le dixiéme novembre 1650, *Christine-Elisabeth*, fille d'*Albert-Frédéric*, Comte de Barby & de Mulingen, morte le deuxiéme mai 1681: 2. une simple Demoiselle, nommée *Rosine-Elisabeth*, & que l'on a appellée du nom de son mari, *Madame-Rodolphine*, morte en 1701. De la premiere il eut 1. *Dorothée-Sophie*, née le 18 janvier 1653, mariée en 1673, à *Adolphe*, Duc de Holstein-Ploën, morte le 21 mars 1722, âgée de 70 ans; & 2. *Christine-Sophie*, née le deuxiéme avril 1654, faite Abbesse de Gandersheim en 1678, & mariée en 1681, à *Auguste Guillaume*, son cousin germain, morte le cinquiéme février 1695.

XIX. ANTOINE-ULRIC, Duc de Brunswick, de Lunebourg & de Wolfembutel, né le quatriéme octobre 1633, hérita de son frére *Rodolphe-Auguste*, dont il gouverna longtems les Etats, faisant sa résidence à Wolfembutel. Il fut d'abord Coadjuteur de l'Evêque d'Halberstadt, ensuite il eut des Canonicats Protestans de Strasbourg, embrassa la religion Catholique en 1710, & mourut le 27 mars 1714, en sa 81 année. Il épousa le 17 août 1656, *Elisabeth-Julienne*, fille de *Frederic* Duc de Holstein-Norbourg, morte le quatriéme février 1704. Il en a eu 1. *Auguste Frédéric*, né le 24 août 1657, Prince de grande espérance, qui fut blessé à la tête d'un regiment imperial au siege de Philisbourg le 19 août 1676, qui mourut treize jours après, & qui avoit épousé l'année précédente sa cousine, *Sophie-Dorothée*, fille de *George Guillaume*, Duc de Zell; 2. AUGUSTE GUILLAUME, qui suit; 3. LOUIS-RODOLPHE, *qui a commencé une branche*; 4. *Elisabeth-Eléonore*, née le 30 septembre 1658, mariée 1. le deuxiéme février 1675, à *Jean-George*, Duc de Meckelbourg-Swérin: 2. le 25 janvier 1681, à *Bernard*, Duc de Saxe-Meiningen, 5. *Anne Sophie*, née le 29 octobre 1659, mariée en 1677, à *Charles-Gustave*, Marquis de Bade-Dourlach; 6. *Auguste-Dorothée*, née le 16 decembre 1666, mariée en 1684, à *Antoine-Gontier*, Comte de Schwartzembourg-Arnstad; 7. *Henriette-Christine*, née le 19 septembre 1669, qui fut Abbesse de Gandersheim après sa cousine, & qui fit abjuration du Luthéranisme, & reçut le 18 septembre 1712, le Sacrement de confirmation; & six autres enfans morts au berceau. Ce Prince est Auteur de quelques Romans.

XX. AUGUSTE-GUILLAUME Duc de Brunswick-Lunebourg-Wolfembutel, né le huitiéme mars 1662, a été adopté par son oncle *Rodolphe-Auguste*, qui lui donna en mariage sa seconde fille *Christine-Sophie* le 24 juin 1681, morte le cinquiéme février 1695. Il prit une seconde alliance le septiéme juillet de la même année avec *Sophie-Amélie*, fille de *Christian-Albert*, Duc de Holstein-Gottorp, morte le 27 février 1710; & une troisiéme le 12 septembre de la même année, avec *Elisabeth-Sophie-Marie*, veuve d'*Adolphe-Auguste*, Duc de Holstein-Ploën, & fille de *Rodolphe-Frédéric*, Duc de Holstein-Norbourg.

RAMEAU SORTI DE LA BRANCHE DE WOLFEMBUTEL, dit *Blankenbourg*.

XX. LOUÏS-RODOLPHE Duc de Brunswick-Wolfembutel-Blankenbourg, second fils du Duc ANTOINE-ULRIC, commença ce Rameau. Il est né le 22 juillet 1671, & a épousé le 12 avril 1690. *Christine Louise*, fille d'*Albert-Ernest* Prince d'Ottingen, dont il a 1. *Elisabeth-Christine*, née le 28 août 1691, mariée le 23 avril 1708, a *Charles* VI, Empereur; 2. *Charlotte-Louise-Christine-Sophie*, née le 29 août 1694, mariée le 25 octobre 1711, au Prince *Alexiowitz*, fils du Czar de Moscovie, morte le premier novembre 1715; & 5. *Antoinette-Amélie*, née le 14 avril 1696, mariée le 15 octohre 1712, à *Ferdinand-Albert*, Duc de Brunswick-Lunebourg-Bévern.

AUTRE RAMEAU, dit DE BÉVERN, sorti de la branche de WOLFEMBUTEL.

XIX. FERDINAND-ALBERT, Duc de Brunswick-Lunebourg-Bévern, fils du Duc AUGUSTE, & de sa troisiéme femme, né le 22 mai 1636, fut d'abord reçu parmi les Chanoines Protestans de Strasbourg; & après avoir fait de grands voyages, dont il a fait imprimer le récit, & composé d'autres Ouvrages, il vint habiter le château de *Bévern*, près de la ville de Holtzminden, & mourut le 23 avril 1687, âgé de 51 ans. Il épousa le 25 novembre 1667, *Christine*, fille de *Frédéric*, Landgrave de Hesse-Eschwingen, dont il eut 1. *Auguste-Ferdinand*, né le 29 décembre 1677, tué le deuxiéme juillet 1704, au combat de Schellenberg, près de Donawert; 2. FERDINAND-ALBERT, qui suit; 3. *Ferdinand-Christian*, né le quatriéme mars 1682, Prevot de Saint-Blaise & de Saint-Cyriaque de Brunswick, mort en 1706; 4. *Ernest-Ferdinand*, jumeau du précédent, auquel il a succédé en la Prevôté de S. Blaise de Brunswick; 5. *Henri-Ferdinand*, né le 14 avril 1684, mort au siege du Turin en 1706; & 6. *Sophie-Eléonore*, Abbesse de Gandersheim, morte en 1710, à l'âge de 36 ans.

XX. FERDINAND-ALBERT, Duc de Brunswick-Lunebourg-Bévern, Général Major des armées de l'Empereur, Gouverneur de Comorre, né le 19 mai 1680, a épousé le 15 octobre 1712, *Antoinette-Amélie* de Brunswick, fille de *Louis-Rodolphe*, Duc de Brunswick-Blankenbourg, & de *Christine-Louise* d'Oetingen, dont il a 1. CHARLES né le premier juillet ou selon d'autres, le premier août 1713, marié le deuxiéme juillet 1733, avec *Philippine-Charlotte*, Princesse de Prusse; 2. *Antoine-Ulric*, né le 28 ou le 30 août 1714; 3. *Auguste-Guillaume*, né le dixiéme octobre 1715; 4. *Auguste*, né le 23 novembre 1719, mort le 26 mars 1720; 5. *N*.... mort le premier janvier 1721; 6 *Elizabeth Christine*, née le huitiéme novembre 1715, mariée le 12 juin 1733, à *Charles-Frédéric*, Prince Royal de Prusse.

BRANCHE DE ZELL, SORTIE DE CELLE de LUNEBOURG.

XVII. GUILLAUME, Duc de Brunswick-Zell & de Lunebourg, quatriéme fils du Duc ERNEST, né le quatriéme juillet 1535, eut le Duché de Zell pour son partage, avec le Bas Comté de Hoye; & après la mort de *Frédéric* Comte de Diepholt en 1581, il hérita de ce Comté, & mourut le 20 août 1532, ayant eu d'*Auguste-Dorothée*, fille de *Christian* III, Roi de Danemarck, qu'il épousa le 12 octobre 1561, laquelle n'est décédée que le sixiéme janvier 1617, 1. *Ernest*, né le 31 décembre 1564, qui succéda à son pére, mais qui mourut le deuxiéme mars 1611, âgé de 47 ans, sans avoir été marié; 2. *Christian*, né le 19 novembre 1566, qui fut Evêque de Minden & Prince de Grubenhagen, & mourut le huitiéme novembre 1633, âgé de 67 ans; 3. *Auguste*, né le 19 novembre 1568, qui lui succéda, fut Administrateur de Ratzebourg, eut de la succession du Duc *Frédéric-Ulric*, la Principauté de Calembetg, & mourut le dixiéme octobre 1636, âgé de 68 ans, *ne laissant que des bâtards*; 4. *Frédéric*, né le 27 août 1574, qui succéda a *Auguste*, fut Coadjuteur de Ratzebourg, Prevôt du Chapitre de Brémen, demeura à Harbourg sur l'Elbe, & mourut le dixiéme decembre 1648, âgé de 74 ans, *ne laissant aussi que des bâtards*; 5. *Magnus*, né le 30 août 1577, mort le 29 août 1632; 6. GEORGE qui suit; 7. *Jean*, Chanoine de Minden, né le 23 juin 1583, mort le 21 novembre 1628; 8. *Sophie*, née le troisiéme octobre 1563, mariée le troisiéme mai 1579, à *George-Frédéric*, Marquis de Brandebourg-Anspach, morte le 14 janvier 1639, âgee de 76 ans; 9. *Elisabeth*, née le 19 novembre 1565, mariée le troisiéme mai 1585, à *Frédéric*, Comte de Hohenloë, morte en 1621, âgée de 56 ans; 10. *Dorothée*, née le premier janvier 1570, mariée le 13 février 1586, a *Charles*, Comte Palatin de Birkenfeld, morte le 15 août 1649, âgée de 79 ans; 11. *Claire*, née le 16 janvier 1571, mariée le septiéme mars 1593, à *Guillaume*, Comte de Schwartzembourg, morte le huitiéme janvier 1658, âgée de 87 ans; 12. *Anne Ursule*, née le 22 mars 1572, morte sans alliance le troisiéme février 1601; 13. *Marguerite*, née le septiéme avril 1573, mariée le 18 septembre 1599, à *Jean-Casimir*, Duc de Saxe Cobourg, morte le septiéme août 1643, âgée de 70 ans; 14. *Marie*, née le onziéme octobre 1575, morte sans alliance le 21 octobre 1610; & 15. *Sibylle*, née le troisiéme juin 1584, alliée le 13 décembre 1617, à *Jules-Ernest*, Duc de Brunswick de Lunebourg-Danneberg, morte le ... juin 1652, âgée de 68 ans.

XVIII. GEORGE, Duc de Brunswick-Zell, &c. né le 17 février 1582, avoit eu la Principauté de Harbourg, pour sa portion, & fut le seul qui du consentement de tous ses fréres fut marié. Il fut Général d'une partie de l'armée Suédoise en 1632, 1633 & 1634, & mourut le onziéme avril 1641, âgé de cinquante-neuf ans, ayant ordonné par son testament, qu'il y auroit toûjours deux partages dans la Maison pour les deux âinez; savoir, Zell & Lunebourg. Les enfans qu'il eut d'*Anne-Eléonore*, fille de *Louis*, Landgrave de Hesse-Darmstadt, qu'il avoit épousée le 14 septembre 1617, morte en 1649, furent 1. CHRISTIAN-LOUÏS qui suit; 2. GEORGE-GUILLAUME, *mentionné après lui*; 3. *Jean-Frédéric*, né le 25 avril 1625, qui fut Duc de Hanover, de Calemberg & de Grubenhagen, se fit Catholique en 1657, & mourut le 27 décembre 1679. Il avoit épousé le 25 novembre 1667, *Bénédicte-Henriette-Philippe*, fille du Comte *Edouard* Palatin, dont il ne laissa que des filles qui n'héritérent que des meubles, & passérent en France avec la Duchesse leur mére, savoir, *Charlotte-Félicité*, née le huitiéme mars 1671, mariée le 18 novembre 1695, à *Renaud* d'Est, Duc de Modéne, morte en couches le 29 septembre 1710; *Henriette-Marie-Joseph*, née le 29 mars 1672, morte le quatriéme septembre 1687; & *Willelmine-Amélie*, née le 26 avril 1673, mariée le 15 janvier 1699, au Roi des Romains *Joseph*, depuis Empereur, mort en 1711. Les autres enfans de *George* sont, 4. ERNEST-AUGUSTE, qui a fait *la branche électorale*; & 5. *Sophie-Amélie*, née le 24 mars 1628, mariée le sixiéme octobre 1643, à *Frédéric* III, Roi de Danemarck, morte le deuxiéme mars 1685.

XIX. CHRISTIAN-LOUÏS, Duc de Brunswick-Zell, &c. né le 25 février 1622, demeura à Hanovre; puis ayant hérité de son oncle *Frédéric*, Duc de Zell, il fut Duc de Lunebourg, Prince de Grubenhagen, &c. mais il mourut le 15 mars 1665, sans avoir eu d'enfans de *Dorothée*, fille de *Philippe*, Duc de Holstein-Glucksbourg, qu'il avoit épousée le neuviéme octobre 1653. Elle se remaria le 25 juin 1668, à *Frédéric-Guillaume*, Electeur de Brandebourg, & mourut le 16 août 1689.

XIX. GEORGE-GUILLAUME, Duc de Brunswick-Zell, &c. né le 16 janvier 1624, eut d'abord la Principauté de Calemberg. Etant hors du païs lors de la mort de son frére *Christian-Louïs*, le troisiéme frére nommé *Jean-Frédéric*, s'empara du Duché de Zell, contre la téneur du testament de leur pére. GEORGE-GUILLAUME se

ſe prépara à recouvrer ce Duché par les armes; mais ils s'accommodérent; ſon frére lui rendit ce Duché, avec le Comté de Hoye & de Diepholt, & il donna à ſon frére *Jean-Frédéric* la Principauté de Calemberg & celle de Grubenhagen. Ce Duc mourut le 28 août 1705, âgé de 81 ans. Il avoit épouſé *Eléonore* d'Eſmiers, fille d'*Alexandre*, Seigneur d'Olbreuſe en Poitou, qu'il fit Dame de Harbourg en l'épouſant. L'Empereur la créa Princeſſe dans la ſuite, & elle mourut le ſixiéme février 1722. Il en eut trois filles mortes jeunes; & *Sophie-Dorothée*, née en 1666, mariée 1. en 1675, à ſon couſin *Auguſte-Frédéric* de Wolfembutel, qui fut tué en 1676, au ſiége de Philisbourg avant la conſommation du mariage: 2. le 21 novembre 1682, à *George-Louis*, Duc de Brunſwick-Hanovre, & Roi d'Angleterre, ſon couſin germain, dont elle a été ſéparée par un jugement public du vint-huit décembre 1694.

BRANCHE DE HANOVRE, que l'on nomme ELECTORALE, à laquelle celle de ZELL *eſt réünie depuis 1705.*

XIX. Ernest-Auguste Duc de Brunſwick-Hanovre, &c. dernier des fils du Duc George, a commencé cette branche. Il naquit le 20 novembre 1629, fut Evêque d'Oſnabruck en 1662, & Duc de Hanovre en 1680, après la mort de ſon frére. Il envoya du ſecours en Candie contre les Turcs, ſervit de ſa perſonne & de ſes troupes dans les guerres de 1673, &c. ſe trouva à la bataille de Conſarbrick en 1675, & fournit des troupes à l'Empereur Léopold, conduites par ſes enfans dans la guerre de Hongrie: en reconnoiſſance de quoi, ce Prince créa en ſa faveur un neuviéme Electorat, ſous le titre d'*Archiporte-Enſeigne* de l'Empire. Son frére *George-Guillaume* lui céda le Duché de Lunebourg, les Principautez de Zell, de Calemberg & de Grubenhagen, avec le Comté de Hoye & de Diepholt, toutes Terres qui feront attachées à ce neuviéme électorat, à l'aîné de la Maiſon, tant que la poſterité maſculine d'Erneſt-Auguſte ſubſiſtera. Le décret de cette nouvelle création eſt du 22 mars 1692. Pluſieurs Princes de l'Empire s'y oppoſérent: nonobſtant cette oppoſition, l'Empereur lui en donna l'inveſtiture le 19 décembre de la même année. Ce nouvel Electeur mourut le troiſiéme février 1698, âgé de ſoixante-neuf ans, ayant eu de *Sophie* Princeſſe Palatine, fille de *Frédéric* V, Roi de Bohéme & Electeur Palatin, & d'*Eliſabeth* d'Angleterre, qu'il avoit épouſée le 17 octobre 1658, & qui avoit été déclarée la premiére dans la ſucceſſion à la Couronne d'Angleterre dans la ſéance du Parlement du 23 mars 1701, morte le huitiéme juin 1714, en ſa quatre-vint-quatriéme année, 1. George-Louïs qui ſuit; 2. *Frédéric-Auguſte*, né le troiſiéme octobre 1661, qui fut tué étant Major-Général des armées de l'Empereur en Tranſſylvanie, le dixiéme janvier 1691; 3. *Maximilien-Guillaume*, né le 13 décembre 1666, fait Général de l'armée des Vénitiens en 1686; 4. *Charles-Philippe*, né le 13 octobre 1669, mort priſonnier des Turcs, des bleſſures reçues dans une rencontre contre les Tartares, près de Kaſanec en Albanie, le premier janvier 1690; 5. *Chriſtian*, né le 29 ſeptembre 1671, noyé en traverſant le Danube, après la défaite de la cavalerie impériale par les François à Munderkingen le 31 juillet 1703; 6. *Erneſt-Auguſte*, né le 17 ſeptembre 1674, élu Evêque d'Oſnabruck le deuxiéme mars 1716, créé Duc d'Yorck & d'Albanie en juillet de la même année, & Chevalier de la Jarretiére, mort en 1728, & 7. *Sophie-Charlotte*, née le 20 octobre 1668, mariée le huitiéme octobre 1684, à *Frédéric*, III. du nom, Electeur de Brandebourg, morte Reine de Pruſſe le premier fév. 1705, en ſa 37 année.

XX. George-Louïs, Duc de Brunſwick-Hanovre, & neuviéme Electeur, né le 28 mai 1660, ſe trouva avec ſon pére à la bataille de Conſarbrick, a été proclamé Roi d'Angleterre le 12 août 1714, après la mort de la Reine Anne, couronné le 31 octobre de la même année, mort le 22 du mois de juin 1727. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ANGLETERRE.

XXI. George-Auguste, fils du précédent, Duc de Brunſwick-Hanovre, Roi d'Angleterre. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ANGLETERRE.

BRANCHE DE BRUNSWICK, finie en 1634.

XII. Henri, Duc de Brunſwick, dernier des fils de Magnus *Torquatus*, fut Duc de Lunebourg, de Calemberg & de Wolfembutel. Il épouſa 1. en 1386, *Sophie*, fille de *Wratiſlas*, Duc de Poméranie: 2. *Marguerite*, fille d'*Herman*, Landgrave de Heſſe. Il mourut en 1416, ayant eu du premier lit, 1. Guillaume qui ſuit: & du ſecond, 2. *Henri*, dit *le Pacifique*, né en 1411, mort le ſixiéme décembre 1473, laiſſant d'*Héléne*, fille d'*Adolphe*, Duc de Cléves, décédée en 1471, une fille unique, *Marguerite*, qui épouſa le troiſiéme novembre 1469, *Guillaume*, Comte de Henneberg. Henri I eut auſſi de ſon premier mariage une fille, 3. *Catherine*, mariée à *Frédéric* I, Electeur de Saxe, morte le 28 décembre 1422.

XIII. Guillaume, Duc de Brunſwick, dit *le Victorieux*, parce qu'il remporta ſept victoires ſur ſes ennemis, eut de grands démêlez avec *Othon*, ſurnommé *le Boiteux*, ſon couſin. Celui-ci ayant pris ſon tems, que Guillaume étoit occupé à ſoutenir les villes Anſéatiques dans la guerre de Danemarck, s'empara du Duché de Calemberg. Guillaume ménagea vîte la paix de ces villes avec le Roi de Danemarck, & vint fondre à ſon tour ſur les terres de Brunſwick, qu'il enleva: ce qui l'obligea lui & ſon couſin d'échanger leurs partages. Guillaume retint le Duché de Brunſwick, & céda à ſon oncle Othon, dit *le Boiteux*, le Duché de Lunebourg, conſervant encore pour lui celui de Calemberg, que ſon couſin fut forcé de lui reſtituer. Son frére *Henri* s'empara auſſi, pendant ſon abſence dans des guerres étrangéres, du Duché de Wolfembutel; mais celui-ci étant mort ſans enfans mâles, ce Duché revint à Guillaume, qui mourut le 25 juillet 1482, âgé de quatre-vint-dix ans. Il avoit épouſé 1. en 1423, *Cécile*, fille de *Frédéric* I, Electeur de Brandebourg: 2. en 1459, *Mechtilde*, fille d'*Othon*, Comte de Holſtein-Schawenbourg, veuve de *Bernard*, Duc de Lunebourg, morte en 1468, dont il eut 1. *Frédéric*, Duc de Hanovre, mort en 1494, ſans enfans, ni d'*Anne* de Brunſwick, fille d'*Eric*, Duc de Grubenhagen, veuve d'*Albert* III, Duc de Baviére, ni de *Marguerite*, fille de *Conrad*, Comte de Ritberg; 2. *Othon*, qui hérita du Duché de Gottingen de ſon couſin Othon *le Boiteux*, & qui déceda ſans avoir été marié le 22 juillet 1471; & 3. Guillaume qui ſuit.

XIV. Guillaume, II. du nom, dit *le Jeune*, Duc de Brunſwick-Gottingen, mourut en 1495, ayant eu d'*Eliſabeth*, fille d'*Othon*, Comte de Stolberg, morte en 1499, 1. Henri qui ſuit; 2. *Anne*, mariée en 1488, à *Guillaume* dit *le Vieux*, Landgrave de Heſſe; & 3. *Eric* dit *le Vieux*, qui reçut de ſon pére pour ſon partage Gottingen, Hanovre & Calemberg, né le 16 février 1470. Il ſignala ſa valeur dans un combat près de Ratisbone, où il ſauva la vie à l'Empereur Maximilien I, en 1504. Depuis en 1519, il fut fait priſonnier par Jean de Lawembourg, Evêque de Hildeſheim, appuyé de Henri Duc de Lunebourg; mais ayant recouvré la liberté, il prit dix-huit villes & plus de cent villages ſur ce Prélat. Proſcrit par l'Empereur Charles-Quint, il mourut le 26 juillet 1540, âgé de ſoixante-dix ans, ayant épouſé 1. en 1500, *Catherine*, fille d'*Albert*, Duc de Saxe, veuve de *Sigiſmond*, Archiduc d'Autriche, morte en 1524: 2. en 1527, *Eliſabeth*, fille de *Joachim* I, Electeur de Brandebourg, morte le 25 mai 1558. Il eut de la ſeconde 1. *Anne Marie*, alliée le 17 mars 1550, à *Albert* de Brandebourg, Duc de Pruſſe, morte le 20 mars 1568; 2. *Eliſabeth*, mariée en 1543, à *George-Erneſt*, Prince de Henneberg, décédée en 1566; 3. *Catherine*, épouſe de *Guillaume*, libre Baron de Roſemberg-Crumlaw, Burgrave de Bohéme; & 4. *Eric* II, dit *le Jeune*, Duc de Gottingen, né le dixiéme août 1528, qui hérita d'une partie du Comté de Hoye, & mourut à Paris le ſeptiéme novembre 1584. Il avoit épouſé 1. en 1545, *Sidonie*, fille de *Henri*, dit *le Pieux*, Duc de Saxe, morte le quatriéme janvier 1575: 2. la même année, *Dorothée*, fille de *François*, Duc de Lorraine, qui mourut en 1587. *Il laiſſa ſeulement deux enfans naturels de* Catherine *Wodam*, *Hollandoiſe*; Guillaume, *libre Baron de Harem & de Liſfeld, mort à Pavie; &* Catherine, *mariée à* Jean *Doria*, *Génois.*

XV. Henri II, ſurnommé *le mauvais*, Duc de Brunſwick & de Wolfembutel, né le 24 juin 1463, fut tué dans la Friſe, où il aſſiégeoit une place le 23 juin 1514. De *Catherine*, fille d'*Eric* Duc de Poméranie, morte en 1526, il eut *Chriſtophle*, Archevêque de Brémen, & Evêque de Ferden, né en 1481, mort le 22 janvier 1558, 1. Henri qui ſuit; 2. *François*, Evêque de Minden, né en 1492, mort le 29 novembre 1529; 3. *Eric*, Commandeur de l'Ordre Teutonique, mort le 29 novembre 1525; 4. *Guillaume*, Commandeur de Mirouen, mort en exil l'an 1558; 5. *George*, Evêque de Minden, de Ferden, & Archevêque de Brêmen, mort le quatriéme décembre 1566; & 6. *Catherine*, épouſe de *Magnus*, Duc de Saxe-Lawembourg.

XVI. Henri, III. du nom, Duc de Brunſwick, &c. ſurnommé *le Jeune*, né le dixiéme novembre 1489, fut un Prince tres-emporté, ennemi de ſon repos & de celui de l'Allemagne, qu'il déſola plus d'une fois avec le fer & le feu. Il fut la cauſe de la guerre de Hildeſheim, *dont nous avons parlé cy-deſſus*, où ſon oncle Eric *le Vieux* fut fait priſonnier. Après s'être fait Proteſtant, il mourut le 12 juin 1568, âgé de ſoixante dix-neuf ans. Il avoit épouſé 1. en 1515, *Marie*, fille de *Henri*, Duc de Wirtemberg, morte en 1542: 2. en 1556, *Sophie*, fille de *Sigiſmond* Roi de Pologne, morte le 28 mai 1575. Du premier lit il eut, 1. 2. *Charles-Victor* & *Philippe*, tuez au combat de Sivershuſe le neuviéme juillet 1553; 3. 4. 5. 6. quatre mâles, morts au berceau; 7. Jules qui ſuit; 8. *Catherine*, née en 1518, mariée en 1537, à *Jean*, Marquis de Brandebourg-Cuſtrin, morte le 16 mai 1574; 9. *Marguerite*, mariée en 1561, à *Jean*, Duc de Munſterberg, décédée en 1565; & 10. *Claire*, née le 16 novembre 1532, Abbeſſe de Ganderſheim, mariée en 1560, à *Philippe* de Brunſwick, Duc de Grubenhagen, & morte le 23 novembre 1565.

XVII. Jules, Duc de Brunſwick-Wolfembutel, né le dixiéme juillet 1518, fut Evêque de Minden, & Coadjuteur de Paderborn; mais il abandonna la Religion Catholique pour embraſſer la Proteſtante: ce qui lui attira l'indignation de ſon pére, qui pour lors n'avoit pas encore changé de religion. Jules fit même un corps de Doctrine, qu'il voulut être obſervé dans ſes Etats, & fonda l'Univerſité de Helmſtadt. Il traita avec les Habitans de Brunſwick, *ainſi que nous l'avons rapporté en parlant de cette ville*, fit bâtir près de Wolfembutel la ville de Henricſtadt, & mourut le troiſiéme mai 1589. Il avoit épouſé le 25 février 1560, *Hédwige*, fille de *Joachim* II, Electeur de Brandebourg, morte le 22 octobre 1602, dont il eut 1. Henri-Jules qui ſuit; 2. *Philippe-Sigiſmond*, né le premier juillet 1568, Evêque de Ferden & d'Oſnabruck, Prevôt de Halberſtadt; 3. *Joachim-Charles*, né le 23 avril 1573, Prevôt de Straſbourg, mort le neuviéme octobre 1615; 4. *Jules-Auguſte*, né le quatriéme février 1578, Abbé de Michelſtein, Prevôt de Saint-Blaiſe à Brunſwick, mort le 30 août 1617; 5. *Sophie-Hédwige*, née le premier décembre 1561, mariée le 20 octobre 1577, à *Erneſt-Louis*, Duc de Poméranie, morte en 1592; 6. *Marie*, née le 13 janvier 1566, mariée le 13 novembre 1582, à *François*, Duc de Saxe-Lawembourg, décédée en 1626; 7. *Eliſabeth*, née le 13 février 1567, mariée 1. le ſixiéme mai 1583, à *Adolphe*, Comte de Holſtein-Schawembourg: 2. en 1604, à *Chriſtophle*, Duc de Brunſwick-Harbourg, morte le 24 octobre 1618; 8. *Marguerite*, morte à neuf ans le 20 janvier 1580; 9. *Sabine-Catherine*, décédée à ſeize ans en 1590; 10. *Dorothée-Auguſte*, née le 12 février 1577, Abbeſſe de Ganderſheim, morte le 15 octobre 1611; & 11. *Hédwige*, née en 1580, alliée en 1621, à *Othon*, Duc de Lunebourg-Harbourg, morte en 1641, âgée de ſoixante-un ans.

XVIII. Henri-Jules, Duc de Brunſwick, &c. né le 15 octobre 1564, fut poſtulé Evêque de Halberſtadt & de Minden. Les Habitans de Brunſwick, ayant refuſé de lui prêter le ferment après la mort de ſon pére, il leur fit une guerre ſanglante. Il s'empara du Duché de Grubenhagen l'an 1596, après la mort du dernier Duc, quoi-

quoique ceux de Lunebourg y eussent plus de droit, & mourut le 20 juillet 1613, ayant été marié deux fois, 1. le 26 septembre 1585, à *Dorothée*, fille d'*Auguste*, Electeur de Saxe, morte le 13 février 1587: 2. le 19 avril 1590, à *Elisabeth*, fille de *Frederic* II, Roi de Danemarck, décédée le 19 juillet 1626. De la premiere il n'eut 1. qu'une fille, *Dorothée-Hédwige*, née le quatriéme février 1587, mariée le 29 décembre 1605, à *Rodolphe*, Prince d'Anhalt-Zerbst, morte en 1608, âgée de vint & un ans. Du second lit il eut 2. FRÉDÉRIC-ULRIC qui suit; 3. *Christian*, Evêque d'Halberstadt, né le dixiéme septembre 1599, qui eut une part signalée aux guerres d'Allemagne. Il prit le parti de Frederic V, Electeur Palatin, élu Roi de Bohéme, & porta longtems à son chapeau le gand de la Reine femme de ce Prince, en témoignage des services qu'il leur avoit vouez. Tilly le défit en 1622. Il perdit un bras au combat de Floriac, & mourut d'une fiévre chaude à Wolfembute. le sixiéme juin 1626, à l'âge de 27 ans. Sa mort délivra les Catholiques de Saxe & de Westphalie, & particuliérement les Prêtres, d'un ennemi si barbare & si furieux, que les personnes simples doutérent s'il n'etoit point l'Antechrist. On le surnomma *l'Evêque enragé*. *Voyez* CHRISTIAN. Les autres enfans du Duc HENRI-JULES furent, 4. *Henri-Jules*, mort le onziéme juillet 1606, à neuf ans; 5. *Rodolphe*, Evêque d'Halberstadt, mort le sixieme février 1616, âgé de quatorze ans; 6. *Henri-Charles*, aussi Evêque de Halberstadt avant ses fréres, mort en 1615, âgé de six ans; 7. *Sophie-Hédwige*, née le 20 février 1592, mariée le huitiéme juin 1609, à *Ernest-Casimir*, Comte de Nassau Dillenbourg; 8. *Elisabeth*, née en 1593, mariée 1. en 1612, à *Auguste*, Duc de Saxe: 2 en 1618, à *Jean-Philippe*, Duc de Saxe-Altembourg, morte en 1650; 9. *Hédwige*, née le 19 février 1595, mariée le septiéme février 1619, à *Ulric* Duc de Poméranie, morte en 1622; 10 *Dorothée*, née le huitiéme juin 1596, mariée en 1615, à *Christian-Guillaume*, Marquis de Brandebourg, morte en 1649; & 11. *Anne-Auguste*, née le 19 mai 1612, mariée à *George-Louis*, Comte de Nassau Dillenbourg

XIX. FRÉDÉRIC-ULRIC, Duc de Brunswick, né le cinquiéme avril 1591, continua la guerre contre les Habitans de Brunswick, & les força à se soumettre en 1617. Il suivit le parti du Roi de Danemarck, puis celui de l'Empereur, & mourut le onziéme août 1634, sans avoir eu d'enfans d'*Anne-Sophie*, fille de *Jean-Sigismond*, Electeur de Brandebourg. En lui finit cette branche, & ses biens passerent à celle de LUNEBOURG.

Les Princes de la Maison de Brunswick ont leur séance dans le Collége des Princes, immédiatement après ceux des Maisons Electorales, & avant toutes les autres Maisons. Chaque branche à sa voix. * Henricus Buntingius, *in Chron. Brunf.* Henricus Meibomius, *Chron. Brunf. Topograph. Ducat. Brunsv. & Luneb.* Bertius, *l.* 2. *Comm. Germanor.* De Thou, *Hist.* Lotichius & Thuldenus, *Hist. nostri tempor.* Crants. Crusius. Cluvier. Henrici Meibomii *Introd. ad Saxon. Inf. Hist.* Gregorio Leti, *Hist. di Brandeb. & dell' Imperio.* Rittershusius, *Geneal.* Heiss, *Hist. de l'Empire.* Imhoff, *Notit. imper.*

ELECTORAT DE BRUNSWICK.

On a vu cy-dessus, qu'Ernest-Auguste, Duc de Brunswick-Hanovre fit entrer l'Electorat dans sa Maison; mais son fils George-Louis, devenu depuis Roi de la Grande Bretagne, & mort le 22 juin 1727, ne fut reçu dans le College des Electeurs, que le septiéme septembre 1708, à la Diéte de Ratisbonne. Lors de l'érection de ce nouvel Electorat, l'Electeur de Brunswick devoit être Grand-Porte-enseigne de l'Empire; & son Vicaire, le Comte de Platen, Grand-Maitre héréditaire des postes de Brunswick; mais le 12 avril 1710, la charge de Grand Thrésorier lui fut conférée. L'Electorat est attaché aux Duchez de Hanovre & de Zell: Ernest-Auguste ne possédoit que le premier: mais George-Guillaume Duc de Zell, son frére, le nomma son héritier pour unir leurs Etats, afin d'assurer à sa Maison les moyens de soutenir la dignité Electorale. C'est George Louis qui a recueilli la succession du Duc de Zell, mort le 21 août 1705. Ainsi présentement les pais de cet Electorat sont, le Duché de Calenberg, où sont Hanovre, Calenberg, Hamelen, Neustadt, Gottingen, Northeim, Munden, Uslar, Hardegsen, &c.; le Duché de Grubenhagen, où sont Eimbeck, Osterode, Hertzberg, Schartzfelt, Lutterberg, Andreasberg, Clausthal, Cellerfeld, Altenau, Elbingerode, &c.; le Comté de de Diepholt; le Comté de Hoya, où sont Stoltzenau, Diepenau, Steigerberg, & Barenburg; dans l'Evêché de Hildesheim, les Bailliages de Coldingen, de Lutter, de Badenburg & de Westershoven, avec le droit de protection sur la ville de Hildesheim; & le Comté de Danneberg, cédé par les Ducs de Wolfembutel aux Ducs de Lunebourg, pour leurs prétentions sur la ville de Brunswick. L'Electeur posséde encore le Comté de Delmenhorst, qu'il a eu par engagement de la Couronne de Danemarck pour vint ans, à compter depuis 1711, de même que les Duchez de Brémen & de Ferden, vendus par le Roi de Danemarck en 1715; le Duché de Saxe-Lawembourg dont il est en possession, en attendant la fin du proces entre les Princes qui y prétendent; & le séquestre du Comté de Mansfeld. L'Electeur de Brunswick jouit de plusieurs droits conjointement avec les Ducs de Wolfembutel, comme, du privilége de faire juger en dernier ressort les causes qui sont au dessous de 4000 livres. L'Université de Helmstadt, & les mines de Hartz appartiennent aussi aux deux branches. Pour le droit de posséder alternativement l'Evêché d'Osnabrug, il appartient à la seule branche Electorale; mais si elle venoit à manquer, les Ducs de Wolfembutel jouïroient du même droit. Les Conseils de l'Electeur sont, le Conseil d'Etat, le Conseil des guerres, la Chambre, la Chancellerie, la Justice de la Cour, & le Consistoire. Il ne sauroit faire de nouvelles loix, ni établir de nouvelles impositions sans le consentement des Etats, où entrent le Clergé, la Noblesse & les Bourgeois. * *Souverains du Monde.*

BRUNTRUT. *Voyez* PORENTRU.

BRUNTYLAND, bon bourg de l'Ecosse méridionale, est dans province de Fife, sur le bord du Golfe de Forth, vis à vis de la ville d'Edimbourg. * Maty, *Dict. Geogr.*

BRUNUS ou BRUNN (Conrad) Chanoine d'Ausbourg en Allemagne, natif du bourg de Kirchen, dans le Duché de Wirtemberg, s'aquit beaucoup de reputation dans le XVI siécle, par la connoissance qu'il avoit du Droit, & parut avec eclat aux Diétes d'Ausbourg, de Worms, de Spire & de Ratisbone. Il publia un Traité des Ceremonies en six livres, & quelques autres, *De Hereticis*; *De Seditiosis*; *De Legationibus, & de Imaginibus*, qu'on mit dans un même volume, imprimé à Mayence en 1551. Il donna aussi au public un Traité qu'il fit contre les Centuriateurs de Magdebourg, & mourut en 1563. * Le Mire, *de Script. sæculi XVI.*

BRUNUS ou LE BRUN (Pierre) Religieux de l'Ordre des Carmes, natif de Bourdeaux, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit célébre par sa doctrine & par sa pieté. Il composa un Traité pour la défense de son Ordre, & quelques autres piéces. * Lucius, *in Biblioth. Carmelit.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

BRUNUS (Jordanus) natif de Note, au Royaume de Naples, étoit un homme de beaucoup d'esprit; mais il employa mal ses lumiéres; car non seulement il attaqua la Philosophie d'Aristote, dans un tems où on ne pouvoit le faire sans exciter mille troubles, & sans s'exposer à mille persécutions; mais il attaqua aussi les veritez les plus importantes de la Foi. On l'avoit chassé d'Italie, & il s'étoit retiré dans un pais moins dangereux pour des Philosophes de son caractére. Il avoit couru l'Allemagne, la France, & il n'auroit pas mal fait de continuer; car ayant rebroussé chemin, pour s'en retourner en Italie, il y fut brûlé, dit-on, comme un impie l'an 1600. Il y a d'habiles gens qui prétendent que M. Descartes a pris de lui quelques-unes de ses idees. Bayle, *dans son Dictionnaire Critique*, rapporte le titre de quelques-uns de ses Ouvrages. * M. Leibnits, *Journal de Leipsik*, 1682. *p.* 187. Huet, *Censura Philosophiæ Cartesianæ*, *ch.* 8. *p.* 215. *edit. Paris.*

* BRUNUS (Auguste) Religieux Observantin de l'Ordre de St. François, natif de Palerme en Sicile, se rendit recommandable par sa science, par la régularité de ses mœurs & par la pratique de la vertu. Il alla à Jérusalem où il fut Portier du monastére de son Ordre. Etant de retour à Palerme, il y mourut dans le monastere de Ste Marie des Anges en 1623. Il a donné en Italien une *Relation de son voyage de la Terre Sainte.* * *Gr. Dict. Univ. Holl, Biblioth. Sicula.*

BRUNUS (Antoine) Poëte Italien. *Voyez* BRUNI.

BRUNUS ou BRUNESIUS. *Voyez* BRUNESIUS.

BRUOMAT, que Ptolomée appelle *Braucomagum* ou *Braucomagus*, bourg d'Allemagne, à deux lieues au dessous de Strasbourg, vers le pais des montagnes, étoit autrefois une ville des Allemands, qui fut prise par Julien l'*Apostat*, & ruïnée par Attila, qui y remporta une victoire mémorable sur eux. Ce bourg est sur la riviére de Sorne, & appartient au Comte de Hanovre-Leichtenberg. * *Voyez* B. Rhenanus, *Rerum German. l.* 3. & les Notes qu'Othon, Jurisconsulte, a faites dessus: & Adrien de Valois, *Notit. Gall.*

* BRUSCH, village de la Basse Alsace, sur les frontiéres de la Lorraine au 48 degré & environ 20 minutes de latitude, donne son nom à la riviére qui fait le sujet de l'article suivant.

* BRUSCH, riviére de la Basse Alsace, prend sa source vers le village de Brusch, sur les frontieres de Lorraine, coule d'abord du sud-ouest au nord-est, & ensuite de l'ouest à l'est jusques à Strasbourg où elle mêle ses eaux avec celle de l'Ill.

BRUSCHIUS (Gaspard) Poëte illustre, né à Egra, ville du Royaume de Bohême, sur les confins de la Franconie, le 19 août 1518. Son talent pour la Poësie Latine, & la facilité qu'il avoit à travailler dans ce genre d'écrire, lui firent entreprendre plusieurs Ouvrages qui lui méritérent la couronne Poëtique & la dignité de *Poëta Laureatus*, & de Comte Palatin, dont il fut honoré en 1552, par Ferdinand d'Autriche, Roi des Romains. A son retour de Vienne il retrouva à Passaw un bienfaicteur en la personne de l'Evêque Wolfgang de Salms. C'est là qu'il crut devoir se fixer pour continuer un grand Ouvrage qu'il avoit entrepris: c'étoit *l'Histoire des Evêchez & des Evêques de toute l'Allemagne.* Il avoit fait plusieurs voyages pour en ramasser les matériaux. Le premier tome, qui est en prose, fut imprimé à Nuremberg en 1549, & contient l'Archevêché de Mayence, & les douze Evêchez qui en dépendent. Il donna aussi en prose l'*Histoire des principaux monastéres d'Allemagne*; & la Centurie premiére fut imprimée à Ingolstad en 1551. Il y a d'autres Ouvrages de lui en vers; & le premier qu'il composa à l'âge de 19 ans, fut imprimé en 1537. Plusieurs Gentilshommes qui étoient ses ennemis, l'ayant attendu à l'entrée d'un bois, le tuerent d'un coup de fusil, l'an 1559, lorsqu'il n'étoit encore âgé que de 41 ans. * Bayle, *Dict. Crit.* Zwinger, *in Théatr.* Bucholcer, *Indic. Chron.*

* BRUSQUES, bourg de France dans le Rouergue sur le Dourdou, est au sud de Vabres, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. M. Delisle le nommé *Brusquez* dans les cartes de Languedoc & du Gouvernement de Guienne.

BRUSSEL, petite ville d'Allemagne. *Voyez* BRUXEL.

BRUSSELLES, capitale du Brabant. *Voyez* BRUXELLES.

BRUSSELIUS (Philibert) *Voyez* BRUXELLES (Philibert de)

BRUSSERI (Philippe) Religieux de l'Ordre de saint François, natif de Savone, dans l'Etat de Gênes, enseigna la Théologie à Paris, au commencement du XIV siécle, sous le Pontificat de Clément V, & de Jean XXII. On dit que ce dernier l'envoya Nonce au Sultan de Babylone. Brusseri laissa un Traité, intitulé, *Sepulchrum Terræ Sanctæ*, l'Abbrégé de la Chronique de son Ordre, &c. * Wading, *in Annal, Minor.* Vincenzo Verzellino, *l.* 3. *Delle Memor.* Justiniani & Soprani, *Scritt. della Ligur.*

*BRUSTHEIM (Jean) Religieux de l'Ordre de S. François étoit de Saint-Tron, & floriſſoit vers l'an 1545. On a de lui, *Res geſtæ Epiſcoporum Leodienſium & Ducum Brabantiæ à temporibus S. Materni ad annum* 1505. Ce livre eſt en manuſcrit à Liége, & en 1643 il ſe trouvoit dans le cabinet de M. Jean Curtius. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 469.

BRUTIANUS, Noble Romain. *Cherchez* LUSTRICUS.

BRUTIDIUS NIGER, qui vivoit ſous l'empire de Tibére, vers l'an 30 de Jeſus-Chriſt, fut Diſciple d'Apollodore, devint Edile, & écrivit une Hiſtoire, où il donnoit de grands éloges à Cicéron, comme nous l'apprenons de Sénéque, qui parle de lui avec eſtime. Tacite en fait auſſi mention. Brutidius Niger s'attacha fort à Séjan, auquel il ſurvécut: ce qui fit dire à Juvénal, *Sat.* 10. *v.* 83 & 84.

Pallidulus nil
Brutidius meus ad Martis fuit obvius aram.

C'eſt qu'il craignoit que Tibére ne le fit mourir, parce qu'il n'épargnoit pas ceux qui avoient eu part à l'amitié de Séjan. * Sénéque, *Controv.* 9. & *Suaſ.* Tacite, *l.* 3. *in Annal.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

BRUTIENS, peuple d'Italie, tiroit ſon origine des Lacédémoniens, ſelon Juſtin, qui les place à l'extrémité de l'Italie, dans cette partie que l'on appelloit *la Grande Gréce.* Ils étoient diſtinguez en Ciſmontains & Tranſmontains, & occupoient le païs appellé aujourd'hui *la Calabre Ultérieure*, dans la partie méridionale du Royaume de Naples. Ceux de Lucanie les nommoient *Brentiens* ou *Brettiens*, c'eſt à dire en leur Langue, *fugitifs*, parce qu'ayant été leurs eſclaves, ils ſecouérent le joug, & allérent ſe cantonner au delà du fleuve Laüs. Les Romains leur donnérent le nom de *Brutiens*, comme qui diroit *Brutaux*, parce qu'ils étoient groſſiers & ſtupides, & même poltrons. Ils le firent paroître du tems de la ſeconde guerre Punique, où, au lieu de tenir bon en faveur des Romains contre Annibal, ils ſe rendirent lâchement à ce Général des Carthaginois: ce qui fut cauſe que depuis ils furent mépriſez, & ne furent employez ſeulement qu'aux œuvres ſerviles. De là vient auſſi que depuis, les Romains appellérent *Brutiens*, ceux qui vivoient dans la baſſeſſe & ſans charge publique. * Aulu-Gelle, *l.* 10. *ch.* 3. Diodore de Sicile, *l.* 16. Strabon, *ſur la fin du cinquiéme livre.*

BRUTIUS, Hiſtorien, allégué par ſaint Jérôme dans la Chronique d'Euſébe, ſous l'an 112, où il en parle ainſi, *Scribit Brutius plurimos Chriſtianorum ſub Domitiano feciſſe martyrium, inter quos & Flaviam Domitiam, &c.* On ne ſait pas ſi cet Auteur eſt le même Brutius Préſens, qui fut Conſul avec l'Empereur Antonin *le Debonnaire*, en l'an 139 de Jeſus-Chriſt, & avec Antonius Rufinus en 153; ou ſi c'eſt quelque autre de ce nom; car nous trouvons dans les anciennes inſcriptions ceux de L. Brutius Céler, & de L. Brutius Primitivus. * Scaliger, *in Animadv. ad Euſeb.* Voſſius, *l.* 3. *de Hiſt. Græc.* & *l.* 3. *de Lat.* Guillaume Cave, *Hiſt. Literaria Script. Eccleſiaſt. p.* 169. *Diſſertationum.*

BRUTON eſt un bon bourg d'Angleterre, dans la partie orientale du Comté de Sommerſet, & dans la contrée nommée *Burton*, où il y a une belle égliſe, un Collége fondé par le Roi Edouard VI, pour l'éducation de la Jeuneſſe, & un hopital. * *Dict. Anglois.*

BRUTUS (L. Junius) fils d'une ſœur de Tarquin, Roi de Rome, fut appellé Brutus, parce qu'il contrefit l'inſenſé, pour éviter la mort que Tarquin *le Superbe* ſon oncle, avoit fait donner à ſon pére & à ſon frére M. Junius. L'outrage que le fils de Tarquin fit à Lucréce, irrita tellement Brutus, qu'il perſuada aux Romains de prendre les armes, & de chaſſer les Rois de Rome. D'autres diſent que Brutus avoit paru, juſqu'à la mort de Lucréce, d'un eſprit fort lourd & fort peſant, & que c'eſt ce qui lui avoit fait donner ce nom; mais que la mort de cette illuſtre Dame l'ayant changé tout d'un coup, il prononça ſi bien la harangue funébre en ſon honneur, que le peuple prit cette marque de bon ſens & cette éloquence, pour un prodige & un miracle des Dieux. Le peuple ayant donc crié *Liberté* à la fin de ſa harangue, il fit Brutus Conſul, lui donnant une ſouveraine autorité, avec L. Tarquinius Collatinus, en la même année 245 de Rome, & environ l'année 509 avant l'Ére Chrétienne. Il s'acquitta de cette charge avec tant de ſoin pour le bien de la nouvelle Republique, qu'ayant ſçu que ſes deux fils avoient conſpiré parmi la Jeuneſſe, pour rétablir les Tarquins, il les fit conduire en la place publique, les fit fouetter, & leur fit couper la tête. Depuis dans un combat, il s'attacha avec tant d'ardeur à un des fils de Tarquin, qu'ils ſe tuérent l'un & l'autre. Les Dames Romaines portérent le deuil de ſa mort pendant un an entier, le reconnoiſſant pour le Vengeur de la pudicité de leur ſexe, violée en la perſonne de Lucréce. Virgile parle ainſi de lui, *l.* 6. *v.* 818. & *ſuiv.*

Vis & Tarquinios Reges, animamque ſuperbam
Ultoris Bruti, faſceſque videre receptos?
Conſulis imperium hic primus, ſævaque ſecures
Accipiet; natoſque pater nova bella moventes
Ad pœnam pulchra pro libertate vocabit
Infelix: utcunque ferent ea facta Minores
Vincet amor patriæ laudumque immenſa cupido.

* Florus, *l.* 1. *ch.* 9. & 10. Tite-Live, *l.* 1. *ch.* 56. Denys. Eutrope. Rufus. Oroſe.

BRUTUS (Marcus Junius) pére de celui qui tua Céſar. Cicéron, *l.* 2. *de l'Orateur*, *ch.* 55, dit qu'il a écrit trois livres du Droit Civil. Ayant ſuivi le parti de Marius, il fut vaincu par Pompée. Après la mort de Sylla, Lépidus ralluma la guerre. Brutus qui tenoit la Gaule Ciſalpine au nom de Lépidus, fut aſſiégé par Pompée dans la ville de Modéne, dans laquelle, ſoit de ſon plein gré, ſoit qu'il s'apperçût de la mauvaiſe volonté des Soldats, il ſe rendit au Vainqueur. Pompée l'ayant relâché, le fit ſuivre juſqu'auprès du Pô, & au bout de deux jours, le fit tuer, d'une maniére barbare, par un nommé Géminius. Cicéron ajoûte qu'il étoit non ſeulement éloquent Orateur, mais encore tres-verſé dans le Droit Civil, & fort entendu dans toutes les affaires qui ſe preſentoient. Il épouſa Servilie, ſœur de Caton, femme d'une vertu mediocre, dont il eut M. Brutus, & deux filles, nommées Junies; l'une épouſa Lépidus *le Triumvir*; & l'autre fut mariée à Caius Caſſius. * Tacite, *Annal. l.* 1. *ch.* 2. *l.* 4. *ch.* 3. 4.

BRUTUS (Marcus Junius) l'un des plus célébres Romains de l'Antiquité, étoit fils de M. Junius Brutus, & de Servilie, ſœur de Caton. Le mépris qu'il faiſoit des richeſſes fut ſi grand, qu'il refuſa d'aller exercer la charge de Queſteur dans les Gaules, bien qu'il eût pu s'enrichir en cet emploi. Il ſuivit le parti de Pompée pendant la guerre civile; & après la mort de ce grand homme, il rentra en grace auprès de Céſar, qui lui fit de grands biens. Quelques Auteurs ont même fait ſoupçonner qu'il étoit fils de Céſar, étant né dans le fort de la paſſion de cet Empereur pour Servilie, mére de Brutus. Quoiqu'il en ſoit, l'amour qu'il avoit pour la liberté de ſa patrie, le rendit ingrat envers ſon Bienfaicteur; & aſſiſté d'un grand nombre de Conjurez, il l'aſſaſſina en plein Sénat, le 15 mars de l'an 710 de Rome, & 44 ans avant Jeſus-Chriſt. Céſar le remarquant parmi les Conjurez qui l'entouroient pour l'aſſaſſiner, l'appella ſon fils, voulant peut-être lui faire entendre qu'il étoit véritablement ſon pére. Le peuple applaudit d'abord à cette action; & s'éleva enſuite contre les Meurtriers, à la ſollicitation de M. Antoine & d'Octavien. Après la mort de Céſar, Brutus ſe retira dans la Macédoine, & ſe joignit à Caſſius; mais il fut vaincu par Auguſte & par Antoine, dans les champs Philippiques, l'an 712 de Rome, & 42 ans avant Jeſus-Chriſt; de ſorte que craignant de tomber entre les mains de ſes ennemis, il obligea ſon ami Straton de lui donner la mort. Porcie ſa femme ayant appris cette nouvelle, ſe fit mourir elle-même. Brutus ſuivoit la Secte des Stoïciens, aimoit les Sciences, & étoit bon Orateur. On dit même qu'il compoſa un *Abbrégé des Annales de Fannius & de Cœlius.* Cicéron fait ſouvent ſon éloge. On l'accuſa d'ingratitude, & cela eſt aſſez bien exprimé dans la fameuſe Galerie du Palais du Grand Duc de Florence. Il y a une tête de Brutus que Michel Ange commença, mais qu'il ne put achever. Un Curieux en a donné la raiſon dans ce diſtique gravé ſur le bronze ſous cette tête,

Dum Bruti effigiem ſculptor de marmore ducit
In mentem ſceleris venit & abſtinuit.

* Tite-Live, *Epitome*, *l.* 124. Florus, *l.* 4. Suétone, *en Jules Céſar & Auguſte.* Plutarque, *en ſa Vie.* Dion. Appien. Velleius Paterculus. Oroſe, *Hiſtoire du* 1. & *du* 2. *Triumvirat*, *imprimé en* 1682.

* BRUTUS (Décius) parent du précédent, quoique des plus familiers amis de Céſar, qui l'avoit avancé, & qui avoit eu ſoin de lui dans ſon teſtament, ne laiſſa pas d'entrer dans la conjuration qui fut tramée contre la vie de ſon Bienfaicteur. Ce fut lui qui conſeilla à Céſar de comparoître au Sénat dans le jour qu'on avoit choiſi pour l'aſſaſſiner, parce qu'il le voyoit incertain s'il s'y rendroit ou non. Auſſi-tôt après on le fit Conſul, & il aida dans la ſuite les Aſſaſſins de Céſar à ſe rendre maîtres du Capitole. On lui donna le Gouvernement de la Gaule pour la défendre contre Antoine qui l'aſſiégea dans Modéne. Quoiqu'il fût ſecouru par Octavius, cependant ſon armée l'abandonna, & il fut trahi par Plancus, & tué par quelques uns des Gens d'Antoine. * Velleius Paterculus. Suétone.

BRUTUS ou BRYTUS, certain Roi fabuleux, dont il eſt ſouvent fait mention dans les Annales d'Angleterre. Elles diſent qu'un certain Brutus, fils de Silvius, qui étoit frére d'Aſcanius, & fils d'Enée, eut le malheur de tuer ſon pére; qu'après ce malheur, Brutus ſe réfugia dans la Gréce, où il délivra grand nombre de Troyens eſclaves de Pandraſus; enfin qu'il épouſa la fille du Roi, & qu'étant paſſé en l'iſle d'Albion, il fonda un Royaume, qu'il appella de ſon nom *Bretagne.* Ceux qui ſont quelque peu verſez dans la connoiſſance des Auteurs anciens, reconnoîtront ſans peine la fauſſeté de cette généalogie fabuleuſe. Les mêmes Annales aſſurent encore que le ſixiéme Roi de ce païs avoit nom Brutus, dit l'*Ecu-vert*, & qu'il régna dix ans. * Polydore Virgile, *l.* 1. *Hiſt. Angl.* Béde. Du Chêne.

BRUTUS (Pierre) de Veniſe, Evêque de Cattaro en Dalmatie, qui vivoit vers l'an 1400, écrivit un excellent Ouvrage contre les Juifs, & quelques autres Ouvrages qu'on eſtima beaucoup. Il ſavoit les Langues. * Trithéme, *de Script. Eccleſ.*

BRUTUS (Jean-Michel) ſavant homme du XVI ſiécle, étoit de Veniſe, & il y eut je ne ſai quoi qui l'obligea d'en ſortir, & qui pouvoit le faire prendre pour un exilé. Il étudia à Padoue, & s'attacha particuliérement aux converſations & aux leçons de Lazare Bonamicus. Il voyagea beaucoup; mais cette vie ambulatoire ne l'empêcha point de devenir ſavant, ni de compoſer. Il écrivoit poliment, quoiqu'il condamnât les ſcrupules de la Secte Cicéronienne; & il peut paſſer pour un fort bon Humaniſte. Les Notes qu'on a de lui ſur Horace, ſur Céſar, ſur Cicéron, &c. en ſont de tres-bonnes preuves. Il ne ſe contenta pas de faire des livres, il donna auſſi ſes ſoins à déterrer des manuſcrits, & à les mettre ſous la preſſe. Il paſſa quelques années à Lyon, d'où, ſelon toutes les apparences, il alla à Bâle. Il y reçut mille honnêtetez du ſavant Théodore Swinger, Auteur du *Theatrum vitæ humanæ.* Dès le commencement de l'année 1574 il étoit en Tranſylvanie, où il avoit été attiré par le Prince Etienne Battori, pour compoſer une Hiſtoire de ces païs-là, & il ſe loue beaucoup de l'accueil qui lui fut fait. Une de ſes lettres datée de Cracovie le 23 novembre 1577, nous apprend qu'il avoit ſuivi ce Prince, alors Roi de Pologne, à l'expédition de Pruſſe. On lui donna un appartement commode dans le château de Cracovie, afin qu'il pût s'attacher plus commodément

dément à ses fonctions d'Historiographe. Il quitta la Pologne après la mort de ce Monarque, entra chez Guillaume de Saint-Clément, Ambassadeur du Roi d'Espagne à la Cour de l'Empereur, & fut honoré du titre d'Historiographe de sa Majesté Impériale. Il étoit à Prague le premier de janvier 1590. Il devoit avoir alors 73 ans, puisqu'il remarque dans une lettre datée le 19 d'août 1582, qu'il étoit parvenu à sa 65 année. Il fait mention du mariage de sa fille dans une lettre datée de Clausembourg le 23 de Janvier 1574. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Dudithius, & à celle de Craton. On n'apprend pas ce qu'il devint depuis 1590, ni où, ni comment il mourut. Ses Ecrits devenus fort rares, étoient souhaitez ardemment des Connoisseurs. On en a déja fait réimprimer la premiére partie sous ce titre, *Joh. Michaëlis Bruti Opera varia selecta, nimirum Epistolarum libri quinque; De Historia laudibus, sive de ratione legendi Scriptores Historicos, liber; Praceptorum conjugalium liber, Epistolis & Orationibus compluribus editione Cracoviensi auctior*, à Berlin en 1698, *in octavo*. On dit que l'Histoire de Florence composée par notre Brutus, & imprimée à Lyon l'an 1562, n'est point favorable à la Maison de Médicis, & qu'elle déplut extrémement au Duc de Florence. On ne trouve point parmi les lettres de cet Auteur, celle qu'il avoit promis d'y joindre, & où il devoit traiter de la mauvaise coutume qui s'est introduite depuis long-tems, de donner les mêmes titres pompeux aux personnes à qui on écrit en Latin, qui leur sont donnez en Langue vulgaire. Brutus ne voulut point s'assujettir au nouveau style, non pas même en écrivant à des Seigneurs Polonois. Il eut beaucoup de chagrin à essuyer en Pologne, & il s'y fit des ennemis, qui lui rendirent de mauvais offices, & qui déchirérent sa réputation. Ses gages lui étoient si mal payez, qu'il craignit d'être obligé à contracter de nouvelles dettes; & cette peur-là ne pouvoit pas être petite pour un homme qui comme lui avoit éprouvé plus d'une fois les rigueurs des Créanciers. Il s'étoit réduit depuis long-tems à ne faire qu'une petite dépense, afin de soutenir son crédit, sans incommoder personne. * Bayle, *Diction. Critiq.*

*BRUTUS (Stephanus Junius) nom supposé sous lequel s'est déguisé Hubert Languet dans son livre de *Vindiciæ contra Tyrannos*. *Voyez* LANGUET.

*BRUWÉRE, ancienne famille noble de Flandre. Il en est fait mention dans les anciennes Chroniques de Flandre dès l'année 1213.

BRUX, BRIX & BRUCK. *Voyez* MOSTA.

BRUXEL, BRUSSEL ou BRUXHAL, petite ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, & dans le diocése de Spire, appartient à l'Evêque, qui y fait sa résidence ordinaire, dans un ancien château, & est située sur la petite riviére de Saltz, environ à deux ou trois lieues du Rhin. * Sanson.

BRUXELLES, ville des Païs-Bas, est le siége de la Chancellerie & de la Cour de Brabant, des Conseils d'Etat, des Finances, de la Guerre. C'étoit aussi la demeure ordinaire du Prince, ou du Gouverneur que le Roi d'Espagne avoit dans les Païs-Bas. Elle est située sur la petite riviére de Senne, qui se rend dans le Démer au dessous de Malines. Elle a aussi communication avec l'Escaut par un canal long de cinq lieues, qu'on y fit en 1561. Elle est en partie bâtie dans la plaine, & en partie élevée sur un côteau fort agréable, environnée de deux murailles, assez éloignées l'une de l'autre, ayant entre deux du côté de l'orient la Cour avec un beau parc. Bruxelles est environ à quatre lieues de Louvain & de Malines, & à autant de Nivelle, près de la forêt de Soignies, à dix lieues de Namur, à onze de Mons, à treize de Tournay, à seize de Liége, & à dix-sept de Mastricht. Elle est des plus grandes, des plus belles & des mieux peuplées des Païs-Bas Autrichiens. La riviére de Senne qui y passe en plusieurs endroits, sert à l'embellir. Elle se rassemble pour y remplir le grand canal, qui se divise en deux branches dans la basse ville, bordée de grands quais, où l'on voit une quantité prodigieuse de barques, qui y viennent de la mer par l'Escaut. C'est ce qui rend Bruxelles une ville de commerce, que les diverses manufactures y entretiennent. C'étoit autrefois le séjour des anciens Ducs de Brabant, puis des Ducs de Bourgogne: ce qui l'a rendue si grande & si considérable. Il y a cinquante-deux métiers, divisez en neuf membres, appellez *les neuf Nations*. Les anciens Brabançons y ont eu l'entêtement du nombre de sept: on y compte sept portes, sept églises principales, sept familles considérables, & sept Echevins, qui ont le soin des affaires. Les rues y sont belles, les maisons bien bâties, les places grandes & ornées de fontaines & de palais fort magnifiques. Celui du Gouverneur est dans un lieu élevé, avec de riches appartemens & de beaux jardins. Le palais qu'on nomme *du Roi*, la maison de ville & les églises, méritent d'y être vus par les Etrangers. Entre les églises, la collégiale de sainte Gudule, est la premiére & la plus ancienne. Elle est enrichie de riches peintures, de belles statues, & de divers meubles précieux. On conserve dans cette église un ciboire d'or, qu'un Juif déroba, avec quelques-uns de ses compagnons, à dessein d'y exercer, comme il fit, son impiété sur les hosties consacrées, dont il étoit rempli. On en conserve encore quelques-unes dans le même ciboire qui est dans une Chapelle à côté du Chœur. L'Histoire en est réprésentée dans divers tableaux qui sont à l'entour de cette Chapelle, où l'on lit ces vers,

Quisquis ades, summi quem tangit cura Tonantis,
Dum properas, cœptum siste, Viator, iter.
Hac tibi viva caro, æterni sapientia patris,
Christus adest, vivus panis & una salus;
Invida Judaûm quam dum laniare laborat
Impietas, meritis ignibus ecce ruit.
Quare age, divinos huic funde, Viator, honores;
Funde Deo dignas supplice mente preces.

Cette église de sainte Gudule fut érigée en collégiale l'an 1047. Il y en a une autre que Henri, I. de ce nom, Duc de Brabant, y fonda en 1226. Bruxelles a d'autres magnifiques églises, plusieurs monastéres, & un Collége de Jésuites. Les François bombardérent cette ville au mois d'août 1695, sous les ordres du Maréchal de Villeroy, & la ruinérent en partie: mais depuis elle s'est rétablie, & est plus réguliére qu'elle n'étoit auparavant. * Aubert le Mire, *Notit. Eccles. Belg.* Jean-Baptiste Gramaye, *Antiq. Brabant.* Ericius Puteanus. *Bruxel. Septen.* Guichardin. Sanderus.

*BRUXELLES (Philibert de) en Latin *Brussellius*, de Malines, Chevalier, Seigneur de Heisbroek, de Grand, de Grain, &c. fut Conseiller à la Cour de Brabant, & Gardien des Archives d'Artois. Il se fit aimer & estimer de toute la Cour par son savoir & par d'autres belles qualitez. Il mourut à Anvers le 21 octobre de l'an 1570. Il eut pour fils Gaspard de Bruxelles, qui fut Conseiller de la Cour Provinciale d'Utrecht, & qui mourut l'an 1595, dans le mois d'octobre. Il a écrit savamment un Traitté qui a pour titre *de Conditionibus*, en quatre livres. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 767.

*BRUXELLES (Nicolas de) Docteur en Droit Civil & Canonique, & Professeur en Droit Civil à Louvain, a composé un livre intitulé, *Compendium in libros quatuor Institutionum Imperialium*. Il mourut en 1532, le 21 juin. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 680.

*BRUXELLES (Pierre de) Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs à Paris, Bachelier en Théologie, & célébre Philosophe, a écrit les Ouvrages suivans, *Commentarii in Logicam Aristotelis; Commentarii & Quæstiones in Physicam ejusdem; Commentarii & Quæstiones in libros de Anima; In D. Thomam de Ente & Essentia; Annotatiuncula in Petrum Hispanum*. Il mourut à Malines en 1553, âgé de 73 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 726.

BRUXELLES (Henri de) Religieux Bénédictin. *Voyez* HENRI DE BRUXELLES.

BRUXHAL. *Voyez* BRUXEL.

*BRUYÉRE (Jean de la) naquit l'an 1644, dans un village proche de Dourdan, comme nous l'apprenons d'une Note que M. Clément a mise sur le Catalogue de la Bibliothéque du Roi. Il descendoit d'un fameux Ligueur, qui dans le tems des barricades de Paris, exerça la charge de Lieutenant Civil. Il acheta celle de Thrésorier de France à Caen, mais à peine la possédoit-il que M. Bossuet Evêque de Meaux, le mit auprès de feu M. le Duc pour lui enseigner l'Histoire, & il y passa le reste de ses jours, avec mille écus de pension en qualité d'Homme de Lettres, & non pas en celle de Gentilhomme Ordinaire, comme quelques Auteurs l'ont dit. Son livre des *Caractéres* lui procura une place à l'Académie Françoise, où il fut reçu le 15 juin 1693, à la place de M. de la Chambre. Quatre jours avant sa mort il étoit à Paris dans une compagnie, où tout d'un coup il s'apperçut qu'il devenoit entiérement sourd, sans cependant ressentir aucune douleur. Il retourna à Versailles, où il avoit son logement à l'Hôtel de Condé, & une apoplexie d'un quart d'heure l'emporta le dixiéme mai 1696, âgé de 52 ans. C'étoit un Philosophe qui ne songeoit qu'à vivre tranquille avec ses amis & ses livres, sachant faire un bon choix des uns & des autres, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir, toujours disposé à se livrer à une joye modérée, & ingénieux à la faire naître, poli dans ses maniéres, & sage dans ses discours, craignant toute sorte d'ambition, même celle de montrer de l'esprit.

Voila le témoignage que lui rend M. l'Abbé d'Olivet dans *l'Histoire de l'Académie Françoise, tome* 2. *p.* 352 & 353. Mais l'Auteur du livre qui a paru sous le titre de *Mélanges d'Histoire & de Litérature* par M. de Vigneul-Marville, *tome* 1. *p.* 325, n'est pas si favorable à notre Auteur. *Son principal caractére*, dit-il, *est celui d'un Gentilhomme à louer qui met enseigne à sa porte, & avertit le siécle présent & les siécles à venir de l'antiquité de sa noblesse. Il le fait sur le ton de Dom Quixote, & d'une maniére tout à fait délicate & fine.* Après quoi il ajoute les propres paroles de l'Auteur qui s'exprime ainsi. *Je le déclare nettement afin que l'on s'y prépare, & que personne un jour n'en soit surpris: S'il arrive jamais que quelque Grand me trouve digne de ses soins, si je fais enfin une belle fortune, il y a enfin un Géofroy de la Bruyére que toutes les Chroniques rangent au nombre des plus grands Seigneurs de France qui suivirent Godefroy de Bouillon à la conquête de la Terre-Sainte: Voila alors de qui je descens en ligne directe.* Il le tourne ensuite de tous les côtez pour faire voir le foible de cet Auteur, & s'occupe à le critiquer.

On n'a de M. de la Bruyére que trois Ouvrages dont le principal est, *Les Caractéres de Théophraste* traduits du Grec avec les Caractéres ou les Mœurs de ce siécle. Il s'est fait un grand nombre d'éditions de cet Ouvrage, avec des augmentations à chacune. La meilleure est celle qui parut immédiatement après la mort de l'Auteur. Les deux autres piéces de sa façon sont, *Discours prononcé le 15 juin 1693 à sa réception à l'Académie Françoise; Dialogues sur le Quiétisme.* * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 19. *p.* 191. & *suiv.*

*BRUYÉRES, bourg de France dans le Laonnois qui étoit autrefois de Picardie, mais qui présentement est compris dans le Gouvernement de l'Isle de France. Il est au midi de la ville de Laon; tirant vers l'est, & il en est éloigné d'une lieue & demie.

BRUYL, ville. *Cherchez* BRUEL.

BRUYN (Jean de) Professeur à Utrecht en Physique & en Mathématiques, né à Gorcum le 25 août 1620, fit son Cours de Philosophie à Leyde, puis il continua ses études à Bois-le-Duc, où il fut fort estimé de Samuel des Marêts, qui y enseignoit la Philosophie & la Théologie. Il alla ensuite à Utrecht, où il s'appliqua fortement aux Mathématiques; après quoi il se rendit à Leyde, & y obtint permission d'enseigner les Mathématiques. Ravensberg, Professeur en Mathématiques, se sentant près de sa fin, le recommanda de telle sorte aux Magistrats & aux Curateurs de l'Académie d'Utrecht, comme un homme tres-propre à remplir sa place, qu'en effet on lui conféra la charge de Professeur en Physique & en Mathématiques. Bruyn ne se contenta pas d'enseigner ce qui étoit contenu dans sa profession publique; il fit aussi des anatomies, & il expliqua le livre de Grotius, *De Jure Belli & Pacis*. Il avoit beaucoup

coup de talens pour la diffection des animaux; il s'attacha beaucoup à faire des expériences; & il s'appliqua fur tout à faire des obfervations. Il fe maria en 1652, avec la fille d'un Marchand d'Utrecht, fœur de la femme du fameux Libraire d'Amfterdam, Daniel Elzevier. Il mourut en 1675, après avoir enfeigné les Mathématiques pendant 23 ans. * *Extrait de fon Oraifon funébre prononcée par* Grævius *le cinquiéme novembre de la même année.* Bayle, *Diction. Critiq.*

BRUYN (Henri de) *Voyez* BRUNIUS (Henri)

BRUYN, Carme. *Cherchez* BRUNNIUS (Jean)

BRUYN (Jean de) *Voyez* BRUN.

* BRUYNS (Anne Françoife) eut pour Maître dans la Peinture, le Peintre Franquart. Elle fit fous lui de tels progrès dans ce bel Art, qu'il la préfenta à l'Infante Ifabelle, qui conçut une telle eftime pour fa fcience qu'elle voulut avoir peints de fa façon les quinze myftéres du Rofaire. Cette Princeffe trouva cet ouvrage-là fi beau qu'elle crut qu'il étoit digne d'être préfenté au Pape auquel elle l'envoya. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *p.* 391. *&* 392.

BRUYS (Pierre de) tenu pour Héréfiarque, Chef des Pétrobrufiens, dans le douziéme fiécle, & natif des montagnes de Dauphiné répandit fa doctrine dans la Provence du côté d'Arles, dans le Languedoc & dans la Gafcogne, environ l'an 1126. Il prêchoit la plupart des dogmes qui ont été débitez en ces derniers fiécles par les Novateurs modernes, favoir, que le Batême étoit inutile avant l'âge de puberté; qu'il falloit abattre les églifes; que le Sacrifice de la Meffe n'étoit rien; que les priéres des vivans ne foulageoient point les morts; & fur tout, il prétendoit que l'on devoit avoir les croix en abomination, à caufe que Notre Seigneur y avoit été ignominieufement attaché. Il en brûla lui-même un grand nombre le jour du Vendredi Saint; & avec ce feu il fit bouillir des marmites pleines de chair, dont il mangea publiquement, conviant les pauvres d'en faire de même. Pierre de Clugny étant allé en ce païs-là, pourfuivit de près cet Héréfiarque, qui fût brûlé vif dans la ville de Saint-Gilles. Saint Bernard combattit depuis Henri, Moine défroqué, Difciple de ce Pierre de Bruys. *Voyez* HENRI. * Sanderus, *Haref.* 142. Pratéole, *en Pierre de Bruys*. Pierre de Clugny, *l.* 1. *Epift.* 1. *&* 2. Baronius, *A. C.* 1126.

* BRUYS, riviére d'Angleterre dans la province de Sommerfet, qu'elle traverfe du fud-oueft au nord-eft, après quoi elle fe rend dans la mer où elle fe joint avec la riviére de Parret.

BRUZZANO (Seigneurs de) *Voyez* CARAFFE.

BRY. BRZ.

BRYAXIS, un des Ouvriers qui travaillérent au célébre tombeau qu'Artémife fit dreffer au Roi Maufole fon mari. * Pline, *l.* 36. *ch.* 5.

BRYENNE (Nicéphore) qui a porté la qualité de Céfar & d'Augufte, à caufe de l'alliance qu'il avoit avec Alexis Comnéne, Empereur de Conftantinople, a été autant confidérable par fon efprit que par fa naiffance & fes emplois. Il étoit natif d'Oreftia, ville de Macédoine, où fon pére, qui avoit le même nom que lui, fit quelque entreprife fur l'Empire: ce qui obligea l'Empereur Nicéphore *Botoniate*, d'envoyer contre lui Alexis Comnéne, pour lors Général d'armée, qui lui fit crever les yeux. Ce Vainqueur ayant remarqué beaucoup d'efprit & de majefté en la perfonne de Nicéphore, fils aîné de ce Rebelle, lui fit époufer fa fille Anne Comnéne, fi célébre par fes Ecrits. Lors qu'Alexis fut parvenu à l'Empire, il donna à fon gendre la qualité de Céfar; mais il ne voulut point écouter l'Impératrice Iréne, qui aimoit extrémement la Princeffe Anne fa fille, & qui employa tout fon crédit fur l'efprit de l'Empereur, pour lui faire déclarer Bryenne fon fucceffeur, au préjudice de Jean Comnéne fon propre fils. Après la mort de l'Empereur, Jean Comnéne ayant pris le gouvernement de l'Empire, l'Impératrice Iréne, & fa fille Anne, voulurent entreprendre de mettre en fa place Bryenne, qui refufa d'y confentir. Il fut enfuite envoyé vers l'an 1137, pour affiéger la ville d'Antioche, & y étant tombé malade, il mourut à fon retour dans Conftantinople. Les Mémoires Hiftoriques qu'il a laiffez des actions d'Alexis Comnéne fon beau-pére, font affez voir que fes emplois & fes affaires ne l'empêchoient pas de s'appliquer à l'étude. Il les écrivit, comme il le témoigne lui même dans fa préface, à la follicitation de l'Impératrice Iréne fa belle-mére. Cet Ouvrage, qu'il divife en quatre livres, commence à l'Empire d'Ifaac Comnéne, long-tems avant que fon beau-pére fût parvenu à l'Empire, & contient ce qui fe paffa fous cet Empereur & fous les fuivans, Conftantin Ducas, Romain Diogéne, & Michel Ducas Parapinace. La mort l'ayant furpris, l'obligea de les finir à l'expédition que Nicéphore Botoniate entreprit contre Nicéphore Meifféne, qui vouloit, avec le fecours des Turcs, fe rendre maître de l'Empire. Le P. Pouffin Jéfuite, a traduit cet Ouvrage, qu'il fit imprimer en Grec & en Latin, avec des Notes, à Paris en 1661; & l'on y ajoûta en 1670, les Remarques Hiftoriques & Philologiques de M. Du Cange. * Zonaras, *Annal. tome* 3. Hink, *partie* 1.

BRYG, bourg. *Voyez* BRIGA.

BRYTUS, Roi fabuleux d'Angleterre. *Voyez* BRUTUS.

BRZESTYE, ville de Pologne. *Cherchez* BRETSCH & BREST.

* BRZÉTISLAS ou BRÉTISLAS I, Roi de Bohéme, fut appellé l'*Achille* de Bohême, & fuccéda à fon pére Udalric en 1037. Il avoit avant cela enlevé d'un monaftére & époufé une Religieufe nommée Judith, que l'on prétend avoir été fille ou proche parente de l'Empereur Conrad II. D'autres difent qu'elle étoit fille d'un certain Comte qui s'appelloit Othon Albert Candidus. Quoiqu'il en foit, l'Empereur jura qu'il en prendroit vengeance, & qu'il ne fe donneroit aucun repos qu'il n'eut placé dans la Bohême le fiége du thrône impérial. Brétiflas de fon côté menaça l'Empereur d'entrer en Allemagne pour y allumer des embrafemens dont la lueur parviendroit jufques à lui dans le lieu de fa réfidence. Mais dans le tems que le fang commençoit à fe répandre de part & d'autre, Judith fe rendit à l'armée de l'Empereur, & lui fit voir qu'elle étoit enceinte, ou, comme d'autres veulent, elle lui montra le fils qu'elle venoit d'avoir de Brétiflas. Par cette demarche elle attendrit tellement le cœur de Conrad, que cela fut fuivi d'une heureufe paix. En 1038, Brétiflas fit une invafion en Pologne, tant pour tirer vengeance des cruautez commifes en Bohême contre fes prédéceffeurs Boleflas & Udalric, que pour les obliger à abandonner la Moravie, dont ils s'étoient nouvellement emparez. Il fit dans une année la conquête de Cracovie, de Pofnanie, de Gnefne & de Breflaw, & retourna en Bohême l'année fuivante avec un riche butin, &, à ce qu'on dit, avec le corps de St. Adalbert. L'Empereur Henri qui auroit bien voulu avoir part à ce butin, attaqua, en 1040, Brétiflas avec une armée, mais il fut battu. Les Allemans renouvellérent le combat, mais Brétiflas acheta la paix, & fut outre cela, en 1043, confirmé dans la poffeffion de la Moravie. Les Polonois avoient aigri contre lui le Pape Benoît IX, en l'accufant d'avoir pillé les églifes, mais il l'appaifa en faifant bâtir une églife à Buntzlaw. Il mourut en 1055, laiffant cinq fils, favoir *Spitigneus* qui eut fon fiége à Prague, *Wratiflas* à Olmutz, *Conrad* à Brinn, *Othon* à Znoim, & *Jaromir* à Konigingretz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *Hift. Boh. fol.* 136. Balbinus, *Epit. Hift. l.* 3. *c.* 1. 2. 3. 5. *Mifcell. dec.* 1. *l.* 7. *fect.* 1. *c.* 20.

BRZÉTISLAS II, Roi de Bohême, qui fuccéda à Conrad I, en 1093, étoit un Prince tres-religieux & tres-zélé pour la Religion Catholique. Il fe rendit célébre par fon courage, par fes victoires & par fes conquêtes, & mourut en 1100, après un régne de fept ans. BORZIVOGE lui fuccéda.

BRZÉTISLAS-HENRI, III. du nom, Roi de Bohême, fuccéda l'an 1193 à Venceflas III, & gouverna fes peuples avec affez de bonheur. Ce fut un bon Prince, qui mourut en 1206, après avoir régné 13 ans. Il eut pour fucceffeur LADISLAS IV.

BUA. BUB.

BUA, nom du Roi Tonquin. *Voyez* l'article de TONQUIN, *titre* DES ROIS ET DU GOUVERNEMENT.

BUA, que ceux du païs nomment *Chiovo*, petite ifle de Dalmatie, près de la ville de Traw ou Troghir, qui font jointes par un pont. Elles font près de Spalatro, & appartiennent aux Vénitiens. Pline a parlé de l'ifle de Bua, & Ammien Marcellin en fait mention fous le nom de *Boas*. * Jean de Lucio, *Defcript. Dalmat.*

BUABIN, idole des peuples de Tonquin, entre la Chine & l'Inde, qu'ils invoquent lorfqu'ils veulent bâtir une maifon. Ils font dreffer un autel, où ils appellent des Bonzes & des Sayes, pour y facrifier à cette idole. Après le facrifice on prépare un feftin des viandes qui ont été facrifiées; puis on préfente à cette fauffe Divinité plufieurs papiers dorez, où l'on a écrit quelques paroles magiques; & enfuite on les brûle avec des parfums devant l'idole, pour l'obliger par cette cérémonie à ne point fouffrir qu'il arrive jamais de malheur dans la maifon qu'on va bâtir. * Tavernier, *Voyage des Indes*, *tome* 3. *p.* 229. de l'édit. de Hollande 1692.

BUADA, petite ifle de l'Amérique feptentrionale, eft dans la partie orientale du Lac d'Ontario, ou de Frontenac. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BUANES, petite ville de la Gafcogne propre fur la petite riviére de Badion entre Aire & St. Séver.

* BUARCOS, ville de Portugal, à l'emboûchure du Mondégo, à l'oueft-fud-oueft de la ville de Coimbre ou Conimbre, dont elle eft éloignée de neuf à dix lieues.

BUBALUS, Statuaire. *Voyez* ANTHERMUS & BUPALUS.

BUBASTIS ou BUBASTUS, ancienne ville d'Egypte. Hérodote dit qu'elle étoit fur le bord oriental de l'emboûchure du Nil. Jofephe, *l.* 7. *ch.* 30. *de la Guerre des Juifs*, dit que le Grand Prêtre Onias y fit bâtir une grande fortereffe & un temple. Quelques Auteurs, dit Baudrand, conjecturent que c'eft l'*Azioth* d'aujourd'hui. Il y a une Dynaftie d'anciens Rois de Bubaftis.

BUBIERCA. *Voyez* BOBIERCA.

BUBLITZE, petite ville ou bourg de la Poméranie Ducale, partie des Etats de Brandebourg. Ce lieu eft dans le Duché de Caffubie, aux confins de celui de Vandalie, & à cinq lieues de la ville de Coflin, au fud-eft. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BUBNA (Jean Comte de) iffu d'une famille des Comtes en Bohême, naquit vers la fin de l'année 1570. Il donna dans les guerres de Hongrie tant de preuves de fa valeur, que l'Empereur Rodolphe II le fit Colonel. Il étoit un des principaux du païs pendant les troubles de Bohême, & les Etats le firent Maréchal de camp. Il étoit intime ami de Henri Matthieu, Comte de Thurn qu'il affifta de fes confeils. Après la bataille de Prague, il fut contraint de fe retirer de Bohême, & de laiffer tous fes biens à la difcrétion de l'Empereur. Mais lorfque la venue du Roi de Suéde en Allemagne fit changer les chofes de face, il revint, & fut du confentement des Suédois envoyé vers le Prince de Tranffylvanie, pour le porter à déclarer la guerre à l'Empereur. Dans la fuite il fe trouva à l'armée des Suédois en Siléfie, & affifta aux négociations de paix entre le Comte de Thurn & le Comte de Fridland en 1633. On l'envoya vers le Chancelier de Suéde pour donner avis de cet accommodement. Lorfque l'armée Suédoife fut battue en Siléfie, il fe retira à Halle en Saxe, où il mourut en 1635. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BUBOICI (Jean-Nicolas) Evêque de Sagone en l'ifle de Corfe, qui vivoit fur la fin du XV fiécle, publia en 1496, à Naples, un livre, *De Origne & Rebus geftis Turcarum*, que nous avons avec Chalcondyle & les autres Ecrivains de l'Hiftoire Ottomane.

BUBONE, Déeffe de l'Antiquité Payenne, à qui l'on attribuoit le foin des bœufs & du gros bétail. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 1. *ch.* 3. 4.

BUBSTEN (Th. Etienne) Anglois, qui mourut en 1619, âgé de 70 ans, est le premier qui a réduit en régles la Langue qu'on parle aux isles Canaries. Il en a composé une Grammaire, dont on se sert dans les Indes Orientales. Il a aussi fait un autre Ouvrage, nommé *Purama*, en Langue de l'Indostan, où il explique en vers les mystéres de la Religion. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* BUBULCUS, Lieutenant de la Province Proconsulaire d'Afrique sous Valentinien III, en 329. * Jacobi Gothofredi, *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

B U C.

BUCAFOCI, autrement dit CONSTANTIN DE SARNO, Cardinal, de la famille de BUCAFOCI, est connu sous le nom de *Constantinus Sarnanus*, parce qu'il étoit natif de Sarno, dans le Royaume de Naples en Italie. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint François; & s'y étant distingué par son mérite & par sa doctrine, il mérita que le Pape Sixte V l'honorât du chapeau de Cardinal en 1586. Il fut depuis Evêque de Verceil, & mourut en 1596. Il composa divers Ouvrages, & entre autres un dans lequel il tâche de concilier les sentimens de S. Thomas d'Aquin & de Jean Scot. * Wadinge. Le Mire. Ciaconius.

BUCAN (Guillaume) Théologien de la Religion Réformée. On a de lui des Institutions Théologiques, qui ont été assez estimées. Il vivoit en 1602. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BUCARIZA. *Voyez* BUCCARIZA.

BUCCA (Dorothée) Dame savante de Bologne en Italie dans le XV siécle, étoit fille d'un pére qui étoit Philosophe & Médecin. Elle fut élevée dans les Sciences, & y fit un si grand progrès, qu'ayant mérité les honneurs de Docteur dans l'Université de Bologne en 1436, elle y professa publiquement, & fut l'admiration de toute l'Italie. * Serdonnati, *Donne illustr.* Hilarion de Coste, *Eloges des Dames Illustres.*

BUCCAFERREI ou BOCCA DI FERRO (Louïs) de Bologne en Italie, célébre Philosophe, qui vivoit dans le XVI siécle, étudia sous Alexandre Achillini, & s'attacha à la Médecine; mais ayant été engagé à enseigner la Philosophie, il le fit avec tant de succès, qu'on le considéra comme le plus savant Philosophe de son tems. Deux Cardinaux de la Maison de Gonzague, qui avoient étudié sous lui, lui procurérent des Bénéfices, & lui persuadérent même d'aller à Rome, où il enseigna depuis l'an 1521, jusqu'en 1526, que cette ville ayant été prise par les Impériaux, il se retira à Bologne, où il continua d'enseigner, aimé, honoré & estimé de tout le monde. Il y mourut le troisiéme mai 1545, âgé de 63 ans, & laissa des Commentaires sur Aristote. * Alidosi, *de Script. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Jac. Thomasin, *Illustr. Vir. Vitæ, partie* 2.

BUCCAFERREI (Jérôme) Professeur en Droit dans l'Université de Bologne, étoit petit-neveu du précédent, dont le frére *Vincent* Buccaferrei laissa un fils nommé *François*, qui fut extrémement considéré du Cardinal Paléote. Ce François épousa *Jacqueline*, fille de *Jacques* Fasanini, célébre Jurisconsulte, & en eut entre autres enfans, *Jérôme* Buccaferrei, qui naquit en 1552. Dès son jeune âge, il fit paroître un grand penchant pour les Sciences, & ne négligea rien pour les cultiver. Quelques-uns de ses amis lui conseillérent de s'attacher à la Philosophie, pour soutenir la réputation que son grand-oncle s'étoit aquise; mais se sentant plus de penchant pour la Jurisprudence, il s'y détermina en faveur de sa mére, qui lui proposoit la doctrine de son ayeul Jacques Fasanini, comme un exemple qu'il devoit imiter. Il se rendit bientôt capable d'enseigner publiquement le Droit, ce qu'il continua pendant 44 années. Outre que l'on compte plus de six-vints Prélats célébres, qui sont sortis de son Ecole, grand nombre d'Auteurs le citent avec Eloge. Il fut nommé par le Pape Clément VIII, pour arbitre d'un différent que le Cardinal Borromée, Archevêque de Milan, avoit avec un Juge de cette ville; & il le fut encore entre le Duc de Savoye & la République de Gênes. Ce Grand Homme mourut l'an 1623, âgé de 71 ans. Il laissa d'*Orintia* Cataneï son épouse, divers enfans, entre lesquels *François-Marie*, *Alexandre*, *Hyacinthe*, ont été célébres Jurisconsultes. Les deux premiers ne lui ont pas beaucoup survécu. Les Ouvrages qui nous restent de Buccaferrei ne mourront jamais. C'est un volume qui contient mille quatre cens Consultations. * Jacques-Philippe-Thomasin, *in Vit. Vir. Illustr.*

BUCCAFERREUS (Constantin) de Sarno, Cardinal. *Voyez* BUCAFOCI.

* BUCCAMATIUS (Jean) noble Romain, fut le seul Cardinal fait par le Pape Honorius IV, son parent ou son allié, après avoir été longtems Archevêque de Mont-réal en Sicile. Le même Pape lui donna l'Evêché de Frascati, & l'envoya en qualité de Légat vers l'Empereur Rodolphe I nouvellement élu, vers les Etats de l'Empire d'Allemagne, & vers les Princes voisins, au Concile de Wirtzbourg. Les Papes suivans lui donnérent aussi diverses marques de leur bienveillance. Il étoit Doyen du Sacré Collége, lorsqu'il mourut à Avignon le neuviéme août 1309, laissant plus de cent mille écus pour des fondations. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lellus, *Hist. Montis Regalis.* Turrigi *Hist. Imag. B. Mariæ Virg.* Raynaldi *Annal. tome* 14. Trithéme, *Chron. Hirsaug.* Binius, *in Concil.* Panvinius. Ciaconius.

BUCCAPADULI (Antoine) Romain de nation, vivoit sur la fin du XVI siécle, sous le Pontificat de Grégoire XIII, qui le choisit pour écrire les Brefs Apostoliques, en qualité de Sécretaire. Sixte V lui ota cette charge, que Grégoire XIV lui rendit, & qu'il exerça jusqu'à sa mort. Il étoit aussi Chanoine de saint Pierre. La famille de BUCCAPADULI étoit distinguée dans Rome dès le commencement du XV siécle, & le peuple Romain créa en 1403 JACQUES Buccapaduli Général de ses troupes, contre Ladislas Roi de Naples. L'on voit dans l'église d'*Ara Cœli* plusieurs épitaphes de personnes de ce nom, qui ont eu différens emplois, entre autres, de PAUL Buccapaduli, homme de mérite, mort en 1438, dont le petit-fils ANTOINE Buccapaduli, fut Gouverneur de Tivoli en 1516; & d'*Evangéliste* Buccapaduli, mort en 1597, âgé de 97 ans. OCTAVIEN son petit-fils, Sécretaire du Cardinal Alexandre Farnése, se noya en passant un torrent à la suite de son maître en 1577, à l'âge de 35 ans. Dans le XVII siécle, il y a eu FRANÇOIS Buccapaduli, Evêque de Citta-del-Castello, puis de Sulmone, Nonce Apostolique en Suisse, qui eut pour fréres un Chanoine de saint Jean de Latran, un Chanoine de sainte Marie Majeure, un Gouverneur de Vénola, puis Gouverneur des armées dans le Ferrarois & dans la Romagne; & CURTIO Buccapaduli, tué en 1662, dans un combat de vaisseaux Turcs contre les galeres de Sardaigne, qui conduisoient en ce Royaume le Prince Ludovisio, qui en étoit Viceroi. * Michel Justiniani, *Hist. des Gouverneurs de Tivoli.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illustr. ch.* 16.

BUCCARA. *Voyez* BOCHARA.

BUCCARIZA, anciennement *Velcera*, petite ville du Royaume de Hongrie, est dans la Croatie, aux confins de l'Istrie, sur le Golfe de Buccariza, à onze lieues de la ville de Ségna, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCCARIZA (le Golfe de) petite partie du Golfe de Venise, renfermée entre la côte de la Croatie & les isles de Végia, d'Arbe, d'Osero & de Cherso. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCCELLAIRE, en Latin *Buccellarius*, étoit une espéce de Vassal parmi les Visigoths en Espagne, & proprement celui qui recevoit *Buccellam* la bouchée de son Seigneur, c'est à dire, qui étoit du nombre de ses commensaux: ce que nous appellons autrement *avoir bouche en Cour*. Dans les Loix des Visigoths, *en la Loi* 1. *l.* 5. *tit.* 2. par le mot *Buccellaire*, est entendu un ancien Soldat, ou un Gentilhomme tenant fief, qui s'oblige de servir de sa personne à la guerre. Turnébe, *Adversar. l.* 24. *ch.* 16. allégue un certain Maurice, Auteur Grec, qui dépeint la maniére dont ces Buccellaires étoient armez. Cette sorte d'armure étoit une cuirasse ou cotte de maille, qui leur battoit le gras de la jambe, & leur venoit presque jusqu'aux talons. Il ajoûte que c'étoit une espéce d'Archers, & parle au même endroit d'un certain Ordre de Buccellaires, qui étoient anciennement fort considérez, & qui marchoient en troupes devant & après celui qui avoit le commandement général de l'armée. Suidas semble nous dire qu'ils étoient Gallo-Grecs de nation. Gregoire de Tours, *l.* 2. *ch.* 8. *de l'Histoire*, remarque que tandis que l'Empereur Valentinien haranguoit le peuple, un certain Occylla, Buccellaire d'Aëtius, lui passa son epée au travers du corps. Il y en a qui tiennent que ces Buccellaires étoient ceux que les Latins nommoient *Latrones*, c'est à dire, Gardes du Corps d'un Prince, *quasi laterones*, comme Plaute s'exprime en ces mots, *Rex Seleucus me opere oravit maximo ut sibi Latrones cogerem.* Ce qu'un Auteur a traduit ainsi, *Le Roi Séleucus me pria instamment de lui amasser des Gardes.* Albéric croit que ces Buccellaires étoient des Voleurs, qui ayant reçu des commissions pour aller faire la guerre en Orient, se donnérent toute sorte de licence, & vécurent de rapine & de brigandage. * Spelman, *Glossar. Archæol.*

BUCCHERI, bonne petite ville de la vallée de Noto en Sicile, à titre de Principauté, & est située sur la riviére de Maulo, environ à dix lieues de Syracuse, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BUCELIN, BUCELLINI ou BUCELINI, famille de Comtes, issue d'Aurélien, Seigneur de Richemont, qui est un château dans le voisinage de Metz. On dit qu'en 484, Clovis Roi de France voulant reconnoitre les services d'Aurélien, lui donna le château de Melun sur la Seine, avec titre de Duché, & qu'Aurélien pour témoigner sa gratitude à son Prince, fit donner à son fils le nom de Clovis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Germania Topo-Chrono-Stemmato-graphica sacra & profana, partie* 4. Imhof, *N. P.*

BUCENTAURE, galéasse du Doge de Venise, ornée de belles colomnes des deux côtez, & enrichie d'or depuis la proue jusqu'à la poupe. Le siége du Doge est sur le plus haut tillac, où l'étendart de la République est élevé avec les armes du Prince à côté. On voit sur la proue la Justice répréséntée en or, tenant une épée nue à la main droite, & une balance à la gauche. Le haut de ce vaisseau est couvert d'une maniére de tente faite de soye, qui est de couleur de pourpre. C'est dans cette galéasse que le Doge reçoit par honneur les grands Seigneurs & les personnes illustres qui vont à Venise. Il y est alors sur son siége, accompagné des Ambassadeurs & des Conseillers d'Etat, & tous les Sénateurs sont rangez sur des bancs autour de lui. Ce même vaisseau sert encore tous les ans dans la magnifique cérémonie du jour de l'Ascension, auquel le Duc de Venise jette une bague dans les flots, pour épouser la mer, & pour marquer le domaine qu'il a sur le Golfe de Venise. On dit que la première galéasse de cette façon fut bâtie l'an 1177, par l'ordre de Sébastien Zani, Duc de Venise, pour y recevoir l'Empereur Frédéric *Barberousse*, qui venoit faire la paix avec Alexandre III, & avec la République de Venise. Il y en a qui rapportent à cette occasion l'origine de la cérémonie d'épouser la Mer avec un anneau d'or. Justiniani, *l.* 14, en parle ainsi. En 1177, l'Empereur Frédéric *Barberousse* se rendit à Venise, pour trouver quelques moyens d'accommodement avec le Pape & le Sénat de cette ville; car cet Empereur avoit contraint le Pape de s'y rendre, comme dans un asyle plus sûr qu'à Rome. Auparavant que d'y aller, l'Empereur avoit envoyé contre les Vénitiens, une flotte commandée par son fils Othon, lequel, après avoir été battu par les Vénitiens, fait prisonnier, & renvoyé sans rançon, obtint de son pére qu'il se rendroit à Venise pour traiter de la paix avec le Pape. La chose ayant réüssi au désir des gens de bien, l'Evêque de Rome fut rétabli dans son siége, par l'affection & la fermeté des Vénitiens. Alexandre III, pour reconnoitre ce service, outre plusieurs priviléges qu'il accorda aux Vénitiens, donna au Chef de cette République, que l'on nomme *Duc* ou *Doge*, un anneau d'or, avec lequel il vouloit qu'il épousât la mer. D'autres croyent que cette galéasse fut construite en 1311. A l'égard de son nom, les anciens ont nommé *Centaures*, certains grands vaisseaux qui avoient la figure d'un Centaure à la poupe;

pe; & quelques-uns penſent que la galéaſſe de Veniſe a été appellé *Bucentaure*, comme qui diroit *grand Centaure*; la particule βȣ en Grec ſe mettant au commencement des mots pour ſignifier *grand*. * Juſtiniani, *Hiſtor. Venet*. Sanſovin. L'Electeur de Baviére a fait conſtruire au milieu du XVII ſiécle un vaiſſeau auſſi grand & auſſi magnifique que celui des Vénitiens, auquel il a donné auſſi le nom de *Bucentaure*. Il l'a fait mettre ſur un lac qui eſt long de ſix lieues, & large d'une lieue ou environ, proche de la ville de Munich. * Mézeray, *Abbrégé Chronol. Rélation de la Cour de Baviére*.

BUCÉPHALE, nom du cheval d'Alexandre *le Grand*. On donnoit ce nom aux chevaux qui avoient la tête ſemblable a celle d'un bœuf; (car βȣ̃ς en Grec ſignifie *Bœuf*, & κεφαλὴ veut dire *tête*) ou à ceux qui avoient la tête fort groſſe; le mot βȣ̃ en Grec, s'ajoûtant à d'autres pour ſignifier la grandeur. On appelloit auſſi *Bucéphales* les chevaux qui avoient la figure d'une tête de taureau marquée ſur l'épaule, ou ſur la croupe. Il eſt incertain pour laquelle de ces trois raiſons le cheval d'Alexandre a été nommé *Bucéphale*. Ce Prince l'acheta treize talens d'un Theſſalien, qui en nourriſſoit d'excellens dans les champs de Pharſale; & il ne s'en ſervoit que lorſqu'il alloit donner quelque bataille. Bucéphale n'ayant ni ſelle ni houſſe, ſe laiſſoit, dit-on, aiſément manier à l'Ecuyer qui en avoit ſoin; mais lorſqu'il avoit ſon harnois, il ne ſouffroit point qu'un autre qu'Alexandre le montât; & alors il courboit les genoux pour le recevoir. Etant fort bleſſé, il ne laiſſa pas de courir avec une viteſſe extraordinaire, pour porter Alexandre loin des ennemis; & ayant gagné un lieu sûr, il tomba mort. Alexandre voulut rendre immortelle la mémoire d'un cheval qui lui avoit rendu de ſi bons ſervices; & après lui avoit fait dreſſer un ſépulchre magnifique, il fit bâtir la ville de *Bucéphalie*, au lieu où ce cheval étoit mort, après le combat où Porus fut vaincu. * Pline, *l*. 6. *ch*. 20. *l*. 8. *ch*. 42. Strabon, *l*. 15. *ch*. 5. *l*. 8. *ch*. 14. Quinte-Curce, *l*. 6. Aulu-Gelle, *l*. 5. *ch*. 2.

BUCÉPHALIE, ville qu'Alexandre *le Grand* bâtit dans les Indes, en l'honneur de ſon cheval Bucéphale. Quinte-Curce en fait mention dans le *neuviéme livre de ſon Hiſtoire*, *ch*. 3. & pluſieurs Modernes conjecturent que cette ville, qu'on a nommée *Alexandria Bucephalos*, eſt la même que *Lahor*, capitale de la province de Pengab dans les Etats du grand Mogol. Les Anciens la mettoient ſur le fleuve Hydaſpe, qui ſeroit le *Rawei* d'aujourd'hui. Cette ville eſt grande & belle, & a quantité de moſquées magnifiques, de grands palais, de beaux jardins, avec un bon château.

BUCER ou BEUCER (Martin) Miniſtre Proteſtant à Straſbourg, naquit en 1491, à Scheleſtat, qui eſt une ville d'Alemagne dans l'Alſace. En 1506, il y prit l'habit de Religieux, dans l'Ordre de ſaint Dominique. Son eſprit & ſon érudition l'y firent d'abord conſidérer; mais la lecture de pluſieurs Ouvrages de Luther lui firent changer de ſentimens & de Religion. Il eut quelques conférences avec Luther à Heidelberg dès l'an 1521, & profeſſa ſa doctrine; mais il lui préféra en 1530, celle de Zuingle, quoiqu'il fit tous ſes efforts pour reünir ces deux partis, qui s'oppoſoient à l'Egliſe Romaine. C'eſt lui qu'on regarde comme un des premiers Auteurs de la Réforme à Strasbourg, où il enſeigna la Théologie pendant vint ans, & où il fut Miniſtre. Il fut auſſi employé durant tout ce tems dans diverſes conférences où il ſe trouva. En 1548, il fut mandé à Ausbourg, pour y ſouſcrire au livre qui contenoit l'accord, qu'on nomma l'*Interim*. Bucer refuſa d'y donner ſon approbation, comme on le ſouhaitoit, & retourna à Strasbourg y continuer ſes exercices ordinaires. Ce ne fut pourtant pas pour long-tems. Cranmer, célébre Proteſtant, étoit alors Archevêque de Cantorbéri, ſous le régne d'Edouard VI, Roi d'Angleterre. Il fit prier Bucer de paſſer en Angleterre, ce qu'il fit, & il y enſeigna la Théologie; mais y étant attaqué de diverſes ſortes de maladies à la fois, il y mourut le 27 février 1551, âgé de 61 ans. Bucer, dit *M. Burnet*, mourut de la pierre & de la colique après en avoir été affligé pendant trois ſemaines. Sa patience ſe diſtingua malgré la force de ſes douleurs. Il gardoit long-tems le ſilence & enſuite il s'écrioit par intervalles, *Chatie moi, Seigneur, mais ne me rejette point dans ma vieilleſſe*. Bradfort l'aſſiſta reguliérement juſques à la mort, que ce grand homme attendoit avec une eſpéce d'ardeur. L'état déplorable de l'Allemagne le pénétroit de déplaiſir. Il craignoit que l'Angleterre n'eût une pareille deſtinée, puis que les mœurs n'y étoient pas moins corrompues. Quelques jours avant que de mourir, *dit M. de Thou*, Bucer craignoit que faute d'obſerver exactement la diſcipline touchant la punition des crimes, & ce qui concernoit le miniſtére, le louable déſir de tant de gens de bien, qui ſouhaitoient avec ardeur la gloire de Dieu & la Réformation de l'Egliſe, n'eût point de ſuccès. Il ſouhaitoit donc avec paſſion, que ce que le Roi Edouard avoit ordonné pour l'etabliſſement de la Diſcipline Eccléſiaſtique fût ſolidement établi, & religieuſement obſervé dans toute l'Angleterre. Cranmer & le Chevalier Jean Chek lui rendirent des honneurs funébres, dont la pompe extraordinaire marquoit hautement l'eſtime que l'Univerſité avoit pour lui. Plus de deux mille perſonnes accompagnérent ſon corps, juſqu'à la grande égliſe où il fut enterré. Le Sous-Chancelier à la tête des Docteurs & des Graduez, & le Maire de la ville avec les Corps de mêtiers accompagnérent le convoi. Tous ceux de l'Académie qui purent ſe diſtinguer par des Poëſies Gréques & Latines exprimérent leur douleur. Martyr qui perdoit un pére & un ami fidéle les ſurpaſſa tous par les témoignages de ſon déplaiſir. Le ſavoir, le jugement, la piété, & la modération furent les vertus les plus éclatantes de Bucer. Quoique dans un Sermon il s'emportât contre Servet, juſques à dire que cet homme méritoit qu'on lui arrachât les entrailles, & qu'on le mit en piéces, il ne laiſſoit pas, dans la réalité, d'être tolérant. Cela paroît par pluſieurs paſſages de ſa préface qui eſt à la tête de ſon explication des Evangiles. „ Nous nous imaginons, *dit-il*, que „ les autres ſont dans l'erreur, pourquoi ne croirions-nous pas que „ nous pouvons auſſi nous tromper, même à l'égard des matiéres „ ſur leſquelles nous croyons qu'ils ſe trompent? Perſonne n'erre „ volontairement; & il n'y a aucun homme, quelque ſaint qu'il puiſ„ ſe être, qui ſoit entiérement exemt d'erreur. Et, quand même „ nous ſerions sûrs de n'avoir aucune erreur, nous devrions *ſuppor„ ter ceux qui ſont foibles dans la foi*." Le Roi Edouard VI aimoit tellement Bucer, qu'étant informé combien il étoit ſenſible au froid, & combien il en étoit incommodé faute d'un poële à l'Allemande, il lui envoya cent écus pour en faire un. Le Cardinal Contarini avoit accoutumé de dire que Bucer étoit ſi conſommé dans la Théologie & dans la Philoſophie, qu'il pouvoit ſeul être oppoſé à tous les Docteurs de l'Egliſe Romaine. Le Pére Rapin dans ſes Réflexions ſur la Philoſophie, *p*. 245, avance que Bucer avoit accoutumé de dire, *Tolle Thomam, & Eccleſiam Romanam ſubvertam*, c'eſt à dire, *ôtez à l'Egliſe Romaine les Ouvrages de Thomas d'Aquin, & je renverſerai cette Egliſe*. Pluſieurs croyent que s'il a parlé de la ſorte, ce n'étoit que par ironie, & pour montrer le trop grand cas que l'on fait de cet Auteur dans l'Egliſe Latine, où il fut mis à côté de la Bible ſur l'autel, dans le Concile de Trente. Quatre ou cinq ans après, ſous le régne de Marie, le corps de Bucer fut déterré & brûlé; puis en 1560, la Reine Eliſabeth ayant rétabli la Réformation en Angleterre, fit rétablir ſont tombeau, & celui de Paul Fage, dont le corps avoit eu la même deſtinée que celui de Bucer. Il a compoſé un très-grand nombre d'Ouvrages differens; & il eſt peut-être un des Proteſtans qui a le plus écrit, & qui a eu le plus d'affaires à ſoutenir. C'étoit un homme qui avoit beaucoup d'eſprit. Il ſavoit les Langues, les Belles Lettres & la Théologie. Il eut plus d'égard pour l'Ordre épiſcopal que Calvin, & il approuva la conduite des Anglois, qui le gardérent malgré pluſieurs de leurs confréres, ſur quoi l'on peut voir les Epîtres de Calvin. L'on trouve dans le *Dict. Critique* de Bayle, de nouvelles particularitez ſur Bucer. Il épouſa d'abord une Religieuſe, qui mourut de la peſte, & dont il eut treize enfans. Il épouſa depuis une veuve; & prit, ſelon M. de Meaux, *Hiſt. des Variations*, une troiſiéme alliance. Il y a beaucoup d'apparence qu'il a toujours cru le mérite des bonnes œuvres. Il reprocha vivement à Calvin de ne juger que ſelon qu'il aimoit ou ſelon qu'il haïſſoit, & qu'il n'aimoit ou haïſſoit que ſuivant ſa fantaiſie. Des Ecrivains ont aſſuré qu'il étoit mort Juif. Les Oeuvres imprimées de Bucer ſont, *Pſalmi ex Hebræo in Latinum traducti*; *Enarrationes in quatuor Evangelia*; *Metaphraſes & Enarrationes perpetuæ Epiſtolarum Pauli*; *Diſſidentium in ſpeciem locorum Scripturæ Conciliationes, & primarum in Religionis doctrina Controverſiarum Deciſiones*; *Commentaria in Epiſtolam ad Romanos & ad Epheſios*; *Sophonias ex Hebræo cum Commentario*; *Præfatio in quartum tomum Poſtillæ Lutheri*; *De vera Eccleſiarum in Doctrina, Cæremoniis & Diſciplina Reconciliatione & Compoſitione*; *Acta Colloquii in Comitiis Imperii Ratisbonæ habiti*; *Contra Abrincenſem Epiſcopum Defenſio*; *Buceri & Latomi ſcripta duo adverſaria*; *Tractata & Decreta de concilianda Religione*; *Ad Eccleſiam Anglicanam Gratulatio*; *Reſponſio ad duas Epiſtolas Stephani Epiſcopi Vintonienſis Angli, de cœlibatu Sacerdotum & Cœnobitarum*; *Reſponſio de Cœna Domini ad objecta Murneri Roffenſis & aliorum*; *Per quos ſteterit quominus Colloquium ſit initum, de componendo Religionis Diſſidio*; *De optima Ratione habendorum Conciliorum*; *A quibus jure exigatur reſtitutio bonorum Eccleſiaſticorum*; *Traductio in Linguam Latinam Poſtillæ majoris Lutheri, & Pomerani Commentariorum in Pſalmos*; *Epiſtola Apologetica*, *Apologia contra Brentium, in qua de Cœna Domini*; *Non eſſe ferendas in templis Chriſtianorum imagines*; *Epiſtola ad Academiam Marpurgenſem, de Hæreſi & Hæreticis*; *Confeſſio quatuor Civitatum, Argentorati, Conſtantiæ, Memmingæ & Lindaviæ, Cæſari in Comitiis Auguſtani oblata*; *Quid de Baptiſmo infantium ſentiendum*; *De ſacro Euchariſtiæ Myſterio contra Themata Amsdorfii*; *De Synodo nationali*; *De Concilio*; *Criminum Cochlei & Gropperi Confutatio*; *De vera & falſa Cœnæ Dominicæ adminiſtratione*, *De oblationibus, Miſſis, Cura mortuorum, Purgatorio contra Latomum libri duo*, *De cauſis quæ pios homines à Synodo Tridentina abſterrent*; *Præfatio in Hiſtoriam de morte ſanctiſſimi viri Johannis Diazii*; *De Regno Jeſu Chriſti libri duo ad Eduardum VI*; *Prælectiones in Epiſtolam ad Epheſios*; *De Vi & Uſu ſacri Miniſterii*. Il a auſſi publié en Allemand pluſieurs Ecrits dont on peut voir le catalogue dans la Bibliothéque de Simler. * Pratéole, *in Bucer*. Sandére, *Hæreſ*. 215. Florimond de Raymond, *l*. 2. *de Orig. Hæreſ. cap*. 11. Onuphre. Génébrard, *in Chron*. Sponde, *in Annal*. Poſſevin, *lib. de Atheiſ. Hæreſ. ch*. 8. Gautier, *Chron. XVI ſæc. ch*. 11. Melchior Adam, *in Vit. Theolog. German*. De Thou, *Hiſt*. Sanderus, *Hiſt. Schiſm. Angl*. Sleidan. Cruſius, Bayle, *Dict. Critique*. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p*. 56. *& ſuiv*. de l'édit. de Hollande 1715. Brandt, *Hiſt. de la Reformation*, *tome* 1. *p*. 17. *&* 454.

* BUCER ou BUCERIUS (Jean) Chanoine Régulier de S. Aubert de Cambray, eſt Auteur d'un livre curieux & bien écrit qui a pour titre, *de Religione & Religioſis Canonicis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p*. 469.

BUCH, famille. *Voyez* BUCKEN.

* BUCH, païs de France dans les Landes de Bourdeaux, près de Médoc. La Tête ou Cap de Buch eſt une petite Principauté ſous le titre de *Captalat*, mais il n'y a préſentement aucune ville, & ce n'eſt qu'un bourg ſitué à l'entrée d'un Golfe qui s'avance deux lieues ou environ dans la terre, où la petite riviére de Leyre, qui doit être le Sigman de Ptolomée, a ſon embouchure. Ce bourg eſt préciſement au même endroit que cet Auteur nomme le Cap Curian. Il a pris ſon nom des anciens Boyens ou Boyates, peuples de la Novempopulanie, qui y avoient autrefois une Cité, l'une des douze de la Novempopulanie, & qui par conſéquent formoient un diocéſe ſéparé. On ne connoit pourtant aucun Evêque de ce lieu-là, & le païs de Buch fait préſentement partie du diocéſe de Bourdeaux; ce qui doit avoir été fait dès le commencement du cinquiéme ſiécle, lorſque les Goths ravageant la Gaſcogne, y ruïnérent pluſieurs villes. * Marca, *Hiſtoire de Béarn*.

BUCHAN, Comté d'Ecoſſe. *Cherchez* BUQUHAN.

BUCHANAN (George) Ecoſſois de naiſſance, né en février 1506, dans un petit bourg de la province de Lénox, fut d'abord envoyé à Paris, où il étudia pendant deux ans, mais la miſére & la maladie l'obligérent de retourner en ſa patrie. Quelque tems

après il fuivit Jean Major à Paris, où il régenta la Grammaire au Collége de Sainte-Barbe l'efpace de trois ans. En 1536, il retourna en Ecoffe, où le Roi le retint pour être Précepteur de fon fils naturel; mais s'étant fait des affaires par des vers fatyriques, il fortit de fon païs, repaffa en France, & fe fut établir à Bourdeaux, attiré qu'il y fut par André Govea, Portugais. Il régenta dans cette ville, & il y harangua l'Empereur Charles-*Quint*, le premier décembre 1539, lorsque ce Prince traverfa la France, pour fe rendre d'Efpagne en Flandre. Buchanan retourna à Paris, & il eft certain par une de fes Elegies qu'il y étoit en 1544. C'eft dans ce tems-là que quelques uns prétendent qu'il régenta au Collége du Cardinal le Moine. Il paffa enfuite en Portugal avec André Govea en 1547; mais celui-ci étant mort l'année fuivante, Buchanan y fut arrêté à Coïmbre, & enfermé dans un monaftére. Ayant obtenu fa liberté, il revint encore à Paris, & y arriva en 1552. Peu après, le Maréchal de Briffac le donna pour Précepteur à fon fils Timoléon de Coffé, Comte de Gonnor, ce qui dura jufqu'en 1560, qu'il retourna pour la derniére fois en Ecoffe. Cinq ans après il fut choifi pour être Précepteur du Roi Jacques VI, & on peut dire qu'il aigrit autant qu'il put l'efprit de fon Eléve contre l'Eglife Romaine; & pour lui en infpirer de l'averfion, on dit qu'il s'habilloit en Cordelier, quand il vouloit châtier ce pauvre Prince. Buchanan compofa alors l'Hiftoire d'Ecoffe en XXII livres que les Catholiques-Romains prétendent être remplie en certains endroits de calomnies atroces, & fur tout contre les Catholiques, & contre la Reine Marie Stuart fa bienfaictrice. Auffi le même Prince Jacques VI, parlant à fon fils âiné Henri, qui mourut avant lui, & lui adreffant les inftructions royales, qu'il intitula *Bafilicon Doron*, c'eft à dire, *don* ou *préfent royal*, lui confeille de lire l'Hiftoire; mais de ne pas s'attacher à celle de Buchanan. Camden affure qu'il fe repentit de ce qu'il avoit compofé; qu'il voulut même corriger fon Hiftoire, & être plus fidéle dans certains faits; mais qu'étant extrêmement âgé, il n'étoit plus en état d'exécuter fes bons deffeins. Il mourut à Edimbourg en Ecoffe, le 28 feptembre l'an 1582, âgé de 76 ans. Le Roi lui envoya fes Médecins, qu'il refufa de voir; & fi l'on en croit aveuglément ceux qui fe font déchâinez contre lui, il ne traita pas mieux un Miniftre qui le trouva occupé à lire l'Hiftoire Naturelle de Pline. Celui-ci lui voulut, dit-on, préfenter la Bible; mais Buchanan la rejettant, *allez*, lui dit-il en lui montrant fon Hiftoire de Pline, *je trouve plus de vérité dans ce livre, que dans toutes vos Ecritures.* Ceux qui fe donneront la peine de confulter fur l'article de Buchanan le *Diction. Critique* de Bayle, verront ce qu'il faut penfer d'un tel conte. Quoique Buchanan eût de l'efprit pour les Belles Lettres, & fur tout pour la Poëfie, il y a des perfonnes qui difent qu'à juger par fon Hiftoire, qui eft écrite en bon Latin, c'eft un mauvais Hiftorien, prétendant que la vérité, qui en eft l'effentiel, y manque. On ajoûte qu'il avoit le cœur gâté, & l'efprit toûjours plein de venin & de mauvaifes railleries, que l'on dit qu'il y a répandues par tout, au lieu des faits aufquels un Hiftorien doit uniquement s'attacher, fans prendre aucun parti. Voici un détail exact de tout ce qui nous refte de cet Auteur.

On divife ordinairement en trois parties les Ouvrages que nous avons de Buchanan. La premiére contient la Paraphrafe Poëtique des Pfeaumes de *David*; la Tragédie de *Jephté*, ou *du Vœu*; & celle de *faint Jean-Baptifte*, ou *de la calomnie*. La feconde, comprend la longue Satyre contre les Cordeliers, fous le tître de *Francifcanus*; & les piéces diffamatoires qu'il a faites, fous le titre de *Fratres Fraterrimi*; un livre d'*Elégies*; un de *Silves*; un d'*Hendécafyllabes*; un d'*Iambès*; trois d'*Epigrammes*; un de *Mélanges*; & cinq de la *Sphére*. La troifiéme ne contient que deux Tragédies Latines, traduites du Grec d'Euripide, favoir, *Médée* & *Alcefte*. Le plus louable de fes Ouvrages, eft la *Paraphrafe fur les Pfeaumes*, qu'il fit en prifon dans un monaftére de Portugal, comme il le raconte lui-même dans fa Vie. Elle eft affez fidéle, pour le fens qu'il a rendu en vers; & elle eft fort heureufe, pour la verfification, dont il a employé les différentes efpéces, comme il l'a jugé à propos. Cette Paraphrafe efface tous ceux qui avoient mis en vers Latins les Pfeaumes avant ce Poëte, & paffe toutes celles qu'on a faites depuis, autant par la variété des penfées, que par la pureté du difcours. Ceux qui veulent trouver le folide joint à l'agréable dans les vers, préféreront toûjours cette Paraphrafe à tous les autres Ouvrages de Buchanan. Comme il avoit un grand talent pour la Poëfie, il n'eft pas étonnant qu'il ait fi bien réüffi dans un fujet auffi poëtique que les Pfeaumes.

Après la Paraphrafe fur les Pfeaumes, l'on doit confidérer fes quatre Tragédies. Il régentoit à Bourdeaux, quand il les compofa. Celle qu'il fit la premiére fut *le S. Jean-Baptifte.* Outre fa profeffion, qui l'engageoit à donner tous les ans une piéce de Collége, pour exercer fes Ecoliers à la déclamation publique, il vouloit ôter le goût des fades *Allégories* qui régnoient alors dans la plupart des Colléges de France. Il tenta ce moyen pour leur infpirer celui de l'Antiquité, & les porter à l'imitation des Anciens, par ce premier effai, & par la traduction qu'il fit l'année fuivante de la *Médée* d'Euripide. Ces deux piéces ayant eu plus de fuccès qu'il n'efpéroit, il fe mit à compofer avec encore plus d'exactitude la Tragédie de *Jephté*, & fit la traduction de l'*Alcefte* d'Euripide. Ces deux derniéres piéces font plus travaillées & plus polies que les deux premiéres. Sans nous arrêter aux deux verfions d'Euripide, nous ne parlerons que des deux Tragédies originales. Buchanan a péché dans fon *Jephté* contre les régles de l'Art, qui regardent l'unité du tems, puifque l'action du Poëme Dramatique doit être renfermée dans l'efpace d'un jour, au lieu que la durée du Jephté, eft pour le moins de deux mois: d'ailleurs le ftile de Buchanan eft peu élevé & peu tragique dans *le Jephté*, auffi bien que dans *le Baptifte*, & prefque toûjours dans le genre comique; ainfi ni fon *Jephté* ni fon *Baptifte*, n'ont rien de confidérable, que la beauté du ftyle.

Le Poëme de la *Sphére* en cinq livres, eft eftimable en fon genre, mais il n'eft pas toûjours égal ni uniforme. Les deux derniers livres ont été fuppléez & achevez par J. Pimier, Médecin. Les *Odes* de Buchanan font fort mêlées & fort inégales. Il y en a quelques unes de négligées, & d'autres qui font fort achevées & dignes du fiécle d'Augufte. Pour ce qui de fes *Epigrammes*, elles font pour la plupart vuides de fens: elles ont néanmoins du nombre & de la cadence. Son *Francifcanus* & fes *Fratres Fraterrimi*, font des fatyres ingénieufes, à la vérité, mais outrées contre les Ordres religieux & contre l'Eglife Romaine. On doit mettre au même rang quelques piéces libres & lafcives, qui fe trouvent parmi fes *Hendécafyllabes*, & une Elégie faite en faveur des Courtifanes publiques, adreffée à un Confeiller de Bourdeaux. Il y a une édition affez bonne de toutes les Oeuvres poëtiques de Buchanan, imprimées à Leyde par Elzévier en 1628. * George Buchanan, *in Vita fua à fe confcripta biennio ante obitum, præfixa Operibus*. Théod. de Beze, *in Iconib. & in Elench. Script. in Biblioth. facr. per* Crow. Carol. Utenhoven, *Epigr. in Paraphr. Pfalm. Buchanani inter Prolegom.* George Fabricius. Chemnitius, *in Teftimon. Præfix. edit. Buchan.* Edouard Leigh, *apud* G. Crovæcum, *in Elench. Script. in Sacr. Script. p.* 145. *&* 146. Camerarius, *lib.* 4. *c.* 1. *de Lect.* Génébrard, *en la Chron.* Camden. Barclay. Gerard Jean Voffius, *l.* 2. *Inftitut. Poët. p.* 13. *& p.* 72. Sponde, *A. C.* 1539. *n.* 8. 1567. *n.* 3. 1582. *n.* 10. De Thou, *Hift. fui temp. l.* 76. Ant. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 247. *& fuiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Dempfter, *de Clar. Scot.* Hugo Grotius, *Epift. ad Gall. Epift.* 5. Autoris Anonymi *Delectus Epigram. Lat. in Differtat. prælimin. de Pulcr. Poët. & l.* 7. *p.* 377. *edit. Parif. apud* Carol. Savreux. Olaüs Borrichius, *Differtat.* 5. *de Poët. Lat. n.* 192. *p.* 150. De Balzac, *Difcours fur l'Infanticide, Tragédie de* Daniel Heinfius, *p.* 30. 31. *&* 32. René Rapin, *partie* 2, *des Reflex. Particul. Reflex.* 23. Le même, *Reflex. Gener. fur la Poëtiq. partie* 1. *p.* 102. *édit.* in 12. *& partie* 2. *du même Traité, Reflex. Particul.* Baillet, *Jugemens des Savans fur les Poëtes modernes, tome* 7: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 301. *n.* 1328, de l'édit. d'Amfterdam 1725. Bayle, *Dict. Crit.*

BUCHAN-NESS. *Voyez* BUQUHAN-NESS.

BUCHAR ou BUCHARA. *Voyez* BOCHARA.

BUCHAW, ville impériale fituée dans la Souabe, fur le Lac de Féderzée, environ à deux lieues du Danube, & à pareille diftance de Biberach vers le couchant. Ce qu'il y a de plus confidérable eft une Abbaïe, autrefois de l'Ordre de S. Benôit, dont les Religieufes fe font fécularifées, & ont pris le tître de Chanoineffes. Cette Abbaïe fut fondée vers la fin du neuviéme fiécle par Adelinde fille d'Hildebrand, Duc de Souabe, & fœur de la Reine Hildegarde, pour le falut de l'ame d'Othon Comte de Keffelbourg fon époux, & de trois de fes fils qui avoient été tuez dans une bataille contre les Hongrois. Il y a apparence que les Religieufes furent autrefois Souveraines de la ville. L'Abbeffe eft encore aujourd'hui Princeffe de l'Empire, elle envoye fes Députez aux Diétes, & elle fournit pour fon contingent deux cavaliers & fix fantaffins; mais on ne porte plus l'épée nue devant elle, comme on faifoit autrefois dans les cérémonies. Les Chanoineffes doivent être filles de Comtes ou de Barons: on ne reçoit point de fimples Demoifelles parmi elles. * Mabillon, *Annal. Bened. tome* 3. Audifret, *Géogr. tome* 3.

BUCHAW, païs. *Voyez* FULDE.

BUCHE (Chriftian de) de Thuringe, Archevêque de Mayence, & Sécretaire de l'Empereur Frédéric *Barberouffe*, qui vivoit dans le XII fiécle, donna au public plufieurs Lettres & Sermons, & la Vie du même Empereur, qui l'employa en diverfes occafions. Ces Ouvrages font louez par les Hiftoriens en un homme de fa profeffion; mais le grand attachement qu'il avoit aux armes, eft blâmé avec juftice. Nicétas rapporte qu'avec peu de troupes il défit plus de quinze mille hommes en Italie près de Rome. Il mourut environ l'an 1183. * Voffius, *de Hiftor. Latin. l.* 3. *c.* 53. *p.* 435. Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. tome.* 1. *p.* 356.

BUCHEGG. *Voyez* BUCHECK.

BUCHECK, BUCHEGG, eft une Tour fituée dans le *Bucheggberg*. C'étoit autrefois un bon Château & fort confidérable, étant le fiége des anciens Comtes de Bucheck, qui étoient très-puiffants. *Jean* de Bucheck fut Evêque de Bâle & mourut en 1383. En fa perfonne s'éteignit la race mâle des Comtes de Bucheck, & *Hemman* de Bechbourg, qui avoit époufé Elizabeth fœur de l'Evêque, entra en poffeffion du Comté de Bucheck. Mais les Comtes de *Kybourg* l'en dépoffédérent injuftement; cependant comme ils craignoient la ville de Berne & qu'ils avoient peur qu'il ne leur arrivât quelque malheur, ils mirent le feu au château & l'abandonnérent. En 1391, la fus-dite Comteffe Elizabeth vendit fon Comté à la ville de Soleurre pour le prix de 500 florins. De là vient que ce Canton y envoye encore aujourd'hui un Baillif, qui adminiftre la baffe Juftice, la haute appartenant au Canton de Berne, en vertu du traité de 1451. * Stumpf, *l.* 7. *p.* 235. Haffner, *Theatr. Solodur.* Konigshofen. Schilling. Juftinger. Tfchudy, *Chronic. Manufcr.*

BUCHEK. *Voyez* BUCHECK.

BUCHEL (Jean de) Evêque de Tournay étoit de cette ville, où il fut d'abord Maître d'école. Enfuite il fut Curé de Saint-Quentin de Tournay, puis Chanoine & Doyen de Notre-Dame, & enfin Evêque en 1262. Il excommunia fon pére, qui étoit alors Prevôt de Tournay, parce qu'il avoit ufurpé la jurifdiction de fon églife, & défendit fortement les droits de fon Evêché. Il mourut l'an 1266, après avoir fait plufieurs belles fondations, & donné des marques d'une vertu finguliére. * Guillaume Gazey, *Hift. Eccl. des Païs-Bas.*

* BUCHELLIUS (Arnould) Gentilhomme de la province d'Utrecht. Il commença fes études à Utrecht & les pourfuivit à Leyde, où il profita des leçons de deux célébres Profeffeurs, Hugues Doneau ou Donellus, & Jufte Lipfe. Après cela il vifita les Académies de France, d'Allemagne & d'Italie, & après s'être fait recevoir Docteur, il retourna en fon païs où il embraffa la profeffion d'Avocat. Mais dans la fuite ayant perdu fon fils unique âgé de 16 ans, il s'en dégoûta, & s'appliqua à une étude moins pénible & plus agréable. Il employa beaucoup de tems à la recherche des Antiquitez du moyen âge dans lequel l'Hiftoire eft la plus dé-

déſectueuſe, & s'aida du ſecours des plus habiles gens, pour éclaircir autant qu'il étoit poſſible, l'Hiſtoire des Païs-Bas. On a de lui une *Deſcription d'Utrecht*, accompagnée d'une carte du plan de la ville; un Traitté *de l'ancien gouvernement de la Province d'Utrecht*, inſéré par Jean de Laet en 1630, dans ſon Ouvrage qui traitte des Provinces-Unies; *Une Deſcription des fleurs, plantes, herbes, &c.* gravées par Cr. Paſſor le fils; *Une Addition à l'Atlas de Mercator*, par Hondius à Amſterdam en 1630. Outre cela, il confronta avec les Manuſcrits, l'*Hiſtoire de Héda & de Béca* qui avoit été fort maltraittée par Furmerius, & l'enrichit de remarques & d'explications, le tout faiſant un corps d'Hiſtoire d'Utrecht. Il mourut à l'âge de 76 ans, en 1641, pendant l'impreſſion de ce livre. Depuis ſa mort, Gisbert Lappius de Waveren, Juriſconſulte d'Utrecht, mit la main à cette Hiſtoire & la publia en 1642, *in folio.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 78. & 79.*

BUCHEN, petite ville du Cercle électoral du Rhin en Allemagne. Elle eſt dans l'Archevêché de Mayence, à trois lieues d'Amorbach, & un peu davantage de Morbach. * Maty, *Diction. Géogr.*

BUCHEN ou **BUCHAW**, païs. *Voyez* **FULDE.**

BUCHENAU ou **BUCHAW.** *Voyez* **FULDE.**

BUCHER. C'eſt le nom d'une des plus anciennes Maiſons de la République & du Canton de Berne. Son origine eſt auſſi ancienne que celle de la ville de ce nom. Il paroît par les anciens Actes, que PIERRE Bucher étoit Membre de cet Etat l'an 1361. Ses Deſcendans ont ſuccédé de pére en fils dans les importans emplois de l'Etat, comme cela paroît par les mêmes Actes, par leſquels on voit encore qu'ils ont occupé des poſtes importans dans les diverſes guerres que la République a été obligée de ſoutenir en différens tems. Quoique cette famille n'ait jamais été nombreuſe, cependant on en compte quinze qui ont été Membres du Grand Conſeil, quatre Chanceliers, qui ſe ſont ſuccédé l'un à l'autre de pére en fils, trois Banderets, & trois Thréſoriers des Finances ou du païs Allemand, ou du païs de Vaud. JEAN RODOLPHE Bucher, Thréſorier Allemand, & JEAN-JACQUES ſon frere, Membre du Grand Conſeil & Grand Commandant de l'Argow, vivoient encore au commencement de ce ſiécle. Parmi ceux de cette famille, ſe ſont particuliérement diſtinguez, JACQUES II, & JEAN-JACQUES I, le premier en qualité de Chancelier, par ſon aſſiduité à faire des recueils & des livres, dont le premier contient l'origine & l'accroiſſement de l'Etat de Berne, & de toutes les Maiſons & Familles conſidérables qui le compoſent, avec la forme du gouvernement juſques au tems préſent. Les autres ſont les Hiſtoires des Guerres anciennes du païs, un Recueil des Traitez & Alliances: ouvrages tres-utiles à l'Etat. Le ſecond a été employé dans des affaires tres-importantes, en cinquante-cinq différentes députations aux Diétes ou aux Conférences avec les Princes ou Etats voiſins, en y comprenant l'Ambaſſade de France pour le renouvellement de l'alliance en 1663. * *Mémoire manuſcrit.*

BUCHER (Gilles) *Voyez* **BUCHERIUS.**

BUCHEREST, BUCHERESCO, BUCHORESTE ou **BUCHORESC**, ville de la Turquie en Europe, eſt ſituée dans la Valaquie, ſur la riviére de Télez, ou, ſelon d'autres, de Dembrowiza, entre la ville de Targoviſco & celle de Nicopoli. Buchereſt eſt une ville grande & forte, où le Prince de Valaquie fait ſa réſidence ordinaire, & les Turcs y tiennent toûjours une bonne garniſon. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCHERI ou **BUCHERIO.** *Voyez* **BUCCHERI.**

* **BUCHERIUS** ou **BUCHÆRUS** (Gilles) naquit à Arras en 1576, & entra en 1598 dans la Société des Jéſuites. Il fut Recteur dix ans à Béthune & ſix ans à Liége. Il mourut à Tournay en 1665. On a de lui, *De Doctrina temporum Commentarius in Victorem Aquitanum alioſque Canonum Paſchalium Scriptores; Notæ in Gregor. Turonenſem; Chronographia Hiſt. Leod. Belgium Roman. Eccleſ. & Civile; Diſputatio Hiſtor. de primis Tungrorum Epiſc. &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Societ. Jeſu.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p. 23.*

* **BUCHFELDER** (Erneſt Guillaume) né à Benthem en 1645, fut pendant deux ans, Miniſtre de la Religion Réformée à Glukſtad, d'où il fut appellé à Embden en qualité de Recteur & de Miniſtre ajoint en 1679, & l'année d'après en Franconie où il fut non ſeulement Miniſtre, mais Intendant des Egliſes du Comté d'Iſenbourg-Budingen. Huit ans après, il reçut une vocation pour Mulm ſur la Roure, & l'année ſuivante pour Embden en qualité de Miniſtre ordinaire. Il y prêcha quelques années en Allemand, & enſuite en Flamand. Il exerça dans cette ville le miniſtére pendant 22 ans, & après avoir été Préſident de l'aſſemblée à laquelle on donnoit le nom Latin de *Cœtus*, il y mourut le huitiéme mars 1711. En 1684, il avoit épouſé *Suſanne-Marie* Pagenſtecher, ſœur du Profeſſeur de ce nom dans l'Académie de Groningue. Il a beaucoup écrit, mais on n'a rien de lui qui ſoit imprimé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BUCHHOLTZER; (André Henri) fils de Joachim, Paſteur & Surintendant des Egliſes à Hamelen, naquit en 1607, & commença ſes études au Collége de Magdebourg, & depuis à Herſorden en Weſtphalie. En 1627, il fut envoyé à Wittenberg, où il reçut le degré de Maître ès Arts en 1630. Après quoi il retourna chez lui. En 1637, il obtint le Rectorat dans le Collége de Lemgow, mais les troubles de la guerre le déterminérent à aller à Rintel en 1639, où il fut nommé Profeſſeur en Philoſophie Practique & en Poëſie en 1641. En 1645, il fut nommé Profeſſeur extraordinaire en Théologie. En 1647, on l'appella au Coadjutorat de Brunſwick. Il reſta dans cet emploi juſques en 1663, où il fut nommé premier Paſteur à la Cour du Duc de Wolfembutel, & Surintendant des Egliſes de ce Duché. Il mourut le 20 mai 1671. Les principaux de ſes Ouvrages ſont les ſuivans, *De Indulgentiis Eccleſiæ Pontificiæ; Philoſophiæ Practicæ pars communis*; & quelques autres Ouvrages Allemands. * Witte, *Memor. Theol. p.* 1708. *& Diar. Biogr. ad Ann.* 1671.

BUCHI. *Voyez* **BUCHY.**

* **BUCHLER** (Jean) de Gladbach ou Gladbeeck dans le Duché de Juliers, excellent Grammairien, eut des talens naturels pour l'inſtruction de la Jeuneſſe. On a de lui, *Theſaurus Poëticus; Inſtitutio Poëtica; Theſaurus Epiſtolicus; Gnomologia, ſive Phraſes Aldi Manutii auctæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p* 469.

BUCHLIN (Paul) Miniſtre Proteſtant. *Cherchez* **FAGE.**

* **BUCHNER** (Auguſte) né le deuxiéme nov. 1591, à Dreſde étoit d'une ancienne & noble famille. Son pére Paul Buchner étoit Ingénieur, & avoit ſervi ſous le Roi d'Eſpagne dans les Païs-Bas, en France & en Italie. En quitant le ſervice, il choiſit la ville de Dreſde pour y établir ſa demeure. L'Electeur Auguſte le fit Surintendant de l'Artillerie & des Bâtimens. Auguſte Buchner ſon fils après avoir fait ſes premiéres études ſe rendit en 1610 à l'Académie de Wittenberg dans le deſſein d'y étudier en Juriſprudence; mais la place de Profeſſeur en Poëſie étant cependant venue à vaquer, on le choiſit pour la remplir. En 1631, il fut fait Profeſſeur en Eloquence, & il s'aquit une ſi haute réputation, qu'elle lui attira une invitation de la part de la Reine Chriſtine pour paſſer en Suéde; mais il n'accepta pas la propoſition. Il mourut à Wittenberg, le 12 février 1691. On a de lui, *Comment. in Corn. Nepotem; In Prudentii Hymnum de Chriſti Natali; Plauti Comædia; Baſilii Fabri Theſaurus; Epiſtolæ Plinii cum Notis; De Exercitatione ſtyli; De commutata dicendi Ratione; Orationes funebr. & Panegyr.; In Natalem Domini, Idyllia duo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Philoſ. Dec. 7. & in Diar. Biogr.* Fréher.

BUCHOLCER (Abraham) Allemand, Miniſtre Proteſtant, né le 28 ſeptembre 1529, à Schonaw près de Dahma à ſix milles de Wittenberg, étudia le Grec & l'Hébreu, fit un voyage en Siléſie, & lia un étroite amitié avec les plus habiles gens de ſon païs. Le Sénat de Grunbergue le nomma Principal du Collége de cette ville. Bucholcer refuſa d'abord cette place; mais Melanchthon l'engagea à l'accepter. Il la remplit avec toute l'exactitude & la capacité requiſes. Il ſe maria en 1557. Pluſieurs perſonnes de conſidération voulurent l'attirer auprès d'eux; mais l'amour qu'il avoit pour ſa profeſſion & pour les Belles Lettres le retint longtems dans le Collége où il s'étoit établi. Après avoir régenté à Grunbergue en Siléſie, il fut Miniſtre à Sprottavie, puis à la Cour de Croſne & enfin à Freiſtad, en Siléſie, où il avoit été Miniſtre, & où il mourut le 14 octobre de l'an 1184, âgé de cinquante-cinq ans. Il ſe fit diſtinguer par ſon éloquence, par ſa modeſtie, par ſa candeur, par ſon affabilité, par ſa charité, & par l'intégrité de ſa vie. Il étoit ſi deſintéreſſé, que bien loin de demander des récompenſes aux Princes qu'il ſervoit, il refuſa leurs préſens avec une génerosité admirable; en quoi il imitoit l'exemple de Mélanchthon ſon Précepteur. Il compoſa une Chronologie depuis le commencement du monde juſqu'à l'année 1580, ſous le nom d'*Iſagoge Chronologica*, ou plutôt d'*Index Chronologicus.* Outre cet Ouvrage, il a laiſſé, *Catalogus Conſulum Romanorum; Epiſtola Chronologica ad Davidem Pareum &c.; Admonitio ad Chronologiæ ſtudioſos de enodatione duarum quæſtionum Chronologicarum annum nativitatis & tempus Miniſterii Chriſti concernentium; Opuſcula.* Son Indice Chronologique a été continué, premierement par *Godefroi* un de ſes fils, & enſuite par un autre de ſes fils nommé Abraham comme lui. Il fut aidé dans cet Ouvrage par Abraham Sculter. Il a été encore augmenté par d'autres, & il s'en eſt fait pluſieurs éditions. Il avoit étudié à Francfort & à Wittenberg, & avoit appris la Théologie ſous Mélanchthon, dont il fut l'admirateur. * Melchior Adam, *in Vit. Theolog. German.* Voſſius, *de Mathemat. c. 41. S. 13.* Eccius. Beyerlink, &c. Teſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p.* 314. de l'édit. de Hollande 1715.

* **BUCHOLTZ**, petite ville du Marquiſat de Miſnie, dans le Cercle de la Haute Saxe, ſur les confins de la Bohéme près de la petite ville d'Annaberg.

* **BUCHOLTZ** petite ville de la Haute Luſace, dans le Cercle de la Haute Saxe, à l'oueſt-ſud-oueſt de Francfort ſur l'Oder, dont elle eſt éloignée de près de dix lieues.

* **BUCHOLTZ**, famille noble vers le Rhin. Ceux qui en ſont portent aujourd'hui le titre de Barons.

BUCHOLTZER. *Voyez* **BUCHOLCER.**

BUCHORESC. *Cherchez* **BUCHEREST.**

BUCHORN. Les Comtes de Buchorn ont été fort illuſtres autrefois & on les croit deſcendus de Charles-Magne. *Aribo*, Comte de Buchorn & de Schale, tint le parti d'Arnolphe, pendant qu'il étoit encore Duc de Baviére. Après qu'Arnolphe fut devenu Empereur, il donna Aribo pour ſecond au Marquis d'Autriche, afin qu'ils réduiſiſſent les Hongrois. Aribo fit cette expédition avec beaucoup de ſuccès. Burchard Comte de Buchorn & de Lintzgow rendit des ſervices ſignalez aux Empereurs Louis IV & Conrad I, contre les ennemis de l'Empire, & il fut élevé à cauſe de cela à la dignité de Marquis d'Autriche. Lorſqu'en 917, Conrad, I. du nom, punit de mort trois Ducs rebelles, & qu'il confiſqua leurs païs, il en fit préſent à Burchard de Buchorn & l'honora du titre de Duc de Souabe. Bientôt après, l'Empereur envoya Burchard avec une armée contre Rodolphe Roi de Bourgogne qu'il battit dans une bataille rangée, auprès de Winterthur. Rodolphe fut tellement réduit à l'étroit par le Duc Burchard, que non ſeulement il ſe vit contraint de ſe jetter aux piez de l'Empereur à Ratisbone; mais auſſi de Ul- donner ſa fille Berthe en mariage à Burchard ſon Vainqueur. ric, Comte de Buchorn & de Lintzgow, poſſéda encore quelques biens dans le Nortgau, & eut pour épouſe Wendelgarde, Comteſſe d'Eberſtein, dont il eut deux fils, 1. *Burchard* qui fut confirmé Abbé de St. Gall en 959, mais qui après avoir joui pendant treize ans de cette Abbaïe, la réſigna volontairement; 2. *Adelhard*, qui donna à l'Abbaïe de St. Gall la ville d'Altſtedten, & laiſſa *Richer*, pére d'*Othon*, Comte de Buchorn & de Lintzgow, qui n'eut point d'enfans de ſon épouſe *Berthe*, fille de Charles IV, Duc de Baviére. C'eſt ainſi que cette famille s'éteignit avec lui en 1101.

Les

Les biens de la famille de Buchorn passérent pour la plupart dans celle des Guelphons, Ducs & Comtes d'Altdorff, & une partie tomba à l'Abbaïe de Weingarten. * Bruschius, *Monast. Germ.* Pantaléon, *Prosopogr. partie* 2. Lucas.

BUCHORN, ville imperiale du Cercle de Souabe en Allemagne, est dans l'Algow, sur le Lac de Constance, entre la ville de Lindaw & celle d'Uberlingen. Cette ville n'est devenue Impériale, qu'après l'extinction des Maisons des Comtes d'Altdorff & de Ravensburg, à qui elle appartenoit. Elle est sous la protection de la ville d'Uberlingen, & l'entrepôt des marchandises qui passent de Suisse en Allemagne par le lac de Constance. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCHS en France. *Voyez* BUCH.

* BUCHS, bourg du Canton d'Underwald dans la Suisse. * Plantin, *Abbrégé de l'Hist. Génér. de Suisse.*

BUCHSGAW ou BUCHECK. *Voyez* BUCHECK.

* BUCHWALD, autrefois BOCKWOLDE, famille noble de Holstein possédoit anciennement de grands biens & de beaux châteaux; mais elle eut avec la ville de Lubek des démêlez qui leur en firent perdre la plus grande partie, & dont les suites furent si funestes qu'il en couta la tête à dix personnes de cette maison. Cette famille a aussi autrefois fleuri en Silésie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Adr. Angeli, *Holsteinische Chron.* Pufendorf, *de Rebus gestis Frederici Wilhelmi.* Crantzii, *Vandalia*, *l.* 8. *c.* 40.

* BUCHY, bourg de France en Normandie dans le païs de Caux, au nord-est de Rouen, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

BUCI. *Voyez* BUCY.

BUCINO, ville du Royaume de Naples. *Voyez* BOCINO.

* BUCK (Léonard) d'Oosterwyck dans la Mairie de Boisleduc, Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Augustin, fort estimé pour la pureté de ses mœurs, a composé divers Traitez, intitulez *Tractatus Spirituales & Anagogici*; *Dialogus*, intitulé, *Normula Vitæ Religiosæ.* Il mourut en odeur de sainteté en 1488. * Valere Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 624.

* BUCK, ville de Pologne dans le Palatinat de Belcz au sud-sud-est de la ville de Belcz dont elle est éloignée de dix lieues, & au nord-est de Lemberg ou Luwow, à la distance de treize lieues. Elle est au confluent du Bug & du Peltaw ou Peltew.

* BUCKEBOURG ou BUCKENBOURG, ville d'Allemagne dans le Cercle de Westphalie, avec un beau château bien fortifié, au Comté de Schaumbourg ou Schawenbourg. Elle donne le nom à l'une des deux branches de la Maison de la Lippe. Elle est située à l'est du Wéser, à deux lieues ou environ de Minden.

BUCKELD, BUCKELSZ ou BEUKELSZ (Guillaume) s'est immortalisé pour avoir trouvé environ l'an 1416, le secret de saupoudrer de sel les harengs, & de les encaquer. Il mourut à Biervliet en 1447, & pour éterniser sa mémoire, les Hollandois lui érigérent un tombeau que Charles-Quint étant venu dans les Païs-Bas, fut curieux d'aller voir, s'y faisant accompagner par la Reine de Hongrie sa sœur. * Willhougby, *Hist. des poissons.*

* BUCKEN, BUCKOW, BUCH, BAUCH, famille noble qui vint s'établir dans la Marche de Brandebourg du tems de Charlemagne, & depuis en 922, avec l'Empereur Henri surnommé *l'Oiseleur.* Dans la suite, elle s'est répandue dans la Silésie, dans la Poméranie & dans le Meckelbourg, & elle fleurit encore dans ces deux derniers Duchez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* BUCKEN, famille noble vers le Rhin, differente de la précédente.

BUCKENBURG, ville de Westphalie. *Voyez* BUCKEBOURG.

BUCKENHAM ou NEW-BUCKENHAM, bourg du Comté de Norfolck en Angleterre, au midi, dans la contrée qu'on nomme *Shoreham*, à 79 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BUCKENHEIM. *Voyez* BOUQUENON.

BUCKERIDGE, nom d'une ancienne famille d'Angleterre, dans le Comté de Berk, qui avoit sa résidence à Basseldon depuis le tems de Guillaume *le Conquérant.* C'est de cette famille que descendent tous les *Buckeridges* d'Angleterre. *Thomas* Buckeridge en possédoit les biens au commencement de ce siécle. De cette famille descendoit *Jean*, Evêque de Rochester en 1611, qui fut transferé à l'Evêché d'Eli en 1627. * *Dict. Anglois.*

BUCKHOLT. *Voyez* BOCHOLT.

BUCKINGHAM, ville & Comté d'Angleterre. *Voyez* BOUKINGHAM.

* BUCKISH & *Leuenfels* (Godefroi Ferdinand de) Jurisconsulte & Historien, naquit & fut élevé dans la Religion Lutherienne à Strélitz dans le Duché de Brieg en Silésie. Il se rendit savant dans la Jurisprudence & dans l'Histoire, mais voyant qu'on ne l'avançoit point, il embrassa la Religion Romaine, & aussi tôt après il fut pourvu de la dignité de Conseiller de l'Empereur, & de Sécretaire de la Régence de Brieg. Ensuite il fut fait Assesseur dans le Haut Burgraviat de Prague, & en 1691, l'Empereur l'anoblit. Enfin on l'appella à Vienne, où il eut la charge d'Historiographe de l'Empereur ou de Professeur avec le titre de Chevalier du St. Empire. Mais ayant eu le malheur de choquer les Jésuites qui lui avoient procuré de l'avancement, il fut obligé de quitter Vienne, & après avoir longtems erré de tous côtez, il mourut à Cologne dans une extrême pauvreté. Il avoit résolu de retourner à la Religion qu'il avoit abandonnée dans des vues mondaines, & de retracter tout ce qu'il avoit écrit contre les Protestans, comme aussi de publier son Histoire de Silésie tirée des monumens & des Mémoires les plus authentiques; mais la mort l'empêcha d'exécuter ses desseins. On a de lui, *Prolegomena Historiæ Silesiorum Ecclesiasticæ*; *Genealogia Electoralis Palatinæ Neoburgico-Bavaricæ*; *Dissertatio de Romanorum Electione & coronatione*; *Observationes Historico-politicæ ad instrumentum pacis, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hennig, *in præf. Medit. ad instrum. pacis.* Ruagius, *in Miscell. Liter. Siles. Spec.* 1.

BUCKOR, ville & Royaume des Indes, dans les Etats du Grand Mogol. Ce Royaume est situé entre Hendowns & Jesselmére au levant, vers le Royaume de Tatta au midi, vers celui de Multan au septentrion, & au couchant vers celui d'Hajacen & vers la Perse. Il est fort peuplé. La ville est sur le fleuve Indus ou de l'Inde, qui divise en deux le Royaume de Buckor, le traverse & y reçoit les riviéres de Rawei & de Col. * Sanson.

BUCKOW, famille. *Voyez* BUCKEN.

* BUCKOW, est le nom de deux villes du Duché de Meckelbourg dont l'une qui est au nord-est s'appelle *Niew Buckow* & l'autre qui est au sud-ouest, *Old Buckow.* Elles sont l'une & l'autre au nord-est de Wismar.

BUCOLD ou BOCOLDE. *Cherchez* LEIDEN (Jean de)

BUCOLIQUES ou vers BUCOLIQUES, c'est à dire, *Poësie Pastorale*, se dit des vers ou Poësies qui regardent les Bergers & les troupeaux. On tient que cette sorte de Poësie fut inventée du tems que les Perses opprimérent la Gréce; car les céremonies de Diane, surnommées *Cariatis*, qui se faisoient d'ordinaire par de jeunes filles, ayant cessé, on dit que quelques gens de la campagne ne laissérent pas d'entrer dans le temple de la Déesse, & d'y celebrer les louanges de Diane par de certaines chansons particuliéres. Cette espéce de chant ayant plu, soit à cause du respect que l'on portoit à cette fête, soit à cause de la cadence des vers & du chant, la coutume s'établit par ce hazard, & l'on en fit ensuite comme une obligation & une loi. Cette Poësie est fort ancienne, puisque nous avons des piéces de ce genre dès la premiére antiquité. L'on croit qu'elle a pris naissance dans la Sicile parmi les divertissemens des Bergers & des Bergeres. Elle fut inspirée par l'amour, & l'oisiveté en fut l'occasion: on ajoûta ensuite des régles à ces divertissemens champêtres, & l'on en fit un Art. Le soin des troupeaux, les beautez de la nature & les plaisirs de la vie rustique en etoient les sujets ordinaires. Théocrite, Moschus & Bion, qui ont écrit en Grec, sont d'excellens Poëtes Bucoliques. Virgile, qui parmi les Latins en approche le plus, a emprunté de Théocrite biens des beautez qui brillent dans ses Eglogues. Les Bucoliques de Virgile furent si estimez de son tems, que l'Auteur de sa Vie assure qu'on les faisoit chanter à Rome sur le théatre par les plus excellens Musiciens. En effet, il y a je ne sai quoi de si doux & de si naturel dans sa Poësie Bucolique, que rien ne l'égale de ce côte-la & n'en approche. * Scaliger, *Poëtic. l.* 1. *c.* 4. Saumaise *sur Solin*, *p.* 851. & 867.

BUCORTA, petite riviére du Royaume de Naples, qui coule dans la Calabre Ultérieure, près de la ville de Girau, & se décharge dans le Golfe de ce nom au bourg de Pagliapoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCO VELENOZO. *Voyez* LA GROTTA DE CANI.

BUCQUOY, bourg avec un château & titre de Comté, dans l'Artois, sur les confins de la Picardie, à trois lieues de Bapaume vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUCY (Simon de) fut le premier honoré du titre de premier Président de Paris, par ordonnance du Roi Philippe *de Valois* en 1344. Ce fut lui qui fit refaire à Paris en 1350, la porte de Bucy, que l'on a abattue depuis quelques années, avec plusieurs autres. Il fit aussi bâtir l'Hôtel de Bucy où sont présentement le Grand & le Petit Hôtel de Lyon. Après avoir été employé au traité de Bretigny, il mourut en 1368. * Miraumont. Jean Baptiste l'Hermite-Souliers, & François Blanchard, *Eloges des premiers Présidens de Paris.*

BUCZAU. *Voyez* BUCK.

B U D.

BUDA, non corrompu pour BLEDA. *Voyez* BLEDA.

BUDASAN. *Voyez* BADACHXAN.

* BUDDESDALE, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Suffolk, qu'on appelle *Hartesmore.* Il y a une bonne Ecole, pour apprendre les principes de la Langue Latine. Il est à 72 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BUDE, Brachmane ou Philosophe des Indes, qui vivoit dans le second siécle fut un des Maîtres de Manès l'Hérésiarque, selon Suidas. Ses Disciples croyoient qu'il étoit né d'une Vierge. * Clément Alexandrin, *liv.* 1. *des Tapiss.* S. Jérôme, *liv.* 1. *contre Jovinien.*

BUDE, en Latin, *Aquincum*, *Acincum*, *Buda*, *Offena*, que ceux du païs nomment OFFEN, est la ville capitale de la Hongrie, sur le Danube. L'agréable situation de cette ville obligea les Rois de Hongrie d'en faire leur séjour ordinaire. Sigismond, Roi de Hongrie, qui fut couronné en 1387, & qui fut depuis Empereur, l'orna de plusieurs superbes palais, & fit bâtir le château, dont ses Successeurs firent depuis leur demeure. Cette ville passoit pour une des plus belles du Royaume avant que les Turcs s'en rendissent les maîtres; mais pendant qu'ils l'ont possedée, ils ont laissé tomber en ruïne les plus beaux édifices. Elle est bâtie à la droite du Danube, sur une montagne qui en rend la situation fort avantageuse. Pest est de l'autre côté un peu au dessous; & il y a ordinairement un pont de soixante bâteaux, qui sert de communication de l'une à l'autre de ces places. La ville basse appellée *Wasserstad* ou *ville des Juifs*, qui est comme un fauxbourg, s'étend depuis la ville haute jusqu'au Danube, du même côté. La ville haute occupe toute la croupe de la montagne, & est fortifiée de bonnes murailles, & garnie de tours d'espace en espace, avec des rondelles à l'antique. Le château est à l'extremité de la ville, du côté de l'orient, sur une hauteur qui en commande la plus grande partie. Il est entouré d'un fossé tres profond & défendu par des tours antiques, avec quelques fortifications

à la moderne, qui occupent toute l'éminence depuis la muraille de la ville haute juſqu'au Danube. Cette ville fut priſe par Soliman II, en 1526, après la funeſte bataille de Mohatz, où Louis II, Roi de Hongrie, périt avec plus de 20000 hommes. Ce Sultan y fit tout paſſer au fil de l'épée; le château ſe rendit à compoſition après deux aſſauts, & fut pillé: c'eſt où fut brûlée la belle bibliotheque du Roi Matthias Corvin. Soliman ne mit point de garniſon dans la place; ainſi Jean Zapol élu Roi de Hongrie y rentra. Elle fut aſſiégée & priſe en 1527, pour l'Archiduc Ferdinand, competiteur de Zapol. Soliman la prit ſur lui en 1529, & la remit au Roi Jean. En 1530, les Autrichiens l'aſſiégérent inutilement, de même qu'en 1540, & l'année ſuivante la veuve de Zapol remit Bude entre les mains des Turcs, qui l'avoient ſecourue. Les efforts que les Chrétiens firent pour la recouvrer dans les années 1542, 1548, 1599, 1602, 1603 & 1684, ne purent avoir leur effet; mais enfin ils réüſſirent le deuxiéme ſeptembre 1686, après un ſiége de deux mois & demi. Ce ſiége mérite que l'on en décrive ici les principales circonſtances. Le 15 juin, les deux corps d'armées s'avancérent également; celui de l'Electeur de Baviére campa à Mohatz; & le Prince Charles de Lorraine avec la cavalerie à Dotkamp, vis à vis l'un de l'autre, n'y ayant que le Danube entre deux. Le même jour le Comte de Staremberg ayant reçu ordre de faire avancer l'infanterie, & de venir camper à Marotz, y arriva avec toutes les troupes & le bagage de l'armée, qui n'avoit pas été embarqué. Le 16, le Prince Charles alla camper avec la cavalerie à Saint-André; le Comte de Staremberg avec l'infanterie à Poſtkam; & l'Electeur de Baviére à Wailun: de ſorte que les Infidéles, en ſe promenant ſur les remparts de Bude, pouvoient découvrir les Chrétiens des deux côtez du Danube. Cependant ils ne firent aucun mouvement. Le 18, toute l'infanterie ayant joint l'armée, le Prince Charles ordonna qu'on avançât, & l'ordre ne fut pas plutôt donné, que toute l'armée marcha & inveſtit la place de tous côtez. Le même jour on commença à travailler à la conſtruction du pont de bâteaux, tant pour le paſſage des troupes de Baviére, que pour la communication au delà du Danube. On réſolut enſuite au Conſeil de guerre, qu'on attaqueroit la place par quatre endroits différens, & qu'il y auroit deux bonnes attaques & deux fauſſes; la premiére, du côté de la ville baſſe, qui ſeroit commandée par le Prince Charles, avec les troupes Impériales; la ſeconde, du côté du château, par l'Electeur de Baviére; la troiſiéme, par les troupes de Saxe; & la quatriéme, par celles de Brandebourg. Le 19, le Prince Charles fit approcher l'armée juſqu'aux bains, & y établit le quartier général, avec quelques régimens d'infanterie, à un quart de lieue de la ville. Le 21, l'Electeur de Baviére fit paſſer ſes troupes ſur le pont, qui avoit été achevé le jour précedent, & vint camper au pié du Mont-Saint-Gérard. Le 22, le Prince de Neubourg, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, arriva au camp avec le Comte de Dunewald. Le lendemain, les Chrétiens commencérent de battre le Waſſerſtad; & après avoir fait une breche aſſez grande, ils y entrérent pendant que les Infideles ſe retiroient dans la ville haute. Le 30, le Marquis de Turlac arriva au camp avec les troupes de Suéde; & en même tems arrivérent auſſi les troupes auxiliaires de Souabe & de Franconie, & deux compagnies de Paſſau & de Ratisbonne. Le deuxiéme juillet, les troupes de Brandebourg arrivérent, ſous les ordres du Marechal Général de Schoning. Le 13, les Chrétiens donnérent un aſſaut, & ſe rendirent maîtres de la bréche où ils étoient montez; mais les Infidéles firent jouer un fourneau, dont l'effet fut extraordinaire: de ſorte qu'il y eut pluſieurs Seigneurs Volontaires & Officiers, avec un grand nombre de ſoldats, tuez ou bleſſez. Le 23, on trouva à propos de faire ſommer les aſſiégez. Le Comte de Kongſeck, Aide de camp général, fut envoyé avec un Interprete & un Tambour, pour faire la ſommation. Les Turcs vinrent au devant de lui, & prirent la lettre, qu'ils préſentérent au Commandant. On fit tréve pour deux heures de part & d'autre. Les Turcs apportérent une lettre enveloppée d'écarlatte, que le Commandant avoit écrite pour répondre à celle du Prince Charles. Il témoignoit qu'il étoit réſolu de ſe bien défendre. Après cette réponſe, on recommença un grand feu de chaque côté. Le 27, les Chrétiens donnérent un aſſaut général, & ſe rendirent maîtres de trois tours aux trois quartiers du Prince Charles de Lorraine, du Maréchal de Schoning Général des troupes de Brandebourg, & de l'Electeur de Baviére. Le premier d'août les Aſſiégez envoyérent deux Agas, qui offrirent de la part du Viſir de Bude, de remettre cette place avec toutes ſes dépendances, & deux autres places au choix de l'Empereur, s'il vouloit faire la paix; mais comme le Prince Charles étoit informé que l'Empereur ne vouloit rien faire que du conſentement de ſes Alliez, il renvoya les Agas. Le 14, les Turcs qui venoient au ſecours de Bude, parurent en bataille; & le Prince Charles les combattit. Il y prit huit piéces de canon & quarante étendards ou drapeaux des ennemis, ſans perdre qu'environ deux cens hommes. Le lendemain il alla ſur le champ de bataille, où l'on compta 2200 morts. Le 22, les Bavarois s'emparérent d'une des tours du château. Le 29, les Turcs firent encore une tentative pour entrer dans la ville; mais ils furent repouſſez par les Chrétiens. Le 31, on eut avis que le Grand Vizir étoit extrémement indigné contre les deux Bachas qui commandoient les troupes que les Chrétiens avoient défaites le 29, & que ſon armée n'étoit que d'environ 30000 hommes. Enfin le ſecond de ſeptembre on donna l'aſſaut général. L'Electeur de Baviére accompagné du Prince de Bade, le commença à l'attaque du château. Peu de tems après, le Prince Charles de Lorraine, accompagné des Princes de Croy, de Neubourg & de Commercy, des Généraux de Souches, de Diepenthal, de Scherffemberg, & des principaux Volontaires de l'armée, marcha à l'aſſaut. Après un rude combat d'une heure, le Gouverneur ayant été tué ſur la bréche, les Turcs perdirent courage, & ſe retirérent en deſordre juſques au pié d'une muraille du château. Les Impériaux étant entrez dans la ville, y firent un carnage épouvantable. L'Electeur de Baviére trouva une plus forte réſiſtance au château; car les Turs qui y étoient dans les retranchemens, ne ſachant pas que la ville étoit priſe, ſe défendirent avec beaucoup de vigueur; mais enfin ſe voyant hors d'état de ſoutenir l'effort des Vainqueurs, ils mirent par deſeſpoir le feu à pluſieurs endroits de la ville. Après un grand maſſacre, on arrêta la fureur des ſoldats Chretiens, & l'Electeur de Baviére fit donner quartier à près de deux mille hommes qui s'étoient retirez dans le château, pendant que le Comte de Kongſeck portoit les mêmes ordres aux Imperiaux de la part du Prince Charles de Lorraine. On en uſa ainſi, parce que les Infidéles auroient pu ſe défendre long-tems. Ils avoient à leur tête l'Aga des Janiſſaires, avec le Lieutenant du Bacha, le Mufti & pluſieurs autres Officiers, qui furent faits priſonniers par les Bavarois. On ſauva auſſi du carnage la plupart des femmes & des enfans des Turcs & des Juifs, qui demeurérent priſonniers au nombre de plus de douze cens. Après qu'on eut deſarmé les Infidéles, on les conduiſit dans une Moſquée, laiſſant les autres dans le château. Le feu qu'ils avoient allumé dans la ville, pouſſa ſes flammes ſi loin, qu'il n'y eut preſque que les murailles des maiſons qui échappérent de cet incendie. Le lendemain les deux Generaux viſiterent la place: on y trouva plus de quatre cens pieces d'artillerie, dont il y en avoit quatre d'une groſſeur extraordinaire, qu'ils appelloient *les quatre Evangeliſtes*. On y trouva auſſi des munitions pour plus d'un mois. Dans cette action, qui rendit l'Empereur maître d'une place ſi importante, on ne perdit que cent hommes. Comme les Chretiens ſe mettoient en état d'aller attaquer le Grand Viſir dans ſon camp, ils ſurent qu'il l'avoit abandonné. On découvrit dans la ville un thréſor de trois cens mille ducats, qui avoient été mis entre les mains du Bacha, pour s'en ſervir dans le beſoin. On trouva auſſi ſoixante mille ſequins, avec d'autres ſommes qui avoient été enterrées en divers endroits. La bibliothéque des anciens Rois de Hongrie, qui avoit été fort augmentée par le Roi Matthias Corvin, ne fut aucunement endommagée, & fut tranſportée à Vienne. On dit que l'on trouva dans les habits du Mufti, lorſqu'on le fouilla, un écrit en Langue Turque, qui étoit un ordre du Grand Seigneur pour faire des prieres publiques dans toute l'étendue de ſon Empire, afin d'appaiſer la colere de Dieu irrité contre les Muſulmans. Depuis ce tems, Bude eſt en un déplorable état, & à peine la peut on reconnoître, quoiqu'on tâche de la réparer peu à peu. Elle eſt dans le Comté de Pelyſe, & ainſi ſous la puiſſance de l'Empereur, comme Roi de Hongrie, à qui elle eſt demeurée par le traité de paix fait à Carlowitz en 1699, avec toute ſa dépendance; au lieu que cy-devant elle étoit le ſéjour du Béglierbey Turc, & capitale du Gouvernement général du Béglierbéglic de ce nom. Elle eſt éloignée de onze milles d'Albe Royale & de Gran, qui font enſemble un triangle, à trente deux milles de Vienne, & à quarante de Cracovie. On voit près de Bude un lieu nommé *Scambri*, où ſont les ruïnes de l'ancienne *Sicambria*, *Sicambris legio auxiliatrix*, bâtie par une Légion des Sicambres, que l'Empereur Valentinien y envoya. On croit, dit Baudrand, qu'elle fut ruinée par Attila Roi des Huns; & que Buda, frére du même Attila, donna ſon nom à la ville de Bude, appellée auparavant *Aquincum*, *Curſa* ou *Solza*. Mais c'eſt une fable, car le frére d'Attila avoit nom Bléda, comme on le dit ailleurs. * Bourgon, *Géogr. Hiſt. Mémoires des troubles de Hongrie, tome 5.*

CONCILE DE BUDE.

Philippe Evêque de Fermo, Légat du ſaint Siége, envoyé par Nicolas III, pour traiter quelques affaires importantes avec Ladiſlas III, Roi de Hongrie, célébra en 1279, un Concile à Bude, dont Olderic Raynald a mis les ordonnances au nombre de trente-ſix à la fin du XIV tome des Annales Eccléſiaſtiques. *Voyez* auſſi Sponde & la derniére édition des Conciles, Bertius, Simler, & les Auteurs de l'Hiſtoire de Hongrie *que nous citons ſous le nom de* HONGRIE.

BUDÉ (Guillaume) François, Seigneur de Marli-la-Ville, Conſeiller du Roi & Maître des Requêtes, né à Paris en 1467, eſt un de ces grands hommes qui a fait le plus d'honneur à ſon païs par ſon érudition & par ſon mérite. Il étoit ſecond fils de *Jean* Budé, Seigneur d'Yére & de Villiers, Grand Audiencier en la Chancellerie de France, & de *Catherine* le Picard. On lui donna des Maîtres dès qu'il parut en état d'apprendre quelque choſe; mais comme les Ecoles de Paris étoient toutes barbares, le jeune Budé ſe rebuta du Collége, & demeura dans l'oiſiveté juſqu'à ce que ſes parens l'envoyérent dans l'Univerſité d'Orléans pour étudier en Droit. Il y employa trois ans, qu'il perdit entiérement, n'ayant rien compris dans les Ecrits ni dans les explications verbales de ſes Profeſſeurs. Ses parens l'ayant rappellé à Paris, trouvérent que ſon ignorance étoit auſſi univerſelle qu'auparavant, & qu'il avoit rapporté d'Orleans une répugnance plus grande pour l'étude, & une paſſion plus forte pour le jeu & les autres plaiſirs de la jeuneſſe. On ne lui parla plus d'études, parce que l'on crut que c'en étoit fait; & on l'abandonna à ſon génie & à ſes inclinations, d'autant plus volontiers qu'il avoit beaucoup de bien. Il s'adonna particuliérement à la chaſſe, & mit ſon plaiſir à nourrir des chevaux, des chiens & des oiſeaux. Mais le feu de la jeuneſſe commençant un peu à ſe ralentir en lui, & l'amour des plaiſirs n'agiſſant plus ſur lui avec ſa premiére force, il ſe ſentit ſaiſi tout d'un coup d'une paſſion ſi ardente pour l'étude, qu'il lui fut impoſſible de réſiſter à ſes mouvemens. Non content de s'être défait de ſon équipage de chaſſe, il s'éloigna de toutes les affaires, pour ſe donner tout entier à l'étude des Sciences; & ayant marché à pas de Géant dans cette carriére, il paſſa les plus avancez en tres peu de tems. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'il n'avoit reçu de perſonne ni inſtruction, ni exemple à ſuivre dans une réſolution ſi héroïque; perſonne ne lui montroit les chemins; perſonne ne marchoit devant lui; il s'étoit conſacré à l'étude dans les inſpirations intérieures de ſon cœur, & c'eſt à cette ſource de feu qu'il avoit allumé le flambeau qui l'éclairoit dans cette courſe. Il fit un merveilleux progrès dans la Langue Latine; & quoique ſon ſtyle n'ait ni ces beautez ni ces ornemens qu'on admire dans

dans les Ouvrages de ceux qui sont venus après lui, & qui se sont formez sur Cicéron, on peut dire pourtant qu'il ne manque ni de grace ni de majesté. La connoissance qu'il avoit de la Langue Grèque étoit si grande, qu'au jugement même de Jean de Lascaris, le plus docte de tous les Grecs de son tems, Budé pouvoit être comparé aux plus excellens Orateurs de l'ancienne Athénes. L'un de ses Ouvrages qui lui aquit le plus de réputation, est celui des anciennes Monnoyes, qu'il a publié sous le titre *de Asse*. Il fit voir par cet Ouvrage, qu'il n'y avoit point de ténébres dans l'Antiquité qu'il ne fût capable de dissiper. Il y eut des Allemands qui se l'attribuérent; & Erasme même, qui nomme Budé *le Prodige de la France*, ne vit cette réputation qu'avec jalousie. Il l'attaqua en secret; il voulut ou la détruire, ou la diminuer; mais elle étoit trop bien établie pour recevoir aucune atteinte. L'érudition n'étoit pas la seule de ses bonnes qualitez, ni sa naissance son plus grand avantage. Il avoit beaucoup de sagesse & de piété; il étoit modeste, honnête, obligeant, & se faisoit un plaisir singulier de rendre service à ses amis, & de procurer quelque établissement aux Gens de Lettres. Le Roi François, I. du nom, l'appella plusieurs fois auprès de sa personne; & ce fut à sa persuasion, & à celle de du Bellay, que ce grand Monarque fonda le Collége Royal de France, pour y enseigner les Langues & les Sciences. Le Roi l'envoya en ambassade à Rome auprès du Pape Léon X, & lui donna une charge de Maître des Requêtes, dont il fut pourvu le 21 août de l'an 1522. Budé eut d'illustres amis, parmi lesquels le Chancelier Guillaume Poyet fut celui qui l'aima le plus tendrement; & il fut Prevôt des Marchands la même année. Ils étoient presque toujours ensemble, & ils ne se séparoient même pas dans leurs voyages: les devoirs communs de leur charge secondant en cela leur inclination. Budé étoit âgé de 73 ans, lorsqu'il fut attaqué d'une fiévre, dont il mourut à Paris le 23 août de l'an 1540. Il ordonna par son testament qu'il seroit enterré de nuit & sans pompe dans l'église de S. Nicolas-des-champs sa paroisse, ce qui fit publier à quelques faux zélez, qu'il avoit eu peut-être de l'attachement pour les opinions nouvelles, qui improuvoient les cérémonies saintes de l'Eglise. Quoiqu'il en soit, ce qui se passa alors, donna sujet à Melin de S. Gelais de composer cette jolie épitaphe,

Qui est ce corps que si grand peuple suit?
Las! c'est Budé au cercueil étendu.
Que ne font donc les cloches plus grand bruit?
Son bruit sans cloche est assez répandu.
Que n'a-t'on plus en torche dépendu,
Suivant la mode accoutumée & sainte?
Afin qu'il soit par l'obscur entendu,
Que des François la lumiére est éteinte.

Salomonius Macrinus dit presque la même chose en Latin;

Budæus voluit media de nocte sepulchro
Inferri, & nullas prorsus adesse faces:
Non factum ratione caret, clarissima quando
Ipse sibi lampas, luxque corusca fuit.

Jacques de Sainte-Marthe fit l'oraison funébre de Budé, & Louïs le Roi écrivit sa Vie. Budé avoit épousé *Roberte* le Lieur, fille de *Roger* Seigneur de Malemains, dont il eut quatre fils & deux filles. On fit une édition de toutes ses Oeuvres à Bâle en 1557, en quatre volumes *in folio*, avec une ample préface de *Cœlius Secundus Curion*. Son frére aîné laissa aussi postérité; & leur famille, divisée en diverses branches, a été féconde en hommes illustres. Les Curieux en pourront voir la généalogie dans l'Histoire des Maîtres des Requêtes de Blanchard. Outre l'Ouvrage *de Asse*, dont nous avons parlé, Budé en a laissé plusieurs autres. Toutes ses Oeuvres ont été publiées en quatre tomes. Le premier tome contient, *De Studio Literarum recte & commode instituendo*; *De Philologia*; *De Contemtu rerum fortuitarum*; *De transitu Hellenismi ad Christianismum*; *Epistolarum Latinarum, Libri quinque, & Græcarum Liber unus.* Les Traductions suivantes de Grec en Latin, *Aristotelis & Philonis Judæi Liber de Mundo*; *Plutarchi Liber de Tranquillitate animi*; *Plutarchi de Fortuna Romanorum Liber unus*; *Plutarchi de fortuna & virtute Alexandri Magni Libri duo*; *Plutarchi de Placitis Decretisque Philosophorum naturalibus*; *Basilii Magni Epistola ad Gregorium Nazianzenum, de vita in solitudine agenda.* Le second tome renferme son Traité *de Asse & partibus ejus*, & *Libellus de Moneta Græca ad Gallicam pecuniam æstimata.* Dans le troisiéme tome on trouve *Annotationes in Pandectas, & Forensia.* Le quatriéme tome contient *Commentarii Linguæ Græcæ.* On a outre cela de Budé, *De l'Institution du Prince, avec les Annotations de Jean de Luxembourg, Abbé d'Yvri, de la Rivour & de Salmoisis*; *Aristotelis Meteorologia Latine versa*; *Excerpta de Venatione*; *Notæ in Ciceronis Epistolas ad Familiares.* Les Gens de Lettres de son tems lui dressérent à l'envi des Eloges en prose & en vers. Entre ces derniers j'en trouve un de Théodore de Béze, & un de Latomus, que je ne crois pas indignes d'être mis ici. Voici le premier,

Unus Budæus terramque, polosque, hominesque
Devinxit magna providus arte sibi.
Cœlo animum, terræ corpus donavit habendum,
At cerebri nobis dona superba dedit.
Sic decessit inops, nam nil sibi liquerat ipse,
Verum hæc paupertas unica vincit opes.

Théodore de Béze lui composa encore une autre épitaphe. Voici celle de Latomus, que d'autres se sont voulu attribuer, comme s'ils en avoient été les Auteurs.

Budæus columen decusque Graîum,
Budæus Latiæ corona Linguæ,
Budæus dubii lucerna Juris,
Budæus pater elegantiarum
Et fons totius eruditionis,
Budæus patriæ jubar coruscum,
Regis delicium sui, suæque
Tempestatis honos, lepos, voluptas,
Hic terræ exuvias reliquit, orbi
Famam, astris animam. Viator ito.

Sa veuve se retira à Genéve en 1549, & y emmena ses filles. Deux de ses fils firent aussi profession de la Religion Reformée, savoir, *Louis*, qui fut Professeur en Langue Hébraïque à Genéve, & qui y publia une Traduction Latine des *Pseaumes avec des Notes*; & *Jean* Seigneur de Vorace, Député avec Farel & Béze vers les Princes d'Allemagne en 1558, pour les affaires des Reformez de France. Matthieu Budé, un autre de leurs fréres, est cité par Henri Etienne, comme un homme qui entendoit à fonds la Langue Hébraïque. Leurs Descendans subsistent encore à Genéve, & y font une figure tres-considérable. * Paul Jove, *in Elog. Doct. Vir. c.* 97. De Thou, *Histor.* Louis le Roi, *in Vit. Bud.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 1. Sponde, *A. C.* 1531. *n.* 4. & 1540. *n.* 10. Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes.* Erasme. Génébrard. Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.* La Croix-du-Maine, &c. Baillet, *Enfans devenus savans par leurs études.*

* BUDEL ou BUDELIUS (Régnier) de Ruremonde en Gueldre, Jurisconsulte, a écrit un Traité qui a pour titre *de Moneta & Re Nummaria.* * Valère André, *Biblioth. Belgica, p.* 793.

BUDELICH, petite ville ou bon bourg du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, est dans l'Archevèché de Tréves, sur la petite riviére de Traen, à demi lieue de la Mofelle, & à quatre lieues de la ville de Tréves, du côté d'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUDEN, BUDIN, ville. *Voyez* BUDIN.

* BUDÉRIC (Arnoul) Chanoine Régulier de St. Augustin, habile dans les Sciences sacrées & profanes, avoit auparavant été Protonotaire & Clerc de la Cour de Rome, & Nonce de Boniface IX. Il fut le premier Prieur du monastére d'Elzegem près d'Oudenarde, fondé en 1417, & exerça cette charge pendant neuf ans. On a de lui, *De modo servandi ordinem Canonicorum Regularium*; *Odarum de laude Dei Libri duodecim*; *Epistola Apologetica contra Detrectatores Monasteriorum*; *Dietarium*, &c. * Valère André, *Biblioth. Belgica, p.* 79.

BUDES, Brachmane. *Voyez* BUDE.

BUDES. *Cherchez* GUÉBRIANT.

* BUDIADINGERLAND, partie du Comté d'Oldembourg du côté de la Mer de Nord, entre le Wézer & l'Iade.

BUDIMIR, le second des Rois de Dalmatie, dont le Prêtre de Dioclée a donné la suite, succéda à Suetmir dès le tems d'Héraclius, vers l'an 640, de Jesus Christ, ainsi qu'il paroît par ce qu'on dit des années de ses Successeurs. Héraclius en permettant aux Esclavons de s'établir dans la Dalmatie, exigea d'eux qu'ils souffrissent qu'on les instruisît de la Religion Chrétienne; & le fruit des prédications qu'il leur fit faire, fut la conversion de Budimir, & d'un grand nombre de ses Sujets. On dit que Budimir eut alors le nom de Suetopelek, qui en Esclavon signifie *enfant saint*; Ce qui a donné occasion de le confondre avec un Duc de Moravie, qui en recevant le batême, l'an 880, prit le même nom; & de donner à Budimir pour Catéchistes Cyrille & Méthode, qui sont plus modernes de deux siécles entiers. Budimir, devenu Chrétien, s'appliqua à gouverner ses peuples, sans inquiéter ses voisins, & ce fut lui qui partagea la Dalmatie en six Gouvernemens ou Jupanies. Il mourut le 17 mars, on ne dit pas de quelle année, après avoir régné quarante ans, & fut inhumé dans l'église de Dioclée. Sa postérité régna dans la Dalmatie jusqu'au milieu du XII siécle. * Constantin Porphyrogénéte, *du Gouv. de l'Empire.* Le Prêtre de Dioclée, *Hist. de la Dalmatie.*

* BUDIN, BUDEN & BUDYNIE, ville de Bohéme dans la Préfecture de Slany, Sclany ou Schlany, au nord de la ville de Slany tirant vers l'est, à la distance de trois lieues.

BUDINGEN, gros bourg avec un beau château, est dans le Comté de Budingen ou du Haut Isembourg en Wéteravie, sur la riviére de Senne, selon Jaillot, dans la carte de la basse partie du Cercle du Haut Rhin, ou sur le Nidder selon d'autres, environ à deux lieues de la ville de Gelnhausen, & à cinq de celle de Hanaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUDISSEN, ville. *Cherchez* BAUTZEN.

BUDNOK ou PUTNOK, petite ville du Comté de Barsod en Haute Hongrie, est près de la riviére de Gaya, entre la ville de Torna & celle d'Agria, à huit lieues de la premiére & à dix de la seconde. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUDOA, ville de Dalmatie, appartenant aux Vénitiens, avec Evêché suffragant de l'Archevêché d'Antivari, dont les Turcs sont les maîtres, est située sur la mer entre le Golfe de Cataro & la ville de Dulcigno. Pline, Ptolomée & Etienne de Byzance en ont fait mention sous le nom de *Budua, Butua, Buthoe.* En 1571, les Turcs, qui étoient venus dans la Dalmatie, prirent Antivari, qu'Alexandro Donato leur livra lâchement; & Augustin Paschaligo leur livra Budoa, dont il étoit Gouverneur. Il est vrai que celui-ci ne fut point blâmé, parce que la foiblesse de la place lui servit d'excuse. Zacharie Salomoni, Gouverneur de Cataro, la reprit bientôt après, avec les troupes de terre & de mer. Depuis, les Vénitiens ont eu soin de la bien faire fortifier: aussi quoique ce soit une petite place, elle est néanmoins tres réguliére. On dit qu'elle a souffert beaucoup en 1667, par un tremblement de terre; mais qu'on a eu soin d'y réparer les ruïnes causées par cet accident.

BUDOBUZ. *Voyez* MAHAMET BUDOBUZ.

BUDOS (Louïse de) femme de Henri I, Duc de Montmorenci, Connétable de France. *Cherchez* MONTMORENCI.

* BUDOS, bourg de France dans la Guienne propre, est situé

tué fur le Siron, à peu près au fud de Bourdeaux dont il eft éloignée d'environ cinq lieues.

BUDOWEIS. *Voyez* BUDWEIS.

BUDRIK. *Cherchez* BURIK.

BUDRIO, bourg de l'Etat de l'Eglife en Italie, eft dans le Bolonois, à quatre lieues de Bologne, vers le feptentrion. Ce bourg, renommé pour la quantité de beaux chanvres que fon terroir produit, vaut mieux que plufieurs villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUDT. *Cherchez* BUTIUS.

BUDUA. *Voyez* BUDOA.

BUDWEIS, ville grande & forte de la Bohéme, eft dans le Cercle ou dans la Préfecture de Béchin, fur le Muldaw, à fix ou fept lieues de la ville de Tabor, & environ à vint de celle de Prague. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUDYNIE. *Voyez* BUDIN.

BUDZIAC. *Voyez* TARTARES DE BUDZIAC.

B U E.

* BUECKEL ou BUEKELIUS (Jean) de Helmont dans la Mairie de Boisleduc, jetta dans la ville de Boisleduc les premiers fondemens de fes études qu'il alla continuer à Louvain, où il fit fon Cours de Théologie & de Philofophie. Il fe rendit recommandable par la pureté de fes mœurs & par fon éloquence, & fe fit eftimer par fes prédications. Il a publié en Flamand, *l'Ecole d'or de la paix*; *La Sainte Vierge d'Aarlen proche de Helmont*; *Le grand Tabernacle des Catholiques*; *Le petit Tabernacle de Priéres*; *Le Thréfor du Salut*; *De l'Invocation des Saints & du culte des Images*; *De la Confolation divine*, en Latin *Confolatio Catholica*. * Valere Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 169 & 170.

BUECKELD ou BUEKELSZ (Guillaume) *Cherchez* BUCKELD.

BUEIL, Maifon. La Maifon des Seigneurs de BUEIL, Comtes de Sancerre, de Marans, &c. eft noble & ancienne.

I. JEAN, I. du nom, Sire de Bueil & de Valennes, Ecuyer d'honneur du Roi Charles *le Bel* en 1321, fut pére de JEAN II, qui fuit.

II. JEAN, II. du nom, Sire de Bueil, fervit en plufieurs fiéges & batailles, vivoit en 1366, & fut pére de JEAN III, qui fuit.

III. JEAN, III. du nom, Sire de Bueil, Seigneur de Montréfor, de Saint-Calais, Confeiller & Chambellan du Duc d'Anjou, *dont il fera parlé cy-après dans un article féparé*, mourut vers l'an 1390. Il avoit époufé 1. *Anne* d'Avoir, fœur & héritiére de *Pierre*, Sire de Château-Frémont, Sénéchal & Châtelain d'Angers & de Tours: 2. *Ifabeau* de la Roche, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. JEAN, IV. du nom, qui fuit; 2. *Pierre*, Sire du Blois, Bailli de Touraine en 1392, mort en avril 1414, laiffant d'*Anglefie* de Lévis, fille de *Thibaud*, Seigneur de Montbrun, une fille unique nommée *Marie* de Bueil, mariée 1. à *Hardouin*, Sire de Fontaines: 2. en 1403, à *Jean* de Châteaubriant, Seigneur de Chalin & des Roches Baritault. Les autres enfans de JEAN III, furent, 3. *Jeanne* de Bueil, mariée à *Jean*, Sire de l'Ifle-Bouchard; 4. *Hardouin*, Evêque d'Angers, mort en 1418; 5. *Catherine*, mariée en 1409, à *Pierre*, Seigneur de Villaines & d'Yverot, Chevalier, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 6. *Marguerite*, femme de *Jean* de Brezé, Seigneur de la Varenne & de Brillac; & 7. *Guillaume* de Bueil, Seigneur de Valennes, de Vaujours & de Broffes, qui de *Jeanne* de Fontaines eut un fils nommé *Guillaume*.

IV. JEAN, IV. du nom, Sire de Bueil, Seigneur de Montréfor, de Château-Fremont, &c. Confeiller & Chambellan du Roi & du Duc d'Anjou, Maitre des Arbalêtriers de France, *dont l'Eloge fera rapporté cy-après dans un article féparé*, fut tué à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit époufé *Marguerite* Dauphine, Dame de Marmande, fille de *Beraud*, III. du nom, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont, & de *Marguerite*, Comteffe de Sancerre, dont il eut 1. JEAN V, qui fuit; 2. *Louis* de Bueil, qui mourut en une joûte qu'il fit à Tours en préfence du Roi, contre un Anglois en 1446, fans laiffer poftérité d'*Anne* de Tucé; (quelques Mémoires donnent pour troifiéme fils 3. *Pierre* de Bueil, Seigneur de la Mote-Souzay) 4. *Anne* de Bueil, Dame d'Aubijoux, mariée à *Pierre* d'Amboife, Seigneur de Chaumont; & 5. *Marie* de Bueil, alliée à *Baudouin*, Seigneur de Crenon & de Brouaffin.

V. JEAN, V. du nom, Sire de Bueil, de Montréfor, &c. Comte de Sancerre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Amiral de France, *dont les actions feront rapportées cy-après dans un article féparé*, époufa 1. *Jeanne* de Montéjan, fille de *Jean*, Seigneur de Montéjan, & d'*Anne* de Sillé-le-Guillaume: 2. en 1456, *Martine* Turpin, fille d'*Antoine*, Seigneur de Criffé, & d'*Anne* de la Grefille. Il eut de fa premiére femme 1. ANTOINE, qui fuit: & de la feconde, 2. *Emond* de Bueil, Seigneur de Marmande & de Faye-la-Vineufe, mort en chemin du voyage de Naples en 1495. Il avoit époufé *Françoife* de Laval, fille de *Jean*, Seigneur de Brée, & de *Françoife* Gaflelin, dont il eut *Louis*, Seigneur de Marmande, mort fans alliance, *laiffant un fils naturel* Thomas, *légitimé en* 1471; *Ifabelle*, Dame de Marmande & de Faye-la-Vineufe, mariée à *Joachim* Gillier, Seigneur de Puygareau; & *Françoife* de Bueil, morte fans alliance.

VI. ANTOINE, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, Chevalier de l'Ordre du Roi, & fon Chambellan, qui vivoit en 1506, avoit époufé par contract du 23 decembre 1461, *Jeanne*, fille *naturelle* du Roi *Charles* VII, dont il eut 1. JACQUES, qui fuit; & 2. *Renée* de Bueil, mariée à *Jean* de Bruges, Seigneur de la Gruthufe, Confeiller & Chambellan du Roi Louïs XI.

VII. JACQUES de Bueil, Comte de Sancerre, Sire de Bueil & de Sagonne, Echanfon du Roi Charles VIII, mourut le huitiéme octobre 1513. Il avoit époufé 1. *Jeanne* de Boisjourdan: 2. le troifiéme novembre 1497, *Jeanne* de Sains, fille de *Jean*, Seigneur de Caveron, & de *Jeanne* de Bellefouriére. Du premier mariage vinrent 1. CHARLES, qui fuit; & 2. *François* de Bueil, Archevêque de Bourges, mort le 25 mars 1525: & du fecond lit fortit 3. Louïs, qui a continué la poftérité *rapportée cy-après*.

VIII. CHARLES, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, Baron de Vailly, fut tué à la bataille de Marignan en 1515. Il avoit époufé en 1503, *Anne* de Polignac, Dame de Randan, fille unique de *Jean*, Seigneur de Beaumont & de Randan, & de *Jeanne* de Jambes. Elle prit une feconde alliance avec *François*, Comte de la Rochefoucault, ayant eu pour fils unique de fon premier mari, JEAN VI, qui fuit.

IX. JEAN, VI. du nom, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, &c. n'avoit que trois mois lorsque fon pére fut tué, & perdit la vie au fiége de Hefdin en 1537, à l'âge de 22 ans, fans avoir été marié.

VIII. Louïs de Bueil, fils de JACQUES, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, & de *Jeanne* de Sains fa feconde femme, fut Baron de Châteaux, Seigneur de Vailly, Gouverneur d'Anjou, de Touraine & du Maine, & fuccéda au Comté de Sancerre à *Jean*, Sire de Bueil, VI. du nom, fon neveu, en 1537. Il fut pourvu de la charge de Grand-Echanfon de France en 1533, & honoré du Collier de l'Ordre de faint Michel. Il défendit la ville de Saint-Dizier en Champagne, contre l'armée impériale en 1544. On ne la rendit que par une compofition honorable. Il fut depuis Capitaine des cent Gentilshommes de la Maifon du Roi jufqu'à fa mort, arrivée en 1563. Brantôme dit *qu'il fut un tres-brave, fage & vaillant Capitaine, qui avoit la façon belle, & honorable répréfentation, homme de bien & d'honneur, n'ayant jamais dégénéré de fes prédéceffeurs.* Il avoit époufé le 23 janvier 1534, *Jacqueline* de la Tremoille, Dame de Marans & de l'ifle de Ré, fille de *François*, Seigneur de Talmont, & d'*Anne* de Laval, dont il eut 1. JEAN VII, qui fuit; 2. CLAUDE, qui a fait *la branche des Seigneurs de* COURCILLON, *rapportée cy-après*; 3. *Anne* de Bueil, mariée à *Honorat* de Bueil, Seigneur de Fontaines, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-amiral de France, Lieutenant-Général en Bretagne, Gouverneur de Saint-Malo, Favori du Roi Charles IX; 4. *Jacqueline*, femme de *François* de Montalais, Seigneur de Chambellay, puis de *Charles* de Chahanay, Seigneur de Chéronne, Sénéchal du Mans; 5. *Gabrielle*, alliée à *Edmond* Stuart, Duc d'Albanie, Comte de Lénox; 6. *Françoife*, Abbeffe de Bonlieu; & 7. *Louife* de Bueil, Abbeffe de Beaumont-lés-Tours. *Il laiffa auffi un fils naturel, nommé* Louïs, *légitimé en* 1540, *qui fut tué dans Orléans en* 1560, *par le Comte de Laval.*

IX. JEAN, VII. du nom, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, de Marans, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Echanfon de France, mourut fort agé en 1638, laiffant d'*Anne* de Daillon, fille de *Gui*, Comte du Lude, & de *Jacqueline* de la Fayette, qu'il avoit époufée en 1589, RENÉ, qui fuit.

X. RENÉ de Bueil, Comte de Sancerre & de Marans, Baron de Châteaux, &c. époufa en 1626, *Françoife* de Montalais, fille de *Mathurin*, Seigneur de Chambellay, & d'*Anne* le Voyer, dont il eut 1. JEAN VIII, qui fuit; 2. *Anne* de Bueil, Comteffe de Marans, mariée le neuviéme feptembre 1654, à *Pierre* de Perrien, Marquis de Crenan; 3. *Françoife*, alliée en 1665, à *Claude-Hugues* de Lezay, Marquis de Léfignan, morte en 1674; 4. *Marie*, morte fans alliance; & 5. *Renée* de Bueil, Dame de Châteaux, mariée à *François* de Mégrigny, Comte de Brielle.

XI. JEAN, VIII. du nom, Sire de Bueil, Comte de Marans, Seigneur de Vaujours, &c. Grand-Echanfon de France, mourut en janvier 1665, fans laiffer de poftérité de *Françoife* de Montalais, fille de *Pierre*, Seigneur de Chambellay.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COURCILLON.

IX. CLAUDE de Bueil, fils puîné de Louïs, Comte de Sancerre, Grand-Echanfon de France, & de *Jacqueline* de la Tremoille, Dame de Marans, fut Seigneur de Courcillon & de la Marchére, rendit de grands fervices au Roi Henri IV pendant les guerres de la Ligue, fut pris & bleffé au combat de Craon, & mourut en 1596, laiffant de *Catherine* de Montecler, fille de *René*, Seigneur de Bourgon, & de *Claude* des Hayes, 1. Louïs, qui fuit; 2. *Jacques*, Abbé d'Orbais; 3. *Claude*, Seigneur de Tefcourt & de la Ville, premier Chambellan de Gafton de France Duc d'Orléans, qui reçut douze bleffures au combat de Caftelnaudary, & mourut fans alliance en 1644; 4. *Jacqueline* de Bueil, Comteffe de Moret, Maîtreffe du Roi Henri IV, puis mariée à *René* du Bec, Marquis de Vardes; 5. *Marguerite*, alliée à *Henri* de Brecé, Marquis d'Ifigny; & 6. *Magdelaine* de Bueil, Abbeffe de Bonlieu.

X. Louïs de Bueil, Seigneur de Courcillon & de la Marchére, Baron de Brandois, &c. époufa *Renée* de Couettes, fille de N..., Seigneur de Riabe, dont il eut 1. *François*, Seigneur de Courcillon, mort fans alliance; & 2. *Magdeleine* de Bueil, Dame de Courcillon, mariée en 1645, à *Pierre* de Perrien, Marquis de Crenan, Grand-Echanfon de France, lequel prit une feconde alliance en 1654, avec *Anne* de Bueil, Comteffe de Marans, fœur de *Jean* VIII, Sire de Bueil: & de ce fecond mariage vint *Jean*, Sire de Bueil, fubftitué au nom & aux armes de Bueil, fuivant les conventions matrimoniales de fa mére. *Voyez* RACAN. * *Voyez* le P. Anfelme.

BUEIL (Jean II, de) fils de JEAN, I. de ce nom, Sire de Bueil, fe rendit illuftre fous le régne de Philippe *de Valois*, & accompagna Jean, Duc de Normandie, depuis Roi, au voyage qu'il fit en Bretagne contre Edouard III, Roi d'Angleterre. Il fit lever le fiége de Rennes en 1345, fut au fiége de Miraumont, de Villefranche, d'Angers, de Seillac, d'Angoulême, d'Aiguillon, & à plufieurs autres, & combattit le Comte de Derby, Général d'Angleterre, avec le Connétable d'Eu. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hiftoire de la Nobleffe de Touraine.*

BUEIL (Jean III, de) Sire de Bueil, Seigneur de Montréfor, &c. fils de JEAN II, fut Lieutenant-Général du Duc d'Anjou dans les provinces d'Anjou, de Touraine & du Maine, & commis à la garde de la ville du Mans en 1368. Il la défendit contre

tre les Anglois, défit leurs troupes à Lusignan, & leur fit lever le siége de Château-Gontier. Il fut Sénéchal de Beaucaire, & de Nîmes en 1373, & de Toulouse en 1375. Il mena en 1377, un puissant secours au Duc d'Anjou en Languedoc & en Guienne, & s'y rendit maître de plusieurs places, après avoir défait les Anglois près de Bergérac. Le Roi Charles VI le fit Capitaine de la Garde de son Corps en 1358, & mourut vers l'an 1390. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine.*

BUEIL (Jean IV, de) Maître des Arbalêtriers de France, faisoit la même fonction que les Grands-Maîtres de l'Artillerie, & les Colonels de l'Infanterie de France. Il fut Lieutenant du Duc d'Anjou au siége de Montpellier, & de plusieurs autres villes rebelles du Languedoc. Il eut aussi la Charge de Sénéchal de Toulouse; & en 1377, le Roi le nomma son Lieutenant Général des provinces de Guienne, de Languedoc, de Rouergue, de Quercy, d'Agénois, de Bigorre, & de Bazadois. Il défit avec son frére Pierre de Bueil, les Anglois, & prit le général Felton, Sénéchal de Bourdeaux, & quantité d'autres Prisonniers. Il accompagna ensuite le Duc d'Anjou, & eut part à toutes les conquêtes de ce Prince, qui réduisit jusqu'à six vints villes ou places fortes. Il fut enfin tué l'an 1415, à la journée d'Azincourt, où l'Histoire remarque qu'il y eut jusqu'à seize personnes du nom de Bueil, prises ou tuées. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

BUEIL (Jean V, de) Amiral de France, & Comte de Sancerre, appellé *le Fleau des Anglois*, vivoit dans le XV siécle, & rendit toute sa vie des services considérables à la Couronne. Il fut un de ceux qui firent une entreprise en 1427, sur la ville du Mans, possedée alors par les Anglois; & l'année suivante, il fut commis à la garde de la ville de Tours, & au ravitaillement de la ville d'Orléans, accompagna le Roi à Rheims en 1429 lors de son sacre, se trouva à la défaite des Anglois en 1431 près de Beaumont-le-Vicomte, & avoit la conduite des Gens-d'armes de Charles d'Anjou, Comte du Maine, à la levée du siége de Saint-Célerin. Il étoit en 1435, avec le Duc d'Alençon vers Avranches, & battit la même année quelques troupes Angloises vers Meulan & Gisors. Le Roi l'ayant nommé Capitaine de cent Hommes d'armes, il défit en 1438, les compagnies qui ravageoient l'Anjou, & surprit par escalade en 1439, la ville de Sainte-Suzanne, & s'en réserva la garde. Il servit en 1441, au siége de Pontoise, suivit le Dauphin en Allemagne en 1444, allant au secours du Duc d'Autriche; & lors de la conquête de la Normandie, il y servit sous le Comte de Dunois, s'étant trouvé aux prises de Rouen, de Montivilliers, de Bayeux, de Caën & de Cherbourg en 1450, où il fut établi Capitaine. Il fut en même tems pourvu de la charge d'Amiral de France, & assista à l'hommage que le Duc de Bretagne fit au Roi le troisiéme novembre 1450, se trouva à la prise de plusieurs places de Guienne en 1451 & 1453, y ayant conduit une puissante armée navale, & se signala à la bataille de Castillon en Périgord. Il fut désapointé de sa charge en 1461, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses services au Roi Louis XI, qui le fit Chevalier de son Ordre de saint Michel à la première promotion, le premier août 1469. Il vivoit encore en 1474. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine.*

BUEIL (François de) Archevêque de Bourges, qui vivoit au commencement du XVI siécle, étoit fils de JACQUES, Sire de Bueil, Comte de Sancerre, & s'avança dans l'étude des Lettres Saintes & du Droit Canon, qu'il enseigna à Bourges, avec l'applaudissement de tout le monde. Après avoir été Chanoine de Bourges & Thrésorier de la Sainte Chapelle, il en fut fait Archevêque en 1520, & succéda au Cardinal Antoine Bohier. Le Roi François, I. du nom, l'avoit nommé à cette dignité en vertu du Concordat; de sorte qu'on lui fit d'abord de la peine, & qu'il ne se vit paisible qu'en 1522. Ce Prélat travailla à remplir les devoirs de son ministére, qu'il n'exerça pourtant pas longtems, étant mort à Paris le 25 mars de l'an 1525. Il fut enterré dans le cœur de son église. Sa bonté lui avoit attiré l'estime de tous les peuples de son diocése, où il fut le pére des pauvres. Il fit de grands biens à son Chapitre, & il est loué, pour avoir été l'homme du monde, qui étoit le plus exact à tenir ce qu'il avoit promis. Ce qui est exprimé dans cette épitaphe,

Franciscus jacet hic, a stirpe Buellius, idem
Sanguinis, idem animi nobilitate valens;
Qui jurata semel semper servavit ad unguem,
Et cuncta intrepido pectore sustinuit.

BUEIL (Louïs de) Comte de Sancerre, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Echanson de France, fils de JACQUES, vivoit dans le XVI siécle. Il fut blessé à la journée de Marignan, & pris à celle de Pavie. Ensuite il se signala dans les occasions les plus périlleuses de la guerre, sous les Rois Henri II, François II, & Charles IX. Il sauva la vie au Prince de Condé, arrêta toutes les forces de l'Empereur devant Saint-Disier en Champagne, & y défit enfin toute l'armée ennemie. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

BUEIL (Jean VII, de) Chevalier de l'Ordre du Roi, & Grand-Echanson de France, fils de Louïs, aussi Grand-Echanson, vivoit dans le XVI siécle, & servit fidélement les Rois Henri III & Henri IV, durant les troubles du Royaume. Il mena à ses frais cent Gentilshommes au siége de Paris, & défit les Ligueurs près de Gergeau. * Le Chevalier l'Hermite-Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

BUEIL, ville. *Voyez* BUEUIL.

BUELTH. *Voyez* BEALTH.

BUENOS-AYRES, *Bonus aër, Trinitas, Fanum S. Trinitatis*, ville de l'Amérique méridionale, avec un bon port sur la riviére de la Plata, près de son embouchure. Les François l'appellent *Bonaire*. Elle est aux Espagnols, qui la nomment souvent *la Santa Trinidad de Buenos-Ayres*, dans le Paraguay, dont elle est la capitale, & dans la province de Rio de la Plata avec un Evêché récent, suffragant de l'Archevêque de la Plata, & avec une audience au Conseil souverain, qui y a été depuis peu etabli. Elle est assez fréquentée, parce que c'est le seul port que les Espagnols ayent en ces païs-là, & que l'on y fait une partie du commerce avec l'Europe, quoique cela fasse grand tort à celui du Pérou & de Panama. Elle est à soixante lieues de l'embouchure de Rio de la Plata, à cent cinquante lieues de Nuéva Cordoua, & à deux cens de Mendoze, d'où jusqu'à Buenos-Ayres il n'y a qu'une grande plaine sans arbres, ni montagnes. A soixante lieues de Buenos-Ayres, au couchant est la *Tierra de las Yegas*, c'est à dire, *le pais des Cavalles*. * Dampierre, *Voyage autour du Monde, tome* 1. *ch.* 3. Laët, *l.* 18. *ch.* 16.

BUEN-RETIRO, maison du Roi d'Espagne, située à quelques cens pas de Madrid. Gaspard Gusman Comte-Duc d'Olivarez, fameux Favori de Philippe IV, la fit bâtir & y employa plusieurs millions; mais après sa chute arrivée en 1645, la Couronne s'en empara. Ce bâtiment consiste en quatre corps de logis, dont chacun est flanqué d'un pavillon à chaque coin, ce qui forme un quarré parfait. Les appartemens, qui sont en très-grand nombre, sont tous richement ornez de tableaux & d'autres meubles précieux. Dans la cour on voit la statue équestre de bronze de Philippe II, élevée sur un piédestal. Derriére le château il y a un parc qui a une bonne lieue de tour; il est embelli d'allées, de grottes, de cascades & d'étangs qui le rendent délicieux. Tout auprès de Buen-Retiro il y a deux hermitages, dont l'un porte le nom de *St. Antoine*, & l'autre, qui est le plus beau, celui de *St. Paul.* * Colménar, *Délic. de l'Espagne, p.* 237.

BUEUIL. *Voyez* BUEIL.

BUEUIL ou BOGLIO, petite ville des Etats de Savoye. Elle est dans le Comté de Nice, sur le Var, à trois lieues d'Entrevaux. Bueil est capitale d'un petit païs, qui a eu ses Comtes particuliers; mais il est maintenant uni au Comté de Nice. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUF. BUG.

BUFALARA, BUFALARIA ou BUPULARIA, bourg du Royaume de Naples, est dans la Calabre Citérieure, à l'embouchure du Sibari, dans le Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUFALORA. *Voyez* BUFFALORA.

BUFFALMACO (Buonamico) célébre Peintre, étoit en réputation dans le XIV siécle, autant par ses plaisanteries que par son pinceau. Se voyant consulté par Bruno, Peintre de son tems, de quelle maniére on pourroit donner aux figures une sorte expression, il lui conseilla de faire sortir de la bouche de ses figures des rouleaux, où il y eût des paroles écrites, afin que ces figures semblassent parler les unes aux autres: ce que l'on voyoit dans quelques tableaux peints par Cimabué. Cette nouvelle maniére d'exprimer les choses parut si belle à Bruno, & aux Peintres de ce tems-là, qu'ils s'en servirent ensuite dans la plupart de leurs ouvrages; ainsi ce que Buffalmaco avoit avancé par raillerie, introduisit cette sorte d'expression tres-ridicule. Il mourut l'an 1340. Lorsqu'il peignoit pour l'Evêque d'Arezzo, il trouvoit souvent, en retournant au travail, ses pinceaux en desordre, & son ouvrage tout barbouillé. Il s'en mit fort en colére, & comme tous les Domestiques s'en disculpoient, il voulut épier celui qui lui faisoit la piéce. Ayant donc un jour quité l'ouvrage de bonne heure, il ne fut pas plutôt retiré à quartier, qu'il vit un Singe prendre ses pinceaux à son tour, dont il alloit gâter ce qui venoit d'être fait, si Buffalmaco ne l'en eût empêché. * Félibien, *Entretiens sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entr.* 2. *p.* 171. de l'édit. de Trévoux, 1725. De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 134 *&* 135.

* BUFFALORA, bourg d'Italie dans le Duché de Milan sur un Canal qui porte le nom de Ticinello. Il est à l'ouest de la ville de Milan, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

BUFLES (le Lac des) grand Lac de l'Amérique septentrionale. Il est dans la partie occidentale de la nouvelle France. On ne l'a point encore marqué sur les cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUFULARIA. *Voyez* BUFALARA.

BUG, riviére de Pologne. *Voyez* BOUG.

BUGA, ville de la Haute Caramanie en Natolie. Sanson dans ses petites cartes la met près de la source du Madre, aux confins de la Natolie propre, & à l'occident de la ville de Cogni. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUGEN, ville de l'isle de Ximo dans le Japon, est situé dans la partie septentrionale de l'isle, sur un Golfe, ayant au midi Funay & Bungo. * Martini.

* BUGENHAGEN, famille noble de Poméranie. Elle s'est aussi répandue dans le Duché de Brunswick.

BUGENHAGEN (Jean) Ministre Protestant, né le 24 juin 1485, à Wollin dans la Poméranie, d'une famille noble, fut élevé avec beaucoup de soin. A l'âge de vint ans il enseigna la Jeunesse, & peu de tems après il prêcha avec applaudissement. Il se fit Prêtre, & fut consideré comme un des plus savans hommes de son tems. Après avoir lu le Traité de la Captivité de Babylone, que Luther venoit de donner au public, il fit paroître beaucoup d'éloignement pour les sentimens & pour la doctrine de ce Réformateur. Il porta un jugement tres-désavantageux de ses Ouvrages, dont il disoit qu'il n'avoit rien vu de plus mauvais depuis Jesus Christ. Il changea peu de tems après de sentiment, & prétendit que tout le monde étoit dans d'épaisses ténébres, & que Luther seul étoit clair-voyant; il exalta ses Ecrits, les lut, en recommanda la lecture, en embrassa & en suivit les sentimens & la doctrine. Il fut associé à Luther pour prêcher dans l'église de Wittenberg. Il furent fort unis. En l'année 1537, il porta la réforme à Hambourg, à Lubec, en Danemarck, dans le Duché de Brunswick, & ailleurs. Bugenhagen se maria, & fut ensuite Ministre de Witten-

tenberg, & y mourut le 20 avril de l'an 1558, âgé de 73 ans. Il aida Luther à traduire la Bible en Allemand, & il avoit accoutumé de traiter ſes amis tous les ans à pareil jour que cet Ouvrage avoit été achevé, appellant cette journée, *la Fête de la Verſion de la Bible.* C'étoit un homme d'un eſprit tres-doux, & d'une grande érudition. Bugenhagen s'eſt aquis beaucoup de gloire par ſon *Commentaire ſur les Pſeaumes* qu'il donna au public en Allemand & en Latin. Luther eſtimoit beaucoup cet Ouvrage, & diſoit que Bugenhagen eſt le premier qui a mérité d'être appellé l'Interpréte des Pſeaumes. Les autres Ecrits imprimez de Bugenhagen ſont, *Annotationes in Jobum, Jeremiam & Threnos; de Pœdo-baptiſmo contra Anabaptiſtas; de Migrationibus Gentium in Occidentis Imperio; Annotationes in Epiſtolas Pauli ad Galatas, ad Epheſios, ad Philippenſes, ad Coloſſenſes, ad utramque ad Theſſalonicenſes; ad utramque ad Timotheum, ad Titum, ad Philemonem, ad Hebræos; Poſtilla in Evangelium uſui temporum & Sanctorum totius anni ſervientia; Publica Confeſſio de Sacramento Corporis & Sanguinis Chriſti; Epiſtola ad Fideles in Anglia; Annotationes in Samuelem Prophetam; Hiſtoria Chriſti paſſi & glorificati ex Evangeliſtis conciliata cum Annotationibus; Expoſitiones in Jonam Prophetam; Epiſtola Chriſtiana ad Annam Duciſſam Stetinenſem; In Deuteronomium Annotationes.* * Chytræus, *in Saxon.* Pantaléon, *l.* 3. *Proſopogr.* Camerarius, *in Vita Melanchthonis.* De Thou, *Hiſt. l.* 21. Melchior Adam, *in Vit. Theol. German. &c.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 287. *& ſuiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

BUGEY, petit païs de France, entre le Rhône qui le ſépare de la Savoye & du Dauphiné, entre la riviére d'Ains qui le ſépare de la Breſſe, & entre le Comté de Bourgogne. Sa longueur depuis le pont d'Ains juſqu'à Seiſſel, eſt de ſeize lieues, & ſa largeur, depuis Dortans ſur la frontiére du Comté juſqu'au port de Loyettes, eſt d'environ dix lieues. Belley en eſt la ville capitale, avec Evêché. Les autres bourgs conſidérables ſont Seiſſel, Nantua, Vaux, Ambronay ou Ambournay, Saint-Rambert avec Abbaïe, Lagnieu, Châtillon de Corneille, Châtillon de Michaille, Saint-Sorlin, Pontcin, Cerdon, &c. Le Bugey eſt un païs fertile en grains, en vins & en fruits, &c. Il y a de bons pâturages, de belles forêts, pluſieurs lacs, & diverſes riviéres, qui ſont, outre le Rhône & l'Ains, la Vauferine, le Seran, le Furan, l'Albarine, &c.

Ce païs, comme la Breſſe, faiſoit autrefois partie du Royaume de Bourgogne, mais les Seigneurs particuliers profitant de l'éloignement des Empereurs, qui étoient les maîtres légitimes de ce Royaume, ſe rendirent indépendans. Depuis, la Maiſon de Savoye aquit tous leurs droits. Elle poſſédoit la Seigneurie du Bugey dès l'an 1137, par la donation que l'Empereur Henri IV lui en avoit faite; mais cette Seigneurie ne comprenoit que ce qui eſt le long du Rhône, depuis Châtillon de Michaille & Seiſſel, juſqu'à Grolée, avec tout le Valromey, Virieu le Grand, Rochefort, Flacieu, Pierre-Châtel, & Roſſin. La meilleure partie du païs étoit poſſédée par l'Evêque du Belley, par les Abbez d'Ambournay & de Saint-Rambert, & par le Prieur de Nantua, qui aſſociérent les Ducs de Savoye en la moitié de leurs droits. Les Seigneurs de Thoire avoient en Bugey Mont-réal, Matafelon, Mornay, Saint-Martin du Frêne, Pontcin, Cerdon, Rougemont, & quelques autres Terres que le dernier de cette Maiſon vendit en 1404, à Amé VIII, Duc de Savoye. Les Seigneurs de Colligny poſſédoient le reſte du Bugey depuis Châtillon-de-Corneille juſqu'à Saint-André de Briord, où étoient Varey, Douvres, Saint-Germain, Amberieu, Saint-Denys de Chauſſon, Château-Gaillard, Cormos, Chazey, Lagnieu, Saint-Sorlin, & Saint André de Briord. Une fille de Colligny porta ces biens dans la Maiſon des Seigneurs de la Tour du Pin, qui furent dans la ſuite Dauphins; & en 1344, le Roi Jean les donna en échange au Duc de Savoye. C'eſt ainſi que cette Maiſon aquit en divers tems tout le païs de Bugey, qu'elle céda avec la Breſſe & le païs de Gex en 1601, au Roi Henri IV, en échange du Marquiſat de Saluces. Le Roi les mit ſous le Gouvernement de Bourgogne, & ſous le reſſort du Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Généralité de Dijon. Nous allons faire connoître plus particuliérement l'état préſent de ce païs.

Il fait partie de trois diocéſes, ſavoir, de Lyon, du Belley, & de Genéve ou Annecy. Dans le diocéſe de Lyon, il y a deux Abbaïes de l'Ordre de ſaint Benoît, ſavoir Ambournay, qui eſt immédiatement ſoumiſe au ſaint Siége, & en réforme de la Congrégation de ſaint Maur, & dont l'Abbé eſt Baron de la ville; & Saint-Rambert, qui eſt aggrégé à la Congrégation de Clugni. Il y a auſſi trois égliſes collégiales, ſavoir, ſaint Jean-Baptiſte de Lagnieu, ſaint Martin de Pontcin, & ſaint Jean-Baptiſte de Cerdon, quelques Prieurez de l'Ordre de ſaint Benoît, & entre autres Saint-Pierre de Nantua, dont le Prieur, qui eſt de la nomination de l'Abbé de Clugni, eſt Baron de la ville, & où on ne reçoit pour Religieux que des Nobles; un Prieuré de l'Ordre de S. Auguſtin, ſavoir l'Iſle près de Serriére, de la Congrégation de S. Ruf, & deux couvens de Chartreux, qu'on nomme Mérias, près de Nantua, & les Portes près de Lompnas. Tous ces grands Bénéfices ſont dans les Archiprêtrez d'Ambournay, & de Semoncé, de l'Officialité de Bourg en Breſſe; & cette partie du Clergé de Bugey tient ſes aſſemblées avec le Clergé de Breſſe, comme on l'a dit à l'article de ce païs-là. L'autre partie eſt du diocéſe de Belley, où ſont, outre le Chapitre de la cathédrale, l'Abbaïe de Saint-Sulpice, de l'Ordre de Cîteaux; celle de Notre-Dame de Bons à Belley, du même Ordre, pour des filles; les Prieurez de Saint-Pierre de Conzieu, & de Saint-Laurent d'Ennemond, qui eſt à la nomination de l'Abbé de Saint-Claude; celui d'Ordonnas, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, Congrégation de ſaint Ruf; Aroyer, Commanderie de Malte, dans le grand Prieuré d'Auvergne, & le couvent des Chartreux a Pierre-Châtel ſur le Rhône. On ne doit pas oublier que ces Chartreux ſont chargez de la ſolde du Gouverneur du Fort, & de celles d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Enſeigne, d'un Sergent & de douze ſoldats. Les Archiprêtrez de ce diocéſe dans le Bugey, ſont ceux de Belley, d'Arbignieu, & de Virieu le Grand. Le Clergé du diocéſe tient ſes aſſemblées dans la ville de Belley: on y nomme à chaque triennalité un Député pour le Chapitre de la cathédrale, & un pour les Curez; & ces Députez avec l'Evêque de Belley, & l'Abbé de Saint-Sulpice, qui ſont Députez perpetuels pour les hauts Béneficiers, compoſent la Chambre Eccléſiaſtique du diocéſe, laquelle fait les impoſitions, connoît de l'exécution, & nomme un Receveur à Belley. L'Officialité eſt auſſi à Belley, & les appellations ſe portent à l'Official métropolitain de Beſançon à Auxonne. Enfin la troiſiéme partie eſt du diocéſe de Genéve transféré à Annecy. Les hauts Bénéfices ſont divers Prieurez de l'Ordre de ſaint Benoît; comme Saint-Chriſtophle de Taliſſieu, Saint-Nicolas de Ville en Michaille, Saint-Eugéne de Belmont, Saint-Martin d'Anglefort, Seiſſel, les Bernardines du même lieu; le couvent des Chartreux à Arviére près de Champagne. Les Archiprêtrez ſont ceux de Seiſſel, du Haut Val-Romey, du Bas Val-Romey, de Flacieu, de Chandore, de Chanfromier. L'Officialité s'exerce à Seiſſel, & reſſortit à l'Officialité métropolitaine de Vienne en Dauphiné. Pour ce qui concerne les aſſemblées, c'eſt l'Official qui les convoque; on y nomme des Députez qui compoſent la Chambre Eccléſiaſtique, & un Receveur à Seiſſel. S'il ſe préſente quelques affaires qui intéreſſent le Clergé de tout le païs de Bugey, tant du diocéſe de Lyon, que de ceux de Belley & de Genéve, l'aſſemblée générale ſe fait par Députez au Palais épiſcopal de Belley.

Pour le Gouvernement militaire, le Bugey eſt avec la Breſſe & le païs de Gex, la ſixiéme lieutenance générale du Gouvernement de Bourgogne, une grande Sénéchauſſée héréditaire, & une Maréchauſſée; elle a en particulier une Lieutenance de Meſſieurs les Maréchaux de France, & un Bailli d'épée.

Quant au gouvernement civil, il y a à Belley un Bailliage principal au Parlement de Bourgogne, où reſſortiſſent la Seigneurie de l'Evêché & ville de Belley, la Châtellenie royale de Seiſſel; le Marquiſat de Rougemont; le Comté de Roſſillon; les Baronies de la Batie, de Corcelle, de la Ceuille, de Flacieu, de Mornay, de Nantua, de Natage, de Saint-André de Briord, de Saint-Denys, de Sillans & de Varey. Il eſt bon d'obſerver que les Marquiſats de Saint-Rambert & de Saint-Sorlin, avec les Baronies de Pontcin, de Cerdon, de Vaux, de Chazey, & dépendances, appartiennent au Duc de Savoye ſous la ſouveraineté du Roi; & que leurs juſtices reſſortiſſent nuement au Parlement de Bourgogne. Le Marquiſat de Val-Romey, dont la juſtice s'exerce à Virieu le Grand, reſſortit auſſi nuement au Parlement, de même que le Comté de Mont-réal, & celui de Grolée, auquel la Baronie de Nérieu reſſortit, avec la Juſtice ordinaire de pluſieurs lieux. Il y a auſſi à Belley une Election, & une Juſtice des gabelles, reſſortiſſantes au Parlement de Bourgogne, & à Nantua une Juſtice des traites de Lyon.

Le Bugey eſt un païs d'impoſitions, comme la Breſſe, à l'article de laquelle on peut voir ce qui concerne les aſſemblées générales des trois Etats; car les loix à cet égard ſont les mêmes. La Nobleſſe fait des aſſemblées de trois ans en trois ans, par la permiſſion du Gouverneur de Bourgogne, ſur des lettres écrites par le Bailli d'épée, ou par ſon Lieutenant Général; elles ſe tiennent à Belley, dans l'Hôtel de celui de ces deux Officiers qui y préſide. On y délibere des affaires du Corps de la Nobleſſe, & l'on nomme trois Syndics, trois Commiſſaires, & un Sécretaire, tous Gentilshommes, qui pendant la triennalité ſont les affaires de la Nobleſſe, & les rôlles des impoſitions de leurs dettes, &c. & pour faire la recette des rôlles ils nomment un Gentilhomme qui rend compte par devant les mêmes Députez, à l'aſſemblée générale. Les aſſemblées particuliéres que ſont ces Députez, tant pour faire les rôlles, que pour délibérer ſur les affaires, ſont tenues par devant le Bailli ou ſon Lieutenant, & les rôlles ne ſont exécutez, qu'après qu'ils ont été viſez par l'Intendant de Bourgogne, au Greffe duquel on en laiſſe un double, de même que des comptes.

Pour ce qui eſt du Tiers-Etat, il tient ſes aſſemblées générales de trois ans en trois ans, par la permiſſion du Gouverneur, & dans le lieu qu'il lui plaît. C'eſt le premier Syndic qui les convoque; le Bailli ou ſon Lieutenant Général y préſide; les Gens du Roi y aſſiſtent avec les Députez de Belley, de Seiſſel, de Saint-Rambert, de Nantua, de Lagnieu, de Pontcin, de Cerdon, d'Ambournay, de Châtillon de Michaille, de Roſſillon, de Rougemont, de Mont-réal, d'Ambérieu, de Narey, de Lompnas, de Grolée, de Saint-Sorlin, de Peyſieu, de Culos, de Virieu le Grand, de Champagne & Val-Romey, & de S. André de Briord. Les quatre premiéres villes ont deux voix chacune. On y traite de toutes les affaires du païs, & on y nomme trois Syndics, & cinq Conſeils, avec un Sécretaire, auſquels l'aſſemblée donne le pouvoir de faire toutes les affaires du païs pendant trois ans. On y délibére ſur les propoſitions des Syndics pour demander au Roi la permiſſion d'impoſer des fonds neceſſaires pour le payement des dettes contractées pendant la precédente triennalité, pour les réparations publiques, gages d'Officiers & Meſſagers du païs, reconnoiſſances & gratifications aux Gouverneurs, aux Lieutenans de Roi, aux Miniſtres, à l'Intendant & à leurs Sécretaires, aux Baillis, au Lieutenant Genéral & aux Gens du Roi, & pour les deniers négociaux qui ſont délivrez aux trois Syndics, leſquels en rendent compte à la Chambre des Comptes de Dijon. L'un des Syndics eſt député pour ſolliciter en Cour les lettres d'aſſiette de ces ſommes; il ſe joint avec le Député de Breſſe aux Elus des Etats généraux de Bourgogne, pour préſenter les cayers au Roi; & le jour deſtiné pour cela, il ſe trouve à l'audience.

C'eſt l'Elu du Clergé de Bourgogne, qui porte la parole; lorſqu'il a préſenté ſes cayers, les Députez de Breſſe & de Bugey, qui juſques-là avoient été à genoux, ſe levent, & s'approchant du fauteuil du Roi, lui préſentent leurs cayers; celui de Bugey donne les cayers de Gex avec les ſiens. Il ſe tient enſuite à Paris une conférence chez le Gouverneur de Bourgogne, où ſe trouvent le principal Miniſtre des Finances, l'Intendant de la Province, s'il eſt à la Cour,

Cour, les Elus des Etats, & les Députez de Breſſe & de Bugey. On y examine les cayers, & après ils ſont répondus au Conſeil d'Etat, & s'il y a quelques déclarations du Roi accordées ſur ces cayers, ou quelque arrêt du Conſeil à obtenir, on en ſollicite l'expédition. Cela eſt ſuivi d'une ordonnance de l'Intendant, pour l'impoſition qui ſe fait par les Officiers de l'Election. ſur le pié de la taille ordinaire. Pour la taille, la ſubſiſtance, &c. l'impoſition s'en fait par l'Intendant, les Thréſoriers, & les Elus de Belley. Il faut obſerver que des impoſitions qui ſe font ſur le Tiers-Etat des païs de Breſſe, de Bugey & de Gex, le Bugey en ſupporte les deux cinquiémes, à la réſerve d'un dixiéme, qui eſt à la charge du païs de Gex. * Garreau, *Deſcription du Gouvernement de Bourgogne*. Guichenon, *Hiſt. de Breſſe & de Bugey*.

BUGGENHAGEN. *Voyez* BUGENHAGEN.

BUGIE, province d'Afrique, dans le Royaume d'Alger en Barbarie, s'étend le long de la mer, qu'elle a au ſeptentrion, entre la riviére de Suffegmar au levant, la riviére Major au couchant, & les montagnes au midi. Il y a le long de la côte deux principales places, Bugie, & Gegel, nommé auſſi Gergel, Gigel, Gigeri ou Girgel; & dans les terres Stefe, Labes, Necaus, Meſila, &c.

BUGIE, ville capitale de la province de Bugie eſt ſituée à l'embouchure de la riviere Major, ou elle a un bon port. C'eſt la *Salda* ou *Salde* de Ptolomée, de Pline, & de l'Itineraire d'Antonin. Elle étoit dans la Mauritanie, & avoit le ſiége d'un Evêque, avant qu'elle fût ſoumiſe aux Mahométans. On y compte aujourd'hui environ huit mille maiſons. Il y a un bon château, & une montagne qui n'eſt point habitée. Les Eſpagnols prirent Bugie en 1508, & les Turcs la leur enlevérent encore peu de tems après.

BUGIE ou BUGIHA, ville d'Afrique dans la Nubie, eſt ſituée ſur le Nil, vers les frontiéres de l'Egypte, entre Jalac & Aſſuana.

BUGLAS. *Voyez* ISLE DES NÉGRES.

* BUGY, (Jacques de) d'Anjou, a fait des Poëſies Latines & Françoiſes, aſſez eſtimées de ſon tems, & étoit en crédit auprès de Marguerite Reine de Navarre, & ſœur de François I. Il mourut âgé de 73 ans. * Sainte-Marthe, *l.* 3. *Elog*.

BUH. BUI.

BUHAÇON, Roi de Fez dans le XVI ſiécle. Il étoit de la race des Mérinis Oatas, Rois de cet Etat, où il fut tres-conſidéré par ſa prudence & par ſon courage. Après la défaite du Roi Oatas, que le Chérif Mahomet avoit fait priſonnier dans une bataille, il fit mettre ſur le thrône le fils de ce malheureux Prince, nommé Malei Cacer, qu'il avoit eu d'une femme Chrétienne de Cordoue, & fut fait vers l'an 1548, par ce nouveau Prince, Grand Viſir & principal Miniſtre du Royaume. Quelque tems après le Chérif étant venu à Fez, s'en rendit maître, & fit étrangler le Roi de Fez & ſon fils. Buhaçon ayant appris cette nouvelle, paſſa en Eſpagne, & vint même juſqu'à Ausbourg, pour y traiter avec l'Empereur Charles-Quint. Mais ce Prince étant alors accablé d'affaires, ne put lui donner la ſatisfaction qu'il deſiroit: de ſorte que Buhaçon étant retourné en Eſpagne, fit un traité avec Jean Roi de Portugal, qui lui donna une armée en 1553. Salb Rais, Dei ou Gouverneur d'Alger, lui enleva ſes vaiſſeaux; puis s'étant unis enſemble, ils réſolurent d'aller à Fez, contre le Chérif Mahomet. Ils y allérent, & ſe rendirent maîtres de la ville, où Buhaçon fut arrêté priſonnier; Mais le peuple en ayant murmuré, non ſeulement on le mit en liberté, mais encore il fut établi Roi de Fez en 1555. Il fit depuis diverſes conquêtes, & ſongea à s'établir dans ſon nouvel Etat: mais Mahomet mit des troupes en campagne, & donna bataille à Buhaçon, qui reçut un coup de lance à la cuiſſe, dont il tomba mort, & ainſi fut terminée cette guerre en 1557. Ce malheureux Prince avoit deux fils, qui furent pris par des Pirates Bretons, lorſqu'il côtoyoit l'Eſpagne pour chercher quelque retraite. * De Thou, *Hiſt. liv.* 7. *&* 20. *Hiſt. des Chérifs*.

* BUHAMU, Roi de Trémécen, avoit été rétabli ſur le thrône par les Eſpagnols, auſquels pour ce bon office il paya toute ſa vie une reconnoiſſance qu'il leur avoit promiſe. * Marmol. *l.* 5.

BUHEIRA & BOCHEIRA, petite ville d'Egypte ſituée dans l'Errif, ſur le Cap de Bocheira, environ à dix lieues de la ville d'Alexandrie vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr*.

* BUHEL & BIHEL, bourg du Marquiſat de Bade dans le Cercle de Souabe, en Allemagne eſt à une lieue & demie de Bade au ſud tirant vers l'oueſt. Ce fut là qu'en 1703, le Prince Louïs de Bade ſe poſta avantageuſement, pour couvrir la Souabe contre l'invaſion des François.

BUHI (Seigneur de) *Cherchez* MORNAY.

BUIAH, nom d'un homme qui s'eſt rendu illuſtre par ſa poſtérité, appellée *Al Buiah* & *Banu Buiah*, *la Maiſon des Buides* ou *les enfans de Buiah*. On les nomme *Sultans Dilémites*, parce que Buiah étoit natif de la province de Dilem, qui s'étend ſur le rivage méridional de la Mer Caſpienne. Buiah étoit fils de *Kaba-Khoſrû*, & prétendoit tirer ſon origine de *Baharan-Ghur*, un des anciens Rois de Perſe, de la Dynaſtie des *Saſſanides* ou *Khoſroës*. Il vivoit pauvre dans un village, où il s'exerçoit à la pêche. Ayant perdu ſa femme, le déplaiſir qu'il en eut, & le déſordre de ſes affaires domeſtiques l'obligérent à aller chercher de la conſolation chez un de ſes amis. Il y vint un Aſtrologue, qui lui prédit ſur un ſonge qu'il avoit fait, que les trois fils qu'il avoit, *Ali*, *Haſſan* & *Ahmed*, ſeroient trois Princes ſouverains. Ces trois fréres, pleins de ſi grandes eſpérances, allérent quelque tems après à la Cour de Macán, Roi de la province de Ghilan, & s'attachérent à ſon ſervice. Mais Asfar ayant vaincu Macán, & l'ayant dépouillé de ſes Etats, ils s'engagerent dans le parti du Vainqueur. Asfar ayant été tué l'an de l'hegire 315, de Jeſus Chriſt 927, Mardavige ſe rendit maître des provinces de Ghilan, de Dilem, de Manzanderan & de Tabareſtan. Mardavige eut diverſes guerres, dans leſquelles les trois fréres eurent les principaux emplois. Ce Prince les envoya vers la partie orientale de la ville de Bagdet, pour porter l'allarme juſques ſur le thrône des Califes, pendant qu'il marchoit lui-même vers Iſpahan, pour achever la conquête de la Perſe. Il prit cette ville; & peu de tems après les Buides défirent entierement celui qui commandoit les troupes du Calife Moſtader, qui ne put plus défendre la Perſe, & les Buides ſe rendirent maîtres de la ville de Schiraz, qui en étoit la capitale. Peu de tems après, Mardavige, au ſervice duquel étoient les Buides, fut tué dans le bain à Iſpahan par ſes propres eſclaves, ſans laiſſer de poſtérité. Ali, l'aîné des trois fréres, qui fut appellé depuis *Amadeddulat*, ſe trouvant à la tête d'une armée victorieuſe, il lui fut facile de ſe rendre maître de toute la Perſe l'an de l'hégire 321, & de fonder auſſi la ſouveraineté ou Dynaſtie des Buides la même année, qui eſt de Jeſus Chriſt 932. Cette Dynaſtie a eu dix-ſept Princes, dont on peut voir les noms & la ſuite dans l'Auteur que nous citerons: ils ont tous été fort puiſſans. Outre la conquête qu'ils ont faite des provinces d'Erak, de Fars, de Kerman, de Khuziſtan, d'Anvaz, de Ghilan, de Tabareſtan, de Giorgian, de Manzenderan, &c. ils ſe ſont rendus maîtres du Califat, & ont gouverné deſpotiquement la perſonne & les Etats des Califes, auſquels ils ne laiſſérent que l'apparence extérieure de la dignité, jointe à quelque juriſdiction purement ſpirituelle. Cette Dynaſtie finit l'an de l'hégire 448, & de Jeſus Chriſt 1056, après avoir duré cent vint-ſept ans en trois branches, qui la partagérent, & qui ſe réunirent dans la ſuite en deux ſeules, dont les Princes ont la plupart régné conjointement dans le même tems. La branche qui régnoit dans l'Iraque Perſique, finit la premiére, dans la perſonne de Magdeddulat, qui en fut le huitiéme Sultan. Il fut dépouillé de ſes Etats & de la liberté par le Sultan Mahmud, premier Prince & Fondateur de la Dynaſtie des Gaznévides, environ l'an 420 de l'hégire, de Jeſus Chriſt 1029. La ſeconde, qui régna dans le Fars, ou la Perſe proprement dite, & à Bagdet, dura juſqu'à l'an de l'hégire 448, & eut pour dernier Prince Malek-Abu-Manſur, frére de Malek-Rahim, qui fut défait par les Selgiucides, dont la Dynaſtie ſuccéda à celle des Buides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient*.

BUIDES ou les Deſcendans de Buiah. *Voyez* l'art. précédent.

BUIE. *Voyez* BUYE.

BUILLON ou BOUILLON, en Latin *Bulloniam*, bourg & château dans le païs de Liége, avec titre de Duché. Ce château eſt tres-fort, ſitué ſur une montagne eſcarpée, qui a au pié un grand bourg, environ à ſeize lieues de la ville de Liége, & à quatre d'Ivoy. C'eſt ce château qui donna ſon nom au fameux Godefroi de Buillon, Roi de Jéruſalem. En entreprenant la célébre expédition de la Terre-Sainte, qui lui réüſſit ſi heureuſement, il engagea Buillon à Obert, Evêque de Liége, à condition que s'il revenoit, il ſeroit en droit de le racheter. Albéric parle de cet engagement dans ſa Chronique, ſous l'an 1036. Depuis, dans le XV ſiécle, Buillon paſſa dans la Maiſon de la Marck. Les Evêques de Liége en ont pourtant diſputé de tems en tems la poſſeſſion aux Comtes de la Marck & aux Seigneurs de la Tour, dans la Maiſon deſquels ce Duché paſſa par le mariage de Charlotte de la Marck, fille & héritiére de Henri-Robert Comte de la Marck, Prince de Sédan, Duc de Buillon, avec Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, Maréchal de France. Cette Dame mourut en 1594, ſans enfans. Son mari hérita d'elle, & aquit du Duc de Montpenſier, & du Comte de Maulevrier de la Maiſon de la Marck, les droits qu'ils avoient ſur Sédan, ſur Buillon, &c. & en demeura Prince. L'Egliſe de Liége prétend, que ſon droit fut reconnu inconteſtable par le Traité de Cambrai de 1529, & que, quoique par le Traité de Cateau-Cambreſis, en remettant cette Egliſe en poſſeſſion de ce Duché, on ait ajoûté la clauſe, ſans préjudice du droit, que cette Maiſon y pouvoit prétendre, on dit que ce n'étoit qu'un droit d'Hypothéque, qui ne regarde pas la propriété, & que ce n'eſt que par le Traité de Nimégue qu'on a voulu mettre en compromis le droit de cette Egliſe, appuyé d'une poſſeſſion de près de 600 ans; contre quoi le Prince & le Chapitre ont proteſté pluſieurs fois. Voyez le Traité anonyme imprimé en 1681, ſous ce titre, *Explanatio liberior & omnimoda aſſertio Juris in Ducatum Bullionenſem pro Sereniſſ. Max. Henrico Epiſcopo & Principe, ejuſque Eccleſia & Capitulo Cathedralis Leodienſis*. *Cherchez* LA MARCK & AUVERGNE. * Juſtel, *Hiſt. d'Auvergne*.

BUILLON. *Cherchez* GODEFROI DE BOUILLON.

BUILT, bon bourg d'Angleterre dans le Comté de Breknocz, dans une agréable ſituation, au milieu d'un bois, ſur les bords de la riviére de Wye. Il s'y fait un bon négoce de bas, & il y a deux marchez la ſemaine, pour du bétail & des proviſions. Il eſt à 127 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois*.

BUIS (le Bailliage du) ou les Baronies, contrée du Dauphiné, bornée au nord par le Diois & le Gapençois, au couchant par la Sénéchauſſée du Montélimar, & par une partie du Comtat Vénaiſſin, & ailleurs par la Provence. C'eſt un païs montagneux, mais aſſez fertile, dont le Buis & Nions ſont les lieux principaux. On y voit les anciennes Baronies de Montbrun qui a maintenant titre de Marquiſat, de Meuoillon, dont le Fort fut démoli en 1683, de Montauban, de S. Auban, &c. d'où apparemment il a pris le nom de Baronies. * Maty, *Dict. Géogr*.

* BUIS (le) petite ville de France dans le Bas Dauphiné, eſt dans la contrée dite *les Baronies*, vers les frontiéres de la Provence & du Comtat Venaiſſin, ſituée ſur la riviere de l'Ouvéze au deſſus de Vaiſon qui eſt ſur la même riviére. Le Buis ſouffrit beaucoup ſur la fin du XVI ſiécle pendant les guerres civiles.

BUISLÉDEN. *Cherchez* BUISLEIDEN.

* BUISON ou BUISONIUS (Jean) de Hainault, paſſa la plus grande partie de ſa vie à Rome, où il mourut. Il y publia en 1576, *Hiſtoria & Harmonia Evangelica*, *ſeu Vita Jeſu Chriſti*,

fli, quatuor Evangelistis in unum caput congestis. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 470.

BUISSERET. *Cherchez* BUSSERET.

BUK. BUL.

BUK. *Voyez* BOUK.

BUK, BUCK ou BUSKO. *Voyez* BUCK.

BUKELD ou BUKELSZ. *Voyez* BUCKELD.

BUKENHEIM. *Voyez* BOUQUENON.

BUKINGHAM. *Cherchez* BOUKINGHAM.

* BUKKI, ou BOCCI, fils de *Jogli*, de la Tribu de *Dan* fut Chef de ceux de cette Tribu. * *Nombres, ch.* 34. *v.* 22.

Il y a eu un autre *Bukki*, fils d'*Abisçua*, & petit-fils de *Phinées* de la race des Souverains Sacrificateurs d'entre les Juifs. Il fut lui même Souverain Sacrificateur, & eut pour Successeur dans la même Charge *Huzi* son Fils. I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 5. Quelques uns lisent *bocci*, qui signifie *celui qui pleure*, ou, *mes pleurs.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

BUL, nom du huitiéme mois des Hébreux, lequel répondoit en partie au mois d'octobre & en partie au mois de novembre, I. ou III. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 38. Ce mot signifie *vieillesse* & *découlant*, parce qu'alors l'année vieillit, & que les fruits & les feuilles tombent des arbres. On l'appelloit aussi *Marshévan.* C'étoit le second mois de l'année ecclésiastique. Le sixiéme jour du mois, étoit un jour de jeûne, à cause que Nébucadnetzar avoit fait mourir dans ce jour-là les enfans de Sédécias, & qu'il fit crever les yeux à ce malheureux Roi. II. ou IV. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 7. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BULACH, bourg ou petite ville de Suisse, est entre la riviére de Glatz & le Rhin, dans le Canton de Zurich, & au nord de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BULACH ou ALT-BERGSTAT, petite ville du Cercle de Souabe, dans le Duché de Wirtemberg, près de la riviére de Nagold, à sept lieues de Stutgard vers le couchant. On voit près de Bulach le petit lieu nommé *Alt Bulach*, & de bonnes mines de cuivre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BULAGUEN. *Voyez* BULAHUANA.

BULAHUANA, petite ville du Royaume de Maroc en Barbarie, est sur la riviére d'Ommirabi, dans la province de Ducala, vers celle de Hasra & de Teduès, & sur les confins du Royaume de Fez. * Maty, *Dict. Géogr.*

BULARCHUS ou BULARQUE, ancien Peintre, représenta une bataille des Magnésiens dans un tableau, dont Candaule, surnommé *Myrsile*, Roi de Lydie, & le dernier de la race des Héraclides, fit tant d'estime, qu'il l'acheta au poids de l'or, environ le tems de Romulus. * Pline, *l.* 7. *c.* 38. *&* *l.* 35. *c.* 8. Felibien, *Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* I. *Entret.* I. *p.* 109. de l'édit. de Trévoux 1725.

BULDENSE (Guillaume) Chevalier Allemand. *Cherchez* BALDENSEL.

BULDESTORF (Nicolas de) brûlé à Bâle en 1446, par arrêt du Concile, qui le condamna comme Hérétique & Auteur de doctrines erronées. Quoiqu'il ne fût pas Ecclésiastique, il s'appelle Pasteur Angélique & il avoit écrit plusieurs livres, dans lesquels il racontoit de misérables chiméres. Il disoit que depuis son enfance il avoit eu plusieurs apparitions de la sainte Trinité, de la Vierge Marie & de plusieurs Anges, qui lui avoient ordonné d'annoncer à tous les Fideles de la terre ce qu'il avoit écrit dans ses livres, & que Dieu, aussi-bien que S. *Emeran* & S. *Henri*, lui avoient enjoint d'aller aussi à Bâle. Il mit ses Ecrits entre les mains de quelques Péres du Concile, & en particulier le livre intitulé, *Les témoignages du saint Esprit dans les Prophéties.* Dans ses explications de l'Oraison Dominicale, des Pseaumes & de l'Apocalypse, il avança presque tous les sentimens que les Anabaptistes, les Chiliastes, les Quakers & les Piétistes ont réchauffez depuis la Réformation, comme par exemple, que 6000 ans après la création du Monde, Dieu jugeroit tous les vivans, mais non pas tous les morts; qu'alors commenceroit le septiéme âge du Monde, dans lequel Dieu retabliroit les hommes dans l'état d'innocence où avoient été Adam & Eve, de sorte qu'ils vivront éternellement dans cet état, après avoir régné mille ans sur la terre avec Jesus-Christ. Il accommodoit à son sentiment les demandes de l'Oraison Dominicale, *ton régne vienne, ta volonté soit faite en la terre comme au Ciel.* Il ajoûtoit qu'au bout de ces mille ans, Dieu resusciteroit & jugeroit le reste des morts, mais non pas les vivans, parce que ces derniers ayant mené une vie sainte & parfaitement innocente, devoient, en récompense, être ravis dans le Ciel. Il disoit que les Juifs, seroient délivrez de leur captivité par le Pasteur Angélique, qu'ils appelloient le Messie sans savoir qui il étoit, & que par son moyen ils obtiendroient l'empire sur toute la terre; Que Dieu les recevroit de nouveau pour former son Eglise & qu'il abandonneroit celle qu'il s'étoit choisie du milieu du Paganisme; Qu'il y aura trois Testamens, le Vieux, (celui du Pere) le Nouveau, (celui du Fils) & l'Evangile éternel, (celui du saint Esprit) qui sera le livre de vie, dans lequel la loi, la vie & les souffrances de Jesus-Christ seront beaucoup plus amplement écrites, que dans les quatre Evangiles; Que Jesus-Christ n'avoit fait que jetter la semence de l Evangile, & que le Pasteur Angélique améneroit les choses a la perfection; Que l'Eglise Romaine se vautroit dans le lit de l'adultére, & qu'à la fin Dieu la rejetteroit à cause de sa malice; Que le Pasteur Angélique est aussi bien le Fils de Dieu que Jesus-Christ, & que tous ses adhérens seroient un jour tout-puissans; Que son pouvoir seroit éternel & s'étendroit sur tous les Princes de la terre; Qu'il avoit les clefs de David pour ouvrir & pour fermer les Ecritures; Qu'il possédoit même les clefs de la vie & de la mort, &c. Peu de tems après son arrivée à Bâle, le Concile condamna sa doctrine, fit brûler ses Ecrits & le fit mettre en prison. On lui envoya à diverses fois des Cardinaux & d'autres Théologiens, qui tentérent en vain de le faire changer de sentimens; car il persista toûjours à les défendre de vive voix & par écrit. Après quelques années de prison & d'opiniâtreté, on porta & exécuta contre lui la sentence, que l'on a lue cy-dessus. * Urstisius, *Chron. Basil. l.* 5. *p.* 405.

BULENGER (Pierre) *Cherchez* BOULENGER (Pierre.)

BULENGER ou BOULANGER (Jules-César) *Cherchez* BOULANGER.

BULGAR ou BOLGAR, Royaume de la Tartarie Moscovite; il est le long du bord oriental du Wolga, ayant au nord le Royaume de Casan, au sud celui d'Astracan, & au levant le Pascatir & les Tartares Calmucks. Toutes les cartes y mettent une ville capitale de même nom. Mais Audiffret assure, qu'il n'y a ni villes ni villages dans tout le Royaume de Bulgar, & que ses Habitans logent dans des Hordes faites de tentes de peau, qu'ils transportent où il leur plaît. Les Tartares du Royaume de Bulgar portoient autrefois le nom de *Zavolgiens, Zavolhans & Zahadiens*, & ils avoient leur Souverain particulier qui portoit le nom de grand Empereur. Ils sont Sujets des Moscovites, depuis le Czar Jean Basile, qui les assujettit. Au reste, on croit que les Habitans de ces païs sont les restes des anciens Orgases, peuples de Scythie, qui se jettérent avec les Alains, sur les terres de l'Empire, & que les Bulgares, de même que les Turcs ont tiré leur origine de ce païs; parce qu'ils ont un même langage, les mêmes mœurs & la même maniére de combattre. * Maty, *Dict. Géogr.*

BULGARES, peuples d'un païs situé entre le Danube, la Mer Noire, la Romanie & la Servie, qui sortirent des environs de la grande riviére du Wolga, dans la Sarmatie Asiatique. Ils passérent le Danube vers la fin du cinquiéme siécle, s'établirent dans la Mésie, après avoir vaincu Constantin *Pogonat*; & furent ensuite d'un grand secours à Justinien II, qu'ils rétablirent. Ils continuérent à soutenir l'Empire contre les Turcs. Ils étoient Payens; mais ils commencérent à recevoir la Foi sous l'Empereur Léon IV, & le Roi Bogoris s'étant converti, reçut le batême, & le nom de Michel en 845; mais soit que ce peuple fût bientôt retombé dans l'idolâtrie, soit qu'il n'y eût qu'une partie de cette nation qui eût embrassé le Christianisme avec Bogoris, Anastase *le Bibliothécaire*, qui florissoit en ce tems-là, dit que l'an 866, c'est à dire, environ 20 ans après, le Roi des Bulgares, qui eut aussi le nom de Michel, reçut le batême, & envoya des Ambassadeurs au Pape Nicolas, pour lui demander des Evêques & des Prêtres. Le Patriarche de Constantinople ayant été informé de cette Ambassade, soutint que la Bulgarie devoit être de son Patriarchat, & non de celui de Rome. Sa raison étoit, que le païs, appellé depuis *Bulgarie*, avoit été de l'Empire Grec, avant qu'il fût occupé par les Bulgares. Le Pape au contraire vouloit que la Bulgarie fût du Patriarchat d'Occident, comme elle l'avoit toûjours été, jusqu'au tems que les Bulgares s'emparérent de ce païs-là, & lui donnérent leur nom; outre que les Bulgares s'étoient eux-mêmes soumis au saint Siége, auquel ils s'étoient adressez, pour avoir des Prêtres & des Evêques, qui les avoient instruits & batisez. Sur cette contestation, le Roi Michel envoya ses Ambassadeurs à Constantinople, pour y faire décider ce différent par le Concile qui s'y tenoit en 870. Mais les Grecs se déclarérent absolument contre le Pape, & le Patriarche de Constantinople s'attribua la jurisdiction spirituelle de la Bulgarie: ce que le Pape ne put empêcher, à cause du Schisme. Depuis ce tems-là, les Bulgares sont demeurez constans dans la Foi de Jesus-Christ, & dans la communion des Grecs, quoiqu'ils ayent eu des guerres avec les Empereurs de Constantinople; mais l'Empereur Basile les soumit à l'Empire. Ils ne laissérent pas néanmoins dans la suite de rétablir leur Monarchie, & de se soutenir pendant un assez long-tems. * Cedréne. Zonaras.

BULGARES, Hérétiques, qui sembloient avoir ramassé diverses erreurs des autres Hérésies, pour en composer leur créance, & dont la Secte & le nom comprenoit les Patarins, les Cathares, les Joviniens, ausquels on joignoit les Vaudois, les Albigeois, & encore d'autres que l'on faisoit passer pour Hérétiques. Les Bulgares tiroient leur origine des Manichéens, & avoient emprunté leurs erreurs des Orientaux & des Grecs leur voisins, sous l'empire de Basile le *Macédonien*, dans le neuviéme siécle. Ce mot de Bulgares, qui n'étoit qu'un nom de nation, devint en ce tems-là un nom de Secte, & ne signifia pourtant d'abord que ces Hérétiques de Bulgarie. Mais ensuite cette même Hérésie s'étant répandue en plusieurs endroits, quoiqu'avec des circonstances qui y apportoient de la diversité, le nom de Bulgares devint commun à tous ceux qui en furent infectez. Les Pétrobusiens, Disciples de Pierre de Bruis, qui fut brûlé à Saint-Gilles en Provence, les Vaudois, Sectateurs de Valdo de Lyon; un reste même de Manichéens, qui s'étoient long-tems tenus cachez en France, les Henriciens, &c. qui, dans la différence de leurs dogmes, s'accordoient tous à combattre l'autorité de l'Eglise Romaine, furent condamnez en 1176, dans un Concile tenu à Lombez, & dont les Actes se lisent au long dans Roger de Hovéden, Historien d'Angleterre. Il rapporte les dogmes de ces Hérétiques, qui tenoient, entre autres erreurs, qu'il ne falloit croire que le Nouveau Testament; que le Batême n'étoit point nécessaire aux petits enfans; que les maris qui jouïssoient de leurs femmes, ne pouvoient être sauvez; que les Prêtres qui menoient une mauvaise vie, ne consacroient point; que l'on ne devoit obéir ni aux Evêques, ni aux autres Ecclésiastiques, qui ne vivoient pas selon les Canons; qu'il n'étoit point permis de jurer en aucun cas; & quelques autres articles qui n'étoient pas moins pernicieux. Ces malheureux, ne pouvant subsister sans union & sans chef, se firent un souverain Pontife, qu'ils appellérent *Pape*, & qu'ils reconnurent pour leur premier Supérieur, auquel tous leurs autres Ministres étoient soumis; & ce faux Pontife établit son siége dans la Bulgarie, sur les frontiéres de Hongrie, de Croatie & de Dalmatie, où les Albigeois qui étoient en France alloient le consulter, & recevoir ses décisions. Reyner ajoûte que ce Pontife prenoit le titre d'Evêque, & de fils aîné de l'Eglise des Bulgares. Ce fut alors que ces

Hérétiques commencérent d'être nommez tous généralement du nom commun de Bulgares : nom qui fut bientôt corrompu dans la Langue Françoise qu'on parloit alors ; car au lieu de *Bulgares*, on dit d'abord *Bougares* & *Bouguéres*, (dont on fit le Latin *Bugari* & *Bugeri*) & de là un mot tres-sale en notre Langue, qu'on trouve dans les Histoires anciennes, appliqué à ces Hérétiques, entre autres dans une Histoire de France manuscrite, qui se garde dans la bibliothéque du Président de Mêmes, à l'année 1225, & dans les ordonnances de saint Louis, où l'on voit que ces Hérétiques étoient brûlez vifs, lorsqu'ils étoient convaincus de leurs erreurs. Parce que ces misérables étoient fort adonnez à l'usure, on donna dans la suite le nom dont on les appelloit, à tous les Usuriers, comme le remarque du Cange. * Marca, *Hist. de Béarn.* La Faille, *Annales de la ville de Toulouse. Abbrégé de l'ancienne Histoire.* Du Cange, *Gloss. Latin.*

BULGARIE, ancien nom d'un Royaume de la Sarmatie Asiatique au delà du Rha, connu présentement sous le nom de Duché de Bulgar, & qui est soumis au Czar. Les Grecs ont appellé les Bulgares Hunnogondures, parce qu'ils avoient la même origine que les Huns. On ne sait rien de leur Histoire tant qu'ils demeurérent dans leur païs ; mais ceux qui en sortirent sont tres-connus. Ils parurent pour la premiére fois sur les frontiéres de l'Empire, du tems d'Anastase, de qui ils défirent les troupes dans les années 499 & 502 de J. C. & disparurent aussi-tôt, ayant été battus par Theodoric Roi des Goths en Italie, qui reprit la ville de Syrmisch, dont ils s'étoient rendus maîtres. On les revit ensuite sous le régne de Justinien, qui ne put d'abord les empêcher de retourner dans leur païs, chargez des richesses qu'ils avoient enlevées dans leurs courses; mais quelques années après, ces Barbares ayant eu la témérité de s'avancer jusqu'aux piez des murs de Constantinople, Bélisaire, quoique déja cassé de vieillesse, les battit, & ils furent si maltraitez dans leur retraite, qu'ils n'osérent plus rien entreprendre qu'à quatre-vints ans de là, c'est à dire, l'an 640 de J. C. On dit qu'ils s'engagérent alors dans une guerre contre les Avares, & que toute leur armée, qui étoit fort nombreuse, étant taillée en piéces, fut réduite à neuf mille hommes, qui furent égorgez eux-mêmes dans la Baviere, où Dagobert Roi de France leur avoit permis de se retirer, sans qu'il s'en pût sauver que sept cens familles qui s'établirent dans la Croatie. On ajoûte, que trente ans après, un Roi de Bulgarie en mourant laissa ses Etats à cinq fils, qui ne pouvant s'accorder entre eux, résolurent de faire des établissemens hors de leur païs; que l'aîné demeura dans la Bulgarie, & qu'un de ses fréres occupa les bords du Tanaïs; qu'un troisiéme s'étant avancé dans la Pannonie, y fut reçu par les Habitans du païs; que le quatriéme, nommé Alzecon, pénétra jusqu'en Italie, où il offrit ses services à Grimoald Roi des Lombards, qui le fit Gouverneur de quelques places dans le voisinage de Benevent; & enfin que le cinquiéme, nommé Asparuch fonda en deçà du Danube le Royaume de Bulgarie, qui a eu plus ou moins d'étendue en divers tems. Avant que de donner une idée generale de l'Histoire de ce Royaume, il est à propos de donner la suite de ses Rois : la voici telle qu'on la trouve dans M. Du Cange.

Terbéle, ou *Tarbagl*, vers l'an 700, de J. C.
Cormes, *Crime*, ou *Comers*, en 727.
Telése, ou *Telentzas*, en 763.
Sabin, en 763.
Pagan, en 763.
Sabin, rétabli avec Pagan.
Pagan seul, en 765.
Teleric, ou *Tzeric*, en 771.
Cardame, en 778.
Crume, *Crumnas*, ou *Crumne*, en 807.
Doucome, en 815.
Ditzeugue, ou *Tzocus*,
Mortagon, *Mutragon*, ou *Omortag*.
Vladimir, ou *Balamir*, vers 828.
Bogoris, vers 860.
Pregiam.
Michel Borisès, ou *Burichie*.
Symeon, vers 895.
Pierre, en 932.
Borises II, vers 971.
Samuel Mocre.
Gabriel Radomire, ou *Romain*, en 1014.
Jean Vladislas, en 1015.

Asparuch, le premier Roi de Bulgarie, fut redoutable aux Grecs, qu'il obligea de lui payer tribut. Tarbagl son successeur ne s'en fit pas moins craindre ; mais les Historiens sont partagez pour ce qui concerne Cormès : les uns disent qu'il défit les troupes de Constantin Copronyme, les autres qu'il en fut battu. L'un & l'autre peut-être vrai ; mais Constantin ayant plus de ressources, eut enfin tout l'avantage. Les Bulgares peu accoutumez à être vaincus, se dégoûtérent de leurs Rois; ils déthrônérent Cormès, & après lui Télése, parce qu'ils étoient malheureux à la guerre. Sabin qu'ils donnérent pour Successeur à Télése, leur déplut aussi, parce qu'il parut souhaiter la paix ; & néanmoins ils obligérent Pagan qui lui succéda, de la demander. La Bulgarie eut alors deux Rois en même tems. Sabin rétabli par Constantin Copronyme vécut peu, & cet Empereur commença la guerre aussi-tôt après sa mort sous des prétextes assez frivoles. Elle fut encore désavantageuse aux Bulgares, qui ne commencérent à respirer qu'après la mort de ce dangereux Prince. Cardame & Crume après lui, eurent leur revenche des pertes que leurs Prédécesseurs avoient faites. Ce dernier prit Sardique, défit les Grecs dans une bataille, où l'Empereur Nicéphore fut tué, pilla Andrinople, & s'avança jusqu'à la capitale de l'Empire. Il en auroit entrepris le siége, si Léon l'Arménien n'avoit paré ce coup par un traité où il renouvella les anciens traitez faits du tems de Cormès entre les Bulgares & les Grecs pour régler les limites des deux Etats, & le tribut que ceux-ci devoient payer tous les ans. On dit que le même Empereur abusa de ce traité pour surprendre les Bulgares, qui ne s'attendant pas à une pareille perfidie, furent maltraitez, & que la mort précipitée de Crume l'empecha d'en tirer vengeance. Ses successeurs immédiats ne font aucune figure dans l'Histoire. Bogoris se préparoit à attaquer les Grecs, lorsqu'il renonça au Paganisme, que ses Prédécesseurs avoient toûjours professé pour embrasser la Religion Chretienne. Un si heureux changement rendit plus facile l'accommodement que les Grecs lui proposoient : son regne fut paisible, & les deux Princes qui lui succédérent, n'eurent de guerre qu'avec les Rois de Servie ; mais les troubles recommencérent sous le régne de Syméon, qui prit pour prétexte que quelques Marchands de ses Sujets avoient été maltraitez dans les Douanes de l'Empire. Les évenemens de cette guerre donnent grande opinion des Bulgares. Attaquez par les Turcs ou Hongrois en même tems qu'ils attaquoient les Grecs, ils oserent bien s'avancer jusqu'à Constantinople ; & ne perdant pas courage après la perte de trois batailles, ils défirent les Turcs, & obligérent enfin Léon le Philosophe à faire la paix. On dit que Symeon, Prince inquiet & ambitieux, reprit les armes encore après, & qu'il se rendit maître d'Andrinople que les Grecs rachetérent en deniers comptans ; il paroît même n'avoir plus fait que des tréves pour respirer, car on le trouve en guerre jusqu'à la fin de sa vie, & on voit même que les Rois de Servie d'alors furent le jouet de son ambition. Pierre son fils, suivant d'autres maximes, fit la paix avec l'Empire, & n'en put joüir toute sa vie. N'ayant pas voulu s'opposer aux Hongrois, & leur fermer les passages du Danube, il irrita contre lui l'Empereur Nicéphore, qui pour s'en venger, engagea les Russes à attaquer la Bulgarie. Ces Barbares y entrérent l'an 967, y ruïnérent plusieurs places fortes, & firent prisonniers deux fils du Roi. Charmez ensuite de la beauté du païs, ils songérent à s'y établir, & ils l'auroient fait si l'Empereur Zimisces ne s'y étoit opposé. Bardas-Phocas, General des troupes de l'Empire, les battit en plusieurs rencontres, & l'Empereur lui même étant venu combattre Sphendosthlas, le força d'accepter un traité de paix, qui ne lui laissa dans ses nouvelles conquêtes qu'un chemin libre pour les abandonner. Les Bulgares ne furent pas plus tranquilles pour être délivrez de ces nouveaux venus. Zimisces après avoir fait reconnoître par les peuples Borise, fils de Pierre, le déthrôna. Les Seigneurs firent succéder à ce malheureux Prince quatre fréres d'une illustre Maison, dont trois périrent presque aussi tôt. Samuel qui resta seul se fit d'abord redouter des Impériaux. Parcourant la Thrace, la Macédoine, la Thessalie, le Péloponnése même, il battit premiérement les Grecs, mais il en fut battu ensuite, & il ne se sauva avec son fils, qu'après s'être caché quelque tems dans la foule des corps morts. Il n'eut plus après cela que du malheur ; la trahison d'Azote son gendre lui couta Durazzo, & il perdit plusieurs places auprès de Sardique. Les Persthlaves, Pliscoue, Berhée, Vodéne, Vidyne, toutes les villes considérables eurent le même sort. Enfin l'Empereur Basile, qui avoit fait toutes ces conquêtes, ayant taillé en piéces l'armée des Bulgares, & fait crever les yeux à quinze mille d'entre eux qu'il avoit fait prisonniers, Samuel, que la valeur extraordinaire de son fils avoit sauvé de cette déroute, en mourut de déplaisir l'an 1014 de J. C. On ne donne ici qu'un leger crayon de ces grands événemens. Gabriel fils & successeur de Samuel fut aussi malheureux que lui : sa valeur, & la victoire qu'il remporta sur un des Généraux de Basile ne purent le mettre à couvert de la trahison. Il demandoit la paix lorsque les Grecs prirent Mogléve, la plus considérable des places qui lui étoient restées, & peu après il fut assassiné par Jean Vladislas son cousin germain, à qui il avoit sauvé la vie. Celui-ci fut le dernier Roi de Bulgarie : ayant fait la paix avec Basile, il fit périr par trahison Vladimir Roi de Servie & de Dalmatie ; & étant entré dans ses Etats, il s'étoit avancé jusqu'auprès de Raguse, lorsqu'il apprit que Basile étoit rentré dans la Bulgarie.

On ne dit point quel fut le sujet de cette nouvelle guerre ; mais elle fut fatale aux Bulgares. Les Grecs les ruïnoient aisément, en crevant les yeux à tous ceux qu'ils prenoient. Ils perdoient tous les jours quelque place ; & s'ils osoient combattre les Généraux Grecs, ils ne pouvoient soutenir la présence de l'Empereur, dont ils avoient trop éprouvé le bonheur. Vladislas venant de battre Constantin-Diogéne, prit la fuite devant Basile ; & voulant encore après sa défaite reprendre Durazzo, il fut tué l'an 1017, devant cette place. Les Bulgares consternez, ne lui donnérent point de Successeur. Basile entra aussi-tôt dans leur païs. Un des Grands, nommé *Cracras*, lui livra jusqu'à trente-cinq places ; les autres s'empressérent à lui donner des marques de leur soumission, & tout se rendit hors Ibatzès, qui après avoir tenu encore quelque tems, fut pris, & condamné à perdre la vue. Ainsi finit le Royaume de Bulgarie, après avoir duré 347 ans, sous 22 Rois, dont quelques uns sont illustres.

On dit que les Bulgares furent transferez aussi-tôt après dans la Mésie au delà du Danube, & que leur païs fut donné à ceux des Patzinacites, qui voulurent y venir demeurer en se faisant Sujets de l'Empire ; mais on ne les transféra pas tous, & il en resta assez pour inquiéter les Grecs. Alors la Mésie perdit son nom & fut depuis appellée Bulgarie du nom de ses nouveaux Habitans, sous le nom de BULGARIE d'Europe. A quelque tems de là, Pierre Déléan, homme né dans l'esclavage, fit soulever les Bulgares. S'étant sauvé de Constantinople, il alla dans la Bulgarie, & n'eut pas de peine à persuader aux Mécontens qu'il étoit fils du Roi Gabriel. Ils le proclamérent Roi ; & le Gouverneur de Durazzo ayant voulu appaiser les troubles, fut battu. Un autre parti ayant en même tems offert la Couronne à Thiomir ou Thécomir, Déléan, qui ne vouloit point de Concurrent, le rendit odieux aux peuples, qui le lapidérent. Tout paroissoit le favoriser dans ces commencemens : l'Empereur Michel, qui s'étoit avancé pour le combattre, saisi de frayeur prit la fuite, & laissa tous les équipages sous la garde d'un Bulgare, qui les livra aussi-tôt au nouveau Roi. Durazzo se rendit à lui ; il battit les Grecs, & prit Lépante. Un si grand bonheur

heur fut troublé par un accident qui paroissoit devoir produire un effet tout contraire. Alusian, Prince de la Maison royale, & Patrice, mécontent des Grecs, vint dans la Bulgarie vers l'an 1040. Sa naissance ayant fait craindre à Déléan qu'on ne songeât à le faire Roi, il l'attira à lui, & lui donna le commandement d'une armée de quarante mille hommes pour faire le siége de Thessalonique. Le succès de ce siége fut malheureux; & Alusian s'en prenant à Déléan, l'attira à un souper, où il lui fit crever les yeux. Sa perfidie n'auroit apparemment pas été impunie, s'il ne s'étoit soumis aussi-tôt à l'Empire. Les Bulgares ayant perdu leur Chef, furent contraints de reprendre le joug, qu'ils secouérent de nouveau sous le régne d'Isaac l'Ange.

Deux fréres de la famille royale, nommez *Asan* & *Pierre*, furent les Chefs de la revolte, & prirent le titre de Rois. Non seulement ils chassérent les Grecs de toute la Bulgarie, mais ils allérent les chercher chez eux; & ils se flattérent même de devenir Empereurs de Constantinople, si Frédéric I, Empereur d'Allemagne, avoit voulu les seconder. Asan mourut vers l'an 1189, après un régne de neuf ans. Pierre, qui lui survécut peu, eut pour successeur un de ses fréres, nommé *Jean*, qui s'étant séparé de l'Eglise Gréque pour se réünir à l'Eglise Romaine, obtint en 1204, du Pape Innocent III, l'érection de l'Evêché de Trinove, Ternova ou Ternovo en Primatie, & des Evêchez de Persthlave & de Wélesvude en Métropoles. Ce Prince fit beaucoup de peine aux François qui de son tems se rendirent maîtres de Constantinople, & fut tué en 1207 devant Thessalonique qu'il assiégeoit. Après lui régna *Vorylas* ou *Phrorylas*, fils de sa sœur, qui ayant été battu dès l'année suivante par les François, se trouva hors d'état de conserver une Couronne qui ne lui appartenoit point. Asan en mourant avoit laissé deux fils en bas âge, *Jean-Asan* & *Alexandre*, que leurs oncles avoient fait élever d'une maniére convenable à leur naissance. Après leur mort Jean-Asan leva quelques troupes dans la Russie; & s'étant présenté à leur tête, il grossit si bien son parti, qu'il osa assiéger l'usurpateur dans Trinove. On dit que ce siége dura sept ans. Asan, maître du Royaume, fit la guerre à Théodore l'Ange, Prince d'Epire, le fit prisonnier, lui creva les yeux, & ayant fait sa paix avec lui, épousa sa fille. Il s'allia ensuite avec Jean Vatatzès, Empereur des Grecs, avec qui il fit le siége de Constantinople en 1235; mais ayant été battu, il fit la paix avec les François, & la rompit aussi aisément pour renouer avec les Grecs, qui n'en purent tirer de grands avantages, parce que le Pape Grégoire IX engagea André Roi de Hongrie, dont Asan avoit épousé la fille en premiéres noces, à lui faire la guerre. Asan II mourut au mois de juin de l'an 1241, & *Caloman* son fils, étoit mort avant la fin de l'an 1245. *Michel*, autre fils d'Asan, succéda à son frére, eut de grandes guerres avec Jean & Théodore Vatatzès, & fut tué en 1257 par *Caloman* II. Celui-ci étoit fils de cet Alexandre, dont on a dit cy-dessus qu'il étoit le second fils d'Asan I. Uros Prince de Russie, qui avoit marié sa fille au Roi Michel, résolut de venger sa mort, & n'eut pas beaucoup de peine. Tout plia devant lui, Caloman fut pris & tué, & la Couronne fut offerte à *Mytzès*, homme tres-puissant, mais de peu de cœur, qui pour avoir épousé Marie, l'une des filles d'Asan II, n'en fut pas plus estimé par ses Sujets.

On ne voit ensuite dans la Bulgarie que des Rois déthrônez les uns par les autres; & ces guerres civiles firent un tort infini à cet Etat; car dès l'an 1271, Etienne Roi de Hongrie, obligea les Bulgares à le reconnoitre pour leur Souverain, & à lui payer tribut, d'où vient que depuis, les Rois de Hongrie joignirent à leurs autres titres celui de Rois de Bulgarie. *Constantin-Tech*, qui avoit chassé Mytzès, ayant été tué par *Lachanas*, homme de basse naissance, mais extrémement ambitieux, & qui prit après cette victoire le titre de Roi, l'Empereur Michel Paléologue entreprit de faire régner *Jean-Asan* III, fils de Mytzès, & en vint à bout; mais ce Prince, aussi peu brave que son pére, fut ensuite obligé d'abandonner l'Etat, & de se réfugier à Constantinople, où sa postérité a fait une assez belle figure. *George-Terter*, à qui il avoit donné sa sœur en mariage, & qui lui avoit fait le plus de peine, lui succéda vers l'an 1290; mais il n'eut pas plus de bonheur que lui. Noga Roi des Tartares, étant entré peu après dans ses Etats, où il n'osa l'attendre, *Smiltzès*, alors devenu Roi par la faveur de Noga, ne conserva ce titre qu'autant que le Conquérant vécut. Il fut déthrôné par Tzachas, fils & successeur de Noga, qui ayant favorisé *Swestislas*, fils de Terter, en fut assassiné peu de tems après. On assure que celui-ci fit revenir son pére dans la Bulgarie, ou il lui fit goûter toutes les douceurs de la liberté dégagée des inquiétudes du gouvernement. Son régne fut assez heureux. Il prit quelques places aux Grecs, mourut vers l'an 1322, & laissa la Couronne à son fils *George-Terter* II, qui régna si peu, que dès l'an 1324, *Michel-Strascimir*, que les peuples avoient proclamé Roi, régnoit paisiblement, malgré les efforts que les Grecs avoient faits en faveur de Boëslas, qui pour leur faire plaisir, s'étoit contenté du titre de Despote. Les Historiens répréfentent Michel comme un Prince ambitieux, qui avoit tâché de s'aggrandir aux dépens des Grecs, en paroissant favoriser l'un des partis qui troubloient leur repos. Il eut guerre avec Etienne Roi de Servie, & fit tué les armes à la main au mois de juillet de l'an 1339. Sa mort avança beaucoup la ruïne de l'Etat. Après un assez courte régence, *Alexandre* neveu de Michel acheta des Rois de Servie la Royauté, en s'engageant à diverses choses envers eux, & entre autres à leur fournir à leur ordre douze mille hommes de cheval: mais ce Prince fit encore bien pis, lorsque devenu amoureux d'une Juive, il entreprit de faire régner les enfans qui naquirent de ce commerce criminel au préjudice de ses enfans légitimes. L'un de ceux-ci nommé Strascimir se revolta ouvertement contre son pére, & il auroit fait de grands desordres, s'il ne s'étoit attiré en même tems Louis Roi de Hongrie sur les bras. Toutes les places de son Gouvernement lui furent alors enlevées, il fut pris lui même, & n'obtint sa liberté qu'au bout de quelques années. Après la mort d'Alexandre arrivée vers l'an 1350, il fit de nouveaux efforts pour régner préférablement à l'un des fils de la Juive, à qui son pére avoit laissé la Couronne; & pour le déthrôner, il oublia ses propres intérêts, & souffrit que Sultan Amurat I se rendit maître d'une partie de la Bulgarie. Le reste ne se trouva pas ensuite en état de résister aux Turcs. Sultan Bajazet, aussi grand guerrier que son pére, en fit la conquête, malgré les remontrances des Hongrois, & ainsi fut détruit un Royaume où il y eut toûjours un peu de barbarie.

☞ On ne peut indiquer ici tous les Auteurs qui ont parlé de la Bulgarie, ce seroit donner une liste des Auteurs de l'Histoire Byzantine, ce qui seroit assez inutile. Il suffit d'avertir que la suite des Rois, & l'idée de leurs régnes se trouve dans le livre de M. Du Cange, intitulé *Familiæ Bizantinæ, Dalmaticæ, &c.*

* BULGARIE, païs d'Europe & grande partie de l'ancienne Mésie, fut ainsi nommée des Bulgares qui y furent transférez de la Bulgarie d'Asie. C'est un assez grand païs qui depuis la conquête qu'en firent Amurat I, & son successeur Bajazet, dans le XIV siécle, est sous la domination des Empereurs Turcs. La Bulgarie est bornée, à l'orient par la Mer Noire; au midi par la Romanie & la Macédoine; à l'occident par la Servie, & au nord par le Danube qui la sépare de la Valaquie. Sa longueur de l'est à l'ouest est de 120 à 130 lieues. Sa largeur n'est presque par tout que de vint à trente lieues. Sa ville capitale est Sophie, vers les confins de la Macédoine & de la Romanie. Les autres sont, vers le nord le long du Danube, Viddin, Nicopoli, Silistrie & Axiopoli; Varne proche de la Mer Noire; Ternovo, vers les confins de la Romanie, &c. Les Turcs ont divisé la Bulgarie en quatre Sangiacats, savoir, de Sophie, de Viddin, de Nicopoli & de Silistrie.

BULGARINI (Bélisario) de Sienne, ville d'Italie, vivoit en 1601, lorsque Saturnin Simoni, Jurisconsulte, lui dédia un de ses Ouvrages, & fut un homme de mérite, qui savoit les Langues & les Belles Lettres. Il écrivit sept ou huit Traitez, pour faire voir que Dante ignoroit les régles du Poëme Dramatique. Il composoit d'assez bons vers Italiens, & étoit bon Faiseur de devises. * *Voyez* son Eloge dans Janus Nicius Erythræus, ou Jean Victor Rossi, *Pinac. 2. Imag. Illustr. ch. 21.*

BULGARUS DE BULGARIIS, de Bologne, Jurisconsulte célébre, vivoit dans le douziéme siécle, vers l'an 1160. Sa réputation étoit si grande, que les Empereurs & les plus grands Princes le prenoient pour arbitre de leurs différents, & que ses décisions avoient souvent la force de loi. Il écrivit divers Ouvrages, & commença de mettre en crédit la Jurisprudence Civile & Canonique, qu'il enseigna assez long-tems. * Fischard, *in Vit. Juris.* Léandre Alberti, *Hist. Bonon.* Alidosi, *Dottori Bolog.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon. &c.*

BULIA, anciennement *Heraclius Fluvius*, petite riviére de la Gréce, coule dans la Livadie, où elle baigne la ville de Bulis, qui lui donne son nom, & ensuite se décharge dans le Golfe de Lépante, à trois lieues d'Aspropiti, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BULIS, ville de Gréce dans la Livadie, située sur la riviére de Bulia dont il est parlé dans l'article précédent.

BULIS, Lacédémonien. *Cherchez* BURIS.

* BULIUS (Nicolas) autrement *Boelisz*, célébre Médecin, après avoir voyagé en France, en Allemagne & en Italie, posséda des emplois considérables dans la ville de Horn qui lui avoit donné la naissance le 17 janvier 1550. Il fit ses premiéres études à Horn & à Harlem, ensuite de quoi il alla à Leide, où après avoir fait son Cours de Philosophie, il s'appliqua à la Médecine. Après cela il continua cette étude à Louvain, à Douay, à Paris & à Tours. Il vint ensuite faire un tour au païs, & quelque tems après il traversa l'Allemagne pour se rendre à Padoue, où il fut reçu Docteur en Médecine. Cela fait, il parcourut l'Italie pendant trois ans entiers; après quoi il vint établir sa demeure à Horn. Outre le Latin & le Grec qu'il avoit appris en Hollande, il aquit aussi dans ses voyages la connoissance de l'Italien, du François, de l'Espagnol & de l'Allemand. Il fut fait Médecin de la ville dans le tems que le Comte de Bossu y étoit prisonnier, & ce Seigneur se servit de lui pendant tout le tems de sa détention. En 1577, il fut député de la part de la Northollande, au Conseil d'État à la Haye pour trois ans. En 1580, il fut fait Grand Baillif, & il exerça avec honneur cette charge jusques à sa mort, aussi bien que celle d'Avocat Fiscal du Collége de l'Amirauté de Northollande dans le Quartier du Nord, laquelle lui fut conférée en 1598. Il étoit doué d'une mémoire extraordinaire, & de beaux talens pour la Poësie, comme on le peut voir par ses Epigrammes qui jusques ici ont été dispersées, & qui devroient être ramassées en un recueil, pour en mieux faire connoître l'Auteur. Il mourut à Horn le 26 février 1615, à l'âge de 65 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BULL (George) savant Evêque Anglois, né à *Wells* dans la province de Sommerset, le 25 mars 1634, étoit issu d'une ancienne famille noble. A l'âge de quatre ans, il perdit son pére qui lui laissa en fond de terre deux cens livres sterling de rente. Avant qu'il eût atteint l'âge de 14 ans, il fut reçu dans le Collége d'Excester à Oxford & tres estimé des Savans à cause de son érudition. Comme il ne voulut point prêter le serment de fidélité pendant le régne de Cromwell, il fut obligé de quitter Oxford. Il continua ses études jusques à l'âge de 19 ans à Sommerset, où il fut confié à la direction de Guillaume *Thomas* Presbytérien & Pasteur d'*Ubley* qui fit perdre le tems au jeune Bull, en ne lui faisant lire que des livres tres-médiocres pour la Théologie; mais le fils de Thomas étant entré dans une liaison étroite avec Bull, lui fournit de meilleurs livres contre la volonté de son pére, comme *Hooker, Hammond, Taylor, Grotius, &c.* Toutes les fois que Thomas le pére, trouvoit quelques uns de ces livres chez son Eléve, il s'écrioit qu'il alloit se perdre. Lorsque Bull eut atteint l'âge de 21 ans, *Skinner* Evêque de d'Oxford lui conféra le Diaconat & la Prêtrise, après quoi il obtint dans le voisinage de Bristol un Bénéfice, qui lui rendoit environ 30 livres sterling. Il sut se concilier l'affection de ses Paroissiens, presque tous Trembleurs & autres Sectaires, par la régularité de sa conduite, par son assiduité à prêcher, & par son affabilité. Les accidens sui-

suivans ne contribuérent pas peu à lui acquérir l'estime de ses Brebis. Lorsqu'un Dimanche, étant au milieu de son Sermon, il lisoit à la maniére des Anglois, il voulut chercher quelques passages dans sa Bible, plusieurs feuilles de son Sermon tombérent par hazard de la chaire. Plusieurs des Auditeurs conçurent un plaisir malin de cet accident, croyant que le jeune Prédicateur seroit obligé d'en demeurer là, n'ayant plus son papier; mais ils virent, à leur grand étonnement, que Bull continuoit son Sermon, sans témoigner le moindre embarras, & qu'il le finit avec autant de facilité que si ses cayers eussent été entiers: ce qui leur donna une haute idée de sa capacité & de son érudition. Une autre fois pendant que Bull prêchoit, un Fanatique entra dans l'Eglise, & lui cria à haute voix, *George, descens de ta baraque, tu n'es qu'un faux Prophéte & un Imposteur.* Le peuple entendant ce discours, se jetta sur cet insensé, & se mit en devoir de le battre; mais Bull s'arrêta, descendit de chaire, & défendit l'Enthousiaste, contre la fureur du peuple. Il lui montra ensuite avec beaucoup de douceur qu'il n'étoit pas un faux Prophéte; après quoi il remonta en chaire, reprit le fil de son discours & le finit. Comme dans ce tems-là il étoit défendu de lire en chaire la Liturgie Anglicane, Bull l'apprit par cœur, & récita la plupart des priéres d'une maniére si touchante, que les Puritains eux mêmes, ne sachant pas que ces priéres étoient tirées de la Liturgie, avouérent qu'il prioit animé par l'esprit. Il avoit coutume d'aller tous les ans une fois à Oxford, & d'y rester environ deux mois, pendant lesquels il se servoit tres utilement des Bibliothéques qui y sont. En 1658, il se maria, & obtint en ce tems-là à Suddington deux prébendes, qui lui rendoient environ cent livres sterling. Ce fut en cet endroit qu'il composa la plupart de ses Ouvrages; car quoiqu'il s'aquittât de son emploi avec autant de zéle que d'exactitude, il trouvoit néanmoins tant de plaisir dans l'étude que pendant tres longtems il y employa la meilleure partie de la nuit. Il disoit souvent qu'il trouvoit plus de plaisir à faire & à polir un Ouvrage, qu'un sensuel à jouir des plaisirs les plus piquans. Comme le revenu de Bull étoit tres médiocre, & que les dépenses qu'il étoit oblige de faire étoient considérables pour se procurer les livres nécessaires pour la composition de ses Ouvrages, pour nourrir sa famille nombreuse, pour faire diverses pensions à ses parens, & pour assister largement les pauvres, il fut à la fin obligé de vendre son patrimoine. Et comme il n'avoit pas le talent de faire valoir son bien, il se vit réduit fort à l'étroit, jusqu'à ce qu'en 1665, il obtint la Cure d'Avening dans le Comté de Glocester, avec une pension de deux cens livres sterling. Bientôt après il eut quelques autres prébendes, comme, l'Archidiaconat de Landaf. L'Université d'Oxford lui conféra, en 1686, le degré de Docteur en Théologie, en considération de son mérite extraordinaire, quoiqu'il n'eût jamais reçu aucun autre degré académique. Enfin en 1705, la Reine Anne le nomma Evêque de Saint-David. Il s'aquita de cet emploi avec beaucoup de soin & de prudence, nonobstant les infirmitez dont son grand âge se trouva accompagné. Vers la fin de 1709, il fut attaqué d'une toux accablante avec crachement de sang. Sa derniére maladie suivit de près ces tristes avantcoureurs, & il mourut au mois de février 1710, après avoir tenu des discours tres édifians pendant sa maladie. Il laissa un fils nommé *Robert*, qui a été Prébendaire de Glocester & Pasteur de Tortworth, & une fille. Bull avoit été attaché à ce qu'on appelle la *Haute Eglise* en Angleterre, & grand défenseur de l'Ordre Episcopal, aussi-bien que des usages de l'Eglise primitive. Du tems de *Jacques II*, il défendit vigoureusement l'Eglise Réformée contre l'Eglise Romaine. D'ailleurs Bull étoit d'un esprit vif, pénétrant & fort net. Il étoit fort versé dans toutes les parties de la Théologie, aussi-bien que dans les Antiquitez Ecclésiastiques & dans la lecture des premiers Péres de l'Eglise. Ses Ouvrages Latins ont été recueillis, enrichis de remarques & publiez à Londres en l'an 1703, par J. E. *Grabe*. Les deux principales piéces sont premiérement, *Harmonia Apostolica*, dans laquelle il tâche de mettre dans tout son jour la doctrine de la justification, & de concilier les Apôtres S. Paul & S. Jaques. Voici le premier principe qu'il pose dans cette matiére, c'est que dans la nouvelle alliance ratifiée par le sang de J. C. les œuvres qui naissent de la foi & qui sont liées avec elle d'une maniére indissoluble, sont la condition, sous laquelle Dieu veut justifier l'homme gratuitement & sans qu'il ait rien mérité. Cet Ouvrage fut d'abord exposé à plusieurs contradictions, & quelques Evêques en défendirent même le débit & la lecture; mais après que l'Auteur eut défendu son sentiment, avec beaucoup de force, par un Ouvrage qui a pour titre *Examen Censuræ, sive Responsio ad quasdam Animadversiones ante hac ineditas, in librum cui titulus Harmonia Apostolica*, & par cet autre *Apologia pro Harmonia, &c. contra Declamationem Thomæ Tulli*, l'orage se calma peu à peu, de sorte qu'à la fin presque tous les Théologiens Anglois entrérent dans ses idées. L'autre Ouvrage de Bull est sa célébre *Defensio Fidei Nicenæ*, dans laquelle il prouve par les anciens Péres, la Divinité de Jesus-Christ contre les Ariens & les Sociniens. Cet Ecrit fut reçu avec un applaudissement universel, tant par les Protestans que par les Catholiques Romains. Monsieur Bossuet Evêque de Meaux & tout le Clergé de France l'en remerciérent, quoique M. Bossuet se soit trompé lorsqu'il a cru que Bull croyoit l'infaillibilité du Concile de Nicée. Sa Défense de la Foi de Nicée fut suivie de deux autres livres qui sont, *Judicium Ecclesiæ Catholicæ trium priorum sæculorum, de necessitate credendi quod Dominus noster Jesus Christus sit verus Deus, assertum contra M. Simonem Episcopium aliosque; Primitiva & Apostolica Traditio Dogmatis in Ecclesia Catholica recepti de Jesu Christi Servatoris Nostri divinitate, asserta atque evidenter demonstrata contra Danielem Zwickerum Borussum, ejusque nuperos in Anglia Sectatores.* Les principaux Ouvrages Anglois de Bull sont d'excellens Sermons & quelques autres savans Traitez qui furent imprimez en trois volumes *in octavo*, en 1713, à Londres. Quelques-uns de ses Ecrits comme par exemple, celui *de l'attitude ou de la posture dans laquelle les premiers Chrétiens recevoient la communion*, se sont perdus. * R. Nelson, *Life of. G. Bull. Biblioth. Angl. tome* 1.

BULLE, *Bulla* en Latin, en Grec βόλλη, βόλλιον, étoit autrefois un ornement des habits, que l'on donnoit aux enfans de qualité. Pline rapporte que Tarquin l'*Ancien* fut le premier qui donna une Bulle d'or à son fils, qui n'étant encore âgé que de quatorze ans, avoit tué dans un combat un ennemi contre les Sabins. Ce même Auteur remarque néanmoins que quelques uns pretendent qu'avant ce tems-là Romulus en avoit donné au fils d'Hostus le premier-né des filles Sabines, après leur enlévement: il fut depuis appellé Tullus-Hostilius. Cet ornement étoit en rond ou en forme de cœur & on le portoit sur sa poitrine. Il avoit été en usage chez les Egyptiens, & il n'y avoit chez les Romains que les fils des Magistrats Curules qui le portassent. Ils le prenoient à l'âge de quatorze ans, & le quittoient à quinze ans. On étendoit ce nom de Bulle à plusieurs autres ornemens de la même figure, que l'on mettoit ou sur les habits, ou sur les armes, ou sur les portiques, & on le donnoit encore aux tables exposées en public, sur lesquelles on marquoit les jours de Fête. Dans les siécles suivans on a donné le nom de Bulle aux Actes publics des Princes, qui étoient scêllez d'un sceau d'or, d'argent ou de plomb, soit à cause que ce sceau étoit semblable aux Bulles anciennes que portoient les enfans, ou par allusion à ces tables exposées en public, dont nous venons de parler. Il convenoit particuliérement aux ordonnances des Princes, qui concernoient le bien public, parce qu'elles étoient patentes & seulement scêllées, au lieu que les lettres qui regardoient les particuliers étoient fermées & signées. Ce nom de *Bulle* a demeuré long-tems propre aux Edits des Princes, & a depuis passé aux Concordats faits entre les Souverains, autorisez par leur sceau. C'est ainsi qu'on appelle encore l'Edit donné par l'Empereur Charles IV, pour régler les Droits de l'Empire, *la Bulle d'Or*. Mais dans les derniers tems ce nom est devenu particulier aux Décrets solemnels des Papes que l'on nomme communément *Bulles*, parce qu'elles ont un sceau de plomb. (Il étoit quelquefois anciennement d'or.) Ce sceau répréſente d'un côté saint Paul à droite & saint Pierre à gauche, & de l'autre côté le nom du Pape avec une devise. La différence qu'il y a entre les Bulles & les Brefs, ou autres Rescripts Apostoliques, est que la Bulle a un sceau de plomb, au lieu que les Brefs & les autres Rescripts de Rome ne sont que scêllez en cire, avec ce qu'on appelle l'Anneau du Pêcheur, ou simplement signez par un Cardinal Dataire, ou par un Sécretaire des Brefs. Les Papes donnent des Bulles non seulement pour des affaires publiques, mais encore pour des particuliéres, comme sont les provisions de Bénéfices, priviléges, &c. Afin qu'elles soient exécutées, il faut les fulminer, c'est à dire, que l'un des Commissaires à qui elle est adressée doit la publier, & en ce cas il est permis aux parties intéressées d'appeller comme d'abus de la fulmination de la Bulle. Les Bulles ne sont reçues en France & en Espagne & dans les autres Royaumes qu'après qu'elles ont été examinées, & que l'on n'y a rien trouvé de contraire aux Droits de l'Eglise & de l'Etat. * Pline, *l.* 33. *ch.* 1. Juvénal, *Sat. XIII. v.* 33. Macrobe, *Saturnal. l.* 1. *ch.* 6. Asconius Pedianus *in Ciceronem*. Perse, *Satyre* 5. *v.* 31. Plutarque, *Quæst. Rom.* 99. Mabillon, *De Re Diplomatica*.

BULLE, *in Cœna Domini*. On appelle ainsi une Bulle qui se lit publiquement le jour de la Céne, c'est à dire, le *Jeudi-Saint*, par un Cardinal Diacre, en présence du Pape, accompagné des autres Cardinaux & des Evêques. Elle contient une excommunication contre tous ceux que l'Eglise Romaine regarde comme Hérétiques, les contumaces & les désobéissans au saint Siége. Après la lecture de cette Bulle, le Pape jette un flambeau allumé dans la place publique, pour marque d'anathême. Dans la Bulle du Pape Paul III, de l'année 1536, il est énoncé dès le commencement, que c'est une ancienne coutume des souverains Pontifes, de publier cette excommunication le jour du Jeudi-Saint, pour conserver la pureté de la Religion Chrétienne, & pour entretenir l'union des Fidéles; mais on n'y marque point l'origine de cette cérémonie. Les principaux chefs de cette Bulle regardent ceux que l'Eglise Romaine appelle Hérétiques & leurs Fauteurs; les Pirates ou Corsaires; ceux qui imposent de nouveaux péages; ceux qui falsifient les Bulles & les autres lettres Apostoliques; ceux qui maltraitent les Prélats de l'Eglise; ceux qui troublent ou veulent restreindre la Jurisdiction Ecclésiastique, même sous prétexte d'empêcher quelques violences, quoiqu'ils soient Conseillers ou Procureurs Généraux des Princes séculiers, soit Empereurs, Rois ou Ducs; ceux qui usurpent les biens de l'Eglise, &c. Tous ces cas sont réservez au Pape, & nul Prêtre n'en peut donner l'absolution, si ce n'est à l'article de la mort. Le Concile de Tours en 1510, déclara la Bulle *in Cœna Domini* insoutenable à l'égard de la France, qui a protesté souvent contre cette Bulle, en ce qui regarde les Droits du Roi, & les libertez de l'Eglise Gallicane. En 1580, quelques Evêques, pendant le tems des vacations, tâchérent de faire recevoir dans leurs diocéses la Bulle *in Cœna Domini*, laquelle excommunie, entre autres, les Magistrats qui maintiennent la Jurisdiction des Princes contre celle des Ecclésiastiques. Le Procureur Général s'en étant plaint, le Parlement ordonna que tous les Archevêques & Evêques qui auroient reçu cette Bulle, & qui ne l'auroient pas publiée, eussent à l'envoyer à la Cour; que ceux qui l'auroient fait publier fussent ajournez, & cependant leur revenu saisi; & que quiconque s'opposeroit à cet Arrêt, fût réputé rebelle & criminel de léze-majesté. * Mézeray, *Histoire de France sous Henri III.*

BULLE D'OR, Edit ou Constitution Impériale faite par l'Empereur Charles IV, dans la Diéte ou assemblée des Etats tenue à Nuremberg au mois de janvier 1356. Elle est ainsi appellée, parce qu'il y a un sceau d'or en forme de Bulle, attaché avec des cordons de soye jaune & rouge, sur lequel est réprésenté d'un côté l'Empereur assis sur son thrône, & de l'autre le Capitole de Rome. On la nomme aussi *Caroline*, à cause de Charles IV. Cette Bulle d'or contient trente chapitres, touchant la forme & les cérémonies de l'élection des Empereurs, le nombre, les fonctions & les droits des Electeurs, & tout ce qui concerne le gouvernement général de l'Empire. Il n'y eut que vint-trois articles arrêtez dans cette assemblée, lesquels furent lus & publiez en présence de l'Emperur assis

sur

ſur ſon thrône, la couronne ſur la tête, & revêtu de tous les ornemens impériaux, & du conſentement de tous les Princes & Etats de l'Empire. Sur la fin de l'année, dans une autre Diéte qui ſe tint à Metz, il fit ajoûter à cette Bulle les ſept autres articles, qui furent auſſi publiez en préſence des mêmes Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, du Cardinal Evêque d'Albe, & de Charles fils aîné de France, Duc de Normandie, & Dauphin de Viennois, Neveu de l'Empereur. Le premier chapitre ordonne comment, & par qui les Electeurs doivent être conduits au lieu où ſe fera l'election d'un Roi des Romains. Le ſecond chapitre marque comment cette élection ſe doit faire. Le troiſiéme régle la ſéance des Archevêques de Mayence, de Cologne & de Tréves. Le quatriéme parle des fonctions & du rang des Princes Electeurs en commun. Le cinquiéme, des droits du Comte Palatin du Rhin, & du Duc de Saxe. Le ſixiéme, de la comparaiſon des Princes Electeurs avec les autres Princes communs. Le ſeptiéme, de la maniére que les fils ſuccedent aux Princes Electeurs leurs péres. Le huitiéme, de la juriſdiction du Roi de Bohême, & du privilége des Habitans de ce Royaume. Le neuviéme, des mines d'or, d'argent, & d'autres métaux, qui ſont & ſeront découvertes dans le Royaume de Bohême, & dans les Principautez & Terres des Electeurs. Le dixiéme, du droit de faire battre monnoye. Le onziéme chapitre régle la Juriſdiction des Princes Electeurs. Le douziéme, les aſſemblées des mêmes Electeurs. Le treiziéme, révoque les priviléges qui ſeroient accordez par l'Empereur, au préjudice du droit des Electeurs de l'Empire. Le quatorziéme parle du devoir des Vaſſaux & Feudataires envers leurs Seigneurs. Le quinziéme, des conſpirations, ligues, ou ſociétez illicites. Le ſeiziéme, des *Phalburgers*, qui ſe font recevoir Bourgeois d'autres villes, au préjudice de leur Seigneur. Le dix ſeptiéme, des défis ou appels, & des violences injuſtes. Le dix-huitiéme contient la forme de mander les Electeurs, pour élire un Roi des Romains. Le dix-neuviéme, la forme de la procuration que doit donner l'Electeur, qui envoyera un Ambaſſadeur pour lui à l'Election. Le vintiéme ordonne que la qualité d'Electeur ſoit attachée inſéparablement à la Principauté des Electeurs, en ſorte que quiconque jouït de la Principauté, jouïſſe auſſi du droit d'élire. Le vint-uniéme régle l'ordre de la marche entre les Electeurs Eccléſiaſtiques. Le vint-deuxiéme, celui de la marche des Electeurs ſéculiers. Le vint-troiſiéme, la prééminence des Archevêques Electeurs dans les cérémonies de l'Egliſe. Le vint-quatriéme Chapitre, qui eſt le premier des articles publiez en la Diéte de Metz, ordonne de quelle maniére doivent être punis ceux qui oſeront former quelque complot, pour attenter à la vie des Princes Electeurs. Le vint-cinquiéme défend les démembremens & les partages, que l'on voudroit faire des Principautez Electorales. Le vint-ſixiéme parle du rang des Electeurs dans la marche de l'Empereur, vers le lieu où il doit tenir ſa ſéance impériale. Le vint-ſeptiéme, des fonctions des mêmes Princes, lors de la ſéance & Cour ſolemnelle. Le vint-huitiéme, de la table de l'Empereur, & des ſept tables pour les ſept Electeurs. Le vint-neuviéme, des droits dus aux Officiers de l'Empereur par les Princes qui lui font hommage de leurs fiefs. Enfin, le trentiéme, de l'obligation qu'ont les Princes Electeurs de ſavoir la Langue Allemande, la Sclavone, l'Italienne, & la Latine.

L'Empereur Charles IV, ayant apporté toutes les formalitez néceſſaires à cet Edit, pour en faire une Loi fondamentale de l'Empire, il commença à le faire exécuter par le ſervice qu'il deſira que les Princes Electeurs & autres Officiers de la Couronne lui rendiſſent : ce qui s'obſerva dans un feſtin magnifique qu'il fit le lendemain. L'Empereur & l'Impératrice, vétus des ornemens impériaux, ayant entendu une Meſſe ſolemnelle, accompagnez de tous les Prelats & de tous les Princes, ſe rendirent au lieu où le feſtin étoit préparé. C'étoit au milieu de la place publique, où l'on avoit élevé une eſtrade, ſur laquelle étoit la table de l'Empereur. Auſſitôt que l'Empereur & l'Impératrice furent placez, les trois Electeurs Eccléſiaſtiques, ſavoir l'Archevêque de Mayence, l'Archevêque de Tréves & l'Archevêque de Cologne, vinrent à cheval comme Archichanceliers de l'Empire ; le premier étant Archichancelier d'Allemagne ; le ſecond, des Gaules ; & le troiſiéme, d'Italie. Chacun avoit un ſceau attaché au col, & une lettre à la main droite. Enſuite marchoient les quatre autres Electeurs ſéculiers, auſſi à cheval. Le Duc de Saxe arriva le premier, ayant un picotin d'argent plein d'avoine, en ſa main droite, comme Archimaréchal de l'Empire ; & ayant mis pié à terre, il indiqua à ſes Collégues les places qui leur étoient deſtinées. Le Markgrave de Brandebourg étant deſcendu de cheval, donna à laver à l'Empereur & à l'Impératrice, avec une aiguiére d'or, dans un baſſin d'or. Le Comte Palatin du Rhin ſervit les plats d'or, avec leur viande, ſur la table impériale. Le Duc de Luxembourg, neveu de l'Empereur, faiſant l'office du Roi de Bohême, qui étoit l'Empereur même, mit ſur le coin de la table un flacon d'or plein de vin, & en préſenta à l'Empereur dans un gobelet d'or. Après les Electeurs, marchérent à cheval le Marquis de Miſnie & le Comte de Schwartzembourg, tous deux Grands-Véneurs, ſonnant du cor, & ſuivis de leurs Chaſſeurs avec les chiens. Ils tuérent devant l'Empereur un grand cerf, & un gros ſanglier. A la fin du dîner, l'Empereur fit de riches préſens aux Electeurs, aux Princes, aux Comtes, & aux Seigneurs, qu'il congédia, après avoir mis en pratique la Bulle d'or par cette cérémonie ſolemnelle. * Heiſs, *Hiſtoire de l'Empire, tome 6. l. 6. p.* 374. de l'édit d'Amſterdam 1733.

BULLE de Brabant. C'eſt ainſi qu'on appelle un certain privilége que Charles IV, Empereur, accorda à Aix-la-Chapelle le 25 de juillet 1349, à Jean III, qui lui avoit rendu des ſervices très diſtinguez. Comme cet acte eſt muni d'un ſceau d'or qui y eſt attaché, pluſieurs l'ont appellé, *la Bulle d'or de Brabant*. Cette Bulle regardoit Jean III, & ſes ſucceſſeurs, & contenoit principalement les articles ſuivans. 1. Que perſonne ſoit Eccléſiaſtique ou Séculier, ne devoit s'arroger aucune juriſdiction ou pouvoir judiciaire, ni par évocation, ni par proſcription ou en aucune autre maniére ſur les Sujets, Vaſſaux & Serviteurs du Duc de Brabant, excepté dans le ſeul cas de juſtice refuſée, (*denegatæ juſtitiæ*). 2. Que dans toute l'étendue de l'Empire Romain aucun des Vaſſaux, Sujets & Serviteurs du Duc, ne pourroit être mis aux arrêts ni par rapport à ſa perſonne ni par rapport à ſes biens, ſoit pour crime, ſoit pour dettes. Ce privilége fit naître dans la ſuite bien des differents & de grandes diſputes. Car lorſque des cas arrivoient, où ſelon l'équité & le Droit commun, les Sujets d'un autre Souverain auroient été obligez de ſe préſenter devant un tribunal étranger, (*p. ex. ob locum contractus, rei ſitæ, delicti, &c.*) ceux qui avoient quelque choſe à prétendre des Sujets du Duc de Brabant, étoient contraints de leur intenter procès devant leur propre Juge, ce qui les conſtituoit dans de grands frais. Ou ſi les Juges des endroits où ſe trouvoit un ſujet du Brabant, agiſſoient contre lui ſelon le droit ordinaire, les Ducs de Brabant & la Régence Eſpagnole de Bruxelles uſoient de ſi fortes repreſailles, que ſouvent, lorſqu'un de leurs Sujets étoit condamné ailleurs à payer cent florins, ils en confiſquoient ou retenoient mille à un particulier étranger quoi qu'innocent. Quelquefois même ils ont fait avancer des troupes & mis garniſon dans les châteaux & maiſons nobles du voiſinage. Tout cela fit que les Etats de l'Empire ſollicitérent ſouvent & avec beaucoup de vehemence l'abolition totale de cette Bulle, & la vengeance des excès commis par ceux du Brabant. Quoique l'Empereur ait publié pluſieurs Mandats, Reſcrits & Décrets, la Régence du Brabant y a fait très-peu d'attention, & s'eſt contentée de publier à ſon tour des Remontrances. Enfin par le traité de Weſtphalie il fut promis qu'on aboliroit entiérement les abus de la Bulle de Brabant. Il paroît cependant par les griefs que les Etats de l'Empire ont préſenté du depuis, qu'on n'a point encore remédié totalement à ce mal, & que les Membres de l'Empire, dont les forces ſont peu redoutables, en ſont encore les victimes de tems en tems. * Thulemar, *de Bullis, p.* 130. Limnæus, *Jur. publ. tome* 2. *l.* 5. *ch.* 2. §. 53. Fritſch, *Elect. J. P. ch.* 12. *p.* 145. Wehner, *Obſ. tom. ult. Grundveſte des Heiligen Römiſchen Reichs, p.* 5. *ch.* 3. *Receſſ. Imp. de anno* 1641. §. 94. *Inſtrumentum pacis Oſnabr. art* 9. §. 1.

BULLEN (Anne de) *Cherchez* BOULEN.

BULLERBORN, fontaine célébre, proche du village d'Oldembek, dans la forêt de Teuteberg, ou de Dethmold en Weſtphalie, eſt ainſi appellée du mot Allemand *Bulleren*, qui ſignifie *faire grand bruit*, d'où vient qu'on la nommé en Latin *Fons tumultuarius* ; & ce nom lui a été donné, parce que l'on entend un murmure & un ſifflement extraordinaire, lorſque ſes eaux vont ſortir de leur ſource. Cette fontaine avoit autrefois une qualité merveilleuſe ; car après avoir coulé environ une heure, elle ceſſoit pendant trois heures, & recommençoit enſuite à couler ; puis elle retenoit encore ſes eaux, pour les répandre comme auparavant, & continuoit ainſi par une viciſſitude tout à fait ſurprenante ; mais dont les tems n'étoient pas toûjours réglez. Les eaux de cette ſource ſont abondantes ; mais leur cours ne s'étend pas au delà d'une lieue, & au bout de cet eſpace, elles ſe précipitent dans des abymes ſouterrains. L'an 1630, au mois de décembre, les Proteſtans de la Heſſe étant entrez dans le diocéſe de Paderborn, cette fontaine, qui jettoit ſes eaux avec tant d'abondance, qu'elles faiſoient tourner les moulins d'une forge, tarit tout à coup, & ne recommença à couler qu'en 1638, lorſque les ennemis eurent quitté ce païs. Quelques uns diſent qu'elle ne coule plus par intervalles, comme auparavant, & que ce merveilleux effet de la nature, qui avoit paru pendant tant de ſiecles, ceſſa en 1638, depuis lequel tems elle donne ſes eaux continuellement comme les autres ſources. * Ferd. Furſtemberg, *Monumenta Paderb.* imprimez en 1672.

BULLES, petite ville ou bourg de l'iſle de France, dans le Beauvaiſis ſur la Breſche, à quatre lieues de la ville de Beauvais vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BULLINGBROOK, bourg d'Angleterre, dans la partie du Comté de Lincoln, qu'on appelle *Lindſey*, eſt ſitué dans un fonds, près de la ſource d'une riviére, & eſt célébre pour avoir été le lieu de la naiſſance du Roi d'Angleterre Henri IV, qu'on appelloit à cauſe de cela, *Henri de Bullingbrook* ; & depuis ce tems, ç'a été un des titres des Rois d'Angleterre. En 1624, Jacques I en fit un Comté en créant Comte de Bullingbrook, Olivier, Lord de Saint-Jean de Bletſoe, lequel tiroit ſon origine de Marguerite Beauchamp, grand'mére du Roi Henri VII, duquel Comte le titre parvint en droite ligne à Pawlet de Saint-Jean, Comte de Bullingbrook, ſous le régne de Guillaume III. La Reine Anne conféra ce titre à M. de Saint Jean, qu'elle fit auſſi Sécretaire d'Etat, & qui a eu tant de part aux affaires & aux révolutions arrivées les derniéres années du régne de cette Princeſſe. * *Diction. Anglois. Mémoires du tems.*

BULLINGER (Henri) pére du grand homme qui ſuit, & qui a immortaliſé ſon nom, étoit originaire de Bremgarten petite ville de Suiſſe ſur la Ruſs. Il en fut fait le Curé en 1506, & il fut outre cela Doyen rural du Chapitre de Bremgarten & de Zug. En 1519, *Samſon* ayant voulu ſe produire à Bremgarten pour vendre ſes Indulgences, Bullinger ne voulut point le recevoir, proteſtant qu'il perdroit plutôt la vie que de le laiſſer entrer dans ſon égliſe. Samſon irrité chargea le Curé d'injures & l'excommunia ; mais Bullinger mépriſa ſon excommunication, & Samſon fut obligé de ſe retirer. Ce ne fut que dans le carême de l'an 1529, que Bullinger ſe déclara ouvertement pour la Réformation. Etant monté en chaire il dit à ſes Auditeurs, „ Qu'il y avoit 23 ans qu'il leur prêchoit ; „ qu'il leur avoit toûjours prêché ce qu'il croyoit être la vérité ; „ mais qu'il avoit été aveugle, & dans les ténébres, comme les autres, qu'il en demandoit pardon à Dieu, & que déſormais il étoit „ réſolu, avec le ſecours de ſa grace, de leur montrer le droit „ chemin du ſalut, & de les conduire à J. C. ſeul. " L'Avoyer de la ville nommé Honegker, ſcandaliſé de ce diſcours, ſe laiſſa aller à ſon zéle, & cabala juſques à ce que Bullinger fut dépoſé. Cependant la Réformation fut reçue cette même année par les Bourgeois de Bremgarten ; & leur premier Paſteur fut *Gervais Schouler.*

Ceux de Bremgarten ayant été obligez de recourir en 1531, à un traité de paix avec cinq Cantons Catholiques qui l'attaquoient, furent engagez par un article de congédier le vieux Doyen Henri Bullinger qui ſe retira à Zurich où il mourut en 1533, âgé de 64 ans. * Ruchat, *Hiſt. de la Réformation de Suiſſe, tome 1. p. 64. 65. tome 2. p. 393. 394. tome 3. p. 475. 476.*

BULLINGER (Henri) Miniſtre Zuinglien à Zurich, naquit le 18 juillet 1504, à Bremgarten, qui eſt un bourg dans la Suiſſe, ſitué ſur la riviére de Ruis, près de Zurich. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, deux accidens conſidérables penſérent lui cauſer la mort. Une maladie tres-dangereuſe, dont toute la malignité étoit cauſée par une fiévre pourpreuſe, l'avoit ſi fort épuiſé, que n'ayant plus preſque aucune force, ſes parens croyant qu'il étoit mort, envoyérent chercher des perſonnes pour l'enſevelir. Leur ſurpriſe fut extrême quand ils apperçurent encore un reſte de vie dans cet enfant, qu'ils croyoient déja mort. Ils redoublérent leurs ſoins, qui ne furent pas inutiles; car le jeune Bullinger recouvra la ſanté. Peu de tems après, une chûte dangereuſe & imprévue jetta ſes parens dans le même embarras; mais l'habileté & le ſoin des Médecins, dont la guériſon de Bullinger fut la preuve, les conſola du nouvel accident qui étoit arrivé à leur jeune fils. Si-tôt qu'il eut atteint l'âge de douze ans, ſon pere & ſa mere l'envoyérent étudier à Emmeric, ville d'Allemagne, où il étudia pendant trois ans, après leſquels ſon pére lui refuſant le néceſſaire, il fut obligé de mendier ſon pain. D'Emmeric il alla à Cologne, il étudia la Logique, & obtint le degré de Maître-ès-Arts l'an 1520, n'étant encore âgé que de 16 ans. Il s'appliqua enſuite à l'étude de la Théologie, du Droit Canon, & à la lecture des Péres. Il avoit formé le deſſein de ſe retirer parmi les Chartreux; mais la lecture des Ecrits de Mélanchthon & des Réformateurs de ce tems-là lui fit changer de deſſein, & lui inſpira de l'éloignement & du mépris pour la doctrine de l'Egliſe Romaine. Il ne s'en ſépara pas néanmoins d'abord. Il retourna dans la maiſon paternelle à l'âge de 18 ans. A 23, il fut appellé par l'Abbé Joner dans l'Abbaïe de la Chapelle près du Lac de Zurich. Il demeura ſix années dans cet emploi, donnant tous les jours ſix heures de leçon. Enſuite il alla à Zurich pour y enſeigner la Théologie. Il y fit connoiſſance & ſe lia étroitement d'amitié avec Zuingle, dont il embraſſa & défendit les ſentimens juſqu'à la mort. Quelque tems après, la ville de Zurich s'étant déclarée pour la Réformation, on y pilla les égliſes & les maiſons Religieuſes, on exhuma les corps morts, & l'on jetta les Reliques qui étoient dans les égliſes. La ville de Bremgarten s'étant déclarée pour la doctrine des Proteſtans en 1529, Henri Bullinger en fut fait le ſecond Paſteur; mais en 1531, il fut obligé d'en ſortir avec ſon pére, & ils ſe retirérent à Zurich. Après la mort de Zuingle, le grand Conſeil élut Bullinger pour lui ſuccéder, comme Zuingle l'avoit ſouhaité avant que de partir. Zuingle étoit en même tems & Paſteur & Profeſſeur en Theologie. Après ſa mort on partagea ces deux emplois, on donna la Chaire de Profeſſeur à Bibliander, & celle de premier Paſteur ou d'*Antiſtes* à Bullinger. Il remplit avec beaucoup de gloire & de fruit ce poſte pendant 44 ans. Les meilleurs de ſes Ouvrages, au jugement du docte *Hottinger*, ſont ſes Ecrits contre les Anabatiſtes; contre Cochlæus; *De Scriptura*; *De Origine erroris*; *Antitheſis inter Orthodoxos & Pontificios*, & la Réponſe à Jean Evêque de Vienne. Son livre de *Origine erroris*, fut ſi eſtimé d'un ſavant Religieux, brûlé enſuite à Rome à cauſe de la Religion, qu'il diſoit, que quand on devroit donner un de ſes yeux pour acheter ce livre, il faudroit ſe l'arracher, pourvu que l'on conſervât l'autre pour pouvoir le lire. *Berchtold Haller*, après la mort de Zuingle écrivit une lettre tres preſſante à Bullinger, pour l'engager d'accepter la vocation que les Seigneurs de Berne lui avoient adreſſée, pour qu'il vînt exercer ſon Miniſtére dans leur Capitale. Mais *Wolfgang Capiton*, fit comprendre à Haller que Zurich avoit plus beſoin que Berne des ſervices de Bullinger. Les Calviniſtes, en s'expliquant ſur l'Euchariſtie, tombérent dans ſon ſentiment; mais la querelle qu'il eut avec Brentius, fut plus longue & plus fâcheuſe. Bullinger dit dans la préface ſur l'Apocalypſe, qu'il n'y aura point d'autre Antechriſt que le Pape; & il accuſe ſaint Jean d'avoir penſé tomber dans un acte d'idolâtrie, parce qu'il voulut adorer l'Ange. Bullinger a écrit divers Ouvrages, qu'on a recueillis en dix volumes. Il eut ſix fils & cinq filles d'*Anne* Adiſchviller, qu'il épouſa l'an 1529, & il mourut le 17 ſeptembre de l'an 1575, âgé de 71 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. German.* De Thou, *Hiſt.* Sanderus, *Hæreſ.* 233. Onuphre, *A. C.* 1549. Sponde, 1531. Florimond de Raymond, *l. 3. ch. 5. num.* 1. Génébrard, *en Pie IV.* Bayle, *Dict. Crit.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p.* 60. *& ſuiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Ruchat, *Hiſt. de la Réformation de Suiſſe, tome 3. p.* 505. 506. Joſias Simler, *Vie de Bullinger.*

BULLION (Claude de) Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c. Surintendant des Finances, Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & Préſident à Mortier au Parlement de Paris dans le XVII ſiécle, fut ſouvent employé par les Rois Henri *le Grand* & Louïs *le Juſte*, en diverſes négociations, ambaſſades, traitez & autres affaires importantes. Il étoit fils de JEAN de Bullion, Maître des Requêtes, & de *Charlotte* de Lamoignon, & petit-fils de JEAN de Bullion, Conſeiller & Sécretaire du Roi, lequel étoit fils de CLAUDE Seigneur de Layer & de Sénecé en Mâconnois, païs de leur origine, & petit-fils de JEAN I, Sécretaire du Roi, employé près du Roi Louïs XII, en ſon voyage d'Italie, & au ſiége de Gênes en 1509. Claude de Bullion fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris en 1599, Maître des Requêtes en 1605, puis Conſeiller d'Etat ordinaire. En 1632, le Roi Louïs XIII lui donna la Surintendance de ſes Finances, & peu après l'honora de la charge de Garde des Sceaux de ſes Ordres. Ce Monarque voulant encore récompenſer le Sieur de Bullion des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat pendant plus de trente années, créa en ſa faveur un office de Préſident à mortier au Parlement de Paris, où il fut reçu au mois de février de l'an 1636. Il mourut d'apoplexie le 29 décembre 1640, en réputation d'avoir été l'un des plus habiles Miniſtres de ſon ſiécle.

Il étoit petit-fils de CLAUDE de Bullion, Seigneur de Layer & de Sénecé, Sécretaire du Roi, originaire de Mâcon, qui épouſa *Claude* Vincent, dont il eut entre autres enfans JEAN, qui ſuit; & *Claude* de Bullion, Seigneur de Layer, qui de *Marguerite* de la Porte, eut entre autres enfans *Pierre* de Bullion, Seigneur de Layer & de Réclainville, Conſeiller au Parlement, lequel épouſa *Marie* Hatte, fille d'*Euverte* Seigneur de Nuiſement, & de *Marie* de Marreau, dont il eut entre autres enfans *Louiſe* de Bullion, mariée en 1640, à *Jean-Eléonore* de Rochechouart, Marquis de Montpipeau.

II. JEAN de Bullion, Seigneur d'Argny, &c. Conſeiller au Parlement, fut pourvu de la charge de Maître des Requêtes en 1572, & l'exerça juſqu'en 1588. Il épouſa *Charlotte* de Lamoignon, fille de *Charles*, Seigneur de Bâville, Maître des Requêtes, & de *Charlotte* de Beſançon, dont il eut 1. CLAUDE, qui ſuit; 2. *Jean*, Conſeiller au Parlement de Dijon, puis en celui de Metz, & Préſident en la Cour des Aydes de Dauphiné, établie à Vienne; 3. HENRI, qui a fait *la branche des Seigneurs de* FONTENAY *& de* COURCY, *rapportée cy-après*; 4. *Charlotte*, mariée à N... Seigneur des Broſſes, Bailli du païs de Gex; & 5. *Françoiſe* de Bullion, alliée 1. à *Jean* Anjorrant, Seigneur de Claye, Conſeiller au Parlement: 2. à *Pierre* Hatte, Seigneur de S. Mars, auſſi Conſeiller au Parlement.

III. CLAUDE de Bullion, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c. Surintendant des Finances, Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & Préſident au Parlement, *qui a donné lieu à cet article*, mourut le 29 décembre 1640. Il épouſa par contract du dixiéme janvier 1612, *Angélique* Faure, fille de *Guichard* Faure, Sécretaire du Roi, & de *Magdelaine* Brûlart, ſœur de *Nicolas*, Seigneur de Sillery, Chancelier de France, dont il eut 1. NOEL, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Marquis de* MONTLOUET, *rapportée cy-après*; 3. *Pierre*, Abbé de Saint-Faron de Meaux, mort en novembre 1659; 4. CLAUDE, qui a fait *la branche des Marquis d'*ATILLY, *& de* LONGCHENE, *auſſi mentionnée cy-après*; & 5. *Marie* de Bullion, alliée à *Pomponne* de Belliévre, premier Préſident du Parlement, mort ſans poſterité en mai 1649.

IV. NOEL de Bullion, Seigneur de Bonnelles, Marquis de Gallardon, &c. Préſident au Parlement en ſurvivance de ſon pére, dont il donna ſa démiſſion pour être reçu Conſeiller d'honneur. Il fut pourvu de la charge de Greffier des Ordres du Roi en juin 1643, & il s'en démit en 1656. Il mourut le troiſiéme août 1670. Il épouſa par contract du 24 février 1639, *Charlotte* de Prie, fille de *Louis*, Marquis de Toucy, &c. & de *Françoiſe* de Saint-Gelais, morte le 14 novembre 1700, âgée de 75 ans, dont il eut 1. *Armand Claude*, Seigneur d'Eſclimont, Marquis de Gallardon, premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, mort ſans alliance le 27 novembre 1671, âgé de 27 ans; 2. *Alfonſe-Noël*, Marquis de Fervaques, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-legers de la Reine, Gouverneur du Maine, Perche & Comté de Laval, mort ſans alliance le 30 mai 1698, âgé de 53 ans; 3. CHARLES-DENYS, qui ſuit; & 4. N.... de Bullion, morte jeune.

V. CHARLES-DENYS de Bullion, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, d'Eſclimont, &c. Prevôt de la ville, Prevôté & Vicomté de Paris, Gouverneur de la province du Maine, Perche & Comté de Laval, mourut le 20 mai 1721. Il épouſa en décembre 1677, *Marie-Anne* Rouillé, fille de *Jean*, Comte de Meſlay, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* de Comans-d'Aſtric, morte le 29 ſeptembre 1714, âgée de 55 ans, dont il eut 1. *Jean-Claude*, Marquis de Bonnelles, Lieutenant du Roi au Païs Chartrain, Brigadier de cavalerie, & Meſtre de camp du régiment royal de Rouſſillon, mort ſans alliance des bleſſures qu'il avoit reçues à la journée de Turin le ſeptiéme ſeptembre 1706; 2. ANNE-JACQUES, qui ſuit; 3. *Charles-Jean-Baptiſte*, Seigneur de Marly, mort le 17 décembre 1699, en ſa 17 année; 4. *Auguſte-Léon*, Marquis de Bonnelles, reçu Chevalier de Malte en 1697, Meſtre de camp d'un régiment de Dragons; 5. *Gabriel-Jérôme*, Comte d'Eſclimont, Meſtre de camp du régiment de Provence, & Prevôt de Paris; 6. *Anne-Marie-Marguerite*, alliée le 13 mars 1706, à *Jean-Charles* de Cruſſol, Duc d'Uzès, Pair de France, &c. 7. *Eliſabeth-Anne-Antoinette*, mariée le deuxiéme décembre 1707, à *Frédéric-Guillaume* de la Tremoille, Prince de Talmont, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de Sar-Louïs; 8. 9. *Anne-Théréſe* & *Marie-Théréſe* de Bullion, Religieuſes aux filles ſainte Marie de Chaillot.

VI. ANNE-JACQUES de Bullion, Marquis de Fervaques, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur de la province du Maine, Perche & Comté de Laval, Lieutenant de Roi au païs-Chartrain, a épouſé le 27 mars 1708, *Marie-Magdelaine* Gigaut, fille de *Louis-Chriſtophle*, Marquis de Bellefonds & de la Boulaye, Gouverneur du château de Vincennes, & premier Ecuyer de Madame la Dauphine, & de *Marie-Olympe-Emmanuelle*, dont ſont venus des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE MONTLOUET.

IV. FRANÇOIS de Bullion, ſecond fils de CLAUDE Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c. Surintendant des Finances, Préſident au Parlement, &c. & d'*Angélique* Faure, fut Marquis de Montlouet, Baron de Maule, &c. premier Ecuyer de la grande écurie du Roi, & ſe tua par accident en juillet 1671. Il épouſa *Louiſe-Henriette* Rouault, Dame de Thiembrune, fille d'*Adolphe*, Seigneur de Thiembrune, & de *Marguerite* de Théon, ſa ſeconde femme, morte en avril 1687, dont il eut 1. *Louis*, Comte de Thiembrune, mort en 1688, ſans alliance; 2. *Léon*, Comte de Thiembrune, mort en 1690, ſans alliance; 3. REMY, qui ſuit; 4. *Henri-Charles*, Marquis de Saint-Amant, qui épouſa le 28 novembre 1694, *Eulalie* de Vauvré, dont ſont venus des enfans; 5. *Claude*, Comte de Montlouet, Seigneur de Preures, qui épouſa *Françoiſe* le Bel, & mourut en .... laiſſant poſtérité; 6. 7. *Henri* &

Fran-

François, morts; 8. *Claude*, morte sans alliance; 9. *Marie-Angélique*, alliée le 23 juillet 1674, à *Joseph Emmanuel-Joachim* Rouault, Marquis de Saint-Valery, son cousin; 10. *Marguerite-Angélique*, Abbesse de Saint-Corentin; 11. *Louise Henriette*, Religieuse à Chaillot; & 12. *Henriette-Françoise* de Bullion, Demoiselle de Montlouet.

V. REMY de Bullion, Marquis de Montlouet, épousa le 27 septembre 1697, *Françoise* Bailly, morte le 13 octobre 1717, dont sont venus des enfans.

BRANCHE DES MARQUIS D'ATILLY & de LONGCHENE.

IV. CLAUDE de Bullion, quatriéme fils de CLAUDE, Marquis de Gallardon, Seigneur de Bonnelles, &c. Surintendant des Finances, & Président au Parlement, & d'*Angélique* Faure, fut Marquis d'Atilly, de Pamphou, Seigneur de Longchêne, de Villiers, &c. & mourut en janvier 1677. Il épousa *Perrette* Meûnier, morte le 13 decembre 1706, âgee de 80 ans, dont il eut 1. CLAUDE-LOUÏS, qui suit; 2. *François*, Marquis de Longchêne, qui épousa *Catherine-Henriette* de Senneterre, fille de *Henri*, Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, & de *Magdelaine* d'Angennes, dont il eut, *N....* Marquis de Longchêne, Capitaine au régiment de Piémont, qui fut tué à Paris dans une rencontre la nuit du troisiéme au quatriéme décembre 1711; & *N....* de Bullion, mort sur mer; 3. *Joseph*, Marquis de Mézelan, Seigneur de Villiers, de Launay & du Peut-Mont; & 4. *Angélique* de Bullion, mariée à *Christophle* de la Tour-Saint-Vidal, Marquis de Choisinet, morte sans enfans le 16 mai 1716.

V. CLAUDE-LOUÏS de Bullion, Marquis d'Atilly, Seigneur de Launay, d'Igé, &c. mourut le 18 juin 1693. Il épousa le 18 avril 1680, *Marie-Catherine* de Beauvau, fille de *Jacques*, Marquis de Rivau, & de *Diane-Marie* du Campet du Saujon. Elle prit une seconde alliance avec *Pierre* de Barville, Seigneur de Nocey, Lieutenant de Roi au Fort de Barrault, ayant eu de son premier mariage 1. CLAUDE-LOUÏS, qui suit; 2. *Catherine-Marie-Anne*, mariée le onziéme décembre 1704, à *Pierre* Rouxelin, Seigneur de Montcourt, Grand Maître des Eaux & Forêts de Touraine; & 3. *Eléonore-Magdelaine* de Bullion, alliée en mai 1711, à *N.* de Seine-de-Menillet, Comte de Bourgneuf.

BRANCHE DES MARQUIS DE COURCY, Seigneurs de FONTENAY.

III. HENRI de Bullion, fils puîné de JEAN, Seigneur d'Argny, Maître des Requêtes, & de *Charlotte* de Lamoignon, fut Conseiller d'Etat, & mourut en août 1658. Il épousa *Marie* Eustache, morte en février 1658, dont il eut 1. HENRI, qui suit; & 2. *Angélique* de Bullion.

IV. HENRI de Bullion, Marquis de Courcy, Seigneur de Fontenay, de Basonville, fut reçu Conseiller au Parlement le 13 décembre 1647, & mourut le 22 janvier 1689. Il épousa *Magdelaine* de Vassan, fille de *Jacques*, Seigneur de Morsan, &c. Thrésorier des Parties Casuelles, & de *Magdelaine* Bailly, morte le 25 avril 1709, dont il eut 1. JEAN-LOUÏS, qui suit; 2. *Charles*, premier Chambellan de Philippe de France, Duc d'Orléans, mort en 1722, laissant de *N....* Riddel de Plainesevette une fille unique *Magdelaine-Charlotte* de Bullion, mariée à *Paul* de Roux, Marquis de Courbons, Avocat-Général au Parlement d'Aix, morte le huitiéme août 1623; & 3. *Angélique Charlotte* de Bullion, mariée à *Gabriel* Passart, Conseiller au Parlement.

V. JEAN LOUÏS de Bullion, Comte de Fontenay, Marquis de Courcy, &c. fut reçu Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais le 21 mars 1689. Il épousa *Marie-Geneviéve* Pinette de Charmois, fille de *Jacques* Pinette de Charmois, Maître des Comptes, & Sécretaire des commandemens de Me la Duchesse de Guise, & de *Geneviéve* Hallé, morte le premier mai 1704, dont il a eu 1. *Marie-Magdelaine*, alliée le cinquiéme janvier 1706, à *Henri-Louis* le Maître, Seigneur de Bellejame, Conseiller au Parlement; & 2. *N....* de Bullion, mariée en juin 1717, à *Joseph-Simon* de Laître, Sécretaire du Conseil. * Dupleix, *Hist. de France en Louïs XIII.* Blanchard, *Hist. des Présidens du Parlement.* Le P. Anselme, *Catalogue des Chevaliers du S. Esprit, &c.*

BULLOQUI. *Voyez* BOLAKI.

* BULLOS ou BOL, petite ville de Suisse avec un château pour le Baillif. Elle est dans le Canton de Fribourg, au sud de la ville de Fribourg, tirant vers l'ouest. Elle en est éloignée d'environ quatre lieues. Elle appartenoit autrefois aux Evêques de Lausanne. * *Etat & Delices de la Suisse, tome 3. p.* 61. de l'édit. d'Amsterdam 1730.

* BULOW, ancienne famille noble qui posséde dans le Duché de Lawembourg la charge de Maréchal héréditaire, a fleuri d'ancienneté dans la Basse Saxe & sur tout dans le Duché de Brunswik. De là, elle s'est répandue dans le Meckelbourg, dans la Marche de Brandebourg, en Poméranie, en Suéde & en Pologne, où elle portoit le nom de *Bielawski*; mais elle est éteinte en Suéde & en Pologne. La branche Pomeranienne des Seigneurs de *Bulow*, ne doit pas être confondue avec l'ancienne famille de *Bilow* dans le Duché de Wolgast, qui porte trois haches dans ses armes, & qui pour cela s'appelle *de Bilow*. La race de Bulow s'est aussi autrefois étendue dans la Bohéme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Messenii, *Theatr. Urb. nob. Suev. p.* 79. Tromsdorf, *Geogr.* Honns Coburg, *Chron.* Micrælii, *Pomer. Théatre de l'Europe, tome* 1.

* BULOW (Bartholde Hartwig de) Suédois, Général d'infanterie, a porté dès sa jeunesse les armes pour la Suéde & est parvenu par tous les degrez jusques à la dignité de Général. Il fut longtems Commandant de Northingue & se défendit en 1647 contre les troupes Impériales & Bavaroises qui l'assiégérent en vain. En 1648, il prit le château de Wallenstein qui incommodoit Nortlingue. En 1649 & 1650, il se trouva à l'assemblée de Nuremberg, tenue au sujet de l'exécution des articles de la paix. Ensuite il alla en Suéde où la Reine Christine lui donna une pension. En 1655, il fit une campagne en Pologne sous le Roi Charles Gustave, se trouva en 1656 aux batailles de Colomb & de Varsovie, & fut fait Commandant de la ville de Thorn. Il prit le Fort d'Alth, surprit la ville de Bromberg défendue par 300 Polonois, & remporta un grand butin. Peu de tems après, l'armée Polonoise commandée par les Généraux de Souches & Sapiéha assiégérent la ville de Thorn qui fit une vigoureuse résistance. Mais enfin il fut obligé de la rendre le 20 dec. 1658, lorsque le Roi de Pologne vint pousser le siége en personne. En 1659, il eut part à la conquête de Dirschau en Prusse, & le Lieutenant Général Wurtz étant tombé malade à Mariembourg, il commanda son camp volant, fut fait Lieutenant Général & prit Stargard. Dans le tems que le Comte Palatin Jean-Adolphe, frére du Roi, quitta l'armée en Prusse, & que le Lieutenant Général Wurtz se rendit a Stettin pour défendre cette ville qui fut bientôt après assiégée, le commandement des troupes lui fut confié aussi bien qu'à Lorentz Vander Linde jusques à la conclusion de la paix d'Oliva en 1660. Il demeura au service de Charles XI, & fut fait Gouverneur de Stettin à la place de Wurtz, & Général d'Infanterie en 1664. Il mourut à Stettin au mois de novembre de l'année 1667. * Les mêmes.

BULTEAU (Louïs) Auteur François du XVII siécle, autant distingué par sa piété que par ses divers Ouvrages, naquit à Rouen en 1625. Il succéda en la charge de Sécretaire du Roi à *Louis* Bulteau son oncle, qui en avoit été pourvu en 1611, & après un exercice de quatorze années, son amour pour la retraite l'engagea de résigner cette charge en 1661, à *Charles* Bulteau son frére, qui devint dans la suite Doyen de sa compagnie, qui fut aussi amateur des Belles Lettres qu'il cultiva, & qui se fit un plaisir d'augmenter sa bibliothéque; en sorte qu'il la rendit aussi rare & aussi curieuse, qu'un particulier en pût avoir. Il fut Auteur d'un *Traité de la Préseance des Rois de France sur les Rois d'Espagne*, imprimé en 1675, & mourut le 28 mai 1710, âgé de 84 ans. *Louis* Bulteau s'étant ainsi débarrassé des soins du monde, ne pensa plus qu'à mener une vie cachée. Il se retira dans l'Abbaïe de Jumiéges en Normandie, d'où il vint quelques années après en celle de Saint-Germain-des-Prez à Paris; & là parmi les Bénédictins de la Congrégation de saint Maur, conservant l'habit d'un Ecclésiastique séculier, quoiqu'il ne fût point engagé dans les Ordres, il se fit par humilité Frére-commis, & y vécut presque comme un Religieux. La sublimité de son génie qu'il cherchoit à renfermer sous une tres-grande humilité, le fit connoître, & se manifesta malgré lui dans la composition de plusieurs livres écrits en François, avec toute la pureté que l'on pouvoit desirer dans un siécle tres-délicat. Les premiers Essais de sa plume, furent des Traductions; savoir, celle du petit livre de Morale de Jean-Louïs Vivès, qui a pour tître, *Introduction à la Sagesse*, & celle du livre intitulé, *Cura pastoralis*, l'un & l'autre en 1670. L'année suivante il donna au public une *Défense des Sentimens de Lactance sur l'Usure*, contre un Ministre Protestant; *Le faux dépôt, ou Refutation de quelques erreurs populaires sur l'Usure*; *L'Essai de l'Histoire Monastique*, parut en 1680, & fut suivi en 1684, d'un *Abbrégé de l'Histoire de l'Ordre de saint Benoît*, en deux volumes *in quarto*. Il fit imprimer en 1688, la *Défense des Droits de l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez*, traduit du Latin de Dom Robert Quatremaires. Il traduisit en 1689, les *Dialogues de saint Grégoire*, & enrichit cette Traduction d'une *préface* tres-recherchée & de plusieurs Notes savantes & curieuses. Cet Ouvrage devoit être suivi de plusieurs autres, & principalement d'une *Histoire du dixiéme siécle de l'Ordre Monastique*, à laquelle il donnoit la derniére main, lorsque la mort le surprit. Il y faisoit voir que ce siécle, que toutes les Ecrivains Ecclésiastiques ont traité de siécle d'ignorance, avoit cependant produit plusieurs hommes recommandables, non pas à la vérité par des Ouvrages polémiques, y ayant eu peu d'Hérétiques en ce tems-là, mais par des Ecrits tres-solides sur quantité de matiéres importantes; Gens outre cela tres-distinguez par leur vertu. La modestie de Bulteau fut si grande, qu'il ne mit jamais son nom à ses livres: mais les Savans lui ont rendu la justice qu'il méritoit. Plusieurs d'entre eux le consultoient souvent sur leurs Ouvrages; & comme il étoit ami ardent & officieux, il se chargeoit & s'aquittoit volontiers des soins qu'on exigeoit de lui, par la connoissance qu'il avoit des Langues Gréque, Latine, Italienne, & Espagnole, & parce qu'il possédoit en perfection toute la délicatesse de la Langue Françoise. Il étoit de plus tres-habile dans les Mathématiques, s'y étant appliqué dans ses jeunes années, aussi bien qu'à la Poesie Latine & Françoise. Enfin une apoplexie le surprit chez un de ses amis, dont il mourut le sixiéme avril 1693, âgé de 68 ans. * M. du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle. Mémoires du tems.*

B U N.

* BUNA fils de Jérahméel de la Tribu de Juda. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 25.

BUNAS, certain Athenien, ayant été pris pour arbitre d'un différent entre les Calydoniens & les Eléens, trouva moyen de tirer la chose en longueur, & ne voulut jamais décider ni pour les uns ni pour les autres. C'est d'où est venu le proverbe, *Bunas est le Juge*, contre ceux qui traînent les affaires, & ne les terminent jamais. * Erasme, *in Adag.*

* BUNAU, famille noble tres ancienne qui fleurit encore aujourd'hui en Bohéme, en Misnie, en Lusace, en Silésie, dans la Hesse & dans la Franconie. En Bohéme, d'où quelques uns se sont retirez pour la Religion, elle a autrefois possédé les Seigneuries de Tetschen, de Blankenstein, de Schonstein, d'Eila & plusieurs autres. En Misnie elle posséde encore actuellement Wehsenstein & Lauenstein sur les frontiéres de Bohéme, Naudorf, Pie-

chen, Lichtenwalde, & plusieurs autres Seigneuries. Dans la Basse Lusace, la petite ville de Gassen & les villages de Meiersdorf, de Lerzigor, de Printzdorf, de Nieverle, de Tschern & de Bschnidinchen; & dans la Haute Lusace Hammerstadt & Linde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

B U N D E R (Jean) de Gand, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Inquisiteur dans les Païs-Bas, qui vivoit dans le XVI siécle, étoit un homme d'une grande doctrine, bon Religieux, & tres-prudent. Il composa divers Ouvrages, qui lui aquirent beaucoup de réputation, & entre autres, *Compendium rerum Theologicarum; Collationes IV. SS. Doctorum Ambrosii, Hieronymi, Augustini & Gregorii Magni; Scutum Fidei; De Baptismo, contra Memnonem Anabaptistam; Detectio Nugarum Lutheri; Confutatio Dogmatum Lutheranorum.* Il a laissé en manuscrit *Index Codicum manuscriptorum per Belgium vicinasque provincias.* Il mourut à Gand le huitiéme juin de l'an 1557. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 470. Le Mire, *de Script. sæc. XVI.* Ferdinand de Castille, &c.

* B U N C Z E L est le nom de deux villes de Bohéme distinguées par les noms de *vieux* & de *nouveau*. Le vieux Bunczel appellé *Alt-Bunczel* est partagé en deux par l'Elbe dans les Préfectures de Boleslaw & de Caurzim; le nouveau Bunczel ou *Jungbunczel* est le même que Boleslaw. *Voyez* B O L E S L A W.

* B U N É E, surnom de Junon, pris de Bunus fils de Mercure qui bâtit un temple à l'honneur de cette Déesse. * Pausanias, *in Corinthiacis.*

B U N E L (N....) Peintre François, qui après la mort du Primatice, fut conjointement avec du Breuil chargé des ouvrages de peinture les plus considérables. Il fit avec du Breuil la petite galerie du Louvre, qui fut brûlée en 1660. Il mourut sous le régne de Henri IV. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 449.

B U N E L (Guillaume) Professeur en Médecine dans l'Université de Toulouse, vers le commencement du XVI siécle, composa quelques Ouvrages. Du Verdier Vauprivas en rapporte le titre d'un & quelques extraits. Ce titre est couché en ces termes, *Euvre excellente & à chacun desirant de peste se préserver tres-utile; contenant les médecines préservatives & curatives des maladies pestilentieuses, & conservatives de la santé, composée par Maître Guillaume Bunel en la Faculté de Médecine, Docteur Regent de l'Université do Tholose, lesquelles par lui sont ordonnées tant en Latin qu'en François par rime: Avec plusieurs épitres à certains excellens personnages en la louange de justice & de la chose publique.* Ce livret fut imprimé à Toulouse l'an 1513, *in quarto.* Voici les premiers Vers des Extraits, que l'on en trouve dans du Verdier.

En après il se fault garder
De faire prou ni peu excès
De quoi l'on se puisse eschauffer,
Car il en vient des maux assez.
Les Femmes à par délaissez
Sans toucher aux bas instrumens:
Plusieurs en ont souffert tourmens.
Je ne dy pas qu'en mariage,
Afin qu'on puisse avoir du fruit,
Vous ne fassiez aucun ouvrage
De tard en tard ainsi que duit.

Mais ce soit après la minuit,
Parfaicte la digestion,
Pour faire Génération.
Aussi grands inconveniens
Viennent pour trop manger &
    boire:
On a vu de grands accidens
Desquels devons avoir mémoire.
Et pour ce si me voulez croire
Mangez peu, net, & bon il soit.
Fol est qui soi-mêmes déçoit.

B U N E L (Pierre) natif de Toulouse, étoit fils d'un pére Normand, & joignit une grande érudition à une vie véritablement Chrétienne. Après avoir fait ses études à Paris, il retourna à Toulouse; mais n'ayant pas dequoi y subsister, il alla à Padoue, où il fut nourri par Emilius Perrot. Il entra ensuite auprès de Lazare de Baïf Ambassadeur de France à Venise, & ce Maître généreux lui procura les moyens d'apprendre la Langue Gréque; aprés quoi il s'appliqua à l'Hébraique. George de Selve, Evêque de Lavaur, ayant relevé Baïf dans son ambassade, prit Bunel à son service, & l'emmena à Lavaur lorsque le tems de son ambassade fut fini. Apres la mort de ce Prélat arrivée en 1541, il retourna à Toulouse, où il auroit encore essuyé les incommoditez de la misére, si MM. du Faur, protecteurs de la vertu & de la science, ne lui eussent fait sentir de leur propre mouvement, les effets de leur libéralité. L'un d'eux lui donna ses fils à instruire & à conduire en Italie, mais Bunel n'acheva pas le voyage, étant mort d'une fiévre chaude à Turin l'an 1546, à l'âge de 47 ans. Quoique tres-recommandable par la délicatesse de son style Cicéronien, il le fut encore plus par ses bonnes mœurs: content de son sort, il n'aspira jamais ni aux richesses, ni aux honneurs. On a placé son buste dans la galerie des illustres Toulousains, que l'on voit dans la maison de ville de Toulouse. Charles Etienne fit imprimer en 1551 les Lettres de cet Ecrivain, mais on contrefit cette édition à Cologne en 1568. Henri Etienne les publia de nouveau en 1581, & on les réimprima à Toulouse, en 1687, par les soins de M. Graverol, Avocat de Nîmes, qui y joignit des Notes de sa façon. Il ne faut pas croire que Pierre Bunel fut fils de *Guillaume* Bunel Professeur en Médecine en l'Université de Toulouse, dont il vient d'être parlé. * Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Galliæ, lib.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

B U N G E Y, bourg d'Angleterre dans la province de Norfolk, a donné son nom à NICOLAS BUNGEY. *Voyez* N I C O L A S.

B U N G E Y (Thomas) Religieux de l'Ordre de S. François, qui florissoit sur la fin du XIII siécle, vers l'an 1290, fut Docteur de l'Université d'Oxfort, où il professa la Théologie, & fut lié d'amitié avec Roger Bacon, tres-docte Mathématicien, & l'un des grands Génies de son Ordre en Angleterre. Cette conformité d'inclinations lui donna du goût pour les Mathématiques, dans lesquelles il réüssit. Au milieu d'un siécle d'ignorance, tout ce qui paroissoit extraordinaire avoit le caractére de Magie. Bacon fut accusé de s'attacher à ces sciences noires, & Bungey son ami eut part aux mêmes soupçons, qui s'accrurent, lorsqu'il publia un Traité de la Magie. Il fut néanmoins élu Provincial de son Ordre, comme Pitseus le témoigne. Outre le Traité dont nous avons parlé, il composa des Commentaires sur le Maître des Sentences, un livre des Questions de Théologie. * Pitseus, *de Illust. Angl. Script.*

B U N G O, ville & Royaume de l'isle de Ximo, au Japon. La ville est située sur la côte orientale, près d'un golfe, entre Funei qu'elle au septentrion, & Usuqui au midi. Le Roi de Bungo avoit embrassé la Religion Chrétienne dans le XVI siécle, & presque tous ses Sujets en avoient fait de même; mais depuis l'an 1620, on les a si fort persécutez, qu'à peine y en reste-t-il quelques-uns, s'ils ne sont cachez. Le Sieur Tavernier, dans ses Voyages, raconte bien au long les occasions & les circonstances de cette sanglante persécution, qui a fait périr plus de quarante mille Chrétiens. *Voyez* le dernier tome des rélations des Voyages de Tavernier, qui contient quelques Traitez, dont le premier est intitulé, *Relation du Japon, & de la cause de la persécution des Chrétiens dans les Isles.* Il y a encore un Ouvrage qui parle exactement de cette persécution; c'est l'*Apologie pour les Catholiques*, par M. Arnaud Docteur en Sorbonne, imprimée en 1682, *tome* 2. *ch.* 16. dont le titre est, *de la plus cruelle Persécution qui fut jamais suscitée contre les Chrétiens au Japon, par la malice du Président du Comptoir, & de la Compagnie de Hollande.* Il faut encore lire le *chap.* 7. du même tome, qui contient d'excellentes reflexions sur cette cruelle persécution, où l'on voit la fin déplorable des Chrétiens, & pour ainsi dire, l'extinction du Christianisme dans le Japon; & le juste châtiment que Dieu tira de ce Hollandois, Président du Comptoir, qui avoit été le principal instrument de cette sanglante tragédie. * *Ambassade au Japon.*

NB. Il ne faut pas porter son jugement sur cette affaire avant que d'avoir aussi lu ce que les Hollandois en ont dit dans divers livres, selon la maxime, *audi & alteram partem.*

B U N I N A, montagne de la Gréce, qui est entre la Thessalie & l'Achaïe, s'étend jusqu'au Golfe de Zeiton. Les Anciens lui donnoient le nom d'*Oeta*; & elle est célébre par le détroit des Thermopyles, & par la mort d'Hercule, qui s'y brûla. * Maty, *Dict. Géogr.*

* B U N N I K (Jean de) Peintre, naquit à Utrecht en 1654. En 1668, il fut mis sous le célébre Herman Zachtleven, auprés duquel il fit en trois ans de si grands progrês, qu'au bout de ce tems-là il fut en état d'entreprendre lui seul un ouvrage & de le conduire jusques à la fin. Pour s'avancer encore davantage, il voulut profiter des leçons de Gérard Hoet, avant que de faire le voyage d'Allemagne & d'Italie. Dans la premiére, il visita Francfort où il fit quelque séjour, Heidelberg, Spire, Strasbourg & Zurich. Dans l'autre, Gênes, Livourne, Rome, Naples, Boulogne, Ferrare, Venise, Milan, Modéne. Dans cette derniére ville il eut occasion de peindre pour le Duc François qui en fut si content, qu'il le prit à son service & lui fit pension. Bunnik demeura à la Cour de ce Prince huit ans de suite, & fit dans cet intervalle de tems plusieurs belles piéces qu'on peut voir encore aujourd'hui tant dans son palais que dans ses maisons de plaisance. Dans ce tems-là, le Duc fit un pelerinage à Lorette & prit avec lui Bunnik, dont il fut accompagné jusqu'à Rome, où nôtre Peintre se trouva pour la troisiéme fois, & où il fut admis dans la Bande ou dans la Société des Peintres Allemans & Hollandois sous le nom de *keteltrom*, c'est à dire, *timbale.* Etant de retour à Modéne avec le Duc, il lui demanda son congé, & en obtint un passeport pour retourner par la France dans son païs. Mais ayant trouvé à Turin Ferdinand Voet, il s'y arrêta quelque tems & y peignit quelques piéces. Ensuite ils allérent de compagnie en France & vinrent à Paris, & de là par le Brabant jusques à Utrecht, où il arriva en 1684. Il fut employé à Loo où il peignit plusieurs grands païsages, à Zeist par M. d'Odyk, & à Voorst par M. le Comte d'Albemarle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

* B U N S C H O T E N, gros village de Pêcheurs dans la province d'Utrecht au voisinage du Zuiderzée, au nord d'Amersfort, dont il est éloigné de deux bonnes lieues, & au nord-est d'Utrecht à la distance de cinq à six lieues.

B U N T I N ou B U R T I N G I U S (Henri) Allemand né à Hanovre en 1545, fut Ministre à Gruno, & dans la suite Surintendant à Goslar. Il vivoit en 1593, & donna au public une Chronique Universelle. Il a aussi composé l'Itinéraire de l'Ecriture Sainte; une Chronique de Brunswick, que Meibomius a corrigée & continuée jusqu'en 1620, &c. * Martin Zeiler, *de Hist. Celebr.*

B U N T I N G F O R D, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Hartford, qu'on appelle *Edwinstreet*, est à 36 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

B U N T S L A W, ville de Boheme. *Voyez* B O L E S L A W.

B U N T Z. *Voyez* B I N T Z.

B U N T Z E L ou B U N T S L A W, ville de la Bohéme propre. *Voyez* B U N C Z E L.

B U N T Z E L, B U N T Z L A W ou B U N T S L A W, est une petite ville d'Allemagne, dans le Duché de Jawer en Silésie, sur la riviére de Bober, à huit lieues au dessus de la ville de Sagan. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUO. BUP. BUQ.

BUONACORSI, autrement P E R R I N D E L V A G U E, Peintre célébre, étoit fils de *Jean* Buonacorsi, qui avoit suivi le Roi Charles VIII dans les armées, & qui y avoit été tué. Sa mére mourut de la peste deux mois après l'avoir mis au monde. On l'éleva dans un village, & on le mit en apprentissage à Florence chez un Epicier; mais n'ayant aucune inclination pour ce commerce, il alla demeurer avec un certain Peintre, nommé *Andrea de Ceri*, parce qu'il travailloit ordinairement à peindre des cierges; & c'est pour cela que Perrin fut alors surnommé *de Ceri.* Cet Andrea le garda quelque tems; & voyant l'excellent naturel de ce jeune homme, il le mit avec Ridolphe Ghirlandao. Dans la suite, le Vaga, Peintre Florentin, fut si charmé de son esprit, qu'il le

de

demanda à ſon Mâitre, & le mena à Rome. Perrin, que l'on appella pour lors *del Vague*, à cauſe de ſon dernier Mâitre, fut toûjours nommé de la ſorte. Il ſe rendit extrémement habile en ſon Art, & prit ſoin d'étudier d'aprés les plus beaux morceaux de l'antiquité. Raphaël ayant alors oüi parler de lui, le voulut connôitre, & le fit travailler aux loges du Vatican, qu'il peignoit pour le Pape Léon X. Perrin y aquit beaucoup de réputation, & fut employé ſous ce Pape pour d'autres ouvrages, auſſi bien que ſous Clement VII, en 1523. Jules Romain & Jean-Franceſque Penni, craignant qu'on ne le préférât à eux, réſolurent de s'allier avec lui, & en 1525 lui firent épouſer une ſœur de Penni. Deux ans après, Perrin perdit au ſiége de Rome tout ce qu'il avoit. Un de ſes amis lui conſeilla d'aller à Gênes, où il peignit le Palais du Prince Doria. C'eſt là que ce Peintre a donné les plus grandes marques de ſon ſavoir. Il revint enſuite à Rome; & comme il étoit un des plus excellens Ouvriers qui fût alors pour les figures & les ornemens du ſtuc, il fut choiſi pour faire le platfond de la ſalle des Rois au Vatican; mais il n'acheva pas cet ouvrage; car il mourut ſubitement en 1547. * Vaſari, *Vit. de'i Pitt.* Félibien, *Entretiens ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 337. 348. 349. de l'édit. de Trévoux 1725. Soprani, *Pitt. Gen.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 200.

BUONARUOTI, Peintre. *Cherchez* BONAROTA.

BUONAMICO, Buffalmaco, Peintre. *Cherchez* BUFFALMACO.

BUONCOMPAGNO. *Voyez* BONCOMPAGNON.

BUONDÉNO, petite ville ou bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie, eſt dans le Duché de la Mirandole, à l'embouchure du Panaro dans le Pô. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUONRETIRO. *Voyez* BUEN-RETIRO.

BUONVISI. *Voyez* BONVISI.

BUPALUS, célébre Sculpteur, fils d'*Antherme*, fils, petit-fils & arriére-petit-fils de Sculpteurs, & frére d'*Athénis*, vivoit ſous la LX Olympiade, vers l'an 540 avant Jeſus Chriſt. Athénis étoit de même profeſſion que ſon frere, & apparemment ils travailloient de concert, puiſque Pline parle conjointement d'eux & de leurs ouvrages. Ils floriſſoient en même tems qu'Hipponax, qui étoit un Poëte d'une figure mépriſable, laid & fluet, tout ce qui ſe peut. Ils égayérent leur imagination ſur lui, & le réprésenterent ſous une forme ridicule; mais ils trouvérent à qui parler. Le Poëte leur décocha une ſatyre ſi violente, qu'au rapport de quelques Auteurs ils s'en pendirent de dépit & de chagrin. Pline n'en demeure pas d'accord; il dit au contraire que depuis qu'Hipponax ſe fut vengé, ils firent pluſieurs belles ſtatues en divers lieux, & rapporte là-deſſus un trait ſingulier de l'art de Bupalus. Il dit que l'on voyoit dans l'iſle de Chio une Diane poſée dans un lieu élevé, que quand on entroit dans ce lieu, le viſage de la Déeſſe paroiſſoit triſte & refrogné; mais que quand on venoit à ſortir, le même viſage avoit un air gracieux & ſouriant. * Pline, *l.* 36. *ch.* 5. Suidas, *au mot Hipponax.* Pauſanias, *in Meſſeniacis & in Beoticis.*

BUQUHAN ou BUCHAN, province d'Ecoſſe, qui a pour bornes, à l'orient & au ſeptentrion, la Mer d'Allemagne; à l'occident & au midi, les provinces de Murray & de Marr. Ses places les plus conſidérables ſont les châteaux de Slanes & de Fendracht. Ce païs eſt fertile en pâturages, & l'on y voit un grand nombre de brebis, dont la laine eſt fort eſtimée. Il ne s'engendre aucun rat en cette province; & ſi l'on y en porte d'ailleurs, ils n'y ſauroient vivre. Près de Slanes il y a une caverne, où l'eau qui en diſtile ſe convertit en pierre en fort peu de tems; & ſi l'on n'enlevoit de tems en tems ces ſortes de pierres, elles auroient déja rempli toute la caverne. On trouve ſur les rivages beaucoup d'ambre jaune, dont on y a vu dans le XVII ſiécle, une maſſe plus groſſe que le corps d'un cheval. Les femmes en font des colliers & des braſſelets. Quelques uns ont rapporté que vers les côtes on voit des arbres, dont les feuilles ſe changent en petits oiſeaux, qui tombent dans la mer, & qui deviennent gros comme des oyes, que les Habitans appellent *Clayks*. Mais d'autres, qui en ont reche.ché la vérité, n'ont pu découvrir de quelle maniére ſe forment ces oiſeaux, n'ayant vu ni œufs ni nids ſur ces arbres. Pour faire connôitre plus particuliérement cette province, nous obſerverons, qu'après le Spey, qui la ſépare de celle de Murrai, & le Don, qui la ſépare de celle de Marr, la Doverne eſt la riviére la plus conſiderable de cette contrée, qui eſt diviſée en pluſieurs petits païs. C'eſt dans le Buquhan propre que ſont Frazerbourg & Peter-head, deux ports de mer, & la caverne pont on a parlé cy-deſſus. De la pierre qu'on en tire, on fait de la chaux tres-blanche & bonne. Bamke ainſi appellé du nom de ſa principale ville, qui eſt à l'embouchure de la Doverne, mais dont le port ne vaut rien, n'eſt pas conſidérable; on y fait quelque commerce de blé, & de ſaumon qu'on pêche dans la riviére. Boyne eſt tres-fertile ſur la côte, & montagneux ailleurs. Pour Strathawin, ainſi nommé de la riviére d'Awin qui l'arroſe, & dont l'eau eſt extrémement claire, il a de belles prairies. Strathbogy mérite à peine d'être nommé: mais Strathyla eſt un excellent territoire, le blé y vient en abondance, les pâturages ſont tres-beaux, la chaux y eſt ſi commune qu'on en bâtit les maiſons, & l'on y fait un trafic conſidérable de chaux, de bétail, & du fil le plus fin. Pour Ainze qui eſt au nord de Strathyla ſur les bords du Spey, on y recueille beaucoup de grains. Garioch eſt plus conſidérable par la nobleſſe dont il eſt rempli, que par ſes productions. Balvany a quelque choſe qui le diſtingue de tous les autres païs. C'eſt un rocher capable de fournir aſſez de bonnes pierres à aiguiſer pour toute la Grande Bretagne. On y trouve auſſi des ſources d'eau d'alun, & des veines de pierre. * Miége, *Etat preſ. de la Grande Bretagne.* Davity. Camden, *de l'Ecoſſe.*

BUQUHAN-NESS, Cap d'Ecoſſe, anciennement *Taxalium* ou *Taizalium Promontorium*, eſt en la côte orientale du Buquhan, & le plus oriental de toute l'Ecoſſe.

BUQUINGHAM. *Voyez* BOUKINGHAM.

BUQUOI, bourg. *Voyez* BUCQUOY.

BUQUOY (Seigneurs de) *Cherchez* LONGUEVAL.

B U R.

BURA, ancienne ville de l'Achaïe, dans le Péloponnéſe, ſur la côte du Golfe de Corinthe, fut renverſée par un tremblement de terre. Les ruines qui en reſtent, ſe nomment maintenant *Pernitza*, entre Patras & Vaſilica, qui eſt un village ou étoit autrefois la ville de *Sicyone*. Bura étoit celébre par un oracle d'Hercule, dont la ſtatue etoit adorée dans une caverne proche de cette ville. Ceux qui venoient conſulter cet oracle, tiroient des connoiſſances de l'avenir d'une maniére aſſez extraordinaire. Ils prenoient quatre dez parmi un grand nombre d'autres, & les jettoient ſur une table; puis regardant les marques qui paroiſſoient au deſſus de ces dez, ils cherchoient dans la table les mêmes figures, & croyoient apprendre ainſi ce qui leur devoit arriver. * Pauſanias, *in Achaicis.* Ovide, *Métam. l.* 15. *v.* 293.

BURAGRAD, riviére d'Afrique dans le Royaume de Fez, où elle ſépare la province de ce même nom de Fez, de celle de Tetmeſna, ſe jette dans l'Océan occidental, ou Atlantique, au cap de Sola; & la ville de ce nom eſt bâtie à ſon embouchure.

BURANA (Jean-François) natif de Verone, qui floriſſoit au XVI ſiécle, fut Diſciple de Bagolin, qui expliquoit la Logique d'Ariſtote dans l'Académie de Bologne, & fit paroître beaucoup de ſubtilité en diſputant: cela fut cauſe que les Ecoliers témoignérent beaucoup d'envie qu'il fit des leçons publiques ſur cette partie de la Philoſophie. Ils eurent ce contentement, & s'ils entendirent bien ce nouveau Mâitre, ils ne furent point mal-habiles. Il ſe plaiſoit à les promener dans le païs des Interprétes Grecs & Arabes. Il avoit étudié la Langue Hébraïque avec beaucoup de ſuccès. Ayant quitté ſa profeſſion, il s'appliqua à la pratique de la Médecine. Il travailla auſſi à la Traduction de quelques Traitez d'Ariſtote & d'Averroès, & à y joindre des Commentaires. La mort ne lui permit pas d'y mettre la derniére main. Il ſouhaita pourtant que cela fût imprimé, & il enjoignit à ſes héritiers d'en procurer l'édition après que ſon manuſcrit auroit été corrigé par quelque habile homme. Cet Ouvrage fut imprimé à Paris *in folio* l'an 1539, après l'avoir été à Veniſe. * *Voyez l'Epître Dédicatoire de* Bagolin. Bayle, *Dict. Crit.*

BURBAN (Erchenbaud de) *Cherchez* ERCHENBAUD.

BURBANT. *Cherchez* BRACHBANT.

BURCE, païs de Tranſſylvanie. *Cherchez* BURCZA.

* BURCH (Vander) famille noble des Païs-Bas, s'eſt fort diſtinguée du tems des Comtes de Hollande, & dans la ſuite a tenu un rang conſiderable dans les villes de Delft & de Dordrecht.

BURCH (Adrien Vander) *Voyez* BURGH.

BURCH (Lambert Vander) *Voyez* BURGH.

BURCH (Gérard Ter) *Voyez* BURGH.

BURCHAIM. petite ville d'Allemagne. Elle eſt dans la Baviére, à l'embouchure du Lech dans le Danube, entre Newbourg & Ingolſtad. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BURCHARD, Connétable, ſous Charlemagne, donna diverſes preuves de ſa valeur. En 806, il commandoit une flotte & battit les Sarraſins. * Mézeray. Dupleix.

BURCHARD, Religieux de l'Ordre de ſaint Benôit, puis Hermite, qui vivoit dans le IX ſiécle, étoit de Dorceſter en Angleterre, & écrivit la Vie de Fromond Prince Anglois, qui abandonna une ſucceſſion tres-conſidérable, pour vivre dans un clôitre, environ l'an 870. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, &c.

* BURCHARD, Comte de Melun, de Corbie & de Vendôme ſurnommé *l'ancien* étoit iſſu d'une illuſtre famille ancienne, & fut favori de Hugues Capet Roi de France. Après la mort de Hugues, Robert ſon ſucceſſeur prit Burchard ſous ſa protection contre ſes envieux, dont le plus conſidérable étoit Eudes, Comte de Chartres qui en 999 prit la ville de Melun qu'il perdit bientôt après, & qui fut battu par Burchard. Ce dernier étant rétabli d'une maladie dangereuſe, prit l'habit de Religieux, & ſe rendit à l'Abbaïe de St. Maur des Foſſez, où il mourut le 26 févr. 1012. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Odo Foſſatenſis, *in Vita, ap. du Chêne, tome* 4. *de l'Hiſt. de France.*

BURCHARD, Evêque de Wormes, qui vivoit dans le XI ſiécle, étoit natif de la Baſſée, *Baſſus*, & non pas du païs de Heſſe, comme d'autres l'ont cru. Il prit l'habit de Religieux de ſaint Benôit dans l'Abbaïe de Lobes, aujourd'hui du diocéſe de Cambray, & depuis fut Evêque de Wormes en 1008. Il avoit été Précepteur de Conrad, dit le *Salique*, depuis Empereur, fils d'Herman, Duc de Wormes, & ce fut ce Prince qui lui procura cet Evêché. Nous avons ſous ſon nom, le grand volume de Décrets; car c'eſt le titre qu'il porte, *Magnum Volumen Canonum*, diviſé en XX livres. Il y travailla avec Olbert Abbé de Gemblours, & il aſſure, dans l'Epître qui eſt à la tête de ſon Ouvrage, qu'il l'entreprit à la perſuaſion de Brunichon, Prevôt de ſon égliſe, & que c'étoit principalement pour inſtruire les Prêtres de ſon diocéſe, dans les choſes qui regardent l'adminiſtration du Sacrement de la Pénitence. Burchard s'étoit beaucoup ſervi de la Collection de Réginon; mais il y a ajoûté beaucoup de choſes, & a fait pluſieurs fautes, dans leſquêlles Réginon n'étoit pas tombé. Son recueil eſt fait avec aſſez d'ordre, mais ſans choix; & il eſt plein d'allégations des fauſſes Décretales. Il mourut le 20 août de l'an 1026, d'autres diſent le 14 octobre, & il fut enterré dans ſon égliſe, où l'on mit cette épitaphe.

Robora Burchardus ex nomine denotat artis,
Et quod nomen habet maxima facta probant,
Vangionam per eum foſſas & mœnia, turres
Ædificat rurſus, depopulata prius.

On voit par cette épitaphe qu'il fit rebâtir les murailles de Wormes. Les Auteurs Latins le nomment *Burcardus*, *Bruccadus* & *Brocardus*.

cardus. * Sigebert, *in Chron. ad ann.* & dans le livre *de Script. Eccl. ch.* 141. Baronius, *A. C.*999. 1024. *&* 1026. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Ecclef.* Poffevin, *in Appar.* Le Mire. Simler. Doujat, *Hift. du Droit Canon.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriftiana.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléfiaftiques du XI fiécle.*

BURCHARD, Archevêque de Vienne en Dauphiné, étoit tres-célébre par fa piété. S. Odilon, Abbé de Clugni, fouhaita qu'il donnât les Ordres facrez à fes Religieux: ce qu'il fit, fans confidérer que Gauflin, Evêque de Mâcon, en avoit tout le droit, parce que l'Abbaïe de Clugni étoit dans fon diocéfe. Ce dernier s'en plaignit, & ce fut pour terminer ce différent que Burchard de Lyon affembla le Concile d'Anfe. Burchard de Vienne mourut peu de tems après en odeur de fainteté l'an 1026, & divers miracles fe font faits fur fon tombeau. * Hugues de Flavigni, *in Chron.* Du Chêne, *Hift. de Bourgogne.* Le Liévre, *Hift. de Vienne.* Chorier, *Hift. de Dauphiné.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriftiana.* Guichenon. Chifflet, &c.

BURCHARD, Archevêque de Lyon au commencement du XI fiécle, étoit fils de *Rodolphe* II, Roi de la Bourgogne Transjurane & d'Allemagne, & de *Berthe*, & frére de *Conrad*, furnommé *le Pacifique*, auffi Roi de Bourgogne, &c. *D'autres* difent qu'il étoit fils du même *Conrad* & de *Mathilde* de France; & d'autres encore foutiennent que ce font deux Archevêques de même nom, l'oncle & le neveu. Quoiqu'il en foit, Burchard fit de grands biens aux églifes, & mourut vers l'an 1034. Il avoit facré, en 981, Brunon de Langres, & en 1026, il avoit célébré un Concile a Anfe.

BURCHARD, Secrétaire de l'Empereur Frédéric I, dit *Barberouffe*, qui vivoit dans le XI fiécle, écrivit une Rélation de la victoire que ce Prince remporta l'an 1154, fur les Milanois, qui afpiroient à la domination de la Lombardie. C'eft ce même Traité que Fréher a publié dans le Recueil des Auteurs de l'Hiftoire d'Allemagne.

BURCHARD de Schwanden, IX Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, s'étant jetté en 1290 dans la ville d'Acre, accompagné de quarante Chevaliers pour la défendre avec les Chrétiens contre l'armée du Sultan, qui l'affiégeoit, renonça à la Grande-maîtrife, & prit l'habit des Chevaliers de l'Ordre de faint Jean de Jérufalem, fuivant la permiffion qu'il en avoit obtenue du Pape. Il voulut enfuite rentrer dans l'Ordre des Teutons: ce qu'on ne voulut point lui permettre. * Jerofchin. Hartknoch, *Chronologie Pruffienne.*

* BURCHARD III, Archevêque de Magdebourg, né Seigneur de Schraplau, fut élu en 1307, & alla chercher lui même *le pallium* à Rome. Auffi tôt après, par ordre du Pape, il fit la guerre aux Templiers, & leur enleva tous les biens qu'ils poffédoient dans fon Archevêché. En 1312, il fe trouva au Concile de Vienne en Dauphiné, & fe fit donner un Vicaire par le Pape; mais cette nouveauté ne plut pas à ceux de Magdebourg, qui pillérent la maifon de l'Archevêque & brûlérent une galerie de bois que ce Prélat avoit fait faire de fon Palais à l'églife cathédrale. L'Archevêque fortifié du fecours de Frédéric, Marquis de Meiffen ou Mifnie, de Henri Duc de Brunfwyk, & des Comtes de Mansfeld, affiégea en 1314, la ville de Magdebourg; mais après un fiége de quatre femaines il fe vit obligé de fe retirer fans avoir rien fait. Il ne laiffa pas de continuer les hoftilitez, & il arrêta tout ce qu'on tranfportoit dans cette ville. Waldemar Electeur de Brandebourg s'étoit entremis pour accommoder les deux partis, mais malgré tout ce dont on étoit convenu, au lieu de rafer, felon les conditions du traitté, les Forts quil avoit fait élever, il en fit bâtir de nouveaux & mit fur les biens des Bourgeois des impofitions extraordinaires. De tels traittemens les obligérent de s'affurer de fa perfonne, lorfqu'en 1315 il vint dans la ville de Magdebourg. Ils firent dans la tour de l'églife de St. Jean une cage pour l'y renfermer. Mais comme il offrit d'entrer avec eux dans un engagement raifonnable & qu'au fervice de la Meffe il fit un ferment folemnel, qu'à l'avenir il ne leur donneroit aucun fujet de mécontentement, ils le mirent en liberté, & fut conduit avec une pompe extraordinaire dans le lieu de fa refidence. Mais à peine fut-il relâché, qu'il prétendit qu'un ferment forcé n'obligeoit à rien, & à telle fin que de raifon il s'en fit relever par le Pape. Là deffus il excommunia la ville, qui fe racheta de l'excommunication en lui payant mille marcs d'argent. Incontinent après il l'excommunia de nouveau, difant que les péchez des Magdebourgeois étoient fi enormes qu'ils ne pouvoient être pardonnez que par le Pape. La ville envoya à ce fujet au Pape à Avignon une députation compofée d'onze perfonnes qu'il fit arrêter en Weftphalie & enfermer dans le château de Swalenberg, d'où ils ne fortirent qu'après qu'il en eut couté à la ville deux mille marcs d'argent. Une famine étant furvenue en 1318, dans le diocéfe de Magdebourg, il ne voulut leur fournir des grains qu'à condition qu'ils lui payaffent la fomme de trois cens marcs. En 1321, il introduifit de fi grands impôts qu'il excita un mécontentement général. Il fit un réglement pour déclarer nul tout teftament qui auroit été fait fans fa participation. Là-deffus Magdebourg, Halle & Calbe firent une alliance contre lui, s'affurérent de fa perfonne le jour de la St. Jean, & du confentement des Comtes de Mansfeld, de Werningerode & d'autres, ils le tinrent prifonnier dans la maifon de ville. Au commencement les Bourguemaitres fe chargérent de le garder alternativement, de peur que le peuple ne mît les mains fur lui; mais quand ils virent que les Chanoines s'étoient abfentez, & que perfonne ne parloit plus en fa faveur, ils le mirent entre les mains des Bourgeois. Auffi tôt il fut mené dans la prifon des Malfaiteurs par des gens mafquez qui le firent mourir peu de tems après. Quelques uns prétendent qu'il fut tué plutôt par l'imprudence de fes Gardes que par un deffein exprès de s'en défaire, parce qu'il tâcha de s'échapper. D'autres affurent au contraire que l'ordre de le tuer avoit été donné à 14 perfonnes, favoir, huit de Magdebourg, quatre de Halle & deux de Calbe, qui entrérent mafquez dans fa prifon, contrefaifant des gens pris de vin; qu'ils fe mirent à danfer autour du prifonnier; & qu'ils lui donnérent tant de coups qu'ils le firent expirer fous le bâton. Cet affaffinat demeura caché pendant une année entiere. Mais quand le Chapitre voulut favoir ce qu'étoit devenu l'Archevêque, on ouvrit la prifon, où on trouva fon corps à demi pourri, qu'on inhuma dans la cathédrale avec beaucoup de pompe. La ville de Magdebourg fut excommuniée, les Magiftrats furent obligez de quitter la ville pour un an & un jour, & la Bourgeoifie fut contrainte de bâtir une chapelle avec fix autels dans le lieu même où le meurtre avoit été commis, & de fixer un revenu pour fon entretien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brotuf, *Chron. l.* 2. *fol.* 633. Spangenberg, *Mansfeld. Chron.* Crantzii *Vandalia & Metropolis.*

* BURCHARD II, Evêque d'Halberftad, parvint en 1060 à cette dignité, pour avoir fu gagner les bonnes graces de l'Empereur Henri IV. L'année fuivante l'églife cathédrale & la moitié de la ville furent confumées par un incendie, & il employa onze ans à les réparer. En 1061, l'Empereur l'envoya à Rome pour terminer les différens qui étoient entre les Antipapes Alexandre II & Honorius II. Il paffa les bornes de fa commiffion, & contre l'intention de l'Empereur il favorifa Alexandre, créature d'Hildebrand, contre Honorius. Cette démarche lui fit obtenir la liberté de porter *le pallium* en certains tems, honneur, qui n'étoit pas permis aux autres Evêques. En 1063, il fe trouva à Goflar dans le tems que le différent entre l'Evêque d'Hildefheim & l'Abbé de Fulde excita une boucherie dans l'églife. En 1067, il marcha contre les Vandales dans la Luface, & leur prit un cheval qu'ils adoroient comme un Dieu. Il s'en fervit pour faire fon entrée triomphante dans Halberftadt. Dans la fuite il donna des preuves de fon humeur militaire contre l'Empereur Henri IV. Il ne fe contenta pas d'animer les autres & fur tout les Evêques de Saxe, mais il commença lui même en 1073 les hoftilitez, en s'emparant des châteaux de Heimbourg & de Hartzbourg & y commettant des cruautez inouïes. En 1075, lui & fon neveu Wetzel Evêque de Magdebourg furent battus à platte couture, eurent la mortification de voir leur païs ravagé, & furent faits prifonniers de guerre pour l'Empereur. Burchard fut envoyé en exil en Hongrie, mais il trouva le moyen de s'échapper, & revint en 1076 à Halberftadt, où il fit encore beaucoup de peine à l'Empereur, en prenant le parti de fon Compétiteur Rodolphe. En 1078, il fut battu de nouveau, mais cela ne l'empêcha pas de fe déclarer encore pour Herman de Luxembourg, & continua dans fon animofité contre l'Empereur. Lorfque Herman eut pris le parti de la retraite, il pouffa Ekbrecht, Marquis de Brunfwyk, à fe mettre la Couronne Impériale fur la tête. Ce Prince accepta d'abord la propofition, mais il changea bientôt de penfée, marcha lui même contre Burchard avec une armée, & le contraignit de promettre qu'il s'accommoderoit avec l'Empereur. Pour cet effet on fixa en 1088 une entrevue à Goflar, où Burchard & fes Adhérans fe conduifirent d'une maniére fi odieufe par rapport à l'Empereur, qu'il s'éleva un tumulte où Burchard fut bleffé mortellement. On le porta fecrettement au monaftére d'Ilfebourg où il mourut quelques jours après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Leukfeld, *in Antiq. Halberftad.*

* BURCHARD, premier Evêque de Meiffen, avoit été Religieux dans le monaftére de St. Emeran à Ratisbonne. L'Archevêque de Mayence le tira de là pour l'envoyer en Saxe. Enfuite il fut fait Chapelain de l'Empereur; & en 968, il fut fait Evêque de Meiffen par Othon *le Grand.* Il mourut en 972 d'une chûte de cheval. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Albini *Meifnifch. Landch.* Emferi *Vita Bennonis.*

BURCHARD (François) de Thuringe, né l'an 1504, enfeigna à Wittenberg, & ayant été employé dans les affaires d'Etat, il fut envoyé par le Duc de Saxe, Ambaffadeur en France, en Angleterre & ailleurs, & fe trouva à l'affemblée de Ratisbonne en 1545. Il fe fit aimer des grands Seigneurs & des Rois auprès defquels il fut envoyé, & mourut le 15 janvier de l'an 1560, âgé de 56 ans. * Pantaleon, *l.* 3. *Profopogr.* Chitræus, *Sax. l.* 20. Sleidan, *in Comment.* Melchior Adam, *in Vit. Jurifc. Germ.*

BURCHARD de Strasbourg. *Cherchez* BOUCHARD.

BURCKARD, premier Evêque de Wirtzbourg en Franconie, né en Angleterre, paffa en Allemagne l'an 732, pour travailler à la converfion des Infidéles, avec Boniface, qu'il fit Evêque de Wirtzbourg. Burckard, après avoir travaillé dans cette églife pendant dix ans, fe retira dans la folitude de Hohenbourg, où il mourut vers l'an 753. * Anonym. *apud Mabill. fæcul. I. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints*, 14 *octobre.*

BURCKHAUSEN, ville du Duché de Baviére en Allemagne, eft capitale du Gouvernement qui porte fon nom, & fituée fur la riviére de Saltza, environ à neuf lieues au deffous de la ville de Saltzbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

BURCKHEIM. *Voyez* BURCKHAIM.

BURCZA, BURCE ou BURCZLAND petit païs de Tranffylvanie, eft entre la riviére d'Alauta & la Valaquie, & prend fon nom de la riviére de Burcza, qui la traverfe. Cronftat ou Braffovie en eft le feul lieu confidérable. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BURD, petite riviére de France en Normandie dans le Coutantin à la hauteur de Coutances, coule de l'eft à l'oueft, & fe décharge dans la mer, à deux lieues de cette ville.

BURDIN ou BOURDIN (Maurice) natif de Limoges, fuivit en Efpagne Bernard Archevêque de Tolède, qui le fit Archidiacre de fon églife; puis il fut Evêque de Coïmbre, & enfin Archevêque de Brague en Portugal. Il paffa à Rome, & offrit une fomme tres-confidérable d'argent à Pafchal II, pour être mis fur le fiége de Tolède. Mais ayant été renvoyé avec indignation, il en eut tant de dépit, qu'il prit le parti de l'Empereur Henri V, & obligea le Pape Gélafe II, Succeffeur de Pafchal, de fe retirer en France, où il mourut bientôt après à Clugni. Bourdin fe fit créer Antipape fous le nom de *Grégoire* VIII, l'an 1118. Ses crimes le rendirent fi odieux, qu'il fut maltraité des Soldats, & condamné à une prifon perpétuelle par ordre de Calixte II, Succeffeur de Gélafe, qui eut bien de la peine à lui fauver la vie: ce qui arriva vers l'an

l'an 1121. Le même Calixte avoit donné ordre au Cardinal Jean de Créme d'aller assiéger Sutri, où étoit Burdin. Les Habitans le lui livrérent, & il fut envoyé à Rome. * Baronius, *in Annal.* Sigonius, *l. 2. de Reb. Ital. &c.*

BURDONI (Benoît) de Padoue, savant Géographe, publia au commencement du XVI siecle une carte de l'Italie, une Description des isles, & quelques autres Ouvrages, & mourut en 1531. * Léandre Alberti, *Descript. Italiæ.*

BURDUGNO, anciennement *Thurium*, *Thyrea*, petite ville de la Morée, est dans la Zaconie, sur le Vasilipotamo, entre l'embouchure de ce fleuve, & la ville de Misitra, autrefois Lacédémone. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUREAU SIRE DE LA RIVIÉRE, Gentilhomme de Bourgogne, fut premier Chambellan du Roi Charles V, & eut une grande part à la confiance de ce sage Prince. Son Maître, outre la charge de son premier Chambellan, le fit aussi Maître de son écurie, & le mit dans son Conseil secret. Comme le Roi l'aimoit tendrement, il vouloit que les autres l'aimassent aussi: ainsi il ne lui donna jamais que des commissions honorables, mais en même tems agreables, qui pouvoient le faire aimer. L'Empereur Charles IV venant en France l'an 1377, le Roi envoya au devant de lui le Sire de Coucy, les Comtes de Sarbrick & de Brienne, & le Sire de la Riviére. Ils y parurent avec éclat, ayant à leur suite trois cens Chevaliers ou Ecuyers, tous vêtus de leurs livrées: ils le reconduisirent aussi sur les frontiéres. La veille de l'entrée de sa Majesté Impériale dans Paris, Bureau lui présenta de la part du Roi deux chevaux richement enharnachez, pour lui servir dans cette cérémonie; & huit jours après il eut l'honneur d'accompagner les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, lorsqu'ils porterent à ce Prince les présens du Roi. En 1378, on arrêta Jacques de la Rue, Chambellan de Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre, & Pierre de Tertre, Secrétaire de ce Prince, accusez d'avoir voulu attenter à la vie de Charles V. Le Parlement nomma des Commissaires pour les ouïr, dont le Sire de la Riviére fut le premier; & l'année suivante il accompagna en Bretagne le Duc de Bourbon qui y alloit, suivi du Maréchal de Sancerre & de l'Amiral de Vienne, pour mettre des garnisons dans les places du Duc. En la même année 1379, le quatriéme février, il y eut un traité fait à Paris entre le Roi Charles V, & Jean Roi de Castille. Bureau de la Riviére étoit le premier des Commissaires pour faire ce traité; l'Amiral de Vienne le deuxiéme; Arnaud de Corbie, premier Président, le troisiéme; & Nicolas de Braque, Maître d'Hôtel du Roi, le quatriéme. Enfin, pour derniére marque de confiance du Roi son Maître, ce Prince pensant à ce qui se feroit après sa mort, ordonna au mois d'octobre 1380, qu'après son décès Bureau resteroit dans sa charge de premier Chambellan, qu'il ne feroit rien déliberé dans le Conseil sans lui, & que les deniers revenans-bons de la dépense du gouvernement du Royaume & de l'éducation de ses enfans, seroient remis entre les mains de ce Serviteur fidéle, entre les bras duquel ce sage & bien-aimé Maître rendit son esprit. Le Roi Charles VI le conserva dans sa charge de premier Chambellan; mais Waleran de Luxembourg, Comte de S. Paul, qui avoit été exilé en Angleterre par le Roi Charles V, étant revenu en France, ne pensa qu'à se venger du Sire de la Riviére, qu'il croyoit avoir eu part à son bannissement, & il l'accusa d'intelligence avec les Anglois & de trahison. Le Roi, qui étoit encore jeune, eût cru cette dénonciation, si les amis illustres que Bureau s'étoit faits dans le régne précédent, n'eussent parlé en sa faveur. Olivier de Clisson, son intime, qui croyoit lui être redevable de l'épée de Connétable, prit hautement son parti, & fit connoître à Charles VI, la fausseté de l'accusation. Ce Prince rétablit l'accusé dans les fonctions de sa charge, malgré la haine declarée de son oncle le Duc de Berri. Il le choisit même en 1388, pour un de ses principaux Ministres d'Etat. Il est vrai qu'il eut le malheur de conseiller le voyage du Roi en Bretagne en 1392, voyage qui fut fatal à ce Prince par la maladie extraordinaire qui lui survint. Les oncles du Roi se servirent de cette occasion pour changer le Conseil de sa Majesté; & le Connétable de Clisson se retira. La Riviére fut arrêté avec les autres Conseillers, & auroit eu la tête tranchée, tant la malice de ses ennemis étoit grande, si le Roi, revenu en santé, n'eût défendu la vie de son Ministre. Il lui fit même restituer les biens que les Princes avoient confisquez; mais pour les appaiser, la Riviére eut ordre de se retirer sur ses Terres, où il mourut le 16 août 1400. Le Roi voulut qu'il fût enterré à Saint-Denys aux piez du Roi Charles V, son pére, qui l'avoit ainsi ordonné; & les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, y acquiescérent, ainsi qu'on le voit sur son épitaphe. Il descendoit de l'ancienne maison de la RIVIÉRE, qui tire son origine de la Terre de ce nom en Nivernois, qui a produit plusieurs branches, & dont on ne rapporte ici que celle qui suit.

I. JEAN, Seigneur de la Riviére, épousa *Isabelle* d'Augeran, sœur de *Jean* d'Augeran, Evêque de Chartres, puis de Beauvais, morte le sixiéme décembre 1363, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de la Riviére, premier Chambellan du Roi Charles V, qui eut pour lui une affection toute particuliére, & auquel il s'étoit attaché lorsqu'il n'étoit encore que Duc de Normandie & Régent du Royaume. Aussi lui rendit-il de grands services dans ses guerres, en reconnoissance desquels il en reçut de grands biens. Il mourut au voyage d'outre-mer en 1365, sans laisser postérité de *Marguerite* Dame Dépreaux, fille de *Pierre*, Sire Dépreaux, & de *Blanche* Crespin, Dame de Dangu & de Thury. Elle prit une seconde alliance avec *Jacques* de Bourbon, Grand Bouteiller de France, qui à cause d'elle fut Seigneur Depreaux, & étoit morte en septembre 1417. Les autres enfans de *Jean*, Seigneur de la Riviére, sont 2. BUREAU, Sire de la Riviére, qui suit; & 3. *Marguerite* de la Riviére, Abbesse de Jouarre.

II. BUREAU, Sire de la Riviére, premier Chambellan du Roi Charles V, *qui a donné lieu à cet article*, mourut le 16 août 1400, & fut enterré en l'Abbaïe de Saint-Denys en France, aux piez du Roi Charles V, qui l'avoit ainsi ordonné de son vivant. Il épousa *Marguerite*, Dame d'Auneau & de Rochefort, fille de *Guy*, Seigneur d'Auneau, & de *Marguerite* de Ponchevron, dont il eut 1. CHARLES qui suit; 2. JACQUES, Seigneur d'Auneau, qui fut pris par les Bourguignons, qui le firent mourir en prison en 1413; 3. *Prorette*, premiére Dame d'honneur de la Reine, mariée à *Guy*, Seigneur de la Rocheguyon, morte avant l'an 1475; & 4. *Jeanne* de la Riviére, Dame d'une rare beauté, mariée dès l'âge de dix ans, vers l'an 1392, à *Jacques* de Châtillon, Seigneur de Dampierre, &c.

III. CHARLES, Sire de la Riviére, Comte de Dammartin, Seigneur d'Auneau, de Rochefort, de Cési, de Montdoubleau, &c. filleul du Roi Charles V, tint constamment le parti de Charles Dauphin, lequel ayant succédé à la Couronne, lui donna en 1428, en reconnoissance de ses services, la charge de Grand-Maître & général Réformateur des Eaux & Forêts de France; mais il n'en fit pas longtems les fonctions, étant mort l'annee suivante, sans postérité de *Blanche* de Trie, fille unique de *Charles*, Comte de Dammartin, & de *Jeanne* d'Amboise, Dame de Nesle & de Montdoubleau; ni d'*Isabelle*, fille de *Guy*, Seigneur de la Tremoille, & de *Marie*, Dame de Sully ses deux femmes. La postérité de cette maison subsistoit encore en 1709, en la personne de *Henri-François*, Comte de la Riviére, Lieutenant-de-roi en Bourgogne. * Juvenal des Ursins, *Histoire de Charles VI.* Le Laboureur, *Histoire de Charles VI.* L'Abbé de Choisy, *Histoire de Charles V & de Charles VI.* Le Pére Anselme.

BUREAU (Jean) Seigneur de Montglat, Chevalier & Chambellan du Roi, ne prenoit que la qualité de Receveur ordinaire de Paris, lorsque le Roi Charles VII le commit au gouvernement de l'Artillerie de France, pour le siége de la ville de Meaux en 1439. Il fit encore la fonction de Maitre de l'Artillerie, lorsque le Roi fit la guerre aux Princes du sang, qui s'étoient soulevez contre lui en 1440, & il exerça la même charge contre les Anglois en 1441. Il servit aux siéges de Pontoise & de Harfleur; commanda les Francs-archers devant Falaise; se trouva à la prise de Bayeux; & fut employé à la capitulation de Caën. Il se signala encore à la prise de Bergérac, servit au recouvrement de la Guienne, traita de la reddition des châteaux de Montguyon, de Blaye, & mit le siége devant Libourne & Saint-Millon qu'il prit. Bureau fut ensuite commis pour traiter de la réduction de Bourg, de Fronsac & de Bourdeaux, dont il fut declaré Maire perpétuel. Il servit encore à remettre sous l'obeïssance du Roi, Castillon & Cadillac, l'an 1453, & fut fait Chevalier par le Roi Louïs XI, lors de son sacre. Il mourut à Paris le cinquiéme juillet 1463, & fut enterré dans l'église de saint Jacques de la Boucherie en sa chapelle, où se voit son épitaphe. JEAN Bureau étoit frére de *Gaspard*, Maître de l'Artillerie, en 1449, & fils aîné de *Simon*, Ecuyer, Bourgeois de Paris. Il épousa *Germaine* Hesselin, de laquelle il eut trois fils; 1. *Jean* Bureau Evêque de Beziers, mort à Paris le deuxiéme mai 1490, & enterré dans l'église des Celestins, devant le grand autel; 2. *Pierre*, Seigneur de Montglat, Thrésorier de France, mort sans lignée; & 3. *Simon*, Seigneur de Goix, qui n'eut point d'enfans. Il eut encore deux filles, 4. *Philippe*, qui fut mariée à *Nicolas* de la Balue, Chevalier, Seigneur de Villepreux, frére de *Jean*, Cardinal de la Balue; & 5. *Isabelle*, qui épousa *Géofroy* Cœur, Seigneur de la Chaussée, Maitre d'Hôtel du Roi Louïs XI. De ce mariage naquirent *Jacques* Cœur, mort sans lignée; *Germaine* Cœur, Dame de Montglat, de Beaumont & de Sancy, mariée en 1493, à *Louïs* de Harlay, Chevalier, Baron de Montglat, &c. duquel est descendue toute la Maison de Harlay; & *Marie* Cœur, Dame de Gironville, de Boulencourt & d'Augerville, femme d'*Eustache* Luillier, Seigneur de Mesmin, Maître des Comptes à Paris, de laquelle sont sortis les Seigneurs de Boulencourt, de la Malmaison, d'Orgeval, & d'Orville. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

BUREAU (Laurent) de Dijon, Evêque de Sisteron, naquit de parens extrémement pauvres. Les Carmes lui donnérent l'habit de leur Ordre, & il y profita si bien, qu'il fut Docteur de Paris, & l'un des plus célébres Prédicateurs de son tems. Son mérite le fit choisir pour être Confesseur des Rois Charles VIII & Louïs XII. Il fut aussi Provincial de la Province de Narbonne, & Evêque de Sisteron en l'année 1499. L'an 1501, le Pape Alexandre VI, & le Roi Louïs XII le commirent pour informer de la conduite des Vaudois, qui restoient dans les montagnes de Dauphiné. Il composa divers Ouvrages en prose & en vers, & entre autres, l'*Eliade*, ou des louanges du Prophete Elie, & un Traité des Hommes Illustres de son Ordre. Il mourut à Blois en 1504. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Gaguin, *Epist. 54.* Symphorien Champier, *des Hommes Illust. de France.* Possevin, *in Appar. sacro.* Chopin, *Sacra Polit. l. 2. tit. 8.* Vossius, *de Hist. Lat.* Columbi, *de Episcop. Sister.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

BURELLA ou CITTA BURELLA, fort petite ville du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Citérieure, près de la riviére de Sangro, & du Comté de Molise, à cinq lieues de Molise, & à six de Solmone ou Sulmone. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUREN, petite ville des Païs Bas, dans le Bétau qui fait partie de la province de Gueldre, avec titre de Comté, est située près de la riviére de Lingen, sur le ruisseau appellé autrefois *la Fosse aux Mules*, à près de deux lieues de Thiel, à cinq de Bois-le-Duc, & d'Utrecht. Elle appartient au Prince d'Orange.

BUREN, petite ville du Cercle de Westphalie, est située sur la riviére d'Alme, dans l'Evêché de Paderborn, vers le midi. Cette ville capitale d'une Baronie, fut brûlée par les Hessiens l'an 1637; mais les Evêques de Paderborn ont pris soin de la rétablir. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUREN, petite ville de Suisse, est située dans le Canton de Berne sur l'Aar, entre Soleurre & Bienne. Quelques Géographes la prennent pour la ville qu'on nommoit anciennement *Petinesca*, que d'autres placent à Bienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUREN (de) famille noble & fort ancienne en Suisse, comme

me on le peut voir dans la Cosmographie de Munsterus; a été considérable, & par divers emplois que ceux de cette famille ont exercez, & par diverses Terres & Seigneuries qu'elle a possédées. ARNAUD de Buren étoit déja en haute estime l'an 1166, comme cela paroit par divers titres, & particuliérement par une transaction rapportée par Stumffius, *dans sa Chronologie Suisse, p.* 306. Ses Descendans se retirérent ensuite avec un grand nombre d'autres familles distinguées dans la ville de Berne, pour se mettre à couvert des vexations des Comtes de Kybourg, & autres grands Seigneurs de ce païs-là. Leur retraite fut suivie de divers emplois considérables qu'on leur donna, & leurs services ne contribuérent pas peu à l'accroissement de cette République. JEAN, qui fut d'église, & CONRAD, avec *Mathilde* sa femme, firent de grandes libéralitez pour la fondation de divers monastéres du voisinage, environ vers l'an 1200. NICOLAS & JACOB fréres, avec *Berthe* leur mére, se distinguérent aussi en œuvres pies, pour les mêmes sujets l'an 1274 & 1276. OTHON & *Isabelle* de Coudrehn sa femme, continuérent aussi à faire des donations considérables à divers couvens, en terres & fiefs, dont quelques aliénations furent autorisées par *Isabelle* Comtesse de Kybourg, en 1307. PIERRE & RODOLPHE, fréres, & fils d'Othon, l'un consacré à l'église, l'autre du Grand Conseil souverain de la République de Berne, contribuérent libéralement pour la fondation du monastere des Dominicains de cette ville en 1326: leurs noms & armes y subsistent encore. JEAN, fils de Rodolphe, Sénateur de la République en 1345, & Seigneur de Morisried, près du Lac de Brientz, qu'il acheta de Jean de Riggenberg Chevalier, en 1356, & eut pour fils JEAN, aussi Seigneur de Morisried & de la Baronie de Signar, qu'il aquit pour onze cens florins d'or en 1399. Il étoit aussi Sénateur de la République, à laquelle il rendit des services importans. Ses Descendans pendant dix générations, ont toûjours été dans les premiéres charges de l'Etat. On trouve dans cette famille vint-deux Sénateurs & Banderets, qui en tems de guerre & de paix ont rendu des services considérables à la République, de même qu'à plusieurs Rois & Princes étrangers. Ils ont aussi donné à l'Eglise diverses personnes, qui y ont occupé des rangs considérables. Louïs de Buren servoit en qualité de Capitaine dans les deux célébres batailles de Murat & de Nancy, où Charles *le Hardi*, Duc de Bourgogne, fut défait en 1476 & 1477. Il fut fait, par ordre des Cantons, Commandant du Comté de Bade. Louïs XII, Roi de France, l'appella à son service, & lui donna, avec une compagnie Suisse, des emplois considérables dans son armée, pour la conquête du Milanois en 1499 & 1500. Il fut du Grand Conseil, Sénateur & Bailli du Comté de Thune. NICOLAS fut Prieur de Serlier, près de Neufchâtel. *Agnès*, Abbesse de Graderthal ou Val-de-Grace, dans l'Argow, fut, pour sa vie exemplaire, béatifiée en 1405. *Elisabeth*, fut Abbesse de l'Isle de Saint-Michel à Berne en 1503. DAVID, Seigneur de Sestingues, & Baron de Vaumarins, dans le Comté de Neufchâtel, qu'il hérita de *Marguerite* de Bonstetten son épouse, porta les armes dans sa jeunesse sous Frédéric-Henri, Prince d'Orange, & dans l'Empire, où il aquit de l'honneur. Il fut Bailli de Lausane & de Romamoustier en 1640 & 1650, puis Sénateur & Banderet de la République de Berne. En reconnoissance de ses services & de ceux de ses prédécesseurs, l'Empereur lui conféra la dignité de Baron de l'Empire, pour lui & pour tous ses Descendans; & les lettres en furent enregîtrees dans la Matricule de l'Empire. JEAN-CHARLES son fils, qui vivoit encore vers la fin du siécle passé, Baron de Vaumarins, premier Vassal & Grand Véneur des Comtez souverains de Neufchâtel & de Valangin, a été Bailli à Nion, dans le païs de Vaud, près de Genéve, Sénateur & Banderet depuis 1682. * *Mémoires Manuscrits.*

* BUREN, (Amilius de) en Latin *Buranus*, de la Congrégation des Fréres de S. Jérôme, a composé les Ouvrages suivans, *Exhortatio de mutua caritate servanda; Epistola de felici obitu Luberti.* Il mourut à Déventer le dixiéme juin de l'an 1404. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 46.

BURFORD, bourg d'Angleterre, dans la partie méridionale du Comté d'Oxford, qu'on appelle *Brampton*, est situé sur une hauteur. C'est un lieu ancien; & c'est prés de là qu'il se donna une grande bataille l'an 750, entre Cuthbert, Roi des Saxons occidentaux, & Ethelbald Roi de Mercie, où ce dernier fut entiérement défait, & son étendart, sur lequel il y avoit un dragon réprésenté, fut pris. On en a célébré la mémoire dans ce bourg pendant quelques siécles. Burford donne le titre de Comte au Duc de Saint-Albans. Il est a 61 milles Anglois de Londres. Il y a près de là un lieu nommé *Burford Downs*, fort renommé pour la bonté de ses chevaux, * *Dict. Anglois.*

BURG ou TER BURG, petite ville des Provinces-Unies, est dans le Comté de Zutphen, sur le vieux Issel, entre la ville d'Anholt & celle de Dotekom. * Maty, *Dict. Géogr.*

BURG, ville de l'isle de Fémeren. *Voyez* BORG.

BURGAW ou BURGOW, en-Latin *Burgavia*, païs d'Allemagne dans la Souabe, avec titre de Marquisat, est situé le long du Danube du sud-ouest au nord-est, ayant pour bornes du nord-ouest au sud-est le Comté de Papenheim; à l'ouest quelques Terres appartenantes au Duc de Wirtemberg & à la ville d'Ausbourg, & le Lech; & au midi par un petit païs appartenant au Comte de Hohenzollern, & par les Terres des Fuggers. Burgaw est la ville capitale, située sur la riviére de Mindel, & donne le nom au païs. Il y a encore quelques bons bourgs & des monastéres célébres, comme Welden, Wetenhausen, Reisempurg, Ietingen, &c. Cette ville fut assiégée, en l'année 1321, par l'Empereur Louïs de Baviére qui ne la put prendre. Ce païs a environ huit ou dix lieues de long & autant de large. Il a eu autrefois des Marquis particuliers. Henri, dernier de cette famille, mourut vers l'an 1283, & depuis ce tems le Marquisat de Burgaw est entré dans la Maison d'Autriche, & a même été souvent le titre & l'appanage des cadets.

BURGAW, ville. *Voyez* l'article précédent.

* BURG-CASTLE, *Burg-Castellum*, anciennement *Garriannonum*, *Garreyenum*, étoit autrefois une ville des Icéniens, mais ce n'est maintenant qu'un village du Comté de Norfolk en Angleterre. Il est situé sur la riviére de Yar, à deux milles au dessus de Yarmouth qui a profité de ses pertes. * Maty, *Dict. Géogr.*

BURGDORFF, petite ville avec un château, est en Suisse, dans le Canton de Berne, environ à trois lieues de la ville de Berne, vers le septentrion oriental. * Maty, *Dict. Geogr.*

BURGDORFF, BORGDORFF, BORCHDORFF. *Voyez* BORGDORFF.

BURGEL, bourg ou petite ville du Duché d'Altenbourg en Misnie, est situé sur une petite riviére à deux lieues de Iéna, & à quatre de Naumbourg vers le midi. Il est chef d'un Bailliage qui appartient aux Ducs de Saxe-Weimar. * Maty, *Dict. Géogr.*

BURGENSIS (Louïs) premier Médecin des Rois François I & Henri II, né à Blois environ l'an 1494, étoit fils de *Jean* Burgensis, Médecin de Louïs, Duc d'Orleans, depuis Roi de France, XII. du nom. Il fut reçu Docteur en Médecine de la Faculté de Paris dès l'âge de 18 ans, & fut admis à 22 ans par le Roi François I, au nombre de ses Médecins ordinaires. Il fut ensuite premier Médecin de sa Majesté; & contribua baaucoup à la délivrance de ce Roi, lorsqu'il étoit prisonnier à Madrid, par un artifice dont Charles-Quint ne se défia pas. François I étant tombé malade, Burgensis fit croire à l'Empereur qu'il n'y avoit pas lieu d'espérer sa guérison, parce que l'air du païs lui étoit tout à fait contraire. Cela obligea Charles-Quint de traiter promptement avec le Roi, pour ne pas perdre sa rançon; & ainsi François I fit son accord en 1526, à des conditions que l'Empereur n'auroit pas acceptées autrement. Burgensis fut recompensé au retour du Roi, & acheta les Seigneuries de Montgougier & de Meulan. Apres la mort de François I, il fut aussi premier Médecin de Henri II, sans que Fernel, qui étoit en faveur, voulût lui disputer ce rang. * Bernier, *Hist. de Blois.*

* BURGERSDYK (Franco) naquit en 1590 à Lier, village de Hollande dans le voisinage & au sud-ouest de Delft. Après avoir fait ses premiéres études à Amersfort & à Delft, il alla à Leyde, où après quelques mois de séjour il se mit à enseigner la Logique. Il s'appliqua particuliérement à la Théologie. Quatre ans après il se rendit en France, où il eut à peine été six mois que Du Plessis-Mornai lui fit avoir à Saumur la place de Professeur en Philosophie. A cinq ans de là, il demanda sa démission qu'il eut bien de la peine à obtenir, & qu'on lui accorda enfin avec de grandes démonstrations d'estime & de bienveillance. Etant arrivé à Leyde, il fut fait Professeur en Logique & en Morale. Après la mort de Gisbert Jacchæus, on le fit Professeur en Logique & en Physique. Il fut trois fois Recteur Magnifique. Il mourut en 1636, après une maladie de six mois. Il avoit épousé la fille de Jaques Verboom, Bourguemâitre de Leyde, & il en eut deux enfans. On a de lui, *Idea Philosophiæ naturalis & moralis; Collegium Physicum, triginta duabus Dissertationibus totam naturalem Philosophiam complexum; Institutiones Logicæ:* ce dernier livre a été destiné par ordre des Etats pour l'instruction de la Jeunesse dans tous les Colléges de Hollande. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Petri Cunæi *Oratio funebris.* Cellarius, *in Notis ad eandem.*

BURGGRAVE. *Voyez* BURGRAVE.

BURGH, bourg d'Angleterre dans le Comté de Lincoln, appartient au Canton de Wray, dans la division de Lindsey. * *Dict. Angl.*

* BURGH (Adrien Vander) Flamand natif de Bruges, Sécretaire des Etats d'Utrecht, portoit le même nom que son pére qui étoit Président du Conseil Royal de Flandre & Membre du Conseil d'Etat. Il étoit assez bon Poete. On a de lui, *Laudes Hieronymi Columnæ, & Ascanii Columnæ, &c. Epigrammatum sacrorum Centuriæ duæ; Epigrammatum Centuriæ tres; Hymnus Paschalis de Vita, Morte, & Resurrectione Christi; Farrago piarum Similitudinum; Charites, sive Silvæ piorum Amorum; Fides ac Spes; Pia Decasticha, seu Sententiarum & exemplorum Centuriæ tres; Oculi & Oscula; Funerum liber; Pia Solatia; Piorum Hexastichōn Centuriæ quatuor; Hortulus Precum ad Magistratum Ultrajectinum.* Il a aussi revu & publié *Petri Apollonii Presb. Novariensis de Excidio Hierosolymitano libri quatuor.* Il mourut en 1606. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 18. 19.

* BURGH (Lambert Vander) frére du précedent, fut Chanoine & ensuite Doyen de l'église de St. Martin d'Utrecht, & dans le premier Membre des Etats de la Province. Il fit tous ses efforts pour soutenir l'Eglise Romaine qui étoit alors dans un état chancelant; mais ils furent inutiles, & il fut obligé par ordre du Chapitre de signer l'Union d'Utrecht. Ensuite ayant perdu sa place dans l'assemblée des Etats, il prit le parti de la retraitte, & composa les Ouvrages suivans, *Histoire des Ducs & Princes de Savoye; La Vie de Guy Comte de Flandre; Quelques priéres à la Vierge en vers Latins; Fondation de l'Eglise Collégiale de Ste Marie à Utrecht; Histoire des Comtes de Flandre*, en quatre tomes. On ne marque pas en quelle langue ils ont été écrits. Il mourut le 17 août 1617, âgé de septante cinq ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 611. & 612.

* BURGH (Gérard Ter) naquit à Zwol en Overissel l'an 1608. Ce fut un habile Peintre, & il apprit la Peinture sous son pére qui étoit un des meilleurs Peintres de son tems. Quand il en sut assez pour se conduire lui même, il visita l'Allemagne, l'Italie, la France, l'Angleterre, l'Espagne & les Païs-Bas laissant par tout des marques de son habileté. En 1645, il alla à Munster où se trouvoient les Plénipotentiaires des Princes de l'Europe qui étoient en guerre, pour y traitter de la paix. Il y fit connoissance avec le Peintre du Comte de Pignorando. Il en reçut beaucoup d'honnêtetez, & il lui aida à peindre un grand tableau qu'il avoit entre les mains pour le Prince, & dont il ne pouvoit venir à bout. La piéce étant achevée plut beaucoup au Comte qui ne put s'empêcher de lui dire qu'il voyoit bien qu'il ne l'avoit pas faite seul. Le Peintre lui ayant avoué la chose, il souhaitta de voir le Mâitre qui y avoit mis la main. Il falut obéïr, & lui présenter Ter Burg dont il se fit peindre à l'instant. Ce portrait fut trouvé si beau que tous les Plénipotentiaires voulurent être peints de sa main. Le Comte de Pignorando charmé de l'excellence de ses piéces, l'engagea à force de

pro-

promeſſes de venir avec lui en Eſpagne, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il fit le portrait du Roi. Cette piéce lui attira les applaudiſſemens de toute la Cour, & le Roi, pour lui témoigner combien il étoit ſatisfait de ſon ouvrage, le fit Chevalier, & lui fit preſent d'une médaille d'or pendue à une chaîne d'or, d'une épée & d'une paire d'éperons. Il fit auſſi les portraits de pluſieurs Seigneurs de la Cour, & de quelques Dames du premier rang, & il eſt certain que s'il avoit voulu prolonger ſon ſéjour à Madrid, il y auroit été accablé d'ouvrage. Mais comme il poſſédoit l'art de s'inſinuer dans les bonnes graces des Dames, les Eſpagnols en conçurent une telle jalouſie, que pour en prévenir les effets, il paſſa en Angleterre, où il eut le bonheur de ſe faire goûter. Enfin il retourna en Overiſſel, & s'établit à Déventer où il fut ſi conſidéré qu'on le fit Membre de la Régence. Il mourut en 1681, dans la 73 année de ſon âge. La piéce qui lui a fait le plus d'honneur eſt le tableau de la paix de Munſter, dans lequel ſont peints au naturel tous les Plénipotentiaires, & où il s'étoit peint lui même parmi les ſpectateurs. Il en demandoit ſix mille francs, mais ne pouvant pas en tirer cette ſomme, il le garda pour lui même, & on peut le voir dans la maiſon de Monſieur le Bourguemâitre Ter Burg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres* en Hollandois, *partie* 3.

* BURGHSWALBACH, petite ville de la Vétéravie à l'orient de Naſſau dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

BURGI, BURGO ou BURGIUS (Alexandre) Italien, natif de Modiana, qui eſt un bourg dans la Romagne, & Evêque de Borgo S. Sepolchro, vivoit au commencement du XVII ſiécle. Il avoit un Benefice dans le lieu de ſa naiſſance; ce qui le fit longtems connoître ſous le nom de *Prieur de Modiana*. Son érudition lui fit des amis illuſtres, entre autres, le Cardinal Paléote, qui lui communiquoit ſes Ouvrages. Depuis il fut choiſi pour être Sécretaire des Cardinaux; & ſous le pontificat de Clément VIII, il eut l'Evêché de Borgo S. Sepolchro, & fut employé dans les plus grandes affaires par le Cardinal Aldobrandin. Quelque tems après il en fut éloigné, pour avoir eu trop de correſpondance avec le Duc de Florence, à la Cour duquel il ſe retira. Mais le Cardinal de Médicis ayant été élu Pape en 1605, ſous le nom de *Léon* XI, le remit en faveur. La prompte mort de ce Pontife arrêta le cours de la fortune de Burgi. Il prononça le huitiéme du mois de mai de la même année, cette Harangue que nous avons de lui, & mourut vers l'an 1609, âgé de 63 ans. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illuſtr. ch.* 67.

BURGIAN ou BOURÉGIAN, ville du Choraſan, province de Perſe, eſt au nord du Lac qui porte ſon nom, & environ à 65 lieues de la ville d'Hérat, vers le levant. Quelques uns la prennent pour l'ancienne Alexandrie, capitale de l'Arie, que d'autres mettent à Hérat. * Maty, *Dict. Géogr.*

BURGIAN (le Lac de) anciennement *Arius Lacus*, grand Lac de la Perſe. Quelques uns le mettent dans le Choraſan, & d'autres dans le Siziſtan. Quoiqu'il en ſoit, ce Lac reçoit pluſieurs riviéres, & il n'en produit aucune. * Maty, *Dict. Géogr.*

BURGIUS. *Voyez* BURGI.

* BURGLEN, bourg de Suiſſe avec un château, eſt ſitué ſur le Thur dans le Thurgaw, au midi de Conſtance, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

* BURGLENFELDT, ville ou bourg du Duché oriental de Neubourg, ſur le Nab au nord de Ratisbonne, tirant vers l'oueſt, à la diſtance de cinq à ſix lieues. On y braſſe de fort bonne biere.

* BURGLOS, ville de Tranſſylvanie au nord de Colozwar ou Clauſembourg tirant vers l'oueſt, à la diſtance de ſix à ſept lieues.

* BURGO, petite ville du Comté de Tirol, à l'orient de la ville de Trente, tirant vers le nord, à la diſtance de cinq à ſix lieues.

BURGOS, en Latin *Braxum* ou *Brucelum*, enſuite *Burgi*, ſur l'Arlanza, ville épiſcopale de l'Eſpagne Tarraconnoiſe, maintenant dans la Vieille Caſtille, dont elle eſt capitale, avec Archevêché, à douze lieues de Valence, à ſeize de Valladolid, & a trente-cinq de Madrid. Quelques uns la prennent pour la *Braum* ou *Bravum* de Ptolomée, & d'autres la nomment *Burgi*, *Burgum* & *Maſburgum*. Elle eſt des plus belles, des plus grandes & des plus peuplées de toute l'Eſpagne, ſituée ſur le penchant d'une colline, qui a un château aſſez fort & ancien ſur le ſommet, & au pié la riviére d'Arlanza, qu'on y paſſe ſur divers ponts. Les rues ſont aſſez étroites & mal diſpoſées, comme dans les villes anciennes: il y en a pourtant de plus grandes & & de plus belles, & ſur tout celles qui abouttiſſent aux places de *la Lana*, de *la Huette del Rei*, & de l'egliſe cathédrale, qui eſt tres-vaſte & magnifique. Outre cette égliſe il y en a encore d'autres tres belles, diverſes Abbaies, des monaſtéres, & un Collége de Jeſuites. Les Dominicains en ont auſſi un. Le monaſtére du Crucifix des Auguſtins y eſt auſſi célébre. Ils prétendent que le Crucifix qu'ils poſſédent, & qui eſt une des grandes dévotions d'Eſpagne, a été fait par Nicodéme. D'autres le diſent apporté du ciel. Il y a dans Burgos un hopital royal de quatre-vint mille livres de revenu. On dit que l'Archevêque en a ſix-vint mille. Il y a auſſi hors des murailles un célébre monaſtere de cent cinquante Religieuſes, qui ſont toutes filles de Princes ou de grands Seigneurs. Ce monaſtére en a dix-ſept autres ſous ſa dépendance, quatorze villes & cinquante bourgs ou villages, dont l'Abbeſſe élit les Gouverneurs & les Magiſtrats, & diſpoſe de douze Commanderies. Burgos eſt une ville de commerce, ornée de grand nombre de fontaines & de palais, entre leſquels on diſtingue celui du Connétable, & celui de l'Archevêque. Le ſiége épiſcopal y fut transféré de l'ancienne ville d'Auca en 1075, ou, ſelon d'autres, en 1097; & au XVI ſiécle, Grégoire XIII, à la priére du Roi Philippe II, en fit un Archevêché, qui a pour ſuffragans Pampelune, Calahorra & Palencia, & qui vaut quarante mille ducats de revenu. Saint Aléaume, autrement S. Eleſmes, mourut en cette ville vers l'an 1100, & fut enterré dans le monaſtére de Saint-Jean, dont il avoit été Abbé. Son corps fut transféré depuis dans une égliſe paroiſſiale de la ville, appellée de ſon nom ſaint Eleſmes, & la ville l'a choiſi pour ſon patron. * Mariana, *l.* 8. *c.* 2. Lucius Marineus, *l.* 3. *de Reb. Hiſpan.* Botero, *Relat. Hiſpan.* Nonius, *Deſcript. Hiſp.* Merula, *Coſmograph. partie* 2 *l.* 2. Gregoire Algarez, *Poblac. Eccleſ. Hiſp.* Schottus, *Biblioth. Hiſpan. tome* 1. *c.* 5. Le Mire, *Geogr. Eccl. & Not. Epiſc. l.* 4. *c.* 13. Baillet, *Vies des Saints, au* 30 *juin.*

SYNODES DE BURGOS.

Les Evêques de Burgos ont ſouvent publié des Ordonnances dans les Synodes qu'ils ont eu ſoin d'aſſembler, pour le bien & l'avantage de leur Diocéſe. Gonzalès, qui en étoit Evêque, célébra un Synode en 1377; Jean de Cabeça de Vaca en aſſembla un en 1411; Louis de Cunna en 1474; & Paſcal en 1499 & 1500.

BURGOS (Antoine) Eſpagnol, natif de Salamanque, avoit une grande connoiſſance de la Juriſprudence Civile & Canonique. On l'envoya en Italie, où il enſeigna vint ans à Bologne, dans le Collége de ſaint Clément des Eſpagnols, fondé par le Cardinal Albornoz. Le Pape Léon X l'appella à Rome, & lui donna une charge dans la Signature, qu'ils appellent *de Grace*. Antoine de Burgos l'exerça aſſez longtems, & mourut le dixiéme décembre de l'an 1525, âgé de 70 ans. Il a écrit ſur divers chapitres des Décrétales. * Gui Pancirole, *de Clar. Leg. Interpr. lib.* 3. *cap.* 54. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

BURGOS (Jean Baptiſte) Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, étoit de Valence en Eſpagne. Son mérite le fit diſtinguer dans ſa province, dont on lui donna la conduite; & ſa profonde connoiſſance dans la Theologie le fit choiſir pour aſſiſter au Concile de Trente. Il y prononça le troiſiéme Dimanche de l'Avent de l'an 1562, cet excellent Diſcours, qu'on a depuis publié, ſur les quatre moyens dont on ſe peut ſervir pour extirper les Héréſies. Il enſeigna depuis à Valence, où il mourut après l'an 1573. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Le Mire, *de Script ſæc. XVI.*

* BURGOS (Alexandre) né à Meſſine en Sicile, le 26 déc. 1666, entra à onze ans dans une maiſon religieuſe. En 1683, il fit choix de l'Ordre des Freres Mineurs, & il enſeigna aux Moines de ſon couvent la Philoſophie & la Theologie Scholaſtique. Il fut choiſi peu de tems après pour faire en ces deux Facultez des leçons publiques à Bologne, & pour y enſeigner la Rhétorique. Il s'aquit une telle réputation par tout & particuliérement à Rome, qu'il ſe fit aimer des Prelats & des Cardinaux qui voulurent avoir commerce de lettres avec lui, & qui en furent ſi ſatisfaits, qu'ils lui firent bientôt avoir la charge de Conſeiller du ſacré Collége, de laquelle il s'aquitta d'une maniére ſatisfaiſante pour tout le monde. La multitude de ſes occupations n'interrompit point ſes études, & ne l'empêcha pas d'enrichir de tems en tems le public de pluſieurs beaux Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

BURGOS (Paul) *Cherchez* PAUL DE BURGOS.

BURGOW. *Cherchez* BURGAW.

BURGRAVE, titre & dignité en Allemagne. Les Burgraves dans leur origine étoient les Gouverneurs des fortereſſes de leur diſtrict. On les nommoit *Comites Caſtellani*. Le Burgraviat de Nuremberg appartenoit à la Maiſon de Brandebourg; celui de Magdebourg à celle de Saxe. En Boheme, le principal Officier, qui fait les fonctions de Viceroi, eſt nommé *Burgrave*. L'on rapporte l'origine de celui de Nuremberg à l'Empereur Henri IV, lequel donna le droit de bourgeoiſie à cette ville en 1160, après y avoir élevé une égliſe à Dieu ſous l'invocation & le nom de *ſaint Giles*. D'autres prétendent que ce Burgraviat eſt encore plus ancien, & le rapportent à Conrad II, dans lequel tems Nuremberg fut fait partie de l'Empire Romain en 911. Dans la Pruſſe, le Burgrave eſt une des quatre principales charges de la province; & en Gueldre le Burgrave de Nimégue eſt Préſident des Etats de cette province. Il y a d'autres païs où cette dignité eſt avilie, ſur tout dans le Palatinat. De quinze familles qui jouïſſoient autrefois dans l'Empire du titre de Burgrave, il n'en reſte plus que deux; celle de Daun, & celle de Kornhgerg. Il y a eu auſſi autrefois un Burgrave à Leyde, & cette dignité a réſidé d'ancienneté dans la Maiſon de Waſſenaar: mais elle a cedé ſes droits à cet égard à la ville de Leyde. * Tob. Pfanner, *de præcipuis Germaniæ Principum Gentib. c.* 4. *Lettere* di Gregorio Leti, *partie* 1. *p.* 74. & 251.

BURGSCHWABACH. *Voyez* BURGSCHWALBACH.

BURI (Richard de) *Cherchez* ANGERVILLE.

* BURIACH, *Buriacum* en Latin, petit lieu du Cercle de Souabe, dans le Marquiſat de Bade-Dourlach, à deux lieues de Philipsbourg du côté du midi. Quelques Géographes mettent en ce lieu l'ancienne ville de *Budoris*, que d'autres placent à Heidelberg; mais ce ne ſont que conjectures de part & d'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

BURIANA, anciennement *Prilis*, Lac de la Toſcane en Italie, eſt dans le Siennois, prés de la côte, & a pris ſon nom du bourg de Buriana, qui eſt ſur ſes bords. On l'appelle auſſi le *Lac de Caſtiglione*, du nom d'un autre bourg, qui eſt ſur ſa rive occidentale. * Maty, *Dict. Géogr.*

BURIANA, bourg de la Toſcane en Italie, eſt dans le Siennois, ſur le Lac de Buriana ou de Caſtiglione, à l'endroit où il reçoit la riviére de Bruno. On croit que Buriana eſt la ville de l'ancienne Etrurie, qu'on nommoit *Saleumbrona* ou *Salebrone*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BURIBURG, *Buriburgus Mons*, montagne où l'on voit les ruines de la ville épiſcopale qu'on nommoit *Buriburgum*. Elle eſt dans le Landgraviat de Heſſe prés de la riviere d'Eder, & de la ville de Fritzlar. * Maty, *Dict. Geogr.*

BURICK ou BUDRICK, *Burichum*, *Budrichium* & *Burunchium*, ville d'Allemagne dans le Duché de Cleves, eſt ſituée ſur le Rhin, à deux ou trois lieues de la ville de Gueldre, & eſt aſſez bien

bien fortifiée. Les Hollandois en étoient les maîtres; & c'est l'une des quatre villes que le Roi Louïs XIV fit attaquer en même tems à l'ouverture de la campagne de Hollande en 1672. Ce fut le Maréchal de Turenne qui l'assiégea avec une partie des troupes de sa Majesté. Depuis on l'abandonna.

BURIDAN (Jean) natif de Béthune dans l'Artois, Docteur & Recteur de l'Université de Paris dans le XIV siécle, vivoit encore, selon Robert Gaguin l'an 1355. Il passa pour un des plus habiles Philosophes de son tems, lorsque la Philosophie ne consistoit que dans la discussion de questions vaines & inutiles; & c'est de lui qu'est venu le proverbe de l'*Ane de Buridan*, qui a été depuis si commun dans l'Ecole, & dont on peut voir l'explication dans le *Dict. Crit.* de Bayle, *au mot* Buridan. Aventin rapporte que Buridan, qui étoit Disciple d'Ockam, & de la faction des *Nominaux*, fut persécuté par celle des *Réaux*, & obligé de se réfugier en Allemagne, où il fonda, dit-il, l'Université de Vienne. Il composa quelques Traitez, *Quaestiones Metaphysicales*, imprimées en 1518; *Commentaria in Aristotelis Physicam, &c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 471. Du Boulay, *Histor. Univers. Paris.*

* BURIENNE est le nom d'une Sainte à l'honneur de laquelle on bâtit une église, & établit un azyle qui portent le nom de Sant-Buriens. Cela se trouve dans la province de Cornouaille, à l'extremité occidentale du côté de Lands-end. * Beeverell, *Del. de l'Angleterre, p.* 667.

BURIS ou BULIS, & SPERTHIS, Lacédémoniens, partirent de leur propre mouvement pour aller vers Xerxès, & se soumirent à endurer telle sorte de supplice que bon lui sembleroit, pour expier le crime que les Lacédémoniens avoient commis, par le meurtre des Herauts que ce Roi leur avoit envoyez. Cette intrépidité donna de l'admiration à Xerxès, qui non seulement leur pardonna le crime de leurs Citoyens; mais les pria même de demeurer avec lui au rang de ses Favoris: à quoi ils répondirent, qu'étant venus pour sauver leur païs, ils n'avoient garde de l'abandonner ainsi, & qu'ils chérissoient beaucoup plus leur liberté que le Royaume de Perse. * Plutarque. Hérodote, *liv.* 7.

BURISDAN (Jean-Baptiste de) a fait des Commentaires sur les Coutumes de Vermandois, de Ribemont, de S. Quentin, de Noyon, de Coucy & de Rheims, dont il est parlé *au Journal des Savans du mois de février* 1666.

* BURITACA, contrée du Gouvernement de Sainte-Marthe dans l'Amerique meridionale. On ne peut pas en marquer exactement la situation ou les autres particularitez, parce qu'on ne la trouve par sur les Cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

* BURLATZ, petite ville de France dans le Haut Languedoc, au diocése de Castres. Elle est sur l'Agout au nord-est de Castres dont elle est éloignée d'environ une lieue.

BURLEY (Gautier) Anglois, Prêtre & Théologien de l'Université d'Oxford, qui vivoit dans le XIV siécle en 1337, étudia à Paris, & eut pour Maître, Jean Duns, dit *Scot*, & pour compagnon, Guillaume Ockam. Lorsqu'il fut de retour en son païs, il écrivit contre le même Scot; & laissa plusieurs Traitez de Philosophie, & un de la Vie des Philosophes, qui est pourtant plein de fautes, & qui fait connoître que son Auteur avoit peu de connoissance des Belles Lettres. Il croit que Pline, Auteur de l'Histoire Naturelle, & celui qui a écrit les Epîtres, ne sont qu'un. Il confond même plusieurs Auteurs de même nom. A cela près, il savoit assez bien la Scholastique, qui étoit la Science de ce tems-là. * Baleus. Leland & Pitseus, *de Script. Angl.* Gesner, *Biblioth.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c. ult.*

BURLINGTON & BRIDLINGTON, ville maritime d'Angleterre, dans le Comté d'Yorck. Elle est sur une hauteur, environ à un mille de la mer; mais du côté de la mer il y a un quai, qu'on nomme *le Quai de Burlington*, dont la baye voisine est appellée *la Baye de Burlington*. En 1664, Richard Boyle, Comte de Cork en Irlande, fut fait Comte de Burlington par le Roi Charles II. * *Diction. Anglois.*

BURMAN (François) Professeur en Théologie à Utrecht, étoit fils de PIERRE Burman, Ministre de l'église Réformée, que les Réfugiez des Païs-Bas avoient établie à Frankendal, & de *Josine* Balde. Il naquit à Leide, où son pére & sa mére s'étoient réfugiez en 1628, lorsque les Espagnols ravagérent tout le Palatinat. Peu de tems après, *Pierre* Burman étant mort à Emmerick, dans le païs de Cleves, où il avoit été appellé pour y exercer son ministere, sa veuve se retira à Leide, où François Burman fit ses études sous la direction de Festus Hommius. A l'âge de 23 ans il fut appellé par des Hollandois établis à Hanau en Allemagne, pour être leur Ministre. Les fonctions de son ministére ne l'empêchérent pas de continuer ses études avec beaucoup d'application. De là il fut appellé à être Régent du College des Etats de Hollande, où il avoit lui-même été élevé & instruit. A peine y avoit-il été un an, que son mérite & sa réputation le firent appeller à Utrecht, pour y être Professeur en Théologie, à quoi l'on joignit ensuite la charge de Ministre de l'église. Il épousa la fille du célébre *Abraham* Heidanus, qui étoit veuve de *Denys* Crucius, Ministre de l'église de Nimégue, & duquel elle eut entre autres enfans *Charles* Crucius, qui étoit en 1714, à la tête de la Magistrature de Leide. François Burman eut quatre enfans de son épouse, une fille & trois fils, dont l'un nommé *Pierre*, après avoir exercé la charge de Professeur en Histoire, en Langue Greque & en Eloquence à Utrecht, a été appellé en la même qualité dans l'Académie de Leyde; le second appellé *Abraham* mourut jeune; & le troisiéme qui portoit le même nom que son pére, fera le sujet de l'article suivant. François Burman étoit tres estimé, & rendit de son tems l'Université d'Utrecht tres florissante. Il étoit bon Philosophe, entendoit bien les Langues savantes, étoit grand Théologien & bon Prédicateur. Il a expliqué en Flamand le Pentateuque, & les livres de Josué & des Juges. Il a donné un Cours de Théologie, qui a été plusieurs fois imprimé. Il ne suivoit pas si aveuglément Cocceïus, qu'il ne l'ait abandonné dans l'explication de diverses prophéties. Il mourut le dixiéme novembre de l'année 1679. * Grævius, *dans l'Oraison Funébre de François Burman.*

* BURMAN (François) fils du précédent naquit à Utrecht en 1671. Après avoir fait ses premiéres études à Utrecht & les avoir continuées à Alkmar, il revint à Utrecht où il profita tellement des leçons du Professeur Grævius, qu'il écrivit mieux en Latin que tous les Théologiens de son tems. Il alla ensuite à Leide pour y apprendre la Philosophie & les Mathématiques, après quoi il revint à Utrecht pour y apprendre la Théologie sous les Professeurs Witzius & van Halen. Cela étant fait, il visita les autres Académies des Provinces-Unies, & les Ecoles Illustres de Dordrecht & d'Amsterdam. Il étudia à Franeker sous les Professeurs Vander Waayen, Vitringa & Roël. Il y apprit lui-même à ses heures de loisir les fondemens de la Langue Hébraique dans laquelle il se perfectionna sous le Professeur Rhenferd, de qui il apprit aussi en fort peu de tems le Syriaque, le Chaldaïque & le Rabbin. A Groningue il entendit le célébre Braunius, à Dordrecht le grand Van Till, & à Amsterdam le fameux Francius. Dans le tems qu'il n'étoit encore qu'Etudiant en Théologie il fut appellé pour être Ministre à Coudum en Frise. Dans ce lieu il fit venir un Rabbin d'Amsterdam qu'il entretint chez lui pour apprendre de ce Maître ce qu'il y a de plus recherché dans la Langue Sainte, & les sentimens des Juifs mêmes au sujet des cérémonies de leur service. Il apprit l'Arabe sans l'aide d'autrui. Trois ans après il fut appellé à la Brille en 1698. Lorsque les Etats Généraux envoyérent des Ambassadeurs extraordinaires en Angleterre pour y faire des complimens de condoléance sur la mort du Roi Guillaume, & pour y féliciter la Reine Anne sur son avénement au thrône, il les accompagna en qualité de leur Ministre. Pendant le séjour qu'il fit en Angleterre, il ne manqua pas de visiter les Académies d'Oxford & de Cambridge & leurs Bibliothéques & fit connoissance avec les Savans du païs. A peine fut-il de retour à la Brille que les églises de Nimégue & d'Enkhuizen le demandérent pour Ministre. Il se détermina pour la derniére & il y commença son Ministére en 1703. Il n'y avoit pas encore été deux ans, lorsque le Consistoire de l'église d'Amsterdam lui adressa une vocation qu'il accepta en 1705. Dix ans après il fut appellé Professeur à Utrecht: mais au bout de quatre ans après une courte maladie, il mourut le 22 septembre 1719. Il s'étoit épuisé à force d'étudier & cela avoit contribué plus à sa mort que la fiévre dont il fut attaqué. Il possédoit toutes les qualitez d'un homme de bien & d'un Savant du premier ordre. Il a donné au jour un Traitté de la Poësie des Hébreux, & une Apologie pour son pére contre Limborch. Ces deux Ouvrages sont écrits en Latin. Il écrivit en Flamand contre *Leenhof* & la première partie de l'Harmonie des quatre Evangélistes. S'il avoit pu achever cet Ouvrage, on pourroit s'assurer qu'il auroit surpassé tous les autres qui portent le même titre. Il a laissé une si prodigieuse quantité d'Ouvrages écrits de sa main qu'on a de la peine à croire qu'un seul homme en si peu de tems ait pu tant écrire. Il avoit épousé Elizabeth Thierens de Delft & il en eut une fille & huit fils. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

BURNET, Archevêque de Glascow. Il étoit proche parent du Comte de Rutherford auquel il devoit son avancement. Ce Seigneur, Gouverneur de Dunquerque, au tems qu'on la vendit à la France, fut envoyé à Tanger où il périt dans une rencontre avec les Maures. A sa recommandation, Burnet, qui avoit vécu longtems en Angleterre, & qui ne connoissoit du tout point l'Ecosse, fut fait d'abord Evêque d'Aberdeen, & en 1664 Archevêque de Glascow, après la mort de Fairfoul. C'étoit un homme, mou, bon, assez savant, vivant bien, sans génie, porté à la paix & à la modération; mais se laissant conduire, & prenant toutes les impressions qu'on vouloit lui donner. * Gilbert Burnet, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne, tome* 1. *p.* 415.

BURNET (Gilbert) Evêque de Salisbury, naquit à Edimbourg en Ecosse le 18 septembre 1643, de l'ancienne & noble famille des *de Leyes*. Son pére fut un savant Jurisconsulte, & après le rétablissement de Charles II, il fut Seigneur de la Session. Il portoit le titre de Lord *Cromont*. Son Oncle maternel fut le Lord *Warriston*, aussi Seigneur de la Session & un des Chefs du parti des Presbytériens. Comme son pére étoit opposé au parti de Cromwel il fut aussi sans emploi & il eut tout le tems nécessaire pour vaquer lui-même à l'instruction de son fils; c'est ce qu'il fit jusques à ce que le fils eût atteint l'âge de dix ans. Alors il l'envoya à l'Académie d'Aberdeen, où il fut créé Maître ès Arts dans sa 14 année. Le pére auroit souhaité que son fils se vouât à l'Eglise; mais il aima mieux étudier la Jurisprudence pendant une année, après quoi il changea de lui même de sentiment & s'adonna à la Théologie. Il y fit de si grands progrès en tres-peu de tems, qu'à l'âge de 18 ans, il prononça son Sermon d'examen, & d'abord après on lui offrit à Edimbourg une église qu'il refusa. Après la mort de son pére, il fit un voyage en Angleterre, où il lia connoissance avec les plus célébres personnages de ce tems-là. Peu après il passa en Hollande, & étudia l'Hébreu à Amsterdam sous un Rabin. Comme il étoit en relation avec tant d'honnêtes gens de différentes Religions, il se forma cette régle, *qu'à l'égard de la Religion, il faloit user de beaucoup de tolérance envers tous les hommes.* Il quitta la Hollande pour passer en France & à son retour à Londres il fut reçu Membre de la Société Royale. En 1665, il retourna en Ecosse, où il se fit ordonner, & prit possession de l'église de *Salton*, qui lui avoit déjà été donnée avant qu'il entreprît son voyage. Il se servit alors d'une méthode bien particuliére pour se perfectionner dans la prédication. Toutes les fois qu'il se promenoit soit à cheval, soit à pié, il prenoit un Texte, sur lequel il prononçoit à haute voix un discours. Il s'acquit par là une grande facilité de penser & de s'énoncer sur chaque matiére sans avoir besoin de beaucoup de tems pour s'y préparer. Il s'aquitta de son emploi avec beaucoup de soin, & comme il remarqua que les Evêques d'Ecosse n'avoient pas le même zéle que lui pour leurs fonctions, il leur adressa là-dessus un Mémoire exprès, se retira de toute sorte de societez, & vécut en Hermite pendant deux ans. Il se nourrit alors si frugalement qu'il en tom-

tomba dangereuſement malade d'une fiévre. Cet événement lui fit changer ſon genre de vie, abandonner la lecture des livres myſtiques, qu'il avoit lus avec plaiſir pendant ſa vie retirée, & qu'il trouva, dans la ſuite, contraires à la ſaine raiſon, d'autant plus qu'il remarqua qu'ils excitoient dans l'homme un amour exceſſif de ſoi-même & un grand mépris pour le prochain. En 1669, il obtint la Chaire de Profeſſeur en Théologie à *Glaſcow*, où il s'aquitta de ſon devoir avec un zéle extraordinaire pendant quatre ans & demi. Il ſouffrit beaucoup pendant ce tems-là, tant de la part des Presbytériens que des Epiſcopaux, car quoiqu'il fût du parti de ceux-ci, il ne voulut point procéder contre les premiers ſelon la rigueur des Loix de ce tems-là. En 1672, il ſe maria avec une des filles du Comte de *Caſſilis* & la même année il refuſa un Evêché qu'on lui offrit avec l'eſpérance infaillible d'avoir le premier Archevêché vacant : ce refus lui attira la diſgrace du Roi. Burnet averti qu'on avoit intention de s'aſſurer de ſa perſonne, réſigna ſa Chaire de Profeſſeur à Glascow ; mais peu après, il obtint la place de Prédicateur dans la chapelle du *Grêffe*, nonobſtant les fortes oppoſitions que le Roi y mit. Les liaiſons qu'il eut avec le Chevalier *Littleton* lui procurérent une grande connoiſſance des affaires d'Etat. Quelque tems après il refuſa encore une Cure de trois cens livres ſterling de revenu, parcequ'il auroit été obligé de la faire deſſervir par un Vicaire, & qu'il ne croyoit pas pouvoir le faire en conſcience. Il refuſa auſſi l'Evêché de *Chicheſter* que le Roi lui offrit de nouveau. Lorsqu'on mit aux arrêts les Lords *Eſſex* & *Ruſſel*, tout le monde crut que Burnet auroit le même ſort, parce qu'il étoit du nombre de leurs amis intimes, mais comme il s'étoit fort ſouvent expliqué avec eux, ſur ce qu'il ne falloit jamais uſer de violence contre ſon Prince, ils n'eurent garde, heureuſement pour lui, de lui faire part de leur deſſein. En 1685, la Cour lui fit défenſe expreſſe de prêcher. Après la mort du Roi Charles en 1685, il fit un voyage en France & en Italie ; il revint par la Suiſſe & l'Allemagne, & alla en Hollande, où le Prince & la Princeſſe d'Orange le reçurent dans leur Conſeil. Il ne voulut cependant jamais conſeiller au Prince de rompre avec le Roi *Jaques*, juſques à ce que celui-ci ſe fut attribué le pouvoir de changer les loix & de conférer les emplois à des Catholiques Romains. Alors Burnet entra dans les deſſeins du Prince & contribua beaucoup par ſa correſpondance à les faire réüſſir. Il paſſa la mer avec le Prince en qualité de ſon Chapelain, après s'être marié en ſecondes noces en Hollande en 1687, avec une Dame tres-riche de la Province, nommée *Scot*. En 1689, le Roi lui donna l'Evêché de *Salisbury*, qu'il gouverna d'une maniére tout à fait diſtinguée. Il établit à Salisbury une Ecole dans laquelle il fit habiller & inſtruire à ſes propres dépens, cinquante enfans. Voyant les défauts de ſon Clergé, il réſolut d'établir un Séminaire de Théologie, & choiſit dix jeunes Etudians, à qui il donna 30 livres ſterling à chacun, & les inſtruiſit tous les jours pendant une heure dans la Théologie & dans les ſoins qu'il faut prendre d'un troupeau. Mais l'Univerſité d'Oxford s'oppoſa avec tant de violence à cet établiſſement, qu'il fut bientôt obligé de l'abandonner. Le Clergé étoit auſſi fort mécontent de lui, parce qu'il examinoit trop quelle étoit la capacité de ceux qui ſe préſentoient pour recevoir les Ordres, & que d'ailleurs il s'oppoſoit, de toute ſa force, à la réünion de pluſieurs Bénéfices. En 1698, il fut nommé Précepteur du Duc de *Gloceſter*, & quoiqu'il prît pour prétexte qu'il étoit déja chargé d'un Evêché, il ne put obtenir autre choſe, ſinon qu'il auroit la permiſſion d'y réſider tous les ans pendant deux mois. En 1702, il ſe maria pour la troiſiéme fois avec la veuve de Monſieur *Berkley*, Dame auſſi prudente que pieuſe & qui avoit compoſé un livre, que Burnet publia avec une préface de ſa façon. Il étoit tres charitable envers les pauvres & il employoit réguliérement tous les ans en aumônes plus de cinq cens livres ſterling. Il étoit d'une grande ouverture de cœur, & ne diſoit jamais devant qui que ce fût que ce qu'il croyoit être & juſte & véritable. Il étoit d'une complexion robuſte & comme il ignoroit preſque ce que c'eſt qu'être malade, il ne prenoit aucun ſoin de ſa ſanté. C'eſt par là qu'il négligea une fluxion qui lui ſurvint peu avant ſa mort, & lui cauſa une inflammation des poulmons, dont il mourut le 17 mai 1715, âgé de 72 ans. Il laiſſa trois fils & deux filles, qu'il avoit eus du ſecond lit. Il légua dans ſon Teſtament 2200 livres ſterling pour la fondation de deux nouveaux Colléges, l'un à *Aberdeen* & l'autre à *Salton*. Voici la liſte de ſes Ouvrages qui ſont tous compoſez en Anglois. *Dialogue entre un Conformiſte & un Non-Conformiſte*, 1669 ; *Defenſe de la Conſtitution & des Loix d'Ecoſſe*, 1673 ; *Le Myſtére d'iniquité dévoilé*, 1673 ; *Examen d'un Traité ſur la Vérité de la Religion par* J. K. 1674 ; (On croit que ces lettres initiales déſignent un Jéſuite nommé *Kerr*) *Les Mémoires des Ducs d'Hamilton* 1676 ; *Rélation d'une Conférence avec Coleman* 1676 ; *Recueil de Sermons & autres petits Ecrits depuis l'an* 1678, *juſqu'en* 1706, *trois volumes* ; *Hiſtoire de la Réformation de l'Egliſe d'Angleterre, Premiére partie contenant ce qui s'eſt paſſé ſous le régne de Henri VIII*, Londres 1679, in folio ; *Seconde partie contenant les progrès de la Réformation ſous le régne d'Edouard VI, ſon renverſement ſous l'autorité de Marie, & ſon rétabliſſement par Elizabeth, Londres* 1681, *in folio* ; *Troiſiéme partie, ſervant de Suplément aux deux premiéres, Londres* 1715, *in folio, trois volumes.* Lorsque la Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire de *Sanderus* par M. de Maucroix parut en 1677, elle fit tant de bruit que pluſieurs perſonnes engagérent M. Burnet à travailler à un Ouvrage où la Réformation fût miſe dans un plus beau jour. Ce Savant y travailla auſſitôt, aidé des lumiéres du Docteur *Lloyd*, depuis Evêque de Worceſter, qui non ſeulement lui fournit des régles de Critique pour former ſon ſtyle, & des dates exactes de tout ce qui s'étoit paſſé dans ces tems, mais qui encore examina avec le Docteur *Tillotſon* les cahiers, à meſure qu'ils ſortoient de la plume de leur ami. Le Parlement d'Angleterre aſſemblé dans les mois de décembre & de janvier des années 1680 & 1681, fut ſi content de la premiére partie de cet Ouvrage que l'une & l'autre Chambre ordonna qu'on l'en remerciât, & qu'on le priât de continuer. Cette Hiſtoire a été réimprimée pluſieurs fois en Anglois. M. de Roſemond en a fait une Traduction Françoiſe, dont le premier volume parut *in quarto* à Londres en 1683, & le ſecond en 1685. Il avoit promis de donner dans un troiſiéme volume une Traduction du Recueil qui ſe trouve à la fin des deux volumes Anglois, & qui contient quantité d'actes publics & de piéces originales & authentiques, propres à éclaircir ou à juſtifier tous les faits avancez dans le corps de cette Hiſtoire, mais ce troiſiéme volume n'a pas paru. En 1686, on réimprima à Genéve cette Traduction Françoiſe en quatre volumes *in douze*, & elle fut réimprimée dans la même forme à Amſterdam en 1687. Dans ces deux éditions on trouve un Diſcours de 60 pages où l'Auteur fait une eſpéce d'Apologie pour la Réformation d'Angleterre ; il l'avoit mis à la tête du ſecond volume Anglois en forme de préface, mais on l'avoit omis pour certaines raiſons dans l'édition Françoiſe de Londres. Cette Hiſtoire a été auſſi traduite en Latin par *Melchior Mittelhorzer*, & le premier volume en a paru en cette Langue à Genéve 1686, *in folio*. Ce premier volume eſt de la Traduction de feu M. Dacier un des Paſteurs de l'égliſe de Genéve. Il y en a auſſi une Traduction Flamande. M. Burnet, avant que de publier le troiſiéme volume, fit imprimer ſéparément à Londres 1714, un Diſcours préliminaire, *in octavo*, qui lui a ſervi enſuite de préface ; & ce Diſcours a été attaqué auſſi-tôt aſſez violemment dans une brochure intitulée. *Speculum Sarisburianum*, ou *Remarques ſur quelques paſſages d'un écrit intitulé, Introduction à l'Hiſtoire, &c.* L'Ouvrage me ne a trouvé des contradicteurs parmi les Proteſtans. *Guillaume Fulman* & *Henri Wharton* déguiſé ſous le nom d'*Antoine Harmer*, ont publié un eſſai de ſes fautes & de ſes défauts. *Thomas Crénius* rapporte dans ſes *Commentatioues Philologicæ* ce fait. Burnet, *dit-il*, a copié une lettre de Luther à Bucer, touchant un accommodement entre les Luthériens & les Zuingliens. L'original de la lettre eſt gardé dans la Bibliothéque du Collége du Corps de Chriſt à Cambridge ; & non ſeulement l'Hiſtorien Anglois ne l'a point miſe entiere, mais il a encore retranché, dans ce qu'il en a mis, pluſieurs endroits qui n'étoient pas de ſon goût. C'eſt ce que Crénius a vérifié par une copie fidéle qu'il a eue d'Angleterre. Les autres Ouvrages de M. Burnet ſont, *Abbrégé de l'Hiſtoire de la Réformation*, 1682, *in octavo* ; *Mémoires touchant Jean Wilmot Comte de Rocheſter*, 1681, *in octavo, traduits en François*, Amſterdam 1716, *in octavo.* C'eſt ici une amende honorable qu'un illuſtre Débauché a faite à la Religion, qu'il a permis qu'on publiât, & qui peut être d'un grand uſage à ceux qui ſuivent le même train qu'il a ſuivi, ſi l'endurciſſement dans le mal leur en permet la lecture. *Jean Wilmot* ſe rendit célébre dans les guerres d'Angleterre ſous Charles I, il s'abandonna à la Débauche qui régnoit alors, & ſe jetta dans l'irréligion & dans une eſpéce d'Athéiſme. M. Burnet le vit dans ſa derniére maladie & eut de longs entretiens avec lui. Il en donne le détail dans cet Ouvrage où il développe tous les ſentimens de ce fameux Debauché & rapporte toutes les excellentes raiſons qu'il employa pour le faire revenir de ſes égaremens. On y voit les difficultez des Athées & les réponſes de M. Burnet. Ce livre eſt excellent & mérite d'être lu par tous ceux qui aiment les raiſonnemens ſolides & judicieux en matiére de Religion. * Bernard, *Republ. des Lettr.* 1716, *p.* 145. *La Vie de Matthieu Hale*, 1682, *traduite en François*, Amſterdam 1688, *in douze* ; *Remarques ſur les Actes de la derniere Aſſemblee du Clergé, ou Examen des Methodes du Clergé de France pour la converſion des Herétiques*, 1682, *traduit en François par Mr. de Roſemond* 1683, *in douze* ; *Hiſtoire des Droits des Princes touchant la diſpoſition des Bénéfices Eccleſiaſtiques & des Loix de l'Egliſe, contenant les prétentions du Royaume de France ſur la Régale, & les démêlez de cette Couronne avec la Cour de Rome, & pluſieurs Actes & lettres touchant cette affaire*, Londres 1682, *in octavo, traduit en Latin par Henri-Louïs Benthem*, Lunebourg 1689, *in quarto* ; *L'Utopie de Thomas Morus traduite en Anglois* 1583, avec une belle préface à la tête *ſur la nature des Traductions* ; *La Vie de Guillaume Bedell Evêque de Kilmore en Irlande*, Londres 1685, *in douze, traduite en François par L. M. D.* Amſterdam, 1687, *in douze* ; *Lactance de la mort des Perſécuteurs traduit en Anglois*, Londres 1687, *in douze* ; *Voyage de Suiſſe, d'Italie & de quelques endroits, d'Allemagne & de France ès années* 1685 *&* 1686, Rotterdam, 1686, *in octavo* ; *Seconde édition corrigée par l'Auteur avec des additions concernant la Suiſſe & l'Italie, communiquées par une perſonne de qualité*, Rotterdam, 1687, *in octavo, traduites en François*, Rotterdam, 1687, *in douze* ; *Critique du neuviéme livre de l'Hiſtoire de M. Varillas, où il traite des Révolutions arrivées en Angleterre en matiére de Religion*, Amſterdam, 1686, *in douze, traduite en François*, Amſterdam 1686, *in douze* ; (Cette Traduction eſt de M. le Clerc.) *Défenſe de la Critique du neuviéme livre de l'Hiſtoire de M. Varillas, où il parle des Révolutions arrivées en Angleterre en matiére de Religion*, Amſterdam 1687, *in douze, traduite en François*, Amſterdam 1687, *in douze* ; (Cette Traduction eſt encore de Mr. le Clerc) *Critique du troiſiéme & quatriéme volume de M. Varillat, en ce qui concerne les affaires d'Angleterre*, Amſterdam 1687, *in douze, traduite en François*, Amſterdam 1687, *in douze* ; (Le Traducteur de cet Ouvrage eſt différent de celui des deux précédens) *Lettre à M. Thévenot contenant une Critique de l'Hiſtoire du divorce de Henri VIII, écrite par M. le Grand, in douze* 1688 ; *Nouvelle édition augmentée d'un Avertiſſement & des Remarques de M. le Grand qui ſervent de réponſe à cette lettre*, Paris, 1688, *in douze* ; *Critique de l'Hiſtoire des Variations*, Londres, 1689, *in quarto, traduite en François*, Amſterdam, 1689, *in douze* ; *Le ſoin Paſtoral, en* 1692, *& en* 1713, avec une préface & un chapitre ajoûté ; (C'eſt une eſpéce d'Inſtruction Paſtorale qu'il publia quelque tems après avoir pris poſſeſſion de ſon Evêché) *Quatre Diſcours au Clergé du Diocéſe de Salisbury*, le premier *ſur la vérité de Religion Chrétienne*, le ſecond *ſur la Divinité & la mort de Jeſus-Chriſt*, le troiſiéme *ſur l'autorité de l'Egliſe*, & le quatriéme *ſur l'obligation de perſévérer dans la Communion de l'Egliſe*, 1694, *in douze* ; *Eſſai ſur la Vie de la feue Reine d'Angleterre*, 1695, *traduit en François* par David Mazel, la Haye, 1695, *in douze, & en Allemand par* Jean George Britius, *& imprimé à Leipſic* ; *Remarques ſur un livre intitulé, Obſervations ſur le Docteur Burnet & Jean Tillotſon, à l'occaſion de l'Oraiſon funébre de celui-*

ci faite par celui-là, Londres, 1696, *in octavo*, *traduites en François; Explication des trente-neuf articles de la Confession de Foi de l'Eglise Anglicane*, Londres, 1700, *in folio*. Ouvrage fort estimé & imprimé deux fois la même année; *Exposition du Catéchisme de l'Eglise Anglicane*, 1710; *Quelques Sermons prêchez en differentes occasions, avec un Essai pour un nouveau livre d'Homélies en sept Sermons*, Londres, 1714, *in octavo*; *La nature & l'excellence de la Religion Chrétienne, avec une Préface de M. Burnet, une lettre de M. Tillotson, & des pensées Chrétiennes pour tous les jours du mois par le Docteur Lucas*, Delft, 1722, *in octavo*. (Toutes ces piéces sont traduites de l'Anglois) *L'Histoire de son tems, premier volume contenant l'Histoire depuis le rétablissement du Roi Charles II, jusqu'à révolution qui mit sur le thrône Guillaume III, & Marie, & un Abbrégé Historique de l'Etat des affaires tant Civiles qu'Ecclésiastiques depuis Jaques I, jusqu'à l'an* 1660, Londres, 1724, *in folio*. On assure dans le Journal des Savans du mois de novembre 1726, que M. *Cunningham* connu par son édition d'Horace, & M. *Johnson* Seigneur Ecossois ont revu cet Ouvrage, & en ont retranché un grand nombre d'endroits injurieux à des personnes respectables. Il s'est fait deux Traductions Françoises de cet Ouvrage, l'une par M. de la *Pillonniére*. & l'autre anonyme, la premiére sous ce titre, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne, sous le Régne de Charles II, & de Jaques II*, la Haye, 1725, *in douze trois tomes*: la seconde sous cet autre, *Histoire des dernieres Revolutions d'Angleterre, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable & de plus secret depuis le rétablissement de Charles II, jusqu'à l'avenement au Roi Guillaume & de la Reine Marie à la Couronne*, la Haye, 1725, *in quarto, deux volumes* avec des portraits. Cette derniére Traduction a eté réimprimée à Trévoux en quatre volumes *in douze*. Comme plusieurs personnes qui sont encore en vie, sont fort intéressées dans ce qui est rapporté dans le second volume de cette Histoire, il n'a pas encore vu le jour. * M. Le Clerc, *Biblioth. ancienne, tome* 3. *p.* 2. *Journal Litéraire, tome* 6. *partie* 1. Bucherfaal, 51 *œffnung*. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 6. *p.* 12. *& suiv.*

BURNET (Thomas) Théologien Anglois & *Maître de la Chartreuse*. Il s'est fait un nom par son livre intitulé *Telluris Theoria Sacra*, dont il y a plusieurs différentes éditions, de Londres, d'Amsterdam, de Francfort & de Hambourg; l'édition de Hambourg est une Traduction en Allemand. *Erasme Warren* opposa au livre de Burnet son Ouvrage intitulé *Geologia* & Burnet lui répliqua dans un Ecrit qui a pour titre, *Responsio ad Objectiones Erasmi Warren*. Peu après il publia *Archaologia Philosophica, sive doctrina antiqua de rerum originibus*, en deux livres dont le dernier est une espece de Commentaire sur sa *Théorie de la Terre*. Il étoit extrémement versé dans la Théologie des Juifs & des Payens, dans la Philosophie des Grecs, & des Barbares, dans l'Histoire & dans les Antiquitez, & avoit une grande pénetration d'esprit jointe à une modestie peu commune. Il mourut dans un âge fort avancé, le septiéme septembre 1715. * *Nova Litteraria Germanica*, 1715.

BURNETTUS ou BRUNETTUS LATINUS, Florentin, a fait un livre intitulé, *Thrésor de l'origine & de la nature de toutes choses*, qu'il composa en François, & dont il fit depuis une Version Italienne. Pour répondre à ceux qui lui demandoient pourquoi il avoit écrit en François, & non en Italien, qui étoit sa Langue maternelle, il disoit qu'il demeuroit en France lorsqu'il composa son livre, & que la Langue Françoise étoit plus agréable & plus commune que les autres. Il composa plusieurs autres livres, & mourut à Florence l'an 1295. * Bayle, *Dict. Critiq.*

BURNHAM, bourg d'Angleterre, dans le nord-est du Comté de Norfolk, & dans la contrée nommée *Brother-Cross*, assez près de la mer, à 90 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

BURNIQUET. *Voyez* BOURNIQUET.

* BURNLEY, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la province de Lancastre, au sud-est de la ville de Lancastre, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

BURNTWOOD, bourg d'Angleterre, dans la partie du Comté d'Essex, qu'on appelle *Chelmsford*, est un lieu ancien & bien peuplé, à 17 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* BURRA, l'une des isles Orcades qui sont au nord de l'Ecosse. Celle-ci est à l'est, & parmi les plus méridionales.

BURREN ou BIRRE. *Voyez* BIRRE.

BURREYO (Jean de) *Cherchez* BUTRIO.

BURRHUS (Afranius) commanda les Gardes Prétoriennes sous Claude, & après lui sous Néron, duquel il avoit été Gouverneur. Il s'étoit signalé dans les armées, & ses mœurs tenoient de la sévérité des anciens Romains. Mais Néron, après s'être défait de sa mére Agrippine, dont Burrhus étoit créature, attaqua Burrhus à son tour, & le fit empoisonner, à ce qu'on croit, l'an de J. C. 62, par des Gens qui feignirent de vouloir remédier à un mal de gorge qu'il avoit. * Tacite, *Annal.* 12. 13. & 14.

BURRHUS, Chymiste & Héréfiarque. *Cherchez* BORRI.

BURRO. *Voyez* BOURO.

BURROWBRIDGE. *Voyez* BOROUGHBRIDGE.

* BURROW-HILL, en Angleterre, colline escarpée de tous côtez sur laquelle on voit les ruïnes de l'ancienne *Verometum*, ville des Coritains. Elle est dans le Comté de Leicester, à trois lieues de la ville de ce nom, vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

BURRUS (Pierre) né à Bruges, originaire de Noyon, Licentié en Droit Canon, & Chanoine d'Amiens, dans le XVI siécle, mourut en 1507, âgé de 75 ans. Il a composé plusieurs Poëmes; mais dont quelques-uns seulement ont été publiez. Ce sont diverses Hymnes sur les Fêtes de Notre-Seigneur & de sa sainte Mére. La Vie de Pierre Burrus s'y voit au commencement. * Le Continuateur de Trithéme, *de Script. Eccl.* Gesner, *in Biblioth.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 726. & 727.

BURS. *Voyez* BIRS.

* BURSANO, *Capo Bursano* ou *Capo Bianco*, *Caput Bursanum* ou *Album*, autrefois *Zephirium Promontorium*, est un Cap de la Calabre Ulterieure. Il est sur la côte orientale près du bourg de Bursano. * Maty, *Dict. Geogr.*

* BURSANO, bourg d'Italie dans le Royaume de Naples. Il est dans la partie meridionale de la Calabre Ulterieure, près de la côte orientale, & donne son nom au Cap appellé *Capo Bursano*. Il est au nord de Brancaléone, dont il est éloigné d'environ une lieue.

BURSE, autrefois PRUSE, *Brusa*, *Prusea* ou *Prusias ad Olympum*, ville de Natolie en Asie, autrefois capitale de la Bithynie, est située au dessous du Mont-Olympe. On croit que Prusias Roi de Bithynie la fit bâtir. Depuis elle fut métropole sous le Patriarchat de Constantinople. Osman ou Othoman, qui a été le premier Prince des Turcs, la prit vers l'an 1300, & y mit le siége de son Etat, bien que les Arabes ayent cru que le siége de l'Empire Turc étoit à Yengi Shahr. Quoiqu'il en soit, depuis ce tems Byrse a été soumise aux Othomans. Il s'y trouve une si grande abondance d'eau, que les Habitans la font passer par tous les logis, d'où elle entraine toutes les ordures. Outre ces eaux, il y en a qui sont si chaudes, qu'on y peut faire cuire des œufs. On a pratiqué plusieurs bains fort commodes au lieu où cette eau passe; & on s'y vient baigner de plus de cent milles aux environs, pour être guéri de diverses maladies. Les plus beaux de ces bains sont à une lieue de Burse. Le premier, qui se nomme *Esquicaplia*, est un fort grand bâtiment de marbre. On entre dans une grande salle où il y a une belle fontaine d'eau fraîche, dont le bassin est revetu de marbre tout à l'entour. Après être deshabillé, on va au bain d'eau chaude, qui est dans une petite salle, dont la voûte est soutenue par huit colomnes; & au milieu de laquelle il y a une petite fontaine d'eau froide; après quoi on entre dans un lieu où est un grand bassin, que cinq fontaines toutes bouillantes, qui sortent de la muraille, entretiennent toujours plein. Pour tempérer la grande chaleur de ces eaux on y fait couler un canal d'eau froide. Chacun se baigne dans ce grand bassin couvert d'un dôme soutenu de huit colomnes, entre lesquelles & la muraille, il y a un espace pour aller à l'entour. De ce bain on passe à un autre aussi magnifique, appellé *Cucurtely*. Depuis quelque tems on a abandonné le troisiéme, nommé *Caramoustafa*, parce que les eaux se sont refroidies. Le plus grand & le plus chaud de ces bains s'appelle *Emcaplegy*, où il y a quatre dômes & plusieurs appartemens avec un fort grand bassin. Ces eaux passent par des mines de vitriol; & on le connoît en ce que les bords de l'endroit d'où elles sortent, sont couverts de couperoze. Le cinquiéme, qu'on nomme *Cainarge*, est le plus petit. Paul Lucas, qui en parle ainsi dans son *Voyage du Levant, tome* 2. *ch.* 15, dit que ces bains sont pavez de beau marbre blanc. Burse est longue de plus d'une demie lieue, & n'est pas fermée de murailles par tout. Vers le milieu, sur une petite colline paroît un château presque aussi grand que le reste de la ville. Ce château est fermé de murailles, & est tres-fort. Les Chrétiens ne peuvent y demeurer. On voit dans cette ville des restes d'un superbe bâtiment, qui a été le Serrail des premiers Sultans de la Maison Othomane. Il y a plus de deux cens Mosquées, dont la plus belle est celle qu'on appelle la Mosquée des Derviches. On voit dans une chapelle qui y tient, le tombeau d'un Moufti, que le Grand Seigneur fit étrangler à Burse il y environ 70 ans. On y trouve les tombeaux des premiers Empereurs Turcs & de leurs Sultanes. Ces tombeaux sont autant de petites chapelles faites en dôme. Parmi ces tombeaux on y voit celui d'une Sultane Françoise, à ce qu'ils disent. Cette Sultane, qui étoit Européenne, ayant été prise sur mer, fut presentée au Grand Seigneur, qui fut si charmé de sa beauté, qu'il la laissa vivre dans la Religion où elle étoit née. Quand elle fut morte, les Chrétiens du païs la demandérent pour l'enterrer, ce qui leur fut refusé, & elle fut ensevelie comme les autres Sultanes, & enterrée dans une petite chapelle voûtée, fermée de murailles, avec des fenêtres grillées. Près de cette ville il y a une montagne, au haut de laquelle il y a une chapelle fermée de bonnes murailles, & de grilles de fer, où demeure un Hérmite Turc. Thévenot rapporte qu'y étant allé, cet Hermite lui montra l'épée de Roland, qui est large de plus de sept pouces, & longue de quate piez, sans la poignée, qui seule a près d'un pié de longueur; & qu'il lui dit que ce n'étoit que la moitié de la lame, & que l'autre moitié étoit chez le Thrésorier du Grand Seigneur. Auprès de cette épée est la masse d'armes du même Roland. C'est un bâton de fer, gros deux fois comme le pouce, & long d'environ deux piez. La poignée, qui la rend fort grosse, est couverte de cuivre, & le bout de la masse est armé d'un gros lion du même métal. Dans la même chapelle on voit deux cercueils couverts chacun d'un poile de velours noir, avec un turban au bout. Ceux du païs disent que ces cercueils enferment les corps de Roland & de son fils, qu'ils disent être morts Musulmans. L'épée & la masse sont sur une table, immédiatement devant ces tombeaux. * Strabon, *l.* 12. Bélon, *l.* 2. *c.* 42. Ptolomée. Pline. Thévenot.

BURSELLI. *Cherchez* ALBERTUCCIO BURSELLI.

BURTA (Gabriel de) jeune Rhétoricien de treize à quatorze ans, étudiant à Toulouse, y publia l'an 1677, un livre Latin *in folio*, qu'on disoit être de sa composition, & qui avoit pour titre, *de l'Histoire Universelle, tant sacrée que profane*, commençant depuis la naissance de J. C. & continuant par la suite des Papes, des Empereurs d'Occident & d'Orient, & des Rois de France; mais on n'a point entendu parler de cet Auteur depuis ce tems-là. * Baillet, *Enfans devenus célébres par leurs études*, *p.* 363.

BURTINGIUS. *Cherchez* BUNTIN.

* BURTON (Guillaume) naquit à Londres vers l'an 1609, & entra à l'âge de 16 ans, en 1625, dans le Collége de la Reine à Oxford, où il demeura trois ans, au bout desquels il passa dans celui de Glocester dans la même ville. Il s'y fit recevoir Bachelier en Droit, vers l'an 1630. La disette où il se trouva quelques années après, & la nécessité de chercher les moyens de subsister, lui firent

rent abandonner l'Université pour se retirer à Sevenock dans le Comté de Kent auprès de Thomas Farnabe, qui l'y avoit appellé pour l'aider dans l'instruction des jeunes gens qu'il avoit sous sa conduite. Burton eut dans ce poste occasion de faire connoitre son habileté dans les Belles Lettres, & la réputation qu'il s'acquit en ce genre, le fit choisir pour être Directeur de l'Ecole de Kingston sur la Tamise près de Londres. Une paralysie qui l'attaqua en ce lieu, l'obligea à se faire transporter dans cette derniére ville, où il vécut encore deux ans. Il mourut le 27 décembre 1657, âgé seulement de 48 ans. Il avoit acquis une grande connoissance de la Langue Gréque & des Langues Orientales, comme il paroit par ses Ouvrages. On a de lui, *Oratio funebris habita in Aula Glocestriensi in obitum V. CL. Thomæ Alleni*; *La première Epitre de S. Clément Pape, aux Corinthiens, traduite en Anglois. Græcæ Linguæ Historia*; *Λειψανα veteris Linguæ Persicæ quæ apud Priscos Scriptores Græcos & Latinos reperiri potuerunt*; *Commentaire sur ce qui est dit de la Grande Bretagne dans l'Itinéraire d'Antonin*, en Anglois. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 18. *p.* 211. *& suiv.*

BURTON, bourg d'Angleterre dans la partie méridionale du Comté de Westmorland, & dans la contrée qu'on appelle *Lonsdale*, sur les frontiéres du Comté de Lancastre, à 204 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BURTON, sur la Trente, bourg du Comté de Stafford, dans la contrée nommée *Offelow*, sur les frontiéres du Comté de Derby, d'où elle est séparée par la riviére de Trente, sur laquelle il y a un pont de pierres de 35 arcades. Ce fut près de ce pont que le Roi Edouard, II. du nom, mit en fuite Thomas Comte de Lancastre, & plusieurs Barons. Ce bourg est à 96 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BURTON, bourg d'Angleterre dans le nord-ouest du Comté de Lincoln, appartient au Canton de Manlie, dans la division de Lindsey, & est situé sur la rive orientale de la riviére de Trente, qui à quatre milles de là se jette dans l'Humber. Il est à 127 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

BURTON ou BURTON-WELS, lieu d'Angleterre dans le Comté de Derby, d'où dans l'espace de huit ou neuf verges, mesure d'Angleterre, il sort d'un rocher neuf sources d'eaux minérales, dont huit sont chaudes, & la neuviéme tres-froide. Les Habitans du Nord d'Angleterre les fréquentent beaucoup pour diverses maladies. * *Dict. Anglois.*

BURUZ, bourg ou petite ville de la Turquie en Asie, est sur le Madre, dans le Beglerbéglic de la Natolie, & vers les confins de celui de Caramanie. On croit que c'est l'ancienne *Cybira* ou *Cibura Magna*, ville de la grande Phrygie. * Maty, *Dict. Géogr.*

BURWELL, bourg d'Angleterre dans la partie orientale du Comté de Lincoln, est dans le Canton de Lowthe, & est une partie de la division de Lindsey. * *Dict. Anglois.*

BURY ou EDMONDS BURY, en Latin *villa Faustini*, ville d'Angleterre dans la partie occidentale du Comté de Suffolk, dans le Canton appellé *Thingoe*, est dans une situation agréable sur la riviére de Lack, qui se décharge dans le grand Owse. Elle fut appellée auparavant *ville Royale*, *Royal-Town*, par le Roi Saxon Ségebert, qui y fonda une églife. Mais à la mort du Roi Edmond, qui, pour n'avoir pas voulu renoncer au Christianisme, fut tué à Hoxon par les Danois, puis porté dans ce lieu pour y être enterré, elle prit le nom de *Bury* ou d'*Edmonds-Bury*, c'est à dire, *le sépulchre d'Edmond*. Le Roi Canut Danois, pour expier le crime de son pére Suénon, qui avoit tué ce Prince, y fit bâtir une nouvelle église & une Abbaïe, & y mit en 1020 des Moines noirs, à qui il donna la ville & plusieurs bons héritages tout autour. Ces Moines gouvernoient la ville par un Sénéchal; & quand elle devint Communauté, le Magistrat faisoit un serment de fidélité à l'Abbé. Tout cela est ruiné à présent, du moins quand à l'Abbaïe, qui ressembloit plutôt à une ville fortifiée qu'à un monastére. La ville, composée de deux paroisses, est bien bâtie; ce qui fait que plusieurs personnes distinguées y vont faire quelque séjour, enrichissent les Habitans, & font valoir la ville. Il y a un Collége fondé par le Roi Edouard VI. Elle a été honorée du titre de Baronie, en la personne de Henri Germyn, créé Baron de cette ville en 1643, par le Roi Charles I, & ensuite Comte de Saint-Alban, par le Roi Charles II. * *Diction. Anglois.*

* BURY, bourg d'Angleterre dans la province de Lancastre, avec marché, sur l'Irwel, au sud-est de la ville de Lancastre, dont il est éloigné d'onze à douze lieues.

* BURY, bourg de France dans le Gouvernement de l'isle de France, & dans cette partie que l'on appelle le Beauvaisis qui confine à la Picardie & à la Normandie. Il est au sud-est de la ville de Beauvais, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

B U S.

BUS (l'isle de) nouvellement découverte dans l'Océan septentrional, est au levant de la vieille Groenlande, entre l'Islande & l'isle de Terre-Neuve. On prétend qu'elle a quarante lieues de long & quinze de large. Mais on n'en sait aucune particularité. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUS (César de) Instituteur des Péres de la Doctrine Chrétienne, fils de *Jean-Baptiste* de Bus, Gentilhomme originaire de Côme au Milanois, & d'*Anne* de la Marche Provençale, naquit à Cavaillon le troisiéme février de l'an 1544. Après avoir témoigné des sentimens de piété dans son enfance, il se laissa corrompre dans sa jeunesse par les plaisirs du siécle. Un de ses fréres ayant laissé des Bénéfices par sa mort, il se fit pourvoir de ceux qu'un simple Clerc pouvoit posséder. Enfin, revenant à soi, il fit une démission de ses Bénéfices, & renonça à la Poësie profane, dont il s'étoit mêlé jusqu'alors, & mena une vie tres-édifiante & tres-réglée. Son Evêque le pourvut dans sa cathédrale d'un Canonicat, dont il remplit les devoirs tres-réguliérement, menant une vie austére & pénitente. Quand il eut reçu l'Ordre de la Prêtrise, il s'employa à confesser & à catéchiser, & il établit une Congrégation de Prêtres séculiers, dont la fonction particuliére est d'enseigner la Doctrine Chrétienne avec méthode, de plusieurs maniéres différentes, selon la différente portée des peuples. Le Pape Clément VIII, à qui il en avoit écrit pour avoir son approbation, renvoya cette affaire à Taurusio Archevêque d'Avignon, qui lui accorda l'église de sainte Praxede à Avignon, pour y commencer cette institution. Taurusio ayant depuis été fait Cardinal, fit approuver à Rome cette nouvelle Congrégation l'an 1598. Elle fut transférée de la maison de sainte Praxéde en celle de S. Jean *le Vieux*. César de Bus perdit la vue treize à quatorze ans avant sa mort, & ne laissa pas de continuer les fonctions de la Doctrine Chrétienne avec la même application. Il mourut à Avignon le jour de Pâques, 15 avril 1607. Paul V avoit uni en 1616, l'institution de la Doctrine Chrétienne à celle des Somasques en Italie; mais Innocent X en fit un Ordre particulier l'an 1647, sous un Général François. La Congrégation se divise maintenant en trois provinces, d'Avignon, de Paris & de Toulouse. Le B. César de Bus avoit composé des instructions familiéres sur les quatre parties de la Doctrine Chrétienne, lesquelles ont été données au public, & qui sont encore recherchées. * Jacques Marcel. Jacques Beauvais & Pierre du Mas, *en sa Vie.* Gautier, *au XVII siécle de sa Chron. p.* 284. Baillet, *Vies des Saints du* 15 *avril. Doctrine Chrétienne*. Hermant, *Hist. des Ordres Religieux.*

* BUSA, généreuse Demoiselle de la Pouille, qui nourrit près de dix mille Romains sauvez de la défaite de Cannes. Ce fut après la perte de la bataille donnée l'an 538 de Rome. * Valére Maxime, *l.* 4. *ch.* 8. *ex.* 2.

BUSA & BUSATEN, bourg de Transsylvanie, est situé entre la ville de Colosvwar & celle de Bistricz. On la prend pour l'ancienne *Napuca*, ville de la Dace. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUSAI ou BUSAY. *Voyez* BUZAY.

BUSBEC ou BOESBEC (Auger-Ghislen) connu sous le nom d'AUGERIUS-GISLENIUS-BUSBEQUIUS, né en 1522, à Commines en Flandre, fils *naturel* de *Gilles* Ghislen, Seigneur de Boesbec, qui est un petit village sur la Lis. Dès son jeune âge il montra beaucoup de penchant pour les Lettres. Son pére, qui étoit homme de qualité & de crédit, & dont l'Empereur Charles-*Quint* estimoit la famille & le mérite, le fit élever avec beaucoup de soin, & prit un Rescrit de cet Empereur pour le légitimer. Ensuite il l'envoya à Louvain, puis à Paris, à Venise, à Bologne & à Padoue, & lui donna pour Maîtres les plus excellens hommes qui florissoient alors dans ces villes. Lorsqu'il fut de retour dans les Païs-Bas, il fit un voyage en Angleterre, où il resta quelque tems avec l'Ambassadeur de Ferdinand I, alors Roi des Romains, qui ensuite l'appella à Vienne en Autriche. Ce Prince le nomma son Ambassadeur à la Porte de Soliman II, Empereur des Turcs, qui n'étoit pas alors à Constantinople, & que Busbec alla trouver à Amasie en Asie. Il a publié une Rélation de ses voyages, & il y a joint une Histoire naturelle des païs par où il passoit, écrite avec une exactitude admirable. En 1562, il procura la liberté d'Alvarez de Sande, de Sanche, de Léve & de Bérenguel de Réquésens, pris par le Bassa Piali dans l'isle de Gerbes, & s'en revint avec le premier sur la fin de la même année à Vienne. On lui confia le gouvernement des jeunes Princes, fils de Maximilien II. Depuis en 1570, ce Prince le nomma pour conduire en France la Princesse Elisabeth sa fille, mariée au Roi Charles IX, & lui commanda de s'y arrêter en qualité de son Résident. Après la mort du Roi Charles IX, lorsque cette Reine qui l'avoit fait Intendant de sa maison & de ses affaires, sortit de France, elle le laissa à la Cour de France en qualité de Ministre: commission qu'il exerça aussi au nom de l'Empereur Rodolphe. Il y étoit encore en l'an 1592, & souhaittant d'aller passer quelques mois chez lui dans les Païs-Bas, il en obtint la permission de l'Empereur. Paris commençoit alors à revenir de son entêtement pour la Ligue. Auger Ghislen, qui sentoit que ce changement étoit tres-désavantageux pour la Maison d'Autriche, qui soutenoit les Ligueurs, voulut prévenir par son départ les accidens fâcheux qu'il prévoyoit; mais en passant par la Normandie, quelques Soldats sortis de la garnison de Rouen, croyant que tout étoit permis durant la guerre civile, le rencontrérent, & se saisirent de sa personne. D'autres disent qu'ils le surprirent dans une hôtellerie durant la nuit, qu'ils l'en tirérent même avec violence pour l'emmener; mais qu'ayant appris ce qu'il étoit, ils le mirent en liberté. Le Gouverneur de Rouen en fit d'abord témoigner son déplaisir à Busbec, qu'une fiévre violente obligea de se faire porter dans la maison d'un Gentilhomme, où il mourut 22 jours après, au mois d'octobre de la même année 1592, & en la 70 de son âge. Juste Lipse, qui étoit son ami particulier, lui fit cette épitaphe,

In Auggeri GislenI BusbequI tristem mortem & situm.

Augerius *istic est situs* Busbequius,
Quis ille? Quem virtutes & prudentia
Habuere carum, gratia, ipsi Cæsares.
Hunc aula eorum vidit, aula & extera,
Asia Tyranni. Quæ Viri felicitas?
Probavit hæc & illa in omni tempore,
In munere omni, Nestorem se prabuit,
Lingua atque mente. Jam quies eum sibi,
Et patria hæc spondebat: ecce sustulit
Viam per ipsam miles, incertum an latro.
Sed sustulit, simulque sidus Belgica,
Quod nunc choreas fulget inter astricas.

Justus Lipsius magno amico
exiguum monumentum P.

Il ne se distingua pas moins par son amour pour les Belles Lettres,
&

& ne négligeoit rien de ce qui pouvoit contribuer à les faire valoir, & à les avancer. Il recueillit dans le Levant diverses inscriptions qu'il envoya à Scaliger, à Lipse & à Gruter, & y amassa plus de cent manuscrits Grecs, qui sont encore aujourd'hui un des plus riches ornemens de la Bibliothéque de l'Empereur. Nous avons aussi de lui, *Epistola quatuor Turcica Legationis; Consilum de Re militari contra Turcas instituenda; Itinera duo, Constantinopolitanum & Amasianum; Epistolarum Legationis Gallica, libri duo.* * Le Mire, *in Elog. Belg. & de Script. sac. XVI.* De Thou, *Hist. l.* 26. Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. German.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 92. 93. & 94. Matthiole, *l.* 3. *Epist. &c.*

* BUSCA, BUSCO & BUSQUE, petite ville du Piémont au midi de Turin dont elle est éloignée de six lieues, & au nord de Coni ou Cuneo à la même distance.

BUSCH (Jean) Chanoine Régulier de Windesem à Zwol dans l'Overissel, entra dans cette Congrégation vers le commencement du XV siécle, jusqu'en l'an 1464, qu'il acheva de composer la Chronique de Windesem, divisée en deux livres, dont l'un contient l'établissement de la Congrégation de Gérard le Grand, & des monastéres qui en dépendoient; & l'autre l'Histoire & la Vie des Hommes Illustres qui avoient fleuri dans le monastére de Windesem, depuis son établissement. Cet Ouvrage a été donné au public par Rosweide, & imprimé à Anvers l'an 1621, avec une lettre que Trithéme lui attribue, touchant les exercices spirituels sur la vie & la passion de J. C. qui est l'Ouvrage de Jean de Huesden, Prieur de Windesem, rempli de maximes & de pensées spirituelles. Jean Busch est mort vers l'an 1470. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. du XV siécle.*

BUSCH, Tête de Busch, & Captalat de Busch. *Cherchez* BUCH.

BUSCH ou HERMANNUS BUSCHIUS, Allemand, natif de Dulm, village de Westphalie dans le diocése de Munster, sortoit d'une famille noble & ancienne; mais fort pauvre. En l'an 1480, il fut envoyé par Rodolphe Langius en Italie; & il y fit un si grand progrès dans les Langues & dans les Belles Lettres, qu'à son retour il les enseigna à Heidelberg, puis à Louvain, à Leipsic, à Marpurg, & ailleurs. Il procura aussi une édition de Silius Italicus, de Perse & de quelques autres Auteurs anciens, qu'il enrichit d'argumens & de Notes de sa façon. Plusieurs hommes de Lettres de son tems furent ses amis particuliers, & entre autres Trithéme & Erasme. On dit que Busch ètant à Marpurg, passa dans une place où personne ne le salua. Ce procédé le surprit: il rentra chez lui, & ayant pris un habit extrémement propre, il repassa dans la même place, où tout le monde s'empressa de lui faire civilité. *Quel aveuglement des hommes*, s'écria-t'il, étant revenu dans son logis! *c'est donc mon habit & non pas Busch qu'on honore?* On dit que cet accident le rebuta tellement, qu'il se retira à Dulm. Il mourut en l'année 1535. * Trithéme. Erasme. Melchior Adam, &c.

BUSCHEI. *Voyez* BUSCHEY.

BUSCHETTO *da Dulichio*, célébre Architecte, ainsi nommé parce qu'il étoit natif de l'isle de Dulichio, dans la Mer Ionienne, étoit en réputation au commencement du XI siécle. La République de Pise le fit venir en 1016, pour bâtir le dôme de cette ville, c'est à dire, l'église cathédrale, qui a depuis passé pour une des plus somptueuses de l'Italie. Il avoit une intelligence particuliére des machines, & faisoit mouvoir de tres-grands fardeaux avec tres-peu de force. Cet Architecte mourut à Pise, où on lui éleva un tombeau, où entre autres inscriptions étoit celle-ci,

Quod vix mille boum possent juga cuncta movere,
Et quod vix potuit per mare ferre ratis,
Buschetti nisu, quod erat mirabile visu,
Dena puellarum turba levavit onus.

Ces Vers marquent qu'il faisoit élever par dix filles des fardeaux que mille bœufs accouplez n'auroient pas pu remuer, & qu'un vaisseau de mer n'auroit pu porter. * Félibien, *Vie des Architectes, p.* 178. *du tome* 5. de l'édit. de Trévoux 1725.

* BUSCHEY (Henri de) de Bastogne dans le Luxembourg, Religieux dans l'Ordre des Fréres Mineurs, se distingua par son éloquence dans la prédication. Il a composé en Flamand, un Dialogue sur l'Economie sacrée du Verbe incarné; & des Priéres adressées à la tres sainte Trinité & à la Vierge Marie. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 344.

BUSCHIUS. *Voyez* BUSCH (Jean)

BUSCHWEILER. *Voyez* BUSWEILER.

BUSCO, ville de Pologne. *Voyez* BUCK.

BUSCO, ville d'Italie. *Voyez* BUSCA.

BUSDASIAN, ville d'Asie. *Cherchez* BADACHXAN.

BUSÉE (Jean) Jésuite, natif de Nimégue, dans le Duché de Gueldre, étant encore jeune, se consacra à Dieu dans la Compagnie de Jesus en 1563. Après avoir enseigné les Humanitez, il fut envoyé à Rome, où il fit son Cours de Théologie; & à son retour il fut employé durant vint ans à expliquer l'Ecriture, ou à professer la Théologie morale: ce qu'il exécuta avec applaudissement. Il s'occupa aussi à composer les Traitez que nous avons de sa façon, & entre autres, ses Méditations, où tout respire la piété: mais une piété, si l'on peut parler ainsi, honnête, engageante & fondée sur la charité. Car la douceur étoit le caractére du P. Busée, & cela paroît dans les Ouvrages qu'il a écrits contre ceux qu'il regardoit comme Héretiques. Outre ses Méditations, nous avons de lui, *Disputatio Theologica de Jejunio; De persona Christi; Apologeticum de persona Christi; Apologia pro Kalendario Gregoriano; Refutatio duplex cavillationum a Stephano Gerlachio objectarum; De Descensu Christi ad Inferos; Paradoxa triginta Gasparis Swenkfelti in statera Sacra Scriptura, SS. Patrum, & Rationis expensa; Apodixis Theologica pro ritu orandi Rosarium B. Maria Virginis; Hyperaspistes Rosarii; Responsio ad Theses de Missa pontificia & Cœna Dominica profanatione a Theologis Lutheranis Magdeburgensibus positas; Disputatio Theologica de Baptismi necessitate, & de Baptismo Constantini Magni; Panarion, sive Arca medica adversus animi morbos; Viridarium Christianarum Virtutum; Modus recte meditandi de Rebus divinis; De Statibus hominum, Pontificis, Ecclesiasticorum, Laicorum, Opus postumum.* Il a aussi traduit en Latin plusieurs Ouvrages Italiens, avec les titres suivans, *Vincentii Bruni Meditationum Tomi quatuor, & de Sacramento Pœnitentia; Luca Pinelli Meditationes de S. Eucharistia Sacramento, & de Vita Christi & Beata Virginis; Franciscus Arias, de Imitatione B. Virginis, item de Profectu spirituali, de Diffidentia sui, de Mortificatione; Fulvii Androtii Libellus, de Frequenti Communione, & Meditationes de Passione Domini; Bartholomai Riccii Instructio meditandi; Responsio Roberti Cardinalis Bellarmini ad Doctorem Theologum, de Censuris contra Venetos; Varia Epistola annua Societ. Jesu, de Rebus Japonensium, deque Statu India Orientalis ab anno* 1591 *ad annum* 1600. Il nous procura aussi de nouvelles éditions des Oeuvres de Pierre de Blois, d'Anastase *le Bibliothécaire*, de Luitprand, d'Abbon de Fleury, de Hincmar de Rheims, de Trithéme, &c. Ainsi ce bon Religieux, consumé par ses travaux continuels, & accablé de maux qu'il souffroit avec une patience admirable, mourut à Mayence le 30 mai 1611, âgé de 64 ans, dont il en avoit passé 48 parmi les Jesuites.

Le Pére Busée avoit deux fréres, qui ont tous deux écrit; l'un est nommé PIERRE BUSÉE, qui fut aussi Jésuite, & qui enseigna la Théologie. Il a travaillé sur un livre intitulé *Opus Catechisticum, sive summa Doctrina Christiana Petri Canisii.* Il y a ajoûte les temoignages de l'Ecriture Sainte & des Saints Peres, & y a fait outre cela quelques additions.

L'autre est GÉRARD BUSÉE, Docteur de Louvain, qui fut Précepteur de Jean-Guillaume Duc de Cléves, qui lui procura un canonicat à Santen, où il fut aussi Théologal. Guillaume Lindan, Evêque de Ruremonde, l'engagea à composer en Flamand un Catéchisme, addressé à ceux de Nimégue. On prétend qu'il fit aussi une réponse si forte à Illyricus, touchant la communion sous les deux espéces, qu'on dit que les Protestans en achetérent tous les exemplaires, pour en faire perdre la mémoire. * Ribadeneira & Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jesu.* Le Mire, *de Script. sacul. XVI.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 271. 471, 472 & 473. 727. Calidius.

* BUSEN, petite isle dans la Mer de Nord ou d'Allemagne à l'occident de la province de Dithmarsen dans la Holsace, autrement le Holstein.

BUSEN. *Voyez* BUSENNIUS (Antoine)

* BUSENBAUM (Herman) naquit en 1600, à Nottelen en Westphalie, & entra en 1619 dans la Société des Jésuites. Ce fut là qu'il apprit la Théologie. Il devint dans la suite Recteur des Colléges de Hildesheim & de Munster. Il mourut en 1668. On a de lui, *Medulla Theologia Moralis*, qui fut imprimé en 1670 à Lisbonne pour la 45 fois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.*

BUSENDORF. *Voyez* BOSSONVILLE.

* BUSENNIUS (Antoine) de Breda, fut Médecin à Anvers. On a de lui, *Commentarius in Galenum de inaquali temperie.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 63.

BUSENTO, petite riviére de la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples, naît dans le mont Satriano, & on dit qu'à deux milles de sa source, elle coule sous terre pendant six milles, d'où elle sort de nouveau, pour aller se décharger dans la Mer de Toscane, pres de la petite ville de Policastro. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUSET. *Voyez* BUZET.

BUSH (Paul) Evêque de Bristol. *Voyez* l'article de BRISTOL.

BUSIRIS, Roi d'Egypte. Il y en a eu plusieurs de ce nom, au rapport de Diodore de Sicile. L'un d'eux régna, après que cinquante-deux de ses prédécesseurs, qui descendoient comme lui de Ménès, eurent occupé le thrône. Sept autres Rois lui succédérent, dont le dernier fut un autre BUSIRIS, qui bâtit la ville de Thébes. La fable fait Busiris fils de Neptune & de Lybie, fille d'Epaphus, & conte qu'il fut immolé par Hercule, parce qu'il immoloit lui même à Jupiter tous les Etrangers qui abordoient dans son Royaume. Ces fictions tirent leur origine, ou de l'inhospitalité de ses Sujets, ou de la coutume qu'ils avoient de sacrifier un rousseau aux Manes de leur Dieu Osiris, qui avoit été tué par le Géant Typhon, auquel on donnoit des cheveux roux. Le sort tomboit rarement sur les Egyptiens, qui avoient presque tous le poil noir. Ainsi cette cruelle coutume ne s'entretenoit qu'aux dépens des Etrangers. Strabon nie positivement qu'il y ait eu des Rois en Egypte appellez *Busiris*. En effet on n'en trouve point dans les Dynasties des Egyptiens; & Diodore avoue lui-même en un autre endroit, que *Busiris* n'est pas le nom d'un Roi, mais le nom du tombeau d'Osiris. Diodore parle d'un BUSIRIS, qu'Osiris fit Gouverneur de la Phénicie, & son Lieutenant en Egypte, sous la Reine Isis sa femme. * Diodore, *l.* 1. *c.* 17. 47. & 88. Apollodore, *l.* 2. Isocrate, *in Elog. Busirid.* Strabon, *l.* 17. Bayle, *Dict. Crit.*

BUSIRIS, ville dans la Basse Egypte, au milieu du Delta, renfermoit le temple le plus vaste que l'on eût consacré à Isis, & où l'on célébroit le plus solemnellement la fête de cette Déesse. On dit que cette ville fut nommée *Busiris*, parce qu'Osiris y fut enseveli dans un bœuf de bois. De là vient qu'elle étoit aussi nommée *Busosiris*. D'autres tirent son nom d'un de ses Gouverneurs, appellé *Busiris*. Elle étoit la capitale d'une des Préfectures ou Gouvernemens d'Egypte. La barbarie de ses Habitans, qui ignoroient les devoirs de l'hospitalité, a donné lieu à la fable de Busiris, qui fut puni par Hercule. Quelques Auteurs ont cru que cette ville étoit la même que la fameuse *Thébes* ou *Héliopolis*, aujourd'hui *Hu*: en ce cas elle eut été bâtie par un Busiris. * Strabon, *l.* 9. & 17. Diodore.

* BUSIUS (Nicolas) de Gertruidemberg en Hollande, savant

vant homme, fut Doyen du Chapitre des Chanoines de Hilvarenbeek, dans la Mairie de Boisleduc. On a de lui, *Selectiores Sermonis Latini Phrases; Dialogus de sacro Baptismo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 681.

BUSIUS (Paul) Jurisconsulte, né en Hollande, l'an 1521. Son pére le fit élever avec beaucoup de soin, le fit étudier à Dole, puis à Angers, où il prit le bonnet de Docteur le deuxiéme janvier 1556. Lorsqu'il fut de retour chez lui, il fut employe par la Princesse de Parme & par le Duc d'Albe dans le Conseil de Hollande; & fut nommé en qualité d'Echevin de Leyde, pour se trouver aux Etats des Païs-Bas, convoquez à Bruxelles. Lorsque la République de Hollande se fut formée, après l'année 1572, Busius en fut Garde des Sceaux, & Conseiller du Prince d'Orange. Il alla depuis en ambassade près d'Elisabeth Reine d'Angleterre, &, mourut au mois d'avril de l'an 1594.

BUSIUS (Paul) différent du précédent, naquit à Zwoll en Overissel. Dès sa plus tendre jeunesse, il eut une extréme inclination pour l'étude, & s'appliqua sur tout dans la suite à la Jurisprudence, où il fit des progrès extraordinaires. Après avoir donné à Cologne des preuves éclatantes de sa capacité, il retourna dans la ville de sa naissance, où il joignit la pratique du Barreau à la théorie. Peu de tems après, les Curateurs de l'Académie de Franeker en Frise, l'appellérent pour remplir la place de Professeur en Droit, devenue vacante par la mort de Marc Lycklama. On a de lui, *Commentarii in Pandectas Justiniani, cum differentiis Juris Canonici & Consuetudinum Zwollæ; Quæstiones controversæ ad libros quatuor Institut. Juris; Subtilitatum Juris, sive Dissertationum Academicarum Libri septem; De annuis Reditibus Libri duo; de Officio Judicis Liber singularis; De Republica Libri tres., una cum Disquisitionibus politicis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 713.

BUSK ou BUSKO. *Voyez* BUCK.

BUSLEIDEN (Jérôme) natif d'Arlon dans le Luxembourg, vivoit vers le commencement du XVI siécle, & devoit en partie sa fortune à son frére François Busleiden, qui avoit été Précepteur du Prince Philippe, Pére de Charles-Quint, & qui mourut l'an 1500, Archevêque de Besançon. Busleiden fut Mâitre des Requêtes, & Conseiller au Conseil souverain de Malines, & posséda outre la Prevôté de l'église d'Aire, des Canonicats à Bruxelles, à Malines & à Cambray; car le Concile de Trente n'avoit pas encore défendu la pluralité de ces sortes de Bénéfices. Il se rendit célébre par son esprit, par ses Ouvrages, par l'amitié qu'il contracta avec les Savans, & sur tout avec Erasme & Thomas Morus, enfin par ses ambassades auprès du Pape Jules II, du Roi François I, & de Henri VIII, Roi d'Angleterre. En 1517, il fut envoyé en Espagne par Charles-Quint, mais étant tombé malade à Bourdeaux, il y mourut le 26 août. Avant son départ des Païs-Bas, il fonda à Louvain le College des trois Langues de Busleiden, où l'on enseigne l'Hébreu, le Grec & le Latin. * Le Mire, *de Scriptor. sæcul. XVI.* Valére André, *in Fast. Acad. Lovan. Biblioth. Belgica, p.* 386 & 387. Bayle, *Dict. Critiq.*

* BUSO, Cap de l'isle de Candie. Ce Cap est au nord de la côte occidentale de cette Isle, directement opposé au Cap Crio, qui est au sud de la même côte.

BUSOVO. *Voyez* BACKOU.

BUSQUE, ville d'Italie. *Voyez* BUSCA.

BUSSERET ou BUISSERET (François) Archevêque de Cambray, né à Mons dans le Hainaut, étudia à Lille; & ayant obtenu un canonicat à Cambray, il fit un voyage à Rome, & à son retour il reçut à Bologne les honneurs de Docteur-és-Droits. Après avoir été successivement dans son église Official, puis Archidiacre, Doyen, & Grand-Vicaire, il fut mis, en 1602, sur le siége de l'Evêché de Namur, qu'il gouverna jusqu'en 1614. Il fut transféré pour lors à l'Archevêché de Cambray, vacant par la mort de Jean Richardot, & mourut à Valenciennes le deuxiéme mai 1615, âgé de 66 ans. Ce Prélat avoit publié, en 1605, des Ordonnances synodales dans le diocése de Namur, & avoit composé l'Histoire d'une Religieuse de Mons possédée. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 225. Gazey, *Hist. Eccles. des Païs-Bas.* Carpentier, *Hist. de Cambray. &c.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

BUSSERETH. *Cherchez* BOSRA.

BUSSET (Comte de) *Voyez* BOURBON.

BUSSET, BUSSETUM, est un lieu de France, qui a titre de Comté, & est situé vers Vichy dans la Limagne d'Auvergne. * Baudrand, *Dict. Géograph.*

BUSSETO, petite ville des Etats de Parme en Italie est capitale du petit Etat de Busseto, & située sur la riviére d'Ongina, en Latin *Longena* à une lieue du Pô, entre la ville de Crémone & celle de Parme. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUSSETO, l'Etat de Busseto, petit païs d'Italie, renfermé entre le Parmésan, le Plaisantin & le Pô, qui le sépare du Crémonois. Busseto, Borgo S. Donnino, Fiorenzuola, & Corte Maggiore, sont les lieux principaux de ce païs, qui ayant eu autrefois ses Marquis particuliers de la Maison de Palavicini, appartient maintenant aux Ducs de Parme. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUSSI, autrement JEAN LE CLERC, un des factieux de la Ligue de Paris. *Cherchez* CLERC.

BUSSI, Président. *Voyez* BUCY.

BUSSI de la famille d'Amboise. *Voyez* AMBOISE.

BUSSI RABUTIN. *Voyez* RABUTIN.

BUSSI, bourg. *Voyez* BUSSY.

* BUSSIÉRE POITEVINE, petite ville de France, dans le Gouvernement du Lyonnois. Elle est dans la Basse Marche sur la Gartempe, vers les confins de Poitou. Elle est au sud-est de Poitiers, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

Il y a en France trois Abbaïes du nom de Bussiére. 1. L'une, se trouve dans le Duché de Bourgogne & dans le diocése d'Autun. 2. L'autre, est dans le Berry sur les confins du Bourbonnois. 3. La troisiéme, est dans l'Anjou. Elles sont toutes trois de l'Ordre de Cîteaux.

BUSSIE'RES (Jean de) Cardinal, Abbé de Cîteaux & de Clairvaux, natif de Bourgogne, dès son jeune âge, prit l'habit dans l'Ordre de Cîteaux. Après s'être fait passer Docteur en Théologie à Paris, il se signala tellement par sa piété & par son savoir, qu'il fut élu Superieur général de tout l'Ordre, en qualité d'Abbé de Clairvaux & de Cîteaux. Sa réputation passa encore plus loin: le Pape Grégoire XI le voulut avoir à Avignon, & admirant en lui ces dons singuliers, qui faisoient tant d'honneur à l'Ordre, il le créa Cardinal le 20 décembre l'an 1375. Mais ce Pontife eut le déplaisir de perdre peu après de Bussieres, qui mourut à Avignon le quatriéme septembre 1376. Son corps fut porté à Clairvaux, où l'on voit son tombeau & son épitaphe, avec le nom de *Buxeriis*, que quelques Auteurs traduisent par celui de *la Bussiére*. L'Abbé Ughel dit qu'il étoit d'Auvergne; mais il est sûr que la Bourgogne fut le lieu de sa naissance, comme l'Auteur anonyme de la Vie de Grégoire XI le rapporte, ce que Du Chêne fait aussi. Il y a même encore aujourd'hui dans la Basse Bourgogne & dans le Beaujolois, une famille considérable du nom de BUSSIÉRES, d'où sortoit JEAN de Bussiéres qui suit.

BUSSIÉRES (Jean de) Jésuite, du Beaujolois, au Gouvernement de Lyonnois, né l'an 1607, Poëte Latin. On a de ce Religieux des Descriptions poetiques, en vers François, imprimées à Lyon en 1648, *in quarto*; mais elles sont tombées entiérement. Ses Poësies Latines se sont mieux soutenues, particuliérement ses Poëmes de *Rhéa délivrée* & de *Scanderbeg*; ses *Idylles*; ses *Eglogues*, &c. Son *Scanderbeg*, qui contient huit livres, est le plus estimé; mais il n'est pas entiérement dans les régles du Poeme Epique. Son style n'est pas égal par tout, & il n'a point toûjours le tour heureux de l'expression: en recompense il a du feu, du génie, & beaucoup de cet enthousiasme, qui éléve les Poëtes au dessus du commun. On a encore de lui une Histoire de France, & un petit abbrégé de l'Histoire Universelle en Latin, intitulé, *Flosculi Historiarum*, qu'il a lui-même traduit en François, sous le titre de *Parterre Historique*; & diverses piéces en prose & en vers. * Ughel, *Ital. sacra.* Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Henriquez. Aubery, *dans son Histoire des Cardinaux.* Frizon, *Gallia purpur.* Ciaconius. Onuphre. Du Chêne, &c. Jean de Bussiéres, *Præfat. ad Lector. posterior. edit. ann.* 1658, *altera parte auctioris.* Pierre Mambrun, *in Præfat. seu supplement. ad Dissertat. de Epico Poëmate, præfix. Constantin. in quarto, p.* 21. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes modernes, tome* 4. *partie* 2. *p.* 359. *n.* 1524. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

BUSSON, (François) Piémontois de Nation & le plus distingué d'entre les quatre plus fameux Généraux de son tems, qui étoient *Busson, Braccio, Sforza* & *Piccinino*. Son pére étoit un Pâtre dans le voisinage de *Carmagnole*, à qui les Enrôlleurs enlevérent ce fils & le conduisirent à l'armée. Il étoit très-bien fait de sa personne & manifesta d'abord beaucoup de vivacité & de prudence, un courage héroïque, une patience à l'épreuve des travaux & des fatigues les plus rudes, & une promtitude étonnante dans l'exécution de tout ce qu'on lui commandoit. Ce furent ces excellentes qualitez qui le firent avancer de degré en degré jusques à ce qu'il parvint au Généralat. *Visconti* l'estima tellement qu'il lui donna une de ses cousines en mariage. Busson ne jouït pas longtems de sa fortune sans avoir des envieux. Quelques uns le calomniérent tellement auprès du Duc *Philippe-Marie*, qu'il commença de priver Busson de plusieurs avantages, jusques à ce qu'à la fin il le contraignit de quitter entiérement le Milanois. Busson s'en alla donc dans sa patrie où il trouva son pére encore en vie, & lui fit beaucoup de bien des richesses qu'il avoit aquises. Il passa ensuite à Venise & y fut reçu Capitaine Général. Pendant qu'il fut dans ce poste, il étendit considérablement les bornes de la République. A la fin le Sénat le soupçonna d'une intelligence secrette avec les ennemis, & qu'en conséquence de cela il avoit négligé de secourir l'armée des Véniriens près de Crémone, ce qui avoit fait perdre à la République cette place, si fort désirée. Lorsque huit mois aprés il vint à Venise, il fut saisi & ensuite mis à la torture. Après que les tourmens lui eurent arraché la confession de son crime il fut exécuté publiquement sur la place de S. Marc par la main du Bourreau. On compta sur son corps 200 blessures, qu'il avoit reçues en différentes occasions. * Heut. Zust. *Sav. und Piem. p.* 155.

BUSSOVO. *Voyez* BACKOU.

BUSSY-LE-ROYAL, bourg du Chalonois en Bourgogne, a une Prevôté royale ressortissante au Bailliage de Chalon dont le Maréchal d'Uxelles est Engagiste, & une Mairie qui a la police. C'est aussi un Archiprêtré du diocése de Chalon, qui n'est composé que de douze paroisses. * Garreau, *Descript. du Gouv. de Bourgogne.*

☞ Il y a deux autres Bussys en Bourgogne, savoir, BUSSY-LA-PAILLE, Baronie du Bailliage d'Arnay-le-Duc, dans le Doyenné de Saint-Seyne, diocése de Langres; & BUSSY-LE-GRAND, ou LES-FORCES, Comté ou Baronie du Bailliage de Châtillon-sur-Seine.

BUST, ville de Perse. *Cherchez* BOST.

BUST (George) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, naquit l'an 1500, dans un lieu du territoire de Verceil en Piémont, & publia divers Ouvrages, entre autres, *Quæstiones Naturales; Quæstiones Philosophiæ Divinæ, &c.* Il mourut en l'année 1596. * Antoine de Sienne, *in Biblioth. Domin.* Serafin Razzi, *Hist. de gli Huom. illust. Domin.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI. &c.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

BUSTAMANTINUS (Jean) Professeur en Philosophie & en Médecine, dans l'Université de Complute ou d'Alcala de Hénarès sa patrie, a fait un livre curieux imprimé à Complute *in quarto* 2. *vol.* l'an 1595, & à Lyon en 1602, *in octavo* 2. *vol.* Le titre touchant les animaux, dont il est parlé dans la Bible, promet qu'il sera utile à toute sorte de Savans, aux Théologiens Scholastiques, aux Prédicateurs, aux Médecins, aux Philosophes, & enfin à tous les Gens de Lettres. * Bayle, *Dict. Crit.*

BUSTIS (Bernardin de) Religieux de l'Ordre de saint François,

çois, dans le XV siécle, vers l'an 1440, vivoit encore en 1480. Il prêcha avec réputation, & laissa des Sermons & d'autres Ouvrages de piété, qui sont quelquefois remplis d'historiettes peu vraisemblables. On a de lui, *Memoriale Officium Conceptionis, &c.* * *Consultez* Wadinge, *dans les Annales & la Bibliothéque des Fréres Mineurs.* Sponde. Willot. Possevin. M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccles. du XV siécle.*

BUSTO (George) *Voyez* BUST.

BUSTUAIRES, nom que l'on donnoit aux Gladiateurs, qu'on faisoit anciennement combattre auprès du bucher des Nobles Romains, afin que le sang qu'ils répandoient, servît de sacrifice aux Dieux Infernaux. On trouva cette coutume moins cruelle que de leur immoler des prisonniers à la guerre, comme on faisoit auparavant, & on nomma ces Gladiateurs *Bustuaires*, du mot Latin *Bustum*, qui signifie *Bucher*, où les anciens brûloient les corps des defunts. Suétone, *dans la Vie de Tibére, ch. 7*, dit que cet Empereur fit combattre les Bustuaires, en mémoire de son pére & de son ayeul Drusus, en divers tems & en divers lieux; d'abord au marché, *in Foro*; puis dans l'Amphithéatre. Les premiers Romains qui établirent cette coutume, pour honorer les cendres de leurs péres, furent Marcus & Décimus, fils de Brutus, sous le consulat d'Appius Claudius, & de Q. Tibérius, comme le témoigne Valére Maxime, *liv. 2. ch. 4.* On n'en usoit pas seulement de la sorte aux funérailles des personnes de la premiére qualité; mais aussi dans celles des particuliers, comme l'assure Tertullien, *au chapitre 6. des Spectacles.* Il y en avoit même qui étant au lit de la mort, ordonnoient par leur testament qu'on leur rendît cet honneur. Dans la suite des tems, ces jeux sanglans, qui ne se célébroient qu'auprès des buchers, passérent de là au Cirque & aux Amphithéatres: de sorte que ce qui n'étoit au commencement qu'une cérémonie funébre, devint l'exercice ordinaire des Gladiateurs, pour le divertissement du peuple. * *Antiq. Romaines.*

BUSTUS (George) *Voyez* BUST.

BUSWEILLER, bon bourg, chef d'une Seigneurie de même nom, laquelle étant jointe à celle de Liechtemberg, & à quelques Bailliages, fait un petit Etat des Comtes de Hanaw, borné au midi & au levant par la Basse Alsace, au nord par le Palatinat du Rhin, & au couchant par les montagnes de Vauge, qui le séparent de la Lorraine & de la Seigneurie de la Petite Pierre ou Lutzelstein. * Maty, *Dict. Géogr.*

B U T.

BUTACIDE, de Crotone en Italie, fut le plus bel homme de son tems. Il étoit aussi fort adroit à toutes sortes d'exercices, & avoit été souvent vainqueur dans les Jeux Olympiques. S'étant joint avec Doriæus, il fut tué en Sicile, dans un combat contre les Habitans de la ville d'Egesta. Il fut si fort regretté pour sa beauté, que les ennemis même lui dressérent un monument, & lui offrirent des sacrifices après sa mort. * Hérodote, *l. 5.* où il donne la raison des cérémonies Payennes.

* BUTAS de Milet, fils de Polynice, fut un fameux Athléte dont parle Pausanias dans le livre sixiéme ou dans les Eliaques, & auquel il dit qu'on érigea une statue.

BUTAS, Poëte Grec, auteur d'un Ouvrage en vers Elégiaques, où il donnoit la raison des cérémonies Payennes. Plutarque le cite dans la Vie de Romulus. C'étoit peut-être un assez mauvais Auteur; mais il ne laisseroit pas d'être fort curieux de savoir ce qu'il disoit sur ces cérémonies. * Plutarque, *in Romulo.*

BUTCHER, (Jeanne) autrement *Jeanne de Kent.* *Voyez* BOCHER.

BUTE, isle. *Voyez* BOOT.

BUTÉO. *Cherchez* BOTÉON.

BUTERA, petite ville de Sicile, avec titre de Principauté, dans la province dite *Valle di Noto*, est dans les montagnes, à trois ou quatre lieues de la mer. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

BUTÈS, fils de Borée Roi de Thrace, fut banni par son pére, parce qu'il avoit voulu tuer son frére Lycurgue. Il monta sur un vaisseau avec ceux de son parti, & aborda en l'isle de Naxos, qu'on appelloit alors *Strongyle.* L'ayant trouvée commode pour y fixer son séjour, il remonta sur mer avec la meilleure partie de ses gens, pour aller enlever des femmes pour eux & pour lui. Ils trouvérent sur la côte de la Thessalie plusieurs femmes qui célébroient les Bacchanales, & entre autres, Iphimédie, femme d'Aloëus, sa fille Pancratis, & Coronis. Butès prit la derniére pour lui; mais Bacchus, de qui cette fille avoit été nourrice, lui envoya, dit-on, une fureur violente, qui le porta à se jetter dans un puits où il périt. Les Thraces ne laissérent pas de regagner leur vaisseau avec leur proye, & retournérent à Naxos, où ils proclamérent Agassaméne premier Roi de cette isle. * Diodore, *l. 5. Biblioth.*

* BUTÈS, fut fils d'Amycus Roi de Bébrycie, ou, comme le dit le Pére la Rue, son petit-fils. Amycus ayant été vaincu par Pollux, Butès s'enfuit en Sicile. Il y devint amoureux de la fameuse Courtisane Lycaste à qui son extréme beauté fit donner le nom de Vénus, & il en eut Erix qui fonda un Royaume & une ville de son nom. * Virgile, *Enéïde, l. 5. v.23 & 24.* Le Pére la Rue, *dans ses Notes sur le vers 24. du 5. l. de l'Enéïde de Virgile.*

* BUTÈS, Ecuyer d'Anchise fut donné à Ascanius par Enée pour tenir compagnie à son fils. Ce fut sous la forme de ce Vieillard qu'Apollon apparut à Ascanius. * Virgile, *l. 9. de l'Enéide, v. 644. & suiv.*

* BUTÈS, Officier de l'armée d'Enée tué par Turnus Roi des Rutules. * Virgile, *l. 12. de l'Enéide, v. 362.*

* BUTÈS, Officier de l'armée d'Enée, tué par Camille Reine des Volsques. * Virgile, *l. 11.* de l'Enéïde, *v. 691.*

* BUTÈS, fils d'Erechthée Roi d'Athénes. Pausanias dans *les Attiques ou au premier livre*, dit que dans le temple appellé *Erechtheum*, il y avoit un autel de Butès auquel il donne le nom de *Héros.*

* BUTÈS, selon Cœlius Rhodig. *l. 14. c. 13.* est le nom d'un Prêtre.

* BUTÈS, selon Orphée, étoit un des Argonautes.

* BUTÈS, selon Tortellius, est le nom d'une riviére de Scythie.

BUTHE ou BOOT, isle d'Ecosse. Il y a dans cette isle quatre Eglises & deux châteaux qui sont *Rothsay* & *Kems.* Le premier a donné le titre de Comte, & ensuite celui de Duc aux fils âinez des Rois d'Ecosse. Le Prince David, fils de Robert III, a porté le premier le titre de Duc de Rothsay. * Miege, *Etat présent de la Grande Bretagne. Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p. 287.* *Voyez* BOOT, isle d'Ecosse.

BUTHOU. *Voyez* BUTOW.

BUTHUS, fameux Athléte, mangeoit, dit-on, un bœuf entier dans un jour. Depuis on donna le nom de *Buthus* aux grands Mangeurs, qu'on ne peut rassasier. *Buthus obambulat:* Βοῦθος περιφοιτᾷ. * Hésychius & Zenobe, *p. 44*

BUTHYREUS, excellent Statuaire & Disciple de Myron, qui, entre autres ouvrages de ses mains, réprésenta fort au naturel un jeune garçon occupé à souffler un feu qui s'éteint. * Pline, *l. 34. c. 8.*

BUTIN. Dieu avoit donné une loi touchant le butin, *Nombres, ch. 31. v. 27*, par laquelle le butin devoit se partager également entre ceux qui avoient combattu, & avec tout le reste du peuple. La moitié devoit être pour le peuple qui n'avoit pas pris les armes, & l'autre pour les Soldats. David fit observer cette loi après la défaite des Amalékites, I. *Samuel* ou I. *Rois, ch. 30. v. 24. 25.* Les Rabbins prétendent que sous les Rois d'Israël on suivit une autre régle dans la distribution du butin. L'on donnoit au Roi tout ce qui avoit appartenu au Monarque vaincu, sa tente, ses Esclaves, ses animaux, ses dépouilles & son thrésor. Ensuite on partageoit le reste du butin, en deux parties égales, dont le Roi avoit la moitié, & l'autre appartenoit aux Soldats. Cette derniére partie étoit distribuée également entre les Soldats qui avoient combattu, & ceux qui avoient gardé le camp. Parmi les Grecs, les Soldats mettoient tout le butin en commun, puis le Roi, ou le Général, le partageoit également entre eux. On donnoit aussi aux Dieux une part des dépouilles gagnées sur l'ennemi. Numa avoit ordonné qu'on offriroit à *Jupiter Férétrien* la premiére partie; la seconde à *Mars*, & la troisiéme à *Quirinus.* Quelquefois on brûloit à l'honneur des Dieux la part du butin qu'on leur destinoit; d'autres fois on la mettoit dans leurs Temples. Dans l'Alcoran, sous le titre *Anfal*, il est porté que de tout ce qui est pris chez l'ennemi, des cinq parts les Soldats en auront quatre, & la cinquiéme partie appartiendra à Dieu, au Prophéte Mahomet, à ses parens, aux orfelins, aux pauvres & aux Pélerins. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

BUTINI (*Pierre*) Ministre, né à Genéve le huitiéme février 1678, fils de *Domin. Butini* Ministre de l'Eglise de Genéve, mort en 1728, âgé d'environ 86 ans. Dès sa plus tendre jeunesse il fit parôitre beaucoup de pénétration, & de goût pour les Sciences. En 1698, il fut mis au rang des Ministres, & quoique fort jeune, il eut beaucoup d'applaudissement. En 1700, il fut appellé par l'Eglise Françoise de *Leipsic* qu'il desservit deux ou trois années. En 1703, il fut choisi pour Ministre de l'Eglise Walonne de *Londres.* Quoiqu'absent, & sans l'avoir oüi prêcher, on le préféra à ses Concurrens, sur la réputation qu'il avoit déja aquise. Mais son peu de santé l'empêcha de se prévaloir d'une vocation si honorable, & lui fit préférer le retour dans sa Patrie, où il servit encore quelques années une Eglise de la Campagne. En 1706, assistant un de ses Paroissiens attaqué de la Dyssenterie, il prit cette maladie, & en mourut. On a de lui deux volumes de Sermons imprimez après sa mort, en 1708. Quoi qu'il les eût composez avec une grande promtitude, & sans le moindre soupçon que l'on dût jamais les rendre publics, ils n'ont pas laissé d'être fort goûtez. Ils sont pleins de traits vifs qui entrainent le Lecteur. On a aussi de lui *l'Histoire de la Vie de J. C.* imprimé à Genéve en 1710. Cet Ouvrage, non plus que ses Sermons, n'étoit point destiné à l'impression. M. Butini s'étoit simplement proposé de traduire l'Harmonie Latine de M. le Clerc, ou plutôt sa Paraphrase, d'une maniére un peu étendue, en faveur de quelcune de ses parentes qui souhaitoit de voir cet Ouvrage. Dans les huit ou dix premiers chapitres, il n'a presque fait autre chose que paraphraser M. le Clerc. Mais M. Butini avoit l'esprit trop vif, pour faire plus longtems le métier de Traducteur. Quelque estime qu'il eût pour son Auteur, il se donna plus de liberté dans la suite. On y voit des traits originaux & des explications nouvelles de plusieurs endroits du Nouveau Testament. Quelques personnes en ont trouvé le stile un peu diffus, mais on est convenu généralement qu'il a beaucoup de noblesse & d'élévation. Cet Ouvrage a eu beaucoup de succès.

M. Butini avoit encore composé un Commentaire en François sur l'Evangile selon S. Matthieu. Ceux qui l'ont manié, y ont trouvé divers traits d'une excellente Critique. L'Auteur y explique d'une maniére nouvelle divers passages de cet Evangéliste. Mais ce Savant, comme bien d'autres, formoit si mal ses caractéres, qu'il a été impossible de déchifrer bien des endroits de son Manuscrit. Par là le Public a été privé d'un Ouvrage qui auroit été fort utile.

M. Butini avoit un frére plus jeune que lui, nommé *Jean-Robert*, qui étoit aussi né pour les Sciences. Il se destina à la Médecine où il fit de grands progrès; mais comme il est mort fort jeune, puisqu'il n'avoit que 33 ans, on n'a de lui qu'une Dissertation sur un endroit du premier livre des Commentaires de César. Le texte dit que *les Helvétiens voulant passer dans les Gaules par le pais des Allobroges, César s'opposa à leur passage par le moyen d'une muraille ou d'un retranchement qu'il fit faire depuis le Lac Léman jusqu'au Mont-Jura.* On place ordinairement cette muraille depuis la petite ville de Nion en Suisse, jusqu'à la montagne voisine. Mais M. Jean-Robert Butini fait voir avec la derniére évidence, que cet habile Général en se postant de cette maniére, auroit violé toutes les régles de la Guerre. Il place donc cette muraille, ou plutôt ce retranche-

ment

ment au bord du Rhône du côté de Genéve. Aprés s'être ainsi retranché derriére la riviére, il fit sagement de rompre le pont, comme il est rapporté dans ce même endroit, au lieu que s'il l'eût rompu derriére lui, c'étoit se couper la retraite en cas qu'il fût battu, & que son retranchement fût forcé. On trouve cette Dissertation dans les Memoires de Trévoux, du mois de juillet 1713; mais sans le nom de l'Auteur; & dans le *tome 2. de la nouvelle Histoire de Genéve.*

BUTIUS ou de BUDT (Adrien) Religieux de l'Ordre de Citeaux, natif de Hulst en Flandre, qui vivoit en 1476, écrivit divers Ouvrages qui n'ont pas été imprimez & dont on conserve les Manuscrits dans l'Abbaïe de Dunes. Tels sont, *Supplementum Chronici M. Ægidii de Roya Religiosi Dunensis, ab anno 1431, ad annum 1465; Historia Monasterii Dunensis ad sua usque tempora; Gesta quædam Comitum Flandriæ, ab anno 1465, ad annum 1478; Epistolæ variæ.* * Charles de Visch, *Biblioth. Cisterciensis.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 8.

BUTKENS (Christophle) d'Anvers, Religieux de l'Ordre de Citeaux, puis Abbé de Saint-Sauveur, dans le XVII siécle, mourut en 1650. Il a laissé divers Ouvrages en François, tels que sont *les Trophées sacrez & profanes de Brabant en IX livres; les Annales généalogiques de la famille de Lynden, en XV livres,* &c. * Charles de Visch, *Biblioth. Cisterciensis.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 136. Le Mire, *de Script sæculi XVII.*

* BUTLER, famille illustre d'Angleterre tire son origine de HERWEY WALTER qui dans le XII siécle fut sous le Roi Henri II, un des principaux Barons d'Angleterre, & laissa cinq fils, HUBERT, THÉOBALD, WALTER, ROGER & HAMON. Hubert fut Archevêque de Cantorbéry, Grand Chancelier & premier Juge d'Angleterre. Théobald épousa Mathilde de laquelle il eut un fils de même nom, & qui fut reçu Grand Bouteiller par le Roi Richard. C'est de là que toute la famille a pris le nom de *Butler* qui veut dire *Bouteiller.*

BUTLER (Jacques) Duc d'Ormond, fils aîné de Lord *Thomas* Comte d'Offery, & d'*Emilie* fille de *Louis* de Nassau-Béverweert. Ce Comte, qui avoit un grand mérite, donna de bonnes preuves de sa prudence & de sa valeur par mer & par terre, en diverses occasions, & sur tout à la fameuse bataille de Saint-Denys, où le Duc de Monmouth & lui ayant joint leurs forces à l'armée des Etats sous le commandement du Prince d'Orange, ils entrérent dans le camp des François, & mirent en desordre l'armée commandée par le Duc de Luxembourg. Ce Comte, digne fils de son illustre pére Jacques Duc d'Ormond, mourut subitement en la fleur de son âge le 30 juillet 1680. Son pére lui survécut huit ans. Il étoit Comte d'Ormond & d'Offery, Vicomte de Thurles, Baron d'Arcklow en Irlande. Il fut fait Marquis d'Ormond par le Roi Charles I, & le 20 juillet 1660, le Roi Charles II le fit Pair d'Angleterre, sous les titres de Baron de Lanthony, & de Comte de Breknock, puis Duc d'Ormond en Irlande, & en 1682, Duc d'Ormond en Angleterre, c'est à dire, Duc Anglois, sous le même titre. Son petit-fils le Duc d'Ormond, qui est celui qui commanda l'armée Angloise la derniére campagne de la derniere guerre, lui succéda dans tous ses titres. Il a été Gentilhomme de la Chambre du Roi Guillaume III, & Capitaine de la seconde compagnie de ses Gardes. On dit que cet illustre famille tire son origine de *Théobald,* descendu des anciens Comtes de Brion en Normandie, que Richard Roi d'Angleterre fit Grand Bouteiller d'Irlande, & ce nom de charge est devenu depuis le nom de la famille. * *Dict. Anglois.* Imhoff, *en ses Pairs d'Angleterre.*

BUTLER (Guillaume) Anglois, mourut en 1410. Il a écrit sur les Indulgences, & contre la Version Angloise de la Bible, qu'on avoit faite de son tems. * Waddinge, *in Script. Ord. Min. p.* 151.

BUTLER (Samuel) fameux Poëte Anglois, naquit l'an 1612, à *Strensham* dans le Comté de *Worcester,* où il fut batisé le 13 février. Son pére qui étoit Fermier du Seigneur de ce lieu, lui trouvant de l'inclination pour l'étude, l'envoya étudier à Worcester. Il passa de là à Cambridge, mais il ne prit point de degrez dans cette Université, parce que son pére n'étoit pas en état de faire la dépense pour cela. Aprés y avoir fait quelque séjour, il revint dans son païs, où un Juge de paix, nommé *Jefferys* de *Carlscroon,* le prit pour son Sécretaire. Ce poste ne lui donna pas assez d'occupation pour remplir tout son tems. Il en trouva assez pour satisfaire l'inclination qu'il avoit pour les Sciences. Il s'appliqua principalement à l'Histoire & à la Poësie, & y joignit pour se délasser, la Musique & la Peinture. Il ne quitta la maison de ce Magistrat, que pour entrer au service *d'Elizabeth,* Comtesse de Kent, qui aimoit fort les Gens de Lettres, & il eut chez elle l'avantage de pouvoir consulter un grand nombre de livres, qui lui avoient été jusques-là inconnus, & de joüir de la conversation du fameux *Selden.* Il entra ensuite chez *Samuel Luke,* où il demeura quelque tems. Cet homme, qui descendoit d'une ancienne famille du Comté de Bedfort, étoit fort attaché à Olivier Cromwell, & remplissoit alors des postes considérables dans l'armée. Ainsi Butler eut occasion d'être instruit de tout ce qui s'étoit passé dans les guerres civiles, & ce qu'il en apprit lui fit naître la pensée de travailler à son Poëme du *Hudibras,* qu'il composa dans la maison de Luke. On y voit qu'il étoit dans des principes bien opposez aux siens, tant par rapport à la Religion qu'à l'égard de la Politique, & que le hazard plutôt que le choix l'avoit engagé à son service. Après le rétablissement du Roi Charles II, Butler fut fait Sécretaire de *Richard* Comte de Carbury, Gouverneur de la Principauté de Galles, qui lui donna la charge de Sénéchal de la Cour de Justice de *Ludlow,* lorsque cette Cour y fut rétablie. Ce fut vers ce tems qu'il se maria, & qu'il épousa une Demoiselle de fort bonne famille, nommée *Herbert.* Elle avoit assez de bien, mais comme il étoit mal placé, elle en perdit la plus grande partie: ainsi Butler ne fut guéres plus avancé, que s'il n'avoit rien reçu d'elle. Wood prétend qu'il a été Sécretaire de *George* Duc de Buckingham, dans le tems qu'il fut Chancelier de l'Université de Cambridge. Quoi que ce fait ne soit pas certain, il est sûr cependant que le Duc l'aimoit, & qu'il lui a fait du bien. Celui de tous ses Protecteurs qui lui a donné le plus de marques de sa bienveillance, a été *Charles Buckhurst,* Comte de Dorset, & de Midlesex, qui étant lui même fort bon Poëte, savoit connoître le mérite des autres, & se faisoit un plaisir de répandre ses libéralitez sur les Savans. Butler mourut en 1680, âgé de 68 ans, & fut enterré à Londres dans le cimetiére de l'Eglise de S. Paul. On a de lui les Ouvrages suivans, 1. *Hudibras,* Poëme Anglois en trois parties, dont chacune contient trois Chants, avec quelques remarques & figures. Il y a plusieurs éditions de ce Poëme qui est accompagné de deux lettres en vers, l'une de Hudibras à sa femme, & l'autre de la femme de Hudibras à son mari, & précédé de la Vie de l'Auteur. Une des plus belles est celle qui a été faite à Londres en 1710, *in douze.* Cet Ouvrage est une Satyre fine & piquante contre la rébellion de Cromwel & des Presbytériens, que l'Auteur dépeint comme des gens de mauvais sens, Fauteurs de l'Anarchie, & hypocrites achevez. Hudibras, le Héros de ce Poëme est un saint *Dom Quinchotte* de cette Secte, & le redresseur de tous les torts imaginaires que l'on fait à sa *Dulcinée;* il ne lui manque ni Rossinante, ni avantures burlesques, ni *Sancho;* mais le sien est d'un caractére tout opposé à celui du *Sancho Espagnol.* Au lieu que celui-ci est un Paisan naïf, l'Ecuyer Anglois est Tailleur de son métier, Tartuffe de naissance, & habile Théologien dogmatique, & qui, comme dit le Poëte, *Mystéres savoit démêler, tout comme aiguilles enfiler.* L'Auteur de cet Ouvrage est préférable à Scarron auquel il ressemble par son stile burlesque, en ce qu'il a un but fixe, & que par un effort surprenant d'imagination, il trouve moyen d'y mener ses Lecteurs en les divertissant. Ce Poëme est fort estimé en Angleterre, & le Roi Charles II en faisoit tant de cas, qu'il le savoit presque par cœur, & qu'il se faisoit un plaisir d'en citer des morceaux dans la conversation. 2. *Mola Asinaria,* ou le fardeau pesant & insupportable, mis sur les épaules de cette pauvre nation, (en Anglois) Londres 1659, *in quarto,* Ouvrage d'une seule feuille; 3. *Deux lettres,* l'une de Jean *Audland* Quaker a Guillaume *Pryn,* & l'autre de *Pryn* en réponse à la précedente, (en Anglois) 1672, *in folio.* On lui attribue aussi un petit Poëme Anglois d'une feuille *in quarto,* sur un fameux Voleur de grands chemins, nommé du *Vall;* mais il n'est par sûr qu'il soit de lui. * Wood, *Athenæ Oxonienses,* & la préface de *Hudibras.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 9. *p.* 267. *& suiv.*

BUTON. *Cherchez* BATON, isle.

BUTONER (Guillaume) Anglois. *Voyez* BACTONER.

BUTORIDE, Historien du nombre des douze qui ont écrit des Pyramides d'Egypte. * Pline, *l.* 36. *c.* 12.

BUTOW, est une petite ville d'Allemagne dans la Poméranie, située sur la riviére de Stolpe, vers les frontiéres de la Prusse Royale & de la forêt de Waldow, entre Louwenborch & Belgard, & qui appartient à l'Electeur de Brandebourg, qui la tient à foi & hommage du Roi de Pologne, lui ayant été donnée avec ses dépendances & avec Louwenborch, par Jean Casimir Roi de Pologne, suivant le traité fait à Bydgoski, le sixiéme de novembre 1665. Elle avoit appartenu autrefois aux Ducs de Poméranie. * Sanson. Baudrand.

* BUTOW, Seigneurie d'Allemagne dans la Poméranie Ducale, a au couchant la Vandalie, au nord la Seigneurie de Louwenborch, au levant la Prusse, & au midi la Pologne. Elle a environ huit lieues de long & autant de large; mais on n'y trouve aucun lieu considérable que Butow qui lui donne le nom. Cette Seigneurie & celle de Louwenborch, étoient autrefois de la Pomerélie; maintenant les Electeurs de Brandebourg les tiennent toutes deux en fief de la Couronne de Pologne. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUTRAGO. *Voyez* BUYTRAGO.

BUTRIGARI ou BUTRINGARI (Jacques) de Bologne, Jurisconsulte célébre au commencement du XIV siécle, vers l'an 1310, a laissé divers Ouvrages en Droit, & a eu pour Disciple le fameux Barthole. * Léandre Alberti, *Hist. Bonon. & Descript. Ital.* Forster, *in Vit. Jurisconsul.* Alidosi, *Declar. Doctor. Bonon.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon. &c.*

BUTRINGARI. *Voyez* BUTRIGARI.

BUTRINTO ou BOTRINTO, petite place sur la côte de l'Epire, sous la domination des Vénitiens, est célébre dans les Ecrits des Anciens, qui en parlent sous le nom de *Butrotum* & de *Butrotus.* Cette ville fut ensuite le siege d'un Evêque. Mais sur la fin du XVI siécle, elle a été ruïnée par les Turcs; & quoique les Vénitiens ayent eu soin de la faire réparer, elle est peu considérable, & n'est plus que la retraite des Pêcheurs de l'Epire & de la Basse Albanie. Elle est située dans cette contrée, dite *Chimera,* sur un Golfe auquel elle donne son nom, vis à vis de l'isle de Corfou. * Cicéron, *in Epist. ad Attic.* Strabon. Pline. Ptolomée, &c.

BUTRIO (Antoine de) Jurisconsulte de Bologne, qui florissoit dans le XIV siécle & au commencement du XV. Simler, Forster & Fichard soutiennent qu'Antoine de Butrio mourut en 1408, & qu'il fut enterré dans le clôitre de l'Abbaïe de Saint-Michel-aux-Bois, qui est hors des murs de Bologne: d'autres au contraire prétendent qu'il est mort en 1417. Nous avons de lui, *Repertorium Juris Canonici ac Civilis; Commentaria in Decretales & Clementinas,* imprimez à Venise en 1578. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Fichard & Forster, *in Vit. Jurisconsult.* Simler, *in Epitome Biblioth. Gesner.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.*

BUTRIO (Jean de) ou DE BURREYO, Religieux de l'Ordre de Citeaux, & Docteur de Paris, mourut en 1522. On lui attribue quelques Ouvrages. * Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.*

BUTSELINGEN. *Voyez* BETZELINGEN.

* BUTTELSTET, ville de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est au nord de Weimar, dont elle est éloignée d'environ trois lieues.

BUTTONS-BAY, Golfe de l'Amérique septentrionale, dans la Mer Christiane, dite aussi *Golfe de Hudson.* Il est ainsi nommé, parce qu'il a été découvert par Button, Anglois.

* BUTTSTET, petite ville de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, est à peu près au nord de Weimar tirant vers l'est, à la distance de trois lieues & démie.

BUTUA, ville & Royaume d'Afrique dans le Monomotapa, aux environs de la riviére de Zambre, Zambére, ou, selon les cartes de M. Delisle imprimées à Amsterdam, Zambéze, entre Amara, Giéra & Béra ou Boro. On a fort peu de particularitez de ce païs-là, qui est fort avancé dans les terres. * Marmol. Sanut. Sanson, &c.

BUTZAW ou BUTZOW, anciennement *Bucephalea, Peucinium*, petite ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne, est dans l'Evêché de Swérin, entre la ville de Swerin & celle de Rostock, à dix lieues de la premiere, à six de la derniere, & à trois de Gustrow. Butzaw est ornée d'un château, où les Evêques de Swérin faisoient leur résidence ordinaire. * Maty, *Dict. Geogr.*

BUTZBACH, petite ville d'Allemagne dans la Weteravie, est dans le Comté de Solms, sur les confins de celui de Hanaw, entre la ville de Francfort & celle de Giesen, à sept lieues de la derniere. * Maty, *Dict. Géogr.*

BUTZELINGEN. *Voyez* BETZELINGEN.

BUV. BUX. BUY. BUZ.

BUVELANT. *Cherchez* DUVELANDT.

BUXDORF, famille noble qui avoit demeuré autrefois dans le païs de Magdebourg & dans la Silésie, & qui depuis s'est transportée dans la Basse Lusace, où elle est encore florissante & en possession de la Terre noble de *Schlaberndorff*, à une lieue de Luckau. Dans le XV siécle vécut *Diétéric Buxdorf*, qui fut d'abord *Ordinaire* de la Faculté des Jurisconsultes à Leipzic, & ensuite depuis 1463, jusques à sa mort arrivée en 1466, Evêque de Zeitz & de Naumbourg. Damien Buxdorf, cousin de Dieteric, fut Chanoine à Naumbourg & écrivit *Regulas successionis & Arborum affinitatis.* * Spangenberg, *Adelsp. partie* 2. 186 & 199. Dresseri *Isagoge Histor. partie* 2 *p.* 275. Knaut, *Prod. Misn. p.* 487.

BUXTEHUDE. *Voyez* BOXTEHUDE.

BUXTON, lieu de la province de Darby en Angleterre, considérable par la vertu de ses eaux, qu'on prétend être propres à guerir plusieurs maladies. Neuf sources sortent d'un rocher assez près l'une de l'autre, huit sont chaudes, & la neuviéme extrémement froide. A cent pas de là il y a une source chaude, & une autre fort froide. * *Etat pres. de la Grande Bretagne.*

BUXTORF (Jean) Allemand, né dans la Westphalie, vivoit au commencement du XVII siécle, & s'est aquis une gloire immortelle par l'intelligence qu'il avoit des Rabbins. Il enseigna les Langues Hébraïque & Chaldaïque à Bâle avec grand applaudissement, & se signala par ses excellens Ouvrages. Le premier qu'il a composé est son grand Dictionnaire intitulé, *Lexicon Chaldaicum, Thalmudicum & Rabbinicum*, imprimé à Bâle en 1639, par les soins de son fils. Ceux qui veulent lire les Rabbins ont absolument besoin de ce Dictionnaire, qui est plus étendu que celui de R. David de Pomis, imprimé à Venise en 1587. Il donna aussi au public un petit Dictionnaire Hébreu & Chaldaïque composé des mots de la Bible seulement, & le Thrésor de la Grammaire Hébraique. Il fit aussi imprimer à Bâle en 1618, une grande Bible Hébraïque, avec les Rabbins, les Paraphrases Chaldaïques, & la Massore, de la même maniére que dans la grande Bible de Venise. Il s'est donné la liberté de corriger la ponctuation des Paraphrases Chaldaïques, suivant l'analogie de la Grammaire & selon ses idees: ce qui fait qu'on lui préfere la deuxiéme & troisiéme édition de la Bible de Bomberg, qui d'ailleurs est de beaucoup plus belle que celle de Buxtorf. On joint ordinairement à cette Bible *la Tibériade* du même Auteur, qui est un Commentaire sur la Massore, où il traite à fond de cette Massore, selon la pensée des Rabbins, & où il explique en Latin les termes de cette Massore, suivant l'opinion de R. Elias Lévita. Il publia encore une *Synagogue Juive*, où il expose les cérémonies des Juifs: néanmoins ce dernier livre est trop peu judicieux, & Buxtorf s'y est trop attaché à la bagatelle, & à ce qui peut rendre les Juifs ridicules. Le petit Abbrégé de Léon de Modene sur cette même matiére, qui a été traduit par M. Simon, est beaucoup meilleur. Nous avons encore quelques autres livres de Buxtorf, entre autres sa *Bibliothéque Rabbinique*, qui est un Ouvrage curieux; mais on a fait beaucoup d'autres découvertes depuis ce tems-là sur cette Littérature. Ceux qui veulent apprendre à écrire en Hebreu, peuvent se servir d'un Recueil de Lettres Hébraiques qu'il a publié sous ce titre, *Institutio Epistolaris Hebraïca.* Dans son Ouvrage intitulé, *Bibliotheca Rabbinica*, on trouve son Traité, *De Abbreviaturis Hebraeorum.* Il a donné encore *Concordantiæ Hebraicæ*, que son fils a fait imprimer en 1632. Il composa aussi en Allemand un Traité *de la Synagogue des Juifs*, qu'on imprima en 1603, & qui a été traduit en Latin par David le Clerc, Professeur en Hébreu à Genéve.

BUXTORF (Jean) fils de ce premier, étoit aussi Professeur des Langues Orientales à Bâle, & n'étoit pas moins versé que son pére dans la connoissance de la Langue Hébraïque, & des Rabbins. Il traduisit quelques Rabbins & entre autres le *More Névokim* de R. Moïse, & le livre intitulé *Cozri.* Il travailla sur la Grammaire Hebraïque, sur la Chaldaïque, sur la Syriaque, & donna un *Lexicon Chaldaique & Syriaque, in quarto*, en 1622. Comme il avoit hérité des sentimens de son pére, aussi bien que de sa Littérature Juive, il défendit, contre Louïs Cappel, l'antiquité des points voyelles du texte Hébreu de la Bible, dans un livre intitulé, *Tractatus de punctorum vocalium & accentuum in libris Veteris Testamenti Hebraicis origine, antiquitate & auctoritate*, imprimé à Bâle en 1648, où il cite un grand nombre de passages des Rabbins. Cet Ouvrage fut suivi d'un autre beaucoup plus considérable, contre la même Critique de Cappel, avec ce titre, *Anticritica, seu Vindiciæ veritatis Hebraicæ adversus Ludovici Capelli Criticam, quam vocat sacram*, à Bâle en 1635. Enfin il composa plusieurs Dissertations sur differentes matieres qui regardent la Langue Hebraique, & le Rabbinisme, & un Traité sur la confusion des Langues. Il mourut le 16 août 1664, & M. de Brieu de Caën lui fit cette épitaphe,

Ingentis patris soboles, Buxtorfius ingens,
Altera Athenai spes, Basilea, tui;
Ut videt in terris, sibi verba Hebræa loquenti
Vix quenquam alternos posse referre sonos,
Regna, ubi siderei cives commercia sancta
Exercent Lingua, regna beata petit.

Daniel Tossan publia en 1670 à Bâle, l'Oraison funébre de Buxtorf, qui comprend un Abrége de sa Vie, avec les Eloges que les Savans lui dresserent: ce que nous avons sous ce titre, *Danielis Tossani Oratio de vita & obitu Joannis Buxtorfii, una cum clarorum Virorum Epicediis.*

Au reste, plusieurs Savans, qui louent cette Littérature Rabbinique des deux Buxtorfs, n'approuvent pas toujours leur jugement. Ils croyent que ces Auteurs n'ont pas fait le choix des bonnes opinions, donnant trop au Rabbinisme; qu'au contraire Louis Cappel, qui savoit moins d'Hébreu & de Judaïsme qu'eux, a composé de meilleurs Ouvrages sur les mêmes matieres, & qui sont plus estimez de tous les habiles Gens. Ils disent de plus, que cet entêtement ou sont aujourd'hui la plupart des Théologiens d'Allemagne & ceux de Genéve, à l'égard des points voyelles de la Langue Hebraique, vient de ce qu'ils ont suivi l'opinion des deux Buxtorfs, & qu'ils sont entrez aveuglément dans leurs opinions, n'étant pas capables d'approfondir une matiére aussi difficile qu'étoit celle-la. Ce qui a beaucoup contribué à faire valoir le sentiment des Buxtorfs, c'est qu'il étoit favorable aux principes des nouveaux Réformateurs, qui croyent que Dieu, par un effet de sa providence, a voulu conserver la Bible exemte des plus petites fautes, par le moyen de ces points. Les Critiques ajoûtent, que dans le livre de Buxtorf le fils, contre l'*Arcanum punctuationis* de Cappel, on ne trouve autre chose qu'une vaine érudition Juive, dont on ne peut rien conclurre. Ils louent davantage l'Anticritique du même Buxtorf, qui mérite, selon eux, d'être lue, principalement dans les endroits où il confére le texte Hébreu, avec les anciennes Versions, & où il examine les diverses leçons qui ont été avancees par Cappel; mais avec tout cela, ils remarquent qu'il y a un grand nombre d'erreurs dans ce livre, que l'Auteur n'a pas voulu corriger, parce qu'il a persisté à defendre ses premiéres opinions.

BUXTORF (Jean-Jacques) fils du précédent, naquit le quatriéme septembre 1645. A l'age de sept ou huit ans il avoit fait des progrès si considérables dans les etudes, que les Etrangers l'alloient voir avec étonnement. Il étudia la Philosophie & les Humanitez sous le fameux J. J. Hoffman, & la Théologie sous Wettstein & Gernler. Dans l'etude de l'Hebreu il eut pour Precepteur & son pére & un Rabbin nommé *Abraham.* Jean-Jacques Buxtorf succéda à son pére en 1664; & en 1665, il fit un voyage en Savoye, en France, aux Païs-Bas, en Angleterre & en Allemagne. Il s'arrêta quelque tems à Hambourg auprès d'Edzardi. Etant à Leyde, il donna des leçons en Hébreu, & eut un tres-grand concours d'Etudians. En Angleterre il se retira d'abord à la campagne, pour apprendre de M. *Bonde* les principes de l'Arabe. Venant ensuite à Cambridge, il y fut reçu au *Collége d'Emanuel* avec beaucoup de distinction, & on lui assigna deux appartemens, ce qu'on n'avoit accordé jusques alors qu'à la Noblesse. En 1669, il revint à Bâle, & après la mort de *Jacques Brandmuller* son beau-pére, il fut reçu dans le Senat Académique. Il avoit d'excellens talens, un esprit vif, une prudence mâle, une modestie & une affabilite peu communes. Sa grande modestie l'empêcha de se faire imprimer & d'accepter une Chaire de Professeur en Theologie. On n a de lui que la préface de la *Tiberiade* de son grand-pére de l'edition de 1665. Il avoit parmi les Ouvrages manuscrits plusieurs Traductions des Ouvrages des Rabbins, & un ample Supplément a la Bibliothéque Rabbinique. Au reste il étoit d'un temperament tres-foible, & il etoit fort incommodé de l'asthme dont il mourut en 1704. Il eut pour successeur *Jean Buxtorf* son neveu, qui est encore en vie & dont on a quelques Ouvrages, comme *Catalecta Philologico Theologica*; *Phraseologia Hebraïca*; *Dissertationes varii argumenti*; *Musæ errantes, &c.* Au reste depuis 1591, jusques a présent, la Chaire Hébraïque a toûjours été occupée par des Buxtorfs, dans l'Université de Bâle. * Werenfels, *in Vita J. Jac. Buxtorfii.*

BUY (le) *Voyez* BUIS (le)

* BUYCKSLOOT, village de la Northollande, vis à vis d'Amsterdam. Il n'en est séparé que par le petit bras de mer qui s'appelle en Hollandois *het Y* ou *'t Y.* C'est là où se rendent les barques qui partent d'Amsterdam, & qui traversent l'Y, pour transporter les Passagers qui vont dans la Northollande.

* BUYE, bourg de l'Istrie dans l'Etat des Vénitiens, à peu près au midi de Cabo d'Istria, dont il est éloigné de trois a quatre lieues.

* BUYENS (Jaques) Brabançon, de l'Ordre de S. Dominique, se distingua par son savoir, par ses vertus & par son attachement au culte de la sainte Vierge. Il a composé en Flamand, plusieurs petits Ouvrages propres pour la vie spirituelle. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 404.

BUYER ou BOYER (Guillaume) de Nice en Provence, Mathématicien & Poëte dans le XIII siecle, fut très-bien auprès de Charles II, Roi de Naples & Comte de Provence, & composa divers Ouvrages en vers & en prose; *De la connoissance des Mineraux*; *De la Source de plusieurs Fontaines, &c.* * Nostradamus, *Hist.* Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

BUYS (le) *Voyez* BUIS.

BUYTRAGO ou BUTRAGO, bourg d'Espagne, dans

dans la Castille Nouvelle, sur la riviére de Lozoya, à treize lieuës de Madrid du côté du nord, est l'ancienne ville des Carpétans, nommée *Litabrum* & *Blitabrum*, & qui a été épiscopale. * Maty, *Dict. Géogr.*

B U Z, ancienne ville de l'Arabie Pétrée, dont il est fait mention dans *Jérémie, ch. 25. v* 23, & dans le livre de *Job*, *ch.* 32. *v.* 2. *&* 6. Barachel est surnommé *Buzite*, & les Septante ajoûtent, *dans la région d'Ausis*. Cette Ausis étoit la patrie de Job, dans la Terre de Hus. Buz étoit dans la même région, & dans le voisinage; parce que, comme dit saint Jérôme, Hus & Bus étoient fréres. C'est Moïse lui-même qui le dit, *Genése*, *ch.* 22. *v.* 21, où il dit que Nachor frére d'Abraham avoit eu de Milca *Hus* ou *Huts* son premier né, *Bus* son frére, Kémuel pére d'Aram, &c. Elihu, un des amis de Job, & fils de *Barachel*, descendoit de ce *Bus*. La Terre d'*Ausis*, doit être placée sur les confins de l'Arabie Deserte. Comme Nachor demeuroit dans la Mésopotamie, il est apparent que sa famille s'établit dans les païs voisins, comme sont la Syrie & l'Arabie Deserte. D'ailleurs il paroît par le *ch.* 1. de *Job, v.* 17, que les Chaldeens lui enlevérent ses troupeaux, ce qui ne s'accorde guéres avec l'opinion de ceux qui placent la patrie de ce saint Homme dans l'Arabie Petrée. C'est aussi le sentiment de saint Jerôme qui, dans les *Questions Hébraïques sur la Genese*, refute ceux qui ont fait Job, Elihu, & Barachel Iduméens. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* B U Z, fils de *Habdiel*, & pére de *Jando*, Israélite de la Tribu de Gad. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 14. C'est aussi le nom d'une contrée de l'Arabie, dont il est parlé, * *Jeremie*, *ch.* 25. *v.* 23.

B U Z A I. *Voyez* B U Z A Y.

B U Z A N Ç O I S, petite ville de France. *Voyez* B U Z E N Z A I S cy-dessous.

B U Z A N V A L (Nicolas Choart de) Evêque de Beauvais, né à Paris le 25 juillet de l'an 1611, fut Conseiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand Conseil, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, & Ambassadeur en Suisse. Il s'aquitta de tous ces emplois avec applaudissement, portant alors le nom de *Chicheray*, qu'il ne quitta que lorsqu'il fut elevé à l'Episcopat. *Augustin* Potier son oncle maternel, Evêque de Beauvais & Grand Aumônier de la la Reine, mere de Louis XIV, Regente du Royaume, etant mort en 1650, la Cour donna le Brevet de l'Evêché vacant au Président de Novion, neveu des deux derniers Evêques, pour le conférer à celui de ses parens qu'il jugeroit a propos. Le Président ne trouva dans toute sa famille que *Nicolas* Choart à qui il pût honnêtement le donner, croyant qu'il suffisoit d'être bon Magistrat pour devenir bon Evêque. Il lui fit accepter l'Evêché chargé d'une pension de douze mille livres pour celui de ses enfans qu'il destinoit à l'Eglise, mais que le défaut d'âge empêchoit d'être pourvu de cet Evêché. Nicolas n'eut pas plutôt reçu ses Bulles, qu'il se retira chez les Prêtres de l'Oratoire de saint Magloire, pour se préparer à l'ordination. Ayant considéré que la pension n'étoit point canonique, il voulut remettre son Evêché entre les mains du Roi. Sa Majesté loua son zéle, & le déchargea de la pension, en disant qu'Elle étoit assez puissante pour récompenser M. de Novion d'ailleurs. Nonobstant cela, il eut quelque peine a se déterminer de se charger d'un poids qu'il croyoit au dessus de ses forces. Cependant il se rendit au conseil de personnes éclairées, & fut sacré Evêque de l'église de Beauvais, qu'il gouverna jusqu'à sa mort avec beaucoup d'attachement. Il se renferma d'abord dans son diocése, pour n'en plus sortir, & s'interdit pour toûjours l'entree de la Cour & de la ville de Paris, quoique son diocése s'étendit jusques à six lieuës près de cette capitale du Royaume. On ne l'y vit jamais que pour les besoins les plus indispensables de son eglise, lorsqu'on ne pouvoit commettre à d'autres les affaires qui l'y appelloient. Non content de veiller jour & nuit sur son troupeau, & de donner tous ses soins à la conduite de ses peuples, il employa encore tous ses biens a leurs necessitez corporelles. Il fonda des hôpitaux dans plusieurs lieux de son diocése, dont le principal est celui de la ville de Beauvais, dont il fit monter par son exemple & par ses exhortations la dépense annuelle au delà de quarante mille livres, quoique cette maison n'en eut pas plus de dix mille de rente. Il fit divers nouveaux réglemens pour l'instruction de ses peuples & pour le retablissement de l'ancienne Discipline. Non content d'entretenir à ses dépens un Seminaire, pour y former pendant plusieurs années les Clercs, qu'il devoit employer au soin de ses paroisses qui sont nombreuses, il en établit encore un autre, pour y élever de jeunes enfans choisis de divers endroits de son diocése. Son dessein etoit de leur former le cœur & l'esprit en même tems, de les rendre egalement habiles dans les Sciences saintes & profanes, & de les employer ensuite à la conduite & à l'instruction des autres. Mais un si bel établissement finit avec lui; parce qu'il etoit sans exemple dans le Royaume; au lieu que son premier Seminaire a servi de modéle à plusieurs autres que divers Evêques ont ensuite fait etablir dans leurs diocéses. Il eut diverses affaires a soutenir. La plus grande fut celle qu'il eut avec son propre Chapitre, qui enveloppa plusieurs Ecclésiastiques de son diocése dans les memes intérêts que lui. Il étoit un des quatre Evêques de France, qui avoient refusé de faire signer le Formulaire de la maniere que la Cour de Rome & celle de France l'exigeoient. Il fut un de ceux qui firent le plus portez à l'accommodement qui se fit en 1668. L'Evêque de Beauvais mourut le 21 juillet de l'an 1679, âgé de 68 ans. * *Memoires du tems.*

B U Z A N V A L (Paul Choart de) grand oncle de l'Evêque de Beauvais, *dont il est parlé dans l'article précédent*, fut fort estimé du Roi Henri IV, qui l'envoya en Angleterre près de la Reine Elisabeth. Cette Princesse ayant témoigné quelque ressentiment de ce que Buzanval avoit parlé d'elle un peu trop librement, il fut rappellé & envoyé en Hollande en qualité d'Ambassadeur près des Etats. Il mourut dans cet emploi l'an 1607, & fut enterré à la Haye avec beaucoup de magnificence.

B U Z A N V A L (Jacques Choart de) Chef du Conseil Souverain de Dombes, ayeul maternel des Avocats généraux de Talon, fut un homme de grand savoir & d'une rare probité. Il mourut en 1614, âgé de 84 ans, après en avoir passé 60 dans le Barreau, & s'y être aquis beaucoup de réputation. * *Voyez* Loysel, *des Avocats, p.* 581.582. *où se trouve son epitaphe.*

B U Z A Y, Abbaïe de France en Bretagne, sur la Loire, à sept lieues au dessous de la ville de Nantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

B U Z E L I N (Jean) Jésuite, étoit de Cambray, & mourut à Lille en 1626, âgé de 56 ans. Il a laissé divers Ouvrages, *Gallo-Flandriæ Descriptio*; *Annales Gallo-Flandriæ*, *&c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. S. J.*

* B U Z E N I N (Matthias Pstrokonski) Evêque de Wladislaw & Chancelier de Pologne, naquit en 1553, & fut destiné à l'état ecclesiastique dès l'âge de six mois, parce qu'il étoit échappé d'un danger où il courut risque de la vie. A l'âge de quatre ans, il fut envoyé à l'Academie de Cracovie par son oncle Jerôme Buzensky, Grand Thrésorier. Le Roi Sigismond Auguste lui offrit alors une charge de Prevôt, mais elle ne fut pas acceptée. On le fit aller ensuite à Breslaw & à Colberg pour y apprendre l'Allemand. A son retour il se mit auprès de Stanislas Karnkowsky Evêque de Wladislaw qui l'envoya à Rome, où il tomba dangereusement malade. Dès qu'il fut rétabli il retourna en Pologne, dans la compagnie de Pierre Wolsky Evêque de Ploczko & Ambassadeur de Pologne, & se rendit aussi tôt auprès de Karnkowsky, qui cependant étoit devenu Archevêque de Gnesne, & qui le fit Chanoine de Gnesne, & Prevôt de Lowitz. Après la mort du Roi Etienne, il fut député pour aller chercher Sigismond Prince Suédois qui avoit été élu Roi de Pologne, & pour l'amener dans le Royaume. Le Prince le fit son Sécretaire & lui ajoignit Jérôme Rosdrazewsky, Evêque de Wladislaw qui furent déclarez Plénipotentiaires pour travailler a la conclusion de la paix conjointement avec celui de l'Empereur. En 1596, il fut fait Sécretaire de l'ambassade de Rome, & dans la suite Directeur de la Chancellerie. A son retour de Rome, il accompagna deux fois le Roi Sigismond en Suéde, où sa Religion l'exposa à un grand danger. Ensuite on le chargea de la commission de terminer les différens qui étoient entre l'Archevêque de Gnesne & l'Evêque de Cujavie & il en vint heureusement à bout. Après la mort de Jean Galozinsky il devint Référendaire de la Couronne, & peu de tems après Prevôt de la Cathédrale de Gnesne. Il fut fait après cela Evêque de Prémislas, & ce fut dans ce tems-là que le Pape lui envoya une commission qui regardoit l'Ordre des Dominicains. L'année suivante il fut élevé à la dignité de Vice-Chancelier de Pologne; mais lorsqu'il fut pourvu de l'Evêché de Wladislaw, il la résigna en 1609. Peu de tems après il fut attaqué d'une fiévre chaude & mourut le 19 juin de la même année, à l'âge de 56 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lubiensky, *in ejus Vita.* Piasecius *in Chron.*

B U Z E N Z A I S ou B U Z A N Ç O I S, petite ville de France dans le Berry, vers les frontiéres de la Touraine, est située sur la riviére d'Indre qu'on y passe sur un pont; entre Meun-sur-Indre & Palluau. * Sanson.

* B U Z E T, petite ville de France dans le Haut Languedoc & dans le diocése de Toulouse. Elle est sur la rive gauche du Tarn, au nord-est de Toulouse, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

* B U Z E T, bourg de France dans le Gouvernement de Guienne & dans le Bazadois. Il est près de la Blaise qu'il a à l'Orient. Il est à l'est-sud-est de Bazas, dont il est éloigné de près de dix lieues.

B U Z R U K U M I D, second Prince de la Dynastie des Ismaëliens de Perse ou de Rudbar, succéda à Hassan Sabah, qui n'ayant point d'enfans, le déclara son héritier l'an de l'hégire 518, de Jesus-Christ 1124. Ce Prince soutint plusieurs guerres contre les Selgiucides, & demeura presque toûjours victorieux dans les combats qui se donnérent entre eux. Il maintint la justice parmi ses Sujets; mais pour ce qui regardoit les affaires du dehors, il se servit souvent d'assassins, à l'imitation de son prédécesseur, & fit perdre la vie à plusieurs Princes étrangers, dont le plus illustre fut le Calife Mostarsched, de la Maison des Abassides. Buzruk mourut après avoir régné quatorze ans & deux mois. *Voyez* le titre d'ISMAELIENS qui est plutôt une race d'impies & de scélérats qu'une Dynastie de Princes légitimes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

B U Z Y G E S, illustre citoyen d'Athénes, y donna, à ce que l'on dit, l'invention de labourer la terre avec les bœufs. * *Hesychius*, Le nom Grec βȣζύγης est composé de βȣ̃ς *bœuf*, & de ζεῦγος *joug*. Ce fut à lui que Démophoon confia le Palladium qu'il avoit reçu de Dioméde, pour le porter à Athénes. * Polyen, *l.* 1. *ch.* 5. Ausone, *Epist.* 22. *v.* 47.

BYB. BYC. BYL. BYR. BYT. BYZ. BZO.

B Y B L I S, fille de Milet & de Cyane. *Cherchez* B I B L I S.

B Y B L U S, ville de Phénicie en Syrie, assez près de la ville de Béryte, où il y avoit des temples en l'honneur d'Adonis, fut délivrée par Pompée d'un Tyran qui l'opprimoit. Cette ville est située sur un lieu élevé, à quelque distance de la mer. *Voyez* Etienne de *Byzance* sur ce mot. Denys Périégéte en fait aussi mention dans sa Description de la Terre. On l'appelle aujourd'hui *Giblée* ou *Gibelleto*. On y rendoit un culte tout particulier à Vénus, en l'honneur de laquelle les femmes qui ne vouloient pas se laisser couper les cheveux aux fêtes d'Adonis, s'en délivroient par une amende qu'elles s'imposoient: c'étoit de se tenir pendant un jour entier dans la place publique, où elles se prostituoient à quiconque leur offroit de l'argent; & de ce revenant bon elles faisoient un présent à Vénus dans son temple. *Voyez* Lucien, *sur la Déesse de Syrie.* La même coutume se pratiquoit chez les Babyloniens, suivant Tobie Pfanner, *Syst. Theol. Gentil. Pur. ch.* 11. §. 24. Gybile ou Byblus, *dit M. Maundrell*, est agréablement située sur le bord de la mer, & ne contient à présent que peu de terrain, & tres-peu d'Habitans. C'étoit autrefois une belle & grande ville, comme plusieurs superbes ruines le manifestent encore. Gybile est apparemment le païs des *Gybilites*, dont il est fait mention *Josué*, *ch.* 13. *v.* 5. Le Roi Hi-

Hiram se servit du peuple de ce lieu pour préparer les matériaux du Temple de Salomon, comme il paroît par I. ou III. *Rois*, *ch.* 5. *v.* 18, où le mot que le Traducteur a tourné par *Tailleurs de pierre* est en Hébreu גבלים *Giblim*, ou *Giblites*. Les Septante appellent les Anciens de Guébal dont il est parlé *Ezéchiel*, *ch.* 27. *v.* 9. *οἱ πρεσβύτεροι* Βυβλίου, les Anciens de Byblus. A une heure de Gybile on trouve une grande & belle riviére, sur laquelle il y a un pont de pierre, d'une seule arcade tres-grande & tres-élevée. Les Turcs nomment cette riviére *Ibrahim Bassa*, mais c'est l'ancienne riviére d'Adonis. Nous vîmes, *dit le savant Voyageur*, ce qui a donné lieu à la rélation de Lucien touchant la couleur de sang de cette riviére, vers le tems des fêtes d'Adonis. Nous vîmes que les eaux de cette riviére étoient teintes d'une rougeur extraordinaire, qui se communiquoit bien avant dans la mer. Cela procédoit assurément, d'une espéce de terre rouge, que la violence de la pluye avoit poussée dans cette riviére. *Voyez* ADONIS. Les Egyptiens, tous les ans, à la fête d'Adonis, avoient accoutumé de jetter dans la mer une boëte, faite en forme de tête, qu'ils disoient être la tête d'Osiris, dans laquelle étoit une lettre adressée à ceux de Byblus, éloignez de plus de 80 lieues. Cette boëte alloit, disoit-on, d'elle même se rendre à Byblus, au bout de sept jours. On croit que le Prophéte Isaïe fait allusion à cette coutume, quand il dit, *ch.* 18. *v*, 2. *Malheur au pais qui envoye des Ambassadeurs sur la mer, & les fait courir dans des vaisseaux de jonc.* * Maundrell, *Voyage*, *p.* 55. *&c.* D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

BYCHOW, petite ville de la Lithuanie en Pologne, est dans le Palatinat de Mscislaw, sur le Nieper, entre la ville de Mohilow & celle de Rohaczow, environ à treize lieues de la premiére, & à dix-sept de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

BYDGOST. *Voyez* BYDGOSKI.

*BYDGOSKY, BEDGOSKY & BROMBERG ou BROMSBERG, est une ville de la Basse ou Grande Pologne dans le Palatinat d'Inowlocs, au nord-ouest de Wladislaw dont elle est éloignée d'environ 14 lieues. C'est là où en 1657, se conclurent les traittez de paix entre le Roi de Pologne & l'Electeur de Brandebourg.

BYECZ. *Voyez* BIECZ.

* BYLERT (Jean) d'Utrecht fut un habile Peintre. Ses piéces n'étoient ni grandes ni petites & d'un beau coloris. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 24.

BYLLIONS, peuples d'Illyrie, faisant leur demeure sur l'Epidamie, ou Dyrrachium, & Apollonie. Strabon, *l.* 7. Ils se nomment aussi *Bulliones*. Pline en parle sous ce nom, *l.* 3. *ch.* 22. * Hofman, *Lexic. Univers.*

BYLLIS, ville dont parle Plutarque dans la Vie de *Crassus*. Ptolomée, *l.* 3. *ch.* 13, la nomme *Boullis*. C'est une ville des Elymiotes dans la Macédoine, sur la Mer Ionienne ou Adriatique. Etienne de Byzance la met dans l'Illyrie; car cette partie de la Macédoine est censée partie de l'Illyrie. * Lubin, *Cartes Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

BYNÆUS (Antoine) naquit le sixiéme août 1654, à Utrecht. Comme il manifesta d'abord beaucoup d'inclination pour les Sciences, ses parens le destinérent aux études. M. Grævius étoit alors Professeur à Utrecht. Cet illustre Savant, d'une érudition prodigieuse, savoit parfaitement bien juger des talens & des dispositions de ses Disciples, & les animer aux études par sa douceur. Ayant donc apperçu les rares dispositions de Bynæus, il conçut une affection particuliére pour lui, & prit des soins extraordinaires pour le conduire dans ses études. Il lui procura encore de bonne heure la connoissance de *Heinsius* & de quelques autres Savans du premier ordre. Bynæus s'exerça sous ce grand Maître, dans le Grec, & dans le Latin, aussi-bien que dans l'Histoire & dans les Antiquitez. La premiére preuve que Bynæus donna de ses progrès, fut un Discours contenant un *Songe*, dans lequel il introduit Mercure qui prend connoissance des différents qu'il y a entre les Savans. Il suppose que ces différents ont tiré leur origine de la préférence qu'Apollon donna aux *Critiques*, en leur confiant *le Miroir des Sciences*. Aussi-tôt les Théologiens, les Jurisconsultes, les Médecins & les Philosophes se soulevérent contre ce procédé d'Apollon. Les trois premiéres classes se réconciliérent, de tems en tems, avec les Critiques, & plusieurs d'eux s'acquirent une réputation immortelle en joignant la *Critique* à leurs Sciences. Mais les Philosophes s'opiniâtrérent seuls contre les Critiques, ce qui détermina Apollon à les citer devant le tribunal de la Sagesse, où, après que chaque parti eut plaidé sa cause, la sentence fut rendue en faveur de la *Critique*. Bynæus récita ce songe le onziéme décembre 1670, dans le grand auditoire de l'Académie, & s'attira par là beaucoup d'éloges. Comme il s'étoit destiné à la Théologie, il étudia l'Hébreu, le Chaldéen & le Syriaque, aussi-bien que les Antiquitez Judaïques, sous le célébre *Jean Leusden*. Il étudia aussi la Philosophie, quoiqu'il s'en souciât moins que d'autres Sciences. Muni de tant d'excellens secours, il se mit à étudier la Théologie sous la direction de François Burman, pour lors Professeur en Théologie. En 1680, Bynæus eut une vocation pour l'église de *Piershill*. En 1683, il fut appellé à *Naerden*. En 1691, on lui donna une église à *Déventer*; & en 1694, il fut nommé Professeur en Théologie & aux Langues Orientales dans la même ville. L'Académie de *Harderwyk* le créa Docteur en Théologie, quoiqu'il fût absent & lui en envoya les patentes le 29 août 1694. Le jour suivant, l'Académie d'Utrecht lui fit offrir le même honneur, mais elle vint trop tard. Il mourut à Déventer le huitiéme novembre 1698, au grand regret de tous ceux qui font cas de la vertu & de l'érudition. Bynæus s'étoit marié pendant qu'il étoit Ministre à Piershill, & eut deux fils & quatre filles. *Nicolas Antoine*, l'aîné de ses fils fut Pasteur dans l'église Flamande à Hanau, où il mourut. Au reste l'on peut assurer que Bynæus sut s'attirer tous les cœurs par ses maniéres agréables & par l'affabilité de sa conversation. Il étoit outre cela infatigable dans le travail, ce qui paroît évidemment par le grand nombre de ses Ouvrages manuscrits que Mr. *van de Wall*, Pasteur à Amsterdam conserve dans sa Bibliothéque, aussi-bien que par ceux qui ont été imprimez, comme, *De Calceis Hebræorum*; *Christus crucifixus*; *Explicatio Historiæ Evangelicæ de nativitate J. C.*; *quelques Sermons* en Flamand. * *Dictionnaire Flamand.*

BYNE ou BYNNE. *Voyez* BIMMEN.

BYNS. *Voyez* BINS.

BYRON, famille de Lords en Angleterre. Du tems de Guillaume I, il y avoit deux Seigneurs de cette famille qui porterent alors le nom de *Burun*, savoir RALPH qui possédoit huit Seigneuries dans le Comté de Nottingham, & cinq dans celui de Derby; & ERNYSIUS qui en possédoit trente deux dans le Comté de Lincoln. De Ralph descendoit Hugues qui fit présent de beaucoup de Terres aux Moines de Leuton dans le Comté de Nottingham. Son successeur ROGER de *Byron* fit présent de la ville d'Oscynton à l'Ordre de St. Jean. Il est resté de cette famille une branche considérable dans les Comtez de Nottingham & de Derby, dont est issu JEAN Byron de Newsted dans le Comté de Nottingham, lequel fut fait Chevalier du Bain par Jaques I, à son couronnement, & dans la suite Général des Comtez de Worchester, de Shrops, & de Chester, aussi bien que dans le nord de la Principauté de Galles. En 1643, le 24 octobre le Roi Charles, I. du nom, le fit Pair d'Angleterre pour le recompenser de ses services, & lui donna le titre de Lord Byron de Rochdale dans la province de Lancastre, avec cette clause avantageuse, qu'au défaut d'enfans mâles, ce titre passeroit à ses fréres. Il épousa 1. *Cécile*, fille de *Thomas* Lord de La War: 2. *Eleonore*, fille de *Robert* Vicomte de Kilmurrey en Irlande. Il mourut l'an 1652, en France, sans laisser d'enfans. Richard l'aîné de ses six fréres lui succéda & epousa 1. *Elizabeth*, fille de *George* Rosel de Rateliff de laquelle il eut un fils, & une fille: 2. *Elizabeth*, fille de *George* Booth de laquelle il n'eut point d'enfans. *Catherine* sa fille du premier lit fut mariée à *Guillaume* Stanhope de Snelford, Chevalier. Son fils GUILLAUME épousa *Elizabeth* fille de *Jean*, Vicomte de Chaworth en Irlande, de laquelle il eut un fils de même nom que lui. Ce dernier épousa *Marie*, fille de *Jean*, Comte de Bridgewater, laquelle mourut quelques semaines après de la petite vérole. Il se remaria & prit pour femme *Françoise-Wilhelmine* troisiéme fille de *Guillaume* Bentink, Comte de Portland, de laquelle il eut en 1707 un fils nommé GEORGE. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England*, *tome* 2. *p.* 84.

BYRSA, citadelle de la ville de Carthage en Afrique, au sommet de laquelle il y avoit un temple dédié à Esculape, que la femme d'Asdrubal brûla après la prise de cette ville. Byrsa vient du mot Grec Βύρσα qui signifie *cuir*, & elle fut appellée de ce nom, selon Servius, *sur le premier livre de l'Enéide*, parce que Didon, qui fuyoit la colére de son frére, abordant en Afrique, ne demanda au Roi Iarbas pour la place de la ville qu'elle vouloit bâtir, qu'autant d'espace qu'un cuir de bœuf en pourroit contenir: ce qui lui fut accordé. Alors l'ayant coupé en courroyes fort minces, elle les joignit l'une à l'autre, & en fit une grande enceinte. Hérodien, *l.* 5. *ch.* 6, fait mention de cette ruse de Didon, qu'il faut entendre de l'enceinte de la citadelle, comme Appien l'a remarqué, *in Lybicis*, plutôt que de celle de la ville, comme l'a cru Tite-Live, *l.* 34. *ch.* 62. Ce qui a pu donner lieu à cette Fable des Grecs, c'est, selon quelques-uns, qu'anciennement on se servoit pour monnoye de petits morceaux de cuir marqué, & que Didon en paya la place qu'elle acheta pour bâtir sa ville. Ceux qui ont quelque intelligence de l'ancienne Langue des Phéniciens, que Didon introduisit dans l'Afrique, savent que le véritable nom de la citadelle de Carthage n'étoit pas *Byrsa*, comme les Grecs le prononçoient; mais *Botzra* ou *Bosra*, c'est à dire en Hébreu, *une forteresse* ou *une tour*. * Strabon, *l.* 17. Marmol, *l.* 6. *ch.* 15. Appien, *de Bellis Punicis*, *l.* 1.

* BYRSÆUS (François) de Limbourg dans les Païs-Bas, fut Recteur du Collége des Ecoles Latines de Nimégue. On a de lui, *Dialecticarum Præceptionum Libri duo, cum tabulis in easdem.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 226.

BYSSUS, sorte de toile fort fine. Comme elle étoit tres-chére, les personnes du premier rang, étoient les seules qui s'en habilloient. Il ne faut pas confondre le fin lin, ou le *Byssus* avec la soye. Philostrate dit qu'Apollonius de Tyane étant aux Indes, observa que tout le *Byssus* dont on se servoit en Egypte, venoit des Indes, ce qui pourroit faire croire que le Byssus n'étoit peut-être autre chose qu'une toile de coton fort fine, qui n'étoit connue alors qu'aux Indes, & par conséquent fort chére dans les autres Païs. Cependant l'opinion commune est, que l'art de faire le Byssus s'est perdu, ce qui ne convient point avec l'opinion, que c'étoit une sorte de coton. * Philostrate, *l.* 8. *ch.* 3. Pancirollus, *de Reb. deperd.* Ferrarius, *de Re Vestiaria*, *p.* 2. *l.* 4. *ch.* 12.

BYTAW. *Voyez* BUTOW.

* BYTESCH, ville du Marquisat de Moravie en Allemagne à l'ouest de Brinn ou Brno, tirant vers le nord, à la distance d'environ sept lieues.

* BYTESCHKA, ville de la Moravie à l'ouest-nord-ouest de Brinn ou Brno, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

BYTHUS de Dyrrachium, Auteur Grec cité par *Pline* dans son Histoire Naturelle, *l.* 28. *ch.* 7. * Joannes Harduinus *in Indice Auctorum à Plinio laudatorum.*

BYTNER (Victorin) Anglois de Nation, publia à Cambridge en 1648, la Clef de la Langue Sainte, & un autre livre en 1664, sous le titre de *Lyra Davidica*, qui est une explication Grammaticale de tous les mots Hébreux des Pseaumes. Il a été imprimé plusieurs fois. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

BYZACH, province d'Afrique, appellée *Byzacéne*. *Voyez* BISACÉNE.

BYZANCE, nommée depuis *Constantinople*, ville de Thrace sur la pointe du Bosphore, est tres-ancienne. Si l'on en croit quelques Auteurs fabuleux, les fondemens de cette ville furent jet-

tez par Byzas, arriére-petit-fils d'Inachus Roi d'Argos. Sa mére Céroëssa, l'eut, disent ces Auteurs, de Neptune. Elle étoit fille d'Io, qui l'avoit eue de Jupiter ; & Neptune avec Apollon aida Byzas à bâtir les murailles de sa nouvelle ville. Il est surprenant que des Ecrivains Chrétiens ayent pu débiter de pareilles rêveries. Il y en a d'autres, comme l'Auteur de la Chronique, qui supposant le lieu déja habité, disent que Barbyse qui en étoit Seigneur, eut une fille nommée Phidalie, qui l'aggrandit considérablement, & que Byzas Roi de Thrace épousa ensuite ; mais Denys de Byzance ne fait pas l'honneur à cette femme, de la croire mariée, & il aime mieux dire qu'elle ne fut que la Maîtresse de Byzas ; ce qui lui attira, dit-il, l'indignation de son pére, qui l'effraya tellement, qu'elle alla se précipiter dans la mer, au lieu que l'on appella depuis le Golfe de Phidalie. Cela ne s'accorde pas sans doute avec ce qu'on lit dans Etienne de Byzance, & dans Hésychius de Milet, que ce Golfe fut nommé de Phidalie, parce qu'en l'absence du Roi Byzas, cette femme sut conserver la ville malgré la revolte de Stræbus son beau-frére, qu'elle mit en fuite, & qu'elle poursuivit jusqu'à ce Golfe, d'où vient qu'on appella un port qui étoit tout proche, *le port des femmes*. Quelques Anciens ajoûtent que Byzas fut en son tems, le plus juste de tous les hommes, & qu'il fut maître de toute la Thrace maritime, jusqu'au Mont-Hémus ; mais il y en a d'autres qui pensent bien autrement, & si on s'en rapporte à eux, Byzas ne fut que le Chef d'une Colonie d'Argiens ; ce qui peut paroître assez vrai-semblable, quoique ces Ecrivains ne s'accordent pas tout à fait entre eux, & qu'ils rapportent différens Oracles rendus à ces Avanturiers. Celui qui est le plus célébre, & qui pourroit bien être le vrai, est aussi le plus court, *Cherchez le lieu opposé aux terres des aveugles*. En effet, dix-sept ans auparavant, comme l'assûre Hérodote, une troupe de Mégariens étoit venu chercher un établissement dans ces quartiers-là & l'avoit fait à Chalcédoine, lieu bien moins avantageux que celui que les Argiens conduits par Byzas occupérent: d'où vient que l'Oracle traitoit les Habitans de Chalcédoine d'*Aveugles*. Il y a un assez bon nombre d'Ecrivains qui veulent que ce soit les Mégariens qui ayent fondé Byzance, de même que Chalcédoine & Sélymbrie, & même si le témoignage de Constantin Porphyrogénéte est de quelque poids, il y avoit des Boëtiens avec eux ; mais c'est peut-être parce que Dinias Prince de Chalcédoine s'empara de cette ville encore foible, & y établit une partie de ses Citoyens. Comme tout cela est fort incertain, nous nous contenterons d'observer, que Byzance paroît avoir été fondée, comme le dit Eusebe dans sa Chronique, la troisiéme année de la XXX Olympiade, qui est la 658 avant Jesus-Christ. On fait mention de Byzance dès le régne de Darius, fils d'Hystaspès, mais comme d'une ville peu-considérable, qui fut d'abord sous la domination de ce Prince, & ensuite sous celle des Ioniens. Xerxès I, qui en fut le maître ensuite, ne la garda pas long-tems: car Pausanias Roi de Lacédémone, l'ayant pris, y établit une bonne Colonie. Sept ans après, les Athéniens s'en emparérent, mais on les en chassa ensuite, & les Lacédémoniens y étant rentrez, y établirent des Magistrats qu'ils nommérent *Harmostes*. Les guerres de ces deux peuples toûjours jaloux de la gloire l'un de l'autre, contribuérent beaucoup à assurer la liberté des Byzantins: ils se donnérent des loix à euxmêmes, créérent des Magistrats qu'ils nommérent *Hiéromnémones*, & se trouvérent bientôt en état de faire tête aux Macédoniens. La plus célébre guerre qu'ils soutinrent alors fut celle contre Philippe fils d'Amyntas, Roi de Macédoine, dont Léon de Byzance eut le commandement. On en avoit autrefois une Histoire écrite par Léon même, en sept livres, & les Athéniens conduits par Charès y avoient rendu de grands services aux Byzantins, qui eurent aussi quelques démêlez avec les Thraces qu'ils vainquirent. Cléarque de Lacédémone, fugitif de sa patrie, ayant été appellé ensuite à Byzance, s'y empara de toute l'autorite, & il y eut depuis des Harmostes de Lacédémone ; mais la fortune de Philippe & d'Alexandre *le Grand* son fils ayant changé toute la face de la Gréce, Byzance se remit en liberté sous leurs successeurs, & elle sut la conserver malgré les attaques des Gaulois, & des Rois de Syrie. Enfin tout se soumettant aux Romains, Byzance s'y soumit aussi, mais volontairement, & d'une maniére tres-avantageuse, puisqu'en se donnant des Maîtres engagez à sa conservation, elle retint le droit de se gouverner par ses propres loix, & qu'elle devint l'entrepos d'un commerce plus florissant. Les Auteurs remarquent qu'elle devint alors une des villes les plus considérables de l'Empire par ses richesses, & par le grand nombre de ses Habitans ; & qu'elle jouït du droit de Métropole sur quelques autres villes ; mais elle perdit une partie de ces avantages sur la fin du second siécle de l'Ere Chrétienne. Car Pescennius Niger qui avoit été déclaré Empereur par l'armée de Syrie, ayant mis une forte garnison dans Byzance, & les Habitans s'étant joints à la garnison, les Généraux de Septime Sévére y mirent le siége, qu'ils changérent ensuite en blocus ; & cette ville ayant été contrainte de se rendre au bout de trois ans, ses murailles, ses thermes, ses édifices publics furent renversez ; on lui ôta sa liberté, & on la réduisit en forme de bourg dépendant de Périnthe. C'est à cause de cette dépendance, que lors même que l'Eglise de Constantinople devint patriarchale, il étoit d'usage que le Patriarche élu fût confirmé par le Métropolitain de Périnthe ou Héraclée. Sévére s'apperçut bientôt qu'il s'étoit livré trop aveuglément au plaisir de se venger de la peine que lui avoient faite les Byzantins, & que la situation de Byzance étoit trop importante pour la négliger: ainsi il ordonna qu'on la rebâtît, & Antonin Caracalla son fils ayant achevé de la rétablir, voulut qu'elle fût appellée la ville *Antonienne Auguste des Byzantins*. Cette ville fut encore plus maltraitée sous le régne de Gallien, par quelques troupes de cet Empereur, qui se livrant à l'esprit de revolte, si ordinaire dans ces malheureux tems, égorgérent tous les Citoyens pour s'enrichir de leurs dépouilles ; de sorte qu'il ne resta des anciennes familles de cette ville, que ceux que leur commerce, où d'autres affaires, en avoient éloignez. Quelques années après, sous l'Empire de Claude le Gothique, des Barbares venus du fond des Palus Méotides, se jettérent aussi dans Byzance ; mais ils ne s'y arrêtérent pas long-tems. Enfin Licinius défait par le grand Constantin, se retira dans cette ville, qui soutint encore un siége, & qui fut prise par cet illustre Empereur, qui l'ayant embellie ensuite & augmentée considérablement, lui donna son nom. On ne décrit point ici la situation de cette ville, qui est la plus belle du monde ; & tant sur cela que sur diverses autres choses curieuses, on peut consulter l'article de CONSTANTINOPLE. Nous nous contenterons seulement de remarquer sur ce qui regarde son église, que si l'on en croit divers Grecs, ce fut l'Apôtre saint André qui la fonda, & qui eut divers successeurs ; & entre autres, selon eux, Domitius, frére de l'Empereur Probus ; ce qu'on lit aussi dans le Martyrologe Romain, au sujet du martyre de saint Adrien, qu'on dit fils de cet Empereur. Il semble qu'on pourroit douter de la vérité de ce fait, parce que les Actes du même S. Adrien, font Domitius, aussi-bien que lui, fils de Probus : & il ne paroît pas qu'on puisse bien l'appuyer de l'autorité de Vopisque, qui à la fin de la Vie de cet Empereur dit, que ses Descendans, *Rem Romanam fugerunt* ; car cet Auteur détermine ensuite le lieu où ils fixérent leur séjour, & dit qu'ils s'établirent en Italie auprès de Vérone, où on n'a pas du venir chercher un Evêque pour Byzance. D'ailleurs saint Adrien ayant souffert à Byzance sous Licinius, c'est à dire au plutôt l'an 311, Domitius, par qui on dit qu'il fut enterré à Argyropolis, auroit encore été alors Evêque de Byzance ; ce qui laisse trop peu de tems pour l'Episcopat de Métrophanès, qui selon divers Auteurs, fut de dix ans, & à qui Alexandre succéda dès l'an 313. On ne peut pas faire plus de fonds sur ce que ces Ecrivains Grecs disent des prédécesseurs de Domitius ; & il est plus que probable, que la liste de ces Evêques est toute fausse. On n'y trouve point de *Philadelphe* ; & c'est justement celui que Cédréne, Auteur plus curieux que la plupart des Ecrivains de sa nation, & qui examinoit le mieux ce qu'il écrivoit, assure avoir été, sous le régne de Caracalla, le premier Evêque de Byzance, qu'un Prêtre avoit gouvernée auparavant pendant huit ans, sans doute depuis le rétablissement de la ville. Il nomme aussi un *Eugénius*, qui fut fait Evêque de Byzance la troisiéme année de Gordien, & qui gouverna cette église pendant 25 ans ; mais il ne fait pas la faute que Siméon Logothéte a faite, de le dire second Evêque de Byzance ; ce qui ne pouvoit s'accorder avec ce qu'il avoit écrit, que Philadelphe n'avoit siégé que trois ans. Pour *Rufin*, que le même Siméon nomme Evêque de Byzance sous le régne de Numérien, Cédréne n'en dit rien ; mais ni lui ni Eugénius, ne sont nommez dans les listes, où l'on trouve des noms tout différens. * Eusébe, *in Chron.* Etienne de Byzance. Petrus Gilius, *de Topographia Constantinop.* Constant. Porphyrogen. *de Them. l. 2. ch. 1.* Herodote, *l. 5. ch. 103.* Diodore de Sicile, *anno primo Olympiadis XCI.* Xénophon, *Hellenic.*

BYZANCE (Leon de) Philosophe. *Voyez* LEON.

BYZANCE (Théodote de) *Voyez* THÉODOTE.

BYZANCE (Etienne de) célébre Grammairien. *Voyez* ETIENNE

BYZANTINE (Histoire) nom que l'on a donné à un corps d'Histoire de Constantinople, & dont on a fait l'impression au Louvre dans le XVII siécle. Elle commença de paroître l'an 1645, par les livres de Jean Cantacuzéne, qui n'avoient point encore été imprimez en Grec, & qui contiennent l'Histoire de ce qui s'étoit passé sous l'Empire d'Andronic & sous le sien jusqu'en 1352. On y ajoûta la Version Latine de Pontanus, & les Notes du P. Gretser. Cela fut suivi deux ans après de l'Abbrégé Historique de Cédréne, depuis le commencement du monde jusqu'en 1057, auquel on joignit pour supplément quelques extraits de Jean Scyliza, & l'Histoire de Nicétas Choniate, qui commence en 1118, & finit en 1204. Les Notes de Xylander & du P. Goar Dominicain, & le Glossaire de M. Fabrot accompagnérent ces Auteurs. L'année suivante 1648, on publia les extraits des Ambassades de Théophylacte Simocatta, qui a écrit l'Histoire de l'Empereur Maurice, & l'Abbrégé de Nicéphore Patriarche de Constantinople, qui contient ce qui s'est passé depuis la mort de l'Empereur Maurice jusqu'à Léon IV, avec les Eclogues Historiques que Meursius avoit déja publiées. Le P. Goar publia en la même année le Traité de George Codin, des *Charges de la Cour &c*, & y joignit ses Notes & celles du P. Gretser. Anastase le *Bibliothécaire* parut l'an 1649, avec les Notes & le Glossaire de M. Fabrot, qui en publia un autre l'année suivante avec Chalcondyle & avec les Annales Turques, traduites en Latin par Jean Leunclavius, & continuées jusqu'à l'année 1588. L'an 1651, vit éclorre l'Histoire d'Acropolita & de Ducas, la Chronique Orientale qu'Abraham Ecchellensis avoit traduite en Latin, & l'Alexiade de la Princesse Anne Comnéne, traduite & enrichie d'un Glossaire par le P. Possin Jésuite. L'année suivante on publia George Syncelle, dont la Chronographie suit Eusébe, & va jusqu'à l'empire de Maximien & de Maxime, qui fut traduit & noté par le P. Goar. Trois ans après, le P. Combefis Dominicain publia Théophane & Léon *le Grammairien* avec sa Version & ses Notes. Constantin Manassès, & les origines de Constantinople de Codin, avec quelques autres piéces, parurent en même tems, le tout éclairci par les Notes ou par les Glossaires de fort savans hommes. L'an 1660 produisit Agathias avec les Notes de Vulcanius, & les Annales de Michel Glycas, qui n'avoient jamais paru en Grec: le P. Labbe fit des Observations sur ce dernier. L'année suivante fut employée à l'impression de Nicéphore Bryenne. Les deux volumes de Procope occupérent l'imprimerie du Louvre pendant les années 1662 & 1663. Le premier de ces volumes contient l'Histoire publique, & fut traduit par le P. Maltrait Jésuite ; & le second contient le Traité des Bâtimens de Justinien & les Anecdotes de son tems. Au bout de sept ans on publia Cinnamus & Paul *le Silentiaire* avec des Notes de M. du Cange sur Nicéphore Bryenne, sur Anne Comnéne & sur Cinnamus, & avec un Commentaire du même Auteur sur Paul *le Silentiaire*. Depuis ce tems on fut quinze ans entiers sans avoir la suite de ce grand Ouvrage, si ce n'est qu'à Rome on publia en deux tomes George Pachymére dans les années 1666 & 1669, avec de fort bonnes Notes, & un Glossaire du P. Possin.

Enfin l'imprimerie du Louvre se réveilla en 1685, & elle donna par les soins du P. Combefis, les Vies de Léon l'*Arménien*, de Michel *le Begue*, de Theophile, & de Michel III, écrites par un Anonyme qui en avoit reçu l'ordre de Constantin *Porphyrogénéte*: celle de Basile *le Macédonien*, écrite par le même Constantin, traduite par le P. Combefis: la Vie des Empereurs Successeurs de ce Basile, jusqu'à Romain, fils de Constantin *Porphyrogénéte*, avec une ou deux piéces satyriques contre les Iconoclastes: l'Histoire de la ruïne de Thessalonique écrite par Jean Caméniate, à laquelle le P. Combefis joignit sa Version fort différente de celle de Léon Allatius. Il y ajoûta une description d'une autre ruïne de Thessalonique, causée par la sédition des Habitans, & écrite par Démétrius Cydonius: enfin des extraits de la Vie du jeune Basile, les Annales de Siméon Logothéte depuis Léon l'*Arménien*, jusqu'à Nicéphore Phocas, les Vies des Empereurs depuis Léon l'*Arménien* jusqu'à Constantin *Porphyrogénéte*, écrites par le Moine. M. Boivin l'un des Gardes de la bibliothéque du Roi fit imprimer en 1702, en deux volumes, la Version Latine de l'Histoire Byzantine de Nicéphore Grégoras. * Bayle, *Républ. des Lettres du mois de février* 1686.

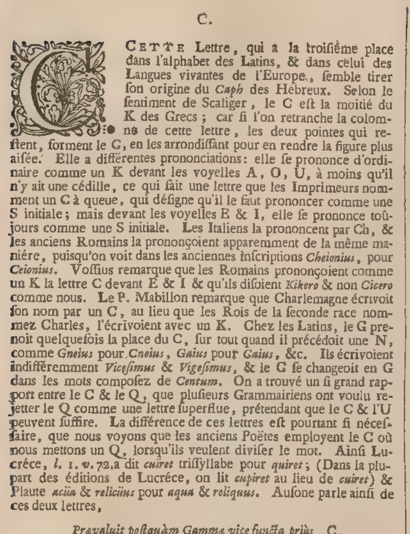
BYZES, célébre Sculpteur, natif de l'isle de Naxos, dans la Mer Egée, qui vivoit avant la LV Olympiade, qui commença l'an 560 avant Jesus Christ, inventa l'usage des petites piéces de marbre, taillées en forme de tuiles, pour couvrir les temples, & autres superbes édifices. * Pausanias, *l. 5.* ou *in Eliacis.*

BZOVIUS en Polonois BZOWZKI (Abraham) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, aquit une grande reputation dans le XVII siécle. Après avoir achevé ses études à Cracovie, il y prit l'habit de Religieux, & fut envoyé par ses Supérieurs en Italie, où il fit des leçons de Philosophie à Milan, & de Théologie à Bologne. Etant revenu en Pologne, il y prêcha avec applaudissement, y enseigna encore la Philosophie & la Théologie, & contribua beaucoup à l'aggrandissement de son Ordre, en y faisant bâtir des couvens, & enrichit de plusieurs livres la bibliotheque des Dominicains de Cracovie. Etant retourné à Rome, il fut Bibliothecaire de Virginio des Ursins, Duc de Bracciano, & composa l'*Abbrégé de l'Histoire Ecclésiastique*, qu'il tira principalement des Annales du Cardinal Baronius; ce qui engagea plusieurs Savans de le presser de continuer l'Ouvrage de ce Cardinal. Il l'entreprit, & le Pape le logea au Vatican. Il commença à l'an 1198, où ce Cardinal avoit fini, continua jusqu'à son tems, & composa XII volumes, dont il y en a neuf d'imprimez. Le premier fut imprimé à Cologne l'an 1616, les sept suivans le furent l'un après l'autre dans la même ville; le huitiéme l'an 1630, le neuvieme fut imprimé à Rome, l'an 1672. Le huitiéme finit à l'an 1564, & le neuvieme comprend le pontificat de Pie V. Bzovius demeura au Vatican jusqu'à ce qu'ayant été volé, & son valet ayant été tué par les Voleurs, il se retira dans le monastére de son Ordre de la Minerve, où il mourut en 1637, âgé de 70 ans. C'étoit un homme extremement laborieux, & qui a composé une si grande quantité d'Ouvrages, que ceux qui viendront après nous, auront de la peine à se persuader que sa vie ait suffi pour cela. Le plus considérable de ses Ouvrages, est la *Continuation des Annales du Cardinal Baronius.* Il y a pris tant de soin de parler de ce qui est arrivé aux Dominicains, qu'on peut dire qu'il a autant songé à faire les Annales de son Ordre, que celles de l'Eglise. Il a aussi composé les Vies des Papes en trois volumes; celle de Paul V. en particulier, &c. Il se fit des affaires avec les Cordeliers, au sujet de Jean Scot, *le Docteur subtil*, dont il parle tres-désavantageusement; & avec George Herwart, au sujet de l'Empereur Louïs de Baviére. C'est ce qui lui a attiré des coups, qu'il ne semble pas avoir bien parez. * Starovolscius, *de Illustr. Polon.* Leo Allatius, *in Apibus Urbanis*, *ch.* 113, Louïs Jacob, *Pontif.* Le Mire, *de Script. sæcul. XVII.*



C.

C.



CETTE Lettre, qui a la troisiéme place dans l'alphabet des Latins, & dans celui des Langues vivantes de l'Europe, semble tirer son origine du *Caph* des Hébreux. Selon le sentiment de Scaliger, le C est la moitié du K des Grecs; car si l'on retranche la colomne de cette lettre, les deux pointes qui restent, forment le G, en les arrondissant pour en rendre la figure plus aisée. Elle a différentes prononciations: elle se prononce d'ordinaire comme un K devant les voyelles A, O, U, à moins qu'il n'y ait une cédille, ce qui fait une lettre que les Imprimeurs nomment un C à queue, qui désigne qu'il le faut prononcer comme une S initiale; mais devant les voyelles E & I, elle se prononce toûjours comme une S initiale. Les Italiens la prononcent par Ch, & les anciens Romains la prononçoient apparemment de la même maniére, puisqu'on voit dans les anciennes inscriptions *Cheionius*, pour *Ceionius*. Vossius remarque que les Romains prononçoient comme un K la lettre C devant E & I & qu'ils disoient *Kikero* & non *Cicero* comme nous. Le P. Mabillon remarque que Charlemagne écrivoit son nom par un C, au lieu que les Rois de la seconde race nommez Charles, l'écrivoient avec un K. Chez les Latins, le G prenoit quelquefois la place du C, sur tout quand il précédoit une N, comme *Gneius* pour *Cneius*, *Gaius* pour *Caius*, &c. Ils écrivoient indifféremment *Vicesimus* & *Vigesimus*, & le C se changeoit en G dans les mots composez de *Centum*. On a trouvé un si grand rapport entre le C & le Q, que plusieurs Grammairiens ont voulu rejetter le Q comme une lettre superflue, prétendant que le C & l'U peuvent suffire. La différence de ces lettres est pourtant si nécessaire, que nous voyons que les anciens Poëtes employent le C où nous mettons un Q, lorsqu'ils veulent diviser le mot. Ainsi Lucréce, *l.* 1. *v.* 72. a dit *cuïret* trissyllabe pour *quiret*; (Dans la plupart des éditions de Lucréce, on lit *cupiret* au lieu de *cuiret*) & Plaute *acüa* & *relicüus* pour *aqua* & *reliquus*. Ausone parle ainsi de ces deux lettres,

Prævaluit postquàm Gamma vice functa priùs C,
Atque alium pro se titulo replicata dedit Q.

La lettre C, étoit nommée la lettre fatale, parce que c'étoit une marque de condamnation, de même que l'A en étoit une d'absolution & de pardon. Comme le C exprimoit souvent chez les Latins le nom propre *Caius*, aussi le C renversé signifioit *Caia*, nom de femme. Au reste la lettre C exprimoit le nombre de cent, & avec une barre par dessus c̄, cent mille, comme encore aujourd'hui dans le chiffre Romain. Suidas remarque que le K Romain se mettoit d'ordinaire sur les souliers des Sénateurs, comme une maniére de C ou de lune.

Appositam nigræ lunam subtexit aluta.

Juvenal, *Satyre* 7. *v.* 192.

Le C signifie aussi *Consule*, & deux CC *Consulibus*,

Plaute, *Cistell. Act.* 2. *sc.* 1. *v.* 30. Ausone, *de Litter.* Pierius, *l.* 7. *Hierogl. c.* 23. Vossius, *de Arte Grammatica*, *l.* 1. *c.* 18.

CAA. CAB.

CA; premiére partie d'un Tchag ou Cycle de dix années, que les Cataiens font rouler avec un autre Cycle de douze, pour composer une Période de soixante ans, qui sert à marquer les caractéres de leurs années, & de leurs époques. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAAB, Poëte distingué parmi les Arabes, & Rabbin parmi ceux qui avoient embrassé le Judaïsme. Mahomet, qui haïssoit Caab, fit la guerre aux Tribus Arabes qui professoient la Religion Juive, principalement pour le prendre & le faire mourir. La cause de cette haine venoit de ce que *Bejair*, frére de Caab, ayant embrassé le parti de Mahomet, le Poëte Arabe fit un Poëme satyrique, dans lequel il irrita si fort l'Imposteur, que n'étant pas maître de ses ressentimens, il résolut de venger cet affront par la perte de celui qui l'avoit fait, s'il tomboit jamais entre ses mains. Pendant quelque tems Caab échapa de tous les piéges qu'on lui tendoit; mais lorsque le pouvoir de Mahomet fut devenu si considérable que la plus grande partie de l'Arabie s'étoit soumise à son Empire, voyant qu'il ne pouvoit être en sûreté qu'en faisant sa paix avec lui, pour obtenir sa grace il l'alla trouver lui même & se fit Mahométan. Mahomet alors lui commanda une palinodie du Poëme qui l'avoit tant offensé, ce qu'il fit en mettant le nom *d'Abubéker* dans tous les vers où auparavant il avoit mis celui de Mahomet. Mais cela ne suffisant pas, Mahomet ne vouloit point encore lui pardonner; quoique pourtant il ne voulût prendre aucun avantage pour se venger, de ce qu'il s'étoit venu rendre à lui. Caab, s'étant apperçu du peu de succès de son premier Ouvrage, s'avisa de cet autre moyen pour rentrer en grace. Car ayant appris que Mahomet avoit depuis peu fait une nouvelle Maîtresse qu'il aimoit extrémement, & dont il ne s'éloignoit pendant la guerre qu'avec beaucoup de chagrin, le Juif subtil se servit de cette passion pour le toucher, & composa un Poëme excellent à la louange de cette femme, & l'ayant récité devant lui, il gagna si bien le cœur lascif du vieillard, que non seulement il lui accorda son pardon, mais encore le reçut au nombre de ses premiers Favoris; & le fit toûjours ensuite un de ses plus intimes Confidens. Pour marque de sa faveur il lui donna alors le manteau qu'il portoit, qui ayant été gardé par Caab, par un respect affecté pour l'Imposteur, comme une sainte Relique, fut ensuite acheté par *Moavias* quand il parvint à l'Empire, trente mille piéces d'or, & fut la robe que lui & tous ses Successeurs, de la Maison d'Ommia, portoient dans toutes les occasions solemnelles. L'on dit de ce Caab qu'il s'insinua si bien dans l'esprit de l'Imposteur, qu'il le fit entrer dans ses plus grands secrets, même dans celui de l'imposture, pour la composition de l'Alcoran, à quoi le rendoit propre la connoissance qu'il avoit de la Langue Arabe & des sciences qui étoient les plus estimées parmi eux. * Prideaux, *la Vie de Mahomet*, *p.* 99. *&c.*

CAABAH, ou CAABEH, nom Arabe, étoit celui qu'on donnoit au Temple de la Mecque, & proprement à la tour quarrée que l'on nommoit autrement le Kiblah. *Caabah* signifie un dais ou une maison quarrée. Dans la description de la Religion des Persans, Chardin remarque, qu'ils enseignent que lorsqu'on veut faire ses priéres il faut se tourner du côté du *Kebla*, c'est à dire, vis à vis de la *Mecque*, excepté lorsqu'on est à la Mecque, car alors il faut se tourner vis à vis du *Kaaba*, qui est l'oratoire d'Abraham; & si l'on est joignant le Kaaba alors il faut tacher d'avoir en face le Kaaba & son païs natal. Si étant hors de la Mecque & ne pouvant s'orienter on découvre qu'on a fait sa priére en lui tournant le dos, il faut recommencer sa priére, quand même l'heure seroit passée; mais si on ne s'étoit tourné que de côté & que l'heure de la priére fût écoulée, on n'est pas tenu à la faire de nouveau; on y est pourtant engagé lorsque le tems de la priére dure encore. * Chardin, *Voyages &c. tome* 2. *p.* 405. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* KIBLAH.

CAANA, ville de la Haute Egypte, qu'on trouve allant de Girgio vers les Cataractes du Nil. Elle est sur la rive gauche de ce fleuve, & les maisons en sont fort riantes, quoiqu'elles ne soient que de terre. Ces maisons sont blanches par le bas, & le haut qui sert de colombier, comme dans plusieurs autres villes, est tout peint de rouge. * *Voyage* de Paul Lucas *au Levant*, *tome* 1. *ch.* 11. Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CAATH, fils de Lévi, pére d'Amram, & ayeul de Moïse, naquit, selon saint Epiphane & la plupart des Chronologistes, en la 34 année de son pére Lévi, c'est à dire, l'an du monde 2312, & avant J. C. 1723. Il mourut à l'âge de 133 ans, en l'année du monde 2445, & avant J. C. 2590. Torniel croit que ce Patriarche vint au monde la 21 année de la vie de son pére Lévi, & prétend refuter ce que les autres ont écrit à ce sujet. * *Exode*, *c.* 6. *v.* 18. S. Epiphane, *in Anchorato*. Eusébe, *de Præparat. Evang.* *l.* 9. Usserius, *in Annal.*

CAB ou CABUS, mesure des choses séches parmi les Hébreux. Le Cab étoit la sixiéme partie du *Sea* ou du *Satum*, qui contenoit 144 œufs: de sorte que le Cab ne renfermoit que 24 œufs. Le *log* ou le *settier* étoit la quatriéme partie du Cab. Il en est parlé, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 25. où il est dit que la quatriéme partie d'un Cab de fiente de pigeons, ou de *poix chiches*, suivant quelques uns, se vendoit cinq sicles pendant le siége. Les Hébreux se servent de la mesure du Cab dans plusieurs proverbes. *Si dix Cabs de sagesse ont été donnez au monde, la terre d'Israël en a eu neuf, & le reste de la terre un seul. Si dix Cabs de babil ont été donnez au monde, les femmes en ont emporté neuf, & les hommes un seul.* * Lightfoot, *tome* 1. *in Joan. c.* 2. Buxtorfii, *Lexicon Rabb. p.* 1949.

CAB-BEN-ZOHAIR, Poëte Arabe de la Gentilité, qui florissoit avant le Musulmanisme, vécut jusqu'au tems de Mahomet, & mourut la premiére année de l'Hégire, l'an de J. C. 622. Il se déclara ennemi de ce faux Prophéte, qui publia de son côté, qu'il étoit permis de se défaire de lui. Cette proscription l'effraya, & pour se reconcilier avec Mahomet, il composa un Poëme à sa louange. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABA. *Cherchez* CAVA.

CABADE ou CAVADE (*Cabades*) Roi de Perse, fils de Pérosès, succéda l'an de J. C. 486, à Obalas son oncle. En 497, il fut chassé du thrône, parce qu'il vouloit que les femmes fussent communes, pour autoriser le penchant qu'il avoit à la débauche. Blase son frére fut élu en sa place, mais quatre ans après, Cabade s'étant sauvé de prison, sous les habits de sa femme, fit crever les yeux à son frére & remonta sur le thrône. Il persécuta longtems les Chrétiens, jusqu'à ce qu'un Evêque eût chassé les Démons d'un château, où ce Prince trouva de grands thrésors. En reconnoissance de ce service, il laissa vivre les Fidéles en paix. Les Manichéens conspirérent contre lui, & entreprirent de lui ôter la Couronne pour la donner à son fils, qui leur promettoit de les favoriser. Ce projet l'irrita si fort, qu'il en fit punir un grand nombre, en chassa plusieurs hors du Royaume, & déclara ceux qui y restoient incapables d'exercer aucune charge. Il fit la guerre à l'Empereur Anastase, & en 502 il commença le siége d'Amida, ville de Mésopotamie, lequel dura cinq mois. Il la prit par la trahison des Moines ausquels il fit couper la tête pour les payer de leur perfidie. En 503, la ville fut reprise. Cabade fit avec Anastase une paix qu'il renouvella avec Justin son Successeur; elle dura quelque tems; & depuis, Justinien remporta de grands avantages sur Cabade, par la conduite de Bélisaire. Cabade mourut l'an 531 de J. C. après un régne de 41 an, en deux fois. Ceux qui ne lui donnent que 35 ans de régne se trompent. Son fils Cosroës lui succéda. * Marcellin, *in Chron.* Agathias, *l.* 4. Procope, *de la Guerre des Perses.* Nicé-

phore, *l.* 16. *Hiſt. Miſcel.* 15. Théophane. Cédréne. Pagi, *Crit. Annal. Baronii, ann.* 481. 496. 501. 530.

CABAIGNAC, petit lieu du Haut Languedoc, vers la ſource du Girou, entre Toulouſe & Carcaſſonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CABALE ou **CABBALE**, Secte qui a été parmi les Juifs. Ce mot de Cabale eſt tiré de l'Hébreu *Kibbel*, qui veut dire, *tradidit, il a enſeigné*. Ainſi les Cabaliſtes ſont des gens qui ſe ſont principalement attachez à la tradition des Anciens, ou à la ſcience qui renferme, à ce qu'ils prétendent, tous les myſtéres de l'ancienne Loi, les ſecrets du nom ineffable de Dieu, les hiérarchies céleſtes, les ſciences des nombres, &c. Ils enſeignent que les ſecrets de la Cabale furent découverts à Moïſe ſur le Mont de Sinaï, & qu'ils ſont venus de pére en fils juſques à eux ſans interruption, & ſans aucun uſage des lettres, parce qu'il n'eſt pas permis de les écrire. On croit que cette Secte étoit déja formée dès le tems de J. C. & que des Juifs viſionnaires croyoient même que le Sauveur n'opéroit des miracles, qu'avec le ſecours de la Cabale. Le premier Auteur Cabaliſte que l'on connoiſſe, eſt Simon fils de Jochaï, que les Juifs & quelques Chrétiens vantent beaucoup, & qu'ils prétendent avoir vécu peu de tems avant la ruïne de Jéruſalem par Tite. Mais d'autres ne le placent qu'au dixiéme ſiécle. Les Cabaliſtes diviſent leur ſcience en *Théorétique*, qui ne conſiſte que dans la ſpéculation & dans la recherche de ces myſtéres; & en *Pratique*, qui conſiſte dans les taliſmans, & dans la connoiſſance des aſtres, & peut-être dans la Magie, & dans la recherche de la Pierre philoſophale. Car la Cabale eſt la ſource de toutes ces vaines imaginations, qui ſont le fondement de la Magie. Il y a pluſieurs Juifs entêtez de la Cabale, qui s'addonnent à la Magie en abuſant du nom de Dieu & des Anges, dans la vue de faire des choſes ſurnaturelles. Il y a apparence que la Cabale tire ſon origine de la Philoſophie de Pythagore & de Platon, que quelques Juifs ont mêlée avec le Judaïſme, & chargée d'une infinité de réveries, nées de l'oiſiveté & de la ſuperſtition; comme cela ſe voit dans les livres d'Adam, d'Enoc, de Salomon, de Zohar, de Bahir & dans pluſieurs autres. Dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, les Hérétiques donnoient facilement dans ces ſuperſtitions cabaliſtiques. Les Valentiniens, & ſur tout les Baſilidiens y étoient attachez, & on trouve encore des agathes de ces derniers, avec des médailles gravées, & chargées de figures hiéroglyphiques aſſez ſemblables aux taliſmans Judaïques. On voit encore de leur façon quelques unes de ces figures que les Latins nommoient *Amuleta*. C'étoit un remède préſervatif, qu'on attachoit au cou des enfans, ou même des animaux, contre toutes ſortes de maux, & particuliérement contre les enchantemens.

Le P. Kirker Jéſuite, qui s'eſt bien donné de la peine à ces ſortes de découvertes, entre dans un détail plus précis. Il diviſe la Cabale en trois parties, que l'on nomme *Gamétria, Notarica, & Thémura*. La Gamétrie eſt une interprétation qui ſe fait, par la tranſpoſition des lettres du mot. Par exemple, il eſt dit dans l'Exode, *Pracedet te Melachi*, c'eſt à dire, *Angelus meus*. Les Cabaliſtes trouvent que cet Ange eſt S. Michel, parce que les lettres de *Melachi*, étant tranſpoſées ſont *Michaël*. La Notarique fait de chaque lettre un mot entier, ou explique un mot par un autre qui contient le même nombre. Il eſt écrit dans le Pſeaume 3, *Multi inſurgunt in me*. Le mot Hébreu qui ſignifie *multi*, eſt compoſé d'une R, d'un B, d'un I, & d'une M. De là les Cabaliſtes conjecturent que ces ennemis ſont les Romains, les Babyloniens, les Ioniens, c'eſt à dire, *les Grecs*, & les Médes. Ils diſoient auſſi que *Macon* eſt le même nom que *Jehova*, parce que les lettres de ces deux mots écrits en Hébreu, ſont le même nombre de 186. L'art que l'on nomme *Thémura* ou *Ziruph*, conſiſte dans le changement des lettres que l'on fait équivalentes en certaines combinaiſons. En voici un exemple dans la langue Latine. Après avoir fait la combinaiſon des lettres en cette maniére, A, B. I. C, D, I E, F, &c. on prétend que les deux lettres de cette combinaiſon ſe mettent l'une pour l'autre, & que ce qui ſera écrit D A C E, ſe pourra dire C A D E, c'eſt à dire, *Tombez*. Cette Cabale dans toutes ces trois parties n'eſt bonne qu'à amuſer les petits Eſprits; car pour reprendre les mêmes exemples, au lieu de *Michaël*, ne peut-on pas dire, *Chamiel, Kimaël*, &c. c'eſt à dire, Ange de feu, Ange de playes, &c. Par les quatre lettres R, B, I, M, on peut entendre les Rabbins, les Bactriens, les Italiens, & les Moabites. Cette diviſion de la Cabale n'eſt qu'une ſuperſtition inventée par les nouveaux Rabbins. Les plus habiles diviſent la Cabale en deux parties, l'une appellée *Mercava*, c'eſt à dire, *ſcience du Chariot*, & l'autre *Bereſith*, c'eſt à dire, *ouvrage de la création*. Celle-là conſidére le monde intellectuel, & celle-ci le monde viſible. Reuchlin ou Capnion, qui étoit un très-ſavant homme du dernier ſiécle, s'amuſa à écrire ſur cette matiére, *De Cabala & verbo mirifico*. On a imprimé en Allemagne *Ars Cabaliſtica*. * *Porta lucis* de Pic de la Mirande. *Urna manna. Liber Jezira.* Le Traité des Taliſmans de Gaffarel. Le P. Morin. M. Simon. Athan. Kirker, *in Oedipo Ægyptiaco*.

CABALE, endroit dans la Sicile où Denys le Tyran gagna une bataille contre les Carthaginois. * Diodore de Sicile, *liv.* 15. C'eſt auſſi le nom d'une ville de Cilicie. * Appien. C'eſt auſſi une ville de Thrace. * Cédréne & Zonaras. Ces Aûteurs font mention d'un château de ce nom près d'Iconie.

* **CABALICH**, ville d'Aſie dans le Turkeſtan ſituée au 103 degré de longitude, & au 44 de latitude ſeptentrionale. Il ne faut pas confondre cette ville avec celle de Khan Balek qui eſt au 124 degré de longitude, & au 46 de latitude; mais il eſt incertain à laquelle de ces deux villes nos Voyageurs donnent le nom de Cambalu. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABALLIN, *Caballinus*, Fontaine d'une eau très-claire du mont Hélicon dans la Béotie, conſacréé aux Muſes. Les Grecs la nomment *Hippocréne*, c'eſt à dire, *Fons equi*, la fontaine du cheval, parce que le Cheval Pégaſe après avoir frappé une roche de ſon pié, en fit ſortir une fontaine; ce qui fait que Strabon la nomme *le Pégaſe*. Perſe en parlant de cette fontaine dans ſon Prologue, aſſure qu'il n'y a jamais bu.

Nec fonte labra prolui Caballino.

Et Properce, *l.* 3. *Elégie* 2. *v.* 1.

Viſus eram molli recubans Heliconis in umbra,
Bellerophontei qua fluit humor equi.

Stace, *l.* 2. *Silv.* 7. *in Genethliaco Lucani*, *v.* 4. dit

Pendentis bibit ungula liquorem.

CABALLO, (Emmanuel) illuſtre Génois, a immortaliſé ſon nom par une entrepriſe très-hardie qu'il fit, pendant que les François aſſiégeoient la ville de Gênes. Après ſeize mois de ſiége, les François qui s'étoient emparez de la citadelle, avoient réduit les Génois à la derniére extrémité. Un vaiſſeau Génois chargé de vivres & de munitions, parut près de la ville, & ne ſachant pas que la citadelle fût priſe, alla s'y ranger, dans le deſſein d'éviter la flotte des ennemis. Les Génois s'étant apperçus de cette erreur ne ſongeoient plus qu'à ſe rendre, lors que le brave Caballo demanda un vaiſſeau, pour délivrer celui qui étoit pris. Une troupe de jeunes gens ſe joignirent à lui, & ils tirérent droit à la citadelle, paſſant au milieu des François, malgré les continuelles décharges que l'on faiſoit ſur eux. Lors qu'ils y furent arrivez, Caballo coupa les cordages du vaiſſeau qui y étoit arrêté, & l'emmena dans la ville. Cette action généreuſe fut ſuivie des acclamations & des applaudiſſemens de tous les Génois, qui regardérent Caballo comme le libérateur de la patrie, & lui rendirent des honneurs extraordinaires. Cela arriva en 1513. * Ub. Foglieta, *Elog. Clar. Viror.*

CABARNES, *Cabarni*, étoit le nom des Prêtres de Cérès dans Paros. Ce mot dans ſon origine eſt Phénicien ou Hébreu קרבנין/ *Carbanin*, qui vient du mot קרב / *carab*, offrir, d'où vient קרבן/ *Corban*, oblation, offrande. Joſéphe fait voir par Théophraſte que ce mot étoit en uſage dans ce ſens parmi les Syriens. * Héſychius. Suidas. Etienne de Byzance.

CABASILAS, (Nicolas) Grec de Nation, Archevêque de Theſſalonique, vivoit dans le XIV ſiécle, ſous l'Empire des Andronics. Il étoit neveu de Nil Cabaſilas Archevêque de Theſſalonique, qui l'envoya l'an 1346, à l'Empereur Cantacuzéne pour lui propoſer de quitter l'Empire. L'an 1347, Cabaſilas fut envoyé par Cantacuzéne qui venoit de ſe mettre en poſſeſſion de Conſtantinople, vers l'Impératrice Anne lui faire des propoſitions de paix. Il ſuccéda l'an 1350, à ſon oncle dans l'Archevêché de Theſſalonique. Il ſoutint le Schiſme des Grecs, & écrivit deux Traitez contre les Latins, l'un des cauſes de la diviſion des deux Egliſes, & l'autre de la primauté du Pape, & une expoſition de la Liturgie Gréque, que nous avons de la Verſion de Gentien Hervet, & qu'on a depuis miſe dans la Bibliothéque des Péres. On a encore de Cabaſilas un Traité de la *Vie en Jeſus Chriſt*, partagé en ſix livres, où il parle des Sacremens; & un Diſcours contre les Uſuriers. Il avoit outre cela compoſé un grand Traité de la Proceſſion du Saint Eſprit, & quantité d'Opuſcules & d'Homélies qui n'ont point été imprimées, mais que l'on trouve dans les Bibliothéques. On lui attribue quelques autres Ouvrages qui ne ſont pas de lui. Les deux premiers Traitez ont été imprimez à Londres en Grec & ſans date; à Bâle en Grec & en Latin en 1544 & en 1555; avec les Notes de Saumaiſe à Hanau en 1608; & à Amſterdam en 1645. L'Expoſition de la Liturgie a été imprimée en Grec à Paris en 1524. & la Verſion en avoit déja été imprimée à Veniſe en 1545, & à Anvers en 1560. La Traduction des ſix livres de la *Vie en Jeſus Chriſt* a paru à Ingolſtad en 1604. Les Ouvrages de cet Auteur ſont pleins d'érudition, & écrits avec beaucoup d'ordre & de netteté. * Jean Cantacuzéne, *l.* 3. *c.* 53. & 99. *l.* 4. *c.* 16. Bellarmin, *Script. Eccleſ.* Hervet. Poſſevin. Sponde. Pontanus. Leo Allatius *de Nilis*. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

CABASSOLE (Philippe de) Gentilhomme Provençal, natif de Cavaillon ville de Provence, fut Chanoine dans ſa cathédrale, puis Archidiacre, Prevôt, & Evêque de la même ville, en 1334. Il fut honoré de la qualité de Chancelier de Sancha, Reine de Sicile, par ſon mari Robert en 1341, pour gouverner le Royaume avec cette Princeſſe pendant la jeuneſſe de Jeanne ſa petite-fille. En 1366, il fut nommé Patriarche de Jéruſalem, & fut chargé de l'adminiſtration de l'Evêché de Marſeille. Enfin Urbain V l'éleva à la dignité de Cardinal, & le fit ſon Vicaire Général pour le ſpirituel & pour le temporel, dans le Diocéſe d'Avignon. Il fut auſſi fait Evêque de Sabine. Grégoire XI lui donna le Gouvernement des Terres du ſaint Siége en Italie dans le tems que les Papes réſidoient à Avignon. Il mourut à Pérouſe en 1372, & ſon corps fut porté en Provence, où il eſt enterré à la Chartreuſe de Bon-Pas. On attribue à ce Cardinal un Traité *de Nugis Curialium*, des Sermons, & deux livres de la Vie & des Miracles de ſainte Marie-Magdelaine, qui ſont dans la bibliothéque de ſaint Victor à Paris. Pétrarque, qui avoit beaucoup de part à ſon amitié, lui dédia ſon livre de la Vie ſolitaire, & lui écrivit diverſes lettres. Les autres Auteurs de ſon tems parlent auſſi de lui avec éloge. * Pétrarque, *l.* 2. *Epiſt.* 1. & 2. & *l.* 4. *Epiſt.* 1. 95. & 96. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtiana*. Frizon, *Gall. Purpur.* Baluze, *Vita Paporum Avenionenſium, tome* 1.

CABASSUT (Jean) Prêtre de l'Oratoire, né en Provence, eſt mort en 1685, âgé de 81 ans. Il a donné de grands exemples d'humilité, de retraite continuelle, de mortification & de deſintéreſſement admirable. Le Cardinal Grimaldi le choiſit pour ſon Directeur, le mena à Rome, où il fut fort eſtimé, & le détermina à donner divers Ouvrages au public. Il ne perdoit jamais de tems; mais il interrompoit ſes études, dès qu'on lui venoit propoſer des Cas de Conſcience, ou des difficultez, & il les décidoit avec une clarté, une préciſion & une modeſtie qui gagnoit tous les cœurs. Les per-

ſon-

ſonnes de la condition la plus baſſe, avoient audience auſſi tôt que les plus diſtinguez. Il a donné en 1675, *la Théorie & la Pratique du Droit Canonique pour le Fore de la pénitence & pour le Fore contentieux, tant Eccléſiaſtique que ſeculier*, imprimée pour la premiere fois à Lyon en 1675; & une *Notice d'Hiſtoire Eccléſiaſtique des Conciles & des Canons conferez les uns avec les autres*, imprimée en un volume *in folio*, en 1681. Ces deux Ouvrages Latins, d'un grand uſage pour les Eccléſiaſtiques (quoiqu'il y ait pluſieurs principes contraires aux maximes & aux uſages de l'Egliſe Romaine fondez ſur l'ancienne Diſcipline de l'Egliſe) ont été réimprimez pluſieurs fois. Il a auſſi compoſé un *Traité de l'Uſure* imprimé à Aix, & a laiſſé quelques déciſions ſur diverſes Queſtions ſous le tître de *Horæ ſubciſivæ*. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiquee XVII ſiécle*, *tome* 3.

CABBALE. *Voyez* CABALE.

CABBE'DO DE VASCONCELLOS (Michel) né à Sétuval ou Saint-Ubes, en 1525, s'appliqua avec un ſuccès merveilleux à l'étude du Droit, tant en Portugal, qu'en France, où ſon oncle maternel Gonçalo Pinheiro, qui étoit Evêque de Vizeu, l'avoit fait venir. Il fut ſucceſſivement Conſeiller au Parlement, Auditeur Criminel, & Préſident de la Province de Beira, d'entre Douro & Minho, & de Tras-los-Montes; & il étoit un des trois Sénateurs qui gouvernoient la ville de Lisbone, lorſqu'il mourut en 1577, étant âgé de 52 ans. On a de lui des lettres au Roi Jean III, à Antoine Pinheiro Evêque de Miranda, & d'autres Ouvrages en vers, imprimez à Rome en 1597, *in octavo*. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CABBÉDO DE VASCONCELLOS (George) fils du précédent, ne fut pas moins illuſtre que ſon pére. Dès ſa jeuneſſe il profeſſa le Droit Civil dans l'Univerſité de Coïmbre; & étant âgé de 28 ans, il fut fait Sénateur. Philippe II, & le Prince Albert l'honorérent de leur eſtime. On le vit ſucceſſivement *Dezembargador do Paço*, Grand Chancelier du Royaume, & enfin Membre du Conſeil d'Etat de Madrid pour le Portugal. Cette derniére charge contribua beaucoup à altérer ſa ſanté. Il ne put ſupporter l'air d'Eſpagne, & étant retourné en ſon païs, il y mourut le quatriéme mars 1604, âgé de 45 ans. On a de lui divers Ouvrages imprimez à Lisbone, *Deciſiones ſupremi Luſitaniæ Senatus*, en deux parties 1602 & 1604, *in folio*; *De Patronatibus Eccleſiarum Regiæ Coronæ Luſitanæ*, 1603, *in quarto*. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CABBELIAUX. *Voyez* CABILLAUX.

CABBON. *Voyez* CHEBBON.

CABE, petite riviére du Royaume de Galice en Eſpagne, paſſe près de Montfort de Lemnos, ſe jette dans le Vélézar, & avec lui dans le Minho. On l'appelle en Latin *Chalybs*, c'eſt à dire, *acier*, parce que, dit-on, ſes eaux ſont fort bonnes pour tremper ce métal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CABÉÇAS, village d'Andalouſie en Eſpagne, au ſud de Séville tirant vers l'oueſt, à la diſtance d'environ dix lieues. On croit que Cabéças eſt l'ancienne *Ugia*, ville des Turdétains. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CABÉÇAS RUBIAS, village de l'Andalouſie, province de l'Eſpagne. Il eſt vers les confins de l'Eſtrémadure d'Eſpagne & de celle de Portugal, à ſeize lieues de Séville vers le couchant ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CABEÇON, village du Royaume de Léon en Eſpagne, ſur le Pizuerga, au midi de Palencia dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. On croit qu'il eſt l'ancienne *Congium* des Vaccéens.

CABE'DIUS (Michel) Eſpagnol, naquit en 1525, & mourut en 1577. Il s'attacha tellement à la Langue Gréque, qu'il ne la ſavoit pas moins bien que la Latine. Etant à Paris fort jeune, il traduiſit élégamment en Latin le *Plutus d'Ariſtophane*. * Lundorp, *l.* 17. *Hiſtor.*

* CABELLIAU (George) d'Aldenbourg, Religieux de l'Ordre de St. Benoît, eſt Auteur d'un livre intitulé *Hiſtoria Urbis & Abbatum Aldenburgenſium*, qui eſt en manuſcrit dans l'Abbaïe. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 259.

CABE'RA, fille de Prothée, eut de Vulcain trois garçons nommez Cabéres, & pareil nombre de filles nommées Cabérides, à qui on a bâti des temples. * Strabon, *l.* 10.

CABES, CAPE'S, CAPE', TACAPA, ville conſidérable de la côte de Barbarie, dans le Royaume de Tunis, vis à vis de Trapano en Sicile, à l'embouchure de la riviére de Capès dans le Golfe de ce nom, qui anciennement étoit appellé *la petite Syrte*. Cette ville, qui autrefois étoit épiſcopale, à un port, qui n'eſt pas, dit-on, de grand uſage, parce qu'il eſt expoſé aux vents. Elle eſt défendue par une bonne citadelle. Ptolomée nomme le Lac qui eſt en cet endroit, *Tritonis*; on dit qu'il eſt chaud, & qu'il guerit de la lépre. Léon l'Africain dit que Capès étoit une ville des Romains, tres-importante par ſa force. * *Diction. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.* Pline l'apelle Tacape, & il y a bien de l'apparence que c'eſt le nom qu'elle avoit de ſon tems; car celui de Cabès, qui ne ſe trouve dans aucun Auteur ancien, ne lui a été donné que par quelques Modernes, qui ne ſachant que faire d'une médaille de Lépidus, où étoit écrit COL. CABE, ce qui ſignifie *Cavaillon*, *colonie*, ont prétendu corriger Pline, & lire *Cabe* dans ſon texte, afin d'avoir en Afrique une ville à qui donner cette médaille. Ce qui étoit d'autant plus mal imaginé que Lepidus ne fut pas maître de l'Afrique.

CABE'S, riviére d'Afrique. *Voyez* CAPES.

CABESTAN, bourg de France dans la province de Languedoc près de Nimes. C'eſt de ce bourg qu'a tiré ſon nom GUILLAUME ou GUILHEN DE CABESTAN, ou DE CABESTAING, Gentilhomme & Poëte Provençal, qui vivoit dans le XIII ſiécle. Il étoit de l'ancienne Maiſon de Serviéres, & avoit paſſé les premiéres années de ſa vie auprès du Seigneur de Cabeſtan. Il devint amoureux d'une Dame de la Maiſon de Baux, & fit des vers à ſa louange. Cette Dame que ces vers mettoient en réputation, craignant que Guillaume de Cabeſtan ne devint infidéle, lui fit manger d'une certaine herbe qui penſa lui être mortelle; car ayant produit un effet contraire à celui qu'elle avoit eſpéré, ce malheureux Poëte perdit d'abord toute ſorte de connoiſſance. Un Médecin lui donna un antidote, qui lui rendit la ſanté. Alors Cabeſtan déteſtant la Dame de Baux, ſervit Tricline Carbonel, de la Maiſon de Rouſſillon, femme de Raimond de Seillans. Cabeſtan qui avoit du mérite, & que ſes vers avoient rendu célébre, plut à cette Dame, qui lui témoigna trop d'eſtime, & de complaiſance. Son mari en devint ſi jaloux, qu'ayant rencontré le Poëte à la campagne, il le tua, & lui arracha barbarement le cœur, qu'il fit manger à ſa femme comme une autre viande. Elle le ſut & en mourut de déplaiſir vers l'an 1213. Pétrarque parle de Guilhen de Cabeſtan, dans ſon Triomphe d'amour, *ch.* 4.

——— Et quel Guglielmo
Che per cantar hà l'fiot de ſuoi di ſcemo.

* Noſtradamus, *Vies des Poëtes Provençaux*, *ch.* 12.

CABEZZA DEL GRIEGO. *Voyez* SE'GORBE.

CABIGIAK & CAPCHAK, Tribu des Turcs orientaux, à laquelle Oghuz Kan donna ce nom. Ce Prince qui faiſoit la guerre à un Prince de la nation des Tartares, fut obligé de reculer. Une femme qui étoit dans ſon camp preſſée d'accoucher, ſe cacha dans le creux d'un arbre où elle accoucha. Oghuz l'ayant ſçu, prit ſoin de cet enfant, le fit élever comme ſon fils, l'adopta, & voulut lui donner un nom qui marquât l'avanture de ſa naiſſance. Ce nom fut celui de Cabigiak, qui ſignifie *écorce de bois*. Cabigiak eut enſuite une poſtérité fort nombreuſe, qui ſe répandit juſques au Nord de la Mer Caſpienne. Ces peuples ſont encore aujourd'hui connus en Perſien & en Turc ſous le nom de *Deſcht Kibtchak*. C'eſt de ces gens-là, que ſont ſortis les grandes armées qu'ont ravagé les Etats que les Mogols poſſédoient dans la Perſe. Ce fut chez eux que Bajazet premier Sultan des Turcs, fit de grandes levées de troupes contre Tamerlan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABILA, ville de Turquie. *Cherchez* CE'BILA.

* CABILLAU (Baudouin) d'Ypres en Flandre, Jéſuite, fut en ſon tems un Poëte diſtingué. Il a donné des preuves de ſa capacité dans ce bel Art par les Ouvrages qu'il a publiez, & qui ſont, *Epigrammata ſelecta*; *Magdalena*, *Tragœdia ſacra*; *Boſphorus*, *ſive Johannes Baptiſta*, *Lyrica*, *Symbolica*, *Epigrammata*, *Elegiæ*; *Agar ſecundo exul*, *Elegiarum libri duo*; *Venatio ſacra*, *ſive Puer a Bi Virgine amiſſus*, *Elegiis* 80; *Lemmata Hiſtorica*, *tetraſtichis comprehenſa*. * Valere Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 91.

CABILLAU (George) CABELLIAU.

CABILLAUX, *Cabelgenſes*, nom d'une faction qui s'éleva en Hollande en l'année 1350. Une autre faction qui lui fut contraire, prit le nom de *Hoekſchen*. Jean de Leyde parle ainſi de ces deux factions. Ceux qui étoient de la premiére faction prirent le nom d'un poiſſon que les Latins nomment *Aſellus*, c'eſt à dire, un *Cabelliau*, pour marquer que, comme ce poiſſon dans la mer dévore tous les autres, de même ceux-ci viendroient à bout de leurs adverſaires, & qu'ils les vaincroient. Ceux de l'autre partie s'appelloient *Hoekſchen*, mot qui ſignifie *hameçonniers*, ou *munis d'un hameçon*, pour faire entendre qu'ils feroient comme le hameçon qui prend d'ordinaire le poiſſon quel qu'il puiſſe être. * Jean de Leyde, *l.* 29. *ch.* 16.

CABILLE ou CABILAH, eſt parmi les Arabes une Tribu qui vit ſous un Chef. Ces Tribus ou Cabilles ſont indépendantes, & ne reconnoiſſent aucun Souverain. Ce ſont des troupes de Vagabonds qui marchent ſous un Chef qu'ils appellent Cacique. On compte 80 de ces Tribus parmi les Arabes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CABIRES, certains Dieux qui étoient révérez en Samo-Thrace, iſle de la Mer Egée ſelon Hérodote, *l.* 8. Ce nom vient peut-être de l'Hebreu *Cabir*, qui ſignifie grand & puiſſant. On avoit une ſi grande vénération pour ces Cabires, que c'étoit un crime de les nommer parmi le peuple. On croyoit que ceux qui étoient initiez dans leurs myſtéres, étoient favoriſez de leur protection, & qu'ils en obtenoient tout ce qu'ils pouvoient ſouhaiter. Les anciens Auteurs ne ſont pas d'accord touchant le nombre de ces Dieux. Mnaſéas en comptoit trois, *Axiérès*, *Axiocerſa* & *Axiocerſus*, c'eſt à dire, Cérès, Proſerpine & Pluton. Dionyſiodore en ajoûtoit un quatriéme, qu'il nomme *Caſmil*, c'eſt à dire, Mercure. D'autres tiennent qu'il n'y eut que deux Cabires, Jupiter qui étoit l'aîné, & Dionyſius le plus jeune. Athénion dit que de Jupiter & d'Electra naquirent Jaſion & Dardanus, qui furent nommez Cabires. Quelques-uns croyent que c'étoient les Miniſtres des Dieux; d'autres les mettoient au rang des Démons ou Génies. Ils avoient auſſi un temple en Egypte, dont l'entrée n'étoit permiſe qu'aux ſeuls Prêtres de ces Divinitez; & un au territoire de Thébes. Dans une médaille de Claude le Gothique, il n'eſt répréſenté qu'un Dieu Cabire, la tête couverte d'un chapeau, tenant un marteau d'une main, & une tenaille de l'autre, & l'on apprend de Plutarque dans la Vie d'Alexandre, que c'étoit le Dieu tutélaire de Theſſalonique, ce qui eſt confirmé par les médailles frappées dans cette ville, au coin de Valérien. Il y avoit encore des Cabires de Cérès, qui étoient tellement reſpectez, qu'on s'imaginoit que ceux qui auroient oſé les battre, n'échapperoient jamais à la vengeance des Dieux. Les Phéniciens avoient des Dieux appellez Cabires, ou Gabéres, qui étoient particuliérement révérez à Béryte. *Voyez* de Méziriac qui s'étend fort au long ſur les Cabires. Bochart en parle preſque de la même maniére dans la ſeconde partie de ſa Géographie ſacrée, *l.* 1. *ch.* 12, & ſelon ſa méthode ordinaire, il remonte juſqu'à la Langue Phénicienne, d'où les Grecs ont formé les noms des Dieux Cabires, en les accommodant au génie de leur Langue.

Le mot de Cabires a un autre ſens dans Origéne contre Celſe, où il ſe prend pour les anciens Perſans. M. Hyde qui a donné depuis quelques années une Hiſtoire de la Religion de ces anciens Perſans, tirée de leurs Ecrits en leur Langue, a remarqué que le mot de Cabi-

bires est Persan, *Cabiri*, dit-il, au chapitre 29 de son Ouvrage, *sunt Gabri, voce Persica aliquantulum detorta*. En effet, ceux qui ont donné des Relations de la Perse, nous apprennent qu'il reste encore aujourd'hui chez les Persans des Descendans de ces anciens Gabres ou Gaures adorateurs du feu ; mais il n'ont aucun rapport aux Cabires dont on a parlé cy-dessus. M. Hyde qui en traite fort au long dans son Histoire, prétend qu'ils ne rendent point au feu & au soleil un véritable culte, mais seulement un culte civil, & qu'ainsi ils ne sont point idolatres : prétention insoutenable, & qui tend à condamner de folie & d'entêtement tous les Martyrs de Perse. * Sanchoniaton cité par Eusébe, *au l. 1. de la Prép. Evang.* Le Scholiaste d'Apollonius. Damascius *dans* Photius. Hésychius. Casaubon. Bochart. Meursius, *des Fêtes des Grecs*.

CABIROLE, est une des montagnes des Pyrénées. Elle est sur les confins du Comté de Foix, de celui de Cerdaigne, & du Conserans. * Maty, *Dict. Géogr.*

CABLAN, ville de l'Inde au delà du Gange, en Asie, sur la riviére de Menan. Elle est capitale du Royaume de Cablan, entre la ville d'Ava au septentrion, & celle de Transiane au midi ; mais elle est de peu de considération, & est soumise présentement au Roi d'Ava, avec tout le Royaume qui dépendoit autrefois du Roi de Pégu. Dans la Carte que M. Delisle a publiée des Indes & de la Chine, on ne trouve ni ville, ni Royaume, du nom de Cablan.

CABO, *Caput*, Royaume d'Afrique au païs des Négres, que l'on dit plein de mines fort riches, sur le Rio-grande, vers le Sud.

CABO de AQUER ou d'AGUER ou de SANTA-CRUZ. *Voyez* CAP d'AGUER.

CABO CORSO ou CAPO CORSO. *Voyez* l'art. de CORSE.

CABO D'ISTRIA, ville. *Cherchez* CAPO D'ISTRIA.

CABOUL. *Voyez* CABUL.

CABRA, étoit autrefois une ville épiscopale, nommée *Agabra*, ou *Ægabra*. Maintenant, c'est un petit lieu d'Espagne, situé dans l'Andalousie, aux confins de la Grenade, entre la ville de ce nom, & celle de Cordoue, & à onze lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CABRAL (Pierre Alvarez) fils de Fernand Cabral, Seigneur considérable en Portugal, fut le Commandant de la seconde flotte que le Roi D. Emanuel envoya aux Indes en l'an 1500. Cabral ayant eu, après un mois de navigation, une grosse tempête à essuyer, fut jetté sur les côtes du Bresil, qui étoit inconnu alors, & auquel il donna le nom de Sainte-Croix. Il fit voile de là à Sofala, où il arriva avec sept vaisseaux, en ayant perdu six des treize que le Roi lui avoit donnez, & étant allé ensuite à Calecut, il traita avec le Zamorin ou Empereur, qui lui permit de bâtir une maison de commerce pour les Portugais. La perfidie de ce Barbare obligea peu après Cabral de lui déclarer la guerre : un vaisseau de la Méque pris, quinze autres vaisseaux brûlez à l'ancre, la ville battue de tous côtez forcérent le Zamorin à être plus exact. Cabral traita aussi avec le Prince de Cananor & revint en 1501, en Portugal, avec sa flotte richement chargée. Il a eu soin de décrire son Voyage, que Ramusio a fait imprimer avec plusieurs autres à Venise, après l'avoir traduit en Italien. * *Mémoires envoyez de Portugal. Voyez* aussi ALVAREZ CAPRAL (Pierre) qui est le même que Cabral.

* CABRELLA, village de Portugal à l'est-sud-est de Lisbone, dont il est éloigné d'environ quatorze lieues. Il est situé sur une riviére du même nom. On le prend pour l'ancien *Catraleucos*, ville épiscopale que Moletius pourtant place à Guimaranes. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CABRELLA, petite riviére de Portugal dans l'Estrémadure, coule d'abord de l'est à l'ouest, puis du nord au sud, & se décharge dans le Cadaon un peu au dessous de Martéca.

CABRÉRA (Dom Bernard de) fameux Ministre d'Etat sous le régne de Pierre IV, Roi d'Arragon. Voyant que sa fortune & ses vertus, lui mettoient à dos quantité d'envieux, il prit de lui même le parti de renoncer à tous ses emplois & de se retirer dans un couvent. Le Roi qui s'apperçut aisément, que depuis la retraite de son Ministre, toutes ses entreprises échouoient, se rendit en personne en 1349, dans la chapelle que Dom Bernard de Cabréra avoit choisie pour sa retraite, & le pressa de se charger de nouveau du soin de ses affaires. Plusieurs années après, les ennemis de ce Ministre, parmi lesquels on comptoit la Reine, Jean Prince héréditaire, & le Roi de Navarre, eurent tellement le dessus qu'ils persuadérent au Roi de le faire punir comme un traître & comme auteur de pernicieux conseils. On lui trancha donc la tête à Sarragosse le 26 juillet 1364, & tous ses biens furent confisquez. Peu de tems après, toute l'innocence de Cabréra parut à découvert. Le Roi en fut vivement touché & déclara dans son testament, que Cabréra avoit toujours servi fidélement, & que la sentence portée & exécutée contre lui avoit été tres-injuste. Il ordonna outre cela que l'on rétablît le petit-fils de Cabréra dans la possession des biens confisquez, & qu'on lui accordât plusieurs autres marques de distinction. * Jérôme Surita, *Hist. d'Aragon*. Pédaços, *de la Historia de Antonio Perez*, p 203. 204. Mariana, *Hist. d'Esp. l.* 19. *ch.* 15. *l.* 17. *c.* 7.

CABRÉRA (Bernard de) étoit Président du Royaume de Sicile vers la fin du XIV & le commencement du XV siécle. Cette dignité lui fut donnée, parce qu'en 1386, il avoit été presque l'unique cause que Martin neveu de *Jean I*, Roi d'Arragon obtint la possession tranquille de la Couronne de Sicile. Car dans le tems que les affaires de Martin étoient dans un état fort équivoque en Sicile, Cabréra y arriva avec la flotte d'Aragon qu'il commandoit, & sut si bien disposer tout par sa prudence & par sa valeur, que dans peu Martin fut généralement reconnu Roi de Sicile. Mais Cabréra se voyant élevé au plus haut poste de la Sicile, se donna souvent plus d'autorité qu'il ne falloit. Le pére de Martin ayant succédé à son frére *Jean I*, dans le Royaume d'Aragon, Martin alla le voir. Cabréra commit tant d'insolences pendant l'absence du Prince, qu'il fut obligé de revenir au plutôt. Cabréra reçut d'abord ordre de sortir de son palais & du Royaume, & d'aller rendre raison de sa conduite au Roi d'Aragon. Soit que ses excuses fussent bonnes, ou que l'on craignit son parti, il fut retabli dans tous ses honneurs. Lorsqu'en 1410, le thrône de Sicile vaqua, Cabréra se mit en tête de s'en emparer & crut qu'il réüssiroit en épousant *Blanche*, fille de Charles III, Roi de Navarre, & veuve de Martin, Roi de Sicile. Mais le grand âge de Cabréra & plusieurs autres circonstances dégoûtérent tellement la Reine, qu'elle ne voulut point prêter l'oreille à ses propositions. Il crut néanmoins d'en venir à bout par la force, & pour cet effet il assiégea la Reine dans le château de Syracuse. Il fut cependant obligé de lever le siége par *Sancho Ruys de Libori* Amiral de Sicile & par *Jean Moncada*. Quelque tems après Cabréra courut le risque de surprendre la Reine à Palerme, où elle eut toutes les peines du monde de s'échapper de ses mains. Quoique quelque tems après les Siciliens eussent déclaré Roi, *Ferdinand* Infant de Castille, Cabréra continua malgré cela le siége du château de Palerme, sous prétexte d'une inimitié particuliére entre lui, *Sancho* & *Moncada* ; mais à la fin en 1412, il fut surpris & fait prisonnier. Sancho le fit transporter dans le château de *Mota* près de Taormina, où on le mit d'abord dans une citerne desséchée, que la premiére pluye remplit cependant assez pour l'incommoder beaucoup. Ensuite on le transféra dans une tour fort haute, de laquelle il voulut se sauver en descendant par le moyen d'une corde qu'un Garde lui avoit fourni. Mais le même soldat le trahit, de sorte qu'on prit les mesures nécessaires pour le prevenir dans sa fuite. On disposa tellement les choses que Cabréra croyant s'évader, fut pris en l'air dans un filet, dans lequel on le laissa suspendu un jour entier en spectacle à tout le peuple. Ferdinand, le nouveau Roi, ordonna cependant quelque tems après qu'on le mît en liberté, à condition qu'il quitteroit la Sicile & se rendroit en Arragon pour y rendre raison de sa conduite. Il suivit ces ordres & se présenta humblement devant le Roi, qui lui fit grace. Le grand âge de Cabréra & les chagrins cuisans qu'il avoit essuyez avancérent sa mort, qui arriva peu de tems après que le Roi lui eut pardonné. * Mariana, *Hist. de Espanna*, *l.* 18. 19. 20. Laurent Valle, *de Ferdin. l.* 2.

CABRE'RA MORALES (Francisco de) Espagnol, natif du bourg dit *las Brozas* dans l'Estrémadure, vivoit au commencement du XVII siécle. Il savoit les Langues, qu'il avoit enseignées à Salamanque, & depuis étant venu à Rome, il y fut Théologien du Cardinal Déza, mort en 1600. Il a continué l'Histoire des Papes faite par Ciaconius, & a travaillé à quelques autres Ouvrages. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRE'RA (François de) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, étoit Espagnol, & a publié les Généalogies des Maisons de Ponce de Léon, de Cordoue, &c. Il est mort en 1649. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRE'RA (Louis de) de Cordoue, vivoit l'an 1630. Il étoit Gentilhomme, & fut Capitaine d'Infanterie. Il a composé l'Histoire de Philippe II, Roi d'Espagne, & un Traité de l'Histoire. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRE'RA (Pierre de) de Cordoue, étoit Religieux de l'Ordre de saint Jérôme dans le XVI siécle. Il a écrit sur saint Thomas ; & son frére nommé Alfonse, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a été un excellent Prédicateur, & mourut en 1598, âgé de près de 50 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CABRE'RA (Alphonse de) *Voyez* l'art. précédent.

CABRE'RE (La) *Capraria*, petite isle d'Espagne, dans la Mer Méditerranée, proche de l'isle de Majorque, dont elle n'est éloignée que de deux lieues au midi, vers le Cap de Salines.

CABRE'RE (La) ou la Terre de Cabréra, *Capraria*, contrée d'Espagne, dans la partie septentrionale du Royaume de Léon, dans les montagnes. Il n'y a aucun lieu de considération.

CABRIE'RA. *Voyez* FIGO.

CABRIERES, bourg dans le Comté Vénaissin en Provence. *Voyez* ME'RINDOLE, lieu fameux.

CABSEEL ou CABTSEEL, ville de la Tribu de Juda. Elle fut la patrie de Banaias ou Bénaja. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 21. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 20.

CABUL, la Terre de Cabul ou de Chabul. C'étoit une contrée de la Tribu d'Aser, au midi des montagnes de Tyr. Elle contenoit une ville, & vint bourgs ou villages, que Salomon donna à Hiram Roi de Tyr, pour le bois & l'or que ce Roi avoit fourni pour bâtir le temple de Jérusalem. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 13. *Voyez* aussi CHABUL.

CABUL, ville de la Tribu d'Aser. * *Josué*, *ch.* 19. *v.* 27.

CABUL, ville & Royaume des Indes dans les Etats du Grand Mogol. Il est le plus avancé vers la Perse & l'Usbeck ou Zagathai, & a le Royaume de Cachemire au Levant ; au nord le Mont-Caucase ; au midi les Royaumes de Candahar & d'Attock. Les sources du Nilab & du Béhat, riviéres qui se jettent dans l'Indus, sont dans ce Royaume. La ville est grande & fort peuplée, avec deux forteresses vers les montagnes, & plusieurs belles maisons pour la maniére du païs ; les autres sont Parna ou Parvan, Ghidel & Passaur. Le commerce est assez grand dans ces villes, à cause du musc, des soyes, de la rhubarbe, & des autres marchandises qu'on y apporte du Cathai. Ce païs est fort fertile, mais tout plein de montagnes. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

CABUS, surnommé *Schams al Maala*, c'est à dire, *le Soleil dans son Apogée*, étoit fils de Vaschméghir, ou Vaschamghir, & neveu de Mardavige. Vaschméghir étoit de Siad, & prétendoit descendre de Raasch, ancien Gouverneur de la Province de Ghilan, du tems que Kai Khosru, Prince de la Dynastie des Cajanides, régnoit en Perse. Il entra à la Cour de Nub, fils de Nasser, Sultan de la Dynastie des Samanides, l'an de l'hégire 332, de Jesus-Christ 943. S'y étant fait connoitre pour homme de valeur & de con-

conduite, on lui confia une armée avec laquelle il conquit l'année suivante la Province de Giorgian. Après la mort de Vaschméghir, son fils aîné lui succéda, & régna jusqu'en 356 ,qu'il mourut, laissant sa succession à son cadet nommé Cabus, qui est celui dont nous parlons. Cabus fut un Prince de tres grande réputation pour toutes les belles qualitez qu'il possédoit. Il avoit l'esprit noble & élevé; il étoit savant & éloquent, & écrivoit avec beaucoup de politesse. Ces belles qualitez ne l'empêchérent pas d'être malheureux. Ayant donné retraite à Fakhreddulat, Prince de la maison des Buides, chassé de ses Etats par son frére Muiadeddulat, celui-ci entra l'an de l'hégire 371, de Jesus-Christ 981, avec son armée victorieuse dans le Giorgian, & contraignit Cabus de se réfugier lui-même avec Fakhreddulat dans le Khorassan, où il demeura près de trente ans fugitif & dépouillé. Le comble de son chagrin, fut que Fakhreddulat étant rentré après la mort de son frére dans ses Etats, usa de la plus grande ingratitude dont on ait jamais ouï parler; car au lieu de retablir Cabus dans les siens, il s'en empara lui-même. Apres la mort de cet ingrat, qui arriva l'an 387 de l'hégire, de Jesus-Christ 997, Cabus fut reconnu par les peuples du Giorgian, & du Mazanderan pour leur Prince légitime. Entré dans ses Etats, il les augmenta peu après des Provinces de Ghilan & de Tabarestan; mais il ne jouït pas long-tems du fruit de ses victoires. Sa sévérité, qu'on nommoit d'un titre plus odieux, ne plaisant pas à ceux qui vouloient pécher avec impunité, les Grands de sa Cour conjurérent contre lui, se saisirent de sa personne, & envoyérent à Manugeher son fils, pour lui faire savoir qu'ils vouloient le placer sur le thrône de son pére, que s'il refusoit leurs offres, ils les feroient à quelque autre. Manugeher ne voyant pas d'autre parti à prendre, accepta les offres, mais dès qu'il eut été reconnu & proclamé Sultan, il alla à Bastham, où son pére étoit retenu, baisa la terre devant lui, l'assura de son obeïssance, & lui dit, que s'il le lui commandoit, il lui offroit au péril de sa Couronne & de sa vie de punir les Rebelles & de le rétablir. Cabus content des soumissions de son fils, lui dit sagement, *J'ay fixé ici le terme de mes actions & de ma vie, & je vous remets toute mon autorité entre les mains.* Cabus ne songeoit plus dans sa prison qu'à servir Dieu. Mais ses ennemis appréhendant qu'un jour il ne pût se venger d'eux, subornérent des gens qui le firent mourir par le poison. Ce Prince étoit savant. Il a composé des lettres & des vers qui ont été fort estimez. Il fit beaucoup de caresses & de présens à Avicenne, qui avoit guéri son neveu d'une passion amoureuse fort violente. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orient.*

C A C.

CACA, sœur de Cacus, découvrit à Hercule le larcin que son frére avoit fait de ses bœufs, & mérita d'être honorée par des sacrifices qui lui étoient offerts par les Vestales, dans une petite chapelle bâtie à Rome sous son nom, selon Servius, *sur le huitiéme livre de l'Enéïde.* Virgile néanmoins *au même lieu,* & Ovide, *au premier livre des Fastes,* disent que ce larcin fut découvert d'une autre maniére. *Voyez* CACUS.

CAÇAÇA, ville de la Province de Garel, dans le Royaume de Fez, en Afrique, sur la côte de la Mer Méditerranée, à sept lieues de Mélile, par mer, d'où elle n'est éloignée que de deux lieues par terre. Le Duc de Médina s'en étoit rendu maitre en 1496, après la prise de Mélile. Les Habitans qui n'avoient osé attendre sa venue, s'étant retirez ailleurs, il fit raser la ville, ne conservant que le château qui est fort, & situé sur un roc, que l'on ne peut miner. * Marmol de l'Afrique, *l. 4.*

CACAGIONI, ville de Tartarie. *Cherchez* GIRACUNDA.

CAÇALLA (Augustin) étoit de Valladolid en Espagne, & fut long-tems Prédicateur de l'Empereur Charles-*Quint*; mais il quitta la Religion Romaine pour suivre les opinions de Luther. Après la mort de Charles-*Quint*, il fut condamné par l'Inquisition, & brûlé à Valladolid le 21 mai 1559. * Théodore de Béze, *de Vir. Illustr.*

CAÇALLA ou CAZALLA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, vers l'Estrémadure d'Espagne, à douze lieues de Séville, & à quatorze d'Ecija. On croit que *Laconimurgium*, ancienne ville épiscopale, pouvoit être en ce lieu, ou à Constantina, ou à Colménar. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAÇAR, ville du Royaume de Fez. *Cherchez* ALCAÇAR.

CAÇAR-FARAON, ou *Château-Pharaon*, ville ruïnée, située sur la montagne de Zarhon, proche de la ville de Fez, en Afrique. On dit qu'elle a été bâtie par les Goths; & les Habitans, sur une tradition fabuleuse, en attribuent la fondation à Pharaon, Roi d'Egypte. Les plus célébres Historiens la nomment le palais Zarhon, ou Zarahanum, & non pas de Pharaon. On voit encore en plusieurs endroits des inscriptions en lettres Gothiques, qui font connoître qu'elle fut bâtie ou embellie par les Goths. Toutes les collines & les vallées d'alentour sont couvertes d'oliviers. * Marmol, *de l'Afrique*, *l. 4.*

* CACARI, village & Cap de l'Avogasie, province du Royaume de Mingrelie, au nord-ouest de la ville de Savatopoli, se trouve au nord de la Mer Noire vers sa partie orientale. * Maty *Dict. Géogr.*

* CACCA (Capo della) Cap de l'Isle de Sardaigne au couchant de la ville d'Alghiéri. On croit qu'il est le même que les Anciens appelloient *Hermæum Promontorium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CACCIA (Augustin) natif de Novare dans le Milanois, vivoit vers l'an 1550. Il porta les armes avec réputation dans l'armée de l'Empereur Charles-*Quint*, & s'attacha aussi à faire des vers. Lorsqu'il fut avancé en âge, il composa deux volumes de Poësies spirituelles; & en dédia un à Catherine de Médicis Reine de France, & l'autre au Cardinal de Granvelle. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CACCIA (Fridéric) Cardinal & Archevêque de Milan. Etant Nonce en Espagne, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XII, le douziéme décembre 1695. Il mourut à Milan le 16 janvier 1699, âgé de 65 ans.

CACCIALUPI (Jean-Baptiste) de San-Sévérino en Italie, Jurisconsulte, vivoit dans le XV siécle vers l'an 1407. C'etoit le Docteur de son tems le plus consulté sur les matiéres civiles & ecclésiastiques. Il écrivit divers Ouvrages de Droit, *De Justitia & Jure, De Debitore suspecto fugitivo, De Pactis; De modo studendi; De transactione defensorum Juris, &c.* Il enseignoit a Sienne en 1464. * Forster, *in Vit. Jurisc.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon. &c.* M. Simon, *Biblioth. des Auteurs de Droit.*

CACCIANEMICI, est le nom d'une famille de Bologne en Italie, d'où sortoient GÉRARD de Caccianémici Pape, sous le nom de LUCIUS II, & HUMBERT de Caccianémici, que le même Pape fit Cardinal en 1144. Il rendit de grands services à Alexandre III, durant le Schisme, & mourut peu de tems après sous son Pontificat. * Sigonius, *de Episcop. Bonon. l.* 1. Baronius, Onuphre, &c.

CACEGAS (Louïs) Religieux de l'Ordre de S. Dominique en Portugal. Il travailla à l'Histoire de sa Province en Portugais, & à celle de la Vie de Dom Barthélemi des Martyrs, & Louis de Sousa se servit de ses Mémoires. Cacégas mourut vers l'an 1610, âgé de plus de 70 ans. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CACERES, petite ville de l'Estrémadure d'Espagne. Elle est sur la petite riviére de Salot, environ à six lieues d'Alcantara. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACERES, ou CACERES DE CAMARINHA, ville de l'Isle de Luçon, l'une des Philippines, avec Evêché suffragant de Manille. Elle est située dans la contrée de Camarinha, sur le détroit dit *Estrecho de Manilha*, avec un bon port, qui est aux Espagnols. On voit dans cette Isle la montagne de Mayonque, qui jette des flammes. * Baudrand.

CACHAN, ville de Perse dans la Province d'Yérak à vint deux lieues d'Ispahan vers *Kom*, en Latin *Cachanum*, c'est la premiére ville qu'on rencontre en entrant de la Perse dans la Médie. Oléarius écrit *Kaschan*, & d'autres Voyageurs *Caxem.* Elle est située dans une grande plaine, proche d'une haute montagne. La chaleur y est excessive. Sa latitude est de trente cinq degrez trente cinq minutes, & sa longitude de 86 degrez. Sa longueur est d'Orient en Occident. Elle a une lieue de longueur, & un quart de lieue de largeur. Elle est située dans un terroir fertile. Elle est grande, belle, bien peuplée & fort marchande. Les eaux n'y sont pas bonnes. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Ragues, dont il est parlé en plusieurs endroits de l'Histoire de Tobie. Il y a de beaux Bazars ou marchez & plusieurs Caravanséras bâtis de brique. Le Caravanséra Royal, qui est hors de la ville du côté de la porte orientale, est le plus beau de toute la Perse. C'est Abas *le Grand* qui l'a fait bâtir, & on y lit sur son frontispice ce distique.

Le monde est un Caravanséra, & nous sommes une Caravane.
Dans un Caravanséra, n'élevez point de Caravanséra.

C'est dans la vue d'enseigner que nous ne devons point nous promettre d'habitation durable, dans un monde qui n'est qu'un lieu de passage. C'est le lieu de toute la Perse, où il se fait le plus de satin, de velours, de taffetas, de tabis, de brocard uni & à fleurs de soye, & de soye mêlée d'or & d'argent. Dans le bourg d'*Aran*, à dix lieues de Cachan, il y a mille maisons d'Ouvriers en soye. Il y a dans cette ville beaucoup de scorpions, dont la piquure est tres-dangereuse; c'est ce qui a donné lieu à une imprécation des Persans, *Que le Scorpion de Cachan puisse te piquer à la main.* Oléarius & Jean Struis parlent d'une espéce d'araignées dont les Habitans de Cachan sont fort incommodez. Les Persans la nomment *Enkurckan.* Elle est longue de deux pouces, & rayée de brun sur le dos. En quelque endroit que son venin tombe, celui sur lequel il est tombé s'assoupit, & il est impossible de l'éveiller, à moins qu'on n'écrase un de ces insectes sur la playe. Comme il est difficile d'en trouver dans le besoin, à ce défaut on met le blessé sur le dos, & on lui fait avaler autant de lait doux qu'il est possible. On le met ensuite sur le côté dans une caisse suspendue à quatre cordes, & après avoir fait faire à la caisse autant de tours qu'elle peut souffrir, on l'abandonne à leur mouvement qui fait vomir le malade & le guérit en partie. Il y a beaucoup moins de ces insectes dans la ville qu'à la campagne, où ils se cachent sous une plante appellée *Tremné*, qui ressemble fort à l'absinthe. Les moutons leur font la guerre, & les cherchent comme un morceau friand qui ne leur fait aucun mal. Il y a dans la ville & dans les fauxbourgs, six mille & cinq cens maisons, quarante Mosquées, trois Colléges, & plus de deux cens sépulchres des Descendans d'Aly. Outre cela on y compte plus de mille familles de Juifs qui se disent, de même que ceux d'Ispahan & de Kom, descendus de la Tribu de Juda. Ce sont eux qui ont soin des vignes & à qui les Chrétiens sont obligez du vin qu'on y boit. Plusieurs Auteurs Européens croyent que Cachan est l'ancienne *Ambrodux* des Auteurs Grecs, ou celle qu'ils nomment *Ctésiphonte du païs des Parthes.* Les Historiens Persans disent que *Zebdle-caton*, femme de *Haroun Raschid* Calife de Bagdad l'a fait bâtir, & qu'elle lui donna le nom de *Casan* son ayeul, petit-fils de *Hali*; & que de *Casan* on a fait *Cachan.* Elle est surnommée *Darelmoumenin*, c'est à dire le séjour des Fidéles, à cause que les Descendans d'Haly s'y retirérent, & qu'ils y sont enterrez. * Chardin, *Voyage, &c. tome* 1. *p.* 214. Tavernier, *Voyage de Perse.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

CACHEMIRE, Royaume. *Cherchez* KACHEMIRE.

CACHIEU, CATCHEU ou CATCHEO, bourg ou petite ville de la Nigritie en Afrique. Il est sur la riviére de Saint-Domingo, qui est une des embouchures du Niger, & a un bon port fréquenté par les Européens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACHOMAS (le Royaume de) eſt un païs de l'Inde delà le Gange, avec la ville de même nom près de la riviére de Caſmin, & ſur les frontieres du Royaume de Bengale. Il étoit autrefois ſujet au Roi de Pégu; mais il obéit préſentement à ſon propre Roi, qui eſt tributaire du Roi de Pégu. * Baudrand.

CACHOUB, c'eſt un bout de la Poméranie, qui eſt reſté au Roi de Pologne, & qui commence à huit lieues de Dantzick. Ce ne ſont que des montagnes & des bois, qui n'ont que de petits ſentiers faits, ce ſemble, ſeulement pour les Cerfs: il n'y a ni terre cultivée, ni village. * *Mémoires du Chev. de Beaujeu.*

CACIQUES, noms des Gouverneurs ou Princes, ſous les anciens Incas, ou Empereurs du Pérou. Les plus conſidérables des Nobles originaires du païs, retiennent encore ces noms d'Incas, & de Caciques, quoiqu'ils obéïſſent aux Eſpagnols. Les Princes de l'iſle de Cuba dans l'Amérique ſeptentrionale portoient le même nom de Caciques, lorſque les Eſpagnols s'en rendirent les maîtres. * Herréra. Antonio de Solis, &c.

CACOBERRO, bourg du Royaume de Barca en Barbarie. Il eſt ſitué ſur un Cap qui porte ſon nom, entre les lieux de Ripalia, & de Terre delli Arabi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACONGO, Royaume d'Afrique. On le met dans la région de Biafara vers le païs des Anzicains & des Giaques. On n'en connoit aucune particularité. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAÇORLA ou **CAZORLA**, bourg d'Eſpagne, ſitué dans l'Andalouſie, au confluent du Guadalquivir & de la Guadarmena, à ſix lieues de la ville d'Ubéda, du côté de l'Orient. Ce bourg donne quelquefois ſon nom à une partie de la Sierra Ségura, & il appartient à l'Archevêque de Tolède, avec un petit païs qui en dépend. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAÇORLA, montagne. *Voyez* **SIERRA SE'GURA** ſous **SE'GURA**.

CACOUCHACS, peuples de l'Amérique ſeptentrionale. Ils ſont dans le Saguenay, contrée de la nouvelle France, & au nord de la ville de Tadouſſac. * Maty, *Dict. Géogr.*

CACUS, Berger d'Italie, du Grec Κακὸς méchant, faiſoit ſa demeure ſur le Mont-Aventin, qui fut depuis renfermé dans l'enceinte de la ville de Rome, & exerçoit de continuels brigandages aux environs. On dit qu'Hercule revenant d'Eſpagne, après avoir tué Géryon, paſſa près du Mont-Aventin, avec le troupeau de ce Roi qu'il emmenoit. Cacus lui enleva pendant la nuit quelques bœufs, les tirant par la queue dans ſa caverne, afin que leurs pas imprimez à reculons, ne puſſent découvrir le lieu où ils étoient. Hercule ayant reconnu ce larcin, chercha vainement aux environs de la caverne de Cacus, & ne s'imagina pas que ſes bœufs y fuſſent renfermez, parce que les veſtiges donnoient lieu de croire le contraire. Cependant il entendit le cri d'un de ſes bœufs, qui ſentant le reſte du troupeau, commença à mugir. Auſſi-tôt il enfonça la porte de cette caverne, & aſſomma ce Voleur à coups de maſſue. Les Poëtes diſent, que Cacus étoit fils de Vulcain, & qu'il jettoit des flammes par la bouche, peut-être, parce qu'il brûloit les maiſons après les avoir pillées. Quelques uns ont prétendu qu'il avoit été domeſtique d'Evandre. Ils ajoûtent, que c'étoit un Geant d'une grandeur prodigieuſe, qu'il vivoit de chair humaine, & qu'il étoit demi-homme, comme on nous répréſente les Satires. D'autres diſent, que Cacus habitoit l'Eſpagne Taragonnoiſe, qu'il donna ſon nom au Mont Cacus, maintenant Moncaio, dans l'Aragon ſur les confins de la Caſtille Vieille; qu'il étoit affreux à voir, & d'une humeur extrêmement ſauvage, ce qui avoit donné lieu de l'appeller *Demi-homme*; qu'il avoit inventé certaines armes à feu, & une poudre ſemblable à notre poudre à canon, ce qui le fit paſſer pour le fils de Vulcain; enfin qu'il pourſuivit Hercule juſques en Italie, où il lui déroba quelques-uns de ſes bœufs. * Tite-Live, *l.* 1. Virgile, *Enéide*, *l.* 8. *v.* 222. 259. Ovide, *Faſt. l.* 1. *v.* 550. Properce, *l.* 4. *Eleg.* 10. *v.* 7. Gerund. *l.* 1. *Paralip. Hiſp.* Martial, *l.* 5. *Epigr.* 67. *v.* 5. Solin, *c.* 1. *Voyez les Notes* de Saumaiſe *ſur Solin.*

C A D.

CADAGUES, ou *Cap de Quers*, ou *Cap de Creuz*, en Latin *Cadacherium Promontorium*, & *Caput Aquarum*, bon bourg d'Eſpagne, ſitué dans la Catalogne à une lieue & demi de la ville de Roſes ſur le Cap de Creuz. Il y a un aſſez bon port. * Maty, *Dict. Géogr.*

CADALOÜS ou **CADOLUS**, Evêque de Parme, fut élu Pape l'an 1061, par la faction de l'Empereur Henri IV, contre Alexandre II, qui avoit été élevé ſur le ſaint Siége par les Cardinaux, après la mort de Nicolas II. Cadaloüs fut reconnu ſous le nom d'Honoré II, par les Evêques & par les Princes de deçà les Alpes. Il vint avec une armée devant Rome pour ſe mettre en poſſeſſion de cette ville; mais il fut repouſſé par les troupes de Godefroy Marquis de Toſcane & de Mathilde ſa femme, qui avoit pris le parti d'Alexandre, & fut contraint de ſe retirer à Parme. Cette premiére tentative ne lui ayant pas réüſſi, il revint une ſeconde fois avec un plus grand nombre de troupes, & s'empara de la partie de la ville nommée Léonine & de l'égliſe de ſaint Pierre; mais il fut encore chaſſé, & ſes troupes miſes dans un ſi grand deſordre, qu'il penſa être pris, & fut obligé de s'enfermer dans le château Saint-Ange, d'où il eut bien de la peine à ſe ſauver, en donnant de l'argent à ceux qui l'avoient aſſiégé. Quelque tems après, on aſſembla un Concile à Mantoue pour juger le différent, qui étoit entre Alexandre & Cadaloüs. Cadaloüs y ſoutint foiblement ſon droit & ſe retira. Alexandre y fut reconnu pour Pape légitime, mais on l'obligea à pardonner à Cadaloüs. Ce Concile fut tenu l'an 1064, en préſence de Hannon Archevêque de Cologne, qui étoit le principal Adminiſtrateur des affaires d'Allemagne ſous l'Empereur Henri IV. Cadaloüs mourut depuis miſérablement, ſans avoir voulu renoncer à la qualité de Pape. * Leon d'Oſtie, *l.* 3. *ch.* 20. Platine *dans Alexandre II.* Baronius, *A. C.* 1061. 1062. 1064. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiques, onziéme ſiecle.*

CADAMUSTI, (Louis) de Veniſe, a vécu vers l'an 1504. Il publia une Relation de ſes Voyages de mer, que nous avons en Latin par les ſoins d'Archangelo Madrignani.

CADAON. *Voyez* **ZADAON**.

CADARIENS, Secte parmi les Muſulmans, qui attribue les actions de l'homme à l'homme même, & non au Decret divin qui détermine ſa volonté. Le premier Auteur de cette Secte fut Maabed Ben Khaled Al-Giohni, que Hegiage fit mourir à Baſſora. Ben Aún, un des plus célébres Docteurs du Muſulmaniſme, ne ſaluoit point les Cadariens, & diſoit qu'ils étoient les Mages ou les Manichéens du Muſulmaniſme, parce qu'ils admettoient deux principes, ſavoir, Dieu & l'homme. Schaabi diſoit, que pour n'etre point Cadarien & Motazale (car c'eſt la même choſe) il faut rapporter toutes les bonnes actions à Dieu, & les méchantes à l'homme. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* auſſi **KADARITES**.

CADAVAL, famille ducale fort illuſtre en Portugal. Jean IV, Roi de Portugal créa pour premier Duc de Cadaval, *Nun Alvarez* de la Maiſon de *Mélo*, lorſque celui ci étoit encore fort jeune. Le Duc de Cadaval dans les troubles qui s'élevérent entre Alphonſe VI, & Dom Pedro, prit le parti du dernier, qui étant devenu Roi, fit le Duc de Cadaval ſon premier Miniſtre. Il occupe encore le même poſte ſous le Roi d'aujourd'hui. Il y en a qui avancent qu'il a toûjours été partiſan de la France & que c'eſt pour cela qu'il s'eſt allié deux fois avec des familles Françoiſes. * Lehman, *apud Imhof. in Mantiſſa Stemmat. Luſit.* Relation *de la Cour de Portugal ſous D. Pédro II.*

CADAVRE ou **CORPS MORT**. Il n'y a point de nation qui n'ait eu ſes cérémonies pour l'enterrement des morts. Les Romains gardoient pendant huit jours le corps dans la maiſon, & pendant ce tems l'on mettoit d'ordinaire un cyprès à la porte, ſur tout ſi c'étoit une perſonne riche, pour empêcher le monde d'entrer; le huitiéme jour ils faiſoient avertir le peuple par un Crieur, afin qu'il aſſiſtât à l'enterrement, EXEQUIAS L. TITIO L. FILIO QUIBUS EST COMMODUM, IRE JAM TEMPUS EST: OLLUS EX ÆDIBUS EFFERTUR. C'eſt cet avertiſſement au peuple que Feſtus appelle *Funus indictivum*. Le peuple étant arrivé, on mettoit le corps dans une eſpéce de lit, avec des linceuls fort propres. Les Pleureuſes alors ſe préſentoient devant la maiſon du défunt, où elles faiſoient de leur mieux pour marquer une triſteſſe qu'elles ne ſentoient point: elles verſoient des larmes en concert, & pleuroient aſſez haut pour faire une eſpéce de muſique funebre. La pompe funebre marchoit; un joueur d'inſtrument precedoit le corps, & chantoit les louanges du Défunt. Lorſque les Anciens mettoient le corps ſur le bucher pour le brûler, on lui ouvroit les yeux comme pour lui faire regarder le ciel; & l'ayant appellé pluſieurs fois à haute voix, le plus proche parent mettoit le feu au bucher avec une torche, en tournant le dos pour dire que c'étoit à regret qu'il rendoit ce ſervice au Défunt. Pline veut que l'uſage de brûler les corps des Défunts, ne ſoit pas fort ancien à Rome; vu, dit-il, que nous ne voyons pas qu'aucun de la famille de Cornélius ait été brûlé juſques à Sylla; mais Pline ſemble ſe contredire lui-même, puiſqu'il écrit que le Roi Numa défendit d'arroſer de vin les feux qu'on allumoit pour brûler les corps. Auſſi Plutarque aſſure, que le même Numa défendit expreſſément qu'on brûlât ſon corps après ſa mort; qu'il ordonna de faire deux tombeaux de pierre, dans l'un deſquels on mettroit ſon corps, & dans l'autre on enfermeroit les livres ſacrez qu'il avoit compoſez ſur la Religion & ſur le culte des Dieux: ce qui eſt une preuve que l'uſage de brûler les corps eſt fort ancien, & qu'il ſe pratiquoit même de ſon tems. Les loix des douze Tables faites trois cens ans après la fondation de Rome, qui défendoient d'enterrer & de brûler les corps dans la ville, ne favoriſent point le premier ſentiment de Pline, & l'on n'en peut rien conclurre autre choſe, ſi ce n'eſt que les deux maniéres d'enterrer les corps & de les brûler, étoient en uſage; & qu'il n'étoit défendu de les brûler & de les enterrer dans la ville, qu'à cauſe de l'infection & des incendies qui en pourroient arriver. Cicéron nous apprend que la coutume d'enterrer les corps fut introduite à Athénes par Cécrops, & qu'on les enterroit du côté du ſoleil couchant; au lieu qu'à Megare ils avoient le viſage tourné au ſoleil levant. La coûtume d'enterrer les corps a duré fort longtems par toute la Grece.

Les Egyptiens embaumoient les corps des défunts, pour les préſerver de la corruption. Les Ethiopiens avoient divers uſages; quelquefois ils les jettoient dans le courant des fleuves & des riviéres, quelquefois ils les brûloient, ou ils les enfermoient dans des vaiſſeaux de terre cuite, ſelon le témoignage d'Hérodote & de Strabon. Les Indiens les mangeoient, pour leur donner, par ce beau ſecret une ſeconde vie, les changeant ainſi en leur propre ſubſtance. Pour ce qui regarde ceux qu'Hérodote appelle MACROBIENS, c'eſt à dire, de *longue vie*, on deſſéchoit leurs corps, puis on peignoit leurs viſages avec du blanc, leur donnant leur coloris naturel. On les enfermoit enſuite dans une colomne de verre, puis ayant gardé le corps un an en cet état, on l'expoſoit en quelque lieu proche de la ville, où on le voyoit. Diodore de Sicile rapporte, qu'il y avoit certains peuples qui brûloient les corps, puis enfermoient leurs cendres & leurs os dans des ſtatues d'or, d'argent, & de poterie, les revêtant de verre par deſſus. Les Garamantes les enterroient ſur le bord du rivage dans le ſable, afin qu'ils fuſſent lavez des eaux de la mer.

Pour revenir à la coutume des Grecs & des Romains de brûler les corps, le corps du défunt ayant été conſumé par le feu, après que les Aſſiſtans lui avoient dit le dernier adieu, *Vale æternum, nos eo ordine quo natura voluerit; ſequemur*, les proches parens en ramaſſoient les cendres, & recueilloient les os que l'on arroſoit d'eau luſtrale, & qu'on enfermoit dans des urnes de matiére différente, pour les mettre enſuite dans des tombeaux, verſant deſſus des larmes, qui étoient reçues dans de petites phioles appellées *lacrymatoires*, qu'on enfermoit pareillement avec l'urne dans le

tombeau. On ne voit pas trop bien de quelle maniére ils pouvoient recueillir les cendres, & empêcher qu'elles ne ſe mêlaſſent avec celles du bois & des autres choſes que l'on brûloit avec le corps. Pline fait mention d'un lin qui croit dans les Indes, nommé par les Grecs *Asbeſte*, ἄσβεςος, c'eſt à dire, *incombuſtible*, dont on faiſoit de la toile qui ne brûloit point, quoiqu'on la jettât dans le feu. L'on pouvoit en envelopper le corps, & ramaſſer aiſément les cendres du défunt, ſans qu'elles fuſſent mêlées avec celles du bois; mais peu de perſonnes pouvoient s'en ſervir, puiſque le même Pline aſſure, que cette toile étoit fort rare, & qu'on la gardoit pour les Rois du païs. Peut-être ſe ſervoient-ils d'une autre toile faite de la pierre d'Amiante, qu'on avoit alors le ſecret de filer au rapport de Pline. Et Plutarque nous aſſure, qu'il y avoit de ſon tems une carriére de cette pierre dans l'iſle de Négrepont; on en trouve même dans l'iſle de Chypre, dans celle de Tines, & ailleurs. Ils pouvoient encore avoir quelque autre invention, comme de mettre le corps ſur le bucher dans un cercueil d'airain ou de fer, d'où il étoit fort aiſé de recueillir les cendres & les os qui n'étoient point brûlez. * Roſin, *Antiq. Rom.* Dempſter. Danet. Perſe, *Sat.* 3. *v.* 103. Lucain, *l.* 5. *v.* 442.

Les Grecs & les Romains avoient coutume de fermer les yeux à leurs morts. Ils remettoient tous les membres dans leur ſituation naturelle, quand ils avoient été dérangez par quelques convulſions ou par les derniers efforts du malade. Ils lavoient leurs cadavres & les embaumoient, ſoit qu'ils dûſſent les enterrer, ou les brûler. C'eſt parce, diſent quelques Auteurs, que l'uſage étant de garder les corps pendant longtems, on vouloit par ce moyen faire ceſſer, ou du moins diminuer l'infection du cadavre. Les Grecs habilloient ſoigneuſement leurs cadavres que l'on devoit enterrer, dans la fauſſe perſuaſion où ils étoient, que les morts étant ſenſibles au froid, ils ſeroient incommodez par les rigueurs de l'hyver. Les habits mortuaires n'étoient pas uniformes, par rapport à la qualité de l'étoffe, chacun ne conſultoit que ſon amitié pour le mort, ou l'envie qu'il avoit de paroître, en lui donnant des habits magnifiques. Enfin les Magiſtrats Romains étoient diſtinguez par la richeſſe de leurs parures, qui étoient quelquefois de pourpre & même enrichies d'or: mais ils étoient ſemblables quant à la façon; car c'étoit toûjours une robe qui enveloppoit le mort depuis la tête juſques aux piez. Les pauvres comme les riches mettoient une couronne ſur la tête des morts; parſemoient leurs biéres ou tombeaux de fleurs, avoient également ſoin de mettre une piéce de monnoye dans leur bouche, pour obliger Caron à leur faire paſſer, dans ſa barque, ce fleuve ſi renommé chez les Grecs & les Romains. Ils tiroient enſuite le mort de ſon lit, & le mettoient en quelque autre endroit de la maiſon. Dans les funérailles des Princes, les Domeſtiques du mort avoient coutume d'entourer le cadavre & d'exciter l'air, afin d'en éloigner les moûches. On les expoſoit auſſi dans des lits de parade, les piez tournez du côté de la porte. Quand la mort avoit défiguré le cadavre, on ſubſtituoit en ſa place une figure de cire. Ils s'adreſſoient par trois fois & parloient au mort, comme s'il avoit été encore vivant, & n'en ayant point de réponſe, ils publioient ſon décès avec des pleurs & des lamentations extraordinaires. Lorſqu'un homme avoit fait des dettes, ſes Créanciers s'emparoient de ſon cadavre, & ne le rendoient qu'après le payement entier de leurs créances. On regardoit comme une infamie le peu de cas que les héritiers ou les amis du défunt auroient fait d'aquitter ſes dettes. L'Empereur Sévére fut obligé de rendre un Edit contre la dureté des Créanciers, qui détenoient les cadavres, & qui ne les vouloient rendre qu'après avoir été payez. Les enterremens ſe faiſoient preſque toûjours la nuit. Il n'y avoit rien de fixé ſur l'heure, mais la coutume étoit de prendre celles qui précédoient immédiatement l'aurore. On gardoit les cadavres pluſieurs jours après leur mort, ſoit pour les préparatifs des funérailles, ou par une prudente précaution, de peur qu'ils ne fuſſent dans quelque léthargie, & qu'ils n'euſſent pas encore rendu l'ame. Quelques uns cependant, pour ôter un ſpectacle auſſi triſte de devant leurs yeux, faiſoient enterrer leurs cadavres ſur le champ. Les parens ou les plus proches héritiers, les amis ou les Domeſtiques portoient le mort en terre: parmi les gens du commun, on ſe ſervoit de gens à gages; mais on tranſportoit ſouvent dans des chars les perſonnes de diſtinction depuis leur porte, juſqu'au lieu de leur ſépulture. Les méres enſeveliſſoient leurs enfans, & les portoient elles mêmes en terre. Dans les funérailles des perſonnes de diſtinction, on portoit leur ſtatue à la tête du convoi, & on la poſoit dans la place publique avec celles de leurs parens, qui s'étoient rendus recommandables dans la République. On portoit auſſi la marque des charges, dont le mort avoit été honoré. Cela étoit accompagné de Joueurs d'inſtrumens.

Lucien dans ſon Traité du Deuil décrit agréablement les cérémonies qui ſe pratiquoient lorſque quelcun étoit mort. „ Après, *dit-*
„ *il*, que le plus proche parent a recueilli l'Ame du Mort, & qu'il lui
„ a fermé les yeux, on a ſoin de lui mettre une piéce d'argent dans
„ la bouche pour payer le Batelier des Enfers, qui eſt Caron, ſans
„ conſidérer ſi c'eſt une monnoye qui ait cours dans le païs; joint
„ qu'on feroit mieux à mon avis, de ne rien donner, afin qu'on
„ fût contraint de le renvoyer ici. Après cette cérémonie on lave
„ d'eau tiéde le corps du défunt, comme s'il n'y avoit point d'eau
„ là-bas, ou qu'il dût aſſiſter à quelque feſtin en arrivant: car outre
„ cela, on le parfume, on le couronne de fleurs, on l'habille de
„ ſes plus beaux habits, ſoit qu'on ait peur qu'il ne meure de froid
„ en chemin, ou qu'on ne le traite pas ſelon ſa condition. Tout
„ cela eſt accompagné de plaintes & de regrets, de larmes & de
„ ſanglots, pour répondre à un Maître de cérémonies, qui préſide
„ à l'action, & qui rapporte d'un ton lugubre les anciennes calami-
„ tez, pour faire pleurer, ſi l'on n'en avoit point d'envie. Les uns
„ donc s'arrachent les cheveux, les autres ſe frappent l'eſtomac ou
„ s'égratignent le viſage: il y en a qui déchirent leurs habits, & qui
„ mettent de la pouſſiére ſur leurs têtes, ou qui ſe couchent par ter-
„ re & ſe heurtent contre les murailles; ſi bien que le Mort eſt le
„ plus heureux de la bande; car tandis que ſes amis & ſes parens ſe
„ tourmentent, il eſt placé en quelque lieu éminent, lavé, net-
„ toyé, parfumé & couronné, comme s'il vouloit aller en compa-
„ gnie. Enſuite ſon pére & ſa mére, s'il en a, ſortent de la trou-
„ pe & le viennent embraſſer avec des lamentations ſi ridicules,
„ que cela ſeroit capable de le faire crever de rire, s'il avoit quel-
„ que ſentiment. Il y en a, qui à la mort de leurs parens, égor-
„ gent leurs chevaux & leurs eſclaves, pour les aller ſervir en l'au-
„ tre monde; & brûlent ou enterrent avec eux ce qu'ils ont de plus
„ précieux, comme ſi cela leur devoit être fort utile. Cependant
„ tout ce que ces gens-là diſent, ce n'eſt ni pour le mort, qui ne
„ les ſauroit entendre, quand ils crieroient dix fois plus haut; ni
„ pour eux-mêmes, car il ſuffiroit de parler tout bas: ſi bien qu'il
„ ne reſte, ſinon que ce ſoit par coutume, de peur qu'on ne les
„ croye ſans amitié & ſans ſentiment pour leurs proches. S'il les
„ entendoit donc, voici ce qu'il pourroit dire, *Qu'avez vous tant*
„ *à pleurer & à vous tourmenter pour moi, qui ſuis plus heureux que*
„ *vous? Eſt-ce que les ténébres où je ſuis vous font peur, & que vous*
„ *appréhendez que je ne ſois ſuffoqué par la peſanteur de mon ſépulcre?*
„ *Mais un Mort n'a rien à craindre, puis qu'il ne ſauroit plus mourir.*
„ *& mes yeux pourris ou brûlez n'ont plus beſoin de voir la lumiére?*
„ *D'ailleurs, quand je ſerois miſerable, à quoi me ſerviroient toutes vos*
„ *plaintes, & tous ces coups donnez contre l'eſtomac à la cadence des*
„ *inſtrumens, & cette tombe couronnée, ces effuſions & ces lamenta-*
„ *tions de femmes? Croyez-vous que ce vin que vous répandez, deſcende*
„ *juſques aux enfers, ou qu'il ſoit encore bon à boire en l'autre monde?*
„ *car pour les bêtes que vous brûlez en ſacrifice, une partie s'en va en*
„ *fumée, & le reſte n'eſt que cendres, qui ſeroit un fort mauvais ali-*
„ *ment.* Voilà donc les plaintes que l'on fait pour les Morts, &
„ qui ſont ſemblables à Rome & en Gréce; mais les ſépultures ſont
„ différentes ſelon les différentes nations. Car les uns les brûlent,
„ les autres les enterrent & les embaument. J'ai aſſiſté à des feſtins
„ en Egypte, où on les place au bout de la table, & quelquefois
„ un homme par néceſſité prête la carcaſſe de ſon pére ou de ſa
„ mére pour ſervir à cet uſage. Pour les monumens, les colom-
„ nes, les pyramides, & les inſcriptions, y a-t'il rien de plus inu-
„ tile? Il y en a qui célébrent des Jeux à la mémoire du défunt, &
„ qui font des Oraiſons funébres ſur ſon ſépulcre, comme ſi cela lui
„ devoit ſervir là-bas de certificat & d'atteſtation de vie & de
„ mœurs. Après tout cela on traite l'Aſſemblée, où les amis vous
„ conſolent, & vous convient à manger. *Juſques à quand*, diſent-
„ ils, *voulez-vous pleurer un Mort? vous ne le rappellerez pas en vie*
„ *par vos larmes. Voulez-vous vous faire mourir, pour deſeſpérer vos*
„ *amis, & laiſſer vos enfans orphelins? Il faut pour le moins manger,*
„ *quand ce ne ſeroit que pour faire durer vôtre deuil.* Voilà ce que dit
„ Lucien. * Pitſeus, *Lexicon Antiquitatum*, *&c.*

CADDÉE. *Voyez* CADÉE.

CADE, (Jaques) fameux Rebelle contre Henri VI, Roi d'Angleterre. C'étoit un Irlandois qui avoit beaucoup d'eſprit & de courage. *Richard*, Duc d'Yorck qui prétendoit à la Couronne, l'engagea à porter le nom de *Mortimer* & à faire ſoulever le peuple en 1450, ſous prétexte qu'on l'avoit trop chargé. Il eut dans peu un grand nombre d'adhérens, principalement dans le païs de *Kent*. Il conduiſit ſa troupe d'abord à Blackheath, & en pilla & ſaccagea les environs pendant un mois. Comme un grand nombre des Bourgeois de Londres, auſſi-bien que pluſieurs des Grands du Royaume le ſoutenoient par les ſecours qu'ils lui fourniſſoient, il ne s'émut point lorſque le Roi & le Parlement le déclarérent Rebelle & envoyérent contre lui une armée de 15000 hommes. Il rencontra une partie de cette armée près de Sévenoacke & la battit. *Humphred* & *Guillaume Stafford* qui commandoient cette troupe reſtérent tous les deux ſur la place, & Cade s'étant armé de la cuiraſſe du premier marcha vers Londres. Dans la route, ſon armée groſſit par le monde qui lui vint de Surrey, de Suſſex & d'Eſſex, ce qui le rendit ſi fier que, lorſque le Roi lui envoya l'Archevêque de Cantorbéry & le Duc de Buckingham, il leur répondit, *qu'il ne poſeroit point les armes, à moins que le Roi ne vint en perſonne lui accorder ce qu'il demandoit*. Henri VI trouva ceux, ſur qui il ſe fioit le plus, ſi mal intentionnez, qu'il ſe retira au Château de Killingworth, ne laiſſant de muni, que la Tour de Londres. Cade en étant informé s'avança, ſans aucune réſiſtance, juſques à Southwarck qui eſt un Fauxbourg de Londres, & le deuxiéme juillet on ſe vit obligé de lui ouvrir les portes de la ville. Dans les deux premiers jours il n'exerça aucune violence contre les Habitans de cette Capitale, mais il fit décapiter Jacques Fines, Lord Say & Thréſorier d'Angleterre, & le Chevalier Jaques Cromer Shérif de Kent & gendre du précédent. Il les fit exécuter ſous prétexte qu'ils avoient opprimé le peuple. On porta enſuite leurs têtes au bout de deux perches par toute la ville, Le troiſiéme jour les adhérens de Cade commirent pluſieurs violences, de ſorte que la Bourgeoiſie ſe déclara hautement contre lui & empêcha que d'autres Rebelles n'entraſſent encore dans la ville. Ce changement fit perdre courage aux Rebelles, & après que l'Archevêque de Cantorbéry, qui étoit en même tems Chancelier, eut fait publier une amniſtie générale pour tous ceux qui s'en retourneroient chez eux, Jaques Cade ſe vit tout d'un coup abandonné de toute ſa bande. Il envoya tout ce qu'il avoit de précieux par eau à Rocheſter & ſe ſauva maſqué dans la Province de Suſſex, eſpérant d'y attrouper du monde. Mais le dixiéme juillet 1450, le Roi ayant mis ſa tête à prix, & promis mille marcs d'argent à qui le livreroit mort ou vif, *Alexandre Eden*, Gentilhomme de Kent, le trouva dans un jardin à Hothfield en Suſſex, ſe battit contre lui & le tua. On tranſporta enſuite ſon cadavre ſur un chariot à Londres, où on le mit en quatre quartiers, qui furent expoſez en tout autant de différens endroits du Kent. Sa tête fut placée ſur le pont à Londres. Le Parlement s'étant aſſemblé à Weſtminſter le ſixiéme novembre 1450, Cade y fut déclaré coupable de haute trahiſon, tous ſes biens confiſquez au profit du Roi & toute ſa poſterité pour toûjours infame. * *The Compleat hiſtory of England*, *tome* 1. *p.* 403. 404. 405. Holinshead.

CADÉE, ou la Ligue de la Maiſon de Dieu, en Latin *Caſa Dei Fœdus*, *Fœdus Cathedrale*. C'eſt une des trois Ligues, qui compoſent la République des Griſons. Elle eſt la plus étendue & la plus puiſſante des trois. Elle renferme l'Evêché de Coire, la grande Vallée d'Engadine & celle de Bregaille ou de Pregel. De onze grandes Communautez ou vint & une petites, dont ce Païs eſt compoſé, il n'y en a que deux qui parlent Allemand, le Langage des autres, qu'on appelle Rhétique, eſt un Italien corrompu. La Religion Proteſtante eſt dominante dans cette Ligue, qui eſt alliée avec les ſix premiers Cantons Suiſſes depuis l'an 1498. L'Adda & l'Inn ont leurs ſources dans cette Ligue, dont les lieux principaux ſont Coire capitale, & Furſtenaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

CADELSBURG. *Voyez* **CATELSBURG.**

CADEMOTH, ou **CEDIMOTH.** *Voyez* **KEDEMOTH.**

CADENAC, petite ville de France dans le Quercy, ſur les frontiéres du Rouergue, eſt ſituée ſur la riviére de Lot, à huit ou neuf lieues de Cahors. Quelques Auteurs la prennent pour l'*Uxellodunum*, qui eſt célébre parmi les anciennes villes des Gaules, parce que ce fut la derniére qui ſe défendit contre Céſar; mais il y a apparence que cette ville étoit différente de Cadenac d'aujourd'hui, & peut-être que c'eſt Cahors même. * Baudrand.

CADENET, bon Bourg de France dans la Viguerie d'Apt en Provence, à demi lieue de la Durance, à trois d'Apt & à cinq d'Aix. * Maty, *Dict. Géogr.*

CADER *Billah*, fils d'*Iſaac*, & petit-fils du Calife *Moctader*, fit, dit-on, un ſonge qui l'avertiſſoit de ſa grandeur future & de la longueur de ſon régne, & immédiatement après il fut élevé au Califat par Bahaeddulah, Sultan de la Maiſon des Buides, l'an de l'Hégire 381, de J. C. 991, après la dépoſition de Thaï ſon prédéceſſeur. Il fut le 25 Calife de la Maiſon des Abbaſſides. Cader ayant fait ſon entrée dans Bagdet, & étant entré en poſſeſſion de ſa nouvelle dignité, ordonna toutes choſes avec plus d'autorité que n'avoient fait ſes prédéceſſeurs depuis longtems. Bahaeddulah, qui avoit fait dépoſer Thaï, à cauſe qu'il en prenoit trop, trouva la ſienne beaucoup affoiblie ſous ce Califе, qu'il avoit élevé lui-même, d'autant plus que ſon régne fut fort long; car il régna 40 ans & trois mois, & ne mourut qu'en l'an 421 de l'Hégire, de J. C. 1030. Cader qui croyoit qu'Ali étoit celui qui lui avoit annoncé en ſonge ſon élévation, témoigna toûjours être fort reconnoiſſant de cette faveur, en procurant de grands avantages à tous ceux de ſa famille. L'an 416 de l'Hégire, & de J. C. 1025, Cader déclara ſon fils *Caim Beemrillah* pour ſon Succeſſeur, & l'an 421 il mourut dans la 81 année de ſon âge, fort regretté de ſes Sujets auſquels il avoit toûjours rendu tres-bonne juſtice. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CADERD, fils de *Giafer beg*, fils de *Mikail*, fils de *Selgiuk*, premier Sultan de la ſeconde race des Selgiucides, qui a établi une Dynaſtie particuliére dans le païs de Kerman, qui eſt la Caramanie Perſique. Ce fut ſon oncle paternel, nommé *Togrul* Beg, premier Sultan de la premiére race des Selgiucides de Perſe, qui le fit Gouverneur de ce païs-là, l'an de l'Hégire 433, de J. C. 1041. Il y devint en peu de tems ſi puiſſant, que de ſimple Gouverneur il ſe rendit Prince Souverain, & il ajoûta même à cette Province celle que l'on nomme Fars, qui eſt la Perſe proprement dite; en ſorte que l'an 455, il s'étoit fait un Etat très-conſidérable, dont il ſe pouvoit contenter. Mais l'ambition l'ayant porté à entreprendre ſur les Etats de Malek Schah ſon neveu, il ſe donna entre eux une des plus ſanglantes batailles, que la Perſe eût encore vues. La Victoire ſe déclara enfin pour Malek Schah. Caderd, fait priſonnier, fut conduit dans un château, où il fut empoiſonné par l'ordre du Victorieux. Il avoit regné 32 ans, & il laiſſa pour ſucceſſeur un fils nommé *Soltan* Schah, qui régna toûjours ſous la dépendance de Malek Schah ſon couſin germain, qui lui fit rendre ſes Etats. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* **CADEROUSSE**, petite ville de France dans la Provence. Elle eſt enclavée dans la Principauté d'Orange, ayant la ville d'Orange à l'eſt & le Rhône à l'oueſt.

* **CADÈS** (le Déſert de) ou le Déſert de Sin, s'étendoit depuis la Mer Rouge, juſqu'aux frontiéres de la Paleſtine.

CADÈS ou **CADÈS-BARNÉ**, ville dans le Déſert de Pharan & de Sin, qui eſt entre la Terre promiſe, l'Egypte & l'Arabie. Chodorlahomor Roi des Elamites, & les Rois ſes Alliez, après être entrez dans le Déſert de Pharan, revinrent à la fontaine de Miſçpat, *Genéſe, ch. 14. v. 7.* Il eſt encore fait mention de ce lieu, *Nombres, ch. 20. v. 14. Deuter. ch. 32. v. 51.* Ce fut là que Marie ſœur de Moïſe mourut & fut enterrée, *Nombres, ch. 20. v. 1.* & que Moïſe & Aaron marquérent quelque défiance qui les exclut de la Terre de Canaan, *Nombres, ch. 27. v. 14.* Les Iſraëlites y ſejournérent après être ſortis d'Aſion-Gaber, & avant que d'aller à la montagne de Hor. Il y avoit dans la Paleſtine d'autres villes qui portoient le nom de Cadès, comme *Cadès-Azor*, *&c.*

CADÈS, ville de la Tribu de *Nephtali*. Flave Joſéphe l'appelle *Cadèſa* ou *Cedeſa*, & le Grec de Tobie *Cadis*. C'étoit une ville de refuge, qui fut donnée aux Lévites de la famille de *Gerſon*. Elle étoit ſituée au haut d'une montagne, à l'Occident du Lac de Lamechon. Ce fut là où Jonathas, frére de Judas *Machabée*, accompagné d'une poignée de gens, qui ſembloient n'être animez que par le deſeſpoir, pouſſa & pourſuivit avec tant de furie une groſſe armée de Démétrius *Nicanor*, qu'il lui tua trois mille hommes. * *I. Machab. ch. 11. v. 63.* *Voyez* auſſi **CÉDÈS**, ville de la Haute Galilée.

CADESA. *Voyez* l'article précédent.

CADESAND. *Voyez* **CASSANDT.**

CADESSIA, Cadiſia, ville de Perſe, dans la province d'Iraque Babylonnienne, à trente lieues de Cufa. * Baudrand.

CADI nom au plurier, en Grec Καδοι, eſt une ville de Myſie, ſelon Etienne de Byzance & Strabon, *l.* 12; mais Ptolomée la place dans la Lydie ſur les frontiéres de la Phrygie, & non ſeulement dans Hiéroclès elle eſt appellée ville de la Phrygie Capatiane; mais on trouve qu'un Evêque de cette ville ſouſcrivit au ſixiéme Concile de Conſtantinople, *Philippe Evêque de Cadi de la Capatiane.* Cette ville a dû être conſidérable au troiſiéme ſiécle; car on trouve qu'elle frappoit des Médailles du tems de l'Empereur Valérien.

CADIAR (Le) *Cadiarus*, riviére d'Eſpagne, dans le Royaume de Grenade. Elle a ſa ſource près du bourg de Cadicer, puis coule vers le Midi, où elle reçoit diverſes autres petites riviéres, & ſe rend dans la Mer Méditerranée entre Motril & Salobréna. * Baudrand.

CADICUI. *Voyez* **CHALCÉDOINE.**

CADIGE. *Voyez* **TADIGE.**

CADILESCHKER ou **CADILESQUER**, dans l'Empire du Turc, eſt le Chef de la Juſtice, qui juge toutes les cauſes dans le Divan. *Cadi*, ſignifie Juge, & *Leſchker*, armée; d'où eſt venu le nom de *Cadileſchker*, c'eſt à dire, Juge de l'armée, parce qu'il étoit le Juge des ſoldats. Il n'y a que trois Cadileſchkers, dans toute l'étendue de l'Empire du Grand Seigneur. Le premier, eſt celui de l'Europe: Le ſecond, celui de la Natolie, ou de l'Aſie: & le troiſiéme, celui du grand Caire. Ce dernier fut établi, lors que Sélim eut conquis l'Egypte, & il eſt le plus conſidérable; car ſa juriſdiction s'étend ſur les Egyptiens, les Syriens & les Arabes, & ſur une partie de l'Arménie. Aujourd'hui les Cadileſchkers n'exercent plus aucune juriſdiction ſur les Soldats, qui ont le privilége de ne pouvoir être jugez, que par les Officiers qui les commandent. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADILLAC, petite ville de France dans la Guienne. Elle eſt ſituée près de la Garonne à côté de Bordeaux & de Baſas; ſon château eſt un des plus agréables de la Province, & ſon terroir des plus fertiles. Elle eſt capitale du Comté de Bénauges. * Baudrand.

CADIMA ou **CÉDIMA**, anciennement, *Carima*, *Carinna*. Ç'a été autrefois une ville; maintenant ce n'eſt qu'un village de la Province de Beira, en Portugal. Il eſt à la ſource de la riviére de Giraon, à quatre lieues de la ville de Conimbre, & à deux de la mer. On dit qu'il y a dans ce lieu là une fontaine ou baſſin, qui engloutit, à l'inſtant, tout ce qu'on y met, quelque réſiſtance qu'on y apporte. * Maty, *Dict. Géogr.*

CADIS, Juges des cauſes civiles de l'Empire du Turc. Ils connoiſſent auſſi des affaires ſpirituelles, dans le Biledulgérid en Afrique. Gadi ſe prend ordinairement pour le Juge d'une ville. Les Juges des provinces ſe nomment Mollas. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADIS, ville de la Tribu de Nephtali. *Voyez* **CADÈS** & **CÉDÈS.**

CADIS, **CADIX**, **CADIZ** ou **CALIS**, que les Anglois & ceux du Païs-Bas nomment *Calis Malis*, iſle & ville d'Eſpagne près de la côte occidentale d'Andalouſie, au Nord du détroit de Gibraltar. Elle a été connue à Céſar, à Strabon, à Pline, à Pomponius Méla, & à divers autres Auteurs, qui en parlent ſous le nom de *Gades* & de *Gadira*. Elle en eut encore d'autres, comme celui de *Tarteſſus*, que lui donne Feſtus Aviénus.

Strabon dit qu'il y avoit autrefois deux villes de ce même nom; mais Pline n'en met qu'une, dite *Julia Gaditana*, parce que Jules Céſar, après avoir ſoumis l'Eſpagne, y laiſſa une Colonie de Romains. On croyoit auſſi autrefois, que Cadis étoit comme le terme de la navigation, & qu'on ne pouvoit pas avancer au delà. On y avoit bâti un temple à Hercule, qui y amena, dit-on, les bœufs de Géryon. C'eſt dans ce temple, où l'on dit que Jules Céſar ayant vu la ſtatue du grand Alexandre, verſa des larmes, en ſe ſouvenant de tout ce qu'avoit fait ce Conquérant à l'âge de 33 ans. On dit que Cadis a été la patrie de L. Cornelius Balbus, & du Poëte Canius qui vivoit du tems de Martial. Columella aſſure auſſi de lui même, que Cadis étoit le lieu de ſa naiſſance.

L'Iſle de Cadis eſt plus longue que large. Sa longueur eſt environ de ſix lieues. Elle a vers le Septentrion le Golfe appellé Baye de Cadis, où ſe rend la riviére de Guadalquivir. Du côté d'Orient, elle n'eſt ſéparée de la terre ferme, que par un petit bras de mer qu'on y paſſe même ſur un pont, dit *la Puente de Suaco*, ou *le Pont du Sac*. Preſque au bout de l'Iſle, du côté de l'Océan occidental, il y a une langue de terre ſéparée par un petit golfe & un grand foſſé rempli d'eau, où eſt bâtie la ville de Cadis; de ſorte qu'elle ſemble être une ſeconde Iſle. De chaque côté du rivage, & ſur tout à l'entrée du port, il y a pluſieurs Forts, entre leſquels ceux de San-Filippo & de San-Sébaſtiano ſont les plus conſidérables. On a même eu ſoin d'en bâtir un ſur un rocher, qui s'éléve au milieu de la mer. Les Eſpagnols n'ont rien négligé pour fortifier cette place, quoiqu'elle ne le ſoit peut être pas auſſi réguliérement que celles qu'on fortifie à la moderne. Depuis l'avénement de Philippe V, petit-fils de Louïs XIV, à la Couronne d'Eſpagne, on a beaucoup augmenté ſes fortifications. C'eſt le rendez-vous ordinaire des galions d'Eſpagne & des plus grands vaiſſeaux, parce que le port eſt très-beau; & c'eſt là qu'arrivent les flottes des Indes occidentales, avec l'or & l'argent du Pérou. Cadis eſt une clef d'Eſpagne, l'une des trois qu'on dit que l'Empereur Charles-Quint recommanda au Roi Philippe II, ſon fils, & dont la garde eſt d'une extrême importance pour la conſervation de cet Etat. Les deux autres étoient Fleſſingue & la Goulette, l'une dans le Païs-Bas & l'autre en Afrique. Son terrain eſt mêlé de plaines & de montagnes, mais ſans aucunes fontaines, défaut auquel on ſupplée par quantité de puits. L'entrée de la baye de Cadis eſt fort dangereuſe, à cauſe des écueils appellez le *Diamant*, & *Los Bueros*. Le port de la ville, qui eſt ſitué à la pointe de l'Iſle, regarde l'Orient. La ville eſt peuplée d'un grand nombre de riches Marchands, qui y ont les plus beaux magazins de l'Europe. Le château a été bâti par les Mores, & depuis il a été mis dans un très-bon état. Le Fort de Saint-Sébaſtien a été conſtruit pour défendre l'entrée du Golfe; & le fort de Saint-Philippe pour aſſurer le port. La ville

eſt

eſt le ſiége d'un Evêché, & l'on y voit plusieurs Egliſes dont la ſtructure eſt aſſez bien entendue. La terre de l'Iſle produit de ſi bons pâturages, que le bétail créveroit, ſi on l'y abandonnoit, & ſi l'on n'avoit ſoin de le ſaigner tous les mois. On y trouve des ſalines dont le ſel eſt excellent. En 1702, les flottes combinées de l'Angleterre & de la Hollande tachérent de ſe rendre maîtres de Cadix, mais cette entrepriſe échoua. * Pline, *l.* 4. *c.* 22. & *l.* 5. *c.* 5. Pomponius Mela, *l.* 3 *c.* 6. Silius Italicus, *l.* 1. & 3. Nonius, *Hiſp. c.* 9. Mariana. Marinæus. Merula. Jouvin, *Voyage d'Eſpagne.* Le P. Labbe, *Géographie Royale.*

* CADIS (le Golfe de) ou de la Yéguas, c'eſt à dire, *le Golfe des juments*, comprend toute cette partie de l'Océan Atlantique qui eſt renfermée entre les côtes de l'Algarbe & de l'Andalouſie vers le nord, & celle des Royaumes de Fez & de Maroc vers le midi, depuis le détroit de Gibraltar, juſqu'à une ligne tirée du Cap de S. Vincent en Europe, & à celui de Cantin en Afrique. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CADIS (la Baye de) eſt une partie du Golfe de Cadis. Elle eſt renfermée entre l'iſle de Cadis qui la borne au midi, & les côtes de l'Andalouſie qui ſont au nord & au levant. Cette baye peut avoir douze lieues de circuit & deux de large: elle eſt défendue par pluſieurs châteaux, dont les principaux ſont ceux de Puntal & de Matagorda, ſituez vis à vis l'un de l'autre, à l'endroit le plus étroit de la Baye. * Maty, *Dict. Géogr.*

CADIX. *Voyez* CADIS.

CADIZ. *Voyez* CADIS.

CADIZADÉLITES, Secte de Mahométans, qui imitent à peu près la maniére de vivre des Stoïciens. Ils fuyent les feſtins & les divertiſſemens, & affectent une gravité extraordinaire dans toutes leurs actions. Ils parlent inceſſamment de Dieu, en public & en particulier. Quelques uns de cette Secte font un mélange du Chriſtianiſme & de la Religion de Mahomet. Ceux-ci vivent ſur les limites de la Hongrie & de la Boſnie. Ils liſent l'Evangile en Eſclavon, & l'Alcoran en Arabe. Ils boivent du vin pendant le mois de Ramazan, qui eſt le mois du jeûne des Mahométans, mais ils n'y mettent point de canelle, ni d'autres ingrédiens; & alors il paſſe parmi eux pour une liqueur permiſe. Ils aiment & protégent les Chrétiens autant qu'il leur eſt poſſible. Ils croyent que Mahomet eſt le Saint-Eſprit, & que la deſcente des langues de feu au jour de la Pentecôte, étoit une figure de la venue de ce faux Prophéte. Ils pratiquent auſſi la circonciſion, comme les Juifs, & ſe ſervent de l'exemple de JESUS CHRIST pour l'autoriſer. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* *Voyez* auſſi KADÉZADÉLITES.

CADLUC ou CADLUCUS (Vincent) Polonois ou Ruſſien de nation, & Prevôt de l'Egliſe de Sendomir, vivoit encore au commencement du XIII ſiécle, & mourut l'an 1226. C'eſt le premier qui ait entrepris d'écrire l'Hiſtoire de Pologne avec quelque ſuccès, quoique ſon ſtile ſoit aſſez peu poli. * Herbertus de Fulſtin, *Hiſt. Polon. compendioſa Deſcr.*

CADMONÉENS. *Voyez* CEDMONÉENS.

CADMUS, Roi de Thébes, étoit Egyptien de nation, ou, ſelon les Poëtes Grecs, fils d'Agénor Roi de Phénicie & de Téléphaſſa, frére de Phénix & de Cilix, & petit-fils d'Epaphus. Son frére Phénix & lui fondérent enſemble le Royaume de Tyr & de Sidon. Il paſſa depuis dans la Béotie, & y bâtit Thébes, ou au moins la citadelle nommée Cadmée, l'an 2545 du monde, & 1490, avant JESUS CHRIST. Ce fut lui qui apporta en Grece ces ſeize lettres α, β, γ, δ, ε, ι, κ, λ, μ, ν, ο, π, ρ, σ, τ, υ, auſquelles Palaméde ajoûta ces quatre, θ, ξ, φ, χ, du tems de la guerre de Troye; & Simonide ces quatre autres η, ω, ζ, ψ, plus de ſix cens ans après. Les Poëtes ajoûtent qu'il ſortit de ſon païs pour chercher ſa ſœur Europe, que Jupiter avoit enlevée; mais que n'ayant pu apprendre de ſes nouvelles après de longs & de périlleux voyages, il alla conſulter l'oracle de Delphes, qui lui ordonna de bâtir une ville à l'endroit où un bœuf le conduiroit. S'étant mis en devoir, avant toutes choſes, de ſacrifier aux Dieux, il envoya ſes compagnons à la fontaine de Dircé, qui étoit proche, afin d'avoir de l'eau; mais ils furent dévorez par un dragon. D'autres diſent qu'il n'y en eut qu'un ſeul de dévoré. Minerve pour conſoler & venger Cadmus de cette perte, lui ordonna d'aller tuer ce monſtre, & d'en ſemer les dents ſur la terre, ce qu'ayant exécuté, il en vit naître un grand nombre de ſoldats armez, qui s'entretuérent l'un l'autre, à l'exception de cinq, qui étant reſtez de ce carnage, lui aidérent à bâtir une ville, qui fut Thébes, dans la Beotie, où il régna pluſieurs années. Il épouſa enfin Hermione, ou Harmonie, fille de Mars & de Vénus, de laquelle il eut Polydore qui lui ſuccéda, Sémélé, Ino, Autonoé, & Agavé, toutes célébres dans la Fable par leurs avantures. Ceux qui cherchent la vérité hiſtorique dans les fictions, aſſurent que Cadmus ayant paſſé dans la Béotie, province de Gréce, qui s'appelloit alors Eolide, y tua un Prince du païs nommé Dracon; qu'il mit adroitement la diviſion parmi les peuples, qui vouloient s'oppoſer à ſon établiſſement; & que profitant de leurs deſordres, il ſe rendit maître du païs. Par le nom qu'il donna à la ville qu'il bâtit, il voulut marquer la premiére origine de ſes ancêtres, Souverains de la grande ville de Thébes en Egypte. Il poliça ſes peuples, & leur communiqua l'invention de l'écriture. Depuis, les malheurs de ſa Maiſon l'obligérent d'aller finir ſes jours en Illyrie. La Fable ajoûte que ſa femme & lui furent changez en ſerpens.

Cadmus, ſelon d'autres, étoit Maître d'Hôtel d'un Roi de Tyr, ou de Sidon; & *Hermonie* ou *Harmonie* ſa femme étoit une Joueuſe de flûte. Le nom de Cadmus ſemble être venu de *Cadmoni*, qui eſt le nom d'une nation de la Paleſtine, la même que les *Hévéens.* Harmonie tire ſon origine de *Hermon*, montagne du même païs, & l'on a dit qu'elle étoit changée en *ſerpent*, parce que le mot Hévéen ſignifie en Syriaque un ſerpent. On dit que Cadmus ſema des dents de ſerpent, & qu'il en naquit des hommes armez, parce qu'en Phénicien, pour dire des gens *armez de javelots de cuivre*, on ſe ſert de certains mots, qui peuvent être traduits, *armez de dents de ſerpent.* Conon rapporte que Cadmus qui étoit puiſſant parmi les Phéniciens, fut envoyé de Thébes ville d'Egypte en Europe, par le Roi de Phénicie; qu'il laiſſa ſon frére Tafus dans l'Iſle de Taſos, & qu'étant allé en Béotie, il y bâtit la ville de Thébes; que les Béotiens l'ayant attaqué, les Phéniciens ſe défendirent avec tant de vigueur, qu'ils ſe rendirent maîtres de toute la Béotie. La frayeur que les Beotiens eurent des armes des Phéniciens, qui parurent avec des caſques & des boucliers (ce qu'on n'avoit point encore vu) & qui leur dreſſoient des embûches, leur fit croire que ces hommes étoient ſortis tout armez de la terre. Ils les appellérent des ſerpens, comme ayant été ſemez en ce païs. C'eſt là, ſelon Conon, la véritable hiſtoire de Cadmus, & de la fondation de Thébes. L'arrivée de Cadmus en Gréce, & la fondation de la ville de Thébes eſt marquée dans les marbres d'Arondel, à la 64 année de l'Ere Attique, 1519 avant J. C. l'an 3195 de la Période Julienne. Si l'on en croit les Grecs, c'eſt aux Phéniciens qu'on eſt redevable des lettres que Cadmus fit paſſer en Gréce. Ce peuple oſa le premier, ſelon Lucain, *l.* 3. *v.* 220. & 221, exprimer ſes penſées par différentes figures.

> *Phœnices primi, famæ ſi creditur, auſi*
> *Manſuram rudibus vocem ſignare figuris.*

Penſée qu'un Poëte François a heureuſement étendue dans ces quatre vers.

> *C'eſt de lui que nous vient cet Art ingénieux*
> *De peindre la parole, & de parler aux yeux,*
> *Et par les traits divers des figures tracées*
> *Donner de la couleur & du corps aux penſées.*

Il eſt plus vraiſemblable que les lettres ont été en uſage chez les Hébreux, long-tems avec Cadmus, qui ne paſſa en Europe avec Phénix, que l'année d'après la ſortie des Iſraelites d'Egypte * Ovide, *Metamorph. l.* 4. *v.* 575. Horace, *l.* 1. *Carm. Ode* 10. *v.* 17. Pauſanias, *l.* 3. Hygin, *dans ſes Fables.* Natalis Comes, *l.* 9. *ch.* 14. Lucain. Brébeuf, *Traduction de la Pharſale.* Bochart, *in Canaan.* *Voyez* le livre intitulé, *Palæographia Græca*, de Dom Bernard de Montfaucon.

CADMUS, de Milet, fils de Pandion, eſt le premier des Grecs, qui ait écrit l'Hiſtoire en Proſe. On croit qu'il vivoit dans le tems qu'Halyattès régnoit en Lydie: du moins il eſt certain qu'il eſt un peu plus ancien que Phérécyde, qui floriſſoit du tems de Cyrus. Ceux qui l'ont cru un peu plus récent qu'Orphée, n'avoient aucune connoiſſance des tems. La Gréce a toûjours eu de ces Ecrivains, qui par ignorance ont rapproché des faits éloignez les uns des autres de pluſieurs ſiécles. Cadmus écrivit les Antiquitez de Milet, & de toute l'Ionie en quatre livres. Denys d'Halicarnaſſe dit qu'on liſoit de ſon tems un Ouvrage ſur cette matiére, attribué à cet ancien Hiſtorien; mais que les habiles Gens le croyoient ſuppoſé. S'il ne ſe trompe pas, on n'a pas beaucoup perdu de ce que cet Ouvrage n'eſt pas venu juſqu'à nous; mais on ne peut trop regretter la perte de l'original. On parle d'un autre CADMUS fils d'Archélaüs, qui compoſa l'Hiſtoire d'Athénes en ſeize livres. Suidas, qui eſt le ſeul qui ait conſervé ſa mémoire, ne dit pas en quel tems il vécut. * Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

* CADODAQUIOS, peuples de l'Amérique dans la Loüiſiane, ſelon la carte de M. Deliſle, qui les place aux environs d'une grande riviére qui porte le nom de *Riviére rouge*, & qui après un long cours du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, ſe décharge dans le Miſſiſſipi.

CADOI, ville. *Voyez* CADI.

CADOLSBURG. *Voyez* CATELSBURG.

CADOLUS, Antipape. *Cherchez* CADALOUS.

* CADORE (la Piévé de) capitale du Cadorin. On l'appelle quelquefois ſimplement *Cadore*, quelquefois ſimplement *la Piévé*, & d'autres fois en joignant ces deux noms enſemble, on l'appelle *la Piévé de Cadore.*

CADORIN, CADORINE ou IL CADORINE, païs d'Italie dans la Marche Tréviſane, dans les Etats de la République de Veniſe. C'eſt le plus ſeptentrional de toute l'Italie. Il a le Comté de Tirol & les Alpes au couchant & au ſeptentrion, le Frioul au Levant, & la Marche Tréviſane au midi. Ce païs eſt diviſé en neuf Centuries ou Centaines qui ſont la Piévé, Doméges, il Valle, Comélico-deſſus, Comélico-deſſous, S. Vito, Aurouzo, delà la Piévé, & Vénanzo. La ville capitale eſt LA PIÉVÉ DE CADORE, ſituée ſur la riviére de Piévé ou Piave, qui ſépare ce païs en deux. Il étoit autrefois ſujet au Patriarche d'Aquilée; mais il appartient à la République de Veniſe depuis l'an 1420. Il n'a pas plus de ſoixante-quinze mille de tour; & ſes Habitans ſont exemts à perpétuité de toutes ſortes d'impôts & de ſubſides, par conceſſion du Sénat de Veniſe, à cauſe de leur fidélité envers la République. La Centaine d'Ampezo, & le château de Butiſtagno étoient auſſi de cette province; mais ils furent cédez en 1505, à la Maiſon d'Autriche, par le traité de paix entre l'Empereur Maximilien I, & les Vénitiens: ainſi ils ſont préſentement maîtres d'une partie du Tirol, ſelon que le marquent plus au long les Sieurs Guidot, & Léonard Céthéréo, Recteur de Sainte-Juſtine d'Aronzo. * Baudrand.

CADOUIN, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, Diocéſe de Sarlat dans le Périgord. On dit que l'on y garde le ſaint Suaire de Jeſus-Chriſt, qui fut autrefois retiré des mains des Infidéles, & qui fut dépoſé dans une égliſe de la ville de Jéruſalem, où il demeura juſques à l'an 1000, qu'il fut tranſporté à Antioche, dans le tems que le Calife de Babylone faiſoit une cruelle guerre aux Chrétiens. Ce thréſor fut conſervé à Antioche juſques en l'an 1099, dans lequel les François s'étant rendus maîtres de Jéruſalem, & de la Terre-Sainte, Aymar Evêque du Puy en Vélay, Légat Apoſtolique de l'armée Chrétienne, le retira de la ville d'Antioche. Il le garda pendant

dant ſa vie, & le confia en mourant à un de ſes Aumoniers, natif de Périgord, qui l'apporta, dit-on, en ſon païs l'an 1105, avec l'Hiſtoire du même Suaire, & le cacha dans une égliſe proche de Cadouin. Le feu s'y étant pris par accident, y conſuma tout, à la réſerve du coffre ou cette Relique étoit enfermée. Les Religieux de l'Abbaïe de Cadouin accoururent à ce miracle; enlevérent le coffre du milieu des flammes; & le portérent dans leur égliſe. Depuis ce tems-là, il y vint un concours extraordinaire de toutes parts; cette dévotion s'augmentant de jour en jour, non ſeulement dans la France, mais auſſi en Italie, en Eſpagne, & en Angleterre. Les Anglois ayant deſſein d'enlever ce précieux thréſor, on le tranſporta en 1392 à Toulouſe, ou, par permiſſion du Pape, l'Archevêque le porta ſolemnellement par la ville, accompagné de neuf Evêques. Les Religieux de l'Abbaïe de Cadouin intentérent enſuite procès devant le Pape & le Roi, pour être remis en poſſeſſion de cette Relique; mais ils furent obligez de s'en déſiſter. Neanmoins en 1456, le ſaint Suaire fut emporté de la ville de Toulouſe, & rapporté à Cadouin. Le Roi ſaint Louis l'alla viſiter en 1269. Charles VI ordonna en 1399, qu'il lui fût apporté à Paris pour le révérer, & Louis XI, l'ayant vu, donna quelques biens à l'égliſe de Cadouïn. Quelques-uns diſent que ce fut Raimond de Saint-Gilles, Comte de Toulouſe, qui apporta le ſaint Suaire en France, après la conquête de la Terre-Sainte, du tems du Pape Urbain II, vers l'an 1099. * *Hiſtoire du Roi Charles VI. Chronic. Moyſſac.* Du Puy, *Hiſt. des Evêques de Périgueux.*

L'Abbaïe de Cadouïn fut fondée au commencement du douziéme ſiecle par Giraud de Sales, compagnon de Robert d'Arbriſſel, qui lui donna les Conſtitutions de Cîteaux, auſquelles il en joignit de particuliéres. Le même Giraud fonda d'autres monaſtéres ſous la dépendance de Cadouïn, qui devint ainſi Chef d'une Congrégation, qui s'eſt diviſée depuis. * Héliot, *Hiſt. des Ordres Monaſt. tome* 6. *ch.* 14.

CADRITES, ſorte de Religieux Mahométans, dont le Fondateur qui s'appelloit Abdul-Cadri, avoit la réputation d'être grand Philoſophe & Juriſconſulte. Ils paſſent une partie de la nuit à tourner en rond, ſe tenant tous par la main, & répétant inceſſamment le mot *Haï*, qui ſignifie *vivant*, & qui eſt un des attributs de Dieu, pendant qu'un des Religieux joue de la flûte, pour les animer à cette danſe extravagante. Ils font cet exercice toutes les nuits du vendredi. Ce ſont de grands Sophiſtes, & de fins Hypocrites, qui ne révélent leurs ſecrets qu'à ceux de leur profeſſion. Ils ne ſe raſent point les cheveux, ne ſe couvrent jamais la tête, & marchent toûjours les piez nuds. On leur permet de ſortir du couvent, & de ſe marier s'ils le veulent, à la charge de porter des boutons noirs, pour ſe diſtinguer du peuple. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CADSANT. *Voyez* CASSANDT.

* CADVALLUS, fut choiſi Viceroi d'Ecoſſe, après que *Gillus* eut été chaſſé pour ſes malverſations. Cadvallus fut un de ceux qui conſpirérent contre lui. Gillus s'étant retiré en Irlande, fit de là la guerre aux Ecoſſois. Non ſeulement Cadvallus le repouſſa; mais il le mit entiérement en déroute. S'en retournant en Ecoſſe, il perdit une bonne partie de ſon armée par la tempête, avec un tres-riche butin qu'il avoit fait, dont il fut tellement affligé, qu'il en mourut de chagrin. * Buchanan.

CADUCÉE, c'eſt ainſi que l'on appelloit la verge que Mercure reçut d'Apollon en échange de la lyre à ſept cordes, dont il lui fit préſent. Quelques-uns veulent que ce mot tire ſon origine du mot Latin *cadere*, qui ſignifie *cheoir*, parce que ſelon la fable, cette verge avoit la vertu de faire tomber, c'eſt à dire, d'appaiſer toutes ſortes de querelles & de differens. C'eſt pourquoi les Ambaſſadeurs ou les Hérauts pour la paix à Rome, portoient un Caducée d'or à la main, & on les appelloit à cauſe de cela CADUCEATORES; comme ceux qui alloient déclarer la guerre ſe nommoient FECIALES. Les anciens Egyptiens ont orné cette verge de deux ſerpens, dont l'un étoit mâle & l'autre femelle; leſquels entortillez alentour & comme nouez enſemble par le milieu, venoient s'entrebaiſer, & faiſoient comme un arc de la plus haute partie de leurs corps, à quoi l'on ajoûta deux ailerons. Ceci eſt fondé, diſent les Mythologiſtes, ſur ce que Mercure ayant trouvé un jour deux ſerpens qui ſe battoient opiniâtrément, il jetta ſa verge entre deux, & auſſi-tôt les accorda; de ſorte que depuis il la porta toûjours pour une marque & pour un ſymbole de paix. D'autres diſent que le Caducée marque la force & l'éloquence, qui adoucit les eſprits, & gagne les cœurs; que les ſerpens ſont le ſymbole de la prudence néceſſaire à l'Orateur; & que les ailes ſignifient la ſublimité du diſcours, & la promptiude à parler: d'où vient qu'Homére appelle les paroles *ailées*. Cette verge, ſelon les Poëtes, avoit encore d'autres propriétez, comme de conduire les ames aux Enfers, ou de les en faire ſortir; d'exciter, ou de troubler le ſommeil, &c. * Pierius, *in Hieroglyph.* Voſſius, *in voce Caduceus.* Virgile, *Enéïde, l.* 4. *v.* 242.

CADUMIM. Le torrent de *Cadumim* eſt marqué dans les *Juges, ch.* 5. *v.* 21. Pluſieurs croyent que ce torrent couloit d'occident en orient, du pié du Mont-Thabor, dans la Mer de Tibériade: mais on n'a aucune preuve de ce prétendu torrent de *Cadumim* en cet endroit. D'autres croyent que le torrent de Cadumim eſt ſynonyme au torrent de Ciſon. L'Ecriture n'eſt pas contraire à ce ſentiment. On connoit dans ces quartiers-là la ville de Cadmon marquée dans Judith, qui pourroit bien avoir donné le nom au torrent de Cadumim. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CADUSIENS, peuples de l'Aſie près du Pont Euxin. Voici la deſcription que Plutarque fait de leur païs dans la Vie d'Artaxerxès. *Il eſt fort raboteux & fort ſujet aux brouillards, dans lequel on ne recueille point de grain, & où la terre produit ſeulement des pommes & des poires, & d'autres ſemblables fruits, dont ces Nations braves & belliqueuſes ne laiſſent pas de ſe nourrir.* C'eſt cette ſtérilité qui auroit fait périr l'armée de trois cens mille hommes d'infanterie, & de dix mille de cavalerie qu'Artaxerxès Mnémon, l'an 21 de ſon régne, mena contre ces peuples pour les ſubjuguer, ſi Tiribaze qui l'avoit ſuivi, ne lui avoit donné un bon conſeil. Tiribaze avoit découvert que les deux Rois des Caduſiens n'étoient point en bonne intelligence, & que la jalouſie les empêchoit d'agir de concert. Sachant outre cela qu'ils étoient campez ſéparément, il propoſa au Roi de les engager à ſe ſoumettre par la voye des négociations. Il s'offrit de conduire cette affaire; & le Roi y ayant conſenti, Tiribaze alla lui même trouver un de ces Rois, & envoya ſon fils, avec de bonnes inſtructions auprès de l'autre. Par cet artifice il fit croire à chacun de ces Rois que l'autre traitoit ſéparement avec Artaxerxès, ce qui les obligea à traiter & à ſe ſoumettre, & par là l'armée fut miſe hors de peril. Fuller a cru que les Caduſiens ſont la poſtérité des dix Tribus captives. Il s'appuye ſur cette foible obſervation que le mot *Caduſiens* peut venir de l'Hébreu *Kadushim* qui ſignifie *Saints*; que Pline les nomme *Gelas* nom qui vient du Chaldaïque *Gela* qui ſignifie *tranſporter*; & que dans Feſtus Aviénus ils ſont appellez *Gerri*, qu'il derive de *Gerim*, Etrangers. Mais le ſavant Bochart a remarqué d'un côté, que ces preuves tirees des étymologies ſont tres peu concluantes, & que de l'autre Ctéſias met les Caduſiens & les Tapyriens entre les Sujets de Ninus. Etienne de Byzance les met entre le Pont-Euxin & la Mer Caſpienne, & Strabon qu'il cite au *l.* 2, dit effectivement que les Caduſiens, qu'il ſurnomme Montagnards, tenoient la partie ſeptentrionale de la Médie Atropaténe, partie qu'il dit pleine de montagnes & de rochers, & fort froide. Un peu après il dit que les Caduſiens habitent ſur la Mer d'Hyrcanie, qui eſt la Mer Caſpienne; & plus haut, que les Caduſiens tiennent la côte pleine de montagnes dans l'étendue d'environ cinq mille ſtades. Ptolomée s'accorde avec Strabon, *l.* 6. *ch.* 2, & met les Caduſiens entre les Caſpiens à l'occident, la Mer Caſpienne au ſeptentrion, les Géles à l'orient, & les Marundes & Carduques vers le midi. Il répond au païs, que nous nommons à préſent le Schirvan; & ſelon les nouveaux Géographes, il ſe trouve, comme le dit Etienne de Byzance, entre le Pont-Euxin & la Mer Caſpienne, qui dans leur ſentiment leur eſt Orientale.

CADYTIS, ville. *Voyez* CADE'S ou CADE'S-BARNE.

CADZANT. *Voyez* CASSANDT.

C Æ. C A E.

CÆADAS, étoit un lieu ſouterrain, ou une eſpéce de gouffre, proche de Lacédémone, dans lequel on précipitoit les criminels; & comme il y avoit pluſieurs cadavres les uns ſur les autres, les renards, par le moyen des crevaſſes ſouterraines qui y répondoient, ſe gliſſoient dans ce gouffre, pour ſe nourrir de la chair des cadavres qu'on y jettoit. Un nommé Ariſtoméne y ayant été jetté, tomba par hazard d'une maniére à ne le point bleſſer. Après y avoir demeuré deux jours, il apperçut le troiſiéme, à travers d'une foible lumiére, un renard qui rongeoit un cadavre, ſur lequel s'étant jetté, comme la néceſſité eſt ingénieuſe, il empoigna la queue de cet animal, qui ne cherchant plus qu'à s'enfuïr, l'entraîna à travers tous ces paſſages étroits. Il ſe ſauva par le moyen de cet animal, qui le conduiſit toûjours, montant par différens chemins juſqu'à un trou qui étoit à raſe terre. * Pauſanias n'eſt pas le ſeul qui rapporte cette Hiſtoire, mais encore Polyen, *Stratagem. l.* 2. *ch.* 31. & Pline, *l.* 11. *ch.* 13. où il traite des Renards.

CÆCILIUS. *Voyez* CE'CILIUS.

CÆCINNA. *Voyez* CE'CINNA.

CÆCULUS, fils de Vulcain. *Cherchez* CE'CULUS.

CÆLIUS. *Cherchez* COELIUS.

CÆLIUS ANTIPATER. *Voyez* ANTIPATER.

CÆLIUS JANSONIUS, Imprimeur. *Cherchez* BLAEU.

CAEN, (*prononcez* CAN) ſur la riviére d'Orne, ville de France, capitale de la Baſſe Normandie, dans un païs tres-fertile & agréable, avec Officialité dépendante de l'Evêque de Bayeux, Préſidial, Bailliage, Election, Généralité, Bureau des Finances, & des Thréſoriers, & Univerſité. Les Auteurs Latins la nomment *Cadomum*, mot dont on explique diverſement l'origine. Le Préſident Fauchet croit que Caën eſt un mot corrompu & abbrégé de celui de Quenwic ou Quentovic, une des villes où Charles *le Chauve* faiſoit battre monnoye; mais il s'eſt trompé, & a trompé Hondius, Janſon, Berthius & quelques autres; car dans leurs cartes Géographiques, on trouve Quentovic mis pour Caën, ſur la riviére d'Orne entre Bayeux & Falaiſe. D'autres diſent que Caïus Céſar la fit bâtir, & qu'il la nomma *Cadomum*, comme qui diroit *Caii domus.* Cela eſt encore fabuleux, quoi que tres bien exprimé dans un Poëme de M. Hallei, Profeſſeur Royal en Eloquence de l'Univerſité de Caën, & par M. Rouſſet dans cette épigramme:

Mite ſolum, fluvios per gemmea prata liquentes,
Adſpicis, immites rurſus ab arce minas.
Hic cum Marte jocos credas miſcere Dionem,
Sic ad bella facit deliciaſque locus:
Adveniens Cæſar, noſtri ſint cætera juris,
Dixit; erit Caii Cæſaris iſta domus.

Il faut mettre encore entre les Fables les étymologies de quelques Auteurs, qui tirent le nom de *Cadomum*, de la ſituation de Caën, qui la rend maîtreſſe de la campagne voiſine *Campo-domus.* Le ſentiment de Guillaume le Breton n'eſt pas plus heureux, lorſqu'il s'eſt imaginé dans ſa Philippide, que Caën avoit pour Fondateur un certain Caïus Maître d'Hôtel du Roi Artus. Bochart, qui n'a pas été un des moindres ornemens de la ville de Caen, a tiré ce nom du mot Saxon latiniſé *Kadomum*, comme qui diroit *demeure agréable & divine.* Quoi qu'il en ſoit, Caen n'eſt point une ville ancienne, & elle n'eſt devenue conſidérable que depuis le XIII ſiécle. Aujourd'hui la ville de Caen eſt grande, belle, riche & bien peuplée. La riviére d'Orne la ſépare du fauxbourg de Vaucelle, & ces deux parties de la ville communiquent enſemble par le pont Saint-Jacques,

&

& par le Pont-Saint-Pierre. La Maison de ville bâtie sur ce dernier, est un grand édifice avec quatre grosses tours. Caen a aussi un bon château bâti sur une éminence. Il y a de belles églises, divers monastéres, & tout ce qui peut contribuer à l'ornement des villes, comme des édifices publics, des places, des fontaines, & des promenades, & deux Abbaïes sur tout remarquables par leur origine. Le Pape Nicolas II accorda l'an 1059, à Guillaume Duc de Normandie, qui fut depuis Roi d'Angleterre, une dispense pour épouser Mathilde fille du Comte de Flandre sa parente; à condition qu'ils bâtiroient chacun un monastére à leurs dépens pour les personnes de leurs sexes. Guillaume bâtit Saint-Etienne de Caen, où il mit pour premier Abbé le B. Lanfranc, Prieur du Bec; Mathilde bâtit celui de la sainte Trinité, où elle mit des Religieuses. Nous avons marqué les divers Tribunaux de Justice qui sont à Caen. Le Roi Henri II y établit une Chambre des Monnoyes. L'Université y a été fondée vers l'an 1430 ou 1431. L'Evêque de Bayeux en est Chancelier, & les Evêques de Lizieux & de Coutances sont les Conservateurs des Priviléges Apostoliques. Cette Université est composée de trois Colléges, qui sont ceux du Bois, du Cloutier, & des Arts. Les Jésuites ont aussi un Collége dans cette ville, qui a été féconde en Gens de Lettres, & sur tout dans ces derniers siécles. On y a encore établi sous ce régne une Académie, composée de personnes de mérite & de savoir. Caen est une ville de commerce; car elle n'est qu'à trois ou quatre lieues de la mer, d'où remontent avec la marée de gros navires sur l'Orne, qui y reçoit l'Oudon, au Pont-Saint-Pierre. L'Oudon qui traverse la ville par des canaux, y sert pour divers usages aux Habitans, & remplit les fossez. Il y a un de ces canaux qui passe près d'une des places, dite la Place Royale, & un autre à celle de Saint-Sauveur, où est le Collége du Bois. Caen a diverses foires, entre lesquelles, celle de la *Quasimodo* est des plus renommées. Au reste cette ville eut beaucoup de part, sur la fin du XVI siécle, aux guerres civiles. Elle tomba au pouvoir des Huguenots, qui y abolirent l'exercice de la Religion Catholique en 1562. Quelque tems aprés, les Habitans qui étoient presque tous Huguenots, en vinrent aux mains avec ceux du château. Coligny donna du secours aux Habitans. Ils assiégérent le château dans les formes au mois de mars, & ils l'emportérent. Ceux de Caen se vantent d'avoir toûjours été tres-fidéles à nos Rois; & ils disent même que c'est pour cette raison qu'on leur a permis de porter trois fleurs de lis dans leurs armes. On croit que le second Concile, que Maurille Archevêque de Rouen célébra en 1063, fut tenu à Caen en présence de Guillaume *le Bâtard*, lequel y est enterré dans l'Abbaïe de Saint-Etienne, qu'il y fonda, comme Mahaut ou Mathilde de Flandre sa femme y fonda celle de la Trinité. * Chronique de Saint-Etienne de Caen. Charles de Bourgueville, *Recherches des Antiquitez de Normandie, & de Caen.* Du Chêne, *Recherches des villes de France.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* De Thou, *Hist. sui temp. l.* 33. De Brieu, *in Epist.* Robert Cenalis. M. Huet, *Antiq. de Caen.*

CÆNIS, fille d'*Elathée* Lapithe, qui fut aimée de Neptune, & changée en un homme invulnérable. Il combattit contre les Centaures pour les Lapithes, sans qu'il reçut aucune blessure; mais il fut accablé sous la chûte des grands arbres. Virgile nous apprend qu'elle reprit son Sexe après sa mort; mais Ovide veut qu'elle ait été changée en Oiseau. * Virgile, *Enéide; l.* 6. *v.* 448. Ovide, *Métam. l.* 12. *v.* 531.

CÆPION. *Voyez* CE'PION.

CÆPOLLA (Barthélemi) natif de Vérone, un des plus savans Jurisconsultes du XV siécle. Il avoit étudié la Jurisprudence à Bologne sous *Ange Arétin*, & sous *Paul de Castres*. Il y reçut le bonnet de Docteur en 1446, aux frais de *Pierre Donat* Evêque de Padoue, & dans les Féries suivantes il expliqua l'*Ædilitium Edictum* avec beaucoup d'applaudissement. Son érudition lui avoit non seulement valu une Chaire de Professeur à Padoue, mais aussi la qualité de Noble & la dignité de *Comte Palatin*; cependant les cautions ingénieuses qu'il avoit inventées lui firent perdre la réputation d'homme franc & conscientieux. On dit qu'il mourut à Padoue en 1477. * Pancirollus, *de Leg. Interpr. l.* 3. *ch.* 113.

CAERDIGAN. *Voyez* CARDIGAN.

CAERLE'ON ou CAERLION, anciennement *Isca, Isca Silurum, Legio* 2. *Augusta*, petite ville d'Angleterre. Elle est dans le Comté de Monmouth, à cinq lieues de la ville de ce nom, & sur la riviére d'Ousque, environ à une lieue de son embouchure dans la Saverne. Caerléon est une ville ancienne, qui fut une des trois Métropoles, que les premiers Chrétiens établirent en Bretagne. Son siége transféré à saint Denys par les Saxons, a été depuis soumis à celui de Cantorbéry. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAERMARDEN. *Voyez* CARMARDEN.

CAERNARVAN. *Voyez* CARNARVAN.

CÆRON. *Voyez* CE'RON.

CAERPHILLY, bourg du païs de Galles, dans le Comté de Glamorgan, qui est la capitale de son Canton. Il y a un beau château. Il est à 122 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* CAERWENT, village d'Angleterre situé dans le Comté de Monmouth vers la frontiére de celui de Glocester, à trois lieues de la petite ville de Caerléon, du côté du couchant. On voit bien dans ce village les ruïnes de l'ancienne *Venta Silurum*, dont il conserve encore le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAERWIZ ou CAYERWIS, bourg d'Angleterre, dans la contrée de Flint, qu'on appellé *Colestul*, à 155 milles Anglois de Londres. * *Diction Anglois.*

CÆSAR. *Voyez* CE'SAR.

CÆSARE'E. *Voyez* CE'SARE'E.

CÆSAREOPOLIS, ville. *Voyez* KESMARCKT.

CÆSARIUS (Jean) Médecin & Philosophe, a fleuri au XVI siécle. Il enseigna à Cologne, d'où il fut chassé en 1543, comme suspect de Luthéranisme: ce qui l'obligea de se retirer chez le Comte de Nuwenar & de Meurs, où il mourut en 1550, âgé de plus de 90 ans. Quelques-uns cependant disent qu'il rentra dans la Religion Catholique; & qu'étant mort à Cologne en 1551, il fut enterré au couvent des Hieronymites, proche le grand autel, où l'on avoit placé une longue épitaphe, qui marquoit entre autres choses, qu'il n'avoit jamais été marié. Il a procuré l'édition de plusieurs Auteurs. Son zéle pour l'avancement des Sciences fut tres-grand, & il n'y épargna point ses peines; mais bien loin de faire en cela quelque chose pour sa fortune, il se mit hors d'état d'avoir dequoi subsister pendant sa vieillesse; & il seroit mort de faim, si ses amis ne l'eussent aidé. Alexandre Hégius, dont il avoit été Disciple à Déventer, se trouvant trop âgé pour accepter l'offre qu'on lui faisoit, le proposa pour la direction de l'Ecole qu'on fonda à Munster vers la fin du XV siécle: ce qu'il refusa aussi, & l'on choisit pour cet emploi Simon Camener, qui étoit un de ceux que Cæsarius avoit proposez. On a de lui, *Diomedes Grammaticus, emendatus, Scholiisque illustratus; Rhetorica; Dialectica; Commentarii in Jodoci Clicthovei Introductionem cognitionis terminorum; Epitome Introductorii Geometrici Caroli Bovilli; C. Plinii Secundi Opus Historiæ Naturalis, cum argumentis ad libros singulos, & brevibus ad marginem Scholiis; C. Plinii libri duo de Medicina Piscium, castigati & Scholiis explanati; Boëthius de Consolatione Philosophiæ recognitus.* * Chytræus, *in Saxonia, l.* 16. *& p.* 80. Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 475 *&* 476. Joannes Sturmius, *Epist. Dedicat. tome* 2. *Orationum Ciceronis.*

CÆSELLIUS (Aulus) *Voyez* CASELLIUS ou CASCELLIUS.

CÆSENNIUS. *Cherchez* PÉTUS, Capitaine Romain.

CÆSON. *Voyez* CE'SON.

CÆSONIE. *Voyez* CE'SONIE.

C A F.

* CAFATES ou CAPHAT, ville & contrée de l'Afrique dans l'empire des Abissins à l'orient du Lac de Zaïre.

CAFCHEU. *Voyez* CACHIEU.

CAFERS, ville. *Voyez* CAPO D'ISTRIA.

CAFFA, ville de la petite Tartarie, est située sur le bord de la Mer Noire, du côté de l'ancien Bosphore Cimmérien, qui a été depuis appellé détroit de Caffa, du nom de cette ville. Les Génois s'en rendirent maîtres dans le XIII siécle, du tems de la Guerre sainte, & de la décadence de l'Empire d'Orient. Mahomet II la prit en 1475 sur les Génois, & les Sultans y ont depuis entretenu une forte garnison. Il y a deux châteaux, dont l'un commande les environs, & est la demeure du Bacha; & l'autre est plus petit, mais bien muni d'artillerie. On compte quatre mille maisons dans Caffa; trois mille deux cens de Mahométans, Turcs, & Tartares; & huit cens de Chrétiens, Catholiques, Grecs & Arméniens. On n'y voit aucun édifice de pierre; excepté huit anciennes églises, qui ont été bâties par les Génois: quoi que d'autres rapportent qu'il y a quarante cinq églises, une pour les Catholiques, dediée à saint Pierre, douze pour les Grecs, & trente-deux pour les Arméniens. Les maisons ordinaires sont de terre & de mortier: L'air y est tres-sain; mais les eaux n'y sont pas bonnes. Il y croit aussi fort peu de fruits. Pour ce qui est des autres alimens, on dit qu'il n'y a point de ville au monde où ils soient meilleurs & à plus bas prix. Le mouton y a un goût excellent, & la livre n'en coute que quatre deniers. Les autres viandes, la volaille, le beurre & le pain se vendent à proportion encore moins; mais le poisson frais y est assez rare, & l'on n'en pêche aux environs du port que de fort petits en Automne ou au Printems. Presque tous les Turcs & les Tartares, qui sont là, portent de petits bonnets de drap, doublez de peau de mouton; & comme le bonnet est dans toute l'Asie la coëffure la plus ordinaire des Chrétiens, ceux de Caffa sont obligez d'attacher à ce bonnet une petite piéce de drap (comme en Allemagne les Juifs en ont à leur manteau) afin que cette marque les distingue des Mahométans. La rade de Caffa est commode, & fort assurée pour les vaisseaux; il s'y fait un plus grand commerce qu'en aucun port de la Mer Noire. Le trafic le plus ordinaire est de poisson salé, & de Caviar, qui vient de la Mer de Zabache, & qui se transporte dans l'Europe, & jusques aux Indes. On dit que l'on prend dans cette Mer des poissons qui pésent huit à neuf cens livres chacun, & dont on fait trois ou quatre quintaux de Caviar. La raison que les gens du païs apportent de l'abondance & de la grosseur des poissons, qui se trouvent dans la Mer de Zabache, est que son eau est limoneuse, grasse & peu salée, à cause du Don ou Tanaïs, qui s'y jette; c'est pourquoi elle attire, à ce qu'ils disent le poisson du Don, & de la Mer Noire, le nourrit & l'engraisse en peu de tems. La pêche se fait depuis le mois d'octobre jusqu'en avril. Outre le transport du poisson, on vient encore charger à Caffa du blé, du beurre, & du sel pour Constantinople & pour d'autres lieux. Le beurre de ce païs est le plus excellent de Turquie. Les Vénitiens ont souvent demandé permission d'y négocier: mais on la leur a toûjours refusée. L'an 1672, le Chevalier Quirini fit de grandes dépenses pour l'obtenir, & il l'obtint en effet, mais le Douanier de Constantinople la fit revoquer, ayant remontré au Grand Visir, que le négoce des Vénitiens sur la Mer Noire, étoit tres-dommageable au Grand Seigneur, & à son Etat; que c'étoit ouvrir aux Princes Chrétiens une nouvelle voye de communiquer, & de se lier avec ceux qui sont sur les côtes de cette mer, lesquels ne supportent qu'avec peine le joug des Turcs; que cette permission ruïneroit une infinité de gens, Sujets du Grand Seigneur, parce que les Vénitiens feroient en sorte d'être les seuls Voituriers de la Mer Noire; & que chacun croiroit avoir plus de fureté de s'embarquer avec ses marchandises sur leurs vaisseaux. Ces raisons furent goûtées du Grand Visir, qui ordonna au Gouverneur de Constantinople, de ne laisser passer aucun vaisseau Vénitien à la Mer Noire. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse en* 1673.

CAFFÉ, plante qui croît dans l'Arabie Heureuse au Royaume d'Yémen, & aux environs de la Méque. Cette plante est toû-

jours verte, assez semblable au fusin ou bonnet-de-prêtre. Les Arabes la nomment *Cachua*, & les Egyptiens *Elkaric*. Ce fruit est de couleur brune, dur, pesant, de la grosseur & presque de la figure de nos petites féves, plat d'un côté & rond de l'autre, ayant du côté plat une petite fente disposée en long comme celle du froment. Pour en faire usage, on le brûle sans le calciner; & quand la violence du feu l'a rendu presque noir on le met en poudre, & on en fait bouillir environ demi-once dans une chopine d'eau pendant un quart d'heure; puis on laisse éclaircir la liqueur hors du feu, & on la verse toute chaude dans des tasses pour la boire avec un peu de sucre. Le Caffé est une des choses que les Turcs sont obligez de fournir à leurs femmes. Quelques Auteurs tiennent que le Caffé est chaud, & qu'il n'est bon que pour les flegmatiques; d'autres croyent qu'il est froid, & ne le conseillent qu'aux sanguins & aux bilieux; d'autres enfin prétendent qu'étant d'une qualité tempérée, il est propre à toutes sortes de personnes. Peut-être y a-t'il plus de prévention que de solidité dans ces décisions: quoi qu'il en soit, cette boisson, qui est depuis long-tems en usage chez les Perses & chez les Turcs, qui la nomment *Cahué*, est devenue fort à la mode en Europe, surtout en Angleterre & en France. On dit que dans la seule ville de Londres, il y a trois mille Caffez ou maisons destinées à prendre de ce breuvage, & qu'elles sont pleines de Buveurs pendant tout le jour & une partie de la nuit. Ces lieux publics sont en tres-grand nombre à Paris, & ils s'y multiplient tous les jours: outre que dans les maisons particuliéres, il se consume encore une quantité prodigieuse de Caffé. Le premier qui a écrit sur le Caffé vers le neuvieme siécle a été Zacharie Mahomet, Rasès ou Rhasite, célébre Médecin Arabe; après lui plusieurs Auteurs comme Ebensina, *autrement* Avicenne, Prosper Alpinus au livre des plantes d'Egypte, qui est le premier qui en a donné connoissance aux Européens il y a environ cent ans, Vessingius dans ses Observations, Bauhin dans son Pinax, Olaus Wormius, Oléarius & Léonard Rauwolf dans leurs Itinéraires, Mollembrock, Pietro della Valle, Thévenot, &c. dans leurs Rélations en ont parlé fort au long. Simon Pauli en a condamné l'usage dans un Commentaire contre le Thé & le Tabac, dans lequel il prétend qu'il énerve les hommes, comme le témoigne Oléarius.

Le Caffé fut découvert, au rapport du Maronite Fausto Naironne, par le Prieur de quelques Moines, après qu'il eut été averti par un homme qui gardoit des chévres ou des chameaux, que quelquefois son bétail veilloit & sautoit toute la nuit, après avoir mangé certaines petites féves; ce qui fit qu'il essaya la vertu qu'il a d'empêcher le sommeil, & il l'employa d'abord à empêcher que ces Moines ne dormissent à matines. Le Caffé de la meilleure qualité, que l'on nomme *Epinoche*, doit être choisi nouveau, verdâtre, ne sentant point le moisi, d'une moyenne grosseur, le moins rempli qu'il se peut de grains secs & arides ou couverts de leurs coques. On apporte le Caffé d'Alep & d'Alexandrette même, depuis le commencement du dix-huitiéme siécle. Les François se sont hazardez d'aller le quérir en droiture jusqu'à la Mocha, port fameux de l'Arabie Heureuse, où se charge presque tout celui qui se voit en Europe. * *Dissertation sur le Caffé*. Savari, *Dict. du Commerce*.

CAFFILA, troupe de gens qui s'assemblent pour passer avec plus de sureté dans les Etats du Grand Mogol, dans la terre ferme de l'Inde. Il y a aussi des Caffilas qui traversent une partie des déserts d'Afrique, particuliérement ce qu'on appelle la Mer de sable, qui est entre *Maroc* & *Tamboucton*, capitale du Royaume de Gago. Ce voyage qui est de 400 lieues dure deux mois pour aller, & autant pour le retour, la Caffila ne marchant que la nuit à cause des excessives chaleurs du païs. Les principales marchandises qu'elle rapporte consistent en poudre d'or, qu'ils nomment *Atibar*, & les Européens *Tibir*. Ces Caffilas sont ce qu'on appellé ailleurs, Caravanne. *Voyez* CARAVANNE. * Mandeslo, *tome* 2. d'Oléarius. Savari, *Dict. du Commerce*.

CAFRERIE ou côtes DES CAFRES, païs d'Afrique, qui occupe la partie la plus méridionale de l'Ethiopie. Les uns mesurent l'etendue de ce païs depuis le Cap Négre du côté de Congo, jusques à la riviére de Cuama, qui le separe du Zanguébar; & les autres placent ses bornes, sous le Tropique du Capricorne. Toutes ces côtes de la Cafrerie ont onze ou douze cens lieues de longueur; elles sont bornées dans les terres par une longue chaîne de montagnes, que les Monts de la Lune forment, & qui enferment le Monomotapa. Les Portugais ont nommé *Picos Fragosos*, pointes ou roches aigues, cette partie des montagnes qui s'avancent du côté du Cap de Bonne-Espérance, qui est le plus considérable du païs, & la pointe la plus méridionale de l'Afrique. Ce mot de Cafre veut dire sans loi, & vient du mot *Cafir*, au pluriel *Cafiruna*, que les Arabes appliquent à tous ceux qui nient l'unité d'un Dieu, & qu'on a donné aux Habitans de ce païs, parce qu'on a cru qu'ils n'avoient ni Princes, ni Religion: ce nom de Cafres leur est inconnu. On a depuis appris par les Rélations qu'ils ont divers Rois, & entre autres ceux de Malemba, de Chicanga, de Sédanda, de Quiétava, de Céfala, & de Métavan. Les peuples y sont noirs, brutaux, cruels; & il y en a même d'Anthropophages, c'est à dire, *Mangeurs d'hommes*. Les Cafres du côté de l'orient sont beaucoup plus civilisez, & plusieurs sont soumis au Roi de Monomotapa. Ceux qui sont près de la mer, vendent leurs denrées aux Etrangers. On comprend dans le païs des Cafres le Royaume de Zofala ou Sofala, qui est si abondant en or & en élephans, que quelques-uns le prennent, mais sans beaucoup de fondement, pour l'Ophir, où Salomon envoyoit sa flotte. Les Portugais y ont la forteresse de Sofala, ou de Cuama, vis à vis de Madagascar. Ce païs est habité par divers peuples, qui ont leurs Chefs particuliers. Les principaux de ceux, qu'on a découverts, sont les *Goringhaiconas*, qui demeurent tous vers le Cap de Bonne-Espérance à cinq lieues aux environs du Fort des Hollandois; les *Cochoquas*, les *Cariguriquas*, les *Hosaas*, les *Chainouquas*, les *Cobonas*, les *Sonquas*, les *Namaquas*, les *Heusaquas*, les *Brigoudis*, & les *Hancumquas*; &c.

Voici ce que les Voyageurs nous disent de ces peuples dans leurs Rélations. Les *Goringhaiconas*, que les Hollandois appellent *Watermans*, c'est à dire, Hommes d'eau, sont quatre ou cinq familles de Cafres, qui font environ le nombre de cinquante personnes, sous la conduite d'un Chef. Les *Gorachouquas*, surnommez *Larrons de tabac*, sont trois ou quatre cens hommes, capables de porter les armes, qui ont aussi leur Capitaine. Les *Gorinhaiquas*, ou gens du Cap, ainsi appellez, parce que ce sont eux qui s'attribuent la propriété du Cap de Bonne-Espérance, peuvent fournir environ quatre cens bons soldats, & obéissent à un petit Prince. Les *Cochoquas*, ou Soldanhars, sont quatre ou cinq cens familles qui occupent quinze ou seize villages dans les vallées de Saldanha-bay qui sont à vint-sept lieues du Cap de Bonne-Espérance vers le nord-ouest. On dit qu'ils ont plus de cent mille bêtes à corne, & que leurs moutons au lieu d'une laine frisée, ont le poil long, moucheté, & de divers couleurs. Ces peuples ont un Chef, lequel prend le titre de Coëque, & prétend être le Roi de tous les Cafres qui demeurent aux environs du Cap à quatre-vint lieues à la ronde. Les *Cariguriquas* & les *Hosaas* demeurent proche des vallées de Saldanha-bay, & font le métier de Pasteurs. Tous ces Hottentots ou Cafres habitent vers le Cap de Bonne-Espérance: ceux dont on va parler, sont plus éloignez de la côte. Les *Chainouquas*, demeurent à plus de trois mois de chemin du Cap: leur Chef est habillé d'une peau de Léopard, & a tout le corps luisant de graisse, selon la coutume du païs. Les *Cobonas* sont au delà des *Chainouquas*. Ce sont des Anthropophages qui rôtissent tout vifs ceux qu'ils attrapent, sans épargner les Cafres mêmes: ils sont les plus noirs d'entre les Négres, & ils portent les cheveux fort longs. Les *Sonquas* habitent sur de hautes montagnes. Les hommes & les femmes s'addonnent à la chasse; aussi ne vivent-ils que de venaison, & d'une racine qui leur sert de pain. On trouve dans leur païs des chevaux & des ânes sauvages, qui sont mouchetez, de plusieurs couleurs très-vives, & très-belles. Ordinairement les chevaux y sont bien pris, & ont le dos & le ventre tachetez de jaune, de noir, d'écarlate & d'azur: mais la peau des ânes sauvages est marquée de blanc, & de couleur de noisette. En 1662, les *Sonquas* portérent une de ces peaux au Cap de Bonne-Espérance, & la donnérent pour du tabac aux Hollandois, qui l'ayant remplie de paille, la suspendirent dans la salle du château, comme une chose digne de la curiosité des Etrangers, qui prennent terre sur cette côte. Ces Cafres sont voleurs de profession, & tout le bétail qu'ils peuvent enlever est de bonne prise: les autres Hottentots ne sauroient ni les attraper, ni les trouver dans leurs cavernes. Leurs habits sont de peaux de busle cousues ensemble, dont ils font une espéce de manteau. Les femmes portent un parasol fait de plumes d'autruche, qu'elles attachent autour de leur tête. Les *Namaquas* se tiennent à plus de cent cinquante lieues, & quelquefois à deux cens lieues du Cap de Bonne-Esperance. Ce sont des gens de belle taille; ils se couvrent le corps de peaux de bêtes, embellies de grains de verre de Cambaye, qu'ils achétent des Portugais, pour des brebis & des chévres, pénétrant souvent jusques dans le Monomotapa. Les hommes portent une plaque d'ivoire au bas du ventre, & les femmes se couvrent cette partie d'une belle peau: elles portent un parasol sur la tête comme celles des *Sonquas*, & ont tout le reste du corps nud. Ces Cafres obéissent à un Roi. Lorsqu'ils reçûrent les Hollandois en 1661, une troupe de Joueurs d'instrumens les vint saluer: ils soufloient chacun dans un roseau, dont le son imitoit celui d'une trompette marine. Le Roi régala les Hollandois de lait & de chair de mouton; & ceux-ci lui firent présent d'eau de vie, de tabac, de grains de corail, & de quelques morceaux de cuivre. Les *Heusaquas* demeurent fort loin, au nord-ouest du Cap. On n'a jamais été dans leur païs, & on en a seulement vu quelques uns qui étoient venus sur la côte, avec le Chef des Chainouquas pour faire trafic de bétail. Ils sont Pasteurs comme les autres Cafres; mais ils ont cela de particulier, qu'ils s'adonnent à l'Agriculture. Ils cultivent entre autres une certaine racine, qu'on nomme *Dacha*, laquelle étant infusée dans de l'eau, enivre comme le vin le plus fort. On dit que ces Heusaquas tendent des piéges pour attraper des lions, qu'ils les apprivoisent, & les rendent aussi dociles que des chiens, jusques-là même qu'ils les ménent avec eux à la guerre, & les lâchent contre leurs ennemis dans la chaleur du combat. Les *Brigoudis* n'ont point encore été vus des Voyageurs: on a seulement ouï dire que c'étoit un peuple fort riche en bétail. Les *Hancumquas* demeurent auprès des Heusaquas; mais on n'a point de commerce avec eux.

La plupart des Cafres ont le teint bazané & olivâtre, le nez plat, les lévres grosses & le visage affreux. Ceux qui ont quelque communication avec les Hollandois se civilisent peu à peu: les autres sont fort sauvages, & vivent dans une grande ignorance. Leurs armes sont l'arc & les fléches, avec une zagaye, ou javelot: ils ne se nourrissent que de racines cuites dans l'eau, ou rôties sur les charbons, de la chair de leurs plus méchantes bêtes (qu'ils ne tuent point si elles ne sont vieilles ou malades,) ou du poisson qu'ils trouvent mort sur le rivage. Ils se font un morceau délicat d'un chien de mer, & ils n'en manquent pas; car il en vient par centaines sur la côte où les Sauvages les tuent à coup de bâton. Ils s'adonnent aussi à la chasse des éléphans, des élans, des rhinocéros, des tigres, des lions & des busles. Les Cafres vivent fort longtems, & la plupart vont jusques à cent ou six-vints ans. On enterre les morts assis & nuds, & l'on observe dans leurs funérailles une cérémonie très-dure & fâcheuse; car tous les parens du défunt sont obligez de se couper le petit doigt de la main gauche, pour le jetter dans la fosse auprès du mort; c'est pourquoi ils n'aiment pas à voir mourir leurs parens. Les Cafres vivent à la campagne sous des tentes, faites de branches d'arbre, & couvertes de nates de jonc. Il y en a de si grandes, qu'une famille de trente personne s'y peut retirer. Tous les Hottentots du Cap parlent la même Langue, mais elle est si confuse, que leurs mots ressemblent plutôt au son des cloches, qu'à des paroles articulées. Le langage des Bas-Bretons & des Basques est fort doux en comparaison du leur. Quoique les Etrangers ne puis-

puissent apprendre leur Langue, les Cafres néanmoins apprennent aisément celle des Etrangers, & il y en a beaucoup qui se font entendre en Flamand. Ces peuples ne font pas beaucoup d'état des toiles, des étoffes & des laines, des miroirs, ni des sonnettes, dont les Négres sont si amoureux; mais ils estiment le fer, le cuivre, le laiton, les haches, les couteaux, & autres pareils instrumens. Ils aiment aussi le corail, le tabac, & l'eau de vie. Ils donnent une vache pour deux piéces de laiton de la largeur de la main, avec un morceau de tabac. A l'égard de leur Religion, ils reconnoissent qu'il y a un Etre Souverain, auquel ils donnent le nom de *Humma*; mais il ne l'adorent guéres que quand il leur envoye du beau tems, & ils se plaignent de lui, lorsque le vent ou la pluye, le froid ou la chaleur les incommodent. Ils rendent aussi quelque culte à la lune, & lorsqu'elle commence à paroître, ils passent toute la nuit à chanter & à danser. On apprend par les nouvelles Rélations que le païs vers le Cap est rempli de montagnes fort hautes: elles ne parlent d'aucune ville ou lieu considérable, mais seulement de quelques golfes & de quelques terres, comme la Côte déserte, la Terre de Natal, la Terre des Fumées, la Terre des Naonétas, la Baye de Saldaigne, celles de la Table, de Saint-Sébastien, de Saint-Blaise, de Sainte-Catherine, de Saint-François, & la Baye de Lagoa, ou du Marais. Depuis l'an 1653, les Hollandois ont commencé de s'habituer en ce païs-là, en faisant un Fort près de la Baye de la Table au Cap de Bonne-Espérance, avec une Colonie auprès, qui devient tous les jours plus considérable. Depuis quelques années ils ont fait une habitation assez forte qu'ils nomment Hellenbock, à dix lieues avant dans le païs, ainsi qu'on l'apprend des Rélations du Chevalier de Chaumont, & de l'Abbé de Choisi, qui ont passé en ces quartiers, en allant à Siam dans les Indes Orientales. * Dapper, *Descript. de l'Afrique.* Ludolf, *Hist. Ethiop. l.* 1.

C A G.

CAGAJON, *Voyez* SÉGOVIE, où il est dit un mot de Cagajon, que les Espagnols nomment la *Nouvelle Ségovie.*

CAGALGAR, lieu ou passage très-fort dans les montagnes de la Transoxane, où il y a une porte qui ferme l'entrée aux Nations Barbares du Septentrion, dans les plaines fertiles de cette province. On dit de ce lieu, qu'il a la tête au ciel & le pié dans l'eau. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CAGAN, ou GAGAN, nom qu'on croit avoir été commun aux Rois des Huns. Un d'entre eux se jetta avec ses troupes sur les terres de Sigebert Roi d'Austrasie, sur la fin du VI siécle. Ce Prince les vainquit d'abord; mais étant revenus deux ans après en 571 ou 572, au lieu d'armes ils se servirent d'enchantemens. Ce qui épouvanta si fort les François qu'ils furent investis sans se pouvoir défendre. Sigebert ne put sortir de cette extrémité qu'à force d'argent, & en leur fournissant encore des vivres dont ils avoient besoin. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *ch.* 23. & 27. Aimoin, *l.* 3. *ch.* 6. & 11.

* CAGANUS, Roi des Avares, dans la Scythie Européenne, ayant tué Gisulfe, Duc des Lombards en Italie, & assiégeant la ville de Frioul en 612, avec une puissante armée, fut vu par Romilda femme de Gisulfe, lorsqu'il visitoit ses troupes dans le camp: & cette Princesse fut si charmée de la beauté de ce jeune Roi, qu'elle lui fit savoir que, s'il vouloit l'épouser, elle lui livreroit la ville. Ce Barbare accepta les offres, entra dans la ville, & la prit pour femme pendant un jour: mais le lendemain il l'exposa à douze jeunes soldats, pour assouvir la passion de cette Princesse lascive & impudique, après quoi il la fit empaler. Il ne fut pas content de cette inhumanité, il fit sortir tout le peuple de la ville, y mit le feu, & brûla toutes les richesses que les Princes Lombards y avoient renfermées depuis longtems comme dans un lieu de sûreté. * Sabellicus, *l.* 6.

* CAGANUS sous l'empire de Maurice, fit vers les années 598 & 601 une invasion dans la Thrace; mais il se laissa porter à faire la paix par Priscus Général de l'Empereur & par Théodore son Médecin. Mais s'étant jetté une seconde fois sur la Thrace, la moitié de son armée mourut de la peste, & perdit en un jour sept de ses fils. Il avoit résolu d'assiéger Constantinople, mais il ne put exécuter son dessein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Nicéphore, *l.* 18. & 19.

CAGLI ou CAGLIO, *Cale*, *Calle & Callium*, ville d'Italie dans le Duché d'Urbin, dans l'Etat Ecclésiastique, avec Evêché suffragant d'Urbin. Elle a eu durant quelque tems le nom de *Cité-saint-Ange.* Cagli est située au pié des montagnes, vers le confluent de la riviére de Cantiano & de Baoso, entre Urbin & Eugubio. * Cluvier. Sanson. Baudrand.

CAGLIARI, CAGLIER ou CAILLERI, en Latin *Calaris*, ville capitale de l'Isle de Sardaigne avec Archevêché & Université, située sur une petite montagne, au bord de la mer, avec un bon château & un grand port, est divisée en trois bourgs différens. Outre son commerce qui la fait valoir, elle est encore habitée par une partie de la Noblesse de l'Isle. Elle donne son nom à un Cap voisin dit *Capo Cagliari*, *Calaritanum Promontorium*, & au Golfe de CAGLIER, *Calaritanus Sinus.* Ce Golfe est le plus grand de tous les Golfes qui sont sur la côte de l'Isle. Pline, Tite-Live, & Pomponius Méla, parlent de Cagliari qui est une ville très-ancienne. Il en est aussi fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans Claudien. Elle appartenoit autrefois aux Pisans, mais Jacques II, Roi d'Arragon, la prit sur eux en 1330, & depuis ce tems elle a été soumise aux Espagnols, aussi bien que le reste de l'isle, qui a été cédée au Duc de Savoye. Le Viceroi y fait son séjour ordinaire. Ç'a été la patrie de saint Hilaire Pape; & Martin Roi de Sicile y mourut en 1409. Cette ville a des priviléges singuliers. Le siége métropolitain y est fondé dès les premiers siécles du Christianisme, puisque le célébre Lucifer en étoit Prélat sous l'Empire de Constantin *le Grand*, & de Constantin *le Jeune.* Il y a un Ouvrage Latin imprimé l'an 1639, à Cagliari, sous ce titre, *Defensio sanctitatis B. Luciferi, nec non primatûs Archiepiscopi Calaritani.* Cagliari étoit la Métropole civile de Sardaigne, & des isles d'alentour: elle fut aussi dans la suite Métropole ecclésiastique; elle l'étoit au moins en 681, du tems du Pape Agathon. Quelques uns ont prétendu qu'avant ce tems-là elle avoit été immédiatement soumise à l'Eglise de Rome. S. Saturnin fut martyrisé en cette ville du tems de Dioclétien vers l'an 303. Il a été considéré comme le Patron de toute l'isle de Sardaigne. Lucifer honoré comme saint dans l'isle de Sardaigne, quoi qu'Auteur d'un Schisme dans l'Eglise, étoit Evêque de Cagliari, ainsi qu'on l'a déja dit. Saint Eusebe, qui fut depuis Evêque de Verceil, étoit né dans la ville, ou du moins dans le territoire de Cagliari. * Baillet, *Topogr. des Saints.* Tite-Live, *l.* 30. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Le Mire, *Notit. Episc. Orbis.*

CAGLIARI (Paul) *Cherchez* CALIARI.

CAGLIO. *Voyez* CAGLI.

CAGNATI (Marcilio) de Vérone en Italie, célébre Médecin, a vécu au commencement du siécle passé, sous le Pontificat de Clément VIII & de Paul V. Il étudia à Padoue sous Zabarelli & fit un très-grand progrès dans les Langues, dans les Belles Lettres, dans la Philosophie & dans la Medecine. On le choisit entre tant de grands hommes qui florissoient alors en Italie, pour enseigner à Rome, où il passa le reste de sa vie. Cagnati étoit fort melancholique, il paroissoit même sévére, & ne parloit qu'avec peine; mais il s'exprimoit pourtant dans les occasions avec une admirable facilité, & avec beaucoup d'éloquence. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De sanitate tuenda, libri duo*; *Opuscula varia, &c.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. c.* 52. Vander Linden, *de Script. Medic.*

CAGNAZZO, (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, est connu sous le nom de *Tabiensis*, bien que le sien fût Cagnazzo. Il prit l'autre du lieu de sa naissance, qui est un bourg sur la côte de Gênes & dans le Diocese d'Albinga. Ce bourg est aujourd'hui fameux par ses bons vins muscats. Jean de Cagnazzo fut ami du Cardinal Cajétan, auquel il dédia sa Somme des Cas de Conscience, qu'on appelle ordinairement, *Summa Tabiena*, ou *Summa Summarum.* Il mourut en 1521. * Bellarmin, *de Script. Eccles.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Antoine de Sienne, *de Illust. Domin.* Soprani, *Script. Ligur.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CAGNOLI (Jérôme) Jurisconsulte célébre, étoit de Verceil, dans le Piémont, & fut nommé par le Duc de Savoye Conseiller d'Etat, & Chevalier de l'Ordre de saint Lazare. Il professa assez longtems à Turin, puis à Padoue, où la République de Venise l'attira, & où il mourut le premier février 1551, âgé de 59 ans. Il a composé divers Ouvrages, *Variæ Legum Enarrationes, de vita & regimine boni Principis, &c.* * Thomasini, *in Elog.*

CAGNOLI (Belmonte) connu sous le nom de l'Abbé Cagnoli, Italien de Nation, s'est distingué au commencement du XVII siécle. Il avoit quelque érudition, mais ses talens étoient obscurcis par de grands défauts. Il a laissé divers Ouvrages en prose, & en vers, comme un Poëme de la réduction d'Aquilée, un Eloge de saint Grégoire *le Grand*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pin. I. Imag. Illustr. c.* 8. Le Mire, *de Script. Sac. XVII.*

CAGOTS, ou CAPOTS. C'est le nom de certaines Familles habituées en Béarn & en plusieurs endroits de Gascogne, descendues, selon quelques uns, des Visigoths, qui restérent en ces quartiers après leur déroute générale. Ils sont censez ladres & infects, & par un article de la Coutume de Béarn, & par l'usage des Provinces voisines, il leur est défendu très-sévérement de se mêler avec le reste du monde. Dans les Eglises, ils ont une porte séparée, pour y entrer avec le bénitier & leurs siéges pour toute la famille: ils sont logez à l'écart des villes & des villages. En plusieurs endroits les Prêtres ne veulent pas les recevoir à la Confession. Ils sont Charpentiers, & ils ne peuvent porter d'autres armes ni ferremens que ceux qui sont propres à leur travail. Ils ne sont point reçus en témoignage. L'ancien For de Béarn leur faisoit cette grace, de prendre sept témoins d'entre eux, pour en valoir un d'un autre homme du commun. On croit qu'ils ont été appellez *Cagots* comme pour dire, *Caas Goths*, c'est à dire, *Chiens Goths*; ce reproche leur étant resté de même que le soupçon de ladrerie, en haine de l'Arianisme, dont les Goths faisoient profession, & des rigueurs qu'ils avoient exercées dans ces païs. Ils sont tous Charpentiers, parce, dit-on, que pour peine de leur servitude, on leur avoit imposé la nécessité de couper le bois, comme les Israélites firent aux Gabaonites. En 1460, les Etats de Béarn démandérent à Gaston de Béarn, Prince de Navarre, qu'il leur fût défendu de marcher piez nuds par les rues, de peur d'infection; & qu'en cas de desobéïssance, on leur perçât les piez avec un fer; & qu'ils portassent sur leurs habits leur ancienne marque de pié d'oye ou de canard, animal aquatique, & qui se lave souvent, pour marquer qu'ils étoient immondes, & qu'ils avoient besoin d'être lavez. On les a aussi appellé *Gézitains*, comme descendans de Giézi, Serviteur d'Elisée, qui fut frappé de lépre. * Marca, *Histoire de Béarn, l.* 1. *ch.* 16.

CAGUAY, (le Port de) ou le *Port Royal*, c'est un grand Port, ou un petit Golfe, qui est dans la côte Méridionale de la Jamaïque, à l'embouchure de la riviére de Gaguay. C'est sans doute le même qu'on nomme dans plusieurs Cartes *le Port de l'Aguia.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CAGURRIA, Bourg de la Navarre, situé sur une petite riviére, aux confins de la Castille Vieille, environ à trois lieues de Logrono, du côté du Levant. On prend communément Cagurria pour l'ancienne *Gracuris*, que quelques uns pourtant placent au Bourg d'Agréda. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A H.

CAHER Billah, dix-neuviéme Calife de la Maison des Abbassides, étoit fils du Calife Motadhed. Il se trouvoit prisonnier & destiné à la mort, parce qu'il avoit été proclamé Calife dans une sédition, lorsque le Calife *Moctader* son frére venant à mourir, lui donna par sa mort la vie & le Califat. Il fut si avare, qu'on dit, que pour avoir de l'argent, il tourmenta les enfans de son frére & même sa belle-mére, jusqu'à lui faire souffrir la question; quoiqu'elle l'eût élevé, & qu'elle fût hydropique. Cette cruauté & cette avarice soulevérent contre lui les grands Seigneurs de sa Cour, & lui attirérent la haine générale des peuples. Munas l'Eunuque, un des plus considérables de tout l'Empire, & quelques autres, conjurérent contre lui; mais le Calife averti, les prévint & fit couper la tête a Munas, & à deux autres des Conjurez. Ben Mocla, qui etoit aussi de la conjuration, se sauva; & demeurant caché, conduisit si bien son intrigue, qu'il gagna *Sima*, Chef de la milice Turque, qui assiégea le Palais Impérial, & se saisit de Caher. Il fut aussi tôt privé de la vue & de la liberté, n'ayant joui du Califat que dix-huit mois; son régne ayant fini l'an de l'hégire 322, de J. C. 933. Il vécut jusqu'au Califat de Mothi, & fut réduit, après avoir recouvré la liberté, à une si extrême misére, qu'il alloit tous les Vendredis à la porte de la grande Mosquée, avec les autres aveugles, & disoit aux passans, *Souvenez-vous de celui qui étoit autrefois vôtre Calife, & qui vous demande aujourd'hui l'aumône.* Il mourut âgé de 55 ans. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAHÉRA, ville capitale de l'Egypte. *Voyez* CAIRE (Grand)

CAHIER (Pierre Victor Palma) *Voyez* CAIET.

CAHORLE ou CAORLE, petite Isle avec une ville Episcopale, mais mal peuplée, à cause du mauvais air qu'on y respire: elle est dans le Golfe de Venise, sur les côtes du Frioul, & au Midi de la ville de Concorde. L'Evêché de Cahorle, suffragant du Patriarche de Venise, ne s'étend pas au delà des murailles de la ville. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAHORS sur le Lot, ville de France, capitale de la Province de Quercy, avec un riche Evêché suffragant de Bourges dans la premiére Aquitaine, Sénéchaussée du ressort du Parlement de Toulouse, & une Université. C'est la *Divona Cadurcorum* des Anciens. Elle est située dans une presqu'isle, que forme la riviére du Lot, & elle est élevée d'un côté sur un rocher escarpé, où étoit bâtie la citadelle. Cahors est une ville ancienne, assez grande & bien peuplée; Ptolomée & Pline en font mention. Ausone assûre qu'Exupére fameux Rhéteur de Toulouse, mourut en cette ville, qui a été depuis honorée par la naissance de Jacques d'Ossa, Evêque de Fréjuls, puis Cardinal & Souverain Pontife sous le nom de Jean XXII. C'est ce Pape qui pour témoigner l'amour qu'il avoit pour sa patrie, y fonda l'an 1331 une Université célébre par l'érudition de ses Professeurs. Bzovius s'est trompé en disant que ce Pape y fonda l'Evêché: il y est établi dès les premiers siécles du Christianisme. L'Eglise Cathédrale de saint Etienne est une des plus anciennes, & l'on croit même que saint Martial la consacra. Il y a eu plusieurs illustres Evêques, entre lesquels Génulphe, Ursice, ou plutôt Ursicin, Didier, & Ambroise sont reconnus pour Saints; mais sur tout saint Genoû (*Genulphus* selon les uns, & *Genulus* selon d'autres) a passé pour Evêque de Cahors, & même pour le premier. Mais on croit qu'il ne fut tout au plus qu'Evêque régionnaire & passager dans la ville & le Diocése. Saint Didier (*Desiderius*) fut fait Evêque l'an 629, après la mort de Rustique son frére aîné qui avoit été assassiné. Il mourut l'an 654, au païs des Albigeois lieu de sa naissance, à l'âge de 75 ans. Après la mort de Capuan qui avoit succédé à saint Didier, & qui avoit tenu le siége pendant 50 ans entiers, jusqu'à la fin du VII siécle, cette Eglise demeura plongée pendant cinquante autres années dans de grands désordres, sous les derniers Rois de la premiére race, & on ne connoit aucun de ses Evêques dans cet intervalle. Ce fut dans les commencemens du régne de Pepin, que pour réparer les maux qu'elle avoit soufferts & rétablir son ancienne discipline, S. Ambroise fut fait Evêque du lieu vers l'an 752, mais il se rebuta au bout de cinq ans & se retira. Les plus renommez des autres Evêques, sont Géraut, Hector, Guillaume Bertrand, François de Cardaillac, Géraut de Barras, Sicard de Montagu, Hugues Géraldi, Guillaume d'Arpajon, Jean de Castelnau, Louïs d'Albret & Dominique de Carréte Cardinaux, Pierre Bertrand, Antoine Ebrard de Saint-Sulpice, Pierre Habert, & Alain de Solminihac: ce dernier dont la mémoire est en bénédiction, y tint un Synode l'an 1639. Outre la cathédrale, il y a un grand nombre d'autres églises & de monastéres, avec un Collége de Jésuites, depuis l'an 1605. L'Evêque prend le titre de Baron & Comte de Cahors, & on y dit qu'il est en droit d'officier avec la botte & les éperons. Quelques Auteurs ont pris cette ville pour *l'Uxellodunum*, qui fut la derniére qui se défendit dans les Gaules contre César; mais bien qu'elle ait été dans le Quercy, il n'y a pas apparence que ce soit Cahors. La riviére du Lot sert aux Habitans pour diverses manufactures, & on la passe sur trois ponts de pierre. Cahors souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles. En 1562, les Huguenots, avec le secours des Ecoliers qui étudioient en Droit sous François Roaldès, grand Jurisconsulte, commencérent à y faire des prêches publiquement, après avoir fait venir de Montauban un Ministre nommé Dominique Cestat. Les Catholiques s'en formalisérent, & prirent les armes pour l'empêcher: ce qui ne se put faire sans que plusieurs y perdissent la vie. En 1580, le Roi Henri IV, qui n'étoit alors que Roi de Navarre, prit la ville après un siége de trois jours, & la mit au pillage. Cahors étoit alors une ville forte, tant par sa situation, que par les fortifications d'un château bâti sur un roc, qui a été détruit. * Ptolomée, *l.* 2. Pline, *l.* 4. *ch.* 19. Hauteserre ou Alteserra, *Histoire d'Aquit. l.* 1. *ch.* 5. De Thou, *l.* 31. Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes.* Papire Masson, *Descr. flum. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* François Roaldès, *Discours des choses mémorables de Cahors*, 1582. Guillaume de la Croix, *de Episc. Cadurc.*

C A I. C A J.

CAI, Royaume, *Cajanum Regnum*, province du Japon, dans l'isle de Niphon, & dans le païs de Quanto, entre le Royaume de Conzueo, au Septentrion, & celui de Surnuga au Midi.

* CAI, ville du Royaume de Cai dont il est parlé dans l'art. précédent. Elle se nomme aussi *Caia*. * Carduc.

CAIA, ville. *Voyez* CAI.

CAIA. *Voyez* le premier article de CAIUS.

CAJABO, Province de l'Isle Espagnole en Amérique, embrasse tout l'espace qui se trouve entre Cubaho & la riviére de Yaqua, & s'étend jusques aux Monts de Cibao, pleins de mines d'or, & où le fleuve de Nuba a sa source. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CAJADO (Henri) connu sous le nom d'HERMICUS CAJADUS, ou HERMIGO CAJADO, Poëte célébre, & Portugais de nation, vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1495. Un de ses oncles nommé Nonio Cajado lui persuada de passer en Italie, où la réputation d'Ange Politien l'appelloit depuis longtems. Ce fut là qu'il s'attacha à cet habile homme, & qu'il consulta les Savans qui étoient à Florence, à Ferrare & a Bologne. On publia a Bologne-la-Grasse en 1501, un Recueil de ses Poësies *in quarto*, sous ce titre, *Ecloga, Silva & Epigrammata.* Cajado étudia aussi en Droit, comme on le peut voir par ces vers, qu'il envoya à son oncle.

Legibus incumbo, Noni, tua jussa secutus:
Namque jubere potes, & pater & Dominus:
Ingenium, Musas, vitam tibi debeo; Cæsar
Non dare plura potest, non dare plura Deus.

On ne sait pas en quel tems il est mort. Erasme juge qu'il a été heureux dans ses Epigrammes, & Béroalde l'âiné témoigne que les vers de Cajado font voir qu'il avoit du génie, qu'ils ont de l'élégance, des ornemens recherchez, de l'agrément & du sel; que ses expressions sont véritablement Latines, ses pensées tout à fait poëtiques, & sa versification polie; enfin que ses Epigrammes sont fort reguliéres, qu'elles ont une fin aisée, & que la pointe en est juste & ingénieuse. Il est à remarquer que le Pape Alexandre VII en fit donner a Dom Nicolas Antonio un témoignage favorable, par le savant & vertueux Cardinal Bona; & que c'est a ce Pape que l'on a obligation de le voir inséré dans la Bibliothéque des Ecrivains d'Espagne. * Erasme, *in Ciceroniano.* François Beroalde, *in Resp. ad Texeir.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. tome* 1. *p.* 432. 433. M. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes modernes, tome* 4. *partie* 1. *p.* 69. *n.* 1232. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

CAJAN, Evêque de Jérusalem. *Cherchez* GAJAN.

* CAJANEBOURG, bourg défendu par une bonne citadelle. Il est dans la Cajanie dont il prend le nom, sur le lac d'Ula, vers les confins de la Laponie environ à 36 lieues du Golfe de Bothnie & à 80 de la ville de Cronebourg ou de Tavasthus vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAIANIDES, seconde Dynastie des anciens Rois de Perse, qui sont proprement ceux que les Grecs ont connus pour Rois de Perse. Pour ceux de la premiére Dynastie qui sont nommez Pischdadiens, ils doivent plutôt passer pour Rois des Babyloniens, des Assyriens, & des Médes, que des Perses, selon la connoissance que les Grecs nous en ont donnée.

Cette seconde Dynastie a tiré son nom de *Cai*, mot qui signifie dans l'ancienne langue Persienne nommée Péhélévienne, un grand Roi ou un Géant. Elle contient neuf Rois qui ont régné 734, selon le Lebtarik, & 938, selon le Tarikh Montekheb; de sorte qu'il faut pour remplir ce nombre d'années, compter nécessairement quelques uns de ces Rois parmi ceux des Médes & même des Assyriens. Voici la succession de ces Rois selon les Historiographes Persiens.

Le premier Roi & Fondateur de cette Dynastie est Caicobad.
Le second, Caikaus, fils de Caicobad.
Le troisiéme, Caikhosru, fils de Siavesch.
Le quatriéme, Lohorasp, fils d Orond Schab.
Le cinquiéme, Kischtasp, fils de Lohorasp.
Le sixiéme, Ardschir, dit Bahaman, fils d'Asfendiar.
Le septiéme, Homai, fils d'Ardschir Bahaman.
Le huitiéme, Darab ou Darius, fils de Bahaman.
Le neuviéme, Dara ou Darab, que nous appellons Darius second du nom, fils de Darab premier.

Celui-ci qui est le dernier des Caianiens ou Caianides, fut défait par Eskander Roumi, Alexandre le Grec, que nous appellons le Grand; lequel passe pour le dixiéme Roi de cette Dynastie, selon quelques Historiens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

Toute cette suite de Rois est fausse, & imaginée par les Arabes, qui n'ont eu aucune connoissance de l'Histoire ancienne. M. d'Herbelot ne devoit point y reconnôitre les Rois de Perse, dont les Grecs ont fait mention; mais dire seulement que tous les Arabes, avoient substitué cette liste de Rois à celle des anciens Rois de Perse. Tout ce qu'on lit des Princes de ces Dynasties dans les articles particuliers est faux, & ne mérite aucune créance. M. d'Herbelot n'a pas eu soin de les faire conformes à celui-ci.

CAJANIE (la) *Bothnia Orientalis, Cajania*, Province de Suéde, au païs de la Finlande, que l'on appelle autrement la Bothnie Orientale, a de long vint-quatre milles de Suéde, & de large près de quarante. Elle s'étend entre le Golfe de Bothnie qui est au Couchant, la Lapponie au Septentrion, & la Finlande propre au Levant & au Midi, & est séparée de la Bothnie Occidentale par le

Golfe de Bothnie. Ses lieux les plus considérables sont Wasa, Vlaborg, Carleri, & Cajanebourg.

CAJANIENS. *Voyez* CAINITES.

CAJANS, *Cherchez* CAINITES.

CAJAPHAS. *Cherchez* CAIPHE.

CAJAZZO & GAIAZZO, *Caïata*, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples dans la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Capoue. Elle est située près de la riviére de Vulturne, entre Capoue, Télése & Calvi. Cajazzo est aujourd'hui peu considérable; elle est pourtant ancienne. * Cicéron, César, Pomponius Méla, & Pline, en font mention. Cluvier. Léandre Alberti.

* CAIBARES & CÉNOPOLI, *Tanarum*, *Cereopolis*, *Cenopolis*, étoit autrefois une ville de la Laconie. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village de la Zaconie en Morée, situé sur la côte, près du Cap de Matapan. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAIBOCARAN. *Voyez* COIBOCARAN.

CAICHEU, ville de la Chine dans la Province de Xantung, près du Golfe du Cang, à quarante lieues de la ville de Cinan, du côté du Levant. On conjecture que ce pourroit être le *Cattigara* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAICOBAD, fils de *Zab*, fils de *Tahamasb*, fils de *Manugéher*, premier Roi de la seconde Dynastie de Perse, que l'on nomme des *Caianiens* ou *Caianides*. Ce Prince monta sur le thrône après la mort de Kersa Schaf, dernier Roi de la Dynastie nommée des *Pischdadiens*, tant par le droit qu'il prétendoit avoir à la Couronne, comme descendant de la lignée de Naudar, ou de Manugéher, que par le crédit de Zalzer, qui avoit toutes les forces de l'Etat entre ses mains. Il reconnut les obligations qu'il lui avoit, en faisant passer à Rostam son fils toutes les Charges qu'il avoit. Ce Héros de la Perse, se voyant à la tête des armées, les fit marcher aussi tôt contre Afrasiab Roi du Turquestan, qui s'étoit emparé d'une grande partie de la Perse, aprés la mort de Naudar. Il lui livra plusieurs combats, & l'obligea enfin à demander la paix; & chassé pour une seconde fois de la Perse, il fut contraint de se retirer en son païs, au delà du fleuve Gihon. Caicobad régna 120 ans, si on en veut croire les anciens Historiens de Perse, qui disent aussi qu'il vivoit du tems du Prophéte Samuel, & qu'il apprit de lui la connoissance du vrai Dieu, qu'il adora, & qu'il fit adorer à ses Sujets. Ce fut lui qui établit les décimes, & ordonna que les chemins fussent marquez de quatre mille en quatre mille pas, ce que les Grecs & les Latins ont appellez *Parasanges*. Il choisit aussi la ville d'Ispahan, dans l'Iraque Persienne pour en faire sa capitale, y fit son séjour ordinaire, & y fut enterré après sa mort. * Lebtarikh. Khondémir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAICOBAD *Alaeddin*, fils de *Cai Khosru*, fut le dixiéme Sultan de la Dynastie des Selgiucides de Rum ou de Natolie. Il succéda à son frére *Caikaus*, qui mourut sans enfans l'an de l'Hégire 616, de J. C. 1219. Il fit la guerre au Roi des Khouarezmiens, conjointement avec le Sultan d'Egypte & de Syrie, & ils remportérent des avantages considérables sur lui. Peu après il envoya des Ambassadeurs à Octai Khan, qui avoit succédé aux Etats de Genghiskhan son pére. Ils en furent bien reçus, il loua la prudence de leur Maître, & répondit gravement à leurs complimens, que si Caicobad venoit à sa Cour, il lui en donneroit une des principales charges, & le laisseroit jouïr des revenus de ses Etats. Le Sultan bien surpris d'entendre parler ce Mogol d'un ton si fier, dissimula son ressentiment, & songea seulement à se prévaloir de la bienveillance que ce Prince lui témoignoit. Pour cet effet il entreprit dès l'an 630 de l'Hégire, de Jesus Christ 1232, de rompre avec Malek al Aschraf & Malek al Kamel, Princes de la Dynastie des Ajubites ou Jobites, c'est à dire, de la Maison de Saladin, qui régnoient en Egypte, en Syrie & en Mésopotamie. Il prit sur le premier les villes d'Akhlat & de Sarmaraï, & sur le second celle de Roha ou Edesse. Il n'épargna dans cette derniére ni les Chrétiens, ni les Mahométans, il pilla les églises, & ruina tout le plat-païs. Les villes de Harran, de Racca, & de Bir se rendirent aussi à lui; mais enfin pressé d'un côté par les Mogols, & de l'autre par les Jobites, il fut obligé, après avoir fait un très-grand butin, de retirer ses troupes de leurs Etats, pour veiller à la conservation des siens. Ce Prince, de retour chez lui, plein de gloire, après avoir étendu bien loin son nom & ses conquêtes, & rétabli la réputation du grand nom des Selgiucides, que les enfans de Kilige avoient un peu flétri par leur division, mourut au milieu des siens, l'an de l'Hégire 634, selon Ben Schonab, qui met le commencement de son régne l'an 616; ou l'an 636, selon Khondémir, qui fixe ce commencement en l'année 610, & qui par conséquent lui donne 26 ans de régne. Ce dernier Auteur dit que ce Prince fut empoisonné par l'ordre de Cai Khosru son fils, qu'il avoit déclaré son héritier, & qui effectivement lui succéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAICOBAD, fils de Faramorz, neveu de Gaiatheddin Massud, est le dernier Sultan de la Dynastie des Selgiucides, qui ont régné dans la Natolie. Il avoit succédé à son oncle, qui mourut l'an 687 de l'Hégire, de J. C. 1288, sous l'autorité de Gazan Khan Empereur des Mogols; mais s'étant revolté contre ce Prince, les Tartares envahirent ses Etats, & lui ôtérent la vie, éteignant ainsi en sa personne la famille & la Dynastie des Selgiucides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CAICOL, *Caicolus Mons*, anciennement *Aba*, *Abus*, *Capotes*, montagne de la Turquie en Asie. Elle est dans la Turcomanie & n'est considérable que parce que l'Euphrate y prend sa source. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAICOS (Les) est une petite isle de la Mer du Nord qu'on met au nombre des Lucayes. Elle est entre celle de Majagnane, (appellée Majaguana par M. Delisle) & celle de S. Domingo, environ à douze lieues de la premiére & à trente-cinq de la derniére. Cette isle avec trois ou quatre autres aussi petites, ne sont remarquées qu'à cause des bancs de sable qui les environnent. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAIDU KHAN, fils de *Dutumnám* & de *Menulun*, septiéme ayeul de *Genghizkhan*, fut Empereur des Mogols, ayant échappé seul à la furie des peuples nommez *Gialair*, qui firent mourir huit de ses fréres avec la Reine leur mére. La cause de ce cruel massacre fut le refus qu'avoit fait Menulun aux Gialair, de labourer & de cultiver les terres de ses Etats. Caidu Khan ayant imploré le secours des peuples de Gia & de Magin (ce sont les Chinois) contre les Gialair, leur fit longtems la guerre & les réduisit enfin a lui donner satisfaction. Les Gialair, par la médiation des Chinois, lui livrérent entre les mains 70 des principaux auteurs du crime, qui furent punis de mort, pour expier celui de toute la nation. Caidu, après cette guerre intestine, régna paisiblement sur tous les Mogols, & eut trois enfans nommez *Baisancor*, *Giucalenghin*, & *Giurmaghin*. Le premier lui succéda dans l'Empire, les deux autres devinrent Princes & Chefs de deux grandes Tribus, renommées parmi les Mogols, & connues sous les noms de *Tahiut* & de *Sahiut*. * Mircond. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIEM-ADAM ou CAIM-ADAM, vint-quatriéme Calife, ou Successeur de Mahomet, régna après Ozmen, qui mourut en l'an 873 de J. C. & 260 de l'Hegire. Il eut de grandes guerres contre les Perses & contre les Grecs, qui implorérent le secours des Turcs, & leur donnérent entrée dans l'Empire Mahométan; mais il réduisit ces Rebelles, & après avoir desolé leurs provinces, il tourna ses forces contre l'Empereur de Constantinople. Nicéphore Phocas, depuis Empereur, & pour lors Général des Romains, le vainquit, & lui prit la ville de Beroe.

Marmol est tombé ici dans un nombre infini de contradictions grossiéres. Ce Caiem-Adam, selon sa supputation, auroit regne au moins 80 ans; car Nicéphore Phocas ne parvint à l'Empire qu'en l'an 963 de J. C. L'Histoire des Califes est absolument contraire à cette longue durée de régne. Le Caiem-Adam de Marmol, est sans doute Cahir Mahometh, ou Caher Billah qui ne regna que six ans selon les uns, ou 18 mois selon les autres; & qui mourut l'an de l'hégire 322, & de J. C. 935. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 1. Elmacin. Abulfarage.

CAIEM ou CAIM BEM-RILLAH ou BIAMRILLA, Calife de Carvan en Barbarie, fut l'un de ces Gouverneurs particuliers qui s'aggrandirent aux dépens des Califes, & qui causérent une espéce d'anarchie dans l'Empire des Musulmans, vers l'an 325 de l'Hégire, & de J. C. 936. Avec l'aide des Arabes, il se rendit maître en peu de tems de l'Afrique orientale; d'où passant vers l'occident, il ravagea plusieurs provinces du Royaume de Fez. Ensuite, par la valeur d'un Capitaine Esclavon, il conquit toute la Barbarie, la Numidie, & la Lybie, où est maintenant le Biledulgérid; & amassant de grandes richesses dans Carvan, il devint le plus puissant Prince qui eût encore régné en Afrique, avant le X siécle. Il aspira ensuite à de plus hauts desseins, & envoya l'Esclavon à la conquête de l'Egypte & de la Syrie. Ce brave Capitaine ayant pris le Caire, y fit une nouvelle enceinte de bonnes fortifications, & y attira le Calife Caiem, qui s'y vint mettre en possession de tous les thrésors de l'Egypte; mais comme il méditoit le siége de Babylone en Syrie, il apprit qu'Abulhagex, Gouverneur de Carvan, avoit fait soulever tout le païs en son absence, & avoit dépêché vers le Calife Elvir, pour le reconnoître. Cette nouvelle rompit l'entreprise de Babylone, & fit résoudre Caiem à permettre aux Arabes l'entrée dans l'Afrique, qui leur avoit été fermée par ses prédécesseurs. Il fit publier par toute l'Arabie une permission pour toutes sortes de personnes, de passer en Afrique avec train & équipage, moyennant un ducat par tête à la sortie d'Egypte, où l'on fourniroit des vivres pour le voyage, pourvu qu'on jurât de faire la guerre à Abulhagex. Cela ne fut pas plutôt publié, que trois grandes lignées d'Arabes qui erroient dans leur païs, se mirent en chemin au nombre de plus d'un million de personnes, entre lesquels il y avoit cinquante mille combattans. Etant entrez dans la Barbarie, ils passérent jusques à Carvan, où ils prirent Abulhagex, & le firent mourir d'une maniére cruelle. La ville fut détruite l'an 1001. Les Arabes victorieux partagérent entre eux le païs, & reconnurent Caiem pour Calife, lequel demeura en Egypte, où ses successeurs régnérent après lui, l'espace d'environ 160 ans. * Elmacin. Abulfarage. Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

CAIEM-BEMRILLAH, vint-sixiéme Calife des Abbassides, étoit fils de Cader Billah, à qui il succéda l'an de l'hégire 422, de Jesus-Christ 1030. L'an 447 de l'hégire, Rais al Russa, Visir du Calife Caiem, ayant eu de grands differents avec Bessassiri, un des principaux Chefs de l'armée des Sultans de la race de Bujab, qui gouvernoit pour lors le Califat, Bessassiri fut obligé de sortir de Bagdet, & de se mettre sous la protection de Mostanser, Calife d'Egypte. Ce Prince lui donna des troupes, avec lesquelles il vint piller & saccager tous les environs de Bagdet; ce qui obligea le Calife Caiem d'appeller à son secours Togrul Beg le Selgiucide, dont la puissance s'étoit établie depuis peu dans le Khorassan. Ce Sultan vint avec une grosse armée de Turcs, & entra dans Bagdet, où il rendit au Calife tous les honneurs qui étoient dûs à sa dignité; mais le peuple s'étant soulevé peu de tems après contre les Turcs qui commettoient des insolences & les ayant chargez à coups de pierres, Togrul Beg fit piller la ville. La sédition étant appaisée, & le Sultan Malek al Rahim, Généralissime des armées du Calife, s'étant rendu près de Togrul Beg sur sa bonne foi, celui-ci le fit mettre en prison; & en lui finit la Dynastie des Sultans Buides, qui avoit duré 127 ans. Après diverses révolutions, le Calife Caiem déclara son fils Abdallah pour successeur au Califat, & le surnomma Moctadi. Il fut tout a fait sous la dépendance de Togrul Beg, ou de son fils Malek Schah, les douze derniéres années de sa vie; & il mourut l'an 467 de l'hégire, de Jesus-Christ 1074. Son régne fut de 44 ans & de huit mois. Il eut la réputation d'un Prince sage, & il cultiva les Belles Lettres & la Poësie. * Khondémir. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIEM-BEMRILLAH, fils de Mahadi, fut second Calife des Fatimites en Afrique, & lui succéda l'an de l'hégire 322, de

de Jesus-Christ 933. Abu-Jézid son Chancelier, qui étoit fort puissant, se revolta contre lui, & ayant formé un gros parti, l'obligea de se renfermer dans le château de Mahadie. Il y fut assiégé pendant quelque tems, & sa mort seule, qui arriva l'an 534 de l'hegire, le mit en pleine liberté. Son fils Al Mansur Ismail, qu'il avoit déclaré son successeur, le vengea de l'affront qu'Abu-Jézid lui avoit fait souffrir. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIEM-BEMRILLAH, (Abulbaca Hamzah) fils d'Al Motavakel, fut le quatorziéme Calife de la race des Abbassides en Egypte. Il succéda à son frére Mostacfi l'an 855 de l'hégire, 1451 de Jesus-Christ; & il fut dépossédé l'an 859 par Malek al Aschraf Inal, douziéme Sultan de la Dynastie des Mamelucs Circassiens. Voici comment. Le Sultan ayant ce Calife pour suspect, le fit venir en sa presence pour lui reprocher son ambition; car on l'accusoit d'avoir affecté la souveraineté dans le temporel, au préjudice du Sultan. Caiem craignant que ce Prince ne le privât de sa dignité, lui dit brusquement, *Je m'abdique moi-même du Califat; mais en même tems je vous déclare déchu de la qualité de Sultan.* Le Calife n'eut pas plutôt prononcé ces paroles, que sa demission fut acceptée; & en même tems on lui déclara, que s'étant dépouillé le premier de son autorité, il ne pouvoit plus l'exercer sur la personne du Sultan. Il fut relégué à Alexandrie, & il y demeura jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 863 de l'hegire, & 1458 de J. C. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIENNE, Isle de la Guiane, sur la côte de la Mer du Nord dans l'Amérique méridionale, regarde au midi l'embouchûre de la riviére de Caienne, qui coule entre le païs des Caribes, & celui des Galibis. Cette Isle a environ sept lieues de longueur, trois de largeur, & 18 ou 20 de circuit. Elle forme quelques caps ou promontoires, dont les plus remarquables sont ceux de Fort-Louis, de Séperou & de Mahuri. On y voit quantité de belles prairies, que les Sauvages appellent *Savanes*. Les principales habitations de l'isle sont de Mahuri, d'Armine, du Bourg, & de Mashouri, sans y comprendre celles des Sauvages. L'air y est tempéré, quoique l'isle ne soit qu'à quatre degrez de la ligne équinoctiale du côté du nord, & cette proximité est cause que les jours y sont égaux aux nuits. Les bois y sont pleins de gibier, & les rivieres de poisson. Le principal trafic du païs consiste en tabac. Les François en sont les maîtres, & y ont bâti le Fort-Louïs, dans l'habitation du Bourg, qui est ainsi nommé, parce qu'il n'est point fermé de murailles, & qu'il n'est composé que de deux cens cases ou maisons, qui forment deux rues. Le Fort-Louïs a été appellé de ce nom, parce qu'il fut bâti par les ordres du feu Roi Louis XIII. Il est situé sur une hauteur, & ses batteries sont toûjours en état de faire feu sur le bourg, & sur la mer. Le port a un fort bon ancrage; & l'entrée en est défendue par quatre grosses piéces de canon. Les François s'y étoient établis les premiers en 1625; mais ils ont été contraints plusieurs fois de se retirer. Après y être retournez en 1640, ils s'en retirérent en 1645, faute de secours. Les Hollandois s'y établirent vers l'année 1656, & y restérent jusqu'en 1664, qu'ils en furent chassez par les Sieurs de Tracy & de la Barre. Les François s'étant encore mis en possession de cette isle, l'abandonnérent en 1676 aux Hollandois, qui en furent chassez en 1677 par Monsieur d'Etrées Vice-Amiral. Les Sauvages de cette isle sont tous bien proportionnez. Les hommes n'ont point de barbe, excepté les plus vieux qui la laissent croître fort claire. Ils vont tous nuds tant hommes que femmes, n'ayant rien sur eux qu'un morceau de linge qu'ils nomment *Camisa*. Ils vivent sans Religion, n'ayant aucun terme pour désigner la Divinité. Il invoquent le Démon & le consultent pour savoir le succès de leurs entreprises. Ils l'appellent l'*Iroucan*, & en sont souvent battus. Ces peuples croyent l'immortalité de l'ame, & on leur entend dire qu'après qu'ils sont morts ils vont là-haut. Quand quelqu'un d'eux est malade, les Piaves ou leurs Médecins vont à sa case, où ils évoquent le Démon dans un lieu secret, lui demandant pourquoi il n'a pas envoyé cette maladie plutôt à leurs ennemis & ce qu'ils doivent faire pour la guérir. * De Laët, *Histoire du Nouveau Monde. Rélation de la riviére des Amazones.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CAIENS. *Voyez* CAINITES.

CAIER-BEY, Bassa ou Gouverneur d'Alep & de Comagéne, pour se venger de l'empoisonnement de son frére, trahit son Prince Campson, Soudan d'Egypte, & l'engagea malicieusement dans une guerre avec Sélim Empereur des Turcs. Comme il étoit Général des armées du Soudan, il tourna ses armes contre son Maître, & fut cause de la défaite de ses troupes, & de sa mort le 24 d'août l'an 1516. Cette victoire ouvrit à Sélim les portes de toutes les places de la Syrie; & depuis ce tems-là, l'Egypte obéït aux Turcs, avec lesquels Caier-Bey, & quelques autres des principaux Mammelucs se joignirent, sans néanmoins avoir eu aucun pouvoir, que fort limité. * Davity.

CAIERNITTES, petites Isles situées proche de la côte occidentale de l'isle Espagnole. On va à ces isles pour y pêcher des tortues, parce qu'il y en a beaucoup, & de fort grosses. Une de ces tortues peut fournir plus de deux cens livres de viande sans compter la graisse, que l'on fond, & dont les Habitans François & Espagnols se servent pour assaisonner des légumes. Il y en a qui fournissent plus de trente pintes d'huile: la chair en est de fort bon goût, & assez nourrissante; & les Avanturiers en font des régals. On prend ces tortues avec des rets, que les Insulaires nomment *folbes*; qu'ils tendent sur les fonds d'herbes où elles paissent ordinairement, ou avec des harpons & bâtons armez au bout d'un fer pointu, qu'ils leur lancent sur le dos; ou bien en les renversant lors qu'elles viennent à terre pour pondre: ce qu'ils font en posant un bâton sur le sable par où la tortue doit passer, & quand elle à les deux pattes de devant passées par dessus ce bâton, ils le levent & jettent à la renverse la tortue qui ne peut plus se relever. Lors que la tortue est prise; ils la frappent avec le manche d'un couteau sur le nez qui est au dessus du bec, en forme de deux petits trous, par où elle prend l'air, ce qui la fait saigner en abondance; & elle meurt bien-tôt après. Il faut nécessairement la blesser en cet endroit; car si on la frappoit sur la tête ou ailleurs, on ne pourroit pas l'assommer même avec un levier. * Witflet, *des Indes Occidentales.* Oexmelin, *Histoire des Indes.*

CAIET ou CAYET (Pierre Victor Palma) né à Montrichard en Touraine, d'une famille pauvre de la Religion Réformée, fut entretenu dans ses etudes d'Humanitez par un Gentilhomme du païs. Comme il y réüssit, ceux de cette Religion le firent étudier en Théologie; & ensuite lui donnérent le titre de Ministre, & l'établirent d'abord à Poitiers vers l'an 1582: il le fut ensuite à Montreuil-Bonnin. Caïet quitta bien-tôt son eglise, se mit à la suite de la Cour, & fut placé en qualité de Ministre auprès de la Princesse Catherine, sœur du Roi de Navarre Henri IV, depuis Roi de France; mais environ deux ans après la conversion de ce Prince, comme il fut soupçonné de s'adonner aux sciences curieuses, il fut accusé de Magie & d'avoir fait un livre infame, & fut deposé pour ce sujet dans un Synode: peut être parce que les Ministres prévoyoient qu'il etoit disposé à se faire Catholique. En effet il fit son abjuration solemnellement à Paris l'an 1595, & en reçut un Bref de congratulation du Pape Clement VIII, daté du 20 mars 1596. Il se retira ensuite au Collége de Navarre, où il se mit en etat d'être reçu Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. Il reçut l'Ordre de la Prêtrise, & le bonnet de Docteur en l'année 1600, & fut nommé Professeur Royal en Langue Hébraïque. Il mourut le 22 juillet 1610, & fut enterré dans l'eglise de saint Victor, où il avoit élu sa sépulture.

Il a composé plusieurs livres de Controverse contre les Réformez. Dès qu'il fut sorti de leur communion, il publia les motifs de sa converhon dans un livre, auquel le Ministre Rotan fit une reponse en 1596. Caïet publia la même année une Remontrance Chrétienne à Messieurs de la Noblesse de France qui ne sont point Catholiques; un Traité de l'Eucharistie; la Vraye Intelligence du Sacrifice de la Messe; Un Avertissement sur les points de la Religion, pour en composer les différens. En 1597, il donna un Traité de la condamnation de Calvin par lui même; un Traité de l'Eglise & de la succession directe & légitime des Pasteurs. Il eut en 1602 une conférence avec le Ministre du Moulin, & publia trois Ecrits sur leur dispute, avec un autre Ecrit contre du Moulin sur le Purgatoire. Il fit enfin en 1603, un Traité sur le Sacrifice de la Messe. Après avoir été Controversiste, il travailla à l'Histoire de son tems. Il avoit deja fait en 1598, une Rélation de la guerre entre les Turcs & les Chrétiens de Hongrie depuis 1597, jusqu'au printems 1598. En 1608, il publia sa Chronologie Septénaire depuis la paix qui se fit à Vervins l'an 1598, jusqu'en 1604. Cet Ouvrage fut si estimé, que quelques-uns des plus grands Seigneurs de la Cour l'obligerent d'ajoûter à son Histoire de la paix, celle de la guerre que le Roi Henri IV avoit faite pendant neuf ans, depuis son avénement à la Couronne en 1589, jusqu'à la paix de Vervins: c'est ce qu'il fit dans les trois tomes de sa Chronologie Novennaire, qui fut imprimée à Paris en 1601, & dans laquelle, avant que d'en venir au régne de Henri IV, il fait un abrégé de ce qui se passa de plus considérable pendant la Ligue jusqu'à la mort de Henri III. Il a composé encore deux autres livres, dont l'un a pour titre, *Consilium pium de componendo Religionis dissidio*; & l'autre, *Remède aux dissolutions publiques*, présenté à Messieurs du Parlement. Il a aussi fait en Latin une Instruction des quatre principales Langues Orientales, imprimée à Paris en 1596. * J. de Toulouse, *Antiquit. Abbat. S. Victor.* Maimbourg, *dans l'Avertissement de l'Histoire de la Ligue.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, XVII siécle, tome* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

CAJÉTAN, Maison qui a donné à l'Eglise un Pape, dit Boniface VIII, & plusieurs Cardinaux, est originaire d'Espagne selon quelques Auteurs, d'où elle vint s'établir à Cajette en Italie, & prit le nom de Cajétan comme l'assûrent les mêmes Auteurs. Quoi qu'il en soit, l'on rapporte ici la postérité de cette Maison depuis MATTHIAS, qui suit.

1. MATTHIAS Cajétan, commandoit les armées de Mainfroy Roi de Sicile, & fut pére 1. de LOFFROY, qui suit; 2. de *Pierre*, Evêque de Sora, puis de Todi & d'Anagnie en 1226; & 3. d'*Adinulphe* Cajétan, Podestat de Viterbe, qui fut pére de *Jacques* Cajétan, qui eut pour fils *Benoît* Cajétan, qui fut créé Cardinal par le Pape Célestin V, en 1294, & mourut le onziéme octobre 1296.

2. LOFFROY, LUITFROY ou GÉOFROY Cajétan, Chevalier, vivoit en 1255. Il épousa *N.* . . . de la famille des Comtes de Ségni, & niéce du Pape Alexandre IV, dont il eut 1. LOFFROY 2. qui suit; & 2. *Benoît* Cajétan qui fut Pape sous le nom de Boniface VIII. *Voyez* BONIFACE VIII.

3. LOFFROY Cajétan, II. du nom, Comte de Caserte, Seigneur de Sermonette, &c. épousa *N.* . . . dont il eut 1. PIERRE, qui suit; & 2. *François* Cajétan, qui fut nommé Cardinal par son oncle en 1295, & mourut en mai 1312.

4. PIERRE Cajétan, Comte de Caserte, Seigneur de Sermonette, &c. épousa *Jeanne* de Ceccano, veuve de *Guillaume* Bendardi, & fille de *Landolfe* de Ceccano, Seigneur de Calvi, dont il eut, 1. LOFFROY III. qui suit; & 2. BENOÎT Cajétan, Comte Palatin, qui épousa 1. *Jeanne* des Ursins: 2. *Hilaire* de Sus, qui étoit déja veuve de trois maris: 3. *Philippe* de Glanville, Comtesse de S. Angéle. Du premier lit vinrent, BONIFACE qui suit; *François*; *Lucréce*, mariée à *Ernaud* Monaldeschi, Seigneur d'Orviette; & *Françoise* Cajétan, alliée à *Robert* de Capoue. BONIFACE Cajétan, Comte Palatin, épousa *Empériéze*, fille de *Matthieu* Ceccano, dont il eut BONIFACE Cajétan, Comte Palatin, qui épousa *Marie* Conti, dont la postérité finit à la troisiéme génération.

5. LOFFROY Cajétan, III. du nom, Comte de Fondi, épousa 1. *Marguerite*, Comtesse Palatine de la Maison d'Aldobrandescha, qu'il répudia: 2. *Jeanne* d'Aquila, fille & héritiére de *Ricard*, Comte de Fondi: 3. *Catherine* de Ratta, fille de *Déque*, Comte de Montorio & de Caserte. Du second mariage sortit 1. NICOLAS, qui suit; & du troisiéme vinrent 2. *Jacques*, qui laissa postérité;

rité ; 3. *Jean*, Consul Romain, & 4. *Charles* Cajétan Châtelain de Mole.

6. NICOLAS Cajétan, Comte de Fondi, Grand Chambellan du Royaume de Naples, épousa 1. *Jeanne* des Ursins : 2. *Violante* Ratta, sœur de *Catherine* sa belle-mére, & fut pére 1. d'HONORÉ, qui suit ; 2. de JACQUES, qui continua la postérité *rapportée après celle de son frére aîné* ; & 3. *François* Cajétan, Châtelain de Mole.

7. HONORÉ Cajétan, Comte de Fondi, Seigneur de Sermonette, mourut en 1401. Il épousa *Catherine* de Baux, fille de *Bertrand*, Comte d'Andric & de Montescagieso, dont il eut 1. *Christophle*, mort peu après son pére, sans avoir été marié ; & 2. *Jeannette* Cajétan, Comtesse de Fondi, alliée à *Balthasar*, Duc de Brunswick, dont elle n'eut point d'enfans.

7. JACQUES Cajétan fils puîné de NICOLAS, fut Comte de Fondi, &c. & épousa *Suéve* de S. Sévérin, veuve de *Henri* de Léonesse, & fille de *Robert*, Comte de Carrigliano, dont il eut 1. CHRISTOPHLE, qui suit ; 2. JACQUES, qui a fait *la branche de* SERMONETTE *rapportée cy-après* ; 3. *Antoine*, créé Cardinal en 1402, mort le onziéme janvier 1412 ; 4. *Roger* ; 5. *Colette* ; 6. *Jeannelle*, mariée à *Charles* de Artus, Comte de Sainte-Agathe, & *Angéle* Cajétan, alliée à *Jean* Tomacelli, neveu du Pape Boniface IX.

8. CHRISTOPHLE Cajétan, Comte de Fondi, &c. Grand Protonotaire du Royaume de Naples, épousa 1. *Isabelle* de Piczutis, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Jeannelle* de Furno, dont il eut 1. HONORÉ II, qui suit ; 2. *Gaspard Jacques*, qui fit *la branche des Seigneurs de* LONGANO ; 3. *Nicolas* mort sans enfans de *Catherine* Colonne ; 4. *Jourdain*, Archevêque de Capoue en 1447, puis Patriarche d'Antioche, mort le 13 octobre 1496 ; 5. *Melchior*, Seigneur de Campello ; & 6. ALFONSE Cajétan, Seigneur de Télése, qui étoit le second fils, lequel épousa N. . . . dont il eut JEAN-BAPTISTE qui suit ; & *Honorée* Cajétan, mariée à *Hector* Burgarelli, Seigneur de Vico. JEAN-BAPTISTE Cajétan, Seigneur de Télése, épousa *Couelle* Caraffe, dont il eut, *Alfonse*, mort sans alliance ; & *Hippolyte* Cajétan, mariée 1. à *Vincent* Giudice : 2. à *Jacques* Gargano.

9. HONORÉ Cajétan, II. du nom, Comte de Fondi, de Trajetto & de Morcone, Grand Protonotaire du Royaume de Naples, mourut en 1489. Il épousa 1. *Françoise* de Capoue, fille de *Fabrice*, Comte de Molise : 2. *Catherine* Pignatelli dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme, furent 1. BALTHASAR qui suit ; 2. PIERRE-BÉRARDIN, qui fit *la branche des Comtes de* MORCONE *&* *de* FONDI, *Ducs de Trajetto, mentionnée cy-après* ; 3. ANTOINE, qui fit *celle des Seigneurs de* S. MARCO, *aussi rapportée cy-après* ; 4. *Jeannelle*, mariée 1. à *Jean* Cantelmi, Comte de Popoli ; 5. *Catherine*, alliée à *Charles* de Sangro, Seigneur de Torre Maggiore ; 6. *Lucréce*, qui épousa *Henri* Pandone, Comte de Vénasco ; & 7. *Suéve* Cajétan, femme de *Balthasar* Spinelli.

10. BALTHASAR Cajétan, Comte de Trajetto, mourut avant son pére, ayant eu d'*Antonelle* Caraccioli sa femme, fille de *Jean*, Prince de Capoue, 1. *Jeannelle*, mariée à *Jérôme* de S. Sévérin, Prince de Capoue ; & 2. *Laure* Cajétan, alliée à *Antoine* de Guévara, Comte de Potenza.

COMTES DE MORCONE ET DE FONDI, DUCS DE Trajetto.

10. PIERRE BÉRARDIN Cajétan, second fils d'HONORÉ, II. du nom, Comte de Fondi, fut Comte de Morcone, Grand Protonotaire du Royaume de Naples, & mourut en mars 1487. Il épousa *Constance* des Ursins, fille de *Robert*, Grand Connétable du Royaume de Naples, dont il eut 1. HONORÉ III, qui suit ; & 2. *Jean-Marie* Cajétan, Comte de Morcone, qui de *Constance* Pignatelli, fille d'*Hector*, Duc de Monteléon, eut pour enfans, *Victoire*, Comtesse de Morcone, mariée à *Scipion* Caraffe, fils du Prince de Stigliano ; & *Hiéronyme* Cajétan, alliée à *Balthasar* Aquaviva, Marquis de Bellante.

11. HONORÉ Cajétan, III. du nom, Comte de Fondi, fut créé Duc de Trajetto en 1492, Prince d'Altamire en 1507, & mourut après l'an 1528. Il épousa *Lucréce* d'Arragon, fille *naturelle d'Alfonse*, Duc de Calabre, puis Roi de Naples, dont il eut 1. *Frédéric*, qui eut la tête tranchée en 1528, pour cause de rebellion, ayant eu de *Catherine* de S. Sévérin, fille de *Bernardin*, Prince de Bisignano, *Béatrix* Cajétan, mariée à *Jean-Jourdain* de Aréna ; 2. LOUÏS qui suit ; 3. *Nicolas* ; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Jean*, Duc de Ferrandine ; 2. A *Jean Bérardin* Aquaviva, Duc de Nardo ; 5, *Porcia*, alliée à *Dioméde* Caraffe, Duc de Madalone ; 6. *Béatrix*, qui épousa *Camille* Cajétan, Duc de Sermonette ; & 7. *Ferdinand* Cajétan, Seigneur de Grottola, qui de *Cassandre* de Capoue, sœur de *Vincent*, Duc de Termoli, eut pour enfans *Jean*, Seigneur de Grottola, mort sans laisser de postérité de *Catherine* de Cardines, fille de *Léonard*, des Marquis de Laino ; & *Victoire* Cajétan, mariée à *Antoine* Caraffe Duc de Laurino.

12. LOUÏS Cajétan d'Arragon, mourut avant son pére, laissant de *Lucréce*, fille de *Louis* de Montalte, SCIPION, qui suit.

13. SCIPION Cajétan d'Arragon, Duc de Trajetto, laissa de *Camille* Zurla, 1. LOUÏS, qui suit ; 2. ALFONSE, qui a fait *la branche des Ducs de* LAURENZANO, *rapportée cy-après* ; & 3. *Cassandre* Cajétan, mariée à *Scipion* de Moccia.

14. LOUÏS Cajétan d'Arragon, II. du nom, Duc titulaire de Trajetto, Seigneur de Montepéloso, &c. épousa 1. *Lucréce* des Ursins, fille de *Raymond*, Comte de Pacentro : 2. *Cornélie* Caraffe, fille de *Fabio*, Seigneur de S. Maur. Du premier mariage sortit 1. *Scipion*, II. du nom, Duc de Trajetto, mort sans laisser d'enfans de *Hiéronyme* Bozzato : & du second vint, 2. *Camille* Cajétan, mariée à *Philippe* Cajétan, Duc de Sermonette.

DUCS DE LAURENZANO.

14. ALFONSE Cajétan, second fils de SCIPION, Duc de Trajetto, fut Duc de Laurenzano. Il épousa 1. *Julie* de Rogeriis, Baronne de Laurenzano : 2. *Camille* Revertera, des Duc de Salendre, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. FRANÇOIS, qui suit ; 2. *Louïs*, Jésuite 3. *Ferdinand* ; 4. *Frédéric*, Chevalier de Malthe ; & 5. *Camille* Cajétan, mariée à *Joseph* Cantelmi, Duc de Popoli.

15. FRANÇOIS Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, &c. épousa *Diane* de Capoue, dont il eut 1. ALFONSE, qui suit ; 2. *Charles*, Seigneur d'Avignano, mort en 1688 ; 3. *Louïs*, Colonel, tué à l'armée ; 4. *Jean*, Théatin ; 5. *Joseph*, Clerc de chambre ; & 6. *Julie* Cajétan, mariée à *Placide* de Sangro, Prince de S. Sévéro.

16. ALFONSE Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, mourut en Catalogne en 1645. Il épousa *Hippolyte* Caraffe, veuve de *Ferdinand* Caraccioli, Duc d'Airole, & fille d'*Antoine* Caraffe, Duc d'Andrie, dont il eut, 1. *François*, mort enfant ; 2. *François*, Duc de Laurenzano, mort à la fleur de son âge ; 3. ANTOINE, qui suit ; 4. *Joseph*, Chevalier de Malthe, puis Archevêque de Néocésarée, Nonce à Florence, Patriarche d'Alexandrie, Clerc de Chambre sous le Pape Innocent XII ; 5. *Françoise-Julie*, Religieuse ; & 6. *Diane* Cajétan, mariée à *Joseph* Cantelmi, Duc de Popoli.

17. ANTOINE Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, &c. épousa *Cécile* Aquaviva d'Arragon, fille de *François*, Duc d'Atri ; dont il eut, 1. NICOLAS, qui suit ; 2. *François*, Capitaine ; 3. *Dominique*, Capitaine & Conseiller de guerre du Roi d'Espagne ; 4. *Louis*, Capitaine de cavalerie en Espagne ; 5. *Thomas*, Capitaine de cavalerie en Flandre ; 6. 7. 8. 9. *Hippolyte*, *Thérése*, *Diane*, & *Anne* Cajétan, Religieuses.

18. NICOLAS Cajétan d'Arragon, Duc de Laurenzano, a épousé *Aurore* dé S. Sévérin, veuve de *Jérôme* Aquaviva, Comte de Conversano, & fille de *Charles* de S. Sévérin, Prince de Bisignano, dont il eut 1. PASCAL, qui suit ; 2. *François-Marie* ; & 3. *Cécile* Cajetan.

19. PASCAL Cajétan d'Arragon, Comte d'Alise.

SEIGNEURS DE S. MARCO.

10. ANTOINE Cajétan, troisiéme fils d'HONORÉ, II. du nom, Comte de Fondi, épousa *Médie* de S. Acapit, Dame de S. Marco de Licatola, dont il eut, 1. *César* Seigneur de S. Marco, mort sans alliance en 1511 ; 2. SÉBASTIEN, qui suit ; & 3. *Lucréce* Cajétan, mariée à *Philippe* Caraccioli, Seigneur de Monte-Folcione.

11. SÉBASTIEN Cajétan, Seigneur de S. Marco, épousa *Catherine*, fille de *Jean-François* Sangro, dont il eut JEAN-ANTOINE, qui suit.

12. JEAN-ANTOINE Cajétan, eut de N. . . . sa femme, MARC-ANTOINE, qui suit.

13. MARC-ANTOINE Cajétan, Seigneur de S. Marco épousa N. . . . Storente, dont il eut 1. *Prosper*, Seigneur de S. Marco ; mort sans alliance ; 2. JEAN-BAPTISTE, qui suit ; & 3. *Victoire* Cajétan, mariée à *Fabrice* de Rocco.

14. JEAN-BAPTISTE Cajétan, Seigneur de S. Marco, épousa N. . . . Palma, fille de N. . . . Duc de Santelia, dont il eut 1. *Violante*, Dame de S. Marco, allié à *Pompée* Pignatelli, Marquis de Paglietta ; & 2. *Jeanne* Cajétan, alliée à *Hercule* Pignatelli, frére de *Pompée*.

DUCS DE SERMONETTE, MARQUIS DE CISTERNA ; Princes de Caserte.

8. JACQUES Cajétan, fils puîné de JACQUES, Comte de Fondi, mourut avant son pére. Il épousa *Magasie* d'Eboli, Dame de Macchia, veuve de *Thomas* Mazzani, Comte d'Alise, dont il eut, 1. *Roger*, Seigneur de Sermonette, Grand Chambellan du Royaume de Naples, mort sans alliance ; 2. JACQUES, qui suit ; 3. *Louis* ; & 4. *Suéve* Cajétan, mariée à *Laurent* Colonne, Comte d'Alba.

9. JACQUES Cajétan, Seigneur de Sermonette, épousa 1. *Jeanne* des Ursins, fille de *Pierre*, Comte de Nole : 2. *Angéle* des Ursins, dont il eut 1. HONORÉ, qui suit ; 2. *Jeannelle*, mariée à *Pierre-Louis* Farnése, Seigneur de Montalto ; & 3. *Béatrix* Cajétan, alliée à *Bérard-Gaspard* d'Aquin, Comte de Lorette, Marquis de Pescaire.

10. HONORÉ Cajétan, fut créé Duc de Sermonette, & fut dépouillé de ses biens par le Pape Alexandre VI. Il épousa *Catherine* des Ursins, dont il eut, 1. *Nicolas* Cajétan, Duc de Sermonette, pére de *Bérardin* Cajétan, qui fut étranglé par l'ordre de ce Pape en 1499 ; 2. GUILLAUME, qui suit ; 3. *Jacques*, Protonotaire, qui fut empoisonné par l'ordre du même Pape en 1499 ; & 4. *Isabelle* Cajétan, mariée à *Paul* Morgani.

11. GUILLAUME Cajétan, fut rétabli dans tous ses biens par le Pape Jules II, & fut Duc de Sermonette, &c. Il épousa *Françoise* Conti, dont il eut 1. CAMILLE, qui suit ; & 2. *Ersilie* Cajétan, mariée à *Jean-François* des Ursins, Comte de Pitigliano.

12. CAMILLE Cajétan, Duc de Sermonette, &c. épousa 1. *Béatrix* Cajétan d'Arragon, fille d'*Honoré*, III. du nom, Comte de Fondi, dont il n'eut point d'enfans : 2. *Flaminia* Savelli, dont il eut 1. BONIFACE, qui suit ; & 2. *Nicolas*, né le 24 février 1526, qui fut fait Cardinal à l'âge de dix ans par le Pape Paul III, en 1536, & mourut le septiéme mai 1585 ; 3. 4. *Guillaume* & *Attile* Cajétan, morts jeunes.

13. BONIFACE Cajétan, Duc de Sermonette, Seigneur de Cisterna, épousa *Catherine* Pio, des Comtes de Carpi ; dont il eut 1. HONORÉ, qui suit ; 2. *Henri*, né le sixiéme août 1550, créé Cardinal par le Pape Sixte V, le 18 décembre 1585, Patriarche d'Alexandrie, Légat de Bologne, puis en France, où il étoit pendant le siége de Paris, & en Pologne, & Camerlingue de la sainte Eglise, mort le 13 décembre 1599 ; 3. *Camille*, Patriarche ; 4. *Béatrix*, mariée à *Ange* Cési, Duc d'Aqua-Sparta ; 5. *Jeanne*, alliée à *Virginio* des Ursins, Duc de S. Gémini ; 6. 7. *Isabelle* & *Cécile* Cajétan.

14. HONORÉ Cajétan, Duc de Sermonette, Marquis de Cisterna, Chevalier de la Toison d'Or, épousa *Agnès* Colonne, fille d'*Ascagne*, Duc de Palliano, dont il eut 1. *Pierre*, Duc de Sermonette, &c. Chevalier de la Toison d'Or, mort sans laisser postérité de *Felice-Marie* des Ursins, sœur & héritiére de *Michel*, Duc de Gravina; 2. PHILIPPE, qui suit; 3. *Antoine*, Archevêque de Capoue en 1605, Nonce en Allemagne & en Espagne, qui fut créé Cardinal par le Pape Grégoire XV, en 1621, à qui l'Académie des Humoristes doit en partie son établissement, & qui mourut le 17 mars 1624, âgé de 58 ans; 4. *Boniface*, Evêque de Cassano, qui fut créé Cardinal par le Pape Paul V, en 1605, qui prêcha étant Cardinal, fut fait Archevêque de Tarente en 1613, & mourut le 29 juin 1617, âgé de 50 ans; 5. *Roger*; 6. *Grégoire*, Chevalier de Malthe; 7. 8. *Guillaume* & *Benoît*, morts jeunes.

15. PHILIPPE Cajétan, Duc de Sermonette, Marquis de Cisterna, épousa *Camille* Cajétan d'Arragon, fille de *Louis*, Duc de Trajetto, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *Grégoire*, Chevalier de S. Jacques; 3. *Louis*, né en 1595, Patriarche d'Antioche, puis Archevêque de Capoue en 1624, sur la démission de son oncle, créé Cardinal par le Pape Urbain VIII, le 19 janvier 1626, mort le huitiéme avril 1642; 4. *Honoré*, Patriarche d'Alexandrie; & 5. *Cornélie* Cajétan, mariée à *Jérôme* Césarini, Duc de Citta-Nova.

16. FRANÇOIS Cajétan, Duc de Sermonette & de S. Marco, Marquis de Cisterna, &c. Chevalier de la Toison d'Or, fut Viceroi de Valence, Gouverneur du Milanois, Viceroi de Sicile, Conseiller d'Etat, & mourut à Rome en octobre 1683, âgé de 72 ans. Il épousa 1. *Anne* Aquaviva d'Arragon, fille & héritiére d'*André-Matthieu*, Prince de Caserte: 2. en 1662, *Eléonore*, dite aussi *Moncie* Pimentel, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. PHILIPPE, qui suit; 2. *André Matthieu*, Abbé; & 3. *Marie-Isabelle* Cajétan, Religieuse.

17. PHILIPPE Cajétan, Duc de Sermonette, & de S. Marco, Prince de Caserte, &c. mourut en décembre 1687. Il épousa 1. *Cornélie* d'Aquin, Princesse de Castiglione & de Feroleto: 2. *Françoise* de Médicis, fille d'*Octavien*, Prince d'Ottajano, desquelles il n'eut point d'enfans: 3. *Théopatie* Cajétan, veuve de *Jean-François* Fardello, Prince de Pacéco, &c. & fille de *Pierre* Cajétan, Marquis de Sortino en Sicile, Prince de Cassaro, dont il eut, 1. FRANÇOIS, qui suit; 2. *André-Jérôme*, Abbé, mort en septembre 1688; 3. 4. *Anne* & *Camille*, Religieuses à Rome au monastére de Tuvré-Spécia; & 5. *Isabelle* Cajétan, mariée en 1692, à *Balthasar* Catanée, Prince de S. Nicandre.

18. FRANÇOIS Cajétan, Duc de Sermonette, Prince de Caserte, &c. après avoir avoir reconnu Philippe V, Roi d'Espagne, pour son Souverain, fut l'un des auteurs de la révolution du Royaume de Naples en 1701, en faveur de l'Empereur, pour lequel il leva des troupes; ce qui causa la confiscation de tous ses biens, dans lesquels il fut rétabli par l'Empereur, & mourut en septembre 1716, âgé de 64 ans. Il épousa le 20 janvier 1681, *Constance* Barberin, fille de *Marphée*, Duc de Palestrine, morte en décembre 1687, dont il eut, 1. MICHEL-ANGE qui suit; 2. *Eléonore*, mariée en 1699, à *François* Caraccioli, Comte de Bucino; 3. *Lucréce*; & 4. *Anne* Cajétan.

19. MICHEL-ANGE Cajétan, Duc de Sermonette, Prince de Caserte, &c. a épousé en juin 1708, *Anne* Strozzi fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Forano.

Il y a encore en Sicile une branche de la Maison de Cajétan, dont l'origine n'est pas connue, & d'où sortoient les Marquis & Princes qui suivent.

MARQUIS DE SORTINO, PRINCES DE CASSARO.

1. PIERRE Cajétan, noble Citoyen de Pise, fut appellé en Sicile en 1417, à cause de ses belles qualitez, par le Roi Alfonse, septiéme du nom, qui le nomma l'un des Gouverneurs de son Royaume. Il y aquit quatre châteaux, savoir Chiaramonte, Dirillo, Caltabiano, & Tripi, & épousa *Catherine*, dont il eut, 1. GUY, qui suit; 2. *Louïse*, mariée à *N*. . . . Agatha; 3. *Brigitte*, alliée à *Gérard* de Agrigento; 4. *Jaqueline*, qui épousa *Luc* Bellacéra; & 5. *Barnabé* Cajétan, Seigneur de Tripi, mort sans postérité de N. . . . Alagon.

2. GUY Cajétan, Seigneur de Chiaramonte, & de Dirillo, aquit la Terre de Sortino, & mourut en 1459. Il épousa *Lucréce* Barrése, fille de *Jean-Baptiste*, Baron de Mélitello, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Diégue*, qui laissa postérité; & 3. *Elizabeth* Cajétan, mariée à *Blaise* Alagon.

3. PIERRE Cajétan, Seigneur de Sortino, épousa *N*. . . sœur de *Blaise* Alagon, & fut pére de GUY, qui suit.

4. GUY Cajétan, Seigneur de Sortino, mourut en 1504, laissant de *N*. . . . Vintimille, 1. PIERRE, qui suit; & 2. *Henri* Cajétan, mort sans laisser de postérité de *N*. . . . Crisafi, fille de *N*. . . . Baron de Linguagrossa.

5. PIERRE Cajétan, Seigneur de Sortino, laissa de *Marguerite* Siracusa, fille de *Pierre*, Seigneur de Cassaro, 1. *Guy*, Seigneur de Sortino & de Cassaro, qui fut accablé avec sa mére en 1542, de la chûte du château de Sortino, causée par un tremblement de terre; & 2. CÉSAR, qui suit.

6. CÉSAR Cajétan, Seigneur de Sortino & de Cassaro après son frére, épousa *Antoinette* del Bosco, sœur de *N*. . . Comte de Vicari, dont il eut, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Octave*; 3. *François*, 4. *Melchiore*; 5. *Laure*, mariée à N. . . . Baron de Siculiana; & 6. *Léonore* Cajétan, alliée à *François* Moncade, Baron de Turturici.

7. PIERRE Cajétan, Seigneur de Sortino & de Cassaro, épousa *Jeanne* Moncade, fille de *César*, Prince de Paterno, dont il eut 1. CÉSAR, qui suit; 2. *François*, Jésuite; 3. *Fabrice*, qui épousa *Emilie* Moncade, dont il eut quatre enfans morts sans postérité; 4. *Blaise*, mort sans enfans d'*Isabelle* Norra; 5. *Antoinette*, mariée à *Gaspard* de Porto, Baron de Sommatino; & 6. *Lucréce* Cajétan.

8. CÉSAR Cajétan, Marquis de Sortino, Prince de Cassaro, épousa 1. *Anne* de Tagliavia-Arragon, sœur de *N*. . . . Prince de Castelusterano: 2. *Anne* de Caretto, sœur de *N*. . . . Comte de Ragalmura. Du premier mariage vint 1. *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Réquésens-d'Arragon, Prince de Pentellania: & du second sortirent 2. PIERRE, qui suit; 3. *Joseph*, mort avant son pére, sans enfans d'*Isabelle* Bardi; & 4. *Antoinette* Cajétan, alliée à *N*. . . . Duc de S. Jean.

9. PIERRE Cajétan, Marquis de Sortino, &c. épousa *Antoinette* Saccano, veuve de *Balthasar* Naselli, Comte de Comiso, dont il eut 1. *Anne* mariée à *Ignace* de Moncade; & 2. *Théopatie* Cajétan, alliée 1. à *Jean François* Fardello, Prince de Pacéco: 2. à *Philippe* Cajétan, Duc de Sermonette, Prince de Caserte, &c. dont elle fut la troisiéme femme, & dont elle eut des enfans. * *Voyez* De Lille, *Histoire de la Noblesse de Naples*. Imhoff, *en son Histoire d'Italie & d'Espagne*, &c.

CAJÉTAN (Constantin) Abbé Bénédictin de Saint-Baronte, étoit de Syracuse, & fleurit dans le commencement du XVII siécle jusqu'à l'an 1650, qu'il mourut âgé de 85 ans. Il fut très-affectionné à la gloire de son Ordre, & crut qu'il étoit de son honneur de lui donner quantité de grands hommes, que l'on croit communément n'avoir point été de cet Ordre. Il commença par Amalarius Fortunatus, sur lequel il fit un livre imprimé à Rome en 1612, pour soutenir qu'il étoit de l'Ordre de saint Benôit. Il fit ensuite un Ecrit sur le Monachisme Bénédictin de S. Grégoire, qui fut refuté par Gallonius. Cajétan y fit une replique en 1620. Il publia en 1627, un Ecrit pour montrer que S. Colomban avoit suivi la Régle de S. Benôit. Il a composé plusieurs Ecrits pour prouver que l'imitation de Jésus Christ est d'un Abbé Bénédictin nommé Gessen. Enfin il a publié en 1641, à Rome, un livre dans lequel il soutient que S. Ignace de Loyola a été Bénédictin, & que son livre des Exercices est presque tout tiré de celui de Garcias Gisnéros Abbé du Mont-Serrat, *De religiosa sancti Ignatii sive Enneconis Fundatoris Societatis Jesu, per Patres Benedictinos Institutione, deque libro exercitiorum ejusdem ab exercitatorio venerabili servi Dei Garciæ Cisnerii Abbatis Montisserrati, magna ex parte desumpti, Constantini Abbatis Cajetani Vindicis Benedictini libri duo.* A l'égard de saint Ignace, la Congrégation du Mont-Cassin désavoua Cajetan en 1644, & celle des Bénédictins de Portugal en fit autant l'année suivante. Cajétan faisoit encore de saint François d'Assise, de saint Thomas d'Aquin, &c. autant de Bénédictins; & il étoit si accoutumé à avoir des Bénédictins par tout, que cela fit dire au Cardinal Scipion Cobellucci, qu'il craignoit que bien tôt Cajétan ne transformât S. Pierre en Bénédictin. * Bouhours, *Vie de S. Ignace*, *l.* 1. Théophile Raynaud, *de bonis & malis lib. n.* 230. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle, tome* 1.

CAJÉTAN (Octavio) de l'illustre Maison des Marquis de Sortino, naquit le 22 avril de l'an 1566, à Saragousse ou Syracuse en Sicile. Il entra dans la Compagnie de Jesus en 1582, & mourut à Palerme, l'an 1600, âgé de 34 ans, après s'être extrêmement distingué dans son Ordre, par sa sagesse & par son érudition. On publia à Palerme un Ouvrage posthume de sa façon *in quarto*, en 1707. En voici le titre, *Isagoge ad Historiam sacram Siculam, Auctore P. Octavio Cajetano Syracusano Societatis Jesu, Opus Posthumum & diu expetitum, nunc primum prodit cum duplici Indice.*

CAJETTE. *Cherchez* CAIETE.

CAIFA, ville de la Palestine. *Voyez* CAIPHAS.

CAIFUNG, ville autrefois capitale de la province de Honan dans la Chine, étoit située dans un fond, au sud de la riviére de Huang qui n'en est éloignée que d'une lieue & demie; & parce que l'eau de ce fleuve étoit beaucoup plus haute que le terrain de la ville, il y avoit une grande digue de pierre, qui la retenoit, & l'empêchoit d'inonder la campagne. Lorsque cette ville fut assiégée par l'Usurpateur Lyncuagh en 1642, les Assiégez percérent la digue pour submerger l'armée ennemie: ce qui réussit, & obligea les Assiégeans de se retirer sur des hauteurs; mais les mêmes eaux ayant pris leurs cours vers Caifung, & y venant fondre avec impétuosité, renversérent toutes les maisons, noyérent plus de trois cens mille Habitans, & firent un grand lac de cette ville, qui étoit autrefois le séjour des Empereurs. Elle s'est rétablie depuis, & est encore la capitale de la province, selon Martin Martini. * *Ambassade des Hollandois au Japon.*

CAIKAUS ou CAI-KAUS, second Roi de Perse de la seconde Dynastie, nommée des *Caianides*, étoit ou fils ou petit-fils de *Caicobad* son prédécesseur; car les Historiens ne conviennent pas sur ce point. Il fit la guerre dans le Mazandéran, & tua le Prince qui y commandoit, dans une bataille qu'il lui livra; mais ayant fait une seconde expédition dans le même païs, il fut fait prisonnier, & demeura en cet état, jusqu'à ce que Rostám le vint délivrer. Peu après il tourna ses armes du côté de l'Egypte, de la Syrie, & de l'Asie Mineure, où toutes choses lui succédérent heureusement par la bonne conduite & par la valeur du même Rostám, auquel en récompense il donna sa propre sœur en mariage. Ce Prince eut deux enfans, *Siavesch*, & *Faramorz*. Le premier fut accusé par Saudabah sa belle-mére de l'avoir voulu corrompre: ce qui l'obligea à quitter la Cour du Roi son pére, & de se retirer auprès d'Afrasiab Roi du Turquestan. Ce Turc le reçut fort bien, lui donna en mariage sa propre fille, nommée *Frankis* ou *Franghiz*, de laquelle il eut *Kai-Khosru*, qui succéda à Caikaus son ayeul. Siavesch qui se faisoit distinguer par les rares qualitez qu'il possédoit, attira bien tôt sur soi la jalousie des plus grands Seigneurs du Turquestan: de la jalousie ils passérent à une haine mortelle: ils conjurérent contre lui & le tuérent avant que sa femme, qui étoit grosse, fût accouchée. Après la mort de Siavesch, son cadet nommé *Faramorz*, se porta pour héritier du Roi son pére; mais Cai-Khosru, qui étoit son neveu, fils de Siavesch, lui fut préféré. Caikaus étoit fort appliqué à l'étude de l'Astronomie, & fit bâtir deux grands

Ob-

Observatoires, l'un dans Babel sur l'Euphrate, & l'autre sur le Tigre, au lieu qui a porté depuis le nom de Bagdet. Plusieurs Historiens le font contemporain de David & de Salomon. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIKAUS ou CAI-KAUS surnommé *Ezzeddin*, fils de *Cai-Khosru Gajatheddin*, septiéme Sultan des Selgiucides, de la Dynastie de *Rum*, c'est à dire, de la race de ceux qui ont regné dans la Natolie, & aux environs, mourut de phthisie l'an de l'Hégire 609, de J. C. 1212, après avoir régné seulement un an. Aladdin Caicobad son frére lui succéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAI-KHOSRAU ou CAI-KHOSRU, troisiéme Roi de Perse, de la Dynastie ou Race des Caianidès, étoit fils de *Siavesch*, fils de *Cai-Kaus*, fils de *Caicobad*. Sa mére se nommoit *Frankis*, & étoit fille d'*Afrasiab* Roi du Turquestan, lequel avoit été pendant quelque tems maître de la Perse sous la Dynastie précédente des Pischdadiens. Il naquit quatre mois après la mort de son pére, & fut conduit en Perse, après avoir été élevé par Piran Villeh. Ce Prince étant arrivé en Perse, trouva un fort parti formé contre lui; mais la prise du château de Bahaman dans la ville d'Ardebil, décida en sa faveur. Ce Prince devenu paisible possesseur de la Couronne de Perse, porta la guerre dans le Turquestan, pour venger la mort de son pére. Après plusieurs combats, qui ne décidoient rien, la guerre fut réduite à un combat d'honneur entre douze Turcs & douze Persans, ou, comme on les appelloit alors, entre douze Touraniens, & douze Iraniens. Ce combat, qui est fort fameux dans les Histoires de Perse, se termina heureusement pour les Perses, qui vainquirent les Turcs: ce qui rétablit la paix entre les deux nations; mais elle ne dura pourtant pas longtems. Cai-Khosru remporta tant d'avantages sur les Turcs, qu'il obligea Afrasiab & Garsiavesch son frére de s'enfuir du côté de l'Adherbigian, leur ayant entiérement coupé le chemin du Turquestan. Ces Princes fugitifs, après avoir couru longtems de province en province, furent enfin acculez dans les montagnes de la Médie, & enveloppez par les troupes de Cai Khosru, qui les défit entiérement, & leur fit perdre la vie. Ce Prince vécut, selon le calcul des Persans, 90 ans, & en régna 60. Il déclara pour successeur son fils *Lahorasp*, qu'il mit en possession de ses Etats avant sa mort, s'étant retiré dans une montagne de la province de Ghilan, pour y faire sa retraite, & vaquer seulement au service de Dieu. On dit que du tems de ce Prince, il parut dans les montagnes qui séparent l'Iraque d'avec la Perse, un dragon furieux auquel on donnoit le nom de *Gavschid*. Ce dragon faisoit un tel ravage dans le païs, que les Habitans épouvantez fuyoient de toutes parts. Cai-Khosru lui donna longtems la chasse, & le tua enfin de sa propre main. Il fit bâtir ensuite sur le lieu un Pyrée ou Maison consacrée au feu, & ce Pyrée retenant le nom du serpent est renommé dans toute la Perse, & conserve encore le nom de *Deir Gavschid*, c'est à dire, *le Temple de Gavschid*. * Lebtarikh. Montekheb. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAI-KHOSRU *Gaiatheddin*, second du nom, fils de *Caicobad*, dixiéme Sultan des Selgiucides, fut chassé par les Mogols de ses Etats de Natolie & d'Arménie, après un régne de huit ans, l'an de l'hégire 644, de J. C. 1246. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAI-KHOSRU, troisiéme du nom, fils de *Soliman*, fils de *Cai-Khosru*, second du nom, fut le douziéme des Sultans Selgiucides de Rum, étant encore enfant. Abaka Khan Empereur des Mogols épousa sa mére, & lui donna pour tuteur Pervaneh Kalchi. Il régna dix-huit ans, à la fin desquels il fut tué l'an 682 de l'Hégire, de Jesus Christ 1283, par l'ordre d'Ahmed Khan Empereur des Mogols ou Tartares; & Massud fils de Cai-Kaus fut établi ensuite son successeur par Argun Khan, qui avoit succédé à Ahmed Khan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CAILLET (Jean) de Douay, Jésuite, a fait un Recueil qui a pour titre, *Illustria sanctorum Virorum Exempla & Facta lectissima per singulos anni dies.* Il mourut à Douay le quatriéme septembre de l'an 1628, âgé de 50 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 474.

CAILERI, CAILLERI, ou CAILLIERI. *Cherchez* GAGLIARI.

CAILLY, (de) natif d'Orléans, de bonne famille, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, connu sous le nom d'Aceilly, qui est l'anagramme de son nom, vivoit sous le ministére de M. Colbert. C'étoit un génie facile, aisé & naturel, qui s'est aquis une réputation considérable, par la facilité qu'il avoit à composer des vers. Il nous reste de lui un petit Recueil de plusieurs Epigrammes en François, où il a très-bien réüssi. Ce que nous avons de lui est écrit d'un stile simple, naïf, & où on trouve néanmoins quelques pensées fines & délicates, ou même des pensées communes, mais exprimées avec tant de naturel, que cette ingénuité seule tient lieu de délicatesse. On a réimprimé ses Poësies avec celle de la Chapelle en Hollande en 1710. * *Recueil des Poëtes François depuis Villon jusqu'à Benserade. Recueil d'Epigrammes, tome 1.*

* CAILLY, bourg de France en Normandie, dans le Païs de Caux, au nord-nord-est de Rouen, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CAILSO. *Voyez* KELSO.

CAIM-ADAM. *Voyez* CAIEM 24 Calife.

CAIMACAN, dans l'Empire Ottoman, est le nom du Gouverneur de Constantinople, qui est comme le Lieutenant du Grand Visir. Outre celui-là, il y en a encore un autre, qui est toûjours auprès du Sultan. On choisit ordinairement pour Caïmacan de Constantinople un homme courageux, intrépide, & capable de résister aux insultes des Janissaires & des autres troupes, qui se pourroient mutiner en l'absence du Grand Visir. Quand il arrive quelque incident entre les gens de guerre, ou entre les Ambassadeurs, le Caïmacan en donne aussi tôt avis au Grand Visir, ou bien il va recevoir les ordres du Grand Seigneur. Lorsque le Grand Visir est à Constantinople, le Caïmacan n'a aucune autorité. On a vu de ces Officiers parvenir à la charge de Grand Visir. * Ricaut, La Croix, *Etat de l'Empire Ottoman.* La Guilletiére.

CAIMAN, isle de l'Amérique Septentrionale dans le Golfe de Mexique, est célébre par la grande pêche des tortues qui y viennent terrir. Elle est au septentrion de l'isle de Cuba, dont elle est éloignée de près de quarante lieues. On la nomme Caiman la grande, pour la distinguer d'une autre de ce nom sur le même Golfe, dite *Caiman Pequegna*, la petite Caiman, aujourd'hui aux Anglois. Les François l'appellent quelquefois l'isle des Lezards. * Sanson. Baudrand.

CAIMI ou CAIMO, (Eusébe) d'Udine, Evêque de Citta-nova, a vécu dans le XVII siécle: il étoit frére de Pompée, excellent Médecin. Leur famille est originaire de Milan, où elle a été des plus considérables; & depuis elle s'établit dans le Frioul en l'Etat de Venise. Jacques Caimo y devint pére d'Eusébe & de Pompée. Eusébe étudia à Padoue sous le Jurisconsulte Ménochius. Il exerça des emplois importans à Udine qui étoit sa patrie, & fut un de ceux que le Sénat avoit nommez, pour fixer les limites de cette province. Depuis il eut un canonicat à Aquilée & fut envoyé à Venise en 1606, pour y complimenter le nouveau Doge Jean Bembo. Il s'y aquit tant de réputation, que l'Evêché de Citta-nova d'Istria ayant vaqué peu de tems après, par la mort de François Monini, qui étoit aussi d'Udine, Eusébe Caimo fut nommé pour remplir cette place. C'étoit un Prélat de grand mérite, savant & zélé, & ami de la paix. Il mourut en 1640, âgé de 75 ans. Il a laissé quelques Ouvrages manuscrits, *Responsorum volumina duo; De Retractu, libri tres; Juris Miscellanea.* * Thomasini, *in Vit. Illust. Viror.*

CAIMI ou CAIMO, (Pompée) frére du précédent, étudia sous Jérôme Mercurialis, & fit de grands progrès dans les Sciences & dans les Langues. Tous les Princes d'Italie s'empressérent à l'envi de l'attirer dans leur Cour; mais il se fixa à Rome, où il fut reçu chez le Cardinal de Montalte, & où on le fit Professeur au Collége Romain. Depuis, le Sénat de Venise l'ayant appellé à Padoue, il y enseigna encore la Médecine, & y publia plusieurs de ses Ouvrages, entre autres trois livres *De Calido innato.* César Crémonini improuva ses principes, comme César Lagala l'avoit déja fait à Rome. Depuis, la peste ravageant le territoire de Padoue, Caimi se retira à Triano dans le Frioul, où il mourut le 30 novembre 1631, âgé de 63 ans. Il a encore écrit, *De febrium putridarum indicationibus; De nobilitate; Dell' Ingegno humano, &c.* * Thomasini, *in Vit. Illust. Viror.* Imperialis, *in Mus. Histor.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illust. c. 25.*

CAIMO (Eusébe) & (Pompée) *Voyez* CAIMI.

CAIMO, (Marc-Antoine) Jurisconsulte de Milan, & Professeur dans l'Université de Pavie, vivoit vers l'an 1550, & fut très-considéré de l'Empereur Charles-*Quint*. Il a écrit sur le Code.

CAIN, dont le nom signifie *acquisition*, fils aîné d'Adam & d'Eve naquit au commencement de la seconde année du monde, & laboura le premier la terre. Il offroit des fruits de son travail à Dieu, & se laissa si fort emporter à l'envie, que voyant les sacrifices de son frére Abel mieux reçus que les siens, il le tua l'an 130 du monde. Lorsque Dieu lui demanda où étoit Abel, il lui répondit qu'il ne le savoit point, & qu'il n'étoit pas le gardien de son frére. Ce crime le fit maudire de Dieu, & condamner à être vagabond sur la terre. Après avoir couru longtems, il établit sa demeure en un lieu nommé *Nod*, où il eut plusieurs enfans; mais bien loin que son châtiment le rendît plus juste, au contraire il en devint encore plus méchant, car il s'abandonna à toutes sortes de voluptez, ravit, pour s'enrichir, le bien d'autrui; rassembla des méchans & des scélérats, dont il se fit le chef, & leur apprit à commettre toutes sortes de crimes & d'impiétez. Il fut le premier qui mit des bornes pour distinguer les héritages, & qui bâtit une ville, qu'il nomma *Enoch*, ou *Enochie*, du nom de son fils aîné, qu'il enferma de murailles, & qu'il peupla d'Habitans. L'ancienne tradition des Hébreux, que saint Jérôme semble approuver, & qui l'a été depuis par Rupert, Rabanus Maurus, Liranus, Cajétan, Abulensis, & par plusieurs autres Commentateurs, rapporte des choses assez singuliéres touchant la mort de Caïn; car elle assure qu'il fut tué par Lamech, lequel allant à la chasse, & voyant remuer les feuilles d'un buisson, sous lequel Caïn étoit couché, crut que c'étoit une bête fauve, lui tira une fléche & le tua, non pas l'an 701 du monde, mais après l'an 875, puisque ce ne fut qu'en cette derniére année que Lamech naquit, 3160 ans avant J. C. Comme il n'y a pas d'apparence que Lamech ait été Chasseur dès le berceau, il faut conclurre que Caïn avoit près de 900 ans lorsqu'il mourut. Selon saint Augustin, Abel est la figure du Sauveur du monde & des Chrétiens persécutez; & Caïn l'est des persécuteurs: mais ces sortes de réflexions ne conviennent point dans ces sortes d'Ouvrages. * *Genése, ch. 4.* Joséphe, *Antiq. Judaïq. l. 1. ch. 2.* S. Jérôme, *Epist. 125. ad Damas. q. 1.* S. Augustin, *l. 15. de Civit. Dei, c. 1.* Pererius Liranus, &c. *in caput quartum Geneseos.* Usser, *in Annal. Vet. Testam.*

CAINAN ou KENAN *l'Ancien*, fils d'Enos, naquit l'an 326 du monde, son pére étant âgé de 90 ans. Il eut Malaléel ou Mahalaléel à 70 ans, l'an 396 du monde, & il mourut âgé de 910 ans en l'an 1235 du monde, & avant J. C. 2800. * *Genése, ch. 5.*

CAINAN, *le Jeune*, fils d'Arphaxad, naquit l'an 1694 du monde, son pére étant âgé de 35 ans. Sala son fils naquit l'an 1724, & Caïnan mourut âgé de 360 ans, l'an 2035 du monde. * *Genése, ch. 11. v. 14, selon les Septante*, & *Luc, ch. 23. v. 36.*

Il faut remarquer que le nom & les années de ce second Caïnan ne se trouvent point dans l'original Hébreu de la Genése & du Deuteronome, ni dans la Vulgate, ni dans la Paraphrase Chaldaique, ni dans Joséphe, ni dans Bérose, ni dans Philon, ni dans Théophile d'Antioche, ni dans Jule Africain, ni dans S. Epiphane; mais seulement dans la traduction des Septante, & dans la Généalogie de N. S. J. C. rapportée par saint Luc. Plusieurs Auteurs croyent qu'il s'y est glissé par la faute des Copistes, & soutiennent que

que dans les plus vieux exemplaires il ne se trouve point, & veulent qu'on l'omette. Augustin d'Eugubio, Sixte de Sienne, Cajétan, Jansenius Evêque de Gand, Génébrard, Bénédictus, Pérérius, Cornélius *à Lapide*, le P. Pétau, Usférius, retiennent la généalogie de Caïnan, & avouent qu'il vaut mieux confesser qu'on ne sait pas la cause de l'omission de son nom dans l'Hebreu; que d'accuser le texte de l'Evangile de corruption, ou d'avoir suivi l'erreur des Septante; ce que Torniel & Salien prouvent par plusieurs raisons & par l'autorité de saint Augustin. Salien établit son opinion, par 26 ou 27 argumens, qu'Usférius a essayé inutilement de refuter. * Sixte de Sienne, *l. 5. Biblioth. num.* 88. Augustin d'Eugubio, *in caput secundum Geneseos.* Cajétan, *in caput tertium Lucæ.* Jansénius, *Conc. Evang. c.* 14. Génébrard, *in Chron.* Torniel. Sponde & Salien, *in Annal. Vet. Testam.* Usférius, *in Chron. Sacr.*

CAINITES, CAIANS ou CAIENS, Hérétiques, Secte de Gnostiques dans le second siécle, étoient un rejetton de Valentin, de Nicolas & de Carpocrate. Ils furent appellez du nom de Caïn, qu'ils disoient avoir été formé par une vertu céleste & très-puissante, au lieu qu'Abel l'avoit été par une vertu plus foible. Ils soutenoient que pour être sauvé, il falloit éprouver toutes choses, & commettre même toutes sortes d'actions infames pour contenter sa passion. Ils feignoient un grand nombre d'Anges, ausquels ils donnoient des noms barbares, attribuant à chacun un péché particulier; de sorte qu'avant que de faire quelque mauvaise action, ils invoquoient l'Ange qui y présidoit selon eux. Ils condamnoient la Loi de Moïse, & disoient que le Dieu de l'Ancien Testament avoit semé la zizanie dans le monde. Ils avoient composé un livre sous le titre d'*Ascension de saint Paul au ciel*, qui étoit rempli de blasphêmes & d'impuretez exécrables, comme si elles eussent été ces paroles secrettes que l'Apôtre avoit entendues dans son ravissement. Ils honoroient d'un culte particulier Caïn, Coré, Dathan, Abiron, les Sodomites, & sur tout le traître Judas, comme celui qui par sa trahison avoit donné lieu à la mort de Jesus Christ. Ils se servoient aussi d'un Evangile qui portoit le nom de cet Apôtre infidéle. * Tertullien, *l. de Præscript. c.* 33. 47. *&c.* Saint Jérôme, *l.* 1. *c.* 35. Saint Epiphane, *Hær.* 33. Saint Augustin, *c.* 18. *Hær.* Baronius, *A.C.* 145. Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques.*

Les CAÏNITES ou Caianiens, ainsi appellez du nom de Caïn qu'ils honoroient, succédérent aux Nicolaïtes, ou plutôt la Secte des Nicolaïtes passa dans celle des Caïnites, comme Tertullien le remarque dans son *livre des Prescriptions.* Ils étoient aussi du nombre des Gnostiques, mais ils ont commencé avant les Valentiniens, selon saint Irénée, quoique saint Epiphane & Théodoret les en fassent descendre. Ils distinguoient deux vertus, l'une supérieure qu'ils appelloient *sophie* ou sagesse, & l'autre inférieure ou postérieure qui a fait le monde. Ils disoient que Caïn, Esaü, Coré, les Sodomites & tous les autres criminels de cette nature, appartenoient à la vertu supérieure; & que c'est pour cela qu'ils avoient été combattus par le Créateur de ce monde, qui ne leur avoit néanmoins porté aucun préjudice, parce qu'ils s'étoient cachez, & étoient retournez dans le souverain Æon; que ces choses avoient été sçues particuliérement de Judas, qui connoissant la vérité avoit achevé le mystére de la trahison, par lequel les choses terrestres & célestes avoient eu leur dissolution; soit qu'ils crussent que Jesus Christ avoit été trahi justement, parce qu'il renversoit la véritable doctrine, blasphêmes que quelques uns osoient avancer; soit qu'ils crussent que par la mort de Jesus Christ, toute la puissance du Créateur devoit être détruite. Ils condamnoient la Loi dont ils prétendoient que Dieu n'étoit point auteur, & nioient la résurrection. Ils exhortoient les hommes à détruire les ouvrages du Créateur, & a commettre toutes sortes de crimes; persuadez qu'ils étoient que les hommes ne pouvoient être sauvez qu'ils n'eussent fait toutes sortes d'actions. Ils invoquoient les Anges à chaque crime qu'ils commettoient, parce qu'ils croyoient qu'il y avoit un Ange qui assistoit à chaque péché, & à chaque action honteuse, & qui aidoit à la faire. Enfin ils croyoient que la souveraine perfection consistoit à faire hardiment les actions les plus horribles, qu'il n'est pas même permis de nommer.

Le principal livre de cette Secte étoit l'Evangile de Judas. Saint Irénée dit qu'ils avoient encore d'autres Ecrits, pour apprendre à détruire les œuvres du Créateur, c'est à dire, à commettre toute sorte de crimes; & saint Epiphane parle d'un livre, dans lequel on rapportoit les noms & les actions des Anges qui avoient favorisé & assisté les méchans. L'Ascension de saint Paul étoit encore un livre apocryphe, dont cette Secte se servoit. Il y eut du tems de Tertullien une femme de cette Secte nommée Quintille qui vint en Afrique, & qui pervertit plusieurs personnes en parlant contre le batême, comme Tertullien le témoigne dans son livre du batême, qu'il composa à cette occasion. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles, tome* 2.

CAIPHA, CAIPHAS, CÉPHA ou HÊPHA, ville de la Palestine, située sur le bord de la Mer Méditerranée, au pié du Mont-Carmel, entre Césarée & Ptolémaïde, & à deux lieues par eau, de Saint-Jean d'Acre, qui est vis à vis sur l'autre rivage du port: ce n'est maintenant qu'un village habité par des Maures, des Juifs & des Grecs. La ville de Caïphas avoit, dit-on, pris ce nom de Caïphe, Grand Prêtre des Juifs, qui l'avoit fait rétablir du tems de Jesus Christ. Dans le tems que les Chrétiens étoient maîtres de la Terre-Sainte, il y avoit à Caïphas des Seigneurs qui étoient très-puissans. Le P. Labbe en rapporte la généalogie dans son Lignage d'Outremer. Le nom ancien de Caïphas, étoit *Sycaminos*, ou *Porphyreon.* Le premier lui étoit apparemment donné à cause des sycomores qui y étoient, & le second à cause de la pêche du poisson qui sert à la teinture de couleur de pourpre. M. le Moine croit que le nom de Cépha lui avoit été donné à cause des rochers qu'il y avoit, nommez en Syriaque *Cépha.* Mais M. Réland soupçonne que du tems de Joséphe cette ville étoit appellée *Gaba* & que de là on a formé les noms de *Hêpha* & de *Cépha.* Les Arabes la nomment *Hêpha* ou *Hipha.* Benjamin la décrit dans son Itinéraire, mais fort mal. Depuis Caïphas jusques à *Acco* ou Ptolémaïde, il y a par mer dix-huit milles; mais par terre on compte 30 milles de chemin. Après la mort de Godefroi de Bouillon, le Prince de Tancréde, le Patriarche de Jérusalem, le Duc & l'Evêque de Venise assiégérent cette ville, la prirent & y firent un grand carnage. L'Eglise fut érigée en Evêché, qui depuis a été annexé à celui de Césarée. Saladin s'en rendit le maître en 1188, & se voyant, trois ans après, dépouillé de Ptolémaïde, qui avoit été reprise par les Chrétiens, il fit démolir Caïphas, Jaffa, Césarée, & les autres villes maritimes, afin d'empêcher qu'ils ne s'y fortifiassent. * Rélandi *Palestina l.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

CAIPHE ou CAIPHAS, surnommé *Joseph*, Grand Sacrificateur des Juifs, succéda à Simon fils de Camithe l'an 26 de J. C. par la faveur de Valérius Gratus, Gouverneur de Judée pour les Romains. Caïphe interrogea J. C. pour savoir s'il étoit fils de Dieu; & l'entendant répondre clairement qu'il l'étoit, il déchira sa robe comme s'il eût entendu un blasphême exécrable, ne songeant pas que cela lui étoit défendu par la Loi, dans le *Lévitique, ch.* 21. Cet impie jugea le Sauveur du monde digne de mort, à cause de ce prétendu blasphême. Lorsque les Juifs tinrent conseil pour faire mourir J. C. Caïphe prophétisa qu'il étoit expédient qu'un homme mourût pour conserver la nation. L'Ecriture semble même insinuer qu'il détermina les Juifs à se défaire de J. C. & qu'il accéléra en quelque façon sa mort. Quelque tems après, sous l'empire de Tibére l'an de J. C. 35, Vitellius lui ôta sa dignité, qu'il avoit retenue près de neuf ans; ce qui l'affligea si sensiblement, qu'il se donna lui même la mort de desespoir, si on en croit ce qui est rapporté dans les Constitutions de saint Clément, Ouvrage manifestement supposé. Nicéphore, Auteur assez peu exact, dit la même chose d'Anne ou Ananus. * *Matthieu, ch.* 26. *Marc. ch.* 14. *Jean, ch.* 11. *v.* 49. *ch.* 18. *v.* 14. Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 18. *ch.* 3. S. Clément, *in Const. l.* 8. *c.* 1. Nicéphore, *Hist. l.* 2. *&c. Cherchez* ANANUS I.

CAIRE ou le grand CAIRE, que les Turcs nomment en leur Langue, Caherah & Al Caherah, est la plus grande ville de toute l'Afrique & la capitale de l'Egypte, & est située sur le bord oriental du Nil, dont un canal passe même dedans. On dit qu'autrefois elle surpassoit en grandeur cinq fois la ville de Paris. L'origine de son nom vient de ce que Giavhar Général de l'armée de Moëz Ledinillah, premier Calife de la race des Fathimites, qui avoit subjugué par la force de ses armes toute l'Egypte, voulut que l'on jettât les fondemens de la ville qu'il entreprit d'y bâtir, sous l'horoscope ou l'ascendant de Mars, à qui les Astrologues Arabes donnent l'épithéte de *Caher*, qui signifie *vainqueur* & *conquérant*; de sorte que cette ville fut nommée Al Caherah, comme qui diroit *la Victorieuse.*

Le Caire fut bâti auprès de l'ancienne capitale d'Egypte, que l'on nommoit pour lors Mesr ou Fostath; mais Saladin fit depuis enfermer ces deux villes d'une seule muraille qui avoit 26 mille coudées de tour. Ce Prince ne put pas cependant achever entiérement son ouvrage, quoiqu'il y fit travailler sans discontinuation jusqu'à sa mort. Giavhar n'avoit employé que cinq ans à bâtir sa nouvelle ville; car les fondemens en furent jettez l'an de J. C. 969, & de l'Hégire 358, & le Calife Moëz y fit son entrée l'an de J. C. 973, & de l'Hégire 362. On appelle communément aujourd'hui l'ancienne ville de Fostath, le vieux Caire; & on en a bâti même une autre nommée Kébasch, entre le vieux & le nouveau. Ce sont ces trois villes jointes ensemble, que l'on appelle aujourd'hui d'un seul nom LE GRAND CAIRE. Le Calife Hakem Beemrillah y fit mettre le feu par ses soldats, qui en brûlérent la quatriéme partie environ l'an de J. C. 1019, & 410 de l'Hégire, pendant que le reste de la ville étoit au pillage. L'on dit que le Caire étoit si peuplé pendant le régne des Sultans Mammelucs, qu'en l'année de J. C. 1343, & de l'Hégire 744, la peste y faisoit mourir vint mille hommes par jour, au rapport de Ben Dokmak dans son Histoire.

Saladin, outre l'enceinte qu'il fit faire au vieil & au nouveau Caire, y fit bâtir une Mosquée & un Collége au lieu où étoit la sépulture de l'Imam Scafêi, un des quatre Chefs des Sectes orthodoxes du Musulmanisme. Cette mosquée & le collége qui y est joint, s'appellent d'un nom commun, la Salehiah, du nom de ce Prince dont le titre royal étoit *Al Malek Al Saleh*, le bon Roi. Il l'accompagna ensuite d'un grand hopital qu'il fit bâtir à ses dépens, & assigna à chacun de ces trois édifices, de fort gros revenus, environ l'an de J. C. 1176, & de l'Hégire 572, selon le rapport de Ben Schohnah. La ville du Caire est grande, bien peuplée, & même marchande; mais elle est diminuée extrêmement, & est devenue bien différente de ce qu'elle étoit, lorsqu'elle servoit de demeure au Sultan d'Egypte; car elle est maintenant sous la domination des Turcs, depuis que Sélim la prit l'an de J. C. 1517 & de l'Hégire 923, sur les Mammelucs, qui l'avoient gardée environ 270 ans. Marmol moins croyable en ceci que les Auteurs orientaux, croit que la véritable ville du Caire fut fondée par un Renégat Esclavon; qu'elle contenoit six mille maisons bien bâties, avec plusieurs riches palais, qui répondoient sur la riviére; & une Mosquée admirable par sa structure. Il ajoûte aussi que la ville de Memphis, où les Pharaons tenoient leur siége, & qui est aujourd'hui détruite, étoit sur le canal du Nil, à quelques lieues du Caire, où l'on voit encore ses ruïnes. Quelques Auteurs veulent que le Caire d'aujourd'hui soit la Babylone d'Egypte des Anciens; mais ils se trompent, on en voit encore les masures près du Caire. Il y en a qui divisent cette ville en quatre parties, qui sont Boulac, le vieux Caire, le nouveau Caire, & Charafat, qui ont un vuide considérable entre deux. Ils ajoûtent que ces quatre parties ensemble, avec leurs fauxbourgs, ont dix ou douze lieues de long, sept ou huit de large, 25, de circuit, & que toutes ensemble elles ont 16 ou 18 mille rues, six mille Mosquées publiques, vint mille particuliéres, deux cens mille maisons, & un très-grand nombre de places, & de bazars

zars ou marchez. Mais les Voyageurs moins ſujets à l'exagération, diſent que le Caire ſéparé des bourgs & des maſures qui l'environnent, n'eſt pas plus grand que Paris, qu'il n'y a rien d'extraordinaire, que les rues y ſont fort étroites, & qu'enfin cette ville eſt beaucoup diminuée de ce qu'elle a été. C'eſt la ruïne du négoce, qui a rendu cette ville moins conſidérable; car depuis que la navigation a ouvert une route par mer, pour aller aux Indes, nous recevons en Europe de ce côté-là les denrées, qui ne nous venoient autrefois que du Caire & d'Alexandrie; car ſon grand commerce ſe faiſoit par le moyen des épiceries, qu'on tranſportoit de la Mer Rouge ſur le Nil, & de là par Alexandrie en Europe: mais préſentement que ce commerce a ceſſé, & qu'il n'y a plus de Soudan en Egypte, cette ville a aſſez perdu de ſa grandeur ancienne, quoi qu'elle ſoit encore fort peuplée, & le ſéjour du Bacha d'Egypte. Le Caire a un château ſur un roc, qui eſt très-beau & aſſez fort; les peintures & les ornemens qui y reſtent, ont encore quelque choſe qui ſe reſſent de la magnificence des Soudans d'Egypte. Sa vue ſur la ville, ſur le Nil & ſur les campagnes voiſines, eſt incomparable. L'eau y eſt portée du fleuve ſur un aqueduc de 350 arcades: car elle eſt près de la rive droite du Nil, lequel un peu au deſſous ſe partage en deux grands bras, qui forment ce païs qu'on appelle Delta; mais elle n'a point de fortifications, & quoiqu'elle ſoit encore fort grande, bien peuplée & fort conſidérable, & qu'elle ait de grands fauxbourgs, néanmoins elle eſt bien plus petite & moins peuplée que Paris. On prétend qu'il y a une très grande quantité de Moſquées, pluſieurs égliſes de Chrétiens Cophtes, & quelques unes de Grecs. L'on va dans le Caire ſur des ânes, comme on fait à Paris en carroſſe. Les Turcs y ont introduit cette coutume, afin de garder leurs chevaux pour eux. Il y a diverſes manufactures, & entre autres de ces beaux tapis que nous appellons tapis de Turquie. Le Caire eſt à quatre vint mille pas de la côte de la Méditerranée au midi, & à ſix vint mille d'Alexandrie. Les Voyageurs ne manquent pas d'aller voir les célébres Pyramides & les Momies qui ſont près du Caire, & les greniers & les puits de Joſeph, qu'on trouve dans la ville: mais en cela, comme en d'autres choſes, ils nous en font ſouvent bien accroire. * Marmol, *l.* 11. *c.* 24. Texeira, *l.* 1. Sanut, *l.* 9. Léon d'Afrique, *par.* 8. Vincent le Blanc, Céſar Lambert, Monconis, Sanſon, Duval, Golius & Pierre de la Vallée ou Pietro della Valle ont écrit amplement du grand Caire.

CONCILE DU CAIRE.

Quelques Eccléſiaſtiques & quelques Jéſuites le tinrent l'an 1582, par ordre du Pape Grégoire XIII, pour faire connoître les erreurs de Neſtorius & de Dioſcorus aux Cophtes, & les ramener dans le ſein de l'Egliſe. Le Patriarche de ces Cophtes y aſſiſta avec les Abbez & les perſonnes les plus conſidérables de ſa communion. On leur fit avouer qu'il y avoit deux natures en J. C. & ils abjurérent leur erreur de bouche; mais après la mort du Patriarche, au commencement de l'année ſuivante, ſon Vicaire qui prétendoit à cette dignité, empêcha qu'on ne donnât cette abjuration par écrit. * Poſſevin, *in Appar. ſacro, tome* 2. Sponde, *A. C.* 1582.

CAIRGUENT, (Grégoire) de l'Ordre de ſaint Benôit, a compoſé des Ouvrages hiſtoriques. * Simler. Voſſius, *De Hiſtoricis Latinis lib.* 2.

CAIRO, bourg ancien de l'Italie, dans le Montferrat au pié de l'Apennin, près de la riviére de Bormida, entre Final & Aqui, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAIROAN, ou CARVAN, eſt le nom d'une ville & d'une province d'Afrique, que l'on dit avoir été *Cyréne*, & la province Cyrénaïque des Anciens: les Arabes l'appellent Cairavan. Elle fut fondée par les Mahométans l'an 652. Cette ville aujourd'hui dépendante du Royaume de Tunis, fut priſe par les Arabes Mahométans l'an 46 de l'Hégire, & de J. C. 666, ſous le Califat de Moavie, qui la fit démolir pour en bâtir une autre qui porta le même nom, & qui fut quelque tems la capitale de l'Empire des Muſulmans en Afrique. On y voit une Moſquée, où ſont quelques tombeaux des Rois de Tunis. Il y avoit auſſi une Académie compoſée de pluſieurs Docteurs, où l'on accouroit autrefois de tous les côtez d'Afrique, comme les François viennent à Paris, & les Eſpagnols à Salamanque. Tout le païs d'alentour eſt plein de ſablon, où il ne croît ni blé ni fruits; c'eſt pourquoi on y en apporte d'ailleurs. On n'y boit que de l'eau de citerne, parce qu'il n'y a ni ſource, ni puits, ni riviére. Lorſque l'Empereur Charles-*Quint* chaſſa Barberouſſe de Tunis en 1535, les Habitans de Cairoan élurent pour Roi, le principal Alfaqui ou Docteur de la grande Moſquée; mais il fut tué par Dragut, qui le ſurprit la nuit, & qui ſe rendit maître de la place l'an de l'Hégire 956, & 1549 de J. C. Elle eſt encore aujourd'hui au pouvoir des Turcs. On croit, dit Baudran, qu'elle a été bâtie des ruïnes de l'ancienne *Thyſdrus* ou *Thiſdrus*, ville de la Biſacéne, ou de celles d'*Uzena*, qui en étoit voiſine, ou peut être de toutes les deux. Elle eſt environ à quarante mille pas de la côte de la Méditerranée & du Golfe de Capès au couchant, ſur la riviére de Capulia, & à quarante mille de Haméthe vers le midi. *Voyez* CYRÉNE. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 6. d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAIROAN, petite ville de Barbarie dans le Royaume de Barca, dont elle étoit autrefois la Capitale, ſous la domination du Turc, eſt ſituée ſur une montagne près de la riviére de Doreo, à mille pas de la côte de la Méditerranée, & à 76 mille pas de Barca vers le Septentrion.

CAISTRE ou CAYSTRE, riviére près du bord de laquelle Ephéſe eſt bâtie. Les Poëtes l'ont rendu fameux, en parlant du grand nombre de cygnes qui s'y trouvent. * Pline, *l.* 5. *ch.* 29. Ovide, *Métam. l.* 5. *v.* 386. Virgile, *Georg. l.* 1. *v.* 383. Martial, *Epigr.* 54. *du premier livre.* Etienne de Byzance. Les Turcs donnent au Cayſtre deux ou trois noms différens; *Caraſou*, c'eſt à dire, *eau noire*; *Coutchouk-Mindre* & *Minderſcare*, c'eſt à dire, *petit Méandre*, ou *Méandre noir*, à cauſe de la reſſemblance qu'il a avec le véritable Méandre. * Spon, *Voyages, tome* 1. *p.* 323. & 324. de l'édit. de Lyon, 1678.

CAIT-BEY, Sultan d'Egypte & de Syrie, étoit originaire de Circaſſie, & né Eſclave. Les Mammelucs, d'une commune voix, l'élurent pour leur Souverain. Il défit près de Tarſe, l'armée de Bajazet Empereur des Turcs commandée par Querſeol ſon gendre, qui étoit un vaillant homme, & qui fut fait priſonnier. Enſuite de cette victoire, il repouſſa Aſſimbée qui régnoit en Méſopotamie, & qui s'étant rendu maître de la ville de Bir ſur l'Euphrate, faiſoit des courſes bien avant dans la Syrie. Il mit auſſi les Arabes ſous le joug, & diſſipa cette multitude d'eſclaves Ethiopiens, qui s'étant aſſemblez en très-grand nombre pour détruire les Mammelucs, menaçoient l'Egypte d'un terrible orage. Il mourut l'an de J. C. 1449, de l'hégire 853, & de ſon régne le 33. * Paul Jove, *l.* 1.

CAITHNESS ou CATHNESS, eſt la province la plus ſeptentrionale de l'Ecoſſe. Elle s'avance dans l'océan Calédonien en forme de Promontoire, juſqu'aux iſles Orcades, dont elle n'eſt ſéparée que par le Détroit de Pentland ou Pichtland. Elle confine du côté de la terre aux Comtez de Southerland ou de Sutherland & de Strathnavern. Quoique le Caithneſs ſoit ſous le 59 & le 60 dégré de latitude; & ainſi fort ſeptentrional, l'air ne laiſſe pas d'y être tempéré, & le terroir fort fertile en grains, & même en fruits. Ses riviéres, ſes lacs, & ſes mers abondent ſi fort en poiſſons, que ſes Habitans en font un grand commerce. Il a auſſi de bons pâturages. Ses lieux principaux ſont Wyck capitale, Thurſo, & Dungisby ou Dungesby. Cette province donne le titre de Comte à une des familles de *Sinclair* ou *Sainte Claire*. Le Lord Sinclair de Ravensheugh en Fife, eſt le Chef de cette famille, dont les Ancêtres étoient autrefois en poſſeſſion des Orcades, & des iſles de Shetland, & avoient l'honneur d'être alliez à la famille Royale de Danemarc. Guillaume, ſurnommé *le Prodigue*, perdit toutes ces iſles. Cependant il y a encore dans ces iſles, & ailleurs en Ecoſſe, pluſieurs familles de ce nom. Le premier de la famille de Sinclair, qui fut élevé à la dignité de Comte de Caithneſs, par ſon mariage avec l'héritiére de ce Comté, étoit Panetier du Roi d'Ecoſſe. * *Dictionnaire Anglois.* Maty, *Dict. Géogr. Etat préſent de la Grande Bretagne, ſous George II, tome* 2. *p.* 279.

CAIUS, nom propre. Les Romains diſoient *Caius* & *Caïa*, pour marquer les deux ſexes: & la lettre C dans ſa ſituation naturelle, ſignifioit *Caius*, comme le même Ɔ renverſé ſignifioit *Caia*. Quintilien rapporte que dans les épouſailles & fêtes nuptiales des anciens Romains, on faiſoit également mention de *Caius* & de *Caia*; ce que Plutarque confirme lorſqu'il dit, „ Pourquoi ceux qui con„ duiſoient l'épouſe en la maiſon du mari lui font-ils prononcer „ ces mots, *Où tu ſeras Caius, je ſerai Caia?* N'eſt-ce pas pour fai„ re voir qu'elle y entre à cette condition, qu'elle aura ſa part à „ tous les biens & au gouvernement de la famille, & que *Caius* é„ tant maître, *Caïa* doit être maîtreſſe? Ainſi ces mots ſignifient la même choſe que ceux-ci, UBI TU DOMINUS ERIS, ET PATER FAMILIÆ, EGO DOMINA ERO, ET MATER FAMILIÆ. * Quintilien, *l.* 1. Plutarque, *dans ſes Opuſcules.*

CAIUS AGRIPPA, fils puîné d'Agrippa & de Julie fille d'Auguſte, fut adopté par cet Empereur avec ſon frére Lucius. Dès qu'ils eurent pris la robe virile, le peuple Romain voulut leur donner le conſulat; mais comme ils étoient trop jeunes, Auguſte ordonna qu'ils ſe contentaſſent de la qualité de Conſuls déſignez. Les Chevaliers Romains les déclarérent Princes de la Jeuneſſe, c'eſt à dire, Princes de l'Ordre équeſtre. Ils ceſſérent de vivre dans un âge où ils ne faiſoient que commencer à goûter l'élévation de leur fortune. Caius mourut en Arménie d'une bleſſure qu'il reçut la troiſiéme année de l'Ere Chrétienne. Auguſte qui venoit de lui faire épouſer Lollia à l'âge de 18 ans, l'avoit envoyé en Orient, avec le titre de Proconſul, & accompagné de Lollius ſon beau-pére, afin d'y faire la guerre aux Parthes, & d'y régler les affaires d'Egypte, de Syrie & d'Arménie. Ce jeune Prince avoit fait avec les Parthes un traité par lequel ils abandonnérent l'Arménie, qui reçut Ariobarzane pour Roi de la main de Caius. Le Cardinal de Noris publia à Piſe en 1681, un livre de Diſſertations, dont la ſeconde contient la Vie de ces deux Princes. * Paterculus. Tacite. Suétone.

CAIUS MEMMIUS, Edile Curule, célébra le premier la fête des Céréales ou la fête de Cérès, comme on le peut voir par cette deviſe. *Memmius Ædilis Cerealia primus fecit.*

CAIUS, ſurnommé OCTAVIUS, pére de l'Empereur Auguſte, défit les Eſclaves fugitifs, & diſſipa les reſtes de la conjuration de Catilina. * Suétone, *in Auguſto.*

CAIUS JULIUS IULUS. *Voyez* IULUS.

CAIUS ou GAIUS, Macédonien, Diſciple de ſaint Paul dans le premier ſiécle, fut converti à Corinthe par ce ſaint Apôtre avec Criſpe l'an 52 de J. C. Il l'accompagna dans ſes voyages, eut part à ſes perſécutions, & fut pris l'an 57 avec Ariſtarque par les ſéditieux d'Ephéſe, que Démétrius Orfévre avoit animez contre S. Paul. On doit le diſtinguer de Caius de Derbe en Lycaonie, autre Diſciple de ſaint Paul. * Actes, *ch.* 19. *v.* 29. &c. *ch.* 20. *v.* 4. Baillet, *Vies des Saints.*

CAIUS, Prêtre de l'égliſe de Rome, fleurit ſous les Papes Victor & Zéphyrin, c'eſt à dire, ſous les empires de Sévére & d'Antonin Caracalla. Il eut à Rome une conférence contre un fameux Montaniſte, appellé Procle, ou Procule, & en mit enſuite le réſultat par écrit en forme de Dialogue. Euſébe avoit vu la rélation de cette conférence, & en parle en trois endroits de ſon Hiſtoire. Dans le *ſecond livre*; *ch.* 25, il cite un paſſage touchant les ſépulcres de S. Pierre & de S. Paul, qu'on voyoit à Rome du tems de cet Auteur. Dans le *troiſiéme livre*. *ch.* 28, Caius combat l'erreur de Cérinthe touchant le régne de J. C. ſur la terre; pendant lequel cet Hérétique prétendoit que les hommes jouïroient des volu-

ptez & des plaiſirs charnels. Dans le *ſixiéme livre, ch. 20*, Euſébe remarque que Caius en condamnant la hardieſſe avec laquelle les ennemis de l'Egliſe ſuppoſoient des livres ſacrez, ne compte que treize Epîtres de ſaint Paul; ne mettant pas celle qui eſt écrite aux Hebreux, au nombre de celles de cet Apôtre. Le même Auteur, *l. 3. ch. 31*, rapporte encore quelques paroles tirées du Dialogue de cet Auteur touchant les filles du Diacre Philippe. Photius fait mention de trois autres Ouvrages attribuez à Caius, le premier contre l'Heréſie d'Artemon, qui croyoit que J. C. étoit un pur homme; le ſecond intitulé, *le petit Labyrinthe*, d'où Euſébe a tiré l'Hiſtoire de la pénitence de Natalis; & le troiſiéme *de l'Univers*, dont il dit qu'il y avoit de ſon tems un Ouvrage ſous ce titre, qui dans quelques manuſcrits étoit attribué à Joſéphe, & dans d'autres à S. Juſtin ou à ſaint Irénée. Photius ajoûte que ce dernier Traité ne peut guéres être de Joſéphe, parce qu'il y eſt parlé de Jeſus-Chriſt d'une maniere tres-catholique; & que quelqu'un avoit remarqué qu'en effet il n'étoit pas de ce célebre Hiſtorien, mais de Caius. Cependant il ne prend pas parti, & laiſſe indécis tout ce qui concerne ces trois Ouvrages, qui étoient du tems de Photius ſous le nom de Joſéphe. * Euſebe, *Hiſt. l. 2. ch. 25. l. 3. ch. 31. l. 6. ch. 20.* Saint Jérôme, *de Script. Eccleſ. c. 59.* Honoré d'Autun, *de Lum. Eccleſ. ch. 60.* Photius, *Cod. 48.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. des trois premiers ſiécles.* Tillemont.

C A I U S (S.) originaire de Dalmatie, à ce qu'on croit, & parent de Dioclétien, fut élu Pape l'an 283 de J. C. ou plutôt 276, ſelon Euſebe & les anciens catalogues des Papes. C'eſt de lui apparemment dont Anaſtaſe a voulu parler, lorſqu'il dit que le Pape Etienne fut mis en priſon l'an 257, avec les Diacres Sixte, Denys & Caius; d'où il peut avoir acquis dès ce tems-là, le titre de Confeſſeur. Quelques-uns prétendent que le ſoin qu'il eut d'animer les Martyrs à la mort, & ſur tout ſa niéce Suzanne, fille de Gabinius que Dioclétien voulut marier à Maximin Galére ſon gendre, & ſon aſſocié à l'Empire, lui aquit la couronne du martyre: mais ce fait eſt tiré d'Actes ſur leſquels il n'y a pas beaucoup de fond à faire, non plus que ſur ce que l'on dit qu'il reçut la couronne du martyre. L'Hiſtoire dit qu'il évita la perſécution ſous Dioclétien, en ſe cachant dans une grotte, & qu'il mourut en paix l'an 296, après avoir gouverné l'Egliſe 12 ans, quatre mois & 17 jours, ou plutôt 15 ans ou environ. Sa fête eſt marquée le 22 avril. On prétend qu'il fut enterré dans le cimetiére de Calixte, d'où l'on tient que ſon corps fut tiré le 21 d'avril 1622, & tranſporté en 1631, dans une fort ancienne égliſe de ſon nom. D'autres diſent qu'il fut tranſporté, dès l'an 1622, à Novellara, entre Regge & Mantoue: fait dont Bollandus n'a pu avoir d'éclairciſſement. Le Pontifical porte qu'il fit quatre Ordinations au mois de décembre; & qu'il ordonna vint-cinq Prêtres, huit Diacres, & cinq Evêques pour diverſes égliſes. On lui attribue une Epître écrite à un Prélat nommé Félix, mais elle eſt fauſſe. Il ordonna auſſi que les Evêques paſſeroient par tous les ſept Ordres inférieurs de l'Egliſe, avant que de pouvoir parvenir à l'Epiſcopat; ſans qu'il ait néanmoins établi ces Ordres qui l'étoient deja depuis les Apôtres. * Euſébe, *en ſa Chron. & l. 7. c. 26. Hiſt.* Nicéphore, *l. 6. c. 34. tome 1. Conc.* Tillemont. Bollandus, le Martyrologe Romain, *au 22 avril.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. des premiers ſiécles.*

C A I U S. Il s'en trouve deux de ce nom qui ont été Patriarches de Jéruſalem; l'un qui célébra le carême & la Pâques à la façon des autres Chrétiens, & qui mourut après s'être appliqué à la converſion des Idolâtres, & avoir été fait Patriarche vers l'an 166; & un autre Martyr à Apamée, qui ſouffrit le martyre au milieu du troiſiéme ſiécle. * Bollandus, *tome 3. au mois de mai.*

C A I U S Oppius. *Cherchez* O P P I U S.

C A I U S (Jean) dont le nom Anglois étoit *Kaye*, mais qui eſt plus connu ſous celui de *Caius*, naquit à Norwich, ville capitale du Comté de Nortfolck en Angleterre l'an 1510. Il commença ſes études dans cette ville, & alla les continuer à Cambridge, où il étudia en Medecine & ſe fit recevoir Docteur. Il voyagea enſuite en Italie pour ſe perfectionner ſous les habiles Maîtres qui y enſeignoient. De retour en Angleterre, il ſe fit une ſi grande réputation par ſon habileté qu'il fut ſucceſſivement Médecin du Roi Edouard VI, de la Reine Marie & de la Reine Elizabeth. Il avoit ſi fort à cœur l'honneur des Sciences & des Belles Lettres, qu'il fit rebâtir preſque entiérement à ſes frais le Collége de Cambridge, où il avoit étudié, & augmenta ſes revenus de ſon propre bien. Pitſeus dit qu'il n'avoit pas des ſentimens trop aſſurez ſur la Religion, & que dans les différentes révolutions qui ſe firent de ſon tems en Angleterre, il ſe conforma toujours à la Religion du Prince ou de la Princeſſe qui régnoit. La Reine Elizabeth étant à Cambridge en 1564, fut haranguée par l'Orateur de l'Univerſité, qui entre autres choſes lui dit que cette Univerſité étoit plus ancienne que celle d'Oxford. Cette harangue fit beaucoup de bruit à Oxford, & Thomas Caius, Préſident du Collége de l'Univerſité de cette ville, y oppoſa un Ecrit intitulé, *Aſſertio Antiquitatis Oxonienſis Academiæ*; mais ſans y mettre ſon nom. Jean Caius ſe propoſa de refuter cet Ecrit ſous le nom de *Londinenſis Autor* par un livre intitulé, *De Antiquitate Academiæ Cantabrigienſis Libri duo*, en 1568, *in octavo*, & en 1574, *in quarto.* Thomas Caius ayant vu cette réponſe, y fit une replique ſous ce titre, *Animadverſiones aliquot in Londinenſis de Antiquitate Cantabrigienſis Academiæ Libros duos*; mais il n'eut pas le tems de la publier, étant mort en 1572. Après avoir paſſé par pluſieurs mains, elle a été enfin remiſe à Thomas Hearne qui l'a fit imprimer à Oxford en 1731, *in octavo.* Samuel Jebb a donné une nouvelle édition de quelques Ouvrages de Caius qui étoient devenus extrémement rares. Outre l'Ecrit dont on a déja parlé, on a encore de lui les Ouvrages ſuivans, *De medendi Methodo*; *Cl. Galeni Pergameni libri aliquot Græci, partim hactenus non viſi, partim a mendis quibus ſcatebant innumeris ad vetuſtiſſimos Codices repurgati, & integritati ſuæ reſtituti, annotationibuſque illuſtrati*; *Galeni Liber de ſanitate tuenda*; *De Ephemera Britannica Liber*; *De ratione victus Hippocratis in morbis acutis*; *De Placitis Hippocratis & Platonis*; *Galeni Libri de Officibus, de Ptiſana, &c.* *De Canibus Britannicis Liber unus*; *De Pronunciatione Græcæ ac Latinæ Linguæ, cum ſcriptione nova.* Caius a fait un grand nombre d'autres Ouvrages qui ſont perdus, ou qui n'ont jamais été imprimez. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 11. p. 12. & ſuiv. & tome 20. p. 6. & 7.*

C A K. C A L.

C A K E T, Royaume de la Géorgie, vers le Mont-Caucaſe, eſt proprement l'ancienne Ibérie. Ce païs a été conquis par le Roi de Perſe, & le Prince n'a plus maintenant que la qualité de Vice-Roi. Les villes de ce Royaume ſont aujourd'hui toutes ruïnées, à la réſerve d'une, nommée auſſi Caket. On connoit par les ruïnes, qu'elle étoit grande & magnifiquement bâtie: on croit que ce ſont les peuples ſeptentrionaux du Mont-Caucaſe, ſavoir les Alains, les Huns, &c. qui ont ravagé & déſolé tout ce païs. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de Perſe*, 1673.

* C A K I - S C A L A, *Mala via*, anciennement *Saxa Scironia*, montagne de la Gréce. Elle eſt dans l'Achaïe entre Megare & Corinthe, & elle pouſſe diverſes pointes de rochers, le long de la côte ſeptentrionale du Golfe d'Egine qui en rendent la navigation dangereuſe. C'eſt pour cette raiſon qu'on lui a donné le nom qu'elle porte aujourd'hui, & qui ſignifie *un méchant chemin.* * Maty, *Dict. Géogr.*

C A L A, ville. *Voyez* C A L É.

C A L A A, ou C A L A A T H O A R A, ville du Royaume d'Alger en Barbarie, ſituée entre des montagnes, dans la province de Télenſin, entre la ville d'Oran, & celle de Moaſcar. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A L A H. *Voyez* C H A L É.

C A L A B E R (Nicolas) Hérétique, étoit Eſpagnol de nation, & publioit des erreurs dans le XIV ſiécle. Ayant été pourſuivi par l'Inquiſiteur d'Arragon, il fut brûlé en 1359. * Sponde.

C A L A B E R (Quintus) a compoſé un Poëme Grec, intitulé les *Paralipoménes d'Homere*, parce que c'eſt la ſuite & l'achevement de l'Iliade. Cet Auteur eſt vulgairement connu ſous le nom de *Calaber*, à cauſe que cet Ouvrage fut trouvé par le Cardinal Beſſarion dans un ancien monaſtére de Saint-Nicolas, près de la ville d'Otrante en Calabre; ce qui eſt auſſi remarqué dans la Grammaire Gréque de Conſtantin Laſcaris. Mais il ſemble qu'il y ait plus de raiſon de l'appeller *Smyrnéen*, puiſqu'il dit de lui-même, *qu'il s'eſt occupé à Smyrne à paitre les illuſtres brebis des Muſes.* D'où l'on peut juger que Smyrne étoit ſa patrie, ou du moins qu'il y a tenu une célébre Ecole; mais c'eſt ſans fondement que quelques-uns ont cru qu'il étoit Romain. Au reſte, de quelque nation qu'il ait été, c'eſt un Auteur poli & agréable, qui approche fort de Muſée, & au ſentiment de quelques-uns, d'Homére même, ſoit pour l'invention, ſoit pour le ſtyle. Voſſius conjecture qu'il a vécu ſous le régne de l'Empereur Anaſtaſe I, vers l'an de J. C. 491.

C A L A B R A C U R I A, *la Cour Calabre*, bâtie par Romulus ſur le mont Palatin auprès de ſon logis, ſelon Varron, ou ſelon d'autres, près du Capitole, au lieu où eſt maintenant le magazin du ſel, fut appellée CALABRA, du Latin *Calare*, qui ſignifie *convoquer*; parce que Romulus deſtina ce lieu pour les aſſemblées générales du peuple. Depuis ce tems-là, le Roi des Sacrifices y convoquoit le Sénat & le Peuple, pour leur annoncer les jours des Jeux & des Sacrifices. On peut voir ſur ce mot Macrobe, *livre premier des Saturnales, ch. 15.* & Feſtus.

C A L A B R E, province d'Italie dans le Royaume de Naples, avec titre de Duché, eſt bien différente de ce qu'elle a été autrefois; & elle comprend bien moins de païs que dans le tems qu'elle fut poſſédée par les Meſſapiens, ſortis d'un certain Meſſapus qui donna ſon nom au païs. Elle prit celui des Calabres venus de la Grande Gréce. La partie de la province qui eſt voiſine du Golfe de Tarente, fut habitée par les Salentins; & par ſucceſſion de tems le nom de Pouille fut employé à ſignifier le païs qui s'étendoit depuis les Férentins juſqu'en Calabre. Ainſi en ce tems-là, la Calabre comprenoit tout ce qui eſt au bout de l'Italie, entre la Mer Méditerranée; ſavoir la Terre d'Otrante, la Terre de Bari, la Baſilicate, & tout ce qui eſt à l'entour du Golfe de Tarente. Aujourd'hui la Calabre occupe le païs des Brutiens, & une partie de la Grande Gréce, ainſi nommée parce que pluſieurs Grecs s'y établirent. C'eſt la partie la plus méridionale de l'Italie du côté de la Sicile, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit detroit, & elle eſt proprement une preſqu'iſle; car elle a le Golfe de Tarente & la Mer Ionienne au Levant & au Midi, la Mer Tyrrhéne ou de Toſcane au couchant, & la Baſilicate au Septentrion. Sa diviſion ordinaire eſt en Citérieure ou Haute, & en Ultérieure ou Baſſe. La Calabre Citérieure occupe la partie ſeptentrionale, où elle a un Iſthme renommé dans l'Hiſtoire, par la muraille qu'y bâtit autrefois Licinius Craſſus contre les troupes de Spartacus, Chef des Eſclaves revoltez, 73 ans avant la naiſſance du Fils de Dieu. Coſenza, Archevêché, eſt la ville capitale de cette partie de la Calabre. Les autres ſont Roſſano Archevêché, Caſſano, S. Marco, Biſignano, Montalto, Amantea, Martorano, Cariati, Umbriatico, Strongoli, qui ſont toutes villes Epiſcopales. Roſſano, Biſignano, Tarſia, Ciriſano, Strongoli, Caſtiglione, ont titre de Principauté. La ville des Sybarites, renommée dans les Ecrits des Anciens, étoit encore dans cette partie de la Calabre. La Baſſe ou Ultérieure a Sainte-Sévérine & Reggio Archevêchez; Cotrone, Iſola, Belcaſtro, Taverna, Nicaſtro, Cantazaro, Squillace, Monte Léone, Tropea, Miléto, Nicotéra, Oppido, Girace & Bova, avec Evêché; Maida, Satriano, Mileto, Roccella, Sciglio ou Silla, & S. Agathe Principautez; Séminara, où les François défirent Ferdinand d'Arragon en 1496, & Gioïa où ils furent défaits en 1503. La Calabre n'eſt pas un païs également fertile; elle l'eſt même tres-peu en certains endroits, bien qu'en d'autres elle le ſoit beaucoup: ſa ſituation la rend tres-importante. Elle a été ſoumiſe aux Romains, enſuite aux Sarraſins, & enfin aux Empereurs de Conſtantinople, qui

qui s'en rendirent maîtres vers l'an 827. Après ce tems-là, les Grecs & les Sarrasins firent des courses dans le reste de l'Italie. Le célébre Robert Guischard Normand les en chassa dans le onziéme siécle. Il fut fait Duc de la Pouille & de la Calabre en 1059, & mourut en 1085. Il avoit un frére qui s'établit dans la Sicile. Roger, le second de ses fils, eut la Calabre, qu'il laissa à Guillaume, & celui-ci la ceda à son cousin Roger II, qui fut Roi de Naples & de Sicile, célébre par son courage & par ses conquêtes. Il mourut en 1152, avec cet éloge d'avoir soumis la Pouille, la Calabre, la Sicile, & une partie de l'Afrique, ce qui est exprimé dans ce vers qu'il avoit fait graver sur son épée.

Appulus & Calaber, Siculus mihi servit & Afer.

Depuis ce tems-là la Calabre a fait partie du Royaume de Naples; & les fils de ces Rois ont quelquefois porté le titre de Ducs de Calabre, comme Charles fils du Roi Robert, Jean d'Anjou fils du Roi René, & Nicolas fils du même Jean. La Calabre est sujette à de facheux tremblemens de terre, tels que ceux qu'elle souffrit depuis l'an 1638, jusqu'en 1641, dont nous avons une rélation singuliére sous ce titre, *Historico Racconto Di Terremoti della Calabria, dell' anno* 1638, *fin al anno* 1641, *dal Agatie de Somma.* Ce livre fut imprimé à Naples, en un volume *in octavo*, en l'année 1641. * Pline, *l.* 3. *ch.* 11. Ptolomée, *l.* 3. Strabon, *l.* 6. Cédrénus. Curopalate. Cluvier, *l.* 3. Mérula, *Cosmogr. partie* 2, *l.* 4. *c.* 27. Léandre Alberti, *Descr. Ital.* Gabriel Barius, *de Antiq. & situ Calab.* Sulmonte. Collénutio,

CALABROIS (Gioachino Gréco, connu sous le nom de) fameux Joueur d'échets. *Cherchez* GIOACHINO.

* CALAC, selon Sanson dans la carte de Bretagne, & CALLAC selon Jaillot & de Wit, dans la carte du même païs, est un bourg situé dans le Diocése de Cornouaille ou Quimper, vers les confins du Diocése de Tréguier. Il est au nord-est de Quimper ou Quimpercorentin, dont il est éloigné d'environ quinze lieues.

CALAGURRITAINS ou CALAGURITAINS, anciens Habitans de la ville que l'on nomme à présent *Calahorra*, dans la Castille vieille en Espagne, soutinrent le siége de leur ville, contre l'armée de Pompée & de Métellus, qui y avoient assiégé Sertorius, & ce fut avec tant d'opiniâtreté, qu'après avoir mangé toutes les bêtes, les cuirs & les autres choses qui avoient quelque peu de substance, ils mangérent enfin leurs femmes & leurs enfans, qu'ils saloient comme de la chair de porc. Les Romains furent contraints de lever le siége, l'an de Rome 679, & 75 ans avant J. C. * Valére Maxime, *l.* 7. *c.* 6. *Exempla Ext.* 3.

CALAH, ville. *Voyez* CALE'.

CALAHORRA, *Calaguris, Calagurris, Fibularia*, ville d'Espagne dans la Castille Vieille, avec Evêché autrefois suffragant de Tarragone, & à présent de Burgos, est située sur l'Ebre, qui y reçoit la riviére de Cidacos de Castiglia. L'Evêché de la Calzada ou de S. Domingo de la Calzada, fut uni à celui de Calahorra en 1256. Pline parle de deux villes de ce nom, *Calagurris Nascica, & Calagurris Fibularia*, toutes les deux dans l'Espagne Tarragonoise, qui comprenoit les deux Castilles, Arragon, Biscaye, Valence, Catalogne, Murcie & les Asturies. Quintilien & Prudence étoient de Calahorra. Ce dernier en parle en ces termes, *Peri Steph. Hymn.* 4. *v.* 31.

Nostra gestabit Calagurris ambos,
Quos veneramur, &c.

Les Martyrs S. Emetére ou S. Madir, & S. Chélidoine y souffrirent la mort, y furent enterrez, & y sont honorez encore actuellement. * Pline. Surita, *ad Itiner. Antonini.* De Marca, *Hist. de Béarn.* Nonius Marcellus. Mérula.

CALAJATE, ville de l'Arabie Heureuse en Asie, dans la contrée d'Oman, sur le Golfe d'Ormus entre la ville de Mascate, & le Cap de Raz-al-gate, à trente-cinq lieues de celle-là, & à trente de celui-ci. Quelques Géographes croyent que Calajate est la ville nommée par les Anciens *Metacum* ou *Cumatacum*, que d'autres placent à *Calhat* ou à *Materqua*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAIS (*en deux syllabes*) en Latin *Caletum*, ville & port de mer de France dans cette partie de la Picardie qu'on appelle *Païs reconquis*, depuis qu'on l'ôta aux Anglois. Quelques Auteurs croyent qu'elle est le *Portus Iccius* des Anciens, qui du moins n'en doit pas être loin. Sanson a cru que ce *Portus Itcius* est celui de Bologne. La ville de Calais, comme plusieurs autres, fut nommée du nom de tout le païs, qui étoit celui de *Caletes*, que quelquesuns mettent depuis l'embouchure de la riviére de Seine, jusques à celle d'Aa. S'étant accrue des ruïnes de Wisant, qui est à trois lieues de là, on commença à la fortifier, & à y faire un château l'an 1228, au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un village. Le port de Calais fut commencé sous Baudouin IV, dit *Belle-Barbe* ou *le Barbu*, Comte de Flandre. On le nomma *Scalas* ou Pétresse, & Philippe Comte de Boulogne, un des Mécontens qui se liguérent pendant la régence de Blanche, mére de saint Louis, fit entourer de murailles la ville, qui n'étoit auparavant qu'un simple bourg. Edouard III, Roi d'Angleterre l'emporta l'an 1347, après un siége d'environ dix ou onze mois, sans que le Roi Philippe de Valois la pût secourir. Jean de Vienne qui y commandoit, sans espoir de secours, pressé de toutes parts sur terre & sur mer, fut contraint de la rendre. L'Histoire vante, & avec raison, le courage des Habitans de Calais en cette occasion, sur tout d'un nommé Eustache; pendant que le Prince victorieux y fit éclater toute l'inhumanité & la dureté d'un naturel féroce, & indigne d'un Roi. Depuis, les Anglois qui par le moyen de ce Port se vantoient d'avoir les clefs de la France pendues à la ceinture, conservérent cette ville 210 ans, jusqu'à ce que le Duc de Guise la prit au commencement de l'an 1558, après un siége de neuf ou dix jours. L'Archiduc Albert d'Autriche, Gouverneur pour le Roi d'Espagne dans le Païs-Bas, prit Calais l'an 1596, & elle fut rendue deux ans après au Roi Henri IV, par un des articles de la paix de Vervins. Lorsque la ville fut prise par le Duc de Guise, elle étoit défendue par trois bastions, & par un quatriéme qui regardoit le midi où étoit la vieille citadelle, & par plusieurs Forts, de sorte que Calais est une des plus importantes villes du Royaume. Elle a un double fossé fort large & profond, où passe la riviére de Hames, qui coule le long des murailles, & divers ruisseaux qui après avoir arrosé les jardins d'alentour, se viennent décharger dans ses fossez. On ne peut aller dans la place que par ce marais, si ce n'est par la chaussée qu'on appelle le pont de Nieullai; & l'on ne peut entrer dans le port qu'avec la permission de la garnison du Risban. Ce port est divisé en deux, l'un dit le *Cadegray*; l'autre plus grand est fermé de deux moles, revétus de pierres. Une partie de la riviére coule dans la ville, où il y a de l'autre côté un canal, qui sert beaucoup à y entretenir le commerce. Calais n'est pas une grande ville, mais elle est bien bâtie & tres-bien peuplée, & les rues y sont belles & droites. Celle qui commence à la porte de terre, & qui aboutit au port, est la plus considérable. Elle passe par le milieu de la grande place où est la Maison-de-ville, & on y voit tout proche le palais de l'Auditoire avec la tour du Guet. Il y a plusieurs autres belles maisons, des églises magnifiques, plusieurs monastéres & divers Forts. Cette place donne son nom au détroit de sept lieues, qui est depuis la France jusques à Douvres en Angleterre, & que nous appellons *le Pas de Calais.* Les Anglois bombardérent cette ville pendant les années 1695 & 1696; mais sans y causer aucun dommage. Mr. Amelot de la Houssaye fait sur l'Histoire de Calais quelques remarques, qui peuvent avoir ici leur place. Un Normand, *dit-il*, nommé Jean de Fontenai, Sieur de Bréteville, s'étant retiré à Calais en 1545, pour un meurtre commis à Caën, en la personne de l'Avocat du Roi, donna quelques avertissemens à François I, de ce qu'il y avoit à faire pour prendre Calais; & cela s'exécuta heureusement sous Henri II, qui pour récompense lui fit expédier une abolition, & donner 300 écus, pour payer l'intérêt civil aux enfans de l'Avocat assassiné. Calais ayant été repris sur les Anglois au commencement de l'an 1558, Philippe II, Roi d'Espagne, qui en étoit la cause par le conseil qu'il avoit donné à la Reine d'Angleterre, son épouse, de déclarer la guerre à la France, crut qu'il y alloit de son honneur de faire rendre cette place aux Anglois, par le traité de Cateau-Cambresis. C'est pourquoi il insista long-tems sur cet article par l'obtention duquel il espéroit aussi de parvenir à la conclusion de son mariage avec la Reine Elizabeth, sa belle-sœur. Mais le Duc d'Albe, son premier Plénipotentiaire, le fit enfin consentir, pour plusieurs raisons, à laisser à Henri II, Calais & ses dépendances. L'Archiduc Albert ayant pris Calais en 1596, le Comte d'Essex, Favori de la Reine Elizabeth, & serviteur secret de Henri IV, dont on dit qu'il étoit Pensionnaire, empêcha toûjours qu'Elizabeth ne retirât cette place des mains du Roi d'Espagne, de peur qu'elle ne lui rendit en échange les villes qu'elle tenoit en Hollande & Zélande. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2. Papire Masson, *Descript. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquit. des villes.* De Thou, *Hist. l.* 29. Mézeray, *Hist. de France.*

CALAIS (*en trois syllabes*) & ZE'TE'S fréres, natifs de Tarente, & fils de Borée ou Aquilon, & d'Orithye, firent le voyage de la Colchide avec les Argonautes, & délivrérent Phinée, Roi de Paphlagonie ou de Bithynie, des Harpyes qui l'incommodoient. Ce fut, dit la Fable en les poursuivant dans les airs l'épée à la main; car ces deux fréres étoient ailez. Après qu'ils les eurent poursuivies jusques aux Isles Strophades, il leur fut fait défense par Iris, de la part de Junon, d'aller plus avant Enfin ils furent tuez par Hercule, auprès de l'isle de Ténédos. On dit que les pierres que l'on avoit mises sur leur tombeau, étoient agitées par le souffle de Borée leur pére, & qu'ils furent changez en ces vents qui précédent la canicule, d'environ 18 jours: c'est pourquoi les Grecs les ont nommez *Prodromes*, c'est à dire, *Avantcoureurs.* * Ovide, *Métamorph.* 6. Apollodore. Hygin, *Fab.* 14. *Voyez* HARPYES.

* CALAL, CHALAL & KELAL, Israëlite, qui quitta sa femme au retour de Babylone, parce qu'il l'avoit épousée contre la Loi. * *Esdras* ou I. *Esdras, ch.* 10. *v.* 30.

* CALALONGA' ou CINEU, *Calalonga, Cinium.* C'étoit autrefois une petite ville, mais maintenant un village, situé sur la côte de l'Isle de Majorque, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMA, ancienne ville d'Afrique, entre Hippone aujourd'hui *Bone* ou *Bona*, & Cirthe aujourd'hui *Constantine*, qui a eu un Evêché suffragant de Carthage. Il en est souvent parlé dans les Ecrits de saint-Augustin, & principalement dans le *second livre contre les Donatistes* & dans le *second des Rétractations.* Possidius, Disciple de saint Augustin, en fut fait Evêque en 397, après la mort de Crescentien successeur de Mégale. Cette ville fut entiérement ruïnée par les Vandales, vers l'an 429, du vivant même de Possidius. * Orose.

CALAMA, ville d'Afrique dans le Royaume d'Alger, près de la riviére de Malvia, au pié des montagnes.

CALAMA, riviére de la Gréce, anciennement appellée Thyamus, coule dans l'Epire, & se jette dans la Mer Ionienne, au midi de Butrinto, vis à vis de l'isle de Corfou. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMATA, ville. *Voyez* CALAMA.

CALAMATA, bourg de la province de Belvédére dans la Morée, est assez peuplé, quoiqu'il n'ait pas de murailles pour se mettre à l'abri d'une surprise. Il y a sur une hauteur voisine un château qui étoit fortifié assez réguliérement; & où les Habitans pouvoient se mettre en sureté; mais le Généralissime Morosini Vénitien, s'en rendit Maître en 1685, & le fit détruire. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

CALAMATA, Golfe. *Voyez* CORON.

CALAMATUS (Alexandre) Prêtre de Messine ville de Sicile, habile Prédicateur, mourut à Messine l'an 1648. Le grand nombre de Traitez de piété, la solidité des principes, & la politesse

teſſe de l'élocution ont fait rechercher ſes Ouvrages, qu'il a preſque tous compoſez en Italien. * Mongitor, *Biblioth. Sicula.*

CALAME'A, bourg d'Eſpagne. *Cherchez* ZALAME'A.

CALAMI. *Voyez* CALAMY.

CALAMIANES, iſle des Indes. *Cherchez* PARAGOYA.

CALAMINUS (George) Allemand, étoit de Silberberg ou Silverberg, en Latin *Argentimontium*, bourg dans la Siléſie. Son pére étoit un pauvre Ouvrier nommé Norich, & ce nom étoit celui de ſa famille. George, après avoir fait beaucoup de progrès dans les Lettres, quitta ſon nom, pour prendre celui de Calaminus, ſelon l'entêtement de pluſieurs Savans de ſon tems. Il étudia à Breſlau, à Heidelberg, à Strasbourg & ailleurs; & enſuite après avoir eté Précepteur de M. de Colligni en France, & des Princes de Wirtemberg, il enſeigna à Lintz, où il mourut le premier décembre 1595, âgé de 48 ans. Il a compoſé des Eloges des Hommes Illuſtres en vers, & a traduit quelques Tragédies d'Euripide. * Melchior Adam. *in Vit. German. Philoſ.*

CALAMITA, anciennement *Iſtrianus*, petite riviére de la petite Tartarie, coule dans la preſqu'iſle, qu'on nomme la Crimée, & ſe décharge dans la Mer Noire près de Caffa. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMO, anciennement *Claros*, *Clarus*, petite iſle de la Mer Egée ou de l'Archipel, eſt entre celles de Léro & de Lango: ſon étendue n'eſt pas au delà de 14 lieues de circuit, & elle n'a rien de remarquable qu'un bourg de même nom. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* CLAROS.

* CALAMOTO (il Molo di San Giovanni) anciennement *Heraus portus*, port de la Natolie, eſt près de la ville de Chalcédoine, a l'entrée du Canal de Conſtantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAMUS, ſorte de meſure, en Hébreu *Kanna.* Ezéchiel, *ch.* 40. *v.* 4. & S. Jean dans l'Apocalypſe, *ch.* 11. *v.* 1. en parlent. Ezéchiel dit qu'elle avoit ſix coudées & ſix palmes; c'eſt à dire, ſix coudées Hébraïques, dont chacune eſt plus grande d'une palme que la coudée Babylonienne. Le Prophéte eſt obligé de déterminer ainſi la coudée dont il parle, parce qu'alors il étoit au delà de l'Euphrate, & que les meſures de ce païs étoient moins grandes que celles de la Paleſtine. La coudée Hébraïque avoit vint-quatre doits, ou ſix palmes, où environ vint pouces & demi, en prenant le pouce pour douze lignes. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CALAMUS *Aromaticus*, ou *odoratus*, ſorte de roſeau, ou racine odorante. Il en eſt parlé dans l'Ecriture, *Exode*, *ch.* 30. *v.* 23. *Iſaïe*, *ch.* 43. *v.* 24, & ailleurs. La véritable canne vient des Indes. Les Prophétes en parlent comme d'une marchandiſe étrangere & de prix. Théophraſte & Pline parlent des cannes odorantes qui naiſſoient dans la Syrie, au delà du Liban, entre cette montagne, & une autre petite montagne, dans un lac, dont on deſſechoit les marais pendant l'Eté, qui occupoit un eſpace de plus de trente ſtades, & qui étoit à cent cinquante ſtades de la mer. Ces circonſtances font croire qu'ils parlent du lac *Sémechon.* Ces cannes odorantes ne donnent aucune odeur pendant qu'elles ſont vertes; mais ſeulement lorſqu'elles ſont ſéches. Leur forme n'eſt point différente des autres roſeaux, & leur odeur ſe fait ſentir dès qu'on entre dans le marais. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CALAMUS *Scriptorius*, canne ou jonc à écrire. Les Anciens ſe ſervoient de ſtilets pour écrire ſur les tablettes enduites de cire, ou de jonc & de canne pour écrire ſur le parchemin ou le papier d'Egypte. Le Pſalmiſte, ſuivant la Vulgate, dit que ſa langue eſt comme la *canne* ou le *jonc* à écrire d'un habile Ecrivain, *Pſ.* 45. *v.* 2. Mais le texte Hébreu ſignifie plutôt un ſtilet qu'une canne à écrire. L'Auteur du troiſiéme livre des Maccabées dit que les Ecrivains employez en Egypte, vinrent montrer leurs roſeaux tout uſez, diſant qu'ils ne pouvoient ſuffire à faire le dénombrement que l'on demandoit. Baruch écrivoit les Prophéties de Jérémie avec de l'encre, *Jérémie*, *ch.* 36. *v.* 18, & par conſéquent avec des roſeaux, l'uſage des plumes n'étant pas encore connu. S. Jean dans ſa *troiſiéme épitre*, *v.* 13, dit qu'il n'a pas voulu écrire avec l'encre & le roſeau. Cet uſage eſt trivial chez les Auteurs profanes Perſe, *Sat.* 3. *v.* 11.

Inque manus chartæ, nodoſaque venit arundo.

Les Arabes, les Perſes, les Turcs, les Grecs & les Arméniens ſe ſervent encore aujourd'hui de ces roſeaux, comme le rapportent les Voyageurs. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CALAMY, (Edmond) Miniſtre Presbytérien Anglois, & Bachelier en Théologie, naquit à Londres en 1600. A l'âge de 15 ans il alla à Cambridge, mais comme il étoit du parti des Contre-Remontrans il ne put obtenir aucun emploi. Felton Evêque d'Ely eut à la fin la bonté de le nommer ſon Chapelain. On dit que pendant qu'il fut dans ce poſte, il donna 16 heures par jour aux études, & qu'il lut tout Bellarmin avec les réfutations; tout Thomas d'Aquin & cinq fois toutes les œuvres de S. Auguſtin. En 1626, après la mort de l'Evêque d'Ely, il fut appellé à la Cure de S. Edmond-Bury en Suffolck, où il reſta pendant dix ans, au bout deſquels il en fut chaſſé à cauſe qu'il étoit Non-Conformiſte. Quelque tems après il eut la charge de Recteur à Rocheford en Eſſex, & en 1639 il obtint le même emploi à Aldermanbury. Il étoit Membre de l'aſſemblée Presbytérienne, qui prétendoit réformer lex Egliſes. Quoiqu'il fût dans ces ſentimens, il ne les outra jamais. Il haïſſoit les Sectaires, & fut envoyé en Hollande auprès de Charles II, dans le tems de ſon rétabliſſement. On eſtimoit fort ſes Sermons & ſans doute qu'il auroit obtenu quelque Evêché, s'il eût voulu ſe conformer. Il fut mis en priſon pour peu de tems à cauſe d'un Sermon qu'il avoit prononcé le jour de S. Barthélemy. Il vécut juſques au tems du grand embraſement de Londres, qui le toucha ſi fort, qu'un mois après il mourut. Outre pluſieurs Sermons, on a imprimé de lui, *The godly mans ark*, c'eſt à dire, l'Arche de l'homme dévot; *Treatiſe of Meditations.* Il eut auſſi bonne part au livre Presbytérien intitulé *Smectymnus*, & à la *Defenſe du Gouvernement Presbytérien*; il a auſſi écrit *Jus divin. Miniſter. Evangel.* Edmond Calamy ſon fils aîné & Miniſtre Presbytérien etoit d'abord Membre de Pembrok-Hall à Cambridge, & prêcha depuis dans des aſſemblées particuliéres; & quoiqu'il fit cela tous les Dimanches, il ne fut cependant ni découvert ni puni. Il mourut en 1685, & laiſſa un fils, qui eſt le célébre Dr. Edmond Calamy, dont les Ecrits ont beaucoup illuſtré la famille. Voici les titres traduits de la plupart de ſes Ouvrages, *Abbrégé de la Vie de M. Baxter*; *Rélation touchant les Miniſtres chaſſez & ſuſpendus*; *Défenſe de la Non-Conformité modérée*; *Inſpirations des Saintes Ecritures*; *Pluſieurs Sermons.*

CALANDRA. *Voyez* SALANDRA.

CALANDRINO, Cardinal. *Cherchez* CALENDRINO.

CALANE ou CALANNE, ville de la campagne de Sennaar ou Sçinhar, bâtie par Nimrod, qui y jetta les premiers fondemens de ſa tyrannie. Depuis ce tems-là, juſqu'a l'Empire des Parthes, elle demeura ſoumiſe à Babylone. Les Parthes s'en étant rendus les maîtres, la rendirent la capitale de leur Empire, & l'appellérent *Créſiphon* * *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 10. *Amos*, *ch.* 6. *v.* 2.

CALANO (Proſper) Médecin célébre de Sarzane, profeſſa à Rome, & à Bologne en 1524, * Wolfgang Juſtus, *Chronologia ſive Temporum ſupputatio omnium Illuſtrium Medicorum.* Vander Linden, *de Script. Medic. &c.*

CALANUS, Philoſophe Indien, ſuivit Alexandre *le Grand*, dans le voyage qu'il fit aux Indes; & ayant paſſé l'eſpace de 83 ans ſans avoir jamais été incommodé d'aucune ſorte de maladie, il fut enfin tourmenté d'une colique, & réſolut de ſe faire mourir. Il pria le Roi de commander qu'on lui dreſsât un bucher, & que l'on y mit le feu quand il ſeroit deſſus. Alexandre l'en voulut détourner, mais le voyant ferme dans ce deſſein, il lui accorda cette permiſſion. L'eſtime qu'il faiſoit de ce Philoſophe, fit qu'il voulut honorer ſa mort d'une pompe funébre. Il fit mettre l'armée en bataille, & ordonna certaines perſonnes pour répandre des parfums ſur le bucher, ſur lequel Calamus ſe fit porter couvert de magnifiques habits. Il s'y coucha, & lorſque la flamme le vint ſaiſir, il demeura dans la même ſituation, ſans ſe mouvoir, & ſans donner aucun ſigne de douleur. On dit que, lorſqu'on lui demanda s'il n'avoit rien à dire au Roi qui ne voulut pas aſſiſter à ce ſpectacle, il répondit qu'il n'avoit rien à lui faire ſavoir, parce qu'il le reverroit dans peu de tems dans Babylone. Ces paroles furent comme un Oracle de la prochaine mort d'Alexandre, qui arriva trois ans après. Calanus ſe fit brûler ſur les frontiéres de la Suſiane, la quatriéme annee de la CXIII Olympiade, 325 ans avant J. C. * Quinte-Curce, *l.* 10. Arrien, *l.* 7. Valére Maxime, *l.* 1. *ch.* 10. *Ex.* 26. Strabon, *l.* 15.

CALAPATE, ville de la preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange, eſt dans le Royaume de Biſnagar, ſur la côte de Coromandel, au midi de Saint-Thomas. On conjecture que ce pourroit être la *Chaberis* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAPHATES. *Cherchez* MICHEL V.

CALARA. *Voyez* CALAVA.

CALAROGA. *Voyez* CALARUE'GA.

CALARUE'GA ou CALAROGA, petit bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille Vieille, & dans le diocéſe d'Oſma, eſt célébre par la naiſſance de ſaint Dominique de Guzman, Fondateur de l'Ordre des Fréres Prêcheurs. * Baudrand.

CALASANTIUS, (Joſeph) nâtif d'Aragon, fut le Fondateur de l'Ordre des Clercs Réguliers des Pauvres de la Mére de Dieu, & des Ecoles de piété. Ceux qui entrent dans cet Ordre s'obligent d'enſeigner *gratis* à de pauvres enfans les Elémens de la Latinité, la Grammaire & l'Arithmétique. Ce fut Grégoire XV, qui le leur préſcrivit en 1621. Les Papes Alexandre VII, Clément IX, Clément X, & Alexandre VIII, ajoutérent encore de nouvelles régles aux anciennes. * Bonanni, *Catalogo, de gli Ordini Religioſi, num.* 32.

CALASIO (Marius de) Franciſcain, Profeſſeur en Langue Hébraïque à Rome, a commencé une Concordance de la Bible, qui a été imprimée dans la même ville en 1621, en quatre grands volumes *in folio.* Cette Concordance eſt proprement une Concordance des mots Hébreux de la Bible, qui ſont dans le corps du livre, avec la Verſion Latine vis à vis. On trouve aux marges les différences de la Verſion des Septante & de la Vulgate; de ſorte qu'on voit tout d'un coup en quoi ces trois Bibles conviennent, & en quoi elles différent. De plus il y a une eſpéce de Dictionnaire où l'on donne l'explication de chaque mot Hébreu. On le compare en même tems avec les autres Langues voiſines, ſavoir avec la Chaldaïque, la Syriaque & l'Arabe: ce qui eſt d'une grande utilité, pour connoître la ſignification des mots Hébreux. Le fond de cette Concordance Hébraïque a été pris de la Concordance du Juif Rabin Nathan, imprimée à Veniſe, qui a été enſuite augmentée par Rabin Mardochée, & imprimée à Bâle. * *Mémoires des Savans.*

* CALATA, village reſté des ruïnes de l'ancienne Calydon. * Spon, *Voyages*, *tome* 2.

CALATABELLOTA, bonne petite ville de Sicile, eſt ſituée dans la vallée de Mazara, ſur une colline, près de la riviére de Calatabellota, entre Agrigente & Mazara, à neuf lieues de la premiére, & à treize de la derniére. On voit près de cette ville, *Santa Maria di Monte Vergine*, qui eſt la place d'une ancienne ville, qui portoit les noms de *Triocala*, *Triocla*, *Tricala & Tricalum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATABELLOTA, riviére de Sicile, coule dans la vallée de Mazara, près de la ville de Calatabellota, dont elle prend ſon nom, & ſe décharge dans la mer au bourg de *Monte Vergine.* Quelques Géographes la prennent pour l'*Isburus* des Anciens, & d'autres pour leur *Soſius.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATAFIMI ou CALATASIMI, bourg de Si-

Sicile, dans la vallée de Mazara, sur la riviére de *San-Bartholomeo*, à trois lieues de Castel à Mar, du côté du Midi. On voit à Calatafimi les ruïnes de l'ancienne *Locaricum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATAGIRONE, petite ville de Sicile dans les montagnes, est peu considérable, & on l'a bâtie sur les ruines de l'ancienne *Calata Hieronum*. * Baudrand.

CALATAGIRONE (Bonaventure) Sicilien, Général des Cordeliers, vivoit en 1600, & avoit beaucoup de génie pour les négociations. En 1598, il se trouva au traité de paix qui se conclut à Vervins, & qu'il avoit ébauché dès l'année précédente. Le Roi Henri IV lui témoigna beaucoup d'estime, & le Pape Clément VIII le nomma Patriarche de Constantinople. On l'envoya depuis en France, pour les affaires du Marquisat de Saluces. * *Mémoires du tems.*

CALATAJUD, ville d'Espagne dans le Royaume d'Arragon, *Bilbilis nova*. Elle est située au pié d'une haute montagne, sur le Xalon, qui y reçoit une autre riviére dite *Rio Baubula*, vers les frontiéres de la Castille, entre Sarragoce & Médina-Céli. Il y a un rocher détaché sur lequel est bâti un château qui commande la ville, qui est grande & belle, & dans une campagne fertile. Divers Auteurs prennent Calatajud pour l'ancienne *Bilbilis*, qui étoit la patrie de Martial; mais ce qui cause quelque difficulté, c'est que ce Poëte assure que sa patrie étoit située sur une montagne, *l.* 10. *Epigr.* 103. *v.* 1.

Municipes, Augusta mihi quos Bilbilis acri
Monte creat, rapidis quos Salo cingit aquis.

Le même Poëte, *l.* 1. *Epigr.* 50. *v.* 1. dit

Videbis altam, Liciniane, Bilbilim.

Paulin, *Epist.* 1. *ad Ausonium*, *v.* 120. dit encore la chose en termes plus exprès,

Montanamque mihi Calagurrim & Bilbilim acutis
Herentem scopulis.

Cependant Calatajud est dans une plaine. On doit croire, & c'est le sentiment de divers Auteurs, que Calatajud a été bâtie près des ruïnes de Bilbilis: d'autres ajoûtent qu'un Arabe fit bâtir cette ville, à laquelle il donna son nom, & que Bilbilis ayant été déja ruïnée, ceux qui vinrent après, la confondirent avec Calatajud, qu'on a même nommée *Bilbilis nova*. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on voit encore les masures de celle-ci dans un endroit que ceux du païs nomment *Baubula*. * Nonius Marcellus, *Hist. ch.* 25, Mérula. Surita.

CALATANISSETA ou CALATANIXETA, bon bourg, ou petite ville de la Sicile, est sur une colline, près de la riviére de Salso, dans la Vallée de Noto, aux confins de celle de Mazara, & à huit lieues de la ville d'Alicata vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATASIMI. *Voyez* CALATAFIMI.

CALATASSIBETA. *Voyez* CALATA-XIBETA.

CALATA-XIBETA ou CALATASSIBETA, petite ville de Sicile, est dans la Vallée de Noto, aux confins de celles de Démona, & de Mazara, & près de la source du Dataino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALATAYUD. *Voyez* CALATAJUD.

CALATRAVA, Ordre militaire en Espagne, fut institué sous Sanche III, Roi de Castille, l'an 1158. Alfonse le Guerrier, pére de Sanche, ayant pris Calatrava l'an 1147, la donna aux Templiers, qui desespérant de la conserver, la rendirent huit ans après à Sanche, à qui D. Didace Vélasquez, Religieux de Notre-Dame de Fitéro, Ordre de Citeaux, la fit demander par son Abbé, pour en entreprendre la défense contre les Maures. Les secours d'hommes & d'argent que ces Religieux reçûrent aussi-tôt, les ayant rendu puissans, ils s'appliquérent à former le nouvel Ordre militaire, qui fut d'abord composé de Fréres Convers de Citeaux, auxquels ils avoient fait prendre les armes; d'où vient qu'ils portoient un scapulaire blanc, & un capuce en forme de camail jusqu'à l'an 1397, que l'Antipape Benoît XIII leur permit de s'habiller comme les Séculiers, & leur ordonna seulement de porter sur leurs habits une croix fleurdelisée de drap rouge. Raimond, Abbé de Fitéro, Instituteur de l'Ordre étant mort l'an 1163, les Chevaliers ne voulurent plus avoir de Moines avec eux, & élurent pour premier Grand-Maître Dom Garcias l'un d'entre eux: ce qui n'empêcha pas qu'ils ne demeûrassent parfaitement soumis à l'Ordre de Citeaux, & à la visite de l'Abbé de Morimond en France. Les Chevaliers remportérent ensuite grand nombre de victoires contre les Infidéles, & leur enlevérent beaucoup de places jusqu'à l'an 1193, qu'ils furent presque entiérement défaits à Alarcos. La bataille fut suivie de la prise de Calatrava, & elle fut encore cause que les Chevaliers de l'Ordre en Arragon voulurent que le Commandeur d'Alcaniz fût leur Grand-Maître dans ce Royaume; ce qui causa des brouilleries capables de les ruïner, si elles n'avoient été bien-tôt terminées. Le principal couvent de l'Ordre fut transféré ensuite à Cirvélos, & l'an 1198 à Salvaterra, que les Chevaliers venoient de surprendre sur les Maures; mais cette place ayant été reprise l'an 1210, D. Ruiz Diaz Grand-Maître transféra l'Ordre à Çurita, d'où il rentra à Calatrava l'an 1212, après que le Roi Alphonse eut repris cette place. L'année suivante l'Ordre militaire d'Avis en Portugal, se soumit à l'Ordre de Calatrava dont il reçut les Constitutions, & peu après, on transféra le couvent de l'Ordre à la nouvelle ville de Calatrava. Les Chevaliers de Saint-Julien-du-Poirier, prenant en 1218 le nom d'Alcantara, se soumirent aussi en 1218, à la visite, correction & réformation du Grand-Maître de Calatrava, & l'année suivante on vit instituer des Religieuses du même Ordre. Voilà quels furent les commencemens de cet Ordre si célébre. Les Grands-Maîtres devenus puissans, & étant toûjours pris dans d'illustres familles, eurent ensuite beaucoup de part aux affaires d'Espagne, & quelques-uns d'entre eux eurent lieu de se repentir d'y en avoir trop pris. Le dernier d'entre eux mourut l'an 1486. Les Chevaliers se disposant à en élire un nouveau, Ferdinand & Isabelle, leur firent signifier une Bulle d'Innocent VIII, par laquelle ce Pape se réservoit la nomination de la Grande-Maîtrise, & le Roi Ferdinand en eut l'administration pendant sa vie. Charles I, qui lui succéda, la demandoit aussi lorsque les Chevaliers la lui offrirent, & le Pape Adrien VI annexa ensuite la Grande-Maîtrise à la Couronne d'Espagne.

Cet Ordre dont les Chevaliers peuvent se marier une fois, suivant la Bulle de Paul III, de 1540, posséde encore cinquante-six Commanderies, qui ne peuvent être données qu'à ceux de l'Ordre même, & environ seize Prieurez, qui ne se peuvent donner aussi qu'aux Chapelains de l'Ordre. L'habit de cérémonie des Chevaliers est un grand manteau blanc, sur lequel il y a du côté gauche une croix rouge fleurdelisée. Ils font vœu de pauvreté, d'obéïssance, de chasteté conjugale, & de soutenir l'immaculée Conception de la sainte Vierge. Ce dernier vœu n'a été ajoûté aux autres que depuis l'an 1652. * François de Radez, *Chronico de las Ordenes y Cavall. de Santiago, Calatrava, &c.* Andreas Mendo, *de Ordin. Milit.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 6. *ch.* 4.

CALATRAVA ou CALATRAVE, ville d'Espagne dans la Castille Neuve, sur la riviere de la Guadiane, vers la Sierra-Moréna, dans le quartier que l'on nomme le Camp de Calatrava. Cette ville fut bâtie en l'an 1212. Elle est éloignée, selon Sanson, de six lieues de Ciudad-Réal, de quatorze d'Almagre, & d'autant des yeux ou des sources de la Guadiane au couchant. Dans les cartes les plus modernes de la Nouvelle Castille, Calatrava n'est éloignée de Ciudad-Réal, que de trois lieues, & d'Almagre que de huit. L'Ordre militaire nommé de Calatrava, fut institué dans une autre ville du même nom, qui étoit éloignée de huit lieues de celle-ci, qui fut anciennement appellée Oréto, & qui se nomme aujourd'hui *El Convento de Calatrava*.

* CALATRAVA *la Viéja*, petite ville ou village d'Espagne dans la Castille Vieille, sur la rive gauche de la Guadiane à l'orient de Calatrava.

CALAU. *Voyez* CALAW.

CALAUN ou KÉLAUN, surnommé *Malek al Mansur Saifeddin*, septiéme Roi d'Egypte, de la premiére Dynastie des Mamelucs, surnommez *Baharites*. Il porta aussi le surnom de *Salehi* & de *Nagmi*, à cause de son maître Saleh Nagmeddin, qui l'avoit acheté autrefois mille dinars d'or; ce qui donna occasion de le surnommer encore *Al Alfi*, *Alf* signifiant en Arabe *mille*. Il commença son régne l'an de l'hégire 678 de J. C. 1279, après que Malek al Adel Badreddin Salamesch eut été dépossédé. Il attaqua d'abord le Gouverneur de Damas, qui s'étoit fait proclamer Sultan dans cette ville sous le nom de *Malek al-Kamel*. Ce nouveau Sultan fut bien tôt défait, & sa revolte ne servit qu'à lui faire perdre son Gouvernement, qui fut donné à Lagin son Lieutenant, proclamé depuis Sultan d'Egypte, l'an 696 de l'hégire. Calaun se trouvoit paisible possesseur de l'Egypte & de la Syrie l'an 679; mais il eut l'année suivante une grande guerre à soutenir contre Abaka Khan, fils de Holagu, Empereur des Mogols ou Tartares. Ce Mogol assiégea la ville de Rohabah en Syrie & envoya de là Mangu Timur son frére avec 80000 chevaux vers Damas. Le Sultan partit d'Egypte avec ses Mamelucs & combattit si vaillamment, qu'il défit entiérement l'armée des Tartares dans la campagne d'Emesse, contraignit Mangu Timur de prendre la fuite, & Abaka de quitter le siége de Rohabah, pour se retirer bien avant dans la Perse. L'an de l'hégire 681, Abaka Khan étant mort après 17 ans de régne, son frére Nikudar Oglán lui succéda, & ayant embrassé la Religion Mahométane, se fit nommer Ahmed Khan. Il avertit Calaun de sa conversion par une ambassade, & lui fit entendre qu'il vouloit vivre en bonne intelligence avec lui & avec tous les Musulmans; mais le régne de ce Prince fut fort court, car Argun, fils d'Abaka, lui ôta ses Etats & la vie l'an 683. Le Sultan vécut en bonne intelligence avec Argun Khan: ce qui lui donna occasion de pacifier ses Etats au dedans. L'an de l'hégire 688, il assiégea & prit par force la ville de Tripoli en Syrie, qui fut entiérement pillée, & on y trouva de grandes richesses: car les Francs sur lesquels elle fut prise, la tenoient depuis l'an 503 de l'hégire, de J. C. 1109, & s'y étoient maintenus contre les efforts que Saladin & les autres Rois d'Egypte & de Syrie avoient faits pour les en chasser. Ce Sultan fit démolir les fortifications & les maisons de Tripoli, & la fit rebâtir en l'état où elle est aujourd'hui. Il mourut l'année suivante, 689 de l'hégire, de Jesus-Christ 1299, après avoir régné près de onze ans, & laissé la Couronne à son fils *Salaheddin Khalil*, qui fut surnommé *Malek Al Aschraf Ben Schonah*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CALAVON, petite riviére de Provence, baigne la ville d'Apt & va se décharger dans la Durance à deux ou trois lieues au dessous de la ville de Cavaillon. On l'appelloit anciennement *Aucalo*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALAW, bourg ou petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans la Basse Lusace. Elle est au nord-ouest de Cotbuss ou Cotwitz, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Elle est située sur la riviére de Dober qui se rend à une lieue & demie de là dans la Sprehe à Dobermunde.

CALAZOPHYLACES. *Voyez* CHALAZOPHYLACES.

CALBE, KALBE, CALBEFLECK ou KALBEFLECK, petite ville d'Allemagne dans la Vieille Marche de Brandebourg, sur la riviére de Biese. Elle est au nord de Magdebourg tirant vers l'ouest, & en est éloignée d'environ treize lieues.

* CALBEN, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Magdebourg au confluent de la riviére de la Sala qui se jette en cet endroit dans l'Elbe.

CALBO, ancienne famille noble Vénitienne. Ils font venir leur

leur origine, aussi bien que les *Quirini*, de *Maurice* & de *Jean Galbajo*, qui furent tous deux Doges de Venise. Le premier régna depuis 764, jusques en 787, & s'acquit tant de crédit par sa prudence & par sa justice, que *Jean* son fils eut sa survivance. Jean succéda donc à son pére & obtint aussi de pouvoir s'associer dans le Gouvernement son fils Maurice. Mais le pére & le fils se conduisirent tres-mal dans la suite. En 802, ils firent précipiter du haut d'une tour *Jean* Archevêque de Grado. *Fortunatus*, successeur de Jean anima si fort tout le monde contre eux que deux ans après ils se virent déposez & obligez de prendre la fuite. Le pére alla en France & le fils se retira à Mantoue. * Vianoli, *Hist. Venet. l.* 2. Ughelli, *Ital. Sacra. Historia di Trieste del* P. P. Ireneo della Croce, *p.* 596. Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise*, *p.* 537.

CALCACESTER. *Voyez* TADCASTER.

CALCAGNINI (Célio) Chanoine de l'église de Ferrare en Italie, Poëte & Orateur, vivoit au commencement du XVI siécle. Il etoit natif de Ferrare, & Paul Jove qui n'épargne personne dans ses medisances, assure que le pére de Calcagnini étoit un homme de merite, mais que sa mére étoit inconnue. Il apprit les Langues, écrivit avec assez de facilité en Latin, & fit même de tres-bons vers. Le même Jove dit, qu'il ne fut pas si heureux en prose, que son stile étoit rude, ses expressions languissantes; & que remplissant son discours de citations pour faire voir qu'il ne manquoit pas d'érudition, il tomboit dans le ridicule, & devenoit ennuyeux. Il mourut en 1540. Calcagnini osa attaquer Cicéron & blâmer son livre *des Offices*, mais Majoraggio le défendit avec beaucoup de force & d'éloquence. Notre Celio avoit une si forte passion pour les livres & pour la lecture, qu'il y donnoit tout son tems. Il voulut même être enterré dans sa bibliothéque. Il la légua au Public, & elle se trouve dans le couvent des Dominicains de Ferrare avec cette inscription sur la porte, *Index Tumuli Cœlii Calcagnini, qui ibidem sepeliri voluit, ubi semper vixit.* Dans la Bibliothéque on lit ces paroles: *Cum Cœlius Calcagninus nihil magis optaverit, quàm de omnibus, pro fortuna captu optime mereri, decedens Bibliothecam, in qua maximam partem ætatis egit, in suorum civium gratiam publicavit, & in ea se condi mandavit. Tu quisquis es, rogo, ut hominis B. M. manibus Deum propitium preceris. Ex diuturno studio inprimis hoc didicit, mortalia contemnere, & ignorantiam suam non ignorare.* Il a laissé un bon nombre de livres de sa façon & en prose & en vers, *Epistolicarum Quæstionum & Epistolarum Familiarium libri* 16; *De Rebus Ægyptiacis, Commentatio*; *Disquisitiones aliquot in libros Officiorum*; *De talorum, tesserarum, & calculorum ludis*; *De Re nautica*; *Carminum libri tres*; *De Imitatione Commentatio, De Judiciis*; *De verborum & rerum significatione, Commentatio, De libero animi motu*; *De Vita Aulica*; *Encomium pulicis*; *De Concordia*; *De Calumnia*; *De salute ac recta valetudine*; *Paraphrasis trium librorum Meteororum, in primum librum Ethicorum, in Politica & in Commentationem de sensu & sensili Aristotelis*; & plusieurs autres dont on trouve le Catalogue dans les Eloges de Teissier. * Paul Jove, *in Elog.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Louïs Jacob, *des Biblioth.* Tessier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 239. *& suiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

CALCAGNO, en Latin *Calcaneus* (Laurent) natif de Bresse en Italie, vivoit dans le XV siécle. C'étoit un des plus célébres Jurisconsultes de son tems. Il composa divers Ouvrages, *De commendatione studiorum*; *De septem peccatis mortalibus*; *De Conceptione sancta Mariæ*; *Concilia, &c.* Il mourut en 1478. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

CALCAL. *Voyez* CALCOL.

CALCAR, ville d'Allemagne dans le Duché de Cléves, appartient à l'Electeur de Brandebourg. Elle est située sur la riviére de Men, à une lieue du Rhin, & à deux de Cléves, avec un château. Calcar est assez bien fortifiée, mais les rues sont étroites, & on n'y voit rien de considérable qu'une belle place où est la Maison de ville. * Baudrand.

CALCAR ou CALKER (Jean de) Peintre, natif de la ville de Calcar dans le Duché de Cléves, a été un excellent homme; mais une mort prématurée ne lui donna pas le tems de se montrer au monde. En 1536, il entra chez le Titien, où il fit un si grand progrès, que beaucoup de tableaux & de desseins à la plume de la main de ce Disciple passent pour être du Titien même; en quoi beaucoup d'habiles Connoisseurs sont tous les jours trompez. De Venise il alla à Rome, où après s'être rendu la maniére de Raphaël tres-familiére, il passa à Naples, & y mourut en 1546. C'est lui qui a dessiné les figures anatomiques du livre de Vésale, & les portraits des Peintres, qui sont à la tête de leurs Vies, que Vasari a écrites. Cela seul suffiroit pour faire son éloge. Il a fait un tableau entre autres d'une Nativité, accompagnée d'Anges, où la lumiére vient du petit Christ. Cet Ouvrage passe pour admirable. Rubens, qui en etoit possesseur, le voulut garder jusqu'à la mort, & à son inventaire Sandrat l'acheta & le revendit à l'Empereur Ferdinand, qui en faisoit beaucoup de cas. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

CALCEDOINE. *Cherchez* CHALCÉDOINE.

CALCHAS fils de Thestor, suivit l'armée des Grecs à Troye en qualité de Devin, l'an du monde 2841, & avant J. C. 1194. Il prédit que le siége dureroit dix ans, & que la flotte retenue par les vents contraires au port d'Aulide, ne pourroit faire voile, qu'après qu'on auroit immolé à Diane Iphigénie fille d'Agamemnon. Homére parle souvent de lui, & particuliérement au sujet de la querelle qui s'éleva entre Agamemnon & Achille. On dit qu'après la prise de Troye Calchas alla à Colophon, où il mourut de chagrin, pour n'avoir pu deviner ce qu'un homme de sa profession, nommé Mopsus, devina. Sophocle rapporte que le destin de Calchas étoit de mourir, lorsqu'il auroit trouvé un plus habile Devin que lui. On dit aussi que l'une des Sibylles étoit fille de Calchas: c'est celle que l'on nomme *Lampusa*, & qui étoit Colophonienne. * Homére, *Iliade*, *l.* 1. Virgile, *Enéide*, *l.* 2. *v.* 100. 122. 176. 182. 185. Apollodore. Hygin, *Fable* 97. 98. 128. 190. *Voyez* MOPSUS.

CALCHINIA, fille unique de Leucippe Roi de Sicyone, dans le Péloponnése, succéda à son pére, & épousa Messapus, Capitaine de vaisseau qui l'avoit violée. Pour couvrir ce deshonneur, elle fit accroire aux Sicyoniens que c'étoit Neptune qui l'avoit forcée, & non pas Messapus son époux, qui régna 47 ans, & mourut l'an du monde 2272, & avant J. C. 1763. Eratus leur fils monta ensuite sur le thrône. * Eusébe.

CALCHUT, certain lieu en Angleterre, *Calchutum.* Il n'est connu que par un Concile que Grégoire Evêque d'Ostie, & Théophylacte de Todi, Légat du S. Siége, y tinrent l'an 787. sous le Pape Adrien I. Nous en avons encore vint chapitres dans le septiéme tome des Conciles.

CALCIDE. *Voyez* CHALCIDE.

CALCIOPE. *Voyez* CHALCIOPE.

CALCITIU, *Chalcédon*, village de Turquie dans l'Asie Mineure, sur le canal de la Mer Noire, près de Scutaret, & vis à vis de Constantinople. Les Etrangers l'appellent encore *Calcédona*, parce que c'étoit autrefois la ville de *Chalcédoine*, où fut tenu le quatriéme Concile Oecuménique, l'an 451, du tems de S. Léon I, Pape. *Voyez* CHALCE'DOINE.

* CALCOL ou CHALCOL, quatriéme fils de *Zara*, fils du Patriarche *Juda* & de *Thamar* sa belle-fille. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 6. Il faut remarquer que, I. ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 31, ce Calcol est appellé fils de *Mahols*, & est mis avec Ethan, Hunan & Dardah ses fréres, au nombre de gens extremement sages; mais dont pourtant le Roi Salomon surpassoit la sagesse.

* CALCOL, CHALCHOL & CHOLCHOL, Lévite, quatriéme fils de *Mahol*, Lévite & Musicien fameux. * I. *Rois* ou III. *Rois*, *ch.* 4. *v.* 31.

* CALCOL, fils de *Zara* de la Tribu de *Juda*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 6.

CALCONDYLE. *Cherchez* CHALCONDYLE, & DE'ME'TRIUS CHALCONDYLE.

* CALCOSTHE'NE, célébre Sculpteur de l'Antiquité, faisoit premiérement ses modéles en cire.

CALCUL, ce mot vient du Latin *Calculus*, qui signifie une pierre, parce que les Anciens se servoient de petits cailloux, au lieu de jettons, pour faire leurs supputations en Astronomie & en Géométrie. Les Rois de Lacédémone donnoient leurs suffrages avec deux petites pierres, & les Romains marquoient les jours heureux d'une pierre blanche, & les malheureux d'une pierre noire: d'ou vient cette expression Latine, *dies albo aut nigro notanda lapillo*, & cette autre dont se sert Pline *le Jeune*, *l.* 6. *Epist.* 11. *O diem lætum, notandumque mihi candidissimo calculo.* On s'en servoit aussi pour marquer son approbation, comme on le voit dans ces phrases si ordinaire aux Latins, *Calculo comprobare*, & *Calculum album adjicere*, pour dire *approuver, donner son suffrage.* * *Antiq. Gréq. & Rom.* Rosini, *Antiq. Rom.*

CALCULUS (Guillaume) Religieux de l'Ordre de saint Benoît, dans l'Abbaïe de Jumiéges, vivoit dans le douziéme siécle, vers l'an 1120. Il écrivit divers Ouvrages. * Arnoul Wion, Gesner, &c.

CALDAR, province de Turquie. *Cherchez* YE'RACH.

* CALDAS, en Latin *Aquæ Calidæ*, village du Royaume de Galice en Espagne, à une lieue d'Orense du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* ORENSE.

CALDAS DE PE'REIRA (Jean) Jurisconsulte Espagnol natif de Thui dans la Galice, & originaire de Portugal, a vécu au commencement du XVII siécle. Il a composé divers Ouvrages de Droit que nous avons en quatre volumes, *Quæstiones forenses & controversiæ civiles*; *Syntagma de universo Jure Emphyteutico, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CALDE'RA (Edouard) Jurisconsulte Portugais, vivoit en 1610. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Variarum Lectionum Juris libri quinque*; *De erroribus Pragmaticorum, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CALDE'RIN (Jean) de Bologne, fils adoptif de Jean André, joignit dans le XIV siécle une vertu solide à une tres-grande érudition. Jean André l'adopta, après avoir perdu son fils Boniconte, qui avoit déja donné des preuves de sa capacité par un Traité *de Appellationibus, & Accusationibus.* Ce fils adoptif étoit digne d'un si savant pére. Il mourut le 13 juillet 1348, après avoir pris l'habit de saint Dominique, & il a laissé, outre des Commentaires sur les livres des Décrétales, d'autres Ouvrages fort estimez. * Forster, *l.* 3. *Hist. Juris*, *ch.* 26. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CALDE'RIN (Jean) vivoit dans le XVI siécle en 1571, car ce fut en cette année qu'il publia un Ouvrage intitulé *de Hæreticis.* où il parle de ce qui regarde les devoirs d'un Inquisiteur de la Foi. * Le Mire, *de Script. XVI sæcul.*

CALDE'RINO, bain fameux à dix milles de Vérone en Italie, que l'on appelle ordinairement, *le bain de Vérone.* Ses eaux sont très-salutaires, & plusieurs Auteurs ont écrit de leur vertu pour la guérison des maladies. * Beyerlink, *tome* 1.

CALDE'RINUS (Domitius) célébre Grammairien naquit vers l'an 1447, à Caldéra, petit bourg près de Vérone, d'où il pris le surnom de Caldérinus. Le Cardinal Bessarion, qui l'avoit connu particuliérement, & qui l'avoit mis au nombre de ses Domestiques, se fit un plaisir de le produire à Rome, où Caldérinus enseigna avec beaucoup de réputation. Il savoit les Langues, avoit fait une étude particuliére des Poëtes Latins, & fut le premier qui en éclaircit quelques-uns par des Commentaires. Il composa aussi d'assez bons vers; mais ce fut un Critique présomptueux, que quelques Auteurs ont accusé de n'avoir pas eu beaucoup de Religion. Caldérinus étoit extrémement délicat, & contracta par le grand attachement qu'il avoit à l'étude, une foiblesse d'estomac, qui le jetta ensuite dans une fiévre pourprée dont il mourut en 1477, dans son païs. Il n'avoit alors que trente ans. Ange Politien lui fit cette épitaphe,

Hunc Domiti ficcis tumulum qui transit ocellis
Vel Phœbi ignarus, vel male gratus homo est:
Intulit hic Vatum cæcis pia lumina chartis,
Obstrusum ad Musas hic patefecit iter.
Hunc Verona tulit, docti patria illa Catulli,
Huic lethum atque urnam Roma dedit juveni.

* Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. ch.* 21. Trithéme. Philippe de Bergame.

CALDÉRON (Rodéric) fils de François Caldéron, & de Marie Sandelin, naquit d'une concubine, à Anvers où son pére étoit en garnison; mais il fut ensuite légitimé par le mariage de son pére & de sa mére. Après avoir été Page du Vice-Chancelier d'Aragon, il entra au service de Dom François Sandoval, Marquis de Dénia, Duc & Cardinal de Lerme, premier Ministre de Philippe III, Roi d'Espagne. Caldéron, ayant gagné les bonnes graces de ce Ministre, parvint à de grandes charges. Il fut premiérement Aide de la Chambre du Roi, puis Sécretaire d'Etat. Après qu'il eut épousé Agnès de Vargas Dame d'Oliva, il reçut le Collier de l'Ordre de saint Jacques, fut fait Commandeur d'Arcana, & obtint la charge de Capitaine de la Garde Allemande. Ce rang illustre & le crédit qu'il avoit auprès du Roi, le rendirent si insolent, qu'il méprisoit les plus grands Seigneurs du Royaume, & s'abandonnoit à toutes sortes de crimes: ce qui causa sa disgrace. Il fut arrêté l'an 1619, & fut conduit au château de Montanchez vers le Portugal. Son procès lui ayant été fait, il fut condamné à avoir la tête tranchée dans la place publique, où il fut conduit sur une mule. Sa sentence contenoit plus de deux cens cinquante chefs d'accusation. Le 19 octobre 1621, on l'avertit de faire son testament, de disposer de deux mille ducats, & de se préparer à la mort. On lui ôta ensuite l'habit de Chevalier, & le 21 du même mois il fut conduit au supplice, revêtu d'une soutane, d'un manteau de deuil, d'un capuchon de frise, avec une croix sur l'estomac, & quatre torches au côté, & fut gardé en cet état jusqu'au soir sur l'échafaut par plusieurs Archers. Le Clergé & les Religieux s'étant assemblez pour lui faire une pompe funébre, on les renvoya, & on leur fit défenses d'accompagner ce corps, qui selon la coutume du païs fut escorté par les Confrairies, & porté dans l'Eglise des Carmes, ainsi qu'il l'avoit ordonné. On assure qu'il avoit plus de deux cens mille ducats de rente, & que ses meubles furent estimez à plus de quatre cens mille ducats. Au commencement de sa faveur il avoit renié son pére; mais ensuite s'en étant repenti, il lui procura de grands emplois, & le traita avec des marques d'amour & de respect. Le pére usa modestement de sa fortune, & s'y fit autant d'amis, que son fils se fit d'ennemis par son humeur hautaine & méprisante. Il lui avoit souvent prédit qu'il périroit s'il ne conduisoit mieux sa barque. Entre les articles dont on accusa Dom Roderic, l'on trouve ces deux qui furent mal prouvez, d'avoir empoisonné la Reine Marguerite, & de s'être servi de sortiléges. On lui trancha la tête *more Hispanico*, c'est à dire, par devant; car en Espagne il n'y a que les traîtres qui soyent décapitez par derriére. Il mourut si courageusement & si chrétiennement, qu'il fut honoré des pleurs & des regrets de ses ennemis mêmes. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2. Du Puy, *Hist. des Favor.*

CALDÉRON (Jean Alphonse) Avocat, natif de Nonuella dans le diocése de Tolède, a fleuri en Espagne vers l'an 1640. Il composa cinq ou six gros volumes des droits du Roi d'Espagne, qu'on l'obligea de réduire à la moitié, & il les publia sous ce titre, *El Imperio de la Monarchia d'Espagna.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CALDE'RON (Antoine) Espagnol, nommé à l'Archevêché de Grenade, étoit de Baëza, ville dans le diocése de Tolède. Il s'avança extrémement dans les Sciences, & fut choisi pour enseigner dans l'Université de Salamanque. Ensuite il s'attacha à l'étude de la Théologie, où il fit assez de progrès. On lui donna un Canonicat en la même ville de Salamanque, depuis il en eut un autre à Tolède; & enfin on le choisit pour être Précepteur de l'Infante d'Espagne Thérése d'Autriche, qui a été Reine de France. En 1652, le Roi Philippe IV le nomma à l'Archevêché de Grenade; mais il mourut en 1654, avant que d'avoir été sacré. Il composa quatre ou cinq Ouvrages différens, en faveur de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, & un autre touchant saint Jacques Patron d'Espagne. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CALDE'RON (Pierre) connu sous le nom de Dom Pédro Caldéron de la Barca, Chevalier de l'Ordre de saint Jacques & Chanoine de Tolède. Il est célébre par les belles Comédies Espagnoles qu'il a composées, & que nous avons en trois parties, dont la derniére a été imprimée en 1664. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* CALDIVEL (Richard) célébre Médecin en Angleterre. Il se fit pendant sa vie, par son savoir, une haute réputation, & pour se la conserver par quelque monumens après sa mort, il augmenta les revenus du Collége de Linacre à Londres, & légua une pension annuelle au Professeur qui y enseigneroit l'Anatomie. Il mourut en 1584 ou 1585. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Camden, *in Vita Elizabethæ.* Larrey, *Hist. d'Anglet. tome* 2. *p.* 402.

CALDIUS, c'est ainsi qu'en transposant quelques lettres, les Soldats appellérent par dérision l'Empereur Claudius, comme on dit depuis *Biberius* pour *Tiberius*, & *Mero* pour *Nero.* * Suétone.

CALE, nous ne parlons de ce mot que dans le sens dans lequel il signifie l'action par laquelle on plonge quelcun dans l'eau. Ce fut autrefois un passetems dont usoient les Goths par forme d'exercice, comme le témoigne Olaüs Magnus: mais ça été un supplice entre les Celtes & les François. Les Allemans l'ont pratiqué contre les infames & les fainéans, comme le témoigne Tacite. A Marseille & à Bourdeaux, les hommes & les femmes de mauvaise vie sont condamnez à la cale, ou à être baignez, & pour cela on les enferme nuds en chemise dans une cage de fer, attachez à la vergue du grand mât, ce qui se fait une ou plusieurs fois suivant la qualité de la faute. Quelquefois on leur attache un boulet de canon aux piez, pour rendre la chose plus rapide, & le supplice plus rude. On appelle cale séche, lorsque le patient est suspendu à une corde racourcie qui ne descend qu'à cinq ou six piez de la surface de la mer ou de la terre; c'est une espéce d'estrapade. Ce châtiment est rendu public par un coup de canon qu'on tire, pour avertir ceux de l'escadre ou de la flote d'en être les spectateurs. Du Cange dit qu'on a appellé cela dans la basse Latinité *accabussare*, qui vient du mot Gascon *cabussa*, signifiant *faire la culbute, se jetter la tête la premiére.*

* CALE', CALA, CALAH, CHALACH & CHALE' ville d'Assyrie bâtie par Assur ou par Nimrod. * *Genése, ch.* 10. *v.* 11. & 12.

* CALEB fils de *Hesron* & petit-fils de *Juda* l'un des douze Patriarches, naquit l'an du monde 2352, avant J. C. 1683. Il eut pour premiére femme *Hazaba*, qui fut mére de *Jérioth*, de *Jaser*, de *Sobab*, & d'*Ardon*. Caleb eut encore une autre femme, après la mort de la premiére. Elle avoit nom *Ephrat*, & en eut un enfant nommé *Hur.* * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18. 19.

CALEB fils de Jéphoné, autrement Jéphunné, naquit l'an 2505 du monde, 1530 avant J.C. A l'âge de 40 ans, il fut choisi entre ceux de la Tribu de Juda pour aller avec les Députez des autres Tribus du peuple Juif, reconnôitre la Terre de Canaan. Il rassura le peuple épouvanté & découragé par le rapport affreux de ceux qui l'avoient accompagné. Il fut le seul avec Josué de ceux qui étoient sortis d'Egypte qui entrérent dans la Terre de Canaan. Quarante cinq ans après qu'il eut été reconnôitre le païs de Canaan, étant pour lors âgé de 85 ans, il pria Josué de lui vouloir assigner pour sa portion les montagnes & la ville d'Hébron. Josué lui accorda sur le champ sa demande. Caleb chassa de ce païs trois Rois fils de Hanak, savoir Sescaï, Ahiman, & Tolmaï; ensuite il marcha contre les Habitans de Débir, qui se défendirent avec tant de valeur, que Caleb desespérant de la prendre, promit de donner sa fille en mariage à quiconque pourroit s'en rendre maître. Othoniel, fils de Kénak frére de Caleb la prit, & épousa ensuite Hacsa fille de Caleb. Après avoir été seize ans paisible possesseur de la ville d'Hébron & de ses dépendances, Caleb mourut l'an 2619 depuis la création du monde, âgé de 114 ans. * *Nombres, ch.* 14. *Josué, ch.* 14 & 15. *Juges, ch.* 1. Usserius, *in Annal.*

* CALEB, Canton de la Tribu de Juda où étoient situées les villes de Cariath-Sépher & d'Hébron, appartenant à la famille de Caleb fils de Jéphunné. I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 30. *v.* 14. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CALEB-ABBA, Juif Caraïte, vécut dans le XV siécle à Andrinople & à Belgrade. Il fut Disciple du célébre Docteur Caraïte *Elie Byzantin*. Caleb entreprit de finir l'Ouvrage intitulé *Adderet Eliahu*, que son Maître avoit commencé, mais la mort renversa son projet. Il a écrit un livre qui a pour titre *Gann hammeleh*, c'est à dire, *Jardin du Roi*, qui est composé de toute sorte de piéces d'éloquence. On a encore de lui le *livre des dix Traitez*, qui contient une explication du Cantique des Cantiques & du Pseaume 119. * Mardochée, *Script. de Caraïs.* Wolffii, *Biblioth. Hebr.*

CALE'BEC. *Voyez* KILBEGS.

CALE'CA. *Voyez* CE'LAYA.

CALE'CAS, Religieux. *Cherchez* EMMANUEL CALE'CAS.

CALE'COULAN, ville de l'Inde deçà le Gange, est capitale d'un petit Royaume, qui porte son nom, & située sur la côte de Malabar, à 40 lieues de Calecut, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALE'CUT. *Cherchez* CALICUT, Royaume.

CALE'DONIE, ancien nom de l'Ecosse, dont les peuples étoient nommez *Caledones*, ou *Caledonii*. On voit des traces de cet ancien nom dans le mot *Dunkeld*, qui signifie une *Montagne pleine de Coudriers*, parce qu'il y en a plusieurs dans ce Païs. De là la Mer qu'on appelle *Deucalidon* doit être appellée *Duncalidon*. Auparavant les Calédons ou Calédoniens, une des plus célebres Nations des Bretons, composa une partie du Royaume des Pictes, au témoignage d'Ammien Marcellin, qui divise les Pictes en deux Tribus, les Calédoniens & les Vecturions. Il est évident que par les Calédoniens, dont Tacite & d'autres Historiens font si souvent mention, il faut entendre les Ecossois. * Buchanan.

CALE'DONIE, nom d'un Isthme ou langue de terre de l'Amérique, entre le huitiéme & le dixiéme degré de latitude septentrionale, ayant en longueur 140 milles Anglois depuis la riviére de Darien jusqu'au Port de Sorivan. Il seroit fort commode pour le négoce entre la Mer du Nord & celle du Sud, si ce n'étoit les pluyes excessives & l'air mal sain, qui le rendent inhabitable. Quelques vaisseaux envoyez par la Compagnie Orientale d'Ecosse, y prirent terre, & cherchérent à y faire un établissement sur la fin de l'an 1698; mais aprés plusieurs rencontres avec les Espagnols, & autres traverses, qu'il seroit trop long de rapporter ici, ils furent obligez d'abandonner ce Païs, auquel ils avoient donné le nom de *nouvelle Calédonie*. Ce fut en 1700, qu'ils le quittérent, après avoir enduré beaucoup de fatigues, & dépensé inutilement de très-grosses sommes. * Wafer. Dampier, *Histoire de l'établissement des Ecossois à Darien.*

CALE'DONIEN, l'Océan Calédonien, *Deucalionius Oceanus*, ou *Caledonius*, c'est une partie de l'Océan septentrional, qui s'étend depuis les Isles de la Grande Bretagne jusqu'aux méridionales de l'Irlande. Il a pris son nom de l'ancienne Calédonie, qui comprenoit les Provinces d'Ecosse, que l'on nomme aujourd'hui Rofs, Locquabyr & Athol, & qui a même quelquefois donné son nom à toute l'Ecosse.

* CALE'GAN ou CALE'GUAN, petite Isle du nombre des Philippines, au nord de l'Isle de Mindanao, dont elle est éloignée d'environ trente lieues; & au sud-ouest de l'Isle de Cébu, dont

dont elle n'eſt ſéparée que par un petit trajet. * Sanſon, *Carte des Iſles Philippines, des Molucques & de la Sonde.*

* CALEMBERG, famille de Comtes qui tenoit un rang diſtingué dès le tems de Charlemagne. Cet Empereur ayant ſoumis la Weſtphalie à ſon obéïſſance, créa en 804 quatre Chevaliers de cette Maiſon, dont l'un bâtit le Château de Calemberg qui fait le ſujet de l'article ſuivant. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CALEMBERG, château du Duché de Brunſwick en Baſſe Saxe, ſur la Leine à trois lieues de la ville de Hanovre, au midi de cette ville tirant vers l'eſt dans la Principauté de Calemberg, à laquelle il a donné le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALEMBERG, Principauté d'Allemagne dans la Baſſe Saxe. Ce pais eſt une des trois parties du Duché de Brunſwick. Il conſiſte en deux parties ſéparées l'une de l'autre, & que l'on peut diſtinguer en Haut & Bas Calemberg, par rapport à leur ſituation ſur la Leine. Le Haut eſt vers les ſources de cette riviére & aux confins de la Heſſe. Il peut avoir ſix lieues de long & à peu près autant de large, & l'on y voit les villes de Gottinghen & de Northeim. Le Bas Calemberg eſt vers le confluent de la Leine & de l'Aller, aux confins du Duché de Lunebourg. Il peut avoir onze lieues de long, & cinq à ſix de large. Neuſtadt & Hanovre en ſont les lieux principaux. La ville de Hamelen, quoique détachée de cette Principauté, en dépend pourtant. Le Duc de Hanovre eſt le maître de la Principauté de Calemberg, de même que de celle de Grubenhague. * Le même.

CALEMBERG ou KALEMBERG, *Ceſius* ou *Cetius mons*, montagne d'Allemagne dans l'Autriche, où elle s'étend depuis le Danube juſqu'à la Save, & ſe diviſe en diverſes parties qui ont auſſi différens noms. * Bertius. Cluvier.

CALENBERG. *Voyez* CALEMBERG.

CALENDARIO (Philippe) célébre Architecte & Sculpteur, ſe mit en réputation à Veniſe, du tems de Marin Falétri, Doge de cette République l'an 1354. Ce fut lui qui fit dans la place de ſaint Marc, ces beaux Portiques ſoutenus par des colomnes de marbre, qui ſont le circuit de cette place; au deſſus deſquels on voit de ſuperbes bâtimens ornez de bas reliefs & de riches peintures. Cet ouvrage fut admiré de tout le monde, & lui attira de grandes récompenſes de la République. Le Doge même voulut l'honorer de ſon alliance. * Egnatius, *l. 1. c. 11.*

CALENDERS, eſpéces de Derviches, qui ſont répandus dans la Perſe, & dans la Turquie, tirent leur origine d'un Santon Calenderi leur Fondateur, qui étoit du nombre des Abdals. Il prononçoit inceſſamment le nom de Dieu au ſon de ſa flûte, & continuoit cette muſique jour & nuit. Il marchoit la tête nue & ſans chemiſe, couvrant ſes épaules d'une peau de bête ſauvage & ayant une maniére de tablier, dont la ceinture étoit ornée de pierres précieuſes, mêlées de faux diamans. Ses Diſciples ne s'adonnent qu'aux divertiſſemens & aux plaiſirs, & forment plutôt une Secte d'Epicuriens, qu'une ſociété de perſonnes Religieuſes. Ils eſtiment le cabaret auſſi ſaint que la moſquée; & croyent autant honorer Dieu, en ſe ſervant librement de ſes créatures, que les autres l'honorent par leurs dévotions, & par leurs auſtéritez. On les appelle Abdals ou Abdalias, en Arabe ou en Perſan, c'eſt à dire, des gens conſacrez à Dieu. Ceux-ci ſont ſimplement habillez d'une tunique de pluſieurs piéces, & piquée comme des matelas. Quelques uns ne ſe couvrent que d'une peau velue, ayant, au lieu de ceinture, un ſerpent de cuivre, que leurs Docteurs leur donnent quand ils ſont profeſſion, & qu'ils portent comme une marque de leur ſcience. On voit ces Abdals dans les marchez & les places publiques, prêcher les miracles de leurs Saints, & maudire Abubéker, Omar & Oſman, que les Turcs honorent: comme auſſi les Saints des Tartares Usbecks, dont ils font des contes ridicules, pour les faire mépriſer. Ils mangent tout ce que leurs Auditeurs leur donnent, & prennent l'argent qu'on leur préſente; c'eſt pourquoi on les appelle Kalanderans. Ils ſont la plupart abandonnez à toutes ſortes de vices, & font non ſeulement le métier de Charlatans, mais auſſi celui de Voleurs. Pour ne les point recevoir dans les maiſons, à cauſe de leurs débauches & de leurs larcins, on les oblige de ſe retirer dans des chapelles que l'on a bâties exprès proche des moſquées. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Oléarius, *tome 1.*

CALENDES, (les Fréres des) C'eſt ainſi qu'on nomma autrefois en Allemagne ceux qui étoient Membres d'une Société, qui s'aſſembloit tous les premiers jours des mois & qui régloit les fêtes, les aumônes, les jours de jeûnes &c. pour tout le mois. Cette Société fut répandue en Saxe, en Thuringe, en Miſnie, en Poméranie, en Weſtphalie & en France. On ne ſauroit fixer au juſte la date de l'origine de cette Confraternité. Il y en a cependant qui la rapportent au tems dans lequel S. Dominique fonda la Confrérie du Roſaire contre les Vaudois. L'Ordre des Fréres des Calendes eſt différent de tous les autres, parce qu'on y recevoit des Eccléſiaſtiques & des ſéculiers, hommes & femmes. Comme ils faiſoient de grands repas les premiers jours des mois, ils s'y gliſſa beaucoup de déſordres, de ſorte que vers le commencement de la Réformation, les Théologiens portérent des plaintes contre cette Société, qui fut totalement abolie. * Feller, *Orat. de Frat. Calend.* Tenzelius, *ad an. 1692. menſ. Mart.*

CALENDES. *Cherchez* KALENDES.

CALENDION, Patriarche d'Antioche dans le cinquiéme ſiécle, fut élu l'an 482, par les Evêques de Syrie, après la mort d'Etienne III. Comme il étoit très-zélé pour la Foi orthodoxe, auſſi-tôt qu'il fut ordonné, il aſſembla un Synode, fit ſavoir ſon élection au Pape Simplicius qui gouvernoit l'Egliſe, & fit prononcer anathéme contre Timothée Elurus Patriarche d'Alexandrie. L'empreſſement qu'il témoigna à défendre la Foi orthodoxe, lui attira la haine des Hérétiques, qui l'accuſérent auprès de l'Empereur Zénon, d'avoir favoriſé la rebellion d'Illus & de Léonce, que Vérine, belle-mére de l'Empereur, avoit fait revolter. Ce Prince, ſans examiner la vérité de l'accuſation, relégua Calendion à Oaſis en Afrique, & rétablit Pierre le Foulon, qui avoit autrefois uſurpé la Chaire épiſcopale, & avoit été chaſſé par l'Empereur Léon. Calendion fut envoyé en exil en 483, d'où il écrivit une lettre au Pape Félix pour ſa juſtification. C'eſt cet Evêque qui a le premier ajoûté, *Chriſte, &c.* au *Triſagium.* Son nom ſe trouve dans les Faſtes de l'Egliſe Latine & de l'Egliſe Gréque. * Evagre, *l.* 3. *Hiſt. c.* 10. & 16. Liberatus, *in Brev.* Théophanes, *in Chronico.* Victor Tunnunenſis, *in Chronico.* Théodore Lecteur, *l.* 2. Baronius, *in Annal. & Martyrol.*

CALENDRIER, ſuite des mois qui compoſent l'année. Ce mot vient de *Calendes*, qui eſt le nom que les Romains donnoient au premier jour de chaque mois. Le Calendrier Romain fut dreſſé par Romulus, Fondateur de la ville de Rome, qui ayant plus de connoiſſance des affaires de la guerre, que du mouvement des aſtres, compoſa ſon année de dix mois ſeulement, dont le premier étoit le mois de mars, & enſuite les mois d'avril, mai, juin, Quintil, depuis appellé juillet, Sextil, depuis nommé août, ſeptembre, octobre, novembre, decembre. Il donna 31 jours à mars, à mai, à Quintil & à octobre; & 30 à chacun des ſix autres; de ſorte qu'ils faiſoient tous enſemble 304 jours. Numa Pompilius, qui régna après lui, réforma pour la premiere fois ce Calendrier, & imita à peu près les Grecs, qui compoſoient leur année de 12 mois lunaires, de 30 & de 29 jours l'un après l'autre; ce qui faiſoit 354 jours. Comme il aimoit le nombre impair par une ſuperſtition commune chez les Egyptiens, il fit ſon année de 355 jours, & lui donna douze mois, ſavoir, janvier, février, mars, &c. Janvier étoit de 29 jours; février de 28; mars, mai, Quintil & octobre de 31 jours; & les ſix autres de 29. Il ne ſe mit pas en peine que février eût un nombre pair, parce qu'il l'avoit deſtiné aux ſacrifices qui ſe faiſoient aux Dieux des Enfers, à qui ce nombre, comme malheureux, ſembloit appartenir. Numa voulut que le mois de janvier, qu'il plaça au Solſtice d'hiver, fût le premier mois de l'année, & non plus celui de mars que Romulus avoit mis à l'Equinoxe du Printemps. Il ſe ſervit auſſi de l'intercalation des Grecs, qui ajoûtoient un mois ſurnuméraire de deux ans en deux ans, lequel étoit compoſé alternativement de 22 ou de 23 jours, pour régler l'année civile au cours du Soleil, qui fait ſa révolution en 365 jours, & près de ſix heures. Il ordonna en même tems aux Souverains Pontifes de marquer au peuple le tems & la maniere de cette interpoſition de mois extraordinaires: mais par ignorance ou par ſuperſtition, ou pour quelque interêt particulier, ils mirent les choſes dans une ſi grande confuſion, que leurs fêtes arrivoient dans des ſaiſons entiérement oppoſées à celles où elles devoient être celébrées, ſuivant leur inſtitution: de ſorte qu'on célebroit les fêtes d'Automne au Printems, & celles de la moiſſon dans le milieu de l'Hyver.

Ce deſordre fut ſi grand, que Jules Céſar, Dictateur & Souverain Pontife, après avoir gagné la bataille de Pharſale, crut que la réformation du Calendrier étoit digne de ſes ſoins. Il fit venir d'Alexandrie un célébre Aſtronome nommé Soſigéne, qui régla l'année ſur le cours du Soleil, & qui, après avoir compoſé le Calendrier de 365 jours, laiſſa les ſix heures, pour en faire un jour au bout de quatre ans, qui ſeroit ajoûté dans le mois de février, avant le 24 jour de ce mois que les Romains appelloient le ſixiéme des Calendes, ſelon leur maniére de compter; d'où eſt venu le nom de biſſexte, parce qu'alors on diſoit *Bis Sexto Calendas.* Pour placer les dix jours, deſquels l'année ſolaire de 365 jours excédoit celle de Numa, qui étoit de 355, il ajoûta deux jours à chacun des mois de janvier, de Sextil & de décembre, qui n'en avoient que 29, & un jour à chacun de ces quatre autres, avril, juin, ſeptembre & novembre, laiſſant le mois de février de 28 jours aux années communes, & de 29 à la biſſextile. Et comme (par la négligence de ceux à qui on avoit commis le ſoin de la diſtribution des mois intercalaires) le commencement de l'année ſe trouvoit alors précéder de 67 jours le Solſtice d'Hiver, & que c'étoit auſſi l'année de l'intercalation du mois de 23 jours ce qui fit 90 jours, cette année de la correction du Calendrier faite par Jules Céſar, fut de 15 mois, ou de 445 jours: c'eſt pourquoi on l'appella *l'année de confuſion.* Il eſt important de remarquer ici que cet Empereur voulant s'accommoder en quelque maniere aux eſprits des Romains, accoutumez ſi longtems à l'année lunaire, fit commencer la premiere année du Calendrier Julien, un jour de la nouvelle lune qui ſuivit le Solſtice d'Hiver, & qui vint alors huit jours après. Et c'eſt de là que les années Juliennes ont commencé depuis, environ huit jours après le Solſtice du Capricorne. Il ne fut pas difficile aux Romains qui commandoient preſque à toute la terre, de faire recevoir par tout cette correction que Jules Céſar avoit faite du Calendrier; & d'en introduire l'uſage parmi les nations même les plus éloignées. Les Grecs ceſſérent en ce tems-là de ſe ſervir de l'année lunaire, & de faire leur intercalation de 45 jours tous les quatre ans. Les Egyptiens fixérent leur *Thot* ou le premier jour de leur année, qui paſſoit auparavant d'une ſaiſon dans une autre. Les Hébreux en firent autant, & ce Calendrier devint le Calendrier de preſque tous les peuples.

Les premiers Chrétiens gardérent les mêmes noms de mois, la même quantité de leurs jours: & la même intercalation d'un jour, dans l'année biſſextile. Ils ôtérent du Calendrier Romain ou Julien, les lettres Nundinales (qui marquoient les jours des Aſſemblées ou Féries,) & en mirent d'autres en leur place, pour marquer le Dimanche & les autres jours de la ſemaine. Au lieu des Fêtes profanes, & des Jeux Romains, ils rangérent par ordre les Fêtes & les cérémonies de la véritable Religion. Vers le commencement du VI ſiécle, l'Abbé Denys ſurnommé *le Petit*, pour concilier les différens uſages des Egliſes d'Orient & d'Occident, ſur le tems de la célébration de Pâques, propoſa une même forme de Calendrier, ſuivant la Période Victorienne, compoſée des cycles du ſoleil & de la lune, & rapportée à la naiſſance de JESUS CHRIST. Juſques alors la plupart des Chrétiens avoient compté les années du tems de la fondation de Rome, ou des Conſuls & des

des Empereurs. Quelques uns commençoient à compter, ou du jour de la passion du Sauveur, ou de l'Ere des Martyrs sous l'Empereur Dioclétien; mais Denys *le Petit* trouva plus à propos de commencer une nouvelle Epoque à l'Incarnation de JESUS CHRIST, & cette Ere de Denys *le Petit* est encore en usage à la Cour de Rome, dans les dattes des Bulles & des Brefs. Néanmoins peu de tems après, les Chrétiens commencérent à compter depuis la naissance de Nôtre Seigneur, gardant toûjours la coutume des Romains, à l'égard du commencement de l'année, fixé au premier jour de janvier.

Ce Calendrier de l'ancienne Eglise faisoit connôitre assez précisément les nouvelles lunes, & par conséquent le tems de la fête de Pâques; mais la suite de quelques siécles fit découvrir que ce calcul ne s'accordoit pas entiérement avec le mouvement du soleil & de la lune, & que la fête de Pâques ne se célébroit plus à la pleine lune du premier mois. Cette erreur dans l'Astronomie étoit très-dangereuse; parce que la fête de Pâques auroit insensiblement remonté jusques en Hiver, puis auroit passé en Automne, & de là en Eté. Ce fut dans le dessein de remédier à ce désordre, que le Pape Gregoire XIII envoya sur la fin du XVI siécle des Brefs aux Princes Chrétiens, & aux Universitez les plus celebres, pour les inviter a chercher les moyens de rétablir l'Equinoxe du Printems en son véritable lieu. Après avoir reçu l'avis de tous les Savans, il résolut de retrancher dix jours du Calendrier; ce qu'il ordonna par une Bulle de l'année 1582. Ainsi le lendemain de la fête de saint François, qui est le quatriéme d'octobre, on compta 15 au lieu de 5. Par ce moyen, le jour qui avant la correction s'appelloit le onziéme octobre, devint ensuite le 21 & de même dans les autres mois: ce qui fit que l'Equinoxe du Printems, qui tomboit sur le onziéme de mars, se trouva au 21, comme il y étoit au tems du Concile de Nicée l'an 325. Le même Pape Grégoire trouva aussi un moyen pour empêcher un pareil desordre à l'avenir, en retranchant un jour bissextil de cent ans. *Voyez* BISSEXTE. Au reste cette correction a été reçue avec soumission de tous les peuples qui sont demeurez dans l'obeissance de l'Eglise Romaine: mais les Grecs Schismatiques & les Protestans, soit d'Allemagne, de Suéde, de Dannemarc ou d'Angleterre, n'ont pas voulu en admettre l'usage parmi eux, quoiqu'ils en reconnoissent la nécessité. Peut-être que les Allemans s'y seroient soumis, si la chose avoit été ordonnée par l'Empereur, & du consentement des Etats de l'Empire; mais ni l'Empereur, ni les Princes Catholiques n'ont pas jugé à propos de faire des réglemens sur ce sujet. Louis XIV Roi de France, fit recevoir cet usage du Calendrier Grégorien dans la ville de Strasbourg en 1682, mais ce fut une suite nécessaire du culte de la Religion Catholique qu'il y a rétablie. Il y a eu même plusieurs Savans qui ont écrit contre cette réformation; entre autres Mœstlinus, Professeur en Mathématique à Tubingue, Scaliger & George Germanus. Nous avons aussi une construction nouvelle d'un Calendrier, faite par Viéte, & adressée a sa Sainteté, avec des Notes sur les défauts, qu'il disoit avoir remarquez dans le Grégorien. C'est ce qui obligea Clavius, l'un des Mathématiciens qui ont eu le plus de part à cette correction, de donner au public, par l'ordre de Clément VIII, un Traité du Calendrier, pour éclaircir les doutes, & répondre par forme d'apologie à tout ce que l'on y trouvoit a redire. Séthus Calvisius est venu longtems après, & il a prétendu faire voir par les observations astronomiques de Tycho-Brahe, qu'il faudra bien-tôt faire de grands changemens dans le Calendrier. Mais voici comment l'illustre Tycho-Brahé en parle lui même: *Ceux-la se donnent bien de la peine inutilement, qui travaillent au rétablissement de l'année, par les Tables de Copernic; c'est en vain qu'ils prétendent par là combattre la nouvelle réformation Grégorienne, tant parce qu'elle s'accorde, au plus près, avec les régles des mouvemens celestes; que parce qu'il est difficile d'arriver à la derniére précision, laquelle même n'est pas absolument nécessaire.* Ce témoignage est d'autant plus considérable, que Tycho-Brahé étoit de la Religion Protestante, & que sa science extraordinaire l'a fait nommer à juste titre le *Restaurateur de l'Astronomie*. Outre le nom de *Grégorien*, qui fut donné au Calendrier après sa correction, il eut aussi celui de *Calendrier nouveau*, parce qu'il est différent de l'ancien, & celui de *Calendrier perpétuel*, parce que la disposition des Epactes, qui sont mises à la place du nombre d'or, le rendront utile en tout tems, quelque nouveauté que l'on puisse découvrir dans les mouvemens céléstes. Chamberlaine dans son Etat d'Angleterre, après avoir dit sur ce Calendrier tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Protestant aussi habile homme qu'il étoit, avoue que quelque difficulté que fassent ceux de sa nation, ils seront obligez d'y revenir. * Ricciol. *Chron. réformat.* Blondel, *Histoire du Calendrier Romain.* *Voyez* ANNÉE & KALENDRIER.

CALENDRINO ou CALANDRINO, (Philippe) Cardinal, de Sarzane en Italie, & frére utérin du Pape Nicolas V, étoit un homme d'un rare mérite, sage, & craignant Dieu. Il fut Chanoine & Archidiacre de Luques, & puis Evêque de Bologne; & le Pape Nicolas V, qui donnoit tout à la vertu & au mérite, le mit au nombre des Cardinaux en 1449. Quelque tems après, il fut Légat dans la Marche d'Ancone, où il gouverna avec tant de prudence & de modération, que les peuples de cette province le comblérent de mille bénédictions. Pie II le fit Grand Pénitencier de l'Eglise, & Paul II le pourvut de l'Evêché de Porto. Calendrino se trouva à l'élection de Sixte IV, & mourut à Bagnaia dans le diocése de Viterbe le 22 juillet 1476, à l'âge de 73 ans. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Eglise de S. Laurent *in Lucina*, où l'on voit son épitaphe. * Platina, *in Nicolao* V. Sigonius, *l.* 4. Garimbert. Onuphre. Ciaconius. Ughel. Aubery.

CALE'NIUS (Gautier) Anglois, natif de la Principauté de Galles, & Archidiacre d'Oxford, vivoit du tems de Henri, Roi d'Angleterre, environ l'an 1120. Il fit une addition de plus de 400 ans a l'Histoire de son païs, laquelle on traduisit depuis en Latin, & qu'on mit même en abbrégé. Cet Ouvrage est intitulé, *Auctuarium Annalium Britanniæ*. Il écrivit encore, *De Rebus sui temporis, &c.* * Balæus & Pitseus, *De Script. Angl.* Vossius, *l.* 2. *de Hist. Lat. c.* 48.

CALENTER, les Perses nomment ainsi le Thrésorier & Receveur des Finances d'une province. Il a la direction du Domaine du Roi, tant la recette de ses deniers, & en rend compte au Conseil; ou, par l'ordre du Roi, au Chan, qui est le Gouverneur de la province. * Olearius, *Voyage de Perse.*

CALENTIO ou CALENTIUS (Elisius) Poëte Latin, natif du Royaume de Naples, vivoit vers l'an 1480, en même tems que Jovianus Pontanus & Sannazar: ces deux-ci, & les autres grands hommes de son tems, l'honorérent de leur amitie. Il a écrit de très-belles Elegies & divers Ouvrages en vers, entre autres un Poëme du combat des Rats contre les Grenoüilles, dont le sujet est tiré d'Homére. Calentius avoit de bonnes qualitez; mais le penchant qu'il eut pour l'amour, le rendit malheureux. Il l'avoue lui-même par ces vers qu'il a consacrez à la posterite:

Talia post cineres de me toto orbe legantur,
Scriptaque sint tumulo carmina digna meo.
Ingenium natura dedit, fortuna Poetæ
Defuit, atque inopem vivere fecit Amor.

On ne sait pas en quel tems arriva sa mort; mais ce fut du moins avant l'an 1503, auquel mourut Pontanus: car nous avons une épître de ce dernier, écrite à Lucio Calentio, fils du Poëte, qu'il exhorta de se rendre digne de la réputation que son pére s'étoit aquise par son esprit. On voit qu'il y travailloit alors. Son pére lui avoit recommandé en mourant, de mettre sur son tombeau, cette épitaphe, qu'il avoit lui même composée,

Sit tibi, sit felix & faustum iter,
Qui sim discito, paucis, sodes:
Hic ego vates jaceo Calentius,
Somno sopitus gravi,
Donec me tubicen ætheris excitet,
Vocans ad pias Superûm sedes.
Legistin'? amabo, dic abiens, vale.

* Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 45. Cornélius Tollius, *in Appendice.* Piérius Valérianus, *de infelicit. Litterat.*

CALÉNUM, ville d'Italie. *Cherchez* CARINOLA.

CALE'NUS (Olénus) le plus fameux Devin de son tems parmi les Etruriens, auroit trompé les Ambassadeurs de Rome dans une affaire de la plus grande importance, si son fils ne leur avoit enseigné les précautions nécessaires. Tarquin *le Superbe* le fit consulter sur un prodige. On avoit trouvé la tête d'un homme en creusant les fondemens d'un Temple, qu'il vouloit bâtir à Jupiter sur le Mont Tarpeius. Il crut qu'il ne falloit point passer outre, sans savoir ce que cela présageoit. Il fit venir les Devins de son Royaume; mais ils lui répondirent, qu'ils n'étoient pas assez habiles, pour lui expliquer ce présage, & qu'il falloit s'adresser aux Devins d'Etrurie. Ils lui nomméрent le plus célébre, & aussi tôt il lui envoya des Députez. Quand ce Devin eut connu que ce prodige signifioit un grand bonheur, il tâcha de détourner au profit de l'Etrurie ce précieux avantage, & d'en fruster les Romains. Il en seroit venu à bout, si leurs Députez avertis de ses finesses n'eussent évité de prendre le change dans les réponses qu'ils firent à ses interrogations. Voici comment la chose se passa. Dès que Calénus eut sçu de quoi il étoit question, il traça un cercle sur la terre, il l'orienta par des lignes droites, *Voici le Mont Tarpeius*, disoit-il aux Ambassadeurs, *Voici l'Orient, le Midi, le Septentrion, l'Occident. Est-ce ici, est-ce là, que la Tête a été trouvée?* S'ils eussent répondu, *c'est ici*, les promesses du Destin eussent été pour l'Etrurie, & le lieu où étoit Calénus seroit devenu le siége de la Monarchie d'Italie: mais les Députez se tinrent bien sur leurs gardes, *ce n'est point ici*, répondirent-ils toûjours, *que l'on a trouvé cette Tête, on l'a trouvée sur le Mont Tarpeius à Rome.* Le fils de Calénus leur avoit appris cet expédient. *Mon pére*, leur dit-il, *vous expliquera le prodige, sans user d'aucun mensonge, car cela n'est point permis à un Devin, mais prenez bien garde aux reponses que vous ferez à ses demandes.* Il y a bien de l'apparence que Pline, qui raconte cette Histoire dans son Livre XXVIII, n'y ajoûtoit pas beaucoup de foi.

CALÉOS. *Voyez* ASPROPITI.

CALEPIN (Ambroise) étoit de Calépio, bourg près de Bergame en Italie, dont il a tiré le nom de Calepin, sous lequel il est fort connu. Il vivoit dans le XV siécle, & au commencement du XVI, & il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre des Augustins, où sa vertu & sa doctrine le firent beaucoup estimer. Son Dictionnaire auquel il avoit longtems travaillé, fut imprimé pour la premiére fois en 1503. Il mourut en 1510, privé de la vue par son extréme vieillesse, après avoir l'année précédente retouché son Ouvrage, qu'il dédia à Gilles de Viterbe, son Général, comme il paroît par sa lettre dédicatoire datée du premier octobre 1509. Depuis, cet Ouvrage a été augmenté par Passerat & par d'autres. * Joseph Pamphile, *in Chron. August.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

CALE'PIO, Bourg d'Italie, prés de Bergame, donne son nom à une vallée dite *Valle di Calepio*, près du Lac d'Iseo. Il est situé sur l'Oglio, & les Auteurs Latins le nomment *Calepium*, & ses habitans *Calepini*. C'est de là qu'on a formé le nom d'Ambroise Calepin, dont on vient de parler. * Léandre Alberti.

CALE'TRICUS (saint) fut Evêque de Chartres. *Voyez* sous CHARTRES l'article qui regarde l'Eglise de Chartres.

CALE'TURE. *Voyez* CALITURE.

CALFORDE, ou CALVORDE, place forte du Duché de Brunswick en Basse Saxe. Elle est dans la Principauté de Wolfembuttel, environ à quatorze lieues de la ville de ce nom, & de celles de Brunswick & de Havelberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CALGIUN, ville du païs nommé *Habaschach*, c'est à dire,

re, des Abyssins ou de l'Ethiopie. Elle est située dans une campagne fort déserte à l'occident de Mancunach, ville du même païs sur la Mer Rouge. Calgiun est plus avant dans les terres, de quelques journées. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CALGOCZ, ville de Hongrie. *Voyez* FREYSTADT.

CALHAT, QUALHAT, & QUELHAT, ville de l'Arabie Heureuse en Asie. Elle est dans le païs, qu'on appelle Oman ou Jamana, sur un Golfe auquel elle donne son nom. *Voyez* CALAJATE.

CALHAT (le Golfe de) Il est sur la côte méridionale de l'Arabie Heureuse, entre le Cap de Raz-al-gate, & la ville de Dolfar, à soixante & dix lieues de celle-ci, & à cent dix de celle-là. On prend ce Golfe pour le *Sachalites Sinus* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALI, CHALI & HALI. *Voyez* CHALI.

CALI, petite ville peu considérable. Elle est dans le Royaume de Popayan, dans l'Amérique Méridionale, sur la riviére de Cauca, à vint lieues au dessous & au nord de la ville de Popayan. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALIARI ou CAGLIARI (Paul) Peintre célébre, connu sous le nom de PAUL VÉRONÉSE. Il étoit de Vérone en Italie, où il naquit en 1530 ou 1531, de Gabriel Caliari Sculpteur. Paul apprit à dessiner & à peindre sous Antonio Badilde un de ses oncles; & comme il avoit un admirable génie pour la peinture, il y fit bien tôt de merveilleux progrès. En effet, étant encore fort jeune, il peignit à Vérone, quelques tableaux dont on fit une estime particuliére. Le Cardinal Hercule de Gonzague l'engagea à venir à Mantoue, pour y travailler à l'Eglise du Dome, qui est la Cathédrale, & il y aquit beaucoup de réputation. Depuis, il travailla dans quelques autres villes d'Italie, & s'arrêta à Venise. C'est là qu'il acheva tant de merveilleux ouvrages, dont plusieurs se sont répandus dans toute l'Europe, & qu'il fut consulté & employé pour tous les grands desseins du Palais Ducal, de la bibliothéque de saint Marc, & de la salle du conseil des Dix. Il fit une seule fois un voyage à Rome, en la compagnie de Jérôme Grimani, Procurateur de saint Marc, & Ambassadeur en cette Cour. Il retourna bien tôt à Venise, & continua d'y achever ces excellens ouvrages, qui rendront son nom immortel. Il s'attacha sur tout au coloris, & peignit dans le goût du Titien, & presque toûjours en concurrence du Tintoret. On trouvoit plus de force dans les tableaux de ce dernier, & plus de grace & de magnificence dans ceux de Paul Véronése, qui semble d'ailleurs avoir trop négligé le Dessein & le Costume. Cet habile Peintre étoit très-homme de bien, pieux, civil & magnifique. Il avoit un frére & deux fils de même profession que lui; & il mourut en 1588, âgé de 58 ans.

CALIARI (Benoît) frére du précédent, étoit Peintre & Sculpteur. Il peignit sous son frére, avec les ouvrages duquel les siens ont été confondus. C'étoit un homme fort laborieux, & sans ambition. Il mourut en 1598, âgé de 60 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 274.

CALIARI (Charles & Gabriel) fils de Paul, embrassérent tous deux la profession de leur pére. Le premier dès l'âge de 18 ans, faisoit des tableaux qui égaloient ceux des plus habiles Maitres. On croit qu'il auroit été plus loin que son pére, s'il eût vêcu aussi long-tems; mais comme il étoit très-délicat, & qu'il travailloit avec une très-grande application, il se gâta la poitrine, & mourut en 1596, en la 26 année de son âge. Gabriel son frére s'adonna au négoce, quoi qu'il fit quelques tableaux de tems à autre. Il mourut de peste en 1631, âgé de 63 ans. * Vasari, *in Vit. de Pitt.* Rodolfi, *Vit. de Pit. Venet.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, p. 274 & 275.

CALIBIA. *Voyez* CALIPIE.

CALICA, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, sur la Mer Noire, où elle a un bon port, entre la ville de Varne, & celle de Pangala, que quelques Géographes prennent pour l'ancienne *Callatia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALICALA. *Voyez* HASENCALE.

CALICO. *Voyez* VERA.

CALICOULAN. *Voyez* CALECOULAN.

CALICUT ou CALECUT, ville & Royaume sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde, en deçà du Golfe de Bengale. Ceux du païs l'appellent *Coicata*, c'est à dire, *forteresse du Coq*, parce que, disent-ils, le Royaume de Calicut ne s'étendoit pas autrefois plus loin que le chant du coq. Le plus beau commerce des Indes s'y faisoit dans le XVI siécle, & on y voit encore aborder quantité de riches Marchands, qui en rapportent du poivre & des pierreries. Ce fut là que les Portugais descendirent, quand ils découvrirent les Indes Orientales; mais quelques victoires qu'ils ayent remportées, ils n'ont jamais pu s'y bien établir, ni profiter long-tems de la bienveillance du Roi, qui les chassa, dit-on, à cause de leur ingratitude, & des outrages qu'ils faisoient à ses Sujets. Les Anglois s'y sont établis depuis long-tems, & y ont bâti une maison sur un lieu élevé, parce que celle qu'ils avoient auparavant, avoit été submergée dans une inondation. Ce païs est bas & sujet à des débordemens d'eaux. Le sable du rivage est mêle de morceaux d'or très-fin, que chacun peut chercher & ramasser pour son profit. La forteresse que les Portugais avoient bâtie en 1529, assez loin du rivage, se voit à plus de deux lieues en Mer, à demi submergée, & les barques passent aisément entre ce château & la terre. Cette ville étoit autrefois le séjour du Zamorin, ou Roi de Calicut; mais il n'y demeure plus, & il y a mis un Rajador ou Gouverneur, qui loge dans le palais. Zamorin ou Samori en Langue du païs signifie *Souverain Empereur*, ou *Dieu sur la Terre*. Les Gentilshommes de ce païs, qui s'appellent *Nayres*, portent des brasselets de perles, & des anneaux d'or pour se distinguer des personnes de moindre condition, qu'ils nomment *Polyas*. Il y a plusieurs de ces Nayres qui ne se marient point, parce qu'ils ont la liberté de voir les femmes & les filles de leurs camarades, quand il leur plaît. En entrant dans la maison, ils laissent leur épée & leur rondache à l'entrée, pour marquer qu'ils y sont; & le maitre même de la maison voyant ces armes passe outre, & n'y entre point. Les Nayres portent tous les armes, & se trouvent ordinairement auprès de la personne du Roi, pour sa Garde, & pour l'accompagner à la guerre. Tous les Polyas sont Gens de métier, ou Marchands. Le Roi de Calicut ne mange rien, qui n'ait été auparavant présenté à sa Pagode, ou Idole. Il y a encore cela de particulier en ce Royaume, que la nouvelle Reine (aussi-bien que toutes les Epouses,) est mise entre les mains d'un Bramen, pour en disposer, avant la consommation du mariage; & que ce n'est pas le fils du Roi, mais le fils de la sœur du Roi qui succéde à la Couronne, parce qu'ils croyent que ce moyen est le plus sûr, pour avoir un successeur du sang Royal, la Reine pouvant avoir des enfans d'un autre que du Roi, particuliérement du Bramen; & ceux de sa sœur étant toûjours du sang Royal, comme leur mére. On y trouve diverses sortes de Religions, des Payens, des Mahométans, des Arabes, des Chrétiens de saint Thomas, & de ceux qui ont été convertis par les Missionnaires. Le Roi a souvent promis d'embrasser la Religion Chrétienne; mais il n'a jamais exécuté ses promesses. Munster dans sa Cosmographie rapporte bien des particularitez touchant la figure du Démon que le Roi du païs adore, avec ses Prêtres. *Voyez* aussi Hofmanni *Lexicon* au mot Calicut. * Mandeslo, *tome* 2. *d'*Oléarius. Dellon, *Rélations des Indes Orientales.*

CALIDIUS (L. Julius) Poëte Latin, contemporain d'Atticus, qui mourut l'an de Rome 730, & 24 avant Jesus-Christ. P. Volumnius ami d'Antoine, mit Calidius dans la liste des Proscrits, à cause des grands biens qu'il avoit dans l'Afrique; mais T. Pomponius Atticus, qui étoit son ami, le délivra de ce danger. Calidius fut un des plus excellens Poëtes de son siécle, après la mort de Lucréce & de Catulle. * Cornélius Nepos, *dans la Vie d'Atticus.*

CALIFE. Les Perses donnent ce nom au Régent, qui enseigne dans une Merzid ou Mosquée qui sert de temple, & d'école. Le Molla est le Prêtre du temple, & le Principal du Collége. * Oléarius, *Voyage de Perse.*

CALIFE. Ce nom étoit propre aux successeurs de Mahomet, appellez Califes de Syrie, lorsqu'il s'éleva d'autres Califes qui usurpérent l'autorité souveraine en Perse, en Egypte, en Afrique. Du régne de Mahomet II, l'an 814 de Jesus-Christ & de l'hégire 199. l'Empire Mahométan étoit divisé en cinq parties. Mahamet, Calife de Syrie, quitta la ville de Damas, & transporta son siége à Bagdat, qu'il fit bâtir sur les ruïnes de Séleucie, à une journée de l'ancienne Babylone; c'est pourquoi on le nomma aussi Calife de Bagdat: le second fut le Calife du Caire en Egypte. Il y eut un troisiéme Calife à Carvan, & un quatriéme à Fez en Barbarie: outre le Calife d'Espagne, qui prit aussi le titre de Roi. Pisasire qui régnoit en 958, fut le dernier Calife en Asie, dont les Turcs se rendirent les maitres, & il ne resta que le Calife d'Egypte, & ceux d'Afrique, & d'Espagne. * Marmol, *de l'Afrique*, l. 2.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CALIFES, ou SUCCESSEURS DE MAHOMET qui ont régne dans la Syrie.

Commencement du régne.			*Durée du régne.*		
Ans de l'Heg.	Ans de J. C.		*Ans.*	*Mois.*	*Sem.*
11.	632.	Aboubécre, Abubéker ou Aboubékre.	2.	4.	
13.	634.	Omar I, fils de Chetab ou Kitaf.	9.		
23.	643.	Othman ou Osman.	12.		
		OMMIADES.			
35.	655.	Ali, fils d'Abou Taleb, *reconnu par les meurtriers d'Othman.*	*un peu plus de* 4.		
41.	661.	Moavia ou Mauvias, fils d'Abou Sophian.	19.		
60.	680.	Yézid, fils de Moavia.	*près de* 4.		
64.	683.	Moavia II, fils de Yézid.	0.	0.	7.
64.	683.	Abdalla, après deux mois & demi d'interrégne, régne d'abord en Egypte seulement, & en tout			
		Mérouan I, ou Méruvam, ou Maruvan en Syrie.	0.	10.	
65.	684.	Abdulmalic ou Abdulmeilich, Abdolmalek ou Abdelmélic fils de Mérouan.	21.		
86.	705.	Gualid, ou Oulid, ou Walid fils d'Abdulmalic.	9.	10.	
96.	714.	Soliman, ou Suleiman, ou Zuleimin, deuxiéme fils d'Abdulmalic.	2.	8.	

Com-

Commencement du régne.			*Durée du régne.*		
Ans de l'Hég.	Ans de J. C.		*Ans.*	*Mois.*	*Sem.*
99.	717.	Omar II, neveu d'Abdulmalic.	2.	5.	
101.	719.	Yézid II, troisiéme fils d'Abdulmalic.	4.		
105.	723.	Hichan, ou Héchen, ou Hischam, quatriéme fils d'Abdulmalic.	19.		
125.	742.	Gualid, ou Oulid II, déposé.	1.	3.	
126.	743.	Yésid III, surnommé Al-nakès fils de Gualid I.	0.	5.	
126.	743.	Ibrahim fils de Gualid I.	0.	2.	
127.	744.	Mérouan II, petit-fils de Mérouan I, surnommé *Aliaadi* ou *Himar-Algézira* régna en tout	5.		

Ce Mérouan fut le dernier Calife de la race des Ommiades, qui occupa le thrône pendant l'espace de 91 ans, depuis Moavia en l'an 41, jusqu'en l'année 132 de l'Hégire.

ABBASSIDES.

Abdalla de la Race des Abbassides, chasse Mérouan le dernier Calife d'entre les Ommiades.

132.	749.	Abdalla *Aboullabas*, ou Mahomet Abdalla *Saffah.*	4.		
136.	753.	Aboujafar, ou Abu-Jafar surnommé ALMANSOR frére d'Abdalla.	22.		
158.	776.	Mahamet ou Mahomet, surnommé *le Mahadi* ou *Méhédi*, fils d'Aboujafar.	10.		
169.	785.	Moïse, ou Mouça, surnommé *Hadi* ou *Mahadi*, fils d'Aboujafar.	1.	3.	
170.	786.	Aaron I, ou Haroun, surnommé *Raschid*, *Réchid*, ou *Mahashid* fils d'Aboujafar.	23.	1.	
193.	809.	Mahamet ou Mahomet, surnommé *Al-Amin* & *Abou-Abdalla*, fils d'Aaron.	5.		
198.	813.	Almamon, ou Mamun, Abdalla, surnommé *Aboujafar*, fils d'Aaron.	20.		
218.	833.	Al-Moutasem ou Mootasem, ou Mahem, *Mahomet Abou-Isac*, fils d'Aaron.	8.	8.	
227.	841.	Aaron II, *Al-Ouathec*, ou *Watik* ou *Aboujafar*, fils d'Almoutasem.	4.		
231.	845.	Motevaquel, Motawakel ou Mutewakkel, autrement Jafar, fils d'Al-Moutasem.	14.		
246.	860.	Al-Moustanser, ou Montaser, *Mooustansic Billah*, *Mahomet Aboujafar*, fils de Motevaquel, fait tuer son pére, & régne	0.	6.	
247.	861.	Moustain, Mustain, Mostain, *Aboulabas*, *Achmed*, frére d'Al-Moustanser	5.		
252.	866.	Moutaz, *Mahomet Abou-Abdalla*, frére d'Al-Moustanser, est déposé par l'Achmed Turc. *près de*	3.		
255.	868.	Mouhtadi, ou Moktadi, *Mahomet Abou-Abdalla*, fils d'Aaron II.	1.	1.	
256.	869.	Moutamid, ou Mutamid, Al-Alla, *Aboulabas Ahmed*, fils de Motevaquel.	23.		
279.	892.	Moutadid, ou Moktadel, *Ahmed*, *Abal Abbas*, neveu de Moutamid.	9.		
289.	901.	Mouctafi, ou Moctafi *Billah*, *Ali*, fils de Moutamid.	9.		
298.	910.	Mouctadir Almoctader, *Abul*, *Jaafar*, fils de Moutadid.	19.		
317.	929.	Cahir, ou Kahir, *Mahomet Aboulmansor*, fils de Moutadid.	6.		
322.	935.	Arradi, ou Radi, *Aboulabbas Ahmed*, fils de Mouctadir.	7.		
329.	942.	*Mort* d'Arradi.			

Après ce Calife & pendant sa vie même, l'Empire des Musulmans tomba dans une Anarchie universelle, & fut divisé en plusieurs parties par différens Chefs, dont les uns s'emparérent de la Syrie, les autres de l'Arabie, d'autres de la Perse, d'autres enfin de l'Afrique, &c. De sorte qu'il ne resta plus au Calife que l'honneur de ce titre, celui de voir son nom gravé sur la monnoye, & le droit des investitures, qu'il ne refusoit jamais au plus fort. * Eutychius, Elmacin, Abulpharage. *Voyez* l'article des ABBASSIDES, & celui de la COTBET.

CALIFORNIE, presqu'isle de l'Amérique Septentrionale dans la Mer du Sud, est à l'Occident du nouveau Mexique, & n'en est séparée que par le fleuve du *Colorado*; comme remarque le P. Kino, Jésuite Allemand, qui passa du Royaume de Sumatra en Californie l'an 1701, n'ayant eu pour s'y rendre qu'à traverser le *Rio-Azul*, ou riviére bleue, & le *Colorado*, dans lequel se jette l'autre riviére. La longueur de la Californie, est de six à sept cens lieues du Septentrion au Midi, depuis les promontoires appeliez Cap-Blanc, Cap de Saint-Sébastien, & Cabo Mendocino, jusques à un autre promontoire dit Cabo de San-Lucar.

La Californie fut premiérement découverte par Fernand ou Ferdinand Cortès en 1535, & depuis, les Espagnols ont seulement navigé sur sa côte occidentale, mais très-peu vers l'orientale. Il n'y a point de ville selon Baudrand, dans toute l'isle, il n'y a qu'une Colonie d'Espagnols établie depuis peu dans la partie méridionale, qu'ils appellent Californie, dans un fort bon terroir, sur la côte, vis à vis de la nouvelle Espagne.

Pendant l'été, les chaleurs sont très grandes le long des côtes de Californie, & il y pleut rarement: l'air est plus tempéré dans les terres. Quand la saison des pluyes est passée, la rosée est abondante tous les matins; & depuis le commencement d'avril jusqu'à la fin de juin, cette rosée est accompagnée d'une espéce de manne qui se congéle & s'endurcit sur les feuilles des roseaux. Elle a toute la douceur du sucre, mais non pas sa blancheur. On trouve dans tout le pais de grandes plaines & d'excellens pâturages. Il y a de fort bonne eau & des riviéres fort poissonneuses. Les arbres fruitiers y sont beaux. Tous les légumes & les grains qu'on y a semez y sont très-bien venus. On y trouve deux espéces de bêtes fauves inconnues en Europe, & dont la chair est bonne & délicate. Presque tous les oiseaux d'Espagne, & tous ceux du Mexique se trouvent dans la Californie. On trouve dans les terres, des salines dont le sel est blanc & très-dur. Le poisson de mer y est bon, & en abondance, mais la pêche des perles rend sur tout ces côtes fameuses.

Les Californiens n'ont point de maisons; l'ombre des arbres les défend des ardeurs du Soleil pendant le jour, & ils se font des espéces de feuillées pour passer la nuit. Pendant l'Hyver ils s'enferment dans des caves qu'ils creusent en terre, & y demeurent plusieurs ensemble. Les hommes sont tout nuds. Ils se ceignent seulement la tête d'une bande de toile très-déliée, & portent au cou, & quelquefois aux mains des nacres de perles assez bien travaillées. Leurs armes sont l'arc, la fléche ou le javelot, & ils les portent toûjours à la main. Les femmes sont vétues un peu plus modestement: elles ont à la ceinture une espéce de tablier tissu de roseaux, comme les nattes les plus fines. Elles se couvrent les épaules avec quelques peaux de bêtes, & se ceignent comme les hommes la tête avec des roseaux fort déliez. Elles portent aussi comme eux des colliers & des brasselets. L'occupation la plus ordinaire des hommes & des femmes, c'est de filer. Les hommes font encore une espéce de vaisselle avec diverses herbes, dont les fibres sont fort serrées. Les Californiens n'ont aucune forme de gouvernement ni de culte réglé: on a cependant remarqué qu'ils adorent la Lune, & qu'ils se coupent les cheveux en son honneur. Chaque famille se fait ses loix à son gré; de là vient la division qui régne parmi eux, & les fréquentes guerres qu'ils se font. * *Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires Jésuites.* V. Recueil 1705. Herréra, *Descr. Amer.*

* CALIFORNIE (Mer de) s'appelle aussi *Mer Vermeille* ou *Mar Vermejo.* Elle s'étend tout le long des côtes orientales de la presqu'isle de Californie, & des côtes occidentales de Vieux & du Nouveau Mexique. On pêche des perles le long des unes & des autres.

CALIGARI ou PE'LACANI (François) de Florence en Italie, Professeur en Mathématiques, vivoit en 1515. Il écrivit en Italien un Traité d'Algébre, & treize livres d'Arithmétique pratique, qu'il dédia à Jules de Médicis, depuis Pape sous le nom de Clément VII. * Pocciancius, *de Script. Florent.* Vossius, *de Mathem.*

CALIGNON (Sofrôy) Maître des Requêtes, & depuis Chancelier de Navarre, sous Henri IV, étoit de Dauphiné. Le Seigneur de Lesdiguiéres, qui fut depuis Connétable de France, contribua beaucoup à son élévation. D'ailleurs il étoit ami de Révol Sécretaire d'Etat. Henri n'étant que Roi de Navarre, avoit employé Calignon dans les affaires les plus difficiles; & lorsqu'il fut devenu Roi de France, il n'eut pas de Ministre qu'il estimât davantage. Il le fit Chancelier de Navarre. L'Edit de Nantes est son Ouvrage, & il y travailla plus qu'aucun autre. Au reste Calignon étoit savant en tout genre de Littérature, & il a même fait des vers en François. Du Verdier en a conservé plusieurs dans sa Bibliothéque, les autres sont perdus. Il mourut l'an 1607, âgé de 56 ans, laissant au Roi un sensible regret de sa perte. Il faisoit profession de la Religion Réformée. Ses vers que Du Verdier Vauprivas a conservez, sont une Satyre intitulée, *Le Mépris des Dames.* D'Aubigné dit que Calignon étoit un des plus grands esprits de son tems. Casaubon le traite de personnage illustre par sa doctrine, par sa piété, & par les services qu'il avoit rendus à l'Etat. M. De Thou qui avoit travaillé avec lui pendant trois ans à dresser l'Edit de Nantes, le fait regarder comme très-habile dans les Belles Lettres, dans la Philosophie, dans les Mathématiques, dans la Jurisprudence, & comme consommé dans les affaires & dans l'usage du monde. Il auroit pu être très avancé s'il avoit changé de Religion. Le Roi Henri IV disoit que si Calignon eut été Catholique, il l'auroit fait Chancelier de France. Ce fut par son intercession que les Protestans de Paris obtinrent de s'assembler à Charenton, au lieu qu'auparavant le temple étoit à *Blond*, village sur la Seine à quatre ou cinq lieues de Paris. L'Auteur de sa Vie assure qu'il a répondu à la Bulle de Sixte V, par laquelle il déclaroit Henri IV incapable de succéder à la Couronne de France, & que cet Ecrit a été public. Il a aussi composé une Apologie du Roi de Navarre, contre un livre intitulé, *Incendium Calvinisticum à Navarri Legatis apud quosdam Imperii Ordines, ad certam Religionis ac Reipublicæ conturbationem procuratum.* * Du Verdier, *Biblioth.* Chorier, *Hist. du Dauphiné, tome* 2. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 510. *& suiv.* de l'édit. de Hollande 1715.

CALIGULA (Caius Julius César Germanicus) Empereur Romain naquit le 31 août, l'an 12 de Jesus-Christ, & succéda à Ti-

Tibére l'an 37. On ne convient point du lieu de la naissance de Caligula. Quelques uns ont prétendu qu'il naquit à Tivoli, ou à Antium près de Rome, d'autres en un village près de Coblents au Diocése de Tréves, & parmi les quartiers des Légions. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'il étoit fils de Germanicus & d'Agrippine, & qu'il vint au monde pendant que son pére étoit Consul avec C. Fonteius. Il fut élevé dès son enfance dans les armées de Germanie, dont son pére étoit les délices aussi bien que du peuple Romain. Ce fut même dans ces troupes qu'il reçut le surnom de *Caligula* du mot Latin *caliga* chaussure militaire; mais depuis qu'il fut parvenu à l'Empire, c'étoit lui faire une injure digne de punition, que de lui donner le nom de *Caligula*, qu'il avoit tant aimé avant que d'être Empereur. Il avoit aussi porté dès l'enfance le nom de César, parce que son pére étoit entré dans la Famille des Césars, par l'adoption que Tibére, fils adoptif d'Auguste, fit de sa personne. On lui donna encore le nom de Jules, qui étoit propre à la famille des Césars; enfin on l'appelloit aussi Germanicus comme son pére. D'abord qu'il eut atteint l'âge de vint ans, il resta toûjours auprès de Tibére, & fut si bien profiter de la dissimulation qui étoit propre à cet Empereur, qu'il ne fit éclater aucune des mauvaises qualitez que l'on remarqua en lui, lorsqu'il fut parvenu à l'Empire. C'est ce qui a donné lieu à Suétone de dire qu'il n'y avoit jamais eu de meilleur valet & de plus mauvais Maître. Caligula ne prit la robe virile qu'à 20 ans, au lieu que les autres la prenoient à 17. Tibére le fit Pontife, & l'an 33 de J. C. il lui donna entrée dans les dignitez en le faisant Questeur, le déclara Prince de la Jeunesse, & lui fit épouser Junia Claudia ou Claudilla, fille de M. Junius Silanus. Cette femme étant morte peu de tems après, Macron rechercha & gagna l'amitié de Caligula en lui abandonnant sa propre femme. Caius s'étoit déja signalé avant son mariage par ses impudicitez affreuses, en sorte que quelques Auteurs l'accusent d'avoir violé sa sœur Drusille. Tel étoit Caius quand il se trouva maître de l'Empire à l'âge de 25 ans, l'an 37 de J.C. Tibére par son Testament lui avoit donné pour Collégue son petit-fils Tibérius Néro Gémellus âgé tout au plus de 18 ans. Caius fit casser ce Testament par le Sénat, sous prétexte que Tibére n'avoit pas eu l'esprit sain & libre, lorsqu'il avoit confié l'Empire à son petit-fils dans l'âge où il étoit, & l'on donna à Caius seul la souveraine puissance. D'abord il harangua le Sénat avec une modestie qui charma tous ceux qui l'entendirent. Il leur promit une part entiére au gouvernement, & de faire tout ce qu'ils jugeroient à propos comme leur fils & leur éléve. Il refusa par une modestie affectée les titres & les charges honorables que l'on vouloit lui donner; mais il dégénéra d'une si horrible maniére, qu'il fit regretter le régne de son prédécesseur, quoique très-cruel. Ceux qui ont dit que la nature l'avoit choisi, afin de montrer au monde jusques où elle pouvoit étendre ses forces du côté du mal, paroissent avoir rencontré assez juste. Il fit un voyage dans les isles de Pendataire & de Ponce, d'où il rapporta les os & les cendres de sa mére & de son frére Néron, & les fit mettre dans le monument d'Auguste. Il fit un paquet de tous les papiers que Tibére avoit ramassez contre eux & contre les autres personnes accusées de léze-Majesté, & le brûla publiquement, sans avoir la curiosité d'en lire aucun. Peu de jours après qu'il fut arrivé à Rome, il rendit la liberté à Agrippa petit-fils d'Hérode, que Tibére avoit fait emprisonner six mois auparavant. Il élargit aussi tous les autres prisonniers, rétablit tous ceux que Tibére avoit déposez ou exilez; accorda une amnistie à tous ceux qui avoient été accusez ou arrêtez pour crime de léze-Majesté, & défendit d'accuser personne de ce crime. Il donna ensuite à Antonia sa grand'mére le nom d'*Auguste*, la qualité de Prêtresse d'Auguste, & tous les priviléges des Vestales. Il accorda aussi ce dernier privilége à ses sœurs Drusille, Agrippine, & Liville ou Julie, action que l'on regarda plutôt comme une récompense du commerce criminel que quelques Auteurs disent qu'il eut avec elles, que comme la marque d'un bon naturel. Caius fut fait Consul au mois de juillet de l'an 37 de J. C. & voulut avoir pour Collégue Claude son oncle, que la foiblesse de son esprit avoit écarté jusqu'alors des charges. Le 31 août de la même année, il fit répréfenter des Jeux très-magnifiques, dont on rapporte une singularité qui mérite de trouver ici sa place, savoir que ce fut pendant ces Jeux que l'on commença à mettre des coussins sur les bancs nuds. Caius fit des dépenses si excessives pour les fréquentes réprésentations des Jeux, qu'il dissipa en peu de mois des thrésors immenses que Tibére avoit amassez en plusieurs années. Ils se montoient, dit-on, selon nôtre façon de compter, à soixante & deux millions six cens soixante & quinze mille écus d'or. Dans la suite il ne fit point de scrupule de commettre les plus horribles injustices, & les plus grandes bassesses qu'il croyoit utiles pour lui faire trouver de l'argent. Il rendit à Antiochus le Royaume de Comagéne que les Romains avoient pris sur un autre Antiochus pére de celui-ci, & qui avoit été réduit en Province, 19 ans auparavant. Il ajoûta à ce Royaume la Cilicie maritime, & lui donna une somme considérable, comme pour lui restituer les revenus que le Fisc avoit tirez de ses Etats pendant que les Romains en avoient joüi.

Caius tint seulement le Consulat pendant deux mois & douze jours, c'est à dire, jusqu'au 12 de septembre, & laissa cette dignité pendant les derniers mois de cette année à ceux que Tibére avoit désignez pour la remplir. Il tomba extrêmement malade vers la fin d'octobre. Cette maladie causée par ses excès & par ses débauches, jetta la consternation parmi le peuple, dont il avoit trouvé le secret de se faire aimer, sa convalescence changea la tristesse du peuple dans une joye dont il donna des témoignages & des marques par les fêtes & les réjoüissances dont elle fut suivie. Ce que l'on regardoit comme la guérison de Caius, ne fut que le commencement des maux & des cruautez que le changement de son tempérament lui fit commettre. Il avoit refusé d'abord les titres d'Auguste, d'Empereur, de Pére de la patrie, de Grand Pontife, & la puissance du Tribunat; mais depuis sa convalescence il les prit tous en un seul jour, à l'exception de *Pére de la patrie*, qu'il ne prit que quelque tems après les autres. Il ajoûta à ces grands noms ceux de pieux, de fils des troupes, de Pére des armees, d'excellent & de très-grand César. Sa folie alla même jusqu'à se vouloir faire passer pour Dieu. Il faisoit ôter la tête aux images des Divinitez anciennes, & y faisoit mettre la sienne: il se plaçoit entre les statues de Castor & de Pollux pour se faire adorer, & se vantoit de coucher avec la Lune. Il ne vouloit pas seulement être adoré comme un Dieu, & être appellé le nouveau Jupiter, se faisant dorer la barbe, & prenant un foudre à la main; mais il affectoit de répréfenter en sa personne, tous les Dieux & toutes les Déesses. Il portoit tantôt un trident, comme Neptune; tantôt un caducée, comme Mercure; tantôt une lyre comme Apollon. Quelquefois il prenoit une pique & un bouclier, pour ressembler à Mars; ou une massue pour représenter Hercule; souvent il s'habilloit en Vénus, avec une couronne de myrthe; puis en Diane avec le javelot & le carquois. Lorsqu'il vouloit paroître en homme, il se servoit d'un manteau brodé d'or, de pierreries & de perles: quelquefois il s'avisoit de faire le Heros, avec le corcelet d'Alexandre, qu'on avoit tiré du tombeau de ce Conquérant; mais il marchoit ordinairement avec les ornemens triomphaux, c'est à dire, avec la couronne de laurier ou d'or, le bâton d'ivoire, la robe bordée de pourpre & la casaque brochée à palmes. Il avoit des machines avec lesquelles il faisoit durant les éclairs une espéce de tonnerre, & lorsque la foudre tomboit, il lançoit une pierre contre le ciel avec ces paroles impies, *tue-moi, ou je te tuerai*. Ces folies furent bien-tôt suivies de plusieurs actions de cruauté, qu'il commença à signaler par la mort du jeune Tibére, le jour que ce Prince entroit dans la 19 année de son âge. Caius l'adopta pour fils & le déclara Prince de la Jeunesse, afin, dit Philon, de lui ôter le droit de partager l'Empire, & d'être maître de lui & de sa vie, selon l'autorité que le Droit Romain donnoit aux péres. En effet Caius ôta la vie à ce jeune Prince lorsqu'il s'y attendoit le moins. Il fit porter l'arrêt de mort à Tibére par un Tribun accompagné de quelques Centeniers, & obligea ce jeune Prince à se tuer lui-même, sous prétexte qu'il n'étoit permis à personne de mettre la main sur le petit-fils d'un Empereur. Il traita sa grand'mére Antonia avec la même cruauté. Dion met aussi sur son compte la mort de Silanus son beau-pére & Proconsul d'Afrique, qu'il contraignit de se couper la gorge. Toutes ces actions arrivérent l'an 37 de Jesus-Christ. Celles de l'année suivante furent encore plus criantes; car ne se contentant pas d'avoir fait mourir quantité de personnes d'une maniére inhumaine dans les spectacles publics, il obligea Macron Gouverneur d'Egypte, sa femme & ses enfans, à qui il étoit redevable de l'Empire & de la vie, de se donner la mort. Il enleva Orestilla femme de C. Calpurnius Pison, dans le jour & dans le tems même du festin des noces, & l'épousa. Il se lassa de cette alliance; car il répudia cette femme quelques jours après, & la rélégua avec Pison son mari, avec lequel on prétendoit qu'elle s'étoit réconciliée. Caligula se maria ensuite à Lollia Paulina, quoique C. Memmius Régulus Gouverneur de Macédoine & d'Achaïe, son époux, fût encore vivant. L'an 39 de Jesus-Christ, Caligula fut fait Consul pour la seconde fois. Les occupations sérieuses de cette charge ne diminuérent pas la dissipation & les extravagances de cet Empereur. Il cherchoit chaque jour à se signaler par quelque singularité cruelle ou bizarre. Rien ne prouve mieux sa folie, que ce qu'il fit par rapport à son cheval nommé *Incitatus*: il l'invitoit à souper, lui faisoit servir de l'orge dorée, & présenter du vin dans des vases d'or. Il lui avoit fait faire une écurie de marbre, une auge d'ivoire, des couvertures de pourpre & un collier de perles: il lui avoit donné une maison, des serviteurs, & des meubles pour recevoir magnifiquement ceux qui seroient priez de sa part à souper. Il juroit par sa vie & par sa fortune, l'avoit déclaré Pontife, promettoit de le faire Consul, & eût peut-être exécuté cette promesse, s'il eut vêcu plus long-tems. Quelque bizarre que fut ce procédé, il en conçut un autre qui ne le paroissoit pas moins: ce fut de faire un pont sur la mer. Il le commença, & en fit construire environ cinq quarts de lieues de long, mais tous les vaisseaux ayant été employez à ce ridicule dessein, il ne s'en trouva plus pour apporter du blé à Rome, ce qui y causa une très-grande famine, qui dura jusques sous l'empire de Claude. Les dépenses excessives que l'Empereur avoit faites pour la continuation de ce pont, le portérent à faire mourir plusieurs personnes très opulentes, afin de pouvoir s'emparer de leurs biens. Vitellius Gouverneur de Syrie, pour se conserver la vie, eut la lâcheté d'adorer Caius comme une Divinité, & fut le premier qui fit une loi pour obliger les Romains à faire la même chose. L'Empereur passa les Alpes & fit mourir les plus riches habitans des Gaules, sous prétexte qu'il avoit perdu son argent au jeu. Il fit mourir Gétulicus & Lépidus, sous prétexte d'une conjuration dans laquelle il prétendit que ses propres sœurs avoient eu part. Pour les punir de ce crime qu'il leur imputoit, il les chassa de sa Cour. Quelque tems après il répudia sa femme Pauline, & épousa Milonia Césonia, le jour même qu'elle étoit accouchée d'une fille, dont il s'avoua le pére, & à qui il donna le nom de Julia Drusilla. Caius s'empara de la charge de Consul pendant les 12 premiers jours de l'an 40 de J. C. & la quitta après ce tems-là pour s'occuper uniquement de ses cruautez. Il les recommenca par la mort de Ptolomée Roi d'une partie de l'Afrique, & par l'empoisonnement de Mithridate Roi d'Arménie. Vers le même tems, comme s'il eut formé le dessein de passer en Angleterre, il s'avança à la tête de son armée jusques sur les bords de l'Océan, où l'ayant fait ranger en bataille, il donna le signal du combat. L'étonnement des troupes fut extrême, quand ils virent aboutir tous ces grands préparatifs à l'ordre qu'il leur donna de ramasser des coquilles sur le bord du rivage, & d'en remplir leurs habits & leurs casques. Caligula crut que ces exploits ridicules méritoient les honneurs du triomphe, & il conçut une si cruelle haine contre le Sénat, qui n'avoit pas cru devoir les lui déférer, qu'il résolut de faire mourir tous les Sénateurs: il n'exécuta pas néanmoins son dessein. Il conçut celui de faire placer sa statue dans le temple de Jérusalem, à cause de la répugnance qu'il savoit

que

que les Juifs auroient à lui rendre un honneur que leur Loi condamnoit. L'an 39 de Jesus Christ il donna ordre à Pétrone, Gouverneur de Syrie, de faire tailler une statue qui le répréséntât sous la forme de Jupiter, & de la faire placer dans le Sanctuaire. Ce dernier vit tant de consternation dans l'esprit de tous les Juifs d'Orient, que craignant quelque revolte, il écrivit à l'Empereur que les Ouvriers n'avoient pu achever la statue. Caligula pénétra son dessein, & entra dans une fureur étrange contre lui; mais le Roi Agrippa ayant appris son intention tomba évanouï, & lui écrivit depuis une lettre si touchante, qu'il promit de ne faire aucune innovation dans le temple des Juifs. Il s'en repentit peu après, & ordonna de faire à Rome un colosse doré, pour le placer dans le Sanctuaire, avant que l'on en sût aucune nouvelle. Asiaticus & Chæréa, piquez de ses railleries, formérent une conjuration contre lui, dans laquelle plusieurs personnes entrérent, Chæréa commença d'insulter Caius dans le tems qu'il sortoit du théâtre; plusieurs personnes le secondérent en frapant Caius de plusieurs coups, que quelques Auteurs font monter jusqu'à trente; & enfin Aquila lui donna le coup de la mort le 24 janvier de l'an 41 de Jesus Christ, après un régne de trois ans neuf mois & vint-huit jours, étant âgé de vint-huit ans, quatre mois & vint-quatre jours. La nuit d'après, sa femme Césonia & sa fille furent tuées par Julius Lupus par l'ordre de Chæréa.

Caius avoit un naturel violent & impétueux, une légéreté & une inconstance qui tenoit de la fureur. Dès sa plus tendre jeunesse il avoit été porté à la débauche & à la cruauté. Il aimoit passionnément à railler & à picquer tout le monde par des mocqueries sanglantes, & regardoit comme des injures les moindres paroles qui ne répondoient pas à l'idée que sa valeur lui donnoit de lui même. Il étoit très-crédule, & ajoûtoit foi aux calomnies les plus noires & les plus atroces. Enfin il étoit très-timide dans les dangers, & très-cruel quand il croyoit le pouvoir être impunément. Au reste son extérieur répondoit assez aux défauts de son esprit, du moins selon le portrait que les médailles & les Historiens nous font de ce Prince. Il avoit, selon les uns & les autres, le menton relevé, le regard terrible (ce qu'il affectoit pour imprimer de la crainte dans le cœur de ceux qui l'approchoient) le cou délié, le front grand, le sommet de la tête chauve, les jambes minces, & le corps mal proportionné. * Spon, *Recherches curieuses d'Antiquité*. Dion. Suétone. Aurélius Victor. Tacite, *in Annal.* Joseph, *Antiq. Judaiq. l.* 18. *c.* 8. *&c. & l.* 19. *c.* 11. *Guerre des Juifs, l.* 2. *c.* 17. *&* 18. Philon, *Rélation de l'Ambassade vers Caligula*. Tillemont, *Histoire des Empereurs*.

CALIGURRITAINS. *Voyez* CALAGURRITAINS.

CALINGIENS, anciens peuples de l'Inde, vers la mer, parmi lesquels on dit que les femmes portoient des enfans dès l'âge de cinq ans, & n'en vivoient que huit au plus. * Pline, *l.* 6. *c.* 17.

CALIPIE, anciennement *Curubis*, *Curobis*, ville autrefois Episcopale, dans le Royaume de Tunis en Barbarie, entre le Cap Bon & la ville de Hamaméthа, sur la côte, où elle a un bon port. * Maty, *Dict Géogr.*

CALIPO, ou GARIPO, petite ville de Turquie en Asie, dans la Natolie, à l'embouchure de la riviére de Lali dans la Mer Noire, où elle a un assez bon port. Maty, *Dict. Géogr.*

CALIPPE (*Calippus*) Mathématicien de Cyzique, étoit en grande estime dans la Gréce. Reconnoissant qu'il ne pouvoit ajuster avec assez d'exactitude les années solaires avec les lunaires, & trouvant du defaut en l'ordre de Méton, il inventa une période qui contenoit quatre cycles Métoniques, chacun de 19 ans, & en tout de 76 années, ou XIX Olympiades. Il la commença sur la fin du mois de juin, & la troisiéme année de la CXII Olympiade, qui étoit la 419 de Nabonassar, la 4384 de la Période Julienne, 424 de Rome, 3705 du monde, 330 avant Jesus Christ, Aristophon étant Archonte d'Athénes, & la même année que Darius fut tué par Bessus. * Ptolomée, *l.* 3. *p.* 63. *Gr. Edit.* Pétau, *l.* 2. *c.* 16. *& l.* 10. *Doctr. temp.* Vossius, *de Math. c.* 33. Scaliger, *in Not. ad Eusebium.* Riccioli, *Chron. Reform.*

CALIS. *Cherchez* CADIS.

CALISCH ou KALISCH, en Latin *Calissium* ou *Cadiscia*, ville de Pologne. Quelques uns croyent que c'est la même Caliscia dont Ptolomée fait mention. Elle est située sur le Przosna dans des marais. Jean Sprow, Archevêque de Gnesne, y tint un Concile en 1473. En 1706, le 29 octobre, Auguste Roi de Pologne, remporta une victoire complette prés de Calisch sur l'armée Suédoise, commandée par le Général Mardefeld. En 1706, les Moscovites désolérent presque entiérement cette pauvre ville.

CALISSIN, (le Cap) ou de *Rosbel*, anciennement *Dire*, *Dere*: ce Cap est dans le Royaume de Dangali en Ethiopie, vis à vis du Cap d'Ara en Arabie, & ils forment entre eux deux le fameux détroit de Babelmandel, qui est l'entrée du Golfe Arabique, qu'on nomme la Mer Rouge, quoique cette mer s'étende beaucoup plus loin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALISTE NICÉPHORE. *Cherchez* NICÉPHORE.

CALISTO ou CALLISTO, fille de Lycaon Roi d'Arcadie, & Nymphe de Diane, fut abusée par Jupiter comme elle se baignoit avec Pallas. Sa grossesse parut, & cette Déesse, pour la punir, la chassa de sa compagnie. Elle accoucha dans les bois, d'un fils nommé Arcas, qui donna son nom à l'Arcadie. Calisto n'en fut pas quitte pour la disgrace de Diane; Junon toûjours attentive aux démarches de son mari, & ennemie implacable de celles, qui par leur beauté, pouvoient partager le cœur & l'amitié de ce Dieu, la métamorphosa en Ourse avec son fils nommé Arcas. Les Poëtes feignent que Jupiter, en ayant compassion, les plaça depuis au ciel, où ils forment une constellation, nommée la *grande Ourse*, que les Grecs appellent *Helice*. * Apollodore, *l.* 3. Ovide, *Metam. l.* 2. *fab.* 5. *&* 6. Properce, *l.* 2. *Eleg.* 28. *v.* 33.

* CALITA, KÉLITA ou KÉLAJAH, Lévite qui quita sa femme au retour de Babylone, parce qu'il l'avoit épousée contre la loi. * *Esdras* ou I. *Esdras, c.* 10. *v.* 25.

* CALITURE ou CALETURE, riviére de l'Isle de Ceylan prend sa source vers le Pic d'Adam, & coule à peu près de l'est à l'ouest. Elle se rend dans la mer, vers la côte occidentale de l'isle, un peu au dessous de la ville de Caliture. * M. Delisle, *Carte de Ceylan.*

* CALITURE ou CALETURE, ville de l'Isle de Ceylan, sur la rive gauche de la riviére de ce nom, pas loin de la mer. Elle est dans le Païs de la Canelle, appellé cy-devant le Royaume de Cota. * Le même.

* CALIXTE (Thomas) Jurisconsulte Allemand, mourut à Wittenberg en 1591.

CALIXTE, (George) Théologien célébre parmi les Luthériens, étoit né dans le Holstein, à Médelbuy village de la Jurisdiction de Sleswik, le 14 décembre 1586. Son pére, qui étoit Ministre, le destina dès sa jeunesse à l'étude de la Théologie, à laquelle il s'appliqua dans les Académies de Helmstadt, de Iéne & de Giessen, parcourant presque toutes les Ecoles Protestantes d'Allemagne. Il voyagea aussi avec Matthias Overbeek, riche Luthérien établi en Hollande. Cet homme qui connoissoit le mérite de Calixte, l'aida de son bien, & usa de la même générosité envers Hermannus Conringius & envers d'autres. Enfin Calixte, après avoir voyagé en France, en Angleterre & en Hollande, retourna en Allemagne, & fut fait Professeur en Théologie en 1614, à Helmstadt. Frédéric Ulric, Duc de Brunswik, ne voulut jamais permettre qu'il allât ailleurs, quoi qu'il fût appellé en 1633, par Ernest Duc de Weimar. Calixte étoit un homme modéré dans sa Religion, tolérant tout ce qui n'en choquoit point l'essentiel. Il ne pouvoit souffrir que l'on donnât tant d'autorité à Luther, & traitoit de superstitieux ceux qui n'osoient s'éloigner de ses sentimens. Il mourut le 18 de mars 1656. Entre les derniéres paroles qu'il dit, celles-ci sont remarquables: *Je souhaite*, dit-il, *de mourir sous Jesus Christ, Chef de l'Eglise, dans la foi de la veritable Eglise Catholique, & dans l'amour de tous ceux qui servent sincérement & qui aiment Dieu le Pére, le Fils & le saint Esprit. Je ne condamnerai aucun de ceux qui errent dans des questions non nécessaires; & j'espére que Dieu me pardonnera, si j'ai erré dans des choses de cette nature, comme il a pu arriver.* Il a laissé quantité d'Ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans le Théâtre *des Hommes Illustres de Fréher.*

CALIXTE, (Frédéric Ulric) premier Professeur en Théologie à Helmstadt, Conseiller au Consistoire du Prince de Wolfembutel & Abbé de Königslutter, fils de George Calixte, dont l'article précéde. Il naquit à Helmstadt le huitiéme mars 1622. Il étudia l'Eloquence sous Christophle Schrader. Comme il avoit beaucoup d'inclination pour la Médecine, il fréquenta assidûment les leçons de Jacques Tattius. En 1640, il passa à Leipsic, & y séjourna pendant que cette ville fut assiégée. Après que Leipsic eut été rendu aux Suédois, Calixte fut rappellé chez les siens. Ce fut alors qu'il abandonna la Médecine & s'adonna entiérement à l'étude de la Théologie. Il profita beaucoup de l'excellente bibliothéque de son pére. On lui donna pour conducteur dans ses études *Gerhard Titius* de Quedlinbourg, qui fut dans la suite Professeur en Théologie à Helmstadt. En 1644, ils suivirent tous deux le pére de Calixte au Colloque de *Thorn*, & visitérent Dantzic & Königsberg, où le jeune Calixte eut une dispute fort vive au sujet de son pére, avec le Docteur *Mislenta*. De retour chez lui, il donna plusieurs preuves de son érudition & écrivit un Traité *du Purgatoire*, dans lequel il prit aussi la défense de quelques Théses soutenues sous son pére contre le Jésuite *Mulman* de Munster. En 1650, il disputa publiquement *de Baptismo & antiquis circa illum ritibus*, aprés quoi on lui confia la Chaire de Professeur en Théologie positive. Quelque tems après, il eut la permission de faire un voyage. Il parcourut la Haute Saxe, la Bohéme, l'Autriche, & la Hongrie; il alla ensuite en Italie & en France. Il fit quelque séjour à Rome, où il s'aquit l'estime du Pape Innocent X, & de plusieurs Cardinaux. A son retour son pére le créa Docteur en Théologie. En 1664, Auguste Duc de Wolfembutel le nomma Conseiller Consistorial. En 1681, il succéda à Titius dans la Chaire des Controverses. En 1684, les Ducs Rodolphe Auguste, & Antoine Ulric le créérent Abbé de Königslutter. Calixte fut aussi enveloppé dans les affaires de son pére. Il eut sur tout à faire à Gilles *Strauch*; & ils se maltraitérent réciproquement par des injures. Toute l'Université de Helmstadt se déclara pour Calixte, & publia un livre intitulé *Pietas Julia*. Mais la querelle dura jusques à la mort de *Calovius*. Calixte mourut le 13 janvier 1701, âgé de 79 ans. Voici les principaux de ses Ouvrages, *Consultatio de Tolerantia Reformatorum; Tractatus de diversis totius mundi Religionibus; De Chiliasmo; De Spirituum Discretione; De vario hominis statu; Immaculata B. Virginis Conceptionis Historia; Epicrisis ad viam pacis, &c.* * Caroli, *in Mem. eccles. sæc.* 17. Arnold, *Hist. de l'Eglise & des Hérétiques*, en Allemand, *tome* 2. *l.* 17. *c.* 11.

CALIXTE, (Saint) *Cherchez* CALLISTE.

CALIXTINS. *Cherchez* CALLISTINS.

* CALKA, Royaume d'Asie dans la Grande Tartarie. M. Delisle le place au nord de la Chine, à près de cent lieues de la fameuse muraille qui sépare la Chine de la Tartarie.

CALKER, Peintre. *Cherchez* CALCAR.

* CALLABAS, gros bourg d'Asie dans l'Empire du Grand Mogol. Autrefois un Raja qui payoit tribut au Grand Mogol y faisoit sa résidence. Le plus souvent quand les Caravanes passoient, les Marchands étoient volez, & il exigeoit d'eux des droits excessifs. Mais dès qu'Aureng-Zeb fut monté sur le thrône, il lui fit couper la tête, & à un grand nombre de ses Sujets. On éleva des tours proche du bourg sur le grand chemin, percées tout autour de plusieurs fenêtres, où l'on mit dans chacune une tête d'homme de deux piez en deux piez. Cette exécution se fit en l'an 1665.

* Tavernier, *Voyages*, *tome* 2. qui renferme le *Voyage des Indes*, *l.* 1. *ch.* 4. de l'édit. de Hollande 1692.

CALLAN, ou CALLEN, bourg d'Irlande, situé sur une riviére de même nom, dans le Comté de Kilkenny en Lagénie, à quatre ou cinq lieues de la ville de Kilkenny, & de celle de Carick. Callan a séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CALLAN, riviére d'Irlande dans la Lagénie prend sa source dans le Comté de Tipérari, traverse une partie du Comté de Kilkenny, & se jette dans la Nure un peu au dessous de Thomastowne.

CALLAO ou CALLAO DE LIMA, *Callaum*, petite isle de l'Amérique Méridionale, sur la côte du Pérou, vis à vis de la ville de Lima, ou de los Reyes, dont elle est le port. Il y a un petit bourg avec un château sur le rivage. La petite ville de Callao est à deux lieues de Lima. Son port est beau, & les fortifications quoique peu réguliéres, sont munies de belles piéces de canon. Comme la Cour d'Espagne ne peut nommer un Viceroi dès que la place est vacante, à cause de la distance des lieux; l'Evêque de Quito est Viceroi né jusques à l'arrivée de celui qui a été nommé par le Roi. Les Habitans du Pérou n'aiment pas le Gouvernement Ecclésiastique, parce que toutes les affaires passent par les mains des Prêtres, qu'ils taxent d'une avarice sordide. * Baudrand. M. le Gentil, *Nouveau Voyage autour du monde*, *tome* 1. *p.* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CALLÉAS, mari de Bérénice, fille de Salomé sœur d'Hérode le Grand, Roi des Juifs. * Simon, *Dict. de la Bible.*

CALLEMBERG. *Voyez* CALEMBERG.

CALLEN. *Voyez* CALLAN.

CALLENBERG. *Voyez* CALEMBERG.

* CALLE'PIUS, Intendant de trois provinces sous Constant, l'an 340. * Jac. Gothofredi, *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

CALLER. *Voyez* CAGLIARI.

CALLI, canal artificiel de 90 mille ou cinquante lieues de long, & de quatre cannes de large, qui porte l'eau du Nil depuis le vieux Caire jusqu'à Damiéte. Les Bassas le font garder par des Soldats, de peur que quelcun n'en détourne ou n'en enléve l'eau. Ils sont obligez de l'entretenir & de le nettoyer à leurs dépens. Il y a au Caire une grande colomne de marbre, sur laquelle l'on va observer la croissance des eaux du Nil; & quand elles montent à 23 piez, les Habitans du païs font de grandes réjouissances, parce qu'ordinairement cela inonde les terres & les rend très-fécondes; ce qui n'arrive pas lorsque les eaux ne montent qu'à 19 piez, qui font cinq ou six toises de France. L'ouverture s'en fait tous les ans par le Bassa avec grande cérémonie & réjouissance. * *Rélation de l'Empire Ottoman.*

CALLIACRA. *Voyez* CALICA.

CALLIAN, bourg de France en Provence, situé dans la Viguerie de Draguignan, sur la riviére de Ciagne, environ à cinq lieues de Draguignan & de Fréjuls, & à trois de Grace. Ce bourg a donné son nom au *Callianois* dont on ignore les bornes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALLIANAX. *Voyez* l'article de CALLIPATIRA.

* CALLIAR, petite ville d'Asie, dans la presqu'isle de deçà le Gange, dans le Royaume de Visapour, à l'ouest de la ville de Visapour, dont elle est éloignée de 35 à 40 lieues. * M. Delisle, *Carte des Côtes de Malabar & de Coromandel.*

CALLIAS, Poëte d'Athénes, & fils de Lysimachus, composa des Tragédies & des Comédies, entre lesquelles on compte les Cyclopes, Atalante, &c. On ne sait pas bien en quel tems il a vécu. * Athénée, *l.* 10. Vossius, *de Hist. Græc. l.* 1. *c.* 11. *de Poët. de quatuor Art. Popul. c.* 2. Scaliger, *l.* 1. *de Re Poët. c.* 8.

CALLIAS, fils de Phénippus, Athénien, est célébre par la haine qu'il fit voir contre la tyrannie, en se présentant seul pour acheter les biens de Pisistrate, dont la République avoit ordonné la vente. Il remporta le premier prix de la course à cheval, & le second de la course à quadriges aux Jeux Olympiques. Egalement heureux aux Jeux Pythiens, il fut couronné Vainqueur, & se signala encore plus par la magnificence avec laquelle il régala tous les Grecs qui étoient accourus à ce spectacle, que par l'honneur de la victoire. Il avoit trois filles, à chacune desquelles il donna une riche dot, & le choix d'un époux entre les Athéniens. Il eut de plus un fils nommé Hipponicus, qui fut apparemment pére de ce Callias, que les Athéniens députérent à Artaxerxès. * Hérodote, *l.* 6. & 7.

CALLIAS, Auteur, étoit de Syracuse en Sicile, composa une Histoire des Guerres de Sicile, & s'étant laissé corrompre par les présens d'Agathoclès, écrivit à son avantage. Ses Ouvrages sont souvent citez par les Anciens. Ce Poëte vivoit sous la CXVI Olympiade, vers l'an 316 avant J. C. * Joseph, *l.* 1. *contre* Apion. Athénée, *l.* 12. Elien, *Hist. Anim. l.* 16. *c.* 28. Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. *de Antiq. Rom.* Macrobe, *Saturnal. l.* 5. *c.* 19. Suidas. Vossius, *l.* 1. *de Hist. Græc. c.* 11.

CALLIAS, Architecte & Ingénieur célébre, natif d'Aradus, isle de Phénicie, s'aquit de la réputation à Rhodes par ses nouvelles inventions. Il fit une machine avec laquelle il enlevoit une Hélépole par dessus la muraille. L'Hélépole étoit une espéce de tour roulante, dont on se servoit pour approcher d'une ville assiégée, afin de combattre les ennemis, qui en défendoient les murs. * Vitruve, *l.* 10.

* CALLIAS de Mityléne, Auteur Grec qui avoit écrit quelques Ouvrages de Grammaire dont parlent Athénée, *l.* 3. & Strabon, *l.* 3.

* CALLIAS *Eléen*, Prêtre des Sybarites en Italie ayant manqué à son devoir dans un sacrifice, & craignant d'être puni, s'enfuit à Crotone, où il donna des avis pour prendre la ville de Sybaris. Les Crotoniates profitérent de cette trahison, & détruisirent la ville. * Hérodote, *l.* 5.

* CALLIAS, Athénien qui épousa Elpinice promise à Cimon fils de Miltiade, à condition qu'il payât l'amende à laquelle Miltiade avoit été condamné. * Corn. Nepos, *dans la Vie de Cimon.*

* CALLIAS, nom de celui qui inventa le vermillon, l'an 349 de Rome, selon Pline, *l.* 33. *c.* 7.

* CALLIAS, nom d'un Général des Athéniens & de quelques autres, dont Xénophon, Pausanias & Plutarque font mention.

* CALLICLE'S, ancien Peintre, excelloit à peindre en détrempe. Les piéces qu'il faisoit n'avoient ordinairement que trois pouces de circonférence. * M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 95.

CALLICRATE, (*Callicrates*) Historien Grec, étoit de Tyr, & vivoit sur la fin du troisiéme siécle, vers l'an 280. Il composa la Vie de l'Empereur Aurelien. * Vopiscus, *in Aureliano.*

CALLICRATE, Sculpteur ingénieux, gravoit des vers d'Homére sur un grain de millet. Il fit un chariot d'ivoire, qu'on pouvoit cacher sous l'aile d'une mouche; & des fourmis aussi d'ivoire, dont on pouvoit distinguer les membres. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Ce Sculpteur mettoit du poil ou des soyes noires auprès de ses Ouvrages pour faire voir la blancheur & la beauté de l'ivoire, & la délicatesse de l'ouvrage. * Pline, *l.* 7. *c.* 21. & *l.* 36. *c.* 5. Elien, *l.* 1. *c.* 17. *Hist.* Plutarque, *Tract.* 2. *in Stoic.* Varron, *de Lingua Latina*, *l.* 6. *apud Salmasium in Solinum*, *p.* 46.

CALLICRATE, Grec qui eut une grande autorité en Achaïe & qui réduisit sa patrie sous la puissance des Romains, après que Persée, Roi de Macédoine, en eut été vaincu l'an de Rome 580, dans la CLI Olympiade, l'an du monde 3861, & 174 ans avant Jesus Christ. Lorsqu'après la défaite de Persée, les Romains envoyérent des Ambassadeurs dans l'Achaïe, Callicrate, poussé par l'envie qu'il portoit aux Principaux de sa patrie, conseilla aux Ambassadeurs d'accuser les Généraux des Achéens, d'avoir été d'intelligence avec Persée & de lui avoir fourni du secours contre les Romains, pendant qu'il étoit en guerre avec eux. *Xénias* un de ces Généraux entendant cette accusation, & assuré de son innocence, répondit d'abord sans détour, qu'on lui faisoit tort & que s'il avoit le Sénat de Rome pour Juge, il lui prouveroit son innocence. Callicrate conseilla aux Romains de le prendre au mot; c'est ce qu'ils firent en citant à Rome non seulement Xénias, mais encore environ mille autres Achéens, pour rendre raison de leur conduite. Cette démarche une fois faite de la part des Achéens, leurs affaires furent toûjours du depuis sur un très-mauvais pié; mais Callicrate vit croître considérablement son pouvoir dès qu'il eut réüssi à décréditer les Principaux de sa patrie. Il ne jouit cependant d'aucun bonheur solide. *Ménalcidas*, à qui les Oropiens avoient fait compter dix talens, afin qu'il leur procurât quelque secours de la part des Achéens leurs Alliez, voyant qu'il ne pourroit rien faire sans le crédit de Callicrate, lui promit la moitié de cette somme. Callicrate leurré par cette promesse donna les mains à tout; mais la chose étant exécutée, Ménalcidas se moqua ouvertement de lui, refusant de le payer. Quelque tems après, Callicrate s'étant chargé d'une Ambassade à Rome, contre les Lacédémoniens, mourut en chemin, autant méprisé des Romains à qui il avoit vendu sa patrie, que détesté des Grecs qu'il avoit trahis d'une maniére si noire. * Pausanias, *l.* 7.

CALLICRATIDAS, Général des Lacédémoniens, & successeur de Lysandre dans cet emploi, remporta de grands avantages sur les ennemis de sa patrie, qu'il avoit vaincus sur mer. Il pilla la ville de Méthymne, & assiégea dans Mytiléne Conon, Général des Athéniens. Ces derniers accoururent au secours, & donnérent un combat près des isles nommées *Arginuses*, où ils furent victorieux. Callicratidas fut noyé au commencement de l'année suivante qui étoit la quatriéme de la XCIII Olympiade & la 405 avant J. C. * Xénophon, *l.* 1. *Hist. Græc.*

* CALLICRATIDAS, Auteur Grec, dont on trouve un fragment considérable dans Stobée, *Serm.* 68.

* CALLIDÉME, Auteur que Pline cite en parlant de l'Eubée. * *Hist. Nat. l.* 4. *c.* 12.

CALLIDIUS ou CORNE'LIUS CALLIDIUS, de Goude ou Ter-Goude en Hollande, dont le véritable nom étoit Loos ou LOOSEUS, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il fut Docteur de Mayence & Chanoine de Goude. Depuis ce tems-là les guerres civiles l'ayant obligé de sortir de son païs, pour se retirer ailleurs, il vomit tout son fiel contre les Protestans par de violens Ecrits. Il en publia un en 1579 sous le titre, *De tumultuosa Belgarum Rebellione sedanda*, ou, comme il l'intitule aussi, *Spiritus vertiginis utriusque Germaniæ in Religionis dissidio vera origo*, *progressus ac indubitatus curandi modus*, dans lequel il s'emporte fort contre les Protestans. Il donna aussi au jour quelques Ecrits contre Christian Frank, Jésuite qui avoit embrassé la Réformation & qui l'abandonna dans la suite. Il composa un Traité, *De vera ac falsa Magia*, qui fut condamné, & qu'il fut lui même contraint de desavouer. D'abord on le mit en garde dans le Couvent de St. Maximin à Tréves, mais ensuite étant contraint d'en sortir, il se retira à Bruxelles, où il fut Vicaire d'une paroisse. Mais étant accusé de nouveau de persister dans ses sentimens, on le mit en prison pour la seconde fois, & il ne fut relâché qu'après une longue détention. On voulut renouveller l'accusation pour la troisiéme fois, & il eût assûrément couru grand risque, si sa mort arrivée le troisiéme février 1595, ou, comme Bayle le prétend, en 1597, ne l'en eût garanti. Ses autres Ouvrages furent mieux reçus. Les principaux sont, *Illustrium utriusque Germaniæ Scriptorum Catalogus*; *Defensio urbis & orbis*; *Duellum Fidei & Rationis*; *Apologia in Orationem Philippi Marnixii*, *pro Serenissimo Archiduce Austria & Ordinibus Belgicis*; *Ecclesiæ Venatus*; *Thuribulum aureum sanctarum Precationum*; *Apparatus Mensæ Dominicæ*; *Officium venerabilis Sacramenti cum precibus*; *Epitome Melchioris Cani Dominicani*, *de Locis Theologicis*; *Scopa Latinæ ad pur-*

purgandam Linguam a barbarie. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 157. *&* 158.

* CALLIE'RES, (François de) Chevalier, & Seigneur de Rochelay & de Gigny, Conseiller & Sécrétaire du Cabinet à la Cour de France, fut reçu à l'Académie Françoise en 1689. Le Roi s'en est servi depuis pour diverses Ambassades. Il fit sur tout paroître une habileté extraordinaire dans les traitez secrets entre la France & les Hollandois, qui précédérent la paix de Ryswick; c'est pourquoi le Roi le nomma son Plénipotentiaire pour la dite paix. Le Roi récompensa les services distinguez que de Calliéres lui avoit rendus en cette occasion, par un présent de 100000 livres & par la charge de Sécrétaire du Cabinet, qu'il remplit jusques à sa mort arrivée le cinquiéme mars 1717, dans sa 72 année. Lorsqu'en 1687, M. Perrault en publiant son *Poëme du siécle de Louis le Grand*, donna occasion à la dispute, *qui devoient être préférez, ou les Anciens ou les Modernes*, Calliéres écrivit l'*Histoire Poëtique de la guerre nouvellement déclarée entre les Anciens & les Modernes*, dans laquelle sous une fiction ingénieuse, il décrit le mérite des Ecrivains des deux partis. Il publia dans la suite les Ouvrages suivans, *Des mots à la mode & des nouvelles façons de parler; du bon & du mauvais usage de s'exprimer; des façons de parler bourgeoises, &c. des bons mots & des bons contes, & de leur usage; de la raillerie des Anciens, de la raillerie & des Railleurs de nôtre tems; de la maniére de négocier avec les Souverains; de la science du monde & des connoissances utiles à la conduite de la vie:* les deux derniéres piéces ont sur tout mérité une approbation universelle. On en a fait des traductions en Allemand & en Hollandois. * Zeitungen *von gelehrten Sachen*, 1717.

CALLIMACHUS. *Voyez* CALLIMAQUE.

CALLIMACO. *Voyez* CALLIMAQUE (Philippe)

CALLIMAQUE (*Callimachus*) célébre Architecte, surnommé *κακιζότεχνος*, c'est à dire, *qui ne trouve jamais ses ouvrages assez parfaits*, étoit de Corinthe, & florissoit peu de tems après la LX Olympiade, dont la premiére année tombe sur l'an 540 avant J. C. Il tailloit le marbre avec une délicatesse admirable. Ce fut lui qui inventa le chapiteau Corinthien, orné de feuilles d'Acanthe, par une rencontre qui mérite d'être sçue. Une fille de Corinthe étant morte, sa Nourrice posa sur son tombeau dans un panier quelques petits vases, que cette fille avoit aimez pendant sa vie; & afin que le tems ne les gâtât pas si tôt, elle couvrit le panier d'une grande tuile. Il arriva par hazard que ce panier fut posé sur la racine d'une plante d'Acanthe, d'où il sortit au printems des feuilles & des tiges qui s'élevérent le long des côtez du panier, & qui rencontrant les bords de la tuile, furent contraintes de se recourber en leur extrémité & de faire le contournement des volutes. Callimaque vit ce panier environné de ces feuilles, & cette forme nouvelle lui ayant plu, il en imita la maniére, dans le chapiteau des colonnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant sur ce modéle les proportions & les mesures du chapiteau. Il réüssissoit aussi fort bien dans la Peinture, & sur tout dans la Sculpture, dont il faisoit sa principale occupation. On remarque encore qu'il fit pour le temple de Minerve à Athénes, une lampe d'or, dont la méche étant de cette espéce de lin qu'on tire de la pierre d'*Amianthe*, éclairoit nuit & jour pendant un an entier, sans qu'il fût besoin de renouveller l'huile de la lampe. * Vitruve, *l.* 4. *c.* 1. Pline, *l.* 34. Pausanias, *in Atticis*. Félibien, *Vie des Architectes*.

CALLIMAQUE, (*Callimachus*) Capitaine Athénien, fut élu Général des Armées d'Athénes, dans le Conseil de guerre que les Athéniens tinrent avant la bataille de Marathon qui se donna la troisiéme année de la LXXII Olympiade, 490 ans avant J. C. Il fut de l'avis de Miltiade, qui conseilloit de livrer le combat aux Perses, & l'on dit qu'après la bataille, il fut trouvé tout percé de fléches, & néanmoins debout. * Suidas.

CALLIMAQUE (*Callimachus*) fameux Poëte Grec, étoit de Cyréne, ville d'Afrique, fils de Battus, & Disciple d'Hermocrate le Grammairien. Il vivoit sous le régne de Ptolomée Philadelphe, & sous celui de Ptolomée Evergéte, sous la CXXV Olympiade, vers l'an 280 avant J. C. Il fut un des plus célébres Poëtes de son siécle, & peut-être seroit-il difficile de trouver aucun Auteur qui ait fait un plus grand nombre de Poëmes que Callimaque; mais il n'aimoit pas les longs Ouvrages: aussi n'en fit-il que deux assez étendus l'un intitulé *Hecale*, & l'autre *Αἴτια*, c'est à dire, *les Causes*. Lorsqu'on lui demandoit, pourquoi il aimoit tant les petits Ouvrages, il répondoit qu'un grand livre étoit toûjours un grand mal, *μέγα βιβλίον μέγα εἶναι κακόν*. On trouve encore la même pensée à la fin de ses Hymnes; mais elle y est expliquée d'une maniére différente. Il dit qu'à la vérité l'Euphrate est un grand fleuve; mais que pour lui il aime mieux ces petites fontaines claires & paisibles, dont toutes les gouttes sont plus précieuses, que toute la fange & tout le limon des grandes riviéres. Cette raison ne satisfaisoit pas la plupart des Critiques de son tems, qui prétendoient avec assez peu de raison, que les Faiseurs de vers ne devoient non plus sécher que la mer, & que l'abondance étoit la plus belle qualité d'un Ecrivain. Il enseigna la Grammaire en Egypte avec beaucoup de réputation, & forma entre autres Disciples, le Poëte Apollonius, qui dans la suite reconnut mal les obligations qu'il avoit à son Maître. Callimaque fit contre lui un Poëme très-piquant, où il le désignoit sous le nom d'*Ibis*, & où il faisoit contre lui toutes les imprécations qu'Ovide a depuis traduites en Latin dans l'Ouvrage intitulé, *in Ibin*. Il ne nous est rien resté de Callimaque, sinon quelques Epigrammes & quelques Hymnes. Son stile est net & fort, Catulle a traduit en vers Latins son petit Poëme *de Coma Berenices*. Madame Dacier qui a publié depuis quelques années ses Epigrammes & ses Hymnes, avec des Remarques assure que parmi tout ce que la Gréce ancienne nous a produit, il ne s'est rien trouvé de plus élégant, ni rien de plus poli. C'étoit aussi le sentiment de Monsieur le Févre son pére, qui trouvoit que la maniére de composer que Callimaque avoit embrassée, étoit nette & forte; que Catulle & Properce l'avoient imité fort souvent, & qu'ils n'avoient fait même que le traduire. Au reste Callimaque passoit pour le Prince des Poëtes Elégiaques parmi les Grecs au jugement de Quintilien & de quelques Modernes, comme de Philippe Béroald sur Properce, & de Jean Gérard Vossius dans son Institution Poëtique; mais outre cela il étoit encore excellent Critique, & l'on ne sauroit assez regretter les Ouvrages qu'il avoit composez en cette qualité. Il étoit aussi fort bon Grammairien. Joseph Scaliger l'accuse néanmoins d'avoir choisi les mots les plus obscurs, les plus anciens & les plus impropres, pour faire ses vers. C'est ce Callimaque, qui fut Bibliothécaire du Roi Ptolomée dans Alexandrie, & qui avoit composé pour sa part huit cens Ouvrages, suivant la remarque de M. de Baillet au 1. *tome des Jugemens des Savans, préjugé de la multitude des livres*. Nous avons une belle édition de Callimaque donnée au public par M. Théodore Grævius, fils du célébre Professeur de ce nom, en deux vol. *in octavo*. Outre les Remarques de l'Editeur, on y trouve les Notes de Frischlinus, de H. Etienne, de B. Vulcanius, de P. Voetius, de Madame Dacier & de R. Bentley, avec le Commentaire & les Annotation d'Ezéchiel Spanheim. On y voit aussi les Fragmens publiez par Madame Dacier & par Vulcanius, & ceux qui ont été ramassez par Spanheim & Bentley. Le premier volume contient les Oeuvres de Callimaque avec les Notes de tous les Commentateurs, hors de Spanheim dont le Commentaire occupe le second volume tout entier. * Madame Dacier, *Præfat. in Callimachum*. Vossius, *de Poët. Græc. c.* 8. Jonsius, *l.* 2. *c.* 5. Joseph Scaliger, *in posteriorib. Scaliger. p.* 187. Tanegui le Févre, *Vies des Poëtes Grecs*. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Grecs, tome* 5. *p.* 251: ou *tome* 3. *partie* 1. *p.* 420. *n.* 1124. de l'édit. de Hollande 1725. Joann. Jonsius Holsatus, *de Scriptor. Histor. Philosoph.* Suidas.

CALLIMAQUE, dit *le Jeune* (*Callimachus*) Poëte Héroïque, fils d'une sœur du précédent, selon Suidas, vivoit un peu après ce premier, sous la CXXXII Olympiade, vers l'an 252 avant Jesus-Christ. On en met un autre de Colophon, aussi Poëte, allégué par Tatien, *Orat. ad Gent.* & par Eusebe, *l.* 10. *Præpar. Evang.*

CALLIMAQUE (*Callimachus*) Médecin Grec, fit un Traité des Couronnes, dont on se servoit dans les Festins, pour montrer les mauvais effets de l'odeur des fleurs dont elles étoient composées, qui blessoient souvent le cerveau, & causoient de grandes maladies. * Pline, *Hist. l.* 21. *c.* 3. *n.* 9.

CALLIMAQUE (*Callimachus*) Poëte, natif d'une ville d'Ombrie appellée Mévanie, aujourd'hui Bévagea dans le Duché de Spoléte, en Italie. On ne sait pas en quel tems il vivoit, mais seulement que Mévanie étoit la patrie de Properce, lequel parle de Callimaque, *au l.* 5. *Eleg.* 1. *v.* 64.

Umbria Romani patria Callimachi.

Il y a une grande apparence que Properce entend parler de lui-même dans ce vers, & qu'il se nomme *Callimaque Romain*, parce qu'il excelloit dans la même espéce de Poësie, que Callimaque de Cyréne. Ainsi c'est en vain que l'on cherche un Poëte Grec en Ombrie.

CALLIMAQUE (Dominique) natif de Sienne vivoit à Rome sous le Pontificat de Paul II. Après avoir rempli différens postes en divers endroits, & principalement à Rome, il retourna à Sienne, où il fut proposé avec plusieurs autres au Gouvernement de cette ville. Mais ayant, dans un Conseil, reproché tacitement à ses confréres, qu'ils pensoient moins à bien gouverner, qu'à s'enrichir aux dépens du peuple, il fut déposé, & eut quelques disgraces à essuyer. Platine fait comprendre qu'il aimoit les Antiquitez, & qu'il en connoissoit le prix. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 6. *p.* 196.

CALLIMAQUE (Monteverde) naquit à Mazara en Sicile. Il vivoit en 1477, & eut de grandes relations avec Calderino qui étoit alors à Rome en réputation de science. On a de lui, *De Laudibus Siciliæ; Commentaria pestica; Epistolæ Familiares*; mais il ne paroit pas qu'ils ayent été imprimez. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 6. *p.* 197.

CALLIMAQUE (Angelo) Sicilien, étoit probablement de Messine. Il s'appliqua à la Poësie Latine, & composa en cette Langue, un Poëme intitulé *Rhegina*, à la louange du Cardinal Pierre Isuaglia, Archevêque de Reggio en Calabre, & appellé pour cela par les Auteurs *Cardinalis Rheginus*. On a aussi de lui une lettre à ce même Cardinal qu'il écrivit à la tête des Oeuvres Astronomiques de Gabriel Pirovano Milanois, dont il lui fit présent. Elle a été imprimée dans le 28 *tome du Journal de Venise*, *p.* 380. * Le même au même endroit.

CALLIMAQUE ou CALLIMACO (Philippe) *Esperiente* ou *Experiens*, naquit à San-Gimignano dans les Etats de Florence, ce qui a donné lieu à l'erreur de Vossius & de ceux qui l'ont suivi, qui l'ont fait Florentin. Le véritable nom de sa famille qui étoit très-noble & très-illustre à San-Gimignano est *Buonaccorsi*. Il s'avisa de le changer en celui de Callimaco, lorsqu'étant allé à Rome sous le Pontificat de Pie II, il forma avec Pomponius Lætus une Académie dont toûs les Membres changérent leurs noms en noms Latins ou Grecs. Le surnom d'*Esperiente* lui a été donné à cause de la grande expérience qu'il avoit dans les affaires du monde; expérience que les differens états de prospérité & d'adversité par lesquels il avoit passé, lui avoient fait acquérir. Leur Académie subsista pendant la vie de Pie II, mais Paul II lui ayant succédé en 1464, s'imagina qu'elle cachoit quelque mystére; & prévenu par des personnes mal intentionnées, il regarda cette Société de Savans comme une troupe de Conjurez. C'est ce qui l'engagea à les poursuivre avec la derniére rigueur. On en arrêta plusieurs à qui l'on donna la question pour découvrir leur prétendu complot. Le Pape n'eut pas plutôt donné ses ordres pour arrêter les personnes qui lui étoient suspectes, que Callimaque prit la fuite avec un de ses amis qui fut cependant arrêté en chemin. Pour lui il eut le bonheur d'échaper & de se sauver en Pologne, après avoir erré long-tems en divers

divers endroits & avoir parcouru toute la Gréce, les Iſles de Chypre & de Rhodes, l'Egypte, les Iſles de la Mer Egée, la Thrace & une partie de la Macedoine. Il trouva en Pologne un Protecteur dans la perſonne de *Grégoire Sanocée*, que d'autres nomment *George*, Archevêque de Léopol. Ce Prélat ayant pris de l'amitié pour lui, lui fit bientôt oublier toutes ſes diſgraces par les bons traitemens qu'il lui fit. On ne ſait pas préciſément le tems de ſon arrivée en Pologne & de ſon ſéjour à Léopol. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il étoit à Conſtantinople en 1473, & qu'il doit être arrivé peu de tems après en Pologne. Callimaque avoit été peu réglé dans ſa jeuneſſe, ce qui a donné occaſion à Paul Jove d'en faire un portrait fort desavantageux. Il le répréſente comme un homme addonné au vin, & qui du côté du corps & de l'eſprit n'avoit rien que de mépriſable. Mais la paſſion & la haine que Jove avoit pour lui, ont eu plus de part à tout ce qu'il en a dit que la verité. Ce qu'il fit & ce qu'il devint en Pologne, ſuffit pour en donner une idée toute différente. En effet le Roi Caſimir III en conçut tant d'eſtime, qu'il crut devoir lui donner le ſoin de l'éducation de ſes enfans. Il le fit même quelque tems apres ſon Sécretaire, qualité qu'il conſerva ſous Jean Albert ſon fils & ſon ſucceſſeur. Callimaque fut outre cela employé dans pluſieurs négociations importantes. En 1475, ou 76 il alla à Conſtantinople en qualité d'Ambaſſadeur du Roi de Pologne, pour tâcher de détourner les Turcs d'attaquer la Valachie qu'ils menaçoient. En 1486, le Roi Caſimir l'envoya encore en Ambaſſade à l'Empereur Frédéric III, & enſuite à la République de Veniſe, pour les engager à former une ligue contre le Turc. Il demeura plus de deux mois à Veniſe, où il vit les funérailles du Doge Marc Barbarigo mort le 14 août 1486, & on l'y combla d'honneurs. Il alla auſſi à Rome pour le même ſujet; mais ſes pourſuites n'eurent aucun effet. Enfin, las de voir que les Vénitiens ne finiſſoient rien, il s'en retourna en Pologne, d'où le Roi l'envoya de nouveau à Conſtantinople, où il fit une tréve de deux ans avec la Porte. Il lui arriva en 1488, un accident qui l'affligea beaucoup. Le feu prit à ſa maiſon & conſuma ſes meubles, ſa bibliothéque & pluſieurs de ſes Ecrits. La mort du Roi Caſimir arrivee en 1492, fut pour lui un nouveau ſujet de chagrin; mais Jean Albert ſon fils lui ayant ſuccedé après quelques débats, il ſe vit encore plus en faveur qu'il n'avoit été auparavant. Comme le nouveau Roi avoit été ſon Eléve & ſon Diſciple, il lui donna beaucoup de part à ſa confiance. Les affaires de la plus grande conſéquence lui étoient confiées; il ne faiſoit rien ſans ſon avis; les dignitez & les honneurs ſe diſtribuoient à ſa volonté, en un mot tout lui paſſoit par les mains. Un ſi grand crédit dans un Etranger ne pouvoit manquer de lui attirer l'envie des Polonois, qui n'oubliérent rien pour lui nuire, mais il ſçut toûjours ſurmonter leurs traverſes & diſſiper leurs mauvais deſſeins. Jove prétend que les Grands du Royaume le chaſſérent enfin de la Cour, comme l'auteur de la ſanglante défaite des Polonois dans la Moldavie, perſuadez qu'il avoit conſeillé au Roi, d'expoſer à la boucherie la plus grande partie de la Nobleſſe, comme le moyen le plus propre pour établir en Pologne un Gouvernement arbitraire. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. La défaite de la Moldavie n'arriva que par la perfidie d'*Etienne*, Prince de Moldavie, qui attaqua les Polonois, lorsqu'ils ſe repoſoient ſur la bonne foi d'un traité qu'ils venoient de conclurre avec lui; & Callimaque fut toujours en crédit & en authorité juſques à ſa mort, qui arriva à Cracovie le premier novembre 1496. Voici l'épitaphe que l'on mit ſur ſon tombeau. *Philippus Callimachus Experiens, Natione Thuſcus, Vir doctiſſimus, utriuſque fortunæ exemplum imitandum, atque omnis virtutis cultor præcipuus; Divi olim Caſimiri, & Johannis Alberti, Poloniæ Regum Secretarius acceptiſſimus, relictis ingenii ac rerum à ſe geſtarum pluribus monumentis, cum ſummo omnium bonorum mœrore & Regiæ Domus atque hujus Reipublicæ incommodo, anno ſalutis noſtræ MCCCCXCVI, Calendis novembris vita decedens, hic ſepultus eſt.* On a de lui, *Philippi Callimachi Experientis Hiſtoria de iis quæ à Venetis tentata ſunt, Perſis ac Tartaris contra Turcas movendis, non ſolum verborum elegantia conſcripta ſingulari, verum etiam multis graviſſimis conſultationibus ad id bellum conficiendum referta*, Haganoæ 1533, *in quarto*; *Commentarii Rerum Perſicarum*, Francofurti 1601, *in folio*. Callimaque a compoſé cet Ouvrage en Pologne. On y a joint un Diſcours qu'il fit en 1486, au Pape Innocent VIII, pour l'engager à ſe liguer avec le Roi de Pologne contre les Turcs; *Attila, in quarto*; ſans date & ſans nom de lieu; *Hiſtoria de Rege Uladislao ſeu Clade Varnenſi*, Auguſtæ Vindelicorum 1519, *in quarto*; *De Clade Varnenſi Epiſtola*, Baſle 1556, & Francfort 1578, *in folio*; *In Synodo Epiſcoporum de contributione Cleri Oratio*. Les Auteurs qui parlent de lui ſont Paul Jove, *Elog.* Jean Vincent Brutus *dans ſa Vie, & le Journal de Veniſe, tome* 26, *p.* 475. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 6. *p.* 196 *& ſuiv.* Volaterran, *l.* 7. Cromer, *l.* 30. Michow, *l.* 4. *c.* 78. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 8.

* C A L L I M O R P H U S, Hiſtorien qui avoit écrit l'*Hiſtoire des Parthes*, & quelques autres Ouvrages. * Lucien, *de la maniére d'écrire l'Hiſtoire.*

C A L L I N I C U S. *Voyez* C A L L I N I Q U E.

C A L L I N I Q U E (*Callinicus*) dit *Sutorius*, fils de Caius Sophiſte de Syrie, où de l'Arabie Pétrée, ſelon les autres, vivoit dans le ſecond ſiécle. Il enſeigna a Athénes ſous l'empire d'Antonin *le Débonnaire*, qui régna 22 ans & demi juſques à la 161 année de Jeſus-Chriſt. Il compoſa un Ouvrage de la Dédicace, dédié à Galien; un de la mauvaiſe Imitation de l'Art Oratoire, dédié à Lupus, que quelques-uns croyent être ou Rutilius Lupus, Rhétoricien, ou ſon fils; un en dix livres des Hiſtoires d'Alexandrie, cité par ſaint Jérôme; un des Sectes des Philoſophes, &c. * Saint Jérôme, *Præf. in Danielem.* Suidas. Voſſius, *Hiſt. Græc. l.* 2. *ch.* 13.

C A L L I N I Q U E (*Callinicus*) natif d'Héliopolis en Syrie, inventa l'an 670, cette ſorte de feu, qu'on nomme ordinairement *le feu Grec ou Grégeois*, que l'Empereur Conſtantin *Pogonat* ou *le Barbu*, employa avec tant de ſuccès pour brûler les navires des Saraſins. On peut conſulter Valturius, qui enſeigne comment on prépare la matiére de ce feu. * Zonaras, *in Conſtantino Pogonato.* Valturius, *l.* 11. *de Re militari, c.* 9. Jean-Baptiſte Porta, *l.* 12. *de la Magie Nat.* Jules Céſar Scaliger, *exercit. c.* 3. *diſt.* 3. Cardan, *de Subtilitate, l.* 2. Salmuth, *in Not. ad Pancirollum, partie* 2. *Rer. Memorab. tit.* 19.

C A L L I N I Q U E (*Callinicus*) après avoir eu ſoin des vaſes ſacrez de l'Egliſe de Conſtantinople, fut élu Patriarche en 693, après la mort de Paul III. Il étoit grand ennemi de l'Egliſe Romaine, & grand amateur des nouveautez: ce qui porta Juſtinien *le Jeune*, qui prit Conſtantinople en 705, à lui faire crever les yeux, & à l'envoyer en cet état à Rome. * Baronius, *A. C.* 691. 705. *c.* 1. Théophanès. Cédrenus.

* C A L L I N I Q U E, fils d'Antiochus Roi de Comagéne. * Simon, *Dict. de la Bible.*

C A L L I N I Q U E. *Cherchez* S É L E U C U S II.

C A L L I N U S, Poëte Grec, qui faiſoit des Elegies. On ne ſait pas en quel tems il a vécu; mais il eſt cité par Athénée, *l.* 12. par Clément Alexandrin, *au l. des Tapiſſ.* & par Strabon, *au l.* 13.

C A L L I O P E, Muſe qui préſide à l'Eloquence & à la Poëſie Héroïque. C'eſt pour cela que les Anciens l'invoquoient, lorſqu'ils décrivoient les belles actions des Héros. Ils la répréſentoient fort jeune, couronnée de pluſieurs guirlandes de laurier, & tenant en ſa main droite une trompette & trois livres, ſavoir l'Iliade, l'Odyſſée & l'Enéïde. * Cartari, *De Imagin. Deorum. Iconologie*, de Ripa.

C A L L I P A T I R A, épouſe de Callianax, étoit fille du célébre Diagoras, ſœur d'Acuſilas, de Damagéte, & de Dorieus, & mére d'Euclès & de Piſidore, qui furent tous couronnez Vainqueurs à diverſes fois dans les Jeux Olympiques. Les Eléens avoient une loi qui ordonnoit que les femmes qui oſeroient paſſer le fleuve Alphée pendant la célébration de ces Jeux, ſeroient précipitées du haut de la montagne appellée Typée. Callipatira, réſolue de conduire elle-même ſon fils Piſidore dans la lice, s'embaraſſa peu de cet obſtacle; mais de peur d'être découverte, elle ſe déguiſa ſous l'habit d'un Maître d'exercices. Lorſqu'elle vit ſon fils Vainqueur, tranſportée de joye, elle franchit la barriére qui ſéparoit les Maîtres d'avec les Combattans; & laiſſant tomber par hazard l'habit qui la déguiſoit, fit reconnoître ſon ſexe. Elle eût été punie de mort; mais on lui fit grace en faveur de ſon pére, de ſes fréres & de ſes fils; & on ſe contenta de faire une loi, , qui ordonnoit aux Maîtres d'exercices, de paroître nuds dans les Jeux auſſi-bien que les Athlétes. Cette femme vivoit vers la LXXXVIII Olympiade, environ 428 ans avant J. C. * Pauſanias, *in Eliacis, l.* 6. Cœlius Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 14.

C A L L I P E, Mathématicien. *Voyez* C A L I P P E.

C A L L I P E, Hiſtorien de Corinthe, compoſa un Traité des Orchoméniens, ſelon Pauſanias dans le livre neuviéme. On ignore le tems auquel il vivoit. Il y a auſſi eu un Capitaine Athénien, & un Philoſophe de ce nom. * Diogéne Laërce, *en la Vie de Zénon, l.* 7.

C A L L I P E, Tyran de Sicile, eſt celui qui aſſaſſina Dion, qui avoit rendu la liberté à la Sicile, & qui s'en fit le Tyran: ce fut l'an 400 de Rome, & 354 avant J. C. mais le ciel permit qu'il fût tué du même couteau, qu'il avoit employé pour ravir la vie à ce grand homme. * Plutarque, *in Dione*, & au *Traité de la mauvaiſe honte.*

C A L L I P I D A S, Hiſtorien Grec. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il a écrit un Traité des Scythes, que Strabon met au rang des Hiſtoires fabuleuſes d'Hellanicus, d'Hérodote, & de quelques autres, *l.* 12.

C A L L I R H O É, Fontaine de Judée, au delà du Jourdain. Ses eaux chaudes tomboient dans le Lac Aſphaltite & n'étoient pas ſeulement médicinales, mais encore tres-agréables a boire. Joſephe qui parle de cette Fontaine, remarque qu'Hérode *le Grand*, étant tombé dans une maladie dangereuſe, y vint pour prendre de ces eaux, qui ne lui ſervirent de rien. Le P. Calmet dit qu'il y avoit auſſi là une ville du nom de Callirhoé. * *Antiquitez Judaïques, l.* 17. *ch.* 8.

* C A L L I R H O É, Fontaine dans le païs d'Attique. Pauſanias *in Atticis*, dit qu'elle fut appellée Ἐννεάκρουνος, parce qu'elle répand ſes eaux par neuf ſources ou par neuf tuyaux. C'eſt pourquoi Stace, en parlant de cette fontaine, *Thébaïde, l.* 12. *v.* 629, dit

Et quos Callirhoe novies errantibus undis
Implicat.

Pauſanias ajoûte que Piſiſtrate y fit des embelliſſemens.

C A L L I R H O E', Fontaine de l'Etolie, dont les Poëtes ont ſouvent fait mention. Elle tira ſon nom de Callirhoé qui ſuit.

C A L L I R H O E', étoit une jeune fille de Calydon, dont Coréſus l'un des Prêtres de Bacchus, devint éperduement amoureux. Rebuté des rigueurs de ſa Maîtreſſe, il eut recours à Bacchus, qui pour le venger, frappa les Calydoniens d'une ivreſſe qui approchoit de la fureur. Le Dieu conſulté ſur le remède qu'on pouvoit oppoſer à ce mal, répondit qu'il ne ceſſeroit point, à moins qu'on n'immolât par la main de Coréſus, ou la cruelle Callirhoé, ou quelque autre perſonne qui voulut ſe dévouer pour elle. Pour ſatisfaire à l'Oracle, on conduiſit à l'autel l'inſenſible Callirhoé ornée en victime, lorsque Coréſus, qui préſidoit à cette ſanglante cérémonie, tourna le couteau ſacré contre ſoi-même, & ſe ſacrifia pour cette ingrate. Alors Callirhoé touchée, mais trop tard, d'amour, de regret & de pitié, ſe tua, pour appaiſer les Manes de ſon Amant, près d'une fontaine, à laquelle elle laiſſa ſon nom. * Strabon. Thucydide, *l.* 2. Pauſanias, *in Achaicis.*

C A L L I R H O E', fille de Scamandre, épouſa Tros, troiſiéme Roi de Dardanie, qui prit ſon nom de Troye, & eut trois fils, Ilus qui laiſſa ſon nom à la même ville appellee quelquefois Ilion; Ganyméde enlevé par Jupiter, ou ſelon d'autres par Tantale,

Roi

Roi de Méonie ou Paphlagonie ; & Affaraque pére de Capys, & grand-pére d'Anchise. * Homére. Virgile. Eusébe, *en sa Chronique.*

CALLIRHOE', fille de Lycus, Tyran de Lybie, délivra son mari Dioméde des embûches que son pére lui avoit dressées. Dans la suite désolée de se voir abandonnée de cet ingrat, elle se pendit de desespoir.

CALLIRHOE', fille du fleuve Achéloüs épousa Alcméon, qui avoit tué sa mére Eriphyle. Ce Prince étoit déja mari d'une autre femme, à laquelle il avoit donné le fameux collier d'or d'Hermione, dont on avoit fait présent à Eriphyle, afin qu'elle persuadât à son mari Amphiaraüs de s'engager à l'expédition de Thébes. Callirhoé ayant oui parler de ce collier, le demanda à Alcméon, & refusa de lui laisser consommer le mariage, jusqu'à ce qu'il lui eût accordé ce qu'elle exigeoit de lui. Alcméon alla trouver Phégeus, pére de son autre femme, & lui fit accroire qu'il avoit sçu de l'Oracle, qu'il ne guériroit jamais de sa fureur, s'il ne faisoit une offrande de ce collier au temple de Delphes. Phégeus le lui livra, mais ayant appris qu'on le destinoit à Callirhoé, il donna ordre à ses deux fils d'assassiner Alcméon: ce qu'ils firent. Callirhoé très-sensible à cette mort, desiroit ardemment d'être vengée. Les Poëtes disent qu'elle pria Jupiter de faire en sorte que les fils qu'elle avoit eus d'Alcméon, qui étoient encore enfans, devinssent en un moment hommes, afin qu'ils vengeassent la mort de leur pére. Jupiter lui accorda sa demande, & aussi-tôt Amphotérus & Acarnan ses deux fils, partirent pour cette vengeance. Ils trouvérent sur leur route les assassins d'Alcméon, qui alloient offrir à Delphes le collier & la robe d'Eriphyle. Ils les tuérent, & ensuite allérent à Psophis, où ils massacrerent Phégeus & son épouse. En se retirant, ils furent poursuivis jusqu'à Tegée. Après avoir rendu compte à Callirhoé de ce qu'ils avoient exécuté, ils partirent pour Delphes, & y consacrérent le collier & la robe d'Eriphyle: ce fut Achéloüs qui leur ordonna de le faire. Ils allérent de là dans l'Epire, & y fondérent une Colonie que l'on appelle *Acarnanie.* Quant aux deux enfans qu'Eriphyle témoigne qu'Alcméon eut de la Prophéteffe Manto, il les donna à élever à Créon Roi de Corinthe. L'un d'eux étoit appellé Amphilochus, l'autre étoit une fille qui avoit nom Tisiphone, & qui étoit parfaitement belle. La femme de Créon appréhendant que son mari n'épousât cette belle fille, & voulant l'en empêcher, la fit vendre: ce fut Alcméon qui l'acheta sans la connoître. Apollodore ne dit point comment Tisiphone fut reconnue. * Apollodore, *l.* 3. Ovide, *de Arte amandi*, *l.* 3. Bayle, *Dict. Critiq.*

CALLISTE, Poëte, Grec de nation, vivoit dans le quatriéme siécle du tems de Constance & de Julien l'Apostat. Nicéphore Calliste parle de lui, & dit que ce Poëte suivoit toûjours le même Julien, & qu'il composa un Eloge à la louange de ce Prince. * Nicéphore, *l.* 10. *Hist. c.* 34. Socrate, *l.* 3. *c.* 18.

S. CALLISTE ou CALIXTE, I. de ce nom, Pape, que quelques-uns font Romain, & fils de Domice, fut mis sur la Chaire de S. Pierre, après la mort de S. Zéphyrin, l'an 219. La clémence que l'Empereur Alexandre Sévére fils de Mammée, fit paroître pour les Chrétiens, & la sentence qu'il prononça en leur faveur, lorsqu'il leur fit rendre une place, que les Taverniers de Rome avoient usurpée, lui donna la pensée de bâtir une église au même lieu: ce qu'il exécuta en l'honneur de l'Enfantement de la sainte Vierge, dans un tems où l'on croyoit par tradition qu'en ce même lieu une grande abondance d'huile étoit sortie de la terre, pour annoncer aux hommes l'avénement de Jesus-Christ, qui est l'Oint du Seigneur. Cette église s'appelle aujourd'hui Nôtre-Dame au delà du Tibre. Ce fut apparemment vers le même tems qu'il fit faire sur le chemin d'Appius un cimetiére qui porte son nom, & qui est si connu dans l'Histoire. D'autres croyent qu'il le fit seulement rebâtir. Les Ministres de l'Empereur, qui n'avoient pas les mêmes sentimens pour les Chrétiens que ce Prince, exercérent contre l'Eglise une persécution secrette, durant laquelle le saint Pontife fut arrêté, & martyrisé le 24 octobre l'an 224, ou plutôt 223, après avoir tenu le siége cinq années, un mois & 12 jours. Ceux qui prétendent qu'il avoit été enfermé dans une prison, ne songent pas que cela est contraire à la grande liberté que les Chrétiens avoient sous l'Empereur Sévére ; & en effet la maniére dont on s'en défit, convient mieux à quelque tumulte extraordinaire, qu'à un jugement régulier. Ses Actes portent qu'il fut précipité dans un puits ; ce qui fait croire que cette exécution fut faite dans quelque émotion populaire. Saint URBAIN I lui succéda. * Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Anastase. Platina. Ciaconius. Papire Masson. Du Chêne, *in Vitis Pontificum.* Thomas Valdensis. Tillemont.

☞ Optat & Saint Augustin l'appellent Callixte. L'opinion de ceux qui assurent qu'il étoit Romain, & fils de Domice n'est appuyée sur aucun témoignage ancien, & l'on ne sait certainement aucune circonstance de sa vie ni de sa mort. Il n'y a point de preuve qu'il ait bâti une église dans le lieu que l'Empereur Alexandre avoit ajugé aux Chrétiens. Ce que l'on dit du cimetiére que l'on prétend qu'il fit faire dans la Voye Appie paroît mieux fondé, parce que la plupart des Martyrologes en font mention, & qu'il a depuis été célébre ; mais ce que quelques-uns disent, qu'on y avoit enterré cent soixante & quatorze mille Martyrs, & quarante-six Papes, n'a aucune apparence, & il est assez vrai-semblable que ce cimetiére étoit public & commun aux Chrétiens & aux Payens. Ce qu'on dit de la persécution contre les Chrétiens, sous l'Empire d'Alexandre, est contraire à tout ce que les Anciens nous apprennent de la disposition de cet Empereur envers les Chrétiens ; & les Actes de plusieurs Martyrs que l'on prétend avoir souffert pendant ce régne, sont visiblement supposez. Le martyre de saint Calliste n'est pas plus assuré, puisque ni Eusébe, ni les autres Auteurs anciens, n'en parlent point. Les Actes de son martyre sont insoutenables, & dans l'ancien Calendrier donné par Buchérius, il n'est point qualifié du nom de Martyr, non plus que dans celui du Pére Fronteau, ni dans le Sacramentaire de saint Grégoire. Pour le tems de son Pontificat, il a commencé à la fin de l'an 219, & il a duré cinq ans selon Eusébe, cinq ans & dix mois, selon le premier catalogue des Papes du Pére Mabillon, cinq ans, deux mois & dix jours, selon le second & selon celui de Buchérius ; ce qui fait voir qu'il est mort l'an 224, le 14 octobre, suivant l'ancien Calendrier donné par Buchérius & suivi dans les Martyrologes. Il est marqué dans le Calendrier de Buchérius, que ce Pape étoit enterré ou honoré *in Via Aurelia*, ou dans le chemin d'Auréle, à trois milles de Rome. On prétend que son corps a été transporté en France sous le Pontificat de Leon IV, l'an 854, à la priére du Comte Everard, & mis dans un monastére que le Comte avoit bâti proche de Tournay, que l'on appelle à présent Cisoin ou Chijoingh. On croit qu'il a depuis été transporté à Rheims: mais tout cela n'est fondé que sur des monumens forts incertains. * *Mémoires de l'Histoire Ecclésiastique de* Tillemont, *tome* 3. Baillet, 14 *septembre*, *Vies des Saints* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siécles.*

CALLISTE II, l'un des plus grands Papes que l'Eglise ait eu, étoit François de nation, & Archevêque de Vienne en Dauphiné. Son nom étoit *Gui* de Bourgogne, & il étoit cinquiéme fils de *Guillaume II*, frére de *Rainaud* & d'*Etienne*, Comtes de Bourgogne, & oncles d'*Adelais* Reine de France, femme du Roi Loüis VI, dit *le Gros*, fille de Humbert II, Comte de Maurienne, & de Gille de Bourgogne, sœur de *Gui*. Il fut mis sur le siége de l'Eglise de Vienne en 1083, & gouverna cette église jusqu'à l'an 1119, qu'il fut élu Pape le premier jour de février dans l'Abbaïe de Cluny en la place de Gélase II, qui y étoit mort. Cette élection fut faite par les Cardinaux du parti de Gélase II, qui étoient en France. Le Siége de Rome étoit alors occupé par Maurice Bourdin natif de Limoges, auparavant Archevêque de Brague, que l'Empereur Henri avoit fait élire Pape en 1118, après la mort de Pascal II, & qui avoit pris le nom de Grégoire. Gélase avoit été élu quarante deux jours auparavant; mais l'arrivée de Henri à Rome l'avoit obligé de se retirer en France. Calliste n'osa pas aller à Rome aussi-tôt après son élection, & tint au mois d'octobre un Concile à Rheims, dans lequel il excommunia l'Empereur Henri, avec Bourdin & ses Fauteurs: il passa ensuite en Italie avec une armée. Henri fut obligé de se retirer: Bourdin se sauva à Sutri: Calliste l'y suivit & le vainquit sans peine; le prit prisonnier ; le fit entrer dans Rome d'une maniére ignominieuse, assis selon quelques-uns, à rebours sur un âne ; & l'envoya dans le monastére de Cave, d'où il le tira ensuite pour l'enfermer dans un château. Honoré II le transféra de là dans une autre citadelle, où ce Prélat finit ses jours. Calliste fit ensuite sa paix avec Henri, & composa touchant les Investitures un Traité qui fut approuvé dans un Concile tenu à Latran, l'an 1123, que l'on appelle le premier Concile général de Latran. Il mourut le 13 décembre de l'an 1124, après cinq ans, dix mois & neuf jours de siége. On a de lui 35 lettres, & on lui attribue quatre Sermons sur l'Apôtre saint Jacques, qui sont des piéces supposées & indignes de ce Pape. Loüis *le Gros* lui écrivit une lettre pour le congratuler de la prise de Bourdin. Ce Pape étant encore Archevêque de Vienne, fonda l'Abbaïe de Bonnevaux en Dauphiné, & fit de grands biens aux églises de son Diocése. HONORÉ II lui succéda. * Saint Antonin, *Hist.* Trithéme, *de Script. Ecclef.* Vincent de Beauvais, *l.* 26. *Spec. c.* 30. *& suiv.* Ciaconius. Papire Masson. Du Chêne, *de Vit. Pontif.* Louis Jacob. *Biblioth. Pontif.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Chorier, *Histoire du Dauphiné.* M. Baluse, *tome* 3. *des Oeuvres mêlangées.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle.*

CALLISTE III, Pape, nommé auparavant, *Alfonse* de Borgia, étoit Espagnol, natif de Xativa dans le Diocése de Valence. Il étudia à Lérida, & s'étant avancé dans la Jurisprudence Civile & Canonique, il enseigna ensuite, & eut un Canonicat en cette ville. Alfonse V, Roi d'Arragon, le choisit pour son Sécretaire. Il employa ses soins & sa prudence pour éteindre le Schisme en Arragon, & le Pape Martin V lui témoigna sa reconnoissance, en lui donnant l'Evêché de Majorque. Il ne l'accepta pourtant pas, ou du moins il n'en prit pas possession, mais il eut depuis celui de Valence. Le Roi Alfonse l'employa en diverses négociations, & le Pape Eugéne IV le fit Cardinal en 1444. Cette dignité ne servit qu'à faire paroitre davantage son mérite, & il fut élu Pape le huitiéme avril de l'an 1455. On dit qu'il étoit alors âgé de plus de 76 ans. Saint Vincent Ferrier lui avoit prédit qu'il seroit Pape, long-tems auparavant qu'il le fût, & dans cette assurance, il fit vœu de faire la guerre au Turc. En effet il excita toute l'Europe à prendre les armes, mais ses bons desseins n'eurent pas une issue aussi avantageuse qu'il le souhaitoit. Il canonisa le Saint qui lui avoit prédit son élévation à la Papauté. On remarque qu'étant Evêque & Cardinal, il ne posséda jamais qu'un Bénéfice en commende ; & il avoit accoutumé de dire, parlant de l'église de Valence, qu'il se contentoit d'une épouse vierge. Aussi quand il fut Pape, il n'en voulut jamais donner aux personnes, qu'il en croyoit indignes. Il se trompa pourtant en la personne de quelques-uns de ses parens ; mais leur mérite apparent en avoit bien trompé d'autres. Calliste III mourut le sixiéme août de l'an 1458. Il a écrit quelques Epîtres, & on lui attribue l'Office de la Transfiguration. Il régna trois ans, trois mois & 29 jours. PIE II lui succéda. * Ciaconius. Rainaldi. Platina. Surius. Bollandus, *tome* 1. *du mois de mai.*

CALLISTE, Antipape. Les Partisans de l'Empereur Fréderic, qui avoient créé Antipape Octavien, Cardinal de sainte Cécile, sous le nom de Victor, contre Alexandre III, élurent ensuite Gui de Créme, qu'ils nommérent Paschal III. Après la mort de ces Antipapes, Jean Abbé de Strume, fut mis en leur place en 1170. Ils le nommérent Calliste III, & il porta ce titre jusqu'en 1177, qu'il fut dégradé au Concile de Venise, où l'accord se fit entre le Pape & l'Empereur. L'année d'après, Calliste se vint jetter à Frescati aux piez d'Alexandre, qui le reçut charitablement, & lui fit même prendre place à sa table. Il mourut la même année. * Baronius, *in Annal.*

CALLISTE, I. de ce nom, Patriarche de Constantinople qui vivoit dans le XIV siécle, avoit été Moine au Mont-Athos, & suc-

ſuccéda à Iſidore l'an 1349. Il préſida au Concile tenu en 1355, contre les Adverſaires de Palamas, & n'ayant pas voulu couronner le fils de Cantacuzéne, il ſe retira dans un monaſtére; mais il fut retabli peu de tems après par Jean Paléologue, qui l'envoya en Servie pour y conclurre un traité de paix. Il y mourut en 1358, ayant tenu le ſiege environ neuf ans, bien que Pontanus en mette dix. On lui attribue une Homelie ſur l'Exaltation de Sainte-Croix, donnée par Gretſer; & deux Ecrits, l'un ſur la mort de la Vierge, & l'autre ſur la Décollation de ſaint Jean. La méthode ou la régle monaſtique eſt d'un autre Calliſte Patriarche Latin de Conſtantinople, vers l'an 1406, dont on va parler. * Cantacuzéne, *l. 4. ch.* 26. Sponde, *in Annal.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, du XIV ſiécle.*

CALLISTE II, Patriarche Latin de Conſtantinople, avoit auſſi été Moine. On dit qu'il ſuccéda à Ange Corario l'an 1406, & qu'il tint le ſiege pendant 27 ans, juſqu'en l'an 1432. * Sponde, *A. C.* 1406.

CALLISTE, un de ceux qui accompagnérent à la guerre l'Empereur Julien, écrivit en vers héroïques l'Hiſtoire de ſes expéditions. * Socrate, *l.* 3. *ch.* 18. Nicéphore, *l.* 10. *ch.* 34.

CALLISTHE'NE, ſéditieux & ſcélérat qui mit le feu aux portes du temple de Jéruſalem l'an 3871 du monde, 164 ans avant J. C. le jour que les Juifs célébroient la victoire que Judas Machabée avoit remportée ſur Nicanor, Timothée & Bacchide, Généraux des Syriens. Calliſthéne ſe cacha dans une maiſon qui étoit proche du temple, mais ayant été découvert, il fut pris & brûlé vif. * II. *Maccab. ch.* 8. *v.* 33.

CALLISTHE'NE d'Olynthe, fut au rapport de Diogéne Laerce *in Theophraſto*, couſin & Diſciple d'Ariſtote, qui l'engagea à ſuivre Alexandre *le Grand*, dont il entreprit d'écrire l'Hiſtoire. On a cru dans le XVI ſiecle avoir cette Hiſtoire, parce qu'on en montroit une qui portoit le nom de Calliſthéne dans quelques Bibliothéques, & entre autres dans celle du Roi de France; mais Caſaubon après l'avoir examinée ſoigneuſement, aſſure dans ſes lettres 39, 93 & 95, à Scaliger, que c'eſt un Ouvrage ſuppoſé, & le même que le faux Gorionides a coutume de citer. Pour le vrai Ouvrage de Calliſthéne, Strabon le cite, *l.* 17; & Polybe, auſſi grand homme de guerre que bon Hiſtorien, aſſure, *l.* 12. qu'il falloit que l'Auteur ignorât tout à fait la Tactique, c'eſt à dire, l'Art de ranger les armées, puiſqu'il decrit la bataille d'Alexandre & de Darius dans la Cilicie, d'une maniere contraire non ſeulement à la vérité, mais à la vrai-ſemblance. Il s'en falloit donc bien qu'il ne ſurpaſsât par ſes Ecrits les grandes actions d'Alexandre, comme il le prétendoit; puiſqu'il n'étoit pas même capable de les bien répréſenter. Il écrivoit aiſément, dit Suidas; & Cicéron, *l.* 2. *de Oratore*, aſſure que ſon ſtile étoit plutôt celui d'un Orateur que d'un Hiſtorien. Au reſte il joignit à une grande vanité, une mortelle haine du même vice dans autrui, & il s'oppoſa avec beaucoup de vigueur au deſſein où étoient quelques Courtiſans d'adorer Alexandre à la maniére des Perſes: ce qui le rendit extrêmement odieux à ce Prince. Tous les Hiſtoriens parlent diverſement de la mort de Calliſthéne, mais ils s'accordent tous à dire qu'Hermolaus & quelques autres ayant conſpiré contre la vie d'Alexandre, on accuſa Calliſthéne d'avoir trempé dans la conjuration, & qu'on ne le fit mourir qu'après ſept mois de priſon. * Arrien, *de Exped. Alexandri*, *l.* 4. Plutarque, *in Alexandro.* Juſtin, *l.* 15. Quinte-Curce, *l.* 8. Pluſieurs crurent dès-lors qu'on l'avoit accuſé fauſſement, & Théophraſte ſon ancien ami en étoit ſi perſuadé, qu'il compoſa en ſon honneur un Traité qu'il intitula Calliſthene, au rapport de Diogéne Laerce, qui dans la Vie de Théophraſte dit que ce Philoſophe avoit rencontré en Alexandre un Prince très-puiſſant & très-heureux, mais qui ignoroit l'art d'uſer de ſa proſperité, ainſi que l'obſerve Cicéron, *l.* 3. *Quaſt. Tuſcul.* Outre l'Hiſtoire d'Alexandre, Calliſthéne compoſa pluſieurs Ouvrages qui ſont citez par les Anciens. Le plus conſidérable étoit une Hiſtoire de la Gréce, dont Plutarque, *in Cimone & in Agéſilao*, Athénée, *l.* 10, & Etienne de Byzance, *in voce* Τέγυρα, font mention. On apprend de Diodore de Sicile, *l.* 14. & 16, & de l'Auteur de la Deſcription des Olympiades, que cette Hiſtoire comprenoit ce qui s'étoit paſſé durant trente années depuis la paix d'Antalcide en la XCIII Olympiade, juſqu'à l'année où le temple de Delphes fut pillé par Philoméle. Cicéron qui en parle auſſi dans ſa belle Lettre à Luceius, ajoûte que Calliſthéne écrivit ſeparément l'Hiſtoire de la guerre de Troye, ce que Plutarque a obſervé auſſi *in Camillo.* Que ſi Athénée ne ſe trompe point, lorſqu'il lui attribue *l.* 13, une Hiſtoire de la Guerre ſacrée, il faut dire, qu'ayant fini d'abord ſon Hiſtoire de la Gréce, où nous l'avons marqué, il l'a continuée enſuite juſques fort près de ſon tems. Le Scholiaſte d'Apollonius, *l.* 1, cite encore un *Périple* de lui; Apoſtolius, *in voce* Σαρδανάπαλος, des *Perſiques*; Plutarque, *in Parallelis*, des *Macédoniques*, des *Thraciques*, & des *Métamorphoſes*; mais ces Ouvrages, qui à l'exception du dernier, ne peuvent être regardez que comme des Deſcriptions de divers païs, pourroient bien être d'un autre CALLISTHÉNE, & je les attribuerois volontiers à l'Auteur des *Galatiques*, qui étoit de Sybaris, ainſi que Plutarque l'obſerve, *l. de Flumin.* & que Stobée cite au chapitre des maladies. Il n'en eſt pas de même des Apophthegmes, dont Pollux fait mention, *l.* 9. *ch.* 6. Rien n'empêche qu'on ne les croye du Philoſophe. Une de ſes maximes, *Que ce n'étoit pas la ſageſſe, mais la fortune qui gouvernoit la vie*, a été fort célébre autrefois dans les Ecoles, au rapport de Cicéron, *Quaſt. Tuſcul. l.* 5. On dit qu'Alexandre fit graver ſur le tombeau de ce Philoſophe une épitaphe, en un ſeul vers, dont voici le ſens,

Odi Sophiſtam qui ſibi non ſapit.

Je hais un Philoſophe qui n'eſt pas Philoſophe pour lui même, ou *Je hais un Sage qui n'eſt pas ſage pour ſes propres intérêts.* * Plutarque, *in Alexandro.* Quinte-Curce, *l.* 8. *c.* 6. Arrien, *l.* 4. *Hiſt.* Juſtin, *l.* 12. Voſſius, *de Hiſt. Grae. l.* 1. *c.* 9.

CALLISTHE'NE, Hiſtorien Grec, du païs des Sybarites, dans la Grande Gréce. On ne ſait pas en quel tems il a vécu, mais ſeulement qu'il compoſa une Hiſtoire des Galates Γαλάτικα, dont Plutarque cite le 23 livre, & Stobée le 13. * Plutarque, *de Flum.* Stobée, *Sermon. de morb.* Voſſius, *de Hiſt. Grac. l.* 3.

CALLISTINS ou CALLIXTINS, peuples de Bohême, prirent ce nom, parce qu'ils croyoient le calice abſolument néceſſaire au peuple, dans la communion. Cette Secte ſe forma dans le commencement du XV ſiécle. Tous les Chrétiens occidentaux vivoient en paix ſur l'uſage de l'Euchariſtie. Un certain Jacobel prétendit que l'on devoit donner le calice avec le pain. Les Bohémiens donnérent dans ce ſentiment; & après diverſes conteſtations pour le bien de la paix, le Concile de Bâle crut y donner remede, en leur accordant la Communion ſous les deux eſpéces, par un accord qui fut nommé *compactation.* Ils ne s'y tinrent pas dans la ſuite, voulant que la coupe fût donnée aux enfans nouvellement batiſez; & Réqueſane leur Chef, Prêtre & Diſciple de Jacobel, homme ambitieux, n'ayant point eu l'Archevêche de Prague, comme il s'en étoit flatté, empêcha leur reünion avec la Cour de Rome. Ces deux derniers partis ſubſiſtérent, juſqu'à ce que Luther les attira dans le ſien. Quelques Rélations de Pologne nous apprennent qu'on trouve encore de ces ſortes de Calliſtins dans ce Royaume. * Sponde, *An. Chriſt.* 1421. *n.* 2. M. de Meaux, *Hiſtoire des Variations*, *l.* 11.

CALLISTO ou CALLISTON fille de Lycaon. *Cherchez* CALISTO.

CALLISTRATE, Poëte Comique d'Athénes, vivoit ſous la XCVII Olympiade, environ 392 ans avant J. C. & fut rival d'Ariſtophane. * Voſſius, *de Poët. Grac.*

CALLISTRATE, ancien Auteur d'une Hiſtoire de Samothrace, citée par Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. eſt apparemment celui dont Tzetzès dit, *Chil.* 12. *Hiſt.* 398, qu'il accoutuma les Samiens, c'eſt à dire, ceux de Samothrace, à ſe ſervir des vint-quatre lettres de l'alphabet Grec: mais il eſt différent d'un CALLISTRATE de Ténédos, qui commenta Aratus, au moins à ce que dit Voſſius, *de Hiſt. Grac. l.* 3. Celui-ci pourroit bien n'être pas différent de celui que le Scholiaſte d'Ariſtophane employe quelquefois; puiſqu'entre autres choſes qu'il en a extraites, il y a dans le *Plutus* un article ſur l'iſle de Ténédos. Il eſt plus difficile de ſavoir qui eſt le CALLISTRATE, Auteur d'un Traité des femmes publiques, dont Athénée fait mention, *l.* 13. & l'on n'a pas plus de connoiſſance de celui à qui quelques uns attribuoient une Deſcription d'Athenes, que d'autres pretendoient appartenir plutôt à Ménéclès; car c'eſt tout ce qu'en a dit Harpocration, *in voce* ἑυδόμπεδον; mais il n'y a pas beaucoup de perte à ignorer tout cela, & il n'eſt pas néceſſaire d'être mieux inſtruit de ce qui regarde l'Auteur des explications des ſtatues imprimées avec les Oeuvres de Philoſtrate.

* CALLISTRATE, Orateur dont parle Xénophon, *Hiſt. l.* 6.

* CALLISTRATE, Auteur, qui étoit de Ténédos, a fait des Commentaires ſur Aratus.

CALLISTRATE, Athénien, fut choiſi par ſes citoyens avec Timothée & Chabrias pour commander les troupes contre les Lacédémoniens, la quatriéme année de la centiéme Olympiade, 377 ans avant J. C. * Diodore de Sicile, *l.* 15.

CALLISTRATE, excellent Orateur d'Athénes, lequel plaidant un jour la célébre cauſe d'Oropus, Démoſthéne, quoiqu'encore fort jeune, en fut tellement touché, que ne voulant plus ſuivre que Calliſtrate, il abandonna Platon & ſon Académie. * Xénophon, *l.* 6. & Aulugelle, *l.* 3. *c.* 13.

* CALLISTRATE, (Domitius) Auteur d'une Hiſtoire d'Héraclée, qu'Etienne de Byzance allegue très-ſouvent; & quelques autres de ce nom, rapportez par Voſſius, *l.* 3. *des Hiſt. Grecs*, *p.* 338. *des Math. c.* 33. *S.* 21.

* CALLISTRATE, Archonte d'Athénes, dans la ſeconde année de la CXV Olympiade.

CALLISTRATE, Juriſconſulte, un des Diſciples de Papinien, & du nombre des Conſeillers de l'Empereur Alexandre Sévére. * Lampridius, *in Alexandro*, *c.* 68. Pour connôitre les différens Calliſtrates, il faut conſulter Voſſius, *de Hiſt. Grac. l.* 3. *p.* 338. *& de Scient. Mathem. c.* 33. *S.* 21. *p.* 156.

* CALLISTRATON, Auteur Grec qui avoit écrit des Méchaniques. * Athénée, *in Mechanicis.*

CALLIXÉNE, Hiſtorien, étoit de Rhodes. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Il laiſſa ſelon Athénée, *l.* 5. un Ouvrage ſur la ville d'Alexandrie.

CALLIXE'NE avoit compoſé un Traité des Peintres & des Sculpteurs, comme nous l'apprenons de Photius, *en ſa Biblioth.*

CALLIXE'NE, habile Statuaire, vivoit dans l'Olympiade CLV, auquel tems la Sculpture que l'on avoit un peu négligée, reprit une nouvelle vigueur.

* CALLIXE'NE, Général, qui mourut de faim, ſelon le rapport de Xénophon, *Hiſt. l.* 1.

CALLOET (Jean) Evêque de Tréguier ou Lantriguet en Bretagne, vivoit au commencement du XVI ſiécle, étoit Breton de nation, ſorti d'une famille noble de cette province. Il ſavoit les Belles Lettres, le Droit & la Théologie. On le fit Chantre de Cornouailles ou de Quimpercorentin, puis de Tréguier, dont il fut élu Evêque après Robert Guibé. Il mourut au Mont-Saint-Michel le quatriéme ſeptembre 1504. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

* CALLONE, riviére de Normandie, dans l'Evêché de Liſieux, coule d'abord du ſud au nord, puis de l'eſt à l'oueſt, juſqu'à ce qu'elle ſe décharge dans le Lézon un peu au deſſous de Pont-l'Evêque.

CALLOO, village avec un bon Fort, eſt dans le païs de Waes en Flandre, près de l'Eſcaut, à deux lieues d'Anvers, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALLOT (Jacques) célébre Graveur, étoit fils de *Jean* Callot, Héraut d'armes de Lorraine, & naquit à Nancy l'an 1593.

Son grand-pére *Claude* Callot, Exempt des Gardes du Corps du Duc de Lorraine, Conſervateur des titres & regîtres des Nobles du païs, fut annobli par le Duc Charles II, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus dans les armées. Il portoit cinq étoiles en écu. Quoiqu'il fût d'une famille qui dès l'an 1417, avoit poſſédé les premiéres charges ſous les derniers Ducs de Bourgogne, il ne ſe flatta point d'une ſotte vanité & il ne crut point déroger, en s'adonnant au travail où ſon inclination le portoit. Dès l'âge de 12 ans, il prit le chemin de Rome, pour y voir ce qu'il y avoit de rare; mais l'argent lui ayant manqué, il ſe mit avec une troupe de Bohemiens, qu'il ſuivit juſqu'à Florence. Lorſqu'il y fut arrivé, il les quitta, & rencontra un Officier du Grand Duc, qui le prit auprès de lui, & l'envoya deſſiner chez un excellent Peintre nommé *Canta Gallina*, qui s'appliquoit à la gravûre. De là il continua ſon voyage juſques à Rome, où il fut reconnu par des Marchands de Nancy, qui le remenérent à ſes parens; mais il les quitta bien tôt apres, & retourna en Italie, étant alors âgé d'environ 14 ans. En paſſant à Turin, il rencontra ſon frére aîné que ſon pére y avoit envoyé pour quelques affaires, lequel le remena encore une fois à Nancy. Tout cela ne put empêcher que Callot ne contentât la paſſion qu'il avoit de voir les excellens ouvrages de Rome. Il obtint ſon congé de ſon pére, & alla à la ſuite d'un Gentilhomme que le Duc de Lorraine envoyoit au Pape. Lorſqu'il fut arrivé à Rome, il s'appliqua à deſſiner & à graver au burin ſous Philippe Thomaſſin, de Troye en Champagne, qui s'étoit établi à Rome; de là il paſſa à Florence, où le grand Duc l'employa à ſon ſervice avec pluſieurs autres Graveurs. Callot commença alors à deſſiner en petit, & quitta le burin pour graver à l'eau-forte; parce que les Ouvrages de cette maniére s'exécutent plus proprement, & reçoivent mieux l'eſprit & la vivacité que l'Ouvrier leur inſpire. Après la mort du Grand Duc de Florence, Callot revint en ſon païs. Le Prince Charles, qui venoit de Rome, l'ayant reconnu à Florence, admira les piéces qu'il avoit gravées, & l'engagea à le ſuivre en Lorraine; promettant de lui faire donner de bons appointemens. Henri Duc de Lorraine le reçut, & lui donna une penſion conſidérable. Callot épouſa en 1625, étant âgé de trente-deux ans, une jeune Demoiſelle nommée Catherine Kuttinger, qui tiroit ſon origine d'une noble famille de Marſal.

Pendant qu'il étoit à Florence, il examina le vernis des Faiſeurs de luts, qui ſéche & durcit promptement, & obſerva qu'il étoit beaucoup plus propre pour les ouvrages qu'il faiſoit, que le vernis mol: c'eſt pourquoi il en apporta une aſſez bonne quantité, lorſqu'il revint à Nancy; & fut le premier qui le mit en uſage dans la gravûre à l'eau-forte. Il ſe propoſa auſſi de ne faire ſouvent qu'un ſeul trait, pour graver les figures, groſſiſſant plus ou moins les traits, ſans ſe ſervir de hachures; en quoi il a été imité depuis dans de petites figures, par des Graveurs à l'eau-forte, & dans de grandes ordonnances par des Graveurs au burin. Sa réputation ſe répandant par toute l'Europe, l'Infante des Païs-Pas le fit venir à Bruxelles, lorſque le Marquis de Spinola aſſiégeoit Breda, afin de deſſiner la priſe de cette ville. Il vint en France l'an 1628, & le Roi Louïs XIII lui donna ordre de deſſiner le ſiége de la Rochelle, & celui de Ré, qu'il vint graver à Paris. De là il s'en retourna à Nancy, où il continua de travailler avec tant d'application, qu'il ſe trouve peu de Graveurs qui ayent gravé un ſi grand nombre de planches que lui, & dans l'eſpace d'une vie auſſi courte qu'a été la ſienne; car on en compte juſques à 1380. Il eſt vrai que Tempeſte a gravé juſques à 1800 piéces, mais il a vécu plus longtems, & tout ce qu'il a fait n'eſt pas également bien, ni d'une maniére auſſi finie que ce qu'on voit de Callot. Lorſque Monſieur le Duc d'Orléans, Gaſton de France, ſe retira en Lorraine, il lui fit graver pluſieurs planches de monnoyes, & il voulut même apprendre de lui à deſſiner. Pour cela il alloit tous les jours avec le Comte de Maulevrier au logis de Callot, où il paſſoit deux heures de tems à prendre des leçons. Le Roi ayant aſſiégé & réduit ſous ſon obéïſſance la ville de Nancy en 1631, envoya quérir Callot, & lui propoſa de répréſenter cette nouvelle conquête, comme il avoit fait la priſe de la Rochelle; mais Callot ſupplia ſa Majeſté de vouloir l'en diſpenſer, parce qu'il étoit Lorrain, & qu'il croyoit ne devoir rien faire contre l'honneur de ſon Prince & contre ſon païs. Le Roi reçut ſon excuſe, & dit que le Duc de Lorraine étoit bien-heureux d'avoir des Sujets ſi fidéles & ſi affectionnez. Quelques Courtiſans dirent aſſez haut, qu'il falloit l'obliger d'obéir à ſa Majeſté; ce que Callot ayant entendu; il répondit avec beaucoup de fermeté, qu'il ſe couperoit plutôt le poulce, que de faire quelque choſe contre ſon honneur. Le Roi bien loin de ſouffrir qu'on lui fît aucune violence, le traita toûjours favorablement; & pour l'attirer en France, il lui offrit mille écus de penſion, s'il vouloit s'attacher à ſon ſervice; mais Callot témoigna qu'il ne pouvoit quitter le lieu de ſa naiſſance, où il ſeroit toûjours prêt de travailler pour ſa Majeſté. Néanmoins comme dans la ſuite il vit le mauvais état où la Lorraine fut réduite après la priſe de Nancy, il réſolut de ſe retirer à Florence avec ſa femme; mais il mourut le vint-huitiéme mars 1635, âgé de quarante deux ans & fut enterré dans le cloître des Cordeliers de Nancy, dans l'endroit où ſes parens avoient leur ſépulture; & on lui dreſſa une épitaphe, où il eſt répréſenté à demi corps ſur une table de marbre noir. * Félibien, *Entretien ſur les Vies des Peintres.* Perrault, *Hommes Illuſtres qui ont paru en France pendant le XVI ſiécle.*

CALLUNDBORG. *Voyez* KALINBOURG.

* CALMANA, prétendue fille d'*Adam* & d'*Eve* qu'on fait gemelle de *Caïn*, & qui naquit, dit-on, le dixiéme mois de la premiére année de la Création. Il eſt étonnant que des Auteurs graves ayent donné dans des contes ſi groſſiers, & dont on ne ſauroit avoir la moindre preuve. * Sponde. Tirin, *Chronol. Sacra*, *ch.* 8.

CALMAR, ville de Suéde dans l'Oſtro-Gothie, ou Oſtro-Gothlande, la capitale de la Smalandie ou Smalande, eſt fortifiée réguliérement avec un port ſur la Mer Baltique. Cette ville fut preſque brûlée en 1476, mais depuis on l'a réparée. C'eſt l'endroit où s'embarquent ordinairement les Suédois qui paſſent en Allemagne. Elle donne ſon nom au détroit, de *Calmar-Sund*. Elle eſt célebre par la conſtitution que la Reine Marguerite de Danemarc y fit faire l'an 1395, par laquelle les trois Royaumes du Nord, devoient être unis à perpetuité; ce qui pourtant ne dura pas longtems apres la mort de cette Heroïne. * Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

* CALMAR-SUND, Détroit de la Mer Baltique entre la côte orientale de Suede & l'iſle d'Oeland. Il tire ſon nom de la ville de Calmar dont on vient de parler. Il s'étend du nord au ſud l'eſpace d'environ vint-cinq lieues. La largeur de ce Détroit eſt inegale, & l'endroit le plus étroit eſt entre Calmar & l'iſle d'Oeland, où il n'a que pres de deux lieues de large.

CALMET, (Dom Auguſtin) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne & S. Hidulphe, naquit à Mênil-la-Horgne, proche de Commercy, Diocéſe de Toul, le 26 février 1672. Il fit ſes premiéres études au Monaſtére de Breuil proche de Commercy; puis alla étudier en Rhétorique en l'Univerſité du Pont-à-Mouſſon. Il prit l'habit de Benédictin dans l'Abbaïe de S. Manſuy, proche de la ville de Toul, le 17 octobre 1688, & y fit profeſſion le 23 octobre 1689. Il commença, auſſi tôt après ſon Noviciat, à étudier la Langue Greque, & s'appliqua à la Langue Hébraïque, étant dans l'Abbaïe de Munſter en Alſace, où il etudioit en Théologie. On le chargea d'enſeigner la Philoſophie & la Théologie aux jeunes Religieux de l'Abbaïe de Moyenmoutier en l'an 1698, & il demeura à leur tête en qualité de Profeſſeur, juſqu'en l'an 1704, qu'il fut de nouveau envoyé à l'Abbaïe de Munſter, où il continua dans une Académie de jeunes Théologiens ſes Commentaires ſur l'Ancien & le Nouveau Teſtament qu'il avoit commencez quelques années auparavant. En 1706, il fut envoyé à Paris, où par le conſeil du R. P. Dom Jean Mabillon, & du célébre M. l'Abbé du Guet, il ſe détermina à faire imprimer ſes Commentaires ſur l'Ecriture, en François plutôt qu'en Latin. Le premier volume parut *in quarto*, à Paris chez Pierre Emery en 1707, & les autres de ſuite juſqu'en 1716, en 24 volumes *in quarto*. En 1709, il répondit à deux lettres critiques que M. l'Abbé Fourmont avoit publiées contre ſon Commentaire. En 1716, il compoſa ſon Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament en deux vol. *in quarto*, imprimez en 1718. De retour en Lorraine il compoſa ſon Dictionnaire de la Bible dans l'Abbaïe de Moyenmoutier. Cet Ouvrage fut imprimé en 1719 ou 1720; mais il ne parut qu'en 1722, à cauſe des étampes ou tailles douces dont on l'enrichit après l'impreſſion. Dans le même tems, il écrivit 19 Diſſertations nouvelles pour joindre au Recueil que l'on vouloit faire à Paris de ſes Préfaces & de ſes Diſſertations en trois vol. *in quarto*, leſquelles parurent à Paris en 1720. En 1718, il fut nommé Abbé de S. Leopold de Nancy, où étant il écrivit *l'Hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile de Lorraine*, enrichie de cartes géographiques, de plans de villes & d'Egliſes, de tombeaux & d'autres monumens, de médailles & de ſceaux, avec les piéces juſtificatives à la fin. Cet Ouvrage fut achevé d'imprimer en 1728, à Nancy, chez Jean Baptiſte Cuſſon en trois gros vol. *in folio*. Le Pére Calmet a encore compoſé en differens tems quelques autres Ouvrages de moindre conſéquence, comme, Une *Diſſertation* ſur les anciens Chiffres, imprimée dans les Journaux de Trévoux; *Diſſertation* ſur la nature des perles au même endroit; *Diſſertation* ſur quelques jambes d'étain trouvées à Léomont proche de Luneville, imprimée dans les Journaux de Trévoux; *Diſſertation* ſur les grands Chemins de Lorraine, faite par les ordres de S. A. R. Léopold I, imprimée plus d'une fois à Nancy, traduite en Anglois & imprimée en Angleterre; *Supplément du Dictionnaire de la Bible*, imprimé à Paris en deux vol. *in folio avec fig.* en 1728. On les a refondus dans la nouvelle édition du Dictionnaire de la Bible, qui ſe fait à Paris & à Genéve; & on a imprimé le Dictionnaire & le Supplément traduits en Latin, à Luques, à Veniſe & à Ausbourg. On l'a auſſi imprimé en Flamand, ou en Hollandois. *La Vie* de J. C. tirée de l'Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament, du même Auteur, a été imprimée à Paris, en Hollande & à Nancy, *in octavo*; *Abbrégé Chronologique de l'Hiſtoire ſacrée & profane, depuis le commencement du monde juſqu'à nos jours*, imprimée chez Cuſſon à Nancy, 1729. Tous les Ouvrages ſuivans ſont en manuſcrit, *Hiſtoire* de Lorraine; *Notes* ſur les piéces juſtificatives de l'Hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Lorraine; *Diſſertation* ſur les Seigneurs vouez des Egliſes; *Diſſertation* ſur la Nobleſſe de Lorraine; *Diſſertation ſur les anciennes monnoyes de Lorraine*; *Diſſertation ſur l'origine des dixmes eccléſiaſtiques*; *Diſſertation ſur l'ancienne Juriſprudence de Lorraine*; *Tableaux*, ou *Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament*, en deux vol. *in quarto*; *Hiſtoire* de l'Abbaïe de Munſter en Alſace; *Hiſtoire* de l'Abbaïe de Sénones; *Hiſtoire* de l'Abbaïe de S. Léopold de Nancy; *Hiſtoire* du Prieuré de Lay; *Liſte* des Ecrivains tant anciens que nouveaux, & des autres Hommes Illuſtres qui ſe ſont diſtinguez dans les Arts, en Lorraine & dans la Province eccléſiaſtique de Tréves.

Le R. P. Calmet fut fait Prieur titulaire du Prieuré de S. Clou-de-Lay, par la démiſſion de Meſſire François Philippe Morel en 1715. Il fut nommé Abbé de S. Léopold de Nancy en 1718, & gouverna le Monaſtére pendant cinq ans. Il en étoit encore Abbé pour la ſeconde fois, lorſqu'il fut élu Abbé de Sénones le cinquiéme juillet 1728. Le Pape Benoît XIII, ayant agréé ſon élection, lui offrit un titre épiſcopal *in partibus* qu'il s'excuſa d'accepter; & S. S. eut la bonté d'admettre ſes excuſes en 1729. Il vit encore & continue ſes Ouvrages. Il a l'honneur d'être actuellement, pour la ſeconde fois, Préſident de ſa Congrégation. * *Cet article a été fourni.*

CALMOUKS. *Voyez* KALMOUCKS.

* CALMURE, montagne Suiſſe, dans le Païs des Griſons & dans la Baſſe Engadine. Comme cette montagne, auſſi bien que les autres du même Canton ſont couvertes de neige, il en arrive ſouvent des *Avalanches* ou éboulemens qui y cauſent de grands dommages. En 1689, le 25 janvier, il ſe fit auprès de Saas un éboûlement de neige qui

qui s'étant détachée du Mont-Calmure, entraina une partie d'un bois avec un fracas horrible, & traînant avec soi quantité de bois & de pierre, tomba jusqu'au delà du Lanquart, renversa neuf maisons avec plusieurs étables & fit périr vint personnes. * *Etat & Délices de Suisse, tome 4. p.* 78. de l'édit. d'Amsterdam, 1730.

CALNÉ, CALNO ou CHALANNE ville dans le païs de Sçinhar bâtie par Nimrod. *Voyez* CALANE.

CALNE, petit bourg en Angleterre, dans le Comté de Kent. On y assembla l'an 977 un Concile, où les Clercs se plaignirent du tort que leur faisoit saint Dunstan, en mettant des Moines en leur place, & où l'on devoit terminer la Question touchant le Célibat des Ecclésiastiques. On dit que le plancher de la salle de l'assemblée tomba, & que le seul saint Dunstan n'en fut point blessé. On fit regarder alors cet événement comme un miracle qui favorisoit la cause des Moines, en conservant Saint Dunstan qui étoit de leur parti & qui soutenoit le célibat; mais il y a des Historiens qui soutiennent qu'on devoit ce miracle à la supercherie des Moines. * Matthieu de Westminster, *Addition à l'Histoire d'Angleterre de Béde, l. 2. c. 11.* Baronius, *A. C.* 977. Beeverell, *Délices d'Angleterre, tome 3. p.* 615 & 616.

CALNE, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Wilt, au nord-nord-ouest de la ville de Salisbury, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

* CALNO, CALANO, CALANUS, CALANNA, CALANE & CALANNE, ville de Perse. *Voyez* CALANE.

CALO (Pierre) de Venise, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, vivoit environ l'an 1300. Il écrivit une Vie des Saints, & d'autres Traitez. * Léandre Alberti, *de Vir. Illustr. Ordr. S. Domin.*

CALO, ville & Comté. *Voyez* KALO.

CALOCÉRE, homme de vile naissance, après avoir gagné longtems sa vie à conduire les chameaux, devint Chef de Voleurs, & se fit appeller Roi dans l'isle de Chypre. Son audace ne resta pas impunie: Dalmatius ou Delmatius neveu de Constantin *le Grand*, le prit vers l'an 324, & le punit en esclave. Théophane dit qu'il fut brûlé vif à Tarse; mais on ne punissoit du feu ni les Rebelles ni les Voleurs. * Sextus Aurelius Victor, *Hist. Abbrev. partie 2. de Cæsaribus, c.* 41.

CALOGERS. *Voyez* CALOYERS.

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN, ou JOANNITZ, Roi des Bulgares dans le XIII siécle, se soumit à l'Eglise Romaine, sous Innocent III. En 1202, il fit la guerre à l'Empereur Baudouin, & l'ayant pris dans une embuscade qu'il lui avoit dressée, il le tint prisonnier plus d'un an à Trinobis ou Ernoë, capitale de la Bulgarie, & ensuite il le fit mourir sur la fin de juillet 1206. Il eut aussi tant de haine contre les Grecs, qui suivoient le parti des Empereurs, qu'il en fit mourir un très-grand nombre. Calo-Jean mourut de pleurésie à Thessalonique. * Jean-George, Nicétas, & le Pére Outreman, *De Vita & rebus gestis à Balduino & Henrico Imperatoribus Constantinopolitanis, ortu Valentianensibus Belgis.* * Sponde, *A. C.* 1202. 1205.

CALO-JEAN, ou BEAU-JEAN. *Cherchez* JEAN II, COMNÉNE, & JEAN VI, PALÉOLOGUE, Empereurs d'Orient.

CALOMNIE, Divinité à laquelle les Athéniens avoient consacré des autels, étoit appellée par les Grecs, Διάβολη, *Diabolé*, d'où est venu le nom de Diable, que nous donnons au Démon comme au pére du mensonge & de la calomnie. Le tableau de cette Déesse, fait par Apellès, est mis au nombre des excellens ouvrages de cet habile Peintre. On y voyoit la Calomnie répresentée en grand avec tous ses accompagnemens; la Crédulité y paroissoit avec de grandes oreilles, semblables à celles de Midas, tendant les mains à la Calomnie qui s'approchoit; aux deux côtez de la Crédulité, étoient l'Ignorance & le Soupçon, celle-là sous la figure d'une femme aveugle, & celui-ci comme un homme d'une mine assez refrognée, marquant quelque secrette inquiétude, exprimée avec un tel artifice, que par sa contenance il sembloit s'applaudir d'avoir découvert quelque chose de caché. Au milieu du tableau, en face de la Crédulité, paroissoit la Calomnie comme une femme fort belle & très-ajustée, mais irritée, ayant le regard farouche, & les yeux ardens de colére. Elle portoit à la main gauche un flambeau allumé, & de la main droite elle traînoit un petit enfant, qui imploroit par ses cris le secours du ciel. Elle étoit précédée de l'Envie sous la forme d'un homme maigre & sec, dévoré par ses propres chagrins; & elle étoit suivie de deux femmes qui sembloient prendre soin de ses ornemens, & de ce qui regardoit son service: ces deux Suivantes étoient l'Imposture & la Flaterie. Dans une distance qui permettoit encore de distinguer les objets, on voyoit la Vérité, qui sembloit marcher vers l'endroit où étoit la Calomnie; & derriére la Vérité étoit le Repentir sous un habit lugubre. C'est ainsi qu'Apellès avoit ingénieusement dépeint la Calomnie dans ce tableau, dont il fit présent à Ptolomée, Capitaine d'Alexandre, pour se venger de la calomnie d'un autre Peintre, qui l'avoit injustement accusé d'avoir eu part à une conspiration faite contre ce Prince. Il est aisé d'entendre ce que signifioit chaque partie de cet excellent ouvrage. La Calomnie qui déchire l'innocence, & qui porte par tout un feu dangereux, n'est reçue que par une sotte & malicieuse crédulité, & cette crédulité ne vient que d'ignorance & de soupçon: le Calomniateur ajuste tout ce qu'il dit par le moyen de l'imposture, & il se sert de la flaterie pour s'insinuer dans l'esprit de celui qui l'écoute; mais la vérité paroissant tôt ou tard, découvre la malice du mensonge; & il ne reste à la Calomnie qu'un cuisant repentir, qui fait son partage & sa peine. * Théophraste. Lucien, *au Traité de ne pas croire facilement la Calomnie.*

* CALONE, bourg des Païs-Bas dans le Comté d'Artois, sur la rive droite de la Lys à l'est de S. Venant, dont il est éloigné de près d'une lieue. * M. Delisle, *Carte d'Artois.*

CALONE, riviére. *Voyez* CALLONE.

* CALONICA, étoit autrefois une petite ville nommée *Ara Tutila*: aujourd'hui ce n'est qu'un village situé sur la côte orientale de l'isle de Corse entre Mariana distrutta & Aléria distrutta. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALONIO, appellée autrement Magnine, Maignine ou Maguine, l'Isola del Papa, anciennement *Besbicus* ou *Besbycus*, est une petite isle de la Mer de Marmara. On la place vers la côte de la Natolie au couchant de Bourse. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CALONNE, Comté dans le Brabant, qui renferme les Seigneuries de Braige, de Béringue, & de Scamelbeek. On l'appelloit autrefois *Bogarde*, mais Charles-Antoine de Calonne, Président du Conseil de Guerre d'Espagne, Général de l'Artillerie & Gouverneur de Carthagéne, en ayant été fait Comte, fut obligé de lui donner son nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Erection de toutes les Terres du Brabant.*

CALOPINACO, anciennement *Tauronicus fluvius*, petite riviére de la Calabre Ultérieure, province du Royaume de Naples, baigne le bourg de Sainte-Agathe, & se décharge dans le Fare de Messine, au midi de Reggio. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CALOPIZZATI, petite ville ou bourg d'Italie, au Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, est à l'est-sud-est de Rossano, & en est éloigné de cinq à six lieues.

CALORE, riviére du Royaume de Naples, prend sa source dans la Principauté Ultérieure, près de Monte Marano, & se décharge dans le Sabato, près de la ville de Bénévent. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALOVIUS (Abraham) célébre Théologien Luthérien, naquit le 16 août 1612 à Morungen en Prusse, où son pére étoit fort considéré. Il y commença ses études & les continua à Thorn, où la peste l'empêcha de demeurer plus de six mois. Il revint donc chez lui, & après y avoir vaqué à l'étude des Langues Orientales, il alla à Konigsbergen pour s'y perfectionner. Il s'y fit tellement aimer que Joachim Hessius l'adopta pour son fils. De là il alla à Rostok, où il donna diverses preuves de son savoir, & où il reçut en 1637 le titre de Docteur en Théologie. Peu de tems après il y fut fait Professeur en Théologie. C'étoit un Luthérien très-rigide, & le zéle qu'il témoigna dans le différent qu'il avoit avec Jean Bergius Théologien Réformé au sujet de la sainte Céne, le fit choisir pour Visitateur des Eglises & des Ecoles du Cercle de Samlande en Prusse, & pour Conseiller de la Cour de Justice. En 1643, il fut appellé de Konisbergen à Dantzick, & fut établi Recteur du Collége & Ministre à la place de Botsak, Il eut la beaucoup de démêlez, principalement avec Martin Statius, Diacre Luthérien de cette ville, avec Henri Nicolaï, Professeur en Philosophie, & avec Jean César, Ministre Réformé à Dantzick. La dispute avec ce dernier alla fort loin & produisit plusieurs Ecrits de part & d'autre, de sorte que les Luthériens prirent parti pour Calovius, & les Réformez pour César. En 1645, Calovius alla avec Jean Botsak à Thorn, pour y assister au Colloque qui s'y tint. En 1650, il fut appellé Professeur en Théologie à Wittenberg, où il témoigna beaucoup d'acharnement contre ceux qui travailloient à réünir les différentes Religions d'Allemagne, & dont étoit Chef George Calixte Professeur en Théologie à Helmstadt. On appella les partisans de Calovius, Caloviens & ceux de Calixte, Calixtins, & cette dispute dura jusques à la mort de Calovius qui arriva le 20 février 1686. Il exerça à Wittenberg la charge de Superintendant général. Il a composé beaucoup d'Ouvrages qui consistoient la plupart en Disputes. Les principaux sont, *Metaphysica divina & alia scripta Philosophica*; *Criticus sacer Biblicus*; *Socinianismus profligatus*; *Systema Locorum Theologicorum*; *Consideratio Arminianismi*; *Biblia illustrata*; Une Bible Allemande avec les explications de Luther. Il publia contre Bergius, *Stereoma sacratissimæ Testatoris Christi voluntatis de substantiali præsentia & orali perceptione Corporis & sanguinis sui in Sacrosancta Eucharistia.* Il écrivit contre Nicolaï, *Vindiciæ Arminianismi, cum Syllabo errorum Nicolaitanorum.* Il mit au jour contre Calixte & ses autres Adversaires, *Digressio de nova Theologia Helmstadio-Regiomontanorum Syncretistarum*; *Syncretismus Calixtinus*; *Harmonia Calixtino-Hæretica*, & plusieurs autres tant en Latin qu'en Allemand. Calovius a écrit des Disputes sur la Confession d'Ausbourg dans lesquelles il refute d'ordinaire les Notes de Grotius. Elles ont été imprimées en 1676. En 1682, on vit paroître son *Historia Syncretistica* dans laquelle il rapporte ce qui se passa au Colloque de Thorn, dont on a parlé cy-dessus. Mais parce que cet Ouvrage donnoit lieu à de nouveaux troubles, il fut défendu & supprimé par ordre de l'Electeur de Saxe. Cela n'empêcha pas qu'on ne le rimprimât en 1685. Il eut encore quantité d'autres Adversaires, comme Christian Ravius contre lequel il publia en 1670, *Discussio infallibilitatis novæ Chronologiæ Christiani Ravii*; Théodore Hakspan, qu'il accusa en 1685 de diverses erreurs; sans parler de Jacob Bohm & de Jean Labadie avec lesquels il eut plusieurs disputes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CALOW. *Voyez* CALAW.

CALOYERS ou CALOGERS, Religieux Grecs de l'Ordre de saint Basile, ou de saint Elie, ou de saint Marcel, suivent presque la même Régle, & portent tous un même habit dans la Gréce, sans aucun changement ni réforme particuliére, & sans avoir aussi rien relâché de leurs anciennes constitutions. Ils habitent particuliérement le Mont-Athos, mais ils desservent presque toutes les églises d'Orient, dont ils font toute la gloire & l'ornement. Ils font des vœux comme les Moines en Occident. Il n'a jamais été fait de réforme chez eux; car ils gardent exactement leur premier Institut. Ils ménent une vie fort retirée & fort pauvre, & ne mangent jamais de viande, & outre cette abstinence continuelle, ils observent encore pendant l'année quatre carêmes, sans compter trois autres jeûnes, que toute l'église Gréque garde religieusement. Le premier de ces jeûnes est de S. Démétrius qui dure 26 jours; le second au commencement de septembre qui dure quatorze jours, avant la fête de l'Exaltation de la sainte Croix; & le troisiéme avant la fête de saint Michel, qui dure huit jours. Dans ce tems de jeûne, ils ne man-

gent ni œufs, ni beurre, ni poisson: les Arméniens en retranchent encore l'huile. Quand néanmoins ils veulent traiter ceux qui les visitent en carême, ils ne laissent pas de faire d'assez bons ragoûts. Ceux qui font scrupule de manger du poisson, garnissent leur table de toute sorte d'huitres, & de coquillages, & de plusieurs compositions faites avec des œufs & des laittes de poisson, qui sont beaucoup plus délicates que le poisson même. Les Arméniens ne veulent ni beurre, ni huile dans leurs sausses; ils se servent d'amandes, de pistaches & de noix pilées dans un mortier, qui étant mises sur le réchaut, font un meilleur effet que notre beurre. Pendant leurs jeûnes ils ont cela de particulier, qu'ils ne croyent point pécher, en mangeant quelque chose entre les repas, pourvu que ce ne soit ni chair, ni poisson, ni œufs, ni beurre, ni huile; mais les plus austéres se contentent de manger une seule fois le jour un peu de pain, & quelques herbes amorties sur le feu, avec quelques grains de sel, & ne boivent que de l'eau. Ils passent la plus grande partie du carême à pleurer, & à gémir pour leurs péchez & pour ceux des autres. On ne peut pas porter plus loin les obligations de la vie monastique. Il y a aussi des Religieuses nommées *Calogéres*, qui suivent à peu près la même Régle. Ce nom de Caloyers ou Calogers, se donne proprement à ces Religieux qui sont vénérables par leur âge & par leur vertu, & est composé du mot καλος, *pulcher* beau, & de γῆρας ou γέρας qui veut dire vieillesse. * Grelot, *Voyage de Constantinople*. La Guilletiére. Tavernier. Philippe Mazerius, *in Vita S. Thomasini Patriarchæ Constantinopolit. num.* 130: *in Vita S. Severi Abbatis Agat. ch.* 16. Palladius dans la Vie de saint Chrysostome, *p.* 26, donne l'épithéte de Caloyer à l'Evêque de Thessalonique. *Voyez* aussi Etienne Pasquier dans ses Recherches Françoises, *l.* 8. *ch.* 50. Jacques Spon, Voyage de Gréce, *partie* 2. *p.* 354. *Cherchez* ATHOS, & sur tout consultez la Paléographie de Dom Bernard de Montfaucon, savant Bénédictin, où l'on trouve une description fort exacte de tous les monastéres des Caloyers qui habitent le Mont-Athos.

Les Calogéres sont des Religieuses qui vivent en communauté, qui suivent la Régle de saint Basile, & qui sont enfermées dans des monastéres, ayant à la tête de leur Communauté une des plus sages Religieuses qui leur tient lieu d'Abbesse. Cependant ces monastéres de femmes dépendent toûjours de quelque Abbé. Ces Religieuses portent toutes un même habit qui est noir, & un manteau de même couleur. Cet habit est de laine simple. Elles ont les bras & les mains couvertes jusqu'au bout des doigts, elles se font raser la tête, & chacune a une cellule séparée, où il y a de quoi se loger. Celles qui sont les plus riches ont des servantes, & elles nourrissent même quelquefois de jeunes filles pour les élever à la piété. Après qu'elles se sont acquittées de leur devoir ordinaire, elles font des ouvrages à l'aiguille. Les Turcs, qui ont quelque respect pour ces Religieuses, viennent jusques dans leurs monastéres; pour acheter des ceintures de leur façon. Les Abbesses ouvrent volontiers les portes de leur couvent aux Turcs, qui viennent acheter le travail de ces bonnes filles, & retournent à leur appartement, aussi-tôt qu'elles ont vendu leur marchandise. Le Sieur de Moni qui a fait cette description des Calogéres ou Religieuses Gréques après Léon Allatius, ajoûte en même tems, qu'il a lu une Rélation manuscrite de Constantinople, où il n'est pas parlé si avantageusement d'elles. Les Calogéres de Constantinople, dit l'Auteur de cette Rélation manuscrite, sont des veuves dont quelques-unes ont eu plusieurs maris, & qui n'embrassent cette profession, que lors qu'elles sont avancées en âge. Elles ne font point de vœux, & toute leur régularité consiste à prendre un voile noir sur leur tête, & à dire qu'elles ne veulent plus se marier. La plupart demeurent en leurs maisons, où elles prennent le soin de leur ménage, & même de leurs parens. Cet Auteur avoue néanmoins qu'il y en a quelques-unes qui vivent en communauté; mais que celles-ci sont plus misérables que les premiéres; que les unes & les autres vont par tout où il leur plaît; & qu'enfin elles ont plus de liberté sous cet habit de Religieuses qu'elles n'en avoient auparavant. Les Evêques défendent à leurs Prêtres sous peine d'interdit, d'entrer dans les monastéres de Calogéres. * Moni (*ou plutôt* Richard Simon) *Rélation de la Créance & des Coutumes des Nations du Levant*.

CALPÉ, haute montagne de l'Andalousie, & l'une des colomnes d'Hercule. De l'autre côté en Afrique, est l'Abyla des Anciens, que les Espagnols nomment *Sierra de las Monas*, Montagne des Singes, parce qu'on y trouve grand nombre de ces animaux. * Botéro, *Relat. d'Esp.* *Voyez* COLOMNES D'HERCULE.

CALPENTINE, petite isle de l'Asie, est sur la côte occidentale de celle de Ceilan, dont elle n'est séparée, que par un petit canal. Les Hollandois qui la possédent, y ont une ville fortifiée, qui porte le même nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALPHI, pére de Judas *Machabée*, Colonel Général de la Cavalerie de Jonathas *Machabée*, n'abandonna jamais Jonathas, & lorsque les troupes de cet illustre Commandant prirent lâchement la fuite au combat qui se donna dans la Plaine d'Azot, près du Lac de Génézareth, ce brave Colonel tint ferme avec un courage extraordinaire. * I. *Machab. ch.* 11.

CALPIN-ZEE, petit Lac de la Basse Saxe, dans le Duché de Meckelbourg, près de la petite ville de Waren. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALPRENÉDE, (de la) étoit un Gentilhomme de Périgord, qui se rendit à Paris, & se mit dans le régiment des Gardes, où il composa son Silvandre. De l'argent qu'il en eut il s'habilla d'une maniére bizarre; & comme on lui demandoit le nom de son étoffe, il répondit que c'étoit *du Silvandre*. * *Sentimens critiques sur les Caractéres de la Bruyére*. Boileau l'accuse de s'être peint soi-même dans les Héros de ses Romans: voici l'endroit, *Art Poëtique, Chant* 3.

Tout à l'humeur Gasconne en un Auteur Gascon:
Calprenéde & Juba parlent du même ton.

Il a fait la Cléopatre, la Cassandre, & une partie de Pharamond. *Voyez* COSTES (Gautier de)

CALPURNIA, femme de Jules César, fille de L. Pison, songea, avant le jour auquel César fut assassiné, que le faîte de la maison tomboit, & qu'on poignardoit son mari entre ses bras, & tout à coup les portes de la chambre s'ouvrirent d'elles-mêmes. Après la mort de son mari, elle se retira chez Marc-Antoine, & y porta une somme très-considérable d'argent, & tous les papiers de César, dont Marc-Antoine profita beaucoup. * Suétone & Plutarque, *in Julio Cæsare*.

CALPURNIA, certaine femme Romaine, peu modeste, plaidoit elle-même ses causes avec tant d'emportement, que les Magistrats furent obligez de faire un Edit, par lequel ils défendoient aux personnes de ce sexe de plaider. * *Paral. ch.* 20. Antonius Augustinus, *de Legib.*

CALPURNIA, Loi que les Romains avoient faite contre le Péculat, dite *Calpurnia Repetundarum*; & deux autres, *Calpurnia de ambitu, & Calpurnia militaris*. * Antonius Augustinus, *de Legib.*

CALPURNIENS: la famille des Calpurniens à Rome étoit Plébéïenne, & néanmoins Consulaire. Plutarque la fait descendre de Calpus, qu'on croit avoir été un des fils de Numa Pompilius, Roi des Romains. C'étoit aussi le sentiment de l'Auteur du Panégyrique à Pison dans ces vers.

——— *Nam quid memorare necesse est,*
Ut domus à Calpo nomen Calpurnia ducat?

Cette famille étoit divisée en plusieurs branches, qui prirent les différens surnoms d'Asprenas, de Bibulus, de Flamma, de Piso. Ces derniers étoient encore divisez en Frugi, Bestia, & Cæsonius. Le même Auteur nous apprend l'origine du nom de Pison, dans ces vers,

Claraque Pisonis tulerit cognomina prima,
Humida callosa cum pinseret hordea dextra.

M. CALPURNIUS, Tribun Militaire, rendit un très-grand service à la Republique en Sicile l'an de Rome 496, & 258 avant J. C. Le Consul Attilius Calatinus s'étoit engagé dans un défilé, d'où il ne seroit jamais sorti sans le secours de Calpurnius. Ce brave homme ayant pris 300 soldats, marcha droit aux ennemis, & les combatit avec une ardeur si constante, que l'armée eut le loisir de se degager, & de se mettre au large. CALPURNIUS PISON, beau-pére de Jules-César, fut Consul l'an 753 de Rome, dans laquelle année plusieurs Chronologistes mettent la naissance de J. C. Tacite dit qu'il mourut dans le tems qu'il devoit être condamné par Tibére, *l.* 4. *Annal.* Valére Maxime fait mention d'un CALPURNIUS PISON Consul, lequel ayant délivré la Sicile de la fureur des Esclaves fugitifs, récompensa de toutes sortes de dons militaires les Soldats qui avoient bien servi, & ne donna à son fils que le témoignage qu'il méritoit une couronne d'or de trois livres, dont il lui légueroit la valeur dans son testament, ajoûtant qu'un sage Magistrat ne devoit jamais rien donner, qui pût retourner au profit de sa maison, *l.* 4. *ch.* 3. *ex.* 11. CALPURNIUS BESTIA Consul, négligea de resister à Jugurtha, s'étant laissé gagner pour une somme d'argent que le Roi de Numidie lui donna. Il fut ensuite accusé par M. Cæcilius, d'avoir empoisonné les femmes qu'il avoit eues. * Pline, *l.* 37. *ch.* 2. *Cherchez* PISON.

CALPURNIUS. *Cherchez* BIBULUS.

T. CALPURNIUS ou CALPHURNIUS, Sicilien, Poëte Latin, vivoit sous l'Empire de Carus, & de ses fils Carinus & Numérien, vers l'an de J. C. 283. Il a écrit des Eclogues qu'il dédia à Némésianus de Carthage, aussi Poëte Bucolique. Nous en avons encore sept, & nous apprenons d'une Lettre de Hincmar de Rheims à Hincmar de Laon, que de son tems on lisoit les vers de Calpurnius dans les Classes. Les Critiques modernes, comme Jules Scaliger & le P. Briet, ne font pas grand cas de ce Poëte. Le P. Rapin dit qu'il a fait ses Eclogues d'une très-petite maniére, c'est à dire, dans un caractére aussi bas que le stile. * Jul. Cæl. Scaliger, *Hypercritiq. Sev. l.* 6. *Poët. p.* 822. 823. Philippe Briet, *l.* 3. Rapin, *Réflexions sur la Poëtique*. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 6. *p.* 442: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 364. *n.* 1172. de l'édit. d'Amsterdam 1725. Lilius Giraldus, *aux Dial. des Poëtes*. Vossius, *de Poët. Lat. ch.* 4. Il parle au *ch.* 8. d'un CALPURNIUS qu'on croit différent de celui-ci, & qui composa une Comédie qu'il nomma *Phronesis*. La meilleure édition est celle de Janus Ulitius.

CALSA. *Voyez* CALZA.

* CALSERY, ville du Mogolistan en Asie dans le Royaume de Jamba, environ à 35 lieues du Gange du côté du couchant. Plusieurs Géographes la prennent pour la *Batan-Cæsara* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALTRY (Saint) en Latin *Caletricus*, Evêque de Chartres dans le sixiéme siécle, naquit l'an 529, d'une famille noble. Il fut ordonné Prêtre par S. Lubin Evêque de Chartres, & lui succéda l'an 556. Il assista au Concile troisiéme de Paris l'an 557, & au second Concile de Tours l'an 566. Il mourut l'année suivante. * *Vita Leobini*. Fortunat, *l.* 4. *Carm.* 7. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baillet, *Vies des Saints, huitiéme octobre*, jour auquel on fait sa fête à Chartres.

CALVAIRE, est une montagne hors de Jérusalem, du côté du Septentrion, où l'on avoit accoutumé d'exécuter les Criminels; ce qui lui avoit fait donner le nom de *Golgotha*, *de Crâne* ou *de Calvaire*. C'est le lieu où JESUS-CHRIST fut conduit après sa condamnation, où il fut attaché à une croix, sur laquelle il expira. Plusieurs Péres ont prétendu que c'étoit en ce lieu qu'Adam avoit été enterré; mais S. Jérôme rejette avec raison cette pensée. Quelques-uns croyent aussi que c'est la montagne de Moria, où Abraham mena son fils Isaac pour l'immoler. L'Empereur Adrien y fit dresser l'an 131, les idoles de Jupiter & de Vénus, en haine des Chré-

Chrétiens, comme nous l'apprenons de saint Jérôme, de Sulpice Sévére, de saint Paulin, de saint Ambroise, & de quelques autres. Constantin *le Grand* & sainte Héléne sa mére abolirent depuis, tous ces trophées de l'Idolâtrie, & firent bâtir des églises au même lieu, selon Eusebe, en la Vie de l'Empereur Constantin. Saint Jérôme & Sozomene parlent d'une croix brillante de lumiére, qui fut vue en plein jour sur le Calvaire l'an 351, ou selon d'autres en 353, lorsque l'Empereur Constance favorisoit avec passion l'erreur des Ariens. Saint Cyrille, Patriarche de Jérusalem, écrivit cette merveille au Prince, pour lui faire savoir que c'étoit par ce signe de nôtre salut, que JESUS-CHRIST, dont il attaquoit la divinité, avoit vaincu le monde, & que c'étoit par lui seul qu'on pouvoit être victorieux sur la terre. Il semble que ce Constance comprit cette vérité; car faisant la guerre à Magnence, il portoit la croix sur ses enseignes, & fit battre des médailles où l'on voit qu'il tient cet étendart à la main, avec ces mots à l'entour, *En ce signe tu seras vainqueur.* Les paroles, *en ce signe tu seras vainqueur*, n'ont point rapport à la croix qui parut à Jérusalem du tems de S. Cyrille, mais à celle que Constantin vit, & sur le modéle de laquelle il fit faire ses étendarts. *Voyez* Eusébe dans *la Vie de Constantin*, *ch.* 28. Les Grecs faisoient autrefois la fête de l'apparition de cette croix sur le Calvaire; ce qui se peut voir dans leur Ménologe au septiéme jour du mois de mai. Nous avons encore la lettre que S. Cyrille écrivit à Constance, dans laquelle il témoigne que cette croix s'étendoit depuis la montagne du Calvaire jusques à celle des Oliviers, remplissant une étendue de quinze stades ou trois quarts de lieue & que sa largeur étoit proportionnée à cette longueur. Ce spectacle fit embrasser la Religion Chrétienne à un grand nombre de Juifs & de Payens.

Vers l'an 326, pendant que l'Empereur Constantin *le Grand* faisoit paroître son zéle pour la Religion Chrétienne, l'Impératrice Héléne sa mére entreprit le voyage de la Terre-Sainte, où elle découvrit la vraye Croix, avec les instrumens, qui avoient servi à la Passion de JESUS-CHRIST. L'Empereur ayant appris ces heureuses nouvelles, fit enclorre le Calvaire, & bâtit l'église du saint Sépulchre, avec toute la magnificence possible. Il donna la charge de ce somptueux bâtiment à l'Evêque Macaire, & lui écrivit qu'il desiroit que cet édifice surpassât tous les autres du monde en beauté & en richesse, comme il les surpassoit en sainteté. Environ neuf ans après, le même Empereur fit dédier cette église, à laquelle on donna le nom de MARTYRION, c'est à dire, *lieu de Martyre ou de témoignage*; parce que JESUS-CHRIST y avoit souffert le plus cruel des tourmens, & y avoit témoigné l'excès de son amour pour les hommes. En 615, Chosroès II, Roi de Perse, s'empara de la Judée, pilla la ville de Jérusalem, détruisit l'église du saint Sépulchre, & emporta la vraye Croix. Mais l'Empereur Héraclius vainquit cet Infidéle 12 ans après, & l'obligea à rendre cette sainte Croix, qu'il reporta lui-même sur ses épaules, & qu'il posa au même endroit du Calvaire l'an 628. Il donna ordre ensuite à l'Evêque Modeste, successeur de Zacharie, de faire rétablir l'église; mais à peine le bâtiment fut-il commencé, que les Arabes se rendirent maîtres de la ville de Jérusalem. Néanmoins à la faveur de l'Empereur Constantin Monomaque, les Chrétiens obtinrent la permission de rebâtir le S. Sépulchre & les autres églises; ce qu'ils firent vers l'an 1044. L'Archevêque de Tyr dit dans son Histoire, qu'ils ne bâtirent que la Rotonde qui couvre & enferme le S. Sépulchre, & que Godefroy de Bouillon, I. Roi de Jérusalem, fit rétablir, en 1099, le chœur que l'on voit aujourd'hui.

La plus grande partie de cette montagne, a été renfermée dans un grand enclos, qui comprend l'église du S. Sépulchre, environnée de plusieurs chapelles, & de petites églises particuliéres, avec les logemens des Catholiques, des Grecs, des Arméniens, des Syriens, des Coptes ou Cophtes, & des Abyssins. A l'entrée, qui est du côté du midi, il y a un grand parvis, où l'on voit à main droite le logement des Arméniens, celui des Coptes, & une chapelle de la sainte Vierge, nommée *Stabat Mater*; & à main gauche, le logement des Grecs, avec la grosse tour quarrée, qui servoit autrefois de clocher. En face de l'entrée du parvis est le grand portail de l'église du S. Sépulchre, auprès duquel est une Station des Turcs. Au bas de ce portail, on voit une grande quantité de cloux enfoncez jusqu'à la tête entre les pierres du pavé, sur lesquels il faut nécessairement passer. Ils y sont mis à grands coups de marteau par le Patriarche des Grecs, lequel tous les ans revêtu de ses habits pontificaux, excommunie tous les Latins, comme ils appellent les Catholiques Romains: & pour marque de l'anathême qu'il prononce, il enfonce ces cloux, avec défense de les ôter sur peine de cinq cens bastonnades, & de payer une grosse amende au Bacha, & au Cady de la ville. Lorsqu'on est avancé dix ou douze pas dans l'église, on trouve la pierre de l'Onction, qui est la place où JESUS-CHRIST fut embaumé. Vis à vis de cette pierre il y a trois tombeaux de quelques Rois de Jérusalem, dont les Schismatiques ont effacé les inscriptions. A main droite est une chapelle, où l'on voit le tombeau de Godefroy de Bouillon, premier Roi de Jérusalem, & celui de son frére Baudouin I, qui lui succéda à la Couronne. Ces deux tombeaux sont fort simples, & sont portez par quatre petites colonnes de pierre d'un pié de haut. Proche de là est la chapelle du Crucifiement, qui est le lieu où JESUS-CHRIST fut attaché à la croix, & où elle fut dressée. Saint Jérôme dit que cette place du Calvaire demeura cachée depuis l'Empire d'Adrien, jusqu'à celui de Constantin *le Grand*, pendant 180 ans, ou environ: ce qui arriva par la malice des Payens, qui la couvrirent de terre, & qui y mirent une idole de Vénus, afin d'en éloigner les Chrétiens; mais sainte Héléne fit enfermer cette place dans l'enclos de la grande église, avec le S. Sépulchre, sur lequel étoit l'idole de Jupiter. Cette chapelle est très-magnifique; sa voûte & ses murailles sont revêtues de peintures à la mosaïque, composées de petites pierres aussi claires que le crystal, dont les diverses couleurs sont extrêmement vives & éclatantes; ce qui paroîtroit encore davantage, si les figures n'étoient pas noircies de la fumée des lampes, qui y brûlent continuellement. De cette chapelle du Crucifiement, en faisant le tour, le long d'autres chapelles, qui environnent l'église, on va du côté du Nord à la chapelle de l'Apparition, qui est le lieu où Nôtre-Seigneur apparut à la sainte Vierge après sa résurrection. Cette chapelle appartient aux Catholiques, & les Religieux de saint Sauveur y célébrent l'Office divin selon le Rit de l'Eglise Latine. Là ils voyent de riches ornemens, qui y ont été donnez par les Rois & les Princes Chrétiens; & principalement par le Roi de France, & par celui d'Espagne. Les Religieux ont le privilége d'y sonner leur office avec une petite cloche: ce qui est bien rare en toute la Terre-Sainte. Leur logement est à côté. En tournant à l'Occident, on trouve les chapelles des Syriens, des Coptes & des Abyssins.

Voilà une bonne partie de ce qu'il y a de plus remarquable autour de l'église du S. Sépulchre, dont il faut maintenant répréfenter la structure. La nef qui est du côté de l'Occident, est une Rotonde, dont le dôme est d'une belle charpenterie de bois de cedre, qui est couverte de plomb, & qui reçoit le jour par une ouverture ronde au faîte, fermée d'un treillis de fil de fer. Elle est environnée de six gros piliers quarrez, de pierre de taille, & de dix colonnes de marbre, lesquelles font dix-sept arcades qui soutiennent une belle & grande galerie. Au milieu de cette nef est le S. Sépulchre, revêtu de tables de marbre blanc, & entouré de dix petites colonnes aussi de marbre, qui soutiennent une platte forme, sur laquelle sont élevées douze petites colonnes jointes deux à deux, faisant six arcades qui portent un dôme couvert de plomb. Sous ces arcades il y a toûjours 18 lampes allumées, sans celle du milieu de la voûte. Au dedans de ce bâtiment est la roche où est taillé le sépulchre de Nôtre Seigneur. Il contient deux petites grottes ou caveaux tenans l'un à l'autre; la premiére grotte est appellée la chapelle de l'Ange, parce que c'est le lieu où l'Ange apparut aux saintes femmes, qui alloient embaumer le corps du Fils de Dieu; la seconde est le sacré tombeau de JESUS CHRIST. Elle a six piez de longueur, & autant de largeur; la voûte est haute d'environ huit piez. A main droite en entrant, du côté septentrional on voit l'autel qui couvre le cercueil où fut mis le corps de Nôtre Sauveur, qui est long de six piez, large de trois, & haut de près de deux piez & demi. Le dedans de ces chapelles, & l'autel, sont revêtus de tables de marbre gris, mais qui est noirci de la fumée de soixante deux lampes d'argent qui y sont continuellement allumées. Il y en a 44 dans le S. Sépulchre, & 18 dans la chapelle de l'Ange, dont il y en a 30 aux Religieux, & le reste aux Chrétiens Grecs & Schismatiques, qui ont la liberté d'y faire leurs dévotions; mais il ne leur est pas permis d'y dire la Messe, parce que les Latins y ont seul ce droit.

Dans la premiére grotte, à côté de la porte du S. Sépulchre, étoit la grande pierre longue de cinq piez & demi, large de cinq piez trois pouces, & épaisse de neuf pouces & demi, qui avoit servi à fermer l'entrée. Elle y étoit encore du tems de S. Cyrille vers l'an 380, & S. Jérôme, qui mourut environ 40 ans après, écrit qu'elle y étoit aussi de son tems. Mais depuis elle a été transportée en l'église bâtie au lieu où étoit la maison de Caïphe, sur le mont de Sion. Vis à vis la porte du S. Sépulchre, il y a une pierre quarrée qui tient encore par le pié à la roche même de laquelle elle a été taillée, selon la tradition, pour servir d'appui à la grande pierre qui fermoit l'entrée du monument. Quelques Auteurs célébres ont écrit, qu'outre cette pierre quarrée, il y en avoit deux grandes, dont l'une bouchoit la porte, & l'autre le cercueil. D'autres disent, que l'une de ces pierres fermoit l'entrée de la premiére grotte, & l'autre celle de la seconde, qui est proprement le sépulchre, quoique l'on comprenne aussi toutes les deux sous le nom de sépulchre. Mais l'Ecriture-Sainte ne parle que d'une pierre, & la tradition y est conforme. La raison le persuade aussi; car outre les preuves de cette vérité, que l'on peut tirer de l'Evangile, il est certain que l'entrée de la premiére grotte étoit une ouverture aussi vaste que la grotte même; ce qui se voit en d'autres sépulchres: outre que l'on n'auroit pas pu trouver de pierre assez grande pour la fermer.

De la nef, on entre dans le chœur, qui est vers l'Orient. Ce chœur est fermé d'un mur de clôture tout au tour, comme ceux des monastéres, & la principale porte est vis à vis du S. Sépulchre. Il est divisé en deux parties, par un très-beau balustre de bois doré, où il y a trois portes, l'une grande au milieu, & deux moyennes aux deux côtez. Dans la premiére partie, qui est le chœur des Grecs, on voit à côté de l'entrée, une pierre de marbre, ronde & creusée de quatre doigts, que les Orientaux disent être le milieu de la terre, à cause de ce passage du Prophéte Roi au Pseaume 73, selon la Vulgate, & le 74 selon l'Hébreu. *Deus autem Rex noster operatus est salutem, in medio terræ.* Mais S. Jérôme explique ce passage de la ville de Jérusalem, qui étoit, en ce tems-là, au milieu des terres connues de la plupart du monde: & d'ailleurs ce n'est pas là l'endroit du crucifiement. Dans la seconde partie, qui est le chœur des Latins, vis à vis de la grande porte du balustre, est le grand autel, avec un petit, au côté de l'Evangile, où le Prêtre prépare toutes les choses nécessaires pour la Messe. On y voit dans le fond le siége du Pape, auquel on monte par six degrez: à droite, un peu plus bas, est celui du Patriarche de Constantinople, & à gauche celui du Patriarche d'Alexandrie, ausquels on monte par quatre degrez. Les siéges des Patriarches d'Antioche & de Jérusalem sont de l'autre côté du balustre, vers le chœur des Grecs. Tout le chœur est couvert d'un beau dôme de pierre de taille, soutenu de gros piliers. Presque entre les deux premiers, proche la grande porte du chœur qui regarde le S. Sépulchre, est un autel, sur lequel le Patriarche des Grecs monte le jour du Samedy Saint, pour distribuer son feu céleste. Cette cérémonie s'est établie, à cause du miracle qui se faisoit autrefois dans le saint Sépulchre, où la veille de Pâques une flamme de feu descendoit visiblement, & y allumoit les lampes qu'on y avoit éteintes le jour du Vendredi Saint: & ce feu descendoit non seulement dans le S. Sépulchre, mais encore quelquefois sur les lampes de l'église, à la vue de tout le peuple. Le Pape Urbain

bain II parle de ce miracle dans la Harangue qu'il prononça en l'aſſemblée du Concile de Clermont l'an 1095. Du tems de Baudouin, I. du nom, Roi de Jéruſalem, cette merveille continuoit encore, comme le rapporte Fulchérius de Chartres, lequel ajoûte que pendant le régne de ce même Roi, il y eut une grande deſolation parmi les Chrétiens, qui ne pûrent obtenir le feu du ciel le Samedi Saint, & qui ne le virent que le matin du jour de Pâques, après avoir fait une proceſſion au temple de Salomon, marchant tous nuds piez, & accompagnant leurs priéres de pleurs & de gémiſſemens. On dit que le feu ſacré deſcendoit encore du tems de Baudouin II, vers l'an 1120; mais on ne marque pas préciſément le tems auquel ce miracle a fini, de même qu'on ignore le tems de ſon commencement. Quelques uns croyent qu'il a ceſſé un peu après les premiers Rois de Jéruſalem, parce que le zéle des Princes Chrétiens ſe rallentit, & que les Latins ſouilloient cette Terre-Sainte par leurs vices, au lieu de l'honorer par leurs vertus, & d'imiter la piété de ceux qui en avoient fait la conquête ſur les Infidéles. Ceux qui douteront de la vérité de ce feu céleſte, doivent ſe ſouvenir des exemples pareils que la Sainte Ecriture nous fournit, du feu qui deſcendoit du ciel pour conſumer les ſacrifices, ou pour punir les impies. Le fait eſt poſſible, mais eſt-il aſſuré? C'eſt la queſtion. La fourberie moderne décrédite beaucoup l'ancien prétendu miracle.

A l'égard de la cérémonie qui ſe fait maintenant, c'eſt une tromperie des Grecs qui ſont gens adonnez aux ſuperſtitions, & qui tâchent de ſe mettre en crédit parmi le peuple, en faiſant ſecrettement du feu avec un fuſil dans le S. Sépulchre, où entre le Patriarche accompagné de deux Evêques ſeulement. Voici l'ordre de cette cérémonie. Toutes les lampes de l'Egliſe ſont éteintes, le S. Sépulchre eſt fermé à la clef, & la porte eſt gardée par ſix Janiſſaires gagnez pour cet effet. Environ une heure après midi, tous les Schiſmatiques, Grecs, Arméniens, Syriens, & autres, commencent à courir autour du S. Sépulchre par bandes de quatre ou cinq qui ſe tiennent par deſſous les bras, criant de fois à autre, *Eleeſon*, *Eleeſon*. A meſure que le monde arrive, la confuſion & le deſordre s'augmentent: les uns crient comme des inſenſez, pour appeller le feu du ciel, les autres courent, & font des poſtures extravagantes. Les femmes qui ſont dans les galeries ou ſur des échaffauts, font de leur côté de grandes exclamations, élevant les mains au Ciel, & faiſant des geſtes ridicules. Cet exercice de courſes & de cris dure plus de quatre heures; & enſuite environ ſur les cinq heures les Grecs font leur proceſſion. Après pluſieurs Prêtres, Evêques & Archevêques, tous vêtus de riches chappes à la Gréque, c'eſt à dire, fermées par devant & retrouſſées ſur les bras, le Patriarche vient précédé de quatre Diacres, qui marchent en arriére, & qui l'encenſent continuellement. Il eſt revétu d'une tunique de velours à fond d'or, & d'une chappe de toile d'argent; & il porte une tiare preſque toute d'or, tenant ſon bâton paſtoral à la main gauche, & une petite croix à la droite, avec laquelle il bénit le peuple. Après avoir fait la proceſſion trois fois autour du S. Sépulchre, le Patriarche y entre avec deux Evêques, pendant que les Turcs gardent la porte; de crainte que quelque autre n'en approche. Là ayant battu le fuſil qui y eſt caché, ou qu'il porte ſur lui, il fait du feu, & allume une des lampes, & deux paquets de bougie qu'il diſtribue en ſortant; puis il va à l'entrée du chœur, où il monte ſur l'autel de piérre qui y eſt, pour en diſtribuer d'autres au peuple. Cependant on allume toutes les lampes de la grande Egliſe, & celles des chapelles des Arméniens, des Syriens, des Cophtes & des Abyſſins, ce qui produit une ſi grande lumiére, qu'il ſemble que toute l'Egliſe eſt en feu. Ceux qui peuvent obtenir de ce feu en allumant leurs bougies, ſe l'appliquent à la barbe, au viſage, à l'eſtomac pour marquer qu'il ne brûle point comme les flammes terreſtres. Maundrell qui a été préſent à cette cerémonie ridicule, dit qu'au ſortir de l'Egliſe, ils virent pluſieurs perſonnes aſſemblées au tour de la pierre de l'onction, & qui s'occupoient à faire diſtiller de la cire de leurs cierges allumez au feu ſacré, ſur les draps mortuaires dans leſquels un jour ils devoient être enſevelis. La raiſon de cette conduite, dit-il, c'eſt qu'ils ſe ſont perſuadez que pourvu qu'ils ayent le bonheur d'être enſevelis dans ces draps, ils ne ſeront point expoſez aux flammes de l'enfer. * S. Jérôme, *Epiſt.* 3. *ad Paul.* S. Paulin, *Epiſt.* 11. S. Ambroiſe, *in Pſalm.* 43. Sulpice Sévére, *Hiſt. l.* 2. Sozoméne, *l.* 4. *c.* 4. *&c.* Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

C A L V A I R E, (la Congrégation de Notre Dame du) eſt un Ordre de Religieuſes, vétues de blanc, avec une eſpéce de mante noire qui leur couvre la tête & qui deſcend juſqu'au deſſous des genoux. Elles s'obligent à vivre ſelon l'étroite obſervance de S. Benoît. Antoinette d'Orléans, fille d'Hélionore, Duc de Longueville & veuve de Charles de Gondi, Marquis de Belle-Iſle en fut la Fondatrice. Paul V & Louis XIII, confirmérent cet Ordre en 1617, & le 25 octobre Antoinette prit poſſeſſion d'un Couvent nouvellement bâti à Poitiers, avec 24 Religieuſes de l'Ordre de Fontevrault, qu'elle avoit tirées de la maiſon de l'*Encloitre*, ſituée à environ cinq lieues de Poitiers. Le 25 avril de 1618, Antoinette d'Orléans mourut, & le fameux P. Joſeph du Tremblay Capucin qui avoit beaucoup contribué à la fondation de ce nouvel Ordre prit beaucoup de ſoin pour lui procurer pluſieurs autres avantages. Il lui obtint en 1621 & 1622, des Bulles particuliéres de Gregoire XV, & un Couvent à Angers, auſſi bien que deux autres à Paris. Cet Ordre aquit depuis quelques autres maiſons. * *La Vie du P. Joſeph.* Bonanni, *Catal. degli Ordini Relig. partie* 2. *n.* 78. Brice, *Deſcript. de Paris, partie* 1. *p.* 353. *partie* 2. *p.* 295. *Hiſtoire des Ord. Monaſt.*

C A L V A I R E, nom moderne d'une ville de Pologne. *Voyez* G O U R A.

* **C A L U C A L A**, riviére de l'Afrique méridionale, dans le Royaume d'Angola. Elle ſerpente beaucoup, & après un cours fort irrégulier, elle ſe décharge dans la riviére de Coanza, pas loin de ſon embouchure.

C A L V E R T (George) Lord Baltimore, naquit vers l'an 1579, à Kypling près de Richemont, dans le Comté d'Yorck en Angleterre, & fut elevé dans le College de la Trinité à Oxford, après quoi il paſſa la Mer & voyagea pour augmenter ſes connoiſſances. Etant de retour en Angleterre ſous le régne de Jacques I, il fut fait Sécretaire de Robert Cécil, qui dans les grands emplois, qu'il eut ſucceſſivement, le retint toûjours près de lui, pour ſa prudence & ſa fidélité dans pluſieurs affaires importantes, qui lui furent confiées. Enfin par le moyen de Robert Cécil, il fut fait Clerc du Conſeil, & créé Chevalier à Hamptoncourt en 1618. Il ſuccéda à Thomas Lake dans la principale Charge de Secretaire d'Etat, qu'il exerça avec beaucoup de prudence, juſques à ce qu'étant devenu Catholique Romain, il la réſigna de ſon propre mouvement. Cependant le Roi le continua pendant tout ſon régne dans la charge de Conſeiller du Conſeil Privé, & peu après le créa Lord Baltimore, de Baltimore en Irlande. Il poſſédoit en propre la Province d'Avalon, dans le Newfoundland, ou *le Païs nouvellement découvert*, qui lui fut accordée par le Roi Jacques I, dans laquelle on dit qu'il dépenſa vint-cinq mille livres ſterling, & où il alla lui même deux fois; mais les François l'y incommodérent tellement, qu'il fut contraint de l'abandonner. Il ſe rendit dans la Virginie, & l'ayant reconnue, il obtint à ſon retour une Patente pour lui & pour ſes héritiers, pour s'établir dans le Maryland, au Nord de la Virginie, avec le même titre & les mêmes priviléges, qu'il avoit eus à Avalon; ce qui faiſoit eſpérer une Plantation conſidérable. Le Roi Charles I, qui avoit autant d'eſtime pour lui qu'en avoit eu Jacques I, fut celui qui lui accorda cet établiſſement. Il mourut à Londres en 1632, à l'âge de 53 ans, laiſſant ſes biens & ſes titres à Cécil Calvert ſon fils. Quoiqu'il fût Catholique, il s'attira par ſa douceur & ſa modération l'eſtime des Proteſtans mêmes. Il avoit beaucoup de jugement; & étoit ſi peu entêté de lui même, qu'il ſouffroit auſſi patiemment une cenſure modérée, qu'une louange affectée. Quand il étoit au ſervice du Roi, il lui portoit tous les ſoirs un détail bien digéré de l'état des affaires. Quant aux Plantations dans les Païs nouvellement découverts, le Juge Paphon & lui convenoient dans le deſſein de faire de tels établiſſemens; mais non pas dans la maniére de les faire. Le premier vouloit qu'on exterminât tous les Indiens; & le ſecond, que l'on travaillât à leur converſion; & qu'on peuplât ces Païs de perſonnes de bonnes mœurs, & non pas de gens perdus & débauchez, leur accordant des priviléges avec de grandes précautions, & permettant à tout particulier de pourvoir à ſon entretien par ſa propre induſtrie. * *Dict. Anglois.*

C A L V E R T, (Jacques) Presbytérien Anglois, naquit à Yorck & étudia ſous David Clarckſon à Cambridge en Clare-Hall, où il prit ſes degrez. Comme il ne voulut pas ſe conformer, il fut ſuſpendu de ſa charge à Topcliff, après quoi il mena une vie retirée à Yorck, s'appliquant uniquement à ſes études. En 1675, il fut Chapelain de Guillaume Strickland, qui lui confia auſſi l'inſtruction de ſes enfans. Il eut dans la ſuite le même emploi en Northumberland auprès de Guillaume Middleton, & mourut en 1698, au mois de décembre. C'étoit un homme fort ingénieux, mais en même tems fort modéré, qui ne travailloit qu'à ramener à un certain milieu, les eſprits imbus de l'Arminianiſme, & de l'Epiſcopat. Il fut fort en crédit auprès de l'Evêque Wilkins. Il croyoit qu'il falloit entendre hiſtoriquement & à la lettre la Prophétie du Temple d'Ezéchiel, & que les dix Tribus étoient revenues avec les deux autres dans leur patrie, ſous les Rois de Perſe. Il écrivit là-deſſus un livre imprimé à Londres *in quarto*, en 1672, & intitulé *Naphtali, ſive Colluctationes Theol. de reditu decem Tribuum, &c.* Il avoit auſſi formé le deſſein de publier des Commentaires ſur les Prophétes, mais il ne l'exécuta point. * *Ex Epiſt. ejus in Poſth. Lightfooti.* Cal. *Account.*

C A L V E R T, (Thomas) oncle du précédent, naquit à Yorck vers le commencement du XVII ſiécle. Il étudia à Cambridge, & ayant pris les Ordres à la maniére épiſcopale, il fut Chapelain de Th. Burdet & de pluſieurs autres. Du tems du rétabliſſement de Charles II, il fut démis de ſa charge à cauſe qu'il étoit *Non-Conformiſte.* Il s'appliqua fort aux études, lut les Rabins & expliqua heureuſement les endroits difficiles de l'Ecriture. Il a écrit *Mel Cœli*, qui eſt une *explication du chap.* 53. *d'Iſaie*, & quelques autres livres Anglois. Il mourut 1679, âgé de 73 ans. * Les mêmes.

C A L V I, ville d'Italie, dans la Terre de Labour, au Royaume de Naples, avec Evêché ſuffragant de Capoue, eſt petite, & preſque toute déſerte, n'ayant plus qu'une vintaine de maiſons. Les Anciens l'ont nommée *Cales*, & quelques uns même ont prétendu qu'elle avoit été bâtie par Calaïs, fils de Borée. Elle eſt à cinq ou ſix lieues de Capoue. Tite-Live, Cicéron, Virgile & Horace parlent de *Cales.* Les François & les Turcs l'aſſiégérent inutilement en 1555. * Baudrand.

C A L V I, ville de l'iſle de Corſe, eſt ſituée ſur la Mer, où elle fait à l'Occident de cette iſle un Golfe dit *Golfo di Calvi.* La ville a un bon port avec une fortereſſe conſidérable, & eſt la demeure de l'Evêque de Sagone. * Baudrand.

C A L V I (le Golfe de) *Calvenſis Sinus*, Golfe qui s'avance dans la côte occidentale de l'iſle de Corſe, & qui prend ſon nom de la ville de Corſe, bâtie ſur ſes bords. La plupart des Geographes le prennent pour le *Caſalus Sinus* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A L V I, (le Cap de) *Calvenſe Caput*, Cap qui eſt à l'entrée du Golfe de Calvi du côté du midi. On le prend communement pour celui qui porte le nom de *Viriballum Promontorium* dans les Cartes de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A L V I, (Lazaro) Peintre de Gênes, vivoit dans le XVI ſiécle. Marciano Calvi de Sancta Agatha en Lombardie, s'étant venu établir à Gênes, y eut pour fils Agoſtino Calvi, Peintre de peu de réputation. Agoſtino fut pére de Lazaro, qui naquit en 1502. Ce dernier apprit à peindre dans le palais du Prince Doria, ſous Périno del Vaga. C'étoit un eſprit ardent, attaché au travail; mais ſi jaloux, que ſe voyant ſurpaſſé par Jacques Bargone, jeune

Peintre, il réſolut de s'en défaire. Un jour ſoupant avec Bargone, & ſept ou huit autres Peintres de leurs amis, Calvi but ſur la fin du repas d'une bouteille remplie de vin, qu'il préſenta à ſes camarades; lorsque ce fut le tour de Bargone, il lui en verſa d'une autre, dans laquelle il avoit mis du ſel & d'autres drogues, qui lui firent perdre l'eſprit. Calvi avoit auſſi ſoin de ſe ménager des amis fideles qui applaudiſſoient à tout ce qu'il faiſoit. Néanmoins le Prince Doria employa divers Peintres pour peindre l'égliſe de ſaint Matthieu, ſans ſe ſervir de Calvi, qui en eut tant de dépit, qu'il renonça à la Peinture, & porta les armes. Quelque tems après ſes amis l'obligérent de reprendre le pinceau, & il le fit avec aſſez de réputation. Il mourut en 1607, âge de 105 ans, ne laiſſant qu'une fille qu'il avoit mariée richement. * Rafaële Soprani, *Vite de Pitt. Genov.*

CALVI, (Pantaléon) frére de Lazare, étoit auſſi Peintre, & mourut en 1587, âgé de 85 ans. Il laiſſa quatre fils tous Peintres, mais dont les ouvrages n'ont égalé ni ceux de leur pére, ni ceux de leur oncle. * Rafaële Soprani, *in Vite de Pitt. Genov.*

CALVIAC, autrefois *Calabrum*, village de France, ſitué dans le Périgord ſur la Dordogne, à une lieue de Sarlat. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALVIDA, Roi des Scythes, ou Caduia, ſelon Suidas, étoit frére d'Anacharſis, & régnoit du tems de Solon vers la LVIII Olympiade, & l'an 548 avant J. C. * Diogéne Laërce. Suidas.

CALVIMONT, (Dame de) étoit la plus belle femme de Bordeaux. Elle ſe fit enlever par un Prince du Sang. Ce Prince l'ayant enſuite renvoyée à ſon mari, ce Gentilhomme la fit renfermer dans un Château; d'où elle ſe ſauva par le moyen d'une corde qu'un nommé *Turly* lui envoya dans un pâté, & vint à Paris avec cet homme qui la mena chez le Duc de Candale pour la faire voir au Roi. Le Duc mourut peu après, & la Dame tomba entre les mains du Prince Guillaume de Furſtemberg, qui depuis a été Cardinal. Epris de ſa beauté, il lui donna un collier de perles, & de tems en tems pluſieurs bijoux & pierreries de prix, qu'il lui eſcroqua enſuite par fineſſe. Il les lui emprunta pour une prétendue véture de Religieuſe, & il ne lui en rendit que de fauſſes; donnant les fines à Madame de Lionne dont il étoit devenu l'amant. D'habiles gens croyent que c'eſt par ce commerce amoureux qu'ont commencé toutes les intrigues que le Prince Guillaume a ourdies contre l'Allemagne ſa patrie, & contre l'Empereur ſon Souverain légitime. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, tome 2.*

CALVIN (Jean) appellé autrement *Kahl* fut Profeſſeur en Droit à Heidelberg. Il a publié un *Lexicon Juris* fort connu. Il publia auſſi en 1595 *Themis Hebræo-Romana.* Ludolphe remarque deux fautes conſidérables dans le Dictionnaire de Calvin. Ce Juriſconſulte dit qu'Oaſis eſt une eſpéce de peine, au lieu qu'il falloit dire que c'étoit une iſle terreſtre, c'eſt à dire, un lieu inhabité, environné de ſable de toutes parts, où l'on envoyoit en exil les Criminels. Sur le mot *Ouaſis*, Calvin dit que c'eſt un lieu déſert en Afrique, au lieu qu'il devoit dire que c'étoit un lieu cultivé & habité dans les deſerts d'Afrique. * Konig *Biblioth. Vetus & Nova.* M. le Clerc, *Biblioth Univerſelle, tome* 23. *partie* 2. *p.* 10.

CALVIN, (Jean) naquit à Noyon en Picardie le dixiéme juillet 1509. Son pére nommé *Gérard* Cauvin, étoit fils d'un Batelier, & Tonnelier de Pont-l'Evêque, petit village près de Noyon; & ſa mére, Jeanne le Franc, étoit fille d'un Cabaretier de Cambray, qui s'étoit venu établir à Noyon, auſſi bien que Gérard ſon gendre. Ce dernier fut quelque tems Commis dans les Fermes, & devint enſuite Procureur Fiſcal du Comté de Noyon, & Sécretaire de l'Evêché. Gérard Cauvin eut ſix enfans de ſa femme, mais n'ayant pas dequoi les faire étudier, il eut recours à la protection d'une perſonne de diſtinction de ſon païs, qui le porta à envoyer Jean Calvin étudier à Paris où Gérard avoit deux fréres Maréchaux ou Serruriers. L'un nommé Antoine Cauvin demeuroit près de S. Merry; l'autre qui s'appelloit Richard demeuroit près de S. Germain l'Auxerrois. Ce fut chez ce dernier que Calvin fut adreſſé. Cet Artiſan qui a toûjours perſiſté dans la Foi Catholique, lui fit faire ſes Humanitez au Collége de la Marche, ſous Mathurin Cordier, & ſon cours de Philoſophie au Collége de Montaigu, ſous un Profeſſeur Eſpagnol. Calvin avoit été pourvu dès le onziéme mai 1521, n'étant encore âgé que d'onze ans, de la chapelle de Nôtre-Dame de la Géſine, dans l'égliſe de Noyon. Le 27 ſeptembre 1527, il fut pourvu de la Cure de Marteville, qu'il permuta le cinquiéme juillet 1529, avec celle de Pont-l'Evêque près de Noyon. Son pére néanmoins ne voulut point qu'il étudiât en Théologie, mais il l'envoya à Orléans pour y étudier en Droit, ſous le ſavant Profeſſeur Pierre de l'Etoile, qui fut depuis honoré d'une charge de Préſident au Parlement. De là, ſans avoir pris aucun degré, Calvin fut à Bourges, pour y entendre le célébre Juriſconſulte Alciat, qui enſeignoit avec un concours extraordinaire dans cette Univerſité, la plus floriſſante qui fût alors en France pour le Droit. Il avoit déja pris à Paris quelque teinture de l'héréſie, qui lui avoit été inſpirée par ſon allié Robert Olivétan; mais ce fut à Bourges qu'il acheva de ſe gâter l'eſprit, par la grande communication qu'il eut avec Mechior Wolmar Allemand, & Profeſſeur de la langue Gréque, qui étoit Luthérien, quoiqu'il contrefît encore le Catholique. Calvin apprenoit en même tems la Langue Gréque, l'Hébraïque & la Syriaque, pour s'addonner à la lecture de l'Ecriture Sainte; & s'inſtruiſant dans la doctrine de Luther & de Zuingle, il prêchoit quelquefois aux environs de Bourges, & ſur tout à Ligniéres, où le Seigneur du lieu prenoit plaiſir à l'entendre. Ainſi comme il s'appliquoit à tant de choſes, il ne ſe rendit pas fort ſavant; & Théodore de Béze ſon Panégyriſte, avoue lui même que Calvin n'étudia jamais en Théologie. C'eſt pourquoi ceux-là ſe trompent qui s'imaginent que la différence qu'il y a entre l'Héréſie de Luther & celle de Calvin, c'eſt que la premiére eſt matérielle & groſſiére, & l'autre ſubtile & ſpirituelle. C'eſt tout le contraire. Luther étoit Docteur en Théologie, & habile Docteur; mais Calvin ne fut jamais Théologien, il ſut ſeulement le Droit Civil & les Langues.

Après la mort de ſon pére il retourna à Noyon, & s'y défit de ſes deux Bénéfices en faveur d'Antoine Marlier, & de Guillaume du Bois qui le ſuivit depuis à Genéve; puis il revint à Paris, où il fit imprimer un aſſez beau Commentaire ſur les deux livres que Sénéque a faits *de la Clémence*, qu'il dédia au mois d'avril 1532, à Claude Hangeſt, Abbé de Saint-Eloy-de-Noyon. Ce fut alors, qu'après avoir mis ſon nom en Latin, *Calvinus*, au titre de ſon livre, on le nomma Calvin. Enſuite appuyé de la protection de Marguerite Reine de Navarre, & ſœur de François I, il ſe mit à dogmatiſer ſecrettement dans les maiſons, & eut en 1533, un grand commerce avec Nicolas Copus, Recteur de l'Univerſité de Paris, à qui l'on dit qu'il ſuggéra cette Harangue ſi hardie, qui excita la premiére tempête contre les nouveaux Sectaires. Le Lieutenant-Criminel, Jean Morin, eut ordre de ſe ſaiſir de la perſonne de Calvin; mais ce Magiſtrat l'étant allé chercher au Collége du Cardinal le Moine, ſelon quelques Auteurs, ou au Collége de Forteret, où il logeoit, ſelon pluſieurs autres, trouva qu'il s'étoit évadé. Calvin ſe retira à Angoulême, où il prit le nom de *Déparcan* ou de *Happeville*, & y ſubſiſta avec le ſecours de la Langue Gréque qu'il y enſeigna quelque tems, ce qui lui fit donner le nom de *petit Grec.* Après quelque ſéjour dans cette ville, ayant ſéduit l'eſprit du Chanoine Louïs du Tillet, il compoſa dans ſa maiſon à Claiz, dont ce Chanoine étoit Curé, la plus grande partie de ſon Inſtitution. Du Tillet ſuivit Calvin en Allemagne, mais revint de ſon égarement, par les remontrances de ſon frére Jean du Tillet, célébre Greffier en chef du Parlement de Paris; de ſorte que Calvin abandonne de ſon Patron, & n'oſant plus ſe montrer à Angoulême, en alla chercher d'autres à Poitiers. Il y pervertit pluſieurs Officiers du Préſidial, & quelques Docteurs de l'Univerſité, entre autres un Profeſſeur en Droit, qui abandonna ſa Chaire pour aller prêcher de ville en ville la doctrine de Calvin, & qui ſe fit appeller *Bon-homme.* On lui donna auſſi le nom de *Miniſtre*, parce qu'auparavant ſa profeſſion étoit de lire le Droit dans la *Miniſtrerie*, (c'eſt ainſi qu'on appelle l'Ecole de Droit à Poitiers:) & c'eſt de là que quelques uns tirent l'origine du nom de *Miniſtre*, qui a été depuis commun à tous les Prédicateurs de la Religion prétendue réformée. On dit qu'il avoit des partiſans qui travailloient à lui faire des créatures. Les plus zélez étoient Véron, le Ramaſſeur & Bonhomme qui alloient de tous côtez ſolliciter les Religieux & les Religieuſes à ſouſcrire aux ſentimens de ce nouvel Apôtre qui leur permettoit de ſe marier. Ils chantoient une certaine chanſon, qu'ils prétendoient que Calvin avoit lui même compoſée avec ce refrain, *O Moines, Moines, il vous faut marier. Cœli enarrant gloriam Dei.*

Calvin étoit allé à Nérac ſaluer la Reine de Navarre; mais après un voyage qu'il fit enſuite à Paris en 1534, voyant qu'il n'y avoit plus de ſûreté pour lui en France, il ſe retira à Bâle, où il acheva ſon Inſtitution, qu'il dédia au Roi François I: ce qui ne ſervit qu'à augmenter la rigueur des ordonnances contre les Hérétiques. L'Epitre Dédicatoire au Roi François I, paſſe pour un chef d'œuvre, & on lui donne même la préférence ſur la préface de l'Hiſtoire de M. de Thou, & ſur celle des Commentaires de Caſaubon ſur Polybe. On prétend qu'alors, pour orner cet Ouvrage, il ſe ſervit du nom d'Alcuin, qui eſt l'anagramme de celui de Calvin. Il n'eut pas à la Cour tout l'accueil que les amis des nouveautez en attendoient. Calvin eſpéroit d'y être bien tôt rappellé, mais il ſe trompa en cela, comme en bien d'autres choſes. Il s'arrêta quelque tems à Bâle, & Bucer l'ayant préſenté à Eraſme, grand homme qui ſe connoiſſoit aſſez en gens, s'étant entretenu avec lui de la Religion, dit hautement que l'Egliſe avoit élevé en la perſonne de ce jeune homme une peſte qui lui ſeroit fatale, *Video*, ce ſont les termes d'Eraſme, *oriri magnam peſtem in Eccleſia contra Eccleſiam.* Il paſſa enſuite les Alpes, & ſe rendit à la Cour du Duc de Ferrare, pour attirer à ſon parti la Ducheſſe, fille de Louïs XII, qui protégeoit ouvertement les Luthériens. Il ſe déguiſa alors ſous l'habit d'un Eccléſiaſtique, & reprit ſon ancien nom de *Happeville:* mais craignant d'être mis à l'Inquiſition, il ne demeura pas longtems auprès de la Ducheſſe, dont il acheva de corrompre l'eſprit. S'étant évadé de Ferrare, il repaſſa en France, d'où, après avoir mis ordre à quelques affaires, il réſolut de retourner à Bâle; mais en 1536, paſſant par Genéve, les inſtances de Guillaume Farel & de Pierre Viret qui avoient commencé à y prêcher les opinions des Sacramentaires, & celles du Sénat de Genéve, l'obligérent d'y reſter non ſeulement en qualité de Miniſtre, mais encore de Profeſſeur en Théologie. Ils partagérent entre eux les emplois de leur Miniſtére. Farel continua à prêcher, & Calvin qui n'avoit nulle grace à parler en public, ſe chargea d'y enſeigner la Théologie, quoiqu'il ne l'eût jamais étudiée. La même année il aſſiſta avec Farel & pluſieurs autres à la Diſpute de Lauſanne. Mais comme ces nouveaux Prédicans entreprirent d'établir de jour en jour des nouveautez, & qu'ils refuſérent de ſouſcrire aux déciſions du Synode de Berne, qui avoit demandé par un acte le rétabliſſement à Genéve du pain ſans levain dans la communion, des fêtes, & des Fonts batiſmaux; les Bernois firent en ſorte auprès des Syndics, qu'on les bannit comme des ſéditieux par Arrêt de l'an 1538. Après quoi Farel ſe retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, où il obtint permiſſion de dreſſer une égliſe à ſa mode, pour les François qui s'y étoient réfugiez, & d'y enſeigner ſa Théologie. Ce fut là qu'il revit ſon Inſtitution Chrétienne, qu'il publia ſon Commentaire ſur l'Epître aux Romains, & qu'il épouſa la veuve de Jean Stordeur ou Sterder Anabatiſte, nommée Idelette de Bure. Il alla enſuite avec Bucer & les autres Députez, à la Conférence de Wormes en 1540, puis à celle de Ratisbonne; d'où il revint à Genéve le 13 ſeptembre 1541. Le parti de ceux qui l'avoient fait chaſſer étoit diſſipé, & ſes amis ſe trouvérent les plus puiſſans dans cette ville, où il paſſa le reſte de ſes jours, aimé & conſidéré de tout ceux de ſa Secte. Lorsqu'il fut de retour à Genéve, il y dreſſa un Formulaire de ſa Confeſſion de foi, de la Diſcipline eccléſiaſtique & du Catéchiſme

à l'ufage de fa Secte. Ce ne fut pas fans oppofition de la part du peuple; mais enfin Calvin l'emporta, & fit paffer ce nouveau Canon en forme de loi, dans une affemblée tenue le 20 novembre 1541. A l'égard de fa doctrine, on ne peut douter qu'il n'ait fuivi celle des Vaudois, particuliérement en ce qu'il dit qu'il n'y a dans la Céne du Seigneur que du pain & du vin, fans préfence réelle & locale du corps & du fang de JESUS CHRIST; en ce qu'il ne veut ni vénération, ni invocation des Saints, ni Chef vifible de l'Eglife, ni Hiérarchie, ni Evêques, ni Prêtres, ni Meffes, ni Fêtes, ni Images, ni Croix, ni Bénédictions, ni aucune des cérémonies de l'Office Divin. Pour les chofes qui demandent plus de fcience, (à la referve de ce qu'il enfeigne touchant l'Euchariftie) il a prefque tout pris de Luther; comme, tous les articles de fon Héréfie, qui concernent la liberté de l'homme, la juftification par la feule foi fans les bonnes œuvres, & autres femblables erreurs. Ainfi Calvin n'eft véritablement qu'un habile Copifte, qui a tout pris des Hérétiques qui l'ont précédé; & fon Inftitution, qui eft fon Ouvrage, n'eft à proprement parler qu'un Recueil de ce qu'il a choifi de plus à fon goût dans les Ecrits de Luther & de Mélanchthon, de Zuingle & d'Oecolampade. Il eft vrai néanmoins qu'il a plus de politeffe que Luther, & qu'il donne à ce qu'il écrit en Latin, un tour beaucou plus fin & plus délicat, où il parôit bien de l'efprit, de la vivacité, & du feu; mais c'eft un feu qui eft plus âpre que brillant, car fon ftyle eft trop animé, & il infulte fouvent à fes Adverfaires avec trop de fierté. A l'égard de la Difcipline, il la régla, de fon autorité, à peu près de la maniére qu'on la voit dans les Eglifes Prétendues Réformées, établiffant des Confiftoires, des Colloques, & des Synodes, des Anciens, des Diacres, & des Surveillans, la forme des priéres & des prêches, & la maniére de célébrer la Céne, de batifer, & d'enterrer les morts. Il étoit confulté dans toutes les affaires, & on s'en tenoit à fes décifions; il donnoit la miffion aux Miniftres de fon parti, & c'eft avec raifon que divers Auteurs l'ont appellé *le Pape de Genéve*. Au refte Calvin avoit un beau génie, une pénétration d'efprit admirable, une grande délicateffe, beaucoup d'érudition, peu de talent pour la chaire, mais infiniment pour la compofition, comme on le peut voir dans fes Ouvrages.

Bolfec, qui a connu particuliérement Calvin à Genéve, afsûre qu'il fut en fa jeuneffe fuftigé, & eut la fleur-de-lis, pour un crime infame & déteftable. Il ajoûte qu'il en a vu une atteftation de Meffieurs de Noyon, entre les mains de Bertelier, Sécretaire de la Seigneurie de Genéve, lequel fut envoyé à Noyon pour informer de la vie de Calvin. Mais les Proteftans s'infcrivent en faux contre cette piéce, parce, difent-ils, qu'on ne trouve rien de cela ni dans les Regîtres du Chapitre de l'Eglife Cathédrale que l'on fauva de l'embrafement arrivé en 1552, ni dans les Informations très-exactes qu'on en a faites à Noyon de nos jours. Ils difent que cette opinion commune eft fondée fur ce qu'un autre Jean Cauvin fon neveu, Chapelain de la même Eglife, ne s'étant pas corrigé après quelque châtiment qu'il avoit reçu pour fon incontinence, fut privé de fon Bénéfice, comme on le marque dans les Regîtres de ce Chapitre: ce qui n'arriva que longtems après que Calvin fut forti du Royaume. Il étoit beaucoup plus réglé que Luther dans fes mœurs, fobre, chafte, laborieux, défintéreffé. On dit qu'il relifoit tout fon Cicéron chaque année, pour cultiver fon ftyle: quoiqu'au jugement de Papire Maffon, il reffemble plus à celui de Tacite & de Sénéque, qu'au ftyle de ce Prince des Orateurs. Il étoit infatigable au travail, comme il parôit par la multitude de fes Ouvrages; extrêmement fobre, & fi peu intéreffé, qu'il ne laiffa qu'environ deux cens écus de bien à fa mort, y compris fes meubles & fes livres. Il étoit ambitieux, & d'un efprit bien oppofé à cette humilité chrétienne, fans laquelle les plus belles qualitez de l'efprit & les vertus les plus éclatantes, font de fauffes vertus & des qualitez nuifibles. Quoiqu'il affectât de faire parôitre un grand mépris des honneurs du monde, il étoit néanmoins très-fuperbe dans le fond de l'ame, voulant exercer un empire abfolu fur les autres Miniftres fes Collégues, qu'il regardoit comme fes Difciples, ou même comme fes Efclaves. Cet efprit de vanité le rendoit furieufement opiniâtre dans fes fentimens: il vouloit qu'on foufcrivît aveuglément à ce qu'il avançoit; & il répondoit avec aigreur & avec emportement, à ceux qui ofoient le contredire. Ce caractére parôit affez dans fes Ecrits; & on y voit régner par tout cet efprit piquant & chagrin qui pare adroitement les coups qu'on lui porte; mais qui s'échape en injures atroces, qui mord fans raifon, & qui manque enfin de cette honnêteté qui caractérife le Chrétien, & l'honnête homme. Cette humeur chagrine & févére le rendoit même cruel, & fur tout fur la fin de fes jours. Michel Servet Efpagnol, fit une funefte expérience de la cruauté de Calvin, qui le fit brûler en 1553 à Genéve. Servet y publioit une doctrine contre le Myftére de la Trinité, & Calvin entreprit de prouver, à cette occafion, qu'on peut faire mourir les Hérétiques. Outre le livre de l'*Inftitution* dont j'ai parlé, il a laiffé l'*Harmonie* des trois premiers Evangiles, des *Commentaires* fur faint Jean, fur les Epîtres de faint Paul, fur quelques Prophétes, & divers autres Traitez qu'on a recueillis en neuf volumes *in folio*. Il a auffi écrit contre Servet, contre les Anabatiftes, & contre les Libertins Quintinius & Coppinus. Papire Maffon fait auffi le portrait de fon corps en cette maniére. Il dit que Calvin étoit d'une ftature médiocre, qu'il avoit le vifage long, fort maigre & bazané, le poil noir avant que la vieilleffe l'eût blanchi, la barbe claire & longue, les yeux vifs & étincelans, le nez aquilin, la voix éclatante, & l'air defagréable & rebutant. Dans les derniéres années de fa vie, il devint valétudinaire, toûjours réveur, mélancolique, & fouvent incommode à fes amis & à foi-même. Il fut incommodé de la goutte, des hémorrhoïdes, d'une fiévre ectique, d'une difficulté de refpirer, de la migraine, d'une perte de fang; & il mourut, (fi l'on en croit quelques Auteurs Catholiques) maudiffant la penfée qu'il avoit eue d'écrire & d'enfeigner une doctrine, qui le devoit rendre malheureux pour une éternité. Ses Sectateurs n'en parlent pas ainfi, quoiqu'ils avouent que Calvin fut accablé de toutes fortes de maux corporels. Les intérêts oppofez de ceux qui ont fait mention de ce Chef de parti, ne laiffent pas lieu de s'étonner qu'ils en ayent parlé d'une maniére fi différente. Les Proteftans lui donnent toutes fortes d'éloges, & lui attribuent de grandes vertus: au contraire les Catholiques Romains le déteftent comme un Héréfiarque, qui a introduit le Schifme, & font bien éloignez de foufcrire aux louanges exceffives que Théodore de Béze lui donne, dans l'abbrégé de fa Vie. Calvin mourut le 24 de mai 1564, âgé de cinquante-quatre ans, dix mois & quatorze jours. Le Préfident de Thou, parle ainfi de cette mort fous l'an 1564, après avoir parlé de celle de l'Empereur Ferdinand. *Un peu devant*, dit-il, *Jean Calvin de Noyon en Vermandois, perfonnage d'un efprit vif, & d'une grande éloquence, & parmi les Proteftans, Théologien d'une grande réputation, étoit mort le 20 de mai*, (Béze dit le 24) *après avoir été tourmenté pendant fept ans de diverfes maladies. Néanmoins il n'en fut pas moins affidu dans fa charge, & cela ne l'empêcha jamais d'écrire. Il mourut à Genéve, où il avoit enfeigné vint-trois ans de fuite, d'une difficulté de refpirer, âgé de cinquante-cinq ans prefque accomplis.*

☞ Comme l'équité naturelle demande que l'on écoute les deux parties, avant que de juger de quelque différent que ce foit, ceux qui voudront favoir, s'ils doivent croire divers faits injurieux, que l'on dit de Calvin, font obligez auparavant de lire fes Apologiftes, & particuliérement la *Défenfe de Calvin par Charles Drélincourt*, qui a entrepris de réfuter par des Actes authentiques & par les témoignages mêmes des Auteurs Catholiques, ce qu'on a dit contre Calvin. Dans la rélation qu'on vient de donner de Calvin, on ne fe contente pas de marquer les faits, mais on pénétre dans les motifs fecrets qui l'ont fait agir. Pour favoir fi l'on a raifon, il faudroit avoir lu fes livres, & examiné fa doctrine, pour voir fi l'on y trouve des marques de l'orgueil, & de la mauvaife foi qu'on lui attribue. On ajoûtera ici ce que Bayle dit de Calvin dans fon *Dictionnaire Critique* afin de mettre le Lecteur au fait pour juger de la perfonne de ce Réformateur.

Jean Calvin l'un des principaux Réformateurs de l'Eglife du XVI fiécle naquit à Noyon en Picardie le dixiéme de juillet 1509. Comme on le deftinoit à l'Eglife, on lui obtint de bonne heure un Bénéfice dans la cathédrale de Noyon, & enfuite la Cure du Pont-l'Evêque; mais cette premiére deftination n'eut aucun effet, tant parce que les confeils de Robert Olivétan ayant engagé Calvin à étudier la Religion dans fa fource, furent caufe qu'il réfolut de renoncer aux fuperftitions, qu'à caufe que fon pére changeant d'avis, aima mieux le faire Avocat que Théologien. Après donc qu'il eut achevé fes Humanitez à Paris, il fut envoyé à Orléans, afin d'y étudier la Jurifprudence fous Pierre de l'Etoile, & puis à Bourges pour continuer cette étude fous André Alciat. Il fit de grands progrès dans cette Science, mais il n'en fit pas moins dans les faintes Lettres par fes études particuliéres. Il s'appliqua au Grec à Bourges fous la direction de Wolmar qui y profeffoit cette Langue. La mort de fon pére l'ayant rappellé à Noyon, il y demeura fort peu de tems. Il s'en alla bientôt à Paris & y compofa un Commentaire fur le Traité de Sénéque *de Clementia*. Il fe fit bientôt connoître à ceux qui avoient fecrettement embraffé la Réformation. La Harangue qu'il fuggéra à Nicolas Copus Recteur de l'Univerfité de Paris ayant fort déplu à la Sorbonne & au Parlement, excita un commencement de perfécution contre les Fidéles, de forte que Calvin qui avoit penfé être pris au Collége de Forteret, fe retira en Xaintonge, après avoir eu l'honneur de parler à la Reine de Navarre, qui avoit appaifé cette premiére tempête. Cette Princeffe arracha auffi des mains des Inquifiteurs le Savant Faber d'Etaples, & l'envoya à Nérac. Calvin fut l'y faluer, après quoi il retourna à Paris l'an 1534. Servet y étoit alors, & manqua au rendez-vous qu'on avoit réglé pour une Conférence entre eux deux. Cette année fut tres rude pour les Réformez, & cela fut caufe que Calvin fe réfolut à fortir de France après avoir publié à Orléans un Traitté contre ceux qui croyoient le dormir des ames. Il choifit Bâle pour le lieu de fa retraitte, & y étudia l'Hébreu. Il y fut très-particuliérement aimé de Grynæus & de Capiton, & quoi qu'il ne cherchât point l'éclat, il fut néanmoins obligé de publier un Ouvrage très-propre à faire voler fa réputation. Ce fut fon *Inftitution Chrétienne* dédiée à François I. Après la publication de ce livre, il fut voir la Ducheffe de Ferrare dont la piété étoit fort célébre. Il en fut très-bien reçu. Il retourna en France, & ayant mis ordre à fes affaires, il fe prépara à s'en aller ou à Strasbourg ou à Bâle, accompagné d'Antoine Calvin, le feul frére qui lui reftoit; mais comme la guerre ne lui laiffa de chemin libre que par les terres du Duc de Savoye, il prit cette route. Ce fut une direction particuliére de la Providence: il étoit deftiné à prendre pofte à Genéve, & lorfqu'il ne fongeoit qu'à y paffer pour aller plus loin, il s'y trouva arrêté en quelque façon par un ordre d'enhaut fignifié à fes oreilles; car Guillaume Farel lui dénonça folemnellement la malédiction de Dieu, s'il ne devenoit leur Compagnon d'œuvre dans cette partie de la Vigne. Il fallut donc que Calvin acceptât la vocation que le Confiftoire & les Magiftrats de Genéve, avec le confentement du peuple, lui adrefférent tant pour prêcher que pour être Profeffeur en Théologie. Il s'étoit réduit à leur accorder fon Miniftére pour cette derniére fonction, & ne voulut point la premiére; mais il fallut enfin qu'il fe chargeât de l'une & de l'autre au mois d'août 1536. L'année fuivante il fit jurer folemnellement à tout le peuple un Formulaire de foi avec la réjection du Papifme; &, parce que la réformation des dogmes n'avoit point ôté toute la corruption des mœurs qui avoit régné dans Genéve, ni l'efprit factieux qui avoit tant divifé fes principales familles, Calvin affifté de fes Collégues, déclara que vu l'inutilité de leurs remontrances on ne pouvoit point célébrer la Céne pendant que ces defordres fubfifteroient. Il déclara auffi qu'on ne pouvoit pas fe foumettre aux Réglemens que le Synode du Canton de Berne venoit de faire, & qu'on vouloit être ouï dans le Synode qui fe devoit tenir à Zurich. Sur cela les Syndics ayant convoqué le peuple, il fut ordonné à Calvin, à Farel & à un autre Miniftre, de fortir dans deux jours hors de la ville, à caufe qu'ils n'a-

voient point voulu célébrer la Céne. Calvin entendant l'arrêt qui lui fut signifie, dit, *Certes, si j'eusse servi les hommes, je serois très-mal recompensé; mais j'ai servi un Maître, qui bien loin de ne récompenser point ses serviteurs, leur paye ce qu'il ne leur doit pas.* Calvin se retira à Strasbourg, ou Bucer & Capiton lui donnérent mille marques de leur amitié & de leur estime. Il fonda une Eglise Françoise dans Strasbourg, & en fut le premier Ministre; & outre cela, il fut établi Professeur en Théologie. Il ne discontinua point les témoignages de son affection pour l'Eglise de Genéve. Cela parut entre autres choses par la réponse qu'il composa l'an 1539 à la belle & artificieuse lettre du Cardinal Sadolet, Evêque de Carpentras. Deux ans après, les Théologiens de Strasbourg voulurent qu'il assistât à une Diete que l'Empereur avoit convoquée à Worms & à Ratisbonne, pour voir s'il seroit possible de pacifier les troubles de Religion. Il s'y trouva donc avec Bucer & conféra avec Mélanchthon. Ceux de Genéve firent tant d'instances pour le recouvrer, qu'enfin il leur engagea son ministére pour un certain tems; mais il fallut attendre qu'il fût revenu de la Diéte de Ratisbonne. Il rentra dans Genéve le 15 septembre 1541, au grand contentement du peuple & des Magistrats. La premiére chose qu'il y fit, fut d'établir un Formulaire de Discipline & une Jurisdiction Consistoriale qui eut en main l'exercice des censures & des peines canoniques jusqu'à l'excommunication inclusivement. Cela déplaisoit à plusieurs personnes qui disoient que par là on feroit revivre la tyrannie Romaine: néanmoins la chose fut exécutée, ce nouveau Canon passa en forme de loi dans une Assemblée de tout le peuple, le 20 novembre 1541. Le Clergé & les Laïques s'engagérent pour jamais à s'y conformer. La sévérité inflexible avec laquelle Calvin maintenoit en toutes rencontres les droits de son Consistoire, lui attira beaucoup d'ennemis, & causa quelquefois du desordre dans la ville. Il ne s'étonnoit de rien, & on auroit de la peine à croire, si les preuves n'en étoient incontestables, que parmi ces agitations du dedans il ait pu avoir autant de soin qu'il avoit des Eglises du dehors & en France, & en Angleterre, & en Allemagne, & en Pologne & composer tant de livres & tant de lettres. Il agissoit plus par sa plume que par sa présence, & il ne laissa pas quelquefois de se trouver en personne aux occasions; comme quand il fut à Francfort l'an 1556, pour pacifier les différens qui divisoient l'Eglise Françoise. Il avoit été malade peu auparavant, & le bruit qu'on fit courir de sa mort avoit donné beaucoup de joye aux Catholiques. Il vecut toûjours actif, & presque toujours la plume à la main, lors même que ses maladies l'attachoient au lit: il vécut, dis-je, dans les travaux continuels que son zéle pour le bien général des Eglises lui imposoit, jusques au 27 (Béze dit au 24) de mai 1564. C'étoit un homme à qui Dieu avoit conféré de grands talens, beaucoup d'esprit, un jugement exquis, une fidéle mémoire, une plume solide, éloquente, infatigable, un grand savoir, un grand zéle pour la vérité. Joseph Scaliger qui ne trouvoit presque personne digne de ses louanges, ne se lassoit point de l'admirer. Il le louoit entre autres choses, de n'avoir pas commenté l'Apocalyse. Les Catholiques ont été enfin obligez de renvoyer au païs des fables les calomnies atroces qu'on avoit publiées contre les mœurs de Calvin: leurs meilleures plumes se retranchent présentement à dire que s'il a été exempt des vices du corps, il ne l'a pas été de ceux de l'esprit, comme sont l'orgueil, l'emportement, la médisance, &c. On a fait courir un plaisant conte de sa dévotion pour St. Hubert. Ceux qui ont traitté cela de fable par la raison que Calvin n'eut point d'enfans, se trompent; car il n'est pas vrai que son mariage eut été sterile. Rien ne montre mieux les mauvais effets du zéle sur le jugement, que de voir des Ecrivains de réputation qui débitent avec tout leur sérieux que Calvin voulut faire accroire qu'il ressuscitoit les morts. Il n'y a pas longtems qu'un jeune Abbé l'accusa d'une pensée tout à fait brutale; mais ayant été sommé de citer l'endroit qu'il se vantoit d'avoir lu, il n'en a rien fait: de sorte qu'on peut encore mettre son accusation au nombre des calomnies convaincues. Il y auroit beaucoup de gens parmi les Catholiques Romains, qui rendroient justice à Calvin, s'ils osoient dire ce qu'ils pensent. Guy Patin nous conduit à faire ce jugement. C'est lui qui a été cause que la Vie de ce Réformateur composée par Papire Masson a été rendue publique Cette Vie a fait grand tort aux Copistes de Bolsec; car on ne sauroit la lire sans se moquer de ceux qui ont été assez étourdis pour accuser ce Ministre d'avoir aimé le bon vin, la bonne chére, l'argent, &c. Des Satyriques adroits seroient convenus, qu'il étoit sobre par tempérament, & qu'il ne s'étoit point soucié d'amasser du bien. Pour ce qui regarde le jugement que l'on assure qu'Erasme fit de Calvin après avoir conféré avec lui sur les disputes de ce tems-là, l'Historien qui raconte cette particularité, commet tant de fautes qu'il n'est propre qu'à faire douter de ce qu'il débite. D'ailleurs il est le seul qui soit témoin dans cette cause; car celui qui s'est donné tant de mouvemens pour assûrer à Erasme la qualité de bon Catholique, & qui auroit pu tirer tant d'avantages de la vérité de ce conte, n'a pu citer que Florimond de Rémond qui est l'Historien dont il s'agit ici. On a été si ardent à ramasser des médisances contre ce Réformateur qu'on lui a même reproché la mauvaise vie de la femme de son frére. On a prôné avec beaucoup de fanfares le retour d'un de ses neveux au giron de l'Eglise Catholique. Le bruit que l'on fit courir à Ausbourg pendant la Diéte de l'Empire, que Calvin étoit rentré dans la communion de Rome, trouva plus de créance qu'il n'auroit fallu auprès même de quelques Princes Protestans. Il s'en plaint comme d'une ingratitude dont sa constance tant de fois éprouvée, l'auroit du mettre à couvert. * Bayle, *Diction. Crit.* auquel il faut joindre *les Remarques* de l'Auteur *sur cet Article.*

A tout ce qui vient d'être rapporte, du *Dict. Crit.* de M. Bayle touchant la personne de Calvin, nous ajoûterons encore les témoignages suivans qui servent à caractériser plus particuliérement ce grand Personnage. Calvin étoit capable d'un très-grand travail, malgré la foiblesse de son tempérament. Il faisoit des leçons en Theologie, trois fois la semaine, & des discours dans l'assemblée des Pasteurs tous les Vendredis. De deux semaines il y en avoit une, ou il prêchoit tous les jours. Il assistoit à tous les Consistoires. Il visitoit les malades avec beaucoup de soin, répondoit à quantité de lettres qu'on lui écrivoit de toutes parts, recevoit beaucoup de visites & écrivoit un grand nombre de livres. Il avoit une mémoire si heureuse qu'il reconnoissoit tous ceux qu'il avoit vus une seule fois & qu'il n'oublioit rien de ce qui regardoit sa charge, malgré la multiplicité de ses affaires. Dans sa préface sur les Pseaumes, il avoue que naturellement il étoit timide; cependant en diverses rencontres il a donné de grandes preuves de sa fermeté; sur tout dans l'affaire de Bertelier, qui, ayant été suspendu de la sainte Céne, avoit eu recours aux Seigneurs de l'Etat pour n'être pas obligé de subir cette peine; mais à qui Calvin, en Chaire, protesta qu'il ne donneroit point la Communion, quoique le Magistrat l'eût rétabli, déclarant, qu'à l'imitation de saint Chrysostome, il s'exposeroit plutôt à la mort que de donner les choses saintes aux chiens. On prétend qu'il n'étoit point ennemi de l'Episcopat, mais mitigé. Voici comment il en écrivit à *Sigismond Auguste* Roi de Pologne. *L'ancienne Eglise*, dit-il, *a établi des Patriarchats, & quelques Primats dans chaque Province, afin que ce fût un lien, qui tint mieux les Evêques en union entre eux. C'est tout de même que si on établissoit aujourd'hui dans l'illustre Royaume de Pologne, un seul Archevêque; non pour dominer sur les autres, ou pour s'arroger aucun de leurs droits, mais afin que pour l'ordre, il présidât dans les Synodes, & qu'il entretint une sainte union entre ses Collégues & ses fréres. Il pourroit y avoir aussi des Evêques dans les Provinces, ou dans les villes, qui s'appliqueroient à y maintenir l'ordre, comme il est naturel que chaque College ait un Président sur qui roule le soin de tout le corps.* Calvin a été loue par plusieurs Savans de la Communion Romaine. Barclai a dit de lui,

> *Et qui tergeminam rides, Calvine, coronam,*
> *Et Latium Latio destruis eloquio.*

Papire Masson assure que les Ecrits de Calvin sont en plus grand nombre & plus remplis d'érudition que ceux de tous les Docteurs Protestans. Le Jésuite Stapleton avoue que Calvin est un diligent, poli, & agréable Interpréte de l'Ecriture Sainte, & que ses Commentaires sont pleins d'une belle Morale, & écrits avec beaucoup de pureté. Patin a écrit dans ses lettres, que Calvin à l'âge de 22 ans, étoit le plus savant homme de l'Europe, & que *Monluc* Evêque de Valence disoit ordinairement que Calvin avoit été le plus grand Théologien du monde. Arminius ayant été accusé de parler mal des Ouvrages de Calvin, se plaint de cette accusation dans une lettre qu'il écrivit à un Magistrat d'Amsterdam, & où il dit, qu'après l'Ecriture Sainte, il exhortoit ses Ecoliers à lire les Commentaires de Calvin; qu'il croyoit que Calvin a mieux explique les saints livres que tous les autres Interprétes; & que ses Commentaires sont plus estimables, que tous les Ouvrages des Péres; qu'après le Catéchisme des Pais-Bas, il recommandoit aussi aux Etudians la lecture des Institutions de Calvin; parce qu'on y trouve une ample explication de ce Catéchisme. Il ajoûte que cependant on ne devoit lire ces livres, que comme des Ouvrages composez par un homme. Les Réformez n'ont jamais regardé Calvin comme infaillible, & n'ont pas fait difficulté de s'éloigner de ses sentimens, lorsqu'ils ont cru qu'ils n'étoient pas conformes à l'Ecriture Sainte, l'unique régle infaillible de la foi & des mœurs. * Papire Masson. Jérôme Bolsec & Theodore de Béze, *in vita Calv.* Florimond de Raimond. Surius. Sponde. Feuardent. Opmeer. Jacques Laingæus. Sleidan. De Thou. Melchior Adam. Dupleix. Mézeray. Drelincourt, *Défense de Calvin.* Bayle, *Dictionnaire Critique, seconde édition.* Le Clerc. Teissier, *Eloges des Savans, tome 2. p.* 132. *& suiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation, tome 1. p.* 377. *Biblioth. Germanique, tome* 15. *p.* 191 *&* 192.

* CALVINET, bourg de France dans la Haute Auvergne vers les confins du Rouergue, est au sud-sud-ouest d'Aurilhac ou Orilhac, dont il est éloigne d'environ quatre lieues.

CALVINISME, Doctrine de Calvin, ou Secte de ceux qui suivent ses sentimens, prit naissance en France, sous le régne de François I. Ce Prince voulant faire refleurir les Belles Lettres dans son Royaume, donna lieu à plusieurs personnes savantes d'y venir de toutes parts, pour y enseigner la Philosophie & les Langues, principalement à Paris. Luther & Zuingle, qui commençoient en ce tems-là à former deux partis contre l'Eglise Romaine, envoyérent en France l'an 1521, quelques-uns des plus habiles de leurs Disciples. Le rendez-vous des Sectateurs de l'une & de l'autre Secte étoit à Strasbourg auprès de Martin Bucer, qui balançoit alors, comme il fit assez long-tems, entre Zuingle & Luther; ce qui fit, que ceux qui suivoient ses opinions, se nommoient *Luthéro-Zuingliens*, pour ne se pas détruire les uns les autres, par la diversité de leurs dogmes. Ainsi en peu de tems, l'Université de Paris se trouva remplie d'Etrangers, qui s'insinuérent dans les maisons de qualité, & se donnérent la liberté d'interpréter la Bible selon leur sens, qu'ils prétendoient être conforme au Grec & à l'Hébreu. L'Evêque de Meaux, (Guillaume Briçonnet) se laissa surprendre par ces nouveaux Docteurs, & voulut avoir auprès de lui quelques-uns de ceux qui avoient le plus de réputation, savoir Guillaume Farel de Dauphiné, Jacques Faber ou le Févre d'Etaples, Arnaud Roussel, & Gérard Roussel de Picardie. Ces quatre nouveaux Docteurs semérent adroitement leurs opinions dans le Diocése de Meaux; & comme le desordre qu'ils y causoient, se fit bientôt connoître, le Parlement de Paris nomma des Commissaires pour informer contre ceux qui en étoient les auteurs; ce qui épouvanta ces premiers Ministres de la Religion Protestante, qui se sauvérent en Allemagne. Cependant, après que les informations eurent été faites, le Parlement rendit en 1525 un Arrêt, par lequel il décréta prise de corps contre ceux qui étoient nommez dans les informations. Cette Doctrine ne laissa pas de faire de nouveaux progrès, principalement à Paris, par la protection qu'elle trouva à la Cour auprès de la Duchesse d'Alençon, Marguerite de Valois, sœur de François I, laquelle fut mariée depuis à Henri d'Albret, Roi de Navarre. Cette Princesse étant allée en Béarn avec le Roi son époux, reçut à sa

à sa Cour plusieurs de ceux qui fuyoient les poursuites de la Justice, entre autres Gérard Roussel, qu'elle prit pour son Directeur, qu'elle fit Abbé de Clairac, puis Evêque d'Oléron; lui donnant ainsi le moyen de jetter en Béarn les fondemens de la Religion Réformée, qu'on acheva d'y établir après sa mort: car durant sa vie il ne fut à proprement parler, ni Luthérien, ni Zuinglien, ni même Luthéro-Zuinglien, & beaucoup moins Catholique, quoi qu'il affectât de le paroître. Cet Evêque acheva d'instruire l'esprit de la Reine de Navarre, laquelle venant souvent à Paris, tâcha de gagner le Roi François I, en faveur des Novateurs, qu'elle louoit sans cesse en sa présence, comme des gens de bien, & très-savans. En 1533, elle mena le Roi au Sermon du Curé de saint Eustache nommé le Coq, qui prêcha assez clairement le dogme de Zuingle touchant le saint Sacrement, le déguisant néanmoins sous des expressions équivoques. Le Roi paroissant ébranlé, les Cardinaux de Lorraine & de Tournon obligérent ce Curé de se retracter publiquement en présence de sa Majesté. La cabale que l'on avoit faite à la Cour ne se ralentit pas pour ce mauvais succès, & la Reine de Navarre eut encore l'adresse de persuader à François I, de faire venir à Paris Philippe Mélanchthon, dont elle lui parla comme d'un homme paisible & d'un esprit doux, qui pourroit utilement travailler avec les Théologiens Catholiques, au rétablissement de l'ancienne police de l'Eglise. Mais le Cardinal de Tournon désabusa le Roi, & fit révoquer la permission qu'il avoit donnée à Mélanchthon de venir à la Cour. Enfin ce Prince, sortant de son assoupissement, ordonna en 1535, qu'on fît la procession la plus solemnelle que l'on eût jamais vue à Paris. Tous les Ordres Religieux, le Clergé de toutes les églises, le Chancelier & le Conseil, le Parlement en robes rouges, la Chambre des Comptes, & les autres Compagnies, la ville, & tous les Officiers y assistérent, chacun en son rang. L'Evêque de Paris, Jean du Bellay, portoit le très-saint Sacrement sous un dais magnifique porté par Monseigneur le Dauphin, par les Ducs d'Orléans & d'Angoulême ses deux fréres, & par le Duc de Vendôme, premier Prince du sang. Le Roi suivoit immédiatement, tête nue, un flambeau à la main, suivi de tous les Princes, des Officiers de la Couronne, des Cardinaux, des Evêques, des Ambassadeurs & de toute la Cour, marchant tous deux à deux, & tenant chacun un flambeau allumé. Les instrumens & la musique accompagnoient cette auguste cérémonie, & l'on marcha en cet ordre depuis la paroisse du Louvre jusqu'à Notre-Dame. Ensuite, le Roi étant monté dans la grande salle de l'Evêché sur une espéce de thrône, fit un discours très-pathétique, & exhorta tous les Assistans à retenir constamment la Religion des Rois très-Chrétiens. Le même jour vers le soir, six Luthériens qui avoient été condamnez par Arrêt du Parlement, furent brûlez à petit feu. Depuis ce tems-là le Roi ne voulut plus souffrir qu'on lui parlât des Luthériens, que pour les faire rigoureusement punir par le feu, comme on fit par toute la France. Il sçut même ramener par ses puissantes remontrances la Reine de Navarre sa sœur, qui protesta n'avoir jamais prétendu renoncer à la Foi Catholique, non plus que le Roi son mari. Les Docteurs Protestans prirent presque tous la fuite, se retirérent, les uns en Allemagne, les autres en Suisse, & la plupart à Genéve, où ceux du Canton de Berne avoient introduit les sentimens de Zuingle, & où la Religion Romaine fut entiérement abolie en 1535. Calvin s'y retira en 1536, & fut fort bien reçu par Guillaume Farel, qui partagea avec lui les emplois de son ministére, & qui le fit élire Professeur en Théologie: peu après ils furent tous deux chassez de la ville comme des séditieux. En 1538, Farel se retira à Neufchâtel, & Calvin à Strasbourg, d'où quelque tems après il fut rappellé à Genéve.

Alors Calvin y établit sa doctrine & sa discipline en 1541. Pour se former une juste idée de ses dogmes, il est nécessaire de reprendre la chose de plus haut, & de voir quelle en a été l'origine. Depuis que Bérenger Archidiacre d'Angers, qui commença le premier à nier avec opiniâtreté la présence réelle de Jésus Christ dans le saint Sacrement, eut été condamné par les Conciles de Rome en 1050, 1059, & 1079, & par celui de Tours en 1055, & que cet Archidiacre s'y fut solemnellement retracté, l'Eglise jouït d'une assez profonde paix, jusqu'à ce que, quatre-vints ans après, elle fut troublée par une nouvelle doctrine, que Pierre Valdo, Chef des Vaudois, publia en 1160. Ce Bourgeois de Lyon qui étoit un homme ignorant, mais fort riche, s'alla mettre dans l'esprit que la Messe, le Purgatoire, l'autorité du Pape, & autres semblables articles de Foi, étoient de pures inventions des hommes. S'étant érigé lui-même en Apôtre, il s'attira un grand nombre de Disciples, par les aumônes qu'il faisoit aux pauvres. Ces gens-là s'étant dispersez par toute l'Europe, pour y prêcher leurs dogmes, se multipliérent étrangement, & depuis furent appellez non seulement *Vaudois*, ou *Pauvres de Lyon*, mais aussi *Albigeois*, *Picards*, & *Arnaldistes* en France; *Bohémiens* en Allemagne; *Lollards* en Angleterre; *Fraticels* ou *Frérots* en Italie; *Turlupins* en Flandre; & ils eurent ailleurs d'autres noms tirez des lieux où ils avoient répandu leurs sentimens, ou du nom de leurs plus fameux Prédicateurs. Les Rois Philippe *Auguste*, Louïs VIII, & S. Louïs, dans le XIII siécle, les exterminérent, à la réserve de quelques-uns qui se réfugiérent dans quelques vallées des Alpes vers le Dauphiné. Cette Secte affoiblie de la sorte, & presque éteinte, reprit de nouvelles forces environ deux cens ans après, lorsque Wiclef d'une part, & Jean Hus avec Jérôme de Prague de l'autre, en ayant pris ce qu'ils voulurent, y ajoûtérent quelque chose de plus subtil. Au siecle suivant parut Luther, qui étant encore plus habile homme, enseigna sa doctrine composée de celles des autres Sectes qui l'avoient précédé, & de quelques articles qu'il inventa sur des points un peu plus Théologiques, comme ceux qui concernent le péché originel, la Grace, la justification de l'homme, & les Sacremens: en quoi il fut suivi d'abord d'une grande partie des Allemands; puis abandonné de plusieurs de ses principaux Disciples, comme de Carlostad, de Zuingle, & d'Oecolampade, qui se firent Sacramentaires. Voilà quelle fut la première origine du Calvinisme. Les plus célèbres des Protestans conviennent que Calvin a pris pour le fonds de sa doctrine, celle des Vaudois, particulierement en ce qui regarde la présence réelle, la Messe, le Purgatoire, l'invocation des Saints, la Hiérarchie de l'Eglise, & les cérémonies. A l'égard des autres points qui sont plus Théologiques, il a presque tout pris de Luther; comme les articles de sa doctrine qui concernent la liberté de l'homme, laquelle il détruit; la Grace, qui selon lui, a toûjours son effet & emporte la volonté de l'homme par une nécessité absolue; la justification par la foi seule; la justice de Jesus-Christ qui nous est imputée; les bonnes œuvres sans aucun mérite devant Dieu; les Sacremens qu'il réduit à deux, & ausquels il ôte la vertu de conférer la grace par eux-mêmes; la foi qu'il fait consister dans une prétendue certitude qu'on sera sauvé; l'impossibilité d'accomplir les commandemens de Dieu; l'inutilité & la nullité des vœux, à la réserve de ceux du batême; & d'autres semblables sentimens qu'il a tirez des livres de Luther, pour en faire la plus grande partie de son Institution. Les opinions que Calvin y a ajoûtées du sien, sont, Que la foi est toûjours mêlée de doute & d'incrédulité; que la foi & la Grace ne se peuvent jamais perdre; Que le Pére Eternel n'engendre pas continuellement son Fils; Que Jesus-Christ n'a rien mérité à l'égard du jugement de Dieu; Que Dieu a créé la plupart des hommes pour les damner, parce qu'il lui plaît ainsi, & avant même que de prévoir leurs crimes. Pour ce qui regarde l'Eucharistie, c'est-là le point capital en quoi la doctrine de Calvin est différente de celle de Luther, qui a toûjours cru la présence réelle dans le saint Sacrement. Il est vrai que Calvin assure que J. C. nous donne réellement son corps dans l'Eucharistie, mais il ajoûte que c'est par la foi, & en nous communiquant son esprit & sa vie, quoi que sa chair n'entre pas dans nous; créance qui est celle de Zuingle, & de tous les Sacramentaires.

Calvin envoya de Genéve des Ministres dans les autres lieux où son opinion étoit reçue. Il en envoya aussi en France; mais ils n'y faisoient leurs prêches & leur Céne que fort secretement, parce qu'on observoit exactement en ce tems-là les Edits du Roi contre les Réformez: ce qui parut dans la sanglante exécution faite contre les Vaudois de Mérindol & de Cabriéres. Henri II, ayant succédé à François I, en 1547, fit contre ceux de la Religion des Edits encore plus rigoureux que ceux de son Prédécesseur, Il fit publier le fameux Edit de Château-Briant, donné le 27 juin 1551, par lequel, renouvellant les anciens Edits contre les Réformez, il donna même aux Juges Présidiaux le pouvoir de les juger souverainement. Il ordonna que personne ne fût reçu en aucun office Royal, ni admis à professer aucune science, sans avoir une bonne attestation qu'il étoit Catholique; & il voulut que les Mercuriales se tinssent dans les Cours souveraines, pour y traiter avant toutes choses des affaires de la Religion. Malgré ces Edits & ces rigoureuses exécutions, cette Secte ne laissoit pas de faire de nouveaux progrès en France, & de s'étendre dans toutes les Provinces. Après la funeste bataille de Saint-Quentin, que les François perdirent en 1557, les Protestans, tirant avantage de l'affliction publique, se hazardérent de faire leurs assemblées en plein jour, dans le Pré-aux-Clercs, pour y chanter à haute voix les Pseaumes de Clément Marot; mais après que la paix eut été faite en 1559, le Roi résolut de régler les affaires de la Religion, & voulut assister à la Mercuriale, qui se tint le dixiéme de juin aux Augustins de Paris (parce que l'on préparoit les Chambres du Palais, pour la solemnité des noces de Madame Elizabeth de France sa fille avec le Roi d'Espagne.) Il y alla donc, accompagné des Princes, des Cardinaux, du Connêtable, & des autres Grands du Royaume. La plupart s'accordérent d'abord à demander un Concile général; mais il y eut une grande diversité d'avis dans la suite. Les uns vouloient, que, suivant l'intention du Roi, on procédât cependant, selon la rigueur des Edits & des Ordonnances, contre ceux qui tiendroient opiniâtrément une doctrine contraire à celle de l'Eglise Catholique. Les autres soutenoient qu'on devoit adoucir les peines qui leur sembloient trop rigoureuses. Quelques-uns demandérent la suspension de l'exécution des Edits, contre ceux que l'on disoit être Hérétiques, & parurent même adhérer aux nouvelles opinions. Ceux-ci furent le Président du Ferrier, les Conseillers Fumée, du Val, Viole, de la Porte, de Foix, du Four, & du Bourg. Le Roi fit prendre sur le champ, & mener à la Bastille les Conseillers du Four & du Bourg, & ordonna peu après qu'on en fit autant des six autres; mais on n'en put arrêter que trois, qui furent pris dans leurs maisons, savoir Fumée, de la Porte & de Foix, les trois autres ayant pris la fuite. On travailla ensuite au procès de ces prisonniers; mais avant qu'on l'eût achevé, le Roi fut malheureusement blessé dans un Tournoi, & mourut le dixiéme juillet 1559. François II, qui lui succéda, fit continuer le procès aux Conseillers, quoiqu'on eût avis que les Religionnaires avoient fait une conspiration pour les tirer de la Bastille, après avoir mis le feu en plusieurs quartiers de Paris, & qu'ils eussent même fait assassiner le Président Minard, qui étoit très-zélé pour la Religion Romaine. L'Arrêt ayant été rendu, du Bourg qui continua toûjours à soutenir ses sentimens jusques sur l'échelle, fut pendu & brûlé en place de Gréve le 23 décembre. Les autres furent, partie suspendus de leur charge pour un tems, & partie renvoyez absous, parce qu'ils parlérent, dans leurs interrogatoires en assez bons Catholiques.

Ensuite on publia contre les Huguenots des Edits encore plus sévéres que ceux du feu Roi, & on les poursuivit par tout, principalement à Paris, avec plus de rigueur qu'on n'avoit fait jusqu'alors: mais enfin le parti des Calvinistes s'étant grossi de plusieurs mécontens d'entre les Grands du Royaume, excita ces étranges desordres, qui ont presque désolé toute la France. Il y avoit alors à la Cour deux Maisons très-illustres, qui tenoient le premier rang après les Princes du sang, savoir la Maison de Guise, & la Maison de Montmorency. Le Chef de celle-ci étoit le fameux Anne de Montmorency, Connêtable de France, puissamment soutenu par ses cinq fils, & par les trois Coligny ses neveux, Odet Cardinal de Châtillon, Gaspard de Coligny Amiral de France, & François d'Ande-

lot

lot, Colonel de l'Infanterie Françoise. La Maison de Guise avoit pour Chefs le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine, son frére, & ces deux Princes avoient l'honneur d'être oncles du Roi François II, qui avoit épousé Marie Stuart, Reine d'Ecosse, fille de Jacques V, Roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, sœur du Cardinal & du Duc de Guise. La Reine-Mére, Cathérine de Médicis porta le Roi François II, à donner l'intendance des armées & des finances, & la direction des affaires publiques au Duc de Guise & au Cardinal de Lorraine. Les Princes du Sang, qui en parurent mécontens, furent éloignez sous quelques prétextes spécieux. Le Connétable à qui on ôta le commandement des armées, se retira dans sa maison. Il y avoit entre les Mécontens deux Princes, Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, & Louïs, Prince de Condé son frére, qui s'étoient déja laissé gagner par les Calvinistes. Pour ce qui regarde les Colignis, ils avoient aussi embrassé la nouvelle doctrine, quoiqu'ils n'en fissent pas publiquement profession. Ainsi ces Princes & les Colignis se mirent à la tête des Huguenots qui n'avoient point encore de Chefs, & formérent un puissant parti, non seulement contre les Guises, mais aussi contre l'Eglise Romaine. Alors les principaux Ministres Protestans résolurent entre eux de chercher les moyens de se détaire des Guises, pour avoir la liberté d'exercer leur Religion. Ils tinrent une assemblée secrette à la Ferté-sous-Jouare, où selon l'avis des Théologiens, des Canonistes, & des Jurisconsultes, c'est à dire, des Ministres, des Professeurs & des Avocats Protestans d'Allemagne, on conclut que l'on pouvoit prendre légitimement les armes pour se saisir du Duc de Guise & du Cardinal de Lorraine, qui avoient, disoit-on, usurpé le gouvérnement de l'Etat, pourvu qu'un Prince du Sang, qui en ce cas étoit Magistrat, voulût être Chef de l'entreprise. Cette résolution étant approuvée de toute l'assemblée, le Prince de Condé se déclara leur Chef, à condition qu'on n'attenteroit rien contre le Roi & la Maison Royale, ni contre l'Etat, & donna la conduite de cette entreprise à la Renaudie. Celui-ci assembla à Nantes au mois de janvier de l'année 1560, un grand nombre de Gentilshommes & de Députez des Eglises Protestantes, qui délibérérent de la maniére, du tems & du lieu de l'exécution; & il fut arrêté que cinq cens Gentilshommes & mille hommes de pié, conduits par trente Capitaines choisis, se rendroient le dixiéme de mars, par différentes routes, à Blois, où la Cour devoit être encore en ce tems-là, & que sous prétexte de présenter une Requête au Roi, ils se saisiroient de son logis, pour y exécuter ce qu'on avoit résolu contre les Guises. On eut bien-tôt des avis de cette conspiration, dont Avenelles, Avocat Protestant, découvrit tous les particularitez. Pour rompre les mesures des Conjurez, on mena d'abord la Cour à Amboise. On apprit ensuite le nouveau projet qu'ils avoient fait depuis que la Cour étoit sortie de Blois. On sçut que l'entreprise se devoit exécuter le 16 mars; ainsi il ne fut pas difficile de les prendre les uns aprés les autres. Le corps de la Renaudie qui fut tué, lorsqu'il s'efforçoit de rallier ses gens, fut pendu & mis en quartiers sur le pont d'Amboise; & les principaux des autres Chefs eurent la tête tranchée. Ensuite le Duc de Guise fut déclaré Lieutenant Général dans tout le Royaume, avec le pouvoir le plus absolu qu'aucun Seigneur eût jamais eu depuis les Maires du Palais. Le Prince de Condé, à qui on avoit donné des Gardes, trouva moyen de s'évader, & de se retirer en Béarn auprès du Roi de Navarre son frére. Pour les Colignis, la Reine-Mére qui avoit dessein de s'en servir, afin de balancer la puissance des Guises, empêcha par son adresse qu'on ne les mêlât dans cette affaire; de sorte que les Chefs des Huguenots étant toûjours sur pié, leur parti qui sembloit abbatu par l'exécution d'Amboise, parut avec autant de fierté qu'auparavant. Mouvans & Montbrun ravagérent, l'un la Provence, & l'autre le Dauphiné; & le Calvinisme alloit dominer dans ces deux provinces, si les troupes du Roi n'eussent promptement chassé ces deux fameux Chefs des Protestans. En même tems les Huguenots, appuyez de la Reine de Navarre, s'étendoient jusques dans une grande partie de la Guienne; & l'Amiral à qui sa charge donnoit un grand pouvoir dans la Normandie, les y maintenoit avec tant de hauteur, qu'on faisoit le prêche publiquement à Dieppe, au Havre, à Caën, & dans quelques autres villes maritimes: ce qu'on eût fait même à Rouen, si les plus considerables du Parlement ne s'y fussent vigoureusement opposez.

Tant d'entreprises que les Calvinistes faisoient tous les jours impunément, obligérent le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine à presser fortement la Reine de consentir à l'établissement de l'Inquisition: reméde trop violent pour être approuvé. Le Chancelier de l'Hopital proposa un autre expédient, & suivant son avis le Roi fit au mois de mai 1560, l'édit de Romorantin, qui portoit, que la connoissance du crime d'hérésie n'appartiendroit qu'aux seuls Prélats; mais que tous ceux qui parleroient de leurs dogmes Héretiques, soit en particulier, soit en public, ou qui écriroient en faveur des nouvelles opinions, seroient punis selon la rigueur des ordonnances comme criminels de léze-Majesté. Cet Edit contenta tout le monde, excepté les Huguenots, qui l'appellérent l'*Inquisition d'Espagne*. Néanmoins parce qu'on en différoit l'exécution, ils ne laissérent pas d'agir avec autant de liberté qu'auparavant, sous la protection de l'Amiral, qui présenta au Roi de la part de tous les Protestans de France, une Requête, par laquelle ils demandoient qu'on leur permît d'avoir des temples, pour exercer publiquement leur Religion; osant même avancer qu'en cas de nécessité, elle seroit signée de cent cinquante mille personnes; mais cette Requête fut rejettée. Après cela, le Roi ordonna que les Evêques se rendroient à la Cour le dixiéme de janvier 1561, pour aller tous ensemble au Concile de Trente. Cependant les Etats du Royaume furent convoquez à Meaux, & ensuite à Orléans. Ce fut là que le Prince de Condé fut arrêté. On lui fit son procès; mais le Roi étant mort au mois de décembre de l'année 1560, le Prince fut relâché, & la Reine-Mére Catherine de Médicis eut la Régence; à condition de ne rien ordonner, sans le consentement du Roi de Navarre, qui fut nommé Lieutenant Général du Royaume. Alors ce Prince protégea hautement les Calvinistes, qui firent publiquement & sans aucune opposition, tous les exercices de leur Religion; jusques-là même qu'ils prêchérent dans le château de Fontainebleau, sans que la Reine Catherine l'empêchât. On publia en même tems un Edit en faveur des Huguenots, par lequel les Bannis furent rappellez, & rétablis dans leurs biens. Ces désordres firent tant d'horreur au Connétable, qu'il abandonna le parti des Princes, & de l'Amiral son neveu, & se reconcilia avec le Duc de Guise, auquel le Maréschal de Saint-André se joignit. Ces trois grands hommes s'unirent étroitement, pour maintenir la Religion Catholique contre toutes les entreprises des Calvinistes, qui donnérent à cette union le nom de *Triumvirat*. Cependant l'Amiral de Coligni, présenta au Roi la même requête qu'il avoit présentée six mois auparavant au feu Roi, pour avoir des temples dans tout le Royaume: sur quoi on fit à Saint-Germain en Laye le fameux Edit de juillet en 1561, par lequel il étoit défendu d'inquiéter personne, pour fait de Religion; de sorte néanmoins que l'on ne feroit aucunes assemblées ni en public ni en particulier, où il y eût d'autre exercice que celui de la Religion Catholique & Romaine, jusqu'à la décision du Concile général.

Au mois d'août de l'an 1561, où tint le fameux Colloque de Poissy, c'est à dire, une Conférence entre les Prélats & les Docteurs Catholiques d'une part, & les Ministres Protestans de l'autre, pour chercher quelque voye d'accommodement, & pour convenir des choses qui se devoient proposer au Concile général. Après plusieurs disputes, qui se passérent sans rien conclurre, la Reine ne voulut plus que la Conférence se tînt entre un si grand nombre de personnes; & elle ordonna que cinq Docteurs de chaque côté conféreroient ensemble à Saint-Germain, pour voir s'ils pourroient convenir d'une Formule de Foi sur le Sacrement de l'Eucharistie. Ces Députez furent d'une part Jean de Montluc Evêque de Valence, Pierre du Val Evêque de Sées, & les Docteurs Claude d'Espence, Louis Boutillier, & Jean de Salignac: de l'autre côté cinq Ministres, savoir, Béze, Pierre Martyr, Marlorat, des Gallards, & de l'Epine. Après cinq jours de conférence, on dressa une Formule conçue en ces termes, *Nous confessons que* JESUS-CHRIST *en sa sainte Céne, nous présente, donne & exhibe véritablement la substance de son corps & de son sang, par l'opération de son saint Esprit, & que nous recevons & mangeons sacramentalement, spirituellement & par foi, ce propre corps qui est mort pour nous, pour être os de ses os, & chair de sa chair, afin d'en être vivifiez, & en percevoir tout ce qui est nécessaire à nôtre salut: Et pour ce que la foi appuyée sur la parole de Dieu, nous fait & rend présentes les choses promises, & que par cette foi nous prenons vrayement & de fait le vrai & naturel corps & sang de Nôtre-Seigneur, par la vertu de son saint Esprit, à cet égard nous confessons la présence du corps & du sang de nôtre Sauveur en la sainte Céne.* Le Sacramentaire Lavatherus & le Ministre Béze ont dit, que le Docteur d'Espence & ses Collégues s'accordérent avec les cinq Ministres sur cette Formule de Foi; mais Sponde a soutenu que c'est une imposture, puisqu'il est certain que ces Docteurs avoient auparavant prouvé très-solidement la présence réelle & locale de JESUS-CHRIST au saint Sacrement de l'autel, que le Pape Pie IV leur donna de grandes louanges après le Colloque, & que le Docteur d'Espence en son particulier nous a laissé, dans ses Ecrits, une doctrine très-Catholique, & toute contraire à cette Formule. Il y a donc apparence que les Evêques de Valence & de Sées, qui étoient Deputez avec les trois Docteurs, & qui penchoient fort en ce tems-là du côté des Calvinistes, dressérent eux seuls avec les cinq Ministres cette exposition de foi touchant le saint Sacrement de l'Eucharistie, & qu'ils la firent présenter à la Reine comme ayant été faite du commun consentement de tous les Députez. Cette Princesse l'envoya à l'assemblée des Archevêques & des Evêques, occupez pour lors à Poissy à faire des réglemens, & à rétablir la Discipline Ecclésiastique du Royaume. Ces Prélats déclarérent cette Formule captieuse & hérétique, & suppliérent le Roi d'exterminer ces Hérétiques, s'ils ne vouloient pas signer cet autre Formulaire de foi touchant l'Eucharistie, *Nous croyons & confessons qu'au saint Sacrement de l'Autel le vrai corps & le sang de* JESUS-CHRIST *est réellement & transsubstantiellement sous les espéces du pain & du vin, par la vertu & la puissance de la divine parole prononcée par le Prêtre, seul Ministre ordonné à cet effet, selon l'institution & commandement de Nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST. Les Ministres demandoient toûjours à haranguer & à disputer, sans vouloir rien conclurre; mais les Evêques demeurérent fermes dans la résolution de ne plus traiter avec eux, s'ils ne signoient le Formulaire qu'on leur présentoit; ce qu'ils ne voulurent pas faire. Ainsi le fameux Colloque de Poissy fut rompu. Après cette Conférence, l'Amiral continua de protéger le plus en plus les Calvinistes, qui s'assembloient publiquement au fauxbourg Saint-Marceau, dans un lieu appellé *les Patriarches*, aux environs de l'église de saint Médard. Ils obtinrent aussi l'Edit de janvier 1562, qui leur permettoit l'exercice libre de leur Religion par tout le Royaume, excepté dans les villes clauses, & dans les fauxbourgs de Paris. Ramus célébre Professeur à Paris, abbattit en plein midi toutes les images, qui étoient dans la chapelle du Collége de Presle, dont il étoit principal. Cela fut en partie cause, qu'outre que l'on informa contre lui, le Parlement ordonna par son Arrêt du neuviéme juillet 1562, que tous les Officiers & Suppôts de l'Université, les Principaux, les Professeurs & les Régens de tous les Colléges & de toutes les Communautez signassent le Formulaire de foi, que la Faculté de Théologie de Paris avoit dressé en 1542, contre la doctrine de Calvin.

Presque en même tems le Roi de Navarre quitta le parti Huguenot, & se mit à la tête du *Triumvirat*, composé du Duc de Guise, du Connétable, & du Maréchal de Saint-André, pour défendre la Religion Romaine. Le Prince de Condé se fit Chef des Huguenots; & ce fut alors que commencérent les premiers troubles, c'est à dire, la premiére guerre civile, à laquelle le Calvinisme donna occasion en France. Le Prince s'étant rendu maître d'Orléans, les Huguenots surprirent ensuite un grand nombre de villes dans pres-

que

que toutes les provinces. Peu s'en fallut que Toulouse ne tombât sous leur puissance. Rouen y fut réduit par le moyen des Calvinistes, qui étoient dans la ville; mais l'armée Royale la reprit le 26 octobre, après cinq semaines de siége. On y trancha la tête a Jacques du Bosc d'Esmendreville, second Président de la Cour des Aydes, qui étoit fort attaché au parti Huguenot. De Crose Gouverneur du Havre, qui avoit mis cette place entre les mains des Anglois par ordre du Prince de Condé, le Ministre Augustin Marlorat, deux Conseillers de ville, & deux Bourgeois furent pendus pour crime de rebellion. Environ un mois après, le Roi de Navarre mourut à Andely, de la blessure qu'il avoit reçue au siége de Rouen. La fameuse bataille de Dreux se donna la même année au mois de décembre, entre les Catholiques & les Huguenots. Le Duc de Guise demeura victorieux, & fit prisonnier le Prince de Condé, mais le Connétable tomba entre les mains des Calvinistes, & le Maréchal de Saint-André fut tué. L'année suivante le Duc de Guise alla mettre le siege devant Orléans, où il fut assassiné par le scelerat Jean Poltrot. On fit ensuite la paix, & on publia l'Edit d'Amboise du 19 mars 1563, qui portoit, *Que les Seigneurs Protestans Hauts Justiciers auroient dans leurs maisons l'exercice libre de leur Religion, pour eux & pour leurs Sujets: Qu'en tous les Bailliages & Senechaussées (la ville & la Prevôté de Paris exceptées) il y auroit une ville assignée, dans un fauxbourg de laquelle les Huguenots pourroient avoir un prêche, comme aussi dans toutes les villes où l'exercice de la nouvelle Religion se faisoit avant le sept mars: Que toutes les villes que tenoient les Huguenots, seroient remises en la puissance du Roi, & toutes les églises qu'ils avoient occupées, seroient rendues aux Catholiques; & Que les prisonniers de guerre seroient élargis sans rançon.* Les premiers troubles ayant été pacifiez par cet Edit, la Reine Catherine se déclara pour les Catholiques contre les Huguenots, qui reprirent les armes, sous prétexte qu'on avoit dessein de les chasser du Royaume. Ils furent défaits en 1567, dans la plaine de Saint-Denys; mais le Connétable fut blessé dans cette bataille, d'un coup de pistolet dont il mourut. Le Prince de Condé ayant tiré du secours des Calvinistes d'Allemagne, assiégea Chartres en 1568, & alors on fit la paix à Long-jumeau, & on publia l'Edit du 23 mars, dont les principaux articles furent, *Que l'Edit de pacification d'Orléans seroit observé purement & simplement; que le Prince & ceux qui l'avoient suivi, remettroient promptement entre les mains du Roi toutes les villes & toutes les places qu'ils avoient occupées.* Mais les Huguenots ne voulurent pas rendre la Rochelle; ce qui donna lieu aux troisiémes troubles pendant lesquels se donna en 1569 la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué. L'Amiral ayant réparé cette perte par le secours des Reitres & des Lansquenets d'Allemagne, perdit encore la bataille de Montcontour, après laquelle il remit sur pié de nouvelles troupes; mais les deux armées étant en presence, on fit la paix au mois d'août 1570. L'Edit que le Roi accorda aux Huguenots portoit, qu'outre les villes où ils faisoient le prêche, il leur seroit encore permis de le faire dans deux autres villes qu'on leur assigna dans chaque province, & qu'ils auroient pour deux ans quatre villes de sûreté, savoir la Rochelle, Montauban, Coignac & la Charité. Cette paix dura jusqu'en l'année 1572, dans laquelle l'Amiral, & un grand nombre de Huguenots furent massacrez à la journée de la S. Barthélemi.

Le Roi Charles IX, obligea ensuite le Roi de Navarre & le Prince de Condé, d'abjurer l'Hérésie & d'embrasser la Religion Catholique; mais les Hérétiques devinrent plus obstinez, & se rendirent plus puissans que jamais, sous le régne de Henri III. Ils élurent pour Chef & Protecteur le Roi de Navarre, qui gagna plusieurs batailles contre l'armée de la Ligue; & qui étant parvenu à la Couronne de France, leur accorda sous le nom de Henri IV, l'Edit de Nantes, l'an 1598. Dix ou douze ans après la mort de ce grand Prince, ils se revoltérent; mais Louïs XIII ayant pris la Rochelle, capitale de la nouvelle République qu'ils vouloient établir en France, & toutes les autres places, les soumit entiérement sous son obéissance. Il ne put néanmoins éteindre ce Parti, & c'est ce qu'a fait son fils le Roi Louis XIV, surnommé *le Grand*. Ce Prince fit d'abord abattre les temples que les Calvinistes avoient bâtis depuis plus de 60 ans, & défendit l'exercice de la Religion Réformée en quantité de lieux, où il se faisoit contre les Edits mêmes, qui les favorisoient le plus. Il fit défenses aux Catholiques de changer de Religion, & aux Huguenots qui avoient abjuré, de retourner au Calvinisme. Il abolit les Chambres mi-parties, & ôta à tous ceux qui s'obstineroient dans cette Religion, toute esperance de pouvoir prétendre aux dignitez, aux charges & aux offices, sur tout dans sa Maison. Il prit soin d'envoyer de bons & savans Missionnaires jusques dans les vallées des Alpes, il fit distribuer des sommes très-considerables aux pauvres qui quitoient la Religion Réformée pour embrasser la Catholique, & il combla de graces & de faveurs tous ceux qui avoient abjuré. Après avoir commencé ce grand dessein, ce Prince defendit l'exercice public de la Religion Réformée dans tout son Royaume, par un Edit donné à Fontainebleau au mois d'octobre 1685.

Il est important d'en remarquer ici les motifs & les principaux chefs. Sa Majesté déclare, que le Roi Henri *le Grand* voulant empêcher que la paix qu'il avoit donnée à ses Sujets, ne fût troublée à l'occasion de la Religion Pr. Réformée (comme il étoit arrivé sous les régnes des Rois ses prédécesseurs) régla par son Edit donné à Nantes au mois d'avril 1598, ce qui regardoit ceux de cette Religion, pour maintenir la tranquillité de son Royaume, afin d'être plus en état de travailler, comme il avoit résolu de le faire, pour réünir à l'Eglise ceux qui s'en étoient si facilement éloignez: & comme l'intention de Henri *le Grand* ne put être effectuée, à cause de sa mort précipitée, ceux de la Religion Pr. Réformée firent de nouvelles entreprises pendant la minorité du Roi Louis XIII, dont on les punit, en les privant de divers avantages, qui leur avoient été accordez par l'Edit de Nantes. Néanmoins Louïs XIII leur accorda depuis un noûvel édit à Nîmes en juillet 1629, pour rétablir la tranquillité dans le Royaume, & dans le dessein de profiter de ce repos, pour exécuter ce que le Roi Henri IV avoit résolu. Mais les guerres avec les Etrangers étant survenues, en sorte que depuis 1635, jusqu'à la tréve conclue en 1684, avec les Princes de l'Europe, le Royaume avoit été peu de tems sans agitation, on n'avoit pu faire autre chose pour l'avantage de la Religion, que de diminuer le nombre des exercices de la Religion Pr. Réformée, par l'interdiction de ceux qui s'étoient trouvez établis contre la disposition des Edits de Nantes & de Nîmes, & de supprimer les Chambres miparties, dont l'érection n'avoit été faite que par provision. Ensuite sa Majesté profitant du repos de ses peuples, s'est appliquée à rechercher les moyens de parvenir au succès du dessein des Rois Henri IV & Louïs XIII, de sorte que la plus grande partie de ses Sujets de la Religion Pr. Réformée avoient déja embrassé la Religion Catholique. Enfin les choses étant en cet état, il étoit à propos d'effacer entiérement la mémoire des troubles & des maux, que le progrès de la Religion Pr. Réformée avoit causez dans le Royaume, & de révoquer entiérement l'édit de Nantes, & tout ce qui a été fait depuis, en faveur de cette Religion. Pour ces causes, le Roi Louis XIV supprima & révoqua l'édit de Nantes donné en 1598, & l'édit de Nîmes fait en 1629, & en conséquence, ordonna que tous les temples de ceux de la Religion Pretendue Reformée situez dans le Royaume & terres de son obéissance, fussent abbatus & démolis; défendit l'exercice de cette Religion en quelque lieu que ce fût; & enjoignit à tous les Ministres qui ne voudroient pas embrasser la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, de sortir du Royaume; promettant à ceux qui voudroient changer, une pension d'un tiers plus forte que les appointemens qu'ils touchoient. A l'égard des enfans qui naîtroient de ceux de la Religion Pr. Réformée, sa Majesté ordonna qu'ils fussent à l'avenir batisez par les Curez des paroisses, & élevez dans la Religion Catholique. Elle fit aussi défenses à tous ses Sujets de la Religion Pr. Réformée de sortir du Royaume, & d'en transporter leurs biens, sous peine des galéres pour les hommes, & de confiscation de corps & de biens pour les femmes. Elle ordonna que les déclarations rendues contre les Relaps ou Huguenots qui après avoir abjuré leur Religion, y retournoient encore, y fussent ponctuellement executées; & enfin permit à ceux de la Religion Pr. Reformée de demeurer dans son Royaume, d'y continuer leur commerce & de jouir de leurs biens, à condition de ne point faire l'exercice de leur Religion, ni de s'assembler sous prétexte de priéres. Par un autre Edit du mois de janvier 1686, le Roi Louïs XIV ordonna que tous les enfans de ses Sujets de la Religion Pr. Réformée depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de seize accomplis, fussent élevez dans la Religion Catholique, soit par leurs parens Catholiques, ou par d'autres personnes nommées par les Juges des lieux, ou par les soins des Administrateurs des hopitaux généraux. Au mois de mai de la même année, sa Majesté fit une déclaration par laquelle il fut défendu aux nouveaux Catholiques de se retirer dans les païs étrangers.

☞ Les Ecrivains Protestans ont tâché de faire passer dans leurs libelles, tous ces effets de la justice, de la prudence & de la fermeté du Roi, pour une persécution qu'on leur a faite, contre la disposition des Edits des Rois ses Prédécesseurs, & même de ceux de sa Majesté. L'injustice de leurs plaintes paroît évidemment, si l'on considére, que sur la plupart des chefs dont ils se plaignent, on n'a fait que leur ôter ce qu'ils avoient usurpé contre les Edits, comme les temples qu'on a démolis dans les commencemens; ou ce dont on abusoit contre l'intention des mêmes Edits, comme les Chambres mi-parties; ou enfin ce qu'on ne leur avoit jamais accordé, comme de laisser aux Catholiques la liberté de professer le Calvinisme, laquelle n'a été permise par ces Edits, qu'aux seuls Huguenots qui l'avoient demandée. Il faut encore remarquer que ces Edits n'ont été obtenus, que durant la minorité de Charles IX, ou par des Rebelles qui les demandoient les armes à la main, étant soutenus de l'Etranger qu'ils avoient introduit en France; que quelques uns ont été accordez par provision seulement, comme il est porté par les arrêts de leur enregîtrement; & que tous enfin ont été faits dans l'urgente nécessité des tems & pour certaines raisons qui ne subsistent plus maintenant. Si donc les Huguenots ont trouvé bon que l'édit de Juillet, favorable à la Religion Catholique, fût révoqué par celui de janvier, contre une possession paisible de près de douze siécles, sur la remontrance du Chancelier de l'Hopital, qui fit extrémement valoir cette maxime, *Qu'il faut que les Edits s'accommodent aux tems & aux personnes*; ont ils raison de se plaindre de ce qu'on a révoqué les Edits qui leur étoient favorables, par un autre qui remet les Catholiques dans leur ancienne possession, maintenant que les tems sont changez, & que les personnes ne sont plus dans l'état où elles étoient alors? D'ailleurs il est certain, que les Huguenots ont souvent contrevenu à ces Edits, par des entreprises très-criminelles contre l'autorité du Roi: c'est pourquoi on a pu justement révoquer les graces qu'on leur avoit accordées. On peut ajoûter que le Roi a pu faire fort équitablement, à l'égard des Huguenots, ce que plusieurs Princes Protestans font à l'égard des Catholiques, à qui ils ôtent le libre exercice de leur Religion dans leurs Etats, quoiqu'ils n'ayent pas les sujets, ni les raisons qu'a eus le Roi Louïs XIV, pour révoquer les Edits que la seule nécessité des tems avoit fait accorder, afin d'appaiser la fureur des guerres civiles. * D'Avila. Mézeray. De Thou. D'Aubigny. Sleidan. Maimbourg, &c.

CALVINISTES: c'est le nom qu'on donne aux Sectateurs de Calvin, qu'on connoit encore sous celui de SACRAMENTAIRES, de RÉFORMEZ, de PROTESTANS, & plus communément en France sous celui de HUGUENOTS. Sur l'origine de ce dernier nom. *Voyez* l'article de HUGUENOTS.

☞ Les principales opinions des Calvinistes, tirées des Ecrits de Calvin, & exprimées dans les quarante articles de la Confession de Foi qu'ils présentérent au Roi de France, dans leurs Catéchismes, & dans leur Discipline Ecclésiastique, attaquent le Sacrifice de la Messe, le mérite des bonnes œuvres, la présence réelle du corps de J. C. dans le sacrement de l'autel, le nombre & l'efficace des

Sacremens, les conseils évangéliques, les vœux de religion & les vœux particuliers, & la doctrine de la justification. Il y en a plusieurs autres qui sont rapportées par Pratéole ou du Preau, par Florimont de Raimond, par Sponde, par Schlusselbourg Luthérien, qui a fait le Catalogue des Hérétiques, au nombre desquels il met Calvin & ses adhérans; & par plusieurs autres, entre lesquels les Cardinaux du Perron, Bellarmin, de Bérulle & de Richelieu, qui ont écrit contre cette doctrine, ne sont pas des moins illustres. Il y a sans doute de l'exagération dans les cent hérésies, que le Pére Gautier Jésuite leur attribue dans sa Chronologie, & on peut les réduire à beaucoup moins. On doit encore faire le même jugement de ce qu'a écrit le Pére François Feuardent Cordelier, qui a marqué mille quatre cens erreurs des Calvinistes dans l'Ouvrage qu'il nomme *Theomachia Calvinistica.*

☞ On peut remarquer sur l'article du Calvinisme & des Calvinistes, ce que l'on a remarqué sur celui de Calvin, savoir, que pour en bien juger, il faut entendre les deux parties. Mais outre cela, on doit faire réflexion sur trois choses. 1. Il paroît, par la Rélation de nôtre Auteur, tirée de Maimbourg, que d'abord que les Protestans entreprirent de reprendre en France ce qu'ils croyoient devoir être changé dans la Religion Romaine, on ne leur répondit qu'en les menaçant de les brûler, & en les brûlant effectivement, quand on les pouvoit saisir. Cette conduite, loin de deshonorer les Réformez, est capable de donner un préjugé favorable pour eux à ceux qui y feront réflexion; puis que l'on sait que la Vérité a été souvent traitée de la sorte, par ceux qui étoient dans l'erreur. 2. Comme Dieu n'a dit en aucun endroit que les Rois soient revêtus du pouvoir de régler les dogmes que l'on doit croire, ni que le plus foible parti doive se soumettre au plus fort; on ne peut pas dire, selon les principes d'aucune Religion, que les Réformez fussent obligez de se soumettre au jugement du parti opposé. Cela étant ainsi, lorsque les Rois & leurs Ministres ont voulu les contraindre à se soumettre à un pouvoir, qu'ils n'avoient point, faut-il s'étonner si les peuples ont défendu par les armes une liberté, qu'ils croyoient tenir immédiatement de Dieu, & qu'ils en tenoient en effet, selon les principes communs de tout le Christianisme? Si une grande partie des Sujets du Roi du Japon se faisoient Chrétiens, voudroit-on qu'ils se soumissent au jugement de ce Prince Idolatre? S'il les vouloit contraindre de suivre sa Religion, contre le droit divin, ces peuples feroient-ils un grand mal de défendre leurs droits naturels par la même force, par laquelle on les attaqueroit? En vérité le droit de se défendre est pour le moins aussi bien fondé, que celui d'attaquer. On ne peut pas dire qu'il y ait rien là de séditieux, parce que la sédition ne vient pas de ceux qui ne demandent que d'être soufferts, mais de ceux qui refusent de les souffrir, & qui employent la violence pour soutenir des droits, que l'on reconnoît qu'ils n'ont point. 3. Pour ce qui regarde la révocation de l'édit de Nantes en France, l'Auteur suppose qu'il n'y a point d'Edits, ni de traitez des Rois avec leurs Sujets, que les Rois ne puissent révoquer. Sans examiner le fonds de cette maxime, ce devroit être là un mystére d'Etat que l'on ne dît point, parce que si les peuples viennent un jour à faire réflexion là-dessus, ils ne pourroint avoir aucune confiance dans la foi de leurs Princes, & dès qu'il se fera quelque sédition, elle ne finira que par la ruïne totale de l'un ou de l'autre des partis, puis que l'on regardera les traitez comme des piéges fâcheux que les Princes tendent à leurs Sujets. Outre cela les peuples comprendront par là qu'on ne les regarde plus comme de simples Sujets, obligez à certaines choses, mais comme des Esclaves, qui n'ont pas droit de se plaindre qu'on leur ôte la vie & les biens; parce qu'ils appartiennent en propre aux Souverains, à qui Dieu les a donnez immédiatement, pour en rendre compte à lui seul. Si les peuples étoient bien convaincus que les Princes s'imaginent avoir ces droits, pourroit-on les empêcher de regarder les Princes comme les ennemis du genre humain, & quelles fâcheuses conséquences ces pensées n'auroient-elles pas? Du côté des Princes, la seule crainte de Dieu seroit-elle un frein assez fort, pour les empêcher de s'abandonner aux derniers excès? Ainsi en flattant les Princes d'une maniére si odieuse, on perd sans y penser & eux & leurs Sujets, & l'on renverse de fonds en comble la société civile. Mais il y a un milieu à tenir en ces doctrines, qui peut porter les peuples à l'obéissance, & les Princes à n'abuser pas de leur autorité. Ces derniers n'ont même qu'à être médiocrement honnêtes gens, pour être adorez de leurs Sujets.

CALVISANO, bourg de l'Etat de Venise en Italie, il est dans le Bressan, à cinq lieues de Bresse, vers le Midy. * Maty, *Dict. Géogr.*

CALVISIUS, Romain, vivoit sous l'empire de Tibére, l'an 35 de J. C. Il accusa Agrippine, mére de Néron, à la priére de Julia Silania; mais cette Princesse ayant été trouvée innocente, Calvisius fut envoyé en exil, & rappellé quelque tems après, comme le dit Tacite, *l.* 13. *&* 14. Il y a eu aussi CALVISIUS Tullus, & C. CALVISIUS Sabinus, Consuls Romains.

CALVISIUS, (Séthus) Allemand, étoit de Grosleb ou Groschleben petit bourg de la Thuringe. Il a vécu au commencement du XVII siécle, & a publié divers Ouvrages de Chronologie. En 1605, il publia la premiére fois sa Chronologie Latine, selon les principes de Joseph Scaliger, qui lui donna de grands éloges. En 1611, il fit imprimer un Ouvrage contre le Calendrier Grégorien, sous ce titre *Elenchus Calendarii à Papa Gregorio XIII comprobati.* Lorsqu'il mourut en 1617, on préparoit une seconde édition de sa Chronologie, & on la réimprima corrigée en 1620. Calvisius naquit en 1556, de Jaques Kaalwitz pauvre Paisan. On le destinoit à quelque métier, mais il se sentit de l'inclination pour les études, quoiqu'il n'eût rien moins que les commoditez de la vie. Il eut du talent pour la Musique, & ce fut par là qu'il gagna de quoi subsister. Il étudia longtems à Leipsic & y aquit de grandes connoissances dans les Belles Lettres & dans l'Histoire. Il y fut enfin établi Chef de la Musique. C'est là qu'il composa ses excellens Ouvrages. L'Université de Wittenberg lui offrit la Chaire de Professeur en Mathématiques. Celle de Francfort le voulut aussi attirer, mais il préféra son poste quoique peu brillant. Outre les Ouvrages dont on a parlé, il en a laissé plusieurs autres, comme *Thesaurus Latini Sermonis, &c. Enchiridion Lexici Latino-Germanici; Mesopalia, sive Melodiæ condendæ ratio; Exercitatio Musica de præcipuis in Arte Musica Quæstionibus,* & quelques autres. * Scaliger, *Epist.* 308 & 404. David Origan, *in Præfat. Elench.* Vossius, *de Scient. Math. c.* 68. §. 20. Quenstedt, *De Patr. Doctr. &c.* Spizelii, *Templum Honoris.*

CALVO, (Antoine) Cardinal, Evêque de Todi, natif de Rome, après avoir eu un canonicat à saint Pierre, fut pourvu de l'Evêché de Todi. Le Pape Innocent VII le mit au nombre des Cardinaux en 1405. Grégoire XII se servit de lui en diverses occasions, lui donna l'Archiprêtré de saint Pierre, où il eut ordre de réformer les Chanoines, & lui fit beaucoup de bien. Comme Calvo étoit reconnoissant, ce ne fut qu'à l'extrémité qu'il abandonna ce Pape, pour se joindre au Concile de Pise. Les Cardinaux qui etoient dans cette assemblée, lui écrivirent une lettre injurieuse que Theodoric de Niem a conservée. Il donna son consentement pour l'election d'Alexandre V, & mourut le deuxiéme octobre de l'an 1421. * Ciaconius, *in Innocentio* VII, *& Alexandro* V. Ughel, *Ital. sacra.* Aubéry, *Histoire des Cardinaux, &c.*

CALVO, (Boniface) Poëte, vivoit dans le XIII siécle. Il étoit de Gênes, & après avoir été exilé de son païs, il vint en Provence, & puis passa en Espagne, où il fut trés-bien reçu dans la Cour de Ferdinand III, Roi de Castille. Ce fut vers l'an 1248, que ce Prince, sur la fin de son régne, fit Chevalier Boniface Calvo, qui y devint amoureux de la Princesse Berengére. Il commença diverses piéces de Poësie en Langue Provençale, Italienne & Espagnole, & mourut peu de tems après. * Jean Nostradamus, *Vie des Poëtes Provençaux.* La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Françoise.* Soprani & Giustiniani, *Scriptor. della Liguria, &c.*

CALVO GUALBES, (François de) Gentilhomme Catalan, étoit de Barcelone où il naquit en 1627, d'une famille considérable, par les grands hommes qui en sont sortis, & par le titre de libérateurs de Barcelone, que cette grande ville leur a donné. Un de ses ancêtres natif de Venise étant venu s'établir à Manréle, ville de Catalogne, & les Maures ayant assiegé Barcelone, il commanda l'armée Chrétienne qui défit celle des Barbares, & fut reçu en triomphe dans cette ville, où cette action a été insérée dans les Archives: ce qui a donné lieu à cette famille de prendre pour armes une tête de Maure. François de Calvo prit le parti de France dans la revolte de Catalogne, arrivée en 1640, & servit depuis dans ce Royaume. Il fut en 1664, en Hongrie, avec le secours que Louïs XIV envoyoit à l'Empereur, & il y combattit vaillamment. En 1672, il accompagna le Roi à la conquête de la Hollande, & fut des premiers à passer le Rhin. Sa Majesté le fit Gouverneur d'Arnheim. Le Roi ayant pris la ville de Mastricht en 1673, l'en fit Gouverneur. Il s'y défendit plus de deux mois contre les forces des ennemis, commandées par le Prince d'Orange, qu'il contraignit de lever le siége. Le Roi reconnoissant son mérite, le fit Lieutenant Général de ses armées, & lui donna une pension de vint mille livres. Il se trouva à la bataille de Senef en 1674. Les Espagnols ayant aussi déclaré la guerre en ce tems-là, il alla servir en Catalogne, où ayant passé la riviére du Pont-Major à la nage, il chargea si rudement les ennemis, que sans la nuit qui survint, il auroit fait prisonnier le Duc de Bournonville leur Général. La guerre ayant recommencé en 1688, avec les Espagnols & leurs Alliez, il servit dans l'armée de Flandre, sous le Marechal d'Humiéres. En 1689, le Roi le fit Chevalier de ses Ordres, & il fut commandé avec un corps de cinq mille hommes, pour défendre les lignes que les Espagnols & les Hollandois vouloient attaquer, avec une armée de vint mille hommes. Il mourut à Deinse le 29 mai 1690, âgé de 63 ans ou environ, & fut enterré à Aire, dont il étoit Gouverneur. Il avoit épousé la sœur de Dom *Joseph* Marguerit, Marquis d'Aguilar, cy-devant Viceroi de Catalogne, qui fut Auteur de la revolte des Catalans, arrivée en 1640, & il n'en eut point d'enfans. * *Mémoires du tems.*

CALVORDE. *Voyez* CALFORDE.

CALUS, que d'autres nomment ACCALUS, ou ATTALUS, neveu de Dédale, fils de sa sœur, fut un des Eléves de son oncle, & inventa la scie & le compas; dont Dédale conçut une telle jalousie, qu'il le tua. Ce fut pour ce sujet qu'il sortit d'Athénes où il avoit commis cette action, & qu'il s'enfuit dans l'isle de Créte. * Pausanias, *l.* 9.

CALUTA. *Voyez* CALYDON.

CALVUS, (Cornélius Licinius) Orateur célébre de son tems, vivoit sous la CLXXIX Olympiade, & 64 ans avant l'Ere Chrétienne. Il étoit ami de Catulle, à qui il envoya de méchans vers d'Auteurs inconnus, pour le divertir pendant la fête des Saturnales. Ce Poëte lui écrivit l'Epigramme, qui est la quatorziéme de celles qui nous restent de lui. Il le raille aussi de sa petite taille dans l'Epigramme 54; & dans la 97, il lui recommande de pleurer la mort de Quintilia qu'il avoit aimée. Ovide parle de lui dans l'Elégie de la mort de Tibulle, & Horace dans ses Satyres, *l.* 1. *Sat.* 20.

CALW, en Latin *Calva, Calba* ou *Chalawa,* ville ancienne du Duché de Wirtemberg sur la riviére de Nagold à l'occident de Stutgard dont elle est éloignée de six à sept lieues.

CALYDON, ville d'Etolie, qui a donné son nom à cette forêt où les Poëtes feignent que Méléagre tua un sanglier prodigieux. Il y a aussi une forêt de ce nom en Ecosse, & un bourg que ceux du païs nomment *Dunkeld.* On donne aussi ce nom à une partie de l'Ecosse; & à la mer, vers le Septentrion, celui d'*Oceanus Caledonius.* La ville de Calydon en Etolie a été le siége d'un Evêque, & Capitale du païs. * Xénophon, Strabon, Pausanias, Etienne de Bysance, &c. en font mention.

CALYDONI, est un petit château d'Italie dans le Vicentin, & donne son nom à une noble famille de Vicence, ville dans l'Etat de Venise. * Cluvier.

CALYPHE, est la premiére dignité Ecclésiastique chez les Sar-

Sarrafins. Ce mot est Arabe, & signifie *successeur & héritier*. Car en effet Abubeker ou Aboubeker étoit successeur de Mahomet; & cette dignité étoit héréditaire. *Cherchez* CALIFE.

CALYPSO, une des Nymphes, fille de l'Océan & de Téthys, régna dans l'isle d'Ogygie, où elle reçut favorablement Ulysse, que la tempête y avoit jetté. Ils vécurent sept ans ensemble dans un commerce familier; mais Ulisse la quitta, préférant sa patrie & Pénélope à sa nouvelle maitresse. Lucien, *l. 2. de son Histoire véritable*, dit, „ qu'en sortant de l'isle des Bienheureux, „ Ulysse le tira à part, & lui donna une lettre pour Calypso, sans „ que sa femme en vît rien; & qu'étant trois jours après arrivé „ dans l'isle d'Ogygie, il décacheta la lettre d'Ulysse, de peur que „ ce fourbe ne lui eût fait quelque supercherie; & il y trouva écrit „ ce qui suit. Je ne vous eus pas plutôt quittée que je fis naufrage, „ & ne me sauvai qu'à peine à l'aide de Leucothée en la contrée „ des Phéaques. Etant de retour chez moi, je trouvai ma femme, à qui plusieurs Amans faisoient la Cour, & qui dissipoient „ mon bien; & après les avoir tuez je fus assassiné par Télégone „ que j'avois eu de Circé: maintenant je suis en l'Isle des Bienheureux, où je regrette les plaisirs que nous avons eus ensemble; & „ voudrois être toûjours demeuré avec vous, & avoir accepté l'offre que vous me faisiez de l'immortalité: si je puis donc m'échaper, soyez assurée de me revoir. Adieu. Lucien rendit cette „ lettre à Calypso, qu'il trouva dans une grotte, telle qu'Homére la „ décrit, où elle travailloit en tapisserie.

CALZA ou GALZA, Ordre militaire de Venise, fut institué à l'occasion de celui de la Bande en Espagne, pour dresser la Jeunesse aux exercices de la guerre, tant sur mer que sur terre. On le renouvella l'an 1562: ce qui a fait croire à quelques Auteurs, que c'est en ce tems seulement qu'il fut établi. * Giustiniani, *Histor. Venet.*

CALZADA, LA CALZADE ou S. DOMINICO DE LA CALZADA, *Calciata*, ville d'Espagne, dans la Castille Vieille, & dans le petit Païs de la Rioja, autrefois de la Navarre, a eu Evêché suffragant de Burgos, uni depuis l'an 1236, à celui de Calahorra. Calzada est située dans les montagnes, & est célébre par la dévotion à saint Dominique, dont elle a le même nom. Ce fut en cette ville que mourut Henri II, Roi de Castille le 29 de mai 1379. Elle n'est qu'à trois lieues de Najéra ou Nagéra & à douze de Calahorra au Couchant. * Baudrand.

C A M.

CAMAIEUX, ou comme disent ceux qui en ont écrit en Latin, *Camæa figura*, sont des pierres sur lesquelles se trouvent plusieurs figures, ou réprésentations de païsages & autres choses par un jeu de la nature: en sorte que ce sont des espéces de tableaux sans aucune peinture de l'art, mais travaillez au pinceau de la nature seule. On y voit des arbres, des fruits, des villes, des fleuves, des lettres de l'alphabet, des chiffres, des animaux, & plusieurs autres choses, qu'un pinceau délicat & secret de la nature y a réprésentez. On en voit plusieurs de cette sorte à Rome dans le Cabinet de Kircher & dans son Monde souterrain, *tome 2. Voyez* aussi George Deshayes, ou comme il se nomme *de sepibus*, dans le Cabinet du Collége Romain, *Soc. Jes. p.* 43. Il n'y a point de Curieux qui n'ait entendu parler de l'Agathe du Roi Pyrrhus, dont Pline fait mention, où l'on voyoit réprésenté au naturel les neuf Muses & Apollon tenant sa Lyre en main. L'art n'y avoit aucune part, mais la nature avoit si bien distribué les taches & les couleurs, que chaque Muse aussi bien qu'Apollon, avoit sa marque pour la reconnoître parmi les autres. Pline, *l.* 37. *c.* 1. Charles Patin dans ses Rélations historiques, *Rélation* 1, & qui, pour un Voyageur ne donnoit guéres dans les fables, a vu à Vienne en Autriche une Agathe d'une grosseur extraordinaire, qui est dans le cabinet de l'Empereur, & sur laquelle on voit ciselez des mains de la nature ces lettres, B. ΧΡΙΣΤΟΣ, où l'Auteur explique la lettre B. par le mot Βάσιλευς, comme s'il y avoit *Jesus Christ Roi*. L'on donne encore le nom de Camaieux à certaines pierres précieuses, comme Onix, Sardoines & Agathes, sur lesquelles les Lapidaires exercent leur art, pour aider la nature à perfectionner ces réprésentations.

CAMALDOLI, Ordre Religieux, fut fondé par saint Romuald sur la fin du X siécle. Ce Saint donna à ses Moines la Régle de saint Benôit avec quelques constitutions particuliéres & un habit blanc, après une vision qu'il eut de plusieurs personnes ainsi vétues, qui montoient par une échelle, qui touchoit jusqu'au ciel. Il étoit de Ravenne en Italie, & d'une maison illustre, mais il le devint bien davantage par sa sainteté. Ayant rencontré dans les Monts Appennins, près d'Arezzo, une affreuse solitude, dite *Campo Maldoli*, peut-être du nom de celui à qui la terre appartenoit, il commença vers l'an 1009, à y bâtir le célébre Monastére qui a donné le nom à tout l'Ordre. Ce monastére est dans la Romagne de l'Etat de Florence, en deçà de l'Arne, & il y a un petit bourg qui porte ce nom à trente milles de Florence au Levant, & à quinze de Sarssina. La Congrégation des Hermites de saint Romuald, ou du Mont-de-la-Couronne, est une branche de celle de Camaldoli, avec laquelle elle fit une union en 1532. Paul Justiniani de Venise commença son établissement en 1520. Le principal monastére de cette Congrégation est dans l'Appennin en un lieu nommé *le Mont-de-la-Couronne*, à dix milles de Pérouse, & l'Eglise en fut dédiée au Sauveur du monde l'an 1555. Il y a en France une Congrégation de Camaldules sous le nom de Nôtre-Dame-de-Consolation, gouvernée par un Majeur ou Général de Camaldules. Elle a un Monastére auprès de Gros-Bois dans le voisinage de Paris. Un de leurs Statuts porte que leurs maisons seront éloignées au moins de cinq lieues des grandes villes. * Pierre de Damien, *in Vita S. Romuald.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Rainaldi. Sponde. Baudrand, *Dict. Géogr.* Corneille, *Dict. Géogr.* Baillet, *Topographie des Saints.*

CAMALDULES. *Voyez* l'art. de CAMALDOLI.

* CAMALET, montagne d'Angleterre, dans le Comté de Sommerset. Elle est fort rude à monter, & l'on voit sur son sommet les restes d'un château fermé d'un triple rempart qui occupoit vint acres de terre. Les Médailles que l'on y a trouvées font juger que ç'a été un ouvrage des Romains. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre, tome* 3. *p.* 640.

* CAMARAN, petite isle de la Mer Rouge qui est la même chose que le Golfe Arabique. Elle est au 16 degré de latitude septentrionale, & au 61 de longitude, selon M. Delisle dans sa Carte de l'Empire des Turcs en Asie, de l'Arabie & de la Perse. Elle est à l'occident de la ville de Zibit ou Zebit, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

CAMARANA, ville de Sicile. *Voyez* CAMARINE.

CAMARASA, bourg ou petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur la Ségre, vis à vis de l'embouchure de la Noguéra, à deux lieues au dessus de Balaguer. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMAREDDIN Khan, Roi des Mogols, qui donna sa fille en mariage à Tamerlan, après qu'il eut défait le Sultan Hussain, & se fut rendu maître de Samarcand. Ils étoient tous deux de la Religion de Ghenghizkhan, & ennemis capitaux des Musulmans; c'est pourquoi Tamerlan obtint aisément de lui tous les secours de troupes dont il avoit besoin dans ses entreprises. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CAMARELLI (François) de Vicence, célébre Jurisconsulte, qui vivoit en 1640, sous le Pontificat d'Urbain VIII, a été fort considéré par sa doctrine & par ses Ouvrages. * Joannes Imperialis, *in Mus. Hist.*

* CAMARET, bourg de France, sur la côte occidentale de la Bretagne, au sud-sud-ouest de Brest, dont il est séparé par la Baye de Brest, & dont il est éloigné de trois à quatre lieues. *Voyez* CAMMARET.

CAMARET, bourg de Provence. *Voyez* CAMERET.

CAMARGUE (la) petit païs de France dans la Provence, entre les deux bras du Rhône, commence un peu au dessus d'Arles, & s'étend jusqu'aux embouchures de ces bras dans la Mer Méditerranée. Il est extrémement fertile & plein; il a au couchant le bas Languedoc & au Levant la Crau; & est fort peuplé, mais bas & arrosé de quantité de canaux. On prétend qu'il a été ainsi nommé de *Caius Marius*, qui s'y campa contre les Cimbres, qu'il défit peu de tems après dans ces quartiers.

CAMARINA. *Voyez* CAMARINHA.

* CAMARINAS, petite ville ou bourg d'Espagne dans le Royaume de Galice sur la côte occidentale, à l'ouest-nord-ouest de Saint-Jaques de Compostelle, à la distance d'environ quinze lieues.

CAMARINE, ville de Sicile, fut bâtie selon Eusébe, sous la XLIV ou XLV Olympiade, suivant le Scholiaste de Pindare. Les Syracusains la raserent cinquante-deux ans après, & elle fut depuis rebâtie par un nommé Hippona. Thucydide, Polybe, Diodore de Sicile, Pline, Strabon, &c. en font mention, & Virgile en parle, *l.* 3. *Æneid.* Camarine a été depuis entiérement ruïnée. Il ne reste plus de cette ville qu'une tour sur la côte méridionale de la vallée de Noto, à quinze lieues de Passaro. Son nom est resté à une riviére de Sicile. Cette ville a été remarquable par ce qui arriva aux Habitans, à cause de certains marais, dont le mauvais air les incommodoit fort; car ayant prié l'Oracle de leur apprendre ce qu'ils devoient faire, ils sûrent que s'ils les desséchoient, ils en seroient plus incommodez: mais cette réponse leur semblant ridicule, ils firent écouler leur marais; & il arriva que les ennemis entrérent depuis par cet endroit dans leur ville: ce qui a donné lieu au proverbe, *Camarinam ne moveas*, qui signifie, que pour se délivrer d'une petite incommodité, il ne faut pas s'exposer à un plus grand danger. * Thucydide, *Hist. l.* 6. & 7. Polybe, *au l.* 2. Diodore, *l.* 14. Pline, *l.* 3. *ch.* 8. Strabon, *l.* 6. Hérodote, *l.* 7. Léandre Alberti, *Descr. de Sicile.* Erasme, *Adag. tit. Malum accersitum.*

CAMARINHA. *Cherchez* CACÉRES.

* CAMARINO, petite riviére de Sicile dans la partie méridionale de la Vallée de Noto. Elle coule du nord au sud, à l'ouest de la riviére de Frascolari, & se rend dans la mer.

* CAMARON, Cap de l'Amérique septentrionale, dans le Golfe de Honduras, est au 16 degré de latitude & au commencement du 295 degré de longitude.

* CAMARONES (la grande riviére de *Los*) riviére d'Afrique dans le Royaume de Benin, qu'elle traverse du nord-est au sud-ouest. Elle prend sa source dans le Royaume de Biafara, & se rend dans la mer vis à vis de la partie septentrionale de l'Isle de Fernando-Po.

CAMATA ou CARMON, anciennement *Charax*, ville ancienne de Perse. Elle est dans le Chusistan, sur le Golfe de Balsera, vers l'embouchure de l'Euphrate. * Maty, *Diction. Géogr.*

CAMATÉRE. *Cherchez* BASILE II, Patriarche de Constantinople, ANDRONIC CAMATÉRE, & JEAN X, surnommé *Camatére*, Patriarche de Constantinople.

CAMAYEUX. *Voyez* CAMAIEUX.

CAMB ou KAMP, riviére de la Haute Autriche, a sa source vers les frontiéres de la Bohéme, & elle se jette dans le Danube au dessous de Krembs. * Baudrand.

CAMBADAGI, Disciple de Xaca, enseigna aux Japonois d'adorer le Diable, & enchanta cette nation par les effets prodigieux de sa Magie. Cucubao l'aida à introduire le culte des Démons dans le Japon. * Kircher, *de la Chine.*

CAMBAIA, CAMBAIE, CAMBAYA, CAMBAYE ou GUZURATE, ville & Royaume des Indes, dans les Etats du Grand Mogol. Ce Royaume est partie en presqu'isle, entre les Golfes de l'Inde & de Cambaye, partie en Terre-

Ferme, qui s'avance vers le Décan. La ville capitale eſt Amedabad ou Amadabad; les autres ſont Cambaye, Surate, Baroch, Diu, &c. La ville de Cambaye eſt ſituée au bout d'un Golfe, auquel elle donne ſon nom, à l'embouchure de la riviére de Carari. Elle donne ſon nom à ce Royaume, & eſt ſi conſidérable, qu'on la nomme ordinairement *le Caire des Indes*. Elle a de bonnes murailles de pierre de taille avec douze portes, les maiſons ſont grandes & belles, & la ville eſt tout à fait marchande & riche. Guzurate eſt une province de cet Etat, & elle eſt ſi conſidérable, que quelques-uns ont appellé de ce nom tout le païs. Les Habitans ſont Payens ou Mahometans, ils aiment les Lettres, ſe ſervent de toutes ſortes d'armes, & ſont ingénieux. Le païs eſt fertile en ces ſortes de denrées qu'on apporte des Indes; & on y trouve des mines de cornalines, de diamans, & d'autres pierres précieuſes. Il y a auſſi toutes ſortes de grains, de fruits, d'animaux, du coton, de l'anis, de l'opium, des huiles, des ſavons, des ſucres, &c. avec des manufactures de toile de coton, de tapis, de cabinets, &c. que les Habitans ſont très-bien & débitent de même; car ce ſont les plus habiles Marchands des Indes. Enfin Cambaye a plus de trente bonnes villes, ou le négoce fleurit On dit qu'autrefois ſon revenu a monté juſqu'à vint millions d'or par an. Il y avoit alors des Rois, qui mettoient de nombreuſes armées en campagne: aujourd'hui cet Etat dépend du Grand Mogol, comme on l'a remarqué. *Voyez* GUZURATE. * Barboſa. Linſchoten. Maffée, *Hiſtoire des Indes*. Sanſon, &c.

* CAMBAIA ou CAMBAYE (Golfe de) *Cambaia Sinus*, anciennement *Barygazenus Sinus*, grand Golfe de l'Océan Indien, s'avance ſoixante ou quatre vints lieues dans les côtes du Royaume de Cambaye, & baigne pluſieurs villes fort fréquentées par les Européens, entre les autres celles de Cambaye, dont il prend le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMBALAN & CAMB-ALAN, riviére d'Angleterre. *Voyez* ALAN.

CAMBALU, ville que la plupart des Géographes ont fait capitale du Catay; & qu'ils ont cru être un des principaux païs de la Tartarie. On a reconnu que Cambalu & Peking étoient deux noms d'une même ville, & que le Catay étoit la partie ſeptentrionale de la Chine. On voit à Lisbonne en Portugal, le profil de cette ville, avec cette inſcription, *Viſta de la Citada de Cambalu in Tartaria*, c'eſt à dire, *profil de la ville de Cambalu en Tartarie*. Il eſt entre pluſieurs autres profils & plans de villes d'Orient, dans l'Alfandégue ou maiſon de la Douane. Cette erreur a été découverte par les Hollandois, dans le voyage qu'ils ont fait à la Chine, & par le P. Kircher Jeſuite, dont les Rélations nous ont appris que la ville de Péking, capitale de la Chine ſeptentrionale eſt celle que les Sarraſins & les Moſcovites appellent Cambalu. Il eſt vrai que le profil de Cambalu eſt différent de celui de Péking, que les Hollandois ont apporté; mais cela vient de ce que les Hollandois ont répréſenté Péking dans un autre aſpect, & vu d'un autre côté. Au reſte, la maniére des bâtimens eſt ſemblable; & l'on ſait d'ailleurs que les Tartares, qui ſont au Nord de la Chine, ſont des peuples vagabonds, & qui n'ont point de villes telles qu'on a décrit Cambalu, où l'on rapporte qu'il y a des Palais, des Pagodes ou temples, des Arcs triomphaux, & des Monumens publics, dont la magnificence eſt extraordinaire. * *Ambaſſades des Hollandois à la Chine, partie* 2.

* CAMBAMBE, place d'Afrique dans le Royaume d'Angola, ſur une montagne au nord de la riviére de Coanza. Elle eſt à l'eſt-ſud-eſt de Loanda dont elle eſt éloignée d'environ 60 lieues.

* CAMBANA, l'une des petites iſles que l'on compte entre les Molucques. Elle eſt au midi de celle de Célébès. Outre le nom de Cambana, on lui donne encore ceux de CAMBAVA, de CAMBONA, de CABONA & de CUMBANA.

CAMBAYA ou CAMBAYE. *Voyez* CAMBAIA.

CAMBDEN. *Cherchez* CAMDEN.

CAMBEL. (Archibald) *Voyez* ARGILE, ville.

* CAMBERG, petite ville de la Vétéravie en Allemagne, au nord-nord-eſt de Mayence, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

CAMBIS (Marguerite de) Demoiſelle Françoiſe, qui étoit femme du Baron d'Aigremont en Languedoc, a fait connoître ſon nom à la poſtérité par deux Traductions, qu'elle publia dans le XVI ſiécle, ſavoir un Traité Italien de Jean George Triſſin, ſur les devoirs d'une femme veuve; & une Lettre de conſolation écrite par Bocace, à Pino de Roſſi, qui étoit exilé. Ces deux Ouvrages ſont tous deux imprimez à Lyon, celui-là en 1554, & l'autre en 1556. * La Croix-du-Maine, & du Verdier Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Hilarion de Coſte, *dans ſes Eloges des Dames Illuſtres*, où il cite M. Colletet.

CAMBISE. *Voyez* CAMBYSE.

CAMBODIA. *Voyez* CAMBOJE.

CAMBOJE ou CAMBOGE, Royaume de la preſqu'iſle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, eſt ſitué ſur la côte méridionale, entre les Royaumes de Siam, de Chiampaa, & de la Cochinchine. Sa ville capitale qui porte le même nom, & que l'on nomme auſſi Ravecca, eſt à ſoixante lieues de la mer, ſur un des bras du fleuve Mécon, qui déborde tous les ans, comme le Nil en Egypte & comme le Ménam au Royaume de Siam. Il commence à s'enfler dès le mois de juin, & au mois de juillet & d'août il inonde tous les environs: c'eſt pourquoi on a bâti la ville de Camboje ſur une grande levée, où elle ne fait qu'une rue. Il y a beaucoup de Japonois, de Cochinchinois, de Malais, & de Portugais qui y trafiquent. Les peuples du païs ont de l'inclination pour la Religion Chrétienne, & pluſieurs d'entre eux l'ont embraſſée. Le Roi de Camboje eſt tributaire du Roi de Siam. Son palais eſt fortifié d'une bonne paliſſade, au lieu de murailles. On y voit quelques piéces d'artillerie de la Chine, & vint-cinq piéces de canon, qu'il a retirées de deux navires Hollandois, qui avoient fait naufrage ſur la côte. Les Seigneurs de ſa Cour ſont diſtinguez en Okinas, en Tonimas, en Nampras & en Sabandars, qui ont chacun leur rang, mais le plus ſouvent ſans aucune fonction particuliére, à la réſerve des premiers qui ſont les plus conſidérables de tous, & qui ſont comme les Conſeillers d'Etat. Il n'y a dans la ville qu'une ſeule Pagode ou temple, dont les Prêtres ont leur maiſon tout proche. Le païs eſt très-fertile, & les vivres y ſont en ſi grande abondance, que les Habitans donnent pour très-peu de choſe les cerfs, les bœufs, les porcs, les liévres, & toute ſorte de volaille, auſſi-bien que les citrons, les oranges, les cocos, & les autres fruits du païs. Les Portugais s'y ſont ſi bien établis, qu'ils ont empêché que les Hollandois n'y fiſſent commerce. Le palais du Roi de Camboje eſt muni non ſeulement de pluſieurs piéces de canon, mais auſſi de ſeize éléphans, & défendu par deux régimens de ſes Gardes. Lorſque les Conſeillers d'Etat de ce Prince, qu'on appelle *Okinas*, vont à l'aſſemblée, ils portent avec eux, chacun un ſac en broderie d'or, dans lequel il y a trois boëtes d'or remplies de *Cardamum*, & d'autres choſes de bonne odeur. Quand ils ſont en préſence de leur Roi, ils s'aſſeyent à terre en demi-cercle, & ont derriére eux les Tonimas, ou Grands du Royaume. Les Prêtres ſont ceux qui approchent de plus près la perſonne du Roi. Lorſqu'un Ambaſſadeur eſt admis à l'audience, il eſt aſſis au deſſous des *Okinas*, à 25 pas du Roi. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.* Mandeſlo, *tome* 2. *d'*Oléarius.

CAMBOLOMAR, Roi des Tectoſages, qui paſſérent en Aſie, & ſe retranchérent ſur le Mont-Mugaba, lorſque le Conſul C. N. Manlius y paſſa pour les ſubjuguer. * Tite-Live, *l.* 39. *num*. 19.

CAMBONA, iſle. *Voyez* CAMBANA.

* CAMBORI, ville d'Aſie dans le Royaume de Siam, au ſud-oueſt de la ville de Siam dont elle eſt éloignée d'environ vint-cinq lieues.

CAMBOUT (du) Maiſon illuſtre & ancienne de Bretagne, deſcend de GILBERT, Seigneur du Cambout, qui vivoit l'an 1347. Il épouſa *Marguerite* Goyon de Matignon, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur du Cambout, tué à la bataille d'Auray en 1367, portant la Baniére du Vicomte de Rohan pour Charles de Blois; 2. ALAIN qui ſuit; 3. *Alliette* mariée à *Jean* de Moulniéres, en 1388; 4. *Mahaut*, alliée à *Guillaume* de la Cornilliére; & 5. *Thomine* du Cambout, Dame de la Houſſaye près de Gaël en l'Evêché de S. Malo.

2. ALAIN, Seigneur du Cambout, Echanſon du Duc de Bretagne en 1372, épouſa 1. *Jeanne* de Tournemine, fille de *Guillaume*, Seigneur de Barahé, & d'*Aliette* de Pluſquellec, morte en 1382: 2. *Orable* Picquet, veuve de *N.* . . . Seigneur de Montagu en Normandie, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. ETIENNE, qui ſuit; 2. *Jean*, qui aquit la terre de Vauriou en en 1417, ſe trouva à la journée d'Azincourt l'an 1415, où il demeura priſonnier, ſervit depuis en 1418, vivoit encore en 1428, & mourut ſans enfans de *Jeanne* de Rohan, fille d'*Olivier*, Seigneur du Gué de l'Iſle; & 3. *Thomine* du Cambout, mariée à *Jean*, Seigneur de Montagu en Normandie, fils de ſa belle-mére.

3. ETIENNE, Seigneur de Cambout, Echanſon du Duc de Bretagne, Capitaine de Montcontour, de la Hunaudaye, de Châtel-Audran, & de l'Arriére-Ban de l'Evêché de S. Brieu, épouſa le 16 août 1412, *Catherine* de la Motte, Dame de Blais, fille d'*Alain*, Seigneur de Vaucler, de Lorfeil & de Blais, & de *Jeanne* de la Mouſſaye ſa premiére femme, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Rolland* le Danois; 3. *Jacquette*, alliée à *Jean* le Noir, Seigneur de Kerlay; 4. *Béatrix*, qui épouſa *Thomas* le Noir, Seigneur de la Landec, vivante en 1473; & 5. *Aliette* du Cambout, mariée à *Guillaume* Laurans de Noyal.

4. JEAN, I. du nom, Seigneur du Cambout & de Blais, vers l'an 1476, épouſa en 1444, *Jeanne* de Quelen, fille de *Jean*, Seigneur de Broutay, & de *Marie* de Coesbic, morte en 1480, dont il eut, 1. JEAN II, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée à *Jean* de Châteautro, Seigneur du Cartier; 3. *Guillemette*, alliée à *Guillaume* Châlon, Seigneur de Vaucler; & 3. *Orfraiſe* du Cambout, Religieuſe en l'Abbaïe de S. George de Rennes, Prieuré de Plugeno.

5. JEAN, II. du nom, Seigneur de Cambout & de Blais, auquel la Reine Anne de Bretagne, femme du Roi Louïs XII, donna la Capitainerie de Coſſon le 18 mai 1507, mourut fort âgé le 18 octobre 1534. Il épouſa le 22 février 1480, *Robine* Avaléve, fille d'*Olivier*, Seigneur de la Grée, dont il eut 1. ALAIN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur du Chef-de-Bois; 3. *Marie*, alliée à *François* Trouſſier, Seigneur de la Gabetiére; & 4. *Anne* du Cambout, mariée à *Jean* du Bois-Riou.

6. ALAIN, II. du nom, Seigneur du Cambout & de Blais, fut auſſi Capitaine de la Cour de Coſſon, en 1522, & mourut en novembre 1534, laiſſant de *Jacquemine* Madeuc ſa femme fille de *Roland*, Seigneur de Guémadeuc, & de *Perronelle* de Coëquen, 1. RENÉ, qui ſuit; 2. *Anne*, mariée le 17 décembre 1531, à *Jean* le Vayer, Seigneur de la Morandaye; & 3. *Jeanne* du Cambout, alliée à *René* Brehant, Seigneur de la Roche.

7. RENÉ, Seigneur du Cambout, du Chef-du-Bois & de Blais, Capitaine de l'Arriére-Ban des Evêchez de S. Brieu & de Nantes, Grand Véneur, & Grand Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, mort en mai 1577, épouſa *Françoiſe* Baye, Dame de Coiſlin & de Mérionec, fille de *François*, Seigneur de Mérionec, & de *Jeanne* Chauvin, Dame de Coiſlin, dont il eut 1. FRANÇOIS, qui ſuit; 2. *René*, Seigneur du Chef-du-Bois, Capitaine de l'Arriére-Ban de l'Evêché de S. Brieu, mort ſans enfans; 3. *Louiſe*, mariée le quatriéme avril 1560, à *Louis* de la Fontaine, Seigneur de Cléray & de Beuville; 4. *Perrine*, alliée à *Mathurin* de Mars, Seigneur de Ste Agathe; 5. *Jeanne*, qui épouſa *Bonabès* de la Motte, Seigneur de Launay-Guenguen; & 6. *Philippe* du Cambout, Seigneur de Blais, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bretagne, lequel épouſa *Françoiſe* du Pleſſis, fille de *Jean*, Seigneur du Pleſſis en S. Dolay, Evêché de Nantes, & de *Jeanne* de Trégus, dont il eut *Philippe*, Seigneur de Valleron, Capitaine de la Chéze, mort ſans en-

enfans de *Marie* Bonnier, fille de *François*, Seigneur de Gaudinaye; *Jacques*, Seigneur du Plessis, mort sans laisser de postérité de N.... veuve de N. . . . de Francheville ; *Jean*, Chevalier de Malthe; & *Susanne* du Cambout, mariée à *Pierre* du Griffon, Seigneur d'Argenteuil, & de Villeneuve sur Beuvron près de Blois.

8. FRANÇOIS, Seigneur du Cambout, de Coislin, de Mérionec & de Pont-Château par acquisition, Grand-Véneur, Grand-Réformateur des Eaux & Forêts de Bretagne, & Capitaine de la ville & château de Nantes, mourut le douziéme octobre 1625, âgé de 85 ans. Il épousa *Françoise* du Plessis-Richelieu, Dame de Beçay, fille aînée de *Louis* du Plessis, Seigneur de Richelieu, & de *Françoise* de Rochechouart, tante des Cardinaux de Lyon & de Richelieu, dont il eut, 1. *Henri*, Baron de Pont-château, mort jeune; 2. CHARLES, qui suit; 3. LOUÏS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BEÇAY, *rapportée cy-après*; & 3. *Françoise* du Cambout morte jeune.

9. CHARLES de Cambout, Marquis de Coislin, Baron de Pont-château & de la Roche-Bernard, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des ville & Forteresse de Brest, & Lieutenant Général de la Basse Bretagne, fut Député des Etats de Bretagne pour l'Ordre de la Noblesse le 31 août 1625, & maintenu par lettres du sixiéme mai 1630, en toutes les assemblées publiques de la Province, aux assises & tenues d'Etats, dans le rang des anciens Barons du Païs; & par autres lettres du 22 janvier 1633, il eut séance & voix délibérative au Parlement de Bretagne, & mourut en 1648. Il épousa 1. *Philippe* de Beurges, Dame de Seury & de la Moguelaye, fille unique de *Charles* de Beurges, Seigneur de Seury, Gouverneur de Nomeny, & de *Jeanne* Lescoet, Dame de la Moguelaye: 2. *Lucréce* de Quinquempoix, veuve de *Jean* Troussier, Seigneur de Pontmenart, & fille de *Henri*, Comte de Vignorys & d'*Héléne* de Clermont d'Amboise, dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vinrent, 1. PIERRE-CÉSAR, qui suit; 2. *François*, Baron de Pont-château, lequel eut l'épaule cassée au siége d'Aire, & mourut en 1650; 3. *Sébastien-Joseph*, Abbé de S. Gildas-aux-Bois, de la Viéville & de Genefton; 4. *Marie*, alliée en 1634, à *Bernard* de Nogaret, Duc de la Valette & d'Epernon, Gouverneur de Guienne, Colonel Général de l'Infanterie Françoise, Chevalier des Ordres du Roi & de la Jarretiére, morte le douziéme février 1691; & 5. *Marguerite-Philippe* du Cambout, mariée 1. en 1634, à *Antoine* de Laage, Duc d'Aiguillon, dit *de Puy-Laurent*: 2. en février 1639, à *Henri* de Lorraine, Comte de Harcourt, Grand Ecuyer de France, mort le neuviéme décembre 1674.

10. PIERRE CÉSAR du Cambout, Marquis de Coislin, &c. Colonel Général des Suisses & des Grisons, Lieutenant Général des armées du Roi, mourut le dixiéme juillet 1641, des blessures qu'il reçut au siége d'Aire, n'étant âgé que de 28 ans. Il épousa le cinquiéme février 1634, *Marie* Séguier, fille aînée de *Pierre* Séguier, Chancelier de France, & de *Marie* Fabry. Elle reprit une seconde alliance en 1644, avec *Guy* Marquis de Laval, Lieutenant Général des armées du Roi, & mourut le 31 août 1710, âgée de 92 ans, ayant eu de son premier mariage, 1. ARMAND, qui suit; 2. *Pierre*, Cardinal de Coislin, Evêque d'Orléans, Grand Aumônier de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, mort le cinquiéme février 1706, âgé de 69 ans; & 3. *Charles-César* du Cambout, Chevalier de Malthe, mort le 13 février 1699.

11. ARMAND du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, né le premier septembre 1635, en faveur duquel les Baronies de Pont-château, & de la Roche-Bernard furent unies au Marquisat de Coislin, en 1663, lors de l'érection de cette Terre, en Duché-pairie, mourut le 16 septembre 1702, âgé de 67 ans. Il épousa *Magdelaine* du Halgoet, fille unique & héritiére de *Philippe*, Seigneur de Kargrest & de la Rocherousse, Maître des Requêtes, & de *Louïse* de la Bistrate, morte le neuviéme septembre 1705, dont il eut 1. PIERRE, qui suit; 2. *Armand-Jérôme*, Comte de la Roche-Bernard, mort jeune; 3. *Dominique*, Chevalier de Malthe, mort jeune; 4. *César-Philippe-François*, Abbé, mort jeune; 5. *Henri-Charles*, Duc de Coislin après la mort de son frére aîné, Pair de France, Evêque & Prince de Metz, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, & premier Aumonier du Roi; & 6. *Magdelaine-Armande* du Cambout, mariée en avril 1689, à *Maximilien-Pierre-François-Nicolas* de Béthune, Duc de Sully, morte sans postérité le 30 janvier 1721, en sa 56 année.

12. PIERRE du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, mourut le septiéme mai 1710, âgé de 46 ans, sans postérité de *Louise-Marie* d'Alégre, fille d'*Emanuel*, Baron d'Alégre, & de *Marie* Raymond de Modéne, qu'il avoit épousée le sixiéme mai 1683, morte le 15 septembre 1692.

SEIGNEURS DE BEÇAY, MARQUIS DU CAMBOUT.

9. LOUÏS du Cambout, fils puîné de FRANÇOIS Seigneur du Cambout, de Coislin, &c. & de *Françoise* du Plessis-Richelieu, Dame de Béçay, fut Seigneur de Béçay, & Gouverneur des isles d'Oléron. Il épousa 1. *Gilberte* du Puy-du-Fou, veuve de *Philippe* de Château-Briant, Seigneur des Roches-Baritaut, & fille de *René*, Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine* de la Roche-Foucaut-Barbezieux: 2. *Renée* Avrel, Dame de Kermarker, veuve de *Jean* Guégan, & de *Jean* Budes, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint, JÉRÔME, qui suit.

10. JÉRÔME du Cambout, Seigneur de Béçay, Gouverneur de de l'isle de Rhuis, & Lieutenant au Gouvernement de Brest, épousa *Marie* Dame de Kareheil, de Villeneuve & de Catsden, fille & héritiére de *Michel* Seigneur de Kareheil, & de *Jacquette* de Kermeno, Dame de Catsden, dont il eut, 1. *Charles*, Seigneur de Kareheil; 2. *Sébastien*, Seigneur de Villeneuve; 3. *François*, Seigneur de Kareheil, mort sans alliance; & 4. RENÉ, qui suit.

11. RENÉ du Cambout, Comte de Kareheil, &c. Gouverneur de l'isle de Rhuis, & du Château de Suetno dans le diocése de Vannes, épousa 1. *Jeanne* Raoul, fille de *Jacques*, Seigneur de la Guibourgére, Conseiller au Parlement de Bretagne, Sénéchal de Nantes, puis premier Evêque de la Rochelle, & d'*Yvonne* Charette: 2. *Louise-Françoise* de Lauriere, fille de *Léon*, Seigneur de Lauriére, & de *Gilberte* Regneau. Du premier mariage vinrent 1. JACQUES, qui suit; 2. *Guillaume*, Chevalier de Malthe, Lieutenant de vaisseau; 3. *Armand-Joseph*, Comte du Cambout, Capitaine & Major dans le premier régiment des Dragons de Bretagne, qui fut blessé au combat de Marsaille, à qui Pierre du Cambout, Duc de Coislin, donna par son testament en 1709, la Terre du Cambout comme à son cousin, & qui épousa *Marguerite* le Maistre, morte sans enfans; 4. *Anne*, mariée le 19 décembre 1683, à *Louis* de Gourdon-de-Genouillac, Comte de Vaillac, premier Baron de Guienne; & 5. *Armande-Magdelaine* du Cambout, alliée en avril 1695, à *Gaspard* des Monstiers, Comte de Mérinville, Baron de Rieux en Languedoc, Gouverneur de Narbonne, &c. & du second mariage sortirent, 6. *Charles-Louis*, Garde-marine du Pavillon; & 7. *Louise-Gilberte* du Cambout, Abbesse de Nioiseau.

12. JACQUES, Marquis du Cambout, Comte de Kareheil, &c. Gouverneur de l'isle de Rhuis, & du château de Sucino, Colonel du premier régiment des Dragons de Bretagne en 1688, puis Colonel du régiment de Dragons de son nom, Chevalier de l'Ordre de saint Louïs, Brigadier des armées du Roi, fut tué au combat de Carpi en Italie le neuviéme juillet 1701. Il épousa *Renée-Marie* le Marchand, fille de *René*, Seigneur de la Rebourciére, & de *Perrine* Drouet, dont il eut 1. PIERRE-LOUÏS, qui suit; & 2. *Anne-François-Guillaume* du Cambout, Abbé de Saint-Mange, Aumonier du Roi, puis Agent Général du Clergé de France en 1710, sacré Evêque de Tarbes le 19 novembre 1719.

13. PIERRE-LOUÏS, Marquis du Cambout, &c. Gouverneur de l'isle de Rhuis & du château de Sucino après la mort de son pére, Capitaine de Dragons, a épousé, *Magdelaine-Béatrix* le Brun de Trojedio, dont il a 1. *Pierre-Armand*; 2. *Renée-Marguerite*; & 3. *Marie-Joseph* du Cambout. * Le Pere Anselme, &c.

CAMBRA, surnommée *la Belle*, à cause de son excellente beauté, étoit fille de Bélin Roi des Bretons, anciens peuples du païs que nous nommons à présent Angleterre. Cette Princesse avoit tant d'esprit & de prudence, que le Roi & les grands Seigneurs la consultoient comme un Oracle, & suivoient ses conseils. Les Sicambriens furent ainsi appellez de son nom Cambra. Elle gouverna ces peuples environ quarante ans, suivant les loix qu'elle leur donna, & elle inventa la maniére de fortifier les citadelles. Après s'être aquis beaucoup de gloire, elle mourut l'an du monde 3590, & avant J. C. 445.

☞ Voilà ce que l'amour de la patrie a fait inventer à quelques Auteurs amateurs des Fables. * Pitseus, *de Illustr. Angl.*

CAMBRAY, sur l'Escaut, ville dans le Païs Bas avec Archevêché, est capitale d'un petit païs dit Cambresis. C'est le *Cameracum* des Anciens. Elle est grande, belle, bien bâtie, & est une des plus fortes ville de l'Europe, avec deux citadelles. Quelques Auteurs ont écrit que Camber Roi des Sicambres en est le Fondateur. Adon remarque que Clodion Roi de France la conquit l'an 445. Elle fut depuis le partage de Charles *le Chauve*, l'an 843 & 870, après la mort de Lothaire II, Roi de Lorraine; ensuite elle devint le sujet de la guerre entre les Rois de France, les Empereurs, & les Comtes de Flandre. Baudouin I, Comte de Flandre la prit & la donna à son fils Raoul. Les Empereurs la déclarérent cité libre. Malgré cela les François ne cédérent jamais leurs droits. En 1542, le Roi François I lui accorda la neutralité; mais l'Empereur Charles-*Quint* la prit l'an 1543, par l'intelligence qu'il entretenoit avec l'Evêque qui étoit de la Maison de Crouï. Il y mit garnison, & la brida par une citadelle qu'il fit bâtir aux dépens des Habitans, pour empêcher, disoit-il, qu'elle ne tombât entre les mains des François. Elle changea encore de maître, quand le Duc d'Alençon, frére du Roi Henri III, fut fait Comte de Flandre en 1582, & qu'il s'empara de Cambray, qu'il remit à Jean de Montluc, Sieur de Balagny. Celui-ci se joignit depuis au parti de la Ligue, & fit ensuite sa paix avec le Roi Henri *le Grand*, qui le fit Prince de Cambray, & lui donna le bâton de Maréchal de France en 1594; mais il perdit peu de tems après cette ville, que les Espagnols surprirent, & il fut encore obligé de leur remettre la citadelle le neuviéme octobre de l'an 1595. Les Habitans reconnurent Philippe II, Roi d'Espagne; mais l'Archevêque s'en étant plaint, & faisant voir qu'il étoit Seigneur de Cambray, il obtint qu'il auroit la Justice & un certain domaine dans la ville & dans le païs de Cambresis, dont la protection demeuroit au Roi d'Espagne, avec les citadelles. Ainsi les Espagnols étoient véritablement maîtres de Cambray, qu'ils avoient très-bien fortifié. Ils y entretenoient une grosse garnison, & la réputation de cette ville s'étoit tellement augmentée dans le siécle passé, qu'elle passoit pour une place imprenable. Louïs XIV, ayant emporté Valenciennes au commencement de l'an 1677, assiégea Cambray, dont il se rendit maître le 18 avril de la même année, jusqu'à ce qu'elle fut cédée aux Espagnols par la paix de Nimégue en 1678. Néanmoins depuis ce tems-là, les François s'en sont rendus maîtres & en jouïssent encore à présent. Ainsi Cambray est revenu sous la domination des François ses anciens maîtres. Il est situé sur la riviére de l'Escaut qui la traverse d'un côté, la grande citadelle est sur un lieu éminent d'où elle commande sur toute la ville, & ses fossez sont taillez dans le roc: ce qui a servi à hausser ses murailles. Les murailles de la ville sont aussi revêtues de bons bastions & entourées de profonds fossez, principalement du côté de l'Orient, où est la citadelle, dont une partie est enclose dans les murailles de la ville. De là, elle s'étend doucement jusques à la riviére, sur laquelle on a bâti un Fort, qui défend Cambray de ce côté-là: autrement cette ville se trouvant là dans un païs assez bas, on pourroit inonder ses environs, en y lâchant les écluses qui y retiennent les eaux. Les autres Forts sont de la même importance. L'église métropolitaine de Nôtre-Dame est très-belle. Le Chapitre, qui est des plus considé-

rables du Païs-Bas, eſt compoſé de quarante-huit Chanoines, & de quatre-vint-quinze Eccléſiaſtiques qui ſervent dans l'égliſe de Nôtre-Dame. On aſſure, mais ſans fondement, que S. Diogéne, Grec de nation, a été le premier Evêque de Cambray, & qu'il a été envoyé en France du tems du Pape Sirice. Cet Evêché fut depuis uni à celui d'Arras juſqu'à l'an 1095. Le Pape Paul IV l'érigea en Archevêché l'an 1559, à la priére de Philippe II, Roi d'Eſpagne. On lui donna pour ſuffragans Arras, Tournay, Saint-Omer & Namur. Ainſi Cambray fut diſtrait de l'Archevêché de Rheims, au deſavantage de l'Egliſe Gallicane, à qui celle de Flandre étoit ſoumiſe. Les Archevêques de Cambray y prennent le titre de Ducs de Cambray, de Comtes du Cambreſis, & de Princes de l'Empire. Il y en a eu pluſieurs parmi eux qui ont été célébres par leur mérite, par leur naiſſance & par leur doctrine, comme le B. Odon ou Odard, qui étoit d'Orléans, Burchard, Liétard, Nicolas de Chiévres, Roger, Warin, Pierre de Corbeil, Jean de Béthune, Godefroy, Nicolas de Fontaines, Engelran de Créqui, Guillaume de Hainaut, Pierre de Lévis, Guy d'Auvergne, Guy de Vantadour, Robert de Genéve élu Pape contre Urbain VI ſous le nom de Clément VII, Pierre d'Ailli Cardinal, Jean de Bourgogne, Jacques, Guillaume, & Robert de Croy ou Crouï, dont le ſecond étoit Cardinal, Maximilien de Berghes, premier Archevêque de Cambray, Loüis de Berlaimont, Jean Sarrazin, Jean Richardot, François Vander-Burch, l'Abbé de Fénelon, Monſieur l'Abbé d'Etrées nommé à cet Archevêché le 24 décembre 1716. Outre l'égliſe Métropole, il y en a pluſieurs autres à Cambray, les Collégiales de S. Géry, de Sainte-Croix, les Abbaïes du Saint-Sépulchre & de Saint-Aubert, avec diverſes paroiſſes, pluſieurs monaſtéres, & un Collége de Jéſuites. Les rues ſont grandes & propres, & les plus belles aboutiſſent à la place de la Maiſon de ville, où les Etrangers vont admirer une horloge curieuſe qu'on y voit. Cambray eſt auſſi renommé par ſes manufactures, & ſur tout par ſes toiles. La guerre en avoit entiérement éloigné le commerce; mais il s'y rétablit peu à peu, depuis que cette ville eſt devenue Françoiſe. Cette ville n'eſt qu'à deux lieues de Bouchain, à quatre de Douai, à ſept d'Arras, de Péronne, de Saint-Quentin, & de Valenciennes. * Guichardin, *Deſcript. du Païs-Bas.* Adrien Serteck, *in Orig. Belg.* Gazei, *Hiſt. Eccleſ. du Païs-Bas.* Arnoul Reſs de Douai, *Belg. Chriſt.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Jean le Carpentier, *Hiſt. de Cambray.* Le Mire. Valére André.

CONCILES DE CAMBRAY.

Maximilien de Berghes en aſſembla un provincial l'an 1565, pour ſatisfaire à ce que le Concile de Trente avoit ordonné qu'on en célébreroit ſouvent. Il tint un Synode en 1567. Louis de Berlaimont ſon Succeſſeur convoqua en 1586, un Concile auquel Jean François Bonhomio, Evêque & Comte de Verceil, & Nonce Apoſtolique, avec pouvoir de Légat *à Latere*, préſida avec lui. On met un Synode en 1398, tenu par Pierre d'Ailli, Cardinal & Evêque de Cambray; ûn en 1551, par Robert de Crouï, & quelques autres.

CAMBRESIS ou LE CAMBRESIS, contrée du Païs-Bas, entre la Picardie, la Flandre, l'Artois, & le Hainaut: il eſt d'environ dix lieues, à le prendre depuis les villages d'Or & de Châtillon, juſqu'à la ville d'Arleux. Ce païs eſt extrémement fertile. Il y a le Château ou Cateau-Cambreſis, où l'on conclut en 1559, entre le Roi Henri II, & le Roi d'Eſpagne, cette paix ſi deſavantageuſe pour la France, par laquelle on céda cent quatre-vint-dix-huit places conſidérables pour Saint-Quentin, Ham, & le Càtelet. Jean le Carpentier a publié depuis l'an 1664, une *Hiſtoire de Cambray & du Cambreſis.*

CAMBRIDGE, la ville capitale du Comté de Cambridge, eſt ſur le *Cam* à 44 milles au Nord de Londres. C'eſt le *Camboritum* des Anciens qu'on appelle à préſent en Latin *Cantabrigia*, nom que l'on dérive de *Bridge* qui ſignifie en Anglois un *pont*, & de la riviére de *Cam*. Du tems des Romains c'étoit une de leurs principales Colonies & une des 28 Citez de Bretagne. Or ces Colonies Romaines avoient leurs Académies où la Jeuneſſe Romaine & Bretonne étoit inſtruite dans les Arts & dans les Sciences. *Lucius* Roi Breton, & le premier Chrétien fut inſtruit dans la Religion Chrétienne par des Docteurs de Cambridge, dont il députa deux à Rome, *Elvanus* & *Meduinus*, pour avoir de plus grands éclairciſſemens ſur quelques points de doctrine. Je ne déciderai pas ſi ce fut le Roi Lucius ou le Pape Eleuthére qui accorda de grands privilèges à cette Univerſité. Il eſt certain qu'elle eſt fort ancienne, & qu'elle a eu le nom d'Univerſité dès la fin du ſecond ſiécle, lorſque Lucius régnoit en Bretagne, & qu'Eleuthére étoit Evêque de Rome. J'avoue qu'elle tomba en ruïne par l'invaſion des Saxons & des Danois, dont la fureur diſſipa les Muſes; mais elles furent rappellées dans la ſuite. La ville n'eſt pas des mieux ſituées, ni des plus belles d'Angleterre. Elle a 13 ou 14 Paroiſſes & elle eſt gouvernée (comme Oxford) par un Maire qui prête ſerment, lorſqu'il entre dans ſa charge, de maintenir les droits & les privilèges de l'Univerſité laquelle a autorité ſur lui. L'Univerſité a 16 Colléges dont quatre s'appellent *Halls*, ſavoir *Clare*, *Pembroke*, *Triniti*, & *Catherine-Hall*. Les autres portent tous le nom de Collége; & chacun entretient un certain nombre d'Aggrégez, (*Fellows*) & d'Etudians, qui vivent ſuivant les régles & les ſtatuts du Fondateur. Ils ont tous des chapelles & des bibliothéques. De tous les Colléges, les plus conſidérables ſont ceux de la Trinité, & de Saint-Jean. Mais la chapelle du Collége du Roi l'emporte ſur toutes les autres. c'eſt un morceau d'une grande beauté. Chaque Collége eſt gouverné par un Principal, qui porte le titre de *Maſter* ou *Mâitre*, hormis celui du Collége du Roi qui s'appelle Prevôt, & celui du Collége de la Reine à qui on donne le titre de Préſident. Cambridge a dix Profeſſeurs, ſavoir, en Théologie, en Droit, en Médecine, en Phyſique, en Mathématiques, en Hébreu, en Grec, en Arabe, &c. outre un Orateur public. Ici on prend le degré de Bachelier ès Arts, dans le Carême, & l'on commence dès le jour des cendres. Le premier Mardi en Juillet eſt toûjours *Dies Comitiorum* où l'on prend le degré de Mâitre ès Arts, & celui de Docteur dans les trois Facultez. Trois ans après qu'on a été fait Bachelier, on peut être reçu Mâitre ès Arts; ſept ans après on peut commencer à être Bachelier en Théologie, & au bout de trois autres années prendre le degré de Docteur. A la tête de ce grand & illuſtre Corps il y a un Chancelier, choiſi par l'Univerſité, & qui eſt d'ordinaire un Seigneur du premier rang. A Cambridge on peut choiſir un nouveau Chancelier de trois en trois ans, ou bien le continuer, *durante tacito conſenſu Senatus Cantabrigienſis*, au lieu que celui d'Oxford eſt Chancelier pour ſa vie. Il y a auſſi un Vice-Chancelier qui gouverne actuellement l'Univerſité, en la place du Chancelier, qui n'eſt proprement qu'un poſte d'honneur. Le choix du Vice-Chancelier ſe fait le troiſiéme de novembre de chaque année par l'Univerſité; ſon pouuoir eſt indépendant de celui du Chancelier. Le Vice-Chancelier a au deſſous de lui une eſpéce de Magiſtrats qu'on appelle *Proctors* & quelques autres Officiers. * *Etat préſent de la Grande-Bretagne ſous George* II, *tome* 1. *p.* 43. Camden, *Britannia.* Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

CAMBRIDGESHIRE, ou Comté de Cambridge, province méditerranée dans le Diocéſe d'Ely, a 130 milles de tour, & contient environ 570000 arpens de terre, & 17347 maiſons. Elle eſt fertile en blé & en pâturages, en volaille, en gibier, en poiſſon, & en ſaffran. Il eſt vrai que vers le Nord la partie de cette Province que l'on nomme l'Iſle d'Ely, eſt marécageuſe & ſujette aux débordemens de l'*Ouſe*, & d'autres riviéres, ce qui rend cet endroit mal ſain, & moins fertile en blé; mais ce défaut eſt ſuppléé par ſa grande abondance de bétail, de poiſſon & de gibier. Cette Province eſt bornée au Nord par le Comté de Lincoln, & par celui de Nortfolck, qui le confine auſſi vers l'Orient, de même que le Suffolck. Elle a ceux d'Eſſex & de Hartfort au Midi, & ceux de Bedford, de Huntington, & de Northampton au Couchant.

CAMBRIE, partie du païs & Principauté de Galles en Angleterre, ſur la côte occidentale qui regarde l'Irlande. Il y fut tenu un Concile environ l'an 465, ſelon Matthieu de Weſtminſter. Les Anglois le nomment Zambre, & on le prend ordinairement pour tout le païs de Galles ou Walles. * Baudrand.

* CAMBRILL, CAMBRILLE, CAMBRILS, ville de Catalogne en Eſpagne, ſur la côte méridionale de cette Principauté à l'oueſt de Tarragone, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Ce fut dans le voiſinage de cette place que l'Amiral Leake, en 1708, ſe rendit mâitre de plus de cent vaiſſeaux de tranſport appartenans à la France.

* CAMBRON. Il y a dans les Païs-Bas au Comté de Hainault trois lieux du nom de *Cambron*, ſavoir *Cambron Abbaïe*, *Cambron-château*, & *Cambron-Saint-Vincent*. Ils ſont un triangle, & ne ſont éloignez l'un de l'autre que d'environ un bon quart de lieue. L'Abbaïe eſt ſur la riviére de Dendre. Ce lieu eſt connu par les divers campemens des armées pendant les derniéres guerres, les troupes ayant ſouvent fait de longues & de pénibles marches pour occuper ce camp avantageux. L'Abbaïe, qui eſt de l'Ordre de Cîteaux fut fondée en 1148 par Anſelme, Seigneur de Péronne. Ces trois lieux ſont à peu près au nord de Mons dont ils ſont éloignez d'environ trois lieues. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 2. *p.* 333. & 334. de l'édit. de Bruxelles, 1720.

CAMBRY, (Jeanne de) connue ſous le nom de Jeanne-Marie de la Préſentation, native de Tournay, étoit fille de *Michel* de Cambry. Elle fut Religieuſe de l'Ordre de ſaint Auguſtin, puis recluſe à Lille, où elle mourut le 19 juillet en 1639. Elle écrivit divers Ouvrages, entre autres, *la Ruine de l'Amour propre, & le Bâtiment de l'Amour divin.* * Loüis Jacob, *Biblioth. des Femmes Illuſt.*

CAMBYSE, Perſan de médiocre naiſſance, vivoit ſous la 50 Olympiade, environ 580 ans avant J. C. Aſtyage, dernier Roi des Médes, lui fit épouſer ſa fille Mandane, croyant éviter par ce mariage diſproportionné, les ſuites d'un ſonge qu'il avoit fait, & qui lui prédiſoit ſa ruïne: car il avoit vu ſortir du ſein de la Princeſſe une vigne, dont les rameaux couvroient toute l'Aſie: ſur quoi les Devins lui avoient annoncé que le fils qui nâitroit de Mandane, le déthrôneroit. En effet, Cambyſe eut pour fils Cyrus, qui ſe mit ſur le thrône de ſon ayeul. * Hérodote, *l.* 1. *ou Clio.* Juſtin, *l.* 1.

CAMBYSE, Roi de Perſe, fils de Cyrus, premier Roi de Perſe, & de Caſſandane, fille de Pharnaſpe, Prince des Achéméniens. Il fut élevé dans le *Gynérée*, & ne reçut pas la meilleure éducation. Son pére allant dans une expédition contre les Scythes, lui donna le titre de Roi, & le déclara ſon ſucceſſeur. Cyrus ayant perdu la vie dans cette expédition l'an du monde 3506, & 529 ans avant Jeſus Chriſt, 225 ans après la fondation de Rome, & dans la quatriéme année de la LXII Olympiade, Cambyſe commença à régner. Un certain Médecin Egyptien, qui ſe trouvoit malgré lui à la Cour de Perſe & qui ne cherchoit qu'un prétexte honnête de s'en retourner en Egypte, conſeilla à Cambyſe de faire demander en mariage la fille d'*Amaſis* Roi d'Egypte. Amaſis craignant que ſa fille ne tînt que le rang de concubine auprès de Cambyſe, & ne voulant cependant point le refuſer, envoya, à la place de ſa fille, *Nitétis*, fille d'Apriès Roi d'Egypte, qu'Amaſis avoit dépouillé de ſon Royaume. Nitétis fut la premiére qui découvrit la fraude à Cambyſe, qui, outré de cet affront, entra en Egypte avec une puiſſante armée. Amaſis étoit mort avant cet armement, mais *Pſamménite* ſon Succeſſeur & ſon Fils fut l'objet de la vengeance de Cambyſe. Pſamménite s'oppoſa d'abord au Roi de Perſe & tâcha de lui empêcher l'entrée de l'Egypte auprès de Péluſium. On en vint à une bataille, dans laquelle Pſamménite fut vaincu & obligé de ſe retirer à Memphis. Dix jours après, il ſe vit encore forcé de rendre cette capitale. Polyen rapporte un ſtratagême, par lequel Cambyſe ſe facilita la priſe de Péluſium. Comme les Egy-

ptiens vénéroient certains animaux, comme les cicognes, les bœufs, les chiens, les chats, les singes, les moutons, &c. Cambyse en fit rassembler un grand nombre, qu'il fit marcher à la tête de ses troupes; & lorsqu'on alla à l'assaut, les Egyptiens voyant qu'ils ne pourroient se défendre qu'en tuant un grand nombre de ces animaux sacrez, mirent bas les armes & aimérent mieux se rendre au Roi de Perse. Psamménite tomba lui même entre les mains de Cambyse avec la ville de Memphis; après quoi la Libye, Cyréne & Barcé se soumirent sans coup férir. Cambyse fit déterrer le corps d'Amasis qui étoit dans la ville de Sais, & après l'avoir fait battre & percer de toutes parts, il le fit réduire en cendres dans la place publique. Quelque tems après il tenta de faire la guerre aux Carthaginois & aux Ammoniens. La premiére de ces guerres fut bientôt finie, parce que les Phéniciens, qui faisoient la force navale des Persans, ne voulurent point servir contre une ville, à laquelle ils avoient autrefois donné naissance. Cambyse se rendit d'autant plutôt aux raisons des Phéniciens, qu'il n'y avoit pas longtems qu'ils s'étoient soumis de leur gré à la Perse, & que la Politique ne vouloit pas qu'on les rebutât si tôt en les faisant servir par force. La guerre contre les Ammoniens, dont Cambyse voulut détruire le Temple fameux, dédié à Jupiter Hammon, fut très-malheureuse. Un grand vent de Sud surprit 50000 hommes de ses troupes entre Oasis & le Temple de Jupiter Hammon, & les couvrit tous de sable, de sorte qu'il n'en revint pas un seul. La derniére guerre de Cambyse fut contre les Ethiopiens; mais son armée ayant été obligée de marcher par des deserts, fut presque entiérement ruinée par la famine, avant qu'elle fût à la vue de l'ennemi. Au reste voici les autres particularitez que les Historiens racontent au sujet de Cambyse. Il avoit épousé *Arossa* sa propre sœur, & vivoit avec *Méroé* son autre sœur comme avec une concubine. D'autres disent qu'il l'avoit aussi épousée; quoiqu'il en soit, il la fit mourir étant enceinte, parce qu'elle avoit paru triste, lorsque le désir immodéré de régner avoit porté Cambyse à faire périr Smerdis leur frére commun. Strabon veut que Méroé soit morte de maladie dans quelque endroit de la Haute Egypte, & que Cambyse, pour en honorer la mémoire, ait appellé de son nom la ville & l'Isle de Méroé. Il étoit fort adonné au vin. Prexaspès, un de ses Favoris voulut, dans une occasion, le guérir de ce penchant. Cambyse s'enivra quelque tems après, & s'étant fait amener le fils de Prexaspès, il lui tira une fléche au milieu du cœur, pour montrer à Prexaspès que le vin ne l'empêchoit pas de se servir de ses yeux & de ses mains. Dans une rencontre il fit enterrer vifs, & sans aucune raison, des principaux Persans, la tête en bas. Crésus un de ses Conseillers intimes l'en ayant repris, Cambyse ordonna qu'on le fit mourir. Ceux qui étoient chargez de cette exécution, connoissant l'amour du Prince pour Crésus, lui conservérent la vie; Cambyse fut charmé de la conservation de Crésus, mais il fit punir du dernier supplice ceux qui avoient desobéï à ses ordres. Il retarda le rétablissement du Temple de Jérusalem, que Cyrus avoit ordonné; il suivit en cela les avis des ennemis de la nation Juive, qui étoient auprès de lui. Imbu de l'opinion des Persans, que c'étoit faire injure à la Divinité, que de vouloir l'enfermer entre quatre murailles, il detruisit presque tous les Temples en Egypte, parmi lesquels il y avoit des bâtimens de la derniére magnificence. Il scandalisa bien plus encore les Egyptiens, en tuant de son épée leur Dieu Apis. Cambyse n'eut pas toûjours le libre usage de sa raison, & il est sûr qu'il étoit épileptique. La plus belle action de Cambyse & presque la seule qui mérite quelque éloge, est d'avoir fait écorcher *Sisamne* Juge injuste qui s'étoit laissé corrompre, & d'avoir ordonné que l'on couvrit de cette peau le Tribunal, & qu'on y plaçât *Otanes* fils de Sisamne & son successeur. Enfin lorsque Cambyse fut en Egypte, il reçut avis de Perse, que les *Mages*, ou les Grands du Royaume avoient élu pour Roi, un homme qui se disoit être *Smerdis*, frére de Cambyse. Lors donc qu'il voulut monter à cheval pour conduire son armée contre le faux Smerdis, son sabre sortit du fourreau, & lui fit une blessure si dangereuse, qu'il en mourut peu de jours après à Ecbatane en Syrie, dans la troisiéme année de la LXIV Olympiade, l'an de la fondation de Rome 232, l'an du monde 3513, & avant J. C. 522. Quelques uns disent qu'il régna six ans, d'autres sept & cinq mois, & d'autres lui donnent huit ans. Il ne laissa point d'enfans, & après un tres court interrégne, Darius fils d'Hystaspe, le mari d'Artistone, troisiéme sœur de Cambyse, lui succéda. On croit que Cambyse est le même que celui qui est appellé *Assuérus au ch. 4. d'Esdras* ou I. *Esdras*. Il y en a qui croyent aussi que c'est lui qui est nommé *Artaxerxès* ou *Artasastha*. * Platon, *l.* 3. *de Legibus*. Hérodote, *l.* 3. *c.* 5. Sabellicus, *l.* 9. *c.* 7. Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 3. *ex.* 21. Justin, *l.* 1. Joseph, *Antiq. Judaïq. l.* 11. Melanchthon, *Chronol.*

CAMDEN, (Guillaume) Protestant Anglois, de la Religion des Episcopaux, naquit à Londres le deuxiéme mai 1551. Son pére étoit Peintre & se nommoit Sampson: sa mére descendoit d'une maison ancienne. A l'âge de 15 ans, il fut envoyé à Oxford, après y avoir demeuré pendant cinq ans, il y prit le degré de Maître ès Arts; ensuite il revint à Londres, & y obtint en 1575, la Sous-régence de l'Ecole de Westminster, fondée par la Reine Elisabeth. Depuis il entreprit l'Ouvrage qu'il intitula *Britannia*, lequel, outre une exacte description de toutes les provinces de la Grande Bretagne, contient encore l'histoire des anciens peuples Britanniques, leurs mœurs, leurs loix, & leur origine; qu'il fit imprimer à Londres en 1586. Cet Ouvrage fut bien reçu du public, & aquit à son Auteur le surnom de *Strabon d'Angleterre*. Il lui fallut pour réüssir dans cet Ouvrage, fixer le texte de l'Itinéraire d'Antonin, apprendre la Langue des anciens Bretons & la Saxonne, & voyager dans plusieurs provinces du Royaume. L'an 1607, Camden mit la derniére main à son Ouvrage qui ne fut plus critiqué. Il l'avoit été auparavant par Brooke, qui publia en 1599, un livre intitulé, *Découverte de certaines erreurs qui se trouvent dans la fameuse Britannia, &c.* L'an 1588, après avoir été pourvu par l'Evêque de Salisbury de la prébende d'Ilsarcombe, il fut élu Modérateur de l'Ecole de Westminster en 1593, & composa une Grammaire Gréque, qui a été reçue dans tous les Colléges de la Grande Bretagne. Après la fatigue de l'Ecole, Camden se délassoit en examinant les tombeaux des Rois, des Reines & de la Noblesse d'Angleterre, dans l'église de Westminster. Il en publia une Description en 1600, avec l'histoire de la fondation de cette église. Dès l'an 1597, la Reine Elizabeth donna à Camden l'office de Roi d'Armes, sous le titre de *Charenceux*. En 1602 & 1603, il donna au Public un volume d'Historiens Anglois. Ce livre fut imprimé à Francfort. L'année suivante, il donna au public un supplément de son grand Ouvrage, sous le titre de *Reliquiæ Britannicæ*. Camden fut chargé d'écrire en Latin l'Histoire de la Conspiration des Poudres. Il travailla aussi aux Annales d'Angleterre & d'Irlande, depuis le commencement du régne d'Elisabeth jusqu'en l'année 1589. La suite de ces Annales achevée vers l'an 1617, ne parut qu'après la mort de l'Auteur, qui ne put se resoudre à la publier pendant sa vie. Camden fonda en 1622, une Chaire pour l'Histoire, dans l'Université d'Oxford. Degory Whear, connu par sa Méthode pour apprendre l'Histoire, fut le premier qui remplit cette Chaire. Il mourut le neuviéme novembre 1623, dans une maison de campagne, où il se retiroit ordinairement depuis environ 14 ans, & fut enterré avec pompe dans l'église de Westminster, proche du savant Isaac Casaubon, & vis à vis du tombeau de Chancer, Poëte célébre. Il donna au Collége des Hérauts tous ses livres de Blason, & au Chevalier Colton tous les autres tant imprimez que manuscrits. Les livres imprimez furent ensuite mis dans la Bibliothéque de Westminster, en vertu d'une expression équivoque du Testament. * Thomas Smith, *Vita Camdeni*. M. Bayle, *Dict. Crit. Mémoires Littéraires de la Grande Bretagne*.

* CAMEI (Dominique de) Graveur en pierre, étoit de Milan. Il grava sur un rubis balais le portrait du Duc Louis ou Ludovic, surnommé le More. Il vivoit au commencement du XVI siécle. * Félibien, III. *Entretien sur les Vies & sur les Ouvrages des Peintres, tome* 2.

CAMEL, *Al Malek al Camel*, Roi d'Egypte, étoit fils de *Malek al Adel* Abubecr, fils d'*Ajub*, ou de *Job*, & par conséquent neveu de *Saladin*, frére de Malek al Adel. Il succeda à son pére l'an 615 de l'hégire, de J. C. 1218; & l'an 618, accompagné de ses fréres & d'autres Princes de sa Maison, il assiégea les Francs dans la ville de Damiette, qu'ils tenoient depuis environ deux ans, & les obligea de se rendre, en stipulant la liberté des prisonniers faits de part & d'autre. Ce Sultan, après la conquête de Damiette, en convertit la grande église en mosquée, & bâtit au lieu où le Nil se sépare en deux, au dessus de Damiette, une nouvelle ville qu'il nomma *Marsurach*, pour marque de sa victoire, & en étendit les murailles & les fortifications, d'un côté jusqu'à Damiette, & de l'autre jusqu'à la ville nommée *Aschmun*. Cependant les Francs, qui recevoient tous les jours de grands secours de l'Europe, continuoient de faire la guerre dans la Syrie, aux autres Sultans Ajubites; car c'est ainsi que s'appelloient les Princes régnans de la postérité de Saladin. Malek al Moaddham, l'un d'eux, avoit fait démolir les murailles de Jérusalem, de peur que les Francs ne s'en emparassent; de sorte que Malek al Camel, qui s'étoit rendu puissant en Syrie aux dépens de ses fréres & de ses autres proches parens, fut enfin obligé de conclurre la paix avec eux, & de leur abandonner Jérusalem avec la plus grande partie de la Terre-Sainte. L'an 630 de l'hégire, de J. C. 1232, le Sultan des Selgiucides de Natolie lui prit la ville d'Edesse, qu'il reprit quatre mois après; & sans les Tartares, qui le serroient de fort près, il eût poussé plus loin ses conquêtes. L'an 635, il se rendit maître de la ville de Damas: mais dans le tems qu'il poursuivoit la conquête de la Syrie, & qu'il rouloit dans sa tête de grands desseins contre les Francs, & contre les Tartares & les Selgiucides, qui confinoient de tous côtez ses Etats, il mourut cette même année de l'hégire 635 qui est de J. C. la 1237, dans la ville de Damas, après vint années de régne en Egypte & en Syrie. Il mourut avec la réputation d'un Prince sage & savant. L'Egypte reçut de lui de grands avantages; & les Gens de Lettres en particulier lui eurent de grandes obligations; car il tenoit souvent des conférences & des disputes dans son palais, dans lesquelles il leur proposoit lui même plusieurs difficultez tantôt sur les Belles Lettres, & tantôt sur la Jurisprudence Musulmane; & il ne les congédioit jamais, qu'il ne les eût régalez de présens considérables. *Malek al Saleh Ajub* son fils lui succéda l'an 636 de l'hégire dans les Etats de Syrie, & alla l'année suivante prendre possession de ceux d'Egypte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*.

CAMÉLÉON, ou CHAMÉLÉON, petit animal qui habite les rochers, fait comme un lézard, si ce n'est que sa tête est plus grosse & plus large. Il a quatre piez à chacun desquels il y a trois doits, la queue platte & longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, aussi bien qu'avec les piez. Son museau est long, son dos aigu, sa peau plissée & hérissée comme une scie depuis le cou jusqu'au dernier nœud de la queue. Il a une forme de crête sur la tête, & il est sans cou comme les poissons & fait des œufs comme les lézards. Son museau est fait en forme oblongue. Il a dans la tête deux petites ouvertures qui lui servent de narines; ses deux machoires sont jointes par une ligne presque imperceptible. Ses yeux qui sont gros, ont plus de cinq lignes de diamétre, & l'iris en est isabelle, bordée d'un cercle d'or. Il n'a point d'oreilles, & ne reçoit ni ne produit aucun son. Sa langue est longue de dix lignes, & large de trois, faite de chair blanche, ronde & applatie par le bout, où elle est creuse & couverte, semblable en quelque façon à la trompe d'un éléphant: il la darde promptement sur les moûches qui s'y trouvent attrapées comme sur de la glu: elle s'allonge & se retire aisément. Il devient quelquefois si maigre, qu'on lui compte les côtes, de sorte que l'Italien l'appelle une *peau vivante*. Parmi les Anciens Elien, & parmi les Modernes Gesner & Aldrovandus disent, qu'il se défend contre un serpent par un fétu qu'il

qu'il tient dans sa gueule. Sa couleur ordinaire, quand il est en repos & à l'ombre, est d'un gris bleuâtre, mais il prend différentes couleurs. On a une rélation de deux Caméléons apportez d'Afrique, que l'on a conservez dix mois. Pendant tout ce tems-là, ils ne prirent rien du tout: on les mettoit au soleil & à l'air qui paroît être leur unique aliment. Ils changeoient souvent de couleur, sans prendre celle des choses sur quoi on les mettoit: on remarquoit seulement, quand ils s'étoient variez, que la couleur sur laquelle ils étoient, se mêloit avec les autres, qui par leurs fréquens changemens faisoient un effet agréable. On ajoûte que c'est un petit animal paresseux, triste & muet, & qui de ses deux yeux en tient l'un immobile ouvert vers le ciel, & l'autre vers la terre. On voit sur quelques tapisseries des Gobelins des Caméléons répréséntez fort au naturel. * *Mémoires de l'Acad. Royale des Sciences.*

Mathiole rapporte plusieurs superstitions des Anciens touchant le Caméléon. Ils ont dit que sa langue qu'on lui avoit arrachée étant en vie, servoit à faire gagner le procès de celui qui la portoit; qu'on faisoit tonner & pleuvoir, si on brûloit sa tête & son gozier avec du bois de chêne, ou si on rôtissoit son foye sur une tuile rouge; que sa langue liée sur une femme enceinte, la faisoit accoucher sans danger; que sa mâchoire droite ôtoit toute peur & frayeur, étant portée sur soi, & que sa queue arrêtoit les riviéres: ce qui prouve que les Naturalistes ont dit des choses aussi fabuleuses que les Poëtes. Le Caméléon, suivant la Vulgate, étoit un animal immonde sous la Loi; mais le savant Bochart dit que par le terme d'*Hacoah* qui se lit, *Levitique, ch.* 11. *v.* 30, il faut entendre une espéce de lezard très vigoureux, qui se trouve dans l'Arabie, & qui attaque les serpens dans leur repaire, les en chasse & les tue. Les Arabes les nomment *Alvarlo.* * Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.* On peut consulter les Voyages de Corneille le Brun, *ch.* 31, où il fait plusieurs remarques curieuses sur le Caméléon.

CAMELFORD, bourg d'Angleterre, situé dans le païs de Cornouaille, & gouverné par un Maire, près du canal de Bristol sur la riviére de Camel, à cinq lieues du bourg de Launston. Camelford a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr. Dict. Anglois.*

CAMÉLI (François) Antiquaire de la Reine Christine à Rome, n'est connu que par un livre où il donne la Description du cabinet des médailles de cette illustre Reine, qui fut imprimée en 1692. On connoît peu d'Ouvrages plus mal travaillez.

CAMÉLIONE (Monte) en Latin *Cema*, ou *Cemenus Mons*, est une partie des Alpes maritimes. Cette montagne est entre le Vicariat de Barcelonette & le Marquisat de Saluces; mais elle communique son nom à toutes celle qui ferment la vallée de Barcelonette, & qui s'étendent jusqu'aux sources du Var & du Verdon, & aux confins de la Provence. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMEN. *Voyez* KAMEN.

CAMENEC, bourg du Royaume de Hongrie, est dans l'Esclavonie, sur le Danube, un peu au dessus de Peter-Waradin. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Acumincum*, ville de la Pannonie, laquelle d'autres mettent à *Salankemen.* * Maty, *Dict. Geogr.*

CAMÉNÉCIA, ville. *Cherchez* KAMINIECK.

CAMÉNI POYAS, ZIEMNOY POYAS, c'est à dire, *la Ceinture du Monde*, anciennemen *Riphai montes.* Ce sont des montagnes de la Moscovie septentrionale. On les confond ordinairement avec les montagnes de Stolp & d'Oby, & on les étend depuis la Mer Blanche, jusqu'à l'embouchure de l'Oby. M. Witsen dans la carte qu'il a donnée des parties septentrionales de l'Europe & de l'Asie, distingue ces trois sortes de montagnes. Il met celles de Stolp au couchant de la riviere de Petzora; celles d'Oby au levant de celles de Stolp, entre l'embouchure de la riviere de Petzora & celle d'Oby; & il met dans ce même lieu les Monts Hyperboréens des Anciens. Au midi de ceux-ci, environ à trente lieues de la côte, il met les montagnes de Séménno, ou Caméni Poyas, qu'il appelle aussi les montagnes de Wergatur; & il croit que c'est là proprement qu'étoient les Monts Riphéens, que Ptolomée a placez mal à propos, à la source du Tanaïs, où il n'y a point de montagnes.

* CAMÉNIUS, Vicaire de l'Afrique sous Valentinien le Jeune en 381. Il en est fait mention dans le Code Théodosien, *Tit. de Decurionibus, l.* 84.

CAMENTS ou CAMENTZ. *Voyez* CAMITZ.

CAMÉRA, la Torre de Camera ou de Cambia, anciennement *Herculis Pyrgos*, *Turris Herculis*, bourg ou petite ville du Royaume de Barca en Barbarie, est situé sur le Golfe de Sidra, entre la riviére des Salines & celles de Melel. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMÉRARIUS, (Barthélemi) de Bénévent, publia en 1556, un Ouvrage de la Grace & du Libre Arbitre contre Calvin, & quatre Dialogues de la Prédestination, du Jeûne, de l'Oraison, & de l'Aumone. Il en donna deux autres du Purgatoire, en 1557, sur la fin; & en 1552, un Conseil sur le Mariage. Il est mort en 1564.

CAMÉRARIUS (Joachim) naquit le douziéme avril de l'an 1500, à Bamberg. En 1513, il fut envoyé à Leipsic & recommandé à la direction de George Helte Forchéme. En 1514, il soutint des Théses en public, mais une fiévre quarte l'obligea de retourner à Bamberg. Il revint à Leipsic en 1515, & y continua ses études sous Metzler, Richard Crocus, & Pierre Mosellanus. En 1518, il alla à Erfort & y fit connoissance avec Eobane Hessus & George Sturziade. En 1521, il reçut le degré de Maître ès Arts, après quoi il alla à Wittenberg, où la réputation de Luther & de Melanchthon l'attirérent, & devint grand ami du dernier. En 1524, il accompagna Melanchthon dans un voyage jusques à Bretten, où il le quitta & vint à Bâle. Erasme de Rotterdam le reçut de la maniére la plus gracieuse. Il réjoignit ensuite Mélanchthon & retourna avec lui en Saxe. Son château d'Aurach aussi-bien que celui de son frére, fut ruiné dans le soulévement des païsans. Comme son pére avoit tenu le parti de l'Evêque, Camérarius craignant pour sa personne, se tourna du côté de la Prusse en 1525; mais le Sénat de Nuremberg le pria, l'année suivante, de donner son avis sur la meilleure maniére d'enseigner le Grec dans leur nouvelle Ecole. En 1527, il perdit la faveur de l'Evêque de Bamberg, parce qu'il avoit fait sortir sa sœur du Couvent & qu'il faisoit profession de la Religion Réformée. Il fut donc obligé, pendant quelque tems, de se tenir caché chez un Gentilhomme de ses amis. En 1529 & 1530, il alla aux Diétes de l'Empire à Spire & à Ausbourg. En 1532, il retourna à Nuremberg. En 1535, Ulric Duc de Wirtemberg le chargea de l'arrangement de la nouvelle Université de Tubingue, où il passa une vie tranquille jusques en 1540. En 1538, il fit un tour à Nuremberg, pour y voir Daniel Stibarn, son ancien ami & Prévôt du Chapitre des Chanoines. En 1539, il se servit des bains de Bade à cause des douleurs qu'il sentoit aux jambes; il revit dans ce tems-là le livre *de la Naissance des Baleines*, & l'envoya faire imprimer à Bâle. En 1540, le mauvais état de ses piez l'obligea d'aller à Konigshofen dans la Franconie pour y consulter un habile Chirurgien. Dans ce voyage il tomba dangereusement de cheval. Quelque tems après il alla aux eaux de Plombiére en Lorraine. Il en fit en vers Latins une Description. En 1541, il retourna à Wildbad; de là à Ratisbone, & enfin à Leipsic, où Henri Duc de Saxe l'avoit appellé pour réformer l'Université de cette ville. Maurice Electeur de Saxe & fils de Henri continua aussi de témoigner beaucoup d'estime à Camérarius. En 1543, il alla à Nuremberg & pendant ce voyage, il assista à Dresde à un Conseil où l'on délibéroit encore sur la maniére en laquelle on réformeroit l'Université de Leipsic. En 1544, il fut élu Recteur de la même Université. En 1546, il perdit une partie considérable de ses biens pendant le siége de Leipsic. En 1553, il alla à Ausbourg avec son fils ainé, & en 1555, il se trouva à la Diéte de l'Empire tenue dans cette ville. En 1556, il alla encore à la Diéte de Ratisbone. En 1557, il se rendit au Colloque de Worms. En 1568, le 28 de juillet, l'Empereur Maximilien II l'appella à Vienne pour des affaires importantes. Goldast dans sa *Politic. Imperial.* rapporte le Mémoire ou le *Consilium*, que Camérarius dressa & presenta alors à l'Empereur, conjointement avec Christophle de Carlowitz. L'Empereur voulut alors employer Camérarius dans des Ambassades, & le mettre au rang de ses Conseillers, mais il s'en excusa à cause de ses infirmitez. Il mourut à Leipsic le 17 avril 1574. Il fit ces vers dans son lit de mort,

Morte nihil tempestiva esse optatius aiunt,
Sed tempestivam quis putat esse suam?
Qui putat ille sapit, namque ut fatalia vitæ,
Sic & quisque sua tempora mortis habet.

Il laissa un grand nombre d'Ouvrages sur la Philosophie, sur les Mathématiques, sur la Théologie & sur les autres Sciences, & plusieurs Traductions Latines d'Auteurs Grecs. Voici la liste des principaux de ses Ouvrages, *Catalogus Episcoporum in præcipuis Ecclesiis; Notatio figurarum Sermonis in quatuor libros Evangeliorum; Historia Jesu Christi Filii Dei summatim relata expositio; itemque eorum quæ de Apostolis Jesu Christi sigillatim commemorari posse, rectè & utiliter visa sunt; Historica enarratio de Fratrum Orthodoxorum Ecclesiis in Bohemia, Moravia & Polonia; Narratio de vita Philippi Mélanchthonis; De Georgio Principe Anhaltino; De Helio Eobano Hesso; Vita Mauritii Electoris; De bello Smalcaldico Græce; De Cometarum nominibus, natura, caussis, significatione cum Historiarum exemplis; De Divinationum generibus; De Numismatibus Græcorum & Latinorum; Proverbia Historica; Opuscula quædam moralia; Commentarius de Theriacis & Mithridaticis remediis; Consilia Medica; Notæ in Aristotelis Ethica, Politica & Oeconomica; in Homerum, &c. Commentarii in Ciceronis Quæstiones Tusculanas & in Orationes; in Cæsaris librum primum secundum & tertium de Bello Gallico & primum & tertium de Bello Civili; in Pythagoræ aurea Carmina; in Sophoclem, in Phædrum, in Plautum, in Terentium, in Lucani librum primum; Epistolæ, Epitaphia & carmina ipsius atque aliorum doctorum Virorum ab ipso publicata & dedicata Principi Georgio Anhaltino, &c.* Il a traduit du Grec les Ouvrages suivans, *Homerus; Herodotus; Sophoclis Tragœdiæ, Galenus de Theriaca, de Antidotis; Xenophon; Aphthonii Progymnasmata; Euclidis Elementa; Gregorii Nysseni de Filii & Spiritus sancti divinitate; de Paschate; de nativitate Jesu Christi; Adamantii Physiognomia, &c.* Lorsque Camérarius étoit à Leipsic il copia de sa main plusieurs Auteurs Grecs, parce qu'on n'en avoit pas encore fait des éditions, ou qu'elles étoient très rares. Dans sa jeunesse il fit tous ses exercices, & selon le témoignage de M. de Thou il étoit excellent homme de cheval. Son Ouvrage intitulé *Hippocomicon*, ou l'Art d'élever les chevaux est un de ses bons Ouvrages. Camérarius s'étoit marié en 1527, avec *Anne Truchsesse* de Grunsperg, & en eut cinq fils, 1. *Jean*, Conseiller de la Prusse Ducale, mort à Konigsberg; 2. *Joachim*, Médecin célébre, mort en 1598, âgé d'environ 64 ans, dont il est parlé dans l'article suivant; 3. *Philippe*, dont l'article suit; 4. *Louis*; 5. *Gottfride.* * Solmius, *de Vita Joachimi Camerarii.* Jovius, *Elog. ch.* 146. Thuanus. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 12. *& suiv.* de l'édit. de Hollande 1715. Bayle, *Dict. Critiq.* Melchior Adam, *in Vit. Philosoph.* Vossius, *de Mathemat. c.* 65. *S.* 14. Simler, *Biblioth.* Freheri *Theatr.* Seckendorf, *Lutheranismus.*

CAMÉRARIUS (Joachim) Médecin célébre, fils de *Joachim* Camérarius, dont nous venons de parler, naquit à Nuremberg le septiéme novembre de l'an 1534. Il étudia dans les meilleures Universitez d'Allemagne, & ensuite en Italie, dans les Universitez de Padoue & de Bologne, où il se fit des amis, entre autres, Fallope, Aquapendente, Capivaccio, Aldrovandus, & Vincent Pinelli. Lorsqu'il fut de retour chez lui, sa réputation le fit souhaiter à divers Princes, mais son attachement pour les Belles Lettres l'empêcha de s'y attacher. Il fit une étude particuliére de la Chymie & de la Botanique, & non seulement il eut soin de cultiver un jardin, où l'on trouvoit les plantes les plus curieuses; mais il acheta la Bibliothéque Botanique de Gesner. Quelque résolution qu'il

qu'il eût faite de s'éloigner des maisons des Grands, il ne put se dérober à ceux qui le venoient consulter. Ce savant homme laissa des enfans de trois femmes, & mourut le onziéme octobre 1598. Ses Ouvrages sont *Hortus Medicus*; *De Re Rustica*; *De Plantis Epistolæ*; *Symbolorum & Emblematum Centuriæ tres*; *Epistolæ Medicæ*. * Melchior Adam, *in Vit. Med. Germ.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CAMÉRARIUS (Philippe) excellent Jurisconsulte & fils de *Joachim*, naquit en 1537. Après avoir commencé ses études à Leipsic & à Tubingue, il alla à Strasbourg pour y entendre Jean Sturm, sous qui, & sous François Hottoman, il passa quelques années, s'appliquant principalement au Droit. En 1563, il fit un voyage en Italie, & arriva le 23 octobre à Padoue, où il acheva son cours de Droit, & passa ensuite à Ferrare où il resta pendant un an. Enfin il alla aussi à Bologne & y fit un séjour de quelques mois. Ensuite il visita le reste de l'Italie, & arriva à Rome en 1565. Il s'y arrêta pendant quelque tems & entendit le fameux Muret. Il avoit pour compagnon de voyage le Chevalier de Cornbourg, un de ses cousins. Lorsqu'ils étoient sur le point de partir de Rome pour aller à Ferrare, quelques Sbirres les arrêtérent tous deux & les mirent dans la prison *Sabelle*, où ils restérent jusques au soir, sans qu'on leur dît la raison de ce procédé. Le soir étant venu, quelques Archers les transférérent dans la maison de l'Inquisition. Le Chevalier fut mis avec un Moine Franciscain, & Camérarius eut pour compagnon de prison un Baron de la Maison *de Montibus* de Naples. Frére Ange Dominicain Inquisiteur, Donat Stampa Docteur, les Cardinaux d'Ara Cœli & Alciati les examinérent souvent avec la derniére rigueur; mais ils virent bien que l'accusation, sur laquelle on les avoit emprisonnez n'étoit pas fondée. Ils voulurent donc les condamner au feu sous prétexte d'Hérésie. On employa plusieurs Jésuites pour les déterminer à changer de Religion. On se servit de Ferdinand de Malacéra, Evêque Espagnol, de Rosenbusch & de Canisius; ce dernier avoit vu Camérarius en 1557, au Colloque de Worms. Camérarius refusa constamment leurs propositions & demeura fermement attaché à la Confession d'Ausbourg. Il tomba dans une maladie dangereuse, causée, d'un côté, par la crainte du danger dans lequel il se voyoit, & de l'autre, parce que pressé par la soif il avoit goûté, sans le savoir, d'un breuvage empoisonné que le Géolier avoit apporté au Baron de *Montibus*. Les deux prisonniers furent cependant, contre toute leur attente, remis en liberté après deux mois de prison. Voici quelle fut la véritable cause de leur emprisonnement. Pendant que Camérarius avoit été à Ferrare en 1564, *Gribius*, jeune Gentilhomme de Leipsic, l'avoit invité, avec un bon nombre d'autres amis, pour célébrer avec lui le jour de sa naissance. Le maître de la maison chez qui Gribius étoit logé, & qui étoit un Juif batisé fut aussi de la fête. Gribius & son hôte s'étant grisez tous deux, le premier donna un soufflet à l'autre, & Camérarius qui jouoit aux Echecs dans un coin de la chambre, accourut aussi tôt pour les séparer. Mais Gribius poursuivit le Juif jusques dans sa chambre & le maltraita fort. Le Juif jura de s'en venger; mais Camérarius conseilla à Gribius de lui en ôter l'occasion par la fuite. Le Juif converti alla depuis à Rome & rencontra en rue Camérarius, qui alloit faire quelque emplette pour son départ. Le Juif lui demanda d'abord, avec une douceur affectée, ce qu'étoit devenu son camarade; il parloit de Gribius, & avoit pris pour lui le Chevalier de Cornbourg. Camérarius répondit qu'il y avoit long-tems que Gribius étoit parti pour l'Allemagne, ce qui fit croire au Juif qu'il vouloit le tromper par un faux avis, c'est pourquoi il courut aussi-tôt chez le Cardinal Alexandrin, depuis Pape sous le nom de Pie V, & l'assura que ces deux Allemands l'avoient maltraité d'une maniére barbare pendant leur séjour à Ferrare, & qu'outre cela ils avoient vomi plusieurs injures & blasphêmes contre le Pape & la Religion Catholique. Ce fut là la cause de leur emprisonnement. Quoique les amis de Camérarius eussent obtenu des intercessions auprès du Pape, de la part des Electeurs de Saxe & de Baviére, aussi-bien que des lettres pour plusieurs Cardinaux, pour l'Ambassadeur de l'Empereur & pour le Baron Prosper d'Archa, tout cela n'auroit rien opéré en leur faveur, si un accident tout à fait imprévu n'eût procuré leur liberté. *Cuchius*, Docteur & Chancelier du Cardinal Delphini, Nonce du Pape à la Cour Impériale, étant envoyé à Halle auprès de l'Administrateur de Magdebourg, eut occasion de s'entretenir avec Camérarius le pére du prisonnier, qui lui dit qu'il étoit persuadé que son fils n'étoit à l'Inquisition qu'à cause de la haine que les Catholiques avoient conçue, depuis long-tems, contre lui-même; mais que les Allemands, irritez de cette injustice, sauroient se servir du droit du Talion. Il dit encore à Cuchius de prendre garde à lui-même, & qu'il pourroit être une des victimes immolées à son fils. Cuchius protesta qu'il avoit entiérement ignoré cette affaire, & promit d'en écrire au Nonce son Maître, afin que les prisonniers fussent mis en liberté. Il arriva peu de tems après que Cuchius fut attaqué par un détachement de Cavaliers près de Saalfeld. C'étoit un parti que Grumbach de Grimmenstein avoit envoyé pour enlever à Cuchius les lettres dont on soupçonnoit qu'il étoit le porteur. La plupart des domestiques de Cuchius restérent sur le carreau, il fut blessé & eut bien de la peine à se sauver par la fuite. Aussitôt il se répandit un bruit en Italie que Cuchius étoit en prison, & qu'il seroit traité de la même maniére dont on traiteroit les deux prisonniers à Rome. Pasquin en dit aussi deux mots, & le Pape avec les Cardinaux s'imaginérent qu'il n'y auroit plus de sûreté en Allemagne pour aucun Italien; ce qui les détermina à mettre au plutôt en liberté Camérarius & son cousin. Le premier se trouvant encore malade, on le transporta dans un logis, & au lieu qu'auparavant on n'étoit occupé qu'à hâter sa perte, on ne fit dans la suite que des vœux pour son entier & prompt rétablissement; afin qu'il pût convaincre ses compatriotes par sa présence, qu'il avoit obtenu sa liberté; mais sur tout afin de délivrer les Italiens de la peur dont ils étoient remplis. A peine Camérarius eut-il recouvré quelques forces, qu'il partit de Rome pour Sienne par le chemin de Pérouse, le 27 septembre 1565. Ce voyage ne fut pas sans danger, car quelques Jésuites coururent après lui & manquérent heureusement le chemin, parce qu'ils crurent qu'il avoit pris sa route par Lorette & Ancone. Les Jésuites avoient conçu de la haine contre Camérarius, parce qu'aussi-tôt qu'il fut sorti de la maison de l'Inquisition, le Pape, à la requisition de l'Ambassadeur de l'Empereur, ordonna au Cardinal Pacheco de leur défendre de le voir davantage, car le Médecin avoit representé à l'Ambassadeur, que toutes les fois que Camérarius avoit eu une visite des Jésuites, il se trouvoit si mal, que si cela continuoit, il n'y auroit aucune espérance pour son rétablissement. Avant que de quitter Rome, Camerarius prit congé de l'Ambassadeur de l'Empereur & de Gaspard Hurten & de Berthold de Gent, deux Cavaliers de la suite de l'Ambassadeur qui avoient pris beaucoup de soin de lui. Ajoûtons qu'au moment que Camérarius arriva de la prison au logis dans lequel on l'avoit transporté, un vieillard vénérable le vint voir pour lui offrir de l'argent, s'il en avoit besoin, le priant de ne point s'informer de son nom. Camerarius soupçonna que ce vieillard pourroit lui être envoyé par Pierre Victorius de Florence, qui avoit été ami intime de son pére. Il arriva enfin à Venise vers la fin de cette année, & le 16 janvier 1566 il vint à Nuremberg. En 1569, il reçut à Bâle le bonnet de Docteur en Droit. En 1573, la République de Nuremberg lui donna le titre de son Conseiller, & peu de tems après le Landgrave de Hesse lui accorda la même charge. En 1581, il fut le premier Vice-Chancelier de la nouvelle Université d'Altorff. Lorsqu'à cause de son grand âge il eut résigné tous ses emplois, il écrivit les trois Centuries *Horarum Subcisivarum*, qui depuis ont été traduites en François, en Italien, & en Allemand. Il avoit commencé la quatriéme Centurie; mais sa mort arrivée le 22 juin 1624, l'empêcha de la finir. Il mourut âgé de 87 ans & laissa un fils nommé *Philippe*.

*CAMÉRARIUS (Joachim) fils de Joachim Camérarius, Médecin, dont il est parlé cy-dessus, naquit le 15 janvier 1566, & fut tres versé dans la Médecine. Après avoir visité l'Italie, les Païs Bas & l'Angleterre, il s'établit dans son païs, & fut fait Conseiller & Médecin de Christian Prince d'Anhalt, mais l'amour de la tranquillité de la vie, lui fit dans la suite choisir le séjour de Nuremberg, où il fut plus d'une fois Doyen du Collége de Médecine. Il survécut à tous ses enfans, & mourut le 13 janv. 1642.

CAMÉRARIUS (Louïs) petit-fils de *Joachim*, par son second fils *Joachim*, naquit à Nuremberg le 22 janvier 1573. Il commença le Cours de ses études à Sultzbach, & fit sa Jurisprudence à Leipsic, à Helmstadt & à Altorff, après quoi il fit un voyage en Italie, s'arrêta pendant quelque tems à Padoue, & fut créé Docteur en Droit à Bâle en 1597. Il passa ensuite à Spire pour s'y perfectionner dans la pratique, & pour se rendre plus propre au service de quelque Prince. Frédéric IV, Electeur Palatin ayant appellé le pére de Camérarius, auprès de lui à Neumarck, l'Electeur lui dit de le suivre à Heidelberg, où il fut d'abord nommé Conseiller de ce Prince en 1598. En 1600, on lui donna le titre de Conseiller Aulique. En 1603 & en 1608, il fut aux Diétes de Ratisbonne, aussi-bien qu'en 1613. En 1609, il suivit le Prince Christian d'Anhalt à Prague. Après la mort de l'Electeur son Maitre en 1611, Jean Comte Palatin des Deux-Ponts, Administrateur de l'Electorat, le nomma Conseiller privé, & en 1612 il fut envoyé, avec le même Comte Palatin, auprès de l'Empereur Rodolphe II, au nom des Princes & des Etats de l'Empire. L'Empereur l'admit à une audience particuliere, & s'en seroit servi dans ses propres affaires, s'il n'avoit pas été prévenu par la mort. En 1613, il fut encore envoyé auprès de l'Empereur Matthias, pour obtenir une dispense d'âge en faveur de Frederic Comte Palatin & Successeur dans l'Electorat, afin que, quoiqu'il ne fût âgé que de 18 ans, il pût gouverner par lui-même. Il réüssit parfaitement dans la negociation. Le 16 mai de la même année, on lui donna à vie, la Prelature du Couvent de Réchenbach dans le Haut Palatinat. En 1615, on se servit de lui & d'Engelbert de Lautern, pour prendre l'investiture du Palatinat au nom de l'Electeur. Il assista pendant plus de 20 ans, aux Diétes de l'Empire & du Cercle, en qualité de Député de l'Electeur Palatin. Il a souvent été envoyé aux Empereurs, aux Rois, aux Electeurs & à divers Princes. Dans toutes ces Ambassades, il fut souvent obligé, pour le maintien de la liberté de l'Empire & du salut des Protestans, de faire des démarches, qui déplurent à plusieurs, de sorte qu'il ne manqua pas de se faire des ennemis. Lorsqu'en 1619, l'Electeur Palatin voulut s'emparer du Royaume de Bohême, Camérarius le suivit, & en 1620 il fut reçu Chancelier des Princes & des Etats de Silésie. Il eut aussi entrée aux Etats du Royaume de Bohéme. Lorsque l'Electeur eut perdu la bataille auprès de Prague, il envoya Camérarius en Ambassade auprès des Etats de la Basse-Saxe, & en 1622 auprès du Roi de Danemarck. Après avoir encore assisté à quelques assemblées à Heilbron & à Erfurt, Camérarius vint à Nuremberg, & quitta cette ville avec tous les siens pour suivre l'Electeur qui étoit en exil aux Païs-Bas. En 1623, il conduisit son fils à l'Université de Leyde, & quelque tems après il y mena aussi les Princes de Bohéme. Il y en a qui disent que Camérarius fut un de ceux qui conseillérent à l'Electeur cette malheureuse entreprise, mais ce soupçon n'est nullement fondé, puisque l'Electeur n'avoit auprès de lui que deux Princes Protestans, lorsque le Député des Etats de Bohéme le vit la premiére fois à Amberg, & qu'il ne fit que suivre leurs avis en consentant à son élection. Camérarius se trouvoit alors à Francfort à l'élection de Ferdinand II, pour Roi des Romains. D'ailleurs il est sûr, que les Ministres de l'Electeur l'avertirent de Francfort, qu'il falloit bien tout peser avant que de rien entreprendre. Il y a plus, il paroît par un Acte, que l'Empereur loue la fidélité de Camérarius & l'assûre de sa protection impériale; ce qui ne seroit point arrivé si Camérarius eût été coupable. Frédéric Roi de Bohême écrivit aussi une lettre, dans laquelle il rend témoignage à l'innocence de Camérarius, & se plaint de ce que ses ennemis répandent contre lui des calomnies aussi atroces. En 1623, le Roi de Bohême l'envoya auprès de Gustave Adolphe Roi de Suéde. En 1625, il fut encore envoyé au Roi de Suéde, qui le prit à son service, avec le

le consentement de son Maître. Peu de tems après, le Roi de Suéde envoya Camérarius à la Haye en qualité de son Conseiller privé & de son Ambassadeur ordinaire auprès des Etats Généraux. Il s'aquita de cet emploi avec beaucoup de distinction pendant 17 ans, c'est à dire, jusques à la mort de Gustave Adolphe & sous le régne de Christine. En 1629, Gustave Adolphe lui donna plein pouvoir de faire avec l'Ambassadeur de France, une alliance offensive ou défensive, selon qu'il le trouveroit à propos. En 1648, la Reine Christine voulut qu'il fît un tour en Suéde, mais ses infirmitez & son âge ne lui permirent pas de le faire. Il demanda, quelque tems après, sa démission du caractére d'Ambassadeur, & l'obtint, à condition que le reste de ses jours il demeureroit Conseiller privé de la Couronne de Suéde, & qu'il en toucheroit toujours les apointemens. Camérarius se retira ensuite de la Haye à Leyde avec toute sa famille, & en 1642 il passa à Groningue où il vécut pendant dix ans d'une maniére fort tranquille. Lorsqu'en 1643, il se présenta plusieurs difficultez au sujet du rétablissement des affaires du Palatinat, l'Electeur *Charles-Louis* tâcha de faire rentrer dans son service un Ministre aussi expert que Camérarius, qui cependant s'excusa sur son grand âge & proposa à l'Electeur son fils unique *Joachim*. La Reine Christine y consentit aussi, & le fils de Camérarius alla à la paix de Munster, en qualité de Conseiller privé & de Plénipotentiaire de l'Electeur Palatin en 1645. Enfin en 1651, Louïs Camérarius alla avec toute sa famille à Heidelberg, où sa présence ne fut pas indifférente à l'Electeur. Il y mourut le quatriéme octobre de la même année. On lui attribue quelques-uns des Ecrits qui parûrent pendant les troubles de Bohême & du Palatinat, en particulier *Considerationes ad Cancellariam Hispanicam adjecta*, qui sont opposées à un Ecrit intitulé *Cancellaria secreta Anhaltina*, publié en 1621. On lui attribue aussi *Epistola Selecta*, où l'on trouve plusieurs faits curieux qui arrivérent de son tems. On a inséré un grand nombre de Lettres, que plusieurs Savans ont écrit à Camérarius, dans la collection des Lettres de G.otius, & dans les *Monumenta Virorum pietate & doctrina illustrium*. Ce que Landorp a inséré de passionné dans ses *Acta publica*, contre Camérarius, est entiérement destitué de fondement. * Camérarius, *Apologia adversus Hercyn. Cancellariam Anhaltinam*. Puffendorf, *de Rebus Suec. l.* 1. *S.* 27. Dekherus, *de Scriptis Adesp. p.* 56. Goldastus, *de Rebus Bohem. l.* 3. *ch.* 365. Fréher, *in Theatro*.

* CAMÊRARIUS (Joachim) fils du précédent, naquit à Heidelberg le premier juin 1603. Il commença ses études dans cette ville, & les acheva en 1624, dans celle de Leyde, que la peste lui fit quitter le neuviéme sept. de la même année. Le 13 décembre suivant, il passa en Angleterre, d'où, après y avoir vu tout ce qu'il y avoit de plus remarquable, il alla en France l'année suivante & se rendit au mois de septembre à Genéve, où il apprit l'Italien. Il fit ensuite le voyage de Savoye & de Suisse, & revint à Genéve où il ne fit pas un long séjour. De là il vint à Bourges où il fut fait Vice-Président de la Nation Allemande en 1627. Ensuite il passa par Paris pour retourner en Hollande. Dès qu'il fut arrivé à la Haye, il s'y appliqua aux Mathématiques. En 1631, il alla faire un tour en Suéde, & entra au service de Gustave Adolphe qui l'envoya aussi tôt à Wirtzbourg pour y traitter avec l'Ambassadeur d'Angleterre. Après la mort de ce Roi, il se rendit à l'armée avec le Chancelier Oxenstiern qui l'envoya ensuite comme Résident à la Cour de l'Electeur Palatin & en d'autres Cours voisines. Il l'accompagna ensuite à celle de France & revint auprès de sa famille après quatre ans d'absence. En 1637, il alla en Suéde pour la seconde fois, & quatre ans après il y fit un troisiéme voyage. En 1645, il se rendit à Munster pour y assister au Congrès de la part de l'Electeur Charles Louïs. En 1647, il se retira à Groningue, d'où l'année d'après il passa pour la quatriéme fois en Suéde. Ensuite il revint à la Haye, d'où en 1650, il retourna à Groningue, qu'il quitta pour se rendre avec son pére à Heidelberg où il demeura jusqu'à sa mort arrivée le 24 nov. 1687, laissant deux fils & une fille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAMÊRARIUS, (Guillaume) Ecossois, Prêtre de l'Oratoire, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, soutint vivement la doctrine du P. Gibieuf contre un Auteur qui l'avoit attaqué. Il a donné plusieurs Ouvrages mêlez de Philosophie, avec un recueil de quelques Traitez des Péres, qui n'avoient pas encore été imprimez. Il a fait un Traité pour soutenir la prémotion physique, & l'accorder avec la liberté, selon le systême du P. Gibieuf sous le titre, *Antiquitatis de novitate victoria, contra Eugenium Philadelphum*, imprimé à Paris en 1634. Il y répond à un livre imprimé à Cahors contre son livre, & contre celui du Pére Gibieuf. Son Recueil d'Ouvrages des Péres, contient la réponse de S. Fulgence aux demandes de Scarilas, sur l'incarnation; un Traité des sept vices, & des sept dons du Saint-Esprit; une Explication du Symbole, attribuée à Saint-Augustin; le Traité de saint Anselme de la Garde de l'homme intérieur; & une Epître de ce Pére à Bernard Prieur, & aux Religieux de Saint-Alban. Le P. Camérarius a encore fait une Dissertation Théologique sur cette Question, si un Confesseur peut absoudre un Pénitent qui n'a plus de connoissance, & qui ne donne aucun signe de pénitence: il tient l'affirmative. Cette Dissertation a été imprimée en 1648. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle, tome* 2.

* CAMERET, bourg de France dans la Principauté d'Orange, qui est enclavée dans la Provence. Il est au nord-est de la ville d'Orange, dont il est éloigné d'une lieue & demie.

CAMERICK, CAMERIK & CAMERYCK. *Voyez* CAMBRAY.

CAMÊRINO, ville d'Italie, autrefois dans l'Ombrie, & aujourd'hui dans la Marche d'Ancone, avec Evêche suffragant du saint Siége. Les Auteurs Latins la nomment *Camerinum* & *Camerina*, & ses Habitans *Camerices*. Elle est située entre Macérata & Spoléte, & elle a eu autrefois le titre de Duché: cette ville est très ancienne. Tite-Live fait mention en plusieurs endroits du zéle de tous ses Habitans pour les Romains, & témoigne qu'ils fournirent à Scipion 600 hommes pour passer en Afrique. Léandre Alberti remarque les divers changemens qui sont arrivez au gouvernement de cette ville. Elle a eu autrefois des Ducs Souverains de la Maison de Varano, jusques au tems du Pape Paul III, qu'elle fut réünie à l'Etat de l'Eglise, faute d'hoirs mâles. Nous avons les Statuts & les Ordonnances de deux Synodes qu'on a tenus à Camérino, l'un en 1584, sous Gaspard des Ursins, & l'autre en 1587, sous Jérôme Bobo ou Bobus.

Outre cette ville, il y a dans la Campagne de Rome un autre Camérino aujourd'hui Camérota, fondé par Camer Roi des Aborigénes, selon le même Léandre Alberti, & dont Romulus vainquit les Habitans, comme le veut Denys d'Halicarsse, *l.* 2. Tite-Live, *l.* 9. & 28.

CAME'RINUS, Poëte Latin, composa un Poëme sur Troye, & est mis par Ovide au nombre des Poëtes de son tems.

Quique canit domito Camerinus ab Hectore Trojam.

* Ovide, *l.* 4. *de Ponto*, *Epist.* 16. *v.* 19.

CAMERLINGUE, Cardinal, qui régit l'Etat de l'Eglise & administre la Justice. C'est l'Officier le plus éminent de la Cour de Rome, parce que tout le bien du saint Siége est administré par la Chambre, dont il est le Président. Le Siége vacant, il fait battre monnoye, marche en cavalcade, & publie des Edits. Il a sous lui un Thrésorier & un Auditeur appellez généraux, qui ont une Jurisdiction séparée, & douze Prélats appellez Clercs de Chambre. Du Cange dit qu'on a aussi appellez Camerlingues, les Thrésoriers du Pape & des Empereurs. Ce mot est Allemand dans son origine, & vient de *Kamerling*, qui signifie *Chambrier*, ou Maître de la Chambre, ou Thrésorier; & dans une Chartre de l'Empereur Lothaire de l'an 837, l'on trouve que Berthold exerçant la charge de Thrésorier, portoit ce nom. * Du Cange, *Glossarium Lat.* Ughellus.

CAME'RON (Jean) qui vivoit dans le XVII siécle, étoit né à Glascow en Ecosse, où il fit ses études, Il vint ensuite en France, & parut avec éclat entre les Protestans de ce Royaume. On dit qu'il savoit très-bien le Grec, & qu'il s'énonçoit en cette Langue sur le champ avec une facilité surprenante. Il avoit enseigné dans le lieu de sa naissance, puis à Bergérac en France, d'où il alla à Sedan, où il professa pendant deux ans la Philosophie. Ensuite il revint à Paris; d'où il alla à Bourdeaux sur la fin de l'an 1604. Le Consistoire de cette ville promit de l'assister pendant quatre ans, pourvu qu'il voulût étudier en Théologie. Il accepta cette offre, & fut fait Précepteur des enfans du Chancelier de Navarre, nommé Calignon, avec lesquels il alla à Genéve & à Heidelberg. En 1608, l'Eglise Protestante de Bourdeaux le rappella & l'élut Ministre à la place de Renaud. Au bout de dix ans, il fut nommé Professeur en Théologie à Saumur; où il succéda au célébre Gomar Hollandois. De là il passa en Angleterre vers l'an 1621, & il y enseigna quelque tems, aussi-bien qu'à Glascow, lieu de sa naissance. Il revint ensuite à Saumur, où la situation dans laquelle étoient les affaires des Protestans, ne lui permit pas de professer; c'est pourquoi il fut contraint de se retirer à Montauban; mais s'étant opposé aux Huguenots qui se soulevérent en 1625, il les irrita tellement, qu'un d'entre eux l'assomma presque à coups de poing, & à coups de bâton; & l'eût même achevé, sans le secours d'une femme qui se mit entre deux. Caméron se retira à Moissac pour s'y faire panser; & étant revenu quelque tems après à Montauban, il y mourut de chagrin à l'âge de 46 ans. Il fut Auteur d'un nouveau Systême de la Grace, car les Calvinistes étoient alors partagez entre eux, à cause des opinions d'Arminius, desquelles Caméron approcha fort. Les plus savans hommes qu'ils ayent eus dans leur parti, comme Amiraut, Cappel, Bochart, Daillé, & quelques autres, ont suivi ses sentimens, étant persuadez que ceux de Calvin sur la Grace, sur le Libre Arbitre, & sur la Prédestination, étoient trop durs. C'est ce qui a fait que les autres Calvinistes ont parlé dans leurs Ecrits de l'Ecole de Saumur, comme d'un parti opposé au pur Calvinisme. Caméron avoit publié de son vivant une Conférence avec Tilénus, intitulée, *De Gratia & voluntatis humana concursu in vocatione, Leyda anno* 1622, & un autre Traité aussi en Latin, imprimé à Saumur en 1624, où il défend son opinion touchant la Grace & le Libre Arbitre. On a imprimé après la mort ses *Prælectiones*, ou Leçons de Théologie, qui contiennent l'explication de certains passages de l'Ecriture en forme de lieux communs, & à la maniére des Controversistes. Il est diffus dans son style, & s'exprime avec beaucoup de netteté. On a aussi imprimé à Genéve en 1632, des Remarques savantes & judicieuses sur tout le Nouveau Testament, avec le titre de *Myrothecium Evangelicum*; & on les a inserées depuis dans les Critiques d'Angleterre. Caméron étoit persuadé qu'on pouvoit se sauver dans l'Eglise Romaine, dont il suivit à peu de choses près la doctrine sur la Grace. * *Mémoires Historiques.*

CAMÉRONES. *Voyez* CAMARONES.

CAMÉRONIENS: c'est un parti de Presbytériens d'Ecosse, ainsi appellez d'*Archibald Caméron*, Prédicateur de la campagne, qui fut le premier qui se sépara de la communion des autres Presbytériens, qui n'étoient pas de son opinion touchant les Ministres qui avoient accepté la liberté de conscience accordée par Charles II, disant que c'étoit favoriser le droit de Suprémacie, que ce Prince prétendoit avoir dans l'Eglise. Eux, au contraire, soutenoient, qu'ils n'avoient fait qu'user de la liberté qui leur étoit accordée, d'exercer les fonctions pastorales, dont ils avoient été injustement privez. Les disputes & la chaleur augmentérent de part & d'autre, mais d'autres Presbytériens résolurent de les suspendre, jusques à ce que le différent eût été terminé dans une assemblée générale. Les Caméroniens se séparérent d'eux, & poussérent leur animosité jusqu'à l'excès. Ils dirent que le Roi Charles étoit déchu de son droit à la Couronne, & de la société de l'Eglise; parce qu'il avoit violé la Ligue solemnelle & la Convention sous laquelle il

avoit reçu la Couronne; & que ſa vie criminelle l'excluoit de droit du privilége d'être Membre de l'Egliſe. Ils ne prétendoient rien moins, que de le déthrôner & de l'excommunier, & ſe jettérent dans une rebellion ouverte, qui fut étouffée par le Duc de Monmouth à Bothwell-Bridge. Ils ſe ſoumirent avec plaiſir au Roi Guillaume III, & ont témoigné dans toutes les occaſions leur zele pour lui, comme à Dunkeld, à Steinkerke, & ailleurs, ſous leurs Officiers Cléland, Fullerton, & le Major Ker de Kerland, le dernier étant le chef d'une ancienne famille d'Ecoſſe de ce nom, & qui contribua à porter les Caméroniens à convenir avec le Gouvernement d'alors, tant dans le Civil que dans l'Eccléſiaſtique. Mais il fut enlevé par une mort prématurée, cauſée par les bleſſures qu'il reçut à Steinkerke. Quant à leurs diſputes ſur les matieres eccléſiaſtiques, elles furent terminées, parce que leurs prédicateurs ſe ſoumirent à l'aſſemblée générale de l'Egliſe d'Ecoſſe, tenue en 1690. * *Dict. Anglois.*

CAMERYCK ou CAMERYK. *Voyez* CAMBRAY.

CAMIENICUM. *Voyez* KAMINIECK.

CAMILLA (la Signora) ſœur du Pape Sixte V, étoit femme d'un Habitant du village des Grottes, proche la ville de Montalte, dans la Marche d'Ancône en Italie. Lorſque ſon frére Félix Péretti, appellé depuis le Cardinal de Montalte, eut été créé Pape ſous le nom de Sixte V, l'an 1585, elle fut mandée à Rome, & y vint accompagnée des enfans de ſa fille. Comme elle approchoit de la ville, les Cardinaux de Médicis, d'Eſte & Alexandrin furent au devant d'elle, & la conduiſirent dans un Palais, où ils la firent habiller en Princeſſe, croyant faire ainſi leur Cour au Pape, qui aimoit cette ſœur avec beaucoup de tendreſſe. Ces Cardinaux la conduiſirent enſuite chez le Pape & la lui préſentérent; mais Sixte V, la voyant avec des habits ſi magnifiques, fit ſemblant de ne la pas connoître, & ſe retira dans une autre chambre. Camilla retourna le lendemain au Vatican avec ſes habits ordinaires, & alors le Pape l'embraſſa, & lui dit, *Vous êtes à préſent ma ſœur, & je ne prétens pas qu'un autre que moi vous donne la qualité de Princeſſe.* Il la logea dans ſon Palais de ſainte Marie Majeure, & lui aſſigna une penſion fort honnête: mais il lui défendit de ſe mêler d'aucune affaire, & de lui demander aucune grace; à quoi elle obéït ſi ponctuellement, qu'elle ſe contenta d'obtenir des Indulgences pour une Confrairie établie dans l'égliſe du Refuge de Naples, dont on l'avoit fait Protectrice. * Grégorio Léti, *Hiſt. du Pape Sixte* V.

CAMILLE (*Camilla*) Reine des Volſques, fille de Métabe Roi des mêmes peuples & de Caſmille, fût conſacrée à Diane par ſon pére: c'eſt pourquoi dès ſes premiéres années elle fut occupée aux exercices de la chaſſe & aux armes. Comme elle ſe ſentit une violente inclination pour l'un & pour l'autre métier, elle s'y rendit ſi habile, qu'elle y aquit beaucoup de gloire. Enfin elle vint au ſecours de Turnus & des Latins contre Enée, & elle ſe ſignala par pluſieurs beaux exploits. Elle fut tuée en trahiſon par Aruns ou Aronce, comme on le voit dans Virgile, *Enéide, l.* 7. *v.* 803. *& ſuiv. l.* 11. *en pluſieurs endroits, & particuliérement v.* 759. *& ſuiv.*

CAMILLE (*M. Furius Camillus*) l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, triompha quatre fois, & fut cinq fois Dictateur, ſix fois Tribun Militaire, & une fois Cenſeur; mais il ne fut jamais Conſul. Quoiqu'il eût ſervi la République utilement, & qu'on lui eût donné le titre de ſecond Fondateur de Rome, on ne laiſſa pas de l'exiler. Il vainquit les Antiates joints aux Latins & aux Herniques, quoiqu'avec une armée fort inférieure en nombre, comme le rapporte Tite-Live dans le *ſeptiéme & huitiéme chapitre du cinquiéme livre de la première Decade.* Pendant ſa Cenſure l'an 367 de Rome, il fit ordonner que ceux qui étoient à marier, ſe mariaſſent avec les veuves de ceux qui étoient morts pendant la guerre. Il défit les Faliſques, & prit, après un ſiége de dix ans, l'an 358 de Rome, & 396 avant Jeſus Chriſt, la ville de Veies, d'où il remporta un très-grand butin, qu'il diſtribua aux Soldats contre ſon vœu: car il avoit promis à Apollon la dixiéme partie du butin de Veies, & il ne s'étoit point ſouvenu de la mettre à part. Le Sénat averti par les Aruſpices que le ciel étoit irrité, ordonna que chaque Soldat rapporteroit la dixiéme partie de ſa portion du butin. Cet Edit fit murmurer contre Camille; & lorſqu'il eut fait rejetter la propoſition d'envoyer des Habitans à Veies, l'un des Tribuns le mit en juſtice, pour lui faire rendre compte du butin de cette ville. Camille prévint ſa condamnation, s'exila de lui même, & fut de plus condamné à une fort groſſe amende. Il avoit déja dédié le temple de Junon, & celui de Matute ou Leucothée. Durant cet exil l'an 364 de Rome, le Capitole étant aſſiégé par les Gaulois Sénonois, il fut élu Dictateur, quoiqu'exilé par ſon ingrate patrie. Camille qui étoit à Ardée ayant appris cette nouvelle, ſollicita les Ardéates de venir au ſecours de Rome & de toute l'Italie, contre l'invaſion des Gaulois. Il arriva à Rome au moment qu'on peſoit les deux mille livres d'or, en exécution du traité fait avec les Gaulois, pour les obliger à quitter le ſiége; & ayant chargé ces ennemis à l'improviſte, il les contraignit de ſe retirer honteuſement & avec perte. Il mérita par cette action le nom de ſecond Romulus, & de reſtaurateur de ſa patrie, principalement pour avoir empêché que les Romains, quittant leur ville, ne ſe retiraſſent à Veies. Après cette défaite & la délivrance de Rome, il traça un temple à cette voix qui avoit averti les Romains de l'arrivée des Gaulois, & qu'ils avoient négligée; & lui inſtitua des ſacrifices ſous le nom de DEUS LOCUTIUS. Enſuite il remit les loix en leur premiére vigueur, contraignit les Volſques de ſe rendre, & défit les Eques, les Toſcans, & autres peuples voiſins. Lorſqu'il aſſiégeoit Falérie ou Falére, vers l'an 360, un Maître d'école lui amena les enfans des plus conſidérables familles de cette ville. Camille déteſtant cette trahiſon, renvoya cet homme lié à Falérie, & le fit accompagner par ces enfans: ce qui charma ſi fort les Habitans, qu'ils ſe rendirent à ce généreux ennemi. Le bruit d'une nouvelle courſe de Gaulois en Italie, obligea le Sénat de le créer Dictateur pour la cinquiéme fois en 387. Il défit les ennemis qui s'étoient avancez juſques dans les campagnes d'Albe, & retourna dans Rome triomphant, 23 ans après qu'il l'eut délivrée pour la premiére fois. Les Romains pour reconnoître tant de bienfaits & des ſervices ſi importans, lui élevérent une ſtatue équeſtre dans le marche de Rome; honneur qui n'avoit encore été rendu à aucun Citoyen. Il mourut de la peſte deux ans après, à l'âge de quatre-vints ans, l'an 389 de Rome, 365 avant l'Ere Chrétienne. * Plutarque, *dans la Vie de Camille.* Florus, *l.* 1. Aurélius Victor, *des Hommes Illuſtres, c.* 23. Diodore. Oroſe.

CAMILLE (*L. Furius Camillus*) Conſul Romain & Dictateur, fils du précédent, fut nommé Dictateur en l'an 405 de Rome, & 359 avant J. C. L'année d'après, étant Conſul avec Appius Claudius Craſſus, qui mourut auſſi tôt, il fut obligé de s'oppoſer aux Gaulois. Il eut le bonheur de les vaincre; & ce fut en cette occaſion que le Tribun Valerius tua un Gaulois par le ſecours d'un corbeau, qui voltigeoit, dit-on, autour de ſa tête, d'où on lui donna le nom de *Corvinus.* En l'année 417 de Rome, 337 ans avant Jeſus Chriſt, Camille fut Conſul avec C. Mœnius ou Mænius Nepos. Son Collégue & lui defirent entierement les Latins, & furent honorez de ſtatues équeſtres. Camille prit auſſi la ville d'Antium, & ayant ôté toutes les galéres qui ſe trouvérent dans le port, il en fit porter les proues d'airain à Rome, & les fit attacher ſur la Tribune aux Harangues, qu'à cauſe de cela on appella depuis *Roſtra.* L'an 430 de Rome, & 324 avant Jeſus Chriſt, il fut encore Conſul avec Décius Junius Brutus. Ce dernier ſe mit en marche contre les Péligniens, les Marſes & les Veſtiniens, & Camille s'avança contre les Samnites; mais étant ſurpris de maladie ſur la route, il nomma Dictateur le plus fameux Capitaine de ſon tems, qui étoit L. Papirius Curſor. * Tite-Live, *l.* 7. & 8. Pline, *l.* 34. *c.* 5. Florus.

CAMILLE SCRIBONIEN (*Camillus Scribonianus*) fut élu Empereur par quelques Romains laſſez du régne de Claude; mais il fut abandonné des ſiens, & tué peu après. Arria ſon épouſe, animée d'un courage au deſſus de ſon ſexe, ne voulut pas lui ſurvivre, & ſe donna la mort en même tems, l'an de J. C. 42. * Tacite, *dans la Vie d'Agricola.* Pline, *l.* 3.

CAMILLE (Jules) *Voyez* CAMILLUS.

CAMILLUS ou CASMILLUS; c'étoit le nom du Serviteur des Dieux Cabires. Auſſi Plutarque dit que les Romains & les Grecs donnoient ce nom au jeune Miniſtre du temple de Jupiter, comme les Grecs le donnoient à Mercure. Varron veut que ce nom vienne des myſtéres des Samothraces. Macrobe nous apprend que les jeunes enfans & les jeunes filles, qui ſervoient aux Prêtres & aux Prêtreſſes des Divinitez Payennes, s'appelloient Camilles. Servius dit qu'en Langue Toſcane, Mercure étoit appellé Camille, comme étant Miniſtre des Dieux. Ce terme de Camille avoit pris cours parmi les Toſcans, les Romains, & les Grecs, les Samothraces & les Egyptiens, & avoit paſſé de l'Orient à l'Occident. Bochart croit que ce mot peut venir de l'Arabe *Chadauca,* c'eſt à dire, *Miniſtrare.* On ſait que l'Arabe a beaucoup de rapport au Phénicien & à l'Hébreu. Grotius veut que *Camillus* vienne du *Chamarine* des Ecritures, où ce terme ſignifie les *Prêtres,* ou les *Augures.* * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2. Roſin, *Antiquitez Romaines, l.* 3. *c.* 31. *& l.* 5. *c.* 37. Varron, *de Lingua Latina, l.* 6

CAMILLUS, (Jules) natif du Territoire de Forli, fut nommé communément *Delminium,* d'une petite ville de Dalmatie où ſon pére naquit peu aprés le commencement du XVI ſiécle. Il enſeigna la Logique à Bologne. Il étoit fort verſé dans les Langues Orientales, dans la Cabale, & dans la Philoſophie des Egyptiens, de Pythagore & de Platon. Il poſſedoit outre cela de très-beaux talens pour l'Eloquence & pour la Poëſie. Il réüſſiſſoit mieux dans ſa Langue maternelle que dans la Latine. Il n'étoit pas fort habile dans le Grec. Jean Batiſte Pallavicini Evêque de Cavaillon, obtint la liberté de ſon frére auprès de François I, par l'efficace d'un Diſcours pathétique, qu'il s'étoit fait compoſer par Camillus. Ce Diſcours de même que le compliment de remerciment, ſe trouvent encore parmi ſes Ouvrages. Il tâcha de contribuer à la perfection de l'Eloquence en réduiſant ſous certaines claſſes les divers ſujets que l'on peut traiter, & ce que les Orateurs & ſur tout Cicéron en ont dit, afin qu'avec facilité on eût & des idées & des matériaux. Il ſe ſervit pour cet effet d'une grande machine de bois, faite en Amphithéatre & garnie d'un nombre prodigieux, de tiroirs, tous remplis de feuilles de papier manuſcrites. Il tranſporta ſa machine en France & la préſenta à François I, qui lui fit payer 500 ducats, afin qu'il pût la conduire à ſa perfection. Mais comme il ne confia ſon ſecret qu'à ſon gendre & à un certain Vénitien nommé *Michel Ange,* & que le travail étoit immenſe, il y employa 40 ans & dépenſa, à ce qu'il dit, 1500 ducats ſans pouvoir y mettre la derniére main. Michel Ange mourut avant Camillus, qui le ſuivit de près & laiſſa ſa machine imparfaite. Ce qui a été imprimé là-deſſus, tiré de ſes Ecrits, a ſeulement été publié après ſa mort par François Patrice, Thomas Porcacchi & quelques autres de ſes amis. D'abord il avoit rangé tous les mots ſelon l'ordre des parties du corps humain, & il crut pouvoir renfermer dans ce plan la nature entiére; c'eſt pourquoi il fouilla, avec beaucoup de ſoin, ce que Platon dans ſon Timée, Ariſtote, Galien, Cicéron, Celſe, Pline, Lactance, & pluſieurs autres en ont écrit. Il ſe fit même diſſéquer quelques corps humains par un habile Anatomiſte. Il changea de plan dans la ſuite & prit le nombre ſepténaire pour la régle de tout ſon arrangement, parce que ce nombre eſt fort eſtimé dans la Philoſophie Platonicienne & qu'il y a ſept Planétes. Camillus fut obligé d'avoir recours à Sturmius en 1540, parce qu'il ne put pas ſe tirer ſeul de la lecture de Démoſthéne. Mais Sturmius ne goûta point le plan de Camillus, & pluſieurs crûrent que tout cet Ouvrage n'avoit pour but que d'engager les Grands & quelques amis à fournir des ſommes à l'Auteur pour faire réüſſir ſon projet. C'eſt ce qui obligea Camillus à diſſiper ce ſoupçon injurieux par un Diſcours qui eſt dans ſon Théatre & par un Poëme Latin adreſſé à *Bembe.* Lorſqu'il étoit à Paris il lui arriva un événement bien ſingulier, & qu'il raconte lui même dans ſon *Idea del Theatro.* Il étoit avec pluſieurs Cavaliers dans une ſalle de la Tournelle, lorſqu'un

qu'un Lyon, qui s'étoit échappé y entra. Camillus regardoit dans ce tems-là par la fenêtre pendant que le reſte de la compagnie prenoit la ſuite. Le Lyon s'approcha de Camillus, lui mit une patte ſur l'épaule & commença à le lêcher; & lorſque Camillus ſe tourna du côté du Lyon, l'animal ſe jetta par terre & ſe proſterna devant lui. Camillus conclut de là que le Lyon avoit remarqué dans ſes yeux les mêmes *vertus Solaires* qui ſe rencontrent dans ceux des coqs & que c'étoit là la cauſe de la démarche reſpectueuſe du Lyon. Camillus mourut environ l'an 1550. Thomas Porcacchi fit imprimer ſes Ouvrages en deux volumes à Veniſe, en 1597. En voici le contenu, *Diſcorſo in materia del ſuo Theatro*; *Lettere del rivolgimento dell'huomo à Dio*; *La Idea del Theatro*; *Trattato delle materie*; *Trattato dell' Imitatione*; *Due Orazioni*; *Rime & Lettere diverſe*, *La Topica overo dell' Elocuzione*, *Diſcorſo ſopra l'Idea d'Hermogene*; *Eſpoſizione ſopra il primo & ſecondo Sonnetto del Petrarca*; *La Grammatica*; *Artificio dello ſcrivere & giudicare le ben ſcritte Orazioni, come anco dell' Oratore, con alcune conſiderazioni ſopra la Bucolica di Virgilio* Ses Poëſies Latines ſe trouvent dans les *Deliciæ Poetarum Italorum*. * Ghilini, *Theatrum*. Gaddius, *de Scriptoribus non Eccleſiaſticis*. Krauſii, *Notæ in Manutium*.

CAMILLUS de Lellis. *Cherchez* LELLIS, Inſtituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers.

CAMIN ou CAMMIN, ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, eſt dans la Poméranie Ducale ſur l'embouchure orientale de l'Oder, à cinq lieues de Griffemberg & de Treptow. Camin, bâtie des ruïnes de l'ancienne *Julin*, lui ſuccéda en l'épiſcopat l'an 1198. Elle embraſſa la Réformation l'an 1574, & elle fut cédée à l'Electeur de Brandebourg par le traité d'Oſnabrug, aux conditions qu'il la tiendroit avec ſon diocéſe, en fief de l'Empire, & qu'il pourroit en éteindre les Canonicats, après la mort des Chanoines, qui étoient alors établis. Voici quelle fut l'origine de l'Evêché de Cammin. 1. Lorſqu'Otton Evêque de Bamberg convertit les Poméraniens, il avoit avec lui *Albert*, Moine natif de la Franconie, que les Ducs de Poméranie créérent, en 1128, le premier Evêque de *Julin* ou *Wollin*, quoiqu'Albert ne prît jamais le tître d'Evêque, pendant qu'Othon vécut. Albert abolit donc entiérement ce qui reſtoit encore dû Paganiſme à Grimm, à Tribeſées & à Barth; & il mourut le 17 novembre 1158. 2. Lorſque ſous *Conrad* I, ſon Succeſſeur, les Habitans de Wollin mirent eux mêmes le feu à leurs maiſons, afin que la ville ne tombât pas entre les mains des Danois, l'Evêque Conrad ſe retira auſſi à Cammin & obtint en 1176, de Bogiſlas I, & de Caſimir I, qu'on lui donnât & à ſon Chapitre pour y demeurer, le Château, qui juſques alors avoit été la réſidence des Princes. Ils promirent en échange de reconnoître le Patronage de la Maiſon Ducale & de ne procéder jamais à l'Election d'un nouvel Evêque ſans ſon conſentement. C'eſt pourquoi cet Evêché ne fut jamais ſujet à aucun Archevêque, & ſe chargea du ſixiéme des impôts de tout le païs. Conrad, I. du nom mourut en 1185. 3. *Sigfried* qui juſques alors avoit été Prévôt du Chapitre, fut élu. 4. En 1202, *Sigwin*, *Sigerwin*, ou *Sigiſmond* ſuccéda & ſiégea juſques en 1217. On remarque, comme quelque choſe d'extraordinaire alors, qu'il prêchoit & faiſoit les Catéchiſmes lui même. 5. *Conrad* II, de Demmin. 6. *Conrad* III, Comte de Gutzkou réſigna en 1243. 7. *Guillaume*, Docteur. Il obtint des Ducs de Stargard les villes de Colberg & de Cœſlin en payant 1500 marcs d'argent, outre la ceſſion de quelques dîmes. Il réſigna en 1249. 8. *Herman*, *Comte de Gleichen*, qui obtint des avantages conſidérables en faveur du Chapitre, de Barnime I, & de Bogiſlas IV. 9. *Jaromare* III, *Prince de Rugen*, qui n'étoit que Diacre. Il mourut en 1299. 10. *Henri Wachold*, mort en 1317. 11. *Conrad* IV. Il obtint du Pape Jean XXII, que l'Evêché de Cammin ne ſeroit jamais ſujet à aucun Archevêque; il mourut en 1322. 12. *D. Guillaume* ou *Arnoud* Dominicain, ſiégea juſques en 1329. 13. *Frédéric d'Eichſtett*, qui rendit des ſervices conſidérables à ſes Princes dans la guerre contre le Brandebourg & négocia la paix entre le Markgrave *Louis le Romain*, & *Barnime* III, Duc de Poméranie. 14. *Jean*, fils d'Eric, Duc de la Baſſe-Saxe parvint à l'Evêché n'étant âgé que de 14 ans, & mourut en 1373. 15. *Philippe Lumbach de Rebberg*, juſques en 1386. 16. *Jean Guillaume*, qui mourut avant que d'avoir été ſacré, de ſorte que *Bogiſlas* VIII fut proprement le Succeſſeur de Philippe; il réſigna en 1392, & fut chargé du gouvernement par la mort de Wratiſlas VII, ſon frére. 17. *Nicolas de Bock*, qui excommunia Bogiſlas VIII, ſon prédéceſſeur, parce que celui-ci ne voulut point céder les biens de l'Evêché qu'il avoit affranchi & dégagé de ſes propres deniers, avant que l'Evêché lui eût rembourſé ſes 40000 florins. Le Duc en appella au Pape, qui nomma des Commiſſaires, devant leſquels l'Evêque ne voulut point plier. Bogiſlas prit donc la réſolution de ſe faire payer par la force des armes, en entrant avec ſes troupes dans le païs de l'Evêque: ce qui le chagrina tellement qu'il ſe démit de ſon Evêché en 1395, & ſe fit de l'Ordre de Pruſſe. 18. *Magnus*, Duc de la Baſſe-Saxe, qui continua la diſpute avec Bogiſlas, qui fut enfin condamné par le Commiſſaire du Pape à reſtituer les biens au Chapitre, ſans qu'il eût reçu la ſomme qu'il demandoit. Bogiſlas n'eut qu'une reſſource, ſavoir l'appel au futur Concile; il s'en ſervit, & reſta ainſi tranquille poſſeſſeur de ces biens juſques à ſa mort. Peu de tems après l'Evêque *Magnus* aſſiſta au Concile de Conſtance, où il donna, non ſeulement ſon ſuffrage au ſupplice de *Jean Hus*, mais ſçut auſſi diſpoſer les choſes de maniére, que le fils & la veuve de Bogiſlas VIII furent condamnez par le Concile. Ils refuſérent de ſe ſoumettre à ſa déciſion, & on lança l'excommunication contre eux. Cependant cet Evêque ne vit point la fin de ce procès. 19. *Sigfried Bock* de Stolpa, qui avoit été Chancelier du Roi Eric. Celui-ci voyant que les foudres du Vatican n'opéroient point, eut recours au bras ſéculier & fit ſi bien que Bogiſlas IX, & ſa mére, furent mis au Ban de l'Empire, par le Concile de Bâle. Ce ne fut qu'alors qu'ils ſe virent obligez d'entrer en un accommodement, par lequel le Duc reſtitua, en 1436, une partie des biens au Chapitre, & en retint pour le dédommagement des frais que l'on avoit cauſez à ſon pére, exigeant de plus qu'on lui confirmât ſon droit de Patronage & que jamais on n'éliroit un Evêque de Cammin ſans le conſentement du Duc de Poméranie régnant. Cet Evêque mourut en 1446. 20. *Henning Ivon de Stolpa*. Il dédia l'Univerſité de Grypswalde le 17 octobre 1456. 21. *Louis* qui ſe démit de ſon Evêché en 1479. 22. *Marin de Frégéno*, Italien, que d'autres nomment *Martin de Frigow*, ou *Stégéno*. Il avoit rendu de grands ſervices à la Cour de Rome, parce qu'étant Légat en Suéde & ailleurs, il avoit prêché les Indulgences avec beaucoup de ſuccès; c'eſt pour cette raiſon que le Pape le propoſa au Chapitre qui l'élut finalement. Il mourut à Rome, où il étoit allé pour obtenir le Chapeau de Cardinal, en 1488. 23. *Benôit de Waldſtein*, qui acheta l'Epiſcopat d'un Cardinal, en faveur duquel le Pape avoit diſpoſé de l'Evêché de Cammin, parce que Marin de Frégéno avoit cédé ce droit au Pape contre toutes les immunitez de cet Evêché. Après qu'il eut été reçu dans ſon Chapitre, il aſſembla un Synode en 1492, à Stargard, où l'on ſe donna beaucoup de peine pour mettre des bornes au luxe de l'habillement des Concubines des Prêtres. Comme, cet Evêque agréoit peu au Duc Bogiſlas X, le Duc obtint du Pape Alexandre VI, qu'on pourroit élire un Adminiſtrateur ou un autre Evêque. 24. *Martin Carith*, Maître ès Arts & Docteur du Decret. Il avoit été auparavant Chancelier du Duc de Bogiſlas. Il célébra à Stettin en 1500 un Synode, où l'on attaqua vivement le concubinage des Prêtres. Il mourut en 1520. 25. *Eraſme Manteuffel*, Licentié en Droit, qui avoit été Gouverneur du fils de Bogiſlas. Il s'oppoſa d'abord vivement à la Doctrine de Luther, & porta le Duc George, ſon Eléve, à uſer de pluſieurs violences contre ceux qui en faiſoient profeſſion. Mais lorſqu'après la mort de George, Barnime XI, & Philippe n'écoutérent plus ſes avis, il changea de ſentiment & ſe rangea, en 1536, à la Confeſſion d'Ausbourg. Il examina & ordonna dans la ſuite, pluſieurs Miniſtres Luthériens. Cependant il ne put être engagé à accepter le tître de Surintendant général des Egliſes de Poméranie. Il mourut le 26 janvier 1543. 26. *Barthélemi Schwavénius*, que trois Surintendans & ſept Paſteurs de Poméranie ordonnérent & confirmérent. Quelques Etats de ſon Evêché proteſtérent contre lui, parce qu'il vivoit dans le mariage, & obtinrent de l'Empereur, en 1548, un Edit pour le faire caſſer. Les Ducs de Poméranie en appellérent à la Diéte de l'Empire & déduiſirent leurs droits ſur cet Evêché. Mais Schwavénius mit bientôt fin à ce débat en réſignant ſon Evêché. 27. *Martin Weiher*, Diſciple de Melanchthon. Schwavénius l'avoit envoyé à Rome pour y demander ſa confirmation; mais comme on la refuſa à Schwavénius, parce qu'il étoit marié, Martin l'obtint pour lui même. Schwavénius fut ſi éloigné de s'irriter contre Martin, qui avoit été Chantre du Chapitre, qu'au contraire il réſigna volontairement en ſa faveur & intercéda pour lui auprès du Duc. Martin fut cependant obligé de promettre, que malgré la confirmation obtenue du Pape, il reconnoitroit toûjours les droits du Duc ſur l'Evêché, & contribueroit, de toutes ſes forces, à l'avancement de la Doctrine de Luther. Il obſerva fidélement ſa promeſſe, juſques au jour de ſa mort, qui fut le huitiéme juin 1556. 28. *Jean-Frédéric*, Duc, juſques en 1574. 29. *Caſimir*, juſques en 1600. 30. *François*, juſques en 1618. 31. *Ulric*, juſques en 1622. 32. *Bogiſlas*, juſques en 1637. Ces cinq Evêques furent tous Ducs de Poméranie, & ne jouïrent de l'Evêché que juſques au tems où ils durent ſe charger du Gouvernement. 33. *Erneſt Bogiſlas*, Duc de Croja & d'Arſchot. Il avoit déja été déſigné en 1632, par Bogiſlas ſon prédéceſſeur. La guerre qui ſurvint jetta les affaires dans un déſordre extrême, juſques à ce qu'à la Paix de Munſter, toute la Poméranie, auſſi bien que les terres de l'Evêché de Cammin, furent partagées entre la Suéde & le Brandebourg. Le Brandebourg eut preſque toutes les dépendances de l'Evêché & la liberté de retirer les prébendes des Chanoines d'alors, à meſure qu'ils mourroient, ce que l'on ne fit pourtant pas; mais on laiſſa tout ſur l'ancien pié, à l'élection de l'Evêque près. L'Evêque d'alors, qui n'oſa plus porter que le tître de Prevôt du Chapitre, fut cependant gratifié du Bailliage de *Stolpe*, & de quelques biens du Comte d'Eberſtein, qui retombérent à l'Electeur en 1680, lorſque cet Evêque mourut. * *Scriptores Pomeranici*. Micrælius, *l.* 3. *partie* 2. *p.* 636. Zulichius, *in Hiſtoria Epiſc. Camminenſ.* Pontanus, *Rerum Danicarum*, *l.* 20. P. Wujæ, *Canon. irregular. Cammin. Hiſtorica Synopſis Epiſcoporum Camminenſium*. Maty, *Dict. Géogr.*

* CAMINHA, petite ville de Portugal dans la province qui porte le nom d'Entre-Douro-&-Minho, à l'embouchure & au midi du Minho. Elle eſt au nord-oueſt de Braga, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

CAMINIEK. *Voyez* KAMINIEK.

CAMINITZA ou CHAMINITZA, anciennement *Olenus*, *Olenum*, étoit autrefois une ville Epiſcopale: maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg du Duché de Clarence en Morée, ſur la riviére de Primanto en Latin *Pirus* ou *Pierus*, près de ſon embouchure, à cinq ou ſix lieues de la ville de Patras vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMIS, idoles qu'adorent les Japonois, & principalement les Bonzes, ou Miniſtres de la Secte de Xenxus. Ces idoles répréſentent les plus illuſtres Seigneurs du Japon, à qui les Bonzes font bâtir de magnifiques temples comme à des Dieux, qu'ils invoquent pour obtenir la ſanté du corps, & la victoire ſur les ennemis. * Kircher, *de la Chine*.

CAMISARS: c'eſt ainſi qu'on a nommé les Rebelles des Sévennes & du Vivarais, qui ſe ſoulevérent au commencement de ce ſiécle. Les ſources de ces deſordres, étoient d'un côté, la perſécution que les Religionaires de ce païs-là avoient à ſoutenir, ſur tout de la part des Eccléſiaſtiques; & de l'autre la miſére, qu'ils attribuoient à des impôts accablans dont on les ſurchargeoit. C'eſt pour cela que parmi les Rebelles il y avoit des Catholiques Romains, quoique la plus grande partie fût de Proteſtans, qui ſe ſouvenoient mal des préceptes de leur divin Maître. Ils furent encore

pouſ-

pouſſez à ces excès par un reſte de cet eſprit fanatique qui y avoit fait de grands ravages du tems des petits Prophétes du Dauphiné, & qui n'y étoit pas entiérement éteint. Sur la fin de l'année 1702, les attroupemens commencérent. On en vit 500 au deſſus d'*Alais* dans les Sevennes. L'Intendant du Languedoc y envoya des troupes & des Archers qui en prirent trois que l'on roua tout vifs. Les Camiſars, pour ſe venger, ſe jettérent ſur pluſieurs Eccléſiaſtiques qu'ils tuérent & ſur pluſieurs égliſes qu'ils pillérent & brûlérent. Quarante ou cinquante de ces Mutins vinrent fondre ſur l'Abbé du *Cheila* duquel ils ſe plaignoient beaucoup & le maſſacrérent. Ce fut là comme le ſignal d'une revolte générale. Ils enlevérent de quelques maiſons, de quelques châteaux, & même de quelques compagnies de milice, des fuſils pour armer trois cens hommes ; le reſte n'avoit encore que des haches & des faulx. Les munitions de guerre & de bouche ne leur manquoient point, ayant des intelligences dans Nîmes, & toute la campagne pour eux. En janvier 1703, on faiſoit monter les Rebelles à dix mille hommes. La Cour, qui dans les commencemens avoit négligé ces mouvemens, dont les ſuites étoient ſérieuſes, envoya contre eux M. *Julien* Maréchal de camp, avec quelques régimens de troupes réglées pour ſoutenir le Comte de *Broglio* Lieutenant Général qui y étoit déja. Dans différentes rencontres les Camiſars, qui ſe battoient en deſeſpérez, remportoient le plus ſouvent tout l'avantage, & par là trouvoient le ſecret de s'armer aux dépens des troupes du Roi. Le deſordre ſe répandit ſi fort que l'exercice de la Religion Romaine fut comme aboli dans trois diocéſes. La Cour fit partir dans ce même mois de janvier le Maréchal de *Montrevel* avec ordre de former une armée de dix ou douze mille hommes pour faire rentrer les Rebelles dans leur devoir. Il offrit d'abord, de la part du Roi, une amniſtie générale, à l'exception des Chefs de la revolte, mais ſans effet ; & il apperçut dans peu que cette guerre étoit de conſéquence. Pour mettre les Eccléſiaſtiques à couvert de toute inſulte, il rendit, par une ordonnance du 24 février, les Communautez reſponſables de tout ce qui leur arriveroit. Cette ordonnance ne fit qu'augmenter le nombre des Rebelles qui avoient pour Chef *Roland*. Il ne ſe paſſoit preſque point de jour où il n'y eut des rencontres entre les troupes du Roi & les Camiſars. Il y eut un combat aux *Guarrigues de la Calmette* où le régiment de *Fimarçon* ſouffrit beaucoup. Il y en eut un plus ſanglant à *Pompignan* où les Sévenols firent tomber les troupes du Roi dans une embuſcade, & où ils taillérent en piéces 1500 hommes & quantité de Nobleſſe, dans une action qui ne dura qu'une demie heure. Les troupes du Roi, à leur tour, brûloient quantité de villages pour allarmer & punir les Rebelles; mais ces rigueurs ne faiſoient qu'en groſſir le nombre, & les rendre plus furieux. Le Comte de Broglio alla en Cour pour donner une juſte idée du péril, & pour demander de nouvelles troupes. Quoi que le Maréchal de Montrevel fût dans Nîmes, une aſſemblée de Religionaires oſa, le jour des Rameaux, faire publiquement, & ſans précaution, l'exercice de la Religion, dans un moulin à la porte de la ville. Le Maréchal ſortit avec quelques troupes & les paſſa, au nombre de 150, au fil de l'épée. Les Mécontens ayant proteſté que ſi l'on maſſacroit ainſi leurs Fréres, ils ne feroient grace à aucun ancien Catholique ; le Maréchal à ſon tour déclara que la mort d'un Catholique Romain ſeroit vengée par le ſupplice de dix nouveaux Convertis. Mais toutes ces menaces n'intimidoient pas des Eſprits que le deſeſpoir avoit pouſſez aux derniéres extrémitez. Le 29 avril il y eut un combat ſanglant à *Bagar* entre Anduze & Alais ; le Roi y perdit 1800 hommes, & les Camiſars qui avoient pour Chefs les Sieurs *Deportes* & *Cavallier* & le *Chevalier de S. Chattes* ancien Catholique natif de Nîmes, y en perdirent trois cens. M. de *Salgas* ayant été accuſé d'avoir prêté ſa maiſon aux Camiſars pour y fondre de l'argenterie, fut condamné le 25 juin aux galéres perpétuelles ; ſon château fut raſé & ſes biens confiſquez. Le 28, il y eut un combat ſanglant entre 450 Rebelles, & les troupes de M. Julien, où ce dernier eut du deſſous. Les pertes que les Camiſars ſouffroient étoient d'abord réparées, & jamais on n'a vu une guerre plus cruelle de part & d'autre. La Moiſſon rappella les Camiſars chez eux, mais dès qu'ils l'eurent finie, ils reparurent les armes à la main, & on n'entendoit parler que de rencontres, que de ſupplices & de repréſailles. Dans le mois de ſeptembre on arrêta quelques-uns des Officiers étrangers qui vouloient ſe jetter parmi les Camiſars, les autres échapérent & ſe joignirent aux Rebelles. Le Marquis de Rochegude fut conduit au fort de Saint-Hippolyte. Au mois d'octobre, la troupe de Cavallier ſe battit auprès de Luſſan contre le régiment Royal Comtois, commandé par M. de *Vergetat* : chaque parti s'attribua la victoire. Les troupes du Roi y perdirent environ ſix cens hommes. On permit aux anciens Catholiques des Sévennes & du Vivarais de prendre les armes contre les Rebelles. Ils ſe donnérent le nom de *Camiſars blancs* ou *Camiſars Royaliſtes*. Le Maréchal de Montrevel voyant qu'ils ne s'amuſoient qu'à piller leur fit ordonner de ſe retirer chez eux. Le 20 décembre, il y eut un combat entre Alais & Saint-Hippolyte, entre Cavallier & des troupes qui eſcortoient des priſonniers que l'on transféroit de la premiére de ces places dans la ſeconde. Les *Camiſars noirs* tuérent bien du monde. Quoiqu'on eût preſque tout brûlé dans les Sévennes, les Rebelles ne ſe décourageoient point & faiſoient ſuccéder des barraques à leurs maiſons réduites en cendre. En 1704, au commencement de l'année, Mr. de Fimarçon battit une troupe de Rebelles proche de Nages, mais il y perdit un très-grand nombre de ſes Dragons. Environ ce tems-là, le Duc de Savoye fit une irruption dans la Provence. Les Habitans des Vallées ſachant les mouvemens des Sévennes, faiſoient des courſes juſques dans le Dauphiné, tâchant de ſe joindre aux Rebelles. Roland, à la tête de ſa troupe, s'avança dans le Vivarais pour hâter, s'il étoit poſſible, une jonction qui leur auroit été ſi avantageuſe. La Cour de ſon côté n'omit rien pour l'empêcher, & on ne peut exprimer les cruautez que les troupes du Roi exercérent dans les Sévennes, réduiſant les Paroiſſes en cendre, & les Habitans à la dure néceſſité de mourir de faim, ou par le fer & le feu. Les Camiſars ne cherchoient qu'à vendre leur vie bien cher, & à venger leurs femmes & leurs enfans maſſacrez. Le 14 février, ils en vinrent aux mains avec le régiment de la *Marine* auquel ils tuérent 500 hommes & quantité d'Officiers ; de leur côté ils perdirent très peu de monde. M le Maréchal de Montrevel ſachant que M. le Maréchal de *Villars* étoit nommé pour le relever, voulut faire un coup d'éclat pour réduire les Rebelles. Ayant donc appris qu'il y avoit, aux environs de Lunel, une troupe de 1800 Camiſars commandez par Cavallier, le Maréchal y envoya le 16 avril des troupes, qu'il ſuivit. Le combat fut opiniâtre ; il y eut ſix à ſept cens hommes tuez de part ou d'autre. Cavallier eut deux chevaux tuez ſous lui, & fit tous les devoirs d'un bon Général. Après cette action, le Maréchal de Montrevel partit pour la Guienne, & le Maréchal de Villars arriva à Nîmes le 22, avec ordre de tâcher de ramener les Rebelles par la douceur & par des promeſſes. On entama dans le mois de mai des négociations pour terminer cette guerre ſanglante. Il y eut une Conférence entre M. de la *Lande* Maréchal de Camp & Cavallier à la vue de leurs deux troupes, auprès du bourg de Véſenobre. Cavallier demandoit qu'on accordât la liberté de conſcience ; que l'on délivrât tous les priſonniers pour cauſe de Religion ; qu'on accordât une amniſtie générale, & à lui Cavallier le pouvoir de ſortir du Royaume avec 400 hommes de ſa troupe. Le neveu du Maréchal de Villars ſe rendit en Cour pour faire ratifier le traité. Mais pendant qu'on amuſoit les Camiſars par des traitez, les troupes du Roi les environnoient pour les ſurprendre. Les Camiſars s'en apperçurent, & le 19 mai il ſe donna un combat où il y eut un grand carnage. L'on compte que les Camiſars n'étoient que quatre mille hommes & que l'armée du Roi montoit à 14000. Les Camiſars gagnérent trois drapeaux, un étendart, deux cens chevaux & autant d'armes qu'ils purent emporter. La diviſion ſe mit parmi les Chefs des Camiſars. Cavallier prêta l'oreille à un accommodement, & eut une conférence à la vue de tout Nîmes dans le Jardin des *Récolets* avec M. le Maréchal de Villars. On lui accorda de ſortir du Royaume avec ſix ou ſept cens hommes de ſa troupe & d'être eſcortez juſques en Alſace. En paſſant à Lyon le Roi lui fit toucher par le Prévot des Marchands 500 écus de gratification. Le traité avec Cavallier ne fit pas ceſſer les troubles. *Roland*, *Ravanel*, & *Catinat* demeurérent les armes à la main, ne voulant point entendre de traiter qu'à condition que l'amniſtie fût générale & que la liberté de conſcience fût rendue. Le Maréchal de Villars outré du peu de ſuccès de ſes négociations, paſſa tout d'un coup aux derniéres cruautez. Le huitiéme juin il partit de Nîmes & fit maſſacrer tout ce qu'il rencontra à *Courtillet*, à *Manoblet* & à *Colognac*. Le Comte de Toulouſe écrivit au Maréchal de Villars que l'on avoit embarqué de la part des Alliez cinq ou ſix cens hommes la plupart François réfugiez pour les faire débarquer à *Cette*. Le Maréchal profitant de l'avis, y fit marcher des troupes, & il s'y rendit en perſonne. Les trois tartanes où étoient les troupes de débarquement furent mal traitées. L'une fut priſe par les François, l'autre étant reſtée à ſec ſur les mers de Gênes fut brûlée, après avoir ſauvé ce qui étoit deſſus, & la troiſiéme rentra dans le port de Ville-Franche. *Gaillès* d'Usès qui avoit ménagé l'accommodement des Camiſars, retourna à Nîmes au mois d'août, gratifié d'une penſion de 800 livres, & avec ordre de tenter un nouvel accommodement. Mais on refuſa de l'entendre. Roland fut ſurpris dans le château de Caſtelnau avec cinq ou ſix de ſes Officiers. Un Dragon le tua d'un coup de fuſil. Ravanel ſe mit à la tête des troupes revoltées. Cependant le parti des Camiſars commençoit à ſe déſunir & à diminuer. *Jeannin* un des Chefs des Mécontens ſe rendit avec quelque monde. *Catinat* & *Caſtanet* arrivérent à Genéve le huitiéme octobre, & il n'y avoit plus de Chef accrédité que Ravanel qui avoit commencé de traiter avec le Maréchal de Villars, mais qui trompa le Maréchal. Ce Maréchal partit au mois de janvier 1705, pour ſe rendre en Cour ; il arriva le 15 à Paris. Le lendemain il alla à Verſailles, où il ſalua le Roi qui le traita de Duc. Le 22 de mars, le Duc de Berwick prit congé de la Cour pour aller commander dans le Languedoc où les Rebelles faiſoient encore des courſes. Dans le mois ſuivant *Ravanel* & *Catinat* qui étoient rentrez dans le Royaume, furent pris, de même que *Vilas* & *Jonquet*. Les deux premiers furent brûlez vifs, & les deux autres rompus ; de même que les Sieurs *Aliſon* & *Alégre*, Marchands de Soye, pour les avoir favoriſez. La ſentence fut exécutée le 21 avril. Ce fut un Suiſſe du régiment de *Courten*, qui ayant été pris à Nîmes parmi les Camiſars, offrit au Duc de Berwick de lui faire avoir Ravanel & Catinat ſi on lui accordoit ſa grace. Le Duc ayant demandé à Catinat pourquoi il étoit rentré dans le Royaume, il répondit *qu'il y étoit envoyé par la Reine d'Angleterre, & que ſi on lui permettoit d'écrire à Londres, il pourroit être échangé avec le Maréchal de Tallard.* Le Duc repartit, & *moi je te dis que dans quelques heures tu ne ſeras pas en vie.* Le 28, on prit *Francezé* autre Chef des Camiſars qui fut brûlé vif. Les Chefs des Rebelles ayant ou traité, ou payé de leur tête, la paix fut enfin rendue à ces Provinces infortunées. Le Roi accorda à la province du Languedoc quatre mille livres à prendre ſur le don gratuit du Clergé, pour rétablir les égliſes détruites pendant les troubles. * *Mémoires du tems. Lettres choiſies de* M. Fléchier, &c. *tome* 1.

CAMITZ ou CAMENTS, petite ville ou bourg du Cercle de la Haute-Saxe. Ce lieu eſt fortifié & ſitué dans la Haute Luſace ſur la riviére d'Elſter, à cinq lieues de la ville de Bautzen, & à ſept de celle de Dreſde. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMMA, Dame de Galatie, épouſa Sinatus qui étoit très-conſidéré dans le païs : ce qui irrita tellement Sinorix, qui aimoit éperdument Camma, qu'il fit mourir Sinatus. Camma ſe retira dans un temple de Diane, pour y pleurer la perte qu'elle venoit de faire, tandis que Sinorix la ſollicitoit continuellement de l'épouſer, faiſant agir ſes ſoins d'un côté, & ſes parens de l'autre, pour l'y porter. Cette Dame feignant de déférer aux ſervices de l'un, & aux priéres des autres, promit de le prendre pour mari. Lorſqu'ils furent au temple, où la cérémonie des épouſailles ſe devoit faire, comme c'étoit la coutume parmi les Galates de faire boire les nouveaux

veaux mariez dans la même coupe, Camma présenta à Sinorix la coupe nuptiale, dans laquelle elle avoit mis du poison, & voyant qu'il en avoit bu la moitié, elle avala le reste, protestant qu'elle mouroit contente, après avoir vengé la mort de Sinatus. * Plutarque, *de Virtute Mulierum*. Polyen, *l.* 8. *ch.* 39.

* CAMMARATA (Philippe) né à Palerme, y fut premiérement Juge Criminel, & Conseiller à la Cour des premiers appels, ensuite Juge Royal à la Cour supréme du Royaume, enfin dans une nécessité urgente, Général de toutes les troupes de Sicile avec un pouvoir illimité. Tant de hauts & de pénibles emplois ne l'empêchérent pas de faire part au public de plusieurs beaux Ouvrages qui sont, *Juridicum discrimen inter Episcopos, Abbates, & Regulares novissime discussum in causa Mag. D. Dyonisii Mugno Ord. Magni Basilii, Abbatis Ecclesiæ D. Christophori felicis urbis Panormi*; *Patrocinium D. Berardi Ferro XIX, contra D. Jacobum Sieri, Propugnaculum Veritatis circa Monasteriorum successionem in primogenitis, aliisque bonis fidei-commisso subjectis*; *Allegationes in causa manutentionis possessionis Principatus Buteræ & Petræ Portiæ, cum dignitate Magnatis Hispaniarum, ac Marchionatus Militelli, aliorumque oppidorum*; *Responsa*; *Decisiva*, tome 1; *Responsa Legalia*; *Decisiva*, tome 2; *Allegationes pro sorore Anna Maria de Jovino nominibus contra Ven. Conventum S. Mariæ Montis Carmeli civitatis Suteræ.* Il mourut à Palerme le quatriéme décembre 1675. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CAMMARET, petite place sur la côte de la Bretagne en France, dans le voisinage de Brest. Ce fut là qu'en 1694, la flotte Angloise entreprit de faire une descente qui n'eut pas un heureux succès.

CAMMATA. *Voyez* ALLIA.

CAMMERMEISTER, est le nom Allemand des *Camerarius* d'Allemagne. *Voyez* CAMERARIUS.

CAMMERSTAD (George) Allemand, natif de Misnie, étoit un célébre Jurisconsulte. Les Princes de la Maison de Saxe l'employérent dans plusieurs affaires, où il réüssit si heureusement, qu'il aquit de grands honneurs & de grands biens. Il étoit né en 1498, & mourut en 1560. * Petrus Albinus, *in Chron. Misn. tit.* 25. Melchior Adam, *in Vit. Jurisc. Germ.*

CAMMIN, ville. *Voyez* CAMIN.

CAMOENS (Louïs) Portugais, Poëte célébre, nommé par ceux du païs *le Virgile de Portugal*, étoit fils de Simon Vaz le Camoens, Gentilhomme, & d'Anne Macédo. Il fit ses études dans l'Université de Conimbre, & dès son plus jeune âge, il donna des marques d'un excellent génie. Se voyant sans biens, il porta d'abord les armes avec assez de réputation, & fut envoyé à Ceuta en Afrique, que les Portugais occupoient alors. Il se signala en diverses occasions, & dans une où l'on poussa rudement les Maures, il perdit malheureusement un œil, qu'on lui creva d'un coup de fléche. Lorsqu'il fut de retour en Portugal, n'y trouvant aucun établissement, il résolut de passer dans les Indes. Il le fit, & son talent pour la Poësie lui procura des amis parmi les Officiers de l'armée navale; mais ayant composé des vers Satyriques contre un des principaux, qui n'estimoit pas assez les Ouvrages d'esprit, il fut obligé de s'exiler volontairement, pour éviter la vengeance de son adversaire; & se retira jusques sur les frontiéres de la Chine. Il trouva moyen de revenir à Goa, & repassa en Portugal; mais le vaisseau sur lequel il revenoit, s'étant brisé contre un rocher, il perdit dans ce naufrage, tout ce qu'il avoit gagné dans les Indes. Il ne perdit pourtant pas le jugement, & il eut l'esprit assez présent pour sauver son Poëme des *Lusiades*, en le tenant de sa main gauche, tandis qu'il nageoit & qu'il ramoit de sa droite, comme on dit qu'avoit fait autrefois Jules César auprès d'Alexandrie. Ensuite ayant trouvé un autre vaisseau, il repassa en Portugal, où il eut beaucoup de peine à subsister. Il se flatta que son esprit le pourroit tirer de la misére, & il acheva le Poëme que nous avons de lui, sous le titre de *As Lusiadas*, qu'il dédia l'an 1569, au Roi Dom Sébastien. Ce Prince étoit alors si jeune, & ceux qui approchoient de sa personne avoient si peu d'estime pour la Poësie, que Camoens ne reçut point la récompense qu'il espéroit de son Ouvrage. Il rampa donc le reste de ses jours à Lisbonne, & y mourut l'an 1579, âgé d'un peu plus de cinquante ans. Outre ce Poëme qu'on a traduit en diverses Langues, nous avons un Recueil de ses Poësies, sous le titre de *Rimas de Luis de Camoens.* Ses autres Ouvrages sont perdus. On lui reproche de n'être pas assez clair, & d'avoir mêlé trop indiscrétement les Fables du Paganisme avec les véritez de la Religion. Sa Vie est à la tête de son Poëme, & on pourra la consulter, aussi bien que Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispanica*, & particuliérement Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 7: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 294. *n.* 1324. de l'édit. de Hollande 1725.

CAMON, ville de la Tribu de Manassé au delà du Jourdain, où fut enseveli Jaïr septiéme Juge des Hébreux. * *Juges, ch.* 10. *v.* 5.

* CAMON, ville en deça du Jourdain dans le Grand-Champ ou *Campus-Magnus*, à six milles de Légion tirant vers le septentrion. * Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

CAMONICA, VAL CAMONICA, petit païs de l'Etat de Venise en Italie, est dans le Bressan, le long de la riviére d'Oglio, aux confins de la Valteline. C'est un passage fort fréquenté de Suisse en Italie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMOS (Marc Antoine) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il étoit de Barcelone, & sortant d'une Maison noble, il se vit obligé par honneur d'en soutenir l'éclat, à la guerre & ailleurs; mais après avoir perdu sa femme à l'âge de trente-huit ans, il entra parmi les Religieux de l'Ordre de saint Augustin. Quoique dans un âge assez avancé, il étudia en Philosophie & en Théologie avec les jeunes Religieux, & y fit un grand progrès. Depuis, étant nommé à l'Archevêché de Trani, dans la Terre de Bari, il passa en Italie pour y solliciter ses Bulles, & mourut en 1606, dans la ville de Naples, avant que de les avoir reçues. Il étoit alors âgé de 63 ans. Nous avons quelques Ouvrages de sa façon, comme *Microscomo y gobierno universal del Hombre Christiano, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CAMOTI ou CAMOTIO (Jean-Baptiste) d'Azolo en Italie, fut très-savant dans les Langues Orientales, & au jugement de Simler il étoit incomparable dans les Lettres Gréques. Il etudia quelque tems en Médecine, & ensuite ayant renoncé à cette Science, il enseigna publiquement la Philosophie à Bologne dans l'Ecole Espagnole durant le Pontificat de Jules III. Et pendant celui de Paul IV, il exerça la même profession à Macérata dans la Marche d'Ancone. Pie IV, l'appella à Rome pour l'occuper à traduire les Ouvrages des Peres Grecs. On a publié ses Harangues, & ses Commentaires sur la Métaphysique de Théophraste. Il a traduit en Latin la Physique de Psellus, & les Commentaires d'Olympiodore sur les Meteores. On dit que plusieurs autres de ses Ouvrages restent manuscrits dans les bibliothéques d'Italie, sans que ceux qui les possédent prennent la peine de les donner au public. Il mourut en 1581, âgé de 60 ans, & laissa un fils nommé *Timothée.* * De Thou, *l.* 74. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 227 *& suiv.* de l'edit. de Hollande 1715.

CAMOUS, canal. *Voyez* l'article de TZARITZA.

CAMPAGNA, ville du Royaume de Naples, dans la Principauté Ultérieure, avec titre de Marquisat, & Evêché suffragant de Conza, auquel on a uni celui de Satriano, qui est une ville ruïnée. Campagna est du côté de Salerne à trois ou quatre lieues de la Mer. * Léandre Alberti, *Descr. d'Italie.*

* CAMPAGNA (Léonard) Docteur en Philosophie & habile Jurisconsulte de Messine, florissoit vers l'an 1627. On a de lui, *Pro Legibus Panegyricum*; *Secundum pro Lege Panegyricum*; *Prolusio, quam in auspicanda Imperialium Institutionum explanatione habuit pridie Idus Septembris*; *Prolusio, quam in exordienda Civilis Juris Institutionum expositione habuit Idibus Septembribus*, 1625. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAMPAGNA DI ROMA, ou Campagne de Rome. *Cherchez* LATIUM.

CAMPAGNANO ou SAVUTO, en Latin, *Campagnanus, Sabatus, Acheron, Ackerus, Ocinarus*, petite riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Citerieure, près de Martorano; baigne les bourgs d'Altelia & de Savuto, & se décharge dans le Golfe de Sainte-Eufémie. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAMPAILLA (Caloger) né en Sicile de parens nobles en 1498, fut dès sa plus tendre jeunesse fort attaché à l'étude. Il fut bon Orateur, Poëte & Jurisconsulte. Il eut divers emplois dans sa patrie. En 1563, il donna au public un Poëme intitulé *Piacer d'Amanti.* Il mourut six ans après, savoir en 1569. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CAMPAILLA (Thomas) naquit le septiéme avril 1668, de parens fort nobles, à Modica ville de Sicile, au sud-ouest de Noto. Jusqu'à l'âge d'onze ans, il eut l'esprit boûché, mais depuis ce tems-là, son esprit se dégagea de la matiere, de sorte qu'en peu de tems il surpassa ses Condisciples, & qu'il regagna amplement le tems perdu. L'application qu'il eut à l'étude le rendit habile Philosophe, bon Poëte, grand Arithméticien, Astronome, Géographe, Jurisconsulte & même Théologien. Mais il excelloit sur tout dans la Poësie Italienne dont il faisoit ses délices. On a de lui plusieurs piéces Italiennes qui lui font honneur, & qui peuvent le faire passer pour un des meilleurs Poëtes que l'Italie ait produits. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CAMPAN, petite ville de France dans la Bigorre. Elle est sur l'Adour au midi de Tarbe, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CAMPANA (Albert) de Florence, savoit les Belles Lettres, la Philosophie, & la Théologie qu'il professa à Pise, & à Padoue. Dans la derniére de ces villes, s'étant confié avec un peu trop de bonne foi, à une certaine femme qui avoit entrepris de le guerir d'une maladie, il mourut d'apoplexie le 24 septembre de l'an 1639. Albert Campana avoit composé divers Ouvrages; mais on n'a de lui qu'une Traduction de la Pharsale de Lucain en Langue Italienne. * Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror.*

* CAMPANA, lieu où il y a des bains près de Pouzol, dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAMPANA, village du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure à une grande lieue d'Umbriatico du côté du couchant. On prend Campana pour l'ancienne *Calasarna*, bourg des Lucaniens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAMPANA, nom d'un Cap de Toscane près des ruïnes de l'ancienne Populania, environ à deux lieues de la ville de Piombino vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMPANELLA (Thomas) de l'Ordre de saint Dominique, étoit de Stilo, petit village de la Calabre en Italie, où il naquit le cinquiéme septembre de l'an 1568. Il aprit avec une rapidité prodigieuse, tout ce qu'on enseigne à la jeunesse. Dès l'âge de 13 ans, il possédoit parfaitement les Orateurs, & les Poëtes anciens, & faisoit avec facilité des discours & des vers sur les sujets qu'on lui proposoit. Il prit l'habit de Religieux dès l'âge de 14 ans. Lorsqu'il étudioit en Philosophie à *San-Giorgio*, son Professeur s'étant engagé d'aller argumenter à des Théses dans la ville de Cosenza, & se trouvant incommodé, pria le Frére Campanella d'aller disputer en sa place; il le fit avec tant de succès, que tout le monde en fut très-satisfait; & le flatta même d'avoir le génie de Télésius. Après qu'il eut achevé son Cours de Philosophie, on l'envoya à *Cosence* pour étudier en Théologie; mais son penchant l'entraînoit vers la Philosophie. Il commença dès lors à secouer le joug de l'autorité & d'établir pour principe qu'il devoit prendre par tout ce qu'il trouveroit de bon. Les louanges qu'on lui avoit données dans la dispute dont on a parlé, firent une telle impression sur son esprit, qu'il voulut avoir le livre de Télésius. Il le lut avec empressement; il donna même dans ses sentimens & dans sa maniére de philosopher; & ayant depuis sçu qu'on avoit écrit contre ce Philosophe, il travailla à son Apologie. Il n'avoit que 22 ans, quand il commença à écrire. En 1590, il alla à Naples pour faire imprimer quelques uns de

de ses Ouvrages. En arrivant en cette ville, & passant devant un monastére de Récolets, il vit une si grande quantité de monde qui y entroit & qui en sortoit, qu'il eut la curiosité d'en apprendre la raison. On lui dit qu'on y soutenoit des Théses de Philosophie. Il y entra comme les autres, & ayant obtenu la permission d'y disputer, il s'en aquitta si bien, qu'il s'attira des Eloges de tous ceux qui se trouvérent dans cette assemblée. Les Religieux de son Ordre le menérent en triomphe dans leur monastére, & quelque tems après il assista à d'autres Théses de Théologie, qu'un ancien Professeur de son Ordre faisoit soutenir. Campanella y parla avantageusement de quelqu'une des propositions qui étoient dans ces Théses. L'ancien Professeur méprisant ces louanges, l'interrompit brusquement, & lui dit que ce n'étoit pas l'affaire d'un jeune homme comme lui, qui ne faisoit que de sortir de Philosophie, de juger des Questions de Théologie. Ce mépris aigrit la bile de Campanella qui s'emporta à son tour, & répondit à l'ancien Professeur qu'il étoit un ignorant, que tout jeune qu'il paroissoit, il en savoit plus que lui, & qu'il étoit en état de lui apprendre la Théologie. Ce Religieux offensé déclara une guerre mortelle à Campanella ; & ce fut par les cabales de ce vieux Professeur, qu'on le poursuivit vivement. Les nouvelles opinions de Campanella revoltérent bien du monde de Naples & il n'y trouva pas tous les agrémens qu'il croyoit y trouver. Il en sortit donc en 1592, pour aller à Rome, où il ne fut pas mieux reçu. Il passa de là à Florence où il présenta quelques-uns de ses Ouvrages au Grand Duc Ferdinand, qui étoit le Protecteur des Gens de Lettres; mais il n'y demeura pas long-tems & résolut d'aller à Padoue. Comme il passoit par Bologne, on lui enleva adroitement ses Ecrits & on les envoya à Rome au Tribunal de l'Inquisition ; mais il ne s'en inquiéta pas & continua sa route. Il demeura quelques années à Padoue, occupé à instruire quelques jeunes Vénitiens, & à leur enseigner ses sentimens, aussi-bien qu'à composer quelques Ouvrages. Il retourna ensuite à Rome où il fut mieux reçu que la premiére fois, & où plusieurs Cardinaux lui témoignérent beaucoup d'amitié. Il étoit en 1598 à Naples, mais il n'y demeura que peu de tems, & alla faire un tour dans sa patrie. Quelques paroles qui lui étoient échapées sur le gouvernement d'Espagne & sur des projets de revolte, ayant été rapportées aux Espagnols, ils le firent arrêter & conduire à Naples en 1599 comme criminel d'Etat. On le mit jusqu'à sept fois à la question, dans laquelle on lui fit souffrir les douleurs les plus cruelles & on le retint 27 ans en prison. On n'en usa pas toûjours aussi sévérement à son égard ; dans les commencemens il ne voyoit personne, & il ne pouvoit ni étudier ni écrire; mais dans la suite il eut la liberté de voir ses amis & de travailler. Il composa même dans sa prison plusieurs Ouvrages ; & *Tobie Adami* de Saxe qui revenoit de Jérusalem, ayant eu en passant par Naples la curiosité de le voir, s'en chargea, à la priére de quelques uns, & les fit ensuite imprimer en Allemagne. La disgrace du Duc d'Ossone, Viceroi de Naples, qui l'aimoit & le consultoit souvent, le fit dans la suite tenir plus resserré, & prolongea même selon les apparences sa prison. Il paroît que l'Inquisition se mêla aussi de son affaire, puisqu'il dit lui même que les accusations qu'on proposa contre lui, rouloient sur la Religion, & qu'on lui faisoit un crime de ses nouveaux sentimens sur la Philosophie. Au reste plusieurs personnes de distinction sollicitérent en Espagne en sa faveur. Le Pape Paul V envoya même, en 1608, *Scioppius* à Naples pour demander sa liberté, mais l'affaire du Duc d'Ossone qui arriva en ce tems-là, rendit ses bons offices inutiles. Urbain VIII, qui le connoissoit par ses Ecrits, agit plus efficacément pour lui auprès du Roi d'Espagne Philippe IV. Car à sa sollicitation le Duc d'Albe, Viceroi de Naples, eut ordre de le mettre en liberté : ce qui se fit le 15 mai 1626. Campanella alla aussi-tôt à Rome, où il demeura encore quelques années dans les prisons du saint Office, mais il n'y étoit prisonnier que de nom ; car il y avoit toute la liberté qu'il pouvoit souhaitter. On apporte différentes raisons de cette nouvelle captivité. Les uns prétendent que Campanella pour se délivrer de la dure & longue prison où les Espagnols le retenoient, avoit appellé de l'Inquisition d'Espagne à laquelle on l'avoit déféré, à celle de Rome où il espéroit trouver plus de douceur. D'autres veulent que le Pape, pour avoir un prétexte de le retirer de Naples, avoit fait entendre au Roi, que puisque Campanella n'étoit convaincu d'aucun crime contre l'Etat, & qu'il étoit d'ailleurs accusé d'avoir avancé quelques-erreurs dans ses livres, il étoit à propos qu'il vînt à Rome rendre raison de sa foi devant le Tribunal de l'Inquisition. En ce cas-là, il falloit qu'il demeurât quelque tems en une espéce de prison, pour colorer ce prétexte. Il fut mis enfin entiérement en liberté en 1629, mais les Espagnols le haïssoient trop pour le laisser en repos. L'amitié du Pape qui le prit au nombre de ses Domestiques, qui lui donna une bonne pension, & qui le combla de biens, excita leur jalousie; & les liaisons qu'il eut avec quelques François, leur donnérent de nouveaux soupçons contre lui. Il sçut qu'ils machinoient quelque chose contre sa personne. & crut devoir se mettre à couvert de leurs coups. Il se déguisa donc en Minime, & sortit secrettement de Rome, en 1634, dans le carosse de M. de Noailles Ambassadeur de France. Il s'embarqua ensuite pour la France & arriva à Marseille, au mois d'octobre. M. Peiresc ayant appris son arrivée, l'envoya chercher dans une litiére, & le fit venir à Aix, où il le retint quelques mois chez lui. L'année suivante, Campanella vint à Paris, où il fut fort bien reçu du Roi Louis XIII, & du Cardinal de Richelieu, qui lui procura une pension de deux mille livres. Il a passé le reste de sa vie dans la maison des Jacobins de la Rue saint Honoré & y est mort le 21 mai 1639, dans sa 71 année. Les jugemens ont été fort partagez sur cet Auteur. Une chose dont on ne peut disconvenir, c'est qu'il a eu des sentimens bien singuliers & bien hardis, & qu'il s'est trop abandonné à son imagination. On a de lui, *Philosophia sensibus demonstrata & in octo Disputationes distincta adversus eos, qui proprio arbitratu, non autem sensata duce Natura philosophati sunt, ubi errores Aristotelis & Asseclarum ex propriis dictis, & Naturæ decretis convincuntur, & singulæ imaginationes pro ea à Peripateticis fictæ prorsus rejiciuntur, cum vera defensione Bernardi Telesii*, Neapoli, 1591, *in quarto*; *Prodromus Philosophiæ instaurandæ, id est, Dissertationis de natura rerum compendium, secundum vera principia ex Scriptis Thomæ Campanellæ præmissum*, Francofurti, 1617, *in quarto*; *De Sensu rerum & Magia libri quatuor mirabilis occultæ Philosophiæ, ubi demonstratur mundum esse Dei vivam statuam, beneque cognoscentem, omnesque illius partes, partiumque particulas sensu donatas esse alias clariori, alias obscuriori, quantum sufficit ipsarum conservationi, ac totius in quo consentiunt, & ferè omnium Naturæ arcanorum rationes aperiuntur, Tobias Adami recensuit & nunc primum evulgavit*, Francofurti, 1620, *in quarto*; *Iidem libri correcti & defensi à stupidorum incolarum mundi calumniis*, Parisiis, 1636, *in quarto*; *Apologia pro Galilæo Mathematico Florentino, ubi disquiritur utrum ratio philosophandi, quam Galilæus celebrat, faveat Sacris Scripturis an adversetur*, Francofurti, 1622, *in quarto*; *Realis Philosophiæ Epilogisticæ partes quatuor, hoc est, de rerum natura, hominum moribus, politica, cui civitas solis adjuncta est, & œconomica, cum adnotationibus Physiologicis à Tobia Adami nunc primum edita, quibus accedunt Quæstionum partes totidem, ejusdem Campanellæ contra omnes Sectas veteres novasque ad naturalem ac Christianam Philosophiam hisce libris contentam confirmandam*, Francofurti, 1623, *in quarto*; *Atheismus triumphatus, seu contra Antichristianismum*, Romæ, 1631, *in folio*, item Parisiis, 1636, *in quarto*; *De Gentilismo non retinendo Quæstio unica. Utrum liceat novam post Gentiles cudere Philosophiam, Utrum liceat Aristoteli contradicere, Utrum liceat jurare in verba magistri*, Parisiis, 1636, *in quarto*; *De Prædestinatione, electione, reprobatione & auxiliis divinæ gratiæ Cento Thomisticus*, Parisiis, 1636, *in quarto*; *Astrologicorum libri sex, in quibus Astrologia, omni superstitione Arabum & Judæorum eliminata, Physiologice tractatur secundum Sacras Scripturas, & Doctrinam S. Thomæ & Alberti & Summorum Theologorum, ita ut absque suspicione mala in Ecclesia Dei multa cum utilitate legi possit*, Lugduni, 1629, *in quarto*; *Medicinalium juxta propria principia libri septem*, Lugduni, 1635, *in quarto*. Cet Auteur a laissé plusieurs autres Ouvrages. * Gassendi, *in Vita Peiresc.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. 1. Imag. Illustr. ch. 21.* Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Let.* Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 7. p. 67, & suiv.*

CAMPANI (Jean-Antoine) *Voyez* CAMPANUS.

* CAMPANILIS (Jean-Baptiste) Prêtre de Palerme. Dans sa jeunesse il étudia chez les Jésuites où il fut reçu Docteur en Théologie. Ensuite il y enseigna la Philosophie. Il fut Confesseur du Marquis de Castel-Rodrigo, Viceroi de Sicile, lequel eut de l'amitié pour lui, & le fit Juge. On a de lui plusieurs Ouvrages, tous en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAMPANUS de Lombardie, Philosophe & Astronome célébre, homme subtil, bon Scholastique, versé dans l'Ecriture Sainte, savant dans les Nombres & dans le Calendrier. Ce sont les louanges que lui donne Trithéme, qui ajoûte qu'il avoit publié plusieurs petits Ouvrages, dont la lecture pouvoit être utile aux Evêques, & dont il avoit lu les suivans, un Livre des Nombres Ecclésiastiques ; un Traité de la composition des cadrans ; un Calendrier, & quelques autres Ouvrages d'Astronomie. Cet Auteur a fleuri vers l'an 1040. * Trithéme, *de Script. Eccles.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, du onziéme siécle.*

* CAMPANUS, Mathématicien, vivoit dans le douziéme siécle, & étoit de Novare dans le Milanois. Il écrivit sur l'Astronomie, sur le Calendrier, & sur l'erreur de Ptolomée dans la supputation du mouvement de la Lune & du Soleil, & fit quelques autres Ouvrages. Trithéme, Génébrard & Blancanus parlent de lui, & Vossius croit qu'il y en a eu deux de ce nom, *de Mathesi, ch. 35. &c.* *Voyez* l'article précédent.

CAMPANUS (Jean-Antoine) Italien, Evêque de Téramo, dans l'Abruzze, naquit vers l'an 1427, à Cavello village de la Campagne de Rome, & fut pour cette raison nommé *Campani.* Il étoit fils d'un pauvre païsan ; & sa mére l'enfanta à la campagne. On l'avoit destiné à garder les brebis ; mais un Curé de village l'ayant pris à son service, lui enseigna le Latin. Dès que son Maître fut hors d'état de le pousser plus loin, il alla à Naples, où il apprit les Belles Lettres sous *Laurent Valla*, & où peut-être il puisa cet esprit satyrique qu'on lui a reproché. De Naples il vouloit aller à Sienne pour apprendre le Droit, mais ayant été volé en chemin il se retira à Pérouse ville de l'Etat Ecclésiastique. Là il s'appliqua à la Philosophie, aux Mathématiques, à l'Eloquence, à la Poësie, & à l'étude de la Langue Gréque sous *Démétrius Chalcondyle*. C'est là que Campanus composa quelques piéces en vers trop peu chastes. Pie II étant venu à Pérouse, *Jacques Piccolomini*, ensuite Cardinal de Pavie, connut Campanus & le fit connoître au Pape qui en fut charmé. Pie II le nomma Evêque de Crotone, & le transféra ensuite à l'Evêché de Téramo ; & Paul II lui donna l'Archiprêtré de saint Eustache. Campanus accompagna François Piccolomini, Cardinal Légat, en Allemagne, pour persuader la guerre contre les Turcs. A son retour en Italie, Paul II lui donna le gouvernement de Tuderti ; il eut sous Sixte IV, celui de Todi en Ombrie, & ensuite celui de Fuligno & de Citta di Castello. La conspiration qui se trama dans ce païs pendant son gouvernement lui fit perdre cet emploi & l'affection du Pape, qui le soupçonna d'avoir part à la conspiration, qui le bannit de toutes les terres de l'Eglise, & qui n'écouta aucune des sollicitations que l'on fit pour remettre Campanus en grace. On attribue sur tout sa disgrace à la lettre que ce Gouverneur écrivit au Pape en faveur des Habitans de *Citta di Castello*, affiégez par les troupes de Sixte IV. *Si V. S.* lui disoit-il, *n'y met point d'autre ordre, qu'est-ce que tout ceci, sinon une cruauté digne des Turcs, & non pas une conduite Chrétienne, Sacerdotale, ou qui ressemble à celle du Sauveur.* Campanus passa le reste de sa vie tantôt à Naples, & tantôt à Sienne. Le chagrin augmenta ses infirmitez à un tel point, qu'il mourut à Sienne le quinze juillet 1477, âgé d'environ cinquante ans; & fut enterré dans l'église cathédrale. Campanus s'est souvent distingué dans des actions publiques, entre autres dans la Diéte de Ratisbonne où il s'aquit beaucoup de réputation, par les savantes Harangues qu'il y fit. Il se chargea aussi

d[illegible]

des Oraiſons funébres de Calixte III, de Pie II, dont il a écrit la Vie, & de celle d'André Braccio, grand Capitaine de Pérouſe. Il a laiſſé pluſieurs autres Ouvrages en proſe & en vers. On ne doit pas omettre ici une circonſtance curieuſe, ſavoir, qu'Ulric le Coq étant venu établir une Imprimerie à Rome vers l'an 1466, Campanus, alors Evêque de Téramo, lui prépara les manuſcrits, & y joignit des préfaces de ſa façon. Michel Fernus a écrit ſa Vie, & pluſieurs Grands Hommes lui ont conſacré des Eloges funébres. En voici un de la façon d'Ange Politien

Ille ego, laurigeros cui cinxit & infula crines,
Campanus, Romæ delicium, hic jaceo.
Mi joca dictarunt Charites; nigro ſale Momus,
Mercurius niveo, tinxit utroque Venus.
Mi joca, mi riſus, placuit mihi uterque Cupido,
Si me fles, procul hinc, quæſo, Viator, abi.

On a de Campanus, *Joannis Antonii Campani Opera, cum ejus Vita, per Michaëlem Fernum*, Romæ, 1495, *in folio*, & Venetiis, 1502, *in folio*; *Epiſtolæ & Poëmata una cum Vita Authoris, Recenſuit Joan. Burchardus Menckenius*, Lipſiæ, 1707, *in octavo*; *Titi Livii Decades ex editione Campani*, Romæ, 1471 & 1472, *in folio*; *Andreæ Brucchii Vita*, Baſileæ, 1545. * Volaterranus, *l.* 12. *Anthropologia.* Lilii Giraldi, *Dialog.* 1. *de Poëtis ſui temporis.* Paul Jove, *in Elog. Doct. ch* 22. Voſſius. Le Mire. Sponde. Poſſevin. Geſner. Bayle, *Diction. Critiq.* Charlier, *Origine de l'Imprimerie.* Naudé, *Addition à l'Hiſtoire de Louis XI.* Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 2. *p.* 268, *& ſuiv.*

CAMPANUS (Jean) Allemand, étoit originaire du Duché de Juliers, & vivoit vers l'an 1530. Il ſuivit Luther durant deux ans; mais depuis faiſant ſecte à part, il enſeigna à Wittenberg une opinion touchant la Céne, non ſeulement contraire à celle de Luther, mais encore différente de celle des autres Sacramentaires. Il enſeignoit auſſi que le Fils & le ſaint Eſprit n'étoient pas deux perſonnes différentes de celle du Pére. Il s'attira pluſieurs ennemis par ces blaſphêmes, que les Catholiques & les Proteſtans ont également en abomination. * Pratéole, *Vita Campani.* Florimond, *l.* 2. *ch.* 16. *num* 7. Otius, *l.* 1. *des Héréſies.* Sponde, *A. C.* 1531.

CAMPASPE ou PANCASTE, l'une des concubines d'Alexandre *le Grand*, étoit une des plus belles perſonnes de ſon tems. Ce Prince la fit peindre nue par le fameux Apelle, & la céda genereuſement à ce Peintre qui en étoit devenu amoureux. * Pline, *l.* 35. *ch.* 10. Elien, *l.* 30. Lucien.

* CAMPATOIS, Secte d'Hérétiques, que S. Jérôme, écrivant contre les Luciériens, appelle *Mentois.* Ils s'elevérent contre l'Egliſe dans le quatriéme ſiécle, & ſuivoient la doctrine des Donatiſtes & des Circoncellions. * Pratéole, au mot *Campatois.*

CAMPDEN, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Gloceſter appellée *Kiſtgate.* Le Comte de Gainsboroug, Vicomte de Campden, y fait ſa réſidence. * *Diction. Anglois.*

CAMPE'CHE. *Voyez* SAN FRANCISCO DE CAMPE'CHE.

CAMPEGGI, famille illuſtre, & très conſidérée en Italie depuis pluſieurs ſiécles. UGOLIN Campeggi fut choiſi par ceux de Piſe pour être leur Général. Un de ſes Deſcendans nommé BARTHÉLEMI Campeggi, ſe rendit célébre par ſa probité & par ſa doctrine. Il vivoit ſur la fin du XIV ſiécle, & il s'exila volontairement de ſa patrie, pour n'être pas obligé de ſuivre le parti des Guelphes: mais le tems de ſon exil ne lui fut pas inutile; car il l'employa à l'étude du Droit Civil & Canonique, & y fit un très-grand progrès. Son fils JEAN Campeggi, fut encore plus verſé que lui dans cette Science, qu'il enſeigna avec beaucoup de réputation à Padoue & ailleurs. Il a laiſſé divers Ouvrages, & entre autres, *Conſilia*; *Tractatus de Statutis*; *De Immunitate*; *De Dote, &c.* Ce ſavant homme eut divers enfans, & entre autres le Cardinal LAURENT Campeggi dont il ſera parlé dans un article ſéparé. Ce dernier s'étoit marié avant que de ſe faire Eccléſiaſtique, & avoit épouſé *Françoiſe* Guaſtavilain, dont il eut trois fils & deux filles; 1. *Alexandre* Cardinal; 2. RODOLPHE, qui fut Général des Vénitiens; 3. *Jean-Baptiſte*, Evêque de Majorque, l'un des plus doctes Prélats de ſon ſiécle; 4. *Louiſe* femme de *Camille* Fantuccio de Bologne; 5. *Eléonore*, mariée à *Alphonſe.* Alexandre eut pour Maîtres les plus ſavans hommes de ſon ſiécle, comme Lazare Bonamici, Pierre Borrhano, & Antoine Bernardi, qui fut depuis Evêque de Caſerte. Le Pape Paul III le fit Clerc de la Chambre, lui donna d'autres emplois, & en 1541 l'éleva ſur le ſiége épiſcopal de l'égliſe de Bologne ſa patrie. Le Concile de Trente ayant été transferé en cette ville, les Prélats s'aſſemblérent chez Alexandre & Jean-Batiſte Campeggi, & on y remarqua cinq Prélats de cette famille, proches parens du Cardinal Laurens, ſavoir Thomas & Marc-Antoine ſes fréres, l'un Evêque de Feltri, & l'autre de Groſſet; Jean Evêque de Parenzo ſon neveu, fils d'Antoine-Marie, ſon frére; & ſes fils Jean-Batiſte, Evêque de Majorque, & Alexandre qui l'étoit de Bologne. Ce dernier fut auſſi Vice-Légat à Avignon, où il fit échouer les deſſeins des Huguenots qui cherchoient à ſe jetter ſur les terres de l'Egliſe. Il fut fait Cardinal par le Pape Jules III, au mois de novembre 1551, & il mourut trois ans après, le 25 ſeptembre 1554, âgé de 48 ans. Dans le XVII ſiécle le Comte RODOLPHE Campeggi s'eſt aquis beaucoup de réputation, non ſeulement par la connoiſſance qu'il avoit du Droit, mais encore par ſes Poëſies. Il mourut le 28 juin 1624, & nous avons de lui deux tomes de Poëſies, un Poëme intitulé, *Le Lacrime di Maria Virgine, & l'Italia conſolata*, qui eſt un Epithalame qu'il fit en 1620, pour le mariage de Madame Chriſtine de France avec Victor Amédée Duc de Savoye. THOMAS Campeggi, Evêque de Feltri, fils de *Thomas*-Campeggi qui accompagna ſon frére en diverſes légations, & fut chargé avec lui par Léon X, du gouvernement des villes de Parme & de Plaiſance, lui ſuccéda dans l'Evêché de Feltri, & fut envoyé par Paul III, en qualité de Nonce à la Conférence tenue à Wormes en 1540. Il fut un des trois premiers Evêques qui ſe trouvérent a l'ouverture du Concile de Trente en 1545, & y aſſiſta aux ſeſſions tenues ſous le pontificat de Paul III. Il mourut à Rome le onze janvier 1564, âgé de 64 ans. Il a compoſé pluſieurs petits Traitez ſur divers petits points de Police Eccléſiaſtique, dont le plus conſidérable & le plus rare eſt celui *de l'Autorité des SS. Conciles*, dédié au Pape Pie IV, & imprimé à Veniſe en 1561. Il y en a encore d'autres imprimez au même lieu en 1555, ſavoir de l'Autorité & de la Puiſſance du Pape; des devoirs des Princes Chrétiens; des biens temporels des Eccléſiaſtiques; de la pluralité des Benéfices; de la Simonie; des Annates; des Réſerves; des Penſions ſur les Bénéfices; des Cas reſervez, des Exemptions; de l'Obſervation des Fêtes; ſi un Evêque conſacré par des Schiſmatiques eſt vraiment Evêque; & diverſes queſtions ſur le mariage. Il y a encore un Traité de lui ſur le Celibat des Prêtres, imprimé à Veniſe en 1554. Il traite les matiéres briévement & ſuccintement, mais avec beaucoup de méthode & de clarté. Il juge aſſez ſainement & avec moins de prévention que la plupart des Canoniſtes Ultramontains. Il ſavoit non ſeulement le Droit Canonique, mais il avoit encore des principes de Théologie. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVI ſiecle.* Un autre CAMILLO Campeggi, Théologien de l'Ordre de ſaint Dominique, fut fort eſtimé dans le Concile de Trente, & paſſa pour un grand Prédicateur: ce dernier étoit de Pavie.

CAMPEGGI (Laurent) Cardinal, perſonnage recommandable par ſa vertu & par ſa ſcience, vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit de Bologne, fils de Jean Campeggi ſavant Juriſconſulte, & fut lui même Profeſſeur en Droit à Padoue. Après la mort de ſa femme, s'étant fait Eccléſiaſtique, il eut des emplois conſidérables, & contribua beaucoup à la réduction de la ville de Bologne. Jules II, Pape, lui donna un office d'Auditeur de Rote, le nomma à l'Evêché de Feltri, & enſuite l'envoya Nonce en Allemagne & à Milan. Léon X lui confia, & à Thomas Campeggi ſon frére, le Gouvernement des villes de Parme & de Plaiſance, & le renvoya Nonce en Allemagne. Il le créa Cardinal le premier juillet 1517, ſous le titre de ſaint Thomas, qu'il changea depuis pour celui de Sainte-Marie de delà le Tibre, & pour les Evêchez d'Albe, de Paleſtrine & de Sabine. Il revint à Rome au mois de janvier 1518, & l'année d'après on l'envoya Légat en Angleterre, pour y lever les décimes contre les Turcs. Cette commiſſion ne lui réüſſit pas; il obtint ſeulement l'Evêché de Saliſburi pour lui l'an 1524. Sous le pontificat du Pape Clément VII, il fut envoyé Légat en Allemagne, pour s'oppoſer aux Luthériens, & il fit des ordonnances pour la réforme des mœurs. En 1528, il fut auſſi envoyé Légat en Angleterre, pour être Juge du divorce de Henri VIII, qui vouloit faire déclarer nul ſon mariage avec Catherine d'Aragon, dans le deſſein d'épouſer Anne de Boulen. Il ne conclut pourtant rien, & le Pape le rappella l'année d'après, s'étant réſervé la connoiſſance de cette affaire. Campeggi revint en 1529, à Rome. Il étoit Evêque de Bologne depuis l'an 1523. Il ſe trouva en cette ville au couronnement de Charles-*Quint*, d'où étant repaſſé comme Légat en Allemagne, il aſſiſta à la Diéte d'Ausbourg. A ſon retour, le Pape étant mort, il donna ſa voix pour l'élection de Paul III, qui le nomma en 1538, pour ſe trouver en qualité de Legat à Vicence, où l'on devoit faire l'ouverture du Concile; mais Campeggi mourut à Rome le 19 juillet 1539. Il avoit compoſé quelques Ouvrages de Droit, qui n'ont pas été publiez. * Sigonius, *de Epiſcopis Bonon.* Garimbert, *l.* 1. Onuphre, *in Chron.* Sanderus, *de Schiſm. Angl.* Surius, *in Comment.* Sleidan, *in Annal.* Ughel, *Ital. ſacra.* Sponde, *in Annal. Eccleſ.* Aubery, *Hiſtoire des Cardin.* Lumaldi, *Biblioth. Bononienſis.*

CAMPEMENS des Iſraëlites. *Voyez* STATIONS.

CAMPEN, ville des Païs-Bas, dans la province d'Over-Iſſel, eſt ſituée ſur la rive gauche de l'Iſſel, près de ſon embouchure, à cinq lieues de Déventer. C'eſt une jolie ville très-bien ſituée, & d'où l'on peut inonder la campagne voiſine qui eſt très-baſſe. Elle a droit de battre monnoye. Les Auteurs Latins la nomment *Campi.* * Sanſon. Ortelius.

CAMPEN, (Heimeric de) connu ſous le nom d'HEIMERICUS DE CAMPO, natif de la ville de Campen dans le XV ſiécle, enſeigna la Philoſophie à Cologne. Depuis il ſe trouva au Concile de Bâle, où le Cardinal Nicolas de Cuſa, homme d'une rare doctrine, conçut beaucoup d'eſtime pour lui, & lui perſuada d'écrire quelques Traitez. Celui *De Autoritate Concilii*, fut le plus conſidérable. Il s'attacha enſuite à Eugéne IV, & en publia les raiſons dans une Apologie. Lorſqu'il fut de retour dans les Païs-Bas, il enſeigna quinze ans la Théologie à Louvain, & mourut en 1460. Outre les Ouvrages dont j'ai parlé, il a écrit *Compendium Quæſtionum*; *Super Sententias Libri quatuor*; *De Eſſe & Eſſentia*; *Compendium Divinorum*; *Quæſtiones variæ in Magiſtrum Sententiarum*; *Expoſitiones in Apocalypſin*; *De Laude Solitudinis*, *De Incluſione Canonicorum Regularium*; *De Imagine Chriſti e cruce depoſiti, & in ſinu Matris funerali linteo involuti*; *Diſputatio de controverſiis Fidei inter Bohemum & Catholicum*, & de pluſieurs autres Ouvrages qui ſont en manuſcrit dans l'Abbaïe de Parc près de Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 341.

CAMPEN, (Jean de) dit vulgairement *Vanden Campen*, natif de la ville de Campen, vivoit au commencement du XVI ſiécle, & ſavoit très-bien les Langues, qu'il enſeigna à Louvain. Le Pape Léon X le fit venir à Rome, où il lui donna un canonicat: mais Campen en revenant dans les Païs-Bas, mourut de peſte à Fribourg en Briſgaw l'an 1538. Il laiſſa une Grammaire Hébraïque; des Paraphraſes ſur les Pſeaumes; ſur l'Eccleſiaſte; Un petit Commentaire ſur les Epitres aux Romains & aux Galates. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 475.

CAMPEN (Jean de) Religieux de l'Ordre des Carmes, qui vivoit en 1404. Il étoit des Païs Bas, & il compoſa des Commentaires ſur les Sentences; *Quodlibetorum opus, Summulæ artium, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 475.

* CAMPEN (Jaques de) Seigneur de Rambroek, fameux Peintre & Architecte, naquit à Harlem le quatriéme mars de l'an 1658. Dans la Peinture, il ne travailloit guéres qu'en Histoires & en personnages de grandeur naturelle, à la maniére de Jean de Bronchorst. Il s'est signalé dans l'Architecture par plusieurs magnifiques édifices, entre lesquels on peut sur tout remarquer à Amsterdam la Maison de ville, le Théatre où se joue la Comédie, des Mausolées érigez à l'honneur de plusieurs Amiraux; à la Haye, la maison du Prince Maurice, &c. On raconte de lui une chose assez singuliére que personne n'est obligé de croire. On dit qu'allant en Italie, il rencontra une Diseuse de bonne avanture qui lui demanda l'aumone, & qui s'offrit à lui prédire ce qui lui devoit arriver, & que lui ayant présenté sa main, elle lui dit qu'il étoit Peintre, & qu'il alloit en Italie pour se perfectionner, mais qu'il en reviendroit Architecte, & que de retour en son païs, il y seroit employé à de magnifiques ouvrages. Elle ajoûta que l'ancienne Maison de ville d'Amsterdam seroit réduite en cendres, & qu'il lui en feroit succéder une autre qui surpasseroit la premiére. Quoique Campen ne fît que rire de cette prédiction, elle ne laissa pas de s'accomplir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas*, en Flamand, III. *partie*, p. 380. *& suiv.* Jaques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Flamand, III. *partie p.* 217. *& suiv.*

CAMPER, ville des Indes, située dans l'Isle de Sumatra près de la Ligne, & à l'entrée du détroit de Malaca du côté de l'orient, est capitale d'un Royaume qui porte son nom, & qui a son Roi particulier. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAMPESTER, Poëte, comme il semble, de la Basse Latinité, avoit composé un Poëme intitulé *Catabolica* ou *Infernalia*, au rapport de Fulgence *de continentia Virgilii.*

* CAMPESTER (Laurent) dont le nom Flamand est *Vanden Velde*, étoit de Diest en Brabant. Il fut Disciple de Clénard qui étoit de la même ville. Il enseigna la Jeunesse à Louvain chez les Chanoines Réguliers de S. Augustin, & composa les Ouvrages suivans, *Dialogi Ethici sive Morales*; *Syntaxeos Propadeumata exemplis Ethicis instructa*; *Sophronismus*; *Oratio laudatoria pro Francisco Valesio Francorum Rege.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 620.

CAMPESTRE ou CAMPESTE, étoit chez les Romains ce que nous appellons *tonnelet*, *bas de soye* tourné en rond, espéce de *tablier*, dont se ceignoient ceux qui faisoient leurs exercices dans le Champ de Mars. Il leur prenoit depuis le nombril, & leur descendoit jusques sur le milieu des cuisses, pour couvrir les parties que la pudeur défend de nommer.

CAMPHUISEN. *Voyez* KAMPHUISEN.

CAMPIAN, (Edmond) de Londres, Jésuite, a vécu dans le XVI siécle. Il étudia à Oxford, & depuis, étant attiré par les Anglicans, il fut reçu Diacre parmi eux; mais quelque tems après il fit abjuration, vint à Douay, où il y avoit un Séminaire d'Anglois; & étant passé à Rome, il s'y fit Jésuite en 1573. Après son noviciat, on l'envoya à Vienne en Autriche, & de là à Prague, d'où on le rappella à Rome. En 1580, il passa en Angleterre, où il soutint généreusement sa Religion, & la signa de son sang le 28 novembre 1581, sous le régne d'Elisabeth. Il composa plusieurs Ouvrages, dont les plus considérables sont, une Chronique universelle, & un Traité adressé aux Universitez d'Angleterre, où il rapporte dix raisons en faveur de l'Eglise Romaine. * Sponde, *A. C.* 1580. *n.* 1581. Riccioli, *en la Chronique.* Pitseus. Ribadeneira.

CAMPIANO, petite ville d'Italie, dans le Val de Taro, que ceux du païs nomment Stato di Val di Taro, est située près de la riviére de Taro. Les Ducs de Parme, à qui elle appartient, ont eu soin de la faire fortifier. * Baudrand.

CAMPIDOGLIO. *Voyez* CAPITOLE.

CAMPIGNE ou KEMPEN-LAND, contrée des Païs-Bas. Elle est divisée en Campigne Hollandoise & Campigne Liégeoise. La premiére est une partie de la Mairie de Bois-le-duc en Brabant, qui ne contient que des villages, avec la petite ville d'Eyndoven. L'autre est une partie du diocése de Liége, & elle comprend le Comté de Horn, & toute la portion de celui de Loolz, laquelle est au Septentrion du Démer & dans laquelle on voit les petites villes de Peer, de Hamont, de Brey, de Maseik, de Béringue, & de Stochem. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMPION, ville du Païs de Tangut dans la Tartarie. Elle est ceinte d'une muraille fort épaisse, & son terrain-plain est si large, que quatre charettes peuvent y rouler de front. Cette place est défendue par de grosses tours, & par un grand nombre de canons. Ses fossez sont larges & secs; mais faits de telle maniére qu'on peut les remplir d'eau quand on veut. Il s'y fait un grand trafic de rhubarbe, dont le Païs est fort abondant. On l'y va prendre de plusieurs endroits pour la porter aux Indes & à la Chine. La grande place est tous les jours remplie de charlatans, qui font voir au peuple beaucoup de choses qui ne sont qu'en apparence. Il semble qu'ils percent un homme, qu'ils lui coupent un bras, & qu'ils répandent son sang, & tout cela se fait par un art qu'ils nomment *Simie.* Les Caravanes des Marchands s'arrêtent à Campion sans pouvoir aller plus loin, & on ne laisse passer au Catay, grand païs de la Tartarie, aucun Etranger, à l'exception des Ambassadeurs. * Davity, *Province du Tangut.* Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* CAMPIXIANUS (Frédéric) Jurisconsulte de Catane, & l'un des plus illustres de son tems dans l'Italie, enseigna le Droit Civil dans la ville de sa naissance. Il mourut à Palerme le 16 avril 1583. Il a composé plusieurs excellens Ouvrages qui sont souvent citez par Marius Musa, Antonin Amatus & Octave Corsetto; mais il n'y en a d'imprimez que, *Consilia Tria*, *& Adnotationes ad Bullam Apostolicam Nicolai V. & Reg. Pragmaticam Alphonsi de Censibus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAMPLI. *Voyez* CAMPOLI.

* CAMPO (Jean de) Noble de Palerme, fut un Poëte célébre dans les Ouvrages de qui on voit briller une grande érudition. Il florissoit vers l'an 1570. Ses Poësies sont péries par un accident inconnu, & n'ont pu par conséquent voir le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAMPO (Heimericus de) *Voyez* CAMPEN (Heimeric de)

CAMPOBASSE, Gentilhomme Napolitain, de très-mauvaise foi. Il s'appelloit *Niccolò di Combatissa*; mais en France on le nommoit Campobasse. Comme il avoit été partisan de la Maison d'Anjou, il avoit été banni de Naples, & ses terres avoient été confisquées. Depuis ce tems-là, il s'étoit arrêté en Provence ou en Lorraine, avec le Roi René de Sicile, ou avec le Duc Nicolas; après la mort duquel le Duc de Bourgogne prit le Comte Campobasse à son service, & le fit un des Chefs de son armée. Ce Comte passant par Lyon s'acosta d'un Médecin, appellé Maître Simon de Pavie, par le moyen duquel il fit offrir au Roi Louïs XI, de lui remettre le Duc de Bourgogne entre les mains, ou de le tuer moyennant certains avantages qu'il lui demandoit. Paul Jove dans son Dialogue des Devises Militaires, indique la cause du mécontentement de Campobasse. Il dit que ce fut à cause d'un soufflet, que le Duc avoit donné au Comte dans un Conseil de guerre. L'Auteur Anonyme cité par M. Amelot de la Houssaye découvre l'occasion pour laquelle ce soufflet fut donné à Campobasse. Ce fut à cause qu'il s'opposoit à la résolution du Duc qui vouloit faire pendre *Chiffron de la Vachiére*, Gentilhomme Provençal au service du Duc de Lorraine, & qui avoit été surpris voulant s'introduire dans Nanci assiégée par le Duc de Bourgogne. Chiffron fut pendu; mais le Duc René vengea sa mort sur plus de 120 Bourguignons, qui se trouvérent prisonniers dans les villes d'Epinal, de Mirecourt &c. lesquels furent tous pendus. On leur mit cet écriteau qui marquoit la cause de leur mort, *Pour le meurtre commis cruellement en la personne de feu le bon Chiffron de la Vachiére, pris en bien & loyaument servant son Maître, par le Duc de Bourgogne, qui par sa tyrannie ne se peut souler de répandre le sang humain.* Ce qui sert à refuter ce que dit de Comines que Campobasse avoit hâté le supplice de Chiffron, parce que ce dernier vouloit découvrir au Duc de Bourgogne les menées du Comte avec le Duc de Lorraine. Le Duc René n'auroit pas honoré & vengé la mort de Chiffron, s'il s'étoit montré prêt à trahir le secret pour sauver sa vie. Campobasse méditant toûjours sa vengeance, se retira avec l'élite du monde qu'il commandoit, (Mézeray dit avec 400 chevaux) & s'alla jetter aux piez du Duc René qui lui fit un bon accueil, & qui lui fit expédier des patentes d'une seconde donation de la ville & Seigneurie de Commerci. Douze ou quinze hommes que le Comte avoit laissez auprès du Duc de Bourgogne, pour l'assassiner dans la déroute qu'il prévoyoit, s'aquitérent de leur barbare commission, en le perçant de trois coups, au commencement de l'année 1477, le Duc étant dans sa 46 année. Campobasse portoit pour devise un figuier sauvage avec ce vers de Martial pour légende, *Marmora Messalæ findit Caprificus*, *l.* 10. *Epigr.* 2. *v.* 9. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires*, *&c. tome* 2. Comines. Mézeray, *sur l'année* 1476 *&* 1477.

CAMPO DI S. PIETRO, petite ville du domaine des Vénitiens en Italie. Elle est dans le Padouan, sur une petite riviére entre la ville de Trévigni, & celle de Vicenze. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMPO GABIO. *Voyez* GABIENS.

CAMPOIS. *Voyez* CAMPATOIS.

CAMPOLI, petite ville épiscopale, dans l'Abrusse Ultérieure, aux confins de la Marche d'Ancone, environ à deux lieues de Tèramo, d'Ascoli; & du Golfe de Venise. Cette ville est composée de trois parties, lesquelles sont séparées par quelque distance l'une de l'autre, & qui portent les noms de Camplo, de Nucella, & de Castronuovo. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMPOLONGO, (Æmilius) de Padoue, Professeur en Médecine, savoit les Langues & les Belles Lettres, & s'attacha à l'étude des Ouvrages d'Aristote & de Galien. Il fut fait Professeur en Médecine dans l'Université de Padoue l'an 1578, & continua d'enseigner jusqu'à sa mort arrivée en 1604. Il fut enterré aux Servites de la même ville, où l'on voit une inscription qu'Annibal Campolongo son fils, Jurisconsulte, y fit élever. Outre des Consultations qu'on a publiées avec celles des autres Médecins d'Italie, nous avons encore de lui, *Methodus consultandi*; *De variolis*; *De Arthritide.* * Thomasin, *In Elog. Illustr. Vir. partie* 1.

* CAMPOLUS (Hyacinthe) Religieux de l'Ordre de St. Dominique naquit à Messine en Sicile le 22 juillet 1646. Il prit l'habit le 13 avril 1663. Après avoir achevé son cours de Philosophie, il fut fait Lecteur. Ensuite il se donna à la prédication, & il s'en aquitta si bien que les Péres de son Ordre dans une assemblée générale l'honorérent du titre de Prédicateur général. On lui donna ensuite la charge de Missionnaire dans toute l'étendue de la Jurisdiction Ecclésiastique de Messine; après quoi il fut fait Sous-Prieur & ensuite Prieur de divers monastéres. On a de lui en Italien, *Tesoro del S. S. Rosario diviso in tre parti.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* CAMPO-MAJOR, ville de Portugal dans la province d'Alentejo, sur la riviére d'Algar, au nord-nord-est d'Elvas dont elle est éloignée d'environ trois lieues; & au nord-nord-ouest de Badajoz à une distance un peu plus grande.

CAMPO MARINO. *Voyez* MARINO.

CAMPREDON, petite ville d'Espagne dans la Catalogne, aux confins de Roussillon entre Girone & Puicerda. Elle est fortifiée, & on la prend communément pour l'ancienne *Sebendunum*, petite ville des Castellans. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAMPSON-GAVRI, Sultan d'Egypte, fut élevé à cette dignité par les Mammelucs vers l'an 1504 de Jesus-Christ & de l'Hégire 910. Il la refusa d'abord, considerant les malheurs qui étoient arrivez en peu de tems aux Sultans d'Egypte, par la faction des plus considérables de l'Etat; mais la fortune, qui l'avoit tiré de l'esclavage, pour le mettre au nombre des Mammelucs, & lui faire obtenir les premiers emplois auprès des

Sultans, le plaça malgré lui ſur le Thrône. Il gouverna avec une prudence admirable; car ayant fait mourir ſans bruit les plus remuans, il calma les troubles du Royaume; puis envoya des troupes dans les Indes, pour en chaſſer les Portugais, & occuper ſes Sujets par le commerce. Mais les Portugais défirent ſon armée navale le troiſiéme fevrier 1509. Campſon fut l'arbitre de l'Orient, & balança la puiſſance de deux grands Monarques, Iſmaël Roi de Perſe, & Sélim Empereur des Turcs. Il fut enfin opprimé par ce dernier, & trahi par un de ſes Sujets nommé Caierbey, Gouverneur d'Alep & de Comagéne: car Selim feignant de marcher contre Iſmaël, tourna contre Campſon qui l'attendoit avec ſon armée. Les armées ſe rencontrérent dans la Comagéne, au même lieu où deux ans auparavant les Turcs avoient défait les Perſes. Caierbey s'aquitant de la promeſſe qu'il avoit faite à Sélim, ſe rangea de ſon parti. Campſon âgé de plus de 70 ans, chargé d'embonpoint, & incommodé d'une hergne, tomba de ſon cheval & fut écraſé l'an 1516 de JESUS-CHRIST & de l'Hégire 922. * Leunclavius, *l.* 17. Paul Jove, *l.* 17. Baudier, *Hiſt. des Turcs.*

CAMPUS-MAGNUS, ou *Grand-Champ*. C'eſt une plaine fort étendue, qui a douze cens ſtades de long, & ſix vint de large. Le Jourdain la diviſe en deux parties, elle commence au Bourg de Génebath & finit au Lac Aſphaltide. La ville de Jérico eſt bâtie au milieu du Grand-Champ. Il y a tout auprès une grande montagne qui la commande, & qui eſt ſi ſtérile, qu'on n'y voit ni arbre, ni plante; & ſi longue, qu'elle s'étend du côté du Septentrion, juſqu'au territoire de Scythopolis, & du côté du Midi, juſqu'à Sodome. Sa grande ſtérilité eſt cauſe qu'il ne s'y rencontre aucuns Habitans: à l'oppoſite de cette montagne, & de l'autre côté du Jourdain, on voit une autre montagne, qui commence à Juliade vers le Septentrion, & s'étend du côté du midi, juſqu'à Gomorrhe, ou elle confine à Pétra, qui étoit autrefois la capitale de l'Arabie. Il y a encore le Mont-Serré qui s'étend juſqu'au territoire des Moabites. Un Auteur moderne écrit dans ſon Voyage de la Terre-Sainte, qu'à la vérité cette plaine eſt la meilleure du monde & très-fertile en blé; qu'elle eſt terminée à l'Orient par les montagnes de l'Arabie, à l'Occident par celles de Judée, au midi par la Mer Morte, & au Septentrion par celle de Tibériade; que c'eſt dans cette belle plaine qu'on recueilloit autrefois des plantes ſi exquiſes, des liqueurs ſi précieuſes, & des gommes d'une odeur incomparable; mais qu'à préſent elle eſt preſque toute déſerte, & qu'on diroit qu'elle ſe reſſent encore de la malédiction & des anathêmes, dont Joſué foudroya Jérico & ſon Grand-Champ. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *c.* 27.

CAMPUS *Piorum*, lieu célébre en Sicile, près de Catane, où les deux fréres Amphinomus & Anapus, ſauvérent ſur leurs épaules leur pére & leur mére, des flammes du Mont-Etna. * Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 4.

CAMP-WER. *Voyez* VEERE.

CAMSIN, (le) eſt le tems de Pâques, ſelon le langage des Cophtes, ou Chrétiens d'Egypte.

* CAMUEL, KAMUEL & KE'MUEL, troiſiéme fils de Nachor. Moïſe dit qu'il fut pére des Syriens, ou plutôt pére d'Aram. Il eut un fils de ce nom, ou il eut un fils ſurnommé le Syrien ou l'Araméen: car on ſait que la nation des Syriens vient d'Aram un des fils de Sem. Camuel a pu donner ſon nom aux Camilétes peuples Syriens au couchant de l'Euphrate. Strabon en parle au livre 16. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CAMUEL, KAMUEL & KE'MUEL, fils de Sephtan de la Tribu d'Ephraïm, fut un des Députez pour faire le partage de la Terre promiſe aux autres Tribus. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 24.

CAMUL, ville de la grande Tartarie en Aſie, ſituée dans le Royaume de Tanju. Sanſon la nomme auſſi *Xamo*, & la met près du Déſert de ce nom; mais M. Witſen la met beaucoup plus vers le Couchant.

CAMULE, *Camulus*, eſt le nom d'un Dieu du Paganiſme. Ce ſont les inſcriptions de Gruter qui font connôitre ce Dieu. La premiere, *p.* 40. *n.* 9. eſt *Ardoine Camulo*, *Jovi*, *Mercurio*, *Herculi.* Sous chacun de ces noms eſt le Dieu qui le porte; & ſous *Camulo*, c'eſt un Mars avec un bouclier & une pique. Une autre, *p.* 56. *n.* 11, *Camulo. Sanc. Fortiſſ. Sat.* &c. Cette ſeconde inſcription a été dans le païs des Sabins. Une troiſiéme, trouvée proche de Cleves, porte, *Marti Camulo ob ſalutem Tiberi Claudi Caes. Cives Remi templum conſtituerunt.* De tout cela on peut conclurre que *Camule* étoit le nom que les Sabins donnoient a Mars. * Gruter. Struvius, *Antiq. Roman. Syntagma*, *c.* 1. *p.* 96. Iſidore, *Orig. l.* 20. *t.* 16.

CAMULOGE'NE, Capitaine général des Pariſiens, & des autres peuples de leur voiſinage, fut choiſi à cauſe de ſon expérience, quoique dans une extréme vieilleſſe, pour s'oppoſer aux deſſeins de Labiénus Lieutenant de Céſar, qui s'avançoit avec quatre Légions vers Paris. Il combattit avec beaucoup de valeur contre les Romains, & fut tué à la tête des troupes Gauloiſes, qui donnérent un combat des plus opiniâtrez dont Céſar ait conſervé la mémoire dans ſes Commentaires de la Guerre des Gaules: ce fut la ſeptiéme année de cette guerre. * Jules Céſar, *l.* 7.

CAMUS, (Jean-Pierre) Pariſien, Evêque de Beley, fut nommé par le Roi Henri IV, & ſacré par S. François de Sales, l'an 1609. Sa piété & ſa vertu lui attirérent l'amour de tous ſes Diocéſains. Il quitta ſon Evêché l'an 1629, ſe retira en ſon Abbaïe d'Aunay, & fut grand Vicaire de François de Harlay, Archevêque de Rouen. Enfin il ſe retira à l'hopital des Incurables de Paris, & y mourut âgé de 70 ans le 26 avril 1652. Il a été l'un des grands Prédicateurs de ſon tems, & a compoſé un ſi grand nombre d'Ouvrages, qu'il ſeroit difficile d'en faire le catalogue. Il y en a de Controverſe, de Morale, de Myſtiques. Il n'a point épargné les Religieux Mendians, ni dans ſes prédications, ni dans ſon Ouvrage qu'il a intitulé, *des Moines*. Il écrivoit avec une facilité merveilleuſe ſur différents ſujets, mais avec peu d'exactitude. Il a mené une vie ſainte & pénitente, qui lui auroit peut-être mérité la canoniſation, comme à ſon bon ami ſaint François de Sales, s'il ne s'étoit pas déclaré ſi ouvertement contre les Religieux & les Moines. Il ne voulut pas même ſe retracter à la mort en faveur des Moines, proteſtant devant Dieu, qu'il n'avoit jamais rien dit ni écrit contre eux, qu'il n'eût cru devoir dire & écrire en conſcience. Il haïſſoit fort les Religieux Mendians & ſur tout les Capucins, dont il appelloit le Capuchon *Chauſſe d'Hypocras*. Les Moines croyent qu'il eſt damné, *quia noluit ſe in extremo actu contemnere.* Mais tous les autres en penſent bien différemment. Il refuſa deux Evêchez conſidérables qui lui furent offerts par le Cardinal de Richelieu, Arras, & Amiens. *La petite femme que j'ai épouſée*, diſoit-il à ſes amis, *eſt aſſez belle pour un Camus.* Il avoit l'eſprit vif & la repartie promte. Le Cardinal de Richelieu lui demandant ſon ſentiment ſur deux livres nouveaux, le *Prince* de Balzac, & le *Miniſtre d'Etat* de Silhon, il lui répondit, *Monſeigneur, l'un ne vaut gueres & l'autre rien du tout.* Prêchant un vendredi-ſaint dans un hopital, il apoſtropha un Crucifix de la ſorte, *Ah! Monſeigneur je vous vois entre deux larrons.* A ces mots, Monſieur le Duc d'Orléans, Gaſton de France, qui avoit à ſes côtez un Surintendant des Finances, & le Partiſan Monnerot, leva ſon chapeau, comme ſi le Predicateur lui eût adreſſé la parole. Quand il prêchoit, ſa longue barbe ſe diviſoit en deux ou trois toupets ſuivant le nombre des points de ſon Sermon. Il auroit prêché trois heures qu'on ne s'y ſeroit point ennuyé, & il avoit la memoire ſi sûre que rien ne pouvoit l'interrompre. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Guichenon, *Hiſtoire de Breſſe & de Bugey.* Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

1. Il deſcendoit de NICOLAS Camus, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, Capitaine & Gouverneur d'Auxonne, qui eut pour fils PERNET, qui ſuit.

2. PERNET Camus, Ecuyer, Seigneur de Marcilly, fut auſſi Gouverneur d'Auxonne, & frére de JEAN, qui ſuit.

3. JEAN Camus, Baron de Bagnols en Lyonnois, Seigneur de Chatillon, &c. épouſa *Antoinette* de Vignols, Dame d'Arginy, de Pontcarré, &c. dont il eut, 1. ANTOINE Camus, Seigneur de Rivery & du Perron, *duquel deſcendent les Seigneurs de ce nom*; 2. JEAN, Seigneur de Saint-Bonet, *dont ſont iſſus les Seigneurs de ce nom dans la province de Lyonnois*, & dont étoit *Jean-Pierre* Camus, Evêque du Beley, qui a donné lieu à cet article; 3. CLAUDE, Baron de Bagnols & de Châtillon, Thréſorier général des Finances à Lyon, *dont deſcendent les Seigneurs de ce nom, auſſi établis dans le Lyonnois*; & 4. GÉOFROY, qui ſuit.

4. GÉOFROY Camus, Seigneur de Pontcarré & de Torcy, ayant pris le parti de la robbe, vint s'établir à Paris, fut reçu Maître des Requêtes en 1573, & fut employé en pluſieurs négociations importantes. Il fut nommé en 1588, par le Roi Henri III, à la charge de premier Préſident du Parlement de Provence, à la place de M. de Foreſta, en laquelle il ne put être reçu par les obſtacles que les Ligueurs, qui étoient maîtres de la ville d'Aix, y apportérent. Le Roi Henri IV l'y nomma de nouveau en 1596; mais il n'y put être reçu non plus que la premiére fois, pour les mêmes raiſons, & mourut Conſeiller d'Etat. Il épouſa *Jeanne* Sanguin, fille de *Jacques*, Seigneur de Livry, Lieutenant des Eaux & Forêts, & de *Barbe* de Thou, ſœur de *Chriſtophle* de Thou, premier Préſident du Parlement de Paris, dont il eut 1. NICOLAS, qui ſuit; 2. *Jacques*, nommé Evêque de Séez en 1614, mort en 1650; 3. *N*.... Sécretaire des Commandemens de trois Princeſſes, filles du Roi Henri IV, qui furent, Reine d'Eſpagne, Reine d'Angleterre, Ducheſſe de Savoye; 4. *Antoinette*, ſeconde femme de *Jacques* Prevôt, Seigneur de Saint-Cir, Maître des Requêtes; 5. *Marie*, alliée à *Elie* Laiſné, Seigneur de la Margrie, premier Préſident du Parlement de Dijon, puis Conſeiller d'Etat; & 6. *Jeanne* Camus de Pontcarré, Coadjutrice d'*Anne* de Thou, ſa grand'tante, Abbeſſe de S. Antoine-des-Champs, à laquelle elle ſuccéda.

5. NICOLAS Camus, Seigneur de Pontcarré, &c. mourut Sous-Doyen du Parlement en 1645, ayant eu de *Magdelaine* de Pincé ſa femme, 1. NICOLAS, II. du nom, qui ſuit; 2. *Jacques*, Chevalier de Malthe; 3. *Pierre*, Prieur de Saint-Trojan, Conſeiller, Aumonier du Roi, mort en mai 1684; 4. *Jeanne*, mariée à *Louis* Moryneau, Seigneur d'Eſure, Sécretaire du Roi, morte en novembre 1679; & 5. *N*. . . . Camus de Pontcarré, Religieuſe.

6. NICOLAS Camus, II. du nom, Seigneur de Pontcarré, du Bois-Pincé en Anjou, &c. fut reçu Conſeiller au Parlement en avril 1636, & mourut en novembre 1660, ayant eu d'*Héléne* Hallé ſa femme, morte en novembre 1661; 1. NICOLAS, III. du nom, qui ſuit; 2. *Elie*, Chevalier de Malthe, mort le 27 novembre 1709, en ſa 62 année, recommandable par ſa charité envers les pauvres; & trois filles qui n'ont point été mariées.

7. NICOLAS Camus, III. du nom, Seigneur de Pontcarré, &c. reçu Conſeiller au Parlement en mai 1661, puis Conſeiller d'honneur en tous les Parlemens du Royaume, mourut le ſixiéme février 1705, âgé de 66 ans. Il épouſa *Marguerite-Héléne* Durand, morte le 13 octobre 1705, âgé de 55 ans, fille unique d'*Urſin* Durand, Conſeiller au Parlement, & de *N*. . . . Bouer-des-Fontaines, dont il eut entre autres enfans 1. NICOLAS-PIERRE, qui ſuit; 2. *Urſin* Camus Durand de Pontcarré, reçu Conſeiller au Parlement en février 1698, mort ſans alliance le 25 décembre 1715, en ſa 42 année; & 3. *Jeanne-Philberte* Camus de Pontcarré, mariée le 13 août 1697, à *Etienne* Bochart, Seigneur de Sarron, Préſident en la premiére Chambre des Enquêtes du Parlement, arriére-petit-fils de *Jean* Bochart, Seigneur de Champigny, &c. premier Préſident du Parlement de Paris, morte le premier mai 1711, en ſa 41 année, laiſſant poſtérité.

8. NICOLAS-PIERRE Camus, Seigneur de Pontcarré, &c. fut reçu Conſeiller au Parlement en février 1688, Maître des Requêtes en 1691, & a été nommé premier Préſident du Parlement de Rouen en août 1703. Il épouſa 1. en avril 1695, *Marie-Anne-Claude-Auguſte* le Boullanger, morte en couche le 27 mars 1702, fille

fille unique d'*Auguste-Macé* le Boullanger, Seigneur de Viärmes, de Maffliers, &c. Maître des Requêtes & Président au Grand-Conseil, & d'*Anne* de la Forêt : 2. en mars 1703, *Marie-Françoise-Michelle* de Bragelongne, morte en juin 1705, fille unique de *Christophle-François* de Bragelongne, Seigneur d'Enjenville, &c. Conseiller au Parlement, & de *Marie* Chanlatte : 3. en février 1706, *Jeanne-Marguerite* de Boivin, morte le troisiéme juin 1718, en sa 35 année, fille de *N.* . . . de Boivin, Seigneur de Bonnetot, premier Président en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen. Il a eu de son premier mariage, 1. GÉOFROY-MACÉ, qui suit; & 2. *Jean-Baptiste-Elie* Camus, de Pontcarré, Seigneur de Viarmes, de Sugy, de Belloy, &c. reçu Conseiller au Parlement en février 1721. Du second lit sont issues 3. 4. *N.* . . . & *N.* . . . filles; & du troisiéme vinrent 5. &c. un fils & quelques filles.

9. GÉOFROY-MACÉ Camus, Seigneur de Pontcarré, de Maffliers, de Mousson, de Bétemont, de Quincampoix, &c. a été reçu Conseiller au Parlement en août 1718, & Maître des Requêtes en février 1722. Il a épousé en février 1719, *Marie-Anne* de Jassaud, fille d'*André-Nicolas* de Jassaud, Président en la Chambre des Comptes; & de *Marie-Anne* Coustad, dont sont venus des enfans.

CAMUS (Antoine le) Chevalier, Seigneur de Jambeville & Marquis de Maillebois, Président au Parlement de Paris, étoit fils de MARTIN le Camus, Conseiller dans le même Parlement, mort en 1564, & pétit-fils de CHARLES, Conseiller au Sénat de Milan sous François I. On assure que leur Maison étoit originaire de Poitou, où elle possédoit la Terre de la Borde-Popeliniére. Antoine perdit son pére à l'âge de 12 ans; & à 22 ans l'an 1573, il fut nommé par le Roi Charles IX, Conseiller au Grand Conseil. Henri III lui donna la charge de Maître des Requêtes en 1585. Henri IV le fit en 1590, Intendant de Justice en Normandie, où il fut fait prisonnier par le Duc de Mayenne à la prise de Ponteau-de-Mer, & mis à douze mille livres de rançon, que Sa Majesté paya. Elle l'honora d'une charge de Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, & ensuite d'une de Président en 1595. Depuis, il servit encore le Roi dans le Limosin; & à son retour il eut la charge de Président à Mortier, qu'il exerça depuis 1602, jusqu'en 1619, qui fut l'année de sa mort. Il eut de *Marie* le Clerc, deux fils & trois filles, dont il ne resta qu'*Anne* le Camus, qui fut mariée 1. à *Claude* Pinart, Gentilhomme de la Chambre du Roi, premier Baron de Valois, & Marquis de Comblisi : 2. à *François-Christophle* de Lévi, Duc de Damville, Gouverneur du Limosin, & Capitaine de Fontainebleau, mort en 1661. Elle n'eut point d'enfans de ces deux mariages. * Blanchard, *Histoire des Présidens du Parlement de Paris & des Maîtres des Requêtes.*

CAMUS (Nicolas le) Sécretaire du Roi en 1618, puis Conseiller d'Etat en 1620, s'aquit beaucoup de gloire dans le maniment des grandes affaires où il fut employé, & mourut en novembre 1684, âgé de 80 ans, laissant de *Marie* Colbert sa femme, morte en 1642, six fils & quatre filles, savoir, 1. NICOLAS le Camus, qui suit; 2. ANTOINE le Camus, Seigneur d'Hémery, *qui a fait branche rapportée cy-après*; 3. *Edouard* le Camus, Conseiller au Parlement de Grenoble, puis en celui de Paris, & ensuite Procureur général de la Cour des Aides, qui quitta cette charge pour se faire Prêtre, & mourut le 24 février 1674, en sa 70 année; 4. *Etienne* le Camus, Maître des Comptes, puis Surintendant des Bâtimens, mort en juin 1673, sans laisser de postérité de *Magdelaine* Colbert, laquelle se remaria a *Claude* Pellot, premier Président du Parlement de Rouen, & mourut le huitiéme juillet 1696, âgée de 66 ans; 5. *André-Girard* le Camus, Conseiller au Grand Conseil, puis Procureur général de la Cour des Aides, & Conseiller d'Etat, mort le 15 septembre 1698, âgé de 88 ans, sans enfans de *Charlotte* Meison son épouse, célebre par son esprit & par ses Poësies, morte le 22 juin 1702; 6. *Jean* le Camus, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Intendant de Champagne, mort sans alliance le 26 juin 1680; 7. *Marie* le Camus, alliée à *Michel* Particelli, Seigneur d'Emery, Surintendant des Finances, morte en septembre 1678; 8. *Catherine* le Camus, Carmélite au grand couvent de Paris, morte en 1668; 9. *Françoise* le Camus, mariée à *René* le Roux, Seigneur du Plessis-S. Antoine, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, morte en octobre 1680; & 10. *Claude* le Camus, premiere femme de *Claude* Pellot, premier Président du Parlement de Rouen, morte en juillet 1668.

2. NICOLAS le Camus fut Conseiller au Grand Conseil, Procureur général de la Cour des Aides en 1631, puis Conseiller d'Etat en 1632, & Intendant de l'armée en Italie & en Languedoc, & mourut en 16. . . Il épousa *Marie* de la Barre, laquelle se remaria à *Jacques* le Tillier, Seigneur de la Chapelle, Intendant des Finances, & mourut en septembre 1661, laissant de son premier mari, 1. NICOLAS le Camus, qui suit; 2. *Charles* le Camus, Seigneur de Montaudier & de Puypin, Gouverneur de Meuillon en Provence où il s'établit, qui épousa *Angélique* de Pontevez, fille d'*Annibal* de Pontevez, Seigneur de Saint-André, dont il vint des enfans; 3. *Etienne* le Camus, Evêque & Prince de Grenoble, nommé Cardinal du propre mouvement du Pape Innocent XI, le deuxiéme septembre 1686, Prélat également distingué par sa profonde érudition, par sa piété solide, & par son zéle ardent pour le bien de son diocése, mort le 12 septembre 1707, en sa 76 année, après une résidence de 36 ans en son diocése, n'en étant sorti que pour deux Conclaves depuis sa promotion à l'Episcopat; 4. *Girard* le Camus, Maître des Comptes, mort le 26 septembre 1717, sans postérité de *Marie* de Creil, fille d'*Etienne* de Creil, Conseiller au Grand Conseil, morte le neuviéme mars 1718; & 5. *Jean* le Camus, Conseiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, Lieutenant Civil au Châtelet de Paris, l'un des plus intégres & des plus habiles Magistrats de ce siécle, mort le 28 juillet 1710, âgé de 73 ans, ayant eu de *Marie-Catherine* du Jardin, morte le 14 juin 1719, en sa 70 année, pour fille unique, *Marie-Catherine* le Camus, premiére femme de *Jean-Emard* Nicolaï, Marquis de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes, morte le onzieme mai 1696, âgée de 25 ans.

3. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange-Bligny, &c. après avoir été Conseiller au Grand Conseil, & Procureur général de la Cour des Aides, fut pourvu en 1672, de la charge de premier Président de la Cour des Aides, qu'il exerça avec toute l'intégrité possible jusqu'à sa mort arrivée le douziéme mars 1715, en sa 90 année. Il épousa *Marie* Larcher, fille de *Michel* Larcher Président en la Chambre des Comptes, morte en fevrier 1686, dont il eut 1. NICOLAS le Camus, qui suit; 2. *François* le Camus, Marquis de Bligny, Marechal des camps & armees du Roi, qui a épousé le 23 février 1716, *N.* . . . de Barillon, fille de *N.* . . . de Barillon, Maître des Requêtes; 3. *Pierre* le Camus, Prieur de Béré; 4. *Claude*, dit le Chevalier le Camus, Lieutenant de vaisseau pour le Roi, mort à Messine en 1676; 5. *Léon-Etienne* le Camus, Seigneur de la Grange, Maître des Requêtes, mort Intendant a Pau le 14 juillet 1710, laissant postérité de *Catherine-Susanne* Aubert; & 6. *Marie* le Camus, mariée à *René* Balan, Marquis de Flamanville, Lieutenant Géneral des armees du Roi.

4. NICOLAS le Camus, Seigneur de la Grange, de Bligny, &c. Conseiller de la Cour des Aides, puis Maître des Requêtes, fut reçu le septiéme juillet 1707, en survivance de son pére, en la charge de premier Président de la Cour des Aides; mais il mourut avant lui le 15 avril 1712, laissant de *N.* . . . Langlois sa femme, fille de *Jacques* Langlois, Sécretaire du Roi & Receveur des Consignations, 1. *Marie-Elisabeth*; 2. NICOLAS le Camus, qui suit; 3. *Jacques-Charles* le Camus, Bachelier en Théologie, mort le 23 septembre 1713; & 4. *N.* . . . le Camus, mariée en juin 1716, à *N.* . . . Andrault, Marquis de Maulevrier, Maréchal des camps & armées du Roi.

5. NICOLAS le Camus. Seigneur de la Grange, &c. Conseiller de la Cour des Aides, a été nommé premier Président de la même Cour en février 1704, en survivance de son grand-pére. Il a pris possession de cette charge en mars 1715, & le Roi lui donna quelques jours après la charge de Prevôt & de Grand-Maître des Cérémonies de ses Ordres. Il a épousé le 14 mai 1714, 1. *Charlotte-Magdelaine* Baugier, fille unique d'*Edme* Baugier, Seigneur de Voise & de Montrouge, l'un des Fermiers généraux de S. M. & d'*Helene* de Lattre, morte le deuxiéme octobre 1722, en sa 27 année : 2. le 23 décembre de la même année, *Marie-Anne* le Maître, fille de Persac, Conseiller au Parlement, & de *Marie-Marguerite* Boucher.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HE'MERY.

2. ANTOINE le Camus, Seigneur d'Hémery, de Courcerin, &c. second fils de NICOLAS le Camus, Conseiller d'Etat, fut Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Président en la Chambre des Comptes, puis Contrôleur general des Finances, & mourut en janvier 1687, âgé de 84 ans, laissant d'*Elisabeth* Feydeau, fille de *Denys* Feydeau, Seigneur de Brou, morte en avril 1676, 1. *Denys* le Camus, Seigneur d'Hémery, Président de la Cour des Aides, mort sans alliance en janvier 1688; 2. *André* le Camus, Seigneur d'Hémery, Conseiller au Parlement, mort aussi sans alliance le premier décembre 1695; 3. *Etienne* le Camus, Chanoine Régulier de sainte Genevieve; & 4. *Marie* le Camus, mariée à *Adrien* de Hannyvel, Comte de Mannevilette, Marquis de Crévecœur, &c. Sécretaire des Commandemens de Philippe de France, Duc d'Orléans, dont sont venus des enfans.

CAMUSAT (Jean) célébre Imprimeur de Paris dans le XVII siécle, passoit en son tems pour le plus habile des Libraires de cette ville. C'étoit un homme de bon sens, & qui n'imprimoit que de bons Ouvrages; en sorte qu'une marque presque infaillible de bonté pour un livre, c'étoit de sortir de son Imprimerie. L'Académie Françoise le choisit pour son Libraire. * *Rélation de l'Académie Franç.*

CAMUSAT (Nicolas) Chanoine de Troyes en Champagne, a vécu dans le XVI siécle. Il a recueilli le *Promptuarium sacrarum Antiquitatum Tricassinæ Diœcesis, &c.* qu'il publia en 1610. & un volume de *Miscellanea*, qui a été imprimé deux fois. Il mourut fort âgé vers l'an 1655.

C A N.

CAN DE L'ESCALE. *Cherchez* l'article de la Maison de L'ESCALE.

CANA, petite ville de Galilée dans la Tribu de Zabulon, où le Fils de Dieu fit son premier miracle, changeant l'eau en vin à des noces où il se trouva. Depuis, passant en cette même ville, il y guérit le fils d'un Prince, ou d'un Officier qui y commandoit. Saint Jean en fait mention, *ch. 4. v. 54*; car ces paroles de l'Evangeliste, *C'est-là que Jesus fit son second miracle*, doivent s'entendre ainsi, *c'est le second miracle que Jesus fit à Cana*, comme saint Augustin l'explique dans sa Concorde des Evangelistes. Cana n'est plus qu'un village habité par des Mahométans. L'Impératrice sainte Heléne y fit bâtir une église à la place de la maison où nôtre Seigneur fit ce miracle. Ce bâtiment est tout de pierres de taille, & comprend l'église, soutenue au milieu d'un rang de colomnes, & la maison où demeuroient les Ecclésiastiques. Entre l'église & le logement est une cour assez spacieuse, sur laquelle il y a une grande pierre qui sert de de linteau. On y voit trois cruches taillées en relief, avec une écriture ancienne à moitié effacée. L'église est maintenant profanée par les Infidéles, qui la font servir de Mosquée, & le logement est occupé par des Santons ou Religieux Mahométans. * S. Jérôme, *de Loc. Hebr.* S. Augustin, *Concord. Evang. l. 4. c. 10.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

☞ Quelques Auteurs ont cru que l'Epoux de ces noces, étoit saint Jean l'Evangéliste; d'autres, que ce fut Simon le Cananéen : mais le premier est faux, & le second très-incertain. En mémoire du premier miracle de JESUS-CHRIST, saint Epiphane assure qu'il

y avoit tous les ans en pareil jour des fontaines dont l'eau se changeoit en vin Ce Pére rapporte la même chose des eaux du Nil, & il assure que quelques Moines l'avoient éprouvé d'une fontaine dans l'église de la ville de Gérase en Arabie, & qu'il avoit bu lui-même de celle qui étoit à Cibyre dans la Phrygie, ou dans la Carie. Pline remarque que dans l'isle d'Andros il y avoit une fontaine, dont l'eau prenoit tous les ans le goût de vin le cinquiéme de janvier. Tous ces faits ont si peu de vrai-semblance, qu'il est inutile de les refuter. * Saint-Epiphane, *l.* 51. *c.* 30. Pline, *l.* 2. *ch.* 103. Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques*. Casaubon, *ch.* 13. S. 22. Nicéphore, *l.* 8. *c.* 10.

* CANA ou CANES, ville dans la Phénicie, ou dans la Tribu d'*Aser*, proche le fleuve *Eleutherus*, appellée *Canes la grande*, pour la distinguer de *Cana* où *Jesus Christ* changea l'eau en vin. La premiére est entre Tyr & Sidon. Simon, dans son *Dictionnaire de la Bible*, veut que la *Chananée* ou la *Cananéenne*, dont Jesus guérit la fille, fût de cette ville; mais je ne sai s'il lui seroit facile de le prouver.

* CANA, petite ville ou bourg du grand Duché de Toscane dans le Siennois, au sud de Sienne tirant vers l'est, à la distance d'environ douze lieues.

CANAAN, nom d'homme. *Voyez* CHANAAN.

* CANAAN, nom d'un païs qui fut habité par les Descendans de Chanaan, le plus jeune des enfans de Cham, & qui après avoir été promis au peuple d'Israël, lui fut donné en possession. On peut voir dans le livre de Josué comment les Israëlites y furent introduits par ce Successeur de Moïse. Cette Terre de Canaan a été un type & une figure du Royaume des Cieux, auquel on donne souvent le nom de *Canaan céleste*.

CANAAN, fils de CHAM. *Voyez* CHANAAN.

CANAAN (Païs de, ou Terre de) *Voyez* JUDÉE.

* CANACE'E, fille d'Eole, eut d'un commerce incestueux avec son frére Macarée un fils qu'elle avoit dessein de faire exposer, mais l'enfant en venant au monde découvrit tout par ses cris, qui étant parvenus aux oreilles d'Eole, ce Dieu le fit jetter aux chiens, & envoya un poignard à sa fille pour se punir elle même de son crime. On ignore ce qu'elle fit; mais Macarée ayant pris la fuite fut fait Prêtre d'Apollon à Delphes. * Hofmanni, *Lexic. Univ.*

CANADA, grand païs de l'Amérique septentrionale, auquel on donnoit autrefois une fort grande étendue; car on mettoit sous ce nom tout ce qui se trouve entre le détroit de Hudson, l'ancien & le nouveau Mexique, avec toutes les terres inconnues qui sont au dessus, ce qui comprenoit la Floride, toutes les Colonies Angloises du Continent, & tout ce que les François possédent encore aujourd'hui dans ces contrées. On donnoit encore à tout cela le nom de NOUVELLE FRANCE, sur ce fondement, que les François ont les premiers abordé dans cette partie de l'Amérique, qu'ils ont parcourue presque toute entiére, & dont ils avoient même pris possession en plusieurs endroits. A présent le Canada ou Nouvelle France est réduit à des bornes plus étroites, & ne comprend que les isles du Golfe de Saint Laurent, & toutes celles qui bordent la Gaspésie, dont la principale est l'isle Royale ou du Cap-Breton; la Terre de Labrador ou Laborador; tout le cours du fleuve Saint-Laurent & celui du Mississipi au nord jusqu'au quarantiéme degré, avec toutes les riviéres qui s'y déchargent: de sorte, qu'il a l'océan à l'est, l'Acadie au sud-est, la Mer de l'Acadie & ses Colonies Angloises au sud, la Capalitie & le Golfe de Mexique au sud ouest, la Louïsianne, à l'ouest; mais au nord-ouest il n'a point encore de bornes connues.

La premiére découverte du Canada se fit en 1504, par des Bretons & des Normands, qui découvrirent le grand Banc. En 1523, Jean Vérazani Vénitien, prit au nom de François I, possession de toutes ces terres depuis le 33 degré de latitude septentrionale, jusques au 47. En 1535, Jacques Cartier de Saint-Malo, entra le premier dans le fleuve Saint-Laurent, le remonta jusqu'au Saut de Saint-Louïs, & en prit possession au nom du Roi. En 1564, Ribault & Laudonniére, découvrirent une partie de la Floride & la Caroline, qu'ils nommérent ainsi en l'honneur de Charles IX, au nom duquel ils se rendirent maîtres du païs, & bâtirent Charles-Fort en 1609. Champlain monta par la riviére de Sous, jusqu'au lac qui porte son nom, par où il pénétra jusqu'aux Iroquois, & arbora par tout les armes du Roi Henri IV. En 1611 ou 1612, il monta jusqu'au Lac Huron, & à la baye des Saguinaux, qui est dans ce même Lac à l'ouest. Ce Capitaine avoit pris possession des païs de Sous-Baston, de Manathe & d'Orange, avant qu'aucun Anglois ou Hollandois y eût paru. La baye de Hudson même, quoiqu'en disent les Anglois, a été découverte pour la premiére fois en 1657, par des François partis de Québec, qui l'habitérent; & si quelques vaisseaux Anglois, Danois & François, avoient passé avant ce tems-là par les détroits de Davis & de Hudson, ils n'avoient fait aucun établissement, & n'avoient pas même reconnu le fonds de la baye.

L'isle Royale est entre l'Acadie, & l'isle de Terre-Neuve, & elle n'est établie que depuis quelques années par les François, qui y ont Louïsbourg, le Port-Dauphin ou de Sainte-Anne, & le Port-Toulouse. Elle fournit beaucoup de charbon de terre. Elle a au nord-ouest l'isle de Saint-Jean, qui n'est pas si grande, & on ne fait que commencer à l'établir. C'est la pêche qui fait le principal commerce de ces isles. Le fleuve de Saint-Laurent peut avoir vint-cinq ou trente lieues de large à son embouchure & porte de gros navires jusqu'à Québec, qui est à plus de cent lieues de la Mer, mais dès lors il est bien rétréci, & n'a guéres qu'une petite demie lieue de large. L'eau est salée jusques à dix ou douze lieues au dessous. A l'embouchure il n'y a aucun établissement que quelques pêches vers Mingau au nord, vis à vis de l'isle d'Anticosti; mais dans le Golfe on a établi la grande baye par les 53 degrez, où la morue est très abondante. On ne commence à trouver des habitations Françoises, qu'à quarante lieues au dessous de Québec, encore y sont-elles rares; & passé 70 au dessus on n'en voit plus. Toutes ces habitatations sont le long du fleuve. Les églises y sont propres, & l'Habitant n'y vit pas mal. Trente lieues au dessous de Québec, ce fleuve reçoit le Saguenay, grande riviére très-profonde, qui vient du nord. C'étoit autrefois un des grands abords des Sauvages qui venoient traiter de leurs pelleteries. L'endroit se nomme Tadoussac, que quelques-uns de nos Géographes ont mal à propos érigé en ville; quoiqu'il n'y ait jamais eu qu'une maison. On y fait aujourd'hui peu de commerce, presque tous les Sauvages des contrées du nord & de l'ouest ayant disparu, sans qu'on sache bien au juste ce qu'ils sont devenus, car quoiqu'il en ait péri une très-grande quantité par les guerres & par les maladies qu'on leur a apportées d'Europe, il faut qu'il y en ait plusieurs qui se soient retirez plus loin, apparemment vers la baye de Hudson.

Le fleuve de Saint-Laurent est couvert de quantité d'isles, dont quelques-unes ont jusqu'à quarante lieues de long, comme Anticosti à l'embouchure, & Manitoualin dans le Lac Huron. On en trouve quelques unes où il y a de fort belles habitations. La plus considérable est l'isle d'Orléans, érigée en Comté, sous le nom de Comté de Saint-Laurent. Elle a cinq paroisses, & forme la rade de Québec du côté de l'est & du nord. Vint-cinq lieues au dessus on trouve sur la droite une petite ville qu'on appelle les Trois-riviéres, à cause d'une riviére qui vient du nord, se décharger par trois branches dans le fleuve. Cette ville, dont la situation est assez agréable, quoique sur un chemin sablonneux, est presque à l'entrée du Lac Saint-Pierre, qui a sept lieues de long & trois de large, & que l'on peut regarder comme le fleuve qui s'élargit.

A trente lieues de ce Lac sont les isles de Montréal & de Jésus; la premiére tire son nom d'une montagne assez haute qui est au milieu; ce sont les Jésuites qui ont nommé l'autre, qui leur apparte-noit alors. Elle est aujourd'hui à MM. du Séminaire des Missions étrangéres; car elles sont à côté l'une de l'autre. Le fleuve se sépare là en trois. L'isle de Montréal a douze lieues de long, & un peu plus de trois de large au milieu; elle se rétrécit fort par les extrémitez: elle est presque toute habitée, & appartient à Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice. Ville-Marie, bâtie sur la côte du sud, au bas de la montagne, est une jolie ville, qui sert de place d'armes au païs. Elle brûla en bonne partie en 1721, mais elle est déja presque toute rebâtie. L'isle de Jésus n'est pas tout à fait si grande, ni à beaucoup près si peuplée. Au dessus de Ville-Marie, environ à deux lieues, le fleuve commence à former des cascades, & n'est plus navigable. Ce premier rapide se nomme le Saut de Saint-Louïs, & donne son nom à une belle Mission d'Iroquois gouvernée par les Jésuites, & qui est au dessus & à main gauche, ayant un petit Lac que forme le bout de l'isle & l'embouchure d'une grande riviére qui vient du nord-ouest, & qu'on appelle la riviére des Outaouaks, & plus communément la grande riviére. Son cours est fort embarassé de chûtes & de rapides; c'est le plus court chemin pour aller au Lac supérieur.

Pour revenir au fleuve de Saint-Laurent, qui porte aussi le nom de Canada, depuis le Saut du Lac-Saint-Louïs, il n'est point du tout pratiquable l'espace d'environ quarante lieues; ce ne sont que sauts & rapides où il faut souvent décharger les canots & les trainer vint lieues au dessus. On entre dans le Lac Ontario, qui a bien cent cinquante lieues de tour. Avant que d'y entrer on laisse à la droite le Fort de Catarocouï qui est bâti de pierre à quatre bastions. C'est M. de Frontenac, Gouverneur général du Canada, qui l'a fait construire, & il en porte le nom, aussi bien que le Lac Ontario. Ce Lac est la décharge du Lac Erié, par un détroit d'environ quatorze lieues, vers le milieu duquel on voit cette fameuse chûte de Niagara, où le fleuve tombe perpendiculairement d'environ cent cinquante piez de haut, & forme une nappe d'eau en forme de fer à cheval de près d'un quart de lieue de circonférence, & est séparée par le milieu par une petite isle inabordable à cause de la violence du courant. Le Lac Erié est la décharge du Lac Huron par un détroit de vint-deux lieues d'un païs charmant, mais dans cet entre-deux, il y a encore un petit Lac qui porte le nom de Sainte-Claire, & qui a sept lieues de long sur trois de large. Le Lac Huron est la décharge du Lac Michigan, qui reçoit encore les eaux de la baye des Puants, & du Lac Supérieur. Le Lac Supérieur reçoit les eaux du Lac Alemipigon. Les Lacs Tacamanioven, des Christinaux & des Assinipoils, sont encore au dessus, & ont communication. Plusieurs croyent que le dernier est de la hauteur des terres, & la source non seulement du fleuve de Saint-Laurent, mais encore de Mississipi & de la riviére de Bourbon, qui a sa décharge dans la baye de Hudson, mais on n'a rien de bien certain sur tout cela. Au reste on donne au Lac des Assinipoils six cens lieues de circuit, cinq cens au Lac Supérieur, trois cens aux Lacs Michigan, Huron, & Erié; les autres ne sont pas bien connus, & passent pour être plus petits. Le Lac Michigan, qui fait une espéce de cul-de-sac vers le sud de cent lieues de profondeur, reçoit un très-grand nombre de belles riviéres.

Dans toute cette étendue de païs les François ont quelques Forts, dont le plus considérable est celui de Chambli, bâti comme celui de Catarocouï, mais plus beau encore, à cinq lieues de l'isle de Montréal du côté des Anglois.

Il y a eu autrefois dans le Canada un fort grand nombre de nations sauvages, dont plusieurs ont disparu presque absolument, & la plupart des autres sont réduites à très-peu de chose. Il est vraisemblable que quelques-uns se sont retirez dans des terres écartées; mais il est certain que les maladies contagieuses, les boissons enivrantes, & les guerres en ont détruit la plus grande partie. Tous ces peuples différens ont chacun leur Langue: celle des Esquimaux qui habitent dans la Terre de Labrador, celle des Hurons, celle des Algonquins, & celle des Iroquois n'ont entre elles aucun rapport, & presque toutes les autres que nous connoissons en sont les dialectes. On prétend qu'il y a de l'accent Chinois dans la maniére de parler de quelques uns de ces peuples.

Les mœurs des Sauvages sont féroces, quoique dans le fonds leur humeur soit assez traitable. Il en faut, ce semble, excepter les Esqui-

quimaux, Habitans de la Terre de Labrador, qu'on ne fauroit apprivoifer, & qui font tout le mal qu'ils peuvent aux Européens. Les Sauvages, lorsqu'on découvrit le Canada, étoient tous Anthropophages. Aujourd'hui on voit peu d'exemples de cette barbarie, mais ils traitent encore les prifonniers qu'ils font en guerre d'une maniére bien cruelle. Ils les attachent à des poteaux, ou les étendent dans des quadres, & là ils les brûlent lentement avec des fers chauds. Ce fupplice dure quelquefois plufieurs jours, & prefque jamais moins de cinq ou fix heures, & tout ce que la plus capricieufe & la plus inhumaine férocité peut infpirer de maniéres de tourmenter un malheureux, y eft employé. Ce qu'il y a de plus inconcevable, c'eft que le patient, tant qu'il peut parler, infulte fes bourreaux, ou chante comme s'il ne fouffroit rien. Cela n'eft pourtant pas général, & il y en a qui jettent des cris & font des hurlemens qui feroient frémir tout autre qu'un Sauvage; mais ces inhumains ne font qu'en rire. Ils préparent leur ennemi à ce fupplice par des baftonnades, en lui arrachant les ongles, en lui coupant les doits, ou avec un méchant couteau, ou avec les dents, & cela s'appelle careffer les prifonniers. Les Iroquois ont exercé ces cruautez fur bien des François. Les caufes de leurs guerres ne font fouvent rien, un caprice, un rêve, la mort d'un enfant, fuffifent pour attaquer une nation qui ne fonge à rien, & une guerre une fois commencée ne finit point.

Entre Sauvages d'un même village on voit peu de querelles, & ces peuples ne font ni intéreffez, ni pointilleux. Comme ils ne poffédent rien, que tout leur eft bon, & que leur grande richeffe eft de pouvoir fe paffer de ce qui n'eft pas le pur néceffaire, ils n'ont pas grande matiére de démêlé, & rien ne fait mieux voir leur détachement, que la maniére dont ils prennent les pertes qu'ils font. La plus ftoïque infenfibilité des anciens Philofophes n'en approche pas. Une bande de Sauvages fe trouvera dans un canot tout neuf chargé de marchandifes, le canot trouve une roche qui le créve, & le met hors de fervice, toutes les marchandifes font perdues; la premiére chofe qu'ils font c'eft de rire, & de fort bon cœur, à ce qu'il paroit; enfuite ils voyent s'ils pourront fauver quelque chofe, & s'ils ne le peuvent pas, ils s'en vont auffi tranquilles que fi rien ne fût arrivé. Quand le mari & la femme ne font pas contens l'un de l'autre, ils fe quittent, & fe remarient ailleurs: les enfans ne manquent point, & ordinairement fuivent la femme, dont ils font la principale richeffe. La polygamie n'eft point en ufage parmi eux. Il n'eft point de peuple civilifé qui pouffe l'hofpitalité plus loin, ni qui l'exerce plus noblement.

On ne peut pas dire qu'ils ayent une Religion; ils ont quelques traditions confufes, parmi lefquelles on démêle la création du monde & le Déluge. Ils n'ont aucun culte qu'on puiffe appeller religieux; cependant quelques-unes de leurs coutumes prouvent qu'autrefois ils en ont eu un, dont le foleil étoit l'objet. Le calumet, qui eft le grand inftrument de paix & d'alliance, peut bien avoir été dans fon origine un facrifice qu'ils faifoient à ce bel aftre. Un homme d'efprit qui a découvert le Genfing en Canada, & qui fait actuellement imprimer un Ouvrage, où il prétend rapporter les mœurs des Sauvages à celles des Anciens, prétend que le calumet eft le caducée de Mercure. Quoi qu'il en foit, il ne paroit pas qu'aujourd'hui l'on y reconnoiffe rien de religieux. Ils ont des Jongleurs qui fe mêlent de guérir les maladies; mais on ne peut pas dire qu'ils employent d'autres remédes que les naturels. Ils prédifent auffi l'avenir: ce qu'ils ne peuvent faire auffi jufte qu'ils le font affez fouvent, fans avoir commerce avec les démons. On trouve entre eux & les Juifs bien des rapports, dont un des plus marquez eft que leurs femmes font féparées dans le tems aufquels les femmes Juives l'étoient.

Ces Sauvages font extrémement portez à la vengeance, & exercent fur leurs ennemis une cruauté extraordinaire. Ils ont beaucoup de perfidie, & l'on ne peut jamais fe fier à leurs promeffes. Ils vivent la plupart fans Religion & fans loix. Il y a quelques Magiciens & Sorciers, qu'ils nomment *Pillotoas*, qui feignent de parler familiérement au Démon, & d'en recevoir des oracles pour la connoiffance de l'avenir. Quelques-uns les répréfentent comme des hommes fort laids & difformes, quoiqu'ils foient affez bien-faits, & d'une médiocre ftature. Leur couleur eft brune ou olivâtre, mais cela vient des drogues dont ils fe frottent pour cet effet, & non de la nature. Il y en a qui fe marquent auffi la peau de certaines figures qu'ils font avec des pointes de ferrement. L'été ils vont tout nuds, mais l'hiver ils fe couvrent de peaux d'élans, de caftors, & d'autres bêtes fauvages. Leurs armes font l'arc, & les fléches, une maffue de bois, & un bouclier couvert de cuir. Les filles, dès qu'elles ont atteint l'âge de quatorze ou quinze ans, s'abandonnent indifféremment à ceux qui leur plaifent: puis, après avoir paffé un an dans cette lafcive liberté, elles choififfent un mari avec lequel elles vivent chaftement le refte de leurs jours. Si elles fe trouvent ftériles, il eft permis aux maris de les répudier, & d'en prendre d'autres. Quand ils enterrent leurs morts, ils mettent auprès d'eux leurs habits, leurs armes, & ce qu'ils ont le plus aimé pendant leur vie. Ceux qui ont quelque Religion croyent l'immortalité de l'ame, & qu'il y a en l'autre monde un lieu de délices où les défunts vivent avec leurs amis. Les Sauvages qui habitent depuis le Saut de Saint-Louis jufques à l'embouchure du fleuve, favoir les Montagnois, les Canadois, les Souriquois, ne cultivent point la terre & ménent une vie fort pauvre. Mais ceux qui demeurent au deffus du Saut, comme les Algouméquins, les Ochaiftaguins, & les Iroquois, enfemencent les champs, & recueillent d'affez bonnes moiffons.

Les Antigouantans, qui habitent vers le Lac de Camplain, demeurent dans des loges faites en forme de fours, couvertes d'écorces d'arbres, longues d'environ trente verges, & larges de fix. De côté & d'autre il y a un plancher élevé à quatre piez de terre, fur lequel ils repofent pendant les chaleurs de l'été. Ils couchent l'hiver fur des nattes auprès du feu, qu'ils y allument en plufieurs endroits felon le nombre des familles qui y demeurent, y ayant quelquefois jufques à vint familles qui fe tiennent dans une même cafe ou loge. Leur provifion la plus ordinaire eft du maïs, & des féves de Turquie. Ils trouvent la chair de chien & d'ours fort délicate, & la fervent dans leurs feftins avec celle des bêtes Sauvages. Plufieurs d'entre eux fe peignent le vifage de noir ou de rouge mêlé avec de la graiffe d'ours. Les hommes ne s'employent prefque à autre chofe qu'à la chaffe, à la pêche, & à la marchandife. Les femmes fuivent leurs maris à la guerre, & fervent à porter le bagage. Ils vivent fans loix & fans Religion, fi ce n'eft qu'ils affemblent quelquefois un Confeil des plus vieux dans chaque village pour délibérer fur ce qu'ils ont à faire, & qu'ils honorent fuperftitieufement une certaine Divinité qu'ils nomment *Oqui*. C'eft un nom qu'ils donnent à tout ce qu'ils admirent extraordinairement, & même à leurs Magiciens, que d'autres Sauvages appellent *Manitons*. Ces Magiciens exercent la Médecine & la Chirurgie, & fe mêlent de prédire l'avenir. Leur maniére de pratiquer la Médecine eft extravagante: car ils ne font autre chofe que danfer, chanter, & boire auprès du malade, pour le guérir, difent-ils, par cette réjouïffance. Pendant l'hiver, qui dure depuis le commencement de décembre jufques à la fin de mars, ils paffent d'ordinaire le tems à faire bonne chére, & invitent les villages voifins à leurs fêtes qu'ils appellent *Tabagos*: de forte qu'il s'y trouve quelquefois jufqu'à cinq cens Sauvages avec leurs femmes & leurs enfans. Dans ces divertiffemens ils fe déguifent, & courent par les villages chantant & danfant, avec les filles qui font alors extraordinairement parées.

Il y a un fiécle qu'on a commencé à faire connoître aux Sauvages la Loi de l'Evangile. On peut dire qu'on y a fait affez de progrès, fur tout parmi les Hurons, les Algonquins & les Abénaquis. Le peu de ftabilité des mariages, & les guerres injuftes font de grands obftacles à la réception de l'Evangile; mais le mauvais exemple des François, & la traite de l'eau de vie nuifent encore plus aux progrès de la Foi, & ont même ruïné les plus floriffantes Miffions. La nation qui fait aujourd'hui le plus d'honneur à la Religion eft celle des Abénaquis, parmi lefquels les Jéfuites ont cinq Miffions. Ils en ont une à trois lieues de Québec, qui fe nomme Nôtre Dame de Laurette, & qui n'eft compofée que de Hurons. Ces Sauvages vivent dans une grande ferveur, & fe font interdit par vœu l'ufage de toute boiffon enivrante.

L'air du Canada eft fain: les froids y font exceffifs, & l'hiver dure fix à fept mois. Il eft fur tout fort rude depuis la mi-novembre jufques vers la fin de mars. La Neige y tombe en fi grande abondance, que dans les campagnes on ne peut marcher que la raquette aux piez. Les terres ne font découvertes, & les eaux écoulées qu'à la fin de mai: alors on féme le froment qui vient bien, & dont la recolte fe fait en août. Les Sauvages ne fément que le maïs ou blé-d'Inde; mais les François y ont de beaux fruits & de toutes fortes de grains. La terre eft bonne prefque par tout. Les plus beaux endroits font le païs des Iroquois, le cours de l'Obio ou Ouabache ou belle riviére, qui y a fa fource, le détroit du Lac Erié & du Lac Huron, la Baye des Saguinaux, le fonds de la Baye des Puants, Chigagou dans le fud-oueft, & la riviére Saint-Jofeph dans le fud-eft du Lac Michigan. Les environs des Lacs font couverts de vignes fauvages, & les bois font prefque par tout très-beaux. L'érable par le moyen d'une entaillure qu'on y fait dans le printems, donne en abondance une eau claire & fucrée, très-agréable à boire, & dont on fait un fucre fort pectoral: le plane à la même qualité, mais il ne rend pas tant de fucre. Il découle des fapins blancs une très-bonne térébenthine, laquelle prife dans un bouillon eft bonne à l'eftomac & fert auffi à fermer & à guérir les playes. Tout le canton des trois riviéres eft plein de mines de fer. Il y a du cuivre vers le Lac Supérieur, & on prétend qu'il y a des mines d'argent en plufieurs endroits. Le fleuve de Saint-Laurent eft fort poiffonneux, l'anguille fur tout y eft abondante pendant trois mois. Les poiffons les plus eftimez font le Saumon, le Brochet, le Turbot, le Bar, le poiffon doré & l'achigau. Les Lacs font pleins d'éturgeons, d'une grandeur extraordinaire. Dans l'eau falée on trouve des Baleines, des loups marins, & des marfouins, dont on fait quantité d'huiles: les Marfouins font blancs dans l'eau douce. Autrefois les bois & les montagnes étoient remplis d'Elans ou Orignaux, & de Caribous ou Anes Sauvages. Le peu de ménagement qu'on a apporté en les chaffant, les a détruits ou écartez de forte qu'à peine en voit-on un ou deux en 40 lieues de païs. C'eft une perte, la chair en eft excellente & les peaux très-bonnes. Les Caftors, les Loutres, les Renards, les Marthes, les Chats Cerviers, les Chevreuils, les Peccans, &c. dont les peaux font prefque tout le commerce de cette Colonie, commencent auffi à devenir rares par la même raifon. * Champlain. Lefcarbot. Jacques Carlier, *Rélations du Canada. Mémoires particuliers, &c.* Linfchoten. De Laët, *Hift. du Nouv. Monde.*

* CANADA (la riviére de) ou fleuve de Saint-Laurent. On a déja parlé de ce fleuve dans l'article de Canada, mais il mérite bien que l'on en donne une defcription plus détaillée. C'eft une des plus grandes riviéres de l'Amérique. Elle prend fa fource dans le Lac des Hurons, traverfe ceux d'Erié, d'Ontario & de Saint-Pierre, & va fe décharger dans le grand Golfe de Saint-Laurent, à l'ifle d'Anticofti, après avoir reçu plufieurs riviéres, dont les principales font celles des François, des Prairies, des Monts, des Trois-riviéres, de Saquenay & de Sainte-Marguerite qui s'y déchargent du côté du nord, & celle des Iroquois & de Champlain qui s'y rendent du côté du midi. On lui donne huit cens lieues de longueur, & trente de largeur à fon embouchure, qui peut avoir deux cens braffes de profondeur. Les vaiffeaux de guerre remontent ce fleuve jufqu'à Tadouffac, & les vaiffeaux marchands jufqu'à Québec; mais au deffus de cette ville on trouve divers fauts ou chûtes, qui en rendent la navigation impoffible. Les principales de ces chûtes ou cataractes font le Saut de Saint-Louis, le Saut long qu'on trouve entre l'ifle de Mont-Réal & le Lac Ontario, & le Saut de Niagara, qui eft entre le Lac Ontario & celui d'Erié. Cette chûte eft la plus grande que l'on connoiffe, & a en ligne perpendiculaire plus de cent toifes ou de fix cens piez de hauteur.

L'Au-

L'Auteur de l'article précédent ne lui en donne que 150 piez. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANADA (Le Golfe de) ou le Golfe de Saint-Laurent, est une partie de la Mer de Canada. Ce Golfe est renfermé entre l'Isle de Terre-Neuve, celle du Cap-Breton, & les côtes de la Nouvelle France, & il est formé par la grande riviére de Canada qui s'y décharge. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANADA (La Mer de) est une partie de la Mer du Nord, & environne la Nouvelle France du côté du Levant. Elle s'étend depuis les Détroits de Hudson & de Davis jusques aux Isles Bermudes, ou même jusqu'aux Lucayes, & elle s'avance vers les Isles Açores, jusqu'au de là du grand Banc & du petit Banc; & ainsi c'est dans cette Mer que se fait la grande pêche des morues. * Maty, *Dict. Geogr.*

CANAGIGU ou CANAGO. *Voyez* SÉRÉNÉGAR.

* CANAL, Mer de Bretagne ou la Manche, est un grand Détroit de l'Ocean Atlantique, & s'étend entre les côtes d'Angleterre au nord & celles de France au sud, depuis les isles d'Ouessant jusqu'au Pas de Calais qui le sépare de la Mer d'Allemagne. * Maty, *Dict. Geogr.* Les Anglois l'appellent *Channel.*

CANAL artificiel, lieu creusé pour recevoir les eaux de la mer, ou d'un fleuve. Les Anciens ont souvent travaillé inutilement pour rompre des Isthmes, & couper les terres, dans le dessein de faire par eau, une communication d'un lieu a un autre. Herodote rapporte que les Gnidiens, peuples de Carie, dans l'Asie Mineure, entreprirent de couper l'Isthme qui joint la presqu'isle de Gnido à la Terre-ferme; mais que l'Oracle les en détourna, comme d'un ouvrage qui leur seroit pernicieux. Plusieurs Rois d'Egypte ont taché de joindre la Mer Rouge à la Méditerrannée, par un canal creusé depuis la Mer Rouge jusqu'à un des bras du Nil, qui se va decharger dans la Méditerrannée. Cléopatre tenta aussi ce dessein; & Soliman II, Empereur des Turcs, y employa cinquante mille hommes qui y travaillérent sans effet. Les Grecs & les Romains voulurent faire un canal à travers l'Isthme de Corinthe, qui joint la Morée à l'Achaie, pour passer de la Mer Ionienne dans l'Archipel. Le Roi Démétrius, Jules-César, Caligula & Néron, y firent tous leurs efforts; mais sans aucun succès: & l'on remarque même que tous ceux qui s'obstinérent à cette entreprise, eurent une fin malheureuse. Du tems de Néron, Lucius Vérus, un des Generaux de l'armée Romaine dans les Gaules, entreprit de joindre la Saone & la Moselle, par un canal tiré de l'une à l'autre, & de faire une communication entre la Mer Méditerranée & la Mer d'Allemagne, par une navigation continuelle sur le Rhône, la Saone, la Moselle & le Rhin, ce qu'il n'exécuta pas, parce qu'il fut traversé dans ce dessein.

☞ L'Empereur Charlemagne forma le dessein de joindre les riviéres du Rhin & du Danube, afin d'établir une communication entre l'Océan & la Mer Noire, en tirant un canal de la riviére d'Altmul, qui se décharge dans le Danube, à celle de Rednitz, qui se rend par Bamberg dans le Mein, lequel va tomber dans le Rhin près de Mayence. Il y fit travailler une multitude inombrable d'Ouvriers; mais les pluyes continuelles remplissant le canal, & eboulant la terre de tems en tems, les gens (qui la plupart y travailloient par corvées) firent courir le bruit qu'on voyoit divers prodiges fort étranges: si bien que Charlemagne, ne voulant pas s'opiniâtrer contre des difficultez qui sembloient insurmontables, ni contre l'opinion des peuples, fit cesser cet ouvrage, qui eut apporté de grandes commoditez à toute l'Europe. On disoit qu'on entendoit des voix hurlantes qui sortoient de ce canal; qu'il s'étoit trouvé à la campagne, des monceaux de blé qui faisoit crever le bétail qui en mangeoit; & que la farine qui en sortoit, s'évanouissoit entre les mains de ceux qui pensoient la pétrir; & plusieurs autres choses extraordinaires, que le peuple croyoit très véritables. Cet Empereur fut encore détourné de cette entreprise, par une revolte des Saxons, & par une victoire des Sarrasins, qui avoient gagné une bataille en Espagne. Charles Bernard, au Traité qu'il a fait de la conjonction des mers, propose de faire une communication entre la Mer de Provence & l'Océan vers la côte de Normandie, en joignant la riviére d'Ouche à celle d'Armanson, vers Grosbois où elles ne sont éloignées que de trois lieues. Ainsi on traverseroit la France par le Rhone, la Saone, l'Ouche, l'Armanson, l'Yonne & la Seine, dont on pourroit encore couper quelques détours & Méandres, où elles serpentent en certains endroits. Le Roi Louïs XIII fit faire le canal de Briare pour joindre la Loire à la Seine, par la riviére de Loing, & le Roi Louïs XIV a fait creuser celui de Languedoc, pour faire une communication entre la mer Méditerrandée & l'Océan, par la Garonne. *Voyez* LANGUEDOC. * Bergier, *Histoire des grands Chemins.* Bernard, *de la Conjonction des Mers.* Mézeray, *Hist. l.* 9.

CANAL D'ALBORG. *Voyez* ALBORG.

CANAL DE BAHAMA. *Voyez* BAHAMA.

* CANAL DE BRAZZA, Détroit qui est dans le Golfe de Venise, & qui sépare l'Isle de Brazza de la côte de Dalmatie.

CANAL DE BRIARE. *Voyez* l'article de BRIARE.

* CANAL DE BRISTOL, espace de mer qui se trouve entre la Principauté de Galles au nord, & les provinces de Sommerset, de Dévon & de Cornouaille.

* CANAL DE CE'RIGO, l'espace de mer qui se trouve entre l'isle de Cérigo dans l'Archipel & la partie méridionale de la Tzaconie dans la Morée.

CANAL DE CONSTANTINOPLE ou DE LA MER NOIRE. *Voyez* BOSPHORE DE THRACE.

CANAL DE CORFOU. *Voyez* CORFOU (Canal de)

CANAL DE LANGUEDOC ou CANAL ROYAL. *Voyez* l'article de LANGUEDOC.

CANAL DE MALTE. *Voyez* MALTE (Canal de)

CANAL DE MOZAMBIQUE. *Voyez* MOZAMBIQUE (Canal de)

CANAL D'ORLE'ANS. *Voyez* ORLE'ANS (Canal de)

CANAL DE RHODES. *Voyez* RHODES (Canal de)

CANAL ROYAL. *Voyez* l'article de LANGUEDOC, ou il est amplement parlé du CANAL DE LANGUEDOC.

CANAL DE SAINT-GEORGE. *Voyez* CANAL DE BRISTOL.

* CANALÉ, est le nom d'une des plus anciennes familles nobles de Venise, de laquelle sont sortis plusieurs grands hommes & des Provéditeurs généraux.

CANALES (Jean) de l'Ordre des Fréres Mineurs, florissoit à Ferrare vers le milieu du XV siécle. Il a composé quelques Ouvrages de piété, qui sont un Traité de la Vie celeste; un Traité de la Nature de l'ame, & de son immortalité; un Traité du Paradis, & de la Félicité de l'ame; un Traité de l'Enfer, & de ses tourmens. Ces Ouvrages ont été imprimez à Venise en 1494. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du XV siécle.*

CANANOR, ville & Royaume de la presqu'isle de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale, dans le Malabar, au sud du fleuve Cangerocora, où commence le Malabar, & s'étend jusqu'à Puripatan. Outre la ville capitale qui lui donne son nom, il y a Cota, Mangate, Marabia & Choraba. Cananor a environ vingt-cinq lieues, le long de la côte. Les Hollandois ont pris depuis quelque tems la capitale. Le Roi de ce païs a possédé les isles de Divandurou & de Malicut, entre les Maldives. * Maffee, *Hist. des Indes, l.* 12. Barbosa, *l.* 9. *c.* 1. Linschoten.

CANAPÉ, (Jean) Médecin du Roi François I, vivoit en 1542. La-Croix-du-Maine le nomme Lecteur public des Chirurgiens à Lyon. Il traduisit de Grec en François divers Ouvrages des Anciens, & il en composa d'autres en Latin & en Francois. * La-Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoise.*

CANAPINA. *Voyez* CANEPINA.

* CANAPLES, bourg de France dans la Picardie, est au nord-nord-ouest d'Amiens, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CANARA, Royaume, ou plutôt grand païs de la presqu'isle de l'Inde, au delà du Golfe de Bengale, sur la côte occidentale. Quelques uns le mettent dans le Bisnagar. La riviére de Cangerocora qu'il a au Midi, le sépare du Malabar; & celle d'Aliga, au Septentrion, du Royaume de Cuncan. A l'Orient, il a des montagnes qui lui servent de bornes, avec le Bisnagar particulier, & au couchant la Mer des Indes. Il comprend les Royaumes d'Onor & de Baticala sur la côte; & plus avant dans la Terre-ferme, Borçopa, qui s'avance aux montagnes de Gate. Le Roi de Canara & la plus grande partie de ses Sujets, sont Payens; les autres sont Mahométans. Les Canarins sont ennemis des Malabares, & leur font une guerre continuelle. Ils sont tous bons Soldats, & s'entendent parfaitement bien à miner. Leurs maniéres approchent fort de celles qu'observent les Sujets du Mogol, dont le Roi de Canara est tributaire. La bizarrerie, avec laquelle ils solemnisent leurs grandes fêtes, est surprenante. On porte les idoles en triomphe sur un char orné de fleurs, dont les roues ont de gros crochets attachez aux rayons; & ceux qui veulent signaler leur zéle, s'y jettent à corps perdu pour tourner avec la roue. D'autres se couchent à terre sur ces crochets pour être écrasez sous le poids du chariot; & tous périssent de cette sorte, dans la folle pensée qu'ils obtiendront l'immortalité, en mourant ainsi pour la gloire de leurs Dieux. La maniére dont on punit les criminels dans le Canara, est digne d'être remarquée. On les expose tout nuds, piez & mains liez, sur le sable au plus grand Soleil, pour y périr peu à peu par la violence de la chaleur, & par les piqures des mouches. Quoique ce Royaume soit petit, il est néanmoins si fertile, qu'il fournit presque tous les Européens de ris, outre ce que l'on en emporte dans les Isles de la Sonde, & dans les autres païs d'Orient. * Texeira, *l.* 1. *c.* 22. Linschoten. Barbosa. Samson. Dellon, *Rélations des Indes Orientales.*

CANARANE, Royaume des Indes, dans la dépendance du Roi de Pégu. Il a pour bornes à l'Orient le Païs de *Tazatay*, au Midi *Carpa*; & au Nord le Royaume de *Maantay*. Sa ville capitale qu'on nomme aussi *Canarane*, est située entre deux grandes riviéres, dont l'une est l'Iame, & l'autre celle de Pégu. Cette ville est belle, riche, & bâtie magnifiquement. Son circuit est de quatre lieues. Les mœurs de ses Habitans différent fort de celles des Péguans. Ils ne vont jamais nuds piez, comme font les autres. Les Princes & les Seigneurs ont des brodequins & des sandales garnies d'or. Le Roi de Canarane, outre les mines d'or & d'argent qui le rendent très-puissant, en a d'émeraudes & de turquoises, dont il tire un revenu fort considérable. Quand ce Roi meurt, son trésor est enterré avec lui, & l'on fait jurer à son successeur de n'y point toucher. La premiére année de son régne il est entretenu par son peuple, lui & sa Cour. Comme toutes les charges & les Seigneuries sont alors vacantes, tous les Seigneurs qui sont obligez à venir le reconnoître, apportent de riches présens pour y être rétablis, & cela lui fait aquérir un grand trésor dès la premiére année. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.* M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine, publiée à Amsterdam, ne met dans ce quartier des Indes ni ville ni Royaume du nom de *Canarane.*

CANARIE, est la principale isle de celles que l'on connoit à l'occident de l'Afrique sous le nom général de *Canaries*, ausquelles elle a donné son nom. Elle est à l'ouest de l'Isle de Fortaventura & à l'est de l'Isle de Ténériffe, c'est à dire, que la partie septentrionale de l'Isle de Canarie, est à l'est de la partie méridionale de

de celle de Ténériffe. Elle occupe à peu près le 27 degré de latitude septentrionale. Elle est presque de forme ronde, & elle peut avoir quarante lieues de circuit. On y voit la ville de Canarie qui en est la capitale, & ces autres, Tedle, Galder, Guia & Arginogy. Il y a aussi dans l'isle douze moulins à sucre. Les grains s'y recueillent deux fois l'année en février & en Mai, & il y a par tout grande quantité de fruits. Le terroir est tres fertile, sur tout en bons vins, dont il passe tous les ans près de seize mille tonneaux en Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANARIE, ville capitale de l'Isle de Canarie, est aussi appellée CIUDAD DE LAS PALMAS. Elle est située au fonds d'un Golfe sur la côte orientale de l'Isle, où elle a un fort bon port. Elle est grande & florissante, ayant l'avantage d'être le siége du Gouverneur, du Parlement ou de l'Audience de toutes les Canaries, & d'un Evêché, fondé l'an 1485, & suffragant de Séville. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANARIES, Isles à l'Occident de l'Afrique, que les Anciens nommoient *Fortunées*, à l'opposite de la Mauritanie Tingitane, qui comprend les Royaumes de Fez & de Maroc, & presque vis à vis des Caps de Boyador & de Non. Elles sont au nombre de sept, bien que les Anciens n'en ayent connu que six. La plus importante est celle de Canarie, avec une ville du même nom. Les autres isles sont Ténériffe, l'isle de Palma, l'isle de Fer, Fuerte-Ventura ou Fortaventure, Goméra, & Lancelote. Pline dit que le grand nombre des chiens qu'on y trouvoit, les fit nommer Canaries. Quelques uns mettent au nombre des Canaries, Madére, l'isle des Sauvages, la Roche, & la Gratieuse. Parmi les Anciens, Proclus en compte dix, Ptolomée six, & Plutarque deux. Elles nous étoient inconnues dans le XIV siecle. Les Historiens de Gênes remarquent, qu'en 1291 Doria & Vivaldo, accompagnez d'autres Avanturiers, entreprirent un voyage vers les côtes d'Afrique avec deux Galéres; mais qu'on n'eut depuis aucunes nouvelles d'eux. La même entreprise, selon quelques uns, fut tentée par Louïs de la Cerda, Comte de Clermont, surnommé *l'Exhérédé*, petit-fils d'Alfonse X, Roi de Castille. Ce Comte ayant oui dire que ceux de Gênes & de Catalogne avoient fait voile jusqu'à ces isles, se résolut en 1344 de les chercher. Le Pape Clément VI les lui donna, & l'en couronna Roi dans Avignon. Mais la Cerda abandonna cette entreprise, pour venir prendre de l'emploi dans la guerre que la France avoit contre les Anglois. Jérôme Surita, qui dit à peu près la même chose rapporte qu'en l'an 1345, Louis de la Cerda, Comte de Clermont fut couronné Roi des Canaries, à condition qu'il iroit les conquérir, & qu'il y feroit prêcher la Foi; mais que ce dessein ne réüssit pas: qu'en 1395, des Avanturiers de Guipuscoa & d'Andalousie en Espagne, allérent à la découverte de ces isles, & qu'ils pillérent Lancelot, avec quelques autres. Il ajoûte que Henri III, Roi de Castille, permit en 1401, la conquête des Canaries à Robert de Braquemont, qui en donna la commission à Jean de Béthencourt son parent; & que celui-ci obtint le titre de Roi, & bâtit une forteresse dans l'isle de Lancelote en 1417. Elles ont eu depuis divers maîtres en divers tems; & sont enfin venues au pouvoir des Espagnols. Les Habitans sont Catholiques. Il y a un Evêché à Canarie, qui est la ville capitale de l'Isle de Canarie. Cette isle, outre les bons vins qui portent son nom, produit grande abondance de grains. L'isle de Fer, Ferreri ou Ferro, est célébre, par un arbre qui, à ce qu'on dit, fournit de l'eau aux Habitans, n'y ayant point de source dans toute l'étendue de son terroir. C'est une nue qu'on voit toûjours sur cet arbre, & qui se résout en eau sur les feuilles, qui distillent continuellement dans des réservoirs, où les Habitans la puisent. Le tour du tronc de cet arbre, à qui les Espagnols donnent le nom de *Saint*, est de douze piez, sa hauteur depuis le pié de quarante, & le diamétre de ses branches de cent vint. Il porte un fruit avec un noyau en forme de gland, d'un goût aromatique très-excellent. Les autres Rélations en parlent autrement. *Voyez* FERRERI. * *Voyez* BE'THENCOURT, Pline, *l.* 6. *c.* 32. Sanut. Gramaye. Linschoten. Vincent le Blanc. Sanson. Mariana. Jérôme Benzoni, *Histoire du Nouveau Monde.* Thomas Nicolas dans ses Voyages. Gomare, *Histoire des Indes.* Jérôme Surita, *Commentaire sur l'Itinéraire d'Antonin.*

CANARINS, peuples de l'Amérique septentrionale, conquis par les Yncas. La Province qu'ils habitent est fort considérable, & plusieurs autres Provinces en dépendent. Les hommes en sont très-vaillans. Avant que l'Ynca Tupac Yupanqui les eût assujettis, ils adoroient la lune comme leur plus grande Divinité; ensuite les arbres, & les pierres extraordinaires, & particuliérement celles qui étoient jaspées. Ils s'attachérent après cela au culte du soleil qui étoit le Dieu Souverain des Yncas, auquel ils bâtirent un Temple superbe couvert de lames d'or & d'argent. Parmi ces Nations qui dépendoient des Canarins, on nomme celle de *Quillacu*, dont les Habitans sont si avares & si timides qu'ils ont peur que la terre, l'air & l'eau ne leur manquent, & si mal propres qu'ils se laissoient manger par la vermine. Les Espagnols pour désigner un avare, qui ne vaut rien, disoient, *c'est un vrai Quillacu.* L'Ynca qui les avoit soumis leur imposa un tribut, qu'ils devoient payer en *poux*, pour les engager à être plus propres. * Garcilasso de la Véga, *Hist. des Yncas, tome* 2. *l.* 8. *ch.* 4. *&* 5.

CANARINS. *Voyez* CANNARES.

CANARVAN. *Voyez* CARNARVAN.

* CANAS, peuple de l'Amérique meridionale dans le Pérou, au nord-ouest du Lac de Titicaca, sous le sixiéme degré de latitude, & sous le 316 de longitude.

CANATH ou KE'NATH, ville de la Tribu de Manassé, qui fut prise par Nobé ou Nobah, qui lui donna son nom, lorsqu'il s'en fut emparé. Il paroît par l'Ecriture-Sainte que cette ville étoit considérable, puisqu'il y est dit qu'elle avoit soixante villes de son ressort. * *Nombres, ch.* 32. *v.* 42. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 23.

CANATHE, Κάναθος, fontaine près de Nauplie, dite aujourd'hui Napoli de Romanie. La tradition des Argiens portoit que Junon, se lavant tous les ans dans cette fontaine, devenoit encore vierge. Ptolomee parle de Canathe ville de la Célésyrie, laquelle a eu ensuite un Evêché suffragant de Bostra. * Pausanias, *in Corinthiacis.*

CANAVE'SE, ou IL CANAVE'SE', ou le CANAVOIS, *Canapicium*, païs de Piémont en Italie, entre la ville d'Ivrée & la riviére du Pô. Il a été autrefois dans le Montferrat, mais présentement il fait partie du Piémont, & a été cede par le Duc de Mantoue au Duc de Savoye, par le traité de Quérasque de 1631. * Ortelius. Baudrand.

CANAVOIS. *Voyez* CANAVE'SE.

CANAYE (Philippe) Sieur du Frêne, Conseiller d'Etat, naquit à Paris en 1551. Son pére Jacques Canaye célébre Avocat, le fit élever avec beaucoup de soin. Dès l'âge de quinze ans, Philippe qui s'étoit déclaré pour le Calvinisme, entreprit de voyager en Allemagne, en Italie, & même à Constantinople. Il publia la Rélation de ce dernier voyage sous le nom d'*Ephémérides*, & à son retour en France, il parut dans le barreau du Parlement de Paris, ou il se fit estimer. Il eut une charge de Conseiller d'Etat sous Henri III. Henri IV l'envoya Ambassadeur en Angleterre, en Allemagne, puis à Venise. En 1594, ce grand Monarque le nomma Président de la chambre mi-partie de Castres. Il exerça cette charge avec beaucoup d'intégrité, de sagesse & de désintéressement. M. du Frêne fut un des Juges de la celébre Conference qui se fit l'an 1600, à Fontainebleau, entre le Cardinal du Perron & du Plessis-Mornai, & il fut un de ceux qui profitérent du succès de cette conférence; car il se fit Catholique, & le Pape Clément VIII, lui en témoigna sa joye par une lettre obligeante. L'année suivante le Roi l'envoya à Venise en qualité d'Ambassadeur, & il eut le bonheur de contribuer à terminer les différens de cette République & du Pape Paul V, qui lui en marqua sa reconnoissance. Ensuite il revint en France, où il mourut le 27 février 1610, il avoit composé divers Ouvrages, dont on a publié seulement trois volumes *in folio* de ses ambassades. Sa Vie est à la tête du premier tome.

CANAYE, Jésuite, avoit régenté la Rhétorique dans le Collége de Clermont. Il fut ensuite Directeur de l'Hopital de l'armée de Flandre. S. Evremont qui avoit étudié sous ce Pére, l'a voulu illustrer en rapportant la conversation de ce Jésuite avec le Maréchal d'Hoquincourt, qui étoit alors, c'est à dire, en 1654, à Péronne, dont le Roi l'avoit fait Gouverneur. Canaye étant à la table du Maréchal, prêcha beaucoup la soumission de l'esprit en fait de Religion. Le Maréchal fit assez voir son caractére, qui scandalisa beaucoup le Jésuite. Cependant il se radoucit en faveur du Maréchal, lorsqu'il eut fait cet aveu, que depuis un certain tems il se feroit crucifier pour la Religion; non pas qu'il y vît plus de raison qu'auparavant, au contraire moins que jamais. Canaye s'écria d'un ton dévot & avec joye, *tant mieux*, Monseigneur, *tant mieux; ce ne sont point des mouvemens humains, cela vient de Dieu*, point de raison! *c'est la vraye Religion cela.* Point de raison! *Que Dieu vous a fait*, Monseigneur, *une belle grace! Estote sicut infantes, soyez comme des enfans.* S. Evremont s'étant trouvé seul avec le Pére Canaye, lui fit cette question, d'où vient la grande animosité qu'il y a entre les Jansénistes & vos Péres? Vient-elle de la diversité des sentimens sur la doctrine de la Grace? Quelle folie! quelle folie! repliqua le Jésuite, de croire que nous nous haïssions pour ne penser pas la même chose sur la Grace. Ce n'est ni la Grace, ni les cinq Propositions qui nous ont mis mal ensemble. La jalousie de gouverner les consciences a tout fait. Les Jansénistes nous ont trouvez en possession du gouvernement, & ils ont voulu nous en tirer. Pour parvenir à leurs fins ils se sont servis de moyens tout contraires aux nôtres. Nous employons la douceur & l'indulgence; ils affectent l'austérité & la rigueur; nous consolons les ames par des exemples de la miséricorde de Dieu; ils les effrayent par ceux de sa justice; ils portent la crainte où nous portons l'espérance; & veulent s'assujettir ceux que nous voulons nous attirer. Ce n'est pas que les uns & les autres n'ayent dessein de sauver les hommes; mais chacun se veut donner du crédit en les sauvant; & à parler franchement l'intérêt du Directeur va presque toûjours devant le salut de celui qui est sous sa direction. Je parle à présent tout autrement qu'avec Monsieur le Maréchal. J'étois purement Jésuite avec lui, & à présent j'ai la franchise d'un homme de guerre. * S. Evremont, *tome* 1. *p.* 240. *à Londres, in quarto.*

* CANCALE, ville de France en Bretagne, est la plus septentrionale de toute la Province. Elle est au nord-est de Saint-Malo, dont elle est éloignée de deux bonnes lieues.

* CANCE, riviére de France dans la partie septentrionale du Vivarais, coule de l'ouest à l'est, arrose Annonay dans l'endroit où elle se joint à la Deume, & se rend dans le Rhône, un peu au dessus de Saint-Valier.

CANCER, ou Ecrevisse, l'un des douze Signes du Zodiaque, lequel est composé de neuf Etoiles, qui réprésentent, à ce que l'on s'est imaginé, la figure d'une écrevisse. Le Soleil entre dans ce Signe au mois de Juin, & fait alors le Solstice d'été, commençant à revenir vers l'Equateur: d'où il est plus croyable que l'on a donné le nom de *Cancer* à cette constellation, parce que le Soleil y entrant, semble marcher à reculons comme l'écrevisse: les Poëtes ont feint que c'est l'Ecrevisse que Junon envoya contre Hercule, lorsqu'il combattoit l'Hydre de Lerne, & qui le mordit au pié. Ce Héros, disent-ils, tua cette Ecrevisse, & Junon pour la récompenser, la mit dans le ciel au nombre des Constellations. * Cæsius, *Astronom. Poëtic.* Hyginus, *Astron. Poët.*

CANCER, (Jaime) connu sous le nom de JACOBUS CANCE'RUS, Espagnol de nation, a vécu sur la fin du XVI siécle, en 1590. Il étoit de Balbastro dans le Royaume d'Arragon, & s'établit à Barcelone dans la Catalogne, où il exerça la profession d'Avocat, & où il mourut âgé de 72 ans. Il a laissé un Ouvrage excellent, que nous avons en trois volumes, sous ce titre, *Variæ Resolutiones Juris Cæsarei, Pontificii, & muncipalis Princi-*

cipatus Catalonia. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CANCER, (Jérôme) Officier de la Cour de Philippe IV, & Poëte Espagnol, a eu peu d'égaux en l'art d'écrire des facéties, & dans la facilité de faire des vers plaisans & propres à divertir, quoiqu'il eût beaucoup de compagnons dans cet exercice, & que la Cour du Roi Catholique fût remplie, de son tems, de Poëtes Comiques & bouffons. Son principal talent consistoit à bien faire des équivoques & des jeux de mots, qui pour lors étoient en vogue dans son païs. Outre ses jeux & ses plaisanteries qu'il a mis en vers, il a fait encore des Comédies qui sont estimées chez les Espagnols. Il mourut à Madrid au mois de septembre en 1655. Ses Ouvrages y furent imprimez l'an 1651, *in quarto.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. tome* 1. *p.* 430, 437.

* CANCHE, riviére de France, prend sa source dans l'Artois, coule du sud-est au nord-ouest jusques à Beaurains, traverse ensuite la Picardie, sépare le Boulonois du Ponthieu, & se jette dans le Canal ou la Manche un peu au dessous d'Etaples. Elle arrose Hesdin qu'elle a à sa droite, & Montreuil qu'elle a à sa gauche.

* CANCHE, village du Duché de Bourgogne dans l'Autunois, est à peu près au nord-est d'Autun dont il est éloigné d'environ six lieues.

* CANCHES, peuple de l'Amérique méridionale dans le Pérou, entre la ville de Cusco & le Lac de Titicaca.

CANCHEU, grande ville de la province de Kiangsi, dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom, & a onze citez sous sa dépendance. C'est une ville fort marchande, & de grand abord. Il y a un Viceroi qui y fait sa demeure, & qui commande à quelques villes des provinces de Fokien, de Quantung & de Huquang, qui sont voisines de Cancheu. Ce Viceroi n'est point inférieur au Viceroi de la province de Kiangsi, & il a été établi en ce païs, pour empêcher les courses des Voleurs, qui faisoient de continuels brigandages sur les frontiéres de ces quatre provinces, & qui se retiroient sur les montagnes. Il y a un beau pont à Cancheu, bâti sur cent trente bateaux, attachez avec des chaînes de fer. On voit des moulins sur la riviére, faits comme ceux d'Italie & d'Allemagne; & on s'en sert pour faire monter les eaux, & les faire entrer dans les campagnes semées de ris. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thévenot, *vol.* 3.

* CANCON, bourg de France dans l'Agénois. Il est à peu près au nord d'Agen, dont il est éloigné de sept à huit lieues.

* CANDA (Charles) Prieur du monastére de Domp-Martin, a traduit d'Italien en Latin, les Vies de S. Charles Borromée & de Ste Françoise Romaine. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 118.

CANDACE. Plusieurs Auteurs anciens & modernes disent, que c'étoit la coutume des Ethiopiens d'être gouvernez par des Reines. Eusébe prétend que cela duroit encore de son tems, & l'on ajoûte que toutes ces Reines s'appelloient *Candace.* On trouve en effet qu'environ 20 ans avant l'Ére Chrétienne, il y avoit une *Candace* Reine d'Ethiopie, dont parle Strabon. Pendant l'expédition de Gallus contre les Arabes du midi, Candace fit une invasion dans la Thébaïde, s'empara de la ville de Syéne, & de plusieurs autres places frontiéres; mais Pétronius, Préfet alors de l'Egypte, la poursuivit, la battit, pénétra plus de huit cens lieues dans l'Ethiopie, prit Napata la capitale du Royaume, & mit, avant que de s'en retourner, une garnison de quatre cens hommes à Premnis, une des plus fortes places de l'Ethiopie. Deux ans après, Candace assiégea Premnis; mais Pétrone étant incessamment accouru, fit lever le siége, & engagea la Reine à demander la paix à Auguste qui étoit alors à Samos. Elle lui envoya des Ambassadeurs qui obtinrent ce qu'ils souhaitoient. Il semble, selon les Actes des Apôtres, qu'il y en avoit encore une de ce nom, lorsque l'Eunuque d'Ethiopie fut batisé par saint Philippe, puisqu'il y est dit que cet Eunuque étoit Surintendant de ses thrésors, & non pas qu'il l'avoit été. Pline dit que des personnes envoyées par Néron en ce païs-là, rapportérent que l'isle de Méroé avoit pour Reine une Candace, & ajoûte, que ce nom avoit passé depuis plusieurs années, de Reine en Reine. Ce sentiment, qui semble difficile à recevoir, quoique très-bien établi par l'antiquité, paroîtra très-vrai-semblable, si l'on considére que les Rois de ces païs-là, étant toûjours renfermez dans leur Palais & révérez comme des Dieux, laissoient l'administration & le gouvernement à leurs femmes, qui même avoient accoutumé de porter les armes, aussi-bien que les hommes; & de là vient que l'on parloit d'elles plutôt que de leurs maris, qui se faisoient une gloire de demeurer dans cette fainéantise fastueuse.

L'Eunuque de Candace étoit un Prosélyte de la Religion Judaïque, & il étoit venu à Jérusalem pour y adorer. Il s'en retournoit en Ethiopie; & étant dans son chariot, il lisoit le Prophéte Isaïe, lorsque Philippe Diacre s'approchant de lui, lui demanda s'il entendoit bien ce qu'il lisoit. L'Eunuque ayant témoigné qu'il ne le comprenoit pas, Philippe lui en donna une explication si claire, qu'il le convertit & le batisa l'an de JESUS-CHRIST 34. Ce nouveau converti fut l'Evangéliste de JESUS-CHRIST en Ethiopie, selon le témoignage de divers saints Docteurs. S. Dorothée ajoûte qu'il prêcha aussi dans l'Arabie Heureuse & dans l'Isle de Taprobane, & qu'il fut enfin honoré de la couronne du Martyre; mais cet Ecrivain ne mérite pas plus de créance dans cette occasion que dans plusieurs autres. * Saint Irénée, *l.* 3. *ch.* 12. Saint Jérôme, *sur le ch.* 51 *d'Isaïe.* Saint Cyrille de Jérusalem, *Catech.* Eusébe, *l.* 2. *c.* 1. S. Dorothée, *in Synopsi.* Strabon, *l.* 17. Pline, *Hist. Nat. l.* 6. *ch.* 29. Prideaux, *Hist. des Juifs, tome* 5. *p.* 143 & 151.

CANDAHAR, province de l'Asie, autrefois dans la Perse, & aujourd'hui dans les Etats du Grand Mogol. Elle est enclavée dans la Perse, qu'elle a au couchant, au midi & au septentrion, & elle touche à la province de Hajacan au levant ou au sud-est. On dit que la province de Candahar est fertile, & sur tout vers le midi; mais qu'elle manque de bonne eau, celle qu'on y trouve étant ou puante ou salée. Les Patans, les Aguans & les Coulis, qui sont des Voleurs, font souvent des courses dans cette province, pour y attendre les Caravannes qui y passent ordinairement, venant des Indes dans la Perse. Ce passage rend la ville de Candahar considérable, à cause des droits que les marchandises y doivent.

* CANDAHAR, ville d'Asie, capitale de la province de Candahar. C'est une ville fort importante, parce qu'elle est un grand passage du Mogolistan en Perse. Elle est raisonnablement grande, fortifiée & defendue par une bonne citadelle. Les Mogols & les Perses se l'enlévent tour à tour. On croit que les derniers en sont présentement les maîtres. On prend communément cette ville pour l'ancienne *Alexandria*, ville de l'Arachosie.

CANDALE, Maison. *Cherchez* FOIX.

CANDALE, Comté en Angleterre, qui entra dans la Maison de Foix par le mariage de *Jean* de Foix, I. du nom, avec Marguerite de Suffolck hérituére de ce Comté. *Voyez* KENDAL.

CANDALOR, ville de la Turquie en Asie, est près de la côte méridionale de la Natolie, à quinze lieues de Satalie, du côté du levant. Candalor est l'ancienne *Sida*, ville de Pamphylie. Elle a été autrefois considérable & épiscopale; mais c'est peu de chose aujourd'hui. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANDANNEDO, *Candamius Mons*, une des montagnes des Asturies en Espagne. On la trouve entre la ville de Léon & celle d'Oviédo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANDAS, bourg de Picardie dans l'Amiénois, à peu près au nord d'Amiens, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CANDATE. *Voyez* CANDE dans la Touraine.

CANDAULE, (*Candaules*) que les Grecs nommoient Myrsile, selon Hérodote, etoit fils de Myrsus ou Mélès, sorti d'Alcée fils d'Hercule, & fut le dernier Roi de Lydie, de la famille des Héraclides. Il aimoit avec passion sa femme, qui étoit une des plus belles personnes du monde; & il fut assez imprudent, pour vouloir qu'un de ses Favoris nommé Gygès, la vît toute nue. La Reine conçut tant de douleur de cette action, qui la rendoit infame suivant les mœurs des Lydiens, qu'elle contraignit Gygès de tuer Candaule, dont le régne fut de dix-huit ans. Après la mort de ce Prince, Gygès épousa la Reine, & se fit Roi de Lydie l'an du monde 3319, & avant Jesus Christ 716. Ce fut lui qui commença la Dynastie ou lignée des Mermnades, qui dura jusqu'à la défaite de Cresus. * Eusébe, *dans sa Chron.* Hérodote, *l.* 1. *ou Clio.*

CANDAW. *Voyez* GANDOW.

CANDE, CANDES ou CANDATE, *Candaum* & *Candatensis vicus*, bourg de France dans la Touraine & sur les frontiéres de l'Anjou. Il est situé sur la riviére de Loire, dans l'endroit où elle reçoit la Vienne. Candate est célébre dans les Ecrits de Sulpice Sévére & de Grégoire de Tours, lorsqu'ils parlent de saint Martin, qui mourut en ce bourg. * Baudrand.

CANDE'A ou CANDY, ville d'Asie dans l'isle de Ceylan, capitale du Royaume de Candéa ou Candy. Elle est située vers le milieu de l'Isle de Ceylan, sur une riviére que l'on appelle *Trinquilemale*, *Manvillagonge*, ou selon M. Delisle *Mawilgange.* Cette ville a été autrefois ruïnée par les Portugais, & depuis ce tems-là elle n'a pas été beaucoup réparée. Il y a quelques fortifications de terre, & le palais du Roi en occupe une partie.

CANDEA ou CANDY, Royaume qui fait l'une des trois parties de l'Isle de Ceylan. Il est borné au nord par le païs de Wanny, & environné de tous les autres côtez par les terres occupées par les Hollandois, à la réserve d'un petit endroit vers le Levant, où il s'étend jusqu'à la côte. Ce Royaume peut contenir environ le quart de l'Isle. Comme il est par tout entouré de hautes montagnes, couvertes d'épaisses forêts, où il n'y a pour tous chemins que des sentiers tres petits & tres difficiles que le Roi de Candéa fait garder avec soin, tant pour empêcher la sortie de ses Sujets que l'entrée des Etrangers, cela fait qu'il a été fort peu connu jusqu'ici. Mais Robert Knock, Capitaine Anglois, ayant fait naufrage sur la côte de ce Royaume, & ayant été arrêté 21 ans, avec la liberté pourtant de faire quelque petit commerce dans les provinces de cet Etat, d'où enfin il sortit avec bien de la peine en 1679, en a donné une Carte & une Description qui l'a mieux fait connôitre qu'il n'avoit été jusqu'à ce tems-là. Il dit que ce Royaume est rempli en dedans de collines, d'où sortent des ruisseaux tres poissonneux, mais qui roulant leurs eaux parmi des rochers, ne sont pas navigables, & que les Habitans du païs s'en servent pour arroser non seulement les vallons & les plaines, mais aussi les collines & une partie de leurs montagnes qu'ils rendent par ce moyen tres fertiles en vins, en légumes, en chanvre, &c. Cet Auteur rapporte que ce Royaume est divisé en plusieurs provinces & en Comtez. Il met au nord la province de *Naure-Calava* qui a cinq Comtez; au levant la province de *Maurali* & celle d'*Ouvah*, ont chacune trois Comtez. Il met du même côté les Comtez de *Tammanqued*, de *Bintana*, de *Vellas* & de *Paunoa*; & place dans le milieu du païs les Comtez de *Vallaponahoy*, de *Poncipot*, de *Goddaponahoy*, d'*Hévoihatay*, de *Cotemul*, d'*Horsepot*, de *Tunponahoy*, d'*Oudanour* & de *Tattanour.* Enfin il met au couchant les provinces d'*Oudipollat*, de *Dolusbaug*, de *Partalaon*, d'*Hottera-Courli*, & de *Tun-Courli*, dont la penultiéme a quatre Comtez, & la derniere trois, sujets en partie aux Hollandois. On voit dans ce Royaume plusieurs villes ruïnées par les guerres civiles. Celles qui restent sont peu de chose. On les nomme *Allout-Neur*, *Badaula*, *Candéa* capitale, *Nellemby-Neur* qui lui a succédé en cette dignité, & *Digli-Neur*, qui la posséde maintenant. La principale riviére de ce Royaume, est celle sur laquelle Candéa est située, & la principale montagne l'*Adams-Pic* ou le *Pic d'Adam.* Le Roi de Candéa régne despotiquement. Ses Sujets sont idolâtres, & si esclaves de leur Prince, qu'ils se rendent à la Cour au moindre ordre, quoiqu'ils sachent que c'est ordinairement pour les faire mourir sans raison. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANDÉENS, ancien peuple du Golfe Arabique, que quelques-uns ont appellé *Ophiophages*, parce qu'ils avoient coutume de se nourrir de serpens. * Pline, *l.* 6. *ch.* 29. Pomponius Méla, *l.* 3.

CANDEL, riviére. *Voyez* KANDEL.

* **CANDEL** (Grégoire) eſt Auteur d'un livre intitulé, *De la antiguedad de la Fieſta de Concepcion en la Orden del Carmen.* Ce livre eſt imprimé à Valence en Eſpagne en 1654, *in quarto.*

* **CANDÉLA** (Jean Dominique) Sicilien, naquit en 1541, entra en 1563, dans la Société des Jéſuites, s'appliqua à la Théologie & y fit de tels progrès qu'il ſe fit admirer par ſes ſavantes prédications. Il fut Recteur des Colléges de ſon Ordre à Palerme, à Meſſine & à Syracuſe. Il mourut le 24 août 1606, à Catane. On a de lui, *Del Bene Della Verginità, Diſcorſi XIV; Dello Stato della Verginità; De Coſtumi delle Vergini.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CANDELAIR (Jean) *Cherchez* **CHAUNDULER.**

* **CANDÉLARIUS** (Godefroy) Prieur des Carmes d'Aix-la-Chapelle eſt, ſelon Trithéme, Auteur des Ouvrages ſuivans, *Sermones de tempore & Sanctis; Orationes ad Clerum; Oratio pro coronatione Reginæ; De Conceptione Beatiſſimæ Virginis; Epiſtolæ variæ ad Trithemium & alios.* Il mourut l'an 1499. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 292.

* **CANDÉLARO**, riviére d'Italie dans le Royaume de Naples. Elle a ſa ſource aux Mons Apennins dans la Capitanate, & ſe jette dans la Mer Adriatique, près de Manfrédonia. Il ne la faut pas confondre avec Candelora, ville & Principauté de l'Anatolie dans la Caramanie.

* **CANDELBURG** (Jaques) & ſon frére Conrad ſont renommez dans l'Hiſtoire de Bohéme, pour avoir contribué à l'établiſſement de la doctrine que Jean Hus prêchoit. En 1404, ils vinrent tous deux à Prague pour y pouſſer leurs études. Si l'on en veut croire *Hagécius*, ils prenoient leur nom de la ville de Cantorbéry qui en Allemand ſe nomme *Cantelberg.* Jaques, qui étoit l'aîné, fut Bachelier en Théologie. Dès qu'ils furent arrivez à Prague, ils ſe firent ſouvent voir dans l'Auditoire, diſputérent contre la puiſſance & l'autorité du Pape, & inſpirérent leurs ſentimens à beaucoup de perſonnes & entre autres à Jean Hus. Cela leur ayant été interdit, ils firent du conſentement de leur hôte, dreſſer dans une ſalle un tableau qui dans un des côtez répréſentoit l'entrée de Jeſus-Chriſt en Jéruſalem & ſa paſſion, & dans l'autre la corruption & le luxe de l'Égliſe Romaine Tous ceux qui avoient la curioſité de le voir y étoient admis, & Jean Hus prit de là occaſion d'expoſer ſes ſentimens au peuple d'une maniére plus poſitive. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *in Chron. Bohem.* Théobald, *Huſſiten-Krieg, ch.* 3. *Hiſtoria Perſec. Eccleſ. Bohem. ch.* 8. Arnold, *Hiſt. des Hérétiques,* en Allemand. *Obſerv. ſelectæ ad Rem Literariam, tome* 4. *Obſerv.* 10.

CANDELOR ou **CANDELORA.** *Voyez* **CANDALOR.**

* **CANDENOES**, Cap ſeptentrional de l'iſle de Marſonowitz dans la Mer glaciale au nord de la province de Dwina en Moſcovie.

CANDENOES (Iſle de) *Voyez* **MARSONOWITZ.**

CANDES. *Cherchez* **CANDÉ.**

CANDI. *Cherchez* **CANDÉA.**

CANDIA, bourg des Etats de Savoye. Il eſt dans le Canavéſe, entre Ivrée & Chivaſſo, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANDIA, bourg du Duché de Milan, en Italie. Il eſt dans la Laumelline, environ à une lieue du Pô, & à cinq de Verceil du côté du levant. Le nom de ce lieu, patrie d'Alexandre V, a donné lieu à l'erreur de ceux qui ont cru que ce Pape étoit de l'iſle de Candie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANDIDATS (Les) *Candidati* ou les *Aſpirans* aux charges de la République Romaine, étoient ainſi nommez de la robe blanche, qu'ils étoient obligez de porter pendant les deux années qu'ils poſtuloient les charges. Cette robe devoit être ſimple ſans aucun autre vêtement, au rapport de Plutarque, dans la Vie de Coriolan, afin d'ôter le ſoupçon qu'ils euſſent de l'argent caché, pour acheter les ſuffrages, & afin auſſi qu'ils puſſent plus aiſément faire voir au peuple les cicatrices des playes, qu'ils avoient reçues pour la défenſe de la République.

La premiére année de leur pourſuite, ils demandoient permiſſion au Magiſtrat de haranguer le peuple, ou de le faire haranguer par quelqu'un de leurs amis. Ils lui déclaroient à la fin de ces Harangues, qu'ils deſiroient obtenir une telle charge ſous ſon bon plaiſir, le priant d'avoir égard au mérite de leurs ancêtres, & aux ſervices qu'ils avoient rendus, dont ils faiſoient une ample énumération. Cela s'appelloit *profiteri nomen ſuum*, & cette année *annus profeſſionis*, qui étoit toute employée à ſe faire des amis parmi les Grands & parmi le peuple. Il n'étoit pas permis aux Candidats de donner des Jeux & des feſtins publics; cela étoit réſervé aux Magiſtrats, ſoit Ediles ou Préteurs. Au commencement de la ſeconde année, les Candidats retournoient vers le Magiſtrat avec la recommandation du peuple, conçue ordinairement en ces termes, *rationem illius habe*, & le prioient d'écrire leurs noms ſur la liſte des Prétendans; ce qu'ils appelloient *edere nomen apud Prætorem aut Conſulem*; & il y avoit cette différence entre *profiteri apud populum*, & *profiteri apud Magiſtratum*, c'eſt à dire, entre *déclarer ſon intention au peuple* & lui demander une charge, & *être reçu à cette demande par le Magiſtrat*, qu'on n'empêchoit perſonne de demander une faveur au peuple, mais que tout le monde n'étoit pas reçu par le Magiſtrat à faire cette demande en public le jour de l'élection: car ſi tôt que le Magiſtrat avoit vu la requête du Candidat avec la recommandation du peuple, il aſſembloit le Conſeil ordinaire des Sénateurs, leſquels après avoir examiné les raiſons qu'il avoit pour demander une telle charge, & s'être informé de ſa vie & de ſes mœurs, le Magiſtrat lui permettoit ſa pourſuite en ces termes, *rationem habebo, renuntiabo*; & s'il le rejettoit, il répondoit, *rationem non habebo, non renuntiabo*, c'eſt à dire, *je n'y aurai point d'égard.* Nous avons une infinité d'exemples de cela. Aſconius Pédianus écrit que Catilina demanda le Conſulat au peuple à ſon retour d'Afrique; & néanmoins le Conſul Volcatius ayant aſſemblé le Sénat, déclara qu'il n'étoit point recevable. C. Martius Rutilius ſe déclara pour la Cenſure; mais les Conſuls proteſtérent qu'ils n'auroient point d'égard à ſon nom, *non renuntiabo.* Cette réſiſtance étoit ſi forte, qu'elle prévaloit d'ordinaire ſur la faveur du peuple, & même ſur l'autorité des Tribuns. L'on ne ſauroit voir une plus forte brigue, ni avoir plus de faveur qu'en eut Pelicanus pour obtenir le Conſulat, puiſqu'il étoit ſoutenu par les Tribuns & favoriſé du peuple; mais le Conſul Piſon déclara tout haut en préſence du peuple, comme le rapporte Valére Maxime, qu'il ne le nommeroit point, *non renuntiabo.*

Les Tribuns s'oppoſoient auſſi très ſouvent, lorsque le Magiſtrat ne paroiſſoit pas aſſez inſtruit des défauts du Poſtulant, ou qu'il les diſſimuloit exprès; car alors les Tribuns lui donnoient l'excluſion. Le défaut général & eſſentiel, qui excluoit des charges, étoit les mauvaiſes mœurs & les actions criminelles. Il y en avoit un ſecond, qui étoit le défaut de l'âge preſcrit par les loix pour monter aux charges de la République. Tacite dit que dans les commencemens on ne conſidéroit point l'âge, & qu'on admettoit indifféremment la jeuneſſe comme la vieilleſſe aux dignitez, même au Conſulat; néanmoins on fut contraint dans la ſuite de faire des loix, qui preſcrivoient l'âge pour les charges.

Il falloit avoir vint-ſept ans pour la Queſture, trente ans pour le Tribunat; l'Edilité majeure ou curule ne ſe pouvoit exerçer qu'à trente-ſept ans; la Preture à trente-neuf; & le Conſulat a quarante-trois ans; mais au ſentiment de Juſte-Lipſe on pouvoit avoir la Queſture à vint-cinq ans; le Tribunat & l'Edilité majeure à vint-ſept ans ou vint-huit commencez; la Préture a trente; & le Conſulat à quarante trois commencez. On ne laiſſoit pas de diſpenſer très-ſouvent de la rigueur des loix; car Scipion fut fait Conſul à vint-quatre ans, & Pompée à trente-quatre.

Il y avoit encore un troiſiéme défaut qui excluoit des charges, lorſqu'on vouloit obtenir les grandes charges ſans avoir paſſé auparavant par celles qui étoient inférieures: ainſi il étoit défendu de prétendre au Conſulat, qu'on n'eût exercé les autres charges. C'eſt pourquoi Cicéron dans ſon livre intitulé BRUTUS, appelle la demande de Céſar pour le Conſulat, une demande prématurée & extraordinaire, *extraordinariam & præmaturam petitionem*; parce qu'alors il n'avoit été qu'Edile: & nous apprenons de l'Hiſtoire que Sylla témoigna tant de zéle pour l'obſervation de cette loi, qu'il tua de ſa propre main Q. Lucrétius Ofella, qui demandoit le Conſulat, ſans avoir exercé auparavant la Queſture ni la Préture. Le Magiſtrat ayant admis le Poſtulant à demander la charge, celui-ci cherchoit des amis, du crédit & de l'autorité parmi les Grands de Rome & parmi le peuple, pour la pouvoir obtenir. Il employoit pour cela la civilité & l'intrigue pour les gagner. Il faiſoit des careſſes aux particuliers, & des largeſſes; il en venoit même juſques à acheter ouvertement les ſuffrages des Tribus dans le tems de la corruption de la République. Il ſe ſervoit pour acheter ces ſuffrages de trois ſortes de perſonnes qui ſe nommoient *Interpretes, Diviſores, Sequeſtres. Interpretes*, c'eſt à dire, les *Entremetteurs*, qui aidoient à faire le marché, *per quos pactio inducebatur*, dit Aſconius Pédianus; *Diviſores*, c'eſt à dire, les *Diſtributeurs*, qui étoient ceux qui par la loi *Tabellaria*, étoient chargez de diſtribuer à chaque Citoyen autant de billets qu'il y avoit de Compétiteurs ou de Candidats. Quelquefois ces Miniſtres des aſſemblées ſervoient à corrompre les ſuffrages, en diſtribuant ſecretement de l'argent qui leur avoit été mis entre les mains, par ceux qui avoient plus de confiance en leur argent qu'en leur mérite: ce qu'ils faiſoient en mettant ſous le bulletin une piéce d'or ou d'argent. *Sequeſtres*, c'eſt à dire, *Sequeſtres* ou *Dépoſitaires*, entre les mains deſquels on avoit dépoſé l'argent, pour le diſtribuer en cas que les ſuffrages ne manquaſſent point. Pour remédier à ce deſordre, on fit pluſieurs loix qu'on appelloit *Leges de ambitu*; mais on ne laiſſoit pas de les éluder de tems en tems.

Le tems de l'élection étant arrivé, le Magiſtrat indiquoit l'aſſemblée par trois jours de marché differens, afin que ceux de la campagne, comme des villes municipales & des Colonies qui avoient droit de ſuffrage, puſſent ſe rendre à la ville. Le jour venu les Candidats ou les prétendans aux charges, vêtus de blanc, ſe trouvoient dès le grand matin, aſſiſtez de ceux qui les favoriſoient, au Mont-Quirinal ou ſur la colline des jardins qui regardoit ſur le Champ de Mars; afin qu'étant en un lieu éminent, le peuple les pût mieux voir. Ils deſcendoient de là dans le Champ de Mars, où ils continuoient leurs ſollicitations & leurs brigues; comme Horace le remarque, *Odes, l.* 3. *Ode* 1. *v.* 10. *& ſuiv.*

——— Hic generoſior
Deſcendat in campum petitor;
Moribus hic meliorque fama
Contendat; illi turba Clientium
Sit major.

Pour lors le Préſident de l'aſſemblée, après avoir nommé tout haut les Prétendans aux charges, & rapporté les raiſons que les uns & les autres avoient d'y prétendre, appelloit les Tribus aux ſuffrages, que l'on comptoit; & celui qui en avoit le plus étant déclaré Magiſtrat, remercioit l'aſſemblée ſur le champ, & de là montoit tout droit au Capitole, pour y faire ſa priére aux Dieux. Cet ordre changea un peu ſous les Empereurs. Auguſte brigua ſon premier Conſulat d'une maniére aſſez nouvelle, n'ayant encore que vint ans; car il fit approcher ſon armée de Rome, & envoya une députation célébre, pour le demander pour lui au nom des Légions; & le Chef de cette députation nommé Cornélius, voyant que l'on différoit à répondre à ſa demande, eut la hardieſſe, mettant la main ſur la garde de ſon épée, de proférer ces paroles, ſi vous ne le faites, celle-ci le fera, *hic faciet, ſi non feceritis.* Dans la ſuite, Auguſte étant devenu le Maître abſolu, briguoit lui-même pour ceux qu'il vouloit favoriſer, juſques à aller donner ſa voix dans ſa Tribu; & ces Candidats s'appelloient, *Candidati Cæſaris.* Suétone ajoûte qu'il ne laiſſa dans la ſuite au peuple, que le droit de nommer une partie des

des Magiſtrats inférieurs, & qu'il ſe réſerva celui de nommer au Conſulat : *Cæſar Comitia cum Populo partitus eſt, ut, exceptis conſulatus Competitoribus, de cætero numero Candidatorum pro parte dimidia, quos populus vellet, pronuntiarentur.* Encore gênoit-il le peuple dans l'élection des charges qu'il lui avoit accordées, faiſant répandre des billets de ſa part dans les Tribus, leſquelles étoient forcées par ce moyen d'élire ceux qu'il leur recommandoit, *& edebat per libellos circum Tribus miſſos ſcriptura brevi, Cæſar dictator illi Tribui : commendo vobis illum, ut veſtro ſuffragio ſuam dignitatem teneat.* Tibére Succeſſeur d'Auguſte ôta le droit d'élection au peuple, & le tranſmit au Sénat. Néron le rendit au peuple ; le Sénat s'en déſiſta pour toujours, & ſe contenta de proclamer dans le Champ de Mars les élus aux charges, pour retenir encore par là quelque choſe de l'antiquité des élections. De tous les Magiſtrats qu'on éliſoit, il n'y avoit que les Cenſeurs qui entraſſent ſur l'heure en fonction, les autres Magiſtrats demeurant quelques mois ſans y entrer, afin de s'inſtruire des devoirs de leurs charges ; car ils s'éliſoient au commencement du mois d'août, & ils n'entroient en charge qu'au premier de janvier, de ſorte qu'ils avoient pour cela cinq mois d'intervalle. Les Magiſtrats de quelque ordre qu'ils euſſent été, ſoit Plébéïens ſoit Patriciens, n'entrérent en charge le premier jour de janvier, que long-tems après l'établiſſement de la République ; & ce ne fut que ſur les fins, que les Conſuls & les Préteurs commencérent en ce jour-là leur exercice. La Police de Rome a beaucoup varié depuis le banniſſement des Rois, juſques vers l'an 150 de la République. * Macrobe, *Saturnal. l. 1. ch.* 16. Cicéron, *de Petit. Conſul.* Aſconius Pédianus. Plutarque. Roſin, *Antiq. Rom. l. 7. ch.* 8.

C A N D I D E (Vincent) naquit à Syracuſe le deuxiéme février 1573. Etant entré dans l'Ordre de ſaint Dominique, il s'y diſtingua, tant par ſa piété, que par ſa ſcience. Il fut pluſieurs fois Prieur du Convent de la Minerve à Rome, trois fois Provincial, deux fois Vicaire général de l'Ordre, Pénitencier à ſainte Marie Majeure l'eſpace de 24 ans, & enfin Maître du Sacré Palais ſous Innocent X. Il mourut le ſeptiéme novembre 1654. Il a laiſſé quelques Ouvrages, *Diſquiſitiones Morales*, deux volumes *in folio* ; & un Traité de la Primauté de ſaint Pierre. * *Biblioth. Ord. FF. Prædicat.* Fontana, *Theatr. Dominic. p.* 457. *Act. Cap. general.* 1656. Echard, *Script. Ord. Præd.*

C A N D I D I (Pierre) *Voyez* C A N D I T O.

C A N D I D I A N O, petite riviére de l'Etat de l'Egliſe en Italie, coule dans la Romagne, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, au deſſous du Lac de Claſſe, un peu au midi de la ville de Ravenne. * Maty, *Dict. Geogr.*

C A N D I D I E N, Comte des Domeſtiques de l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, aſſiſta l'an 431, par le commandement de ce Prince au Concile d'Ephéſe, pour y faire obſerver l'ordre & la paix ; mais s'étant laiſſé gagner par Neſtorius, il écrivit à l'Empereur contre les Prélats Orthodoxes, & ſur tout contre ſaint Cyrille. Théodoſe fut depuis détrompé de ces calomnies par les lettres des Evêques du Concile ; & il punit le Comte Candidien. * *Act. Conc. Epheſ. tome 2. des Conciles.* Baronius, *A. C.* 431.

C A N D I D U S, Auteur Eccléſiaſtique, vivoit au commencement du troiſiéme ſiécle, vers l'an 200 de JESUS-CHRIST ſous l'empire de Sévére. Il compoſa diverſes explications ſur l'œuvre de ſix jours, comme nous l'apprenons de ſaint Jérôme & d'Euſébe, qui parlent de cet Ouvrage que nous n'avons plus. * Euſebe, *in Chron.* Saint Jérôme, *de Script. Eccl. ch.* 48.

* C A N D I D U S. C'eſt le nom d'un des Martyrs d'*Agaunum*, préſentement S. Maurice en Chablais. Il ſouffrit ſous Dioclétien, environ l'an CCLXXXVI. *Voyez* ſa Paſſion écrite par S. Euchére, Evêque de Lyon, parmi les *Acta ſincera* de Théodore Ruinart.

* C A N D I D U S, Martyr de Sébaſte en Arménie, qui ſouffrit ſous Licinius, en CCCXX. *Voyez* la 20 *Homélie du tome* 1. de S. Baſile.

C A N D I D U S, Hiſtorien, vivoit ſur la fin du cinquiéme ſiécle, vers l'an 490. Il étoit Iſaurien de nation. Il compoſa une Hiſtoire qui commençoit à l'empire de Léon ou de Zénon, & qui finiſſoit au commencement de celui d'Anaſtaſe. Il étoit Chrétien, & il défend le Concile de Chacédoine, comme Orthodoxe. Photius rapporte quelque choſe de lui, & condamne ſon ſtile, comme étant trop poëtique. * Photius, *Biblioth. Cod.* 79. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l. 2. ch.* 21.

C A N D I D U S, de Fulde, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, vivoit dans le neuviéme ſiécle, vers l'an 830. On le nomme de Fulde, parce qu'il étoit Moine de cette Abbaïe en Allemagne. Il compoſa deux livres, l'un en proſe, & l'autre en vers ; la Vie de ſaint Egile Abbé de Fulde, que le P. Chriſtophle Brower, publia en 1616, & celle de ſaint Bangolfe, auſſi Abbé de Fulde. * Brower, *in Præfat. ad Vit. Ægil.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Le Mire, *in Auctuario.*

C A N D I D U S, Prêtre Anglois, que quelques-uns ont confondu avec Candidus Hugo, dont nous parlons plus bas, vivoit en 790, & a fait quelques Ouvrages citez par Alcuin.

C A N D I D U S (Hugo) ou White, Religieux de l'Ordre de de ſaint Benoît, étoit Anglois de nation, & vivoit dans le XIII ſiécle ; vers l'an 1217. On lui attribue divers Ouvrages, & entre autres l'Hiſtoire du monaſtére de Péterboroug, dans lequel il étoit. * Leland. Piſeus. Voſſius.

* C A N D I D U S (Matthieu) de Léontini ou Lentini en Sicile entre Syracuſe & Catane, iſſu de parens nobles, floriſſoit vers l'an 1440, & fut eſtimé de tous les Savans pour les hautes connoiſſances qu'il avoit dans les Sciences & dans l'Hiſtoire. On a de lui, *Hiſtoria de Rebus Siculis ab anno* 1435 *uſque ad annum* 1445. * *Gr. Dict. Univ. Hod. Biblioth. Sicula.*

C A N D I D U S D É C E M B E R (Pierre) Italien, vivoit dans le XV ſiécle en 1460. Il étoit de Vigévano, ville dans le Duché de Milan. Philelphe, qui étoit brouillé avec lui, l'accuſe d'avoir eu l'eſprit médiſant. Au reſte Candidus eut beaucoup de part dans les bonnes graces du Pape Nicolas V, & des Princes d'Italie qui aimoient les Lettres. Il traduiſit Appien Alexandrin à la ſollicitation d'Alfonſe V, Roi d'Arragon, & premier Roi de Naples de ce nom : il ne réüſſit pas néanmoins dans cet Ouvrage. Depuis, il écrivit avec plus de ſuccès la Vie de Philippe Viſconti Duc de Milan. François Sforce, Prince du même Etat fit de grands biens à Candidus, qui mourut à Milan âgé de 80 ans. On voit ſon épitaphe dans l'égliſe de S. Ambroiſe. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.* 14. Léandre Alberti. Voſſius.

* C A N D I D U S (Alexandre) autrement BLANCKART, de Gand, Religieux de l'Ordre des Carmes, Licentié en Théologie, donna à Cologne une Verſion de la Bible en Flamand, plus correcte que les précédentes, & la dédia à George d'Egmont, Evêque d'Utrecht. On a encore de lui, *Judicium Johannis Calvini de Sanctorum Reliquiis collatum cum Eccleſiæ Catholicæ Patrum ſententia ; Oratio de Retributione Juſtorum ſtatim a morte.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 41.

C A N D I D U S (Vincent) *Voyez* C A N D I D E.

C A N D I D U S (Pantaléon) Miniſtre Proteſtant en Allemagne, étoit d'Autriche, où il naquit le ſixiéme octobre de l'an 1540. Le nom de ſa famille étoit *Weiſs*, qui veut dire *blanc*, & il le changea à la perſuaſion de Mélanchthon, pour prendre celui de Candidus. Il fut Miniſtre de Deux-Ponts, & mourut le troiſiéme de février 1608. Il a écrit divers Ouvrages, *Auſtriacorum libri ſex* ; l'Hiſtoire des Goths, outre des Tables Chronologiques depuis le commencement du monde juſqu'en 1597, qu'il continua après juſqu'en 1602 ; *Epitaphia*, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.*

C A N D I E, anciennement Créte, Iſle & Royaume de l'Europe, dans la Mer Méditerranée, entre le 41 degré de longitude, & le 44, 30 m. & depuis le 34 de latitude, 40 m. juſqu'au 35, eſt ſituée au midi & à l'entrée de l'Archipel, s'étend de l'Orient à l'Occident, & a l'Afrique au midi. Sa plus grande longueur ſe prend du Cap Salomon au Cap de Grabuſe ou Garabuſe, & contient plus de quatre-vints lieues. Sa plus grande largeur n'eſt que de vint à vint-cinq lieues, & dans pluſieurs endroits de beaucoup moins & d'une maniére fort inégale. Le païs eſt bon & fertile, avec divers ruiſſeaux & quelques montagnes, entre leſquelles le Mont-Ida, aujourd'hui Pſiloriti, eſt la plus haute : car de ſon ſommet on découvre les deux mers. Les Anciens lui donnoient le nom de *Créte*. *Voyez* ſous ce nom ce qui regarde les Antiquitez de cette iſle. On la diviſe aujourd'hui en quatre territoires, qui portent les noms d'autant de villes principales, ſavoir, Candie qui en eſt la capitale, la Canée, Rétimo, & Sétia. Après avoir été poſſédée par ſes Rois, par des Souverains étrangers, par les Romains, & par les Empereurs de Conſtantinople, elle tomba enfin l'an 823, ſous la puiſſance des Sarraſins d'Eſpagne. Michel le Bégue qui régnoit alors, fit de vains efforts pour la reprendre. Photin, l'un de ſes Généraux fut battu, & Cratére qui lui ſuccéda, perdit par ſa négligence le fruit d'une victoire qu'il avoit remportée, fut fait priſonnier dans l'iſle de Cos aujourd'hui Lango, & fut attaché à une croix. Enfin Ocriphas qui prit le commandement après Cratére, ne put pas même mettre pié à terre dans l'iſle. Les Sarraſins y bâtirent la ville de Candie, qui a donné ſon nom à l'iſle. Cette ville eſt ſituée dans la partie de l'iſle qui regarde le Septentrion, vis à vis de l'iſle de Standia ; & il ſemble que l'art & la nature ayent contribué à la rendre très-forte. Il y a eu un ſiége Archiépiſcopal, & neuf Suffragans. Nicéphore Phocas, alors Général des armées de l'Empereur Romain *le Jeune*, & depuis Empereur lui-même, la reprit en 961, & S. Nicon y rétablit la Foi Catholique. Après la priſe de Conſtantinople par les François & les Vénitiens, Baudouin I, Empereur de Conſtantinople, donna l'iſle de Candie à Boniface, Marquis de Montferrat, qui la vendit aux Vénitiens par traité fait le douziéme août 1204, avec Henri Dandolo Doge de Veniſe. Depuis ce tems-là, les Vénitiens étoient maîtres de l'iſle de Candie, où ils avoient fait fortifier quelques places en différentes occaſions. Les Candiots ſe revoltérent ſouvent, & l'an 1364, ils ſe voulurent donner aux Génois ; mais la ſage politique des Vénitiens les retint toûjours ſous leur domination. Les Turcs ayant feint de vouloir aſſiéger Malthe en 1645, pour ſe venger d'une priſe conſidérable que les Chevaliers, conduits par le Commandeur de Bois-Baudrand, avoient faite en 1644 d'une Sultane & d'un Prince Ottoman, ſe jettérent tout à coup ſur la Candie, dont ils furent obligez de ſe retirer, après y avoir perdu les meilleures de leurs troupes. Ils la tinrent pourtant bloquée juſqu'au mois de mai 1667, qu'ils recommencérent le ſiége : ils avoient pris la Canée le 26 août 1645. Le Pape Clément IX, ayant été élevé au Pontificat, s'employa pour procurer du ſecours à cette ville contre les efforts des Barbares. Les François à la ſollicitation de ce Pontiſe, paſſérent les mers, afin d'aller donner des marques de leur bravoure, pour la défenſe de la Foi & des Vénitiens, contre l'ennemi commun du nom Chrétien ; mais après une guerre opiniâtre de plus de 20 ans, la ville de Candie fut enfin obligée, en 1669, de ſe rendre aux Ottomans, par une compoſition honorable. On a prétendu que les Turcs y avoient perdu plus de 50000 hommes. Cette nouvelle affligeante fut ſuivie de la mort de Clément IX, & on ne doute point que le chagrin qu'il en conçut, n'y contribuât beaucoup. André Valiéri Sénateur de Veniſe, rapporte un fait très-ſingulier au ſujet de cette guerre. Jean-Baptiſte de Créma Cordelier Obſervantin, demanda au Pape en 1654, qu'il lui fût permis de faire dans toute l'Europe une levée de troupes de ſon Ordre, pour marcher au ſecours de Candie. Cette négociation, qui étoit appuyée par Nicolo Sagrédo, Ambaſſadeur de Veniſe, étoit ſur le point de réüſſir, lorſqu'elle échoua par l'oppoſition du Duc de Terranova, Ambaſſadeur d'Eſpagne. Nous avons parlé des quatre parties de l'iſle de Candie. On dit que Gortina dans la vallée de Méſarée, Meſſarée ou Meſſalie, a été autrefois la capitale. Cette vallée eſt au midi de l'iſle ; & il y a encore les campagnes de Liſe, de Laſcilo, de Campo, & d'Omal-Campo. On trouve de ce côté-là, le long de la côte, les villes de Giérapétra, Girapétra ou Gérapétra, d'Antropoli, de Stramatali, de Cirotela, de Sfacia, & de Fénice : les villes qu'on trouve vers le Septentrion, ſont Sétia, Mirabel, Candie, Rétimo, la Canée : celles de Terre-

re-Ferme font Certonéfe, Cinofa, Gortina, Olémo, &c. On aſsûre que vers la ſource du ruiſſeau dit Lénée, qui eſt au nord du Mont-Ida ou Pſiloriti, on trouve une grotte taillée dans le roc, que l'on dit être le Labyrinthe de Minos, que Dédale y fit creuſer. Les principales forteresses de l'iſle de Candie ſont Grabuſe ou Garabuſe, la Suda, & Spinalonga, qui ſont demeurées aux Vénitiens. Pour la Religion, il y a quelques Chrétiens Latins & Grecs, & ceux-ci ont encore quelques monaſtéres de Caloyers; mais la Religion dominante eſt celle des Turcs, qui ont changé les plus belles égliſes en moſquées. * Pline, *l.* 4. *ch.* 12. Strabon, *l.* 10. Solin, *ch.* 16. Pomponius Méla, *l.* 2, Athénée, *l.* 13. *ch.* 27. Cédrène. Zonaras, *Annal. Græc.* Juſtiniani, *Hiſt. Venet.* *l.* 2. 3. 4. *& ſuiv.* Sabellicus, *l.* 2. Bellon, *l.* 2. *Obſerv. ch.* 4. *& ſuiv.* Du Cange, *Hiſt. de Conſtantinople.* André Vailier, *Guerre de Candie.* *Voyez* CHTHONIE ET CRÉTE.

* C A N D I E, la Nouvelle Candie, forteresse que les Turcs avoient bâtie à une lieue de Candie pour la reſſerrer; mais maintenant qu'elle leur eſt inutile, ils la laiſſent tomber en ruine. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A N D I E, ville. *Voyez* l'article précédent.

* C A N D I E (Le Territoire de Candie) l'une des quatre parties de l'Iſle de Candie. Elle eſt la plus conſidérable, occupant le milieu de l'Iſle, & renfermant la ville de Candie, capitale de toute l'Iſle. Ce Territoire eſt borné au couchant par celui de Rétimo, au levant par celui de Setia, & il eſt baigné par la mer au nord & au ſud. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A N D I S, C A N D I S H, C A N D I S C H, Royaume de l'Indoſtan, ſous l'Empire du Grand Mogol en Aſie. Il eſt dans la partie méridionale de l'Indoſtan, & confine à la preſqu'iſle de deçà le Gange. Il eſt borné à l'occident par le Royaume de Guzurate, au nord par la province de Chitor, & à l'orient par celle de Bérar. La ville de Brampour en eſt la capitale. M. Thevenot dit que ſon Mémoire des revenus annuels de l'Empereur de Mogol fait monter celui de cette province à plus de vint-ſept millions. * M. Deliſle, *Cartes des Indes & de la Chine.* Thevenot, *Voyages des Indes Orientales*, *l.* 1. *ch.* 42. *p.* 212.

C A N D I S H ou C A V E N D I S H (Thomas) Gentilhomme Anglois, de la province de Suffolk, après s'être ſignalé dans quelques combats, & avoir rendu des ſervices conſidérables à ſa patrie, forma le deſſein de paſſer dans l'Amérique. Dans cette réſolution, il freta un navire à ſes dépens l'an 1585, & ayant couru la Virginie, la Floride, & quelques iſles voiſines, il retourna en Angleterre avec beaucoup de richeſſes. Ce ſuccès lui fit entreprendre un ſecond voyage, pour faire le tour du monde. Il partit du Port de Plimouth en juillet 1586, avec trois gallions, accompagné de cent vint-cinq ſoldats. Leur premiére deſcente fut dans un Havre nommé Sierra-Liona, ſur les côtes de la Guinée, où il fit un butin conſidérable. Paſſant enſuite la ligne équinoctiale, il arriva aux côtes du Breſil, & traverſa le détroit de Magellan au mois de janvier de l'année 1587. De là, il ſuivit les côtes de Chili, puis aborda dans l'iſle de Californie, d'où il fit voile aux iſles des Larrons, puis aux Philippines & aux Moluques. Enſuite il gagna le Cap de Bonne-Eſpérance; & ayant côtoyé toute l'Afrique, rentra dans le Port de Plimouth en ſeptembre 1588, où il rapporta des richeſſes immenſes. Trois ans après il retourna au détroit de Magellan avec cinq navires; mais la tempête le jetta ſur les côtes du Breſil, où il périt à la fleur de ſon âge. * Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde.* Sanſon. Iſaac Bullart, *Accadémie des Arts.*

C A N D I T O (Pierre) de Munich en Allemagne, étoit un fort habile Peintre. Il a peint preſque tout le Palais de Maximilien, Duc de Baviére, au ſervice duquel il étoit. C'eſt lui qui a fait les deſſeins des Hermites de Baviére, que *Raphaël* & *Jean Sadeler* ont gravez, auſſi bien que pluſieurs autres choſes de ſon deſſein. On voit encore de lui quatre Docteurs de l'Egliſe, gravez par *Gilles* Sadeler. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

* C A N D O W ou C A N D A W, ville du Duché de Courlande à l'orient de Goldingen dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues.

C A N D Y, Royaume de l'iſle de Ceylan. *Voyez* C A N D É A.

C A N D Y, Royaume de l'Indoſtan. *Voyez* C A N D I S.

C A N É E (la) ville de l'iſle de Candie, capitale d'un Territoire, avec titre d'Evêché: elle a été nommée autrefois *Cydonia.* *Voyez* CANDIE ET CYDON.

C A N E L A N D ou C A N E E L L A N D, c'eſt à dire, *le païs de la Canelle*, eſt une contrée de l'iſle de Ceylan, qui eſt dans l'Océan Indien. Elle s'étend tout le long de la côte occidentale de l'iſle, depuis la ville de Chilau, juſqu'à celle de Mature. Ce païs peut avoir environ cinquante lieues de côtes, & douze de profondeur dans les terres. On lui a donné le nom de Caneland, parce que les Hollandois y ont fait planter un très-grand nombre d'arbres de canelle: ſes villes principales ſont Chilau, Negombo, Colombe, Caliture, Punto-Gallo ou Ponto-Gale, & Mature, * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A N E L L A (Capo della) Cap de l'iſle de Corſe. Il eſt à l'entrée du Golfe de S. Fiorenzo, du côté du midi. On croit communément que c'eſt ce même Cap que les Anciens appelloient *Tilox Promontorium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A N E L L E (Monti di) anciennement *Manomena*, *Manomeni* ou *Inſani Montes*, montagnes de l'Iſle de Sardaigne, dans la partie ſeptentrionale de l'iſle vers celle de Corſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A N E L L E (le Païs de la) *Voyez* C A N E L A N D.

C A N E N T E (*Canenta*) Nymphe, épouſe de Picus Roi de Laurentum en Italie, fut ainſi nommée par rapport à la douceur de ſa voix. Elle aimoit tendrement ſon mari, qui fut changé en pivert par l'Enchantereſſe Circé. Canente en mourut de douleur, & laiſſa ſon nom au lieu où elle expira. * Ovide, *Métamorph.* *l.* 14. *Fab.* 6.

C A N É P H O R I E S, *Canephoria*, Fête de Diane chez les Grecs, dans laquelle toutes les filles qui étoient à marier, offroient à cette divinité des paniers pleins de petits Ouvrages faits à l'aiguille, & faiſoient connoître par cette offrande, qu'elles s'ennuyoient d'être filles, & qu'elles avoient envie de goûter du mariage. Les Atheniens célébroient une fête à Bacchus, pendant laquelle les jeunes filles portoient des corbeilles ou paniers d'or pleins de fruits; ce qui faiſoit appeller cette fête *Canephoria*, & les filles *Canephores*, porte-corbeilles. Suidas parle de ces corbeilles conſacrées à Bacchus, à Cérès & à Proſerpine; auſſi-bien que le Poëte Théocrite dans ſes Idylles. Elles avoient un couvercle, afin qu'on y put conſerver les myſtéres de Bacchus, & les cacher aux yeux de ceux qui n'y étoient pas initiez & qu'on traitoit de profanès.

C A N E P I N A, appellée autrefois *Capéne*, ville du Patrimoine de S. Pierre & de l'Etat de Ronciglione, entre Viterbe & Caprarole, éloignée de Rome d'environ 32 milles vers le nord, tirant toutefois vers l'Occident d'été. Etienne de Byzance la nomme *Capinna.* * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

* C A N E S ou C A N N E S, bourg de France dans la Provence, au Diocéſe de Graſſe. Il eſt ſur la mer, vis à vis & dans le voiſinage de l'Iſle de Sainte-Marguerite. Il eſt ſur le petit Golfe de Napoule où il a une petite baye, a l'oueſt-ſud-oueſt d'Antibes, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues & demie.

* C A N E T, petite ville de Rouſſillon, à l'orient de Perpignan dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* C A N E T, lieu dans la Catalogne en Eſpagne. Il eſt dans la Viguerie de Girone, proche de la mer vers le midi.

* C A N E T A, petite riviére du Royaume de Naples, coule dans la Calabre Citérieure & ſe décharge dans le Golfe de Tarente à une lieue de Cariati. *Voyez* T R I O N T O. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A N E'T E, petite ville de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Elle porte auſſi le nom de GUARCO. Elle eſt au ſud-ſud-eſt de Lima ou Los Reyes, dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues. * M. Deliſle, *Carte de la Terre-Ferme, du Pérou, du Breſil & du Païs des Amazones.*

C A N E'T O, petite ville d'Italie ſur la riviére d'Oglio, dans le Mantouan, entre Mantoue & Crémone. Ce lieu eſt le Bébriac des Anciens, célébre par deux grandes batailles, qui s'y donnérent, l'une dans laquelle Vitellius défit Othon, & l'autre dans laquelle il fut lui-même défait par Veſpaſien. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A N E'T O, village d'Eſpagne dans le Royaume de Grenade, près de la ville de Malaga, paſſe pour être la petite ville qu'on nommoit autrefois *Sabora.* * Maty, *Dict. Géogr.*

C A N E'V A R I (Démétrio) Médecin, étoit de Gênes, où il naquit en 1559. Il étudia à Rome, où s'étant rendu très-habile dans les Langues, dans les Belles Lettres & dans la Médecine, il aquit beaucoup de réputation & de très-grands biens. Il y mourut en 1625, & laiſſa une très-belle Bibliothéque. Nous avons auſſi divers Ouvrages de ſa façon, *Ars Medica*; *De Ligno ſancto Commentarium, &c.* * Janus Nicius Erythræus, *de Script. Med.* Soprani & Juſtiniani, *Script. della Ligur.* Ottaviano Canevari.

C A N F E R A ou C A M P - W E R. *Voyez* V E E R E.

* C A N F I L A, païs de l'Abyſſinie en Afrique. C'eſt la partie ſeptentrionale du Royaume de *Barnagas*, & il donne ſon nom à la riviére de Canfila, qui y prend ſa ſource, & ayant traverſé la côte d'Abex, va ſe décharger dans la Mer Rouge à Suaquen. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A N G A, ville de l'iſle de Niphon, une de celles du Japon. Cette ville qui eſt capitale d'un Royaume, qui porte ſon nom, eſt ſituée vers la côte ſeptentrionale du païs de Jetſeſen. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A N G C H E U. *Voyez* C H A N G C H E U.

C A N G E (Charles du Frêne, Seigneur du) *Cherchez* F R E N E.

C A N G I A N O, petite ville du Royaume de Naples, eſt dans la Principauté Citérieure, entre les riviéres de Négro & de Sélo, vers le Confluent, à l'eſt-ſud-eſt de Salerne, dont elle eſt éloignée de 13 à 14 lieues. Cangiano s'eſt aggrandie des ruïnes de Satriani. * Maty, *Diction. Géogr.*

C A N G I A T U Khan, fils d'*Abaka* Khan, que quelques-uns appellent *Caikhtu*, étoit frére d'*Argun* Khan, & lui ſuccéda l'an de l'Hégire 690, de J. C. 1291, dans l'Empire des Mogols ou Tartares de la Dynaſtie de *Genghizkhan.* Il eut la guerre contre les *Selgiucides*, qui étoient encore fort puiſſans dans la Natolie, & remporta des avantages ſi conſidérables ſur ſes ennemis, qu'il pacifia bientôt toutes choſes, & retourna triomphant dans ſa capitale, l'an 691 de l'Hégire. Alors il s'appliqua à régler les affaires de ſes Etats, & après avoir nommé un Commandant de ſes troupes & un Grand Viſir, il leur en abandonna entiérement la conduite. Les Mogols ſe laſſérent enfin d'être gouvernez par un Prince corrompu par les plaiſirs & perdu dans la débauche. Un des premiers Chefs de la nation conjura contre lui, & fit offrir à *Baidu Ogul*, petit-fils de Holagu, qui commandoit dans Bagdet, la Couronne des Mogols. Baidu, après avoir été preſſé par pluſieurs Couriers de partir promptement, mit enfin ſes troupes en état de marcher. Cangiatu alla au devant de lui avec une bonne armée; & il l'auroit vaincu, ſi le même grand Seigneur qui avoit appellé Baidu, & qui commandoit l'aîle droite de l'armée de Cangiatu, ne l'eût abandonné, pour ſe rendre à l'ennemi. Ce Prince, ſe voyant trahi, ſe retira à Mogan, où on le fit mourir l'an de l'Hégire 694, & le cinquiéme de ſon régne. On dit que ce Prince, quoique débauché, rendoit très-bonne juſtice à ſes Sujets, qu'il n'avoit jamais fait mourir aucun innocent, & qu'il étoit fort vaillant. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

C A N G I C U. *Voyez* S E'R E'N E'G A R.

C A N G R I. *Voyez* G A N G R E S.

C A N I, bourg de France, dans la Normandie au Païs de Caux. Il eſt au nord-nord-oueſt de Rouen, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues. Il n'eſt pas loin de la mer.

CANICEUS, (Jacques) M. Bayle nous apprend que c'est un auteur de quelque lettres d'amour, dont il ne sait autre chose que ce qu'en dit *Agrippa*, dans le chap. 64. de son livre *de Vanitate Scientiarum*, non plus que d'un autre *Jean Calandrus*, dont parle le même Agrippa. * Bayle, *Dict. Crit.*

CANICIA, province située entre Alger & Tunis, est grande, fertile, & obéït à une race des anciens Rois d'Afrique. Les peuples y possédent tous leurs biens en commun, vivent sous des tentes comme les anciens Scythes, sément où ils campent, campent où ils trouvent de bons pâturages, & ménent à la guerre leurs enfans & leurs bestiaux. Les Algériens, qui ont été leurs ennemis de tout tems, n'ont remporté de victoire sur eux, que lorsqu'ils étoient sous la conduite d'Amouda, Bey de Tunis. * *Hist. des derniéres revoltes du Royaume de Tunis.*

CANICULAIRE (Porte) ou Porte du chien, étoit une des portes de Rome, selon Festus, où l'on immoloit des chiens de poil roux à l'étoile caniculaire, pour faire mûrir les blez.

CANICULAIRES (Jours) *Voyez* CANICULE.

CANICULE, Signe céleste, qui se léve le 16 de juillet, & paroît sur nôtre horison pendant un intervalle de six semaines, qu'on appelle jours caniculaires. Les Grecs appellent ce Signe *Procyon*, c'est à dire, *Avant-Chien*, parce qu'il y a une autre constellation nommée *le Chien*, avant laquelle la Canicule se léve un jour entier. Les Poëtes ont feint que ce Chien fut établi par Jupiter Gardien d'Europe, & que sa fidélité lui fit mériter d'être placé au ciel. * Pline, *l.* 10. *c.* 40. Hyginus, *l.* 2. *des Signes Célestes.* Cæsius, *dans son Ciel Astronomique & Poëtique. Voyez* ERIGONE & CHIEN CÉLESTE.

* CANIGO ou CANIGOU, une des montagnes des Pyrénées. Elle est entre les riviéres de Teth & de Tech, vers leurs sources, & les confins du Roussillon & de la Catalogne. On y voit S. Martin de Canigo, qui est à trois lieues de Conflant du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANIGRITZA. *Voyez* CAMINITZA.

CANILLAC (Raimond de) Cardinal, Archevêque de Toulouse, étoit de Canillac dans le Givaudan, & avoit une grande connoissance du Droit Civil & Ecclésiastique. Il fut Chanoine Régulier de S. Augustin, dans le Chapitre de Maguelone, & il étoit Prevôt de cette église, lorsque Guillaume de Laudun Archevêque de Toulouse, étant devenu aveugle, donna sa démission au Pape Clément VI. Raimond de Canillac fut nommé en sa place en 1345, & fut fait, en 1350, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, qu'il quitta sous Innocent VI, pour l'Evêché de Palestrine. Après la mort d'Innocent VI, en 1362, il eut onze voix pour être élevé sur le Siége Pontifical. Il mourut à Avignon le 20 juin 1373, & fut enterré dans l'église des Fréres Mineurs. On lui attribue quelques Ouvrages, & entre autres un volume de Recueils, *Recollectorum Liber.* * Du Chêne, *Histoire des Cardinaux François.* Frison, *Gall. Purpur.* Auberi, *Hist. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana* Baluze, *Vitæ Pap. Aven.*

☞ Cette famille des Marquis de Canillac, est noble & ancienne. Outre ce Cardinal, elle a encore eu dans le XIV siécle *Dieu-donné* Canillac, Evêque de Saint-Flour. Ces Seigneurs, sous le nom de Beaufort & de Montboissiers, se sont signalez dans les armes pour le service des Rois de France & de l'Etat: plusieurs y ont perdu la vie, dans le XVI siécle, & ils soutinrent avec zéle le parti des Catholiques contre les Protestans. JEAN de Beaufort, Marquis de Canillac, défendoit contre eux la ville de Saintes, en 1570.

* CANILLAS, autrefois ville, n'est plus maintenant qu'un village d'Espagne, situé dans la contrée de Rioxa en la Castille Vieille entre Nagéra & la Calzada. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANINA, anciennement *Chaonia* & *Molossia*, contrée de la Turquie en Europe, est la partie septentrionale de l'Epire, & elle s'étend le long de la Mer Ionienne: depuis le Golfe de la Valona, jusqu'à celui de Butrinto. Ses lieux principaux sont Canina capitale, Chiméra, & Santi-Quaranti. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANINA, autrefois *Elyma*, ville de Gréce, capitale du Gouvernement de Canina, est située au pié des montagnes de la Chimére, à huit lieues de la Valona, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANINANA, est un serpent de l'Amérique long d'un pié & demi ou de deux piez, qui a le dos vert & le ventre jaune, qui suit les hommes sans leur faire de mal, & qui se laisse prendre aisément comme les chiens, & c'est de là qu'on l'appelle *Caninana*. Sa chair est en usage dans le païs comme celle de la vipére en Europe.

* CANINEFATES, ancien nom de peuple, qui habitoit autrefois le païs connu sous le nom de Province ou de Seigneurie d'Utrecht, avec une petite partie de la Hollande. * Baudrand.

CANINGTON. *Voyez* BRAYCHIPULT.

CANINI (Jean Ange & Marc Antoine) deux fréres, Romains, attachez au Cardinal Chigi, eurent beaucoup de goût pour les monumens de l'Antiquité. L'aîné en avoit déja fait graver un grand nombre lorsqu'il mourut. Son frére continua son travail, & fit enfin paroître un recueil de portraits des Anciens, gravez fort proprement, avec quelques Observations en 1669.

* CANINIA, nom d'une famille Romaine qui se partagea en quatre branches.

CANINIO ou CANINIUS (Angelus) natif d'Anghiari dans la Toscane, vivoit dans le XVI siécle. Il étoit illustre par l'exacte connoissance qu'il avoit aquise, non seulement de la Langue Gréque, de la Latine & de l'Hébraïque; mais encore de la Syriaque & des autres Langues Orientales qu'il enseigna à Venise, à Padoue, à Bologne, à Rome, & ensuite en Espagne. Depuis il professa à Paris, & le célébre André Dudith Hongrois, qui fut depuis en réputation par sa science & par ses ambassades, y fut l'un de ses Ecoliers. Enfin étant entré chez Guillaume du Prat, Evêque de Clermont, il finit sa vie & ses études en Auvergne vers l'an 1557. Il avoit composé quelques Ouvrages qu'on n'a pas eu soin de publier. Nous avons néanmoins de lui une Méthode pour apprendre les Langues Orientales sous ce titre, *Institutiones Linguarum Syriacæ, Assyriacæ & Thalmudicæ, una cum Æthiopicæ & Arabicæ collatione, quibus addita est ad calcem Novi Testamenti multorum locorum historica enarratio; Grammatica Græca*, qui est un Ouvrage incomparable & comme un Thrésor de la Langue Gréque. On a encore de lui une Traduction Latine du Commentaire de Simplicius sur le Manuel d'Epictéte; *de Locis Scripturæ Hebraïcis Commentarius.* M. le Févre de Saumur le regardoit comme le premier de tous les Grammairiens Grecs. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 286 & 287. de l'Edit. de Hollande 1715.

Un autre JÉRÔME Caninio d'Anghiari a traduit Tacite en Italien, où il a joint les Aphorismes d'Alamos: cette traduction a été imprimée à Venise en 1620. * De Thou, *Histor.* Bayle, *Dict. Crit.*

CANINIUS GALLUS (L.) Consul Romain avec Vipsanius Agrippa, l'an 717 de Rome, & le 37 avant l'Ere Chrétienne. Ce fut en la même année que Jérusalem fut emportée par Hérode, assisté de Caius Sosius. * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS GALLUS (C.) fut fait Consul en la place de M. Plautius Silvanus, mort en exerçant cette charge. C'étoit l'an 752 de Rome, & le deuxiéme avant l'Ere Chrétienne. * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS REBILUS, (C.) Consul avec Jules César, l'an 709 de Rome, & 45 avant J. C. Caius Trébonius étant mort le premier jour de l'an, on lui substitua pour sept heures seulement C. Caninius Rébilus. Cicéron dit agréablement que *la ville étoit obligée à la vigilance de ce Consul, qui n'avoit point dormi, pendant tout le tems de son Consulat.* * Onuphre. Sigonius.

CANINIUS RUFUS, ami de Pline *le Jeune*, vivoit vers l'an 80 de Jesus Christ, & composa une Histoire des Daces en vers. * Pline *le Jeune*, *l.* 1. *Epist.* 3: & *l.* 8. *Epist.* 4.

CANIS, riviére dite *le Chien*, qui lave & traverse le païs de Questoan dans la Phénicie, au Mont-Liban. Elle descend de ces montagnes, & se va précipiter dans la mer avec tant de rapidité & de bruit, qu'on diroit que ses flots sont autant d'aboyemens de chiens, sur tout lorsque la mer est agitée. Les Anciens avoient cru autrefois, qu'on l'entendoit à cent cinquante milles; ce qui donna lieu aux Phéniciens de lui dresser une statue au bord de la mer, semblable à celle d'un gros dogue, à qui ils rendoient des adorations. On voit encore là-auprès, dans le creux de la riviére, une partie de cette statue. Cette riviére est aujourd'hui nommée par les Turcs *Nahor Kelp.* Des Géographes la confondent, mal à propos, avec la riviére d'Adonis. On passe le Canis à un trait de la mer sur un beau pont, fait de quatre arcades, & qui a été bâti par les soins de *l'Emir Faccardin*, qui faisoit sa principale résidence dans les montagnes, du milieu desquelles coule cette riviére. Il vivoit sous le régne du *Sultan Morat*, & il étoit le quatriéme Emir, ou Seigneur des *Druses*, que l'on croit être les restes des Chrétiens dispersez qui étoient allez aux Croisades. Faccardin ne se contentant pas de ses montagnes, étendit ses Etats dans la plaine jusques à Acra. Mais le Grand Seigneur prenant ombrage de ces accroissemens, le resserra dans ses limites, où ses Descendans gouvernent encore aujourd'hui. Les restes du Palais de ce Prince marquent & sa magnificence & son goût. L'Orangerie est superbe pour la quantité & la grandeur des Orangers. Mais ces lieux qui seroient délicieux entre de bonnes mains, ne servent aujourd'hui que de parc à des brebis & à des chévres. * Maundrell, *Voyage, &c. p.* 59. 60. 64. *&c.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CANISA & CANISCHA, ville de Hongrie. *Cherchez* KANISE.

CANISI. *Voyez* CANISY.

CANISIUS, (Pierre) de Nimégue, dans les Païs-Bas, Religieux & premier Provincial de la Compagnie de JESUS en Allemagne, a été l'un des grands hommes du XVI siécle. Il s'est rendu également célébre par sa prudence dans les affaires, par son zéle pour la Religion, & par son érudition, dont il a donné des preuves dans les livres qu'il a composez, dans les Académies où il a enseigné, & dans les villes où il a prêché. Il parut avec éclat au Concile de Trente, & mourut en odeur de sainteté le 21 décembre 1597, à l'âge de 77 ans dans le Collége de Fribourg qu'il avoit fondé. Les plus considérables de ses Ouvrages sont, *Summa doctrinæ Christianæ; Institutiones Christianæ pietatis; De beatissima Virgine Maria; Commentarius de Verbi Dei corruptelis adversus Centuriatores Magdeburgenses; Manuale Catholicum; Enchiridion Itinerantium; Notæ in Evangelicas Lectiones quæ per totum annum Dominicis festisque diebus in Ecclesia recitantur.* Il a aussi écrit en Allemand, de la Confession & de la Communion; un Martyrologe; un livre de Priéres; Prédications de l'Advent & des Fêtes de Noël. Il a encore publié les Epitres choisies de S. Jérôme, & les Oeuvres du Pape Léon. Les PP. Matthieu Raderus, & François Sachini ont écrit sa Vie. * Le Mire, *in Elog. Belg.* Guillaume Eisengrein, *in Catal. Test. Verit.* Alegambe & Ribadeneira, *Biblioth. Script. S. J.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 728 & 729.

* CANISIUS (Gilles) Religieux de l'Ordre de St. Augustin, natif de Viterbe, fut bon Prédicateur & savant Théologien, & fut fait Cardinal par Léon X, qui l'employa en diverses négociations. Il a laissé plusieurs Poësies en Italien, & mourut le 12 novembre 1532. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CANISIUS (Henri) de Nimégue, a été non seulement célébre Jurisconsulte, mais encore très-savant en toute sorte de Littérature. Il étoit neveu du Pére Pierre Canisius; & après avoir étudié dans l'Université de Louvain, il fut choisi pour enseigner le Droit Canon dans celle d'Ingolstadt: ce qu'il fit jusqu'à la fin de sa vie. Son érudition étoit soutenue de beaucoup de modestie, de piété & de prudence. C'est ce qu'on peut voir dans ses Ecrits, qui sont, *Summa Juris Canonici; Commentar. in Regulas Juris; Prælectiones Academicæ; De Decimis, Primitiis, Oblationibus & Usuris; In libr. tres Decretalium; De Sponsalibus & Matrimonio*, & divers autres Traitez d'Histoire & de Droit Canon, outre six volumes

mes d'un Ouvrage intitulé, *Antiquæ Lectiones*, qui eſt un Recueil de diverſes piéces curieuſes, ſur l'Hiſtoire du moyen âge, & ſur la Chronologie. Il les publia en 1601, 1602, 1603, & mourut l'an 1609. Comme on a négligé juſqu'aujourd'hui de réimprimer ſes ſix volumes *Antiquarum Lectionum*, & que cet Ouvrage ne ſe trouve que dans les bibliothéques, on a cru devoir marquer ici les Traitez qu'ils contiennent, & ceux qu'on peut trouver ailleurs.

Le premier volume contient 67 Epîtres d'Alcuin, qu'André du Chêne a publiées en 1617, avec les autres Ouvrages du même Alcuin; une lettre du Pére Edmond Campian, qu'on trouve dans les Oeuvres de ce Pére, qui ont été depuis données au public; la Chronique de Proſper, que Scaliger & d'autres ont eu ſoin de faire réimprimer; *Weingartenſis de Guelfis Principibus*; *Ejuſdem Chronicon à Chriſto nato uſque ad an.* 1197; *Annales Henrici Steronis ab an.* 1142, *ad ann.* 1273; *Annales Eberardi Altaſſenſis*; l'Hiſtoire de Charlemagne en deux livres par un Moine de Saint-Gal, qu'on trouve dans le premier tome des Hiſtoriens de France d'André du Chêne; *Hermanni Contracti Chronicon*; *Concilia Salisburgenſia III*: *Viennenſe I.* (Tous ces Conciles ſont dans les éditions de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe) *Sancti Columbani Poëmata*, que le Pére Sirmond a fait réimprimer en 1619, avec les Opuſcules d'Eugéne de Tolède; *Poëmata Salomonis*, *Waldrammi*; *Quirinalia Metelli Tegernſeenſis.* Ce premier volume fut imprimé en 1601.

Le ſecond volume publié en 1602, renferme ces Traitez, *Vita ſancti Emerani, per Meginfredum & Arnolfum*; *Vita ſancti Lamberti*; *Geſta Epiſcoporum Salisburgenſium*; *Wiponi Panegyricus*; *Udalſcalchi narratio de Controverſiis inter Hermannum Epiſcopum Auguſtanum & Eginonem Abbatem ſancti Udalrici, cum carmine de itinere & obitu ejuſdem Eginonis*; *Vita Beati Ottonis*; *Arnonis Salisburgenſis annotatio, ſive index eorum quæ Eccleſiæ Salisburgenſi tradita ſunt*; *Vita ſancti Erminoldi*; *Vita ſancti Guntheri*; *Collectio hiſtorica chronographica ex Idatio & aliis*; *Collectio ex Toromacho & aliis*; *Menologium Græcorum, interprete Card. Sirleto.*

Les Traitez du troiſiéme tome imprimé en 1603, ſont, *Sancti Gregorii Thaumaturgi Anathematiſmi, & duodecim capita de Fide*; *Sancti Gregorii Magni Papæ e lib. III Dialogorum ſex cum dimidio Capita Græce reddita à ſancto Zacharia Romano Pontifice.* (Il faut voir la derniére édition des Oeuvres de ſaint Grégoire en 1640 & 1675.) *Hippolyti Thebani Chronicon*; *Anaſtaſius Abbas contra Judæos*; *Francicorum Annalium Fragmentum ab anno 741 ad 793*; (André du Chêne l'a donné plus exactement dans le ſecond volume des Auteurs de l'Hiſtoire de France.) *Joannis Raguſini Ord. Prædic. Oratio in Concilio Baſileenſi*; (Elle ſe trouve dans l'édition des Conciles de Binius & du P. Labbe.) *Ægidius Carlerius ad Articulum Bohemorum, de corrigendis peccatis publicis*; *Diſputatio Capituli Eccleſiæ Pragenſis cum Rockyſanai de Huſſiticis controverſiis, &c.*

Le quatriéme volume auſſi publié en 1603, contient les Traitez ſuivans, *Leontius Byzantius contra Eutychianos, Neſtorianos, Enantiodocetas, Apollinariſtas &c.*; (ces Traitez ſe trouvent encore dans la Bibliothéque des Péres de Cologne, de Paris & de Lyon.) *Sancti Joannis Damaſceni contra Acephalos, ſeu Monophyſitas & Neſtorianos*; (Voyez la derniére édition des Oeuvres de ſaint Jean de Damas du Pére le Quien, imprimée à Paris chez Jean-Baptiſte Deleſpine, en 1711, & l'Addition à la Bibliothéque des Péres, par le P. François Combefis.) *Collectanea contra Severianos*; *Nicephori Opuſcula varia*; *Theodori Hagiopolitani diſputationes III*; *Henricus Kalteiſen de libera Prædicatione verbi Dei, Joannes de Polemar contra quartum Articulum Bohemorum*; *De civili dominio Clericorum*; (On trouve ces Traitez dans les éditions des Conciles de Binius, du P. Sirmond & du P. Labbe.) *Vita ſancti Bonifacii per Willibaldum & Othonem Fuldenſem*; *Vita ſancti Willibaldi*; *De fundatione Eccleſiæ Illiminenſis & Tegernſeenſis*; *Item Chronicorum Thadæi fragmentum*; *Vita ſanctæ Solæ, Angli Abbatis, ſanctæ Walpurgis, SS. Kiliani, Karlomani, &c. ſancti Burchardi, ſancti Tiemonis.*

Les Traitez du cinquiéme volume ſont, *B. Serapionis libri adverſus Manichæos*; *Item Didymi Alexandrini, Titi Boſtrenſis, Zachariæ Mitylenenſis*; *Excerpta ex libri ſancti Hippolyti Portuenſis Epiſcopi & Martyris*; *Epiſtola ſancti Gregorii Nyſſeni*; (Elle eſt dans les Oeuvres de ce Saint.) *Sancti Baſilii Magni Rationes ſyllogiſticæ contra Arianos*; *Scholion Eunomii*; *Expoſitio SS. PP. Magni Baſilii & Gregorii Theologi de ſancta fide*; *Photii Epiſt. ad Michaëlem Bulgarorum Regem*; *Fragmentum Leontii Cyprii adverſus Hebræos*; *Vita ſanctæ Mechtildis*; *Frederici I. Expeditio Aſiæ*; *Guillielmi de Baldenſel Hodœporicon ad Terram ſanctam*; *Theodorici Thuringi Ord. Præd. l. 8. de Vita ſanctæ Eliſabethæ*; *Halitgarii Cameracenſis de vitiis & virtutibus & ordine pœnitentium libri quinque*; (Cet Ouvrage eſt dans la Bibliothéque des Péres. Le P. Ménard Bénédictin, & le Pére Morin de l'Oratoire en ont publié un ſixiéme livre.) *Pœnitentiale Halitgarii*; *Sancti Iſidori de converſis*; *Alcuini Epiſtola de Confeſſione, &c.*: (Voyez l'édition des Oeuvres d'Alcuin.) *Vita ſancti Adalberti*; *Guntheri Monachi Hiſtoria Conſtantinopolitana*; *De Adelaïde conjuge Othonis I*; *Epiſtolæ Fauſti Regienſis & Deſiderii Cadurceni*; (Ces derniéres ont été publiées par Marquardus Fréher, & par du Chêne.) *Evantii Epiſt. contra eos qui ſanguinem animalium immundum eſſe judicant*; *S. Adamantii Scoti libri tres de ſancto Columbano*; *Cogitoſi de vita S. Brigittæ lib.*; *Acta S. Albani Martyris*; *Vita Henrici à Zwifaltach Suevi*; *Synodus Regiaticina*; *Genealogia Caroli Magni*; *Acta S. Cuthberti Lindisfarnenſis Epiſcopi à Venerab. Beda carmine deſcripta*; *Epigrammata ſeu Hymni ſacri Bernardi, Columbani, &c.*; *S. Anthelmi libri duo carmine deſcripti, I. de laude Virginum, II. de octo principalibus vitiis*; *Theodulphi Elegiæ, &c.*; (Le pére Sirmond a fait depuis imprimer en 1646, toutes les Oeuvres de Théodulphe Evêque d'Orléans.) *Sermo ſancti Galli*; *Vita ſancti Magni*; *Sancti Oreſii de ſex cogitationibus SS. Libellus*; *Synodus Auguſtana, an. 952, & Engilenheimenſis an. 948.* Nous avons les Actes de ces Synodes dans les derniéres éditions des Conciles.

Enfin le ſixiéme tome contient les Traitez ſuivans, *Barlaami Epiſt.*; *Humberti Silvæ Candidæ Epiſcop. S. R. E. Card. Lib. adv. Michaëlem Patr. C. P. &c.*; *ſancti Anſelmi libri duo contra Guibertum Antipapam*; *Epitome bellorum pro recuperatione Terræ ſanctæ*; *Burchardi de Monte Sion deſcriptio Terræ S.*; *Rudolphi Itinerarium in Palæſtinam*; *Walafridi Tract. de ſubverſione Hieruſalem*; *Alcuini Homiliæ, &c.*: (Voyez l'édition des Oeuvres d'Alcuin) *Vita ſancti Henrici Imper.*; *Relatio de orig. fund. &c. Monaſterii Windbergenſis in Bojaria*; *Epitome Canonum, quam Adrianus I, Carolo Magno Romæ obtulit*; *Martyrium ſancti Deſiderii Viennenſis*; *Epiſt. Eugippii in Vitam Severini*: (Nous l'avons dans le premier volume des Vies des Saints du Pére Bollandus ſur le huitiéme janvier.) *Vita ſancti Gregorii Magni*; *Vita ſancti Gebhardi Conſtantienſis*; *Theodulphi & Jonæ Poëmata*; (Le Sieur du Chêne & le Pére Sirmond ont depuis publié les Poëmes de ces deux Evêques d'Orléans.) *Walafridi Poëmata*; *Strabi Fuldenſis Hortulus*; *Arabani & Nothkeri Martyrologium*; *Eckerhardi de Vita B. Nothkeri cognomento Balbuli*; *Monumenta Salisburgenſia*; *Chronica Salisburgenſia*; *Deſcriptio Terræ Sanctæ, authore Anſelmo Ord. Minorum*; *& Præfatio Jacobi Vitriaci in Hiſt. Orient.*

CANISIUS (Jacques) Jéſuite, naquit à Calcar dans le Duché de Cléves, & il y enſeigna les Humanitez pendant quelques années. On a de lui, *Fons Salutis, ſeu primus Sacramentorum omnium Baptiſmus*; *Meditationes ſacræ de Chriſto & Beata Virgine*; *Hyperdulia Mariana a Joanne Berchmanno exercita*; *Ars Artium, ſeu de Bono mortis.* Il a traduit d'Italien en Latin les Prédications de Gregoire Maſtrille, & d'Eſpagnol en Latin les Actions & les Vies des Saints par Ribadeneira, avec des Notes & quelques nouvelles Vies. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 405.

CANISIUS (Jean) Jéſuite, & neveu du Pére *Pierre* Caniſius a fait divers Ouvrages. *Conſultez les Auteurs citez après* PIERRE CANISIUS.

CANISTRO, en Latin *Caniſtra*, *Pallena*, petite ville de Macédoine, eſt ſituée ſur le Cap Caniſtro, nommé par les Anciens *Ampelus*, qui s'avance dans l'Archipel entre le Golfe de Salonichi, & celui d'Ajomama. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANISTRO, Capo Caniſtro qui s'appelle auſſi Capo Crio, eſt ſur la côte méridionale de la Macédoine entre le Cap Faſio & le Golfe de Salonichi.

* CANISY, bourg de France dans la Baſſe Normandie, au ſud-oueſt de Saint-Lo, dont il eſt éloigné d'une lieue & demie.

CANITZ, (Frédéric Rodolphe Louïs Baron de) Chevalier de l'Ordre de St. Jean, Conſeiller intime de l'Electeur de Brandebourg, Seigneur de Blumberg, de Dalewitz, d'Eiche & de Helmsdorff, naquit le 27 novembre 1654. Son pére étoit auſſi dans des emplois très-conſidérables, à la même Cour. A l'âge de 17 ans, il fut envoyé aux Univerſitez de Leyden & de Leipzic, après quoi il fit un voyage en France, en Italie, en Angleterre & en Hollande. A ſon retour, Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg, le nomma d'abord Gentilhomme de ſa chambre, & quelque tems après, Conſeiller des Ambaſſades, & Capitaine des Bailliages de Zoſſen & de Trebbin. En 1681, l'Electeur l'envoya à Francfort ſur le Mein, pour aſſiſter aux négociations qu'on y devoit entamer. L'année ſuivante il fut envoyé auprès de l'Electeur de Mayence, & en 1684 auprès de celui de Cologne. Enſuite il fut chargé d'une commiſſion pour Hambourg & pour Zell. En 1686, il fut envoyé à Vienne pour féliciter l'Empereur ſur la priſe de Bude. Pendant ſon ſéjour à Vienne, Monſieur de Schmettau, Réſident de l'Electeur de Brandebourg vint à mourir, ce qui fit que le Baron de Canitz fut obligé d'y demeurer juſques en 1687. Son Electeur étant mort en 1688, il en notifia le décès à l'Empereur, & géra encore pendant cinq mois les affaires de Brandebourg. En 1689, il ſe trouva aux traitez de Danemarc & de Holſtein. En 1697, l'Electeur l'envoya au Congrès à la Haye, auquel il aſſiſta pendant plus d'un an, & où il eut pluſieurs audiences du Roi de la Grande Bretagne. En 1699, l'Electeur ſon Maître lui permit de retourner à Berlin, à cauſe des indiſpoſitions dont il ſe ſentit accablé. Il y mourut la même année, & laiſſa tous ſes biens à ſon plus proche parent le Baron de *Canſtein*. On a de lui un recueil de Poëſies Allemandes, où la beauté des penſées & la richeſſe de la verſification brillent également, au jugement des plus grands Connoiſſeurs. Il avoit été marié deux fois, en 1688, avec *Dorothée Emerence* d'Arnimb, dont il eut un fils, qui mourut en 1699: & en 1696, avec *Dorothée Marie*, Baronne de Schwérin. * *Dict. Allemand de Bâle.*

CANIUS RUFUS, Poëte Latin, étoit de Cadix en Eſpagne, & vivoit ſous l'empire de Domitien. Il étoit ami de Martial, qui nous apprend que ce Poëte étoit de ſi belle humeur, qu'il rioit toûjours, & faiſoit rire les autres. C'eſt dans la 20 Epigramme du troiſiéme livre, où il marque quels pouvoient être les Ouvrages auſquels Canius travailloit,

Dic, Muſa, quid agat Canius meus Rufus?
Utrum ne chartis tradit ille victuris
Legenda temporum acta Claudianorum?
An quæ Neroni falſus aſtruit Scriptor?
An æmulatur improbi jocos Phædri? &c.

Ce Poëte épouſa deux femmes, Théophila ſavante, mais un peu trop libre; & Sappho moins éclairée, mais plus retenue. * Martial, *l.* 1. *Epigr.* 62. & 70: *l.* 3. *Epigr.* 64: & *l.* 7. *Epigr.* 68. & 86. Voſſius, *de Poëtis Latinis.*

CANNARES ou CANARINS, Sauvages de la province de Quito, dans le Pérou, Royaume de l'Amérique Méridionale. Ils ſont bien faits, & agiles de corps, ils portent leurs cheveux longs; mais ils les treſſent & les lient en nœuds autour de leur tête en forme de couronne: ce qui les diſtingue des autres Sauvages. Leurs habits ſont de drap de laine, ou de coton; & ils ſe ſervent de bottes faites fort proprement. Les femmes y ſont belles, mais elles aiment trop les Eſpagnols & les Etrangers. Elles travaillent ordinairement à la campagne, & cultivent les terres, pendant que leurs maris ſont l'office des femmes dans la maiſon & s'occupent à filer, ou à faire des ouvrages de laine & de coton. Ce païs avoit pluſieurs mines d'or très-riches, que les Eſpagnols ont épuiſées.

ſées. Le terroir eſt bon pour le froment & pour l'orge, & les vignes y ſont aſſez belles. Le magnifique palais de Thomebamba étoit dans le païs de ces Cannares. * Laet, *Hiſtoire du Nouveau Monde.*

* C A N N E, *il Fiume di Canne*, anciennement *Gellus* & *Vergellus*, petite riviére de la Terre de Bari dans le Royaume de Naples en Italie, ſe jette dans l'Ofanto près des ruines de Cannes. On remarque qu'Annibal, après avoir défait les Romains à la célébre journée de Cannes, fit conſtruire un pont de leurs cadavres ſur cette riviére pour la paſſer. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A N N E, ou, C H E N E', Région de Syrie, proche de Damas, où l'on croit qu'*Adam* fut formé, & que Dieu mit le Paradis terreſtre: d'où vient que les Septante au lieu de dire *Chené* diſent *Chanaan Eden*, qui ſignifie *deuces* ou *voluptez*. *Ezéchiel, ch.* 27. *v.* 23. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

C A N N E S, petite ville ruinée dans la Pouille, dite aujourd'hui *Canna diſtrutta*, devint celebre à cauſe de la victoire qu'Annibal y remporta ſur quarante mille Romains, conduits par le Conſul Paul Emile, que la témérité de ſon Collégue Terentius Varro engagea au combat, l'an 538 de Rome, & 216, avant l'Ere Chrétienne. Paul Emile y demeura mort ſur la place, & Annibal envoya à Carthage trois boiſſeaux remplis d'anneaux de Chevaliers Romains qui avoient péri en cette funeſte journée. * Tite-Live, *l.* 22. Florus, *l.* 2. *c.* 6. Polybe, *l.* 4.

C A N N E S, bourg de France en Provence. *Voyez* C A N E S.

* C A N N E'T I U S (Jean Antoine) célébre Juriſconſulte de Raguſe, fut longtems Préſident de la Cour de Juſtice à Modica en Sicile. Il alla enſuite s'établir à Palerme, où il fut fait Conſeiller du Roi. En 1544, il fut revêtu de la charge de Procureur Fiſcal de la Cour Souveraine, & en 1551 & 1552 de celle de Juge. Il mourut ſubitement à Raguſe vers l'an 1580, & fut enterré dans l'égliſe des Fréres Mineurs, avec une épitaphe ſur ſa tombe. En 1576, il donna au jour *In Extravagantem, Volentes, Frederici, & in Extravagantem, Si aliquem, Jacobi, Siciliæ Regum Enarrationes perſpicuæ.* Depuis ſa mort Eraſme Siméon imprima à Palerme en 1627, un autre Ouvrage de ſa façon, intitulé, *Conſilium.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

C A N N E T T E, ville de l'Amérique méridionale. *Voyez* C A N E T E.

C A N N I B A L E S, ou C A R A I B E S, peuples qui habitoient les iſles Antilles, & qui n'en poſſedent plus que quelques unes. Ils mangeoient les priſonniers qu'ils faiſoient à la guerre, après les avoir fait jeûner quelques jours; & dévoroient les ennemis morts ſur le champ de bataille. Ils n'avoient pas de Religion, mais ils avoient en horreur l'avarice. La fréquentation des Européens, & ſur tout des François les a rendus plus doux, plus civiliſez & plus traitables. *Cherchez* A N T I L L E S, & conſultez les Voyages d'Oviédo, de Herréra, & Rélation des Antilles de Rochefort.

C A N N I S I U S. *Voyez* C A N N Y S I U S.

* C A N N I U S (Nicolas) d'Amſterdam, ſervit pendant ſix ans de Clerc à Eraſme, & fut enſuite Curé de l'egliſe neuve à Amſterdam, & Directeur du couvent des Urſulines. Il mourut en 1555. On a de lui des Poëſies en Grec & en Latin, la Vie de Cornélius Crocus, Savant d'Amſterdam, & pluſieurs autres Ouvrages. Il a auſſi écrit ſa propre Vie, & quelques Dialogues ou Colloques à l'uſage de la Jeuneſſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 682.

* C A N N Y S I U S (Gérard) Bachelier en Théologie, & Recteur du Collége de Boiſleduc, fut un très ſavant homme, ſelon le témoignage de Jean Deſpautére qui fut ſon Diſciple, & qui lui attribue une Grammaire dans la preface de la premiere partie de la ſienne. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 271.

C A N O ou C H A N A, ville & Royaume d'Afrique dans la Nigritie. Il a le fleuve Niger au Midi, Caſſêna à l'Orient, les Agades au Couchant, & le Déſert au Septentrion. La ville de Cano eſt la capitale du païs, les autres ſont Taſſava & Germa. Cano ſituée ſur le bord d'un lac, eſt fermée d'une muraille de bois & de terre & les maiſons y ſont bâties de même matiére. Les Habitans du païs y ſont preſque tous Bergers ou Laboureurs. Le Roi en étoit autrefois puiſſant, & entretenoit grand nombre de troupes, dont il s'étoit ſervi pour rendre tributaires les Royaumes de Zegzeg & de Caſſéne; mais le Roi Yſchia faiſant la guerre à ce Prince, l'obligea après un long ſiége d'épouſer l'une de ſes filles, & de lui céder la troiſiéme partie de ſes revenus. * Sanut, *l.* 6. Marmol, *l.* 9. *c.* 10. Jean du Léon.

C A N O, (Melchior) *Cherchez* C A N U S.

C A N O, (Sébaſtien.) *Cherchez* C A N U S.

C A N O B I N E ou S T I N O B A, qui veut dire *l'aſſemblée des Religieux*, eſt un couvent des Maronites, & le ſiége de leur Patriarche. C'eſt un pauvre bâtiment comme enfoncé dans une grotte, mais ſitué fort agréablement dans la montagne du Liban, & tout environné d'arbres. On dit que c'eſt une fondation de l'Empereur Théodoſe. Il y a deux petites cloches attachées à la muraille du couvent, pour appeller les Moines à leurs dévotions. C'eſt un privilége particulier à ce lieu, & qui lui eſt laiſſé par ce que les Turcs ſont trop éloignez pour entendre le ſon de ces cloches. La vallée de Canobine étoit autrefois très-fréquentée par des Solitaires. On y voit encore un grand nombre de cellules & de Monaſtéres; mais il y en a peu d'habitez. Les perdrix ſont fort communes & fort privées à Canobine; & ſi l'on en croit Corneille le Brun, il y croit les meilleurs vins, & les plus délicats, qui ſe trouvent dans le reſte du monde. Ils ſont rouges d'une très-belle couleur, & ſi onctueux qu'ils s'attachent au verre. On croit qu'Oſée en parle au *ch.* 14. *v.* 7. Ce lieu eſt très-abondant en eaux qui ſe précipitent du haut de la montagne, & qui forment un très-beau ſpectacle. Salomon ſemble avoir ce lieu en vue au *ch.* 4. *v.* 15. du *Cantique des Cantiques.* Si l'on en vouloit croire les Moines de Canobine, on diroit que c'étoit là le lieu de la demeure de Noé. Ils montrent deux montagnes aux environs de l'Antiliban qui s'appellent encore aujourd'hui, l'une *Cain*, & l'autre *Abel*. Dans le même endroit où ſont ces deux montagnes il y a une ville avec un fort beau lac, & les Habitans du païs croyent que cette ville a été bâtie par Caïn, & qu'elle eſt la plus ancienne du monde, à quoi ils ajoûtent que dans la ſuite des tems elle a été appellée Héliopolis, ou la ville du ſoleil. * Maundrell, *Voyages, &c.* Corneille le Brun, *Voyages, &c. ch.* 57.

C A N O B I O, bourg du Duché de Milan en Italie, eſt ſur le bord occidental du Lac Majour entre la ville de Palanza, & celle de Locarno, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A N O N, piéce d'artillerie. On croit que l'on commença à ſe ſervir de cette machine de guerre ſur la Mer Baltique l'an 1350; mais ce ne fut guéres que vers l'an 1380, que l'on s'en ſervit dans la guerre des Vénitiens contre les Génois. Six ans après, l'uſage de cette invention paſſa en Angleterre, par la priſe que ceux de cette nation firent de deux navires François montez de quelques piéces de fonte, où l'on trouva des caques de poudre, comme le témoigne Walſingham. Depuis, vers le milieu du XVI ſiécle, les Anglois firent fondre des canons de fer; & enfin le grand effet de ces machines les a rendues ſi communes, que d'Europe elles ſont paſſées dans les trois autres parties du monde. Sans entrer dans le détail de tout ce qui regarde le canon, on ſe contentera de remarquer ici que la charge de poudre d'un canon, eſt environ la moitié du poids de ſon boulet. Il faut rafraîchir le canon après une trentaine de décharges, avec deux pintes de vinaigre, que l'on mêle avec quatre pintes d'eau, & qu'on met dans l'ame du canon, aprés avoir bien bouché la lumiére. Sans cette précaution le canon ſeroit en danger de crever ou de s'éventer. Les piéces que l'on appelle de la nouvelle invention, ou à l'Eſpagnole, ont une concavité ou chambre au fonds de l'ame, qui fait qu'elle pouſſe plus loin le boulet, & avec moins de poudre que les autres: elles ſont auſſi plus courtes. Darcous dit avoir inventé une maniére de ſuſpendre le canon dans un vaiſſeau marchand ou de guerre, qui le fait demeurer dans ſon point de mire, nonobſtant l'agitation de la mer. * Platine, *In Urbano* VI.

C A N O N (la poudre à) eſt une compoſition faite de ſalpêtre, de ſoufre & de charbon, qui s'enflamme & ſe raréfie aiſément, & qui eſt cauſe de tout l'effet du canon. Il y a diverſes opinions touchant l'Inventeur de la poudre. Polydore Virgile, qui n'eſt pas toûjours fort sûr dans ce qu'il avance, dit qu'elle fut inventée par hazard par un Chymiſte, qui ayant de cette compoſition dans un mortier qu'il avoit couvert d'une pierre, vit que le feu s'y étant pris, fit ſauter en l'air la pierre avec une grande violence. Thevet dit que c'étoit un Moine de Fribourg nommé Conſtantin Ancluzen; mais Belleforêt & d'autres Auteurs diſent que ce fut un nommé Berthold Schwartz, ou le Noir qui l'inventa. Il en enſeigna premiérement l'uſage aux Vénitiens l'an 1380, pendant la guerre qu'ils avoient contre les Génois, dans un lieu nommé autrefois Foſſe Claudiane, & à préſent *Chioggia*, contre Laurent de Médicis: de quoi toute l'Italie ſe plaignit, comme d'une contravention manifeſte aux loix de la bonne guerre. Néanmoins Pierre Meſſie dit dans ſes diverſes Leçons, que les Mores qui étoient aſſiégez en l'an 1343, par Alphonſe IX, Roi de Caſtille, tiroient de certains mortiers de fer qui faiſoient un bruit ſemblable au tonnerre; & Dom Pédre Evêque de Léon dans la Chronique du Roi Alphonſe qui conquit Tolède, rapporte qu'en une bataille navale qui fut donnée entre le Roi de Tunis, & le Roi More de Séville, il y a plus de 400 ans, ceux de Tunis avoient certains tonneaux de fer, avec quoi ils tiroient force tonnerres de feu. Du Cange dit qu'on voit dans les Regîtres de la Chambre des Comptes, que l'uſage en étoit en France dès l'année 1338, & on tient que les Anglois en tirérent à la bataille de Créci en l'an 1346. Mézeray rapporte que le Roi Edouard jetta l'épouvante dans l'armée Françoiſe par cinq ou ſix piéces de canon, parce que c'étoit la premiére fois que l'on eut vu de ces ſortes de machines; mais je ne vois rien de pareil dans les Hiſtoriens de ce tems-là.

C A N O N, eſt un mot Grec qui ſignifie *Régle*, & qu'on attribue à pluſieurs choſes. On dit par exemple, le Canon de la Meſſe, le Canon de l'Ecriture, & les livres Canoniques, c'eſt à dire, ceux qui ſont dans le Canon de la Bible; & auſſi les Canons des Conciles. On appelle le Canon de la Meſſe, les priéres que le Prêtre prononce en ſecret, & qui commencent par ces mots, *Te igitur*, parce qu'ils ſont en effet la régle de la célébration du ſacrifice. Ce Canon étoit établi avant le cinquiéme ſiécle. Dans les Conciles on nomme *Canons*, les déciſions qui ſervent de régle. Les Juifs ont leur Canon diſtingué de celui des Chrétiens; car ils ne reconnoiſſent pour livres Canoniques & divins que ceux du Vieux Teſtament, qui ſont écrits en Hébreu; au lieu que les Chrétiens reconnoiſſent le Vieux & le Nouveau Teſtament. Les Proteſtans ont adopté le Canon des Juifs pour l'Ancien Teſtament; mais les Catholiques l'ont étendu davantage, & y ont fait entrer pluſieurs livres écrits en Grec, & poſtérieurs au Canon des Juifs.

C A N O N (Droit Canon.) Dans les Gaules & ſous la premiére race des Rois, on ſuivoit le Code des Canons de l'Egliſe Univerſelle, qui étoient ceux de l'Egliſe Gréque: on ajoûta ceux des Conciles d'Ephéſe & de Chalcédoine, &c. Depuis, l'Egliſe Romaine ſe ſervit d'un Code des Canons compoſé & traduit par Denys le Petit ſur la fin du cinquiéme ſiécle. Les Décrétales des Papes depuis Sirice juſqu'à Anaſtaſe groſſiſſoient ce recueil: c'eſt en quoi conſiſtoit l'ancien Droit Canonique juſqu'à l'onziéme ſiécle. On l'obſervoit par tout l'occident avec les Capitulaires de Charlemagne, & l'on n'avoit aucun égard à ce qui n'y étoit pas compris. C'eſt ſur ce fondement qu'on ſoutient en France, que les Libertez de l'Egliſe Gallicane conſiſtent à ne pas recevoir tout ce qui s'eſt introduit dans la Juriſprudence Canonique, depuis cette ancienne compilation, & à rejetter les Décrétales des Papes avant le Pape Sirice, comme fauſſes & ſuppoſées. Mais le Droit Canonique fut beau-

coup

toup altéré depuis la fin du VIII, jusqu'à la fin du IX siécle. On y fit entrer les Décrétales depuis saint Clement jusqu'à Sirice, lesquelles jusques-là avoient été inconnues. Enfin la confusion qu'apportoient les differentes collections, fit penser à rédiger & à ramasser un nouveau Corps de Droit Canon. C'est donc aujourd'hui un recueil intitulé, *la Concordance des Canons discordans*, qui a été fait en 1151, par Gratien Religieux Bénédictin, des textes de la Bible, des Conciles, & des sentimens des saints Péres sur chaque matiére ecclésiastique. Il a partagé son Ouvrage par l'ordre des tems & des Conciles, comme la plupart avoient fait avant lui. Cette compilation fit que les anciennes demeurérent tout d'un coup abolies. Elle est divisée en trois parties; la premiére contient 108 distictions; la seconde 36 causes; & la troisiéme cinq distinctions. La seconde partie du Droit Canonique est composée des Décrétales des Papes depuis 1150, jusqu'à Grégoire IX, en 1229. En 1297, le Pape Boniface VIII continua le recueil des Décrétales des Papes jusqu'à son tems; mais cette derniére partie n'a pas beaucoup d'autorité en France, à cause des differents de Boniface VIII, avec le Roi Philippe le Bel. Le Pape Jean XXII y joignit les Clémentines en cinq livres: ce sont les Constitutions de Clément V, son prédécesseur. On y a joint 20 Constitutions faites par le même Jean XXII, qui sont appellées *Extravagantes*, & quelques autres Constitutions de ses Successeurs. Toutes ces choses composent le Corps ou le Cours du Droit Canon que nous avons en trois volumes, en y comprenant les Commentaires. C'est aujourd'hui la Jurisprudence autorisée par le saint Siége, & de laquelle on se sert dans le For extérieur & contentieux.

C A N O N S des Apôtres, collection des Canons ou Loix Ecclésiastiques, qui paroit avoir été faite en Orient dans le troisiéme siécle. Les Grecs ont quatre-vint-cinq Canons sous ce titre; mais les Latins n'en ont que cinquante. Les trente-cinq derniers des Grecs ne sont pas conformes à la Discipline de l'Eglise Latine. L'antiquité de ces Canons les rend respectables: ils sont citez dans les Conciles de Nicée, d'Antioche & de Constantinople. Jean d'Antioche qui vivoit du tems de Justinien, les a insérez dans sa Collection des Canons. Justinien lui-même les a citez dans sa sixiéme Novelle, & ils furent approuvez dans le Concile *in Trullo*. On n'eut pas moins de respect en occident pour les cinquante premiers Canons. Denys le Petit les mit à la tête de la Collection qu'il publia peu après l'année 500. Le Pape Jean II les mit au nombre de ceux qu'il envoya en 532, ou 533, aux Evêques de la province d'Arles, pour terminer l'affaire de Contuméliosius Evêque de Riez. Cassiodore assûre, *Divin. Lect. ch.* 23. que l'Eglise Romaine en faisoit un très-grand usage de son tems. En 577, les Evêques de France s'en servirent dans l'affaire de Prétextat, & à la fin du septiéme siécle Cresconius les mit dans sa Collection.

Cette suite de faits, en justifiant le respect qu'on eut constamment dans le sixiéme & le septiéme siécle pour ces cinquante Canons, semble montrer que pendant tout ce tems-là, on n'eut aucune connoissance d'un Décret qui a été publié sous le nom du Pape Gélase I., lequel suivant ce qu'on y lit, l'auroit prononcé en 494, dans un Concile où il présidoit à la tête de soixante & dix Prélats. Dans ce Décret où le Pape paroît censurer avec une extrême rigueur & même anathématiser avec leurs Ecris, divers Auteurs qu'on croit morts dans le sein de l'Eglise, & en opinion de sainteté, les Canons des Apôtres sont déclarez apocryphes, & Isidore Mercator cite par Gratien (*Dist.* 16. *ch.* 1.) dit qu'ils ont été rejettez par le saint Siege, parce qu'ils ont été composez par des Hérétiques, sous le nom des Apôtres. Mais il falloit que cet Auteur ne les eût pas lus pour avancer une pareille proposition; ou cela vient de ce qu'on avoit grossi prodigieusement cette Collection depuis Cresconius. C'est ce que semble faire entendre la réflexion du Pape saint Léon IX, ou du Cardinal Humbert son Légat, dans la réponse à la lettre de l'Abbé Nicétas: *les Péres*, dit-on dans cette réponse qui est dans Gratien, *Dist.* 16. *ch.* 3. *les Péres mettent les Canons des Apôtres au nombre des apocryphes, à l'exception de 50 articles, qu'ils ont regardez comme Orthodoxes.* On n'auroit apparemment pas parlé ainsi s'il n'y avoit eu alors que quatre-vint-cinq Canons sous le nom des Apôtres.

Suivant cela, Isidore les condamne aussi dans le passage que Gratien rapporte de lui dans la 16 *Distinction*. Le Pape Léon IX, au contraire, excepte 50 Canons du nombre des apocryphes. Avant lui, Denys le Petit avoit commencé son Code des Canons Ecclésiastiques par ces cinquante Canons. Gratien dans la même *Distinction* 16, rapporte qu'Isidore ayant changé de sentiment, en se contredisant soi-même, met au dessus des Conciles ces Canons des Apôtres, comme approuvez par la plupart des Péres; & reçus entre les Constitutions Canoniques; & ajoûte que le Pape Adrien, I. du nom, a approuvé ces Canons, en recevant le sixiéme Concile où ils sont insérez: mais on peut dire que Gratien se trompe, & qu'il prend le second Concile *in Trullo*, que les Grecs appellent souvent le sixiéme Concile pour le premier Concile *in Trullo*, qui est véritablement le sixiéme œcuménique ou général. Quant à Isidore, le premier passage est d'Isidore de Séville, & le second est d'Isidore *Mercator* ou *Peccator*, selon la remarque d'Antoine Augustin, Archevêque de Tarragone, qui dit que, pour concilier ces diverses opinions, il faut suivre le sentiment de Léon IX, qui est, qu'il y a 50 de ces Canons des Apôtres qui ont été reçus, & que les autres n'ont aucune autorité dans l'Eglise occidentale. Il est certain que ces Canons ne sont point des Apôtres, mais ils paroissent fort anciens, & ont été citez par les Anciens, sous le nom de *Canons anciens*, *Canons des Péres*, *Canons Ecclésiastiques*. S'ils sont quelquefois appellez ou intitulez, Canons Apostoliques, ce n'est pas à dire pour cela qu'ils soient des Apôtres; mais il suffit qu'il y en ait quelques-uns qui ayent été faits par des Evêques, qui vivoient peu de tems après les Apôtres, que l'on appelloit hommes Apostoliques. L'Auteur des Constitutions Apostoliques est le premier qui ait attribué ces Canons aux Apôtres. Ils contiennent des réglemens qui conviennent à la Discipline du second & du troisiéme siécle de l'Eglise, & sont citez dans les Conciles de Nicée, d'Antioche, de Constantinople, & par plusieurs Anciens. On ne sait pas en quel tems cette Collection de Canons a été faite. Il se peut faire que ce soit en différens tems; non seulement les 50 premiers, mais les 35 derniers sont fort anciens. Les Grecs les ont toûjours reçus. Jean d'Antioche qui vivoit du tems de Justinien les a insérez dans sa Collection des Canons. Justinien les cite dans sa sixiéme Novelle, ils sont approuvez dans le Synode *in Trullo*, & louez par saint Jean Damascéne & par Photius. Parmi les Latins ils n'ont pas toûjours eu le même sort. Le Cardinal Humbert les a rejettez; Gélase les a mis au nombre des apocryphes; Denys le Petit a traduit les 50 premiers, & les a mis à la tête de sa Collection, remarquant toutefois que quelques personnes ne les avoient pas voulu reconnoître. C'est peut-être pour cette raison que Martin de Brague ne les fit point entrer dans sa Collection de Canons; mais Isidore ne fit point difficulté de les mettre dans la sienne; & depuis ils ont toûjours fait partie du Droit Canon. Aussi tôt qu'ils parurent en France, ils furent estimez & alléguez pour la premiére fois dans la cause de Prétextat du tems du Roi Chilpéric, & on y déféra. Hincmar témoigne qu'ils étoient à la tête d'une Collection de Canons faite par l'Eglise de France, & les croit anciens, quoiqu'ils ne soient pas des Apôtres. *Voyez* Béverégius dans la *Défense du Code des Canons de l'Eglise primitive.* * Daillé, *de Pseudepigraphis.* M. Du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible*, *tome* 3. Doujat, *Histoire du Droit.*

C A N O N I Q U E S: on donne ce nom aux livres, qui sont compris dans le Canon ou catalogue des livres de l'Ecriture Sainte. Le premier Canon des livres sacrez & divins, a été fait par les Juifs. Quelques-uns en distinguent trois, autorisez en différens tems, par le Sanhédrin, ou par la grande Synagogue des Juifs. Le premier fut fait par Esdras, & approuvé par la Synagogue; le second par une assemblée de la grande Synagogue, lorsqu'on envoya les Septante à Ptolomée; & le dernier dans le tems de la dispute contre les Sadducéens & les Pharisiens. Mais il est beaucoup plus probable qu'il n'y a jamais eu qu'un seul Canon, & qu'une seule Collection des livres sacrez de l'Ancien Testament, faite par Esdras, après le rétablissement de Jérusalem; laquelle fut depuis approuvée & reçue par toute la Nation des Juifs, comme contenant tous les livres sacrez. Joséphe en compte 22. Origéne, saint Jérôme, saint Epiphane, & plusieurs Auteurs Chrétiens témoignent aussi que les Juifs n'avoient que 22 livres dans leur Canon. Voici le dénombrement & la division qu'en fait saint Jérôme. Il les distingue en trois classes; la premiére comprend les cinq livres de Moïse, qu'on appelle la Loi; la seconde contient les livres qu'il appelle les livres des Prophétes, qui sont au nombre de huit, savoir, 1. le livre de Josué; 2. le livre des Juges, auquel ils joignent, dit saint Jérôme, le livre de Ruth; 3. les deux livres de Samuel, (que dans l'Eglise Romaine on appelle le premier & le second livre des Rois;) 4. le troisiéme & le quatriéme livre des Rois. Ces livres sont suivis de trois grands Prophétes, 5. Isaïe; 6. Jéremie; 7. Ezéchiel, qui sont trois livres différens; & 8. des douze petits Prophétes, qui ne font qu'un seul livre. La troisiéme classe comprend les livres qu'ils appellent Agiographes, dont le premier est le livre de Job; le second, les Pseaumes de David; les trois suivans, les livres de Salomon, qui sont, 3. les Proverbes, 4. l'Ecclésiaste, & 5. le Cantique des Cantiques; le 6. Daniel; le 7. les Paralipoménes; le 8. Esdras; & le 9. le livre d'Esther. Ainsi, dit saint Jérôme, tous les livres de l'Ancien Testament, parmi les Juifs, sont au nombre de 22, dont il y en a cinq de Moïse, huit des Prophétes, & neuf Agiographes. Quelques-uns en comptent vint-quatre, en séparant Ruth, & les Lamentations du Prophéte Jérémie, & les mettant au nombre des Agiographes. Suivant ce Canon des Juifs, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, Judith, Tobie, & les deux livres des Machabées sont apocryphes.

L'Antiquité Chrétienne a suivi le Canon des Juifs, pour les livres de l'Ancien Testament. Le premier catalogue que nous ayons des livres de l'Ecriture Sainte, parmi les Chrétiens, est celui de Méliton, Evêque de Sardes, rapporté par Eusébe, *Hist. l.* 4. *ch.* 25. Il est conforme à celui des Juifs, sinon qu'il n'y met point le livre d'Esther, distinguant le livre de Ruth d'avec celui des Juges, pour faire le nombre de vint-deux. Origéne y comprend Esther, & joint le livre de Ruth avec celui des Juges. S. Grégoire de Nazianze distribue les livres de l'Ecriture en Historiques, Poëtiques & Prophétiques. Il compte douze livres Historiques, savoir les cinq livres de Moïse, Josué, le livre des Juges, Ruth, les deux livres des Rois, les Paralipoménes & Esdras; cinq livres Poëtiques, qui sont Job, David, & les trois livres de Salomon; cinq Prophétiques, savoir les quatre grands Prophétes & les douze petits. Le premier catalogue des livres de l'Ecriture, où l'on ait ajoûté quelques livres à l'ancien Canon des Hébreux, est celui du troisiéme Concile de Carthage, tenu en 397, où l'on trouve au nombre des livres Canoniques, la Sagesse de Salomon, l'Ecclésiastique, Judith, Tobie, & les deux livres des Machabées; & ce catalogue est confirmé par le Concile de Trente. Il faut néanmoins remarquer qu'avant même le troisiéme Concile de Carthage, les livres qui n'étoient pas réputez Canoniques, & qui le furent depuis, étoient toutefois souvent citez par les Péres, comme des livres de l'Ecriture, ou du moins comme des livres d'une grande autorité, & très-utiles à l'Eglise.

A l'égard des livres Canoniques du Nouveau Testament, on a toûjours reçu constamment dans l'Eglise les quatre Evangiles, les quatorze Epîtres de saint Paul, (à la reserve de l'Epître aux Hébreux,) & les premiéres Epîtres de saint Pierre & de saint Jean. Il y avoit quelque doute à l'égard de l'Epître aux Hébreux; des Epîtres de saint Jacques, & de saint Jude; de la seconde de saint Pierre; de la seconde & de la troisiéme de saint Jean & de l'Apocalypse; mais ces Lettres des Apôtres & l'Apocalypse étoient néanmoins d'une grande autorité, & dès lors reconnues par plusieurs églises; & elles furent bien-tôt déclarées Canoniques par l'Eglise Universelle.

le. Cela se voit par les anciens catalogues des livres sacrez du Nouveau Testament, où sont compris les livres que nous recevons aujourd'hui; par le Canon du Concile de Laodicée; par le Concile de Carthage; par le Concile Romain, &c. ausquels est conforme la decision du Concile de Trente.

Le nom de Canonique vient du mot de Canon qui signifie non seulement *une loi*, *une régle*, mais aussi *une table*, *un catalogue*. Ainsi les livres Canoniques sont ceux qui sont renfermez dans le catalogue des livres sacrez. Le premier Canon de ces livres n'étoit composé que des cinq livres de Moïse. On n'y en a point mis d'autres jusqu'à la division des dix Tribus; puisque les Samaritains ne connoissent que ces cinq livres. Le second Canon fut fait par les Juifs après le retour de la captivité de Babylone. On l'attribue communement à Esdras; mais il faut néanmoins que Néhémie y ait ajoûté son livre pour faire le dernier volume du Canon. Joséphe partage les livres sacrez & Canoniques des Juifs en trois classes; la premiére contient les cinq livres de Moïse; la seconde treize livres Historiques & Prophétiques, écrits depuis la mort de Moïse jusqu'au régne d'Artaxerxès; & la derniére, quatre livres d'hymnes ou de morale, savoir le livre des Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiastique & le Cantique des Cantiques. A l'égard de la seconde classe, il y a lieu de douter s'il y a compris le livre de Job & celui d'Esther. Les anciens Péres conviennent tous que le livre de Job étoit compris dans le Canon des Juifs; mais quelques-uns en rejettent le livre d'Esther. Dans quelques anciens catalogues dés Chrétiens, Baruch est joint a Jerémie. Le Concile de Carthage, qui mit dans le Canon des livres sacrez les livres de la Sagesse, de Tobie, de Judith, & les deux livres des Machabées, souhaitta que son jugement fût confirmé par l'avis des Eglises d'Outremer. Et en effet l'Eglise Romaine s'accorda avec celle d'Afrique sur ce sujet, comme il paroit par la lettre d'Innocent premier a Exupére, & par le Décret du Pape Gélase. Les livres qui n'étoient point dans l'ancien Canon ont été appellez Dutero-Canoniques dans ces derniers siécles. Ils n'avoient point été reçus pour Canoniques dans les premiers siecles de l'Eglise; mais ils y avoient toûjours été en veneration. Les Eglises d'Afrique & de Rome les ont reçus. Ils sont sont souvent citez par les Anciens sous le nom d'Ecriture-Sainte. Après le Decret du Concile de Trente, il n'est plus permis aux Catholiques Romains de douter qu'ils ne soient véritablement Canoniques.

Le Canon des livres du Nouveau Testament n'a point été dressé par aucune assemblée des Chrétiens, ni par aucun particulier; il s'est formé sur le consentement unanime de toutes les Eglises, qui avoient reçu par tradition & reconnu de tout tems certains livres, comme écrits par certains Auteurs divinement inspirez, & par l'inspiration du saint Esprit. Eusebe distingue trois sortes de livres appartenans au Nouveau Testament. La premiére classe comprend ceux qui ont été reçus d'un consentement unanime par toutes les Eglises, savoir les quatre Evangiles, les quatorze Epîtres de saint Paul, à l'exception de celle aux Hébreux, & les premiéres Epîtres de saint Pierre & de saint Jean. La seconde classe comprend ceux, qui n'ayant point été reçus par toutes les Eglises du monde, ont été toutefois considérez par quelques unes comme des livres Canoniques, & citez comme des livres de l'Ecriture par des Auteurs Ecclésiastiques. Mais cette classe se divise encore en deux; car quelques-uns de ces livres ont été depuis reçus de toutes les Eglises, & reconnus comme legitimes, tels que sont l'Epître de saint Jacques, l'Epître de saint Jude, la seconde Epître de saint Pierre, la seconde & la troisiéme Epître de saint Jean; les autres au contraire ont eté rejettez, ou comme supposez, ou comme indignes d'être mis au rang des Canoniques, quoique d'ailleurs ils pussent être utiles; tels que sont les livres du Pasteur, la Lettre de saint Barnabe, l'Evangile selon les Egyptiens, un autre selon les Hébreux, les Actes de saint Paul, la revelation de saint Pierre. Enfin la derniére classe contient les livres supposez par les Hérétiques, qui ont toûjours été rejettez par l'Eglise, tels que sont les Evangiles de saint Thomas & de saint Pierre, &c. L'Apocalypse étoit mise par quelques-uns dans la premiére classe, & par d'autres dans la seconde; mais quoique quelques livres du Nouveau Testament n'ayent pas été reçus au commencement dans toutes les Eglises, ils se trouvent tous dans les Catalogues anciens des livres sacrez, si l'on en excepte l'Apocalypse, qui n'est point dans le Canon du Concile de Laodicée; mais que le consentement unanime des Eglises a depuis autorisé. * M. Simon, *Histoire Critique du Vieux Testament*. M. Du Pin, *Dissertation préliminaire sur la Bible*, *tome* 3. *Voyez* APOCRYPHE.

C A N O P E, *Canopus*, Dieu souverain parmi les Egyptiens, duquel Suidas raconte ainsi l'origine. Il s'éleva, dit-il, un jour un grand différent entre les Egyptiens, les Chaldéens & les autres peuples voisins, touchant la primauté de leurs Dieux, & comme chacun soutenoit la prééminence du sien, il fut arrêté que celui des Dieux qui demeureroit vainqueur, seroit reconnu pour le souverain de tous les autres. Or les Chaldéens adoroient l'élément du feu, qui fondit aisément les autres Dieux faits d'or, d'argent & d'autre matiere fusible & combustible. Alors ce Dieu alloit être estimé la souveraine Divinité, quand un Prêtre de Canaple ville d'Egypte, s'avisa de prendre une cruche de terre percée de plusieurs petits trous, dans laquelle les Egyptiens purifioient l'eau du Nil; puis l'ayant remplie d'eau, il en boucha les trous avec de la cire, & l'ayant posée sur la tête du Dieu qu'ils adoroient, il la presenta au combat contre le feu. La chaleur ayant fondu la cire, l'eau s'épancha aussi-tôt, & éteignit le feu: ainsi le Dieu de Canope fut reconnu pour le souverain des Dieux parmi ces peuples. * Suidas. Ruffin, *Hist. Eccleslast. l* 11. *ch* 26.

C A N O P E, ville d'Egypte, éloignée de cent vint stades d'Alexandrie vers une des embouchures du Nil, qui en tire son nom, & qui est appellée Canopique. Peut-être lui donne-t'on ce nom, parce qu'on y adoroit le Dieu Canope; ou selon d'autres, elle le tira de Canope d'Amyclée, Pilote de Ménélas qui y fut enterré, après y être mort de la morsure d'un serpent, & en l'honneur de qui on fonda cette ville. Ses Habitans étoient extrémement voluptueux & débauchez. Quelques Modernes croyent que c'est la *Bochira* d'aujourd'hui. Elle a été autrefois le siége d'un Evêque. On a aussi cru que c'étoit la patrie du Poëte Claudien; mais ce Poëte étoit de Vienne en Dauphiné. * Méla, *l*, 2. *ch*. 7. Solin, *ch*. 34. Strabon, *l*. 17. Ammien Marcellin, *l*. 22. Virgile, *Georg*. *l*. 4. *v*. 287.

* C A N O P I N A, petite ville de l'Etat Ecclésiastique en Italie, est au nord de Ronciglione dont elle est éloignée de près de deux lieues.

C A N O P U S est une étoile que nous ne connoissons, dit Vitruve, que par le rapport des Marchands qui ont voyagé dans les extrémitez de l'Egypte, & jusques aux terres qui sont aux bouts du monde; parce qu'elle demeure toûjours cachée sans se lever sur la terre, quoi qu'elle tourne à l'entour du pole méridional.

C A N O S E ou C A N O S A, sur l'Ofante, ville & Comté d'Italie, au Royaume de Naples, & dans la Terre de Bari, avec Evêché uni à l'Archevêché de Bari. Le Prélat de Bari, porte le titre des deux églises. Canose est située sur le penchant d'une colline, qui a la riviére en bas, à cinq milles des masures de l'ancienne Cannes. Strabon, Pline, & les autres Auteurs anciens, parlent assez souvent de cette ville, qu'il ne faut pas confondre avec CANOSSA, Comté dans le Modénois, près du Parmésan. Léandre Alberti a cru que Canosa étoit la même que Cannes, célébre par la défaite des Romains; mais il s'est trompé, puisque Tite-Live, Strabon, Pline, & Appien, distinguent évidemment ces deux lieux, & que Procope dit clairement que *Canusium* étoit à vint-cinq stades de Cannes. Elle fut autrefois renommée pour les laines de couleur d'or, dont il se faisoit de belles étoffes; & ceux qui s'en habilloient étoient nommez *Canusinati*. Martial, *l*. 9. *Epigr*. 23. *v*. 9: *&* *l*. 14. *Epigr*. 127. Ce fut en cette ville que l'Empereur Henri IV, qui avoit été excommunié par Grégoire VII, se rendit auprès de ce Pape pour se soumettre à sa discrétion, & qu'il y fut absous l'an de Jesus-Christ 1077. * Sigonius, *l*. 9. Horace appelle *Bilingues* les Habitans de *Canusium*, soit parce qu'ils parloient les deux Langues, la Latine & la Gréque; ou plutôt, parce que ne parlant pas bien ni l'une ni l'autre, leur langage étoit un mauvais mêlange de toutes les deux. Cette ville a été détruite l'an 1694, par un tremblement de terre. * Pline. Strabon. Cluvier, &c.

C A N O T I O (Lorenzo) Peintre, vivoit dans le XV siécle. Il étoit de Padoue, où il travailla à divers Ouvrages, & il y mourut le 28 mars en 1470. On voit son tombeau dans le cloître de l'église del Santo. * Vasari.

C A N O V I A, petite contrée de l'Albanie, entre le Golfe de Drin & la ville de Scutari, avoit autrefois une capitale de même nom, où il y avoit un Evêché, dont le siége est maintenant dans l'église de saint Juanille de Médea, & il n'a que vint-quatre paroisses sous sa direction. Baudrand assure que le principal lieu de ce païs, est aujourd'hui le bourg de Babiuchi, qu'on ne trouve point sur les cartes. * Maty, *Dict. Géogr*.

C A N S O ou C A N S U A B U S A I D, surnommé *Malek Al Dhaher*, dix-neuviéme Sultan de la seconde Dynastie des Mamelucs, succéda contre sa volonté à Malek-al-Nasser son neveu l'an 904 de l'Hégire, de Jesus-Christ 1498. Il ne régna que vint mois: car il fut dépossédé par les Circassiens, vers la fin de 905. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient*.

C A N S O, surnommé *Khamsmiah*, à cause qu'il avoit été acheté par son maître 500 dinars d'or, porta le titre de *Malek al-Aschraf*. Il avoit interrompu le régne de Malek-al-Nasser, dix-huitiéme Sultan de la Dynastie des Circassiens, son prédécesseur; mais il ne jouït de la dignité Royale que très-peu de tems: d'où vient que quelques-uns ne le comptent pas dans la suite des Rois ou Sultans d'Egypte de cette Dynastie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient*.

* C A N S T A D T, ville d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg sur le Nécre entre Eslingue & Stutgard.

* C A N S T E I N, noble famille de Barons dans la Marche de Brandebourg, s'est aussi établie en Westphalie.

C A N S U surnommé *Gavri*. *Voyez* C A M P S O N-C A V R I.

C A N T A B R E S ou C A N T A B R I E N S, anciens peuples de l'Espagne Tarragonoise, qui sont proprement ceux de Guipuscoa, de Biscaye, des Asturies, & de Navarre. Leur principale ville étoit *Juliobriga*. Au reste ces peuples étoient les plus féroces & les plus cruels de toute l'Espagne. Ils se revoltérent du tems d'Auguste contre les Romains. Cet Empereur y fut en personne pour les soumettre; & après les avoir défaits en plusieurs renrencontres, il les obligea de prendre la fuite sur les montagnes & dans les déserts. Enfin ils furent assiégez dans une ville, où ils se tuérent eux-mêmes, préférant la mort à la servitude. Cela arriva l'an 728 & 729 de Rome, & le 25 & 26 avant l'Ere Chrétienne. Auguste étant tombé malade durant cette guerre, en donna la conduite à Caïus Antistius. Silius Italicus parle ainsi des mœurs des Cantabres, *l*. 3. *v*. 326 *& suiv*.

Cantaber ante omnes, hyemisque, æstusque, famisque
Invictus, palmamque ex omni ferre labore:
Mirus amor populo, cum pigra incanuit ætas,
Imbelles jamdudum annos prævertere saxo,
Nec vitam sine Marte pati, quippe omnis in armis
Lucis caussa sita, & damnatum vivere paci.

C'est à dire, que les Cantabres étoient belliqueux, qu'ils ne pouvoient pas vivre honorablement sans guerre, & qu'ils en supportoient courageusement les fatigues. Aussi conservérent-ils long-tems leur liberté contre les armes des Romains; & dans la suite des tems, ils ne purent être subjuguez par les Maures, qui possédoient le reste des Espagnes. * Strabon, *l*. 3. Florus, *l*. 4. *ch*. 12. Pline, *l*. 34. *ch*. 14. Nonius, *Hist*. *ch*. 44.

C A N T A C U Z É N E S, Empereurs. *Cherchez* J E A N C A N T A C U Z É N E.

* CANTAL, montagne de France en Auvergne, presque toujours couverte de neige.

CANTALICE ou CANTALICIO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, situé dans le Duché de Spoléte, sur une montagne, à deux ou trois lieues de la ville de Riéti. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANTALUPO, château d'Italie dans l'Etat Ecclésiastique & dans la Marche d'Ancone. * Baudrand.

CANTANIUS, Benédictin. *Cherchez* ODON.

CANTARA, riviére de Sicile. *Voyez* CANTERA.

CANTARA, autre riviére de Sicile. *Voyez* ACHATES.

CANTAZARO, ville Episcopale du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, près du Golfe de Squilace, entre la ville de ce nom & celle de Belcastro. Elle est la résidence du Gouverneur de cette province. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANTECROY ou CANTECROIX (le Comté de) petit païs du Brabant, province des Païs-Bas, est dans le Quartier d'Anvers, & n'a rien de considerable que la petite ville de Lire ou Lier, qui en est le lieu principal, & le bourg de Cantecroy qui lui donne le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CANTEL (Pierre-Joseph) Jésuite fut choisi par le Duc de Montausier pour faire un Commentaire sur Justin à l'usage du Dauphin. Cet Auteur s'est fait encore connoître par d'autres Ouvrages, entre autres, par celui qui a pour titre *De Romana Republica, sive de Re Militari & Civili Romanorum.*

CANTELBERG. *Voyez* CANTORBERY.

CANTELMI, Maison des plus illustres du Royaume de Naples. Charles II, Roi d'Angleterre, reconnut par un Acte solemnel de 1683, que cette Maison étoit sortie des Rois d'Ecosse, & il avoua pour ses parens ceux qui en portoient le nom. Charles II, Roi d'Espagne approuva la publication de cet Acte en 1688, & le confirma de nouveau autant qu'il étoit en lui. EVERARD dernier des fils de Duncan, I. du nom, Roi d'Ecosse dans le onziéme siécle, fut obligé après la mort de son pére, assassiné par Mackbéte, usurpateur de la Couronne, de se retirer en Angleterre auprès du Roi saint Edouard. On l'avoit surnommé *Cantelm*, ou plutôt *Kanclam* pour la force de son esprit. De là il passa en Normandie auprès des Ducs qui étoient ses parens, & s'établit en France. Son fils ALPHONSE d'Ecosse, fut Seigneur de Luc & de Trilly; & son petit-fils ROSTAING, Seigneur de Luc & de Trilly, qui eut de grands biens en Provence, sous le Comte Raimond, prit le surnom de *Cantelme*. Ses enfans suivirent Charles, Duc d'Anjou dans la conquête du Royaume de Naples, & s'y établirent. Ils eurent la Terre de Popoli qui fut érigée en Duché dans le XVI siécle par le Roi d'Espagne Philippe II.

L'on rapporte ici la postérité de cette Maison depuis JACQUES Cantelmi qui suit.

1. JACQUES Cantelmi, auquel Charles d'Anjou, Roi de Naples, donna la Terre de Popoli, fut pére, 1. de ROSTAING, qui suit; 2. de *Franche*, mariée à *Raimond* des Baux en Provence; & 3. de *Berlinger* Cantelmi.

2. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, se signala en la guerre contre les Sarrasins, où il courut risque de la vie, fut nommé Sénateur Romain par le Pape, fut depuis Capitaine de Naples & Régent de la Cour Vicariale, & mourut en 1310. Il épousa, 1. *N*.... dont le nom n'est pas connu: 2. *Marguerite* de Saint-Licet. Il fut pére 1. de JACQUES, qui suit; 2. de *Cantelma*, mariée 1. à *Bertrand* d'Artus, Seigneur de Manuppello: 2. à *Thomas* de Procida, Seigneur de Capri & d'Ischia; 3. de *Jeannelle*; & 4. de *Rostaing* Cantelmi, qui épousa *Marguerite* de Corbano, veuve d'*Aymon* de Marimont, Seigneur d'Ateno, dont il eut *Rostaing*, Seigneur de Pettorano, mort sans enfans de *Hémine* de Rajano; & *Jacques* Cantelmi, Seigneur d'Albaron en Provence, qui de *Jeanne* de Capoue, eut pour fils *Antoine* Cantelmi.

3. JACQUES Cantelmi, Seigneur de Popoli, fut Justicier & Capitaine Général de l'Abruzze; & en 1313, Vicaire de la République de Florence. Il épousa *Philippe*, fille de *Bertrand* de Reale, Seigneur de Bovino, de Cerri, &c. dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Popoli, qui fut créé Comte de Bovino en 1335, & qui mourut en 1337, sans enfans d'*Angélique* Stenderda; 2. ROSTAING, qui suit; 3. *Guillelmine*, qui épousa *Henri* della Leonessa; 4. *Berlinger*; & 5. *N*.... Cantelmi, mariée à *Henri* Ruffo, Seigneur de Gérace.

4. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, Comte de Bovino, épousa *N*.... fille de *Thomas* de Rajano, & veuve de *Thibaut* de Letto, Seigneur de Gesso, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Rostaing*; 3. *Ceccarelle*, mariée à *Antoine* Aquaviva, Duc d'Adria; 4. *Catherine*, alliée à *Barthélemi* de Rillano; & 5. *Portie* Cantelmi, qui épousa *Mathieu*, Baron de Tufo.

5. JACQUES Cantelmi, Seigneur de Popoli, eut de *N*.... sa femme, dont le nom n'est pas connu, 1. ROSTAING, qui suit; 2. *Rite*, mariée à *Jean-Antoine* Caldora; 3. *Catherine*, alliée à *Guillaume* de Tocco, Seigneur de Montemiletto; 4. *Antoinette*, qui épousa, 1. *Adinolphe* d'Aquin: 2. *Simon* de Sangro; 5. *Jacques*, Comte d'Alvito; 6. *Françoise*, mariée à *Jacques* Caraffe, Seigneur della Rocca; & 6. *Berlinger* Cantelmi, Comte d'Arce, Grand Chambellan du Royaume de Naples, qui de *N*.... sa femme, eut pour fils unique *Jacques* Cantelmi, Comte d'Arce, mort sans postérité.

6. ROSTAING Cantelmi, Seigneur de Popoli, épousa *Jeanne* Ruffo, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bovalino, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Rostaing*, Sénateur Romain; & 3. *Antoine* Cantelmi, mort sans postérité de *Marie* Caldora.

7. JACQUES Cantelmi, premier Comte de Popoli & d'Alvito, épousa *Isabelle* d'Aquin, veuve de *Bernard* d'Aquin, Comte de Satriano, & fille de *François* d'Aquin, Comte de Loreto, dont il eut 1. *François*, Comte de Popoli, mort en 1423, sans laisser de postérité de *Veritelle* Caracciole, dite *Caraffe*, ni de *Marie* de Capoue, fille d'*André*, Comte d'Altavilla, ses deux femmes; 2. ANTOINE, qui suit; 3. *Nicolas-Antoine*; 4. *Thomasse*, mariée à *Isnard* de Pontevez; & 5. *Françoise* Cantelmi, alliée, 1. à *Bérard* de Célano: 2. à *Pierre-Paul* d'Aquila.

8. ANTOINE Cantelmi, Comte de Popoli, d'Alvito & d'Arce, mourut en 1439. Il épousa, 1. *Angéle* Marzana, fille de *Jacques* Duc de Sessa: 2. *Blanche* de Varano, fille de *Gentile*, Comte de Camérino, morte en 1478. Du premier mariage, sortit 1. NICOLAS, qui suit: & du second sortirent 2. ONUPHRE-GASPAR, *qui a fait la branche des Princes de* PETTORANO, Ducs de Popoli, *rapportée cy après*; & 3. *Isabelle* Cantelmi.

9. NICOLAS Cantelmi, Comte d'Alvito, d'Arce & de Popoli, fut créé Duc de Sora en 1451. Il épousa *Antonelle* de Célano, dont il eut 1. PIERRE-JEAN-PAUL, qui suit; & 2. JEAN, *qui continua la branche des Comtes de* POPOLI, *rapportée cy après.*

10. PIERRE-JEAN-PAUL Cantelmi, Duc de Sora & d'Albéte, Comte de Popoli, épousa *Catherine* de Baux, fille de *François*, Duc d'Andrie, dont il eut 1. ALFONSE, qui suit; 2. *Ferrante*; 3. *Diane-Marie*, alliée à *Léon* Caracciole, Comte de Saint-Angele; 4. *Cornélie-Camille*, mariée à *Berlinger* Caldora; & 5. *Sigismond* Cantelmi, Duc de Sora, qui de *N*.... sa femme, eut pour fils *Hercule* Cantelmi, qui fut tué à la guerre de Venise en 1509.

11. ALFONSE Cantelmi, Comte d'Ortone, épousa *Briande* de Castro, fille de *Raimond*, Vicomte d'Eboli, dont il eut FRANÇOIS, qui suit.

12. FRANÇOIS Cantelmi, Comte d'Ortone, mourut sans laisser de postérité de *Jeanne* Cantelmi, fille de *Rostaing*, Comte de Popoli, & de *Jeannelle* Caraffe, sa seconde femme.

SUITE DES COMTES DE POPOLI.

10. JEAN Cantelmi, fils puîné de NICOLAS, Duc de Sora, Comte d'Alvito, de Popoli, &c. & d'*Antonelle* Célano, fut Comte de Popoli & d'Alvito. Il épousa *Jeannelle* Cajétan-d'Arragon, fille d'*Honoré*, Comte de Fondi, dont il eut 1. ROSTAING, qui suit; 2. *Diane*, mariée à *Antoine* Annechino, Baron de Civitella; 3. *Portie*, alliée, 1. à *Charles* Caraffe, Marquis de Montesarchio: 2. à *Fabrice* Marramaldo, fameux Capitaine; & 4. *Laure* Cantelmi, qui épousa *Jean* de Mariéri.

11. ROSTAING Cantelmi, Comte de Popoli, &c. mort en 1514, épousa, 1. *Diane* Camponesca, fille de *Pierre*, Comte de Montorio, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeannelle* Caraffe, sœur du Pape Paul IV, dont il eut 1. JEAN-JOSEPH BONAVENTURE, qui suit; 2. *Barthélemi*, mort sans enfans de *Catherine* San-Félice; 3. *Jacques*, Seigneur d'Aquaviva; 4. *Briande*, mariée, 1. à *François* Torello, Baron de Régnano: 2. à *Jules* Caraffe; 5. *Jeanne*, alliée à *François* Cantelmi, Comte d'Ortone; 6. *Hippolyte*, qui épousa *Jean-François* Cajétan; & 7. *Portia* Cantelmi.

12. JEAN JOSEPH BONAVENTURE Cantelmi, Comte de Popoli & d'Ortone, fut créé Duc de Popoli, & mourut en 1560, ayant eu de *Portia*, fille de *Jérôme* Colonne, 1. *Fabrice*, mort avant son pére, sans enfans de *Catherine* Caraccioli, fille de *Marcel*, Comte de Biccari; 2. FRANÇOIS, qui suit; 3. *Scipion*; & 4. *Diane* Cantelmi, mariée à *Horace* Caraffe.

13. FRANÇOIS Cantelmi, mourut avant son pére en 1556, sans laisser de postérité de *Julie* de Médicis, fille *naturelle* d'*Alexandre*, Duc de Toscane.

PRINCES DE PETTORANO, DUCS DE POPOLI.

9. ONUPHRE-GASPARD Cantelmi, fils puîné d'ANTOINE, Comte de Popoli, & de *Blanche* de Varano, sa seconde femme, fut Seigneur de Pettorano. Il épousa *Lucréce* Caraccioli, dont il eut ANTOINE, qui suit.

10. ANTOINE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épousa, 1. *Marguerite* Bandone, fille de *Camille*, Baron de Cerro: 2. *Paule* Aquaviva, veuve d'*Honoré* de Saint-Sévérin, & fille de *Jean-Antoine*, Duc d'Atri, dont il n'eut point d'enfans: ceux du premier mariage furent 1. ONUPHRE, qui suit; 2. *Cesar*; 3. *Camille*; & 4. *Jeanne* Cantelmi, mariée à *Jérôme* de Ligni.

11. ONUPHRE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épousa *Jeanne*, fille de *Ferdinand* d'Ajerbe-Arragon, dont il eut 1. FRANÇOIS-ANTOINE, qui suit; & 2. *Jean* Cantelmi, qui de *Julie* Piscicella, eut pour fils unique *François* Cantelmi.

12. FRANÇOIS-ANTOINE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, épousa *Camille*, fille de *Jean Antoine* Muscettola, dont il eut 1. OCTAVE, qui suit; 2. *Jules-César*, auquel *Jean-Joseph-Bonaventure*, Duc de Popoli son cousin, donna par son testament le Duché de Popoli, mort sans enfans de *Hortense* de Mariéri; 3. *Ascagne* Comte d'Ortone, mort sans alliance; 4. *Martius*; 5. *Onuphre*; 6. *Marie*, alliée à *Alphonse* Pagnano, Baron de Vetrana; 7. *Victoire*, mariée à *Dominique* de Calce; & 8. *Julie* Cantelmi, qui épousa *Pierre Antoine* Castigliar.

13. OCTAVE Cantelmi, Seigneur de Pettorano, puis Duc de Popoli après la mort de son frére puîné, épousa *Hiéronyme* Castigliar, fille de *Pierre-Antoine*, Baron de Bervicaro, dont il eut 1. FABRICE, qui suit; 2. *Félicie*, mariée à *Hector* Caraccioli, Baron de Montaquila; & 3. *Catherine* Cantelmi.

14. FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, &c. épousa 1. *Clémence* Pinelli, fille de *Côme*, Duc d'Acérenza: 2. *Laure* d'Evoli. Du premier mariage sortirent, 1. JOSEPH, qui suit; 2. *Hieronyme*; & 3. *Marie* Cantelmi: & du second vinrent, 4. 5. 6. *François*, *Isabelle* & *Octave*, morts en 1639; 7. *André*, qui servit dans les guerres des Païs-Bas, où il fut Mestre de camp général & Gouverneur de Flandre. Il commanda aussi les armées en chef en Catalogne, où il fut défait par le Comte de Harcourt à Lorens le 22 juin 1645, & assiégé dans Balaguer, qui fut emporté: dont il mourut de chagrin le neuviéme novembre de la même année sans avoir été marié; 8. *Rostaing*; 9. *Pierre*; 10. *Jean*; 11. *Paul*, qui fut d'Eglise; & 12. *Julien-César* Cantelmi, mort jeune.

15. Jo-

15. JOSEPH Cantelmi, Duc de Popoli, &c. épousa *Camille* Cajétan, fille d'*Alfonse*, Duc de Lorenzano, dont il eut 1. FABRICE, qui suit; 2. *François*; 3. *Jean*; & 4. *Simplicius* Cantelmi.

16. FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, fut créé Prince de Pettorano par Philippe IV, Roi d'Espagne, & épousa *Béatrix* Brancia, fille de *François*, Duc de Belvedere, dont il eut 1. JOSEPH, qui suit; 2. JACQUES, Cardinal, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*; 3. *André* mort à Gênes; 4. ROSTAING, *qui a continué la postérité des Ducs de* POPOLI, *qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; 5. 6. 7. *Camille*, *Hippolyte* & *Jeanne* Cantelmi, Religieuses.

17. JOSEPH Cantelmi, Duc de Popoli, Prince de Pettorano, &c. épousa *Diane* Cajétan d'Arragon, fille d'*Alfonse*, Duc de Lorenzano, dont il eut 1. *Béatrix*, Princesse de Pettorano, mariée en 1690, à *Rostaing* Cantelmi, Duc de Popoli son oncle, morte le 26 juin 1711; & 2. *Hippolyte* Cantelmi, mariée à *Vincent* Caraffe, Duc de Bruzzano.

17. ROSTAING Cantelmi, né en 1653, fils puîné de FABRICE, Duc de Popoli & Prince de Pettorano, & de *Béatrix* Brancia, fut Duc de Popoli, après la mort de son frére aîné. Après avoir servi en Sicile, en Espagne, en Afrique & en Flandre, où il se distingua en qualité de Major Général de bataille, il se retira en 1696, dans le Royaume de Naples, & fut nommé Général des troupes de ce Royaume. Charles II, Roi d'Espagne étant mort en 1700, il fut des premiers à reconnoître le Roi Philippe V. Louïs XIV, Roi de France, le nomma Chevalier de l'Ordre du saint Esprit en juin 1701, & il en reçut le Collier le 26 juillet 1717. Le Roi d'Espagne le nomma Mestre de Camp Général dans le Royaume de Naples en février 1702, & Capitaine d'une des quatre compagnies de ses Gardes du Corps en novembre 1703. Il servit lors de la prise de Barcelone par l'Archiduc d'Autriche, depuis Empereur, en octobre 1705, prit possession de la Grandesse d'Espagne le cinquiéme avril 1706, en se couvrant la première fois devant le Roi, & fut fait Commandeur de Bastimentos, de Léon, de l'Ordre de saint Jacques au mois de novembre de la même année. Il se distingua à la bataille d'Almanza en Valence le 25 août 1707, fut nommé Général de Catalogne en mars 1713, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en juillet 1714, qu'il reçut le 16 août suivant, fut fait Conseiller du Conseil de Guerre & du Conseil des Finances en mai 1715, & nommé Gouverneur du Prince des Asturies en juillet 1716. Il épousa en 1690, *Béatrix* Cantelmi, Princesse de Pettorano sa niéce, fille de *Joseph*, Duc de Popoli, morte le 26 juin 1711, dont il a eu JOSEPH, qui suit.

18. JOSEPH Cantelmi, Prince de Pettorano, a épousé le 22 avril 1717, *Berthe* de Boufflers, fille de *Louis-François*, Duc de Boufflers, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, & de *Catherine-Charlotte* de Grammont.

CANTELMI (Jacques) né le 27 juin 1645, fils puîné de FABRICE Cantelmi, Duc de Popoli, Prince de Pettorano, &c. & de *Béatrix* Brancia, après avoir été Inquisiteur à Malthe, Nonce à Venise, en Pologne & à Vienne, fut encore Nonce extraordinaire à la Cour de l'Empereur & à la Diéte d'Ausbourg, lorsque l'Empereur Joseph y fut élu Roi des Romains. Le Pape Alexandre VIII le créa Cardinal en 1690. Il fut ensuite Archevêque de Capoue, qu'il quitta pour l'Archevêché de Naples, où il fut des premiers à se déclarer pour le Roi Philippe V, qu'il eut la joye de recevoir à Naples en 1702. Il y mourut le onziéme décembre de la même année, âgé de 57 ans. * Lellis, *Famiglie di Napoli*. Scipione Ammirato; *Famiglie Napol.* Imhof, *Histoire Généalogique d'Italie & d'Espagne*. Le P. Anselme. *Mémoires du tems*.

CANTELOUP. *Cherchez* ARNAUD, dit de CHANTELOUP.

CANTER. *Voyez* CANTERUS.

CANTÉRA ou CANTARA, anciennement *Accesines Tauromenius*, riviére de la Vallée de Démona, province de Sicile, qui prend sa source vers le Mont-Gibel, & va se décharger dans la Mer de Sicile à deux ou trois lieues de Taormina du côté midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTERBURY. *Voyez* CANTORBERY.

* CANTE'RUS (Jean) natif de Groningue, vivoit au milieu du XV siécle & depuis. Il a été célébre par son propre savoir, aussi bien que par celui de ses enfans, qui étoient un fils, dont il sera parlé dans l'article suivant, & une fille que les rares talens firent appeller *une Merveille du monde*. Sa femme avoit aussi quelque teinture des Sciences. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CANTE'RUS (Lambert) habile Jurisconsulte, fut Conseiller à la Cour de Justice de la province d'Utrecht. Il étoit né à Groningue en 1513. Il fut reçu Docteur en Droit à Orléans & mourut à Groningue où il etoit retourné pour rendre visite à sa mére; & sa mort arriva le 27 juin 1553. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CANTERUS, (Guillaume) fils de Lambert Cantérus, naquit à Utrecht le 24 juillet 1542. On jugea dès la premiére annéee, qu'il auroit une forte passion pour les Sciences, par le plaisir qu'il prenoit d'avoir des livres entre les mains. Rien n'étoit plus capable de le divertir, & de l'appaiser que de lui présenter un livre. Il étoit encore dans le berceau, lorsque son pére lui donna un Précepteur, & lui même prit soin de lui donner toutes les connoissances qui convenoient à son âge. Dès qu'il eut atteint sa sixiéme année, il alla à l'Ecole publique, & à l'âge de douze ans il fut envoyé à Louvain où il étudia sous Corneille Valére d'Utrecht. Puis étant passé à Paris, il y apprit la Langue Gréque dans l'Ecole du fameux Daurat. Il voyagea en Italie & en Allemagne, s'aquit l'amitié des Savans & eut une liaison étroite avec Daurat, Muret, Sigonius, & Fulvius Ursinus. Enfin il se rendit à Louvain, où il mena une vie extrémement réglée. Il se levoit tous les jours à sept heures, dînoit à midi, ne soupoit jamais, & se couchoit à minuit. Comme il vivoit avec beaucoup de sobriété, il évitoit les occasions de manger trop. Voilà pourquoi il ne traitoit jamais ses amis, & il refusoit de manger avec eux quand ils l'invitoient. Quoique jeune, il étoit parvenu au faîte d'une solide érudition. Il savoit exactement six Langues, sans compter celle de son païs; la Latine, la Gréque, l'Hébraïque, la Françoise, l'Italienne, & l'Allemande. Il étoit bien versé dans la Poëtique, la Rhétorique, l'Histoire & la Critique. Sa prose & ses vers Latins sont admirablement beaux & élégans. Il a été considéré comme un des plus doctes & des plus heureux Critiques de son siécle, & comme un des plus excellens & des plus judicieux Interprêtes. Il est également fidéle & poli, & il a aussi bien réüssi en traduisant les vers que la prose. Il mourut d'une fiévre hectique le 18 mai 1575. Cantérus avoit une belle Bibliothéque qu'il laissa à Théodore son frére. L'on voit dans l'Eglise de saint Jacques son tombeau avec une Epitaphe que son frére y fit graver. Quoiqu'il ne fût encore que dans la trente-troisiéme année de son âge quand il mourut, il composa quantité d'Ouvrages. On a de lui, *Variarum in Græcis Bibliis Lectionum Libellus*; *Emendationes in Thucydidem, Sophoclem & Æschylum, ostensa carminum ratione, antea aut ignorata penitus, aut obscuriore, una cum sententiis insignioribus, Latino versu redditis*; *Notæ breves in Epistolas Ciceronis ad Familiares*; *Scholia brevia in Propertium*; *Annotationes in Lycophronis Cassandram*; *Traduction Latine de la Cassandre de Lycophron*; *Epitome Cassandræ Græco Latina, carmine Anacreontico*; *Pepli Fragmentum, sive Homericorum Heroum Epitaphia, Auctori suo Aristoteli restituta, Latine versa, & Annotationibus aucta*; *Pythagoreorum quorumdam Fragmenta e Stobæo desumpta, Græco-Latina cum emendationibus*; *Aristidis Orationes Latine redditæ*; *Gorgiæ Orationes duæ, Thucydidis una, Lesbonactis una, Andocidis una, Herodis una, Antisthenis una, Lysiæ una, Dinarchi una, Alcidamantis una*; *Synesii Orationes aliquot*; *de Dono ad Paconium Conciones duæ*; *Constitutiones duæ, & Hymni aliquot*; *Joannis Stobæi Eclogarum libri duo*; *Gemisthi Plethonis de Rebus Peloponnesiacis Orationes duæ, & libellus de Virtutibus*; *&c.* Dans sa premiere jeunesse il traduisit d'Italien en Latin les Oraisons funébres de quelques animaux, composées par un Auteur dont on ne sait pas le nom. Lipenius dans sa *Bibliotheca Realis* lui attribue encore *Deorum & Hominum illustrium Progenies*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 309. & 310. Suffridus Petri, *de Script. Fris.* Le Mire, *in Elog. Belg.* De Thou, *l.* 61. Melchior Adam, *in Vitis German. Philosophorum*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 78. de l'édit. de Hollande 1715.

CANTÉRUS, (Theodore) frére de *Guillaume*, étudia à Paris sous Denys Lambin, & devint très-savant dans les Langues. Depuis qu'il fut revenu à Utrecht, il s'éleva par son mérite aux premiéres charges; mais ensuite ayant été exilé, il demeura quelque tems à Anvers; puis il alla à Leuwarden, où il mourut en 1617, d'autres disent en 1615, à l'âge de soixante-douze ans. Il a écrit divers Ouvrages, *Variarum Lectionum Libri duo*; *Notæ in Arnobium*, *&c.* * Suffridus Petri, *de Script. Fris.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 826. & 827. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3, *p.* 81. de l'édit. de Hollande 1725.

* CANTÉRUS (André) frére des deux précédens, & par conséquent fils de Lambert Cantérus, les surpassa en érudition au rapport de Selden, qui dit qu'à l'âge de dix ans il avoit fait de si grands progrès dans tous les Arts, dans la Théologie, & dans la Jurisprudence, qu'il interpréta publiquement le Vieux & le Nouveau Testament, le Droit Civil & Canonique, au grand étonnement de tous ses Auditeurs, & qu'il répondit sur le champ à diverses questions difficiles qu'on lui proposa. C'est pourquoi l'Empereur fit venir à Vienne ce miracle de la nature, lui ayant écrit des lettres fort honnêtes, par lesquelles il lui promettoit le titre de Docteur, & un rang honorable à la Cour. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 82. de l'édit. de Hollande 1715.

NB. L'Auteur du Grand Dictionnaire Universel Hollandois ne s'accorde pas avec Teissier, puis qu'il fait *André Cantérus* fils de *Jean Cantérus*.

CANTH, bourg de Bohéme dans la Principauté de Breslaw en Silésie, sur la riviere de Weitricz à cinq lieues de la ville de Breslaw, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTHARA, (Simon Canthara) fils de Simon Boëthus, fut fait souverain Sacrificateur par la faveur d'Agrippa, surnommé le Grand, qui le fit succéder à Théophile fils de Jonathas. Il jouit de cette dignité environ deux ans, à deux diverses reprises, La premiére pendant un an, depuis l'an 4044, jusqu'en 4045, ayant ete obligé de s'en démettre en faveur de Matthias fils d'Ananus. Et la seconde, il succéda à Elmée en 4048. Dans cette même année, après la mort d'Agrippa, Hérode Roi de Chalcide lui ôta cette dignité, pour la donner à Joseph, fils de Camith. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CANTHARUS, Poëte Grec, Athénien de naissance. On ignore en quel tems il a vécu; mais on sait seulement qu'il composa quelques Comédies, la Médée, le Thésée, la Symmachie, & plusieurs autres. C'est aussi le nom d'un célébre Imposteur chez les Athéniens, qui donna lieu au proverbe, *Plus rusé que Cantharus*. * Suidas.

CANTHER ou CANTHE'RUS. *Voyez* CANTE'RUS.

CANTIANUS (Odon, dit) *Voyez* ODON.

CANTILLANA, autrefois Basilippo, petite ville ou bourg de l'Andalousie en Espagne, près du Guadalquivir, à cinq lieues au dessus de Séville. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIMPRÉ, village avec une Abbaïe dans le Cambresis, & fort près de la ville de Cambray. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIMPRÉ, Chanoine Régulier. *Cherchez* THOMAS DE CANTIMPRÉ.

CANTIN, (le Cap) autrefois *Promontorium Herculis*, Cap du Royaume de Maroc en Afrique, dans la province de Ducala. Il s'avance beaucoup dans la mer au couchant de la ville & du Golfe d'Azafia, & de l'embouchure de la riviére de Tensift. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIPRÉ. *Voyez* CANTIMPRÉ.

CANTIQUE DES CANTIQUES (le) c'est à dire,

dire, ſuivant la force du terme Hébreu *un Cantique excellent*, eſt l'Ouvrage du Roi Salomon, dont il porte le nom dans le titre du texte Hébreu, & dans celui de l'ancienne Verſion Gréque. Les Thalmudiſtes l'ont attribué à Ezéchias; mais les Rabbins ont reconnu qu'il étoit de Salomon qui avoit écrit pluſieurs Cantiques, & dont le nom ſe trouve en pluſieurs endroits dans celui-ci. C'eſt un Epithalame en forme d'Idylle, ou de Bucolique, dans lequel on fait parler un Epoux & une Epouſe, les amis de l'époux & les compagnes de l'épouſe. Les Juifs ne permettoient la lecture de ce livre qu'à des perſonnes qui étoient dans un âge de maturité, c'eſt à dire, à ceux qui avoient au moins trente ans. Ils étoient néanmoins perſuadez que ce livre n'étoit pas un ſimple Cantique d'amour, & que ſous ſes termes il y avoit des myſtéres cachez. Quelques uns ont cru que l'unique but de Salomon dans ce Cantique avoit eté de décrire ſes amours avec Abiſag Sunamite, ou avec la fille de Pharaon. D'autres au contraire croyent que cet Ouvrage n'a point d'autre ſens que l'allégorique, que Salomon n'a penſé à aucun amour charnel, & que tout cela ne ſe doit entendre que de l'amour ſpirituel de Dieu pour la Synagogue, ſelon les Juifs; ou de Jeſus Chriſt pour l'Egliſe, ſelon les Chrétiens. On peut tenir le milieu entre ces deux opinions, en diſant que ſelon le ſens de l'Hiſtoire, c'eſt un Cantique pour célébrer les noces de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte qui eſt appellée Salamite ou Sçulamite du nom de Salomon, & que ſelon le ſens myſtique, dont l'hiſtorique n'eſt que la baſe, cela ſe doit entendre de Jeſus Chriſt & de ſon Egliſe, dont l'union eſt comparée dans l'Evangile à celle du mari & de la femme. M. l'Evêque de Meaux a diſtingué dans ce Cantique ſept parties, d'Eglogues, qui répondent aux ſept jours pendant leſquels les Anciens avoient coutume de célébrer leurs noces. Pluſieurs autres ont commenté ce livre, & l'ont expliqué en différens ſens. Quelques uns même en ont abuſé. Rien n'eſt plus élégant ni plus noble en ce genre d'Idylle, que cet Ouvrage; on y voit un feu, un eſprit, une délicateſſe, une variété, une nobleſſe & des agrémens inimitables. * M. de Meaux, *ſur le Cantique des Cantiques*. M. du Pin, *Diſſertation préliminaire ſur la Bible, tome* 1. *Voyez* le catalogue de beaucoup d'Auteurs, qui ont fait des Commentaires ſur ce livre dans Crowæus, dans Hofman, & dans la Table des Auteurs Eccléſiaſtiques de M. du Pin. On ne connoît entre les Anciens que Théodore de Mopſueſte, qui ait rejetté le Cantique des Cantiques, & qui ait nié ſa canonicité. M. Wiſthon, célébre Anglois, a tâché de montrer que le Cantique des Cantiques n'eſt point un livre ſacré de l'Ancien Teſtament, & qu'il n'a jamais paſſé pour tel, ni dans l'ancienne Egliſe Judaïque, ni dans l'ancienne Egliſe Chrétienne. Il ſouhaiteroit qu'on le retranchât des Saintes Ecritures; pendant qu'il adopte comme canoniques les Conſtitutions attribuées aux Apôtres. * D. Calmet, *Dict. Géogr. Mémoires Littéraires de la Grande Bretagne, tome* 14. *p.* 190. *&c.*

CANTIQUES. L'uſage des Cantiques eſt très-ancien, & c'eſt la maniére dont les premiers hommes ſe ſont ſervis pour célébrer & pour conſerver la mémoire des choſes mémorables. La victoire remportée par Séhon ou Sihon Roi des Amorrhéens contre le Roi de Moab, & la priſe de la ville de Heſçbon fut conſervée à la poſtérité par un Cantique rapporté dans le 21 *chapitre des Nombres, v.* 27. Les Iſraëlites ont ſouvent célébré par des Cantiques les choſes mémorables qui leur arrivoient, comme le paſſage de la Mer Rouge, &c. Si l'on parle de l'Hiſtoire ſacrée à la profane, l'on trouvera que les plus anciens monumens hiſtoriques ſont des Cantiques. Linus, Amphion, Olen de Lycie, Orphée écrivirent les événemens en Cantiques, & l'on mit auſſi en chanſons le Poëme d'Homére. Chez les Latins, Carmenta ou Thémis, au rapport de Denys d'Halicarnaſſe, compoſa des Cantiques que l'on nommoit des Hymnes de la patrie, où l'on parloit de Romulus & de Rémus; & lorſque Romulus triompha des Céſénates, les Soldats chantoient des Hymnes en l'honneur des Dieux, & récitoient les louanges de leur Général. Polybe nous apprend que dans l'Arcadie les enfans chantoient les actions des Héros. Chez les Perſes, leurs Mages chantoient des Hymnes de la nation dans les marches des Rois. On s'eſt auſſi ſervi en tout tems de Cantiques, pour célébrer les louanges de Dieu dans la véritable Religion, & celles des faux Dieux & des Héros parmi les Payens. Les Juifs ſe ſont non ſeulement ſervis des Pſeaumes & des Cantiques de l'Ecriture Sainte dans leurs priéres, mais ils en ont fait même de nouveaux en diverſes occaſions. Les premiers Chrétiens en ont compoſé dès le ſecond ſiécle de l'Egliſe. Saint Clément d'Alexandrie en rapporte un du Martyr Athénogéne. Enfin l'uſage de chanter dans les Egliſes des Cantiques en l'honneur de Dieu, & même des Martyrs, a été pratiqué depuis, dans tous les ſiécles. * M. du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. Prof.*

CANTIRE, CANTYR, preſqu'iſle de l'Ecoſſe méridionale, eſt compriſe ſous le Comté d'Argile & n'eſt attachée à la Knapdale, autre contrée de ce Comté, que par un iſthme, qui n'a pas demi-lieue de large. Cette preſqu'iſle peut avoir ſeize lieues de long, & trois de large. Elle eſt mal peuplée, & les Habitans ne s'attachent qu'à pâitre leurs troupeaux. On n'y trouve que des villages, dont les principaux ſont Terbart, Kilkeran & Danaworty. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIRE, (le Détroit de) eſt dans la Mer d'Irlande, & eſt formé par la pointe la plus méridionale de la preſqu'iſle de Cantire, & par la côte du Comté d'Antrim en Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIRE, (le Mull ou la Mule de Cantire, autrement le Cap de Cantire) eſt la pointe de la preſqu'iſle de Cantire appellée par les Anciens, *Epidium promontorium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CANTIUNCULA, (Claude) de Mets, vivoit vers l'an 1530. Il étudia à Bâle, devint habile Juriſconſulte, & fut depuis Chancelier d'Enſisheim dans la Haute Alſace. On ne ſait pas en quel tems il eſt mort. Il a compoſé divers Ouvrages, *De poteſtate Papæ, Imperatoris, & Concilii; Paraphraſes in* 3. *priores lib. Inſtit. Juſtiniani; De Officio Judicis libri duo.* * Eraſme, *in Ciceroniano.* Pantaléon, *lib.* 3. *Proſopogr.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Juriſc.* Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.*

CANTIUS (B. J.) Polonois, mourut en 1473. Il a fait un Commentaire ſur ſaint Matthieu. *Starovolſcius* rapporte qu'il avoit tellement en horreur le menſonge, qu'ayant été un jour dépouillé par des Voleurs, il leur demanda pardon de ce qu'ayant oublié qu'il avoit encore de l'argent dans quelque endroit plus caché de ſon habit, la frayeur lui avoit fait dire, qu'il n'en avoit pas davantage. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

CANTON, QUANTON ou QUANTUNG ville capitale de la province de Zuangtang, eſt la premiére que l'on trouve dans la Chine, en y entrant par Macao. Cette ville eſt plus grande que Paris & preſque auſſi peuplée, les rues y ſont étroites & pavées en beaucoup d'endroits de grandes pierres plates & fort dures: les maiſons ſont très-baſſes & preſque toutes en boutiques, mais elles ſont ordinairement fort pauvres: on ne voit aucune fenêtre à ces maiſons. Les plus beaux quartiers reſſemblent aſſez aux rues de la Foire Saint-Germain à Paris; & il y a preſque autant de peuple qu'à cette Foire, aux heures qu'elle eſt bien frequentée. On voit peu de femmes, & le peuple, qui fourmille dans les rues, paroît fort pauvre. Preſque tous ſont chargez de quelque fardeau, n'y ayant point d'autre commodité, pour voiturer ce qui ſe vend & ce qui s'achette, que les épaules des hommes. Ces portefaix vont ordinairement la tête & les piez nuds, quelquefois pourtant ils ſe couvrent d'une eſpéce de chapeau de paille de figure bizarre, pour ſe défendre de la pluye ou du ſoleil. On trouve dans Canton d'aſſez belles places & des arcs de triomphe magnifiques, à la maniére du païs. Il y a des portes au bout de toutes les rues pour les fermer pendant la nuit. On voit ſur la riviére une eſpéce de ville flottante; les barques ſe touchent & forment des rues; chaque barque loge toute une famille, & a des compartimens pour tous les uſages du ménage. Le petit peuple qui habite ces maiſons flotantes, décampe tous les matins, pour aller pêcher ou travailler au ris qu'on recueille trois fois l'année. La demeure des Mandarins dans Canton a quelque choſe qui ſurprend, & l'on n'arrive au lieu où ils donnent audience, qu'après avoir traverſé un grand nombre de cours. Quand ils ſortent, leur train eſt nombreux, quelques uns ayant à leur ſuite juſqu'à cent hommes, au milieu deſquels paroît le Mandarin élevé ſur une chaiſe bien dorée, que ſix ou huit hommes portent ſur leurs épaules. * *Recueil des Lettres édifiantes écrites par les Miſſionnaires Jéſuites en* 1702.

CANTONS, eſt le nom que l'on donne aujourd'hui aux treize peuples confédérez, qui compoſent la République des Suiſſes. Voici le rang qu'ils tiennent dans les aſſemblées générales, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwits, Underwald, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleurre, Schaffouſe, Appenzel. Bien que le Canton de Zurich ne ſoit que le cinquiéme qui s'eſt ligué avec les quatre premiers, néanmoins en conſidération de l'antiquité & de la nobleſſe de cette ville, les autres Cantons d'un commun conſentement, lui ont donné le premier rang dans toutes les occaſions. Celui de Berne n'a que le ſecond rang; mais c'eſt le plus grand & le plus puiſſant de tous. Il environne preſque tout celui de Lucerne; au moins au ſeptentrion, au midi & au couchant. Les trois ſuivans, Uri, Schwits & Underwald, donnent le pas à Zurich, à Berne & à Lucerne, bien qu'ils ayent été les premiers auteurs de la liberté des Suiſſes, & qu'ils ſe ſoient alliez, avant tous les autres: ils n'ont point de villes, mais ſeulement des villages qui ſont bien bâtis.

Schwits a communiqué ſon nom à tous les autres Cantons, ſoit parce que l'on combattit premiérement pour la liberté dans les terres de Schwits, ou que leur confédération ait commencé dans ce païs. Robbe dans ſa Géographie donne une autre raiſon de cette dénomination: *L'Empereur Albert*, dit-il, *voyant la revolte de ces peuples qui étoient ſes Sujets, envoya une armée dans leur païs pour les remettre en leur devoir, mais il fut aſſaſſiné dans le même tems par ſon Neveu. Ses enfans enſuite y menérent une armée de vint mille hommes qui furent défaits par une centaine de ce Canton de Schwits: tellement que ces Autrichiens n'entendant par tout crier que ce mot* Schwits, *appellérent de ce nom, non ſeulement ces premiers Rebelles, mais encore tous ceux des autres Cantons, qui les imitérent dans leur revolte: Ainſi ce nom leur eſt reſté.* Zug & Glaris ſont de peu d'étendue, & hors la ville de Zug, il n'y a que des villages. Bâle eſt hors des limites de l'ancienne Suiſſe; néanmoins à cauſe de l'alliance, il eſt réputé aujourd'hui être une partie de la Suiſſe. Le Canton de Fribourg eſt entiérement enclavé dans celui de Berne, qui l'environne de toutes parts, & qui lui fournit des vins. Soleurre eſt pour la plus grande partie dans le Mont-Jura. Schaffouſe eſt du côté d'Allemagne près du Rhin & de la Forêt-Noire. Appenzel eſt au deſſus de Saint-Gal, & vers les frontiéres des Griſons. Ces cantons ſont diſtinguez en grands & petits: les grands ſont Zurich, Berne, Lucerne, Bâle, Fribourg, Soleurre & Schaffouſe: les petits ſont Schwits, Uri, Underwald, Zug, Glaris & Appenzel. On les diſtingue encore à l'égard de la Religion, en ceux qui ſuivent la Religion Réformée, qui ſont Zurich, Berne, Bâle & Schaffouſſe; & ceux qui ſuivent la Religion Romaine, qui ſont Lucerne, Fribourg Soleurre & les autres petits cantons, à la reſerve de Glaris & d'Appenzel, où les deux Religions ſe trouvent mêlées. A l'égard des intérêts, les grands Cantons ſe ſont toûjours montrez attachez au ſervice de la France, & les petits à celui d'Eſpagne.

Pour ce qui eſt des Alliez des Cantons, il y en a de deux ſortes; les uns ont une confédération commune avec la plupart des Cantons; & les autres en ont une plus particuliére avec quelques Cantons ſeulement.

L'Abbé de Saint-Gal a pour Alliez & Protecteurs, les Cantons de Zurich, de Schwits, & de Glaris; & la ville de Saint-Gal eſt de ſon côté alliée de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Schwits, de Zug & de Glaris.

Les Griſons qui ſont trois Ligues, la Ligue Griſe, la Ligue de la Maiſon de Dieu, & la Ligue des Dix Communautez, & qui ont auſſi les

les souverainetez de la Valteline, & du Comté de Chiavenne, sont alliez des sept premiers Cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwits, Underwald & Zug.

Les Valesans ou les Habitans du Valais & leur Evêque, ont eu premiérement une alliance étroite avec les Bernois, & depuis, avec les sept Cantons qui suivent uniquement la Religion Catholique, savoir, Lucerne, Fribourg, Soleurre, Zug, Uri, Schwits, & Underwald.

La ville de Mulhausen avoit fait alliance avec les treize Cantons; mais aujourd'hui elle est particuliérement alliée des quatre Cantons Réformez. A l'égard de ceux qui ont alliance seulement avec quelques uns des Cantons, la ville de Genéve a confédération particuliére avec Zurich & Berne. La ville de Bienne & celle de Neuchâtel sont alliées aux Bernois. * Davity, *de l'Europe.* Plantin, *Description de la Suisse.*

CANTORBE'RY, (Gervais de) Religieux de l'Ordre de S. Benoît. *Cherchez* GERVAIS.

CANTORBE'RY ou CANTORBIE sur la Stoure, appellée aussi Kenterbury, ou Cantelberg, *Cantuaria*, ville d'Angleterre dans le Comté de Kent, avec Archevêché & Primatie du Royaume, étoit autrefois nommée *Dorobernum* ou *Durobernum* & *Davernum.* Elle est à deux lieues de la mer, à quatre de Douvres, & à 14 de Londres. Elle fut le siége des Rois durant la domination des Saxons, jusqu'au régne d'Ethelbert V, qui la donna à S. Augustin, que le Pape S. Grégoire *le Grand* avoit envoyé en Angleterre, & qui fut le premier Prélat de cette ville. L'Archevêque de Cantorbéry est regardé comme le Primat d'Angleterre; mais il a eu de tout tems de grandes contestations, au sujet de ce titre avec l'Archevêque d'York, qui avoit pour lui le droit d'ancienneté, comme il paroît par les signatures des Actes du Concile d'Arles en 314. Cette dispute fut agitée dès le régne de Guillaume le Conquérant; elle fut réveillée sous Henri VIII, & enfin sous la Reine Elizabeth, qui décida en faveur de l'Archevêque de Cantorbéry, à condition que ce Prélat par une exception qui le distingue de tous les autres en Angleterre, seroit obligé de vivre dans le célibat: ce qui s'observe encore aujourd'hui. Plusieurs Archevêques de Cantorbéry ont honoré l'Eglise par leurs Ecrits, par leur sainteté & par leur martyre. Théodore, saint Anselme, Lanfranc & saint Thomas sont des plus considérables. Le temple dédié en l'honneur de ce dernier, a été l'un des beaux édifices du païs, enrichi de grandes statues de marbre, & d'argent massif que Henri VIII, Roi d'Angleterre fit enlever, lorsqu'il se saisit du revenu de l'Archevêché, qui étoit de trois cens soixante mille livres. Cantorbéry est une des plus célébres villes d'Angleterre, quoiqu'elle ne soit pas des plus grandes. Sa situation est très-agréable; la riviére la divise en deux; il y a trois ou quatre belles rues, dont les maisons sont peintes fort proprement. Cette ville a beaucoup perdu de sa beauté, & sa gloire s'est évanouïe, depuis l'enlevement de la riche châsse de Thomas Becket, la suppression du Couvent de saint Augustin, & la perte de Calais en France; car la châsse, le Couvent, & Calais y attiroient une infinité de monde. Depuis la chûte de cette ville, l'Archevêque fait sa résidence à Lambeth sur la Tamise, vis à vis de Westminster. On compte dans Cantorbéry 14 Paroisses. Il y a une Ecole Royale, & divers Hopitaux. Sous les Rois d'Angleterre Normans, l'Eglise de Cantorbéri étoit Métropolitaine d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande, & par conséquent Patriarchale. En ce tems-là son Archevêque s'intituloit *Orbis Britannici Pontifex*, & mettoit au bas de ses mandemens & de ses ordonnances, *anno Pontificatus nostri*, 1. 2. &c. Il précédoit les Princes du sang & faisoit battre monnoye. Aujourd'hui il est seulement Primat & premier Pair d'Angleterre, & précéde tous les Ducs & tous les grands Officiers de la Couronne, excepté les Enfans & les Fréres légitimes des Rois. Quand le Roi lui écrit, il met à la suscription *N. Dei gratiâ Archiepiscopo Cantuariensi*; & dans ses mandemens l'Archevêque met *N. Divina Providentia*; au lieu que les autres Evêques disent *divina permissione.* L'Evêque de Londres autrefois Archevêque, est son Doyen provincial; l'Evêque de Winchester, son Chancelier, & l'Evêque de Rochester, son Chapelain d'honneur. On lui donne le titre de *Vôtre Grace.* Il est le Curé Ubiquiste du Roi. *Rex*, dit le Statut, *est specialis domesticus parochianus Domini Archiepiscopi Cantuariensis.* C'est à l'Archevêque de Cantorbéry de donner des Coadjuteurs à ses Suffragans, lorsqu'ils sont hors d'état d'agir, & à jouir de tous les droits épiscopaux de leurs Evêchez lorsqu'ils viennent à vaquer. Ces Suffragans sont les Evêques de Londres, de Rochester, de Lincoln, de Chichester, de Winchester, de Salisburi, d'Excester, de Bath, de Wels, de Glocester, de Worcester, de Coventry, de Lichfield, d'Héreford, d'Ely, de Norwich, d'Oxford, de Petterboroug, de Bristol, de Landaff, de Bangor, de S. Davids, de S. Asaph. * Béde, *Hist. Angl.* Camden, *Descript. Britanniæ.* Goodwin, *de Episc. Angl.* Raguenet, *Histoire de Cromwel.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome* 2. Maty, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne, sous George* II, *tome* 1. *p.* 76. *&* 77.

CONCILES DE CANTORBE'RY.

Saint Augustin, Apôtre d'Angleterre, célébra un Concile à Cantorbéry environ l'an 604, pour l'établissement du monastére de Saint-Pierre & de Saint-Paul, fondé près de la même ville, & pour la célébration de la Fête de Pâques. Le Roi Ethelbert V, la Reine Berthe sa femme & Ebald leur fils s'y trouvérent. Le second fut assemblé l'an 705: le troisiéme, l'an 785: le quatriéme l'an 820, sous Wilfrid Archevêque, & sous Bernulfe Roi des Merciens: le cinquiéme, l'an 1236, par saint Edmond, qui y publia des Constitutions Synodales: le sixiéme l'an 1341, par Jean Stetfold, contre ceux qui sollicitent des Bénéfices avant la mort du possesseur: le septiéme, l'an 1399, par le Chapitre, pendant l'exil de Thomas d'Arundel leur Archevêque, pour la défense du Clergé & pour la Réforme des mœurs. Henri Chichelei Archevêque en célébra aussi un l'an 1439. Richard Walecher y fut accusé de se servir d'un certain livre rempli de figures de Magie. On le condamna à faire pénitence, & le livre fut brûlé. * Usser, *Antiq. Eccl. Brit.*

CANTORY, & CANTORSI, selon M. Delisle. *Voyez* BIGUBA.

CANTYR. *Voyez* CANTIRE.

CANUBIN. *Voyez* CANOBINE.

* CANVE' ou CANVEY, petite isle du Comté d'Essex en Angleterre, au nord de l'embouchûre de la Tamise. On y nourrit quantité de brebis dont le lait & la chair sont d'un goût fort délicat; mais elle est si basse, que la marée la couvre quelquefois toute entiére, à la réserve de certaines hauteurs où l'on retire les troupeaux. * Beeverell, *Del. de l'Angl. p.* 73.

CANULEIUS, (Caius) Tribun du peuple Romain, se fit aimer par sa complaisance pour ceux du menu peuple, & par le soin qu'il avoit de s'opposer aux Nobles, assembla le peuple l'an 309 de la fondation de Rome, avant JESUS CHRIST 445, sur la montagne du Janicule, fut auteur d'une sédition à l'occasion des mariages, & obtint que les familles du peuple se pourroient allier avec celles des Patriciens: ce qui n'étoit pas permis auparavant. * Tite-Live, *l.* 4. Florus, *l.* 1. *c.* 25.

CANUS (Melchior) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Evêque de Canarie, étoit natif du bourg de Tarançon dans le diocése de Tolede en Espagne. Il se fit Religieux à Salamanque, & étudia sous le célébre Francisco Victoria. Outre la Philosophie & la Théologie, il apprit l'Histoire, les Belles Lettres & les Langues. On le choisit en 1546, pour enseigner la Théologie après la mort de Victoria, & il aquit une très-grande réputation par son savoir & par sa maniére d'enseigner. Barthelemi Caranza du même Ordre de saint Dominique, qui fut depuis Archevêque de Tolède, enseignoit en même tems avec grand applaudissement. Il y eut entre eux une espéce d'émulation, & ils formérent comme deux partis dans l'Ecole de Salamanque. Leurs esprits étoient extrémement differens. Caranza l'avoit doux, honnête, engageant, & néanmoins adroit: Canus au contraire avoit une extrême vivacité d'esprit, une vehémence surprenante de paroles, & avec cela beaucoup de fierté & d'ambition. On dit qu'il contribua beaucoup à la disgrace de Caranza, qui étoit homme de mérite & bon Prélat. Canus fut envoyé au Concile de Trente sous Paul III, & fut peu de tems après fait Evêque de Canarie en 1552, après la mort de François de la Cerda, qui étoit de son Ordre. Il se mit très-bien dans l'esprit du Roi Philippe II, dont il flatta toutes les passions. Il lui soutint entre autres choses, qu'il pouvoit faire la guerre à quelque Prince que ce fût, lorsqu'il s'agiroit de faire valoir ses droits. Ce point qui regardoit principalement le Pape, ne plut pas à la Cour de Rome, & fut improuvé par l'Université de Salamanque. Canus ne garda pas longtems son Evêché, peut-être pour ne pas s'éloigner de la Cour. On le fit Provincial de la province de Castille, & il mourut à Tolede l'an 1560. Il laissa un Ouvrage intitulé, *Locorum Theologicorum Libri duodecim*, qu'on imprima après sa mort. Cet Ouvrage est un chef-d'œuvre d'éloquence en ce genre; les régles qu'il y donne sont excellentes; mais les applications qu'il fait de ces régles ne sont pas toûjours justes ni véritables. Il fatigue quelquefois le Lecteur par de longues digressions, & par le grand nombre de questions étrangéres qu'il a fait entrer dans cet Ouvrage. Enfin il semble avoir trop réduit cette matiére en art, & trop affecté d'imiter Aristote, Cicéron, Quintilien, & les autres Auteurs profanes, qui ont traité des lieux des argumens, par rapport aux Ouvrages de Rhétorique & de Dialectique. Cornélius a fait l'abbrégé de cet Ouvrage. Les autres que nous avons de Canus, sont, *Prælect. de Pœnitentia*; *De Sacramentis, &c.* * Sixte de Sienne, *l.* 4. *Biblioth. Sancta.* Jacques Galdi, *de Script. non Eccl.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Baronius, *in Not. ad Martyrol. ad diem* 23 *decemb.* Razzi, *Illust. Script. Domin.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.* Gabriel Naude, *in Bibliogr. Polit.* Andreas Schottus. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle.*

CANUS, CANUT ou CANO (Sébastien) natif de Biscaye, s'étoit embarqué avec Magellan, qui étant parti d'Espagne le dixiéme août 1519, & ayant passé le Détroit, auquel il donna son nom, mourut dans l'isle de Matan, l'une des Philippines. Après la mort de cet illustre Voyageur, Canus gagna les isles de la Sonde, d'où il alla doubler le Cap de Bonne-Espérance, & rentra dans Séville le huitiéme septembre 1522, ayant fait le tour du monde en trois ans & quatre semaines. L'Empereur Charles-Quint donna à Canus pour devise un Globe Terrestre avec ces paroles, *Primus me circumdedisti*, c'est à dire, *Tu m'as le premier parcouru tout autour.* François Drack Anglois, fit le même voyage en 1580, & le fit en moins de trois ans. Olivier de Nord, Hollandois, le commença en 1601, & le fit en trois ans & huit semaines; & de nos jours, François Palu, Evêque d'Héliopolis, Vicaire Apostolique de la Chine, allant au païs de sa Mission, fut poussé par la tempête à Manille dans les Philippines, d'où les Espagnols le renvoyérent en Europe par le Mexique, lui faisant ainsi faire le tour du monde malgré lui: il est à remarquer qu'il est le premier qui l'ait fait par l'Orient. * Maffée, *l.* 8. Mariana, *l.* 26. L'Abbé de Choisy, *Hist. de Salomon.*

CANUS (Alexandre) étoit d'Evreux en Normandie. Il se fit Jacobin; mais il quitta l'habit pour embrasser à Genéve la Religion des Protestans, sous Guillaume Farel, & revint ensuite en France pour y répandre cette nouvelle doctrine. Etant à Lyon, il fit plusieurs prêches en particulier; mais ayant été découvert, il fut arrêté & condamné à mort. Il en appella au Parlement de Paris qui confirma la sentence, & la fit exécuter en 1534. Les Réformez, après Béze, le mettent au nombre de leurs Martyrs. * Theod. de Béze, *de Vir. Illustr.*

CANUSIUS ou GANUSIUS, Historien Grec, vivoit sous les régnes de Ptolomée Aulétès, de Ptolomée Denys, & de Cléopatre Rois d'Egypte, quelques années avant l'Ere Chrétien-

ne. Il eſt cité par Plutarque dans la Vie de Céſar: c'eſt le même que Geſner nomme Galiſius, *dans ſa Biblioth.*

ROIS D'ANGLETERRE.

CANUT I, Roi de Danemarc, puis d'Angleterre, commença de régner en Danemarc, environ l'an 1014. Il paſſa en Angleterre avec ſon pére Suénon, pour venger la mort des Danois qu'Ethelbert Roi du païs, avoit fait égorger. Ce Prince avoit pouſſé la cruauté juſques à faire enterrer leurs femmes juſqu'à la moitié du corps, afin d'avoir le plaiſir d'en voir dévorer le reſte par des dogues affamez. Après la mort de Suénon arrivée en 1014, il pouſſa ſes conquêtes contre Edmond II, ſurnommé *Côte-de-fer*, qui avoit ſuccédé à Ethelbert; & ayant eu quelques deſavantages, il répara ſes pertes par le gain d'une bataille. Enfin il défit ſon rival dans un combat ſingulier, & l'obligea de partager avec lui le Royaume. Depuis, Edmond ayant été tué, il punit ſes meurtriers, gouverna lui ſeul le Royaume, porta la guerre en Suéde, conquit la Norvége, & rendit la Couronne d'Ecoſſe tributaire. Il alla en pélerinage à Rome l'an 1027, & mérita le nom de *Grand*. Il mourut l'an 1036, laiſſant trois fils, HARALD, à qui il donna l'Angleterre; CANUT, qui eut en partage le Danemarc; SUÉNON, Roi de Norvége; & une fille nommée *Cunegonde*, mariée à l'Empereur Henri III. Il avoit eu Canut & *Cunegonde* d'*Emme* de Normandie. * Matthieu de Weſtminſter, *Hiſt. d'Angleterre.* Polydore Virgile. Du Chêne.

CANUT II. ou HARDI-CANUT, fils du précédent, Roi de Danemarc, & puis d'Angleterre, ſuccéda à ſon frére Harald, qui mourut peu de tems après ſon couronnement en 1040. Les Anglois le reçûrent très-bien, mais il reconnut mal leur affection; car il fit mourir pluſieurs Princes & Grands du Royaume; & chargea le peuple de ſubſides. Pour venger les injures que Harald avoit faites à ſa mére Emme, il le fit déterrer, & fit jetter ſa tête dans la Tamiſe; mais ſa tyrannie ne fût pas de longue durée; car s'étant trouvé à une noce dans un bourg nommé Lambeth, il ſe laiſſa tomber de ſon ſiége, & ſe tua l'an 1031. ALFRIDE lui ſuccéda en Angleterre, & MAGNUS en Danemarc. On crut que Canut avoit été empoiſonné. Après ſa mort, les Anglois prirent les armes, chaſſérent les Danois, & firent une loi par laquelle il étoit porté qu'on ne ſouffriroit jamais le ſceptre entre les mains d'un Prince de ce païs. * Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hiſt. Angl.*

ROIS DE DANEMARC.

CANUT Roi de Danemarc, III. du nom, en comptant les deux Rois d'Angleterre, dans le XI ſiécle, ſuccéda à ERIC III. ſon pére qui s'étoit fait Chrétien. Il avoit auſſi reçu le Batême; mais enſuite ſe laiſſant ſéduire par quelques Payens, il apoſtaſia lâchement, renonçant à la Religion, que FRONTON ſon ſucceſſeur rétablit. * Saxon le Grammairien, *Hiſt. Dan.*

CANUT, IV. de ce nom, Roi de Danemarc, ſurnommé *Le Saint* & *le Martyr*, étoit frére de Harald ou Hérold, dit *Le Fainéant*, auquel il ſuccéda l'an 1074. Il entreprit l'expédition d'Angleterre, où il perdit la vie. Ce Prince fort dévot & ſoumis au ſaint Siége, fut tué dans l'égliſe de ſaint Alban, & mis au nombre des Martyrs, l'an 1087. Un de ſes fils de ſon nom, qui ſouffrit auſſi le martyre, fut canoniſé par le Pape Alexandre III, en 1164. L'Egliſe fait ſa fête le dixiéme du mois de juillet.

CANUT V, Roi de Danemarc, ſuccéda à ERIC V, vers l'an 1147, & fut tué par Suénon dans un feſtin, vers l'an 1155. WALDEMAR II lui ſuccéda. * Meurſius & Pontanus, *Hiſt. Dan.*

CANUT VI, Roi de Danemarc, fils de WALDEMAR I, & de *Sophie*, ſœur de *Canut* V, régna quelque tems avec ſon pére, & lui ſuccéda en 1185. Il fit la guerre aux peuples de la Poméranie, ſoumit quelques ſéditieux, & mourut vers l'an 1210. On dit qu'il avoit épouſé *Mathilde*, fille de Henri dit *le Lion*, Duc de Saxe. * Pontanus, *Hiſt. Dan.* Bertius, *in Comment. Germ.*

CANUT, Roi de Suéde dans le XII ſiécle, étoit fils d'ERIC IX, ſurnommé *le Saint*. Il tua Charles VII, qui étoit ſoupçonné d'avoir eu part à la mort de ſon pére, & régna 23 ans avec beaucoup de gloire & de bonheur. Il mourut vers l'an 1192 ou 1193. * Magnus, *Hiſtoire de Suéde, &c.*

CANUT (Saint) Duc de Jutland ou de Sleſwick, Roi des Obotrites, c'eſt à dire, de Holſtein & de Meckelbourg, Martyr, étoit fils d'ERIC, dit le *Bon*, frére de *Canut* IV, Roi de Danemarc, & quitta ſon païs, dans la crainte que ſon oncle Nicolas, qui s'étoit emparé du Royaume, ne le fit mourir. S'étant raccommodé avec lui, il revint, & Nicolas lui donna le Duché de Sleſwick, & la conduite de ſon armée contre Henri Godeſcalque, Prince de Wenden & des Sclavons, que l'on appelloit Obotrites. Canut remporta pluſieurs victoires ſur ce Prince: mais enfin il fit ſa paix & le réconcilia avec le Roi de Danemarc. En reconnoiſſance, Henri laiſſa Canut héritier de ſes Etats en 1122, & l'Empereur Lothaire les érigea en Royaume en 1125. Magnus fils de Nicolas, craignant que Canut après la mort de ſon pére, ne fit valoir les droits qu'il avoit ſur la Couronne de Danemarc, le fit aſſaſſiner l'an 1133. On l'a mis au rang des Martyrs, quoiqu'il n'ait point ſouffert pour la Foi. On célébre ſa fête le dixiéme de juillet. * Saxon Grammairien. Helmolde, *Hiſtoire des Sclavons.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, Juillet.*

CANUT (Sébaſtien) *Voyez* CANUS.

CANUTIUS (Tibérinus) Tribun du peuple, ſe déchaîna contre Antoine, qui étoit tenu pour ennemi dans la République; mais cette liberté qu'il prit à l'exemple de Cicéron lui coûta depuis la vie. On rapporte de lui qu'Antoine & Céſar lui ayant reproché, que dans l'adminiſtration de ſa charge, il ſuivoit les inſtructions d'Iſauricus, qui avoit été Conſul, il répondit hardiment qu'il aimoit mieux être ſon Diſciple que celui du calomniateur Epidius. * Velleius Paterculus, *l.* 2. *c.* 68.

C A O.

* CAOCHEU ou KAOCHEU, ville de la Chine dans la province de Quantung, au pié des montagnes, vers la côte, vis à vis de l'iſle d'Hainan. Cette ville qui eſt une de celles que les Chinois appellent grandes, en a ſix moindres dans ſa dépendance. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAONERSIN. *Voyez* CAOURSIN.

CAOR, ville de l'Inde delà le Gange, eſt ſituée ſur une riviére de même nom aux confins de l'Udeſſa, Province du Mogoliſtan, & eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom & qui dépend du Roi d'Ava. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAORLE. *Voyez* CAHORLE.

CAORS. *Voyez* CAHORS.

CAORSINS, CORSINS ou CAURSINS, nom que l'on donna à certains Marchands d'Italie, qui ſe rendirent fameux par leurs uſures, principalement en France & en Angleterre. Le Roi ſaint Louïs fit un Edit contre eux en 1236, & après lui, Philippe *le Hardy*. Henri III les chaſſa d'Angleterre en 1240, & après y être revenus, ils en furent encore chaſſez en 1251. Henri III, Duc de Brabant, les fit ſortir des Païs-Bas en 1260, & Charles II, Roi de Sicile, les contraignit de ſe retirer de ſes Etats en 1289. Quelques uns croyent qu'ils furent ainſi appellez de la ville de Caors ou Cahors, où ils exerçoient un grand commerce. D'autres tirent leur nom de la famille des Caorſins ou Corſins à Florence, qui ſe rendit célébre par le commerce qu'elle fit preſque dans toute l'Europe. Il eſt vrai qu'on appelloit Lombards les Marchands d'Italie; mais il y avoit pluſieurs ſociétez ou compagnies qui prenoient leur nom de quelque famille conſidérable, comme de celle des Amanates, des Acciaioli, des Bardes, des Corſins, &c. On peut remarquer ici qu'il y en a qui en tirent l'origine de ce proverbe, *Enlever comme un Corps Saint, ou Corſin*, de ce que ces Marchands uſuriers étoient ſouvent enlevez de leurs maiſons, & menez en priſon. D'autres interprétent plus vraiſemblablement, *Enlever comme un Corps ſaint*, c'eſt à dire, comme une châſſe où ſont les Reliques d'un Saint, que l'on porte ſur les épaules dans les proceſſions. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis.*

* CAOULT (Walrand) de Douay, Prêtre, a publié un livre qui a pour titre *Miracula B. Virginis Deiparæ apud Tungros, Camberones & Servios in Hannonia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 848.

CAOURS. *Cherchez* CAVOURS.

* CAOURSIN (Guillaume) naquit à Douay en Flandre, d'une famille originaire de Rhodes, où ſon pére même étoit né. Il fut 40 ans de ſuite, en qualité de Vice-Chancelier, au ſervice de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, qu'on appelloit alors de Rhodes, & qui depuis a pris le nom d'Ordre de Malte. Il n'en porta cependant jamais l'habit, & ne fit point de profeſſion. Le Grand-Maître s'étant en 1466 tranſporté à Rome, par ordre du Pape, pour y tenir ſon ſecond Chapitre général, Caourſin l'y accompagna en qualité de Sécretaire & de Lieutenant du Vice-Chancelier qui étoit alors Melchior Bandino. A la clôture de ce Chapitre, lorſqu'on ordonna à tous ceux qui n'avoient point l'habit de l'Ordre, de ſortir, le ſeul Caourſin reſta en faveur de ſa qualité. Le Grand-Maître étant mort à Rome, on lui donna un Succeſſeur avec lequel Caourſin retourna à Rhodes. En 1470, le nouveau Grand-Maître l'envoya en ambaſſade vers le Pape Paul II, pour lui demander du ſecours contre la puiſſance Ottomanne, qui menaçoit alors l'Iſle de Rhodes. Ce dernier Grand-Maître étant mort on élut pour lui ſuccéder Pierre d'Aubuſſon, François, Protecteur de Caourſin. Ce fut ſous ſon gouvernement que ſe fit le fameux ſiége de Rhodes en 1480, & Caourſin fut un de ſes défenſeurs. Peu de tems après il ſe maria, & à cette occaſion le Grand-Maître & ſon Conſeil, pour le recompenſer de ſes ſervices, lui firent préſent de mille florins d'or, afin qu'il pût acheter une maiſon pour ſa famille. En 1481, Zyzyme, frére de Bajazet II, Empereur des Turcs, étant venu à Rhodes, pour y chercher un azyle contre les mauvais traitemens de ſon frére, Caourſin fut du nombre de ceux que le Grand-Maître députa, pour en donner avis au Pape & aux Princes Chrétiens. En 1414, il fut un des Commiſſaires prépoſez pour examiner l'authenticité d'une Relique qu'on avoit apportée de Conſtantinople, & que l'on diſoit être une main de S. Jean Batiſte. Dans la même année il fut envoyé de la part du Grand-Maître avec deux autres en ambaſſade vers le Pape Innocent VIII, pour le complimenter ſur ſon exaltation. La perſonne & les diſcours de Caourſin plurent tellement au Pape, qu'il lui donna les titres de Comte Palatin & de Sécretaire Apoſtolique. De Rome il paſſa à Naples en 1485, pour voir le Roi Ferdinand au ſujet de l'affaire de Zyzyme. Après bien des négociations, on convint qu'il ſeroit mis entre les mains du Pape, & Caourſin fut préallablement envoyé à Rome avec Philippe de Cluis pour convenir des conditions. De retour à Rhodes, il y paſſa le reſte de ſes jours en repos. En 1496, il acheva l'arrangement des Statuts de l'Ordre. Il mourut en 1501. Tous ſes Ouvrages ont été imprimez à Ulm en 1496, en un volume *in folio*, orné de pluſieurs planches en bois, dont la groſſiéreté fait le prix, & qui eſt tres rare. Voici ce qu'il contient, *Obſidionis Rhodiæ urbis Deſcriptio; De terræ-motus labe, qua Rhodii affecti ſunt; Oratio in Senatu Rhodiorum de morte Magni Turci habita; De Caſu Regis Zyzymi Commentarius; De celeberrimo Fœdere cum Turcarum Rege Bagyazit per Rhodios inito Commentarius; De Tranſlatione ſacræ dextræ S. Joannis Baptiſtæ ex Conſtantinopoli ad Rhodios Commentarius; De admiſſione Regis Zyzymi in Gallias, & diligenti cuſtodia & aſſervatione Exhortatio; Ad ſummum Pontificem Innocentium VIII Oratio; De Traductione Zyzymi Suldani fratris Magni Turci ad urbem Commentarius; Volumen Stabilimenterum Rhodiorum Militum Sacri Ordinis S. Johannis Hieroſolymitani.* * Le P. Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 15. *p.* 142. *& ſuiv.*

C A P.

CAP, nommé par les anciens *Promontoire*, est une pointe de terre élevée & avancée en mer, qui se découvre de loin, & qui sert ordinairement de marque aux Pilotes, pour reconnoître les côtes. Les François appellent un promontoire *Cap*; les Italiens, *Capo* & *Punta*; les Espagnols, *Cabo*; les Anglois, *Points*, *End* & *Head*, c'est à dire, *Pointe*, *Fin* & *Tête*; les Hollandois *Hoofd*; tous ces mots signifient la même chose. *Voyez* PROMONTOIRE.

CAP D'AGUER ou SANTA-CRUZ, ville de la province de Sus, dans le Royaume de Maroc en Afrique, située sur la côte que forme au bas d'un Cap le Mont-Atlas, entre les villes de Messa & de Tettane. Cette place doit ses commencemens à un Gentilhomme Portugais, lequel, vers l'an 1500, y bâtit à ses dépens un château de bois, pour la sûreté de la pêche des morues & d'autres poissons qui se prennent en quantité sur cette côte. Il le nomma Santa Cruz ou le château de Sainte-Croix, & les Maures l'appelerent *Dar Rumia*, c'est à dire, la maison du Chrétien; mais le Roi de Portugal, voyant l'importance de ce poste, pour la navigation de ces mers, & pour la conquête de l'Afrique, acheta ce château, & y fit bâtir une ville bien fortifiée, où il mit une bonne garnison, avec quantité d'artillerie. De là les Portugais faisant des courses par tout avec plusieurs Arabes & Africains, qui s'étoient faits leurs Vassaux, se seroient rendus maîtres du païs, s'ils n'eussent entrepris la découverte des Indes, qui leur sembla plus avantageuse. Cette ville fut prise en 1536, par le Chérif de Sus: ce qui porta un grand préjudice aux Portugais, qui allant en Guinée & aux Indes, avoient là une retraite assûrée, pour s'y rafraîchir. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 3. Dapper, *Descript. de l'Afrique*.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, Promontoire célébre d'Afrique en la partie la plus méridionale de la Cafrerie, & sur la pointe que l'Afrique forme du côté du midi, entre le Cap de Sainte-Lucie, & le Cap des Aiguilles. On assure que c'est le Cap le plus long & le plus dangereux qui soit au monde. Barthélemi Diaz Portugais le découvrit la première fois vers l'an 1487, & on le nomma alors le *Cap des Tourmentes*. D'autres l'ont appellé *le Lion de la mer*, & *la tête de l'Afrique*. Mais Emanuel Roi de Portugal, lui donna lui même le nom de Cap de Bonne-Espérance, parce qu'après l'avoir passé, on espére d'arriver bientôt aux Indes. Les Hollandois ont proche de ce Cap un Fort à cinq bastions, & environ cent maisons d'Habitans, éloignées du Fort d'une portée de mousquet. Ces maisons sont aussi propres dedans & dehors que celles de Hollande, & quelques Habitans y sont Catholiques, quoiqu'ils n'ayent pas la liberté d'y exercer leur Religion. La situation en est belle, & le climat y est assez doux. Leur Printems commence en Octobre, leur Eté en Janvier, l'Automne en Avril, & l'Hyver au mois de Juillet. Les chaleurs y sont fort grandes; mais il y a toûjours un vent qui rafraîchit l'air. La Compagnie Hollandoise des Indes Orientales y a un très-beau jardin, où l'on voit dans quatre compartimens, les arbres & les plantes les plus rares de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. Au delà d'une grande montagne voisine, qui est remplie d'une infinité de gros singes, il y a une plaine de près de dix lieues, où les Hollandois ont fait bâtir des Habitations, qui se peuplent tous les jours. La terre y est très-bonne, & rapporte du blé, & de toute sorte de grains en abondance. Ce païs est rempli de bêtes sauvages; & il y a une grande quantité de lions, de tigres, de léopards, de chiens sauvages, de loups, d'élans & d'éléphans. On y voit beaucoup de gibier de toutes sortes, particuliérement des cerfs, dont le nombre est prodigieux. Il y a quantité de chevaux sauvages qui sont très beaux, & qui ont la peau diversifiée de rayes blanches & noires, mais on a bien de la peine à les dompter. La mer de cette Baye est fort poissonneuse, & les loups marins y approchent souvent des vaisseaux. Il est néanmoins difficile de les tuer, parce qu'ils font trop de tours en nageant. Les eaux des fontaines & des riviéres y sont excellentes. On dit que les Hollandois y ont trouvé des mines d'or & d'argent, & qu'ils les tiennent cachées.

Les peuples qui habitent la pointe méridionale de l'Afrique, vers le Cap de Bonne Espérance, sont partagez en plusieurs nations, qui ont toutes la même forme de vivre. Leur nourriture ordinaire est le lait & la chair des troupeaux qu'ils nourrissent en grande quantité, outre une racine qui leur sert de pain, & qui a le goût de noisette. Chacune de ces différentes nations à son Chef ou son Capitaine auquel elle obéït; & cette charge est héréditaire. Le droit de succession appartient aux aînez, à qui les cadets doivent rendre service, sans avoir aucune part à l'héritage. Leurs habits ne sont que de simples peaux de moutons avec la laine, préparées avec de l'excrément de vache, & une certaine graisse qui les rend insupportables à la vue & à l'odorat. Ces peuples n'ont aucune connoissance de la création du Monde; ils adorent pourtant un Dieu, auquel ils sacrifient des victimes, pour en obtenir tantôt de la pluye, tantôt du beau tems, selon leurs besoins; & ils pratiquent quelques cérémonies lorsque la lune est pleine: car ils n'attendent point d'autre vie après celle-ci. Avec tout cela, ils ne laissent pas d'avoir de bonnes qualitez; car ils sont ordinairement fidéles & charitables les uns envers les autres, & punissent l'adultére & le larcin comme des crimes capitaux. La principale nation est celle des *Sonquas*, que les Européens appellent *Hotentots*; peut-être, parce que ces peuples ont continuellement ce mot à la bouche, lorsqu'ils rencontrent des Etrangers. Leur païs est vers la côte orientale & méridionale. Comme ils sont agiles, robustes, hardis & plus adroits que les autres à manier les armes, qui sont la zagaye & les fléches, ils vont servir chez les autres nations en qualité de Soldats; & ainsi il n'y en a pas une qui, outre ceux du païs, n'ait encore des Sonquas qui composent sa milice. Ils sont adonnez à la chasse, & tuent avec beaucoup d'adresse & avec des armes empoisonnées, des éléphans, des rhinocéros, des élans, des cerfs, des chevreuils, & plusieurs autres sortes d'animaux; dont il y a une prodigieuse quantité aux environs du Cap. Les Hotentots, étant persuadez qu'il n'y a point d'autre vie, ne travaillent qu'autant qu'il faut pour passer doucement celle-ci. A les entendre parler, lors même qu'ils servent les Hollandois, pour avoir un peu de pain, de tabac, & d'eau de vie, ils les regardent comme des Esclaves qui viennent cultiver les terres de leur païs avec beaucoup de peine, au lieu d'y vivre en repos, ou de s'occuper à la chasse; mais quelque bonne opinion qu'ils ayent d'eux mêmes, ils ménent une vie misérable. Ils sont mal propres jusqu'à l'excès, & il semble qu'ils s'appliquent à se rendre affreux. Quand ils veulent se parer, ils se frottent le visage & les mains de la suye de leurs chaudiéres, ou d'une graisse noire qui les rend puants & hideux. Ils s'en graissent aussi la tête, & c'est ce qui fait que leurs cheveux s'amassent en petites toufes, ausquelles ils attachent des piéces de cuivre ou de verre. Les plus considérables parmi eux portent aussi de grands cercles d'ivoire, qu'ils passent dans leurs bras au dessus & au dessous du coude: les femmes, outre cela, s'entourent les jambes de petites peaux taillées exprès, ou d'intestins d'animaux, & se font des colliers & des ceintures, avec de petits os de différentes couleurs. On dit qu'ils ont quelque connoissance de l'Astrologie, & de la vertu des Simples pour la Médecine; mais ils n'ont pas tant d'esprit qu'ils paroissent en avoir. Ils ont des coutumes très-bizarres. Lorsqu'une femme a perdu son premier mari, elle est obligée de se couper autant de jointures de doits, en commençant par le petit, qu'elle se remarie de fois. Les hommes se font demi eunuques dès leur jeunesse, croyant que cela sert beaucoup à augmenter l'agilité. Leurs cabanes sont faites de branches d'arbres, & sont couvertes de peaux & de nattes en forme de tentes. La deuxiéme nation des Habitans du Cap, est celle des *Namaquas*, vers la côte occidentale. Ces peuples sont en réputation dans le païs, & sont estimez guerriers & puissans, quoique leurs plus grandes forces ne passent pas deux mille hommes, portant les armes. Ils sont tous d'une taille avantageuse & robuste, ont un bon sens naturel, rient & parlent fort peu. La troisiéme nation est celle des *Ubiquas*, qui sont au milieu des terres. Ceux-ci sont Larrons & Voleurs de profession; & quoiqu'ils ne puissent pas mettre cinq cens hommes sur pié, il n'est pas aisé de les vaincre; parce qu'ils ont des retraites dans des montagnes inaccessibles. Les *Gouriquas*, sont proche de la côte orientale, vers le nord, & n'ont pas beaucoup d'étendue. Les *Gassiquas*, qui sont aux environs de l'embouchûre du fleuve Sans-fin, sont riches & puissans; mais ils ont peu d'adresse dans le métier de la guerre. Les *Grigriquas* au contraire qui habitent vers la côte occidentale, sont grands guerriers. La septiéme nation est celle des *Sousiquas*, qui sont les plus proches du Cap, dont les *Odiquas* sont alliez.

Dans un voyage que le Sieur Vander Stel, Commandeur ou Gouverneur du Cap de Bonne-Espérance, fit en 1685, marchant toûjours à dix ou douze lieues de la Mer Occidentale, il découvrit quelques nations differentes vers le vint-huitiéme degré de latitude, dans un païs agréable, & abondant en toutes sortes de fruits & d'animaux. Ces peuples sont beaucoup plus traitables que les autres; ils ont le corps bien fait & robuste, & ils laissent flotter leurs grands cheveux sur leurs épaules. Leurs armes sont l'arc & les fleches avec la zagaye, qui est une espéce de lance. Leur vêtement est un long manteau de peau de tigre, qui descend jusques aux talons. Parmi eux il s'en trouve d'aussi blancs que les Européens; mais ils se noircissent avec de la graisse, & de la poudre d'une certaine pierre noire, dont ils se frottent le visage & tout le corps. Plusieurs se connoissent fort bien en minéraux, qu'ils savent fondre & preparer; mais ils ne les estiment pas beaucoup, peut-être, parce qu'il y a une grande quantité de mines d'or, d'argent, & de cuivre dans leur païs. Leurs femmes sont naturellement fort blanches; mais afin de plaire à leurs maris, elles se noircissent comme eux. Celles qui sont mariées ont le dessus de la tête rasé, & portent de grandes coquilles pointues attachées aux oreilles. Par tout ce qu'on vient de remarquer, on voit assez que cette partie de l'Afrique n'est pas moins peuplée, ni moins fertile que les autres qui sont déja découvertes; & que les peuples qui l'habitent ne sont ni cruels, ni farouches. Quand le Sieur Vander-Stel arriva chez eux, comme il avoit avec lui deux trompettes, quelques haut-bois, & cinq ou six violons, dès que ces peuples eurent entendu le son de ces instrumens, ils vinrent en foule, & firent venir leur musique composée d'environ trente personnes, qui avoient presque tous des instrumens différens. Celui du milieu avoit une espéce de cornet à bouquin, les autres avoient des flageolets & des flûtes. Cette symphonie étoit accompagnée de danses & de sauts, pendant que le Maître de musique se tenoit debout pour régler la mesure & la cadence avec un bâton qui pouvoit être vu de tout le monde. * Mandeslo, *tome* 2. d'Oléarius. Le P. Tachard, *Voyage de Siam*. Dapper, *Descript. de l'Afrique*.

CAP BRETON, isle qui se trouve tout à l'entrée du Golfe de S. Laurent, & qu'on nomme aujourd'hui l'Isle Royale, est entre l'Acadie à l'ouest, & l'isle de Terre-Neuve au nord-est. Elle est fort coupée par la Mer, & comprend plusieurs isles fort petites, sa figure est assez irréguliére, & elle a environ cent lieues de tour. Elle a deux ports excellens, celui de Louïs-Bourg & le Port-Dauphin. Ce dernier sur tout est un des plus beaux qui se voyent. Il y en a un troisiéme qu'on a nommé le Port-Toulouse, dans une de ces petites isles qui ne sont presque pas séparées de la grande isle. Le terrain de l'Isle Royale est fort stérile, & ne produit guére que du charbon de terre. * *Mémoires du tems*.

CAP DE NAC. *Voyez* CADENAC.

CAP DE NON, Promontoire, ou Cap sur la côte de la province de Sus, au Royaume de Maroc, fut ainsi appellé, à ce qu'on croit, comme qui diroit Cap de *Non ultra*, parce qu'on s'imaginoit il y a trois cens ans, qu'il n'y avoit point de terre plus occidentale, & qu'on ne pouvoit aller plus outre sans se perdre dans l'Océan. * Sanson. Baudrand.

CAP DE QUERS. *Voyez* CADAGUES.

CA-

CAPACCIO ou **CAPACCIO NUEVO**, *Caput Aquæum*, ville d'Italie dans la Principauté Citérieure, au Royaume de Naples, avec Evêché suffragant de Salerne, est une ville nouvelle, située dans une plaine. Il y en avoit une autrefois sur une montagne, où l'on en voit les ruines, qui ont encore le nom de *Cappaccio Vecchio*. * Cluvier. Baudrand.

CAPACCIO (Jules-César) né à Campagna dans le Royaume de Naples, a fleuri au commencement du XVII siécle. Il n'étoit pas d'une famille distinguée, mais son mérite la releva par les honneurs qu'il lui procura. Il étudia à Naples & apprit la Philosophie, la Jurisprudence Civile & Canonique; ensuite de quoi il s'attacha à la lecture des Poëtes & des Historiens. On le choisit pour être Sécretaire de la ville de Naples, & il fut un de ceux qui contribuérent le plus à établir l'Académie *de gli Oziosi* dans la même ville. François de la Rovére Duc d'Urbin, lui confia le soin de l'éducation du Prince son fils, & ce fut durant ce tems-là, que Capaccio composa une partie des Ouvrages que nous avons de lui. Il mourut en 1631. Ses Ouvrages sont *Trattato d'ell'Imprese; il Secretario; Prediche quadragesimali; Il Principe; Historia Puteolana; Historia Napolitana, &c.* * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. partie* 1.

CAPACE, ville. *Voyez* CAPACCIO.

* **CAPALITA**, ville de l'Amérique septentrionale, près de la Mer du sud, dans la Nouvelle Espagne & dans la province de Guaxaca au sud-est de la ville de Guaxaca, dont elle est eloignée d'environ 45 lieues.

* **CAPANACIA**, Hôtellerie célébre d'Italie, située près de Sutri dans le Patrimoine de Saint-Pierre, province de l'Etat Ecclésiastique. On voit près de cette Hôtellerie les ruines de *Vicus Martini*, ancienne ville de l'Hétrurie. * Maty, *Dict. Geogr.*

CAPANÉE, fameux Capitaine Argien, & mari d'*Evadné* fut l'un des Capitaines qui se trouvérent au siége que Polynice mit devant Thébes. Ce fut lui qui escalada le premier les murailles de cette ville, dont les Habitans l'assommérent à coups de pierre. C'est pour cela que les Poëtes ont feint qu'il fit la guerre à Jupiter, & qu'il en fut foudroyé. * Apollodore. Hygin. Stace, *dans sa Thébaide.*

CAPARA, petite ville d'Espagne, dans la Vieille Castille sur les confins de la province d'Estrémadure, au nord-ouest de Placentia, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

CAPARNAUM. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPAX, dans l'Ordre de Malte, est le nom que l'on donne aux Chevaliers, qui ont fait cinq années de résidence à Malte & quatre Caravannes, & qui sont en état de parvenir à la Commanderie

CAPDENAC. *Voyez* CADENAC.

CAPE, ville. *Voyez* CABES.

CAPÉCE (Scipion) en Latin *Scipio Capycius*, Gentilhomme de Naples, a vécu jusques vers l'an 1550. Il a écrit en prose & en vers. Ses Ouvrages en prose traitent de matiéres de Droit: les principales piéces en vers Latins sont, deux livres des *Principes des choses*; trois *du grand Prophéte*, c'est à dire, saint Jean-Baptiste; *des Elégies*; *des Epigrammes*. Il a tâché d'imiter Lucréce dans les livres des Principes des choses; mais quoi que disent le Cardinal Bembo & Manuce en sa faveur, il ne mérite point d'être mis en paralléle avec Lucréce. Il pourroit peut-être tenir le premier rang après lui. Pour ce qui est du Poëme du grand Prophete, Gesner dit seulement que c'est un Poëme savant, qui pourroit être comparé aux Anciens pour sa majesté. * Bembo, *Epist. ad Scip. Capycium, an.* 1545. Lilio Gregorio Giraldi, *Dialog.* 2. *de Poetis sui ævi, p.* 417. Jacob Gaddius Flor. *de Scriptorib. non Eccles. tome* 1. *& apud* Leon. Nicod. *Addit. ad Biblioth. Neapolit.* Nicolai Toppi, *p.* 226. *c.* 1. *per* Leonard. Nic. Paul Manuce, *Præf. in Capycii Poemata ad Isabellam Villamarinam, &c.* Conrad Gesner, *in Biblioth. ejusque Epitome seu continuat.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 7. *p.* 216: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 193. *n.* 1277, de l'édit. d'Amsterdam 1725. Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

CAPÉCE, CAPYCIA (Hettore) de Naples, Jurisconsulte, que Philippe IV, Roi d'Espagne, employa en diverses affaires. Il a composé quelques Ouvrages de Droit, & mourut le dixieme août de l'an 1654. On a de lui, *Decisiones Neapolitanæ*, imprimées à Naples en 1652; *Resolutiones & selectiones*, a Geneve en 1664. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

CAPÉCE, Fabio. *Cherchez* GALEOTA.

CAPEL, famille Françoise. *Cherchez* CAPPEL.

CAPEL (Guillaume) fut Maire de Londres en 1504. Il fit bâtir une très-belle chapelle, dans la partie orientale de l'église de S. Barthélemi, où il a été enterré. De lui descendoit *Artus* ou *Arthur* Capel qui fera le sujet de l'article qui suit.

CAPEL (Artus ou Arthur) Baron de Hadham dans le Comté de Hartford, Ecuyer, personnage d'un grand mérite, & qui fut fait Baron du Royaume sous le titre de Lord *Capel* de Hadham, en 1641. Il prit les armes & leva des troupes à ses propres dépens, pour le service du Roi Charles I, & servit pendant toute la Guerre Civile. Le Roi étant prisonnier dans l'isle de Wight, il se hazarda courageusement pour le délivrer, avec tout ce qu'il put avoir de troupes; mais n'ayant pu réüssir, il fut pris, condamné à mort, & exécuté le neuviéme mars 1648 ou 1649, selon nôtre maniére de commencer l'année au mois de janvier. Voici comment *Raguenet* raconte l'Histoire de ce Seigneur Anglois, dans *la Vie de Cromwel*. Je ne sai où il a puisé ce qu'il en dit. Il étoit Gouverneur de Glocester, lorsque Fairfax Chef des Parlementaires & Général de leurs troupes assiégea cette place en 1645. Il s'y défendit avec tant de vigueur, que l'on douta long-tems du succès de ce siége. Fairfax voyant le peu d'apparence qu'il y avoit de prendre cette place par les armes, se servit d'un stratagéme assez singulier pour tâcher d'en devenir maître. Il fit venir Artus fils unique de Capel, jeune homme de 17 ans qui étudioit à Londres, pour engager cet enfant à se jetter à genoux devant son pére, & le prier de lui conserver la vie, en s'accommodant avec le Parlement. Fairfax ne put jamais obliger ce digne enfant d'un pére si généreux de faire cette démarche, disant toûjours *que son pere étoit trop sage pour avoir besoin des avis d'un enfant comme lui*: ce qui ayant mis Fairfax en fureur, il fit proposer au pere une entrevue; mais ce ne fut que pour lui faire voir son fils nud jusqu'à la ceinture au milieu d'une troupe de soldats qui avoient les épées tirées contre lui. A ce spectacle, ce grand homme plein de fermeté & sans s'émouvoir, cria seulement à son fils par trois fois, *Dieu & le Roi, mon fils*: & ensuite se tournant vers les Officiers qui l'accompagnoient, il les exhorta à demeurer fermes & à faire leur devoir jusqu'à la fin, *non pas*, dit-il, *pour venger l'outrage qu'on me fait en la personne de mon fils, mais pour satisfaire à la fidélité que vous devez à vôtre Roi.* Le jeune Capel fut renvoyé à Londres, & le pére soutint encore long-tems; mais le secours qu'on lui envoya ayant été défait, les Habitans forcérent leur Gouverneur à capituler. On envoya Capel prisonnier à la Tour de Londres, où on lui coupa le cou, le neuviéme mars 1649, par sentence des mêmes Juges qui avoient peu auparavant condamné le Roi Charles I, à perdre la vie. Il avoit épousé *Elizabeth* fille & héritiére de *Charles* Morison de Caps-Hobercy, dont il eut quatre fils, *Arthur* & *Henri* faits Chevaliers du Bain lors du couronnement du Roi *Charles II*, *Edouard* & *Charles*. Il laissa aussi quatre filles, *Marie* qui épousa *Henri* Lord de Beauchamp, & après sa mort, *Henri* Marquis de Worcester; *Elizabeth* mariée à *Charles*, Comte de Carnarvan; *Théodosie* mariée à *Henri*, appellé alors Lord *Cornbury*, & depuis Comte de *Clarendon*; & *Anne* mariée à *Jean* fils & héritier présomptif de *Gilles Strangway* de Melbury-Sandford, dans le Comte de Dorset, Ecuyer.

CAPEL (Artus ou Arthur) fils du précédent, héritier de son pére, tant pour le mérite & les souffrances de son dit pére, que pour son propre mérite, reçut du Roi Charles II, le titre de Vicomte de *Maldon* dans le Comté d'Essex, & la dignité de Comte d'Essex. Quelque tems après, il fut fait Lord Lieutenant d'Irlande, où sa conduite lui aquit beaucoup de réputation. Sur la fin du régne de Charles II, ce malheureux Comte généralement aimé, fut mis à la Tour, accusé de trahison, & l'on a publié qu'il s'étoit coupé la gorge avec un rasoir. Cependant l'opinion commune a été, que ceux qui l'avoient fait mettre en prison, l'y avoient fait égorger. On prétend que le contraire paroit par les informations des Juges commis, pour examiner les meurtres, qui décidérent qu'il s'étoit tué lui-même, & par le silence du Committé des Lords etabli depuis la Révolution; qui s'étant informez de la chose avec soin, abandonnérent cette affaire, sans en venir à aucune conclusion, marque certaine, dit on, qu'ils étoient convaincus de la vérité du rapport, qui avoit été fait, qu'il s'étoit tué soi même. Il avoit épousé *Elizabeth* fille d'*Algernon* Percy, Comte de Northumberland, dont il a laissé des enfans.

CAPELAN, montagne à douze journées de Siren, capitale du Royaume de Pégu dans la presqu'isle de l'Inde au delà du Golfe de Bengale. Il y a une mine d'où l'on tire une grande quantité de rubis, de topases jaunes, de saphirs bleus & blancs, d'hyacinthes, d'améthistes, & d'autres pierres précieuses de differentes couleurs. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

CAPELLA, Poëte Latin, vivoit sous l'empire de Jules-César, ou d'Auguste: il composoit des vers Elegiaques, & Ovide fait mention de lui, *Ex Ponto, l.* 4. *Eleg.* 16. *v.* 36.

Clauderet imparibus verba Capella modis.

CAPELLA, savant Orateur, vivoit dans le second siécle: il fut un de ceux que l'Empereur Marc-Auréle Antonin *le Philosophe* choisit pour l'éducation de Commode son fils, qui profita très-mal des soins de ses Maîtres. * Lampridius, *in Commodo.*

CAPELLA, MARCIANUS ou **MARTIANUS MINEUS FÉLIX CAPELLA**. On ne sait pas précisément en quel tems il vivoit, on ignore même s'il étoit Carthaginois ou Romain; mais il y a apparence qu'il a vécu avant le commencement du VI siécle, parce qu'il est cité par Boéce. On croit aussi que l'Afrique étoit sa patrie. Il est nommé parmi les Consulaires, & a écrit, *De Nuptiis Philologiæ libri septem.* Franciscus Vitalis les fit imprimer la premiére fois à Vicence l'an 1499. Depuis, en 1577, on les publia avec des Notes de Bonaventure Vulcanius. Hugues Grotius nous en procura une édition beaucoup plus correcte en 1599, *in octavo*. Capella est un ancien Auteur du cinquiéme ou du sixiéme siécle, qui avoit enveloppé beaucoup de choses savantes & curieuses dans les embarras de l'Allégorie & dans un stile Africain ou demi-barbare. Son Ouvrage auquel, à l'exemple de Pétrone, il avoit donné le titre de *Satyricon*, ou *du mariage de la Philologie avec Mercure*, étoit devenu tres défectueux par la négligence des Copistes; & par la pourriture survenue aux exemplaires par la longueur du tems. Quelques Critiques du XV & du XVI siécle, tentérent avec peu de succès d'y apporter du reméde. La gloire en étoit réservée à Grotius, qui au rapport de M. Baillet n'ayant alors que 14 ans, en rétablit une infinité d'endroits corrompus, avec un succès tout à fait admirable, & tel que les Savans les plus avancez en âge n'oseroient presque prétendre pour eux mêmes. Après tout Capella ne mérite presque pas le nom de Poëte. * Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 6. *p.* 545: ou *tome* 3. *partie* 2. *p.* 448. *n.* 1205. de l'édit. d'Amsterdam 1725: & *Recueil des Crit. Gramm. tome* 2. *partie* 1. *p.* 317. *n.* 289. de la même édit. Le même, *Enfans devenus célébres par leurs études, p.* 234. de l'édit. de Paris, 1683. Vossius, *de Hist. Lat.* 3. Le même, *de Poët. Lat.*

CAPELLA, ou **CAPRA**, (Galéasse Flavius) naquit à Milan en 1487, & fut réputé un des plus savans hommes de son tems. Son érudition lui donna un grand crédit auprès de *François Sforce* II, Duc de Milan, qui le nomma Sécretaire du Conseil de Milan & l'envoya auprès de la République de Venise. Charles-Quint ayant pris Milan, confirma Capella dans sa charge de Sécretaire, l'employa en différentes Ambassades & en fut satisfait. Il a beau-

beaucoup écrit en Latin & en Italien ; mais on n'a imprimé que les piéces suivantes, *Delle Eccellenza e dignità delle Donne*; *De Bello Mussiano liber*; *De Rebus gestis pro restitutione Francisci II Mediol. I. Ducis*, qui contient l'Histoire de la guerre entre Charles-Quint & François I, depuis 1521, jusques en 1530. Il mourut à Milan en 1537, âgé de 50 ans. * Ghilini, *Theatrum*. Fréheri, *Theatr.*

CAPELLA ou DE CAPILLA, (André) Evêque d'Urgel en Catalogne, étoit de Valence en Espagne. Dès son jeune âge il entra chez les Jésuites, où il exerça la charge de Maître des Novices. Vers l'an 1569, il entra chez les Chartreux, pour y vivre caché dans la solitude. On lui donna le gouvernement de diverses maisons de son Ordre; & le Roi Philippe II le nomma, en vertu d'un Bref Apostolique, pour visiter quelques monastéres de Bénédictins en Catalogne. Il eut encore d'autres emplois importans; & en 1587, il fut nommé à l'Evêché d'Urgel, qu'il gouverna 23 ans. Enfin, il mourut le 22 septembre 1610. André Capella savoit le Latin, le Grec & l'Hébreu, & s'attacha particuliérement à l'étude de l'Ecriture. Il a composé des Commentaires sur Jéremie en Latin, & divers autres Ouvrages en Espagnol, comme *des Considerations sur les Dimanches de l'année, sur les jours du Carême, & sur les Fêtes des Saints, &c.* * Joseph de Valles, *in Hist. Carth. Hisp.* Petreius, *Biblioth. Carth.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

* CAPELLARI (Michel) Poëte Italien, né à Belluno, s'appliqua à la Jurisprudence, à la Philosophie, à la Théologie & sur tout à la Poësie. A l'âge de 38 ans il vint à Rome, où il fut élevé à plusieurs emplois considérables dans l'Eglise. L'Empereur Léopold le créa Baron de l'Empire, le Roi Louis XIV le fit Chevalier, & la Reine Christine le prit pour son Sécretaire. Il refusa les Evêchez de Feltri & de Belluno, aussi bien que la Chaire de Professeur dans les Belles Lettres à Padoue, & quand il commença à venir sur l'âge, il passa sa vie dans la retraite tantôt à Rome, tantôt à Venise, & tantôt à Belluno, ville de sa naissance. On a de lui en vers un bel Eloge de la Reine Christine, & plusieurs autres piéces publiées à Padoue en 1697. Il mourut le 19 févr. 1717. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPELLE, petite ville du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne, est dans l'Archevêché de Treves sur le Rhin, au dessus de Coblentz. On voit quelques monumens d'antiquitez Romaines en ce lieu, où l'on croit qu'étoit l'*Ambiatinus Vicus* des Anciens, où, selon *Pline* second, l'Empereur Caligula naquit. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAPELLE (la) forteresse de France en Picardie, est dans la Tiérache, vers les frontiéres du Hainaut, environ à une lieue de la riviere d'Oyse, qu'elle a au midi, entre Landreci, Avênes & Guise. La Capelle fut bâtie dans le XVI siécle, pour être opposée à ceux du Païs-Bas qui faisoient des courses dans la Picardie. Dans le XVII, elle a été souvent prise & reprise. En 1636, les Espagnols la prirent; mais l'année suivante le Cardinal de la Valette la leur enleva. * Mézeray, *Hist. de France.*

CAPELLE (Marc-Antoine) de l'Ordre des Fréres Mineurs, après avoir défendu en 1606 & 1607, la cause de l'interdit de Venise pour le Pape Paul V, & combattu, en 1610, les prétentions du Roi de la Grande-Bretagne, touchant la Primauté Ecclesiastique, soutint, en 1621, la Primauté de saint Pierre & la succession du Pontife Romain à cette dignité, & attaqua, en 1625, le Traité de Vecchietti de l'année primitive. Cette derniére Dissertation d'Antoine Capelle est savante & bien écrite. Il avoit à faire à un très-habile homme en ce genre d'érudition, mais qui, comme nous avons dit, s'étoit éloigné des sentimens communément reçus. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccles. XVII siécle, tome* 1.

* CAPELLETTI, est le nom que les Vénitiens donnent aux troupes tant d'infanterie que de cavalerie qui sont composées de leurs Sujets d'Esclavonie de Dalmatie & de Morlaquie. Ils les estiment à un tel point à cause de leur fidélité envers la Republique, & particuliérement contre les Turcs, qu'ils leur confient les meilleures places qu'ils ayent en terre-ferme, & qu'ils en ont toujours deux compagnies à Venise pour garder le Palais du Doge & celui de St. Marc. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise, p.* 66 *&* 67. Saint Didier, *Ville & République de Venise, p.* 266

CAPELLIEN, Préfet de la Mauritanie pour l'Empereur Maximin, sur la fin du troisiéme siécle, attaqua les deux Gordiens, pére & fils qui s'étoient fait déclarer Empereurs en Afrique, & qui avoient obtenu que le Sénat approuvât leur élection. Le fils âgé de quarante-six ans, fut tué dans la bataille; & on ajoûte que le pére se donna la mort de déplaisir, l'an 237. * Jules Capitolin, *dans Gordien.* Hérodien, *l.* 7.

* CAPELLO, ancienne famille noble de Venise, qui a donné à la République des Procurateurs de St. Marc, des Généraux, & d'autres illustres personnages. Les Procurateurs sortis de cette famille sont *Marin* en 1263, *Jean* en 1386, *Antoine* en 1523, *Paul* en 1524, *André* en 1557, *Vincent* en 1558; (*Voyez* l'article suivant) Jean en 1645.

* CAPELLO (Vincent) fils de Nicolas Capello Capitaine Général des forces maritimes, eut, outre la dignité de Procurateur de St. Marc, celle de Substitut du Doge Pierre Lando. Il fut enterré à Santa Maria Formosa, où le Sénat honora sa mémoire d'une statue équestre. On peut voir par son épitaphe qu'il fut trois fois Capitaine Général sur mer; qu'il rétablit la discipline militaire sur la flotte; qu'il investit près de Prévése le fameux Barberousse, Amiral des Ottomans; & qu'il auroit pu remporter sur lui une victoire entiére, si les Chrétiens pour son malheur n'avoient eux mêmes fait échouer cette glorieuse entreprise, c'est à dire, si le Prince Doria Général des Galéres d'Espagne avoit voulu faire son devoir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise, p.* 24. 103. 508. 537.

CAPELLUS, (Rodolphe) naquit à Hambourg en 1634. Après avoir solidement commencé ses études dans son lieu natal, il passa en 1652; à Wittenberg où il s'appliqua particuliérement à la Litérature & à l'Histoire, quoiqu'il donnat aussi quelque tems à l'étude de la Théologie. Il alla ensuite à Giessen, & s'y exerça sur tout dans l'art de disputer méthodiquement. De Giessen il retourna dans sa patrie où il fut fait Professeur en Eloquence en 1660. Dans cette même année il retourna à Giessen, pour y prendre le degré de Docteur en Théologie. Lorsqu'en 1675, on érigea quatre nouvelles Chaires de Professeur à Hambourg, Capellus eut celle de Professeur en Histoire & en Grec, & demeura dans cet emploi jusques à sa mort arrivée en 1684. Il mourut d'une fiévre maligne, dans le tems qu'il étoit occupé à publier un Traité sur la Croix de J. C. Voici la liste de ses autres Ouvrages, *Cavii tabulæ Scriptorum Ecclesiasticorum*; *Nummophylacium Luderianum*; *Syntagma Lectionum Bibliothecarium*; *Exclamatio de B. Luthero ejusque divino reformationis opere*; *Byzantina*: ce dernier Ouvrage n'a éte imprimé que depuis la mort de l'Auteur. * Gœtzii, *Elogia Theologorum, Sec.* 16. *&* 17.

CAPELUCHE, Bourreau de Paris, se mit à la tête d'une foule de séditieux au mois d'août de l'année 1418, & prit parti pour le Duc de Bourgogne, pendant les factions des Armagnacs & des Bourguignons. Cette émotion ayant été appaisée quelques jours après, il fut pris & eut la tête coupée par ordre du Duc de Bourgogne, parce qu'il s'étoit trop familiarisé avec lui; jusques-là que le Duc ne le connoissant pas, avoit souffert qu'il lui eût touché dans la main. * Jean Juvénal des Ursins, *Histoire du Roi Charles* VI.

CAPE'NE (*Capena*) la porte Capéne à Rome, selon Festus, a pris son nom d'une ville voisine, près de la fontaine Egérie. Elle étoit encore nommée *la porte Appienne*, parce qu'elle conduisoit au chemin d'Appius; *& Triomphale*, parce que c'etoit par cette porte que les Triomphateurs faisoient leur entrée dans la ville: on l'appelle aujourd'hui la porte de *S. Sébastien.*

CAPERNAUM. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPER-NOMA. *Voyez* CAPHARNAUM.

CAPEROLE (Pierre) Religieux de l'Observance, aquit une grande réputation par ses prédications dans le quinziéme siécle. Il étoit né sujet de la République de Venise, & entra dans l'Ordre de saint François à Bresce. La guerre ayant été déclarée entre les Vénitiens & les Milanois, Caperole fit voir de la partialité: ce qui lui attira les mauvais traitemens de ses Supérieurs qui étoient les Milanois. Il chercha à s'en venger avec quelques autres qui s'étoient attirez les mêmes disgraces par une conduite semblable, en se jettant chez les Conventuels; mais il ne fit d'abord par là qu'irriter ses Supérieurs, qui dispersérent les Rebelles, & les logérent dans les couvents les plus pauvres, & les plus éloignez de l'Etat de Venise. Cette sorte de bannissement fit connoître toute l'adresse & en même tems toute l'opiniâtreté de Caperole; car il trouva moyen de séparer plusieurs couvens de la Province de Milan, pour les mettre sous l'obéïssance des Conventuels: cela se fit vers l'an 1472. La separation de ces couvens causa un procès, qu'on crut appaiser en 1575, dans le Chapitre de l'Observance à Naples, en érigeant un Vicaire de Bresce; mais quoique les autres Religieux parussent contens de rentrer dans l'observance, Caperole voulut pousser à bout ses ennemis; & obtint du Pape l'érection de cette Vicairie en Congrégation, qui fut nommée *des Caperolans*, & soumise aux Conventuels. L'empressement qu'il fit voir aussi-tôt à attirer dans cette Congrégation tous les Observans qui se présentoient à lui, causa de nouveaux troubles. Il en fut repris par le Pape dès la même année; ce qui n'empêcha pas que cinq ans après, c'est à dire; en 1480, il ne se fit donner le couvent de Velletri. Il étoit appuyé par le Général de l'Ordre qui l'aimoit, & par les Vénitiens, qui craignoient toûjours que les Supérieurs Milanois ne causassent quelques desordres dans leur Etat; mais Caperole étant mort peu après, la République se contenta de l'offre qu'on lui fit de faire, de la Congrégation des Caperolans, une province de l'Observance séparée de celle de Milan; de sorte que le nom de ce Religieux n'a guéres plus vécu que lui. * Luc Wadingue, *Annal. Minor. tome* 6. Domin. de Gubernat, *Orb. Seraph. tome* 1. *l.* 5. *c.* 9. Heliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 15.

CAPE'S, riviére du Royaume de Tunis en Afrique, vient du Mont-Atlas, & va se décharger dans la Mer Méditerranée, proche de la ville de Capès, où est le Golfe de même nom. Son eau est salée, & si chaude, lorsqu'on la puise, qu'il la faut laisser refroidir à l'air, une heure avant que d'en boire. * Marmol, *de l'Afrique l.* 1.

CAPE'S, ville. *Voyez* CABE'S.

CAPESTAN, bourg du Languedoc à trois heures de Narbonne du côté du nord, s'appelle en Latin *Caput Stagni*, & tire ce nom de sa situation, sur le commencement d'un petit étang.

CAPET, (*Capetus*) sixiéme Roi des Latins, descendu d'Enée, & fils d'Alba Silvius, régna 26 ans, depuis l'an 3058 du monde, & avant Jesus Christ 977. Il eut pour successeur son fils CAPYS, dont le régne dura 28 ans; & ce dernier fut suivi d'un autre CAPETUS, qui ne régna que 13 ans. * Tite-Live. Messala. Eusébe. Denys d'Halicarnasse.

CAPET, surnom de *Hugues*, Comte de Paris, & Duc de France, fils de Hugues *le Grand*. *Cherchez* HUGUES-CAPET.

CAPET, (Jean) Chanoine de Lisle en Flandre, où il avoit pris naissance, & Docteur de Louvain, vivoit sur la fin du XVI siécle, & mourut le douziéme mai de l'an 1599. Il a écrit divers Ouvrages, *De vera Christi Ecclesia, deque Ecclesiæ & Scripturæ autoritate*; *De Hæresi & modo coërcendi Hæreticos*; *De Origine Canonicorum & eorum officio*; *De perpetua Sacerdotum castitate*; *De Indulgentiis*; *De Jejunio*; *De Pœnitentia & Pœnitentiæ Magistro*; *De Pœnitentiis Canonicis & satisfactione*; *De Confessione secreta*; *De Statu Hominis conditi, lapsi & redempti, libri tres*; *Expositio Symboli Apostolorum*; *Commentarii in D. Pauli Epistolas & alias Canonicas*; *Orationes duæ ad Clerum Insulensem.* * Valere André, *Biblioth. Belgica, p.* 475. 476. Du Pin, *Table Universelle des Auteurs Ecclesiastiques.*

CAPÉTANS ou CAPETIENS, nom que l'on donne aux Rois de France de la troisiéme race, qui a commencé par Hugues Capet, l'an 987.

CAPETES, nom des Boursiers du Collége de Montaigu, fondez par Jean Standonc en 1480, ainsi appellez, parce qu'ils portoient de petits manteaux, que l'on nommoit anciennement des *Capes*, ou des *Capets*. * Malingre, *Antiq. de Paris.*

CAPETIENS. *Voyez* CAPETANS.

CAPGRAVE, Religieux. *Cherchez* CATGRAVE.

CAPHA, ville. *Voyez* CAFFA.

* CAPHAR, en Hébreu signifie un *champ* ou un *village*: d'où vient qu'il se trouve assez souvent avec un autre terme qui est le nom propre du champ ou du village. On trouve aussi le nom de *Caphar* joint à un nom de ville parce qu'il est souvent arrivé qu'un village s'est aggrandi, & est devenu ville. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CAPHAR, c'est le droit que ceux qui voyagent en Turquie sont obligez de payer à plusieurs passages, où il y a des Officiers établis pour les recueillir. Ces droits étoient autrefois recueillis dans la Palestine par des Chrétiens, pour l'entretien des grands chemins, & pour subvenir aux frais nécessaires, pour empêcher les courses des Arabes, & celles des Voleurs. Les Turcs ont continué cette collecte, sous les mêmes prétextes. Ils obligent même les Passagers, & sur tout les Francs, à payer des sommes arbitraires & déraisonnables, quoiqu'au lieu de leur servir de sauvegarde, ils soient les premiers à les voler. * Maundrell, *Voyage, &c. p.* 5. *&* 6.

CAPHARA, ou CAPHIRA, ville de la Tribu de Benjamin. *Josué, ch.* 9. *v.* 17: *ch.* 18. *v.* 26. * Huré, *Dictionnaire de la Bible.*

* CAPHARABIM, CAPHARABIN, & mieux CAPHARABIS, château en Idumée qui fût pris par *Céréalis*, quoique cette place fût très-forte, & que ce Capitaine n'eût pas assez de troupes, ni pour la prendre par assaut, ni pour en former un siége réglé. La seule réputation des Romains allarma si fort la Garnison, qu'elle se rendit, lorsque Céréalis desespéroit de la prendre. * Joseph, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 33: & de l'édition Gréque & Latine de Cologne en 1691, *l.* 5. *c.* 8.

* CAPHAR-ARIA, le village ou le champ du Lion, entre Jérusalem & Ascalon, suivant les Tables de Peutinger. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CAPHARATH, village de Galilée que Joseph fit fortifier, comme il le dit dans sa Vie. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CAPHAR-BARUCHA, c'est à dire, *village de Bénédiction*, dans la Tribu de Juda. Saint Jérome dit que Ste Paule y étant montée, se souvint de la caverne de Loth, & vit l'endroit où étoient autrefois Sodome & Gomorrhe. On croit que le Patriarche Abraham accompagna jusques là les Anges, qu'il avoit eu l'honneur de recevoir, lorsqu'ils alloient à Sodome. S. Epiphane met ce lieu à trois milles d'Hébron. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CAPHARBISCH, ville du *Daroma*, contrée en deça du Jourdain, qui s'étend depuis Eleuthéropolis vers le midi. Les Talmudistes disent que dans le Daroma il y avoit trois villes dont chacune contenoit le double d'Habitans, qu'il étoit sorti d'Israëlites du Païs d'Egypte. Ces trois villes étoient *Capharbisch*, *Capharschichalim*, & *Caphar-Diorin*. La premiére tiroit son nom de sa dureté à l'égard des Etrangers; la seconde de ce que les Habitans nourrissoient leurs enfans de dattes vertes; ou comme traduit Buxtorff dans son *Lexicon Rabbinique* au mot חרל, de ce que leurs enfans se multiplioient comme les dattes vertes. La troisiéme de ces villes se nommoit Caphar-Diorin, la ville des mâles; parce que toutes les femmes de cette ville ne mettoient au monde que des enfans mâles; si elles vouloient avoir des filles il falloit aller ailleurs; & si quelque femme des autres villes désiroit un fils, elle devoit se rendre à *Caphar-Diorin*. Ce récit mérite de sortir de la bouche d'un Juif. * Rélandi *Palæstina, l.* 3.

* CAPHAR-DAGON, ou le village de Dagon entre Diospolis & Jamnia, selon Eusébe. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CAPHAREE, Promontoire fameux de l'Isle d'Eubée, nommée aujourd'hui *Capo dell' oro*, ou *il Capo Figera*, à la pointe orientale de l'isle de Négrepont. Il est très-dangereux pour la navigation, à cause de quantité de rochers contre lesquels les vaisseaux peuvent se briser dans l'orage. Il est à 20 milles de l'isle de Schiro, à 12 de Caristo, & à 70 de la ville de Négrepont. C'est où Nauplius Roi d'Eubée, vengea la mort de son fils Palaméde, qui fut tué par la trahison d'Ulysse: car, comme les Grecs revenoient du siége de Troye, Nauplius fit allumer un fanal à la cime de cette montagne, pour faire croire pendant la nuit, que c'étoit un havre, & plusieurs vaisseaux des Grecs, trompez par ce signal, vinrent donner contre ces rochers, & y firent naufrage. Bochart tire ce nom du Syriaque, *Capharus*, c'est à dire, *écueil brillant.* * Virgile, *Æneid. l.* 11. Ovide, *Metamorph.* 4. Priscien.

* CAPHAR-ETHAIA, patrie de l'Hérésiarque Ménandre: ce lieu étoit dans la Samarie. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CAPHAR-GAMALA, lieu à vint milles de Jérusalem. Il semble que ce lieu prenoit son nom de Gamaliel qui en étoit le propriétaire, & qui y avoit fait enterrer St. Etienne. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CAPHAR-IAMA est la même ville que Jabneël dans la Tribu de Nephtali.

* CAPHAR-LABA, ville de l'Idumée. Elle osa se revolter contre les Romains, ce qui lui attira sur les bras les armes de *Vespasien*, qui l'assiégea, s'en rendit maître, & y fit un carnage de deux mille hommes, outre mille autres Habitans qu'il mit aux fers. Cet Empereur voyant que la place étoit très-forte, ne la voulut pas démolir; mais il se contenta d'y mettre une bonne garnison; pour en retenir le peuple dans le devoir. * Simon, *Dict. de la Bible.*

CAPHARNAUM, ou CAPERNAUM, ville maritime de la Tribu de Nephtali à l'extrémité de celle de Zabulon, sur le rivage de la Mer de Tibériade. Après que J. C. eut quitté la ville de Nazareth, il vint demeurer dans celle de Capharnaum, où il commença à prêcher publiquement & fréquemment l'Evangile. Il paroît par le grand nombre de miracles que Notre Seigneur a faits, tant aux environs que dans la ville de Capharnaum, qu'il y venoit très-souvent; c'est apparemment la raison pour laquelle on l'appelloit la ville de Jesus Christ. Lorsque Notre Seigneur séjournoit à Capharnaum, il y faisoit des instructions à ses Apôtres, & endoctrinoit le peuple dans les Synagogues. Ce fut dans cette ville, que J. C. en présence du peuple & de tous ceux qui étoient dans la Synagogue, chassa le démon du corps d'un possédé, qu'il guérit la belle-mére de saint Pierre, un grand nombre d'autres malades que l'on lui avoit amenez, le Paralytique que l'on avoit descendu de dessus le toit, le Domestique du Centenier & l'Hémorrhoïsse, qu'il ressuscita la fille de Jaïr Prince de la Synagogue, & qu'il rendit la vue à deux aveugles. C'est aussi dans cette ville que J. C. ordonna à S. Pierre d'aller au bord de la mer, d'ouvrir la gueule au premier poisson, & de prendre une piéce d'argent que les Juifs appelloient *stater*, qu'il y trouveroit pour payer un impôt qu'on lui avoit demandé. Quoique Capharnaum eût été le théatre de tous les miracles éclatans dont nous venons de parler, & de plusieurs autres, qu'elle eût été, comme dit J. C. *élevée jusqu'au ciel*, ses Habitans profitérent si peu des prédications & des miracles, que Notre Seigneur y avoit faits, qu'il maudit cette ville, & prédit qu'elle seroit abbaissée jusqu'aux enfers, c'est à dire, qu'elle perdroit toute sa réputation, & seroit entiérement ruinée. L'événement a vérifié la prédiction du fils de Dieu; car cette ville, qui étoit déja ruïnée, fut entiérement réduite en cendres par Soliman Empereur des Turcs, en sorte qu'au lieu où elle étoit située il n'y a plus que quelques familles logées dans des mazures. * *Matthieu, ch.* 8. 9. 17. *&c. Marc, ch.* 1. 4. 5. *&c. Luc. ch.* 4. 8. 10. *&c.* Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

* CAPHARNAUM, fontaine proche de la ville de Capharnaum, qui se va rendre dans la Mer de Galilée. Elle est dans la Tribu de *Nephtali*. On assure que les eaux en sont excellentes. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CAPHAR-SABA, campagne où Hérode bâtit la ville d'Antipatride en l'honneur de son pére Antipater. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 16. *ch.* 9.

CAPHAT. *Voyez* CAFATES.

* CAPHEN ou CAPHENG, ville du Royaume de Siam, dans l'Inde delà le Gange. Baudrand la fait capitale d'une province de même nom; mais il n'en marque pas la situation, & on ne la trouve, ni dans les Cartes de Sanson, ni dans celles de Vischer.

* CAPHÉNATA, muraille de Jérusalem, que *Judas Machabée* fit réparer. * I. *Machab. ch.* 12. *v.* 37.

CAPHESA, ou CAPHSA, ancienne ville du Biledulgérid en Afrique. *Voyez* CAPSA.

* CAPHETRA, forteresse de l'Idumée, qui fut rasée par le Tribun Céréalis. * Simon, *Dict. de la Bible.*

CAPHIRA. *Voyez* CEPHIRA.

CAPHSA. *Voyez* CAPHESA.

CAPHTOR, isle. *Voyez* l'article qui suit.

CAPHTORIM, peuples qui, de même que les Chasluhim, descendoient de Misraïm fils de Cam. Les Philistins tiroient leur origine de l'un & de l'autre de ces peuples, *Genése, ch.* 10. *v.* 14. *Jérémie, ch.* 47. *v.* 4. Ce qui fait croire au savant Bochart que ces deux peuples n'en formoient qu'un seul. Les Anciens ont mis les Caphtorim dans la Cappadoce, Eusébe, S. Jérôme, Théodoret, S. Cyrille, Procope, Onkélos, Jonathan, Joseph Ben-Gorion &c. Bochart est bien dans la même pensée, pourvu que par la Cappadoce on entende ici cette partie qui s'étendoit du côté de *Trébisonde* & qui est nommée la Colchide. Il se fonde sur ce que les Hébreux nomment la grenade *Caphtor*, & les Grecs *Side*. Or, dit-il, Strabon & Ptolomée réconnoissent qu'il y avoit dans cette partie de la Cappadoce une ville de *Sidène*, qui n'est autre chose que la ville de *Caphtor* déguisée sous un nom Grec. Et si l'on est surpris, que les petits-fils de Cam se soient transportez si loin, il en trouve la cause dans les richesses que la Colchide renfermoit. D. Calmet s'éloigne de la pensée des anciens Interprétes, & du sentiment de Bochart. Il croit que par Caphthor il faut entendre l'Isle de Créte. Il se fonde 1. sur ce que les Philistins étoient étrangers dans la Palestine, & que les Septante traduisent toûjours ce nom par celui *d'Allophiloi*, les Etrangers. L'on voit par le *ch.* 25. *v.* 16. *d'Ezéchiel*, & par le *ch.* 2. *v.* 5. *de Sophonie* que le nom propre des Philistins étoit celui de *Kéréthiens*. Or les Septante ont entendu par le mot de Kéréthiens les *Crétois* & par le nom de Kéroth la *Créte*. D'ailleurs l'Ecriture marque positivement que les Philistins sont venus de l'isle de Caphtor, *Jérémie, ch.* 47. *v.* 4. (Bochart traduit אי par *province* & non par *isle* dans cet endroit) & il n'y a aucune isle de la Mer Méditerrannée, à laquelle ce qui est dit de Caphtor & de Caphtorim, convienne mieux qu'à l'Isle de Créte & à ses Habitans. 2. Il se fonde sur le langage des anciens Crétois, sur leurs mœurs, sur leurs armes, sur leur Religion & sur leurs Divinitez, où il trouve une grande affinité avec ce qui se remarquoit dans les Philistins. Les Philistins étoient nommez *Kéréthiens*, c'est la même chose que *Cretenses*: leur Dieu Dagon étoit le Dictime des Crétois. Le Dieu Beelzébub ou le Dieu Moûche étoit apparemment adoré, en mémoire des abeilles qui nourrirent Jupiter sur le Mont-Ida. Le sentiment de ce savant Bénédictin, est assez plausible, d'autant plus qu'il n'est pas apparent que dans les premiers âges du monde, les familles se transportassent si loin de leur païs natal, que de la Mésopotamie elles allassent chercher à s'établir dans la Colchide & de la Colchide dans la Palestine. * Bochart, *Phaleg, l.* 4. *c.* 32. Le P. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CAPI-AGA, ou **CAPOU-AGASI**, eſt comme le Grand Maître du Serrail. C'eſt le premier en dignité & en crédit de tous les Eunuques blancs, & il eſt toûjours auprès de la perſonne du Grand Seigneur. C'eſt lui qui introduit les Ambaſſadeurs à l'audience; & toutes les grandes affaires paſſent par ſes mains, avant que de venir à la connoiſſance du Prince. Sa charge qui le rend néceſſaire à tous, lui attire de riches préſens. Perſonne ne peut entrer dans l'appartement de l'Empereur, ni en ſortir, que par ſon ordre; & quand le Viſir veut parler à quelcun, c'eſt le Capi-Aga qui le preſente. Il porte le turban dans le Serrail, & va par tout à cheval, par le privilége de ſa charge. Il accompagne le Grand Seigneur juſqu'au quartier des Sultanes; mais il demeure à la porte. Sa table eſt ſervie aux dépens du Prince, & il a de plus dix ſultanins par jour, qui ſont ſoixante livres monnoye de France. Il s'eſt vu des Capi-Aga qui ſont morts riches de deux millions, ce qui retourne dans les coffres du Grand Seigneur. Si le Capi-Aga quitte ſa charge, & ſort du Serrail, il ne peut être Bacha. * Tavernier, *Rélation du Serrail*. De la Croix, *Etat de l'Empire Ottoman.*

CAPILLA, Evèque. *Cherchez* **CAPELLA**.

CAPILUPI ou **CAPILUPPI** (Camille) natif de Mantoue, fit imprimer l'an 1572, à Rome, un libelle intitulé *les Stratagémes*, dans lequel il parle du maſſacre de la S. Barthélemi, & de la ſuite de cette action. Il y a des choſes aſſez ſingulières touchant les motifs & les raiſons qu'on avoit eues de ſe porter à cette violence. * De Thou, *Hiſt. l.* 22. & 23. Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

CAPILUPI ou **CAPILUPPI** (Lélio) de Mantoue, Poëte célébre par ſes Centons, vivoit dans le XVI ſiécle. Il ſe jouoit ſi heureuſement des vers de Virgile, ſon Compatriote, en leur donnant une autre ſignification, qu'en cela il a effacé la gloire d'Auſone, de Proba Falconia, & des autres qui ſe ſont exercez ſur le même ſujet. En effet, outre ſes autres piéces, il a fait des vers de ce Poëte, un ou deux Centons de l'origine des Moines, de leur vie, de leurs régles, des cérémonies de l'égliſe, du mal de Naples, & ſur divers autres ſujets. Il avoit un neveu nommé JULES, qui au jugement de Poſſevin, le ſurpaſſoit de beaucoup en ce genre d'écrire. Lelio étoit frére d'HYPPOLITE Capilupi, Evêque de Fano, excellent Poëte Lyrique, & ami intime de Joachim du Bellay. Il mourut à Mantoue le troiſiéme janvier 1560, à l'âge de 62 ans. Julius Roſcius publia depuis ces Centons à Rome en 1590. A l'occaſion de Lélio qui étoit comme un ſecond Virgile, on a fait ce Diſtique ſur la ville de Mantoue,

Quis neget hoc mirum? Reliquis ex urbibus unum
Nullam, Virgilios te genuiſſe duos.

Il y a eu quatre Capilupi, ſavoir, 1. Lélio, 2. Hyppolyte, 3. Camille, 4. Jules, tous fréres & Poëtes Latins. Le plus célébre des quatre eſt Lelio Capilupi qui s'eſt diſtingué dans le monde poëtique par ſes Parodies & ſes Centons ſur Virgile. On y a remarqué tant d'adreſſe, d'artifice & de conduite, que, ſelon M. de Thou, il n'a pas ſeulement effacé Auſone & *Proba Falconia*, mais qu'il ſemble que c'eſt Virgile même qui a fait un Poëme ſur les Moines, & ſur le mal que nous appellons de Naples. On prétend néanmoins qu'il a eu la même fortune que ceux qui l'avoient devancé dans ce genre d'écrire, & que quelques uns de ceux qui l'ont ſuivi, comme Alexandre Roſs d'Aberdeen en Ecoſſe, & Pierre Ange Spera de Pomarico dans la Baſilicate, ont beaucoup enchéri ſur lui dans cet art de démembrer & de recoudre Virgile, le premier dans ſa *Pſychomachie*; & le ſecond dans ſes quatre livres de la paſſion de J. C. * Johan. Matthæus, *in Peplo Italiæ.* Poſſevin, *Biblioth. l.* 17. *c.* 24. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 14: de l'édit. de Hollande 1715. Jacques Auguſte de Thou, *Hiſtoria ſui temporis ad annum* 1560. Jérôme Ghilini, *in Theatro Homin. Litterator. parte prima*, en Italien, *p.* 145. 146. Olaüs Borrichius, *Diſſert* 3. *de Poët. Latin. num.* 96. Baillet, *Jugement des Savans ſur les Poëtes*, *tome* 4. *partie* 1. *p.* 246. *n.* 1300. de l'édit. d'Amſterdam 1725.

CAPIS, Capitaine Troyen. *Voyez* **CAPYS**.

CAPIS (Silvius) Roi du Latium. *Voyez* **CAPYS**.

CAPIS. *Cherchez* **MECKAW**.

CAPISTRAN (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint François, naquit l'an 1385, à Capiſtran près d'Aquila dans l'Abruſſe au Royaume de Naples. Il étoit fils d'un Gentilhomme Angevin qui s'étoit marié en Italie, étant à la ſuite de Louis Duc d'Anjou, qui avoit été couronné à Avignon, Roi de Naples, trois ans auparavant. Il fit ſes Humanitez en ſon païs, & alla enſuite étudier le Droit à Perouſe, où il ſe maria, & eut une charge de Judicature. Ayant favoriſé le parti de Ladiſlas Roi de Naples contre ceux de Pérouſe, il fut arrêté. Au ſortir de ſa priſon, il vendit tout ſon bien, & ſe fit Religieux de ſaint François dans le couvent du Mont de Pérouſe en 1415. Il y mena une vie très-auſtére, & ſa vertu le fit élever aux charges de ſon Ordre. Il fut chargé pluſieurs fois de l'office d'Inquiſiteur contre les Hérétiques, ſur tout contre les Fraticelles ou Frérots, & contre les Biſoches, qui étoient de la même Secte. Le Pape Eugéne IV le fit ſon Nonce en Sicile, & l'employa dans le Concile de Florence à travailler pour la réünion des Grecs avec les Latins. Il l'envoya vers les Ducs de Bourgogne & de Milan pour les détacher du Concile de Bâle & de Félix V, dont ils s'étoient rendus les Fauteurs; il le députa même vers le Roi de France Charles VII. Capiſtran travailla à la réforme de ſon Ordre avec S. Bernardin de Sienne, & à celle des Jéſuates avec Laurent Juſtinien Patriarche de Veniſe. Nicolas V le fit Commiſſaire Apoſtolique en Allemagne, en Bohême & en Hongrie, où il convertit pluſieurs Hérétiques par ſes Prédications. Il n'agit pas avec moins de zéle & d'activité contre les Juifs, & finit par la guerre contre les Turcs. Etant déclaré Prédicateur & Chef de la Croiſade, où étoient liguez Ladiſlas Roi de Hongrie, le brave Huniade, Vaivode de Tranſſilvanie, & George Deſpote de Ruſſie, il ſe trouva l'an 1456, à la tête de l'armée Chrétienne devant Belgrade, aſſiégée par Mahomet II, & il fut avec Huniade le principal auteur de la levée du ſiege & de la victoire des Chrétiens. Il mourut trois mois après, le 23 octobre 1456, âgé de 71 ans, & fut enterré dans le couvent de Williach en Hongrie. Son corps a eté depuis porté à Elloc près de Vienne en Autriche. Il a été béatifié, mais ſans céremonie, par Léon X, qui permit d'en faire la Fête dans le ſeul diocéſe de Sulmone. Gregoire XV étendit cette permiſſion à tous les Religieux de S. François. Il fut canoniſé ſolemnellement le jour de la Touſſaints 1690, par Alexandre VIII. Il a compoſé pluſieurs livres, ſavoir, *Speculum Clericorum*; un Traité *De Poteſtate Papæ & Concilii*, un livre *de pœnis Inferni & Purgatorii*, & un autre contre les Huſſites. * Wadinge, *Annal. Minor.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

CAPISUCCHI, famille conſiderable de Rome, a produit des Cardinaux & pluſieurs Grands Hommes dans ces derniers ſiécles.

CAPISUCCHI (Paul) vivoit dans le XVI ſiécle. Il fut Chanoine du Vatican, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, Auditeur de Rote, Evêque de Nicaſtro, Vicaire Général de Clément VII, & de Paul III, Préfet de la Signature de Grace, & Vicelégat de l'Ombrie. Ces deux Papes l'employerent en pluſieurs négociations importantes, dont il ſe tira avec gloire. Il fut envoyé à Pérouſe qui s'étoit revoltée, & la fit rentrer ſous l'obéiſſance du Pape. Le Pape Paul III l'envoya depuis à Avignon, qui étoit pour lors agitée de factions, & qu'il calma par ſa prudence. Le Pape Clément VII l'avoit choiſi auparavant pour être Examinateur & Rapporteur des piéces qui ſervoient au divorce de Henri VIII. Il étoit alors Doyen de la Rote, & il ne fut point favorable à Henri, puiſque l'on voit encore aujourd'hui dans deux de ſes déciſions, qu'il jugea que ce Prince avoit encouru les Cenſures Eccleſiaſtiques, pour avoir répudié Catherine d'Arragon, & s'être marié à une autre femme, malgré les défenſes du ſaint Siége; & que cette Reine devoit être rétablie dans ſa premiére dignité. Il publia pluſieurs Conſtitutions très-utiles, concernant les troubles de Pérouſe & d'Avignon, le Gouvernement de l'Ombrie, dont il étoit Vicelégat, & les Clercs de ſon diocéſe. Il mourut à Rome en 1539, à l'âge de 60 ans, & fut enterré dans le tombeau de ſa famille.

CAPISUCCHI (Jean Antoine) neveu du précédent, fut Cardinal du titre de ſaint Pancrace, puis de ſainte Croix de Jéruſalem, & enfin de ſaint Clément. Il avoit été d'abord Chanoine du Vatican, & Auditeur de Rote, ſous le Pape Paul III. Ce fut Paul IV, qui l'éleva au Cardinalat l'an 1555, & à l'Evêché de Lando, & qui le mit dans le Tribunal de l'Inquiſition. Il fut Préfet de la Signature de Grace ſous Pie V, & Gouverneur de Gualdo, avec caractere de Légat Apoſtolique. Il mourut le 29 janvier 1569, dans la 54 année de ſon âge, après avoir publié des Conſtitutions pour ſon diocéſe, & avoir tenu un Synode.

CAPISUCCHI (Blaiſe) Marquis de Montério, vivoit vers la fin du XVI ſiécle, & ſe diſtingua par ſon courage & par ſon intelligence dans l'Art Militaire. Les Proteſtans ayant aſſiégé Poitiers en 1569, il fit une action digne de remarque. Comme ils avoient fait jetter un pont ſur la riviére, & qu'ils étoient prêts d'y donner l'aſſaut, Capiſucchi & deux autres ſe jettérent dans la riviére & allérent couper les cables qui tenoient le pont attaché; en ſorte que le pont fut entraîné par les eaux. Ce Marquis ſervoit alors dans la compagnie des Arquebuſiers de Paul Sforze, frére du Marquis de Santa-Fiore. Le Pape Pie V fait mention de cette action dans une de ſes Bulles. Il ſervit depuis dans les Païs-Bas ſous le Duc de Parme, qui l'envoya en 1584 au ſecours de ceux de Cologne qui étoient alors en guerre avec Gebhard Truchſes leur Electeur, qui s'étoit fait Proteſtant. Le Duc de Toſcane le fit enſuite Lieutenant Général de ſes armées à Avignon & dans le Comté Vénaiſſin, Il a écrit au Cardinal Aldobrandin, neveu de Clément VIII, un volume de lettres, que l'on garde dans la Bibliothéque du Vatican à Rome. * *Conſultez* les Auteurs citez à la fin de l'article de RAIMOND CAPISUCCHI.

CAPISUCCHI (Camille) Marquis de Puy-Catin, frére de *Blaiſe*, ſe ſignala comme lui dans le XVI ſiécle. Il donna des preuves de ſa valeur à la bataille de Lépante en 1571: ce qui porta D. Juan d'Autriche à lui donner le commandement de 400 Gentilshommes ſur ſon vaiſſeau, lorſqu'il alla à l'expédition de Tunis. Il ſervit depuis dans les guerres des Païs-Bas, où le Duc de Parme le fit Meſtre de camp d'un régiment d'infanterie en 1584. Il fit pluſieurs campagnes ſous ce Prince, tant en Flandre qu'en France, lorſqu'on y mena du ſecours au Duc de Mayenne, Chef de la Ligue. Le Pape Grégoire XIII lui donna le commandement des troupes qu'il envoya en Hongrie contre les Turcs, au ſecours de l'Empereur Rodolphe II. Il y aquit beaucoup de réputation, & mourut dans ce Royaume au commencement de novembre 1597, âgé de 60 ans, d'une maladie qu'il avoit gagnée en travaillant à empêcher qu'on ne ne rompit un pont qui avoit été dreſſé ſur le Danube. Il ſavoit les Mathématiques & les Fortifications, & écrivit un Ouvrage *de Officio Præfecti Caſtrorum*, qui n'a point été imprimé. Il a auſſi écrit pluſieurs lettres au Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clément VIII. On voit ſon tombeau & ſon épitaphe à Vienne en Autriche dans l'égliſe de ſainte Croix.

CAPISUCCHI (Raimond) fils de Paul Capiſucchi, Marquis de Puy-Catin, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique à l'âge de 14 ans, & enſeigna à Rome la Philoſophie & la Théologie. Innocent X le fit Sécretaire de la Congrégation de l'Indice. Peu après il le mit dans la Congrégation de l'examen des Evêques, & en 1654, il le créa Maître du Sacré Palais. Le Pape Innocent XI le fit Cardinal le premier ſeptembre 1681, & il mourut le 22 avril 1691, âgé de 75 ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme, *Controverſiæ Theologicæ, Scholaſticæ, Morales, &c. ad mentem Divi Thomæ reſolutæ*; *Appendices ad Controverſias*; *Vita B. Joannis Chiſii*; *Cenſura, ſeu votum de cultu Sanctorum Veteris Teſtamenti*; *Diſcurſus de gradu Virtutum in Sanctis canoniſandis requiſito, &c.* * Proſper

Mandoli,

Mandosi, *Biblioth. Rom.* Ughel, *Généal. Capisuc.* Vincent Armannus, *Hist. Capisuc.* M. du Pin, *Table Univers. des Aut. Ecclésiast.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CAPITAINE (Paulin) *Voyez* ESCALIN.

CAPITAINIES ou CAPITAINERIES. *Voyez* CAPITANIES.

CAPITAN ou CAPOUTAN-BACHA, nom de l'Amiral ou du Bacha de la mer parmi les Turcs. *Capoutan* est un mot corrompu de l'Italien *Capitano.*

CAPITANATE (La) Province d'Italie, dans le Royaume de Naples, que les Grecs, qui la possèdoient autrefois, appelloient *Cautapania*, du nom du Gouverneur ou Capitaine des armes qu'ils envoyoient avec le titre de Catapan, & fut nommée Capitanate, à ce que l'on prétend, depuis que l'Empereur Basile y envoya un Capitaine célébre. Elle a au levant & au septentrion la Mer Adriatique; au couchant le Comté de Molise; au midi la Terre de Bari, la Basilicate & la Principauté Ultérieure, qui est aussi en partie à son couchant. La Capitanate est l'*Apulia Daunia* des Anciens. Les villes sont Mont-Saint-Ange, avec titre d'Archevêché uni à celui de Manfrédonia, Ascoli, Lucéra, Bovino, Arpi, Fiorenzuola, Troia & Siponte. Le Mont-Gargan y est aussi fameux par l'apparition de Saint-Michel, & c'est là où est la ville de Mont-Saint-Ange. Cette province est très-fertile. * Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Mérula, *Cosmograph.* Mazella, *Del regn. Napol.*

CAPITANES, nom des Gouverneurs de province, sous les Empereurs Grecs, en Italie. C'est de là qu'a pris son nom la province du Royaume de Naples, appellée *Capitanate.* * Sigonius, *de Regn. Ital. l.* 8.

CAPITANIES, CAPITAINIES ou CAPITAINERIES, nom de quatorze petits Gouvernemens dans le Bresil, selon la division que les Portugais ont faite de ce païs, dont ils sont les maîtres. * *Rélation du Bresil.*

* CAPITELLO, anciennement *Locra*, petite riviére de l'isle de Corse, se décharge dans le Golfe d'Adjazzo, du côté du septentrion.

* CAPITIO & CAPIZZI, bourg ou petite ville de la Vallée de Démona en Sicile. Ce lieu est dans la montagne de la Madonia à la source de la Jaretta, & à dix lieues du Mont-Gibel, du côté du couchant. *Voyez* aussi CAPIZZI.

CAPITO (Atteius) *Voyez* ATTEIUS CAPITO.

CAPITO, Archevêque de Messine. On célébre la régularité de ses mœurs, la pureté de sa foi, & son zéle contre l'erreur des Ariens. Saint Athanase loue ses Ecrits, & le joint à Osius, à Sylvestre, à Julius, à Libérius & à plusieurs autres Défenseurs de la Foi. On croit qu'il est mort vers l'an 340. * Octave Cajétan, *tome* 2. *Vit. SS. Siculorum in Appendice.* Carol. Morabit, *Annal. Eccles. Mess. p.* 280. *&c.* Hieronymi Ragusæ, *Elogia Siculorum, &c. p.* 72.

CAPITOLE, *Capitolium* ou *Mons Capitolinus*, &, comme disent les Italiens, *Campidoglio*, le Capitole ou *le Mont Capitolin*, fut appellé d'abord *Saturnius*, parce que Saturne y faisoit sa demeure; ensuite il fut nommé *Tarpeius*, de la Vierge Vestale *Tarpeia*, qui y fut accablée sous les boucliers des Sabins: & enfin *Capitolinus* de la tête d'un homme nommé *Tolus*, qu'on trouva, dit-on, en creusant les fondemens du temple de Jupiter, qui à cause de cela à été appellé *Jupiter Capitolinus.* Ce Mont étoit le plus considérable de tous ceux qui étoient à Rome tant pour son étendue, que pour les édifices qu'on y avoit construits. On y avoit bâti une forteresse & soixante temples, dont le plus fameux étoit dédié à Jupiter sous ce titre *J. Opt. Max.* Il fut commencé par le vieux Tarquin, achevé par Tarquin *le Superbe*, & dédié par Horatius Pulvillus. La forteresse fut commencée par Tarquin l'*Ancien*, l'an de Rome 139, & avant J. C. 615. Tarquin *le Superbe* l'acheva l'an de Rome 221, avant J. C. 533, & y employa les dépouilles d'Apioles ville des Latins. Le Capitole étoit regardé comme le siége le plus auguste de la puissance & de la Religion Romaine. On y conservoit dans le temple consacré à Jupiter, les dépôts les plus sacrez de la République, comme les livres des Sibylles, les *Anciles* ou boucliers que l'on disoit être tombez du ciel, &c. & c'étoit dans ce même temple que venoient sacrifier ceux qui avoient obtenu l'honneur du triomphe. Cette forteresse, dernier asyle des Romains dans la premiere guerre contre les Gaulois, étoit sur le point d'être escaladée la nuit, sans la valeur de M. Manlius, qui repoussa l'ennemi, après avoir été reveillé par le cri des oyes sacrées, l'an de Rome 364, & avant J. C. 390. Il aquit de cette action le surnom de *Capitolin*, & fut dans la suite précipité de ce même Capitole pour avoir aspiré à la Royauté. Le Capitole fut brûlé du tems de Sylla, avec les livres des Sibylles; il le fut encore sous Vitellius, & enfin sous Titus. Domitien le rebâtit avec plus de magnificence qu'auparavant, & institua des Jeux appellez CAPITOLINS, qu'on célébroit de cinq en cinq ans. C'étoit dans le temple de Jupiter Capitolin, où l'on faisoit les vœux & les juremens solemnels, où les Citoyens ratifioient les Actes des Empereurs, où ils leurs prétoient serment de fidélité, & où enfin les Magistrats, & ceux qui obtenoient les honneurs du triomphe, venoient rendre graces aux Dieux pour les victoires qu'ils avoient remportées, & faire leurs priéres pour la prospérité de l'Empire. Les Chrétiens ont élevé dans la suite sur ce Capitole, une église dédiée à la sainte Vierge, sous le nom de *Ara cœli.* Cassiodore dans sa Chronique, appuyé sur le témoignage de Varron & de quelques autres Auteurs, fait mention d'un Capitole ancien, bâti par Numa Pompilius, & différent de celui des Tarquins. * Pline, *l.* 3. *ch.* 4. *n.* 9. Denys d'Halicarnasse, *l.* 4. Varron, *l.* 4. Martial, *l.* 9. *Epigr.* 4. Valére Maxime, *l.* 1. *ch.* 1. *Ex.* 11. Cassiodore, *in Chron.* P. Victor, *in Topogr. Urbis & Notitia Imperii.*

☞ Le nom de Capitole passa sous les Empereurs aux temples de différentes villes, & sur tout des Colonies Romaines; ainsi Constantinople, Jérusalem, Carthage, Milan, Ravenne, Florence, Capoue, Bénévent, Vérone, Ausbourg, Cologne, Tréves, Narbonne, Autun, Nîmes, Besançon, Xaintes, Clermont en Auvergne, Rheims, Pamiers, Toulouse, Pampelune avoient chacune leur Capitole; mais ce nom étoit souvent celui des citadelles, & non des temples dans ces villes. * Lilio Giraldi, *De Imag. Deor.* Du Cange, *Glossar. Latinit.*

CAPITOLIAS, ville de Palestine, que les Tables de Peutinger mettent entre *Gadare*, & *Edrai*, ou *Adraa*, au delà du Jourdain. Dans l'Itinéraire d'Antonin elle est placée entre *Neve* & *Gadare.* Les anciennes Notices Ecclésiastiques la mettent dans la troisiéme Palestine. Ptolomée se trompe lorsqu'il dit que Capitolias est la même que Jerusalem. Le contraire paroît par les médailles où Capitolias est appellée *αὐτόνομος*, *vivant sous ses loix*, au lieu qu'*Ælia Capitolina*, ou Jérusalem, étoit une Colonie Romaine. D'ailleurs dans les Conciles de Nicée & de Chalcédoine, on voit que *Macaire* de Jerusalem & *Antiochus* de Capitolias étoient les Evêques de deux siéges différens. * Relandi *Palæstina*, *l.* 3.

CAPITOLIN, surnom donné par les Romains à Jupiter, à cause du temple qu'il avoit au Capitole. CAPITOLIN surnom de M. Manlius. *Voyez* MANLIUS.

CAPITOLIN (*Cornelius Capitolinus*) Historien Latin, qui vivoit dans le troisiéme siécle. Il étoit Auteur d'un Ouvrage que nous n'avons plus, & qui est cité par Trebellius Pollio, dans la Vie des Trente Tyrans. * Vossius, *de Hist. Lat.* Un autre CAPITOLIN (*Caius Julius*) Consul, l'an 274 de J.C. avec l'Empereur Aurelien. * Onuphre. Idatius.

CAPITOLIN (*Julius*) Historien Latin, florissoit sur la fin du troisiéme siécle & au commencement du quatriéme. Il composa la Vie d'Antonin *le Pieux*, & celle de Vérus, adressées à Dioclétien; celle de Claude Albin, de Macrin, des deux Maximins & des trois Gordiens, dediées a Constantin; celle de Maxime, de Balbin, & d'autres que nous n'avons plus. * Vossius, *de Histor. Lat. l.* 2.

CAPITON, vint-cinquiéme Patriarche de Jérusalem, à commencer à St. Jaques le Mineur, & le dixiéme de ceux qui n'ont point été de la Nation Juive; succéda à Julien II, & tint le siége jusques en l'an 185 de J. C. sous l'empire de Commode. * Eusébe, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

CAPITON (*Titinnius*) Historien Latin, dont nous avons perdu les Ouvrages, ecrivoit du tems de Pline *le Jeune*, qui le cite avec éloge. Il avoit pris pour sujet de ses Ouvrages, aussi bien que C. Fannius qui vivoit de son tems, la mort des Hommes Illustres de leur siécle. * Pline, *l.* 8. *Epist.* 12.

CAPITON, Historien Grec, natif de Lycie, sur la fin du quatrieme siécle, avoit ecrit huit livres de l'Isaurie, de la Lycie, de la Pamphilie, & avoit traduit l'Abbregé d'Eutrope; d'où l'on peut conclurre certainement qu'il florissoit après l'empire de Julien, puisqu'Eutrope écrivit sous cet Empereur. Capiton est cité par Etienne de Byzance. * Vossius, *de Hist. Græc.*

CAPITON, Poete Grec, né à Alexandrie, écrivit des Commentaires à Philopappus. * Vossius, *de Poët. Græc.*

CAPITON, homme cruel & barbare, commandoit une compagnie en Judée dans l'armée de *Florus*, & son inhumanité alla si avant, qu'il fit de sang froid un massacre horrible des Juifs, lorsqu'ils alloient au devant de ce Gouverneur, pour lui faire honneur, & lui rendre des soumissions: cela arriva l'an 25 de la Passion, & le 12 de Néron. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 25.

CAPITON (Atteius) vivoit du tems d'Auguste & passa avec *Labéon* pour un ornement de la République Romaine en tems de paix; c'est l'éloge que Tacite donne à tous les deux. Il étoit grand Jurisconsulte & se tenoit collé aux sentimens de ses Précepteurs, au lieu que Labéon s'en éloignoit fort souvent; ce qui dans la suite fit naître la Secte des *Sabiniens* ou *Cassiens*, & celle des *Proculeiens* ou *Pégasiens.* Capiton ternit sa réputation par une lâche hypocrisie, par laquelle il tâcha de s'acquérir la faveur des Empereurs; il monta en effet jusques au Consulat de Rome. Voici quelques preuves que Capiton étoit un Adulateur. Lorsque *Lucius Ennius* fut accusé du crime de Léze-Majesté, parce qu'il avoit fait jetter dans le creuset un portrait de Tibére, l'Empereur ne vouloit point que l'affaire fût poussée. Capiton, faisant alors semblant de parler pour le bien public, s'écria, que l'Empereur ne pouvoit nullement priver le Sénat du pouvoir de punir les crimes & que celui de Lucius Ennius ne devoit pas demeurer impuni. Il ajoûta, qu'il tomboit d'accord que l'Empereur avoit le droit de faire grace, lorsqu'il s'agissoit des crimes qui le regardoient lui seul; mais que l'Empereur n'étoit pas autorisé à pardonner une injure faite à tout le peuple & à la République. Une autrefois Tibére s'étant servi d'un mot nouveau, voulut entendre là-dessus les avis des Grammairiens de Rome; & Capiton prononça sans balancer que le terme étoit ancien & fort bon, & qu'en cas qu'il ne le fût pas, il le deviendroit bien-tôt, puisque pour complaire à l'Empereur, Rome ne feroit point de difficulté de le recevoir parmi les termes usitez. Mais *Pomponius* Grammairien répondit là-dessus, que Capiton jugeoit mal, & que quoique l'Empereur pût accorder la Bourgeoisie de Rome aux hommes, il ne jouïssoit pas du même privilége par rapport aux mots. Aulu-Gelle, Macrobe & quelques autres citent les Ecrits suivans de Capiton, *Commentaria ad duodecim Tabulas Conjectaneorum lib.* 260. *de Pontificio Jure*, *l.* 10. *Collectanea de Officio Senatorio*; *de Jure Sacrificiorum, &c.* * Rutilius, *in Vit. JCt. ch.* 48. Bertrandus, *in JCt. l.* 2. *ch.* 51. Grotius, *in JCt. l.* 1. *ch.* 12. *Voyez* aussi ATTEIUS CAPITO.

CAPITON (Wolfgang Fabrice) étoit fils d'un des principaux Magistrats de Haguenaw en Alsace, où il naquit en 1478. Il étudia à Bâle, & se fit Docteur en Médecine l'an 1498, par complaisance pour son pére; mais depuis, cédant à l'inclination qu'il se sentoit pour la Théologie, il s'y fit recevoir Docteur en 1506, apprit la Langue Hébraïque, & s'appliqua pendant quatre ans à la Science du Droit sous le fameux Lazius, dont il reçut le titre de Docteur, & entra en 1520, chez le Cardinal Albert de Brandebourg, Electeur de Mayence, qui lui fit donner des Lettres de Noblesse

blessé pour lui & pour sa famille, le troisiéme février 1523. Capiton fut un de ceux qui se laisserent entraîner au torrent des nouveautez que Luther avoit répandues en Allemagne. Il lia commerce avec Oecolampade & Bucer, s'unit étroitement avec eux pour l'établissement de la Religion Protestante, se trouva l'an 1529, au Colloque de Marpurg dans le Landgraviat de Hesse, & passa pour l'un des plus habiles Théologiens de son parti. Il mourut de la peste le dixieme janvier 1542, à l'âge de 63 ans, & laissa entre autres Ouvrages, *Institutionum Hebraicarum libri duo*; *Enarrationes in Habacuc & Oseam*; *Vita Joannis Oecolampadii*; *Responsio de Matrimonio & Jure Magistratus in Religionem*, &c. Sa premiére femme étoit veuve d'Oecolampade; la seconde nommée Agnès, passoit pour savante, & se mêloit même de prêcher, lorsque son mari étoit indisposé. * Schultet ou Scultet, *in Annal.* Sleidan. Melchior Adam.

CAPITOULS: c'est le nom que prennent à Toulouse ceux qui administrent les affaires de la ville, & qui ont soin de la police. A Paris, à Lyon, à Rouen, à Orléans, à Rheims, à Troyes, à Poitiers, à la Rochelle, & aux autres villes de France, entre la Garonne & la Somme, riviére de Picardie, on les appelle Echevins; à Bourdeaux, Jurats; & dans les autres villes de Guienne, de Languedoc, de Dauphiné, & de la Provence, Consuls, qui est un nom pris des Romains, mais dans un sens bien différent. Dans quelques grandes & bonnes villes du Royaume le Roi les annoblit après leur année d'exercice. Ils ont de beaux priviléges, qui leur ont été octroyez par les Rois. Le Chef de ces Magistrats est appellé Prévôt des Marchands en plusieurs villes, comme à Paris, à Lyon, à Rouen, &c. & Maire en d'autres, comme à Bourdeaux, à la Rochelle, &c.

CAPITULAIRES, nom qui signifie en général un livre divisé en plusieurs chapitres ou capitules, est appliqué en particulier aux Loix tant Civiles que Canoniques, & spécialement aux Loix ou reglemens que les Rois de France faisoient dans les assemblees des Evêques & des Seigneurs du Royaume. Les Evêques rédigeoient en articles les réglemens qu'ils croyoient necessaires pour la Discipline Ecclésiastique, qu'ils tiroient pour la plupart des anciens Canons; les Seigneurs dressoient des ordonnances, suivant les loix & les coutumes; le Roi les confirmoit par son autorité; & ensuite ils étoient publiez, & reçus. L'exécution de ceux qui regardoient les affaires Ecclésiastiques, étoit commise aux Archevêques & aux Evêques; & celle des Capitulaires qui concernoient les Loix Civiles, aux Comtes & aux autres Seigneurs temporels: & en cas qu'ils négligeassent de les faire observer, c'étoit aux Commissaires envoyez par le Roi qu'on appelloit *Missi Dominici*. Ces Capitulaires avoient force de loi dans tout le Royaume, non seulement les Evêques, mais les Papes mêmes s'y soumettoient. Childebert, Clotaire, Dagobert, Carloman, Pepin, & sur tout Charlemagne, Louis *le Débonnaire*, Charles *le Chauve*, Lothaire & Louis II, ont publié plusieurs Capitulaires; mais cet usage s'est aboli sous la troisiéme race des Rois de France. Ansegise Abbé de Lobbes, selon quelques-uns, ou selon M. Baluze, Abbé de Fontenelles, a fait le premier, un Recueil des réglemens contenus dans les Capitulaires de Charlemagne & de Louïs *le Debonnairé*. Ce Recueil est partagé en quatre livres, & a été approuvé par Louis *le Debonnaire* & par Charles *le Chauve*. Après lui, Benoît Diacre de Mayence recueillit vers l'an 845, des Capitulaires de ces deux Empereurs obmis par Ansegise, & y joignit les Capitulaires de Carloman & de Pepin. Cette Collection est divisée en trois livres, qui composent avec les quatre précédens les sept livres des Capitulaires des Rois de France. Les six premiers livres ont été donnez par du Tillet en 1548, & le Recueil entier des sept livres par Messieurs Pithou; mais on a encore des Capitulaires de ces Princes en la maniére qu'ils ont été publiez; & dès l'an 1545, il y en a eu quelques-uns imprimez en Allemagne. En 1557, on en a imprimé une autre Collection plus ample à Bâle. Le Pére Sirmond a fait paroître quelques Capitulaires de Charles *le Chauve*; & enfin Monsieur Baluze nous a procuré une belle édition des Capitulaires des Rois de France, fort ample & revue sur plusieurs manuscrits, imprimée en deux volumes *in folio* à Paris en 1677. Elle contient les Capitulaires originaux de ces Rois, & les Collections d'Ansegise & de Benoît, avec quelques autres piéces.

Les Evêques donnoient aussi dans le huitiéme siécle & dans les suivans, le nom de Capitules & de Capitulaires aux Réglemens qu'ils faisoient dans leurs assemblees Synodales sur la Discipline Ecclésiastique, qu'ils tiroient ordinairement des Canons des Conciles, & des Ouvrages des saints Péres. Ces Réglemens n'avoient force de loi que dans l'étendue du diocése de celui qui les publioit, à moins qu'ils ne fussent approuvez par un Concile, ou par le Métropolitain; car en ce cas ils étoient observez dans toute la province. Cependant quelques Prélats adoptoient souvent les Capitules publiez par un seul Evêque. C'est ainsi qu'ont été reçûs ceux de Martin, Archevêque de Brague, de l'an 572; ceux du Pape Adrien I, donnez à Angilram ou Enguerran Evêque de Mets, l'an 785; ceux de Théodulphe Evêque d'Orléans, de l'an 797; ceux de Hincmar Archevêque de Rheims, en 858; & ceux d'Isaac Evêque de Langres. * M. Doujat, *Hist. du Droit Canon.* Baluze, *Præfat. ad Capitularia.* M. du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. huitiéme siécle.*

CAPITULATION, espéce de contract, que l'Empereur passe avec les Electeurs avant que d'être élu, & qu'il ratifie après son élection. On n'a introduit ces Capitulations que depuis l'élection de Charles-*Quint*, dont la puissance faisoit craindre aux Princes d'Allemagne, qu'il n'attentât à leurs priviléges & à leur liberté. Avant le régne de ce Prince, on se contentoit de faire jurer à celui qui étoit élu l'observation des Constitutions Impériales: aujourd'hui lorsque l'Empereur est élu, les Electeurs le conduisent à l'Eglise, & l'ayant fait asseoir sur le grand autel, l'Archevêque de Mayence lui donne la Capitulation pour la signer, avec promesse de confirmer aussi-tôt après son couronnement, tous les Droits & toutes les préeminenées dont jouïssent les Electeurs, & les autres Princes & Etats de l'Empire: ce que l'Empereur exécute sur le champ, faisant expédier à chaque Electeur ses lettres patentes, signées & scellées du grand sceau. Cette Capitulation est une espéce de barriére à l'autorité de l'Empereur pour empêcher que sa puissance ne soit tout à fait monarchique: ce qui la réduit dans un gouvernement mixte, c'est à dire, mêlé de la Monarchie & de l'Aristocratie. Par la Capitulation de Léopold I, élu l'an 1658, cet Empereur s'obligea d'observer & de maintenir la Bulle d'or, la convention d'Ausbourg faite en 1555, le Traité de Munster & d'Osnabruk en 1648, & plusieurs autres articles, qui montent au nombre de 47, & se réduisent principalement, à ne rien innover sur le fait de la Religion; à ne point faire ni abolir de loix sans le consentement des Etats de l'Empire; à demander l'avis des Electeurs & des autres Princes ou villes Impériales, lorsqu'il s'agira de dénoncer ou de faire la guerre, d'imposer des subsides ou des contributions, de faire la paix ou des alliances, de bâtir de nouvelles forteresses, & autres points qui regardent le bien genéral de l'Empire. Jusqu'à présent les Capitulations ont été présentées par les seuls Electeurs, sans la participation des autres Princes & Etats, qui s'en sont plaints de tems en tems. Lorsqu'on traita de la paix de Westphalie, on proposa de délibérer dans la prochaine Diéte sur la maniére de dresser une Capitulation perpétuelle; mais ce projet n'a point eu de suite. * Heiss, *Hist. de l'Empire, tome* 8. *p.* 16. *& suiv.* de l'édit. d'Amsterdam 1730. Sévérin de Monzambano, *Etat présent de l'Empire d'Allemagne.*

CAPIVACCIO (Jérôme) de Padoue, célébre Médecin dans le XVI siécle, possédoit les Langues & la Philosophie; & enseigna pendant trente-cinq ans, avec beaucoup de réputation. Ce fut en vain que le Duc de Toscane voulut l'attirer dans l'Université de Pise. Capivaccio se fixa dans sa patrie, & mourut d'une fiévre violente l'an 1589, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Cour du Duc de Mantoue: genre de mort qui lui avoit été prédit autrefois, à ce qu'on prétend, par un habile Astrologue. Il a laissé entre autres Ouvrages, *Medicinæ practicæ libri septem*; *De Methodo Astronomica*; *De differentiis doctrinarum.* * Ricobon, *in Gymnas. Patavin.* Thomasini, *Elog. Doctor. Viror. Illustr.* Castellan, *in Vit. Medicor.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

CAPIZZI, anciennement *Capitium*, ville de Sicile, vers la source du Syméthus, étoit une des principales de cette isle; ses Habitans étoient nommez *Capitini*. * Ptolomée. Cicéron, *Orat.* 2. *in Verrem.* *Voyez* cy-devant CAPITIO.

* CAPNIAS, Poëte Grec, qui n'avoit rien écrit d'excellent selon Suidas: ce qui a donné sujet à Vossius de dire, qu'il ne se faut pas étonner que tout ce que ce Poëte avoit composé, se soit dissipé, puisqu'en Grec son nom signifie fumée. On ne sait pas en quel tems il a vécu. * Vossius, *de Poët. Græc. p.* 87.

CAPNION. *Cherchez* REUCHLIN.

CAPNOBATES, surnom que l'on donna anciennement aux Mysiens, peuples d'Asie, parce qu'ils faisoient une profession particuliére d'honorer les Dieux, & qu'ils s'employoient uniquement à leur culte. Ils s'abstenoient des autres occupations de la vie, ne mangeoient point de chair, ni de tout ce qui avoit été animé, & vivoient simplement de miel, de lait & de fromage. *Capnobate* (mot derivé du Grec) signifie *celui qui fait monter la fumée*, sans doute par rapport à l'encens que ces peuples brûloient. * Strabon, *l.* 7.

* CAPO, mot Italien qui signifie *Cap*, & se trouve dans la composition de plusieurs noms, comme dans Capo d'Istria, Capo-Bianco, &c.

CAPO ou CABO-D'ISTRIA, autrefois *Ægida*, *Justinopolis* & *Caput Istriæ*, ville d'Italie dans l'Etat de Venise, avec Evêché suffragant d'Aquilée. C'est la capitale de la province d'Istrie. Elle est située sur la Mer Adriatique, entre Trieste & Parenzo, & est bâtie en pleine eau sur un rocher, où on ne peut aborder que par des ponts-levis. On croit que l'Empereur Justin la fit rebâtir, & qu'elle prit de là le nom de *Justinopolis*: les Allemands la nomment *Cafers*, & les Esclavons *Copra.* * Cluvier, *Introd. in Geogr.* Baudrand, *Diction. Géogr.*

CAPO CORSO. *Voyez* l'art. de CORSE.

CAPO DI LECCI, ville de la Terre d'Otrante. *Cherchez* LECCE.

CAPO MALIO, Promontoire. *Voyez* MALIO.

CAPOCHI. *Cherchez* CAPPOCHI.

CAPORALI (César) Poëte Italien, & Gouverneur d'Atri dans le Royaume de Naples, natif de Pérouse en Toscane, florissoit dans le XVI siécle. Il composa, sur la Cour & sur la maniére des Courtisans, un Poëme qui lui aquit beaucoup de réputation: sa vivacité, son enjouement, & le talent qu'il avoit de penser, & de dire les choses plaisamment, lui firent un grand nombre d'amis. De ce nombre fut Ascagne Marquis de Coria, avec lequel il demeuroit ordinairement dans le château de Castiglioni. Ce fut là que Caporali mourut en 1601, laissant un Poëme imparfait de la Vie de Mécénas, qui fut publié par les soins de son fils. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacotheca.* Jacobilli, *Biblioth. des Ecrivains d'Ombrie.*

CAPORCO. *Voyez* CAPORIA.

CAPORIA ou CAPORIO. *Voyez* COPORIO.

* CAPOS, CAPOZ, CAPOCZ, CAPOTS, petite riviére de la Basse Hongrie, coule de l'ouest à l'est, & après avoir arrosé Caposwar, se décharge dans le Sarwitz.

* CAPOSWAR, CAPOSWIWAR, CAPOSVIWAR, &c. KOPURGO, ville de la Basse Hongrie, dans le Comté de Tolna sur la riviére de Capos, au nord-est de Sigeth, dont elle est éloignée d'environ six lieues. On trouve aussi KAPOSWAR.

CAPOU-AGASI. *Voyez* CAPI-AGA.

CAPOUE, (*Capua*) ville d'Italie, dans la Terre de Labour au Royaume de Naples, est bâtie sur le Vulturne, aujourd'hui *Voltorno*, à deux milles des ruïnes de cette ancienne Capoue, qui mé-

mérita d'être comparée à Rome & à Carthage, & qui fut appellée *ville de délices* par excellence. Les uns attribuent ſa fondation aux Oſciens ou Oſques, & les autres à Capys, onziéme Roi des Latins. En l'année de Rome 332, & avant J. C. 422, les Samnites ſe ſaiſirent de Capoue, dont ils maſſacrérent les Habitans. Annibal s'en rendit maître long-tems après, & y fit hiverner ſon armée après la bataille de Cannes, l'an de Rome 538, & 216 avant J. C. ſejour qui amollit tellement les troupes Carthaginoiſes, qu'elles devinrent incapables de ſoutenir leur conquête. En reconnoiſſance de ce ſervice involontaire, les Romains, ayant repris Capoue jugérent à propos de la conſerver, malgré le deſſein qu'ils avoient pris de la détruire. Elle devint depuis Colonie Romaine, d'où vient que Frontin l'appelle *Julia Capua Felix*, & dans le ſixiéme ſiécle, ſous l'empire de Juſtinien, elle fut ruïnée par Genſeric Roi des Vandales, & rebâtie par le celébre Narsès. Depuis, les Lombards la ruinerent une ſeconde fois, & jettérent, à ce qu'on croit, les fondemens de la nouvelle Capoue à deux milles de l'ancienne. Le Pape Jean XIV l'erigea en Archevêché. Cette ville peu conſidérable aujourd'hui, diminue de jour en jour, & eſt néanmoins défendue par un château, & par quelques fortifications.

CONCILES DE CAPOUE.

Le premier Concile de Capoue fut aſſemblé l'an 390, ſous le régne de Valentinien II, pour terminer le différent qui étoit entre Flavien Evêque d'Antioche, & Evagre ſucceſſeur de Paulin dans le même ſiége. On y nomma Théophile d'Alexandrie & les Evêques d'Egypte pour Juges de cette cauſe; mais Flavien ne les voulut pas reconnoître. Bonoſe, Evêque de Sardique ville de la Dace, fut déferé à ce Concile, pour avoir eu la hardieſſe d'aſſurer que la ſainte Vierge avoit eu des enfans de ſaint Joſeph après la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Le Concile renvoya cette cauſe à Aniſius Evêque de Theſſalonique, & autres Evêques de Macédoine, & ils interdirent à Bonoſe l'entrée de ſon égliſe. On traita encore dans ce Synode de la rebaptiſation, des réordinations & des tranſlations des Evêques. * Saint Ambroiſe, *Epiſt. 56. Epitre du Pape Sirice dans les Oeuvres de ſaint Ambroiſe, après la précédente.* Baronius, *ad ann.* 389. Tillemont, *Mémoires de l'Hiſt. Eccleſ. tome* 10. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du quatriéme ſiécle.* Le ſecond Concile de Capoue fut aſſemblé l'an 1087, pour l'élection du Pape Victor III; & le troiſiéme fut célebré en 1118, par le Pape Gélaſe II, qui y excommunia l'Empereur Henri V, & l'Antipape Maurice Burdin, connu ſous le nom de Grégoire VIII. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Scipio Mazella, *Deſcript. del Regn. Napolit.* Giulo Ceſare Capaccio, *Hiſt. Napol.*

CAPOUE (Léonard de) *Voyez* CAPUA.

CAPOUE (Pierre de) natif d'Amalphi, dans le Royaume de Naples, fut créé Cardinal Diacre en 1193, par le Pape Céleſtin III, qui l'employa en trois légations conſécutives. Pierre de Capoue exerça la premiére au Royaume de Naples, la ſeconde en Lombardie, & la troiſiéme en Pologne, où il reforma quelques abus. Il courut riſque de la vie pour avoir entrepris la même choſe au Royaume de Naples. A ſon retour en Italie, il fut arrêté près de Plaiſance par quelques Soldats, & fut obligé de ſe racheter. Le Pape indigné de ce que les Citoyens avoient négligé de punir cet attentat, mit leur ville en interdit, & ſoumit leur Evêque à l'Archevêque de Ravenne. Depuis, Pierre de Capoue fut nommé Légat par le Pape Innocent II, pour ménager une tréve entre les Rois de France & d'Angleterre. Après y avoir réüſſi, il prêcha la Croiſade, & dans une aſſemblée de Prélats qu'il convoqua à Dijon, il mit le Royaume en interdit au ſujet du divorce de Philippe Auguſte avec Engelberge ou Ingelburge: jugement dont ce Prince appella au ſaint Siége. Peu de tems après, le Pape Innocent créa Pierre de Capoue Cardinal, & le nomma ſon Légat dans cette fameuſe Croiſade, où les Latins ſe rendirent maîtres de Conſtantinople. Après avoir fait quelque ſéjour en Orient, il revint à Rome, où il mourut l'an 1208. * Ciaconius. Cromer. Roger. Hoveden. Dupleix, *Hiſt. de France.* Aubery, *Hiſt. des Cardin.*

CAPOUTAN-BACHA. *Cherchez* CAPITAN-BACHA.

CAPPA, ville. *Voyez* CAPSA ou CAPSIA, ville de Romanie.

CAPPADOCE, grand païs de l'Aſie Mineure, qui portoit autrefois titre de Royaume, étoit borne par l'Arménie Mineure au levant, par la Cilicie au midi, par la Pamphilie & la Galatie au couchant, & par le Pont-Euxin au ſeptentrion. Ses villes les plus conſidérables étoient, Comane, Sébaſte, Néocéſarée, Trébiſonde, Céſarée, & Amaſie. Pharnace fut le fondateur du Royaume de Cappadoce, vers l'an du monde 3475 & avant J. C. 560. Six Rois qui nous ſont inconnus remplirent avec Pharnace un intervalle de 198 ans, juſques à Ariarathe I, dont les Succeſſeurs furent tantôt amis, tantôt ennemis des Romains. Ce Royaume, qui a dure plus de cinq cens ans finit après Archélaüs, qui mourut à Rome l'an 16 de l'Ere Chrétienne. La Cappadoce fut réduite alors en province par les Romains, & fut gouvernée depuis par les Proconſuls. Dans le XIII ſiécle, après la priſe de Conſtantinople par les Latins en 1204, Iſaac Comnéne établit en Cappadoce l'Empire de Trebiſonde, ainſi nommé, parce que cette ville en étoit la capitale. Le dernier Empereur de Trébiſonde, fut David, ſurnommé Calo-Jean, qui fut pris l'an 1461, par Mahomet II, & fut tué à Conſtantinople avec ſes enfans. Aujourd'hui la Cappadoce eſt diviſée par les Turcs en quatre provinces; qui ſont Chemach, Siwas, Anadoli, & Amaſie. * Pline, *l.* 6. *ch.* 8. Strabon, *l.* 12. Volaterran & Génébrard, *in Chronic.* Nicétas. Paul Jove, *Hiſt.*

SUITE DES ROIS DE CAPPADOCE.

Noms.	*Ans du Monde.*	*Avant Jeſus-Chriſt.*	*Durée du Régne.*
Pharnace.	3475.	560.	
Six Rois qui ſont inconnus.	*Ans de Rome.*		
Ariarathe I.	392.	362.	
Oropherne, frére d'Ariarathe I.			
Ariarathe II, fils d'Ariarathe I.	424.	330.	8.
Ariarathe III.	437.	317.	
Arſamne ou *Arſanyme.*			
Ariarathe IV,	492.	262.	38.
Ariarathe V, fils d'Ariarathe IV.	530.	224.	62.
Ariarathe VI.	592.	162.	33.
Ariarathe VII. } fils d'Ariarathe VI.	625.	129.	
Ariarathe VIII. } fils d'Ariarathe VI.			
Ariarathe IX.			
Ariobarzane I.	665.	89.	
Ariobarzane II.			
Ariarathe X.	712.	42.	1.
Archélaüs.	713.	41.	52.

CAPPARS. *Voyez* CHAPPARS.

CAPPEL, famille. DENYS Cappel, enterré à Paris au cimetiére des ſaints Innocens, mourut l'an 1472, & laiſſa GERVAIS Cappel, duquel naquit JACQUES, Conſeiller & Avocat du Roi en 1536, qui eut de *Marguerite* d'Aimery, 1. JACQUES; 2. GUILLAUME, Seigneur de Preigny, Médecin & Curé de Planoy; 3. LOUÏS, Miniſtre & Profeſſeur à Sedan & à Leide; 4. ANGE, Sécretaire du Roi, & pluſieurs filles. JACQUES fut Conſeiller au Parlement de Rennes; mais faiſant profeſſion de la Religion Reformee, il fut obligé de ſe défaire de ſa charge. Il ſe retira à la campagne dans une Terre qu'il avoit en Brie; & en 1585, il alla s'établir à Sedan, où il mourut l'année ſuivante. * *Abbrégé de ſa vie.*

CAPPEL (Jacques) Avocat du Roi au Parlement de Paris ſous François I, en 1540, célébre par ſon éloquence, ſa doctrine & ſa probité, laiſſa divers Ouvrages en Latin & en François. GUILLAUME Cappel ſon fils, Docteur en Médecine, s'aquit auſſi beaucoup de réputation parmi les Gens de Lettres. Il publia les Mémoires de Guillaume & de Martin du Bellay, traduiſit Machiavel en François, & compoſa d'autres Ouvrages. Il vivoit encore en 1584, auſſi-bien qu'ANGE Cappel ſon frére, Seigneur du Luat, Sécretaire du Roi, qui traduiſit quelques Traitez de Sénéque, de Tacite, &c. Leur frére LOUÏS Cappel, Miniſtre de la Religion Réformée naquit en 1534, à Paris, où il enſeigna dans le Collége du Cardinal le Moine; mais étant allé à Bourdeaux pour y étudier en Droit, il s'engagea dans les nouvelles opinions, & fut un des plus zélez partiſans du Calviniſme. En ſortant de Bourdeaux il ſe retira à Genéve, où il étudia en Théologie; & depuis, étant revenu à Paris, il s'attacha aux Chefs du parti Huguenot, & fut envoyé Miniſtre à Meaux, à Sedan & ailleurs. On l'employa en diverſes négociations importantes pour le parti; & il enſeigna depuis la Théologie à Leide, où il mourut en 1586. On a de ſa façon quelques Ouvrages, remplis d'aigreur & d'emportement contre l'Egliſe Romaine. * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hiſt.* Meurſius, *Athenæ Batavæ, l.* 2.

CAPPEL (Jacques) Seigneur du Tilloy, Profeſſeur en Théologie à Sedan, étoit fils de JACQUES Cappel, Conſeiller au Parlement de Rennes, & naquit en 1568, il étudia en Théologie à Sedan, où il fut reçu Miniſtre; & il commença à exercer ſon miniſtére dans ſa Terre du Tilloy, qui étoit un fief de Haubert. Depuis il fut appellé par le Duc de Bouillon en 1599, & mourut en 1624. Il a fait divers Ouvrages de Théologie, de Critique ſur l'Ecriture-Sainte, de controverſe & d'Hiſtoire, dont quelques-uns ſont imprimez, & les autres ſont reſtez manuſcrits.

CAPPEL (Louïs) né le 14 oct. 1583, ou 1585, fut Miniſtre & Profeſſeur à Saumur, dans la Langue Hébraïque; & a donné au public pluſieurs Ouvrages, où il fait paroître beaucoup de jugement & un grand fonds de Littérature pour tout ce qui regarde la Critique des livres ſacrez. Il eſt Auteur d'un excellent Traité intitulé, *Arcanum punctuationis revelatum*, qui fut publié en Hollande par Thomas Erpénius, parce que Cappel ne trouvoit perſonne ni en France ni à Genéve, qui voulût l'approuver. Au contraire ceux de ſon parti s'y oppoſoient, s'imaginant que ce livre détruiſoit les principes de leur Religion. Il y montre invinciblement la nouveauté des points voyelles, qui ſont dans le texte Hébreu. Cet Ouvrage mérite d'être lu de tous ceux qui veulent ſavoir la Critique la-

ſacrée. Le célébre Alexandre Morus, qui l'avoit vu avant qu'il fût imprimé, rend juſtice à l'Auteur, qu'il appelle dans ſes Exercitations ſur l'Ecriture, un homme d'un jugement très-fin & d'une profonde érudition: il ajoûte au même endroit que cet excellent Ouvrage étoit la terreur de pluſieurs Théologiens de Genéve, animez de zéle pour la cauſe de Dieu, mais d'un zéle amer & mal regle. Cappel compoſa un autre Ouvrage intitulé, *Critica ſacra*, imprimé à Paris en 1650, qui fit encore plus de bruit, que le premier, & qui lui attira la haine de pluſieurs de ſon parti; comme s'il ſe fût uniquement propoſé d'appuyer les ſentimens des Catholiques Romains ſur l'autorité de l'Ecriture, & de ruïner l'autorité du texte Hebreu. On s'oppoſa pendant dix années entiéres à Genéve, à Sedan & a Leide, à l'impreſſion de ce livre, mais le Pére Petau Jeſuite, le Pére Morin de l'Oratoire, & le Pére Merſenne Religieux Minime, obtinrent un privilége du Roi, pour le faire imprimer à Paris: ce qui parut étrange à la Cour de Rome, qui fut ſur le point de le condamner; parce qu'il étoit inoui qu'on imprimât en France avec un privilége du Roi, les livres des Hérétiques où il étoit parlé de Théologie. Mais ce fut le fils de Cappel qui eut le ſoin de cette impreſſion, & qui étoit Catholique, le pére n'y ayant point paru. Le Pére Simon cite là-deſſus une lettre écrite au Cardinal François Barberin par le Pére Morin, qui lui marque qu'on feroit plaiſir à Cappel de condamner à Rome ſon livre, qui lui avoit attiré la haine de ceux de ſa Secte; mais qu'en même tems on feroit tort aux Catholiques, qui ſe ſervoient utilement de cette Critique contre les Proteſtans. Cette lettre du Pére Morin, qui n'étoit alors que manuſcrite, a été depuis imprimée en Angleterre, dans un Recueil de lettres, ſous le titre de *Bibliotheca Orientalis*, où l'on trouvera auſſi la lettre que le Cardinal Barberin écrivit touchant cette Critique au Pére Morin. Au reſte cet Ouvrage, qui a fait tant de bruit, ne contient autre choſe dans les ſix livres dont il eſt compoſé, que des Leçons diverſes, & un Catalogue de fautes que Cappel prétend s'être gliſſées dans les exemplaires de la Bible, par le moyen des Copiſtes: ce que l'Auteur accompagne de Réflexions Critiques. Pluſieurs Proteſtans ont attaqué cette Critique, mais d'une maniére foible; & tout ce qu'il y a aujourd'hui d'habiles gens, ſi l'on en excepte quelques Théologiens du nord, qui ſont entêtez des ſentimens des deux Buxtorfs, conviennent avec Cappel, & approuvent ſon Ouvrage. Grotius, qui entendoit parfaitement cette matiére, écrivit à Cappel une lettre, où il marque qu'il devoit faire plus d'eſtime d'un petit nombre de perſonnes ſavantes qui louoient ſa Critique, que de ceux qui s'y oppoſoient en foule, *Contentus eſto magnis potius quam multis laudatoribus* Cappel a écrit quelques Apologies, pour défendre ſon livre; mais celle qui mérite le plus d'être remarquée, eſt une lettre apologétique qu'il adreſſa à Uſſérius contre Bootius, qui l'avoit accuſé d'être convenu avec le Pére Morin, pour ruïner les originaux de la Bible. Il prouve au contraire dans cette lettre, qu'il avoit attaqué fortement dans ſa Critique l'opinion du Pére Morin; mais que comme ce Pére avoit eu part avec ſon fils Jean Cappel à l'édition de ce livre, il avoit retranché ce qui étoit contre lui; & on trouve ces retranchemens imprimez dans cette lettre apologétique, à la *page* 19, & dans les ſuivantes. Cappel a donné au public pluſieurs autres Ouvrages. Walton a fait réïmprimer dans ſes Prolégoménes, qui ſont au devant de la Polyglotte d'Angleterre, la Chronologie ſacrée de cet Auteur, qui avoit été réïmprimée à Paris en 1655, & ſon Ouvrage ſur la Deſcription du Temple de Salomon. On a imprimé à Amſterdam en 1689, ſes Commentaires Théologiques & Critiques ſur le Vieux Teſtament, avec la défenſe de ſon *Arcanum in folio*. Ce ſavant homme mourut à Saumur le 16 de juin 1658. Il a fait lui-même un Abbrégé de ſa Vie dans ſon Ecrit *de Capellorum Gente*. * *Mémoires des Savans.*

* C A P P E L ou W A L T - C A P P E L, petite ville bien bâtie dans le Landgraviat de Heſſe-Caſſel, à peu près au ſud-eſt de la ville de Caſſel, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

C A P P E L L, Couvent du Canton de Zurich ſitué à une demi lieue de la ville de Zug. Il fut fondé par *Walther d'Eſchenbach*, Seigneur de Schnabelberg & de Schwartzenberg, en 1185. Henri Bullinger y fut appellé pour être Régent en 1523. Il inſtruiſit les Moines d'une telle ſorte que dans peu ils renoncérent tous à la Meſſe, à la vie Monaſtique & à la Religion Romaine en embraſſant la Doctrine des Réformez. Quelque-tems après ils remirent tout le Couvent & ſa Juriſdiction à la ville de Zurich, qui le convertit en Ecole & y établit outre cela une maiſon de correction. Ce Couvent eſt illuſtre dans l'Hiſtoire de la Suiſſe à cauſe de la fameuſe guerre qui en porte le nom & qui commença en 1529, à l'occaſion de quelques différents que le changement de Religion cauſa parmi les Cantons. Les premiers troubles de 1529 furent un peu calmez par la médiation des Cantons de Glaris & d'Appenzell, mais il en ſurvint de nouveaux en 1531. Le Canton de Zurich mit alors 600 hommes & pluſieurs piéces de Canon dans le Couvent de Cappel. Les Bernois envoyérent 6000 hommes dans l'Argow, & les Catholiques y ramaſſérent auſſi toutes leurs forces. Les Zuricois les ſuivirent de près avec 4000 hommes, que les Catholiques attaquérent le onziéme octobre 1531, & mirent entiérement en fuite. Les Zuricois perdirent 500 hommes ſur le champ de bataille, du nombre deſquels ſe trouva auſſi Ulric Zwingle, le Réformateur & premier Miniſtre de l'Egliſe de Zurich, dont le corps ayant été trouvé par les Catholiques, en fut traité d'une maniére cruelle. Les Cantons Catholiques ne perdirent dans cette bataille que 80 hommes, & pillérent le Couvent de Cappel. Les Zuricois, les Bernois & les autres Cantons Proteſtans ſe joignirent depuis à Bremgarten; mais cela n'empêcha pas que le 14 d'octobre ils ne fuſſent attaquez de nuit par les Catholiques & qu'ils ne perdiſſent encore 800 hommes. Les cinq Cantons Catholiques entrérent dans le Canton de Zurich & y firent un grand ravage. Enfin la paix & le calme furent rétablis parmi les Cantons moyennant un traité ſolennel fait entre eux. Les Catholiques Romains firent bâtir une chapelle ſur le champ de bataille, où ils vont encore toutes les années en proceſſion. * Rhanuſius, *ex Stumpfio & Hottingero.* Bullinger, *Hiſt. Helvet. Mſcr. l.* 15. *ch.* 21. *item de Tract. l.* 20. *ch.* 9. 20. *&* 21. Stettler. Urſtiſe. *Etat & Délices de la Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 28. de l'édit. d'Amſterdam, 1730.

*C A P P E N D É Z A, bourg de France dans le Languedoc. Il eſt dans le diocese de Carcaſſonne, au ſud de l'Aude, à l'ouest de Narbonne, dont il eſt éloigné d'environ neuf lieues. * M. Deliſle, *dans la Carte de la partie Orientale du Languedoc.*

* C A P P E R E L (Henri) Prevôt de Paris en 1320. Mézeray dit que ce Capperel, pour avoir fait pendre un pauvre innocent en la place d'un riche condamné à mort pour ſes crimes, fut par Arrêt du Parlement attaché au même gibet. *Tome* 2. *de l'Abbrégé Chronologique*, ſous le régne de Philippe *le Long*.

C A P P I D U S, Prêtre de Staveren dans la Friſe, vivoit dans le dixiéme ſiécle, du tems de Conrad & de Henri l'*Oiſeleur*, Empereur. Il compoſa la Généalogie des Princes, Ducs & Rois de Friſe, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du païs, & quelques autres Traitez, qui ont tous été brûlez dans l'incendie d'une bibliotheque. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *ch.* 39.

C A P P O C H I (Reinier) Cardinal, étoit de Viterbe. Ughel croit qu'il avoit été Religieux de l'Ordre de ſaint Benôit, & qu'il fut depuis Evêque de Viterbe. Le Pape Innocent III le fit Cardinal en 1212. Honoré l'envoya Legat dans la Toſcane. Grégoire IX lui continua cet emploi, & Innocent IV qu'il avoit accompagné au Concile général de Lyon de l'an 1245, l'envoya en Italie, pour y publier les cenſures contre l'Empereur Frédéric II; & retenir dans le devoir les villes ſoumiſes au ſaint Siége. Il fut pourvu depuis du Gouvernement du Patrimoine de ſaint Pierre, & mourut à Viterbe l'an 1252, après y avoir fait diverſes fondations conſidérables d'égliſes & de monaſtéres. * Onuphre & Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Bzovius, *A. C.* 1220. Aubery, *Hiſt. des Card.* Ughel, *Ital. Sacra.*

C A P P O C H I, (Pierre) fut fait Cardinal l'an 1244, par le Pape Innocent IV, qui l'ayant mené avec lui en France, s'en ſervit utilement dans le Concile de Lyon. Il l'envoya en Allemagne, où il ſe trouva l'an 1248, à la Diéte de Francfort, dans laquelle Guillaume de Hollande fut élu Empereur contre Frédéric II. Le Cardinal Cappochi fut chargé depuis de faire la guerre en Italie contre le même Frédéric II: commiſſion dont il s'aquitta aſſez heureuſement. Lorsqu'il fut de retour a Rome, il lui arriva cette avanture d'une image de la Sainte Vierge tombée dans un puits, qui donna occaſion a Cappochi de faire batir l'égliſe de Nôtre-Dame de la Place, qui eſt aujourd'hui aux Servites. Il mourut à Rome le 18 mai 1259, & fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie Majeure, dont il étoit Archiprêtre, & où l'on voit encore ſon Epitaphe. * Ciaconius, *in Innoc. IV.* Aubery, *Hiſt. des Card.* Martinelli.

C A P P O C H I (Nicolas) Cardinal, Evêque d'Urgel en 1348, étoit petit-neveu du Pape Honorius IV. Son pére Jean Cappochi l'envoya à Pérouſe, où il ſe rendit habile dans le Droit Canon & civil. Depuis, étant venu à Avignon, où étoit alors le ſaint Siége, il s'y fit eſtimer, & fut fait Cardinal par le Pape Clément VI, en 1350. En 1356, le Cardinal Tallerand de Périgord & lui, furent envoyez Légats en France, pour y régler les différens qui étoient entre le Roi Jean, & Edouard III, Roi d'Angleterre. Leurs ſoins furent inutiles, & la funeſte bataille de Poitiers décida de cette guerre. Le Cardinal Cappochi ſe trouva à l'élection d'Urbain V, qu'il ſuivit à Rome. Ce fut en ce tems-là qu'il fonda un Collége à Pérouſe, un monaſtére à Mont-Murcino pour les Religieux de la Congrégation du Mont des Oliviers, & divers autres édifices ſacrez. Il mourut ſaintement à Monte-Fiaſcone le vint-ſixiéme juillet 1368, & ſon corps fut porté à Rome, & enterré dans l'égliſe de ſainte Marie Majeure, où l'on voit encore ſon Epitaphe. * Martinelli. Onuphre. Boſquet. Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.*

C A P P O C H I (Alexandre) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, né le quatorze octobre 1515, étoit fils de *Pierre* Cappochi Citoyen de Florence, & de *Marguerite* de Falcano. Apres la mort de ſon pére, à l'âge de douze ans, il reçut l'habit de Religieux des mains du Pére Archange le vint-neuviéme avril 1527. Il ſe rendit fort ſavant dans les Langues Orientales; & après avoir donné pluſieurs preuves de ſon zéle & de ſon érudition, il mourut à Florence le huitiéme jour d'octobre 1581. * Hilarion de Coſte, *Hiſt. Cathol. des Hommes Illuſtres.*

* C A P P O R I U S (Jean-Baptiſte) Médecin, Poëte & Aſtrologue de Bologne, fut Profeſſeur en Médecine, & en Philoſophie, & mourut au mois de novembre de l'année 1676. Il publia ſous le nom de *Chariſius Thermarius Spado* un Ouvrage intitulé, *Animadverſiones ad Jo. Caroli Sonici Opuſculum de Febribus.* Après ſa mort, on a donné au public les Ouvrages ſuivans dont il eſt l'Auteur, *Lectiones Phyſicæ, Morales; De Morbis particularibus; De Febribus; De Erroribus Clarorum Scriptorum Latinorum Lib. XII; De humano Semine nequaquam animato; Paradoxon Philoſophiæ Democraticæ.* Il a auſſi écrit en Italien, *Comparaiſon de l'ancienne République d'Athénes avec la République de Florence*, telle qu'elle eſt aujourd'hui; *Remarques Politiques ſur la Vie de Bentivoglio*, & quelques autres piéces. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

C A P P U C H I N I. *Voyez* C A M E R I N O.

C A P R A, (Benôit) de Pérouſe, l'un des plus célébres Juriſconſultes de ſon tems, a fleuri vers l'an 1400, il ſavoit le Droit Canon & Civil, la Théologie, les Belles Lettres, & laiſſa pluſieurs Ouvrages, entre autres des Commentaires ſur les Décrétales, ſur les Clémentines, & des Conſeils, *Communium opinionum.* Socin, *en ſon Conſeil* 92. *vol.* 1. appelle Capra, *inſignis, ſolemnis, optimi judicii & timoratæ conſcientiæ.* Corneus avoit étudié ſous lui. * Trithême, *de Script. Eccleſ.* Geſner & Poſſevin, *Bibliothéque Hiſtorique & Chronologique des principaux Auteurs & Interprétes du Droit Civil* par Denys Simon, *edit. in douze*, *de Paris* 1692.

C A P R A (Galéaſſe Flavius) *Voyez* C A P E L L A.

C A P R A I A, iſle. *Voyez* C A P R A R I A.

C A P R A I S ou C A P R A I S E (Saint) premier Evêque d'A-

d'Agen fut martyrisé vers l'an 303, sous Dacien, Préfet des Gaules. *Voyez* AGEN.

CAPRAIS (Saint) s'appliqua dès ses plus tendres années à la piété, à la pénitence, & à la retraite. Etant encore fort jeune, il vendit son bien, & se retira dans les montagnes qui séparent la Gaule Belgique d'avec la Lyonnoise. Il y fut découvert & y reçut quelques Disciples, quoiqu'il n'y ait pas d'apparence qu'il eût de communauté réglée. Il quitta sa retraite pour voyager avec deux jeunes Seigneurs, Honorat Evêque d'Arles & son frére Vénance. Ils allérent en Gréce, d'où ils vouloient passer en Asie: mais la mort de Vénance les obligea de revenir dans les Gaules. Ils s'arrêtérent dans le diocése de Fréjuls, & y assemblérent quelques particuliers qui se mirent sous la conduite de saint Caprais, jusqu'à ce que saint Honorat alla dans l'isle de Lérins, où il jetta les fondemens du monastére de Lérins, qu'il gouverna sous la direction de saint Caprais jusques au tems qu'il fut fait Evêque d'Arles. On ne sait pas combien saint Caprais survécut à Honorat; mais le sentiment le plus commun est, qu'il est mort le premier juin de l'an 430. Eucher de Lyon & Sidoine Apollinaire ont parlé de lui avec beaucoup d'estime. Le corps de saint Caprais fut enterré dans le monastére de Lérins; où l'on prétend que l'on conserve encore ses Reliques. Son nom se trouve dans la plupart des Martyrologes, où il est qualifié Abbé de Lérins. * Baillet, *Vies des Saints, premier juin.*

CAPRAL. *Voyez* ALVAREZ CAPRAL (Pierre)

* CAPRALIS (François) natif de Portugal, Jésuite, enseigna à Goa la Philosophie & la Théologie, & exerça dans la suite, à la Chine & au Japon, les plus hauts emplois ecclésiastiques. Il mourut le sixiéme avril 1609, âgé de 81 ans. On a de lui, *Annuæ Literæ e Sinia & Japonia, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPRANICA (Dominique) Romain de nation, étoit fils de *Nicolas* & frére d'*Ange* Capranica. Il étudia à Padoue & à Bologne sous les plus célébres Jurisconsultes, & s'aquit la réputation d'être un des savans hommes de son tems. Le Pape Martin V le pourvut de divers emplois considérables, lui donna le Gouvernement d'Imola, & le nomma Cardinal en 1423; mais comme ce Pape mourut avant que de lui avoir donné les marques de cette dignité, on refusa de le recevoir dans le Conclave. Eugéne IV, suivit les sentimens des Cardinaux contre Dominique Capranica, qui s'en plaignit au Concile de Bâle, & se fit attribuer les honneurs dus à sa dignité. Le Pape Eugéne IV, ayant trouvé moyen de l'appaiser, l'attira à Florence, le reconnut pour Cardinal, l'envoya Légat en la Marche d'Ancone, & lui donna le Gouvernement de Pérouse. Nicolas V l'aima, & lui confia les emplois les plus importans; car il l'envoya deux fois Légat à Alphonse V, Roi d'Arragon. Il fut encore Grand Pénitencier. Caliste III, successeur de Nicolas, eut aussi beaucoup de considération pour Capranica, qui eût été peut-être élu en sa place, s'il lui eût survécu de quelques jours; mais il mourut en même tems que lui, le 14 août 1458. Ce Cardinal avoit une très-belle Bibliothéque qu'il laissa pour l'usage d'un Collége qu'il fonda à Rome: son corps fut enterré aux Dominicains de la Minerve, où l'on voit son tombeau. * Ciaconius, *in Add.* Victorel & Onuphre, *dans Martin* V. S. Antonin, *tit.* 22. *c.* 16. *sur la fin.* Platine, *dans Calixte* III. Æneas Sylvius, sous le nom de Gobelin, *Comment. l.* 1. Sponde, *aux Annal.*

CAPRANICA, (Ange) Cardinal, Evêque de Riéti, & Légat à Boulogne, aimoit les Lettres, & avoit parmi ses domestiques des personnes d'un rare savoir, entre autres Æneas Sylvius, lequel ayant été élevé sur le Siége pontifical sous le nom de Pie II, mit au nombre des Cardinaux Ange Capranica en 1460. C'étoit un homme de grande vertu. Il mourut à Rome l'an 1478, & fut enterré dans le même tombeau que son frére. * Gobelin, *in Comment. Pii II. l.* 2. Onuphre. Aubery, *Histoire des Card.*

CAPRANICA, ville de l'Etat de l'Eglise, est située dans la province du Patrimoine de St. Pierre, sur une colline entre le Lac de Bracciano & celui de Ronciglione. Cette ville a été assez bonne; mais elle déchoit tous les jours. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAPRANITZ. *Voyez* COPRANITZ.

CAPRARA, (La) isle du Golfe de Venise, située sur les côtes de la Capitanate, province du Royaume de Naples. C'est l'isle la plus septentrionale de celles de Trémiti. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Teutria*, que d'autres placent à l'isle de *San-Domino*, qui est au sud-ouest de la Caprara. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAPRARA, (Alexandre) Jésuite, Italien, étoit d'une noble famille de Bologne. Le Cardinal Paléote l'obligea de mettre au jour plusieurs Ecrits qu'il avoit faits sur diverses matiéres avant l'âge de vint & un an; & Charles Sigonius, qui avoit été son Maître, lui laissa tous ses Ouvrages en mourant. Caprara entra dans la Société des Jésuites en 1580, à l'âge de 21 an, & fut chargé depuis du gouvernement de plusieurs Colléges. Son fort étoit la Morale. Ce Religieux mourut saintement à Mantoue le sixiéme octobre 1625, âgé de 66 ans. Les Magistrats de la ville voulurent que son corps fût mis dans un tombeau séparé des autres. * Alegambe, *Biblioth. Patr. Soc. Jes.*

* CAPRARA (Enée Comte de) Seigneur de Siklos, Chevalier de la Toison d'Or, Conseiller Privé de l'Empereur, Viceprésident du Conseil de Guerre, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers, Général des armées de l'Empereur, Gouverneur de Warasdin en Esclavonie, étoit issu d'une famille distinguée de Bologne, où son pére *Nicolas*, Comte de Caprara, étoit Conseiller. Sa mére s'appelloit *Vittoria* Piccolomini, sœur du fameux Général Impérial de ce nom. Caprara fit quarante quatre campagnes. Il se signala sur tout dans celle de 1685, lorsque sous le commandement du Duc de Lorraine il prit d'assaut sur les Turcs la ville de Neuhausel. Depuis ce tems-là, il commanda souvent en chef l'armée de l'Empereur. C'étoit aussi un excellent Politique, & il fut envoyé en 1682 & 1683, Ambassadeur à la Porte. Il ne pouvoit souffrir le vieux Général Dunewald, & cela alla si loin qu'il se battit un jour en duel avec lui près de Nuremberg. Caprara fut percé d'outre en outre, mais il en guérit. Il mourut à Vienne le troisiéme février 1701, dans la 70 année de son âge, & fit son neveu héritier de tous les biens qu'il possédoit en Italie & dans les Païs Héréditaires de l'Empereur. Il n'avoit point été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPRARIA ou LA CAPRAIA, petite isle entre celle de Corse & l'Italie dans la Mer de Gênes, étoit autrefois habitée par de saints Moines, & est aujourd'hui sujette aux Génois, qui y tiennent garnison. Ils s'en emparérent l'an 1507, sur Giacomo de Maro qui en étoit Seigneur. Son circuit est de dix-huit milles, & elle est assez habitée, quoique remplie de montagnes. Elle a un bourg avec un bon château pour la défendre contre les Pirates. Les Anciens la nommoient *Ægilon* ou *Ægilium*, *Capraria* & *Caprasi*. * Pline, *l.* 3. *c.* 6. Ptolomée.

CAPRAROLA ou CAPRAROLE, château célébre d'Italie, & maison de plaisance du Duc de Parme, a été bâtie dans le XVI siécle. Il est dans le Patrimoine de saint Pierre, au Comté de Ronciglione près de Viterbe, & environ à vint-cinq milles de Rome. Caprarola est un ouvrage du fameux Architecte Vignole, qui l'entreprit pour le Cardinal Alexandre Farnése, & on l'estime un des plus magnifiques palais qui soient en Italie, pour son architecture. Il est bâti en pentagone, avec cinq faces fort hautes, toutes égales, & une cour au milieu parfaitement ronde, de même que les coridors & les galeries qui l'environnent; & cependant les salles sont quarrées & bien proportionnées. La principale est peinte de la main de Pietro Orbista, qui étoit en réputation sous Paul III. Il y a une des chambres, où quatre personnes placées chacune dans un coin, l'oreille tournée à la muraille, s'entendent parler fort distinctement, quoiqu'elles parlent bas, & quoique ceux qui sont au milieu de la chambre n'en entendent rien. Il y en a une autre, où, si vous frappez du pié quand vous êtes au milieu de la chambre, ceux qui sont au dehors croyent qu'on y a tiré un coup de pistolet. Tous les autres appartemens ont chacun leur beauté particuliére. Les jardins & les fontaines y sont dignes de cet admirable Palais. * Vignole, *Ordres d'Architecture.*

CAPRE'E, ou ISLE DE CAPRI, *Capreæ* & *Caprea* isle de la Mer Tyrrhène ou de Toscane, vis à vis de Pouzzol, dans le Royaume de Naples. C'est dans cette isle que Tibére se retira pour y commettre tous ces crimes que les Historiens ont découverts. Son circuit n'est pas de plus de douze milles. Autrefois Caprée avoit deux villes, mais elle n'en a plus qu'une, qu'on appelle aussi Capri, *Caprea*, qui est épiscopale sous la métropolitaine d'Amalfi. Ses Habitans sont francs de toutes sortes d'impositions, à cause de la garde qu'ils font dans l'isle. Il y passe tous les ans une si grande quantité de cailles, qu'on dit que c'est le principal revenu de l'Evêché: d'où vient que quelques uns l'ont appellé assez agréablement l'Evêché des cailles. * Pline, *l.* 3. *c.* 5. Strabon, *l.* 5. Suétone, *dans Tibére.*

CAPRE'E, ville. *Voyez* l'article précédent.

CAPRE'OLE, successeur d'Auréle dans le siége de Carthage, envoya le Diacre Bessula pour assister au Concile d'Ephése en 431. Le misérable état où se trouvoient les églises d'Afrique par la guerre des Vandales, ayant empêché les Prélats d'y aller eux-mêmes, il écrivit une lettre d'excuse, qui se voit parmi les Actes du Concile d'Ephése. Il a aussi composé un petit Traité, pour répondre à Vital & à Constance, Chrétiens d'Espagne, qui l'avoient consulté, si l'on pouvoit dire que Dieu est né d'une Vierge. Il y établit cette vérité, en montrant qu'il n'y a qu'une personne en Jesus Christ, & refute ceux qui étoient dans un autre sentiment. Il parle dans ce Traité de la condamnation de Nestorius & de son hérésie, par le Concile d'Ephése, auquel il dit qu'il avoit envoyé ses Députez. Ce Traité a été donné par le P. Sirmond, & imprimé à Paris en 1630. Capréole avoit encore écrit une lettre à l'Empereur Théodose. Vincent de Lérins parle avantageusement de ce Prélat. * *Actes du Concile d'Ephése.* Libératus, *in Breviario, t.* 5. S. Fulgence, *adversus Pelagianos, num.* 6. *Edit. du Traité de Capreolus par le* P. Sirmond. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du V siécle.*

CAPRE'OLE, (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a vécu dans le XV siécle, & étoit natif d'un village près de Rhodez, où il se fit Religieux. Il devint un des plus ardens Défenseurs de la doctrine de saint Thomas, & composa quatre livres de Commentaires sur le Maître des Sentences, & une défense de la doctrine de saint Thomas, imprimez à Venise d'abord en 1483, & depuis en 1588. Il enseignoit à Paris, & y lisoit les Sentences en 1409, fit sa licence en 1410 & 1411, travailla ces années-là mêmes à son Commentaire, qui ne fut achevé qu'en 1434, & mourut à Rhodez en 1444. Trithéme dit qu'il vivoit en 1415, Bellarmin en 1410, Antoine de Sienne en 1424, & Sponde assure que c'étoit en 1443: c'est sur cette année qu'il rapporte une dispute que Capréole eut avec Tostat au Concile de Bâle du tems d'Eugéne IV. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

CAPRE'OLE (Elie) natif de Bresse en Italie, & excellent Jurisconsulte & Historien, au commencement du XVI siécle, composa divers Ouvrages qui lui aquirent beaucoup de réputation, comme, l'Histoire de Bresse en quatorze livres, dont il y en a douze d'imprimez; *Defensio statuti Brixiensium, de ambitione & sumptibus funerum minuendis; Dialogus de confirmatione Fidei, &c.* Elie Capréole mourut fort âgé en 1519. * Baptista Mantuanus, *in Carm.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *de Hist. Lat.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

CAPRE'RA, (Bernard) grand Juge de Sicile, qui vivoit dans le XV siécle, voulut envahir le Royaume après la mort du Roi Martin en 1410, & épouser Blanche veuve de ce Prince: ce qui fut la source de plusieurs malheurs. * Fazel, *l.* 2. *Descr.* 9. *ch.* 8. Surita, *l.* 11.

* CAPRE'SE ou CAPRILE, en Latin *Capra*, village de Toscane dans le Florentin, est aux confins du Duché d'Urbin, à la source de la Marecchia, & à deux lieues de celle du Tibre.

Nar-

Narsès rendit autrefois ce lieu célébre par la défaite & par la mort de Totila Roi des Goths. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAPRI, iſle. *Voyez* CAPRE'E.

CAPRIATA, (Pierre-Jean) Juriſconſulte & Hiſtorien, étoit de Gênes, & a vécu au XVII ſiécle. Paulus Amantius, dans le Poëme qui a été mis au devant du livre de Capriata en parle en ces termes,

> *Qui conſulta Patrum, & nodoſi dogmata Juris,*
> *Atque vagos Legum anfractus, dubioſque receſſus,*
> *Ingenio ſolitus ſcrutarier, & quem*
> *Juriſconſultum inſignem* Menochius *olim*
> *Teſtatur, ſcriptis commendans laudibus....*

Un peu après on trouve ceci,

> *Tu, ſeu Jura doces, Juris penetralia quævis,*
> *Seu Patronus agis cauſas, dubiumque Clientem*
> *Sublevat, arguto, quem promis pectore, ſenſus,*
> *Unde audet dubiæ melius confidere cauſæ;*
> *Seu Juris reſponſa refers conſulta petenti;*
> *Seu lites dirimis certantes Arbiter inter;*
> *Tam rite, & recte peragi tibi cuncta videntur,*
> *Tam facile, atque brevi interjecto tempore quantum*
> *Per tardas perfecta moras vix quiſque dediſſet.*

Ce qui fait connôitre qu'il réüſſit également, ſoit à expliquer les queſtions les plus épineuſes de la Juriſprudence, ſoit à plaider des cauſes, ſoit à répondre aux Conſultans, ſoit à finir les procès par la voye de l'arbitrage. Quoiqu'on puiſſe ne point prendre au pié de la lettre les expreſſions dont on ſe ſert dans cet éloge, il eſt sûr que les travaux hiſtoriques de cet Ecrivain ſont eſtimables; puiſqu'il y expoſe les faits avec une grande netteté, & qu'il en dévelope les motifs, les inſtrumens & les ſuites. On trouve dans ſes Ouvrages tout ce qui s'étoit paſſé de ſon tems, ſur tout en Italie. Il publia comme un eſſai ſes deux premiers livres l'an 1626, (dans le catalogue de M. de Thou, *p.* 305. *de la premiere partie*, on marque l'édition en 1627, *in octavo*) intitulez, *I due primi libri dell' Hiſtoria ſopra i movimenti d'armi ſucceſſi in Italia dall'anno* 1613, *fino al* 1618. Il les fit réimprimer à Gênes *in quarto* en 1638, auſquels il en a ajoûté dix autres, leſquels joints aux deux premiers, font une Hiſtoire de ſon tems & d'Italie, conduite depuis 1613, juſqu'en 1634. Ces douze livres furent réimprimez à Genéve *in octavo* 1644. Il publia à Gênes en 1648 une ſeconde partie de ſon Hiſtoire, qui fut réimprimée à Genève *in octavo*, dont le titre eſt, *Dell'Hiſtoria di Pietro Giovanni Capriata, parte ſeconda in ſei libri diſtinta; nel primiero de' quali ſi contengono alcuni movimenti d'armi fuor d'Italia ſucceduti; e ne' cinque ſuſſeguenti la continuazione di quei d'Italia dall' anno* MDCXXVIII, *fino al* MDCXLIV. On a imprimé à Londres en 1663, une Traduction Angloiſe de tous les Ouvrages de cet Auteur, qui ſe vante d'avoir gardé l'équilibre ſans aucune partialité, ni pour la France, ni pour l'Eſpagne. *Dans la Préface de la partie de ſon Ouvrage*, il donne pour exemple de ſon impartialité, ce qu'il a écrit ſur les deux guerres du Montferrat, où il dit que le Duc de Mantoue, attaqué dans la premiére par le Duc de Savoye, fut ſoutenu par le Roi d'Eſpagne; mais que dans la ſeconde, attaqué par le Roi d'Eſpagne, il fut ſoutenu par le Roi de France: ce qui montre qu'après avoir loué le Roi d'Eſpagne dans la premiére, il le condamne à l'égard de la ſeconde; & donne tant d'éloges à Louïs XIII, que l'Auteur du Politique très-Chrétien n'a pas dédaigné de le copier. Les Vénitiens ſe ſont plaints d'avoir été maltraitez dans ſon Hiſtoire; & même André Balbo, Noble Vénitien, qui étoit à Gênes lorque la premiére partie de l'Ouvrage de Capriata vit le jour, lui en fit des reproches, auſquels il répondit entre autres choſes: on ne peut pas ſe plaindre (dit-il dans la même préface) que j'aye manqué de reſpect pour la République de Veniſe en ce qui concerne la ſageſſe de ſon gouvernement; que ſi j'ai décrit les ſuccès des guerres d'une maniére qui n'a pas été agréable, ce n'eſt point ma faute; car j'ai du les répréſenter tels qu'ils ont été: & il ne faut point s'attendre que la deſcription des choſes qui nous ont cauſé du chagrin quand elles ſont arrivées, ſe puiſſe lire avec plaiſir. Il répréſente encore, qu'il n'étoit ni Sujet de la République de Veniſe, ni à ſes gages; & que néanmoins il l'avoit mieux ménagée que n'avoient fait quelques Auteurs Vénitiens, qu'elle avoit punis, & en leurs perſonnes & en leurs Ouvrages, pendant qu'elle permettoit le débit de ſon Hiſtoire. Il dédia la premiére partie de ſon livre à Ottaviano Raggi, Auditeur de la Chambre d'Urbain VIII, & la ſeconde à Carlo Emmanuel Durazzo, Référendaire de l'une & de l'autre Signature. *Dans ſon Epître dédicatoire*, il rapporte les raiſons qui l'ont empêché de dédier ſon Ouvrage à des Princes. * Bayle, *Dict. Crit. derniére édit.*

CAPRICORNE, un des douze Signes du Zodiaque, compoſé de vint huit étoiles qui répréſentent, dit-on, la figure d'une chévre. Le ſoleil entre dans ce Signe au mois de décembre, & fait alors le ſolſtice d'hiver, commençant à revenir vers l'Equateur. Les Poëtes diſent que ce Signe eſt occupé par la chévre d'Amalthée qui avoit nourri Jupiter de ſon lait, & dont ce Dieu voulut faire une conſtellation, pour la récompenſer de ce bon office. D'autres ont feint que le Dieu Pan, craignant le Géant Typhon, ſe déguiſa en ſe transformant en un bouc qui avoit une queue de poiſſon, & qu'il fut enſuite enlevé au ciel par ordre de Jupiter, qui avoit admiré cette adreſſe. * Cæſius, *Aſtronom. Poëtic.* Auguſte Céſar étant né ſous ce Signe, fit battre quantité de pieces d'or & de cuivre qui en portoient la figure. * Ch. Patin, *ſur Suétone.* M. de Thou remarque auſſi que Côme de Médicis, Grand Duc de Toſcane, vint au monde ſous le même Signe. Pline, *l.* 11. *c.* 15, dit que ceux qui habitoient l'Attique vers le midi, avoient un jour nommé *Caprifici initium* qu'ils conſacroient à Vulcain, & auquel ils commençoient la recolte de leur miel.

CAPRILE. *Voyez* CAPRÉSE.

* CAPRINUS (Jean Antoine) Jéſuite d'Aquila dans le Royaume de Naples naquit en 1614. Il enſeigna les Belles Lettres & la Philoſophie dans quelques endroits, & fut Recteur en divers Colléges. Il donna au public, *Apes Barberinæ, ſeu Univerſa Philoſophia; De Motu trepidationis terræ; Lux Philoſophica*, & le tout ſous le nom de *Syderius Leo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* CAPRONA (Archange) Capucin, né à Palerme d'une race noble, embraſſa la vie religieuſe à l'âge de dix huit ans, quelques efforts que fit ſon pére pour l'en empêcher. Il prêcha dans les principales villes & dans les bourgs les plus conſidérables de Sicile, ſur tout à Trapano où il érigea trois Confrairies, & travailla à faire bâtir un Hopital pour les pauvres, allant lui même de maiſon en maiſon tous les dimanches recueillir pour eux les aumones. Il mourut en 1577. On a de lui, *Statuta & Documenta pro Confraternitatibus domus Hoſpitalis, Montis pietatis & miſericordiæ in Civitate Drepanenſi.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAPRONCZA ou CAPRONZA. *Cherchez* COPRANITZ.

CAPROTINE, eſt le nom que les anciens Romains donnérent à Junon & aux Nones de juillet, tems auquel ils célébroient une fête ſolemnelle, dont voici l'origine. Après que les Gaulois furent ſortis de Rome, les peuples voiſins, qui ſavoient que les forces de la République étoient épuiſées, crurent avoir trouvé l'occaſion de s'en rendre maîtres. Ils donnérent le commandement de leurs troupes à Lucius, Dictateur des Fidénates, qui envoya un Héraut au Sénat, pour lui déclarer que, s'il vouloit conſerver les reſtes de Rome, il falloit que les Romains lui envoyaſſent toutes leurs femmes & toutes leurs filles. Les Sénateurs voyoient leur perte prochaine, & ne ſavoient à quoi ſe reſoudre; mais une Eſclave nommée *Philotis*, ayant aſſemblé toutes les autres, leur fit prendre avec elle les habits de leurs maîtreſſes & de leurs filles; & dans cet équipage trompeur, elles paſſérent dans le camp des ennemis. Le Général les ayant diſtribuées aux Capitaines & aux ſoldats, elles les invitérent à boire & à ſe réjouïr, ſous prétexte qu'elles célébroient ce jour-là une fête ſolemnelle entre elles. Après que les ennemis ſe furent remplis de vin, & que le ſommeil les eut aſſoupis, elles donnérent un ſignal du haut d'un figuier ſauvage, auquel les Romains accoururent, & firent main-baſſe par tout. Le Sénat en mémoire de ce bon office, accorda la liberté à ces généreuſes Eſclaves, & leur aſſigna à chacune une ſomme d'argent des deniers publics, pour ſe marier. Les Romains appellerent ce jour de leur délivrance, *les Nones Caprotines*, & établirent une fête annuelle en l'honneur de Junon Caprotine, ainſi nommée de *Caprificus*, qui ſignifie un figuier ſauvage. Depuis ce tems, à pareil jour, toutes les Eſclaves donnoient la collation à leurs Maîtreſſes hors de la ville ſous des figuiers ſauvages, ſe battoient, & ſe jettoient des pierres en folâtrant, pour répréſenter le combat dans lequel les Romains avoient défaits les Latins par l'induſtrie des Eſclaves. * Plutarque. Macrobe, *Saturnalia, l.* 1. *c.* 11.

CAPSA ou CAPHSA, ville de la Lybie Intérieure, a tiré ſon nom des vaſtes déſerts, dont elle eſt environnée, ſelon le ſentiment de Bochart, qui de *Caphas* en Hébreu, dérive *Capſa, preſſer & ſerrer.* Florus & Sallufte, parlant des Habitans de Capſa, diſent que leurs ſables & leurs ſerpens les défendent mieux que leurs armées, leurs murailles & leurs remparts, contre ceux qui les voudroient attaquer. Il y avoit une autre ville de ce nom dans la province Bizacéne: ces deux villes ſont marquées dans les Notices des égliſes d'Afrique. * Salluſte, *in Bello Jugurthino.* Florus, *l.* 3. *ch.* 1.

* CAPSA, CAPSIA, CAPPA ou CHAPSE, bourg ou petite ville de la Turquie en Europe dans la Romanie au ſud-eſt d'Andrinople ou Drénale, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues, & au nord de Trajanopoli, à la diſtance d'environ dix lieues. On prend ce lieu pour le *Carpudamum* des Anciens.

* CAPSIOUX ou CAPCIOUX, Bourg de France dans le Bazadois qui eſt une des provinces du Gouvernement général de Guienne. Il eſt au ſud-ſud-oueſt de la ville de Bazas, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

CAPTIVITÉ des Juifs à Babylone. Les Savans ſont en conteſtation ſur le commencement & ſur la fin de cette captivité, à laquelle l'Ecriture-Sainte donne ſoixante-dix ans de durée. Quelques uns, comme le Pére Pétau, la commencent à la premiere transmigration du peuple Juif, l'an premier de Nabuchodonoſor, & le quatriéme du Roi Joakim. Uſſérius la place une année plus bas: le P. Tirin, & quelques autres, la font commencer dès l'année XIII de Joſias, quarante ans avant la derniére déſolation de Jéruſalem: Cajétan, Génébrard, & quelques autres, mettent ſon commencement, ſous l'année neuviéme du régne de Nabuchodonoſor, & à la ſeconde transmigration, lorſque Jéchonias fut enlevé de Jéruſalem à Babylone, & que Sédécias fut mis ſur le thrône: le P. Labbe commence ces ſoixante-dix années de la captivité des Juifs, à l'année onziéme & derniére de Sédécias, lorſque le temple fut brûlé, la ville raſée, & tout le peuple emmené hors du païs, & les finit l'an premier de la Monarchie de Cyrus ſur tout l'Orient. Ce qu'il allégue ne conclut rien contre l'opinion d'Uſſérius & du P. Pétau, à moins que d'admettre ſa Chronologie peu sûre en cet endroit. Nous rapporterons néanmoins ici ſes raiſons telles que nous les avons trouvées. La premiére eſt tirée du *chapitre* 25 de *Jérémie, v.* 11. *Et tout ce païs ſera réduit en une ſolitude épouvantable, & ils ſerviront au Roi de Babylone ſoixante-dix ans:* la ſeconde du *chapitre* 29. *v.* 10. du même Prophéte, *lorſqu'on aura demeuré ſoixante-dix ans en Babylone*: la troiſiéme eſt priſe du dernier chapitre du ſecond livre des *Chron.* ou *Paralipoménes, v.* 20. 21. & 22. *Il a été mené eſclave en Babylone, & a ſervi au Roi & à ſes fils,* (ſon fils & ſes petits-fils,) *juſqu'à ce que le Roi des Perſes s'en rendit maître, & que la parole de Dieu annoncée par la bouche du Prophéte, eût ſon effet; le païs de Judée ayant accompli dix ſemaines d'années, &c. La premiére année de Cyrus, Roi des Perſes, &c.* Ces paſſages parlent d'une déſolation entiére de la ville de Jéruſalem, qui ne commença qu'après la ruïne du temple, & non pas à l'an premier de Sédécias, ni au quatriéme de Joakim, ni au

treſ,

XIII de Josias. La fin des soixante-dix années est marquée par ces paroles, *Jusqu'à ce que le Roi des Perses s'en rendit maître.* Ayant déja régné vint-deux ans dans la Perse, il fit la guerre aux Babyloniens, & après avoir tué ou déposé Nabonidus, qui est le Darius-Méde de l'Écriture, il commença d'être le Monarque de toute l'Asie pendant neuf ans; & c'est cette premiére annee dont parle l'Ecriture, *la premiére année du Roi des Perses Cyrus.* La fin de cette captivité de soixante-dix ans, est encore clairement établie au *chapitre premier* du *premier livre d'Esdras:* de sorte qu'il y a lieu de s'étonner que quelques Péres de l'Eglise ayent différé cette fin jusqu'à la deuxiéme année du régne de Darius, fils d'Hystaspe, troisiéme Roi des Perses. * Le P. Labbe, *Introduction à la Chronologie, c.* 39.

CAPTIVITE', Chefs de la Captivité parmi les Juifs en Orient & en Occident. Les Juifs se vantent que depuis la destruction du Temple par les Romains, ils ont toûjours eu des Chefs. Le Chef de la Captivité d'Orient gouvernoit les Juifs qui habitoient à Babylone, dans la Chaldée, dans l'Assyrie & dans la Perse; & le Chef de la Captivité d'Occident gouvernoit ceux qui demeuroient en Judée, en Egypte, en Italie, & dans les autres parties de l'Empire Romain. Les Juifs mettent une grande différence entre les Patriarches de Judée, & les Princes de la Captivité à Babylone. Les premiers s'appelloient *Rabban*, & les autres *Rabbana*, ceux-ci descendoient de David en ligne directe par les mâles, au lieu que les Patriarches n'en descendoient que par les femmes. Ils disent de plus que la Maison de David est dans toute sa vigueur, parce qu'il y a encore des personnes illustres de cette famille à Bagdet, parmi lesquels on choisit des Chefs de la Nation, comme on a toûjours fait depuis un tems immémorial. C'est ainsi que le content les Juifs. Le Prince de la Captivité qui résidoit en Judée, faisoit sa demeure ordinaire à Tibériade, & prenoit le titre de *Rosch Abboth*, Chef des Péres ou Patriarches. Il présidoit dans les assemblées & dans les Synagogues; il décidoit des affaires importantes de la nation, & des cas de conscience; il levoit des tributs pour subvenir aux frais de ses visites; il avoit sous lui des Officiers qui couroient les Provinces pour l'exécution de ses ordres. Les Juifs tiennent que l'institution de ces Patriarches précéda de cent ans la ruïne du Temple; car ils content que trente ans avant la Naissance de Jesus Christ, *Hillel* surnommé le Babylonien, arriva à Jérusalem, fut consulté sur la célébration de la fête de Pâque, qui tomboit cette année-là sur un Samedi, & que l'on fut si content de sa décision, qu'on le fit Patriarche de sa nation, & que sa postérité lui succéda, jusqu'au cinquiéme siécle de l'Eglise Chrétienne, auquel les Patriarches de Judée furent abolis. Les Auteurs Juifs ne sont pas d'accord sur le nombre de ces Patriarches; les uns en comptent treize depuis Hillel, & les autres dix seulement. Voici leurs noms.

1. Hillel Babylonien.
2. Siméon son fils.
3. Gamaliel fils de Siméon.
4. Siméon II, fils de Gamaliel.
5. Gamaliel II, fils de Siméon.
6. Siméon III, fils de Siméon II.
7. Judas fils de Siméon III.
8. Gamaliel III, fils de Juda.
9. Juda II, fils de Gamaliel III.
10. Hillel II, fils de Juda.
11. Juda III, fils de Hillel II.
12. Hillel III, fils de Juda.
13. Gamaliel IV, fils de Hillel.

On peut voir M. Basnage, *Histoire des Juifs, l.* 4. *c.* 1. 2. 3. 4. 5. où il s'étend fort au long sur ces Princes de la Captivité d'Occident, & examine tout ce que les Juifs en racontent, montrant qu'il y a bien du douteux & du faux dans tout cela. Quant aux Princes de la Captivité de Babylone ou d'Orient, on n'en sait ni l'origine, ni la suite; il paroît seulement qu'ils ne subsistoient point avant la fin du second siécle. On ne songea pas à faire des Chefs de la Captivité pendant que le Temple subsista: les Juifs d'Orient, comme ceux d'Occident demeurérent soumis au Grand-Sacrificateur. Aucun Historien n'a parlé de ces prétendus Princes de la Captivité avant la ruïne du Temple. Le premier de ces Chefs qui paroit sur la scéne est *Huna*, qui ne vivoit qu'à la fin du second siécle de l'Eglise; & depuis Huna jusqu'à la perfection du Thalmud, c'est à dire, dans un espace de trois cens ans, à peine en produisent-ils trois. Les Juifs prétendent que c'est parmi ces Princes de la Captivité de Babylone, qui étoient tous de la Tribu de Juda, & de la race de David, que se trouvoit *le Sceptre de Juda*, dont parle le Patriarche Jacob, & que dans la Judée parmi les Patriarches dont nous avons parlé, se trouvoit le Législateur dont il parle au même endroit. Les Auteurs Juifs décrivent avec pompe la maniére dont le Chef de la Captivité d'Orient étoit établi. Les Chefs des Académies voisines, les Sénateurs & le peuple se rendoient en foule à Babylone. Le Prince de la Captivité s'asseyoit sur un thrône, & le Chef de l'Académie le haranguoit, & l'exhortoit à ne pas abuser de son pouvoir. Le jeudi suivant, les Directeurs des Académies lui imposoient les mains dans la Synagogue. Le samedi matin il étoit conduit à la Synagogue en cérémonie: il y faisoit, & donnoit la bénédiction au peuple. Quelques jours après il alloit à l'audience du Roi de Babylone, qui lui faisoit de très-grands honneurs. Les Chefs de la Captivité d'Orient ont eu quelquefois leur domicile à *Mahazia*; mais de là il fut transféré à Babylone ou Bagdet. Là il y avoit dix siéges de Justice sur lesquels il présidoit. Il y avoit aussi vint-huit Synagogues, entre lesquelles celle du Prince étoit distinguée par la beauté & la magnificence de la structure. Au devant de l'armoire qui renferme la Loi, étoit un tribunal élevé de dix degrez, sur lequel étoit placé le siége du Prince de la Captivité & de sa maison. Son Empire s'étendoit sur tous les Juifs dispersez dans l'Assyrie, dans la Chaldée, & dans tout le Royaume des Parthes. Benjamin de Tudéle, qui vivoit au douziéme siécle, dit qu'il trouva encore en ce païs un Chef de la Captivité. Mais depuis ce tems on n'en connoit plus, & peut-être etoient ils supprimez dès auparavant. Il seroit à souhaiter que la succession & l'Histoire de ces Princes de la Captivité, tant d'Orient que d'Occident, fût mieux prouvée & plus suivie. Les Historiens Juifs sont très-peu exacts, & les Historiens étrangers ne nous apprennent rien du tout sur ces Chefs de la Captivité. J'en excepte le Patriarche d'Occident, de Palestine ou d'Egypte, dont l'Empereur Adrien, Origéne, saint Jérôme, & le Code Théodosien font mention; mais ils ne disent rien du Chef de la Captivité de Babylone, parce qu'il vivoit sous la domination des Perses. Après les premieres nouvelles qui vinrent en Portugal de la découverte qui avoit été faite du *Prêtejan*, ou Roi d'Ethiopie, qui portoient que ce Prince étoit de la race de Salomon, que tous ses Sujets étoient circoncis, qu'ils observoient le Sabbat, & s'abstenoient de la chair de porc, & qu'ils avoient diverses autres coutumes Judaïques, on crut d'abord que ces peuples étoient des Juifs. Comme parmi ceux qui furent choisis pour faire cette découverte il y avoit deux Juifs, ils ne manquérent pas d'exagérer à ceux de leur nation toutes ces circonstances. Il n'en fallut pas davantage pour leur persuader qu'il y avoit un Roi Juif en Afrique; ils en tirérent toutes les conséquences favorables à leurs préjugez. Le Rabin Abarbanel qui étoit alors à Lisbonne se servit en quelque endroit de ses Commentaires sur les Prophetes, des premiéres rélations des Portugais sur le grand nombre de Juifs qu'ils avoient trouvez dans les Indes. Ceux de Constantinople firent imprimer une Traduction Espagnole d'une prétendue lettre du *Prêtejan* en caractéres Hebreux, & elle se répandit par tout en diverses Langues. Mais on ne fut pas longtems à reconnoître la fausseté de cette opinion des Juifs, lorsque les Portugais étant entrez dans l'Ethiopie, trouvérent que si ces peuples avoient plusieurs pratiques Judaïques, dont quelques Auteurs modernes ont tâché inutilement de les justifier, ils étoient néanmoins Chrétiens. Ainsi tout le systême qu'on avoit bâti sur ce fondement, pour dire que le sceptre n'étoit pas encore ôté de Juda, tomba de lui même. Les Juifs avoient un Chef en Angleterre, sous les premiers Rois Normands; le Gouvernement l'approuvoit, & on lui donnoit le titre d'*Evêque des Juifs.* * D. Calmet, *Dict. Géogr.* qui a profité de l'Hist. de Mr. Basnage, & des Notes de l'Abbé Renaudot sur le Voyage de deux Arabes à la Chine. Prideaux, *Hist. des Juifs, &c. tome* 4. *p.* 72.

CAPUA, (Barthélemy de) Jurisconsulte Napolitain, passa par les premiéres dignitez du Royaume de Naples, & mourut en 1300. Il a écrit sur le Digeste, sur le Code, & sur les Usages de Naples. * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit Civil, Canonique & particulier de plusieurs Etats & Provinces depuis Irnerius, avec les caractéres de leurs esprits, & des jugemens sur leurs Ouvrages,* par Denys Simon, *in douze, Paris* 1692.

* CAPUA (Léonard) célébre Médecin naquit en 1617 à Bagnolo dans le Royaume de Naples, & étudia la Philosophie & la Théologie chez les Jésuites jusques à sa dix-huitiéme année. Il s'appliqua ensuite à la Jurisprudence, qu'il quitta pour la Médecine. Pour cet effet il apprit le Grec, pour mieux entendre Hippocrate, Galien & les autres Anciens qui ont écrit en cette Langue. A l'âge de 22 ans, il revint à Bagnolo, mais ayant été impliqué dans un meurtre, il retourna à Naples pour se dérober au danger dont il étoit menacé. Il institua l'Académie, appellée *Academia Investigantium*, pour faire de nouvelles recherches dans la Médecine. Elle se tint pendant un certain tems dans le Palais du Marquis d'Aréna, où chacun faisoit part des découvertes qu'il avoit faites dans la Philosophie & dans la Médecine. Dans deux Ouvrages différens qu'il publia il soutint qu'il y avoit beaucoup d'incertitude dans la Médecine & dans les remédes: ce qui lui attira la haine des autres Médecins. La Reine Christine l'estimoit extrémement, & l'Académie des Arcadiens le reçut dans son corps, sous le nom d'Alcestus Cillenius. Il mourut le 17 janvier de l'an 1695. On a de lui, *Lectiones de Memphitium Natura*; *Vita Andreæ Cantelmi Ducis Popolitani*, & quelques autres Ouvrages en Italien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAPUA (Pierre) *Voyez* CAPOUE (Pierre de)

* CAPUANUS (François) Jésuite de Sicile, né en 1608, entra dans l'Ordre en 1625. Il donna par tout des preuves de son habileté dans les Belles Lettres, la Philosophie & la Théologie. Après avoir heureusement achevé le cours de ses études, on le chargea d'enseigner la Rhétorique, mais il épuisa ses forces dans cet exercice, de sorte qu'il mourut jeune en 1647, dans le Collége de Palerme. On a de lui, *Oratio in solemni studiorum lustratione apud illustrissimum Panormitanæ Urbis Senatum extemporanea.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CAPUCI ou CAPUCIO, (Antoine) natif de Spoléte, a vécu au commencement du XVII siécle. Il avoit été Disciple de Marc-Antoine Muret, & avoit appris sous lui le Grec, & les Belles Lettres, qu'il enseigna depuis avec beaucoup de réputation. On dit que ses mœurs étoient peu réglées, & qu'il porta même sur le visage des marques de ses débauches. Il mourut de la peste à Padoue, avec sa femme & ses enfans l'an 1631. Ses Ecrits se sont perdus. * Jac. Phil. Thomasini, *in Vit. Illust. Viror.*

CAPUCIATI ou ENCAPUCHONNEZ, certains Sectaires qui s'élevérent en Angleterre en 1387, & qui furent ainsi nommez, parce qu'ils ne se découvroient point devant le saint Sacrement. Ils suivoient la doctrine de Wiclef, & soutenoient le changement de Pierre Pareshul, Moine Augustin, lequel ayant quitté le froc, accusa son Ordre de plusieurs crimes. * Sponde, *A. C.* 1317.

CAPUCINS, Congrégation de Religieux de saint François, qui sont ainsi nommez, par rapport à la forme extraordinaire de leur capuchon. Matthieu de Basci, Frére Mineur Observantin du Duché d'Urbin & Religieux au couvent de Monte-Falco, assura l'an 1525, que Dieu l'avoit averti d'exercer une plus étroite pauvreté,

té, & fe retira dans une folitude avec permiffion du Pape. Quelques autres, pouffez du même efprit, fe joignirent à lui, & fouffrirent diverfes perfécutions, jufqu'à l'an 1528, que Clément VII leur permit de fe mettre fous l'obéiffance des Conventuels, & de s'appeller Freres Hermites Mineurs. Ils pouvoient recevoir en leur compagnie tous ceux qui fe préfentoient pour prendre leur habit, & demeurer en quelque lieu que ce fût, & élire un Vicaire général; mais aux proceffions ils devoient marcher fous la croix des Conventuels dans les lieux où il y en avoit, & dans ceux où il n'y en avoit point, fous la croix de la paroiffe. Les prédications des nouveaux Hermites convertirent un grand nombre d'hommes qui fe joignirent à eux. Ils avoient déja quatre couvens en 1530, & depuis il ne fe paffoit point d'année fans qu'ils en aquiffent plufieurs. Paul III, qui leur fut très-favorable, fut celui, qui leur donna le nom de Capucins de l'Ordre des Freres Mineurs, qu'ils ont préferé à leur ancien nom. Il ordonna en même tems qu'ils feroient fujets à la vifite & à la correction des Conventuels, au Général defquels leur Vicaire Général feroit obligé de demander la confirmation de fon élection. Cette Bulle eft de 1536. L'année fuivante le même Pape leur défendit par une autre Bulle de s'établir au dela des monts; mais l'an 1573, Gregoire XIII, à la priére de Charles IX, leur permit de venir en France, où ils ont aquis depuis un grand nombre de couvens. Ils eurent à Meudon leur premier Couvent que leur fit bâtir le Cardinal de Lorraine. Henri III leur en fit conftruire un à Paris au fauxbourg St. Honoré. Ils ont neuf Provinces dans ce Royaume-là, ou dix, en y comptant celle de Lorraine. Ils commencérent auffi en 1606, à s'établir en Efpagne avec la permiffion de Paul V, qui érigeant enfin leur Congrégation en Ordre, leur accorda une parfaite indépendance des Conventuels, & donna le nom de Général à leur Supérieur. On dit que le premier couvent de cet Ordre, fut bâti à Camerino par la Ducheffe Catherine Cibo. Cet Ordre eft devenu fi confidérable, qu'il eft divifé préfentement en plus de cinquante provinces, & trois cuftodies, où il y a près de cinq cens couvens, & vint cinq mille Capucins; fans compter les Miffions du Brefil, de Congo, de Barbarie, de Gréce, de Syrie, & d'Egypte: car ils ont auffi paffé les mers pour travailler à la converfion des Infidéles. Ceux qui ont écrit que Bernardin Ochin ou Okin, qui paffa chez les Proteftans, fut Inftituteur d'une Congregation fi fainte, étoient mal informez de la verité. Il eft vrai qu'il eut l'avantage d'en être Général, & un des premiers & des plus fignalez de ceux qui commencérent la Réforme; mais il ne la fonda pas. *Cherchez* BERNARDIN. * Boverius & Marcellus de Pife, *Annal. FF. Minor. Capucin.* Wadingue, *Annal. Minor. tome 1.* Domin. de Gubern. *Orb. Ser.* Heliot, *Hift. des Ord. Mon. tome 7. c. 24.*

Les Capucins ont fous leur direction quelques couvens de filles, appellées *Filles de la Paffion*, & *Capucines:* Marie Laurence Longa, veuve d'un Seigneur Napolitain, les inftitua à Naples. Elle avoit fait bâtir un monaftére dans cette ville, où étant âgée de foixante ans, elle s'engagea par des vœux à la troifiéme régle de faint François; mais quatre ans après, elle embraffa la premiére régle de fainte Claire, & fe mit fous la conduite des Capucins. Il y a quelques Couvens de cette régle à Rome, & à Milan; mais celles-ci font fous la conduite de l'Archevêque. Louife de Lorraine, veuve de Henri III, en fonda un à Paris, qui ne fut occupé qu'après fa mort en 1606. * *Voyez les mêmes Auteurs.*

CAPUCIO. *Voyez* CAPUCI.

CAP-VERD, Promontoire célébre d'Afrique fur la côte occidentale de la Nigritie, près de l'embouchûre du Sénéga. Cette côte eft fréquentée par les Européens. Les ifles qui font vers l'occident à 150 lieues de ce Cap, font connues fous le nom d'ifles du Cap-verd, parce que ce Cap eft la partie de la terre-ferme, qui en approche le plus. Elles font rangées en forme de croiffant ou demi-cercle, dont la partie convexe regarde l'Afrique, & les deux pointes, l'Océan. Les Portugais en font les maîtres; elles ne font pourtant pas toutes habitées. Les principales font Saint-Jacques, Saint-Nicolas, Sainte-Luce, Sainte-Marie, l'ifle du Sel, l'ifle du May, Bonne-Vue, Saint-Antoine, Saint-Vincent, l'ifle du Feu, & Bravo. Nous parlerons ailleurs de ces ifles en particulier; il fuffit de remarquer que quelques Auteurs les prennent pour les Hefpérides des Anciens; mais il y a plus d'apparence que ce font les Gorgades ou Gorgones: d'autres en parlent diverfement. * Sanfon. Laet. Baudrand.

CAPUL, CAPOUL & CAPULO, petite ifle de l'océan oriental. C'eft une des Philippines, que l'on trouve entre celles de Tendaya & de Masbate. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAPULE *Capulus*, étoit chez les Romains une biére à porter en terre les corps des défunts; d'où vient qu'on appelle les vieillards qui font fur le bord de leur foffe, & prêts à mourir, *Capulares fenes*; & *Capulares rei*, des criminels condamnez à mort. * *Antiq. Rom.*

CAPURI, peuples de l'Amérique méridionale, dans le Royaume de Guyane, habitent fur les bords de l'Orénoque, & la plupart d'eux font Charpentiers. Ils font des canons, & plufieurs uftenciles de bois qu'ils troquent en Guyane pour de l'or, & en l'ifle de la Trinité pour du tabac. Les Capuri font grands, extrémement forts, & fujets au dernier point à la jaloufie & à l'ivrognerie. Ils ufent de viandes fort dures. Quand leurs Capitaines ou Gouverneurs meurent, ils les pleurent en les enterrant; & dans le tems qu'ils croyent leur chair confumée par l'humidité de la terre, ils les en tirent & les vont pendre dans la maifon que les Capitaines occupoient pendant leur vie, parant le têt de plumes de différentes couleurs, & attachant aux offemens du refte du corps tous les vafes d'or qu'ils poffedoient. * Raleigh, *Defcr. de Guyane.* Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

CAPYCIA. *Voyez* CAPE'E.

CAPYS, (Silvius) Roi du Latium. On lui attribue la fondation de Capoue dans la Terre de Labour, quoique d'autres attribuent cette fondation au Troyen Capys, pére d'Anchife, mais fans aucune apparence. Suetone parle de certaines lames d'airain, fur lefquelles on avoit gravé des lettres Greques, & qui furent trouvées à Capoue dans le tombeau de Capys, l'année que Jules Céfar fut tué, qui marquoient que, quand les os de Capys feroient découverts, un des Defcendans de Jules feroit tué par fes proches parens; d'où l'on peut tirer une preuve inconteftable, que Capys n'étoit point Troyen; car vraifemblablement il ne fe fût point fervi de caractéres Grecs.

* CAPYS, Capitaine Troyen, qui après l'embrafement de Troye s'attacha à Enée, & l'accompagna dans fes courfes. Virgile en parle en plufieurs endroits de fon Enéide.

C A R.

CAR, fils de Phoronée, Roi d'Argos, régna à Mégare, & donna fon nom à la ville de Mégalopolis capitale de la Carie, & par conféquent à toute cette Province. Il y bâtit un temple à la Déeffe Cérès. Ce fut, dit-on, le premier qui trouva l'art de deviner par le vol & le chant des oifeaux. * Hérodote, *l. 1.*

CAR (Robert) Comte de Sommerfet. *Voyez* SOMMERSET.

* CARA, en Latin *Zarax*, *Zarez* & *Xarax*, bourg, ou petite ville de Zaconie, en Morée. Elle eft à huit lieues de Malvafie, fur le Golfe de Napoli, où elle a un affez grand port. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CARA *Cathaian*, Dynaftie de neuf Princes, qui ont régné dans le Kerman ou dans la Caramanie Perfienne, depuis l'an de l'Hegire 621, jufqu'en l'an 766, pendant l'efpace de 86 ans, c'eft à dire, depuis l'an 1224, jufqu'à l'an 1306, de J. C.

Le premier eft *Barak Hageb*, natif du Caracathai, Ambaffadeur des Mogols à *Mohammed Khuarezm Schah*, qui le retint à fon fervice. Il régna onze ans.

Le fecond, *Mobarek Khuage*, fils de Barak, qui régna feize ans.

Le troifieme, Sultan *Cothbeddin*, neveu de Barak, régna huit ans.

Le quatriéme, *Hégiage*, fils de Cothbeddin, lequel étant encore enfant, fa belle-mére gouverna pour lui pendant douze ans.

Le cinquiéme, *Soiurgatmifch*, fils de Cothbeddin, régna neuf ans.

Le fixiéme fut *Padifcha*, ou, *Pafcha Khatun*, fille de Cothbeddin.

Le feptiéme, *Schah Géhan*, fils de Soiurgatmifch.

Le huitiéme, *Mohammed Schah*, fils de Hegiage, fils de Cothbeddin. Il faut remarquer, que pour trouver ici le nombre de neuf Princes, il faut compter le régne de la Belle-mere de Cothbeddin féparément de celui de ce Prince. * *Nighiariftan*, & *Khondemir*, qui néanmoins place Mohammed Schah avant Schah Gehan. D'Herbelot, *Biblioth. Orient*

* CARA COIN, fignifie en Turc *le Mouton noir.* Ce fut l'Etendard d'une race de Turcomans, qui s'établirent dans l'Arménie, & dans la Méfopotamie fous les derniers Empereurs Mogols, & Tartares, de la famille de *Gengizkhan*, environ l'an 800 de l'Hégire, de J. C. 1397. Le Sultan *Ahmed Ilekhani*, fils d'*Avis* ou *Veis* à qui *Tamerlan* avoit ôté & peu après rendu le Gouvernement ou la Principauté de Bagdet, donna à *Cara Mohammed*, Chef & Capitaine General de ces Turcomans, qui étoient à fon fervice, le commandement de fes Troupes. Après la mort de Cara Mohammed, *Cara Jofeph*, ou *Iffuf*, fon fils, fut confirmé dans cette charge par le même Sultan. Mais ce Turcoman le paya par une infigne ingratitude, de tous les bienfaits, que lui & fon Pére en avoient reçus; car il le dépouilla de fes Etats & le chaffa de Bagdet. C'eft de ce Cara Jofeph, que la Dynaftie des Cara Coinlu ou Turcomans du Mouton noir a pris fon origine. Comme ces Turcomans s'étendirent beaucoup dans la Natolie & y fixérent leur demeure, leur nom eft refté jufqu'à préfent au Païs des environs de Trébizonde, qui eft la Colchide, car les Turcs l'appellent encore aujourd'hui *Cara Coinlu Ili*, *le Païs du Mouton noir*, de même que l'Arménie Mineure a retenu celui d'*Ac-Coinlu Ili*, qui fignifie *le Païs du Mouton blanc.* Les Grecs Modernes appellent encore aujourd'hui ces deux races de Turcomans *Mauroprobatada* & *Afproprobatada.*

Cara Coinlu, premiére Dynaftie des Turcomans de la race du Mouton noir, qui a régné 63 ans en Afie. Elle comprend quatre Sultans, qui ont régné dans l'ordre qui fuit.

1. *Cara Jofeph* ou *Iffuf*, fils de Cara Mohammed a régné quatre ans.

2. *Efcander*, fils de Cara Jofeph, a régné 16 ans.

3. *Géhan Schah*, fils de Cara Jofeph & frere d'Efcander, a régné 31 ans.

4. *Haffan Ali*, fils de Géhan Schah, régna onze ans. Il fut défait & tué par *Haffan Beg*, ou *Ufuncaffan*, Fondateur de la Dynaftie du Mouton Blanc, l'an de l'Hégire 873, de J. C. 1458. Ainfi finit la Dynaftie du Mouton Noir qui avoit commencé l'an 810. * *Nighiariftan.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* CARA KHAN, fils de *Mogul* Khan, fecond Roi de la Dynaftie des Moguls ou Mogols, qu'on nomme aujourd'hui d'un nom général Tartares, quoi que ceux-ci foient une Nation diftincte des Mogols dans leur origine. Il tenoit fon fiége royal à Caracum, ville fituée dans une grande plaine de fable noir, d'où elle a tiré fon nom. Cette plaine eft dans la partie de la Scythie la plus avancée vers l'orient, bordée par deux chaînes de montagnes oppofées les unes aux autres, que l'on nomme Artak & Ghertak. Cara Khan eut un fils, qui, felon la Tradition des Mogols, fut trois jours entiers fans vouloir prendre le lait de fa Mére. La Princeffe furprife de cet accident, fut encore plus troublée par les fonges, qu'elle faifoit chaque nuit; car il lui fembloit, que fon fils lui difoit, *Jufqu'à ce que vous ayez quitté l'Idolatrie, & embraffé le culte du vrai Dieu, je ne prendrai point de votre lait.* Sur ces avis, elle réfolut de renoncer fecrettement à fon impiété, n'ofant faire profeffion publique d'une nouvelle Religion, inconnue à tous ces peuples plongez alors dans l'infidélité. Après que la Mére eut

fait cette profeſſion ſecrette du Muſulmaniſme, c'eſt à dire, de la créance du vrai Dieu, l'enfant tetta. Parvenu à l'âge d'un an, il s'agit de lui donner un nom, car les Mogols ne le donnent pas avant ce tems-là. Cara Khan ayant aſſemblé les Grands du Royaume en préſence de la Reine, leur demanda, quel nom l'on donneroit à cet Enfant, qui ſe levant alors ſur ſon berceau dit, au grand étonnement de tout le monde, *mon nom eſt Oguz.* Parvenu à l'âge de puberté, le Roi ſon Pére lui donna pour femme la fille de *Gaz* Khan ſon propre frére, qui, quoique très-belle, ne put gagner les bonnes graces de ſon mari, parce qu'elle étoit Idolatre. Le Roi s'en appercevant, réſolut de lui en donner une ſeconde, fille de ſon autre frére nommé *Azer* Khan, qu'Oguz ne traita pas mieux pour la même raiſon. Enfin, ſon Pére voulant lui en donner une troiſiéme, fille de ſon frére *Orkhan*, il arriva qu'Oguz étant à la chaſſe, la rencontra ſur le bord d'une riviére, & lui dit, *ſi vous voulez croire en un ſeul Dieu tout-puiſſant, & Créateur du Ciel & de la Terre, & abandonner le culte de vos idoles, je vous prendrai pour ma femme, & je vous aimerai plus que mon ame.* La Princeſſe ayant conſenti aux déſirs d'Oguz, ils vécurent enſemble dans une très-grande union. Dans un feſtin, où ce Prince n'étoit point, & où ſes deux premiéres femmes furent conviées, Cara Khan leur demanda, pourquoi ſon fils leur témoignoit tant d'averſion, & n'aimoit que ſa derniére femme. Ces Princeſſes animées par la jalouſie & qui avoient conjuré entre elles la perte d'Oguz, dirent au Roi, que ce Prince les avoit voulu attirer à la nouvelle Religion qu'il profeſſoit; mais qu'elles n'avoient pas voulu y conſentir, préférant la Religion du Roi à celle du Prince, & que leur rivale avoit entiérement aquieſcé à ſa volonté. Cara Khan inſtruit de cette nouvelle, réſolut d'aller à main armée punir ſon fils de ſa témérité. Mais Oguz, averti par ſa troiſiéme femme, ne ſe laiſſa pas ſurprendre. Il vint bien accompagné au devant de ſon Pére. Il ſe donna un terrible combat entre le Pére & le fils, dans lequel Cara Khan étant tombé mort, Oguz fut reconnu pour ſon héritier & pour Empereur de tous les Mogols. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CARA ILUG OCHMAN, fils de *Curlubeg*, troiſiéme Prince des Turcomans de la Dynaſtie du Mouton blanc. Il s'attacha au ſervice de Tamerlan, & l'accompagna dans ſon expédition de Natolie, en ſorte qu'après que ce Prince eut défait Bajazet, il fut amplement recompenſé de ſes ſervices; car Tamerlan lui donna les villes de Sivas en Natolie, d'Arzengian en Arménie, d'Edeſſe & de Mardin en Méſopotamie. Cara Ilug devenu puiſſant par les bienfaits de ce Prince, fit la guerre aux Princes de ſa Nation, qui portoient l'étendard du Mouton noir; mais il fut enfin défait, & tué par Eſcander fils de Cara Joſeph, Prince de la même Dynaſtie, l'an de l'Hégire 809, de Jeſus Chriſt 1406. Il étoit âgé de plus de quatre-vint-dix ans, laiſſant pour ſucceſſeur *Hamzah Beg* ſon fils. Il fut ayeul de celui que nous connoiſſons ſous le nom d'*Uſuncaſſan.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CARA JOSEPH ou ISSUF, fut fils de Cara *Mohammed*, premier Prince de la famille ou Dynaſtie des Turcomans du Mouton noir. Son pére n'avoit proprement été que Capitaine de la milice de cette nation, qui obéiſſoit aux ordres du Sultan Ahmed Ben Avis. Il commença ſon régne par une inſigne perfidie; car il enleva la ville de Bagdet au Sultan Avis, qui étoit le protecteur & le bienfaicteur de ſa Maiſon; mais il ne jouït pas longtems du fruit de ſa trahiſon, & Tamerlan le fit chaſſer de Bagdet, qu'il rendit au Sultan Ahmed. Cara Joſeph ſe voyant dépouillé, ſe retira en Egypte, & Ahmed ayant été chaſſé une ſeconde fois de Bagdet par Miranſchah fils de Tamerlan, fut auſſi obligé de ſe réfugier dans le même pais. Farage, qui régnoit alors, les fit tous deux priſonniers pour complaire à Tamerlan, lequel étant mort l'an 807 de l'Hegire, & de Jeſus Chriſt 1404, il les mit tous deux en liberté, & les traita fort bien. Ces deux Princes étoient convenus pendant leur priſon, que s'ils rentroient dans leurs Etats, il y vivroient en bonne intelligence; mais dès que Cara Joſeph ſe fut ſauvé d'Egypte, il paſſa en Chaldée, de là en Méſopotamie, où s'étant mis à la tête des Turcomans, qu'il avoit ramaſſez en chemin, il réſolut de pouſſer fortune auſſi loin qu'elle pourroit aller aux dépens de ſa patrie & de ſon repos. Il attaqua les enfans de Tamerlan dans l'Adherbigian, où il prit la ville de Tauris après avoir défait & tué dans une bataille Abubécre fils de Miranſchah, près de la ville de Nakchivan, & puis Miranſchah lui même fils de Tamerlan l'an 810 de l'hegire; mais ayant quitté cette ville, pour faire la guerre en Girgiàn, le Sultan Ahmed s'en empara: ce qui fut cauſe d'une nouvelle guerre entre eux dans laquelle ce Sultan périt, l'an de l'hégire 813. Par cette mort Cara Joſeph monta à un haut degré de puiſſance; car il poſſédoit la Chaldée, la Méſopotamie, la Médie, une grande partie de l'Arménie & de la Géorgie. Il menaçoit déja la Syrie & la Natolie, lorsque Scharok quatriéme & dernier fils de Tamerlan, après avoir pacifié les provinces les plus orientales de ſon empire, réſolut enfin l'an 822 de l'hégire, de Jeſus Chriſt 1419, de tirer vengeance de la mort de Miranſchah ſon frére, qu'il meditoit depuis douze ans. Ce Prince étoit déja arrivé dans la Medie ou l'Adherbigian, avec une armée formidable, pour combattre Cara Joſeph. Celui-ci ſans rien craindre, marcha auſſi de ſon côté avec une puiſſante armée, compoſée de troupes accoutumées depuis longtems à vaincre, & l'on étoit ſur le point de voir une ſanglante bataille, quand Cara Joſeph mourut de mort naturelle dans ſon camp d'Aougian près de Tauris. Son armée ſe diſſipa en peu de tems, n'y ayant ni enfans, ni parens de Cara Joſeph dans le camp pour la retenir. Il y en eut même une partie qui ſe jetta ſur les tentes de ce Prince, & les pilla. On lui coupa les oreilles, pour en avoir les pendans; & ſon corps demeura longtems ſans ſépulture; mais quelques uns de ſes amis le portérent à Argis, où il fut enterré. Cette mort arriva l'an 823 de l'hégire, & de Jeſus Chriſt 1420, la quatorziéme année de ſon régne. Ce Prince eut ſix enfans, *Pir Buda Khan* mort avant ſon pere; *Emir Eſcander*, qui lui ſuccéda; *Mirza Gehan Schah*, qui ſuccéda à Eſcander; *Schah Mohammed*, qui eut le gouvernement de Perſe; *Emir Abſal*, qui mourut avant ſon pére; & *Abuſaid*, qui fut tué par ſon frére Eſcander. * *Khondemir.*

CARA MUSTAPHA, Grand Viſir. Le Grand Viſir Coprogli ſon oncle, le fit élever parmi les Ichoglans ou jeunes gens du Serrail. Il ſe fit aimer des Eunuques, & en moins de dix ans il fut mis au nombre des Officiers de la Chambre du Thréſor. Un jour la Sultane-Mére Validé y étant allée avec l'Empereur Mahomet IV, fut charmée de l'air & de la bonne mine du jeune Muſtapha, & lui fit d'abord préſent d'une très-belle émeraude que le Sultan lui avoit donnée: depuis, cette Sultane en devint amoureuſe, & le fit entrer ſouvent dans ſa chambre. Ce fut par les ſoins de cette Princeſſe, qu'il eut les plus belles charges de l'Empire, & qu'il parvint à celle de Grand Viſir. Elle lui fit donner d'abord la charge de premier Ecuyer du Grand Seigneur. Quelque tems après il tua le Rebelle Aſſan, Bacha d'Aſie, par l'ordre de ſa Hauteſſe: ce qui lui aquit entiérement l'eſtime de ſon Prince, qui le récompenſa de la charge de Bacha ou Général de la mer. Il fut enſuite Caïmacan, qui eſt la ſeconde dignité de l'Empire; & enfin Grand Viſir: après quoi le Grand Seigneur lui donna ſa fille en mariage. Il auroit eu plus de bonheur pendant ſon miniſtére, s'il eût eu moins d'attachement aux intrigues du Serrail. La Princeſſe Baſch-Lari, veuve du malheureux Aſſan, & ſœur de l'Empereur Mahomet, fut cauſe de ſa perte. Il en devint ſi éperduement amoureux, qu'il mit tout en œuvre pour la poſſéder, mais inutilement; car la Sultane Validé, indignée du mépris de Muſtapha, qu'elle avoit ſeule élevé, fit avorter tous les deſſeins de ce Miniſtre. Muſtapha, pour ſe venger, fit ôter à la Sultane Validé la part qu'elle avoit au gouvernement de l'Empire. Il n'en fallut pas davântage pour mettre le comble à l'indignation de cette Princeſſe; elle chercha tous les moyens de le perdre; elle appuya auprès du Grand Seigneur les plaintes que les Grands de la Porte firent de ſa tyrannie; elle blâma ſa mauvaiſe conduite dans la guerre de Hongrie; elle condamna ſa lâcheté au ſiége de Vienne, qu'il leva honteuſement en 1683, après y avoir fait périr les meilleures troupes de l'Empire Ottoman; & ſe ſervit enfin de la perte de Gran, pour animer les Janiſſaires à la revolte, & pour obliger par ce moyen le Grand Seigneur à le ſacrifier à la haine publique. Mahomet eut d'abord de la peine à y conſentir, parce que la perſonne du Grand Viſir lui étoit extremement chére; mais s'y voyant contraint, après l'avoir fait condamner par le Mophti ou Chef de la Loi, il lui envoya ſon arrêt de mort par deux Agas des Janiſſaires, qui l'étranglérent à Belgrade le 25 décembre 1683. On porta ſa tête en diligence à Andrinople, où elle fut un ſpectacle fort agréable au peuple. La ſeule Princeſſe Baſch-Lari donna des pleurs à ſa mort; & ne pouvant ſouffrir que la tête d'un homme qui l'avoit aimée, ſervît de ſpectacle au peuple, elle la fit enlever ſecrettement du lieu où elle étoit expoſée. *Voyez* l'Hiſtoire de ſa Vie.

CARA MÉHÉMET. *Voyez* KARA MÉHÉMET.

CARABI, petite riviére de Sicile, coule dans la vallée de Mazara, entre la riviére de Bélice & celle de Calatabellota, & ſe decharge dans la mer à une lieue de Xarca. Quelques Geographes la prennent pour celle que les Anciens nommoient *Atys* ou *Acithius*, que d'autres croyent être la riviére de Birgi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARABIN, Chevau-leger armé d'une petite arme à feu qui tire avec un rouet. Ces Cavaliers qui faiſoient autrefois des compagnies ſéparées, & quelquefois des Régimens ſervoient à la garde des Officiers Généraux, à ſe ſaiſir des paſſages, à charger les premiéres troupes que l'ennemi faiſoit avancer, & à les barceler dans leurs poſtes. Souvent auſſi ils ne faiſoient que lâcher leur coup, & auſſi-tôt ſe retiroient. Lorſqu'on donnoit quelque bataille, ils combattoient ſur les ailes de la premiére ligne, ſur le front des Dragons & des Cravates. Il n'y a plus aujourd'hui de Carabins en France, ſi ce n'eſt dans les compagnies de Chevaux-legers, où il y en a ſeulement deux, qui ſont des Cavaliers armez chacun d'une carabine, & qui ſuivent les Brigadiers de la compagnie. Gaia dans ſon Traité des armes, croit que le mot de Carabin vient du mot Eſpagnol *Cara* & du mot Latin *binus*, qui ſignifie double, comme qui diroit gens à deux viſages, à cauſe de leur maniére de combattre, tantôt en fuyant, tantôt en faiſant volte-face. Ces Carabins ſervoient du tems de Henri IV & de Louïs XIII, & portoient une cuiraſſe échancrée à l'épaule, afin de mieux coucher en joue, un gantelet à coude pour la main de la bride, un cabaſſet ou caſque en tête, une longue épée & une carabine à l'arçon de la ſelle.

CARACALLA (Marc-Auréle Antonin) Empereur, ſuccéda à ſon pére *Septimius Sévére*, au mois de février 211. Il étoit né à Lyon dans le palais de l'Antiquaille, le quatriéme avril 188 de l'Ere commune, lorſque ſon pére gouvernoit cette province, & il y fut proclamé Empereur près de Vimi. Il avoit ſucé en ſa jeuneſſe le lait du Chriſtianiſme, ayant eu pour un de ſes Gouverneurs Evodus, de qui la femme & le fils étoient imbus de la Religion Chrétienne; en ſorte qu'il donnoit des ſignes d'un naturel extrémement doux, ce qui le rendoit aimable à tout le monde: mais ſon pére ayant ôté d'auprès de ſa perſonne ceux qui lui inſpiroient le goût de la véritable piété, il étouffa les bonnes ſemences qu'il avoit reçues, & en fit un monſtre, penſant en faire un grand Prince; car il voulut uſurper la ſouveraine puiſſance par un parricide, ayant mis la main à l'épée pour tuer ſon pére, lorſqu'il marchoit un jour derriére lui pour monter à cheval; & il l'eût fait, ſi ceux qui étoient à l'entour, faiſant un grand cri, ne l'en euſſent empêché. L'horreur d'une action ſi noire cauſa à Sévére une ſi profonde triſteſſe, qu'il en mourut environ un an après. A ſon retour à Rome, il fit mourir les Médecins, parce qu'ils n'avoient pas abbrégé la vie de ſon pére, qu'il avoit voulu faire mourir. Il tua ſon frére *Géta* entre les bras de ſa mére, pour n'avoir point de compagnon ſur le thrône, fit mourir le grand Juriſconſulte Papinien, qui n'avoit voulu ni approuver ni défendre ſon parricide, & fit même périr tous les ſerviteurs de ſon pére & de ſon frére; de ſorte que les Hi-

Hiſtoriens de ce tems-là comptent juſques à 20000 perſonnes maſſacrées. Quelques Hiſtoriens ont dit qu'il oſa même épouſer Julie veuve de ſon pére ; mais le ſilence de Dion Caſſius, qui vivoit en ces tems-là, & qui n'en dit rien, non plus qu'Hérodien, doit faire croire que ce n'eſt qu'une fable. Caracalla étant paſſé en Orient, remplit la ville d'Alexandrie du ſang de ſes Habitans, & ne conſulta plus que les Magiciens, & les Aſtrologues, bien qu'il ſe piquât d'imiter Alexandre le Grand. Tant de cruautez avancérent ſa mort. Quelques Officiers conſpirérent contre lui ; & comme il alloit d'Edeſſe à Carres de Méſopotamie, un de ſes Centurions nommé Martial l'aſſaſſina, par ordre de Macrin Préfet du Prétoire qui lui ſuccéda. Il fit le coup dans le tems que Caracalla étoit deſcendu de cheval, pour aller à quelque néceſſité naturelle, & qu'il étoit éloigné de ſes Gardes. Ce fut une juſte punition de ſes crimes ; car il étoit devenu l'objet de la haine de tout l'Empire & des Princes étrangers. Abgare Roi d'Edeſſe, l'étoit venu voir comme un Allié de l'Empire ; & Caracalla s'aſſûra de ſa perſonne, & ſe rendit maître de ſes Etats. Il en uſa de même à l'égard du Roi d'Arménie & de ſes enfans, & d'Artaban Roi des Parthes, qu'il traita tous de la même ſorte, après les avoir trompez lâchement par une longue ſuite de fourberies & d'artifices. Son emportement contre les Alexandrins ne vint que de ce qu'on lui avoit rapporté que ces peuples avoient dit quelques paroles piquantes contre ſa perſonne. Le régne de Caracalla fut de ſix ans, deux mois & quatre jours, depuis le quatriéme février de l'an 211, juſqu'au huitiéme avril de l'an 217. Lorsqu'il fut tué, il étoit âgé de 29 ans & quatre jours, ſelon Dion ; d'autres diſent de quarante-trois. Le nom de Caracalla lui fut donné à cauſe d'un certain vêtement qu'il avoit apporté des Gaules, & dont il vouloit que le peuple ſe ſervît. Il ſe fit auſſi donner le nom de Germanique, après avoir vaincu certains peuples Allemans qui s'étoient revoltez ; & voulut qu'on y ajoûtât celui de Parthique & d'Arabique. Cela fit dire à Helvius Pertinax, fils de l'Empereur de ce nom, qu'il y falloit encore ajoûter celui de Gétique : ce qui étoit une équivoque dans laquelle Pertinax faiſoit malignement alluſion à la mort de Géta, quoiqu'elle pût avoir rapport au nom des Goths, qui étoient auſſi nommez Gétes. Cette raillerie lui couta la vie. Macrin ſuccéda à Caracalla. On a des médailles de ce Prince, qui nous le répréſentent tel qu'il a été, étant parvenu à l'Empire. L'entre-deux des ſourcils froncé, les yeux enfoncez, & la narine un peu retirée en haut qu'on obſerve dans la médaille, lui font le viſage d'un homme penſif, diſſimulé & méchant. Auſſi fut-il un des plus cruels hommes du monde. Avec cela, il étoit adonné au vin & aux femmes, fier, inſolent, fourbe, haï de la milice & de ſes domeſtiques mêmes. Il étoit fort petit, buvoit & mangeoit beaucoup ; ſon tempérament mal ſain lui cauſoit pluſieurs incommoditez qu'il avoit ſoin de cacher ; il n'avoit preſque point de cheveux. Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt qu'un ſi méchant homme ait été mis au nombre des Dieux, comme on l'apprend par le titre de DIVIN, & par la conſécration que nous voyons dans ſa médaille. Peut-être que Macrin qui lui ſuccéda, & qui étoit l'auteur de ſa mort, voulut par cet honneur qu'il lui fit rendre, ſe laver du ſoupçon de ce meurtre ; peut-être auſſi que c'étoit un ſiécle d'aſſerviſſement, & des plus baſſes flateries que le peuple eſclave donnoit aux plus mauvais Princes. * Spartien. Aurélius Victor. Dion. Hérodien. Euſébe. *Voyez* ſur tout *l'Hiſtoire des Empereurs* par M. Tillemont.

* CARACAS, grand païs de la Terre-Ferme dans l'Amérique méridionale. On dit qu'il renferme les Gouvernemens de Paria & de Vénézuéla. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARACAS, ville de l'Amérique méridionale dans la province de Vénézuela. Elle eſt au midi de la Mer du Nord dont elle n'eſt pas fort éloignée. M. Deliſle dans ſa *Carte du Pérou, du Breſil & du Païs des Amazones*, lui donne auſſi le nom de *Saint Jaques de Léon.*

CARACATAY. *Voyez* KARAKATHAY.

CARACCIO. *Voyez* CARACHE.

CARACCIOL. *Voyez* CARACCIOLI.

CARACCIOLI, Maiſon des plus illuſtres, des plus anciennes, & des plus étendues du Royaume de Naples. On la croit originaire de Gréce, & établie à Naples, dès le neuviéme ou dixiéme ſiécle. Elle a été depuis diviſée en deux branches ; l'une nommée de *Roſſi*, & qui porte pour armes, d'or à trois bandes de gueulles, au chef d'azur ; l'autre nommée *del Leone*, dont les armes ſont d'or, au lion d'azur ; & chaque branche a produit un nombre conſidérable de rameaux.

De la premiére, dite *de Roſſi* ont été 1. les Comtes de Gérace & de Terranova, d'où étoient *Bérardin* Archevêque de Naples & les Cardinaux *Nicolas* & *Conrad* Caraccioli. *Thomas* Caraccioli, Comte de Gérace, &c. fut dépouillé de ſes biens en 1457, ſous le Roi Alphonſe pour crime de léze-majeſté. 2. Les Comtes de Nicaſtro, Princes de Forino, Ducs de Belcaſtro, dont a été OTTIN Caraccioli, neveu du Grand-Maître de Malthe *Richard* Caraccioli. Il fut Grand-Chancelier & Gouverneur du Royaume, ſous la Reine Jeanne, puis ſous le Roi René d'Anjou, dont il ſuivit le parti contre le Roi Alphonſe. Cette branche ſubſiſte encore dans la perſonne d'OCTAVE Caraccioli, Prince de Forino, dont le frére *Eloy* Caraccioli, qui avoit été Théatin, mourut Archevêque de Coſence en 1700, & dans celle de *Fabio* Caraccioli, premier Duc de Belcaſtro. 3. Les Marquis de Miſuraca, Seigneurs de Banderano, qui ſubſiſtent dans la perſonne d'Aſcanio Caraccioli, Seigneur de Banderano. 4. Les Marquis de Vico & de Torrecuſo, Comtes de Biccari, Ducs d'Airola, & de San-Vito, dont ſont iſſus NICOLAS-ANTOINE Caraccioli, Marquis de Torrecuſo, Prince de Campanna, Duc de S. George, Grand d'Eſpagne, dont le pére mourut en 1695 ; *Luce* Caraccioli, Duc de San-Vito ; & *Charles* Duc d'Airola, Comte de Biccari, dont le pére mourut en 1689. 5. Les Barons de Salvia, Marquis de Brienza, Seigneurs de Réco, dont étoit le Cardinal *Marin* Caraccioli, & *Ciarletta* Caraccioli, Auteur d'un Traité Moral *de Felicitate humana*, imprimé en 1574 : cette branche eſt éteinte. 6. Les Princes d'Avellino & de Torella, Ducs d'Atripalda, de Boiano, & de Montenegro ; Marquis de Sant-Ermo & de Brienza, dont étoient *Mutio* Caraccioli, Archevêque de Tarente en 1637, & *Domitius* Caraccioli ſon frére, Marquis de la Bella, qui fut tué d'onze coups à la défenſe de Bois-le-Duc en 1629. Cette branche ſubſiſte dans la perſonne de MARIN-FRANÇOIS Caraccioli, Prince d'Avellino & Grand Chancelier héréditaire du Royaume de Naples, Chevalier de la Toiſon d'Or, qui, d'*Antoinette* de Spinola, fille de *Paul*, Marquis de Balbazès, a eu *François-Marin* Caraccioli, Duc d'Atripalda né en 1688 : dans celle de *Joſeph* Caraccioli, Duc de Lavello, Prince de Torella, qui de *Françoiſe* Caraccioli ſa couſine, ſœur de *Marin-François*, Prince d'Avellino, a *Marin* Caraccioli, Duc de Lavello, & pluſieurs autres enfans, auſſi bien que des fréres : & dans celle de JOSEPH Caraccioli, Duc de Monténégro, Prince d'Athéne, Marquis de Brienza, qui a des enfans de *Théréſe* de Pinto & Mendoza.

De la ſeconde branche de la Maiſon de Caraccioli, dite *del Léone*, ou *de Piſquiti*, ſont ſortis 1. les Comtes de Piſciotta & de Parette, dont étoit *François* Caraccioli, Chanoine de Rouen, & Chancelier de l'Univerſité de Paris, dans le XIV ſiécle. Cette branche eſt finie. 2. Les Seigneurs d'Orta, Comtes de Nicaſtro, Ducs de Feroletto, Marquis de Gioioſa, Ducs de Rocca, de Rainola, d'Atella, & de Girifalco, dont il ne reſte plus que *François* Caraccioli Duc d'Atella, Marquis de Gioioſa, pére de *Nicolas-Marie*, Duc de Girifalco, de *Jérôme* Duc de Sotiro, de *Thomas* Chevalier de Malthe, & d'*Ignace* Caraccioli Abbé. 3. Les Ducs de Caggiano, depuis de Martina, Marquis de Macchia-Godemen, & de Caſtellanéta, dont étoit *François*, Duc de Martina, qui ſouffrit beaucoup de la part des Revoltez dans le milieu du XVII ſiécle : il fut pére d'*Innigo* Caraccioli, qui d'Inquiſiteur à Malthe, fut fait Evêque d'Averſa en 1697, & Cardinal le 16 décembre 1715 ; de *Jean-Baptiſte*, qui ſert dans les troupes de l'Empereur, & de *Petraco* Caraccioli, Duc de Martina, pére de *François* Caraccioli, Comte de Bocino & de Burgenza, marié en 1699, à *Eléonore* Cajétan, fille du Duc de Sermonetta, Prince de Caſerte. 4. Les Ducs de Sicignano, Marquis de Binetto, finis en la perſonne de *Bernabon*, Duc de Sicignano, mort ſans poſtérité. 5. Les Marquis de Bucchionico, Princes de S. Buono ; & de Villa-Santa, Ducs de Ceſenza & de Caſtel-Sangro, dont étoit FERDINAND Caraccioli, Duc de Caſtel-Sangro, tué à la défenſe de Nole, du tems de la révolution de Naples, dans le milieu du XVII ſiécle : il fut pére de MARIN Caraccioli, Prince de San-Buono, Duc de Caſtel-Sangro, &c. Grand d'Eſpagne & Ambaſſadeur du Roi ſon Maître à Rome, qui mourut en 1694, laiſſant CAMIN-NICOLAS Caraccioli, Prince de San-Buono, &c. Grand d'Eſpagne, pére de pluſieurs enfans, dont l'aîné MARIN Caraccioli, Duc de Caſtel-Sangro, eſt né en 1686. De cette même branche étoit *Jean* Caraccioli, Duc de Céſenza, mort en 1700, ne laiſſant qu'une fille, & il reſte encore *Ferdinand* Caraccioli, Prince de Villa-Santa, Duc de Geſſi, qui a des enfans. Son frére *Nicolas* Caraccioli, a été Nonce à Florence, & fut fait Archevêque de Capoue en 1701, & nommé Cardinal le 16 décembre 1715. 6. Les Princes de Marſico Vetere, Ducs de Girifalco & de Monteſardo, Marquis de Bariſciano : de cette branche étoit *Antoine* Caraccioli, Marquis de Saint-Sébaſtien, qui ſignala ſa fidélité pour ſon Roi dans les troubles de 1647. Les Ducs de Girifalco ſont éteints par la mort de *Fabrice* Caraccioli, qui ne laiſſa qu'une fille qui porta ce Duché dans la branche de Gioioſa. Les Princes de Marſico Vetere ſubſiſtent dans la perſonne de *Sauveur* Caraccioli, pére de *Jean Baptiſte*, Prince de Marſico Vetere ; & les Ducs de Monteſardo dans celle de *Joſeph* Caraccioli, Duc de Monteſardo, neveu de *Jules-Céſar* Caraccioli, Marquis de Bariſciano, Régent de la Vicairie de Naples. 7. Les Ducs & Princes de Melfi, Marquis de Grottola, dont étoit *Jean*, Maréchal de France, ne ſubſiſtent plus que dans la perſonne de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Grottola, qui a un frére *Nicolas* Caraccioli, lequel a pris l'état eccléſiaſtique. 8. Les Comtes de S. Angélo, dont étoit *Camille*, qui fut tué au ſiége de Calvi en 1460, & *Sidonie* Caraccioli, femme d'*Alphonſe* de Cardine, Marquis de Laino, laquelle ſe ſignala en 1528, à la défenſe de ſon château de Laino, contre l'armée Françoiſe : cette branche eſt finie, *Catherine* Caraccioli, ayant porté le Comté de Sant-Angélo dans la Maiſon de Pignatelli, par ſon mariage avec *Hector*, Duc de Montéléon : mais il reſte encore des cadets ſurnommez *du Soleil*, à cauſe de la deviſe que prit un de leurs ayeuls, Grand Sénéchal du Royaume de Naples. 9. Les Marquis de Capriglia & de Caſtel-Guidone, Ducs de Miranda, Seigneurs de Villa-Maina, dont ſont iſſus *Dominique* Caraccioli, Marquis de Capriglia, Seigneur de Villa-Maina, & *Jules-Céſar*, Duc de Miranda : les Marquis de Caſtel-Guidone ſont éteints. 10. Les Marquis de Caſa d'Albéro, de Volturata, de Servirana, & de Sant-Ermo Princes de Terranova, ſubſiſtent dans la perſonne de *Thomas*, Marquis de Caſa-d'Albéro, Prince de Terranova, époux d'*Aurélie* Caraccioli, fille de *Fabio*, Duc de Belcaſtro, & dans celle de *Jean-Baptiſte* Caraccioli, Marquis de S. Ermo de la Volturata & de Servirana, pére de *Marin*, Marquis de S. Ermo, marié à la fille de *Joſeph* d'Arragon Prince de Caſſano.

Cette grande Maiſon diviſée en ſeize branches, a produit ſept Cardinaux, un Patriarche, dix-ſept Archevêques, vint-quatre Evêques, & nombre conſidérable de Grands Officiers du Royaume de Naples, quatre Chevaliers de la Toiſon d'Or, & cinq Grands d'Eſpagne. On compte dans cette famille douze Principautez, vint-ſept Duchez, vint-ſix Marquiſats, & une fois autant de Comtez : nous allons parler en particulier d'une partie de ceux qui ſe ſont le plus diſtinguez. * *Voyez* Imhoff, *Notitia Italia.*

CARACCIOLI (Richard) Chevalier de Rhodes, & de la branche des Comtes de Gérace, dans le XIV ſiécle, étoit de la famille des Caraccioli. Le Pape Urbain VI le fit Grand-Maître environ l'an 1383, pour l'oppoſer à Jean-Ferdinand de Hérédia, qui

avoit

avoit reconnu à Avignon Clément VI, pour légitime Pontife; mais les Chevaliers ne reconnurent jamais Caraccioli, qui mourut avant celui qu'on avoit élu canoniquement en 1376. * Bosio & Baudouin, *Histoire de Malthe.*

CARACCIOLI (Jean) fut un des plus grands Seigneurs de la branche de sa famille. Il se mêla de la plume au commencement de sa jeunesse. La pauvreté lui fit prendre ce parti, quoiqu'il fût bien Gentilhomme. Il eut le bonheur de plaire à *Jeanne*, Reine de Naples, seconde du nom. Ce fut pour lui le chemin de la fortune. On n'en demeuroit pas avec cette Reine aux beaux sentimens de l'amitié. On passoit à la jouissance, & on obtenoit ensuite les grands emplois, selon qu'on savoit la servir & se bien faire valoir. La maniére dont on dit que cette Princesse lui fit les premiéres avances est singuliére. *Il craignoit fort les souris*, c'est *Brantome* qui parle. *Un jour qu'il jouoit aux echets dans la garderobe de la Reine, elle même lui fit mettre une souris devant lui, & lui, de peur, courant çà & là, & heurtant, & puis l'un, & puis l'autre, s'enfuit à la porte de la Chambre de la Reine, & vint choir sur elle, & ainsi la Reine lui découvrit son amour, & eurent tôt fait leurs affaires ensemble, & après ne demeura guéres, qu'elle ne l'eût fait son Grand Sénéchal.* Caraccioli eut enfin la destinée, qui est si commune à de semblables Favoris. Il s'intrigua trop, & se rendit odieux à la Duchesse de Sesse, qui avoit beaucoup de crédit auprès de la Reine. Quelques-uns disent qu'il fut assez insolent, pour dire de grosses injures à cette Princesse, & même pour lui donner un souflet, lorsqu'il ne put obtenir d'elle la Principauté de Salerne. On avoit lieu de le soupçonner de plusieurs mauvaises pratiques, contre les intérêts de l'Etat; car ce fut lui qui inspira à *Alphonse*, Roi d'Arragon le dessein de revenir à Naples, d'où il ne s'étoit retiré, que parce qu'il n'avoit pu enlever la Reine *Jeanne* sa mére d'adoption. On peut juger combien cette Reine haïssoit depuis ce tems-là le parti de ce fils ingrat. Ce fut pourtant à ce parti que Caraccioli entreprit de procurer la supériorité dans le Royaume de Naples. On connut ses inclinations, &, pour les rendre inutiles, on fit semblant de se confier en lui: on l'attira, sous cette feinte auprès de la Reine, qui le fit tuer au mois d'août 1432, par le conseil de sa Favorite. Au commencement de la rupture entre Alphonse d'Arragon & la Reine Jeanne, Caraccioli, qu'on envoya visiter ce Prince, qui feignoit de se porter mal, fut arrêté prisonnier. Il fut mis en liberté quelque tems après. * *Consultez* Pasquier *au ch. 16. du 6. l. des Recherches de la France.* Brantôme, *Vie des Dames Illustres.* Mariana, *l. 25. &c.* Bayle, *Diction. Critique.*

CARACCIOLI (Marin) Cardinal, étoit fils de *Domitius* Caraccioli, Seigneur de Ruvo. Dès son plus jeune âge il fut envoyé à Milan; & ayant achevé ses études, il entra chez le Cardinal Ascagne Sforce. Le Duc l'envoya au Concile de Latran en 1515, où il parut sous le nom du Protonotaire Caraccioli; mais les François, s'étant rendus en même tems les maitres de Milan, il se vit contraint de chercher un nouveau Patron. Il le trouva dans la personne du Pape Léon X, qui l'envoya Nonce en Allemagne l'an 1520. L'Empereur Charles-*Quint* le jugeant capable des plus grandes affaires, l'attira à son service, & l'envoya Ambassadeur à Venise. Il s'y acquitta très-bien de cet emploi, & l'Empereur en témoigna hautement sa satisfaction. Non seulement il lui procura le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul III lui donna en 1535; mais il lui confirma encore le don du Comté de Galéra & de quelques autres Terres en Lombardie, & le nomma à l'Evêché de Catane en Sicile: c'est ce même Evêché qu'il donna depuis à Louïs Caraccioli son neveu, fils de son frére Jean-Baptiste, qui porta le titre de Comte de Galéra. Quelque tems après sa promotion, le Pape l'envoya Légat auprès de l'Empereur, & ce Prince lui donna le Gouvernement du Milanois. Il en vint prendre possession; mais il n'y vécut pas long-tems; car il mourut le 28 janvier 1538, qui étoit le 69 de son âge. * Guichardin. *Hist. l. 15. 16. & 17.* Paul Jove, *Hist.* Ughel. Victorel. Sansovin.

CARACCIOLI (Jean) Prince de Melphes, Duc de Vénouse, d'Ascoli & de Soria, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, & Maréchal de France, étoit de Naples, fils de JEAN Caraccioli, Prince de Melphes. Il s'attacha au parti de France sous le régne de Charles VIII, il y demeura sous celui du Roi Louïs XII, & il se trouva même à la célébre bataille de Ravenne en 1512; mais depuis, les changemens arrivez dans le Royaume de Naples, lui ayant fait prendre de nouvelles mesures, il se déclara pour l'Empereur Charles-*Quint*. Lautrec qui commandoit les armées de France, le prit lui & sa famille à Melphes en 1528. Dans cet état, se voyant abandonné de l'Empereur, qui lui refusa le secours dont il avoit besoin pour sa rançon, il eut recours à la générosité du Roi François I, lequel étant le Prince du monde le plus honnête & le plus obligeant, lui donna la liberté, & le fit Chevalier de son Ordre. Quelque tems après il le choisit pour être Lieutenant Général de ses armées; & en considération de ses services & de la perte de ses Terres en Italie, il lui en donna plusieurs en France, comme Rémorantin, Nogent, & Brie-Comte-Robert. Jean Caraccioli servit très-bien contre l'Empereur en Provence, l'an 1536. L'année suivante il se trouva à la prise du château d'Hesdin, & continua dans la suite à se faire admirer par sa bravoure & par sa fidélité. Les ennemis tâchérent de le corrompre, mais ce fut inutilement. En 1543, il secourut Luxembourg & Landreci; en 1544 le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France à Fontainebleau; & en 1545, il le nomma pour être son Lieutenant Général dans le Piémont, où il demeura jusqu'en 1550. Il mourut à Suze la même année, lorsqu'il retournoit en France, après avoir rétabli la discipline militaire dans les troupes qui servoient en Italie. Il étoit alors âgé d'environ 70 ans. D'*Eléonore* de Saint-Sévérin, fille du Prince de Salerne, son épouse, il eut 1. *Trajan* Caraccioli tué à la bataille de Cérizoles l'an 1544; 2. *Jules*; 3. JEAN-ANTOINE, qui suit; & 4. 5. 6. trois filles. * Du Bellay, *Mémoires.* Paul Jove, *Hist.* De Thou, *l.* 6. Godefroy. Le P. Anselme.

CARACCIOLI (Jean-Antoine) fils du précedent, natif de Melphes, cultiva les Sciences avec succès, & fut destiné par son pére à l'état ecclésiastique. Il fut Chanoine Régulier de S. Victor à Paris, & il en fut aussi le dernier Abbé Régulier. Le Roi l'y nomma en 1543, & en même tems lui accorda des lettres d'œconomat, en vertu desquelles il en fit saisir tous les revenus. Antoine se seroit fait honneur par le livre qu'il publia, intitulé, *Miroir de la Vraye Religion*, & par ses prédications, si en même tems il n'eût pas usurpé sur ses Chanoines une autorité qui ne lui appartenoit pas. Ils se défendirent si vivement, qu'on crut enfin devoir leur accorder une partie de leurs demandes; & Antoine en fut si mécontent, qu'il permuta son Abbaïe avec l'Evêché de Troyes, que Louïs de Lorraine lui résigna. Il fut sacré l'an 1551. Le penchant secret qu'il avoit pour les nouvelles opinions en fait de Religion, éclata l'an 1563. Conduit par les conseils de Vermilli, qui avoit passé par Troyes, en revenant du Colloque de Poissy, il se fit élire Ministre par ses Diocésains, & il leur prêcha ensuite le Calvinisme, après leur avoir donné, en se mariant, une preuve de son attachement à leur parti. L'indignation qu'on eut de cet attentat à la Cour, le fit chasser de son Evêché, & le contraignit de se retirer à Château-neuf sur Loire, l'une des Terres que le Roi François I avoit données à son pére. Caraccioli y mourut en 1569. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* De Thou, *Hist. l.* 28. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.* Camuzat, *Antiquit. Tricassin.*

CARACCIOLI (Galéas) Marquis de Vico, étoit fils de Nicolas Antoine Caraccioli qui acquit beaucoup de gloire pendant les guerres d'Italie sous le Prince d'Orange, & fut fort estimé à la Cour de Charles-*Quint* & à celle de Philippe II. Sa mére étoit sœur de Pierre Caraffe, lequel étant parvenu au Pontificat se fit appeller Paul IV. Il épousa *Victoire*, fille du Duc de Nocére, de laquelle il eut une famille nombreuse. Or Pierre Martyr Vermil étant allé à Naples, & ayant communiqué en secret à ses amis la Doctrine qui étoit répandue en Suisse & en Allemagne, il inspira ses sentimens à Jean Valdès Espagnol, à Jean-François Caren parent de Galéas, & à Galéas lui-même, que l'amour de la piété unissoit à Flaminio, qui vivoit familiérement avec Victoire Colonne, veuve du Marquis de Pescaire. Il est vrai que Flaminio n'embrassoit pas la Doctrine des Protestans en tous ses points. Mais il croyoit que l'on devoit corriger beaucoup de choses en l'article de la justification, & retrancher divers abus qui s'étoient glissez dans l'Eglise. Enfin, après que Galéas eut été gagné par Valdès & par Martyr, & qu'étant allé en Allemagne faire les fonctions de sa charge auprès de l'Empereur, il eut été confirmé dans ses sentimens par Martyr, qui avoit quitté son païs, & qui demeuroit alors à Strasbourg, il se retira à Genéve, abandonnant son pére, sa femme, & ses enfans. Et puis étant retourné en Italie, ni le respect qu'il avoit pour son pére, ni l'amour de sa femme, ni les caresses & les larmes de ses enfans ne purent jamais lui faire changer de dessein. De sorte qu'ayant entiérement renoncé à sa patrie, il établit son séjour à Genéve, & présupposant que sa femme, qui ne l'avoit pas voulu suivre, avoit la premiére fait divorce avec lui, après avoir consulté les Pasteurs, il y épousa une veuve, nommée *Anne* Fréméjére, de la ville de Rouen, âgée de quarante ans, laquelle avoit été obligée de quitter son païs pour éviter les supplices qu'on faisoit endurer à ceux de la Religion. Il vécut avec cette femme dans une étroite union. Et comme il avoit été dépouillé de tous ses biens, il passa le reste de ses jours dans une extrême pauvreté. Il mourut enfin en 1586, âgé de soixante-huit ans, ayant par ce nouvel exemple de divorce, attiré sur les Protestans le blâme de beaucoup de personnes, qui ne pouvoient souffrir qu'un mari, du vivant de sa femme, en épousât une seconde. A ce récit, tiré de l'Histoire de M. de Thou, M. Teissier ajoûte 1. que Paul IV, fit tout au monde pour engager Galéas à demeurer dans une ville de l'Etat de Venise, où il pourroit être en liberté de conscience; mais qu'il préféra de vivre à l'étroit à Genéve, où il fut fort consideré, & fait Ancien de l'Eglise Italienne. 2. Que l'on justifioit le divorce de Galéas par les paroles de S. Paul, I. *Cor. ch. 7. v. 15.* Enfin que Jean Valdès dont il a été parlé, donna dans le Socinianisme & que même il l'inspira à Bernard Ochin. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 3. p.* 398. de l'édit. de Hollande 1715. Grégorio Léti, *Hist. Genev.*

CARACCIOLI (Charles-André) Marquis de Torrecuso & Duc de S. George, né en 1583, étoit fils de LÉLIO Caraccioli, & petit-fils de GALÉAS. Ce fut en Afrique qu'il jetta les premiers fondemens de cette réputation qu'il s'est acquise dans le métier des armes. Il commanda depuis quelques troupes dans le Bresil, accompagna le Cardinal Infant dans les Païs-Bas, & se trouva à la bataille de Nortlingue en 1634. Il fut nommé Général de l'Artillerie en Alsace; & jetta du secours l'an 1635, dans Valence en Lombardie: ce qui fit lever le siége de cette place, qui étoit assiégée par le Maréchal de Créquy, joint aux Ducs de Savoye & de Parme. Dans la suite, Caraccioli commanda en Franche-Comté, dans la Navarre & en Catalogne. Il sauva Fontarabie en 1638, reprit Salses l'année suivante, & eut son fils *Charles-Marie*, Duc de Saint-George, tué au siége de Barcelone en 1641: perte sur laquelle le Roi d'Espagne lui écrivit de sa propre main. Après avoir eu depuis, le commandement des armées d'Espagne dans le Roussillon, en Portugal & à Naples, il se retira chez lui pour y mener une vie tranquille, & se vit obligé bien-tôt après de sortir de sa retraite, pour secourir Orbitello assiégé par les François. Il vint à bout de cette entreprise, & fit lever le siége de la place; mais en se retirant il fut attaqué d'une fiévre violente, dont il mourut le cinquiéme août 1646, aussi respecté par sa probité, que célébre par sa prudence & par sa valeur. * Galeazzo Gualdo Priorato, *Scena de gli Huom. Illustr.*

CARACCIOLI (Robert) né à Lice dans le Royaume de Naples, de l'Ordre des Fréres Mineurs, puis Evêque d'Aquila, fut en réputation d'excellent Prédicateur en ce siécle. Il mourut l'an 1495, après en avoir fait la fonction pendant cinquante années. Il nous reste de lui divers Recueils imprimez à Venise & à Bâle, sur la

la fin du même siécle, un Traité de la formation de l'homme, & un Miroir de la Foi Chrétienne. La plupart de ses Oeuvres ont été imprimées à Venise en 1490, & à Lyon en 1503. * M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

☞ Outre ceux dont nous avons parlé, BÉRARDIN Caracciolì mourut Archevêque de Naples en 1262. NICOLAS MOSCHIN Caraccioli, Cardinal, s'est aquis beaucoup de réputation dans le XIV siécle. Il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, & fut Inquisiteur de la Foi dans le Royaume de Naples, ensuite Archevêque de Messine. Urbain VI le créa Cardinal en 1378, & il mourut à Rome en odeur de sainteté, le 29 juillet 1389. CONRAD Caraccioli, Patriarche de Grade, Archevêque de Nicosie & Evêque de Malte, fut mis au nombre des Cardinaux par Innocent VII, en 1405, se trouva au Concile de Pise à l'élection d'Alexandre V, fut depuis Légat dans la Lombardie, & mourut à Bologne le 15 février de l'an 1411. GALEAZZO Caraccioli fut Général de l'armée navale de Ferdinand d'Arragon Roi de Naples. ANTOINE Caraccioli exerça quelques charges à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, & entre autres celle de Majordome. Dans le XVII siecle, INNIGO Caraccioli, Archevêque de Naples, fils du Duc d'Airola, fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, en 1666, & mourut le 30 janvier 1685. CÉSAR-EUGÉNE Caraccioli publia un Ouvrage intitulé *Napoli sacra.* ANTOINE Caraccioli fit imprimer en 1645, un Traité sous le titre *de sacris Ecclesiæ monumentis.* METELLO Caraccioli, Jésuite, fut Auteur de trois volumes de Commentaires sur Isaïe, & de quelques autres Ouvrages. * Sansovin, *Famiglie Ital.* Ammirato, *Famiglie Neapol.* Le Mire, *de Script. sec. XVII.* Francisco di Petri, *Chron. della Famiglia Carac.* Imhof, *Hist. Gen. Hisp & Italiæ.*

CARACÉNA, nom d'une famille noble d'Espagne. Ce nom vient d'un Gentilhomme qui ayant donné à souper à un Roi de Castille, en fut si libéralement récompensé, que les Courtisans envieux de son bonheur, dirent en se moquant, *es cara cena.* C'est un souper bien cher. Ce qui donna lieu à ce Roi, qu'Amelot de la Houssaye soupçonne être Henri IV, grand prodigue, d'appeller ce Gentilhomme *Caracena*, pour faire souvenir ses Descendans de la libéralité dont il avoit usé à son egard. Louis XI, Roi de France en usa à peu près de la même maniére à l'égard d'un Conseiller au Parlement, nommé *Guillaume* de Corbie, chez qui il avoit soupé. Au sortir du repas, il le fit premier Président du Dauphiné. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

* CARACÉNE (Louis de Benavidès, de Carillo, & de Tolède, Marquis de) fameux General Espagnol dans le XVII siécle. Il commença à servir sous le Cardinal Albornoz, & sous le Marquis de Léganez dans la guerre contre la France, la Savoye & le Duché de Parme, & fut blessé dangereusement dans une bataille. En 1640, il fut fait Général de Cavalerie & la même année il reçut de très-dangereuses blessûres, lorsque le Comte de Harcourt, Général François, fit lever le siége de Casal. Dans la suite il fut envoyé dans les Païs-Bas où il donna en beaucoup d'occasions des preuves de sa valeur & de sa prudence. Le Roi Philippe IV en étant informé, lui donna le Gouvernement du Milanois. En 1652, après avoir pris Trino & Crescentino, il enleva aux François la ville de Casal, & la rendit au Duc de Mantoue. Après que le terme de son Gouvernement fut expiré, on l'envoya dans les Païs-Bas pour servir sous D. Juan d'Autriche. Enfin il fut employé contre le Portugal, & mourut en 1668. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARACHÉ, c'est le nom d'une maladie extraordinaire, qui parut pour la première fois au Perou en 1544 & 1545, sous le Viceroi *Blasco Nunnès Véla.* C'étoit une gale contagieuse qui attaquoit les animaux. Ce mal commençoit par les cuisses, & par le ventre, d'où il s'étendoit par tout le corps, & y faisoit une croute de deux ou trois doits d'épais, principalement sous le ventre, qui en étoit attaqué plus cruellement que les autres parties. Il s'y faisoit des trous si profonds, qu'ils perçoient jusqu'à l'os, & étoient couverts de durillons, d'où sortoit une eau sanieuse & purulente, de sorte qu'en fort peu de jours, toutes les bêtes qui en étoient atteintes, devenoient si maigres, qu'elles en mouroient. Ce mal contagieux emporta les deux tiers du bétail, grand & petit, dans le païs des *Pacas*, & des *Huanacas.* Cette contagion passa plus avant & s'attacha aux bêtes sauvages, principalement dans la contrée des *Huanacas* & des *Vicunnas.* Il est vrai qu'elles n'en furent pas attaquées si violemment que les autres, à cause que le climat où elles vivent est froid, & que le nombre n'en est pas aussi grand que des animaux privez. Les renards n'en furent pas exemts; ce venin les infecta si cruellement, qu'en l'an 1548, au tems que *Gonçalo Piçarro* entra dans *Cuzco* après la victoire de *Huarina*, il y en avoit plusieurs, qui se sentant attaquez de cette peste entroient de nuit dans la ville, où l'on en trouvoit de vifs & de morts étendus par terre dans les rues, ayant le corps percé en deux ou trois endroits, par la malignité de cette humeur venimeuse. Les Indiens, qui ont accoutumé de tirer des préságes de tout, s'imaginérent que la maladie de ces renards présageoit la mort de *Gonçalo Piçarro*, qui arriva en effet quelque tems après.

On essaya dès le commencement divers remédes, pour arrêter ce fleau: aussi-tôt qu'une bête en étoit attaquée, on la tuoit ou on l'enterroit toute vive, comme le remarque le R. P. Acosta, *l.* 4. *ch.* 41. Cette précaution n'ayant point réüssi, on s'imagina qu'un caustique composé de souffre, d'arsénic, & d'autres matiéres violentes, seroit propre à guérir ce mal. Mais bien loin que cela servît de quelque chose, les bêtes en mouroient plutôt. On s'avisa ensuite de mettre sur la partie malade du sain-doux, tout bouillant, & cela ne servit encore qu'à aigrir le mal. Enfin après toutes ces expériences, on trouva à propos d'oindre la partie malade avec du sain-doux tiéde, & de bien prendre garde que le mal n'allât pas plus avant que les cuisses, où il commençoit à se former; soit que ce reméde fût bon, ou que la mauvaise influence, qui présidoit à ce mal, vint à s'adoucir, il s'appaisa si bien, qu'il n'a jamais été depuis si cruel qu'il le fut alors; de sorte qu'il y a bien de l'apparence qu'on ne fait tant de cas des pourceaux, dans ces lieux-là, qu'à cause du sain-doux qu'on en tire, qui est un antidote contre ce mal dangereux. Quoique cette contagion fût si universelle, les cerfs ni les daims, non plus que les autres bêtes semblables, n'en furent point atteints. Les Habitans de Cuzco prirent, en ce tems-là, *S. Antonin* pour leur Patron, afin d'être délivrez de cette peste par ses priéres, & ils célébrent encore aujourd'hui, tous les ans, une fête solemnelle en son honneur. * Garcilasso de la Véga, *Histoire des Yncas, tome 2. ch.* 16.

CARACHE (Loüis) naquit à Bologne en 1555, & après avoir étudié le Titien, le Tintoret & Paul Véronése à Venise, André Del Sarte à Florence, & Jules Romain à Mantoue, il s'attacha sur tout à la maniére du Corrége. Il étoit rempli d'une grande idée sur son Art, & en possédoit parfaitement les principes: ce qui fit qu'il fut maître de ses cousins. Ce fut encore lui qui leur persuada d'étudier avec lui en commun, & de se communiquer les découvertes qu'ils feroient dans leur Art. Il y réüssit, au moins pour un tems, malgré l'opposition de leurs humeurs; & c'est à l'union de ces trois habiles gens, qu'on doit la naissance de leur Academie, & la reussite des ouvrages qu'ils entreprirent dans la suite, ou en société, ou en particulier. Lorsqu'ils se furent separez, Loüis Carache, suivant son genie naturellement doux, s'appliqua à peindre des sujets de devotion avec beaucoup de succès. Enfin après avoir été à Rome, & après y avoir travaillé avec son cousin Annibal, dans la galerie du Palais Farnése, il revint à Bologne, où il soutint encore pendant plusieurs années la réputation qu'il s'étoit aquise. Il y mourut après ses cousins en l'année 1618, à l'âge de 63 ans.

CARACHE (Augustin) fils d'un Tailleur de Bologne, cousin de *Louis* & frére d'*Annibal*, s'appliqua dès sa jeunesse au dessein & à la gravure, qu'il apprit depuis sous Corneille Cort. Il y fit de grands progrès; mais le talent qu'il avoit pour la Peinture, l'engagea d'en faire sa principale occupation, conjointement avec son frére & son cousin; ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les Belles Lettres qu'il avoit apprises, la Poësie, la danse, la Musique, les instrumens, les Mathématiques & d'autres exercices qui ornoient, mais qui partageoient son esprit. Il ne laissa pas de se faire admirer dans sa profession, quoiqu'il fût inférieur à son frére Annibal, avec lequel il ne s'accordoit que difficilement. Lorsque ce dernier fut appellé à Rome pour y peindre la galerie du Palais Farnése, Augustin l'y suivit; mais ce ne fut pas pour long tems. Leur mesintelligence éclata à un tel point, que le Cardinal Farnése fut obligé d'envoyer Augustin à Parme, où il peignit plusieurs tableaux dans la voûte d'un des appartemens du Palais du Duc de Ranuccio. Carache reçut tant de chagrins pendant le cours de cet ouvrage, que n'y pouvant résister, il se retira dans un couvent de Capucins pour s'y disposer à la mort. Il cessa de vivre à l'âge de 45 ans, en 1605, & laissa un fils naturel appellé Antoine. Dans la galerie qu'il avoit entreprise, il y eut la place d'un tableau qui demeura vuide. Le Duc ne voulut pas qu'aucun autre Peintre y touchât, & remplit cette place de l'Eloge d'Augustin qui finit par ces paroles,

Et fatebere decuisse potius intactas spectari,
Quam aliena manu tractatas maturari.

CARACHE (Annibal) frére d'*Augustin* naquit en 1560, avec des dispositions merveilleuses pour la Peinture. Il eut pour Maître *Louis* Carache son cousin, & pour se perfectionner, il fit ensuite un voyage à Parme, dans la Lombardie & à Venise. Il admira sur tout les tableaux du Corrége qu'il se proposa d'imiter, & revint ensuite à Bologne, où il peignit avec un succès extraordinaire. Le Cardinal Odoart Farnése l'attira à Rome, pour y peindre la galerie de son Palais; & Annibal, après avoir étudié d'après les Antiques, y changea la maniére du Corrége, pour en prendre une plus savante, plus recherchée & plus prononcée, quoique peut-être moins aisée & moins naturelle: ce fut celle qu'il mit en usage dans ses ouvrages du Palais Farnése. Il y employa huit années entiéres avec des soins inconcevables, & fut très-mal récompensé par le Cardinal, qui crut le bien payer en lui donnant cinq cens écus d'or. Annibal en tomba malade de chagrin, & après avoir fait un voyage à Naples pour y rétablir sa santé, que la débauche des femmes avoit d'ailleurs altérée, il revint à Rome, où il mourut l'an 1609, à l'âge de 49 ans.

CARACHE (Antoine) fils naturel d'Augustin, étudia les Belles Lettres & fut instruit dans l'Art de peindre par son oncle Annibal. Ce fut avec un si grand succès, que l'on croit qu'il eût pu même surpasser ce grand homme, s'il eut vécu plus long tems. C'est le jugement que l'on fait d'Antoine, sur le peu de tableaux qu'on voit de sa main à Rome, où il mourut à l'âge de 35 ans. * Le Comte Malvezzie, *Vies des Peintres de Bologne.* Félibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

* CARACHE: C'est ainsi que l'on appelle le tribut que payent les Chrétiens qui vivent sous la domination de l'Empereur des Turcs. *Voyez* CHARADY.

CARACHES (les) Peintres célébres de Bologne sur la fin du seiziéme siécle & au commencement du dix-septiéme, s'acquirent par leurs ouvrages une réputation immortelle, & formérent une Ecole, d'où est sorti un grand nombre de Peintres très-habiles, tels que le Guide, l'Albane, le Dominiquin, Lanfranc, le Guerchin, Badalocchi, Bonconti, le Taccone, &c. Ils soutinrent par leur savoir & par leur génie le bel Art de la Peinture, contre la fausse réputation que s'étoit faite à Rome de leur tems Michel Ange Caravage grand Coloriste, & mauvais Dessinateur, & contre Josépin qui dessinoit avec une très-grande facilité, mais sans goût & sans exactitude. Loüis Carache étoit cousin d'Augustin & d'Annibal, avec lesquels il fut toûjours étroitement uni. Nous avons parlé cy-dessus de cha-

chacun d'eux en particulier. Quoique tous les trois se soient distinguez par un grand goût dans le dessein, & que leur maniére soit assez semblable, on y remarque néanmoins une différence, qui venoit de la diversité de leur tempérament. Louis avoit moins de feu, plus de grandeur, plus de grace & plus d'onction, Augustin avoit plus de génie; & Annibal, qui, à tout prendre, l'a sans doute emporté sur les deux autres, avoit plus de fierté & de singularité dans ses pensées, plus de profondeur dans le dessein, plus de vivacité dans les expressions, & plus de fermeté dans l'exécution.

* CARACHIZAR, CHURCO, anciennement *Corycus*, ville de la Natolie en Asie. Elle est sur la côte de la Caramanie ou du Béglerbéglic de Cypre, vis à vis de la ville de Nicosie. Elle a un grand port & une bonne citadelle. * Maty, *Dict. Geogr.*

CARACORAM. *Voyez* ISSEDON.

CARACTACUS, Prince des Silures, dans la Grande Bretagne, sous l'empire de Tibére, ayant été défait par Ostorius, Gouverneur du païs pour les Romains, se réfugia chez Cartismandua Reine des Brigantes, mais cette Princesse ne voulant pas rompre avec les Romains le leur remit pour en honorer le triomphe de l'Empereur. * Tacite, *Annal. l. 12. ch.* 33. 37.

CARACTACUS, Roi d'Ecosse, succéda à Matellanus, l'an 27 de l'Ere Chrétienne, & régna heureusement pendant 20 années, si l'on en croit Buchanan & les autres Compilateurs de l'Histoire d'Ecosse. * Buchanan, *Hist. Scot.*

CARACTÉRE, ou lettre de l'Alphabet: c'est dans ce sens que l'on en va parler. Les Médaillistes ont observé que le caractére Grec, composé de lettres majuscules, s'est conservé uniforme sur toutes les médailles, sans aucune altération, & sans aucun changement dans la conformation des caractéres, quoiqu'il y en ait eu dans l'usage & dans la prononciation. Ce caractére s'est conservé jusqu'à Gallien, depuis lequel tems il paroît moins rond & plus affamé. Depuis le régne du grand Constantin jusqu'à Michel, c'est à dire, pendant 500 ans, on ne trouve que des caractéres Latins. Après Michel on retrouve des caractéres Grecs, qui commencérent à s'altérer, aussi bien que la Langue, qui n'étoit plus qu'un mélange de Grec & de Latin. Les médailles Latines ont mieux conservé leur Langue & leur caractére jusqu'à la Barbarie de Constantinople. Vers le tems de Décius le caractére commença à s'altérer, & à perdre de sa rondeur & de sa netteté; mais quelque tems après il se rétablit; & demeura assez beau jusqu'à Justin; & alors il tomba dans la derniere barbarie, où on l'a vu sous Michel, dont on vient de parler. Ce fut encore pis dans la suite; le caractére Latin dégénéra en Gothique. Ainsi quand le caractére est rond & bien formé, c'est une marque d'antiquité.

CARACTÉRES. *Voyez* PHYLACTÉRES.

CARADOCUS, né dans la province de Galles en Angleterre, vivoit vers l'an 1150. Il écrivit un Traité de quelques petits Rois d'Angleterre, un autre de *Situ Orbis*, des Commentaires sur les Prophéties de Merlin, la Vie de l'Abbé Gildas, &c. C'est de lui qu'on a dit

Historiam Britonum doctus scripsit Caradocus,
Post Cawaladrum regia sceptra notans.

* Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c.* 51.

CARAEMIT ou CARAEMID, ville, *Voyez* DIARBEK & CARAMIT.

CARAFFA ou CARAFFE, Maison illustre du Royaume de Naples. Quelques Auteurs la font descendre d'un Roi de Sarragoze dans le onziéme siecle: d'autres disent, qu'un Chevalier de la Maison de Caraccioli, qui étoit attaché à l'Empereur Othon dans le dixiéme siécle, sauva la vie à ce Prince dans une bataille aux dépens de la sienne, & mourut de plusieurs blessures, dont une entre autres lui avoit percé le cœur. On ajoûte qu'Othon ayant trouvé le corps de ce brave homme, lui porta la main sur le cœur, en s'écriant, O *Cara fé*, d'où l'on tire le mot *Carafe*. Quelques uns content que l'Empereur passant trois doigts sur la cuirasse de Caracciol toute teinte de sang, y laissa une empreinte de trois fasces blanches sur un champ rouge, ou de gueules, en disant, *Cara fé m'é la vostra*, origine, à ce qu'ils prétendent, du nom & des armoiries des Caraffes.

Comme cette Maison est communément divisée en deux principales branches, qui en ont produit plusieurs autres, & que l'une est nommée DE SPINA, l'autre DE STATÉRA pour se différencier les uns des autres; ceux de la premiére ont mis à côté de leur ecusson, ou derriere en sautoir, deux bâtons d'épine verte; & les autres deux pesons: mais plusieurs d'entre eux se sont défaits dans ces derniers tems de ces Symboles. Cette Maison ayant été une des plus illustres du Royaume de Naples, & produit nombre de grands hommes, & dans l'eglise, & dans les armes, nous en rapporterons ici toutes les branches, nous contentant pourtant de nommer ceux, qui dans chacune, se sont le plus distinguez. Les cinq premiéres sont dites *de Spina*, les autres *de Statéra*.

Sans remonter aux tems incertains, nous commencerons par celui qui est reconnu universellement le Chef de cette illustre Maison, PHILIPPE Caraffa, qui fut Seigneur de Ripa-Longa; & qui mourut en 1220. De lui sont sorties toutes les branches suivantes.

PREMIÉRE BRANCHE.

Comtes de Sainte-Sévérine.

Elle commença par BARTHÉLEMI Caraffa, fils de PHILIPPE, dont on vient de parler, & qui épousa une Caraccioli. De cette branche il y a eu *Barthélemi* Caraffa, Archevêque de Bari, mort en 1367: *Philippe*, Evêque de Bologne, créé Cardinal en 1378, par le Pape Urbain VI, qui le fit Légat dans la Romagne, mourut de peste le 22 mai 1389: *Nicolas* Conseiller d'Etat, servit utilement le Roi Ladislas en diverses ambassades: *Barthélemi*, fut nommé par le Pape Boniface IX, Lieutenant du Grand Maître de Malthe & mourut en 1395: ANDRÉ dont Charles-*Quint* récompensa les services par la Viceroyauté de Naples en 1525, & par l'érection de la Terre de Sainte-Sévérine en Comté, mourut en 1526. Cette branche finit dans le XVII siécle, en la personne de *Vespasien*, dernier Comte de Sainte-Sévérine.

DEUXIÉME BRANCHE.

Comtes de Grotteria, Ducs de Castel Vétéré, Princes de la Roccella, & de Botéro.

Elle commença par JACQUES Caraffa, fils d'ANDRÉ, Seigneur de Forli, arriere-petit-fils de BARTHÉLEMI, Chef de la branche précédente. Presque tous les Descendans se rendirent recommandables par leur zéle pour les Rois de la Maison d'Arragon, & de celle d'Autriche, & ils en reçurent de grands biens: JÉRÔME se signala dans la défense de la Roccella contre les Turcs qui avoient fait descente dans la Calabre, & qu'il força de se rembarquer: FABRICE son fils brilla aussi beaucoup dans une pareille occasion, battit ces Infidéles qui désoloient la Calabre sous la conduite de Cicala leur Amiral, fut fait Prince de la Roccella, Prince du S. Empire en 1622, & Chevalier de la Toison d'Or; son fils *Charles* Caraffa, fut Evêque d'Aversa, Nonce Apostolique, puis Légat en Allemagne sous Urbain VIII, & mourut en 1644, ayant laissé un Ouvrage intitulé *Germania restaurata*: SIMON son frére qui étoit Théatin, fut fait Archevêque d'Acérenza & de Matéra, puis de Messine, & mourut en 1675, âgé de 80 ans: JÉRÔME leur frére aîné, Prince de la Roccella, marqua un grand zéle dans la revolte d'Aniello en 1647, & par son autorité, il retint la Calabre dans son devoir. Il eut plusieurs enfans qui se distinguérent, 1. CHARLES, qui fut Evêque d'Aversa, Nonce Apostolique en Suisse, à Venise & à Vienne, créé Cardinal par Alexandre VII, en 1664, & qui mourut le 19 octobre 1680; 2. *Grégoire*, qui fut Chevalier de Malthe; qui succéda à *François* son oncle au Grand-Prieuré de la Roccella que son pére avoit fondé en faveur de l'Ordre; qui se trouva en 1656, au combat des Dardanelles avec les sept galéres de la Religion, & secondant Laurent Marcello Généralissime de la Flotte Vénitienne, emporta pour sa part trois grandes galéres Turques & huit moyennes, qu'il amena dans le port de Malthe, avec 560 de ces Infidéles prisonniers, & 2600 Chrétiens qu'il tira de l'esclavage; qui fut élu Grand-Maître de son Ordre le deuxiéme mai 1680, & qui mourut le 21 juillet 1690; 3. *Jacques*, Archevêque de Rossano, mort en 1664; 4. *Scipion*, Théatin, puis Evêque d'Aversa, mort en 1686; 5. *François*, Commandeur de l'Ordre de Malthe & Ambassadeur d'obedience auprès du Pape Alexandre VII, Général des galéres de la Religion, & qui s'étant distingué en diverses occasions, mourut en 1679; 6. *François-Marie*, Théatin, mort Procureur Général de son Ordre en 1671; 7. *Fortune*, Evêque d'Aversa, fait Cardinal en 1686, mort en janvier 1697, âgé de 72 ans; 8. FABRICE Caraffa, leur frére aîné, fit eclater beaucoup de vertus, & mourut en 1671, laissant *Charles-Marie*, Prince de la Roccella & de Botero, premier Baron du Royaume de Sicile, où il eut de grands biens, Grand d'Espagne, &c. Ambassadeur extraordinaire à Rome en 1684, pour présenter la haquenée. Il fut très-savant dans les Belles Lettres, les Langues, l'Art Oratoire, la Philosophie, les Mathématiques, & le Droit: il composa même plusieurs Ouvrages, & mourut en 1695, âgé de 49 ans sans enfans: en lui finit cette branche.

TROISIÉME BRANCHE.

Ducs de Bruzzano.

Il sont sortis de VINCENT Caraffa, l'un des fils de FABRICE, premier Prince de la Roccella, qui obtint l'érection de la Terre de Bruzzano en Duché l'an 1641, il fut pére 1. de *François*, Archevêque de Lanciano, puis de Catane en 1687; & 2. de JOSEPH, qui se signala dans la guerre de Messine en 1674, & qui mourut en 1678, laissant VINCENT, troisiéme Duc de Bruzzano, qui a epousé la fille de *Joseph* Cantelmi, Duc de Popoli; & PAUL, Comte de Caraffa, qui sert dans les troupes de l'Empereur.

QUATRIÉME BRANCHE.

Comtes de Policastro.

Ces Comtes sont issus de la seconde par JEAN Caraffa, fils de JACQUES, Seigneur de Castel Vétéré & de la Roccella. Il fut Ambassadeur à Venise pour le Roi Ferdinand I, & là, il lui rendit de si grands services, que ce Prince lui donna en 1496, la Terre de Policastro, qu'il érigea depuis en Comté: FRÉDÉRIC, l'un de ses fils, se signala à la bataille de Pavie, & fut un des Conseillers de l'Empereur Charles-Quint: une femme le fit assassiner dans Naples: FABRICE Caraffa, mort en 1688, fut un homme très-vindicatif, & qui s'attira de fort méchantes affaires, pour lesquelles il fut souvent en prison, ou banni. Il avoit eu le Duché de Forli par sa mére; mais il fut obligé de le vendre, & ne laissa que le Comté de Policastro à son fils HECTOR Caraffa, qui vivoit encore l'an 1710.

CINQUIÉME BRANCHE.

Ducs de Forli, & de Montenégro.

Les premiers qui étoient sortis de la premiére branche par CHARLES Caraffa, Seigneur de Forli, frére cadet de JACQUES, Chef

Chef de la seconde branche, sont éteints. L'héritiére porta le Duché de Forli à *Fabrice*, Comte de Policastro. Les Ducs de Montenégro, leurs cadets, subsistent dans la personne de JEAN-BAPTISTE Caraffa, qui a trois garçons; l'un Prêtre, les deux autres Théatins. C'étoit des Seigneurs de Forli qu'étoit issu *Antoine*, Comte de Caraffa, qui, ayant quitté la Croix de Malte, alla servir l'Empereur dans les guerres de Hongrie, où il se signala à la tête d'un régiment impérial. Ce fut lui qui alla en Pologne solliciter de la part de l'Empereur le secours du Roi Jean Sobieski. Après s'être trouvé à divers siéges & batailles, il fut fait Major Général de bataille en 1685, & servit beaucoup à la réduction de la Transsylvanie. Il emporta Agria en 1687, & força l'année suivante la forteresse de Mongats à se rendre. L'Empereur le fit son Commissaire général au siége de Belgrade; au retour duquel il reçut la Toison d'Or. Enfin, après avoir servi sur le Rhin en Italie, il mourut en 1693, comme il venoit d'être nommé du Conseil secret de l'Empereur, & ne laissa point d'enfans de son épouse *Catherine* de Cardonne, fille du Marquis de Castelnovo. Son frére *Adrien* Caraffa n'en a point non plus.

SIXIE'ME BRANCHE.

Seigneurs de Flumara, de Sessola, de Rosito & de Saint-Alpin.

Ceux de cette branche ont été les moins considérables en biens: on les dit issus de THOMAS Caraffa, dont le trisayeul étoit PHILIPPE, Chef de toute cette maison. Dans cette branche, il y eut *Gurrel* Caraffa, Grand Maréchal du Royaume de Naples, sous le Roi Ladislas, & qui sans avoir aquis de grands biens mourut en 1402: *Jean-Antoine*, Conseiller d'Etat, Auteur d'un Traité *de la Simonie*, imprimé à Rome en 1566, fut un grand Jurisconsulte, qui mourut en 1486: *Berthold* Caraffa, rendit un service signalé au Roi Alphonse en introduisant ses troupes dans Naples, par un aqueduc: *Cafarelle* Caraffa servit le même Prince en diverses négociations importantes, & contribua beaucoup à lui gagner les esprits des Napolitains. Ce fut lui qui dans une joûte contre Léonel de San-Sévérin, le plus fort homme de son tems, & le plus habile Joûteur, lui perça la tête d'un coup de lance en 1420: *Marcel* fut Général des Théatins, Evêque de Cassano, Archevêque de Salerne, & mourut en 1675, âgé de 87 ans: cette branche est finie.

SEPTIE'ME BRANCHE.

Comtes d'Airola & de Ruvo, Ducs d'Andria, &c.

Ils descendent d'ANTOINE Caraffa, surnommé *Malizia*, pour la finesse de son esprit, petit-fils de THOMAS, Chef de la branche précédente, & frére de *Gurrel*, Grand Maréchal. Il servit bien la Reine Jeanne II, par la sagesse de ses conseils, & lui concilia l'esprit du Pape Martin V. Il engagea aussi dans ses intérêts le Roi Alphonse d'Arragon; & mourut en 1438, âgé de 83 ans, pendant que le Roi assiégeoit Naples, en recommandant à ses enfans de suivre le parti de ce Prince. Son fils aîné FRANÇOIS fut pris au combat de Sarni par les Florentins en 1460, & mourut âgé de 84 ans. Il fut pére d'*Olivier* qui fut Archevêque de Naples, & fait Cardinal par Paul II, en 1464. Il fut Général des dix-neuf galéres, que le Pape Sixte IV envoya contre les Turcs en 1472, & qui se joignirent à la flotte des Vénitiens, qui étoit de 47 galéres, & à celle de Ferdinand qui étoit de 17. Cette armée composée de 94 voiles, en comptant deux galéres de Rhodes, ne fit point d'autres conquêtes, que celle de Smyrne & du port de Satalia. *Olivier* Caraffa, qui avoit eu le titre de l'Evêché d'Albe, opta depuis celui de Sabine, & enfin celui d'Ostie, comme Doyen des Cardinaux. Il mourut à Rome âgé de plus de 80 ans, le 20 janvier 1511. Ce fut lui, qui porta à l'état ecclésiastique *Jean-Pierre* Caraffa son Neveu, qui fut depuis Pape sous le nom de PAUL IV. *Alexandre* son frére jumeau lui succéda dans l'Archevêché. C'est lui qui publia les Ordonnances synodales d'un de ses prédécesseurs, & les usages de son église, sur lesquels Albert Oliva a fait des Commentaires. Il mourut en 1505. *Vincent* leur neveu fut leur successeur. Il étoit déja Evêque de Rimini, & le Pape Clément VII le fit Cardinal en 1527. Il eut encore les Evêchez d'Albano & de Palestrine, & mourut en 1540. *François*, son neveu, fut Archevêque de Naples après lui, & mourut en 1544, ayant pour successeur son frére *Olivier*, qui mourut la même année. JEAN-VINCENT Caraffa, neveu du Cardinal *Olivier*, fut Marquis de Montesarchio. C'étoit un homme d'esprit, qui fut dépouillé de tous ses biens, pour avoir pris le parti de France, lorsque le Maréchal de Lautrec entra dans le Royaume de Naples. HECTOR son frére, Comte de Ruvo, fut un des Généraux du Roi Alphonse II, & suivit toûjours son parti: il mourut en 1517. FABRICE, Duc d'Andria, Comte de Ruvo, fut Gouverneur des provinces d'Otrante & de Bari. Il fut tué âgé de 65 ans en 1590, par un homme de qualité, qui le surprit en adultére avec sa femme qu'il tua aussi. *Vincent*, un de ses fils, se fit Jésuite à 16 ans, & fut le septiéme Général de sa compagnie, élu en 1645, mort en 1649, âgé de 64 ans. On a de lui quelques Ouvrages de piété. Un autre nommé *Charles*, fut aussi Jésuite, & sortit de cette Société à cause de ses infirmitez, après y avoir demeuré cinq ans. Il prit ensuite le parti des armes, vécut d'une maniére peu chrétienne, & enfin se convertit & embrassa l'état ecclésiastique. Peu de personnes ont poussé aussi loin que lui l'amour de la pénitence, & la charité pour le prochain. Il s'appliqua particuliérement aux Missions, où il convertit un grand nombre de gens de tout état, de l'un & de l'autre sexe; & établit enfin la Congrégation des *Ouvriers pieux*. Il mourut le huitiéme septembre de l'an 1633, après avoir vécu 72 ans. CHARLES Duc d'Andria, arriére-petit-fils du Duc FABRICE, marqua beaucoup de fidélité pour son Prince dans les troubles de Naples. Le Duc de Guise fait une honorable mention de lui dans ses Mémoires, *l.* 2. Il eut querelle avec le neveu du Comte de Castriglio, Viceroi de Naples, & fut tué en 1655. Son fils & son petit-fils, Ducs d'Andria, moururent jeunes; ainsi la succession passa à un de ses fréres, HECTOR Caraffa, mort Chevalier de la Toison d'Or en 1686, laissant FABRICE IX, Duc d'Andria, Comte de Ruvo, &c. qui a épousé *Aurélia* Impérialé, fille d'*André* Prince de Francavilla. Il y a encore eu de cette branche *Vincent* Caraffa, frére d'*Antoine* I, Duc d'Andria. Il fut Chevalier de Malte & Prieur de Hongrie. Lorsque les Turcs firent le siége de Malte, il y conduisit du secours, accompagna ensuite Dom Juan d'Autriche à toutes ses expéditions de mer, & commanda jusqu'à 6000 hommes en Flandre & en Italie. Son Ordre l'envoya Ambassadeur d'Obédience aux Papes Clément VIII, & Paul V. Il mourut en 1611, âgé de 69 ans.

HUITIE'ME BRANCHE.

Marquis de Montenégro, Princes de Chiunaso.

THOMAS Caraffe II, fils d'ANTOINE, surnommé *Malizia*, commença cette branche. Il servit bien le Roi Alphonse, & mourut vers l'an 1449, sur une galére qu'il commandoit contre les Turcs, qui ravageoient les côtes. Un de ses petits-fils, *Trosle* Caraffa, fut Evêque de Rapolla, puis de Gérace, vers l'an 1437. Les neveux de celui-ci, furent *Jean Antoine*, Evêque de Venafre, mort en 1558, & *Antoine* Cardinal, qui fut elevé avec soin par le Pape Paul IV, son grand oncle, & eut pour Maître le celebre Sirlet. Il avoit reçu du Pape une charge du Camérier, & il avoit été pourvu d'un canonicat de saint Pierre qu'on lui ôta lorsque son oncle fut mort. La disgrace de sa famille lui fit chercher un azile à Padoue, où il étudia avec beaucoup d'application. Le Pape Pie V, élu en 1566, le rappella à Rome, & le fit Cardinal en 1568. Quelque tems après Antoine Caraffa fut nommé Chef de la Congrégation établie pour la correction des Bibles, & de celle qu'on tenoit pour l'explication du Concile de Trente. Il fut encore Bibliothéquaire Apostolique sous Gregoire XIII, & mourut en 1591. Le Cardinal Baronius déplore, dans ses Annales, la mort de ce Prélat, laquelle il considére comme un des plus grands malheurs qui pouvoit alors arriver à l'Eglise & aux Lettres. Ce Cardinal corrigea la Bible des Septante, & y ajoûta des Notes de sa façon. Il recueillit les Décrétales des Papes en trois volumes, & traduisit de Grec en Latin, *Catena veterum Patrum in Cantica veteris & Novi Testamenti; Commentar. Theodoret, in Psalm. S. Gregorii Nazianzeni orationes.* Il réduisit les Epitres de S. Grégoire en lieux communs, & il laissa d'autres Ouvrages qui témoignent que sa science étoit profonde, & qu'il étoit fort laborieux. *Jules-César* son petit-neveu, fût Evêque d'Ostuno, & mourut en 1603. JÉRÔME, Marquis de Montenégro, autre petit-neveu de ce Cardinal, & fils de RENAUD Caraffa, naquit en 1564. Son grand oncle le fit élever dans l'étude des Sciences & des Langues; & en l'an 1587, il servit avec beaucoup de réputation sous le Duc de Parme, dans les Païs-Bas. Montenégro se trouva depuis à l'assaut de Lagny en 1590, au secours de Rouen en 1592, à la surprise d'Amiens en 1597, & défendit cette derniére ville après la mort de Fernand Portocarréro, contre le Roi Henri *le Grand*. Il servit aussi dans le Milanois, sous le Gouverneur Général Pierre de Tolède, en qualité de Mestre de Camp Général, & se distingua au siége de Verceil en 1617. Depuis, l'Empereur l'ayant demandé à Philippe IV, Roi d'Espagne, il l'employa utilement dans la Silésie, dans la Bohéme, en Hongrie, dans l'Alsace, & le fit Prince de l'Empire. Lorsque Montenégro fut revenu en Espagne l'an 1628, le Roi le fit Viceroi & Capitaine Général du Royaume d'Arragon; & enfin le Cardinal Infant, Gouverneur des Païs-Bas, le voulut avoir auprès de lui. Le Marquis de Montenégro mourut à Gênes, au mois d'avril 1633, âgé de 69 ans, & ne laissa point d'enfans d'*Hippolyte* de Lanoy son épouse. THOMAS Caraffa, l'un des neveux du Marquis de Montenégro, fut un savant Jurisconsulte, que le Pape Grédoire XV fit Référendaire des deux Signatures; & Urbain VIII, l'un de ses Camériers. Il eut les Evêchez de la Volturne & de Cappaccio, fut député du Royaume de Naples vers le Roi Philippe IV, & mourut en 1668, âgé de 77 ans. Son neveu FRANÇOIS Caraffa fut tiré de chez les Théatins pour l'Evêché d'Acerra. Il reste encore quelques personnes de cette branche; mais ils ne jouïssent plus du Marquisat de Montenégro. Les Princes de Chiusano sont encore de cette branche. Le Roi Philippe IV en donna le tître en 1657, à TIBÉRE Caraffa, qui fut Prince de l'Académie des *Otiosi* à Naples & qui laissa un fils, FABRICE Prince de Chiusano, qui a des enfans.

NEUVIE'ME BRANCHE.

Ducs d'Ariano, de Cersi, de Campoleto, Comtes de Montecalvo, Princes de Sopino.

Ils sortent d'ALBÉRIC Caraffa, l'un des fils de THOMAS, qui commença la branche de Montenégro. S'étant rendu agréable par ses services au Roi Ferdinand, ce Prince lui donna le Comté de Mariglan, & érigea en sa faveur la Terre d'Ariano en Duché, l'an 1496. Albéric fut le premier de sa maison qui jouït de cet honneur. *Bérardin*, un de ses fils, fut Archevêque de Chiéti ou Téatino, Patriarche d'Alexandrie, & nommé Archevêque de Naples en 1505; mais il mourut avant que d'en prendre possession. *Alphonse* son frére, fut Evêque de Sainte-Agathe, puis de Nocéra, & Patriarche d'Antioche, & mourut en 1534. ALBÉRIC, Duc d'Ariano leur neveu, fut dépouillé de ses biens & banni pour avoir pris le parti des François. *Dioméde* son frére, fut Evêque d'Ariano, & nommé Cardinal en 1555, par le Pape Paul IV. Il mourut à Rome le 12 août 1560, respecté de tout le monde pour sa piété. Aussi quand les Romains, après la mort du Pape Paul IV,

s'acharnérent sur tout ce qui appartenoit aux Caraffes, sans même épargner leurs tombeaux, ils respectérent celui que ce Cardinal s'étoit dressé lui même, à Saint-Martin-des-Monts. SIGISMOND frére de ce Cardinal suivit, comme son aîné, le parti de France, & fut tué au siége de Molfére en 1529. DIOMÉDE leur neveu rentra en grace par son mariage avec *Portia* Caraccioli, fille du Grand Thrésorier du Royaume de Naples. Il eut la charge de son beau-pére, acheta du consentement du Roi Philippe III, Cersa Maggiore, qui fut érigée en Duché l'an 1660. Son fils qui fut Duc comme lui, mourut sans enfans. Il y a eu encore de cette branche, les Comtes de Montecalvo, dont il reste des enfans, & les Princes de Sopino, créez en 1625, en la personne de FRANÇOIS Caraffa; mais qui n'ont point laissé de postérité, non plus que les Ducs de Campoléto.

DIXIE'ME BRANCHE.

Marquis de San-Lucido, Ducs de Jelzi.

Ils ont commencé par ANTOINE Caraffa, troisiéme fils d'ANTOINE, surnommé *Malizia* Son petit-fils FRÉDÉRIC fut adopté par ANDRÉ Caraffa, Comte de Sainte-Séverine, de la premiére branche. Il lui laissa le Marquisat de San-Lucido, & autres terres que FERDINAND son fils vendit par la suite. Celui-ci fut un très-habile Poëte, qui eut la douleur de voir mourir avant lui son fils & son petit-fils. Il avoit un frére *Mario* Caraffa, qui fut fait Archevêque de Naples en 1565, & qui mourut en 1576. Dans la branche des Ducs de Jelzi, issue d'un frére de FRÉDÉRIC, Marquis de San Lucido, il y eut DÉCIO Caraffa, qui fut Nonce à Bruxelles auprès de l'Archiduc Albert, puis en Espagne avec la qualité d'Archevêque de Damas. Paul V le fit Cardinal en 1611, puis Archevêque de Naples en 1613. Il mourut en 1626. Son frére ELOI Caraffa, Duc de Jelzi, laissa plusieurs enfans, dont il y en eut un nommé *Jérôme*, Evêque de Cotrone, & un autre *Octavien*, Archevêque de Patras. L'aîné nommé JEAN-BAPTISTE, laissa MARIO Caraffa, Duc de Jelzi, & Seigneur de Campobasso, qui a un frére *François* Caraffa, qui est dans la Prélature.

ONZIE'ME BRANCHE.

Princes de Stigliano, Ducs de Mondragon, Comtes de Morcone

ANTOINE Caraffa, petit fils d'ANTOINE, qui fit la branche de San-Lucido, commença celle-ci. Il fut d'abord Comte d'Aliano, Duc de Mondragon en 1519, Prince de Stigliano en 1522, & mourut en 1531. Son fils LOUÏS lui succéda, fut Grand d'Espagne, se distingua beaucoup à Naples par sa magnificence, & fut pére d'ANTOINE aussi Grand d'Espagne, qui se trouva à la bataille de Lépante. Son fils, LOUÏS II, fut aussi Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Prince du Saint Empire. Il eut par sa femme *Isabelle* de Gonzague le Duché de Sabionette, & mourut en 1630, ayant eu la douleur de voir mourir avant lui son fils & son petit fils. Le Roi d'Espagne maria sa petite fille Princesse de Stigliano à *Philippe Ramirez* de Gusman, Duc de Médina de las-Torres, auquel elle porta les grands biens de sa branche: elle mourut en 1644. Il reste encore des Comtes de Morcone, issus des cadets du premier Prince de Stigliano, dont il y a eu *Vincent* Caraffa, qui de Chanoine Régulier fut fait Evêque de Calvi, & qui mourut en 1679. Il y a outre cela THOMAS-FERDINAND-CHARLES Caraffa, Comte du Saint Empire, issu de la branche de Stigliano, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & Conseiller de la Chambre Aulique.

DOUZIE'ME BRANCHE.

Ducs de Laurino, Princes de Saint-Laurent.

JÉRÔME Caraffa II, fils d'ANTOINE I, Prince de Stigliano, fut Chef de cette branche. Son fils JEAN-ANTOINE fut créé Duc de Laurino en 1591, dont l'arriére-petit-fils *Jean-Baptiste* V, Duc de Laurino, mourut sans postérité en 1686. JÉRÔME petit-fils de JEAN-ANTOINE, fut fait Prince de Saint-Laurent en 1654, & fut pére de LOUÏS, Prince de Saint-Laurent, qui a des enfans. *Vespasien* frére de ce Jérôme, fut Evêque d'Ugento.

TREIZIE'ME BRANCHE.

Ducs de Mataloni, Princes de Colobraro.

FABIO Caraffa, troisiéme fils d'ANTOINE, premier Prince de Stigliano, Seigneur de San-Mauro, épousa *Hiéronyme* Caraffa, sœur & héritiére de *Dioméde*, Duc de Mataloni, de la seiziéme branche. Son fils MARIO hérita de son oncle, & fut Duc de Mataloni, & Comte de Cerrette. Il fut aussi Mestre de camp général de la Cavalerie, dans le Royaume de Naples, & mourut en 1607. Son petit-fils MARTIO, Duc de Mataloni, se distingua dans la guerre de Milan, & mourut en 1628, laissant deux fils, DIOMÉDE Duc de Mataloni, & JOSEPH, qui souffrirent beaucoup de la part des revoltez en 1647. Joseph fut attrapé par eux, & eut la tête tranchée par un malheureux Boucher. Son corps fut traîné indignement par toute la ville, & les biens du Duc son frere furent pillez. M. de Guise le vengea par la suite, en faisant mourir le Boucher nommé *Miguel de Santis*. Il est vrai que Brusonius a dit dans son Histoire d'Italie, que la mort de Dom Joseph fut une punition de Dieu, de ce que peu d'années auparavant il avoit été cause de la mort ignominieuse du Prince de Sans, qu'il accusa faussement, & que s'étant trouvé avec son frére le Duc de Mataloni, au supplice de cet innocent qui eut la tête tranchée, il eut la cruauté de donner des coups de pié à cette tête pour la tourner de tous côtez. L'année d'auparavant sa mort, il avoit eu du bruit avec le Cardinal Filomarini, Archevêque de Naples, à la procession du sang de saint Janvier, & sans respect pour sa dignité, il lui avoit donné un coup de pié. MARTIO Caraffa, Duc de Mataloni, fils de DIOMÉDE, est Chevalier de la Toison d'Or: c'est un homme de merite & de vertu, qui aime les Lettres, qui protége les Savans, & qui a aussi une curieuse Bibliothéque. D'*Emilie* Caraffa fille de *Charles*, Duc d'Andrie, il a un fils nommé CHARLES, Prince de la Guardia, qui a épousé en 1699, *Thérése Charlotte* Colonna, fille du Prince de Sonnino, & *Lélio* Caraffa, Abbé. FABIO Caraffa, frère de MARTIO I, Duc de Mataloni, fut Prince de Colobraro par son mariage avec *Hieronyme* Caraffa, fille de *Charles* qui avoit cette Principauté. Il étoit de la XVI branche. Son petit-fils FABRICE, Prince de Colobraro fut tué en duel par Jean-Baptiste de Capoue, Duc de Mignano. Sa tante *Faustine* Caraffa, femme de Ferdinand de Cardines, Marquis de Laini, herita de lui, & *Eléonore* de Cardines, fille de cette Dame, porta la Principauté de Colobraro à *Dominique* Caraffa, fils de *Joseph*, cy-dessus mentionné. Après la mort de cette Dame, il se remaria avec sa cousine *Catherine*, fille de Martio, Duc de Mataloni, Chevalier de la Toison d'Or.

QUATORZIE'ME BRANCHE.

Ducs de Nocéra, de Noïa, & de Cancellara.

GURREL Caraffa, quatriéme fils d'ANTOINE, surnommé *Malizia*, commença cette branche. Il eut l'oreille du Roi Ferdinand, qui reçut aussi ses avis avec plaisir. GALÉOT, son fils, Comte de Terranova, fut fort attaché à ce Prince, & il lui en couta la vie, que lui fit ôter Fredéric, qui prétendoit avoir droit a ce Royaume. Le Roi Ferdinand récompensa sa veuve du Comté de Soriano. Son fils TIBÉRIO fut Duc de Nocéra, & épousa *Hiéronyme* Borgia, niéce du Pape Alexandre VI. Un de ses petit-fils, *Tibério* Caraffa, fut Evêque de Potenza, puis de Cassano, & mourut en 1588. Le petit-neveu de celui-ci, FRANÇOIS-MARIE, cinquiéme Duc de Nocera, Comte de Soriano, Marquis de Saint-Ange, fut Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Viceroi d'Arragon & de Navarre, d'où il fut rappelle à la Cour, & mis en prison, où il mourut au bout de dix mois, en 1642. Son fils *François-Marie-Dominique*, mourut sans enfans en 1648, & en lui finit la branche des Ducs de Nocéra. De cette branche sortirent les Ducs de Noia & de Cancellara. POMPÉE Caraffa, qui s'étoit trouvé à la bataille de Lépante, & qui avoit servi en Flandre, fut fait Duc de Noia en 1600, son petit-fils fut aussi Duc de Boiano. Celui-ci fut pére de JEAN, qui eut de grands démêlez avec les Comtes de Conversano, de la famille d'Aquaviva: ce qui attira un duel considérable dans la ville de Nuremberg en 1673, entre Jean-Antoine Aquaviva, & FRANÇOIS MARIE Caraffa, frére du Duc de Noia. Le fils de celui-ci est CHARLES, cinquiéme Duc de Noia & de Boiano, marié a *Béatrix* Spinella de la maison des Princes de Tarsis. La branche de Cancellara est finie.

QUINZIE'ME BRANCHE.

Marquis d'Anzi, Princes de Belvédére.

DIOMÉDE Caraffa, l'un des fils de GALÉOT, Comte de Terranova, de la branche précédente, fut depute du Royaume de Naples auprès de l'Empereur Charles-Quint, & il y servit utilement sa patrie. Un de ses fils, *César*, se retira à Venise, & y fut Général des troupes: l'autre, *François*, fut Grand Amiral de Naples, après la mort de Gonsalve Ferdinand de Cordoue, & mourut vers l'an 1595. Un troisiéme, *Ferdinand*, eut grande part à la victoire de Lépante, & mourut en 1583. OCTAVE, le dernier de tous, acheta la Terre d'Anzi, qu'il fit ériger en Marquisat. *Dioméde*, un de ses fils, fut Evêque de Tricarico, & mourut en 1609. Son frére *Pierre-Louis*, fut aussi Evêque de Tricarico, puis Cardinal. Il naquit a Naples le 18 juillet 1581, & étudia à Venise & à Naples la Jurisprudence Civile & Canonique, & la Théologie en 1607; & il eut à Rome une charge de Référendaire de l'une & de l'autre Signature. Le Pape Paul V l'envoya Vice-légat à Ferrare, où il fut six ans de suite, considéré comme le pére du peuple, & l'oracle de la Justice. Depuis, le Pape Grégoire XV l'envoya en 1621, Gouverneur a Fermo; & comme Pierre-Louis Caraffe prenoit congé de lui, *Allez*, lui dit ce Pontife, *gouvernez avec vôtre prudence ordinaire, & souvenez-vous que le gouvernement que je vous confie, a fait plusieurs Cardinaux.* On croit que ce Pape l'auroit mis dans le sacré Collége, s'il eût vécu plus longtems. Urbain VIII donna à Caraffe, dans la Basilicate, l'Evêché de Tricarico que son frere avoit possédé. Ensuite il l'envoya Nonce dans les Païs-Bas, en Allemagne & à Cologne, où il demeura pendant onze ans, estimé & applaudi des Protestans mêmes. Caraffa étant de retour à Rome eût augmenté le nombre des Cardinaux, si les Colonnes ne se fussent opposez à son élection. On lui offrit l'Archevêché de Capoue & celui d'Urbin qu'il refusa, disant qu'il se contentoit de l'Epouse que Dieu lui avoit donnée, quoique pauvre. Il s'y retira, y établit un Séminaire, & y travailla à remplir tous les devoirs d'un saint Prélat. Lorsqu'Urbain VIII fut mort, divers Cardinaux avoient résolu de le faire Pape; & Innocent X, ayant été élevé sur le siége Apostolique, le revêtit de la pourpre en la seconde promotion qu'il fit en 1645, & l'envoya Légat à Bologne. Après la mort d'Innocent X, arrivée le septiéme janvier de l'an 1655, le Cardinal Caraffa entra dans le Conclave, & mourut le quinziéme janvier suivant, dans le tems que tout sembloit concourir à l'élever sur le thrône de saint Pierre. Il fut enterré dans l'église de JESUS des Péres Jésuites, qui vinrent recevoir son corps à la porte du Conclave. *Tibére* Caraffa, un de leurs fréres, fut Prince de Bisignano & de Belvédére, Grand d'Espagne, & Chevalier de la Toison d'Or.

d'Or. S'étant retiré de Naples dans le tems de la fédition, il alla mourir à Rome le cinquième octobre 1647. Son neveu OCTAVE Caraffa, fils de son frére âiné, FRANÇOIS, Marquis d'Anzi, fut son héritier. Il fut grand pére de FRANÇOIS-MARIE, Prince de Belvédére, Chevalier de la Toison d'Or, qui a plusieurs enfans, un desquels se nomme CHARLES, & est marié à la fille du Marquis de Castel-Nuovo. Un autre de ses enfans fut tué en duel au mois de mai 1702, par le Prince Vaïni. *Antoine*, frére d'*Octave*, Prince de Belvédére, Théatin, fut Evêque de Tricarico; & FRANÇOIS, l'un des fils de cet *Octave*, après avoir bien servi dans les guerres de Flandre, du Milanois & du Portugal, mourut en 1689, Doyen du Conseil collatéral de Naples. Il étoit Duc de Maira.

SEIZIE'ME BRANCHE.

Comtes de Matalone & de Cerrette, Marquis de Baranello.

DIOMÉDE Caraffa, dernier des fils d'ANTOINE, surnommé *Malizia*, fut un des premiers artisans de la gloire de sa Maison, par les services qu'il rendit d'abord au Roi Alphonse, puis au Roi Ferdinand. Il s'aquit la confiance de ce Prince, qui le récompensa en 1465, par les Comtez de Matalone & de Cerrette, le tint toûjours pour un de ses plus affidez Conseillers, lui abandonnant presque la conduite du Royaume, & faisant à sa considération beaucoup de biens à tous ceux de son nom; de sorte qu'ils se trouvérent en peu de tems enrichis des dépouilles de tous ceux qui avoient suivi le parti de la Maison d'Anjou. C'est ainsi qu'en parlent presque tous les Auteurs. Dioméde, secouru par quelques uns de son nom, contribua beaucoup à introduire les troupes d'Alphonse dans la ville de Naples, par un aqueduc, ainsi que nous l'avons déja rapporté. Il fut homme magnifique, aimant les Belles Lettres, curieux d'antiques, & il dépensa jusqu'à 1700 écus pour en avoir, somme très-considérable pour ces tems-là. Il se plut à faire des vers, & composa un livre *de Institutionibus militaribus*, qui fut imprimé après sa mort. Il laissa deux fils, JEAN-ANTOINE, Comte de Montorio, qui commença la derniére branche, & l'aîné JEAN-THOMAS Caraffa, Comte de Matalone. Le Roi Ferdinand confia à celui-ci un corps de troupes, pour opposer aux François, qui en 1495, venoient au secours du Duc de Montpensier assiégé dans Naples. Percy qui les commandoit, enveloppa si bien le Comte de Matalone près d'Eboli, que de 4000 hommes qu'il avoit, il s'en sauva très-peu. Ce fut ce Comte de Matalone qui prit le premier le peson pour sa devise, en quoi les autres de sa branche le suivirent: il y avoit joint ces paroles, *Hoc fac & vives.* Le Général Percy ayant vu les Enseignes ornées de cette devise, dit assez plaisamment dans le langage du tems, *Par ma foi, que mon ennemi n'a pas fait ce qu'il a écrit à l'entour de son peson, parce qu'il n'a pas bien pesé ses forces avec les miennes.* Il mourut vers l'an 1525. JEAN-THOMAS son petit-fils, Comte de Cerrette, se piqua de beaucoup d'adresse à manier les armes, & à joûter, mais il y fut malheureux; car après auoir tué deux de ses amis, l'un en joûtant contre lui, l'autre en duel, il périt lui même dans un autre duel. Il laissa tant de dettes à payer, que son pére Dioméde, Comte de Matalone, en mourut d'indignation, laissant le Comté de Matalone à *Dioméde* son petit-fils, qui n'avoit pour lors que dix ans. Celui-ci dès qu'il fut en âge, servit dans l'armée de Charles-Quint, & se distingua à la guerre de Sienne. Aussi mérita-t'il d'être créé Duc de Matalone, & Gouverneur des provinces d'Otrante & de Bari. Sa mort arrivée en 1561, l'empêcha de recevoir les Patentes de Viceroi de Sicile qu'on lui envoyoit. Comme il ne laissa point d'enfans, ce Duché passa à sa sœur, qui avoit épousé le Prince de Stigliano, ainsi que nous l'avons dit. Il avoit deux oncles, FRANÇOIS, Caraffa dit *Aldimarius*, qui fut tué près de Carmagnole, vers la fin de l'an 1555, par Hector Bobba, qu'il avoit excité à rompre une lance avec lui. M. de Thou sur la fin du livre XV de son Histoire, dit que ce fut près de Montecalvo, par un nommé Moncha Enseigne de Pivars. Le frére de celui-ci fut CÉSAR Caraffa, qui pour avoir eu trop de liaison avec Ferdinand de Saint-Sévérin, Prince de Salerne, accusé de rebellion, fut mis en prison, appliqué à la question, & rélégué au Fort de la Goulette, où il fut fait Esclave par les Turcs lorsqu'ils emportérent ce Fort en 1578. Etant de retour de captivité, il obtint sa grace du Roi d'Espagne, se maria à Naples, & eut des enfans qui portérent le titre de Marquis de Baranello, & qui subsistent encore. Les Princes de Colobraro étoient aussi de cette branche, & issus d'un des fils de JEAN-THOMAS second, Comte de Matalone; mais leur postérité a manqué en la personne de *Charles* Caraffa, créé Prince de Colobraro en 1617, dont la fille porta cette Principauté dans la branche XIII, ainsi que nous l'avons remarqué.

DIX-SEPTIE'ME ET DERNIE'RE BRANCHE.

Comtes de Montorio.

Ceux-ci commencérent par JEAN-ANTOINE Caraffa, second fils de DIOMÉDE, Comte de Matalone, qui de *Victoire* Componése, héritiére du Comté de Montorio, eut *Jean-Pierre*, né en 1466, qui fut Evêque de Chiéti en 1505, institua la Congrégation dite des *Théatins* en 1524, fut fait Cardinal en 1536, Archevêque de Naples en 1549, Pape sous le nom de PAUL IV en 1555, & mourut en 1559. *Voyez* PAUL IV. JEAN-ALPHONSE, Comte de Montorio, frére aîné de ce Pape, mourut en 1548, ayant eu de *Catherine* Cantelmi, 1. *Ferdinand*, qui ne laissa qu'une fille Religieuse; 2. JEAN qui suit; 3. ANTOINE, mentionné cy-après; 4. *Charles*, qui naquit à Naples le 29 mars 1517. Il s'attacha d'abord au Cardinal Pompée Colonna, puis à Pierre-Louis-Farnése, Duc de Castro; & porta ensuite les armes sous le Marquis del Vasto ou du Guast en Piémont, & sous le Duc de Parme en Flandre. Un affront qu'il reçut des Espagnols lui fit quitter leur service, & le fit entrer dans l'Ordre de Malte; mais à peine le Pape Paul IV eut-il été élevé sur le thrône pontifical en 1555, que Charles Caraffa son neveu fut nommé Cardinal Légat de Bologne, & Ministre d'Etat. Il seconda les ressentimens de son oncle contre les Espagnols qu'il n'aimoit point; & alla en France en qualité de Légat, pour y traiter avec le Roi Henri II: ensuite de quoi la guerre éclata contre les Espagnols en 1556, au sujet des Colonnes, que ces derniers protégeoient, & que le Pape persécutoit. La paix se fit l'année suivante, & fut ménagée par le Cardinal même, qui passa en qualité de Légat à Madrid. A son retour à Rome, lui & ses fréres gouvernérent d'une maniére si tyrannique que le Pape en étant averti par un Théatin, les rélégua tous en divers endroits. Après la mort de ce Pontife arrivée en 1559, le Pape Pie IV, qui fut élu, fit arrêter l'année suivante le Cardinal Charles Caraffa, le Duc de Palliano son frére, le Comte d'Aliffe, beau-frére du Duc de Palliano, & Léonard Cardini. Neuf mois après, leur arrêt fut prononcé le troisiéme mars 1561: le Cardinal fut étranglé, & les trois autres eurent la tête coupée. JEAN Caraffa, Comte de Montorio, fut enrichi par le Pape son oncle, du Duché de Palliano, & des autres dépouilles d'Ascagne, & de Marc-Antoine Colonne. Il fut aussi Général des troupes de l'Etat Ecclésiastique, sur terre & sur mer. Ayant été arrêté sous Pie IV, il eut la tête tranchée le sixiéme mars 1561, non seulement pour avoir abusé, aussi bien que le Cardinal son frére, de l'autorité du feu Pape leur oncle; mais encore pour avoir de concert avec lui, fait étrangler par le Comte d'Aliffe & par Léonard Cardini, Violente Dias Carlonna son épouse, sœur dudit Comte d'Aliffe, & ce, sous prétexte d'adultere, & sans avoir égard à l'enfant, dont elle étoit grosse. On dit qu'il mourut fort constamment, après avoir consolé ses amis par un excellent discours, & donné par écrit des avis très-salutaires à ses enfans. DIOMÉDE son fils fut Comte de Montorio, Marquis de Cave, & mourut à 20 ans, laissant un fils unique ALPHONSE, qui fut tué en duel à vint & un an en 1584. ANTOINE, troisiéme fils de JEAN-ALPHONSE, fut Marquis de Montebalco & de Bagno, & pere d'*Alphonse*, qui fut fait Cardinal en 1557, par son grand oncle. Il fut arrêté après la mort de ce Pontife, & accusé même d'avoir trempé au meurtre de sa belle-sœur, & d'avoir enlevé beaucoup d'argent de la chambre du Pape; mais, comme il étoit d'un naturel assez doux, on lui sauva la vie, en payant à la Chambre Apostolique soixante mille écus. Il se retira dans son Archevêché de Naples, & y mourut de douleur en 1565, âgé de vint-cinq ans; son pére vivoit encore. JEAN-ANTOINE Caraffa premier Comte de Montorio, laissa un bâtard DIOMÉDE, qui fut Gouverneur du château Saint-Ange, dont l'arriére-petit-fils JEAN-ALPHONSE, fut Duc de Castelnovo. Il prit le parti du peuple & du Duc de Guise dans les révolutions de 1647. Aussi fut-il condamné comme criminel de Léze-Majesté, & privé de ses biens. Le Roi d'Espagne l'exclut même de l'amnistie générale qu'il donna aux Napolitains. Il mourut en 1658, sans laisser d'enfans, & son frére *Charles* Caraffa, qui étoit Maître de Chambre du Cardinal de Gualtéri, prit le titre de Duc de Castelnovo, dont il ne jouït pas, étant mort en 1659.

On voit par toutes ces différentes branches combien cette Maison a été illustrée, puisque l'on y compte un Pape, douze Cardinaux, deux Patriarches, trente-six, tant Archevêques qu'Evêques, sans parler de ceux qui ont passé d'un Evêché à un autre, & dans ce nombre neuf Archevêques de Naples, un Grand-Maître de Malte, & un Lieutenant du Grand-Maître, plusieurs Chevaliers de la Toison d'Or, Grands d'Espagne, Princes, Ducs, &c. * Sansovin, *Famil. Ital.* Ammirato, *Fam. Napolit.* Aldemarius, *Hist. Geneal. de Caraf.* Imhof, *Hist. Geneal. d'Ital.* Petra Sancta. De Thou. Paul Jove. Aubery. Sponde. Ughel. Capaccio. Onuphre. Ciaconius. Le Mire. Possevin. Alegambe. Gualdo Priorato, *Scena d'Huom. Illustr.*

* CARAGOLIS, peuple & contrée de Nigritie entre les Royaumes de Mandinga & de Gago.

CARA-HE'MID. *Voyez* DIARBEK, AMIDE & CARAMIT.

CARAIBES, peuples. *Cherchez* CANNIBALES

CARAITES. Secte des Juifs d'à présent, opposée à celle des Rabanistes ou Rabinistes, c'est à dire, de ceux qui admettent le Thalmud des Rabins. Les Caraïtes furent ainsi appellez vers le huitiéme siécle, un peu après la publication du Thalmud, parce qu'ils s'attachérent aux livres de la Bible, ne recevant point les Traditions que les Rabins avoient inventées. Le mot de *Caras* signifie un homme consommé dans l'étude de l'Ecriture-Sainte; c'est pourquoi ceux qui n'appuyoient leur créance que sur la Bible, s'appellérent *Caraites*. Quelques-uns les nomment aussi *Juifs épurez*, parce qu'ils font profession de conserver la pureté de leur Religion. L'Auteur du Commentaire Caraïte, appellé Aaron, fils de Joseph, qui vivoit à la fin du XIII siécle, & dont l'Ouvrage apporté de Constantinople, se conserve en manuscrit dans la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Paris, approuve tous les livres de la Bible qui sont dans le Canon Juif, & en compte 24 comme font les autres Juifs; mais il rejette les Traditions humaines, c'est à dire, les fables du Thalmud, & les rêveries des Rabins, ne recevant que les Traditions constantes & conformes à l'Ecriture-Sainte. Cependant, si l'on s'en rapporte à d'Herbelot dans sa Bibliotheque Orientale, les Caraïtes différent encore des Rabanistes, en ce qu'ils ne reçoivent des 24 livres de l'Ancien Testament, que les cinq livres de Moïse, & ne reconnoissent que trois Prophétes, savoir, Moïse, Aaron, & Josué. Il y a des Caraïtes à Constantinople, au Caire, & en d'autres endroits du Levant, même en Moscovie, où ils ont leurs Synagogues à part; & ils se disent seuls vrais observateurs de la Loi de Moïse, comme ils le sont peut-être en effet. Il seroit à souhaiter que ceux qui font venir des livres du Levant, eussent plus de soin de rechercher les Ouvrages des Rabins Caraïtes, dont la plupart sont très-savans: car il y a fort peu de ces livres en

Europe, & principalement en France. Selden eſt celui qui en a le plus lu. On en garde pluſieurs dans la bibliothéque de Leide en Hollande; mais on les néglige tellement, que M. Spanheim Bibliothecaire de cette Académie, ne les ayant pas bien connus, met les Caraïtes dans le même rang que les Sabéens, les Mages, les Manichéens, & les Muſulmans, comme il ſe voit dans le Diſcours public qu'il prononça en 1674, & qui eſt à la tête du catalogue des livres de cette bibliothéque, imprimé à Leide. Scaliger & Voſſius ont été dans la même erreur. Les Caraïtes ſe vantent d'une grande antiquité, & aſſurent qu'ils deſcendent d'Eſdras: quelques-uns même font monter leur origine juſques au tems de l'enlévement des deux Tribus par Salmanaſar. Les Rabins Traditionnaires diſent qu'ils faiſoient déja une Secte dans le tems qu'Alexandre le Grand entra dans le temple de Jéruſalem ſous le Pontificat de Jaddus. Quelques-uns les conſidérent comme une branche des Sadducéens; d'autres croyent que ce ſont les Docteurs de la Loi, dont il eſt parlé dans l'Evangile; mais toutes ces conjectures ſont peu ſolides. Il y a plus d'apparence que la Secte des Caraïtes dont il n'eſt point parlé dans l'Hiſtorien Joſéphe, ne s'eſt formée que dans le tems que les Docteurs Juifs commencérent à recueillir leurs Traditions, c'eſt à dire vers l'an 750. Les Caraïtes réglent leurs Fêtes ſur l'apparition de la lune, & blâment les Rabaniſtes, qui ſe ſervent des calculs aſtronomiques. La Secte des Caraïtes ſubſiſte encore aujourd'hui; elle eſt très-nombreuſe en Orient, & il y a encore quelques Caraïtes en Moſcovie, en Pologne & dans la Lithuanie. Ils haïſſent tellement les Traditionnaires qu'ils ne font point d'alliance avec eux, & qu'ils raſſemblent toutes les malédictions que les Prophétes ont prononcées contre les mauvais, pour les lancer contre les Rabaniſtes. Ils n'ont ni phylactéres, ni parchemins aux portes de leurs maiſons. Ils appellent les autres Juifs des *ânes bridez*, lorſqu'ils les voyent avec leurs phylactéres autour de leur tête dans les Synagogues. Ils expliquent figurément ces paſſages, où il eſt parlé de ces frontaux, *Deuteronome*, *ch.* 6. *v.* 8, diſant que Dieu a ſeulement voulu ordonner aux Iſraëlites, d'avoir toujours ſa loi préſente à leur eſprit. *Wolfius* dans ſa Notice des Caraïtes, décrit l'origine, le progrès & la décadence des Caraïtes, ſur les Mémoires du Caraïte *Mardochée*. Alexandre Jannée Roi des Juifs, dit-il, ayant fait mourir tous les Docteurs de la Loi, & preſque tous les Savans de la Nation, donna occaſion au Schiſme qui diviſa les Juifs. Siméon fils de *Sétah* & frére de la Reine, ayant été ſouſtrait par ſa ſœur à la fureur du Roi, s'enfuit en Egypte, où il imagina le ſyſtême des prétendues Traditions. Etant de retour à Jéruſalem, il débita ſes viſions, & interpréta la Loi à ſa mode, ſe vantant d'être le dépoſitaire des connoiſſances que Dieu avoit communiquées à Moïſe. Il eut pluſieurs Diſciples & contradicteurs. Ces derniers ſoutenoient que tout ce que Dieu avoit dit à Moïſe étoit écrit. Cette diviſion produiſit deux Sectes: celle des *Caraïtes*, qui s'attachoient uniquement au texte, & celle des *Traditionnaires*, qui ſoutenoient les Traditions. *Hillel* ſe diſtingua parmi ces derniers, & *Judas* fils de Sabbaï, parmi les premiers. Wolfius met au nombre des Caraïtes les Sadducéens & les Scribes, dont il eſt parlé dans l'Evangile; mais les Traditionnaires, nommez autrement *Rabaniſtes* ou *Phariſiens*, furent les plus forts & l'emportérent ſur les Caraïtes. Ils ſeroient même entiérement tombez dès le huitiéme ſiécle, s'ils n'euſſent été ſoutenus par quelques-uns de leur Secte, & en particulier par le Rabin *Anan*. Au neuviéme ſiécle, le Rabin Salomon fils de Jérucham, imita le zéle d'Anan, & attaqua le fameux *Saadias Gaon*. Les ſiécles ſuivans ne furent pas moins heureux pour les Caraïtes, & produiſirent pluſieurs Ecrivains célébres. Depuis le quatorziéme ſiécle leur Secte s'eſt un peu affoiblie.

Trigland qui a fait imprimer un Traité ſur les Caraïtes à Delphes en 1703, explique l'origine des Caraïtes d'une maniére un peu différente de Wolfius. Il dit que peu après la mort des Prophétes, les Juifs ſe partagérent touchant les œuvres de ſurérogation, les uns ſoutenant qu'elles étoient néceſſaires, ſelon les Traditions, & les autres s'en tenant à ce qui eſt écrit dans la Loi. Ceux-ci donnérent naiſſance à la Secte des Caraïtes, qui ſe vantent de venir des Prophétes Aggée, Zacharie, Malachie & Eſdras. Un de leur principaux Auteurs dit qu'après bien des recherches, il a trouvé, qu'au tems de Jean Hircan & d'Alexandre ſon fils, Roi des Juifs, Rabi Juda fils de Taddaï, s'oppoſa à Rabi Simon fils de Sérach, qui s'efforçoit d'introduire une Loi nouvelle. Ce Juda eſt donc un des premiers Auteurs des Caraïtes. La *Miſne* fait mention de cette Secte en parlant des *Théphilims*; ce qui fait voir leur Antiquité.

M. Prideaux nous donne encore une autre Hiſtoire de leur origine. La compilation du Thalmud ayant paru au commencement du ſixiéme ſiécle depuis J. C. tous les gens de bon ſens furent ſi choquez des bagatelles, du galimatias & des fables ridicules & incroyables dont il eſt plein, & de voir en même tems qu'on osât ſoutenir que tout cela venoit de Dieu, qu'ils l'abandonnérent, & ne voulurent fonder leur foi, que ſur la Parole de Dieu contenue dans les Ecritures, ne regardant le Thalmud que comme un Ouvrage humain, qui ne devoit être reçu qu'avec examen. Ce refus d'admettre le Thalmud comme une régle irréfragable de créance, ne cauſa toutefois aucun Schiſme parmi eux pendant aſſez longtems.

Mais vers l'an 750, *Anan* Juif Babylonien, de la Race de David, & *Saül* ſon fils ſe déclarérent ouvertement pour la ſeule Parole de Dieu écrite, à l'excluſion des Traditions qui n'y étoient pas conformes. Leur déclaration produiſit un Schiſme. Ceux qui ſoutenoient le Thalmud avec toutes les Traditions, étant preſque tous *Rabins*, ou Eléves des *Rabins*, furent nommez *Rabiniſtes*. Les autres qui rejettérent les Traditions humaines, ne recevant pour régle que l'Ecriture, furent appellez *Caraïtes*, comme qui diroit *Scripturaires*, du nom *Cara*, qui en langage Babylonien ſignifie *l'Ecriture*. Les Juifs prétendent que la vraye cauſe de ce Schiſme vint de l'ambition d'Anan, qui piqué de ce qu'on lui avoit refuſé le degré de *Gaon*, c'eſt à dire, d'excellent, (c'eſt ainſi qu'ils appelloient certains Docteurs;) chagrin auſſi d'avoir échoué dans la pourſuite de la charge de Chef de la Captivité, à laquelle il avoit prétendu comme deſcendant de David, il fit naître le Schiſme dont nous parlons. Les Caraïtes paſſent pour les plus habiles des Docteurs des Juifs: il y en a peu dans l'Occident: la plupart ſont dans la Pologne, dans la Moſcovie, & dans l'Orient. Vers le milieu du dernier ſiécle on en fit un dénombrement; il y en avoit en Pologne deux mille, à Caffa dans la Tartarie Crimée 1200, au Caire 300, à Damas 200, à Jéruſalem trente, à Babylone cent, en Perſe ſix cens; en tout quatre mille quatre cens trente: tout cela joint enſemble ne fait qu'un fort petit nombre, comparé au gros de la Nation qui eſt dans le parti des Rabiniſtes. Les Rabiniſtes, ou Traditionnaires, ont une ſi grande averſion pour les Caraïtes, qu'ils ne veulent point s'allier, ni même converſer avec eux: ils les traitent de *Mamzerim* ou *bâtards*, à cauſe qu'ils n'obſervent aucune des conſtitutions des Rabins dans les mariages, répudiations & purifications des femmes. Cette averſion eſt telle, que ſi un Caraïte vouloit ſe faire Rabiniſte, les autres Juifs ne voudroient pas le recevoir.

Rabi *Caleb* Caraïte réduit à trois points, ce en quoi les Rabiniſtes different des Caraïtes. 1. Les Caraïtes nient que la Loi orale vienne de Moïſe, & rejettent la *Cabale*, ou la *Tradition*. 2. Ils ont en horreur le Thalmud. 3. Ils obſervent le Sabbat beaucoup plus rigoureuſement en pluſieurs choſes que les Rabiniſtes. De plus, ils étendent preſque à l'infini les degrez défendus du mariage; & quant à leurs exemplaires de la Loi, ils les ont comme les Rabiniſtes, mais ſe mettent peu en peine des dictions pleines ou défectives; ils croyent néanmoins ſelon Péringer, que les points voyelles viennent de Moïſe. Ils liſent l'Ecriture & leurs Liturgies en public & en particulier, dans la Langue du Païs où ils demeurent. A Conſtantinople, en Grec; à Caffa, en Turc; en Perſe, en Perſan; & en Arabe dans tous les lieux où l'Arabe eſt une Langue vulgaire. * *Continuation de l'Hiſtoire des Juifs, ou Supplément de Joſéphe*, imprimé à Paris en 1710. Le P. Morin, *Exercit. Bibl.* M. Simon, *Supplément aux cérémonies des Juifs*. Jovet, *Hiſtoire des Religions*. D. Calmet, *Diction. de la Bible*. Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *&c. tome* 4. *p.* 69. *&c.*

* C A R A K, C A R K ou C R A K, place importante ſur les confins de la Syrie & de l'Arabie, en tirant droit vers le midi. On croit que c'eſt l'ancienne ville nommée *Petra Deſerti*, qui a été autrefois Métropole, & que nos Hiſtoriens ont nommé Krak de Montréal. Cette ville a été tenue longtems par les Chrétiens, pendant les guerres de la Terre Sainte; mais enfin Saladin s'en rendit le maître l'an 584 de l'hégire, & 1188 de J. C. Les Ajubites ſes ſucceſſeurs, la poſſédérent juſqu'à ce qu'ils en furent chaſſez par les Mammelucs. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

C A R A M A N (Grand-) Prince Souverain de la Caramanie, auquel le grand Turc enleva ſes Etats dans le XIV ſiécle.

* C A R A M A N I C O, bourg ou petite ville du Royaume de Naples en Italie, dans l'Abbruzze Citérieure, eſt au ſud-ſud-eſt de Civita di Chiéti, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

C A R A M A N I E, païs d'Aſie dans la Natolie, a eu autrefois titre de Royaume, & comprend la Pamphilie, & une grande partie de la Cilicie, de la Piſidie & de la Cappadoce. On dit qu'elle eut ce nom d'un Caraman Turc, qui en chaſſa les Arméniens, ſelon Leunclavius. On la diviſe en grande Caramanie, où ſont Cogni ſur le Cydne ou Caraſu, Aſcaray, Ciola & Tianée, & en Caramanie propre, entre le mont Taurus & la Méditerranée, vis à vis de l'iſle de Chypre. On y trouve Chiolſar, Patéra, Satalia, Side & Scalemur. Les Princes de Caramanie réſiſtérent quelque tems aux Turcs qui leur enlevérent leur Etat dans le XIV ſiécle. Il ne faut pas la confondre avec la Caramanie qui faiſoit une province de l'Empire des Perſes, à l'eſt de la Perſide, & que l'on nomme aujourd'hui Kherman.

* C A R A M A N T A, ville de l'Amérique méridionale, ſur la rive gauche de la riviére de Cauca, dans le Gouvernement de Carthagéne. Elle eſt au ſud de la ville de Carthagéne, tirant vers l'eſt, & en eſt éloignée d'environ cent dix lieues. Cette ville donne ſon nom à une contrée qui s'étend le long de la riviére de Cauca à droite & à gauche. * M. Deliſle, *Carte du Pérou, du Breſil & du Pais des Amazones.*

C A R A M I E. *Voyez* C A R A N N E.

C A R A M I T, *Cara-Hémid*, c'eſt à dire, *Amida la Noire*, ville de la Méſopotamie ou Diarbek ſur le Tigre, avec Archevêché qui avoit ſept ſuffragans. C'étoit l'Amida des Anciens. Elle eſt célébre par les guerres des Romains contre les Perſes, & par le mérite de pluſieurs de ſes Prélats. Méréas Evêque de cette ville ſe trouva au premier Concile de Conſtantinople l'an 381, & Siméon aſſiſta à cette aſſemblée qu'on appella le *Brigandage d'Ephéſe*, & enſuite au Concile général d'Ephéſe. Théodoret parle de lui dans la troiſiéme de ſes Epitres, où il le nomme Métropolitain de ſa province. L'Empereur Conſtantin *le Grand*, aggrandit Amida, & lui donna le nom de Conſtantine. Cédréne & Curopalate ont écrit que les Sarraſins lui avoient donné le nom d'Edmet. Cette ville eſt grande, marchande, bien peuplée, & des plus conſidérables de toute la Turquie; on y fait une grande quantité de toiles de lin & de coton, & on y prépare les maroquins rouges mieux qu'en aucun autre endroit du Levant. Il y a un très-grand nombre de Chrétiens Arméniens, Neſtoriens & Jacobites. Elle eſt fortifiée à l'antique d'une double enceinte de murailles, dont l'extérieure eſt flanquée de ſoixante-douze tours avec une bonne garniſon de Turcs. Le Béglierbeg y fait ordinairement ſa demeure. * Ammien Marcellin, *l.* 19. Procope. Guillaume de Tyr. Le Mire, *Notit. Epiſc.* Sanſon. Baudrand. *Mémoires de* Thévenot.

C A R A M O R A N. *Voyez* K I A N G.

* C A R A M O S, bourg de France dans l'Albigeois, eſt ſitué ſur la riviére de Céron. Il eſt au nord de la ville d'Alby, tirant vers l'eſt, & en eſt éloigné d'environ trois lieues. Sanſon dans ſes Cartes le nomme *Caramous*.

C A R A M U E L D E L O B K O W I T Z (Jean) Evêque

que de Vigévano, naquit l'an 1606, à Madrid en Espagne, d'un pere des Païs-Bas, & d'une mére Allemande. Il fit ses études en Espagne, où il prit l'habit de l'Ordre de Citeaux. Il fut Abbé de Metrose aux Païs Bas, puis de Dissembourg, porta le nom d'Evêque de Missy, & fut Suffragant de Mayence, puis Abbé Superieur des Benedictins de Vienne & de Prague, & Grand Vicaire du Cardinal d'Harrach, Archevêque de Prague. Quelques-tems aprés, par un changement assez extraordinaire, il se fit soldat & commanda une compagnie contre les Suèdois. Il devint Intendant des fortifications, & Ingenieur en Bohème. Enfin il reprit sa premiere profession, & fut Evêque de Reinhrad dit *Konigsgretz* par les Allemands, & *Kralowihrades* par les Bohémiens. De là il vint en Italie, & fut Evêque de Campagna au Royaume de Naples, & enfin de Vigevano dans le Milanois, où il mourut en 1682. Il a fait lui-même le Catalogue de ses Ouvrages, ou plutôt de ses desseins. Son Essai de *Grammaire Cabalistique*, parut a Bruxelles en 1642, & ce qu'il appelle la *Grammaire Audacieuse*, fut imprimé à Francfort en 1651, *in folio*; mais ce n'est que la quatriéme partie de ce qu'il avoit preparé sur ce sujet. Vers la fin de sa vie, il fit imprimer à Vigevano un Ouvrage, auquel il donna le nom de *λεπτότατος*, c'est à dire, *Subtilissimus*, ou *Nova Dialecto-Metaphysica*; mais c'est dommage que ce Prélat ait employé à cette sorte d'etude l'esprit que la nature lui avoit donné, & qui étoit plus qu'ordinaire, selon le temoignage de ses Adversaires mêmes. L'Auteur de l'*Anti-Caramuel* ecrit dans son livre, qu'il avoit oui dire à un grand homme que Caramuel avoit de l'esprit au huitiéme, c'est à dire, au souverain degré, qu'il avoit de l'éloquence au cinquiéme, & du jugement seulement au second degré. Celui qui a inséré un discours de Mathématiques dans le gros volume de ce Prélat, sur l'Architecture du temple de Salomon, en parle bien plus avantageusement; car il assûre, que si Dieu laissoit périr les Sciences dans toutes les Universitez du monde, le seul livre de Caramuel seroit suffisant pour les faire renaître. Il s'est beaucoup mêlé de Théologie Morale, & a été un des grands défenseurs de la Probabilité, pour laquelle il a fait une apologie, & une Théologie morale fondamentale. Il n'étoit pas néanmoins dans les principes des Ultramontains, pour ce qui regarde l'infaillibilité du Pape, comme il paroît par une lettre qu'il a écrite à Gassendi. Il a soutenu les droits du Cardinal de Richelieu, comme Abbé de Citeaux sur tout l'Ordre de Citeaux, par un Ecrit imprimé à Cologne en 1638. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Bayle, *Diction. Critiq.*

C A R A N, ville de Mésopotamie. *Voyez* H A R A N.

C A R A N C E B E S ou K A R A N C É B E S, forteresse de la Haute Hongrie, située sur le confluent de la petite riviére de Karom, avec celle de Temes, environ à deux lieues au dessus de Temeswar, est une place fort importante, parce qu'elle garde le celebre passage de la Transilvanie, que l'on appelle *Eisenthor*, ou *la Porte de Fer*. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A R A N G U E S. *Voyez* C A R A Q U E S.

* C A R A N N E ou C A R A M I E, petite riviére de France en Provence, dans la Viguerie de Brignolle, coule d'abord du sud ouest au nord-est, puis à peu près de l'ouest à l'est. Elle arrose la ville de Brignolle, après quoi elle se joint à l'Issole, & se rend peu après dans l'Argens. Cette riviére est appellée *Carannes* par M. d'Auditret, en parlant de Brignolle; par un Auteur plus moderne en parlant de la même ville; par Baudrand au mot *Brinolium*; par Sanson dans sa carte des rivieres de France & dans celle de Provence. Elle est nommée *Caramie* au mot *Argens* par l'Auteur moderne dont nous venons de parler; par de Wit, & par Jaillot dans leurs cartes de Provence.

C A R A N Q U E S. *Voyez* C A R A Q U E S.

C A R A N T A N, ville. *Voyez* C A R E N T A N.

C A R A N U S, premier Roi de Macédoine, étoit le septiéme de la famille des Héraclides depuis Hercule. L'Histoire fabuleuse raconte, que ce Prince, qui vouloit jetter les fondemens d'une Monarchie, ayant appris de l'Oracle qu'il la devoit établir dans l'endroit où il seroit conduit par des chévres, il en trouva dans l'Emathie. La Macédoine avoit été appellée de ce nom, à cause d'Emathius, contemporain de Cadmus Roi de Thébes, & on la nomma Macédoine de *Macedo*. Caranus ayant trouvé ces chévres, il en suivit une grande troupe qui fuyoit vers la ville d'Edesse, qu'il surprit. Il chassa Midas qui tenoit une partie de cette province, il en demeura le seul maître & fonda cette Monarchie vers l'an 3141 du monde, avant J. C. 894. Son régne fut de trente ans. On compte ordinairement depuis Caranus jusques à Alexandre, vint-trois ans. Hérodote ne connoît point ce Roi. *Voyez* M A C É D O I N E. * Justin, *l. 7. ch.* 1. Velleius Paterculus, *l.* 1. *Les Marbres* du Comte d'Arondel.

C A R A N Z A. *Cherchez* C A R R A N Z A.

C A R A P U L A, B A T A G L I O, G I R E F L U M A R, est une montagne fort haute du Royaume d'Alger en Barbarie. Elle est sur la côte de la Mer Méditerranée, entre la ville de Tenez & celle d'Alger.

C A R A Q U E S, Sauvages de la province de Quito, dans le Pérou, habitent vers la côte de la Mer du Sud. Ils ont peu d'esprit & peu d'adresse; mais ceux qui demeurent sur la même côte, vers le nord de cette province, sont ingénieux & propres aux Arts Méchaniques. Ceux-ci se peignent le visage de certaines marques tracées depuis les oreilles jusqu'au menton; & s'ornent de chaînes d'or travaillées avec tant d'art, que les Espagnols admirérent ces sortes d'ouvrages, lorsqu'ils arrivérent dans ce païs. Ce peuple sauvage a donné son nom à un somptueux palais, dont on voit les restes à 20 ou 30 lieues de Quito. Ils adoroient les tigres, les lions & les grandes couleuvres. Ils leur sacrifioient des cœurs & du sang humain, & ils en offroient tout autant qu'ils pouvoient en arracher à leurs ennemis. Ils ne faisoient la guerre à leurs voisins que pour en sacrifier une partie & manger l'autre. *Huayna Capac* le plus puissant des Yncas, les ayant domtez, leur défendit d'adorer les bêtes & de manger de la chair humaine. Ce dernier ordre leur parut insupportable, & dès qu'ils le purent, ils se revoltérent en tuant à l'improviste les Officiers du Roi & les garnisons qu'ils mangerent. Cela fut cause que *Huayna Capac* pour punir leur cruauté vint dans leur païs avec une grosse armée. Il les defit, en trouva plusieurs milliers, & fit egorger deux mille de ces barbares au bord du lac qu'on a depuis appellé *Tahuarcocha*, la mer ou le lac de sang. *Pedro de Cieça*, parlant de cette action, nomme le vainqueur de ces Caraques *Guayanacapa*, & dit qu'on jetta dans le lac les corps de vint mille de ces Rebelles qu'il avoit fait egorger. Le palais des Caraques est situé dans une moyenne plaine, bati de grandes pierres, sans chaux ou autre mortier, & quoiqu'il ait eté detruit par le tems, les ruines font connoître quelle a eté son ancienne magnificence. * Laet, *Histoire du Nouveau Monde*. Garcilasso de la Vega, *Hist. des Incas tome* 2. *ch.* 7. & 11. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

C A R A Q U I R Q U E Z, peuples. *Cherchez* C A R A T C H O L I.

C A R A R A. *Voyez* C A R A R E.

* C A R A R E & C A R A R A, petite ville avec titre de Principauté, est dans le Duché de Massa en Italie entre la ville de Massa & celle de Saizana, à deux lieues de l'une & de l'autre. Il y a près de cette ville plusieurs carrieres de marbre de diverses couleurs, & c'est apparemment de là qu'elle a pris son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A R A S A Z A R. *Voyez* S E L E U C I E D E P I S I D I E.

C A R A S I A ou E S K I S T A M B O U L. *Voyez* T R O Y E.

C A R A S O U ou C A R A S U, riviére de Natolie, prend sa source dans la grande Caramanie, aux montagnes de l'Antitaurus, traverse une partie de l'Anadolie, & ensuite de la petite Caramanie où elle baigne Tarse, & se decharge peu après dans la Mer Mediterranée. * Maty, *Dict. Geogr.*

* C A R A S O U ou C A R A S U, riviére de la Romanie, prend sa source vers les confins de la Bulgarie, coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, passe à Nicopoli, & se rend dans le Golfe de Contessa, vis à vis de l'Isle de Tasso.

C A R A S U. *Voyez* C A R A S O U.

C A R A S U, riviére & ville de la Tartarie Crimée. *Voyez* K A R A S U.

C A R A S U I, le Lac de Carasui, ou *de Nôtre-Dame du Danube*, anciennement *Halmyris*, est dans la Bulgarie, dans la contrée des Tartares Dobruces. On dit qu'il a vint-deux lieues de circuit, & qu'il renferme plusieurs petites isles. Il est formé par la premiére branche, qui se separe du Danube, & qui va se décharger dans la Mer Noire a Chiustange. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A R A T C H O L I ou K A R A K I O L E S, peuples du Mont-Caucase, entre l'orient & le septentrion de la Mingrelie. Quelques-uns les appellent *Caraquirquez*, c'est à dire, *Circassiens noirs*: ils sont néanmoins fort blancs de visage; & ce nom leur a peut-être été donné, parce que l'air de leur païs est toûjours sombre & couvert de nuages. Ils parlent Turc; mais si vite qu'on a peine à les entendre. Ces peuples tirent leur origine des Huns, qui habitoient la partie la plus septentrionale du Mont-Caucase, d'où les Turcs sont aussi sortis. * Lamberti, *Relation de la Mingrelie, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 1.

C A R A V A C A, C A R A V A C C A, C R U Z ou C R U X D E C A R A V A C C A, village d'Espagne, dans le Royaume de Murcie, est situé dans les montagnes, sur les frontiéres de la Castille Neuve, & près de la riviére dite Rio Segura. On y conserve une croix miraculeuse qu'un Ange, dit-on, apporta du ciel à un Prêtre qui devoit dire la Messe en presence d'un Maure. Elle est de bois, & c'est à cette croix qu'on fait toucher celles que les Fidéles portent par devotion. * Jean de Robles Corvalan, *Hist. del Myster. Apparac. de la S. Cruz de Caravacca*.

C A R A V A G E (Michel-Ange) fameux Peintre Italien, étoit en réputation au commencement du XVII siecle. Il se nommoit *Amerigi*, & son pére étoit un Maçon de Caravage en Lombardie. Il fut à Rome le Chef d'un parti opposé à celui de Josepin, qui négligeoit le naturel, & se laissoit conduire par la force de son imagination, sans autre modéle que ses seules idees, & les images hardies & confuses qu'il se formoit dans l'esprit. Caravage au contraire s'attachoit à imiter la nature telle qu'il la voyoit, & sans s'embarrasser de la peindre dans son beau, il la copioit souvent dans ce qu'elle avoit de plus bas & de plus laid. Ces différens partis jettérent les Peintres dans un pur libertinage, qui alloit detruire leur Art, si les Caraches ne l'eussent retabli, en suivant les régles des premiers & des plus excellens maîtres. Caravage fit plusieurs ouvrages à Rome, à Naples & à Malte. Ce fut au retour de Malte, qu'il mourut avant que d'arriver à Rome, l'an 1609. * Felibien, *Entretiens sur les Vies des Peintres*. M. de Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*.

C A R A V A G E P O L Y D O R E, Peintre. *Cherchez* P O L Y D O R E.

C A R A V A G G I O, bourg d'Italie dans le Duché de Milan, est situé vers les frontiéres du Bergamasque, & a été celébre par la victoire que François Sforce, depuis Duc de Milan, y remporta en 1446, sur les Vénitiens. Ce bourg est encore celébre, pour avoir vu naître Michel Ange Caravage & Polydore Caravage.

* C A R A V A I A ou C A R A V A Y A, riviére de l'Amérique méridionale, prend sa source dans le Pérou, coule du sud-ouest au nord-est, premiérement dans le Pérou, où elle passe près de S. Juan del Oro, puis dans le Païs des Amazones, où elle se décharge dans la riviére de Chunchu ou d'Amarumay.

* C A R A V A I A ou C A R A V A Y A (Les Mines de) tirent leur nom de la riviére dont il est parlé dans l'article précédent, & sont situées au nord de cette riviére, sur les confins du païs des Amazones.

C A R A V A I A L. *Cherchez* C A R V A J A L.

CARAVANE, troupes de gens qui s'aſſemblent pour faire quelque voyage avec plus de ſûreté. On donne principalement ce nom à la Caravane des Pélerins de la Mecque. Il y a tous les ans cinq Caravanes de Mahométans, qui vont viſiter le ſepulcre de leur faux Prophéte à Médine, & la Moſquée de la Mecque où il prit naiſſance, ſavoir celle du grand Caire qui eſt compoſée des Egyptiens, & de tous ceux qui viennent de Contantinople & des environs; celle des Magrebins ou Ponentaux, laquelle comprend ceux de Barbarie, de Fez & de Maroc; celle de Damas pour les Pélérins qui viennent de Syrie; celle de Perſe; & celle des Indes ou du Mogol. Il y a ſouvent de puiſſans Seigneurs qui font ce voyage avec le peuple. L'Emir Adge en eſt le Chef, & il méne ordinairement quinze cens chameaux pour porter les hardes, & pour en vendre ou louer à ceux qui en manquent: car il en meurt beaucoup par les chemins. La Caravane de Maroc prend ſa route par Taffilet, Tégorarin, Tripoli, Quibriche & Alexandrie, d'ou elle ſe rend au Caire, & de là à Suez, voyage extrêmement long, que l'on ne fait ordinairement que dans l'eſpace d'une année. Le Grand Seigneur envoye tous les ans à la Mecque de riches préſens, que les Francs appellent la veſte de Mahomet. Ils ſont conduits par l'Emir Adge, & conſiſtent en ornemens & en argent. On fait les ornemens au Caire & à Damas: ce ſont des piéces de velours cramoiſi, fort longues, & toutes brodées de groſſes lettres Arabes d'or; un grand pavillon de ſatin cramoiſi, brodé d'or, avec des chiffres Arabes, fait en pointe de clocher, qui a une pomme dorée en pointe, & quatre de moindre prix. Ces préſens ſont portez par un chameau richement enharnaché, ſuivi d'un autre qui les porte quand le premier eſt las. Pour la ſureté du tranſport de ces ornemens précieux, l'Emir Adge fait mener ſix petits canons dans tout le voyage. La Caravane du Caire part ordinairement cinquante ſept jours après le commencement du Ramazan, c'eſt à dire, un mois après que le Ramazan eſt fini. Celle de Barbarie ne part qu'un jour après; car elle a un Chef à part. Voici quelle eſt la route des Caravanes d'Aſie. Celles qui viennent des iſles d'Orient, c'eſt à dire, de Macaſſar ou Célébès, de Java, de Sumatra & des Maldives, & celles qui viennent des Indes, en deçà du Gange, ſe rendent par mer à Mocha ville maritime de l'Arabie Heureuſe, & de là à la Mecque ſur des chameaux. Les Perſans qui habitent le long de la mer, viennent deſcendre à Ormus, ou au Bander; puis paſſant le Golfe, qui en cet endroit-là n'a que douze ou treize lieues de large, ils traverſent l'Arabie, pour ſe rendre à la ville du Prophéte. Mais ceux de la Haute Perſe vers la Mer Caſpienne, & tous les Tartares viennent à Tauris, & de là à Alep, d'où part la grande Caravane qui traverſe les déſerts. Quelques-uns prennent le chemin de Bagdad; mais rarement, parce que le Bacha exige d'eux un tribut, & particuliérement des Perſans, que les Turcs tiennent pour Hérétiques. C'eſt ce qui oblige le Roi de Perſe de défendre à ſes Sujets de prendre cette route. Ils prennent ce chemin de Bagdad par dévotion, pour voir le ſepulcre de leur Prophéte Ali, qui n'en eſt eloigné que de huit journées. C'eſt un lieu déſert, & où il n'y a que de très-méchantes eaux; le canal, que Cha-Abas fit conduire de l'Euphrate, étant entiérement ruïné. Pour ce qui eſt des Princes d'Arabie, ils n'ont pas beaucoup de chemin à faire, étant les plus proches du tombeau de Mahomet & de la Mecque. Les Mahométans de l'Europe ſe rendent à Alep, pour joindre la Caravane de la Haute Perſe, & ceux de l'Afrique paſſent au Grand-Caire; d'où ils prennent leur chemin par Suez, & rencontrent dans les déſerts la même Caravane d'Alep, à dix-huit journées de Médine, où il ſe trouve une eau qui va par un canal, juſqu'à cette ville, & que les Mahométans croyent être ſortie de terre par un miracle, en faveur de leur Prophete qui eut ſoif en cet endroit, & qui en buvant, diſent-ils, la rendit douce, d'amére qu'elle parut d'abord.

Les Caravanes marchent de nuit, & ſe repoſent le jour, afin d'éviter les grandes chaleurs; & lorſque la Lune n'éclaire pas, il y a des hommes qui portent des falots. Les chameaux ſont attachez queue à queue, de ſorte qu'on n'a qu'à les laiſſer aller, ſans avoir la peine de les conduire. Parmi les perſonnes qui vont en pélerinage à la Mecque, il y en a pluſieurs qui y vont par dévotion; d'autres pour trafiquer; & quelques-uns pour éviter le ſupplice qu'ils ont mérité par quelque crime; car ce voyage abſout de tout, & quelque criminel que ſoit un homme, s'il peut ſe ſauver, & faire ce pélerinage, on ne le recherche plus dans la ſuite: au contraire on le tient pour honnête homme. Pendant le chemin, ces Pélerins s'occupent à chanter des verſets de l'Alcoran, & font des charitez, chacun ſelon ſon pouvoir. Deux jours avant que d'arriver à la Mecque, ils ſe dépouillent tout nuds en un lieu nommé Rabak, & ne prennent qu'une ſerviette ſur leur col, & une autre au tour des reins. Ceux qui ſont incommodez & malades, retiennent leurs habits; mais pour ſuppléer à cette cérémonie, ils font quelques aumônes. Etant arrivez à la Mecque, ils y demeurent trois jours pour faire leurs priéres, & pour viſiter ces lieux qu'ils appellent ſaints; enſuite ils vont à Minnet, où ils arrivent la veille du petit Bairam, & le lendemain, qui eſt la fête du petit Bairam, ils immolent des moutons, puis ils reprennent leurs habits, & ſe remettent comme ils etoient huit jours auparavant. De là ils vont au Mont-Arafat, où ils font des prieres pendant trois jours. Toutes ces cérémonies étant finies, le Sultan, Schérif ou Prince de la Mecque, qui eſt venu avec eux à cette montagne, leur donne la bénédiction. Les Pélerins vont enſuite à Médine où eſt le ſépulcre de Mahomet, & le Kiabe ou la grande Moſquée. Environ un mois & demi apres que la Caravane du Caire eſt partie, il part du Caire un Aga qui conduit pluſieurs refraîchiſſemens, que les gens du païs envoyent à leurs parens ou amis qui ſont dans la Caravane, que l'on rencontre à la moitié du chemin. Ces Pélerins mettent à ce voyage, depuis le Caire, environ quarante-cinq jours à aller, & autant à revenir, & ſont là pluſieurs jours. L'Emir Adge gagne beaucoup à ce voyage; car les biens de tous ceux qui y meurent ſont pour lui; outre mille autres gains qu'il fait en pluſieurs maniéres. Durant tout ce pélerinage, il eſt le maître abſolu de la campagne, & il y fait faire juſtice comme il lui plait. * Thevenot, *Voyage du Levant*. Tavernier, *Rélation du Serrail*.

CARAVANE DE MARCHANDS, eſt comme un grand convoi compoſé de quantite de Marchands qui s'aſſemblent en certains tems & en certains lieux, pour voyager en ſureté, & pour ſe défendre contre les voleurs, qui courent ſouvent par bandes dans les pais qu'il faut traverſer. Ces Marchands eliſent entre eux un Chef que l'on appelle *Caravan-Bachi*. C'eſt lui qui ordonne la marche, qui preſcrit les journées, & qui avec les principaux de la Caravane, juge les différens qui peuvent ſurvenir pendant le voyage. On fait quelquefois ces voyages en compagnie de dix ou douze hommes, ſeulement, & l'on fait ainſi beaucoup de chemin; mais il eſt plus sûr de ſe joindre a une Caravane. On voit des Caravanes de mille chameaux, & d'autant de gens de cheval, & comme les chameaux ne marchent qu'à la file, une Caravane paroît une armée. Chaque Chamelier conduit ſept chameaux, qui ſont attachez l'un à l'autre par une petite corde. En tout tems la Caravane marche plus de nuit que de jour; en eté, pour eviter la chaleur, & dans les autres ſaiſons, pour arriver en plein jour au lieu où l'on doit camper, parce que dans l'obſcurité de la nuit, il ſeroit difficile de dreſſer les tentes, de panſer les chevaux, & de pourvoir à tout ce qui eſt néceſſaire à un campement. Neanmoins au fort de l'hiver, & dans les grandes neiges, on ne part guéres qu'à la pointe du jour; mais on fait peu de chemin, pour camper de jour. Lorſque le ſoleil eſt couché, des Chameux, qui ſont de pauvres gens, ou Turcs ou Arméniens, ont ſoin de faire la garde autour du camp, & de veiller ſur les marchandiſes. Quand on part de Conſtantinople, de Smyrne ou d'Alep, pour ſe mettre en Caravane, il faut s'habiller ſelon la mode du païs ou l'on doit paſſer, en Turquie à la Turque, en Perſe à la Perſienne, &c. & qui en uſeroit autrement, paſſeroit pour ridicule. Toutefois, pourvû qu'on ait une veſte d'Arabe, avec quelque ceinture, bien qu'on eût deſſous un habit à la Françoiſe, on peut paſſer par tout ſans rien craindre. Pour porter le turban, il faut néceſſairement ſe faire raſer la tête, parce qu'il gliſſeroit, & ne pourroit tenir avec les cheveux. Pour ce qui eſt de la barbe, on n'y touche point dans la Turquie, & les plus grandes ſont les plus belles; mais en Perſe on ſe fait raſer tout le menton, & on garde ſeulement la mouſtache, qui eſt d'autant plus eſtimée, qu'elle eſt plus groſſe & plus longue. * Tavernier, *Voyage de Perſe*.

CARAVANE, voyage que chaque Chevalier de Malte fait ſur les galéres au ſervice de l'Ordre. Ils ſont obligez d'en faire quatre, dont chacune eſt de ſix mois. Une année de captivité chez les Turcs eſt comptée pour une Caravane. Il en eſt de même de deux années de ſervice à Malte. Ils commencent leurs Caravanes à l'âge de vint ans, & s'ils ne les ont pas finies à cinquante ans, ils ſont exclus de tous emplois, Bénéfices & Commanderies. * Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 3. *ch.* 13.

CARAVANSÊRAS. *Voyez* CARVANSÉRAS.

CARAVAYA. *Voyez* CARAVAIA.

CARAVIGIOLE (Bernardin) Cardinal. *Cherchez* CARVAJAL.

CARAUSE; né de médiocres parens dans cette partie des Gaules que la Meuſe traverſe, ſe diſtingua dans les armées, & fut jugé capable, en 287, de défendre l'Armorique, c'eſt à dire les côtes des Gaules contre les François & les Saxons, qui y faiſoient continuellement des deſcentes; mais il ne ſe ſervit de cet emploi que pour s'enrichir. Toûjours ſurpris quand les Barbares penétroient dans les provinces confiées à ſes ſoins, toujours adroit a les ſurprendre quand ils revenoient chargez de butin, il s'attira l'indignation de l'Empereur Maximien, qui alloit punir ſes brigandages, quand la crainte du châtiment le porta à la revolte. Les François, qui s'étoient emparez depuis peu de tems de l'Iſle des Bataves & des voiſinages de l'Eſcaut, le favoriſérent dans cette entrepriſe. La Grande Bretagne le reconnut pour Empereur, il retint auſſi quelques places de ſon gouvernement dans les Gaules, & toute la flotte le ſuivit. On ne peut mieux placer cette revolte qu'à l'an 288. La victoire que le Tyran remporta enſuite ſur une nouvelle flotte de l'Empereur Maximien lui aſſura la jouïſſance de la dignité Impériale; mais en 292, Conſtance Chlore ayant été fait Céſar, lui enleva la ville de Boulogne ſur mer; & ne lui laiſſa pas un pouce de terre dans les Gaules. Ce Céſar ſe préparoit à porter auſſi la guerre en Angleterre, lorſqu'Allectus Préfet du Prétoire de Carauſe, abuſa de la confiance que ſon maître avoit en lui, pour l'aſſaſſiner. Ce malheureux avoit régné ſept ans, & périt ou à la fin de l'année 294, ou au commencement de la ſuivante. * Euméne, *Panegyr. Conſt. dict*. Aurelius Victor. Eutrope.

CARAZOLE (Joannin) natif d'Ombrie en Italie, d'une famille fort médiocre, fut un triſte exemple des caprices de la fortune; car étant Sécretaire de Jeanne II. Reine de Naples, au commencement du XV ſiécle, il plut, comme beaucoup d'autres, à cette Princeſſe, qui l'aima paſſionnement & lui donna comme en dot, le Duché de Melfi, & la charge de Grand Connétable du Royaume. Mais une ſi haute élevation eut une fin des plus tragiques; car cette Reine le dépouilla de tous ſes biens & de tous ſes honneurs, & le fit mourir avec autant de cruauté, qu'elle avoit eu d'amour pour lui. * Fulgence, *l.* 6. *ch.* 11.

CARBANDA ou **CARBAGANDA**, frére de Caſſan, Roi des Tartares, à qui il ſuccéda l'an 1304, naquit d'une mére Chrétienne. Il reçut le nom de Nicolas au batême, & profeſſa le Chriſtianiſme tant qu'elle vêcut; mais s'étant fait depuis Mahométan, il nuiſit beaucoup aux Chrétiens dans l'Orient. * Hayton & Sanut.

CARBILIUS RUGA, fut le premier d'entre les Romains, qui fit divorce avec ſa femme, parce qu'elle étoit ſtérile, l'an 527 de Rome, & 227 avant J. C. ſous le Conſulat de M. Atilius, & de P. Valérius. Il proteſta aux Magiſtrats, que bien qu'il eût beaucoup d'amour pour ſa femme, il la quittoit ſans mur-

murer, puiſqu'elle ne pouvoit donner d'enfans, préférant l'avantage de la République à ſon amour particulier. D'autres attribuent cette hiſtoire à Spurius Carvilius Maximus, qui avoit été Conſul l'an 520 de Rome, & 234 avant J. C. avec L. Poſthumius Albinus. * Aulu-Gelle, *l. 4. ch.* 3.

CARBON, Orateur célébre qui vivoit du tems de Cicéron, eſt différent de quelques autres Magiſtrats de ce nom, tel que C. CARBON Triumvir avec Gracchus & Flaccus en l'an 633 de Rome, & 121 avant J. C.: un autre qui fut trois fois Conſul: celui qui ſuivit le parti de Marius & de Sertorius en l'an 667 de Rome, & 87 avant J. C. & qui fut tué dans la Sicile par ordre de Pompée: (* Valére Maxime, *l. 9. ch.* 13) & un Orateur, frére du premier, lequel ne pouvant ſouffrir les débauches des ſoldats, qu'il vouloit contraindre à mieux obſerver la Diſcipline militaire, en fut aſſaſſiné. * Cicéron, *in Bruto.* Pighius, *Annal. Roman.*

* **CARBON** (Louïs) Auteur de pluſieurs Ouvrages de Rhétorique, de Philoſophie & de Théologie vivoit vers la fin du XVI ſiécle. Il n'étoit pas Juriſconſulte, comme l'aſſure Konig, mais Théologien; & il fut même Profeſſeur en Théologie à Pérouſe. Servilius Treus natif d'Udine fut l'un de ſes bons amis, & conſeilla à pluſieurs perſonnes d'acheter la Rhétorique que Carbon avoit publiée. Ce fut l'une des raiſons qui portérent cet Auteur à lui dédier ſon *Introductio in Logicam*, imprimée à Veniſe l'an 1579, *in octavo.* Effectivement c'eſt prendre un Auteur par un endroit bien ſenſible. * Bayle, *Diction. Critiq.*

CARBON, petite ville d'Afrique, ſur la côte du Royaume d'Alger, entre la ville de ce nom & celle de Bugie: on la prend pour l'ancienne *Ruſazus*, ville de la Mauritanie Tingitane. On ne la trouve point dans la Carte que M. Deliſle a publiée de la Barbarie, &c. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARBON, riviére. *Voyez* ALPHÉE.

CARBONARA ou **CARBONÉRA**, **CAPO CARBONARA** ou **FERRATO**, anciennement *Herculis Portus*, Cap, avec un port dans l'Iſle de Sardaigne. Il eſt à l'entrée du Golfe de Cagliari, du côté du ſeptentrion, & il prend ſon nom, ou du petit lieu de Carbonéra, qui y eſt bâti, ou de l'ancienne *Ferraria*, qu'on croit y avoir été. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CARBONARA**, village du Royaume de Naples dans la Principauté Ultérieure ſur l'Ofanto entre la ville de Monte-Verde & de Cédogna. *Voyez* CÉDOGNA.

CARBONNE (François) Cardinal, Evêque de Monopoli, étoit de Naples. Il fut mis par le Pape Urbain VI, dans le Sacré Collége en 1385, & depuis, il contribua beaucoup à l'élection de Boniface IX, qui lui donna l'Evêché de Sabine, & divers Gouvernemens dans l'Etat Eccléſiaſtique. Théodore de Niem l'accuſe de ſimonie. Il mourut ſubitement le 18 juin 1405, & ſon corps fut porté à Naples, où l'on voit ſon tombeau dans l'égliſe cathédrale. * Théodore de Niem, *l.* 1. & 3. Ciaconius. Garimbert.

CARBONNEL (Bertrand) Poëte Provençal, vivoit dans le XIII ſiécle, vers l'an 1223. Il étoit natif de Marſeille, & il écrivit divers Ouvrages. * La Croix-Du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

CARBRE. *Voyez* CARBURY.

CARBURY ou **CARBRE**, bourg ou petite ville de la Lagénie en Irlande, dans le Comté de Kudare, entre la ville de Kildare & celle de Trime, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Il y a une autre ville de ce nom dans le Comté de Corke. * Maty, *Dict. Géogr. Diction. Anglois.*

CARCABE. *Voyez* KIRJATH.

CARCANO (Archélao) Médecin natif de Milan, & Profeſſeur dans l'Univerſité de Paris, vivoit dans le XVI ſiécle, où il s'aquit beaucoup de réputation. Il compoſa divers Ouvrages ſur les Aphoriſmes d'Hippocrate, & ſur quelques autres Ouvrages de ce grand homme, & mourut le 22 juillet 1588. * Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter.* Vander Linden, *de Script. Med.*

CARCANOSSI, contrée de l'Iſle de Madagaſcar, vers la côte méridionale, où les François ont établi quelques Colonies. Le païs eſt fertile & aſſez bien cultivé. * Flacourt, *Hiſtoire de Madagaſcar.*

* **CARCARAVAL**, petite riviére de l'Amérique méridionale dans le Paraguay. Elle coule de l'oueſt à l'eſt, premiérement dans le Tucuman, puis dans la province de Rio de la Plata, & tombe dans la riviére de la Plata ou de Paraguay.

CARCAS ou **CHARCHAS**, un des ſept Eunuques, qui ſervoient Aſſuérus, & auſquels il ordonna, étant dans un feſtin, de faire venir la Reine Vaſthi. * Eſther, *ch. 1. v.* 10.

CARCASSONNE, ſur l'Aude, ville de France en Languedoc, avec titre de Comté & Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Narbonne, eſt ſous le reſſort du Parlement de Toulouſe: c'eſt le *Carcaſſo*, *Carcaſſum Volcarum*, ou *Tectoſagum* des Anciens. On la diviſe en deux parties, la ville & la cité: la cathédrale eſt dans la derniére. On y voit auſſi un château aſſez fort, où l'on conſerve des Actes très-anciens & d'une écriture particuliére, ſur des écorces d'arbre & ſur de la toile, dont il y en a pluſieurs qu'on croit y avoir été apportez par les Viſigoths, après la priſe de Rome. Carcaſſonne a encore un ſiége de Sénéchal & un Préſidial. Pline parle de cette ville. Céſar, Ptolomée, l'Itinéraire de Jéruſalem, Procope, Grégoire de Tours, & divers autres Auteurs en font auſſi mention. S. Guimera fut, comme on croit, premier Evêque de Carcaſſonne, & mourut vers l'an 300. Hilaire & Valére y ſont reconnus pour Saints. La ville eſt grande, forte, & aſſez bien bâtie. La riviére d'Aude la diviſe en deux parties, & outre la cathédrale de ſaint Nazaire il y a diverſes maiſons religieuſes. Quelques Auteurs croyent que les Goths fortifiérent Carcaſſonne, qu'ils y bâtirent le château, & qu'ils y mirent en dépôt les dépouilles de la ville de Rome. Comme l'aſſiette & la grandeur de Carcaſſonne la rendoient une ville très-importante, les François l'aſſiégérent après la défaite d'Alaric en 507; mais ce fut ſans ſuccès. Le Roi Gontran l'aſſiégea depuis inutilement, & quelque tems après, il la prit par intelligence; mais ſon armée ne ſe tenant pas ſur ſes gardes, fut défaite par Récaréde, Roi des Goths, vers l'an 587 ou 588. Depuis, Carcaſſonne fut ſoumiſe aux François, & les Rois de France nommoient un Comte pour la gouverner. Le premier dont nous ayons connoiſſance, fut BERNARD II, Comte de Toulouſe, qui vivoit en 871. Le Continuateur d'Aimoin nous apprend que le Roi Charles *le Chauve* lui donna le Gouvernement des Comtez de Carcaſſonne & de Raſès. On croit que ROGER, I. du nom, étoit ſon fils, & qu'il lui ſuccéda en 887. Mais on ne trouve rien de certain touchant les Comtes de cette ville, que depuis l'an 974. ARNAUD étoit alors Comte de Carcaſſonne, & ROGER, II. du nom, lui ſuccéda en 978. Ce dernier eut d'*Adelaide* ſon epouſe, RAYMOND, qui vivoit en 1013, pére de *Roger* III, mort ſans enfans, & d'*Ermengarde* qui lui ſuccéda. Elle étoit femme de BERNARD-RAYMOND Trincavel, Vicomte de Béziers & d'Agde. Raymond-Bérenger, Comte de Barcelone, prétendoit à cette ſucceſſion du côté d'*Ermenſende*, ſon ayeule, fille de *Roger* II, & femme de *Raymond Borel*, Comte de Barcelone. Leurs amis communs les accordérent en 1068, & par une tranſaction on adjugea la ville de Carcaſſonne à RAYMOND-BÉRENGER. Tout le reſte du Comté fut cédé à *Ermengarde* & à ſon mari. BERNARD ATON leur fils leur ſuccéda en 1090. Celui-ci ſurprit la ville de Carcaſſonne pendant la minorité de *Raymond-Bérenger*, qui épouſa depuis *Douce* de Provence; mais les Habitans n'ayant pas ſujet de ſe louer de la conduite de Bernard Aton, ſe remirent ſous l'obéiſſance de Raymond, & chaſſérent les Officiers d'Aton. Celui-ci aſſiégea la ville, la prit par compoſition, & creva les yeux & coupa le nez aux principaux Habitans, qui ſe retirérent en Catalogne. Ce procédé barbare obligea le Comte de Barcelone à prendre les armes; enſuite à la priére de diverſes perſonnes de conſidération, il s'accommoda avec BERNARD, qui lui céda le Comté, & prit le titre de Vicomte. Ce BERNARD avoit épouſé *Cécile*, Vicomteſſe de Nîmes, & il en eut trois fils & trois filles, 1. *Roger* IV, Vicomte de Carcaſſonne, de Raſès & d'Albi; 2. RAIMOND Trincavel, Vicomte de Béziers & d'Agde; 3. *Bernard Aton*, Vicomte de Nîmes; 4. 5. 6. *Mantelina*, *Payenne* & *Ermenſende*. Roger, IV. du nom, mourut ſans enfans vers l'an 1150. RAYMOND ſon frére lui ſuccéda, & fut maſſacré dans l'égliſe de Béziers, le jour de la Magdelaine de l'an 1167. Il laiſſa trois fils, 1. *Trincavel*, mort en 1180; 2. *Raymond-Trincavel*, mort en 1190; & 3. ROGER-TRINCAVEL, qui mourut en 1193. Ce dernier laiſſa poſtérité. Il avoit épouſé une fille de la Maiſon de Toulouſe, & il en eut *Raymond-Roger*, lequel donna dans les ſentimens de ſon oncle Raymond *le Vieil*, Comte de Toulouſe, & ſe déclara Protecteur des Albigeois. Il attira contre lui l'armée des Croiſez qui prirent Carcaſſonne en 1209, & il mourut de dyſſenterie. Après cette mort, tous les Prélats & les Princes, qui s'étoient liguez pour cette entrepriſe, donnérent à SIMON, Comte de Montfort, la confiſcation des biens qui appartenoient aux Comtes de Carcaſſonne: ce que le Synode de Montpellier de 1214, & le Concile de Latran de 1215 confirmérent. AMAURI de Montfort, fils de Simon, lui ſuccéda dans la poſſeſſion de ces Seigneuries; & ne pouvant les défendre contre les Princes qui y avoient quelque prétention, il céda l'an 1224, les droits qu'il y avoit, à Louïs VIII, Roi de France, qui pour récompenſe le fit Connétable: il renouvella depuis deux ou trois fois cette ceſſion. Raymond-Roger avoit laiſſé un fils nommé Raymond Trincavel, qui céda auſſi les droits qu'il pouvoit avoir ſur les Comtez de Béziers & de Carcaſſonne, qui ont été toûjours unis à la Couronne depuis l'an 1247. Carcaſſonne eſt capitale d'un petit païs dit le CARCASSEZ, dont les principaux lieux ſont Aigues-Vives, Bannoles, Cappendéza, Coſſolens, la Graſſe ou la Grace, Montclair, Montlaur, Montolieu, Montréal, Pradelles, Rieux, Roſiac, le Villar, Villeſecque. Carcaſſonne eſt renommée par ſes manufactures, & ſur tout par celle de draps. * Pline, *l. 8. c.* 4. Procope, *l. 1. de Bel. Goth.* Grégoire de Tours, *l. 8. c.* 30. & *l. 9. c.* 31. Le Continuateur d'Aimoin, *l. 5. c.* 27. Catel, *Hiſt. des Comt. de Toul. & Mémoires de Langued.* Béze, *Hiſt. de Carcaſſ.* De Marca, *Hiſt. de Béarn. l.* 8. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtiana.* Du Puy, *Droits du Roi.*

CARCATHIOCERTE, ville de la grande Arménie, proche du Tigre. Pline, *l. 6. c.* 9. Le païs s'appelle *Sophéne.* * Strabon, *l.* 11.

CARCÉRO, Palais où l'on plaide à Madrid en Eſpagne.

CARCHAS. *Voyez* CARCAS.

CARCHASIS, nom défiguré. *Voyez* CARTASIS.

CARCHÉMIS, **CARKÉMIS**, ou **CHARCAMIS**, ville d'Aſſyrie, près du fleuve d'Euphrate, que *Néchao*, Roi d'Egypte, alloit aſſiéger, quand il tua Joſias Roi de Juda. * II. *Chron.* ou *Paralipom. ch. 35. v.* 10.

CARCHI, petite Iſle, mais fort fertile, dans la Mer Méditerranée, au couchant de l'iſle de Rhodes, entre celle de Scarpanto & le Cap Crio, qui eſt ſur la côte de la Natolie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARCINUS, d'Athénes, Poëte, vivoit vers la centiéme Olympiade, environ 380 ans avant JESUS CHRIST: il a écrit des Comédies & des vers lyriques. * Athénée, *l.* 8. Suidas.

CARCINUS, d'Agrigente, Poëte Tragique, qui vivoit vers le même tems, & qui demeura avec Eſchine à Syracuſe auprès de Denys, Tyran de Sicile. Il a donné lieu à une eſpéce de proverbe, *Carcini Poëmata*, pour marquer ceux qui écrivent des piéces obſcures & qui approchent de l'énigme. Il compoſa ſeize Tragédies. Diodore le fait Auteur de la Fable de Cérès cherchant Proſerpine; & Euſtathius dit qu'il fut mordu d'une vipére, pendant qu'il rêvoit à une fable, & qu'il en mourut. * Suidas. Athénée, *l.* 8. Voſſius, *de Poët. Græc. c.* 7. Hieronymus Raguſa, *Elogia Siculorum.*

CARCISTES. *Cherchez* CARSISTES.

CARCORA, ville du Royaume de Barca en Barbarie, ſur

le bord du Golfe de Sidra, à l'embouchure de la riviére de Mélel. On dit que c'est l'ancienne *Diacherſis*, ville de la Cyrénaïque. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARCOVIACA, ville d'Ecoſſe, la capitale des iſles Orcades, dans l'iſle de Mainlande, avec une forterelle & un port aſſez large. L'Ecoſſe s'eſt renduë maîtreſſe de cette place, nonobſtant les plaintes du Roi de Danemarc, qui s'attribue les Orcades. * Hofman, *Lexic. Univerſ.*

CARDAILLAC, bourg de France dans le Quercy, près de Figeac, & vers les frontiéres de l'Auvergne, une des plus anciennes Baronies du païs, qui a depuis porté le titre de Marquiſat, & qui a donné ſon nom à la Maiſon de Cardaillac, qui fait le ſujet de l'article ſuivant.

CARDAILLAC: la Maiſon de Cardaillac a eu les Barons de Cardaillac & de la Chapelle-Marival, Seigneurs de Saint-Cernin, Chambellans des Rois de France, Senéchaux & Gouverneurs du Quercy, & Chevaliers de l'Ordre; & les Comtes de Bioule, Lieutenans Généraux en la Province de Languedoc. BERTRAND de Cardaillac donna des preuves de ſon courage durant la guerre contre les Albigeois. Cette famille a encore eu d'illuſtres Prélats; GUILLAUME de Cardaillac, Evêque de Cahors en 1209, qui étoit fils de *Bertrand* & *d'Héléne* de Comborn, ſe ſignala par ſon zéle contre les Albigeois. Pierre des-Vaux-de-Cernay parle avantageuſement de ce Prélat, qui mourut en 1234. Il eſt différent d'un autre GUILLAUME de Cardaillac, Evêque de Saint-Papoul, mort en odeur de ſainteté l'an 1347. Ce dernier étoit fils de *Géraud* de Cardaillac, Seigneur de la Capelle-Marival, & frére de *Bertrand*, Evêque de Cahors, mort en 1367. C'eſt ſous lui que l'on fonda l'Univerſité de Cahors. FRANÇOIS de Cardaillac fut mis après celui-ci ſur ce ſiége épiſcopal. Il étoit fils de *Guillaume*, Seigneur de Varaire, Vicomte de Murat, & d'*Anne* de Gordon; & on le tira de l'Ordre de Saint François, pour lui donner le gouvernement de l'égliſe de Cavaillon, d'où il fut transféré à celle de Cahors où il mourut en odeur de ſainteté l'an 1404. Les égliſes de Rhodès & de Montauban ont encore eu des Prélats de cette famille dans le XVII ſiécle. Louïs de Cardaillac & de Lévi, Comte de Bioule, a été Lieutenant Général en Languedoc. Le Roi Louïs XIV l'honora du Collier de Chevalier de ſes Ordres en 1661. Cardaillac mourut en 1666, ſans laiſſer d'enfans de *Lucréce* d'Elbéne, ni d'*Elizabeth* Mitte-Saint-Chamant, ſes deux femmes. * Catel, *Hiſt. de Languedoc.* La Croix, *de Epiſc. Cadurcenſ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Le P. Anſelme.

CARDAILLAC (Jean de) Patriarche d'Alexandrie, Archevêque ou Adminiſtrateur perpétuel de l'Archevêché de Toulouſe, dans le XIV ſiécle, étoit fils de BERTRAND, Seigneur de Bioule, & d'*Ermengarde* de Lautrec. Après avoir reçu le bonnet de Docteur en Droit Civil dans l'Univerſité de Toulouſe, il y profeſſa avec applaudiſſement. En 1350, il fut envoyé par l'Univerſité au Pape Clément VI, par le Roi de Caſtille à Urbain V, en 1369. Il avoit été fait Evêque d'Orenſe en Eſpagne dès l'an 1351; & en 1360 il avoit été transféré de cette égliſe à celle de Brague. Il eut part enſuite aux troubles d'Eſpagne. Pierre *le Cruel* le tint en priſon depuis 1367, juſqu'en 1369. La défaite de ce Prince fut ſuivie de la liberté de l'Archevêque, qui fut auſſi-tôt envoyé comme on vient de dire, à Urbain V, auprès de qui il n'arriva néanmoins qu'en 1370. Il paroît que Jean voulut alors renoncer à tout engagement avec l'Eſpagne, puiſqu'en 1371, il quitta l'Archevêché de Brague. Grégoire XI qui l'eſtimoit, le fit en ce tems-là même Patriarche d'Alexandrie, & lui donna l'adminiſtration de l'égliſe de Rhodès. L'année ſuivante le même Pape l'envoya en qualité de Légat à Avignon; & en 1378, il fut fait Adminiſtrateur de l'Archevêché de Toulouſe. Il compoſa pluſieurs livres qu'on garde dans la Bibliotheque des Dominiquains à Toulouſe; comme des Sermons pour les Dimanches & les Fêtes de l'année; des Conférences ſynodales pour la célébration des Conciles; des Oraiſons pour le Sacre des Prélats; divers Traitez des Ordres ſacrez. Il mourut en 1390. * Froiſſart, *l.* 1. *Chron. c.* 252. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baluze, *Vita Papar. Avenion.*

CARDAME, Roi des Bulgares, dans le VIII ſiécle: on dit qu'ayant obligé les Empereurs de Conſtantinople de lui payer tribut, il voulut contraindre Conſtantin *Porphyrogénéte* de l'augmenter. Ce Prince promit de le ſatisfaire, & étant entré avec une puiſſante armée dans la Bulgarie, qu'il trouva dépourvuë de gens de guerre, il mit tout à feu & à ſang l'an 950. Cardame mourut peu de tems après. * *Hiſt. Miſcel.* Baronius.

CARDAMS ou CARADOMS, Hiſtorien François, qui vivoit ſous Farabert Duc des François, de qui Génébrard fait mention, *in Soter. & Eleutherio.*

CARDAMYLE, ville du païs d'Argos, proche de Pile, & du domaine d'Agamemnon. * Homére, *Iliade, l.* 9. Hérodote dit que c'eſt une ville du païs de Lacédémone, *l.* 8. Strabon & Ptolomée, *l.* 8. en parlent. Selon Etienne de Byzance, il y a eu auſſi une ville de ce nom dans l'iſle de Chio: ce n'eſt plus qu'un village & un port ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle. * Nicolas Lloyd. Baudrand. Hofman, *Lexic. Univ.*

* CARDAN (Facio) pére de Jérôme Cardan qui fait le ſujet de l'article ſuivant, étoit Docteur en Droit & en Médecine, & s'eſt fait connoître dans la République des lettres. Il naquit à Milan, l'an 1444, d'*Antoine* Cardan. Il fut aſſocié au Collége des Juriſconſultes de cette ville, où il fut Profeſſeur des Inſtitutes. Il fut auſſi bon Mathématicien, & on a de lui en ce genre un Ouvrage intitulé, *Proſpectiva communis D. Johannis Archiepiſcopi Cantuarienſis F. Ordinis Minorum, ad unguem caſtigata per eximium Artium & Medicinæ & Juris utriuſque Doctorem ac Mathematicum peritiſſimum D. Facium Cardanum Mediolanenſem in venerabili Collegio Juriſperitorum Mediolani reſidentem.* Barthélemi Corte qui dit que cet Ouvrage a été imprimé, ne marque ni l'année ni la forme de l'édition. Cardan mourut le 29 août 1524, âgé de 80 ans, & fut enterré dans l'égliſe de S. Marc, où on lit cette épitaphe,

FACIUS CARDANUS JURECON.

Mors fuit id quod vixi, vitam mors dedit ipſa,
Mens æterna manet, gloria, tuta quies.

Obiit 1524, *quarto Kalendas ſeptembris, ætatis* 80.

Hieronymus Cardanus Medicus
Parenti Poſteriſque
V. P.

* Le P. Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 14. *p.* 235 & 236.

CARDAN, (Jérôme) fameux Médecin & Mathématicien, naquit à Pavie le 24 ſeptembre 1501, de *Claire* Michéria; qui l'ayant eu hors du mariage, avoit inutilement tenté de perdre ſon fruit par des breuvages. Il vint au monde avec des cheveux noirs & friſez; paſſa ſa premiére jeuneſſe à Milan, ou ſon pére étoit Avocat & Medecin; & étudia à l'âge de 20 ans à Pavie, où il expliqua Euclide. Dans la ſuite il alla à Bologne, où il reçut le bonnet de Docteur en Médecine ſur la fin de l'année 1525, & il ſe maria en 1531, avec *Luce* Bandarini native de Sacro, dont il eut deux garçons & une fille; mais il fut malheureux de ce côté-là. Son ſecond fils fut un fripon & un ſcélerat qu'il fut obligé de faire meure en priſon plus d'une fois, de chaſſer, & enfin de desheriter. Sa fille fut mariée à *Barthelemy* Sacco. Depuis, en differens tems, il profeſſa les Mathematiques, puis la Médecine à Milan & à Pavie. Il refuſa le parti qu'on lui offroit en Dannemarc, paſſa en Ecoſſe, revint en Italie, profeſſa la Médecine à Bologne, y fut arrêté priſonnier, & ayant recouvré la liberté alla s'établir à Rome, où après s'être fait aggréger au Collége des Médecins, il eut penſion du Pape, & mourut le 21 ſeptembre 1576. On ne peut nier que Cardan n'ait été un très-grand génie & un très-ſavant homme; mais bizarre, inconſtant, extrêmement entêté de ſes prédictions quoique ſon Aſtrologie l'eût trompé ſur ſon propre ſujet, & ſe piquant même, ainſi que Socrate, d'avoir un démon familier. Ses mœurs ſe ſentirent du déréglement de ſon eſprit, qui fut aſſez téméraire pour lui faire entreprendre de travailler à l'horoſcope de Nôtre-Seigneur J. C. Les femmes auſſi-bien que le jeu, occupérent tout le tems qu'il déroboit à l'étude: ce qui ne l'empêcha pas de compoſer un grand nombre d'Ouvrages ramaſſez l'an 1663, en dix volumes *in folio*. Son Traité le plus fameux a été celui de la Subtilité; & ſon ennemi le plus déclaré, a été Jules Scaliger, qui s'eſt acharné contre lui, & quelquefois ſans raiſon, dans ſes *Exercitationes adverſ. Cardan.* On dit que Cardan s'étoit lui même compoſé cette Epitaphe,

Non me terra teget, cœlo ſed raptus in alto,
Illuſtris vivam docta per ora virûm.
Quicquid venturis ſpectabit Phœbus in annis,
Cardanum noſcet, nomen & uſque meum.

* Cardanus, *de vita propria.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 97. & *ſuiv.* de l'édit. de Hollande 1715, où l'on voit un catalogue exact des Ouvrages de Cardan. *Conſultez* auſſi le Pere Nicéron dans ſes *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 14. *p.* 233 -282. De Thou, *l.* 6. *Hiſt.* Voſſius, *de Mathemat. c.* 10. Lorenzo Craſſo, *p.* 1. *Elog. &c.*

CARDAN (Jean-Baptiſte) fils du précédent, naquit le 14 mai 1534. Il étudia en Médecine & s'y fit recevoir Docteur. Etant enſuite devenu amoureux d'une fille qui n'avoit rien, il l'épouſa; mais il s'en repentit dans la ſuite, & crut trouver un reméde à ſa faute en l'empoiſonnant. Il fut arrêté pour ce crime le 17 février 1650. On le condamna à avoir la tête tranchée, & cette ſentence fut exécutée dans la priſon le 13 avril ſuivant. On a de lui deux Ouvrages, *De Fulgure*, à la fin du ſecond tome des Ouvrages de ſon pére; *De abſtinentia ab uſu ciborum fœtidorum Libellus*, inſéré à la fin d'un livre de ſon pére intitulé, *De utilitate ex adverſis capienda.* * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 14. *p.* 249. & 250.

CARDÉE ou CARDINÉE, Divinité du Paganiſme. *Cherchez* FORICULE.

CARDENAL, (Prêtre) Poëte Provençal, étoit natif d'Argence près de Beaucaire. Charles II, Roi de Naples & de Sicile, l'avança dans ſa Cour; & il y mourut à Naples vers l'an 1302. On lui attribue diverſes Poëſies. * Noſtradamus, *Vies des Poetes. Prov.* La Croix-du-Maine.

CARDENAS, famille noble de Caſtille, féconde depuis longtems en Hommes Illuſtres. *Voyez* là-deſſus Philippe-Jacques Spéner, *Theatr. Nobil. Europ. tome* 2, où il eſt parlé de la famille de Cardénas, Duc de Marquéda & de Manrique, Duc de Najéra, *p.* 41. * Imhoff, *en ſa Généalogie des Grands d'Eſpagne.*

* CARDÉNAS (Jean) né l'an 1612, à Séville, entra en 1621 dans la Société des Jéſuites. Il enſeigna ſix ans la Philoſophie & mourut à la fin du ſiécle précédent, après avoir été Recteur de différens Colléges. On a de lui, *Genuinum Sidus Mariani Diadematis; Criſis Theologiæ bipartita.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. S. J.*

CARDÉRON, nom défiguré. *Cherchez* CALDERON.

* CARDEVACQUES (Ferdinand) d'Arras, de famille noble & patricienne, Seigneur de Beaumont, fit ſes premiéres études ſous Antoine Meyer, après quoi il s'adonna tout à fait à l'étude de l'Hiſtoire & de la Politique, & à la Recherche des Antiquitez de ſa patrie. Il exerça juſqu'à dix fois avec applaudiſſement la charge de Bourguemâitre, & ſe rendit recommandable par l'intégrité de ſa vie & par ſon affabilité. On a de lui, *Hiſtoria Comitum Arteſiæ; Hiſtoria Epiſcoporum Tornacenſium; Nania in obitum Alexandri Farneſii, Parmæ ac Placentiæ Ducis, verſu Elegiaco.* Il a auſſi

aussi laissé un Ouvrage écrit en François, & qui a pour titre *L'Amour Divin.* Il mourut à la fleur de son âge, dans sa 42 année, le premier decembre 1614. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 216.

CARDIANUS. *Cherchez* EUME'NE CARDIEN.

CARDICE'AS. *Cherchez* ARBIANUS.

CARDIE, *Cardia*, ville dans la Chersonéte de Thrace. Elle a tiré ce nom du mot *Cardia*, à cause de la ressemblance qu'elle a avec un cœur qu'en Grec on appelle *καρδία*. Démosthéne en fait souvent mention dans son Oraison contre Aristocrate. Etienne de Byzance & Ptolomée l'appellent *Cardiapolis*. La ville de Lysimachie fut bâtie de ses ruines. Ce n'est plus maintenant qu'une petite ville nommée Carida.

CARDIEN, Historien Grec. *Cherchez* JE'ROME. CARDIEN.

* CARDIFF, ville de la Principauté de Galles en Angleterre, est dans le Comté de Glamorgan à l'embouchure du Taff ou de la Tave dans la Saverne, où elle a un bon port. Cette ville servit de prison à Robert, fils aîné de Guillaume le Conquérant, auquel ses fréres firent crever les yeux, pour l'exclurre de la succession. Un certain *Fitz-Haimon*, personne considérable dans ce païs-là, fortifia cette ville, l'environnant de murailles, & y bâtissant un château, où fut enfermé & mourut Robert, dont on vient de parler. * Camden, *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 1. *p.* 142. Maty, *Dict. Géogr.*

CARDIGAN, ville d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, est capitale d'un Comté, auquel elle donne son nom, connu sous celui de CARDIGANSHIRE, en latin *Cardigana* ou *Ceretica Provincia*, qui s'etend le long de la Mer ou de la Manche d'Irlande. Il est dans le Diocése de S. David. Ce Comté est borné vers le nord par ceux de Mérioneth, & de Montgomery, vers le levant par ceux de Radnor & de Brecknock, vers le sud par ceux de Caermarden & de Pembrock, & au couchant par la Mer d'Irlande. Il peut avoir douze lieues de longueur, & cinq dans sa moyenne largeur. Cette Province abonde en blé, en bétail, en poisson, & en gibier, & elle est devenue fameuse depuis peu par ses mines d'argent, de plomb & de cuivre. Elle contient 77 Paroisses & quatre villes ou bourgs à marché. Sa capitale Cardigan, en Latin *Ceretica*, est située agréablement sur le Tivy, près de sa chûte dans la mer, à 148 milles de Londres. C'est une bonne ville, environnée de murailles, & fortifiée d'un château. * Camden, *Etat de la Grande Bretagne sous George* II, *tome* 1. Maty, *Dict. Géogr.*

CARDIGANSHIRE, ou le Comté de Cardigan. *Voyez* l'article précédent.

CARDILLAC (Jean de) *Voyez* CARDAILLAC.

CARDILLAC, bourg. *Voyez* CARDAILLAC.

CARDINAL, nom qu'on a donné aux Assesseurs & Conseillers des souverains Pontifes. Parmi les Latins, le mot de *Cardinalis* signifioit *Principal*; & dans ce sens on a dit *venti Cardinales*, les quatre vents principaux; *Princeps Cardinalis*, pour un Prince très-considérable; *Missa Cardinalis*, & *Altare Cardinale*, pour la grande Messe & le maître Autel d'une église. Ce fut aussi le nom que l'on donna à certains Officiers de l'Empereur Théodose, comme aux Genéraux d'armée, au Préfet du Pretoire en Asie, au Préfet ou Gouverneur d'Afrique; parce qu'ils possédoient les principales charges de l'Empire. A l'égard des Cardinaux de l'Eglise Romaine, voici qu'elle en est l'origine. Il y avoit deux sortes d'églises dans les villes, les unes étoient comme les paroisses d'à présent, & se nommoient *Titres*; les autres étoient des hopitaux pour les pauvres, que l'on appelloit *Diaconies*. Les *Titres* ou paroisses étoient desservies par des Prêtres, & les Diaconies gouvernées par des Diacres. S'il y avoit quelques autres chapelles dans les villes, on leur donnoit le nom d'Oratoires; & l'on y célébroit seulement la Messe sans y administrer les Sacremens. Les Chapelains de ces Oratoires étoient nommez *Prêtres Locaux*, c'est à dire, *Prêtres d'un lieu particulier*. Pour mettre une plus grande différence entre ces eglises, on nomma les paroisses, *Cardinales*, ou *Titres Cardinaux*; & les Prêtres qui y faisoient l'Office divin, & y administroient les sacremens, furent aussi appellez *Cardinaux*. Cette distinction fut principalement en usage à Rome, où ces Cardinaux accompagnoient le Pape pendant la célébration de la Messe, & dans les Processions: c'est pourquoi Léon IV, les nomme *Presbyteros sui Cardinis*, dans le Concile tenu à Rome l'an 853. Les Diacres qui gouvernoient les Diaconies eurent aussi le titre de *Cardinaux*; ou parce qu'ils étoient les principaux des Diacres, ou parce qu'ils assistoient avec les Prêtres Cardinaux, lorsque le Pape célébroit. La plus illustre fonction des Cardinaux Romains, étoit d'entrer au Conseil du Pape & dans les Synodes, & d'y donner leurs avis touchant les affaires Ecclésiastiques. C'étoit d'ordinaire quelqu'un de leur rang que l'on élisoit pour souverain Pontife, & rarement de celui des Evêques, comme on a fait depuis. On remarque dans l'Histoire Ecclésiastique, que le Pape Etienne VII, élu en 896, fit déterrer Formose son prédecesseur, & cassa toutes les ordonnances qu'il avoit faites; alléguant que Formose avoit été créé Pape contre la disposition des saints Décrets, dans le tems qu'il étoit Evêque d'Ostie. Dans la suite du tems, le nom de Cardinal qui etoit commun à tous les Prêtres titulaires ou Curez, fut seulement attribué à ceux de Rome, & puis à sept Evêques des environs de cette ville. Tous ces Cardinaux furent distribuez sous cinq églises Patriarchales; savoir de S. Jean de Latran, de sainte Marie Majeure, de saint Pierre du Vatican, de saint Paul & de saint Laurent. L'église de saint Jean de Latran avoit sept Cardinaux Evêques, que l'on appelloit *Collateraux* ou *Hebdomadaires*, parce qu'ils étoient assistans du Pape, & faisoient en sa place le service divin, chacun leur semaine. Ce sont les Evêques d'Ostie, de Porto, de Sylva-Candida ou de sainte Rufine, d'Albano, de Sabine, de Frescati & de Palestrine. (l'Evêché de sainte Rufine est maintenant uni à celui de Porto.) L'église de sainte Marie Majeure avoit aussi sept Cardinaux Prêtres, savoir les Cardinaux de S. Philippe & de saint Jacques, de S. Cyriaque ou Quiriaque, de S. Eusébe, de Ste Pudentiane, de S. Vital, des saints Pierre & Marcellin, & de saint Clément. L'église Patriarchale de saint Pierre avoit les Cardinaux Prêtres de sainte Marie delà le Tibre, de saint Chrysogon, de sainte Cécile, de sainte Anastasie, de saint Laurent *in Damaso*, de saint Marc & des saints Martin & Sylvestre. L'église de saint Paul avoit les Cardinaux de sainte Sabine, de sainte Prisque, de sainte Balbine, des saints Nérée & Achillée, de saint Sixte, de saint Marcel & de sainte Susanne. L'église Patriarchale de saint Laurent hors les murs avoit aussi sept Cardinaux, ceux de sainte Praxéde, de saint Pierre-ès-Liens, de saint Laurent *in Lucina*, des saints Jean & Paul, des quatre Saints couronez, de saint Etienne au Mont-Célio & de S. Quiriace. Baronius rapporte en l'an 1057, un Rituel ou Cérémonial extrait de la Bibliothéque du Vatican, qui contient ce dénombrement des Cardinaux.

Dans la suite, le Pape donna le titre de Cardinal à d'autres Evêques. On dit que le premier fut Conrad, Archevêque de Mayence, qui fut honoré de cette qualité par le Pape Alexandre III, lequel accorda la même grace à Galdin Sala, Archevêque de Milan en 1165. Il arriva depuis, que quelques Evêques furent creez Cardinaux Prêtres avec un des titres de la ville de Rome. Ainsi Guillaume, Archevêque de Rheims fut créé Cardinal du titre de sainte Sabine, (qui est un titre de Cardinal Prêtre,) par le Pape Clément III, ou, selon d'autres, par Alexandre III. Enfin Clément V, & ses Successeurs, donnérent le titre de Cardinal Prêtre à plusieurs Evêques & Prêtres: ce qui s'est toûjours pratiqué depuis. A l'égard des Cardinaux Diacres, il faut remarquer qu'au commencement il y eut sept Diacres dans l'Eglise de Rome, & dans quelques autres églises; on augmenta ce nombre à Rome jusqu'à quatorze; & enfin on en créa dix-huit qui furent appellez *Diacres Cardinaux* ou *principaux*, pour les distinguer des autres Diacres, qui n'avoient pas le gouvernement des Diaconies. Depuis on compta vint-quatre Diaconies dans la ville de Rome: maintenant il y en a quatorze affectées aux Cardinaux Diacres. Les Cardinaux Prêtres sont au nombre de cinquante; lesquels avec les six Evêques Cardinaux d'Ostie, de Porto, de Sabine, de Palestrine, de Frescati & d'Albano, qui n'ont point d'autres titres que leurs Evêchez, sont ordinairement le nombre de soixante-dix. Innocent IV donna aux Cardinaux le chapeau rouge, dans le Concile de Lyon célébré l'an 1245. Paul II, en 1464, leur donna l'habit rouge. Grégoire XIV donna aussi le bonnet rouge aux Cardinaux Réguliers, qui ne portoient alors que le chapeau. Urbain VIII accorda aux Cardinaux le titre d'Eminence: on ne leur donnoit auparavant que celui d'Illustrissime. Depuis ces nouveaux établissemens, les Evêques ont été précédez par les Cardinaux; cependant les premiers conservant leur prééminence, ont quelquefois pris le pas dans les assemblées & dans les cérémonies publiques, en présence même du Pape. Cela se voit dans l'acte de la dédicace de l'église de Marmoutier par le Pape Urbain II, l'an 1090, lorsqu'il vint en France pour y tenir le fameux Concile de Clermont: car dans cette cérémonie, Hugues, Archevêque de Lyon, tenoit après le Pape, le premier rang: les autres Archevêques & Evêques le suivoient, & après eux venoient les Cardinaux Prêtres & Diacres qui avoient accompagné le Pape dans son voyage. Dès l'an 769, le Concile de Rome tenu sous le Pape Etienne IV, avoit ordonné qu'aucun ne pourroit être élu Pape qu'il ne fût Diacre ou Prêtre Cardinal. Enfin en 1130, les Cardinaux commencérent à devenir maîtres de l'élection des Papes sous Innocent II, & se rendirent les seuls Electeurs, à l'exclusion du reste du Clergé de Rome, sous Alexandre III, en 1160. Ainsi croissant toujours en grandeur, ils se sont enfin si fort élevez qu'encore qu'ils ne soient que Prêtres & Diacres, la seule dignité de Cardinal les met au dessus des Evêques. * Maimbourg, *Histoire du Pontificat de saint Grégoire le Grand.*

Voici de curieuses remarques du Pére Maimbourg, sur ce même sujet. Quand l'église cathédrale étoit vacante, les Papes envoyoient un des Evêques les plus voisins de cette église pour la gouverner, jusqu'à ce que l'on eût fait l'élection d'un autre Evêque, qui après avoir été consacré, en prenoit possession comme de sa propre église & de son titre, que l'Evêque Administrateur ou Commendataire n'avoit pas eu. C'est là ce qu'on appelloit alors Evêque Cardinal, du nom *cardo* qui signifie *un gond*, voulant marquer que l'Evêque titulaire étoit attaché à son église, pour y exercer continuellement de sa propre autorité toutes les fonctions de l'Episcopat. Voilà, selon la plus naturelle & la plus véritable interprétation, ce que signifie le mot de *Cardinal*, comme on le peut voir clairement dans plusieurs Epitres de S. Grégoire *le Grand.* Ce Pape ayant appris que l'Eglise d'Aléria eu l'isle de Corse étoit vacante, écrivit à un Evêque de Corse nommé Léon, qu'il allât pour la gouverner jusqu'à ce qu'il y eût pourvu: & ensuite il y établit Martin, pour en être l'Evêque Cardinal. On voit successivement dans cette église deux Evêques, dont l'un n'est que Visiteur ou Administrateur, & l'autre Titulaire. Le même Grégoire *le Grand*, témoigna au Clergé, à la Noblesse, & au peuple de Naples qu'il approuvoit le désir qu'ils avoient que Paul Evêque de Népi leur Visiteur, fût leur Evêque Cardinal. D'où il est aisé de connoître qu'au tems de ce Pape, & avant lui, tous les Evêques Titulaires étant attachez à leur église par leur ordination, étoient appellez Cardinaux Evêques. On doit dire le même des Prêtres & des Diacres, à qui les Evêques avoient donné dans leurs diocéses un Bénéfice ou une charge qui les attachoit à quelque église. Ainsi tous les Archidiacres, & les autres dignitez étoient Cardinaux de l'Eglise dont ils avoient soin. Les autres Prêtres & Diacres, qui n'avoient pas le même attachement, n'étoient point appellez Cardinaux. De là vient que ceux que les Papes envoyoient Défenseurs dans les Provinces, ou Apocrisiaires & Nonces à Constantinople, étoient bien Diacres de l'Eglise Romaine, mais non pas Cardinaux. Par cette même raison tous les

Cu-

Curez étant attachez par leur tître à la Paroiſſe qu'on leur avoit confiée pour y adminiſtrer les Sacremens, étoient Prêtres Cardinaux. On appelloit même Prêtre Cardinal celui qui deſſervoit quelque chapelle ou Oratoire dans le Palais d'un Grand, ou ailleurs, parce qu'il en avoit le tître, & y étoit attaché par office. Ainſi il y avoit des Diacres, des Prêtres, & des Evêques Cardinaux dans tous les Diocéſes du monde. A l'égard de l'Egliſe Romaine, il n'y avoit point, du tems de ſaint Grégoire, d'autre Cardinal Evêque, que le Pape même, qui, en qualité de propre Evêque de l'Egliſe particuliére de Rome, y étoit attaché comme à ſon tître. Les Cardinaux Prêtres étoient tous les Curez de Rome, & tous ceux qui y avoient quelque chapelle à deſſervir. Les Diacres, & même les Soudiacres Cardinaux, étoient ceux qui avoient un tître, pour y exercer leurs fonctions. C'eſt là ce qu'étoient les Cardinaux de l'Egliſe Romaine, du tems de ſaint Grégoire, & près de quatre cens ans encore après lui. Mais dans le onziéme ſiécle, les Papes, dont la grandeur s'étoit extrémement accrue, commencérent à ſe faire couronner, (ce qui ſe fit pour la premiére fois ſous le Pontificat du Pape Damaſe II, l'an 1048,) & à établir comme une Cour, & un Conſeil réglé, compoſe de Cardinaux Evêques, Prêtres, & Diacres, differens de ceux qui avoient porté ce tître juſques alors. Les Cardinaux Evêques furent ceux qui étoient Suffragans du Pape, comme Métropolitain. Les Cardinaux Prêtres ou Diacres furent choiſis à la volonté du Pape dans toutes les Provinces & tous les Royaumes de la Chrétienté, ſoit Evêques, Prêtres, Abbez, Princes, Commandeurs, ou Religieux, leur donnant les tîtres des égliſes, ſans avoir l'obligation de les deſſervir. Ainſi comme le nom de Pape, qui étoit commun à tous les Evêques dans les cinq ou ſix premiers ſiécles de l'Egliſe, a été attribué depuis au ſeul Pontife Romain; de même, le tître de Cardinal, que tous les Evêques, Prêtres, & Diacres Titulaires portoient, à l'égard des egliſes dans leſquelles ils étoient *incardinez*, comme parle ſaint Grégoire, n'appartient plus qu'aux ſeuls Cardinaux de l'Egliſe Romaine; qui poſſèdent aujourd'hui le plus illuſtre rang dans l'Egliſe.

Quand le Pape veut créer des Cardinaux, il écrit les noms de ceux qu'il veut élever à cette dignité, & il les fait lire dans le Conſiſtoire, après avoir dit aux Cardinaux *Habetis fratres, &c.* c'eſt à dire, *Vous avez pour fréres, &c.* Le Cardinal Patron envoye enſuite quérir ceux qui ſe trouvent à Rome, & les méne au Pape, pour recevoir de lui le bonnet rouge; & au premier Conſiſtoire, ſa Sainteté leur donne le chapeau. Juſques-là ils demeurent *incognitò* & ne peuvent ſe trouver aux aſſemblées. A l'égard des abſens, le Pape leur dépêche un de ſes Camériers d'honneur pour leur porter le bonnet; mais ils ſont obligez d'aller recevoir le chapeau de la main de ſa Sainteté; & quand ils entrent à Rome, on les reçoit en cavalcade. Les habits des Cardinaux ſont la ſoutane, le rochet, le mantelet, la mozette & la châpe papale ſur le rochet, dans les actions publiques & ſolemnelles: la couleur de leur habit eſt différente ſelon les tems, ou de rouge, ou de roſe ſéche, ou de violet. Les Cardinaux Réguliers ne portent point de ſoye, ni autre couleur que celle de leur religion, avec une doublûre rouge; mais le chapeau & le bonnet rouge ſont communs à tous. Lorſqu'un Prélat eſt nommé Cardinal, ſes Bénéfices ſont cenſez vaquans juſqu'à ce qu'il ait de nouvelles Bulles: & dans les lieux ſujets à la Régale, les Bénéfices dépendans de ſa nomination qui étoient vacans, ou qui viennent à vaquer dans cet intervalle, ſont cenſez vaquer en régale. Quand les Cardinaux ſont envoyez aux Princes, c'eſt en qualité de Légats *à latere*, ou *de latere*; & lors qu'ils ſont envoyez dans une ville, leur gouvernement s'appelle légation. Il y a cinq légations, qui ſont celles d'Avignon, de Ferrare, de Bologne, de Ravenne & de Pérouſe. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis*.

L'Hiſtoire nous apprend qu'il y a eu autrefois en France des Prêtres Cardinaux, auſſi-bien qu'à Rome, qui n'étoient autres que des Curez. On le fait voir par deux anciens tîtres; l'un eſt de Thibaud, Evêque de Soiſſons, lequel confirmant la fondation de l'Abbaïe de Saint-Jean-des-Vignes, faite par Hugues, Seigneur de Château-Thierri, exige que le Prêtre Cardinal du lieu *Presbyter Cardinalis ipſius loci* (c'eſt à dire, le Curé de la Paroiſſe, dans l'étendue de laquelle l'Abbaïe de Saint-Jean-des-Vignes a été fondée,) ſoit tenu de rendre raiſon à l'Evêque de Soiſſons & à ſon Archidiacre, du ſoin qu'il aura eu de ſes Paroiſſiens, comme il faiſoit auparavant. Ce Prêtre Cardinal (dit Pierre le Gris, Chanoine Régulier de l'Ordre de ſaint Auguſtin en cette même Abbaïe) étoit le Curé de Saint-Jacques, un des douze Curez de la ville de Soiſſons ou des environs. L'autre tître eſt la confirmation de cette fondation par le Roi Philippe I, Roi de France, en 1076, où les mêmes termes ſont employez. L'ancien Pontifical écrit à la main, qui ſervoit aux Evêques de Troyes, il y a plus de 452 ans, fait foi auſſi que de tout tems l'Evêque de Troyes avoit eu des Prêtres Cardinaux qui ne ſont autres que les treize Curez dénommez au Rituel manuſcrit de la même égliſe, leſquels encore aujourd'hui doivent aſſiſter l'Evêque quand il conſacre le chrême & les onctions le jeudi ſaint; & à la bénédiction ſolemnelle des Fonts, les veilles de Pâques, & de Pentecôte. Ils ſont nommez dans ce Pontifical *Sacerdotes Cardinales*. Paſquier rapporte ſur ce ſujet, qu'en un Concile tenu à Metz ſous Charlemagne, il eſt ordonné que les Evêques diſpoſeront canoniquement des tîtres cardinaux établis dans les villes & dans les fauxbourgs, c'eſt à dire, des Cures. On peut remarquer, que dans l'Abbaïe de Saint-Remy de Rheims, il y a eu de tout tems quatre Religieux appellez Cardinaux, c'eſt à dire, principaux; parce que ce ſont eux qui officient au grand autel dans les Fêtes ſolemnelles. On voit néanmoins dans quelques Epîtres du Pape ſaint Grégoire, & d'Adrien II, que *Cardinalis ſacerdos*, ſe prend pour un Evêque, & que *Cardinalem conſtitui in Eccleſia Bituricenſi*, c'eſt, être fait Archevêque de Bourges, quoiqu'ordinairement les Curez des Gaules ayent été appellez *Presbyteri Cardinales*. * Traité de l'origine des Cardinaux. Du Cange, *Gloſſar.*]

Pour ſatisfaire la curioſité du Lecteur, l'on rapportera ici l'année de la nomination de tous les Cardinaux, leur patrie, leurs dignitez & le tems de leur mort depuis l'an 1119, que Guy fils de Guillaume Comte de Bourgogne, fut élu Pape ſous le nom de CALIXTE II, la plupart des Cardinaux précédens n'étant connus que par leurs noms propres, ou par leurs tîtres, comme on le pourra remarquer pendant quelques années de ce catalogue, auquel on ajoûtera ſous quel nom ſont rapportez ceux dont il eſt parlé dans cet Ouvrage.

CALIXTE II, élu Pape en 1119, mort en 1124. Année de leur mort.

Promotions de Cardinaux.

1. Pierre-François, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Marcel, Légat en France ſous le Pape HONORIUS II.

2. Etienne de Montbéliard, neveu du Pape, Evêque de Metz, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie *in Coſmedin*. 1165.

3. Etienne, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie *in Dominica*,

4. Jonathas, Diacre, Cardinal du tître de S. Côme & de ſaint Damien.

5. Aimeric de la Châtre, François, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie la neuve. *Voyez* CHATRE. 1125.

6. Ponce, Abbé de Cluny.

7. Guillaume, Evêque de Paleſtrine: le Schiſme s'étant élevé dans l'Egliſe après la mort du Pape Honorius II, il contribua à l'élection d'Innocent II, contre Anaclet II. 1140.

8. Grégoire, Romain, Prêtre, Cardinal du tître des douze Apôtres, ſuivit le parti d'Anaclet II, fut élu Antipape ſous le nom de Victor IV, contre Innocent II, s'étant depuis démis par le moyen de ſaint Bernard, & fut depuis nommé Cardinal du même titre.

9. Giles, ou Gilon, Evêque, Cardinal de Fraſcati, fut nommé en 1127, par le Pape Honorius II, Légat en Syrie, d'où il paſſa en Pologne en la même qualité de Légat, y convertit les peuples, & y fit bâtir pluſieurs égliſes. Etant revenu à Rome pendant le Schiſme, il abandonna le parti d'Innocent II, pour ſuivre celui d'Anaclet II; mais après la mort de ce dernier, il retourna à celui d'Innocent.

10. Gérard Caccianémici, Bolonois, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Croix de Jéruſalem, puis Pape ſous le nom de LUCE II.

11. Grégoire Tarquini, Romain, Diacre, Cardinal du tître de ſaint Serge & de ſaint Bacche.

12. Ange, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie *in Dominica*, ſuivit le parti d'Anaclet II, contre le Pape Innocent II.

13. Matthieu de Piſe, Diacre, Cardinal du tître de S. Adrien

14. Jean Dauférii, de Salerne, Diacre, Cardinal du tître de ſaint Nicolas *in Carcere*: après la mort du Pape Honorius II, il ſuivit le parti d'Anaclet II, qui le nomma Prêtre, Cardinal du tître de Ste Pudentiane.

15. Louis Lucidi, de Luques, Prêtre, Cardinal du tître de S. Clément.

16. Raynier, de Bourgogne, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie la neuve.

17. Robert, Prêtre, Cardinal du tître de Ste Sabine.

18. Pierre, Prêtre, Cardinal du tître de S. Sixte.

19. Gaultier, Diacre, Cardinal du tître de S. Théodore.

20 Gérard, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Luce, puis Prêtre du tître de ſainte Aquilée & de ſainte Priſque.

21. Robert, Prêtre, Cardinal du tître de S. Euſébe.

22. Ubert, Diacre, Cardinal, du tître de ſainte Marie *in Via lata*.

23. Grégoire, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Luce *in Septiſolio*.

24. Gregoire, Diacre, Cardinal du tître de S. Vite.

25. Grégoire Albergati, Romain, Prêtre Cardinal du tître de S. Laurent *in Lucina*.

26. Hugues Lectifredi, Prêtre, Cardinal du tître de S. Vital.

HONORIUS II, élu Pape en 1124, mort en 1130.

Premiére Promotion en 1125.

1. Matthieu, François, Religieux Bénédictin de ſaint Martin-des-Champs à Paris, Cardinal Evêque d'Albano. 1135.

2. Jean, Bolonois, Général des Camaldules, Cardinal Evêque d'Oſtie.

3. Grégoire, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Balbine.

4. Ubert de Ratta, de Piſe, Prêtre Cardinal du tître de S. Clément, & Archevêque de Piſe. 1138.

5. Matthieu, Prêtre, Cardinal du tître de S. Pierre-ès-Liens, ſuivit le parti de l'Antipape Anaclet, contre le Pape Innocent II.

6. Pierre Cariacéne de Gariſendo, Bolonois, Prêtre, Cardinal du tître de S. Sylveſtre & de S. Martin-aux-monts.

7. Albéric Tomacelli, Napolitain, Prêtre, Cardinal du tître de S. Jean & de S. Paul.

8. Etienne, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Luce

ce *in Silice*, fuivit le parti de l'Antipape Anaclet II, qui le nomma Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Damaſo*; mais il rentra ſous l'obédience du Pape Innocent II, & retourna en ſon premier ordre de Diacre. Année de leur mort.

9. Hugues, Bolonois, Cardinal du titre de S. Théodore, & Archiprêtre de S. Pierre.

Seconde Promotion en 1126.

10. Conrad de Suburra, Romain, neveu du Pape, puis Pape ſous le nom d'ANASTASE IV.

11. Sgizzon, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin.

12. Rodolphe, Romain, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Evêque d'Orti.

Troiſiéme Promotion en 1127.

13. Anſelme, Chanoine Régulier de ſaint Pierre, *in Cœlo aureo* à Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*.

14. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Anaſtaſe.

15. Anſelme, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile.

16. Guy de Caſtillon, puis Pape ſous le nom de CÉLESTIN II.

17. Henri, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque, ſuivit le parti de l'Antipape Anaclet II.

18. Ruſtique de Ruſticis, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, & Archiprêtre de l'égliſe de S. Pierre.

19. Albert Theodoli, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Théodore.

20. Pierre, Diacre, Cardinal du titrre de S. Adrien, & Légat en France ſous le Pape Honorius II.

Auſquels on ajoûte,

21. Guy, Evêque de Tivoli, Cardinal du ſitre de S. . . . .

22. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine.

23. Yves de ſaint Victor, Chanoine Régulier de ſaint Victor à Paris, Cardinal du titre de S. Laurent *in Damaſo*.

24. Grégoire, Cardinal du titre de ſaint Théodore, Légat en Dannemarck, en Suéde, & en Bohême.

25. Rodolphe de Staffa, de Pérouſe, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*, puis Evêque de Pérouſe.

INNOCENT II, élu Pape en 1130, mort en 1143.

Premiére Promotion en 1130.

1. Baudouin, François, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . puis Archevêque de Piſe. 1146.

2. Luc, François, ami de ſaint Bernard, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Jean & de S. Paul.

3. Martin Cibo, Genois, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*, puis Légat en Dannemarck.

4. Robert, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . . . puis Chancelier de l'Egliſe Romaine. 1149.

5. Azon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie.

6. Odon, ou Othon, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*.

7. Guy des Comtes de Caprone, de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, Légat en France & en Allemagne, & Chancelier de l'Egliſe Romaine. 1153.

8. Guy, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Adrien.

9. Pierre, Religieux du Mont-Caſſin, & Abbé de. . . . . Cardinal.

Seconde Promotion en 1133.

10. Drogon, François, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, & Abbe de Saint-Jean de Laon, puis Evêque d'Oſtie. 1138.

11. Hubault, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Via lata*. 1144.

12. Hubault de Lunata, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de S . . .

Troiſiéme Promotion en 1134.

13. Théodetin, Allemand, Cardinal Evêque de Porto, du titre de ſainte Rufine, & Légat en Allemagne.

14. Guy, Evêque de Tivoli, Cardinal.

15. Stantius, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine.

16. Luce Boétius, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Vite & de ſaint Modeſte *in Macello*.

17. Griffon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane, puis Evêque de Ferrare.

18. Vaſſal, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Euſtache, puis de ſainte Marie *in Aquiro*. Année de leur mort.

19. Chryſogon, François, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de ſainte Praxéde, ami particulier de S. Bernard.

20. Grégoire de Papareſcis, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ſaint Ange.

21. Gérard, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Dominica*.

Quatriéme Promotion en 1138.

22. Albéric, François, Religieux de l'Ordre de Cluny, Cardinal, Evêque d'Oſtie, Légat en France, en Angleterre & en Syrie. *Voyez* ALBERIC. 1147.

23. Hugues de Saint-Victor, Saxon, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Auguſtin, fameux Théologien à Paris, Cardinal, Evêque de Fraſcati.

24. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Marie au delà du Tibre.

25. Presbyter, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.

26. Guy Bellagio, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Chryſogon, Legat en Arragon & en Orient. *Voyez* BELLAGIO.

27. Raynier, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque.

28. Goizon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Cécile.

29. Rabaud, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . . puis Evêque de Modéne.

30. Octavien de Monticello, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de ſainte Cécile, & Antipape ſous le nom de VICTOR IV.

31. Thomas, Milanois, Chanoine Régulier, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.

32. Hubault, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien.

Cinquiéme Promotion en 1140.

33. Etienne, François, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Cardinal Evêque de Paleſtrine. 1144.

34. Raynaud des Comtes de Marſe, Abbé du Mont-Caſſin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin. 1165.

35. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Pudentiane.

36. Hubault Allucingoli, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Praxéde, puis Evêque d'Oſtie & Pape ſous le nom de LUCE III.

37. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Suſanne.

38. Hubault, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. 1150.

39. Hugues de la Feuille, François, Religieux de l'Abbaie de Corbie en France, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .

40. Guy, de Piſe, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .

41. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*.

42. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Porticu*.

Sixiéme Promotion en 1142.

43. Imar, François, Religieux de ſaint Martin-des-Champs près de Paris, Ordre de ſaint Benoît, Cardinal, Evêque de Fraſcati, contribua beaucoup à l'élection de l'Antipape Victor IV, qu'il conſacra; pour quoi il fut excommunié par le Pape Alexandre III. 1164.

44. Pierre, frere du Pape Innocent II, Cardinal, Evêque d'Albano.

45. Gilbert, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marc.

46. Guy Moricoſi, de Piſe, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de ſaint Laurent *in Damaſo*.

47. Nicolas, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de S. Cyriaque.

Pluſieurs Auteurs célébres rapportent que le Pape Innocent II nomma encore Cardinaux

48. Innocent Savelli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marc.

49. Adinulphe, Abbé de ſainte Marie, Ordre de ſaint Benoît, Cardinal du titre de S. . . . .

50. Godefroy, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Juſtine. 1142.

51. Manferoy, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Sabine.

52. Yves, Diacre, Cardinal du titre de ſainte Marie *in Aquiro*.

53. Lamprédus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital.

54. Azon, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie.

55. Grégoire, Prêtre, Cardinal du titre de ſainte Priſque.

56. Suaſinus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio Monte*.

57. Albert, Cardinal, Evêque d'Albano.

Année de leur mort.

ANACLET II, Antipape, élu en 1130, *mort en* 1138.

VICTOR IV, Antipape, élu en 1138, *se démit la même année, & reconnut le Pape Innocent II.*

C E'L E S T I N II, élu Pape en 1143, mort en 1144.

Promotion en 1144.

1. Robert Pulle, ou Pullein, Anglois, Cardinal & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* P U L L E.
2. Raynier, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio Monte.*
3. Manfroy, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine.
4. Jules, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Evêque de Palestrine & Légat en Sicile & en Hongrie. 1165.
5. Aribert, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. 1156.
6. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .
7. Jean Paparon, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Damaso. Voyez* P A P A R O N.
8. Rodolphe, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie.
9. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Ange. 1168.
10. Astalde Astalli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre de sainte Prisque. *Voyez* A S T A L L I.
11. Jean, Chanoine Régulier de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la neuve.
12. Hugues, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina.*
13. Hyacinthe des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Pape sous le nom de C E'L E S T I N III.

L U C E II, élu Pape en 1144, mort en 1145.

Premiére Promotion en 1144.

1. Humbert Caccianémici, Bolonois, Chanoine Régulier de sainte Croix de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* C A C C I A N E'M I C I.

Seconde Promotion en 1144.

2. Guarin, Bolonois, Chanoine Régulier de sainte Croix de Mortare, Cardinal Evêque de Palestrine. 1159.
3. Guy Cibo, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.
4. Villanus, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne *in Cœlio Monte.*
5. Bérard, Diacre, Cardinal du titre de S. . . .
6. Bernard, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . .
7. Pierre, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata.*
8. Guy, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu.* 1156.
9. Raynier Marescotti, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche.
10. Hugues, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina.*
11. Nicolas, Prêtre, Cardinal du titre de saint Damas, & Garde de la bibliothéque du Vatican.

E U G E'N E III, élu Pape en 1145, mort en 1153.

Premiére Promotion en 1145.

1. Bernard, Chanoine Régulier de saint Fridian de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, Légat en Allemagne, & Evêque de Porto. *Voyez* B E R N A R D. 1176.
2. Jourdain des Ursins, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Légat en Allemagne. 1165.
3. Roland Bandinelli, Siennois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de saint Marc, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Pape sous le nom d'A L E X A N D R E III.

Seconde Promotion en 1146.

4. Nicolas Breachper, Anglois, Abbé de S. Ruf en Dauphiné, Cardinal Evêque d'Albano, puis Pape sous le nom d'A D R I E N IV.
5. Bernard, Religieux du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de saint. . . . .
6. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de S. Clément, Légat en Allemagne.
7. Gérard Cajétan, Chanoine de Pise, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, & Légat en Allemagne. *Voyez* C A J E'T A N. 1154.

8. Galfroy Artus, Diacre, Cardinal du titre de S. . . . . puis Evêque de S. Asaph.

Troisiéme Promotion en 1150.

9. Jean de Sutri, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Légat en Allemagne & en Orient.
10. Hugues, François, Disciple de saint Bernard, Abbé des Trois-Fontaines, Cardinal Evêque d'Ostie. *Voyez* H U G U E S D E C I T E A U X. 1158.
11. Gérard, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte.* 1153.
12. Centius, Romain, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Evêque de Porto. 1159.
13. Henri Moricotti, de Pise, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, Légat en Sicile, vers l'Empereur Frédéric, en France & en Angleterre. 1179.
14. Jean de Mercone de Pise, Archidiacre de Tyr, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts.
15. Hildebrand Grossus, Bolonois, Curé de Saint-Germinian de Modéne, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre des douze Apôtres, & Evêque de Modéne.
16. Othon, Lombard, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, & Légat en Espagne.
17. Centius, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro.*
18. Bernard, de Pise, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien. 1170.
19. Jean, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche.
20. Silvestre, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, & Abbé de Sublac, Cardinal du titre de S. . . . .
21. Jean François, Religieux de l'Ordre de saint Benoît & Abbé de Déols, Cardinal du titre de saint. . . .
22. Arditio, Evêque de Cumes, Cardinal du titre de saint. . . . .
23. Mathieu, Cardinal du titre de saint. . . & Archiprêtre de sainte Marie Majeure.
24. Guy de Crême, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de saint Calixte, & Antipape sous le nom de P A S C A L III.

A N A S T A S E IV, élu Pape en 1153, mort en 1154.

Promotion en 1153.

1. Grégoire de Suburra, Romain, neveu du Pape, Cardinal Evêque de Sabine.

A D R I E N IV, élu Pape en 1154, mort en 1159

Premiére Promotion en 1155.

1. Jean Pizzuti, Napolitain, Chanoine Régulier de saint Victor de Paris, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie.
2. Jean, Napolitain, Cardinal du titre de S. . . . .
3. Boson, Anglois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane, & Légat en Portugal.
4. Bonadis de Bonadie, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de saint Chrysogon.
5. Ardice Rivoltella, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, & Légat à Constantinople. 1186.
6. Albert de Mora, de Bénévent, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Lucina*, & Pape sous le nom de G R E'G O I R E VIII.
7. Guillaume Matingus, natif & Archidiacre de Pavie, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du titre de saint Pierre-ès-Liens, Evêque de Porto & de sainte Rufine, & Légat en Allemagne, en France & en Angleterre. 1177.

Seconde Promotion en 1158.

8. Cinthio Papa, Romain, proche parent du Pape Innocent II, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de sainte Cécile.
9. Pierre de Miso, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Damaso*, & Légat en Hongrie.
10. Raymond, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, Légat en Espagne.
11. Jean Conti, d'Aniane, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de saint Marc, Evêque de Palestrine, & Légat en Lombardie, en France, en Hongrie & en Angleterre. 1196.
12. Simon Borelli, Abbé de Sublac, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica.*

Année de leur mort.

Troisiéme Promotion en 1159.

13. Gautier Cardinal, Evêque d'Albano. 1178.
14. Ubaud, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Luce.
15. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Antipape sous le nom de VICTOR IV.
16. Jacques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.
17. Gérard, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.
18. Grégoire, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*.
19. Boniface, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.
20. Gerard, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*.
21. Hubert, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque.
22. Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce

ALEXANDRE III, élu Pape en 1159, mort en 1181.

Premiére Promotion en 1163.

1. Conrad de Wittelsbach, Comte Palatin du Rhin, issu des Ducs de Baviére, Allemand, & proche parent de l'Empereur Frédéric *Barberousse*, Archevêque de Mayence & de Saltzbourg, Cardinal Evêque de la Sabina. *Voyez* CONRAD. 1202.
2. Manfroy, Siennois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Cécile, Evêque de Palestrine, & Légat en Sicile. 1177.
3. Hugues de Ricasoli, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. 1177.
4. Oderisius, Abbé de saint Jean *in Venere*, Diacre, Cardinal du titre de saint. . . 1177.

Seconde Promotion en 1164.

5. Hugues, Romain, Cardinal, Evêque de Plaisance & de Frascati.
6. Bernier, François, Abbé de Saint-Crêpin de Soissons, Cardinal Evêque de ...
7. Herman, Soudiacre & Notaire Apostolique, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.
8. Saint-Galdin de Sala, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Archevêque de Milan. 1175.
9. Théodin, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du titre de S. .. 1166.
10. Théodin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis Evêque de Porto, & Légat en Angleterre. 1186.
11. Pierre, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de sainte Susanne, & Légat en Sicile.
12. Vitellius, Religieux & Abbé de ... Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche. 1174.
13. Jérôme, Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.

Troisiéme Promotion en 1173.

14. Pierre, Evêque de Meaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, Légat en France & en Angleterre.
15. Vibian Thomasi, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne, *in Cœlio Monte*, Légat en Irlande & en Ecosse.
16. Lambert Cribelli, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de S... puis Archevêque de Milan, & Pape sous le nom d'URBAIN III.
17. Hugues, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Clément, Légat en France, en Angleterre & en Ecosse.
18. Laborans, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, Légat en Lombardie.
19. Pierre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, Légat en France contre les Albigeois.
20. Raynico, de Pavie, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul, & Légat en Lombardie.

Quatriéme Promotion en 1178.

21. Herbert de Bosham, Anglois, & Chancelier de saint Thomas Archevêque de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre de saint. . . puis Archevêque de Bénévent. *Voyez* HERBERT DE BOSHAM.
22. Pierre de Pavie, Cardinal, Evêque de Frascati, puis Vicaire de la ville de Rome.
23. Roger, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, puis Archevêque de Bénévent.
24. Bernard, de Bénévent, Cardinal Evêque de Palestrine.
25. Arduin, Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem.
26. Mathieu, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel.
27. Jean, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange.
28. Mathieu, Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve.
29. Gratian, de Pise, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.
30. Bernard, Diacre, Cardinal du titre de S. . .
31. Raynier, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1182.

Cinquiéme Promotion en 1180.

32. Henry, François, Abbé de Clairvaux, Cardinal, Evêque d'Albano, Légat en France & vers plusieurs Rois & Princes. 1188.
33. Paul Scholaris, Romain, Cardinal Evêque de Palestrine, puis Pape sous le nom de CLÉMENT III.
34. Gérard, François, Archidiacre d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1179.
35. Verarverius, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément.
36. Pierre des Ursins, Romain, Cardinal du titre de saint. . . 1181.
37. Antoine, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc.
38. Tiburtius, Diacre, Cardinal du titre de saint. . . Légat vers l'Empereur de Gréce.
39. Thibault, François, Abbé de Cluny, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Evêque d'Ostie. 1188.
40. Guillaume de Champagne, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* CHAMPAGNE. 1202.
41. Jean, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul.
42. Riso, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.
43. Jacques, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*.
44. Robert, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.
45. Lesbio Grossus, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne.
46. Galand, Cardinal.
47. Herman, Diacre, Cardinal du titre de S. Ange.
48. Hildebert, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres.
49. Lombard, natif de Plaisance, Cardinal du titre de S. . . . & Archevêque de Bénévent. 1179.
50. Marcel, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*.

VICTOR IV, Antipape, élu en 1159, mort en 1164.

PASCAL III, Antipape, élu en 1164, mort en 1169.

CALISTE III, Antipape, élu en 1169, reconnut en 1178 le Pape Alexandre III, pour légitime Pontife.

LUCE III, élu Pape en 1181, mort en 1185.

Premiére Promotion en 1185.

1 Hubert Allucingoli, de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*.
2. Pandulphe Masca, de Pise, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, Légat à Gênes & en Toscane. *Voyez* PANDULPHE.
3. Bobon des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Porto.
4. Octavien, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de S. Bacche, puis Evêque d'Ostie, Légat en France, en Sicile, en Angleterre. *Voyez* OCTAVIEN. 1206.
5. Gérard Allucingoli, de Luques, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Evêque de Luques, & Légat en France & en Sicile. 1201.
6. Sobred, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du titre de sainte Prisque, Légat en Lombardie, à Venise, en France & en Syrie. 1211.
7. Domnus Albini, Milanois, Chanoine Régulier, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du titre de sainte Croix de Jérusalem, Evêque d'Albano. 1198.

Seconde Promotion en 1183.

8. Boson, François, Cardinal du titre de saint Ange.
9. Melior, François, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de saint Paul, Légat en France.
10. Adelard, de Vérone, Prêtre, Cardinal du titre de

Année de leur mort.

de saint Marcel, puis Evêque de Vérone & Légat en Orient.

11. Rolland, François, Abbé de Bourgdieu en Berry, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Porticu*, puis Evêque de Dol en Bretagne, & Légat en Angleterre. 1211.

12. Pierre de Plaisance, Diacre, Cardinal du tître de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du tître de sainte Cécile, & Légat en Sicile.

13. Rodolphe Nigelli, de Pise, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du tître de sainte Praxéde.

14. Raynier, dit *le Petit*, Cardinal du tître de S...

15. Suméon Paltinéri, Cardinal du tître de S...

16. Jean, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marc.

URBAIN III, élu Pape en 1185, mort en 1187.

Promotion en ...

1. Henri de Sully, François, Archevêque de Bourges, Cardinal du tître de S... 1200.

2. Gandulphe, de Plaisance, Abbé de Saint-Sixte de Plaisance, Cardinal du tître de S... 1229.

GRE'GOIRE VIII, élu Pape en 1187, mort la même année.

CLE'MENT III, élu Pape en 1188, mort en 1191.

Première Promotion en 1188.

1. Pierre, Prêtre, Cardinal du tître de saint Clément.

2. Gregoire, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Porticu*, & Légat en Lombardie, Hongrie & Sicile.

3. Alexis, Diacre, Cardinal du tître de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du tître de sainte Susanne.

4. Bobon, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro*. 1189.

5. Jourdain de Ceccano, Abbé de Fosse-Neuve, Ordre de Cîteaux, Diacre, Cardinal du tître de S... puis Prêtre du tître de sainte Pudentiane, Légat en France & en Allemagne. 1206.

6. Jean Félix, Romain, Diacre, Cardinal du tître de S. Eustache, puis Prêtre du tître de Ste Susanne.

7. Pierre, Diacre, Cardinal du tître de saint ... puis Prêtre du tître de saint Pierre-ès-Liens.

8. Bernard, Chanoine Régulier de saint Fridian de Lucques, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du tître de saint Pierre-ès-Liens, & Légat en Toscane. *Voyez* BERNARD.

9. Grégoire, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du tître de sainte Vestine, & Légat à Spoléte & en Ombrie.

10. Jean Malabranca, Romain, Diacre, Cardinal du tître de sainte Théodore.

Seconde Promotion en 1188.

11. Jean, de Lombardie, Prêtre, Cardinal du tître de saint Clément, puis Evêque de Viterbe & d'Albano.

Troisiéme Promotion en 1190.

12. Pierre Gallocia, Romain, Cardinal Evêque de Porto.

13. Rufin, Evêque de Rimini, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Praxéde.

14. Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint ..., puis Prêtre du tître de sainte Anastasie.

15. Gilles, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Nicolas *in Carcere*, & Légat en Sicile.

16. Guy Paré, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint ... puis Prêtre du tître de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Palestrine & Légat en Lombardie. *Voyez* PARE'. 1205.

17. Grégoire de Monte-Carello, Florentin, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro*, & Légat en Toscane.

18. Jean Barrathi, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint ....

19. Lotaire Conti, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Serge & de saint Bacche, puis Pape sous le nom d'Innocent III.

20. Nicolas, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Cosmedin*.

21. Grégoire, Diacre, Cardinal du tître de saint Ange, & Légat en Espagne.

22. Guy Paré, François, Abbé de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Marie au delà du Tibre, puis Evêque de Palestrine, & Légat en Allemagne & en France. *Voyez* GUY. 1220.

23. Jean, Diacre, Cardinal du tître de saint Serge & de S. Bacche.

24. Alexandre, Prêtre Cardinal du tître de S. Silvestre & de saint Martin.

25. Maynard, François, Abbé de Pontigny, Cardinal Evêque de Palestrine.

CE'LESTIN III, élu Pape en 1191, mort en 1198.

Première Promotion en ....

1. Hugotio Bobon, Romain, Prêtre, Cardinal du tître de S. Silvestre & de S. Martin. *Voyez* BOBON. 1210.

2. Jean, de Salerne, Prêtre, Cardinal du tître de saint Etienne *in Cœlio Monte*, Légat en Allemagne, en Sicile, en Angleterre & en Irlande.

3. Rofroy de l'Isle, Abbé de Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du tître de S. Marcellin & de S. Pierre, & Légat en Sicile. 1212.

4. Cinthio Cenci, Romain, Prêtre, Cardinal du tître de S. Laurent *in Lucina*, Légat à Pise & en Sicile.

Seconde Promotion en 1192.

5. Jean Colonne, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Prisque, puis Evêque de la Sabina, & Légat à Pise.

6. Fidantius, Prêtre, Cardinal du tître de S. Marcel, & Légat en Lombardie.

7. Pierre de Capoue, d'Amalphi, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre du tître de S. Marcel, & Légat en Lombardie, en Sicile, en Pologne, en France & dans les païs d'Outre-Mer. *Voyez* CAPOUE. 1209.

8. Bobon, Romain, Diacre, Cardinal du tître de S. Théodore.

9. Cencio Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du tître de sainte Luce *in Silice*, puis Prêtre du tître de saint Jean & de S. Paul, & Pape sous le nom d'Honorius III.

10. Albert de Lorraine, Evêque de Liége, Cardinal. *Voyez* ALBERT. 1193.

11. Nicolas Bobo, Romain, neveu du Pape, Cardinal du tître de sainte Marie *in Cosmedin*.

12. Simon de Louvain, Evêque de Liége, Cardinal. 1196.

INNOCENT III, élu Pape en 1198, mort en 1216.

Première Promotion en 1198.

1. Hugolin Conti, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Eustache, puis Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom de Grégoire IX.

2. Gérard, François, Abbé de Pontigny, Diacre, Cardinal du tître de saint Nicolas *in Carcere*. 1210.

Seconde Promotion en 1200.

3. Benoît, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Susanne, puis Evêque de Porto, & Légat à Constantinople.

4. Léon Brancaléon, Romain, Chanoine Régulier de saint Fridian de Luques, Diacre, Cardinal du tître de sainte Lucie *in Septisolio*, puis Prêtre du tître de sainte Croix de Jérusalem, Légat en Allemagne, en Saxe, en Hongrie & en Bulgarie. 1230.

5. Matthieu, Diacre, Cardinal du tître de S. Théodore. 1206.

6. Jean Conti, Romain, Diacre, Cardinal du tître de Ste Marie *in Cosmedin*, & Chancelier de l'Eglise Romaine. 1213.

Troisiéme Promotion en 1205.

7. Nicolas de Romanis, Romain, Cardinal, Evêque de Frascati, & Légat en Angleterre. 1219.

8. Roger, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie & Légat en Sicile.

9. Guy, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Palestrine, & Légat en Lombardie. 1227.

10. Jean, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Via lata*, & Légat en Angleterre & en France.

11. Pierre de Morra, de Bénévent, Diacre, Cardinal du tître de saint Ange & Légat en France & en Arragon. 1213.

12. Jacques Galon, mal nommé Gualla, Evêque de Verceil, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du tître de saint Silvestre, & de saint Martin, & Légat en France, en Angleterre & en Allemagne. *Voyez* GALON.

Quatriéme Promotion en 1206.

13. Octavien Conti, Romain, Diacre, Cardinal du tître de S. Serge & de saint Bacche.

14. Grégoire Crescentio, Romain, Diacre, Cardinal du tître de S. Théodore, & Légat en Dannemarck. 1225.

15. Jean, Diacre, Cardinal du tître de saint Côme & de saint Damien.

16. Pélage Calvani, Espagnol, Diacre, Cardinal du tître de sainte Luce *in Silice*, puis Evêque d'Albano, & Légat en l'expédition de Damiette & en Sicile. *Voyez* PE'LAGE. 1240.

Année de leur mort.

Cinquième Promotion en 1206.

17. Pierre Saxon, d'Aniane, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Pudentiane, & Légat en Allemagne.
18. Maur, Evêque d'Amélia en Ombrie, Prêtre, Cardinal du tître de saint ... & Légat en Allemagne. 1225.
19. Ange, Diacre, Cardinal du tître de saint Adrien.

Sixiéme Promotion en 1211.

20. Jean, Prêtre, Cardinal du tître de Ste Praxéde.
21. Grégoire, Cardinal, Evêque de Sabino.

Septiéme Promotion en 1212.

22. Etienne de Ceccano, dit *de Fossanova*, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Ange, puis Prêtre du tître des douze Apôtres. *Voyez* CECCANO. 1227.
23. Etienne Langthon, Anglois, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine & Chancelier de l'église de Paris, puis Archevêque de Cantorbéry, & Prêtre, Cardinal du tître de saint Chrysogon. *Voyez* LANGTHON. 1228.
24. Grégoire Théodoli, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie.
25. Pierre de Douay, Flamand, Prêtre, Cardinal du tître de saint Laurent *in Damaso*, puis Légat en France & en Espagne, & Evêque de la Sabina. 1221.
26. Raynier Cappochi, de Viterbe, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Cosmedin* puis Evêque de Viterbe. *Voyez* CAPPOCHI. 1252.
27. Romain Bonaventura, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Ange, puis Evêque de Porto, Légat en France & en Angleterre, & Vicaire du Pape.
28. Thomas de Capoue, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Sabine, & Légat en Lombardie. 1243.
29. Bertrand, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro*, & Légat en France.
30. Etienne, Diacre, Cardinal du tître de saint Adrien, puis Prêtre du tître de sainte Marie au delà du Tibre, & Légat en Sicile. 1254.
31. Robert Curson, Anglois, Chanoine & Chancelier de l'église de Paris, Cardinal du tître de saint Etienne *in Cœlio Monte*, Légat en Angleterre, & en France. *Voyez* CURSON. 1218.

Il y a des Auteurs qui remarquent que le Pape Innocent III nomma aussi Cardinaux

32. Obert Terzaghi, Prêtre, Cardinal du tître de saint Etienne *in Cœlio Monte*, puis Archevêque de Milan.
33. Ubert, Cardinal du tître de S... & Archevêque de Milan.
34. Gérard de Sessio, de Reggio, Evêque de Novare, puis Cardinal, Evêque d'Albano, & Archevêque de Milan.
35. Raoul, François, Evêque d'Arras, Cardinal du tître de S... 1220.
36. Pierre, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre Cardinal du tître de S... 1210.
37. Raynier, de Todi, Chanoine Régulier de sainte Marie de Bologne. 1217.
38. Sigefroy, Baron d'Eppenstein, Archevêque de Mayence, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Sabine. 1225.
39. Godefroy, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Praxéde, Légat en la Terre Sainte, & élu Patriarche de Constantinople.
40. Gaultier, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Porticu*.
41. Jean Dominique, natif de Foligny en Ombrie, Prêtre Cardinal du tître de saint Cyriaque.
42. Alebrandin Cajétan, Romain, Diacre, Cardinal de saint Eustache, puis Prêtre du tître de sainte Susanne, & Evêque de la Sabina.

HONORIUS III, élu Pape en 1216, mort en 1227.

Premiére Promotion en 1216.

1. Centio Savelli, Romain, Cardinal Evêque de Porto, & Légat en Espagne. 1219.
2. Jean Colonne, Romain, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Praxéde, Légat à Constantinople & en Syrie. *Voyez* COLONNE. 1245.
3. Gilles de Torrès, Espagnol, Chanoine de l'église de Burgos, Diacre, Cardinal du tître de saint Côme & de saint Damien, puis Archevêque de Tolède. 1254.
4. Bertrand Savelli, Romain, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du tître de saint Jean & de saint Paul, Légat en France & en Espagne.
5. Pierre, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro*. 1242.
6. Nicolas, Diacre Cardinal du tître de Ste Marie *in Aquiro*.

Année de leur mort.

Seconde Promotion en 1219.

7. Conrad, fils d'Egon, Comte de Vrach, Allemand, Abbé de Cîteaux, Cardinal Evêque de Porto, Légat en France, en Espagne, en Allemagne, & en la Palestine. *Voyez* CONRAD. 1227.
8. Nicolas de Clermont, Sicilien, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Cardinal, Evêque de Frascati, & Légat en Allemagne.

Troisiéme Promotion en 1220.

9. Pierre de Capoue, fameux Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prêtre, Cardinal du tître de Sainte-Croix de Jérusalem, & Patriarche d'Antioche.
10. Barthélemi, François, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Pudentiane.

Quatriéme Promotion en 1221.

11. Olivier Saxon, Allemand, Evêque de Paderborn, Cardinal Evêque de la Sabina, & Légat vers l'Empereur. 1227.

Cardinaux dont le tems de la Promotion est ignoré.

12. Thomas, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Balbine.
13. Robert, Prêtre, Cardinal du tître de saint Jean & de saint Paul.

GRÉGOIRE IX, élu Pape en 1227, mort en 1241.

Premiére Promotion en 1227.

1. Pierre Alegrin, dit *d'Abbeville*, François, Archevêque de Besançon, Cardinal, Evêque de la Sabina, Légat en Espagne & en Portugal. *Voyez* ALEGRIN. 1237.
2. Géofroy de Castillon, Milanois, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marc, puis Evêque de la Sabina, & Pape sous le nom de CÉLESTIN IV.
3. Rainault Conti, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du tître de saint Eustache, puis Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE IV.
4. Sinibalde de Fiesque, Génois, Prêtre, Cardinal du tître de saint Laurent *in Lucina*, puis Pape sous le nom d'INNOCENT IV.
5. Othon le Blanc, des Marquis de Montferrat, de Casal en Lombardie, Diacre, Cardinal du tître de saint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Porto & Légat en Angleterre & en Ecosse. *Voyez* BLANC. 1251.

Seconde Promotion en 1228.

6. Jacques de Vitry, François, Curé d'Argenteuil, ayant quitté le monde, fut Chanoine Régulier de sainte Marie d'Oignier, fut élu Patriarche d'Antioche, nommé Cardinal Evêque de Frascati, & Légat en France contre les Albigeois. *Voyez* JACQUES DE VITRY. 1244.
7. Nicolas Conti, Romain, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcel, & Légat en Arménie. 1239.

Troisiéme Promotion en 1231.

8. Jacques de Pécorarìa, de Plaisance, Cardinal Evêque de Palestrine, Légat en Lombardie, en Hongrie, en Toscane & en France, & Vicaire du Pape. *Voyez* PÉCORARIA. 1244.
9. Robert Ummarcote, Anglois, Diacre, Cardinal du tître de saint Eustache. 1241.

Quatriéme Promotion en 1237.

10. Richard Hannibaldi de Molaria, Romain, Abbé du Mont-Cassin, Diacre, Cardinal du tître de saint Ange. *Voyez* HANNIBALDI. 1274.
11. Guy, Curé de Grineford dans le diocése de Durham en Angleterre, Diacre, Cardinal du tître de saint Adrien.
12. Raymond de Pons, François, Evêque de Périgueux, Cardinal du tître de S...
13. Simon de Sully, François, Archevêque de Bourges, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Cécile, & Légat en France.
14. Le B. Raymond Nonat, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du tître de saint Eustache. *Voyez* RAYMOND. 1240.
15. François Cassardi ou Caséard, François, Archevêque de Tours, Cardinal du tître de saint Martin. *Voyez* CASÉARD. 1237.

CÉLESTIN IV, élu Pape en 1241, mort dix-sept jours après son élection.

Année de leur mort.

INNOCENT IV, élu Pape en 1243, mort en 1254.

Premiére Promotion en 1244.

1. Pierre de Colmieu ou Columiéres, Archevêque de Rouen, Cardinal Evêque d'Albano. *Voyez* COLUMIE'RES. 1253.
2. Guillaume, Evêque de Modéne, Cardinal Evêque de la Sabina, Légat en Livonie, en Norvége & en Suéde. 1251.
3. Odon de Château-Rouy, Francois, Cardinal Evêque de Frascati, & Légat en France & dans le païs d'Outremer: il accompagna le Roi saint Louis. *Voyez* ODON. 1273.
4. Pierre de Bar, François, Abbé d'Igny, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcel, puis Evêque de la Sabina, & Légat en Espagne. 1252.
5. Guillaume de Talliante, François, Abbé de Saint-Facond, diocése de S. Paul de Léon, Prêtre, Cardinal du tître des douze Apôtres. 1250.
6. Jean de Tolet, Anglois, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du tître de saint Laurent *in Lucina*, puis Evêque de Porto. 1274.
7. Hugues de Saint Thierry, François, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Professeur en Théologie, & Genéral de son Ordre, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Sabine: il fut le premier Cardinal de l'Ordre de saint Dominique, & Légat vers les Electeurs de l'Empire. *Voyez* HUGUES DE SAINT-CHER ou DE SAINT-THIERRI. 1262.
8. Geofroy de Castilion ou de Castiglione, Milanois, Diacre, Cardinal du tître de saint Adrien, & Légat en Sardaigne. *Voyez* CASTIGLIONE. 1245.
9. Octavien Ubaldini, Florentin, Evêque de Bologne, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Via lata*, Légat à Venise & en Lombardie. *Voyez* OCTAVIEN. 1274.
10. Pierre Cappochi, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro*, Légat en Allemagne, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* CAPPOCHI. 1259.
11. Jean Cajétan des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Nicolas *in Carcere*, puis Pape sous le nom de NICOLAS III.
12. Guillaume de Fiesque, Génois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du tître de saint Eustache. *Voyez* FIESQUE. 1256.
13. Bernard Caraccioli, Napolitain, Diacre, Cardinal du tître de S...

Seconde Promotion en 1251.

14. Ottobon de Fiesque, Génois, neveu du Pape, Cardinal du tître de saint Adrièn, puis Pape sous le nom d'ADRIEN V. 1254.
15. Jacques Herbert, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Cardinal, Evêque de Porto.

Troisiéme Promotion en 1252.

16. Etienne, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Cardinal, Evêque de Palestrine, Légat en Hongrie & en Esclavonie. 1266.
17. Othon Ghilli, Diacre, Cardinal du tître de S.... & Légat en Allemagne.
18. Jean, Cardinal, Evêque de la Sabina.
19. Richard, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du tître de saint Cyriaque. 1263.
20. Géofroy, de Pise, Diacre, Cardinal du tître de saint Serge & de saint Bacche.
21. Nicolas, Cardinal, Evêque de la Sabina, & Légat en Prusse.
22. Albus, de Viterbe, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Cardinal du tître de S....
23. Eudes Rigault, François, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Archevêque de Rouen, Cardinal du tître de S.... 1276.

ALEXANDRE IV, élu Pape en 1254, mort en 1261.

Le Matyrologe Bénédictin, rapporte que ce Pape nomma Cardinal.

1. Thesaurus de Beccaria, de Padoue, Abbé & Général de l'Ordre de Val-Ombreuse, & qu'il fut Légat à Florence. 1258.

URBAIN IV, élu Pape en 1261, mort en 1264.

Premiére Promotion en 1261.

1. Guy Grossus, François, Archevêque de Narbonne, Cardinal, Evêque de la Sabina, puis Pape sous le nom de CLÉMENT IV.
2. Henri Bartholomeï, natif de Suze, François, Archevêque d'Embrun, Cardinal, Evêque d'Ostie, & Légat en Lombardie. *Voyez* HENRI DE SUZE. 1271.
3. Raoul de Chevriers, François, Evêque d'Evreux, Cardinal, Evêque d'Albano, & Légat en Sicile & dans les païs d'Outre-mer avec le Roi S. Louis. *Voyez* CHEVRIERS. 1270.
4. Simon Paltinério, de Padoue, Prêtre, Cardinal du tître de saint Silvestre & de S. Martin, Legat en Ombrie, à Pise, en Toscane, à Venise en Lombardie. 1276.
5. Ancher Pantaleon, François, neveu du Pape, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Praxede, & Legat en Sicile. *Voyez* PANTALEON. 1286.
6. Ubert d'Elci, de Sienne, Diacre, Cardinal du tître de S. Eustache. 1276.
7. Jacques Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Pape sous le nom d'HONORIUS IV.
8. Géofroy d'Alatri, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro* *Voyez* ALATRI. 1287.

Seconde Promotion en 1263.

9. Guillaume de Bray, François, Archidiacre de Rheims, & Docteur en Théologie, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marc. *Voyez* GUILLAUME DE BRAY. 1282.
10. Simon de Brie, François, Thresorier de S. Martin de Tours, Cardinal du tître de sainte Cecile, puis Pape sous le nom de MARTIN II, dit IV.
11. Guy, François, Abbé de Cîteaux, Prêtre Cardinal du tître de saint Laurent *in Lucina*, puis Légat en France, en Dannemark, en Suéde, en Norvege, en Saxe & en Allemagne. *Voyez* GUY. 1273.
12. Jourdain Conti, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Côme & de saint Damien, & Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* CONTI. 1269.
13. Annibal de Annibaldi de Molaria, Romain, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître en Théologie, & Maître du sacré Palais, Prêtre, Cardinal du tître des douze Apôtres. *Voyez* ANNIBAL. 1272.
14. Matthieu des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in porticu*. *Voyez* URSINS. (des) 1306.

CLE'MENT IV, élu Pape en 1265, mort en 1268.

Des Auteurs dignes de foi remarquent que ce Pape nomma Cardinal

1. Bernard Aygleri, François, Abbé de Lérins, puis du Mont-Cassin, & Légat à Constantinople. 1282.

GRE'GOIRE X, élu Pape en 1271, mort en 1276.

Promotion en 1274.

1. Jean Pierre Juliani, Portugais, élu Archevêque de Brague, Cardinal Evêque de Frascati, puis Pape sous le nom de JEAN XX, dit XXI.
2. Vicedominus de Vicedominis, de Plaisance, neveu du Pape, Archevêque d'Aix & Cardinal Evêque de Palestrine. 1276.
3. Bonaventure Fidanza, Florentin, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, élu Evêque d'York, Cardinal Evêque d'Albano. *Voyez* BONAVENTURE (S.) 1274.
4. Pierre de Tarentaise, François, Archevêque de Lyon, Cardinal Evêque d'Ostie, puis Pape sous le nom d'INNOCENT V.
5. Bertrand de Saint-Martin, François, Archevêque d'Arles, Cardinal Evêque de la Sabina. 1277.

Quelques Auteurs ajoûtent à ces Cardinaux,

6. Jean, natif de Plaisance, neveu du Pape, Cardinal, Evêque de la Sabina. 1278.
7. Thibault de Ceccano, Italien, Abbé de Fosseneuve, Ordre de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du tître de S....

INNOCENT V, élu Pape en 1276, mort la même année.

ADRIEN V, élu Pape en 1276, mort la même année, sans avoir été sacré, ni couronné.

JEAN XX, dit XXI, élu en 1276, mort en 1277.

Promotion.

1. Erard de Léfigny, François, Evêque d'Auxerre, Cardinal Evêque de Palestrine. 1277

NICOLAS III, élu Pape en 1277, mort en 1280.

Promotion en 1280.

1. Latin Malabranca, Romain, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, neveu du Pape, Evêque, Cardinal d'Ostie. 1294.

2. Gé-

2. Gérard Cupalates, de Plaisance, Cardinal Evêque de Palestrine. *Année de leur mort.* 1278.

3. Bentivenga de Bentivengis, Italien, Maître en Théologie de l'Ordre des Fréres Mineurs, Confesseur du Pape, Evêque de Todi, Cardinal, Evêque d'Albano, & grand Pénitencier. *Voyez* BENTIVENGA. 1289.

4. Robert Kilwarbius, surnommé Bilibéri, Anglois, Provincial de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, élu Archevêque de Cantorbéry, Cardinal Evêque de Porto. 1278.

5. Ordéon, Portugais, Archevêque de Brague, Cardinal Evêque de Frascati. 1285.

6. Jourdain des Ursins, Romain, frére du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* URSINS. (des) 1287.

7. Gérard Bianchi, Chanoine de Parme, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Evêque de la Sabina & Légat en Espagne & en Sicile. *Voyez* BIANCHI. 1302.

8. F. Jérôme Asculano, de Pise, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis Evêque de Palestrine, & Pape sous le nom de NICOLAS IV.

9. Jacques Colonne, Romain, Archidiacre de l'église de Pise, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* COLONNE. 1318.

MARTIN II, dit IV, élu Pape en 1281, mort en 1285.

Promotion en 1281.

1. Bernard Languisel, François, Archevêque d'Arles, Cardinal, Evêque de Porto, Légat en Lombardie, à la Romandiole & en Toscane. *Voyez* LANGUISEL. 1290.

2. Hugues le Noir, dit d'Evesham, Anglois, célébre Medecin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent *in Lucina*. *Voyez* LE NOIR. 1287.

3. Jean Cholet, François, Chanoine de l'église de Beauvais, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Légat en France & en Espagne. *Voyez* CHOLET. 1293.

4. Gervais Giancolet de Clinchamp, François, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sylvestre & de saint Martin, connu sous le nom du *Cardinal du Mans*, & Légat en France. *Voyez* GIANCOLET. 1287.

5. Comès Glusiano de Casate, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* GLUSIANO. 1287.

6. Géofroy de Bar, François, natif de Bar-sur-Seine, Doyen de l'église de Paris, & Evêque d'Evreux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. 1284.

7. Benoît Cajétan, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de S. Sylvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Pape sous le nom de BONIFACE VIII.

HONORIUS IV, élu Pape en 1285, mort en 1287.

Promotion en 1285.

1. Jean Buccamatius, Romain, Archevêque de Montréal en Sicile, Cardinal, Evêque de Frascati, Légat en Allemagne, & Doyen du Sacré Collége. 1309.

NICOLAS IV, élu Pape en 1288, mort en 1292.

Promotion en 1288.

1. Mathieu d'Aqua-Sparta, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, puis Evêque de Porto. *Voyez* AQUASPARTA. 1302.

2. Bernard, Chanoine d'Yorck, & Evêque d'Osimo, Cardinal, Evêque de Palestrine, & Légat en Sicile. 1291.

3. Hugues Seguin de Billon, François, natif d'Auvergne, Lecteur en Théologie de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Evêque d'Ostie. 1298.

4. Pierre Péregrosse, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Marc. *Voyez* PEREGROSSE. 1295.

5. Napoléon Frangipani, dit des Ursins, Romain, Chanoine de l'église de Paris, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, Légat d'Ombrie & de la Terre Sabine. *Voyez* FRANGIPANI. 1294.

6. Pierre Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de Saint-Eustache, Légat en France & Evêque de Vérone. *Voyez* COLONNE. 1326.

7. Théodebalde d'Etampes, Anglois, Prêtre, Cardinal du titre de S. . . 1289.

Auxquels on ajoûte,

8. Bénitius Nardi, natif & Evêque de Crémone, Cardinal du titre de S. . . 1297.

9. Pierre de Barélis, François, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* THEODEBALDE. *Année de leur mort.* 1289.

CELESTIN V, élu Pape en 1294, se démit la même année & mourut en 1296.

Promotion en 1294.

1. Simon de Beaulieu, François, Archevêque de Bourges, Cardinal, Evêque de Palestrine, & Légat en France. *Voyez* BEAULIEU. 1297.

2. Bertrand de Goth, de Gout, de Goust ou de Gouth, François, Archevêque de Bourdeaux, Cardinal, Evêque d'Albano. 1297.

3. Thomas d'Ocra natif d'Abruzze, Religieux Célestin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. 1300.

4. Jean le Moine, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, puis Evêque de Meaux. *Voyez* LE MOINE. 1313.

5. Pierre Aquilanus, Religieux de Mont-Cassin & Archevêque de Bénévent, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. 1298.

6. Guillaume Ferrier, François, Prevôt de Marseille, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Légat en Espagne. *Voyez* FERRIER. 1295.

7. Nicolas de Nonancourt, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*. *Voyez* NONANCOURT. 1299.

8. Robert, François, Abbé de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. 1305.

9. Simon, François, Religieux de Cluny, Prieur de la Charité sur Loire, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1296.

10. Landolphe Brancacio, Napolitain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, & Légat en Sicile. *Voyez* BRANCACIO. 1312.

11. Benoît Cajétan, d'Aniane, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien. *Voyez* CAJETAN. 1266.

12. Jean de Castrocœli, natif & Archevêque de Bénévent, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Vestine. 1295.

13. Guillaume le Long ou Longis, de Bergame, Chancelier de Naples, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*. *Voyez* LONGIS. 1319.

BONIFACE VIII, élu Pape en 1294, mort en 1303.

Premiére Promotion en 1295.

1. Jacques Thomasi, neveu du Pape, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1300.

2. André Conti, d'Aniane, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal; mais il refusa cette dignité, & mourut dans son couvent. 1308.

3. François Napoléon des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce, *in Silice*. 1343.

4. Jacques Cajétan, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de saint Clément. 1317.

5. François Cajétan, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* CAJETAN. 1317.

6. Pierre Valériano, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, & Légat à Bologne, à la Romandiole, à Venise, en Lombardie, en Toscane & en Ombrie. 1304.

7. Jacques Sanctucci, Luquois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*.

Seconde Promotion en 1298.

8. Gonsalve Rodéric, Espagnol, Archevêque de Tolède, Cardinal, Evêque d'Albano. 1299.

9. Thierry Raynerius, Evêque de Riéti, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Evêque de Palestrine. 1306.

10. Gentilis de Mont-Fiore, de Pise, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, & Lecteur du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin, & Légat en Hongrie. 1312.

11. Nicolas Bocasini, de Trévise en Lombardie, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom de BENOIT IX.

12. Luc de Fiesque, Génois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, Légat en France & en Angleterre. *Voyez* FIESQUE. 1336.

13. Richard Pétroni, de Sienne, Vice-Chancelier de l'Eglise, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, & Légat à Gênes. *Voyez* PETRONI. 1313.

Troisiéme Promotion en 1300.

14. Léonard Patrassus de Guerrino, oncle du Pape, Evêque d'Alatri, puis de Jési, & Cardinal Evêque d'Albano. 1311.

Qua-

Année de leur mort.

Quatriéme Promotion en 1302.

15. Jean Minio, Lecteur du Sacré Palais, & Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Cardinal, Evêque de Porto, & Légat en France. *Voyez* MINIO. 1312.

16. Gilles de Roma, Général de l'Ordre des Fréres Hermites de saint Augustin, puis Archevêque de Bourges & Cardinal du titre de S. . . 1316.

17. Pierre, Espagnol, Evêque de Burgos, Cardinal Evêque de la Sabina. 1311.

18. Dominique de Saint-Pierre, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de S. . . 1307.

BENOIT X, dit XI, élu Pape en 1303, mort en 1304.

Premiére Promotion en 1303.

1. Nicolas Martini de Prato, de Toscane, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Spoléte, puis Cardinal, Evêque d'Ostie, Légat en France, en Angleterre & en Sicile. *Voyez* PRATO. 1321.

2. Guillaume Marlesfeld, Anglois, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Lecteur en Théologie au Collége d'Oxford, étoit mort depuis peu de jours, lorsqu'il fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1303.

Seconde Promotion en 1304.

3. Gaultier Winterburn, Anglois, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Confesseur d'Edouard I. ou IV. du nom, Roi d'Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* GAUTIER DE WINTERBURN. 1305.

CLE'MENT V, élu Pape en 1305, mort en 1314.

Premiére Promotion en 1305.

1. Pierre Taillefer de la Chapelle, François, Evêque de Carcassonne, puis de Tolose, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, & Evêque de Palestrine. *Voyez* PIERRE. 1312.

2. Arnaud dit de Canteloup, François, Archevêque de Bordeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* ARNAUD. 1310.

3. Bérenger Frédoli, François, Evêque de Béziers, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achilée, & Evêque de Frascati. *Voyez* FRE'DOLI. 1321.

4. Thomas Joyce, Anglois, Provincial de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Confesseur d'Edouard II. ou V. du nom, Roi d'Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* JOYCE. 1311.

5. Nicolas de Fréauville, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Confesseur de Philippe IV, Roi de France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusébe. *Voyez* FRE'AUVILLE. 1323.

6. Etienne de Suiti, François, Archidiacre de Bruges, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* ETIENNE. 1311.

7. Pierre Arnaud, François, Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* ARNAUD. 1306.

8. Guillaume Desforges, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane. 1311.

9. Arnaud de Pélegrue, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*. *Voyez* PE'LEGRUE. 1335.

10. Raymond de Gout de Villandraut, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, Légat en Italie. 1310.

Seconde Promotion en 1310.

11. Arnaud de Felquier, François, Archevêque d'Arles, Cardinal, Evêque de la Sabina, & Légat en Italie. *Voyez* FELQUIER. 1317.

12. Bertrand des Bordes, François, Evêque d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1311.

13. Raimond de Fargis, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. 1314.

14. Arnaud de Nouveau ou Novelli, François, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Abbé de Font-froide, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Légat en Angleterre. *Voyez* NOVELLI. 1317.

15. Bernard de Garvo de sainte Libérate, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Prêtre du titre de saint Clément. 1328.

Troisiéme Promotion en 1312.

16. Arnaud d'Aux, François, Evêque de Poitiers, Cardinal, Evêque d'Albano. *Voyez* ARNAUD. 1317.

17. Jacques d'Eusa, François, Evêque de Frejuls, puis Archevêque d'Avignon, Cardinal, Evêque de Porto, & Pape sous le nom de JEAN XXI, dit XXII.

18. Guillaume de Mandagot, François, Archevêque d'Ambrun, Cardinal, Evêque de Palestrine. *Voyez* MANDAGOT. 1321.

19. Guillaume Godin, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Lecteur du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Evêque de la Sabina, & Légat en Espagne. *Voyez* GODIN. 1336.

20. Vital du Four, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Evêque d'Albano. *Voyez* FOUR (du) 1327.

21. Michel du Bec, François, Doyen de Saint-Quentin, Chanoine & Archidiacre de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* BEC (du) 1316.

22. Guillaume Testa, François, Diacre, Cardinal du titre de saint. . . puis Prêtre du titre de saint Cyriaque. 1345.

23. Bérenger Fredol, François, Evêque de Béziers, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque de Porto. 1327.

Promotion dont le tems est incertain.

24. Pierre, François, Abbé de Saint-Séver de Rustang, Cardinal du titre de saint. . .

JEAN XXI, dit XXII, élu Pape en 1316, mort en 1334.

Premiére Promotion en 1316.

1. Bernard Châtenier, François, Evêque d'Albi, Cardinal, Evêque de Porto. *Voyez* CHATENIER. 1326.

2. Jacques de Via, François, neveu du Pape, élu Evêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* VIA. 1317.

3. Gaucelin d'Eusa, François, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, Chancelier de l'Eglise Romaine, puis Evêque d'Albano, & Légat en France & en Angleterre. 1348.

4. Bertrand Poyet, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, & Evêque d'Ostie. *Voyez* POYET. 1349.

5. Pierre d'Arrablay, François, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Evêque de Porto. *Voyez* ARRABLAY.

6. Bertrand de Montfavence, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* MONTFAVENCE. 1343.

7. Gaillard de la Mothe-Pressage, François, neveu du Pape, Evêque de Tolose, Diacre, Cardinal du titre de sainte Luce *in Silice*. . . . 1357.

8. Jean Cajétan des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, & Légat à Florence. *Voyez* CAJETAN. 1339.

Seconde Promotion en 1317.

9. Arnaud de Via, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, & Archevêque d'Avignon. *Voyez* VIA. 1336.

Troisiéme Promotion en 1320.

10. Regnaud de la Porte, François, Archevêque de de Bourges, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque d'Ostie. 1325.

11. Bertrand de la Tour, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Evêque de Frascati. *Voyez* TOUR (la) 1330.

12. Pierre des Prez, François, Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Chancelier de l'Eglise Romaine, & Evêque de Palestrine. *Voyez* DES PREZ. 1361.

13. Simon d'Archiac, François, Archevêque de Vienne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. 1323.

14. Pierre le Tessier, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Chancelier de l'Eglise Romaine. 1325.

15. Pilefort de Rabasteins, François, Evêque de Rieux, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* RABASTEINS. 1321.

16. Raymond le Roux, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Prêtre du titre de saint Chrysogon. 1342.

Quatriéme Promotion en 1327.

17. Jean Raymond de Cominges, François, Archevêque de Tolose, Cardinal, Evêque de Porto. *Voyez* COMINGES. 1349.

18. Annibaud de Ceccano, Archevêque de Naples, Cardinal, Evêque de Frascati, & Légat en France & à Naples. *Voyez* ANNIBAUD. 1350.

Année de leur mort.

19. Jacques Fournier, François, Evêque de Mirepoix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, puis Pape sous le nom de BENOIT XI, dit XII.

20 Raymond de Moseveroles, François, Evêque de Saint-Papoul, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe. 1335.

21 Pierre de Mortemer, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque de Sabine. 1335.

22 Pierre de Chappes, François, Evêque de Chartres, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clement. 1336.

23 Mathieu des Ursins, Romain, Théologien de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque de Gergenti, puis Archevêque de Manfredonia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1341.

24 Pierre Gomes de Barroso, Espagnol, Evêque de Cartagene, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde; & Evêque de la Sabina. *Voyez* B A R R O S O. 1348.

25. Jean Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange. 1348.

26 Imbert du Puy, François, parent du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S . . puis Prêtre du titre des douze Apôtres. *Voyez* P U Y (du) 1348.

Cinquiéme Promotion en 1331.

27. Talerand de Périgord, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre-ès-liens, puis Evêque d'Albano, & Légat en France. *Voyez* P E'R I G O R D. 1364.

Sixiéme Promotion en 1331.

28. Pierre Bertrand, François, Evêque de Nevers, puis d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* B E R T R A N D. 1348.

Promotion dont le tems est incertain.

29. Raymond Albert, natif de Barcelone, Général de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de saint. . . 1330.

NICOLAS V, Antipape, élu en 1327, se démit en 1330.

Promotion en 1328.

1. *Jacques de Prats, de Toscane, Evêque de Castel-a-Mar, Evêque d'Ostie.*

2. *Jean Visconti, fils de Mathieu; Prince de Milan, Abbé de Saint Ambroise de Milan, Prêtre, puis Evêque Cardinal. Ayant depuis quitté le parti de l'Antipape, le Pape Jean XXI. dit XXII, lui donna l'Evêché de Novare, & le Pape Benoit XI, dit XII, lui donna l'Archevêché de Milan.*

3. *Herman, Allemand, Abbé de Fulde.*

4. *N. Archevêque de Modon.*

5. *Nicolas Fabriani, natif d'Ombrie, Religieux de l'Ordre des Hermites de saint Augustin.*

6. *Pierre Oringa, Romain, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-es-liens*

7. *Jean Arlotti, Romain, Diacre, Cardinal.*

8. *François, Cardinal, Evêque d'Albano.*

9. *Boniface, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Cnitri.*

10. *N. . . Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Sutri*

11 *Paul, natif de Viterbe, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs.*

Ils furent excommuniez par le Pape Jean XXII, & abdiquérent leur dignité, aussi-tôt qu'ils apprirent que l'Antipape avoit été arrêté.

B E N O I T X I, dit X I I, élu Pape en 1334, mort en 1342.

Promotion en 1337.

1. Goct de Bataille, Italien, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, & Légat en Sicile. *Voyez* G O C T I U S D E A R I M I N I S. 1344.

2. Bertrand de Deux, François, Archevêque d'Ambrun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, Chancelier de l'Eglise Romaine, Evêque de la Sabina, & Légat à Naples, en France & en Arragon. *Voyez* D E U X. 1355.

3. Pierre Roger, François, Abbé de Fécamp, puis Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Pape sous le nom de C L É M E N T V I.

4. Guillaume Curti, François, neveu du Pape, Abbé de Montolieu, Diocése de Carcassonne, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Evêque de Frascati, & Légat en Lombardie. *Voyez* C U R T I. 1361.

5. Guillaume d'Aure, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1353.

6 Bernard ou Bertrand d'Albi, François, qui étoit élu Evêque de Rodez, fut nommé Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, & Nonce en Espagne. *Voyez* A L B I. 1350.

7. Raymond de Tolose, fils du Comte de Montfort, François, Religieux de l'Ordre de la Mercy, Cardinal du titre de saint. . . . 1337.

C L É M E N T V I. élu Pape en 1342, mort en 1352.

Premiére Promotion en 1342.

1. Hugues Roger, François, frére du Pape, Evêque de Tulles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*. *Voyez* R O G E R. 1363.

2. Aimery de Châlus, François, parent du Pape, Archevêque de Ravenne, puis Evêque de Chartres, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, Légat en Lombardie & à Naples. *Voyez* E M E R I, & C A S T R O L U C I. 1349.

3. André Ghini, ou Ghilini Malpiggi, Florentin, Evêque de Tournay, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Légat en Espagne. *Voyez* G H I N I. 1343.

4. Pierre Cyriaci, François, Prêtre, Cardinal du titre de S. Chrysogon, & Légat en Italie. 1351.

5. Guy d'Auvergne, dit de Bologne, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cecile, Evêque de Porto, & Légat en Lombardie, à Naples, en Hongrie, en France & en Espagne. *Voyez* A U V E R G N E & G U Y. 1373.

6. Etienne Aubert, François, Evêque de Clermont, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Grand Pénitencier de l'Eglise Romaine, Evêque d'Ostie, & Pape sous le nom d'I N N O C E N T V I.

7. Adémar Robert, François, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. 1352.

8. Gérard Domarus, François, neveu du Pape, Général de l'Ordre des Fréres Precheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine & Légat en France. 1345.

9. Bernard de la Tour d'Auvergne, François, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* T O U R (la) 1361.

10. Guillaume le Juge, François, neveu du Pape, Chanoine, & Archidiacre de Paris, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Prêtre du titre de S. Clément & Légat en Castille. *Voyez* J U G E (le) 1374.

11. Hélie de Nabunal, François, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Archevêque de Nicosie & Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. 1367.

Seconde Promotion en 1343.

12. Pierre du Colombier, dit *Bertrand*, François, Evêque de Nevers, puis d'Arras, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne & Evêque d'Ostie. *Voyez* B E R T R A N D. 1365.

13. Nicolas de Besse, dit *de Bellefaye*, François, neveu du Pape, Evêque de Limoges, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. 1369.

Troisiéme Promotion en 1348.

14. Pierre Roger, François, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis Pape sous le nom de G R E G O I R E X I.

Quatriéme Promotion en 1350.

15. Gilles Carillo d'Albornos, Espagnol, Archevêque de Toléde, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Evêque de la Sabina. *Voyez* A L B O R N O S. 1367.

16. Guillaume d'Aigrefeuille, François, Prieur Conventuel de Saint-Pierre d'Abbeville, puis Archevêque de Sarragoce, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabina. *Voyez* A I G R E F E U I L L E. 1369.

17. Raymond de Canillac, François, Archevêque de Tolose, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem & Evêque de Palestrine. *Voyez* C A N I L L A C. 1373.

18. Pasteur d'Aubenas, François, Archevêque d'Embrun, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcellin & de saint Pierre. *Voyez* P A S T E U R. 1356.

19. Pictin de Montesquiou, François, Evêque d'Albi, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1356.

20. Nicolas Cappochi, Romain, Evêque d'Urgel, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, Evêque de Frascati, & Légat en France. *Voyez* C A P P O C H I. 1368.

21. Ponce de Villemur, François, Evêque de Pamiers, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. 1355.

22. Jean de Molins, ou du Moulin, François, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* M O U L I N. 1358.

23. Rainaud des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1374.

24. Jean de Carmin, François, neveu du Pape Jean XXII, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*. 1361.

25. Pierre du Cros, François, Evêque d'Auxerre, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* C R O S. 1361.

26. Gil-

Année de leur mort.

26. Gilles Rigaud, François, Abbé de saint Denys en France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde.
27. Mathieu Carozman, Allemand, Evêque de Brixen, refusa le chapeau, & ne porta point le titre de Cardinal. 1353.
28. Dominique Serran, François, Général de l'Ordre de la Mercy, Prêtre, Cardinal du titre de . . . 1348.

INNOCENT VI, élu Pape en 1352, mort en 1362.

Premiére Promotion en 1353.

1. Andouin Aubert ou Alberti, François, neveu du Pape, Evêque de Paris, d'Auxerre, & de Maguelonne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Evêque d'Ostie. *Voyez* ALBERTI. 1363.

Seconde Promotion en 1356.

2. Hélie de S. Irier, François, Evêque d'Uzez, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque d'Ostie. 1367.
3. François de Aptis, natif de Todi en Italie, Evêque de Florence, Cardinal du titre de S. Marc. 1361.
4. Pierre de Selvéte-Montirac, François, Evêque de Pampelune, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Chancelier de l'Eglise Romaine. *Voyez* MONTIRAC. 1385.
5. Guillaume Farinier, François, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, & Légat en Espagne. *Voyez* FARINIER. 1361.
6. Nicolas Rossel, Espagnol, Provincial de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, & Inquisiteur Général d'Arragon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* ROSSEL. 1362.
7. Pierre de la Forêt, François, Chancelier de France, Evêque de Tournay, puis de Paris, & Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* FORET. 1361.

Troisiéme Promotion en 1361.

8. Fortanier Vaselli, François, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Archevêque de Ravenne & Patriarche de Grade, mort sans avoir reçu le chapeau. 1361.
9. Gilles Aycelin de Montaigu, François, Evêque de Lavaur, puis de Thérouanne, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Sylvestre & de saint Martin-aux-monts, & Evêque de Frascati. *Voyez* MONTAIGU. 1378.
10. Adrien de la Roche, François, Abbé de Cluny, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel. *Voyez* ROCHE (de la) 1369.
11. Pierre Itier, François, Evêque d'Acqs, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque d'Albano. *Voyez* ITIER. 1367.
12. Jean de Blandiac, François, Evêque de Nîmes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, puis Evêque de la Sabina. *Voyez* BLANDIAC. 1379.
13. Etienne Aubert, ou Alberti, François, Evêque de Carcassonne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* ALBERTI. 1369.
14. Guillaume Bragose, François, élu Evêque de Vabres, Diacre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de S. Laurent *in Lucina*, & Grand Pénitencier. *Voyez* BRAGOSE. 1367.
15. Hugues de Saint-Martial, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*. 1403.

Ausquels on ajoûte.

16. Jean Lassi, Espagnol, Religieux de l'Ordre de la Merci, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. 1366.

URBAIN V, élu Pape en 1362, mort en 1370.

Premiére Promotion en 1366.

1. Ange de Grimoard de Grisac, François, frére du Pape, Chanoine Régulier de saint Ruf près de Valence, Evêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-Liens, puis Evêque d'Albano. *Voyez* GRIMOARD. 1387.
2. Guillaume Sudré, François, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Lecteur du sacré Palais, Evêque de Marseille, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evêque d'Ostie. *Voyez* SUDRE. 1373.
3. Marc de Viterbe, Italien, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. 1369.
4. Pierre Tornaquinci, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. 1383.

Seconde Promotion en 1367.

5. Guillaume d'Aigrefeuille, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* AIGREFEUILLE. 1401.

Troisiéme Promotion en 1368.

6. Philippe de Cabassolle, François, Evêque de Cavaillon, & Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, puis Evêque de la Sabina. *Voyez* CABASSOLE. 1372.
7. Bernard du Bosquet, François, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1371.
8. Simon de Langham, Anglois, Archevêque de Cantorbery, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Evêque de Palestrine. *Voyez* LANGHAM. 1376.
9. Jean de Dormans, François, Evêque de Beauvais, Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. *Voyez* DORMANS. 1373.
10. Etienne de Paris, François, Evêque de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe. *Voyez* ETIENNE. 1373.
11. François Thébaldeschi, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, & Archiprêtre de S. Pierre. *Voyez* THE'BALDESCHI. 1388.
12. Pierre de Chinac, François, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*. 1370.

Quatriéme Promotion en 1370.

13. Pierre d'Esteing, François, Archevêque de Bourges, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Ostie, & Légat en Italie. *Voyez* ESTEING. 1377.
14. Pierre Corsini, Florentin, Evêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Laurent, & Evêque de Porto. *Voyez* CORSINI. 1405.

GRE'GOIRE XI, élu Pape en 1370, mort en 1378.

Premiére Promotion en 1371.

1. Pierre Gomès d'Albornos, & selon d'autres de Barroso, Espagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. *Voyez* BARROSO. 1374.
2. Jean du Cros, François, Evêque de Limoges, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, Grand Pénitentier & Evêque de Palestrine. *Voyez* CROS. 1383.
3. Bertrand Lagier, François, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* LAGIER. 1392.
4. Bertrand de Cosnac, ou de Chanac, François, Evêque de Cominges, Prêtre, Cardinal du titre de S.... *Voyez* COSNAC. 1374.
5. Guillaume de Chanac, François, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital. *Voyez* CHANAC. 1394.
6. Robert de Genéve, François, Evêque de Cambray, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Pape sous le nom de CLE'MENT VII.
7. Jean Fabri, François, Evêque de Tulles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. *Voyez* FABRI. 1372.
8. Pierre Flandrin, François, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* FLANDRIN. 1381.
9. Jacques des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* URSINS (des) 1379.
10. Jean de la Tour d'Auvergne, François, Abbé de S. Benoît sur Loire, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* TOUR (la) 1374.
11. Guillaume de Nouveau, François, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange. 1390.
12. Pierre de Véruche, François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. 1403.

Seconde Promotion en 1375.

13. Pierre de Juge, François, cousin du Pape, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* JUGE. 1376.
14. Simon de Borsano, Milanois, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. 1381.
15. Hugues de Montrelaix, dit *de Bretagne*, François, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque de la Sabina. 1384.
16. Jean de Bussiéres, François, Abbé de Clairvaux, puis de Citeaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* BUSSIE'RES. 1376.
17. Guy de Maillesec, François, Evêque de Poitiers, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, Evêque de Palestrine, & Légat en Angleterre. *Voyez* MAILLESEC. 1412.
18. Jean de la Grange, François, Abbé de Fécamp, puis

Année de leur mort.

puis Evêque d'Amiens, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Marcel, & Evêque de Fraſcati. *Voyez* GRANGE (la) 1402.

19. Pierre de Bernier, François, Evêque de . . . Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Laurent *in Lucina.* 1394.

20. Gérard du Puy, François, Abbé de Marmoutier, diocéſe de Tours, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Clément. *Voyez* PUY (du) 1389.

21. Pierre de la Lune, Eſpagnol, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie *in Coſmedin*, puis Antipape ſous le nom de Benoît XII, dit XIII.

22. Pierre de Tartaris, Romain, Abbé de Mont-Caſſin, Prêtre, Cardinal du tître de S. . . dit *le Cardinal de Riēti.* 1395.

URBAIN VI, élu Pape en 1378, mort en 1389.

Premiére Promotion en 1378.

1. François d'Aliſe, Cardinal ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance. *Voyez* FRANÇOIS d'ALIFE. 1390.

2. Guillaume . . . . . . Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Euſébe. 1378.

3. Philippe d'Alençon, François, Archevêque de Rouen, Patriarche de Jéruſalem, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabina & d'Oſtie. *Voyez* PHILIPPE. 1397.

4. Thomas Firignan, Modénois, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Nérée & de ſaint Achillée. *Voyez* FIRIGNAN. 1381.

5. François Prignani, dit auſſi *Moricotti*, neveu du Pape, Archevêque de Piſe, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Euſébe, & Evêque de Paleſtrine. 1395.

6. Pileus Comte de Prata natif de Concorde dans le Frioul, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Praxéde. *Voyez* PRATE (Pile de) & cy-deſſous à l'an 1387, ſous la ſeptiéme Promotion de l'Antipape Clément VII, n. 28. 1401.

7. Jean Archevêque de Corſou, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Sabine, mis à mort par ordre du Pape. 1385.

8. Barthélemy de Cucurno, Génois, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Laurent *in Damaſo*, mis à mort par ordre du Pape. 1385.

9. Jean, Eſpagnol, Evêque d'Urgel, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint . . .

10. N. Evêque de . . . Prêtre, Cardinal du tître de ſaint . . .

11. André Bontemps, Evêque de Pérouſe, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre. *Voyez* BONTEMS. 1390.

12. Agapet Colonne, Romain, Evêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Priſque, Légat en Toſcane, en Lombardie & à Veniſe. *Voyez* COLONNE. 1380.

13. Nicolas Caraccioli, Napolitain, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Inquiſiteur à Naples, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Cyriaque. *Voyez* CARACCIOLI. 1389.

14. Barthélemy Mezzavacca, Bolonois, Evêque de Riéti, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Marcel: il fut privé du chapeau par le Pape Urbain VI, mais il fut rétabli par le Pape Boniface IX ſon ſucceſſeur, qui lui donna le tître de Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Martin-aux-Monts. *Voyez* MEZZAVACCA. 1396.

15. Guillaume de Capoue, Archevêque de Salerne, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie *in Coſmedin*, & Prêtre du tître de ſaint Euſébe. 1389.

16. Louïs Donato, Vénitien, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, Inquiſiteur à Veniſe, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Marc: il fut le premier Cardinal de ſa patrie, & fut mis à mort par ordre du Pape. *Voyez* DONATO. 1385.

17. Louïs de Capoue, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie la Neuve.

18. Etienne Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du tître de ſaint Euſtache. *Voyez* COLONNE. 1379.

19. Philippe Gezza, Romain, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Tivoli, Cardinal du tître de ſainte Suſanne. *Voyez* GEZZA. 1384.

20. Gentilis de Sangro, Napolitain, Diacre, Cardinal du tître de ſaint Adrien, fut mis à mort par ordre du Pape. 1385.

21. Ponce des Urſins, Romain, Evêque d'Averſa, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Clément. 1395.

22. Luc Rodolphucci, dit auſſi Gentili, Piſan, Evêque de Lucéra, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Sixte. *Voyez* GENTILI. 1388.

23. Rainulſe de Montirac, François, Evêque de Siſteron, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Pudentiane, & Régent de la Chancellerie Apoſtolique. *Voyez* MONTIRAC. 1382.

24. Eléazar de Sabran, Evêque de Chiéti, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Balbine, & Grand Pénitencier. 1394.

25. Philippe Caraffe, Napolitain, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Martin-aux-Monts. *Voyez* CARAFFE. 1389.

26. Adam Eaſton, Anglois, Evêque de Londres, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Cécile. *Voyez* EASTON. 1397.

C A R.

Année de leur mort.

27. Etienne de Saint-Sévérin, Napolitain, Diacre, Cardinal du tître de ſaint . . . remit le chapeau, & fut marié.

28. Pierre, Eſpagnol, Evêque de Plaiſance, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint . . .

29. Galéoth Tarlat, de Petra-mala, Toſcan, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Agathe, puis de ſaint George *in Velabro. Voyez* la ſeptiéme promotion de l'Antipape Clément VII, n. 29.

Seconde Promotion en 1379.

30. Jean Oczko, Bohémien, Evêque d'Olmutz, puis Archevêque de Prague, Prêtre, Cardinal du tître des douze Apôtres. *Voyez* OCZKO 1381.

31. Démétrius, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Prêtre, Cardinal du tître des quatre Saints couronnez. 1386.

32. Valentin, Hongrois, Evêque de Cinq-Egliſes, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Sabine. 1410.

Troiſiéme Promotion en 1381.

33. Marin le Juge, d'Amalphi, Archevêque de Tarente, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Pudentiane, Légat en Italie & en Hongrie, fut mis à mort par ordre du Pape. *Voyez* JUGE. 1385.

34. Landulphe Maramaure, Napolitain, élu Archevêque de Bari, Diacre, Cardinal du tître de ſaint Nicolas *in Carcere*, fut privé du chapeau, par le Pape Urbain VI, & rétabli en 1389, par le Pape Boniface IX ſon Succeſſeur, qui le nomma Légat à Florence, à Naples, en Sicile, en Allemagne & en Eſpagne. *Voyez* MARAMAURE. 1415.

35. Pierre Tomacelli, Napolitain, Diacre, Cardinal du tître de ſaint George *in Velabro*, puis Prêtre du tître de ſainte Anaſtaſie, & Pape ſous le nom de Boniface IX.

36. Thomas des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie *in Dominica.* 1390.

Quatriéme Promotion en 1384.

37. Adolphe de Naſſau, Allemand, Archevêque de Mayence, fut nommé Prêtre, Cardinal du tître de ſaint . . . & refuſa cette dignité. 1388.

38. Frédéric, Comte de Saverdun, Allemand, Archevêque de Cologne, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1414.

39. Cunon de Falkenſtein, Allemand, Archevêque de Tréves, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1388.

40. Arnoul de Hornes, Liégeois, Evêque d'Utrecht, puis de Liége, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas. 1389.

41. Venceſlas Prince de Lignitz, Allemand, Evêque de Breſlau, fut nommé Prêtre Cardinal; ce qu'il n'accepta pas.

42. Pierre Roſemberg, Bohémien, fut nommé Prêtre, Cardinal; ce qu'il n'accepta pas.

43. Etienne Paloſi, Romain, Evêque de Todi, Prêtre de ſaint Marcel, & Archiprêtre de ſainte Marie Majeure. 1398.

44. Raymond des Baux des Urſins, Romain, Diacre, Cardinal du tître de ſaint . . .

45. Ange Acciaioli, Florentin, Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Laurent *in Damaſo*, puis Evêque d'Oſtie, & Chancelier de l'Egliſe Romaine. *Voyez* ACCIAIOLI. 1407.

46. François Carbonne, Napolitain, Evêque de Monopoli, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Suſanne, Evêque de la Sabina, & Grand Pénitencier. *Voyez* CARBONNE. 1405.

47. Bonaventure Badvacida de Péraga, Padouan, Général de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Cécile, fut bleſſé d'une fléche par un inconnu, en paſſant ſur un pont de Rome, dont il mourut. *Voyez* BONAVENTURE DE PADOUE. 1385.

48. Louïs de Fieſque, Génois, Diacre, Cardinal du tître de ſaint Adrien, & Légat en Sicile. *Voyez* FIESQUE. 1423.

49. Marin Bulcani, Napolitain, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie la Neuve. 1394.

50. Rainaud Brancacio, Napolitain, Diacre, Cardinal du tître de ſaint Vite & de ſaint Modeſte. *Voyez* BRANCACIO. 1427.

51. Jean Stéphaneſci, Romain, Diacre, Cardinal du tître de ſaint George *in Velabro*, puis Prêtre du tître de ſainte Cécile.

52 Ange-Anne, Napolitain, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Luce, puis Prêtre du tître de ſainte Pudentiane, & Evêque de Paleſtrine. *Voyez* ANGE. 1428.

53. François Caſtagnola, Napolitain, Diacre, Cardinal du tître de ſaint . . . 1385.

54. Jules Coſſa, Romain, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Marie au delà du Tibre.

55. Jean de Pizzolpaſſis, Bolonois, Cardinal Evêque d'Oſtie.

56 Thomas Anglois, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Pierre-ès-Liens. *Voyez* ANGLOIS.

57. Jean

57 Jean de Fiesque, Génois, Evêque, de Verceil, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. — Année de leur mort. 1384.

CLE'MENT VII, Antipape, en 1378, mort en 1394.

Premiére Promotion en 1378.

1. *Jacques de Vis, François, Archevêque d'Otrante, & Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, & Légat à Naples. Voyez* VIS. 1387.

2. *Nicolas Brancacio, Napolitain, Archevêque de Cosence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc, Evêque d'Albano. Voyez* BRANCACIO. 1412.

3. *Pierre de Sarcénas, François, Archevêque d'Ambrun, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre & Evêque de la Sabina.* 1390.

4. *Nicolas de Saint-Saturnin, François, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte.* 1382.

5. *Pierre de Barriére, François, Evêque d'Autun, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre.* 1383.

6. *Léonard de Salerne, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, Evêque d'Ostie & Légat en Sicile.* 1405.

Seconde Promotion en 1382.

7. *Gontier Gomès de Luna, Arragonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint ...* 1391.

Troisiéme Promotion en 1382.

8. *Thomas de Clausse, François, Abbé de ... Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine.* 1390.

Quatriéme Promotion en 1385.

9. *Pierre du Cros, François, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. Voyez* CROS. 1388.

10. *Aimeric de Magnac, François, Evêque de Paris, Prêtre Cardinal du titre de saint Eusébe.* 1385.

11. *Faidit d'Aigrefeuille, François, Evêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts.* 1390.

12. *Pierre Aiselin de Montagu, François, Evêque de Laon, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc.* 1388.

13. *Martin, Portugais, Evêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de S. ...*

14. *Gautier, Evêque de Glascow en Ecosse, Prêtre, Cardinal du titre de saint ...*

15. *Jean de Neuf-Châtel, François, Evêque de Nevers, puis de Toul, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque d'Ostie. Voyez* NEUF-CHASTEL. 1398.

16 *Amé de Saluces, Savoyard, élu Evêque de Die & de Valence, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. Voyez* SALUCES. 1419.

17. *Pierre de Fitigni, François, Chanoine de l'église de Paris, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie* in Aquiro. *Voyez* FITIGNI. 1392.

18 *Jacques de Montenai, François, Archidiacre de Rheims & Chanoine de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément.* 1391.

Cinquiéme Promotion en 1385.

19. *Thomas Amanati, natif de Pistoye, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde.* 1396.

20. *Bertrand de Chanac, François, Archevêque de Bourges & Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, & Evêque de la Sabina. Voyez* CHANAC. 1404.

21. *Amauri de Lautrec François, Evêque de Cominges, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe.* 1390.

22. *Jean de Murol, François, Evêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque.* 1404.

23. *Pierre de Thuvei, François, Evêque de Maillezais, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, Légat en Sicile & en France.* 1412.

24. *Jean de Morellis, François, Evêque de Genéve, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital.*

25. *Jean Brognier, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Evêque d'Ostie. Voyez* BROGNIER. 1426.

26. *Jean Rolland, François, Evêque d'Amiens, Cardinal du titre de saint ...* 1388.

Sixiéme Promotion en 1386.

27. *Pierre de Luxembourg, François, Diacre, Cardinal du titre de saint George* in Velabro. *Voyez* PIERRE. 1387.

Septiéme Promotion en 1387.

28. *Pileus, Comte de Prata ou de Prate, natif de Concorde dans le Frioul, Archevêque de Ravenne, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde par le Pape Urbain VI, en 1378, ayant quitté son parti, fut nommé Prêtre Cardinal du titre de sainte Prisque par Clément VII, depuis Evêque de Frascati & Légat en Allemagne & en Bohéme.* 1401.

29. *Galeoth Tarlat de Petramala, Toscan, qui avoit été nommé Diacre, Cardinal du titre de saint George* in Velabro, *par le Pape Urbain VI, en 1378, ayant quitté son parti, fut nommé Diacre, Cardinal du même titre par Clément VII.* 1396.

Huitiéme Promotion en 1388.

30. *Jacques d'Arragon, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint ... & Evêque de la Sabina.* 1396.

Neuviéme Promotion en 1389.

31. *Jean de Talaru, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du titre de saint ... Voyez* TALARU, 1392.

Dixiéme Promotion en 1390.

32. *Martin Salva, Espagnol, Evêque de Pampelune, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent* in Lucina. 1403.

Onziéme Promotion en 1390.

33. *Jean Flandrini, François, Archevêque d'Ausch, Prêtre Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evêque de la Sabina.*

34. *Pierre Girard, François, Evêque de Lodéve, puis du Puy, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Evêque de Frascati. Voyez* GIRARD. 1415.

Douziéme Promotion en 1391.

35. *Guillaume de Vergy, François, Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. Voyez* VERGY. 1407.

Treiziéme Promotion en 1394.

36. *Pierre Frias Espagnol, Evêque d'Osma, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Evêque de la Sabina.* 1420.

37. *Louis de Gorrevod, Evêque de Maurienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire.*

38. *Jean de Rochechouart, François, Archevêque de Bourges, puis d'Arles, Cardinal Evêque d'Ostie.*

BONIFACE IX, élu Pape en 1389, mort en 1404.

Premiére Promotion en 1389.

1. Henri Minutoli, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Frascati & de la Sabina. 1417.

2. Barthélemi Oléario, de Padoue, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs, & Evêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, & Légat à Naples. *Voyez* OLÉARIO. 1396.

3. Côme Méliorato de Sulmone en Italie, Evêque de Bologne, Administrateur de l'Archevêché de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis Pape sous le nom d'INNOCENT VII.

4. Christophle Mari, Romain, Evêque d'Isernia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque & Archiprêtre de saint Pierre. 1404.

Seconde Promotion en 1391.

5. Philippe d'Alençon, François, fut rétabli dans son titre de Prêtre, Cardinal de sainte Marie au delà du Tibre, puis fut Evêque de la Sabina.

6. Pileus de Prata, de Forli, Patriarche d'Aquilée, fut nommé Evêque de Frascati.

Troisiéme Promotion en 1402.

7. Antoine Cajétan, Romain, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Evêque de Palestrine & de Porto, & Grand Pénitencier. *Voyez* CAJÉTAN. 1412.

8. Balthasar Cozza, Napolitain, Archidiacre de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eustache, & Pape sous le nom de JEAN XXIII.

9. Léonard Cibo, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien.

10. Ange Cibo, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts.

INNOCENT VII, élu Pape en 1404, mort en 1412.

Promotion en 1405.

1. Conrad Caraccioli, Napolitain, Archevêque de Ni-

Année de leur mort.

Nicosie & Evêque de Médina, Prêtre, Cardinal du tître de saint Chrysogon. *Voyez* CARACCIOLI. 1411.

2. Jourdain des Ursins, Romain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du tître de saint Martin-aux-Monts, Evêque d'Albano & de la Sabina, Grand Pénitencier de l'Eglise Romaine & Légat en Espagne, en France, en Hongrie, en Bohéme, & au Concile de Bâle. *Voyez* URSINS (des) 1439.

3. Ange Corario, Vénitien, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marc, & Pape sous le nom de GRÉGOIRE XII.

4. Jean Méliorato, de Sulmone, neveu du Pape, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* MÉLIORATO. 1410.

5. Pierre Philargi, Grec, né dans l'isle de Créte, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Evêque de Vicence, puis de Novare, & Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du tître des douze Apôtres, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE V.

6. Antoine Calvo, Evêque de Todi, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Praxéde, puis de saint Marc, & Archiprêtre de saint Pierre. *Voyez* CALVO. 1411.

7. Antoine Archioni, Romain, Evêque d'Aquino, puis d'Ascoli, Prêtre, Cardinal du tître de saint Pierre-ès-liens. 1405.

8. Pierre Stéphanesci, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Ange, puis de saint Côme & de saint Damien & Légat à Naples. 1417.

9. Othon Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro*, & Pape sous le nom de MARTIN V.

10. Jean-Gilles, François, Chanoine de l'église de Paris, & Prevôt de Liége, Diacre, Cardinal du tître de saint Damien. *Voyez* GILLES. 1417.

11. François Hugocionio, de Pise, Archevêque de Bourdeaux, Prêtre, Cardinal du tître des quatre Saints couronnez. *Voyez* HUGOCIONIO. 1412.

12. Antoine Cajétan, Romain, qui étoit Prêtre, Cardinal du tître de sainte Cécile, fut nommé Evêque Cardinal, Evêque de Palestrine.

BENOIST XII, dit XIII, Antipape, élu en 1394. mort en 1424.

Première Promotion en 1396.

1. *Pierre Blani*, dit aussi *Blain*, *François, Diacre, Cardinal du tître de saint Ange, puis Prêtre du tître de saint Jean & de saint Paul. Voyez* BLAIN. 1409.

2. *Orland Wipelli, Luquois, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie* in Via lata.

Seconde Promotion en 1397.

3. *Ferdinand de Calnielle, Espagnol, Evêque de Tarragone, Prêtre, Cardinal du tître des douze Apôtres.*

4. *Géofroy de Ronil, Espagnol, Référendaire Apostolique, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie* in Aquiro. 1402.

5. *Pierre Serra, Espagnol, Evêque de Catane, Diacre, Cardinal du tître de saint Ange.* 1404.

Troisiéme Promotion en 1397.

6. *Bérenger Anglesola, Espagnol, Evêque de Gironne, Prêtre, Cardinal du tître de saint Clément, & Evêque de Porto.* 1408.

7. *Boniface Amanati, de Pistoye, Protonotaire Apostolique, Diacre, Cardinal du tître de saint Adrien.* 1399.

8. *Louis, Duc de Bar, François, Evêque de Langres & de Verdun, Diacre, Cardinal du tître de sainte Agathe, puis Prêtre du tître des douze Apôtres, Légat en France & en Allemagne. Voyez* BAR. 1430.

Quatriéme Promotion en 1404.

9. *Antoine de Chalant, Savoyard, Evêque de Lausanne, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie* in Via lata, *puis Prêtre du tître de sainte Cécile, & Légat en Angleterre & en Allemagne.* 1417.

10. *Michel de Salva, Espagnol, Evêque de Pampelune, Diacre, Cardinal du tître de saint George* in Velabro. 1406.

Cinquiéme Promotion en 1409.

11. *Pierre Archevêque de ... Prêtre, Cardinal du tître de S....*

12. *N. Archevêque de Rossano, Prêtre, Cardinal du tître de saint ...*

13. *Jean Martini Murillo, Espagnol,* Religieux de l'Ordre *de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du tître de saint Laurent* in Damaso. 1420.

14. *Pierre de Foix, François, Archevêque d'Arles & de Bourdeaux, Prêtre, Cardinal du tître de S. Etienne* in Cœlio Monte, *& Evêque d'Albano. Voyez* FOIX. 1464.

15. *Exhminus Daba, Espagnol, Prêtre, Cardinal du tître de saint Laurent* in Lucina.

16. *Julien Dobla, ou de Loba, Espagnol, Prêtre, Cardinal du tître de saint Clément.*

17. *Dominique de Bonne-Espérance, Espagnol, Chartreux, Prêtre, Cardinal du tître de saint Pierre-ès-liens.*

Année de leur mort.

18. *Charles de Urrias, Espagnol, Diacre, Cardinal du tître de saint George* in Velabro. 1420.

19. *Alfonse Carillo, Espagnol, Diacre, Cardinal du tître de saint Eustache. Voyez* CARILLO. 1434.

20. *Pierre Fonséca, Portugais, Diacre, Cardinal du tître de saint Ange, & Légat en Espagne & à Naples. Voyez* FONSÉCA. 1422.

21. *Jourdain, Espagnol, Diacre, Cardinal du tître de S....*

22. *Antoine Vénenz, Espagnol Evêque de Léon, Prêtre, Cardinal du tître de saint ...*

23. *Jean d'Armagnac, François, Archevêque d'Auch, Prêtre, Cardinal du tître de saint .... Voyez* ARMAGNAC.

24. *Jean Carrére, François, Bachelier ès loix, Prêtre, Cardinal du tître de saint Etienne* in Cœlio Monte.

CLÉMENT VIII, Antipape, élu en 1424, se démit en 1429.

Promotions faites en divers tems.

1. *François de Rovére, Prêtre, Cardinal du tître de saint Clément.*

2. *Gilles Sanche, neveu de Clément VIII, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie* in Cosmedin.

GRÉGOIRE XII, élu Pape en 1406, se démit volontairement en 1415, & mourut en 1417.

Première Promotion en 1408.

1. Jean Dominici, Florentin, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Archevêque de Raguse, Prêtre, Cardinal du tître de saint Sixte, & Légat en Hongrie & en Bohéme. *Voyez* DOMINICI. 1420.

2. Antoine Corario, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Bologne, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du tître de saint Chrysogon, & Evêque de Porto & d'Ostie. *Voyez* CORARIO. 1445.

3. Gabriel Condelmurio, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du tître de saint Clément, puis Pape sous le nom d'EUGÉNE IV.

4. Jacques, natif d'Utine dans le Frioul, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie la Neuve.

Seconde Promotion en 1408.

5. Ange, Evêque de Récanati Sicilien, Prêtre, Cardinal du tître de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1412.

6. Louis Brancacio, Sicilien, Archevêque de Tarente, Prêtre, Cardinal du tître de Ste Marie au delà du Tibre. *Voyez* BRANCACIO. 1413.

7. Ange Barbarigo, Vénitien, Evêque de Vérone, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcellin & de saint Pierre, puis de sainte Praxéde. 1418.

8. Bandelius Bandelli, Luquois, Evêque de Citta di Castello, puis de Rimini, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Balbine. 1415.

9. Philippe Répington, Anglois, Evêque de Lincoln, Prêtre, Cardinal du tître de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* RÉPINGTON. 1417.

10. Matthieu Ciaconiani, Polonois, Chancelier de l'Empereur Robert, & Evêque de Wormes, Prêtre, Cardinal du tître de saint Cyriaque. 1410.

11. Luc Manzuoli, Florentin, Evêque de Fiésoli, Prêtre, Cardinal du tître de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* MANZUOLI. 1411.

12. Octavien Octaviani, Florentin, Prêtre, Cardinal du tître de saint ...

13. Pierre Morosini, Vénitien, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Dominica*, & Légat à Naples. *Voyez* MOROSINI. 1324.

14. Vincent Valentin Rivus, Espagnol, Abbé de Mont-Serrat, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie. 1410.

ALEXANDRE V, élu Pape en 1409, mort en 1410.

JEAN XXII, dit XXIII, élu Pape en 1410, se démit en 1415, & mourut en 1419.

Première Promotion en 1411.

1. François Lando, Vénitien Patriarche de Grado, puis de Constantinople, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* LANDO. 1427.

2. Antoine Pancérino, natif du Frioul, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Susanne, & Evêque de Frascati. *Voyez* PANCÉRINO. 1431.

3. Jean, Portugais, Evêque de Coïmbre, puis Archevêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du tître de saint Pierre ès-liens. 1415.

4. Alaman, Adimari, ou Adhémar, Florentin, Archevêque de Tarente, puis de Pise, Prêtre, Cardinal du tître de saint Eusébe, & Légat en Espagne. *Voyez* ADHÉMAR. 1422.

5. Pier-

Année de leur mort.

5. Pierre d'Ailly, François, Evêque de Cambray, Prêtre, Cardinal du tître de saint Chrysogon. *Voyez* AILLY. 1425.

6. George Rosco, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du tître de S...

7. Brando de Castilion, ou Castiglione, Evêque de Plaisance, Prêtre, Cardinal du tître de saint Clément, Evêque de Porto, & Légat en Boheme & en Hongrie. *Voyez* CASTIGLIONE, 1443.

8. Thomas Brancacio, Napolitain, neveu du Pape, Evêque de Tricarico, Prêtre, Cardinal du tître de saint Jean & de S. Paul. *Voyez* BRANCACIO. 1427.

9. Thomas Armelini, Anglois, Evêque de Durham, Prêtre, Cardinal du tître de S . . . 1437.

10. Robert Halan, Anglois, Evêque de Salisbury, Prêtre, Cardinal du tître de S. . . . . . *Voyez* HALAN. 1417.

11. Gilles des Champs, François, Evêque de Coutances, Prêtre, Cardinal du tître de saint . . . 1413.

12. François Zabarella, Padouan, Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du tître de saint Côme & de saint Damien. *Voyez* ZABARELLA. 1417.

13. Lucio Conti, Romain, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* CONTI. 1437.

14. Guillaume Philastre ou Filastre, François, Archevêque d'Aix, Diacre, Cardinal du tître de S . . . puis Prêtre du tître de saint Marc. *Voyez* FILASTRE. 1428.

Seconde Promotion en 1413.

15. Simon de Cramaud, François, Archevêque de Rheims, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du tître de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* CRAMAUD. 1429.

Troisiéme Promotion en 1414.

16. Jacques Isolani, Bolonois, Diacre, Cardinal du tître de S. Eustache, puis de sainte Marie la Neuve, Vicaire du Pape, & Légat en France. *Voyez* ISOLANI. 1431.

17. Guillaume Carboni, Napolitain, Evêque de Chitri, Cardinal du tître de sainte Balbine.

MARTIN III, dit V, élu Pape en 1417, mort en 1431.

Premiére Promotion en 1419.

1. Balthasar Cossa, Napolitain, qui avoit été Pape sous le nom de Jean XXIII, s'étant démis de la Papauté, fut nommé Doyen des Cardinaux. 1419.

Seconde Promotion en 1426.

2. Dominique Ram, Espagnol, Evêque d'Huesca, puis de Lérida, & Archevêque de Tarragone, Prêtre, Cardinal du tître de saint Sixte, de saint Jean & de saint Paul, & Evêque de Porto. *Voyez* RAM. 1443.

3. Dominique Capranica, Romain, Evêque de Fermo, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Via lata*, puis Prêtre, Cardinal du tître de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* CAPRANICA. 1458.

4. Jean de Rochetaillée, François, Evêque de Paris, puis Archevêque de Rouen, & de Besançon, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du tître de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* JEAN. 1437.

5. Louïs Aleman, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Cécile, fut privé du chapeau par le Pape Eugéne IV, & rétabli en 1449, par le Pape Nicolas V. *Voyez* ALEMAN. 1450.

6. Henri de Beaufort-Lancastre, Anglois, Evêque de Lincoln, puis de Winchester, Prêtre, Cardinal du tître de saint Eusébe. *Voyez* ses Ancêtres à l'art. d'ANGLETERRE, aux Rois sortis de la branche de Lancastre, & à celui de BEAUFORT. 1447.

7. Jean Rucca, Allemand, Evêque d'Olmutz, puis Archevêque de Prague, Prêtre, Cardinal du tître de saint Cyriaque. 1430.

8. Antoine Cassino, Florentin, Evêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcel. *Voyez* CASSINO. 1439.

9. Ardicin de la Porte, de Novare, Diacre, Cardinal du tître de saint Côme & de saint Damien. *Voyez* PORTE. 1434.

10. Nicolas Albergati, Bolonois, Chartreux, puis Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* ALBERGATI. 1443.

11. Raymond Mairose, François, Evêque de Saint-Paul-trois-châteaux, puis de Castres, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Praxéde. *Voyez* MAIROSE. 1427.

12. Hugues de Lusignan, frére du Roi de Chypre, Grec, Archevêque de Nicosie, Diacre, Cardinal du tître de saint Adrien, puis Prêtre du tître de saint Clément. 1442.

13. Jean Cervantes, Espagnol, Evêque d'Avila, puis de Ségovie & de Burgos, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du tître de saint Pierre-ès-liens, & Evêque d'Ostie. *Voyez* CERVANTES. 1453.

Année de leur mort.

14. Julien Césarini, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Ange, puis Prêtre du tître de sainte Sabine. *Voyez* CESARINI. 1444.

15. Prosper Colonne, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro*. *Voyez* COLONNE. 1463.

16. Jean de Casanova, Espagnol, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Mâitre du Sacré Palais, Evêque de Bosa, puis d'Elne, Prêtre, Cardinal du tître de saint Sixte. *Voyez* CASANOVA. 1436.

17. Guillaume de Montfort, dit *de Dinan*, François, Evêque de Saint-Malo, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie. *Voyez* RAGUENEL. 1432.

18. Etienne, Italien, Général de l'Ordre des Servites, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcel.

19. Léonard des Dates, Florentin, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Cardinal du tître de S. . . . . *Voyez* DATES. 1426.

EUGE'NE IV, élu Pape en 1431, mort en 1447.

Premiére Promotion en 1431.

1. François Condelméri, Vénitien, neveu du Pape, Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Cecile, puis de saint Clément, Evêque de Porto, & Patriarche de Constantinople. *Voyez* CONDELME'RI. 1453.

2. Angelot Fosco, Romain, Evêque de Cava, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marc. *Voyez* FOSCO. 1444.

Seconde Promotion en 1437.

3. Jean Vitelleschi, Romain, Evêque de Récanati, puis Archevêque de Florence, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du tître de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* VITELLESCHI. 1440.

Troisiéme Promotion en 1439.

4. Regnault de Chartres, François, Archevêque de Rheims, & Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du tître de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1445.

5. Jean des Comtes de Taliacot, Napolitain, Archevêque de Tarente, Prêtre, Cardinal du tître de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque de Palestrine. 1449.

6. Jean Kemp, Anglois, Archevêque d'Yorck, puis de Cantorbéry, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Balbine. 1456.

7. Nicolas d'Accipacio, natif de Surrento en Campanie, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcel. *Voyez* ACCIPACIO. 1447.

8. Louïs de Luxembourg, François, Archevêque de Rouen & Chancelier de France, Prêtre, Cardinal du tître des quatre Saints couronnez. *Voyez* LOUIS. 1443.

9. Isidore, Grec, Abbé de Saint-Démétrius de Constantinople, puis Archevêque de Russie, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcellin & de saint Pierre, & Evêque de la Sabina. *Voyez* ISIDORE. 1464.

10. George de Fiesque, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie, & Evêque d'Ostie. *Voyez* FIESQUE. 1461.

11. Bessarion, Grec, Abbé de Saint-Basile, Archevêque de Nicée, Prêtre, Cardinal du tître des douze Apôtres, Evêque de Frascati, & Patriarche de Constantinople. *Voyez* BESSARION. 1471.

12. Gérard Landriano, Milanois, Evêque de Côme, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* LANDRIANO. 1445.

13. Sbignée Olesnici, Polonois, Evêque de Cracovie, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Aquilée & de sainte Prisque. 1455.

14. Pierre de Schomberg, Allemand, Evêque d'Ausbourg, Prêtre, Cardinal du tître de saint Vital. 1469.

15. Antoine de Clavibus, Portugais, Evêque d'Evora, dit le Cardinal de Portugal, Prêtre, Cardinal du tître de saint Chrysogon. 1447.

16. Jean le Jeune de Contay, François, Evêque de Thérouanne, puis de Boulogne & d'Amiens, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Praxéde, & de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* JEUNE (le) 1451.

17. Denys Zéchi, Hongrois, Archevêque de Strigogonie, Prêtre, Cardinal du tître de saint Cyriaque. 1464.

18. Guillaume d'Estouteville, François, Evêque d'Angers, puis de Béziers & Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du tître de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, Légat en France, & Evêque de Porto & d'Ostie. *Voyez* ESTOUTEVILLE. 1483.

19. Jean de Turrécrémata, Espagnol, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs & Maître du sacré Palais, Prêtre, Cardinal du tître de saint Sixte, puis de saint Calliste, & Evêque de la Sabina. *Voyez* JEAN. 1468.

20. Albert de Albertis, Florentin, Evêque de Camérino, Diacre, Cardinal du tître de saint Eustache. *Voyez* ALBERTIS. 1445.

Quatriéme Promotion en 1440.

21. Louïs de Média-Rota ou Mezzarota, Padouan, Pr

Année de leur mort.

Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Laurent *in Damaſo*, & Evêque d'Albano. *Voyez* MEZZAROTA. 1465.

22. Pierre Barbo, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Cervia, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie la Neuve, puis Prêtre du tître de ſaint Marc, & Pape ſous le nom de PAUL II.

Cinquiéme Promotion en 1444.

23. Alphonſe Borgia, Eſpagnol, Archevêque de Valence, Prêtre, Cardinal du tître des quatre Saints couronnez, & Pape ſous le nom de CALLISTE III.

Sixiéme Promotion en 1446.

24. Thomas Lucani, Italien, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Suſanne, & Pape ſous le nom de NICOLAS V.

25. Henri de Saneto Alloſio, Milanois, Evêque de Pavie, puis Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Clément. 1450.

26. Jean, Meſſinois, Abbé de Saint-Paul de Padoue, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Sabine. 1449.

27. Jean Carvajal, Eſpagnol, Evêque de Plaiſance, Diacre, Cardinal du tître de ſaint Ange, puis Prêtre du tître de ſainte Croix de Jéruſalem, & Evêque de la Sabina & de Porto. *Voyez* CARVAJAL. 1469.

FELIX IV, dit V, Antipape, élu en 1439, ſe démit en 1447, & mourut en 1451.

Premiére Promotion en 1440.

1. *Louïs de la Palu de Varembon, Evêque de Lauſanne, Cardinal du tître de S. . Voyez* PALU (la) 1455.

2. *Barthelemi Viſconti, Italien, Evêque de Novare, Cardinal du tître de S. .* 1456.

3. *Urbain de Morſa de Bais, Allemand, Evêque d'Utrecht, Cardinal du tître de S . .*

4. *Alfonſe Carillo, Eſpagnol, Diacre, Cardinal du tître de ſaint Euſtache.*

Seconde Promotion en 1440.

5. *Alexandre Zamoviti, fils du Duc de Maſovie, Polonois, Evêque de Trente, & Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Laurent* in Damaſo. *Voyez* ALEXANDRE.

6. *Othon, Eſpagnol, Evêque de Tortoſe, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Pudentiane.*

7. *George, Eſpagnol, Evêque de Vich, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Anaſtaſie, puis de ſainte Marie au delà du Tibre.*

8. *François, François, Evêque de Genéve, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Marcel.*

9. *Bernard de la Plaigne, François, Evêque d'Acqs, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Nérée & de ſaint Achillée.*

10. *Jean, Allemand, Evêque de Strasbourg, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Sixte.*

11. *Jean, Gruvenvalder, fils* naturel *de Jean Duc de Baviére, Allemand, Evêque de Friſingue, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Martin-aux-Monts.* 1453.

12. *Jean de Villa Vezzoſa, Eſpagnol, Archidiacre d'Oviédo, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Marie au delà du Tibre.*

Troiſiéme Promotion en 1440.

13. *Denys du Moulin, François, Evêque de Paris, & Patriarche d'Antioche, Prêtre, Cardinal du tître de S . . . Voyez* du MOULIN. 1447.

14. *Amé de Talaru, François, Archevêque de Lyon, Prêtre, Cardinal du tître de S . . . Voyez* TALARU. 1443.

15. *Philippe de Coëtquen François, Evêque de S. Pol de Léon, puis Archevêque de Tours, Prêtre, Cardinal du tître de S . .* 1441.

16. *Nicolas Tudeſchi, Archevêque de Palerme, Prêtre, Cardinal du tître de S . . . Voyez* TUDESCHI. 1445.

17. *Jean de Maleſtroit, François, Evêque de Saint-Brieu, puis de Nantes, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Onuphre.* 1443.

18. *Gérard Machet, François, Evêque de Caſtres, Cardinal du tître de S . .*

Quatriéme Promotion en 1444.

19. *Jean d'Arcei, François, Archevêque de Tarentaiſe, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

20. *Louïs, Portugais, Evêque de Viſeo, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint . . .*

21. *Louis de la Palu de Varembon, François, Evêque de Maurienne, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Cécile, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

22. *Vincent Coti, Polonois, Archevêque de Gneſne, Primat de Pologne, Cardinal du tître de S . . .*

23. *Guillaume de l'Eſtang, François, Archidiacre de Mets, Cardinal du tître de ſainte Sabine, puis créé Cardinal par le Pape Nicolas V.*

Année de leur mort.

24. *Barthélemy Vitelleſchi, Italien, Evêque de Monte Fiaſcone, Cardinal du tître de ſaint Marc.*

25. *Thomas de Courcelles, François, Chanoine de l'égliſe de Paris, Cardinal du tître de S . . .*

26. *Jean de Raguſe, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Cardinal du tître de S . . .*

NICOLAS V, élu Pape en 1447, mort en 1455.

Premiére Promotion en 1448.

1. Antoine Cerdani, de Majorque, Archevêque de Meſſine, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Chryſogon, & Evêque de Lérida. 1459.

Seconde Promotion en 1449.

2. Aſtorge Agnès, Napolitain, Archevêque de Bénévent, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Euſebe. *Voyez* AGNES. 1450.

3. Latin des Urſins, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Jean & de ſaint Paul, Evêque de la Sabina, & Légat en Pologne. *Voyez* URSINS (des) 1477.

4. Alain Coëtivy, François, Evêque de Cornouailles, puis Archevêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Praxéde, & Evêque de la Sabina. *Voyez* COETIVY. 1474.

5. Jean Rolin, François, Evêque de Châlon, puis d'Autun, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* ROLIN. 1483.

6. Philippe Calendrino, frére utérin du Pape, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Suſanne, puis de ſaint Laurent *in Lucina*, Grand Pénitencier, & Evêque de Porto. *Voyez* CALENDRINO. 1476.

7. Nicolas de Cuſa, Allemand, Archidiacre de Liége, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Pierre-ès-liens, Evêque de Brixen. *Voyez* NICOLAS DE CUSA. 1464.

Troiſiéme Promotion en 1449.

8. Amé Duc de Savoye, connu ſous le nom de Félix V, s'étant démis de la Papauté, fut nommé Cardinal Evêque de la Sabina, & Doyen des Cardinaux. 1451.

9. Louïs Aleman, François, Archevêque d'Arles, qui avoit été privé du chapeau par le Pape Eugéne IV, fut rétabli par le Pape Nicolas V. *Voyez* ALEMAN. 1450.

10. Jean d'Arcy, François, Archevêque de Tarentaiſe, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Nérée & de ſaint Achillée, par Félix V, le fut de nouveau par le Pape Nicolas V. 1453.

11. Louïs de la Palu de Varembon, François, Evêque de Maurienne, qui avoit été nommé Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Cécile par Félix V, fut nommé Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Anaſtaſie par le Pape Nicolas V. 1455.

12. Guillaume Huln, natif d'Eſtaing diocéſe de Verdun, Archidiacre de Mets, qui avoit été nommé Cardinal, Evêque de la Sabina par Félix V, fut nommé Cardinal du même tître par Nicolas V. *Voyez* HULN. 1455.

CALLISTE III, élu Pape en 1455, mort en 1458.

Premiére Promotion en 1456.

1. Jean-Louïs Mila, Eſpagnol, neveu du Pape, Evêque de Ségovie, puis de Lérida, Prêtre, Cardinal du tître des quatre Saints couronnez, & Légat de Bologne. *Voyez* MILA. 1507.

2. Jacques de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Diacre, Cardinal du tître de ſainte Marie *in Porticu*. *Voyez* PORTUGAL. 1459.

3. Rodéric Lenzoli-Borgia, Eſpagnol, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du tître de ſaint Nicolas *in Carcere*, Vice-Chancelier de l'Egliſe Romaine, Evêque de Porto, & Pape ſous le nom d'ALEXANDRE VI.

Seconde Promotion en 1456.

4. Rainault Piſſicelli, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Cécile. 1458.

5. Jean de Mella, Eſpagnol, Auditeur de Rote, Evêque de Zamora, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Aquilée & de ſainte Priſque. *Voyez* MELLA. 1467.

6. Jean de Caſtillon ou de Caſtiglione, Milanois, Evêque de Coutances en Normandie, puis de Pavie, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Clément. *Voyez* CASTIGLIONE. 1460.

7. Jacques Thébaldi, Romain, Evêque de Montefeltro, Prêtre, Cardinal du tître de ſainte Anaſtaſie. 1466.

8. Richard Olivier de Longueil, François, Evêque de Coutances, Prêtre, Cardinal du tître de ſaint Euſébe, & Evêque de Porto. *Voyez* LONGUEIL. 1470.

9. Æneas Silvius Piccolomini, Siennois, Evêque de Sienne, Diacre, Cardinal du tître de ſaint Euſtache, puis Prêtre du tître de ſainte Sabine, & Pape ſous le nom de PIE II.

Année de leur mort.

PIE II, élu en 1458, mort en 1464.

Première Promotion en 1460.

1. Ange Capranica, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, & Evêque de Palestrine. *Voyez* CAPRANICA. 1478.

2. Bérard Hérulo de Narni, Auditeur de Rote, Evêque de Spoléte, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* HE'RULO. 1479.

3. Nicolas Fortiguerra de Pistoye, Evêque de Théano, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* FORTIGUERRA. 1473.

4. Brocard de Weispriach, Allemand, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Archevêque de Saltzbourg. 1466.

5. Alexandre de Oliva, Général de l'Ordre des Fréres Hermites de saint Augustin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Evêque de Camérino. *Voyez* OLIVA. 1463.

6. François Piccolomini, Siennois, neveu du Pape, Archevêque de Sienne, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, & Pape sous le nom de PIE III.

Seconde Promotion en 1461.

7. Barthélemy Roverella, Ferrarois, Archevêque de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. *Voyez* ROVERELLA. 1476.

8. Jean Géofroy, François, Evêque d'Arras, puis d'Albi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre, & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* GE'OFROY. 1463.

9. Jacques de Cardone, Espagnol, Evêque d'Urgel, Prêtre, Cardinal du titre de S . . . *Voyez* CARDONE. 1466.

10. Louïs d'Albret, François, Evêque de Cahors, de Mirepoix & d'Aire, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. *Voyez* ALBRET. 1465.

11. Jacques Mensbona Piccolomini, Luquois, Evêque de Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, & Evêque de Frascati. *Voyez* JACQUES. 1479.

12. François de Gonzague, Evêque de Mantoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de Bologne. *Voyez* GONZAGUE. 1483.

Troisiéme Promotion en 1462.

13. Jean d'Aych, Allemand, Evêque d'Aichstet, Chancelier de l'Empereur Albert II, Prêtre, Cardinal du titre de S . . . 1464.

PAUL II, élu Pape en 1464, mort en 1471.

Première Promotion en 1464.

1. Thomas Bourchier, Anglois, Archevêque de Cantorbéry, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* BOURCHIER. 1486.

2. Etienne de Varas, Hongrois, Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. 1471.

3. Olivier Caraffa, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre, Evêque d'Albano, de Sabine, d'Ostie, & Doyen du sacré Collége. *Voyez* CARAFFA. 1511.

4. Marc Barbo, Vénitien, Evêque de Vicenze, & Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* BARBO. 1490.

5. Jean de la Balue, François, Evêque d'Angers, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* BALUE. 1491.

6. Amici Agnifilo, d'Aquilée, Evêque de cette ville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* AGNIFILO. 1476.

7. François de la Rovére, de Savonne, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre ès liens, & Pape sous le nom de SIXTE IV.

8. Théodore Paléologue, des Marquis de Montferrat, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore. *Voyez* MONTFERRAT. 1481.

Seconde Promotion en 1468.

9. Jean-Baptiste Zéno, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Vicenze, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de sainte Anastasie, & Evêque de Frascati. 1501.

10. Jean-Michiélé, Vénitien, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de saint Ange, & Evêque d'Albano, de Porto & de Padoue. *Voyez* MICHIE'LE'. 1503.

SIXTE IV, élu Pape en 1471, mort en 1484.

Première Promotion en 1471.

1. Pierre Riario, de Savonne, Evêque de Trévise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis Evêque de Sinigaglia. *Voyez* RIARIO. 1474.

2. Julien de la Rovére, de Savonne, neveu du Pape, Evêque de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, Evêque d'Ostie, Grand Pénitencier, & Pape sous le nom de JULES II.

Seconde Promotion en 1473.

3. Philippe de Lévis-Cousan, François, Archevêque d'Arles, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* LEVIS. 1475.

4. Etienne Nardino, natif du Frioul, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* NARDINO. 1484.

5. Auxias du Puy, Espagnol, Archevêque de Montréal en Sicile, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Sabine. 1483.

6. Pierre Gonsalve de Mendoza, Espagnol, Evêque de Savonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de sainte Croix de Jérusalem & Archevêque de Tolède. *Voyez* MENDOZA. 1495.

7. Antoine-Jacques Vénério, natif de Récanati, Evêque de Syracuse, puis de Léon & de Quença, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, de saint Modeste, & de saint Clément. 1479.

8. Jean Baptiste Cibo, Génois, Evêque de Melfi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis de sainte Cécile, & Pape sous le nom d'INNOCENT VIII.

9. Jean Arcimboldi, Parmésan, Evêque de Novare, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis de sainte Praxéde & Archevêque de Milan. 1491.

10. Etienne Hugonet, François, Evêque de Macon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* HUGONET. 1484.

Troisiéme Promotion en 1476.

11. George Costa, Portugais, Archevêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcellin & de saint Pierre. 1508.

12. Charles de Bourbon, François, Archevêque de Lyon, &c. Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* CHARLES. 1488.

13. Pierre Ferriz, Espagnol, Archevêque de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* FERRIZ. 1478.

14. Jean-Baptiste Mellini, Romain, Evêque d'Aniane, de Sutri, puis d'Urbin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* MELLINI. 1478.

15. Pierre de Foix, François, Evêque de Vannes, Diacre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* FOIX. 1490.

Quatriéme Promotion en 1477.

16. Christophle de la Rovére, natif de Turin, Archevêque de Tarentaise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. *Voyez* ROVE'RE. 1478.

17. Jérôme Basso de la Rovére, neveu du Pape, Evêque de Récanati, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, puis de saint Chrysogon & Evêque de Palestrine. 1507.

18. George Hesler, Allemand, Evêque de Wirtzbourg, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* HESLER. 1482.

19. Gabriel Rangoni, Modénois, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, Evêque d'Albe & d'Agria. 1486.

20. Pierre Foscaro, Vénitien, Primicier de S. Marc de Venise, Evêque de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Sixte. *Voyez* FOSCARO. 1485.

21. Jean d'Arragon, fils de Ferdinand Roi de Naples, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de sainte Sabine, & de saint Laurent *in Lucina*. 1485.

22. Raphaël Sansoni Riario, de Savonne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, Archevêque de Cozence, de Salerne, & Evêque d'Ostie. *Voyez* RIARIO. 1521.

Cinquiéme Promotion en 1478.

23. Dominique de la Rovére, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de saint Clément. *Voyez* ROVERE. 1501.

Sixiéme Promotion en 1480.

24. Paul Frégose, Génois, Archevêque de Gennes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* FRE'GOSE. 1498.

25. Côme de Méliorati des Ursins, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. 1481.

26. Ferry de Clugny, François, Evêque de Tournay,

Année de leur mort.

nay, Prêtre, Cardinal du tître de saint Vital. *Voyez* C L U G N Y. 1483.

27. Jean Baptiste Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Nicolas *in Carcere*. 1498.

28. Jean Colonne, Romain, Evêque de Riéti, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* C O L O N N E. 1508.

Septiéme Promotion en 1483.

29. Jean Conti, Romain, Archevêque de Cozence, Prêtre, Cardinal du tître de S. Vital. 1493.

30. Hélie de Bourdeille, François, Archevêque de Tours, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Lucie. *Voyez* B O U R D E I L L E. 1484.

31. Jean Margarit, Espagnol, Evêque de Gironne, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Balbine. *Voyez* M A R-G A R I T. 1484.

32. Jean Jacques Sclafénati, Milanois, Evêque de Parme, Prêtre, Cardinal du tître de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1497.

33. Jean Baptiste des Ursins, Romain, Archevêque de Carthage & de Tarente, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie la Neuve, puis Prêtre du tître de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* U R S I N S (des) 1503.

Huitiéme Promotion en 1484.

34. Ascagne Marie Sforce, des Ducs de Milan, Diacre, Cardinal du tître de S. Vital & de S. Modeste, Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine, Evêque de Padoue, de Novare, &c. *Voyez* S F O R C E. 1505.

INNOCENT VII, élu Pape en 1484, mort en 1492.

Premiére Promotion en 1489.

1. Laurent Cibo, Génois, neveu du Pape, Archevêque de Bénévent, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marc, & Evêque d'Albano & de Palestrine. *Voyez* C I B O. 1503.

2. Ardicin de la Porte, de Novare, Evêque d'Aléria, Prêtre, Cardinal du tître de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* P O R T E. 1493.

3. Antonio Pallavicini, Génois, Evêque d'Oronze, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie, puis de sainte Praxéde, & Evêque de Palestrine. *Voyez* P A L-L A V I C I N I. 1507.

4. André d'Epinay, François, Archevêque de Lyon & de Bourdeaux, Prêtre, Cardinal du tître de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* E P I-N A Y. 1500.

5. Maphée Ghérardo, Vénitien, Général de l'Ordre des Camaldules, Patriarche de Venise, Prêtre, Cardinal du tître de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* G H E'R A R D O. 1492.

6. Pierre d'Aubusson, François, Grand Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Diacre, Cardinal du tître de saint Adrien. *Voyez* A U B U S S O N. 1503.

7. Jean de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Dominica*, puis Pape sous le nom de L E'O N X.

8. Ferry de Saint-Sévérin, Milanois, Archevêque de Vienne, Diacre, Cardinal du tître de S. Théodore. 1517.

ALEXANDRE VI, élu Pape en 1492, mort en 1503.

Premiére Promotion en 1492.

1. Jean Borgia, Espagnol, neveu du Pape, Archevêque de Montréal, & Patriarche de Constantinople, Cardinal du tître de sainte Susanne, puis Evêque d'Olmutz, de Bayeux, &c. *Voyez* B O R G I A. 1503.

Seconde Promotion en 1493.

2. Jean Morton, Anglois, Archevêque de Cantorbéry, Chancelier d'Angleterre, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie. *Voyez* M O R T O N. 1500.

3. Jean Antoine de S. George, natif de Plaisance, Evêque d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du tître de S. Nérée & de S. Achillée, Patriarche de Constantinople, puis Evêque de Parme, d'Albano, de Palestrine & de la Sabina. *Voyez* G E O R G E (de Saint-) 1509.

4. Jean de la Grolaye de Villiers, François, Abbé, de Saint-Denys en France, puis Evêque de Lombez, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Sabine. *Voyez* G R O-L A Y E. 1499.

5. Bernardin de Carvajal, Espagnol, Evêque de Cartagéne, Prêtre, Cardinal du tître de S. Marcellin, & de S. Pierre, puis de sainte Croix de Jérusalem & Evêque d'Ostie, Doyen du sacré Collége. *Voyez* C A R-V A J A L. 1522.

6. Raymond Pérault, François, Evêque de Gurck & de Saintes, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Marie la Neuve. *Voyez* P E'R A U L T. 1505.

7. César Borgia, fils *naturel* du Pape, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie la Neuve, remit le chapeau en 1498, fut Duc d'Urbin & de Valentinois, & épousa Charlotte d'Albret. *Voyez* B O R G I A. 1507.

8. Hippolyte d'Est, de Ferrare, Archevêque de Milan & de Narbonne, Diacre, Cardinal du tître de sainte Lucie. *Voyez* E S T. 1520.

9. Frédéric Casimir, fils du Roi de Pologne, Evêque de Cracovie, Diacre, Cardinal du tître de sainte Lucie. 1503.

10. Julien Césarini, Romain, Evêque d'Ascoli, Diacre, Cardinal du tître de saint Serge & de saint Bacche, puis de saint Ange. 1510.

11. Dominique Grimani, Vénitien, Diacre, Cardinal du tître de saint Nicolas *inter Imagines*, Patriarche d'Aquilée, puis Prêtre du tître de saint Marc, & Evêque de Porto. *Voyez* G R I M A N I. 1523.

12. Alexandre Farnése, Romain, Diacre, Cardinal du tître de saint Côme & de saint Damien, puis du tître de saint Eustache, Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux, & Pape sous le nom de P A U L I I I.

13. Bernardin Lunati, de Pavie, Diacre, Cardinal du tître de saint Cyriaque. 1497.

Troisiéme Promotion en 1495.

14. Guillaume Briçonnet, François, Archevêque de de Rheims, de Narbonne, &c. Prêtre, Cardinal du tître de sainte Pudentiane. *Cherchez* B R I Ç O N N E T. 1514.

Quatriéme Promotion en 1496.

15. Philippe de Luxembourg, François, Evêque d'Arras, puis du Mans, Prêtre, Cardinal du tître de saint Pierre & de saint Marcellin, & Evêque d'Albano, & de Frascati. *Voyez* P H I L I P P E. 1519.

Cinquiéme Promotion en 1496.

16. Barthélemy Martini, Espagnol, Evêque de Ségovie, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Agathe. 1500.

17. Jean de Castro, Espagnol, Evêque de Gergenti en Sicile, & Administrateur de l'Evêché de Slefwic dans la Jutlande, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Prisque. 1506.

18. Jean Lopez, Espagnol, Evêque de Pérouse & Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* L O P E Z. 1501.

19. Jean Borgia, Espagnol, neveu du Pape, Evêque de Melfi, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* B O R G I A. 1500.

20. Louïs d'Arragon, fils *naturel* de Ferdinand premier, Roi de Naples, Evêque d'Aversa, puis de Léon en Espagne, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Marie *in Cosmedin*. 1519.

Sixiéme Promotion en 1498.

21. George d'Amboise, François, Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du tître de saint Sixte. *Voyez* A M B O I S E. 1510.

Septiéme Promotion en 1500.

22. Diégue Hurtado de Mendoza, Espagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Sabine. *Voyez* M E N D O Z A. 1502.

23. Amanieu d'Albret, François, Evêque de Pamiers, de Cominges, &c. Diacre, Cardinal du tître de saint Nicolas *in Carcere*, puis Evêque de Pampelune. *Voyez* A L B R E T. 1520.

24. Louïs Borgia, Espagnol, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Via lata*, puis du tître de saint Nérée & de saint Achillée, Prêtre du tître de saint Marcel, Archiprêtre de sainte Marie Majeure & Grand Pénitencier. 1511.

Huitiéme Promotion en 1500.

25. Jacques Serra, Espagnol, Archevêque d'Oristagni, Prêtre, Cardinal du tître de saint Vital, & Evêque d'Elne & de Palestrine. 1517.

26. Thomas Bacocs, natif de Herdont en Hongrie, Chancelier de Hongrie, & Archevêque de Strigonie, Prêtre, Cardinal du tître de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* B A C O C S. 1521.

27. Pierre Isuaglie, Sicilien, Archevêque de Reggio, Prêtre, Cardinal du tître de saint Cyriaque, puis de sainte Marie Majeure. *Voyez* I S U A G L I E. 1511.

28. François Borgia, Espagnol, Archevêque de Cozence, Cardinal du tître de sainte Lucie, puis de saint Nérée & de saint Achillée, & Evêque de Chiéti. 1511.

29. Jean Véra, Espagnol, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Balbine. 1507.

30. Louïs Podocator, de Nicosie en Gréce, Evêque de Capaccio, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Agathe. *Voyez* P O D O Ç A T O R. 1504.

31. Antoine Trivulce, Milanois, Evêque de Côme, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* T R I V U L C E. 1508.

32. Jean Baptiste Ferraro, Modénois, Evêque de Mo-

Modéne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chryfogon. *Voyez* F E R R A R O. Année de leur mort. 1502.

33. Marc Cornaro, Vénitien, Evêque de Vérone, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Prêtre du titre de sainte Marie, Evêque d'Albano & de Paleftrine, & Patriarche de Conftantinople. *Voyez* C O R N A R O. 1524.

34. Jean Etienne Ferréro, de Verceil, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de faint Serge & de faint Bacche, puis de fainte Veftine. *Voyez* F E R R É R O. 1510.

Neuviéme Promotion en 1503.

35. Jean Caftellan, Efpagnol, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Marie au delà du Tibre, & Archevêque de Montréal. 1505.

36. François Rémolin, Efpagnol, Archevêque de Surrento, Prêtre, Cardinal du titre de faint Jean & de faint Paul, puis Archevêque de Palerme. *Voyez* R É M O L I N. 1518.

37. François Sodérini, Florentin, Evêque de Volterra, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Sufanne, puis Evêque de Saintes & d'Oftie, Doyen du facré Collége. 1524.

38. Melchior Meckaw, Allemand, Evêque de Brixen, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* M E C K A W. 1509.

39. Nicolas de Fiefque, Génois, Evêque de Fréjuls & de Toulon, Prêtre, Cardinal du titre de faint Nicolas *inter Imagines*, puis du titre des douze Apôtres, Archevêque d'Embrun, & Evêque d'Oftie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* F I E S Q U E. 1524.

40. François Sprats, Efpagnol, Evêque de Léon, Prêtre, Cardinal du titre de faint Serge & de faint Bacche. 1504.

41. Adrien du Châtel, Italien, Evêque d'Erford, puis de Bathémon en Angleterre, Prêtre, Cardinal du titre de faint Chryfogon. 1518.

42. Jacques de Cafeneuve, Efpagnol, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*. 1504.

43. François Loris, Efpagnol, Evêque d'Elvas, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie la Neuve. 1505.

Aufquels on ajoûte.

44. Jean, Ambaffadeur du Duc de Saxe à Rome, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Croix de Jérufalem.

P I E I I I, élu Pape en 1503, mort la même année.

J U L E S I I, élu Pape en 1503, mort en 1513.

Premiére Promotion en 1503.

1. François Guillaume de Caftelnau-Clermont-Lodéve, François, Archevêque de Narbonne, puis d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de faint Etienne *in Cœlio Monte*, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* C L E R M O N T-L O D É V E. 1540.

2. Jean de Zuniga, Efpagnol, Grand Maître de l'Ordre d'Alcantara, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de faint Nérée & de faint Achillée. *Voyez* Z U N I G A. 1504.

3. Clément de la Rovére, de Savonne, neveu du Pape Sixte IV, Evêque de Mende, Prêtre, Cardinal du titre de faint Clément, puis du titre des douze Apôtres. 1504.

4. Galliot Franciotti de la Rovére, Luquois, neveu du Pape Jules II, Evêque de Luques, Prêtre, Cardinal du titre de faint Pierre-ès-liens, puis Evêque de Padoue, de Crémone, & Archevêque de Bénévent. 1508.

Seconde Promotion en 1505.

5. Marc Vigérius, de Savonne, Evêque de Sinigaglia, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Paleftrine. *Voyez* V I G E'R I U S. 1516.

6. Robert Guibé, François, Evêque de Rennes, puis de Nantes, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Anaftafie. *Voyez* G U I B E'. 1513.

7. Léonard de la Rovére, de Savonne, neveu du Pape Sixte IV, Evêque d'Agen, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Sufanne, puis de faint Pierre-ès-liens, & Grand Pénitencier. 1520.

8. Charles Dominique de Carretto, des Marquis de Final, Génois, Archevêque de Tours & de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de faint Vite, puis de fainte Cécile. *Voyez* C A R R E T T O. 1514.

9. Antoine Ferrerio, de Savonne, Evêque de Gubio, Prêtre, Cardinal du titre de faint Vital. *Voyez* F E R R E R I O. 1508.

10. François Alédofi, d'Imola, Evêque de Pavie, & de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Cécile. *Voyez* A L E'D O S I. 1511.

11. Fatius Sanctori, de Viterbe, Evêque de Céfenne, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Sabine, & Adminiftrateur de Pampelune. 1510.

12. Gabriel Gabriéli, de Fano, Evêque d'Urbin, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Praxéde. *Voyez* G A B R I E'L I. 1511.

13. Sigifmond de Gonzague, Evêque de Mantoue, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie la Neuve. *Voyez* G O N Z A G U E. 1525.

Troifiéme Promotion en 1507.

14. Jean de la Tremoille, François, Archevêque d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de faint Martin-aux-Monts. *Voyez* T R E M O I L L E (la) 1507.

15. René de Prie, François, Evêque de Bayeux, puis de Limoges, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Lucie. *Voyez* P R I E. 1516.

16. Louis d'Amboife, François, Evêque d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de faint Marcellin & de faint Pierre. 1517.

17. François Ximénès, Efpagnol, Religieux de l'Ordre de faint François, Archevêque de Toléde, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Sabine. *Voyez* X I M E'N E'S. 1518.

Quatriéme Promotion en 1508.

18. Sixte Gara de la Rovére, Luquois, neveu du Pape Jules II, Prêtre, Cardinal du titre de faint Pierre-ès-liens, Archevêque de Bénévent, Evêque de Luques & de Padoue, & Vice-Chancelier de la fainte Eglife. 1517.

Cinquiéme Promotion en 1511.

19. Chriftophle Brambridge, Anglois, Archevêque d'Yorck, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Praxéde. *Voyez* U R S W I C U S. 1514.

20. Antoine Ciocchi, dit auffi *Monti* ou *du Mont*, Italien, Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du titre de faint Vital, puis de fainte Praxéde, & Evêque de Porto. *Voyez* M O N T I. 1533.

21. Mathieu Shinner, furnommé *le Long*, Suiffe, Evêque de Sion, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Pudentiane, & Evêque de Novare. *Voyez* S H I N N E R. 1522.

22. Pierre Accolti, Florentin, Evêque d'Ancone, Prêtre, Cardinal du titre de faint Eufébe, puis Evêque de Cadis, de Maillezaïs, d'Arras, de Crémone, Archevêque de Ravenne, Evêque d'Albano, de Paleftrine & de la Sabina. *Voyez* A C C O L T I. 1532.

23. Achille de Graffi, Bolonois, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de faint Sixte, puis de fainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* G R A S S I. 1523.

24. François Argentino, Vénitien, Evêque de Concorde, Prêtre, Cardinal du titre de faint Vital, puis de faint Clément. *Voyez* A R G E N T I N O. 1511.

25. Bendinelli Sauli, Génois, Evêque de Girace, Diacre, Cardinal du titre de faint Adrien, puis Prêtre du titre de fainte Sabine. 1518.

26. Alfonfe Pétrucci, Siennois, Evêque de Suana, Diacre, Cardinal du titre de faint Théodore, fut privé de la pourpre par le Pape Léon X. *Voyez* P E T R U C C I. 1517.

Sixiéme Promotion en 1511.

27. Matthieu Lang d'Ausbourg, Allemand, Evêque de Gurck, Diacre, Cardinal du titre de faint Ange, Archevêque de Saltzbourg, & Evêque d'Albano. *Voyez* L A N G. 1540.

L E'O N X, élu Pape en 1513, mort en 1521.

Premiére Promotion en 1513.

1. Laurent Pucci, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Grand Pénitencier, & Evêque d'Albano, puis de Paleftrine. *Voyez* P U C C I. 1531.

2. Jules de Médicis, Florentin, Archevêque de Florence, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Dominica*, puis de faint Clément, & de faint Laurent *in Damafo*, & Pape fous le nom de C L E'M E N T V I I.

3. Bernard de Tarlat, dit d'*Unce*, Florentin, Evêque de Coutances, Diacre, Cardinal du titre de fainte Marie *in Porticu*. *Voyez* B E R N A R D. 1520.

4. Innocent Cibo, Génois, neveu du Pape, Archevêque de Génes, Abbé de Saint-Victor de Marfeille, Diacre, Cardinal du titre de faint Côme & de faint Damien, puis de fainte Marie *in Dominica*. *Voyez* C I B O. 1550.

Seconde Promotion en 1515.

5. Thomas Wolfey, Anglois, Chancelier d'Angleterre, Archevêque d'Yorck, Prêtre, Cardinal du titre de fainte Cécile. *Voyez* W O L S E Y. 1533.

Troifiéme Promotion en 1515.

6. Adrian Gouffier, François, Evêque de Coutances, puis d'Alby, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin. *Voyez* G O U F F I E R. 1523.

Quatriéme Promotion en 1517.

7. Antoine Bohier, François, Archevêque de Bourges,

Année de leur mort.

ges, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie. *Voyez* BOHIER. 1519.

8. Guillaume de Croy, Flamand, Evêque de Cambray, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Aquiro*, puis Archevêque de Tolède. *Voyez* CROY. 1521.

Cinquiéme Promotion en 1517.

9. François Conti, Romain, Archevêque de Conza, Prêtre, Cardinal du tître de saint Vital. *Voyez* CONTI. 1521.

10. Jean Piccolomini, Siennois, Archevêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Balbine, puis Evêque d'Ostie & Doyen des Cardinaux. *Voyez* PICCOLOMINI. 1537.

11. Jean Dominique Cuppy, ou de Cupis, Romain, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du tître de saint Jean-Porte-Latine, puis Evêque d'Ostie, & Doyen du Sacré Collége. *Voyez* CUPPY. 1553.

12. Nicolas Pandolfi, Florentin, Evêque de Pistoye, Prêtre, Cardinal du tître de saint Césaire. *Voyez* PANDOLFI. 1518.

13. Raphaël Pétrucci, Siennois, Evêque de Suana, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Agnès, puis de sainte Prisque. 1522.

14. André de Valle, Romain, Evêque de Malte, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Agnès, puis de sainte Prisque. 1534.

15. Boniface Ferréro, de Verceil, Evêque d'Ivrée, Prêtre, Cardinal du tître de saint Nérée & de saint Achillée, puis Evêque de Porto. *Voyez* FERRERO. 1543.

16. Jean Baptiste Pallavicini, Génois, Archevêque de Cavaillon, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Apollinaire. *Voyez* PALLAVICINI. 1524.

17. Pompée Colonne, Romain, Evêque de Riéti, Prêtre, Cardinal du tître des douze Apôtres, puis Archevêque de Montréal & d'Aversa, Prêtre du tître de S. Laurent *in Damaso*, & Viceroi de Naples. *Voyez* COLONNE. 1532.

18. Scaramutia Trivulce, Milanois, Evêque de Côme, Prêtre, Cardinal du tître de saint Cyriaque. *Voyez* TRIVULCE. 1527.

19. Dominique Jacobatii, Romain, Evêque de Lucéra, Prêtre, Cardinal du tître de saint Laurent, puis de S. Clément & de sainte Apollinaire. *Voyez* JACOBATII. 1528.

20. Laurent Campegge, Bolonois, Evêque de Bologne & de Feltri, Prêtre, Cardinal du tître de saint Thomas, puis de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabina & de Palestrine. *Voyez* CAMPEGGI. 1539.

21. Louis de Bourbon, François, Evêque de Laon, puis Archevêque de Sens, Prêtre, Cardinal du tître de saint Silvestre. *Voyez* LOUIS. 1556.

22. Adrien Florent, d'Utrecht, Evêque de Tortose, Prêtre, Cardinal du tître de S. Jean & de S. Paul, puis Pape sous le nom d'ADRIEN VI.

23. Ferdinand Ponzéta, Napolitain, Evêque de Melfi, Prêtre, Cardinal du tître de S. Pancrace. *Voyez* PONZETA. 1527.

24. Louis Rossi, Florentin, Prêtre, Cardinal du tître de saint Clément. *Voyez* ROSSI. 1519.

25. François Armellino, natif & Evêque de Pérouse, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marc, puis de saint Calliste. *Voyez* ARMELLINO. 1527.

26. Thomas de Vio, Italien, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du tître de S. Sixte. *Voyez* VIO. 1534.

27. Christophle Numali, Italien, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs, Prêtre, Cardinal du tître de S. Barthélemy en l'isle, puis de sainte Marie d'*Ara Cœli*. *Voyez* NUMALI. 1528.

28. Gilles de Viterbe, Général de l'Ordre des Fréres Hermites de S. Augustin, Prêtre, Cardinal du tître de S. Mathieu, puis de S. Marcel, & Patriarche de Constantinople. *Voyez* GILLES. 1532.

29. Guillaume Raymond Vich, Espagnol, Prêtre, Cardinal du tître de S. Marcel, Evêque de Cifalu, puis de Barcelone. 1525.

30. Silvius Passérino, de Cortone, Prêtre, Cardinal du tître de S. Laurent *in Lucina*, Légat de Pérouse & Evêque de Barcelone. *Voyez* PASSERINO. 1529.

31. François des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du tître de S. George *in Velabro*. *Voyez* URSINS (des) 1533.

32. Paul Emile Césí, Romain, Diacre, Cardinal du tître de S. Eustache. *Voyez* CESY. 1537.

33. Alexandre Césarini, Romain, Diacre, Cardinal du tître de S. Serge & de S. Bacche, puis de S. Marcel, de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque d'Albano & de Pampelune. *Voyez* CESARINI. 1542.

34. Jean Salviati, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du tître de S. Côme & de S. Damien, puis Evêque de Porto. *Voyez* SALVIATI. 1553.

35. Nicolas Ridolfi, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du tître de S. Vite & de S. Modeste, Evêque de Vicenze & de Viterbe, & Archevêque de Salerne & de Florence, puis Prêtre de sainte Marie *in Cosmedin*, & de Marie *in Via lata*. *Voyez* RIDOLFI. 1550.

36. Hercule Rangoni, Modénois, Diacre, Cardinal du tître de sainte Agathe, Evêque de Modéne, &c. *Voyez* RANGONI. 1527.

37. Augustin Trivulce, Milanois, Diacre, Cardinal du tître de S. Adrien, puis de S. Nicolas *in Carcere*, Evêque de Bayeux, &c. *Voyez* TRIVULCE. 1548.

38. François Pisani, Vénitien, Evêque de Padoue, Diacre, Cardinal du tître de S. Théodore, puis de S. Marc, Archevêque de Narbonne, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* PISANI. 1570.

39. Alfonse Infant de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Evêque d'Evora, Diacre, Cardinal du tître de sainte Lucie. *Voyez* PORTUGAL. 1540.

Sixiéme Promotion en 1518.

40. Albert Marquis de Brandebourg, Prêtre, Cardinal du tître de S. Chrysogon, puis de S. Pierre-ès-liens, Archevêque de Magdebourg, & Electeur de Mayence. *Voyez* ALBERT. 1545.

Septiéme Promotion en 1518.

41. Jean de Lorraine, Evêque de Metz, Archevêque de Narbonne, de Rheims, &c. Diacre, Cardinal du tître de saint Onuphre. *Voyez* JEAN. 1550.

Huitiéme Promotion en 1520.

42. Erard de la Marck, Allemand, Evêque de Liége & de Chartres, & Archevêque de Valence, Prêtre, Cardinal du tître de S. Chrysogon. *Voyez* MARCK (la) 1538.

ADRIEN VI, élu Pape en 1521, mort en 1523.

Promotion en 1523.

1. Guillaume Enckenwoert ou Enkevoort, Allemand, Evêque d'Utrecht, Prêtre, Cardinal du tître de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* ENCKENWOERT. 1534.

CLÉMENT VII, élu Pape en 1523, mort en 1534.

Premiére Promotion en 1527.

1. Benoît Accolti, Florentin, Evêque de Cadis, de Crémone & de Ravenne, Cardinal du tître de saint Eusébe. *Voyez* ACCOLTI. 1549.

2. Augustin Spinola, de Savonne, Evêque de Pérouse, Prêtre, Cardinal du tître de saint Cyriaque. 1537.

3. Nicolas Gaddi, Florentin, Evêque de Férino, Diacre, Cardinal du tître de saint Théodore, puis de sainte Marie *in Via lata*, Evêque de Sarlat, & Archevêque de Cozence. *Voyez* GADDI. 1552.

4. Hercule de Gonzague-Mantoue, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie la Neuve, Evêque de Mantoue, & Archevêque de Tarragone. *Voyez* GONZAGUE. 1563.

5. Marin Grimani, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du tître de S. Vital, puis de S. Marcel, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Porto & de Cénéda. *Voyez* GRIMANI. 1546.

Seconde Promotion en 1527.

6. Antoine de S. Sévérin, Napolitain, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Susanne, puis de sainte Apollinaire, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Conversano, de Palestrine, de la Sabina & de Porto. 1543.

7. Vincent Caraffe, Napolitain, Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Pudentiane, puis de sainte Prisque, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, de Palestrine, &c. *Voyez* CARAFFE 1540.

8. André Mathieu Palmério, Napolitain, Archevêque de Matéra, Prêtre, Cardinal du tître de saint Clément, puis Evêque de Sarno, de Lucéra, &c. 1537.

9. Antoine du Prat, François, Chancelier de France, Archevêque de Sens, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie, & Légat en France. *Voyez* PRAT. 1535.

10. Henri de Cardone, Espagnol, Evêque de Barcelone, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcel, puis Archevêque de Montréal & Viceroi de Sicile. *Voyez* CARDONE. 1530.

11. Jérôme Grimaldi, Génois, Evêque de Vénafre, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro*, puis Archevêque de Bari. *Voyez* GRIMALDI. 1543.

12. Pyrrhus de Gonzague, Evêque de Modéne, Diacre, Cardinal du tître de sainte Agathe. *Voyez* GONZAGUE. 1529.

13. Sigismond Papadoca, Napolitain, Evêque de Vénosa & de Tropéa, refusa le chapeau, se contentant de son Evêché. 1536.

Troisiéme Promotion en 1527.

14. François Quignones, Général de l'Ordre de saint François, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Croix de Jérusalem, & Evêque de Coria. *Voyez* QUIGNONES. 1540.

Qua-

Année de leur mort.

Quatrième Promotion en 1527.

15. François Cornaro, Venitien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Cécile, de sainte Praxéde, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Bresse, d'Albano & de Palestrine. *Voyez* CORNARO. 1543.

Cinquième Promotion en 1529.

16. Jérôme Doria, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Thomas *in Parione*, puis de sainte Marie *in Porticu*, Evêque de Nébio ou Nebbio roumato, de Noli, de Jaca & d'Huesca. *Voyez* DORIA. 1558.

Sixième Promotion en 1529.

17. Hippolyte de Médicis, Florentin, neveu du Pape Léon X, Diacre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*. *Voyez* MÉDICIS. 1535.

Septième Promotion en 1529.

18. Mercurin Gattinara, Piémontois, Chancelier de l'Empereur Charles-*Quint*, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* GATTINARA. 1530.

Huitième Promotion en 1530.

19. François de Tournon, François, Archevêque de Bourges, de Lyon, d'Auch, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, Evêque d'Ostie, & Doyen du Sacré Collége. *Voyez* TOURNON. 1562.

20. Bernard Clésius, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* CLÉSIUS. 1539.

21. Louïs de Gorrevod, Savoyard, Evêque de Saint-Jean-de-Maurienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire. *Voyez* GORREVOD. 1535.

22. Garcias Loaysa, Espagnol, Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Evêque d'Osma & de Ségovie, puis Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* GARCIAS. 1546.

23. Inico de Zuniga & Mendoza, Espagnol, Evêque de Burgos, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*. 1535.

Neuvième Promotion en 1531.

24. Gabriel de Gramont, François, Evêque de Tarbes, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, puis de sainte Cécile, Archevêque de Toléde & de Bordeaux, *Voyez* GRAMONT. 1534.

Dixième Promotion en 1531,

25. Alfonse Manriquez de Lara, Espagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* MANRIQUEZ. 1539.

26. Jean Pardo de Tavéra, Espagnol, Archevêque de Toléde, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* PARDO DE TAVÉRA. 1545.

Onzième Promotion en 1531.

27. Antoine Pucci, Florentin, Evêque de Pistoye, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Grand Pénitencier, & Evêque de la Sabina, *Voyez* PUCCI. 1544.

Douzième Promotion en 1533.

28. Etienne Gabriel Mérini, Espagnol, Archevêque de Bari & Patriarche des Indes, Evêque de Jaën, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* MÉRINO. 1535.

29. Jean d'Orleans-Longueville, François, Archevêque de Tolose, & Evêque d'Orléans, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* JEAN. 1533.

Treizième Promotion en 1533.

30. Jean le Véneur, François, Evêque de Lisieux, Grand Aumônier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'Isle. *Voyez* VÉNEUR (le) 1543.

31. Claude de Longuy-de-Givry, François, Evêque de Langres, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès *in Agone*. *Voyez* LONGUY. 1561.

32. Odet de Coligny-de-Châtillon, François, Evêque de Beauvais, & Archevêque de Tolose, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, embrassa la Réformation. *Voyez* COLIGNY. 1571.

33. Philippe de la Chambre, Savoyard, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts, puis de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Frascati. *Voyez* CHAMBRE. 1550.

Année de leur mort.

PAUL III, élu Pape en 1534, mort en 1549.

Première Promotion en 1534.

1. Alexandre Farnése, Romain, neveu du Pape, Archevêque d'Avignon & de Montréal, Patriarche de Jerusalem, Diacre, Cardinal du titre de saint Ange, Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* FARNÉSE. 1589.

2. Guy-Ascagne Sforce-de-Santa-Flore, Romain, Cardinal du titre de saint Vite & de S. Modeste. puis de sainte Marie *in Cosmedin*, de saint Eustache, & de sainte Marie *in Via lata*, Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* SFORCE. 1564.

Seconde Promotion en 1535.

3. Nicolas de Schomberg, de Misnie, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* SCHOMBERG. 1537.

4. Jean du Bellay, François, Evêque de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Cécile, & de saint Adrien, Archevêque de Bourdeaux, Evêque d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* BELLAY. 1560.

5. Jérôme Ghinuccio, Siennois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, Evêque d'Ascoli, de Malte & de Cavaillon. *Voyez* GHINUCCIO. 1541.

6. Jacques Simonetta, Milanois, Evêque de Pésaro, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, puis de sainte Apollinaire, & Evêque de Pérouse. 1539.

7. Jean Fischer, Anglois, Evêque de Rochester, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, fut décapité. *Voyez* FISCHER. 1535.

8. Gaspard Contarini, Vénitien, Evêque de Belluno, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, & Evêque de Bologne. *Voyez* CONTARINI. 1542.

9. Marin Caraccioli, Napolitain, Gouverneur du Milanois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* CARACCIOLI. 1538.

Troisième Promotion en 1536.

10. Jean Marie de Monti, Romain, Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis de sainte Praxéde, Evêque de Palestrine, & Pape sous le nom de JULES III.

11. Jean Pierre Caraffe, Napolitain, Archevêque de Chiéti, puis de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis du titre de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux, & Pape sous le nom de Paul IV.

12. Ennio Philonardi, Romain, Evêque de Véroli, Prêtre, Cardinal du titre de saint Ange, & Evêque d'Albano. *Voyez* PHILONARDI. 1549.

13. Christophle Jacobatii, Romain, Evêque de Cassano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eustache. *Voyez* JACOBATII. 1540.

14. Charles Hémard de Dénonville, François, Evêque de Mâcon, puis d'Amiens, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu. *Voyez* HÉMARD. 1340.

15. Jacques Sadolet, Modénois, Evêque de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte, puis de saint Pierre-ès-liens. *Voyez* SADOLET. 1547.

16. Rodolphe Pio de Carpi, Evêque de Faënza, puis de Gergenti, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, puis du titre de saint Clément & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Ostie, & Doyen du Sacré Collége. *Voyez* PIO. 1564.

17. Jérôme Aléandre de la Motte, de Forli, Archevêque de Brindes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon. *Voyez* ALÉANDRE. 1542.

18. Regnault Polus, Anglois, Archevêque de Cantorbéry, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis Prêtre du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, & de sainte Prisque. *Voyez* POLUS. 1558.

19. Rodéric Borgia, Espagnol, neveu du Pape Alexandre VI, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Eustache. 1537.

20. Nicolas Cajétan de Sermonette, parent du Pape Boniface VIII, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Eustache, & Archevêque de Capoue. *Voyez* CAJÉTAN. 1585.

Quatrième Promotion en 1538.

21. Pierre Sarmiento, Espagnol, Archevêque de Compostelle, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. 1540.

Cinquième Promotion en 1538.

22. Jean Alvarès de Toléde, Espagnol, Evêque de Cordoue, puis de Burgos, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte & de saint Clément, Archevêque de Compostelle, & Evêque d'Albano. *Voyez* TOLÉDE 1557.

23. Pierre Manriquez d'Aquilar, Espagnol, Evêque de Cordoue, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* MANRIQUEZ. 1540.

Année de leur mort.

24. Robert de Lénoncourt, François, Evêque de Châlons, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie, puis de sainte Apollinaire & de sainte Cécile, Archevêque d'Arles, d'Ambrun, de Tolose, & Evêque de Metz. *Voyez* LENONCOURT. 1561.

25. David Béton, Ecossois, Archevêque de Saint-André, Evêque de Mirepoix, Prêtre, Cardinal du tître de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* BETON. 1546.

26. Hippolyte d'Est, de Ferrare, Administrateur de Milan, d'Auch, de Lyon, de Narbonne, d'Autun, &c. Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Marie *in Via lata*, & Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie & de sainte Marie la Neuve. *Voyez* EST. 1572.

27. Pierre Bembo, Vénitien, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du tître de saint Chrysogon, puis de saint Clément. *Voyez* BEMBO. 1547.

Sixiéme Promotion en 1539.

28. Frédéric Frégose, Génois, Archevêque de Salerne, Evêque de Gubio, Prêtre, Cardinal du tître de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* FREGOSE. 1541.

29. Pierre de la Baume-Montrevel, François, Evêque de Genéve, & Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du tître de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* BAUME (la) 1544.

30. Antoine Sanguin de Meudon, François, Evêque d'Orléans, puis Archevêque de Tolose, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Porticu*, puis du tître de saint Chrysogon, & Grand Aumônier de France. *Voyez* SANGUIN. 1559.

31. Hubert Gambara, Bressan, Evêque de Tortone, Prêtre, Cardinal du tître de saint Silvestre, puis de saint Martin-aux-Monts, de sainte Apollinaire & de saint Chrysogon. *Voyez* GAMBARA. 1549.

32. Ascagne Parisano, natif de Tolentino, Evêque de Gaëte, puis de Rimini, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Pudentiane. *Voyez* PARISANO. 1549.

33. Pierre-Paul Parisio, de Cosence, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Balbine, & Evêque de Nusco. *Voyez* PARISIO. 1545.

34. Marcel Cervin, Evêque de Nicastro, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Croix de Jérusalem, puis Pape sous le nom de MARCEL II.

35. Barthélemy Guidoccioni, Luquois, Evêque de Terni, puis de Luques, Prêtre, Cardinal du tître de saint Césaire, & du tître de sainte Prisque, Vicaire du Pape & Grand Pénitencier. *Voyez* GUIDOCCIONI. 1549.

36. Denys Lorério, de Bénévent, Général de l'Ordre des Servites, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcel, & Evêque d'Urbin. *Voyez* LORERIO. 1542.

37. Henri de Borgia de Gandie, Espagnol, Evêque de Squillace, Diacre, Cardinal du tître de saint Nérée & de saint Achillée. 1540.

38. Jacques Savelli, Romain, Diacre, Cardinal du tître de sainte Lucie, puis de saint Côme & de saint Damien, Evêque de Nicastro, Archevêque de Bénévent, Prêtre du tître de sainte Marie *in Cosmedin*, Evêque d'Albano, de Porto, &c. Grand Inquisiteur. 1587.

39. Michel Sylvius, Portugais, Evêque de Viseo, Prêtre, Cardinal du tître des douze Apôtres, puis de sainte Praxéde, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Massa. *Voyez* SYLVIUS. 1556.

Septiéme Promotion en 1542.

40. Marcel Crescentio, Romain, Evêque de Marsico, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcel. *Voyez* CRESCENTIO. 1552.

41. Jean Vincent Aquaviva, d'Arragon, Napolitain, Evêque de Melphes, Prêtre, Cardinal du tître de saint Sylvestre, & de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* AQUAVIVA. 1556.

42. Pompone Cœci, Romain, Evêque de Citta-di-Castello, puis de Sutri, Vicaire du Pape, Prêtre, Cardinal du tître de saint Cyriaque. 1542.

43. Robert Pucci, Florentin, Evêque de Pistoye, Prêtre, Cardinal du tître des quatre Saints couronnez, & Grand Pénitencier. *Voyez* PUCCI. 1547.

44. Jean Moron, Milanois, Evêque de Modéne, Prêtre, Cardinal du tître de saint Vital, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*, de saint Laurent *in Lucina*, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Novare, Président au Concile de Trente & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* MORON. 1580.

45. Grégoire Cortez, Modénois, Abbé du Mont-Cassin, Prêtre, Cardinal du tître de saint Cyriaque, puis Evêque d'Urbin. *Voyez* CORTEZ. 1548.

46. Thomas Badia, Modénois, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du tître de saint Silvestre au champ de Mars. *Voyez* BADIA. 1547.

47. Christophle Madruce, Evêque de Trente sa patrie, Prêtre, Cardinal du tître de saint Césaire, puis de saint Chrysogon, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Palestrine. *Voyez* MADRUCE. 1578.

Huitiéme Promotion en 1544.

48. Gaspard d'Avalos, Espagnol, Archevêque de Compostelle, Prêtre, Cardinal. 1543.

49. George d'Armagnac, François, Archevêque de Tolose, puis d'Avignon, Prêtre, Cardinal du tître de saint Jean & de saint Paul, puis de saint Laurent *in Lucina*, & de saint Nicolas *in Carcere*. *Voyez* ARMAGNAC. 1585.

50. François de Mendoza, Espagnol, Evêque de Coria, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de saint Jean-Porte-Latine, & de saint Eusébe, Evêque de Burgos, Gouverneur de Sienne, & Archevêque de Valence. *Voyez* MENDOZA. 1566.

51. Jacques d'Annebaut, François, Evêque de Lisieux, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Susanne. *Voyez* ANNEBAUT. 1558.

52. Othon Trusches de Waldpurg, Allemand, Evêque d'Ausbourg, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Balbine, puis de sainte Sabine, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, de la Sabina & de Palestrine. *Voyez* TRUSCHES. 1573.

53. Barthélemy de la Cuéva d'Albuquerque, Espagnol, Evêque de Cordoue, Prêtre, Cardinal du tître de saint Matthieu, puis de sainte Croix de Jérusalem, Archevêque d'Avellino, & de Siponte, & Viceroi de Naples. *Voyez* CUEVA (la) 1562.

54. François Sfondrate, natif de Crémone, Evêque de Sarno, puis Archevêque d'Amalfi, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Anastasie, & Evêque de Crémone. *Voyez* SFONDRATE. 1550.

55. Frédéric Cési, Romain, Evêque de Todi, Prêtre, Cardinal du tître de saint Pancrace, puis de sainte Prisque, Evêque de Crémone, de Palestrine, d'Albano & de Porto. 1565.

56. Duranti de Durantibus, Italien, Evêque d'Algéri, puis de Cassano, Prêtre, Cardinal du tître des douze Apôtres, & Evêque de Bresse. *Voyez* DURANTI. 1557.

57. Nicolas Ardinghelli, Florentin, Evêque de Fossombrone, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Apollinaire. 1547.

58. André Cornaro, Vénitien, Evêque de Bresse, Diacre, Cardinal du tître de saint Théodore, puis Archevêque de Spalatro. *Voyez* CORNARO. 1551.

59. Jérôme de Capiteferreo, Romain, Evêque de Nicée, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro*. 1559.

60. Tibério Crispo, Romain, Diacre, Cardinal du tître de sainte Agathe, puis de sainte Marie au delà du Tibre, Archevêque d'Amalfi, & Evêque de la Sabina. *Voyez* CRISPO. 1566.

Neuviéme Promotion en 1545.

61. George d'Amboise, François, Archevêque de Rouen, Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcellin & de saint Pierre. 1550.

62. Henri de Portugal, Archevêque de Lisbonne, Prêtre, Cardinal du tître des quatre Saints couronnez, puis Roi de Portugal. *Voyez* PORTUGAL. 1580.

63. Pierre Pachéco de Villéna, Espagnol, Evêque de Pampelune, puis de Jaën, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Balbine, Viceroi de Naples, Evêque de Sagone & d'Albano. *Voyez* PACHECO. 1560.

64. Ranuce Farnése, Archevêque de Naples, Diacre, Cardinal du tître de sainte Lucie, puis Prêtre du tître de saint Ange, & des quatre Saints couronnez, Grand Pénitencier, Patriarche de Constantinople, Archevêque de Ravenne, Evêque de la Sabina, & Archevêque de Bologne. *Voyez* FARNESE. 1565.

Dixiéme Promotion en 1547.

65. Charles de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Cécile, puis de sainte Apollinaire. *Voyez* CHARLES. 1574.

66. Jules de la Rovére de Montfeltre, d'Urbin, Diacre, Cardinal du tître de saint Pierre-ès-liens, puis Evêque de Vienne, Archevêque de Ravenne, Evêque de la Sabina & de Palestrine. *Voyez* ROVERE. 1578.

Onziéme Promotion en 1548.

67. Charles de Bourbon-Vendôme, François, Archevêque de Rouen, Diacre, Cardinal du tître de saint Sixte, puis Prêtre du tître de saint Chrysogon, & Commandeur de l'Ordre du saint Esprit. *Voyez* CHARLES. 1590.

Douziéme Promotion en 1549.

68. Jérôme Véralli, Romain, Evêque de Porto, d'Ascoli, puis de Caserte, & Archevêque de Rossano, Prêtre, Cardinal du tître de saint Martin-aux-Monts, & du tître de saint Marcel. 1555.

69. Jean Ange de Médicis, Milanois, Archevêque de Raguse, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Pudentiane, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Pape sous le nom de PIE IV.

70. Phi-

Année de leur mort.

70. Philibert Ferréro, de Verceil, Evêque d'Ivrée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital. 1549.

71. Bernardin Maffée, Romain, Evêque de Massa, puis Archevêque de Chiéti, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque. *Voyez* MAFFE'E. 1553.

JULES III, élu Pape en 1550, mort en 1555.

Premiére Promotion en 1550.

1. Innocent de Monti, Diacre, Cardinal du titre de saint Onuphre, puis de sainte Marie *in Porticu*, & de sainte Marie la Neuve. 1557.

Seconde Promotion en 1551.

2. George Martinusius, Hongrois, Evêque de Varadin, puis Archevêque de Strigonie, Cardinal. *Voyez* MARTINUSIUS. 1551.

Troisiéme Promotion en 1551.

3. Christophle de Monti, parent du Pape, Evêque de Cagli, & Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde. *Voyez* MONTI. 1564.

4. Fulvio de Corgne, ou de la Corgnia, neveu du Pape, Evêque de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque de Porto. *Voyez* CORGNE. 1583.

5. Jean Michel Sarracéna, Napolitain, Archevêque d'Acérensa, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de sainte Anastasie, de sainte Agathe, de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de la Sabina. 1568.

6. Jean Ricci Politien, Toscan, Archevêque de Manfrédonia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Vital, puis du titre de saint Ange, de sainte Marie au delà du Tibre, premier Evêque de Monte Pulciano, Archevêque de Pise, & Evêque d'Albano. *Voyez* RICCI. 1574.

7. Jacques du Puy, de Nice, Archevêque de Bari, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon, puis de sainte Marie *in Via lata*, & Légat au Concile de Trente. *Voyez* PUY (du) 1563.

8. Alexandre Campeggi, Bolonois, Evêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie, & Vice-Légat d'Avignon. *Voyez* CAMPEGGI. 1554.

9. Jean André Mercurio, de Messine, Archevêque de Manfrédonia, puis de Messine, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Barbe, puis de saint Cyriaque, & de sainte Quirice & Julitte. 1561.

10. Pierre Bertan, Modénois, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Fano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin. *Voyez* PIERRE. 1558.

11. Sébastien Pighini, de Reggio, Evêque d'Alifa, puis de Férentino, & Archevêque de Manfrédonia, Prêtre du titre de saint Calixte. *Voyez* PIGHINI. 1553.

12. Fabio Mignanelli, Siennois, Evêque de Lucéra, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, & Préfet de la Signature de Justice. 1557.

13. Jean Pogge, Bolonois, Evêque de Tropta, puis d'Ancone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* POGGE. 1556.

14. Jean Baptiste Cicada, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis de sainte Agathe, & Evêque de la Sabina. 1570.

15. Jérôme Dandini, de Césenne, Evêque de Cassano, puis d'Imola, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu, puis de S. Marcel. *Voyez* DANDINI. 1559.

16. Louis Cornaro, Vénitien, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Grand Prieur de Chypre, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore, puis Prêtre du titre de S. Marc, & Archevêque de Trani. *Voyez* CORNARO. 1584.

Quatriéme Promotion en 1553.

17. Pierre de Taliavia d'Arragon, Sicilien, Archevêque de Palerme, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. 1558.

18. Robert Nobili, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* NOBILI. 1559.

19. Louis de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Sens, Evêque de Metz, Diacre, Cardinal puis Prêtre du titre de S. Thomas. *Voyez* LOUIS. 1578.

20. Jérôme Simonelli, d'Orviette, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, puis de sainte Prisque, & Prêtre du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque d'Orviette & de Porto. 1605.

MARCEL II, élu Pape en 1555, mort la même année.

PAUL IV, élu Pape en 1555, mort en 1559.

Premiére Promotion en 1555.

1. Charles Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, Evêque de Cominges, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, étranglé en prison. *Voyez* CARAFFA. 1561.

Seconde Promotion en 1555.

2. Jean Siliceo, Espagnol, Précepteur de Philippe II, Roi d'Espagne, Archevêque de Toléde, Prêtre, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée. *Voyez* GUIJE'NO. 1557.

3. Jean Bernardin Scoti, de la Sabina, Clerc Régulier de l'Ordre des Théatins, Archevêque de Trani, Prêtre, Cardinal du titre de S. Matthieu, Evêque de Plaisance, & Inquisiteur de la Foi. 1568.

4. Dioméde Caraffa, Napolitain, Archevêque d'Ariano, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre & de S. Martin-aux-Monts. *Voyez* CARAFFA. 1560.

5. Scipion Rébiba, Sicilien, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Archevêque de Pise, Patriarche de Constantinople, & Evêque de la Sabina. *Voyez* RE'BIBA. 1577.

6. Jean Suavius, François, Evêque de Mirepoix, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean-Porte-Latine, puis de sainte Prisque, & Préfet de la Signature de Justice. 1566.

7. Jean Gropper, Allemand, Prevôt de l'Eglise de Cologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Lucie. *Voyez* GROPPER. 1558.

8. Jean Antoine Capisucchi, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pancrace, puis de sainte Croix de Jérusalem & de S. Clément, Evêque de Lando. *Voyez* CAPISUCCHI. 1569.

Troisiéme Promotion en 1557.

9. Thadée Gaddi, Florentin, Archevêque de Cozence, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre. *Voyez* GADDI. 1561.

10. Antoine Trivulce, Milanois, Evêque de Toulon, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul. *Voyez* TRIVULCE. 1559.

11. Laurent Strozzi, Florentin, Evêque de Béziers, puis d'Albi, & Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1571.

12. Virgile Rosario, natif de Spoléte, Evêque d'Ischia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon, & Vicaire du Pape. *Voyez* ROSARIO. 1559.

13. Jean Bertrand, François, Archevêque de Sens & Garde des Sceaux de France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. *Voyez* BERTRAND. 1560.

14. Michel Ghisléri, Lombard, Evêque de Sutri, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, puis de sainte Sabine, & Pape sous le nom de PIE V.

15. Clément Doléra, Génois, Général de l'Ordre des Fréres Mineurs de l'Observance en Espagne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Evêque de Foligny. *Voyez* DOLE'RA. 1568.

16. Alfonse Caraffa, Napolitain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul, puis de saint Nicolas, & Archevêque de Naples. *Voyez* CARAFFA. 1565.

17. Vitelocci Vitelli, Italien, Evêque de Cita di Castello, Diacre, Cardinal du titre de saint Serge & de saint Bacche, puis de sainte Marie *in Porticu*, & de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque d'Imola. 1568.

18. Jean Baptiste Ghisléri, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Lucie, puis de S. Nicolas *in Carcere*. 1559.

Quatriéme Promotion en 1557.

19. Guillaume Pétrow, Anglois, Evêque de Salisbury, Prêtre, Cardinal du titre de S . . . . . *Voyez* PE'TROW. 1558.

PIE IV, élu Pape en 1560, mort en 1565.

Premiére Promotion en 1560.

1. Antoine Serbelloni, Milanois, Evêque de Foligny, Prêtre, Cardinal du titre de S. George *in Velabro*, puis de sainte Marie aux Termes, de S. Pierre-ès-liens, & de S. Ange, Evêque de Novare, & d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* SERBELLONI. 1591.

2. Jean de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, & nommé à l'Archevêché de Pise. *Voyez* ME'DICIS. 1562.

3. S. Charles Borromée, Milanois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, puis de S. Martin-aux-Monts, Prêtre du titre de sainte Praxéde, Archevêque de Milan, Grand Pénitencier, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* BORROME'E. 1584.

Se-

Année de leur mort.

Seconde Promotion en 1561.

4. Jérôme Séripand, Napolitain, Général de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Susanne, & Légat au Concile de Trente. 1563.

5. Bernard Salviati, Florentin, Grand Prieur de Rome, grand Aumônier de Catherine de Médicis, Reine de France, Evêque de Clermont, Prêtre, Cardinal du titre de S. Simeon, puis de sainte Prisque. *Voyez* SALVIATI. 1568.

6. Stanislas Hosius, Polonois, Evêque de Culm, puis de Varmie, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Sabine, de S. Laurent *in Perna*, de S. Pancrace, de S. Clément, & de sainte Marie au delà du Tibre, Légat au Concile de Trente, & Grand Pénitencier. *Voyez* HOSIUS. 1579.

7. Pierre-François Ferréro, Piémontois, Evêque de Verceil, Prêtre, Cardinal du tître de saint Césaire, puis de sainte Agnès & de sainte Anastasie. *Voyez* FERRE'RO. 1566.

8. Louïs Simonette, Milanois, Evêque de Pésaro, Prêtre, Cardinal du tître de saint Cyriaque, puis de sainte Anastasie. 1568.

9. Antoine Perrenot de Granvelle, de Franche-Comté, Evêque d'Arras, puis Archevêque de Malines, & de Besançon, Prêtre, Cardinal du tître de saint Barthélemy en l'Isle, & de saint Silvestre, & Evêque de la Sabina. *Voyez* PERRENOT. 1586.

10. Philibert Babou de la Bourdaisiére, François, Evêque d'Auxerre & d'Angoulême, Prêtre, Cardinal du tître de saint Sixte, & de S. Martin-aux-Monts, & de sainte Anastasie. 1570.

11. Marc-Antoine Amulio, Vénitien, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du tître de saint Marcel, & Evêque de Riéti. *Voyez* AMULIO. 1570.

12. Louïs d'Est de Ferrare, Evêque de Ferrare, puis Archevêque d'Auch, Diacre, Cardinal du tître de saint Nérée & de saint Achillée, puis de sainte Lucie, de saint Ange, & de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* EST. 1586.

13. Louïs Madruce, Allemand, Evêque de Trente, & de Bresse, Diacre, Cardinal du tître de S. Calixte, puis de S. Onuphre, Prêtre du tître de sainte Anastasie, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Frascati. *Voyez* MADRUCE. 1600.

14. Marc Altaemps, neveu du Pape, Evêque de Cassano, Diacre, Cardinal du tître de saint Ange, puis Prêtre du tître des douze Apôtres, de saint Clément & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Constance, & Archiprêtre de saint Jean de Latran. *Voyez* ALTAEMPS. 1595.

15. François de Gonzague, Diacre, Cardinal du tître de saint Nicolas, puis Prêtre du tître de saint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Cosence. *Voyez* GONZAGUE. 1566.

16. Inico d'Avalos d'Arragon, Napolitain, Diacre, Cardinal du tître de sainte Lucie, puis Prêtre du tître de saint Adrien, de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto. *Voyez* AVALOS. 1600.

17. Alfonse Gésualdo, Napolitain, Diacre, Cardinal du tître de sainte Cécile, Archevêque de Conza, puis de Naples, & Evêque d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* GE'SUALDO. 1603.

18. François Pachéco, Espagnol, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Susanne, puis de sainte Pudentiane, & Archevêque de Burgos. *Voyez* PACHE'CO. 1579.

19. Jean François Gambara, Bressan, Prêtre, Cardinal du tître de saint Pierre & de saint Marcellin, puis de sainte Pudentiane, de sainte Anastasie & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Viterbe, d'Albano & de Palestrine. *Voyez* GAMBARA. 1587.

20. Bernard Navagéro, Vénitien, Prêtre, Cardinal du tître de S. Pancrace, puis de saint Nicolas, & de sainte Susanne, & Evêque de Vérone. *Voyez* NAVAGE'RO. 1565.

21. Jérôme de Corrégio, Italien, Prêtre, Cardinal du tître de saint Etienne *in Cœlio Monte*, puis du tître de sainte Anastasie, & Archevêque de Tarente. *Voyez* CORRE'GIO. 1572.

Troisiéme Promotion en 1563.

22. Frédéric de Gonzague-Mantoue, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Marie la Neuve, & Evêque de Mantoue. *Voyez* GONZAGUE. 1565.

23. Ferdinand de Médicis, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Eustache, & de sainte Marie *in Via lata*, se démit de la pourpre en 1588, fut Grand Duc de Toscane, & épousa Catherine de Lorraine. 1608.

Quatriéme Promotion en 1565.

24. Annibal Bozzuti, Napolitain, Archevêque d'Avignon, Prêtre, Cardinal du tître de saint Silvestre. 1565.

25. Marc Antoine Colonne, Romain, Prêtre, Cardinal du tître des douze Apôtres, de saint Pierre-ès-liens, & de saint Laurent, Archevêque de Tarente, & de Salerne, & Evêque de Palestrine. *Voyez* COLONNE. 1597.

26. Ptolomée Gallio, Napolitain, Evêque de Martorano, puis Archevêque de Siponte, Prêtre, Cardinal du tître de saint Théodore & du tître de sainte Agathe, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* GALLIO. 1607.

27. Ange Nicolini, Florentin, Archevêque de Pise, Prêtre, Cardinal du tître de saint Calixte. *Voyez* NICOLINI. 1567.

28. Louïs Pisani, Vénitien, Evêque de Padoue, Prêtre, Cardinal du tître de saint Vital. *Voyez* PISANI. 1570.

29. Prosper de Sainte-Croix, Romain, Prêtre, Cardinal du tître de saint Jérôme, puis de sainte Marie aux Thermes, de saint Adrien, & de saint Clément, Archevêque d'Arles & Evêque d'Albano. *Voyez* SAINTE-CROIX. 1589.

30. Zacharie Delfini, Vénitien, Evêque de Faro, puis de Javarin, Cardinal du tître de sainte Marie *in Aquiro*, & de sainte Anastasie. *Voyez* DELFINI. 1583.

31. Antoine Bobba, de Casal, Evêque d'Aouste, Prêtre, Cardinal du tître de saint Silvestre, puis de saint Marcel. *Voyez* BOBBA. 1575.

32. Hugues Boncompagnon, Bolonois, Prêtre, Cardinal du tître de saint Sixte, puis Pape sous le nom de GRE'GOIRE XIII.

33. Alexandre Sforce, neveu du Pape Paul III, Evêque de Parme, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Via lata*, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* SFORCE. 1581.

34. Simon Pasqua, Génois, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Sabine. *Voyez* PASQUA. 1565.

35. Charles Visconti, Milanois, Evêque de Vintimille, puis de Férentino, Prêtre, Cardinal du tître de saint Vite & de saint Modeste. 1565.

36. François de Castillon, Milanois, Evêque de Bobio, Prêtre, Cardinal du tître de saint Nicolas. 1568.

37. Guy Ferréro, de Verceil, Evêque de Verceil, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Euphémie, puis de saint Vite & de S. Modeste. *Voyez* FE'RRE'RO. 1585.

38. Antoine de Créquy, François, Evêque d'Amiens, Prêtre, Cardinal du tître de saint Triphon, *Voyez* CRE'QUY. 1574.

39. Alexandre Cribelli, Milanois, Evêque de Cariati, Prêtre, Cardinal du tître de saint Jean Porte-Latine, puis de sainte Marie *in Ara Cœli*. *Voyez* CRIBELLI. 1574.

40. Jean-François Commendon, Vénitien, Evêque d'Atri, puis de Zante, Prêtre, Cardinal du tître de saint Cyriaque, de sainte Marie aux Thermes & de saint Marc. *Voyez* COMMENDON. 1584.

41. Benoît Lomellini, Génois, Evêque de Vintimille, puis d'Anagni, Cardinal du tître de sainte Marie *in Aquiro*, & de sainte Sabine. *Voyez* LOMELLINI. 1579.

42. François des Ursins, Romain, Evêque de San-Sévéro, puis de Murano, & Archevêque de Cosence, Prêtre, Cardinal du tître de saint Pierre & de saint Marcellin, & Légat en France. *Voyez* URSINS (des) 1581.

43. François Alciat, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis de sainte Susanne, & Prêtre du tître de sainte Lucie. *Voyez* ALCIAT. 1580.

44. Guillaume Sirlet, Calabrois, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du tître de saint Laurent *in Perna*, Evêque de San-Marco, & de Squillace, *Voyez* SIRLET. 1585.

45. Gabriel Paléota, Bolonois, Diacre, Cardinal du tître de saint Nérée & de saint Achillée, puis de saint Jean & de saint Paul, Prêtre du tître de saint Martin-aux-Monts, premier Archevêque de Bologne, & Evêque de la Sabina. *Voyez* PALE'OTA. 1597.

46. François Crasso, Milanois, Diacre, Cardinal du tître de sainte Lucie, puis Prêtre du tître de sainte Cécile. *Voyez* CRASSO. 1566.

PIE V, élu Pape en 1566, mort en 1572.

Première Promotion en 1566.

1. Michel Bonelli, neveu du Pape, Grand Prieur de Rome, Prêtre, Cardinal du tître de S. Laurent, Légat en France & en Espagne & Evêque d'Albano. *Voyez* BONELLI. 1598.

Seconde Promotion en 1568.

2. Diégue Spinola, Espagnol, Président du Conseil de Castille, & Evêque de Siguença, Prêtre, Cardinal du tître de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1592.

3. Jérôme Souchier, François, Abbé de Cîteaux, Prêtre, Cardinal du tître de saint Matthieu. 1571.

4. Jean-Paul Ab Ecclesia, natif de Tortone, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du tître de saint Pancrace, & Préfet de la Signature de Justice. 1575.

5. Antoine Caraffa, Napolitain, Diacre, puis Prêtre, Cardinal du tître de saint Eusébe & du tître de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* CARAFFA. 1591.

Troisiéme Promotion en 1570.

6. Marc Antoine Maffée, Romain, Archevêque de Chiéti, Prêtre, Cardinal du tître de saint Calixte. 1583.

7. Gas-

Année de leur mort.

7. Gaspard de Zuniga, Espagnol, Evêque de Ségovie, puis Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Barbe. 1571.

8. Gaspard de Cervantes, Espagnol, Archevêque de Messine, puis de Salerne & de Tarragone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* CERVANTES. 1575.

9. Nicolas de Pellevé, François, Archevêque de Sens, puis de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, & du titre de sainte Praxéde. *Voyez* PELLEVÉ. 1594.

10. Jules-Antoine de Sanctorius, de Caserte, Archevêque de San-Sévérino, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Barbe, Grand Pénitencier, & Evêque de Palestrine. 1602.

11. Pierre-Donati Læsi, Romain, Evêque de Narni, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Vestine. 1586.

12. Charles de Grassis, Bolonois, Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Euphémie. 1571.

13. Charles d'Angennes de Rambouillet, François, Evêque du Mans, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Euphémie. *Voyez* ANGENNES. 1587.

14. Archange de Bianchi, Italien, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque de Céano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Césaire. 1580.

15. Félix Peretti, Italien, Général de l'Ordre de saint François, puis Evêque de sainte Agathe & de Fermo, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme, & Pape sous le nom de SIXTE V.

16. Paul Arétius, Italien, Evêque de Plaisance, puis Archevêque de Naples, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. 1578.

17. Jean Aldobrandin, Italien, frére du Pape Clément VIII, Evêque d'Imola, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon, & Grand Pénitencier. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1573.

18. Vincent Justiniani, Génois, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Cardinal du titre de saint Nicolas, puis de sainte Sabine. *Voyez* JUSTINIANI. 1582.

19. Jérôme Rusticucci, Italien, Sécretaire du Pape Pie V, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, Evêque de Sinigaglia, Vicaire du Pape, & Evêque d'Albano. *Voyez* RUSTICUCCI. 1603.

20. Jules Aquaviva d'Arragon, des Ducs d'Atri, Diacre, Cardinal du titre de saint Théodore. *Voyez* AQUAVIVA. 1574.

21. Jean Jérôme Albani, de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* ALBANI. 1591.

GRE'GOIRE XIII, élu Pape en 1572, mort en 1585.

Premiére Promotion en 1572.

1. Philippe Boncompagnon, Bolonois, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Grand Pénitencier. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1586.

Seconde Promotion en 1572.

2. Philippe Guastavillani, Bolonois, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1587.

Troisiéme Promotion en 1576.

3. André, Archiduc d'Autriche, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, & Evêque de Constance. 1600.

Quatriéme Promotion en 1577.

4. Albert, Archiduc d'Autriche, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de sainte Croix de Jérusalem, Archevêque de Tolède, se démit du chapeau en 1584, fut Gouverneur des Païs-Bas, & se maria. 1621.

Cinquiéme Promotion en 1578.

5. Alexandre Riario, Bolonois, Patriarche d'Alexandrie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli* 1585.

6. Claude de la Baume, Bourguignon, Archevêque de Besançon, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Voyez* BAUME (la) 1584.

7. Louïs de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Rheims, Prêtre, Cardinal du titre de saint. . . Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, fut tué à Blois, pendant la tenue des Etats. *Voyez* LOUIS. 1588.

8. Gérard de Groesbeek, natif de Gueldre, Evêque & Prince de Liége, Prêtre, Cardinal. *Voyez* GROESBEEK. 1579.

9. René de Birague, Milanois, Chancelier de France, Evêque de Lavaur, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Cardinal. *Voyez* BIRAGUE. 1583.

10. Pierre de Déza, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Albano. *Voyez* DÉZA. 1600.

11. Ferdinand de Toléde-Oropésa, Espagnol, nommé Cardinal, refusa cette dignité, & se retira chez les Jésuites. *Voyez* TOLÉDE.

12. Charles de Lorraine-Vaudémont, François, Evêque de Toul, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*. *Voyez* CHARLES. 1587.

13. Jean Vincent de Gonzague, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Diacre, Cardinal du titre de saint George, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, & Prêtre du titre de saint Alexis. 1591.

Sixiéme Promotion en 1578.

14. Gaspard Quiroga, Espagnol, Evêque de Cuença, puis Archevêque de Toléde, Grand Chancelier de Castille, & Grand Inquisiteur, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine. 1594.

Septiéme Promotion en 1583.

15. Jean Antoine Facchinetti, Bolonois, Evêque de Nicastro, Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Pape sous le nom d'INNOCENT IX.

16. Jean-Baptiste Castaneo, Romain, Archevêque de Rossano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Pape sous le nom d'URBAIN VII.

17. Alexandre de Médicis, Evêque de Pistoye, puis Archevêque de Florence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul, Légat en France, & Pape sous le nom de LE'ON XI. *Voyez* ME'DICIS.

18. Rodrigue de Castro-de-Lémos, Espagnol, Evêque de Zamora, puis de Cuença, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* PORTUGAL. 1600.

19. Charles de Bourbon-Vendôme, François, Archevêque de Rouen, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Cardinal. *Voyez* CHARLES. 1594.

20. Michel de la Tour-Valsassine, natif d'Udine, Evêque de Cénéda, Nonce en France, & Cardinal. 1586.

21. Jules Canani, Ferrarois, Evêque d'Atri, puis de Modéne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, puis de sainte Anastasie. 1592.

22. Nicolas Sfondrate, Milanois, Evêque de Crémone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, puis Pape sous le nom de GRE'GOIRE XIV. *Voyez* SFONDRATE.

23. Antoine-Marie Salviati, Romain, Evêque de Saint-Papoul, Nonce en France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*. *Voyez* SALVIATI. 1602.

24. François de Joyeuse, François, Archevêque de Narbonne, puis de Tolose, & de saint Sylvestre, & de saint Martin-aux-Monts & de la Trinité du Mont, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* JOYEUSE. 1615.

25. Augustin Valier, Vénitien, Evêque de Vérone, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* VALE'RIUS. 1606.

36. Vincent Lauria, ou Lauro, Calabrois, Evêque, de Montréal, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* VINCENT 1592.

27. Philippe Spinola, Génois, Evêque de Nole, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. 1593.

28. Albert Bolognetti, Bolonois, Evêque de Massa, Prêtre, Cardinal du titre de . . . 1598.

29. Matthieu Contarelli, Dataire du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1585.

30. George de Radzivill, Polonois, Coadjuteur de Vilna, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Evêque de Cracovie. 1600.

31. Scipion Lancelotti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Siméon. 1598.

32. Siméon de Taviglia d'Arragon de Terranova, Sicilien, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie aux Thermes, puis de sainte Anastasie, de saint Jérôme & de sainte Praxéde. 1604.

33. François Sforce de Sainte-Flore, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis de saint Nicolas *in Carcere*, & de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque de Porto. *Voyez* SFORCE. 1624.

Huitiéme Promotion en 1584.

34. André Bathori, Transsylvain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de saint Ange, & Evêque de Warmie. *Voyez* BATHORI. 1599.

SIXTE V, élu Pape en 1585, mort en 1590.

Premiére Promotion en 1585.

1. Alexandre Péretti, Romain, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de S. Jérôme puis de saint Laurent *in Damaso*, & Vice-Chancelier de l'Eglise Romaine. 1623.

Seconde Promotion en 1585.

2. Henri Cajétan, Romain, Patriarche d'Alexandrie,

Année de leur mort.

drie, Prêtre, Cardinal du tître de Ste Pudentiane, Légat de Bologne, & Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* CAJETAN. 1599.

3. George Drascowitz, Hongrois, Evêque de Cinq-Eglises, puis Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal. 1585.

4. Jean-Baptiste Castrucci, Luquois, Archevêque de Chieti, Prêtre, Cardinal du tître de Ste Marie *in Ara cœli*, puis de saint Jean & de S. Paul. 1595.

5. Frederic Cornélio, Vénitien, Grand Prieur de Chypre, Evêque de Trau en Dalmatie, puis de Bergame & de Padoue, Prêtre, Cardinal du titre de S. Etienne. 1590.

6. Dominique Pinelli, Génois, Evêque de Fermo, Prêtre, Cardinal du tître de S. Laurent *in Perna*, puis de saint Chrysogon & de sainte Marie au delà du Tibre, Archiprêtre de sainte Marie Majeure, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* PINELLI. 1611.

7. Hippolyte de Rubeis, Parmésan, Evêque de Pavie, Prêtre, Cardinal du titre de Ste Marie *in Porticu*, puis de saint Blaise. 1591.

8. Décius Azolini, Pisan, Evêque de Cervia, Prêtre, Cardinal du tître de S. Matthieu, & Archiprêtre de Ste Marie *ad Præsepe*. 1587.

9. Hippolyte Aldobrandin, Florentin, Prêtre, Cardinal du tître de S. Pancrace, Grand Pénitencier, & Légat en Pologne, puis Pape sous le nom de CLÉMENT VIII.

Troisiéme Promotion en 1586.

10. Jérôme de la Rovére, Piémontois, Archevêque de Turin, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre-ès-liens. *Voyez* ROVE'RE. 1592.

11. Philippe de Lenoncourt, François, Evêque de Châlons, puis d'Auxerre, & Archevêque de Rheims, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de S. Onuphre. *Voyez* LÉNONCOURT. 1592.

12. Jérôme Bernier, Lombard, Théologien de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Evêque d'Ascoli, Prêtre, Cardinal du titre de S. Thomas, puis de sainte Marie sur la Minerve, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto. 1611.

13. Antoine-Marie Gallio, Pisan, Evêque de Pérouse, puis d'Osimo, Prêtre, Cardinal du tître de Ste Agnès, & du titre de sainte Praxéde, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. 1620.

14. Constantin Buccafoci, de Sarno, Théologien de l'Ordre des Fréres Mineurs Conventuels, Prêtre, Cardinal du tître de S. Vital, & Evêque de Verceil. *Voyez* BUCCAFOCI. 1596.

15. Jérôme Mathei, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de S. Pancrace. 1603.

16. Benoît Justiniani, Génois, Diacre, Cardinal du tître de saint George *in Velabro*, puis Evêque de Porto. *Voyez* JUSTINIANI. 1621.

17. Ascagne Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis de saint Nicolas *in Carcere*, & Prêtre du titre de sainte Pudentiane, & de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* COLONNE. 1608.

Quatriéme Promotion en 1587.

18. Guillaume Alain, Anglois, Prêtre, Cardinal du tître de S. Martin-aux-Monts. *Voyez* ALAIN. 1594.

Cinquiéme Promotion en 1587.

19. Scipion de Gonzague-Mantoue, Patriarche de Jérusalem, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* GONZAGUE. 1593.

20. Antoine Sauli, Génois, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Vital, & Evêque d'Ostie, Doyen des Cardinaux. 1623.

21. Jean l'Evangéliste Palotti, Italien, Archevêque de Cosence, Prêtre, Cardinal du tître de S. Matthieu, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Porto. 1620.

22. Pierre de Gondi, François, Evêque de Langres, puis de Paris, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de S. Silvestre. *Voyez* GONDI. 1616.

23. Etienne Bonnucci, Toscan, Evêque d'Alatri, puis d'Arezzo, Prêtre, Cardinal du tître de saint Pierre & de saint Marcellin. 1589.

24. Jean de Mendoza, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. 1592.

25. Hugues de Loubens de Verdale, François, Grand-Maître de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*. *Voyez* VERDALE. 1595.

26. Frédéric Borromée, Milanois, Archevêque de Milan, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis de saint Nicolas *in Carcere*, & Prêtre du titre de sainte Marie des Anges. *Voyez* BORROMÉE. 1631.

Sixiéme Promotion en 1588.

27. François Morosini, Vénitien, Evêque de Bresse, Prêtre, Cardinal du tître de S. Nérée & de S. Achillée *Voyez* MOROSINI. 1596.

Septiéme Promotion en 1588.

28. Augustin Cusani, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, puis Prêtre du titre de saint Laurent *in Pane*. 1598

29. François-Marie, des Marquis du Mont-Sainte-Marie, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Palestrine, de Porto, & d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* MONTI. 1626.

Huitiéme Promotion en 1589.

30. Marian Perbénedicti, Pisan, Evêque de Martorano, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de saint Marcellin, & Evêque de Frascati. 1611.

31. Grégoire Petrochi, Pisan, Général de l'Ordre des Augustins, Prêtre, Cardinal du tître de saint Augustin, puis de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Palestrine. 1612.

32. Charles de Lorraine, Evêque de Metz, de Strasbourg, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe. *Voyez* CHARLES. 1607.

33. Guy Pépoli, Bolonois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, de saint Eustache, & Prêtre du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or. 1599.

URBAIN VII, élu Pape en 1590, mort douze jours après son élection.

GRE'GOIRE XIV, élu Pape en 1590, mort en 1591.

Premiére Promotion en 1590.

1. Paul Emile Sfondrate, Milanois, neveu du Pape, Evêque de Crémone, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Evêque d'Albano. *Voyez* SFONDRATE. 1618.

Seconde Promotion en 1591.

2. Octave Paravicini, Romain, Prêtre, Cardinal du tître de saint Alexis. 1611.

Odoard Farnése-Parme, Diacre, Cardinal du tître de saint Eustache, puis Evêque de Frascati. *Voyez* FARNÉSE. 1626.

4. Octave Aquaviva-d'Arragon, Napolitain, Archevêque de Naples, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* AQUAVIVA. 1612.

5. Flaminio Plati, Milanois, Diacre, Cardinal du tître de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Côme & de saint Damien, Prêtre du titre de saint Clément, & de saint Onuphre, & de sainte Marie de la paix. 1611.

INNOCENT IX, élu Pape en 1591, mort la même année.

Promotion en 1591.

1. Philippe Séga, Bolonois, Evêque de Plaisance, Diacre, Cardinal du tître de saint Onuphre, & Légat en France. 1596.

2. Antoine Facchinetti, Bolonois, petit-neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez. 1606.

CLÉMENT VIII, élu Pape en 1592, mort en 1605.

Premiére Promotion en 1593.

1. Luce Saxo, Napolitain, Evêque de Ripa-Transone, Prêtre, Cardinal du tître de saint Quirice, & de sainte Julitte. 1604.

2. François Tolet, Espagnol, Jésuite, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* TOLET. 1596.

3. Pierre Aldobrandin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Préfet de la Signature de Justice, Camerlingue de la sainte Eglise, Archevêque de Ravenne, & Evêque de la Sabina. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1621.

4. Cinthio Aldobrandin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint George, puis de saint Pierre-ès-liens. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1610.

Seconde Promotion en 1596.

5. Silvio Savelli, Romain, Archevêque de Rossano, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*. 1599.

6. Laurent Priuli, Vénitien, Patriarche de Venise, Prêtre, Cardinal du tître de sainte Marie au delà du Tibre. 1600.

7. Fran-

Année de leur mort.

7. François Marie Tarugi, Toscan, neveu du Pape Jules III, Prêtre de l'Oratoire, Evêque d'Avignon, puis Archevêque de Sienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'Isle, puis de sainte Marie sur la Minerve. *Voyez* TARUGI. 1608.

8. Octave Bandini, Florentin, Archevêque de Fermo, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. 1629.

9. François Cornélio, Vénitien, Evêque de Trévise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin. 1598.

10. Anne d'Escars de Givry, François, Evêque de Lisieux & de Metz, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* ESCARS. 1612.

11. François de Saint George de Blandrate, natif de Casal, Evêque d'Aqui, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Evêque de Ferrare & de Faënza. 1605.

12. Camille Borghése, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, puis Pape sous le nom de PAUL V.

13. César Baronius, Napolitain, Général des Prêtres de l'Oratoire, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. *Voyez* BARONIUS. 1607.

14. Laurent Blanchetti, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*. *Voyez* BLANCHETTI. 1612.

15. François Davila, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de sainte Croix de Jérusalem. 1606.

16. Ferdinand Nunez de Guévara, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise, puis de saint Martin-aux-Monts, Grand Inquisiteur d'Espagne, & Archevêque de Séville. 1609.

17. Barthélemi Cési, Romain, Archevêque de Conza, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis de saint Pierre-ès-liens, de sainte Praxéde, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Prêtre du titre de saint Laurent *in Lucina*. 1622.

18. François Mantica, d'Utine dans le Frioul, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* MANTICA. 1614.

19. Pompée Arigoni, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Balbine, & Archevêque de Bénévent. *Voyez* ARIGONI. 1616.

20. André Péretti, dit Montalte, Pisan, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Ange, & de saint Eustache, & Evêque d'Albano & de Frascati. *Voyez* MONTALTE. 1629.

Troisiéme Promotion en 1596.

21. Philippe-Guillaume, Duc de Baviére, Evêque de de Ratisbonne, Cardinal. *Voyez* BAVIÉRE. 1598.

Quatriéme Promotion en 1598.

22. Boniface Bévilaqua, Ferrarois, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis Evêque de Corvia, de la Sabina & de Frascati. 1627.

23. Bernard de Sandoval de Roxas, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, Grand Inquisiteur, & Archevêque de Tolède. 1618.

24. Alfonse Visconti, Milanois, Evêque de Cervia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte Latine, puis de saint Sixte, & Evêque de Spolète. 1608.

25. Dominique Tusco, natif de Reggio, Evêque de Tivoli, & Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'Or, puis de saint Onuphre. *Voyez* TUSCO. 1620.

26. Arnaud d'Ossat, François, Evêque de Rennes, puis de Bayeux, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe. *Voyez* OSSAT. 1604.

27. Paul Emile Zachia, Génois, Evêque de Citta di Castello, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel. 1605.

28. François de Dietrichstein, Allemand, Evêque d'Olmutz, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. 1636.

29. Silvio Antoniano, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* ANTONIANO. 1603.

30. Robert Bellarmin, Florentin, Jésuite, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, & Archevêque de Capoue. *Voyez* BELLARMIN. 1621.

31. Bonviso Bonvisi, Luquois, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, & Archevêque de Bari. 1603.

32. François d'Escoubleau-Sourdis, François, Archevêque de Bourdeaux, Diacre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* ESCOUBLEAU. 1628.

33. Alexandre d'Est-Modéne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie de la paix, & Evêque de Reggio. *Voyez* EST. 1624.

34. Jean Baptiste Déti, Florentin, Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. 1630.

Cinquiéme Promotion en 1603.

35. Silvestre Aldobrandin, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Césaire. *Voyez* ALDOBRANDIN. 1612.

Sixiéme Promotion en 1604.

36. Séraphin Olivier, François, Patriarche d'Alexandrie, & Evêque de Rennes, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* OLIVIER. 1609.

37. Dominique Ginnasio, Bolonois, Archevêque de Manfredonia, Cardinal, puis Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* GINNASIO. 1639.

38. Antoine Zapata, Espagnol, Archevêque de Burgos, Viceroi de Naples, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, puis de sainte Balbine & Grand Inquisiteur d'Espagne. 1638.

39. Philippe Spinelli, Napolitain, Archevêque de Colocza, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'Isle, puis Evêque d'Aversa. 1616.

40. Charles Conti, Romain, Evêque d'Ancone, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis de saint Clément & de saint Laurent *in Lucina*. 1615.

41. Bernard Macziejowski, Polonois, Evêque de Cracovie, puis Archevêque de Gnesne, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1608.

42. Charles Madruce, Allemand, Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Lucina*, puis Evêque de la Sabina. 1629.

43. Jacques Davy-du-Perron, François, Evêque d'Evreux, puis Archevêque de Sens, & Grand Aumônier de France, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès *in Agone*. *Voyez* PERRON (du) 1618.

44. Innocent Bubalo, Romain, Evêque de Camérino, Prêtre, Cardinal du titre de saint Thomas *in Parione*, puis de saint Marcel, de sainte Pudentiane, de saint Nérée & de saint Achillée. 1610.

45. Jean Delfino, Vénitien, Evêque de Vicense, Prêtre, Cardinal du titre de saint Mathieu *in Merula*, puis de saint Marc. *Voyez* DELFINI. 1622.

46. Jacques Sannesi, Pisan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque d'Orviette. 1621.

47. Erminius Valens, natif d'Ombrie, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Faënza. 1618.

48. Jérôme Agucchio, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens. *Voyez* AGUCCHIO. 1605.

49. Jérôme Pamphile, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise. 1610.

50. Ferdinand Taberna, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, & Evêque de Novare. 1619.

51. Anselme Marzati, Italien, Capucin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or, *dit le Cardinal de Monopolis*. 1607.

52. Jean Doria, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis Prêtre du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or, Archevêque de Palerme, & Viceroi de Sicile. 1642.

53. Charles Pio de Savoye, Ferrarois, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere* puis de sainte Marie *in Via lata*, Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* PIO. 1641.

LÉON XI, élu Pape en 1605, mort la même année.

PAUL V, élu Pape en 1605, mort en 1621.

Premiére Promotion en 1605.

1. Scipion Caffarelli Borghése, Romain, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis de saint Laurent *in Lucina*, Grand Pénitencier, Archevêque de Bologne, & Evêque de la Sabina. *Voyez* BORGHESE. 1633.

Seconde Promotion en 1605.

2. Louis de Torrès, Romain, Archevêque de Montréal, Cardinal du titre de saint Pancrace. 1609.

3. Maphée Barberin, Florentin, Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'or, puis de saint Onuphre, & Pape sous le nom d'URBAIN VIII.

4. Barthélemy Farratini, natif & Evêque d'Amélia, Régent de la Chancellerie, Prêtre, Cardinal sans titre. 1606.

5. Jean Garcias Mellini, Romain, Archevêque de Rhodes, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis de saint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Imola & de Frascati. *Voyez* MELLINI. 1608.

6. Horace Spinola, Génois, Archevêque de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise. 1616.

7. Boniface Cajétan, Romain, Evêque de Cassano, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis Archevêque de Tarente. *Voyez* CAJETAN. 1617.

8. Marcellanti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de S. Cyriaque & de sainte Julitte, puis de sainte Praxéde, Evêque de Todi, & d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. 1652.

Année de leur mort.

9. Horace Maphée, Romain, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin, & Evêque de Chiéti. 1609.

Troisiéme Promotion en 1607.

10. François Forgats, Transsylvain, Archevêque de Strigonie, Cardinal. 1615.

11. François de la Rochefoucault, François, Evêque de Clermont, puis de Senlis, Grand Aumonier de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. *Voyez* ROCHEFOUCAULT. 1645.

12. Jérôme Xaviére, Espagnol, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal. 1608.

13. Maurice, Prince de Savoye, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de saint Eustache, & de sainte Marie *in Via lata*, remit le chapeau, & se maria en 1642. *Voyez* SAVOYE.

14. Ferdinand de Gonzague-Mantoue, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de sainte Marie *in Porticu*, remit le chapeau en 1615, fut Duc de Mantoue, & se maria.

Quatriéme Promotion en 1608.

15. Michel-Ange Tonti, de Rimini, Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'Isle, puis de S. Pierre-ès-liens, & Evêque de Céséna 1622.

16. Fabrice Véralli, Evêque de San-Sévéro, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin. 1624.

17. Jean-Baptiste Lénius, Romain, Evêque de Millet, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis de sainte Cécile, & Evêque de Ferrare. 1627.

18. Lanfranc Margoti, Parmésan, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte, puis de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de Viterbe. 1611.

19. Louïs Capponi, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis Prêtre du titre de saint Charles, de saint Pierre-ès-liens, & de saint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Ravenne. 1659.

Cinquiéme Promotion en 1611.

20. Décio Caraffa, Napolitain, Archevêque de Damas, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de saint Jean & de saint Paul, & Archevêque de Naples. *Voyez* CARAFFA. 1626.

21. Dominique Rivarola, Génois, Evêque d'Aléria, puis Archevêque de Nazareth, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. 1627.

22. Métellus Bichi, Siennois, Evêque de Suana, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis, & Archevêque de Sienne. 1619.

23. Jean Bonzi, Florentin, Evêque de Béziers, Grand Aumônier de la Reine de France, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément. 1621.

24. Philippe Philonardi Romain, Evêque d'Aquino, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*. 1622.

25. Pierre-Paul Crescentio, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis Evêque de Porto. 1645.

26 Jacques Serra, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis Prêtre du titre de sainte Marie de la Paix. 1623.

27. Augustin Galamin, Bolonois, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, puis Evêque de Lorette, & d'Osimo. *Voyez* GALAMIN. 1639.

28. Horace Lancellotti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. 1620.

29. Gaspard Borgia, Espagnol, Chanoine de Tolède, Diacre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de sainte Croix de Jérusalem, Archevêque de Séville & de Tolède, & Evêque d'Albano. 1645.

30. Félix Centini, d'Ascoli, Procureur Général de l'Ordre des Fréres Mineurs Conventuels, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme des Illyriens, puis de saint Laurent *in Pane*, & de sainte Anastasie, & Evêque de Macérata, de Tolentin, & de la Sabina. 1641.

Sixiéme Promotion en 1615.

31. François Vendramini, Vénitien, Patriarche de Venise, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. 1619.

32. Louïs de Lorraine-Guise, François, Archevêque de Rheims, Cardinal. *Voyez* LOUIS. 1621.

33. Robert Ubaldini, Florentin, Evêque de Monte-Pulciano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu, *in Merulana*, puis de sainte Pudentiane, de saint Alexis, & de sainte Praxéde. 1635.

34. Liberio Muti, Evêque de Viterbe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. 1636.

35. Gabriel Trejo-Paniaqua, Espagnol, Archidiacre de Calatrava, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'Isle, puis de saint Pancrace, & Archevêque de Salerne & de Malaga. 1630.

36. Balthasar de Sandoval Moscoso, Doyen de l'église de Tolède, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem, & Archevêque de Tolède. 1665.

37. Charles de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis Prêtre du titre de saint Sixte, Evêque de la Sabina & d'Ostie, & Doyen du Sacré Collége. 1666.

38. Vincent de Gonzague-Mantoue, remit le chapeau de Cardinal, fut Duc de Mantoue, & marié.

39. Jules Savelli, Romain, Diacre, Cardinal, puis Prêtre du titre de sainte Sabine, & Evêque d'Ancone & de Frascati. 1644.

40. Alexandre des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* URSINS (des) 1626.

41. Melchior Klesselius, Allemand, Evêque de Vienne en Autriche, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie de la Paix. 1630.

Septiéme Promotion en 1616.

42. Alexandre Ludovisio, Romain, Archevêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis Pape sous le nom de GRÉGOIRE XV.

43. Ladislas de Aquino, Napolitain, Evêque de Vénatro, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve. *Voyez* AQUINO. 1621.

44. Octave Belmusti, Génois, Evêque d'Aléria, Prêtre, Cardinal du titre de saint Blaise. 1618.

45. Pierre Campora, Modénois, Commandeur de l'hopital du saint Esprit *in Saxia*, Prêtre, Cardinal du titre de saint Thomas, & Evêque de Crémone. 1643.

26. Matthieu Priuli, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme des Illyriens, puis de saint Marc. 1624.

47. Scipion Cobellutio, de Viterbe, Sécretaire des Brefs du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Susanne. 1627.

Huitiéme Promotion en 1618.

48. Henri de Gondi de Rets, François, Evêque de Paris, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Cardinal. *Voyez* GONDI. 1622.

49. François Roxat-Sandoval, Duc de Lerme, Espagnol, Ministre d'Etat du Roi Philippe III, Prêtre, Cardinal. *Voyez* SANDOVAL. 1625.

Neuviéme Promotion en 1619.

50. Ferdinand d'Autriche, *dit le Cardinal Infant*, fils de Philippe III, Roi d'Espagne, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis Archevêque de Tolède, & Gouverneur des Païs-Bas. 1641.

Dixiéme Promotion en 1621.

51. François Cennino, Siennois, Patriarche de Jérusalem, Evêque d'Amélia, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel, puis Evêque de Faënza, de la Sabina & de Porto. 1645.

52. Louïs de Nogaret, de la Valette-Epernon, François, Archevêque de Tolose, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de saint Adrien. *Voyez* VALETTE. 1639.

53. Guy Bentivoglio, Ferrarois, Archevêque de Rhodes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean Porte-Latine, puis de sainte Marie *de Populo*, de sainte Praxéde, & de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Palestrine. *Voyez* BENTIVOGLIO. 1644.

54. Pierre Valier, Vénitien, Archevêque de Candie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*, puis de saint Marc, & Evêque de Cénéda & de Padoue. 1629.

55. Eitel Frédéric, Comte de Zollern, Allemand, Evêque d'Olmutz, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*. *Voyez* HOHENZOLLERN. 1625.

56. Jules Roma, Milanois, Gouverneur de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, Evêque de Lorette, puis de Récanati, & d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. 1652.

57. César Ghérardi, de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'Or, & Evêque de Camérino. 1623.

58. Didier Scaglia, Crémonois, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis des douze Apôtres, & de saint Charles. 1639.

59. Etienne Pignatelli, de Pérouse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*. 1623.

60. Augustin Spinola, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Evêque de Tortose & de Grenade, & Archevêque de Compostelle & de Séville. 1639.

GRÉGOIRE XV, élu Pape en 1621, mort en 1623.

Premiére Promotion en 1621.

1. Louïs Ludovisio, Bolonois, neveu du Pape, Archevêque de Bologne, Cardinal du titre de sainte Ma-

Année de leur mort.

Marie au delà du Tibre, puis de saint Laurent *in Damaso*. 1632.

Seconde Promotion en 1621.

2. Antoine Cajétan, Romain, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Voyez* CAJÉTAN. 1624.
3. François Sacratus, Ferrarois, Archevêque de Damas, Prêtre, Cardinal du titre de saint Matthieu *in Merulana*, & Evêque de Céfenne. 1623.
4. François Boncompagnon, Romain, neveu du Pape Grégoire XIII, Diacre, Cardinal du titre de saint Eustache, puis des quatre Saints couronnez & Archevêque de Naples. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1641.
5. Hippolyte Aldobrandin, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve. 1638.

Troisiéme Promotion en 1622.

6. Luce de Saint-Sévérin, Napolitain, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. 1623.
7. Marc-Antoine Gozadini, Bolonois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, puis de sainte Agathe, & Evêque de Tivoli & de Faënza. 1623.

Quatriéme Promotion en 1622.

8. Côme de Torrès, Romain, Archevêque d'Andrinople, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Pérouse, & Archevêque de Montréal. 1642.
9. Armand Jean du Plessis, Duc de Richelieu, François, Evêque de Luçon, Cardinal, premier Ministre d'Etat du Roi Louis XIII, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, &c. *Voyez* PLESSIS-RICHELIEU. 1642.
10. Octave Rodulphi, Florentin, Evêque d'Ariano, Prêtre, Cardinal du titre de saint Agnès *in Agone*, & Evêque de Gergenti. 1624.
11. Alfonse de la Cuéva, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, & Evêque de Malaga & de Palestrine. *Voyez* CUEVA. 1655.

URBAIN VIII, élu Pape en 1623, mort en 1644.

Premiére Promotion en 1623.

1. François Barberin, Florentin, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Onuphre, puis de sainte Agathe, Evêque de la Sabina, de Porto, & d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* BARBERIN. 1679.

Seconde Promotion en 1624.

2. Antoine Barberin, Florentin, Capucin, frére du Pape, Diacre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Evêque de Sinigaglia. *Voyez* BARBERIN. 1646.
3. Laurent Magalotti, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis Prêtre du titre de saint Jean & de saint Paul, & Evêque de Ferrare. 1637.
4. Pierre-Marie Borghése, Siennois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis de sainte Marie *in Cosmedin*. 1642.

Troisiéme Promotion en 1626.

5. Louïs Cajétan, Romain, Patriarche d'Antioche & Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Voyez* CAJETAN. 1642.
6. Denys Simon de Marquemont, François, Archevêque de Lyon, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*. *Voyez* MARQUEMONT. 1626.
7. Ernest-Adalbert de Harrach, Allemand, Archevêque de Prague & Evêque de Trente, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Praxéde, puis de saint Laurent *in Lucina*. 1667.
8. Bernard Spada, Modénois, Archevêque de Damiette, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, puis de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de la Sabina. *Voyez* SPADA. 1661.
9. Laudivio Zacchia, Génois, Evêque de Monte-Fiascone & de Cornéto, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, puis de sainte Eudoxie. 1637.
10. Berlinger Gipsio, Bolonois, Evêque de Rimini, Cardinal du titre de saint Augustin. 1639.
11. Frédéric Cornaro, Vénitien, Grand Prieur de Chypre, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis de sainte Cécile & de saint Marc, Evêque de Vicenze, de Padoue, Patriarche de Venise, & Evêque d'Albano. *Voyez* CORNARO. 1653.
12. Jules Sachetti, Florentin, Evêque de Gravina, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque de Fano, de Frascati & de la Sabina. *Voyez* SACHETTI. 1663.

Année de leur mort.

13. Jean Dominique Spinola, Génois, Cardinal du titre de saint Clément, puis de sainte Cécile, Archevêque d'Acérenza & de Matéra, & Evêque de Sarzane. 1649.
14. Jacques Cavalérius, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe. *Voyez* CAVALERIUS. 1629.
15. Lélio Biscia, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, & Prêtre du titre de sainte Marie *de Populo*. *Voyez* BISCIA. 1638.
16. Henri de Guzman & Haro, Espagnol, Cardinal à l'âge de 21 ans. 1626.

Quatriéme Promotion en 1627.

17. Nicolas François de Lorraine, Diacre, Cardinal, remit son chapeau, fut Duc de Lorraine, & épousa en 1634, Claude de Lorraine sa cousine.
18. Jérôme Vidoni, Crémonois, Diacre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez & Thrésorier Général de la sainte Eglise. 1632.
19. Martius Ginetti, de Vélitri, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, & de saint Eustache, puis Prêtre du titre de saint Pierre-ès-liens & de sainte Eudoxie & Evêque de la Sabina, Vicaire du Pape. *Voyez* GINETTI. 1671.
20. Fabrice Vérospi, Romain, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de sainte Marie de la Paix. 1639.
21. Gilles Albornos, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-au-Mont-d'Or, & Archevêque de Tarente. 1649.
22. Pierre de Bérulle, François, Fondateur & premier Général de la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire en France, Cardinal. *Voyez* BÉRULLE. 1629.
23. Alexandre Césarini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Eustache & de sainte Marie *in Via lata*, & Evêque de Viterbe. 1644.
24. Antoine Barberin, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Agathe & de sainte Marie *in Via lata*, Prêtre du titre de la Trinité-du-Mont, Evêque de Poitiers, Archevêque de Rheims, Grand Aumonier de France, & Evêque de Palestrine. *Voyez* BARBERIN. 1671.
25. Jérôme Colonne, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agnès, puis de saint Ange, de sainte Marie *in Cosmedin*, & de saint Eustache, Prêtre du titre de saint Silvestre, de sainte Marie au delà du Tibre, & de saint Laurent *in Lucina*, Evêque de Frascati, & Archevêque de Bologne. 1666.
26. Jean Baptiste Pamphile, Romain, Patriarche d'Antioche, Prêtre, Cardinal du titre de saint Eusébe, puis Pape sous le nom d'INNOCENT X.
27. Jean-François, des Comtes de Guidi-Bagni, Florentin, Archevêque de Patras, & Evêque de Cervia, puis de Riéti, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis. *Cherchez* BAGNI. 1641.

Cinquiéme Promotion en 1629.

28. Pierre Pazmani, Hongrois, Archevêque de Strigonie, Cardinal du titre de saint Jérôme des Illyriens. *Voyez* PAZMANI. 1637.
29. Antoine de Sainte-Croix, Romain, Archevêque de Séleucie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, & Archevêque de Chiéti & d'Urbain. *Voyez* SAINTE-CROIX. 1641.
30. Alfonse-Louïs du Plessis-Richelieu, François, Chartreux, Prêtre, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, puis Archevêque de Lyon & Grand Aumonier de France. *Voyez* PLESSIS-RICHELIEU. 1653.
31. Jean-Baptiste Palotta, Romain, Archevêque de Thessalonique, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de saint Pierre-ès-liens, de sainte Marie au delà du Tibre, & de saint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Albano & de Frascati. *Voyez* PALOTTA. 1668.
32. Grégoire Nari, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, & de sainte Julitte, puis de sainte Marie de la Paix, & Evêque de Riéti. 1634.
33. Luc-Antoine Virile, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. 1634.
34. Théodore Trivulce, Milanois, Diacre, Cardinal du titre de saint Césaire, puis de sainte Marie *in Via lata*, Viceroi d'Arragon & de Sicile. *Voyez* TRIVULCE. 1657.
35. Diégo de Guzman de Haro, Espagnol, Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal. *Voyez* GUZMAN. 1631.

Sixiéme Promotion en 1632.

36. Jean Albert, de Pologne, Archevêque de Cracovie, Cardinal. 1634.

Septiéme Promotion en 1634.

37. Cyriaque Rocci, Romain, Archevêque de Patras, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*. *Voyez* ROCCI. 1651.
38. César Monti, Milanois, Patriarche de Jérusalem &

Année de leur mort.

& Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre. *Voyez* MONTI. 1650.

39. Alexandre Bichi, Siennois, Evêque d'Isola, puis de Carpentras, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine. *Voyez* BICHI. 1657.

40. François Marie Brancacio, Napolitain, Evêque de S. Marc, puis de Todi, de Terni, & de Capaccio, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis de saint Laurent *in Lucina*, Evêque de Viterbe, Archevêque de Bari, & Evêque de Porto, Sous-Doyen du Sacré Collége. *Voyez* BRANCACIO. 1675.

41. Ulric, des Comtes de Carpégna, natif d'Urbin, Evêque de Gubio, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis de saint Pierre-ès-liens, & de sainte Marie au delà du Tibre, Evêque d'Albano, Sous-Doyen du Sacré Collége. *Voyez* CARPE'GNA. 1679.

42. Etienne Durazzo, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de saint Laurent *in Lucina*, & Archevêque de Gênes. *Voyez* DURAZZO. 1667.

43. Augustin Orégius, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Archevêque de Bénévent. *Voyez* OREGIUS. 1635.

44. Benoît Monaldi de Ubaldis, natif de Pérouse, Diacre, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, & Evêque de Pérouse. *Voyez* MONALDI. 1644.

45. Marc Antoine Franciotti, Luquois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, puis de sainte Marie de la Paix, & Evêque de Luques. 1666.

Huitiéme Promotion en 1641.

46. François Marie Machiavelli, Florentin, Patriarche de Constantinople, Evêque de Ferrare, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. 1653.

47. Ascagne Philomarini, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Archevêque de Naples. *Voyez* FILOMARINI. 1666.

48. Marc-Antoine Bragadin, Vénitien, Evêque de Créme, puis de Cénéda, & de Vicence, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marc. 1658.

49. Octavien Raggi, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, & Evêque d'Aléria. *Voyez* RAGGI. 1643.

50. Pierre Donato Cési, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Marcel & Chanoine de Tolède. *Voyez* CE'SI. 1656.

51. Jérôme Vérospi, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Agnès, & Evêque d'Osimo. 1652.

52. Vincent Maculano, natif de Fiérenzola, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal du titre de S. Clément, & Archevêque de Bénévent. 1667.

53. François Péretti de Montalte, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jérôme des Illyriens, & Archevêque de Montréal. *Voyez* MONTALTE. 1655.

54. Jules Gabriéli, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe, puis Prêtre du titre de sainte Prisque, de sainte Praxéde & de saint Laurent *in Lucina*, Evêque d'Ascoli, & de la Sabina. *Voyez* GABRIE'LI. 1677.

55. Jules Mazarin, Romain, premier Ministre d'Etat de France, Abbé de Corbie & de S. Denys en France, &c. Cardinal. *Voyez* MAZARIN. 1661.

56. Virginio des Ursins, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis de sainte Marie la Neuve, de sainte Marie *in Cosmedin*, de S. Eustache, de sainte Marie *in Via lata*, Prêtre du titre de sainte Marie des Anges, de sainte Praxéde & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque de Frascati. *Voyez* URSINS (des) 1676.

57. Renaud d'Est, de Modéne, Diacre, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis Prêtre du titre de sainte Pudentiane, Evêque de Reggio & de Palestrine. *Voyez* EST. 1672.

Neuviéme Promotion en 1643.

58. Jean Jacques Pancirole, Romain, Patriarche de Constantinople, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*. *Voyez* PANCIROLE. 1651.

59. Fauste Poli, natif de Cascia en Ombrie, Archevêque d'Amasie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Chrysogon, & Evêque d'Orviéte. 1653.

60. Lélio Falconiéri, Florentin, Archevêque de Thébes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, & Légat de Bologne. 1648.

61. Gaspard Mathei, Romain, Archevêque d'Athénes, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de sainte Cécile. 1650.

62. César Facchinetti, Bolonois, Archevêque de Damas, Prêtre, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, & Evêque de Sinigaglia, de Spoléte, & d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* FACCHINETTI. 1683.

63. Jérôme Grimaldi, Génois, Archevêque de Séleucie, puis Evêque de Brugnet dans l'Etat de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusébe, & du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, Archevêque d'Aix & Evêque d'Albano. *Voyez* GRIMALDI. 1685.

64. Charles Rosetti, Ferrarois, Archevêque de Tarse, Evêque de Faënza, Diacre, Cardinal du titre de saint Césaire, puis Prêtre du titre de sainte Marie *in Via lata*, & de saint Silvestre, & Sous-Doyen du Sacré Collége. *Voyez* ROSETTI. 1681.

65. Jean-Baptiste Altiéri, Romain, Evêque de Camérino, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, & Evêque de Todi. *Voyez* ALTIE'RI. 1654.

66. Mario Théodoli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis, & Evêque d'Imola. 1650.

67. François-Ange Rapaccioli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*, puis de sainte Cécile, & Evêque de Terni. 1657.

68. François-Adrien, des Marquis de Céva, Piémontois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Prisque. 1655.

69. Angelo Giorio, natif de Camerino en Italie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Cyriaque, & de sainte Julitte, & Evêque de Camerino. 1662.

70. Vincent Costaguti, Génois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, puis de saint Ange *in Foro Piscium*, de sainte Marie *in Cosmedin*, & de saint Eustache, & Prêtre du titre de saint Calixte. 1660.

71. Jean-Etienne Donghi, Génois, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*, puis de sainte Agathe, & Evêque d'Ajazzo, d'Imola & de Ferrare. 1669.

72. Paul Emile Rondinini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, puis de sainte Marie *in Cosmedin*, Prêtre du titre de saint Eusébe, & Evêque d'Assise. 1668.

73. Jean de Lugo, Espagnol, Jésuite, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, puis de sainte Balbine. *Voyez* LUGO. 1660.

74. Achillée d'Etampes de Valencey, François, Commandeur & Grand-Croix de Malthe, Général de l'armée de l'Ordre, & de celle du Pape Urbain VIII, contre le Duc de Parme, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien. 1646.

INNOCENT X, élu Pape en 1644, mort en 1655.

Premiére Promotion en 1644.

1. Jean-Charles de Médicis, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de saint George *in Velabro*. *Voyez* ME'DICIS. 1662.

2. Camille Pamphile, Romain, neveu du Pape, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, se démit de la pourpre, & épousa en 1647, Olympia Aldobrandin, veuve de Paul Borghése, Prince de Rossano. 1666.

3. Dominique Cecchini, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte. *Voyez* CECCHINI. 1656.

Seconde Promotion en 1645.

4. Nicolas Albergati-Ludovisio, Bolonois, Archevêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, puis de sainte Marie des Anges, de sainte Marie au delà du Tibre, & de saint Laurent *in Lucina*, & Evêque d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. 1687.

5. Tibére Censi, Romain, Evêque de Jési, Prêtre, Cardinal du titre de S. Calixte. 1653.

6. Pierre-Louis Caraffa, Napolitain, Evêque de Tricarico, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre & de saint Martin-aux-Monts, & Légat de Bologne. 1655.

7. Horace Justiniani, Génois, Evêque de Montalte, puis de Nocéra, Prêtre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Grand Pénitencier. 1649.

8. Alderan Cibo, des Princes de Masse & de Carrare, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, puis de sainte Praxéde, Evêque de Jési & d'Ostie, Doyen des Cardinaux. *Voyez* CIBO. 1700.

9. Frédéric Sforce, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, puis Prêtre du titre de sainte Eudoxe, & de saint Pierre-ès-liens, & Evêque de Rimini & de Tivoli. *Voyez* SFORCE. 1676.

10. Benoît Odescalchi, natif de Côme, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Prêtre du titre de saint Onuphre, Légat de Ferrare, Evêque de Novare, & Pape sous le nom d'INNOCENT XI.

11. François-Marie Farnése, des Ducs de Parme, Diacre, Cardinal sans titre. *Voyez* FARNE'SE. 1647.

Troisiéme Promotion en 1646.

12. Jean-Casimir, fils de Sigismond III, Roi de Pologne, après avoir été Jésuite, fut nommé Cardinal, & ayant remis son chapeau, il fut élu Roi de Pologne en 1648, & épousa en 1649, Marie de Gonzague-Mantoue, veuve de son frére Ladislas, Roi de Pologne, laquelle étant morte sans enfans, il se démit de sa Couronne, & fut pourvu de plusieurs Abbaïes en France. 1672.

Quatriéme Promotion en 1647.

13. Fabrica Savelli, Romain, Archevêque de Salerne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Augustin, & Légat de Bologne. 1659.

14. Mi-

Année de leur mort.

14. Michel Mazarin, Romain, Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Archevêque d'Aix, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Viceroi de Catalogne. *Voyez* MAZARIN. 1648.

15. François Chérubini, natif de Montebobio en Italie, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, & Evêque de Sinigaglia. *Voyez* CHE'RUBINI. 1656.

16. Christophle Vidman, Vénitien, Diacre, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis Prêtre du titre de saint Marc, & Légat d'Urbin. 1660.

17. Laurent Raggi, Génois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de S. Ange *in Foro piscium*, & de saint Eustache, Prêtre du titre de saint Quirice, & de sainte Julitte, Archevêque de Salerne & de Tarente, & Légat de la Romagne. *Voyez* dans l'article de RAGGI. 1687.

18. François Maldachini, natif de Viterbe, Diacre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de saint Pancrace, de sainte Marie *in Porticu* & de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* MALDACHINI. 1700.

19. Antoine d'Arragon de Cordoue, Espagnol, Diacre, Cardinal sans titre. 1650.

Cinquiéme Promotion en 1650.

20. Camille Astalli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte aureo*, & Evêque de Catane. *Voyez* ASTALLI. 1663.

Sixiéme Promotion en 1652.

21. Jean-François Paul de Gondi, François, Archevêque de Corinthe, puis de Paris, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve, & Abbé de saint Denys en France. *Voyez* GONDI. 1679.

22. Dominique Pimentel, Espagnol, Provincial des Fréres Prêcheurs, Evêque d'Osma, puis de Cordoue, & Archevêque de Séville, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre. 1653.

23. Fabio Chigi, Siennois, Evêque de Nardi, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, puis Evêque d'Imola, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE VII.

24. Jean-Jérôme Lomellini, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Onuphre, & Légat de Bologne. *Voyez* LOMELLINI. 1659.

25. Louis Homodeï, Milanois, Prêtre, Cardinal du titre de saint Alexis, & Légat d'Urbin. 1685.

26. Pierre Ottoboni, Vénitien, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*, puis de saint Marc, Evêque de Bresse & de Porto, Sous-Doyen du Sacré Collége, & Pape sous le nom d'ALEXANDRE VIII.

27. Jacques Corrado, Ferrarois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, & Evêque de Jési. 1666.

28. Marcel de sainte Croix, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, & Evêque de Tivoli. *Voyez* SAINTE-CROIX. 1674.

29. Baccio Aldobrandin, Florentin, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, puis de saint Nérée & de saint Achillée. 1665.

30. Frédéric Landgrave de Hesse-Darmstad, Allemand, Grand-Prieur d'Allemagne & Général des Galéres de l'Ordre de Malte, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie la Neuve, puis de saint Césaire, de saint Eustache, & de saint Nicolas *in Carcere*, & Evêque de Breslau en Siléfie. *Voyez* HESSE. 1682.

31. Charles Barberin, Romain, petit-neveu du Pape Urbain VIII, Diacre, Cardinal du titre de S. Césaire, puis de saint Ange *in Foro piscium*, & de saint Laurent *in Lucina*. *Voyez* BARBERIN. 1704.

32. Laurent Impériali, Génois, Cardinal, puis Légat de Ferrare, Gouverneur de Rome, & Légat de la Marche d'Ancone. *Voyez* IMPERIALI. 1673.

33. Gilbert Borromée, Milanois, Cardinal du titre de saint Jean & de saint Paul. *Voyez* BORROME'E. 1672.

34. Jean-Baptiste Spada, Luquois, Patriarche de Constantinople, Cardinal du titre de sainte Susanne & Légat de Ferrare. *Voyez* SPADA. 1675.

35. Prosper Caffarelli, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Calixte. 1659.

36. François Albizzi, natif de Céséna, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, & Evêque de Tivoli. *Voyez* ALBIZZI. 1684.

37. Octave Aquaviva, d'Arragon, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'isle, puis de sainte Cécile. *Voyez* AQUAVIVA. 1674.

38. Charles Pio de Savoye, Ferrarois, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, puis de saint Eustache, Prêtre du titre de sainte Prisque, Légat d'Urbin, Evêque de Ferrare & de la Sabina. *Voyez* PIO. 1689.

39. Charles Gualtiéri, natif d'Orviéte, Diacre, Cardinal du titre de saint Pancrace, puis de S. Ange *in Foro piscium*, & de sainte Marie *in Cosmedin*, Prêtre du titre de saint Eusébe, & Archevêque de Fermo. *Voyez* GUALTIE'RI. 1673.

40. Décio Azzolini, natif de Fermo, Evêque de Narni, Diacre, Cardinal du titre de S. Adrien, puis de S. Eustache. *Voyez* AZZOLINI, 1689.

Année de leur mort.

ALEXANDRE VII, élu Pape en 1655, mort en 1667.

Première Promotion en 1657.

1. Flavio Chigi, Siennois, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, Légat en France, Archiprêtre de saint Jean de Latran, Légat de Ferrare, & Evêque de Porto. 1693.

Seconde Promotion en 1657.

2. Camille Meltio, Milanois, Archevêque de Capoue, Prêtre, Cardinal du titre de S. Marcel. 1659.

3. Jules Rospigliosi, natif de Pistoye, Archevêque de Tarse, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Pape sous le nom de CLE'MENT IX.

4. Nicolas Bagni, Romain, Archevêque d'Athénes, Prêtre, Cardinal du titre de S. Eusébe, Evêque de Sinigaglia. 1663.

5. Jérôme Bonvisi, Luquois, Archevêque de Laodicée, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jérôme des Illyriens, Evêque de Luques, & Légat de Ferrare. *Voyez* BONVISI. 1677.

6. François Paulucci, natif de Forli, Sécretaire des Brefs, Prêtre, Cardinal du titre de S. Jean-Porte-Latine. 1661.

7. Scipion d'Elci, Siennois, Evêque de Pienza, puis Archevêque de Pise, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, & Légat d'Urbin. 1670.

8. Jérôme Farnése, Romain, Archevêque de Patras, Gouverneur de Rome, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Agnès, & Légat de Bologne. *Voyez* FARNE'SE. 1668.

9. Antoine Bichi, Siennois, Evêque d'Osimo, Prêtre, Cardinal du titre de S. Augustin, puis de sainte Marie des Anges. *Voyez* BICHI. 1691.

10. Sforce Pallavicini, Romain, Jésuite, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de S. Sauveur *in Lauro*. *Voyez* PALLAVICINI. 1667.

Troisiéme Promotion en 1660.

11. Volumnio Bandinelli, Siennois, Patriarche de Constantinople, Majordome du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. 1667.

12. Edouard Vecchiarelli, natif de Riéti, Diacre, Cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien, Evêque de Riéti. 1667.

13. Jacques Franzone, Génois, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cæli*, puis Légat de Ferrare, Evêque de Camérino, & Sous-Doyen du Sacré Collége. *Voyez* FRANZONE. 1697.

14. François Guillaume de Wartemberg, Bavarois, Evêque d'Osnabruck, de Minden, de Ferden, & de Ratisbonne, Prêtre, Cardinal sans titre. *Voyez* BAVIE'RE. 1661.

15. Pierre Vidoni, Crémonois, Evêque de Lodi, Prêtre, Cardinal du titre de S. Calixte, & Légat de Bologne. *Voyez* VIDONI. 1681.

16. Grégoire Barbarigo, Vénitien, Evêque de Bergame, Prêtre, Cardinal du titre de S. Thomas *in Parione*, puis Evêque de Padoue. *Voyez* BARBARIGO. 1697.

17. Pascal d'Arragon de Cordonne, de Cordoue, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Balbine, Viceroi de Naples, Grand Inquisiteur, & Archevêque de Tolède. 1677.

18. François Marie Mancini, Romain, Diacre, Cardinal du titre de S. Vite & de S. Modeste, puis Prêtre du titre de S. Matthieu *in Mérulana*. *Voyez* MANCINI. 1672.

Quatriéme Promotion en 1664.

19. Jérôme Boncompagnon, Bolonois, Archevêque de Bologne, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre & de S. Marcellin. *Voyez* BONCOMPAGNON. 1684.

20. Charles Bonelli, Romain, arriére-neveu du Pape Pie V, Archevêque de Corinthe, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* BONELLI. 1676.

21. Célio Piccolomini, Siennois, Archevêque de Césarée, Nonce en France, Prêtre, Cardinal du titre de S. Pierre *in Monte Aureo*, puis Légat de la Romandiole & de l'Exarchat de Ravenne, & Archevêque de Sienne. *Voyez* PICCOLOMINI. 1681.

22. Charles Caraffa, Napolitain, Evêque d'Averse, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Légat de Bologne. *Voyez* CARAFFA. 1680.

23. Angélo Celsus ou Celsi, Romain, Diacre, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*. *Voyez* CELSUS. 1671.

24. Paul Savelli Péretti, Romain, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *de Scala*, puis de S. Nicolas *in Carcere*. 1685.

25. Alfonse Litta, Milanois, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Croix de Jérusalem. *Voyez* LITTA. 1679.

26. Nérée Corsini, Florentin, Archevêque de Damiette, Cardinal du titre de S. Nérée & de S. Achillée, puis

Année de leur mort.

puis Légat de Ferrare, & Evêque d'Arezzo. *Voyez* CORSINI. 1678.

27. Pauluccio Paulucci-Albéroni, Romain, *dit Altiéri*, par adoption du Pape Clément X, dont il fut le premier Ministre, Cardinal du titre des douze Apôtres, puis Evêque de Monte-Fiascone, Archevêque de Ravenne, Camerlingue de la sainte Eglise, & Sous-Doyen du Sacré Collége. 1698.

28. César Rasponi, natif de Ravenne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* RASPONI. 1676.

29. Nicolas Conti, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis Evêque d'Ancone & de la Sabina. *Voyez* CONTI. 1668.

30. Jacques-Philippe Nini, Siennois, Majordome du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie de la Paix, & Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* NINI. 1680.

Cinquième Promotion en 1666.

31. Jules Spinola, Génois, Archevêque de Laodicée, Nonce à Vienne, Prêtre, Cardinal du titre de saint Silvestre, puis de saint Martin-aux-Monts, Evêque de Sutri, de Népi & de Luques. *Voyez* SPINOLA. 1691.

32. Charles Roberti, Romain, Archevêque de Tarse, Nonce en France, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*, & Légat de la Romagne. *Voyez* ROBERTI. 1673.

33. Vitalia Visconti, Milanois, Archevêque d'Ephése, Nonce en Espagne, Cardinal Archevêque de Montréal. 1671.

34. Innico Caraccioli, Napolitain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Clément, & Archevêque de Naples. *Voyez* CARACCIOLI. 1685.

Sixième Promotion en 1666.

35. Jean Delfini, Vénitien, Patriarche d'Aquilée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sauveur *in Lauro*, puis de saint Vite & de saint Modeste. *Voyez* DELFINI. 1699.

36. Guidobalde de Thung, Allemand, Archevêque de Saltzbourg, Cardinal sans titre, puis Evêque de Ratisbonne. 1668.

37. Louïs, Duc de Vendôme, Gouverneur de Provence, &c. François, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, & Légat en France. *Voyez* LOUIS. 1669.

38. Louïs-Guillaume de Moncade de Luna, d'Arragon, Duc d'Alcala, Espagnol, Viceroi de Sicile, Diacre, Cardinal sans titre. 1672.

CLÉMENT IX, élu Pape en 1667, mort en 1669.

Premiére Promotion en 1667.

1. Jacques Rospigliosi, natif de Pistoye, neveu du Pape, Prêtre, Cardinal du titre de saint Sixte, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* ROSPIGLIOSI. 1684.

2. Léopold de Médicis, frére du Grand Duc de Toscane, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis de sainte Marie *in Cosmedin*. *Voyez* MEDICIS. 1675.

3. Sigismond Chigi, Siennois, neveu du Pape Alexandre VII, Grand Prieur de Rome, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Dominica*, & Légat de Ferrare. 1678.

Seconde Promotion en 1669.

4. Emanuel Théodose de la Tour d'Auvergne de Bouillon, François, Cardinal du titre de saint Laurent *in Pane*, puis de saint Pierre-ès-liens, Grand Aumônier de France, Grand Prevôt de Liége, Evêque d'Ostie, & Doyen des Cardinaux. *Voyez* TOUR (la) 1715.

Troisiéme Promotion en 1669.

5. Louïs-Emanuel-Fernandez Porto-Carréro, Espagnol, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Sabine, Archevêque de Toléde, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, & Evêque de Palestrine. *Voyez* PORTO-CARRERO. 1709.

6. François Nerli, Florentin, Evêque de Pistoye, puis Archevêque de Florence, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'isle. 1670.

7. Emile Altiéri, Romain, Evêque de Camérino, Cardinal, puis Pape sous le nom de CLEMENT X.

8. Charles Cerri, Romain, Prêtre, Cardinal du titre de saint Adrien, Evêque de Ferrare & Légat d'Urbin. *Voyez* CERRI. 1690.

9. Lazare Pallavicini, Génois, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*, & Légat de Bologne. *Voyez* PALLAVICINI. 1680.

10. Jean Bona, Piémontois, Feuillant, Prêtre, Cardinal du titre de saint Bernard aux Thermes de Dioclétien. *Voyez* BONA. 1674.

11. Nicolas Acciaioli, Florentin, Diacre, Cardinal du titre de saint Côme & de saint Damien, puis Légat de Ferrare, Evêque de Porto & d'Ostie, Doyen du Sacré Collége. *Voyez* ACCIAIOLI. 1719.

12. Bonacurse Bonacorsi, natif de Macérata, Cardinal du titre de sainte Marie *de Scala*, & Légat de Bologne. *Voyez* BONACORSI. 1678.

CLEMENT X, élu Pape en 1670, mort en 1676.

Premiére Promotion en 1670.

1. Frédéric Borromée, Milanois, Patriarche de Constantinople, Sécretaire d'Etat, Cardinal du titre de sainte Agnès, & Préfet de la Congrégation des immunitez. *Voyez* BORROMEE. 1673.

2. Camille Massimi, Romain, Patriarche de Jérusalem, Maître de la Chambre du Pape, Cardinal. *Voyez* MASSIMI. 1677.

3. Gaspard Carpégna, Romain, Archevêque de Nicée, Dataire du Pape, Cardinal, puis Vice-Chancelier & Vicaire du Pape, & Evêque de la Sabina. 1714.

Seconde Promotion en 1672.

4. Gustave, Marquis de Bade-Dourlach, Allemand, Abbé de Fulde, Cardinal du titre de sainte Susanne. *Voyez* BADE. 1677.

5. Pierre de Bonzi, François, Evêque de Béziers, puis Archevêque de Tolose, Grand Aumônier de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, Cardinal, Archevêque de Narbonne, & Commandeur de l'Ordre du saint Esprit. *Voyez* BONZI. 1703.

6. Vincent-Marie des Ursins, frére du Duc de Gravina, Romain, Religieux de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, puis Archevêque de Manfrédonia & de Bénévent, Cardinal du titre de saint Sixte, Evêque de Porto, qui fut depuis Pape sous le nom de BENOIT XIII.

Troisiéme Promotion en 1672.

7. César d'Etrées, François, Evêque & Duc de Laon, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via*, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit & Evêque d'Albano. *Voyez* ETREES. 1714.

8. Jean Evrard Nidhart, ou Nitard, Allemand, Jésuite, Confesseur de la Reine d'Espagne, son premier Ministre, Ambassadeur d'Espagne à Rome, Archevêque d'Edesse, puis de Montréal, & de Palerme, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'isle. *Voyez* NIDHART. 1681.

Quatriéme Promotion en 1673.

9. Félix Rospigliosi, Romain, neveu du Pape Clément IX, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*. *Voyez* ROSPIGLIOSI. 1688.

Cinquiéme Promotion en 1673.

10. François Nerli, Florentin, Archevêque d'Andrinople, & de Florence, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Matthieu *in Merulana*, puis de sainte Susanne & de saint Laurent *in Lucina*, & Archiprêtre de saint Pierre. 1708.

11. Jérôme Casanate, Napolitain, Sécretaire des Evêques & Réguliers, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*, Légat d'Urbin & Bibliothécaire du Vatican. *Voyez* CASANATE. 1700.

12. Jérôme Gustaldi, Génois, Thrésorier de la Chambre Apostolique, Cardinal du titre de sainte Pudentiane, Légat de Bologne, & Archevêque de Bénévent. GUASTALDI. 1685.

13. Pierre Bassadona, Vénitien, Procurateur de saint Marc, Cardinal. *Voyez* BASSADONA. 1684.

14. Frédéric Baldeschi-Colonne, natif de Pérouse, Archevêque de Césarée, Cardinal du titre de saint Marcel, & Préfet de la Congrégation du Concile. *Voyez* BALDESCHI. 1691.

Sixiéme Promotion en 1675.

15. Alexandre Crescentio, Romain, Patriarche d'Alexandrie, puis d'Antioche, Cardinal du titre de sainte Prisque, Evêque de Lorette, puis de Récanati. *Voyez* CRESCENTIO. 1688.

16. Bernard Rocci, Romain, Majordome du Pape, Archevêque de Damas, Cardinal du titre de saint Etienne *in Cœlio Monte*, Evêque d'Orviéte, & Légat de Ferrare. *Voyez* ROCCI. 1680.

17. Fabrice Spada, Crémonois, Archevêque de Patras, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Calixte, & Evêque de Palestrine. *Voyez* SPADA. 1717.

18. Mario Albitrio, Napolitain, Archevêque de Néocésarée, Nonce à Vienne, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. 1680.

19. Galcat Marescotti, Bolonois, Archevêque de Corinthe, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de saint Bernard aux Thermes de Dioclétien & Légat de Ferrare.

20. Tho-

Année de leur mort.

20. Thomas-Philippe Howard de Norfolk, Anglois, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Grand Aumonier de la Reine d'Angleterre, Cardinal du titre de sainte Cécile, & Archiprêtre de sainte Marie Majeure. *Voyez* HOWARD. 1694.

INNOCENT XI, élu Pape en 1676, mort en 1689.

Première Promotion en 1681.

1. Jean-Baptiste Spinola, Génois, Archevêque d'Acérenza, puis de Gênes, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* SPINOLA. 1704.

2. Antoine Pignatelli, Napolitain, Archevêque de Lérissa, Nonce en Pologne & à Vienne, Evêque de Lecce & de Faënza, Maître de Chambre du Pape, Prêtre, Cardinal, Légat de Bologne, Archevêque de Naples, & Pape sous le nom d'INNOCENT XII.

3. Etienne Brancacio, Napolitain, Archevêque d'Andrinople, Nonce à Florence & à Venise, Evêque de Viterbe, Prêtre, Cardinal. *Voyez* BRANCACIO. 1682.

4. Etienne Agostini, natif de Forli dans la Romagne, Archevêque d'Héraclée, Prêtre, Cardinal. *Voyez* AGOSTINI. 1683.

5. François Bonvisi, Luquois, Archevêque de Thessalonique, Nonce à Cologne, en Pologne, & à Vienne, Prêtre, Cardinal, & Evêque de Luques. *Voyez* BONVISI. 1700.

6. Savo Mellini, Romain, Archevêque de Césarée, Prêtre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-Liens, & Evêque de Sutri. *Voyez* MELLINI. 1701.

7. Fréderic Visconti, Milanois, Archevêque de Milan, Prêtre, Cardinal. 1693.

8. Marc Gallio, natif de Côme dans le Duché de Milan, Evêque de Rimini, Prêtre, Cardinal. *Voyez* GALLIO. 1683.

9. Flaminio del Taya, Siennois, Auditeur de Rote, Prêtre, Cardinal. *Voyez* TAYA. 1682.

10. Rémond Capisucchi, Romain, originaire de Provence, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Prêtre, Cardinal. *Voyez* CAPISUCCHI. 1691.

11. Jean-Baptiste de Luca, natif de Vénozza au Royaume de Naples, Référendaire des deux Signatures & Auditeur du Pape, Prêtre, Cardinal. *Voyez* LUCA. 1683.

12. Laurent Brancati, natif de Lauria en Calabre, de l'Ordre des Fréres Mineurs Conventuels, Consulteur du saint Office, Prêtre, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* LAURIA. 1693.

13. Urbain Sichetti, Florentin, Auditeur général de la Chambre Apostolique, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Transvetere*. *Voyez* SACHETTI. 1705.

14. Jean-François Ginetti, Romain, originaire de Veletri, Thrésorier général du Pape, Diacre, Cardinal du titre de ... & Archevêque de Fermo. *Voyez* GINETTI. 1691.

15. Benôit Pamphile, Romain, petit-neveu du Pape Innocent X, Grand Prieur de Rome, Diacre, Cardinal.

16. Michel Ange Ricci, Romain, Sécretaire de la Congrégation des Indulgences, Diacre, Cardinal. *Voyez* RICCI. 1682.

Seconde Promotion en 1686.

17. Maximilien Gandolf, Comte de Khuembourg, Allemand, Archevêque de Saltzbourg, Cardinal. 1687.

18. Vérissimo d'Alemcastro, Portugais, Archevêque de Brague, puis de Lisbonne, Grand Inquisiteur de Portugal, Cardinal. *Voyez* l'article d'ABRANTES. 1692.

19. Jacques de Angélis, natif de Pise, Archevêque d'Urbin & Vicegérent, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara cœli*. *Voyez* ANGE'LIS. 1695.

20. Obizzo Pallavicini, Génois, Archevêque d'Ephése, Nonce à Cologne & en Pologne, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts, & Evêque d'Osmo. *Voyez* PALLAVICINI, Maison noble. 1700.

21. Angélo Ranuzzi, Bolonois, Archevêque de Damiette, puis Evêque de Fano, Nonce en Pologne & en France, Cardinal & Archevêque de Bologne. *Voyez* RANUZZI. 1689.

22. Marcel Durazzo, Génois, Archevêque de Chalcédoine, Nonce en Portugal & en Espagne, Cardinal de la Romagne, & Evêque de Faënza. *Voyez* DURAZZO. 1710.

23. Horace Mathei, Romain, Archevêque de Damas, Auditeur de Rote, & Majordome du Pape, Cardinal. 1688.

24. Marc-Antoine Barbarigo, Vénitien, Archevêque de Corfou & Evêque de Montefiascone, Cardinal. *Voyez* BARBARIGO. 1706.

25. Léopold, Comte de Colonitz, Hongrois, Evêque de Javarin, puis de Neustad, & Archevêque de Strigonie, Cardinal. 1707.

26. Guillaume Egon, Prince de Furstemberg, Allemand, Evêque de Strasbourg, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Cardinal. *Voyez* FURSTEMBERG. 1704.

Année de leur mort.

27. Pierre de Salazar, Espagnol, Général de l'Ordre de la Merci, puis Evêque de Salamanque & de Cordoue, Cardinal. 1706.

28. Michel Radziejowski, Polonois, Evêque de Warmie, puis Archevêque de Gnesne, Cardinal. *Voyez* RADZIEJOWSKI. 1705.

29. Jean, Baron de Goez, Allemand, Evêque de Gurck, Cardinal. *Voyez* GOEZ. 1696.

30. Etienne le Camus, François, Evêque & Prince de Grenoble, Cardinal du titre de sainte Marie des Anges. *Voyez* CAMUS (le) 1707.

31. Charles Cicéri, Milanois, Evêque de Côme, Cardinal. *Voyez* CICE'RI. 1694.

32. Pierre Matthieu Pétrucci, Evêque de Jési sa patrie, Cardinal. *Voyez* PETRUCCI. 1701.

33. François de Médicis, frére du Grand Duc de Toscane, Cardinal, remit le chapeau en 1709, & épousa Eléonore de Gonzague-Guastalla. 1711.

34. Rinaldo d'Est, oncle du Duc de Modéne, Cardinal, puis Duc de Modéne, remit le chapeau en 1695, & épousa la même année la Princesse Charlotte-Félicité de Brunswic-Lunebourg.

35. Dominique-Marie Corsi, Florentin, Auditeur de la Chambre Apostolique, Evêque de Rimini, Cardinal du titre de saint Pierre, *in Monte aureo*. *Voyez* CORSI. 1697.

36. Jean-François Négroni, Génois, Thrésorier Général de la Chambre Apostolique, Evêque de Faënza, Cardinal. 1712.

37. Fulvio Astalli, Romain, Clerc de Chambre du Pape, Cardinal du titre . . . . . puis Légat de Ferrare, Evêque de la Sabina & Doyen des Cardinaux. *Voyez* ASTALLI. 1721.

38. Gaspard Cavalliéri, Romain, Clerc de Chambre du Pape, Cardinal du titre . . . . & Archevêque de Capoue. *Voyez* CAVALLIÉRI. 1690.

39. Jean Gualter Sluse, Liégeois, Sécretaire des Brefs, Cardinal. *Voyez* GUALTER. 1697.

40. Jean Casimir de Denhoff, Polonois, Commandeur de l'Hopital du Saint-Esprit, Evêque de Carpentras & de Céséna, Cardinal. *Voyez* DENHOFF. 1697.

41. Fortunato Caraffa, Napolitain, frére du Grand Maître de Malthe, Evêque d'Aversa, Cardinal. *Voyez* CARAFFA. 1696.

42. Léandro Colloredo, natif d'Udine, Prêtre de l'Oratoire de la Chiésa Nova, Cardinal du titre de sainte Marie *in Transvetere*, & Grand-Pénitencier. *Voyez* COLLOREDO. 1709.

43. Joseph Saëns d'Aguirre, Espagnol, Religieux Bénédictin, Professeur en Théologie en l'Université de Salamanque, Cardinal. *Voyez* AGUIRRE. 1699.

ALEXANDRE VIII, élu Pape en 1689, mort en 1691.

Première Promotion en 1689.

1. Pierre Ottoboni, Vénitien, petit-neveu du Pape, Cardinal du titre de saint Laurent *in Damaso*, Abbé de Saint-Paul de Verdun. *Voyez* OTTOBONI.

Seconde Promotion en 1690.

2. Toussaint de Forbin de Janson, François, Evêque de Digne, puis de Marseille & de Beauvais, Cardinal du titre de saint Calixte, & Grand-Aumonier de France. *Voyez* FORBIN. 1713.

3. Bandino Panciatici, Florentin, Patriarche de Jérusalem & Dataire du Pape, Cardinal du titre de saint Pancrace, & Préfet de la Congrégation du Concile. *Voyez* PANCIATICI. 1718.

4. Jacques Cantelmi, Napolitain, Nonce en Pologne & Archevêque de Naples, Cardinal. *Voyez* CANTELMI. 1702.

5. Ferdinand d'Adda, Milanois, Archevêque d'Amasie & Nonce en Angleterre, Cardinal du titre de saint Pierre-ès-liens, Evêque d'Albano. *Voyez* ADDA (d') 1719.

6. Jean-Baptiste Rubini, Vénitien, neveu du Pape, Evêque de Vicence, Cardinal du titre de saint Marc. *Voyez* RUBINI. 1707.

7. Jean-François Albani, natif de Pésaro dans l'Etat d'Urbin, Sécretaire des Brefs, Cardinal du titre de saint Adrien, & Pape sous le nom de CLE'MENT XI.

8. Charles Bichi, Siennois, Auditeur Général de la Chambre Apostolique, Diacre, Cardinal du titre de sainte Agathe. *Voyez* BICHI. 1718.

9. Joseph-René Impériali, Génois, Thrésorier Général de la Chambre Apostolique, Cardinal du titre de saint George *in Velabro*.

10. Jean-Baptiste Costaguti, Romain, Doyen des Clercs de Chambre, Cardinal du titre de sainte Anastasie. *Voyez* COSTAGUTI. 1704.

11. Louis Omodeï, Milanois, Clerc de Chambre, Diacre, Cardinal du titre de sainte Marie *in Porticu*. 1706.

12. François del Giudice, Napolitain, originaire de Gênes, Clerc de Chambre, Cardinal du titre de . . . . . puis Archevêque de Montréal, & Evêque de Palestrine & de Vélétri.

Année de leur mort.

Troisiéme Promotion en 1690.

13. François Barberin, Romain, Auditeur de Chambre du Pape, Cardinal, Evêque de Palestrine.

14. Laurent Altiéri, Romain, petit-neveu du Pape Clement X, Cardinal du titre de sainte Agathe.

INNOCENT XII, élu Pape en 1691, mort en 1700.

Premiére Promotion en 1695.

1. Sébastien-Antoine Tanara, Bolonois, Archevêque de Damas, Nonce à Vienne, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, Légat de la Romagne, Evêque de Frascati, puis Doyen du Sacré Collége en 1721.

2. Jean Boncompagnon, Bolonois, Archevêque de Bologne, Cardinal du titre de sainte Marie *in Via lata*. *Voyez* BONCOMPAGNON.

3. Jean-Jacques Cavallerini, Romain, Archevêque de Nicée. Nonce en France, Cardinal du titre de sainte Praxéde, puis Préfet de la Signature de Justice. *Voyez* CAVALLERINI. 1699.

4. Frédéric Caccia, Milanois, Archevêque de Milan, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de sainte Pudentiane. *Voyez* CACCIA. 1699.

5. Thadée Louïs del Verme, Plaisantin, Evêque de Fano, puis de Ferrare, Cardinal du titre de saint Alexis. *Voyez* VERME. 1717.

6. Thomas-Marie Ferrari, Napolitain, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs, Maître du Sacré Palais, Cardinal du titre de saint Clément. 1716.

7. Joseph Sacripante, natif de Narni, Référendaire des deux Signatures, Cardinal du titre de sainte Marie au delà du Tibre, puis de sainte Praxéde.

8. Célestin Sfondrate, Milanois, Bénédictin, Abbé de Saint-Gal en Suisse, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* SFONDRATE. 1696.

9. Henri Noris, Véronois, de l'Ordre de S. Augustin, Bibliothécaire du Vatican, Cardinal du titre de S. Augustin. *Voyez* NORIS. 1704.

10. Jean-Baptiste Spinola, Génois, Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de saint Césaire, puis des SS. Apôtres, Camerlingue de la sainte Eglise. *Voyez* SPINOLA. 1719.

11. Dominique Tarugi natif d'Orviéte, Auditeur de Rote, Evêque de Ferrare, Cardinal du titre de sainte Marie *della Scala*. *Voyez* TARUGI. 1696.

12. Henri de la Grange, Marquis d'Arquien, François, Chevalier des Ordres du Roi, pére de la Reine de Pologne, Cardinal du titre de saint Nicolas *in Carcere Tulliano*. *Voyez* GRANGE (la). 1707.

Seconde Promotion en 1697.

13. Pierre du Cambout de Coislin, François, Evêque d'Orléans, Cardinal du titre de la Trinité *in Monte Pincio*, & Grand Aumonier de France. *Voyez* CAMBOUT. 1706.

14. Vincent Grimani, Vénitien. *Voyez* GRIMANI. 1710.

15. Louïs d'Aquilar de Cordoue, Espagnol, Cardinal du titre de . . . . & Grand Inquisiteur d'Espagne. *Voyez* AQUILAR. 1699.

16. Louïs de Souza, Portugais, Archevêque de Lisbonne, Cardinal. *Voyez* SOUZA. 1702.

17. George Cornaro, Vénitien, Nonce en Portugal, Evêque de Padoue, Cardinal du titre des douze Apôtres. *Voyez* CORNARO. 1722.

Troisiéme Promotion en 1697.

18. Balthazar Cenci, Romain, Maître de Chambre du Pape, Archevêque de Fermo, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte Aureo*. *Voyez* CENCI. 1709.

Quatriéme Promotion en 1698.

19. Jacques-Antoine Moriggia, Milanois, de l'Ordre des Barnabites, puis Evêque de Pavie, Cardinal du titre de sainte Cécile. *Voyez* MORIGGIA. 1708.

20. Fabrice Paulucci, natif de Forli, Nonce en Pologne, Evêque de Ferrare, Cardinal . . . Grand Pénitencier, Evêque d'Albano, Vicaire du Pape en 1721.

Cinquiéme Promotion en 1699.

21. Marc Daniel Delfini, Vénitien, Archevêque de Damas, Nonce en France, Cardinal du titre de sainte Susanne, & Evêque de Brescia. *Voyez* DELFINI. 1704.

22. André de Santa Croce, Romain, Nonce en Pologne, puis à Vienne, Cardinal du titre de sainte Marie *de Populo*, & Evêque de Viterbe. 1712.

23. Joseph Archinto, Milanois, Nonce en Espagne, puis Archevêque de Milan, Cardinal. *Voyez* ARCHINTO. 1712.

24. Marcel d'Asti . . . . . Président de la légation d'Urbin, puis Evêque d'Ancone, Cardinal. 1707.

25. Jean-Marie-Gabriéli, natif di Citta di Castello, Général des Religieux de saint Bernard, Cardinal. *Voyez* GABRIELI. 1711.

26. Nicolas Rodolovic, Napolitain, originaire de Raguse, Archevêque de Chiéti, Secrétaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, Cardinal du titre de saint Barthélemy *in Insula*. *Voyez* RODOLOVIC. 1712.

27. Spérello Sperelli, natif de Jési, Assesseur du saint Office, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine. *Voyez* SPERELLI. 1710.

Sixiéme Promotion en 1700.

28. Louïs-Antoine de Noailles, François, Evêque de Cahors, puis de Châlons, & Archevêque de Paris, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, Prêtre, Cardinal du titre de sainte Marie sur la Minerve. *Voyez* NOAILLES.

29. Jean-Philippe Lamberg, Allemand, Evêque de Passau, Cardinal du titre de saint Silvestre. 1712.

30. François de Borgia-Gandie, Espagnol, Chanoine de Toléde, puis Evêque de Calahorra, & Archevêque de Burgos, Cardinal. 1702.

CLÉMENT XI, élu Pape en 1700, mort en 1721.

Premiére Promotion en 1703.

1. François Pignatelli, Napolitain, Nonce en Pologne, Archevêque de Naples, Cardinal & Evêque de la Sabina.

Seconde Promotion en 1706.

2. François Martelli, Florentin, Patriarche de Jérusalem, & Sécretaire de la Consulte, Cardinal du titre de saint Eusébe. 1717.

3. Jean Baldoéro, Vénitien, Patriarche de Venise, Cardinal du titre de saint Marc, & Evêque de Brescia. 1714.

4. Laurent de Fiesque, Génois, Nonce extraordinaire en France, & Archevêque de Gênes, Cardinal du titre de sainte Marie de la Paix. *Voyez* FIESQUE.

5. Laurent Casoni, Génois, Assesseur du saint Office, Archevêque de Césarée, Cardinal du titre de saint Bernard, puis de saint Pierre-ès-liens, Légat de Ferrare & de Bologne. 1720.

6. Laurent Corsini, Florentin, Archevêque de Nicomédie, Thrésorier Général Apostolique, Cardinal du titre de sainte Susanne, puis de saint Pierre-ès-liens, & Légat de Ferrare.

7. François Aquaviva, Napolitain, Archevêque de Larissa, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de saint Barthélemi en l'Isle, puis de sainte Cécile. *Voyez* AQUAVIVA.

8. Christian-Auguste Duc de Saxe-Zeits, Allemand, Evêque de Javarin, Cardinal, puis Archevêque de Strigonie. *Voyez* SAXE.

9. Thomas Ruffo, Napolitain, Archevêque de Nicée, Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de saint Laurent, puis de sainte Marie *in Transvetere*, Légat de la Romagne, puis de Ferrare, Légat de Bologne en 1721.

10. Philippe-Antoine Gualterio, d'Orviette, Evêque d'Imola, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Chrysogon, puis Légat de la Romagne, & Evêque de Todi, Abbé de S. Victor de Paris.

11. Horace-Philippe Spada, Luquois, Evêque de Luques, Nonce en Pologne, Cardinal du titre de saint Onuphre.

12. Ranuccio Pallavicini, Parmésan, Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de sainte Agnès. 1712.

13. Charles Colonne, Romain, Majordome du Pape, Cardinal du titre de sainte Marie *della Scala*.

14. Jean Dominique Paracciani, Romain, Auditeur du Pape, Cardinal du titre de sainte Anastasie, puis Evêque de Sinigaglia, & Vicaire du Pape. 1721.

15. Alexandre Caprara, Bolonois, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée. 1711.

16. Joseph-Emanuel de la Tremoille, François, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de la Trinité-du-Mont, puis Commandeur de l'Ordre du saint Esprit, & Archevêque de Cambray. *Voyez* TREMOILLE (la) 1720.

17. Nicolas Grimaldi, Génois, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, Cardinal du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Légat de Bologne. 1717.

18. Pierre Priuli, Vénitien, Clerc de Chambre, Cardinal du titre de saint Adrien, puis de saint Marc.

Gabriel Philipucci, de Macérata, Votant de la Signature, ayant refusé le chapeau, le Pape lui donna deux mille écus de pension. 1706.

19. Charles-Augustin de Fabroni, de Pistoye, Sécretaire de la Congrégation *de propaganda Fide*, Cardinal du titre de saint Augustin.

Troisiéme Promotion en 1706.

20. Michel Ange Conti, Romain, Nonce en Portugal, Cardinal du titre de saint Cyriaque & de sainte Julit-

te,

te, puis Evêque d'Osmo, Légat de Ferrare, Evêque de Viterbe, & Pape sous le nom d'INNOCENT XIII. | Année de leur mort.

21. Laurent Corsini, Thrésorier Général de la Chambre Apostolique, Cardinal & Pape sous le nom de CLEMENT XII.

Quatriéme Promotion en 1707.

22. Joseph Vallemanni, natif de Fabriano, Archevêque d'Athénes, & Majordome du Pape, Cardinal du titre de sainte Marie-des-Anges.

23. Charles-Marie Maillard, de Tournon, Piémontois, Patriarche d'Antioche, Visiteur Général Apostolique à la Chine & aux Indes Orientales, avec le pouvoir de Légat *à latere*. *Voyez* TOURNON. 1710.

Cinquiéme Promotion en 1709.

24. Ulysse Gozzadini, Bolonois, Sécretaire des Brefs, Cardinal du titre de sainte Croix *in Jérusalem*, puis Evêque d'Imola, & Légat de Ravenne.

25. Antoine-François San-Vital, natif de Parme, Nonce à Florence, puis Vicelégat d'Avignon, Maître de Chambre du Pape, & Archevêque d'Urbin, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte aureo*. 1714.

Sixiéme Promotion en 1711.

26. Annibal Albani, neveu du Pape, Cardinal, Diacre du titre de sainte Marie *in Cosmedin*, puis Prêtre du titre de saint Clément, & Camerlingue de la sainte Eglise.

Septiéme Promotion en 1712.

27. Wolfgang-Annibal, Baron de Schrottenbach, Allemand, Evêque d'Olmutz, Cardinal du titre de saint Marcel, Viceroi de Naples.

28. Armand Gaston de Rohan-Soubise, François, Evêque de Strasbourg, Cardinal du titre de la Trinité-du-Mont, dit *in Pincio* & Grand Aumonier de France. *Voyez* ROHAN.

29. Nuno d'Acunha, Portugais, Inquisiteur Général de Portugal, Cardinal du titre de sainte Anastasie.

30. Louis Priuli, Vénitien, Auditeur de Rote, Cardinal du titre de saint Marc. 1712.

31. Augustin Cusani, Milanois, Nonce en France, puis Evêque de Pavie, Cardinal du titre de sainte Marie *del Popolo*, & Légat de Bologne.

32. Jules Piazza, de Forli, Nonce à Vienne, Cardinal du titre de saint Laurent *in Panis Perna*, puis Légat de Ferrare.

33. Antoine Davia, Bolonois, Nonce à Vienne, puis Evêque de Rimini, Cardinal du titre de saint Calixte, Légat d'Urbin & de la Romagne.

34. Antoine-Félix Zondedari, Siennois, Nonce en Espagne, Cardinal du titre de sainte Balbine.

35. Jean-Marie (ou comme d'autres veulent Joseph-Marie) Tomasi, des Ducs de Palma, de Palerme, Théatin, Cardinal du titre de saint Martin-aux-Monts. *Voyez* TOMASI. 1712.

36. Jean Baptiste Tolomei, de Pistoye, Jésuite, Cardinal du titre de saint Etienne le Rond.

37. François-Marie Casini, d'Arezzo, Capucin, Prédicateur du Palais Apostolique, Cardinal du titre de sainte Prisque. *Voyez* CASINI. 1719.

38. Louis Pic de la Mirandole, Majordome du Pape, Cardinal du titre de saint Silvestre *in Capite*, puis Evêque de Sinigaglia. *Voyez* PIC.

39. Curse Origgi, Romain, Sécretaire de la Consulte, Cardinal du titre de saint Eustache, puis Légat de Bologne, Préfet de la Légation du Concile en 1721.

40. Pierre-Marcel Corradini, natif de Sezza dans l'Etat Ecclésiastique, Auditeur du Pape, Cardinal du titre de saint Jean-Porte-Latine, puis Préfet de la Signature du Concile, Dataire en 1721.

41. Jean-Baptiste Bussi, de Viterbe, Evêque d'Ancone, Nonce à Cologne, Cardinal du titre de sainte Marie *in Ara Cœli*.

Huitiéme Promotion en 1713.

42. Emanuel d'Arias, Espagnol, Archevêque de Séville, Cardinal. *Voyez* ARIAS. 1717.

43. Melchior de Polignac, François, Abbé de Corbie, d'Anchin, &c. Cardinal.

44. Benoît Sala, Espagnol, Bénédictin, Evêque de Barcelone, Cardinal. *Voyez* SALA. 1715.

45. Benoît Erba Odescalchi, Milanois, Archevêque de Milan, Cardinal du titre de saint Nérée & de saint Achillée, puis de saint Alexis.

Neuviéme Promotion en 1715.

46. Fabio Oliviéri, natif de Pésaro, cousin germain du Pape, Sécretaire des Brefs, & Majordome du Pape, Cardinal du titre de saint Vite & de saint Modeste, Sécretaire des Brefs en 1721.

47. Damian Hugues de Schonborn, Allemand, Commandeur de l'Ordre Teutonique, & Vicechancelier de l'Empire, Cardinal, Prêtre du titre de saint Nicolas *in Carcere*, puis de saint Pancrace, & Evêque de Spire. | Année de leur mort.

Dixiéme Promotion en 1715.

48. Henri de Thiard de Bissi, François, Evêque de Toul, puis de Meaux, Cardinal du titre de saint Quiriace & de sainte Julitte. *Voyez* l'article de THIARD (Ponthus)

49. Inico Caraccioli, Napolitain, Evêque d'Aversa, Cardinal du titre de saint Thomas *in Parione*. *Voyez* CARACCIOLI.

50. Bernardin Scotti, Milanois, Auditeur de Rote & Gouverneur de Rome, Cardinal du titre de saint Pierre *in Monte aureo*, puis Préfet de la Signature de Grace.

51. Charles Marini, Génois, Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de sainte Marie *in Aquiro*.

Onziéme Promotion en 1715.

52. Nicolas Caraccioli, Napolitain, Archevêque de Capoue, & Vicegérent, Cardinal du titre de saint Martin-du-Mont. *Voyez* CARACCIOLI.

53. Jean Patricii, Siennois, Thrésorier Général de la Chambre Apostolique & Archevêque de Séleucie, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, puis Légat de Ferrare.

54. Ferdinand Nuzzi, natif d'Orta dans l'Etat Ecclésiastique, Archevêque de Nicée, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, Cardinal, & Evêque d'Orviette. *Voyez* NUZZI. 1717.

55. Nicolas Spinola, Génois, Archevêque de Thébes, & Auditeur Général de la Chambre Apostolique, Cardinal du titre de saint Sixte.

Douziéme Promotion en 1717.

56. Gisbert Borromée, Milanois, Evêque de Novare, Patriarche titulaire d'Antioche, & Maître de Chambre du Pape, Cardinal du titre de saint Alexis.

Treiziéme Promotion en 1717.

57. Jules Albéroni, Plaisantin, envoyé du Duc de Parme à la Cour d'Espagne, Cardinal.

58. Emeric Czacki, Hongrois, Archevêque de Colocza, & Evêque de Varadin, Cardinal du titre de saint Eusébe.

Quatorziéme Promotion en 1719.

59. George Spinola, Génois, Archevêque de Césarée & Nonce à Vienne, Cardinal du titre de sainte Agnès hors des murs, Ministre & Sécretaire d'Etat en 1721.

60. Cornélio Bentivoglio, Ferrarois, Archevêque de Carthage, Nonce en France, Cardinal du titre de saint Jérôme des Esclavons.

61. Léon Potier de Gêvres, François, Archevêque de Bourges, Cardinal. *Voyez* POTIER.

62. François de Mailly, François, Archevêque & Duc de Rheims, Cardinal. *Voyez* MAILLY. 1721.

63. Thomas Philippe de Bossu, Flamand, Archevêque de Malines, Cardinal du titre de saint Césarée.

64. Louis de Belluga, Espagnol, Evêque de Carthagéne, Cardinal du titre de sainte Marie Transpontine.

65. Michel-Frédéric, Comte d'Althan, Allemand, Evêque de Vaccia, Cardinal du titre de sainte Sabine.

66. Joseph Péreira de la Cerda, Portugais, Evêque de Faro en Algarve, Cardinal du titre de sainte Susanne.

67. Jean-Baptiste Salerno, Sicilien, Jésuite, Cardinal du titre de sainte Prisque.

68. Jean-François Barbarigo, Vénitien, Evêque de Brescia, puis de Padoue, en 1723, Cardinal du titre de saint Pierre & de saint Marcellin.

Quinziéme Promotion en 1720.

69. Charles Borgia, Espagnol, Patriarche des Indes, Grand Maître de la Chapelle de sa Majesté Catholique, Cardinal du titre de sainte Pudentiane.

70. Alvare Cienfuégos, Espagnol, Jésuite, Evêque de Catane, Cardinal du titre de saint Barthélemy en l'isle.

INNOCENT XIII, élu Pape en 1721, mort en 1724.

Premiére Promotion en 1721.

1. Bernard-Marie Conti, frére du Pape, Evêque de Terracine, Cardinal du titre de saint Bernard aux Thermes. *Voyez* CONTI.

Seconde Promotion en 1721.

2. Guillaume du Bois, François, Archevêque Duc de Cambray, premier Ministre & Sécretaire d'Etat, Cardinal.

3. Alexandre Albani, Romain, Clerc de la Chambre Apostolique & neveu du Pape Clément XI, Cardinal du titre de saint Adrien.

Troisiéme Promotion en 1724.

4. N.... Alberoni, Cardinal du titre de ....

Depuis l'an 1724, jusques à la présente année 1733, il y a eu différentes promotions faites par Benoît XIII, mort en 1730; & par Clément XII qui occupe aujourd'hui le Siége Pontifical, entre autres, *sous le premier.*

En 1724, les Cardinaux Altiéri, Falconiéri, Pétra & Marsoschi, selon l'Almanac Ecclésiastique de l'an 1733, ou Mareloschi selon celui de la Cour de la même année.

En 1725, les Cardinaux Coscia & de Giudice.

En 1726, les Cardinaux de Fleury, Lercari, Quérini, Fini, Lambertini & Banchiéri.

En 1727, les Cardinaux d'Astorga, de Collonitz, de Sintzendorff & de Motta.

En 1728, les Cardinaux Gotti, Porzia, Accoramboni & Caraffa.

En 1729, les Cardinaux Cibo, Borghése & Ferréri.

En 1730, le Cardinal Salviati.

Sous le second.

En 1730, les Cardinaux Corsini, Miscei, Aldobrandini, Grimaldi & Ruspoli.

En 1731, les Cardinaux Bichi, Doria, Firao, Gentile & Guadagna.

En 1732, les Cardinaux Aquaviva & Mosca.

Nous ne mettons ici que les noms des Cardinaux de la création des Papes Benoît XIII & Clément XII, & qui sont actuellement vivans en cette année 1733, faisant partie du Sacré Collége dans la même année.

CARDINE'E, Divinité du Paganisme. *Cherchez* FORICULE, & CARNA.

* CARDON (Leger, en Latin *Leodegarius*) de Flandre Curé de Hulst a composé en Flamand un livre qui a pour titre, *de Antiqua populi Devotione erga Virginem Deiparam in Capella ad quercum, juxta Hulstum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 623.

CARDONE ou CARDONNE, petite ville d'Espagne en Catalogne, avec titre de Duché, située entre des montagnes, sur une riviére de ce nom, environ à trois lieues de Solsone, & à six ou sept de Manréfa. Cette ville, que quelques-uns nomment bourg, est très-renommée pour ses mines de sel que l'on fouille, comme on fait ailleurs les carriéres, & d'où l'on tire un nombre prodigieux de pierres de sel d'une grande blancheur, mêlées quelquefois d'autres couleurs. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que les montagnes de Cardone, contre l'ordinaire des terroirs salez, sont tout à fait fertiles. Il y croît des vins qu'une petite pointe de sel ne rend que plus agréables. Cette ville n'est pas moins celébre, pour avoir donné son nom aux Seigneurs de la Maison de Folch, desquels il y a plusieurs Gouverneurs de Province, deux Cardinaux & divers Prélats. Ils ont aussi eu de très illustres alliances, avec la Maison Royale d'Arragon, & avec les plus Grands d'Espagne. * Surita, *l.* 13. Mariana. Imhoff.

* CARDONE, riviére d'Espagne en Catalogne, dans la Viguerie de Cervéra, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, & après avoir arrosé Solsone, Cardone & Manréfa, se décharge dans le Lobregat.

CARDONE (Folch de) famille d'Espagne, tire son origine de Raymond XI Folch, Vicomte de Cardone, surnommé *Pro ombre.* Ce Raimond eut un fils nommé Hugon ou Hugues, qui fut Amiral d'Arragon, & qui mourut en 1334, laissant pour fils Hugon ou Hugues II; qui en 1335 fut élevé à la dignité de Comte, & qui eut trois fils *Jean-Ramon* ou *Raimond*, *Hugon* ou *Hugues III*, & *Antoine* qui fondérent trois nouvelles branches. D'Antoine sont issus les Comtes de Colisano en Sicile, dont la famille est présentement éteinte. Jean-Ramon l'aîné a été la souche des Comtes & des Ducs de Cardone, & laissa trois fils, 1. *Jaques*, Cardinal, *dont il sera parlé dans un article séparé*; 2. *Hugon* ou *Hugues*, d'où sont sortis les Comtes de Guadeleste, parmi lesquels se trouve Joseph, Comte de Cardone & d'Eril, qui en 1707 fut fait Viceroi de Valence par Charles III, &c. & Antoine Folch de Cardone qui a été créé Marquis de Castelnou; 3. *Jean-Ramon*, dont l'arriére-petit-fils *Fernandez-Ramon* fut dans le XVI siécle le dernier des Ducs de Cardone, ses biens ayant passé avec sa fille unique *Jeanne* dans la Maison de Cordoue. Hugon ou Hugues III, second fils de Jean-Ramon fils de Hugon ou Hugues II, fut Baron de Belpuig en Catalogne & la souche des Ducs de Soma, de Séfa & de Baëna. Parmi ses Descendans se trouve *Raimond de Cardone*, Viceroi de Sicile & de Naples qui fut premier Duc de Soma, & qui mourut en 1523, laissant pour fils *Ferdinand* qui fut pére d'*Antoine-Fernandez* qui par sa mére laquelle étoit de la Maison de Cordoue, hérita les Duchez de Séfa & de Baëna. En 1712, vivoit encore *Félix-Fernandez de Cordoue-Cardone*, Duc de Baëna, de Séfa & de Soma, Comte de Cabra & de Palamos, Vicomte d'Ifuair, Grand Amiral de Naples, Baron de Belpuig, de Linola & de Calonge, Seigneur de Ruta, Capitaine Général de l'Océan & des côtes d'Andaloufie. Il avoit trois fils, 1. *François Xavier* né en 1687; 2. *Venture*, né en 1689; & 3. *Louis* né en 1695. Il avoit aussi un frére appellé *Emanuel* Comte de Montézuma. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spéner, *Hist. Insign. l.* 2. *ch.* 14. Imhof, *Grands d'Espagne.*

CARDONE ou CARDONNE (Jacques) Cardinal, Evêque d'Urgel, vivoit dans le XV siécle, & étoit frere de JEAN-RAIMOND Folch de Cardone, Vicomte de Villamur, lequel épousa D. *Jeanne* d'Arragon, & rendit de très-grands services à Jean II, Roi d'Arragon. Jacques de Cardone eut l'Evêché d'Urgel vers l'an 1455, & fut fait Cardinal par le Pape Pie II, en 1461. Il mourut à Cervéra en Catalogne le premier décembre 1466. * Surita, *l.* 16. Gobelin, *in Comment. Pii II. l.* 7. Onuphre.

CARDONE (Henri) Cardinal, Archevêque de Montréal, étoit de la Maison de Folch, & fils du Duc de Cardone. Il fut Evêque d'Urgel puis de Barcelone, & s'avança à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, qui lui confia la Vice-Royauté de Sicile. Il souhaitoit passionnément d'être Cardinal. Paul Jove dit qu'il en acheta le chapeau, que le Pape Clément VII lui donna en 1527; mais il n'en joüit pas long-tems, car il mourut l'an 1530, âgé seulement de 45 ans. * Paul Jove, *in Vita Pomp. Colon.* Ughel, *Ital. sacra.* Onuphre.

CARDONE ou CARDONA (Jean-Baptiste) Evêque de Tortose en Catalogne, vivoit sur la fin du XVI siécle. Il étoit natif de Valence en Espagne, où il eut un canonicat. Il alla à Rome, sous le Pontificat de Grégoire XIII, & on lui donna l'Evêché d'Elne, dans le Roussillon, puis celui de Vich, & enfin celui de Tortose où il mourut en 1590. Nous avons de lui quelques Ouvrages, entre autres, *De expugnandis Hæreticorum propriis nominibus*; *De regia sancti Laurentii Bibliotheca*; *De Diptycis.* * André Schottus, *Biblioth. Hispan.* Gaspard Escolanus, *l.* 5. *Hist.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

CARDONE (Jean-François de) Seigneur d'Afay, Contrôlleur Général des Finances de France, Conseiller & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, fut employé dans les plus importantes affaires de l'Etat. Le Roi Charles VIII l'envoya Ambassadeur en Espagne. François I, Roi de France, se servit aussi de ses conseils; & l'envoya avec les enfans de France, en ôtage à Madrid, où il mourut. Son corps, selon sa derniére volonté, fut apporté en France, & enterré dans sa Seigneurie d'Afay. * Le Chevalier L'Hermite Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine.*

CARDOSO (Jérôme) Portugais, vivoit vers le milieu du XVI siécle, & se fit un nom dans son païs, par plusieurs Ouvrages propres pour la Jeunesse, comme un *Dictionnaire Latin-Portugais*, un autre *Portugais Latin*, &c.

CARDOSO (Emanuel) Carme Portugais, excellent Musicien, dont on a une Messe de 4, 5 & 6 voix. Il mourut le 24 novembre 1650, en chantant le *Te Deum* en musique.

CARDOSO (Fernand) Médecin Portugais, qui s'étoit établi en Espagne, y fut fait premier Médecin du Roi. Il abandonna ensuite l'Espagne & la Religion Chrétienne, pour embrasser le Judaïsme; & il prit le nom d'Isaac. Il avoit déja fait ce malheureux changement, lorsqu'il dédia au Doge de Venise un Cours de Philosophie, *Philosophia libera in septem libros distributa*, imprimé à Venise 1673, *in folio.*

CARDOSO (George) Portugais, s'appliqua aux Belles Lettres, avec un succès qui le fit estimer généralement en Portugal & en Espagne. On a de lui une *Histoire des Saints de Portugal*, imprimée à Lisbonne, *Agiologio Lusitano*, &c. 3. *tomes in folio*, 1651, 1657, 1666; & il travailloit à un Calendrier Historique, lorsqu'il mourut le troisiéme octobre 1669. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CARDRONAC (la Baye de) anciennement *Moricambe*, petit Golfe d'Angleterre: il est dans la côte Septentrionale du Comté de Cumberland, à l'embouchure de la riviére de Wampul, dans le Golfe de Solwey. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARDUCCIO (Balthasar) Jurisconsulte, professa le Droit à Padoue & à Florence. Après que les Médicis furent chassez de cette derniére ville, lorsque les Florentins voulurent se mettre en liberté, Carduccio se mit à la tête d'une troupe de jeunes gens, & exerça tant de cruautez, qu'il en fut surnommé *Cimeterre.* Il eut pour complice de son entreprise, Junius Galéottus, autre célébre Jurisconsulte. * Paul Jove, *Hist. l.* 25.

CARDUEL ou CARTUEL, païs de l'Asie: c'est une partie de la Géorgie propre, & il confine avec les Tartares de Daghestan & le Royaume de Zacheti au Levant. Il a l'Irvan au midi, les Royaumes de Baratralu & d'Imirette au Couchant, & la Circassie au Nord. Ce païs a titre de Royaume; mais il est tributaire du Roi de Perse, qui y tient la ville de Téflis, autrefois la capitale du païs: maintenant c'est le Kori ou Ghori, lieu de la résidence du Roi de Carduel. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAREC, riviére de l'Indostan, de laquelle fait mention Thévenot, dans son *Voyage des Indes Orientales*, *l.* 2. *ch.* 10. *p.* 323. de l'édit. de Paris, 1689.

* CAREC, petite isle que M. Delisle appelle CARAC. Elle est dans le Golfe Persique au midi de l'isle de Cargou sous le 68 degré de longitude, & entre le 28 & le 29 de latitude. * M. Delisle, *Carte de l'Empire des Perses.*

* CAREDIVE, petite isle, près de la côte occidentale de l'Isle de Ceylan, dont elle est séparée par un détroit de près de deux lieues. Cette isle est du nord au sud longue d'environ deux lieues; mais sa largeur n'est que d'une demi-lieue. * M. Delisle, *Carte de l'Isle de Ceylan.*

* CARE'E ou KE'RE'ATH, pére de Johanan. * II. ou IV. *Rois, ch.* 25. *v.* 23.

CAREK, isle. *Voyez* CAREC.

CAREIL. *Voyez* CARELL.

CARE'LIE, province de Suéde, entre le Golfe de Finlande & les provinces de Nylande de Tavasthie, de Savolaxie & de Kexholmie. Il n'y a dans cette province rien de considérable que la ville de Wiborg ou Wibourg, qui en est la capitale. La Carélie & la Kexholmie n'étoient autrefois qu'une même province. Les Suédois subjuguérent l'an 1293, les peuples Payens qui la possédoient; mais l'an 1338, ils furent obligez d'en céder aux Moscovites une partie qui fut appellée Kexholmie. En 1617, ils la reconquirent sur eux & la réunirent à la Carélie. Présentement cette province appartient en partie aux Suédois & en partie aux Moscovites * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARELL, CAREIL & CRAOL, petite ville de l'Ecosse méridionale dans la province de Fife, sur la côte, vers la pointe la plus orientale qui s'avance dans l'Océan. Elle est fameuse par la bataille qui s'y donna en 874, entre les Ecossois & les Danois. * Audiffret, *Hist. & Geogr. Anc. & Moderne*, *tome* 1. *p.* 246 & 247. de l'édit. de Hollande 1694. Sanson, appelle cette ville

le *Caneil* ou *Caneill dans ſa Carte générale de l'Ecoſſe, & dans celles de l'Ecoſſe méridionale & ſeptentrionale.*

CARELOGOROD. *Voyez* KEXHOLM.

CARELSBAD. *Voyez* CARLSBAD.

CARELSBROOK ou CARISBROK, château fort d'Angleterre, dans l'iſle de Wight, vis à vis du Comté de Hant, & du château de Hurſt, duquel il n'eſt éloigné que d'une lieue & demie. Carelsbrook eſt connu, pour avoir été une des priſons dans leſquelles le Roi Charles I, Roi d'Angleterre, fut gardé par ordre du Parlement. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARELSBURG, ville & forteresse de Tranſſilvanie, reçut en 1715 ce nom du Comte de Steinville, à l'honneur de l'Empereur Charles VI, à préſent régnant. On l'appelle autrement ALBE JULE, ALBA JULIA, FÉJERWAR, GIULA FÉJERWAR, & WEISSEMBOURG. *Voyez* WEISSEMBOURG.

CARELSBURG, en Baſſe Saxe. *Voyez* CARLSBOURG.

CALELSBURG, vieux château. *Voyez* l'article de CARLSTADT, ville de Franconie.

CARELSCROON, ville de la province de Bleking en Suéde, a été bâtie par le Roi Charles X, & elle en porte le nom; car ſon nom ne ſignifie autre choſe, que *la Couronne de Charles.*

CARELSHAVEN. *Voyez* CARLSHAVEN.

CARELSTADT; ville de Baſſe Saxe. *Voyez* CARLSBOURG.

CARELSTADT, ville du Cercle de Franconie. *Voyez* CARLSTADT.

CARELSTADT, ville de Suéde. *Voyez* CAROLSTADT.

CARELSTADT, ville de Croatie. *Voyez* CAROLSTADT.

CARELSTOWN. *Cherchez* CHARLES-TOWN.

* CAREMBAUT, contrée des Païs-Bas dans le Comte de Flandre. C'eſt l'un des ſept quartiers en quoi la Châtellenie de Lille eſt diviſée. Il confine à l'Artois, & ſe trouve entre le Quartier de Weppes à l'occident, & celui de Peule ou Peulle à l'orient. Jaillot dans ſa Carte du Comté de Flandre le nomme *Carembant*; & dans le *Dictionnaire Univerſel de la France* il porte le nom de *Carembveld*, dans l'article de la Châtellenie de Lille, quoiqu'il l'ait appellé *Carembaut* ſous la lettre C.

CAREMBOULE, païs de l'iſle de Madagaſcar, ſur la côte méridionale, entre le païs des Ampatres & des Mahafales. Ce païs eſt ſec pour l'agriculture, mais aſſez bon pour les pâturages: on y voit du bétail en grande quantité, & le coton y croit en abondance. Flacourt, *Hiſt. de Madagaſcar.*

CAREME, jeûne obſervé dans l'Egliſe Romaine, avant la fête de Pâques, a été ainſi nommé, ou parce que Jeſus-Chriſt avoit lui même jeûné quarante jours, ou parce que dans quelques égliſes on jeûnoit quarante jours complets. Le jeûne eſt recommandé & ordonné dans l'Ecriture, mais la maniére de jeûner & le nombre réglé de jours avant Pâques ne paroît pas d'inſtitution divine. Le jeûne de quelques jours avant cette fête, quoique le nombre n'en fût pas fixé, a été pratiqué dès le tems des Apôtres. On commença bien-tôt après à obſerver le jeûne de quarante jours, mais d'abord ce jeûne n'étoit pas d'obligation, ni ordonné par aucune loi. Ce ne fut que vers le milieu du troiſiéme ſiécle, que l'uſage de jeûner pendant le Carême commença à être regardé comme une obligation. Sa durée ne fut pas fixée d'abord, & lorſqu'elle le fut, ce ne fut qu'à trente-ſix jours, qui s'obſervoient même différemment, ſuivant les différens lieux. Une preuve de ce fait, c'eſt que dans l'Egliſe Gréque, le Carême comprenoit ſept ſemaines, & dans la Latine il n'étoit que de ſix. Le nombre des jours de jeûne étoit néanmoins égal, pour les uns & pour les autres, & ne montoit qu'à 36 jours, qui étoient comme la dixme de l'année que l'on conſacroit particuliérement à Dieu, par la mortification, & par la pénitence. La raiſon de cette égalité étoit que les Grecs ne jeûnoient point les dimanches, ni les ſamedis de Carême, excepté le ſamedi ſaint; & que les Latins n'interrompoient leurs jeûnes que les dimanches. Comme les Juifs faiſoient ſcrupule de jeûner les jours de fête, & les jours de ſabbat, cette coutume régna dans l'Egliſe naiſſante de la Paleſtine; & de là vint l'uſage dans tout l'Orient de ne point jeûner les ſamedis, non plus que les Dimanches, même en Carême. L'abſtinence de viande n'étoit pas même autrefois obſervée dans le Carême les jours que l'on ne jeûnoit pas. L'an 642, les Grecs s'expliquérent nettement ſur cette matiére, dans le Concile *in Trullo*, & ils y déclarérent, qu'il falloit excepter du jeûne les dimanches & les ſamedis du Carême, & même le jour de la fête de l'Annonciation; mais que l'on devoit jeûner le ſamedi-ſaint. D'autres qui ne jeûnoient point le dimanche, ni le ſamedi, ni le jeudi, commençoient leur Carême neuf ſemaines avant Pâques, ce qui ne faiſoit auſſi que trente-ſix jours. Vers le ſeptiéme ſiécle on voulut imiter le nombre des quarante jours du jeûne de Nôtre Seigneur. Les Grecs commencérent le Carême huit ſemaines avant Pâques. Parmi les Latins, quelques particuliers commencérent le Carême ſept ſemaines avant Pâques: ce qui faiſoit quarante-deux jours de jeûne. Pluſieurs Religieux, à l'exemple des Grecs, le commencérent huit ſemaines devant; mais ils ne jeûnoient que trois jours dans chacune des deux premiéres ſemaines, & ces ſix jours ſuppléoient aux ſix dimanches du Carême. Il y en eut qui commencérent leur Carême neuf ſemaines avant Pâques, par une obſervance particuliére: ſur quoi il faut remarquer, que comme le ſixiéme dimanche devant Pâques ſe nommoit *la Quadragéſime*, on appella le ſeptiéme *la Quinquagéſime*, le huitiéme *la Sexagéſime*, & le neuviéme *la Septuagéſime*, quoique ce ne ſoient pas le cinquantiéme, le ſoixantiéme, ni le ſoixante-dixiéme jour avant Pâques. Dans le neuviéme ſiécle, l'uſage du jeûne des quatre jours, avant la quadragéſime, fut établi dans l'Egliſe d'Occident, pour faire le nombre des quarante jours de jeûne.

Il y eut néanmoins quelques égliſes qui ne reçûrent point cette addition de quatre jours; & encore à préſent on ne commence le Carême à Milan, qu'au dimanche de la quadragéſime. Les Milanois ne le commençoient même qu'au lundi d'après; mais, comme c'étoit un abus introduit contre l'ancienne coutume des premiers ſiécles de l'Egliſe, ſaint Charles Borromée, qui fut fait Archevêque de Milan en 1563, l'abolit malgré tous les efforts du Gouverneur de cette ville, lequel envoya des Ambaſſadeurs à Rome, qui n'en rapportérent que de la confuſion, & le titre honteux d'*Ambaſſadeurs de Carême-prenant*: ainſi il fut ordonné que le dimànche de la quadragéſime ſeroit un jour d'abſtinence à Milan, comme il avoit toûjours été ailleurs.

A l'égard des Grecs, il eſt bon de remarquer leur pratique depuis pluſieurs ſiécles. Le dimanche, que nous appellons de la ſeptuagéſime, eſt appellé par eux προφωνήσιμος parce qu'ils y annoncent au peuple quel doit etre le premier jour du Carême, & le dimanche de Pâques. Le dimanche de la ſexagéſime eſt nommé ἀπόκρεως qui ſignifie *Carniſprivium*, jour qu'on eſt privé de l'uſage de la chair, parce que c'eſt le dernier qu'ils peuvent manger de la viande. Toute la ſemaine qui précéde ce dimanche, porte le même nom; car les Grecs nomment ces ſemaines du nom du dimanche qui les ſuit, & non pas, comme les Latins, de celui qui les précéde. Pendant la ſemaine d'ἀπόκρεως, ils ont une entiére liberté de manger toute ſorte de viande, même le mécredi & le vendredi, au rapport du P. Goar. Le dimanche de la Quinquagéſime eſt appellé τυροφάγος, parce que depuis le lundi qui ſuit le dimanche d'ἀπόκρεως, juſqu'à ce jour-là, ils peuvent uſer de fromage, de toutes ſortes de laitages, & d'œufs. Dès le lendemain de ce dimanche de la quinquagéſime, ou de τυροφάγος, ils commencent à s'abſtenir de tout laitage. Immédiatement après le Carême, on obſervoit encore autrefois un jeûne particulier, qu'on appelloit le jeûne de Pâques, ou de la Semaine ſainte. Saint Epiphane & ſaint Irénée diſtinguent expreſſément ces deux jeûnes, dont le dernier étoit une *Xérophagie*, c'eſt à dire, un jeûne au pain & à l'eau; mais il eſt difficile de remarquer cette différence dans l'Egliſe Latine.

Il ne faut pas ſeulement conſidérer la durée du Carême, mais auſſi la qualité des viandes qui y étoient défendues, ou permiſes. Dans l'Egliſe de l'Occident, le jeûne conſiſtoit à s'abſtenir de viandes, d'œufs, de laitage & de vin, & à ne faire qu'un repas vers le ſoir. Le poiſſon n'étoit point défendu, quoiqu'il y eût un grand nombre de Chrétiens qui ne mangeoient que des légumes, & des fruits. A l'égard de la volaille, quelques uns faiſant réflexion que les oiſeaux avoient été créez de l'eau, auſſi-bien que les poiſſons, & qu'ils avoient été produits le même jour, prétendoient que ce pouvoit etre une nourriture permiſe dans le Carême; mais ce rafinement fut condamné. Dans l'Egliſe d'Orient, le jeûne du Carême a toûjours été fort rigoureux, & la plupart ne vivoient alors que de pain & d'eau avec des légumes; mais une pratique particuliére s'étoit gliſſée chez les anciens Moines du Pont & de la Cappadoce. Elle les obligeoit de faire cuire un morceau de chair ſalée avec leurs légumes, même en Carême. On croit que l'erreur d'Euſtathius, ou plutôt d'Euctatus, donna lieu à l'inſtitution de cette coutume: car cet Euctatus fut Patriarche d'un grand nombre de Moines qui condamnoient les noces, & qui défendoient l'uſage de la viande, par une ſuperſtition profane & ridicule. Le Concile d'Ancyre condamna ces impiétez, & ordonna que les Pretres & les Diacres mangeaſſent leurs légumes cuits, avec un peu de viande. Saint Baſile confirma cette pratique dans ſes Conſtitutions, pour diſtinguer les vrais Moines Catholiques des faux Moines Euſtathiens.

Dans la ſuite des tems, la rigueur des jeûnes diminua inſenſiblement, & avant l'an 800, on s'étoit déja beaucoup relâché par l'uſage du vin, des œufs & des laitages, qu'on permettoit non ſeulement aux malades, mais auſſi à ceux qui n'avoient pas d'autre nourriture propre à ſoutenir leur travail; & on ne faiſoit plus conſiſter l'eſſence du jeûne, qu'à s'abſtenir de viande, & à ne prendre ſa réfection, qu'au ſoir après vêpres. L'abſtinence des œufs & des laitages étoit obſervée en Italie; mais en France & en Allemagne, on ne la gardoit que les derniers jours de la Semaine ſainte. Depuis, à l'égard des laitages, on obtint de Rome des diſpenſes qui ſe donnoient pour un tems ſeulement & qui paſſérent depuis en droit commun. L'an 1475, le Légat du Pape donna une de ces diſpenſes pour cinq ans à l'Allemagne, à la Hongrie & à la Bohéme. Les Evêques en ont accordé de même aux peuples de leurs diocéſes, dans les ſynodes qu'ils ont tenus. Cet adouciſſement s'eſt auſſi introduit parmi les Grecs, à la reſerve des Religieux, qui gardent l'ancienne auſtérité des jeûnes. D'abord le jeûne du Carême conſiſtoit à ne faire qu'un repas le jour, vers le ſoir, après les Vêpres: cela s'eſt pratiqué juſqu'à l'an 1200, dans l'Egliſe Latine. A l'égard des Grecs, ils dînoient à midi, & faiſoient collation d'herbes & de fruits au ſoir, dès le ſixiéme ſiécle. Les Latins commencérent dans le XIII ſiecle à prendre quelques conſerves pour fortifier l'eſtomac, puis à faire une collation le ſoir: ce nom a été emprunté des Religieux, qui après le ſouper alloient à la collation; c'eſt à dire à la lecture des conférences des ſaints Péres, appellées en Latin *Collationes*; après quoi on leur permettoit de boire, au jour de jeûne, de l'eau, ou un peu de vin: ce qu'on appelloit auſſi *Collation*. Le dîner des jours de Carême ne ſe fit pas tout d'un coup à midi: le premier degré de ce changement fut d'avancer le ſouper à l'heure de none, c'eſt à dire, à trois heures après midi. La coutume étoit de ſonner l'Office divin à l'heure de none: après none on célébroit la Meſſe, & après la Meſſe on diſoit les Vêpres, enſuite deſquelles on alloit manger; mais ceux qui n'avoient pas le loiſir ou la dévotion de ſe trouver à ces offices, prirent le ſigne des offices pour ſigne du repas. Voici ce qui a encore contribué à ce changement. L'Empereur Charlemagne faiſoit célébrer la Meſſe dans ſon Palais, pendant les jeûnes du Carême, à deux heures après midi: la Meſſe étoit ſuivie des Vêpres, après quoi il ſe mettoit à table vers les trois heures, obſervant la coutume de ne manger qu'après Vêpres, mais avançant l'heure de cet office. Cette coutume fut imitée par ceux qui n'avoient pas la même raiſon que Charlemagne; car cet Empereur l'avoit ainſi ordonné, pour ne pas faire jeûner long-tems ſes Officiers.

En ce tems-là, Charlemagne étoit ſervi à table par les Ducs & les Rois des peuples qu'il avoit ſoumis à ſon obéïſſance: les Rois & les Ducs ſe mettoient enſuite à table, & étoient ſervis par les Comtes: les Comtes mangeoient après eux, & étoient ſuivis des autres Officiers par Ordre; en ſorte que les derniers Officiers ne ſe mettoient guéres à table, que vers le minuit: ce qu'ils auroient encore fait plus tard, ſi l'Empereur n'eût avancé l'heure de ſon repas. Dans le dixiéme ſiécle la coutume de manger à l'heure de none, étoit reçue dans toute l'Italie; mais ce n'étoit qu'après les Vêpres: car on commençoit l'Office de none un peu après midi, & enſuite on diſoit la Meſſe, & les Vêpres. Ce changement ne ſe fit pas ſi-tôt en France, & il n'y fut établi qu'environ l'an 1200. Depuis on avança inſenſiblement le repas juſques à midi, ce qui arriva en 1500; & alors on dit les Vêpres avant midi. Les infirmes ont toûjours été diſpenſez du jeûne & de l'abſtinence, quand l'infirmité a été conſidérable. On a étendu cette diſpenſe aux femmes groſſes & aux nourrices; on l'a meme accordée aux perſonnes que l'on faiſoit jeûner autrefois en leur plus grande jeuneſſe, & aux vieillards: mais les bornes que l'on a preſcrites pour le commencement & pour la fin de l'âge où l'on eſt obligé de jeûner, de 21 an pour l'un, & de 60 pour l'autre, n'ont aucun fondement dans l'antiquité, ni dans les loix de l'Egliſe. On a encore diſpenſé du jeûne les gens de travail. On joignoit autrefois au jeûne du Carême, la continence, l'abſtinence des jeux, des divertiſſemens & des procès. Chez les Grecs on n'offroit le ſacrifice que le ſamedi & le dimanche: les autres jours on diſoit la Meſſe des préſanctifiez, qui n'a été en uſage chez les Latins que le ſeul vendredi ſaint.

Quant au nombre des Carêmes, les Grecs, outre le Carême de Pâques, en ont encore quatre autres, qu'ils ont nommez les Carêmes de Noël, des Apôtres, de la Transfiguration, & de l'Aſſomption; mais ils ont été réduits à ſept jours chacun, & ce ſont plutôt des jeûnes de dévotion que d'obligation, du moins pour les Laïques. Dans l'Egliſe Latine, les Religieux obſervoient trois carêmes, au rapport de Béde qui vivoit dans le huitiéme ſiécle, ſavoir, celui de Noël ou de l'Avent, celui d'avant Pâques, & celui qui ſuivoit la Pentecôte. Ils étoient tous trois de 40 jours. Il eſt probable que les Carêmes de Noël & de la Pentecôte ont été impoſez aux pénitens, & ont auſſi été obſervez par les Eccléſiaſtiques & par les Laïques les plus fervens; mais ils n'ont point été ordonnez par l'Egliſe, pour y obliger tous les Fidéles. *Voyez* AVENT, QUATRE-TEMS, ROGATIONS. * P. Thomaſſin, *Traitez Hiſtor. & Dogmat. des Jeûnes de l'Egliſe.* Baillet, *Fêtes Mobiles.*

CARENA (Céſar) Avocat Fiſcal de l'Inquiſition, a fait un Traité Latin de cet Office, & de la maniére de procéder dans les cauſes de Foi. Cet Ouvrage parut à Lyon en 1669, *in folio.* * Jean-Jacques Hofman, *Lexic. Univ.*

CARENCE, KARENTIA ou KARENTINA, ville des anciens Rugiens, qui habitoient le païs, où eſt maintenant une partie de la Poméranie, ſur la côte de la Mer Baltique en Allemagne. Il y avoit trois temples dans cette ville, où l'on adoroit trois idoles monſtrueuſes & horribles. La premiére qu'ils appelloient *Régévithe*, avoit ſept viſages à une ſeule tête, ſept épées dans leur fourreau, attachées à un ſeul baudrier, & une épée nue à la main droite: ils croyoient que ce Dieu préſidoit à la guerre comme Mars. La ſeconde idole, nommé *Porévithe*, avoit cinq têtes & n'étoit point armée. La troiſiéme dont le nom étoit *Porénuce*, avoit quatre viſages à la tête, & un cinquiéme à l'eſtomac, couvrant ſon menton de la main droite, & ſon front de la gauche. * Saxo, *Dan. Hiſtor. l.* 14. Grantz, *de Vandal. l.* 5.

* CARENCY, que Jaillot dans ſa Carte de Flandre, appelle *Quarency*, eſt une Principauté des Païs-Bas dans le Comté d'Artois, au ſud-oueſt de Lens, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

* CARENNAC, bourg de France dans le Quercy. Il eſt ſur la rive gauche de la Dordogne, au nord-nord-eſt de Cahors, dont il eſt éloigné de dix à onze lieues.

CARENTAN, ville de France dans la Baſſe Normandie, eſt ſituée ſur une petite riviére qui coule du ſud au nord, en ligne paralléle avec la riviére de Tante, ſelon les cartes de Jaillot & de De Wit, à deux lieues de la Mer, & à environ ſix de Coutances. Les plus groſſes barques y remontent par le moyen du flux, ce qui rend cette ville aſſez marchande. Il y a de grands fauxbourgs, un beau château; la ville eſt forte, & revétue de bonnes muraillles, avec des foſſez remplis d'eau, outre qu'elle eſt ſituée dans un lieu marécageux. Carentan a Bailliage, Election, & tître de Vicomté. Saint Léon, étoit de Carentan. Cette ville eut part aux malheurs de la France durant les guerres civiles du XVI ſiécle, & le Comte de Montgommeri, un des Chefs des Huguenots la prit en trois jours l'an 1574. Le Comte de Matignon, Lieutenant de Roi en Normandie, & Chef des troupes Royales, la reprit peu de tems après; & de Lorges, fils de Montgommeri, qui commandoit dans la place, fut fait priſonnier. Carentan a été fort endommagée d'un grand incendie depuis quelques années. * Papire Maſſon, *Deſcr. Flum. Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez des Villes.* De Thou, *Hiſt. l.* 57. Calliéres, *Hiſtoire de Matignon, l.* 1.

CARENTIA (le Lac de) *Voyez* l'article d'ALTIN.

* CARENTAN, riviére de la Baſſe Normandie, ſelon la Carte de Jaillot, coule de l'oueſt à l'eſt, & ſe jette dans la mer près de l'embouchure de la Tante.

* CARENTONE, riviére de France dans la Haute Normandie, dont le cours fait la ſéparation du Diocéſe de Liſieux d'avec celui d'Evreux. Elle coule à peu près du ſud-oueſt au nord-eſt. & ſe rend dans la Rille, vers les confins des deux provinces.

CARESME. *Voyez* CAREME.

* CARETH, ville de la Tribu de Zabulon. *Joſué, ch.* 19. *v.* 15.

CARÉTIUS, Roi de la Grande Bretagne, vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Il parvint à la Couronne, lorſque le païs étoit déſolé par les guerres civiles. Les Saxons ayant eu l'avantage ſur lui, le chaſſérent peu de tems après. * Béde. Polydore Virgile. Du Chêne, &c. *Hiſtoire d'Angleterre.*

CARETTO. *Voyez* CARRETTO.

CARETTONI (Jean François) Jéſuite Romain, mourut en 1629, âge de 72 ans: il avoit enſeigné les Belles Lettres dans le Collége Romain, & paſſoit pour l'un des plus éloquens de ſon tems. *Voyez* ſon éloge dans Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag. c.* 93. & dans Alegambe, *p.* 242.

CAREY (Guillaume) deſcendoit de la noble & ancienne famille de Cokkington dans le Comté de Dévon en Angleterre. Etant Ecuyer du Corps de Henri VIII, il épouſa *Marie*, fille de *Thomas* Bulien, ou *Boulen*, Comte de Wilt, ſœur d'*Anne*, ſeconde femme du Roi Henri VIII, de laquelle il eut un fils appellé *Henri*, qui à cauſe qu'il étoit proche allié de la Reine *Elizabeth*, fut fait Chevalier peu de tems après que cette Princeſſe fut parvenue à la Couronne, & enſuite avancé à la dignité de Baron du Royaume, ſous le tître de Lord *Hunſdon*. Il fut envoyé pour porter l'Ordre de la Jarretiére au Roi de France, & à ſon retour fait Gouverneur de Berwick. Après qu'on eut tranché la tete à la Reine *Marie* Stuart, il fut envoyé en Ecoſſe pour appaiſer le fils de cette Reine. Il laiſſa de ſa femme quatre fils *George*, *Jean*, *Edmond*, & *Robert* qui fut depuis Duc de Monmouth, & trois filles. George ſon fils aîné Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, Grand Chambellan de la Reine, & Membre de ſon Conſeil privé, mourant ſans enfans mâles, Jean ſon frére lui ſuccéda: & à celui-ci ſuccéda *Henri* ſon fils Lord Hunſdon, qui fut fait Vicomte de Rocheſter la 19 année du régne du Roi Jacques I, & Comte de Douvres la troiſieme année du régne de Charles I. *Jean* ſon fils & héritier mourut ſans enfans mâles. *Robert* troiſiéme fils du premier Henri Lord Hunſdon, étoit Garde des Marches d'Ecoſſe l'an 40 du régne d'Elizabeth. Le 19 du régne de Jacques I, il fut fait Lord Carey de Lexington dans le Comté d'Yorck, & enſuite Duc de Monmouth, le premier du régne de Charles I. *Henri* ſon fils, qui lui ſuccéda dans ſes tîtres, eut deux fils & huit filles. * Dugdale. Imhoff, *les Pairs d'Angleterre.*

CARFAGNANA, que les Auteurs Latins nomment *Carferoniana* & *Grafiniana*, vallée d'Italie, entre le Mont-Apennin, dans l'Etat de Florence, eſt entre le Luquois & les Etats de Reggio & de Modéne. Ce païs a quelques mines de fer & nourrit quantité de bétail. Caſtel-Nuovo de Carfagnana en eſt le ſeul lieu conſidérable. * Sanſon. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

CARGADOUR DE GIRGENTI ou EMPORIO, bourg de la vallée de Mazara en Sicile. Il eſt à une lieue & demie de Girgenti ſur la côte, où il a un bon port, défendu par un bon château. On charge dans ce bourg une grande quantité de grains, & c'eſt de là qu'il a pris ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARGAPOL ou KARGAPOL, ville & province Occidentale de la Moſcovie, a la Mer Blanche au ſeptentrion, la province de Wologda au midi, le Lac d'Onéga au couchant, & le fleuve Dwina au levant. Cette ville de Cargapol ou Kargapol eſt peu conſidérable. * Sanſon. Baudrand.

CARGE, Iſle. *Voyez* GARACK.

CARHAIX. *Voyez* KARHAIS.

CARI (le Port de) il eſt ſur la côte de Provence, à trois ou quatre lieues de la ville de Marſeille, du côté du couchant. On croit que c'eſt celui que les Anciens nommoient *Carus* ou *Incarus Portus*. On voit à un mille de ce port le village de Carry, que quelques-uns prennent pour l'ancienne *Calcaria*, petite ville de la Gaule Narbonnoiſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARIA, ville. *Cherchez* CARTHA.

* CARIATH ou KARKAH, bourg près de Gabaon, de la Tribu de Benjamin. * *Joſué, ch* 15. *v.* 3.

CARIATHA ou CARIATH-ARBÉ. *Voyez* ARBA.

CARIATHA ou CARIATHAIM & KIRJATHAJIM. *Voyez* CARIATHAIM.

CARIATHAIM, CARNAIM ou SAVÉ, de la Tribu de Ruben, au delà du Jourdain, fut d'abord priſe & détruite par le Roi Chodorlahomor & ſes Alliez, ſur les Géans de la race d'Emim. Ces Géans la reprirent & la rebâtirent quelque tems après. Les Moabites obligérent enſuite ceux qui habitoient cette ville, de l'abandonner. Les Amorrhéens en chaſſérent depuis les Moabites, & les Iſraëlites l'emportérent ſur les Amorrhéens. Moïſe donna Cariathaïm à ceux de la Tribu de Ruben, qui la firent bâtir & l'augmentérent conſidérablement. Les Iſraelites en jouïrent long-tems, mais enfin Dieu pour les punir de leur infidélité, permit aux Moabites de la reprendre ſur ce peuple rebelle: c'eſt ce que les Prophétes Jérémie & Ezéchiel nous apprennent. On ne ſait pas préciſement combien de tems ce peuple idolâtre fut en poſſeſſion de cette place. Du tems d'Euſébe & de S. Jérôme, elle étoit très-floriſſante, & habitée par des Chrétiens qui lui avoient donné le nom de *Carias*, ſelon Euſébe & de *Cariatha* ſelon S. Jérôme. Ces deux Auteurs la placent à dix milles de Médaba ville d'Arabie, du côté d'Occident, dans le voiſinage de Béré. *Genéſe, ch.* 14. *v.* 15. *Nombres, ch.* 32. *Deuteronome, ch.* 2. *Joſué, ch.* 13. *Jérémie, ch.* 48. *Ezéchiel, ch.* 25. S. Jérôme. Euſébe.

CARIATHAIM, que Joſué appelle *Carthan* eſt auſſi le nom d'une ville dans la Tribu de Nepthali, qui fut donnée aux Lévites, & qui étoit une des villes de refuge. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *Voyez* CARNAIM.

CARIATH-ARBÉ. *Voyez* ARBA.

CARIATHIARIM ou CARIATH-BAAL, ou BALAATH de Juda, ou BALA, ville de la Tribu de Juda, qui d'abord avoit appartenu aux Gabaonites, & qui dans la ſuite paſſa à la Tribu de Juda. C'eſt dans cette ville qu'on apporta l'Arche de Bethſamès. On la mit dans la maiſon d'Aminadab, où elle reſta pendant vint ans, d'où David la fit enlever pour la mettre dans la maiſon d'Obed-Edom, où elle reſta peu de tems, après quoi elle fut tranſportée dans Jéruſalem. Cette ville étoit à l'extrémité de la Tribu de Juda, de Benjamin & de Dan. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 9. *Juges, ch.* 18. *v.* 12.

CARIATH-SENNA, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 15. v. 49.*

CARIATH-SEPHER. *Voyez* DABIR.

CARIATI ou **CARIATI NUOVA**, ville d'Italie dans la Calabre Citérieure, avec Evêché suffragant de sainte Sévérine, & titre de Principauté, qui appartient à la Maison de Spinelli, est peu considérable, & est située sur la Mer Ionienne, à l'entrée du Golfe de Tarente, vers Umbratico & Strongoli. * Baudrand.

CARIATI VECCHIA, petite ville de la Calabre Citérieure au sud-ouest de Cariati Nuova dont elle est eloignée d'environ une lieue.

CARIATIDES ou **CARYATIDES**, Statues de femmes, en maniére de colomnes ou de pilastres. *Voyez* CARYATIDES.

CARIBANE, grand païs de l'Amérique Méridionale, qui s'étend depuis l'embouchure de l'Orénoque, jusqu'à la riviére des Amazones, tout le long de la Mer du Nord, qui la baigne à l'Orient & au septentrion. Elle a la Terre-ferme au couchant & la Guiane au midi. Ce païs étoit autrefois compris sous la Guiane; mais les Caribes chassez des Antilles par les Européens s'étant retirez dans cette partie de la Guiane, lui ont donné ce nom, qu'elle porte aujourd'hui. On voit encore une autre contrée de ce même nom au midi de la Guiane, & entre la riviére des Amazones & celles de Négro, & d'Aragonatube. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CARIBDUS** (Alphonse) natif de Messine, célébre Jurisconsulte & Avocat. Il fut souvent employé comme Juge dans la Cour du Banc du Roi, & son savoir lui aquit l'estime des Membres de la Régence de Sicile; de sorte qu'on lui confia des affaires de la derniére importance. Il vivoit encore en 1537, & tint dans cette année-là la place de Juge à Messine. On a de lui, *Consuetudines nobilis Civitatis Messanæ; Regni Siciliæ Capitula à Jacobo Rege ad Carolum Quintum Imperatorem; Regni Siciliæ Pragmaticæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CARIBERT. *Cherchez* CHARIBERT.

CARIBES ou **CARAIBES**, peuples de l'Amérique Septentrionale, qui occupoient autrefois les Isles Antilles. *Voyez* ANTILLES & CANNIBALES.

CARICK, petite ville de la Lagénie en Irlande, dans le Comté de Tipérari, sur la riviére de Shure, à cinq ou six lieues au dessus de Waterfort. Elle a titre de Comté & députe au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARIDIA, autrefois *Cardia*, petit bourg & Golfe de la Romanie, sur l'Archipel, étoit anciennement une ville importante: aujourd'hui ce n'est qu'un petit bourg, à dix ou douze lieües de Gallipoli. * Ptolomée, *l.* 3. *ch.* 12. Etienne de Byzance. Pline. Sophien.

CARIE, province de l'Asie Mineure, ainsi nommée de *Car* son Fondateur, est appellée aujourdhui *Aidinelli*, & appartient au Turc depuis le XIV siécle. Elle a au levant la Lycie, dite aujourd'hui *Menteseli*; au couchant & au midi la Mer Méditerranée & l'Archipel; & au septentrion la riviére de Madre.

On prétendoit au tems d'Hérodote, que les Cariens avoient été appellez autrefois Léléges, & qu'ils habitoient les isles voisines du continent de l'Asie Mineure, comme Samos, Scio, &c. & l'on disoit qu'ils avoient été Sujets de Minos Roi de l'isle de Créte, à qui néanmoins ils ne payoient point de tribut. Ce Prince en les soumettant avoit exigé d'eux seulement qu'ils lui fournissent des troupes; mais les Cariens n'en convenoient pas & soutenoient qu'ils étoient originaires du païs. Quoiqu'il en soit, les Ioniens & les autres Grecs sortis d'Athénes avec Nélée, étant venus dans l'Asie Mineure, y formérent une nouvelle Ionie aux dépens des Lydiens & des Cariens. Ceux-ci perdirent le Territoire de Minde, de Priéne & de Milet, & il ne paroît pas qu'ils ayent fait aucun effort pour les reprendre, quoiqu'ils fussent, dit-on, guerriers de profession, jusqu'à aller chercher la guerre ailleurs, quand ils ne l'avoient pas chez eux. Ce sont les Cariens qui ont inventé le casque, & ils rendirent aussi plus commode l'usage du bouclier. Crésus les contraignit de lui payer tribut. Ils furent obligez ensuite de recevoir la loi de Cyrus, & firent de vains efforts pour se soustraire à la domination des Perses. Leur principale ville étoit Alabanda, auprès de laquelle étoit le temple de Jupiter militaire, qu'on trouve quelquefois répresenté sur les médailles de ce païs-là. * Strabon, *l.* 4. Hérodote, *l.* 1. Pomponius Méla, *l.* 1. Etienne de Byzance, &c.

CONCILE DE CARIE.

Les Macédoniens Hérétiques le convoquérent l'an 366, & il fut tenu par trente-quatre Evêques, qui rejettérent le terme de *Consubstantiel*, & approuvérent la formule ou profession de Foi, qui avoit été faite aux assemblées d'Antioche & de Séleucie. * Sozoméne, *l.* 8. *c.* 9. Baronius, *A. C.* 366.

CARIE ou **CARYE**, en Grec Κάρυαι, petit païs de la Laconie, avec une ville de même nom, que les Grecs détruisirent, pour se venger de la perfidie du peuple qui l'habitoit. Les Cariates s'étoient joint avec les Perses, qui faisoient la guerre aux autres peuples de la Gréce; mais ayant été vaincus par les Grecs, leur ville fut ruïnée, les hommes furent passez au fil de l'épée, & les femmes furent emmenées captives. Pour les traiter avec plus d'ignominie, après les avoir menées en triomphe, on ne permit pas aux Dames de qualité de quitter leurs grandes robes, ni aucun de leurs ornemens, afin qu'elles eussent toûjours la honte de paroître au même état qu'elles étoient le jour du triomphe; & les Architectes de ce tems-là ornérent les édifices publics de statues qui répresentoient ces femmes, au lieu de colomnes & de pilastres, pour laisser un exemple éternel de la punition, que l'on avoit fait souffrir aux Cariates. Ces statues furent appellez *Caryatides*; & on en voyoit il y a quelques années à Bourdeaux, dans le célébre édifice qu'on appelloit *les Piliers de Tuteles.* Dans la salle des Gardes Suisses au Louvre, il y a quatre Caryatides, qui soutiennent une Tribune enrichie d'ornemens. Ce sont des statues de femmes qui ont les bras coupez; ainsi que les Termes, & sont revêtues d'une robe qui leur descend jusques aux piez. * Vitruve, *l.* 1. *ch.* 1.

CARIGFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARIGLIANI (Pompée) Italien, Chanoine de Capoue, a vécu dans le XVII siécle vers l'an 1625. On dit qu'il possedoit parfaitement Aristote, Platon, Hippocrate, Galien, & saint Thomas, & qu'il étoit toûjours en état de répondre sur tous les passages de ces Auteurs. Il vint à Rome sur la fin du Pontificat de Paul V, & il y étoit encore sous celui d'Urbain VIII. Il a écrit un Traité de la Noblesse, &c. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVII.*

CARIGNAN, ville d'Italie en Piémont, avec titre de Principauté, est située sur le Pô, que l'on y passe sur un beau pont, entre Turin & Carmagnole. Il y a un bon château, & son terroir est fertile en meuriers pour les vers à soye. THOMAS FRANÇOIS de Savoye, cinquiéme fils de *Charles-Emanuel*, I. du nom, Duc de Savoye, & de *Catherine Michelle* d'Autriche, a porté dans le XVII siecle le titre de Prince de Carignan: il fut Grand-Maître de France, & mourut le 22 janvier 1656. *Cherchez* SAVOYE.

CARIGNAN, ville du Duché de Luxembourg. *Cherchez* YVOI.

CARIKFERGUS ou **CARIKVERGUS.** *Voyez* KNOCFERGUS.

CARILLO (Gilles) Cardinal, d'une illustre famille d'Espagne, fut envoyé Légat en Italie par le Pape Innocent VI, dans le XIV siécle, le Siége étant alors à Avignon. Pendant cinq ans, qu'il employa à cette légation, il pacifia ce païs, & y bâtit plusieurs citadelles. Il fonda de ses propres deniers un Collége à Bologne, auquel il donna de grands revenus, pour entretenir de pauvres Ecoliers Espagnols. Le Cardinal Carillo mourut à Viterbe, & fut enterré à Assise, d'où long-tems après il fut transporté à Toléde en Espagne, où est son tombeau. * Tarapha, *de Reb. Hispan.* Platine & Garimbert, *l.* 3. *de Vitis Pontific.* *Voyez* ALBORNOS.

CARILLO (Alphonse) Cardinal, natif de Cuença en Espagne, étoit fils de *Gomez* Carillo Gouverneur de Jean II, Roi de Castille. L'Antipape Benoît XIII le fit Cardinal en 1408, mais Carillo l'abandonnant, se retira au Concile de Constance. Martin V l'ayant confirmé dans sa dignité en 1418, l'envoya Légat à Bologne. Depuis, le Concile de Bâle le nomma Légat d'Avignon; mais le Pape Eugéne IV y avoit déja envoyé le Cardinal de Foix, qui se rendit maître de cette ville à main armée. Carillo retourna à Bâle, où il mourut le 14 mars 1434. Le Roi de Castille témoigna un déplaisir extrême de cette mort, & fit donner l'Evêché de Siguença au neveu de ce Cardinal, nommé aussi *Alphonse* Carillo. * Sponde, *in Annal.* Aubery, *Hist. des Card. &c.*

CARILLO ou **CARRILLO** (Alphonse) Archevêque de Toléde. Son pére étoit *Lopès Vasquez de Acunha*, qui s'étoit retiré du Portugal dans la Castille. Il entra dans la vie ecclésiastique & fut Protonotaire. Il étoit sur son départ de Bâle pour Rome lorsqu'en 1434, le Cardinal Alphonse Carillo son oncle, qui assistoit au Concile, mourut; ce qui lui valut, nonobstant sa jeunesse, l'Evêché de Siguença. En 1446, il parvint à l'Archevêché de Toléde. Sixte IV le nomma son Nonce en Espagne en 1480, ce qui ne plut pas beaucoup à *Ferdinand* le Catholique; car quoique Carillo eût beaucoup contribué à ce que Ferdinand & Isabelle parvinssent à la Couronne d'Espagne, il parut les haïr dans la suite, & avoit coutume de dire, qu'il réduiroit *Isabelle* à la quenouille avec la même facilité avec laquelle il lui avoit fait donner le Sceptre. C'est ce qui fit que les Espagnols l'appellérent Dom *Oppas*, qui est le nom d'un Archevêque de Séville, qui avoit causé de grands troubles en Espagne, parce qu'il y avoit appellé les Maures vers le commencement du huitiéme siécle. Carillo étoit d'un esprit vif & plus propre aux fonctions de Ministre d'Etat ou de Général d'armée, qu'à celles de Prélat. Il eut deux fils naturels *Troylo*, & *Lopès*. Il passa les derniéres années de sa vie dans un Couvent de Franciscains, qu'il avoit fondé à ses propres dépens à *Alcala de Hénarès*. Il mourut le premier de juillet 1482, & ne laissa que très-peu de bien; ce que l'on attribue à son attachement pour l'Alchymie. On avoit placé dans le même tombeau Carillo & son fils naturel Troylo, mais le Cardinal *Ximénès*, fit depuis enlever le corps du fils, à cause du scandale que cela causoit. Troylo eut un fils nommé Alphonse, qui fut Connétable de Navarre & Fondateur de la Maison des *Marquis de Falces de Peralta.* * Mariana, *Hist. de l'Espagne, l. 21. c. 61: l. 22. c. 4. l. 23. c. 10. c. 16: l. 24. c. 8. c. 9. c. 13. c. 21. c. 22.*

CARIN (Marc-Auréle) étoit fils de l'Empereur *Carus*, qui le nomma César avec son frére Numérien en 282, & qui l'envoya l'année suivante dans les Gaules. Il s'y souilla de toute sorte de crimes, & fit mourir plusieurs innocens pour des crimes supposez: ce qui fit dire à son pére qu'il n'étoit pas son fils. En moins d'une année, il épousa jusqu'à neuf femmes, qu'il répudia, la plupart lorsqu'elles étoient enceintes. Après la mort de Carus son pére, sur la fin de l'an 283, & après celle de Numérien son frére, qui ayant été reconnu Empereur avec lui, fut tué huit ou neuf mois après, il s'abandonna avec plus de fureur que jamais aux derniers déréglemens. Ses débauches ne l'empêchérent pas de s'opposer à Dioclétien, élu Empereur en 284, par l'armée d'Orient, au devant duquel il s'avança jusques en Illyrie, après avoir défait & tué, dans les plaines de Vérone, Julien qui vouloit envahir l'Empire; mais après plusieurs combats, dans sa derniére bataille contre Dioclétien, un de ses Tribuns, dont il avoit séduit la femme, le tua à Margues ville de Mœsie l'an 285, & le 36 de son âge. * Vopiscus. Aurelius Victor. Tillemont, *Hist. des Emp. tome* 3.

CARIN ou **CHARIN** (Louis) de Lucerne en Suisse, habile Médecin, Précepteur des Fuggers, fut en grande réputation auprès de tous les Grands, tant par son savoir, que pour sa probité. Il aima le séjour de Bâle, où il laissa du bien, pour entretenir trois

jeu-

jeunes Etudians des meilleurs eſprits qui ſe pourroient trouver. Il mourut le 17 janvier 1569. * Chriſt. Urſtiſius, *Epitome Hiſtor. Baſil.* Paul Fréher, *Theatr. Viror. eruditione Claror.* Hofman, *Lexic. Univ.*

CARIN, QUARS, une petite ville ou un bourg de la Turquie en Aſie. Il eſt dans la Syrie, ſur la riviére qui baigne Alep, entre Alep & Samoſate. On croit que Carin eſt la ville nommée anciennement *Cyrrhus* ou *Cyrrhos*, fondée par *Cyrus* Roi de Perſe, & capitale de la Cyrreſtique, province de la Syrie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARINE, étoit autrefois une ville épiſcopale, maintenant c'eſt un petit bourg avec titre de Principauté. Il eſt dans la vallée de Mazara en Sicile, à deux ou trois lieues de Palerme du côté du couchant, fort près de *Muro Carini*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARINES, certaines femmes qui ſe louoient, pour pleurer les Morts dans la cérémonie de leurs funérailles. Elles furent ainſi appellées du nom de leur païs, parce qu'on les faiſoit venir de Carie. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 16. *c.* 3. On appelloit auſſi Carines à Rome, certains édifices faits en maniére de navire, que les Latins nomment *Carina*, en prenant la partie pour le tout. D'autres ajoûtent qu'il y avoit une rue de ce nom, où étoit la maiſon de Pompée. * Virgile, *Eneïde l.* 8. *v.* 361. Varro, *de Lingua Latina.*

CARINOLA, ville d'Italie, dans la Terre de Labour, avec titre de Comté & Evêché ſuffragant de Capoue, eſt peu conſidérable, & eſt ſituée ſur une petite riviére à trois ou quatre milles de la mer entre Capoue & Seſſa. Quelques Auteurs la prennent pour la *Calenum*, dont Strabon, Ptolomée, Pline, &c. ont fait mention. D'autres veulent qu'elle ait été bâtie à un ou deux milles des ruïnes de cette autre ville. * Ughel. Cluvier, *Ital.*

CARINTHIE, que les Allemans nomment *Karnten*, province d'Allemagne qui eſt ſoumiſe aux Archiducs d'Autriche, avec titre de Duché. On la diviſe en Haute & Baſſe, ſuivant le cours du Drave: elle eſt entre l'Evêché de Saltzbourg, la Stirie, le Frioul, la Carniole & le Tirol. Ses principales villes ſont Saint-Veit ou San-Vito, Villach, Volckmarck, Judembourg, Claghenfurt, qui eſt la Capitale, &c. Les Archiducs d'Autriche en ſont les maîtres, depuis Henri dernier Duc, mort ſans Succeſſeurs. On dit que les Païſans de Carinthie ont droit d'inveſtir leurs Souverains, toutes les fois qu'il y a changement de Prince; que le Duc avec un habit de villageois, aſſiſte à une cérémonie qu'ils font dans une prairie; & que ce privilége leur eſt accordé, parce qu'ils reçurent les premiers la Religion Chrétienne. Un Païſan lui préſente deux bœufs, l'un gras, & l'autre maigre, le Duc prend le dernier, & reçoit un petit ſoufflet du Païſan. La Carinthie eſt un païs de montagnes. On y a de l'horreur pour le larcin, & c'étoit une ancienne coutume d'y pendre ceux qu'on ſoupçonnoit d'avoir volé. On ne faiſoit leur procès que trois jours après. Si on les trouvoit coupables du crime dont on les accuſoit, on laiſſoit leur corps pendu, juſqu'à ce qu'il fût tout à fait pourri; ſi au contraire il étoit innocent, on l'enterroit publiquement, & on ordonnoit des priéres pour ſon ame. * Æneas Sylvius, *Europ. c.* 20. Cluvier, *Germ.* Monſtrelet, *l.* 1. Joannes Salivanus, *de Carinth. &c.*

CARIOLANUS (Frédéric Furius, ſurnommé) *Cherchez* FURIUS.

CARION (Jean) Allemand, naquit à Bucticкeim ville d'Allemagne en 1499. Il ſavoit les Langues, les Belles Lettres, & les Mathematiques. Il les enſeigna avec applaudiſſement à Wittenberg & ailleurs, & il publia divers Ouvrages qui lui aquirent de la réputation, comme *Practico-Aſtrologicæ Ephemerides*, une Chronique que Peucer & d'autres ont continuée, &c. Il mourut à Berlin en 1538, à l'âge de 39 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Philoſ. Germ.* Voſſius, &c.

CARION, petite ville d'Eſpagne dans le Royaume de Léon. Elle eſt bâtie ſur une petite montagne, & n'a qu'une grande rue où quelques Marchands demeurent. A la ſortie on paſſe un grand pont, & enſuite on entre dans une plaine, où il y a un hopital tout ſeul qu'on nomme le *grand Cavalier*. Les Pélerins de S. Jaques y vont recevoir un morceau de pain, comme dans tous les autres hopitaux de cette route. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CARIOPHYLE (Mathieu) Archevêque de Cogni, étoit natif de l'iſle de Candie. Il étudia à Rome dans le Collége des Grecs, & y fit de grands progrès dans les Langues & dans la Théologie. Après qu'il ſe fut conſacré à l'état eccléſiaſtique, on l'envoya dans ſon païs. Le peu de fruit que produiſit ſon voyage, l'obligea de revenir à Rome, où il enſeigna dans le Collége des Grecs. Depuis il fut auprès de trois Cardinaux, tous trois neveux de Papes, ſavoir de Pierre Aldobrandin, de Louïs Ludoviſio, & de François Barberin. Le ſecond lui procura le titre d'Archevêque d'Iconie, & le dernier lui perſuada de publier ſes Ouvrages. Cariophyle fit imprimer un volume de vers Grecs & Latins, intitulé *Noctes Tuſculanæ*, des Epîtres de Thémiſtocle, &c. Il mourut ſous le pontificat d'Urbain VIII, vers l'an 1630 ou 1635. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pin. Imag. Illuſt. c.* 124.

CARIOTH. *Voyez* KÊRIOTH.

CARIOVALDE, Général des Bataves, ſe joignit aux Romains, pour les ſecourir ſous Germanicus. Les Chéruſques faiſant ſemblant de s'enfuir, l'attirérent dans une plaine environnée de bois de tous côtez. Après avoir ſoutenu longtems le choc des ennemis, il ſe jetta à la fin dans le plus gros de la mêlée, & les ennemis l'ayant accablé de mille traits, & abbatu ſon cheval, le tuérent. * Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 11.

CARIPOUS, peuples de l'Amérique méridionale, dont le païs eſt au nord du Bréſil, & de la riviére des Amazones, éloigné ſeulement de trente lieues de celui des Caribes, à qui ils font une guerre continuelle. Ils ſont baſanez comme les Topinambous qui en ſont à ſix vint lieues, mais plus beaux, plus vifs & plus gais. Ils n'aiment point les perſonnes triſtes; ils ſont hardis & courageux, libéraux, honnêtes, & ont le viſage riant. Ce peuple eſt le plus doux de tous ceux des Indes Occidentales. Il aime l'honneur, la juſtice & la vérité, eſt ennemi des trompeurs & des méchans, & chérit les bons & les vertueux. Il mépriſe les poltrons, & porte honneur aux hommes vaillans. Les Caripous vont nuds, peints, & couronnez de plumes. Ils cachent dans des étuis faits d'écorce d'arbre ce que la pudeur ne permet pas de montrer; mais les femmes & les filles n'ont point de honte de paroîtres nues, & ſerrent ſeulement les jambes comme en les croiſant. Leurs armes ſont des arcs, des fleches, & des épées de bois de bréſil. Tout ce païs qu'arroſe la riviére *d'Yapoco* eſt plein de montagnes & de bois, & produit les mêmes grains & les mêmes fruits que celui des Caribes, entre leſquels il y en a de fort dangereux, & ſurtout une petite pomme appellée *Mançanilla* par les Eſpagnols. Elle eſt fort jaune & très-agréable à voir; mais ſi venimeuſe, que pour peu qu'on en mette dans ſa bouche on meurt auſſi-tôt. Les Caripous mangent des ſerpens d'une grandeur & d'une groſſeur prodigieuſes; mais ils ne ſont point anthropophages; & quoique les Caribes leurs ennemis ſe nourriſſent de leur chair, ils ne mangent pas la leur quand il en tombe quelques uns entre leurs mains. Ils troquent des gommes, des plumes d'aigrettes & de perroquets, du tabac & d'autres productions du païs, contre des ſerpes, des haches, des couteaux, & des patenôtres de verre de diverſes couleurs que les Européens leur portent. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CARISBROCK, château d'Angleterre. *Cherchez* CARELSBROOK.

CARISTO, ville épiſcopale dans la Gréce, eſt ſur la côte Orientale de l'iſle de Négrepont, vis à vis de celle d'Andros. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARITES. *Voyez* GRACES.

CARITH. *Voyez* KE'RITH.

CARIUS, fils de Jupiter & de Torrhébie. Les Anciens diſent, que Carius ſe promenant aux environs du Lac Torrhebia, & entendant le doux chant des Nymphes, il apprit d'elles la Muſique, & l'enſeigna enſuite aux Lydiens. En reconnoiſſance de ce bienfait, on lui décerna des honneurs divins, & on lui bâtit un ſuperbe temple ſur une colline, qui fut depuis appellée *Carienne*, en Latin *Mons-Carius*, du nom de ce Héros. *Conſultez* Hérodote

CARIXA. *Voyez* CAROSA.

* **CARIZA.** Ce ſont les ruïnes de la ville de l'Eſpagne Bétique que l'on appelloit anciennement *Aurelia Cariſa* ou *Aurelica Antonina*. On les trouve dans l'Andalouſie aux confins de la Nouvelle Caſtille près du village de Barnol. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARK. *Voyez* CARAK.

CARKE'MIS, ville. *Voyez* CARCHE'MIS.

* **CARLA** (le) petite ville du Comté de Foix, ſur les frontiéres du Haut Languedoc & du Conſerans, au nord-oueſt de Pamiers, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Ce lieu eſt devenu célébre pour avoir donné la naiſſance au fameux Pierre Bayle.

CARLAC. *Voyez* CARLA (le)

CARLAT (François Carlat de la Queille) étoit d'une des principales familles de l'Iſle-Jourdain. Il étudia en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe, & enſuite il s'attacha auprès de M. *Caulet*, Evêque de Pamiers, pour ſervir l'égliſe ſous ſa conduite. Ce Prélat le fit Chanoine de ſa cathédrale, & il fut le premier qui embraſſa la reforme, qu'on introduiſit alors dans pluſieurs Chapitres de France. Il avoit beaucoup d'amour pour la juſtice, & une grande intelligence dans les affaires tant ſéculiéres, qu'eccléſiaſtiques. Il en donna diverſes marques, pendant plus de quinze ans, qu'il fut Official du Diocéſe de Pamiers. Il aida beaucoup l'Evêque de ce lieu dans des occaſions importantes, où ce Prélat en qualité de Préſident né des Etats de Foix, étoit obligé de s'oppoſer aux entrepriſes des Gouverneurs du païs. Il fut fort zelé pour éloigner les Huguenots du Comté de Foix, & pour les bannir entiérement de la ville de Pamiers; mais s'étant érigé en perſécuteur des autres, il fut perſécuté à ſon tour, comme on le dira dans la ſuite. Il s'employa pour la conſtruction de l'égliſe cathédrale de cette ville, & pour la fondation des Religieuſes Carmélites. Quand les diſputes ſur la Régale ſurvinrent, le Pére Carlat étoit Archiprêtre & Prieur clauſtral des Chanoines Réguliers. Il fit un acte au nom du Chapitre, le 20 juin 1677, dans lequel il ſoutenoit l'exemption de la Régale. Après avoir ſigné une délibération du Chapitre, & un acte de proteſtation, contre les ſaiſies faites par les défenſeurs de la Régale preſque ſur tous les revenus du Chapitre, on lui ſignifia une lettre de cachet, qui l'exiloit à Gergeau; mais n'ayant pu partir, à cauſe d'une paralyſie qu'on dit qu'il avoit ſur la moitié du corps, & parce que le Chapitre qui n'avoit plus de revenus, ne pouvoit pas fournir à ſa ſubſiſtance, on prit ſon retardement pour une rebellion. On envoya au Marquis de Mirepoix, Gouverneur du païs, ordre de ſe ſaiſir de lui en quelque état qu'il fût. Un grand nombre de ſoldats l'arrachérent avec violence de la chambre, &, pour ainſi dire, des bras de l'Evêque de Pamiers. On le conduiſit en priſon dans le Fort de Peccais ſur le bord de la mer, où l'air eſt ſi mal ſain qu'on eſt obligé d'en changer ſouvent la garniſon. Les moucherons qui ſont tres dangereux, dans ces quartiers-là, s'attachérent à ſon viſage où ils lui firent pluſieurs ulcéres. On le traitta avec tant de dureté, qu'on ne ſe mit point en peine de lui faire donner les derniers ſacremens, quoiqu'il les eût demandez. Il mourut âgé de plus de ſoixante-quinze ans, vers la fin du mois de ſeptembre 1680. * *Mémoires du tems.*

CARLAT, bourg de France ſitué dans l'Auvergne, au midi de la ville d'Orillac, donne ſon nom à un petit païs, qu'on appelle le *Karladez*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CARLATH** ou **CAROLATH**, ville de Siléſie ſur la rive droite de l'Oder, au nord de Beuthen, dont elle n'eſt ſéparée que par ce fleuve. Elle eſt au nord-oueſt de Glogaw, dont elle eſt éloignée de près de cinq lieues.

CARLAWROCK. *Voyez* CARLOWROCK.

* **CARLEBY**, ville de Suéde, dans la Cajanie ou Bothnie orien-

orientale. Il y a dans cette province deux villes de ce nom, ſavoir Carleby *la vieille*, au nord de Carleby *la nouvelle*. Elles ſont éloignées l'une de l'autre d'environ ſix lieues. Elles ſont toutes deux ſur la côte orientale du Golfe de Bothnie.

C A R L E'N I (Antoine) étoit d'une bonne famille de Naples, & ſe fit Religieux de ſaint Dominique. Il vécut dans cet Ordre avec piété, & y fit paroître beaucoup d'érudition. Le Pape Martin V, informé de ſon mérite le fit en 1431, Coadjuteur de l'Archevêché d'Amalphi dans la Terre de Labour, dont il ne fût titulaire que l'an 1449, & il le gouverna avec un zéle & une vigilance vraiment Apoſtolique. Il ſe trouva au Concile de Piſe, où fut élu Alexandre V, dont il ſoutint les intérêts avec un courage intrépide. Il mourut à Naples en 1460, & ſon corps fût porté dans ſa cathédrale, & mis dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir à l'honneur de ſaint Thomas d'Aquin. Il a fait ſur la Métaphyſique d'Ariſtote des Commentaires, qui ſe trouvent manuſcrits dans la Bibliothéque de ſaint Dominique de Naples. * Ughel, *Ital. Sacra, tome* 7. Vall. *De Vir. Illuſtr. Prov. Regn. Theat. Dominic. p.* 51. Echard, *Script. Ord Præd.*

C A R L E N T I N I, petite ville de la Vallée de Noto en Sicile, ſur une colline, eſt bonne & fortifiée, & porte le nom de Charles-*Quint*, qui la fit bâtir, & de la ville de Léontini, à une lieue de laquelle elle fut bâtie. * Maty, *Dict. Géogr*

C A R L E'O N ou C A R L I O N. *Voyez* C A E R-L E'O N.

* C A R L E R (Gilles) Doyen de l'égliſe de Cambray, Docteur en Théologie, ſe ſignala dans le Concile de Bâle, où pendant quatre jours il ſoutint la Diſpute ſur le ſecond article de ceux de Bohéme touchant *la correction publique des péchez*. On trouve ce Diſcours dans le *quatriéme tome des Conciles*, & plus correct encore dans les *Antiquæ Lectiones Caniſii*. On a auſſi de lui deux volumes de Conſultations ſur les Cas de Conſcience, dont le premier eſt intitulé *Sportæ Fragmentorum*, & l'autre *Sportulæ Fragmentorum*; *Scutum Veritatis*; *Commentarius in libros quatuor Sententiarum*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 23. & 24.

* C A R L E R (Henri) Docteur en Médecine à Arras, eſt Auteur des deux Ouvrages ſuivans, *Caſtigationes Medicæ Practicæ*; *Tractatus de promiſcuis erroribus*. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 346.

C A R L E S (Lancelot de) Evêque de Riez en Provence, natif de Bourdeaux, fut nommé Evêque en 1550, à ſon retour de Rome, où Henri II l'avoit envoyé. Il eut part à l'amitié du Chancelier de l'Hopital, de Ronſard, & de Joachim du Bellay, qui l'ont tous célébré dans leurs Ecrits, Il laiſſa des Ouvrages en nôtre Langue, comme *une Paraphraſe en vers ſur l'Eccléſiaſte*; *ſur le Cantique des Cantiques*; *une Traduction de l'Odyſſée d'Homére*; *une Lettre du Roi Charles IX, &c.* * La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoiſe*. De Thou, *Hiſt. l.* 3. Lurbée, *de Illuſtr. Aquit.* Michel de l'Hopital, *l.* 1. *Epiſt.* Ronſard, *l.* 1. *Hymn.* 7. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſtian.* Bartel, *Hiſt. Praf. Reg. &c.*

C A R L E V I T Z ou C A R L E W I T Z, (Chriſtophle) *Voyez* C A R L O W I T Z (Chriſtophle de)

C A R L I L E, ſur la riviére d'Eden, ville d'Angleterre, eſt capitale du Comté de Cumberland, avec Evêché ſuffragant de l'Archevêché d'Yorck. Elle eſt ſituée vers les frontiéres de l'Ecoſſe, à l'endroit où l'on avoit bâti la muraille qui ſéparoit les Pictes des Bretons, à deux ou trois lieues de la Mer d'Irlande. Elle fait preſque une iſle, étant environnée de tous côtez, hormis vers le midi, de la riviére d'Eden. Elle eſt à 235 milles de Londres. Cette ville qui eſt ancienne, avoit été ruïnée par les Danois vers l'an 900. Guillaume II, Roi d'Angleterre, ſurnommé *le Roux*, paſſant dans la Province de Cumberland vers l'an 1093, ne put s'empêcher d'admirer l'heureuſe ſituation de Carlile, & la fit rebâtir. Henri ſon Succeſſeur en fit un ſiége épiſcopal. On y fonda depuis des Chanoines Réguliers, dont on érigea l'égliſe en cathédrale vers l'an 1133. Adelwald en fut le premier Evêque. Les anciens Romains & les Bretons, Habitans de l'iſle, la nommérent *Lugu-Vallum*, *Lugu ballia* & *Lugu-ballium*, Ptolomée, *Leucopibia*, & les Auteurs Latins modernes l'appellent *Carleolum*. Les Bretons ou Gallois l'appellent *Caer-Lualid* ou *Caer-Luell*, d'où s'eſt formé le nom de *Caer-Léol*, & enfin celui de *Carlile*. L'Eden y reçoit trois riviéres. Elle eſt fortifiée d'un château bâti par Henri VIII. Lorſqu'on creuſoit les fondemens pour la rebâtir, on y trouva un vieux Ouvrage des Romains, tout fait en voûte, qui n'avoit point été endommagé du feu, au frontiſpice duquel on voyoit cette Inſcription MARII VICTORIAE, ou, comme d'autres ont lu, MARTI VICTORI. Carlile s'eſt ſi bien relevée de ſes ruïnes, qu'elle eſt l'une des plus belles, des plus peuplées, des plus marchandes & des plus riches villes du Royaume. On y voit les reſtes des murailles d'Adrien. * Camden, *Deſcrip. Britann.* Goodwin, *de Epiſc. Britann. Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 1. *p.* 53. Beeverell, *Délices de l'Angleterre, tome* 2. *p.* 256 & 257.

* C A R L I L E (les Comtes de) en Angleterre. Il y a déja pluſieurs ſiécles qu'un certain Randolf Meſchines fut révêtu de la dignité de Comte de Carlile. En 1322, André Harkley y fut auſſi élevé, mais l'année ſuivante il perdit la tête par la main du bourreau. En 1417, Jean Plantagenet troiſiéme fils de Henri IV, Roi d'Angleterre, fut auſſi Comte de Carlile; & en 1460, Richard qui dans la ſuite, fut Roi d'Angleterre ſous le nom de Richard III, lui ſuccéda en ce titre. En 1622, le 13 ſeptembre le Roi Jacques I conféra cette dignité à Jacques Hay, Vicomte de Duncaſter qui mourut en 1636. Son fils Jacques hérita de ſes titres, & mourut en 1660, ſans laiſſer d'héritiers. En 1661, cette dignité échut à la jeune branche de la famille de Howard, & Charles II fit Comte de Carlile, Charles Vicomte de Howard pour le recompenſer de ſes fidéles ſervices. En 1663, il l'envoya en Moſcovie en qualité d'Ambaſſadeur, & l'année d'après aux Rois de Suéde & de Danemarc. Ce Seigneur à fait lui même une Rélation de ſes ambaſſades. Il mourut en 1684, laiſſant d'*Anne* fille d'Edouard Lord Howard, 1. E DOUARD qui ſuit; 2. *Frédéric-Chriſtian*, né à Coppenhague en 1664; 3. *Marie* qui épouſa *Jean* Fenwik, Baronnet en Angleterre, & Vicomte de Preſton en Ecoſſe.

E DOUARD, fils de Charles, ſuccéda à ſon pére & mourut le 23 avril 1692, laiſſant pour ſucceſſeur Charles dont la mére fut Elizabeth fille du Chevalier Guillaume Uvedale de Wickham. Charles fut Chambellan de Guillaume III, Grand Maréchal d'Angleterre pendant la minorité du Duc de Nortfock, premier Commis de la Thréſorerie, Lord Lieutenant des Comtez de Cumberland & de Weſtmorland, Gouverneur de Carlile & Vice-Amiral des côtes voiſines, Conſeiller Privé de Guillaume III, & de la Reine Anne. Il épouſa la fille unique d'*Arthur* Capel, Comte d'Eſſex, dont il eut, 1. *Henri*, Lord d'Eſſex; 2. *Charles*; 3. *Elizabeth*; 4. *Anne*; & 5. *Marie*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Heylin's Help to English Hiſt. p.* 255. *Peerage of England.*

* C A R L I N G F O R D, ville de l'Ultonie en Irlande dans le Comté de Louth. Elle eſt petite & n'a rien de conſidérable par elle même; mais elle eſt ſituée ſur une belle & grande baye, à l'embouchure d'une petite riviére nommée Nure. La baye de Carlingford eſt longue de trois ou quatre milles & large de même. Sa profondeur eſt telle que tous les plus grands vaiſſeaux y peuvent ancrer, & y ſont à l'abri de tous les vents, derriére les montagnes qui couvrent la baye de tous côtez. Il eſt vrai que l'entrée en eſt malaiſée, & même dangereuſe, à cauſe d'une barre de rochers de différente grandeur, qui n'y laiſſent qu'un paſſage fort étroit. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, p.* 1455.

C A R L I O N. *Voyez* C A E R L E'O N.

C A R L O M A N, Duc & Prince des François, fils aîné de C HARLES *Martel*, & de ſa premiére femme *Crotrude*, appellée communément *Rotrude*, morte en 724. Ayant armé de concert avec ſon frére Pepin, contre Hunaud Comte d'Aquitaine, ils le pouſſérent par delà Poitiers, & le mirent à la raiſon, après avoir forcé le château de Loches. Enſuite dans le partage qu'ils firent du Royaume, l'Auſtraſie, l'Allemagne, & la Thuringe échûrent à Carloman, qui accompagna ſon frére en Allemagne contre Thibaud, Duc des Allemans, qu'ils ſoumirent en 742. L'année ſuivante, Carloman vainquit Odilon, puis Thierry Ducs de Baviére & de Saxe, après s'être vengé de la perfidie de Hunaud. Enfin ayant recommandé au Roi Pepin un fils nommé Dreux, ou Drogon, qu'il avoit d'une femme dont nous ignorons le nom, il fit un voyage à Rome avec pluſieurs Gentilshommes de la Cour, reçut la tonſure & l'habit de Clerc du Pape Zacharie en 747, & ſe retira au Mont-Soracte, où il ſe fit Religieux de ſaint Benôit; mais s'y trouvant trop importuné de viſites, il alla demeurer au Mont-Caſſin, & y fut reçu ſans ſe faire connôitre, ſous le titre de vagabond venu de France, pour faire pénitence de ſes crimes. Il étoit accompagné d'une autre Religieux François qui le ſervoit. On les mit l'un & l'autre au travail des mains dans les offices les plus vils, ſous un Frére de mauvaiſe humeur, qui frappa deux fois Carloman ſans qu'il s'en plaignît. Son compagnon ſe contenta de dire à ce Frére Cuiſinier, *que Dieu & Carloman te le pardonnent*: mais le Frére l'ayant frappé une troiſiéme fois, le compagnon de Carloman qui n'étoit pas ſi patient, prit un pilon & en déchargea un coup ſur la tête du frére, en lui diſant, *méchant ſerviteur, que ni Dieu ni Carloman ne te le pardonnent*. Pétronax, Abbé de ce monaſtére, fit mettre ce Religieux en priſon, & l'ayant interrogé pourquoi il avoit battu le Frére, *c'eſt*, répondit le Religieux François, *parce que le plus méchant de tous les ſerviteurs a oſé plus d'une fois, non ſeulement outrager, mais encore fraper le meilleur & le plus noble de tous les hommes que j'aye connu dans le monde. Qui eſt donc celui, que vous appellez le plus noble de tous les hommes?* reprit l'Abbé: *c'eſt*, repartit le François, *nôtre Prince Carloman, qui a quitté ſa dignité, ſa puiſſance, & toute la gloire du monde pour le nom de Jeſus*. Carloman, quoique reconnu, continua de vivre comme un ſimple Religieux dans l'Abbaïe, & de s'employer aux offices les plus bas, comme à garder les troppeaux. Quelques uns ont cru que les Moines du Mont-Caſſin l'envoyérent, avec les lettres de l'Abbé Optat & du Pape Zacharie, pour obtenir les Reliques de ſaint Benôit, qui étoient à l'Abbaïe de Fleury ſur Loire. Il ne vint pourtant en France, que ſous le pontificat du Pape Etienne II, pour y ménager les intérêts d'Aſtulfe Roi des Lombards, qui craignoit les armes de Pepin, dont Etienne avoit imploré le ſecours; mais comme il s'étoit chargé malgré lui de cette commiſſion, il n'empêcha pas Pepin d'aller en Italie, pour faire rendre au Pape les terres qu'Aſtulfe avoit uſurpées ſur l'Egliſe Romaine. Il ſe retira à Vienne en Dauphiné, où il mourut le 17 août de l'an 755, d'où ſon corps fut porté au Mont-Caſſin. Il avoit fait aſſembler, en 742, un Concile en Allemagne, pour reformer les mœurs du Clergé & des monaſtéres. Saint Boniface de Mayence préſidoit à ce Concile, & fut un de ceux qui contribuérent le plus à la réſolution que Carloman avoit priſe, de quitter ſes Etats pour mener une vie religieuſe. * Aimoin, *l.* 4. Léon d'Oſtie, *l.* 1. Adon. Eginard. Réginon. Adrien Valois. Dom Jean Mabillon, &c. Baillet, *Vies des Saints, Août.*

C A R L O M A N, Roi d'Auſtraſie, de Bourgogne, & d'une partie d'Aquitaine, fut ſacré à Soiſſons le neuviéme octobre de l'an 768. Il étoit fils de P EPIN *le Bref*, & frére de *Charlemagne*, avec lequel il partagea les Etats du Roi leur pére. Quelques factieux travaillérent à les mettre mal enſemble, & Carloman étoit aſſez diſpoſé à les écouter; mais il mourut peu de tems après à Salmoucy, qu'on croit être Montſugeon près de Laon, le quatriéme décembre 771, & fut enterré à ſaint Remi de Rheims. Carloman laiſſa de *Gerberge* ſon épouſe, deux fils, P EPIN & ſaint *Siagre* qui mourut Evêque de Nice en Provence. * Sainte-Marthe, *Hiſtoire de la Maiſon de France*. Le P. Anſelme. Mézeray, *Hiſtoire de France*. Jofred, *Hiſt. Nic. &c.*

C A R L O M A N, Roi de France, fils de Louïs, II. du nom, dit *le Bégue*, fut couronné avec ſon frére Louïs III, à Ferriéres en Gâtinois, l'an 879. Quelques Hiſtoriens paſſionnez ont pré-

prétendu que ces deux fréres étoient bâtards; mais c'eſt une impoſture: car Louïs *le Bégue* les eut d'*Anſgarde*, qu'il avoit épouſée en ſa jeuneſſe. Il eſt vrai que, comme elle n'étoit pas de qualité, & qu'il l'avoit même épouſée ſans le conſentement du Roi ſon pére, ce Prince l'obligea de la répudier; mais ſes fils n'en étoient pas moins légitimes. Les deux fréres partagérent leurs Etats à Amiens: Louïs eut la Neuſtrie, & Carloman le Royaume d'Aquitaine & la Bourgogne. Leurs plus dangereux ennemis furent les Normands, Boſon qui s'étoit fait Roi d'Arles & de Bourgogne, & Louïs Roi d'Allemagne, leur couſin. Ils trouvérent néanmoins le ſecret de les diviſer; & s'étant liguez avec le Roi d'Allemagne, ils défirent Boſon dans une bataille, & en 881 ils aſſiégérent Vienne, où il avoit laiſſé ſa femme. L'année ſuivante les courſes des Normands ayant obligé Louïs d'aller à leur rencontre, il mourut à ſaint Denys en 882. Carloman quitta le ſiége de Vienne, dont il laiſſa le ſoin au Comte Richard, & vint commander ſon armée dans la Picardie. Il battit ſouvent les Barbares, & enſuite, pour les faire ſortir de ſes terres, il traita avec eux, & leur donna douze mille marcs d'argent. Peu de tems après étant à la chaſſe dans la forêt d'Iveline près de Montfort, il y fut bleſſé par un ſanglier, ou par quelcun de ſa ſuite, & mourut de cette bleſſure le ſixiéme décembre 884, à l'âge de 18 ans. Il avoit été fiancé l'an 878, à Troyes, en préſence du Pape Jean VIII, & de ſon pére Louïs, à la fille de Boſon Roi d'Arles & d'Hermengarde; mais le mariage ne s'étoit pas accompli. Quelques uns ont donné à Carloman un fils qu'ils ont nommé Louis le *Faineant*, ils diſent même qu'il régna deux ans, mais c'eſt une pure ſuppoſition. * Reginon, *in Chron.* La Chronique de ſaint Riquier. Le Continuateur d'Aimoin. Le P. Anſelme, &c.

C A R L O M A N, fils aîné de Louïs, I. du nom, Roi de Germanie, frére de *Louïs* II, & de CHARLES *le Gros*, Empereur, eut en partage le Royaume de Baviére, duquel dépendoient la Poméranie, la Carinthie, la Bohéme & la Moravie, & porta le titre de Roi d'Italie. En effet, il mit une armée en campagne pour unir ce Royaume à ſes États; mais une terreur panique lui fit changer de deſſein. Il remporta deux victoires ſur Raſtic Duc de Moravie, & ſur Gondacare, Comte en Carinthie, & fut depuis vaincu par les Rebelles de Moravie. Carloman épouſa *N*.... fille d'*Arnuſte*, parent d'*Ermentrude*, Reine de France. Il tomba dans une paralyſie, dont il mourut l'an 880, & fut enterré à Ottinghen en Baviére dans le monaſtére de Saint-Maximilien qu'il y avoit fondé. Il ne laiſſa que deux enfans naturels, *Arnoul* qui eut la Carinthie, & qui fut Empereur; & *Giſelle*, laquelle l'an 890 épouſa *Zuentibold*, Roi de Moravie, que quelques Auteurs trompez par ce mariage, ont cru fils de Carloman. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Réginon. Du Tillet. Le Continuateur d'Aimoin. Les Annales de S. Bertin de Metz & de Fulde. Le P. Anſelme.

C A R L O M A N, fils du Roi CHARLES *le Chauve*, & d'*Ermentrude* ſa premiére femme, fut tonſuré de bonne heure par ordre de ſon pére, & Hildegaire Evêque de Meaux, l'ordonna Diacre malgré lui. Depuis il poſſéda pluſieurs Abbaïes, & s'étant revolté contre ſon pére, il fut mis en priſon. Les priéres des Légats que le Pape Adrien II envoya en France, l'en tirérent; mais abuſant de cette grace, il recommença bien-tôt à brouiller. Le Roi le fit prendre: il fut dégradé à Senlis par les Evêques des provinces de Sens & de Rheims, puis aveuglé en 873, & mis dans l'Abbaïe de Corbie pour y faire pénitence. Quelques tems après, deux Moines l'en tirérent adroitement, & le menérent vers ſon oncle Louïs *le Germanique*, qui lui donna pour ſon entretien l'Abbaïe d'Epternach, où il mourut la même année, ou l'an 886, ſelon la Chronique d'Anjou. Il y a dans la Chronique de ſaint Riquier, un éloge de Carloman en vers, qui eſt aſſez ancien; il ſemble qu'on y ſuppoſe que la vie de ce Prince fut aſſez tranquille. * Flodoard, *Hiſt. Rhemen. l.* 3. *c.* 28. Continuateur d'Aimoin, *l.* 5. *c.* 24. *& ſuiv. &c.*

* C A R L O O N, petite iſle de Suéde dans le Golfe de Bothnie près de la côte orientale de ce Golfe.

C A R L O S (Dom) *Voyez* C H A R L E S dans l'article d'Eſpagne ſous le titre de ROIS D'ESPAGNE.

* C A R L O S, le Cap Carlos dans la Floride en l'Amérique ſeptentrionale ſur la côte occidentale de la preſqu'iſle de Tegeſta. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A R L O S T A D E (André) *Voyez* C A R O L S T A D T.

C A R L O S T A D T, ville. *Voyez* C A R O L S T A D T.

C A R L O V I N G I E N S, nom que l'on donne aux Rois de France de la ſeconde race, qui commença l'an 752, en la perſonne de PEPIN *le Bref*, fils de Charles *Martel*, & finit en celle de Louis V, en 987: on compte quatorze Rois de cette famille.

C A R L O W, *Caterlogum*, *Carlovium*, petite ville d'Irlande dans la province de Leinſter ou Lagénie, & au Comté de même nom, ſur la riviére de Barow, entre Kildare & Kilkenny. *Voyez* C A T E R L A G H, comme les Habitans l'appellent.

* C A R L O W I T Z ou C A R L W I T Z, l'une des plus anciennes & des plus conſidérables familles du Marquiſat de Miſnie, & de la Haute Luſace. Elle tire ſon origine du ſang royal de France & des Ducs de Durazzo.

C A R L O W I T Z (Chriſtophle de) de Rothenhauſen Chevalier héréditaire du St. Empire Romain, Conſeiller de l'Empereur, & de l'Electeur de Saxe, Ambaſſadeur, &c. naquit le ſeptiéme décembre 1507, & étudia à Leipſic en 1522, ſous Pierre Moſellanus. Mélanchthon parle avec éloge de ſa conduite, auſſi bien que de ſon éloquence, de ſes connoiſſances dans la Langue Latine, & de ſon habileté dans la Juriſprudence. En 1539, les Ducs de Saxe, George & Henri, l'attirérent auprès d'eux & lui donnérent de beaux emplois. L'Electeur Maurice en fit de même, & l'envoya en 1546 à la Diéte de Ratisbonne. Après la mort de Maurice, arrivée en 1553, l'Electeur Auguſte le fit Membre de ſon Conſeil privé. Il fit voir en 1547 ſa capacité dans la guerre de Smalcalde, dans laquelle il courut de grands dangers, & fut conſulté par divers Princes. Il ſervit fidélement dans ſes ambaſſades les Empereurs Charles-Quint, Ferdinand I, Maximilien II, & Rodolphe II. On a de lui, *Conſilium pro Republica ad Imperatorem ſcriptum contra Hiſpanicam tyrannidem ex occaſione exercitus Aurixci, per Carlewitzium & Joachimum Camerarium.* Ce livre eſt inſéré dans les *Politic. Imper.* de Goldaſte. Il mourut le huitiéme janvier de l'année 1578. Eraſme, Camerarius, Agricola & d'autres font de lui une mention honorable. M. Salius a écrit ſa Vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Melchior Adam, *in Vitis Juriſconſultorum Germanorum.* Freheri *Theatrum.* Seckendorf, *Lutheraniſm. l.* 3. *S.* 124. *add.* 1, *lit. f.* Spangenberg, *l.* 2. *c.* 25. Peckenſtein, *Theatr. Saxon.*

* C A R L O W I T Z (George de) Préſident du Conſeil de George Duc de Saxe, fut en 1524 envoyé par ce Prince à l'Electeur de Saxe pour porter des plaintes contre Luther & Muntzer. En 1534, il fut député à Leipſic pour traiter de l'uniformité au ſujet de la Religion, & renvoyé à l'Electeur de Saxe. En 1539, il eut à Muhlberg une conférence avec Pontanus qui avoit été Chancelier de l'Electeur. Après la mort du Duc George, il s'attacha au Duc Henri qui le prit à ſon ſervice, parce qu'il avoit trouvé le ſecret de ſe rendre néceſſaire. Il tâcha de réünir les Religions. Après la mort du Duc Henri, il perdit les bonnes graces de Maurice. En 1543, il fut envoyé à la Diéte de Nuremberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* C A R L O W I T Z (George-Charles de) après avoir fait ſes études à Leipſic, entreprit le voyage des Païs-Bas, d'Angleterre & de France. A ſon retour il ſe rendit à l'armée de l'Empereur en Hongrie. Après la levée du ſiége de Vienne, à laquelle il eut part, le Comte de Staremberg, qui étoit l'un des Généraux, le fit Aide de camp dans la campagne qu'il fit contre les Turcs. Dans les années 1685 & 1686, il fit deux campagnes dans la Morée, & viſita à ſon retour les principales villes d'Italie. En 1689, il ſe trouva dans l'armée des Impériaux contre les François, & fut Aide de camp général de Jean George IV, Prince Electoral de Saxe. Dans la ſuite il fut fait Lieutenant Colonel du Régiment des Grenadiers à cheval. Depuis 1694, juſqu'en 1698, il ſervit en Hongrie & ſur le Rhin, premiérement en qualité d'Aide de camp général de l'Electeur de Saxe, enſuite, comme Colonel d'un Régiment de Cuiraſſiers, puis comme Général Major, & enfin comme Commiſſaire général des guerres. Dans la guerre de Livonie il fut tué d'un coup de canon à la priſe du Fort de Dunemonde, n'ayant encore que quarante & un an. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Curric. Vita. La Vie de Pierre le Grand, Empereur de Moſcovie.*

C A R L O W I T Z, ville de Suéde. *Cherchez* C A R O L S T A D.

C A R L O W I T Z, ville ou bourg de Hongrie. *Voyez* C A R O L S T A D.

C A R L O W R O C K, bourg de la Nydeſdale ou Nitheſdale en Ecoſſe, ſur la côte, environ à deux lieues de Dumfreis, vers l'Orient méridional. Ce bourg qu'on prend pour le *Carbantoricum* des anciens Selgoves, a été autrefois fortifié; mais ſes fortifications ſont maintenant démolies. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A R L S B A D, petite ville de Bohéme, renommée par ſes bains d'eau chaude. Elle eſt dans la Préfecture d'Elnbogen. Elle eſt à l'orient de la ville d'Elnbogen dont elle eſt éloignée d'environ une lieue & demie. Dans la plupart des Cartes, elle porte le nom de *Wary-Carlsbad.*

* C A R L S B E R G, maiſon royale des Rois de Suéde avec un beau port. Elle eſt à une demi-lieue de Stokholm, ſur le Lac de Méler. Les yachts du Roi peuvent y être en toute ſureté.

C A R L S B O U R G, *Caroloburgum*, petite ville d'Allemagne, dans la Baſſe Saxe, au Duché de Brémen, a été bâtie ſur le Wéſer par les Suédois, qui lui donnérent le nom de leur Roi Charles X. C'eſt une place forte qui fut priſe en 1677, par les Danois, auſquels s'étoient joints les Habitans de Lunebourg; mais ils la rendirent en l'an 1679, par la médiation du Roi de France, & par le traité qui fut conclu la même année à Fontainebleau. * Sanſon. Baudrand.

C A R L S H A V E N, bourg de la province de Bleking en Suéde, ſur la côte de la Mer Baltique, où il a un aſſez bon port, capable de recevoir une flotte entiére. Il a été fortifié par Charles IX, Roi de Suéde. En 1676, les Danois prirent ce Fort par capitulation, & en 1677 les Suédois le reprirent. * Maty, *Dict. Géogr.* Valkenier, *Verwardt Europa, P. VIII. p.* 200.

C A R L S R U H E, ville qui ſert de réſidence au Markgrave aujourd'hui régnant de Bade-Dourlach, qui en eſt le Fondateur. Elle eſt ſituée à une petite lieue de Dourlach, au centre du *Hardwald.* La premiére pierre du château fut poſée le 17 juin 1715. & dans le même tems on commença de bâtir la ville, qui forme un demi cercle, & dont toutes les rues viennent de la circonférence aboutir au château qui leur ſert de centre, de ſorte que depuis le château on a la vue ſur toutes les rues de la ville. La forêt, qui eſt derriére le château eſt coupée par un grand nombre d'allées qui, de même que les rues de la ville, aboutiſſent toutes au même centre. La magnificence des jardins, de la Ménagerie & de la Faiſanderie, auſſi-bien que la ſituation riante & l'air ſain de cette nouvelle réſidence, en fait trouver le ſéjour délicieux à tous ceux qui y demeurent. D'ailleurs le Prince, ſon Fondateur, l'a pourvue de très-beaux priviléges, dont les uns ſont pour 30 années, & les autres pour toûjours. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

C A R L S T A D T, ville du Cercle de Franconie en Allemagne, eſt défendue par la citadelle de Carlsbourg. Sa ſituation eſt ſur le Mein, dans l'Evêché de Wirtzbourg, à quatre lieues au deſſous de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.* Dans le voiſinage de Carlſtadt, ſe trouve le vieux château de Carelsburg que l'on prétend avoir été bâti par l'Empereur Charles le Chauve.

C A R L S T E I N, bourg défendu par un château très-fort. Il eſt dans le Cercle de Podberdesk, Podbrosko ou Podebrad en Bohéme, ſur la riviére de Miza, à quatre lieues de la ville de Prague, vers le couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARLWITZ. *Voyez* CARLOWITZ.

CARMAGNOLE, ville d'Italie, dans le Marquisat de Saluſſes, dans les Etats du Duc de Savoye, eſt ſituée environ à deux milles du Pô, & à huit ou neuf de Turin, avec une aſſez bonne fortereſſe. Charles-Emanuel Duc de Savoye s'en rendit maître en 1588, pendant les guerres civiles de France, & ſurprit de même le Marquiſat de Saluſſes, qui lui fut néanmoins laiſſé, contre le ſentiment des meilleurs Politiques, par la paix de 1601. Henri IV, Roi de France, reçut en échange la Breſſe, le Bugey, &c. * Peréfixe, *Hiſt de Henri IV.*

CARMAGNOLE (François) Capitaine illuſtre, prit le nom de la ville de Carmagnole, dans le Piémont en Italie. Il étoit fils d'un Païſan, & avoit gardé les cochons pendant ſa jeuneſſe; mais ſe ſentant de l'inclination pour les armes, il ſe fit ſoldat, & monta par degrez juſqu'à la dignité de Général d'armée, que Philippe Viſconti Duc de Milan lui conféra, après avoir éprouvé ſon courage & ſa conduite. S'étant ſignalé par pluſieurs belles actions, ce Duc lui fit épouſer une de ſes parentes, & l'honora d'un Gouvernement conſidérable. Cette élevation lui attira l'envie de quelques perſonnes puiſſantes, qui le mirent mal dans l'eſprit de Philippe, & l'obligérent a chercher un aſyle dans l'Etat de Veniſe, où il fut très-bien reçu. Les Vénitiens le firent Général de leur armée contre le Duc de Milan. Il gagna pluſieurs batailles; mais ayant formé le deſſein de ſe reconcilier avec ce Duc, il ne voulut pas profiter de ſes victoires. Cette intelligence étant venue à la connoiſſance des Vénitiens, on l'amena à Veniſe, où il eut la tête tranchée en 1422. * Pompil. Tott. *Elog. de Capitan.*

CARMAIN, château, avec titre de Comté, en France, au dioceſe de Toulouſe, où ſe commença la conférence entre Didacus Evêque d'Oſma, député par le Pape Innocent III, d'une part, & les Docteurs des Albigeois de l'autre; & d'où elle fut transférée en la ville de Pamiers en l'an 1208. * Pierre des Vaux-de-Cernay, Moine, *Hiſtoire des Albigeois*, *c.* 3. Les Comtes & Seigneurs de Carmain ſont ſortis de la branche de *Foix* par des filles. * André du Chêne, *Antiq. des Villes.*

CARMANIE, KIRMAN, KIRMAR, KERMAN ou KHERMAN, grand païs de Perſe, en deça du fleuve Indus, étoit diviſé, comme encore aujourd'hui, en deux parties, dont l'une étoit appellée déſerte. Elle a la Gédroſie ou Circan au levant, la Perſe ou Farſiſtan au couchant, le Sableſtan au ſeptentrion, le Golfe d'Ormus & la Mer des Indes au midi. Elle comprend les provinces de Guadel, de Dulcinda & d'Ormus. Kerman, ſur le fleuve Baſſiry, en eſt la capitale; les autres ſont Berſit, Bam, Bermaſit, Chabis, Tzireſt ou Jiroſt, Bander-Gomron, Ormus, &c. La Carmanie déſerte s'étend vers le ſeptentrion; mais vers le milieu du païs, il y a des vallons fertiles & couverts de fruits, de fleurs, & ſur tout de roſes. On en tire encore des turquoiſes, de la tutie, &c. * Arrien, *l.* 8. Pline. Strabon. Pomponius Méla. Sanſon.

CARMANOR DE CRÉTE, juſtifia Apollon du crime d'homicide, dont il étoit accuſé. Son pére Chryſothémis fut le premier qui chanta dans les Jeux Pythiques, & qui remporta le prix de cet Art. * Pauſanias, *in Phocicis*, *p.* 610.

CARMARDEN, CAERMARDEN, CARMARTHEN ou CAERMARTHEN, *Maridunum*, *Muridunum*, ville d'Angleterre au païs de Galles. Les Anglois la nomment Caermarthen, &c. Les Gallois changeant l'M en V ou en F l'appellent *Caer-Firdhin.* Elle eſt fort petite, & cependant la principale du Comté de même nom, ſur la riviére de Towy, qui ſe jette ſept milles plus bas dans la Mer d'Irlande. Elle eſt à trente-ſix milles de Saint-David au Levant, en allant vers Landaf dont elle eſt à quarante ſix milles, & vers Londres, dont elle eſt à cent ſeptante huit milles. Cette ville étoit anciennement la réſidence des Princes du païs méridional de Galles, juſqu'à ce qu'ils furent forcez de ſe retirer au Château de *Dynavour* dans la même Province, pour y être en ſureté. Ils y établirent leur Cour. Quelques uns ne donnent aujourd'hui à Carmarden que le titre de bourg, mais quoiqu'il en ſoit, c'eſt une jolie place, dans une ſituation agréable, & reguliérement bâtie. Une enceinte de murailles, moitié briques anciennes & moitié pierre, l'environne dans l'étendue de quatorze cens pas, & aboutit à un vieux château, conſtruit ſur une hauteur au deſſus de la ville, qui a auſſi ſon enceinte particuliére de murailles. Le Towy qui lave les murailles de la ville à l'orient, paſſe ſous un fort beau pont de pierre. Anciennement les Habitans recevoient un grand avantage de cette riviére; mais les ſables que la mer a amaſſez à ſon embouchure, ont ruïné entiérement ſon port. Sous le régne de Guillaume le Conquérant, les Normans conquirent Carmarden. Les Gallois la reprirent ſur eux; mais ils la reperdirent encore. Henri de Tuberville y bâtit un château, & Gilbert de Clére fit environner la ville de murailles.

Les Anglois appellent la Province de Carmarden, *Caermardenshire*, & eſt ainſi dite du nom de ſa capitale. Elle a au Couchant le Comté de Pembrok, au Septentrion le Comté de Cardigan, au Levant ceux de Breknok & de Glamorgan, & au Midi cette partie de la Mer d'Irlande qui porte le nom de Canal de S. George. Cette Province à 102 milles de tour. Elle eſt une des plus fertiles du Païs de Galles, & la moins montagneuſe. Elle a des mines de charbon & du meilleur plomb. Il y a 87 paroiſſes, & huit villes ou bourgs à marché. Elle eſt dans le diocéſe de S. David. * Sanſon. Baudrand. *Etat de la Grande Bretagne ſous George* II, *tome* 1. *p.* 141. Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 427. & 428.

CARMARDEN (le Comté de) ou CARMARDENSHIRE. *Voyez* l'article précédent.

CARMATH ou CARMATHI. *Voyez* KARMATE.

CARME, Nymphe qui eut de Jupiter Britomaris, laquelle ſe plaiſant à la courſe & à la chaſſe, fut bien venue auprès de Diane. Minos en devint éperdûment amoureux, & comme un jour il la pourſuivoit avec empreſſement, elle ſe jetta dans des filets de Pêcheurs, & ſe précipita. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 26.

CARMEL, montagne de la Paleſtine dans la Tribu d'Iſſachar, célébre par la demeure du Prophéte Elie, & par les merveilles qu'il y fit. Elle a environ treize lieues de circuit, & eſt couverte de divers arbres toûjours verds, avec grand nombre de ſources d'eaux, quelques villages, & pluſieurs cavernes qui ont été de tout tems la retraite des Solitaires. Les Religieux Carmes ont pris leur nom de cette montagne, à cauſe des Prophétes Elie & Eliſée qu'ils conſidérent comme leurs premiers Patriarches. Le Mont-Carmel, entre la Galilée & la Samarie, a le Golfe d'Acre au ſeptentrion, les Monts de Nazareth, & la plaine d'Eſdrelon au levant, les montagnes de Samarie au midi, & la mer au couchant. Ce païs eſt occupé par les Arabes, & les Carmes Déchauſſez y ſont auſſi établis. On y voit pluſieurs collines & vallées toûjours vertes, des bois de haute futaye, des bocages & des jardins, de vives ſources, de belles fontaines & quantité de vignes; l'air y eſt très-bon, les fruits excellens, auſſi-bien que le vin; & le gibier s'y trouve en abondance. Pour aller à l'Hermitage des Carmes, on monte par un ſentier eſcarpé entre les rochers, dont les degrez ſont taillez au ciſeau. Cet Hermitage conſiſte en cinq cellules creuſées dans le roc ſur le penchant du Cap, qui regarde le ſeptentrion, l'occident & le midi: d'où l'on voit la mer en toute ſon étendue, les villes de Caïphas & de Saint-Jean d'Acre, & les grandes campagnes qui ſont aux environs. Une de ces cellules ſert de chapelle, une autre de réfectoire, où il y a trois tables de pierre, avec des ſiéges de même, pour aſſeoir huit où dix perſonnes; deux autres tiennent lieu de dortoir, & la cinquiéme eſt pour loger les Pélerins. Devant la porte de celle-ci, les Religieux ont taillé ſur le roc une petite platte-forme, couverte de branches d'arbres, où ils donnent quelquefois aux Voyageurs la collation, qui conſiſte en dattes, en raiſins ſecs, en figues & en biſcuits, avec de l'eau d'une citerne taillée auſſi dans le roc; car on n'y boit point de vin. Vers le pié de la montagne on voit la grotte d'Elie, qui eſt fort honorée, non ſeulement des Chrétiens & des Juifs, mais auſſi des Infidéles, des Turcs, des Maures & des Arabes, parce que la Tradition tient que le Prophéte Elie y demeuroit ordinairement. Elle eſt gardée par un Santon ou Religieux Mahométan, à qui tous ceux qui vont faire leurs priéres dans ce lieu, donnent quelque aumône pour avoir la liberté d'y entrer. Plus haut on voit la grotte d'Eliſée, Diſciple d'Elie, & les grottes de l'Hermitage dont je viens de parler. Sur le ſommet de la montagne eſt une autre grotte d'Elie, auprès de laquelle il y a pluſieurs reſtes d'un monaſtére ruïné, qui étoit bâti de grandes pierres de taille, & avoit plutôt la forme d'une fortereſſe, que d'une maiſon Religieuſe. Il y pourroit encore loger plus de quarante perſonnes; & l'on y voit quatre ou cinq pauvres familles de Maures qui en occupent quelques chambres. Entre ce monaſtére & la grotte, il y a une petite chapelle qu'on y bâtit autrefois en l'honneur de la ſainte Vierge, & dont il ne reſte que les murs des deux côtez, & l'autel adoſſé contre la grotte. Sur le penchant d'une vallée qui regarde l'occident, on trouve les ruïnes d'un autre monaſtére, qu'on tient avoir été le premier qui ait été bâti en orient, pour y aſſembler les Anachorétes du Mont-Carmel. Il y a encore de grands édifices tout entiers bâtis de pierres de taille, à pluſieurs étages, & une belle ſalle qu'on dit avoir ſervi d'oratoire ou de chapelle. Un peu plus haut eſt la fontaine d'Elie, que ce Prophéte fit ſortir de terre par ſes priéres. Il y avoit autrefois pluſieurs villes au pié de cette montagne, entre leſquelles Strabon nomme celle des Sycamins, des Bouviers, & des Crocodiles. Pline en ajoûte une qu'il appelle Carmel & Ecbatane. Suétone rapporte que du tems de Veſpaſien qui régnoit vers l'an 72 de J. C. il y avoit ſur le Mont-Carmel un petit temple célébre; & que cet Empereur y alla conſulter l'oracle du Dieu qu'on y adoroit, & qui l'aſſura de l'heureux ſuccès de tous ſes deſſeins. Peut-être étoit-ce quelque reſte de l'idolatrie de Baal ou de Beelzébub, qui étoit autrefois adoré en la ville d'Acre. La ville de Caïphas eſt au bas de la montagne, ſur le rivage du port de Saint-Jean d'Acre, & Acre eſt vis à vis, de l'autre côté du port. De Caïphas à Acre, il y a par terre quarante ou cinquante lieues de chemin, en faiſant le tour de la petite anſe qui forme le port. Saint Louis Roi de France, revenant de la Terre-Sainte, paſſa par le Mont-Carmel, & obtint de l'Abbé ſix Religieux qu'il amena à Paris, où ils ſe ſont établis ſous le nom de *Carmes*; car c'eſt ſur le Mont-Carmel que l'Ordre des Carmes a pris naiſſance l'an 1182; mais il ne fut approuvé & confirmé à Rome qu'en 1186. Le nom de Carmel ſignifie une *vigne de Dieu*; & S. Jérôme nous apprend que cette montagne étoit fertile en pâturages. On adoroit ſur cette montagne une ancienne Divinité nommée auſſi Carmel; mais Tacite dit qu'elle n'y avoit ni temple ni ſtatue; ſeulement on y voyoit ſon autel, & on lui rendoit une culte Religieux; *nec ſimulacrum Deo, aut templum, (ſic tradidere majores) aram tantum & reverentiam.* Jamblique dit que Pythagore alloit ſouvent ſur cette montagne, & ſe tenoit ſeul dans le temple qui y etoit. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 1. Joſeph, *Antiq. Judaiq. l.* 5. Le Chevalier Dervieux, *Rélation du Mont-Carmel.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.* Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.* *Voyez* CARMES.

CARMEL, outre le *Mont-Carmel*, il y a dans la Paleſtine une ville appartenante à la Tribu de *Juda*, qui porte le nom de *Carmel.* * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 55. On voit auſſi une montagne du même nom dans la Tribu d'*Ephraïm*, qui eſt fort ſtérile. C'eſt là où Nabal faiſoit tondre ſes brebis. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 5, ſuivant Procope de Gaze & Théodoret. Euſébe aſſure que le Carmel de Nabal n'étoit pas une montagne mais un bourg au midi de Jéruſalem. S. Jérôme au contraire diſtingue deux montagnes de ce nom, l'une du côté de Ptolémaïde, & l'autre au midi de la Judée où demeuroit Nabal. *Alter*, inquit, *in quo fuit Nabal Carmelius maritus Abigaïl ad auſtralem plagam*, *alter juxta Ptolemaidem*, *in Comment. ad Amos*, *ch.* 1. On peut réünir ces deux ſentimens, & dire avec D. Calmet que ce Carmel eſt une ville de la Tribu de Juda, ſituée ſur une montagne de même nom, dans la partie la plus mé-

méridionale de la Palestine. S. Jérôme dit que de son tems les Romains avoient une garnison au Carmel; ce qui doit s'entendre de la ville de ce nom, au midi de Juda. C'est sur cette montagne que Saül après la victoire sur Amalec fit dresser quelque monument de cette action. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 12. Relandi, *Palestina*, *l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CARMEL ou NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, Ordre militaire qu'on nomme aussi de S. Lazare, a été retabli par le Roi Henri IV, en 1608. Ce Prince souhaita qu'il ne fût composé que de François, afin de le distinguer de celui de saint Lazare de Savoye, qui n'est que pour les Italiens & les Savoyards. Il fut composé de cent Gentilshommes du Royaume, qui devoient marcher en tems de guerre près de nos Monarques, pour la garde de leurs personnes sacrées. Philibert de Nerestang fut choisi pour être Grand Maître de l'Ordre, & il en fit le serment entre les mains du Roi à Fontainebleau, en présence des Princes & des Seigneurs de la Cour, jurant fidélité à sa Majesté, & à tous ses successeurs Rois de France. Le Roi lui mit ensuite le collier, qui étoit un ruban tané, auquel pendoit une croix d'or, sur laquelle étoit gravée l'image de Nôtre-Dame, environnée de rayons d'or. Il lui mit ensuite le manteau chargé de la même croix du même Ordre, que le Pape Paul V approuva, & que Louis XIV a encore rétabli. Le Duc de Chartres est aujourd'hui Grand-Maître de cet Ordre. * Sponde, *A. C.* 1608, *n.* 3. Matthieu Favin, *Histoire des Ordres Religieux & Militaires par le* P. Héliot. *Cherchez* S. LAZARE, & MONT-CARMEL, Ordre de Chevalerie.

CARMELI, CAMPO CARMELI, anciennement *Scithiaca Regio*, *Scetis*, *Scitis*, & *Nitria*, ancienne contrée de l'Egypte, entre le Nil, la Mer Mediterranée, la Lybie extérieure & la Thébaïde. Elle comprenoit les Déserts de Scéte & de Nitrie. Ce païs, dans les premiers siécles de l'Eglise, fut la retraite d'un très-grand nombre de Solitaires, & c'est peut-être pour cette raison, qu'on lui a donné le nom de Mont-Carmel, que l'on prétend avoir été le lieu de la retraite d'Elie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARMENTA ou CARMENTIS, mére d'Evandre. Elle partit avec son fils d'Arcadie, & vint aborder en Italie, où ils furent bien reçus de Faune Roi du païs, environ 60 ans avant la prise de Troye, vers l'an du monde 2791, & 1244 avant J. C. Son nom propre étoit *Nicostrate*; mais elle fut nommée *Carmenta* du mot Latin *Carmen*, parce qu'elle prédisoit en vers les choses à venir. Les Dames Romaines lui bâtirent un temple, & elles célébrérent depuis en son honneur des Fêtes nommées *Carmentales.* * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* Aurelius Victor, *Orig. de la Nation Rom.* Plutarque, *dans Romulus*, *&c.*

CARMENTALES, Fête que les Romains célébroient le onziéme du mois de janvier en l'honneur de la Déesse Carmenta mére d'Evandre, & Devineresse fameuse, qui fut mise au nombre des Divinitez après sa mort. Voici ce que Plutarque rapporte de l'origine de cette Fête. Les Dames Romaines irritées d'un Décret du Senat, qui leur défendoit l'usage des carrosses, firent ligue entre elles, & s'engagérent par serment de ne se point laisser approcher par leurs maris, jusqu'à ce que ce Décret eut été cassé. Le Sénat se laissa fléchir, & se retracta; les femmes renouérent avec leurs époux, & ce raccomodement fut suivi d'une fécondité extraordinaire, en reconnoissance de laquelle on se crut obligé de bâtir un temple à la Déesse Carmenta, de lui offrir des sacrifices, & d'instituer des Fêtes en son nom. On donnoit le nom de *Flamen Carmentalis*, à celui qui offroit des sacrifices à Carmenta. Ciceron en fait mention dans son Traité des Orateurs illustres, intitulé *Brutus*, en parlant de Popilius Lénas. Il y avoit à Rome la porte *Carmentale*, qui fut dans la suite nommée *Scelerata*, parce que trois cens six personnes de la famille des Fabiens étant sortis par cette porte avec cinq mille de leurs Cliens, pour aller combattre les Toscans au bord du fleuve Crémére, ils furent taillez en piéces, comme Ovide le marque au *l.* 2. *des Fastes*, *v.* 201, *& suiv.*

Carmentis Portæ dextro via proxima Jano est,
Ire per hanc noli, quisquis es; omen habet.
Illa, fama refert, Fabios exisse trecentos.
Porta vacat culpa, sed tamen omen habet.

* Tite-Live, *ch.* 49. *l.* 2. *de son Histoire*, témoigne la même chose. On croit pourtant que ce n'est qu'une fable, & Ovide semble l'insinuer par la maniére dont il en parle. Plutarque, *in Quæst. Rom.*

CARMERY. *Voyez* SAINT CHAFFRE.

CARMES ou NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL, Ordre Religieux, qui tire son nom de cette montagne, commenca dans le deuxiéme siécle en Syrie, où plusieurs Pélerins vivoient en divers hermitages, exposez à la violence & aux courses des Barbares. Aimeric, Légat du saint Siége en Orient sous Alexandre III, & Patriarche d'Antioche, fut le premier qui les réünit, & les mit sur le Mont-Carmel, autrefois la retraite des Prophétes Elie & Elisée, dont ils se disent les successeurs. Albert, Patriarche de Jérusalem, leur donna l'an 1209, des Régles que le Pape Honorius III confirma l'an 1224. Leur premier habit étoit blanc, & leur manteau chamarré par le bas de plusieurs bandes; mais comme cette sorte de vétement étoit peu conforme à leur état, le Pape Honorius IV leur commanda de le changer. Ils ôtérent les bandes, & pour ne rien perdre de leurs couleurs, ils prirent l'habit minime sous le manteau blanc. Le Pape Innocent IV, l'an 1245, mitigea la sévérité des Régles qu'on leur avoit données. En 1238, ils avoient passé en Europe avec le Roi saint Louïs, & ils s'étoient établis en France, où ils ont sept provinces. Cet Ordre a beaucoup fleuri dans l'Eglise, à laquelle il a fourni de saints Evêques, d'excellens Prédicateurs, & un très-grand nombre de doctes Ecrivains. *Voyez* au mot BARREZ la raison pour laquelle ces Religieux portoient des habits chamarrez de plusieurs bandes. * Daniel a Virgine Maria, *Vinea Carmeli, seu Hist. Ord. Carm.* Joannes Baptista de Lezana, *Annal. Ord. Carmel.* Arnoul Bostius & Trithéme, *de Vir. Illust. Carm.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Le P. Philippe, *Hist. Carm.* Marc Antoine Alégre de Cassanate, *in Parad. Carmelitano.* Sabellicus, 9. *Enneade, l.* 5. *vers la fin.* Onuphre & Génebrard, *dans sa Chron. tome* 1. *du Bullaire dans Honor. III. Const.* 8. *Innoc. IV Const.* 6. *dans Bon. VIII, &c.* Baronius, *A. C.* 1181. *sur la fin.* Sponde, *A. C.* 1205. *n.* 13. 1245. *n.* 25. 1285. *n.* 20. Le P. Héliot, *Histoire des Ordres Religieux*, *&c.*

CARMES DÉCHAUSSEZ, ainsi appellez, parce qu'ils vont piez nuds. Congrégation Religieuse établie dans le XVI siécle. Après la mitigation des Régles des Carmes faite par le Pape Eugéne IV, cet Ordre fut reforme par sainte Therese, qui en étoit Religieuse dans le couvent d'Avila en Castille, lieu de sa naissance; & cette Sainte le remit dans sa premiere austérité vers l'an 1540. Elle commença par les filles; & entreprit d'y remettre aussi les hommes, assisté de deux Religieux Carmes, le P. Antoine de Jesus & le Pere Jean de la Croix, qui établirent d'abord un couvent d'hommes de leur reforme, près d'Avila. Le Pape Pie V avoit approuvé leur dessein, Grégoire XIII le confirma en 1580. Cette Reforme des Carmes Déchaussez est divisée en deux Congrégations, dont chacune a son Général & ses constitutions particuliéres, savoir, la Congrégation d'Espagne, qui comprend six provinces, & la Congrégation d'Italie, qui comprend tous les couvents établis hors des Etats du Roi d'Espagne. Ils ont 44 ou 45 couvents en France, où ils sont entrez en 1605, deux ans après les Religieuses Carmelites, que le Cardinal de Bérulle y avoit appellées. * Jérôme de saint Joseph, *Hist. Reform. Ord. Carm.* Isidore de S. Joseph, *de Carmel. Discalc.* Ildefonse de saint Joseph, *de Carmel. Discalc.* Philippe de la sainte Trinité, *Hist. Ord. Carm. tome* 2. *du Bullaire Const.* 64. *Grég. XIII. tome* 3. *Const.* 25. *&* 71. *Clem. VIII.* Sponde, *A. C.* 1568. *n.* 29. 1580. *n.* 21. 1593. *n.* 25. *&c.*

CARMI. *Voyez* CHARMI.

CARMIDES, nom défiguré. *Cherchez* CHARMIDAS.

CARMILIANUS (Pierre) Poëte Latin, Anglois de nation, vivoit au commencement du XVI siécle. Il publia entre autres Poëmes l'épitaphe du Roi d'Ecosse, qui avoit été tué dans une bataille que les Anglois gagnérent sur lui l'an 1513. Erasme & André Ammonius parlent de lui avec mépris. * Erasme, *Epître* 20. du *l.* 8. Ammonius, *Epître* 40. *du même Livre.*

CARMINACH, ville de la grande Tartarie en Asie: elle est dans la Bucharie, partie du Zagathay, près d'un Lac formé par la riviére de Sog, entre la ville de Samarcand & celle de Bochara. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARMINIUS, Historien Latin, qui a écrit de l'Italie, & qui est cité par Macrobe. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Vossius croit qu'il est le même que Servius allégue sur le cinquieme & sixiéme livre de l'Enéïde, & qui a écrit de l'Elocution. * Macrobe, *Saturn. ch.* 5. *l.* 19. Vossius, *l.* 3. *de Hist. Lat. p.* 699.

CARMON, ville de Perse. *Cherchez* CAMATA.

CARMON ou CORMAN, petite ville d'Asie. On la met dans l'Arabie Heureuse, sur le Golfe de Balsera, vis à vis de l'isle de Baharem. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARMONE, étoit anciennement une grande ville des Turditains. Elle est maintenant fort déchue. On la trouve dans l'Andalousie, province d'Espagne, sur une colline, dont le pié est baigné par la riviére de Corbones, à six lieues de Séville, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARMONNE (Christophle) Président au Parlement de Paris, s'éleva par son érudition & par sa probité aux plus illustres charges de la Robe. Il étoit originaire du Bourbonnois, & commença à se faire connoître dans le Barreau, sous le régne de Louïs XI, qui l'honora d'une charge de Conseiller dans le premier Parlement du Royaume. Charles VIII le pourvut de celle de son Procureur Général en 1498. Depuis, il fut successivement Maître des Requêtes, premier Président du Parlement de Bourgogne, & enfin Président à Mortier dans celui de Paris. Louis XII l'éleva à cette derniére dignité, pour le récompenser des services qu'il lui avoit rendus en diverses occasions. Il mourut le dixiéme février de l'an 1507. * Blanchard, *Hist. des Présid. à Mortier & des Maîtres des Requêtes.*

CARMONS ou CORMONS, bourg d'Italie, dans le Comté de Gorice, partie du Frioul, entre la ville de Palma Nova & celle de Gorice environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARNA, CARNÉ, CARNÉE ou CARDINEA, Déesse des anciens Romains, que l'on croyoit conserver les parties internes de l'homme, & présider à l'embonpoint du corps. On lui faisoit un sacrifice le premier de juin avec de la bouillie faite de farine de féves & de lard. Junius Brutus ayant chassé Tarquin *le Superbe* de Rome, lui fit des sacrifices sur le Mont-Cœlius, le premier jour du quatriéme mois, qui fut nommé de son nom, mois de juin. Ovide, *au livre VI des Fastes*, *v.* 101. dit en parlant de ce jour,

Prima dies tibi, Carna, datur, Dea cardinis hæc est, &c.
Numine clausa aperit, claudit aperta suo.

Le même au vers 126 *& suiv.*

——————— *Teque potitus ait,*
Jus pro concubitu nostro tibi Cardinis esto;
Hoc pretium positæ virginitatis habe.

Cette Déesse écartoit encore, dit-on, les esprits follets, qui tourmentoient les enfans au berceau. * Macrobe, *l.* 1. *des Saturn. ch.* 12. Cœlius Rhodiginus, *ch.* 8.

CARNAIM, ville du païs de Galaad dans la Tribu de Manassé au delà du Jourdain. Elle est mémorable à cause de la victoire signalée, que Judas Machabée y remporta contre Timothée &

les

les Arabes. Ce Général des Juifs força la ville & puis le temple, où s'étoient retirez ceux qui avoient pu échaper de la défaite par la fuite. S'en étant rendu le maître, il le brûla, fit paſſer au fil de l'épée les hommes qui ſe trouvérent dans la ville, & emmena les femmes & les filles captives dans la Judée, l'an du monde 3872, avant JESUS-CHRIST 163. * I. *Machab. ch.* 5. *Voyez* CARIATHAIM.

CARNARIO (le Golfe de) *Cherchez* CARNÉRO.

CARNARVAN, en Latin *Arvonia*, ville capitale du Comté de Garnarvan, dans le North-Walles, fut bâtie par le Roi Edouard I, des ruïnes de l'ancienne *Segentium*, dans l'endroit où ſe décharge dans la mer, une riviére, qui s'appelle encore *Sejont*, & qui marque que ce nom eſt derivé du mot *Segentium*. Cette ville étoit bien fortifiée & avoit un beau château, où naquit le premier Prince de Galles de la famille Angloiſe, qui fut enſuite Roi d'Angleterre ſous le nom d'*Edouard II*, & qui de Carnarvan fut appellé Edouard de Carnarvanſhire. C'étoit là où les Princes de Galles avoient leur Chancellerie & leur Echiquier pour tout le North-Walles; ce qui ne contribua pas peu à l'accroiſſement de cette ville. Le Roi *Charles* I conféra en 1628, le titre le Comte de Carnarvan à *Robert Dormer*, qui ayant été tué à la bataille de Newbury en 1643, laiſſa ſon fils *Charles* Dormer, Comte de Carnarvan, qui vivoit encore en 1701. Cette ville eſt à 186 milles de Londres.

CARNARVANSHIRE, en Latin *Arvonienſis Comitatus*, Comté maritime du North-Walles en Angleterre, qui tire ſon nom de Carnarvan ſa ville capitale. Du côté du Nord il eſt ſéparé du Comté d'Angleſey par un bras de mer; la Mer d'Irlande le borne à l'occident; au midi, il eſt borné en partie par la mer, & en partie par le Comté de Mérioneth; & à l'orient par le même Comté, & par celui de Denbigh. Il s'étend 40 milles Anglois depuis la pointe d'Ormeshead au nord, juſqu'à celle de Braichyput au ſud, & environ vint milles, depuis la riviére de Conway à l'orient juſques au Llénoy à l'occident. Il a dans cette étendue ſoixante-huit paroiſſes & cinq villes ou bourgs. Il étoit anciennement habité par les Ordovices & eſt maintenant dans le Diocéſe de Bangor. L'air y eſt piquant & pénétrant, le terroir n'eſt pas fort fertile, excepté ſur la côte occidentale, où eſt le meilleur. C'eſt l'endroit de tout le Comté le mieux défendu par la nature, à cauſe de ſes montagnes preſque inacceſſibles, parmi leſquelles Snowdon-Hill eſt la plus haute. La ſeule ville de Carnarvan a le privilége d'envoyer un Député au Parlement, outre un Chevalier du Comté.

CARNAVAL: c'eſt ainſi qu'on nomme le tems qui précéde le Carême ou le Mécredi des Cendres. Les Catholiques paſſent généralement ce tems-là en toute ſorte de plaiſirs & de réjouïſſances. De tous les Carnavals il n'y en a point de plus fameux que celui de Veniſe, qui s'ouvre ordinairement la ſeconde férie de Noël, à moins que les Chefs du Conſeil des *Dix* ne trouvent à propos d'en retarder l'ouverture. Par tout ailleurs le Carnaval ne commence qu'après la Fête des Rois. L'ouverture du Carnaval étant une fois faite à Veniſe, on ne voit par toute la ville & particuliérement ſur la place de ſaint Marc que des perſonnes maſquées des deux Sexes, qui folâtrent ou qui regardent les Danſeurs de corde, les Marionnettes & les Joueurs de Gibeciére qui s'y rendent en grand nombre. En même tems on dreſſe pluſieurs Théatres où l'on joue des Opéra & des Comédies. Ce qu'il y a de principal au Carnaval de Veniſe ſont les lieux où l'on joue à la baſſette. Il n'y a que les Nobles Vénitiens qui ayent le privilége d'y *tailler*; mais toute perſonne maſquée à la liberté d'y aller riſquer ſon argent en *pontant*. On dit que la Nobleſſe gagne des ſommes toutes les années à ce jeu; & l'on compte à chaque Carnaval de Veniſe plus de 30000 Etrangers que la curioſité y améne, au nombre deſquels il y a ſouvent des Princes Souverains. Comme les Ambaſſadeurs Turcs avoient remarqué dans les diverſes Cours Chrétiennes toutes les extravagances qu'on fait pendant le Carnaval & qu'ils n'entendoient pas la Langue du Païs, ils crurent que les Chrétiens tomboient toutes les années dans une eſpéce de délire, dont ils guériſſoient lorſqu'on répandoit un peu de cendre ſur leurs têtes. Les Cours Proteſtantes commencérent auſſi vers la fin du XVII ſiécle de célébrer le Carnaval. Celui de Hanovre étoit célébre pendant la vie de l'Electeur *Erneſt-Auguſte*. Le mot de Carnaval vient de l'Italien *Carne*, viande, & d'*avallare* qui ſignifie deſcendre, parce que dans ce tems-là on approche du Carême où l'uſage de la viande eſt défendu dans l'Egliſe Romaine. Il y en a qui appellent le Carnaval en Latin *Carnis-levamen* ou *Carnis-privium*, & en Eſpagnol on déſigne le Carnaval par les mots *Carnes tollendas*. * Busbéquius, *in Epiſt. Turc.* Saint Didier, *Ville & République de Veniſe*, *p.* 341. *Voyage de* Miſſon, *Lettre* 17. *Délices de l'Italie*, *partie* 2. *p.* 131. Du Cange, *Gloſſarium*. Ménage.

CARNAVAN, ville d'Angleterre. *Cherchez* CARNARVAN.

CARNE (Edouard) Miniſtre que Marie, Reine d'Angleterre envoya à la Cour de Rome, & que la Reine Elizabeth confirma enſuite dans la même fonction. Paul IV, ayant fait une réponſe fort dure au premier compliment que Carne lui fit au nom d'Elizabeth, elle le rappella. Mais le Pape lui défendit de ſortir de Rome. Comme on le ſoupçonna d'avoir brigué lui même cette défenſe du Pape, il n'eſt pas ſurprenant qu'il obéït ſans répugnance, d'autant plus qu'il étoit Catholique zélé & qu'il eſpéroit que l'Angleterre ne ſe ſouſtrairoit pas entiérement à l'obéïſſance du ſaint Siége. Il demeura donc à Rome ſans aucun caractére public, & y mourut en 1561. Il étoit très-bien intentionné pour ſa patrie & poſſédoit les grandes qualitez qui font un bon Miniſtre d'Etat. Il avoit, outre cela, une grande érudition & entendoit ſur tout à fond les loix de l'Empire. Charles-*Quint* le créa Chevalier en récompenſe de ſes mérites. Après Carne, la Cour d'Angleterre n'eut plus de Miniſtre ordinaire à celle de Rome juſques au régne de Jacques II, parce que tous les autres ſucceſſeurs d'Elizabeth étoient pour l'Egliſe Anglicane. * De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 4. 5. 55.

CARNE, ville de l'Arabie Heureuſe dans les Minées, étoit dans le canton où eſt aujourd'hui Médine ou Médinat-Alnabi. C'eſt où le fameux faux Prophéte Mahomet a pris naiſſance. * *Rélat. de Turquie.*

CARNÉ, Déeſſe. *Cherchez* CARNA.

CARNE'ADE, Philoſophe Académicien, natif de Cyréne en Lybie, aujourd'hui *Cairoan*; dans le Royaume de Barca, fut Fondateur de la nouvelle ou troiſiéme Académie, & fut un des plus éloquens perſonnages de ſon tems. Il ne s'adonna pas beaucoup à la Phyſique; mais faiſant profeſſion de ſuivre la doctrine de Platon, il cultiva ſur tout la Morale à laquelle il s'attacha ſi ardemment, qu'il négligeoit toutes les autres choſes. Lorſqu'il étoit à table il oublioit ſouvent de manger, de ſorte qu'il falloit que Méliſſe ſa ſervante le retirât de ce profond aſſoupiſſement. Il ſe purgeoit le cerveau avec de l'ellébore, pour écrire, ſelon Aulu-Gelle, ou comme dit Valére-Maxime, pour diſputer contre Zénon. Ayant ſçu qu'Antipater s'étoit fait donner du poiſon, il en prit auſſi & en mourut, à l'âge de 85 ans, la quatriéme année de la CLXII Olympiade, ſelon Diogéne Laërce, 129 ans avant Jeſus-Chriſt. Il y avoit eu en même tems une éclipſe de lune, comme le veut Apollodore, cité par le même Diogéne: cependant Cicéron qui parle ſouvent de Carnéade, comme de l'homme du monde le plus éloquent, lui donne 90 ans de vie; ce qui fait qu'il n'eſt pas aiſé de fixer l'année de ſa mort. Ce Philoſophe fut envoyé à Rome en ambaſſade avec Diogéne le *Stoïcien*, & Critolaüs Péripatéticien, ſous le ſecond conſulat du P. Cornelius Scipion Naſica, & de M. Claudius Marcellus, l'an 599 de Rome, & 155 avant Jeſus-Chriſt. Ils étoient venus en qualité de Députez, pour la ville d'Athénes, qu'on avoit taxée à cinq cens talens, parce qu'elle avoit été cauſe du pillage de la ville d'Orope: ce que nous apprenons de Pauſanias, d'Aulu-Gelle & de Cicéron. L'éloquence de Carnéade étonna ſi fort le Sénat Romain, que Caton *le Cenſeur* fut d'avis, après l'avoir ouï, qu'on le renvoyât au plutôt, parce qu'il éblouïſſoit tellement les eſprits, par la ſubtilité de ſes raiſons, qu'il étoit impoſſible en l'écoutant, de diſtinguer le vrai d'avec le faux. Au reſte, la Nouvelle Académie, dont ce Philoſophe eſt le Chef, différe de la Moyenne, en ce qu'avec Arcéſilaüs ſon Fondateur, elle ôtoit le vrai des choſes mêmes, au lieu que Carnéade avouoit qu'il y avoit du vrai & du faux en toutes choſes, mais que nous manquions d'un diſcernement aſſez fin pour ſéparer l'un de l'autre. Il enſeignoit encore, que les choſes ſenſibles & matérielles étoient comme des ombres de la vérité, & ne nioit pas la probabilité, quoiqu'il ne voulût pas la ſuivre. * Diogéne Laërce, *dans ſa Vie*, *l.* 4. Aulu-Gelle, *l.* 17. *ch.* 15. Valére-Maxime, *l.* 8. *ch.* 7. *Exempl.* 5. Cicéron, *l.* 4. *des Queſt. Académ. & l.* 1. *de l'Orateur*, *&c.* Pline, *l.* 7. *ch.* 30. Elien, *Hiſt. Var. l.* 3. *ch.* 17. Plutarque, *contre Colotès.* Pétau, *Exerc. mêlées*, *ch.* 8. Jonſius, *Hiſtor. Philoſ.* Voſſius, *des Sectes des Philoſophes*, *ch.* 14. *&c.*

CARNE'ADE, certain Poëte qui faiſoit des Elégies, mais froides & obſcures. Suidas qui a oublié de parler de ce Poëte, fait mention d'un troiſiéme Philoſophe du même nom, Diſciple d'Anaxagoras. * Voſſius, *de Poëtis Græcis.*

CARNEAU (Etienne) Religieux Céleſtin, natif de Chartres, avoit exercé la profeſſion d'Avocat au Parlement de Paris, avant que de prendre l'habit de cet Ordre. Il s'eſt acquis quelque réputation par les Ouvrages qu'il a donnez au public, & particuliérement par ſes Poëſies Françoiſes & Latines. On remarque que Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, ayant fait faire la lecture de quelques-unes de ſes Poëſies, dans une de leurs aſſemblées, un des principaux de la Compagnie, dit, que le Pére Carneau étoit un de ceux, *quibus dedit ore rotundo*, *Muſa loqui*; & cet éloge fut approuvé de tous les Aſſiſtans. Il mourut l'an 1671, après avoir composé lui-même ſon épitaphe en François & en Latin, où il s'eſt peint en ces termes,

Cy gît, qui s'occupant & de vers & de proſe,
A pu quelque renom dans le monde aquérir:
Il aima les beaux Arts; mais ſur toute autre choſe,
Il médita le plus celui de bien mourir.

Qui jacet hic, multum ſcripſit proſaque metroque,
Atque latens ſpargit nomen in orbe ſuum.
Præclaras artes coluit; ſed firmiùs unam,
Illam præcipuè quæ benè obire docet.

* *Hiſtoire des Céleſtins*, *MS. in Biblioth. Pariſ.*

CARNE'E. *Voyez* CARNA.

CARNEIRO (Antoine) Portugais, né à Fronteira dans le Diocéſe d'Elvas, Chevalier & Procureur de l'Ordre de Calatrava, fut Thréſorier de l'armée que le Roi d'Eſpagne Philippe II avoit en Flandre l'an 1586. C'eſt de lui qu'eſt la Rélation de cette guerre qui a pour titre, *Hiſtoria de las guerras de Flandres dende el anno* 1559, *haſta el de* 1609, *y la cauſa de la rebellion di dichos Eſtados*, Bruxelles 1625, *in folio.* * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CARNÉRO (le Golfe de) ou de Carnario, ou de Quarner, eſt une partie du Golfe de Veniſe, qui s'étend depuis la côte occidentale de l'Iſtrie, juſqu'à l'iſle de Groſſa, & aux côtes de Morlaquie. Ce Golfe renferme dans ſon ſein les grandes iſles de Cherſo, de Véglia, d'Arbe, d'Oſero, & un grand nombre de petites. On lui a donné le nom de Carnéro, qui ſignifie *Carnaſſier*, à cauſe des fréquens naufrages qu'on y a faits, & anciennement il prenoit ſon nom de la Liburnie dont il baignoit les côtes, ou de la ville de Fianona, qui eſt ſur les côtes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARNIA, petit païs de la Gréce dans l'Epire, entre la riviére d'Aſpri & le Golfe de Larta. Ses lieux principaux ſont Larta, Prévéza, Capo Figalo, Alcippo, Dragumeſtro. Les anciens Acarniens, Habitans de ce païs, furent eſtimez pour leur adreſſe, & pour leur politique; mais ils furent ſi voluptueux, qu'ils donnérent lieu d'appeller les gens qui leur reſſembloient des *pourceaux d'Acarnanie.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CARNIA, païs de l'État de Venise en Italie, est dans la partie septentrionale du Frioul, aux confins de la Carinthie, au pié des Alpes Carniques. Il s'étend depuis les sources du Tajamento, jusqu'au confluent de la Fella. On y distingue Tolmézo capitale, Pontéba Vénéta, & Guardégnano. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARNIEN, surnom d'Apollon, en l'honneur de qui l'on institua des Fêtes appellées *Carniennes*, pour expier la mort du Devin Carnus. Les Sacrificateurs d'Apollon *Carnien* gouvernérent pendant trente-cinq ans le Royaume des Sicyoniens dans le Péloponnése après la mort du Roi. Quant à ce qu'Eusébe, & après lui Syncelle, ont dit que la succession des Rois des Sicyoniens étant finie, les Prêtres Carniens furent substituez en leur place, cela paroît fort suspect. * *Voyez* là-dessus Jean Marsham, *Can. Chron. saculi XIII.* Strabon, *l.* 9. Pausanias, *l.* 3. Apollodore, *l.* 2. Eusébe, *Praeparat. Evang. l.* 5. *ch.* 20. Greg. Giraldi.

CARNIOLE, province d'Allemagne avec titre de Duché, située entre l'Istrie, le Frioul & la Carinthie, appartient à la Maison d'Autriche; & est une partie de l'ancienne Carnie ou païs des Carniens, qui comprend aussi le Frioul. On la divise ordinairement en Haute Carniole, qu'on appelle *séche* où est Czirnicz; & en Basse Carniole, qui est aux environs de la riviére de Save. Les Allemands nomment ce païs *Krain*, dont la capitale est Laubach, avec Evêché. Ses autres villes les plus considérables, sont Kraimbourg, Cillei Comté, Merspurg, le Marquisat de Vindes, &c. Les Habitans sont partie Esclavons & partie Allemands. * Cluvier, *Ital. Ann. l.* 1. *& l.* 3. *Intr. Geogr.* Ortelius, &c.

CARNION, Forteresse dans la Samarie, dont Judas Machabée s'empara l'an du monde 3872 avant J. C. 163: cette prise fut tragique par le massacre de vint-cinq mille hommes. * II. *Machab. ch.* 12. *v.* 16.

CARNOVAIS, *Carnovacae*, peuple d'Ecosse, dont Ptolomée fait mention, & dont le païs étoit la Cathmésie, que l'on croit être le païs d'Ecosse que l'on nomme Cathness. C'est une province de l'Ecosse Septentrionale, qui s'étend le plus vers le détroit de Pichtland & vers les isles Orcades au nord, où elle est bornée par l'Océan septentrional au levant, & en partie au couchant, où elle a pour frontiére la province de Strathnavern, & au midi celle de Southerland. Il n'y a de lieux remarquables que la petite ville de Turso & quelques châteaux; mais il y a un Evêque de Cathness suffragant de l'Archevêché de Saint-André, qui reside à Dornoc dans le Southerland. Cette province étoit autrefois bien plus étendue, puisque l'on comprenoit sous ce nom celles d'Assinshire, de Strathnavern & de Southerland. * Sanson, *Voyage Historique de l'Europe.* Baudrand, *Diction. Géogr. Voyez* CAITHNESS.

CARNUS, nom d'un Devin qui étoit d'Acarnanie, & de qui Apollon eut le surnom de *Carneus.* Pausanias, *l.* 3. *Voyez* cy-devant CARNIEN. CARNUS est encore le nom d'une ville de la Pannonie Supérieure, maintenant village d'Autriche, nommé S. *Petronel*, selon Lazius.

CARO (Anne) Demoiselle Espagnole, native de Séville, a composé des Comédies très-ingénieuses, qui lui ont fait mériter d'avoir place dans la Bibliothéque des Auteurs Espagnols, que Nicolas Antonio a publiée depuis l'an 1672.

CARO (Annibal) natif de Citta-Nova en Istrie, Commandeur de l'Ordre de Malte, & excellent Poëte & Orateur, vivoit dans le XVI siécle. Il quitta son païs pour venir à Rome, où il fut d'abord Sécretaire de quelques Evêques, puis du Duc de Parme, & enfin du Cardinal Farnése. Ce fut par la protection de ce dernier qu'il trouva moyen d'entrer dans l'Ordre de Malte, & qu'il s'aquit tant de réputation par ses Ouvrages, qui sont une traduction de l'Enéïde de Virgile en vers Italiens, des Poësies diverses, des Discours d'éloquence; Traduction de deux Oraisons de saint Grégoire de Nazianze, & d'un Sermon de saint Cyprien; des Lettres, une Comédie intitulée *Gli Straccioni*, & un Poëme à la louange de la Royale Maison de France. Il l'avoit composé par ordre du Cardinal Farnése, & Castelvetro s'avisa d'en faire une critique; mais diverses Académies d'Italie, & entre autres celles des *Bianchi* de Rome, publiérent une Apologie pour Annibal Caro. Il mourut l'an 1566, à Rome, & fut enterré dans l'église de saint Laurent *in Damaso*, où l'on voit son tombeau. Caro a traduit le Virgile en vers Italiens d'une maniére délicate & fort heureuse. Dom Lancelot témoigne que cette version est fort estimée, tant pour la pureté de son stile, que pour la fidélité & le choix de ses expressions. Il y en a même qui ont assuré que le Traducteur étoit parvenu à la gloire de son Auteur, & que sa Traduction pouvoit passer pour un original. D'autres ont aussi traduit l'Enéïde en Italien, mais avec beaucoup moins de succès, comme Hercule Véme, Jean P. Vaseo, Jean Fabrin. Ses autres Poësies en Langue vulgaire ont été recueillies & imprimées ensemble à Venise l'an 1584, & depuis encore ailleurs. On estime beaucoup ses Sonnets, dont le plus beau, est celui qui a pour titre *la Belle matineuse*, & qui a été imité depuis par plusieurs Poëtes François. On peut dire que la qualité dominante de toutes ses Poësies est la gentillesse qui semble en être le caractére. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. &c. Nouvelle Méthode de la Langue Ital.* 3. *part. p.* 117. *de Port-Royal:* Gilles Ménage, *Dissert. sur les Sonnets pour la Belle matineuse à la fin des Oeuvres de l'édit. in quarto, p.* 107. 108. *& suiv. Voyez* sur tout Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes, tome* 8. *p.* 292: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 257. *n.* 1308. de l'édit. d'Amsterdam 1725.

CARO (Rodriguez) Espagnol, Grand Vicaire de Dom Gaspar de Borgia, Cardinal, Archevêque de Séville, né à Utréra dans le même diocése, a vécu vers l'an 1625. Il a fait imprimer ce que nous avons de la fausse Chronique de Flavius Dexter, avec celle de Maxime & de Braulio, &c. *Antiguidades de Sevilla; Relacion de las inscriptiones d'Utrera, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CAROBERT ou **CHARLES ROBERT**, que les Hongrois nomment simplement CHARLES, II. de ce nom, Roi de Hongrie, étoit fils de CHARLES I, surnommé *Martel*, fils de CHARLES, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. Martel hérita de la Hongrie, à cause de *Marie* sa mére, fille du Roi *Etienne* V, sœur & heritiere de *Ladislas* IV, tous deux Rois de Hongrie. Ce Prince mourut avant Charles *le Boiteux* son pére, & laissa le fils dont nous parlons. Robert frere de ce Charles *Martel*, émut une grande dispute, qui consistoit à savoir, lequel étoit préférable pour la succession, ou du fils de l'aîné, ou de l'oncle; & si le fils répresentoit le pére, pour succeder à son ayeul. Les plus célébres Jurisconsultes de ce tems là décidérent en faveur de Carobert; & le Pape Boniface VIII l'admit à prêter hommage, & lui donna l'investiture, quoi qu'il ne fût encore qu'un enfant. Les Hongrois, qui avoient élu André, dit *le Vénitien*, pour leur Roi, après la mort d'Etienne, ne voulurent pas le reconnoître. Il monta pourtant sur le thrône, fut couronné par le Légat du Pape Clément V, & gagna une célébre victoire en 1312, sur Matthieu, Palatin de Transchin, Chef des Rebelles, depuis laquelle ses Sujets furent très-soumis. Aussi sa domination fut si douce & si glorieuse, qu'ils convenoient de n'avoir jamais eu un Prince plus débonnaire en tems de paix, ni plus courageux en tems de guerre. Après avoir joint à ses Etats la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Lodomerie, la Russie, la Comanie, la Bulgarie, & la Bosnie, il mourut à Belgrade le 16 juillet de l'an 1342, âgé de plus de 50 ans, & fut enterré à Albe Royale, dans le tombeau des Rois de Hongrie. Carobert épousa 1. *Marie* de Pologne, fille de *Casimir*, Duc de Cujavie, morte sans enfans à Témiswar, le 13 décembre de l'an 1315: 2. en 1318, *Béatrix* de Luxembourg, fille aînée de l'Empereur *Henri* VII, & de *Marguerite* de Brabant; & après sa mort, qui arriva sur la fin de la même année, il se remaria en 1320, avec *Elisabeth* de Pologne, sœur de *Casimir* III, dit *le Grand*, & de *Ladislas* III, dit *Lostic*, Rois de Pologne, de laquelle il eut 1. *Charles* & *Ladislas*, morts jeunes; 2. LOUÏS, Roi de Hongrie; 4. ANDRÉ, Roi de Naples & de Sicile; & 5. ETIENNE, Duc d'Esclavonie. * Bonfinius, *l.* 16. 9. *dec.* 2. Thurosius, *ch.* 90. *Chronique de Hongrie, partie* 2. *ch.* 99. Crommer. Summonte. Le P. Anselme, &c.

CAROCHA, est le nom que les Espagnols & les Portugais donnent à une espéce de mitre faite de papier & de carton, qui a la forme en pointe, sur laquelle on dépeint des flammes de feu & des figures de démons, & que l'on met sur la tête de ceux qui ont été condamnez à mort au Tribunal de l'Inquisition. Ces sortes de Criminels sont d'ordinaire des blasphémateurs du saint nom de Dieu, des Magiciens, ceux qui ont dogmatisé sur les points de la Foi, ceux qui sont convaincus de polygamie, &c. * *Voyez* Limborch, *Histor. Inquisition. l.* 4. *ch.* 41, où l'on voit une figure de Carocha. Le petit habit dans lequel on brûle ces criminels s'appelle *Samarra.* * *Voyez la petite Histoire de l'Inquisition de Góa*, imprimée à Paris en 1686.

CAROLATH. *Voyez* CARLATH.

CAROLEI, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, entre Cosence & Amantée, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. On prend Carolei pour l'ancienne *Ina* ou *Ixias* petite ville des Brutiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAROLI (Pierre) étoit natif de *Rôny* en Brie, dans l'Evêché de Meaux. Il étoit Docteur en Théologie dans la Faculté de Paris, & Prieur de Sorbonne. Il parut à Genéve en qualité de Catholique Romain dans la dispute de F. *Jaques Bernard*; après laquelle il embrassa la Réformation. L'Eglise de Neuchâtel ayant eu besoin de Ministre, on l'y appella; & s'y étant rendu il s'y maria, *Jean* le Comte ayant béni son mariage. Peu de tems après il fut appellé à Lauzanne; il y étoit en 1536, dans le tems de la dispute publique, & fit tête à un Médecin nommé *Claude Blancherose*, qui établissoit trois Monarchies, celle du *Pére* sous la Loi de la nature, celle du *Fils* sous l'Evangile, & celle du S. *Esprit* sous la Loi de la grace, qui alloit, *disoit-il*, commencer d'être annoncée. Caroli ayant demeuré sept ou huit mois Pasteur à Lauzanne abandonna & son troupeau & sa femme, pour rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine. Il accusa *Farel*, *Calvin* & *Viret*, d'Arianisme & de quelques hérésies. Ces Ministres demandérent justice contre lui. La chose fut portée devant le Synode à Lauzanne, ensuite devant celui de Berne où Caroli fut condamné. Les trois Réformateurs priérent LL. EE. d'arrêter Caroli, & de le contraindre à leur faire réparation. Le Conseil de Berne renvoya cette affaire au Consistoire parce qu'elle étoit ecclésiastique. Caroli n'ayant pas voulu se soumettre à la decision du Consistoire, l'affaire fut encore portée devant le Conseil; alors Caroli craignant la sentence se retira secrettement en France où il abjura entre les mains du Cardinal de *Tournon.* Il fut appellé à Metz pour ramener dans le sein de l'Eglise Romaine ceux qui en étoient sortis par les instructions de Farel. Enfin dans un voyage à Rome pour solliciter un Bénéfice, il mourut misérablement dans un Hopital. Béze l'accuse d'avoir été fort voluptueux, & d'en avoir porté des marques honteuses. * Ruchat, *Hist. de la Réform. &c. tome* 5. *p.* 654. *tome* 6. *p.* 54. *&* 352. Béze, *Hist. Eccl. tome* 3. *p.* 435.

CAROLI (Philippe) étoit célébre à cause de son érudition & de son savoir dans la Critique & dans la Philologie. Il étoit natif de Neubourg dans le Palatinat & fut Professeur en Rhétorique dans l'Université d'Altdorff; il fut 13 ans dans ce poste. Dans la suite il fit profession de la Religion Romaine & mourut en 1639. Il avoit la coutume de ne jamais chanter à l'Eglise, mais il lisoit pendant le chant, *Sénéque, Juste-Lipse*, ou quelque autre Auteur. On a de lui divers Ouvrages, comme, *Variae Lectiones; Novarum Lectionum prodromus; Animadversiones in Gellium & Curtium; Oratio de Criticis; Antiquitates Romanae Ecclesiasticae, civiles, militares & oeconomicae; Triga Soloecismorum politicorum, &c.* * Witte, *in Diario.* Omeisius, *Gloria Academ. Altdorf, p.* 172.

CAROLINE, ou la Floride Françoise. Ce païs, le plus méridional que les Anglois possédent dans le continent de l'Amérique septentrionale, faisoit autrefois partie de la Floride, dont le nom est demeuré à la presqu'Isle que possédent les Espagnols, & au païs qui en est à l'ouest & que traverse le fleuve de *Mississipi*, dont le nom a été donné à la Floride même. *Jean-Ponce* de Leon découvrit la Floride en 1612, mais il ne put s'y maintenir, parce que

les Habitans l'empêchérent d'y établir une Colonie, & chassérent ceux qu'il y vouloit laisser. Dix ou douze ans après, les Espagnols y envoyérent de nouveau pour enlever des Habitans & les faire travailler à leurs mines. Enfin Ferdinand *Soto*, y aborda le Dimanche des Rameaux ou de Pâques-fleuries en 1538, & nomma ce païs la Floride pour cette raison. Il n'y fit point non plus d'établissement, & roda long-tems dans le païs pour y chercher des mines qu'il s'étoit attendu d'y trouver. Son espérance ayant été trompée, il s'abandonna au chagrin & mourut. Ses gens jettérent son corps dans une riviére, de crainte qu'il ne fût trouvé & traité ignominieusement par les Sauvages qui haïssoient Soto à cause de sa cruauté. Ensuite ils s'en retournérent en Espagne en 1543, au nombre de 300 hommes, & de 30 chevaux. C'étoit le reste de 900 fantassins & de trois cens cinquante Cavaliers qui étoient descendus dans ce païs. Six ans après leur retour, quelques Bénédictins Espagnols y allérent pour tâcher d'adoucir l'humeur farouche des Sauvages, mais ceux-ci les écorchérent tout vifs & pendirent leurs peaux à la porte de leurs cabanes. En 1562, sous le régne de Charles IX, Roi de France, François *Ribaud* y aborda, y bâtit le Fort de la Caroline sur la riviére de *May*, & fit alliance avec les Sauvages de ces quartiers. Rempli d'espérance pour ce nouvel établissement, il retourna en Europe, où malheureusement les Guerres Civiles qui agitoient alors la France ne permirent pas à la Cour de lui accorder les secours qu'il demandoit. Cela différa son retour. Sa Colonie s'impatienta de l'attendre, & tardant trop d'avoir de ses nouvelles, ceux qu'il avoit laissez à la Caroline se revoltérent, bâtirent un navire comme ils purent, & aimérent mieux s'exposer aux risques de la mer que de demeurer dans un païs où ils se croyoient abandonnez. Leur navigation fut tres fâcheuse, & les vivres venant à leur manquer, ils souffrirent une si cruelle famine qu'ils furent obligez de tirer au sort pour savoir celui qui seroit mangé le premier. Le sort tomba sur celui qui avoit été le plus ardent à exciter le soulévement.

En 1564, *René Laudonniére* alla dans la Floride Françoise & rétablit le Fort de la Caroline; mais les Castillans jaloux de ce que les François s'établissoient si près de la Nouvelle Espagne, vinrent les surprendre & les mirent en fuite. Laudonniére se sauva avec peine, mais l'infortuné Ribaud qui étoit retourné dans la Floride fut pris & écorché tout vif par les Sauvages, & tous ses gens furent pendus. Cette action barbare anima le zéle de Dominique de Gourgues, du Mont-de-Marsan en Gascogne, qui résolu d'en tirer raison, arma un vaisseau à ses dépens, & passa en 1567 dans la Floride Françoise, accompagné de 150 Soldats & de 80 Matelots. Aidé par les Naturels du païs chez qui l'inimitié des Espagnols lui tenoit lieu d'un grand mérite, il reprit le Fort de la Caroline & deux autres Forts que les Espagnols avoient construits & dont il prit les garnisons qu'il fit pendre aux mêmes arbres où les François avoient été attachez. Gourgues ayant exécuté cette vengeance, revint dans sa patrie où les Espagnols avec qui on étoit alors en paix le poursuivirent chaudement & il eut bien de la peine à éviter sa perte qu'ils demandoient avec instance pour satisfaction des maux qu'il leur avoit faits. Les Espagnols se remirent ensuite en possession de ce païs qu'ils conservérent jusqu'en 1663, qu'ils s'en virent dépouillez par les Anglois, qui les obligérent peu à peu de leur abandonner les côtes jusqu'au dessous de la riviére de May.

La même année Charles II, Roi d'Angleterre, l'accorda en propriété à *Edouard*, Comte de Clarendon, *George* Duc d'Albemarle, *Guillaume* Comte de *Craven*, *Jean* Lord Berklei, *Antoine* Lord Ashley depuis Comte de Schaffsburi, *George* Carteret & *Jean* Colleton Chevaliers Baronnets, pour la tenir en hommage de la Couronne d'Angleterre. Les lettres patentes de cette Donation portent que dans la Caroline on suivra les Loix d'Angleterre: elles permettent seulement aux propriétaires d'y en ajoûter quelques-unes du consentement des Habitans pour le meilleur gouvernement de la Province. Cette aquisition de la Caroline s'étant faite sous le régne de Charles, a rendu vraisemblable l'opinion de ceux qui ont cru que ce nom lui venoit de ce Monarque; mais il est plus sûr de dire qu'il lui vient de Charles IX, Roi de France sous les auspices duquel le Fort de Caroline fut bâti.

Ces divers propriétaires Anglois, dont on vient de parler, donnérent leurs noms à diverses contrées & riviéres de cette Province qu'ils subdivisérent en plusieurs autres. La plus septentrionale s'appelle *Albemarle* & s'étend vers le sud jusqu'au Golfe de même nom dans lequel se déchargent les riviéres de *Wainok*, de *Notawai* & de *Noratoko*. Au sud-ouest est la contrée de *Clarendon*. En suivant la côte on trouve la ville de *Charles-Town* qui est la place la plus considérable de tout le païs; ensuite les contrées de *Craven*, de *Barkley* & de *Colleton*: cette derniére est la plus méridionale. Les deux principales Colonies sont dans la contrée d'Albemarle & sur la riviére d'Ashley: la premiére fut établie en 1670, & la seconde dix ans après. Les autres sont peu considérables & demanderoient qu'on y envoyât du monde pour défricher ces terres qui ont beaucoup de disposition à être très-fertiles.

Le Terroir en est généralement bon & abonde en blez, en pâturages, en racines, en légumes; il y a d'excellens fruits; les vignes y réüssissent merveilleusement bien. On y a une grande abondance de meuriers pour nourrir des vers à soye. Il y a abondance de bêtes sauvages & domestiques, & du gibier de toutes sortes. L'air y est fort tempéré par rapport à la situation méridionale. A peine trouve-t'on un païs plus heureusement situé pour la commodité du commerce & de la navigation à cause d'un grand nombre de riviéres navigables. On ne sauroit se placer en aucun lieu où l'on soit éloigné, plus de six milles Anglois, de quelque riviére; & la plupart peuvent servir au transport des marchandises. Pour remédier au manque d'Habitans, on y envoye d'Angleterre beaucoup de Criminels dont les actions ne méritent pas le dernier supplice. De plus si un homme est arrêté pour vol, & qu'il puisse donner les moyens d'arrêter cinq de ses complices, la peine de mort est commuée en celle de la déportation, & on l'envoye à la Caroline, où il est employé à défricher les terres. Cependant malgré tous ces soins, la contrée de *Carteret* qui feroit la plus fertile & la plus agréable, n'est point encore peuplée. Les Naturels du païs ne sont point des peuples si sauvages que ceux de quelques autres païs de l'Amérique. Ils sont naturellement blancs; mais ils se peignent la peau; ce qui la rend jaune & olivâtre. Ils sont d'ailleurs vigoureux & bien proportionnez. Ils sont ordinairement nuds, excepté qu'ils portent une peau de cerf, qui tombant jusqu'à moitié de la cuisse, couvre ce que la bienséance ne permet pas de montrer. Ils se peignent le corps de plusieurs couleurs qu'ils font pénétrer de telle sorte dans la peau, qu'avec le tems on ne peut plus les effacer. Ils ont la chevelure noire & longue qui leur tombe sur les épaules, mais qu'ils savent tresser proprement pour la nouer autour de la tête quand il leur plait. Au reste ces peuples sont fourbes, hardis, & trompeurs. Ceux d'entre eux qui habitent vers les montagnes, se coupent les cheveux du côté droit & laissent croitre les autres. Ils sont tous si jaloux de leur chevelure que pour rien au monde, ils ne voudroient pas la perdre, c'est une honte que de l'avoir perdue. De là vient sans doute que, lorsqu'ils combattent leurs ennemis, ils se piquent de leur enlever la chevelure; ce qui est entre eux la plus grande marque de bravoure. Ceux d'entre ces peuples qui sont Sujets, ou voisins des Européens, commencent depuis peu à s'habiller plus honnêtement. Ils aiment sur tout les étoffes bigarées, & ils ajoûtent ensemble plusieurs piéces de différentes couleurs, cela leur paroit aussi magnifique que à nous tout l'appareil des modes nouvelles: tant il est vrai que la plupart de ce qu'on appelle agrémens, est fondé sur la bizarrerie de l'opinion. Leurs armes sont l'arc & la fléche. Ils font les cordes de leurs arcs de boyaux de cerf, & rien n'est mieux peint que ces arcs. Au lieu de fer, ils employent des dents de poissons ou des pointes de bois aiguës. Ils dressent leurs enfans à la course & à tirer de l'arc dès la plus tendre jeunesse; pour eux, ils s'occupent sans cesse à la chasse & à la pêche.

Ils ont entre eux des Chefs qui commandent dans chaque Canton & qu'ils appellent *Paraoustis*. Ces Chefs se font entre eux des guerres continuelles & ils n'épargnent pas leurs ennemis lorsqu'ils les ont vaincus. Car après les avoir assommez, ils leur enlévent la peau de la tête & la chevelure, ce qui est, comme on vient de dire la marque de leur victoire & le trophée des Guerriers. Il arrive assez souvent qu'ils épargnent les femmes & les enfans des vaincus, les nourrissant, & les élevant à leur maniére. Revenus de cette guerre ils assemblent le Canton victorieux & font des festins à leur mode, pendant trois jours & trois nuits qu'ils passent à se divertir, à boire, à manger, à danser, & à chanter. Après cela ils remettent ces chevelures à de vieilles Mégéres qu'ils honorent fort, lesquelles les reçoivent en dançant & en chantant des chansons à l'honneur du Soleil qu'ils regardent comme l'auteur de leurs victoires, de leurs biens, & de leur félicité. Ils adorent le Soleil & la Lune & respectent beaucoup leurs Prêtres. Ils leur sont entiérement soumis, parce qu'ils les tiennent pour de grands Devins & pour des gens inspirez qui connoissent l'avenir. Ces peuples sont sujets au mal de Naples & sont fort adonnez aux femmes, qu'ils appellent enfans du Soleil. Chacun à la sienne & le *Paraousti* a la permission d'en avoir trois ou quatre: cependant celle qu'il a épousée la premiére est toûjours la plus honorée, & conserve un degré de supériorité sur les autres. Ses enfans sont les héritiers & les successeurs du *Paraousti*. Les femmes ont soin du ménage & des enfans, & elles n'ont point de commerce charnel avec leurs maris, du moment qu'elles sont enceintes jusqu'à ce qu'elles soient accouchées. L'état de grossesse semble même emporter une idée d'impureté légale dans l'esprit de ces peuples, dont le scrupule va jusqu'à ne point manger de ce qu'elles ont touché. On dit que les hommes sont enclins à l'abominable péché qui attira autrefois le feu du ciel; mais ce qui est à remarquer, ils ont un si grand mépris pour les garçons qui ont eu la complaisance exécrable de se prêter à cette infamie, qu'ils les chassent de la société des hommes, & les envoyent comme des efféminez à celle des femmes, les réduisant aux occupations qui ne conviennent qu'au sexe féminin. C'est peut-être ce qui a donné lieu de dire que les Hermaphrodites sont communs en ce païs-là, & certainement ces sortes de débauchez sont Hermaphrodites en un sens. Ce sont eux qui sont chargez des fonctions serviles, & on les employe à porter les munitions de bouche & les provisions de guerre. On les distingue par la couleur des plumes qu'ils se mettent sur la tête, chaque sexe les méprisant trop pour les avouer, & les recevoir. Ces Américains font du pain avec des racines. Ils ont de la farine de maïs; mais ils mangent quelque fois leur blé rôti, & quand ils veulent le garder pour la provision, ils le gardent toûjours rôti. Ils le font aussi bouillir pour en tirer la substance & ils s'en servent pour breuvage. En quelques endroits ils se nourrissent beaucoup de poissons, bien que généralement ils vivent de chasse; outre qu'ils ont quantité de miel & de bons fruits, sur tout vers les Monts d'*Apalachez*. Lorsqu'ils vont à la guerre, le *Paraousti* marche à leur tête, tenant d'une main l'arc & de l'autre le dard, le carquois sur l'épaule & un javelot dans les tresses des cheveux avec une couronne de grandes plumes de plusieurs couleurs, dont ils trempent le bout dans du miel ou dans quelque autre composition pour les faire mieux tenir. Après cela les Guerriers suivent, portant leurs fléches dans les cheveux, ou le carquois sur l'épaule. A l'approche de leurs ennemis ils jettent des cris effroyables. Cependant ils n'entreprennent rien sans un conseil général, qui s'assemble tous les matins. L'assemblée se tient en forme de croissant autour du *Paraousti*, qui est au milieu sur une espéce de siége plus élevé que les autres & fait de plusieurs piéces de bois arrondies. Tous les Guerriers & les Conseillers, qui sont les Anciens du Canton, viennent avec beaucoup de respect saluer le Chef en commençant par le plus ancien des vieillards, qui éleve ses mains sur la tête avec de grands cris. Le reste des Assistans fait la même cérémonie en répondant sur le même ton. Ensuite chacun prend sa place. Lorsqu'il s'agit d'une affaire très importante, le *Paraousti* fait appeller les *Jaounas* & les Anciens afin que chacun dise son avis. Les *Jaounas* sont les Prêtres du païs & ont grande in-

fluen-

fluence ſur les délibérations & beaucoup d'autorité ſur l'eſprit de ces Guerriers. Le réſultat de ces avis eſt comme la réſolution du Conſeil d'Etat. La délibération étant achevée, les vieilles femmes apportent un breuvage fort, qui eſt le ſuc de quelques herbes qu'elles ont infuſées & épreintes. Ce breuvage qui dégouteroit un Européen par l'idée ſeule des femmes qui l'ont apprêté, n'a rien de déſagréable pour ces Sauvages, & même à cette idée près, lors qu'il a été infuſé & bouilli, il eſt clair & ne déplait ni au goût, ni à la vue. Une eſpéce d'Echanſon le préſente au *Paraouſti* en élevant ſes mains ſur ſa tête: celui-ci boit le premier dans la coupe, après quoi la troupe guerriére & les Vieillards boivent à leur tour. Ils font un ſi grand cas de cette boiſſon qu'ils n'en accordent l'uſage qu'aux Guerriers & à ceux qui ont fait des exploits militaires. Eux ſeuls ſont jugez dignes d'en boire. Elle fait ſuer ceux qui en ont bu & les anime extrémement. On s'en ſert même à cauſe de ſa violence; & pour éprouver ceux que l'on deſtine à la guerre, on leur en fait boire une certaine quantité. Si leur tempérament ne réſiſte pas à la force de cette liqueur, on les juge inhabiles aux grandes fatigues que demande la profeſſion des armes, & on ne ſe fie point à eux pour les affaires importantes; car chez ce peuple on juge de l'eſprit par le corps. Ils diſent que cette boiſſon leur eſt fort utile à la guerre où il faut jeûner quelquefois deux ou trois jours & alors ce breuvage corroboratif les ſoutient. Ils ſément le Maïs deux fois l'année, aux mois de Mars & de Juillet, de ſorte qu'ils font la recolte trois mois après, & la terre ſe repoſe les autres cinq mois de l'année, c'eſt à dire, depuis Octobre juſqu'en Février incluſivement. Pendant ce tems-là ils ne fument point la terre; mais tout l'engrais qu'ils y font c'eſt d'y brûler les herbes; & les cendres y répandant leurs ſels en raniment la fécondité. Ils remuent la terre avec de certaines piéces de bois pointues, & jettent tout à la fois dans les ouvertures qu'ils font en bêchant deux ou trois grains de Maïs. Au tems des ſemailles, les Chefs ordonnent aux Vieillards d'aſſembler les peuples pour labourer. On prépare alors de quoi boire pour s'animer au travail & pour ſe réjouïr durant cette cérémonie, ce qui ſe pratique auſſi au tems des moiſſons. Les *Paraouſtis* font partager à chacun ſelon ſon rang une portion de ce Maïs qui eſt recueilli en commun. Ils ne ſément que pour leur proviſion de quatre ou cinq mois ſans ſonger plus loin, & ils ſe moquent de nous de ce que nous prenons tant de ſoins pour l'avenir. L'inquiétude que nous nous donnons pour prévenir des beſoins encore éloignez & l'ardeur avec laquelle nous amaſſons des richeſſes, leur paroiſſent une folie. Lorſqu'ils ſont malades, ils ne ſe font pas ouvrir la veine comme nous faiſons en Europe. Ils appellent leurs *Jaounas* qui ſont en même tems leurs Prêtres & leurs Médecins. Ceux-ci ſuccent l'endroit du corps qui fait le plus de mal au malade; quelquefois ils ſuccent avec la bouche, quelquefois auſſi avec un chalumeau, après avoir fait une legére inciſion près de quelque veine. Avant la cérémonie, le *Jaouna* prononce quelques paroles de même qu'après l'opération. Que le malade meure ou guériſſe, le *Jaouna* ne perd rien de ſa gravité qui fait une partie de ſon art, ni les Sauvages de l'eſtime & de la confiance qu'ils ont pour ces gens-là. Les *Jaounas* procurent le vomiſſement à leurs malades par une poudre qu'ils font de coquillages calcinez. Il n'y a que les naturels du païs qui puiſſent réſiſter à la violence de ce reméde & un Européen en créveroit à coup ſûr. Ils baignent auſſi leurs malades & quand il n'y a plus de reméde, ni d'eſpérance, ils les expoſent au Soleil levant à la porte de leurs cabanes, priant & conjurant le Soleil de les guérir. Dans toutes les maladies, l'ordre des remédes eſt toûjours le même. Ils commencent d'abord par ſuccer la partie affligée, enſuite ils ont recours aux inciſions, ils continuent par le vomitif, par le bain, & ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'ils ayent détruit la maladie, ou le malade. Ces *Jaounas* ſont vétus de longues robes faites de diverſes peaux coupées en bandes inégales. Ces robes ſont attachées avec des ceintures de peau de cerf, auxquelles ils attachent des ſachets pleins d'herbes qu'ils portent toûjours avec eux. Sur la robe ils portent en guiſe de manteau la peau de quelque bête ſauvage. Ils vont les piez & les brads nuds, & portent ſur la tête un bonnet de peau qui finit en pointe. Les femmes ſont grandes, fortes, & de couleur olivâtre comme les hommes. Elles ont auſſi les bras, les jambes & le corps peints de pluſieurs couleurs qui ne ſauroient s'effacer, parce qu'elles ſont imbibées dans les chairs, par le moyen des piquures, ſi bien qu'elles y reſtent toûjours. Cette couleur olivâtre eſt un effet de l'art; & outre la beauté qu'ils s'y figurent, les ſucs dont ils ſe frottent, leur endurciſſent la peau contre les injures de l'air. Ces femmes vont nues, excepté quelques parties du corps qu'elles cachent par une eſpéce de tablier qui va depuis la ceinture juſqu'aux genoux. Elles ſont fort agiles & paſſent à la nage les plus grandes riviéres même, en tenant leurs enfans d'un bras. Elles grimpent avec une pareille agilité ſur les hauts arbres du païs. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George* II, *tome* 3. *p.* 177. *&c. du Supplément. Voyez* FLORIDE,

CAROLINS, nom de quatre livres, que Charlemagne fit faire en 790, contre le ſecond Concile de Nicée, & qu'il fit publier par ſon autorité & ſous ſon nom, d'où ils ont été appellez *Carolins*. L'Egliſe Gallicane toléroit alors les images, ſans en permettre le culte, de peur qu'il ne dégénérât en ſuperſtition, dans un tems où le Paganiſme ſubſiſtoit encore en quelques endroits. On honoroit cependant en France les croix & les vaſes ſacrez; mais on ne rendoit aucun culte aux images; quoi que l'on ne fit aucune difficulté d'en avoir. En quoi la France tenoit le milieu entre les Iconoclaſtes qui briſoient les images, & ne permettoient pas que l'on en eût, & les Catholiques d'Orient adverſaires des Iconoclaſtes, qui leur rendoient un culte extérieur fort ſolemnel. Les livres Carolins furent portez à Rome & préſentez au Pape Adrien I, par Engilbert Abbé de Saint-Riquier envoyé du Roi Charles. Le Pape qui ſoutenoit le Concile de Nicée, les ayant reçus, crut être obligé d'y répondre, par un Ecrit adreſſé à l'Empereur Charlemagne même; mais cette lettre d'Adrien ne fit pas changer de ſentiment ni de pratique à l'Egliſe de France; car au Concile de Francfort tenu l'an 794, on rejetta le ſentiment des Grecs, & on condamna l'adoration & le culte des images, auſſi bien que dans le Concile de Paris tenu en 824, parce qu'on s'imaginoit que les Grecs leur rendoient le même culte qu'à Dieu. Les livres Carolins ont été donnez au public en 1549, ſur un ancien manuſcrit, par M. du Tillet Evêque de Meaux, qui ſe cacha ſous le nom d'*Eli Phili*; & le Concile de Paris en l'an 1596, par Pierre Pithou. Quelques uns ont douté de l'antiquité & de la vérité de ces livres. Il y en a qui les ont attribuez à Anguilram Evêque de Metz, d'autres à Alcuin, & quelques uns les ont cru ſuppoſez; mais quoiqu'on ne ſache pas qui les a compoſez, on ne peut douter qu'ils n'ayent été faits du tems de Charlemagne & par ſon ordre. La réponſe du Pape Adrien, & les Conciles de Francfort & de Paris, établiſſent d'une maniére convainquante, ce qu'on vient d'en dire. Hincmar les a citez, & on en trouve d'anciens manuſcrits. * Préface des livres Carolins dans la derniére édition. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. du VIII ſiécle.*

CAROLSTADE (André Rodolphe) autrement nommé *Bodenſtein*, prit le nom de Carolſtade, parce qu'il étoit né à *Carlſtadt* en Franconie. Il commença ſes études dans ſa patrie & viſita enſuite les païs étrangers. Il fit un long ſéjour à Rome où il étudia la Théologie. Il paſſa depuis à Wittenberg, à peu près dans le tems de l'établiſſement de cette Univerſité. Il y fut fait d'abord Chanoine de l'Egliſe du Château & Archidiacre de celle de la ville. En 1502, il fut créé Docteur & Profeſſeur en Théologie. En 1512, il conféra le degré de Docteur en Théologie à *Luther*, & fut en 1517, un des premiers qui adoptérent ſes ſentimens. Peu de tems après il entra en diſpute avec *Eckius*, & en 1519 il diſputa avec lui à Leipſic en préſence de Luther & de Mélanchthon. Luther en 1521, s'étant réfugié dans le Château de *Wartenbourg*, Carolſtade ſe maria & commença à enlever les images des Egliſes & à abolir la confeſſion auriculaire. Luther de retour à Wittenberg en 1522, approuva pluſieurs démarches de Carolſtade, comme l'abolition des Meſſes privées &c. mais il condamna pluſieurs autres articles. Carolſtade alla encore plus loin, il ſe retira dans un village, blâma tous les degrez Académiques, & ne voulut plus porter le titre de Docteur; il travailla même comme un Laboureur. En 1524, il fut élu Paſteur d'*Orlamunda*. Auſſi-tôt qu'il eut pris poſſeſſion de ſon Egliſe, il commença par en bannir les images, & il enſeigna que le corps & le ſang de J. C. n'étoient pas réellement dans l'Euchariſtie; c'eſt ce qui le fit ſoupçonner d'être dans les ſentimens de *Thomas Muntzer*. Luther fut chargé, par l'Electeur de Saxe, de prêcher à Iéne contre Muntzer & ceux qu'on appelloit Sacramentaires; il le fit le 22 juin 1624, & Carolſtade fut du nombre des Auditeurs. L'après-dîné ces deux Antagoniſtes eurent entre eux une converſation bien vive, dans laquelle Carolſtade ſoutint ſes ſentimens, de ſorte que Luther le menaça de le refuter par des Ecrits publics, & lui donna un Ducat pour erres de ſon engagement. Le 24 août de la même année, Luther vint à Orlamunda, en ayant été prié par le troupeau de Carolſtade; mais celui-ci avoit déja tellement confirmé ſes Auditeurs dans ſes idées que Luther ne put point les faire changer de ſentiment. Carolſtade fut à la fin obligé de quitter le païs par ordre de l'Electeur. Il alla donc à Strasbourg, & de là à Bâle; mais ſans s'entretenir avec les Théologiens de cette derniére ville. Il paſſa enſuite à Zurich, & ne vit point alors Zwingle. Il écrivit une lettre à ſon Egliſe d'Orlamunda, dans laquelle il ſe plaignoit d'avoir été chaſſé ſans qu'on l'eût convaincu, & publia outre cela, touchant la Sainte Céne, quelques livres qui furent imprimez à Bâle. En 1525, du tems de la rebellion des Païſans, Carolſtade vint à Rotembourg; & comme on punit dans la ſuite pluſieurs Eccléſiaſtiques, il courut de grands riſques; de ſorte qu'on fut obligé de le dévaler le long des murailles de la ville dans un panier; après quoi il prouva ſon innocence dans un Ecrit particulier, & pria Luther de le faire imprimer, ce qui fut exécuté. En 1526, Luther obtint pour Carolſtade la liberté de rentrer en Saxe, où il fit batiſer un fils dont les Parrains & la Maraine furent *Juſte Jonas*, *Mélanchthon* & la femme de Luther. Mais parce qu'il ne voulut pas adopter les ſentimens de Luther, ou pour quelques autres raiſons, Carolſtade ne jouït d'aucun gage, de ſorte qu'il tomba dans une extrême pauvreté & ſe vit obligé de vendre ſa Bible Hébraïque. Il ſéjourna à Kemberg & à Ségern, juſques à ce qu'en 1529, il ſe tourna du côté de l'Ooſt-Friſe, d'où il paſſa l'année ſuivante à Strasbourg, à Bâle & à Zurich, n'ayant avec ſoi que ſa femme & trois enfans. Zwingle lui procura à Zurich un Diaconat, & peu de tems après il eut l'Egliſe d'Altſtetten dans le Rheinthal. N'étant plus en ſûreté dans ſa Paroiſſe, depuis la bataille de Cappel, il fut appellé à Zurich où il prêcha ordinairement cinq ou ſix fois par ſémaine. En 1534, la ville de Bâle le demanda par lettres & par des Députez qu'elle lui envoya. Il ſuivit cette vocation & enſeigna à Bâle pendant ſept ans, & comme Paſteur de l'Egliſe de S. Pierre, & comme Profeſſeur dans l'Univerſité. Il mourut de la peſte le 24 décembre 1541. Outre quelques Ouvrages Allemands, on a de lui les ſuivans en Latin, *De utraque ſpecie Cœnæ; De iis qui S. Cœnâ utuntur; De abuſu panis & Calicis Domini; De efficacia indulgentiarum; De Pontifice Romano*, &c. * Sleidan, *de Statu Religion.* Seckendorff, *Hiſtor. Lutheran.* l. 1. S. 121. &c. Scultet, *in Annal. Evang. partie* 1. Melch. Adami, *Vita Theol.* Freher, *Theatr.* Hendreich. Arnold, *Ketz. Hiſt. partie* 2. *l.* 16. *c.* 19. S. 9. &c. Hottinger, *Schweitzer-Kirchen-Geſchichten.*

CAROLSTADT ou CARLOWITZ, *Caroloſtadium*, ville d'Allemagne ſur les frontiéres de l'Autriche & de la Croatie, eſt ſituée ſur le confluent du Kulp & du Méreſwitz. Charles Archiduc d'Autriche la fit bâtir, pour l'oppoſer aux Turcs; auſſi eſt-elle un des boulevarts de l'Empire du côté de la Croatie. C'eſt le lieu où l'Empereur Léopold fit la paix avec les Turcs le 26 janvier 1699. * Sanſon. Baudrand.

CAROLSTADT, ville de Suéde, dans cette partie de la Gothie, dite *Wermeland*. Charles IX, Roi de Suéde, lui avoit

donné son nom, & les Danois la ruïnérent presque entiérement en 1644. * Sanson. Baudrand.

CAROLSTADT, ville de Franconie. *Voyez* CARLSTADT.

* CARON (Jean) de Malines, de l'Ordre de saint Benôit, Poëte, est Auteur d'un petit Ouvrage intitulé *Opusculum Tumultuum versu elegiaco.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 477.

CARON, grande riviére de Perse, appellée anciennement *Eulaus*, *Choaspes*, a sa source vers les confins du Yérack-Agémi, traverse tout le Chusistan, où elle baigne la ville de Suse, & se décharge dans le Golfe de Balsera. C'est la même riviére, que le Prophéte *Daniel* appelle *Ulai.* On lui donne aussi le nom de Tiritiri dans plusieurs cartes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARONIA, bourg de Sicile, situé sur la côte septentrionale de la Vallée de Démona, entre l'embouchure de la riviére de Pollino, & le Cap d'Orlando. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAROSA, petite ville ou bourg de la Turquie en Asie, est dans la Natolie, sur la Mer Noire, entre la ville de Sinope & l'embouchure du Lali. On prend ce lieu pour l'ancienne *Cyprasia*, ville de la Paphlagonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAROSQUI, CAPO CAROSQUI, ou IMKERMEN, anciennement *Criumetopon*, *Frons Arietis*, Cap célébre de la petite Tartarie en Europe. C'est la pointe de la presqu'isle de la Crimée, qui s'avance le plus dans la Mer Noire. On le voit au couchant de la ville de Caffa, & au midi de celle de Baciésaraï. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAROSUS, Abbé, partisan d'Eutychès dans le cinquiéme siécle, sous le Pontificat de saint Léon, fut condamné l'an 451, dans le Concile de Chalcédoine. Il se joignit à Dorothée, & ils soutinrent tous deux, que l'Empereur Marcien avoit ordonné qu'il se fit en sa présence une conférence entre les Evêques & les Moines, afin de déterminer les questions controversées. Ils furent condamnez, après que le Prêtre Alexandre eut rapporté au Concile, que le Prince avoit répondu, que s'il eût voulu connoître de ce différent, il n'auroit pas donné aux Evêques la peine de s'assembler. * *Conc. Chalc. Sess.* 5.

CAROTTO, village de Suisse dans le Comté de Chiavenne, chez les Grisons, est un de ceux qui composent la Communauté de Pleurs. *Voyez* PLEURS.

CAROUAGIUS, (Bernardin) étoit un jeune homme mal fait qui avoit un esprit au dessus du commun. Après avoir appris à Pavie le métier d'Horlogeur, pour complaire au docte Alciat, il fit une horloge dans laquelle l'on remarquoit des effets extraordinaires. Non seulement elle marquoit les heures, mais elle étoit tellement disposée, que le marteau frappant contre la cloche, faisoit sortir d'une pierre qu'il touchoit une étincelle de feu: cette étincelle venant à tomber sur du souffre mettoit le feu à une méche qui ensuite allumoit une lampe: en sorte que par le moyen de cette seule horloge, un homme pendant la nuit, savoit l'heure qu'il étoit, & avoit en même tems de la lumiére. * Bernard Sacci, *l.* 8. *Ticin. Hist.*

* CAROUGES, bourg de France dans la Normandie, au diocése de Séez, à l'ouest de la ville de Séez dont il est éloigné d'environ six lieues.

CAROUSEL. *Voyez* CARROUSEL.

CARPA, dans la Natolie. *Cherchez* CARRATHASSAN.

CARPA, ville de l'Inde delà le Gange, est dans le Royaume de Brama, sur la riviére de Pégu, entre la ville de ce nom & celle de Canarane. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARPACCIO (Vittore) Peintre, vivoit sur la fin du XV siécle, vers l'an 1490 & 1495. Il étoit de Venise, où il fut employé, & laissa plusieurs tableaux de sa façon. * *Voyez* la Vie entre celles des Peintres de l'Etat de Venise, du Chevalier Ridolfi, *partie* 1. *p.* 27.

CARPASSO, étoit autrefois une ville épiscopale de l'Isle de Cypre: maintenant ce n'est qu'un petit bourg, situé sur la côte septentrionale, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARPATHIE, aujourd'hui SCARPANTO, isle de l'Archipel, qui a donné son nom à la Mer *Carpathienne*, dite aujourd'hui *Mer de Scarpanto*, entre les isles de Rhodes & de Candie: c'est le *Carpathus* des Anciens. Elle a encore plusieurs Antiquitez, & on y voit les ruïnes de diverses villes. Les Turcs y envoyent un Cadi, qui rend la justice, & les Habitans sont Chrétiens Grecs. Le corail de l'isle de Scarpanto est renommé. Philon, Evêque, ordonné par saint Epiphane, rend encore célébre le nom de cette isle. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Daviti, *tome* 2. *p.* 54. 55. *&c.* *Voyez* SCARPANTO.

CARPATHIENS (Monts) *Voyez* KRAPAC.

CARPE, étoit un Habitant de Troas ou Troade en Phrygie, lequel logea saint Paul dans le dernier voyage que cet Apôtre fit à Rome. Il laissa chez lui une veste, ou selon d'autres un sac & des livres, comme nous l'apprenons de S. Paul même dans sa seconde Epitre à Timothée. Les Grecs font de Carpe un des 72 Disciples, l'associent à saint Paul dans la prédication de l'Evangile, parlent de son martyre, & font sa fête au 26 de mai.

Eusébe parle d'un autre saint CARPE, qui fut Evêque de Thyatire en Asie, & qui souffrit le martyre avec d'autres du tems de Marc-Aurele. C'est de celui-ci que les Grecs font mémoire au 13 d'octobre, jour auquel les Latins marquent la fête de Carpe de Troade. * II. *Timothée*, *ch.* 4. *v.* 13. Eusébe, *Hist. l.* 4. *c.* 14. Tillemont, *Mémoires Ecclef.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois d'octobre.*

CARPE'E, *Carpæa*, du mot Grec Καρπαία espéce de danse que les Enéianes & les Magnésiens peuples de Thessalie avoient coutume de danser étant armez: ce qui se faisoit à peu près de cette façon. Un homme mettant bas les armes laboure & séme, regardant souvent derriére soi comme étant inquiet & dans l'appréhension; un Voleur survient, lequel étant apperçu, l'autre aussi-tôt reprend ses armes, & combat pour ses bœufs. Cela se fait en cadence & au son de la flûte. Le Voleur après avoir vaincu & lié le Laboureur, emméne les bœufs; c'est quelquefois le Laboureur qui défait le Larron. L'idée de cette danse pourroit venir de Mercure, qui déroba les bœufs du Roi Admète. * *Voyez* Xénophon dans le Festin de Seuthas de Thrace. Horace, *l.* 1. *Ode* 10. & Scaliger, *Poëtic. l.* 1. *c.* 18.

CARPE'GNA, (Ulric) Cardinal, Gentilhomme de la ville d'Urbin, né le 25 de mai 1595, du Comte *Thomas* Carpégna, & de *Vittoria* Landriana, fut Evêque de Gubio en 1630, nommé Cardinal par le Pape Urbain VIII, le 28 novembre 1634, Evêque de Todi en 1638, d'Albano en 1666, de Frescati en 1671, de Palestrine, de la Sabina, & enfin Evêque de Porto. Il mourut Sous-Doyen du Sacré Collége, le 24 janvier 1679, âgé de 84 ans, & est enterré à saint André della Valle en la chapelle des Barberins.

CARPEN étoit anciennement une petite ville de la Pannonie: maintenant ce n'est qu'un petit village situé dans la Basse Hongrie sur le Danube entre Gran & Bude. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARPEN, dans le Duché de Juliers. *Voyez* KERPEN.

CARPENSONIUS. *Voyez* CARPEZAN.

CARPENTARIA. *Voyez* CARPENTERIE.

CARPENTARIUS (Jean) *Voyez* CHARPENTIER.

CARPENTERIE ou CARPENTERLAND, est le nom d'un grand & vaste païs, dans les Terres Australes, nouvellement découvert par Carpentier Hollandois, qui lui a donné son nom. Les Rélations n'en disent rien de particulier.

CARPENTERIUS (Pierre) *Voyez* CHARPENTIER.

CARPENTERLAND. *Voyez* CARPENTERIE.

CARPENTIER, Jaques Carpentier de Marigny. *Voyez* MARIGNY.

CARPENTRAS, sur la Russe, ville de Provence, capitale du Comté Vénaissin, avec Evêché suffragant d'Avignon. C'est la *Carpentoracte*, dont parle Pline. Elle s'est élevée sur les ruïnes de Vénasque, *Vindausca* ou *Vendausca*: ce que l'on peut voir dans les lettres de Pétrarque à Guy Archevêque de Gênes. L'Evêché qui étoit autrefois suffragant de Vienne, l'est aujourd'hui d'Avignon. Le plus ancien Prélat dont nous ayons connoissance, est Julien, qui souscrivit au Concile d'Epaune, assemblé par Avitus Archevêque de Vienne l'an 517, & au quatriéme d'Arles en 524. Saint Siffret est un de ses successeurs. Il en a eu d'autres illustres, Jean Campion, Frédéric de Saluces, Julien de la Rovére, qui fut depuis Pape sous le nom de Jules II, les Cardinaux Louïs de Flisco, Jacques Sadolet, & Alexandre Bichi. Carpentras est une ville agréable, située dans un païs fertile, & entourée de belles murailles. C'est là qu'est le siége de la Justice du Comté Vénaissin. L'église cathédrale est assez belle, elle a au devant une grande place, & à côté le Palais épiscopal bâti à la moderne. On en trouve d'autres en cette ville, avec plusieurs maisons religieuses, & un Collége de Jésuites. * Pline, *l.* 3. *c.* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILE DE CARPENTRAS.

Il fut tenu, selon le calcul du P. Sirmon, le sixiéme novembre de l'an 527, sous le pontificat du Pape Félix IV, & sous le consulat de Mavortius, bien que Baronius ne le mette qu'en l'an 529. Saint Césaire d'Arles y présida, & il y fut ordonné que l'Evêque qui auroit un revenu suffisant pour son entretien, ne prendroit rien sur les paroisses de son Diocése; & que s'il ne se pouvoit passer de cette contribution, après en avoir réservé ce qui seroit nécessaire pour la subsistance des Prêtres qui le servoient, le reste seroit pour lui. Il y a encore une lettre de ce Concile à Agrécius Evêque d'Antibe, lequel y fut suspendu pour un an de la célébration de la Messe, parce qu'il avoit ordonné un Prêtre contre les Canons; & qu'il n'étoit venu, ni n'avoit envoyé à l'assemblée, *Tome* 4. *des Conc.* Baronius, *A. C.* 529.

CARPE'ZAN, ou comme d'autres l'appellent, *Carpensonius*, ou comme il s'appelloit proprement, *Carpzovius*, (Joachim) fameux Général, issu de la célébre famille des *Carpzoves* de la ville de Brandebourg dans la Marche. Il passa une partie de sa jeunesse auprès de Benoît Carpzove son parent, qui étoit Professeur en Droit à Wittenberg. Mais il quitta ensuite les études & ayant pris le parti des armes, il servit pendant quelques années sous des Puissances étrangeres. Dans les troubles de Bohéme il entra au service d'*Ernest* Comte de Mansfeld, où il occupa une des premiéres charges. S'étant trouvé au siége de la ville de *Pilsen* en Bohéme il donna des preuves si éclatantes de sa valeur, que peu de tems après on lui donna un Régiment. En 1620, il fut fait prisonnier par les Impériaux; mais il eut le bonheur de se sauver d'entre leurs mains. Le Comte de Mansfeld étant entré en négociation avec le Général Impérial *Tilli*, Carpézan & le Comte d'Ottenbourg furent les ôtages que Mansfeld donna à Tilli. Dans l'année suivante il fut fait encore prisonnier par les Impériaux en Westphalie, & se vit obligé de se racheter en donnant 3000 écus. Il rejoignit ensuite le Comte de Mansfeld & le suivit en Oost Frise, où il fit décapiter sa femme, dont il avoit eu déja cinq enfans, parce qu'on lui avoit rapporté qu'elle lui étoit infidéle. L'exécution se fit à Lemmingen le 27 juillet 1623, & le Bourreau refusant d'abord de suivre ses ordres, il saisit lui même l'épée & fit semblant de vouloir trancher la tête à son épouse. Une action si barbare le fit haïr par bien des gens; mais comme il étoit bon Soldat, le Comte de Mansfeld continua de s'en servir. Il le suivit donc encore de Hollande en Angleterre en 1624, & il fut du nombre de ceux qui se sauvérent du naufrage qu'ils firent dans le trajet. En 1626, il alla auprès de Gabriel Bethlem Prince de Transsylvanie, avec Jean-Ernest Duc de Saxe-Weimar & le Comte de Mansfeld. Celui-ci étant mort en

en Dalmatie, & le Duc ayant perdu la vie à Saint-Martin en Hongrie, le commandement de l'armée fût donné à Carpézan, & quoiqu'elle fût en tres mauvais état, il la conduisit avec beaucoup de prudence, & passa heureusement en Siléfie en traversant le Mont Jabelurcka. Il s'empara de Kosel avec trois mille hommes, mais il fut obligé de rendre cette place par accord le dixiéme juillet 1627. Il alla ensuite trouver Christian IV, Roi de Danemark, qui le fit Commissaire général de ses armées, & s'en servit dans la guerre contre les Impériaux. Il mourut enfin à Gluckstad en Holstein l'an 1628. * Belli, *Couronne de laurier de l'Autriche*, en Allémand. Cluvier, *Hist. Univ. l.* 10. Méteren, *Theatr. Europa.*

CARPI, *Carpum*, ville d'Italie dans le Modénois, avec Evêché suffragant de Bologne, & titre de Principauté. Elle est située sur un canal de la Sechia, environ à dix ou douze milles de Modéne, & à quatre ou cinq de Reggio. C'est une ville forte, avec un château, de bonne murailles, & des fossez remplis d'eau. Cette Principauté a été possedée depuis l'an 1319, jusqu'environ l'an 1550, par la famille de Pio. Albert Pio qui a écrit des livres de controverse contre les Luthériens, ayant porté les armes pour le Roi François I, au service duquel il fut tué à la bataille de Pavie, l'Empereur Charles-Quint confisqua son païs & le donna au Duc de Modéne. Les Princes Pio demeurent à présent à Rome, où ils possédent le Marquisat de Saint-Grégoire dans le Latium.

* CARPI, petite ville du Véronois dans l'Etat de Venise, sur l'Adige, près de laquelle les Impériaux conduits par le Prince Eugéne de Savoye remportérent une victoire sur les François. Elle est au sud-est de Vérone dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

CARPIENS, peuples de la province Zeugitane, qui s'appelle proprement *Afrique*, selon Pline. Cette nation étant demeurée paisible sous l'Empereur Marc-Auréle, elle recommença sous Maxime & Balbinus à prendre les armes contre l'Empire Romain. Zozime dans la Vie de Philippe, rapporte cet événement, & il nous en reste une médaille avec cette inscription. IMP. PHILIPPUS AUG. VICT. CARPICA. L'Empereur Aurélien les vainquit après, & transporta une partie de la nation dans l'Empire Romain. Dioclétien dans la suite en fit de même à son exemple. Le Sénat voulut donner à Aurélien le nom de *Carpique*; mais il le refusa, comme on le peut voir dans Aurélius Victor, sous prétexte que ce nom n'étoit pas assez auguste, & que l'on pourroit en abuser en l'appellant *Carpisente*, qui est le nom que l'on donnoit à une sorte de chaussure fendue & coupée, & qui ne convenoit point à un Empereur. * Vopiscus, *dans la Vie d'Aurelien*, *p.* 30. *Voyez* Casaubon & Saumaise sur cet endroit, & B. Rhénan, *Rerum Germanic. Nov. Antiq. l.* 1. *&c.* 1. *p. dans les Notes de* Jaques Otton.

CARPINE'TO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, a titre de Comté, & est situé sur la montagne de Carpinéto, près d'Anagnie dans la Campagne de Rome. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARPIO, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, est sur la Guadalquivir entre Cordoue & Anduxar, à cinq lieues de la premiére & à sept de la derniére. Quelques uns le prennent pour l'ancienne *Corbulo*, & d'autres pour l'ancienne *Calpurniano*, deux petites villes de l'Espagne Bétique. * Maty. *Dict. Géogr.*

CARPIO. *Cherchez* VE'GA.

CARPOCRAS ou CARPOCRATE, Héréfiarque, natif d'Alexandrie dans le second siécle. Il enseignoit que le fils de Dieu n'étoit qu'un pur homme, fils de Joseph; & que son ame n'avoit rien au dessus des autres, sinon qu'elle avoit reçû plus de vertus & plus de force de Dieu, lorsqu'elle étoit avec lui, & avant que d'être infuse dans son corps; & que cette communication plus abondante lui avoit été faite pour vaincre les démons qui avoient créé le monde. Il rejettoit l'Ancien Testament, nioit la résurrection des morts, se persuadoit qu'il n'y a aucun mal dans la nature, mais que ce n'est que l'opinion qui fait le mal. Il avoit encore plusieurs sentimens erronez & enseignoit plusieurs autres impiétez. Il eut un fils nommé *Epiphane*, qui fut héritier de ses erreurs. Les Adamites furent Sectateurs de ses rêveries. Il avoit eu une femme nommée *Alexandrée*, qui étoit de Céphalonie. Il eut plusieurs Disciples, dont quelques uns portoient des marques à l'extrémité de l'oreille. Ils avoient des images de J. C. en peinture & en bosse, que Cérinthe assuroit avoir été faites par Pilate, pendant que J. C. étoit sur la terre. Il couronnoit ces images & les plaçoit avec celles des Philosophes Pythagore, Platon, Aristote, & les adoroit. S. Irénée dit qu'une femme de cette Secte nommée *Marcelline* vint à Rome sous le Pontificat d'Anicet vers l'an 160, & qu'elle y pervertit beaucoup de monde. Epiphane, fils de Carpocrate, étoit savant dans les Belles Lettres & dans la Philosophie de Platon, sur les principes de laquelle il composa un livre de la Justice, où il définissoit la Justice de Dieu *une Communauté avec égalité*, & prétendoit prouver que non seulement les biens, mais aussi les femmes devoient être communes. Cet Epiphane mourut à l'âge de 18 ans, & fut honoré comme un Dieu dans la ville de Samé, ville de Céphalonie, dans laquelle on lui dressa une statue. On accusoit les Carpocratiens de commettre des abominations après leurs repas. * S. Irénée, *l.* 1. *c.* 24. S. Epiphane, *Hær.* 27. Tertullien, *de Præscr. c.* 48. Clément Alexandrin, *l.* 3. *des Tapiss.* Baronius, *A. C.* 35. 60. & 120. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers siécles.*

* CARPUS, Martyr de Pergame qui souffrit sous les Antonins. On avoit les Actes de sa passion du tems d'Eusébe, comme il le témoigne dans son *Hist. Eccles. l.* 4. *ch.* 15.

CARPUS, Mathématicien, vivoit dans le cinquiéme siécle: il a fait quelque Ouvrage d'Astronomie cité par Proclus sur le premier livre d'Euclide. * Vossius, *de Mathem. c.* 48. *S.* 5. *&c.* 62. *S.* 8.

CARPZOVE, (Jean Benôit) naquit le 22 juin 1607, à *Rochlitz*, où ses parens s'étoient retirez à cause de la peste. En 1623, il vint avec eux à Wittenberg, & y reçut le degré de Maître ès Arts en 1627. L'année suivante il alla à Leipsic & y continua ses études en Théologie. En 1633, il fut Diacre dans l'église de saint Thomas à Leipsic; & en 1643, il en fut Archidiacre. Il avoit pris le degré de Licentié en Théologie en 1640. En 1646, on lui donna la Chaire de Théologie; & en 1651, il fut créé Docteur de la même Faculté. Il mourut le 22 octobre 1657. Outre une fille appellée *Christine-Elizabeth*, il laissa cinq fils, *David Benôit*, *Jean Benôit*, *Auguste Benôit*, *Samuel Benôit* & *Fréderic Benôit*. Voici les titres de quelques uns de ses Ouvrages, *Specimen Theologiæ Chemnitianæ in duobus locis*; *De Deo & Christo*; *Systematis Theologici in usum Collegiorum & exercitiorum Academicorum partes duæ*; *Isagoge in libros Ecclesiarum Lutheranarum symbolicos.* * Freher, *in Theatro*, *partie* 1. *Sect.* 3. Witte, *Diar. Biogr.* Le même, *in Memor. Theol. dec.* 9. *n.* 8.

CARPZOVE, (Jean Benôit) fils du précédent, naquit à Leipsic le 24 avril 1639. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla en 1655 à Iéne, & de là à Strasbourg. Son pere étant mort en 1657, il fut obligé de retourner chez lui, mais il revint bientôt après à Strasbourg. Il visita ensuite Tubingue, Ulm, Ratisbone, Nuremberg, Altorff, Heidelberg & Bâle. Dans ce dernier endroit il étudia l'Hébreu sous Buxtorff. Il retourna enfin à Leipsic, & y fut fait Ministre dans l'Eglise de saint Nicolas en 1662. En 1674, il fut Archidiacre; & en 1679, Pasteur dans l'Eglise de saint Thomas. L'Académie de Leipsic lui donna aussi divers emplois. En 1665, il fut Professeur en Morale; en 1668, aux Langues Orientales; & en 1684, en Théologie. En 1665, il avoit pris le degré de Bachelier; en 1668, celui de Licentié; & en 1671, celui de Docteur en Théologie. Il mourut le 23 avril 1699. On a de lui les Ouvrages suivans, *Constitutiones Tractatus Talmudici dicti Schabbath, item dicti Erubbim, Latine versa à Sebastiano Schmidt, quibus textum Hebræum addidit Carpzovius*; *Rabbi Mosis Ben Maymon Tractatus de Jejuniis Hebræorum cum interpretatione Latina*; *Schikardi Jus regium Hebræorum cum Animadversionibus & Notis*; *Disputationes Theologicæ variæ*; *Collegium Rabbinico-biblicum in libellum Ruth*, *&c.* * Pippingii, *Memoriæ Theolog. p.* 763.

CARPZOVE, (Fréderic Benôit) frére du précédent, grand Litérateur & Conseiller à Leipsic, naquit le premier janvier 1649. Après qu'il eut jetté les fondemens de ses études à Leipsic, & qu'il y eut donné un échantillon de son savoir, en publiant une Dissertation *sur la IV Eclogue de Virgile & sur la Question, si, selon le sentiment d'Eusébe, il y est parlé de la naissance de J. C.* il fit un voyage en Allemagne & dans les Païs-Bas, & lia connoissance avec tout ce qu'il y avoit alors de personnages célébres. D'abord il avoit eu le dessein d'étudier en Droit; mais son inclination naturelle le porta invinciblement à l'étude des Belles Lettres, dans lesquelles il s'est si fort poussé, que l'Italie, la France, l'Angleterre & la Hollande lui ont donné rang parmi les grands hommes de son siécle. En 1676, il se maria avec Anne Elizabeth Jæger, fille d'un Marchand de Leipsic & s'associa avec son beau-pére, ce qui bien loin de nuire à ses études, leur fut plutôt avantageux. Il entra en correspondance avec les premiers Savans de l'Europe, & il se procura tous les bons livres qu'il put découvrir. Sa plus grande satisfaction étoit de rendre service aux Gens de Lettres. C'est à ses soins que la République des Lettres doit l'édition des *Inscriptions de Reinesius*, aussi-bien que les nouvelles éditions des livres suivans, *Quæstiones Alnetanæ*; *Erythræi Pinacotheca*; *Joachimi Camerarii Vita Philippi Melanchthonis*, *Georgii Principis Anhaltini & Eobani Hessi.* Il a aussi beaucoup contribué à l'édition des Oeuvres de Julien de la révision de Spanheim. Les Poësies & les Harangues de Pierre Petit, de Huet, de Brouckhousius, de Francius, de J. George Grævius, de Périzonius ont uniquement été réimprimées par ses soins. Il contribua encore beaucoup par sa correspondance & par son assiduité aux *Acta Eruditorum* de Leipsic, qu'Othon Mencke commença en 1682. En 1680, il fut fait Conseiller à Leipsic; & en 1693, il fut nommé *Edile* de cette ville. Il mourut le 20 mai 1699. * Junckeri, *Epistola de obitu Carpzovii.*

CAPZOVIUS (Benôit) fils de Simon le Consul, naquit en 1565, dans le Markgraviat de Brandebourg. Comme il excelloit dans la Jurisprudence, il fut mis en 1592 au nombre des Jurisconsultes de Wittenberg, où il enseigna d'abord les Instituts en 1599 & en 1601. Il commença à enseigner le Digeste *Infortiate*, & le nouveau. Après cela il fut appellé à Dresde par la Princesse Sophie, veuve de Christian I, Electeur de Saxe, pour remplir la charge de Chancelier de cette Princesse, celle de Conseiller de l'Electeur Christian II, & Assesseur des Juges des Appellations. Pour jouïr d'un plus grand repos, il obtint de ce Prince la permission de retourner à Wittenberg, où il mourut en 1624, âgé de 59 ans. Il laissa trois fils, *Conrad* Professeur en Droit dans l'Université de Wittenberg, *Benôit* & *Jean* dont nous allons parler dans l'article suivant. * Paul Fréher, *Theat. Viror. Clarorum.*

CARPZOVIUS (Benôit) fils du précédent, né en 1595, succéda aux mêmes emplois de son pére, qu'il exerça pendant 46 ans, & mourut en 1666, âgé de 72 ans. Il fit imprimer en 1635, *Practica Rerum Criminalium*, qui a été plusieurs fois réimprimée *in folio*, & dont Gothofrédus Suévus a fait un Abbrégé imprimé à Leipsic en 1655 *in quarto*, & en 1669 *in octavo*. En 1638, il fit imprimer *Definitiones forenses, vel Jurisprudentia forensis Romano-Saxonica ad Constitutiones Electoris Augusti*, plusieurs fois réimprimées *in folio*, dont Ernest Fréderic Schroter fit un abbrégé du consentement de l'Auteur, à Iéne 1664, *in quarto*; & en 1669, *in octavo*. En 1640, il publia son Commentaire *ad Legem Regiam Germanorum.* En 1642, l'on imprima *Responsa Juris Electoralia*, *in folio*. En 1649, on vit son Ouvrage *Definitionum Ecclesiasticarum seu Consistorialium*, avec l'arbre de consanguinité & d'affinité. En 1646, il fit imprimer son premier volume *des décisions de Saxe*; le deuxiéme en 1652, & le troisiéme en 1654. Le tout a été plusieurs fois réimprimé *in folio*. Petrus Pancratius Krausem en a fait un Abbrégé, imprimé à Iéne 1669, *in octavo*. Il fit aussi imprimer en 1657, *Processus Juris Saxonici*, *in folio*. Carpzovius en a fait encore plusieurs autres qu'il seroit trop long de rapporter; mais l'on convient

que c'est celui qui a le mieux écrit de la Pratique d'Allemagne, qu'il a recueillie des Constitutions & des Jugemens qu'il avoit recherchez dans les Archives. S'étant retiré à Leipsic sur les derniers jours, il s'adonna entiérement à l'étude de la Bible, & on remarque qu'il la lut toute entiére d'un bout à l'autre cinquante-trois fois, sans compter les réflexions qu'il faisoit dessus & qu'il mettoit par écrit à mesure qu'il la lisoit, & sans parler des Commentaires qu'il consultoit pour en pénétrer le sens. * Paul Fréher, *Theatr. Viror. Clar. Biblioth.* de Denys Simon, *Edit. Par. in* 12. 1692.

* CARPZOVIUS (Samuel Benoît) frére du precédent, naquit à Leipsic en 1647. Dès qu'il y eut fait ses premiéres études, il alla les continuer à Wittenberg où à l'âge de 24 ans il fut fait Professeur en Poësie. A la persuasion de Calovius il composa une Réfutation d'un livre intitulé, *Jacobi Masenii nova Praxis Orthodoxam Fidem discernendi & amplectendi.* En 1672, il devint Ministre de la Cour à Dresde, & en 1680, Surintendant. Il mourut en 1707, laissant plusieurs Manuscrits, * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARPZOVIUS (Joachim) *Voyez* CARPEZAN.

CARR, famille d'Ecosse. *Cherchez* KERR.

CARRAN, ou CHARAN, ville de Mésopotamie, païs de Rébecca, femme d'Isaac, & de Rachel femme de Jacob, & fille de Laban. Jacob y demeura près de vint ans; & ce fut là qu'il se maria, & qu'il eut presque tous ses enfans. Il y devint aussi fort riche en bétail. Tharé pére du Patriarche Abraham y mourut. * *Genése, ch.* 11. *v.* 31: *ch.* 29. *v.* 4. *&c.*

CARRANZA DE MIRANDA (Sanchès) Chanoine de Calahorra dans la Castille Vieille, étoit natif du Royaume de Navarre, & vivoit au commencement du XVI siecle vers l'an 1515. Il étudia en Philosophie & en Théologie dans l'Université de Paris, & enseigna depuis ces mêmes Sciences dans celle d'Alcala, où il s'aquit beaucoup de réputation. Elle s'accrut à Rome, où il accompagna Dom Alvarez Carillo Albornoz, & où il se lia d'amitié avec Augustin Niphus, célébre Philosophe. Sanchès Carranza écrivit contre Erasme, & a laissé d'autres Ouvrages, comme *Adversus errorem de partu Virginis, &c.* * Sepulvéda, *in Hist. Coll. Bonon.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CARRANZA, (Barthelemi) naquit en 1503, à *Miranda*, ville de la Navarre, d'où quelques uns l'ont appellé *Barthelemi de la Miranda*. Ses parens qui etoient d'une bonne noblesse du pais eurent grand soin de son education. Ils l'envoyérent en 1515, a *Alcala*, où le Cardinal Ximénès commençoit à jetter les fondemens d'une Université, & où il avoit un oncle maternel. Il y étudia trois ans en Humanitez, & fit ensuite sa Philosophie. Ces études finies en 1520, il entra à l'âge de 17 ans dans l'Ordre des Dominicains, où il fit profession en 1521. Après le cours ordinaire de ses études, il enseigna la Théologie, & le fit d'une maniére qui lui aquit une grande reputation. Il fut en 1539, Deputé au Chapitre général qui se tenoit à Rome, & il y fut reçu Docteur avec beaucoup d'applaudissement. De retour à Valladolid, qui étoit le lieu de sa demeure depuis l'an 1525, il s'appliqua avec encore plus d'ardeur à la Théologie, qu'il continua de professer. On étoit si prévenu de son habileté, que les Officiers de l'Inquisition ne manquoient guéres de le consulter dans les affaires difficiles. L'Evêque de *Cusco* étant mort, le Conseil des Indes le proposa pour cet Evêché, & Charles-Quint l'y nomma; mais il refusa constamment de l'accepter. En 1545, l'Empereur le choisit avec Dominique de Soto pour assister de sa part au Concile de Trente. Il demeura trois ans dans cette ville, & s'y fit admirer des Légats, des Cardinaux & des Prelats, par son érudition, sa prudence & sa conduite. Il retourna en 1548 dans sa maison, l'interruption du Concile rendant sa présence inutile à Trente. Dès qu'il fut arrivé, on l'élut Prieur de *Palencia*. Cette charge ne le retira pas entiérement de ses études chéries, & il expliqua publiquement l'Epître de saint Paul aux Galates avec un grand concours d'Auditeurs. Philippe, Prince d'Espagne, se disposoit alors à passer en Flandre, & voulut l'avoir pour son Confesseur; mais quoique l'autorité du pére se joignît à celle du fils pour lui faire accepter cet emploi, il le refusa, comme il fit aussi l'année suivante 1549, l'Evêche des Canaries. Il fut fait Provincial en 1550, & il ne songeoit qu'à s'aquitter des devoirs de cette charge, lorsque l'Empereur lui donna ordre de retourner à Trente, où le Concile alloit recommencer. Il ne fit qu'y augmenter l'estime que l'on avoit conçue la premiére fois pour lui. Ainsi lorsque le Concile eut été terminé en 1552, il fut préposé avec quelques autres Théologiens pour travailler à l'*Index* des livres défendus. Ce travail l'occupa quelques mois, & il ne put retourner en Espagne qu'en 1553. Le Prince Philippe qui l'estimoit, lui confia alors le soin de distribuer ses aumônes, & l'Inquisition lui commit souvent le soin d'examiner les livres qui devoient être mis à l'*Index*. Le Prince étant prêt à aller en Angleterre pour consommer son mariage avec la Reine Marie, crut qu'il ne pourroit trouver personne, qui fût plus propre que lui pour combattre & extirper la Religion Protestante de ce Royaume, & le choisit pour l'y accompagner. Carranza se rendit en Angleterre en 1554, & travailla de tout son pouvoir à la Mission dont il étoit chargé. Il n'oublia rien pour y rétablir la Religion Romaine, & pour ramener dans son sein ceux qui s'en étoient éloignez. Il fit brûler les livres des Réformez & exiler ceux qui furent fermes, & rétablit l'Université d'Oxford. Ce fut là son occupation jusqu'en 1557, qu'il passa en Flandre pour rendre compte à Philippe, qui y étoit alors, de tout ce qu'il avoit fait pour la propagation de la Foi Catholique. Sa conduite fut si agréable à ce Prince, qui étoit devenu Roi d'Espagne par la démission de son pére, que l'Archevêché de Tolède étant venu à vaquer, ce Prince le lui donna. On dit que les recommandations de la Reine Marie, dont Nicolas Antonio le fait Confesseur, y eurent beaucoup de part. Quoiqu'il en soit, Carranza refusa longtems d'accepter cette dignité, & ne céda qu'au commandement absolu du Roi. Il fut sacré à Bruxelles par le Cardinal Granvelle le 27 février 1558. Il trouva en arrivant en Espagne Charles-Quint à l'extrémité, & ce fut lui qui l'assista à la mort, & qui lui administra les derniers Sacremens. Après s'être aquité de cette triste fonction, il se rendit à Tolède; où il commença a remplir tous les devoirs d'un Pasteur, & à faire la visite des Eglises de son Diocése. Les soupçons qu'on eut après la mort de Charles-Quint, qu'il n'étoit par mort dans des sentimens fort Catholiques, retomberent sur Carranza. Ferdinand de Valdez, Archevêque de Seville, Grand-Inquisiteur d'Espagne, le fit arrêter le 22 août 1559, dans le cours de ses visites, après en avoir obtenu la permission du Roi & du Pape, sur une accusation vague d'hérésie. On le mit en prison à Valladolid, & on commença à lui faire son procès; mais comme il recusa les Juges & qu'il en appella au Pape, le Roi, du consentement du Pape, nomma d'autres personnes pour informer contre lui & faire toutes les procédures, afin de les envoyer a Rome, où il devoit être jugé definitivement. Cette affaire traîna si fort en longueur, que les procédures ne furent finies qu'en 1564. Il y eut même alors de nouvelles difficultez, parce que les Inquisiteurs croyant qu'il y alloit de leur honneur qu'elle ne fût pas jugée ailleurs qu'en Espagne, firent tous leurs efforts pour empêcher qu'elle ne fût portée a Rome. Le Roi approuva leurs raisons, & obtint du Pape Pie IV, des Commissaires pour la juger en Espagne. Ce Pontife commit pour cet effet le Cardinal Boncompagnon avec la qualité de Légat *à latere*, Jean-Baptiste Castania, Evêque de Rossano, Nonce en ce Royaume, & Jean Aldobrandin, Auditeur de Rote. Ces Commissaires arrivérent en Espagne au mois de novembre 1565, & furent fort bien reçus du Roi; mais quand ce vint au sujet de leur delégation, les Officiers de l'Inquisition voulurent prendre séance & juger avec eux; ce qu'ils ne voulurent point absolument souffrir: ç'auroit été les rendre maîtres du jugement, puisque les Inquisiteurs etoient en plus grand nombre qu'eux.

Pie IV, etant mort le dixiéme décembre de cette annee pendant cette dispûte, le Légat partit aussi tôt d'Espagne, sans prendre congé du Roi, pour assister au Conclave. Dès que Pie V eut été élu, ce Cardinal lui représenta si vivement les oppositions que l'Inquisition d'Espagne avoit faites à l'exécution de leur commission, & les inconvéniens qu'il y avoit a condescendre a ses prétentions, que le Pape évoqua la cause à Rome, & voulut malgre toutes les réprésentations & les instances du Roi d'Espagne que Carranza y fût transféré. Cet infortuné Prélat fut donc conduit sous bonne garde à Rome, où il arriva le 28 mai 1567. Il fut d'abord renfermé dans le Château Saint-Ange, où on en usa plus doucement avec lui qu'on n'avoit fait en Espagne. Le Pape nomma aussi tôt des Commissaires pour examiner de nouveau son affaire; mais quelque envie qu'il eût de la terminer au plutôt, le Procureur de l'Inquisition d'Espagne fit naître tant de difficultez, qu'il ne put en voir la fin. Son successeur, Grégoire XIII, trouva les mêmes obstacles à ses bons desseins, & ne put prononcer de sentence que le 14 avril 1576. Carranza fut absous à la vérité; mais pour ne pas irriter l'Inquisition d'Espagne & le Roi Philippe II, qui, par des motifs que l'on n'a pu découvrir, étoit passé d'une extrême affection pour Carranza à une extrême haine, il fut condamné à abjurer quelques propositions qu'il n'avoit point soutenues dans le sens qu'on leur donnoit. On lui ordonna aussi de réciter quelques priéres, & on le suspendit du gouvernement de son Eglise pendant cinq ans, pendant lesquels ils demeureroit à Rome dans le Couvent de la Minerve, & il recevroit mille ducats par mois pour son entretien. Il ne survecut que dix-sept jours à cette sentence, & mourut le deuxiéme mai de la même année 1576, d'une rétention d'urine, âgé de 72 ans. Il donna en mourant des marques de sa Catholicité & de son humilité, en déclarant publiquement en présence du saint Sacrement qu'il alloit recevoir, qu'il n'avoit jamais eu de sentimens hérétiques, que cependant il croyoit que la sentence rendue contre lui étoit juste en conséquence de ce qui avoit été allégué & prouvé. On a rendu depuis à sa mémoire la justice qu'elle méritoit, & il a toûjours été en estime & en vénération parmi les personnes pieuses & savantes. Dans le tems même de ses disgraces il s'est trouvé des personnes généreuses, qui, plus sensibles à la vérité qu'à leurs intérêts temporels, n'ont point craint d'entreprendre sa défense & de travailler à sa justification, quoiqu'ils ne pussent ignorer que le Roi Philippe II, leur Maître, se fût déclaré entiérement contre lui. L'Illustre Docteur *Navarre*, quoi qu'âgé de quatre-vints ans le suivit a Rome pour travailler à sa défense. Saint François de *Borgia* lui rendit tous les bons offices qu'il pouvoit attendre d'un intime ami, & l'aida tant qu'il put de ses conseils. *Gaspar Cernantez*, Archevêque de Tarragone hazarda les établissemens considérables qu'il avoit dans le monde, en sollicitant pour lui. Dans le tems qu'il fut conduit dans les prisons de l'Inquisition, il dit à deux Evêques qui l'accompagnoient par honneur, *Je vais en prison au milieu de mon plus grand ami, & de mon plus grand ennemi.* Les deux Evêques parurent émus à l'ouïe de ce discours, croyant que l'un d'eux lui étoit désagréable. Pour les tirer de peine, l'Archevêque leur dit, *Messieurs vous ne m'entendez pas; mon grand ami c'est mon innocence, mon grand ennemi c'est l'Archevêché de Tolede.* Voulant marquer que cette dignité, à laquelle il étoit monté rapidement, sans avoir passé par aucune autre Prélature, étoit l'unique cause de la persécution qu'on lui faisoit. Il mourut dans le Couvent de la Minerve & fut enterré dans le chœur, où le Pape Grégoire XIII, édifié de son humilité & de sa patience, lui fit mettre cette Epitaphe,

Bartholomeo Carranza, Navarro, Dominicano,
Archiepiscopo Toletano, Hispaniarum Primati,
Viro genere, vitâ, doctrina, concione, atque
eleemosynis claro.
Magnis muneribus à Carolo V.
Et Philippo Rege Cathol. sibi commissis
Egregiè functo,
Animo in prosperis modesto, in adversis aquo,

Obiit anno M. D. LXXVI. die secundâ Maii,
Athanasio & Antonio sacrâ,
Ætatis suæ LXXII.

Le jour de son enterrement, toutes les boutiques furent fermées, & le peuple alla baiser & toucher son corps, comme celui d'un Saint & d'un Martyr.

Nous avons divers Ouvrages de sa façon, la Somme des Conciles & des Papes, depuis saint Pierre jusqu'à Jule III, & un Traité de la Résidence des Evêques & des autres Pasteurs de l'Eglise, imprimé à Venise en 1547, & depuis en 1562, & qu'il composa pendant qu'il étoit au Concile de Trente. Il la tenoit de droit divin, & traitoit l'opinion contraire de diabolique. Ces deux Ouvrages sont en Latin. Il publia en Espagnol un Catéchisme pour son Diocése, & une Instruction pour entendre la Messe. On lui attribue encore un Traité *de la Patience.* Il avoit assez bien pratiqué cette vertu, pour en connoître tous les degrez différens, & pour en pouvoir parler en maître. Son principal Ouvrage est la *Somme des Conciles* assez connue, & imprimée plusieurs fois; Ouvrage d'autant plus utile, qu'il comprend beaucoup de matiéres en un petit volume. Son Catéchisme Espagnol avoit été censuré par l'Inquisition d'Espagne. Ayant été porté à la Congrégation des Députez du Concile de Trente, pour l'examen des livres en 1563, il y fut approuvé, & il eut ordre de lui en donner une attestation en bonne forme; mais comme on en eut avis en Espagne, le Comte de Lerme fit ses plaintes aux Péres de la Congrégation, de ce qu'ils avoient ainsi jugé du livre de Carranza, & les pria de révoquer leur jugement. La Congrégation, ne l'ayant pas voulu faire, l'Evêque de Lérida, ou poussé par le Comte, ou de son chef, se mit à invectiver contre leur jugement, rapportant des endroits du livre, lesquels pris dans le sens qu'il y donnoit, sembloient dignes de censure, & accusant les Députez de la Congrégation. Le Chef de la Congrégation s'en plaignit aux Légats, & demanda réparation pour lui & pour ses Collégues, protestant qu'il n'assisteroit à aucune action publique, qu'on ne leur eût donné une satisfaction convenable. Moron accorda leur différent, à condition que l'on ne donneroit point de copies de l'attestation, & que l'Evêque de Lérida feroit des excuses aux Députez de la Congrégation pour les livres. Le Comte retira l'attestation, qui avoit été mise entre les mains de l'Agent de Tolède, & cette affaire fut ainsi assoupie. On a encore de Carranza un livre touchant *les sept Sacremens de l'Eglise, & les dispositions nécessaires pour les recevoir avec fruit*, à Paris 1692; & un Traité *de la Priére, du jeûne, & de l'aumône avec une Explication de l'Oraison Dominicale*, à Paris 1694. * Antonio Herrera, *in Vita Philippi* II. Alfonse Fernandez, *in Concert. Præd. ad ann.* 1555. *& in Hist. sui temp. lib.* 3. *cap.* 29. *Et de Vir. Illust. Domin.* Diégo de Castejon, *de Arch. Tolet.* De Thou, *Hist. l.* 26. Sponde, *A.C.* 1559. *num.* 29. Le Cardinal Pallavicin, *Hist. du Conc. de Trente.* Covarruvias, *Variæ Resolutiones.* Eisengrenius, *in Catal. Test Verit.* Bellarmin, *tome* 1. *Contr. VII. l.* 2. *c.* 8. Pierre Salazar de Mendoza, *in Vita Barth. Carranza.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp. &c.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 4. *p.* 249. *& suiv.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CARRANZA, (Jérôme) de Séville, Chevalier de l'Ordre de Christ en Portugal, & Gouverneur en 1589, de la province de Honduras dans l'Amérique. Il a écrit de la Pratique des armes sous le titre de *Philosophia de las armas.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CARRANZA, (Alfonse) Jurisconsulte Espagnol, vivoit vers l'an 1630. Il a écrit divers Ouvrages, *De partu naturali & legitimo*, réimprimé à Genéve en 1668. Il a fait aussi *Diatriba super Doctrina temporum Dionysii Petavii, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Denys Simon, *Biblioth. Histor. des Auteurs de Droit*, edit. de Paris 1692, *in douze.*

CARRARA, ville. *Voyez* CARRARE.

* CARRARE ou CARRARA, nom d'une famille tres illustre depuis quelques siécles, de laquelle sont sortis Marsile, Ubertin, Marsile II, Jaques, François I, & François II, qui ont eu à Padoue l'autorité souveraine. Ce furent les Vénitiens qui mirent le pére du dernier en paisible possession de la souveraineté de Padoue, après en avoir chassé Mastini & Alboini della Scala. Malgré un service si considérable, il se rangea du parti des Génois contre les Vénitiens, & se rendit si redoutable que le Doge André Contarini ne fit point difficulté de lui écrire une lettre en ces termes, *Grand & puissant Seigneur, Francisco de Carrara, déclaré Vicaire général de l'Empire, Nous André Contarini par la grace de Dieu Duc* (ou Doge) *de Venise, prions Votre Altesse* (dans ce tems-là ce titre ne se donnoit qu'à des Rois) *qu'il lui plaise d'accorder un passeport ou sauf-conduit qui donne à nos Ambassadeurs Pierre Giustiniani, Nicolas Morosini, & Jaques Priuli tous trois Procurateurs de St. Marc, & à trois autres de nôtre Sénat, nommez Prégadi, la liberté d'aller trouver Vôtre Altesse, & de comparoître en sa présence.* Une lettre si humble ne fit qu'augmenter la fierté de Don Francisco qui répondit qu'il n'admettroit point à l'audience les Ambassadeurs de Venise, qu'il ne lui eût envoyé à Padoue les quatre chevaux de bronze que Marin Zéno en 1205 avoit fait transporter de Constantinople à Venise. Il conseilla aussi à l'Amiral Doria de faire voile avec sa flotte du côté de l'Istrie, & de couper de ce côté-là les vivres aux Vénitiens. Si ce conseil eût été suivi, c'eût été fait de la République. Don Francisco se rendit maître de Vérone, & en chassa Guillaume della Scala, que dans la suite il fit mourir par le poison. Après s'être rendu odieux par plusieurs actions de cette nature, les Vénitiens trouvérent le moyen d'exercer sur lui leur vengeance particuliére. Il se mit à la vérité sous la protection de Charles VI, Roi de France, & prêta serment de fidélité pour Padoue & Vérone entre les mains du Maréchal Boucicaut dans la ville de Gênes; mais cela n'empêcha pas les Vénitiens de se rendre en 1405 maîtres de sa personne & de tous ceux qui lui appartenoient, quelque tems après qu'il avoit eu la cruauté de faire couper le nez & les oreilles à un de leurs Hérauts qu'il chargea outre cela de faire de sa part aux Vénitiens des complimens fort injurieux. Dès qu'il fut transporté à Venise il se jetta aux piez du Doge régnant qui etoit alors Michel Stano, & lui dit, *Seigneur, j'ai péché, ayez pitié de moi. Vous trouverez, auprès de nous*, lui répondit le Doge, *cette compassion que vous avez méritée par vos cruautez & par votre perfidie.* Ensuite il lui reprocha la conduite qu'il avoit tenue avec la République, de laquelle il avoit reçu tant de bienfaits qu'il n'avoit payez que de la plus noire ingratitude. Don Francisco ne repliqua rien à cela, sinon, *il n'est pas permis à un serviteur de répondre à son Maître.* Cette humiliation ne lui profita de rien; le Sénat de Venise le fit étrangler dans sa prison avec son frére Jaques, & fit mourir ensuite tous ses enfans. Depuis ce tems-là les Vénitiens sont demeurez les maîtres de Padoue & de Vérone. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* André Morosini, *Hist. Venet.* Nani, *Hist. Reip. Venet.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise, p.* 51. 62. 109 476. 500.

CARRATHASSAN ou CARPA, bourg de la Natolie en Asie, sur la côte de la Mer Noire, entre l'embouchure du Sangari & le détroit de Constantinople: on prend Carrathassan pour l'ancien *Calpas*, petite ville de la Bithynie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARRA VE'RIA, BEROÉ, CASTORO, anciennement *Berrhœa*, ville archiépiscopale de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine, sur la riviére de Castoro, à dix-huit lieues de Salonichi, vers le midi occidental. C'est la Béroé des Actes des Apôtres, qui louent les Juifs de cette ville, du soin qu'ils eurent de conférer avec les Ecritures la doctrine que saint Paul leur prêchoit. *Voyez* BE'ROÉ. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARRÉ (Jean-Baptiste) étoit de Bourg-en-Bresse, & prit l'habit des Dominicains à Toulouse au commencement de la réforme du P. Sébastien Michaëlis. On l'envoya à Paris au couvent de saint Honoré nouvellement bâti, pour y élever les Novices. Il s'aquit l'estime & la vénération des personnes les plus qualifiées de cette grande ville, & entre autres du Cardinal de Richelieu, & de M. de Verdun premier Président. L'accès qu'avoit le P. Carré auprès de ce Cardinal, lui fournit l'occasion de demander qu'on bâtit à Paris un troisiéme couvent de son Ordre, qui fût un noviciat général, où on éléveroit les Novices de toutes les provinces, afin d'établir par tout le Royaume la réforme conformément aux intentions de sa Majesté. Son Eminence qui goûta ce dessein, en parla au Roi, & donna même une somme considérable pour cet établissement. Le couvent bâti, le Pére Carré le gouverna plusieurs années en qualité de Prieur. Il introduisit aussi la réforme au couvent de Rouen. Il alla à Montpellier, où il fit paroître beaucoup de zéle pour la conversion des pécheurs & de ceux qu'il regardoit comme Hérétiques. Il revint à Paris, & mourut au couvent de saint Jacques en odeur de piété, l'an 1653. *Monument. Convent. Tolosan. an.* 1650. *N.* 10. 25. *Jan.*.

CARRE' (Louïs) naquit le 26 juillet 1663, d'un bon Laboureur de Closfontaine, près de Nangis en Brie. Son Pére le fit étudier pour être Prêtre. Mais il ne s'y sentoit point appellé. Il fit cependant, par obéïssance, trois années de Théologie, au bout desquelles, comme il refusoit toûjours d'entrer dans les Ordres, son Pére cessa de lui fournir ce qui lui étoit nécessaire pour subsister à Paris. Assez souvent on se fait Ecclésiastique, pour se sauver de l'indigence; il aima mieux tomber dans l'indigence, que de se faire Ecclésiastique. On pourra juger par le reste de sa vie, que l'extréme opposition qu'il avoit pour cet état, n'étoit fondée que sur ce qu'il en connoissoit trop bien les devoirs. La même cause, qui l'en éloignoit, l'en rendoit digne. Sa mauvaise fortune produisit un grand bien. Il cherchoit un azyle, & il en trouva un chez le Pére *Mallebranche*, qui le prit pour écrire sous lui. De la ténébreuse Philosophie Scholastique, il fut tout d'un coup transporté à la source d'une Philosophie lumineuse & brillante. Là il vit tout changer de face, & un nouvel Univers lui fut dévoilé. Il apprit sous un si grand Maître les Mathématiques, & la plus sublime Métaphysique, & en même tems il prit pour lui un tendre attachement, qui fait l'éloge & du Maître & du Disciple. M. Carré se dépouilla si bien des préjugez ordinaires, & se pénétra à tel point des Principes, qui lui furent enseignez, qu'il sembloit ne plus voir par ses yeux; mais par sa raison seule. Elle prit chez lui la place & toute l'autorité des sens. Par exemple, il ne croyoit point, que les Bêtes fussent de pures Machines, comme on le peut croire, par un effort de raisonnement, & par la liaison d'un Systême, qui conduit là. Il le croyoit, comme on croit communément le contraire, parce qu'on le voit, on qu'on pense le voir. La persuation artificielle de la Philosophie, quoi que formée lentement par de longs circuits, égaloit en lui la persuasion la plus naturelle, & causée par les impressions les plus promtes & les plus vives. Ce qu il croyoit, il le voyoit, au lieu que les autres croyent ce qu'ils voyent. Cependant il est encore infiniment plus facile d'être intimement persuadé des opinions de Théorie les plus contraires aux apparences, que d'être sincérement & tranquillement au dessus des passions. M. Carré, qui ne savoit pas abandonner ses Principes à moitié chemin, étoit allé jusques-là, & y avoit été d'autant plus obligé, que le Systême, qu'il suivoit avec tant de goût, est une union perpétuelle de la Philosophie & du Christianisme. Sa Métaphysique lui faisoit mépriser les causes occasionnelles des plaisirs, & l'attachoit à leur seule cause efficace. L'amour de l'Ordre imprimoit la justice dans le fond de son cœur, & lui rendoit tous ses devoirs délicieux. En un mot, la Philosophie n'étoit point en lui une teinture légére, ni une décoration superficielle; c'étoit un sentiment profond, & une seconde nature difficile à distinguer d'avec la premiére. Après avoir été sept ans dans l'excellente Ecole où il avoit tant appris, le besoin de se faire quelque sorte d'établissement & quelque fonds pour sa subsistance, l'obligea d'en sortir, & d'aller montrer en ville les Mathématiques & la Philosophie; mais sur tout cette Philosophie,

ſophie, dont il étoit plein. Le rapport qu'elle a aux mœurs & à la vraye félicité de l'Homme, la lui rendoit infiniment plus eſtimable, que toute la Géométrie du monde. Il tâchoit même de faire en ſorte, que la Géométrie ne fût qu'un degré, pour paſſer à ſa chére Métaphyſique. C'étoit elle, qu'il avoit toûjours en vue, & ſa plus grande joye étoit de lui faire quelque nouvelle conquête. Son zéle & ſes ſoins eurent beaucoup de ſuccès. Il ne manquoit point les gens qu'il entreprenoit, à moins que ce ne fuſſent des Philoſophes endurcis dans d'autres Syſtêmes. Une certaine deſtinée particuliére lui procura beaucoup de femmes pour Diſciples. La premiére de toutes, qui s'apperçut bien vîte, qu'il avoit quantité de façons de parler vicieuſes, lui dit qu'en revenche de la Philoſophie qu'elle apprenoit de lui, elle lui vouloit apprendre le François; & il reconnoiſſoit, que, ſur ce point, il avoit beaucoup profité avec elle. En général, il faiſoit cas de l'eſprit des femmes, même par rapport à la Philoſophie; ſoit qu'il les trouvât plus dociles, parce qu'elles n'étoient prévenues d'aucunes idées contraires, & qu'elles ne cherchoient qu'à entendre & non à diſputer; ſoit qu'il fût plus content de leur attachement, pour ce qu'elles avoient une fois embraſſé, ſoit, enfin, que ce fonds d'inclination, que l'on a pour elles, agît en lui, ſans qu'il s'en apperçût, & les lui fît paroître plus Philoſophes, ce qui étoit la plus grande parure, qu'elles puſſent avoir à ſes yeux. Son commerce avec elles avoit encore l'aſſaiſonnement du myſtére; car elles ne ſont pas moins obligées à cacher les lumiéres aquiſes de leur eſprit, que les ſentimens naturels de leur cœur; & leur plus grande ſcience doit toûjours être d'obſerver juſqu'au ſcrupule les bienſéances extérieures de l'ignorance. Il ne nommoit donc jamais celles qu'il inſtruiſoit, & il ne les voyoit preſque qu'avec les précautions uſitées pour un ſujet tout différent. Outre les femmes du monde, il avoit gagné auſſi quelques Religieuſes, encore plus dociles, plus appliquées, plus occupées de ce qui les touche. Enfin, il ſe trouvoit à la tête d'un petit Empire inconnu, qui ne ſe ſoumettoit qu'aux lumiéres, & n'obéïſſoit, qu'à des démonſtrations. L'occupation de montrer en ville n'eſt guéres moins oppoſée à l'étude, que la diſſipation des plaiſirs. Il eſt vrai, qu'on s'affermit beaucoup dans ce qu'on fait; mais il n'eſt guéres poſſible de faire des aquiſitions nouvelles, ſur tout, quand on a le malheur d'être fort employé. Auſſi s'en faut-il beaucoup que M. Carré n'ait été auſſi loin dans les Mathématiques, qu'il y pouvoit aller. Il voyoit avec admiration & avec douleur le vol élevé & rapide, que prenoient certains Géométres du premier ordre; tandis que le ſoin de ſa ſubſiſtance le tenoit comme malgré lui attaché ſur la terre. Il les ſuivoit toûjours des yeux. Il ſe menageoit le tems d'étudier à fonds ce qu'ils donnoient au Public, il s'enrichiſſoit de leurs découvertes; & s'il regrettoit de n'en pas faire d'auſſi brillantes, il regrettoit beaucoup moins la gloire qu'elles produiſent, que le degré de ſcience, qui les produit. M. *Varignon*, qui a toûjours apporté beaucoup de ſoin au choix des Eléves qu'il a nommez dans l'Académie des Sciences, le prit pour le ſien en 1697. M. Carré ſe crut obligé à mériter aux yeux du Public le tître d'Académicien. Il ſurmonta ſa répugnance pour l'impreſſion, & donna le premier Corps d'Ouvrage qui ait paru ſur le Calcul Intégral. Il a pour tître, *Méthode pour la meſure des Surfaces, la dimenſion des Solides, leurs Centres de Peſanteur, de Percuſſion & d'Oſcillation en* 1700. La Préface de ce Livre ne le donne, que pour une application la plus ſimple & la plus aiſée du Calcul Intégral. Elle le met à ſon juſte prix, & n'eſt ni faſtueuſe ni modeſte, mais ce qui vaut mieux que la modeſtie même, exactement vraye. L'Auteur vint dans la ſuite à reconnoître quelques fautes, qu'il eût eu la gloire d'avouer ſans détour, & de corriger à une ſeconde édition. La deſtinée des Eléves de Mr. Varignon eſt de faire aſſez promptement leur chemin dans l'Académie. Nous en avons dit la raiſon par avance. M. Carré devint en peu de tems Aſſocié, & enfin, Penſionnaire: fortune qui ſuffiſoit à des déſirs auſſi modérez que les ſiens, & qui le mettoit en état de ſe livrer plus entiérement à l'étude. Comme il avoit une place de Méchanicien, il tourna ſes principales vues de ce côté-là, & embraſſa tout ce qui appartenoit à la Muſique, la Théorie du Son, la deſcription des différens Inſtrumens, &c. Il négligeoit la Muſique, entant qu'elle eſt la ſource d'un des plus grands plaiſirs des ſens, & s'y attachoit, entant qu'elle demande une infinité de recherches fort épineuſes. On a vu dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences quelques ébauches de ſes méditations ſur ce ſujet. Ses travaux furent fort interrompus par une indiſpoſition preſque continuelle, où il tomba, & qui ne fit qu'augmenter pendant les cinq ou ſix derniéres années de ſa vie. Son eſtomac faiſoit fort mal ſes fonctions, & l'on a vu par la nature de ſon mal, que des acides très-corroſifs, qui dominoient dans ſa conſtitution, la ruinoient entiérement. Incapable preſque de toute étude, & encore plus de tout emploi utile, il trouva une retraite chez Mr. *Chauvin*, Conſeiller au Parlement. La ſeule incommodité qu'il recevoit de ſon Hôte étoit la difficulté de lui faire accepter les ſecours néceſſaires, & l'art qu'il y falloit employer. Après une aſſez longue alternative de rechûtes & d'intervalles d'une très-foible ſanté, enfin il tomba dans un état, où il fut le premier à prononcer ſon arrêt. Il dit à un Prêtre, qui, ſelon la maniére ordinaire, cherchoit des tours pour le préparer à la mort, qu'il y avoit longtems, que la Philoſophie & la Religion lui avoient appris à mourir. Il eut toute la fermeté, que toutes deux enſemble peuvent donner. Il comptoit tranquillement combien il lui reſtoit encore de jours à vivre, &, enfin, au dernier jour, combien d'heures; car cette raiſon, qu'il avoit tant cultivée, fut reſpectée par la maladie. Deux heures avant ſa mort il fit brûler en ſa préſence beaucoup de Lettres de Femmes, qu'il avoit. On comprend aſſez ſur quoi ces Lettres rouloient, & que ſa diſcrétion étoit fort différente de celle qu'ont eue en pareil cas, quantité de gens d'une autre eſpéce que lui. Il mourut le onziéme avril 1711. Il ne demandoit jamais deux fois ce qui lui étoit dû, pour les peines qu'il avoit priſes. On étoit libre d'en uſer mal avec lui, & par deſſus cela, on étoit encore sûr du ſecret. Il aimoit l'Académie des Sciences, comme une ſeconde Patrie, & il auroit fait pour elle des actions de Romain. Il a laiſſé à l'Académie pluſieurs Traitez, qu'il avoit faits ſur différentes matiéres de Phyſique ou de Mathématique, & par ce moyen elle ſe trouve ſa Légataire univerſelle. Sa Place de Méchanicien Penſionnaire a été remplie par Mr. *de Réaumur*. * Fontenelle, *Hiſtoire de l'Académie des Sciences de* 1711.

L'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, contient les Mémoires ſuivans de ſa façon, *Méthode pour la rectification des lignes courbes par les tangentes; Rectification de la Cycloïde; Solution au Probléme propoſé aux Géométres dans les Mémoires de Trévoux des mois de ſeptembre & d'octobre* 1701; *Rectification des Cauſtiques par réflexion, formées par le cercle, la Cycloïde ordinaire & la parabole, & de leurs développées avec la meſure des eſpaces qu'elles renferment; Examen d'une courbe formée par le moyen du cercle; Expériences phyſiques ſur la réflexion des balles de mouſquet dans l'eau, & ſur la reſiſtance de ce fluide; Expériences ſur les tuyaux capillaires; Probléme d'Hydroſtatique; Demonſtrations ſimples & faciles de quelques propriétez qui regardent les pendules, avec quelques nouvelles propriétez de la parabole; Expériences ſur le reſſort de l'air; Abbrégé de Catoptrique.* On trouve outre cela dans le *Supplement du Journal des Savans du mois de mars* 1707, un Abbrégé d'un Traité ſur *la Théorie génerale du ſon, ſur les différens accords de la Muſique & ſur le Monochorde*, qu'il avoit lu dans les aſſemblées de l'Académie des Sciences, mais qui n'a point été inſéré parmi ſes Mémoires imprimez. Ce devoit être un prélude de la Deſcription de tous les inſtrumens de Muſique, dont il avoit été chargé. * Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 14. *p.* 350 & 351.

* C A R R E' (Henri) habile Peintre né à Amſterdam en 1658, avoit appris de Jordaans & de George Jacobſz de Hambourg. Il fut Peintre de la Cour du Prince de Naſſau Stadhouder de Friſe, & mourut à ſon ſervice l'an 1685. Ses principaux tableaux ſont des chaſſes de ſanglier. Sa maniére de peindre avoit du rapport avec celle de François Snyders. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Vies des Peintres*, en Hollandois, *partie* 3.

* C A R R E' R A (François) Savant de Sicile, naquit en 1629, & entra à quatorze ans dans la Société des Jéſuites. Après avoir achevé les années de ſon noviciat, il fit des leçons publiques ſur les Humanitez, & enſeigna ſept ans de ſuite la Rhétorique avec réputation. Il s'exerça auſſi dans la Poëſie Latine. Il gagnoit l'amitié des grands & des petits, & ſe plaiſoit à rendre ſervice aux uns & aux autres. Il mourut le 17 février 1683, & ſa mort fut honorée de belles Elégies. Ses Ouvrages ſont, *Lyricorum libri quatuor, & Epodôn liber unus; Pantheon Siculum, ſive Sanctorum Siculorum Elogia; Pyramis Elegiaca, divino amori dicata, ſive Elegiarum libri quinque, Opus poſthumum; Moles Triumphales, Poëma.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

C A R R E' R A (Pierre) Prêtre, né à Militello dans la Sicile, Auteur d'une Hiſtoire de Catane en trois volumes *in folio*, qu'il fit imprimer en 1639.

C A R R E' R A. ville. *Voyez* C A R A R E.

C A R R E' R I (Alexandre) de Padoue, a été l'un des plus habiles & des plus célébres Juriſconſultes de ſon tems. Il fut Curé de la paroiſſe de ſaint André; mais il quitta ce Bénéfice pour donner plus de tems à l'étude. Il mourut le 20 août de l'an 1626, âgé de 78 ans, après avoir compoſé pluſieurs Ouvrages, comme *De Sponſalibus & Matrimonio, libri quinque; Defenſio pro libris ſuis; De geſtis Patavinorum, libri decem, &c.* Ce dernier n'eſt point imprimé. * Jacques-Philippe Thomaſini, *Vir. Illuſtr. Elog.* Denys Simon, *Biblioth. Hiſt. des Auteurs de Droit*, édit. de Paris, *in douze*, 1697.

C A R R E S, ville. *Voyez* C A R R H E S.

C A R R E T (Louïs) Juif chriſtianiſé & Médecin. Avant ſa converſion il étoit nommé Théodore le Sacrificateur. Il a donné en Hébreu une lettre qui a pour tître *les Viſions Divines*, parce qu'étant à Florence, comme il le récite, il fut ſollicité en ſonge à embraſſer la Religion Chrétienne. Sa lettre eſt adreſſée à ſes enfans & à tous les Juifs. Là il leur explique les motifs de ſon changement, & par des raiſons tirées de l'Ecriture & de la Cabale, exprimées élégamment & avec eſprit, il tâche de les amener au Chriſtianiſme. Elle parut pour la premiére fois à Paris en 1554, accompagnée de la Verſion Latine d'Angélus Caninius. *Herm. Gembergius* en a donné une nouvelle Verſion Latine qui a été imprimée à Hanau en 1622, à la fin de la Synagogue Judaïque de Buxtorff. * J. Chr. Wolfii *Bibliotheca Hebræa, &c. tome* 1.

* C A R R E T O N I (Jean-François) Jéſuite, Romain, eſt mort en 1529, âgé de 72 ans. Il avoit enſeigné les Belles Lettres dans le Collége Romain, & il fut eſtimé un des plus éloquens hommes de ſon tems. *Voyez* ſon Eloge dans *Janus Nicius Erythræus. Pinac. I. Imag. ch.* 93. & dans Alegambe, *p.* 242.

C A R R E T T O (Conſtance de) Dame Napolitaine, a vécu dans le XV ſiécle. Elle s'eſt rendue célébre par ſes vertus, qui lui ont attiré les Eloges des Savans. Outre Jules-Céſar Capaccio, on peut conſulter Turſelin en ſon *Hiſtoire de Lorette*, Hilarion de Coſte, &c.

C A R R E T T O: la famille de CARRETTO, l'une des plus nobles & des plus anciennes d'Italie, a été féconde en Hommes Illuſtres. On prétend qu'elle tire ſon origine de Witikind, Prince de Saxe, qui fut ſoumis par Charlemagne; & l'on dit qu'Aleran, fils de ce Witikind laiſſa Othon, Guillaume Thérès, & Boniface, de qui ſont venus les Marquis de Savonne, d'Intiſad, de Céva, de Buſca, & de Saluces. La Maiſon de Carretto a été une branche de cette derniére, qui a pour tige un certain ANSELME, & c'eſt de lui, dit-on, que ſont deſcendus ceux qui ſuivent.

C A R R E T T O (Galéas) vivoit ſur la fin du XV ſiécle. Les Génois le chaſſérent de Final, pour avoir ſuivi le parti de Philippe-Marie Viſconti, Duc de Milan; mais il trouva moyen de ſe faire rétablir. Il fut heureux par lui-même & par ſes enfans, qui furent, 1. ALPHONSE I, qui ſuit; 2. *Fabrice*, Grand-Maître de Rhodes; 3. *Charles-Dominique*, Cardinal; & 4. *Louïs* ou *Aloiſio*, Evêque de Cahors.

Alphonse de Carretto, I. de ce nom, Marquis de Final, fit travailler aux fortifications de cette place. L'Empereur Maximilien I. l'honora de la qualité de Vicaire de l'Empire, & lui donna le pouvoir de faire battre monnoye. C'est de lui que sont descendus les autres Seigneurs de la Maison de Carretto. Il eut pour enfans *Paul*, Evêque de Cahors, Abbé de Bellecombe, & Alphonse II, sur lequel Philippe II, Roi d'Espagne usurpa Final en 1571, &c. Les Génois avoient porté les peuples de ce Marquisat à la revolte; & Alphonse avoit imploré la protection du Roi de France. Les Espagnols, sous prétexte de faire embarquer quelques troupes, furent reçûs dans Final, & assiégérent la citadelle, où commandoit Jean Albérico Carretto, parent du Marquis, qui fut obligé de la leur rendre; mais Alphonse s'étant plaint de cette injure à l'Empereur, celui-ci y envoya des Députez, à qui les Espagnols répondirent qu'ils étoient venus trop tard, & que le Roi d'Espagne avoit agi sur des raisons, que l'Empereur ne desapprouveroit pas. Depuis, les Marquis de Carretto rentrérent dans Final jusqu'en 1602, que le Comte de Fuente prit cette place par Ordre de Philippe III, Roi d'Espagne. Les Espagnols menérent chez eux le Marquis, qui étoit le dernier de cette famille, & le firent mourir, après l'avoir forcé d'accepter un Traité de protection. * Sansovin, *delle Famigl. d'Ital.* De Thou, *Hist. l.* 50. *& suiv.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Bodin, *l.* 2. *de Republ. c.* 9. *&c.*

CARRETTO (Fabrice de) quarante-deuxiéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem, dont la résidence étoit alors en l'isle de Rhodes, succeda en 1513, à *Guy* de Blanchefort. Il étoit Amiral, & Chef de la Langue d'Italie dans son Ordre. Après avoir tenu le Chapitre général, il envoya Ambassadeur en France le Grand Hospitalier, nommé *Philippe* de Villiers-l'Isle-Adam. L'an 1515, il reçut un Ambassadeur du Sophi de Perse, qui vint en habit deguisé, pour passer en sureté par les provinces du Turc & du Soudan d'Egypte, ennemis du Sophi. Il fit une ligue avec lui contre Selim I, l'année suivante, conclut la paix avec le nouveau Soudan, & fit tous les preparatifs nécessaires, pour résister aux desseins du Grand Seigneur. L'armée Turque revenant d'Egypte, sur la fin de l'automne, se presenta devant le port de Rhodes, avec un grand bruit, banniéres déployées, & trompettes. Le Bacha général de l'armée envoya un Officier au Grand Maître, pour l'avertir que Selim avoit gagné une bataille contre le Soudan d'Egypte, & pour le prier de prendre part à cette victoire: sur quoi le Grand-Maître fit reponse, qu'il remercioit le Bacha de sa civilité, que s'il y avoit lieu, il lui rendroit service. Depuis ces nouvelles, le Grand-Maître de Carretto fit des diligences extraordinaires, pour se mettre en état de défense. Après avoir rempli tous les devoirs de sa charge, il mourut au mois de janvier 1521, & eut pour successeur Philippe de Villiers-l'Isle-Adam. * Bosio, *Hist. de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

CARRETTO (Charles-Dominique) Cardinal, Archevêque de Rheims, de Tours, &c. dit le Cardinal de Final, étoit fils de Galéas, & frére d'*Alphonse* I, Marquis de Final, de *Fabrice* Grand-Maître de Rhodes, & de *Louïs* ou *Aloïsio* Evêque de Cahors. Il s'éleva par son mérite à la Cour de France, sous le Roi Louïs XII. Le Pape Jule II, qui n'aimoit pas trop ce Prince, accorda pourtant à sa recommandation le chapeau de Cardinal à Charles de Carretto l'an 1505, & n'oublia rien pour l'attirer à Rome, & pour lui donner des marques de son estime. Carretto ne fut pas ingrat à tant de bontez; car il prit fortement le parti du saint Siége dans le Concile de Pise; & dans le Concile de Latran, il agit avec un soin extrême, pour établir la paix entre les Princes Chrétiens. Il fut Evêque de Cahors, puis Archevêque de Rheims & de Tours, & mourut à Rome au mois d'août de l'an 1514. Le Cardinal Bembo parle de lui, & nous avons encore une de ses lettres qu'il écrivit sous le nom du Pape Léon X, à Fabrice Carretto, Grand Maître de Rhodes, pour lui apprendre la mort du Cardinal de Final, son frere. * Bembo, *l.* 2. *Hist. Ven. &* 9. *Epist.* Folieta, *in Elog.* Guichardin, *l.* 10. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.* Onuphre. Victor. Ughel, &c.

* CARRETTO (François de) né à Gergenti en Sicile, s'appliqua à la Jurisprudence & plaida avec une éloquence singuliére. Dans la suite il fut fait Juge de cette ville-là, & Conseiller de plusieurs autres. Dans la guerre entre la France & l'Espagne en Sicile il fut Vicaire Général. Il avoit le génie naturellement porté à la Poésie qu'il cultiva par l'étude des Belles Lettres. Il mourut le 19 janvier de l'an 1701, laissant un fils appellé Augustin qui fut Chanoine de Gergenti. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARRHES, ville de Mésopotamie, où Crassus fut défait par Sillacès & Suréna, Lieutenans du Roi des Parthes l'an 53 avant Jesus-Christ. Quelques Auteurs estiment que Carrhes est *Cars* d'aujourd'hui, mais il y a plus d'apparence que c'est *Charan* dans le Diarbek. Elle est située sur le fleuve Charra, qui se décharge dans le Chaboras. Elle avoit autrefois un Evêché suffragant d'Edesse. Quelques Auteurs mettent une autre ville de Carrhes, dans l'Arabie. *Voyez* CARS. * Florus, *l.* 5. *c.* 11. Pline, *l.* 5. *c.* 24. *& suiv.* Lucain, *l.* 1. *Pharſ. v.* 105.

——— miserando funere Crassus
Assyrias Latio maculavit sanguine Carrhas.

Il est parlé de ces villes sous le nom de Caran ou Charan dans la *Genése, ch.* 11. *v.* 31. *&* 32: *& ch.* 28. *v.* 10. *&c. Voyez les Suplemens* de Freinshemius *sur Tite-Live, l.* 71. *ch.* 51, *&c.*

* CARRIB ou CORBES, nom d'un Lac de l'Irlande, dans le Comté de Galloway. Il a près de vint milles de long, & quatre ou cinq milles de large. Il est parsemé d'un si grand nombre d'Islettes que l'on en compte jusques à trois cens. Il se décharge au midi dans la Baye de Galloway par un canal de la largeur d'une riviére médiocre. * Beeverell, *Délices d'Irlande, tome* 8. *p.* 1491.

Outre ces deux noms que Beeverell donne à ce Lac, il porte aussi celui de *Carble* dans la Géographie ancienne & moderne de M. Audiffret & dans les Cartes d'Irlande de Sanson. Vischer dans sa Carte d'Irlande le nomme *Corrib.*

CARRICK, province d'Ecosse, a *Kyle* au nord, *Galloway* au midi, & la mer au couchant. C'est une Province fertile en blé & en paturages. Elle a donné autrefois le titre de Comte à la famille de *Bruce*, de laquelle descendoit le Roi *Robert Bruce.* Ce titre fut donné ensuite aux branches puinées de cette famille, & fut ajoûté à ceux du Prince d'Ecosse. La principale famille de cette province est celle de *Kennedy*, dont est Chef le Comte de *Cassilis*, qui prend le nom du lieu de sa residence sur la riviere de *Dun.* Il est Baillif héreditaire de cette Province. *Bargeni* est la ville capitale de ce Comte. *Voyez* BARGENI. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II. tome* 2. *p.* 260.

CARRICKFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARRIÉRE, connu sous le nom de Baude de la Carriére, ancien Poëte François, vivoit vers l'an 1250. Il composa un Dialogue de l'amour de son cœur, & de ses yeux. * Fauchet, *Anc. Poet. Franç.* La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

CARRIÉRE (Jean-Baptiste) natif d'Apt, ville de Provence, Avocat du Roi au Parlement de Provence, vivoit en 1544. Il écrivit divers Ouvrages en Latin & en François, & il traduisit l'Histoire de Venise de François Contarini. * La Croix-du-Maine. Du Verdier-Vauprivas.

CARRIERE (François) Religieux des Peres conventuels de saint François, a écrit *in Scripturam* en 1565, &c. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.*

CARRIGFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

CARRILLO (Martin) celebre Jurisconsulte Espagnol, a vécu en 1615. Il étoit de Sarragosse, où il enseigna le Droit Canon durant dix ans, & fut depuis Grand-Vicaire & Chanoine de l'église metropole. Le Roi d'Espagne l'envoya, l'an 1611, en Sardaigne, en qualité de Visiteur Ecclesiastique, & à son retour en 1615, il lui donna l'Abbaïe de Mont-Arragon. Il a composé l'Histoire des Archevêques de Sarragosse; des Annales; des Eloges des Femmes Illustres de l'Ancien Testament; *Itinerarium Ordinandorum*; *Manuel de Confessarios, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CARRILLO (Alphonse) Espagnol, natif de Cordoue, Commandeur de Velès, vivoit vers l'an 1620, & composa divers Ouvrages en Espagnol, entre autres, les Pseaumes de David en vers, que son fils, Commandeur de Calatrava, fit imprimer en 1675 à Naples. Alphonse de Carrillo étoit fils de *François*, & frere de *Louis* Carrillo, aussi Commandeur de l'Ordre de saint Jacques, & Général des galéres d'Espagne, lequel mourut en 1610, & laissa quelques Traitez qu'on a publiez sous le titre de *Obras de D. Louis Carrillo*, imprimez à Madrid l'an 1613. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CARRION, autrefois *Anubis* & *Nubis*, riviére d'Espagne; prend sa source dans les Montagnes des Asturies, près de Saldana, arrose Carrion de los Condès, & Palencia dans le Royaume de Léon, & peu après elle se joint au Pisuerga. * Maty, *Diction. Géogr.*

CARRION DE LOS CONDES, petite ville du Royaume de Léon en Espagne, est sur la riviére de Carrion, à quatre lieues au dessus de Saldana, & à sept au dessus de Palencia. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARRION (Louïs) de Bruges, originaire d'Espagne, étoit un excellent Critique, & rival de Juste-Lipse. Il nous a donné *Historiarum Sallustii Fragmenta*; *Censorinus de Die natali*; *Magni Aur. Cassiodori de Ortographia libellus*; *Valerii Flacci Argonautica, cum Castigationum libello*; *Antiquarum lectionum libri tres*; *Emendationum libri duo.* Il mourut encore jeune à Louvain le 18 juin de l'an 1595. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 634. Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

CARROUSEL, Course accompagnée de chariots, de machines, de récits, & de danses de chevaux. L'Antiquité n'a rien eu de plus noble ni de plus ingénieux, que l'usage des Carrousels. Pendant que le peuple s'arrêtoit à considérer ces Jeux & ces exercices comme des divertissemens, les Prêtres idolâtres en faisoient des actes de Religion; les Soldats des montres de leur adresse; & les Savans, des études autant agréables qu'instructives. Tertullien, *dans son livre des Spectacles*, attribue l'invention des Carrousels à Circé, cette fameuse Magicienne, qu'on disoit être fille du Soleil, & veut que ce soit elle qui ait commencé à dresser le Cirque & les courses, en l'honneur de son pére. Quoiqu'il en soit, c'est apparemment de *Carrus Solis*, Carro del Sole, *Char du Soleil*, que le mot de *Carrousel* a été formé, ou des chars & carrosses qu'on y menoit. Il n'y avoit point de fêtes plus solemnelles que ces courses, parce qu'on y voyoit une infinité de machines, de chars, d'images, de couronnes, de dépouilles, & de répresentations. Les Prêtres y conduisoient des victimes, & y offroient des sacrifices. On y portoit, comme aux triomphes, les raretez des provinces subjuguées, & la pompe se faisoit avec un appareil magnifique. La plupart des autres nations s'efforcérent d'imiter, ou même de surpasser les Grecs & les Romains, & y ajoûtérent plusieurs ornemens conformes à leur génie. Les Goths & les Allemands y parurent avec des cimiers, qui servoient à les rendre plus fiers & plus terribles, quand on voyoit sur leurs têtes des dragons ailez, des harpyes, des musles de lion, & d'autres choses semblables. Les François se servirent de cottes d'armes & de devises; & les Italiens y employérent les récits, la musique, & plusieurs machines ingénieuses.

POMPE OU MARCHE DES CARROUSELS.

La diversité d'images, de statues, de chars, de chevaux, de machines, de concerts, & de personnes dont ces pompes étoient composées, faisoit le plus superbe & le plus bel objet du monde. Polybe & Athénée ont décrit celle du Carrousel d'Antiochus, surnommé *Epiphane* ou *l'Illustre*, & l'on y voit que la Syrie & l'Egypte

pte ne cédoient pas en magnificence à la Gréce & à l'Italie, en ces sortes d'appareils. Ptolomée *Philadelphe*, ne fut pas moins magnifique, dans la pompe qui précéda le superbe festin, qu'il fit aux Princes & aux Seigneurs de sa Cour en la ville d'Alexandrie, & dont Callixéne Rhodien fait le récit, *l. 4. de Alexandria.* Ces pompes ne sont que la montre de toutes les choses destinées aux Carrousels, pour faire admirer aux Spectateurs la richesse des habits & la beauté des machines, & pour faire paroître en ordre tout ce qui compose l'appareil de ces Jeux.

LICE OU CARRIE'RE DES CARROUSELS.

Les Romains au commencement n'eurent point d'autre Cirque pour leurs courses & Carrousels, qu'un grand espace entre le bord du Tibre d'un côté, & d'une palissade d'épées fichées les pointes en haut, de l'autre : ce qui rendoit ces courses dangereuses. Tarquin fut le premier qui fit bâtir un grand Cirque, entre le Mont-Aventin & le Palais. Le Censeur Flaminius donna depuis un de ses prez, hors de la ville, pour en faire un autre, qui fut appellé de son nom *le Cirque de Flaminius.* Dion Chrysostome parle de celui d'Alexandrie : il y en a eu aussi à Constantinople, à Athénes, à Jérusalem, & en plusieurs autres villes. Il n'y a pas aujourd'hui de Cirques, comme autrefois ; mais on choisit de grandes places, que l'on dispose, selon le sujet des réprésentations qu'on y veut faire : toutes les grandes villes d'Espagne ont des places pour les courses. Florence a la place *di Santa Croce*; les Carrousels se font à Naples dans la place *del Pallazzo Reale*; à Paris, dans la place du Carrousel, devant les Tuilleries; & à Versailles dans une des cours des écuries du Roi. Autrefois le Roi Chilpéric fit bâtir des Cirques à Paris & à Soissons, pour réprésenter des Carrousels. * Aimoin, *l.* 3.

SUJET DES CARROUSELS.

Le sujet se prend de l'Histoire, de la Fable, des choses naturelles, des inventions Poëtiques, ou du caprice : mais il faut l'accommoder à l'occasion de la fête, pour laquelle on fait le Carrousel. Les occasions sont la naissance des Princes, ou leur mariage; le sacre & le couronnement des Rois; les entrées solemnelles dans les villes; les victoires célebres, &c. Les desseins des Carrousels doivent être ingénieux & bien imaginez, afin que l'esprit n'y ait pas moins de plaisir que les yeux. Ils doivent aussi être militaires & guerriers, c'est à dire, renfermer des combats & des défis; parce que les exercices & les courses des Carrousels sont militaires. Ainsi pour ceux que l'on tire de l'Histoire ou de la Fable, on choisit des combats des Héros, ou des Divinitez. Si on les emprunte de la Nature ou de la Morale, on prend des choses qui ayent de l'antipathie & de la répugnance, comme les saisons, le jour & la nuit, les vices & les vertus; ou celles qui étant de même espéce, se peuvent disputer quelque avantage, comme les plantes, les métaux, &c.

QUADRILLES DES CARROUSELS.

Les troupes diverses, qui composent les Carrousels, sont nommées *Quadrilles*, du nom Italien *Squadriglia*, diminutif de *Squadra*, qui signifie une compagnie de soldats rangée en ordre. Dans les Carrousels célébres, les Princes sont ordinairement les Chefs des Quadrilles. Au premier Carrousel de Louis XIV, ce Prince fut le Chef de la Quadrille des Romains; Monsieur, son frére unique, de celle des Persans; Monsieur le Prince, de celle des Turcs; Monsieur le Duc, de celle des Moscovites; & Monsieur le Duc de Guise, de celle des Mores. Le moindre nombre des Quadrilles pour un véritable Carrousel est de quatre; & le plus grand de douze. S'il n'y a que deux troupes, c'est proprement une joûte; & s'il n'y en a qu'une, c'est un tournoi, ou une course. Ces Quadrilles se distinguent par la forme des habits, ou du moins, par la diversité des couleurs qu'elles choisissent. Parmi les Grecs & les Romains, les Coureurs du Cirque se distinguérent par quatre couleurs : ce qui donna l'origine des Quadrilles blanche, verte, rouge & bleue, si célébres dans l'ancienne Histoire, par les factions qu'elles causerent souvent. Quoiqu'il y eût quatre Quadrilles, elles ne faisoient néanmoins que deux partis sous les noms des verts & des bleus, qui furent les causes de tant de troubles à Rome, à Constantinople, en Egypte, & dans toutes les autres parties de l'Empire. L'usage des Quadrilles, qui est universellement reçu dans tous les lieux où l'on fait aujourd'hui des courses & des fêtes à cheval, n'a été introduit que fort tard en France. Comme on y préféroit les exercices de valeur à ceux d'invention & de pure adresse, on y faisoit plus de combats à la barriére, que de Carrousels, & l'on aimoit mieux s'y faire voir bons Gendarmes & vaillans Cavaliers, qu'adroits Courtisans : c'est pourquoi les François n'affectoient point de faire des Quadrilles & des courses réglées, comme on fait à présent. Le premier usage des Quadrilles commença en France sous le Roi Henri IV, l'an 1606. On fit à Paris, dans la cour du château du Louvre, le Carrousel des quatre Elémens réprésenté par quatre Quadrilles de Cavaliers qui sortirent de l'Hôtel de Bourbon.

MACHINES DES CARROUSELS.

On donne le nom de machines à tout ce qui n'a de mouvement que par l'artifice des hommes, comme aux réprésentations de toutes sortes d'animaux, que l'on fait mouvoir, aux chars roulans, aux statues mobiles, &c. Le mouvement se fait ou sur l'eau, ou dans l'air, ou sur la terre. S'il se fait sur l'eau, on y employe des vaisseaux, ou des animaux, & des monstres artificiels, comme des baleines, des cygnes, &c. Si c'est l'air, on s'y guinde par des cordes, par des nuées, ou par des oiseaux suspendus, des dragons, & des animaux volans. Sur la terre, on se sert de chars, de brancards, d'animaux feints, de statues à ressorts, &c. Il y a aussi des machines de guerre, de paix, de triomphes, & de cérémonies sacrées. Les machines doivent être proportionnées au sujet : s'il est historique, il le faut prendre dans l'Histoire ; s'il est fabuleux, dans la Fable ; s'il est poëtique & d'invention, on a plus de liberté à inventer de belles choses.

RE'CITS ET HARMONIE DES CARROUSELS.

Le Carrousel étant toûjours une Allégorie & une invention emblématique, destinée à honorer le mérite des Princes, ou à instruire, on y mêle des récits qui sont les applications de la pompe, de l'appareil, & des plus considérables machines dont il est composé. C'est pour cela qu'on y fait paroître des Nymphes, de petits amours, des Dieux de la Fable, des Vertus, des Héros, des Génies, &c. qui récitent ou chantent des vers. L'harmonie ne manque jamais aux Carrousels, parce que ce sont des Fêtes, & des réjouïssances publiques. Il y en a de deux sortes, l'une militaire & guerriére, l'autre douce & agréable : la premiére se met en tête de chaque Quadrille, pour animer les Cavaliers, & pour annoncer leur venue, leur entrée dans la carriére, & leurs courses; & l'autre sert aux récits, & pour accompagner la pompe. Les instrumens sont differens, selon la qualité des personnes que l'on introduit en ces fêtes. On donne des timbales & des tambours aux Allemands, des clairons aux Persans, des flûtes aux Satyres, des musettes aux Bergers, une lyre à Apollon & à Orphée, & ainsi des autres. Sur les machines militaires, on met des instrumens propres à la guerre; sur les champêtres, des instrumens rustiques; & sur les vaisseaux, des trompettes marines. On fait au son de ces instrumens des danses de chevaux, dont les Sybarites, peuples de l'Italie méridionale furent les premiers inventeurs. Sur quoi Athénée a remarqué que les Crotoniates, qui leur faisoient la guerre, s'étant apperçus de la coutume qu'avoient les Sybarites de faire danser leurs chevaux au son des trompettes, firent secrettement apprendre à leurs troupes les airs de balets qu'on faisoit danser à ces chevaux; & que les ayant fait sonner, quand la cavalerie des Sybarites parut, leurs chevaux au lieu de combattre, & de suivre les mouvemens des Cavaliers, se mirent tous à danser; ce qui donna aux Crotoniates le moyen de les mettre en desordre, & de les tailler en piéces, sans beaucoup de résistance. Ce n'est pas une chose fort surprenante, que l'on puisse dresser des chevaux à la danse, puisqu'on y dresse des chiens, des singes, des ours, & des éléphans même, qui sont les plus lourds des animaux, & qui néanmoins suivent la mesure des airs, & la différence des tons.

PERSONNES QUI COMPOSENT LES Carrousels.

Plusieurs sortes de personnes entrent dans la pompe du Carrousel: le Mestre de camp, & ses Aides, les Tenans, & les Assaillans; les Chefs des Quadrilles; les Hérauts, les trompettes, les Pages, les Valets de pié, & les Estafiers; les personnes des récits & des machines; les Musiciens, les Parrains & les Juges. Le Mestre de Camp, ou Maréchal de camp, est celui qui conduit toute la pompe, qui régle la marche, & qui introduit dans la lice : les Tenans sont ceux qui ouvrent le Carrousel, & qui font les défis par les cartels que les Hérauts publient : les Assaillans sont ceux qui s'offrent par leurs réponses aux défis & aux cartels, de soutenir le contraire. Le Chef de chaque Quadrille est ordinairement un Prince. Les Hérauts d'armes y sont d'ancien usage, aussi-bien que dans les tournois. Les Pages montez à cheval, portent les boucliers des devises de leurs Maîtres, & les lances de parade : les Estafiers conduisent les chevaux de main, & font d'autres fonctions semblables. On les déguise en Turcs, en Mores, en Esclaves, en Sauvages, en singes, en ours, & en plusieurs autres maniéres. Les Parrains anciennement étoient de jeunes gens, qui dans la pompe du Cirque conduisoient les chariots, les réprésentations, & les images des Dieux. Dans les duels, les Parrains étoient ceux qu'on donnoit aux deux combattans, pour être comme leurs Avocats : on en prend encore à présent par cérémonie dans les Carrousels, & chaque Quadrille en a deux, quatre, ou six, selon que l'on veut rendre la cérémonie plus ou moins auguste. Les Juges sont ordinairement de vieux Cavaliers expérimentez en tous ces exercices, qui sont nommez pour présider aux courses, & pour ajuger les prix à ceux qui les ont méritez.

COMPARSES DES CARROUSELS.

La comparse est aux Carrousels, ce qu'est l'entrée aux balets, & la scéne aux Comédies & aux Tragédies. C'est à dire, qu'elle est l'entrée des Quadrilles dans la carriére, dont elles font tout le tour, pour se faire voir aux Spectateurs, & s'aller rendre aux pavillons & aux postes qu'on leur a destinez. C'est là que l'on remarque avec plaisir la richesse des habits, la beauté & la fierté des chevaux, l'invention des machines, & toute la pompe de l'appareil.

ACTIONS DES CARROUSELS.

Les actions les plus ordinaires sont, 1. de rompre des lances en lice les uns contre les autres ; 2. de les rompre contre la quintane, qui est la course du faquin ; 3. de courre la bague ; 4. de courre les têtes ; 5. de combattre à cheval l'épée à la main ; 6. de lancer le dard ; 7. de faire la foule.

1. Le combat des lances se faisoit ainsi. Deux Cavaliers armez de toutes piéces partoient à toute bride en même tems, pour se rencontrer au milieu des deux extrémitez de la lice, où ils se poussoient de leurs lances avec tant de force, que quelques-uns étoient jettez hors des arçons, & portez à terre. Depuis la mort de Henri II, qui fut blessé mortellement d'un éclat de lance, par le Comte de Mont-

Montgommery, on a quitté ce combat, qui auparavant étoit le plus ordinaire en France. 2. L'exercice de rompre les lances à la quintane eſt ancien, & fut ainſi nommé de Quintus, ſon inventeur. La Quintane eſt un tronc d'arbre, ou un pilier contre lequel on va rompre la lance, pour s'accoutumer à atteindre l'ennemi par des coups meſurez : nous l'appellons *la courſe au faquin*, parce qu'on ſe ſert ſouvent d'un faquin ou d'un porte-faix armé de toutes piéces, contre lequel on court. Les Italiens nomment cet exercice, *la courſe à l'Homme-armé, & le Sarraſin*, parce qu'ils réprésentent ce faquin en Turc, en More, ou en Sarraſin. Ordinairement c'eſt une figure de bois en forme d'homme planté ſur un pivot, afin qu'elle ſoit mobile. Elle demeure ferme, lorſqu'on la frappe au front, entre les yeux, & ſur le nez; mais lorſqu'on la touche ailleurs, elle tourne ſi rudement, que ſi le cavalier n'eſt adroit pour eſquiver le coup, elle le frappe d'un ſabre de bois, ou d'un ſac plein de terre, ce qui donne à rire aux Spectateurs. 3. La courſe de la bague eſt fort en uſage, parce que c'eſt le plus aiſé, le moins dangereux, & le plus agréable à voir de tous les exercices de cheval. 4. La courſes des têtes eſt nouvelle en France; mais elle eſt plus ancienne en Allemagne, où apparemment les guerres avec les Turcs l'ont introduite. La coutume de cette nation barbare, eſt de récompenſer les Soldats qui apportent les têtes des ennemis qu'ils ont tuez, & les Allemands tâchent ſouvent de les retirer d'entre les mains de ces Infidéles : c'eſt pourquoi ils s'exercent à courre des têtes de Turcs & de Mores, contre leſquels ils tirent le dard & le piſtolet, & en enlévent d'autres avec la pointe de l'épée, ſe courbant en courant, ce qui eſt un trait d'adreſſe auſſi grand qu'on en puiſſe montrer. On diſpoſe dans un même lieu, en diverſes diſtances, trois ou quatre de ces têtes; afin que tout d'une courſe on lance le dard à l'une, qu'on tire le piſtolet contre une autre, qu'on fende celle-ci avec une hache, ou qu'on la rompe avec une maſſe d'armes, & qu'on enléve la derniére ou bien avec la lance ou bien avec l'épée. 5. Le combat à l'épée ſe fait par des Cavaliers armez de toutes piéces, qui s'approchent par trois voltes, & ſe donnent à chaque fois des coups d'épée ſur le caſque. Le Connétable de Montmorency n'étant encore que Maréchal de France, ſe rendit célébre en cet exercice dans deux tournois; le premier à Bayonne, quand la Reine d'Eſpagne y vint trouver le Roi Charles IX, ſon frére; & le dernier à Paris, pour les noces d'Antoine de Crouy, Prince de Porcian. En celui de Bayonne, il donna un ſi rude coup d'épée à un Prince, contre lequel il combattoit, qu'il le renverſa ſur la croupe de ſon cheval; & à Paris il porta par terre hors de la ſelle un Seigneur de qualité, qui avoit la réputation d'être un des meilleurs hommes de cheval de ſon tems. 6. Le jet du dard eſt nommé par les Eſpagnols *jeu des cannes, juego de las cagnas*; parce qu'en tournoyant ils ſe tirent des cannes les uns contre les autres, & ſe couvrent de leur boucliers pour les recevoir. Cet exercice paſſa des Eſpagnols aux provinces de France, voiſines des Pyrénées. Le Roi Charles VI, étant allé viſiter le Comte de Foix, ce Prince lui donna le plaiſir de voir lancer le javelot, qui étoit le jeu le plus commun parmi les Nobles du païs. 7. La Foule eſt une courſe de tous les Chevaliers les uns après les autres ſans interruption, ce que les Italiens appellent *far la fola*; & c'eſt par là que finiſſent ordinairement toutes les courſes : après quoi la Fête ſe termine par des feux d'artifice. * Le P. Ménétrier, *Traité des Tournois & des Carrouſels*. *Voyez* auſſi *il Cannochiale d'Ariſtotele* de Dom Emmanuel Téſauro.

CARRY, village. *Voyez* l'article de CARI.

CARS, ville de la Turcomanie, dans la Turquie d'Aſie, vers les ſources de l'Euphrate & les frontiéres de la Géorgie. Elle eſt ſi conſidérable, que le Grand-Turc fait, dit-on, mettre entre ſes tîtres, celui de Seigneur de Cars. Un Voyageur moderne croit que cette ville eſt celle de Carrhes, dont on a parlé, où Craſſus fut défait par les Parthes; mais Carrhes, comme nous l'avons marqué, étoit dans la Méſopotamie. *Voyez* CARRHES. * Sanſon, *in Tab. Geograph.* Poulet, *Rélation du Levant*, *tome* 2. *ch.* 9. *p.* 105.

* CARS (Les) château de France dans le Limoſin, au ſud-oueſt de la ville de Limoges, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CARSCÊNA. *Voyez* CHARSÊNA.

CARSISTES, ou plutôt CARCISTES, nom qui fut donné dans le XVI ſiécle à certain parti ſéditieux, qui avec une troupe de Mutins appellez *Razats*, entretenoient les troubles en Provence, du tems que la Reine Catherine de Médicis fit le tour des provinces méridionales de la France. Ces Carciſtes étoient ſoutenus de la Nobleſſe, & les autres avoient pour eux le peuple & le Parlement. * Mézeray, *dans ſon Abbrégé Chronolog. au régne de Henri III.*

CARSO, en Latin, *Karſtia, Calderus Mons*, petite contrée d'Italie, eſt la partie du Frioul, qui s'étend depuis la riviére d'Anſa, juſqu'aux frontiéres de l'Iſtrie entre le Comté de Gorice, & les Golfes de Veniſe & de Trieſte. Ses lieux principaux ſont Aquilée, Proſeco, Trieſte, & Monte Falcone. Cette derniére avec ſon territoire eſt aux Vénitiens, le reſte dépend de la Maiſon d'Autriche. Au reſte on comprend quelquefois ſous le Carſo, la Carniole Séche, qui eſt l'Iſtrie Autrichienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CARSOLI, village de la Campagne de Rome ſitué aux confins de l'Abruzze Ultérieure. Il portoit autrefois le nom de *Celle*, & il a pris celui d'une ville des Eques nommée Carſoli ou Carſeoli, dont les ruïnes appellées *Citta Carentia* n'en ſont pas beaucoup éloignées. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARTAGE. *Cherchez* CARTHAGE.

CARTAGÉNE. *Voyez* CARTHAGÉNE.

CARTAGO, ville de l'Audience de Guatimala en l'Amérique ſeptentrionale. *Voyez* CARTHAGE.

CARTAGO, petite ville de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Popayan en Terre-Ferme, à quarante lieues de la ville de ce nom du côté du Nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

CARTALO, Carthaginois, fut envoyé à Tyr pour y offrir des dépouilles à Hercule, dont il étoit grand Prêtre. A ſon retour, voulant entrer dans Carthage, il trouva cette ville aſſiégée par ſon pére Malée ou *Mazée*, qui en avoit été banni injuſtement. Il paſſà au travers de ſon camp, mais ſans ſaluer ſon pere, ni vouloir s'arrêter, à cauſe de la ſituation d'ennemi, dans laquelle il le rencontroit, ou à cauſe des habits pontificaux, dont il étoit lui-même revêtu : ſcrupule dont il fut cruellement puni; car s'étant enſuite préſenté devant ſon pére, que le Sénat lui avoit permis de voir, ce Barbare imputant à mépris la maniére dont ſon fils en avoit uſé d'abord avec lui, le fit attacher ſur une croix, où il expira. * Juſtin, *l.* 18. *ch.* 7.

CARTAMA, petite ville du Royaume de Grenade en Eſpagne, eſt ſituée ſur une montagne, au pié de laquelle coule la riviére de Guadalmédina, à quatre lieues de la ville de Malaga. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARTARET ou CARTERET, Lords d'Angleterre. George Carteret, de Metſches dans l'Iſle de Jerſey, fut créé Chevalier Baronnet par Charles I, le neuviéme mai 1645. Il ſervit enſuite Charles II, en qualité de Vice-Chambellan. Son fils *Philippe* Carteret perdit la vie ſur mer au ſervice du Roi, & laiſſa deux fils, *George* & *Edouard*, qu'il avoit eus de *Jémime* fille d'Edouard *Mountague*, Comte de Sandwich. *George*, l'aîné des deux fils, fut élevé à la dignité de Pair d'Angleterre par Charles II, qui lui donna auſſi le tître de Lord *Cartaret*. Il épouſa *Grace*, fille de *Jean* Granville, Comte de Bath, dont il eut 1. *Jean*; 2. *Philippe*; & 3. *Jémime*. Mylord Carteret, qui a rendu de grands ſervices aux Rois George I, & George II, tant en qualité de Sécretaire d'Etat, que de Viceroi d'Irlande, vivoit encore en 1730. * *Peerage of England*, *tome* 2. *p.* 115.

CARTARI (Jules) Juriſconſulte Italien, naquit à Orviéto en 1558, d'une ancienne famille noble. Son pére *Flaminius Cartari* fut auſſi un grand Juriſconſulte & Auditeur de la *Rote* de Gênes. Il ſe vit revétu de grands emplois ſous les Papes Paul V, Gregoire XV, & Urbain VIII; & à la fin il fut fait Sénateur Romain. Il mourut en 1633. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Deciſiones Fori Archiepiſcopalis Mediolanenſis*; *Tractatus de Foro competenti adverſus Judices alioſque Eccleſiaſticam Juriſdictionem perturbantes.* Ces Ouvrages ne furent imprimez qu'après la mort de l'Auteur par les ſoins de ſon fils *Charles*. * *Vita di Carlo Cartari*, *tome* 2. *Delle Vite degli Arcadi. Acta Eruditorum* 1713, *p.* 505.

CARTARI (Charles) fameux Juriſconſulte & fils du précédent, naquit à Bologne en 1614. Après avoir fait ſes études à Rome ſous *Jérôme Lampugnalo*, il reçut le bonnet de Docteur en 1633, & Urbain VIII le ſubſtitüa en 1638, à Jean Battiſte Contaloniéri, dans l'inſpection des Archives du ſaint Siége; mais Innocent XII lui ſubſtitua à ſon tour Raphaël Fabretti, ſous prétexte, que le grand âge de Cartari ne lui permettoit plus de fournir à toutes les fonctions de cette charge. Ce qu'il y eut de plus piquant pour Cartari, c'eſt que Fabretti n'étoit guéres moins vieux, ayant plus de 70 ans. En 1642, il fut fait Avocat au Conſiſtoire, ce qui eſt une des plus importantes charges de la Cour du Pape. Il mourut en 1697. Les Ouvrages qu'il a donnez au public ſont les ſuivans, *Syllabus Advocatorum Conſiſtorialium*; *Pallade Bombina*; *Vita di Vincenzi Armanni da Gubbio*; *La Roſa d'Oro*; *Judicium de Opere Johannis Laurentii Lucheſini*; *Demonſtrata impiorum inſania*; *Memorie della Citta di Commachio.* Outre ces Ouvrages il en a encore laiſſé quelques autres manuſcrits, comme *delle Famiglie Romane*; *l'Alteno Romano*; *De Romana Rota Auditoribus*; *Ephemerides Romanæ Curiæ ab anno* 1642, *&c.* * *Vita di Carlo Cartari. Acta Eruditorum* 1713, *p.* 505.

CARTARI (Antoine-Etienne) fils de Charles Cartari, dont l'article précéde, naquit en 1651. On en avoit conçu de grandes eſpérances, mais ſa trop grande application précipita ſa mort arrivée en 1685. Il a publié *Prodromus Gentilitius* & *Europa Gentilitia*, *tome* 1. Les autres tomes de cet Ouvrage ſont prêts en manuſcrit, mais on ne les a pas encore imprimez. * *Vita di Carlo Cartari. Acta Eruditorum* 1713, *p.* 505.

* CARTARICON, petite riviére de la Romanie ſe décharge dans le port de Conſtantinople du côté du nord.

CARTASIS, Roi des Scythes, ſuccéda à ſon pére *Athéas*, conjointement avec ſon frére *Mathéas*. Il conduiſit une armée contre Alexandre *le Grand*, & marcha pour aſſiéger la ville d'Alexandrie en Sogdiane ſur le fleuve Oxus, que ce Conquérant venoit de faire bâtir, l'an 331 avant Jeſus-Chriſt; mais il fut battu, & toutes ſes troupes furent taillées en piéces. Depuis, touché de la généſité de ſon Vainqueur, qui pardonnoit facilement à ceux qui ſe ſoumettoient à lui, il lui envoya des Ambaſſadeurs pour ſe remettre à ſa diſcrétion, & lui offrit ſa fille en mariage. Alexandre oubliant le paſſé, lui laiſſa l'autorité ſouveraine dans ſes Etats. * Arrien, *l.* 4. Quinte-Curce, *l.* 8.

CARTCHÉMA, s'écrit auſſi *Karcsma* : ce ſont de grands bâtimens de bois, qu'on trouve dans les grands chemins en Pologne, compoſez d'une large écurie à deux rangs, avec un grand eſpace au milieu pour les chariots; & à un bout une chambre accompagnée d'un deuxiéme réduit, nommé *Komori*, qui eſt une maniére de garde-manger, où le Maître du Cartchéma tient ſes proviſions, ſon avoine, & ſa biére; ainſi il eſt tout enſemble grenier, cave, magazin, & bouge. La grande Chambre à un Poéle, & une cheminée relevée à la mode du païs, comme un four. Tout le monde ſe loge là pêle-mêle, hommes & femmes, de même que dans une halle; on ſe ſert du feu de l'Hôte, comme de la chambre, tout le monde indifféremment : & ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que tout Voyageur, ſans diſtinction d'état & de qualité, entre dans ces maiſons, s'y loge, & en ſort, de même, que d'un lieu déſert, ſans demander permiſſion à l'Hôte, ſans prendre congé de lui, & ſans avoir d'autre commerce, que pour lui payer les fourrages qu'il fournit. Ces hôtelleries ſauvages ſont en très-grand nombre, & preſque de demi-lieue en demi-lieue. Tous les villages un peu conſidérables en ont, parce que cela fait une bonne par-

tie

tie du revenu de la terre; le Seigneur faisant débiter par un Païsan ou par un Juif, qu'il crée Hôte dans son Cartchéma, le foin, l'avoine, la paille, la biére, & l'eau de vie de son revenu; qui est tout ce qu'on trouve à acheter dans ces lieux-là. Une des plus grandes incommoditez de ces lieux, c'est la puanteur des chambres, la mal-propreté du lieu, le voisinage de la vache, du veau, des poules, des petits enfans, qui sont pêle-mêle avec le Voyageur, & dont chacun fait son ramage différent. Outre cela, les jours de fête sont à craindre parce que tout le village est assemblé dans le Cartchéma, & occupé à boire, à fumer, à danser, & à faire un vacarme épouvantable, sans aucun égard pour personne. Les villes capitales ont de ces Cartchémas dans les Fauxbourgs; mais en dedans, autour de la place, il y a d'autres maisons plus propres, où l'on vend du vin, & où l'on donne quelquefois à manger. On trouve de ces Cartchémas à l'entrée, au milieu, & à l'issue des forêts, dans les Campagnes désertes, & dans les Provinces les moins peuplées. * *Mémoires du Chevalier* de Beaujeu.

CARTEIL (Christophle) Capitaine Anglois, natif du païs de Cornouaille, porta les armes dès l'âge de 22 ans en 1572. Il s'aquit beaucoup de réputation dans ce metier, & fut fort estimé de l'illustre Boysot Amiral des Provinces-Unies. En 1582, le Prince d'Orange & les Etats des Provinces-Unies lui donnérent la conduite de la flotte qu'ils envoyérent en Moscovie. Lorsque Carteil fut repassé en Angleterre, la Reine Elizabeth l'envoya avec François Drak dans les Indes occidentales, où ils prirent les villes de Saint-Jacques, de Carthagéne & de Saint-Augustin. Les ennemis mêmes y admirérent la prudence & la conduite de Carteil, & ils avouérent qu'il n'avoient jamais vu la discipline militaire si bien observée que dans les troupes qu'il commandoit. Après beaucoup d'heureux succès, il vint mourir à Londres en 1593. * *Herolog. Anglic.*

CARTERET. *Voyez* CARTARET.

* CARTERO ou GINOSA, petite riviére de l'isle de Candie, se décharge dans la mer, près de la ville de Candie.

CARTEROMACHUS (Scipion) natif de Pistoye, fut un des habiles hommes du XVI siécle. Il entendoit bien la Langue Latine, & la Langue Gréque, & il savoit expliquer à fonds les difficultez des anciens Auteurs. Il fut fort considéré à Venise, & il y auroit établi sa demeure sans les embarras de la guerre, qui ne lui permettoient pas d'étudier tranquillement. Il se retira à Rome, où il gagna les bonnes graces du Cardinal François Alidosi, qu'il suivit à Ravenne; & après que ce Cardinal y eut perdu la vie, il s'en revint à Rome. Il fut mis par le Pape Léon X, auprès de Jules de Médicis, en qualité d'homme d'étude, & mourut à l'âge d'environ 43 ans. * Bayle, *Diction. 2. édit.* 1702.

CARTESIANISME, Secte des Philosophes modernes dont Descartes est le Chef, & qui prend son nom de *Cartesius*, qui est le nom Latin de son Chef. Le Cartésianisme a ses Principes de Métaphysique & de Physique. Son Principe Métaphysique est, *Je pense, donc je suis.* Ce Principe a été attaqué & soutenu avec beaucoup de vivacité, & avec trop de partialité de part & d'autre; car, quoiqu'il soit vrai que nous sommes assûrez en même tems par le sentiment intérieur de la conscience que nous existons, comme nous le sommes, que nous pensons, il est vrai de dire que la conclusion de ce raisonnement, *je suis*, se tire bien de l'antécédent, *je pense*; puisque *penser* suppose nécessairement *être* ou *exister*, & que l'esprit voit clairement la liaison nécessaire qu'il y a entre *penser* & *être*. Cependant Descartes n'a pas dû proposer son Principe comme une nouvelle découverte. Avant lui on savoit que pour penser il faut être, & que celui qui pense actuellement, existe actuellement. Pour la Physique, le principe du Cartésianisme est, *qu'il n'y a que des substances.* Ce Principe a paru dangereux, & on le combat tous les jours dans les Ecoles Catholiques, en prouvant qu'il y a des accidens absolus. Ces substances sont de deux sortes; l'une est la substance qui pense, & l'autre la substance étendue: la pensée actuelle, l'étendue actuelle, sont de l'essence de la substance, tellement que la substance pensante ne peut être sans quelque pensée actuelle; & qu'on ne peut rien retrancher de l'étendue d'une chose, sans retrancher de sa substance. A l'égard de la substance pensante, on ne conçoit pas comment Dieu ne pourroit pas l'empêcher de penser, en lui refusant son concours pour quelque action que ce soit, tandis qu'il lui conservera l'existence. A l'égard de la substance étendue, le dogme de la transsubstantiation doit faire conclurre que le corps de Jesus-Christ ne perd rien de sa substance dans le Sacrement de l'Eucharistie, quoiqu'il y perde beaucoup de son étendue, ainsi l'on ne peut pas dire que l'étendue est l'essence de la matiére. Un autre Principe du Cartésianisme est, *qu'il n'y a point de vuide, & qu'il n'y en peut avoir dans la nature*; parce que ce vuide pourroit être mesuré, seroit étendu, & par conséquent seroit de la matiére; car tout ce qui est étendu est matiére. Il est inutile de faire des réflexions sur un aussi mauvais raisonnement; les Philosophes d'un sentiment contraire le refutent trop sérieusement.

Ces Principes de Physique une fois supposez, Descartes explique par la voye de la Méchanique, & par les régles du mouvement, comment le monde a été formé tel qu'il est. Il suppose que Dieu a créé de la matiére d'une étendue indéfinie, qu'il a divisé cette matiére en petites parties carrées, ou de figures pleines d'angles, qu'ensuite il imprima deux mouvemens à cette matiére; l'un, par lequel chaque partie tourna sur son centre; l'autre, par lequel une grande quantité de matiére tourna sur un centre commun: ce qui forma autant de tourbillons qu'il y avoit de ces masses différentes de matiére qui tournoient sur un centre commun. Voici, selon Descartes, ce qui arriva dans chaque tourbillon. Les parties de la matiére ne purent être mises en mouvement sans que leurs angles se rompissent. Ce frottement continuel de parties à angles produisit trois sortes d'élémens; le premier est une poudre très-fine, formée des angles brisez mille fois, & en mille maniéres; le second sont des globes, formez de ces parties de matiére dont les angles ont été abattus par le mouvement; le troisiéme, sont les parties de ces angles dont la figure est irréguliére, & qui par de petites cornes se sont embarrassées les unes avec les autres. Le premier élément, suivant les loix du mouvement, occupe le centre du tourbillon, à cause de la petitesse de ses parties: cet élément est la matiére du soleil, des étoiles fixes, & domine dans le feu que nous voyons sur la terre. Le second élément, composé de globes, remplit l'espace qu'il y a depuis la terre jusqu'aux étoiles fixes, de telle maniére, que les globes les plus gros sont plus près de la circonférence du tourbillon, & les plus petits sont près du centre. Le troisiéme élément ou les parties branchues, est la matiére de la terre, des corps terrestres, des cométes, des taches du soleil, &c. On trouve ce systême dangereux parce qu'il est favorable aux Athées, qui admettent une matiére éternelle, & qui dans le sentiment de Descartes expliqueroient par les loix du mouvement de quelle maniére le monde a pu se former; cependant les Athées, s'ils sont véritables Philosophes, ne sauroient s'accommoder du systême du Cartésianisme, puisqu'il est impossible qu'il y ait du mouvement dans les parties d'une matiere dure & solide, dont la résistance est indéfinie, s'il n'y a du vuide ou un fluide parfait. De plus, la matiére n'a d'elle-même aucun mouvement; il faut nécessairement un Dieu qui le lui ait imprimé. Le Cartésianisme a d'abord charmé les esprits; comme tous les systêmes nouveaux; mais on en est bien revenu, & l'on ne trouve aujourd'hui guéres plus de solidité dans les élémens du Cartésianisme, que dans les qualitez occultes de la vieille Philosophie. *Voyez* PHILOSOPHES, à l'article de DESCARTES.

CARTHA, ou KARTA, ville de Zabulon, donnée en partage aux Lévites de la famille de Mérari. * *Josué, ch.* 21. *v.* 34.

* CARTHAN, ville de la Tribu de Nepthali qui tomba en partage aux Lévites de la famille de Gerson. * *Josué, ch.* 21. *v.* 32.

CARTHAGE, dite *la grande*, fut autrefois la capitale d'un grand Empire, & la principale ville d'Afrique, sur la côte de Barbarie, près de Tunis. Quelques Auteurs, qui rapportent son origine à Didon, disent que l'an septiéme de Pygmalion, Roi de Tyr, 103 ans depuis la mort d'Hiram, 124 depuis la construction du temple de Salomon, du monde 3147, & avant Jesus Christ 888, cette Princesse, veuve de Sichée, se voyant maltraitée du Roi son frére, sortit de son païs, avec grand nombre de mécontens, & passa en Afrique, où elle bâtit Carthage. Les autres soutiennent que cette ville avoit été commencée longtems auparavant par Zorus & Carchédon, & que Didon ne fit construire que la forteresse nommée *Byrsa*, où est maintenant, au rapport de Marmol, une tour que les Chrétiens appellent *la Roque de Mastinace*, & les Africains *Alménare*. On ajoûte encore qu'on donna à la ville ce nom de *Byrsa*, qui en Grec signifie *Courroye*, à cause que cette Princesse ne demanda à ceux de la contrée, pour la fondation de sa ville, qu'autant de terre qu'un cuir de vache pourroit entourer; & que l'ayant coupé en courroyes fort minces, elle en fit une grande enceinte. Servius rapporte que cette ville fut nommée *Carthage*, du nom d'une autre ville de Lybie, qui se nommoit *Cartha*. D'autres croyent qu'elle avoit été fondée par les Phéniciens, que Josué fils de Nun avoit chassez. Les Auteurs du païs en rapportent aussi diverses origines, qui ne sont pas plus sûres. Bochart a fait voir dans son *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 14, la fausseté des étymologies Gréques au sujet du mot de Carthage, & montre qu'elle se nommoit en Phénicien *Kartha-chadtha*, c'est à dire, *ville nouvelle*. Sa citadelle se nommoit *Bosra*, qui signifie *un lieu fort*. On peut voir dans le même Auteur la description de cette ville. Joseph assure, après Ménandre, qui composa l'Histoire des Rois de Tyr & de Phénicie, que cette ville fut bâtie l'an 144, après que les fondemens du temple de Salomon furent jettez; mais cet Historien s'est trompé dans la supputation de la somme totale des régnes des Rois de Tyr, laquelle, depuis le commencement du régne d'Hiram jusqu'à la septiéme année de Pygmalion, dans laquelle Didon s'enfuit de Tyr & alla bâtir Carthage, il fait monter à 155 ans & huit mois, au lieu qu'elle ne se monte qu'à 137 ans & huit mois, selon le nombre des années de chaque régne. Au lieu donc de compter comme il fait 143 ans depuis la fondation du temple de Jérusalem, jusqu'à la fuite de Didon, il n'en faut compter que 135 & huit mois. Ainsi la fondation de Carthage tombe à l'an 3832 de la Période Julienne, 3153 du monde, 882 avant Jesus Christ, 127 après la fondation du temple: ce qui s'accorde avec les Historiens profanes. Car Solin dit que Carthage fut ruinée sous le consulat de Cneius Lentulus & de Lucius Mummius, l'an 608 de la fondation de Rome, 737 ans après qu'elle eut été bâtie par Elisse Phénicienne. Cette année de la fondation de Rome est la 4568, de la Période Julienne: otez-en 737 ans, vous aurez l'année 3831. Philis de Nocrate s'est bien éloigné de là, quand il a dit que Carthage avoit été bâtie 32 ans avant la guerre de Troye par Zor & par Carthage; car Zor ou Tzor est le nom Phénicien de la ville de Tyr, & Carthage n'est pas un nom d'homme, mais un nom appellatif, qui signifie *nouvelle ville*. Cette opinion est aussi conforme au sentiment des Modernes & des Anciens, entre lesquels on peut citer Ménandre allégué par Joséphe, Tatien au Discours qu'il a fait contre les Gentils, Théophile Patriarche d'Antioche, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Justin, Velleius Paterculus, Strabon, Pline, Isidore de Séville, Marmol & plusieurs autres. Les Carthaginois se rendirent très-considérables par les armes: ils inventérent le belier, pour ébranler & renverser les murailles, & furent les premiers qui armérent les galéres à quatre rangs de Rameurs. Ils soumirent la Libye, portérent leurs armes en Sicile & en Sardaigne, & poussérent leurs conquêtes jusques dans l'Espagne; mais les guerres qu'ils ont soutenues contre les Romains, sont celles qui ont rendu leur nom plus célébre. La premiére dura 24 ans, depuis l'an 489 de Rome, & 265 avant Jesus Christ, jusques à l'an de Rome 512, & avant Jesus Christ 242, & commença au sujet des Mamertins, Seigneurs de la ville de Messine, lesquels étant attaquez par le Roi Hiéron & par les Carthaginois, demandérent du secours aux Romains. La seconde guerre Punique commença l'an 536 de Rome, & avant Jesus Christ 218,

218, après qu'Annibal eut pris la ville de Sagunte, fidéle alliée des Romains, dura 17 ans jusqu'en l'an 553 de Rome, & 201 avant Jesus Christ, & fut fatale & glorieuse à Rome par les pertes que lui causa Annibal en Italie, & par les avantages que Scipion remporta en Afrique. Dans cette seconde guerre qui se fit sous la conduite d'Annibal, l'Empire Romain chancela, & se vit a deux doits de sa ruine; mais enfin Annibal, ce redoutable Capitaine, que toutes les fatigues d'une longue & cruelle guerre n'avoient pu domter, fut vaincu par les délices de Capoue, & donna le tems aux Romains de se remettre des pertes qu'ils avoient souffertes. La troisiéme guerre Punique ne dura que trois ans, depuis l'an 605, de Rome, 149 avant J. C. jusqu'à l'an 608 de Rome, & avant J. C. 146, que Scipion *le jeune* prit & ruina cette belle ville. Il ne sortit alors de Carthage que cinq mille personnes qui furent les seuls & déplorables restes de cette superbe ville, qui avoit le plus vigoureusement disputé à Rome l'Empire du monde. Elle n'a subsisté que 660 ans, ou sept cens ans. Elle fut depuis rebâtie par les mêmes Romains, sous C. Gracchus Tribun du peuple, l'an 631 de Rome, & 123 avant Jesus Christ, & sous l'empire d'Auguste, qui y envoya une Colonie de trois mille hommes. Genseric Roi des Vandales, la prit le 19 octobre de l'an 439 de l'Ere Chrétienne. Elle revint ensuite aux Romains en l'année 534, que Bélisaire la reprit; & enfin étant devenue vers l'an 685, le partage des Successeurs de Mahomet, elle fut entiérement ruïnée par les Arabes. La ville de Carthage étoit située dans une langue de terre qui faisoit une presqu'isle jointe à l'Afrique par un isthme de 25 stades, entre Utique & Tunis. Toute la presqu'isle avoit 360 stades de tour. La ville étoit grande & extrémement peuplée, & tous ses Habitans étoient belliqueux. Au commencement de la derniére guerre Punique, le Consul Martius leur ayant commandé de lui apporter leurs armes, on lui mit entre les mains deux cens mille paires d'armes complettes à l'usage de ce tems-là, & deux mille machines à jetter des dards & des pierres, avec un nombre infini de piques, de fléches & de javelots. Martius les croyant alors hors de pouvoir de se défendre, leur déclara qu'il avoit ordre de détruire leur ville., & tâcha de leur insinuer que ce leur seroit un grand avantage, parce que le peuple Romain leur permettoit de rebâtir une nouvelle Carthage en terre-ferme, éloignée de 80 stades de la mer. Cette cruelle harangue affligea sensiblement les Carthaginois, qui se voyant investis par mer & par terre, & n'ayant plus leurs armes pour se défendre, ne pouvoient pas même se flatter de l'espérance de mourir en combattant, pour la défense de leurs maisons, de leurs temples, de leurs femmes, de leurs enfans & de leur liberté. Le desespoir les fit pourtant résoudre à la guerre, ils fabriquérent d'autres armes, ils rebâtirent de nouveaux vaisseaux, & les femmes & les filles donnérent leurs cheveux pour faire des cordages; enfin ils résistérent encore trois ans.

Les Carthaginois étoient simples dans leurs habits, ne se servoient que d'une tunique, s'abstenoient de vin pendant le tems de leur Magistrature, & l'interdisoient à leurs soldats. Ils sacrifiérent leurs enfans aux Dieux, jusqu'à Gélon qui abolit cette coutume. Ils enterroient leurs morts, mais à la persuasion de Darius ils se conformérent à l'usage de ceux qui les brûloient.

Il ne reste à présent que très-peu de vestiges de cette grande ville, quoique la presqu'isle soit toûjours appellée par les matelots le promontoire de Carthage. * Justin, *l.* 8. Velleius Paterculus, *l.* 1. & 2. Strabon, *l.* 17. Pline. *l.* 5. Isidore de Séville, *Orig. l.* 1. Tertullien, *Apolog. ch.* 19. Clément Alexandrin, *l.* 1. *des Stromates, &c.* Tite-Live. Plutarque. Florus. Eutrope. Orose. Zonaras, &c. Prosper & Marcellin, *dans sa Chron.* Léon & Marmol, *de l'Afrique.* Pétau. Ubbo Emmius. Riccioli, *Chron. Reform. &c.*

EGLISES ET CONCILES DE CARTHAGE.

Les églises d'Afrique n'ont point été établies par les Apôtres, ni même de leur tems par des Prédicateurs qu'ils y eussent envoyez, Pétilien ayant assuré que les Africains étoient les derniers peuples qui avoient reçu l'Evangile. Saint Augustin *l. de Unitate Ecclesiæ, ch.* 15. ne dit point que l'Evangile ait été porté en Afrique du tems des Apôtres, mais seulement qu'il y a des Nations barbares qui l'ont reçu postérieurement aux Africains. Tertullien, dans ses *Préscriptions,* ne met point les Eglises d'Afrique au nombre des Eglises Apostoliques. Il est vrai que Salvien semble dire, *l. 7. de la Providence*, que l'Eglise de Carthage a été fondée par les Apôtres; mais il n'est pas si croyable que ceux que nous venons de citer sur l'Histoire de l'Eglise d'Afrique, étant d'un autre païs & beaucoup plus récent. Ce que Nicéphore & Dorothée ont écrit, que Simon *le Cananéen*, surnommé *le Zélateur*, prêcha l'Evangile en Afrique, & que saint Pierre y annonça aussi la Foi, est entiérement fabuleux. Saint Augustin, *Epist.* 43, le Pape Innocent I, dans l'Epître à Décentius, & saint Grégoire *le Grand*, *l.* 7. *Epist.* 32, assurent positivement que les Africains ont reçu l'Evangile des Romains, c'est à dire, que les successeurs de saint Pierre dans le Siége de Rome y ont envoyé des Prédicateurs, qui ont fondé les Eglises d'Afrique. Les Chrétiens s'y multipliérent en peu de tems, & l'Evangile y fleurit pendant plusieurs siécles. Les persécutions des Empereurs Payens y firent quantité de Martyrs, dont le sang, comme dit Tertullien, fut comme une semence qui produisit quantité de nouveaux Chrétiens. L'Eglise de Carthage fut troublée du tems de saint Cyprien par le Schisme de Félicissime & de Novat. Le Schisme des Donatistes, qui commença après la persécution de Dioclétien l'an 311, causa dans les églises d'Afrique, une division qui dura plus de 300 ans. L'irruption des Vandales, qui prirent Carthage en 439, causa presque la ruïne totale de l'église de Carthage & des autres églises d'Afrique. La plupart des Evêques ayant été réléguez, le siége de Carthage fut long-tems sans Evêque; mais après que Bélisaire eut repris l'Afrique sous le régne de Justinien, en 514, la Religion Catholique commença à refleurir dans l'Afrique jusqu'au tems des Maures qui s'en rendirent maîtres, & jusqu'à ce qu'elle fut occupée l'an 685 par les Sarrazins, qui ont détruit presque entiérement le Christianisme dans l'Afrique: en sorte que du tems de saint Grégoire *le Grand*, de ce grand nombre d'Evêques & d'Eglises si florissantes, qui étoient autrefois en Afrique, il restoit à peine deux ou trois Evêques d'un petit nombre de Chrétiens.

Agrippin, Evêque de Carthage, convoqua les Evêques de sa province & ceux de Numidie vers l'an 215, sous le pontificat du Pape Zéphyrin; & il arrêta avec eux qu'il falloit rebatiser ceux qui avoient été batisez par les Hérétiques. C'est ce que nous apprenons de saint Cyprien, *Epist.* 71. Saint Cyprien assembla plusieurs Conciles, le premier, le 15 mai 251, au sujet de la pénitence des Laps; le second au mois d'avril 252, touchant le Prêtre Victor, qui avoit été reçu à la communion par son Evêque, & sur le Batême des enfans, qui y fut approuvé; le troisiéme au mois de juin de la même année, où il fut traité de la réconciliation des pénitens. Il en tint un quatriéme l'an 254, touchant Martien, Evêque d'Arles qui s'étoit joint aux Novatiens, & Basilide & Martial Evêques d'Espagne accusez d'idolâtrie. Enfin ce même Saint en assembla encore trois autres à Carthage en 255, & 256, sur le batême des Hérétiques qui fut déclaré nul, & sur la pratique de rebatiser ceux qu'ils avoient batisez, approuvée par les Evêques d'Afrique contre l'usage de l'église de Rome, que le Pape Etienne soutenoit. Les Evêques de Numidie tinrent un Concile au mois de mars 305, à Cirthe, & ces mêmes Evêques en tinrent un autre à Carthage en 311, composé de soixante & dix Prélats, dans lequel ils condamnerent Cécilien, ordonné Evêque de Carthage par Félix d'Aptonge, & voulurent établir en sa place Majorin domestique d'une Dame puissante & ambitieuse, nommée Lucille: ce fut là le commencement du Schisme des Donatistes.

Gratus Evêque de cette ville voyant le Schisme des Donatistes reprimé par les soins de Paul & de Macaire, envoyez par l'Empereur Constans, assembla l'an 348 un Concile, dit le premier de Carthage. Les Prélats y condamnérent la réïtération du batême donné au nom de la Trinité, pratiquée par les Donatistes. On y déclara que l'on n'honoreroit point comme Martyrs ceux qui se précipitoient ou se tuoient eux-mêmes, & que les Donatistes reconnoissoient pour Martyrs. On y défendit aux personnes qui font profession de virginité, d'habiter ni d'avoir de familiarité avec des personnes d'un autre sexe. Enfin on y fit quelques autres réglemens touchant la Discipline ecclésiastique. Il y en a un particuliérement remarquable sur les jugemens des Ecclésiastiques, qui porte qu'un Diacre doit être jugé par trois Evêques, un Prêtre par six, & qu'un Evêque ne peut pas être jugé par moins de douze. Le deuxiéme Concile de Carthage, en 390, sous Génethlius, contient 13 Canons.

On en tint un autre l'an 394; dont il est fait mention dans le Code des Canons de l'Eglise d'Afrique; mais qui n'est point mis au rang des Conciles de Carthage. Ainsi le Concile de Carthage de l'an 397, est appellé le troisiéme. Ce Concile fit 50 Canons tous importans pour ce qui regarde les Evêques & les Prêtres.

Celui qu'on appelle le quatriéme Concile de Carthage fut tenu l'an 398. Auréle, Archevêque de Carthage, y présida, & il y assista un grand nombre d'Evêques. Ce Concile fit 104 ou 105 Canons. Les Evêques de ce Concile députérent vers l'Empereur Honorius, pour le prier d'abolir les restes de l'idolâtrie dans l'Afrique; ce qu'ils obtinrent. Il y eut encore l'année suivante un autre Concile national, dont nous n'avons rien. Auréle convoqua un Concile provincial l'an 401, pour députer vers le Pape Anastase, & vers Vénérius Evêque de Milan, afin d'obtenir d'eux des Ministres ecclésiastiques, qui desservissent les églises dépeuplées par le Schisme des Donatistes. Vénérius envoya Paulin, Auteur de la Vie de saint Ambroise, qu'il composa à la priére de saint Augustin. On publia neuf Canons en ce Synode, & l'on en indiqua un autre pour le mois de septembre. Il fut assemblé dans la sacristie de la Basilique nommée *Réparée*, *Reparata*, & saint Augustin fut un des principaux Auteurs de la résolution qu'on prit de conserver la dignité aux Donatistes qui reviendroient dans le sein de l'Eglise: ce qui en gagna un grand nombre. Cette derniére assemblée fit dix-sept Canons, lesquels avec les précédens sont attribuez à un cinquiéme Concile de Carthage, que l'on croit avoir été tenu en 398, quoiqu'il soit de l'an 401. L'an 403, au mois d'août il se tint à Carthage un Concile général d'Afrique, dans lequel il fut ordonné aux Evêques Catholiques de chaque ville d'entrer en conférence avec les Donatistes. Les Donatistes n'ayant répondu à ces sommations que par des violences & des menaces, dans un Concile tenu l'an 404, on nomma des Députez vers l'Empereur, pour demander que l'on empêchât les violences des Circoncellions, & que l'on punît les Donatistes. L'an 405, il se tint un autre Concile dans lequel il fut réglé que toutes les provinces envoyeroient leurs Députez au Concile général, que l'on prieroit les Juges de travailler à la réünion des Donatistes & des Catholiques, & que l'on remercieroit l'Empereur de ce qu'il avoit ordonné contre les Donatistes. En 407, il se tint le 13 juin, un grand Concile à Carthage, dans lequel on fit douze Canons pour le réglement de la Discipline. Il s'en fit encore deux en 408, un en 409, & un autre en 410. Tous ces Conciles étoient un acheminement à la Conférence, qui fut tenue en 411, à Carthage entre les Evêques Donatistes & les Catholiques, en présence du Comte Marcellin. Jusques ici ces Conciles de Carthage n'avoient été tenus que contre les Donatistes; les suivans sont contre Célestius & Pélage. Le premier fut condamné dans un Concile de Carthage, tenu à la fin de 411, & au commencement de 412, & les erreurs de l'un & de l'autre furent proscrites dans les Conciles de Carthage & de Miléve de l'an 416, qui écrivirent au Pape Innocent. Le Pape Zosime successeur d'Innocent, s'étant laissé surprendre par Célestius, & ayant écrit en sa faveur, les Evêques d'Afrique au nombre de 214, assemblez dans le Concile de Carthage de l'an 417, confirmérent les jugemens qu'ils avoient rendus contre Célestius & Pélage, & écrivirent une grande lettre au Pape, dans laquelle ils se plaignirent de ce qu'il avoit ajoûté foi trop légérement à

Cé-

Céleftius. L'année fuivante on arrêta dans un autre Concile de Carthage huit Canons fur la Grace, & on fit dix Canons fur la Difcipline. La même année & la fuivante les Evêques d'Afrique tinrent des Conciles à Carthage fur l'affaire du Prêtre Apiarius, qui avoit appellé au Pape Zofime du jugement rendu contre lui par fon Evêque. Ils combattirent dans ces deux Conciles la prétention de Zofime touchant les appellations des Prêtres & des Evêques au faint Siége, que Zofime vouloit établir fur les Canons du Concile de Sardique, qu'il citoit fous le nom du Concile de Nicée. Le dernier de ces Conciles fit auffi plufieurs réglemens fur la Difcipline. Ils foutinrent dans un Concile tenu l'an 424, fous Céleftin, ce qui avoit été réglé dans le précédent touchant les appellations. Il y eut encore, en 420, un Concile contre les Manichéens, & un autre en 427, contre Léporius. En 525, Boniface Evêque de Carthage en tint un, où entre autres chofes, on traita de la liberté des monaftéres. Enfin les Evêques d'Afrique condamnérent les Monothélites dans un Concile tenu à Carthage l'an 644, & écrivirent fur ce fujet une lettre à Paul de Conftantinople. * *Codex Canonum Ecclefiæ Africanæ* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclefiaftiques du troifiéme, quatriéme & cinquiéme fiécle. Antiquitez Gréques & Romaines.*

EVEQUES DE CARTHAGE.

L'Evêque de Carthage étoit Primat de toute la province d'Afrique, & avoit un foin général de toutes les églifes, outre qu'il étoit Métropolitain perpétuel de la province proconfulaire. Le premier dont il foit fait mention eft Agrippin, & l'on met après lui Cyrus dont il eft parlé dans le Martyrologe Romain; mais il n'eft pas certain qu'il ait été affis fur le fiége de Carthage. Donat a été certainement prédéceffeur de faint Cyprien, qui fut élevé fur ce fiége en 248, & qui fouffrit le martyre en 258. Il eut pour fucceffeur Lucien, après lequel on n'en trouve aucun, avant Menfurius qui étoit Evêque de Carthage, au commencement de la perfécution de Dioclétien. Cécilien lui fuccéda en 311, & Majorin fut intrus par le parti Donatifte. A Cécilien fuccéda en 347 Gratius, qui affifta au Concile de Sardique, & eut Parménien pour fucceffeur en 355. Reftitutus affifta en qualité d'Evêque de Carthage au Concile de Rimini tenu en 359. Après lui on trouve Génethlius, qui vécut jufqu'à l'an 390. Le fameux Aurèle lui fuccéda & tint le fiége jufqu'en 425. Capreole fut fon fucceffeur. A celui-ci fuccéda *Quod vult Deus*, qui fut chaffé de Carthage par Genféric en 439, & embarqué avec tout le Clergé fur des barques pourries. Il arriva néanmoins heureufement à Naples, & y mourut en exil. Après fa mort, l'Empereur Valentinien obtint du Roi des Vandales en 454, que *Deo gratias* fût fait Evêque de Carthage. Il gouverna cette églife pendant trois ans, & après fa mort l'églife de Carthage fut vacante pendant 24 ans. L'an 481, Eugéne fut ordonné Evêque de Carthage, & envoyé en exil en 484, mais rappellé quelque tems après par Gondebaud, fous le régne duquel il vécut en paix. Thrafamond l'envoya encore en exil l'an 495 dans les Gaules, où il mourut en 505. L'églife de Carthage fut vacante pendant tout le régne de Thrafamond, qui fut de 27 ans. Hilderic fon fucceffeur rendit la liberté aux Catholiques, & permit que l'on ordonnât Boniface Evêque de Carthage en 523. A celui-ci fuccéda l'an 534 Réparatus, qui fe trouva fur le fiége, quand Bélifaire reconquit l'Afrique. Il tint alors un Concile de 217 Evêques à Carthage, & dans la fuite Réparatus ayant entrepris la défenfe des trois Chapitres, fut mandé par Juftinien l'an 552, à Conftantinople, dépofé & exilé à Euchaïde, où il mourut l'an 564. Primofus fut mis à la place de Réparatus l'an 552, & affifta au cinquiéme Concile général. On n'a plus de fuite certaine des Evêques de Carthage. Il eft fait mention de Dominicus vers l'an 590, de Fortunius vers l'an 640, de Victor vers l'an 650, & de Cyriacus dans l'onziéme fiécle. * *Géographie facrée* de M. Du Pin à la tête d'Optat. S. Cyprien, *dans fes Epîtres*. S. Auguftin. Baronius, *Conciles, tome* 1. 2. & 3.

CARTHAGE ou CARTAGO, ville de l'Amérique feptentrionale, en l'Audience de Guatimala de la Nouvelle Efpagne, & dans la province de Cofta Ricca, ou, felon Baudrand, dans la province de Véragua. Elle eft prefque au milieu du païs, entre les deux mers, où elle a quelques places qui lui fervent de port, environ à cinquante lieues de la ville de Panama du côté du couchant. Carthage n'eft pas une grande ville, mais elle ne laiffe pas d'avoir un Evêché, un Gouverneur, & quelques monaftéres de Religieux & de Religieufes. * Herréra, *ch.* 13.

CARTHAGÉNE, qu'on nommoit autrefois *Carthage la Neuve, Carthago Nova*, & *Spartaria*, ville d'Efpagne, fut bâtie par les Carthaginois. Scipion la leur prit en un jour, l'an 544 de Rome, & 210 avant J. C. Carthagéne eft fur la Mer Méditerranée dans le Royaume de Murcie, avec un Evêché fuffragant de Tolède. Elle avoit été autrefois très-confidérable: mais depuis elle fut ruïnée par les Goths; en telle forte qu'elle étoit réduite en village jufqu'en l'an 1570, que Philippe II, Roi d'Efpagne connoiffant la bonté de fon port & l'importance de fa fituation, la fit rétablir & fortifier en l'état qu'elle eft encore, avec une bonne citadelle. Son port eft un des meilleurs & des plus grands d'Efpagne. Cette ville eft encore confidérable par fes mines de pierres précieufes, par la pêche des maquereaux, qui fe fait vers une ifle qui eft vis à vis du port, & par l'abondance de ce jonc qu'ils nomment *Efparto*, & dont ils font les cabats. C'eft une ville de commerce, où l'on remarque plufieurs belles églifes. Elle eft à fix lieues de Murcie au midi, & à pareille diftance du Cap de Palos à l'occident, & environ à 32 de Valence vers le midi. Silius Italicus a fait une magnifique defcription de cette ville, *l.* 15; mais avec tous ces avantages cette ville eft fort difgraciée pour la ftérilité & la fécherefle de fon terroir. * Strabon, *l.* 5. Etienne de Byzance. Tite-Live, *l.* 26. Europe, *l.* 3. Pline, *l.* 26. *c.* 4. Polybe, *l.* 3. & 10. Florus, *l.* 2. *c.* 17. Orofe, *l.* 4. *c.* 18. Jean de Géronde, *Hifp.* 1. & 3. Nonius. Botéro. Mérula. Mariana. Francifco de Cafcales, *Difcur. de la Ciud. de Cartag.*

* CARTHAGÉNE (le Golfe de) prend fon nom de la ville de Carthagéne, & fe trouve renfermé entre le Cap de Palos & celui de Gates. Il baigne les côtes du Royaume de Murcie & une partie de celles de celui de Grenade. * Maty, *Dict. Géogr.*

CARTHAGÉNE, province de la Caftille d'or, ou Caftille Neuve, dans l'Amérique Méridionale, eft bornée au levant par la riviére de la Magdelaine, par le Popayan au midi, & par la Mer au feptentrion. Son expofition y rend l'air mal-fain & humide. Elle a pris fon nom de la ville capitale, qui a été appellée Carthagéne, à caufe de la reffemblance de fon port avec celui de Carthagéne en Efpagne. On y trouve des liqueurs ou gommes aromatiques, & des baumes fort eftimez, qui diftillent d'eux-mêmes, ou que les Sauvages tirent des arbres, en fendant, ou en brûlant légérement l'écorce du tronc. Il y croit auffi une forte de poivre long, qui a plus d'acrimonie que celui d'orient, & beaucoup plus de force que le commun, nommé vulgairement *Poivre du Brefil*. Il y a peu de mines d'or; mais anciennement les Sauvages y en amaffoient beaucoup dans les torrens qui coulent des montagnes. Les principales villes de cette province, outre Carthagéne, font Santa-Maria, Sant-Jago de los Cavalleros, la Conception, Mopez, &c. Cette province eft affez peuplée par les Efpagnols qui la poffédent. * Herréra. Sanfon.

CARTHAGÉNE, ville de l'Amérique Méridionale, dans la Terre-ferme, & dans le Gouvernement de Carthagéne, dont elle eft la capitale, eft fituée dans une prefqu'ifle fur la côte de la Mer du nord. Son port eft un des plus commodes de l'Amérique, & eft couvert d'une petite ifle appellée autrefois *Codégo*, & maintenant *Carexa*. On va de la ville à la Terre-ferme par un pont qui a près de deux cent cinquante pas de longueur. Cette ville eft la première qui ait été fermée de murailles en Amérique par les Efpagnols à qui elle appartient, & qui la bâtirent en 1562. Les maifons y font très-bien bâties, & les murailles font fortifiées de bons baftions. C'eft le fiége d'un Evêque fuffragant de l'Archevêque de Santa-Fé-de-Bogota; la cathédrale eft magnifique, & l'on y voit deux riches couvents de faint Dominique & de faint François. On y compte environ quatre mille Efpagnols, & 14000 Négres. Cette ville qui avoit été prife en 1562, par les Anglois commandez par François Drak, le fut encore en 1697, par les François, fous la conduite de M. de Pointis, qui en rapporta un butin de plufieurs millions. La petite ville de Tolu, dédiée au nom de faint Jacques, à douze lieues de Carthagéne, eft célébre à caufe de cet excellent baume, qu'on nomme de Tolu, qui eft fi fort eftimé en Europe. * De Laët, *Hift. du Nouveau Monde. Rélat. de Carthagéne.*

CARTHAGÉNE, (Jean de) Religieux de l'Ordre de faint François, étoit Efpagnol. Il entra chez les Jéfuites, & depuis ayant été reçu parmi les Religieux de l'Obfervance de faint François, & étant allé à Rome, il y enfeigna longtems. Le Pape Paul V fe fervit de fa plume contre les Vénitiens. Il publia en 1609, un volume *in octavo*, fous ce titre, *Propugnaculum Catholicum, de Jure belli Romani Pontificis, adverfus Ecclefiæ jura violantes.* Il avoit déja fait imprimer un autre volume *in quarto*, intitulé, *pro Ecclefiaftica libertate & poteftate tuenda, adverfus injuftas Venetorum leges.* Outre ces Ouvrages, il en compofa plufieurs autres, comme, fur le Maître des Sentences; *Homiliæ Sacræ & Morales, &c.* Jean de Carthagéne mourut à Naples en 1617. * Wadingue, *de Script. Minor.* Haroldus, *in addit. Wad.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hifpan. &c.*

CARTHALON. *Voyez* CARTALO.

CARTHAN ou KARTAN, ville de la Tribu de Nephtali, qui tomba en partage aux Lévites de la famille de Gerfon. * *Jofué, ch.* 21. *v.* 32.

CARTHASIS. *Voyez* CARTASIS.

CARTHENIUS. *Voyez* CARTIGNY.

CARTIER, ou QUARTIER, (Jacques) natif de Saint-Malo en Bretagne, & l'un des plus favans & experimentez pilotes de fon tems, vivoit dans le XVI fiécle, fous le régne du Roi François I. Dès l'an 1518, le Baron de Léry avoit découvert une partie du Canada que l'on nomme *la Nouvelle France*, & avoit voulu même établir une Colonie dans l'ifle de Sable au midi & au devant de la grande riviére de Canada. En 1534, Jacques Cartier y fit un voyage. Il vifita tout ce païs avec beaucoup de foin, & nous donna une defcription exacte des ifles, des côtes, des ports, des détroits, des golfes, des riviéres & des caps qu'il avoit reconnus. Nos Mariniers fe fervent encore aujourd'hui de la plupart des noms, qu'il avoit lui même donnez aux lieux différens dont il parle. Les Hollandois, qui reprochent aux François de n'avoir été que les derniers à entreprendre ces grandes navigations, fe fouviendront que ce font eux qui leur ont appris le chemin du Canada. * La Croix-du-Maine, *Rélations du Canada.*

* CARTIGNY (Jean) de Valenciennes en Hainaut, qui fut Prieur des Carmes de Bruxelles & Docteur en Théologie, a laiffé les Ouvrages fuivans, *In decem Præcepta Decalogi*; *In Epiftolas aliquot D. Pauli*; *De quatuor Noviffimis*; *Paraphrafis in feptem Pfalmos Pœnitentiales, verfibus elegiacis.* Il a auffi compofé en François deux Ouvrages, l'un en profe & l'autre en vers. Le premier eft *le Voyage du Chevalier Errant*; & l'autre, *Le Diacre Agapet touchant le devoir d'un Empereur.* Il mourut à Cambray en 1580. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 477. & 478.

CARTISMANDA, Reine des Brigantes en Angleterre, fous l'empire de Claude, foutint avec ardeur le parti des Romains vers l'an de Jefus Chrift 43. Elle prit Caractacus, qui étoit leur ennemi; & méprifant pour la même raifon Vénufius fon premier mari, elle époufa fon Grand Ecuyer: ce qui mit la divifion dans le Royaume, dont les uns étoient pour le mari chaffé, & les autres pour leur Reine. Vénufius affembla une puiffante armée, chaffa à fon tour cette Princeffe, & l'eût prife, fans l'aide des Romains, qui fous prétexte de la fecourir fe rendirent maîtres de fon Etat. * Tacite, *Annal. l.* 2. & *Hift. l.* 3.

C A R T O, petite ville de la Barbarie en Afrique, eſt ſur la côte du Royaume de Barca, entre Salona & Alberton. On prend communément Carto pour l'ancienne *Chettaa*, ville de la Marmarique. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A R T U E L ou **C A R T H U E L**, en Aſie. *Cherchez* **C A R D U E L.**

C A R T U L A I R E S: c'eſt de ce nom qu'on appelle les papier terriers des Egliſes ou des Monaſtéres où ſont écrits les contracts d'achat, de vente, d'échange, les priviléges, immunitez, exemptions & autres chartres. Ces Cartulaires ſont de beaucoup poſtérieurs à la plupart des Actes qui y ſont compris, & ſouvent on ne les a faits, que pour mieux conſerver ces anciens Actes; mais il eſt arrivé qu'il s'eſt gliſſé quelquefois des Actes faux dans ces Cartulaires & que les véritables ont été corrompus ou altérez. * Jérôme à Coſta, c'eſt à dire, Richard Simon, *dans ſon Traité des Bénéfices.*

C A R T U L A R I U S (Antoine) de Padoue, Auteur d'un Ouvrage de la Vie & des mœurs des Philoſophes, à l'imitation de Diogéne Laërce. C'étoit un homme d'une profonde érudition. Il mourut l'an 1440. * Scardéoni, *l. 3. Rer. Patav. &c.* Voſſius, *de Hiſtor. Latin.*

C A R T W R I G H T, (Chriſtophle) Anglois très-verſé dans les Antiquitez ſacrées, naquit à Yorck en 1602, & étudia à Cambridge dans le Collége de S. Pierre. Il fut depuis Miniſtre à Yorck & écrivit *Electa Targumico-Rabbinica in Geneſim & in Exodum*, qui furent imprimez a Londres en 1656 & 1658. Son Ouvrage intulé *Mellificium Hebraicum*, dans lequel il explique divers endroits de la ſainte Ecriture par la Litérature Rabbinique, ſe trouve inſéré dans la Bible Critique. Il publia auſſi en Anglois un Traité Practique & Polémique ſur le Pſeaume XV. Il s'eſt ſervi, avec beaucoup de choix, & de prudence, des Ouvrages des Rabbins, & il fut tâché de n'en pouvoir pas ramaſſer un plus grad nombre. Il mourut en 1658. * *Ex ejus Scriptis.* Crowæi *Elenchus.*

C A R T W R I G H T, (Thomas) fameux Théologien Anglois natif d'Héreford. Il fut pendant quelque tems Profeſſeur *Marguerithain* en Théologie dans l'Univerſité de Cambridge, & eut une place au *Collége de la Trinité.* Mais comme il avoit commencé la querelle Presbytérienne de la réforme des Evêques, & qu'il agiſſoit avec trop de chaleur, l'Archevêque *Whitgift* le priva de ſa place & de ſa charge de Profeſſeur. On dit que l'unique ambition porta Cartwright à cette extrémité. Voici comment l'on rapporte le fait. La Reine Elizabeth ayant un jour été préſente à une diſpute qui ſe fit entre *Cartwright* & *Breſton*, elle préféra celui-ci comme un Antagoniſte agréable & modeſte à l'impétueux Cartwright, qui en fut tellement piqué qu'il réſolut de ne plus garder aucune meſure contre les Epiſcopaux. Les Presbytériens n'avouent rien de tout ceci, & font tous leurs efforts pour défendre Cartwright ſur cet article & ſur tout autre. Quoiqu'il en ſoit, Cartwright ſe retira à Genéve & ſe mit tellement en crédit auprès de Théodore de Béze, que celui-ci ne balança pas de l'appeller le plus ſavant perſonnage qu'il y eût ſous la voûte des Cieux. De Béze en écrivit auſſi à la Reine Elizabeth & le lui recommanda comme le Théologien le plus capable de refuter le N. Teſtament de Rheims. Cartwright accepta dans la ſuite ſucceſſivement les vocations des Négocians d'Anvers & de Middelbourg qui lui furent adreſſées; mais il refuſa la Chaire de Profeſſeur en Théologie que Jaques Roi d'Ecoſſe lui offrit. De retour en Angleterre il parcourut divers endroits, incitant tout le monde contre les Evêques. Il ne ſe contenta pas de prêcher & d'écrire contre eux; de plus il commença la ſéparation des Presbytériens en formant des aſſemblées particuliéres. A la fin il outra tellement les choſes qu'il fut mis en priſon, où il fut contraint de reſter pendant quelque tems. Cependant lorſqu'il vit nâitre la Secte des *Browniſtes* ou *Indépendants*, on dit qu'il commença à avoir des idées plus modérées au ſujet du Gouvernement Epiſcopal, de ſorte qu'il demeura tranquille dans ſa Cure de Warwick & fut fort dans les bonnes graces de ſon Métropolitain. Il paſſa dans cette tranquillité les dix derniéres années de ſa vie & mourut à Warwick en 1603. Perſonne ne lui a jamais conteſté ſon érudition Théologique. Voici les titres de la plupart de ſes Ecrits, *Commentar. in Proverbia*; *in Eccleſiaſten*; *Harmonia Evangelica*; *Commentar. pract. in Evang.* en Anglois; *in Epiſt. ad Coloſſenſes*; *Contra Nov. Teſtamentum Rhemenſe in folio*, en Anglois; *Admonitio prima & ſecunda Parlamento oblata*, en Anglois; *ejuſq. Apologia contra Whitgift*, &c. * Crowæi *Elenchus.* Nicols, *Defenſ. Eccleſ. Angl.* Fuller. Heylin. Pierce, *Vindic. of the Diſſenters againſt Nicols.* Polyandri *Præfat. in Comment. ejus in Proverbia*; *Ipſius Dedic. Metaphr. Eccleſ.*

C A R V A J A L (Jean) étoit un Gentilhomme Eſpagnol, qu'on accuſa injuſtement d'avoir commis un meurtre, & que Ferdinand Roi de Caſtille fit précipiter pour ce ſujet avec ſon frére du haut du rocher de Martos en 1312. On dit qu'avant ſa mort Carvajal ajourna ce Prince trop crédule à comparoître devant le tribunal de Dieu dans trente jours, & que le trentiéme jour après ſon exécution, Ferdinand mourut de mort ſubite. * Louïs de Mayerne-Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne.*

C A R V A J A L (Jean) Cardinal, Evêque de Placentia en Eſpagne, naquit à Trugillo dans l'Andalouſie. Dès ſon jeune âge après avoir fait du progrès dans le Droit Canon & Civil, il paſſa à Rome, où il fut Auditeur de Rote, & puis Gouverneur de cette ville. Le Pape Eugéne IV, pour appuyer ſes intérêts contre les entrepriſes du Concile de Bâle, y envoya Jean Carvajal, qui ſe trouva en 1440, à la Diéte convoquée à Mayence, & qui y parla avec beaucoup de force & d'éloquence. Après ſon retour à Rome, il eut ordre de faire un ſecond voyage en Allemagne accompagné de Thomas de Sarzane ou Lucani qui fut depuis Pape ſous le nom de Nicolas V. Ils y exécutérent ce que ſouhaitoit Eugéne, lequel les fit Cardinaux le 17 décembre de l'an 1446. Ce Pape mourut l'année d'après, & Nicolas V fut élu en ſa place. Il envoya Carvajal Légat en Allemagne, où il régla tout ce qui regardoit les Bénéfices. Enſuite ce Prélat paſſa en Bohéme, ou ayant eu des conférences ſur la Religion avec les plus doctes d'entre les Huſſites, il ſe vit en danger d'y perdre la vie par la fureur du peuple, que cette conjoncture avoit ſoulevé. Sous le Pontificat de Calixte III, il fut encore envoyé Légat en Allemagne & en Hongrie, & il contribua à cette grande victoire que les Chretiens remportérent le 22 juillet de l'an 1456, ſur Mahomet II, Empereur des Turcs. Ce Cardinal demeura ſix ans de ſuite ſur les bords du Danube, expoſé à de très-grandes incommoditez qui ruïnérent ſa ſanté. Ce ne fut que ſous le Pontificat de Pie II, qu'il revint à Rome. Il continua de ſervir avec le même zéle; & après avoir exercé vintdeux légations, il mourut à Rome le ſixiéme décembre de l'an 1469, âgé de 70 ans, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Marcel, où le Cardinal Beſſarion fit graver ſon Epitaphe. Carvajal refuſa tous les Evêchez qu'on lui offrit, ſe contentant du ſeul Evêché de Placentia. * Platina, *in Nicolao* V, & *Calliſto* III. Saint Antonin, *tit.* 22. *c.* 12. *& ſuiv.* Gobelin, *in Comment. Pii* III. Sponde, *in Annal.* Aubery. Garimbert. Ciaconius, &c.

C A R V A J A L (Bernardin) Cardinal du titre de Sainte-Croix, Evêque de Carthagéne, &c. natif de Placentia en Eſpagne, neveu du précédent, & frére de *Garcias Lopez* Carvajal, Ambaſſadeur en Portugal pour le Roi Ferdinand & la Reine Iſabelle. Il étudia partie en Eſpagne, partie en Italie, où le Cardinal ſon oncle prit ſoin de le faire élever ſelon les maximes de la Cour de Rome. Il s'y inſtruiſit ſi bien, que le Pape Innocent VIII, qui le connoiſſoit, l'envoya Nonce en Eſpagne, & le même Roi Ferdinand & Iſabelle l'engagérent à ſe charger de leurs affaires à Rome en qualité de leur Ambaſſadeur, ce qu'il fit. Après la mort d'Innocent VIII, il fit la harangue pour l'entrée du Conclave, dont on lui confia la garde; & Alexandre VI, qui y fut élu Pape, le mit au nombre des Cardinaux en 1493. Carvajal étoit alors Evêque de Carthagéne, après l'avoir été d'Aſtorga & de Badajoz, & il le fut depuis de Siguença & de Placentia. Alexandre le nomma Légat pour entretenir la Ligue entre le Roi des Romains, les Vénitiens, & le Duc de Milan. Jules II l'envoya depuis en Allemagne pour un ſemblable deſſein. Quelques déplaiſirs qu'il reçut de ce Pape, le firent retirer à Piſe; & là, par vengeance ou par ambition, prenant le parti de Louïs XII, Roi de France, de l'Empereur Maximilien I, & des autres Princes mécontens du Pontife, il ſe joignit avec neuf Cardinaux & pluſieurs autres Prélats, & fut Chef de l'aſſemblée de Piſe en 1511. Jules furieuſement irrité contre Carvajal, ayant convoqué le Concile de Latran, l'y déclara indigne de la pourpre. Léon X, ſucceſſeur de Jules, la lui rendit en 1513. Il exerça encore des emplois importans ſous Adrien VI & Clément VII, & il mourut Evêque d'Oſtie, & Doyen du Sacré Collége, le 16 décembre de l'an 1522, qui étoit le 67 de ſon âge. * Mariana, *Hiſtoire d'Eſpagne.* Sponde, *aux Annal.* Garimbert. Onuphre. Ciaconius. Guichardin. Paul Jove, &c.

C A R V A J A L (Laurent) de la même famille étoit de Placentia, où il naquit en 1472. Il s'avança dans l'étude du Droit, qu'il enſeigna avec applaudiſſement à Salamanque. Depuis il fut Conſeiller du Roi Ferdinand & de la Reine Iſabelle, & mourut ſous l'empire de Charles-*Quint.* Il laiſſa des Mémoires de la Vie de Ferdinand & d'Iſabelle, ſous le titre de *Memoriale regiſtro breve, &c.* on lui attribue encore une Généalogie de la Maiſon de Carvajal, & quelques autres piéces. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Ambroſio Moralès, &c.

C A R V A J A L ou **C A R A V A J A L** (Louïs) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de ſaint François, a vécu dans le XVI ſiécle. Il fut nommé en qualité de Théologien, pour ſe trouver au Concile de Trente, ſous le Pape Paul III; & en 1547, il y prononça le ſecond dimanche de carême, un Diſcours que nous avons encore. Il compoſa auſſi divers Traitez, *Theologia Sententia*, ou *Reſtituta Theologia*; une Apologie pour ſes Religieux contre Eraſme, &c. * Wadingue, *de Scriptor. Franc.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

C A R V A N, ville d'Afrique. *Cherchez* **C A I R O A N.**

C A R V A N S E'R A S, ou **C A R V E N S E'R A S**, Hôtelleries des peuples du levant, qui ſont très-différentes des nôtres. Il y en a de deux ſortes, les uns qui ſont rentez où l'on eſt logé & nourri ſans rien payer; & les autres où l'on n'a que le logement. Ils ſont bâtis en quarré, à peu près comme les cloîtres de nos Religieux, & n'ont d'ordinaire qu'un étage. Une grande porte donne entrée dans la Cour, où l'on voit en face, à droite & à gauche, pluſieurs chambres deſtinées pour les Voyageurs. Dans le centre de chacun des trois côtez, il y a une ſalle ou grande chambre pour les gens les plus conſidérables; derriére les chambres ſont les écuries pour les chevaux & autres voitures. Il n'y a en Turquie que la mére & les ſœurs du Grand Seigneur, ou les Viſirs & Bachas, qui ſe ſont trouvez trois fois en bataille contre les Chrétiens, à qui il ſoit permis de faire bâtir des Carvanſéras rentez. Il y en a beaucoup de ceux-ci depuis Bude juſqu'à Conſtantinople; mais depuis Conſtantinople juſqu'en Perſe, on ne trouve dans les Carvanſéras que des chambres toutes nues. Il faut ſe pourvoir de matelas & d'utenſiles pour la cuiſine, & l'on achette aſſez à bon marché du Concierge ou des Païſans qui viennent des villages circonvoiſins, des agneaux, des poules, du beurre & des fruits ſelon la ſaiſon. On y trouve auſſi de l'orge & de la paille pour les chevaux. On ne paye rien à la campagne pour le logement des Carvanſéras; mais dans les villes on donne quelque petit droit. D'ordinaire les Caravanes n'entrent point dans les Carvanſéras, parce qu'il n'y peut guéres loger commodément que cent Cavaliers: c'eſt pourquoi elles campent dans la campagne, ſous des tentes. Dès qu'on eſt arrivé, chacun a droit de prendre ſa place, & les premiers venus choiſiſſent. La nuit le Concierge ferme la porte, & doit répondre de tout: l'on fait auſſi garde autour du Carvanſéra. Ceux de Perſe ſont ordinairement mieux bâtis & plus commodes que ceux de Turquie, & dans des diſtances ſi raiſonnables, qu'on

en trouve presque par tout le païs. Si les Carvanséras ne sont pas si commodes pour les riches, que les hôtelleries d'Europe, ils le sont plus pour les pauvres, qui y trouvent leur logement sans rien payer, & qui n'y font qu'autant de dépense qu'ils veulent. Le nom de *Carvanserai* est composé de *Carvan* qui signifie une *troupe de Voyageurs qui font chemin ensemble* & de *Sérai* qui dans l'ancien Persan signifie *Palais*; ainsi Carvanserai veut dire l'hôtel ou le Palais des Caravanes. Les Persans disent que les Palais & les hôtelleries s'appellent du même nom, pour faire souvenir les hommes qu'ils sont Voyageurs sur la terre. Sur quoi l'on dit qu'un *Derviche* voyageant en Tartarie s'alla placer dans le Palais Royal de la ville de *Balk* sans que les Gardes pussent le faire sortir. Le Roi qui se nommoit *Ibrahim* étant venu à passer, se prit à rire de la méprise du Religieux, & l'ayant fait appeller, il lui demanda comment il avoit pu prendre le Palais pour un Carvanséra. *Sire*, répondit le Derviche, *que V. M. souffre que je lui demande une chose. Qui a logé le premier dans cet édifice? Ce sont mes Ancêtres*, répondit le Roi. Après eux, Sire, qui est-ce qui y a logé? *C'est mon Pére*, répondit le Prince. *Et après lui qui en a été le Maître? Moi*, repliqua Ibrahim. *Et de grace, Sire, qui le possédera après vous? Ce sera mon fils*, répondit le Prince. *Ah! Sire*, repliqua le Derviche, *un édifice qui change si souvent d'Habitans, est une hôtellerie, & non pas un Palais.* * Tavernier, *Voyage de Perse.* Chardin, *Voyage, tome* 1. *p.* 147. &c.

* C A R V I L I S, bourg de France dans la Bretagne est à peu près au nord de Brest, tirant vers l'est, & en est éloigné de cinq à six lieues.

C A R V I L I U S M A X I M U S (Spurius) célébre Romain, fut Consul avec L. Papirius Cursor l'an 461 de la fondation de Rome, & 293 avant Jesus-Christ: ce dernier fit la guerre aux Samnites, & les défit près de la ville d'Aquilonie. Carvilius prit Amiterne, où il tua deux mille huit cens hommes, & où il fit plus de quatre mille prisonniers. Depuis il emporta encore d'autres places, comme Cominium, Palumbi, Herculanée, &c. Ces grandes prospéritez effrayérent les peuples voisins de Rome. qui craignirent pour leur liberté, en voyant celle des Samnites presque détruite. Les Falisques & les Toscans coururent aux armes. Carvilius s'opposa aux uns & aux autres, pendant que son Collégue prenoit Spino: ensuite ils revinrent tous deux à Rome, & on leur accorda les honneurs du triomphe. Spurius Carvilius Maximus eut un fils de même nom, qui fut Consul en 520, & avant Jesus-Christ 234, avec Lucius Posthumius Albinus. On croit aussi que Carvilius le fils, fut le premier Romain qui répudia sa femme l'an 523 de Rome, & 231 avant Jesus-Christ. *Cherchez* CARBILIUS RUGA. * Tite-Live, *l.* 10.

C A R V I L I U S (Marinus) fut élevé à l'Empire dans la Pannonie, après la mort de Philippe, vers l'an 249, & fut assassiné peu de tems après par ceux mêmes qui l'avoient proclamé Empereur. * Zosime & Zonare.

C A R U S, Poëte Latin, vivoit sous l'Empire d'Auguste & du tems d'Ovide, lequel parle de lui, *l.* 4. *de Ponto, Epist.* 16. *v.* 7.

Et, qui Junonem læsisset in Hercule, Carus,
Junonis si jam non gener ille foret.

C A R U S (Marcus Aurélius) Empereur, étoit natif de Narbonne dans les Gaules, comme Eutrope, Aurélius Victor & les autres le remarquent, & non de Narbone ou Narone en Illyrie, comme Scaliger & Saumaise l'ont conjecturé. Il parvint à l'Empire par tous les degrez des honneurs & des charges civiles & militaires. Il fut fait Proconsul de Cilicie, mais on ne sait pas positivement le tems de son premier Consulat. Il fut créé Empereur après la mort de Probus en 282, & battit les Sarmates qu'il chassa de l'Illyrie. Après avoir nommé Césars ses deux fils *Carin* & *Numérien*, il envoya le premier dans les Gaules, & mena le cadet avec lui en Orient. Il défit les Sarmates & les Perses, ce qui lui fit donner le nom de *Persique* ou *Parthique*, & mourut frappé de la foudre, à Ctésiphonte dans la Mésopotamie entre le huit décembre de 283, & le douziéme janvier de 284, après avoir régné environ seize mois. * Vopiscus, *dans sa Vie.* Eutrope, *l.* 9. Tillemont, *Hist. des Empereurs, tome* 3.

C A R U S (Joseph-Marie) Auteur Italien de ce tems, s'est appliqué à la recherche des anciennes piéces, qui concernent l'Office de l'Eglise. Il a donné en 1683, un Pseautier Latin selon deux éditions qui en ont été faites, l'une que l'on appelle *Romaine*, & l'autre *Gallicane*, avec les Cantiques suivant ces deux éditions; un livre d'Hymnes & d'Oraisons en 1686; les Antiphonaires & les Répons de l'Eglise Romaine, selon la disposition de saint Grégoire, avec une addition qui contient plusieurs monumens touchant les Antiennes, les Répons, & les Cours Ecclésiastiques avec des Notes. Il a encore publié depuis un Recueil d'anciennes priéres de l'Office de l'Eglise Romaine, sous le titre d'*Antiqui libri Missarum Romanæ Ecclesiæ, id est, Antiphonarius Gregorii Papæ, Comes ab Albino, ex Caroli Magni præcepto emendatus; Alii Lectionarii & Capitulare Evangeliorum, omnia ex MSS. vel primùm edita, vel emendata*, c'est à dire, *Anciens livres d'Office de l'Eglise Romaine, savoir, l'Antiphonaire du Pape Grégoire, le Lectionnaire corrigé par Alcuin par ordre de Charlemagne; d'autres Lectionnaires & un Capitulaire des Evangiles.* Ce Recueil a été imprimé à Rome *in quarto*, en 1691: il y a à la tête une Dissertation sur ce qui se chante à la Messe. * M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques XVII siécle, tome* 5.

C A R Y A T I D E S, *Caryatides*, statues en forme de femmes sans bras, honnêtement vêtues, qui servoient d'ornement & de soutien aux architraves des édifices. Vitruve dans le *l.* 1. *ch.* 1. *de son Architecture*, en rapporte ainsi l'Histoire. Il raconte que „ les Habitans de Carie, qui est une ville du Péloponnése, se joignirent „ autrefois avec les Perses, qui faisoient la guerre aux autres peu„ ples de la Gréce; & que les Grecs ayant par leurs victoires mis „ glorieusement fin à cette guerre, la déclarérent ensuite aux Ca„ ryates: que leur ville ayant été prise & ruïnée, & tous les hom„ mes passez au fil de l'épée. les femmes furent emmenées capti„ ves, & que pour les traiter avec plus d'ignominie, on ne permit „ pas aux Dames de qualité de quitter leurs robes ni aucun de leurs „ ornemens accoutumez. Or pour laisser un exemple éternel de la „ punition que l'on avoit fait souffrir aux Caryates, & pour appren„ dre à la postérité quel avoit été leur châtiment, les Architectes „ de ce tems-là mirent au lieu de colomnes, ces sortes de statues „ aux édifices publics. On voit encore à Rome parmi d'anciens monumens, quelques restes de ces sortes de statues antiques. Montiosius qui s'est beaucoup mis en peine de chercher quelques marques des Caryatides, que Pline dit avoir été mises par Diogéne Architecte Athénien, pour servir de colomnes dans le Panthéon, rapporte qu'en l'an 1580 il en a vu quatre, qui étoient enterrées jusques aux épaules au côté droit du portique, en demi relief, & qui soutenoient sur leur tête une maniére d'architrave de la même pierre. On voit encore aujourd'hui à Bourdeaux dans un bâtiment fort ancien, qu'on appelle les TUTÉLES, de ces espéces de Caryatides; aussi-bien qu'au vieux Louvre à Paris, dans la salle des Gardes Suisses. Ce sont des statues de douze piez de haut, qui soutiennent une tribune enrichie d'ornemens taillez fort proprement par Goujon Architecte & Sculpteur de Henri II.

C A R Y E. *Cherchez* C A R I E.

C A R Y S T I U S de Pergame, Auteur des Commentaires Historiques citez par Athénée, *l.* 10. 11. 12. 13. Il avoit aussi composé un Traité du Théatre, & un Commentaire sur les Oeuvres de Sotade, dont le même Ecrivain fait mention, *l.* 6. & *l.* 14.

C A R Y S T I U S, Historien. *Cherchez* A N T I G O N U S.

C A S.

* C A S A (la) *Del Campo*, maison de plaisance du Roi d'Espagne sur la petite riviére de Manzanarès, à une portée de mousquet du Palais Royal de Madrid. La maison en elle même est assez chétive, mais le jardin qui en dépend, & qui est entouré de murailles, est non seulement très-grand, mais embelli par de magnifiques promenades, des fontaines & des viviers, & renferme un grand nombre d'animaux des païs étrangers. A l'entrée on voit sur un piédestal de marbre blanc, la statue équestre de Philippe III, en bronze. * Colmenar, *Délices de l'Espagne.*

C A S A (Jean de la) *Cherchez* C A S E.

* C A S A B A R B A R I C A, & selon d'autres C A S A B A R B A R I N A, anciennement *Marianum*, autrefois ville, maintenant village de l'isle de Corse, est situé sur un Cap de même nom, dans la côte méridionale, à neuf lieues de la ville d'Ajazzo. Il est considérable par la grande quantité de corail qu'on y pêche. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C A S A C C I A, le lieu principal de la Ligue de la Maison de Dieu, est au sud de la ville de Coire tirant vers l'est, & en est éloigné d'environ onze lieues.

C A S A C Z, fleuve. *Voyez* A R A X E.

C A S A D E I, païs de Suisse. *Voyez* C A D É E.

C A S A D'O R L A N D O. *Voyez* L A M P A D O U S E.

C A S Æ U S. *Voyez* C A S E (Jean) Médecin Anglois.

C A S A I A. *Voyez* K U S C A J A.

C A S A L ou C A Z A L D E S. V A S, *Casale* ou *Bodincomagus*, ville d'Italie dans le Montferrat, avec Evêché suffragant de Milan, appartient au Duc de Mantoue. Elle est située sur le Pô, entre Turin & Valence, & est une des plus fortes places de l'Italie. Le Pape Sixte IV, y ayant mis en 1474 le siége d'un Evêché, à la priére de Guillaume Paléologue Marquis de Montferrat, elle devint capitale du païs, & les Marquis de Montferrat quittérent Occiniano, pour y fixer leur séjour. Son assiette sur le Pô lui fournit de grandes commoditez, outre que son terroir est extrémement fertile en toutes choses. Elle est défendue d'un côté par une bonne citadelle à six bastions, bâtie par le Duc Vincent de Mantoue, & de l'autre par un château, avec de bons fossez, des remparts, de fortes murailles, & plusieurs bastions & demi-lunes. Outre que le logement en est très-commode, & qu'il y a de beaux appartemens, la ville est assez agréable, avec de belles églises. Cette ville a été dans le XVII siécle comme la pierre d'achopement des Espagnols. Ils l'assiégérent sous Gonzalès au commencement de l'an 1629, & l'armée du Roi Louïs XIII les obligea de se retirer durant la nuit. L'année suivante ils l'assiégérent encore sous le Marquis de Spinola; mais elle fut défendue par le Maréchal de Thoiras. En 1640, les Espagnols assiégérent Casal sous le Marquis de Léganez, & en furent chassez le 29 avril par le Comte de Harcourt, qui leur enleva leurs étendarts, leur artillerie & leur bagage, après leur avoir tué deux mille hommes & avoir fait autant de prisonniers. Les Espagnols furent plus heureux en 1652, pendant les troubles de la France; ils prirent Casal, & elle fut depuis rendue au Duc de Mantoue. Louïs XIV, à qui ce Prince l'avoit cédée en 1681, la lui a remise en 1695, après en avoir démoli toutes les fortifications. * Léander Alberti, *Descript. Ital.* Baudier, *Histoire de Thoiras.* Dupleix. Siri, &c.

C A S A L ou C A Z A L M A G G I O R E, petite ville d'Italie, dans le Duché de Milan & au Territoire de Lodi, est près du Pô, & vers les Etats de Parme & de Mantoue. * Léandre Alberti.

C A S A L ou C A S A L I U S (Gaspard) Religieux de l'Ordre de saint Augustin, Evêque de Coïmbre ou Conimbre, étoit de Leiria, ou, selon d'autres, de Santarein en Portugal. Il prit l'habit de Religieux parmi les Hermites de saint Augustin; & vers l'an 1542, il fut choisi pour être premier Professeur en Théologie, dans l'Université de Conimbre. Ensuite il fut nommé à l'Evêché de Funchal, dans l'isle de Madére; puis en 1556, à celui de Leiria dans l'Estrémadure, & enfin à celui de Conimbre, où il mourut en 1585, ou, selon d'autres en 1587. Il alla deux fois au Concile

cile de Trente ; & à son retour il se trouva à un Synode assemblé à Lisbonne, pour la reforme des églises de Portugal. Il avoit été Precepteur de l'Infant Jean III, qui le prit depuis pour être son Confesseur, & le nomma Chef du Conseil de Conscience, que les Portugais nomment *Mesa de conscientia y ardenes.* Ces grands emplois ne l'empêcherent pas de remplir les devoirs d'un bon Evêque & de composer divers Ouvrages. Lorsqu'il n'étoit encore que Religieux, il en avoit publié un de Philosophie, dont du Verdier-Vauprivas a fait mention, dans le supplément de la Bibliothéque de Gesner. Il écrivit depuis ceux-ci, *De Sacrificio Missæ, libri tres; De cœna & calice Domini, libri tres; De Usu calicis, libri tres; Axiomata Christiana, & de quadripartita Justitia.* * Antoine de la Purification, *in Coron. August.* André Schot, & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CASALANZ (Joseph) né à Péralte dans le Royaume d'Aragon, au mois de septembre 1556, étoit d'une naissance illustre. Il donna de bonne heure des preuves d'une vertu consommée, mais il ne put satisfaire que tard son inclination pour l'Etat Ecclésiastique, son pere s'y étant opposé long-tems. Son mérite lui procura dans son païs divers emplois, ausquels il renonça ensuite pour aller à Rome, où il se fit inscrire dans plusieurs Confraternitez, & particuliérement dans celle de la Doctrine Chrétienne. Ce fut pour s'aquiter des engagemens qu'il avoit pris en entrant dans cette derniére, qu'il alloit instruire les gens de la campagne dans les places publiques, & les enfans négligez par leurs parens dans les églises où il les rassembloit. Ceux-ci lui parurent bientôt mériter une attention particuliére, & se livrant tout entier au soin de les instruire, il ne crut pas indigne de lui de leur apprendre à lire & à écrire. Quelques autres Ecclésiastiques pieux se joignirent à lui, & formérent en peu de tems une Communauté assez considérable, pour laquelle toute la ville de Rome s'intéressa. Casalanz ne vit cette société erigée en Congrégation que l'an 1617, par un Bref de Paul V, qui l'appella Congrégation Pauline, & lui donna l'église de saint Pantaléon. Il dressa ensuite des Constitutions qu'il fit approuver, prit un habit à peu près semblable à celui des Jésuites, hors qu'il porta le manteau court ; & toûjours également appliqué aux exercices ausquels il étoit dévoué, il eut la consolation de voir la Congrégation des *Clercs Réguliers Pauvres de la Mére de Dieu des Ecoles pieuses* (car c'est ainsi qu'on l'appelle) & de faire divers établissemens, non seulement en Italie, mais en Espagne, en Allemagne & en Hongrie. Casalanz en prenant l'habit de la Congrégation, renonça à son nom du monde, & prit celui de frére Joseph de la Mére de Dieu : il mourut à Rome le 25 d'août de l'an 1648, âgé de 92 ans : on travailloit en 1725 à sa canonisation. * Héliot, *Hist. des Ord. Rel. tome 4. ch. 39.*

CASALE AÚDIMO, anciennement *Arsinoé*, bourg situé sur la côte occidentale de l'isle de Chypre, au midi de la ville de Baffo. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASALE DI LEUCA, anciennement *Arsinoé*, autre bourg de l'isle de Chypre, situé sur la côte septentrionale, vers l'occident. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASALE NUOVO, petite ville de la Terre d'Otrante, province du Royaume de Naples, est à deux lieues d'Oria, & du Golfe de Tarente, & à six de la ville de ce nom. On la prend pour l'ancienne *Manduria* ou *Mandurium*, ville des Salentins. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASALI ou CASALIUS (Jean-Baptiste) Romain, vivoit dans le XVI siécle, vers l'an 1530, sous le Pontificat de Clément VII, qui l'employa, aussi-bien que GRÉGOIRE CASALI son frére, en diverses négociations en France, en Allemagne & en Angleterre. Baptiste Casali étoit bon Poëte Latin. François Arsilius, dans un Ouvrage intitulé *de Poëtis Urbanis*, parle de lui en ces termes,

Suggerit assidue nomen tibi grande, Casali,
Melpomene, æternæ posteritatis opus.

Il écrivit quelques Traitez, & prononça en 1524, un excellent Discours devant le même Pape Clément VII. * Lilio Giraldi, *de Poet. sui tempor.* Pierius Valerianus, *in Prol. Hierogl. l. 27.* Thomasin. *Elog. partie 1.*

CASALI. *Cherchez* HUBERTIN DE CASALI.

CASALIUS ou CASAL (Gaspard) *Voyez* CASAL.

CASALLAGAS. *Voyez* CASSALEGAS.

CASALMACH ou IRIO, grande riviére de la Natolie en Asie, elle prend sa source dans l'Antitaurus, aux confins de l'Aladulie & de l'Anadole, près de Savastia, baigne Tocat & Amasie, & va se décharger dans la Mer Noire à l'orient du Laly, c'est la riviére de la Cappadoce, que les Anciens appelloient *Iris.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CASAL-MAGGIORE ou CASAL-MAJOR, dans le Duché de Milan. *Voyez* CASAL.

*CASALOTH ou CASALOTH-THABOR, ville à côté du Thabor. * *Josué, ch. 19. v. 18.* où elle est nommée *Kesulloth.* Eusébe & S. Jérôme l'appellent *Casalus* ou *Exalus*, & la mettent à dix milles de Diocésarée, vers l'orient. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CASAL PUSTURLENGO, petite ville d'Italie, dans le Duché de Milan, est à l'est-sud-est de la ville de Milan, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

* CASAL ROMOL, village du Royaume de Tunis, situé entre Hamaméthа & les ruines de Carthage. Quelques-uns mettent en ce lieu l'ancienne ville Episcopale d'*Aquæ Regia*, & d'autres celle de *Suburbus* ou de *Suburbum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASAMANCE, riviére d'Afrique dans la Nigritie, & dans le Royaume de Mandinga. Elle coule à peu près de l'est à l'ouest, traverse les païs des Bagnous & des Faloupes, & se décharge dans la mer, au sud de l'embouchure de la riviére de Gambie.

CASAN. *Cherchez* CAZAN.

CASANA (Louïs de) célébre Avocat du Fisc, au Conseil d'Aragon, mort en 1640, suivant Fontanella en sa décision 44. a écrit des Conseils. * Denys Simon, *Biblioth. Hist. & Chronolog. des principaux Auteurs du Droit, &c.* édit. de Paris, *in douze* 1692.

CASANATE (Jérôme) Cardinal & Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, naquit à Naples le 13 juin 1620, de *Thomas* Casanate, l'un des Régens au Conseil suprême, & collatéral de Naples. Il suivit d'abord le Barreau & plaida quelques causes ; mais ce ne fut que par complaisance pour son pére. Etant allé à Rome, il obtint la bienveillance du Cardinal Jean-Baptiste Pamphile, qui fit consentir le pére de Casanate de lui permettre d'entrer dans l'Etat Ecclésiastique. Ce Cardinal ayant été fait Pape, prit le nom d'Innocent X, fit Casanate un de ses Caméniers d'honneur, & lui donna successivement plusieurs gouvernemens de villes. Etant Gouverneur de Camérino, il fit amitié avec Emile Altiéri qui en étoit alors Evêque, & qui fut depuis Pape sous le nom de Clement X. Alexandre VII envoya Casanate Inquisiteur à Malte en 1658. Après quatre ans & demi de résidence à Malte, il fut rappellé à la Cour de Rome, & employé dans diverses Congrégations. Enfin son ami Altiéri, élevé sur le saint Siége, le fit Cardinal dans la promotion du 12 juin 1673, & l'employa dans les affaires les plus considérables. Il joignit l'amour des Lettres à ses occupations. Il amassa une nombreuse bibliothéque, & eut commerce avec les habiles Gens de l'Europe, qu'il encouragea à donner leurs Ouvrages au public. Innocent XII le choisit en 1693, pour remplir la charge de Bibliothécaire du Vatican, vacante par la mort du Cardinal Lauria. Il avoit dessein de faire part au public des richesses qui étoient dans sa bibliothéque, & employa M. l'Abbé Zacagni, second Garde de la bibliothéque Vaticane, à publier des Ouvrages anciens qui n'avoient point encore été imprimez. Cet Abbé en donna un volume *in quarto*, qui auroit été suivi de plusieurs, si la mort du Cardinal Casanate n'eût interrompu ce dessein : elle arriva le troisiéme mars 1700. Il donna par son testament sa bibliothéqne au couvent de la Minerve de l'Ordre des FF. Prêcheurs, à condition qu'elle seroit publique, avec un fond de quatre mille écus Romains de revenu, tant pour acheter tous les ans des livres, que pour entretenir deux Bibliothécaires, deux Fréres Convers pour le service de la bibliothéque, deux Lecteurs qui doivent enseigner publiquement la doctrine de saint Thomas, & enfin six Théologiens du même Ordre de différentes nations, pour entretenir la saine doctrine & s'oppofer aux erreurs. Il a été enterré à saint Jean de Latran. * *Mémoires du tems.*

CASA NOVA (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, & puis Cardinal, étoit Espagnol, & sortoit d'une noble famille dans le Royaume d'Aragon. Il fut d'abord Professeur en Théologie dans une maison de son Ordre ; puis ayant été envoyé à Rome, il y parvint à la charge de Lecteur du Sacré Palais, sous le Pontificat de Martin V, qui le créa Cardinal en 1430, à la recommandation d'Alfonse Roi d'Aragon & de Sicile. Ce Cardinal qui avoit été pourvu de l'Evêché d'Elne dans le Roussillon, mourut à Florence en 1436. Il avoit suivi le Concile de Bâle contre Eugéne IV, mais depuis il rentra dans son parti, & il écrivit même en sa faveur. * Saint Antonin, *tit. 23. ch. 11. §. 6.* Sponde, *in Annal.* Ciaconius & Garimbert, *de Card.* Serafino Razzi, *Huom. Illust. Domin. &c.*

CASA-NOVA (Marc-Antoine) Poëte célébre, dit *de Como*, quoique né à Rome, vivoit au commencement du XVI siécle, sous le Pontificat de Léon X, & de Clément VII. Il composa des Epigrammes, où négligeant la douceur de Catulle, il faisoit gloire d'imiter le stile de Martial. Il travailla aussi à l'éloge des anciens Romains illustres. Son attachement à la Maison des Colonnes pensa lui susciter une affaire très-fâcheuse ; car pour plaire au Cardinal Pompée Colonne ennemi de Jules de Médicis, qui fut depuis Pape sous le nom de Clément VII, il fit des vers contre ce dernier. Le Pontife lui pardonna, bien que tout le monde le crût perdu. Il mourut la même ennée que Rome fut prise par les Impériaux, en 1527. On lui avoit enlevé tout ce qu'il avoit, & il resta si pauvre, que s'il ne fût mort de la peste, il étoit en danger de mourir de faim. Casa-nova fut déclaré le Prince des Poëtes épigrammatiques de son tems, par les Romains. En effet il avoit un talent tout particulier pour l'Epigramme, il étoit enjoué, plaisant & subtil ; il étoit le maître de sa fin, pour laquelle il avoit toujours des rencontres ingénieuses, dont il étoit, dit-on, si sûr, qu'elles n'étoient plus en lui de véritables rencontres. Quelques-uns l'appelloient le Catulle de son siécle ; cependant il n'a rien de cette pureté & de cette douceur qui faisoit le charme des vers de Catulle, & il ressemble plutôt à Martial, étant dur dans son stile & mordant comme lui. Néanmoins Paul Jove trouve qu'il a fait un mélange assez heureux des caractéres de ces deux Poëtes, dans les Eloges, inscriptions ou vers qu'il a faits pour les Hommes Illustres de l'ancienne Rome. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch. 76. p. 266.* édit. de Bâle, *in douze.* Marius Valerianus, *de Infelic. Litter.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova, p. 171.* Baillet, *Jugement des Savans sur les Poëtes Anciens & Modernes, tome 4. partie 1. p. 121. n. 1256*, de l'édit. d'Amsterdam 1725.

CASANT. *Voyez* CASSANDT.

* CASARCÉTON, village du Royaume de Tunis en Barbarie, est sur la côte occidentale du Golfe de Capès, environ à cinq lieues d'Arfach du côté du nord. On croit que ce village est l'ancienne Usella ville de la Byzacéne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASARILLO DI S. MARIA, lieu où l'on voit les ruïnes de l'ancienne ville des Volsques qui portoit le nom de *Forum Appii.*

CASAS (Barthélemi de las) Evêque de Chiapa dans l'Amérique Septentrionale, naquit à Séville, l'an 1474. Sa famille y est des plus considérables & des plus anciennes. Dès l'âge de 19 ans, il suivit dans les Indes Antonio de las Casas son pére, qui y passa l'an 1493,

1493, avec Christophle Colomb. A son retour en Espagne, l'an 1498, il continua ses études avec succès, & depuis il s'engagea dans l'état ecclésiastique. Etant repassé dans l'Amerique, il s'y arrêta dans l'isle Hispaniola ou de saint Domingue; & ayant été fait Prêtre en 1510, il fut obligé d'accepter la Cure de Zaguarama dans l'isle de Cuba; mais il la quitta bien-tôt après pour travailler à la liberté des Indiens, que les Espagnols traitoient de la maniére du monde la plus cruelle & la plus barbare: car non contens de les avoir dépouillez de leurs biens, ils les accabloient d'un honteux & cruel esclavage. Barthélemi de las Casas voyoit avec douleur ces peuples réduits à de si grandes extrémitez sous ces maîtres barbares, qui les employoient, ou à fouiller des mines, ou à porter de pesans fardeaux, ou a pêcher des perles sans leur donner aucun repos. Ce qui l'affligeoit davantage, c'est que les Chrétiens se servoient du prétexte de la Religion pour assouvir leur insatiable avarice; & que s'érigeant en Tyrans, ils vouloient inspirer aux Indiens de l'amour pour nôtre Religion, par les endroits mêmes qui les en éloignoient davantage. En effet, comment les Espagnols pouvoient-ils prêcher le desintéressement, la douceur & l'humilité Chrétienne, eux que l'attachement qu'ils témoignoient pour des biens périssables rendoit si cruels, si orgueilleux & si emportez? De las Casas pesa toutes ces raisons, & jugea, ayant autant d'expérience & de bon sens qu'il en avoit, que pour travailler au salut des Indiens, il falloit commencer par travailler à leur liberté. C'est ce qu'il entreprit sérieusement, & à quoi il s'employa durant 50 ans avec un zéle extraordinaire. On peut dire même qu'il se rendit le Martyr de la liberté des Indiens; car, sans parler de l'incommodité de divers voyages qu'il fit dans les Indes, il essuya des persécutions infinies de la part des Espagnols. Mais rien ne fut capable de le rebuter, & sa charité fut toûjours constante. Il fit en Espagne un voyage, qui sembloit lui donner espérance de voir réüssir ses bons desseins: car l'Empereur Charles-*Quint* ayant donné, & comme Chrétien, & comme Politique, dans les raisons de Barthélemi de las Casas, l'avoit renvoyé, avec ordre d'informer de la conduite des Gouverneurs des Indes. Ses soins ne reüssirent pourtant pas. Ce fut alors, c'est à dire en 1522, qu'il prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de saint Dominique, auquel il procura depuis divers établissemens dans le Pérou: cependant, lorsqu'il fut revenu en Espagne, il agit avec tant d'ardeur par ses remontrances continuelles, qu'il obtint enfin, en 1543, qu'on fît pour les Indiens des loix particuliéres, que les Gouverneurs seroient obligez de suivre eux-mêmes & de faire exécuter. La Cour étoit alors à Valladolid; & le Docteur Sépulvéda & quelques autres soutinrent que l'on pouvoit maltraiter les Indiens sans péché; opinion que Barthélemi de las Casas refuta par sept ou huit Traittez différens qu'il publia, & dans quelques-uns desquels il fit la Rélation des excès & de la tyrannie des Espagnols. Ce saint homme, après avoir refusé divers Evêchez dans l'Amérique, fut contraint en 1544, d'accepter celui de Chiapa, qui est dans la nouvelle Espagne. Il y fit sa résidence jusqu'en 1551, qu'étant extrémement âgé & valétudinaire, il revint en Espagne. Alors ayant remis son Evêché entre les mains du Pape, il se retira à Madrid, où il mourut l'an 1566, âgé de 92 ans. Le Docteur Sépulvéda ayant fait un livre Latin, pour justifier les violences que les Espagnols avoient exercé contre les Indiens, las Casas se crut obligé de refuter ce livre, & de combattre les raisons de cet Auteur. La contestation fut renvoyée aux Universitez d'Alcala & de Salamanque, qui ordonnérent la suppression du livre de Sépulvéda. Il fut néanmoins imprimé en Langue vulgaire & envoyé à Rome. L'Empereur Charles-*Quint* en étant averti, donna un ordre exprès pour le défendre, & fit saisir les exemplaires. Sépulvéda & l'Evêque de Chiapa furent citez au Conseil Royal des Indes, où ils plaidérent leur cause. Soto fit un rapport favorable pour l'Evêque de Chiapa; mais il n'y eut rien de décidé. Las Casas a fait des Mémoires intitulez, *Briéve Rélation de la destruction des Indes*, dans lesquels il déclame contre les cruautez & les violences exercées par les Espagnols envers les Indiens. Ces Mémoires curieux ont été imprimez à Séville en 1552, traduits en François par Jacques de Miggrode, & imprimez dès l'an 1582, donnez en Latin à Francfort en 1598, & en Italien de la Traduction de Jacques Castellani à Venise en 1643. On en a fait depuis peu une nouvelle Version Françoise, imprimée à Paris en 1697. On a encore de ce même Auteur un Ouvrage Latin pour examiner cette question, *si les Rois ou les Princes peuvent en conscience, par quelque droit, ou en vertu de quelque titre, aliéner de la Couronne leurs Citoyens & leurs Sujets, & les soumettre à la domination de quelque autre Seigneur particulier.* Cet Ouvrage très-rare a été imprimé deux fois en Allemagne, entre autres à Tubingue en 1625. Barthélemi de las Casas y touche des points très-délicats & fort curieux touchant les Droits des Princes souverains & des peuples. On les peut voir dans la *Biblioth. des Aut. Eccles.* de M. Du Pin, *XVI siécle.* Il composa un très-grand nombre d'Ouvrages qui n'ont pas tous été publiez, & entre autres une Histoire générale des Indes, dont Antonio de Herréra a profité pour la composition de la sienne. * Bernard Pérez del Castillo, *Mexic. Hist. ch.* 7. 83. & 125. Jean de Solornazo, *de Jure Ind. l.* 2. *ch.* 1. *n.* 27. Alphonse Fernandez, *Hist. Eccl. nostri temp. l.* 1. *ch.* 6. Augustin Davila. Padilla, *Mexic. Domin. Hist. l.* 1. *ch.* 97. *& suiv.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.* Sponde, *in Annal.* De Thou, *Hist. l.* 1. Schottus, *Biblioth. Hisp. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques XVII siécle.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

CASATI, Paul, naquit à *Plaisance* l'an 1617. La Noblesse de son origine le distinguoit moins que son esprit, son beau naturel, & sa piété. Il entra de bonne heure chez les Jésuites, & y professa avec honneur. Il régenta à Rome les Mathématiques, & ensuite la Théologie. Il étoit dans ce dernier emploi, lorsque le P. *Goswin Nikel*, Général de la Compagnie, le choisit pour aller en Suéde déguisé, conférer avec la Reine de Suéde *Christine.* Cette savante Princesse avoit demandé deux Jésuites, à qui elle pût s'ouvrir des doutes qu'elle avoit sur la Religion. Le succès du voyage du P. Casati fut la conversion de cette Princesse. Le P. *Casati* retourna en Italie en 1652. Quoique ses Supérieurs connussent le rare talent qu'il avoit pour les Sciences les plus sublimes, ils ne purent se résoudre à priver la Compagnie des avantages qu'elle pouvoit tirer de son gouvernement. Il a été Supérieur en plusieurs maisons, & a occupé la premiére dignité de l'Université de *Parme* pendant trente ans. Deux Duchesses de *Parme* l'ont choisi pour leur Confesseur. Malgré l'embarras de ces emplois, son goût pour les Sciences l'y ramenoit continuellement, & comme on trouve toûjours du tems pour ce qui plait, le P. Casati a sçu en ménager assez pour composer un grand nombre d'Ouvrages tant en Latin qu'en Italien. Il est mort à *Parme* le 22 décembre 1707, âgé de 91 ans. Il est Auteur des Ouvrages suivans, *Vacuum proscriptum*, Genuæ 1649; *Terra Machinis mota*, Romæ 1655; *Fabrica & uso del compasso di proportione*, Bologne 1664; *Orazione funebre nelle esequiè di Don Paolo Conti Duca di Poli*, in Parma 1666; *La Tromba parlante*, in Parma 1673; *Le Ceneri dell' Olympo ventilate*, in Parma 1677; *Mechanicorum libri octo*, Lugduni 1684, *in quarto*; *De Igne Dissertationes Physicæ, pars prior*, Venetiis 1686, *in quarto*, *Pars posterior*, Parmæ 1695, *in quarto*; *Hydrostaticæ Dissertationes*, Parmæ, 1695; *De Angelis Disputationes Theologicæ*, Placentiæ, 1703; *Opticæ Disputationes*, Parmæ, 1705. * *Mémoires de Trévoux, août* 1708. Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 1. *p.* 169. *& suiv.*

CASAUBON (Isaac) naquit le 18 février 1559, à Genéve, où Arnould Casaubon son pére s'étoit retiré à cause de la Religion. Sa famille subsiste encore sous le nom de Casebonne. Il faisoit profession de la Religion Réformée; mais il commença à chanceler après la conférence de Fontainebleau, entre Jacques Davy du Péron, Evêque d'Evreux, & depuis Cardinal, & Philippe du Plessis-Mornay, pour la vérification des passages alléguez par ce dernier dans un Traité contre la Messe. Casaubon étoit un des Juges, & promit de quitter le parti Protestant. Il alla même jusqu'à entreprendre au moins en apparence, de convertir le Roi d'Angleterre, & ce fut dans l'espérance de réüssir par son moyen dans une affaire de cette importance qu'on lui donna des passeports pour cette isle. Mais il trompa le Cardinal du Perron qui les lui avoit fait obtenir. Il affecta toûjours de montrer un esprit de paix dans les différents de la Religion; mais pour avoir voulu plaire également aux Catholiques & aux Huguenots, il ne fut agréable ni aux uns ni aux autres. Un de ses fils, nommé Augustin, quitta depuis la Religion Réformée, se fit Capucin, & fut très distingué dans son Ordre. François Ogier en parle dans son Voyage de Danemarc. Il l'avoit eu d'une fille de Henri Etienne, qu'il épousa à Genéve, où il avoit enseigné long-tems. Il fut aussi Professeur de la Langue Gréque à Paris, & le Roi Henri IV lui donna des marques de son estime, en le choisissant pour Garde de sa Bibliothéque. Depuis, Jacques I, Roi de la Grande Bretagne, attira en Angleterre Isaac Casaubon, qui mourut l'an 1614, âgé de 55 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, tous remplis d'une grande érudition. Les plus importans sont sur Suétone, sur Diogéne Laërce; *Epistolæ*; *Animadversiones in Athenæum, Strabonem, Polybium, &c.* Il publia aussi en Grec Polyen, dont il acheta chérement le manuscrit, & composa une Critique sur le commencement des Annales Ecclésiastiques du Cardinal Baronius sous ce titre, *Exercitationes* 16 *ad Cardinalis Baronii Prolegomena in Annales, &c.* Cet Ouvrage, dont ceux de son parti élevoient tant le mérite, avant même qu'il eût paru, n'eut pas tout le succès qu'ils en avoient attendu; & Casaubon qui vit bien que cela faisoit tort à la réputation qu'il s'étoit déja aquise, fut fâché, à ce qu'on dit, de s'y être engagé. Divers Auteurs ont répondu à sa Critique. Il y avoit encore un moyen de pousser la chose plus loin. Consultez les Auteurs citez après Méric Casaubon. On n'a point de Commentaires comparables à celui de Casaubon sur les Caractéres de Théophraste. Jaques Cappel, Professeur en Théologie à Sedan, a fait son Apologie contre le P. Rosweid Jésuite. *Fronton le Duc*, Jésuite, ayant fait une Apologie en faveur des Auteurs de la Fougade, Casaubon répondit à cette Apologie par une lettre qui prouvoit le crime de *Garnet*, & l'impiété de la doctrine des équivoques. Casaubon fut enterré à *Westminster*, près du célébre *Géofroy Chancer*, Poëte, que les Anglois nomment leur Homére, & qui mourut l'an 1400, dans la communion, à ce qu'on dit, des Wiclésites. Il eut pour fils, MÉRIC qui suit.

CASAUBON (Méric) Chanoine de Cantorbéri, a aussi composé quelques Ouvrages, aussi recherchez par l'érudition qui y est répandue, que peu agréables par la dureté du stile, *De quatuor Linguis Hebræorum & Saxon. Notæ in Optatum Milevitanum, in Diogenem Laërtium, in Hieroclem, in Epictetum, &c.* * Scaliger, *in Scaligeranis.* Pontanus, *in Orig. Franc.* Christianus Matthias, *in Theat. Hist.* Chorier, *Hist. de Dauph.* Sponde. Canisius, Vossius, &c. *Avertissement à la tête de la replique du Cardinal du Perron.* Larrey, *Hist. d'Angl. sur les années* 1606 *&* 1618.

CASAUX (Charles de) l'un des deux Consuls de Marseille, sur la fin du XVI siécle, & Collégue de Loüis d'Aix, ayant offensé beaucoup de gens à Marseille par ses violences, & voyant qu'il n'y pouvoit espérer aucune sûreté, aima mieux traiter avec le Roi d'Espagne, qui lui promettoit des Seigneuries au Royaume de Naples, qu'avec Henri IV, son Roi naturel. Il envoya pour cela trois de ses confidens à Madrid, après avoir obtenu de Jean-André Doria douze cens hommes, qui lui furent amenez sur quatre galéres, par son fils Charles de Casaux, avec espérance d'un secours plus considérable, qui devoit suivre peu de jours après; mais un Bourgeois, nommé Pierre Libertat, Corse d'origine, vaillant & hardi, à qui il avoit confié la Garde de la Porte Royale, & qui desiroit de s'aggrandir par quelque action mémorable, trouva le moyen d'introduire le Duc de Guise dans la ville, & tua Casaux de sa propre main, au mois de février 1596. Les deux fils de Casaux, qui s'étoient jettez dans le Fort de la Garde, & Loüis d'Aix son Collégue, se sauvérent promptement à Gênes. * Mézeray, *au régne de Henri le Grand.*

CASBI ou CASIB. *Voyez* ACHZIB,

CASBI ou KÉSIB. *Voyez* KÉSIB.

CASBI ou COZBI. *Voyez* COZBI.

CASBIN ou CASWIN, ville conſidérable de Perſe, ſituée dans une belle plaine à trois lieues du Mont-Alouvent, qui eſt une branche du Mont-Taurus. Elle eſt à 85 degrez & cinq minutes de longitude, & à 36 degrez, 35 minutes de latitude. Elle a ſix milles de tour & cent mille Habitans, parmi leſquels on compte 49 familles de Chrétiens, & cent familles de Juifs, tous tres pauvres. L'Hippodrome, le Palais Royal, les Moſquées, les Bazars, & quantité d'édifices ſuperbes la rendent digne d'attention. La plupart des Géographes Européens, croyent que Casbin eſt l'ancienne Arſacie, qu'on appelloit Europe, avant que les Parthes lui euſſent donné le nom d'Arſace leur premier Empereur; la même que les Grecs nomment *Ragéa*, & l'Ecriture Sainte *Ragès de Médie*. Quelques uns s'imaginent que c'eſt la Casbira dont parle Strabon. Les Hiſtoires de Perſe ne la font pas ſi ancienne. On en dérive les premiers commencemens d'un château bâti par le Roi Ardechir-Babecon, autour duquel il ſe forma enſuite un gros bourg que *Mouſa-el-Hady-Billa*, fils de Mahamed Mehdy, Califè de Bagdad fit environner de murailles l'an 170 de l'Hégire & 792 de J. C. Le même fit bâtir à mille pas de diſtance une petite ville que l'on nomma *Medine Mouſſi*. Un Affranchi de ce Califè qui avoit l'Intendance de cet ouvrage, & qui ſe nommoit *Mouburec-Yuzbec*, fit bâtir une nouvelle ville à pareille diſtance; & *Haroun-Raſchid* frére & ſucceſſeur de *Mouſa-el-Hady* joignit ces trois villes pour n'en plus former qu'une ſeule. On commença d'y travailler en l'an 190 de l'Hégire, mais ce Prince étant mort peu après, l'ouvrage demeura imparfait. L'an 245 de l'Hégire & 859 de J. C. *Mouſa* fils de *Nuſa* fit achever les murs & les fortifications de cette ville, & lui donna le nom de *Casbin*, ou *Casvin*, qui ſignifie *Châtiment* parce qu'il faiſoit empriſonner dans le château qui y étoit, tous les Grands qu'il vouloit punir. Cette ville a eſſuyé de très grands revers, mais enfin elle s'eſt rétablie, & depuis plus de trois cens ans elle jouït de la paix & de l'abondance, par l'avantage de ſa ſituation qui la rend ſi propre pour lier le commerce de l'Hircanie, de l'Ibérie, & de la Médie, avec les Provinces méridionales du Royaume. L'an 955 de l'Hégire, le Roi *Thamas* deſeſpérant de défendre Tauris contre le grand Soliman, ſe retira à Casbin, & fit de cette ville la capitale du Royaume. Ses ſucceſſeurs l'ont imité juſques à Abas le Grand, qui, dès la premiére année de ſon régne transféra la Cour à Iſpahan; ce qui a diminué de beaucoup le luſtre de cette ville. Il en eſt ſorti pluſieurs Auteurs célébres, entre autres *Locman*, fameux pour les Fables qu'il a compoſées, & qui reſſemblent ſi fort à celles d'Eſope, que de ſavans Auteurs les regardent comme étant les mêmes. * Chardin, *Voyage*, &c. *tome* 1. *p*. 196. &c.

CASBON ou CHASBON, la même ville qu'Héſébon, ou Eſébon, ou Esbres au delà du Jourdain. Euſébe dit qu'elle étoit à vint milles du Jourdain à l'Orient. Elle fut donnée à la Tribu de Ruben, *Joſué*, *ch*. 13. *v*. 17; mais apparemment qu'elle fut enſuite cédée à celle de Gad, puis qu'elle ſe trouve parmi les villes que cette Tribu donna aux Lévites pour y demeurer, *Joſué*, *ch*. 21. *v*. 39. Elle avoit d'abord appartenu aux Moabites ſur leſquels le Roi Séhon l'avoit conquiſe. Elle fut repriſe par les Iſraëlites peu de tems avant la mort de Moïſe. Après le tranſport des deux Tribus & demie qui étoient au delà du Jourdain, les Moabites s'en emparérent, *Jérémie*, *ch*. 48. *v*. 2. Pline l'attribue à l'Arabie. Salomon dans le Cantique de Cantiques parle des eaux d'Esbon, *ch*. 7. *v*. 4. Juda Maccabée la prit, I. *Maccab. ch*. 5. *v*. 36. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

CASCADA DI TIVOLI. *Voyez* TIVOLI.

CASCAIS ou CASCAES, petite ville de l'Eſtrémadure de Portugal, ſituée à l'embouchure du Tage, à cinq lieues de Lisbonne. Elle eſt défendue par une citadelle, & a une très-bonne rade, où s'aſſemblent toutes les flottes qui partent pour les Indes orientales & occidentales. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASCAN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASCANTE, bourg d'Eſpagne, ſitué dans la Navarre aux confins de la Caſtille & de l'Arragon, ſur la riviére de Queiles, entre Tarracone & Tudéle, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASCAR, CASGHAR, KASGHAR, CHALZAC & CHAZALG, ville de la Grande Tartarie en Aſie. On la place diverſement. Sanſon dans ſes grandes cartes la met à environ 150 lieues de Samarcand, vers le ſeptentrion oriental ou nord-eſt. Mais M. Witzen & Viſſcher dans leurs cartes, la mettent droit à l'orient de Samarcand, à peu près à la même diſtance que Sanſon. Elle eſt ſituée ſelon eux ſur la riviére de Jarrimuhl qui ſe va décharger dans le Chéſel du côté du midi. Elle eſt capitale d'un Royaume dont la ſituation varie, de même que celle de la ville. Sanſon le met au nord du Zagathay, & M. Witzen à ſon orient entre les ſources du Chéſel & du Gange, préciſément où Sanſon met le petit Thibet. Quelques uns donnent pour capitale à ce Royaume Jarchan & non pas Caſcar. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASCELLIUS. *Voyez* CASELLIUS.

CASCHAN, ville de Perſe. *Cherchez* CACHAN.

CASCHAW. *Cherchez* CASSOVIE.

CASCIA, *Caſcia*, petite ville ou bourg d'Italie, eſt ſituée dans l'Etat de l'Egliſe & dans l'Ombrie, ſur le ruiſſeau dit *il Corno*, entre des montagnes, entre *Riéti* & *Nurſie* ou *Norcia* vers le Mont-Apennin, & les frontiéres du Royaume de Naples. Quelques Géographes la prennent pour la *Curſola* des Anciens Latins, laquelle d'autres placent à Civita di Caſſia qui fait le ſujet de l'article ſuivant. Les Habitans de cette petite ville s'appellent *Caſſiani*.

* CASCIA (Civita di) bourg différent du précédent, eſt dans la même province & ſur la même riviére que Caſcia, au deſſous duquel il eſt ſitué.

CASCUN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASDÉE. *Voyez* CADÉE.

CASE ou LA CASA, ou ſelon les autres, *de Caſa* ou *de Caſis*, (Jean) Evêque de Vaiſon & Patriarche de Jéruſalem, dans le XIV ſiécle, natif de Limoges, prit l'habit dans l'Ordre des Carmes, où il fut d'abord Profeſſeur en Philoſophie & en Théologie, puis Prédicateur, & fut élu Général de ſon Ordre en 1330. Le Pape Clément VI lui donna l'Evêché de Vaiſon; & le nomma Patriarche de Jéruſalem. On a de lui des Commentaires ſur le Maitre des Sentences, & ſur la Politique d'Ariſtote, outre des Sermons, *De B. Virgine*, *de Tempore*, *de Sanctis*. Il mourut en odeur de ſainteté, vers l'an 1348. * Trithéme, *de Vir. Illuſt. Carm.* Lucius, *in Biblioth. Carm.* Alégre, *in Parad. Carm.* Sponde, *A. C.* 1329. *num.* 20. Columbi, *de Epiſc. Vaſion.* &c. Mr. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſt. du XIV ſiecle*.

CASE (Jean de la) ſorti d'une famille originaire de la contrée de Mugello dans l'Etat de Florence, & qui y prit ſon nom d'un village appellé *la Caſa*, qui étoit alors un endroit fort, où elle avoit de grands biens, & qu'elle poſſédoit peut-être en qualité de Seigneurs, naquit le 28 juin 1503, de *Pandolfo* della Caſa, & d'Elizabeth Tornabuoni d'une famille tres noble du païs. Son pére le mena dans ſon enfance à Bologne, où il fut élevé, & où il fit ſes études. Il ne retourna dans ſon païs qu'en 1523, & il y eut pour Maître *Ubaldino Bandinelli*. Ses premieres vues n'étoient pas pour l'état eccléſiaſtique, & il s'étoit propoſé de parvenir aux charges de la République de Florence; mais comme ſes premiéres Poëſies l'avoient fait connoître à Rome, il crut pouvoir mieux s'avancer dans les voyes de la Fortune de ce côté-là qu'à Florence, & alla à Rome où il prit l'habit eccléſiaſtique. Sa vie n'avoit pas été trop réglée juſques-là; mais il commença alors à la mieux régler, & à s'appliquer à des choſes plus ſérieuſes & plus conformes à ſon caractére. Ses maniéres & ſa conduite lui gagnérent l'affection de tout le monde, & principalement du Cardinal Alexandre Farnéſe, qui fut enſuite Pape ſous le nom de Paul III, & de l'autre Cardinal du même nom, ſon neveu. Ses talens & ſes lumiéres le firent employer à pluſieurs affaires importantes. En 1540, il fut envoyé à Florence en qualité de Commiſſaire Apoſtolique pour la levée des décimes qu'on avoit nouvellement impoſées ſur cet Etat, & il revint à Rome le quatriéme novembre de la même année. En 1541, le onziéme février, il fut reçu dans l'Académie de *Gli Humidi* que l'on nomma depuis ce jour-là l'Académie de Florence, & on l'y reçut avec 42 autres Académiciens à la tête deſquels on le mit. En 1542, il fut fait Clerc de la Chambre. Le Pape Paul III lui donna en 1544, l'Archevêché de Bénévent, & l'envoya Nonce à Veniſe. La Caſe, pendant ſon ſéjour à Veniſe, eut pluſieurs occaſions de faire briller ſon éloquence, & les Diſcours qu'il prononça dans le Sénat lui firent beaucoup d'honneur. En 1547, le Pape ſe ſervit de lui pour engager les Vénitiens à faire une Ligue avec lui & avec la France. Le Pontificat de Paul III, & la Nonciature de la Caſe finirent preſque en même tems. Etant de retour à Rome, voyant ſes eſpérances reculées pour parvenir au Cardinalat ſous le gouvernement de Jules III, il commença à s'y ennuyer, & ayant vendu ſa Charge de Clerc de la Chambre, il ſe retira à Veniſe où ſes amis l'invitoient à y venir goûter un repos dont il n'avoit pas joui depuis longtems. Ce fut là qu'il compoſa la plus grande partie de ſes Ouvrages, tant en Italien qu'en Latin, en vers & en proſe. Marcel II, qui ſuccéda à Jules III, avoit beaucoup de bonne volonté pour lui, mais il vécut trop peu pour la lui témoignager; car il mourut 21 jours après ſon élection. Paul IV, ſon ſucceſſeur, par le conſeil du Cardinal Alexandre Farnéſe, fit revenir la Caſe à Rome, pour y remplir la Charge de Sécretaire d'Etat. La Caſe eut de la peine à quitter l'état de repos où il vivoit pour s'engager de nouveau dans les embarras de la Cour. Cependant il lui fallut obéir aux ordres exprès du Pontiſe. On s'attendoit que Paul IV le feroit Cardinal à ſa premiére promotion qui ſe fit le 20 décembre de l'an 1555; mais il n'y fut point compris. Cela donna occaſion à ſes Envieux de répandre dans le public des bruits injurieux à ſa réputation, & de dire qu'il n'avoit point été élevé au Cardinalat, à cauſe de ſes Poëſies licentieuſes, & principalement à cauſe de ſon *Capitolo del Forno*; mais ce n'en étoit pas là la raiſon. La véritable fut que le Pape avoit réſolu d'exclurre de cette nomination tous ceux qui lui avoient été recommandez par les Couronnes, & que la Caſe qui étoit partiſan de la France, lui avoit été propoſé par le Roi comme un homme qui méritoit le Chapeau: raiſon qui lui avoit fait auſſi exclurre ſon neveu. Il eſt sûr que la Caſe auroit été compris dans la ſeconde promotion de Paul IV, ſuivant la parole que ce Pontiſe en avoit donnée au Roi de France, s'il n'étoit mort avant cette promotion qui ſe fit le 15 mars 1557; car il mourut le 14 novembre 1556, dans ſa 54 année, & non en 1557 comme d'autres le prétendent. Ughelli & Mario della Vipera la reculent juſqu'à la fin de l'année 1559: ce qui eſt une faute viſible. Il fut enterré à Rome à S. André della Valle, où Horace Rucellaï ſon neveu lui fit mettre cette Epitaphe,

D. O. M.

Johanni Caſæ, Archiepiſcopo Beneventano, cujus ſingularum in omni virtutum ac diſciplinarum genere excellentiam, immortalibus illuſtrem monumentis æmula nequicquam Poſteritas admiratur, Horatius Oricellarius Avunculo optime merito P.

Tous les Ouvrages de la Caſe ont été recueillis par M. l'Abbé Caſotti, & imprimez en 1707, en trois parties *in quarto*. On y trouve d'abord une longue & ſavante lettre de l'Abbé, où il rend compte de la Vie & des Ecrits de la Caſe. Enſuite viennent ſes Poëſies Italiennes, parmi leſquelles il s'en trouvoit quelques unes de licentieuſes, appellées en Italien *Capitoli*. *Le Capitolo del Forno* avoit déja été imprimé auparavant ſans nom d'Auteur. Tous les *Capitoli* ne ſe trouvent point dans l'édition de l'Abbé Caſotti; il n'y en a inſéré que deux pour faire connoître la maniére dont la

Caſe

Martello & *della Stizza*. Celui *del Forno* a fait tant de bruit qu'il eſt à propos d'en dire ici quelque choſe. On ne peut nier qu'il ne ſoit tout à fait licentieux, puisque l'Auteur s'y eſt propoſé de décrire ſous l'Allegorie d'un four les plaiſirs de l'amour; mais au lieu qu'il s'y borne à ceux qu'un amour conforme aux loix de la nature & renfermé dans les bornes du devoir peut rendre tres légitimes, pluſieurs Auteurs ont prétendu qu'il s'y étoit propoſé de parler d'autres entiérement contraires à la nature, & qu'il avoit dans cet Ouvrage écrit *de Laudibus Sodomiæ*. On peut voir ſur ces deux ſentimens ce qu'en ont écrit entre autres, d'un côté, M. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes, tome 4. partie 1. p. 222. & ſuiv. n* 1291. de l'édit. d'Amſterdam 1725; & M. Jurieu dans ſon *Apologie pour les Réformateurs & pour la Réformation, partie 1. p.* 148. *c.* 9: & de l'autre M. Ménage dans *l'Anti-Baillet, tome 2. Remarque* 119. *p.* 88. *& ſuiv.* Après les Poëſies viennent les Ouvrages en proſe, qui ſont, *Inſtruzione del Cardinale Caraffa ſopra il Negozio della pace tra Eurico II, Re di Francia, e Filippo II, di Spagna*, Ouvrage attribué communément à Jean de la Caſe, mais dont l'Abbé Caſotti ne convient pas; *Lettere*; *Galateo, overo de' Coſtumi*, qui eſt l'Ouvrage le plus eſtimé de tous ceux de la Caſe; *Trattato degli Ufficii communi tra gli Amici ſuperiori & inferiori*; *Orazione ſcritta a Carlo V, Imperadore intorno alla reſtituzione della Citta di Piacenza*; *Orazione delle Lodi della Seveniſſima Rep. di Venezia, alla Nobilita Veneziana*; *Orazione per muovere i Veneziani a colligarſi col Papa, col Re di Francia, e con gli Svizzeri contro l'Imperador Carlo V*; *Carmina*; *De Officiis inter potentiores & tenuiores Amicos*, traduit de l'Italien par l'Auteur; *Petri Bembi Vita*; *Gaſparis Contareni Vita*; *Plures Orationes Thucydidis*; *Epiſtolæ*; *Diſſertatio adverſus Petrum Paulum Vergerium*; *Carmen ad Germanos*; *Alia Carmina*; *Deſcriptio Peſtis Athenienſis*; *Platonis Menexenus*; *Epiſtola Dionyſio Lambino*. Jean de la Caſe fut aimé & eſtimé de tous les Savans. Pour excuſer ſes Poëſies libertines, on dit qu'il les compoſa dans ſa jeuneſſe, dans le tems qu'il n'étoit encore que Laïque. Il avoit une grande délicateſſe & beaucoup de ſavoir, mais ſa plume étoit trop libre; défaut que l'on ne peut pardonner à un honnête homme, & encore moins à un Eccléſiaſtique. On a fait en 1680 une Traduction Françoiſe de ſon Ouvrage Italien intitulé *Galateo*. Les Italiens reconnoiſſent la Caſe & le Cardinal Bembe ſon ami pour la régle de leur Langue, de laquelle ils ont été les réformateurs dans le déclin & la corruption où ils la trouvérent. * Jean Imperialis, *in Muſæo Hiſt.* Le Mire, *de Script. ſæculi XV.* De Thou, *Hiſt.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 12. p.* 102. *& ſuiv.*

CASE ou CASÆUS, (Jean) Médecin Anglois, a vécu ſur la fin du XVI ſiécle, & enſeignoit dans l'Univerſité d'Oxford, où il mourut vers l'an 1600. Il compoſa divers Ouvrages, *Super Ariſtotelis Organum*; *Oeconomica*; *Encomium Muſices, &c.* * Pitſeus, *de Illuſt. Angl. Script.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.*

CASEARD. *Voyez* CASSARDI.

CASEB. *Voyez* ACHZIB.

* CASED ou KESED, fils de Nachor & de Melcha ou Milca. * *Genéſe, ch.* 22. *v.* 22.

CASEI, bourg du Duché de Milan en Italie, eſt dans la Laumeline aux confins du Tortonois, & à deux lieues de Tortone, du côté du nord.

CASEL, (Jean) Allemand, étoit originaire des Païs-Bas, & naquit à Gottinghen dans le Duché de Brunſwick, le 18 mai de l'an 1533. Il étoit d'une famille diſtinguée, que les guerres de Religion avoient ruinée. Son pére qui avoit embraſſé la Réformation, l'enſeigna en Angleterre, en Ecoſſe, & même en Eſpagne. Celui dont nous parlons, étudia dans les Académies de Leipſic, de Roſtoc, de Francfort & de Bologne. Il eut pour Mâitres Melanchthon & Camérarius. Il tourna ſes études du côté des Belles Lettres, & y réüſſit parfaitement. Il fut appellé l'an 1563, à Roſtoc, pour y profeſſer la Philoſophie & l'Eloquence. Dans un voyage qu'il fit en Italie, il fut reçu Docteur en l'un & en l'autre Droit dans l'Univerſité de Piſe. Il ne négligea pas la lecture des Péres Grecs dont il faiſoit grand cas. Il fut mis auprès du Prince de Meckelbourg, & paſſa dans l'Académie de Helmſtadt, où il profeſſa la Philoſophie & l'Eloquence, & y mourut le neuviéme avril 1613, âgé de 80 ans. Il avoit entretenu commerce de lettres avec les plus ſavans hommes de ſon tems, tels que Sigonius, Manuce, Muret, Caſaubon, & le célébre Victorius, Noble de Florence. On a de Caſel quantité d'Ouvrages en vers & en proſe, tant en Grec qu'en Latin, & un Recueil de Lettres diſtribuées en 16 livres, imprimées, *in octavo*, à Francfort en 1687. Il ſe joignit à Duncan Liddel Médecin Ecoſſois & à Corneille Martin, & s'oppoſa fortement à Daniel Hofman, & à quelques autres Savans, qui ſoutenoient que la Philoſophie étoit contraire à la Théologie, & qu'il y a pluſieurs choſes vrayes en Théologie, qui ſont fauſſes en Philoſophie. * Melchior Adam, *in Vit. Phil. Germ.* George Hornius, *Hiſt. Philoſ. l.* 6. *c.* 13.

* CASELLIUS ou CASCELLIUS (Aulus) Diſciple de Q. Mutius & de Voluſius, célébre Avocat & Juriſconſulte de Rome, & en même tems grand partiſan de la liberté Romaine dans le tems qu'elle étoit prête d'expirer ſous le Triumvirat d'Antoine, d'Auguſte & de Lépide. Il fut Queſteur ou Thréſorier, & écrivit beaucoup, mais on ignore juſqu'aux titres de ſes Ouvrages, hormis celui de *Liber Benedictorum*. Il joignoit la raillerie & la plaiſanterie à l'éloquence. Vatinius ayant été tué à coups de pierres à la répréſentation d'une de ſes piéces, & les Ediles ayant à cette occaſion publié un Edit par lequel il étoit ordonné qu'à l'avenir dans les ſpectacles il ne ſeroit pas permis de jetter contre qui ce fût, autre choſe que des pommes, il arriva peu de tems après que quelcun demanda à Caſellius, ſi les pommes de pin pouvoient être comptées parmi les pommes; à quoi il répondit que oüi, pourvû que ce fût pour les jetter à la tête de Vatinius. * Horace, *Art Poëtique, v.* 371. Macrobe, *Saturn. l.* 2. *c.* 6.

CASELOUTRE, ou comme diſent les Allemans, *Keiſers-Lautern*, ville d'Allemagne dans le Palatinat du Rhin, eſt ſur la petite riviére de Lauter, aux frontiéres de France & du Duché de Deux-Ponts, & avoit autrefois un château bâti par l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, d'où lui vient ſon nom. Elle a été ville libre & imperiale; mais elle fut ôtée de la Matricule de l'Empire en 1402, par l'Empereur Louis de Baviére, qui l'engagea à l'Electeur Palatin, à qui elle a toûjours appartenu depuis. Elle eſt à quatre milles d'Allemagne de Deux Ponts au levant, en allant vers Spire. * Sanſon. Baudrand.

* CASENBROOT (Jean) de Bruges, homme ſavant, eut une triſte cataſtrophe. Ayant été pris dans un tumulte où il y eut quelques images briſées, on lui trancha la tête à Vilvorden, en 1566. On a de lui, *Carmen in laudem Marci Laurini & Huberti Goltzii*, & quelques Oraiſons funebres. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 478.

* CASENEUVE (Pierre de) naquit à Toulouſe le 31 octobre de l'an 1591, d'une honnête famille. Après avoir fait les Humanitez avec beaucoup de ſuccès, il paſſa à l'étude de la Philoſophie, à laquelle il fit ſuccéder celle de la Théologie & de la Juriſprudence. Toutes ces Sciences néanmoins ne l'occupérent pas tellement qu'il ne ſe reſervât du tems pour s'appliquer aux Langues vivantes. Ainſi il apprit l'Allemand, l'Anglois, l'Eſpagnol, l'Italien, & l'ancien Provençal. Son amour pour l'étude, & ſon peu d'ambition, lui avoient fait former le deſſein de ſe contenter de l'état de médiocrité où il ſe trouvoit, & de vivre uniquement pour lui même dans la tranquillité de ſon cabinet & au milieu de ſes livres; mais les choſes tournérent autrement. Le Marquis de Fimarçon lui fit tant d'inſtances pour l'engager à ſe charger de l'inſtruction de ſes enfans en qualité de Précepteur, qu'il ne put le lui refuſer. Il fit d'abord le voyage de Paris avec ſes Diſciples, mais il retourna bientôt après à Toulouſe, où il fit depuis ſouvent ſon ſéjour. Ce Marquis étant mort, de Caſeneuve quitta ſes Diſciples, qui n'avoient plus beſoin de lui, & rentra dans la maiſon paternelle, pour avoir ſoin de ſa mére qui étoit veuve depuis quelques années. Quelque tems après, il reçut l'Ordre de Prêtriſe, dans lequel il ſe diſtingua autant par ſa piété, qu'il avoit fait juſques là par ſon érudition. Il aſſiſta depuis tous les jours, aux Offices de l'Egliſe, diſant que la dévotion étoit également un moyen pour gagner le Ciel & pour aquérir la ſcience. M. de Montchal ayant été fait Archevêque de Toulouſe, conçut beaucoup d'eſtime pour lui, & lui en donna des marques dans toutes les occaſions qui ſe préſentérent. Ce fut à la ſollicitation de ce Prélat, que les Etats de Languedoc le chargérent d'écrire ſur le Franc-Alleu: Ouvrage qui fut ſi bien reçu que les mêmes Etats le firent ſolliciter de nouveau d'achever l'Hiſtoire du Languedoc & des Comtes de Toulouſe, qu'il avoit commencée, & lui offrirent pour cela une penſion. Il s'engagea avec plaiſir à continuer ſon Hiſtoire, mais il refuſa la penſion, ne voulant pas travailler à cet Ouvrage par des vues mercénaires, mais ſeulement par amour pour ſon païs. Sa mort arrivée quelques années après, & d'autres occupations ne lui permirent pas cependant de faire ce qu'on ſouhaitoit de lui, & ce qu'il ſouhaitoit lui même. Il mourut à Toulouſe le 31 octobre 1652, âgé de 61 ans, & fut enterré dans l'égliſe cathédrale dont il étoit Prébendier. Il ne voulut jamais en mourant dire à qui il ſouhaitoit que l'on donnât ce Bénéfice, pour ne point répondre, dit-il, de l'uſage que l'on feroit des revenus qui y étoient attachez. Il ne voulut jamais non plus ſouffrir que l'on tirât ſon portrait, quoique pluſieurs de ſes amis le ſouhaitaſſent ardemment. Il eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *La Caryte'e* ou *Cyprienne amoureuſe*; *l'Inſtitution de la Nobleſſe*; *Le Petit Jeſus*; *Vie & Miracles de S. Edmond, Roi d'Eaſtanglie ou Angleterre Orientale*; *Inſtruction pour le Franc-Alleu de la province de Languedoc*; *la Catalogne Françoiſe*; *Lettre à Meſſieurs des Etats, du 28 mai 1649*; *l'Origine des Jeux Fleuraux de Toulouſe, avec la Vie de l'Auteur par Mr. Médon*; *Origines Françoiſes*, à la ſuite du Dictionnaire Etymologique de M. Ménage. Germain de la Faille, à la fin de la lettre qu'il a miſe à la tête des Oeuvres de Goudelin, rapporte *un Fragment* de M. de Caſeneuve *ſur la Langue Provençale*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 18. *p.* 90 *& ſuiv.*

CASENTIN (le) petit païs d'Italie en Toſcane, dans le Territoire de Florence, entre le Mont-Apennin, les riviéres d'Arne & de Savio, & le territoire d'Arrezzo, entre Florence & le bourg du S. Sépulchre. Le principal lieu eſt Poppi; les autres ſont Valombroſa, Camaldoli, le Mont-Alverne, qui ſont dans l'Etat du Grand Duc de Toſcane.

CASERTE, petite ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, en la province de la Terre de Labour, avec Evêché ſuffragant de Padoue, & titre de Principauté, qui appartient à la famille des Cajétans. Elle eſt ſituée au pié des montagnes près de Vulturne, entre Céra & Capoue; mais elle a très-peu d'Habitans; en ſorte qu'elle eſt preſque réduite en village. Elle eſt à quatre milles de Capoue au levant, & environ à ſeize de Naples. * Sanſon, Baudrand.

* CASERTE, nom d'une montagne, *Monte di Caſerta, Caſertæ mons*, anciennement *Tifata* & *Tifates*. Elle eſt en Italie dans le Royaume de Naples, & dans la Terre de Labour, entre Capoue & la ville de Caſerte qui lui donne ſon nom. On l'appelle auſſi la montagne de S. Nicolas, & près de Capoue la Montagnuéla. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASES, eſt une ville de la Cilicie, ſelon Ptolomée, mais dans la Notice des Evêchez elle eſt marquée entre les villes de Pamphylie. Son Evêque ſouſcrivit au cinquiéme Concile de Conſtantinople. On a les médailles qui y furent frappées au coin d'Hérennius Etruſcus, & d'Hérennia Etruſcilla ſa mére.

CASGHAR. *Voyez* CASCAR.

CASH, ville de la grande Tartarie en Aſie. On la met ſur les grandes cartes de Sanſon, dans le Mawaralnhara, environ à quinze lieues de Samarcand, vers l'orient méridional. On dit qu'elle eſt grande & bien peuplée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASHEL, ville d'Irlande, ſur le Sewer, dans le Comté de

de Tipérari, dans la Mommonie, ou province de Munster, sur une montagne. Cette ville a été autrefois capitale de la province, & la residence des Rois du païs, & est encore le siége d'un des quatre Archevêchez d'Irlande. Celui de Cashel fut érigé par le Pape Eugene III, l'an 1152. Ses suffragans sont Limerick, Waterford, Cork, Killalo, Ardfart & Kilfenor. On y célébra un Concile l'an 1172. Elle fut brûlée en 1654, mais depuis on l'a réparée. Elle est entre Limerick au couchant, & Waterford au levant, environ à 28 milles de chacune de ces deux villes. * Sanson.

* CASIA, Martyre qui souffrit en 304, & dont on voit les Actes de la passion parmi les *Acta Sincera* du P. Ruinart Bénédictin.

CASIAN, Bacha. *Cherchez* CASSAN.

CASIB. *Voyez* ACHZIB.

CASIGLIANO, étoit autrefois une ville épiscopale; présentement ce n'est qu'un petit bourg de l'Etat de l'Église en Italie. Il est dans le Duché de Spoléte, & à deux lieues de la ville d'Amélia du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASILIRMAR. *Voyez* LALI.

CASILLAS, (Thomas) célébre Missionnaire Dominicain, étoit d'Andalousie, & prit l'habit de cet Ordre à Salamanque. Il passa dans la nouvelle Espagne avec Dom Barthélemi de las Casas, qui y conduisoit quarante-trois Religieux du même Ordre pour prêcher l'Evangile aux Infidéles. Le P. Casillas fut fait leur Supérieur. Dès qu'ils furent arrivez dans la province de la Chiapa, le P. Casillas distribua ses Religieux en differens quartiers, selon les besoins de la Mission. Il essuya bien des fatigues dans son ministére, & s'attira de grandes persécutions; parce qu'il étoit du même sentiment que Barthélemi de las Casas, Evêque du païs, & qu'il s'opposoit aux violences des Espagnols envers les idolâtres. Il bâtit plusieurs couvents de son Ordre pour la commodité des Indiens, dont il convertit un grand nombre. Dom Barthélemi de las Casas ayant renoncé à son Evêché, Sa Majesté Catholique nomma l'an 1551, le P. Casillas pour remplir sa place. Il gouverna dignement cette église l'espace de 15 ans, & mourut saintement l'an 1567. On ouvrit son tombeau 47 ans après son décès, & son corps fut trouvé tout entier, aussi bien que ses habits pontificaux. * *Theat. Eccles. Hispan. inter Episcop. Chiap.* Remel, *Histor. Provinc. Chiap & Guatem. l. 4. c.* 15. 16. 17. Fontana, *Theatr. Dominic. p.* 166.

CASIMAMBOUS, peuple de l'isle de Madagascar, nommez autrement *Zaffe Casimambous*, dans le païs de Matatane. Leur Histoire dit, qu'ils descendent d'une troupe d'Arabes, que le Calife de la Mecque envoya dans de grands canots, pour instruire les Habitans de cette isle, il y a environ deux cens ans, & que leur Commandant épousa la fille d'un Prince Négre, à la charge que la lignée qui viendroit de ce mariage, s'appelleroit du nom de cette Princesse, nommé *Casimanbou*; car c'est la coutume que dans cette isle, du côté du sud, le nom de la famille se prend de la femme. Ces peuples sont blancs, mais plus bazanez que les *Zafferaminis*; & leur profession est d'être *Ombiasses*, c'est à dire, *Maitres Ecrivains*, enseignant à lire & à écrire l'Arabe dans les villages où ils tiennent leurs Ecoles. Ils commandent aux *Zafferaminis* dans la Matatane; & ces Blancs n'oseroient couper la gorge aux bêtes ni aux volailles qu'ils veulent manger, quoiqu'elles soient à eux: il faut qu'ils fassent venir un *Casimambou* pour cela. * Flacourt, *Hist. de Madagascar*.

CASIMIER, ville. *Voyez* CASIMIR.

CASIMIR, ville de Pologne dans le Palatinat de Lublin, est située près de la Vistule, que l'on y passe dans un bac. C'est une ville très-logeable, bien bâtie, pourvue des choses nécessaires, avec les meilleures caves, & les seules bonnes eaux de fontaine qu'il y ait sur cette route. Elle a été autrefois une des plus considérables de Pologne; les maisons d'autour de la place étoient ornées de bas reliefs & de statues de pierre, dont il ne reste plus que des masures avec des églises assez belles; le reste ayant été ruiné dans l'irruption des Suédois. Elle est située sur une colline couverte de bois, formant un amphithéatre jusques fort près des bords de la Vistule, ce qui fait un fort beaucoup d'œil, & un morceau de païsage enchanté. Au dessus de la montagne, qui commande à la ville, il y a encore un vieux château de pierre, de médiocre structure, qui tombe en ruïne. Elle a une Starostie de quinze à seize mille livres de rente, y compris le passage du bac. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu.*

ROIS DE POLOGNE.

CASIMIR, I. de ce nom, Prince ou Roi de Pologne, étoit fils de MICZSLAS ou MICISLAS II, mort en 1034, qui le laissa sous la tutelle de sa femme *Rikſche* ou *Rixa*, fille de *Reinfroy* Palatin du Rhin, & niéce maternelle de l'Empereur *Othon* III. Cette Princesse, qui étoit Allemande, ayant confié le gouvernement des affaires aux Officiers de sa nation, s'attira la haine des Polonois qui se revoltérent, & l'obligérent à se refugier dans la Saxe, où elle emporta tous les thrésors du Royaume. Casimir passa *incognito* en France, sous le nom de Charles. Il étudia à Paris, puis se rendit Religieux de l'Ordre de Cluny sous saint Odilon, & y prit l'Ordre du Diaconat. Sept ans après, c'est à dire, en 1041, ses Sujets ayant su le lieu de sa retraite, obtinrent du Pape Benoît IX, sous quelques conditions particuliéres, que leur Prince viendroit gouverner leur Etat, & qu'il se marieroit. Il épousa *Marie* ou *Dobrognéve*, fille d'*Ulodomir* ou *Wolodimir*, & sœur de *Jarostas*, Ducs de Russie, & régla parfaitement bien son Royaume, auquel il soumit plusieurs provinces. Il civilisa les Polonois, fit de grands biens aux églises, en fonda un grand nombre, & prit un soin particulier de faire venir des Religieux de Cluny dans son Royaume. Dès l'an 1044, il défit Maslas, Duc de Moscovie, enleva la Silésie aux Bohémiens, & établit un siége épiscopal à Breslau. Son régne fut de 18 ans, & il mourut le 28 novembre de l'an 1058. BOLESLAS *le Hardi* ou *le Cruel*, & LADISLAS, dit *Herman*, lui succédérent l'un après l'autre. Il les avoit eus de *Dobrognéve* son épouse, qui le rendit encore pére de *Miesche* & d'*Othon*, morts jeunes, & de *Suentochna*, mariée à *Primislas* Prince de Bohême. * Cromer, *Hist. Polon.* Longinus, *in Annal. &c.*

CASIMIR II, dit *le Juste*, fils de BOLESLAS III, dit *Crivoust*, fut mis en 1177, à la place de *Miczslas* ou *Micislas*, dit *le Vieux*, son frére, que son avarice fit chasser du thrône. Il déchargea le peuple des subsides, & voulut ensuite rendre la Couronne à son prédécesseur; mais les Polonois s'y opposérent. Sa piété lui fit entreprendre la guerre contre les Prussiens, qu'il vainquit, & qu'il obligea de suivre la Religion Chrétienne dont ils s'étoient separez. Après avoir regné 17 ans, il mourut en 1194, âgé de 77 ans. LESKO V, son fils, dit *le Blanc*, fut élu après lui. Il l'avoit eu d'*Héléne* son épouse, aussi-bien que *Conrad* & *Alix*, qui moururent saintement en 1211. On dit que Casimir II, dans un festin qu'il faisoit à la Noblesse, mourut empoisonné par une femme qu'il aimoit eperdûment. * Cromer. Guaguini, &c.

CASIMIR III, surnommé *le Grand*, né en 1309, fut couronné après la mort de LADISLAS, dit *Loctic*, son pere, le 25 avril de l'an 1333. Il reçut la Couronne avec sa femme *Anne*, fille de *Gedemin*, Grand Duc de Lithuanie; & après la mort de cette Princesse, il épousa *Adelaide*, fille de *Henri*, Landgrave de Hesse, qu'il confina depuis dans un monastére à cause de sa laideur, & pour n'être point troublé dans le commerce illégitime qu'il entretenoit avec une Juive. Jean, Roi de Bohéme, lui fit la guerre; mais Casimir eut l'avantage sur lui, & lui enleva un grand nombre de places. Depuis, il conquit toute la Russie en divers tems; & après la mort de la Reine *Adelaide*, il prit une troisiéme alliance avec *Hédwige*, fille de *Henri*, Duc de Glogovie ou de Glogaw. Au reste, il est le seul Roi de Pologne qui ait aquis le surnom de *Grand*, non pas tant par ses exploits militaires, que par l'amour qu'il avoit pour la paix, par sa magnificence à l'égard des eglises & des hopitaux qu'il fonda, par le grand nombre de forteresses & de châteaux qu'il fit bâtir, & sur tout par le soin qu'il prenoit de se faire aimer de tout le monde, & de rendre justice à chacun fort exactement. Il mourut d'une chûte de cheval, en courant le cerf, à l'âge de 60 ans, le huitiéme septembre 1370, & le 37 de son régne. Il eut de sa derniére femme, 1. *Elisabeth*, mariée à Bogislas Duc de Poméranie; & 2. *Anne* qui prit alliance avec *Guillaume*, Comte de Cilley. Casimir est le dernier des Rois de Pologne, de la famille des Piastes. Il avoit fait élire Roi de Hongrie, Louïs, fils de sa sœur *Elisabeth*, & ce Prince lui succéda. * Michovius, *l.* 4. Cromer, *l.* 12. *&c.*

CASIMIR IV, auparavant Duc de Lithuanie, fils de JAGELLON, dit *Ladislas* IV, fut appellé à la Couronne après la sanglante bataille de Varnes, en laquelle Ladislas V, son frére & son prédécesseur perdit la vie l'an 1144. Lorsqu'il fut assuré que son frére ne vivoit plus, il se hâta de venir prendre les rênes du gouvernement, que les Polonois, lassez d'un trop long interrégne, étoient prêts de remettre entre les mains de Boleslas Duc de Masovie, & fut couronné l'an 1447, trois ans après la mort de son frére. Peu après, la tyrannie des Chevaliers Teutons, ayant contraint les Prussiens d'implorer la protection de Casimir, ce Prince soumit une bonne partie de la Prusse, & Dantzic même, mais il perdit la bataille contre l'Ordre Teutonique en 1454, par la trop grande confiance que les siens eurent en leurs propres forces, & par le trop grand mépris qu'ils firent de leurs ennemis. Cette perte irrita Casimir qui se rétablit, & réduisit les Chevaliers, après la perte de Mariembourg & d'autres villes, à lui demander la paix, qu'il leur accorda à la priére du Pape. Ladislas son fils ayant été élu Roi de Bohéme en 1471, Matthias Corvin s'y opposa; ce qui fit naître une guerre. Après la mort du même Matthias, qui étoit Roi de Hongrie, les Etats de ce Royaume voulurent mettre sur le thrône Jean-Albert, second fils de Casimir, illustre par une victoire remportée sur les Tartares; mais une partie ayant donné ses suffrages à Ladislas son frére ainé, déja Roi de Bohéme, ce fut un autre sujet de guerre, dans laquelle Jean-Albert eut du dessous; mais depuis il céda, & fit un traité avec son frére. Casimir demeura neutre entre ses fils, & mourut quelques années après, le septiéme juin de l'an 1492, âgé de 64 ans, après en avoir régné 48. Il épousa *Elisabeth* d'Autriche, dite *de Hongrie*, fille d'*Albert* d'Autriche, & d'*Elisabeth* de Luxembourg, Reine de Hongrie; & en eut 1. *Ladislas*, Roi de Hongrie & de Bohéme, mort en 1516; 2. *Jean-Albert*, Roi de Pologne, mort sans alliance en 1501; *Casimir*, mort en 1482; 4. 5. ALEXANDRE & SIGISMOND, Rois de Pologne; 6. *Frederic* Cardinal, Evêque de Cracovie, puis Archevêque de Gnesne, mort en 1503; 7. *Hédwige* mariée à *George*, Duc de Baviére; 8. *Sophie*, femme de *Frédéric*. Marquis de Brandebourg; 9. *Anne*, alliée à *Bogislas*, Duc de Poméranie; 10. *Elisabeth*, femme de *Frédéric* II, Duc de Legnitz ou de Lignitz; 11. *Barbe*, mariée à *George*, Duc de Saxe; 12. 13. *Jeanne* & *Marguerite*. * Michovius, *l.* 4. Cromer, *l.* 28. 29. & 30. Guaguini, &c.

CASIMIR (Jean) V. du nom, fils de SIGISMOND III, & de sa seconde femme *Constance* d'Autriche, fut élu après son frére *Ladislas Sigismond*, mort le 29 mai de l'an 1648. Ce Prince, qui s'étoit destiné à l'Eglise, après avoir vu presque toutes les Cours de l'Europe, avoit passé deux ans dans la Société des Jésuites à Rome, où le Pape Innocent X lui avoit donné le chapeau de Cardinal; mais l'intérêt des Polonois l'ayant obligé de monter sur le thrône, il épousa avec dispense du Pape, *Louise-Marie Gonzague*, veuve du Roi son frére, & il en eut en 1650, une fille qui mourut l'année suivante. Charles Gustave Roi de Suéde, lui fit une cruelle guerre en 1655, & causa de grands maux à la Pologne. Casimir qui avoit été défait, reprit courage, chassa Gustave de ses Etats, & après la mort de ce Prince, fit la paix avec Charles son successeur en 1660. Depuis, son armée défit les Moscovites en Lithuanie, le cinquiéme novembre de l'an 1661; mais elle ne se servit de cette victoire que

pour se revolter contre son Souverain, & se dechaîner contre les Ecclésiastiques. Le Roi soumit pourtant les Rebelles; & sur tout après la mort de Lubomirski, Chef des Factieux, mort à Breslaw le troisiéme juillet 1667. Mais ce Prince ayant perdu la Reine son épouse le dixiéme mai de la même année, pourvut au bien du Royaume, & abdiqua volontairement pour passer le reste de ses jours dans le repos. Les Etats de Pologne élûrent MICHEL Koribut Wiesnowiski le 19 juin 1669. Jean Casimir vint en France, où Louïs XIV le reçut, & lui donna le moyen de subsister en Prince de son rang. Ce Prince, qui étoit déja extrémement valétudinaire, tomba malade à Nevers en 1672, & y mourut le 14 décembre. Son corps a été porté à Varsovie en Pologne, & son cœur est enterré dans l'église de l'Abbaïe de Saint Germain-des-Prez de Paris, dont il étoit Abbé, & où les Religieux lui ont fait élever un magnifique tombeau avec un éloge funébre. Le Roi Jean Casimir étoit courageux & prudent; mais il avoit peu de bonheur: il s'étoit trouvé à 17 ou 18 batailles qu'il avoit presque toutes gagnées. * *Mémoires du tems.*

CASIMIR (S.) Prince de Pologne, troisiéme fils de CASIMIR IV, Roi de Pologne, & Grand Duc de Lithuanie, naquit l'an 1458. Dès sa jeunesse il se consacra à Dieu, & vécut dans son palais comme dans un lieu saint. Il garda une chasteté inviolable, malgré l'avis des Médecins qui lui conseilloient de se marier; & il fit paroître un zéle extraordinaire pour la Religion Catholique, employant toutes sortes de moyens pour extirper le Schisme des Russiens. Ce Prince fut élu Roi de Hongrie; mais il ne put en prendre possession, parce que Matthias Huniade, que les Hongrois avoient rejetté, se maintint dans son Royaume. Casimir revint en Pologne, passa les douze années qu'il vécut depuis, en menant une vie très sainte, & mourut le quatriéme mars 1482, âgé de 23 ans & cinq mois, & son corps fut porté dans l'église cathédrale de Wilna, capitale du Duché de Lithuanie, où il fit plusieurs miracles, qui obligérent le Pape Paul V, à le mettre au nombre des Saints. * Zacharie Ferrier de Vicence, Evêque de Guardia, *Vie de saint Casimir.*

MARKGRAVE DE BRANDEBOURG.

CASIMIR, Markgrave de Brandebourg, arriére petit-fils de l'Electeur *Albert-Achille*, & fils du Markgrave *Frédéric*, qui fut le Chef de la ligne de Franconie, naquit le 17 septembre 1487. Sa mére étoit *Sophie*, fille de Casimir Roi de Pologne. A l'âge de dix ans il fut Prévôt du Chapitre de Wirtzbourg; & en 1504, l'Empereur Maximilien le proposa pour l'Electorat de Mayence. Mais Casimir avoit plus de penchant pour les armes; & il en donna une preuve en 1502, n'étant que dans sa 15 année: voici le fait. Messieurs de Nuremberg l'ayant fait inviter d'une maniére peu civile, à une misérable fête du village d'*Afhalterbach*, il s'y rendit avec une bonne escorte, y tua 328 hommes & chassa les autres qui furent contraints de se retirer dans la ville. Il fit cette action de son chef & pendant l'absence de son pére. En 1515, il se chargea du gouvernement conjointement avec son frére *George*, afin de soulager leur pere. On dit que Casimir conduisit toûjours par la main à la table son pére qui étoit aveugle & qu'il le reconduisoit aussi. En 1519, l'Empereur Charles-*Quint* l'envoya à Francfort, & dans la suite Casimir se fit prêter hommage dans les Païs Autrichiens héréditaires, au nom du même Empereur. En 1520, il céda à l'Electeur Palatin *Freystadt* & quelques autres places que son pére avoit conquises, & il eut en échange quelques bourgs & villages sur les frontiéres d'Eger. Peu de tems après il entra dans l'alliance de Souabe & aida à chasser Ulric *le Turbulent*, Duc de Wirtemberg & à détruire plusieurs châteaux. En 1524, il indiqua dans son païs une assemblée du Clergé, mais elle n'eut pas lieu, parce que l'Empereur avoit défendu de disputer sur les matiéres de Religion. Dans le soulévement des Païsans, Casimir eut beaucoup à faire. Il dissipa les Rebelles par tout où ils s'attroupérent, & en fit plusieurs prisonniers. Comme plusieurs d'entre eux lui avoient fait dire, qu'ils ne le regarderoient plus, Casimir pour leur faire dire vrai, leur fit crever les yeux. Plusieurs autres furent décapitez, & sans son frére George, qui modéra sa colére, il leur auroit fait souffrir de plus cruels tourmens. En 1527, l'Empereur Ferdinand I, pour lors Roi de Hongrie, l'envoya dans ce Royaume avec le caractére de Général pour combattre *Jean de Zips.* Casimir y mourut d'une diarrhée le 21 septembre de la même année. * Rentsch, *Brandenb. Cedernheyn.*

DUCS DE POMERANIE.

* CASIMIR I, Duc de la Poméranie Antérieure, étoit fils de *Wartislas* & d'*Ida*, fille de *Canut* Roi de Danemark. Il étoit avec son frére Bogislas sous la tutelle du Prince Ratibor son oncle paternel, & ensuite sous la protection de Henri Duc de Saxe surnommé *le Lion.* Il avoit ordinairement sa résidence à Demmin. Il faisoit exactement observer la justice, & extermina les Voleurs de grand chemin. Il mourut, selon quelques-uns en 1181, & selon d'autres en 1187, dans la Palestine, laissant pour fils *Suantibor* qui fut pére du Duc Casimir III, qui régna fort paisiblement, & qui mourut en 1273. Sa race fut éteinte avec lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælii *Pomm. Chron.* Chytræi *Saxonia.* Speneri *Sylloge.*

* CASIMIR II, Duc de Poméranie fut fils de *Bogislas* II. Il s'appliqua extrémement à repeupler les terres qui avoient été ravagées dans la guerre contre le Danemarc, & à bâtir plusieurs villes considérables. Il mourut en 1217, à Jérusalem. * Les mêmes.

CASIMIR III. *Voyez* la fin de l'article de CASIMIR I.

* CASIMIR IV, Prince de Stettin, fut fils de *Barnime* III, surnommé *le Grand.* C'étoit un vaillant Prince qui partagea la Régence avec ses fréres *Suantibor* & *Bogislas* VII. Othon de Baviére Electeur de Brandebourg soutenu du secours de Waldemar Roi de Dannemarc, & de Frédéric, Comte Palatin du Rhin, leur tomba sur le corps. Eux de leur côté se jettérent sur la Nouvelle Marche de Brandebourg, & après avoir emporté quelques villes, assiégérent Konigsberg. Casimir reçut à ce siége dans le gosier un coup de fléche, dont il mourut à Stettin en 1373. Les deux autres fréres furent si heureux dans leur expédition, qu'ils batirent Othon qui vouloit faire lever le siége, & firent plusieurs prisonniers de marque parmi lesquels se trouva Gonthier, Comte de Lindow & de Ruppin, & contraignirent par là l'Electeur à en venir à un accommodément. * Les mêmes.

* CASIMIR V, Duc de la Poméranie Ultérieure, fut fils de *Bogislas* V, & d'*Elizabeth*, fille de *Casimir* III, Roi de Pologne. Il fut élevé en Pologne à la Cour de son grand-pére, qui lui donna en fief les Seigneuries de Dobrin & de Drabourg avec quelques châteaux. Il témoigna beaucoup de valeur dans la guerre contre les Chevaliers de Prusse. Mais au siége du Fort de Slator qu'il forma par ordre du Roi Louïs, il fut tué d'un coup de pierre. Il avoit épousé *Salomé*, fille de *Sémovitus* Duc de Masovie, dont il n'eut point d'héritiers. * Les mêmes.

* CASIMIR VI fut fils du Duc *Suantibor.* Il n'eut pas contre les Electeurs de Brandebourg d'aussi heureux succès que son pére. Il fut mis en fuite près de New-Angermund en 1420 par l'Electeur Frédéric, & perdit après sa défaite quantité de villes: ensuite déquoi il fut obligé de faire à Tomplin, en 1427, un Traite par lequel il cédoit à l'Electeur la possession entiére de la Marche Uckerane. Il fut aussi contraint de souffrir les ravages des Hussites contre lesquels il avoit, à la priére de l'Empereur Sigismond, envoyé un secours de troupes. Pour tenir en bride la ville de Stettin il y fit faire un château, mais les Habitans l'obligérent à le raser. Il mourut en 1434, laissant de sa femme *Catherine*, fille de *Bernard*, Duc de Brunswik, *Joachim* qui lui succéda. * Les mêmes.

* CASIMIR VII, second fils d'*Eric* II, Duc de Wolgast, mourut peu de tems après son pére en 1474. On dit que sa mére *Sophie*, fille de *Bogislas* IX, avoit vécu en mauvaise intelligence avec son pére, & avoit avancé la mort de son fils. * Les mêmes.

* CASIMIR VIII, fils de *Bogislas* X, surnommé *le Grand*, naquit en 1492, & mourut à l'âge de 21 ans en 1513. * Les mêmes.

* CASIMIR IX, Duc de Poméranie & Evêque de Cammin, fut fils du Duc *Philippe* I, & de *Marie*, fille de *Jean*, Electeur de Saxe, & naquit le 22 mars 1557, à Wolgast. Il etoit le plus jeune de ses fréres. Il se rendit en 1575, chez son frére *Jean Frédéric* à Stettin, & six mois après il fut fait Evêque de Cammin. Dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il alla visiter les principales Cours d'Allemagne, voyagea en Italie & dans les Païs-Bas, & revint fort capable dans sa patrie. Il gouverna son diocése avec un applaudissement universel, jusques à ce qu'au commencement de l'an 1604, il le résigna au Duc François son neveu. Casimir prit à sa place l'administration des Sénéchaussées de Rugenwalde & de Butow & fit sa résidence à Rugenwalde, où il vécut paisiblement, ne s'appliquant qu'à faire fleurir l'Eglise & les Ecoles. A la mort du Duc *Barnime*, son frére en 1603, il fit voir une grande modération en cédant volontairement à Bogislas XIII, son frére, la Régence de Stettin qui lui appartenoit de droit. Il ne se maria point, & mourut à Neuhauzen près de Rugenwalde le dixiéme mai 1605. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Reusnerus, *n.* 475. Henninges, *p.* 317. Speneri *Sylloge.* Hartnaccius, *in Continuat. Hist. Polit.* Micrælius, *l.* 3. *Sect.* 12.

* CASIMIRSBORG, place de la Cassubie dans la Poméranie, à l'est de Colberg, dont elle est éloignée de cinq ou six lieues, & au sud-ouest de Rugenwalde, à la distance d'environ sept lieues.

CASINI (François-Marie) Cardinal, natif d'Arezzo, Capucin, & Prédicateur du Palais Apostolique, qui avoit été nommé Cardinal du titre de sainte Prisque par le Pape Clément XI, le 18 mai 1712, mourut à Rome le 14 février 1719, & y fut inhumé en l'église de son titre au Mont-Aventin. * *Mémoires du tems.*

CASINO. *Voyez* CASSINO.

CASIO, bourg de l'Etat de l'Eglise en Italie, est situé sur le sommet d'une montagne, dans le Bolonois, aux confins de la Toscane, entre Bologne & Pistoye. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASIPHIA. *Voyez* CHASPHIA.

CASIPOURI. *Voyez* CASSIPOURI.

* CASIS ou HEMEKETSIS, vallée dans la Tribu de Benjamin selon le P. Calmet, mais le passage qu'il cite de *Josué ch.* 18. *v.* 21. le nomme une ville.

CASIUS, montagne de l'Egypte, sur la côte de la Mer Méditerranée, proche du Lac de Sirbon, sur les confins de la Palestine, d'où elle s'etend au midi, vers les frontiéres de l'Arabie Déserte. Présentement on la nomme *Larissa*; & le Lac de Sirbon s'appelle *le Golfe de Ténése* ou *le Baranguerlis.* Au pié de cette montagne il y avoit autrefois une ville nommée *Casium*, fameuse par le sépulcre de Pompée, & par un temple dédié à Jupiter, surnommé *Casius.* Il étoit répréfenté avec une pomme de grenade dans la main. Il semble, dit le P. Dom Calmet, que le nom de *Casius* vienne du mot Hébreu *Kez* ou *Cas*, qui signifie *extrémité*, *terme*, parce que le Casius séparoit la Palestine de l'Egypte. * Strabon, *l.* 16. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CASIUS, montagne de Syrie près de Séleucie. Elle bornoit la Terre promise du côté du nord, comme l'autre Casius, montagne voisine de Péluse, la bornoit du côté du midi. * Le P. Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

CASLÉTA. *Cherchez* CASSÉTA.

CASLEU, neuviéme mois des Hébreux de l'année ecclésiastique, & le troisiéme de l'année civile. Il répond aux mois de novembre & de décembre. Il tire son origine du mot Hébreu כסל, c'est à dire, Orion, *Job. ch.* 9. Il a 30 jours pleins. Les Juifs font un grand jeûne le septiéme de Casleu, à cause que le Roi *Joakim* perça d'un canif le livre des Prophéties de Jérémie, & les jet-

ta dans le feu, *Jérémie, ch. 36. v. 23.* Le quinziéme du même mois ils jeûnent à cause que dans ce jour Antiochus Epiphanès profana le temple de Jérusalem, & y plaça la statue de Jupiter Olympien, I. *Maccab. ch. 1. v. 57.* Le 25 de Casleu, Judas Maccabée purifia le temple, & en fit de nouveau la dédicace, II. *Maccab. ch. 1. v. 18.* On conserva religieusement la mémoire de cette consécration. C'étoit un jour de fête dont il est fait mention, *Jean, ch 10. v. 22.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CASLONA, bourg d'Andalousie en Espagne, sur la riviére de Guadalimar, étoit autrefois une ville considérable, appellée par les Latins *Castulo*, avec Siége épiscopal, suffragant de l'Archevêque de Tolède. Près de ce lieu il y a des montagnes qui en prénnent le nom; & qui sont célébres dans l'Histoire, à cause de la fameuse défaite des Maures par les Chrétiens, qui y tuérent deux cens mille de ces Infidéles, l'an 1202, sous le régne d'Alphonse Roi de Castille. * Rodéric de Tolède. Baudrand.

CASLUIM, fils de Mesraïm, dont les Philistins & les Caphtorins sont descendus. * *Genése, ch. 10. v. 14. I. Chron.* ou *Paralip. ch. 1. v. 12.*

CASMAN (Othon) mort en 1607, est Auteur de plusieurs Ouvrages, *Psychologia Anthropologica; Cosmopæia; Angelographia; Uranographia; Systema Politicum; Anti-Socinus, &c.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

CASMILLUS. *Voyez* CAMILLUS.

CASMIR, CASSEMIRE ou KACHEMIRE, province de l'Empire du Grand Mogol. *Voyez* KACHEMIRE.

CASOLI, bourg avec un château & tître de Principauté, dans l'Abruffe Citérieure, province du Royaume de Naples, à trois lieues de Lanciano, vers le sud-ouest ou l'occident méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASOLIS (Philippe de) de Reggio, mort en 1391, a écrit *de Testament. & Success.* Si l'on en croit Pancirolle, il prenoit le tître de Docteur des Docteurs de son tems.

CASONI (Guy) Italien, natif de Serravallé, dans la Marche Trévisane, qui vivoit au commencement du XVII siécle vers l'an 1610, apprit les Langues & le Droit, & s'établit à Venise, où il contribua à l'établissement de l'Académie de *gl' Incogniti*; & étant retourné dans son païs, il s'éleva par son mérite jusques aux premiéres charges. Il a laissé divers Ouvrages en sa Langue naturelle, comme *la Vie du Tasse; La Magia d'Amore; Discorso dell Imprese; Il Teatro Poëtico, &c.* * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter.*

CASPE', bourg d'Espagne en Aragon, avec un ancien château sur la riviére d'Ebre, qui y reçoit celle de Guadaloupe, à trois lieues des frontiéres de la Catalogne, & à douze au dessous de Saragosse en descendant vers Tortose. Ce fut là que Ferdinand, Infant de Castille, & Duc de Pegnafiel, fut déclaré Roi d'Aragon le 24 juin 1412, par les neuf Electeurs que les Etats de cette Couronne avoient choisis. Il en avoit gagné six a force de présens, & par les intrigues de Pierre de Luna, dit Benoît XIII, qui avoit besoin de son appui, pour se maintenir dans le Schisme. * *Voyage d'Espagne.* Baudrand. Bourgon, *Géogr. Histor.*

CASPHIN ou CASPIN. *Voyez* CASPIN.

CASPHOR ou CASBON. *Voyez* CASBON.

CASPIE ou CASPIENNE (Mer) grand Lac d'Asie, entre la Tartarie, le Royaume de Perse, la Géorgie, & la Moscovie. Il est séparé de toutes les autres mers, avec lesquelles il n'a aucune communication connue: ce qui oblige à supposer qu'elle se décharge par des canaux souterrains dans la Mer Noire, de laquelle elle est pourtant éloignée par tout de cent lieues, ou dans le Golfe de Balsora ou dans la Mer des Indes. Les anciens Géographes ne sont pas d'accord touchant sa figure & son étendue. La plupart des Anciens croyoient que c'étoit un Golfe de l'océan septentrional; comme le bras de mer qui s'étend entre la Perse & l'Arabie, en est un du méridional. Strabon, Mela & Pline, ont été de cette opinion; mais Hérodote, Diodore de Sicile, Aristote même, l'ont dépeint comme un lac, & c'en est un en effet. Ceux du païs, & tous les autres peuples l'appellent *mer*, selon la coutume des Géographes anciens & des modernes, qui donnent ce nom à tous les grands amas d'eaux renfermées entre les terres. Ainsi le Lac Asphaltite & le Lac de Tibériade dans la Palestine, sont vulgairement appellez *mers*; le premier, Mer Morte; & le second, Mer de Génésareth, ou de Galilée. Il en est de même en Europe des Lacs de Constance & de Genéve, celui-ci étant nommé par les Allemands *Genferzée*, & l'autre *Constantzerzée* ou *Bodenzée*, c'est à dire, *Mer de Genéve* & *Mer de Constance*. Ainsi les Hollandois appellent *Haarlemmer-Meer* le Lac de Harlem, qui n'a environ que huit ou dix lieues de tour. Quant à la situation de la Mer Caspienne, les anciennes cartes l'étendent du couchant au levant, & les Modernes du midi au septentrion, lui donnant une figure presque ovale & environ six cens lieues de circuit. D'autres la font longue de huit cent milles, & large de six cens cinquante milles, & assurent qu'en hiver elle se géle pour la plus grande partie. On la connoit mieux présentement, depuis que le Czar y a envoyé faire des observations; & on peut s'en tenir à la carte que Monsieur Delisle en a donné sur les Mémoires que ce Monarque a envoyez à l'Académie Royale des Sciences. On l'appelloit aussi *Mer d'Hyrcanie* du nom d'une province de Perse, aujourd'hui *Ghilan*, qu'elle a au midi. On la nomme à présent *Mer de Tabaristan, de Backu, de Sala, &c.* à cause des païs ou villes qui sont sur ses côtes. * Texeira. Baudrand. Tavernier, &c.

CASPIENNE (Mer) *Voyez* CASPIE.

CASPIENNES (Portes) certains détroits & passages difficiles entre des montagnes escarpées, proche de la Mer Caspienne, vers la ville de Derbent, dans la province de Schirvan, qui dépend du Royaume de Perse. Le nom de *Derbent* signifie *porte étroite*, & les Turcs appellent cette ville *Demir-capi*, c'est à dire, *porte de fer*: ce qui a du rapport au nom de *portes Caspiennes*. On tient que ce passage fameux est fait à la main & taillé dans le roc, l'espace de huit mille pas, & que dans sa plus grande largeur à peine y a-t'il lieu pour un chariot. Quelques Modernes nomment ces passages *portes de Téflis*, qui est une ville du Gurgistan, autrement de la Georgie particuliére. Les Orientaux croyent qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir une longue muraille pratiquée dans les ouvertures de la montagne, pour fermer le passage dans la Perse aux peuples du Nord, appellez par eux Gog & Magog. La muraille bâtie par Alexandre d'Houl-Carnein, bien différent d'Alexandre *le Grand*, est nommée par les Arabes, la digue d'Alexandre, ou le rempart de Gog & Magog. Elle fut ruinée par le tems, ou par l'effort des Scythes; mais *Jezdegierd* fils de Baharam Roi de Perse la fit réparer, & Chosroès, surnommé *Nuschirvan*, un de ses successeurs, acheva de la fortifier. La Province de Schirvan étoit nommée autrefois le *sceptre d'or*, parce que le Roi de Perse avoit permis au Gouverneur de cette province de s'asseoir, en rendant la justice, sur un thrône d'or, en considération de l'importance du poste qu'il gardoit. On dit qu'Artaxerxès Ochus ayant conquis l'Egypte, en transporta un grand nombre de Juifs dans l'Hyrcanie proche de la Mer Caspienne. Orose dit que les Juifs transportez sur les bords de cette mer, y étoient fort multipliez de son tems, & espéroient d'en revenir pour peupler la Judée. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

CASPIENS (Monts) chaîne de montagnes en Asie, qui s'étendent du septentrion au midi, entre l'Arménie, & la Mer Caspienne.

CASPIENS, peuples de Scythie, voisins des Hyrcaniens, & de ce grand Lac qui a été appellé de leur nom, *Mer Caspienne*. On dit que lorsque leurs péres & leurs méres avoient atteint un grand âge, comme de soixante & dix ans, ils avoient accoutumé de les renfermer dans un lieu étroit, où ils les faisoient mourir de faim. Strabon, *l* 11. Ils avoient des chiens cruels & terribles que le Poëte Valérius Flaccus dépeint *au l.* 6

CASPIN ou CASPHIN, ville de Judée, dont les Habitans eurent la témérité de se revolter contre les Juifs de Jérusalem du tems de Judas Machabée, l'an cinquante-neuf avant Jesus-Christ. Se confiant trop sur leurs murs, sur leurs forteresses, sur une puissante garnison & sur la quantité de vivres & de munitions dont ils étoient pourvus, ils osérent insulter ce Général & le charger d'injures & d'outrages. Judas se mit en devoir de reprimer cette insolence. Après avoir fait la priére, il donna l'assaut à cette ville rebelle, la prit par force, & fit un si grand carnage de ses Habitans, & de tous ceux qui s'y étoient refugiez, que l'étang qui en étoit proche & large de deux stades fut entiérement rougi & teint de sang. II. *Maccab. ch.* 12. Le P. Calmet dit que Caspin est la même chose que Hésebon. *Voyez* CASBON.

* CASPIUS (George) de Hainaut, célébre Medécin, a publié *Responsio ad Bonaventura Grangerii Admonitionem, de Cautionibus in sanguinis missione adhibendis; Castigatio Animadversionis ejusdem Grangerii adversus Leonardum Botallum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 259

CASSAGNE (Jacques) de la ville de Nîmes, étoit Docteur en Théologie, & Prieur de Saint-Etienne. Il fut reçu à l'Académie Françoise en 1661, à la place de Saint-Amant. Cassagne avoit beaucoup d'esprit. Il commença à se faire connoître par une espéce d'instruction en vers qu'il faisoit faire au Roi *Louis* XIV, par *Henri* IV. Cet Ouvrage le fit choisir par Monsieur *Colbert* pour être d'une petite Académie qu'il établit pour les Devises, les Médailles, les Inscriptions, & autres choses semblables. On a de lui une préface qui est au devant des Oeuvres de Balzac, & une autre à la tête de la Traduction de l'Orateur de Cicéron. On estime beaucoup ces préfaces & cette Traduction qui est de la façon de Cassagne. Monsieur de Péréfixe, Archevêque de Paris, faisoit tant de cas de l'Abbé de Cassagne, qu'il le chargea de faire un *Sermonaire*, ou un certain nombre de Sermons en faveur de son diocése pour y être prêchez à toutes les grandes Fêtes de l'année, dans les églises où il ne se trouveroit pas d'habiles Prédicateurs. Mais la mort qui l'enleva au mois de mai de l'an 1679, l'empêcha de mettre la derniére main à cet Ouvrage. Au reste, quoique Boileau dans sa troisiéme Satire l'eût associé à *Cottin*, il fut assez sage pour n'en témoigner aucun ressentiment à l'Auteur de la Satire. * *Oeuvres de* Boileau, *édit. de Genéve, in quarto, tome 1. p. 30. & 31.* Perrault, *Parallele des Anciens & des Modernes, &c. tome 2. p. 176, &c.*

CASSAIGNE, ville de France dans la Gascogne, au diocése de Condom, auprès de la riviére de Losse.

* CASSALÉGAS, CASALE'GAS & CASALLAGAS, village d'Espagne. Il est dans la Castille Nouvelle au nord-est de Talavéra, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

CASSAN ou GAZAN-KHAN, étoit fils d'ARGOUN-KHAN, Empereur des Mogols, dans la Perse, & lui succéda après la mort de Baidu, qui fut tué en Arménie par l'Emir Névruz, l'an de Jesus-Christ 1293, & de l'hégire 693. Le Christianisme avoit été le plus grand crime de Baidu. Cassan qui y étoit engagé, l'abjura pour monter sur le thrône, & prit le nom de Sultan Mahmoud. Après avoir défait dans le Khorassan quelques-uns de ses parens qui lui disputoient la Couronne, il en donna le Gouvernement à l'Emir Névruz, qui avoit commandé son armée contre ses compétiteurs; mais sur de faux rapports il fit marcher contre lui Cutlucschah, qui lui envoya la tête de ce malheureux l'an de J. C. 1295, & de l'hégire 695. Il fit aussi faire le procès à son Visir Sadr-Géhan; il vainquit Nasser fils de Calaoun Roi d'Egypte, auprès de la ville d'Emésse en 1299; il subjugua toute la Syrie, perdit une bataille contre le même Nasser auprès de Damas en 1302, sous la conduite de Cutlucschah, & mourut l'an 1304 de Jesus-Christ, & de l'hégire 704 extrêmement regretté de ses Sujets. Il fut enterré à Scham-Gazan où il avoit fondé une mosquée. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CASSAN ou CASIAN, Bacha de Soliman Empereur des Turcs, fut envoyé par ce Prince en Hongrie, où il fit de grands dégats, & où il fut tué dans une bataille, que lui livra le Prince Palatin l'an 1532. * *Continuat. de Chalcondyle.*

CASSAN, CASSIAN, CASCAN, CASCHAN ou **KASCHAN**, ville. *Voyez* CACHAN.

CASSAN, ville & bourg. *Cherchez* CASSANO.

CASSANDER, fils d'*Antipater*, irrité de ce que son pére ne lui avoit laissé par testament, que le commandement de quelques troupes, & de ce qu'il avoit choisi Polyperchon pour Ministre d'Aridée Roi de Macédoine, & pour Tuteur des fils d'Alexandre *le Grand*, fit ligue avec Ptolomée fils de Lagus, & avec d'autres Chefs pour détruire son Concurrent. Ce fut dans la seconde année de la CXV Olympiade, & 319 avant l'Ere Chrétienne. Mais Olympias, mére d'Alexandre *le Grand*, & ennemie personnelle de Cassander, ayant été rappellée en Macédoine par Polyperchon, y fit mourir cent personnes des plus considérables du parti de Cassander, outre le Roi Aridée & sa femme Euridice. Cassander pour s'en venger, vint assiéger cette cruelle Princesse dans Pydne, ville de Macédoine, qu'il prit l'an 316 avant l'Ere Chrétienne. Par le traité de capitulation, Olympias avoit eu la vie sauve: Cassander la lui ôta l'année suivante, & épousa Thessalonice, sœur du grand Alexandre. Ensuite il s'occupa à affermir sa domination dans la Gréce, à dompter le reste de la Macédoine, & s'unit avec Séleucus & Lysimachus, contre le redoutable Antigonus. Après quelques succès différens, ils conclurent un traité avec lui, par lequel Cassander devoit retenir le souverain commandement en Europe jusqu'à ce que le jeune Alexandre, fils d'Alexandre *le Grand* & de Roxane, fût en âge de gouverner. Mais le perfide Cassander y mit ordre, & le fit mourir avec sa mére sur la fin de l'année 311 avant l'Ere Chrétienne. Il persuada à Polyperchon de se défaire d'un autre fils d'Alexandre, nommé Hercule; & trois ans après sa mort il usurpa le nom de Roi. Ne pouvant avoir la paix avec Antigonus & son fils Démétrius, il se ligua encore une fois avec les deux Rois, Séleucus & Lysimachus. Après avoir uni ses troupes à celles de ses Alliez, avec leur armée commune de soixante & seize mille hommes de pié, de dix-mille cinq cens chevaux, de quatre cens éléphans, & de six-vints chariots de guerre, contre soixante & dix-mille hommes de pié, dix mille chevaux, & soixante-quinze éléphans, il remporta une grande victoire près de la ville d'Ipsus, en Phrygie, sur la fin de l'année 301 avant l'Ere Chrétienne, en la quatriéme année de la cent-dixneuviéme Olympiade. Il mourut hydropique trois ans après cette victoire. Son régne fut de dix-neuf ans. Il laissa trois fils de sa femme Thessalonice, *Philippe* qui ne régna qu'un an; *Antipater* & *Alexandre* qui se firent la guerre pour la succession de leur pére. * Justin, *l.* 14. 15. *&* 16. Plutarque, *Vie de Démétrius & de Pyrrhus*. Diodore de Sicile, *l.* 19. Eusébe, *dans sa Chron.*

CASSANDER (Guillaume) Auditeur de Rote, & Evêque en Sardaigne, a recueilli les Décisions de la Rote, depuis 1513 jusqu'en 1523, selon l'ordre des Décrétales. * *Biblioth. Hist. & Chron. des principaux Auteurs & Interprétes du Droit Civil, Canonique & particulier de plusieurs statuts & provinces depuis Irnerius, &c.* par Denys Simon, edit. de Paris, *in douze*, 1692.

CASSANDER (George) de Bruges, ou, selon d'autres, de l'isle de Cassandt, né en 1515, etoit un des savans hommes de son tems, & possédoit parfaitement les Langues, le Droit, les Belles Lettres & la Théologie. Il enseigna à Bruges, & ailleurs, avec une très-grande réputation: depuis il s'attacha aux Controverses touchant la Religion, & publia un livre, dont le titre étoit *du devoir de l'Homme pieux, dans les différents de Religion*. Il n'y mit point son nom; & François Baudouin, qui l'apporta le premier en France, passa pour en être l'auteur: ce qui lui fit des affaires avec Calvin, qui écrivit contre lui. Baudouin se défendit dans une préface qu'il mit à la tête des livres d'Optat, adressée *Joanni Lucanio* pour *Calvino*, & dans un livre exprès sur la Loi *de Libellis famosis*, où il nie qu'il soit Auteur de ce Traité. Calvin fit une réponse aigre à Baudouin. Cassander se découvrit alors, & fit une défense de cet Ouvrage, qui fut encore attaqué par un écrit Allemand, auquel Cassander fit aussi une réponse. Cet Ouvrage déplut non seulement aux Protestans, mais aussi à des Catholiques qui en furent scandalisez. Jean Hessels, Bredembachius & Robert Cénalis écrivirent contre lui. Son dessein fut néanmoins approuvé des personnes modérées, & les Princes d'Allemagne jugérent qu'il n'y avoit personne plus propre que lui pour pacifier les différents de la Religion. Le Prince Guillaume de Cléves le pria de venir chez lui, pour s'opposer aux Anabaptistes; & il étoit à Duisbourg en 1564, lorsque l'Empereur Ferdinand lui écrivit le 24 juin, pour lui persuader de le venir trouver à Vienne. Cassander s'excusa sur la goutte, qui l'avoit retenu au lit la plus grande partie de l'année. L'Empereur lui manda par d'autres lettres du 15 juillet, que puisque sa santé ne lui permettoit pas de travailler à la reunion des esprits par sa présence, il y contribuât au moins par ses Ecrits & par son conseil; qu'il fit un abbrégé de la Doctrine Chrétienne, & qu'outre les anciens articles de la Foi Catholique, qui ont toûjours été hors de toute controverse, il expliquât encore ceux qui étoient controversez. Il travailla à cette consultation qu'il fit imprimer, & l'envoya à l'Empereur Maximilien II; car Ferdinand étoit déja mort. Ce fut le dernier Ouvrage qui parut de cet excellent homme, qui étoit éloigné de toute passion, & qui professoit sincérement la vérité que Jesus-Christ à laissée à son Eglise. Il avoit joint, comme dit M. de Thou, à la connoissance qu'il avoit des choses saintes, une grande candeur d'ame, & une grande modération. Le zéle qu'il avoit pour cette réünion, & pour la paix de l'Eglise, lui a peut être fait un peu trop accorder aux Protestans; mais il est toûjours demeuré uni à l'Eglise Catholique, & il a déclaré qu'il se soumettoit à son jugement, & condamnoit hautement les auteurs du Schisme & leurs principales erreurs. Il étoit doux, humble & modéré, patient dans les maux, & d'un désintéressement achevé. Dans toutes les disputes qu'il a eues, il n'a point témoigné d'aigreur ni d'animosité. Il n'a jamais rendu injure pour injure, & l'on n'a point remarqué dans ses mœurs ni dans ses Ecrits, aucun vestige de présomption, ni d'arrogance. Il a fui la gloire, les honneurs & les biens, & a vécu caché & retiré, n'ayant d'autre pensée ni d'autre desir, que de procurer la paix de l'Eglise, d'autre occupation que l'étude, d'autre emploi que de composer des Ouvrages qui pussent être utiles au public, ni d'autre passion que celle de connoître & d'enseigner la vérité. Outre les Oeuvres de Vigilius Evêque de Thapse, qu'il publia avec celles de Vigilius Evêque de Trente, & un Traité d'Honoré d'Autun, *de Prædestinatione & Gratia*, qu'il publia, mais fort défiguré, nous avons encore de lui, *Commentarius de duabus in Christo naturis*; *De Baptismo infantium*; *De Origine Anabaptistæ Secta*; *Liturgica*; *Traditionum veteris Ecclesiæ defensio*; *Epistolæ*; *Supputatio rei nummariæ Romanorum & Græcorum ad monetam Flandricam*, *&c.* George Cassander mourut le troisiéme février de l'an 1566. Son corps fut porté dans l'église de saint François, où il fut accompagné du Magistrat de la ville & de toute l'Université, & fut enterré devant le grand autel; & Corneille Gautier son bienfaiteur & son ami inséparable fit son oraison funébre. Toutes ses Oeuvres ont été imprimées à Paris *in folio* en 1616. On convient qu'il est le premier qui a écrit de la Liturgie avec quelque connoissance de ses vrais principes. La Consultation de Cassander ne satisfit ni les Catholiques ni les Protestans. C'est ce que Cassander avoue lui même dans une de ses lettres. *Ab utraque parte*, dit-il, *plagas accipimus, & ab illis lapidamur*. M. Naudé donnant son sentiment sur les deux plus fameux personnages qui ont entrepris d'accorder la Religion Catholique & la Protestante, savoir *Cassander*, & *Melchior Canus*, dit que le premier a montré dans ce dessein, moins *d'esprit que de piété*, & que le second a donné plus de preuves d'un *bon jugement que d'une piété sincére*. * De Thou, *Hist. l.* 28. 36. *&* 38. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 259. *& suiv.* Sponde, &c. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle*. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *p.* 276, *& suiv.* de l'édit. de Hollande, 1715.

CASSANDER, (François) Savant François, vécut vers la fin du XVII siécle. Il étoit fort versé dans le Grec & dans le Latin, & écrivoit de bons vers François. Mais ses maniéres rebutantes & grossiéres dans la conversation, le firent mépriser généralement, de sorte qu'il n'a jamais rien obtenu & a toûjours vécu dans la pauvreté. La misére dans laquelle il avoit passé sa vie l'avoit rendu si chagrin, que sur son lit de mort on eut bien de la peine à lui faire reconnôitre, qu'il devoit à Dieu quelque amour ou quelque reconnoissance, croyant, disoit-il, que cet Etre avoit pris trop peu de soin de lui pendant sa vie. Il a traduit en François les derniers tomes de l'Histoire de M. de Thou, & écrit un livre intitulé *Paralléles Historiques*. On a aussi de sa façon une très-bonne Traduction de la Rhétorique d'Aristote. * *Remarques sur la premiére Sat. de Boileau*, *v.* 1.

CASSANDRA FIDE'LIS. *Voyez* CASSANDRE FIDE'LE.

CASSANDRE, fille de Priam, Roi de Troye, & d'Hécube. On dit qu'elle fut aimée d'Apollon, qui lui donna l'esprit de prophétie, en échange des dernieres faveurs qu'elle lui devoit accorder; mais Cassandre refusa de lui tenir parole, dès qu'elle se sentit en possession de l'art de prédire: de sorte qu'Apollon irrité, & ne pouvant se retracter, voulut qu'on n'ajoûtât jamais foi à tout ce qu'elle pourroit prédire. Ainsi on se moqua de ses oracles, lorsqu'elle annonça par avance les malheurs de Troye. Après la ruine de cette ville, elle fut violée par Ajax le Locrien, fils d'Oïlée dans le temple de Minerve, quoiqu'elle embrassât la statue de Pallas; ensuite elle fut traînée hors de ce temple d'une maniére tout à fait ignominieuse. Les Grecs ayant partagé entre eux le butin de la ville de Troye, Cassandre échut à Agamemnon, de qui elle fut aimée éperduement. Ce Prince l'ayant emmenée en son païs, elle l'avertit en chemin, qu'il devoit être assassiné par sa femme Clytemnestre, & par son adultére Egisthe. Il n'ajoûta point foi à cette prédiction pour son malheur; mais étant arrivé dans son Palais, & sortant du bain pour se mettre à table, sa femme Clytemnestre lui fendit la tête d'un coup de hache, l'ayant auparavant embarrassé d'une chemise sans issue; & se jettant ensuite sur Cassandre, elle l'assomma de la même maniére. Mais quelques jours après, Oreste fils d'Agamemnon entrant à la dérobée dans la maison, tua sa mére, l'adultére de sa famille, & le meurtrier de son pére. * Homére, *Iliade & Odyssée*. Virgile, *Enéide*, *l.* 2. *v.* 246. *&* 403.

CASSANDRE FIDE'LE, ou **CASSANDRA FIDE'LIS**, femme savante Vénitienne, vivoit dans le XVI siécle. Sa famille qui étoit originaire de Milan, s'étoit établie à Venise, où Cassandre naquit vers l'an 1465, d'Angélo Fidélis. Elle apprit non seulement la Langue Gréque & la Latine, mais encore l'Histoire, la Philosophie & la Théologie. Les Papes Jules II, & Léon X, Louïs XII Roi de France, Ferdinand Roi d'Aragon, Elisabeth Reine de Castille, le Duc de Milan, & tous les Princes d'Italie lui donnérent des témoignages de leur estime. Les Savans admirérent son érudition, & plusieurs vinrent même lui rendre visite à Venise. Elle soutint à Padoue des Théses de Philosophie pour un de ses parens nommé Betrucé Lamberti, Chanoine de Concordia; & elle y prononça une belle Harangue qui fut imprimée. Elle épousa *Mario* Marpélio, Médecin de Vicence, qu'elle suivit à Rhétimo, & à son retour elle le perdit à Venise, vers l'an 1521, comme on le voit dans une des lettres de Cassandre Fidéle au Pape Léon X. Elle étoit alors dans la cinquante-sixiéme année de son âge. Après ce malheur elle resta toûjours veuve; & on dit que sur la fin de sa vie elle fut Supérieure des Hospitaliéres de saint Dominique, où elle mourut âgée de 102 ans vers l'an 1567. Nous avons un Recueil de quelques unes de ses Epîtres. On lui attribue d'autres Ouvrages, *De Litterarum laudibus*; *de Scientiarum ordine*, *&c.* * Ange Politien, *l.* 3. *Epist.* 17. Fulgose, *Rerum Memorab. l.* 9. *c.* 3. Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror. &c.*

CASSANDRIA ou **SCHIATTO**, ville Archiépiscopale de la Macédoine dans la Gréce. Elle est sur la pointe du Cap Canistro à une lieue de la ville de ce nom, & environ à vint-sept de la ville de Salonichi du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASSANDRIA autrement CASSANDT. *Voyez* l'art. qui ſuit.

CASSANDT ou CASSANT, petite iſle des Païs-Bas, ſur la côte de Flandre, vis à vis de l'Ecluſe. Il y a un village & une fortereſſe de ce nom & dans quelques cartes on les trouve ſous le nom de *Caſſandria*. Les Hollandois en ſont les maîtres, & ils la prirent au commencement du XVII ſiécle, pendant que les Eſpagnols aſſiégeoient Oſtende. L'iſle de Caſſandt a été autrefois plus grande qu'elle n'eſt à préſent; mais les tempêtes & les flux & reflux de la mer l'ont diminuée de plus de la moitié. * Strada, *Guerre de Flandre*. Sanſon.

CASSANDT, village, &c. *Voyez* l'article précédent.

CASSANO, ville du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, avec títre de Principauté, & Evêché ſuffragant de Coſence. Elle eſt peu conſidérable, & eſt ſituée près d'une petite riviére, dite *Lione*. * Sanſon. Baudrand.

CASSANO, gros bourg ſur l'Adda dans le Milanois, entre Créme & Bergame. Il eſt connu par la défaite de l'armée impériale, ſous le commandement du Prince Eugéne de Savoye, par le Duc Vendôme, conduiſant l'armée de France, le 16 août 1705. *Voyez* l'article de LOUIS XIV. * Sanſon.

CASSANT. *Voyez* CASSANDT.

CASSARDI ou CASE'ARD (François) Cardinal du títre de ſaint Martin, Archevêque de Tours, & Docteur en Droit Canon & Civil, vivoit dans le XIII ſiécle, & étoit natif du Fayet dans le diocéſe de Grenoble en Dauphiné. Il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire IX, en 1237, & mourut à Lyon au mois d'août de la même année. * Hilarion de Coſte, *des Dauph.* Friſon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1. *p.* 774.

CASSARO, anciennement *Cacyrum*, gros bourg de la Vallée de Noto en Sicile, ſur la riviére de Jaſibili, à quatre lieues de ſon embouchure dans la Mer Ionienne, & à ſix de Syracuſe du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSE, (le Banc de la) écueil fort dangereux de la Mer Méditerranée, eſt entre l'iſle de Sardaigne & celles de Majorque & de Minorque. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSEL ou KESSEL, *Caſtellum Cattorum*, *Caſſilia*, & *Caſſella*, ville d'Allemagne, dans le Cercle du Haut Rhin, & capitale du Landgraviat de Heſſe. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Fulde, au nord-oueſt de Marpurg dont elle eſt éloignée d'environ 17 lieues, & au ſud-eſt de Paderborn, à la diſtance d'environ ſeize lieues. C'eſt le ſéjour ordinaire des Landgraves de Heſſe-Caſſel. Celui d'aujourd'hui eſt *Frédéric*, Roi de Suéde. Caſſel eſt une ville très-bien fortifiée, avec une bonne citadelle. Elle eſt grande & aſſez bien batie, & il s'y fait un grand commerce de laines. Quelques uns la prennent pour le *Stercontium* de Ptolomée; mais ce n'eſt pas le ſentiment de Bertius. * Sanſon. Baudrand.

CASSEL, ou MONT-CASSEL, *Mons Caſtellus*; *Caſtellum Morinorum*, petite ville des Païs-Bas en Flandre, eſt ſituée ſur une montagne, à quatre lieues de Bergue-Saint-Vinok, d'Aire & de Térouanne. Elle eſt ancienne, aſſez bien fortifiée, avec reſſort conſidérable; & de ſes remparts on découvre dans la plaine, environ trente villes, ou bourgs: il y a un vieux château, & l'on y tient des foires aux mois d'août & de janvier. Le Roi Philippe *Auguſte* prit cette ville en 1213, & elle a été depuis priſe & repriſe, en differentes occaſions; mais elle eſt célébre par diverſes batailles qu'on y a données, & dont deux ont été gagnées par deux Philippes de France. Le Roi Philippe *de Valois* y défit le 22 ou 23 d'août de l'an 1328, les Flamans qui s'étoient revoltez contre leur Comte: dans le XVII ſiécle, le onziéme du mois d'avril de l'an 1677, Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV, y défit Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange, depuis Roi d'Angleterre, qui commandoit les armées d'Eſpagne & de Hollande. Le Duc d'Orléans aſſiégeoit Saint-Omer, dans le tems que le Roi étoit occupé au ſiége de Cambrai, & le Prince d'Orange voulant jetter du ſecours dans la premiére de ces places, s'avança à la tête d'une armée nombreuſe. Le Duc ſortit de ſes lignes, & vint à la rencontre de l'armée ennemie, qu'il défit, & retourna enſuite au ſiége de Saint-Omer, qu'il emporta peu de jours après. * Mézeray. *Mémoires du tems.*

CASSELLIUS. *Voyez* CASELLIUS.

CASSELLO, anciennement *Procavus*, montagne d'Italie, dans l'Etat & près de la ville de Gênes. Elle avance dans la mer un cap qu'on appelle le Cap de la lanterne, où il y avoit autrefois un château qui a donné le nom à la montagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSEM, frére d'*Ali Ben-Hamia*, troiſiéme Calife des Arabes Muſulmans en Eſpagne, fut élevé ſur le thrône après la mort de ſon frére. Hairam un des principaux Seigneurs d'entre les Arabes, ſe ſouleva contre lui, & fit proclamer un autre Calife nommé *Mortadha*, qui étoit du ſang royal: mais la ville de Grenade ne voulant point le reconnôitre, il ſe vit obligé de l'aſſiéger, & fut tué ſous ſes murailles. Caſſem ne laiſſoit pas cependant d'être reconnu dans Séville, lorſque la ville de Cordoue prêta hommage à *Iahia* fils d'Ali Ben Hamid ſon neveu: mais le régne d'Iahia ne fut pas long: car les Cordouans, qui changeoient fort légérement d'inclination, s'étant dégoûtez de lui, rappellérent Caſſem, qu'ils avoient chaſſé. Ce Prince ne fut pas plutôt rétabli ſur le thrône, qu'il fit venir des troupes d'Afrique, pour s'y affermir; mais cette entrepriſe fit ſoulever de nouveau cette ville mutine, de ſorte qu'il ſe vit encore une fois chaſſé, ſans eſpérance de retour: car Iahia ſon neveu ayant repris ſa place, ſe ſaiſit de ſa perſonne, & lui fit finir ſes jours en priſon. * Ben Schonab. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CASSEMIRE, province de l'Empire du Grand Mogol. *Cherchez* KACHEMIRE.

CASSÉNA, ville de la Nigritie en Afrique, eſt capitale du Royaume de Caſſéna, borné au nord par le Déſert de Lempta, au midi par le Niger ou Nil des Négres, qui le ſépare du Royaume de Zegzeg, par celui de Cano au couchant, & par celui de Gangara au levant. Outre Caſſéna ſa capitale, on y met encore Tirca & Nébrina. * Maty, *Dict. Géogr.*

NB. M. Deliſle donne à ce Royaume des bornes fort différentes de celles que lui a données Sanſon.

CASSENEUIL, petite ville de Guienne dans l'Agénois, à cinq lieues d'Agen, ſur la riviére de Lot. Il y avoit autrefois une maiſon royale, où l'Empereur Charlemagne ſe plaiſoit fort, & où naquit Louïs *le Débonnaire*, ſon fils, en 778. Quelques uns qui placent cette maiſon royale ſur la Garonne, dans le diocéſe de Bazas, auprés du village appellé *le Coudrot*, ou *Quodrot*, croyent & diſent qu'elle étoit au lieu où eſt maintenant Caſſeuil. Il y en a d'autres qui ont cru que ce château royal étoit dans le Poitou, parce qu'il y a encore un village qui ſe nomme Gazeneuil; mais cette derniére opinion eſt contraire à tous les títres anciens. A l'égard de ceux qui croyent que cette maiſon royale étoit ſur la Garonne, on peut leur accorder qu'il y en a eu une à Caſſeuil; mais celle qui eſt nommée Caſſeneuil, & où naquit Louïs *le Débonnaire*, n'etoit pas en ce lieu, parce que tous les títres la mettent dans le diocéſe d'Agen; & Caſſeuil ſur la Garonne eſt conſtamment du dioceſe de Bazas. * Aimoin, *De Mirac. S. Bened.* Beſli, *Hiſt. Com. Pictav.* Du Chêne, *tome* 2. Mabillon, *De Re Diplomatica.*

CASSE'RIUS (Julius) Médecin, a vécu au commencement du XVII ſiécle, en 1608. Il étoit de Plaiſance en Italie, né de pauvres parens, & fut d'abord Domeſtique, puis Diſciple d'Aquapendente, à Padoue. Il avança tellement dans la connoiſſance des ſecrets de la Médecine & de la Chirurgie, qu'après la mort d'Aquapendente il obtint ſa Chaire de Profeſſeur dans l'Univerſité de Padoue, où il mourut âgé de 60 ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *De vocis audituſque organis*; *Hiſtoria anatomica*; *Pentæſteſeôn, hoc eſt de quinque ſenſibus Liber*, &c. * Thomaſini, *Elog. Doct. Vir. partie* 1. Vander Linden, *de Script. Med.* &c.

CASSE'TA, (Salvus ou Galvus) Religieux Dominicain, né à Palerme en Sicile, fut fait Bachelier en 1445, Cenſeur Général de la Foi en Sicile l'an 1468, Mâitre du Sacré Palais l'an 1474, & enfin Général de ſon Ordre en 1481. L'année ſuivante le Pape Sixte IV, qui l'eſtimoit beaucoup, l'envoya en Allemagne pour des affaires importantes; & ce fut en ce tems qu'il fit ouvrir le tombeau d'Albert *le Grand*. Il écrivit la Vie de ſaint Vincent Ferrier, qui n'a pas été publiée, & mourut peu après ſon retour d'Allemagne à Rome le 15 ſeptembre 1483. * Léandre Alberti, *de Vir. Illuſtr. Ord. Præd. l.* 1. Antoine de Sienne. Echard, *Script. Ord. Præd.*

* CASSIA ou KETSIHA, nom de la ſeconde des filles que Job eut après ſa diſgrace. * *Job, ch.* 42. *v.* 14.

CASSIA ou CIVITA DI CASSIA, ville d'Italie. *Voyez* CASCIA.

CASSIA, ou DE CASSIA, (Siméon) *Cherchez* FIDATI.

CASSIAN, ville. *Voyez* CACHAN.

CASSIDAIRE, *Caſſidarius*, celui qui avoit le ſoin & l'intendance des caſques & des armures de tête dans les arcenaux à Rome. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CASSIEN Auteur d'une Chronographie, ainſi que l'aſſure ſaint Jérôme au Traité des Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, *ch.* 38, ſur le témoignage de ſaint Clément d'Alexandrie: cet Auteur étoit Chrétien.

CASSIEN, (S.) Martyr, fut le premier Evêque de Siben, dont le ſiége eſt maintenant à Brixen ou Breſſenon dans le Comté de Tirol en Allemagne. Après y avoir fait bâtir une égliſe en l'honneur de la ſainte Vierge, il en fut ſacré Evêque par Fortunat, Patriarche d'Aquilée en 350. Les Infidéles le chaſſérent depuis, & il ſe retira à Rome, puis à Cornelium, aujourd'hui Imola dans la Romagne, où il tint une Ecole publique; mais il fut pris en 365, par ordre de Julien *l'Apoſtat*, & il fut expoſé à ſes Ecoliers qui le firent mourir à coups de ſtilet. Prudence a fait une deſcription élégante de ſon martyre. * Wiguleus ou Wigelzi Hund à Sultzenmos, *Metropolis Salisburgenſis*. Petr. de Natal, *l.* 7. Prudentius, *περὶ ςεφάνων*, *Hymne* 14.

CASSIEN (Jean) Scythe de naiſſance & célébre, Solitaire, floriſſoit dans le cinquiéme ſiécle. Il paſſa les premiéres années de ſa jeuneſſe dans le monaſtére de Bethléem, où il s'unit très-particuliérement avec le Moine Germain. De là ils allérent enſemble en Egypte & dans la Paleſtine; & après y avoir demeuré ſept ans, ils retournérent à leur premier monaſtére, d'où ils revinrent dans les déſerts de Scété en Egypte. Pendant qu'ils étoient dans cette ſolitude, ſurvint la querelle de Théophile Patriarche d'Alexandrie avec les Moines, touchant les livres d'Origéne. Caſſien & Germain furent obligez comme les autres de ſe retirer, & après avoir demeuré quelque tems à Bethléem, ils vinrent trouver ſaint Chryſoſtome à Conſtantinople. Ce Saint les reçut, & ordonna Caſſien Diacre. Lorſque ſaint Chryſoſtome fut chaſſé de ſon égliſe par la faction de ſes ennemis, l'égliſe de Conſtantinople qui s'étoit déja adreſſée au Pape Innocent I, députa encore en 403, Caſſien avec Germain, pour répréſenter l'injuſtice & la violence qu'on faiſoit à ſon Paſteur. Caſſien & Germain ne crurent pas devoir retourner à Conſtantinople, & demeurérent en Europe. Caſſien fut ordonné Prêtre par le Pape Innocent, & fit amitié avec ſaint Léon qui fut depuis Pape. Rome ayant été priſe par Alaric, Roi des Goths, Caſſien alla en Provence en 410, & s'établit à Marſeille. Il y fut mis au nombre des Prêtres, par l'Evêque Vénérius, y fonda deux monaſtéres, l'un d'hommes, & l'autre de vierges, & y parut comme un grand Mâitre de la vie religieuſe. Ce fut là qu'il écrivit ſes Conférences, ou *Collations* des Péres du déſert, en vint-quatre livres dont il dédia les dix premiers à S. Léonce Evêque de Fréjuls, & à Hellade, Supérieur du monaſtére établi par Caſtor, Evêque d'Apt en Provence; les ſept ſuivans à Honorat & à Eucher; & les derniers à Jovinien, Minerve, Léonce & Théodore. Il avoit déja compoſé *les Inſtitutions & la maniere de vie des Cœnobites*, & *les remédes contre les huit vices capitaux*, en douze livres, qu'il adreſſa à l'Evêque Caſtor. Il fit encore en 430, à la priére de ſaint Léon Pape, alors Archidiacre de

Rome, un Ouvrage en ſept livres de l'Incarnation du Verbe, contre les erreurs de Neſtorius, & peu après l'avoir fini, il mourut, ainſi que l'obſerve Gennade: au moins a-t'on lieu de juger qu'il étoit mort en 433, lorſque ſaint Proſper écrivit contre lui les livres qui portent pour tître, *contre le Collateur*, ou l'Auteur des Conférences. Soit que les ſentimens de Caſſien ſoient les mêmes que ceux des Sémi-pélagiens, comme quelques uns le prétendent, ſoit qu'il n'y ait rien à redire au fond, ſa mémoire a toûjours été en vénération dans l'Egliſe. Le Pape Urbain V avoit fait enchaſſer richement ſa tête: d'autres Papes comme ſaint Grégoire le Grand, Benoît IX, Paſcal II, Innocent II, & Honorius III, l'ont traité de Saint. Saint Benoit avoit fort recommandé la lecture de ſes Conférences à ſes Religieux; & ce n'eſt que depuis que les diſputes ſur la Grace ſe ſont élevées, qu'il s'eſt trouvé des Théologiens, qui ont mal parlé de Caſſien, qu'on honore comme ſaint, non ſeulement dans le diocéſe de Marſeille, mais dans toute la Provence, où l'on célébre en pluſieurs lieux ſa tête le 23 juillet. Le ſtile des livres de Caſſien répond aux choſes qu'il traite, ſi nous nous en rapportons à Photius, car outre la netteté, il eſt fort propre à inſinuer dans l'eſprit les maximes qu'il avance, & même à perſuader aux hommes de les ſuivre. Il diſpoſe tout avec tant d'adreſſe & de prudence, que le ſecond livre, c'eſt à dire, les huit derniers livres des inſtructions, contient non ſeulement des inſtructions morales, mais encore des mouvemens propres pour attirer à la vertu, & pour donner de la terreur & de l'effroi, afin d'exciter à la pénitence. Tous ceux qui ont parlé de Caſſien, ſont convenus qu'il avoit une grande facilité à s'énoncer; mais il n'y a rien d'élevé ni de grand dans ſon ſtyle. Il a écrit en Latin comme il paroît, & par le ſtyle, & par ſes préfaces. Il y a quelque apparence que l'on avoit traduit en Grec ſes Ouvrages, puiſque Photius les avoit lus, & qu'il ne dit point qu'ils fuſſent écrits en Latin. Saint Eucher en fit un abbrégé; comme il eſt remarqué dans le livre des Auteurs Eccléſiaſtiques de Gennade, *c.* 63. Après lui, un Africain appellé Victor, entreprit de retrancher ce qui s'y trouvoit de contraire aux ſentimens de ſaint Auguſtin, & d'y ajoûter ce qu'il crut y manquer. Caſſiodore eſt témoin de ce fait, & dit qu'il attendoit ce livre. C'eſt peut être à cauſe de cela qu'Adon lui attribue cette correction de Caſſien. On trouve des extraits de Caſſien dans le quatriéme livre des Vies des Péres données par Roſweide, mais on ne ſait pas qui les a recueillis.

Les douze livres des Inſtitutions ont été imprimez à Lyon en 1516, & avec les Paraphraſes de Denys le Chartreux à Bâle en 1539, & à Cologne en 1540. Les Conférences ont été auſſi publiées à Bâle en 1559, & ſes ſept livres de l'Incarnation réimprimez en 1571. Jacques Ciaconius a fait imprimer enſemble toutes les Oeuvres de Caſſien; la premiére édition eſt de Rome en 1590, la ſeconde de Lyon en 1606. Henri Cuickius Théologien de Louvain, depuis Evêque de Ruremonde, le fit imprimer à Anvers en 1578, avec des Notes de ſa façon; & Dom Allard Gazée ou Gazei, Religieux Bénédictin de l'Abbaïe de Saint-Vaaſt d'Arras, en procura encore deux éditions, avec de longs Commentaires en deux volumes *in folio*, 1617 & 1628, à Douay & à Arras. Dom Allard a ajoûté dans la derniére une Apologie de Caſſien, ſous le tître de *Vindiciæ titulares pro ſanctitate Joannis Caſſiani*. Il y en a eu une troiſiéme édition à Paris l'an 1642. * Conſultez ces éditions avec Gennade, *c.* 61. Photius, *Cod.* 197. Baronius. Bellarmin. Poſſevin. Le Mire. Voſſius & Gueſnay, *in Caſſiano Illuſtr. l.* 1. *Præf. l.* 2. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiécle*. Baillet, *Vies des Saints*.

* CASSIEN de Tingis en Afrique; ſouffrit le martyre ſur la fin du troiſiéme ſiécle. *Voyez* ſa Paſſion, parmi le Recueil des *Acta ſincera* du P. Ruinart. Il y eut encore un autre CASSIEN, qui ſouffrit le martyre en Afrique, au commencement du quatriéme ſiécle, avec Saturnin, Dativus, &c. *Voyez* le même Recueil qu'on vient de citer.

CASSIÉRE (Jean l'Evêque, de la) cinquantiéme Grand-Mâitre de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, établi pour lors à Malte, ſuccéda en 1572, à Pierre du Mont, après avoir été auparavant Grand-Maréchal, & Chef de la Langue d'Auvergne. Quelques années après il fut interdit par le Conſeil de l'Ordre, qui élut Lieutenant Général Maurice de l'Eſco, ſurnommé *Romegas*; mais celui-ci étant mort à Rome, au mois de décembre 1581, le Pape Grégoire XIII rétablit la Caſſiére dans la dignité de Grand-Mâitre, dont il jouit fort peu de tems. L'Evêque de Mayole qui étoit à Rome pendant la conteſtation émue entre la Caſſiére & Romégas, marque l'événement de cette affaire comme une choſe admirable, l'accuſateur, l'accuſé, les Juges & les témoins étant morts avant le jugement, ſans qu'il reſtât aucuns Actes du procès: ce qui arriva ainſi. Le Grand-Mâitre de la Caſſiére ayant été cité à Rome, pour répondre devant le Pape Grégoire XIII, ſur une accuſation intentée contre lui touchant la Foi, ſa Sainteté délégua des Juges, qui ouïrent les témoins en l'iſle de Malte. Cependant le Grand-Mâitre, & le Chevalier Romégas ſon accuſateur arrivérent à Rome, où Romégas mourut au mois de décembre, & le Grand-Mâitre peu de jours après. Les Juges déléguez, les Notaires avec leurs Actes, & les témoins qui venoient à Rome firent naufrage, & périrent tous avec les piéces du procès commencé, comme ſi Dieu s'en étoit réſervé le jugement. On ne douta pas de l'innocence du Grand-Mâitre, & de la fauſſeté des accuſations de Romégas, qui étoient ſuffiſamment détruites par les marques de la piété de ce Grand-Mâitre, & que l'on voit encore à Malte dans la Cité-Valette, où il fit bâtir de ſes deniers l'égliſe de ſaint Jean-Batiſte, qu'il dota en même-tems de mille écus de revenu. Il fit auſſi bâtir le Palais des Grands-Mâitres, la Châtellenie, qui eſt le Palais de la Juſtice ſéculiére, l'Infirmerie, l'ancienne ſalle des armes, & pluſieurs autres édifices qui éterniſeront ſa mémoire. Il eut pour ſucceſſeur, HUGUES de Loubens Verdales. * Naberat, *Priviléges de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem*.

CASSIGNAT, Chef des Gaulois Aſiatiques qui ſervirent dans l'armée d'Euménès Roi d'Aſie, contre Perſée Roi de Macédoine, ſoutint avec honneur les attaques des ennemis & fut du nombre des trente qui moururent en cette rencontre. * Tite-Live, *l.* 42. *num.* 57.

* CASSILIFAT, nom que les Turcs donnent à chacun des douze Gouvernemens en quoi ils ont partagé l'Egypte. * Maty, *Dict. Géogr*.

CASSIMÉRE & CASSIMIRE, Royaume & ville. *Cherchez* KACHEMIRE.

CASSIN ou MONT-CASSIN, célébre Abbaïe d'Italie dans le Royaume de Naples, bâtie & habitée par ſaint Benoît, Patriarche des Moines dans l'Occident. La ville de CASSIN ou MONT-CASSIN, *Caſſinum* & *Mons Caſſinus*, étoit dans la Terre de Labour au pié de la montagne où eſt le monaſtére. C'étoit un Evêché de la Province Romaine. La ville de Saint-Germain s'eſt accrue des ruines de Caſſin, dont le nom s'eſt conſervé dans le monaſtére. Le Pape Jean XXII rétablit en 1333, cet Evêché ſuffragant de Capoue, & uni avec celui de Saint-Germain. La Congrégation des Moines du Mont-Caſſin de l'Ordre de ſaint Benoît, eſt incorporée avec celle de ſainte Juſtine de Padoue depuis l'an 1504. On y célébra en 1626, un Synode, dont nous avons les Ordonnances dans la derniére édition des Conciles. La Chronique du Mont-Caſſin publiée en 1603, comprend ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable dans cet Ordre, & même dans l'Egliſe, depuis l'an 542, juſqu'en 1138. Elle contient quatre livres, dont les trois premiers ont été compoſez par Léon d'Oſtie; & Pierre *le Diacre* y ajoûta le quatriéme livre qui commence en 1086.

CASSINEL, (Ferry) Evêque d'Auxerre. *Voyez* l'article de CONCEPTION IMMACULÉE.

CASSINI (Jean-Dominique) naquit à *Périnaldo*, dans le Comté de Nice, de *Jacques* Caſſini Gentilhomme, & de *Julie* Croveſi, le huitiéme juin 1625. On lui donna, dès ſon enfance, un Précepteur fort habile ſous lequel il commença ſes études. Il les continua à Gênes chez les Jéſuites; & quelques-unes de ſes Poëſies Latines y furent imprimées avec celles de ſes Maîtres, dans un Recueil *in folio*, en 1646. Il contracta en ce lieu une étroite liaiſon avec *M. Lercaro*, qui fut depuis Doge de cette République. Un Eccléſiaſtique lui ayant fourni quelques Ouvrages d'Aſtrologie Judiciaire, il y prit goût & il en fit quelques extraits. Mais ayant dans la ſuite lu le bel Ouvrage de *Pic de la Mirande* contre les Aſtrologues, il jetta au feu les extraits qu'il avoit faits, ne conſervant de cette étude qu'une inclination très forte pour l'Aſtronomie. Il n'avoit encore que 25 ans, lorſque le Marquis *Cornélio Malvaſia*, Sénateur de Bologne, très habile dans les Mathématiques, & particuliérement dans l'Aſtronomie, voulut l'avoir auprès de lui, & l'invita à venir s'établir à Bologne, lui promettant de lui procurer la Chaire d'Aſtronomie vacante par la mort du *P. Bonaventure Cavaliéri*, de l'Ordre des Jéſuites, Auteur de la Géométrie des indiviſibles, & Précurſeur de l'analyſe des infiniment petits. *Caſſini* alla donc en 1650 à Bologne, où le Sénat convaincu de ſon habileté lui conféra la Chaire, qui lui a été conſervée juſques à ſa mort. Le 19 décembre 1652, il parut une Cométe qu'il obſerva avec M. Malvaſia, & il fit imprimer ſes obſervations, où il avance que les Cométes étoient auſſi anciennes & d'un mouvement auſſi régulier que les Planétes. Après avoir avancé ce ſentiment nouveau, il entreprit de réſoudre ce Problême d'Aſtronomie, tenté ſans ſuccès par les plus habiles Mathématiciens, & que le fameux *Képler* & *M. Bouillaud* avoient même jugé impoſſible, ſavoir, *deux intervalles entre le lieu vrai, & le lieu moyen d'une Planéte étant donnez, il falloit déterminer géometriquement ſon apogée, & ſon excentricité*. M. Caſſini en vint à bout & ſurprit tous les Savans. En 1653, il fit tirer une ligne méridienne plus longue & plus utile dans l'égliſe de ſaint Pétrone à Bologne que celle qu'*Ignace Dante* y avoit fait faire en 1575, lorſqu'il étoit queſtion de la réformation du Calendrier. Il fit imprimer cette même année un Ecrit ſur les uſages de ce *Gnomon* qu'il dédia à Chriſtine, Reine de Suéde, à l'occaſion de ſon arrivée en Italie. Les débordemens du *Pô* ayant cauſé pluſieurs différents entre les Républiques de Bologne & de Ferrare, ſur tout ſous le Pontificat d'Alexandre VII, la premiére envoya à Rome en 1657, le Marquis *Tanara*, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, & voulut qu'il fût accompagné de M. Caſſini. Cela lui donna occaſion d'écrire ſur le cours ancien du *Pô* & des riviéres qui s'y jettent. En 1663, *D. Mario Chigi* frére du Pape Alexandre VII, Général de la ſainte Egliſe, donna à M. Caſſini la Surintendance des fortifications du Fort-Urbain, ce qui le tranſporta dans un monde nouveau. Un différent entre le Pape Alexandre VII, & le Grand Duc au ſujet des eaux de la *Chiana*, engagea le Pontife à nommer le Cardinal *Carpégna* & *M. Caſſini* pour terminer ces difficultez. Durant ſon ſéjour à Rome, le Pape lui offrit de très grands avantages, s'il vouloit embraſſer l'Etat Eccléſiaſtique, ce qu'il refuſa. Sur la fin de l'année 1664, il parut à Rome une nouvelle Cométe, que M. Caſſini obſerva dans le Palais Chigi, en préſence de la Reine de Suéde, qui ſacrifioit quelquefois les nuits aux obſervations Aſtronomiques. Après l'avoir examinée les deux premiéres nuits, il oſa en tracer la route, par avance, ſur le globe, & il réüſſit. La Planéte de Mars ſe trouvant au commencement de 1666, proche de la terre, M. Caſſini découvrit qu'elle tourne ſur ſon axe en 24 heures, 40 minutes. L'année ſuivante il découvrit des taches ſur le corps de Vénus & crut que ſa révolution pourroit être à peu près égale à celle de Mars. M. Colbert travailla à attirer M. Caſſini à Paris pour être Membre de l'Académie Royale des Sciences, que ce Miniſtre avoit fondée en 1666. M. Caſſini ayant eu l'agrément du Pape & du Sénat de Bologne partit, & arriva à Paris au commencement de l'année 1669. Il n'avoit pas deſſein de ſe fixer en France, mais il s'y trouva ſi bien qu'il ne ſongea plus à retourner en Italie. M. Colbert lui fit expédier, en 1673, des lettres de naturaliſation. La même année il épouſa *Geneviéve Delaitre*, fille du Lieutenant Général de Clermont en Beauvaiſis. Au mois de décembre 1680, il parut une Cométe, qui a été fameuſe. M. Caſſini ne l'ayant encore obſer-

vée qu'une fois, prédit au Roi qu'elle ſuivroit la même route qu'une autre Cométe obſervée par *Tycho-Brahé* en 1577, & il rencontra juſte. En 1684, il mit la derniére main au Monde de Saturne, ayant découvert qu'il avoit cinq Satellites, au lieu que M. Huygens n'en avoit apperçu qu'un en 1655. En 1695, il fit un voyage en Italie où il contribua à rectifier la ligne de ſaint Pétrone; & en 1700, il acheva celle de l'Obſervatoire de Paris commencée par Picard en 1669, & continuée par M. de la Hire en 1683. Il perdit la vue dans les derniéres années de ſa vie, & il mourut le 14 ſeptembre 1712, âgé de 87 ans & demi, ſans maladie, ſans douleur, & par une pure défaillance de la nature. Il avoit un grand fonds de Religion, ſa modeſtie, ſa candeur, & ſa ſimplicité le rendoient aimable à tout le monde. Il communiquoit ſans peine ſes découvertes & ſes vues, au hazard de ſe les voir enlever, plus attentif au progrès des Sciences qu'à ſa propre gloire. Après ſa mort on donna ſa place d'Académicien à ſon fils unique. Il a laiſſé les livres ſuivans, *De Cometa anni* 1652, *&* 1653, Mutinæ *in folio; Specimen Obſervationum Bononienſium, quæ noviſſime in D. Petronii templo ad Aſtronomiæ novæ conſtructionem haberi cœpere, videlicet obſervatio æquinoctii verni anno* 1656, *ejuſdemque cum aliis, cum propriis, tum aliorum obſervationibus, & cum novis tabulis Bononienſibus comparatio*, Bononiæ, 1656, *in folio; Noviſſima motuum ſolis Ephemerides ex recentioribus tabulis V. Cl. Joannis Dominici Caſſini à Marchione Malvaſia ſupputatæ, cum Epiſtolis Auctoris ad Caſſinum ejuſque reſponſis*, Mutinæ 1662, *in folio; Alla ſantita di N. S. Papa Alexandro VII, per la ſacra Congregatione dell' acque il Reggimento di Bologna*, in Roma, 1657, *folio, Theoria motus Cometæ anni* 1664, *pars prima ea proferens, quæ ex primis obſervationibus ad futurorum motuum prænotionem deduci potuere, cum nova inveſtigationis Methodo, tum in eodem, tum in Cometa noviſſimo anni* 1665, *ad praxim revocata*, Romæ 1665, *in folio; Lettere Aſtronomiche al Sign. Abbate Ottavio Falconieri ſopra il confronto d'alcune oſſervationi delle Comete di queſt' anno* 1665, *in* Roma, 1665, *in folio; Lettera Aſtronomicha al Sign. Abbate Ottavio Falconieri ſopra le ombre de Pianetti Medicei in Giove, in* Roma, 1665; *Aſtronomicæ Epiſtolæ duæ, altera R. P. Ægidii Franciſci Gottignez, Soc. Jeſ. ad D. Caſſinum; altera ejuſdem D. Caſſini reſponſiva ad P. Gottignez, in quibus continentur nonnullæ difficultates circa Eclipſes in Jove à Mediceis Planetis effectas cum earum ſolutionibus*, Bononiæ, 1665; *Lettere Aſtronomiche al Sign. Abbate Ottavio Falconieri ſopra la varieta delle macchie oſſervate in Giove e loro diurne revolutioni*, 1655; *Tabula quotidianæ revolutionis macularum Jovis nuperrimè adinventa à J. D. Caſſino*, Romæ, 1665; *De ſolaribus Hypotheſibus & de refractionibus ſiderum ad dubia R. P. Jean B. Riccioli, Soc. Jeſ.* Bononiæ, 1666; *Diſceptatio apologetica de Maculis Jovis & Martis*, Bononiæ, 1666; *Martis circa proprium Axem revolubilis Obſervationes Bononiæ habitæ*, Romæ, 1666; *Lettre à Mr. Petit Intendant des fortifications, touchant la découverte du mouvement de la Planéte de Vénus autour de ſon Axe; Ephemerides Bononienſes Mediceorum ſiderum ex Hypotheſibus & tabulis J. D. Caſſini ad Obſervationum opportunitates præmonſtrandas deductæ*, Bononiæ, 1668, *in folio; Apparizioni Celeſti dell' anno* 1688, *oſſervate in Bologna*, Bologne, 1668, *in quarto; Spina Celeſte, Meteoro oſſervato in Bologna, l'anno* 1668, Bologne, 1668, *folio; Nova ratio inveniendi Geometrice & directe Apogæa, Excentricitates, & Anomalias motus Planetarum*, Bononiæ, 1669; *Découverte de deux nouvelles Planétes autour de Saturne*, Paris, 1673, *folio; Réglemens des tems par une Méthode facile & nouvelle, propoſée par M. Caſſini, par laquelle il fixe pour toûjours les Equinoxes au même jour de l'année, & rétablit l'uſage du Nombre d'Or pour régler toûjours les Epactes d'une même façon*, Paris, 1679; *Obſervations & Réflexions ſur la Cométe de* 1680, Paris, 1681, *in quarto; Planiſphére fait & préſenté au Roi par M. Caſſini, ſa deſcription & ſon uſage*, Paris, 1681; *La Meridiana del Templo di S. Petronio, tirata, e preparata per le Oſſervazioni Aſtronomiche l'anno* 1655, *riviſta e riſtaurata l'anno* 1695, *in* Bologna, 1695, *in folio.* * *Journal de Veniſe, tome* 27 *&* 28. *Hiſt. de l'Académie des Sciences*, de l'an 1712. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 7. *p.* 287, *& ſuiv.*

CASSINO, (Antoine) Cardinal dans le XV ſiécle, natif de Sienne, après avoir étudié le Droit à Florence, vint à Rome, où il fut Clerc de la Chambre Apoſtolique, puis Thréſorier du Pape, Vicelégat de Bologne, & Gouverneur de la Romagne. Il ſe trouva au Concile de Conſtance, où le Pape Martin V le fit Cardinal le 24 mai de l'an 1426. Il aſſiſta aux premiéres ſeſſions du Concile de Bâle, & mourut à Rome le quatriéme février de l'an 1439. * Onuphre. Ciaconius. Victorel. Ughel. Aubery, &c.

* CASSINOFF, ville de Moſcovie dans le Duché de Wolodimer, ſur la rive gauche de l'Occa. Elle eſt à l'eſt de la ville de Moſcou, tirant vers le nord, & en eſt éloignée de près de 60 lieues.

CASSIO, iſle de l'Archipel. *Cherchez* CASSO.

CASSIODORE, (Magnus Aurélius Sénator) iſſu d'une famille illuſtre, né à Squillace, ville de la Calabre, vers l'an 470, fut élevé aux premiéres charges par Odoacre Roi des Hérules, & par Théodoric Roi des Goths, dont il fut Sécretaire d'Etat, & ſous lequel il remplit ſucceſſivement toutes les dignitez de la République, juſqu'à exercer ſeul le conſulat en l'année 514. Son crédit ne fut pas moindre ſous Athalaric & ſous Vitigès; mais voyant les affaires des Goths en déſordre ſous ce dernier Roi, & ne voulant plus s'occuper que de ſon ſalut, il quitta le monde à l'âge de 70 ans, & ſe retira dans le monaſtére de Viviers, qu'il avoit fait bâtir à l'extrémité de la Calabre, & qu'il gouverna plus de 20 années. Il y avoit fabriqué pluſieurs horloges au ſoleil & à l'eau, des lampes qui ne s'éteignoient point, & s'étoit fait une bibliothéque choiſie. Il compoſa un Commentaire ſur les Pſeaumes; deux livres des Inſtitutions aux Lettres divines, qui contiennent des inſtructions très-utiles pour l'étude de la Théologie; douze livres de Lettres & d'Actes publics qu'il avoit dictez, étant dans le miniſtére ſous le Roi Théodoric & ſes ſucceſſeurs. Il avoit compoſé douze livres de l'Hiſtoire des Goths, dont on n'a plus que l'abbrégé fait par Jornandès. Caſſiodore ayant engagé ſon ami Epiphane *le Scholaſtique* à traduire de Grec en Latin les Hiſtoires de Socrate, de Sozoméne & de Théodoret, il rangea les faits rapportez par ces trois Hiſtoriens ſelon l'ordre des tems, & donna à cette collection le nom d'*Hiſtoire Tripartite*, parce qu'elle étoit compoſée des Hiſtoires de ces trois Auteurs. Outre ces Ouvrages, il a encore compoſé une Chronique, & divers Traitez de Grammaire, de Rhétorique, de Dialectique, d'Arithmétique, de Muſique, de Geométrie, d'Aſtronomie, d'Orthographe & des Figures. Entre ſes Traitez de Philoſophie, celui de l'Ame eſt un des meilleurs. Le ſtyle de Caſſiodore eſt du genre médiocre: il a écrit aſſez purement pour ſon tems, il eſt plein de ſentences & de penſées morales très-utiles. On a perdu ſes Commentaires ſur les Epîtres de ſaint Paul, ſur les Actes des Apôtres, & ſur l'Apocalypſe. Le Commentaire qu'on lui attribue ſur le Cantique des Cantiques n'eſt point de lui. Il mourut âgé de plus de 90 ans, environ l'an 562. Nous avons diverſes éditions de Caſſiodore, en 1491, en 1588, &c. Mais la plus exacte eſt celle du Pére Garet, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, à Rouen en 1679. Le Pére de Sainte-Marthe, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, a fait imprimer la Vie de cet Auteur avec de ſavantes Notes. * Saint Grégoire, *l.* 7. *Epiſt.* 31. *&* 33. Paul Diacre, *l.* 1. *c.* 25. *Hiſt. Lomb.* Aimoin, *l.* 2. *Hiſt. Franc. ch.* 9. Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Baronius, *A. C.* 562. *n.* 8. 17. *& ſuiv.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 19. *de Mathem. c.* 16. S. 2. *c.* 22. S. 6. *&c.* 34. S. 11. *&c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du VI ſiécle.*

CASSIOPE, petite ville de l'Epire, vers les frontiéres de la Macédoine dans la contrée que les Anciens ont nommée *Caſſiopée*, a été autrefois le ſiége d'un Evêché, & elle eſt differente de la *Caſſiope* de Pline & de Ptolomée, qui eſt à la vérité dans l'Epire, mais ſur le rivage de la mer, & qui porte aujourd'hui le nom de *Jannina*. La ville de Caſſiope eſt célébre dans les Ecrits des Anciens. Properce en fait mention, *l.* 1. *Elégie* 17. *v.* 3. * Ptolomée. Pline. Strabon.

CASSIOPE, ou CASSIOPE'E, femme de *Céphée* Roi d'Ethiopie, & mére d'*Andromède*, fut aſſez vaine, à ce que diſent les Poëtes, pour préférer ſa beauté à celle des Néreïdes, leſquelles irritées de ſon mépris, priérent Neptune de les venger. Ce Dieu envoya un monſtre, qui y fit des dégâts horribles. L'Oracle ayant été conſulté, pour ſavoir comment on appaiſeroit les Dieux, répondit qu'il falloit expoſer Andromède, fille unique du Roi, pour être dévorée par un monſtre marin. Andromède fut délivrée par Perſée, lequel obtint de Jupiter, que Caſſiope fut miſe après ſa mort au nombre des aſtres: c'eſt une conſtellation ſeptentrionale, compoſée de treize étoiles. * Hyginus, *in Poët. Aſtronom. l.* 2. *v.* 10. *Voyez* ſes Interprétes.

☞ Sous le régne de Charles IX, Roi de France, le huitiéme novembre 1572, on commença à obſerver dans le ciel un nouveau Phénoméne, qui ſembloit être un aſtre, parce qu'il étoit fort clair, qu'il avoit un lieu fixe comme les étoiles, qu'il paroiſſoit en même élevation, & qu'il avoit le même mouvement. Il formoit une eſpéce de loſange avec les étoiles de la cuiſſe & de la poitrine de la conſtellation nommée *Caſſiopée*. Au commencement il égaloit en grandeur la planéte de Jupiter; mais il diminua peu à peu, & diſparut tout à fait au bout de 18 mois. Tous les Aſtronomes de ce tems-là firent là-deſſus pluſieurs Diſſertations, entre autres Ticho-Brahé & Képler, l'Abbé Maurolycus, Fortunius Licetus, Théodorus Gramineus, &c. Théodore de Béze crut qu'elle étoit du genre des cométes; que c'étoit la même étoile qui apparut aux Mages pour les conduire en Bethléem; & qu'elle venoit annoncer le ſecond avenement de J. C. Le Landgrave de Heſſe & André Roſe, ont été de même avis. Ce ſentiment a été refuté par Tycho Brahé, & plus fortement par l'expérience du tems écoulé depuis, qui a fait voir combien cette prédiction étoit vaine. * *Abbrégé Chronologique, au régne de Charles IX.*

CASSIPA, grand Lac de la Terre-Ferme, dans l'Amérique Méridionale, & dans la Guiane. On ne marque pas ſur les cartes, qu'il y entre aucune riviére; cependant il en ſort quatre, qui vont ſe rendre dans la riviére d'Orénoque. * Maty, *Diction. Géogr.*

* CASSIPAGOTES, nom d'un peuple de l'Amérique méridionale à l'eſt du Lac de Caſſipa dans cette partie de la Terre-Ferme qui porte le nom de Guiane. * M. Deliſle, *Carte de la Terre Ferme, du Pérou, du Breſil & du païs des Amazones.*

* CASSIPOURI ou CASIPOURI, riviére de l'Amérique méridionale dans la Terre-Ferme, prend ſa ſource dans la partie orientale de Guiane, coule à peu prés du ſud au nord, & ſe jette dans la mer à l'eſt du Cap d'Orange. * Le même.

CASSIS, village de France ſur la côte de Provence, entre Marſeille & la Ciotat, a un petit port, qu'on croit être celui que les Anciens nommoient *Æmines*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSITE'RIDES, nom de dix iſles de l'océan occidental, ſur la côte de l'Eſpagne Tarraconoiſe, qui furent ainſi appellées par les Grecs, parce qu'ils en tiroient quantité d'étaim ou de plomb blanc, qu'ils appelloient *κασσίτερος*. Il n'y avoit anciennement que les ſeuls Phéniciens, qui les fréquentaſſent, ſelon Strabon, *l.* 3. & le premier plomb qui en ſortit, fut porté en Gréce par Midacrite. Ces iſles n'ont jamais exiſté, & tous les Anciens s'y ſont trompez. Selon Cluvier & d'autres Géographes, ce ſont deux iſles proche de la côte ſeptentrionale de Galice, vis à vis du Cap d'Ortegal; dont l'une, qui eſt au couchant, s'appelle à preſent *Zigarga*, & l'autre qui eſt au levant, ſe nomme *l'iſle de Saint-Cyprien.* D'autres croyent que ce ſont les iſles Britanniques, abondantes en plomb & en étaim. * Pline, *Hiſt. l.* 4. Strabon, *l.* 2. Ptolomée.

CASSIVELAN, frére de *Lud* Roi d'Angleterre, vivoit environ 30 ans avant l'Ere Chrétienne. On dit qu'après la mort de ce Prince il fut Adminiſtrateur de ce Royaume. Il le gouverna avec beaucoup de prudence, & ne voulant pas que l'on dit un jour

qu'il

qu'il cherchoit à dépouiller les deux fils du Roi mort, il donna la Cornubie à Thomantius, qui étoit l'aîné; & fit Prince de Kent le ſecond, que l'on nommoit Androgeus. Tout cela paroît extrême ment fabuleux. Ce fut de ſon tems, dit-on, que Jules-Céſar rendit la Grande-Bretagne tributaire. * Béde & Polydore Virgile, *Hiſtoire d'Angleterre.*

CASSIUS, eſt le nom d'une famille illuſtre de l'ancienne Rome, *Gens Caſſia*, qui a donné pluſieurs Conſuls, Cenſeurs, Tribuns, & autres grands hommes à la République. Il eſt bon de remarquer avec M. Bayle, que cette famille doit peut-être ſe diviſer en deux différentes, dont l'une des *Viſcellins* aura été patricienne, & l'autre des *Longins* aura été plébeïenne: car les plébeïens ne parvinrent au Conſulat qu'en l'année 390 de Rome, & 364 avant J. C. & cependant dès l'année 253 de Rome, & 501 avant J. C. on voit un Sp. Caſſius Viſcellinus Conſul. D'ailleurs, le Tribunat du peuple ne ſe conféroit point aux Patriciens; & néanmoins il y a eu un Caſſius Tribun du peuple au commencement du ſeptiéme ſiécle de la République; outre qu'il eſt conſtant que les Longins étoient plébeïens. On doit donc diſtinguer cette famille de celle des Viſcellins, à moins qu'on ne veuille dire que c'eſt la même famille, qui de patricienne devint plébeïenne; changement dont on trouveroit ailleurs quelques exemples. Quoiqu'il en ſoit, voici les Conſuls de ce nom, avant que de paſſer aux Caſſius, qui ſe ſont diſtinguez par d'autres endroits.

L'an 253, 262, & 269 de la fondation de Rome, & 501, 492, & 485 avant J. C. SPURIUS CASSIUS VISCELLINUS, dont nous parlerons plus bas.

L'an 583 de Rome, & 171 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, dont le Collégue Publius Licinius Craſſus fut vaincu par Perſée Roi de Macédoine.

L'an 590 de Rome, & 164 avant J. C. QUINTUS CASSIUS LONGINUS, ſous le Conſulat duquel les Romains continuérent la guerre en Eſpagne.

L'an 627 de Rome, & 127 avant J. C. LUCIUS CASSIUS LONGINUS, qui avoit été Tribun du peuple, & qui fut depuis Cenſeur, ſous lequel Hyrcan, Grand Pontife, renouvella l'alliance des Juifs avec les Romains. Cicéron fait mention de ce Caſſius dans le Traité des Orateurs illuſtres.

L'an 630 de Rome, & 124 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, fils de Quintus: ſon Collégue C. Sextus Calvinus battit les Allobroges, & fonda la Colonie d'Aix en Provence.

L'an 647 de Rome, & 107 avant J. C. LUCIUS CASSIUS LONGINUS, fils de Caius, fut défait & tué la même année par les Tigurins, ou Suiſſes du Canton de Zurich.

L'an 658 de Rome, & 96 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, étoit le Conſul ſous lequel Ptolomée, Roi de Cyréne, inſtitua le peuple Romain ſon héritier.

L'an 681 de Rome, & 73 avant J. C. CAIUS CASSIUS LONGINUS, ſous lequel la guerre des Eſclaves d'Italie fut excitée par le Gladiateur Spartacus; Mithridate fut défait en Orient par Lucullus; & Pompée recouvra l'Eſpagne après la mort de Sertorius.

L'an de J. C. 30 & de Rome 783. LUCIUS CASSIUS LONGINUS: on croit que c'eſt lui qui épouſa Druſille, fille de Germanicus, & qui fut tué depuis par les ordres de Caligula frére de ſa femme, que ce Prince lui avoit enlevée.

L'an de J. C. 191, & de Rome 994. CASSIUS APRONIANUS, ſous l'Empereur Commode, l'année qu'une partie de la ville de Rome fut conſumée par un embraſement qui commença la nuit dans le temple de la Paix. * Cicéron, *Philipp.* 2. Tacite, *Annal. l.* 6. *ch.* 15. Antoine Auguſtin, *in Famil. Rom.* Bayle, *Diction. Critiq.*

CASSIUS VISCELLINUS (Spurius) fut Conſul pour la premiére fois l'an 253 de Rome, & 501 avant J. C. avec Opiter Virginius Tricoſtus, & après avoir dompte les Sabins, il punit rigoureuſement ceux de Camérin qui s'étoient retirez de l'alliance des Romains durant cette guerre. En l'an 262 de Rome il fut Conſul avec Poſthumius Cominius Auruncus; & l'étant encore en 269, avec Proculus Virginius Tricoſtus Rutilus, il pilla le païs des Herniques, & les contraignit de demander la paix. Le Sénat fit l'honneur à Caſſius de lui renvoyer l'ambaſſade de ce peuple qu'il connoiſſoit mieux que perſonne. On dit que ſon humeur remuante lui fit propoſer pour la premiére fois la *Loi Agraire*, qui ordonnoit qu'on diviſât entre le peuple les terres conquiſes ſur les ennemis; mais l'année ſuivante, les Queſteurs Fabius Cæſo & L. Valerius, ſe portérent parties contre Caſſius, qu'ils accuſérent d'avoir aſpiré à la Royauté, & il en fut puni. Quelques-uns aſſurent que ſon propre pére fut le plus ſévére de ſes Juges: ce qui fait croire que le Caſſius dont il s'agit ici, eſt le même que celui dont parle Valére Maxime, *l.* 5. *ch.* 8. *Exemple* 2, qui peut-être les a diſtinguez ſans connoiſſance de cauſe. Quoiqu'il en ſoit, ce Sp. Caſſius Viſcellinus, qui avoit été trois fois Conſul, une fois Général de la cavalerie, & qui avoit obtenu deux fois l'honneur du triomphe, fut précipité du Mont Tarpeïen l'an 270 de Rome, & 485 avant J. C. * Tite-Live, *l.* 2. Florus, *l.* 1. *ch.* 26. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 8.

CASSIUS BRUTUS forma le deſſein de trahir ſa patrie, dans la guerre que les Romains eurent contre les Latins l'an 414 de la fondation de Rome, & 340 avant J. C. Il fut ſurpris comme il étoit ſur le point d'ouvrir les portes à l'ennemi, & ſe ſauva dans le temple de Pallas, croyant y trouver un aſyle sûr contre ſa perfidie; mais ſon pére Caſſius voulant lui-même punir ſon fils de ſa trahiſon, ferma ſur lui la porte du temple; & après l'y avoir laiſſé mourir de faim, en tira ſon corps qu'il priva de l'honneur de la ſépulture. Ce Caſſius Brutus pourroit bien être le même que le précédent. * Plutarque, *aux Paralléles.*

CASSIUS HE'MINA, Hiſtorien Latin, qui vivoit ſous le Conſulat de Cn. Cornélius Lentulus, & de Mummius Achaïcus, la 608 année de Rome, 146 avant l'Ere Chrétienne, compoſa des Annales Romaines en quatre livres. Aulu-Gelle en fait mention, auſſi-bien que Cenſorin & Pline qui le citent aſſez ſouvent. Quelques Auteurs l'ont confondu avec Caſſius Sévérus. * Aulu-Gelle, *l.* 17. *c.* 21. Cenſorin, *c.* 17. Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Lat. c.* 7. *&c.*

CASSIUS, (Lucius Caſſius Longinus) Préteur & Juge redoutable par ſa ſévérité extraordinaire, fut commis par le peuple vers l'an 641 de Rome, & 113 avant J. C. pour faire le procès à quelques Veſtales, accuſées d'inceſte, qu'il condamna à mort; & fut auſſi Juge de Marc-Antoine l'Orateur qu'il renvoya abſous. Ce terrible Magiſtrat, dont le tribunal étoit appellé *l'écueil des accuſez*, eſt ſans doute l'auteur de la fameuſe maxime *cui bono*, dont le ſens eſt, *qu'on ne fait jamais de crime ſans avoir quelque profit en vue.* Salluſte parle d'un L. Caſſius Préteur, d'une probité reconnue, qui fut envoyé vers Jugurtha: peut-être eſt-ce le même que celui qui ſe rendit ſi célébre par ſa ſévérité. * Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 7. *Exemple* 9. Cicéron, *pro Roſcio Amerino.* Salluſte, *Bell. Jugurth.* Bayle, *Dict. Critiq.*

CASSIUS SCÆVA, que Valére Maxime appelle *M. Caſius Scæva*, Soldat de Jules-Céſar, ſe ſignala d'une maniere extraordinaire en pluſieurs occaſions ſur terre & ſur mer. Etant aſſiegé par un Lieutenant de Pompée dans un château près de Dyrrachium, ville de Macédoine, où il commandoit, il combattit avec une opiniâtreté ſans exemple, ſoutint tous les efforts des ennemis avec un courage invincible, & fut recompenſé par Céſar d'un préſent de deux mille écus. Il ne ſe montra pas moins vaillant ſur mer; car dans l'entrepriſe de Céſar contre les Anglois, lorſqu'il rendit leur iſle tributaire aux Romains, Caſſius Scæva s'étant embarqué avec quatre de ſes compagnons dans une chaloupe, & l'ayant attachée à un rocher proche de l'iſle, qui étoit bordée d'un grand nombre d'ennemis, ceux-ci vinrent fondre ſur lui, parce que l'endroit qui ſéparoit le rocher de la terre, étoit alors guéable, à cauſe de la marée qui remontoit. Caſſius ne perdit point courage, quoique ſes compagnons l'euſſent lâchement abandonné, & ſe défendit ſeul contre tous, juſqu'à ce qu'étant bleſſé de pluſieurs coups, il ſe jetta dans la mer, & ſe ſauva à la nage. Céſar vint le recevoir au bord, & louant ſa valeur en préſence de l'armée, le fit Centurion. * Céſar, *de la Guerre Civile*, *l.* 2. Valére Maxime, *l.* 3. *ch.* 2. *ex.* 23. Appien, *l.* 2. Florus, *l.* 4. *ch.* 2. Suétone, *in Cæſare*, *ch.* 68. Lucain, *l.* 6. *v.* 141.

C. CASSIUS, dit *Longinus*, fut Queſteur de Craſſus en Syrie l'an 702 de Rome, & 52 avant J. C. Après la mort de ce Général, ayant recueilli les débris de l'armée Romaine, il vainquit Oſacès Lieutenant du Roi des Parthes, & chaſſa ces Barbares de la Syrie, où ils s'étoient avancez juſqu'à Antioche. De là il vint à Tyr, & après avoir mis ordre aux affaires de la Syrie de ce côté là, il marcha vers la Judée, & aſſiégea Tarichée, ſur le Lac de Génézareth, où étoit enfermé Philolaüs, avec le reſte de la faction d'Ariſtobule, dont il avoit depuis peu embraſſé le parti. Caſſius emporta la place, réduiſit en eſclavage toutes les perſonnes qu'il y trouva, excepté Philolaüs qu'il fit exécuter de l'avis d'Antipater, comme le plus sûr moyen d'abattre la faction d'Ariſtobule. Il obligea enſuite Alexandre fils de ce dernier à demander la paix qu'il lui accorda, & marcha vers les bords de l'Euphrate, contre les Parthes qui menaçoient d'une invaſion. Depuis il entra dans le parti de Pompée, après la mort duquel il ſe raccommoda avec Céſar. Il fut pourtant un des trois chefs de la conſpiration formée contre lui, & l'on dit même qu'un des Conjurez ne ſachant comment frapper Céſar, Caſſius lui dit, *frappe le, duſſes-tu trouver ma propre tête.* Ainſi Céſar fut maſſacré l'an 710 de Rome, & 44 avant Jeſus-Chriſt. Après la mort de Jules Céſar, Brutus & Caſſius les deux Chefs des Conjurez réſolurent de rétablir la liberté de la République. Caſſius ſe rendit en Syrie, où il étoit fort conſidéré, & il ſe vit dans peu à la tête de huit Légions. Il paſſa enſuite dans la Phénicie & dans la Judée, & n'eut pas de peine de s'aſſurer de l'une & de l'autre. Pendant qu'il y étoit, il paſſa par la Paleſtine quatre Légions, que Cléopatre Reine d'Egypte envoyoit au ſecours de Dolabella, qui tenoit le parti oppoſé à Caſſius. Celui-ci les enveloppa avec ſes troupes, les engagea à prendre ſon parti, & eut par ce moyen une armée de douze Légions. Pour entretenir toutes ces troupes, il fut obligé de lever de groſſes ſommes ſur la Province par voye de contribution. La Judée fut taxée à ſept cens talens. Antipater, par le moyen de ſes fils & de Malichus, fit lever cette ſomme. Les villes de Gophna, d'Emmaüs, de Lydde, de Thamna, n'ayant pas pu payer à tems, il en fit vendre les Habitans à l'encan; & Malichus, pour n'avoir pas été aſſez diligent, couroit riſque de payer de ſa tête, ſi Hyrcan n'eût envoyé cent talens de ſa bourſe pour le racheter. Enſuite Caſſius alla aſſiéger Dolabella dans Laodicée, & força ce Général deſeſpéré à ſe donner la mort & ſes troupes à ſuivre ſon parti. Alors tous les Princes & les Grands Seigneurs de la Syrie & de la Paleſtine vinrent complimenter Caſſius, & lui apporter des préſens. Hyrcan, Malichus & Hérode s'y rendirent inceſſamment. Caſſius ayant fait demander pluſieurs fois, mais vainement, du ſecours à Cléopatre Reine d'Egypte, & voyant qu'elle envoyoit une flotte aux Triumvirs, il réſolut de lui faire la guerre. Caſſius étoit déja en marche lorſqu'il falut rebrouſſer pour aller au ſecours de Brutus. Ils ſe rencontrérent près de Smyrne dans l'Aſie propre, où ils réſolurent, avant que de paſſer dans l'occident, de s'aſſurer de la *Lycie* & de l'Iſle de *Rhodes.* Cela fait ils firent paſſer l'Helleſpont à leur armée qui étoit de près de cent mille hommes. Octavien & Antoine en avoient davantage. Les deux armées ennemies ſe rencontrérent à Philippes en Macédoine. Caſſius & Brutus furent vaincus, & forcez à ſe tuer. Caſſius en donna l'exemple à Brutus, qui le ſuivit: ils ſe ſervirent de l'épée dont ils avoient aſſaſſiné Céſar. Cela arriva l'an 712 de Rome & 42 avant J. C. On a remarqué que l'aile que commandoit Brutus fut victorieuſe & que celle où commandoit Caſſius fut vaincue. On ajoûte que Caſſius croyant que tout étoit deſeſpéré, ſe fit donner la mort par un de ſes Affranchis nommé Pindare, l'an 712 de Rome & avant Jeſus-Chriſt 42. Velleius Paterculus a pris plaiſir de faire le paralléle de Brutus & de Caſſius. *On peut dire de Brutus & de Caſſius*, dit-il, *que celui ci étoit meilleur Capitaine, & que le premier étoit plus homme de bien; en ſorte qu'on eût mieux aimé avoir Brutus pour ami, & qu'il y avoit lieu de craindre davantage Caſſius comme ennemi.*

Il y avoit plus de vigueur en l'un & plus de vertu en l'autre, & si la victoire leur fût demeurée, autant qu'il a été avantageux à l'état d'avoir César pour Prince plutôt qu'Antoine, autant eût-il été expédient d'avoir pour maître plutôt Brutus que Cassius. Voilà le sentiment de Velleius Paterculus. Cassius étoit savant, il aimoit les Lettres, chérissoit ceux qui en faisoient profession, & étoit attaché à la doctrine d'Epicure. Nous avons de ses lettres parmi celles de Cicéron, qui lui en adresse aussi plusieurs des siennes : le même Orateur parle de lui dans la seconde Philippique, où il fait son éloge, & dans divers autres endroits de ses Ouvrages. * Suétone, *in Cas. Augusto.* Plutarque, *in Bruto.* Tite-Live, *l.* 116. *& suiv.* Florus, *l.* 4. *ch.* 7. Velleius Paterculus, *l.* 2. Gassendi, *in Vita Epicuri. l.* 2. *ch.*6. Vossius, *de Sect. Philosoph. ch.* 8. S. 25.

CASSIUS SEVERUS DE PARME, Poëte, l'un des Conjurez qui massacrérent César, s'attacha au fils de Pompée, & puis à Marc-Antoine. Il eut des emplois sous ces deux Chefs; & après la bataille d'Actium, il se retira à Athénes vers l'an 727 de Rome, & 27 avant Jesus-Christ. Auguste envoya contre lui Quintilius Varus pour le tuer. Il le trouva appliqué à l'étude, & après l'avoir fait mourir, il prit tous ses papiers. C'est ce qui a donné lieu de croire à quelques-uns que le Thyeste étoit de la composition de Cassius; car il avoit composé plusieurs Tragédies; ainsi qu'Acron le remarque sur ce vers d'Horace, *l.* 1. *Epist.* 4. *v.* 3.

Scribere quod Cassi Parmensis opuscula vincat.

Ce fut celui des Meurtriers de César qui lui survécut le plus longtems. Sa veine étoit des plus fécondes, de la maniére qu'en parle Horace, *Sat. l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 60. *& suiv.*

Amet scripsisse ducentos
Ante cibum versus, totidem cœnatus; Etrusci
Quale fuit Cassi, rapido ferventius amni
Ingenium, capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.

Horace appelle Cassius *Toscan, Etruscum*, quoiqu'il fût de Parme, parce que comme M. Masson l'a fort bien remarqué, la Toscane avoit alors des bornes plus étendues, & qu'elle renfermoit Parme, Bologne, & d'autres villes qui n'en sont plus aujourd'hui. M. Dacier dit que Varus qui tua Cassius, le fit brûler ensuite avec ses livres. C'est ce qu'Horace avance en y ajoûtant ce trait de Satyre, contre la trop grande facilité que Cassius avoit à composer, qu'il n'avoit fallu que le feu de ses livres pour le brûler. * Ovide, *l.* 4. *de Ponto, Eleg.* 16. *v.* 9. Vossius, *ch.* 2. *des Poët. Lat. & l.* 2. *ch.* 21. *des Hist. Lat.* M. Bayle, *Diction. Critiq.*

CASSIUS SEVÉRUS (Titus) Orateur célébre, mais de basse naissance, se fit universellement haïr pour l'infame métier d'Accusateur qu'il exerçoit, & pour le penchant furieux qu'il avoit à la médisance. Ses Ecrits empoisonnez, dans lesquels il déchiroit la réputation de plusieurs personnes de qualité, furent cause qu'Auguste, par la loi *de Majestate*, fit informer contre les Faiseurs de libellés diffamatoires. Cassius, comme un des plus coupables, fut rélégué dans l'isle de Créte, où continuant à médire de tout le genre humain, il réveilla les anciennes inimitiez, & s'en fit de nouvelles : de sorte qu'il fut enfin privé de ses biens, & confiné dans la petite isle de Sériphe, l'an 23 de Jesus-Christ. Saint Jérôme assûre qu'il y mourut si pauvre, après un exil de vint-cinq ans, qu'il n'avoit pas même un morceau de drap pour se couvrir, *vix panno verenda contectus*: ce fut l'an 33 de l'Ere Chrétienne. * Saint-Jérôme, *en la Chron. d'Eusébe.* Pline, *l.* 7. *ch.* 12. *l.* 35. *ch.* 12. *&c.* Macrobe, *l.* 2. *Saturn. ch.* 4. Orose, *l.* 6. *ch.* 11. Appien, *l.* 5. *Bell. Civ.* Plutarque. Velleius, *l.* 2. *ch.* 27. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CASSIUS CHÆRÉAS, Capitaine des Gardes de l'Empereur Caius Caligula, outré des affronts continuels que lui faisoit ce Prince, & touché de compassion pour le peuple opprimé, forma une conspiration où ce Tyran périt par la main de Chæréas, qui s'étoit reservé l'honneur de lui donner le premier coup. Il n'en demeura pas là, & il envoya ensuite tuer l'Impératrice Césonie, & sa fille, qui étoit couchée auprès d'elle. Bien que par son attentat il eût délivré Rome d'un Prince cruel & haï de tous, & qu'il eût fait à Claude, oncle du défunt, un chemin pour parvenir à l'Empire, néanmoins Claude le condamna à perdre la vie, croyant qu'on devoit pourvoir par sa mort à la sureté des Empereurs. On le mena au supplice avec plusieurs autres Conjurez, & l'on dit qu'il témoigna une merveilleuse constance. Au milieu d'une grande foule dont il étoit environné, il demanda à un soldat si son épée étoit bien tranchante, & pria qu'on lui apportât celle avec laquelle il avoit tué Caligula. Elle lui fut apportée, & il en perdit la vie d'un seul coup, l'an 41 de l'Ere Chrétienne. * Joséphe, *l.* 19. *des Antiq. Judaïq. &c.* Philon, *Ambassade des Juifs.*

CASSIUS LONGINUS (Caius) célébre Jurisconsulte Romain, florissoit sous le régne de Néron, & fut exilé selon quelques Auteurs, ou tué, selon d'autres, par ordre de ce Prince. Tacite dit qu'il fut confiné dans l'isle de Sardaigne, & qu'il fut rappellé sous l'empire de Vespasien. Ses Sectateurs furent appellez *Cassiens*, & ceux qui suivoient la doctrine de Proculus, furent nommez *Proculiens*; ce qui fit naître deux Ecoles de Jurisprudence à Rome. * J. Bertrand, *de Jurisperitis.* Juvénal. Suétone. Tacite & Pomponius.

CASSIUS (Avidius) Capitaine Romain, étoit fils d'Héliodore, Syrien, Gouverneur d'Egypte. Il fut élevé dans les armées, & aquit beaucoup de réputation par sa conduite, par son courage, & par l'exactitude avec laquelle il faisoit observer la Discipline militaire. Ces qualitez le rendirent cher aux Empereurs Marc-Auréle & Lucius Vérus; mais sa bravoure étoit accompagnée d'une sévérité qui passoit quelquefois jusqu'à la cruauté. D'ailleurs, c'étoit un esprit ambitieux, & toûjours mécontent du gouvernement. On assûre même que dès sa jeunesse il avoit voulu s'élever contre Antonin *le Débonnaire*; mais que son pére Héliodore, qui étoit un homme prudent, s'y étoit opposé. Il y a même apparence qu'Avidius Cassius avoit fait connoître ses desseins ambitieux à L. Vérus, lequel en écrivit à Marc-Auréle pour lui marquer sa défiance & ses soupçons. Vulcatius Gallicanus rapporte cette lettre & la réponse de Marc-Auréle. Depuis il remporta de grands avantages sur les Parthes & sur les autres ennemis de l'Empire; & après la mort de Lucius Vérus arrivée vers la fin de l'an 169, il conduisit si bien ses intrigues, qu'il se fit saluer Empereur en Syrie: mais trois mois après il fut assassiné par un Centenier, qui envoya sa tête à Marc-Auréle. Il faut placer cette mort sous l'an 175, après la défaite des Quades & des Marcomans, conformément à l'abbrégé que Xiphilin a fait de l'Histoire de Dion Cassius : car quant à l'opinion qui met la mort de Cassius en 172, elle ne doit point prévaloir, puisqu'elle ne s'appuye que sur deux lettres de Marc-Auréle visiblement fausses. * Vulcatius Gallicanus, *in Vita Avidii Cassii.* Dion, *in Antonino.* Jules Capitolin, *in Vita Antonini Philos. &c.*

CASSIUS (Dion) Historien. *Cherchez* DION.

CASSO, CASSIO, isle de l'Archipel, du nombre de celles qu'on appelloit anciennement *Sporades*, est entre le Cap de Sidero en Candie & l'isle de Scarpanto, à cinq lieues de celle-ci, & à sept de celui-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASSOPO, ville de l'isle de Corfou, au septentrion de cette isle, qu'on nommoit autrefois *Cassiope* ou *Cassiopolis*, étoit fameuse par son temple dédié à Jupiter *Cassien.* Ce n'est maintenant qu'une forteresse ruïnée, avec une église dédiée à la *Panagia*, c'est à dire, à la sainte Vierge, & desservie par des Caloyers ou Religieux Grecs. Il y a dans cette église une image de la Vierge, peinte sur une pierre platte, enchassée dans une chapelle, dont on parle comme d'un tableau miraculeux. Les Voyageurs qui souhaitent de savoir si quelqu'un de leurs parens est mort, appliquent à cette image un sol de cuivre de Corfou, ou de Dalmatie; & si le sol s'attache, c'est une marque, à ce qu'ils croyent, que celui dont il s'agit est vivant; mais s'il tombe, c'est signe de mort. M. Spon dit avoir vu plusieurs sols qui y tenoient encore, bien qu'il n'y eût rien de sensible qui parût les pouvoir arrêter, & qu'il en mit quelques-uns, dont il y en eut qui tombérent, & d'autres qui s'attachérent: il ajoûte que ceux qui étoient tombez n'étoient peut-être pas bien plats; mais qu'enfin il n'en put connoître la véritable raison. * Pline, *l.* 4. *ch.* 12. Ptolomée. Spon, *Voyage d'Italie, partie* 1. *p.* 121. *en* 1675.

CASSOVIE ou CASCHAW, *Cassovia*, ville de la Haute Hongrie, capitale du Comté d'Abanwivar, est très-bien fortifiée, & est située au confluent du Hernath & du Torcza, entre Eperies & Borsanie, au sud de la premiére & au nord de la seconde. Caschaw reconnoît l'Empereur comme Roi de Hongrie; elle est pourtant ville libre, & a des priviléges considérables. Elle a beaucoup souffert dans les guerres de Hongrie, depuis l'an 1670. *Voyez la Vie du Comte Tékéli.* * Sanson. Baudrand.

CASSOVOPOLYE, campagne de la Turquie d'Europe, dans la partie méridionale de la Servie vers la Macédoine. Elle est fort considérable par sa grandeur, & s'étend l'espace de trente milles d'Allemagne, du septentrion au midi. Elle est partagée en deux par la riviére de Schitnitza qui la traverse. Ce fut dans cette campagne que fut tué Amurat I, Empereur des Turcs, dans le combat qu'il donna aux Serviens l'an 1390, après une perte considérable des deux côtez. * Félix Pétame, *Rélation de ce païs.* Leunclavius.

CASSUBI, le Royaume de Cassubi, païs de l'Inde au delà du Gange, au milieu des terres, ainsi nommé de la ville de Cassubi sa capitale, qui est à cinquante lieues de Canarane vers le septentrion. Ce Royaume est à présent sujet à son propre Roi, au lieu qu'autrefois il l'étoit au Roi du Pégu. Il est entre le Royaume de Mandranelle au levant, & celui de Tipura au couchant. * *Rélation des Indes.* Sanson. Baudrand.

NB. M. Delisle dans ses Cartes ne fait mention ni du Royaume ni de la ville de Cassubi, & il met l'un & l'autre au rang des choses imaginaires.

CASSUBIE ou CASSUBEN, *Cassubia*, païs d'Allemagne dans la Poméranie, avec titre de Duché, entre la Mer Baltique, la Prusse & le Duché de Stetin: ses villes principales sont, Colberg, Coslin, Belgard, Rugenwalde, Stolpe, &c. L'Electeur de Brandebourg est maître de ce païs, qui lui fut accordé par le traité de paix de Westphalie en 1648. On divise ordinairement ce païs en deux, savoir le Duché de Cassubie qui est au couchant, & la Seigneurie de Wenden ou la Vandalie qui est au levant. * Sanson. Baudrand.

CASTABALE, ancienne ville de la Basse Cilicie, sur les confins de la Syrie. Ses Habitans, selon Pline, menoient à la guerre des troupes de chiens; ce qui ne doit pas sembler incroyable, puisqu'à Saint-Malo en Bretagne, on dit qu'on entretient des chiens pour la garde de nuit hors des portes. Quelques Auteurs remarquent que les chiens de Syrie & de Phénicie étoient grands & forts, comme peuvent être les dogues d'Angleterre. Il y avoit à Castabale un temple de Diane *Pérasienne*, où l'on tient que les Prêtres qui y entroient, marchoient les piez nuds sur des charbons. Æneas Sylvius, *ch.* 46. *de l'Asie.* Selon Baudrand, Castabale étoit vers la côte du Golfe Issique, aujourd'hui *il Golfo di Lajazzo*, entre Anazarbe & Adana. * Pline.

* CASTAGNA, montagne de la Turquie en Europe, entre la Romanie & la Macédoine près de la ville de Philippes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTAGNÉDA. *Voyez* CASTANÉDA.

CASTAGNETTES: les Anciens en avoient de diverses sortes.

Le CROTALE, en Latin *Crotalum*, étoit une espéce de Castagnettes faites d'un roseau coupé en deux par sa longueur, & approprié de sorte qu'en frappant ces deux piéces l'une contre l'autre avec diffé-

différens mouvemens des doigts, il en résultoit un son pareil à celui que fait une cicogne avec son bec; d'où vient que les Anciens donnoient à cet oiseau l'épithéte de *Crotalistria*, comme qui diroit une *Joüeuse de Crotales*. Le Poëte Aristophane appelle aussi un grand parleur un *Crotale*. Pausanias rapporte que Pisander Camirensis disoit qu'Hercule n'avoit pas tué les oiseaux Stymphalides avec ses fléches; mais qu'il les avoit chassez & épouvantez par le bruit des crotales: de sorte que si cet Auteur en est cru, les crotales sont un instrument fort ancien, puis qu'il étoit en usage du tems d'Hercule. On les joint dans les Priapées avec les cymbales, *Priap. Carm.* 26. *v.* 3.

Cymbala cum crotalis prurientiaque arma Priapo
Ponit, & adducit tympana pulsa manu.

On faisoit différentes postures en jouant des crotales, de même que dans nos sarabandes en jouant des castagnettes; comme on le voit par le Poëme intitulé *Copa*, qu'on attribue à Virgile. Clément Alexandrin, qui fait les Siciliens inventeurs de cet instrument, vouloit bannir les crotales des banquets des Chrétiens, à cause des postures indécentes, qui accompagnoient leur son.

CRUMATA, étoit une autre espéce de castagnettes, qui étoient faites de petits os ou de coquilles, comme Scaliger le remarque sur le *Copa* de Virgile. Elles étoient fort en usage chez les Espagnols, & principalement chez ceux qui habitoient la province Bétique aux environs de Cadis, à quoi Martial fait allusion, *l.* 5. *Epigr.* 79. *v.* 23, *& suiv.*

Nec de Gadibus improbis puellæ
Vibrabunt sine fine prurientes
Lascivos docili tremore lumbos.

Ce Poëte, *l.* 6. *Epigr.* 71, parle d'une femme habile à jouer de cet instrument, & à se donner les mouvemens du corps,

Edere lascivos ad Bœtica crumata gestus,
Et Gaditanis ludere docta modis.

Aussi les peuples de ce païs ont-ils conservé jusqu'à présent cet instrument, & c'est d'eux que les François en ont l'usage. Ces sortes de castagnettes n'étoient pas inconnues aux anciens Grecs. Aristophane les appelle ὄστρακον comme qui diroit des *coquilles d'huitre*; & Juvénal, *Sat.* 9. *v.* 169 leur donne le nom de *Testa*.

Audiat ille
Testarum crepitus cum verbis

CRUPEZIA, autre sorte de Castagnettes, dont on jouoit avec les piez. On les appelloit *Crupezia* du mot Grec κρέειν, qui signifie frapper, & πέζα qui veut dire la plante du pié, suivant l'étymologie qu'en donne le Grammairien Hésychius. Pollux dit que ces *crupezia* sont des *souliers* dont les Joueurs de flûte se servoient. Arnobe les appelle *Scabilla* dans son septiéme livre contre les Gentils, & dit en se moquant de leurs superstitions, *Eh quoi, les Dieux sont-ils touchez du retentissement des cymbales, & du bruit des castagnettes, Scabillorum*. Saumaise, qui a ramassé dans son Commentaire sur la Vie de Carinus, tout ce qu'on peut rapporter de cette espéce de castagnettes, dit qu'on les appelloit aussi *Scobella*, *Scamilla* & *Scamella*, parce que c'étoit comme une petite escabelle ou un marche-pié, qu'on frappoit diversement avec un soulier de bois ou de fer; mais il y avoit apparemment diverses sortes de ces castagnettes. On en répréſente comme une sandale faite de deux semelles, entre lesquelles il y a une castagnette attachée. Si l'on en veut savoir davantage sur ce sujet, on peut consulter Bartolin dans son Traité *de Tibiis Veterum*.

* CASTAGNETTO, ville forte du Piémont en Italie, sur la rive droite du Pô, au nord-nord-est de Turin dont elle est éloignée de cinq lieues. En 1705 les François y donnérent un assaut, mais ils furent repoussez avec perte de 800 hommes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CASTAGNO (André del) fut le premier des Peintres de Toscane, qui sut la maniére de peindre en huile; car Dominique Vénitien, qui l'avoit apprise d'Antonella di Messina, étant venu à Florence, Andre del Castagno rechercha sa connoissance, & tira de lui ce beau secret; mais il conçut ensuite une si cruelle jalousie contre Dominique son ami & son bienfaicteur, que, sans avoir égard aux obligations qu'il lui avoit, il l'assassina un soir: ce qu'il fit si secrettement, que Dominique n'ayant point reconnu son meurtrier, se fit porter chez ce cruel ami, dont il ignoroit la perfidie, & mourut entre ses bras. Castagno étant au lit de la mort, déclara cet assassinat, dont on n'avoit pu découvrir l'auteur. Dès qu'il eut appris le secret de Dominique, il fit dans Florence plusieurs ouvrages, que l'on admira. Ce fut lui qui travailla en 1478, à cette funeste peinture que la République fit faire contre le Palais du Podestat, où étoit répréſentée l'exécution des Conjurez qui avoient conspiré contre les Médicis. Quoique ce tableau fût assez desagréable, puisqu'on n'y voyoit qu'une multitude de gens pendus, les Savans néanmoins l'estimérent fort. Ce travail lui aquit un nouveau nom; car depuis ce tems-là on ne l'appella plus Andrea del Castagno, mais *Andrea de gl'impiccati*, c'est à dire, *André des pendus*. * Félibien, II. *Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* I. *p.* 213 *&* 214. de l'édit. de Trevoux 1725.

CASTALDE (Jacques) Piémontois, publia une Carte de tout le monde, & plusieurs Cartes Géographiques de l'Europe, de l'Asie & de l'Afrique en 1550. * Hofman, *Lexic. Univers.*

CASTALDO (Jean-Baptiste) fameux Général du XVI siécle. Il quitta encore fort jeune le Royaume de Naples sa patrie, & suivit le Marquis de *Pescara* dans la Lombardie, où il fit paroître beaucoup de courage en différentes occasions; mais en 1525, les François éprouvérent, sur tout dans la bataille de Pavie, l'intrépidité de Castaldo. Il suivit ensuite les troupes Impériales que Charles de Bourbon commandoit, & après la mort de ce Géneral il servit sa patrie contre les François. Il suivit depuis Philibert Prince d'Orange & Général des troupes Impériales, qui en fit un grand cas. Castaldo se signala sous lui dans le siége de Florence. Il se distingua aussi beaucoup dans le siége de Vienne que les Turcs avoient entrepris & dans la guerre contre les Alliez de Smalcalde. Enfin sa réputation s'étoit tellement augmentée, que Ferdinand I, Roi des Romains, ayant prié Charles-*Quint* son frére de lui envoyer un bon Officier, Charles-*Quint* choisit Castaldo entre tous les autres. Ferdinand I le nomma donc son Général en Transsylvanie, & les commencemens de ses progrès furent tout à fait heureux. Car la Reine Isabelle lui avoit remis la Transsylvanie & il étoit venu à bout de faire tuer *George Martinusius*, Moine dangereux qui remuoit toute la Transsylvanie & qu'on soupçonnoit d'une intelligence secrette avec les Turcs, de sorte que les principales places étoient gardées par les troupes de Castaldo. Mais le payement de l'armée commençant à manquer, les Soldats se mirent à piller le païs & enfin à déserter, ce qui donna occasion aux Transsylvains, de faire certaines démarches par lesquelles Castaldo se vit obligé de quitter la Transsylvanie & d'aller à Vienne en 1554, au mois d'avril. Ensuite l'Empereur le rappella auprès de lui, pour s'en servir dans la guerre contre Henri II, Roi de France. Sous Philippe II, il servit en Piémont contre les François & après que la paix fut faite entre eux & les Espagnols en 1559, le Roi d'Espagne le nomma Général des troupes auxiliaires qu'il avoit promises à Charles IX, contre les Protestans de son Royaume. Mais avant que Castaldo pût se mettre à la tête de ces troupes, il mourut à Milan en 1562, d'une fiévre maligne. Charles-*Quint* lui avoit donné en fief le Marquisat de Cassano en Lombardie, & quelques autres Terres considérables, pour récompense des services qu'il en avoit reçus. Castaldo étoit aussi prudent Politique que vaillant Capitaine, ce qu'il fit paroître sur tout dans le maniement des affaires de Hongrie & de Transsylvanie. Ce furent ces grandes qualitez qui lui attirérent la confiance de Charles-*Quint*, qui, après avoir remporté la victoire sur les Protestans, ne consulta que Castaldo & le Duc d'Albe pour savoir quelle conduite il tiendroit à l'avenir envers les Allemands. Le sentiment de Castaldo fut pour la douceur & la clémence, mais on ne le suivit point. Les Hongrois accusent Castaldo d'avarice & de mauvaise foi, à l'égard de l'affaire du Cardinal *Martinusius*. * Oléarius, *in Chronic. Hungar.* De Thou. Sleidan, *in Contin.* M. Beutheri Caprioli, *Ritratti di cento Capitan. Illustri, p.* 107.

CASTALDUS (Restaurus) Docteur de Pérouse, composa à la priére de l'Empereur Charles-*Quint*, le Traité *de Imperatore*, qui est au 16 tome des Traitez du Droit, & a commenté quelques titres des Institutions. Vinnius, *Comm. Opin.* l'appelle Docteur très-illustre, & Sfortia, son très-excellent Docteur. * Sfortia Oddus, *Consil.* 38. *Biblioth. Histor. & Chronol. des principaux Auteurs du Droit, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CASTALIE, fontaine de la Phocide, dédiée à Apollon & aux Muses. On dit qu'Apollon poursuivant une Nymphe de ce nom, la métamorphosa en cette source, qui avoit la propriété de rendre Poëtes ceux qui buvoient de ses eaux. * Pausanias, *in Phocicis.*

CASTALION (Sébastien) *Cherchez* CASTILION.

CASTALION (Joseph) natif d'Ancone en Italie, étoit excellent Orateur & bon Poëte. Il a rétabli sur la fin du XVI siécle la réputation des Italiens, que l'on ne regardoit plus que comme des ignorans dans les Belles Lettres Entre plusieurs Ouvrages qui marquent son érudition, il a laissé un Traité sur la Colomne Triomphale de l'Empereur Antonin, dédié au Pape Sixte V; *Variæ Lectiones de Prænominibus Romanorum; de Nomine Virgilii*, &c. * Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. Viror. Illustr.*

CASTAMÉNA, ville. *Voyez* CASTROMENA.

CASTANE'DA. *Voyez* l'article de Manrique, qui a pour titre *Branche des Marquis d'Aguilar, Comtes de Castagnéda, & des Seigneurs de Fuenteguinaldo*, depuis N. XVI jusqu'à N. XXV inclusivement.

CASTANE'DA (Ferdinand Lopez de) Portugais. *Cherchez* FERDINAND.

CASTANEIRA, bourg de l'Estrémadure de Portugal, situé sur le Tage entre Lisbonne & Santarein. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTANET ou CASTENET, bourg de France, dans le Languedoc, est à peu près au sud de Toulouse, dont il est éloigné d'environ deux lieues.

CASTANIZA (Jean de) Espagnol, Religieux de l'Ordre de saint Benoît, vivoit dans le XVI siécle, & fut appellé par le Roi Philippe II, dans son Conseil de Conscience. Il écrivit divers Ouvrages en sa Langue maternelle, comme *les Vies de saint Benoît & de saint Bruno; le Combat spirituel*, qu'on a traduit en Latin, en François, en Italien, &c. Jean de Castaniza mourut en 1598 * Antonio de Jépez, *Hist. Bened.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

CASTANOVITZ, forteresse de la Croatie. Elle appartient aux Turcs, & est située sur la riviére d'Unna, vers son embouchure dans la Save, & à sept lieues de Pétrina, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEJON DE LAS ARMAS, village d'Espagne dans l'Aragon près de la ville de Calataiud. Il y avoit autrefois en ce lieu une ville épiscopale nommée *Platea*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL (Robert du) Poëte. *Cherchez* CHATEL.

CASTEL, excellent Graveur. *Cherchez* JEAN DE CASTEL BOLOGNE'SE.

CASTEL (Pérard) de Viré en Normandie, Avocat au grand Conseil, Banquier expéditionnaire en Cour de Rome, avoit

fait de grand progrès en peu de tems dans la Théorie & la pratique des matiéres bénéficiales, auprès de N. Castel son oncle, qui y avoit aquis une grande expérience; & on croit qu'il auroit été plus loin s'il n'avoit pas fini sa carriére en 1687. Il a fait une Paraphrase sur les Commentaires de Du Moulin *ad Regal. Cancellariæ fol.* & des Remarques sur les Définitions du Droit Canonique de Desmaisons, qui contribuent beaucoup à l'utilité de l'Ouvrage. L'on a encore fait deux autres volumes *in folio* de ses Oeuvres posthumes sur les mêmes matiéres; mais on voit bien qu'il n'y a pas mis la derniere main. Il a encore paru en 1688, sous son nom, un Traité sommaire de l'usage & de la pratique de la Cour de Rome, pour l'expédition des signatures & provisions des Bénéfices de France, avec des Remarques de Guillaume Noyer; mais on croit que ce dernier Ouvrage est de l'oncle. * *Bibliothèque Historique des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze, tome 2.*

CASTEL, (le Comté de) c'est un petit païs du Cercle de Franconie en Allemagne. Il est divisé en deux parties; l'une est entre le Comté de Schwartzenberg & les Evêchez de Wirtzbourg & de Bamberg, & c'est dans celle-ci qu'est le bourg de Castel, qui donne le nom au Comté: l'autre partie de ce Comte est entre celui de Wertheim & l'Evêché de Wirtzbourg. Remlingen en est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL, autrement HOHENCASTEL, famille distinguée de Comtes dans la Franconie. Elle est fort ancienne; car on prétend avec assez de vraisemblance qu'elle descend des anciens Ducs de Franconie, & particuliérement des Comtes de Rotenbourg. Les Comtes de Castel reconnoissent pour leur souche Kunibert, Comte de Rotenbourg qui mourut en 828, laissant deux fils, Arnoud, Comte de Rotenbourg & Marquard, Comte de Castel, d'où sont issus ceux qui portent ce nom.

CASTEL A MAR ou A MARE DELLA BRUCCA, ville du Royaume de Naples dans la Principauté Citerieure, entre Policastro & le Golfe de Salerne. C'est la *Velia* des Anciens, que Pline nomme *Helia*, & Strabon *Elea* & *Hielia*. Elle a été le siege d'un Evêché. * Sanson. Baudrand.

CASTEL A MAR ou A MARE DI GOLFO, petite ville de Sicile, est près de la côte occidentale de la Vallée de Mazara, sur un Golfe dont elle a pris son nom. On voit à demi-lieue de cette ville le village de *Segustano*, qui lui sert de port, & que l'on croit être le *Segustanorum Emporium* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL A MAR ou A MARE DI STABIA, *Stabiæ*, ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, avec Evêché suffragant de Sorrento. Elle est située sur le Golfe de Naples, avec un ancien château & un bon port sur la côte orientale du Golfe, & au pie d'une montagne. Les François la prirent en 1647, sous le Duc de Guise. Castel à Mar est une ville ancienne, dont Pline & divers Auteurs ont fait mention. Quelques Modernes l'ont prise pour l'ancienne *Pompeii* ou *Pompeium*, ville ruinée, dite aujourd'hi *Torre dell' Annunciata*. * Cluvier. Baudrand.

* CASTEL A MAR ou MARE DI VOLTURNO, autrefois ville épiscopale, n'est aujourd'hui qu'un petit bourg, situé à l'embouchure du Volturno, à quatre lieues de Capoue, dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-ARAGONÉSE. *Cherchez* EMPURIAS, &c.

CASTEL-BALDO, bourg de l'Etat de Venise en Italie, dans le Padouan près du Véronois, & de la riviére d'Adige. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BARR, bourg de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Mayo, entre la ville de Galloway & celle de Killalo, à quinze lieues de la premiére, & à dix de la derniére. Ce bourg est le seul lieu du Comté de Mayo, qui ait séance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BELVE'DE'RE, petite ville de l'isle de Candie, est elevée sur une montagne, près de la côte méridionale de l'isle, & à douze lieues de la ville de Candie. Quelques uns croyent que c'est le lieu qu'on nommoit anciennement *Caunus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BLANCO, Médecin. *Cherchez* AMATUS DE PORTUGAL.

CASTEL-BLANCO, ou CASTEL-BRANCO, bourg ou petite ville de Portugal, dans la province de Beira, aux confins de l'Estrémadure de Portugal, sur la petite riviére de Lire, & à neuf lieues de la ville d'Idanha vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-BOLOGNE'SE, bourg d'Italie dans la Romagne, au saint Siége, entre Imola & Fayence.

CASTEL-BRANCO, bourg. *Voyez* CASTEL-BLANCO.

CASTEL-BRANCO (Martin de) Portugais, Surintendant des Finances, Grand Chambellan de D. Jean III, Roi de Portugal, & premier Comte de Villa-nova de Portima, est connu par quelques Poësies, qui ont été imprimées à Lisbonne en 1516, dans le Recueil intitulé, *le Cancio neiro de Garcia de Regende.*

CASTEL-BRANCO, (Alphonse de) petit-fils du précédent, fut successivement Archiprêtre de la cathédrale d'Evora, Evêque des Algarves en mil cinq cens quatre vint-trois, & en 1585 Evêque de Conimbre. Il fut aussi nommé à l'Archevêché d'Evora, mais il le refusa, & fut fait Viceroi de Portugal. Il avoit fait bâtir le palais épiscopal des Algarves, & il montra encore plus de zéle à Conimbre, où il fit rebâtir plusieurs maisons religieuses, & fonda le couvent de Cellas. Ce fut lui aussi qui fit revêtir d'argent le tombeau de sainte Elisabeth, & qui en mourant laissa une somme considérable pour les frais de la canonisation de cette Sainte. Il fit aussi imprimer à Conimbre les Constitutions de son diocése. Il mourut le 20 avril 1615. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CASTEL-BRITO, Abbaïe avec un vieux château, qu'on croit être celui de la ville de Brintis, qui étoit épiscopale. Ce lieu est dans l'Etat de l'Eglise en Italie, a trois lieues de Bologne, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-CHISAMO, étoit autrefois une ville épiscopale; maintenant ce n'est qu'un petit bourg situé sur la côte septentrionale de l'isle de Candie, à dix lieues de la Canée du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

*CASTEL-CORNO, château ou forteresse dans l'Evêché de Trente. * *Gr Dict. Univ. Holl.* Brandis Tyrel, *Ehrenk. p. 2.*

CASTEL DEL OVO, anciennement *Meguris, Megaria*, petite isle de la Mer de Toscane, est dans le Golfe de Naples, & si près de la ville de ce nom, qu'elle lui est jointe par un pont de pierre. Il y a sur cette isle une bonne forteresse, qu'on nomme le *Castel del Ovo*, de même que l'isle, dont la forme est ovale. Cette forteresse, où les Espagnols tenoient toujours une bonne garnison, est le *Castrum Lucullanum* des Anciens, ou Odoacre, Roi des Hérules, envoya en exil le jeune Augustule, le dernier Empereur Romain. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL DI BROGLIO, bourg de Sicile sur la côte septentrionale de la vallée de Demona, entre la ville de Patti & le Cap d'Orlando, à trois lieues de la premiére & à deux du dernier. * Baudrand.

CASTEL-DURANTE ou DURANTI, autrement URBANEA, ville du Duché d'Urbin, dans l'Etat Ecclésiastique, en Italie, étoit célébre par les ouvrages de terre qui s'y faisoient dans le XVI siécle, tels que ceux de Fayence, ville de la Romagne. Le Peintre Batista Franco en faisoit les desseins, & les Ouvriers de Castel-Duranti les executoient avec tant d'adresse, que le Duc d'Urbin en envoya à l'Empereur Charles-*Quint*, dequoi garnir deux grands buffets. Les vases, quant à la qualité de la terre, ressembloient beaucoup à ceux que l'on faisoit anciennement à Arezzo; mais pour ce qui regarde les peintures dont ils étoient ornez, ils les surpassoient de beaucoup, par le vif éclat de leur émail, & par l'agréable diversité de leurs couleurs. C'étoit autrefois un méchant village que le Pape Urbin VIII fit aggrandir, auquel il donna son nom le faisant appeller *Urbanea*, & où il fonda un Evêché suffragant d'Urbin. * Felibien, *IV. Entretien sur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome 2. p.* 231. & 232. de l'édit. de Trévoux, 1725.

CASTEL-FARNE'SE. *Voyez* FARNE'SE.

* CASTEL-FIORI, autrefois petite ville, & maintenant village des Etats de Savoye. Il est dans le Marquisat de Saluces sur le Pô, à deux lieues de sa source, & autant du bourg de Paisana que quelques uns prennent pour l'ancien *Forum Vibii*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-FOLLIT ou CASTELFEUILLET, bourg ou petite ville d'Espagne, dans la Catalogne près de la riviére de Fulvia, entre les villes de Girone & de Campredon, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu étoit fort par sa situation, sur une hauteur, qui n'est accessible que du côté du couchant, où l'on avoit fait plusieurs ouvrages, que les François démolirent en 1695, étant obligez d'abandonner la place qu'ils avoient prise l'an 1694. On croit que Castel-Follit est l'ancienne *Egosa*, petite ville des Castillans. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-FRANCO, petite ville de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Bolonois, aux confins du Modénois, à quatre lieues de Bologne & à trois de Modéne. Elle est défendue par une citadelle appellée *Urbanea*, & bâtie par le Pape Urbain VIII, dont elle porte le nom.

CASTEL-FRANCO, bourg de l'Etat de Venise en Italie. Il est dans la Marche Trévisane, aux confins du Padouan, à quatre lieues de Trévigni, & à cinq de Padoue. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-GANDOLFE, bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, où est une maison de plaisance du Pape, vers Albano & Vélétri. Il est très-bien situé sur une colline, ayant d'un côté le bois & le Lac d'Albano, dit *Lago di Castel Gandolfo*, & de l'autre la Campagne de Rome & la ville, dont il n'est qu'à douze milles. Baudrand.

CASTEL-GELOUX, petite ville de France dans la Guienne, avec Bailliage du Duché d'Albret. Elle est sur la petite riviére d'Avance, qui y reçoit trois ruisseaux, & qui se jette dans la Garonne à trois lieues de là, vis à vis de Saint-Baseille. Castel-Geloux a aussi une église collégiale, où sont les tombeaux des Ducs d'Albret, & une tour dont les Habitans du païs font plusieurs contes au sujet du nom de leur ville. * Sanson. Baudrand.

* CASTEL-GELOUX, bourg de France dans l'Armagnac, est situé sur la rive droite du Giers, au nord-nord-est d'Auch, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

CASTEL-GUELFO, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans le Comté de Citta di Castello, sur la frontiére du Duché d'Urbin, entre la ville d'Urbin & celle de Citta di Castello. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-GUELFO, bourg du Duché de Parme en Italie, est sur la riviére de Taro, entre la ville de Parme & celle de Borgo S. Donnino, à deux lieues de la premiére & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-HOLM, forteresse de Suéde, sur la côte méridionale de l'isle d'Aland, où elle a un port fort grand & fort sûr. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-LOMBARDO, anciennement *Jotape*, petite ville autrefois épiscopale, sur la côte méridionale de Natolie, vis à vis de l'isle de Cypre, & à 40 lieues de la ville de Satalie, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-MELHOR (le Comte de) Favori d'Alphonse VI, Roi de Portugal, étant dans la faveur, & maître absolu de l'esprit de ce jeune Prince, alla se loger dans le Palais du Roi, après la mort du Prince Théodose, frére d'Alphonse, dont

il prit l'appartement. Il renouvella tous les Officiers de la Couronne, traita avec mépris la Reine mére, à laquelle il fit ôter le gouvernement du Royaume, mit mal l'Infant Dom Pédro avec le Roi son frére, & tâcha de perdre ceux qu'il avoit pour suspects; mais la Reine le fit bannir de la Cour en 1668. Il se retira en Angleterre, d'où il retourna en Portugal après la mort de la Reine. * *Relation des troubles arrivez dans la Cour de Portugal l'an 1667 & 1668*

CASTEL-MIRABELLO, anciennement *Heraclea*, *Heracleum*, bourg avec un bon port & un château presque entiérement environné de la mer. Ce lieu est sur la côte septentrionale de Candie, entre la ville de ce nom, & celle de Setia, environ à quinze lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CASTEL-MORON, petite ville de France, en Guienne, dans le Bazadois; est au nord-est de Bazas, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* CASTEL-MORON, bourg de France dans le Languedoc, à peu près au nord-est de Toulouse, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* CASTEL-MORON, bourg de France, en Guienne, dans l'Agénois. Il est au nord d'Agen, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CASTEL-NEUF-DE-RANDON. *Voyez* CHATEAU-NEUF-DE-RANDON.

CASTEL-NUOVO, ville du Duché de Saint-Saba, ou de la province d'Herzégovine dans la Dalmatie; est située sur le bord du canal de Cattaro, à trois milles de son embouchure, & vis à vis de la Mer du levant. Le château de Sulimanéga, qui est attaché à la place du côté du nord, est élevé sur un terrein plein de rochers, & commandé par la montagne de Santa Veneranda, d'où l'on peut aussi battre la tour de Fastagich, qui est bâtie en partie sur le roc vif, & en partie sur la terre. Les Turcs font de cette tour un magasin à poudre. La forteresse haute appellée *Gornigrad*, est à six cens cinquante pas de la ville de Castel-Nuovo, du côté du septentrion, & peut être battue en ruïne de dessus le mont Sliébi qui en est proche. En 1538, l'armée du Pape, de l'Empereur & de la République de Venise, commandée par les Généraux Grimani, Doria & Capello, attaquérent Castel Nuovo, dont ils se rendirent maîtres, & ensuite de la forteresse, où l'on mit garnison Espagnole, avec trois drapeaux, l'un du Pape, l'autre de l'Empereur & le troisiéme de la République: mais l'année suivante, Barberousse étant entré dans le canal avec 90 galéres & 30 fustes, fit débarquer 80 piéces de canon, avec ses troupes augmentées d'un secours du Sangiac de la province, & foudroya la place qu'il emporta d'assaut. La perte que les Espagnols firent, fut très-grande en cette occasion, où il y en eut 4000 de tuez ou mis aux fers. En 1572, les Vénitiens tentérent encore l'attaque de cette place, mais inutilement. Enfin elle fut prise sur les Turcs en 1687, par les Vénitiens, joints aux troupes du Pape & de l'Ordre de Malte. Le Comte d'Herbestein Grand-Prieur de Hongrie, & Général des galéres de Malte, lequel outre son escadre de huit galéres, avoit aussi sous son commandement les sept galéres du Pape, reçut ordre de sa Sainteté de se joindre à l'armée Vénitienne de la Morée, commandée par le Généralissime Morosini, pour faire quelque entreprise dans la Dalmatie. Il s'y rendit le septiéme août 1687, & résolut avec le Général Cornaro le siége de Castel-Nuovo. L'armée Chrétienne composée de plus de cent voiles, arriva à la vue de la place le deuxiéme septembre. Les troupes de la République étoient au nombre de six à sept mille hommes; & celles du Pape & de Malte qui ne faisoient qu'un corps, étoient d'environ mille cinq cens soldats & de mille deux cens Chevaliers sous le commandement du Chevalier de Méchatin & du Comte de Montevecchi. La ville fut abandonnée par les Turcs le vint-neuviéme du mois, & le lendemain ceux des châteaux se rendirent, à condition qu'ils sortiroient avec leurs armes, qu'il leur seroit permis d'emporter tout ce qu'ils pourroient charger sur leurs épaules, & qu'on leur donneroit des vaisseaux de l'armée pour les mener en Albanie: ce qui fut exécuté le premier octobre. Il sortit plus de neuf cens hommes bien armez, avec environ mille femmes & enfans. Les Chrétiens firent bénir deux mosquées qui étoient dans la ville, dont l'une fut dédiée à la Vierge, & l'autre à S. Jérôme. * P. Coronelli, *Description de la Morée. Mémoires du tems.*

CASTEL-NUOVO, bourg de l'Etat de l'église en Italie, est dans le Ferrarois, à huit lieues de Ferrare, vers le couchant septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-NUOVO DI CARFAGNANA, petite ville des Etats de Modéne en Italie. Elle est capitale de la vallée de Carfagnana, défendue par une bonne citadelle, & située sur le Serchio, à sept lieues au dessus de Lucques. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-NUOVO, ville de Dalmatie sur le Golfe de Cattaro au nord.

CASTEL-NUOVO DI SCRIVIA. *Voyez* CASTEL-NUOVO TORTONESE.

CASTEL-NUOVO TORTONESE ou DI SCRIVIA, petite ville du Duché de Milan en Italie, est dans le Tortonois, près de la ville de Scrivia, à une grande lieue au dessous de la ville de Tortone. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL PEDIADA, bourg situé vers le milieu de l'isle de Candie, à huit lieues de la ville de ce nom, du côté d'orient. On croit que c'est l'ancienne *Gnossus* ou *Gnosos*, capitale de l'isle de Candie, que quelques uns mettent à Ginosa village voisin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-RAMPANO ou ASOPO, bourg bien fortifié dans la Zaconie en Morée, à cinq lieues de la ville de Malvasie, sur le Golfe de Castel-Rampano, que l'on nomme plus ordinairement le Golfe de Colochina. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-RAMPO, anciennement *Torone*, ancienne ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macédoine sur le Golfe d'Ajomama, auquel elle donne quelquefois son nom, à huit lieues de la ville d'Ajomama, du côté du levant, & vis à vis du Cap Canistro. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTEL-RODRIGO, petite ville de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes. Elle est au sud de Bragance, tirant vers l'ouest, & en est eloignée de seize à dix sept lieues.

CASTEL-ROSSO. *Voyez* CHATEAU-ROUX.

* CASTEL-SAN-GIOVANNI, petite ville d'Italie en Lombardie dans le Duché de Plaisance. Elle est à l'ouest de la ville de Plaisance, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

CASTEL-SAN-PIETRO, bourg ou petite ville épiscopale de l'Etat de l'Eglise en Italie, dans le Bolonois entre Bologne & Imola, à quatre lieues de la premiére & à trois de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SANT-ELME, petite ville forte du Roussillon, vers les confins de la Catalogne. Elle est au sud-est de Perpignan dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CASTEL-SARACINO, bourg du Royaume de Naples, dans la Basilicate, environ à huit lieues de Policastro vers le levant. Castel Saracino a été presque ruïnée par un tremblement de terre le huitiéme septembre 1694. Il se fit alors en ce lieu une grande ouverture, d'où il sortit quantité de fumée, & même des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SARRASIN, petite ville de France, sur les frontiéres du Languedoc & du Quercy, vers Montauban & Moissac, un peu au dessus du confluent du Tarn & de la Garonne. Elle est située dans un lieu bas; mais elle est assez forte, & renommée dès le tems de Charles Martel, durant les guerres contre les Sarrazins: c'est aussi de là qu'elle a tiré son nom. * Du Chêne, *Recherche des Antiquitez des Villes*. Catel, *Mémoires de Languedoc.*

CASTEL-SARRASIN, bourg d'Italie. *Voyez* CASTEL-SARACINO.

* CASTEL-SARRAT, bourg de France en Guienne dans l'Agénois à l'est d'Agen dont il est éloigné d'environ six lieues.

CASTEL-SELINO, petite ville ou bourg de l'isle de Candie, sur la côte méridionale de l'isle, à trois lieues du Cap Crio, & à treize de la ville de Canée. On croit que c'est l'ancienne *Lyssus* ou *Lyctus*, que quelques uns mettent à Fognifi, bourg de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SEPRIO, bourg du Milanois en Italie, sur la petite riviére d'Olona, à une lieue au dessous de la petite ville de Castion. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-SFACCHIA, bourg & château dans l'isle de Candie, donne le nom aux peuples Sfacchiotes. Il a dans le territoire de la Canée un port qui n'est pas mauvais. * Baudrand, *Dict. Géogr.*

CASTEL-TORNESE, petite ville de la province de Belvédére dans la Morée, proche du Cap Tornése, & non loin du Golfe de Chiarenza. Elle est bâtie sur une hauteur, environ à trois mille de la mer dans un païs fort fertile. Après la prise de Patras & de Lépante en 1687, Morosini Généralissime de l'armée Vénitienne, envoya sommer Castel-Tornése. L'Aga qui commandoit dans cette forteresse ne fit point de résistance, & après la premiére sommation, il abandonna la place. Elle défendoit deux cens villages ou Forts dans ce païs, le plus fertile de la Morée, qui se soumirent tous; & on y donna le batême à cinquante Turcs qui le demandérent, le reste s'étant retiré vers l'Achaïe. On trouva dans Castel-Tornése neuf piéces de canon de bronze, & vint de fer. * *Rélation du deuxiéme septembre* 1687.

CASTEL-VETERANO ou ENTELLA, bonne petite ville de la Vallée de Mazara en Sicile, sur un petit Golfe de la côte méridionale, entre la ville de Mazara, & la riviére de Bélice, environ à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTEL-VÉTÉRE, anciennement *Caulon*, *Caulum*, petite ville autrefois épiscopale & suffragante de Rhége. Elle est dans la Calabre Ultérieure, vers le Cap de Stilo & la ville de Girace, sur une montagne qui porte encore aujourd'hui l'ancien nom de *Caulo*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELAN (Honoré) premier Médecin du Roi Charles IX, fut en grande réputation sous le régne de ce Prince. Il avoit composé un Discours *des Devoirs du Médecin*, & il mourut au siége de Saint-Jean-d'Angeli en 1569. * De Thou, *l.* 46. Vander Linden, *de Script. Medic. Voyez* aussi l'art. de CHAPELAIN, Médecin.

CASTELAUN. *Voyez* CASTELLAUN.

* CASTELET (Jean Baptiste) de Bruxelles, Licentié en Théologie à Louvain, où il enseigna les Humanitez, professa ensuite la Philosophie, & devint enfin Chanoine de la Cathédrale d'Anvers. Il publia en Flamand un livre intitulé *l'Etoile de la Mer pour tous les Chrétiens errans*, ou *Briéve Déclaration des principaux articles de Foi.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 451.

CASTELHUN. *Voyez* CASTELLAUN.

CASTELION. *Cherchez* CASTIGLIONI.

* CASTELIUS (Jean) de Flandre, Curé de Somerghem, fut très habile dans les Langues Gréque & Latine. On a de lui, *Institutiones Artis Grammaticæ*; *Epithetorum Farrago*; *Commentarii & Notæ in Anthologiam Græcorum Epigrammatum*; *Epistolæ duæ monitoriæ ad F. Cornelium Dordracenum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 478.

CASTELLACCIO. *Voyez* CASTELLAZZO.

CASTELLAN, natif de Bassiano, petit bourg dans le Padouan, a vécu dans le XIV siécle. Il composa un Poëme de la Paix, qui se fit entre le Pape Alexandre III, & l'Empereur Frédéric *Barberousse*, & le dédia l'an 1327, à François Dandolo, Doge de Venise. Bernardin Scardéoni, qui a fait l'Histoire de Padoue, dit que Castellan doit être plutôt au nombre des Historiens que des Poëtes. Léandre Alberti parle de la famille de cet Auteur, comme de la plus considérable de Bassiano. * Léandre Alber-

berti, *Descript. Ital.* Vossius, *l. 3. de Hist. Lat. &c.*

* CASTELLAN (George) Chevalier, surnommé *l'Avanturier*, Poëte, Historien & Orateur des Ducs de Bourgogne, a composé l'Histoire de la Vie de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne & de Brabant, le Temple de la ruïne de quelques Nobles infortunez; les Epitaphes d'Hector & d'Achille en vers; l'Histoire de Jaques de Lalain, Chévalier de la Toison d'Or. Il mourut dans le tems que Charles le Hardi assiégeoit Nuys. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 262.

CASTELLAN (Jules) de Fayence en Italie, a commenté les livres Académiques de Cicéron, & la doctrine d'Aristote de l'Entendement de l'homme. Il enseigna la Philosophie à Rome durant quelques années, avec beaucoup de réputation; après quoi, ayant été privé de ses appointemens, que Sixte V lui avoit supprimez par un principe d'epargne, cette injure jointe à la misére où il se trouva reduit, lui causa un déplaisir inconcevable; mais quelque tems après le même Pape changeant de résolution, lui conféra un Evêche, & ce présent fit une si forte impression dans l'ame de Castellan, qu'ayant enduré la pauvreté avec beaucoup de constance, il ne put pas supporter la joye que lui causa un bien qu'il n'avoit point espéré, & il mourut subitement avant que d'en pouvoir jouir, a l'âge de cinquante-huit ans. Les Oeuvres imprimées de Jules Castellan sont, *Commentarii in libros Aristotelis de humano Intellectu, ex doctrina Philosophorum Christianorum descripti; Notæ in Cyropædiam Xenophontis; Adversus Ciceronis Academicas Quæstiones Disputatio.* * De Thou, *Hist.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome 3. p.* 393 édit. de Hollande 1715.

* CASTELLAN (Pierre) Médecin, étoit de Grandmont en Flandre, que ceux du païs nomment *Geertsberg*, où il naquit en 1585. Il étudia à Mons, à Douai, puis a Orleans, & ensuite a Louvain, où il reçut les honneurs du Doctorat en 1618. Il savoit les Belles Lettres, & on attendoit de grandes choses de lui, s'il eût vécu plus long-tems, mais il mourut en 1632. Il a composé divers Ouvrages, *De Græcorum Festis*; *Vitæ illustrium Medicorum*; *Ludus sive Convivium Saturnale*; *Laudatio funebris Alberti Pii*; Κρεοφαγία, *sive de Esu carnium* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 729.

CASTELLAN (Pierre) Grand Aumonier de France. *Cherchez* CHATEL.

CASTELLANA ou CIVITA CASTELLANA, ville d'Italie dans les Terres du Patrimoine de saint Pierre, avec Evêché joint à celui d'Otri, & dépendant immédiatement du saint Siége. Bernard Bénédicti y tint un Synode en 1596, Il en fut assemblé un l'an 1600, & Ange Gozadini y en célébra un troisiéme l'an 1620. * Sanson. Baudrand.

CASTELLANE, sur la riviére de Verdon, ville de France en Provence dans le diocése de Senez, avec titre de Baronie, Bailliage, & un siége de Sénechal de la province. Elle est dans les montagnes, & quelques Auteurs la prennent pour la *Civitas Salinensium*, dans la Notice de l'Empire. Elle étoit autrefois située sur un rocher; & depuis 1260, les Habitans bâtirent leur ville près de la riviére de Verdon, qu'on y passe sur un pont. * Sanson. Baudrand.

CASTELLANE: la famille de CASTELLANE en Provence, qui est encore une des plus nobles & des plus anciennes du païs, a eu autrefois la Souveraineté de cette ville & de la Baronnie qui comprenoit divers villages. Ceux de cette Maison disent que leur famille est originaire de Castille en Espagne, d'où un Prince fils d'un Comte de Castille, vint s'établir en Provence: mais il est bien difficile de prouver tous ces faits. A la vérité il y a en Espagne une Maison de Castellane, sortie des Rois de Castille; mais les plus doctes Généalogistes soutiennent qu'elle a pour tige JEAN de Castille, fils du Roi Dom PÉDRO, *le Cruel*, & de *Jeanne* de Castro. Ce Jean vivoit en 1366, & il laissa postérité de Dona *Elvia* di Eril; mais la famille de Castellane en Provence est beaucoup plus ancienne; car une chartre de l'an 1089, parle d'un BONIFACE de Castellane: elle est du monastére de Saint-Honoré de Lérins. Il n'y a pas apparence que cette famille ait donné son nom à la ville de Castellane, puisque des Actes de l'an 890, le lui donnent. C'est une restitution qu'Honoré, III. de ce nom, Evêque de Marseille fit à l'Abbaïe de Saint-Victor. Cette ville est encore nommée Castellane dans la Vie de saint Isarne, Abbé de Saint-Victor, lequel vivoit en 1040. Ainsi c'est plutôt cette ville qui a donné son nom à cette noble famille. Quoiqu'il en soit, il est sûr qu'elle a possédé la souveraineté de la Baronie de Castellane durant plus de 200 ans. Les Chefs de cette noble famille portoient le nom de Boniface, comme il est facile de le prouver par le témoignage de divers Actes anciens. BONIFACE de Castellane, III. ou IV. de ce nom, ayant été convaincu d'avoir fait revolter la ville de Marseille contre Charles I, Roi de Naples, Comte de Provence, eut en 1257 la tête coupée, & tous ses biens furent réünis au domaine de la Province. Depuis, les Habitans de Castellane obtinrent qu'ils seroient immédiatement Sujets des Comtes de Provence, & que le domaine de leur ville seroit inaliénable: ce qui leur fut accordé par la Reine Jeanne I, en 1352; par le Roi Louïs II, en 1386; & par d'autres. Dans le XVI siécle le Roi Henri III, ayant donné en 1577, la Baronnie de Castellane à Renée de Rieux, femme de Philippe Altoviti, qui tua depuis le Grand-Prieur de France en 1586, les Habitans de la ville de Castellane s'opposérent à cette donation; & l'affaire ayant été portée au Conseil privé du Roi, ils furent maintenus dans leurs priviléges. Dès l'an 1560, cette ville avoit été en trouble pour la Religion, au sujet d'Antoine & Paul de Richiend & de Mouvans, Huguenots, lesquels avoient fait venir de Genéve un Ministre qui leur faisoit de nuit le prêche dans leur Maison, où grand nombre de peuple le venoit entendre. * Nostradamus & Bouchet, *Hist. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. Christiana.* De Thou, *Hist. l.* 25. *&c.*

CASTELLANÉTA, ville d'Italie dans le Royaume de Naples, dans la province de la Terre d'Otrante, avec Evêché suffragant de Tarente, & avec titre de Principauté. Elle est sur la petite riviére de Talvo, à sept ou huit milles du Golse de Tarente, entre Matéra & Motula. * Baudrand.

CASTELLANI & NICOLOTTI, sont deux partis opposez parmi le peuple de Venise. Cette ville est divisée en six quartiers, dont trois sont en deça & trois au delà du grand canal, Chacune des deux factions a trois quartiers pour elle. Les *Castellani* portent ce nom du quartier qu'on nomme *Castello*, où l'églîse Patriarchale se trouve. Les *Nicolotti* ont tiré leur nom de l'églîse *de saint Nicolas*, qui se trouve dans un quartier opposé de la ville, & où il ne demeure presque que des Pêcheurs & des Artisans. Les *Nicolotti*, se choisissent entre eux un Doge particulier & comme d'ailleurs ils sont beaucoup plus habiles pour se battre, ils se trouvent ordinairement plus forts que les *Castellani*, qui en ce cas se consolent de ce qu'ils ne sont pas de si basse extraction que leurs adversaires. En général un de ces partis hait l'autre, de sorte que même leurs enfans quand ils se rencontrent, ne se quittent qu'après en être venus aux coups. Il arrive quelquefois que l'on refuse d'excellens partis pour le mariage, uniquement parce qu'ils se trouvent de la faction opposée. La Noblesse même prend intérêt dans les deux partis selon le quartier où elle demeure, mais avec cette différence que le peuple s'en fait une affaire sérieuse; au lieu que la Noblesse s'en divertit & ne fait qu'être spectatrice des coups qui se donnent. Cette division de Venise va si loin que les Etrangers sont comptez pour Castellani ou pour Nicolotti selon les portes par lesquelles ils arrivent dans la ville. Le peuple qui forme ces deux partis & dont les Gondoliers font la plus forte partie, en vient très-souvent aux mains. Mais la place ordinaire de leur combat est le pont de saint Barnabé. Ces combats se donnent sous l'autorité & par la permission du Conseil des dix, à la vue d'un grand nombre de Spectateurs & sous condition qu'on évitera de part & d'autre de répandre du sang ou de tuer qui que ce soit autant que cela sera possible. Il y a trois sortes de combats qui se donnent alors; la premiére est appellée le *Mostre*, où l'on ne se bat que chacun contre son adversaire. La seconde sorte est *la frotta*, lorsque ceux qui étoient destinez à se battre un à un, emportez par l'impatience, se battent tous à la fois. La troisiéme maniére de se battre est *la guerra ordinata*, lorsque dès le commencement on convient des deux côtez qu'un nombre égal de chaque parti se battra à coups de poings. Mais cette derniére maniére causant presque toûjours la mort de quelques personnes, qui sont ou tuées dans l'action ou suffoquées dans la foule, elle est rarement permise & seulement lorsqu'on a pris des précautions suffisantes, ou lorsqu'il s'agit de donner ce divertissement à quelque grand Seigneur étranger. Au reste la République pourroit sans doute éteindre peu à peu cette animosité des Bourgeois; mais elle fomente sous main cette division, afin que l'on soit plus assuré que ces deux partis ne se réüniront point pour former quelque complot contre le Sénat ou contre la Noblesse. Le Sénat compte plus sur les Castellani que sur les Nicolotti, parce que les premiers sont beaucoup plus portez pour la Noblesse. * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvernement de Venise*, *p.* 51. 52. Saint-Didier, *de la ville & République de Venise*, *p.* 405. Misson, *Voyage d'Italie.*

CASTELLANUS. *Voyez* DU CHATEL.

CASTELLAS, petite ville ou bourg de la Natolie en Asie. Ce lieu doit être sur la côte Orientale du Cap Pisello, à l'orient septentrional de celui de Castella. On prend Castellas, pour l'ancienne *Callistratia*, ville de la Paphlagonie, située sur le Pont-Euxin. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLAUN ou CASTELHUN, bourg, ou petite ville du Palatinat du Rhin en Allemagne, dans le Duché de Simmeren, & à deux lieues de la ville de ce nom, est chef d'un Bailliage, qui appartient au Marquis de Bade. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLAZZO ou CASTELLACCIO, bourg du Duché de Milan, en Italie, est près de la riviére de Bormida, dans le Territoire d'Alexandrie, & à une grande lieue de la ville de ce nom. C'est l'ancienne *Gamundium*, un des villages des environs d'Alexandrie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLE, anciennement *Cytorum*, *Cotyora*, petite ville de la Natolie propre en Asie. Elle est sur la côte de la Mer Noire, entre la ville de Samastro au couchant, & le Cap Pisello au levant. * Maty, *Dict Géogr.*

CASTELLESI, connu sous le nom d'ADRIEN DE CORNETO, Cardinal. *Cherchez* CORNETO.

CASTELLI, bourg du Royaume de Naples, situé dans la Calabre Ultérieure, sur le Golfe de Squillace, ou di Castelli, au midi de S. Sévérina, & à une lieue de la petite ville d'Isola & du Cap Rizzuto. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLINI (Luc-Zaratin) de Fayence en Italie, Vicaire Général de l'Ordre de saint Dominique, & fait en 1629 Evêque de Cantazaro dans la Calabre, a composé divers Ouvrages, *De Electione & Confirmatione Canonica Prælatorum præsertim Regularium*; trois Traitez de la Canonisation des Saints, & des Disputes Théologiques sur les Sacremens. Cet Auteur est assez bon Canoniste & médiocre Théologien. Il a écrit assez nettement, & traité méthodiquement les matiéres; mais il s'arrête trop aux sentimens des nouveaux Auteurs, & ajoûte foi trop facilement aux Histoires vulgaires: il mourut en 1531. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVII siécle.* Echard, *Script. Ordin. Præd.*

CASTELLINI-ZARATIN (Jean) aussi de Fayence, a travaillé à une partie de l'Iconologie de Ripa. * Leo Allatius, *in Apib. Urban.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag.* Le Mire, *de Script. sæc. XVII &c.*

* CASTELLO (Amand de) fut Chanoine de Tournay, puis Religieux du monastére de Saint-Martin dans la même ville, de l'Ordre de St Benoît, enfin Prieur d'Auchin. On a de lui *Epistola de Vita & obitu venerabilis Odonis Episcopi Cameracensis*; *Aquiscinctensis Cœnobii humilis Congregatio.* Il vivoit vers l'an 1113. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 44.

CASTELLO D'AMPURIAS, anciennement Castelon, bourg de la Catalogne en Espagne, dans la Viguerie de Giron-

ronne, sur le Lobregat, à deux lieues de Rose & à quatre d'Ampurias. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CASTELLO-DE-BRETENOUS, bourg de France dans le Quercy sur les confins du Limosin, près de la Dordogne au nord-est de Cahors dont il est éloigné d'environ onze lieues.

CASTELLO DELLA PIETRA, bourg situé sur un roc & fortifié, près de l'Adige, dans l'Evêché de Trente, environ à trois lieues de la ville de ce nom, & à une de Roverédo, est au pouvoir des Autrichiens. Quelques-uns croyent, que c'est la *Veruca* de l'ancienne Rhétie, mais d'autres la mettent à *Chiusa*, bourg du Véronois sur l'Adige, au dessous de Vérone. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTELLUS (Edmond) Anglois, extraordinairement versé dans les Langues Orientales, naquit en 1606, & étudia à Cambridge. Il fut Docteur en Théologie, Chapelain du Roi, & le premier Professeur en Langue Arabe après que *Thomas Adam*, Baronnet & Alderman de la ville de Londres eut fondé cette Chaire. Castellus étoit d'une modestie & d'une humilité étonnante, ne se croyant jamais comparable aux autres Savans, quoiqu'ils lui fussent inférieurs en érudition. Il eut avec *Samuel Clarck* la meilleure part au grand Ouvrage des Polyglottes d'Angleterre, quoiqu'elles ayent été publiées sous le nom de *Walton*. Voici la tâche qui échut à Castellus dans cet Ouvrage. La Traduction Latine de la Version Syriaque des fragmens de Daniel, de Tobie, de Judith, des Maccabées, &c.; la Traduction Latine de la Version Ethiopique du Cantique des Cantiques, & les Réflexions sur la Version Ethiopique des Pseaumes, du Cantique & du Nouveau Testament; les Remarques sur le Pentateuque Samaritain, &c. Mais Castellus a sur tout bien mérité de toute la République des Lettres par l'immense Ouvrage de son *Lexicon Heptaglotton*, dans lequel on ne trouve pas seulement ramassé tout ce qu'il y avoit dans tous les Dictionnaires précédens; mais où il a encore recueilli un thrésor inconcevable tiré d'un nombre prodigieux de manuscrits, Syriaques sur tout, & Arabes. Il travailla pendant 17 années consécutives à cet Ouvrage, & avec une telle assiduité qu'il regardoit comme des jours perdus ceux où il n'avoit pas donné 16 à 18 heures au travail. Sa santé en fut très-altérée & il perdit presque entiérement la vue. Il ne manqua pas de Censeurs qui se moquérent de son Ouvrage, & ceux-là même qui lui avoient promis quelque secours l'abandonnérent, de sorte que dans sa vieillesse il se vit seul chargé de ce fardeau presque insupportable. Dans l'incendie de Londres il perdit sa bibliothéque, une quantité considérable de meubles & 300 exemplaires de son *Lexicon Heptaglotton*. Il fut obligé de vendre une terre de cent livres sterling de revenu qu'il avoit héritée de son pére, & d'emprunter encore mille livres sterling. Cependant cela ne suffit point pour le dégager des dettes qu'il avoit contractées pour l'Ouvrage de son *Lexicon*. Charles II lui donna outre cela un Canonicat à Cantorbéry, & malgré cela il ne se vit pas en état d'aquitter ses dettes. Dans l'espace de 20 ans il avoit dépensé pour son Dictionnaire environ 20000 livres sterling du sien; cependant, après avoir essuyé tant de travail, après avoir sacrifié tout son bien, il se vit, pour toute récompense, réduit en prison par ses Créanciers à qui il devoit encore 900 livres sterling. Il fit présenter par *Arlington* une Requête au Roi, mais sans effet. Son *Lexicon Heptaglotton* contient l'*Hébreu*, le *Chaldéen*, le *Syriaque*, le *Samaritain*, l'*Arabe*, l'*Ethiopien* & le *Persan* à part; & pour l'explication de ces Langues il rapporte souvent des mots *Arméniens*, *Turcs*, *Indiens* & *Japonnois*. Il y examine & corrige les diverses Versions, il explique un grand nombre des passages les plus difficiles de l'Ecriture & éclaircit les usages & les proverbes de diverses nations. Il a joint à tout cela une *Grammaire Harmonique* de toutes ces Langues. Il a aussi fait imprimer sa Harangue inaugurale qu'il prononça lorsqu'il prit possession de la Chaire Arabe; il y travaille à éclaircir la matiére des plantes dont il est parlé dans l'Ecriture sainte, & cela par les Ecrivains Orientaux. Il mourut en 1685. Il paroît par une lettre qu'*Ed. Bernard* écrivit à Lightfoot, qu'en 1674, Castellus se vit assez bien dans ses affaires. * *Ex Biblioth. Polyglott. Præfatio Lexici Heptaglotti. Epist.* Castelli *ad Lightfoot in hujus posthumis*. Le Néve, *Fast.*

CASTELMAINE. *Voyez* CASTLEMAINE.

CASTELMELHOR. *Voyez* CASTEL-MELHOR en deux mots sous CASTEL.

CASTELNAU, petit bourg de Guienne, dans le païs de Médoc, situé sur une petite riviére, qui se jette dans la Garonne, vis à vis de Blaye.

*CASTELNAU-DE-CERNES, bourg de France dans le Bazadois, province du Gouvernement de Guienne. Il est à l'ouest de Bazas dont il est éloigné d'environ six lieues.

CASTELNAU-DE-MANES, bourg en Guienne, au sud-sud-est de Bazas, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* CASTELNAU-DE-MEDOC, bourg de France dans la Guienne propre au nord-ouest de Bourdeaux, dont il est éloigné d'environ sept lieues. C'est le même qve *Castillon de Médoc*.

CASTELNAU-DE-MONT-RATIER, bourg dans le Quercy, au sud-sud-ouest de Cahors, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CASTELNAU (Pierre) premier Inquisiteur de la Foi. *Cherchez* PIERRE DE CASTELNAU.

CASTELNAU (Jacques Marquis de) Maréchal de France, fit ses premiéres campagnes en Hollande, d'où étant de retour en France, il servit aux siéges & prises de Corbie en 1636, du Catelet en 1638, de Hesdin en 1639, d'Arras en 1640 & d'Aire en 1641. Il se signala au siége de Fribourg en 1644, & à la bataille de Norlingue en 1645, où il servoit en qualité de Maréchal de bataille, & où il fut blessé de deux coups de mousquet. Il fut ensuite Maréchal de camp, Gouverneur de la Bassée en 1647, & de Brest en 1648, se trouva aux prises de Dunkerque, de Mouson & de Sainte-Ménehoud en 1653, aida à forcer les lignes d'Arras en 1654, servit aux prises de Landrecies, de Condé & de Saint-Guillain en 1655, & au siége de Valenciennes en 1656. Il eut le commandement de l'aile gauche de l'armée à la bataille des Dunes près de Dunkerque le 14 juin 1658, & fut blessé deux jours après au siége de cette place, dont il mourut à Calais le 15 juillet suivant en sa 38 année, ayant été honoré du Bâton de Maréchal de France le 20 juin précédent.

1. Il descendoit de PIERRE de Castelnau, Seigneur de la Riviére & de la Princerie, qui s'attacha au service de Louïs, Duc d'Orléans, puis Roi, XII. du nom, qui le fit Ecuyer de son écurie. Il épousa vers l'an 1482, *Jeanne* de Vallée, veuve de *Jacques* Guy, Seigneur d'Aviré, & fille de *Pierre* de Vallée, Seigneur de Puygabil, dont il eut 1. 2. *Jacques* & *Pierre*, morts sans alliance; 3. *Louis* tué aux guerres d'Italie; 4. JEAN, qui suit; 5. *Louise*, mariée à *Hector* du Dresnay, Seigneur du Cholet; & 6. *Marguerite* de Castelnau, Dame de Saint-Bris.

2. JEAN de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, de la Princerie & du Rouvre, fut élevé auprès du Connétable de Bourbon, qu'il suivit en Italie, où il fut Capitaine d'infanterie. Etant de retour en France, il épousa le 21 octobre 1514, *Jeanne* du Mênil, fille de *François*, Seigneur du Mênil, & de *Louise* de Villebon, dont il eut 1. PIERRE, II. du nom, qui suit; 2. MICHEL, qui a fait la *branche des Seigneurs de* MAUVISSIÉRE, *Marquis de* CASTELNAU, *rapportée cy-après*; 3. *Vespasien*, tué au siége de Saint-Jean d'Angély; 4. *Titus*, Seigneur de la Princerie, de Villeneuve-la-Cornue & d'Hiévre-le-Châtel, Gentilhomme ordinaire & Capitaine des Gardes Suisses de François Duc d'Alençon, assassiné à la Cour de ce Prince en 1573, sans laisser postérité de *Jeanne* de Courtenay, fille de *René*, Seigneur de la Ferté-Loupierre, & d'*Anne* de la Magdelaine; 5. *François*, Abbé de Cussy; 6. *Jeanne*, mariée à *N.* . . . Seigneur de la Coligniére; 7. *Marguerite*, alliée à *N.* . . . Seigneur de Boismestre en Berry; 8. *Marie*, qui épousa *N.* . . . Seigneur du Breuil en Touraine; & 9. *Magdelaine* de Castelnau, morte sans alliance.

3. PIERRE de Castelnau, II. du nom, Seigneur de Mauvissiére, du Rouvre, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Maître d'Hôtel du Duc d'Alençon, son Lieutenant-Général au Comté du Maine & à la Seigneurie de Château-du-Loir, fut assassiné à Dunkerque, où il étoit avec le Duc d'Alençon, peu de jours après le massacre d'Anvers. Il épousa, 1. *Jeanne* Hamelin, fille de *René*, Seigneur des Moulins, & de *Magdelaine* le Véneur, Dame d'Epinay, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* Sigonneau, fille de *Macé*, Seigneur de la Perdrilliére, & de *Jeanne* d'Amours, dont il eut 1. CHRISTOPHLE, qui suit; 2. MATHURIN, qui fit la *branche des Seigneurs du* ROUVRE, *rapportée cy-après*; & 3. *Françoise* de Castelnau, mariée à *François* de Juston, Seigneur de la Fosse & de Saint-Aubin.

4. CHRISTOPHLE de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, servit dans ses armées & fut pris dans une rencontre en 1581. Il épousa *Renée* de Boisnay, fille de *François*, Seigneur de la Motte-saint-Lubin, & de *Louise* de Saint-François, dont il eut 1. *Urbain*, Seigneur de Mauvissiére, qui fut tué du vivant de son pére, au siége de Montauban, ayant eu de *Marie* de Sarcé, Dame de la Haye sa femme, *Anne*, Seigneur de Mauvissiére, mort à l'âge de 18 ans, au retour de sa premiére campagne; & *Urbaine* de Castelnau, mariée à *Jacques*, Seigneur de Segraje au Maine; 2. *Anne-Michel*, Abbé de Cussy, après son grand oncle; & 3. LOUÏS, qui suit.

5. LOUÏS de Castelnau, Seigneur de Mauvissiére, &c. Capitaine d'infanterie, épousa le deuxiéme décembre 1624, *Marguerite* de Tours, Dame de la Grace, fille de *Jean*, Seigneur de la Badie, &c. & de *Marguerite* de Belrieu, dont il eut 1. *Christophle*, qui vendit la Terre de Mauvissiére en 1655; 2. *Gabriel*; & 3. *Marguerite* de Castelnau, alliée en mai 1653, à *Pierre* de Belrieu, Seigneur de Saint-Dizier.

SEIGNEURS DU ROUVRE.

4. MATHURIN de Castelnau, second fils de PIERRE, II. du nom, Seigneur de Mauvissiére, & de *Marguerite* Sigonneau, fut Seigneur de Boisjoly & du Rouvre en Touraine, Mestre de camp d'un régiment d'infanterie, & Capitaine au regiment des Gardes, & mourut au siége de Montpellier en 1622. Il épousa *Marie* Genton, fille de *Durand*, Seigneur de Millaudes, & de *Marie* de Wlcop, dont il eut, 1. *Charles*, Seigneur de Quincy en Berry, qui de *Gabrielle* de Viévre, fille de *Claude*, Seigneur de la Salle, & de *Marguerite* de Lestang, eut pour fille unique, *Marie* de Castelnau, Religieuse Carmélite à Paris; 2. LOUÏS, qui suit; 3. *Gabrielle*, mariée à *René* de Betz, Seigneur de la Rétheloire & d'Ambillon en Touraine; 4. & 5. *Marguerite* & *Angélique* de Castelnau, Religieuses.

5. LOUÏS de Castelnau, Seigneur du Rouvre, Maréchal des camps & armées du Roi, Capitaine au régiment des Gardes & Gouverneur de Bourbourg, épousa *Marguerite* de Palluau, fille de *Denys*, Seigneur de Palluau & du Fay, Conseiller au Parlement, & de *Magdelaine* de Montholon, dont il eut 1. *Jacques*, dit le Comte de Castelnau, Capitaine de cavalerie; 2. *Jérôme*, Abbé; & 3. *Catherine* de Castelnau, Religieuse Ursuline à Corbeil.

SEIGNEURS DE MAUVISSIÉRE, MARQUIS DE Castelnau.

3. MICHEL de Castelnau, second fils de JEAN, Seigneur de Mauvissiére, & de *Jeanne* du Mênil, fut Seigneur de Mauvissiére en partie, Baron de Jonville & de Concressant, puis Comte de Beaumont-le-Roger, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes & Gouverneur de Saint-Dizier. Il fut employé en diverses négociations, du tems des Rois Charles IX, & Henri III, & principalement en ses Ambassades en Angleterre,

où il fut cinq fois: il y resta dix ans de suite la derniére fois & mourut en 1592. On a de lui des Mémoires des choses les plus remarquables qu'il a vues & négociées en France & en Angleterre, qui furent donnez au public en un volume *in quarto*, & que M. le Laboureur fit depuis imprimer *in folio*. Il épousa le 26 juin 1575, *Marie* Bochetel, fille de *Jacques*, Seigneur de Brouillamenon, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, son Maître d'Hôtel ordinaire, & Ambassadeur en Flandre, & de *Marie* de Morogues, dont il eut 1. *Edouard-Robert*, Baron de Jonville, tué en duel; 2. JACQUES, qui suit; 3. *Catherine*, qui parloit quatre Langues, qui traduisit en Anglois les Mémoires de son pere, & qui épousa le 21 septembre 1595, *Louis* de Rochechouart, Seigneur de la Brosse, de Jars, &c. & 4. *Elizabeth* de Castelnau, morte jeune.

4. JACQUES de Castelnau, Baron de Jonville, de Brouillamenon, &c. recueillit la succession de *Jacques* Bochetel, Sécretaire d'Etat, son ayeul maternel, à la charge d'en porter le nom & les armes, & épousa *Charlotte* Rouxel, fille de *Pierre*, Baron de Medavi & de *Charlotte* de Hautemer-Fervaques, dont il eut 1. *Henri*, Baron de Jonville, tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle en 1627, à l'âge de 17 ans; 2. *François*, Baron de Mauvissiére, tué en duel; 3. JACQUES, II. du nom, qui suit; *Charlotte*, Abbesse de Bussiéres; 4. *Marie*, alliée 1. le 22 mai 1642, à *Jean* de Pierrebuffiére, Baron de Comborn, Marquis de Chamleret: 2. en 1654, à *Philibert* de Thurin, Marquis de Céton, morte le 25 juillet 1688; & 5. *Anne* de Castelnau, Religieuse à Gomerfontaine.

5. JACQUES, Marquis de Castelnau, II. du nom, Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa en mars 1640, *Marie* de Girard, fille de *Pierre*, Seigneur de l'Epinay & de la Buzardiére, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, morte le 19 juillet 1696, dont il eut 1. MICHEL, II. du nom, qui suit; 2. *Marie-Magdelaine*, morte en octobre 1656, âgée de 12 ans; & 3. *Marie-Charlotte* de Castelnau, alliée le 15 mai 1668, à *Antoine Charles*, Duc de Grammont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, &c. morte le 29 janvier 1694, âgée de 46 ans.

6. MICHEL, Marquis de Castelnau, II. du nom, Gouverneur de Brest, Mestre de camp d'un régiment de cavalerie, mourut à Utrecht le deuxiéme décembre 1672, âgé de 27 ans, de la blessure qu'il reçut à l'attaque d'Ameyden. Il épousa *Louise-Marie* Foucault, fille de *Louis*, Comte du Daugnon, Maréchal de France, & de *Marie* Fourré de Dampierre, morte le quatriéme juillet 1709, dont il eut 1. *Henriette-Julie* de Castelnau, mariée en 1691, à *Nicolas*, Comte de Murat, Colonel d'un régiment d'infanterie, morte le 29 septembre 1716, & deux autres filles. *Voyez* la Vie du Maréchal de Castelnau, & la Généalogie de sa Maison écrite par M. le Laboureur.

* CASTELNAU (Henriette-Julie) dont on vient de parler dans l'article précédent, a écrit avec beaucoup de netteté & d'élégance quelques Romans, & des Contes de Fées.

CASTELNAUDARI, ville de France en Languedoc, capitale du Comté de Lauragais. Le Roi Henri II y établit un Présidial en 1553. Cette ville appellée en Latin *Castellum Arianorum* ou *Castellavium Auracium*, est entre Toulouse & Carcassone, près de Saint-Papoul, dans un terroir très-fertile. Il y a diverses manufactures, & sur tout de draps. Elle est renommée par le combat que le Maréchal de Schomberg y donna le premier septembre de l'an 1632, contre les troupes de Gaston, Duc d'Orléans. Le Comte de Moret y fut tué, & Henri Duc de Montmorency, qui y fut blessé & pris, eut depuis la tête coupée dans la ville de Toulouse. * *Voyez les Mémoires* de Jacques de Puységur.

* CASTELS, château sur la Garonne au dessus de Bourdeaux, fut assiégé en 1586, par le Maréchal de Matignon; mais le Roi de Navarre, qui fut depuis Roi de France, l'obligea à lever le siége. Quelques mois après, le Maréchal revint devant cette place, mais le Duc de Mayenne pour l'empêcher d'avoir l'honneur de la prendre, capitula à l'insçu du Maréchal avec le Seigneur du chateau nommé Favas, & s'en mit en possession moyennant 12000 écus qu'il lui fit compter. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mézeray, *Hist. de France, tome* 3. *p.* 601, 602, 605.

CASTELVÉTRO (Louïs) naquit à Modéne en 1505, de Jaques Castelvétro & de Bartholomée della Porta, tous deux d'une famille noble & illustre. Il fit ses études à Bologne, à Ferrare, à Padoue & à Sienne. Il y étudia en Droit, & y prit les degrez de Docteur, pour suivre les volontez de son pére, car son penchant l'entraînoit du côté des Belles Lettres, sur tout depuis qu'il fut reçu dans l'Académie des *Intronati* de Sienne. Jean-Marie della Porta, son oncle, l'attira à Rome, pour lui faire ressentir les effets de son crédit, & pour lui procurer un Evêché. Castelvétro y alla, mais n'ayant point de goût pour les vues de son oncle, il se retira secrettement à Sienne, où il se livra avec tant d'ardeur à l'étude des Belles Lettres qu'il en tomba malade tres dangereusement. Etant de retour à Modéne, il engagea les Magistrats de cette ville à faire venir de savans Professeurs dans les Langues Gréque & Latine, & dans la Jurisprudence. Il contribua à former une Académie, où l'on examinoit les Auteurs Grecs & Latins, & où l'on s'entretenoit sur diverses matiéres de Science, & principalement sur la Critique. Il fut en 1542 & en 1551, un des douze Conservateurs de la ville de Modéne, & vécut tranquillement jusqu'à l'an 1553, auquel il eut de longs démêlez avec Annibal Caro. Ce fameux Poëte Italien, fit vers l'an 1553, pendant qu'il étoit Sécretaire du Comte Alexandre Farnése, une de ces Poësies que les Italiens nomment *Canzone*, à la louange de la Maison de France, & qui fut intitulée *la Canzone de' Gigli d'Oro*; L'Ouvrage fut tres applaudi. Aurelio Bellincini Gentilhomme Modénois, qui étoit alors à Rome, vouloit savoir le jugement de Castelvétro qui le lui marqua dans une lettre à condition qu'il garderoit le secret. Bellincini montra la lettre, sans dire de qui elle étoit, mais Caro sut remonter jusques à la source, & se mit à déchirer Castelvétro, qu'il traitoit de petit Pédant & de petit Grammairien, *Pedantuccio* & *Grammatituccio*. Castelvétro choqué de ce procédé écrivit contre le Poëte, qui de son côté résolut de se servir de deux moyens pour faire taire son Antagoniste. Le premier fut de lui répondre en forme; & le second, de le commettre avec le Tribunal de l'Inquisition. Caro commença par un Ouvrage en vers, où il fut aidé de Benôit Vacchi & de Jean-François Commendon qui fut depuis Cardinal. Cette piéce ne parut qu'en 1558, sous ce titre, *Apologia degli Academici de' Banchi di Roma contra Lodovico Castelvetro, in difesa della seguente Canzone del Commendatore Annibal Caro*, in Parma, *in octavo*. Castelvétro repliqua par un Ecrit qui fut imprimé en 1560, & intitulé *di Lodovico Castelvetro Ragione di alcune cose segnate nella Canzone di Annibal Caro, venite all' ombra de' gran Gigli d'Oro*, in Venezia. Il y eut encore quelques Ecrits. Mais le Poëte vindicatif se hâta de recourir au second moyen qu'il avoit projetté, & de faire dénoncer Castelvétro à l'Inquisition, comme suspect d'hérésie. Annibal Caro se servit de Paul Castelvétro, frére de son Antagoniste, jeune homme débauché, & que la famille vouloit faire renfermer. Louis Castelvétro se voyant accusé, se tint caché dans les Etats du Duc de Ferrare pendant tout le pontificat de Paul IV. Lorsque Pie IV eut été élu Pape, Castelvétro se rendit à Rome pour se justifier. Il n'eut d'abord pour prison que le monastére de Ste Marie *in Via*, mais ayant appris que le Cardinal Alexandrin, qui fut ensuite Pape sous le nom de Pie V, & qui étoit alors Grand Inquisiteur, avoit dessein de faire renfermer dans les prisons du Saint Office, tous ceux qui étoient suspects d'hérésie, il se déroba secrettement & se retira en Lombardie. L'Inquisition le condamna comme coupable présumé des erreurs dont il étoit accusé, & l'excommunia. Caro ne jouit pas longtems de sa victoire. Disgracié du Cardinal Farnése, il mourut le 28 novembre 1566. En 1561, Castelvétro se retira à Chiavennes, ville du Païs des Grisons, & fut reçu par un Grec son ami, nommé François Porto, avec lequel il vouloit se rendre à Lyon. Mais Porto ayant été retenu à Genéve, pour y professer la Langue Gréque, Castelvétro retourna à Chiavennes où il demeura deux ans, croyant que le Concile de Trente prendroit connoissance de son affaire. De Chiavennes il se rendit à Lyon, où il composa son Commentaire sur la Poëtique d'Aristote, & où il étoit encore le 20 janvier 1567. Les troubles excitez en France à cause de la Religion, engagérent Castelvétro à quiter Lyon. Il fut dépouillé par des Bandits, perdit son équipage, ses livres & plusieurs de ses Ouvrages, & se retira à Genéve, & de là à Chiavennes, où il fit des Leçons sur Homére. De là il alla à Vienne où l'Empereur Maximilien lui fit ressentir les effets de sa libéralité: ce qui l'engagea à lui dédier son Commentaire sur la Poëtique d'Aristote, qu'il fit imprimer par le conseil de ses amis à Vienne en 1570. La peste le chassa de cette ville, & l'obligea de retourner à Chiavennes, d'où il vouloit aller à Bâle, mais la mort le prévint le 21 février 1591, lorsqu'il étoit âgé de 60 ans. Castelvétro étoit réglé dans ses mœurs, il ne voulut pas se marier de peur d'être distrait de ses études qui faisoient sa grande passion. Outre les Langues Gréque & Latine, il avoit appris l'Hébraïque & possédoit la Provençale d'où l'on prétend que l'Italienne tire son origine. Son humeur critique fit qu'il n'eut pas beaucoup d'amis, quoiqu'on estimât son favoir. M. de Balzac porte ce jugement de Castelvétro. „ Je n'ai guéres vu, „ *dit il*, de Grammairien de la force de ce Modénois. Il faut „ avouer pourtant qu'il péche quelquefois par trop de subtilité, & „ qu'au reste c'étoit un ennemi public qui ne pouvoit souffrir le „ mérite ni la réputation de personne. Annibal Caro étoit plus „ honnête homme que son adversaire, quoique peut être son adver„ saire soit plus grand Docteur que lui. " Outre les livres dont on a parlé, il a fait encore, *Correzione di alcune cose del Dialogo delle Lingue del B. Vacchi, & una Giunta al primo libro delle Prose del P. Bembo dove si ragiona della volgar Lingua*, in Basilea, 1572, *in quarto*; *Le Rime del Petrarca brevemente sposte*, in Basilea, 1582, *in quarto*; *Spozizioni sulla Rettorica ad Erennio*, in Modena, 1655; *Opere varie critiche, non piu stampate, colla vita dell' Autore scritta dal Signor Proposto Lodovico Antonio Muratori, Bibliotecario del Ser. Duca di Modena*, in Berna 1727, *in quarto*. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres. tome* 9. *p.* 211. Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 1. *p.* 385. de l'édit. de Hollande, 1715.

CASTENET. *Voyez* CASTANET.

CASTERCHEM. *Voyez* CASTRICUM.

CASTETA (Salvus) *Voyez* CASSÉTA.

CASTIANIRE, femme Thracienne de la ville d'Æsyme, fut une des concubines du Roi Priam. Ce Roi eut d'elle un fils qu'il nomma *Gorgythion*. * Homére, *Iliade, l.* 8. *v.* 302.

CASTIGLIO, (Jean Gonzalès de) *Cherchez* GONZALES.

CASTIGLIONE (Lupus de) étoit originaire de Florence, & Abbé de Saint-Miniat, Ordre de saint Benôit. Il avoit la réputation d'être habile Jurisconsulte, & il florissoit vers l'an 1354. On a de lui un Ouvrage intitulé, *Allegationum*, ou Commentaire sur les Clémentines; des additions au Traite de Pétrucci; *De pluralitate Beneficiorum*. Quelques Auteurs lui attribuent aussi un Traité *de Hospitaliis*; *de Canonica Potestate*; *Consilium circa Inquisitores & Nuncios Apostolicos, quod sint exempti à jurisdictione ordinaria*. * Forster, *Hist. Juris, l.* 3. *c.* 26.

CASTIGLIONE (Brando) Cardinal, natif de Milan, vivoit dans le XV siécle. Jean Galéas, Duc de Milan, lui procura une Chaire de Professeur en Droit, dans l'Université de Pavie. Depuis, Castiglione étant allé à Rome, il s'y fit connôitre par les services qu'il rendit au saint Siége. Grégoire XII le fit Evêque de Plaisance, & Jean XXIII le mit au nombre des Cardinaux en 1411. Le Pape Martin V l'envoya Légat en Allemagne, & Eugéne IV l'employa en Lombardie, où il mourut en 1443, âgé de 93 ans. * Ughel, *Italia sacra*. Contelorio, *in Martino V. &c.*

☞ Cette famille de Castiglione de Milan a encore eu GÉOFROY de Castiglione, qui fut Pape sous le nom de CÉLESTIN IV: un autre de ce nom, que le Pape Innocent IV fit Cardinal en 1244. mort en 1245; JEAN de Castiglione, Cardinal Evêque de Pavie, que le Pape Nicolas V envoya Nonce en Allemagne, que Caliste III fit Cardinal en 1456, & à qui Pie II confia la légation de la

Marche d'Ancone, où il mourut à Macérata, le 14 avril 1460; & ANGE Castiglione, Carme de Gênes, où il mourut en 1584. Celui-ci laissa divers Ouvrages, entre autres des Sermons, dont Possevin, Soprani & Justiniani ont fait mention.

CASTIGLIONE ou CASTIGLIONI (Christophle) de Milan, où il a été Conseiller du Duc. On n'a que très-peu de choses de ce Jurisconsulte; mais l'on a prétendu que les deux Raphaëls Commensio & Fulgose s'étoient accommodez de ses Ecrits, & les avoient partagez entre eux pour s'en faire honneur. En effet ils ont tous deux suivi les opinions singulieres que leur Maître avoit inventées. On a à la vérité à Castiglioni l'obligation d'avoir servi à aiguiser les esprits; mais il a apporté une grande confusion dans les Ecoles par ses contradictions. Il a enseigné à Parme, à Pavie, à Turin & à Sienne, & est mort en 1425. Il a fait des Conseils; plusieurs répetitions de loix; *Disputatio circa alienationem bonorum mulieris prohibitam à statuto*; *super infortiato de Duello*; *An præsumatur fœnus, quando vendens postea capit in emphiteusim.* Ce Docteur en Droit est un de ceux qui a reçu le plus d'eloges. Jason l'appelle un autre Scévole. Fulgose le qualifie d'Archidocteur, à qui il avoit l'obligation de ce qu'il savoit. * *Biblioth. Hist. des Auteurs du Droit* par Denys Simon, edit. de Paris, *in douze*, 1692.

CASTIGLIONE (Le Lac) de Passignano, ou de Pérugia, anciennement *Trasimenus* & *Trasumenus*. Annibal, General des Carthaginois, le rendit fameux par une grande victoire qu'il y remporta sur les Romains, commandez par le Consul Flaminius. On remarque, que les deux armées combattirent avec tant d'ardeur, qu'elles ne s'apperçurent pas d'un tremblement de terre, qui se fit durant le combat. Au reste ce lac qui est dans le Perugin, à trois ou quatre lieues de Perugia, est d'une forme ronde, a de circuit environ sept lieues, renferme trois petites isles dans son enceinte, & est extrémement poissonneux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE (Lago di Castiglione) ou de Sainte Praxéde, petit lac de la Campagne de Rome en Italie, est environ à cinq lieues de Rome, du côté de l'orient. Quelques Géographes le prennent pour le lac que les Anciens nommoient *Regillus*, ou pour celui, qui portoit le nom de *Burranus*. * Maty, *Dict. Geogr.*

CASTIGLIONE, bourg d'Italie dans la Carfagnane, a la République de Lucques, au nord de la ville de Luques, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

CASTIGLIONE, bourg d'Italie dans la Calabre Citérieure, avec titre de Principauté, au nord de Cosence, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CASTIGLIONE ARÉTINO, bourg de la Toscane en Italie, dans le Florentin, aux confins de l'Etat de l'Eglise & à deux lieues de Cortone, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE DELLE STIVÉRE, ville d'Italie, sur les frontiéres du Mantouan, avec titre de Principauté. C'est une place très-forte, entre Mantoue & Bresce, qui appartient à un Seigneur de la Maison de Gonzague, & est capitale d'un petit païs. * Sanson. Baudrand.

CASTIGLIONE DI LAGO, bourg ou petite ville du Pérugin, dans l'Etat de l'Eglise, est bâti à six lieues de Pérugia, sur un petit cap, qui s'avance dans le Lac de Castiglione, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE DI PISCARIA, ou DI PISCALA, bourg d'Italie, dans le Siennois, en Toscane, près de la montagne de Piscala, sur le canal par lequel le Lac de Buriana ou de Castiglione se décharge dans la Mer de Toscane, entre l'embouchure de l'Ombrone, & le Golfe de Piombino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTIGLIONE MANTUANO, dans l'Etat de Mantoue, du côté de Vérone, &c.

CASTIGLIONI, ou CASTILLIONI (François) Chanoine de saint Laurent de Florence, vivoit dans le XV siécle en 1460. Marcile Ficin lui adresse une de ses lettres. On a fait un recueil des siennes adressées à Jacques Piccolomini, Cardinal. Il écrivit la Vie de saint Antonin, Archevêque de Florence, & donna au public quelques autres Ouvrages de piété, dont Léandre Alberti, Possevin & Vossius font le dénombrement.

CASTIGLIONI ou CASTÉLION, (Balthasar) Baldessar Castiglioni, dit en Latin selon la fantaisie des Ecrivains *Castellio, Castalioneus, Castalio, Castilionæus, &c.* Evêque d'Avila vivoit au commencement du XVI siécle, vers l'an 1525. Il étoit de Mantoue & fut mari de la célébre *Hippolyte* Taurella. Il avoit fait des progrès dans les Lettres & dans les Langues, ce qui paroît par ses Ouvrages en prose & en vers, dont on va parler cy-après. Le Pape Clément VII l'envoya à l'Empereur Charles-Quint, pour détourner les malheurs dont étoit menacée la ville de Rome; mais on l'accusa d'avoir eu quelque intelligence avec l'Empereur, qui le nomma à l'Evêché d'Avila. Il ne jouït pas longtems de cette nouvelle dignité, & il mourut peu de tems après. Cet Auteur s'est rendu célébre par ses vers, aussi bien que par sa prose. Ses Poësies Latines sont au premier tome des Délices des Poëtes d'Italie, recueillies par Janus Gruterus, déguisé sous le faux nom de Ranutius Gherus, & ses Italiennes ont été imprimées diversement. Parmi les Latines, il y a des Elégies d'une grande délicatesse. Jules Scaliger en loue une entre les autres, qu'il ne fait point difficulté de préférer à toutes celles de Properce. Il dit que rien n'est plus élégant, plus net, ni plus agréable, que cette Elégie. Sa *Cléopatre*, selon le même Critique, est capable de charmer toutes sortes d'esprits; & Paul Jove témoigne que cette piéce est écrite dans un style tout à fait grand & héroïque. On y trouve, dit le même Scaliger, ce sublime des pensées que Lucain avoit si fort affecté, & qu'il avoit cherché inutilement; mais le Comte de Châtillon a eu la prudence de mêler la douceur de Virgile, avec cette grandeur qui lui étoit naturelle. C'est ce qui le fait aimer & rechercher, d'autant plus volontiers, qu'on est rebuté du faste & de la dureté de Lucain; en sorte que si Châtillon avoit composé tous ses Ouvrages poëtiques de la même force, on n'auroit point eu de raison de lui disputer le second rang après Virgile. Cet Auteur a fait assez peu de vers Italiens, qui n'ont pas laissé de lui aquérir la réputation d'excellent Poëte; mais ces vers ne comprennent la plupart que des amours, & de la galanterie. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 77. *p.* 178. édit. de Bâle, *in octavo*. Jules César Scaliger, *Hypercrit*, 6. *Poetic. p.* 797.

CASTILION, CASTALION, CASTILLON ou CHATILLON, (Sebastien) né l'an 1515, à Châtillon sur le Rhône, d'où pendant quelque tems il fut nommé Castélion: d'autres disent que c'étoit le nom de sa famille. Dans sa jeunesse quelcun l'ayant nommé, par méprise, *Castalio*; comme c'est le nom que l'on donne à la fontaine des Muses, il le préfera au sien par un petit mouvement de vanité. Il le récite lui même dans sa défense contre un livre de Calvin. Il fut Régent dans le College de Genéve. Il savoit bien les Langues, & sur tout l'Hébraïque, la Gréque & la Latine: ce qui l'engagea à faire une Traduction de la Bible, dans laquelle il s'est donné trop de licence, en affectant de parler purement Latin. „ Scévole de Sainte-Marthe dit, que „ Castillon étoit un bon homme, simple & sans malice, & éloigné „ de toute sorte d'ambition; jusques-là même, qu'il ne faisoit point „ de difficulté de labourer de ses propres mains, le petit héritage „ qu'il avoit dans le fauxbourg de la ville, où il prenoit le soin d'en„ seigner de jeunes enfans. " Mais le même Auteur remarque qu'il a donné atteinte en quelques lieux à la majesté sainte des choses divines, par une trop grande affectation de Latinité & d'éloquence. Il ajoûte, qu'il a encore fait plus imprudemment, pour ne pas dire sottement, d'entreprendre de faire une Version Françoise de la Bible, lui qui n'étoit versé que dans la lecture des livres Hebreux, Grecs & Latins, & qui avoit presque entiérement oublié la Langue de son païs. Le Président de Thou en parle en ces termes, sous l'an 1563, „ Sébastien Castalion de Dauphiné, croyant avoir „ ajoûté à la Philosophie la connoissance des Langues, employa ses „ mains impures, au jugement de plusieurs, à écrire sur les choses „ saintes. Bien qu'il n'eût pas les qualitez nécessaires pour un si „ grand Ouvrage, il entreprit, par une témérité insolente, de faire „ une nouvelle Traduction de la Bible, quoiqu'il ne fût pas d'ac„ cord sur certains points avec les Protestans de France & de Suis„ se, dont il suivoit la doctrine. Voici ce qu'en dit M. Simon. „ Sébastien Castalion, ou Casteillon, comme il se nomme lui mê„ me dans ses livres François, est aussi Auteur d'une Version La„ tine de toute la Bible, qu'il retoucha plusieurs fois. La premié„ re édition est de 1551, à Bâle. L'edition la plus estimée de tou„ tes est celle de 1573, au même lieu; mais, comme je n'ai pu la „ trouver je me suis servi d'une autre édition de 1554, qui a aussi „ été faite à Bâle, & qui est accompagnée de petites Notes. Les „ Docteurs de Genéve, & principalement Théodore de Béze, ont „ fort décrié cette nouvelle Version de Castalion, qu'ils ont appel„ lé à cette occasion *ignorant* & *téméraire*, en lui reprochant de s'ê„ tre joué de l'Ecriture-sainte. C'est ce qu'on peut voir plus au „ long dans la préface Françoise de la Bible, en 1559. De „ plus, Béze & Castalion écrivirent l'un contre l'autre sur ce sujet; „ mais, comme Beze ignoroit la Langue Hebraïque, il fut obligé „ de s'en rapporter au sentiment des autres, qui assuroient que Ca„ stalion n'entendoit pas l'Hebreu. Cependant on ne peut pas dire „ que Castalion n'ait point sçu la Langue Hebraïque, si on lit les „ Remarques Critiques, qu'il a ajoûtées à la fin de sa Version. „ L'on peut dire qu'il etoit même beaucoup plus savant dans les „ trois Langues, Hébraïque, Gréque, & Latine qu'aucun Do„ cteur de Genéve. Mais il ne garde pas assez le caractere d'un In„ terpréte des livres sacrez. Il affecte trop le style poli & élé„ gant, & il affoiblit beaucoup par là le sens de son texte. " Ce défaut régne dans tout le corps de sa Version, comme on le pourra juger dès les premiers mots de la Genése, qu'il a traduit de cette sorte, *Principio creavit Deus cœlum & terram, cum autem esset terra iners atque rudis, tenebrisque offusum profundum, & divinus spiritus se se super aquas libraret, jussit Deus ut existeret lux, &c.* Voici le jugement que M. Du Pin porte de cet Auteur. „ Castalion, dit-il, „ s'étant mis en tête de faire une Traduction Latine de la Bible, a „ donné un tour entiérement profane aux livres sacrez. On ne re„ connoit plus dans sa Version cette noble simplicité, cette gran„ deur naturelle, cette force infinie, que l'on voit dans les origi„ naux, & dans les autres Versions. Son style est affecté, effé„ miné, chargé de faux ornemens, & en un mot entiérement pro„ fane & indigne du sujet qu'il traite. Il est aussi trop hardi, peu „ exact, peu fidéle, & après tout, il ne parle pas toûjours bien La„ tin. Sixte de Sienne, Génébrard, M. Huet, & plusieurs Pro„ testans même, en ont porté le même jugement; mais quelques „ autres comme Buxtorf, Humfrédus, Simon Episcopius, Bootius „ ont loué, ou du moins justifié cette Version. " On a cru qu'au sujet de la Polygamie, il donnoit dans les sentimens de Bernardin Ochin, dont il mit les Dialogues en Langue Latine. Enfin n'étant pas encore fort vieux, (car à peine avoit il passé 48 ans,) il mourut à Bâle le 29 décembre 1563, de phthisie. Il différoit de Béze, principalement sur les articles de la prédestination, de la justification, & de la persécution des Hérétiques. On peut voir là-dessus ses Opuscules. L'on dit qu'il fut chassé de Genéve en 1544, parce qu'il avoit osé soutenir que le Cantique des Cantiques étoit une chanson impure, & qu'elle devoit être rayée du Canon des livres sacrez. Il avoit été accusé de vouloir énerver l'autorité de la parole de Dieu, & d'avoir dit dans ses remarques sur la premiére Epître aux Corinthiens, que saint Paul avoit enseigné à ceux de ses Disciples, qui étoient parvenus à une plus haute perfection, une Théologie plus sublime que celle qui se trouve dans ses Ecrits. Ayant été obligé de quitter Genéve il s'en alla à Berne, d'où il fut encore chassé à cause de ses doctrines erronées. Il se retira à Bâle où il obtint la Chaire en Grec. Il passa le reste de sa vie dans ce lieu-là, mêlant successivement le travail du corps avec celui de l'esprit, & s'occupant après ses études à cultiver lui même une petite possession, qu'il avoit dans un fauxbourg. Grotius, qui l'estimoit beaucoup, en parle de la

la forte, au fujet d'Arminius. „ Je m'imagine, dit-il, qu'Arminius n'aura pas un meilleur fort que Caftalion, qui, malgré fon „ grand favoir, fe trouva réduit à une fi grande extrémité par la „ fureur de fes adverfaires, qu'il fut obligé de gagner fa vie en „ fciant du bois. " Il eft sûr qu'il vécut dans la mifére. Il eut quatre filles. Frédéric Caftalion fon fils fut fait Profeffeur à Bâle. Outre les deux Verfions de la Bible, critiquées avec juftice, il a laiffé plufieurs Ouvrages, qui font, *Dialogorum Sacrorum libri quatuor*; *Cyrillus*; *Ecloga de Nativitate Chrifti*; *In cap. 9. Epift. ad Romanos de prædeftinatione & juftificatione*; *Quinque impedimentorum, quæ mentes hominum à vero in divinis abducunt, enumeratio*; *Vita Joannis Baptiftæ carmine Græco heroico*; *Jonas Propheta, carmine Latino heroico*; *Defenfio fuæ tranflationis N. T. contra Theodorum Bezam*; *Odæ in Pfalmos 40*; *Ode in Carmina Mofis*; *Annotationes in Vetus & Novum Teftamentum.* Ses Traductions du Grec en Latin font, *Xenophon de Republica Athenienfium*; *S. Cyrilli Alexandrini libellus de exitu animi, & fecundo ejus adventu*; *Sybillina oracula carmine Heroico reddita, cum Annotationibus.* Il a fait encore quelques autres Traductions. Béze, dans la Vie de Calvin, dit que Caftalion eft l'Auteur d'un livre publié fous le nom de *Martin Bellius*, dans lequel il veut prouver que l'on ne doit pas punir les Hérétiques, quelque abominable & impie que foit la doctrine qu'ils enfeignent. Mais Hornbeck & plufieurs autres affurent que *Lelius Socin* eft le veritable Auteur de cet Ouvrage. * Béze, *in Vita Calvini*. Sanderus, *Hær.* 190. Génébrard, *in Præfat. Operum Origenis*. De Thou, *Hift. l.* 34. Sixte de Sienne, *l.* 8. *Biblioth. Sancta*. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 2. Sponde, *A. C. n.* 77. Daniel Huet, *de Claris Interpretibus*. Simon, *Hiftoire Critique du Vieux Teftament, l. 2. c.* 27. M. Du Pin, *Differt. prélim. fur la Bible, tome* 2. Teiffier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p.* 118. de l'édit. de Hollande 1715. Gérard Brandt, *Hift. de la Réform. tome 1. p.* 375. *Dict. Allemand.* V. Paravicini, *Singularia p.* 117. *&c. Voyez* BIBLES FRANÇOISES.

* CASTILIONI (Agathinus) natif de Lentini, fut Docteur en Théologie, Protonotaire Apoftolique, Chanoine de l'églife cathédrale de Lentini, & s'appliqua à la recherche des Antiquitez. Il étoit bon Prédicateur, & il avoit gagné par fes vertus auffi bien que par fon éloquence les bonnes graces du Pape Paul V. Il prêcha fouvent en préfence de ce Pape & des Cardinaux, & enfeigna publiquement dans Rome. Il mourut en 1631, à Lentini. On a de lui une prédication fur l'Afcenfion de Jefus Chrift, & quelques autres; *Oratio in Circumcifione Domini*; *Acta SS. Leontinorum, ac officia cujufque Sancti Leontini, a Paulo V. Pont. approbata*; *Apologia in Difefa d'Alcuni Santi di Lentini.* Ce dernier n'a pas eté imprimé, non plus que plufieurs autres Ouvrages du même Auteur. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CASTILLE, Royaume le plus confidérable d'Efpagne en Europe, eft fitué entre le 13 & le 17 degré de longitude, & depuis le 38 de latitude, jufqu'au 43, entre la Navarre, l'Aragon & le Royaume de Valence au levant; le Royaume de Léon & le Portugal au couchant; les Afturies & la Bifcaye au nord; & l'Andaloufie, Grenade & Murcie au midi. Les Habitans l'appellent *la Caftilla*, & elle eft la plus grande des trois parties dans lefquelles on partage l'Efpagne. On la divife ordinairement en Caftille Vieille, & en Caftille Nouvelle. La premiére a pour capitale, Burgos, Archevêché. Elle n'étoit autrefois qu'un Comté dépendant des Rois de Léon, & ne fut honorée du titre de Royaume qu'en 1037, du tems du Roi Ferdinand I. Ses autres principales villes font, Valladolid, où quelques Rois d'Efpagne ont fait leur féjour, Avila, Ségovie, Siguença, Ofma ou Borgo d'Ofma, Soria, Calahorra, St. Domingo de la Calçada, Nagéra & Logrono. Numance, qui autrefois réfifta fi longtems aux Romains, étoit dans cette province; mais il n'en paroît plus de veftige aujourd'hui. La Nouvelle Caftille a eu pour capitale Toléde, dont l'Archevêque eft Primat d'Efpagne: les autres font, Madrid, aujourd'hui capitale, féjour ordinaire des Rois d'Efpagne; à cinq lieues de cette ville vers l'occident, le fameux monaftére de Saint-Laurent, nommé *l'Efcurial*, qui eft un bâtiment très-magnifique, que Philippes II fit conftruire; Alcala de Hénarès fort célébre par fon Univerfité, fondée par le Cardinal Ximénès; Ciudad-Réal qui eft au fud de Toléde; & Cuença à l'eft de Toléde. La Caftille fut gouvernée par des Comtes, depuis Dom FERDINAND Gonzalès, vers l'an 904, ou, felon d'autres, en 930, jufqu'a *Garcias*, lequel mourant fans enfans en 1029, laiffa cette Souveraineté à *Nugna* fa fœur, femme de *Sanche* dit *le Grand*, Roi de Navarre, qui l'érigea en Royaume. Ferdinand II, Roi de Léon, héritant de fon petit-neveu Henri, Roi de Caftille, unit en fa perfonne ces deux Royaumes environ l'an 1217. Il a été uni à l'Arragon fous Ferdinand & Ifabelle, l'an 1474, fi l'on compte depuis la mort de Henri, Roi de Caftille; ou en l'an 1467, à compter depuis que Jeanne, fille de Henri IV, fe fit Religieufe dans le monaftére de Conimbre, voyant que les Portugais, de qui elle attendoit du fecours, s'étoient accordez avec Ferdinand & Ifabelle. On dit que la Caftille Vieille a reçu fon nom d'un château qu'on avoit fait bâtir pour s'oppofer aux courfes des Maures.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET Généalogique des Comtes & des Rois de Caftille.

ANCIENS COMTES DE CASTILLE.

1. FERDINAND GONZALÈS, premier Comte de Caftille, fe fignala dans la guerre contre les Mores, qu'il défit devant faint Etienne de Gozmar, qu'ils affiégeoient, & mourut en l'an 942. Il époufa *Sancie*, feconde fille de *Sanche-Garcie*, I. du nom, Roi de Pampelune & de Navarre, dont il eut 1. GARCIE-FERNANDÈS, I. du nom, qui fuit; & 2. *Urraque*, mariée 1. à *Ordonno*, III. du nom, Roi de Léon, qui la répudia: 2. à *Sanche*, II. du nom, dit *Abarca*, Roi de Navarre.

2. GARCIE-FERNANDÈS, I. du nom, Comte de Caftille, mourut l'an 990, des bleffures qu'il reçut dans un combat contre les Mores, ayant tenu le Comté de Caftille pendant 48 ans, & eut de *Sancie*, dont la famille n'eft pas connue, SANCHE, I. du nom, qui fuit.

3. SANCHE, I. du nom, Comte de Caftille, eut de grands différens avec fon pére, & mourut l'an 1028, ayant gouverné le Comté de Caftille 38 ans. De *N*.... fa femme, il eut 1. *Garcie*, II. du nom, Comte de Caftille, qui fut tué en trahifon dans la ville de Léon le 23 mai 1029, jour de fes noces avec *Sancie*, fœur de *Vérémond*, III. du nom, Roi de Léon; & 2. *Major-Munia*, dite auffi, *Elvire*, Comte de Caftille, mariée à *Sanche*, III. du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre.

PREMIÉRE RACE DES ROIS DE CASTILLE.

10. FERDINAND, I. du nom, dit *le Grand*, fils puîné de SANCHE, III. du nom, dit *le Grand*, Roi de Navarre, & de *Major-Munia*, dite auffi *Elvire*, Comteffe de Caftille, dont les ancêtres, font rapportez à NAVARRE, fut Roi de Caftille & de Léon. Il déclara la guerre à Véremond, III. du nom, Roi de Léon, qu'il défit & qu'il tua; fe fit couronner Roi de Léon l'an 1037; & mourut le 27 décembre 1065, après avoir régné 28 ans, fix mois & douze jours. Il époufa *Sancie*, fœur de *Vérémond*, III. du nom, Roi de Léon, & fille d'*Alfonfe*, V. du nom, Roi de Léon, morte le huit novembre 1067, dont il eut 1. *Sanche*, I. du nom, Roi de Caftille & de Léon, qui fut tué l'an 1072, au fiége de Zamora, en la feptiéme année de fon régne; 2. ALFONSE, I. du nom, qui fuit; 3. *Garcie*, Comte de Galice, qui fut empoifonné par le commandement du Roi Alfonfe fon frére; 4. *Urraque* mariée à *Garcie* de Cabréra; & 5. *Geloire*, ou *Elvire* de Caftille, morte fans alliance.

11. ALFONSE, I. du nom, Roi de Caftille, & VI. de ce nom de Léon, voulant ufurper la Couronne, fut enfermé dans un monaftére par l'ordre du Roi Sanche, I. du nom, fon frére, d'où il fut tiré après la mort de ce Prince, pour fuccéder à fes Etats. Il conquit, le 25 mai 1085, fur les Mores, la ville de Tolede qu'il établit capitale de fon Royaume, après avoir chaffe les Infidéles de cette province, & mourut le premier juillet 1109, âgé de 70 ans, en la 44 année de fon régne. Il époufa 1. *Conftance*, dite auffi *Béatrix* de Bourgogne, veuve de *Hugues*, II. du nom, Comte de Chalon, & fille de *Robert* de France, Duc de Bourgogne, morte l'an 1092: 2. *Zaide*, dite auffi *Marie*, fille de *Bénabeth*, Roi de Seville: 3. *Berthe*: 4. *Elifabeth*: 5. *Béatrix*: 6. *Agnès*, fille de *Guy-Géofroy*, dit *Guillaume*, VIII. du nom, Duc de Guienne. Du premier mariage vint 1. *Urraque*, Reine de Caftille & de Léon, mariée 1. à *Raymond*, qualifié Comte de Bourgogne & de Galice: 2. à *Alfonfe*, I. du nom, Roi d'Aragon & de Navarre, qui à caufe d'elle fut le VII. de ce nom, Roi de Léon & de Caftille, comme Tuteur de fon pupille. Du fecond mariage fortit 2. *Sanche*, Infant de Caftille, tué au fiége d'Uclès. Du quatriéme vinrent 3. *Sancie*, mariée à *Rodriguez*, Comte de Caftille; & 4. *Albérie*, dite auffi *Geloire* & *Elvire*, mariée, 1. à *Roger*, premier Roi de Sicile, Duc de la Pouille & Prince de Capoue: 2. à *Fernand* Fernandès, avec lequel elle vivoit l'an 1117. *Il eut auffi pour filles* naturelles, Géloire *ou* Elvire, *mariée à* Raymond, *V. du nom, Comte de Tolofe*; & Théréfe, *qui époufa* Henri *de Bourgogne, Comte de Portugal.*

SECONDE RACE DES ROIS DE CASTILLE.

4. RAYMOND, quatriéme fils de GUILLAUME, II. du nom, dit *Tête hardie*, Comte de Bourgogne, chercha fa fortune en Efpagne, où il fe rendit fi célébre par fa valeur dans la guerre contre les Mores, qu'Alfonfe VI, Roi de Léon & de Caftille, lui fit époufer *Urraque* fa fille, & lui donna le Comté de Galice. Il mourut vers l'an 1106. *Urraque*, qui de *Raimond* avoit eu 1. *Alfonfe-Raimond* de Bourgogne, qui fuit fous le nom d'ALFONSE VIII; & 2. *Sancie* de Caftille, morte fans alliance, fe maria à *Alfonfe*, I. du nom, Roi d'Aragon, & à caufe d'elle, VII. du nom, Roi de Caftille & de Léon, & mourut le dixiéme mars 1126.

5. ALFONSE, VIII. du nom, furnommé *le Bon*, Roi de Caftille & de Léon, né le premier mars 1107, fut facré Empereur par l'Archevêque de Toléde le 26 mai 1135, & mourut le 21 août 1157, après un régne de 35 ans. Il époufa, 1. *Bérengére* de Barcelone, feconde fille de *Raymond-Bérenger*, III. du nom, Comte de Barcelone, & de *Douce* Comteffe de Provence, morte en février 1149: 2. l'an 1151, *Riche* ou *Rifchilde* de Pologne, fille de *Boleflas*, IV. du nom, dit *le Frifé*, Duc de Pologne, & d'*Agnès* d'Autriche. Elle prit une feconde alliance avec *Raymond-Bérenger*, I. du nom, Comte de Provence, & mourut l'an ... Du premier mariage vinrent 1. SANCHE, II. du nom, qui fuit; 2. *Garcie*, Infant de Caftille, mort jeune, l'an 1145; 3. FERDINAND, II. du nom, Roi de Léon & de Galice, qui continua *la poftérité des Rois de Caftille, rapportée cy-après*; 4. *Conftance*, mariée en 1154, à *Louïs*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, morte en couches l'an 1160; & 5. *Sancie* de Caftille, qui époufa *Sanche*, VI. du nom, dit *le Sage*, Roi de Navarre: & du fecond fortit 6. *Sancie* de Caftille, alliée le 19 janvier 1174, à *Alfonfe*, II. du nom, dit *le Chafte*, Roi d'Aragon, morte en novembre 1208, Religieufe en l'Abbaïe de Xixéne. *Il eut auffi pour fille naturelle*, Urraque, bâtarde *de Caftille, mariée 1. à* Garcie-Ramire, *V. du nom, Roi de Navarre, dont elle fut la feconde femme*: 2. *à* Alvare *Rodriguez, du pais des Afturies, morte en août* 1180; & Stéphanie, bâtarde *de Caftille, alliée à* Ferdinand *Rodriguez, morte en* 1157.

6. SANCHE, II. du nom, dit *le Defiré*, Roi de Caftille, né l'an 1135, & mort le 31 août 1158, après avoir régné un an & onze jours, époufa *Blanche* de Navarre, fille aînée de *Garcie Ramir*, V. du nom, Roi de Navarre, & de *Marguerite* de l'Aigle, fa premiére femme, morte en 1156, laiffant pour fils unique ALFONSE, IX. du nom, qui fuit.

7. ALFONSE IX, furnommé *le Bon* & *le Noble*, né l'an 1155, & mort le fixiéme octobre 1214, ayant regné 53 ans & 22 jours, époufa en feptembre 1170, *Eléonore* d'Angleterre, feconde fille de *Henri*, II. du nom, Roi d'Angleterre, & d'*Alienor* Ducheffe de Guienne, morte le 31 octobre 1214, âgée de 58 ans, de chagrin de la mort de fon mari, dont elle eut, 1. *Ferdinand* Infant de Caftille, né en 1189, mort en 1211, & felon d'autres le 14 octobre 1210, âgé de 25 ans; 2. HENRI, I. du nom, qui fuit; 3. *Bérengére*, née en 1181, mariée 1. à *Conrad*, Duc de Souabe, fils puîné de l'Empereur Frédéric *Barberouffe*, mais ce mariage ayant été annullé l'an 1200, alliée 2. l'an 1201, à *Alfonfe*, IX. du nom, Roi de Léon, fon coufin, fuccéda au Roi *Henri* fon frére l'an 1217, & mourut l'an 1245; 4. *Blanche*, née en 1188, alliée le 23 mai de l'an 1200, à *Louis*, VIII. du nom, Roi de France, morte le premier décembre 1252; 5. *Urraque*, qui époufa en l'an 1206, *Alfonfe*, II. du nom, Roi de Portugal, morte le troifiéme novembre 1220; 6. 7. *Conftance* & *Sancie*, mortes jeunes; 8. *Conftance*, premiére Abbeffe de las Huelgas de Burgos en 1212; & 9. *Eléonore* de Caftille, mariée le fixiéme février 1221, à *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, dont elle fut féparée par la diffolution de leur mariage en 1229, quoi qu'elle en eût un fils.

8. HENRI, I. du nom, Roi de Caftille, fut bleffé d'une tuile qui lui tomba fur la tête en jouant avec quelques Seigneurs, dont il mourut le fixiéme juin 1217, après avoir régné deux ans & neuf mois, mais fans laiffer de poftérité de *Mahaud* de Portugal, feconde fille de *Sanche*, I. du nom, Roi de Portugal, de laquelle il fut féparé pour caufe de confanguinité.

SUITE DES ROIS DE CASTILLE.

6. FERDINAND, II. du nom, troifiéme fils d'ALFONSE, VIII. du nom, Roi de Caftille & de Léon, fut Roi de Léon & de Galice, & mourut en 1188, après un régne de 31 ans. Il époufa 1. *Urraque* de Portugal, fille aînée d'*Alfonfe*, I. du nom, Roi de Portugal, dont il fut féparé en 1169, pour caufe de parenté, n'ayant pu obtenir difpenfe du Pape, quoi qu'il eût un fils: 2. *Thérèfe*, veuve de *Nunez*, Comte en Caftille, & fille du Comte Fernand: 3. *Urraque*, fille de *Lopez* Diaz, I. du nom, Comte de Bifcaye, & de *Mencie* d'Arias. Du premier mariage, vint 1. ALFONSE IX, Roi de Léon, qui fuit: du fecond fortit, 2. *Ferdinand*, mort en 1214, fans alliance: & du troifiéme vinrent, 3. 4. *Sanche* & *Garcie*, morts fans lignée.

7. ALFONSE, IX. du nom, Roi de Léon & de Galice, mort le 24 feptembre 1230 après un régne de quarante-deux ans, époufa 1. *Thérèfe* de Portugal fille aînée de *Sanche*, I. du nom, Roi de Portugal, dont il fut féparé pour caufe de parenté: 2. l'an 1201, *Bérengére* de Caftille, fœur aînée & héritiére de *Henri*, I. du nom, Roi de Caftille, morte l'an 1245. Du premier mariage vinrent 1. *Ferdinand*, mort jeune; 2. 3. *Sancie* & *Douce* de Caftille, mortes fans alliance: & du fecond fortirent, 4. S. FERDINAND, qui fuit; & 5. *Alfonfe* de Caftille, I. du nom, Seigneur de Molina qui mourut en 1272. Il époufa 1. *Mahaud*, fille de *Pérès* Gonzalès de Molina: 2. *Thérèfe* de Lara, fille de *Nuno* Gonzalès de Lara: 3. *Major* de Ménésès, fille d'*Alfonfe* Tellez de Ménésès. Du premier mariage fortit *Blanche* de Molina, mariée à *Alfonfe Ferdinand*, bâtard de Caftille: du fecond vint, *Jeanne* de Molina, alliée à *Lopez* Diaz de Haro, III. du nom, Comte de Bifcaye; & du troifiéme fortirent *Marie* de Molina, qui époufa *Sanche*, IV. du nom, Roi de Caftille; & *Alfonfe*, II. du nom, Seigneur de Molina, qui de *Blanche* fa femme, eut *Ifabeau* Dame de Molina, mariée l'an 1290, à *Jean* Nunez, Seigneur de Lara, de Molina & de Méfa, dit *le Jeune*, morte fans poftérité l'an 1293. Quelques Auteurs donnent encore à Alfonfe I, Seigneur de Molina, une fille nommée *Bérengére*, qui fut concubine de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & mourut le 17 juin 1272; *Conftance* de Caftille, Religieufe à Burgos; *Bérengére*, mariée l'an 1222, à *Jean* de Brienne, Roi de Jérufalem, morte le 12 avril 1237; & *Eléonore* de Caftille, morte l'an 1210. *Il eut auffi pour enfans naturels*, Rodéric-Alfonfe, bâtard *de Léon, qui fut vaincu par les Mores de Grenade, dans un combat donné l'an* 1241; *&* Urraque, bâtarde *de Léon, mariée à* Lopez *Diaz, II. du nom, Comte de Bifcaye Alfier-Major de Caftille.*

8. S. FERDINAND, III. du nom, Roi de Caftille & de Léon, mort le 30 mai 1252, âgé de 51 an, après avoir régné en Caftille 34 ans, onze mois & 23 jours, fut canonifé par le Pape Clément X, le 15 février 1671. Il époufa 1. le 30 novembre 1220, *Béatrix* de Souabe, fille de *Philippe* Duc de Souabe, & Roi des Romains, & d'*Irène* Ange, morte en 1234: 2. en 1238, *Jeanne* de Dammartin, Comteffe de Ponthieu & d'Aumale, fille aînée & héritiére de *Simon* de Dammartin, Comte d'Aumale, & de *Marie* Comteffe de Ponthieu. Après la mort de fon mari elle retourna en France, y époufa *Jean* de Néelle, Seigneur de Faluz & de la Herelle, & mourut l'an 1279. Les enfans qu'il eut de fa premiére femme furent 1. ALFONSE, X. du nom, qui fuit; 2. *Frédéric*, qui fut tué au château de Burgos, où il étoit prifonnier par l'ordre du Roi Alfonfe fon frére en 1277, laiffant de N.... Malefpine fa femme, *Béatrix* de Caftille, feconde femme de *Simon* Ruys de Haro, Seigneur de los Caméros; 3. *Ferdinand*, mort jeune l'an 1242; 4. *Henri*, Infant de Caftille, dit *le Sénateur*, qui fut Régent du Royaume de Caftille pendant la minorité du Roi Ferdinand IV, fon neveu, & qui mourut fans poftérité de *Jeanne* Nunez de Lara; 5. *Philippe*, qui fut Abbé de Valladolid, & nommé Archevêque de Séville, qu'il quitta pour époufer en 1254, *Chriftine* de Dannemarck, dont il n'eut point d'enfans; 6. *Sanche* de Caftille, Archevêque de Tolède, qui fut tué dans un combat par les Mores en 1262; 7. MANUEL de Caftille, qui fit la *branche des Seigneurs de* PENNAFIEL *dont la poftérité eft rapportée cy-après*; 8. *Eléonore*, morte jeune; 9. *Bérengére*, Religieufe à Burgos; & 10. *Marie* de Caftille morte jeune peu de jours après fa mére. Les enfans qu'il eut de fa feconde femme furent, 11. FERDINAND de Caftille, Comte d'Aumale, qui prit le nom de Ponthieu, *dont la poftérité eft rapportée cy-après*, 12. *Jean*, Seigneur de Marquena, mort jeune: 13. *Louis*, Seigneur de Marquena, mort fans poftérité; & 14. *Eléonore* de Caftille, Comteffe de Ponthieu & de Montreuil, mariée l'an 1254, à *Edouard*, I. du nom, Roi d'Angleterre, morte le 29 novembre 1290.

9. ALFONSE, X. du nom, dit *le Sage* & *l'Aftrologue*, Roi de Caftille & de Léon, né le 23 novembre 1221, mourut le 21 avril 1284, ayant régné 32 ans. Il époufa en novembre 1246, *Ioland* d'Aragon, fille de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Ioland* de Hongrie fa feconde femme, morte en 1278, dont il eut 1. FERDINAND, Infant de Caftille, dit *de la Cerda*, dont la poftérité prit le nom & a fait *la branche des Seigneurs de* LUNEL, *rapportée cy-après*; 2. SANCHE, IV. du nom, qui fuit; 3. *Jean Ferdinand* de Caftille, Seigneur d'Oropefa, &c. qui fut tué au combat de Grenade le 25 juin 1319, qui d'*Ifabelle* d'Ertord fa premiere femme, n'eut point d'enfans, & qui de *Marie*, Comteffe de Bifcaye, fa feconde femme, fille de *Lopez Diaz* de Haro, III. du nom, Comte de Bifcaye, & de *Jeanne* de Molina, eut *Jean*, II. du nom Infant de Caftille, dit *le Borgne*, Comte de Bifcaye, qui fut mis à mort en 1327, par le commandement d'Alfonfe XI, Roi de Caftille, & laiffa d'*Ifabelle* de Portugal, fille aînée d'*Alfonfe* de Portugal, Seigneur de Pontalégre, pour fille unique, *Marie* de Caftille, Comteffe de Bifcaye, mariée en 1329, à *Jean Nunez* d'El[illegible], Seigneur de Lara, morte vers l'an 1350; 4. *Pierre* de Caftille, Seigneur de Ledefma, d'Alva & de Salvaterra, mort l'an 12[illegible]; [illegible] *Jacques*, Seigneur de los Caméros, mort fans poftérité; 6. *Bérengére*, Dame de Guadalaxara, née en 1253, morte fans alliance; 7. *Béatrix*, feconde femme de *Guillaume*, V. du nom, dit *le Grand*, Marquis de Montferrat; 8. *Ioland*, mariée en 1281, à *Diaz Lopez*, IV. du nom, Comte de Bifcaye; 9. & 10. *Ifabeau* & *Eléonore* de Caftille. *Il eut auffi pour enfans naturels*, Alfonfe Ferdinand, bâtard *de Caftille*, mort fans enfans de *Blanche* de Molina, fille d'Alfonfe *de Caftille, I. du nom, Seigneur de Molina*, Martin Alfonfe, bâtard *de Caftille, Abbé de Valladolid*; Beatrix, bâtarde *de Caftille, mariée en* 1253, *à* Alfonfe, *III. du nom, Roi de Portugal, &* Urraque, bâtarde *de Caftille.*

10. SANCHE, IV. du nom, dit *le brave*, Roi de Caftille, & de Léon, mort le 25 avril 1295, âgé de 30 ans, après avoir régné onze ans quatre jours, époufa en 1282, *Marie* de Molina, fille puînée d'*Alfonfe*, I. du nom, Seigneur de Molina, & de *Major* de Ménésès fa troifiéme femme, morte le premier juin 1322, dont il eut, 1. FERDINAND, IV. du nom, qui fuit; 2. *Alfonfe*, né en 1287, mort en 1291; 3. *Henri*, mort jeune; 4. *Pierre*, Infant de Caftille, qui mourut de la fatigue qu'il eut au combat de Grenade le quinziéme juin 1319, laiffant de *Marie* d'Aragon, *Blanche* de Caftille, premiére femme de *Pierre*, dit *le Jufticier*, Roi de Portugal, qui la répudia; 5. *Philippe*, Seigneur de Cabrera, né l'an 1292, mort l'an 1324, ou 1328 felon d'autres, 6. *Ifabelle*, née l'an 1283, mariée en 1310, à *Jean*, III. du nom, Duc de Bretagne, morte le 29 juillet 1328; & 7. *Béatrix* de Caftille, née en 1293, qui époufa en 1306, *Alfonfe*, IV. du nom, Roi de Portugal. *Il eut auffi pour fille naturelle*, Therefe-Sancie, bâtarde *de Caftille, qui époufa* Jean-Alfonfe, *Seigneur d'Albuquerque.*

11. FERDINAND, IV. du nom, Roi de Caftille & de Leon, né le fixiéme decembre 1285, mourut le feptiéme feptembre 1312, ayant régné 17 ans, quatre mois & 13 jours. Il époufa en 1301, *Conftance* de Portugal, fille de *Denys*, dit *le Pére de la patrie*, Roi de Portugal, & de fainte *Elizabeth* d'Arragon, morte en novembre 1313, dont il eut 1. ALFONSE, XI. du nom, qui fuit; & 2. *Eléonore* de Caftille, née en 1307, mariée le cinquiéme fevrier 1329, à *Alfonfe*, IV. du nom, Roi d'Aragon. Elle fut emprifonnée l'an 1358, & mife à mort l'année fuivante par le commandement de Pierre *le cruel*, Roi de Caftille, fon neveu.

12. ALFONSE, XI. du nom, Roi de Caftille & de Léon, né le troifiéme août 1311, mourut de la pefte au fiége de Gibraltar, le 26 mars 1350. Il époufa en 1328, *Marie* de Portugal, fille aînée d'*Alfonfe*, IV. du nom, Roi de Portugal, laquelle s'étant abandonnée à Martin Tellez, Seigneur Portugais, fut empoifonnée l'an 1356, par ordre du Roi fon frére. ALFONSE eut pour enfans 1. *Ferdinand*, né en 1332, mort jeune; & 2. PIERRE, dit *le Cruel*, qui fuit. *Il eut auffi pour enfans naturels*, 1. Pierre, bâtard *de Caftille, né en* 1330, *mort en* 1338; 2. Sanche, bâtard *de Caftille, Seigneur de Lédefma, né en* 1331, *mort jeune*; 3. Henri, II. *du nom, dit* le Magnifique, *qui continua la lignée des Rois de Caftille rapportée cy-après*; 4. Fréderic, bâtard *de Caftille, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, qui donna origine aux Ducs de* RIO-SÉCO-MÉDINA, *rapportez cy-après*; 5. Ferdinand, bâtard *de Caftille, Seigneur de Lédefma & d'Albuquerque, né en* 1335, *mort fans poftérité*; 6. Tellez, bâtard *de Caftille, Seigneur d'Aquila, &c. né en* 1337, *mort le* 13 *octobre* 1370, *fans poftérité de* Jeanne *d'Efpagne, Comteffe de Bifcaye*; 7. Sanche, bâtard *de Caftille, né en* 1339, *qui fut fait Comte d'Albuquerque en* 1366, *par le Roi Henri fon frére, & mourut en* 1374, *d'un coup de lance qu'il reçut dans une querelle, après avoir eu de* Béatrix, *fille* naturelle *de* Pierre, *Roi de Portugal, qu'il époufa en* 1373, Eléonore *de Caftille, Comteffe d'Albuquerque & de Pennafiel, née pofthume, mariée l'an* 1393, à Ferdinand, IV. *du nom, furnommé* le Jufte *&* l'Honnête, *Roi d'Aragon & de Sicile, morte en* 1435; 8. Jean, bâtard *de Caftille, Seigneur de Xeros de los Cavalléros, qui fut mis à mort l'an* 1359, *à l'âge de* 18 *ans, par le commandement de* Pierre le Cruel, *Roi de Caftille*; 9. Pierre, bâtard *de Caftille, qui fut auffi tué l'an* 1459, *à l'âge de* 14 *ans, par le commandement du même Roi; &* 10. Jeanne, bâtarde *de Caftille, mariée* 1. à Ferdinand Ruiz *de Caftro, Seigneur de Lémos*: 2. *l'an* 1366, à Philippe, *Seigneur de Caftro & de Péralta.*

13. PIERRE, furnommé *le Cruel*, Roi de Caftille & de Léon, né l'an 1333, ou le fuivant, fut chaffé de fes Etats par fes Sujets à caufe de fes cruautez & de fes infamies. Il y fut rétabli par le fecours des Anglois, mais ayant perdu la bataille de Montiel contre fon frére Henri le 14 mars 1369, il fut tué le 23 fuivant, après avoir régné

régné 19 ans. Il époufa 1. le neuviéme juillet 1352, *Blanche* de Bourbon, qui fut mife à mort ou empoifonnée en 1361, âgée de 25 ans, par le commandement de fon mari, fans en avoir d'enfans: fa feconde femme ou *Concubine*, fut *Marie* de Padilla morte en 1361: & fa troifiéme fut *Jeanne* de Caftro, veuve de *Diégo* de Haro. De la feconde il eut, 1. *Alfonfe*, né en 1359, mort le 18 octobre 1362; 2. *Béatrix*, née en 1353, morte en 1369; 3. *Conftance*, née en 1354, mariée en 1371, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Lancaftre, qui prétendit à caufe d'elle le Royaume de Caftille; & 4. *Ifabelle* de Caftille, née en 1355, qui époufa *Edmond* d'Angleterre, Duc d'Yorck: & de la troifiéme fortit, 5. *Jean* de Caftille, qui mourut en prifon l'an 1405. Il avoit époufé *Elvire*, fille de *Bertrand* Eril fon Géolier, dont il eut *Conftance*, Religieufe au couvent de faint Dominique de Madrid; & *Pierre*, Evêque d'Ofma & de Valence, *qui eut huit enfans* naturels, *favoir* Alfonfe, *qui laiffa une grande poftérité qui prit le furnom de Caftille*, Louïs, Sanche, Pierre, Alfonfine, Ifabelle, Catherine *&* Conftance *de Caftille*.

DERNIERS ROIS DE CASTILLE.

13. HENRI, II. du nom, furnommé *le Magnifique*, Roi de Caftille & de Léon, fils *naturel* d'Alfonfe XI, Roi de Caftille & de Léon, fut proclamé & couronné Roi de Caftille en 1366, vainquit Pierre Roi de Caftille fon frére, & le tua de fa propre main, (d'autres difent qu'il lui fit trancher la tête) & mourut avec foupçon de poifon le troifiéme mai 1379, en la 46 année de fon âge, après un régne de dix ans & deux mois. Il époufa le 27 mai 1350, *Jeanne* Manuel, fille de *Jean* Manuel, Seigneur de Pennafiel & de *Blanche* d'Efpagne, morte en 1381, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui fuit; & 2. *Eléonore* de Caftille, mariée le 27 mai 1375, à *Charles*, III. du nom, Roi de Navarre, morte le cinquiéme mars 1416. *Il eut auffi pour enfans naturels*, 1. Frédéric, bâtard *de Caftille*, *Duc de Bénévent*, *qui mourut en prifon*; 2. Alfonfe Henriquès, bâtard *de Caftille*, *Comte de Gijon*, *&* *Seigneur de Norogna*, *qui époufa l'an* 1378, Ifabelle, *fille* naturelle *de* Ferdinand, *Roi de Portugal*, *dont il eut fept enfans*, *qui prirent le nom de* Norogna; 3. Jeanne, bâtarde *de Caftille*, *qui époufa* 1. *en* 1378, Pierre d'*Aragon*, *Marquis de Villéna*: 2. Denys, bâtard *de Portugal*, *Seigneur de Cifuentes & d'Efcalona*; 4. Eléonore, bâtarde *de Caftille*, *qui fut accordée en* 1378, *à* Alfonfe d'*Aragon*, *Duc de Gandie*, *ce qui n'eut point d'effet*; 5. Conftance, bâtarde *de Caftille*, *feconde femme de* Jean, bâtard *de Portugal*, *créé Duc de Valence en* 1387; 6. Béatrix, bâtarde *de Caftille*, *mariée à* Jean Alfonfe *de Guzman*, I. *du nom*, *Comte de Niébla*; *&* 7. Marie bâtarde *de Caftille*, *qui époufa* Diégo Hurtado *de Mendoza*, *Seigneur de Mendoza & de Véga*.

14. JEAN, I. du nom, Roi de Caftille & de Léon, né le 20 août 1358, mourut le neuviéme octobre 1390, d'une chûte de cheval, voulant faire paroître fon adreffe à un tournoi que les Mores faifoient à Alcala, après avoir régné onze ans, trois mois & 20 jours. Il époufa 1. le 18 juin 1375, *Eléonore* d'Aragon, fille de *Pierre*, IV. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eléonore* d'Aragon-Sicile, morte en couche le 18 août 1382: 2. en mai 1383, *Béatrix* de Portugal, fille unique de *Ferdinand*, Roi de Portugal, & d'*Eléonore* Tellez. Du premier mariage fortirent 1. HENRI, III. du nom, qui fuit; 2. FERDINAND, né en 1380, qui fit *la branche des derniers Rois d'Aragon & de Sicile*; (*Cherchez* ARRAGON) & 3. *Marie* de Caftille, née & morte en août 1382: du fecond vint 4. *Michel*, né & mort en 1385.

15. HENRI, III. du nom, furnommé *le Maladif*, Roi de Caftille & de Léon, né le quatriéme octobre 1379, mourut le 25 décembre 1406, du poifon que lui donna un Médecin Juif, ayant régné 16 ans, deux mois & dix jours. Il époufa fur la fin de l'an 1393, *Catherine* de Lancaftre, fille de *Jean* d'Angleterre, Duc de Lancaftre, & de *Conftance* de Caftille fa deuxiéme femme, morte le deuxiéme juin 1418, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui fuit; 2. *Marie*, née le 14 novembre 1401, mariée le 12 juin 1415, à *Alfonfe*, V. du nom, Roi d'Arragon, morte le quatriéme feptembre 1458; & 3. *Catherine* de Caftille, née peu avant la mort de fon pére, en 1406, qui époufa en 1420, *Henri* d'Aragon, Marquis de Villana, Seigneur de Ségorbe, &c. Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, morte le 19 octobre 1439.

16. JEAN, II. du nom, Roi de Caftille & de Léon, né le fixiéme mars 1405, mourut le 20 juillet 1454, après un régne de 47 ans, fix mois & 26 jours. Il époufa 1. en octobre 1418, *Marie* d'Aragon, fille de *Ferdinand*, IV. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Eléonore* de Caftille, morte non fans foupçon de poifon, en février 1445: 2. en août 1447, *Ifabelle* de Portugal, fille aînée de *Jean* de Portugal, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, & Connétable de Portugal, morte le 15 août 1469, étant tombée auparavant dans une foibleffe de corps & d'efprit. Du premier mariage fortirent, 1. HENRI, IV. du nom, qui fuit; 2. *Catherine*, née le cinquiéme octobre 1422, morte en 1424; & 3. *Eléonore* de Caftille, née en 1423, morte jeune: du fecond vinrent, 4. *Alfonfe*, Infant de Caftille, né en 1453, qui fut proclamé Roi de Caftille par les Grands du Royaume, le cinquiéme juin 1465, & mourut fubitement le cinquiéme juillet 1468, de poifon ou de pefte; & 5. *Ifabelle*, *dont il fera parlé après fon frére aîné*.

17. HENRI, IV. du nom, dit l'*Impuiffant*, Roi de Caftille & de Léon, né le cinquiéme janvier 1425, fut dépouillé de fes Etats en 1465, par fes Sujets, qui mirent en fa place l'Infant Alfonfe fon frére, & mourut le onziéme décembre 1474, ayant régné 20 ans, quatre mois & 22 jours. Il époufa 1. l'an 1440, *Blanche* d'Aragon, fille aînée de *Jean*, II. du nom, Roi d'Aragon, & de *Blanche* Reine de Navarre, qu'il répudia en 1453, fous prétexte de fortilége, morte fans enfans l'an 1464: 2. le 20 mai 1455, *Jeanne* de Portugal, fille puînée d'*Edouard*, Roi de Portugal, & d'*Eléonore* d'Aragon, morte le 17 janvier 1575, âgée de 37 ans, dont il eut *Jeanne* de Caftille, née en 1462, qui époufa en 1475, *Alfonfe*, V. du nom, Roi de Portugal fon oncle, & fe retira cinq ans après au monaftére de fainte Claire de Coïmbre, où elle fe fit Religieufe, & où elle mourut.

Turquet rapporte *en fon Hiftoire d'Efpagne*, que le Roi Henri IV, tenant à deshonneur d'être eftimé impuiffant, confentit que Bernard de la Cuéva, Duc d'Albuquerque, fon Favori, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jacques, eût la compagnie de la Reine fa femme, qui eut de la peine à y acquiefcer; mais enfin qu'elle en devint groffe de la Princeffe Jeanne.

17. ISABELLE, fille de Jean, II. du nom, Roi de Caftille & de Léon, & d'*Ifabelle* de Portugal fa feconde femme, née le 23 avril 1451, époufa le 18 octobre 1469, *Ferdinand*, V. du nom, dit *le Catholique*, Roi d'Aragon fon coufin, fuccéda aux Royaumes de Caftille & de Léon en 1474, après la mort du Roi *Henri*, IV. du nom, dit l'*Impuiffant* fon frére, & mourut le 26 novembre 1504, d'un ulcére contracté d'aller trop fouvent à cheval, après avoir regné 29 ans, fept mois & 14 jours. De leur mariage vinrent, 1. *Jean*, Prince des Afturies né le 26 juin 1478, mort le quatriéme octobre 1497; 2. *Ifabelle*, née le deuxiéme octobre 1470, mariée 1. en novembre 1490, à *Alfonfe*, Prince de Portugal: 2. en octobre 1497, à *Emanuel*, Roi de Portugal, morte en travail d'enfant la nuit du 24 au 25 août 1498; 3. JEANNE, qui fuit; 4. *Marie* d'Aragon, dite *de Caftille*, née le 29 juin 1482, alliée le 30 octobre de l'an 1500, à *Emanuel*, Roi de Portugal fon beau-frére, morte en travail d'enfant l'an 1517; & 5. *Catherine* d'Aragon, née le 16 décembre 1485, qui époufa 1. le 14 novembre 1501, *Artus* d'Angleterre, Prince de Galles: 2. le troifiéme juin 1509, fe frére puîné d'Artus, *Henri*, VIII. du nom, Roi d'Angleterre, qui la répudia vint ans après, morte accablée de chagrin le fixiéme janvier 1536.

18. JEANNE Reine de Caftille, de Léon, d'Aragon, de Grenade, de Naples, de Sicile, &c. née le fixiéme novembre 1479, fut mariée le 21 octobre 1496, à *Philippe* d'Autriche, I. du nom, Roi d'Efpagne, qu'elle aima fi éperdûment, qu'elle en devint folle après qu'il fut mort. Elle mourut le onziéme avril 1555, en fa 76 année, & eut entre autres enfans Charles-*Quint*, Empereur & Roi d'Efpagne, dont la poftérité eft rapportée dans l'article d'AUTRICHE.

DUCS DE ME'DINA DE RIO SE'CO.

13. FRÉDÉRIC, premier du nom, *bâtard* de Caftille, né l'an 1333, fils *naturel* d'ALFONSE, XI. du nom, Roi de Caftille & de Léon, & d'*Eléonore de Gufman fon amie*, & frére jumeau de HENRI, II. du nom, dit *le Magnifique*, Roi de Caftille, fut Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jacques, & fut tué à Séville, l'an 1358, par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Caftille fon frére, qui eut l'inhumanité de voir ce maffacre. *Il eut deux fils* naturels *de* Jeanne *fa concubine*, *femme de* Jean-Alfonfe *de Bacaes de Haro*, *qui furent*, 1. *Pierre* Henriquez, Comte de Traftamare, & Connétable de Caftille, mort l'an 1400, laiffant d'*Ifabelle* de Caftro, Dame de Lémos & de Sarria, *Frédéric*, Duc d'Arona, & Comte de Traftamare, mort en prifon l'an 1430, fans enfans d'*Aldonce*, fille de *Jacques Hurtado* de Mendoza, Amiral de Caftille; & *Béatrix* Henriquez, Dame de Lémos & de Sarria, mariée à *Pierre Alvare* Oforio, Seigneur de Carréra & de Ribéra, dont font defcendus les Marquis de Sarria; & 2. ALFONSE, qui fuit.

14. ALFONSE Henriquez, premier du nom, dont la poftérité prit le furnom, fut Seigneur de Médina-del-Rio-féco & de Melgar, le premier de fa famille qui fut pourvu de la charge d'Amiral de Caftille. Il mourut en 1429. Il époufa *Jeanne* de Mendoza, fille de *Pierre Gonçalès* de Mendoza, & d'*Aldonce* d'Aïala, dont il eut 1. FRÉDÉRIC, II. du nom, qui fuit; 2. *Henri* Henriquez, duquel font defcendus les Comtes d'Alve-d'Alifte; 3. *Béatrix*, mariée à *Pierre* Porto-Carréro, Seigneur de Moguer; 4. *Eléonore*, alliée à *Frédéric-Alfonfe* Pimentel, II. du nom, Comte de Bénévent; 5. *Aldonce*, qui époufa *Rodéric-Alvare* Oforio, Seigneur de Cabréra & de Ribéra; 6. *Agnès*, femme de *Jean Hurtado* de Mendoza, Seigneur d'Almazan & de Martoga; 7. *Mencie*, alliée à *Jean-Ferdinand* Manrique, II. du nom, Comte de Cafténéda; 8. *Ifabelle*, mariée à *Jean Ramirez* de Arellano, Seigneur de los Caméros; 9. *Conftance*, qui époufa *Jean* de Tovar, Seigneur de Berlanga; 10. *Blanche*, femme de *Pierre Nunez* de Herréra, Seigneur de Pédrazza; & 11. *Marie* Henriquez, alliée à *Jean* de Rojars, Seigneur de Monzon.

15. FRÉDÉRIC Henriquez, II. du nom, Seigneur de Médina-del-Rio-féco, Comte de Melgar & de Ruéda, Amiral de Caftille, mourut le 23 décembre 1473. Il époufa, 1. *Marine* d'Aïala, fille de *Diégo Hernandès* de Cordoue, Seigneur de Baëna: 2. *Théréfe* de Quinonès, fille de *Diégo Hernandès* de Quinonès, Seigneur de Luna, & de *Mencie* de Tolède. Du premier mariage fortit 1. *Jeanne* Henriquez, mariée le premier feptembre 1444, à *Jean*, II. du nom, Roi d'Arragon & de Navarre, morte le 13 février 1468: & du fecond vinrent 2. ALFONSE, II. du nom, qui fuit; 3. *Pierre*, qui fit *la branche des Seigneurs de* TARIFE; 4. *Marie*, alliée à *Garcie-Alvare* de Tolède, Duc d'Albe; 5. *Eléonore*, mariée à *Pierre-Alvare* Oforio, Comte de Traftamare, Marquis d'Aftorga; 6. *Agnès*, qui époufa *Lopès Vafquès* d'Acuna, Comte de Buendia; 7. *Aldonce*, femme de *Jean* Folch, Duc de Cardonne; & 8. *Blanche*, Religieufe.

16. ALFONSE Henriquez, II. du nom, Comte de Melgar, &c. Amiral de Caftille, mourut en mai 1485. Il époufa *Marie* de Vélafco, fille de *Pierre*, Comte de Haro, dont il eut 1. *Frédéric* Henriquez, III. du nom, Comte de Melgar, Seigneur de Médina-del-Rio-féco, &c. Amiral de Caftille, Chevalier de la Toifon d'Or, mort en 1538, fans poftérité d'*Anne* de Cabréra, fille de *Jean*, Comte de Modica; 2. *Bernardin*, mort fans enfans de *Béatrix* de Mendoza, fille d'*Alvare*, Comte de Caftro; 3. FERDINAND, qui fuit; 4. *Jeanne*, feconde femme de *Diégue Lopès* Pachéco, Duc d'Efcalone; & 5. *Théréfe* Henriquez, mariée à *Guthier* de Sotomayor, Comte de Belalcaçar, d'où font iffus les Ducs de Béjar.

far. Il eut auſſi pour enfans naturels, Alfonſe *Henriquez*, *Evêque d'Oſma*; *&* Thérèſe, *mariée à* Guthier *de Cardénas*, *Seigneur de Maquéda*, *d'où ſont iſſus les Ducs de Maquéda*.

17. FERDINAND Henriquez, Comte de Melgar, &c. & Amiral de Caſtille, fut créé Duc de Medina del-Rio-ſéco par l'Empereur Charles-*Quint*, & mourut en . . . . . . Il épouſa *Marie* Giron, fille de *Jean* Tellez-Giron, Comte d'Uréna, & de *Léonore* de la Véga-Vélaſco, dont il eut 1. Louïs premier du nom, qui ſuit; 2. *Frédéric* Henriquez, Grand Maître de la Maiſon de Charles, Prince d'Eſpagne, qui de *Jeanne* Manrique, fille de *Pierre*, Comte de Pradès, eut pour enfans, *Marianne*, alliée à *Pierre* de Vélaſco & Rojas, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara; & *Louis* Henriquez, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Gouverneur & Capitaine Général du Royaume de Galice, qui épouſa *Catherine*, fille de *Diégo* de Lujan, dont il eut *Frédéric*, *Diégo* & *Alfonſe* Henriquez; 3. *Ferdinand*; 4. *Alfonſe*, Abbe de Valladolid; & 5. *Louiſe* Henriquez-Giron, mariée à *Antoine Alfonſe* Pimentel, Comte de Bénévent. *Il eut auſſi pour fille naturelle*, Beatrix, *ſeconde femme d'*Alfonſe d'*Aquila*.

18. Louïs Henriquez premier du nom, Duc de Médina-del-Rio-ſeco, Comte de Melgar, Amiral de Caſtille, Chevalier de la Toiſon-d'Or, mourut le 24 ſeptembre 1572. Il épouſa le 15 octobre 1518, *Anne* de Cabréra & de Moncade, Comteſſe de Modica, fille de *Jean* de Cabréra, & d'*Anne* de Moncade, dont il eut 1. Louïs, II. du nom, qui ſuit; 2. *Louiſe*, mariée à *Innico-Lopez* de Mendoza, Duc de l'Infantado; 3. *Anne*, alliée à *Pierre* de Zuniga, Marquis d'Aquila-Fuente; 4. *Françoiſe*, qui épouſa *François* de Rojas, Marquis de Poza; & 5. *Jeanne* Henriquez, mariée à *Jean-Ximénès* de Urrea, Comte d'Aranda.

19. Louïs Henriquez de Cabréra, II. du nom, Duc de Médina-del-Rio-ſéco, Comte de Melgar & de Modica, Amiral de Caſtille, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mourut le 27 mai 1596. Il épouſa *Anne* de Mendoza, fille de *Diégo Hurtado* de Mendoza, Comte de Saldanna, morte le 26 juin 1595, dont il eut 1. Louïs, III. du nom, qui ſuit; 2. *Diégo*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort ſans alliance; 3. *Rodéric*, mort ſans poſtérité de *Françoiſe* Oſorio, Dame de Valdonguille & de Villamer; 4. *Anne*, mariée à *Louis* de Cordoue & de Cardonne, Comte de Pradès; 5. 6. *Marie* & *Antoinette* Henriquez, Religieuſes. *Il eut auſſi pour enfans* naturels, Pierre *Henriquez*, *Religieux Auguſtin*; *&* Louiſe *Henriquez*, *mariée à* François *Henriquez de Guzman*, *Seigneur de Bolanos*.

20. Louïs Henriquez de Cabréra, III. du nom, Duc de Médina-del-Rio-ſéco, Comte de Melgar & de Modica, Amiral de Caſtille, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mourut le 17 août 1600. Il épouſa *Victoire* Colonne, fille de *Marc-Antoine* Colonne, Prince de Tagliacozzo, morte le 28 décembre 1633, dont il eut 1. JEAN-ALFONSE, qui ſuit; 2. *Anne*, troiſiéme femme de *François* Fernandez de la Cuéva, Duc d'Albuquerque; & 3. *Félice* Henriquez de Cabréra, mariée à *François* de Sandoval & de Rojas, Duc de Céa.

21. JEAN-ALFONSE Henriquez de Cabréra; Amirante de Caſtille, Duc de Médina-del-Rio-ſéco, Comte de Melgar & de Modica, Viceroi de Sicile & de Naples, né le troiſiéme mars 1597, mourut en 1647. Il épouſa *Louiſe* de Sandoval-Padilla, fille de *Chriſtophle*, Duc d'Uzéda, dont il eut, 1. JEAN-GASPARD, qui ſuit; & 2. *Françoiſe* Henriquez de Cabréra, morte à Naples ſans alliance.

22. JEAN-GASPARD Henriquez de Cabréra, Amirante de Caſtille, Duc de Médina-del-Rio-ſéco, Comte de Melgar, &c. mourut le 25 ſeptembre 1691. Il épouſa *Elvire* Ponce de Léon, morte en janvier 1680, dont il eut 1. JEAN-THOMAS, qui ſuit; 2. *Louis* Henriquez de Cabréra, Marquis d'Alcannizès par ſa femme; 3. *Marie* Henriquez d'Almanſa; 4. *Jean-Simon* Henriquez, Prevôt d'Alexandrie en 1699; 5. *Céſar* Henriquez, Doyen de l'égliſe de Cuença, mort en 1683; & 6. *Théréſe* Henriquez, mariée en 1671, à *Gaſpard* de Haro, Marquis de Larpio, Comte-Duc d'Olivarès, dont elle fut la ſeconde femme. *Il eut auſſi pour fils* naturel, Frédéric *Henriquez de Cabréra*.

23. JEAN-THOMAS Henriquez de Cabréra, Amirante de Caſtille, Duc de Médina-del-Rio-ſéco, Comte de Melgar, &c. fut nommé Ambaſſadeur en France, en avril 1702, où feignant d'aller, il prit le 13 ſeptembre ſuivant la route de Portugal, avec une eſcorte d'environ 300 hommes, & arriva à Miranda: d'où il continua ſa route juſqu'à quinze lieues de Lisbonne, où il envoya un de ſes Domeſtiques pour lui arrêter un logis, & congédia la plus grande partie de ſa ſuite, qui retourna en Eſpagne. On craignit d'abord à la Cour de Madrid qu'une retraite précipitée & ſans raiſon apparente, d'une perſonne auſſi conſidérable par ſa naiſſance, pourroit avoir quelque ſuite; mais bien loin de là, elle ne produiſit dans le public qu'une grande indignation contre ſa perſonne. Le Conſeil du gouvernement réſolut qu'on lui envoyeroit faire une citation pour comparoître dans vint jours, pour rendre compte de ſa conduite, ſous peine de cinquante mille ducats d'amende; mais comme cette citation ne ſe pouvoit faire où il étoit, ſans la permiſſion du Roi de Portugal, un Courier fut dépêché à Lisbonne ſur cette affaire, avec les ordres de la Reine, alors Régente, à Dom Domingo Capecce-Latro, Envoyé d'Eſpagne. Les Miniſtres de France & d'Eſpagne répréſentérent au Roi de Portugal, que la retraite de l'Amirante étoit une déſobéïſſance formelle aux ordres de ſa Majeſté Catholique; & ſa Majeſté Portugaiſe leur fit déclarer qu'elle obſerveroit en cette occaſion tout ce que l'on pouvoit attendre de la bonne correſpondance, qu'il vouloit entretenir avec ſa Majeſté Catholique. Les biens de l'Amirante & de ceux qui s'étoient retirez avec lui, ayant été mis en ſéqueſtre, on afficha en pluſieurs lieux de la ville de Madrid le 16 décembre 1702, des copies de deux Edits du Conſeil Royal, l'un pour ordonner à l'Amirante de comparoître dans trois jours perſonnellement, dans le château d'Alaméda, pour ſe juſtifier ſur ſa déſobéïſſance formelle aux ordres du Roi, en ſe retirant du Royaume au lieu d'aller en France avec le caractére d'Ambaſſadeur, dont ſa Majeſté l'avoit honoré; d'avoir, pour favoriſer ſa fuite, ſuppoſé de faux ordres de la Reine; d'avoir eu intelligence & des conférences avec les ennemis de l'Etat; enfin d'avoir violé le ſerment de fidélité, & conſpiré contre l'Etat & contre le repos public. Par l'autre Edit furent citez pareillement onze perſonnes demeurées auprès de l'Amirante, avec ordre de ſe conſtituer priſonniers, à faute de quoi, il ſeroit procédé contre eux, ſuivant les cas qui réſulteroient du procès. L'Amirante n'ayant point comparu & étant reſté en Portugal, l'affaire fut jugée par le Conſeil Royal de Caſtille le 26 février 1703. Il fut abſous du crime de trahiſon dont on le ſoupçonnoit; mais à cauſe de ſa déſobéïſſance aux ordres du Roi, il fut condamné à un banniſſement perpétuel, & ſes biens confiſquez au profit de ſa Majeſté, pour être rendus à ſes héritiers après ſa mort. Les articles d'accuſation contre lui, fortifiez de pluſieurs autres nouvelles preuves, & ſa félonnie ayant paru prouvée très-clairement, il fut condamné à mort par contumace, par ſentence du . . . juillet 1703, qui fut publiée le 17 août ſuivant, ſes biens confiſquez & réünis à la Couronne. Il mourut le 29 juin 1705, à Eſtrémos ſur les frontiéres de Portugal, ayant épouſé, 1. en 1663, *Anne-Catherine* de la Cerda, fille d'*Antoine-Jean*, Duc de Médina-Céli, morte en mars 1697, ſans poſtérité: 2. *Anne-Catherine* de la Cerda & Arragon, fille de *Jean-François*, Duc de Médina-Céli.

SEIGNEURS DE LUNEL.

10. FERDINAND, Infant de Caſtille, dit *de la Cerda*, dont ſa poſtérité prit le ſurnom, né en 1254, fils aîné d'ALFONSE, X. du nom, Roi de Caſtille & de Léon, & d'*Ioland* d'Aragon, mourut avant ſon pére en 1275. Il épouſa en 1269, *Blanche* de France, fille de ſaint *Louis*, IX. du nom, Roi de France, morte le 17 juin 1320, dont il eut 1. ALFONSE, qui ſuit; & 2. FERDINAND qui fit *la branche de* LARA, *rapportée cy-après*.

11. ALFONSE de la Cerda, ſurnommé *le deshérité*, fit tous ſes efforts pour recouvrer le Royaume de Caſtille, & prit même le titre de Roi en pluſieurs actes; mais il fut obligé de céder en 1303, & de ſe retirer en France, où le Roi Charles *le Bel*, lui donna la Baronnie de Lunel, & le fit ſon Lieutenant-Général en Languedoc. Il mourut en 1327, ayant épouſé *Mahaud*, fille d'*Aimery*, VI. du nom, Vicomte de Narbonne, dont il eut, 1. Louïs, qui ſuit; 2. JEAN-ALFONSE, qui fit *la branche des Seigneurs de* GIBRALÉON *&* *de* VILLORIA, *rapportée cy après*; 3. *Agnès* de la Cerda, mariée à *Ferdinand-Rodriguez* de Villalobos, Riche Homme; & 4. *Alfonſe* d'Eſpagne, Archidiacre de Joſas en l'égliſe de Paris, dont il ſe démit, pour épouſer *Iſabelle* d'Antoing, Vicomteſſe de Gand, veuve de *Henri* de Brabant, dit *de Louvain*. Il mourut en 1327, & ſa veuve le ſixiéme décembre 1354. De leur mariage vinrent 1. *Louis* d'Eſpagne, créé Prince des Iſles fortunées, par le Pape Clement VI, en 1344, Comte de Talmond, qui exerça la charge d'Amiral de France en 1341, & fut tué à la bataille de Crécy, contre les Anglois en 1346; 2. *Iſabelle* de la Cerda, mariée à *Rodéric-Alvarez* des Aſturies, Seigneur de Gijon & de Norogna; & 3. *Charles* d'Eſpagne, Comte d'Angoulême & Connétable de France en janvier 1350, que Charles II, Roi de Navarre, fit aſſaſſiner dans ſon lit, en la ville de Laigle en Normandie, le ſixiéme janvier 1354. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Charles* de Châtillon, Comte de Blois & Duc de Bretagne, dont il n'eut point d'enfans. *Il laiſſa pour fils* naturel Thibaut *d'Eſpagne*, *Seigneur de Montbrun*, *né de* Cécile *de Lévis*, *qui fut légitime par le Roi Charles VI*, *en* 1384, *& qui prétendoit ſuccéder à ſon pére au Comté d'Angoulême*, *en quoi il ne put réüſſir. L'on croit qu'il obtint la terre de Lunel avec le titre d'Eſpagne*, *que ſa poſtérité conſerva*.

12. Louïs de la Cerda, Comte de Clermont & de Talmond en France, épouſa *Eléonore* de Guzman, fille d'*Alfonſe Péros* de Guzman, ſurnommé *le Bon*, avec laquelle il aquit en 1306 le Port-Sainte Marie qui fut érigé en Comté. Il eut pour enfans 1. JEAN qui ſuit; 2. *Louïs*, Comte de Talmond; 3. *Alfonſe*, mort jeune; 4. *Iſabelle*, mariée 1. à *Rodéric Pérez* Ponce, dit *des Aſturies*: 2. à *Bernard* de Foix, fils *naturel* de *Gaſton-Phœbus*, III. du nom, Comte de Foix, Vicomte de Béarn, créé Comte de Médina-Céli, duquel ſont deſcendus les Ducs de ce nom; & 5. *Eléonore* de la Cerda, Dame de Déza & Enciſo.

13. JEAN de la Cerda, Seigneur de Gibraléon, fut tué en 1357, par le commandement de Pierre *le Cruel* Roi de Caſtille, ſans laiſſer poſtérité de *Marie* Coronel, fille d'*Alfonſe-Fernandez* Coronel, Marquis d'Aguilar.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GIBRALÉON
& de Villoria.

12. JEAN-ALFONSE de la Cerda, fils puîné de Ferdinand, Infant de Caſtille, Seigneur de Lunel, & de *Mahaud* de Narbonne, fut Seigneur de Gibraléon, & mourut vers l'an 1348, ayant eu de *Marie*, fille *naturelle* de *Denys* Roi de Portugal, 1. ALFONSE-FERNANDEZ, qui ſuit; & 2. *Marie* de la Cerda, Dame de Gibraléon, mariée à *Pierre-Nunez* de Guzman, Seigneur de Brizuéla, & de Manzanédo, morte en 1354.

13. ALFONSE-FERNANDEZ de la Cerda, ſe retira en Portugal après la mort de Pierre, Roi de Caſtille, où il rendit de grands ſervices au Roi Ferdinand, qui lui donna pluſieurs terres. Il épouſa *Louiſe* de Ménésès, dont il eut pour fils unique JEAN-ALFONSE, II. du nom, qui ſuit.

14. JEAN-ALFONSE de la Cerda, II. du nom, Seigneur de Punéthe & de Sardoal en Portugal, & de Villoria en Caſtille, épouſa *Marie-Alvarez* de Albornoz, Dame de Villaria, dont il eut pour fils unique Louïs, qui ſuit.

15. Louïs de la Cerda, Seigneur de Villoria, fut Capitaine ſous Ferdinand, I. du nom, Roi d'Aragon en 1412, & épouſa *Iſabelle* de Roxas, fille de *Diégue* de Sandoval, Comte de Caſtro & de Dénia, dont il eut pour fils unique, Louïs II, qui ſuit.

16. Louïs de la Cerda, ſecond du nom, Seigneur de Villoria, de Valtablado, d'Eſcalone, de Caſtrillo, de Ventoſilla, &c. Conſeiller du Roi Jean II, mourut en 1469, laiſſant de *Françoiſe* de Caſtagnéda, fille de *Jean-Rodrigue* de Caſtagnéda, une fille unique nom,

nommée *Jeanne* de la Cerda & Castagnéda, Dame de Villoria, &c. mariée à *Diégue* de Zuniga, fils d'*Alvare*, Duc d'Arévalo.

SEIGNEURS DE LARA.

11. FERDINAND de la Cerda, second fils de Ferdinand, Infant de Castille & de *Blanche* de France, fille du Roi saint *Louis*, épousa *Jeanne-Nunnez* de Lara, dite *Colombine*, où *la Palomille*, fille de *Jean-Nunnez* de Lara, & de *Thérése-Alvarez* de Azagra, morte l'an 1350, dont il eut 1. JEAN-NUNNEZ, qui suit; 2. *Blanche* de Lara & de la Cerda, mariée en 1327, à *Jean* Manuel, Prince de Villena, morte vers l'an 1350; 3. *Marie*, mariée 1. à *Charles* d'Evreux, Comte d'Etampes. 2. en 1336, à *Charles*, II. du nom, Comte d'Alençon, morte le 13 décembre 1379; & 4. *Marguerite* de Lara & de la Cerda, Religieuse de l'Ordre de saint Dominique, morte vers l'an 1373.

12. JEAN-NUNNEZ de la Cerda, Seigneur de Lara & de Biscaye, &c. & Alfier-Major de Castille, mourut à Burgos le 28 novembre 1350. Il épousa l'an 1329, *Marie* de Castille, Dame de Biscaye, fille de *Jean*, II. du nom, Infant de Castille, Seigneur de Biscaye, dit *le Borgne*, & d'*Isabelle* de Portugal, morte l'an 1350, dont il eut 1. *Loup Nunnez* de Lara, mort jeune; 2. *Nunnez*, Seigneur de Biscaye & de Lara, né en 1348, mort le 20 décembre 1351; 3. *Jeanne* de Lara, mariée à *Tellez* de Castille, fils *naturel* du Roi *Alfonse* XI, qui fut empoisonnée par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille en 1359; & 4. *Isabelle* de Lara, mariée en 1354, à *Jean*, Infant d'Aragon, fils du Roi Alfonse, IV. du nom, qui fut aussi empoisonné en 1359, par le commandement de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille. *Il eut aussi pour fils* naturels Pierre-Nunnez *de Lara, Comte de Majorga mort vers l'an* 1384, *sans enfans de* Béatrix *de Castro*; *&* Diégue-Nunnez *de Lara*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PENNAFIEL.

9. MANUEL, Infant de Castille, septiéme fils de saint FERDINAND, III. du nom, Roi de Castille & de Léon, & de *Béatrix* de Souabe sa premiére femme, fut Seigneur de Pennafiel, d'Alcazar & d'Escalona, & mourut vers l'an 1285. Sa postérité prit le surnom de Manuel. Il épousa. 1 *Constance*, fille de *Jacques*, I. du nom, Roi d'Aragon, & d'*Ioland* de Hongrie sa seconde femme: 2. en 1269, *Béatrix* de Savoye, veuve de *Pierre* de Chalon, Seigneur de Châtel-Bélin, & fille d'*Amé*, IV. du nom, Comte de Savoye. Du premier mariage sortirent, 1. *Alfonse*, mort jeune; & 2. *Ioland* Manuel, alliée à *Alfonse* de Portugal, Seigneur de Portalégre: & du second vint 3. JEAN, qui suit.

10. JEAN-Manuel, Seigneur de Pennafiel & de Molina, Marquis de Villena, excita beaucoup de troubles en Castille, & mourut fort âgé l'an 1362. Il épousa 1. l'an 1303, *Constance* d'Aragon, fille de *Jacques*, II. du nom, Roi d'Aragon, & de *Blanche* de Sicile, sa premiére femme, morte l'an 1327: 2. en 1329, *Blanche* d'Espagne fille de *Ferdinand* d'Espagne, II. du nom, Seigneur de Lara. Du premier mariage sortit 1. *Constance* Manuel, mariée 1. à *Alfonse*, XI. du nom, Roi de Castille & de Léon, qui la répudia: 2. l'an 1340, à *Pierre*, dit *le Justicier*, Roi de Portugal, morte l'an 1344: & du second vinrent 2. HENRI, qui suit; 3. *Jeanne* mariée l'an 1350, à *Henri*, II. du nom, dit *le Magnifique*, Roi de Castille, morte en 1381; & 4. *Ferdinand* Manuel, Marquis de Villéna, qui épousa en 1345, *Jeanne*, fille aînée de *Raymond Bérenger* d'Aragon, Comte d'Ampuries & de Pradès, & de *Blanche* de Tarente, sa premiére femme, dont il eut *Blanche* Manuel, morte sans alliance.

11. HENRI Manuel, Comte de Montalégre, de Sintra, & de Ménésès, vivoit en 1383, & épousa *Béatrix* de Sesse, dont il eut FERDINAND, qui suit.

12. FERDINAND Manuel, Comte de Sintra, épousa *Mencie* de Fonséque, dont il eut JEAN, qui suit.

13. JEAN Manuel, Seigneur de Belmonte & de Campos, Chevalier de la Toison d'Or, épousa *Jeanne* Figueroa, dont il eut *Marine* Manuel alliée en 1489, à *Baudouin*, *bâtard* de Bourgogne, Seigneur de Fallais, &c.

COMTES D'AUMALE.

9. FERDINAND, Infant de Castille, fils puîné de saint FERDINAND, III. du nom, Roi de Castille, & aîné de *Jeanne* de Dammartin, Comtesse de Ponthieu & d'Aumale sa seconde femme, porta le titre de Comte d'Aumale, prit le surnom de Ponthiéu, qu'il laissa à sa postérité, & mourut du vivant de sa mére. Il épousa *Laure* de Montfort, Dame d'Epernon, seconde fille d'*Amaury*, V. du nom, Comte de Montfort-l'Amaury, Connétable de France, dont il eut 1. JEAN, I. du nom, qui suit; & 2. *Laure* de Ponthieu, mariée à *Guy* de Mauvoisin, IV. du nom, Seigneur de Rôny.

10. JEAN de Ponthieu, I. du nom, Comte d'Aumale, Baron de Montgommery, Seigneur d'Epernon & de Noyelles sur mer, fut tué au service de la France, à la bataille de Courtray, le deuxiéme juillet 1302. Il épousa *Ide* de Meullant, Dame de Fontaine-guérard, fille d'Amaury de Meullant, II. du nom, Seigneur de la Queue-en-Brie, & de *Marguerite* Dame de Neubourg en Normandie, morte en 1324, dont il eut JEAN, II. du nom, qui suit.

11. JEAN de Ponthieu, II. du nom, Comte d'Aumale. &c. épousa en 1320, *Catherine* d'Artois, fille de *Robert* d'Artois, III. du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Jeanne* de Valois, morte en 1363, dont il eut 1. *Blanche* de Ponthieu, Comtesse d'Aumale, mariée l'an 1340, à *Jean*, V. du nom, Comte de Harcourt, Seigneur d'Elbeuf, &c. morte le douziéme mai 1387; & 2. *Jeanne* de Ponthieu, Dame d'Epernon, mariée à *Jean*, VI. du nom, Comte de Vendôme & de Castres, &c. morte le 30 mai 1376.

Voilà les noms de tous les Rois de Castille, depuis Ferdinand Gonzalès. Si l'ordre paroit quelquefois différent dans le corps de cet Ouvrage, c'est parce que ces Princes sont considérez diversement: comme, par exemple, Alfonse I étoit VI. de ce nom, Roi de Castille, ce qui suffira pour comprendre le reste. * Mariana, *Hist. d'Espagne*. Turquet, *Inventaire de l'Histoire d'Espagne*. Botero, *Relat*. Merula, *Cosmogr. partie* 2. Athanasio de Lobera, *Chron. de Los Rei d'Esp. Hispania illustr*. Surita. Imhoff, &c.

CASTILLE-DOR ou CASTILLE-NEUVE, païs de l'Amerique meridionale, qui a pour bornes à l'orient, le païs des Caribes & la Guiane; à l'occident, la Mer du Sud ou Mer Pacifique; au midi, le Pérou & le Royaume des Amazones; & au septentrion, la mer du nord. Ce païs a été appellé *Castille neuve*, parce que les Castillans en firent la découverte sous la conduite de Christophle Colomb, dans le troisiéme voyage qu'il fit en Amérique; & *Castille d'or*, à cause des mines d'or qui s'y trouvent, principalement dans la province d'Uraba. Les principales provinces de la Castille sont celles de Panama, de Carthagéne, d'Uraba, de Sainte Marthe, de Rio de la Hacha, de Vénezuela, de Comana, de Paria, de la nouvelle Andalousie, & de la nouvelle Grenade. Les riviéres les plus considerables sont celles de *San-Juan*, ou *Rio grande del Darien*; le *Rio Caucha*, ou *Rio grande de Santa-Martha*; le *Rio grande de la Madalena*; & le *Rio de Paria*, ou *Orenoque*. Proche de la mer, le païs est plus humide & plus mal-sain, que dans le milieu des terres, où il est sec. Il y a des campagnes si fertiles, que souvent on y fait deux moissons l'année. Les arbres y produisent d'excellens fruits. Il y en a qui distillent du baume, quand on y fait quelque incision dans le tronc; & ce baume est aussi estimé des Espagnols, que celui qui venoit anciennement d'Egypte. On y trouve quantité de lacs, de fontaines & de rivieres, dont les eaux sont très-bonnes; mais il y en a qui sont très-dangereuses à la santé. Celle de la riviére de Darien, dans le Panama, engendre des crapaux, lorsqu'on en répand à terre. On rencontre dans les forêts & sur les montagnes, quantité de lions, de tigres & d'autres animaux sauvages & féroces. Il y avoit plusieurs mines d'or, que les Espagnols ont epuisées, & l'on y en trouve encore quelques unes d'argent & d'airain. On pêchoit sur les côtes de la mer, quantité de belles perles, mais elles y sont maintenant plus rares. Les peuples ont la couleur bazanée, & les cheveux noirs & fort crepus. Ils alloient autrefois tout nuds, & cachoient seulement leurs parties honteuses sous des coquilles, ou dans des queues de calebaces qu'ils s'attachoient autour des reins: aujourd'hui la plupart sont un peu plus civilisez, & portent devant eux quelques piéces d'étoffe. Ils aiment la débauche & la danse, & sont naturellement violens. Il s'en trouve qui se nourissent de corbeaux, de chauve-souris, de lézards, de sauterelles, & même d'araignees. Les femmes s'occupent à faire le ménage au logis & à cultiver la terre, pendant que les hommes font la guerre à leurs voisins, ou qu'ils s'adonnent à la pêche & à la chasse. Leurs armes sont l'arc & les fleches qu'ils empoisonnent, en les trempant dans le suc de certaines herbes mêlées avec du sang de serpent. On dit que le corps s'enfle du moment qu'on a été blessé, si l'on ne coupe la partie offensée, & que l'on meurt de rage en fort peu de tems. Ceux qui habitent les montagnes sont encore Idolâtres; ils adorent le Soleil & la Lune, comme des divinitez, & tiennent l'un pour le mari, & l'autre pour la femme. Ils croyent l'immortalité de l'ame, & sont persuadez qu'il y a des récompenses pour les bons, & des châtimens pour les méchans. Leurs Prêtres ou Sacrificateurs, qu'ils nomment *Piaces*, leur servent aussi de Medecins. Les Espagnols, qui sont maîtres de ce païs, n'ont pu encore réduire les Montagnards, & ont bâti des Forts aux environs des montagnes, pour se défendre contre leurs courses. On remarque que ces Forts ne sont point revêtus de murailles, parce que la terre ayant reçu la pluye, & les rayons du soleil, a la propriété de se durcir comme de la pierre. * De Laet, *Hist. du Nouveau Monde*. Herréra, *Descript. des Indes Occident.*

CASTILLE, (Jean de) habile Médecin en l'Université de Lima, capitale du Pérou, qui joignant à son Art une pieté solide, étoit considéré & consulté d'un grand nombre d'honnêtes gens. L'Archevêque de Lima voulant faire examiner l'esprit & la conduite de sainte Rose, qui paroissoit si extraordinaire, nomma Jean de Castille. Il s'aquitta de cette commission avec prudence, approuva l'esprit qui conduisoit cette servante de Dieu, & sa déposition fut bien reçue de la sacrée Congrégation. Il composa un livre de la Théologie Mystique, qui fut approuvé par Urbain. Enfin accablé d'années & de mortifications volontaires, il tomba malade. Comme il affectionnoit l'Ordre de saint Dominique, il en demanda l'habit, qu'on lui accorda, & il mourut quelque tems après en réputation de sainteté le 19 septembre 1635. * Mélend, *Hist. Prov. S. Joan. Bapt. Peruan. tome* 3. *l.* 1. *c* 25.

CASTILLEJO, (Christoval) Espagnol, qui vivoit dans le XVI siécle, s'est distingué par ses Poësies, & passa une partie de sa vie à la Cour de l'Empereur Charles-Quint, & à celle de Ferdinand son frére dont il fut Sécretaire; mais désabusé des vanitez du monde, il se fit Religieux de Cîteaux, & mourut extrémement âgé vers l'an 1596. Nous avons un volume de Poësies sous le nom d'*Obras Poèticas de Christoval de Castillejo*. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CASTILLIONI (Christophle) *Voyez* CASTIGLIONI (Christophle)

CASTILLO, (Ferdinand de) né à Grenade, entra dans l'Ordre de saint Dominique le 17 septembre 1545, & s'y rendit également illustre par son talent pour la prédication, par son habileté dans les Ecoles, & par son assiduité à remplir en même tems les devoirs de Prédicateur & de Professeur de Théologie. La réputation de son éloquence le fit appeller à la Cour de Madrid en 1563, pour y prêcher le Carême; & depuis cette année, il fut toûjours dans les emplois les plus honorables. Mais rien ne fut capable de modérer son zéle, & soit qu'il enseignât dans les Ecoles de son Ordre, soit qu'il en gouvernât les maisons comme Prieur, ou que l'ordre de Philippe II, Roi d'Espagne, le retint à Madrid, comme Assesseur & Consulteur du saint Office, il trouva toûjours assez

de

de loiſir pour annoncer la parole de Dieu, & il le fit toûjours avec ſuccès. Le Roi avoit conçu une eſtime ſi particuliére pour lui que dans toutes les affaires difficiles il vouloit qu'on le conſultât; & il lui donna une marque de cette eſtime, en lui ordonnant d'accompagner Jean Tellez Giron, Duc d'Oſſone, ſon Ambaſſadeur en Portugal, pour l'aider de ſes conſeils dans des circonſtances très-délicates. Au retour de cette ambaſſade, Caſtille fut nommé Précepteur de l'Infant Ferdinand; mais la mort de ce Prince le délivra du nouveau fardeau qu'on lui avoit impoſé. Enfin ayant prêché devant le Roi le jour de l'Annonciation de l'an 1593, ſes forces ſe trouvérent épuiſées, & il mourut le 29 mars ſuivant. Il travailloit dès l'an 1572, par ordre de ſes Supérieurs, à une Hiſtoire générale de l'Ordre de ſaint Dominique, & il en avoit publié deux volumes *in folio*, en 1584 & 1592. C'eſt le ſeul Ouvrage qu'on ait de lui; il juſtifie parfaitement l'eſtime qu'on eut de lui de ſon vivant: ſon ſtile eſt pur & élegant; il eſt exact, & paroît n'avoir rien négligé pour s'inſtruire ce qu'il écrivoit. Cela n'a pas empêché que dans les premiers tems il ne ſe ſoit trompé quelquefois. Cet excellent Ouvrage eſt écrit en Eſpagnol, & eſt intitulé, *Hiſtoria general de Santo Domingo, y de ſu Orden Predicadores.* Il a été traduit en Italien, le premier volume par Timothee Bottoni, & le ſecond par Philippe Pigafetta. * Echard, *Scriptor. Ordin. Prædic.*

CASTILLO, (Matthieu de) fils de *Pierre* de Caſtillo, Marquis de S. Iſidore, naquit à Palerme le 13 avril 1664, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique en 1679, & enſeigna la Théologie en diverſes maiſons de ſa province avec beaucoup de ſuccès. Son eſprit étant capable de plus d'une choſe, il fut auſſi regardé comme un excellent Prédicateur, & comme un habile Poëte. Il a fait imprimer à Palerme, *l'Eloge funébre du P.* Ange Marie, *Religieux de l'Obſervance de ſaint François*, mort le 15 mai 1709; *un Abrégé de la Vie de* ſaint Vincent Ferrier; *ſept Dialogues en vers* qu'on chante dans les égliſes de Palerme; & *une Hiſtoire des Réguliers nez à Palerme, qui ſe ſont rendus célébres par leur ſainteté & par leur doctrine.* Il vivoit encore en 1719. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

CASTILLO ou JEAN DE CASTILLO SOTO-MAJOR, célébre Juriſconſulte d'Eſpagne, qui vivoit au commencement du XVII ſiécle, vers l'an 1625 & 1630, étoit de Madrid, originaire des montagnes de Burgos, & fils de *Guillien* del Caſtillo, qui n'étoit pas moins habile Juriſconſulte. Il enſeigna le Droit dans l'Univerſité d'Alcala, & fut employé pour exercer la juſtice à Grenade, à Séville, & à Madrid, où il fut Conſeiller, & où il mourut. Il a compoſé, *Quotidianarum controverſiarum Juris, libri quinque*, que nous avons en huit volumes. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.*

CASTILLO, (Diégo de) ou *de Villa-ſante*, natif de Zamora, Juriſconſulte Eſpagnol, a écrit *ad leges Taur.* Burgis, 1527, Metinæ 1553; *De duello*, Auguſtæ Taurinor. 1525, *in quarto, &c.*

CASTILLO DELLA MONCLOVA, bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, ſitué entre Ecija & Carmone, à quatre lieues de la premiére & à ſix de la derniére. On prend Monclova pour la ville des Turdétains, nommée anciennement *Obolcola* ou *Obucula*, que quelques uns mettent à *Lora* ou à *Marchena*, bourgs de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTILLO, (Bernard Diaz, ſurnommé de) *Cherchez* DIAZ.

CASTILLON (Sébaſtien.) *Voyez* CASTILION.

CASTILLON, petite ville de France dans le Périgord, près de la Dordogne, entre Sainte-Foy, Puy-Normand & Libourne, eſt renommée par la grande victoire que les François y remportérent ſur les Anglois, ſous le régne de Charles VII. Les premiers avoient aſſiégé Caſtillon; & Jean Sire de Talbot, un des plus célébres Capitaines de ſon tems, ayant voulu ſecourir cette place, y fut tué avec ſon fils le dix-ſeptiéme juillet de l'an 1453. Le reſte des Anglois fut entiérement défait; & cet avantage acheva de chaſſer les Etrangers de la Guienne, où ils étoient les maîtres depuis ſi longtems. * Sanſon. Mézeray.

CASTILLON DE ME'DOC, petite ville de France dans le païs de Médoc en Guienne, ſur le bord méridional de la Garonne, à ſept lieues au deſſous de Bourdeaux. * Maty, *Dict. Géogr.* C'eſt le même que *Caſtelnau de Médoc.*

CASTILLON DE MICHAILLE. *Voyez* CHATILLON DE MICHAILLE.

CASTINUS, Général d'armée, fut envoyé en Eſpagne par l'Empereur Honorius, pour s'y oppoſer aux Vandales & aux Alains. Sa fierté le rendit inſupportable au Comte de Boniface, qui avoit aquis une grande réputation dans la guerre, & qui ſe crut obligé de ſe retirer en Afrique; mais Caſtinus connut bientôt après, qu'il s'étoit privé d'un Collégue très-néceſſaire, pour réüſſir dans l'expédition que le Prince lui avoit confiée. En effet, ayant aſſiégé les ennemis l'an 423, au lieu de les recevoir à compoſition, il leur livra mal à propos une bataille, où près de vint mille Soldats Romains furent défaits, & d'où il fut contraint de fuïr lui même à Tarragone. L'année ſuivante, Honorius étant mort d'hydropiſie, le premier des Sécretaires, & Préfet du Prétoire nommé Jean, uſurpa l'Empire par le ſecours de Caſtinus. L'Uſurpateur ayant perdu la vie, l'an 425, Caſtinus fut dépouillé de ſes charges & envoyé en exil. Dans cette fâcheuſe conjoncture, il paſſa en Afrique, où il fut reçu à la conſidération de ſaint Auguſtin, par le Comte Boniface, qui en étoit Gouverneur. * Proſper, *dans ſa Chron.*

CASTION, anciennement *Caſtrum Stiliconis*, bon bourg du Duché de Milan en Italie, eſt dans le Milanois propre, ſur la riviére d'Olone, à huit lieues au deſſus de Milan, & à trois de Como. * Maty, *Dict. Geogr.*

* CASTLEFORT, étoit autrefois une ville nommée *Lageccium*, mais ce n'eſt plus qu'un village d'Angleterre, ſitué dans le Comté d'York à cinq lieues de la ville d'York, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTLEMAINE, petit port d'Irlande dans la baye de Dingle, ſitué dans le Comté de *Kerry* de la Province de Mommonie. Roger Palmer ayant cédé *Barbe Villiers*, fille de Guillaume Vicomte Grandiſon en Irlande, ſon épouſe, pour maîtreſſe au Roi Charles II, reçut le tître de Comte de Caſtlemaine. Son épouſe fut honorée du tître de Ducheſſe de Cléveland. Il en avoit eu auparavant une fille nommée *Anne*, que Charles II adopta & qu'il maria à *Thomas Lennard* Lord Dacres de Hurſt Monceaux, & puis Comte de Suſſex. Roger Palmer fut envelоppé dans la conſpiration dont on accuſa les Catholiques en 1678; mais quoiqu'il eût auſſi été mis en priſon il fut bientôt élargi. En 1686, il alla à Rome avec le caractére d'Ambaſſadeur extraordinaire de Jaques II, & y arriva le 13 d'avril. Il en repartit au mois de juin ſans avoir pu déterminer entiérement Innocent XI, à prendre le parti du Roi d'Angleterre. Le 25 ſeptembre de la même année, Jaques II le déclara ſon Conſeiller privé. Mais après que ce Roi eut été obligé de quitter ſon Royaume, Roger Palmer ſubit un rude examen de la part du Parlement, ſur ſon Ambaſſade à Rome, & fut obligé à paſſer le reſte de ſes jours en retraite. * Beeverell, *Delic. de l'Irlande, p.* 1406. *The Peerage of England* I. *p.* 26. 301. *The Compleat Hiſt. of England. vol.* 3. *p.* 368. 460. 470. *Voyage de* Miſſon.

CASTOR & POLLUX, fréres d'Héléne & de Clytemneſtre, & fils de Jupiter & de Léda, femme de Tyndare, Roi de Laconie, ſuivirent Jaſon dans la Colchide pour la conquête de la Toiſon d'or. Jupiter donna l'immortalité à Pollux, qui la partagea avec Caſtor, lorſque ce dernier eut été tué; de ſorte qu'ils mouroient & vivoient alternativement. On dit qu'ils furent placez au ciel au ſigne des Jumeaux, & ce qui a donné lieu à cette fable, c'eſt que ces deux étoiles ne ſe font jamais voir toutes deux à la fois. Les Romains leur avoient dédié un temple, & les conſidéroient comme leurs Défenſeurs. Ils furent adorez auſſi comme Dieux de la mer, parce qu'ils en avoient chaſſez les Pirates. Le nom de Caſtor eſt quelquefois donné indifféremment aux deux fréres, dans pluſieurs Auteurs. S. Luc dans les Actes des Apôtres, *ch.* 28, parle d'un navire d'Alexandrie, nommé *les Caſtors* dans la Verſion Vulgate, quoique dans le Grec il y ait *Dioſcuri*, qui eſt le nom par lequel les Anciens ſignifioient Caſtor & Pollux. Pline, *l.* 10. *c.* 43, fait auſſi mention d'un temple des Caſtors; & Arnobe, *l.* 5, parle des Caſtors *Tyndarides*, c'eſt à dire, *fils de Tyndare*, dont l'un ſavoit l'art de manier un cheval, & l'autre de vaincre à la lutte. Au reſte Caſtor & Pollux étoient encore eſtimez les Arbitres des loix & des jugemens, ſelon Cicéron *contre Verrès.* Cicéron rapporte une vengeance miraculeuſe exercée ſur Scopas qui avoit parlé avec mépris de ces deux fréres Dioſcures. Il fut écraſé ſous les ruïnes de ſa chambre, pendant que Simonide qui avoit fait leur éloge avoit été appellé par deux hommes inconnus. Phedre a rapporté cette Hiſtoire plus au long *au l.* 4. de ſes Fables, *Fable* 22. L'Hiſtoire Gréque & Romaine eſt remplie de prétendues apparitions miraculeuſes de ces deux fréres, ſoit pour procurer la victoire, ſoit pour l'annoncer après qu'elle avoit été obtenue; car on les vit, dit-on, combattre montez ſur deux chevaux blancs à la bataille que les Romains donnérent contre les Latins proche du Lac de Rhégille: mais Cicéron nous apprend de quelle maniére il faut écouter ces contes. Il dit qu'Homére, qui vivoit peu de tems après ces deux fréres, aſſure qu'ils étoient enterrez à Lacédémone, & par conſéquent qu'ils ne pouvoient venir annoncer à Vatiénus une victoire gagnée. Les Romains ne laiſſérent pas de leur bâtir un temple magnifique, où ils leur ſacrifioient des agneaux blancs, & d'inſtituer une fête en leur honneur, où un homme monté ſur un cheval & en tenant un autre en main, couroit à toute bride, puis au bout de la carriére ſautoit agilement ſur celui qu'il menoit en main, ayant une étoile fort brillante à ſon chapeau, pour marquer qu'il n'y avoit qu'un des fréres qui fût en vie: parce qu'en effet les étoiles de Caſtor & de Pollux ſont tantôt viſibles ſur nôtre horizon, & tantôt inviſibles. L'Antiquité a nommé de leur nom une eſpéce de météore, & de feu volant qui reluit comme une étoile, & qui eſt un heureux préſage à ceux qui ſont ſur mer, lorſqu'il paroît deux feux enſemble, au lieu que c'eſt un triſte augure de n'en voir qu'un. * Pline, *l.* 2. *c.* 38. Sénéque, *l.* 1. *des Queſt. Nat.* Mais bien que les Anciens n'ayent remarqué qu'un ou deux de ces feux; l'expérience néanmoins a fait connoître qu'on en peut voir dans une même flote, & quelquefois dans un même navire juſqu'à quatre ou cinq. C'eſt ce qu'on appelle vulgairement aujourd'hui *le feu Saint-Elme*, parce qu'on tient en Eſpagne, où l'on célébre la fête de ce Saint avec grande ſolemnité, particuliérement dans le Guipuſcoa, dans la Biſcaye, & à Tuy en Galice, qu'il eſt le protecteur des Matelots. Alex. Roſſi, *dans ſon Traité des Religions du Monde*, remarque que par Caſtor & Pollux quelques Anciens entendoient le ſoleil & la lune, de qui l'on peut dire qu'ils partagent entre eux l'immortalité, comme on l'a feint des deux jumeaux Caſtor & Pollux. * Plutarque. Pline. Natalis Comes. Lucien, *Dialog.*

CASTOR, illuſtre Chronographe, des Ouvrages de qui pluſieurs Anciens font mention. Suidas marque ceux-ci, deux livres de Babylone, un du Nil, & un autre intitulé, *Fautes commiſes par ignorance des tems:* ce dernier eſt cité par Apollodore, *lib.* 2; & c'eſt vraiſemblablement le même, où Auſone dit, *carm.* 23. *in profeſſ. Burdeg.* que Caſtor traitoit des Rois douteux, c'eſt à dire, démêloit ce qui convenoit à chacun des Rois qu'on confondoit, parce qu'ils avoient porté le même nom. Suidas lui attribue encore un Traité de ceux qui dans les divers tems ont été maîtres de la mer, Traité qu'Euſébe a donné par piéces détachées dans ſa premiére Chronique, & qui ne paroît pas être fort ſolide. Il n'y a pas plus de fonds à faire ſur ſon *Canon*, en ce qui regarde les Rois d'Aſſyrie, ainſi que je l'ai fait voir en ſon lieu, quoique ce ſoit à l'occaſion de cette partie-là même qu'Africanus, & après lui Euſébe, *lib.* 10. *Præp. Evang. cap.* 3. ont loué l'exactitude de Caſtor. Mais ce que le même Euſébe en a copié dans ſa Chronique touchant les Rois de Sicyone, peut être utile, & ce qu'on trouve au même endroit touchant les Rois d'Athénes, eſt tout ce que nous avons de meilleur ſur cette importante partie de l'Hiſtoire Gréque. Il paroît que le travail de Caſtor n'a pas été borné à ces tems éloignez, puiſque Joſe-

phe

phe, *l. 2. contre Apion.* cite son témoignage touchant Antiochus Epiphanès, mais on ne sait pas quel étoit l'Ouvrage, où il avoit pu parler de ce Prince. Plutarque, *Quæst. Rom.* assure qu'il en avoit composé un où il comparoit les usages des Romains avec les Réglemens des Pythagoriciens. Suidas qui remarque qu'il fut surnommé φιλορωμαῖος, c'est à dire, *Ami des Romains*, ajoute qu'il épousa la fille de Déjotarus, un des Tétrarques de la Galatie, qu'il accusa auprès de Jules César, & que son beaupére le fit mourir avec sa femme. Strabon, *lib.* 12, s'accorde avec Suidas touchant la mort de Castor, mais il lui donne le surnom de *Saocondarius*. Cicéron dans sa défense de Déjotarus, ne parle pas néanmoins de lui; mais seulement d'un Castor, petit fils de Déjotarus par sa mére, dont le pére étoit de basse extraction, & qui étoit venu à Rome accuser son ayeul; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive croire les Auteurs citez. Celui dont ils parlent a dû être le pére du jeune homme, à qui Cicéron reproche si bien son ingratitude; ils auront l'un & l'autre conspiré contre Déjotarus, mais ce sera le fils qui se sera chargé de l'accuser. Et il n'est pas difficile de deviner ce qui les y aura engagez, dès qu'on apprend de Cicéron que Déjotarus avoit obtenu le titre de Roi pour son fils; car le désir de régner a pu porter Castor à un crime de cette nature, comme il en a porté d'autres à armer contre leur propre pére. Je n'ai pas mis entre les Ouvrages de Castor les cinq ou les neuf livres des Epichérémes, les deux livres de la Persuasion, & l'Art de parler. Suidas dit qu'il les composa, lorsqu'il étoit Rhéteur à Marseille; mais il est a craindre qu'il n'ait confondu deux hommes très-differens.

CASTOR (Antonius) Médecin célébre, a vécu du tems de Pline vers l'an 70 de la naissance du Fils de Dieu. Il étoit savant dans la connoissance des simples, & le même Pline parle de ceux qu'il avoit dans son jardin. Il ajoûte qu'Antonius Castor étoit âgé de plus de cent ans, & qu'à cet âge il se portoit très-bien, se souvenant de tout ce qu'il avoit vu, & raisonnant encore très-juste. * Pline, *Hist. Nat. l. 20. ch. 17. & l. 25. ch. 2.* Castellan, *in Vit. Jurisc. &c.*

CASTOR AGRIPPA, Ecrivain Ecclésiastique. *Cherchez* AGRIPPA, dit *Castor.*

CASTOR, Chambellan de l'Empereur Sévére & son plus fidéle Domestique, que Caracalla fit tuer incontinent après la mort de son pére Sévére, l'an de Jesus-Christ 211. * Dion, *l. 76.*

CASTOR, animal amphibie, appellé autrement *Biévre*, qui vit moitié à terre & moitié dans l'eau, & que les Latins appellent aussi *Fiber & Canis ponticus*. Il a le poil d'un blanc couleur de cendre, & les dents aigues; ses piez de devant sont semblables à ceux d'un chien; & ses piez de derriére à ceux d'une oye, avec chacun cinq doits. Il n'est pas vrai qu'il s'arrache les parties naturelles quand on le poursuit, quoique Juvénal l'assure dans *sa douziéme Satyre, v. 34. & suiv.*

Imitatus Castora, qui se
Eunuchum ipse facit, cupiens evadere damno
Testiculorum, adeò medicatum intelligit inguen.

C'est suivant cette fiction qu'Horapollo, *l. 2.* des *Hierogl. ch. 65*, dit que parmi les Egyptiens le Castor étoit l'emblême d'un homme qui se nuisoit a soi-même: ce que l'Auteur de l'Elégie *de la Noix* a encore ingénieusement réprésenté en ce Distique, *v. 165.*

Sic ubi detracta est à te tibi causa pericli,
Quod superest tutum, Pontice Castor, habes.

Pline, *l. 32. ch. 3*, rapporte que Sestius, célébre Médecin, & très-savant dans les secrets de la nature, nie absolument cette particularité du Castor; & Dioscoride, *l. 2. ch. 26*, est du même sentiment que Sestius. Les Rélations de Canada nous apprennent que les Castors sont en partie la richesse de ce païs, que les Habitans en mangent la chair qui est bonne, qu'ils s'en habillent, & qu'ils les échangent contre les autres choses dont ils ont besoin; qu'au reste, on ne vend d'ordinaire aux Apoticaires, au lieu de vrais testicules de castors, que certaines glandes que ces animaux ont auprès des aînes, parce que les chasseurs arrachent & jettent les vrais testicules, dès que l'animal est pris, pour éviter la mauvaise odeur qui en pourroit infecter la chair & la peau. On ajoûte que les Castors ont une admirable industrie à faire leurs cabanes sur le bord des lacs & des riviéres; qu'elles sont la plupart à deux ou trois étages, bâties avec du bois & de la terre, & faites avec tant d'adresse, que difficilement les Chasseurs les y peuvent surprendre, d'autant que par les ouvertures secrettes qu'ils y font, ils se sauvent subtilement par eau ou par terre, selon que la nécessité les y oblige. Quand les grandes chaleurs de l'été font abaisser l'eau des lacs & des riviéres où sont leurs cabanes, ils la font remonter par les digues qui arrêtent son cours, & ils ne le font qu'afin que l'eau soit toûjours à la hauteur du trou qui est au fond de la cabane, voulant, sans en sortir, se tremper le derriére quand il leur plait. Ces digues sont tellement faites que l'eau n'est jamais ni plus haute ni moins haute qu'il faut, & c'est un ouvrage si surprenant, qu'on ne sauroit assez en considérer la structure & l'usage. Tous les Castors qui sont là cabanez, s'assemblent pour le préparer. Ils abattent des arbres de toutes les sortes pendant la nuit, & emportent ensuite les piéces.

A ce rude travail un vieux Castor préside,
Tous les Chasseurs l'ont observé:
Il sert aux plus jeunes de guide
Jusqu'à ce qu'il soit achevé.
En trainant dans les bois les arbres qu'ils abattent;
Si quelqu'un par malice agit trop foiblement,
Les autres quittent prise & rigoureusement
Se jettent dessus & le battent.
Entre eux la justice est par tout,
Si les plus forts sont en un bout,
Et que les plus foibles languissent,
Sous le poids du fardeau porté,
A la peine qu'ils ont quelques forts compatissent,
Et se rangent de leur coté.

Il s'en trouve une plus grande abondance en Canada, qu'en aucun autre lieu du monde. Mathiole dit pourtant qu'il y en a beaucoup en Allemagne, en Autriche & en Hongrie. Quelques-uns tirent ce mot du Grec γαστὴρ *ventre*, parce que cet animal est fort ventru: d'autres aiment mieux le faire venir de *castrare* à cause qu'il coupe ses genitoires, quand il est poursuivi, suivant l'erreur commune.

CASTOR, Juif, se rendit fameux durant le siége de Jérusalem. Il étoit extraordinairement brave, & savoit parfaitement bien toutes les rusesde la guerre. Peu s'en falut que Tite ne périt devant cette ville par ses artifices. Joséphe raconte de ce Castor, que se trouvant avec dix de ses compagnons dans une tour du second mur, dont on lui avoit confié la défense; & se voyant en un état a n'y pouvoir plus tenir, parce qu'elle avoit été si fort ébranlée par les béliers & par les autres machines des Romains, qu'ils croyoient à tout moment la voir tomber, il feignit de vouloir se rendre, se présenta sur la bréche de la tour, & témoigna de grands empressemens de parler à Tite. Cette faveur lui ayant été accordée, il pria avec instance ce Général de s'approcher de lui, ou de lui envoyer un Juif nommé Enée, qui étoit dans le camp des Romains, comme s'il eût eu de grands thresors a lui remettre. Tite, qui étoit naturellement bon & facile, ajoûta foi à ses paroles, & lui envoya Enée; mais si tôt qu'Enée fut au pié de la tour, l'artificieux Castor fit rouler une grosse pierre sur lui, dont ayant évité le coup, un soldat qui l'accompagnoit en fut blessé. Tite fut si irrité de la tromperie de Castor, qu'il fit continuer la batterie, jusqu'à ce qu'elle eût renversé cette tour. Castor voyant qu'il ne la pouvoit plus défendre y mit le feu, & se jetta lui même à travers les flammes, où il périt. * Joseph, *Guerre des Juifs, l. 5. ch. 23.*

CASTORIA, ville de Turquie dans la Macédoine, avec un Evêché Grec suffragant de l'Archevêché d'Ochrida près de la ville de ce nom, & sur les frontiéres de l'Albanie. * *Voyage de Gréce.*

CASTORIUS, Evêque d'Afrique, vivoit au commencement du cinquiéme siécle, & fut élu par les Péres du Concile de Miléve, assemblé l'an 402. Maximien, qui avoit quitté le Schisme des Donatistes, pour rentrer dans la communion de l'Eglise, prévoyant que le peuple qu'il gouvernoit, ne le souffriroit qu'avec peine, après l'avoir vu engagé dans un mauvais parti, prit une résolution très-chrétienne de leur procurer le repos, & pria les Péres du Concile, de permettre qu'il se démît de son Evêché. Les Prélats approuvérent sa résolution, & pour lui témoigner l'estime qu'ils faisoient de sa personne, ils pourvûrent Castorius, qui étoit son frére, de l'Evêché qu'il abandonnoit si généreusement, pour le bien de la paix. * Saint Augustin, *Epist. 217.*

CASTORIUS, (Jean) dit *Fiber* & *Biver*, Moine de Westminster en Angleterre, a vécu dans le XIV siecle. Il écrivit l'Histoire de son monastére, & une Chronique de son païs, qu'il commence par la venue de ce Brutus fabuleux dont nous parlons ailleurs. Il finit cette Chronique en l'année 1306. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 61.*

CASTORO, petite ville de Macédoine. *Voyez* BEROE'.

CASTRACANI. *Voyez* CASTRUCCIO.

CASTRATIUS. *Voyez* CASTRITIUS.

CASTRAVAN, montagnes situées au bas de la Baye de Junia qui termine les Gouvernemens de Tripoli & de Sidon. Les Maronites habitent la plus grande partie de ces montagnes. Il y a des vignes dont le vin est excellent. L'Evêque Maronite d'Alep y fait sa résidence dans un Couvent dont il est Gardien. Il y a plusieurs petits Couvents au dessus de ces montagnes. Celui qui est nommé *Osier* est habité par dix ou douze Moines Latins. * Maundrel, *Voyage, p. 58.*

CASTRE (Paul de) *Voyez* CASTRO.

CASTRECHEM. *Voyez* CASTRICUM.

CASTRES, ville de France dans le Haut Languedoc, avec Evêché suffragant d'Albi, depuis l'an 1678, & avec titre de Comté, est batie sur la riviére d'Agoût, qui la sépare en deux. Son Evêché étoit cy-devant suffragant de l'Archevêché de Bourges: elle a eu le siége d'un Sénéchal pour le Roi, & d'un Juge qu'on nomme d'*Appeaux*, & dont les appels se portent au Sénéchal de Carcassonne. Il y avoit aussi une Chambre de l'Edit mi-partie pour ceux de la Religion Réformée, qui a été supprimée. Les Princes de Montfort, de Bourbon & d'Armagnac, ont été Comtes de Castres jusqu'à Jacques d'Armagnac, qui eut la tête coupée en 1476, sous le régne de Louïs XI. Ce Prince donna ce païs à Bouffil de Juges, Lieutenant-de-Roi en Roussillon, qui épousa Marie, sœur d'Alain d'Albret; mais le Comté de Castres revint à la Couronne sous François I. L'Evêché de Castres étoit anciennement une Abbaïe de l'Ordre de saint Benôit qui fut érigée en Evêché par Jean XXII, l'an 1317, au commencement de son Pontificat, & qui porte encore le nom de Saint-Benôit de Castres. Dieu-donné Sévérat, Abbé de Lagni, au diocése de Paris, en fut le premier Prélat. Il a eu d'illustres successeurs, Jean de Prez, Améric Natalis, Raimond Majorosi Cardinal, Gérard Machet Confesseur du Roi Charles VII, Jean d'Armagnac, Antoine de Vése, &c. Outre l'église cathédrale, il y en a plusieurs autres, des monastéres de Dominiquains, de saint François, de Trinitaires, &c. avec une Chartreuse près de la ville. Castres est dans l'Albigeois, entre Saint-Papoul, Albi, Lodéve & Lavaur. Elle fut prise & pillée par les Huguenots en 1567; mais depuis on l'a réparée. Le P. Lubin dans son Traité des Abbaïes de France, sur le mot *Castrenses Abbates*, fait mention d'une remarque du P. le Cointe dans les Annales de France, en l'année 624, à la page 737, qu'il y avoit des Abbez que l'on nommoit *Palatinos* & *Castrenses*, Abbez de Cour & de

de Camps, quoiqu'ils n'euſſent aucune Abbaïe en titre : ce qu'il eſt à propos de remarquer, dit le P. Lubin, de peur qu'on ne penſât qu'il y eut quelque Abbaïe de Caſtres dont ils fuſſent Abbez. Il y avoit effectivement une Abbaïe de Caſtres : ainſi quand on trouve *Caſtrenſis Abbas*, il faut juger par la ſuite, ſi c'eſt un Abbé de Caſtres, ou un Aumonier d'armée. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* De Thou, *Hiſt. l.* 53. Du Puy, *Droits du Roi.* Catel, *Mémoires de Languedoc.* Borel, *Antiq. de Caſtres, &c.*

CASTREZ (le) *Caſtrenſis ager*, petit païs de France en Languedoc. Il eſt ainſi nommé de la ville de Caſtres ſa capitale, & fait la partie méridionale de l'Albigeois. Il s'étend du levant au couchant entre l'Albigeois propre, le Rouergue, le Lauragais & le bas Languedoc, n'ayant pas d'autre ville conſidérable que Caſtres, autour de laquelle il eſt. On le nomme auſſi le diocéſe de Caſtres. * *Voyages Hiſt. de l'Europe, tome de la France.*

CASTRI, ſi connu dans l'Hiſtoire ancienne, ſous le nom de Delphes, *Delphi*, n'eſt aujourd'hui qu'un bourg de Gréce dans la Livadie. Il a été autrefois célébre ſous le nom de Delphes, pour ſon Oracle du tems des Grecs & des Romains. Il n'eſt qu'à ſept mille pas du Golfe de Lépante au ſeptentrion & au pié du Mont Parnaſſe. * *Les Hiſtoriens Grecs & Latins. Antiq. Gréq. & Rom.* Spon, *Voyage de Gréce, tome 2. p.54.*

CASTRI, riviére. *Voyez* GIRMASTI.

CASTRICIUS (Marc) étoit Magiſtrat à Plaiſance du tems de Sylla, lorſque le Conſul Cneius Carbo vint demander des otages à cette ville pour Marius, de peur qu'elle ne tînt le parti de Sylla ſon ennemi, l'an 669 de Rome, & 85 ans avant J.C. Pour intimider Caſtricius, il lui dit qu'il avoit beaucoup d'épées, & moi beaucoup d'années, repartit Caſtricius; voulant ſans doute lui faire connoître que le peu d'années qu'il avoit encore à vivre, le diſpenſoit de craindre ſes menaces. * Valére Maxime, *l. 6. ch. 2. exemp.* 10.

CASTRICIUS (Titus) & autres. *Voyez* CASTRITIUS.

CASTRICUM ou KASTRIKOM & KASTERKUM, beau village avec Seigneurie de Northollande ou Hollande ſeptentrionale dans le Kennemerland, au ſud-ſud-oueſt d'Alkmar, dont il eſt éloigné de deux bonnes lieues.

* CASTRICUM (Pancrace de) natif d'Alkmar, Penſionnaire de Groningue, & Conſeiller au Grand Conſeil de Hollande, a écrit, à ce que l'on pretend, avec une extréme exactitude, un Ouvrage intitulé, *Nomenclator Scriptorum Latinorum Hollandiæ, Zelandiæ, &c.* & qui, à ce qu'on croit, n'a pas encore été imprimé. On a encore de lui, *Expoſitio appellationum inſularum, rupium*, &c. Il mourut en 1619. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 710. & 711.

CASTRIES, ancienne Baronie des Etats de Languedoc. *Voyez* LA CROIX.

CASTRIOT, (George) Roi d'Albanie. *Cherchez* SCANDERBEG.

CASTRITIUS (Titus) profeſſoit la Rhétorique à Rome dans le ſecond ſiécle, ſous le régne de l'Empereur Adrien, qui eut une eſtime particuliére pour lui, & qui ne faiſoit pas moins d'état de ſa vertu que de ſa doctrine. Aulu-Gelle, qui fut ſon Diſciple, parle ſouvent de Caſtritius, & ſur tout, *l.* 13. *c.* 20, ſelon quelquelques éditions, & le 21, ſelon d'autres, où il rapporte quelle fut la ſévérité de ce Rhéteur contre quelques Sénateurs ſes Diſciples, qui parurent devant lui vétus d'une maniére indécente & peu convenable à leur qualité. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *ch.* 6: *l.* 11. *c.* 13.

Il y a eu pluſieurs autres CASTRITIUS, l'un Préteur, dont parle Cicéron *dans la huitiéme Action contre Verrès*; un autre qui découvrit à Auguſte la conjuration de Murena; un autre cité par Pline, qui avoit écrit ſur le Jardinage; & un autre enfin appellé Caſtritius Firmus, grand adorateur des Philoſophes Porphyre & Plotin. * Bayle, *Dict. Crit.*

* CASTRITIUS (Henri) né dans les Païs-Bas à Geldorp dans la Mairie de Boiſleduc, vivoit dans le XVI ſiécle, & fut Recteur de l'Ecole Illuſtre de Delft, & enſuite de Duisburg. On a de lui, *Inſtitutio Rei Literariæ in Schola Delfenſi*; *De optimo genere interpretandæ Philoſophiæ*; *Nomotheſia, ſive de Legum latione ad conſtituendum vitas moreſque Studioſorum*; *De Votis hominum ſeu Spe*, en vers Elégiaques. Dans ce dernier Ouvrage il fait des fautes contre la proſodie, & l'on a fait là-deſſus le Diſtique ſuivant,

Caſtritium male metiri quid carmina mirum eſt.
Se pede metiri qui nequit ipſe ſuo.

* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 347.

* CASTRIUS (Jacques) de Hazebroek en Flandre, Médecin d'Anvers, a compoſé une Lettre qu'il a adreſſée aux Médecins de Gand, & qui a pour titre *Epiſtola de ſudore epidemiali quem Anglicum vocant.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 405.

CASTRO (Paul de) ainſi nommé, parce qu'il prit naiſſance à Caſtro, en Latin *Caſtrum Minervæ*, ville épiſcopale d'Italie dans le Royaume de Naples, fut eſtimé l'un des plus célébres Juriſconſultes du XV ſiécle. On diſoit ordinairement de lui, *Si Bartholus non eſſet, eſſet Paulus.* Il profeſſa durant plus de cinquante ans le Droit à Florence, à Bologne, à Ferrare, à Sienne & à Padoue, où il s'aquit une réputation extraordinaire, à cauſe de la netteté avec laquelle il expliquoit les plus grandes difficultez. Décius en ſon Conſeil 212, avoue auſſi qu'il n'oſoit contredire les opinions de Paul de Caſtro, qui étoit un Docteur de la vérité. Evrard, *in loco ab auctorit.* l'appelle *clariſſimus & primus Doctor*, & Cujas l'a eſtimé plus que tous les autres anciens Interprétes. Le Docteur Ferdinand en a porte le même jugement. Le Préſident Faber enchérit encore ſur tous les autres Eloges, *Paucos reperias poſt eum, qui fuerint eo ſubtiliores.* Quelques uns néanmoins l'accuſent d'avoir été trop facile & trop prompt à donner des Réſolutions. Paul mourut l'an 1437, & ſelon d'autres l'an 1457, après avoir enſeigné l'eſpace de 40 ans. Il a écrit ſur le Digeſte, ſur le Code, & des Conſeils; & a rédigé le Droit municipal de Florence, où il fit, quoique marié, la fonction de Vicaire du ſaint Siége. Ses Ouvrages ont été imprimez à Veniſe, à Francfort, &c. Nicolas de Caſtro, ſon fils, fit dreſſer une épitaphe à l'honneur de ſon pére dans l'égliſe des Servites l'an 1492. * Trithéme, *de Script. Eccl.* Geſner, *in Biblioth.* Fichard, *in Vitis Juriſc. &c.* Forſt. *Hiſt. Juriſc. l.* 3. *c.* 42. Faber, *de Err. pragmat. Decad.* 54. *Err* 9. *Biblioth. Hiſt. des Auteurs du Droit par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CASTRO (Jean de) fils de D. Alvar de Caſtro, Gouverneur de la Chambre Civile de Liſbone, naquit dans cette ville le 27 février 1500, & fut élevé avec l'Infant D. Louïs, qui l'aima toûjours depuis. Il ſervit d'abord à Tanger en Afrique, & enſuite il accompagna D. Etienne de Gama, dans le détroit de la Mer Rouge, dont il fit une exacte deſcription. Etant revenu en Portugal, il fut fait Commandant de l'eſcadre deſtinée pour la garde des côtes, & peu après il accompagna Charles-Quint dans ſa fameuſe entrepriſe ſur Tunis. Enfin il fut fait Gouverneur des Indes, & il s'y diſtingua par les victoires qu'il remporta en diverſes occaſions ſur les Barbares. Ce fut de ſon tems que les Turcs aſſiégérent inutilement la fortereſſe de Diu. La levée du ſiége, fut ſuivie de la défaite de Rumecan qui le commandoit, & qui perdit près de cinq mille hommes, & quarante piéces de gros canon. D. Jean prit enſuite les villes d'Antote, de Goga, de Gandar, de Baroche, de Dabul, d'Agaçaim, d'Oael, de Paté & de Patane. Peu après il tomba malade, & mourut entre les mains de ſaint François Xavier, le ſixiéme juin 1548. On conſerve dans le Collége des Jéſuites à Evora une deſcription fort détaillée de toute la côte depuis Goa juſqu'à Diu, que D. Jean avoit faite ſur les lieux. On raconte de lui un trait fort ſingulier. On dit que ſe trouvant un jour dans un grand beſoin d'argent, il coupa une de ſes mouſtaches, & ſur ce beau gage demanda vint mille piſtoles aux Habitans de Goa. Ils les lui prêtérent, & peu de tems aprés il les rendit & dégagea ſa mouſtache. * *Mémoires envoyez de Portugal.* M. de Feria y Souza, *Aſia Portugeſe.*

CASTRO, (Alfonſe de) Eſpagnol natif de Zamora, Religieux de l'Ordre de ſaint François, a vécu dans le XVI ſiécle ſous le régne de l'Empereur Charles-Quint & de Philippe II, qu'il accompagna en Angleterre, où il alloit pour épouſer la Reine Marie. Alfonſe de Caſtro s'arrêta longtems dans les Païs-Bas, & il y étoit encore, lorſqu'il fut nommé à l'Archevêché de Compoſtelle, vacant par la mort du Cardinal de Tolède; mais avant que d'avoir reçu ſes Bulles, il mourut à Bruxelles le 13 février de l'an 1558, âgé de 63 ans. Les Ouvrages qu'il a laiſſez, ſi ſouvent réimprimez, ſont mieux ſon éloge que tout ce que l'on pourroit dire à ſon avantage. Le Pére François Feuardent les publia à Paris en 1578, où ils avoient déja été imprimez en quatre volumes l'an 1565. Ils contiennent les Traitez ſuivans, *Adverſus Hæreſes, libri ſedecim*; *De juſta Hæreticorum punitione*; *De poteſtate Legis pœnalis*; *In Pſalmum I, Homiliæ XXV*; *in Pſalmum XXXI, Homiliæ XXIV.* On voit à la tête de ces Ouvrages la Vie du Pére Alfonſe de Caſtro, que les Curieux pourront conſulter. Le principal Ouvrage eſt ſon Traité contre les Héréſies, qui n'eſt pas comme les autres, diſpoſé ſuivant l'ordre chronologique des Hérétiques, mais par ordre alphabétique de leurs erreurs. C'eſt un Ouvrage d'Hiſtoire & de Controverſe. Alfonſe de Caſtro le fit en 1534, & il fut imprimé pluſieurs fois en France, en Allemagne, en Italie, juſqu'en l'année 1556, qu'il en donna une édition beaucoup plus ample, dédiée à Philippe II, & imprimée à Anvers. Cet Auteur écrit paſſablement bien. Il avoit beaucoup lu; mais il étoit plus fort ſur la Controverſe que ſur l'Hiſtoire. Il s'étend beaucoup plus ſur la refutation des nouvelles heréſies, que ſur l'Hiſtoire des anciennes. * Wadingue, *in Biblioth. Franc.* Eiſengrein, *in Catal. Teſt. Verit.* André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

CASTRO, (Alfonſe de) Jéſuite, étoit Portugais. Après avoir été onze ans Miſſionnaire aux Indes orientales, & Recteur dans les Moluques, il tomba en 1558, entre les mains des Idolâtres, qui le mirent tout nud, & le traînérent ainſi pendant cinq jours, lié avec des cordes: ils l'attachérent enſuite par le col à un tronc d'arbre; & après on trouva ſur le rivage ſon corps qui jettoit une lumiére éclatante, & qui rendoit encore, par ſes playes, du ſang auſſi pur, que ſi elles euſſent été nouvellement faites. La Rélation de ſes Miſſions dans les Moluques, écrite par lui même, a été imprimée à Rome en 1556. * Alegambe, *Biblioth. Patr. Soc. Jeſ. Append. p.* 559.

CASTRO, (Léon de) Chanoine de Valladolid en Eſpagne, a vécu dans le XVI ſiécle. Il enſeigna longtems dans l'Univerſité de Salamanque, où il avoit pris le bonnet de Docteur, & il s'aquit une grande réputation par l'intelligence qu'il avoit des Langues Hébraïque & Gréque, & par l'étude particuliére qu'il fit de l'Ecriture Sainte en ces Langues Originales. Il ſoutint contre Arias Montanus, que le texte de la Bible Vulgate & celui des Septante étoit préférable à l'Hébraïque; & c'eſt ce qui lui donna occaſion de publier une Apologie ſous ce titre, *Apologeticus pro Lectione Apoſtolica, pro vulgata D. Hieronymi, pro Tranſl. ſeptuaginta Virorum, proque omni Eccleſiaſtica Lectione contra earum obtrectatores*, c'eſt à dire, Apologie pour la Leçon Apoſtolique, pour la Vulgate de ſaint Jérôme, pour la Verſion des Septante, & pour la maniére dont l'égliſe lit la Bible, & l'a toûjours lûe, contre ceux qui la reprennent. Outre cet Ouvrage que nous avons en un volume *in folio*, il compoſa encore des Commentaires ſur les Prophéties d'Iſaïe & d'Oſée. Si l'on s'en rapporte au pére Morin, & à M. Simon, cet Auteur ne ſavoit que médiocrement la Langue Hébraïque. Léon de Caſtro mourut en 1580. * Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Jean Morin, *Exercit Bibl. l.* 12. *ex.* 1. *ch.* 2. Le Mire, *de Script. Sac. XVI.* André Schot & Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſiaſtiq. du XVI ſiécle.*

CASTRO (Jean de) ou DU CHATEL, Chanoine d'Utrecht, étoit de Louvain, & frére de Nicolas de Caſtro, premier Evêque de Middelbourg. Il laiſſa quelques Traitez de piété, & mourut en 1588.

CASTRO (Jean de) natif de Burgos, ſe fit Religieux Dominicain, & paſſa dans la nouvelle Eſpagne, pour y fonder de nouvelles provinces de ſon Ordre. Il commença par les provinces de Chiapa & des Philippines, qui ſont les plus réguliéres de cet Ordre, & fit de grands progrès dans la converſion des Infidéles. Quelque tems après, quoique fort avancé en âge, il paſſa dans la Chine avec le pére Bénavidez Dominicain; mais à peine furent-ils entrez en ce vaſte Empire, que l'un & l'autre furent arrêtez & mis en priſon. Ils furent interrogez du ſujet de leur voyage; & ayant répondu que leur deſſein étoit de les inſtruire de la voye du ciel, les Officiers irritez de ce que des Etrangers vouloient les enſeigner, les renvoyérent en priſon. Quelque tems après on les fit ſortir de la Chine, & le pére Jean de Caſtro ſe retira à Manille. Le Roi Catholique le nomma à l'Evêché de Véra-paz, mais il refuſa cette dignité. Il mourut ſaintement l'an 1592. * Remel, *Hiſt. Prov. Guatem. l. 9 & 11. Hiſt. Philipp. tome 1. l. 1. ch. 32.*

CASTRO (Roderic ou Rodriguez de) Médecin de Portugal, a vécu au commencement du XVII ſiécle, vers l'an 1605. Il a exercé la Médecine à Hambourg, où l'on aſſure qu'il eſt mort. Ses Ouvrages ſont citez avec Eloge par Zacuti & par quelques autres. Il a compoſé ces Traitez, *Medicus Politicus*; *de Univerſa Mulierum Medicina*; *De Natura & Cauſis Peſtis.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſp.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CASTRO, (Chriſtophle de) Jéſuite étoit Eſpagnol. En 1551, il ſe conſacra au ſervice de Dieu, dans la Compagnie de Jeſus; & s'étant avancé dans les Lettres, il expliqua l'Ecriture à Salamanque & à Alcala, & mourut à Madrid le onziéme décembre de l'an 1615, âgé de 65 ans. Il a compoſé divers Ouvrages, *Hiſtoria Dei-paræ Virginis; Commentarium in Jeremiam, &c. Libri ſex in Sapientiam Salomonis; In duodecim Prophetas, &c.* La Société des Jéſuites a eu divers Religieux du nom de Caſtro, comme Alfonſe, Auguſtin, Melchior, Etienne, François, & Ferdinand de Caſtro, qui ont tous écrit. Le dernier mort à Compoſtelle en 1633, a laiſſé un Ouvrage de Morale en trois volumes ſous ce titre, *Operis Moralis de Virtutibus & Vitiis tomi tres.* * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jeſ.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. &c.*

CASTRO, (Louïs de) ou *du Château*, natif de Liége, Théologien, Prédicateur, & Provincial des Religieux Conventuels de ſaint François, dans le XVII ſiécle, a compoſé divers Traitez, tels que ſont, la Deſunion des Provinces-Unies des Païs-Bas; l'Examen & la réfutation du Synode de Dordrecht, &c. Il alla à Rome, aſſiſta à un Chapitre général de ſon Ordre, & fut Commiſſaire Général en Savoye, en Dauphiné, en Bourgogne, &c. Il mourut l'an 1632. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 634. Willot, *in Athen. Franc.*

CASTRO, (Jodocus à) ou Joſſe du Châtel, de Bruxelles, Religieux de l'Ordre de ſaint François, a vécu dans les Païs-Bas, où il eſt mort le 18 d'avril de l'an 1635. Il a laiſſé des Sermons & quelques autres Ouvrages. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 590. Le Mire, &c.

CASTRO, (Rodriguez de) natif de Lisbonne en Portugal, & Profeſſeur en Médecine à Piſe, mourut en 1637, âgé de plus de 80 ans. Nous avons divers Traitez de ſa façon, *De Meteoris Microcoſmi libri quinque; De Animalibus Microcoſmi, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Vander Linden, *de Script. Med.* Zacutus, &c.

CASTRO (Nicolas de) ou du Châtel. *Voyez* NICOLAS DE CASTRO.

CASTRO (Jacques de) *Voyez* BOSIUS.

CASTRO (Agnès ou Inès de) épouſe de *Pierre le Sévére*, ou *le Juſticier* qui, après la mort d'Inès devint Roi de Portugal. Elle étoit fille de *Dom Pédre Fernandez* de Caſtro, & du côté de ſa mére elle étoit parente de ſon époux, qui en devint amoureux à cauſe de ſa grande beauté. Il en eut ſecrettement divers enfans, & après la mort de *Conſtance* ſa premiére épouſe qui fut fille de *Jean Manuel*, Infant de Caſtille, Pierre épouſa Inès, mais il tâcha de cacher ce mariage au Roi Alphonſe IV, ſon pére, qui avoit deſſein de le marier d'une toute autre maniére. Cependant le pére ne tarda pas de ſavoir toute l'hiſtoire, & les envieux d'Inès ſûrent tellement l'irriter contre elle, qu'il ordonna, ou, au moins permit, de la faire périr. Il ſe trouva trois ſcélerats, *Pierre Coello, Diégo Lopez Pacheco* & *Alvaro Gonzalez* qui l'aſſaſſinérent à Conimbre. Pierre ſon époux tomba là-deſſus dans une extréme triſteſſe, & réſolut de venger cette mort de la maniére du monde la plus frapante. Pour cet effet il ſuſcita à ſon pére une guerre ſanglante, par laquelle pluſieurs Provinces & villes furent ruïnées. Cette guerre fut terminée par la mort du pére arrivée en 1357. Auſſi tôt que Pierre fut monté ſur le thrône de Portugal, il fit en ſorte que Pierre *le Cruel*, Roi de Caſtille lui remît *Pierre Coello* & *Alvare Gonzalez* qui s'étoient ſauvez dans la Caſtille. Pierre lui livra en échange quelques Caſtillans qui s'étoient retirez en Portugal. Ces deux aſſaſſins d'Inès ſouffrirent d'horribles ſupplices. On les ouvrit tout vifs, l'un par devant, & l'autre par derriére entre les épaules; on leur arracha à tous les deux le cœur & on les brûla. Pierre punit encore dans la ſuite, ſans aucune miſéricorde, tous ceux qui avoient eu quelque part à l'aſſaſſinat d'Inès. *Diégo Lopez Pachéco* trouva cependant le moyen de s'évader & devint dans la ſuite le Favori intime de l'Infant *Denys*, un des fils qu'Inès avoit eus de Pierre. D'abord après l'exécution de *Coello* & de *Gonzalez*, le Roi de Portugal ordonna qu'on élevât deux tombeaux, l'un pour lui & l'autre pour ſa chére Inès, voulant qu'on y mît la ſtatue d'Inès, de grandeur naturelle, ornée de la couronne royale, & qu'après ſa mort on plaçât ſon corps dans le tombeau d'Inès; ce qui fut exécuté en 1367. Ces mauſolées furent conſtruits dans le fameux couvent des Bernardins à *Alcobaça*, où le convoi funébre, qui accompagnoit le corps d'Inès, porté dans une litiére, fut obligé d'aller depuis Conimbre, qui en eſt éloignée de 17 lieues. Les chemins étoient bordez, des deux côtez, de pluſieurs milliers de perſonnes, qui tenoient des flambeaux à la main, & d'une ſuite nombreuſe de tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué dans l'Etat, tant hommes que femmes. Avant que le corps d'Inès fût mis dans le tombeau, Pierre obligea tous ſes Vaſſaux à lui baiſer la main, pour montrer qu'il la regardoit comme ſon épouſe légitime, ce qu'il déclara encore publiquement en pluſieurs autres maniéres. Les enfans que Pierre eut d'Inès, tant avant, que depuis la célébration de leur mariage, furent 1. *Alphonſe*, qui mourut fort jeune; 2. *Denys*, qui refuſa de reconnoître pour Reine, *Eléonore Tellez* épouſe de *Ferdinand*, Roi de Portugal, qui étoit auſſi fils de Pierre, mais d'une autre épouſe, & qui ſe retira auprès de *Henri* II, Roi de Caſtille, qui lui donna ſa fille naturelle en mariage, dont il eut pluſieurs fils & filles; 3. *Jean*; 4. *Béatrix*, qui épouſa le Comte *Sanche d'Albuquerque*, fils naturel d'Alfonſe XI, Roi de Caſtille, & le fit pére d'une fille nommée *Eléonore*, qui dans la ſuite fut mariée à *Ferdinand*, Infant de Caſtille, Duc de Pennafiel & enfin Roi d'Arragon. * Manuel de Faria y Souſa, *Epit. de las Hiſt. Portugeſas, partie* 3. *c.* 8. 9. 11.

CASTRO, (Anne de) qui eſt celebrée dans les écrits de Lopès de Véga, eſt une Dame d'Eſpagne, qui avoit beaucoup d'eſprit, & qui a écrit divers Ouvrages aſſez ingénieux, entre autres un qui eſt intitulé *Eternidad del Rey D. Felippe III*, imprimé à Madrid l'an 1629. * Lopès de Véga, *in Lauro Apollin. Sil.* 1. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

CASTRO, ville & Duché d'Italie, vers le Patrimoine de ſaint Pierre, étoit au Duc de Parme, avec Evêché, qui dépendoit immédiatement du ſaint Siége. Elle étoit ſituée à dix ou douze milles de la mer, près de Toſcanelle, & environnée de précipices, qui en rendoient les avenues difficiles. Le Pape Innocent X, y envoya un Evêque pour y réſider & pour gouverner le peuple, mais il y fut tué: en punition dequoi le Comte de Videman, Général des troupes eccléſiaſtiques fit démolir la ville en 1646, & l'Evêché fut transféré à Aquapendente. Cette ville donnoit ſon nom au Duché de Caſtro, ou *Stato di Caſtro*, appartenant aujourd'hui au ſaint Siége. Ce Duché a la province, dite *le Patrimoine de ſaint Pierre*, au levant; le Siennois au couchant; la Mer Méditerranée au midi; & la Terre d'Orviéte au ſeptentrion. Le Pape Paul III donna l'Etat de Parme & de Plaiſance à PIERRE-LOUIS Farnéſe, ſon fils, Duc de Caſtro, qui fut tué en 1547, par la conſpiration des partiſans de Charles-*Quint*, dont le Duc avoit épouſé la fille naturelle. Cet Empereur étoit chagrin de lui voir poſſéder Plaiſance, qu'il prétendoit être des appartenances du Duché de Milan: auſſi il s'en rendit maître d'abord après cet aſſaſſinat. Pierre-Louis laiſſa quatre fils; 1. OCTAVE, Duc de Parme; 2. HORACE, Duc de Caſtro; 3. *Alexandre*, Cardinal; 4. *Rainuccio*, auſſi Cardinal & Archevêque. Depuis, les Papes ont prétendu que ces Etats étoient feudataires de l'égliſe: ce qui fut un ſujet de guerre ſous le Pontificat d'Urbain VIII, & d'Innocent X. Ce dernier fit ruiner la ville de Caſtro, & convint l'an 1649, avec le Duc de Parme, de lui remettre ce Duché, à condition que le Duc payeroit une ſomme d'argent très-conſidérable. Cette ſomme n'ayant pas été aquittée, ces Etats furent depuis incamérez à la Chambre Apoſtolique; mais par le traité de Piſe de l'an 1664, entre le Pape Alexandre VII, & Louïs XIV, ce Pontiſe s'obligea de révoquer cette incamération, & accorda encore huit années de délai au Duc de Parme, pour faire le rachapt de ces Etats. Caprarola, ce célébre Palais, bâti par Vignole, pour le Cardinal Alexandre Farnéſe, eſt ſitué dans ce Duché. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

CASTRO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, eſt dans la Terre d'Otrante, avec Evêché ſuffragant d'Otrante. Elle eſt ſituée ſur le bord de la mer, entre Otrante & Alezano. Quelques uns la prennent pour *le Caſtrum Minervæ* des Anciens. Les Turcs y ont ſouvent fait de furieux ravages. En 1537, ils pillérent la ville & tuérent ou emmenérent captifs la plus grande partie des Habitans; mais depuis, cette ville s'eſt bien rétablie, &c. * *Voyage d'Italie.*

CASTRO, bourg de la Campagne de Rome en Italie: il eſt près de la riviére de Garigliano, & de la Terre de Labour, à deux lieues de la ville de Fondi vers le nord. On croit que ce pourroit être une ancienne ville des Volſques, nommée *Caſtrimœnium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CASTRO**, bourg du Royaume de Naples, dans l'Abruzze Citérieure, à l'oueſt de Solmona ou Sulmone, dont il eſt éloigné d'environ deux lieues.

* **CASTRO**, riviére d'Andalouſie en Eſpagne, coule d'orient en occident & ſe décharge dans le Guadalquivir un peu au deſſous d'Alcacer.

CASTRO (Argiro) *Voyez* ARGIRO CASTRO.

CASTRO CARO, anciennement *Salſubium*, bourg d'Italie dans la Toſcane, eſt dans le Florentin au pié du Mont-Aventin, aux confins de la riviére de Fagnone, à une lieue au deſſus de la Citta del Sole, & à deux de celle de Meldola. * Maty, *Dict. Géogr.*

CASTRO DORIA, bourg de l'iſle de Sardaigne, près de la côte occidentale, environ à deux lieues de Caſtel Aragonéſe, du côté du nord. Quelques uns prennent ce bourg pour la ville nommée anciennement *Juliola*, que d'autres placent à *Vignola* village voiſin. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CASTRO FRANCO**, petite ville de la Marche Tréviſane en Italie dans le Territoire de Veniſe. Elle eſt à peu près à l'oueſt de Tréviſe, dont elle eſt éloignée de quatre lieues.

CASTRO GIOVANNI. *Voyez* ENNA.

CASTROITIUS. *Cherchez* CASTRITIUS.

* **CASTROLUCI** (Aiméric de) autrement *Emeri de Châlus*, natif de Limoges en France, ou, ſelon d'autres à Châlus en Limoſin, fut un célébre Docteur en Droit Civil & Canonique, enſuite Archidoyen de Tours, Triumvir dans les affaires ſéculiéres de Ferrare, Archevêque de Ravenne & Evêque de Chartres, & enfin Cardinal Prêtre du titre de ſaint Silveſtre & de ſaint Martin *in Montibus*. Ce fut le Pape Clément VI, dont il étoit parent, qui lui conféra cette derniére dignité, & qui dans la ſuite le fit ſon Légat

en Toscane; dans les isles de Sardaigne & de Corse, & par deux fois à Naples, où l'esprit turbulent de *Jeanne* I, Reine de Naples, lui causa beaucoup d'embarras. De là il revint à Rome pour y appaiser une sédition excitée par Nicolas Laurent, nommé communément *Cola di Rienzo*. Après avoir achevé plusieurs affaires importantes, il mourut à Avignon le septiéme mars 1349. Il étoit ami de François Pétrarque, & se fit une haute réputation par son savoir. On dit qu'il a laissé quelques Ouvrages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Panvin. Aubery. Ughelli. Baluze. Bzovius. Contelorius, *Elenchus Cardinalium*. Rubei, *Hist. Ravenn.* Raynold, *Annal.* *Voyez* aussi EMERI DE CHALUS.

CASTROMA, ville de la Moscovie, dans la province de Susdal, à cinquante milles de Moscou au septentrion. On l'appelle autrement Castromowgorod; & elle est sur le Wolga qui y reçoit la riviére de Castroma, à vint milles d'Allemagne au dessous de Jaroslau au levant, en descendant vers Nisi-Novogorod. * *Rélation de Moscovie.*

* CASTROMA, riviére de Moscovie, prend sa source dans la partie orientale de la province de Wologda, coule d'abord du nord-est au sud-ouest, jusques à la Principauté de Galitz, puis du nord au sud jusques à ce qu'elle tombe dans le Wolga.

* CASTRO MARIN, CASTRO MARINO & CASTRO MARINHO, petite ville de Portugal dans le Royaume d'Algarve. Elle est située sur la rive droite de la Guadiane à son embouchure.

CASTROMENA, ville d'Asie dans la Natolie dans la province de Becsangil. Elle est environ à deux lieues de la Mer Noire, & de la ville de Pendarachi, du côté du midi. On la prend communément pour l'ancienne *Claudiopolis* nommée aussi *Bithynium*, ville de Bithynie, qui fut honorée d'un siége Archiépiscopal, transféré ensuite à Pendarachi. Elle étoit autrefois fort considérable, mais elle est fort diminuée depuis qu'elle est aux Turcs. Elle est sur la riviére de Lime. * Baudrand. *Voyage d'Asie.*

* CASTRO MORMANDO, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, au nord-ouest de Cassano dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

* CASTRO NUOVO, petite ville de l'isle de Sicile dans la vallée de Mazara. Elle est sur une montagne, entre les sources de la riviére de Termini, au sud-est de la ville de Palerme, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

* CASTRO NUOVO, bourg du Royaume de Naples dans la Basilicate, à peu près au sud-est de Cirenza ou Acérenza, dont il est éloigné d'environ quinze lieues.

CASTRO de ORTÉGAL. *Voyez* ORTÉGAL.

CASTRO PALAO, (Ferdinand) naquit à Léon en Espagne en 1581, & se jetta dans l'Ordre des Jésuites en 1596. Il enseigna avec beaucoup d'applaudissement la Philosophie à Valladolid, la Théologie Morale à S. Jacques de Compostelle, & la Théologie Scholastique à Salamanque. Après cela il fut Censeur de l'Inquisition & Recteur des Colléges de Salamanque & de Sidonia. Il mourut dans ce dernier endroit en 1633. On a de lui, *Manuale Christiani*, & un autre Ouvrage de Morale, qui consiste en sept volumes *in folio*. * Sotwel, *Biblioth. Soc. J.*

* CASTRO RÉALE ou CASTRO RÉGALE, ville de Sicile dans la Vallée de Démona au sud-sud-ouest de Messine, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. Elle est à la source d'une petite riviére qui porte son nom. Elle fut bâtie par le Roi Frédéric II, en l'an 1330.

* CASTRO RÉALE ou CASTRO RÉGALE, petite riviére de Sicile dans la Vallée de Démona, coule du midi au nord, & sur la fin de son cours, elle tourne vers l'ouest pour se décharger dans la mer. La ville de Castro Réale est à sa source.

* CASTRO el RIO, ville d'Andalousie sur la riviére de Castro à l'est de Cordoue, tirant vers le nord, à la distance de six à sept lieues.

* CASTRO VILLARE, petite ville du Royaume de Naples dans la Calabre Citérieure, à peu près au nord de Cozence, dont elle est éloignée d'environ douze lieues, & au nord-ouest de Rossano à la distance d'environ neuf lieues.

CASTRO de VIRREYNA. *Voyez* CHOCOLOCOCA.

CASTRO de URDIALES, ville maritime d'Espagne dans la Biscaye, a un bon port & une bonne citadelle. Elle est située a l'ouest-sud-ouest de Bilbao, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CASTRO de VYRREYNA. *Voyez* CHOCOLOCOCA.

CASTRO XÉRIZ, *Castrum Cæsaris*, bourg & château d'Espagne, dans la Vieille Castille vers la Pisuergue, & à quatre lieues de Burgos, où fut tuée Léonore de Castille, Reine d'Arragon en 1359, par ordre de Pierre *le Cruel*, Roi de Castille, son neveu. * *Voyages Hist. de l'Europe, tome d'Espagne.*

CASTRONI (Benoît-Marie) né à Palerme de parens nobles, voyagea en Italie, en France, en Allemagne, &c. pour acquerir les belles connoissances, & étant de retour dans sa patrie, il entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il enseigna publiquement la Philosophie, la Théologie & même les Mathématiques. Il fit imprimer en 1705, des *Elémens de Géométrie*, qui sont estimez en Sicile, & vivoit encore en 1711, n'étant âgé que de 44 ans. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

CASTRUCCIO CASTRACANI, l'un des plus célébres Capitaines de son tems, vivoit dans le XIV siécle. Il étoit de Luques, de la famille d'Antelminelli; & dès son plus jeune âge ayant porté les armes en faveur des Gibelins, il fut chassé par les Guelphes. Sa retraite fut en France, où il prit parti en 1317, dans les troupes du Roi Philippe *le Long*, qui faisoit la guerre aux Flamands; mais peu de tems après étant repassé en Italie, il s'y joignit à Uguccione Faggivola, Chef des Gibelins de Toscane, & se rendit maître de Luques, de Pistoye, & de diverses autres villes. Il s'allia même avec l'Empereur Louïs de Baviére, contre le Pape Jean XXII, contre Robert, Roi de Naples, & contre les Florentins. Louïs de Baviére lui donna l'investiture de Luques, sous le titre de Duché, avec celui de Sénateur de Rome. Jean Cajetan des Ursins, Cardinal, alors Légat en Italie, tâcha d'arrêter Castruccio Castracani, & n'en ayant pu venir à bout, il l'excommunia en 1326. Cela ne fit qu'augmenter le mal, qui ne finit que par la mort du Tyran de Luques. Il mourut l'an 1330, âgé de 47 ans, laissant deux fils qui ne furent pas aussi heureux que lui. Machiavel a écrit sa Vie, dont nous avons même une Traduction en nôtre Langue. Alde Manuce l'avoit fait aussi, & elle est plus belle, & plus rare que la précédente. Elle fut imprimée à Luques. * Saint Antonin, *Sum. Hist. tit.* 21. *ch.* 5. S. 6. Blondus. Villani. Sabellicus. Léandre Alberti. Mascardi, *Elog. di Capit. Illust.* Sponde, *A. C.* 1323. *num.* 1. *&* 1326. *num.* 2. *&c.*

CASTULO, ville vers les confins des Celtibériens, dont parle Plutarque dans la Vie de Sertorius. Etienne de Byzance la nomme *Castalon*, & dit que c'étoit une très-grande ville de l'Orétanie, c'est à dire, chez les peuples d'Espagne, nommez anciennement *Orétani* dans l'Espagne Tarraconoise. Les meilleurs Auteurs de ce païs, citez par Mérula, *partie* 2. *l.* 2. *ch.* 20, croyent que c'est la place qui est à présent appellée, *Castona la Vieia*, dans la Castille Neuve sur les confins de l'Andalousie, qui n'est qu'un petit village entre les montagnes, où il y a un passage appellé *Puerto de Maradal*, près de San Estevan del Puerto. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.*

* CASTUS, Martyr Africain, sous Décius, ayant succombé d'abord avec Emilius, ils se rélevérent, & souffrirent ensuite le martyre. * Saint Cyprien, *l.* 1. *de Lapsis.*

CASUEL ou GASUEL, c'est le plus grand & le plus massif des oiseaux que l'on connoisse après l'Autruche, & il n'est connu en Europe que depuis l'an 1597, où il fut apporté de Java par les Hollandois. On a fait à l'Académie des Sciences la dissection d'un Casuel, qui a été quatre ans à la Ménagerie de Versailles, & l'on en trouve la description dans les Mémoires de M. Perrault. Cet oiseau se nourrit de légumes & de pain, & il avale comme l'Autruche tout ce qu'on lui présente, quoiqu'il n'ait point de gésier. Sa langue est dentelée, quoiqu'Aldovrandus dise qu'il n'a ni ailes ni langue. Ses ailes, qui sont cachées sous les plumes du dos, & qui n'ont pas trois pouces de long, lui aident plutôt à frapper qu'à marcher, & Clusius dit qu'avec ses piez il brise des troncs d'arbre gros comme la cuisse. On l'appelle *Eme* dans les Indes. * *Mémoires de l'Académie des Sciences.*

CASWIN. *Cherchez* CASBIN.

C A T.

CAT ou CATH, ville principale de la province de Khuarezm, qui en a été autrefois la capitale. Elle est située sur le rivage oriental du fleuve Oxus ou Gihon, à 38 degrez de longitude, & à 41 degrez 36 minutes de latitude septentrionale, selon le calcul des Tables Arabiques. Elle n'est éloignée de la ville de Hézar-Esb, qui est la plus forte de tout le païs, que de huit parasanges ou seize lieues Françoises; mais celle-ci est bâtie sur le bord occidental de la même riviére. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

CATACOMBES, cimetiéres dans des lieux souterrains proche de la ville de Rome, où les premiers Chrétiens enterroient les corps des Martyrs, & où ils se cachoient quelquefois pour éviter la persécution sous les Empereurs Romains. Ce nom est composé du mot Grec *κατα* qui signifie *à* ou *après* (dont les Latins se servoient dans la basse Latinité) & de Κόμβος, qui signifie *un creux, une vallée.* On appella ensuite Catacombes, toutes sortes de cimetiéres. Il y en avoit plusieurs, tant au dehors qu'au dedans de la ville, dont les principaux étoient ceux qu'on appelle aujourd'hui de sainte Agnès, de saint Pancrace, de Caliste, & de sainte Priscille ou de saint Marcel. Lorsque les Lombards assiégérent Rome, ils ruïnérent la plupart de ces Catacombes: ce qui porta les Papes Paul I, & Paschal I, à en tirer les corps saints, & à les mettre dans les églises de S. Etienne, de saint Sylvestre & de sainte Praxéde. * *Roma subterranea.* Quelques Protestans & entre autres M. Burnet Evêque de Salisbury, ont avancé que les Catacombes étoient des cimetiéres creusez par les Payens, à l'usage de leurs Esclaves. On ne nie pas que ce nom ne s'appliquât à tous les cimetiéres en général; mais ces nouveaux Critiques auront peine à prouver que les Chrétiens n'eussent pas leurs Catacombes ou Cimetiéres particuliers, sans contredire les plus graves Auteurs.

☞ * Le nom de Catacombes signifie en général toutes sortes de lieux souterrains. On l'appliquoit particuliérement autrefois à la cave où avoient été mis les corps de saint Pierre & de saint Paul, à deux ou trois milles de Rome, comme il paroît par la lettre trentiéme de saint Grégoire, *l.* 3. En ce tems-là, on appelloit encore Cryptes ou cimetiéres, les lieux où l'on enterroit les morts: mais depuis on a donné le nom de Catacombes, aux lieux souterrains qui servoient de tombeaux, & que l'on prétend avoir été particuliers aux Chrétiens. Il n'est pas néanmoins certain qu'on n'y ait pas aussi enterré des Payens & des Sarrazins; & il est indubitable que ceux qui y sont enterrez, ne sont pas tous des Saints & des Martyrs; puisque c'étoit sans doute les cimetiéres communs des Chrétiens, & que tous les Chrétiens ne sont pas des Saints ou des Martyrs. Les signes dont on se sert pour distinguer les corps de ceux-ci, sont assez équivoques. La croix, la palme, le monogramme de Jesus-Christ, les figures d'un bon Pasteur ou d'un agneau que l'on trouve gravé sur les pierres du tombeau, prouvent bien qu'elles ont servi à des Chrétiens; mais non pas que ces Chrétiens soient Saints ou Martyrs. Les palmes ne sont pas toûjours un signe certain de la couronne du martyre, & les phioles teintes de rouge ne prouvent pas qu'elles ayent été pleines du sang des Martyrs. Il n'est pas même certain qu'el-

qu'elles soient teintes de sang plutôt que d'huile, ou d'une autre liqueur. On trouve quelquefois sur une même pierre des inscriptions Payennes, comme *D. M. Diis Manibus* d'un côté, & d'un autre des signes du Christianisme: ce qui fait voir qu'elles ont servi à des Payens & à des Chrétiens. Il est certain que dans le commencement du Christianisme il y a eu quantité de Martyrs enterrez dans les cimetiéres des Chrétiens, comme saint Jérôme & Prudence le témoignent & l'assurent. Cependant du tems du Pape Grégoire III, il y en avoit très-peu de connus, puisque ce Pape écrivant à Otgar, Archevêque de Mayence, qui lui demandoit un corps saint, lui fit réponse qu'il n'en avoit point à lui envoyer, parce que ses prédecesseurs & lui avoient placé tous les corps des Saints dans les eglises nouvellement dédiées; qu'il en avoit cherché sans en pouvoir trouver, & qu'il prioit Otgar de lui donner du tems pour en faire une plus grande perquisition. * D. Mabillon, *Itinerar. Ital.* Eusebii Romani *Epistola ad Theophil. Gall.* Si l'on veut être desabusé de tous les contes qu'on fait sur les Catacombes, on n'a qu'à lire *le Voyage d'Italie* de M. Burnet, *partie 2. p.* 131. *& suiv.* de l'édit. de Rotterdam 1687.

CATADUPES ou CATARACTES: on donne ce nom aux endroits où les grands fleuves se précipitent du haut des rochers: ainsi on dit les Catadupes ou Cataractes du Borysthéne, du Danube, du Rhin, & les plus célébres sont celles du Nil: on a aussi donné ce nom au lieu appellé *Cascata de Tivoli* en Italie. *Sanson. Baudrand.

Les Anciens appelloient CATADUPES les peuples d'Ethiopie qui habitoient aux environs des Cataractes ou des chûtes du Nil, dont le bruit leur a donné ce nom; car δοῦπος signifie *bruit*. Cicéron en fait mention *dans le Songe de Scipion*, & dit que ceux qui habitent près de ce lieu-là, sont comme naturellement sourds par le bruit extraordinaire que font les eaux du Nil, en tombant d'une grande hauteur sur les rochers, ce qui les étourdit, & leur gâte entiérement le sens de l'ouïe. *Voyez* Sénéque, *aux Quest. Nat. l.* 4. *ch.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 22. *ch.* 34. 36. Pline, *l.* 5. *ch* 9. Vitruve, *l.* 8. *ch.* 2. Wandelin, *de Admirand. Nili*, *ch.* 5.

CATALDUS (saint) l'un des Saints de l'Eglise Romaine & le Patron particulier de la ville de Tarente, a été Evêque de la même ville. On prétend qu'environ mille ans après sa mort il se fit voir à un Prêtre, & qu'il lui dit, *allez déterrer un livre que je composai, & que je cachai dans un tel lieu; portez-le incessamment au Roi; c'est un Ouvrage qui contient les secrets du ciel.* Ce fut en songe que Cataldus apparut à ce Prêtre, & qu'il lui donna cet ordre. Il reitera plusieurs fois cette apparition, car on n'ajoûtoit guéres de foi à ce songe, & l'on n'obéïssoit point à son ordre. Enfin, il se fit voir d'une autre maniére. Le Curé étant seul dans son église & parfaitement éveillé, vit, dit-on, saint Cataldus révêtu des ornemens Episcopaux, qui lui commanda de déterrer son livre le lendemain, au lieu qu'il lui avoit indiqué en songe, & de le porter promptement au Roi. Le Saint le menaça d'une rude peine, en cas de desobeïssance. Le Prêtre fut plus docile cette fois-là; car dès le lendemain, il marcha processionnellement avec le peuple vers le lieu où cet Ouvrage avoit été enterré. On l'y trouva dans une cassette de plomb, & l'on vit qu'il détailloit les miséres qui devoient accabler bien-tôt tout le Royaume de Naples, & dont Alexandre *ab Alexandro* donne la description. On prétend que ceci arriva au mois d'avril 1492. Il y a quelques Auteurs qui assûrent, que ce vieux livre Prophétique faisoit espérer que le Royaume de Naples seroit garanti de cette ruïne prochaine, pourvu que le Roi exécutât ce que saint Cataldus lui prescrivoit. Cette clause de laquelle l'Auteur dont on vient de parler, ne dit rien, confirmeroit les soupçons de ceux qui prennent ceci pour une fraude pieuse. Ils n'en demeureroient pas même aux simples soupçons, s'ils avoient lu ce que rapporte Jovius Pontanus, qui décrit la fraude tout au long, & qui fait voir que tout ce manége ne tendoit qu'à faire chasser les Juifs du Royaume de Naples. L'Histoire est curieuse, & mérite d'être lue. * Alexandre *ab Alexandro*, *Genialium Dier. l.* 3. Jovius Pontanus, *de Sermone*, *l.* 2.

CATALOGNE, province d'Espagne, avec titre de Principauté, *Catalaunia* & *Catalonia*. On croit qu'elle reçut son nom des Goths & des Alains, qui s'y établirent. Elle a les Monts-Pyrénées avec les Provinces de France au nord, les Royaumes d'Aragon & de Valence au couchant, & la Mer Méditerranée au levant & au midi. Sa capitale est Barcelone avec un beau port: les autres sont Tarragone Archevêché, Tortose, Gironne, Lérida, Rose, Solsone, Urgel, &c. Le païs est très-fertile, quoi que couvert de montagnes en certains endroits. Il y a aussi de bons ports, plusieurs rivieres, & le commerce y attire beaucoup de richesses. La Catalogne a aussi les Duchez de Roussillon & de Cardonne, & le monastére de Monserrat, célébre par la dévotion & par le grand nombre de Pélerins, qui y viennent de tous les endroits du monde. Charles *Martel* assista les Catalans contre les Maures, qui avoient établi leur Empire en Espagne; & du tems de Charlemagne, un de ces Mahométans se rendit maître du païs. Louïs *le Débonnaire* prit Barcelone sur les Infidéles, & la Catalogne eut des Princes particuliers, jusqu'à ce qu'elle fut unie à l'Aragon. Les uns disent que ce païs fut érigé en Comté en 873, par le Roi Charles *le Chauve*, & les autres prétendent que ce fut en 884, par Charles *le Gros*. Géofroy ou Wifred *le Velu*, premier Comte héréditaire de Catalogne ou de la Barcelone, est la tige des Princes qui ont possédé ce païs. Les Catalans se donnérent au Roi de France l'an 1640. Joseph Marguarit, Gentilhomme du païs, contribua beaucoup à secouer le joug Espagnol, & à faire reconnoître pour Souverains les Rois très Chrétiens, qui y ont envoyé des Vicerois & des Gouverneurs. Par l'article 42 & 43 du Traité de paix de 1659, entre les Couronnes de France & d'Espagne, on déclara que les Monts-Pyrénées feroient la division des deux Royaumes; de sorte que la Catalogne & le Comté de Cerdagne qui sont au delà des Monts, furent ajugez aux Espagnols; & les Comtez de Roussillon & de Conflans, qui sont en deçà de ces mêmes Monts, restérent au Roi de France. Les François s'étoient rendus maîtres de la Catalogne dans les années 1689, 1690, & suivantes; mais ils la rendirent par la paix de Ryswick en 1697. * Volaterran, *Géogr. l.* 2. Mérula, *Cosmogr.* Botero, *Rélat. d'Espagne.* Lucius Marinæus Siculus, *l.* 9. *de Reb. Hisp.* L. Valla, *l.* 2. *de Ferd. Arag.* Hieronymus Pujades, *Coron. de Catal.* Francisco Emmanuel de Melo, *Hist. de Catal.* Francisco Diago, *Cataluna Descript.* Francisco Calza, *de Catalonia.* Sanita, &c. *Cherchez* BARCELONE. Pierre de Marca Archevêque de Paris, a fait la Description de ce païs-là dans un Ouvrage posthume imprimé à Paris en 1688, intitulé *Marca Hispanica*, où il décrit la situation des lieux & leurs Antiquitez.

CATALUTIUS (Antoine) de Perouse, donna en 1645, ses Commentaires sur la Rubrique du Titre *ad Legem Falcid.* & sur la Loi *in Quartam* 92 *Cod.* & sur les Gloses de la même Loi, aussi bien que sur les Commentaires que Bartole y a faits, sans s'arrêter aux questions dont les Interpretes s'embarrassent ordinairement, qu'il ne fait qu'indiquer. * *Biblioth. Histor. des Aut. du Droit, &c. depuis* Irnerius, *&c. par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1695.

CATAMANTALEDE, Prince Gaulois, regna plusieurs années dans le païs des Séquaniens, & fut honoré du nom d'ami du Sénat & du Peuple Romain. * J. Cesar, *l.* 1.

CATAMELETA, fils d'un Boulanger de Narni en Italie, ayant été envoyé par son pére pour couper du bois dans une forêt, perdit sa coignée; & n'osant retourner au logis, il suivit un Cavalier qui passa par hazard dans le lieu où il étoit. Il fit des actions si courageuses dans toutes les occasions où il se rencontra, qu'il devint Capitaine, & ensuite Officier Général. Les Vénitiens, pour reconnoissance du courage qu'il avoit fait paroître dans la guerre qu'ils eurent contre Philippe, Duc de Milan, vers le milieu du XV siécle, lui dressérent une statue équestre dans la place de Padoue, lui faisant un honneur qu'ils n'accorderent à aucun des autres Capitaines. * Pontan, *l.* 3. *ch.* 5. Egnace, *l.* 6. *ch.* 9.

CATANE ou CATANIA, ville de l'isle de Sicile, avec Evêché suffragant de Montréal, appellée par les Latins *Catana*, ou *Catina*, est située dans cette partie de la Sicile, dite *Val di Demona*, sur un Golfe auquel elle donne son nom, à l'embouchure de la riviére de *Judicello*. Elle eut pour Fondateur Evarque, & fut prise par les Chalcidiens, qui s'y établirent, selon Thucydide, vers la XI Olympiade, & environ 736 ans avant J. C. D'autres Auteurs soutiennent que ce fut plus tard. Ce qu'il y a de certain, c'est que Catane étoit déja une ville très-considérable dès l'an 467 avant J. C. & que le Roi Hiéron y mourut en la seconde année de la soixante & dix-huitiéme Olympiade. On y voyoit il n'y a pas long tems les restes d'un amphithéatre, plusieurs inscriptions, & diverses autres marques de son ancienneté. Aujourd'hui Catane a un château élevé sur un rocher qui défend l'entrée du port, lequel n'est proprement qu'une plage. Tout contribuoit à rendre Catane une très-bonne ville, le commerce y étant bien établi, & son terroir extrêmement fertile; mais le voisinage du Mont-Etna lui a souvent été très-dommageable. Il est à vint milles de cette ville, & elle s'est tristement ressentie des incendies de ce Mont, qui a accoutumé de s'entr'ouvrir tous les quinze ans, & de dégorger des torrens de feu, qui sont l'épouvante de la Sicile, comme il arriva au mois de mars de l'année 1669. Elle fut presque ruïnée en 1693, par un tremblement de terre extraordinaire, qui arriva le 22 janvier. De 22 mille personnes, à peine s'en sauva-t'il deux mille: grand nombre de maisons & de monastéres furent renversez. De la cathédrale qui étoit très-magnifique, & dont l'entrée étoit soutenue de dix colomnes de marbre, il ne resta que trois chapelles; & à la place des maisons & autres endroits de la ville abîmez, il se forma un lac d'environ quatre mille de circuit. On a dans cette ville une extrême vénération pour sainte Agathe, dont on y garde les Reliques & le voile. Par les anciens monumens de marbre qu'ont souvent trouvez à la profondeur de 68 piez ceux de Catane qui cherchent des pierres ponces, on conjecture qu'autrefois cette ville étoit dans un fonds, & que les torrens de flamme qui sortent du Mont-Etna, entraînant avec eux beaucoup de matiéres, ont enfin comblé le vallon & élevé le terrain, où Catane fut rebâtie sur ses propres ruines. * Strabon, *l.* 6. Diodore, *l.* 11. & 14. Procope, *l.* 1. *de la Guerre des Goths.* Polybe. Thucydide. Pline. Pomponius Méla. Ciceron, &c. rapportez par Léandre Alberti, *en sa Description des Isles d'Italie*, *p.* 83. 84.

CATANE'E (Jean-Marie) de Novare, Ecclésiastique, qui fleurissoit au commencement du XVI siécle, apprit les Langues sous Mérula & sous Démétrius, & publia les Epîtres de Pline *le Jeune*, avec des Commentaires qu'on imprima l'an 1506, à Milan. Depuis, étant allé à Rome il y fut Secrétaire de Bendinelli de Sauli Cardinal, natif de Gênes. Il traduisit ensuite quatre Dialogues de Lucien; & pour faire plaisir au Cardinal, il fit un Poeme de la ville de Gênes, & en composa encore un autre de la prise de Jerusalem par Godefroy de Bouillon, sous le titre de *Solymis*; mais il ne réüssit pas, car la Poësie n'étoit pas de son génie. Il revint à la prose, & composa encore quelques Ouvrages dont on fit plus d'estime. On dit qu'étant mort en 1529, dans le tems que le Pape Clément VII étoit à Bologne, ceux qui voulurent conserver ses Bénéfices, cachérent sa mort, & le firent enterrer sans cérémonie: ce qui donna sujet à Mirteus de lui consacrer cette épitaphe.

Vide, Viator, quanta jactura occulti
Esset sepulcri, ne ingenii sui claris
Perennioribusque monumentis tectus,
Adhuc ubique viveret Catanæus.

Janus Nicius Erythræus fait l'éloge d'un CATANEO d'Arezzo. * Paul Jove, *in Elog. Doct. ch.* 79. Lilio Giraldi, *Dial. de Poët. sui temp.* Léandre Alberti, *Descript. Ital.* Vossius, *de Hist. Latin.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacoth. I. Imag. Illustr. ch.* 64.

CATANE'E (François) né à Florence en 1466, & mort en 1522, a écrit deux livres du Beau, & trois livres de l'Amour. Ses

Ses Ouvrages ont été imprimez *in folio* à Bâle, en 1563. * Ghilini, *tome* 2. *p.* 88.

CATANEO. *Cherchez* CATANE'E.

CATANE'SIUS (Adam) *Cherchez* CATHANE'SIUS.

CATANIA. *Cherchez* CATANE.

CATANZARO, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, avec Evêche suffragant de Reggio. Les Auteurs Latins la nomment *Catacium* & *Catanzara*. Elle est située à deux ou trois milles de la mer, entre Squillace & Nicastro. * Sanson. Baudrand.

CATAONIE, ville & contrée de l'Asie Mineure, entre la Cilicie & la Cappadoce, selon la description que nous en a faite Strabon, *l.* 12. C'est dans cette province qu'étoit située la ville de Comane. *Voyez* COMANE.

CATAPACTAYNE, fête des Habitans du Pérou, qu'ils célébrent avec solemnité au mois de decembre, qu'ils appellent *Rayme*, & qui est le commencement de leur année. Cette fête est consacrée aux trois statues du Soleil, nommées *Apoint*, *Churiunti* & *Intiaquacqui*, c'est à dire, au Soleil pére, au Soleil fils, & au Soleil frére. * Jean Hugues Linschoten, *Hist. Ind. Occident.*

CATAPANS, nom des Gouverneurs que les Empereurs de Constantinople envoyoient dans la Pouille & dans la Calabre en Italie. Quelques Savans tirent l'origine de ce mot de κατεπάνω, dont les Bysantins se servoient, pour marquer ceux qui commandoient, & qui étoient au dessus des autres: il y en a qui croyent que c'étoit un abbrégé de κατὰ Παντοκράτορα, comme qui diroit, *après l'Empereur*, *Lieutenant de l'Empereur*. Quoi qu'il en soit, le nom de Catapans se trouve souvent dans les Auteurs de l'Histoire Byzantine, & dans les Ecrivains du moyen âge; & le savant M. Du Cange a cru qu'il étoit important pour l'intelligence de cette Histoire, de faire une Table Chronologique de ces Gouverneurs.

Les Goths ayant été chassez de l'Italie, l'Empereur Justinien y envoya des Gouverneurs, dont le premier fut Bélisaire, puis Narsès (qui y attira les Lombards) & les autres qui furent suivis des Exarques de Ravenne. Les Gouverneurs qui vinrent dans la suite furent nommez Catapans, dont voici la suite.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES Catapans.

Etienne, surnommé Maxence, sous l'empire de Basile le Macédonien.
Nicéphore Phocas.
Grégoire, nommé Bail Impérial des Grecs, en 875.
Casan ou Cassan, Patrice, en 883.
Joannicius Candidatus, en 884.
Trapézius Straticus, en 886.
Théophylacte Stratégus, en 887.
Constantin Patrice, en 889.
Symbaticus Protospatharius, autrement, Sabbaticius Straticus, en 891.
George Patrice, en 891.
Barsacius Patrice, en 892.
Cosmas Anthius Protopatrice, en 893.
Mélissénus, ou Mélisianus, en 900.
Nicolas Patriculus, surnommé Picyglus, en 915.
Ursilco, en 921.
Michel Sclavus, en 926.
Imogalaptus, en 940.
Platopotius, en 947.
Mélissenus, ou Malachianus, en 951.
Marianus Patrice, en 951.
Nicéphore *Magister*, en 966.
Passarus Protospatha, en 973.
Zacharias, en 975.
Porphyrius Protospatha, en 979.
Calocyrus Delphinas, Patrice, en 982.
Romanus Patrice, en 985.
Sergius Protospatha, en 987.
Nicolas Critès, en 988.
Jean Patrice, nommé aussi Ammiropulus, en 989.
Tubali, en 990.
Macrothéodorus Excubitus en 996.
Grégoire Trachianotès, en 998.
Bélus Barensis, en 999.
Xiphias Catapan, en 1006.
Curcuas Patrice, en 1008.
Basile Mésardonitès, en 1010.
Andronicus Turnicès, en 1017.
Basile Bugianus, ou Bajanus, en 1018.
Abalantius Patrice, en 1019.
Safarius Critès, en 1023.
Léo Potus, en 1027.
Michel Protospatharius Critès, en 1032.
Constantin Protospatha, en 1033.
Léo Opus, en 1037.
Nicéphore Dokiano, en 1039.
Michel Dokiano, en 1041.
Vagusto Catapan, en 1042.
George Maniacès, en 1042.
Pardus Patricius, en 1043.
Constantin Théodorocanus, en 1043.
Eustachius Palatin, en 1045.
Jean, ou Raphaël, en 1047.
Argyrus *Magister*, en 1051.
Alexius Charon, en 1055.
Trombus, en 1058.
Marulès, en 1061.
Sirianus, en 1062.
Apochara, en 1064.
Curiacus, en 1066.
Mabrix, en 1066.
Etienne Patrian, en 1071.

Ce fut vers ce tems-là que les Grecs furent chassez de la Pouille & de la Calabre par les Normands. Aujourd'hui on donne encore le nom de Catapan au Magistrat de la Police à Naples. * Du Cange, *Glossar. Lat.*

CATAPHRYGES, Hérétiques, qui s'élevérent contre l'Eglise dans le second siécle. On leur donnoit ce nom, parce que leurs Auteurs étoient venus de Phrygie. Ces Hérétiques suivoient les erreurs de Montanus. *Voyez* MONTAN.

CATAPULTE, *Catapulta*, du mot Grec πέλτη, qui signifie un arc ou un dard, machine de guerre, dont les Anciens se servoient pour lancer des javelots de douze & de quinze piez de long. La description de la Catapulte, dit Perrault dans ses Notes sur Vitruve, n'a été entendue de personne, quoique plusieurs grands personnages s'y soient employez avec beaucoup de soin, comme Juste-Lipse l'a remarqué. Les descriptions qu'Athénée, Ammien Marcellin, & Végéce en ont données, les deux figures qui sont dans le livre anonyme intitulé *Notitia Imperii*, celle que Guillaume du Choul dit avoir tirée d'un ancien marbre, celle que Lipse a vue dans l'arcenal de Bruxelles, celles qui sont représentées dans la colomne Trajane, n'ont aucun rapport avec la description de Vitruve. César Cisaranus, qui est le premier qui, après Jocondus, a fait les figures de Vitruve avec beaucoup d'exactitude, n'en a point fait de la Catapulte; & même après avoir traduit & commenté Vitruve jusqu'à cet endroit, il abandonna cet Ouvrage, qui fut achevé par Benedetto Jovio. Jocondus déclare en proposant sa figure, que ce n'est point pour expliquer le texte de Vitruve, auquel elle ne convient point, & il avoue qu'il ne comprend rien, ni à sa figure, ni au texte de Vitruve. Ce que l'on sait en général des Catapultes, c'est qu'elles étoient faites pour jetter des javelots, de même que les Balistes servoient à jetter des pierres; (quoique cette distinction n'ait pas été faite par les derniers Auteurs Latins, qui ont toûjours exprimé l'un & l'autre machine par le mot de Baliste) que les Catapultes lançoient les javelots avec une si grande force, qu'ils perçoient plusieurs hommes les uns après les autres, au rapport de Lucain; & qu'elles portoient d'un bord du Danube à l'autre. *Voyez* M. Perrault sur le dixiéme livre de Vitruve. *Voyez* les machines de guerre des Romains de Juste-Lipse, qui en a fait graver des planches & des figures très-belles. Elien dit que la Catapulte a été trouvée en Sicile par Denys *le Tyran*, & qu'un Grec l'ayant vue apportée de cette isle dans son païs, s'écria que le courage étoit péri, *Periit virtus*, ὤχετο ἀρετή. Il est certain que les Siciliens étoient très-habiles Machinistes. Archiméde en est une preuve. * Pline, *l.* 7. *ch.* 56. *Consultez* Adrien Turnébe, *Adverſ. l.* 29. *ch.* 28.

CATARACTES: c'est le nom que les Anciens donnoient aux lieux hauts & rompus, d'où tombent les eaux, & aux chûtes mêmes de ces eaux, comme à celles du Nil & à celles du Rhin au dessous de Schaffouse. On a nommé de même un certain endroit du Danube dangereux pour la navigation, appellé à présent *Sewressel*, selon Lazius, au dessous de Lints en Autriche. C'est aussi le nom que l'on a donné autrefois au lieu appellé *Cascata di Tivoli* en Italie. * Sanson. Baudrand. *Voyez* CATADUPES.

CATARO ou CATTARO, ville de Dalmatie, appartenante aux Vénitiens, qui l'ont très-bien fortifiée contre les efforts des Turcs, est le siége d'un Evêché suffragant de Raguse. Les Auteurs Latins la nomment *Catharum* & *Cathara*, & Le Noir croit que c'est l'*Ascrivium* de Ptolomée & de Pline; mais il y a plus d'apparence que c'est, ou Castel-Nuovo, ou quelque autre ville. Quoi qu'il en soit, Cataro est située sur un Golfe auquel elle donne son nom, & elle est défendue par un bon château bâti sur une colline. Les Turcs ont souvent tenté de l'emporter. * Sanson. Baudrand.

* CATARRICKE ou CATARRIKBRIDGE, village du Comté d'York. Ce lieu est presque inconnu aujourd'hui, mais il fut fort célébre autrefois. Son nom & sa situation ne laissent aucun lieu de douter qu'il ne soit l'ancienne *Cataractonium*, ainsi appellée à cause des cataractes ou des cascades de la Swale qui sont dans son voisinage. Elle a été fort considérable dans l'Antiquité, mais elle a tant souffert par les guerres & par les embrasemens, qu'elle n'a pu se relever de ses ruïnes. Il ne lui est plus rien demeuré de son ancienne splendeur, sinon les restes du chemin consulaire qui y conduisoit, & un Fort à demi ruïné, construit tout près de là au bord de la riviére, qui paroit avoir été couvert de quatre remparts fort élevez. Il est situé sur la riviére de Swale au nord-ouest d'York, dont il est éloigné d'environ douze lieues. * Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 181. & 182.

CATASTROPHE, le dénouement ou l'issüe d'une Tragédie. C'est un renversement des premiéres dispositions du Poëme Dramatique, & un événement inopiné, qui ferme la piéce tout autrement qu'on ne croyoit. Les Comédies ont presque toûjours une Catastrophe heureuse; mais les Tragédies l'ont le plus souvent funeste: ce qui a fait que dans l'usage, le mot de Catastrophe se prend ordinairement pour un malheur extraordinaire, qui termine quelque grand dessein καταστροφή en Grec, signifie *revers*, *bouleversement*, *retour* ou *changement*. * Scaliger, *l.* 1. *ch.* 9.

CATAY, partie septentrionale de la Chine, qui comprend les six provinces de Peking, de Xantung, de Honan, de Suchuen, de Xensi & de Xansi. La partie méridionale qui contient neuf provinces, s'appelle *Mangin*. Les Tartares même & les Arabes donnent ces noms de Catay & de Mangin à ces deux parties de la Chine. On a cru autrefois que le Catay étoit un Royaume de la grande Tartarie, ayant la Chine au midi, le Turquestan au couchant, la Tartarie propre au septentrion, & la mer au levant; mais les Rélations nouvelles font connoître que tout ce que l'on a écrit du Catay, convient parfaitement aux six provinces septentrionales de la Chine, &

 que

que la ville de Cambalu eſt celle que l'on nomme communément Pêking. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *tome* 3.

C A T A Y (Michel) Chancelier d'Etienne Boſtkay, Prince de Tranſſylvanie, fut accuſé d'avoir voulu empoiſonner ſon Prince pour ſuccéder à ſes Etats; & ayant été arrêté priſonnier il eut la tête tranchée en 1606. * Emmanuel de Méteren, *Hiſt. des Pais-Bas.*

C A T C H E O. *Voyez* C A C H I E U.

C A T E A U ou C A T E A U - C A M B R E S I S, *Caſtrum Cameracenſe*, petite ville dans le Cambreſis, à cinq lieues de Cambray & à deux lieues de Landrecy. Elle a été preſque ruïnée dans les guerres. C'eſt en cette ville qu'on fit en 1559, le Traité qui fut ſi deſavantageux à la France. *Cherchez* CAMBRESIS.

C A T E'C H E'S E, mot tiré du Grec κατηχήσις, qui ſignifie *inſtruction de vive voix*, eſt une courte & méthodique inſtruction des Myſteres de la Religion, laquelle ſe fait de bouche; car on n'enſeignoit pas anciennement ces Myſtéres par écrit, de peur que ces Ecrits ne vinſſent à tomber entre les mains des Infidéles, qui les auroient tournez en riſée, faute de les bien entendre. C'eſt d'où eſt venu le nom de *Catéchiſte*, pour marquer celui qui enſeigne ces Myſtéres, & celui de *Catéchiſme*, pour ſignifier auſſi cette inſtruction. L'origine de ces *Catéchéſes* vient de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il envoya ſes Diſciples, pour enſeigner & batiſer toutes les nations, joignant la doctrine au batême, comme en effet elle l'a toûjours précédé dans la primitive Egliſe. Il nous a auſſi donné l'exemple de cette ſainte inſtruction, lorſqu'entre ſes Diſciples il examina Philippe; entre ſes auditeurs, Marthe & la Samaritaine; entre les affligez, l'Aveugle né; entre les Etrangers, le Samaritain; entre les Grands du monde, Nicodéme, pour faire connoître le progrès qu'ils avoient fait dans la Foi, & les y inſtruire davantage. Les Apôtres ont ſuivi l'exemple de leur Maître, comme on voit en divers endroits du livre des Actes, Pierre ayant été envoyé à Corneille pour ce ſujet, *ch.* 10, & Philippe à l'Eunuque de la Reine de Candace, *ch.* 8. L'Apôtre des Gentils, I. *Cor. ch.* 14, parlant d'inſtruire les autres, ſe ſert du mot de *catéchiſer*, comme le porte l'original. Les Péres ont de même imité les Apôtres, comme ſaint Cyrille de Jeruſalem, dont nous avons un Ouvrage intitulé *Catéchéſes*. Saint Auguſtin a écrit un Traité de la maniére de catéchiſer les ignorans; ſaint Gregoire de Nyſſe a compoſé un Diſcours catéchétique; & pluſieurs autres nous ont laiſſé de ſemblables inſtructions. Et afin qu'on ne s'imagine pas que quelque tems après la mort des Apôtres & de leurs Diſciples, cette louable coutume de catéchiſer ait été négligée ou interrompue, Euſébe, *l.* 6. *ch.* 3, témoigne que Démétrius Evêque d'Alexandrie avoit commis Origéne pour cette fonction, de laquelle Panténus & Clément s'étoient aquittez avant lui. Au reſte la charge de *Catéchiſte* étoit une des plus importantes & des plus honorables dans l'Egliſe. Jean Gerſon, Chancelier de l'Univerſité de Paris, ſe faiſoit parmi ces grandes occupations, une gloire d'inſtruire les enfans & de les catéchiſer, répondant à ceux qui lui conſeilloient de s'appliquer à des emplois plus conſidérables, qu'il ne croyoit pas qu'il y en eût de plus néceſſaire & de plus glorieux que celui-là. *Voyez* Gerſon, *dans ſes Oeuvres, partie* 1.

C A T E'C H U M E'N E S: on appelloit ainſi dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, les Gentils ou les Juifs que l'on inſtruiſoit pour recevoir le batême. Ce nom vient du Grec κατηχεῖν, qui ſignifie *enſeigner de vive voix*; & κατηχούμενος, *celui que l'on inſtruit de vive voix*. Il y avoit des Catéchiſtes exprès, prépoſez pour les inſtruire. Euſébe dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, fait mention de Panténus, de Clément & d'Origéne, qui ont été Catéchiſtes dans l'Egliſe d'Alexandrie. Il y avoit même un lieu particulier dans les égliſes où l'on inſtruiſoit les nouveaux Chrétiens, & où ils ſe plaçoient. On l'appelloit *le lieu des Catéchuménes*: ce qui paroît dans un des Canons du Concile de Néocéſarée. Il ne leur étoit pas permis d'aſſiſter au ſacrifice de la Meſſe avec les Fidéles: mais on leur permettoit ſeulement d'être préſens à l'Office juſqu'à l'Evangile qu'ils entendoient; & après cela le Diacre crioit à haute voix, *retirez-vous en paix, Catéchuménes*. C'eſt ce qu'on voit dans le livre des Conſtitutions Apoſtoliques. Cette partie de la Meſſe depuis le commencement juſqu'à l'Offertoire, s'appelloit *la Meſſe des Catéchuménes*. On donnoit auſſi du pain bénit, que l'on appelloit le pain des Cathécuménes; car n'étant point batiſez, il ne leur étoit pas permis de recevoir, ni même de voir la ſainte Euchariſtie. Ils n'étoient point reçus à faire la priére avec les Fidéles, comme il paroît par un Canon du Concile d'Orange. Il y avoit même quelques degrez dans le Catéchuménat; car on les inſtruiſoit d'abord en particulier, & on les admettoit enſuite à la prédication qui ſe faiſoit dans l'égliſe: on nommoit ceux ci *audientes, écoutans*. Il y avoit de plus un troiſiéme degré de Catéchuménes, qu'on appelloit *orantes & genuflectentes, prians & fléchiſſans les genoux*, parce qu'ils aſſiſtoient aux priéres, & qu'ils fléchiſſoient les genoux avec les Fidéles. Gabriel de l'Aubépine, Evêque d'Orléans, a diſtingué ces trois degrez de Catéchuménes dans ſon ſecond livre d'Obſervations ſur les anciens Rites de l'Egliſe. On peut ajoûter un quatriéme état de Catéchuménes, lorſqu'ils étoient ſur le point d'être batiſez, & qu'ils avoient donné leur nom pour cela. On les appelloit alors *competentes*, comme *demandant le batême*. Saint Auguſtin parle de ces *Compétans* en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. Pendant le tems du Catéchuménat on impoſoit ſouvent les mains aux Catéchuménes. On leur donnoit du pain & du ſel, & quand ils étoient prêts d'être batiſez, du lait & du miel. Saint Auguſtin ne fait point difficulté d'appeller du nom de Sacrement, ce que recevoient les Catéchuménes, & ajoûte que, quoique ce ne ſoit pas le corps de nôtre Seigneur, il eſt toutefois ſaint, & plus ſaint que les viandes dont nous ſommes nourris.

☞ Les trois degrez de Catéchuménes ne ſont pas bien diſtinguez dans l'article. Le premier étoit celui des *Ecoutans*, qui n'étoient reçus qu'à entendre les inſtructions ſur la Foi & ſur les mœurs. Le ſecond celui des *Elus*, qui étoient admis pour recevoir le batême; & le troiſiéme des *Compétans*, qui, parfaitement inſtruits du Symbole & de la Doctrine Chrétienne, étoient en état d'être batiſez. On recevoit les Catéchuménes, en faiſant ſur eux un ſigne de croix, & en leur impoſant les mains. On y joignit dans pluſieurs égliſes les exorciſmes, le ſouffle ſur le viſage, la ſalive appliquée aux oreilles, aux narines, & l'onction ſur les épaules & ſur la poitrine. On leur mettoit du ſel dans la bouche. Le premier jour on les faiſoit Catéchuménes, le ſecond jour on les exorciſoit, & enſuite on leur permettoit de venir entendre les inſtructions dans les égliſes. Le catéchuménat duroit plus ou moins, ſelon que les ſujets étoient diſpoſez, & on le différoit quand ils venoient à tomber dans quelque faute. Le catéchuménat a été pratiqué dans l'Egliſe d'orient & d'occident, tant qu'il y a eu des Infidéles qui ſe ſont convertis à la Religion, c'eſt à dire, en occident juſqu'au huitiéme ſiécle. Depuis ce tems-là, on n'a plus obſervé ſi exactement les cérémonies du catéchuménat à l'égard des Adultes qui demandoient le batême. Quant aux enfans que l'on batiſe, on fait à preſent ſur eux toutes les cérémonies du catéchuménat, immédiatement avant leur batême. Autrefois qu'on ne les réſervoit à batiſer qu'aux jours ſolemnels, il y a apparence que ces cérémonies étoient faites avant que de les préſenter au batême. * Saint Auguſtin, *Serm. de Temp.* 116. & 237. Joan. Morinus, *de Pœnitentia*.

C A T E'C H U M E'N I E S, nom que l'on donnoit aux galeries des égliſes, où l'on inſtruiſoit les Catéchuménes, ſelon le ſentiment de Baronius. D'autres Auteurs croyent que l'on appelloit ainſi le lieu, où les femmes écoutoient les Catéchéſes ou inſtructions. * Du Cange, *Gloſſar. Latinat.*

C A T E G A T. *Voyez* S C A G E R - R A C K.

C A T E L (Guillaume) Conſeiller au Parlement de Toulouſe, a vécu au commencement du XVII ſiécle. Il étoit natif de cette ville, & ſortoit d'une des meilleures familles de la Robe. Nous avons de lui l'Hiſtoire des Comtes de Toulouſe, & l'on peut dire qu'il eſt le premier qui nous ait donné la méthode de prouver l'Hiſtoire par des Chartres anciennes. Catel mourut à Toulouſe le cinquiéme octobre de l'an 1626. On publia après ſa mort ſes Mémoires de Languedoc, & l'on pourra voir ſa Vie à la tête de cet Ouvrage.

C A T E L E T (le) ou L E C H A T E L E T, ſur l'Eſcaut, petite ville de France en Picardie, ſur les frontiéres du Hainaut & du Cambreſis. Elle étoit aſſez forte, mais elle a été démolie. Les Eſpagnols qui l'avoient priſe en 1557, la rendirent en 1559; & l'ayant encore priſe dans le XVII ſiécle, ils la reſtituerent par le 40 article de la paix des Pyrénées en 1659. * Sanſon.

* C A T E L S B U R G, C A D E L S B U R G ou C A D E L S B E R G, village avec château dans le Marquiſat d'Anſpach, dans la Franconie, à l'oueſt de Nuremberg, a ſouvent été le lieu de la réſidence des anciens Marquis d'Anſpach.

C A T E'N A (Pierre) de Veniſe, Docteur en Théologie, vivoit dans le XVI ſiécle, & enſeigna les Belles Lettres à Padoue. Il publia auſſi divers Ouvrages, & entre autres des Commentaires ſur Porphyre & ſur Ariſtote, imprimez à Veniſe l'an 1556.

C A T E'N A, (Jérôme) natif de Norcia en Ombrie, qui vivoit dans le XVI ſiécle, & qui fut Sécretaire du Cardinal Alexandrin, & de la Congrégation des Réguliers, a écrit la Vie du Pape Pie V, & a publié un volume de Lettres; des Poëmes Latins en VIII livres, &c.

C A T E N O I S E, (Philippe la) *Cherchez* P H I L I P P E.

C A T E R L A C H, ou C A T E R L A G H, Comté d'Irlande, a *Wicklow* & *Wexford* à l'eſt, & *Kilkenny* avec une partie du Comté de la Reine ou de Queenes-County à l'oueſt; *Kildare* eſt à ſon nord, & *Wexford* au ſud-ſud-eſt. Il a 28 milles de long & 18 de large. Le terroir en eſt fertile, & il y a quantité de bois. On le diviſe en cinq Baronnies, qui ſont celles de *Ravilly*, de *Caterlagh*, de *Forth*, d'*Idrone* & de *St. Moulin*. On n'y trouve qu'une ſeule ville qui ait droit de tenir un marché public, & deux qui envoyent leurs Deputez au Parlement. Caterlach, Caterlagh, ou Cotherlagh, qui en eſt la Capitale, a l'un & l'autre de ces priviléges. Elle eſt ſituée ſur le Barrow, dans le voiſinage du Comté de la Reine, preſque à 38 milles au ſud-oueſt de Dublin, & munie d'un château. Il n'y a pas fort longtems qu'elle donnoit le titre de Vicomté à la noble famille des *Ogles*, dont le dernier qui l'a porté, s'appelloit Guillaume Ogle. Aujourd'hui le Marquis (ou le Duc) de Wharton eſt auſſi Marquis de Caterlach. Loughlen, Laghlin, ou le vieux Loughlin, à huit milles, preſque au ſud-oueſt de Caterlach, eſt une ville conſidérable, qui a droit d'envoyer deux Députez au Parlement. Pour l'autre du même nom, ſituée à trois milles à l'Eſt de la précédente, ſur le Barrow, c'étoit autrefois une ville de conſéquence & le ſiége d'un Evêque; mais aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un village, & l'Evêché eſt réüni avec celui de *Fearnes* & *de Wexford*. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George* II, *tome* 3. *p.* 36.

C A T G R A V E, ou C A T G R A W, C A P G R A V E ou C A P G R A W (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, a fleuri ſur la fin du XV ſiécle. Il étoit Anglois, & étant entré parmi les Auguſtins, après avoir été reçu Docteur d'Oxford, il exerça les principales charges de ſon Ordre, & celle même de Provincial. On dit qu'il mourut le 12 août de l'an 1484. Il avoit compoſé des Commentaires ſur preſque toute l'Ecriture, ſur le Maître des Sentences; *Determinationes Theologiæ*; *De Illuſtribus Viris Ordinis ſancti Auguſtini, &c.* * Joſeph Pamphile, *Biblioth. Aug.* Pitſeus, *de Script. Angl &c.*

C A T H A N E'S I U S, (Adam) fut brûlé par la populace émue en 1255, lorſqu'il exigeoit les dîmes. Il a écrit trois livres de l'Hiſtoire d'Ecoſſe. * Hallervordius, *de Hiſtor. p.* 8.

C A T H A R E S, nom faſtueux qu'ont uſurpé pluſieurs Sectes d'Heretiques en différens tems. Ce mot ſignifie *purs*, & les premiers qui commencérent à ſe l'appliquer furent les *Apotactiques* ou *Renonçans*, branche des *Encratites*, dont le Chef étoit Tatien. *Voyez* E N C R A T I T E S. Quelques Montaniſtes ſe firent enſuite appeller Cathares, pour exprimer, par un terme qui ſignifie *pureté*, qu'ils n'avoient point de part au crime de ces malheureux, qui renioient la Foi dans les tourmens; mais qu'au contraire ils refuſoient

fusoient de les recevoir à faire pénitence. Ils portoient pour cela des robes blanches, afin, disoient-ils, que leur vêtement convînt à la pureté de leurs consciences. Ils nioient aussi que l'Eglise eût le pouvoir de remettre les péchez : sur quoi saint Augustin faisant allusion au mot Latin *Mundus*, qui signifie *pur*, dit qu'ils devoient plutôt prendre le nom de *Mondains*, que de *Purs*: *Si nomen suum voluissent agnoscere, mundanos potius quam mundos vocassent.* Eusébe parle aussi de ces Hérétiques. Novatien donna le même nom de *Cathares* à sa Secte, & souvent les Anciens ne la désignent point autrement. Enfin on a donné par ironie le nom de *Cathares* aux Patérans, Patarins, ou Patrins, aux Albigeois & aux Cotereaux, diverses Sectes d'errans, qui s'élevérent dans le XII siécle, & qui s'étoient formées de celles des Henriciens, de Marsile, de Tendéme, & de diverses autres. Le troisieme Concile de Latran tenu l'an 1179, sous Alexandre III, les condamna. Les Puritains d'Angleterre ont renouvellé ce nom magnifique, par celui qu'ils ont pris. * Eusébe, *l.* 6. *c.* 35. Socrate, *l.* 6. *c.* 20. Saint Augustin, *de Agon. Chrif. c.* 31. Saint Epiphane, 61. *c.* 1. Baronius, *A. C.* 254. *n.* 106. 107. III. Concile de Latran, *au c.* 27. Sanderus, *Hær.* 147. Baronius, *A. C.* 119. Turrecremata, *l.* 4. *Somm. part.* 2. *c.* 35. Rainaldi & Sponde, *&c.*

CATHARES. *Cherchez* COTEREAUX.

CATHARIN (Ambroise) en son nom POLITUS LANCELOTUS, natif de Sienne, vivoit dans le XVI siécle. Après avoir enseigné le Droit Civil en plusieurs Universitez d'Italie, sous le nom de Lancelot, jusqu'à l'âge de 32 ans, il entra dans l'Ordre de S. Dominique à Florence l'an 1515. Il prit alors le nom d'*Ambroise Catharin*, & se donna tout entier à l'étude de la Théologie. Il se rendit bien-tôt célébre par ses Ecrits. Sa résidence ordinaire etoit à Rome, d'où il fut envoyé à Trente à l'ouverture du Concile, l'an 1545. Il s'y fit distinguer tant par sa capacité, que par les opinions qu'il y soutint, éloignées du sentiment commun des Théologiens. Il fut choisi pour faire le Sermon de l'ouverture de la troisiéme Session tenu le quatriéme de février 1547. La même année il fut promu à l'Evêché de la petite ville de Minori dans le Royaume de Naples, dépendant de l'Archevêché d'Amalphi. Jules III, qui avoit autrefois étudié le Droit sous Catharin, le transféra l'an 1551, à l'Archevêché de Conza dans le même Royaume. Il n'en jouït pas longtems, étant mort subitement à Naples dans le tems qu'il alloit être élevé à la dignité de Cardinal. Catharin a fait des Commentaires sur la Genése, sur les Epîtres de saint Paul, & sur les autres Epîtres Canoniques. Il combat souvent les explications de Cajétan, & il a fait des Remarques particuliéres contre les Commentaires de cet Auteur. Il a inventé un nouveau systême sur la prédestination, suivant lequel il distingue le genre humain en deux classes, l'une est celle d'élus & de predestinez d'une maniére spéciale, ausquels Dieu donne des secours qui les conduisent si infailliblement au salut, qu'ils ne sauroient manquer de l'obtenir, sans néanmoins qu'ils perdent leur liberté. Cette classe n'est composée que d'un petit nombre de personnes, pour lesquelles Dieu a une prédilection particuliére; telle que sont la Vierge, les Apôtres, saint Paul & d'autres semblables. La seconde classe comprend tout le reste des hommes, que Dieu n'a pas prédestinez au salut par un décret fixe & immuable, mais sous une condition, qui peut être & n'être pas; & dont le salut dépend du bon & du mauvais usage qu'ils feront des graces que Dieu leur accorde. Il soutient ce systême, non seulement dans ses Commentaires sur l'Ecriture; mais aussi dans un Traité qu'il a fait exprès sur la prédestination, & dans le Traité de la prédestination excellente de Jesus Christ, où il soutient que Jesus Christ seroit venu, quand bien même Adam n'auroit pas péché. C'est en conséquence de ce sentiment qu'il avance dans un autre Traité, que le péché des mauvais Anges a consisté en ce qu'ils n'ont pas voulu reconnôitre le décret de l'incarnation. Il a fait aussi un Traité de la chûte de l'homme & du péché originel, qu'il fait consister dans l'action même, par laquelle Adam a péché en mangeant du fruit défendu, qui est un péché en nous, en tant que nôtre volonté est comprise dans la sienne. Il a fait plusieurs Ouvrages sur l'immaculée conception de la Vierge, qu'il soutient avec beaucoup de chaleur. Il a aussi écrit pour l'Assomption, & prétendu que S. Jean l'Evangéliste n'étoit point mort, mais qu'il avoit été enlevé comme Elie & Hénoch. Il a fait un Traité de la mort & de la résurrection, dans lequel il est très-humain envers les enfans morts sans batême, qu'il croit être non seulement exempts des peines, mais encore jouïr d'une félicité convenable à leur état. Il a fait un Traité de la certitude de la gloire; de l'Invocation & de la vénération des Saints, dans lequel il soutient que l'Eglise ne peut se tromper dans la canonisation des Saints. Il y établit aussi leur culte, celui des Reliques & des Images. Du tems du Concile du Trente, il fit un Traité pour prouver que les Justes peuvent être certains de leur justification; un Ouvrage sur l'immaculée Conception, contre un Ecrit du Cardinal Turrecremata; & une espéce de Manifeste sur la prédestination. Il a aussi défendu dans un Traité particulier le culte des Images. Il établit dans un autre la vérité du sacrifice de l'autel; mais il soutient dans un autre Traité que Jesus Christ n'a point consacré par ces paroles, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, qui ne sont qu'énonciatives dans les Evangélistes. Il a fait encore un Traité de Controverse touchant la Communion sous les deux espéces. Enfin il a soutenu au Concile de Trente un sentiment qui a présentement quelques Sectateurs, sur l'intention du Ministre qui administre les Sacremens, savoir, qu'il n'est pas nécessaire qu'il ait une intention intérieure de faire une chose sacrée; mais qu'il suffit qu'il veuille administrer le Sacrement de l'Eglise, & qu'il a cette intention, quand il fait extérieurement les cérémonies requises, quoiqu'il puisse avoir intérieurement la pensée de faire tout cela par jeu & par mocquerie. Il a fait plusieurs Traitez sur les Sacremens, & particuliérement sur celui du Mariage: il a composé un Traité des Ecritures Canoniques, dans lequel il soutient contre les Protestans les livres que l'Eglise Romaine reçoit comme Canoniques, & qui ne sont pas de l'ancien Canon. On a encore de lui divers Traitez. 1. Si la peine de mort contre les Hérétiques est de droit divin; 2. Si la résidence des Evêques est du même droit; 3. Sur le batême des enfans des Juifs, &c. Catharin étoit fort libre, & même hardi dans ses sentimens, & ne s'embarrassoit pas de s'écarter de ceux de saint Augustin, de saint Thomas & des autres Théologiens. * M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du XVI siécle.*

CATHARISTES ou PURIFICATEURS, Secte de Manichéens, sur laquelle ces Hérétiques tâchoient de rejetter les ordures abominables, & les horribles impiétez qui entroient dans la prétendue consécration de leur Eucharistie. * Saint Augustin, *Hæref.* 46. S. Léon, *Epist.* 8.

CATHEDRALE: on entend par ce mot l'église épiscopale d'un lieu, & ce nom lui a été donné du mot *Cathedra*, ou *siége épiscopal*. On tire l'origine de ce nom de ce que les Prêtres, qui composoient l'ancien *Presbyterium* avec leur Evêque, étoient assis dans des chaires à la maniére des Juifs dans leurs Consistoires, & que l'Evêque présidoit dans un siége plus élevé: d'où vient qu'on célébre encore présentement les Fêtes de la chaire de saint Pierre à Rome & à Antioche. Il ne faut pas confondre ces anciennes cathédrales, avec les églises qu'on nomme aujourd'hui *cathédrales*; parce que ce mot d'*église* ne signifioit en ce tems-là qu'une assemblée de Chrétiens, & non des temples, comme ils sont bâtis aujourd'hui, & que les Chrétiens n'ont point eu la liberté de bâtir ces temples avant l'Empereur Constantin. Néanmoins plusieurs Auteurs Espagnols, qui ont écrit de l'antiquité de leurs églises cathédrales, assûrent qu'il y en a eu de bâties dès le tems des Apôtres; mais tout ce qu'on dit de ces anciennes cathédrales est fabuleux. Quant au nom d'église cathédrale, il n'est pas fort ancien: on appelloit l'église principale celle où l'Evêque célébroit ordinairement; la grande église, l'église épiscopale, l'église de la ville. Le nom de cathédrale n'a été en usage que dans l'Eglise Latine, & depuis le X siécle. On appelle cathédratique un droit que les Evêques nouvellement mis en possession donnoient aux Evêques qui les avoient ordonnez, aux Clercs de Notaires & aux autres Officiers. * *Mémoires des Savans. Remarques de M. du Pin.*

*CATHERENITAINS, certains peuples de la Terre-Sainte qui habitoient sur les Terres de la Tribu de Benjamin, près de Gabaon. * Simon, *Dict. de la Bible.*

SAINTES du nom de CATHERINE.

CATHERINE (sainte) Vierge d'Alexandrie, étoit si savante, si l'on en croit les Actes de sa passion, qui sont de peu d'autorité entre les Critiques, qu'à l'âge de 18 ans elle dispata contre cinquante Philosophes, & les vainquit par la force de ses raisonnemens. On dit qu'elle souffrit la mort pour Jesus Christ sous l'empire de Maximin. On n'a rien de certain touchant sainte Catherine, & les faits que l'on a de sa vie & de son martyre sont supposez. Baronius a cru la reconnôitre sans nom, à la description qu'Eusébe nous a fait d'une femme illustre d'Alexandrie, noble, riche & savante, & qui résista courageusement à la passion brutale de Maximin; mais ce que rapporte Eusébe que Maximin ne put se résoudre à faire mourir celle dont il parle, & qu'il se contenta de la dépouiller de ses biens, & de l'envoyer en exil, ne convient point à ce que l'on dit du martyre de sainte Catherine, & Rufin appelle cette femme dont parle Eusebe, Dorothée. On n'a point parlé dans l'Eglise de sainte Catherine avant la fin du VIII siécle, ou au commencement du suivant. Ce fut pour lors que l'on commença à parler d'elle à l'occasion d'un corps trouvé dans la montagne de Sina en Arabie, qui fut pris par les Chrétiens de ce païs, réduits alors sous le joug des Sarrazins Mahométans, pour le corps d'une sainte Martyre. Ils commencérent à lui rendre un culte religieux qui passa chez les Grecs, sous le nom d'*Aicatarine*. On a depuis fait une histoire à plaisir de cette Sainte, & les Grecs ont célébré sa fête le 25 de novembre. Les Latins n'ont eu connoissance de cette Sainte que par le canal des Grecs dans l'onziéme siécle, & ont abrégé son nom en l'appellant Catherine; mais son culte fut bientôt établi dans tout l'Occident, & l'on fit sa Fête au même jour que les Grecs la célébroient. * Baillet, *Vies des Saints, mois de novembre.* Bede. Usuard & Adon, *au Martyrol.* 25 *novembre.* Baronius, *A. C.* 307. Vossius, *Philol. c.* 2. S. 3. &c.

CATHERINE, (sainte) surnommé *de Bologne*, du lieu de sa naissance en Italie, vint au monde le huitiéme septembre 1413, & fut élevée auprès de sa mére *Bienvenue* jusqu'à un âge auquel on la crut capable de se conduire. Alors son pére *Jean*, qui étoit de l'ancienne famille des Vigri de Ferrare, la mit auprès de la Princesse Marguerite, fille de Nicolas d'Est, Marquis de Ferrare. Elle quitta bientôt la Cour, & se retira à l'âge de 14 ans dans une Communauté de Sœurs de sainte Claire. Ce couvent ayant été érigé en monastére, sous le nom de corps de Christ, elle y fit profession en 1432. Elle fut demandée par les Habitans de Bologne, pour être Supérieure du monastére qu'ils vouloient fonder dans leur ville. Elle y établit ce monastére, & eut la consolation de le voir achevé avant sa mort, qui arriva le neuviéme de mars 1463. Elle a laissé quelques Ecrits tant en Italien qu'en Latin. On a publié le livre des sept Armes spirituelles, & celui des Révélations qu'elle avoit laissées cachetées à son Confesseur, qui auroit peut-être bien fait de ne le pas décacheter, ou du moins de ne le pas publier. Elle a été canonisée par Clément VII. * Bollandus. Baillet, *Vies des Saints, 9 mars.*

CATHERINE (sainte) de Suéde, Vierge, fille d'*Ulphon* Guthmarson, Prince de Néricie en Suéde, naquit dans le XIV siécle vers l'an 1330. Elle fut élevée par sa mére sainte *Brigitte* dans la piété. Elle fut mariée à *Egard*; mais elle persuada à son mari de garder la continence. Elle alla l'an 1348 trouver sa mére en Italie, & elles allérent à Rome où elles vécurent ensemble, & firent ensuite le pélerinage de la Terre-Sainte. Brigitte étant morte à Rome le 23 juillet 1373, sa fille rapporta son corps en Suéde, & le déposa dans le monastére de Vasten, au diocése de Lin-

Lincoping, où elle se renferma. Elle fut choisie pour Supérieure par les Religieuses de ce monastére, & leur donna la Régle de S. Sauveur qu'elle avoit pratiquée à Rome. Elle retourna en cette ville en 1375, pour faire canoniser sa mére, & mourut étant revenue de Rome dans son monastére, le 24 mars 1381. Quoiqu'elle ne soit point canonisée, les Papes ont permis que l'on fit sa Fête. Sa Vie écrite par Ulphon se trouve dans Bollandus avec les Remarques d'Henschenius. * Baillet, *Vies des Saints*, *24 mars.*

CATHERINE DE SIENNE, (sainte) Religieuse du Tiers Ordre de saint Dominique, née l'an 1347, fit vœu de virginité à l'âge de huit ans, & prit quelque tems après l'habit de l'Ordre de saint Dominique. Elle avoit beaucoup d'esprit, écrivoit parfaitement bien, & étoit fort charitable & fort zélée. Elle vint à Avignon, pour accorder les Florentins, avec Grégoire XI qui les avoit excommuniez. Il fut tellement pressé par les discours de cette sainte fille, de passer en Italie, qu'il sortit de France, & arriva au commencement de l'année 1377 à Rome, où il rétablit le siége pontifical, 70 ans après que Clément V l'eut transporté en France. On attribue à cette Sainte diverses lettres imprimées, & quelques petits Traitez de dévotion. Elle mourut l'an 1380, âgée de 33 ans, & fut canonisée par Pie II, en 1461. * S. Antonin, 3. *part. tit.* 23. *c.* 14. Sponde, *A. C.* 1376. *n.* 2. *& suiv.* Bzovius, *A. C.* 1370. *n.* 20. *& suiv.* Raymond de Capoue, *en sa Vie*, *&c.*

CATHERINE (sainte) à qui on a donné le surnom de *Gênes* à cause de sa patrie, celui de *Fiesque* à cause de son pére, & celui d'*Adorne* à cause de son mari. Quoique cette pieuse veuve n'ait pas encore été canonisée, cela n'empêche pas néanmoins que l'on ne la regarde comme une Sainte, & que l'on ne lui en donne même le nom. Elle naquit à Gênes vers l'an 1448, d'une des plus riches & des plus puissantes familles du païs, & étoit fille de *Jacques* de Fiesque, Viceroi de Naples, & de *Françoise* de Négro. Dès ses plus tendres années elle pratiqua les régles de la plus austére pénitence. Dès l'âge de 13 ans elle voulut entrer chez les Religieuses de Nôtre-Dame-de-Grace; mais la délicatesse de son tempérament & la petitesse de sa taille furent un obstacle à sa réception. Quelque tems après, ses parens l'engagérent à épouser un Seigneur nommé Julien Adorne, avec lequel elle vécut pendant dix ans dans une contrainte & un chagrin presque continuel, après lesquels elle se donna entiérement à Dieu, & pratiqua les régles de la plus sublime piété. Elle mourut le 14 septembre 1510. Son corps fut enterré dans l'église du grand hopital de Gênes, dont elle avoit eu l'intendance pendant plusieurs années. Cette Sainte a composé deux Traitez de dévotion qui contiennent des principes de la plus sublime mysticité; l'un est un Dialogue entre l'ame, le corps, & Nôtre-Seigneur; l'autre est un Traité du Purgatoire. * Marabot, *Vit. Cathar. Genuens.* Baillet, *Vies des Saints*, *14 septembre.*

IMPÉRATRICES.

CATHERINE de Courtenay, Impératrice titulaire de Constantinople, & Dame de Courtenay, étoit fille unique de *Béatrix* de Sicile. En 1300, elle fut mariée à *Charles* de France, Comte de Valois, par dispense du Pape Boniface VIII. Ce Prince étoit veuf de Marguerite de Sicile. Il eut de ce mariage un fils & trois filles, dont l'aînée *Catherine* de Valois, Impératrice titulaire de Constantinople, n'étant encore qu'au berceau, fut accordée à *Hugues* dit *Huguenin*, fils de *Robert* II, Duc de Bourgogne, par traité passé à Sens en 1302; mais il n'eut point d'effet, & Catherine fut mariée à Fontainebleau le 30 juillet 1213, avec *Philippe* de Sicile Prince de Tarente, qui prit le titre d'Empereur de Constantinople. Après la mort de ce Prince, elle alla dans la Gréce; & ensuite étant venue à Naples, elle y mourut au mois d'octobre de l'an 1346, âgée de 45 ans. La Comtesse Catherine sa mére mourut à Paris le deuxiéme janvier de l'an 1307 ou 1308, selon la façon moderne de compter. *Voyez* l'Histoire de Constantinople du Sieur du Cange, *l.* 6. *&* 7. Villani, Sainte-Marthe, &c.

CATHERINE, Impératrice de Russie & épouse de Pierre *le Grand*, naquit en 1683 ou 1684, sur la Terre de *Ringen*, dans le district de *Derpt*. Son pére étoit un Gentilhomme de Livonie, de la famille d'*Albedeyl*, qui avoit été Lieutenant Colonel parmi les Suédois. Elle perdit son pére & sa mére étant encore fort jeune. Comme cette orpheline étoit d'une beauté singuliére, & qu'elle donnoit des marques d'un génie supérieur, le Prépofite de Marienbourg en Livonie la prit chez lui, & lui donna une parfaitement bonne éducation. La guerre entre les Russes & les Suédois s'étant allumée, il arriva qu'un Cavalier Suédois nommé *Tiesenhusen*, qui avoit accoutumé d'aller à l'église à Marienbourg, devint amoureux de Catherine & la demanda en mariage au Prépofite qui lui avoit servi de de pére, & qui ne fit pas difficulté de la lui accorder. On fixa le jour des noces; le Prépofite lui-même bénit le mariage en présence du Commandant de la place & d'un grand nombre de Cavaliers & de Dames. La Fête ne finit pas si heureusement qu'elle avoit commencé, car quelques heures après la bénédiction du mariage, le bruit se répandit que les Moscovites approchoient; & l'époux qui reçut ordre de joindre son drapeau, obéït quoi qu'à regret. Peu de tems après les Moscovites arrivérent devant Marienbourg, prirent & pillérent la place & emmenérent un grand nombre de prisonniers des deux sexes, entre lesquels étoit Catherine. Cet accident, qui suivant les apparences devoit lui être fatal, fut le premier degré de sa fortune, puisqu'en 1707, *Pierre le Grand* l'épousa en secret. Son premier époux étant passé au service du Czar, y perdit la vie en qualité de Lieutenant Colonel. Catherine avoit fait profession de la Religion Gréque dès l'an 1703, à la sollicitation de l'épouse du Veld-Maréchal *Czérémétoff*. Quoique le mariage de Pierre avec Catherine dût être secret, il ne laissa pas de lui former un petit équipage. Elle suivit l'Empereur par tout & se trouva avec lui en 1709, au camp de *Pultawa*, & à *Thorn*. En 1710, elle assista à la prise de plusieurs places de Livonie. En 1711, elle accompagna le Czar marchant contre les Turcs, qui avoient pris le parti de Charles XII, Roi de Suéde, & déclaré la guerre au Czar. Ce fut cette campagne qui combla Catherine de gloire & de bonheur; car l'armée Moscovite s'étant imprudemment avancée jusques dans la Moldavie & ayant même passé le *Pruth*, se trouva tout d'un coup enveloppée par les Turcs, qui s'étoient très-avantageusement postez, de sorte que les Moscovites ne pouvoient ni avancer ni reculer; & les vivres leur étant coupez de tout côté par les Tartares, on s'attendoit à périr de faim au bout de huit jours, à moins qu'on ne se rendît prisonnier avec toute l'armée. Les Généraux du Czar, ne lui répondirent, lorsqu'il les consulta, qu'en haussant les épaules, ce qui mit ce Monarque dans une fureur inexprimable. Catherine fut la seule qui dans cette extrémité ne se déconcerta point. Elle conseilla d'envoyer un Trompette au Grand-Vizir, pour lui demander une tréve & le tems de lui faire des propositions avantageuses par des Députez. On obtint ce qu'on demanda; le Baron de *Schaphiroff*, Vice-Chancelier, & *Czérémétoff*, fils du Veld-Maréchal de ce nom furent envoyez au camp des Turcs. Ils offrirent d'abord 200000 ducats au Vizir, s'il leur accordoit la paix. L'Officier Turc fit comprendre que la modicité de la somme ne répondoit pas à l'étendue de son avarice. Catherine en ayant été informée, se dépouilla de tous ses bijoux; les Dames qui s'y trouvérent de même que quelques-uns des principaux Officiers, l'imitérent, & l'on envoya de la sorte au Vizir de quoi le tenter & le satisfaire. La paix fut donc conclue après trois jours de négociations & les Moscovites ne manquérent pas d'en profiter par une prompte retraite. Quoique jusques ici la tendresse de Pierre pour Catherine eût été poussée fort loin, ce trait de prudence par lequel elle sauva le Czar, & toute l'armée, l'augmenta jusques au point que l'Empereur de Russie, ne pensa qu'à récompenser dignement un mérite si distingué. C'est ce qu'il fit d'abord en la déclarant publiquement son epouse; & en 1712, il fit bénir solennellement ce mariage à Petersbourg. En 1716, le Czar & son Epouse allérent à Coppenhague, pour assister à la descente qu'on avoit projettée en Scandinavie. En 1722, Catherine suivit son illustre époux dans la fameuse expédition qu'il fit en Perse & assista à toutes les actions où le Czar se trouva. En 1724, le 18 mai, elle fut couronnée Impératrice dans la ville de Moscou. L'Empereur étant mort le huitiéme février 1725, l'Impératrice lui succéda dans le Gouvernement en vertu du testament que Pierre *le Grand* avoit laissé. Le premier de juin 1725, elle fit célébrer le mariage, que feu l'Empereur avoit déja projetté entre la Princesse *Anne* sa fille aînée & le Duc de *Holstein-Gottorp*. Pour ce qui est des affaires de Perse, l'Impératrice y veilla avec beaucoup de soin & eut le plaisir de voir ses conquêtes augmentées par differentes victoires: Elle continua aussi de protéger l'*Académie* de Petersbourg que Pierre *le Grand* avoit fondée, & assista plusieurs fois aux assemblées, ayant la patience d'écouter des Harangues Latines. Depuis la mort de Pierre *le Grand*, l'Impératrice ne jouït jamais d'une santé parfaite, & mourut enfin le 27 mai 1727, laissant un testament par lequel elle disposoit de la succession à l'Empire de Russie. Elle avoit eu sept enfans de l'Empereur son époux, dont cinq naquirent depuis son mariage public avec l'Empereur, savoir, 1. *Marie Pétrowine*, née le 20 mars 1713, morte fort jeune; 2. *Marguerite*, née le 19 septembre 1714, & morte en 1715; 3. *Pierre*, né le huitiéme novembre 1715, & mort le sixiéme mai 1719; 4. *N....* un Prince mort le même jour de sa naissance, le premier janvier 1717; 5. *Nathalie*, née le 20 août 1718. * *Mémoires du tems.*

REINES.

CATHERINE de Médicis, Reine de France, fille unique & héritiére de *Laurent* de Médicis, Duc d'Urbin, & de *Madelaine* de la Tour d'Auvergne, naquit à Florence le 13 avril de l'an 1519. Son mariage fut traité à Marseille en 1533, pendant l'entrevue du Pape Clément VII, son oncle, avec le Roi François I, & elle fut mariée à *Henri* de France, alors Duc d'Orléans, & puis Dauphin, & Roi sous le nom de HENRI II. Après la mort du Roi François I, son beau-pére, elle fut couronnée à saint Denys le dixiéme juin de l'an 1549, & après dix ans de stérilité, elle donna dix enfans au Roi son époux, autant de l'un que de l'autre sexe. *François* II, le plus âgé, n'avoit que seize ans, lorsque Henri II fut malheureusement tué l'an 1559. L'un des fils & deux des filles de cette Princesse moururent au berceau. Il resta quatre fils, FRANÇOIS, CHARLES, ALEXANDRE & HERCULE. On changea le nom des deux derniers à la Confirmation; le premier fut nommé Henri, & le second François. Les trois premiers régnérent l'un après l'autre; mais aucun d'eux ne continua la postérité, les trois filles étoient *Isabelle*, qui épousa *Philippe* II. Roi d'Espagne; *Claude*, mariée à *Charles* III, Duc de Lorraine; & *Marguerite*, femme de *Henri* de Bourbon, Roi de Navarre, & puis Roi de France, IV. de ce nom. Catherine de Médicis fut trois fois Régente du Royaume, savoir 1. durant le voyage du Roi son mari en Lorraine en 1552; 2. pendant la minorité de Charles IX; & 3. depuis la mort de ce dernier jusques au retour de Henri III, qui étoit Roi de Pologne. Les guerres civiles avec les Huguenots, les mécontentemens des Grands & la corruption des peuples, lui donnérent tant de sujets de chagrin, que son administration n'a pu être du goût de tout le monde. Aussi faut-il avouer que la passion de se maintenir dans l'autorité à laquelle elle s'étoit accoutumée, lui a fait faire beaucoup de démarches, qu'il seroit difficile de justifier. Elle permit le Colloque de Poissi entre les Catholiques & les Protestans en 1561, & la publication de l'Edit pour la liberté de conscience l'année suivante. Au reste la paix qu'elle fit souvent avec les mêmes Protestans, les priviléges qu'elle leur donna, & la facilité qu'elle eut à leur accorder leurs demandes, pour ne pas irriter ces esprits remuans, lui ont attiré la haine des peuples, & la censure des Ecrivains, qui l'ont accusée de beaucoup d'ambition, de peu de piété, & d'avoir causé tous les maux du Royaume. Elle mourut au château de Blois, de douleur, dit-on, qu'elle eut du massacre de Messieurs de Guise, le cinquiéme janvier de l'an 1589, qui étoit le 70 de son âge. Son

corps ne fut porté à saint Denys, que l'an 1610, & il fut enterré dans la belle chapelle qu'elle avoit commencé d'y faire bâtir. * De Thou. D'Avila. P. Mathieu. La Popeliniére. Mézeray, &c.

CATHERINE de France, Reine d'Angleterre, étoit la derniére des enfans du Roi *Charles* VI, & d'*Isabeau* de Baviére. Elle naquit à l'Hôtel de Saint-Paul à Paris, le 27 octobre de l'an 1401, & fut mariée le deuxiéme juin de l'an 1420, dans l'églife de faint Jean de Troyes, à *Henri* V, Roi d'Angleterre. Ce Prince mourut deux ans après, & la Reine époufa fecrettement *Owen* Tudor ou Teoder, Chevalier du païs de Galles. Catherine mourut en 1438, & fut enterrée à Weftminfter. De fon premier mari elle eut HENRI, VI. du nom, Roi d'Angleterre; & du fecond elle laiffa entre autres enfans, EDMOND, Comte de Richemont, pére de Henri VII, Roi d'Angleterre. * Du Chêne, *Hift. d'Angl.* Sainte-Marthe, *Hift. Généal. de la Maifon de France.*

CATHERINE d'Aragon ou d'Efpagne, Reine d'Angleterre, étoit fille de *Ferdinand* V, Roi d'Aragon, & d'*Elifabeth* ou *Ifabelle*, Reine de Caftille, qui la fit élever dans la piété & dans la connoiffance des Sciences; en quoi elle reüffit parfaitement. Elle époufa le 14 novembre de l'an 1501, *Artus*, Prince de Galles, fils de *Henri* VII, Roi d'Angleterre, & héritier préfomptif de la Couronne. Ce Prince étant mort cinq mois après fans avoir, comme on l'affuroit, confommé le mariage, elle fut fiancée à *Henri* VIII, frére d'Artus, avec difpenfe du Pape Jules II. Ce Prince étant monté fur le thrône, époufa *Catherine* en 1509, malgré quelque répugnance qui l'éloignoit de ce mariage. Elle accoucha l'année fuivante d'un Prince qui ne vécut que trois mois; puis d'une Princeffe nommée *Marie*, qui parvint à la Couronne après la mort d'*Edouard* VI, fils de *Henri*. Depuis, le Roi concevant du mépris pour fa femme, la voulut répudier pour époufer fa maîtreffe, Anne de Boulen. Le Pape refufa d'autorifer cette répudiation: ce qui fâcha fi fort Henri, qu'il fe déclara Chef de l'Eglife Anglicane, & fe fépara entiérement du faint Siége. Il défendit, par un Edit exprès, de donner le nom de Reine à Catherine, mais feulement de veuve du Prince de Galles. Cette Princeffe exilée à Kimbalton, maifon royale dans le Comté de Bedford, y compofa des Méditations fur les Pfeaumes, un Traité des plaintes du Pecheur, & mourut trois ans après ce divorce, le huitiéme janvier 1536. Elle fupporta fes malheurs avec conftance, accufant néanmoins avec raifon le Cardinal Volfey, qui alla la voir avec le Cardinal Campeggi, Légat en Angleterre. Comme elle fe fentit proche de la mort, elle écrivit au Roi fon mari, qui ne put refufer des larmes à la lettre de cette Princeffe. * Sanderus, *Hift. du Schifme d'Anglet.* Polydore Virgile, *l.* 27. *Hift. d'Angl.* Surius, *in Comment.* Sponde, *in Annal.* Du Chêne, *Hift. d'Angl. &c. Voyez* auffi *l'Hift. de la Réformation d'Angl.* par M. Burnet.

*CATHERINE HOWARD, Reine d'Angleterre, fille d'*Edmond* Howard, fut femme de *Henri* VIII, Roi d'Angleterre qui l'époufa en 1540, après avoir répudié la Princeffe de Cléves. Comme elle étoit fille de la fœur d'Anne de Boulen, & que par conféquent ce mariage étoit illicite felon les Loix Canoniques, le Parlement pour complaire au Roi, fit une loi par laquelle de tels mariages devinrent permis & légitimes. Mais le bonheur de cette Reine fut de courte durée; car quoi que le Roi l'aimât paffionnément, cependant, ayant été convaincu par de fortes preuves, qu'avant fon mariage avec lui elle avoit eu & avoit encore un commerce amoureux avec quelques Domeftiques de fon grand pére, il la fit décapiter, & publia en même tems une Loi pour ordonner à quiconque fauroit quelque chofe de cette nature d'une Reine d'Angleterre avant ou après fon mariage, qu'il eût fous peine de la vie à le déclarer auffi tôt. Cette loi fut abolie fous Edouard VI. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Burnet, *Hift. de la Réformation d'Angleterre, l.* 3. Larrey, *Hift. d'Angleterre, tome* 1, *p.* 442. 463. *& fuiv.*

CATHERINE PARRE, Reine d'Angleterre. *Voyez* PARRE (Catherine)

* CATHERINE de Portugal, Reine d'Angleterre, qui étoit fille de *Jean* IV, Roi de Portugal & de *Louife* Guzman, naquit en 1638. Elle époufa en 1662, *Charles* II, Roi d'Angleterre, auquel elle apporta une dot de deux millions de crufades, avec la ville & forteresse maritime de Tanger, ville d'Afrique dans le Royaume de Fez & dans la province de Habata fur le Détroit de Gibraltar au fud, & l'ifle de Bombain près de Goa: à quoi on ajoûta pour la nation Angloife, liberté dans les Indes Orientales & Occidentales qui font fous la domination de Portugal. Le Roi d'Angleterre de fon côté, lui affigna un douaire de trente mille livres fterling, auquel il ajoûta encore dix mille livres fterling dans la fuite. Elle n'eut point d'enfans, perdit fon mari en 1685, & fe retira l'an 1692, en Portugal, où elle mourut le 31 décembre 1705. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CATHERINE d'Autriche, Reine de Pologne, étoit fille de l'Empereur *Ferdinand*, I. du nom, & d'*Anne* de Hongrie. Elle naquit à Vienne en Autriche le onziéme du mois de novembre de l'an 1534, & fut mariée à *François* de Gonzague Duc de Mantoue. Ce Prince étant mort en 1550, elle prit une feconde alliance en 1553, avec *Sigifmond Augufte*, Roi de Pologne, avec difpenfe du faint Siége; car ce Roi avoit époufé en premiéres noces *Elifabeth* fœur de *Catherine*, & il étoit veuf pour lors de *Barbe* Radzivil. Sigifmond n'eut point d'enfans de ces trois femmes, & on voulut vainement lui perfuader de répudier Catherine. Elle s'occupoit à des œuvres de piété, & étant venue à Lints en Autriche, elle mourut le 28 février de l'an 1572. Le Roi fon pére mourut le feptiéme juillet de la même année. Le Cardinal Hofius & les Hiftoriens de Pologne parlent avec eftime de cette Princeffe.

CATHERINE d'Autriche, Reine de Portugal, qui étoit fille de *Philippe*, Archiduc d'Autriche, & de *Jeanne*, Reine de Caftille, & fœur de l'Empereur Charles-*Quint*, fut mariée en 1525, avec *Jean* III, Roi de Portugal. C'étoit une Princeffe d'une grande piété, & d'une vertu folide. Elle gouverna le Royaume avec beaucoup de prudence, durant la minorité du Roi Sébaftien fon petit-fils, & elle mourut à Lisbone l'an 1577, en la 72 année de fon âge. * Francifco Andrada, *Vita di D Juan. III.* Vafconcellos, &c.

CATHERINE de Pologne, Reine de Suéde, étoit fille de *Sigifmond* I, Roi de Pologne, & de fa feconde femme *Bonne* Sforce. Le Roi *Sigifmond-Augufte*, fon frére, la maria avec *Jean*, Prince de Suéde, Duc de Finlande, qui étoit fils de *Guftave* I, & frére d'*Eric* XIV, Roi de Suéde. Ce dernier, qui étoit un Prince vicieux, jaloux & emporté, fit mettre Jean fon frere en prifon au château de Wibourg. La Princeffe Catherine fon epoufe l'y fuivit, & lui tint compagnie durant fept ans. Enfuite Eric ayant remis en liberté le Duc Jean, le fit Viceroi de Suede, & lui donna le célébre Pontus de la Gardie, pour lui fervir de Confeiller. Peu de tems après, ce Tyran étant retombé dans fes premiers tranfports de jaloufie, voulut fe défaire de fes fréres; & fachant que Bafile, Grand Duc de Mofcovie, avoit été paffionnément amoureux de la Princeffe fa belle-fœur, il réfolut de la lui envoyer: mais fes desfeins ayant été heureufement découverts, on l'enferma dans une prifon, & le Prince Jean fut mis en 1568 fur le thrône. Les Suédois connurent bien-tôt la différence qu'il y avoit entre ces deux Princes. La Reine contribua beaucoup au bonheur de ce dernier régne. Elle ne négligea rien pour rétablir la Religion Catholique en Suéde, & elle en feroit venue à bout, fi elle eût vécu encore quelque tems; mais elle mourut en 1583, dans le tems qu'elle avoit envoyé des Ambaffadeurs à Rome pour faire éclater ce grand desfein. Elle avoit élevé fes enfans dans fa Religion, & Sigifmond fon fils, qui fut Roi de Pologne, étoit un Prince très Catholique. * Hilarion de Cofte, *Elog. des Dames Illuftres.*

CATHERINE CORNARO. *Cherchez* CORNARO.

CATHERINE de Foix. *Voyez* FOIX.

PRINCESSES.

* CATHERINE de Baviére, fille d'*Albert* I, Duc de Baviére, Comte de Hainault, de Hollande & de Zélande. En conféquence des conditions de la paix conclue entre fon pére & *Edouard* I, Duc de Gueldre, elle fut, en 1362, promife à ce Prince & l'on choifit la Touffaints de l'an 1368, pour le jour des fiançailles. Edouard étoit fils d'une fille de Roi, & Catherine fille d'un fils d'Empereur. Edouard affigna à cette Princeffe pour Douaire l'ufufruit du Quartier de Vélau, mais feulement en cas qu'il vînt à mourir avant qu'elle eût 12 ans accomplis; car elle étoit encore extrémement jeune lorsqu'elle lui fut promife. Edouard mourut en 1371, avant la confommation du mariage, & Catherine ayant appris la trifte nouvelle de fa mort, en fut extraordinairement touchée. Elle prit même dans la fuite la réfolution de ne fe marier jamais qu'à un Prince du fang Gueldrois: ce qu'elle fit enfuite avec Guillaume, Duc de Juliers, fucceffeur d'Edouard au Duché de Gueldre. Elle mourut à Hattum, le jour de la faint Martin de l'an 1400. Lorsqu'elle fentit que fa mort approchoit, n'ayant point eu d'enfans de ce mariage, elle fit fon teftament par lequel entre autres articles, elle ordonna que fi parmi les biens qu'elle laiffoit, il y avoit quelque chofe de mal aquis, cela fût reftitué aux Propriétaires, & fit des legs en faveur de deux filles naturelles de fon mari. En 1401, fon corps fut tranfporté de Hattum à Monnikhuifen, couvent dans le voifinage d'Arnhem. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pontanus & Slichtenhorft, *Hift. de Gueldre.*

* CATHERINE de Cléves, fille d'*Adolphe* Duc de Cléves, & Comte de la Mark, femme d'*Arnoul*, Duc de Gueldre & de Juliers & Comte de Zutphen. C'étoit une femme fiére & hautaine, qui parloit perpétuellement de fon extraction royale, & qui témoignoit du mépris pour fon mari qui ne laiffoit pas d'être iffu d'ancêtres illuftres. Son inhumanité envers lui alla fi loin, qu'elle fit foulever fon propre fils Adolphe contre fon pére, & fit en forte que ce fils dénaturé enleva fon malheureux pére de fon lit, & le mit dans une étroitte prifon, d'où il ne fortit que quatre ans après par l'interceffion du Duc de Bourgogne. On ne fait pas quand mourut cette méchante femme. Teffchenmaker dit que ce fut en 1476, dans le château de Lobeth, & que fon corps fut tranfporté de là à Wézel, & enterré auprès de fes Ancêtres dans le couvent des Chartreux. * *Gr. Dict. Univ. Holl* Pontanus, Slichtenhorft & Haffels, *Hift. de Gueldre.* Teffchenmaker, *Annal.*

* CATHERINE de Gueldre, fille de la précédente. Adolphe fon frére étant mort au fiége de Tournai en 1477, Catherine fut déclarée par les Etats de Gueldre, Tutrice de Charles d'Egmont & de Gueldre, fils mineur du Duc Adolphe. Auffi tôt elle dépofa de leurs charges & dignitez tous les Gouverneurs & autres Officiers établis par Charles *le Hardi*, *le Guerrier* ou *le Téméraire*, & fit la même année prêter ferment de fidélité à fon neveu par toutes les villes de Gueldre & du Comté de Zutphen, quoiqu'alors il fût en Bourgogne, comme dans une efpéce de détention. L'Archiduc Maximilien d'Autriche, qui avoit époufé Marie fille de ce Charles, faifant quelques mouvemens pour fe rendre maître de la Gueldre, afin de l'annexer à la Maifon d'Autriche, Catherine demanda du fecours à la Cour de France: ce qui lui fut accordé. Mais les Gueldrois ne pouvant réfifter aux grandes forces de Maximilien, furent obligez de lui faire hommage. Charles neveu de Catherine ayant dans la fuite recouvré le Duché de Gueldre, voulut en 1492, pour témoigner à fa Tante la reconnoiffance qu'il avoit des bons fervices qu'elle lui avoit rendus, fur tout dans fa minorité, lui donner pour le refte de fes jours la ville de Gueldre. Catherine étoit une brave & vertueufe Princeffe, qui donna pendant la minorité de fon neveu de fortes preuves de fa capacité. Elle ne fut point mariée & mourut en 1496. Elle avoit été fiancée à Frédéric Duc de Brunswik, mais ce Prince étant tombé en frénéfie, ce mariage ne fut pas confommé. * *Gr. Dict. Univ Holl.* Pontanus & Slichtenhorft, *Hift. de Gueldre.*

CATHERINE d'Autriche, Ducheffe de Savoye, étoit fille

fille de *Philippe* II, Roi d'Eſpagne, & d'*Eliſabeth* de France. Elle fut accordée en 1584, avec *Charles-Emanuel*, I. du nom, Duc de Savoye, lequel ayant fait l'année ſuivante un voyage en Eſpagne, épouſa à Sarragoſſe l'Infante, qu'il ramena trois mois après dans ſes Etats. Ce voyage du Duc de Savoye fut très-magnifique: ce qui a fait dire à quelques Hiſtoriens, que la dépenſe qu'il y fit, montoit plus haut que la dot de ſa femme, qui mourut à Turin le ſixiéme novembre de l'an 1597, âgée de 30 ans, après avoir eu une heureuſe poſterité, ſavoir cinq fils & cinq filles. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

CATHERINE de Bourbon, Princeſſe de Navarre, Ducheſſe de Bar, étoit fille d'*Antoine* de Bourbon, Roi de Navarre, & de *Jeanne* d'Albret. Elle naquit à Paris le ſeptiéme février de l'an 1558. Le Roi Henri *le Grand*, ſon frére, la maria le 30 janvier de l'an 1599, avec *Henri* de Lorraine, Duc de Bar. Elle eut aſſez de répugnance à donner ſon conſentement à ce mariage; car elle avoit depuis long-tems une très-forte inclination pour le Comte de Soiſſons. Elle mourut à Nancy ſans enfans le 13 février de l'an 1604, & fut enterrée à Saint-George-de-Vendôme. * De Thou, *Hiſt.* d'Avila. P. Matthieu. Mézéray, &c.

CATHERINE de Portugal, Ducheſſe de Bragance, étoit fille d'*Edouard* de Portugal, II. du nom, Duc de Guimaranez, petit-fils d'*Emanuel* dit *le Grand*, Roi de Portugal. Elle épouſa *Jean* de Portugal, II. du nom, Duc de Bragance, dont elle eut une heureuſe poſtérité, & entre autres enfans, THÉODOSE II, pére de JEAN IV, Roi de Portugal en 1640. Catherine étant légitime héritiére de cet Etat, le diſputa à Philippe II, Roi d'Eſpagne en 1580. Cette Princeſſe étoit extrêmement courageuſe, ſavoit les Langues Gréque & Latine, les Mathématiques & les Belles Lettres, qu'elle avoit ſoin d'enſeigner elle-même à ſes enfans. Elle ſurvécut long-tems à ſon mari mort en 1582. * Pierre Paul Ribera, *Delle Glorie de Donne Illuſt. l.* 13. *art.* 375. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Hilarion de Coſte, &c. Mézeray.

CATHERINE de France, fille du Roi Charles V, & de *Jeanne* de Bourbon, naquit le quatriéme février de l'an 1377, fut mariée à *Jean* de Berri, Duc de Montpenſier en 1386, & mourut en 1388.

CATHERINE de France, fille du Roi *Charles* VII, & de *Marie* d'Anjou, fut mariée en 1439, à *Charles*, ſurnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & mourut à Bruxelles l'an 1446, âgée de 18 ans. * *Hiſtoire de France.*

CATHERINE de Badajoz, ou de la Paze, *Pacenſis*, vivoit dans le XVI ſiécle. Elle ſavoit très-bien les Langues, & faiſoit des vers Latins. Alfonſe Garcia Matamoro, parle avantageuſement de cette fille, qui mourut à Guadalajara en 1553, âgée de 27 ans. * Matamoro, *in Apolog.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

CATHERINE-DU-MONT-SINAI (ſainte) Ordre Militaire de la Paleſtine. Les Caloyers & Religieux Grecs conféroient cet Ordre aux Pélerins qui venoient au Mont-Sinaï. Ils portoient une croix faite à la façon d'une roue percée à ſix rais de gueules, clouez d'argent. * Favin, *Théat. d'Honneur & de Chevalerie.*

CATHERINE (Chevalerie de ſainte) Pierre *le Grand*, Empereur de Ruſſie, inſtitua cet Ordre en mémoire du ſuccès heureux qu'il eut en 1709, à la bataille de *Pultawa*. Il le conféra, pour la premiére fois à la Princeſſe *Natalie*, ſe trouvant à un feſtin donné le jour de la fête du Prince Dolhoruki, vers la fin de décembre 1714. Cet Ordre ne ſe donne qu'aux Dames du premier rang. Elles portent un *ruban blanc*, qui va de la droite vers la gauche & au bout duquel eſt attachée une *croix rouge*, qui a dans le milieu le nom de ſainte *Catherine* avec ces mots, *Pro fide & patria*. Il y a apparence que le Monarque Inſtituteur de cet Ordre eut égard au nom de ſon Epouſe, qu'il fit dans la ſuite couronner Impératrice de Ruſſie. * *Mercure Hiſtorique.*

* CATHERINEBERG, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Ziatecsko, au nord de Ziateck ou Satz, tirant vers l'oueſt, à la diſtance d'environ ſix à ſept lieues.

CATHERINOT (Nicolas) naquit au château de Luſſon près de Bourges, le quatriéme novembre de l'année 1628, pendant que la capitale de la province étoit affligée de la maladie contagieuſe. Son pére ſe nommoit *Denys* Catherinot, & étoit Conſeiller au Préſidial de Bourges, & ſa mére *Michelle* Riglet. Denys Catherinot étoit habile, & dans ſa jeuneſſe il fit un Journal du Parlement des annés 1611 & 1612, que ſon fils publia en 1685. Celui dont nous parlons perdit ſon pére à l'âge de trois ans, ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer de bonne heure à l'étude des Sciences, & d'y faire de grands progrès. En 1650, il obtint des Licences à Bourges, & au mois de mai de la même année il prêta ſerment d'Avocat au Parlement de Paris, & fréquenta aſſidûment le Barreau juſques à ſon retour à Bourges. A peine y fut-il arrivé, qu'il épouſa *Marie* Dorſanne, fille de *Jacques* Dorſanne, ami intime de M. Pithou, Conſeiller au Parlement. Il traita incontinent après des charges d'Avocat du Roi, & de Conſeiller à Bourges, auſquelles il fut reçu en 1655, au Parlement. L'attachement inviolable à ſes fonctions parut, non ſeulement par les Diſcours qu'il prononça au Barreau, mais encore par les Notes qu'il fit imprimer ſur le teſtament de Pierre Pithou, & par diverſes Obſervations ſur le Droit Civil. La mort de Marie Dorſanne ſon épouſe, arrivée en 1663, pendant qu'il étoit Echevin de Bourges, ne l'empêcha pas de continuer ſes travaux avec tant d'aſſiduité, & une ardeur ſi infatigable, que l'on compte juſqu'à cent trente Traitez qu'il a mis au jour ſur différens ſujets d'Hiſtoire & de Critique, ſans un grand nombre d'autres qui ſont demeurez écrits de ſa main dans ſon cabinet; mais il eſt bon, afin qu'on ne s'y trompe point, d'avertir que tous ces traitez n'excédent pas chacun deux ou trois feuilles. Il n'arrivoit preſque point d'événement conſidérable en Europe, ſur lequel il ne compoſât une piéce en proſe, ou au moins une Epigramme Latine. En voici une qu'il fit peu de jours avant ſa derniére maladie ſur la naiſſance du Prétendu Prince de Galles, fils de Jaques II, Roi d'Angleterre.

Expulit Hæreticos Regno Rex maximus uno,
Sed triplici naſcens nunc puer ecce fugat.

La plupart de ſes Ouvrages ont été imprimez à ſes dépens. Il mourut le 28 de juillet de l'année 1688, d'une maladie qui ne dura que cinq jours, & qui commença par une colique ſuivie de fiévre, de tranſport au cerveau, & enfin d'apoplexie. Le jour ſuivant il fut enterré dans l'égliſe de l'Hôtel-Dieu de Bourges, où il avoit choiſi ſa ſépulture, proche de celle de ſes Ancêtres. Tous les Corps de la ville aſſiſtérent à ſes obſéques en habits de cérémonie. Quoi qu'il eût eu le ſoin de faire lui-même ſon Epitaphe, & qu'elle eût été imprimée dès l'année 1685, cela n'a pas empêché un de ſes meilleurs amis de compoſer l'inſcription qui ſuit,

Ah! ſortem aſperam, duramque nimis!
Periit heu!
Qui
De rebus Theologicis tam ſublimes,
tam diſertos de Politicis,
de Hiſtoricis tam doctos,
tam elegantes de Liberalibus Artibus Tractatus hactenus ediderat,
NICOLAUS CATHARINUS
BITURIX,
Scriptis ubique notiſſimus,
Sincera in Deum pietate ac pura,
Fideli erga proximum charitate ac juſta
commendabilis:
Qui
Conſulatum Urbis ſumma cum laude
per triennium geſſit;
Forum per triginta tres annos viva vocis
oraculo illuſtravit;
Pauperum denique tutelam per quatuor
annos continuos ſuſcepit:
Vir certè, ſi quis unquam ad publica
commoda natus.
Mortuus 28 *julii anni* 1688, *horâ Solis*
Deſcendentis ſeptima,
Ætatis 60, *è dolore colico, cui febris,*
Cerebrique violentior impetus, ac
apoplexia ſucceſſere.
Sepultus in Noſocomio Biturenſi, die 29,
Subſequentibus liberis, parentibus, familiaribus & amicis, totius denique
Urbis Ordinibus mœſtiſſimis.
Amico ſingulari poſuit mœrens FRANCISCUS PINSSONIUS DES
RIOLLES *Advocatus*
Pariſinus.

* *Journal des Savans de* 1688, *tome* 16. *p.* 330. Edit. de Hollande. *Biblioth. Hiſt. des Auteurs du Droit*, par Denys Simon.

CATHERLACH. *Voyez* CATERLACH.

CATHETH-NAALOL, ville de la Tribu de Zabulon, ſituée entre la ville de Sémeron & la vallée de Jephtaël. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 15. C'eſt apparemment la même que Céthron & Néela. * Sanſon.

* CATHIUS (Arnould) Jéſuite des Païs-Bas, natif de Leeuwarden, enſeigna la Théologie dans ſon païs: mais il fut dans la ſuite appellé pour Profeſſeur à Anvers, & de là pour Recteur du Collége de Ruremonde. Il mourut le 13 décembre 1630, à l'âge de 54 ans. On a de lui, *Paraphraſis continua & Notæ in Canticum Canticorum Salomonis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 79.

CATHNESS. *Voyez* CAITHNESS.

CATHO (Angélo) *Cherchez* CATTHO.

CATHOLICA, bourg & ville. *Voyez* CATOLICA.

CATHOLICON d'*Eſpagne* ou *Satyre Ménippée*. On a tant parlé de ce livre, qu'il ne ſera pas hors de propos, d'en dire ici quelque choſe, pour l'inſtruction du Lecteur. C'eſt une piéce ſatyrique du ſeiziéme ſiécle contre les Ligueurs de France. Ce n'eſt pas l'Ouvrage d'un ſeul Auteur. M. le Roi, Aumonier du jeune Cardinal de Bourbon, & depuis Chanoine de l'égliſe de Rouen, compoſa & mit au jour en 1593, *la Vertu du Catholicon d'Eſpagne.* Cet Ecrit ingénieux étoit fort court, & fut diſtribué cette année-là en feuilles brochées, comme ſont d'ordinaire ces ſortes de piéces fugitives. Dès qu'il parut, tout le monde en fut charmé; & les beaux eſprits de ce tems-là ſe piquérent d'y mettre la main, & de l'augmenter, ou plutôt d'y joindre une ſeconde piéce, ſous le titre d'*Abbrégé des Etats de la Ligue convoquez à Paris au dixiéme février.* *Paſſerat* & *Rapin*, deux Poëtes fameux en compoſérent les vers. M. *Gillot*, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, dont nous avons un éloge en Latin de *Calvin*, qu'on trouve à la fin des Hommes Illuſtres de *Papire Maſſon*, & un Recueil de Lettres, fit la Harangue du Cardinal Légat. Florent Chrétien homme d'eſprit compoſa la Harangue pour le Cardinal *Pélevé*. On eſt redevable au Savant *Pierre Pithou*, de la Harangue de M. d'*Aubray*, qu'on tient pour la meilleure de toutes: on doit encore à Rapin la Harangue de l'Archevêque de Lyon, & celle du Docteur *Roſe*, Grand-Maître du Collége de Navarre, & depuis Evêque de Senlis. C'eſt ce même Nicolas Rapin dont nous avons des Poëſies Latines, qui prit le ſoin de recueillir toutes ces Harangues, & d'en compoſer un Corps, qu'il joignit au Catholicon d'Eſpagne, ſous le titre de *Satyre Ménippée*, & c'eſt ſur ce fondement que pluſieurs lui ont attribué le Catholicon tout entier. L'Hiſtorien d'*Aubigné*, n'ayant pas bien conçu tout cela, s'eſt trompé quand il a dit que Rapin n'avoit contribué à cet Ouvrage que quelques vers. Cette ſeconde partie du Catholicon ne fut faite & impri-

primée qu'en 1594, après le retour du Parlement, qui avoit été transféré de Paris à Tours. Il y est, en effet, parlé de trois grands événemens, c'est à dire, de la réduction de Paris, du bannissement de M. d'*Aubray*, & de la mort du Comte de S. *Paul*, qui n'arrivérent que cette année: car ce ne fut que sur la fin de mars, que le Roi se rendit maître de Paris, comme ce ne fut aussi qu'au même mois de la même année, que M. d'Aubray fut chassé de Paris, pour avoir parlé trop librement; & que le Comte de S. Paul fut tué par le Duc de *Guise*. Il faut encore remarquer pour l'intelligence des dattes, que la première édition du Catholicon d'Espagne par M. le Roi, imprimé en 1593, ayant été bientôt distribuée, il ne s'en fit plus aucune édition, que conjointement avec l'addition de *la Tenue des Etats*; & que le tout fut imprimé ensemble comme un seul & unique Ouvrage sous le nom de *Satyre Ménippée*, à quoi l'Imprimeur ne prenant pas garde, il datta son Edition de l'an 1593, qui étoit la datte du Catholicon, au lieu de la datter de 1594, qui est la véritable datte de la Tenue des Etats, ou, pour mieux dire, de la Satyre Ménippée en son entier. On doit aussi remarquer; que le Catholicon d'Espagne, qui se trouve imprimé parmi les Mémoires de la Ligue, est entiérement corrompu; ceux de Genéve, qui ont fait cette Edition, y ayant ajoûté des portraits ridicules, qui ne sont point de l'Original. Les Notes, qui se trouvent jointes à l'Edition de Ratisbonne de 1664, sont tirées d'un Manuscrit de M. Du-Puy, Garde de la bibliothéque du Roi, qui en est l'Auteur. On a retranché quelques unes de ces Notes par discrétion, & pour ne pas offenser des personnes à qui l'on doit du respect. M. de *Vigneul Marville*, qui nous fournit presque tout cet article, dit qu'il a confronté cette Edition de Ratisbonne avec quelques Manuscrits du tems de la Ligue, & qu'ils s'accordent assez avec les Notes de M. Du-Puy. On a imprimé de nouveau le Catholicon en 1696, avec de nouvelles Remarques, & cette Edition ayant été bientôt débitée, on en a fait une nouvelle en 1699, à laquelle on a encore ajoûté quelques Remarques. Il est dit dans le titre, que ces deux Editions ont été faites à Ratisbonne; mais la vérité est qu'elles sont toutes deux d'Amsterdam.

CATHOLICOS: c'est le souverain Patriarche des Géorgiens & des Imirétiens. Autrefois les Patriarches Grecs créoient le Catholicos; mais aujourd'hui cette élection dépend absolument du Roi des Imirétiens. Ce Catholicos exerce sa jurisdiction dans l'*Odissée*, dans le païs des *Imirétiens*, des *Gurielliens*, des *Abcas*, & des *Soanes*. Son église Métropolitaine est à *Picciota*, proche des Abcas, sous le nom de saint André, ou de sainte Marie. Son revenu consiste en pain, en vin, & en plusieurs sortes de denrées, que chaque famille de ses Vassaux, qui sont en grand nombre, est obligée de lui donner. Son occupation perpétuelle, est de visiter son Diocése. Mais ce n'est point pour instruire les ames qui sont commises à ses soins, pour visiter ses églises, & pour savoir comment se gouvernent ses Evêques, & ses Papas; ou pour examiner de quelle maniére se fait le culte divin. Ces soins l'occupent fort peu. Ces visites qu'il fait, toûjours accompagné de plus de deux cens personnes toutes fort avides comme lui, sont pour succer le sang de ces misérables, en mangeant leur bétail, & en leur arrachant tout jusques au dernier sou. Les Habitans de ces païs sont également pauvres & superbes. La sainteté du Catholicos consiste en ce qu'il passe une bonne partie du jour & de la nuit en priére dans l'église; & dans son abstinence dans le manger & dans le boire, ne buvant point de vin pendant le carême. Quand un *Béré* ou un Moine devient Catholicos, il faut qu'il change sensiblement de conduite. Ils sont si ignorans qu'à peine peuvent-ils lire leur Bréviaire & leur Missel. Ce Patriarche n'a pas honte de vendre tout à prix d'argent. Il exige cinq cens écus pour consacrer un Evêque. Il ne confesse que pour une bonne somme d'argent, de sorte que le *Visir* du Prince, qui lui avoit donné cinquante écus pour s'être confessé, voulant le faire une autre fois qu'il étoit malade, le Catholicos lui refusa la confession, lui disant qu'avant toutes choses il devoit le satisfaire pour la première fois qu'il l'avoit confessé. Il ne célébre jamais qu'il ne soit assûré d'avoir cent écus, sur tout quand il s'agit de funérailles. * Chardin, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p.* 53.

CATHOLIQUE, c'est à dire en Grec, *Universel*, est le surnom que l'on donne à la véritable Eglise Chrétienne, comme il est marqué au Symbole des Apôtres, *Credo in unam sanctam Catholicam Ecclesiam*. Ce nom marque l'universalité de l'Eglise, qui a subsisté dans tous les tems, dans tous les lieux, & parmi toutes les nations de la terre, selon la promesse que J. C. en a faite à ses Disciples après sa résurrection, en les envoyant prêcher sa doctrine par tout le monde, *Actes des Apôtres*, *ch.* 1. *v.* 8. *Voyez* saint Augustin, *Epist.* 107, *contre Pétilien*. Quoique quelques Hérétiques ayent pris le nom de *Catholique*, cependant le nom d'Eglise Catholique n'étoit donné communément qu'à une seule société, & les différentes Sectes des Hérétiques ou Schismatiques en parlant des Etrangers, étoient obligez de le donner à l'Eglise véritablement Catholique; comme saint Cyrille de Jérusalem le remarque, *Catéchése* 18, & S. Augustin dans le livre *de la véritable Religion*, *c.* 5. *&* 6.

Anciennement on a donné le nom de CATHOLIQUE à des Magistrats, aux Officiers qui avoient soin de faire recevoir & payer les Tributs dans les provinces. Il est fait mention de ces Officiers Catholiques des provinces dans Eusébe, dans l'Histoire de Théodoret & dans les Ecrivains de l'Histoire Bysantine.

Les Rois d'Espagne ont longtems après pris le titre de *Catholique*. Mariana prétend qu'il fut donné à Récaréde Roi des Goths, après qu'il eut détruit l'Arianisme dans son Royaume, & qu'il se trouve dans le Concile de Tolède tenu l'an 589; mais cela est avancé sans preuve, & on ne voit pas que dans ce Concile le titre de *Catholique* soit donné d'une maniére spéciale à Récaréde. Ce que Vasée assûre, qu'Alfonse, après avoir dompté les Sarrazins, & rétabli le Christianisme en Espagne vers l'an 738, prit le titre de Roi *Catholique*, n'est pas mieux fondé, & l'on ne voit pas que les Rois d'Espagne ayent été appellez Rois Catholiques jusqu'à Ferdinand Roi d'Aragon, lequel ayant chassé les Maures de toute l'Espagne l'an 1492, prit ce surnom, qui est devenu comme héréditaire aux Rois d'Espagne ses successeurs. Mais ce ne sont pas les seuls Princes à qui ce nom ait été donné; car nous lisons dans Paul Emile, *l.* 8, & dans Froissard, *l.* 1, que Philippe de Valois Roi de France, l'a aussi porté, parce qu'il avoit défendu les droits de l'Eglise. C'est ainsi que le Roi de France prend le titre de *Très-Chrétien*, & celui de *fils aîné de l'église*; le Roi de Pologne, celui d'*Orthodoxe*; le Roi de Navarre, celui de *Très-Fidéle*; & que les Rois de la Grande Bretagne ont gardé celui de *Défenseur de la Foi*, qui fut donné à Henri VIII, par le Pape Léon X, avant qu'il se fût séparé de la Communion Romaine.

CATHOLIQUES: ainsi furent appellez, dès le tems de Justinien, des Prelats du patriarchat d'Antioche supérieurs en dignité aux Metropolitains, qui en avoient plusieurs sous leur autorité, & qui en pouvoient ordonner, sans avoir recours au Patriarche. Il y en eut d'abord deux, celui de Perse & celui d'Arménie. Nilus Donopatrius assûre, qu'encore de son tems il y en avoit un troisiéme, appellé le Catholique de Romogyris, pour les Indes. Les Nestoriens établis à Seleucie & à Ctesiphonte, ayant renoncé à l'obeïssance des Orthodoxes à qui ils avoient succédé, & les ayant dépouillez de toute autorité, par la protection des derniers Rois de Perse, prirent aussi le titre de Catholiques, & ils l'ont conservé depuis, en y ajoûtant celui de Patriarches; parce qu'ils étoient Chefs de toute la Communion Nestorienne. Le nom de Catholiques, que les Arabes écrivent *Jatlik*, est devenu depuis tellement affecté aux Patriarches Nestoriens, que les Jacobites, qui avoient dans leur église les veritables Catholiques, leur ont fait quitter ce titre, pour prendre celui de Motrian. * Renaudot, *Rélations des Indes*.

CATIF. *Cherchez* EL CATIF.

CATILINA, (Lucius) sortoit d'une noble famille de Rome. Né avec un esprit vif & un courage élevé, mais entreprenant, ambitieux, avide du bien d'autrui, prodigue du sien, il s'abandonna dès l'enfance à toutes sortes de debauches. L'indigence où elles le réduisirent, lui inspirérent le dessein d'usurper la souveraineté de sa patrie. Pour y réüssir, il prit le tems que les armes de la République étoient occupées au bout du monde, & ménagea pour complices de sa fureur, de jeunes gens de la première qualité, qu'il avoit essayez auparavant par plusieurs crimes, & ausquels il fit boire, dit-on, du sang humain, pour arrhes de leur union. Les consuls Cicéron & Antoine furent informez de cette conjuration; l'an 691 de Rome, & 63 avant Jesus Christ, par une femme nommée Fulvia, qu'un des Conjurez entretenoit, & par les Ambassadeurs des Allobroges. Ciceron assembla le Sénat, & par une harangue très-éloquence accusa & convainquit Catilina: ce qui ne servit qu'à lui faire prendre le parti de se sauver. Il se retira en effet, fulminant publiquement ces menaces, qu'il éteindroit sous les ruïnes de la ville de Rome l'embrasement dans lequel on le précipitoit, (c'est ainsi qu'il appelloit sa condamnation.) Ce fut en Toscane qu'il marcha, pour se mettre à la tête d'une armée qu'on avoit levée pour lui. Il y apprit le supplice de Lentulus, de Céthégus & des autres Conjurez, qui avoient été arrêtez à Rome; & il fut défait lui même, après avoir combattu avec une valeur incroyable, dans une bataille que lui livra Pétreïus, Lieutenant du Consul Antoine, l'an de Rome 692, & avant Jesus Christ 62. * Plutarque, *Vie de Cicéron*. Sallustе, *de la Guerre de Catilina*. Cicéron, *in Orat. Catilin.* Florus, *l.* 4. *c.* 1. *&c.*

CATILLUS, Evêque de Lincoping en Suéde, délivra sa patrie du joug des Danois dans le XV siécle. Christierne, Roi de Danemarck, ayant profité de la disgrace de Canut, qui avoit été chassé par une faction de ses Sujets, ce Prélat adroit & plein de zéle entra dans l'église, se revêtit des habits pontificaux, comme s'il eût voulu officier, & les ayant ensuite posez sur l'autel, fit vœu en présence de ses Chanoines de ne les point reprendre, qu'il n'eût fait en sorte de rendre la liberté à sa patrie. En même tems il prit les armes, & s'étant mis à la tête des Chanoines, qui voulurent bien le suivre, il grossit cette petite troupe de ce qu'il put promptement ramasser de bons Suédois. Alors feignant de prendre la fuite & d'avoir peur des Danois, il les attira dans des passages étroits & dans des glaces, d'où ils ne se purent débarrasser, & où ils furent tous taillez en piéces. Après cette sanglante défaite, le Roi Canut fut rétabli sur le thrône. * Jean Magnus, *l.* 23. *c.* 9.

CATINAT (Nicolas) Seigneur de S. Gratien, Maréchal de France, né le premier septembre 1637, commença de servir dans la cavalerie, & s'étant distingué au siége de Lille, le Roi le gratifia d'une Lieutenance, puis d'une Compagnie dans le Régiment des Gardes, où il rendit des services considérables en 1672, 1673 & 1674, & particuliérement à l'attaque de Mastricht, à la prise du Fort de S. Etienne, de la citadelle de Besançon, & à la bataille de Senef, où il fut blessé. Il fut fait Major Général de l'Infanterie dans l'armée de Flandre en 1676, & sur la fin de l'année il commanda les troupes qui furent mises dans Cateau-Cambresis pour le blocus de la ville de Cambray. Ayant été fait Brigadier en 1677, il ne laissa pas de continuer son emploi de Major Général de l'Infanterie aux siéges de Valenciennes, de Cambray & de S. Omer; & après la prise de S. Guillain, il en fut nommé Gouverneur. Il fit encore les fonctions de Major Général aux siéges de Gand & d'Ypres, & fut nommé, en 1678, Commandant à Dunkerque. A son retour d'un voyage qu'il fit à Pignerol, pour négocier une affaire importante qui n'eut pas d'effet, il fut gratifié du gouvernement de Longwy, & successivement de ceux de Condé & de Tournay. Il alla en 1680, prendre possession de la ville de Cazal, avec pouvoir d'y commander, suivant le traité fait avec le Duc de Mantoue; & en même tems il fut nommé Maréchal de Camp. Pendant le séjour qu'il y fit, il eut le commandement des troupes que le Roi envoya au Duc de Savoye en 1685, pour chasser des vallées ceux de ses Sujets qui ne vouloient pas rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine, où après avoir surmonté par sa sagesse une grande partie des obstacles qui s'y présentoient, il en fut retiré pour être pourvu

pourvu du Gouvernement de la ville & de la province de Luxembourg. Ayant été nommé Lieutenant Général en 1688, il alla servir dans l'armée que commandoit Monſeigneur le Dauphin, à Philisbourg, eut le commandement de l'armée que le Roi envoya en Italie contre le Duc de Savoye, gagna les batailles de Staffarde & de la Marſaille, & ſe rendit maître de toute la Savoye, & de pluſieurs places du Piémont. Il fut fait Maréchal de France le 27 mars 1693, & le Roi lui donna l'Ordre de S. Louïs au mois d'avril ſuivant. Il continua depuis de ſervir en Piémont juſqu'à la paix faite avec le Duc de Savoye en 1696, après laquelle s'étant joint à lui pour engager les Eſpagnols à accepter la neutralité propoſée pour leurs Etats d'Italie, il aſſiégea Valence, ſe retira après que la neutralité eut été acceptée, & eut en 1697 le commandement d'une des armées du Roi en Flandre, avec laquelle il aſſiégea & prit Ath. La guerre s'étant renouvellée en 1701, au ſujet de la ſucceſſion à la Couronne d'Eſpagne, il eut le commandement des armées du Roi en Italie, fut bleſſé à l'affaire de Chiari, eut en 1702 le commandement de l'armée d'Allemagne, & ne ſervit point depuis. Le Roi le nomma en février 1705, pour être Chevalier de ſes Ordres, mais il remercia ſa Majeſté de cet honneur, & mourut en ſa terre de S. Gratien où il s'étoit retiré, le 25 février 1712, en ſa 74 année ſans avoir été marié.

Il étoit cinquiéme fils de PIERRE Catinat, Seigneur de la Fauconniére, mort Doyen des Conſeillers du Parlement de Paris en 1674, & de *Françoiſe* Poille, Dame de S. Gratien, & eut pour fréres & ſœurs, 1. RENÉ Catinat qui ſuit; 2. *Pierre*, Docteur de Sorbonne, Abbé de S. Julien de Tours, mort en octobre 1676; 3. *Charles-François*, mort au ſiége de Lille en août 1667; 4. *Clément*, Abbé de S. Julien-de-Tours après ſon frére, mort le ſeptième mai 1687; 5. *Guillaume*, Seigneur de Croiſilles, Capitaine au Régiment des Gardes, mort le 19 mars 1701; 6. *George*, né en 1643, mort en 1646; 7. *Catherine*, née en 1626, morte en 1627; 8. *Françoiſe*, mariée en avril 1652, à *Claude* Pucelle, fameux Avocat au Parlement, morte le 19 mars 1702; 9. *Louiſe*, née en 1628, morte en 1640; 10. *Edouarde* née en 1629, morte en 1637; 11. *Claude*, née en 1633, morte en 1636; 12. *Jeanne*, née en 1634, morte jeune; 13. *Charlotte*, née en 1640; 14. *Marie*, née en 1642, morte en 1645; & 15. *Antoinette* Catinat, née en 1645, Religieuſe à la Ville-l'Evêque.

RENÉ Catinat, Seigneur de la Courtheraye Saint-Mars, &c. né le 30 avril 1630, fut reçu Conſeiller au Parlement le 29 mai 1655, & mourut Conſeiller d'honneur le 24 janvier 1704, laiſſant de *Françoiſe* Frezon, fille de *François* Frezon, Correcteur des Comptes, & de *Catherine* Feydeau, 1. *Louis* Catinat, Abbé de S. Julien de Tours après ſes oncles, né en 1663, mort en 1714; & 2. PIERRE Catinat, Seigneur de S. Mars, &c. né le dixiéme avril 1670, reçu Conſeiller au Parlement le deuxiéme janvier 1697, qui a épouſé le 29 juin 1700, *Marie* Fraguier, fille de *Nicolas* Fraguier Seigneur du Mée, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne* Charpentier, dont il y a des enfans. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

CATIUS ou CAUTUS, certain Dieu de l'Antiquité Payenne, que l'on adoroit, parce que l'on croyoit qu'il rendoit les hommes prudens & ſubtils. Ce nom vient de *catus, fin*, ou *cautus, prudent.* * S. Auguſtin, *de la Cité de Dieu.*

CATIUS (Marcus Catius Inſuber) Philoſophe Epicurien, dont Cicéron fait mention dans une lettre à Caſſius, & qu'Horace tourne en ridicule, par les préceptes qu'il lui fait débiter ſur la cuiſine dans une de ſes Satyres. *Cicéron* l'appelle *Inſuber*, & dit qu'il étoit mort il n'y avoit pas longtems. Il paroît qu'il étoit de ces indignes Epicuriens, qui expliquoient de la volupté du corps ce que leur Maître n'avoit entendu que de la joye de l'ame. Il avoit fait quatre Livres de *Rerum Naturæ & Summo Bono.* On a prétendu que c'eſt de lui dont parle *Horace* dans l'une de ſes Satyres. *Taneguy le Févre* a refuté cette opinion; & Mr. *Dacier* lui a répondu. *Gaſſendi* & *Coſtar* ſe ſont trompez en prenant ſérieuſement ce qu'*Horace* ne dit que pour ſe moquer de Catius. * Cicéron, *Epiſt. ad Fam. l.* 15. *Epiſt.* 16. Horace, *Satyre* 4. *l.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

CATIVULCE, Roi d'une partie des Oburons, peuple de l'ancienne Gaule Belgique, où eſt maintenant le païs de Liége, ſe trouva engagé dans la revolte d'Ambiorix, l'an 53 avant J. C. Ne pouvant à cauſe de ſa vieilleſſe ſoutenir les fatigues de la guerre, ni conſentir à une retraite qui lui paroiſſoit honteuſe, il s'empoiſonna avec de l'if, pour ne pas venir au pouvoir de Céſar, dont il appréhendoit le reſſentiment. * Jules Céſar, *l.* 6.

CATNESS. *Voyez* CAITHNESS.

CATOCHI, riviére de l'Epire. *Voyez* ACHELOÜS.

CATOLICA ou LA CATOLICA, bourg d'Italie dans la Romagne, à l'eſt-ſud-eſt de Rimini, dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues, fut ainſi appellé, parce que de 400 Evêques qui furent convoquez au Concile de Rimini, l'an 359, par le Pape Libére, il y en eut un petit nombre qui étant Orthodoxes & vrais Catholiques, ſe ſéparérent des Ariens, pour célébrer les ſaints myſtéres en ce lieu: ce qui lui donna ce nom. * Baronius.

* CATOLICA, petite ville de Sicile dans la Vallée de Mazara, au nord-oueſt de Girgenti, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

CATOLICON d'Eſpagne, ou *Satyre Ménippée.* *Voyez* CATHOLICON.

CATON, (Marcus Porcius) ſurnommé *le Cenſeur*, naquit l'an de Rome 519, dans la ville de Tuſcule. Il demeura d'abord dans le païs des Sabins, où il poſſédoit des terres qu'il cultivoit lui même. Il vint à Rome, à la ſollicitation de Valérius Flaccus, & fut élu Tribun Militaire pour la province de Sicile vers l'an 549 ou 550 de Rome, & avant J. C. 205. On lui donna enſuite la charge de Queſteur, qu'il exerça avec exactitude en Afrique, ſous Scipion; mais n'ayant pu s'accorder avec lui, il le vint accuſer devant le Sénat. Après avoir exercé la dignité de Préteur, dans laquelle il rendit une rigoureuſe juſtice, il ſubjugua la Sardaigne l'an 556 de Rome, & gouverna cette province avec une modération admirable. En 559, il fut élu Conſul avec le même L. Valerius Flaccus, qui lui avoit conſeillé de venir à Rome, & fit tous ſes efforts pour maintenir la Loi Oppia, qui reprimoit le luxe des Dames Romaines dans leurs ajuſtemens. L'année ſuivante il dompta quelques peuples d'Eſpagne. Depuis il fut Tribun dans la guerre de Syrie, gagna le ſommet des montagnes au détroit des Thermopyles, & donna de grandes marques de courage, en combattant contre Antiochus *le Grand*. A ſon retour il fut fait Cenſeur, charge qui étoit une des plus importantes de la République. Il l'exerça avec une intégrité, qu'on n'avoit point encore vue dans aucun de ſes prédéceſſeurs; il accuſa les mechans; il s'oppoſa au luxe; il fit condamner les Criminels, ſans que ſes ennemis, qui l'avoient déféré pluſieurs fois en juſtice, (Pline dit 44, Plutarque 50, d'autres font monter ce nombre juſqu'à 400,) euſſent jamais pu noircir ſon innocence par leurs calomnies. Le peuple Romain fut ſi content de la maniére dont il s'étoit conduit dans ſa Magiſtrature, qu'il lui fit élever une ſtatue dans le temple de la Déeſſe de la Santé. Au reſte, il étoit déja âgé lorſqu'il étudia la Langue Gréque. Il ſe repentoit ordinairement de trois choſes, d'avoir paſſé un jour ſans rien apprendre, d'avoir dit ſon ſecret à ſa femme, & d'être allé par eau, lorſqu'il pouvoit voyager par terre. A l'âge de 80 ans, il épouſa en ſecondes noces une jeune femme nommée *Salonia*, fille d'un de ſes domeſtiques, de laquelle il eut un fils. Il prononça quelques Harangues, étant encore fort jeune; & dans ſa vieilleſſe il écrivit ſept livres d'Hiſtoire, ſelon Cornélius Népos, dans le fragment qui nous reſte de ſa Vie. Dans le premier étoient décrites les actions des Rois de Rome; le ſecond & le troiſieme apprenoient d'où chaque ville d'Italie a pris ſon origine, & c'eſt pour cela qu'il a appellé tous ſes livres du nom d'*Origines*; le quatriéme traitoit de la premiére guerre Punique; & le cinquiéme de la ſeconde; ſes autres livres comprenoient tout ce qui s'étoit paſſé juſques a la premiére guerre de Galba, en Luſitanie. Annius de Viterbe, fameux Impoſteur dans la République des Lettres, a donné au public des *Origines* ſous le nom de Caton; mais les Savans ont toûjours regardé ces piéces, comme des ſuppoſitions ridicules. Caton a fait auſſi quelques autres Ouvrages, dont on trouve les titres dans les Auteurs citez à la fin de cet article. Cicéron lui donne le nom d'excellent Orateur, de bon Senateur, & de grand Général d'armée. Il fit réſoudre la troiſiéme guerre Punique, conſeilla toûjours la deſtruction de Carthage, & ſe ſacrifia dans toutes les occaſions, pour le bien de la République. On ne ſait pas en quelle année il mourut: l'opinion la plus ſuivie fixe ſa mort en l'an 606 de la fondation de Rome, qui étoit la 86 de ſon âge, & la 148 avant la naiſſance de J. C. Tite-Live & Plutarque le font vivre juſqu'à 90 ans. Nous avons des Diſtiques Moraux qui portent le nom d'un Caton; mais on n'a jamais cru qu'ils fuſſent de ce célébre Cenſeur, ni d'aucun Romain de ce nom ou de cette race. On n'a point eu plus de raiſon de les donner à un Dionyſius Caton, que les Critiques ne connoiſſent que fort imparfaitement. Les plus judicieux tiennent que c'eſt l'Ouvrage d'un Chrétien, & ils devinent que l'Auteur ou les Copiſtes auroient pu lui donner le titre de Caton à l'imitation des Anciens, qui donnoient le nom de quelque perſonne conſidérable, qui s'étoit particuliérement diſtinguée, au ſujet que l'on traitoit dans l'Ouvrage qu'on vouloit publier, comme Platon a fait dans ſes Dialogues, Cicéron, Lucien, & pluſieurs autres. Quant à l'Ouvrage, la Morale y eſt aſſez proportionnée à la capacité des enfans, pour qui il ſemble que ces vers ayent été faits. L'Auteur n'étoit pourtant point Poëte, mais il étoit homme de bon ſens. Ces vers ſont compris en quatre livres ou parties, & quoiqu'ils ſoient tous hexamétres, on les trouve d'ordinaire diſtinguez par Diſtiques. Leur Auteur paroît être du VII ou du VIII ſiécle. * *De Autore hujus operis vide Joann. Sariſberienſ. de Nugis Curial. l.* 7. *c.* 9. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Latins, tome* 3. *partie* 2. *p.* 61. *n.* 1136. de l'édit. d'Amſterdam, 1725. Plutarque, *en ſa Vie.* Valére Maxime, *l* 8. *c.* 7. *exemp.* 1. Voſſius, *l.* 1. *de Hiſt. Lat. c.* 5. Cicéron. Cornélius Nepos. Pline. Florus. Tite-Live, &c.

CATON, le Préteur, dit d'*Utique*, parce qu'il y mourut, étoit arriére-petit-fils du Cenſeur, dont nous venons de parler. Son pére l'ayant laiſſé fort jeune, il fut nourri avec ſon frére Cépion, & ſa ſœur Porcie, dans la maiſon de Livius Druſus leur oncle naturel. Il donna, dans l'âge le plus tendre, tant de preuves de ſon amour, pour la République, que n'ayant que 14 ans il demanda une épée pour tuer Sylla, qui exerçoit la tyrannie contre ſa patrie. Il aima auſſi beaucoup la Philoſophie, & s'attacha ſur tout à la Secte des Stoïciens, dans laquelle il puiſa cette grandeur d'ame, dont il donna des marques en tant d'occaſions. Dans la guerre des Eſclaves revoltez, ſous Spartacus, l'an 681 de Rome, & 73 avant J. C. il fit ſa premiére campagne en Italie, & commanda peu de tems après, mille hommes de pié, dans la Macédoine. Il voyagea depuis en Aſie, avec ſi peu de ſuite qu'on ſe mocqua de lui; mais il s'en mit peu en peine, & ne conſidéra pas davantage les honneurs, que lui firent rendre Pompée & Déjotarus. A ſon retour, il fut élevé à la dignité de Queſteur, qu'il exerça avec grand ſoin, reformant les Officiers, & faiſant taxer & punir les Aſſaſſins gagez aux dépens du public, du tems de Sylla. Il demanda le Tribunat pour empêcher un méchant homme de l'avoir; & lorſque la conjuration de Catilina fut découverte en 691, il ſe joignit à Cicéron pour faire punir les complices, & s'oppoſa à Céſar dans le Sénat. Ayant ſu qu'Hortenſius étoit amoureux de ſa femme Martia, il la lui céda, & la reprit lorſqu'Hortenſius fut mort: ce qui donna ſujet au même Céſar de lui reprocher, qu'il l'avoit donnée pauvre, avec deſſein de la reprendre, lorſqu'elle ſeroit riche. Lorſqu'il eut été fait Queſteur, en 698, ſes ennemis qui ne vouloient pas l'avoir auprès d'eux, l'éloignérent ſous pretexte d'honneur, en lui faiſant donner ordre d'aller en Cypre pour ſe ſaiſir de cette iſle, que l'on avoit injuſtement confiſquée ſur Ptolomée ſon Roi. Cette affaire étoit très-délicate, mais il la conduiſit avec

tant

tant de prudence, qu'on n'eut rien à lui reprocher; & ses amis furent les seuls à se plaindre de la sévérité dont il usa à leur égard, en leur refusant des richesses, qu'il ne conserva que pour le thrésor public. Au reste, il n'oublia rien pour s'opposer aux brigues de César & de Pompée pendant leur union, & pour les accorder durant les guerres civiles; mais enfin, il suivit le parti de Pompée, qu'il considéroit comme le Défenseur de la République. Après la bataille de Pharsale & la mort de Pompée l'an 706 de Rome, il passa en Afrique, se joignit à Juba & à Scipion, & laissa la conduite de l'armée au dernier. Il se retira dans Utique, & ayant su que César le poursuivoit, il conseilla à ses amis de prendre la fuite, & à son fils d'éprouver la clémence du Vainqueur. Pour lui il se mit au lit, se fit apporter le livre de l'immortalité de l'ame de Platon, qu'il lut deux fois; & puis se donna un coup de poignard. Ce coup n'étant pas mortel, on lui mit un appareil, qu'il défit lui-même, & mourut âgé de quarante-huit ans, la 708 de Rome, environ 46 ans avant l'Ere Chrétienne. * Plutarque, *en sa Vie.*

CATON *le Censeur*, eut un fils de ce nom, lequel combattant dans la Macédoine, sous Paul Emile, en l'an 586 de Rome, & 168 avant Jesus Christ, donna de si grandes marques de bravoure, que ce Général lui fit épouser sa fille nommée *Tertia*. Il en eut deux fils, M. PORCIUS CATO, Consul en l'an 636, & 118 ans avant J. C. & CAIUS PORCIUS CATO, aussi Consul en 640. Il mourut étant Préteur, avant son pére qui comme nous l'avons dit dans l'article qui le regarde, épousa à l'âge de 80 ans, Salonia fille d'un de ses Domestiques. De ce mariage naquit CATON *Salonius*, qui mourut Préteur, & qui laissa deux fils, LUCIUS CATON qui fut Consul en 665, & MARCUS pére de CATON *d'Utique*. Ce dernier fut pére de CATON qui mourut dans la bataille de Philippes combattant contre Auguste & Antoine, l'an 712 de Rome, & avant Jesus Christ 42. * Plutarque, *Vie des deux Catons.*

CATON, (M. Valérius) d'une autre famille que les premiers, vivoit vers l'an 700 de Rome, & 54 avant Jesus Christ. Il étoit Poëte, & composa quelques Poëmes, entre autres un qui avoit pour titre *Lydie*, & un autre celui de *Diane*, si l'on s'en rapporte au jugement des deux Scaligers. Il est aussi Auteur des *Dires* ou *Imprécations*, que nous avons dans les Catalectes de Virgile, & qui ont été imprimées sous son nom à Leyde l'an 1632, avec les Notes du Sieur Christophle Arnold. Ce Caton est appellé *la Sirène des Latins* dans Suétone. * Suétone, *de Illust. Grammat.* Vossius, *c. 1. de Poët. Lat. &c.* Baillet, *Jugemens sur les Poëtes Latins, tome 3. partie 2. p. 97. n.* 1144. de l'édit. d'Amsterdam, 1725.

* CATON, Historien Grec de Sinope ville de Pont, avoit écrit un livre de la tyrannie de Hiéronymus, cité par Athénée, *l.* 6. & par Etienne de Byzance au mot *Diospolis.*

CATONA, en Latin, *Catona Columella, Columna Reghina*, village bâti sur un Cap du même nom. Il est dans la Calabre Ultérieure, à l'embouchure de la riviére de Cénis dans le détroit de Messine, vis à vis de la ville de ce nom. Ce lieu n'est connu que parce que les Voyageurs y viennent ordinairement prendre des bateaux, pour passer à Messine, dont il n'est éloigné que de trois lieues. On le prend pour la *Columella*, ou *Columna Regia & Rhegina*, qui étoit anciennement un bourg des Brutiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

CATS. *Voyez* CATZ.
CATTARICKBRIDGE, CATTARICKE ou CATTARIK. *Voyez* CATARRICKE.
CATTARO, ville. *Cherchez* CATARO.
CATTEAU-CAMBRESIS. *Voyez* CATEAU CAMBRESIS.
CATTEGAT. *Voyez* SCAGEN.
CATTERICK. *Voyez* CATARRICK.

* CATTES, anciens peuples d'Allemagne, dans le païs de Hesse & de Thuringe d'aujourd'hui, où est Cassel, *Castellum Cattorum*. Drusus leur fit la guerre sous le régne d'Auguste, & ils furent battus par Sulpice Galba sous celui de Claude; par L. Pomponius sous le même; & enfin ils donnérent, du tems de Néron, un grand combat contre les Hermondures pour des salines, parce que chacun d'eux vouloit tirer dans son païs une petite riviére, dont se formoit le sel. Les Cattes furent défaits, & leur malheur fut d'autant plus grand, que les victorieux avoient voué leurs dépouilles à Mars & à Mercure: ce qui étoit une espéce de consécration, par laquelle on détruisoit tout, hommes, chevaux, & bétail. Les Cattes passérent depuis dans l'isle des Bataves, qui est la Hollande d'aujourd'hui, où il y a encore deux villages du nom de *Catwick*. * Tacite, *l.* 13. *Annal. Voyez* CATWICK.

CATTHO (Angélo) Archevêque de Vienne au XV siécle, étoit de Tarente. Comme il s'étoit attaché au parti d'Anjou dans le Royaume de Naples, les Ducs Jean & Nicolas de Calabre qui prétendirent l'un & l'autre au mariage de la fille unique du Duc Charles de Bourgogne, le tinrent près de la personne de ce Duc pour conduire de leur part ce mariage. Cette négociation n'eut aucun succès, ils vécurent peu, & décédérent bientôt l'un après l'autre. Après leur mort le Duc de Bourgogne connoissant le mérite d'Angélo Cattho, le retint à son service, & lui donna pension. Cattho prit congé de lui après la bataille de Morat, & se retira à la Cour de Louïs XI, où il fut très-bien reçu; & on lui donna la charge d'Aumonier du Roi, puis l'Archevêché de Vienne. Quelques uns disent qu'il servit de Médecin & d'Astrologue à Louïs XI. Il se forma une étroite liaison d'amitié entre lui & Philippes de Comines, pendant qu'ils étoient à la Cour du Duc de Bourgogne, & elle ne fut pas moindre, pendant qu'ils furent au service de Louïs XI. Ce fut à la sollicitation d'Angélo Cattho, que Philippe de Comines fit des Mémoires que nous avons de sa façon. Il le déclare dès les premiéres lignes, & lui adresse la parole en plusieurs endroit de son Ouvrage. On raconte de grandes particularitez, touchant le don prophétique de Cattho, qui mourut à Vienne, & qui fut enterré dans sa métropole. Il avoit ces mots pour devise, *Ingenium superat vires*. On dit dans la Vie d'Angélo Cattho que ce Prélat célébrant le propre jour que le Duc de Bourgogne fut tué à la bataille de Nancy, dit à Louïs XI, en lui donnant la paix à baiser, *Sire vous avez la paix, si vous le voulez; car vôtre ennemi le Duc de Bourgogne est mort.* Le Commentateur Espagnol doute de ce fait, parce qu'il est rapporté par Sleidan qu'il regarde comme un Hérétique, & non par Comines, qui ayant raconté les autres prédictions de son ami, n'auroit pas oublié celle-ci.

Dans les éditions précédentes de ce Dictionnaire, on a fait plusieurs fautes au sujet d'Angélo Cattho; mais on ne s'arrête qu'à une seule. On le dit Grand Aumonier de France; mais ce titre n'a commencé qu'en la personne du Cardinal de Meudon, sous le régne de François I. On s'étoit servi avant cela du titre de Grand Aumonier du Roi, & ce titre même étoit inconnu sous Louïs XI. Il ne commença d'avoir lieu qu'en la personne de Géofroy de Pompadour, Evêque de Périgueux, sous Charles VIII. * Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Chorier, *Hist. du Dauphiné.* Mézeray, *au régne de Louis XI.* Philippes de Comines, *dans sa préface.* Claude Robert, *in Gallia Christiana, p.* 182. *in Catalogo Præsul. Viennens. num.* 96. Denys Godefroy, *dans les preuves & illustrations de Philippes de Comines, p. m.* 10. *Sommaire de la Vie d'Angélo Cattho, p.* 4. Pierre Matthieu, *Histoire de Louis XI, liv.* 10. *au commenc. p. m.* 522. *ad ann.* 1480. Bayle, *Dictionnaire Critique, seconde édition.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CATTO (Angélo.) *Voyez* CATTHO.
CATTOLICA, bourg. *Voyez* CATOLICA.

CATTON (Gauthier) mourut en 1543. Il condamnoit l'Astrologie Judiciaire comme une invention diabolique & haïe de Dieu. Il auroit peut-être mieux fait de la mépriser, & de la tourner en ridicule, puisque cette prétendue Science prête le flanc de tous côtez, & que, comme l'a dit M. Bayle, jamais personne n'a entrepris de l'attaquer, qui n'ait remporté des moissons de triomphe sur elle. Catton écrivit sur le livre des Sentences & contre les Astrologues. * Wadingue, *in Script. O. M. p.* 149.

CATUALDE, Seigneur Allemand, du tems de Tibére, que ce Prince artificieux trouva moyen d'animer contre Marobode, Roi des Suéves. Catualde, soutenu des Romains, chassa son ennemi de ses Etats & le réduisit à aller chercher sa vie à Ravenne: mais il ne jouït pas longtems de sa vengeance; car il fut chassé lui même par les Hermondures, & contraint de chercher un azyle à Fréjuls, en Provence. Les Allemans, qui avoient accompagné ces deux Princes, furent transportez au delà du Danube, où on leur assigna des terres sous la puissance d'un Quade, nommé Vannius, qu'on leur donna pour Roi. * Tacite, *l.* 2. *Annal.*

CATULA, (Ælia) vieille femme âgée de 80 ans, se distingua par la danse & par les postures mal-honnêtes, dans les Jeux appellez *Ludi juveniles*, que l'Empereur Néron avoit établis pour divertir la Jeunesse, & pour solemniser le jour auquel il s'étoit fait raser pour la premiére fois. * Xiphilin, *Abbr. de Dion.*

CATULAIRE, *Catularia*, nom d'une des portes de Rome, ainsi appellée des chiennes rousses qu'on immoloit pour appaiser les ardeurs de la Canicule. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

CATULE, *Catulus*, surnom de la famille des Luctatiens, du mot *Catus*, fin & avisé, selon Varron.

CATULE, ou CATULUS, Gouverneur de la Libye Pentapolitaine. Il fit mourir, après la ruïne de Jérusalem, une infinité de Juifs, qui s'étoient assemblez dans un desert sous la conduite d'un Tisseran, nommé Jonathas, le plus méchant homme du monde, qui pour les abuser, leur promettoit de leur faire voir des signes & des prodiges extraordinaires. Catule se saisit de ce Séducteur, qui pour sauver sa vie, accusa quantité d'honnêtes gens, quoique faussement, de l'avoir porté à cette revolte. Parmi les accusez furent Alexandre & Bérénice sa femme, que Catule tourmenta en diverses maniéres, & qu'ensuite il condamna à la mort, seulement pour avoir leurs biens. Il enveloppa encore trois mille Habitans de la ville d'Alexandrie dans son accusation, aussi bien que l'Historien Flave Joséphe qui étoit alors à Rome, & qui, si Vespasien & Tite n'eussent eu une parfaite connoissance de son innocence & de son mérite, auroit été perdu. Jonathas fut convaincu de mensonge, & Joséphe déclaré innocent. Cet Imposteur ne vécut que peu après, car Vespasien le condamna à être brûlé vif. Pour Catule à qui il sauva la vie, il porta la peine de sa cruauté & de son avarice dès ce monde; car il tomba dans une maladie si extraordinaire, que les Médecins n'y connoissoient rien. Il étoit travaillé de douleurs insupportables par tout le corps, & celles qu'il sentoit dans le fonds de son ame, étoient encore plus grandes; car nuit & jour il avoit devant les yeux des spectres de ceux qu'il avoit fait mourir, qui lui ôtoient toute sorte de repos, & lui imprimoient des frayeurs épouvantables. Il se jettoit hors du lit, comme il auroit fait de dessus une roue, ou du milieu d'un brasier ardent. Ses maux, presque inconcevables, allerent toûjours en augmentant, & ses entrailles étant toutes dévorées par le feu qui le consumoit, il finit sa vie criminelle au milieu de ces horribles tourmens. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 7. *c.* 28.

CATULLE, (Caius, ou Quintus Valerius) naquit à Vérone, sous le septiéme consulat de Caius Marius, & sous le second de Lucius Cornélius Cinna, 86 ans avans la naissance de J. C. & l'an 668 de la fondation de Rome. On dit qu'il vint la premiére fois à Rome à la suite de Manlius. Il y fut ami de Cicéron, de Plancus, de Cinna, & des plus grands hommes de son tems. Jules-César le considéra aussi, quoique ce Poëte l'eût traité peu favorablement dans ses Ecrits; & l'on dit même qu'ayant vu des vers qu'il avoit faits contre lui, il se contenta d'une legére satisfaction, & le pria le même jour à souper. Il aima Ipsitille qui étoit de son païs, & Clodia qu'il appelle Lesbie, toutes deux célébres dans ses Ecrits, & sur tout la derniére. Nous avons encore de lui cent dixsept Epigrammes ou autres petites piéces de Poësie: les autres sont perdues, & on lui attribue faussement le Poëme pour la veille d'une Fête de Vénus. Il mourut, selon saint Jérôme, âgé de 30 ans, l'an 697 de Rome, le 57 avant J. C. l'année que Cicéron revint de

de ſon exil, Joſeph Scaliger croit qu'il a vécu plus longtems, & il eſt ſuivi en cela par la plupart des Savans; quoiqu'ils ne ſoient pas d'accord touchant l'année de ſa mort. Encore que le plus grand talent de ce Poëte conſiſtât à bien faire des Epigrammes, on prétend qu'il n'a pas moins réüſſi dans deux autres genres de Poëſies, ſavoir dans les vers Lyriques & dans les Elégiaques. Il n'y a preſque point de Poëtes parmi les Romains, à qui il n'ait diſputé le rang de préſéance, il a eu ſes partiſans dans preſque tous les ſiécles, & ſur tout dans ces derniers tems, où l'on a vu des gens qui n'ont point fait difficulté de le préférer à tous ceux de l'antiquité, ſans en excepter Virgile & Horace. Tels ont été Paul Jove & Barthius. On ne peut nier que Catulle n'ait été un fort bel eſprit, & qu'il n'ait fort bien ſu faire ſervir à ſes propres paſſions, l'humeur la plus facile & la plus enjouée qu'on eût peut-être encore vue parmi les Romains. Cette qualité le rendit fort agréable à quelques perſonnes conſidérables dans la République, & particuliérement à Cicéron, qui ne haïſſoit pas le caractére des eſprits libres. Il a été le premier qui ait ſu la maniére de tourner en un beau Latin tout ce que les Poëtes Grecs ont eu de beau & de délicat, & tout ce qui paroiſſoit inimitable. Son ſtyle eſt du bon ſiécle; mais il y a dans ce Poëte beaucoup d'infamies & de ſaletez. Après tout, les ſentimens des Critiques ſont fort partagez ſur le mérite de Catulle, & ſur la comparaiſon qu'ils en ont fait avec Martial. Parmi les éditions de Catulle, celle de Scaliger & de Voſſius le fils, ſont les meilleures. * Baillet, *Jugem. des Sav. ſur les Poët. Lat. tome* 3. *partie* 2. *p.* 81. *n.* 1141. édit. d'Amſterdam, 1725. Juvenal, *Sat.* 13. Aulu-Gelle, *l.* 7. *Noct. Attic. c.* 2. Paul Jove, *in Elogiis Caſanovæ & Naugerii.* Gaſpard Barthius, *col.* 2356. Jules Céſar Scaliger, *Poëtices, l.* 5. *p.* 753: *p.* 865. Joſeph Scaliger le fils, *in primis Scaligeranis, p.* 47. Voſſius, *l.* 3. *Inſtitut. Poëticar. p.* 56. 107. 108. Philippe Briet, *l.* 2. *de Poëtis Latin. p.* 14. 15. *ante acutè dicta, &c.* Rapin, *Compar. d'Homére & de Virgile, ch.* 10. *p.* 42. *édit. in quarto. Epigrammatum Delectus* de Meſſieurs de Port-royal, de l'édit. de Savreux de l'an 1659, *in præf. Operis.* Les mêmes, *in Diſſertatione de vera pulchritudine, & Epigram. l.* 1. *p.* 313. *&* 314: *& l.* 7. *p.* 355. Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres de juin* 1684, *p.* 364. Le même Auteur parlant de *l'édition de Catulle par* Voſſius, *p.* 363, *&c.* P. Richelet, *Dictionnaire François, au mot* Epigramme. Saint Jérôme, *en ſa Chron.* Quintilien, Dioméde, Suétone, &c. rapportez par Lilius Giraldus, *au* 10. *Dial. des Poëtes Latins.* Voſſius, *de Poëtis Latinis.*

* CATULLINUS (Aconius) Proconſul d'Afrique ſous Conſtantin le Grand en l'an 315. Il en eſt ſouvent parlé dans le Code Théodoſien. * Jac. Gothofredi, *Proſôpogr. Cod. Theodoſiani.*

* CATULLIUS (André) de Hainault, a enſeigné la Rhétorique dans un des Colléges de Louvain, & fut enſuite Chanoine de Tournay, & Official de l'Evêché. On a de lui, *Prometheus, ſive de Origine Scientiarum Drama; Urbis & Academiæ Lovanienſis Encomium; Simplex Gladius, de ſeptem Deiparæ doloribus Elegia; Septuplex Triumphus, ſive Gaudia Virginis Deiparæ; Lacrymæ, ſive Amores caſti.* * Valére André, *Biblioth. Belgica; p.* 47.

CATULUS. *Cherchez* LUCTATIUS CATULUS.

CATUMSYRITUS, (Jean-Baptiſte) Grec, du nombre de ceux qui vinrent au Collége de Rome, fit grand bruit en ce païs-là, auſſi tôt que le livre d'Arcudius, où il tâcha de concilier l'Egliſe Gréque avec la Latine, fut publié. Il préſenta une requête à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne qui étoit à Rome, pour parler à ſa Sainteté de l'Ouvrage d'Arcudius, comme d'un livre rempli d'héréſies, & qui favoriſoit le Luthéraniſme & le Calviniſme. Il alla même plus avant; car il fit imprimer à Veniſe un livre en 1632, ſous le titre de *Veræ utriuſque Eccleſiæ Concordia*, pour oppoſer à celui d'Arcudius. Il y attaque Bellarmin, & quelques autres Jéſuites dont il parle, comme de gens qui n'avoient aucune connoiſſance de cette matiére. Il y fait auſſi ſouvent mention de *l'Euchologe* qui avoit été pris du monaſtére appellé *Crypta-Ferrata*; & il prétend que cet *Euchologe* manuſcrit, qu'on eſtimoit en Italie, & qui étoit ſuivi par Arcudius & par les Jéſuites, n'étoit point exact. Il le reprend en pluſieurs endroits, comme ſi l'on n'y eût point trouvé quelques uns des Sacremens; & il accuſe en même tems Arcudius & les Grecs du College de Rome de favoriſer les nouvelles héréſies, en ſuivant cet *Euchologe.* Cependant on peut dire de Catumſyritus, qu'il fait paroître plus d'emportement, que de ſolidité dans ſon Ouvrage. Comme il avoit étudié la Théologie Scholaſtique, & qu'il prend même la qualité de Docteur en Théologie, il y a traité la plupart des matiéres, avec une méthode trop ſcholaſtique, & avec trop de ſubtilité. Cet Ouvrage eſt rempli d'égaremens, & d'abſurditez: ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait été approuvé par les Inquiſiteurs de l'Etat de Veniſe, & par un grand nombre de Théologiens qui en ont fait l'éloge. Il y a même quelque choſe de dur contre la Cour de Rome, & qui paroît fort affecté. Au reſte, ce livre n'a point eu de cours en France, où il ne ſe trouve point. * *Mémoires des Savans.*

CATURIGES: c'étoit anciennement un peuple de la Gaule Narbonnoiſe. Il étoit placé entre les Allobroges, les Ebruntiens, les Miméniens, & les Vocontiens. Leurs villes principales étoient *Vapincum* & *Caturigæ.* Leur païs porte maintenant le nom de Gapençois, la premiére de leurs villes celui de *Gap*, & la derniére, celui de *Chorges.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CATUS (Q. Ælius Tubero, furnommé *Catus*) Conſul Romain, fut moins célébre par ſes victoires, que par ſa modeſtie, & par ſa frugalité. Il mangeoit dans de la vaiſſelle de terre, n'ayant que deux gobelets d'argent, dont L. Paulus ſon beaupére, lui avoit fait préſent, après qu'il eut vaincu le Roi Perſée; mais il ne voulut jamais prendre les vaſes d'argent que lui offrirent les Députez des Etoliens, lorſqu'ils le virent manger dans de la terre. * Pline, *l.* 33. *c.* 12. Valére Maxime, *l.* 4. *c.* 3. *exemple* 7. Plutarque, *in Paulo Æmilio.*

CATUS (Louïs) de Ferrare, l'un des Antagoniſtes d'Alciat, vers l'an 1550, obligea Aimon Cravéta, qui étoit venu enſeigner à Ferrare, d'aller ailleurs. * Pancirolle, *de Clar. Legum Interpret. Biblioth. Hiſtor. des Auteurs de Droit, &c.* par Denys Simon, edit. de Paris, *in douze*, 1692.

CATWICK, en Latin *Cattorum Vicus.* Il y a dans la Hollande deux villages qui portent ce nom, & qui ne ſont ſeparez que par quelques monceaux de ſable, qu'on appelle dunes: l'un eſt ſur le bord de la Mer, qui emporte ſouvent des maiſons des Habitans, & l'autre un peu plus avant dans la terre, à l'endroit où le Rhin ſe perd dans les ſables. Ils ſont environ à une lieue de Leide, & pour les diſtinguer, on les appelle *Catwick op zee*, c'eſt à dire, *Catwick ſur la mer*; & *Catwick op den Rhyn*, c'eſt à dire, *Catwick ſur le Rhin.* On prétend qu'ils ont pris leur nom des anciens Cattes, & on y a trouvé quelques Antiquitez. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CATZ ou KATZ, eſt le nom d'une ancienne Seigneurie de Zélande & en même tems d'une petite ville qui fut abymée par les eaux dans l'inondation qui arriva en 1532 le 31 octobre, ſelon Emmius, & ſelon d'autres, le premier ou le ſecond de novembre. Catz eſt préſentement un beau village, renfermé dans ſes digues, & avec un bon port qu'on appelle *Catzhoofd.*

* CATZ, eſt le nom d'une des plus anciennes & des plus conſidérables familles de Hollande & de Zélande. Le premier de cette famille qui ſoit connu fut GYSELBERT *de Welle* Baron de Catz. Il floriſſoit du tems de Florent II, dit *le Gros*, & mourut en 1123.

CATZ (Jaques) grand Juriſconſulte, Politique & Poëte, naquit à Brouwershaven en Zelande dans l'iſle de Schouwen le dixiéme novembre 1577. Son pére y étoit Conſeiller. On le deſtina d'abord aux études. Après avoir fait ſon Cours de Philoſophie, il alla étudier le Droit à Leiden; de là il paſſa en France & s'arrêta pendant quelque tems, à l'Académie d'Orléans, où il prit le degré de Docteur en Droit. Il vit enſuite Paris & auroit ſouhaité de faire le voyage d'Italie; mais ſa famille s'y oppoſant, il fut obligé de s'en retourner dans ſa patrie. Arrivé à la Haye, il s'appliqua entiérement à la Juriſprudence, écouta avec ſoin les Plaidoyers publics des plus habiles Avocats, & pour ſe perfectionner il ſe mit ſous la direction de *Corneille Vander Pol*, Procureur & très-habile Practicien. Quelque tems après, Catz plaida à *Zierikzée* & à *Brouwershaven.* Etant depuis tombé dans une fiévre étique, les Médecins lui conſeillérent de changer d'air. Il paſſa donc en Angleterre, viſita les deux Univerſitez de Cambridge & d'Oxford, & vit à Londres le fameux Docteur *Butler*, qu'il conſulta ſur ſa fiévre opiniâtre; mais ce Médecin ne fut pas plus heureux dans ſes Ordonnances que les autres. Catz retourna en Hollande avec ſa fiévre, dont il fut guéri quelque tems après par un vieux Alchymiſte. Délivré de ſon indiſpoſition, il reprit le métier d'Avocat & ſe fixa à Middelbourg, où il s'aquit une haute réputation par ſes Plaidoyers. Il s'y maria, & eut de ſon épouſe trois fils morts jeunes & deux filles. Il avoit accoutumé d'employer ſes heures de loiſir à la Poëſie, à laquelle il ſe délaſſoit dans ſa maiſon de campagne ſituée dans le village de Grypskerke près de Middelbourg. Dans ce tems-là il donna au public *ſes Emblémes*; *Galatée* ou *Elégie paſtorale*; *Le Combat de ſoi-même*; *Théâtre de la dignité de l'Homme* ou *Vaſthi*; *Le Mariage*, ou *toute la conduite de l'Etat du mariage*, &c. Cette vie tranquille avoit à peine duré 12 ans, qu'en 1621, elle fut troublée, tout d'un coup, par l'expiration de la tréve, parce que pour couper le paſſage à l'ennemi on avoit inondé toute la campagne de Zélande: ce qui détruiſit l'agréable retraite que Catz s'étoit formée & qu'il avoit cultivée avec beaucoup de dépenſes. Ce malheur ne fut pas le ſeul qui lui arriva; les Etats déclarérent encore ſa terre confiſquée, parce qu'il l'avoit achetée du parti ennemi. Il alla donc lui-même à la Haye pour ſoutenir ſa cauſe & pour la défendre. Pendant ſon ſéjour à la Haye il fut fait Profeſſeur en Droit Civil à Leyden, mais avant qu'il eût eu le tems de réfléchir s'il accepteroit ou non cet emploi, la ville de Middelbourg lui offrit celui de Penſionnaire, qu'il accepta après y avoir mûrement penſé. Peu de tems après, la ville de Dordrecht le choiſit auſſi pour ſon Penſionnaire; & Catz reçut ce nouvel emploi. La guerre entre la France & l'Angleterre ayant, de tems en tems, cauſé des pertes aux vaiſſeaux marchands des Hollandois, Catz & Albert Joachimi furent envoyez en Angleterre en 1627, & ils négociérent d'une maniére qui ſatisfit les Etats. Catz s'aquit tellement l'eſtime de Charles I, Roi d'Angleterre, qu'il l'honora de l'Ordre de S. George. De retour en Hollande il eut le chagrin de perdre ſon épouſe après avoir vécu avec elle pendant 25 ans. Il ne ſe remaria point. En 1634, il fut nommé Penſionnaire de Hollande & de Weſt-Friſe; & en 1648, après la concluſion de la paix de Munſter, il fut élu Garde du Sceau des Etats & du Comté de Hollande & de Weſt-Friſe, & en même tems Stadhouder des Fiefs. Quelque tems après, Catz étant aſſez avancé en âge & las du tumulte des affaires, réſolut de joüir de la tranquillité; c'eſt pourquoi il réſigna tous ſes grands emplois & en obtint la démiſſion des Etats. Mais lorſque, pendant la Régence de Cromwell, les circonſtances où ſe trouvoient l'Angleterre & la Hollande parurent délicates, les Etats priérent Catz de vouloir aller en ambaſſade en Angleterre avec Meſſieurs *Schaap* & *Vander Perre*; ce qu'il fit pouſſé par l'amour de la patrie, quoiqu'âgé de plus de 74 ans. Il ne fit pas ce trajet ſans danger, puiſque deux matelots moururent de la peſte ſur le vaiſſeau des Ambaſſadeurs. A peine furent-ils arrivez à Londres qu'on entama les négociations, mais avec peu de ſuccès, parce que pendant ce tems-là les Amiraux *Black* & *Tromp* en étoient venus aux mains. Les Ambaſſadeurs de Hollande, voyant que les affaires ne ſe termineroient pas ſi tôt, ſe retirérent dans une maiſon de campagne à *Chelſey* dans le voiſinage de Londres. Peu de tems après ils s'y virent inveſtis par des gens armez, & comme ils témoignoient qu'une telle démarche les ſurprenoit, on les tranquilliſa en leur diſant que cela ſe faiſoit pour leur ſureté, & pour les garantir des inſultes de la canaille. Ils reçurent enſuite ordre de revenir en Hollande, avant que toute la flotte des Etats fût en mer; ce qui fut exécuté. Catz ayant rendu compte de ſon ambaſſade ſe retira dans ſa campagne de *Sorgvliet*, & y paſſa le reſte de ſa vie à

com-

compoſer divers Poëmes Flamands, qui ont été imprimez. Il mourut à *Sorgvliet* le douziéme ſeptembre 1660, âgé de 82 ans, neuf mois & 23 jours, ayant été fort tourmenté de la gravelle quelque tems avant ſa mort. Ses Oeuvres ont ſouvent éte réimprimées *in octavo*, *in quarto* & *in folio*. La derniére édition qui a paru en Hollande en 1726, eſt en deux volumes *in folio*. Depuis quelque tems, elles ont été traduites en vers Allemands, & publiées en grand *octavo*; mais il y a lieu de douter que cette Traduction ait eu un heureux ſuccès. La maiſon de *Sorgvliet* dont nous avons fait mention, eſt dans le voiſinage de la Haye ſur le chemin de *Scheveling*. Catz en fut le fondateur & trouva moyen de former des jardins, des caſcades, des orangeries & des boſquets au milieu des ſables ſtériles des Dunes. Guillaume III, Roi d'Angleterre, acheta & poſſéda cette maiſon de plaiſance depuis la mort de Catz. Dans la ſuite il en fit préſent au Comte de Portland. * *Dictionnaire Flamand.*

* C A T Z (Baudouin) Archevêque de Philippes, & Vicaire Apoſtolique dans les Provinces-Unies des Païs Bas, naquit à Gorcum vers le commencement du XVII ſiécle, d'une famille qui a donné pluſieurs Paſteurs de mérite à l'Egliſe Catholique de ces Provinces. Il étoit neveu de Joſſe Catz né à Schoonhoven en 1581, qui étant Paſteur d'une maiſon de filles dévotes à Harlem, fut fait Chanoine en 1615, & Doyen du Chapitre en 1628. Ce fut de ſon tems, en 1636, que les Chanoines de Gand & ceux de Harlem, qui ont S. Bavon pour leur commun Patron, renouvellérent une ancienne Fraternité, qui avoit été entre ces deux Chapitres. Il mourut le douziéme janvier 1641. Quant à Baudouin Catz, après avoir pris à Louvain le degré de Licentié en Théologie, il fut Paſteur à Spaerwouw près de Harlem, enſuite Préſident du Collége de Pulchérie à Louvain, d'où il revint pour ſuccéder à ſon oncle dans le Paſtorat des filles dévotes. Il fut Chanoine & enſuite Doyen du Chapitre de Harlem, très zélé pour en défendre les Droits & la Juriſdiction. Lorſqu'il fut queſtion de donner un Coadjuteur à Philippe Rovénius, Archevêque de Philippes, & Vicaire Apoſtolique, Baudouin Catz fut un de ceux que le Clergé choiſit & propoſa. Mais cette charge fut donnée alors à Jacques de la Torre qui fut ſacré à Munſter, ſous le titre d'Archevêque d'Ephéſe, le 19 mai 1647. Baudouin Catz l'avoit accompagné pour ſe trouver à ſon Sacre; &, comme on manquoit pour la cérémonie d'un troiſiéme Evêque Aſſiſtant, Fabio Chigi, alors Nonce du Pape à Cologne, & qui ſe trouvoit là préſent, lui ordonna d'y ſuppléer, comme étant conſtitué en dignité, & Doyen d'un Chapitre cathédral, & d'aſſiſter à la cérémonie du Sacre, pour y faire des fonctions qu'auroit dû faire un troiſiéme Evêque. Ce fut en cette occaſion là que Chigi, qui avoit conçu de l'eſtime & de l'affection pour Baudouin Catz, lui mit en riant la mitre ſur la tête, lui diſant qu'il en étoit digne, & qu'il la porteroit un jour. En effet, après la mort de Jacques de la Torre, & de Zacharie de Metz, qui lui avoit été donné pour Coadjuteur ſous le titre d'Evêque de Tralles, & qui moururent tous deux en 1661, de Metz le 13 de juillet, & la Torre le 16 de ſeptembre, la place de Vicaire Apoſtolique étant vacante, Fabio Chigi alors Pape ſous le nom d'Alexandre VII, ſe ſouvint de ce qu'il avoit prédit à Baudouin Catz qui avoit été propoſé autrefois par le Clergé, & lui donna le titre d'Archevêque de Philippes, avec la charge de Vicaire Apoſtolique. Mais comme il n'étoit plus guéres en état d'en faire les fonctions, & que le Clergé qui avoit choiſi alors Jean Neercaſſel, le demandoit avec inſtance, le Pape le nomma Coadjuteur, & lui donna le titre d'Evêque de Caſtorie. Ils furent ſacrez enſemble à Cologne dans l'égliſe de S. Pantaléon, le neuviéme ſeptembre 1662. Baudouin Catz vieux & infirme ſuccombant au travail, ſe retira bientôt aux Peres de l'Oratoire de Louvain, où il mourut le 18 mai 1663. Il avoit un frére nommé Corneille Catz, Docteur en Droit, Chanoine & Doyen de Harlem, où il étoit auſſi Paſteur des filles dévotes. Il mourut le troiſiéme janvier 1671. Jacques Catz leur neveu né à Gorcum le onziéme janvier 1639, fut d'abord Paſteur à Aelsmeer ſur les bords du Lac de Harlem. En 1672, laiſſant en ſa place Baudouin Catz ſon frére, mort en 1690, il fut pourvu d'un Paſtorat à Tergoude, d'où, au grand regret des Catholiques dont il avoit le ſoin, il fut appellé en 1689, pour remplir à Utrecht le Paſtorat vacant par la promotion de Pierre Codde à la charge de Vicaire Apoſtolique, ſous le titre d'Archevêque de Sébaſte. Jacques Catz, en qui ce Prélat avoit une ſinguliére confiance, étoit un homme de bon conſeil, d'une grande piété, d'une prudence conſommée, & avoit beaucoup de talent pour la conduite des ames. Il défendit conſtamment l'innocence de l'Archevêque de Sébaſte, la pureté de ſa Doctrine & de celle du Clergé Catholique des Provinces-Unies, & les Droits du Chapitre d'Utrecht dont il étoit Doyen. Cela lui attira, du coté de la Cour de Rome, de fâcheuſes affaires qu'il ſoutint avec fermeté, & toujours avec un grand reſpect pour le ſaint Siége. Il mourut à Utrecht dans ſa 74 année le 19 mai 1712, laiſſant pour ſucceſſeur dans ſon Paſtorat ſon neveu Wilbrord Kemp, Chanoine du Chapitre d'Utrecht, qui marche ſur les traces de ſes oncles, & qui a donné au public divers Ouvrages de piété pour l'inſtruction & pour l'édification des Fidéles confiez à ſes ſoins. * *Batavia Sacra.*

C A T Z Matthias. *Cherchez* F E'L I Z E.

C A T Z E N E L B O G H E N, ou C A T Z E N E L L E B O G E N, *Catti Meliboci*, pais d'Allemagne dans la Vétéravie, appartenant au Landgrave de Heſſe-Caſſel. C'étoit une partie de la contrée occupée par les anciens Cattes, dont il porte le nom. Dans le XVI ſiécle, Guillaume Comte de Naſſau, pourſuivit ſes prétentions ſur ce païs. L'Empereur Charles-*Quint* le lui ajugea en 1548, avec la reſtitution de tous les fruits, qui ſe montoient à la ſomme de douze cens mille écus; mais depuis, cet arrêt fut caſſé par le traité de Paſſau. *Voyez* ce qu'en dit M. de Thou dans ſon *Hiſtoire*, *l.* 6. & 16.

* C A T Z E N E L L E B O G E N, petite ville dans le Comté de même nom, eſt au nord-nord-oueſt de Mayence, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues, & à l'eſt-ſud-eſt de Coblentz, à peu près à la même diſtance.

C A U. C A V.

CAVA, ou C A B A, fille de *Julien*, Comte de Ceuta & & de Conſuégra, fut violée par Rodéric Roi d'Eſpagne. Cette injure outra ſi fort Julien; qui étoit Gouverneur pour ce Prince en Afrique, que s'étant joint à deux fils de Vitiza dernier Roi, que Rodéric avoit aveuglé, & duquel il avoit exclus les fils de la Couronne, il appella l'an 712 les Sarrazins en Eſpagne, où ayant défait le Roi l'année ſuivante, ils réduiſirent tous le païs ſous leur tyrannie. * Garibay, *Compendio Hiſtorial de las Chron. Univ. l.* 8. *ch.* 48. Rodéric Sanche, *partie* 2. *c.* 37. Vaſæus, *en la Chron.* Mariana, *l.* 6. *c.* 21. & 23. Marmol, *l.* 2. *c.* 10.

C A V A, ville épiſcopale du Royaume de Naples. *Voyez* G A V E.

C A V A C C I A (Jean-Antoine) Docteur à Bologne, a traité, *De indemnitate mulierum dotis cauſa*; *De Cambiis per Litteras*; *De impedimentis Juſtitiæ*; *De Converſatione cum Bannitis*; *Diſputationes Criminales.* Il floriſſoit en 1588. * *Biblioth. Hiſt. des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

C A V A C H I, ville de l'iſle de Niphon, la principale iſle de celles du Japon. Cette ville eſt dans le quartier de Jetſengo, au midi de la ville de Méaco, près de la côte. Elle eſt défendue par une bonne citadelle, & elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A V A D E, Roi de Perſe. *Cherchez* C A B A D E.

C A V A D O, riviére de Portugal. Elle prend ſa ſource dans la province de Tra-los-Montes, traverſe celle d'entre Douro & Minho, où elle baigne Braga, & ſe décharge enſuite dans l'Océan Atlantique. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A V A G N E, (Arnaud) Maître des Requêtes, ayant été déclaré complice des crimes imputez à l'Amiral de Châtillon, ſous le régne de Charles IX, Roi de France, après le maſſacre de la ſaint Barthelemi, fut traîné ſur la claye, & exécuté dans la place de Gréve à Paris, avec un vieux Gentilhomme nommé Briquemaut. * Mézeray, *au régne de Charles* IX.

C A V A G N O L E (Rolland) de Caſal, Avocat célébre à Milan, a fait *Deciſiones Conſultativæ*, Mediolani, 1614, *in folio*; *Paraphraſis aurea*, Mediolani, 1614; *Obſervationes in Decreta Montis ferrati Civilia antiqua & nova*, Caſali, 1595; *Obſervationes legales & Conſilia legalia*, *Ibid.* * *Biblioth. des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

C A V A I L L O N, ville de Provence, dans le Comté Vénaiſſin, avec Evêché ſuffragant d'Avignon. C'eſt le *Cavellio Cavarum* de Strabon, que d'autres ont nommé *Cabellicum* ou *Urbs Cavallicorum.* Elle eſt ſituée près de la riviére de Durance, dans une plaine extrémement fertile. Cavaillon étoit autrefois bâtie ſur une colline, où l'on voit quelques reſtes de bâtimens; & depuis, les Habitans deſcendirent dans la plaine. La ville eſt petite & mal bâtie: l'égliſe cathédrale eſt dédiée ſous le titre de ſaint Vérant Evêque de cette ville, qui vivoit dans le cinquiéme ſiécle. Entre ſes ſucceſſeurs, on doit diſtinguer Philippe de Cabaſſole Cardinal, Touſſaint de Ville-Neuve, Jean-Baptiſte Pallavicini Cardinal, Mario Maffée, Hiéronymo Ghinucci Cardinal, &c. Outre la cathédrale, il y a encore quelques maiſons religieuſes. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Strabon, *l.* 4. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

C A V A L C A D E, ou Cortége du Pape lorſqu'il va tenir chapelle dans quelqu'une des égliſes ou il y a ſtation. Pour en donner une juſte idée, il faut tracer la deſcription de l'une des plus ſolemnelles. La Cavalcade défile dans cet ordre. Quatre Trompettes, quatre Hautbois, & quatre Timbaliers, avec douze Chevaux-legers commencent la marche, & ſonnent de belles fanfares à la tête de toute la Cavalcade. Les Porte-manteaux des Miniſtres & des Cardinaux qui ſont pour lors à la Cour, viennent enſuite montez à l'avantage portant des valiſes d'écarlate galonnées d'argent & brodées d'or, avec de groſſes Houpes de ſoye rouge, pendantes de chaque côté au bout de pluſieurs cordons tiſſus de ſoye d'or & d'argent & rangez en ſautoir, comme on les répréſente autour des armoiries de ces éminens Prélats. Les Maſſiers des Cardinaux viennent après ſur des chevaux fauves, & portent ſur les épaules des maſſes d'argent aux armes de leurs Maîtres. Les Gentilshommes & les Aumoniers des Cardinaux, des Ambaſſadeurs, & des Princes, avec pluſieurs Gentilshommes & Barons de Rome, ſuivent immédiatement, fort bien montez & leſtement vêtus. Pluſieurs Capitaines Reformez, qu'on nomme *Anſpeſſades* caracollent hors des rangs avec des lances garnies d'argent à la main pour régler la marche. On voit enſuite quatre Ecuyers du Pape, avec de grandes capes rouges, & puis ſon Tailleur, & deux Porte-manteaux vêtus de même, & ayant derriére eux des valiſes de velours rouge, brodées d'or. Les Valets d'Ecurie du Pape viennent après, vêtus de caſaques de ſerge rouge menant par la main les haquenées que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne préſente tous les ans au Pape, pour le tribut du Royaume de Naples, avec des houſſes d'étoffe de ſoye garnies de franges d'or & de feuillages, de lames d'argent boſſetées en demi relief, au lieu de dentelles & de gallons. Pluſieurs autres Domeſtiques du Pape ménent enſuite par la bride une grande quantité de belles mules, caparaçonnées de velours rouge, avec des franges d'or. Après on voit ſix litiéres, couvertes d'écarlate brochée d'or, & de velours rouge garni de pierreries. Ces litiéres ſont précédées de deux Officiers à cheval, & ſuivies du Maître des Ecuries du Pape à cheval, & d'un grand nombre de ſes Eſtafiers à pié. La Nobleſſe Romaine & les Titulaires marchent après ces riches équipages ſans ordre, pour éviter les différents qui pourroient naître au ſujet des préſéances. Il y a quarante ſept familles de la plus ancienne nobleſſe, quinze Familles dont les titres ſont plus modernes, & une trentaine de familles étrangéres de la principale Nobleſſe de l'Europe, qui ſont établies à Rome depuis trois ou quatre cens ans, & outre cela les familles des *Urſins*, des *Colonnes*, des *Conti*, & des *Savelli*, qui ſont les principales de la Cour de Rome, & qui ont pluſieurs Ducs.

Princes & Barons. Il y a de plus une douzaine de familles de Princes qui ſont neveux des Papes, & pluſieurs autres familles très-conſidérables par leur qualité, leurs charges, & leurs richeſſes, qui marchent auſſi parmi toute cette Nobleſſe. Il ſuffira donc de faire remarquer ici que tous ces Nobles & Titulaires ſont montez dans la Cavalcade ſur d'excellens chevaux, dont le harnois eſt très-riche, & le crin couvert de rubans de diverſes couleurs, & que tous ces Gentilshommes, & grands Seigneurs ont à leur ſuite chacun un grand nombre d'Eſtafiers à pié dont les diverſes livrées font que ce Cortége eſt très beau à voir. Dix Maſſiers du Pape viennent après cette Nobleſſe, avec de grandes robes violettes de drap, garnies de paſſemens de velours noir. Ils ont des colliers de mailles de fer, & portent de groſſes maſſes d'argent ſur l'épaule. On voit enſuite quatorze Tambours à pié, vêtus de ſatin rouge garni d'or. Ils ont des plumets blancs & rouges au chapeau, & portent des banderoles, qui ſont differentes ſelon les diverſes Enſeignes des quatorze Quartiers de Rome. Ces Tambours ſont ſuivis de douze Trompettes du Pape, qui ont des habits rouges, galonnez d'or. Les Cubiculaires Apoſtoliques viennent après, vêtus d'écarlate. Les Camériers hors des murs en habit rouge cramoiſi. Le Commiſſaire, & le Fiſcal de la Chambre en habit violet. Les Avocats Conſiſtoriaux en robes de Docteurs. Les Chapelains de la famille Papale en ſoutanes rouges. Les Camériers ſecrets du Vatican, les Camériers Participans & les Camériers d'honneur en habit violet. Il y a quatre de ces Camériers dits *Participans* qui portent ſur des maſſes d'argent quatre chapeaux du Pape, qui ſont de velours cramoiſi. On voit marcher enſuite quarante Officiers du peuple Romain, entre leſquels ſont les Juges du Capitole, les Maitres Juſticiers, les Avocats, les Sécretaires, les Greffiers, les Contrôlleurs, & pluſieurs autres Officiers, vêtus de grandes robes ſénatoriales de velours noir, avec des bonnets de même, comme ſont les houſſes de leurs chevaux. Les Abbréviateurs du grand Parquet, viennent après avec les Clercs de la Chambre Apoſtolique, les Auditeurs de Rote, & le Mâitre du ſacré Palais à la gauche du Doyen de la Rote. On voit enſuite les quatorze Maréchaux du peuple Romain, habillez de ſatin blanc, avec des juſte-au-corps de ſatin violet, & des toques de velours noir; les quatorze Capitaines des Quartiers vêtus de grandes robes de velours cramoiſi, doublé de toile d'argent, avec les hauts-de chauſſes de ſatin blanc galonné d'or, & la toque de velours noir, enrichie de pierreries; les Maſſiers du Pape, & les trois Conſervateurs Romains en leur habit ordinaire; le Gouverneur de Rome, & en ſon abſence le Sénateur Romain, le premier eſcorté par des Hallebardiers avec leur Capitaine, & le ſecond couvert d'une grande mante de brocard d'or, traînante juſqu'à terre avec de longues manches doublées de taffetas cramoiſi, & une cappe taillée en forme de vaſe d'or à l'antique, ſur laquelle pend un grand collet; les Princes du thrône, les parens du Pape, les Ambaſſadeurs des têtes couronnées, les Maîtres des cérémonies, & le Sous-Diacre Apoſtolique, avec un manteau court de drap violet, & un chapeau noir fort large ſur la tête, portant la croix tournée vers le Pape entre ſix Officiers, qui portent des baguettes rouges; une centaine de jeunes Gentilshommes Romains, vêtus de ſatin blanc, qui marchent au tour de la litiére du Pape avec ſes Eſtafiers, ſes Curſeurs, & les Maîtres d'eſtrade; le Capitaine de la Garde-Suiſſe après lequel viennent deux files de Gardes avec leurs grandes Hallebardes pour eſcorter le Pape, qui eſt dans ſa litiére, couverte de velours rouge, à franges d'or. Elle eſt portée par deux grandes mules blanches, dont le riche harnois de velours rouge eſt tout couvert d'ouvrages de boſſeterie d'or, d'argent, & de pierreries, avec des boucles émaillées, & garnies de même de pierres précieuſes. Ces mules ont trois ou quatre rangées de petits grelots, & ſonnettes d'argent au poitrail, qui étant de différentes grandeurs font une eſpéce de carillon, comme des tambours de baſque. Elles ont de belles aigrettes ſur la tête, & l'impériale de la litiére eſt toute bordée par deſſus de crenaux remplis de grenades d'argent, & de vermeil doré miſes en ſautoir. Les quatre coins de chaque portiére ſont couverts par dehors d'un ornement, compoſé de boſſettes relevées en forme de petites pyramides tronquées qui ſervent de châtons à pluſieurs pendeloques de pierres précieuſes de diverſes couleurs, comme celles dont on pare le grand Seigneur à Conſtantinople. Le Pape eſt aſſis dans cette litiére tout ſeul, & revêtu d'une ſoutane de tabis blanc, avec le rochet, l'étole, & la mozette ou manteline de velours rouge l'Hyver, & de ſatin rouge l'Eté. Il a une calotte de la même étoffe & couleur ſous le chapeau rouge. Immédiatement après la litiére du Pape, on voit ſon Mâitre de Chambre, ſon Echanſon, ſon Sécretaire, & ſon Médécin, tous montez à l'avantage ſur de belles haquenées, qui ſont quelquefois ferrées d'argent auſſi bien que les mules du Pape. Les Cardinaux viennent enſuite deux à deux à cheval, & puis les Patriarches & les Archevêques, les Généraux d'Ordre, les Evêques aſſiſtans, les Protonotaires Apoſtoliques, les Prélats Référendaires de la ſignature de Grace & de Juſtice; les carroſſes, les litiéres, & les chevaux de main du Pape, avec la moitié de ſes Trompettes, l'autre moitié étant à la tête de la Cavalcade, pour en ouvrir la marche. Toutes ces perſonnes ont leurs habits de parade. Cette marche eſt fermée par deux compagnies de Chevaux-legers vêtus de belles veſtes de damas bleu, & de juſte-au-corps d'écarlate, avec des manches pendantes de velours rouge & jaune, portant tous leurs lances en arrêt. Il y a outre cela ſix Compagnies de Cuiraſſiers bien montez & armez de fer de pié en cap, qui ſont diſtribuez en divers endroits de la Cavalcade, à l'arriéregarde de laquelle on conduit quelquefois une douzaine de piéces de canon de bronze doré ſur de très beaux affuts, avec de grands caiſſons bien ferrez, & remplis de toutes ſortes de munitions de guerre, comme ſi on alloit aſſiéger quelque forte place. Voilà les principales choſes qu'on peut remarquer dans les Cavalcades extraordinaires. Si on veut maintenant ſavoir quel eſt l'ordre de celles qui ſe font ordinairement, quand le Pape va tenir chapelle dans les Egliſes, où il y a ſtation, c'eſt à dire, où l'on ſe doit rendre certains jours de l'année, pour y célébrer un office ſolemnel, voici de quelle maniére on y va, & en quoi conſiſte pour lors la Cavalcade. Premiérement une avant-garde de Chevaux-legers precede les Porte-manteaux, & les Maſſiers des Cardinaux qui viennent enſuite avec leurs valiſes, & leurs maſſes d'argent aux armes de leurs Mâitres, & après eux ſes Gentilshommes & Aumoniers des Cardinaux; les Gentilshommes & Aumoniers des Ambaſſadeurs, avec pluſieurs Gentilshommes & Barons Romains. On voit défiler enſuite les Ecuyers & les Porte-manteaux du Pape, avec leurs valiſes de velours rouge; la Nobleſſe Romaine, & pluſieurs Ducs, Comtes, Marquis, & Barons Romains; les Maſſiers du Pape & ſes Camériers; le Commiſſaire, & le Fiſcal de la Chambre Apoſtolique; les Avocats Conſiſtoriaux; les Chapelains du commun de la Famille Papale; les Camériers ſecrets & d'honneur, avec les chapeaux de velours cramoiſi du Pape, ſur quatre maſſes d'argent; les Abbreviateurs du Parquet; les Prélats de ſignature; les Clercs de chambre; les Auditeurs de Rote; les Cubiculaires Apoſtoliques; les Chevaliers de ſaint Pierre; ceux de ſaint Paul; les Chevaliers du Lys; les Chevaliers Lauretans, & ceux de l'Eperon d'or; les Sécretaires des brefs; les Régiſtrateurs des Bulles; les Réviſeurs, & les Gardes des régîtres; le Mâitre du ſacré Palais à la gauche du Doyen de la Rote; les Conſervateurs de Rome; le Prieur des Capitaines des Quartiers; le Gouverneur de Rome; les Princes du Thrône; les parens du Pape déclarez Princes; les Ambaſſadeurs des têtes couronnées; les Mâitres des Cérémonies; le Porte-croix du Pape; le Capitaine des Suiſſes à Cheval, & deux files de Suiſſes à pié armez, & au milieu le Pape avec ſon habit ordinaire, en chaiſe, ou en litiére, ou en caroſſe & rarement à cheval. Il eſt précédé des Coureurs, & des Mâitres d'eſtrade, & entouré de quarante Eſtafiers portant ſa livrée. Quatre de ſes principaux Domeſtiques, le ſuivent immédiatement, ſavoir, ſon Mâitre de chambre, ſon Echanſon, ſon Sécretaire, & ſon Médecin. Les Cardinaux viennent enſuite ayant des cappes violettes, avec le capuchon, & le chapeau ſur la tête, ce qui eſt un ſpectacle aſſez bizarre, & après eux les Patriarches, les Archevêques, les Evêques, les Protonotaires Apoſtoliques, l'Auditeur & le Thréſorier de la Chambre, les Référendaires Apoſtoliques, & enfin les litiéres & carroſſes du Pape, après leſquelles deux Compagnies de Chevaux-legers ferment la marche. Toutes les Egliſes devant leſquelles le Pape doit paſſer ſont ouvertes & on y fait ſonner les cloches pendant que la Cavalcade paſſe au devant. Il y a auſſi des Corps-de-garde & des Soldats ſous les armes dans les places, & dans les principaux carrefours où la Cavalcade défile. Mais quand le Pape marche ſans cérémonie par la ville en habit privé, il n'y a qu'une partie de ſes Domeſtiques & une partie de ſes Gardes qui l'accompagnent, ſavoir, l'avantgarde de ſes Chevaux-legers, ſes Ecuyers, ſes Maſſiers, ſes Camériers, ſes Chapelains, ſon Porte-croix, le Capitaine des Suiſſes, & deux Compagnies de Gardes, au milieu deſquelles le Pape ſe fait porter en chaiſe, ou en litiére, mais le plus ſouvent il va en caroſſe tout entouré de Pages, d'Eſtafiers & de Coureurs, ayant après lui le Cardinal Patron, avec les Miniſtres d'Etat, les Ambaſſadeurs, les Princes & Ducs, les Marquis, les Comtes, les Barons, & les autres perſonnes de qualité qui veulent avoir l'honneur de l'accompagner. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome, &c. p.* 461, *&c.*

CAVALCANTI, (Guido) de Florence, qui vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, étoit Poëte & Philoſophe, & a laiſſé divers Ouvrages en vers & en proſe; entre autres des régles pour bien écrire. Quelques uns l'ont ſoupçonné d'avoir des doutes un peu trop forts ſur la Divinité. Il mourut en 1300. * Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Pocciantio, *de Script. Florent.*

CAVALCANTI, (Barthélemi) de Florence, naquit en 1503. Il fut inſtruit dans les Belles Lettres, & étant ſorti jeune de ſon païs, il s'arrêta à Rome, où il fut employé par le Pape Paul III, & par Octavio Farnéſe ſon petit-fils. Il ſervit encore utilement le Roi Henri II, dans la cauſe des Siennois, tant que cette Republique put défendre ſa liberté avec les armes de France. On lui confia l'adminiſtration de quantité d'autres affaires, qu'il termina avec beaucoup de prudence & d'intégrité; & enfin, lorſque la paix eut été faite entre les François & les Eſpagnols, comme il aimoit le repos des Lettres, il ſe retira à Padoue, où il finit tout enſemble, ſes études, & ſa vie, le neuviéme décembre de l'an 1562. Il fut enterré par Jean Cavalcanti ſon fils, dans l'égliſe de ſaint François. Les principaux Ouvrages de Cavalcanti, ſont *ſept Livres de Rhétorique, & un Commentaire touchant le meilleur état d'une République*, que François Sanſovino fit imprimer après la mort de l'Auteur. * Pocciantio, *de Script. Flor.* De Thou, *Hiſt. l.* 34. *&c.*

CAVALCANUS, (Borgninus) a laiſſé quatre volumes de Déciſions, *de Tutore & Curatore & de Uſufructu Mulieri relicto* 1604, *in quarto.* Il y a un Hortenſe CAVALCANUS, qui a écrit *de Brachio regio*, & *de Teſtibus an.* 1619. * *Biblioth. Hiſt. des Auteurs de Droit, &c. par* Denys Simon, édit. de Paris, 1692.

CAVALERIE, Corps de gens de guerre qui combattent à cheval. Les Romains dans leurs premiéres guerres ignoroient l'uſage de la cavalerie. Ils faiſoient conſiſter toutes leurs forces dans l'infanterie, en ſorte même que dans le combat ils ordonnoient à la Cavalerie de mettre pié à terre, & ils ne reprenoient leurs chevaux que pour mieux ſuivre les ennemis quand ils étoient en déroute. La cavalerie de Pyrrhus les fit changer de ſentiment, & ſur tout celle d'Annibal leur donna depuis de ſi grandes frayeurs, que ces invincibles Légions n'oſoient deſcendre dans la plaine. Pour mieux connôitre la cavalerie Romaine, conſultez un livre intitulé, *le Parfait Capitaine, ou l'Abbrégé des Guerres de la Gaule, tiré des Commentaires de Céſar*, derniére édition de Hollande, *in douze*, 1638. * Tite-Live, *Hiſt.*

CAVALERIUS, (Jacques) Romain, Auditeur de Rote, Dataire, & qui fut créé Cardinal par Urbain VIII, en 1626, a donné *Deciſiones Rotæ.* Il eſt mort en 1629, âgé de 63 ans. * *Biblioth. Hiſtor. des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

C A V A L I E'R I, (Gaſpard) Cardinal Archevêque de Capoue, Romain. Etant Clerc de chambre, il fut nommé Cardinal par le Pape Innocent XI, le deuxiéme ſeptembre 1686, il mourut à Rome le 18 août 1690, âgé de 42 ans, & fut inhumé dans l'égliſe *d'Ara-Cœli*,

C A V A L I E'R I (Jean-Michel) natif de Bergame, & Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique. Vincent Orſini, depuis Cardinal, à Bologne, lia une étroite amitié avec lui, & devint ſon Théologien, lorſqu'il fut promu au Cardinalat. Il le ſuivit auſſi dans ſon Archevêché de Bénévent, où il le ſervit utilement juſqu'à ſa mort, arrivée en 1701. C'eſt dans cette ville que Cavalieri a fait imprimer en 1696, une *Hiſtoire des Papes, Patriarches, Archevêques, & Evêques de l'Ordre de S. Dominique, avec un catalogue des Cardinaux du même Ordre.* Il y publia auſſi un *Traité du Roſaire*, dont on a fait une troiſiéme édition en 1713, à Naples. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

C A V A L I E'R I (Marcel) frére de celui dont on vient de parler, entra comme lui dans l'Ordre de ſaint Dominique, & fut auſſi compagnon d'études de Vincent Orſini, qu'il ſuivit à Rome en 1672, lorſqu'il y vint pour tâcher à ſe diſpenſer de recevoir la pourpre; ce qu'il ne put obtenir. En 1675, le même Cardinal lui fit quitter la chaire de Philoſophie à Naples, pour être ſon Vicaire Général à Siponte, enſuite à Céſéne, & enfin à Bénévent, ou il fut trouvé ſain & ſauf ſous les ruïnes du palais archiépiſcopal, renverſé avec preſque toute la ville par un tremblement de terre. Sa réputation porta le Cardinal Ricci ſon couſin, Evêque de Biſéglia, à vouloir lui réſigner ſon Evêché. Le Cardinal Giuſtiniani, Evêque de Bergame, voulut auſſi l'avoir pour Coadjuteur; mais il refuſa tout généreuſement, juſqu'à ce qu'Alexandre VIII, lui ayant donné l'Evêché de Gravina le onziéme janvier 1690, il fut contraint de l'accepter. La conduite du Prélat juſtifia le choix qu'on avoit fait de lui. L'égliſe cathédrale embellie, le Séminaire rebâti, des égliſes conſtruites dans les endroits où il en manquoit, un Clergé inſtruit & formé à la pratique de ſes devoirs, furent les fruits de ſon épiſcopat. Il mourut en 1705, & laiſſa des Ouvrages, entre leſquels celui qu'il avoit publié de la Meſſe en 1686, à Naples, eſt également ſolide & ſavant. En voici le titre, *Statera ſacra rituum Ordinis Prædicatorum in celebratione Miſſæ, &c. expendens*; un autre de la maniére de conſtruire les égliſes, & de les orner. *Il Rettore Eccleſiaſtico iſtrutto nelle Regole della fabrica, è delle ſupellettili delle chieſe*, eſt auſſi très eſtimé, & on en fit trois éditions en très peu de tems. Enfin les Statuts ſynodaux qu'il publia en 1693, & qu'il répandit dans tout ſon diocéſe dans le cours de ſa viſite, ſont remplis de ſageſſe. Il travailloit en 1696, à la priére du P. Antonin Cloche, à un Rituel pour l'uſage des Jacobins, & il recueilloit auſſi l'Hiſtoire des Evêques de Gravina, mais on ne ſait ce que ſont devenus ſes Mémoires. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

C A V A L L A, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Macédoine, aux confins de la Romanie, ſur le Golfe de Conteſſa, entre la ville de ce nom & celle de Philippi, à quatre lieues de l'une & de l'autre. Cette ville a porté anciennement le nom de *Bucephala*, & l'on croit que c'eſt une de celles qu'Alexandre *le Grand* fit bâtir à l'honneur de ſon cheval Bucéphale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **C A V A L L E R I E** (la) ou ſelon les Cartes de Sanſon, *la Cavalarie*, petite ville de France dans le Rouergue, eſt au ſud-eſt de Rodez, & en eſt éloignée d'onze à douze lieues.

C A V A L L E'R I N I, (Jean-Jacques) Cardinal Archevêque de Nicée, Romain. Pendant ſa Nonciature en France, il fut nommé Cardinal le 12 décembre 1695, par le Pape Innocent XII, qui lui donna auſſi la charge de Préfet de la Signature de Juſtice. Il mourut à Rome le 18 février 1699, âgé de 60 ans, & fut inhumé en l'égliſe de ſaint Charles de Catinari.

* **C A V A L L I,** nom d'une ancienne famille qui tire ſon origine de Vérone, fut reçue au nombre des familles nobles à Veniſe en conſidération des grands ſervices que rendit à la République Jaques Cavalli dans la guerre de Candie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

C A V A L L I (Séraphin) né à Breſce dans l'Etat de Veniſe, entra de bonne heure dans l'Ordre de ſaint Dominique, où ſa piété, ſon zéle pour la régularité, & ſon amour pour la Religion le mirent en conſidération. Paul IV, l'ayant fait venir à Rome, pour être un des Officiers de l'Inquiſition, il courut de très-grands dangers après la mort de ce Pontife. Le peuple s'étant jetté avec fureur ſur la maiſon de l'Inquiſition, y mit le feu, ouvrit les priſons, chercha les Miniſtres du Saint Office pour les faire périr, & Séraphin étant tombé entre leurs mains, n'en échappa qu'avec le ſecours de quelques Gentilhommes, & bien bleſſé. L'élection de Pie IV, ayant fait ceſſer le tumulte, Vincent Giuſtiniani général de l'Ordre prit Séraphin pour ſon compagnon, avec le titre de Provincial de la Terre-Sainte, l'emmena avec lui, puis en Eſpagne, & enſuite au Concile de Trente, où il parut avec éclat, & eut l'honneur de prêcher ſur le Jugement univerſel le 29 novembre 1562. Ce Sermon fut imprimé à Breſce. L'année ſuivante, de retour à Rome, il fut fait en 1569, Procureur général de ſon Ordre; & l'onziéme juin 1571, Général à la place de Giuſtiniani, qui venoit d'être fait Cardinal. Le cours de ſes viſites fut célébre par la dépoſition de Nicolas Bourin, Docteur en Théologie de Paris, & Vicaire général de la Congrégation Gallicane, à la place de qui il mit le 16 octoctre 1573, Vincent Sergent, qui fut maintenu; quoique le Parlement ſe fût déclaré pour Bourin. Il alla de France en Eſpagne, où il tint un Chapitre général en 1574, & de là en Italie dans le deſſein de viſiter la province de Sicile; mais la peſte l'en empêcha. Etant retourné en Eſpagne pour y régler des affaires importantes, après y avoir été longtems languiſſant de la fiévre quarte, il mourut à Séville le 21 novembre 1578, n'étant âgé que de 56 ans. On a quelques unes de ſes Lettres, imprimées avec le petit Ouvrage *de Eruditione Religioſorum*, & avec les Vies des Saints de l'Ordre de ſaint Dominique. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

C A V A L L I N I (Pietro) Peintre & Sculpteur de Rome, qui vivoit dans le XVI ſiécle, fut Diſciple du fameux Giotto, & a fait entre autres ouvrages le Crucifix qui eſt dans l'égliſe de ſaint Paul de Rome, & qui a, dit-on, parlé à ſainte Brigitte. Ce Peintre étoit regardé comme un Saint, à cauſe de ſon humilité, & de ſa piété. Il eſt enterré dans la même égliſe de ſaint Paul, ayant vécu quatre-vint cinq ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

C A V A L L O, le *Monte Cavallo*, autrefois le *Mont-Quirinal*, une des montagnes de Rome, & qui tire ce nom du Latin *Caballus*, à cauſe de deux ſtatues de marbre qui répréſentent Alexandre domtant le cheval Bucéphale. Onuphre dit que l'Empereur Conſtantin fit tranſporter d'Alexandrie à Rome ces deux ſtatues, & les plaça au milieu des Thermes, qu'il avoit fait bâtir ſur le Mont-Quirinal. * *Voyez* auſſi George Fabrice dans ſa *Rome*, & au mot *Quirinales.*

C A V A L L O, C A P O C A V A L L O, Cap du Royaume de Naples, eſt ſur la côte de la Calabre Ultérieure, au nord de la ville de Rheggio, vis à vis de celle de Meſſine. Il y a une petite tour ſur ce Cap qu'on nomme *la Torre di Cavallo*, dont le Cap a apparemment pris ſon nom. Au reſte quelques Géographes placent en ce lieu le Cap des Brutiens, nommé anciennement *Canis*, que quelques autres mettent au Capo Pezzaro, qui eſt près de celui de Cavallo. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A V A L L O S, P O R T O de **C A V A L L O S,** grand port de l'Amérique ſeptentrionale, eſt ſur la côte de la province de Honduras, à l'embouchure de la riviére de Sal dans le Golfe de Honduras, au ſeptentrion de la ville de Comayaga. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A V A N ou **C A V O N,** qu'on appelle auſſi quelquefois *Eſt-Breany*, Comté en Irlande a *Monaghan* au nord-eſt, *Letrim* dans le Comté de Connaught à l'oueſt, *Longford, Oueſt-Meath* & *Eſt-Meath* au ſud. Il a 47 milles de long & 22 de large. On peut dire que les Habitans y vivent plutôt dans des Forts & des châteaux que dans des villes. Ce païs donne le titre de Comte à la famille des *Lamberts*, & le très-honorable Richard Lambert le porte aujourd'hui. On le diviſe en ſept Baronnies, qui ſont celles de *Tullagha*, de *Tullahonobo*, de *Cavan*, de *Tollagarvy*, de *Clonchy*, de *Caſtle-Raghen*, & de *Clonomoghan*. Il y a deux villes qui ont droit d'envoyer leurs Députez au Parlement; mais il n'y en a point qui tienne un marché public.

Les principales ſont les ſuivantes, *Belturbet*, petite ville à l'extrémité de Lough-Earne, près des frontiéres de *Fermanagh*, à 16 milles ou environ au ſud-eſt d'Enis-Killing. Le Lord Vicomte *Fermanagh* en eſt Baron. *Cavan*, à ſept milles au ſud de Belturbet, & à 55 milles au nord-oueſt de Dublin, envoye deux Députez au Parlement & n'eſt conſidérable qu'en ce qu'elle eſt capitale du Comté. *Kilmore*, petite ville à trois milles ou environ au ſud-oueſt de Cavan, eſt un ſiége Epiſcopal; mais fort pauvre. *Caſtle-Raghen*, château, qui donne ſon nom à une Baronnie, à 13 milles au ſud-eſt de Kilmore & de Cavan. *Meath* dans le Comté de Leinſter. C'eſt auprès de la ville de Cavan que le Duc de Berwick fut battu par un parti des troupes du Roi Guillaume III, en 1689. * *Etat de la Grande Bretagne ſous* George II, *tome* 3. *p.* 59.

C A U B, en Latin *Cuba*, petite ville de l'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, eſt dans le Duché de Simmeren, ſur le Rhin, vis à vis de Baccarach, & elle eſt défendue par le château de Gutenfels. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A U C A, riviére. *Voyez* **R I O G R A N D E** de **S A N-T A M A R T H A.**

C A U C A S E, montagne de la Mingrelie ou Colchide, qui commence vers l'embouchure du Phaſe. Le Caucaſe eſt plein de rochers & de précipices affreux, & on y a pratiqué en pluſieurs endroits de petits ſentiers, dont le paſſage eſt très-difficile. Le haut eſt perpétuellement couvert de neige & inhabité. Les Guides du païs attachent à leurs piez une maniére de ſandales, propres pour marcher ſur la neige, & dont la ſemelle a la forme d'une raquette ſans manche, mais elle n'eſt pas ſi large. Le réſeau en eſt plus lâche, & le bois eſt tout rond. Cette chauſſure les empêche d'enfoncer dans la neige; car elle n'y entre pas plus d'un travers de doigt, & ne laiſſe que de légéres traces. Le Mont Caucaſe au deſſous de ſon ſommet, eſt fertile & abondant en *gom*, (qui eſt une graine ſemblable au millet, & que l'on ſéme comme le ris,) en blé, en miel, en vin, en fruits, en cochons & en gros bétail. Il y a par tout de très bonnes eaux, & l'on y trouve pluſieurs villages. La vigne y croit autour des arbres, & s'éléve juſqu'aux plus hautes branches. Le vin y eſt excellent, & à ſi bon marché, qu'en quelques endroits on en donne le poids de trois cens livres pour un écu. Les Païſans habitent dans des cabanes faites de bois, & chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus grande, & ſe tiennent tout autour. On y cuit le pain dans des pierres creuſes de la profondeur de trois doigts, que l'on échauffe avant que d'y mettre la pâte, puis on la couvre de cendres chaudes & de charbons ardens. Ils gardent le vin dans de grandes urnes de terre, comme en Mingrelie. Les Habitans de cette montagne ſont la plupart Chrétiens du Rit Géorgien. Ils ont le teint fort vif, & les femmes y ſont belles. Ils ſont beaucoup plus à leur aiſe que les Mingreliens, & que les autres peuples du Mont-Caucaſe, qui ne ſont point ſous la domination des Turcs. Lorſqu'on eſt arrivé au haut de la montagne, par pluſieurs chemins eſcarpez, & par pluſieurs détours, on deſcend du côté d'Acalziké pendant quatre lieues. A la moitié de la deſcente on voit ſur pluſieurs pointes & ſommets des maſures de châteaux & d'égliſes. Les gens du païs diſent qu'il y en a eu là beaucoup, que les Turcs ont détruites. Au bas du Mont, on entre dans une belle vallée, large d'environ trois milles, qui eſt fertile & abondante, & remplie de villages. Le fleuve Kour paſſe au milieu; & ſur les collines, dont elle eſt environnée, on voit quantité de bétail. Après avoir avancé cinq lieues dans cette plaine, on trouve la fortereſſe nommée *Acalziké*, qui eſt ſituée dans un lieu enfoncé entre vint tertres ou éminences, qui commandent à cette place, & dont l'on pourroit aiſément la battre de tous côtez. Pro-

che de la forteresse, il y a un bourg composé d'environ quatre cens maisons. Il est peuplé de Turcs, de Chrétiens Arméniens, Géorgiens & Grecs, & de Juifs. Les Chrétiens y ont plusieurs églises, & les Juifs une Synagogue. Le Bacha demeure dans la forteresse, les principaux Officiers & les Soldats se tiennent dans les villages qui en sont proche. Cette forteresse a été bâtie par les Géorgiens, sur qui les Turcs la prirent vers la fin du XVI siécle. A trois lieues d'Acalziké, la plaine s'étrécit, & les montagnes s'approchent; de sorte qu'elle n'a plus que demi-lieue de largeur. On voit là un château assez fort nommé *Usker*. Il est bâti sur une roche à la droite du fleuve Kour, au pié de laquelle est une petite ville qui occupe le terrain, entre le Fort & la montagne opposée. Il y a un Sangiac avec sa milice, & une douane. Deux lieues au delà d'Usker, on passe une montagne qui sépare la Perse de la Turquie de ce côté-là. * Le Chevalier Chardin, *Voyage de la Perse*, en 1673.

CAUCAUBARDITES, Secte d'Herétiques dans le sixiéme siécle, ainsi nommez d'un certain lieu, où ils firent leurs premiéres assemblées. Ils suivoient les erreurs de Sévére d'Antioche, & des Acéphales. * Nicephore, *l.* 18. *ch.* 49. Baronius, *A. C.* 535.

CAUCHIUS. *Voyez* CUYCK (Jean van)

CAUCHON (Pierre) Evêque de Beauvais, puis de Lisieux, est connu dans l'Histoire de France pour avoir été un des plus zélez Partisans de la Maison de Bourgogne & des Anglois, contre le Roi Charles VII. Juvénal des Ursins dit qu'il étoit fils d'un Vigneron près de Rheims, & d'autres soutiennent qu'il étoit Anglois d'origine. Quoiqu'il en soit, il est sûr qu'il fut Docteur de Paris, puis Vidame d'Amiens, ensuite Maître des Requêtes du Roi Charles VI, & qu'en 1420 il fut mis sur le siége de l'église de Beauvais, après la mort d'Eustache de Laistre. Monstrelet parle de sa réception en cette ville, qui fut extrémement magnifique, & à laquelle le Duc de Bourgogne voulut assister. En 1429, il se vit contraint d'abandonner la ville que les Habitans remirent au Souverain légitime. Tous les Auteurs en font mention, & Belleforêt s'en explique en ces termes. *En l'an* 1429, *la ville de Beauvais se rendit au Roi Charles* VII, *en laquelle le Duc de Bourgogne avoit mis pour Evêque un Docteur de Paris, nommé Messire Pierre Cauchon, partial des Anglois, le plus obstiné qui fût onques; contre la volonté duquel les Citoyens de Beauvais se soumirent au Roi, & fut le dit Evêque contraint de se retirer vers le Duc de Bedford, ne pouvant vivre parmi ceux qui chérissoient le Roi de France.* Depuis il eut l'Evêché de Lisieux, en récompense de ce qu'en 1430, il avoit été un des Juges de la Pucelle d'Orléans, qu'il abandonna au bras séculier. Il est vrai que cette injustice ne demeura pas long-tems impunie; car Cauchon mourut de mort subite en se faisant faire la barbe. Cette mort est rapportée par tous les Auteurs de ce tems-là, & par Valeran, qui a fait un Poëme de la Pucelle d'Orléans. Voici comme il en parle:

———————— *Joannam*
Sic & Calceonus *qui censuit esse cremandam,*
Pendula tum Tonsor secat excrementa capilli,
Expirans cadit & gelida præ morte cadaver
Decubat, ultrices sic pendent crimina pœnas.

L'Auteur des Annales de Beauvais, dit que ce Prélat fut excommunié après sa mort par le Pape Calixte IV, & que ses ossemens furent tirez de l'église de saint Pierre-en-Vallée où il avoit été enterré, & jettez à la voirie. * Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles* VI. Merier, *l.* 16. *Annal.* Belleforêt, *Annal.* Monstrelet, *l.* 1. *ch.* 234. Louvet, *Antiq. de Beauvais.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Blanchard, *Hist. des Maîtres des Requêtes.* Loisel, *Antiq. de Beauvais. &c.*

* CAUCIUS (Antoine) d'Utrecht, fut Recteur d'un Collége dans sa patrie & se distingua par son éloquence. Il a publié, *Grammatica Latina*; *Grammatica Gallica.* Il fut ami de Lipse. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 63.

CAUCON ou GRENENOS DYMA, en Latin, *Cauconia*, *Dyma*, *Ephiræ Stratus*, ville de la Morée, dans le Duché de Clarence, vers le Belvédére, sur la riviére de Caucon, à une lieue de son embouchure dans le Golfe de Clarence. Caucon est presque entiérement ruïnée. Il y a près de cette ville la montagne & les ruïnes de la ville, qu'on nommoit anciennement *Cronium.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAUCON, petite riviére de la Morée, prend sa source près du Belvédére, coule du midi au nord, & puis de l'est à l'ouest, pour se décharger dans la Mer.

CAUCUS (Antoine) Noble Vénitien, & Archevêque de Corfou, ayant eu ordre du Pape Grégoire XIII, de rechercher avec soin les erreurs des Grecs, les recueillit au nombre de trente-une, dans un Ouvrage Latin qui est dedié au même Pape, & qui n'a point été imprimé. Il se trouve en manuscrit dans la bibliothéque du Roi de France, & il y a apparence que c'est de là que M. Simon les a prises, pour les insérer dans son Histoire de la Créance & des Coutumes des nations du Levant. Léo Allatius, dans son troisiéme livre du consentement de l'Eglise Orientale avec celle d'Occident, traite fort mal Caucus, l'appellant ignorant, calomniateur, & homme sans jugement, qui a cru obliger les Papes, en multipliant les erreurs des Grecs, & en attribuant à tous, ce qu'il avoit vu seulement dans Corfou. En effet, il étoit plus à propos de diminuer les erreurs des Grecs, que de les augmenter, comme Caucus a fait en plusieurs endroits. Cependant M. Simon l'excuse, & a même pris sa défense contre Léo Allatius. Il fait voir que ce que Caucus a remarqué dans les Grecs de Corfou, est commun aux Grecs des autres lieux. Il dit de plus, que cet Archevêque avoit suivi les ordres qu'il avoit reçus de Rome, savoir, d'examiner la créance des Grecs, par rapport au Concile de Trente, & aux sentimens des Théologiens Latins; & c'est ce qui lui a fait condamner d'erreur tout ce qui n'y étoit point conforme. M. Simon ajoûte que, si Caucus a pris quelquefois plaisir à exagérer les erreurs des Grecs, & à leur en imposer, l'on peut aussi dire que Léo Allatius n'a pas toûjours gardé les régles de la modération dans leur défense. * M. Simon, *dans son Histoire de la Créance des Nations du Levant.*

CAUDE ou CLAUDE. *Voyez* CLAUDA.

CAUDEBEC, ville de France en Normandie, dans le païs de Caux. Elle est près de la Barre de la Seine, qui est le nom qu'on donne à cette riviére, dans l'endroit où elle s'élargit, en joignant ses eaux à celles de la mer. Caudebec, que les Auteurs nomment *Calidobecum*, est à sept lieues au dessous de Rouen, du côté de Harfleur & du Havre de Grace. On y fait diverses sortes de manufactures, & entre autres des chapeaux qui ont le nom de la ville. * Sanson. Baudrand. *Voyez* le mot BEC.

* CAUDECOSTES, petite ville de France dans l'Agénois. Elle est au sud-sud-est d'Agen, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

CAUDIEZ, petite ville de France, dans le Haut Languedoc, au pié des Pyrénées, & sur la frontiére du Roussillon, sur la riviére d'Egli, à sept lieues d'Alet, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAVE (Jean) Théologien Anglois après avoir été du parti des Presbytériens, se rangea dans celui des Episcopaux. Il publia plusieurs Sermons & mourut en 1690, à l'âge de 52 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CAVE (Guillaume) savant Théologien Anglois, fort versé dans les Antiquitez Ecclésiastiques, fit ses premiéres études à Cambridge & se poussa si bien qu'il fut créé Docteur en Théologie & Chapelain de Charles II. Il eut dans la suite une Cure à *Islington*, près de Londres & enfin en 1684, il fut Chanoine à Windsor. Il passa presque tout son tems à étudier, & peu s'en fallut que son attachement ne lui fit perdre la vue. Cave étoit dévot, sincére & d'une vaste érudition; il avoit des idées claires & écrivoit d'une maniére pure & coulante, tant en Anglois qu'en Latin. On ne sauroit attribuer qu'à un esprit de parti ce que *Witsius* & d'autres ont osé avancer contre lui, d'avoir été dans les sentimens de Socin & d'une crédulité puérile. Il faut cependant remarquer que Witsius a témoigné d'ailleurs qu'il avoit une haute estime pour Cave & ses Ecrits, puisqu'il a fait traduire en Flamand ses Ecrits Anglois. Au reste personne ne disconviendra, que Cave n'ait eu un respect trop poussé pour les anciens Péres de l'Eglise. Il mourut dans un âge fort avancé le quatriéme août 1713. Ses Ouvrages Latins sont, *Tabula Scriptorum Ecclesiasticorum*; *Chartophylax Ecclesiasticus*; *Historia Literaria Scriptorum Ecclesiasticorum*, deux tomes *in folio*, avec les *Appendices* & l'*Apologie* contre *Jean le Clerc.* Voici les titres de ses Ecrits publiez en Anglois, *Primitif Christianity*, c'est à dire, le *Christianisme primitif*; *Antiquitates Apostolicæ*, que l'on a joint à la Vie de J. C. par Taylor, pour lui servir de second tome; *Antiquitates Ecclesiasticæ & Patrum primitivorum*; *Gouvernement of the ancient Church by Bishops, Metropolitains and Patriarchs*, c'est à dire, le Gouvernement de l'ancienne Eglise par des Evêques, des Métropolitains & des Patriarches. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

CAVE, CAVA & LA CAVA, ville épiscopale du Royaume de Naples, dans la Principauté Citérieure, & dans le Territoire de Salerne. C'étoit autrefois une célébre Abbaïe de l'Ordre de saint Benoît, & il y a encore à deux milles de la ville un monastére de ce nom, dont l'Evêque est Abbé. Saint Alfére, ou Adelfére fonda ce monastére vers le commencement de l'onziéme siécle, au bas d'un rocher, & y vécut jusqu'à l'an 1050, avec douze Disciples, n'en ayant pas voulu recevoir un plus grand nombre. Mais ceux qui vinrent se mettre sous la conduite de son successeur saint Léon, ayant été admis, le nombre des Religieux multiplia tellement en peu de tems, qu'il y en eut plus de trois mille, & l'on fut obligé de bâtir sur la montagne plusieurs autres monastéres avec leurs églises. Il en reste encore trente & une, dont on peut voir la perspective dans les *Annales Bénédictines, tome* 4. La réputation de ce monastére, engagea les souverains Pontifes à lui soumettre plusieurs autres monastéres dans le Royaume de Naples & dans la Sicile; & il devint le Chef d'une Congrégation composée de vint-neuf Abbaïes, de quatre-vint-onze Prieurez, & de deux cens dix paroisses, presque toutes desservies par des Religieux. Le Pape Grégoire VII l'avoit exempté de la jurisdiction de l'Archevêque de Salerne; mais l'an 1394, Boniface IX l'érigea en Evêché suffragant de cet Archevêque. Les quatre premiers Abbez de Cave, Alfére, Léon, Pierre neveu d'Alfére, & Constable, sont mis au nombre des Saints. On donne le titre de Bienheureux à quatre autres, savoir à Simon & à Faucon, cinquiéme & sixiéme Abbé, à Bénincasa huitiéme, & à Léonard onziéme. Ange de Fundi, Abbé & Prélat ordinaire du diocése, y célébra en l'an 1628 un Synode diocésain, dont les Constitutions furent imprimées, l'an 1629, à Naples, chez Dominique Maccarini, en un volume *in quarto.* On remarque que l'étendue de cet Evêché ne passe pas l'enceinte de la ville. * Ughel, *Italia Sacra, tome* 7. *p.* 515. Mabillon, *Annal. Ord. Bened. tome* 4. Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 5. *ch.* 26.

CAVE, fille de Julien. *Voyez* CAVA.

CAVENDISH, est le nom d'une illustre famille d'Angleterre, qui descend d'une branche cadette des Gernons, personnages d'une grande distinction dans les Comtez de Norfolk & d'Essex. S'étant établis à Cavendish dans le Comté de Suffolck, ils prirent pour surnom celui de cette place. Le premier qui jetta les fondemens de la grandeur dont cette famille jouït encore à présent, fut GUILLAUME Cavendish de Chatsworth, dans le Comté de Derbi, Chevalier, qui l'an 31 du régne de Henri VIII, à cause du grand déréglement de vie des maisons Religieuses, fut Auditeur de la Cour nommée d'*Augmentation*, & puis Trésorier de la Chambre de ce Prince & Membre du Conseil privé. Le Roi *Edouard* VI le continua dans ces mêmes charges, & la Reine Marie l'éleva à la dignité de Chevalier. Il laissa de sa femme *Elizabeth*, l'une des filles de *Jean* Hardwick de Hardwick dans le Comté de Derbi, Ecuyer, sœur & cohéritiére de *Jean* son frére, trois fils, 1. 2. 3.

Hen-

Henri; GUILLAUME; & *Charles*, & trois filles, 4. *Françoise* mariée à *Henri* Pierrepoint Chevalier; 5. *Elizabeth* mariée à *Charles* Stuart, Comte de Lénox; & 6. *Marie* alliée à *Gilbert*, Comte de Shrewsbury. *Elisabeth* leur mére par ses heureux mariages, après la mort de son premier époux, 1. avec *Guillaume* S. Lo, Capitaine des Gardes de la Reine Elisabeth, & possesseur de diverses belles Seigneuries dans le Comté de Glocester, 2. avec *George*, Comte de Shrewsbury, augmenta très-considérablement ses biens, & bâtit les belles maisons de Chatsworth, de Hardwick, & d'Old-Cots, toutes situées dans le Comté de Derby.

Henri son fils aîné, étant mort sans postérité légitime en 1616, GUILLAUME le second hérita de tous ses grands biens, & fut fait la troisiéme année du régne de Jacques I, Baron de Cavendish de Hardwick, & l'an 16 du même régne Comte de Dévon. Ce Guillaume étant mort en 1625, laissa pour successeur & héritier *Guillaume* son fils; & celui-ci eut pour successeur un autre GUILLAUME, qui suit, fait Chevalier du Bain au couronnement de Charles I, marié avec *Elisabeth*, fille de *Guillaume*, que le Roi Guillaume III, fit Marquis de Hattington & Duc de Dévonshire, & qui fut Grand Maître de la Maison du Roi; & 2. *Charles*, qui mourut sans avoir pris alliance. Il eut aussi 3. une fille nommée *Anne*, mariée 1. à *Charles*, Lord Rich, fils unique de *Charles*, Comte de Warwick: 2. à *Jean*, Lord Burghley, fils unique de *Jean*, Comte d'Excester. GUILLAUME, Lord Cavendish, Duc de Dévonshire, a épousé *Marie* fille de *Jacques* Duc d'Ormond, dont il a eu *Guillaume*, *Henri*, & *Elisabeth*: *Henri* mourut en 1700.

De la même famille étoit *Guillaume* Cavendish, qui fut fait Baron du Royaume, la 18 année du régne de Jacques I, sous le titre de Lord Ogle; puis Vicomte de Mansfield; & la troisiéme année du régne de Charles I, Baron de Cavendish de Bolsover, & Comte de Newcastle-sur-Tine. Il fut aussi choisi pour être Gouverneur du Prince Charles. Au commencement des guerres civiles il fortifia la ville & le port de Newcastle pour le service du Roi; & ensuite ayant levé des troupes, outre celles qu'il avoit mises dans sa ville, il prit plusieurs places fortes, gagna les batailles de Gainsborough dans le Comté de Lincoln, de Chesterfield dans le Comté de Derby, de Penkridge, de Cecroft, de Takersley, de Tadcaster, de Sneffield, de Rotherham, d'Yarium, de Beverley, de Cawood-Castle, de Selbye, de Halifax, de Leeds, & de Bradforth. Ayant vaincu dans cette derniére, dans laquelle il se comporta très-vaillamment, la grande armée que les Parlementaires avoient dans le nord, il leur prit vint-deux piéces de gros canon, & plusieurs de plus petit calibre. Pour le récompenser de tant de services, le Roi Charles I le fit Marquis de Newcastle, & le Roi Charles II le créa Comte d'Ogle & Duc de Newcastle. * Dugdale.

CAVENDISH (Thomas) *Voyez* CANDISH.

* CAVERELL (Philippe) Abbé de S. Vaast d'Arras, qui fonda deux monastéres, a écrit en très-beau stile *Chronicum Vedastinum cum Abbatum serie.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 771.

CAVERNES de Suses. *Cherchez* SUSES.

* CAVERSIN (Barthélemy) de Zélande, a publié deux Dialogues en vers Elégiaques, dont l'un est intitulé *Dearum Judicium datum a Paride*; & l'autre, *Cupido & Ganymedes*, tiré de Lucien. Il a aussi traduit de Latin en Grec le Dialogue d'Erasme qui a pour titre *Epicureus*, & y a ajoûté des Notes. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 104.

CAVIART, autrement BOTARGUE, certaine composition faite avec les œufs & le sang de l'esturgeon, dont on se sert fréquemment dans le levant, & dont l'Italie, la Provence & les païs septentrionaux de l'Europe ont aussi la connoissance. Ce mets sert dans le repas pour réveiller l'appetit, & c'est une espéce de compote. Les Anciens en faisoient de semblables, des intestins du thon, qu'ils nommoient *scombrus*, & ils appelloient ce ragoût *Garum* & *Muria*, sur quoi les Curieux ont écrit On tire grande quantité de Caviart d'Astracan. Les Chrétiens Grecs & ceux d'Asie qui observent très-rigoureusement le jeûne durant leur carême, ne mangent guéres alors que du Caviart, les jours qu'il leur est permis de relâcher un peu de leur abstinence. * Tavernier, *tome de la Perse.*

CAVITA. *Voyez* l'article de MANILLE, ville.

CAULÉAS, surnom d'ANTOINE II, Patriarche de Constantinople. *Voyez* ANTOINE.

* CAULER (Simon) a enseigné la Rhétorique à Douay, pendant plusieurs années, & a écrit, *Rhetoricorum libri quinque*; *Imago veteris & nova Ecclesia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 811.

* CAULET (François Etienne de) s'est rendu célébre dans le dix-septiéme siécle à cause des affaires qu'il a eues avec la Cour de France, au sujet de la Régale. Il naquit à Toulouse le 19 mai 1610, d'une famille de Robe très-considérable dans le Parlement de Languedoc. Il fit ses premiéres études à Toulouse, & fut élu Abbé de S. *Volusien* de Foix à l'âge de dix-sept ans, c'est à dire, en 1627. Il s'attacha à procurer la réforme de cette Abbaïe, & il y établit par ses soins & par ses libéralitez les Chanoines Réguliers de Sainte *Geneviéve*. Les habitudes qu'il eut, étant encore jeune, avec M. *Olier*, Curé de S. *Sulpice* à Paris, & avec M. *Vincent de Paul*, Général de la Mission, lui inspirérent certaines préventions contre le fameux Abbé de *S. Cyran*. Mais étant parvenu à un âge plus mûr, il se dépouilla des préjugez de sa jeunesse, & soutint publiquement que la contradiction que cet Abbé avoit soufferte, étoit une marque d'une véritable piété; pendant qu'en quelques autres c'est l'effet d'un zéle précipité, qui n'est pas accompagné de lumiére, & en d'autres l'effet de la haine qu'ils ont pour la verité. Cet Acte est datté du 20 octobre, 1671, & a été imprimé à Lyon en 1679, au devant des Oeuvres Spirituelles & Chrétiennes de l'Abbé de S. Cyran. Il fut pendant plusieurs années Directeur du Séminaire de S. Sulpice. Il avoit remis son Abbaïe entre les mains du Roi de France, quelque tems avant sa nomination à l'Evêché de Pamiers, qui arriva le quartorziéme juin, 1644. Il reçut ses provisions de la Cour de Rome, le seiziéme janvier de l'année suivante. Il fut sacré Evêque à Paris dans l'Eglise Paroissiale de S. Sulpice le cinquiéme mars, le douziéme il prêta serment de fidélité, & se rendit immédiatement après a son Diocése. Il fit son entrée à Pamiers le Dimanche des Rameaux de la même année. Il trouva un Diocése désolé par les Guerres Civiles, de grands déréglemens dans le Clergé, & peu de piété parmi les peuples. Il eut toutes les peines du monde de réduire dans quelque ordre douze Chanoines Réguliers, que M. *Sponde* son Prédécesseur appelloit *douze Léopards.* Il obtint des Bulles du Pape Alexandre VII, & des Lettres patentes du Roi pour réformer son Chapitre, à mesure que les anciens Chanoines mourroient, en quoi il eut le bonheur de réüssir. Il établit trois Séminaires. Dans les deux premiers, on élevoit des enfans dès la tendre jeunesse, & le troisiéme étoit destiné à former des Régentes, pour instruire les filles, dans tous les lieux de son Diocése. Il en visitoit toutes les années jusques au moindre village, & prêchoit par tout. Son Episcopat fut célébre par trois grandes affaires. La premiére regarde la signature du Formulaire, & lui fut commune avec les Evêques d'*Alet*, *d'Angers*, & de *Beauvais*. Elle fut terminée en 1668. Dans cette même année, il avoit été obligé d'excommunier trois Jésuites de sa ville épiscopale, & la raison qu'on en allégue, c'est qu'ils renversoient toutes les maximes de la pénitence & donnoient l'absolution aux pécheurs les plus scandaleux, déja liez par leurs Pasteurs légitimes. Ils décrioient dans les compagnies particuliéres la conduite de M. de Pamiers, & l'attaquoient en chaire par des Sermons séditieux. Ils ajoutoient à tout cela, que quand ils avoient été une fois approuvez verbalement par l'Evêque, cette approbation ne pouvoit plus être revoquée, quand même l'Evêque ne se souviendroit pas de l'avoir donnée. Pour arrêter le cours de tous ces maux, M. de Pamiers fit une Ordonnance du 19 décembre 1667, par laquelle il revoqua toutes les approbations verbales, qu'il auroit pu accorder auparavant, & défendit à ceux qui les auroient eues de confesser, jusques à ce qu'ils en eussent obtenu une par écrit, sous peine de suspense, qui feroit encourue par le seul fait, *ipso facto*. Tout le Clergé Séculier & Régulier déféra à cette Ordonnance. Il n'y eut que les Jésuites qui résistérent, & qui firent dire à M. de Pamiers, que les avis qu'il avoit reçus de l'Evêque de Cahors le 22 août 1659, n'étoient que trop véritables; *accusant les Jésuites d'être un fleau & une ruïne à l'Eglise, & soutenant que tous les Evêques, qui vont solidement à Dieu ne leur doivent donner aucun emploi, ni même entrer jamais chez eux; car cela les autorise.* Le 24 décembre, ils firent signifier à M. de Pamiers un Acte qu'on prétendit être injurieux, & tout rempli d'erreurs contre la Hiérarchie & la dignité des Evêques. Il fut censuré le 20 février 1668 par dix Evêques assemblez aux Etats de Languedoc à Montpellier, & les propositions en furent déclarées fausses, erronées & schismatiques. Les Jésuites continuérent de confesser contre l'Ordonnance de leur Evêque, & remplirent toute la ville de leurs libelles. M. de Pamiers déclara par une Ordonnance du cinquiéme janvier 1668, que trois d'entre eux savoir Frére *Jean Bouclier* Recteur, *Pierre Falgueyras* Syndic, & *François Adanet*, Prêtres Jésuites, avoient encouru la suspense, & leur défendit de continuer à entendre les confessions, sous peine d'excommunication *ipso facto*. Bien loin d'obéir à cette seconde Ordonnance, ils la firent arracher des lieux, où elle étoit affichée, par le Correcteur de leur Collége & par leurs Ecoliers, & entendirent les confessions à l'ordinaire. M. de Pamiers, après leur avoir fait faire les admonitions canoniques, & après avoir employé tous les moyens imaginables pour les ramener, fulmina contre eux la sentence d'excommunication le cinquiéme février 1668. Les Jésuites ne se possédérent plus. Leurs Ecoliers déchirérent les Ordonnances de l'Evêque, allérent pendant plusieurs jours en armes par la ville, pour outrager ses Domestiques, & commirent mille insolences, jusques dans les Eglises. On fit des Libelles contre le Prélat, & des vers burlesques & insolens. Ils essayérent même de faire informer contre lui par le Juge Criminel de Pamiers. Le Roi informé de la conduite de cet Evêque, rendit un Arrêt le premier février 1668, par lequel sa Majesté vouloit que l'Ordonnance du mois de décembre fût exécutée par provision par les Jésuites, selon sa forme & téneur. Les nouvelles de cet Arrêt leur fit fermer la porte de leur Eglise, où ils ne laissérent pas de confesser encore, & où ils continuérent toûjours à dire la Messe, quoi qu'excommuniez. Ce fut là la seconde affaire dans laquelle l'Evêque de Pamiers se trouva embarrassé. La derniére est celle de la Regale. Le Roi fit une Déclaration le dixiéme fevrier 1673, par laquelle il declara que le droit de Régale lui appartenoit universellement sur tous les Archevêchez de son Royaume, & en conséquence Sa Majesté enjoignoit a tous Archevêques & Evêques, qui lui avoient auparavant prêté serment de fidelité d'obtenir des Lettres de main levée, & de les faire enregîtrer dans deux mois a la Chambre des Comptes, & qu'à faute d'y satisfaire dans ledit tems, la Régale seroit declarée ouverte dans leurs Diocéses. Plusieurs Prélats des Provinces, où l'on pretendoit que ce droit n'avoit jamais été en usage, protestérent en secret contre la Declaration, & en laisserent des Actes dans leurs Archives. La crainte d'encourir la disgrace de la Cour, d'être exposez aux rigueurs de l'exil, & d'être dépouillez de leurs revenus, ne leur permit pas de faire d'autres démarches; mais l'Evêque de Pamiers, l'homme du monde le plus sincére & le plus droit, ne s'accommoda point dans une occasion si importante de ces voyes de ménagement. Il ne crut point pouvoir en conscience faire enregîtrer son serment de fidélité, parce qu'il auroit reconnu par là le droit de Régale, dont il croyoit que son Eglise & sa Province sont exemtes. Il seroit demeuré dans le silence, en se contentant de ne rien faire contre son devoir, si l'on n'eût envoyé dans son Eglise un *Régaliste*, pour en envahir la premiére dignité. Cela l'obligea, pour en conserver les droits, de faire une Ordonnance le 27 avril 1677, par laquelle il déclare, que, conformément au Concile Genéral de Lyon, il ne peut consentir à l'extension de la Régale, qui n'avoit jamais eu lieu dans son Diocése, & que son Eglise Cathédrale étant

reguliére & réformée, c'étoit encore une nouvelle raison, qui l'empêchoit de reconnoitre ce droit. Cette Ordonnance fut cassée par un jugement de l'Archevêque de Toulouse. M. de Pamiers répondit à ce jugement par un Acte du 18 octobre 1677; & le 26 du même mois, il fit signifier à cet Archevêque un appel de son jugement au Siége de Rome. Il prit soin d'informer le Roi par une lettre, où il faisoit paroître beaucoup de desintéressement, & où il mettoit dans tout son jour la justice de sa cause; mais, ou cette Lettre ne parvint pas jusques au Roi, ou les effets qu'on croyoit qu'elle devoit produire furent empêchez par le crédit des Jésuites, qui furent ravis de trouver cette occasion de se venger du Prélat. Quoi qu'il en soit, cet appel irrita la Cour, & l'on fit saisir tous ses meubles, jusques à des fagots & aux herbes de son jardin, & on lui ôta tous ses revenus, sans lui laisser même les choses nécessaires à la vie. Son Chapitre fut traité avec la même rigueur, parce qu'il étoit lié d'intérêt & de sentimens avec son Evêque. Celui-ci implora le secours du Siége de Rome pour le soutien de sa cause, & Innocent XI ayant pris son parti, cela fut cause d'une division entre la Cour de Rome & celle de France, & elle dura jusqu'à la mort de ce Pape. Il s'adressa encore au Roi, & pour ne négliger aucun des moyens, qui pouvoient contribuer à faire réüssir ses desseins, il hazarda une lettre au P. *de la Chaize* Jésuite, Confesseur du Roi, où il lui reprochoit qu'il sacrifioit aux ressentimens de sa Société les intérêts de l'Eglise. Enfin, après que cet Evêque se fut soutenu au milieu de toutes ces traverses pendant quatre ans, tant par les Brefs du Pape *Innocent* XI, qui ne se lassoit point de le consoler & d'écrire au Roi en sa faveur, que par sa propre constance, il mourut le septiéme d'août 1680, âgé de *70* ans, & près de trois mois. On ne sauroit mieux faire son éloge, qu'en rapportant ce qu'à dit de lui le Pape Innocent XI. Il l'appelle un Evêque Fidéle, que Dieu s'est suscité lui même dans ces tems très-fâcheux, pour élever sa voix comme une trompette, lorsque tous les autres étoient dans le silence & dans la consternation, & pour l'opposer, comme une muraille, pour le salut de la Maison d'Israël. Il nomme son courage une constance invincible de la force épiscopale, qui l'éléve au dessus des autres. Il le loue de ce que, malgré la maladie, les besoins pressans de la pauvreté ou il étoit réduit, malgré les vexations qu'il souffroit, il se glorifioit cependant dans ses tribulations. Il ajoûte qu'il croissoit tous les jours de plus en plus dans la charité, & qu'en soutenant avec tant de générosité la cause du Seigneur, il étoit devenu un spectacle très-agréable à Dieu & à tous les hommes. On a de lui une Rélation de ce qui s'est passé sur le différent qu'il a eu avec les Jésuites de Pamiers, & une Réponse à un Ecrit intitulé, *Nullité de la Sentence d'Excommunication de M. de Pamiers*; plusieurs Ordonnances, Actes, Lettres au Pape Innocent XI, au Roi & à différentes personnes. Toutes ces piéces sont contenues dans la premiére Partie de l'Inventaire des affaires de Pamiers. On a encore de lui un livre qui a pour titre, *Traité de la Régale*. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ. Rélation de ce qui s'est passé dans les Différents, &c. Première Partie de l'Inventaire, des Piéces concernant l'affaire de l'Eglise de Pamiers. Mémoires du tems.*

* C A U L I A C (Gui de) Médecin de l'Université de Montpellier & Auteur d'une Chirurgie qui fut fort estimée, florissoit au XIV siécle. Il étudia à Paris sous Henri de Hermondavilla, premier Médecin de Philippe le Bel. Il fut Médecin du Pape Urbain V, & du Pape Clément VI. Il étoit à Montpellier & assez vieux quand il écrivit ses Traittez de Chirurgie l'an 1363. Il en parle fort modestement & comme d'un livre où il ne faisoit que recueillir ce qu'il avoit lu dans les bons Auteurs. * Bayle, *Diction. Crit.*

C A U M A R T I N. *Cherchez* F E'V R E.

* C A U M O N T, petite ville de France dans le Bazadois, sur la rive gauche de la Garomne, à l'est de Bazas, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* C A U M O N T, bourg de France, dans le Comté de Verdun au Gouvernement de Guienne, sur la petite riviére de Corre, est au nord-nord-ouest de Verdun, dont il est éloigné de cinq lieues.

* C A U M O N T ou C A U L M O N T, bourg de France en Normandie, dans le diocése de Bayeux, au sud de la ville de Bayeux, tirant vers l'ouest, en est éloigné d'environ quatre lieues.

C A U M O N T-L A-F O R C E, Maison. *Cherchez* F O R C E.

C A U M O N T-L A U S U N, Maison. Outre la famille de Caumont-la-Force, il y a encore en France celle de Caumont-Lausun. FRANÇOIS de Caumont, créé Comte de Lausun en 1570, épousa *Charlotte* de la Roche-Andry, dont il eut entre autres enfans GABRIEL, qui suit.

GABRIEL de Caumont, Comte de Lausun, Vicomte de Montbahu, Baron de Puy-Guillem, fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1585, & épousa *Charlotte*, fille de *Charles*, Seigneur d'Estissac, dont il eut entre autres enfans, 1. FRANÇOIS-NOMPAR, qui suit; & 2. *Charlotte-Catherine*, de Caumont, mariée à *Alexandre*, Baron de Castelnau & de Clermont-Lodéve.

FRANÇOIS NOMPAR de Caumont, Comte de Lausun, &c. Chevalier des Ordres du Roi, épousa *Catherine*, fille de *Philibert*, Comte de Grammont, dont il eut 1. GABRIEL, qui suit; 2. *Hélie*; & 3. *Charlotte* de Caumont, mariée en 1611, à *Jean-Frédéric* de Foix, Comte de Gurson, morte le 21 janvier 1671, âgée de 77 ans.

GABRIEL de Caumont, Comte de Lausun, &c. épousa *Charlotte*, fille de *Henri* de Caumont-la-Force, Marquis de Castelnau, dont il eut 1. *Jacques*, Comte de Lausun, mort sans alliance; 2. ANTONIN, qui suit; 3. *François*, Comte de Lausun, mort sans alliance le 30 décembre 1707, âgé de 60 ans; 4. *N...* Chevalier de Lausun; 5. *Diane-Charlotte*, mariée le 28 avril 1663, à *Armand* de Bautru, Comte de Nogent, Maréchal de camp, Lieutenant-Général de la province d'Auvergne, & Maître de la Garderobe du Roi, morte le quatriéme novembre 1720, en sa 88 année; 6. *Anne*, mariée en 1668, à *Armand* de Belsience, Grand Sénechal & Marquis de Castelmor, Gouverneur des provinces d'Agénois & de Condomois, morte le sixiéme octobre 1722, en sa 81 année; 7. *Charlotte*, Abbesse de Notre-Dame de Saintes, morte en octobre 1701; & 8. *Françoise* de Caumont, Abbesse de Ronceray, morte en novembre 1714, âgée de 64 ans.

ANTONIN de Caumont, Duc de Lausun, Marquis de Puy-Guillem, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, cy-devant Général des Dragons de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, & Gouverneur de Berry, à épousé le 21 mai 1695, *Geneviéve-Marie* de Durfort, fille de *Guy-Aldonce* de Durfort, Duc de Lorges, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Geneviéve* de Frémont. * Le P. Anselme.

* C A U N A R, bourg de France, dans la Gascogne propre, prés de la rive droite de l'Adour, est au nord-ouest de S. Sever, dont il est éloigné d'environ une lieue & demie.

C A U N E, ville ancienne de la Cilicie, qui fut la patrie de Protogéne, Peintre fameux. *Voyez* P R O T O G E'N E.

C A U N E, petite ville de France dans le Languedoc. Elle est située sur les confins du Rouergue, près des montagnes, ou la riviére d'Agout prend sa source, dans le diocése de Castres. Le célébre M. Martin, si connu par son Histoire de la Bible & par ses Notes sur l'Ancien & sur le Nouveau Testament, aussi bien que par plusieurs autres Ouvrages, étoit Ministre de l'Eglise Réformée de Caune, dans le tems de la révocation de l'Edit de Nantes. * Th. Corneille, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

C A U N E, George. *Cherchez* C O N E I.

C A U N E, ville. *Voyez* l'article de CAUNUS.

* C A U N E T T E S, bourg de France, dans le Languedoc, à l'ouest-sud-ouest de Narbonne, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

C A U N I T S. *Voyez* K A U N I T S.

C A U N U S, fils de Milet de Créte, voyant que sa sœur Byblis brûloit pour lui d'une flamme criminelle, abandonna sa patrie, & alla bâtir dans la Carie une ville à laquelle il donna son nom. Ovide, *Metam. l. 9.* Cette ville est à présent nommée *la Rossa* sur la côte du Golfe de Madre. Strabon en parle, *l.* 14, & dit que les extrémes chaleurs en rendent le séjour dangereux en été & en automne: c'est pourquoi Stratonique, célébre Joueur d'instrumens, faisant allusion aux incommoditez que ceux de Caune souffroient, leur appliqua un vers d'Homére, *du 6. l. de l'Iliade*, dont le sens est, *Ces hommes ressemblent aux feuilles*, parce que les Cauniens avoient la couleur verdâtre. Voyant qu'ils s'en fâchoient, il enchérit, en ajoûtant que l'air de cette ville étoit extraordinairement sain, puisqu'il y voyoit marcher des morts. Cette ville étoit néanmoins célébre pour ses excellentes figues, dont elle fournissoit plusieurs païs. Cicéron, *l. 2. de la Divination*, remarque que M. Crassus, embarquant son armée à Brindes, il y vint un homme sur le port, qui crioit des figues séches de Caune, en Latin *Cauneas*: ce qui étoit peut-être un avertissement que les Dieux donnoient à Crassus; comme si ce Vendeur de figues eût été crier, *cave ne eas*, garde-toi d'y aller. Hérodote, *l.* 1, dit que les Habitans de Caune étoient fort adonnez à la débauche du vin & des femmes, & qu'ils chassérent de leur ville tous les Dieux étrangers, & les Prêtres qui les servoient; ne se reservant que les Dieux du païs.

C A V O, *Monte Cavo*, anciennement *Albanus Mons*, montagne de la Campagne de Rome en Italie, à cinq lieues de Rome, du côté du levant, & près de la ville d'Albano. Cette montagne a été autrefois célébre par la ville d'Albe la Longue, qui y étoit construite, & par les Féries Latines, que tous les peuples du Latium y célébroient. * Maty, *Dict. Géogr.*

C A V O L A. *Voyez* C O V O L O.

C A V O U R S, ou C A O U R S, bourg ou petite ville d'Italie dans le Piémont, au Duc de Savoye. Il est situé dans une assez grande plaine, au bas d'une montagne, au midi de la riviére de Pélès, & à cinq ou six lieues de Pignerol dont il dépend. Le sommet de la montagne est fait en croissant, & on voit d'un côté un château, & à son opposite une tour appellée *Bramefan*, éloignez de cent à six-vint pas l'un de l'autre. Lesdiguiéres prit, en 1594, Cavours que le Duc de Savoye reprit l'année suivante. Ce bourg fut encore pris d'assaut, & saccagé par les François en l'an 1690.

C A V O Y E, (Louis Doger, Marquis de) Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, naquit en 1640, & fut le dernier d'une famille illustre de Picardie, ses deux fréres ayant été tuez sans laisser de postérité, non plus que lui. Il eut le bonheur d'être élevé auprès du Roi Louïs XIV, les belles qualitez qui brilloient en lui ayant engagé ceux qui étoient chargez de l'éducation de ce Prince, à admettre le jeune Doger qui n'avoit encore que sept ans pour lui tenir compagnie: ce qui l'exemptant des fatigues ordinaires de l'étude, lui en fit recevoir tout le fruit, son goût s'étant formé parfaitement dans une Cour dont la politesse est connue de tout le monde. Etant en âge de porter les armes, il alla en Hollande, où il s'aquit un grand nom par une action hardie, qui sauva la flotte de cette République au mois d'août 1666, car ce fut lui, connu alors sous le nom de chevalier de Cavoye, qui voyant venir un brûlot Anglois, qui alloit infailliblement faire périr l'Amiral, proposa à Ruiter d'aller dans une chaloupe avec les Chevaliers de Lorraine & de Coislin, & M. de Busca, au travers des ennemis, couper les cables des chaloupes du brûlot; ce qui ayant été exécuté heureusement, les Anglois furent obligez à mettre le feu à leur brûlot. Les quatre Seigneurs François récompensez par les Etats Généraux, ne s'aquirent pas moins de gloire par leur libéralité, que par leur bravoure, en distribuant tout l'argent à l'équipage. Cavoye de retour en France, suivit Louïs XIV dans toutes ses campagnes, où son intrépidité lui aquit le titre de *brave Cavoye*, & ce Prince, qui l'honora toûjours d'une confiance particuliére, lui donna la charge de Grand Maréchal des Logis, en le mariant à Louïse de Coëtlogon, fille d'honneur de la Reine Marie Thérése d'Autriche, fille & sœur de deux Lieutenans de Roi de Bretagne. Son rang lui procura

moins

moins d'amis que son mérite. Le Vicomte de Turenne, qui avoit recherché son amitié sur l'idée que lui en avoit donné l'action hardie dont on vient de parler, & le Maréchal de Luxembourg, sont ceux avec qui il fut le plus étroitement uni. Ce fut lui qui conseilla au dernier dans une occasion très-delicate, d'aller se rendre prisonnier à la Bastille, ce qui déconcerta ses Accusateurs. Il eut d'autres amis qu'il avoit formez à la vertu, comme René-Guy-Edouard, Comte de Tournemine, Capitaine des Gens-d'armes de la Reine, mort d'une blessure après la bataille de Malplaquet. Entre les Gens de Lettres, M. de Racine lui fut fort attaché, & l'Abbé de Geneſt qu'il avoit contribué à faire connoître à la Cour. Mais ce qui lui fait le plus d'honneur, est la protection qu'il accorda toûjours aux malheureux opprimez. Aussi un Officier qu'il n'avoit jamais eu occasion de servir, lui rendit ce témoignage, qu'il ne s'étoit servi de son crédit, que pour faire plaisir à tout le monde. Il passa les vint derniéres années de sa vie dans l'exercice des vertus Chrétiennes, & mourut comme il avoit vécu, le troisiéme février 1716, âgé de soixante quinze ans & quelques mois. Il n'avoit eu qu'un fils, mort incontinent après sa naissance. Son épouse vivoit encore en l'année 1723, & sa piété la distinguoit encore plus que sa naissance.

CAUREA, CAURE'RA, anciennement *Teganusa*, *Thiganusa*, petite isle de la Mer de Gréce, est sur la côte méridionale de la Morée, entre l'isle de Sapienza, & la ville de Modon. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAURET, (Henri de) Evêque de Luques. *Cherchez* HENRI DE CAURET.

CAURIANA (Philippe) Médecin de la Reine Catherine de Médicis, a commenté six livres de l'Histoire de Tacite. * De Vigneul Marville, *Mélanges d'Hist. & de Litter. tome* 1. *p.* 224 & 225.

* CAVRIANI (Frédéric Comte de) Conseiller privé de l'Empereur & premier Maître d'Hôtel de l'Impératrice Eléonore, étoit issu de l'illustre famille des Cavriani dans le Duché de Mantoue. Il naquit en 1597, & fut élevé à la Cour de Ferdinand Gonzague, Duc de Mantoue & de Montferrat. De là il se transporta à Vienne où il entra au service l'Empereur Matthias qui le fit Chambellan; dignité qu'il posséda encore sous Ferdinand II, après la mort duquel l'Impératrice Eléonore de Mantoue lui donna la charge de premier Maître d'Hôtel de sa maison. L'Empereur Ferdinand III, dont il fut aussi Chambellan le fit Membre de son Conseil privé en 1655. Lorsque l'Impératrice mourut, ce qui arriva le 27 juin de la même année, il devint premier Maître d'Hôtel de l'Impératrice régnante qui s'appelloit aussi Eléonore & qui étoit de Mantoue, comme la précédente. Il conserva cette charge après la mort de Ferdinand III, & fut fait Conseiller privé de l'Empereur Léopold. Ferdinand II l'avoit fait Comte. Il mourut à Vienne en 1662, âgé de 65 ans. Il eut deux femmes, la premiére *Marie-Christine*, fille de George Léonard, Baron de Stotzingen: la seconde, *Elisabeth*, fille de Léonard Helffried Seigneur de Meggau, Maître d'Hôtel de l'Empereur. De la premiére il eut cinq enfans & de l'autre dix-huit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhoff, *Notit. Procer. Imper.*

* CAURRES (Jean des) natif de Moræul (& non pas de Moroent, comme dit Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. p.* 666.) en Picardie, fut Principal du College d'Amiens & Chanoine de St. Nicolas dans la même ville. Il y avoit vint ans qu'il enseignoit la jeunesse, lorsqu'on 1575 il publia un Ouvrage intitulé *Oeuvres Morales diversifiées, en Histoires pleines de beaux exemples, enrichies d'enseignemens vertueux, & embellies de plusieurs sentences & discours. Le tout tiré des plus signalez & remarquables Auteurs Grecs, Latins & François, qui ont écrit en tout tems pour l'enseignement de toutes personnes qui aspirent à vertu & Philosophie Chrétienne.* Ce livre fut imprimé à Paris, *in octavo*, en 1575, chez Guillaume Chaudiére. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç. p.* 214, parle d'une seconde édition de ce livre, en 1583, augmentée de plus de la moitié: sur quoi Du Verdier-Vauprivas, *au lieu cité*, observe fort justement qu'il n'étoit pas difficile à l'Auteur d'augmenter son Ouvrage, car il n'alloit pas aux sources, & ne faisoit que copier les Compilateurs modernes. Caurres vivoit encore en 1584, & ne cessoit point d'être utile au public, tant par ses doctes Ecrits que par l'instruction qu'il donnoit à la Jeunesse qu'il avoit en charge au College d'Amiens. Il publia encore quelques autres Ecrits dont on trouve les titres dans la Croix-du-Maine & dans Du Verdier-Vauprivas. Il se mêloit de faire des vers François qui n'étoient point bons. Il en fit avec un emportement extréme sur la mort de l'Amiral Coligni, & sur le supplice du Comte de Montgommeri, & il n'eut point de honte de faire une Ode à la louange du massacre de la Saint-Barthélemi. Toutes ces piéces se trouvent au IV livre de ses Oeuvres Morales. Il avoit bonne opinion de son mérite, & il crut que ses belles qualitez l'avoient exposé aux persécutions de l'envie. Il rapporte une chose que M. Bayle dit lui avoir été entiérement inconnue, savoir, qu'il fut un tems où les femmes portoient un miroir sur leur ventre. S'il n'a pas été cité parmi les Auteurs Catholiques qui ont débité l'histoire de la Papesse Jeanne, il méritoit de l'être, car il la raconte sans en douter nullement. * Bayle, *Dict. Crit.*

CAURSINS, Marchands d'Italie. *Cherchez* CAORSINS.

CAURZIM, petite ville de Bohéme, Capitale du cercle de Caurzim, située environ à deux lieues de l'Elbe, & à six de la ville de Prague, du côté du levant. Cluvier la prend pour l'ancienne *Casurgis.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* CAURZIM, province, Préfecture ou Cercle du Royaume de Bohéme entre l'Elbe & la Mulde. Ce Cercle est traversé d'orient en occident par la riviére de Sazawa. Il est borné du sud-est au nord-ouest par les Cercles de Konigingretz & de Boleslaw, à l'ouest par les Cercles de Schlani, de Prague & d'Ultaw et Multaw; au midi par l'Ultaw & le Cercle de Béchim.

CAUSADE. *Voyez* CAUSSADE.

CAUSE'RA, isle d'Afrique. *Cherchez* PANTALARÉE.

CAUSIN. *Voyez* CAUSSIN.

CAUSSADE, bourg autrefois fortifié, est dans le Quercy, province de France, près de l'Aveirou, à six lieues de Cahors, du côté du Midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAUSSIN, (Nicolas) Jésuite, né à Troyes en Champagne l'an 1580, se fit Religieux en 1596, ou plutôt selon le P. Alegambe en 1606, âgé de 26 ans, & enseigna avec beaucoup de réputation à Rouen, à Paris, à la Fléche, & ailleurs. Ensuite il parut avec tant d'éclat dans la chaire que cela le fit choisir pour Confesseur de Louïs XIII. C'étoit un homme d'une grande probité, & qu'aucune considération humaine ne pouvoit obliger de trahir ses sentimens, lorsqu'il les croyoit raisonnables. Persuadé par les conseils du Confesseur de la Duchesse de Savoye, il travailla à faire rappeller la Reine-mére Marie de Médicis, & à détruire le Cardinal de Richelieu; mais ce Ministre plus habile que lui, le fit reléguer, & il ne revint à Paris qu'après la mort du Cardinal. Il y mourut le deuxiéme juillet de l'an 1651. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *Thesaurus Græcæ Poëseos; de Symbolica Ægyptiorum Sapientia; Palatium Eloquentiæ; la Cour Sainte*, qu'on a si souvent imprimée, &c. * Alegambe, *Biblioth. Soc. Jesu.* Le Mire, *de Script. Sæc. XVII. Vie du Cardinal de Richelieu*, imprimée à Amsterdam en deux volumes.

CAUTIN, Evêque de Clermont en Auvergne, vivoit dans le sixiéme siécle, & y fut en exécration à tout le peuple, qui ne pouvoit souffrir les vices de ce Prélat avare & adonné au vin. On dit qu'un jour après avoir long-tems fait endurer de cruels tourmens a un pauvre Prêtre, pour avoir son bien, il le fit enterrer tout vif sur un corps mort & puant. Il mourut de peste. * S. Grégoire de Tours, *Hist. de France, l.* 4.

CAUTUS, Divinité Payenne. *Cherchez* CATIUS.

CAUVIGNI (François de) Sieur de Colombi, de l'Académie Françoise, étoit naïf de Caën en Normandie, & parent de Malherbe, dont il fut Disciple & Imitateur. Il a écrit divers Ouvrages, mais le plus considérable est la Traduction de Justin. Colombi mourut en 1648. *Voyez* l'Histoire de l'Académie Françoise, composée par Paul Pellisson.

* CAUVISSON, Baronie de France dans le Languedoc, à l'ouest-sud-ouest de Nîmes, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

CAUVRESTAN, gros village, entre Lar, ville de Perse dans le Farsistan, & l'isle d'Ormus, qui est à l'entrée du Golfe de Balsora. Ce lieu est remarquable pour ses melons, qui égalent nos citrouilles en grosseur, & qui sont les plus excellens de toute la Perse. La chair en est d'un beau rouge, & douce comme du sucre. Il y croît aussi des raves, qui pésent jusqu'à trente & trente-cinq livres, & qui sont de très-bon goût. * Tavernier, *Voyage de Perse.*

CAUX, païs de France en Normandie, l'un des quatre qui composent le vaste diocése de Rouen, se nomme en Latin *Caletensis ager.* Il est situé entre la Seine, l'Océan, la Picardie, le païs de Bray & le Vexin Normand, & a pris son nom des anciens *Caletes*, qui l'ont habité. Il comprend les ports de mer & villes de *Caudebec*, de *Harfleur*, du *Havre de Grace*, de *Fécamp*, de *S. Valére*, de *Dieppe*, de *Trépört*, d'*Aumale*, de la ville d'*Eu* & de *Neuchâtel.* Il y a aussi *Montiviliers* & l'*Islebonne* dans les terres. Ce païs est à peu près de forme triangulaire, ayant en tête un Promontoire, qui s'avance dans la mer proche du Havre, & qu'on appellé *Cap*, ou *Chef de Caux.* Sa plus grande largeur est de 16 lieues, depuis la banlieue de Rouen, jusques à la ville d'Eu & au Tréport; & dans cette étendue, comme dans le cœur du païs, & même vers la côte de la mer, on voit quantité de vastes campagnes qui produisent toutes sortes de bons grains, des légumes, des lins & des chanvres, de la navette ou rabette, dont on fait de l'huile à brûler; & pour d'autres usages. Il y a outre cela quantité de fruits dont on fait du cidre & du poiré pour suppléer au vin qui y manque. Outre dix villes qu'on y trouve, on y compte environ six cens Paroisses, & une trentaine de bourgs, entre lesquels il y en a une douzaine d'aussi peuplez & d'aussi marchands que des villes. Les Cures de 1500 livres de revenu y sont assez communes; il y en a beaucoup de 2000; & environ une douzaine de mille écus, comme celles d'Octeville, d'Angerville, d'Orcher, d'Oinville, de Vibeuf & de Limesi. Dans le païs de Caux les fils aînez succédent seuls à leurs péres pour la conservation de la grandeur des Maisons; suivant la coutume des païs de Danemarc, de Norvége & de Suéde, qui par là obligeoient les Cadets à chercher fortune ailleurs, & c'est peut-être ce qui engagea les premiers Normands à passer en Gaule. Le païs de Caux comprend trois Duchez, *Longueville*, *Aumale* & *Etouteville* dont le dernier est éteint; six Comtez, *Tancarville*, *l'Islebonne*, *Maulévrier*, *Claire*, *Dieppe* & *Eu*; cinq Marquisats, *Graville*, *Cani*, *Hecqueville*, *Gremonville*, & *Hermeville*; & environ trente Baronies, parmi lesquelles on compte *Bec Crépin*, *Cretot*, *Fécamp*, & *Vitfleur.* Le même païs à plusieurs *Châtellenies*; cinq *Bailliages*; cinq *sieges Royaux*; quatre *Vicomtez*; cinq *Elections*; six *siéges d'Amirauté*; cinq *Maîtrises des Eaux & Forêts*; quatre *églises collégiales*; seize *Abbayes*, dont celles de *Jumiéges*, de *S. Vandrille* & de *Fécamp*, sont les plus anciennes; & six *Prieurez Claustraux.* Les riviéres qui arrosent le païs de Caux, sont la Paluel, la Sanne, la Scie, l'Arques & l'Eaune, qui se déchargent dans l'Océan, dit la Manche d'Angleterre. Le païs est abondant en gibier. La volaille y est excellente, particuliérement les poules qu'on nomme *Gelinotes* de Caux. Le poisson y est aussi fort commun à cause de la quantité de ses ports & plages de mer. Les Habitans de ce païs sont nommez les *Cauchois.* Caudebec qui est la capitale porte pour armoiries, *de gueules à trois éperlans d'argent.* L'éperlan est un petit poisson très-délicat, qui a l'écaille argentée. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France. Mémoires dressez sur les lieux*, en 1702. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CAUX, petite ville de France dans le Languedoc, avec un ſiége de Bailli Royal. Elle eſt du dioceſe de Montauban. * Daviy, *Languedoc.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CAW. CAX. CAY. CAZ.

CAWOOD ou CAWOOD-CASTLE, bourg d'Angleterre dans le Comté d'Yorck, & dans la contrée nommée Barkſton. Il eſt au midi d'York, dont il eſt éloigné de près de trois lieues.

CAXAMALCA, païs de l'Amérique Méridionale, dans le Pérou, en la province de Lima, proche du fleuve Vagna, à trente lieues de la Mer Pacifique, eſt remarquable dans l'Hiſtoire, parce que ce fut là qu'Atabalipa Roi du Pérou fut défait & pris par François Pizarre, Général des Eſpagnols, qui le firent mourir quelque tems après en 1533. Autrefois il y avoit là pluſieurs palais des Incas ou Empereurs du Pérou, & des Seigneurs de leurs Cours. * *Hiſt. des Incas.* Baudrand.

CAXEM, CAYEM, ville de l'Aſie, ſituée ſur la côte meridionale de l'Arabie Heureuſe, environ à vint lieues de la ville de Fartach du côté du midi occidental. Caxem a un bon port & fréquenté. On la prend pour l'ancienne *Cane*, ville des Adramites. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAXTON, bourg d'Angleterre, dans la contrée du Comté de Cambridge, qu'on appelle Slow. * *Dict. Anglois.*

CAXTON (Guillaume) Hiſtorien Anglois, vivoit ſur la fin du XV ſiécle. Il paſſa près de trente années en Flandre, auprès de Marguerite Ducheſſe de Bourgogne, ſœur d'Edouard IV, Roi d'Angleterre. Il traduiſit en la Langue de ſon païs pluſieurs Ouvrages Latins & François, & compoſa une Chronique en ſept livres qu'il appelle *Fructus temporum.* Il la finit à la vint & uniéme année d'Edouard, qui étoit l'an 1483 de Jeſus-Chriſt. * Piſeus, *de Script. Anglor.* Simler. Poſſevin & Voſſius, *l.* 3. *des Hiſtor. Lat. ch.* 9.

CAXUME, ville capitale du Royaume de Tigremahon, dans le païs des Abyſſins en Afrique. Marmol la nomme *Tigray*, & croit qu'elle eſt la même que Strabon appelle *Teneſis*; qu'elle fut la demeure de la Reine de Saba, qui alla viſiter Salomon; & qu'elle fut gouvernée par des femmes avec titre de Reines. * Marmol, *l.* 10. *ch.* 23.

CAYANE. *Voyez* CAIENNE.

* CAYARC, petite ville de France, dans le Quercy, ſur la rive droite du Lot, à l'eſt de Cahors, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

CAYEM, ville. *Voyez* CAXEM.

CAYEM-ADAM, &c. *Voyez* CAIEM.

CAYENNE. *Voyez* CAIENNE.

CAYERBEY. *Voyez* CAIERBEY.

CAYERNITES. *Voyez* CAIERNITES.

CAYER-WENT. *Voyez* CAERWENT.

CAYER-WIT. *Voyez* CAERWIT.

CAYET. *Voyez* CAIET.

*CAYLAR (le) DE-LA-JOU, petite ville de France dans le Languedoc, au diocéſe de Lodéve, eſt à peu près au nord de la ville de Lodéve, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues & demie.

* CAYLUS, petite ville de France, dans le Quercy, eſt au ſud-eſt de Cahors, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

CAYMAN. *Voyez* CAIMAN.

* CAYOR, petit Royaume d'Afrique dans la Nigritie, au ſud de l'embouchure du Sénéga, & au nord de la riviére de Gambie, aux environs du Cap-Verd.

CAYPHAS, ville. *Cherchez* CAIPHAS.

CAYRE. *Voyez* CAIRE.

CAYSTRE. *Voyez* CAISTRE.

CAZAL, ville d'Italie. *Cherchez* CASAL.

CAZALLA, bourg d'Eſpagne. *Cherchez* CAÇALLA.

CAZALOTH. *Voyez* CASALOTH.

CAZAN, Royaume de la Tartarie d'Aſie, avec une ville de même nom, appartient au Grand-Duc de Moſcovie. Ce Royaume eſt entre la Bulgarie & Czérémiſſi. Cazan qui en eſt la ville capitale, eſt ſur la petite riviére de Cazan ou de Caſſandra, qui ſe jette peu après dans le Wolga. Jean-Baſile, Grand Duc de Moſcovie, la prit ſur un Roi Tartare. Les autres ſont Kachſchaga ou Kack ſago-nova, Allatur, Saluch, & quelques autres peu connues par les Européens. * Sanſon.

CAZAN, ou, comme d'autres l'écrivent, HAZAN, eſt un Officier des Synagogues Juives, qui eſt établi pour entonner les priéres que les Juifs recitent dans ces Synagogues en chantant. Il eſt dans un lieu élevé au deſſus des autres, & qui eſt auſſi l'endroit ou le Rabin ſe place, lorſqu'il prêche. Tout cela ſe fait avec une grande confuſion, chaque Juif récitant ſans aucun ordre. Le plus ſouvent même ils s'interrompent les uns les autres, & s'entretiennent de leurs affaires. Le Cazan continue toûjours de réciter, & éleve ſa voix de tems en tems. Ce mot ſe trouve dans ſaint Epiphane, & il ſignifioit dès ſon tems, un des Miniſtres de la Synagogue. Il y a apparence que les Juifs ont ainſi nommé cet Officier, parce qu'il a la vue ſur tout ce qui ſe paſſe dans la Synagogue, & principalement ſur la lecture de la Loi & de tout l'Office. * M. Simon, *Supplément aux Cérémonies des Juifs.*

CAZANDT ou CAZANT. *Voyez* CASSANDT.

CAZARES, peuples qui faiſoient partie des Huns, & qui ſe joignirent aux Avares. *Voyez* AVARES.

CAZDÉE. *Voyez* CADÉE.

CAZELOTH. *Voyez* CASALOTH.

* CAZÉRES, petite ville de France que M. Deliſle, dans ſes Cartes du Gouvernemens de Guienne & de Languedoc, place dans le Languedoc, & ſur la rive gauche de la Garomne, eſt miſe par Sanſon, Jaillot & de Wit dans le Conſerans & ſur la rive droite du fleuve ſur lequel elle eſt ſituée. Viſſcher, dans ſa Carte de France, la met, comme le premier ſur la rive gauche de la Garomne, & comme les autres dans le Conſérans. Quoi qu'il en ſoit, Cazéres eſt au ſud-oueſt de Toulouſe, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. M. Deliſle qui lui attribue cette diſtance dans ſa Carte du Gouvernement de Languedoc, ne lui en donne que cinq & demie dans celle du Gouvernement de Guienne.

CAZE'RES ou CACE'RES. *Voyez* CACE'RES.

CAZERNE, Fortereſſe du Royaume de Pologne. Elle eſt dans la Baſſe Podolie, ſur le Nieſter, aux confins des Tartares d'Oczacow & de Budziac, environ à ſeize lieues au deſſus de la ville de Bialogrod. * Maty, *Dict. Géogr.*

CAZEROM. *Voyez* KARZEROM.

CAZERTA. *Cherchez* CASERTE.

CAZIMIR. *Cherchez* CASIMIR.

* CAZMA ou CASMA, port de l'Amérique méridionale, dans le Pérou. Il eſt ſitué vers le dixiéme degre de latitude méridionale. Sanſon le place ſous le 296 degré de longitude, & M. Deliſle, au commencement du 308. Il eſt au nord-nord-oueſt de Lima ou *Los Reyes*, dont il eſt éloigné d'environ ſoixante lieues.

CAZORLA. *Cherchez* CAÇORLA.

CAZVINI ou CASBINI, c'eſt *Zataria Bin Mehemed Bin Mahmoud Alcouſi Alcazvini.* Son livre eſt intitulé *Adgiaib almacloucat*, c'eſt à dire, *les Merveilles des Créatures*, & eſt en Arabe. Il traite de l'Hiſtoire naturelle, des propriétez des animaux, des végétaux & des minéraux, ainſi que des eaux, des eſprits aëriens, des Fées, des Génies & des Taliſmans; mais dans la vue de réfuter les Rabbins Juifs. Son Ouvrage eſt fort eſtimé en Orient. Il a été traduit d'Arabe en Turc, & il eſt dans la bibliothéque du Roi de France, *n.* 1346. Il y a encore un autre Cazvini qui eſt le même qu'*Abdellatif* Auteur du livre appellé *Lubbatavaric*, & cité par Golius dans ſes Notes ſur Alfargani. * *Hiſtoire de Genghizcan*, *p.* 534.

CAZZICHI, anciennement *Amniſus*, petite riviére de l'iſle de Candie, qui ſe décharge dans la Mer de Candie, près de Spinalonga, & y forme le petit port de Cazzichi. * Maty, *Diction. Géogr.*

CÉ. CÉA.

CE' (Pont-de) *Voyez* PONT-de-CE'.

CE'A, bourg d'Eſpagne avec un château & titre de Duché, eſt dans le Royaume de Léon, ſur la petite riviére de Céa, qui va ſe joindre au Carrion quatre lieues au deſſous, près de la petite ville de Carrion de los Condès ou del Condé. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'A, iſle. *Cherchez* CE'E.

CE'ADDE (ſaint) Evêque de Lindiſh ou de Lichfield en Angleterre, vivoit dans le ſeptiéme ſiécle, & étoit de Northumberland. Il fut élevé avec trois autres fréres dans le monaſtére de Lindiſfarne, & fut élu Abbé de Lerthinghe en Northumberland, à la place de ſon frére aîné, qui fut fait Evêque de Londres. En 667, il fut ſacré Evêque d'Yorck par un Evêque d'Angleterre, quoique Wilfrid eût été ſacré auſſi Evêque d'Yorck en France par les Evêques de ce Royaume trois ans auparavant. Céadde prit poſſeſſion de l'Evêché d'Yorck, & Wilfrid étant paſſé en Angleterre fut obligé de ſe retirer; mais Théodore envoyé en Angleterre par le Pape Vitalien en 670, ayant déclaré que Wilfrid étoit légitime Evêque, Céadde ſe retira dans ſon monaſtére, d'où Théodore l'obligea néanmoins de ſortir la même année, pour le faire Evêque de Mercie. Il fit ſa réſidence à Li, où il mourut l'an 673, après deux ans & demi d'Epiſcopat. On fait la fête de ſaint Ceadde le deuxiéme mars, & celle de ſon frére Céadde Evêque de Londres, le ſeptiéme janvier. * Béde, *Hiſtoire Eccléſiaſtique d'Angleterre; l.* 3. Baillet, *Vies des Saints, deuxiéme mars.*

CE'ADRAGUE, fils de *Thraſicon*, Prince des Abodrites ſujets des François. Ce Thraſicon fut aſſaſſiné par les Danois, ſous le régne de Charlemagne ſon protecteur; & depuis, Céadrague fut nommé Duc, après que Louïs *le Débonnaire* eut chaſſé Sclaomir odieux à ſes peuples. Mais étant convaincu d'intelligence avec les Danois, on le dépouilla de ſa dignité, & Sclaomir fut rétabli. Ce dernier étant mort l'an 818, Céadrague vint trouver le Roi à Compiégne, ſe juſtifia & recouvra la Principauté qu'il avoit perdue. * Mézeray. Cordemoy, *Hiſt. de France.*

CE'AULIN ou CE'OLIN, troiſiéme Roi de Weſtſex en Angleterre, vivoit ſur la fin du ſixiéme ſiécle, & ſe rendit illuſtre par ſes victoires. Il battit Ethelbert, Roi de Kent, qui faiſoit des courſes ſur ſes terres, chaſſa les Bretons juſques dans les deſerts de Galles, & s'empara de leurs villes. Ces victoires ayant réveillé la haine de ces divers peuples qui étoient ſes ennemis, l'attaquérent tous enſemble, défirent toutes ſes troupes & le déthrônérent. * Béde, *Hiſt. d'Angl.*

CEB. CEC.

CE'BA (Anſaldo) d'une famille de Gênes, a vécu au commencement du XVII ſiécle. Son génie qui le portoit à la Poëſie, lui fit compoſer diverſes piéces de théatre, & quelques Poëmes Epiques, entre autres, *il Furio Camillo & la Regina Eſther.* Ce dernier eſt rempli de fables qui ſont indignes des véritez ſaintes de l'Ecriture; & c'eſt pour cette raiſon que cet Ouvrage de Céba a été mis entre les livres défendus. Nous avons encore de lui une Hiſtoire Romaine en Italien; *Eſſertitii Academici*; *Dialogo del Poëma Heroïco*, *&c.* Anſaldo Céba mourut le 21 avril de l'an 1623, âgé de 58 ans. * Giuſtiniani & Soprani, *Script. della Liguria.* Janus Nicius Erythræus, *Pinac. III. Imag. Illuſtr. ch.* 3. Ghillini, &c.

CE'BARSUSSI, bourg près de Carthage, célébre par un Concile que les Prélats Donatiſtes d'Afrique y tinrent vers l'an 394, contre Primien, Evêque de Carthage, qui avoit eté élu après Parménien, ſucceſſeur de Donat. Ce Prélat Schiſmatique, accuſé

ſé par un Diacre nommé Maximin, qu'il avoit excommunié, fut cité au Concile tenu au lieu dit *les Cavernes*, ou *Grottes de Suſes*, mais ayant refuſé de comparoître, & ayant même maltraité ceux qu'on lui envoya, on le dépoſa dans ce ſecond Synode de Cebarſuſſi, tenu quelque tems après le premier. Maximin fut élu en ſa place, & douze Schiſmatiques lui impoſérent les mains. * S. Auguſtin, *ſur le Pſeaume* 36 ſelon la Vulgate, & le 35 ſelon l'Hébreu, *& contre Creſconius*, *l.* 3. *ch* 53. *& l.* 4. *ch.* 5. *Voyez* la Remarque après CAVERNES DE SUSES, ſous le mot SUSES.

CE'BE'S, Philoſophe de Thébes, Diſciple de Socrate, écrivit trois Dialogues, l'un intitulé, *la Semaine*, l'autre *Phrynicus*, & le troiſiéme *Pinax* ou *table*, qui contient un récit de la naiſſance, de la vie & de la mort des hommes. Pluſieurs Savans ont fait des Remarques ſur ce tableau, entre autres Saumaiſe, Caſaubon, Wolfius, Caſtelius, Jaques Gronovius, Veltius, Daniel Claſen, Snecanus, Reland, Fabricius, Auguſtin Biſchoffen. Cet Ouvrage a été traduit en Allemand, en Flamand, en François & en d'autres Langues. M. Oudhof l'a traduit en vers Flamands, & l'a enrichi de Notes qui éclairciſſent le texte à fonds. On en a donné l'édition en 1724 à Amſterdam, avec les portraits de Cebès, de Pythagore, de Parménide, de Platon, d'Ariſtote, auſquels il a joint la figure du Sphinx. On l'avoit cru imparfait juſques à préſent; mais Jacques Gronovius l'a publié parfait ſur un manuſcrit de la bibliothéque du Roi de France en 1689, à Amſterdam chez *Wetſtein*. * Il y a lieu de douter ſi l'Auteur de la table de Cébès eſt le Diſciple de Socrate dont il eſt parlé dans le Phedon de Platon, parce que dans cette table il eſt fait mention des Philoſophes Peripatéticiens, nom qui n'a été donné aux Diſciples d'Ariſtote, que vers la fin de la vie de ce Philoſophe. Caſaubon prétend que cela a été ajoûté à la table de Cébès. Gronovius croit cet Auteur Pythagoricien. Il eſt aſſez vrai-ſemblable que cet Ouvrage eſt d'un Auteur beaucoup plus récent que Cébès Diſciple de Socrate. * Suidas.

CE'BILA ou CABILA, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Romanie, entre les montagnes, à vint lieues d'Andrinople, vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'BU ou ZE'BU. *Cherchez* ZE'BU.

CE'BUS, certain monſtre, qui a le viſage d'un Satyre; & le reſte du corps de chien & d'ours.

CE'BYLA. *Voyez* CE'BILA.

CECCAN (Annibaud) *Voyez* ANNIBAUD, Cardinal.

* CECCAN ou CECCANO, petite ville ou bourg de la Campagne de Rome en Italie, à l'eſt-ſud-eſt de Rome, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

* CECCANO, petite ville du diocéſe d'Aquino dans la Terre de Labour, province du Royaume de Naples en Italie.

CECCANO (Grégoire de) Cardinal dans le onziéme ſiécle: on dit qu'il étoit de Ceccano, petite ville dans le diocéſe d'Aquin, qui a donné le nom à ſa famille: il fut nommé Cardinal par le Pape Paſchal II, vers l'an 1099, & mourut ſous le Pontificat du Pape Honorius II. Cette même famille a produit encore ETIENNE Ceccano, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, puis Cardinal, créé par Innocent III en 1212, qui fut employé par ce Pape, & ſous le Pontificat d'Honorius III en diverſes négociations. Il mourut à Rome en 1227. * Ughel, *Ital. ſacra.* Onuphre. Ciaconius & Aubery, *Hiſt. des Card.* La Roche-Pozay, *Nomencl. Card. &c.*

* CECCANO (Thibauld de) iſſu de la famille des Comtes de Terracine, dans la Campagne de Rome, entra en ſa dix neuviéme année dans l'Ordre de Citeaux & fut enſuite Abbé de Foſdinuovo. En 1274, le Pape Grégoire X le fit Cardinal. Avant & après cette élevation il avoit été employé en pluſieurs légations, & dans d'autres négociations importantes. Il contribua à l'election de Rodolphe I, pour Empereur, & conclut un accord entre les Florentins & les Génois, & entre ceux-ci & les Venitiens. Il délivra auſſi ceux de Piſe d'une guerre dangereuſe dont ils étoient menacez par leurs voiſins. Il étoit intime ami de Thomas d'Aquin, qui mourut entre ſes bras dans le couvent de Foſdinuovo en 1274. Ceccano mourut en 1279. On trouve encore dans la même famille un Cardinal appellé Jourdain de Ceccano. * Ciaconius. Ughelli. Jongellin, *Purpura D. Bernhard. Catalogus Abbatum Foſſa-Nova.*

CECCHINI (Dominique) Romain, Auditeur de Rote, & Dataire du Pape, fut nommé Cardinal par le Pape Innocent X, en 1664, & mourut le premier mai 1656, âgé de 68 ans, ayant donné, *Deciſiones Rota.* * *Biblioth. Hiſtor. des Auteurs de Droit par* Denys Simon, édit de Paris, *in douze* 1692.

CECCHINI (Rainaud) né à Rome d'une famille noble, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il eut le bonheur d'être l'éléve de Sante-Toſini, Religieux célébre par ſa piété. Comme il avoit fait de bonnes études, Laurent Robbia, Evêque de Fiéſole le choiſit pour enſeigner la Rhétorique dans ſon Séminaire. Il eut depuis des emplois plus importans; & même en 1629, il fut fait Prédicateur général pour le couvent de Prato, mais on ignore le tems de ſa mort. Outre la Vie de Sante-Toſini qu'il publia en 1641, à Florence, on a de lui trois Diſcours Latins imprimez à Florence, ſur divers ſujets. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

CECCI ou CECCUS (François) natif d'Aſcoli, ville Epiſcopale d'Italie dans la Marche d'Ancone, Aſtrologue du Duc de Florence, fut mis à l'Inquiſition, & brûlé à Bologne, l'an 1327, après avoir été convaincu de quelques erreurs. Il avoit compoſé un Traité de la Sphére, où il enſeignoit, entre autres impoſtures, qu'il s'engendroit dans le ciel quelques eſprits malins, qui pouvoient faire, ſous certaines conſtellations, des choſes admirables; que J. C. étant venu ſur la terre, étoit né ſous une de ces conſtellations, qui l'avoit rendu pauvre néceſſairement; & que l'Antechriſt viendroit au monde ſous une planette qui le feroit riche. On dit pourtant qu'il abjura ſes erreurs, & que malgré cela, l'Evéque d'Averſa, Chancelier du Duc, le fit mourir, porté à cette violence par Dinus ſavant Médecin, envieux de la réputation de Cecci. Ce Dinus mourut lui-même quinze jours après cette exécution. * Sponde, *A. C.* 1227. *n.* 7. Léandre Alberti, *Deſcr. Ital. p.* 267.

CÉCÉRIGO, ou CÉRIGOTA, anciennement *Ægialia*, petite iſle de l'Archipel ou de la Mer Egée, eſt fort près de la côte orientale de l'iſle de Cérigo, dont elle prend ſon nom, & n'eſt pas éloignée du Cap de Spada qui eſt en Candie, dont elle n'eſt qu'à vint-cinq milles. Elle eſt très-deſerte & n'a que des montagnes & les écueils de Poro & de Poroſſa aux environs. Les Matelots la nomment ſouvent Cérigotte. * Baudrand, *Dict. Géogr.* Hoffman, *Lexic. Univ.* Maty, *Dict. Géogr.*

CE'CHIANG. *Voyez* CHE'KIANG.

CÉCIL (David ou Richard, Guillaume, Thomas & Robert.) *Voyez* CÉCILE.

CÉCILE, célébre Avocat dont parle Minutius Félix. *Voyez* CÉCILIUS.

CE'CILE (Sainte) eſt du nombre de ces Saintes dont on n'a aucun monument ſur lequel on puiſſe faire quelque fonds. Les Actes de ſon martyre, que l'on prétend être arrivé ſous l'Empereur Alexandre *Sévére*, ſont fabuleux. Quelques uns l'ont mis ſous Marc-Auréle & ſous Commode; les autres ſous Dioclétien, ſans aucun fondement. Tout ce que l'on a dit de ſa naiſſance & de ſa vie eſt de même nature. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſur la fin du cinquieme ſiécle, & dans les ſiécles ſuivans ſon culte etoit établi à Rome, où il y avoit une égliſe de ſon nom. Cependant ſon corps n'y repoſoit pas, puiſqu'on prétend qu'il fut trouvé en 821, par le Pape Paſchal I, dans le cimetiére de S. Sixte appellé de Prétextat; mais cette hiſtoire n'a pas plus de vraiſemblance que les Actes de cette Sainte. On ne voit pas même que l'on ait connu le lieu où étoit le corps de ſainte Cécile à Rome, juſqu'au pontificat de Clément VIII, c'eſt à dire, à la fin du XVI ſiécle, tems auquel on prétend qu'il fut découvert dans l'égliſe de ſainte Cécile, comme Baronius l'a rapporté. Le culte de cette Sainte a été aſſez célébre dans l'égliſe d'Occident depuis le VI ſiécle. L'Egliſe Greque a auſſi fait ſa Fête comme l'Egliſe Latine au 22 de novembre. Fortunat de Poitiers, qui eſt le plus ancien que nous connoiſſions des Auteurs qui en parlent, fait entendre qu'elle mourut en Sicile, comme ſainte Thécle à Séleucie. * *Acta ſanctæ Catharinæ* donnez par Bozius *apud* Surium. Bolland. Fortunat, *l.* 7. *c.* 4. Sigebert, *in Chronic.* Baronius, *ad an.* 821. Tillemont, *Mémoires Eccleſ.* Baillet, *Vies des Saints*, 22 *novembre*.

CE'CILE, Duchéſſe d'Yorck, & mére d'Edouard IV. Jamais Princeſſe n'a vu ni plus de gloire ni plus d'infamie dans ſa maiſon. Elle ſurvêcut à l'une & à l'autre. Elle vit régner quatre de ſes Deſcendans, *Edouard* IV & *Richard* III, ſes deux fils; *Edouard* V, ſon petit-fils; & *Elizabeth* femme de Henri, ſa petite-fille. Mais elle en vit périr un ſemblable nombre qui s'égorgérent les uns les autres. Edouard IV fit mourir ſon frére Duc de Clarence; Richard fit maſſacrer ſes deux neveux, fils de ſon frére Edouard, & fut tué lui même à la bataille de Bosworth, que Henri gagna contre lui. Cécile mourut en 1495, fort âgée, & fut enterrée a Foderingham auprès de ſon mari. * Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, tome* 2 *p* 45.

CE'CILE, ſœur du Roi de Suéde Eric XIV, & femme du Prince de Bade, charmée de la réputation de la Reine Elizabeth, voulut la voir. Elle ſe mit en chemin quoi qu'enceinte & arriva en Angleterre avec le Prince ſon époux. Elle y accoucha d'un Prince que la Reine tint ſur les fonds, & à qui elle donna le nom d'*Edouard fortuné*, tant en conſidération du feu Roi Edouard ſon frére dont elle chériſſoit la mémoire, que par rapport à l'heureuſe arrivée de la Princeſſe de Bade dans ſes Etats. La Princeſſe & le Prince parurent charmez de l'eſprit & de la politeſſe de la Reine, & de ſa libéralité, leur ayant aſſigné une penſion ſur ſes domaines, qui leur fut payée exactement tous les ans, tant qu'elle vécut. * Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, à l'an* 1565.

CE'CILE (David, ou ſelon d'autres Richard) de Stanford dans le Comté de Lincoln en Angleterre, eut de grands emplois ſous les régnes de Henri VII, & de Henri VIII. Il obtint pour *Richard* ſon fils & héritier, l'Office de Page de la Couronne. Ce Richard fut fait Maître de la Garderobe de Henri VIII, obtint de ce Prince un grand nombre de bienfaits conſidérables & un legs dans ſon Teſtament. Etant mort la 34 année du Regne de Henri VIII, ſon fils *Guillaume* lui ſuccéda dans la faveur du Roi.

CE'CILE, (Guillaume) naquit en 1521, à *Bourn* dans la Province de Lincoln, de Richard Cécile de la maiſon des Alterins, Valet de chambre de Henri VIII, & de Jeanne héritiére de la maiſon d'*Equinton*, & des Walcots. Il fit les Humanitez à Cambridge. A l'âge de vint ans il épouſa *Marie*, ſœur de Jean *Chec* homme ſavant, laquelle mourut deux ans après. Ayant donné quelque tems à l'étude du Droit dans le Collége de Grey de Londres, il ſe maria, en ſecondes noces, à *Mildréde*, fille d'Antoine Coc, Gouverneur d'Edouard VI, laquelle entendoit fort bien les Langues Gréque & Latine. Il fut fait Maître des requêtes du Duc de Sommerſet, & il eſt le premier qui ait pris cette qualité en Angleterre. Peu de tems après, Edouard VI le fit un de ſes Sécretaires, & Chevalier. Comme il s'étoit oppoſé à l'Acte par lequel Marie & Elizabeth étoient exclues de la Royauté, quoique pourtant il l'eût ſigné dans la ſuite, cela lui ouvrit un accès favorable auprès de la Reine Marie, & ſur tout auprès du Cardinal Polus, de Tonſtal, & de Guillaume Pétre, qui faiſoient un grand cas de ſes lumiéres & de ſa conduite. Il apperçut que la Religion Proteſtante dont il faiſoit profeſſion lui fermoit l'entrée aux emplois; c'eſt ce qui le détermina à s'attacher à Elizabeth, qui, pendant qu'elle fut éloignée du thrône lui confia ſes affaires particuliéres; mais dès qu'elle eut le Gouvernement de l'Etat, elle le fit Conſeiller & Sécretaire; deux ans après, Maître de la Garderobe; & après la mort de Thomas Parry elle lui conféra la direction des pupilles. Il s'aquitta de ces emplois avec tant de prudence & d'intégrité, que la Reine lui abandonna en quelque ſorte le ſoin de l'Etat, & le fit, au bout de treize ans de ſervice, l'an 1571, *Baron de Burghley*, avec de grandes marques de diſtinction. A cette dignité elle joignit, quelque

tems

tems après, la charge importante d'Intendant Général des Finances d'Angleterre. Il ne buta point à enrichir le Fisc au prejudice des particuliers; mais à faire en sorte qu'on ne fit aucune injustice ni aux particuliers, ni aux droits de l'Etat. Cassé de vieillesse il mourut en 1598. La Reine le défendit contre tous les desseins que l'on forma contre lui, & le considéra comme le plus habile Ministre d'Etat qu'elle eût. Elle vouloit qu'il s'assît toûjours en sa présence, & lui disoit, *Mylord, nous nous servons de vous, non pas pour vos mauvaises jambes, mais pour votre bonne tête.* Comme elle le visitoit dans une incommodité de goutte qu'il avoit, dans l'Hôtel Burghley, situé dans la rue appellée Strand, les Domestiques du Lord Burghley la priérent de se baisser en passant par la porte, & la Reine leur répondit, *je veux bien me baisser pour votre Maître; mais je ne me baisserois pas pour le Roi d'Espagne.* Le Lord avoit accoutumé de dire, *Prudens qui patiens*, celui qui est patient est prudent. Sa maxime étoit, *Nolo minor me timeat, despiciatve major; je ne veux pas qu'un plus petit que moi me craigne, ni qu'un plus grand que moi me méprise.* La Reine lui rendit visite pendant la maladie dont il mourut; & n'oublia rien pour lui témoigner le cas qu'elle faisoit de lui. Il étoit habile, éloquent, d'un facile abord, d'une prudence consommée, d'une fidélité à toute épreuve; & ce qui met le comble à toutes ces belles qualitez, il avoit une piété sans fard. Ce fut lui, qui, le premier, sollicita Camden à travailler à l'Histoire du régne d'Elizabeth. Il eut de Marie *Chec*, 1. *Thomas* qui suit: de Mildréde *Coc*, il eut 2. *Robert* Comte de Salisburi, qui succéda aux principaux emplois de son pére; 3. *Anne* Comtesse d'Oxford, qui eut trois filles, *Elizabeth* mariée au Comte de Derby; *Brigide* au Baron Norris; & *Susanne* à Philippe Comte de Montgommery. La seconde fille de Guillaume Cécile fut 4. *Elizabeth* femme de Guillaume Wentworth, qui mourut sans enfans. Ses Exécuteurs testamentaires furent Gabriel Goudman, Doyen de Westminster, & Thomas Bellot Oeconome, ausquels il laissa de bonnes sommes pour des usages pieux. * Camden, *Histoire d'Elizabeth, partie* 4. *p.* 233. *&c.* Imhoff, *dans ses Pairs d'Angleterre.*

CE'CILE (Thomas) fils du précédent fut créé Comte d'Excester dans la troisiéme année du régne de Jaques I, & eut pour successeur dans ce tître *Guillaume*, son fils & héritier, dont les enfans étant morts sans postérité, ce tître passa à *David* Cécile, fils & héritier de *Richard* Cécile, second fils de Thomas, Comte d'Excester, lequel David de sa femme *Elizabeth*, fille de *Jean*, Comte de Bridgwater, a eu un fils nommé *Jean*, Comte d'Excester, qui de *Françoise* sa femme, fille de *Jean*, Comte de Rutland, a un fils *Jean*, Comte d'Excester. * Dugdale.

CE'CILE (Robert) second fils de Guillaume Lord Burghley, dont il a été parlé dans l'article de Guillaume. Etant Chevalier l'an 38 du régne de la Reine Elizabeth, il fut fait un des principaux Sécretaires d'Etat. En 1598, la Reine envoya en France en qualité d'Ambassadeurs pour traiter avec Henri IV, au sujet de la paix avec l'Espagne, le Chevalier Robert Cécile Sécretaire d'Etat, Herbert Maître des Requêtes, & Wilkes. Les Députez Anglois ayant appris que le Roi étoit allé en Bretagne contre le Duc de Mercœur, s'avancérent jusques à Angers où le Roi les reçut gracieusement. Cécile qui portoit la parole employa toute son éloquence pour engager le Roi à ne pas traiter avec l'Espagne. Ses remontrances vives, par où il lui reprochoit les promesses faites à la Reine, piquérent le Roi, mais ne le détournérent pas de faire la paix. En 1601, Cécile se vit accusé par le Comte d'Essex d'avoir dit que le droit de l'Infante d'Espagne au Royaume d'Angleterre, étoit aussi valable que d'aucun autre Compétiteur. Mais Cécile fit voir que le Comte l'avoit malicieusement calomnié. La premiére année de Jacques I, ce Prince pour récompenser Cécile de ce qu'il l'avoit bien servi dans l'affaire de la succession au Royaume d'Angleterre, le créa Lord d'Esingdon; & l'année suivante, Vicomte de Cranborne, étant le premier de cette dignité, qui ait porté la couronne de Pair. Un an après, il fut fait Comte de Salisburi; peu après grand Thrésorier, Chevalier de la Jarretiére, & Chancelier de l'Université de Cambridge. Il mourut le 24 mai 1612. Tous les Historiens s'accordent à dire qu'il étoit très-habile, qu'il aimoit & récompensoit la vertu; mais il y en a qui avancent qu'il étoit fort ambitieux & qu'il donnoit de mauvais conseils au Roi par rapport au peuple. *Ne craignez point*, disoit-il au Roi, *de trop charger les peuples: semblables aux ânes, ils ne sont jamais plus soumis que lorsqu'ils gémissent sous le faix; & comme ces animaux nez pour l'esclavage, ils se laissent mener sans mors & sans bride par tout où l'on veut.* Il étoit d'une extréme vigilance. On disoit qu'il avoit des yeux de linx, & qu'on n'avoit jamais vu dans un corps si petit & si mal fait une tête si sensée, & d'une plus vaste capacité. Guillaume son fils fut son héritier & successeur. Il épousa Catherine, la plus jeune des filles de Thomas Howard, Comte de Suffolk, de laquelle il eut sept fils, *Jacques*, qui mourut jeune; *Charles*, *Robert*, *Philippe*, *Guillaume*, *Algernon* & *Edouard*; & cinq filles. *Charles*, qui mourut avant sont pére, épousa *Jeanne*, fille & cohéritiére de Jacques Maxwell, l'un des Maîtres de la chambre du lit du Roi, fait ensuite Comte de Dalton en Ecosse. Il en eut sept fils, *Jacques* qui succéda à son grand-pére; *Robert*, *Charles*, *Guillaume*, *Edouard*, *Henri* & *George*, qui moururent tous sans être mariez. Guillaume, Comte de Salisburi, Chevalier de la Jarretiére, étant mort en 1668, *Jacques* son petit-fils lui succéda. Il épousa *Marguerite*, l'une des filles de *Jean*, Comte de Rutland, de laquelle il eut quatre fils, *Jacques* Comte de Salisburi, *Robert*, *Guillaume* & *Charles*, & quatre filles, *Catherine*, *Françoise*, *Marie* & *Marguerite*. * Camden, *Hist. d'Elizabeth.* Larrey, *Hist. d'Angleterre dans les régnes d'Elizabeth & de Jacques* I. Burnet, *Mémoires, &c. tome* 1. *partie* 8. *&* 9.

CE'CILIEN (*Cecilianus*) Diacre de Mensurius, Evêque de Carthage, vivoit dans le quatriéme siécle. Après la mort de cet Evêque, il fut élu l'an 311, en sa place, par les Prélats voisins, avec le consentement du Clergé & du peuple. Botrus & Célésius, Prêtres de la même église, se voyant exclus de cette dignité, qu'ils avoient ouvertement briguée, formérent le dessein d'un Schisme. Ils le firent éclorre, lorsque Cecilien demanda les vases sacrez de l'église, qui durant la persécution, avoient été donnez en garde a des personnes qu'on croyoit fidéles; car ceux-ci qui ne les vouloient pas rendre, se joignirent à ces deux ambitieux, afin de troubler leur nouveau Pasteur, & se séparérent de sa communion. Ils alléguérent faussement que son ordination étoit nulle, parce qu'il avoit eté ordonné par Félix d'Aptonge, qu'ils prétendoient déchu de l'Episcopat, pour avoir livré les livres sacrez, & attirérent dans leur parti une riche Dame nommée Lucille, laquelle en son particulier haïssoit le Prélat, parce qu'étant Diacre il l'avoit reprise de ce qu'avant que de recevoir la sainte Eucharistie, elle baisoit les Reliques d'un prétendu Martyr qui n'étoit point reconnu. *Secundus de Tigisis* & les autres Evêques de Numidie s'étant assemblez à Carthage au nombre de 70, citérent Cécilien, qui leur fit reponse, que si on avoit quelque accusation à faire contre lui, son Accusateur n'avoit qu'à paroître & à la prouver. Ses ennemis n'eurent rien alors à lui reprocher, sinon, qu'ayant été ordonné par un Evêque qui avoit livré les livres sacrez, il n'étoit point Evêque. Cécilien leur repliqua qu'en cas que Félix d'Aptonge n'eût pas pu l'ordonner, ils l'ordonnassent de nouveau, comme s'il n'eût été ordonné que Diacre. Purpurius de Limes, homme malicieux, fut d'avis qu'on le prît au mot, & que quand il seroit venu, au lieu de lui imposer les mains pour l'ordination, on les lui imposât pour le mettre en pénitence. Le Clergé de Cécilien ayant oui parler du dessein de ces Evêques, retint Cécilien. Les Evêques de Numidie sur le refus qu'il fit de comparoître, le condamnérent premiérement comme contumace; secondement comme ayant été ordonné par un *Traditeur*; (c'est ainsi qu'on appelloit ceux qui avoient livré les livres sacrez aux Payens) troisiémement comme ayant empêché qu'on n'apportât à manger aux Martyrs qui étoient dans les prisons. Ils prononcérent contre lui une sentence de déposition & d'excommunication, ordonnérent Majorin en sa place, & écrivirent des lettres circulaires à tous les Evêques d'Afrique contre Cécilien. Plusieurs Evêques d'Afrique se rangérent de leur côté, & ce fut ce qui causa le Schisme; mais les Evêques des autres provinces persistérent dans la communion de Cécilien. L'Empereur Constantin le reconnut en 312, pour légitime Evêque, en lui faisant remettre les aumônes qu'il donnoit aux pauvres Chretiens d'Afrique, & en lui adressant des lettres pour l'immunité des Clercs Catholiques de l'Eglise d'Afrique à laquelle Cécilien présidoit. Anulin, Proconsul d'Afrique, ayant exécuté sur ce sujet les ordres de l'Empereur, les ennemis de Cécilien le vinrent trouver, & lui présentérent, sous le nom de l'Eglise Catholique du parti de Majorin, un Mémoire, contenant les crimes dont ils accusoient Cécilien, avec une Requête, par laquelle ils demandoient à l'Empereur, qu'on leur donnât des Juges dans les Gaules. Le Proconsul envoya la Requête & le Mémoire à l'Empereur, qui nomma Maternus Evêque de Cologne, Rheticius Evêque d'Autun, & Marin Evêque d'Arles, pour juger cette cause avec Miltiade Evêque de Rome dans le mois d'octobre suivant. Anulin intima cet ordre aux deux partis, & leur ordonna d'envoyer chacun de leur côté dix Evêques à Rome. Les Juges nommez s'y rendirent, & Miltiade y fit venir quinze Evêques d'Italie, qui s'assemblérent le deuxiéme octobre de l'an 313, dans la maison de Fauste, dans le palais de Latran. Cécilien fut déclaré innocent dans ce Concile. Donat Evêque de Casenoire son plus grand adversaire y fut condamné: & à l'égard des Evêques du parti de Majorin, il fut réglé, que dans les lieux où il y auroit deux Evêques, l'un du parti de Majorin, l'autre de celui de Cécilien, le premier ordonné demeureroit Evêque. Après ce jugement, Donat demanda à retourner en Afrique, & Cécilien fut retenu à Bresse: mais on envoya les Evêques Olympius & Eunomius en Afrique, pour déclarer laquelle des deux Communions étoit la Catholique. Ces deux Evêques se rendirent à Carthage, ils y demeurérent 40 jours, & prononcérent en faveur de Cécilien. Les Donatistes persistant dans leur obstination, demandérent à Constantin un nouveau jugement. Ce Prince ordonna qu'avant toutes choses on informât du fait avancé par les Donatistes, savoir, que Félix d'Aptonge qui avoit ordonné Cécilien, étoit coupable d'avoir livré les livres sacrez. Elien Proconsul d'Afrique fut chargé de cette commission. Il fut justifié par l'information achevée le 15 février 314, que l'accusation contre Félix étoit sans fondement. La même année Constantin fit assembler un Concile dans la ville d'Arles, dans laquelle Cécilien fut encore absous, & ses adversaires condamnez. Les Donatistes appellérent encore de ce jugement à l'Empereur, qui connut lui-même de ce différent, & déclara par son jugement du huitiéme novembre 316, que Cécilien étoit innocent, & ses adversaires des calomniateurs. Depuis ce tems-là, Cécilien demeura en possession du siége de Carthage. Il étoit mort avant l'année 347, en laquelle Gratus son successeur assista au Concile de Sardique. * Saint Augustin, *l.* 1. *contre Parm. ch.* 3. *Brev. Coll. l.* 3. *ch.* 14. *l.* 3. *contre Crescon. ch.* 27. *& suiv.* Optat, *l. contre Parm.* Baronius, *A. C.* 306. 313. *&c.* Henri de Valois a publié toute l'Histoire des Donatistes, à la fin de son *Eusébe*, & M. Du Pin dans sa nouvelle édition d'Optat.

CE'CILIUS ou CE'CILIENS, famille. Les Auteurs parlent diversement de l'origine de la famille des Céciliens, qui étoit Plébeïenne. Quelques-uns disent qu'elle est venue d'un Troyen compagnon d'Enée, nommé Céculus, que la Fable fait fils de Vulcain. Virgile en fait mention, comme du Fondateur de Prénette, *Enéïde, l.* 7. *v.* 681. *& l.* 10. *v.* 544.

Le plus ancien des Céciliens, dont nous ayons connoissance, est L. CÉCILIUS MÉTELLUS, que quelques uns surnomment *Dento*, lequel fut Consul avec C. Servilius Tucca, l'an 470 de Rome, 284, avant l'Ere Chrétienne. L'année d'après son Consulat, il fut tué par les Gaulois Sénonois, qui assiégeoient Arezzo, & qui tuérent avec lui 13 mille hommes qu'il conduisoit. Il fut pére de L. CÉCILIUS MÉTELLUS, qui défit Asdrubal en Sicile; & ce dernier laissa Q. CÉCILIUS MÉTELLUS, qui fut Maître de la Cavalerie, & Consul l'an 548 de Rome, & 206 avant JESUS-CHRIST,

avec

avec L. Véturius Philo. Il eut deux fils, CÉCILIUS MÉTELLUS, dont nous parlerons dans la suite; & L. Cécilius Métellus, surnommé *Calvus*, qui fit une branche particuliére. Celui-ci fut Consul l'an 612 de Rome, avant JESUS-CHRIST 142, & eut pour Collégue Q. Fabius Maximus Servilianus. Julius Obséquens, Cicéron, Eutrope & Cassiodore font mention de lui. Il laissa L. CÉCILIUS MÉTELLUS dit *Calvus*, qui fut Consul l'an 635, & avant J. C. 119, avec L. Aurelius Cotta; & Censeur en 639, avant J. C. 115, avec Cn. Domitius. Ce fut alors qu'ils bannirent de Rome tous les Arts qui ne servoient qu'au divertissement, excepté les Joueurs de flûtes Latines avec la voix, & le jeu qu'ils nommoient *Tali*. Le fils de ce dernier est CÉCILIUS MÉTELLUS le *Numidique*, dont nous parlerons plus bas, pére de CÉCILIUS MÉTELLUS SCIPIO, surnommé *Pius*, qui fut Consul avec Sylla en 674, avant J. C. 80, & qui fit la guerre en Espagne contre Sertorius. Appien, Cassiodore, Plutarque & Velleïus Paterculus font mention de lui. Son fils qui étoit de même nom que lui, fut Consul l'an 702, & avant J. C. 52, avec Pompée *le Grand*, dont il suivit le parti. Il fit la guerre à César en Afrique l'an 708 de Rome, 46 ans avant J. C. & voulant passer en Espagne, après avoir été vaincu, il périt avec la flotte, que la tempête poussa au port de Bonne, & que Sitius coula à fond. Reprenons la branche des aînez. Q. CÉCILIUS MÉTELLUS fut surnommé le *Macédonique*, & laissa quatre fils. Les deux premiers laissérent postérité; les deux autres furent M. CÉCILIUS MÉTELLUS, qui fut Consul l'an 639 de Rome, 115 ans avant J. C., avec M. Emilius Scaurus, & qui défit les peuples de Sardaigne, dont il triompha; & C. CÉCILIUS MÉTELLUS, surnommé *Caprarius*, qui fut Consul avec Cn. Papirius Carbo l'an 641, avant J. C. 113, & qui triompha de la Macédoine. Les deux aînez sont Q. Cécilius & L. Cécilius. Q. CÉCILIUS MÉTELLUS, surnommé *Baléaricus*, fut Consul en 631, avant JESUS CHRIST 123, avec T. Quinctius Flaminius; & Censeur en 638, avec Q. Servilius. Il fit la guerre en Espagne & dans les isles Baléares qu'il soumit. Il laissa Q. CÉCILIUS MÉTELLUS surnommé *Népos*, Consul en 656, avant J. C. 98, avec T. Didius, & fut pére de deux fils, selon Cicéron, savoir, de Q. CÉCILIUS MÉTELLUS, surnommé *Nepos*, Consul en 697, avant J. C. 57, avec P. Cornélius Lentulus Spinter; & de Q. CÉCILIUS MÉTELLUS, surnommé Céler, qui exerça en 694, la même dignité avec L. Afranius. Cicéron, Pline, Dion & Cassiodore en font mention. L. CÉCILIUS MÉTELLUS, surnommé *Dalmaticus*, second fils du *Macédonique*, fut Consul l'an 637 de Rome, avant J. C. 117, avec Q. Mutius Scévola Augure. Il détruisit les Dalmates, dont il eut le surnom de *Dalmaticus*, & fit bâtir le temple de Castor. Les Auteurs parlent de trois fils qu'il eut; l'aîné étoit L. CÉCILIUS MÉTELIUS, qui fut Preteur en Sicile l'an 684 de Rome, 70 avant J. C. & qui mourut étant désigné Consul avec Q. Marcius Rex, l'an 686; le troisiéme etoit M. CÉCILIUS; & le puiné, qui laissa postérité étoit Q. CÉCILIUS MÉTELLUS surnommé *Creticus*. Celui-ci fut Consul avec Q. Hortensius en 685, & soumit l'isle de Créte, dont il triompha, & dont il merita le surnom de *Creticus*. Son fils Q. CÉCILIUS laissa Q. CÉCILIUS MÉTELLUS CRETICUS, qui fut Consul avec L. Licinius Nerva, l'an septiéme de l'Ere Chrétienne, qui étoit le 760 de Rome. La famille des Céciliens a produit encore P. CÉCILIUS, célébre Jurisconsulte, que nous voyons souvent cité dans les livres des Digestes; & SEXT. CÉCILIUS qui enseigna le Droit sous l'empire de Trajan & d'Adrien. Bernardin Rutilius parle de l'un & de l'autre dans les Vies des anciens Jurisconsultes.

CÉCILIUS MÉTELIUS, (Lucius) Consul, & Général Romain. On croit qu'il étoit fils de Q. Cécilius, qui fut Consul avec C. Servilius Tucca, l'an 470 de Rome, 284 avant J. C. Celui dont je parle le fut avec C. Furius Pacillus, l'an 503 de Rome, 251 avant la naissance de JESUS CHRIST. Il fit la guerre en Sicile contre les Carthaginois. D'abord il se tint serré dans les montagnes, ne voulant ni exposer ses troupes, ni être enfermé par les ennemis. Quelque tems après il s'élargit dans la plaine, & il emporta Théruce & Liparis en présence même de l'armée ennemie. Il veilloit cependant sur les démarches d'Asdrubal Général des Carthaginois, & grand Capitaine; & il cherchoit les occasions de le surprendre. Il prit si bien son tems, qu'il le chargea inopinément près de Palerme, & qu'il le défit entiérement, dans le tems qu'il décampoit. Il lui tua même vint-six éléphans, & il en prit cent quatre, qu'on mena à Rome avec treize Chefs des ennemis enchaînez: ce qui fut un des plus illustres ornemens de son triomphe. L. Cécilius Métellus fut encore Consul l'an 507 de Rome, & avant J. C. 247, avec M. Fabius Buteo. * Polybe, *l.* 1. Europe, *l.* 2. Cassiodore. Pline.

CÉCILIUS METELLUS (Quintus) Consul, & Capitaine Romain, fut surnommé *le Macédonique*, pour avoir subjugué la Macédoine, l'an 607 de Rome, avant J. C. 147, & pour avoir vaincu un certain Andriscus qui se faisoit Roi de ce païs, & qui avoit pris le nom de Philippe. Il défit les Achaïens, & remporta de grands avantages en Espagne. Sa trop grande sévérité le fit haïr du peuple, & fut cause qu'il eut peine d'arriver au consulat, qu'on lui avoit refusé deux fois. On remarque qu'il fut porté à la sépulture sur les épaules de quatre fils qu'il laissa, après avoir eu le plaisir d'en voir trois honorez de la dignité de Consul, & de voir le quatriéme remporter l'honneur du triomphe. * Tite-Live, *l.* 49. & 50. Florus, *l.* 2. *c.* 14. Aurélius Victor, *Vies des Hommes Illustres*, *c.* 61. Eutrope.

CÉCILIUS MÉTELLUS (Quintus) fils de L. Cécilius Métellus Calvus, qui fut aussi Consul, mérita le nom de *Numidique*, parce qu'il triompha de Jugurtha Roi de Numidie, après avoir été Consul avec M. Junius Silanus. L'Afrique échut à Q. Cécilius Métellus, qui entra dans ce païs ennemi après avoir établi la Discipline militaire, que la mollesse de ceux qui l'avoient précédé dans la charge de Général, avoit laissé corrompre. Ce fut alors que Jugurtha effrayé, lui offrit la paix, avec promesse de se soumettre aux Romains. Cette offre ne rendit pas le Consul plus négligent: au contraire il se campa toûjours avantageusement; & comme il envoyoit avec soin à la découverte, ayant appris que Jugurtha étoit assez éloigné, il lui enleva la ville de Vacca, où il établit ses magasins. Ensuite il défit Jugurtha; mais cette victoire n'étant pas aussi parfaite qu'il le souhaitoit, il fit assiéger Zama, capitale de Numidie. Le Roi l'obligea d'abandonner cette entreprise. L'année d'après, qui étoit la 646 de Rome, & la 108 avant J. C. Vacca se revolta. Métellus la prit par ruse, & tailla en piéces les Habitans qui alloient au devant de lui. Ensuite il défit encore Jugurtha dans une ville nommée Thala, qu'on lui abandonna; mais comme cette guerre traînoit en longueur, Marius qui fut Consul l'an 647, avant J. C. 107, obtint la commission de l'achever, & Cécilius Métellus fut obligé de s'en revenir; mais son triomphe n'en fut pas moins beau. Quelque tems après étant Censeur, il ne voulut jamais admettre au dénombrement un certain Quinctius, qui se disoit faussement fils de Tibérius Gracchus. Il refusa aussi de jurer pour la loi d'Apuleius, qui n'avoit été autorisée que par la force: ce qui le fit condamner au bannissement sous le sixiéme consulat de Marius, l'an 654 de Rome, & cent avant J. C. Il alla à Smyrne, & fut depuis rappellé par les priéres de son fils, qui pour cela fut appellé *le Pieux*. Ce fut l'année suivante, sous le consulat de M. Antoine & d'A. Posthumius Albinus. * Salluste, *in Bello Jugurthino.* Florus, *l.* 3. Appien. Plutarque, *in Mario.* Cicéron. Eutrope. Cassiodore.

CÉCILIUS STATIUS, Poëte Comique, natif des environs de Milan, vivoit vers l'an 575 de Rome, & 179 avant l'Ere Chrétienne. Il étoit contemporain d'Ennius, & il laissa quelques Comédies, dont Robert Etienne a recueilli les fragmens. Cicéron l'accuse de parler très-mal Latin, bien que Volcatius Sédigitus le nomme le Prince des Poëtes Comiques. * S. Jérôme, *Chron.* Cicéron, *ad Attic.* & Aulu-Gelle, *au l.* 4. *c.* 10. *& l.* 15. *c.* 15.

CÉCILIUS, Rhéteur célébre, qui professa la Rhétorique à Rome du tems d'Auguste, étoit né dans un lieu de Sicile nommé Calacta, ainsi qu'on l'apprend d'Athénée, *l.* 6. *&* 11. Ses parens, selon Suidas, avoient été esclaves; mais il n'étoit pas rare alors de trouver de fort habiles gens dans cette condition. Quelques uns ont dit qu'il étoit Juif; ce qui n'a pas plu à ce Grammairien, & lui même ajoûte une chose encore moins croyable, qui est, qu'il vécut jusqu'au régne d'Adrien. Il y a beaucoup d'apparence que c'est le même Cécilius Rhéteur, qui étoit ami de Verrès, & que Cicéron, *in Divinat.* traite de Juif, *quid Judaeo cum Verre:* de sorte que Suidas se trompe également à l'égard de sa condition, & du tems où il vécut. Athénée, *l.* 6, dit qu'il écrivit l'Histoire des Guerres Serviles, c'est à dire, des guerres que les Esclaves revoltez firent aux Romains, & il lui attribue encore, *l.* 11, un Traité de l'Histoire; mais il n'est pas exact en cet endroit, puisque, comme l'assure Suidas, Cécilius ne parloit dans cet Ouvrage que de l'usage que les Orateurs avoient fait de l'Histoire. Il avoit composé encore un Traité sur l'Orateur Antiphon, qui est cité par Plutarque, *lib. de dec. Rhet.* & Longin au commencement de son Traité du Sublime, dit que Cécilius avoit composé un Ouvrage sur le même sujet, mais avec peu de succès. Suidas parle encore d'autres Ouvrages de Cécilius. Denys d'Halicarnasse dit dans sa lettre à Pompée qu'il étoit son intime ami, & Quintilien le loue plus d'une fois. * Dalechamp, *l.* 6. *&* 11. Athénée. Casaubon, *in Athen. l.* 6. *c.* 21. Vossius, *de Hist. Graec. l.* 2. *c.* 4.

CE'CILIUS, célébre Avocat de Rome, vivoit sur la fin du second siécle, & au commencement du troisiéme. C'est le même que Minutius Felix introduit dans son Dialogue, qu'il intitule *Octavius*. Cet Octavius étoit ami de Minutius Félix, & Dieu qui leur avoit fait la grace de les éclairer des véritez de la Foi, se servit de ce premier, pour convertir Cécilius aussi ami de Minutius Félix. On dit même qu'il mérita d'être honoré du sacerdoce; & on croit que c'est ce même Cécilius dont il est parlé dans la Vie de saint Cyprien, & qui contribua à la conversion de ce Docteur de l'Eglise, lequel prit au batême le nom de Cécilius, pour témoigner la considération qu'il avoit pour son Maître & son ami, mais tout cela n'est fondé que sur de simples conjectures. * S. Jérôme, *de Viris Illustribus.* Minutius Félix, *in Octavio.* Ponce, *in Vita S. Cypriani.* Baronius, *A. C.* 211. *n.* 2. Tillemont, *Mémoires Eccles.* Baillet, *Vies des Saints.*

CE'CILL (David, Guillaume & Robert.) *Cherchez* CE'CILE.

CE'CIMBRA. *Voyez* CE'ZIMBRA.

CE'CINA, riviére de Toscane, en Italie, prend sa source dans le Siennois, baigne dans le Pisan la vallée de Cécina, qui est un païs fort agréable & fort fertile, & se décharge dans la Mer de Toscane, entre la ville de Livourne, & celle de Piombino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CÉCINNA (Aulus) Chevalier Romain, originaire de Volterre, fut ami de Cicéron, qui le défendit par une Oraison que nous avons encore. Il est nommé par Cicéron *A. Cacina* & non *Cecinna.* Il prit le parti de Pompée, durant les guerres civiles, l'an 705 de Rome, 49 ans avant J. C. & on l'accusa d'avoir écrit un livre contre César. On croit aussi qu'il est le même, dont parle Sénéque dans les *Questions Naturelles*, qui avoit écrit un Traité de la formation du tonnerre. Le même César avoit un Sécretaire nommé CÉCINNA. Il y a eu un autre CÉCINNA, Capitaine de Vitellius, qui vainquit Othon l'an 69 de l'Ere Chrétienne, & qui fut envoyé à la tête de trente mille hommes contre Primus, Gouverneur de Mésie, qui s'étoit déclaré en faveur de Vespasien: ce que Josephe a remarqué dans la *Guerre des Juifs.* Suétone parle aussi dans la *Vie de Titus* d'un homme consulaire de ce nom, que ce Prince fit assassiner durant la nuit, ayant trouvé un écrit signé de sa main, dans lequel il avoit préparé un Discours aux Soldats, pour les porter à la sédition. * Cicéron, *Orat.* 12. *Epist. ad Fam. l.* 6. *Epist.* 9: *l.* 10. *Epist.* 25: *l.* 13. *Epist.* 66: *Epist. ad Atticum*, *l.* 16. *Epist.* 8. Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *c.* 40. Suétone, *in Tito*, *cap.* 6. *&c.*

CÉCROPES. *Cherchez* CERCOPES.

CE'CROPIDE, nom d'une des Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

CE'CROPIUS, Evêque de Nicomédie dans le IV siécle, défenseur des Ariens, & persécuteur de saint Athanase. Il avoit succédé à l'impiété d'Eusébe, aussi bien qu'à sa chaire; & il périt misérablement dans les ruines de cette ville, qu'un tremblement de terre, dont Ammien Marcellin fait une description effroyable, ruïna de fonds en comble l'an 358. * Ammien Marcellin, *l.* 17. Socrate & Sozomene, *l.* 4.

CE'CROPIUS, Evêque de Sébaste, assista au Concile général de Chalcédoine l'an 451. Il soutint dans la seconde session qu'il étoit défendu par un Canon, de faire la nouvelle profession de Foi que l'on exigeoit des Péres du Concile; que le Pape Léon, sur la dispute émue par Eutychès, avoit proposé la forme de la Foi que l'on devoit embrasser; que cette formule de Foi proposée par S. Léon devoit suffire. Enfin il obtint qu'on feroit la lecture du symbole de Nicée, & de la lettre à Flavien. Le Concile le députa avec deux autres Prélats, pour citer Dioscore, & pour lui porter un Ecrit; & comme cet Hérésiarque demandoit des Commissaires séculiers, le saint Evêque lui répondit, que s'agissant de son affaire personnelle, nuls Laiques ne devoient être présens. Dans la quatriéme session, il s'emporta contre les Evêques d'Egypte, qui ne vouloient pas souscrire à la lettre de saint Léon, ajoûtant qu'il n'étoit pas juste qu'au mépris de douze cens Prélats, on écoutât dix Hérétiques. Dans la cinquiéme, pour réformer quelques desordres, il proposa qu'il plût au Synode d'ordonner que toutes les Pragmatiques qui avoient été faites dans les provinces contre les saints Canons, fussent abolies: ce qui fut exécuté. * *Voyez* les Actes du Concile de Chalcédoine. Baronius, *A. C.* 451.

CE'CROPS, I. de ce nom, Egyptien de naissance, fut le premier Roi des Athéniens, & bâtit, ou, selon les autres, embellit la ville d'Athénes, qui fut nommée *Cécropie* de son nom. Il épousa *Agraule* fille d'*Actée*, principal Seigneur de l'Attique, où il fonda son Royaume. On le surnomma *Diphyes*, parce qu'il parloit deux Langues, la Gréque & l'Egyptienne, qui étoit celle de son païs; ou parce qu'il avoit établi le premier l'union de l'homme avec la femme suivant les loix du mariage légitime, ayant aboli pour cela la communauté des femmes, qui étoit auparavant tolérée parmi les Grecs. C'est à cette occasion que toute l'Antiquité a supposé que ce Roi avoit eu deux visages. Il institua les premiers sacrifices qui furent faits à Athénes, & commença de policer ses Sujets. Son régne fut de 50 ans. Eusebe en met le commencement l'an 1556 avant l'Ere Chrétienne, & 780 ans avant la premiére Olympiade: ce qui répond à l'an du monde 2479. Cécrops a eu seize Successeurs jusqu'à Codrus, durant 488 ans. Quelques Historiens Grecs ont écrit que certains caractéres ayant été gravez sur le tombeau de ce Prince, & plusieurs coqs ayant été immolez à ses Manes, son ombre parut aux yeux du peuple en forme de lion: Le Chronologue inconnu de l'isle de Paros, publié par Selden, commence ses époques par ce Roi, dont elles placent le commencement du régne à l'an 3132 de la Période Julienne, 1582 avant J. C. 26 ans plutôt que l'on ne compte communément. * Eusébe, *en sa Chron.* S. Cyrille d'Alexandrie, *l.* 2. *contre Julien.* Saint Augustin, *l.* 18. *de la Cité de Dieu*, *ch.* 8. *&* 9. Pausanias, *in Achaicis.* Torniel & Salien, *A. M.* 2498. Pétau, *Rationarium temporum*, *partie* 1. *l.* 1. *c.* 4. *& partie* 2. *l.* 2. *c.* 8. *&c.* On peut remarquer qu'il y avoit plusieurs choses dans les Loix de Cécrops conformes à celles des Hébreux, comme l'ont fait voir ceux qui les ont comparées; parce que les Hébreux ont imité en diverses choses les Egyptiens, dont Cécrops apporta les coutumes en Attique *Samuel Petit* a recueilli & commenté les Loix des Athéniens.

CE'CROPS II, septiéme Roi des Athéniens, succéda à son frére Erechthée, l'an du monde 2686, avant J. C. 1349, ou 26 ans plutôt suivant les marbres d'Arondel, & régna 40 ans. * Jules Africain. Eusébe, *en sa Chron.*

CE'CUBE, *Cecubum*, montagne & bourg dans le Latium, sur les frontiéres de la Campanie, où il croissoit d'excellent vin, dont Horace & les autres Poëtes parlent si souvent. Pline dit que ce vignoble fut gâté par l'Empereur Néron. Il conserve encore aujourd'hui le même nom. * Baudrand.

CE'CULUS, fils de Vulcain, fut conçu, disent les Poëtes, d'une étincelle de feu, qui vola dans le sein de sa mére Préneste, pendant qu'elle se chauffoit auprès de la cheminée, & eut toûjours une inflammation dans les yeux, pour marque du feu qui lui avoit donné la naissance. Il bâtit la ville de Préneste en Italie, & prit le parti de Turnus contre Enée. Les Poëtes, pour enrichir cette fable, ajoûtent que quelques uns lui voulant contester l'honneur qu'il se faisoit d'être né de Vulcain, ce Dieu excita le tonnerre, & fit tomber la foudre sur eux. D'autres disent que Céculus venant de naître, fut trouvé par des Bergers dans le feu, sans être aucunement endommagé de la flamme: ce qui fit croire qu'il étoit fils de Vulcain. * Virgile en parle, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 681. *& l.* 10. *v.* 544. Servius sur le premier passage de Virgile.

C E D.

CEDAR ou KE'DAR païs d'Arabie habité autrefois par les Israëlites. *Cédar* en Hébreu veut dire *noir* & *bazané*, comme étoit le teint de ces peuples; d'où vient que l'Epouse dans le *Cantique des Cantiques*, *ch.* 1. *v.* 5, dit en parlant d'elle même, qu'elle est brune comme les tentes de Cédar, c'est à dire, comme les Arabes qui habitent sous des tentes. C'est peut-être aussi la raison pourquoi les Hébreux appelloient Cédar, l'Arabie déserte qui est proche de la Mésopotamie & du Golfe Persique; on l'appella ainsi du nom de Cédar, second fils d'Ismaël. Il est le pére des Cédréens ou Cédaréniens dont parle Pline, & qui habitoient au voisinage des Nabathéens dans l'Arabie Déserte. Ces peuples ne demeuroient point dans des villes, ni dans des maisons, ni sous des tentes, d'où vient qu'on ne peut que difficilement marquer le lieu de leur habitation, parce qu'ils en changoient souvent. La demeure des Cédaréniens étoit principalement dans la partie méridionale de l'Arabie deserte & au nord de l'Arabie Pétrée, & de l'Arabie Heureuse. Il y en avoit même jusqu'à la Mer Rouge. * *Genése*, *ch.* 25. *v.* 14. S. Jérôme, *des lieux Hébreux.* *Voyez* Sam. Bochart, *dans son Phaleg.* Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CE'DAR, ville ou contrée au delà du Jourdain dans la Tribu de Manassé. * *Judith. ch.* 1. *v.* 8. Sanson.

CE'DE'S, ou KADE'S, grande & forte ville de la Haute Galilée, sur la montagne de Nephtali, dans la Tribu de ce nom, à quatre milles de Séphet & de Capharnaüm. Josué en ayant fait mourir le Roi, donna cette ville aux Prêtres & aux Lévites pour y demeurer. Ce fut aussi un lieu d'azile pour ceux qui avoient commis un homicide par malheur, & sans en avoir eu le dessein. Ce n'est plus qu'un petit village nommé *Sizas* ou *Zuzis.* * *Genése*, *ch.* 14. *v.* 7. *Nombres*, *ch.* 20. *v.* 1: *ch.* 27. *v.* 14. *Josué*, *ch.* 12. *v.* 22: *ch.* 15. *v.* 23: *ch.* 20. *v.* 7. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 13. *ch.* 9. *Voyez* aussi CADE'S ville de la Tribu de Nephtali.

CE'DE'S, ville de la Tribu d'Issachar, donnée aux Lévites, & nommée *Césion.* * *Josué*, *ch.* 21. *v.* 32. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 72.

CE'DE'S de Juda. *Voyez* CADE'S ou CADE'S-BARNE'.

CE'DE'SA. *Voyez* CADE'S ou CE'DE'S, ville de la Tribu de Nephtali.

CE'DIMA. *Cherchez* CADIMA.

CE'DIMOTH. *Cherchez* KE'DE'MOTH.

CE'DITIUS (Quintus) Tribun des Soldats en Sicile, l'an 500 de Rome, & avant J. C. 254, voyant toute l'armée Romaine envelopée par les ennemis, & hors de toute espérance de salut, s'offrit volontairement au Consul Attilius Calatinus, de se mettre à la tête de quatre cens jeunes hommes, & d'aller affronter avec eux ceux qui les tenoient serrez de si près. Il prévoyoit bien que ni lui ni ses compagnons ne pourroient éviter de périr dans cette entreprise; mais il étoit persuadé, que tandis qu'il attireroit une partie des ennemis au combat, le Consul pourroit attaquer l'autre, & mettre par ce moyen ses troupes en liberté. La chose arriva comme Céditius l'avoit projettée, & les Romains se dégagérent du péril dont ils étoient menacez. Tous ceux qui l'avoient accompagné furent tuez, & lui seul fut conservé par un bonheur extraordinaire, & tout couvert de blessures, dont il fut guéri par la générosité des ennemis, qui admirérent son courage & sa vertu. Claudius Quadrigarius, *au* 3. *des Annal.* l'appelle *Liberius*; & Frontin *Calphurnius.* Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 7, dit que Caton le mettoit en paralléle avec ce fameux Léonidas, qui à la tête d'une poignée de Lacédémoniens combattit aux Thermopyles contre toute l'armée des Perses.

* CEDMA ou KEDMA, dernier fils d'Ismaël qui eut sa demeure, de même que ses fréres, à l'orient des montagnes de Galaad. Peut-être que la ville de Cédémoth fut d'abord aux Descendans de Cedma; mais on ne peut le regarder comme pére des Cadmonéens ou Cedmonéens dont il est parlé, *Genése*, *ch.* 15. *v.* 19. Car ceux-ci sont d'anciens peuples de Canaan qui étoient déja puissans du tems d'Abraham ayeul de Cedma. * *Genése*, *ch.* 25. *v.* 15. Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CEDMIHEL ou KADMIEL, un des enfans d'Odovia ou Hodovja qui revint de la captivié de Babylone. * *Esdras*, ou I. *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 40.

CEDMONE'ENS, l'un des dix peuples qui subsistoient dans la terre de Canaan, lorsqu'Abraham alla dans ce païs, & qui étoit exterminé ou confondu avec les autres, lorsque les Israëlites s'en emparérent. * *Genése*, *ch.* 15. *v.* 19. Bochart, *l.* 4. *c.* 36.

CE'DOAL ou CE'DOALD. *Cherchez* CE'DWAL.

CE'DOGNA, que l'on appelle aussi CE'DONIA, ville d'Italie, avec titre d'Evêché suffragant de Conza, est dans la Principauté Ultérieure, province du Royaume de Naples. Quelques uns la prennent pour l'*Aquilonia* de Tite Live, qui dit que le Consul L. Papirius y fit jurer fidélité aux Samnites. Les Auteurs Latins la nomment aussi *Laquedonia* & *Alcedonia.* * Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

CE'DOWALLA. *Voyez* CE'DWAL.

CE'DRE, grand arbre qui, comme le genévre, porte des grains qui sont ronds & gros comme les grains de myrthe. Son bois est presque immortel & incorruptible, parce qu'il est fort amer, & que les vers n'aiment que la douceur: c'est pourquoi les Anciens se servoient de planches de cédre pour écrire les choses d'importance; comme on peut le recueillir de ce passage de Perse, *Sat.* 1. *v.* 42. *& cedro digna locutus.* Le cœur de Cédre est fort dur & odoriférant, & est rouge comme celui de melese On en bâtit des palais & des navires. Cet arbre est toûjours verd, & aime les lieux froids & les montagnes; & si on lui taille sa cime, il meurt. Le *Cédre* du Liban est semblable au sapin, que les Grecs appellent ἐλάτη, les Latins, *Cedrus major*, *Cedrus Phœnicia*, *Syriaca*, ou en un mot *Cedrelate.* Son écorce est polie, lisse & sans mousse, excepté la partie qui est depuis la tête jusqu'aux premiéres branches, lesquelles environnent l'arbre presque depuis la terre jusqu'à la cime en guise de roue. Elles poussent par certains intervalles, toûjours en diminuant jusqu'en haut: de sorte qu'elles répresentent une pyramide. Ses feuilles sont semblables à celles du pin ou du mélése, mais plus courtes, & ne sont point piquantes; son fruit est fait en pommes semblables à celles des pesses, mais plus longues, plus dures, & plus nourries, & sont difficiles à détacher de leurs queues. Elles contiennent une graine semblable à celle des cyprès, & jettent une résine grosse, épaisse, & transparente, d'une odeur forte, qui n'est point coulante, mais qui tombe goutte à goutte. Les Arabes l'appellent *Kitran* ou *Al-Kitran.* Salomon donna plusieurs villes au Roi Hiram pour les cédres qu'il lui avoit envoyez pour bâtir le temple de Jérusalem. Fernand Cortez fit bâtir à Mexique un palais où il y avoit mille poutres de *Cédre*, la plupart de 120 piez

de

de long, & de 12 de tour, comme le témoigne Herréra. Il y avoit en Cypre un cédre abbatu qui avoit 130 piez de long, & si gros, que trois hommes avoient de la peine à l'embrasser. Il servit à la galére de Démétrius. Ce mot vient du Grec *κέδρος* qui a la même signification, & qui vient du Grec *κέω* ou *κάιω*, *uro*; ou de *κηώδης*, *suave olens*. Le *Cédre* brûlé rend une odeur fort bonne. Son ombre, à ce qu'on dit, guérit ou soulage beaucoup les fébricitans, qui s'y viennent coucher dessous. Il distille un certain baume, qui guérit du mal de dents; & les rompt & dissout, quand elles sont cariées. On raconte des effets merveilleux de ce baume de cédre. Il préserve de la corruption; étant détrempé dans du Sel, il guérit la morsure des serpens; il nettoye la lépre; étant bu, il guérit les ulcéres des poumons; il enléve la gale aux bêtes à quatre piez; il tue les vers & les teignes qui s'engendrent aux habits, si l'on en tient une petite boëte là où ils sont; & sa force est si grande, qu'il brûle même dans l'eau. Le Pére *Goujon* assure dans son Voyage de la Terre-Sainte en avoir compté dix-huit de ceux qui y étoient pour lors, & qu'on croit y être depuis la Création du Monde. Le plus gros de ces Cédres a quarante piez de tour, & les médiocres trente ou trente-cinq. Ces arbres, contre le naturel des autres, jettent leurs feuilles & leurs fruits du côté du ciel, sans que la pesanteur les fasse aucunement courber du côté de la terre. * *Exode & Lévitique*. Pline & les Historiens Naturalistes.

CE'DRE: c'est le grand Pontife des Persans. *Cédre*, est un terme Arabe qui signifie la *partie antérieure du corps*, & sur tout la *poitrine*. Le Cédre a chez les Persans plus de pouvoir que le Muphti, chez les Turcs. Les titres que l'on donne au Cédre, sont *Roi du droit & de la Religion*, *Chef de l'Eglise véritable*, *Substitut de Mahomet*, & *Lieutenant des Imaus*, qui sont les premiers Califes. Les Ecclésiastiques de la Perse enseignent que le pouvoir civil & sacré leur appartient, parce que Mahomet étoit & Roi & Prophéte, & qu'ils lui ont succédé. Mais l'opinion la plus générale est, que l'autorité royale, telle qu'elle est entre les mains des Laïques, tire son origine de Dieu; que le Roi tient la place de Dieu & des Prophétes dans le gouvernement du peuple; que le Cédre & les Gens de Loi ne doivent pas se mêler du gouvernement politique, & que leur jurisdiction, même dans les choses ecclésiastiques, est soumise à celle du Roi. Le Cédre est le Juge suprême dans toutes les matiéres ecclésiastiques, & dans toutes les causes civiles qui ont quelque rapport avec le spirituel, & le Chef de tous les biens consacrez au culte de la Religion & à l'entretien de ses Ministres. Il y a pourtant une Chambre des Comptes qui concourt avec lui dans cette administration. Il avoit autrefois la collation de tous les Bénéfices, ou son Lieutenant à sa place; mais il y avoit de très grands abus, tout étant dirigé par la faveur. *Abas second* voyant ces désordres vouloit abolir cet emploi. Le fils & le successeur de ce Prince, ayant les mêmes vues de diminuer le pouvoir du Cédre, divisa cet emploi en deux: de sorte qu'aujourd'hui il y a deux Cédres. L'un est le Surintendant des biens léguez par les Rois, qu'on appelle *Cédre Kasseh*, ou *privé & particulier*. L'autre est le Surintendant des biens leguez par les particuliers, qu'on appelle *Cédre Aam*, c'est à dire, *Pontife Universel*. Ces deux Pontifes ont chacun leur tribunal séparé, égal en autorité; mais le *Cédre du Domaine* a le premier rang, & son administration est plus considérable, parce qu'il manie les legs royaux, qui sont en plus grand nombre. Il tient le second rang entre les grands du Royaume. Il est à la gauche du Roi dans les séances où il se trouve, le premier Ministre étant à la droite, & au dessous de lui le *Cédre universel*. Ces Pontifes prennent séance aux assemblées royales; mais ils y demeurent peu, se retirant dès que le Roi fait venir le vin & les instrumens de musique. Quelquefois le Prince différe quelque tems pour retenir davantage les Cédres & leur faire honneur. Le Cédre universel a à Ispahan le plus vaste Palais. Le Roi ayant hérité de ce Palais le donna au *Cedre universel* qui venoit d'épouser une Princesse royale. On voit dans la plupart des salles, dont il y en a de quatre vint piez de face, des cartouches d'azur de mille sortes de figures, ou l'on lit des vers & des sentences pleines d'esprit. Comme par exemple, *L'homme est plus excellent que les bêtes par le talent de la parole, mais s'il parle mal il est pire.*

Par la repentance on se sauve des mains de Dieu, mais jamais de la langue des hommes.

Le rubis & le caillou sont tous deux des pierres, mais il y a grande différence entre elles.

Vivez en ce monde aussi longtems que vous voudrez, accumulez des richesses, de la réputation, de la gloire, autant qu'il vous plaira, la fin des jours est enfin coupée, la durée de la vie aboutit à la mort. * Chardin, *Voyage*, *tome* 2. *c.* 15. *Tome* 3. *p.* 30. & 31.

CE'DRE'NUS (George) Moine Grec, qui vivoit dans le milieu du XI siécle, vers l'an 1057, a écrit des Annales ou un abbrégé d'Histoire depuis le commencement du monde, jusqu'au régne d'Isaac Comnéne Empereur de Constantinople, qui succéda à Michel VI, l'an 1057. Cet Ouvrage n'est qu'une compilation de plusieurs Auteurs, & principalement de George Syncelle, dont il a copié sa Chronographie, depuis le commencement du monde jusqu'au tems de Dioclétien; de Théophane, depuis Dioclétien, jusqu'à Michel Curopalate; & de Jean Thracésius Scylitzès, depuis Curopalate jusqu'à son tems. En un mot toute son Histoire est tirée de divers Auteurs, dont il a fait des extraits sans beaucoup de discernement & de critique. Cet Ouvrage a été traduit par Xylandre, & imprimé à Bâle en 1566. Il y a une autre édition des Annales de Cédrénus imprimée l'an 1647, à Paris de l'Imprimerie royale, avec la Traduction Latine de Guillaume Xylander, avec les Notes du P. Jacques Goar Dominicain, & avec le Glossaire de Charles-Annibal Fabrot. * Possevin, *in Appar. sacro*. Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Hist. Grec. l.* 2. *c.* 26. Le Mire, *in Auct. &c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XI siécle*.

CE'DRO ou CE'DRON, place forte que Cendébée avoit réparée. * I. *Maccab. ch.* 16. *v.* 9.

CE'DRO, en Latin, *Cedris*, *Cedrinus Fluvius*, riviére de l'isle de Sardaigne, prend sa source vers le milieu de l'isle, passe fort près de Sargano, & va se décharger dans un petit Golfe, qui est dans la côte orientale de l'isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'DRON, torrent qui passe par le milieu de la vallée de Josaphat, proche de Jérusalem, & qui l'arrose en tems d'hiver & de pluyes. Son canal n'a pas plus de trois pas de largeur, & n'a de l'eau que quand il pleut. Avant que la vallée fût remplie, comme elle est, des ruïnes de la ville, il recevoit les eaux de quelques sources vives, qui sont dans l'église du sépulcre de la Vierge; mais ces eaux se perdent maintenant sous terre. Il y a sur ce torrent deux petits ponts de pierre, d'une seule arcade; l'un vers le sépulcre de la sainte Vierge; & l'autre vers le sépulcre de Josaphat. Il est souvent parlé de ce torrent dans l'Ecriture-Sainte. Jesus Christ le passa peu de tems avant sa mort, *saint Jean*, *ch.* 18. *v.* 1. David le passa aussi, lorsqu'il fuyoit devant son fils Absalom, II. *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 15. *v.* 23. Ce fut dans le vallon où passe ce torrent, que le Roi Asa fit mettre en piéces & brûler l'infame idole que sa mére Maacha, à laquelle il avoit ôté la régence, avoit fait élever dans un bocage, I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 13. & que le Roi Josias en fit faire autant de tous les vases & utenciles qui avoient été faits pour le service de Baal, II. ou IV. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 4. La même chose fut faite auprès de Cédron, par le Roi Ezéchias, II. *Chron.* ou *Paralip.* *ch.* 29. *v.* 16. * Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte*.

CE'DRON, ville. *Voyez* CE'DRO.

CE'DWAL ou CE'DOAL, CE'DOALD ou CE'DOWALLA, Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre, dans le septiéme siécle, voulut s'emparer de la Couronne de Kent, après la mort d'Ederic ou Edrick qui l'avoit usurpée, & que ses peuples firent mourir. Il mit sur pié des troupes; mais il fut vaincu par ses ennemis, qui choisirent un Roi, & l'obligérent de se retirer. * Béde & Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

CEE. CEF. CEG. CEI.

CE'E, *Cea*, une des isles Cyclades, d'environ quarante milles de tour, nommée aujourd'hui *Zia* ou *Zée*, fut appellée *Hydrussa* par les Grecs, selon Pline. Julide, qui est *la Julis* des Anciens, capitale de cette isle, est célébre par la naissance de Simonide & de Bacchylide, Poëtes Lyriques, & du Philosophe Ariston. * Pline, *l.* 4. Pinet. Higer, &c.

CEELATHA. *Voyez* KEELATH.

CE'FALÉDI. *Voyez* CÉFALU.

CE'FALO (Jean) Jurisconsulte célébre de Ferrare, enseigna à Pavie, & ensuite à Padoue, où il aquit beaucoup de réputation. Il a composé cinq volumes de Consultations, & mourut à Padoue en 1576. * Jacques-Philippe Thomasini, *Eloges des Hommes Illustres. Biblioth. Hist. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit de Paris, *in douze* 1692.

CE'FALONIE ou CE'FALOGNE. *Cherchez* CE'PHALONIE.

CÉFALU ou CIFÁLU, est une ville maritime de Sicile, nommée par les Latins *Cephaledis* ou *Cephalodium*, avec Evêché suffragant de l'Archevêche de Messine. Octavio Branciforti y fit, en 1635, des Constitutions Synodales qu'on a données au public. Quelques Auteurs croyent que le nom de cette ville est tiré du mot Grec *κεφαλὴ*, qui veut dire *cap* ou *promontoire*, parce qu'elle est située au septentrion de l'isle de Sicile, sur un cap qui s'avance dans la mer, avec un bon port. La ville est assez bien bâtie, & défendue par un château élevé sur une colline. L'église cathédrale a une façade magnifique. Céfalu est près de Termini.

CEFFISSO. *Voyez* CE'PHISE.

CÉGLIE, bourg ou petite ville du Royaume de Naples, située dans la Terre d'Otrante, au pié des Monts Apennins, environ à deux lieues d'Ostuni, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'GLIE, étoit autrefois une petite ville de la Pouille Peucétienne: maintenant ce n'est qu'un petit village du Royaume de Naples, situé dans la Terre de Bari, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CEICE, village de Portugal, situé dans l'Estrémadure entre Tomar & Leiria. Quelques Geographes le prennent pour la petite ville nommée anciennement *Calium*, *Celium & Selium*, laquelle d'autres mettent à *Leiria*, & d'autres encore à *Seira*, village près de Conimbre. * Maty, *Dict. Geogr.*

CEILA, ville dans la Tribu de Juda, que David délivra d'entre les mains des Philistins, & d'où il se retira ensuite dans le Désert de Ziph, connoissant que les Habitans étoient dans la disposition de le livrer à Saül, qui cherchoit à se saisir de lui. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 44. I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 23. *v.* 5.

CEILAN, isle de la Mer des Indes, vers le Cap Comorin, qui est à la pointe de la presqu'isle de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale. Elle a soixante lieues de longueur sur quarante de largeur, & environ 205 lieues de tour. On croit que cette isle est la Taprobane des Anciens. Les Indiens l'appellent *Tenasirim* ou *Tenarisain*, qui en leur Langue signifie *Terre de délices*. Elle fut découverte l'an 1506, par Laurent, fils de Francisco Almeida, qui en prit possession au nom du Roi de Portugal. D'autres disent que ce fut Jacques Lopez de Siquaire, Général d'une flotte Portugaise, qui en fit la découverte en 1509. Cette isle est extrémement fertile; car outre qu'elle produit tout ce que l'on trouve ailleurs, on y voit des forêts entiéres d'orangers & de citroniers, mais particuliérement de canelle, qui pousse son odeur bien avant dans la mer. Il y a aussi quantité de pierres précieuses, & on y en trouve de toutes sortes, à la reserve du diamant. On y pêche aussi des perles; mais elles ne sont pas si belles que celles de Baharem ou Bahrain, isle du Golfe de Perse. Pour son ivoire, il est le meilleur du monde. Cette isle contient neuf Royaumes, dont les principaux sont ceux de Candy, de Colombo & de Gale. Il y a une montagne que l'on croit être la plus haute des Indes. On la nomme *Pic-d'Adam* ou *Adams-Pit*,

Pic, & les Insulaires assûrent qu'Adam a été créé sur cette montagne, & qu'il est enterré au dessous. Ils montrent même deux vestiges, qu'ils disent être les traces de ce premier homme, & ils prétendent que le Paradis terrestre étoit dans leur isle. On y trouve des mines de fer & de cuivre. Il est certain qu'il y en a d'or & d'argent, principalement dans le Royaume de Candy; mais le Roi ne veut pas qu'on les fouille. Il ne souffre point aussi que l'on vende aux Etrangers les pierres fines que l'on y trouve en très-grande quantité; cependant on ne laisse pas d'en faire quelque commerce sous main. Les Habitans de la ville de Candy en trouvent même dans les ruisseaux, après que la pluye y a fait rouler de la terre d'une montagne voisine. La Canelle y est à si bon marché, que les Hollandois n'y achettent le quintal de cent vint huit livres, que quarante huit sols. Les Portugais s'y établirent dès l'an 1506, mais les Hollandois ne commencérent à y faire commerce qu'en l'année 1602, du tems de Fimala Derma, Roi de Candy, qui étoit le plus puissant Prince, & en quelque façon le Souverain de l'isle. Vers l'an 1606, les Hollandois firent la guerre aux Portugais, qui possédoient une partie de l'isle; & ayant obtenu du secours du Roi de Candy, ils prirent les villes de Gale & de Colombo, outre quelques autres places, & chassérent entiérement les Portugais. Les Habitans de l'isle de Ceilan sont fort adroits, & il n'y a point de pareils Sauteurs dans le monde. Le peuple y va tout nud, à la reserve de ce que la pudeur oblige de couvrir; mais ceux qui ont un peu de bien, portent des habits de toile, ou de drap fin, enrichis de pierreries, & pliez en plusieurs ondes. Ils aiment la guerre, & manient fort adroitement l'épée, l'arc & les armes à feu. Ils se servent de boucliers ou de rondaches revêtues de peaux de crocodiles, qui sont à l'épreuve du mousquet. Ils chargent le dos de leurs éléphans d'une petite tour de bois, capable de tenir quatre ou cinq personnes armées de fléches & de pierres pour combattre. Ces Insulaires sont idolâtres, & suivent à peu près la Religion des Bramins. Il y a des Mahométans qui demeurent parmi eux, avec une liberté entiére. A l'égard des villes qui obéissent aux Hollandois, on y suit leur Religion. Bochart a prouvé par diverses raisons, qu'elle est non seulement l'Ophir de Salomon, mais encore la Taprobane des Anciens, dont Pline, Strabon & Ptolomée ont fait une très-particuliére mention; mais il faut avouer que le dernier fait la Taprobane beaucoup plus grande que n'est Ceilan: ce qui ne détruit pourtant pas le raisonnement de Bochart; puisque les Insulaires assûrent que la mer en a submergé une grande partie. * Mandeslo, *tome* 2. d'Oléarius. Bochart, *Géogr. Sacra.*

CEILON. *Voyez* CEILAN.

CEINTURE: l'usage des ceintures étoit très-fréquent chez les Juifs, & il en est fait mention dans l'Ecriture Sainte. Celle que Dieu commanda au Grand Prêtre de porter, étoit tissue de fil d'or, de pourpre, d'écarlate, de cramoisi, & de fin lin retors. Les Grands Prêtres qui succédérent à Aaron pouvoient porter cette ceinture pendant tout le tems du sacrifice; mais il ne leur étoit pas permis de s'en servir, lorsqu'ils n'étoient pas en fonction. Lorsque les Juifs mangeoient la Pâque, ils avoient des ceintures à l'entour de leurs reins, suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu de Dieu. La vanité porta les Juifs à se faire des ceintures magnifiques, dont ils faisoient une criminelle ostentation. C'est contre cette vanité qu'Isaïe se récrie fortement, & qu'il menace les Israélites que Dieu changera les ceintures magnifiques en des cordes très rudes. Il est dit du Prophéte Elie & de saint Jean-Baptiste qu'ils portoient une ceinture de cuir à l'entour de leurs reins. La Vulgate donne aussi le nom de *Zona*, ou de ceinture, à une bourse que les Juifs portoient à leur côté, apparemment parce que cette bourse tenoit à la ceinture. Jesus Christ envoyant ses Apôtres prêcher l'Evangile, leur défend de porter aucun argent à leur ceinture, *neque pecuniam in zonis vestris.*

Les Grecs & les Romains se servoient aussi de ceintures, dont l'usage étoit d'autant plus nécessaire, que leurs habits étoient fort larges. Les Magistrats portoient des ceintures aussi bien que le peuple. Elles étoient encore nécessaires aux Voyageurs, sur tout chez les Orientaux, qui portoient des habits incommodes par leur longueur, & leur amplitude. Ceux qui couroient dans les Jeux Olympiques, se servoient d'abord de ceintures, mais la premiére année de la XXXV Olympiade, Hippoméne, Archonte d'Athénes, leur fit défense de courir ayant une ceinture, & depuis ce tems-là les Coureurs se dépouillérent pour courir. Comme c'étoit une marque d'honneur aux Magistrats de porter la ceinture, & une peine & une marque d'infamie de ne pouvoir s'en servir, le Prince usoit souvent de cette punition contre ceux qui avoient prévariqué dans leurs charges. Les Dames Gréques & Romaines se servoient aussi de ceintures. Le premier soir des noces le mari dénouoit la ceinture de la fille qu'il avoit épousée. Homére, *l.* 11. *de l'Odyssée*, appelle cette ceinture *παρθενίην ζώνην*, *Ceinture de fille.* Festus dit que la nouvelle mariée portoit une ceinture que le mari lui dénouoit dans le lit, & qu'elle étoit faite de laine de brebis. Cette ceinture, ajoûte-t'il, étoit nouée du nœud d'Hercule; & le mari défaisoit ce nœud pour un bon présage, afin qu'il fût heureux en enfans, comme l'avoit été Hercule qui laissa 70 enfans lorsqu'il mourut. *Consultez* de Méziriac, dans son Commentaire sur Ovide, Lettre de *Phyllis à Démophoon.* Lés Poëtes attribuoient à Vénus une espéce de ceinture qu'ils appelloient *Ceste*, *Cephis*, & ils y attachoient le pouvoir d'inspirer de l'amour, & de charmer les cœurs. C'est dans ce sens que Boileau a dit,

On diroit que pour plaire, instruit par la nature
Homére ait à Vénus dérobé sa ceinture.

La ceinture militaire, ou le baudrier, ne descendoit pas de dessus l'épaule, chez les Juifs, comme chez les anciens Grecs. Elle étoit portée sur les reins, d'où viennent ces expressions *Balteo accinctus renes*, *Ezéchiel*, *ch.* 23. *v.* 15. Ces baudriers étoient d'ordinaire précieux, & on les donnoit quelquefois pour récompense aux Soldats. Joab dit à celui qui avoit vu Absalom pendu à un arbre, *si tu l'avois percé, je t'aurois donné dix sicles, & un baudrier.* * *Exode. Lévitique.* II. *Samuel* ou II. *Rois, ch.* 18. *v.* 11. II. ou IV. *Rois ch.* 1. *v.* 8. *Matthieu, ch.* 3. *v.* 4. *Esaie, ch.* 3. *v.* 24. Martial, *l.* 14. *Epigr.* 151. Ovide, *Phyllis à Démophoon, v.* 116: *Déjanire à Hercule, v.* 66.: *Amorum l.* 1. *Eleg.* 7. *v.* 48: *Metam. l.* 5. *v.* 470: *l.* 10. *v.* 470. *Voyez* CESTE.

CEINTURE de la Reine, est un droit fort ancien qui se léve à Paris de trois ans en trois ans, & qui étoit d'abord de trois deniers pour chaque muid de vin, & de six deniers pour chaque queue. Il étoit destiné à l'entretien de la Maison de la Reine. On l'a depuis augmenté, & on l'a étendu sur d'autres denrées, comme sur le charbon, &c. On l'appelloit autrefois *la taille du pain & du vin*, comme il se voit par les Regîtres de la Chambre des Comptes de l'an 1339. * *Antiquitez de Paris.*

CEJONIUS (Lucius Ælius Verus Commodus) jeune homme doué d'une extrême beauté, fut adopté par Adrien & créé Cesar, bien que gendre de Nigrinus qui avoit attenté à la vie de ce Prince. Il le créa Préteur, lui donna le Gouvernement de la Pannonie, & le désigna Consul en 136; mais ces honneurs ne le purent garentir d'une cruelle maladie, qui le rendit incapable des fonctions d'une si grande charge, de sorte qu'Adrien le voyant ainsi malade disoit à ses amis, qu'il avoit perdu l'argent donné aux Soldats & au peuple pour cette adoption; & qu'il avoit voulu appuyer la République sur une muraille qui tomboit sous son propre poids. Cejonius mourut au retour de son Gouvernement de Pannonie, le premier jour de l'an 138, & Adrien n'adopta Antonin *le Pieux*, qu'à condition qu'il en useroit de même en faveur d'Annius Vérus, fils de ce Cejonius, qui fut associé à l'Empire avec Antonin le Philosophe. * Spartien, *en la Vie d'Adrien.* Dion, &c.

CEJONIUS JULIANUS, est rangé par Gesner & par la Popeliniére, entre ceux qui ont écrit l'Histoire des Empereurs: c'est sans fondement, comme l'a remarqué Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 7.

CEIRAM ou CE'RAM, isle dans la Mer des Indes, entre les Moluques, à l'ouest de la Terre des Papous & au sud de Gilolo. Elle est assez grande & bien peuplée, & fournit des épiceries & d'autres marchandises des Indes. * Sanson.

CEIRESTE, anciennement *Citaristes*, *Citarista*, étoit autrefois une petite ville: ce n'est maintenant qu'un village de Provence, situé près de la côte, entre Marseille & Toulon, à une lieue de la Ciotat, qui a profité de ses pertes. Il appartient à la Maison de Brancas. * Maty, *Dict. Géogr.*

CEITAVACCA, ville d'Asie. *Cherchez* CEYTAVACCA.

CE'IX. *Voyez* CE'YX.

C E L.

CE'LADE, Affranchi de l'Empereur Auguste, ne sût pas démêler ni distinguer le vrai Alexandre fils d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, quoi qu'il l'eût connu très particuliérement, d'avec Alexandre l'Imposteur, & se laissa tromper par la ressemblance. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 17. *ch.* 14.

CE'LADION, Patriarche d'Alexandrie, succéda à Marc II, l'an 153, & gouverna cette église jusqu'en l'année 167. * Baronius, *in Annal.*

CE'LADRAGUE, fils de Liube Roi des Wiltzes dans le neuviéme siécle, fut préféré par le peuple à Milegaste, qui étoit l'aîné. Louïs *le Débonnaire*, Roi de France & Empereur, autorisa cette préférence, & fit de grands présens à l'un & à l'autre pour les obliger d'être fidéles. * Aimoin, *l.* 4.

* CE'LAI ou KALLAI, étoit de la race sacerdotale ou des Sacrificateurs parmi les Juifs. * *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 12. *v.* 20.

CE'LAIA. *Voyez* CE'LAYA.

CE'LANO, petite ville avec titre de Comté, dans l'Abrusse Ultérieure, près du Lac Célano. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cliternum*, ville des Marses, que d'autres croyent avoir été sur le Lac même de Célano, & être entiérement ruinée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'LANO (le Lac de) anciennement *Lacus Masorum* ou *Lacus Fucinus*, Lac du Royaume de Naples. Il est dans l'Abrusse Ultérieure aux confins de la Citérieure, & de la Terre de Labour, & prend aujourd'hui son nom de la ville de Célano, qui n'en est pas beaucoup éloignée. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'LAYA (Dominique) natif de Bilbao, entra le 17 octobre 1538, dans l'Ordre de saint Dominique, & mourut à Saragoce en 1574, au retour du Chapitre général tenu à Barcelone, auquel il avoit assisté en qualité de Définiteur de la province d'Espagne. On a de lui une *Exposition des sept Pseaumes de la Pénitence*, qui ne parut qu'en 1578, à Salamanque. C'est lui que Possevin appelle *Caleca*; d'autres *Calara* ou *Celaia*; les Espagnols écrivent *Zelaia*. * Echard, *Script. Ord. Prædic. ch.* 2.

CELCHYTH, place en Angleterre, dans le Royaume de Mercie. On y tint un Synode l'an 794, & un autre l'an 816, où Wilfrid présida en présence du Roi Cénulphe ou Kénulphe. On y dressa neuf Canons pour la réforme des mœurs. * Camden.

CELDALES ou ZELDALES, peuples de l'Audience de Guatimala, dans l'Amérique septentrionale. Ils habitent dans la province de Chiapa, & sont connus, parce que leur Langue est commune dans toutes les contrées voisines. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'LE'BE'S, grande isle des Indes. *Cherchez* MACASSAR.

* CE'LE'BE'S, ville de l'isle de Célébès, & capitale de Royaume de Célébès, est sur la côte occidentale de l'Isle entre le premier & le second degré de latitude méridionale, au nord de Macassar, dont elle est éloignée d'environ quatre vint & dix lieues.

CE'LE'NA. *Voyez* CE'LE'NO.

CE'LE'NE, ville autrefois capitale de toute la Phrygie, fut repeuplée par Antiochus *Soter*, qui l'appella *Apamée* du nom de sa mére,

mére, fille d'Artabaze, & femme de Séleucus *Nicanor.* * Strabon, *l.* 12.

C E'L E'N O, l'une des sept Pleiades, fille d'Atlas, & de la Nymphe Pleionne. C'est aussi le nom d'une des Harpyes, fille de Jupiter & de la Terre, dont Virgile a donné la description dans le troisiéme livre de l'Enéïde. *Voyez* H A R P Y E S.

C E'L E R, Centurion, commandoit dans la place où l'on bâtissoit la ville de Rome, & eut ordre de Romulus de tuer ceux qui oseroient sans son ordre, passer le fossé, ou monter sur les murailles. Rémus considérant cette nouvelle ville, franchit le fossé d'un saut, & se moqua de ses fortifications si peu capables de résister aux ennemis. Céler le tua sur le champ, par une obéïssance trop aveugle aux ordres de son Prince, & répandit sur les fondemens de la ville de Rome le sang de celui qui devoit régner avec son frére. D'autres disent que ce fut Romulus qui tua lui même son frére, la premiére année de la fondation de cette ville, 753 ans avant J. C. * Ovide, *Fast. l.* 4.

C E'L E R, Mestre-de-camp dans l'armée que Cumanus commandoit en Judée, fut accusé de plusieurs crimes, & envoyé prisonnier à Rome par Quadratus, afin de se justifier devant l'Empereur Claude, qui le renvoya en Judée, pour être traîné par les rues de Jérusalem, jusques à ce qu'il rendît l'ame: ce qui arriva l'an 50 de J. C. le septiéme de l'empire de Claude. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 5.

C E'L E R E S, étoit le nom que l'on donnoit à trois cens jeunes hommes que Romulus choisit pour être auprès de sa personne, afin de le defendre & d'exécuter ses ordres. Il les nomma *Celeres*, comme qui diroit *prompts & légers.* Cette compagnie l'assuroit contre les émotions populaires, & le mettoit en état de faire tête par tout où ses ennemis voudroient l'attaquer. Le Chef de cette compagnie s'appelloit *Tribunus Celerum*, & il étoit la troisiéme personne de l'Etat, car il commandoit à tous les Gens de guerre, qu'il réformoit à sa volonté. Il avoit encore le droit de convoquer le peuple dans le Champ de Mars. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 7. *ch.* 4. Il y avoit une autre espéce d'Officiers des Rois, que l'on nommoit *Licteurs.*

C E'L E'R I N (saint) Lecteur de l'église de Carthage du tems de saint Cyprien, étoit d'une race illustre parmi les Chrétiens. Sa grand' mére sainte Célérine avoit été couronnée par le martyre. Deux de ses oncles, qui avoient servi dans les armées de l'Empire, savoir, saint Laurentin, frére de son pére, & saint Ignace frére de sa mére, avoient aussi souffert le martyre durant la persécution précédente. Saint Célérin étoit à Rome, lorsque l'Empereur Déce commença la persécution l'an 250 de J. C. Il fut des premiers Chrétiens arrêtez, chargé de chaînes & jetté dans une prison où il souffrit beaucoup. Il fut conduit quelque tems après devant l'Empereur, lequel étonné de sa fermeté, & ayant pitié de sa foiblesse, le renvoya en liberté. Célérin délivré de prison revint, si l'on en croit quelques-uns, en Afrique, & fut renvoyé à Rome par saint Cyprien avec des lettres pour les Confesseurs Romains. A son arrivée il eut la douleur d'apprendre que sa sœur Lucérie avoit été assez foible pour sacrifier aux idoles, aussi-bien que quelques autres femmes Chrétiennes. Célérin fit part de sa douleur au Confesseur Lucien prisonnier à Carthage, qui lui fit réponse. On a ces deux lettres parmi celles de saint Cyprien. Célérin revint peu de tems après en Afrique, & sans passer par Carthage, il alla trouver saint Cyprien, qui étoit encore dans sa retraite. Ce saint Evêque l'ordonna Lecteur avec Auréle, & en donna aussi-tôt avis à son Clergé. Il ne faut pas confondre ce Célérin avec un autre *Célérin* ou *Macaire* qui étoit à Rome dans le tems de l'élection du Pape Corneille, & qui quitta le parti de Novatien pour se reünir aux Catholiques. Il est fait mention de celui-ci dans la lettre du Pape Corneille à Fabius d'Antioche. On fait la Fête de Célérin le troisiéme de février, quoique l'on ne sache pas précisément le jour ni l'année de sa mort. * Bollandus, *Lettres de* saint Cyprien. *Annales Cyprianici.* Tillemont, *Mémoires des Auteurs Ecclef.* Baillet, *Vies des Saints, troisiéme février.*

P A P E S.

C E'L E S T I N I, Romain de naissance, fut élu Evêque de Rome au commencement du mois de novembre de l'an 423, & succéda à Boniface I. Cette élection se fit sans brigue & sans division, & il gouverna paisiblement l'Eglise de Rome jusqu'au mois d'avril 432. L'affaire de Nestorius & l'assemblée du Concile d'Ephése rendit son Pontificat célébre. Les Sermons de Nestorius ayant été portez à Rome, Célestin & les Evêques d'Italie désaprouvérent sa doctrine: ce qui donna occasion à Nestorius d'écrire au Pape Célestin, sous prétexte de lui parler de quatre Evêques Pélagiens, qui s'étoient présentez à l'Empereur de Constantinople. Célestin, qui avoit écrit, ne fit point de réponse à Nestorius. Ce Patriarche de Constantinople écrivit une seconde lettre au Pape. Saint Cyrille lui écrivit aussi de son côté, & envoya le Diacre Possidonius à Rome, pour l'informer de la doctrine de Nestorius. Possidonius y étant arrivé, Célestin assembla un Concile au mois d'août l'an 430, dans lequel, après qu'on eut lu & examiné les Ecrits de Nestorius, ses lettres & celles de saint Cyrille, on desapprouva la doctrine de Nestorius, & on approuva celle de saint Cyrille. Ce Concile ne condamna pas néanmoins la personne de Nestorius; il ordonna seulement qu'on lui déclareroit que si dix jours après la signification de ce jugement, il ne condamnoit la nouvelle doctrine qu'il avoit introduite, & n'approuvoit celle de l'Eglise de Rome, celle de l'Eglise d'Alexandrie, & celle de toute l'Eglise Catholique, il seroit déposé & privé de la communion de l'Eglise. Saint Cyrille d'Alexandrie fut commis par saint Célestin pour l'exécution de cette sentence. Sur ces contestations Théodose assembla le Concile général d'Ephése, où Célestin envoya ses Légats, Philippe, Arcadius & Projectus avec deux lettres écrites au Concile contre Nestorius. Ils assistérent à la seconde & à la troisiéme Session, & approuvérent ce qui avoit été fait dans le Concile. Célestin approuva aussi le jugement du Concile, & écrivit des lettres de communion à Maximien qui avoit été ordonné à la place de Nestorius. On a dans les Actes du Concile d'Ephése plusieurs lettres de Célestin sur l'affaire de Nestorius, & dans le Recueil donné par le P. Lupus, un Mémoire instructif, qu'il avoit mis entre les mains de ses Légats allans au Concile. Il y a encore trois autres lettres de ce Pape, l'une de l'an 431, adressée à Vénérius Evêque de Marseille, à Léonce Evêque de Frejuls, & à quelques autres Evêques des Gaules leurs voisins, contre ceux qui attaquoient en France la doctrine de saint Augustin sur la Grace. On a joint à cette lettre un Recueil des décisions des Papes prédécesseurs de Célestin, & des Conciles d'Afrique sur les principaux points touchant la Grace & le libre Arbitre. Quelques uns attribuent ce Recueil à saint Prosper, d'autres à saint Léon; mais il y a de l'apparence quil fut dressé par Célestin ou par son ordre, & envoyé aux Evêques de France. La seconde lettre de Célestin de l'an 428, est adressée aux Evêques de Vienne & de Narbonne. Il y reprend les Ecclésiastiques qui s'habilloient d'une maniére particuliére, en mettant un manteau & une ceinture, & semble desapprouver toute distinction d'habit entre les Laïques & les Ecclésiastiques. Il condamne dans la même lettre la sévérité de quelques Evêques de France qui, suivant la discipline ancienne d'Afrique, refusoient la pénitence à ceux qui la demandoient à l'article de la mort. Il y a encore dans cette lettre d'autres réglemens, qui regardent les Evêques & les Clercs; aussi bien que la troisiéme lettre écrite en 429, & adressée aux Evêques de la Pouille & de la Calabre, dans laquelle il défend comme dans la précédente, d'ordonner Evêques des Laïques. Ce Pape avoit eu en 426, un différent avec les Evêques d'Afrique au sujet des appellations au saint Siége, interjettées par quelques Evêques & quelques Clercs de l'Eglise d'Afrique. Cette dispute se renouvella à l'occasion d'Apiarius & d'Antoine du Fussale Prêtres Africains, lesquels ayant été condamnez par les Evêques d'Afrique, avoient appellé de leur jugement au saint Siége. Les Evêques d'Afrique soutinrent fortement le Droit des Evêques, & ne voulurent point déférer à ces appellations. L'Histoire des Papes dit, que Célestin ordonna que les cent cinquante Pseaumes de David seroient chantez dans l'Eglise, les mêmes jours qu'on célébreroit le sacrifice (ce qui ne se faisoit pas auparavant; car on récitoit seulement le saint Evangile, & les Epîtres de saint Paul) On ajoûte que Célestin édifia la Basilique de Jules, & qu'il fit au mois de décembre trois ordinations, dans lesquelles il créa 32 Prêtres, 12 Diacres & 46 Evêques. Il eut pour successeur Sixte III. * *Lettres de* Célestin. *Actes du Concile d'Ephése.* Saint Augustin, *Epist.* 26. Prosper. Gennade, *de Scriptoribus Eccl.* Sigebert. Platine. Onuphre. Génébrard, *en la Chron.* Socrate, *l.* 7 Evagre, *l.* 1. Nicéphore, *l.* 14. Baronius, *depuis l'an* 423, *jusqu'à l'an* 432. Gennade, *ch.* 54. Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* M. Du Pin, *siécle cinquiéme, partie* 2.

C É L E S T I N II, nommé auparavant *Guy de Châtel*, parce qu'il étoit natif de la ville de Tiferne, dite *Citta di Castello* en Italie, avoit étudié sous Pierre Abailard. Honorius II le créa en 1128, Prêtre Cardinal du titre de saint Marc. Il succéda à Innocent II, le 25 septembre de l'an 1143, & mourut cinq mois & 13 jours après, le huitiéme mars de l'année suivante. LUCE II tint le siége après lui. On a trois lettres de lui. Saint Bernard, & Pierre *le Vénérable*, Abbé de Cluny, lui écrivirent une lettre: celle du premier est la 234, & celle du second est la 17 du cinquiéme livre. * Platine. Bini. Papire Masson. Du Chêne. Ciaconius, &c. *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

C E'L E S T I N III, Romain, nommé auparavant *Hyacinthe Bobo*, avoit été fait Cardinal Diacre en 1145, par Eugéne III, & avoit été employé en diverses légations, en Allemagne, & en Espagne. Il succéda à Clément III, l'an 1191, fut fait Prêtre le jour du samedi saint, & fut consacré le jour de Pâques. Le lundi d'après il couronna l'Empereur Henri V, & sa femme Constance. L'ardeur qu'il avoit pour la conquête de la Terre-sainte, l'obligea à se déclarer pour Richard Roi d'Angleterre, contre ses ennemis, dans le tems que ce Prince faisoit la guerre en orient aux Infidéles. Il employa aussi pour ce Prince en 1195, les censures ecclésiastiques contre l'Empereur Henri qui le retenoit prisonnier, & Léopold Duc d'Autriche qui le lui avoit livré; & après la mort du premier arrivée en 1197, il donna la Sicile à Frédéric son fils, à condition qu'il payeroit un tribut à l'Eglise. Se voyant extrémement foible, & près de mourir, il proposa aux Cardinaux de mettre Jean de Saint-Paul, Prêtre Cardinal du titre de sainte Prisque, en sa place, offrant même de se démettre du Pontificat; mais les Cardinaux ne voulurent pas recevoir cette proposition. Célestin canonisa saint Jean Gualbert en 1194, tint le siége six ans & neuf mois, moins deux jours, & mourut l'an 1198, en janvier. INNOCENT III lui succéda. Le siége ne vaqua pas seulement un jour, comme l'assure le Cardinal Baronius, qui a fini en cette année le douziéme, & dernier tome de ses Annales de l Eglise. On a dix-sept lettres de ce Pape. * Platine & Ciaconius, *en sa Vie.* Onuphre & Génébrard, *en la Chron.* Saint Antonin. Roger. M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclef. du douziéme siécle.*

C E'L E S T I N IV, nommé auparavant *Géofroy*, de la Maison de Castiglione de Milan, étoit fils de *Jean* & de *Cassandr* Cribelli, sœur d'*Urbain* III. Il fut élu le 22 septembre de l'an 1241, 30 jours après la mort de Grégoire IX, par dix Cardinaux seulement. L'Empereur Frédéric, ennemi de l'Eglise, tenoit les autres en prison. Célestin avoit été Chanoine & Chancelier de l'Eglise de Milan, durant la vie de son oncle Urbain, & puis il s'étoit fait Religieux de Cîteaux. Grégoire l'avoit fait Cardinal Prêtre du titre de saint Marc en 1227, & puis Evêque du titre de sainte Sabine. Ce Pape voyant qu'il s'étoit fait le Protecteur des pauvres Ecclésiastiques, lui prédit qu'il seroit élevé au Pontificat, comme saint François le lui avoit autrefois prophétisé à lui-même. Cependant Célestin mourut 18 jours après son élection, avant que d'être couronné. Sa mort fut pleurée de tous les Gens de bien, & l'Eglise

fut ſans Chef viſible pendant vint & un mois, de l'avis des plus ſages, qui ne jugérent pas à propos de faire un Pape, ſi Frédéric ne mettoit auparavant en liberté les Cardinaux qu'il tenoit priſonniers. * Platine, *en ſa Vie*. Génébrard, *en ſa Chronol.* Sponde, *A.C.* 1241. *num.* 15. *&* 18. Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

CELESTIN V, d'Iſernia dans le Royaume de Naples, nommé auparavant *Pierre de Mourrhon, de Morron* ou *de Moron*, a été l'Inſtituteur de l'Ordre des Céleſtins. Il naquit en 1215, & dès l'âge de 17 ans il ſe retira dans la ſolitude; enſuite il alla à Rome, où il reçut l'Ordre de Prêtriſe, & ſe fit Religieux de ſaint Benoît. En 1244, il paſſa au Mont-Majella, & on y bâtit le monaſtére du Saint-Eſprit, où il établit ſon Ordre, que le Pape Grégoire X approuva l'an 1274, au ſecond Concile général de Lyon. Ce ſaint homme fut créé Pape après Nicolas IV. Le Siége ayant vaqué deux ans, trois mois & deux jours, & les Cardinaux, qui étoient aſſemblez à Pérouſe, ne pouvant s'accorder pour l'élection d'un nouveau Pontife, Latin Malabranca, Cardinal d'Oſtie, propoſa ce ſaint Solitaire, qui fut élu le cinquiéme juillet 1294. Cette nouvelle le ſurprit ſi fort, qu'il voulut prendre la fuite; mais à la ſollicitation des Prélats, & de Charles II, Roi de Sicile, il accepta le Pontificat. Il vint monté ſur un âne à Aquila, où il fut conſacré en preſence de plus de cent mille perſonnes, accourues de toutes parts à ce ſpectacle extraordinaire. Au commencement de ſon Pontificat il créa douze Cardinaux, tous Gens de probité & preſque tous François, l'un deſquels fut Jean le Moine, Fondateur d'un Collége qui porte ſon nom à Paris; mais, comme Céleſtin étoit peu propre pour les affaires politiques, on parla de le dépoſer après la mort du Cardinal Latin qui ſuppléoit à ſon inſuffiſance. Bénoit Cajétan ſon ſucceſſeur, ſous le nom de BONIFACE VIII, dans la vûe de s'élever au Pontificat, perſuada à Céleſtin de faire une abdication volontaire. Il la fit cinq mois après ſon élection; & comme il ſe retiroit en ſa ſolitude, Boniface, qui avoit déja été élu, le fit enfermer dans le château de Fumon, où il mourut treize mois après ſa démiſſion en 1296. Ses vertus & ſes miracles l'ont fait mettre dans le catalogue des Saints. Clément V le canoniſa en 1313. On lui attribue divers Opuſcules, *Relatio Vitæ ſuæ; De Virtutibus; De Vitiis; De Hominis vanitate; De Exemplis; De ſententiis Patrum, &c.* qu'on a fait imprimer à Naples en 1640. On a douté ſi ces Ouvrages étoient de lui; mais il n'y a plus lieu d'en douter, depuis que l'on a recouvré des manuſcrits de ſon tems & de ſa main. Il fit deux Conſtitutions; la premiére par laquelle il renouvella le Decret de Grégoire X, touchant la retraite des Cardinaux dans un Conclave fermé, pour procéder à l'élection d'un nouveau Pape; & la ſeconde, par laquelle il déclara qu'il ſeroit libre à l'avenir aux ſouverains Pontiſes de renoncer à leur dignité, lorſqu'ils le jugeroient à propos. Ces deux Décrets furent confirmez par le Pape Boniface VIII, & inſérez au huitiéme des Décrétales. Il a encore confirmé par une Bulle ſolemnelle l'Ordre des Céleſtins. * Le Cardinal Pierre d'Ailli, *in Vita Celeſt. V.* Sponde, *in Annal.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du XIII ſiecle.*

CE'LESTIN, nom qu'avoit pris Thibaut Cardinal du titre de ſainte Anaſtaſie. Il avoit été élu Pape, après la mort de Caliſte II, mais pendant qu'on chantoit le *Te Deum*, pour ſon élection, Robert Frangipani proclama Pape Lambert, Evêque d'Oſtie, qui aſſiſtoit à la cérémonie. Céleſtin qui ne montoit ſur le Siége, qu'avec répugnance, céda volontiers à Lambert, qui fut nommé Honorius II. * Baronius, *A.C.* 1124.

CE'LESTIN, Hiſtorien qui vivoit dans le troiſiéme ſiécle, ſous l'empire de Valérien & de Gallien, ne nous eſt connu que par le témoignage de Trébellius Pollio, qui le cite dans la Vie des deux Valériens. *Valérien le Jeune*, dit-il, *fut nommé Céſar par ſon pére abſent, & fut appellé Auguſte par ſon frére, comme le marque Céleſtin.*

CELESTINS, Ordre Religieux inſtitué vers l'an 1254, par Pierre de Moron, depuis Pape ſous le nom de Céleſtin V. Le Pape Urbain VIII, le confirma vers l'an 1264, & l'incorpora à l'Ordre de ſaint Benoît, dont on y ſuit la Régle, avec les Conſtitutions de l'Inſtituteur. On comptoit déja ſeize monaſtéres de cet Ordre en Italie l'an 1274, & il y en a préſentement quatre-vint-ſeize dans ce païs-là. On en fonda auſſi pluſieurs en Allemagne, mais divers changemens en ont fait périr le plus grand nombre. Ce fut en 1300 ſous le régne de Philippe *le Bel*, que les Céleſtins s'introduiſirent en France, où ils eurent d'abord deux monaſtéres; l'un dans la forêt d'Orléans, au lieu nommé Ambert; & l'autre dans la forêt de Compiégne au Mont-de-Châtres. Charles Dauphin & Régent du Royaume en 1352, pendant la priſon du Roi Jean ſon pére en Angleterre, fit venir ſix de ces Religieux du Mont-de-Châtres, pour les établir à Paris au lieu dit des Barrez, où ils ſont encore à préſent. Robert de Juſſy, qui avoit été Novice dans ce ſecond monaſtére, étant devenu Sécretaire du Roi, en fit venir des Religieux qui s'établirent à Paris, & les Sécretaires du Roi y ayant établi leur Confrairie, ils leur accordérent chacun quatre ſols pariſis par mois, ſur l'émolument de leurs bourſes. Les mêmes obtinrent enſuite pour eux une bourſe ſemblable à celle de chaque Sécretaire, & ce droit fut confirmé en 1368 par Charles V. Le Roi étant de retour, confirma cette donation par ſes Lettres Patentes de l'an 1361. Charles etant monté ſur le thrône, donna encore à ce monaſtére la ſomme de dix mille livres d'or, avec la coupe de douze arpens de bois de haute futaye, à prendre dans la Forêt de Moret pour faire bâtir l'egliſe, où il mit la premiére pierre, & qu'il fit conſacrer en ſa préſence. Il fit enſuite une autre donation à ces Religieux d'un fonds de terre conſidérable. Les Céleſtins étoient appellez Hermites de ſaint Damien, avant que leur Inſtituteur devint Pape, & leur premier monaſtére fut bâti ſur le Mont-Majella dans la Pouille, avec titre de Prieuré. On l'appella enſuite Abbaïe, & c'étoit là que les Chapitres généraux ſe tenoient; mais ſa ſituation dans un deſert de difficile abord, ayant dégoûté les Moines, on transféra le Chef d'Ordre au monaſtere du Saint-Eſprit de Muron, ou de Sulmone dans la même province, & c'eſt encore dans cette maiſon, qui eſt la ſeule Abbaïe des Céleſtins, que ſe tient chaque année le Chapitre general. Le Supérieur général eſt élu de trois ans en trois ans. On pouvoit autrefois le continuer, quoiqu'il fût obligé à demander ſa démiſſion, mais depuis l'an 1323, ils ne peuvent être continuez, & même on ne peut les élire une ſeconde fois, que neuf ans après qu'ils ont ceſſé d'exercer cet office. La maiſon des Céleſtins de Paris eſt comme Chef-d'Ordre en France. On y tient tous les trois ans le Chapitre, où on élit le Provincial qui a l'autorité de Général, avec qui les Définiteurs au nombre de ſix éliſent les Prieurs, & ceux-ci les Souprieurs & autres Officiers. Ils peuvent auſſi faire de nouvelles Conſtitutions, & ils en ont effectivement dreſſé l'an 1667, qui ſont imprimées. Cette province eſt composée de vint & un monaſtéres. * D. Lélio Marino, *Vita è Mirac. di S. Pietro del Murone.* Bénéd. Gonnon, *Vit. PP. Occid.* Chopin, *Traité des Droits des Religieux.* Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 6. *ch.* 23.

CE'LESTINS (Hermites) Le Pape Céleſtin V donna ce nom l'an 1294, à quelques Religieux de l'Ordre de ſaint François, qui mécontens des relâchemens introduits dans l'Ordre ſous le généralat de Matthieu d'Aqua Sparta, ſouhaitoient de mener une vie plus auſtére & plus retirée. Leur inſtitut ne ſubſiſta pas longtems; & ils furent obligez de ſe retirer dans l'Achaïe dès le commencement du Pontificat de Boniface VIII, qui, après s'être refuſé pendant quelque tems aux inſtances des Supérieurs, vint enfin à croire qu'ils cabaloient contre lui, & ordonna qu'on informât contre eux. Mauvais traitemens, excommunications, tout fut employé contre eux. Saint-Jacques-du-Mont ménagea un accommodement que l'opiniâtreté des Généraux rendit inutile. On mit en uſage les plus noires calomnies, ſans avoir dogmatiſé ils paſſérent pour hérétiques, & une ſéparation autoriſée par un Pape, fut traitée de Schiſme. Enfin Frére Libérat, le plus conſidérable d'entre eux, étant mort vers l'an 1309, on arrêta les autres, & on leur fit ſouffrir les plus rigoureux traitemens. Quelques uns en moururent, d'autres vinrent en France où quelques couvens les reçurent, & le nom d'Hermites Céleſtins fut éteint. * Wadingue, *Ann. Min. tome* 2. *&* 3. Domin. de Gubernatis, *Orb. Seraph.* Heliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 4.

CE'LESTIUS, Diſciple de Pélage, étoit Ecoſſois, comme l'on diſoit en ce tems-là, c'eſt à dire, Irlandois de nation. Il étoit de bonne maiſon, & né Eunuque, à ce qu'on prétend. Il avoit auſſi bien que ſon Maître, l'eſprit vif, ardent & ſubtil, il paſſa avec lui à Rome, & de là en Afrique, où il voulut être élevé à la prêtriſe, pour autoriſer ſon héréſie. Paulin Diacre de Milan, qui ſe trouvoit alors en Afrique, l'accuſa l'an 411, devant Auréle, Evêque de Carthage. Ce Prelat aſſembla un Synode contre lui, où Céleſtius fut condamné, & chaſſé d'Afrique. Céleſtius appella de ce jugement au ſaint Siege; & ſans ſe mettre alors en état de pourſuivre cet appel, il ſe retira à Ephéſe, ayant peut-être paſſé par la Sicile, où il fut ordonné Prêtre, & où il continua de dogmatiſer avec plus d'opiniâtreté que jamais. Pélage ſon Maître ayant été déféré par Eros d'Arles, & par Lazare d'Aix au Concile de Dioſpole en Paleſtine, l'an 415, la doctrine de Céleſtius y fut condamnée, & Pélage la deſavoua. Les Evêques d'Afrique aſſemblez en 416, au nombre de 64 à Carthage, & de 60 à Miléve, y renouvellerent la condamnation de l'héréſie de Pelage & de Celeſtius, & écrivirent au Pape Innocent, qui confirma leur jugement en 417; mais ce Pape étant mort, Céleſtius chaſſé d'Aſie par Atticus Evêque de Conſtantinople, vint à Rome, & ſe préſenta au Pape Zozime, ſucceſſeur d'Innocent, lui donna une confeſſion de ſa Foi, fit tous ſes efforts pour ſe juſtifier, & déclara qu'il étoit prêt de ſe ſoumettre au jugement du ſaint Siége. Zozime l'interrogea, examina ſa confeſſion de Foi, & remit le jugement de ſon affaire à deux mois de là. Cependant il condamna Eros & Lazare, & écrivit aux Africains des lettres très-favorables à Céleſtius. Les Africains, ſans s'arrêter au jugement de Zozime, qui avoit été ſurpris, tinrent un Concile à Carthage à la fin de l'an 417, où ils confirmérent encore le jugement qu'ils avoient rendu contre la doctrine de Céleſtius, & écrivirent au Pape Zozime pour le détromper. Zozime leur fit réponſe qu'il n'avoit encore rien déterminé, & qu'il examineroit plus mûrement cette affaire. La lettre de Zozime arriva dans le tems que les Evêques d'Afrique tenoient à Carthage un Concile général, qui commença le premier mai 418, dans lequel ils firent huit Canons contre la doctrine de Pélage & de Céleſtius. Zozime touché des remontrances des Africains, réſolut de faire venir encore Céleſtius, & de l'examiner de nouveau ſur ſa doctrine. Il le fit citer; mais Céleſtius n'oſant comparoître, ſortit promptement de Rome. Alors Zozime le condamna, & confirma le jugement des Conciles d'Afrique. L'an 419, les Empereurs Honorius & Théodoſe donnérent contre Céleſtius un Edit, dans lequel eſt marqué expreſſément qu'ils avoient donné ordre qu'il fût chaſſé de Rome. On trouve dans ſaint Proſper, que vers l'an 421, Céleſtius revint à Rome, d'où il fut chaſſé par ordre de l'Empereur Conſtance, & que Céleſtin le fit ſortir de l'Italie; & dans Marius Mercator, qu'il alla avec quelques Evêques Pélagiens à Conſtantinople trouver Neſtorius, qui écrivit en leur faveur à Céleſtin, & que Marius Mercator ayant préſenté un Mémoire contre eux à l'Empereur Théodoſe, les fit chaſſer de cette ville en 429. On a encore ſix propoſitions de Céleſtius qu'Hilaire de Syracuſe envoya à ſaint Auguſtin, qui les refute dans ſa lettre 89; huit autres définitions que ce même Saint combat dans le livre fait contre Céleſtius, & quelques fragmens de la profeſſion de Foi qu'il préſenta au Pape Zozime dans le ſecond livre de la Grace, & du péché originel du même ſaint Auguſtin. * Saint Jérôme, *contra Pelagianos.* Saint Auguſtin, *dans ſes Lettres & dans ſes Traitez contre les Pelagiens.* S. Proſper, *contra Collatorem.* Marius Mercator. Uſſer, Archevêque d'Armach, *Antiq. Eccleſ. Britan. Hiſtor. Pelagiana.* Noris, *Hiſtoria Pelagiana.* Tillemont, *Vie de ſaint Auguſtin, tome* 13, *& la Préface du X tome de ſaint Auguſtin* par les Benedictins. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiécle.* Stillingfleet, Evê-

Evêque de Worcefter. S. Auguftin, *de la Perfection de la juftice, de la Rémiffion des péchez, &c.* Prateole, *au mot* C E'L E S T I U S. Sanderus, *Har.* 99. Baronius, *A. C.* 411. *n.* 44. 45: 412. *n.* 22. *& fuiv.*

C E'L E S T R I A. *Voyez* S E'L E U C I E de P I S I D I E.

* C E'L E S T R I S (Antoine) Religieux de l'Ordre de St. François, naquit d'une noble famille à Palerme le 13 octobre 1649. Il enfeigna à Rome & en divers autres lieux, la Philofophie & la Théologie. Il fut Provincial & Procurateur Général de fon Ordre. On a de lui, *Christiana Religio contra Gentiles, Hebræos & Sectarios demonftrata; Tabula Conciliorum generalium*, &c. Il mourut à Palerme en 1706. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* C E'L E S T R I S (Jofeph) Sicilien, Docteur en Théologie & Poëte célébre, vivoit en 1670. Il a écrit, *Aborto di Filofofia all' inclita Reina, e real Maeftà della Reina di Suetia.* * Les mêmes.

* C E'L E S T R I S (Vincent) Sicilien, bon Poëte & Hiftorien vivoit en 1648. On a de lui, *Theatrum Poëticum; De Sancto Gulielmo civitatis Siclis Patrono Hiftoria; Muriale Bellum;* &c. * Les mêmes.

C E'L E'S Y R I E, eft le nom qu'on donnoit anciennement au païs, ou à cet efpace qui eft entre le Liban, & l'Anti-Liban, où eft la fource du fleuve Oronte, qu'on appelle en Syriaque *Farfar.* Ses principales villes étoient Damas, Céfarée, Heliopolis metropolitaine de toute la Syrie, &c. Ce païs dans le partage des Etats d'Alexandre apparunt aux Rois d'Egypte, qui eftimoient cette poffeffion plus que l'Egypte même; mais Antiochus Roi de Syrie la leur enleva l'an 535 de Rome; & depuis ils firent de vains efforts pour la reprendre. * Polybe, *l.* 5.

C E'L E U S. *Cherchez* C E'L I O N.

C E'L I B A T, état de ceux qui ne font point mariez, tel qu'eft celui des Eccléfiaftiques. Il eft vrai que le célibat n'eft pas attaché de droit divin aux Ordres facrez, c'eft à dire, qu'il n'y a point de loi divine qui défende d'ordonner prêtres des perfonnes mariées, ni aux Prêtres de fe marier. Dans l'Ancien Teftament il étoit permis aux Prêtres de contracter mariage, & d'époufer des femmes, après avoir été élevez à cette dignité; & dans le Nouveau Teftament, Jesus Christ n'a fait aucun précepte fur cette matiére; & fi l'Apôtre faint Paul *dans fes Epîtres à Timothée & à Tite*, veut que les Evêques & les Diacres foient chaftes & continens, ce n'eft pas un commandement divin, mais un précepte apoftolique. D'ailleurs ces paffages de faint Paul ne s'entendent point du célibat; & cet Apôtre défend feulement aux Evêques d'avoir plufieurs femmes en même tems ou fucceffivement, *Oportet Epifcopum effe unius uxoris virum.* Il eft vrai que dans l'Eglife Gréque & Latine, il a toûjours été défendu à ceux qui avoient été promus au Sacerdoce de fe marier, ou de fe remarier après avoir perdu leurs femmes. Dans le Concile d'Ancyre, on a donné à ceux que l'on ordonnoit Diacres qui n'étoient pas mariez, la liberté de fe marier dans la fuite, en déclarant dans le tems de l'ordination, qu'ils ne vouloient point s'engager au célibat. On propofa dans le premier Concile de Nicée de faire une loi générale du célibat, pour les Evêques, les Prêtres & les Diacres. L'Evêque Paphnuce s'y oppofa, fi l'on en croit Socrate & Sozoméne. Cette hiftoire a paru fufpecte à plufieurs. On n'a pas néanmoins de raifons affez fortes pour prouver qu'elle eft fauffe. En occident le célibat fut prefcrit aux Clercs, par les Décrets des Papes Sirice & Innocent. Cette pratique a été depuis ce tems-là générale en occident, où l'on n'ordonnoit pour Evêques, Prêtres & Diacres, que des perfonnes non mariées, ou qui renonçoient à l'ufage du mariage. Il n'en a pas été de même de l'Eglife Gréque, dans laquelle on n'a point fait difficulté d'ordonner Prêtres ou Diacres, & même Evêques des perfonnes mariées; pourvu que ce fût leur premiére femme, & qu'ils n'euffent point époufé de veuves. Cependant cela étoit affez rare dans la pratique à l'égard des Evêques, même dans l'ancienne Eglife Gréque. Le Concile *In Trullo*, Canon 13, tenu vers l'an 700, confirme l'ufage de l'Eglife Gréque, touchant la permiffion de garder les femmes qu'ils avoient époufées avant l'ordination, & leur défend même de les quitter. Cet ufage fubfifte encore dans l'Eglife Gréque, & l'Eglife Latine n'exigea point des Grecs au Concile de Florence qu'ils y renonçaffent. Il ajoûte néanmoins qu'ils s'abftiendroient d'avoir commerce avec elles, dans le tems qu'ils s'approcheroient du miniftére facré: cependant plufieurs des Prêtres Grecs étant Moines gardent le célibat, & on oblige ordinairement les Patriarches & les Evêques de faire profeffion de la vie monaftique, avant que de les ordonner. En occident Wiclef, les Huffites & les Bohémiens, & après lui Luther & fes Difciples, Calvin & les Réformez, ont abrogé parmi eux le célibat des Miniftres de l'Eglife, & permis non feulement d'élever au miniftére des perfonnes mariées, mais auffi à leurs Miniftres de fe marier. Vigilance & Jovinien avoient autrefois foutenu la même doctrine. Il fut propofé au Concile de Trente de donner permiffion aux Prêtres de fe marier; & après la tenue du Concile, la même chofe fut propofée au Pape, par l'Empereur, par le Duc de Baviére, & par les Allemans. Les principaux Canons fur le célibat des Clercs faits en Occident, font le Decret du Pape Sirice de l'an 385, dans fa lettre à Himerius, Canon 7, & dans fa lettre aux Africains Canon 9; celui du Pape Innocent dans fa lettre à Victricius, Canon 9; celui de faint Léon à Ruftique de Narbonne; celui de la lettre 12 à Anaftafe de Theffalonique, chap. 4, où il étend le célibat aux Sous-diacres, qui n'avoient pas été compris dans la loi de Sirice & d'Innocent, & qui ont même été longtems fans être compris dans la défenfe générale, quoique le Pape faint Grégoire fuivant l'ufage de l'Eglife Romaine, l'ait établie même à l'avenir pour les Diacres de la Sicile, qui fuivoient auparavant l'ufage de l'Eglife Gréque; celui du Concile d'Elvire, en 304, Canon 33; ceux des Conciles de Tolède de l'an 400; celui du Concile de Carthage de l'an 419, Canons 3 & 4; ceux du Concile d'Orange de l'an 441, Canons 22 & 23; celui du fecond Concile d'Arles en 452; ceux des Conciles de Tours de l'an 461, d'Agde en 506, & d'Orléans en 538; les Capitulaires des Rois de France, & les Conciles tenus en France fous Charlemagne, fous fes fucceffeurs & depuis; & quantité d'autres Conciles de toutes les provinces d'Occident, jufqu'à notre tems: ils ordonnent tous qu'aucun homme marié ne foit promu au facerdoce. Ceux qui permettent dans l'Eglife Greque aux Prêtres & aux autres Clercs de garder leurs femmes, & leur defendent d'en epoufer après leur ordination, font le Canon IX du Concile d'Ancyre tenu en 314; le premier Canon du Concile de Néocéfarée; le IV du Concile de Langres; les Conftitutions Apoftoliques, *l.* 6. *c.* 17; le XIII Canon du Concile *In Trullo*; le XLVIII exclut de cette permiffion les Evêques, dont il veut que les femmes, fe feparant d'avec eux, entrent dans un monaftére, ou foient faites Diaconeffes, avant que leur mari foit ordonné; la Novelle 123 de Juftinien. Le Pape Etienne III, *Diftinct.* 31. *c.* 14, ne condamne point en cela l'ufage des Grecs. Dans le Concile de Florence, il ne fut fait aucune difficulté pour la réünion fur cette pratique. On a dans les Memoires & dans les Hiftoires du Concile de Trente, les demandes de l'Empereur, du Duc de Baviére, des Allemans, & même du Roi de France, pour que l'on accordât aux Prêtres la permiffion de ne point garder le célibat. Au commencement, quand les Clercs obligez au célibat fe marioient, ils en étoient quittes pour être dépofez, & leur mariage fubfiftoit, parce que l'on ne confidéroit pas l'obligation de garder le célibat, comme provenant du vœu; mais feulement d'une loi eccléfiaftique. Depuis ce tems-là, les Ordres facrez ont été confidérez comme un empêchement dirimant du mariage, fuivant les Décrétales d'Alexandre III. *cap. de Diacono, & cap. ex Litterarum extra tit. qui Clerici vel Voventes.* * Bellarmin, *de Controv. tome* 2. *cap.* 18. 19 20. 21. & 22. Calixte, *de Conjugio Clericorum.* Thomaffin, *l.* 2. *de Difciplin. c.* 61. 62. 63. Les Hiftoriens eccléfiaftiques & les Théologiens ou Controverfiftes, qui ont fait des Traitez fur cette matiére.

C E'L I C O L E S, c'eft à dire, *Adorateurs du Ciel*, certains Errans que l'Empereur Honorius, par des refcrits particuliers condamna vers l'an 408, avec les Payens & les Hérétiques. Comme ils font mis dans le Code Théodofien, fous le titre des Juifs, on croit qu'ils étoient des Apoftats, lefquels de la Religion Chrétienne étoient paffez dans le Judaïfme, fans en prendre le nom, qu'ils favoient être odieux à tout le monde. Ils n'étoient pas pourtant foumis au Pontife des Juifs, mais ils avoient des Supérieurs qu'ils nommoient *Majeurs.* Et fans doute ils devoient avoir auffi des erreurs particuliéres. Les Juifs avoient auffi été appellez *Célicoles*, parce que quelques uns d'entre eux étant tombez dans l'idolâtrie, du tems des Prophétes, ils adoroient les aftres & les Anges. C'eft pour cela que S. Jérôme donne dans ce fentiment. Etant confulté par Algafie fur le paffage de faint Paul aux Coloffiens, *ch.* 2. *v.* 18, *Que perfonne ne vous féduife, en affectant de paroître par un culte fuperftitieux des Anges*, il repond que l'Apôtre veut parler de cette erreur des Juifs; & prouve qu'elle étoit ancienne parmi eux, & que les Prophétes l'avoient condamnée. Clément Alexandrin reproche les mêmes erreurs aux Juifs; & faint Epiphane dit que les Pharifiens croyoient que les cieux étoient animez, & qu'ils les confidéroient comme les corps des Anges. * *L.* 12. *Cod. Theod. &* 16. *C. Juft. de Jud. & Cœlic.* Baronius, *A. C.* 408. *Deuteronome, ch.* 17. *v.* 3. II. ou IV. *Rois, ch.* 17. *v.* 16: *ch.* 21. *v.* 3. *&* 5, *&c.* S. Jérôme, *Epift.* 151. *q.* 10. Clément Alexandrin, *l.* 6. *des Tapiff.* Saint Epiphane, *l.* 1. *Panégyr. c.* 16.

C E'L I D O N I E S. *Voyez* C H E'L I D O N I E S.

* C E'L I D O N I U S (Simus) né à Palerme le quatriéme mars 1661, étoit Docteur en Théologie. Il fit fes premiéres études à Rome, & les pourfuivit à Calatrava. Après cela, il enfeigna la Philofophie à Palerme, à Trapano & à Meffine; mais ce ne fut qu'à Palerme qu'il enfeigna la Théologie. Il entendoit à fonds la Logique & étoit fort verfé dans l'Hiftoire. Il a compofé plufieurs Ouvrages en Italien, mais ils n'ont pas encore vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

C E'L I D O N I U S, Evêque. *Voyez* C H E'L I D O I N E.

C E'L I N E ou C E'L I N A, riviére du Frioul en Italie, prend fa fource entre celle de Cajamento & la ville de Cadore, baigne Monte-Réale, & le village de Maniago, où étoit l'ancienne *Célina*, ville des Carniens, & va fe décharger dans la riviére de Médune. * Maty, *Dict. Géogr.*

C E'L I O. *Voyez* C E'G L I E.

C E'L I O N ou C E'L E U S, Roi d'Eleufis, étoit pére de Triptoléme, à qui Cérès apprit l'Art de labourer la terre. Virgile en parle dans *fes Géorgiques, l.* 1. Ovide, *l.* 4. *des Faftes, &c.*

C E'L I U S. Marcus Célius Rufus. *Voyez* C O E L I U S.

C E'L I U S, ou, felon Valére Maxime, Clœlius de Terracine, d'une illuftre & ancienne famille, fut trouvé tué dans fon lit. Ses deux fils furent accufez de ce parricide, parce qu'ils étoient pour lors couchez dans la chambre la plus proche de la fienne, & qu'il n'y avoit point de domeftique, foit affranchi, foit efclave, qu'on pût vraifemblablement foupçonner d'une fi méchante action. Ils furent néanmoins renvoyez abfous, parce que fes Juges confidérérent qu'on les avoit trouvez tous deux dormans dans leur lit, la porte ouverte, & que le fommeil étoit une marque infaillible de leur innocence; n'y ayant pas d'apparence que la nature eût permis de prendre aucun repos, à des enfans enfanglantez fi fraîchement du meurtre de leur pére, & dans un lieu fi proche de lui. * Valére Maxime, *l.* 8. *c.* 1. *exemple* 13.

C E'L I U S, le Mont-Célius, en Latin *Mons Cœlius*, l'une des fept montagnes de Rome, ainfi nommé de Cœle Vibenna Roi de Tofcane, qui donna du fecours à Romulus contre les Latins. Cette montagne fut enfermée dans Rome par Tullus Hoftilius, qui y fit conftruire fon palais. Il y avoit fur ce Mont plufieurs beaux temples, un dédié au Dieu Faunus, un autre à Vénus, un troifiéme à Cupidon, & un quatriéme à l'Empereur Claude. Tibére ordonna qu'on l'appelleroit le Mont *Augufte*, fuivant Suétone, *ch.* 48. C'eft là qu'eft aujourd'hui la célèbre églife de faint Jean de Latran, ce qui fait que l'on nomme auffi cette montagne *il Monte di S. Giovanni.*

vanni. * Tacite, *l. 4. des Annales, ch. 65*, dit qu'il fut appellé d'abord *Querquetulanus.* Varron, *l. 6. ch. 4*, en parle aussi.

CE'LIUS ANTIPATER (Lucius) avoit écrit une Histoire Romaine, dont M. Brutus fit un Abbrégé, comme nous l'apprenons de Cicéron dans une de ses Epîtres à Atticus. On connoit en quel tems il vivoit, par ce trait que Valere Maxime rapporte de lui: car en marquant que Gracchus fut averti en songe par son frére, qu'il seroit tué dans le Capitole, il ajoûte, *Celius fidele Historien asûre que le bruit de ce songe vint à sa connoissance, pendant que Gracchus étoit encore en vie.* Gracchus fut tué l'an 633 de Rome, & & 121 avant J. C. * Cicéron. Aulu-Gelle. Tite-Live. Servius. Charisius. Festus. Nonius & Priscien parlent de Célius Antipater, Les Curieux pourront consulter Vossius, *de Hist. Lat. l. 1. ch.* 8.

CE'LIUS JANSONIUS, Imprimeur. *Cherchez* BLAEU.

* CELIUS (Marianus) Jésuite, né à Messine en 1595. Il enseigna les Humanitez, la Philosophie & la Théologie Morale. Il donna aussi pendant treize ans des explications publiques de l'Ecriture Sainte. Il mourut à Palerme dans un âge fort avancé, le onziéme novembre 1676. On a de lui, *Instruttione Prattica per Ajuto de condemnati à morte.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CELL. *Cherchez* ZELL.

CELL, riviére. *Voyez* ANDELSPACH.

CELLARIUS. *Cherchez* BORRHE'E (Martin)

* CELLARIUS (Jean) le premier Surintendant des Luthériens à Dresde, naquit en 1496. Il enseigna publiquement la Langue Hébraïque à Louvain, a Mayence, à Tubingue & à Heidelberg, & fut fait ensuite Professeur en cette Langue à Leipsic. Il fut après Luther un des plus zélez Réformateurs: ce qui obligea le Sénat & la Bourgeoisie de Francfort sur le Mein, de l'appeller pour Ministre; après quoi il fut choisi Surintendant de Dresde, où il mourut le 21 avril 1542. On a de lui, *Isagogicon in Hebræas Literas; Tabulæ Declinationum & Conjugationum Hebræarum; Epistola ad Wolfgangum Fabricium de vera & constanti serie Theologicæ Disputationis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CELLARIUS (Christian) natif d'Isemberg, près de Furnes en Flandre, qui vivoit vers l'an 1536, enseigna le Grec à Louvain & ailleurs, & publia divers Ouvrages en prose & en vers, & entre autres un Poëme de la Guerre faite par l'Empereur Charles-*Quint* contre le Turc, qui fut imprimé en 1533, & un autre Poëme intitulé, *De Incendio urbis Delfensis.* Il prononça aussi contre les Mendians une Harangue sous ce titre, *Oratio contra mendicitatem publicam, pro nova pauperum subventione:* ce qui lui fit des affaires avec les Religieux, qui ne manquérent pas de le faire passer pour un Hérétique. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 133. & 134. Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

NB. Valére André fait mention d'un Pierre Cellarius; mais selon ce qu'il en rapporte, ce ne peut être un autre Cellarius que celui qui fait le sujet de cet article.

CELLARIUS (Jaques) Savant du XVI siécle, fut Professeur en Morale & en Eloquence dans l'Ecole Illustre de Lavingen, & publia avec des augmentations le *Thesaurus Ciceronianus* de Nizolius.

CELLARIUS, (Balthasar) naquit à Rothlében dans le Comté de Schwartsbourg en 1614. En 1630, il vint à Géra; & en 1632, il alla à Iéne où il fut créé Maître ès Arts en 1636. Il y donna depuis des leçons particuliéres & compta parmi ses Disciples *Adam Lauterbach*, qui dans la suite fut un fameux Jurisconsulte. Cellarius étudia la Théologie à Iéne & à Wittenberg. En 1646, il fut appellé au Pastorat à Brunswick. En 1648, il alla à Helmstadt où il fut fait Professeur en Théologie & Surintendant Général des Eglises, & quelque tems après Abbé de Marienthal. Il mourut en 1671. Voici la liste de ses Ecrits, *Politica; Libellus de consequentia; Epitome Theologiæ Philosophicæ; Tabula Ethica; Tabulæ Physicæ; & plusieurs Théses.* * Witte, *Memor. Theol. p.* 1726. & *Diar. Biogr. ad an.* 1671.

CELLARIUS, (Christophle) né à Smalcalde en Franconie le 22 novembre 1638. Son pére Christophle Cellarius étoit Ministre de cette ville, & Marie Zehners sa mére étoit fille du fameux Théologien *Joachim Zehners.* Son grand Pere Christophle Cellarius avoit enseigné la Dialectique au Collége de Laugingen, & étoit mort en 1625, âgé de 60 ans. Son Bisayeul Jaques Cellarius a aussi enseigné dans le même Collége, & a augmenté le *Thesaurus Nizolii.* Ainsi il est sorti d'une famille où la science est héréditaire. Il n'avoit pas encore trois ans, lorsqu'il perdit son pére qui étoit Surintendant de cette ville. A l'âge de 18 ans, il alla étudier à Iéne, où il apprit la Philosophie, les Mathématiques & les Langues Orientales. Il passa de là à l'Académie de Giessen, où il soutint en 1659, des Théses sur la valeur infinie du mérite de J. C. mais ne trouvant pas dans cette Université des Maîtres qui le satisfissent dans les Mathématiques & dans les Langues Orientales, il retourna à Iéne, où il cultiva encore la Philosophie plus qu'il n'avoit fait auparavant. Après avoir passé sept ans dans les Académies, il vécut quelque tems en particulier à Gotha & à Hall. Ayant atteint l'âge de 30 ans, il fut appellé pour enseigner la Philosophie Morale & les Langues Orientales dans le Collége de Weissenfels. En 1673, il fut fait Recteur du Collége de Weimar, & trois ans après de celui de Zeitz, qu'il gouverna douze ans. Il professa ensuite pendant l'espace de cinq ans dans celui de Mersbourg. Enfin, Frédéric Electeur de Brandebourg, & premier Roi de Prusse ayant fondé une Académie à Hall en Saxe, qu'on a nommée l'*Académie de Frédéric*, Cellarius, qui s'étoit aquis une grande réputation, y fut fait Professeur en Eloquence & en Histoire. Il a donné un grand nombre d'Ouvrages au public, & a procuré la réimpression de plusieurs Auteurs anciens. On a de lui un livre *de Latinitate mediæ & infimæ ætatis*, ou *Antibarbarus*; *Curæ posteriores de Barbarismis & Idiotismis sermonis Latini.* Il a fort augmenté le *Thesaurus de Faber.* Il a donné un abbrégé des précepts de la Langue Latine en Allemand, & a publié les Epîtres de Cicéron *ad Familiares*; les Vies de Cornelius Nepos; les Epîtres de Pline avec le Panégyrique de Trajan; Quinte-Curce; Eutrope, Sextus Rufus; Velleïus Paterculus; les XII anciens Panegyriques, avec des Oraisons tirées de quelques Auteurs Latins. Il a aussi travaillé sur quelques Auteurs Ecclesiastiques. Il a donné au jour Lactance, l'Octave de Minutius Felix, le livre de saint Cyprien *de la Vanité des Idoles.* Il a aussi publié quelques Poëtes, Cælius Sédulius, Prudence, & Silius Italicus. Il y eût joint le Baptiste Mantouan, si le Libraire en avoit voulu faire les frais. Il a encore donné une édition des Epîtres de Jean Pic de la Mirande, des Harangues & d'autres Opuscules de Cunæus; les Auteurs Grecs suivans, Zozime, Pæanius, le Paraphraste d'Eutrope. Ses Ouvrages sont son Abbrégé de l'Histoire Universelle; des Recueils de l'Histoire des Sarrazins; diverses Dissertations; des Elémens d'Astronomie, pour mieux entendre les Poëtes; un Abbrégé de Géographie ancienne & moderne; *Notitia Antiqui Orbis.* Il avoit fort avancé une Géographie du moyen âge. Il avoit aussi resolu de publier un Abbrégé d'Antiquitez Romaines. Il mourut âgé de 68 ans, le quatriéme de juin 1707. En 1669, il épousa *Hédwige-Eléonore de Berg* dont il a eu sept enfans. Plusieurs Auteurs ont fait son eloge, B. G. Struve dans une lettre Latine imprimée à Hall en 1707; J. G. Walch à la tête de ses Dissertations Académiques; Godefroi Ludovici dans son Histoire des Recteurs des plus fameux Colléges; Rudiger dans les Vies des Savans qu'il a publiées en Allemand sous le nom de *Clarmund.* Pour le Catalogue de ses Ouvrages on le trouvera, avec des Remarques, dans le Pére Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 5. p.* 273, & *suiv.* * Burchard, *Christoph. Cellarii Obitus*, Hallæ 1707, *in quarto.*

* CELLARIUS (Salomon) fils du célebre Christophle Cellarius naquit à Zeitz en 1676, fut Licentié en Medecine & mourut en 1700. Il a écrit *de Originibus & Antiquitatibus Medicis*, mais ce petit Ouvrage a été inséré parmi les Oeuvres de son pere. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CELLE, désert de la Basse Egypte, ainsi nommé à cause de la multitude des cellules que différens Solitaires y avoient fait bâtir. C'est aussi le nom d'une Abbaïe des fauxbourgs de Troyes en Champagne, que l'on appelle *Montier-la-Celle:* autrefois on l'appelloit, *Cella sancti Petri.*

CELLE ou CELLES (*Cella*) ville de France en Berry, sur les confins du Blaisois & de la Sologne, avec une Abbaïe autrefois de l'Ordre de saint Augustin, & occupée présentement par des Feuillans, à qui elle a été donnée par M. de Béthune, frére du Duc de Sully.

CELLE, SELLE ou CELLES en Ardenne, monastére bâti vers l'an 680, par saint Adelin au diocése de Liége, qui depuis ce tems-là est devenu Chapitre de Chanoines.

CELLE, riviére. *Voyez* SELLE.

* CELLE (La) Abbaïe de France dans la Provence, dans la Viguerie de Brignolle, au sud-ouest de la ville de Brignolle, dont elle n'est éloignée guéres plus d'une lieue.

* CELLE-DUNAISE, bourg de France dans la Haute Marche, sur la rive gauche de la grande Creuse. Il est à peu près au nord de Guéret dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* CELLEFROIN ou CELLEFROUIN, Abbaïe de France, dans l'Angoumois. Elle est sur la petite riviére de Sonne, au nord-est d'Angoulême, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* CELLERFELT ou ZELLERVELT, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Wolfenbuttel en Basse Saxe. Elle est au sud de Gozlar, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

CELLES (Abbé de) puis Evêque de Chartres. *Cherchez* PIERRE de CELLES.

CELLE'SE. *Cherchez* CHELLE'SE.

* CELLINI (Benvenuto) Florentin, né en 1500, Orfévre de son métier, fut par son habileté gagner les bonnes graces du Pape Clément VII, qui lui confia avec d'autres la défense du Château-Saint-Ange, qui étoit assiégé par les Impériaux; & quoiqu'il ne fût pas élevé à la guerre il se conduisit en brave homme. Cependant il ne laissa pas quelque tems après de tomber dans la disgrace du Pape qui le fit mettre en prison. Dans la suite il fut relâché, se fit aimer du Roi François I, & retourna enfin à Florence. Il excelloit dans l'art de faire des médailles & dans la sculpture. En 1568, il écrivit deux Traittez en Italien, de la maniére de travailler en or & en sculpture. Il fut Membre de l'Académie de Florence & mourut le 15 février 1570.

CELLITES, certain Ordre Religieux, qui a des maisons à Anvers, à Louvain, à Malines, à Cologne & en d'autres villes d'Allemagne & des Païs-Bas. Le Fondateur de cet Ordre est Alexius Romain, dont fait mention l'Histoire d'Italie, où ils sont aussi nommez Alexiens. * Davity, *Discours des Ordres Religieux.*

CELLON, païs entre l'Euphrate & l'Arabie occupé autrefois par les Ismaëlites. *Judith, ch. 2. v.* 13. D. Calmet croit que *Cellon* est la même que *Chellus* du livre de *Judith, ch. 1. v.* 9: or *Chellus* est un Canton de la Palmyréne. Ou bien Chellus sera la même qu'Allus, ville de l'Idumée méridionale, nommée autrement *Eluza*, ou *Chaluza.* Eusebe & saint Jérôme mettent *Alus* aux environs de Pétra, Capitale de l'Arabie déserte. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CELLOT, (Louïs) natif de Paris, entra dans la Société des Jésuites en 1605. Il excella sur tout dans le Grec, & après avoir été Recteur dans le Roumois & à la Fléche, il fut Provincial de son Ordre en France. Il mourut à Paris en 1658, âgé de 70 ans, & laissa les Ecrits suivans, *Opera Poëtica*; *Horar. subcisiv. liber singularis de Hierarchia & hierarchicis, in folio.* La Congrégation défendit cet Ouvrage. * Alegambe, *Biblioth. Soc. J.*

CELME ou CELMIS, pére nourricier de Jupiter, fut, selon la Fable, métamorphosé en diamant; & voici quelle en fut l'occasion. Jupiter, pendant qu'il étoit jeune, l'avoit beaucoup aimé;

mé; mais après avoir chaſſé Saturne, il ſe ſouvint que Celmis avoit révélé que Jupiter étoit mortel: c'eſt pourquoi ce Dieu le changea en diamant. * Ovide, *Métam. l. 4. Fable* 7. On donne deux ſortes de ſens à cette Fable: les uns diſent qu'on a feint que Celmis avoit été métamorphoſé en diamant, parce que, pour avoir mal parlé de ſon Prince, il fut mis dans une tour auſſi impénétrable que cette pierre, & qu'on appelloit peut-être *le Diamant*: d'autres tiennent que ſa métamorphoſe eſt une récompenſe, & diſent que Jupiter pour reconnoître la fidélité de Celmis, qui l'avoit élevé, lui donna de ſi grandes richeſſes & des biens ſi aſſurez, qu'on prit de là ſujet de feindre qu'il avoit été changé en diamant, parce que le diamant eſt la plus précieuſe & la plus dure de toutes les pierres. Quoi qu'il en ſoit, & de quelque façon qu'on rapporte cette fable, on peut apprendre par là qu'il faut toûjours reſpecter & ſervir fidélement les Rois, qu'ils peuvent comme Jupiter lancer le tonnerre d'une main, & donner des biens de l'autre. Quelques-uns croyent que Celmis étoit un homme fort modéré, qui ne s'abandonnoit point à la colére. On a feint, diſent-ils, qu'il avoit été changé en un diamant, parce qu'on ne peut faire d'impreſſion ſur cette pierre; & que s'il en faut croire Pline, *l.* 37. *ch.* 10, il y en a une eſpéce qui a la vertu de reprimer la colére & la violence des paſſions. Ce mot vient ſelon quelques-uns de *Challamis*, qui en Hébreu ſignifie une *pierre très-dure*.

CELMIS, un des Curétes ou Corybantes, lequel ayant couché, dit-on, avec la Mére des Dieux, fut chaſſé par ſes autres fréres. Il avoit le ſecret de donner au fer dans la forge une ſi grande dureté, que le fer de Celmis paſſa depuis en proverbe. * Scaliger, *ſur Euſébe*. Palmerius ou Paumier, *ſur les Marbres d'Arondel*.

CELRED ou CE'OLRED, Roi de Mercie en Angleterre qui ſuccéda à Cenred, fut très-brave, & donna de grandes marques de valeur contre Ina, Roi des Saxons Occidentaux; mais il ne put étendre ſa domination, car il fut prévenu de la mort en l'année 716, après un régne de huit ans. * Béde, qui vivoit de ſon tems, *Hiſt. d'Angl.*

CELRIC ou CEOLRICK, quatriéme Roi de Weſtſex en Angleterre, dans le ſixiéme ſiécle, ſuccéda à ſon oncle Céolin, & gouverna ſix ans cet Etat avec beaucoup de prudence. * Béde, & Polydore Virgile, *Hiſt. d'Angl.*

CELSE, Philoſophe de la Secte d'Epicure. *Voyez* CELSUS.

CELSE Maphée de Vérone. *Cherchez* MAFFE'E.

CELSI, Cardinal. *Cherchez* CELSUS.

* CELSIN, Préfet du Prétoire ſous Conſtans en 338. * Jacobi Gothofredi, *Proſopogr. Cod. Theod.*

CELSUS (Julius) ou JULIUS CELSUS, qui vivoit quelque tems avant la naiſſance de J. C. compoſa des Commentaires de la Vie de Jules Céſar, publiez en 1473. Divers Auteurs ſe ſont trompez au ſujet de cet Auteur, comme Voſſius l'a remarqué. * Voſſius, *Inſtit. Orat. l.* 5. *& de Hiſt. Lat. l.* 1. *ch.* 13.

CELSUS, Poëte plagiaire, qui vivoit environ 15 ou 20 ans avant l'Ere Chrétienne. Horace lui donne quelques avis dans une de ſes Epîtres à Julius Florus, *l.* 1. *Epiſt.* 3.

CELSUS (Albinovanus) qui eſt différent de ce Poëte plagiaire dont nous venons de parler, à qui le même Horace a écrit la huitiéme lettre du premier livre.

> Celſo *gaudere, & bene rem gerere,* Albinovano
> *Muſa rogata refer, &c.*

CELSUS (Aurelius Cornélius) qui vivoit dans le premier ſiécle, ſous l'empire de Tibére, étoit Philoſophe de la Secte Aſclépiade, & Médecin. Il a écrit de la Rhétorique, de l'Art Militaire, & huit livres de Médecine, que nous avons encore, & que Joſeph Scaliger avoit eu deſſein de donner de nouveau au public, comme Voſſius le remarque; mais depuis, Jean-Antoine Vander Linden, publia en 1657, les huit livres de Cornélius Celſus, à Leiden, où l'on en a fait l'an 1665, une autre édition *in douze*. On en a donné une nouvelle à Amſterdam, avec des Notes en 1687. * Quintilien, *l.* 9. 10 *&* 12. Voſſius, *de Phil. ch.* 12. S. 4. Caſtellan, *in Vit. Illuſt. Med. &c.*

CELSUS (Marius) fut déſigné Conſul par Néron. C'étoit un homme de mérite & de capacité, qui demeura toûjours fidéle à l'Empereur Galba, & qui avoit tâché d'amener les troupes d'Illyrie à ſon ſecours. Sa fidélité paſſa pour un crime, auprès de ceux qui ne s'étoient ſignalez dans le malheur de cet Empereur que par leur perfidie: de ſorte que, lorſqu'après la mort de ce Prince il vint au camp, pour y ſaluer Othon comme Empereur, les Soldats ſe mirent à crier contre lui, & à demander ſa mort. Othon qui ſouhaitoit de le conſerver, craignoit que la mort d'un homme de cette qualité, & qui avoit été déſigné Conſul, ne fût le commencement d'un grand deſordre; mais comme il avoit plus de pouvoir pour faire des crimes, que pour les empêcher, il uſa d'adreſſe, & témoigna être fort irrité contre Celſus, & prêt à le faire mourir, s'il n'eût voulu auparavant apprendre de lui certaines choſes. Ainſi il le fit arrêter, & charger de chaînes, pour ſatisfaire les Soldats; mais dès le lendemain il ſe le fit amener dans le Capitole, il l'embraſſa, & le pria d'oublier l'injure qu'il ne lui avoit faite que pour le ſauver. Celſus lui répondit, que n'étant coupable que d'avoir été fidéle à Galba, à qui il n'avoit point d'obligation, ſon crime lui étoit un gage de ce qu'il pouvoit attendre de lui. La généroſité de l'un & de l'autre fut eſtimée de tout le monde & des Soldats mêmes. Othon le mit auſſi-tôt au nombre de ſes intimes amis, & il en fit peu à peu un des Généraux de ſon armée. Celſus ne lui fut pas moins fidéle qu'à Galba, & n'eut pas un ſuccès plus heureux. Il étoit un des Généraux qui perdirent la bataille de Bédriac, après laquelle l'Empereur Othon ſe tua d'un coup de poignard, laiſſant l'Empire à ſon Compétiteur Vitellius, qui eut encore de l'eſtime pour Celſus, à qui il conſerva le Conſulat qu'il devoit exercer au mois de juillet de l'an de J. C. 69. * De Tillemont, *Hiſt. des Emper. tome* 1.

CELSUS (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, Juriſconſulte, qui vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire de Trajan & d'Adrien, avoit un fils de même nom, qui etoit auſſi très-ſavant dans le Droit. C'eſt lui qui fut Conſul en 129. Il a compoſé vint-neuf livres de Digeſtes, vint d'Inſtituts, & treize de Lettres. * Bernard Rutilius, *in Vit. Juriſc.*

CELSUS (Juventius) ou JUVENTIUS CELSUS, grand Juriſconſulte, étoit fils du précedent. Il fut auſſi Juriſconſulte, & Conſeiller d'Adrien, & fut beaucoup eſtimé en la Cour de Trajan. * Bernard Rutilius.

CELSUS (Métianus) qui a vécu ſous l'empire d'Alexandre Sévére, étoit Juriſconſulte, & peut-être de la famille de Juventius. * Spartien, *in Adriano*. Vulcatius Gallicanus, *in Avidio Caſſio*. Lampridius, *in Alexandro Severo*. Bernardus Rutilius, *in Vit. Juriſc.*

CELSUS (Publius) qui fut Conſul en 113, avec C. Claudius Criſpinus, eſt apparemment le même que celui qui avoit conſpiré contre Adrien, & qu'on fit mourir. *Conſultez* les Auteurs citez après Celſus Métianus.

* CELSUS (Domitius) Vicaire de l'Afrique ſous Conſtantin *le Grand* en 315. * Jacobi Gothofredi, *Proſop. Cod. Theod.*

CELSUS, Philoſophe de la Secte d'Epicure, vivoit dans le ſecond ſiécle. C'eſt à lui que Lucien dédia ſon *Pſeudomantis*. Il écrivit contre les Chrétiens un Ouvrage qu'il intitula, *le Diſcours véritable*, auquel Origéne répondit par un autre en huit livres. Un ſaint Confeſſeur nommé Ambroiſe, engagea Origéne à refuter ce Diſcours, auquel les Chrétiens n'avoient pas apparemment voulu répondre. Après avoir confondu la vanité de Celſus, qui ſe glorifioit de connoître toutes choſes, il répond ſur les impoſtures qu'on avoit accoutumé de publier contre l'Egliſe. Celſus promettoit un autre Ouvrage, dans lequel il s'engagéoit d'enſeigner, de quelle ſorte devoient vivre ceux qui voudroient ſuivre les Régles de la Philoſophie. Origéne envoya à Ambroiſe ſa réponſe au livre de Celſus, le priant de s'informer de ce ſecond Ouvrage, & de le lui envoyer s'il le trouvoit; mais on ne ſait pas ſi Celſus s'aquitta de ſa promeſſe, & s'il travailla à ce ſecond Traité. * Origene, *contra Celſum*. Euſébe, *Hiſt. l.* 6. *ch.* 26. Baronius, *A. C.* 132. *n.* 16. Volaterran, *l.* 14. *Anthropologia*. Gaſſendi, *l.* 2. *de la Vie d'Epicure, ch.* 16.

CELSUS (Caius Titus Cornelius) Tyran, qui s'éleva en Afrique du tems de l'Empereur Gallien vers l'an 265. Les Africains l'obligérent d'accepter l'Empire, & le revêtirent du voile d'une ſtatue, pour lui ſervir de manteau impérial; mais ſept jours après il fut tué. Les Habitans de Siccé laiſſérent manger ſon corps aux chiens, & par un nouveau genre de ſupplice, ils attachérent ſon effigie à une potence. * Trebellius Pollio, *Vies des trente Tyrans*.

CELSUS (Angélo) Romain, Auditeur de Rote, qui fut créé Cardinal par Alexandre VII, en 1664, a donné *Deciſiones Rotæ*, & mourut le ſeptiéme novembre 1671, âgé de 71 ans. * *Biblioth. Hiſt. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, 1692.

CELTES, anciens Peuples des Gaules. Quelques-uns les font deſcendre d'Aſcénès, fils de Gomer, fils de Japheth. Les autres, comme Appien Alexandrin, attribuent leur origine à Polyphéme & à Galathée, qu'il dit avoir eu trois fils, Celtus, Gallus & Illyricus. Les autres tirent ce nom de *Celtès*, qu'ils font neuviéme Roi des anciens Gaulois. Les plus anciens Auteurs Grecs, comme Hérodote, le donnent indifféremment aux Gaulois & aux Allemands. Ceux qui ont examiné de plus près ce nom, comme Polybe, Diodore, Plutarque, Ptolomée, Strabon, Athénée, Joſéphe, &c. ne le donnent qu'aux Gaulois originaires. D'autres y ajoûtent les Eſpagnols, croyant avec quelque eſpéce de raiſon que les Celtes avoient fait alliance avec les Ibériens, & que c'étoit de là qu'étoit venu le nom de Celtibériens. C'eſt le ſentiment de Lucain, *l.* 4. *Pharſ. v.* 9. *&* 10.

> ——— *Profugique à gente vetuſtâ*
> *Gallorum Celtæ miſcentes nomen Iberis.*

Quoiqu'il en ſoit, ce nom n'a été proprement donné qu'à des peuples des Gaules. L'Empire des Celtes fut célébre ſous le régne d'Ambigat, Prince des Berruyers, qui régnoit du tems que Tarquin l'*Ancien* commandoit à Rome, comme Tite-Live le remarque. Ce fut vers l'an 164 de Rome, & 590 avant Jeſus-Chriſt. Deux Deſcendans de ce Prince ſe ſignalérent par de fameuſes Colonies qu'ils conduiſirent en Italie & dans l'Allemagne; celle-ci ſous Ségovéſe; & l'autre ſous Bellovéſe. Du tems de Céſar ces mêmes Celtes tenoient encore tout ce qui eſt depuis le Rhin juſques à l'Océan, entre le Mont de Voſge; les riviéres de Marne & de Seine d'un côté; & le Rhône, les montagnes des Cevennes, & la Garonne de l'autre. Après Céſar, la région de ces Celtes fut appellée Gaule Celtique ou Lyonnoiſe; & Auguſte voulut qu'elle fût bornée des riviéres du Rhône, de la Marne, de la Seine, de la Loire, & de la grande Mer Océane. Hérodote, *l.* 2. *&* 4. Tite-Live, *l.* 5. Strabon, *l.* 4. Céſar, *de Bello Gall.* Bodin, *ch.* 9. *Meth.* Cluvier. Briet. Sanſon, &c.

CELTE'S PROTUCIUS, (Conrad) natif de Schweinfurt ſur le Mein, près de Wirtzbourg en Franconie, naquit en 1459, & fut fort eſtimé de l'Empereur Frédéric III, ou IV ſelon d'autres, des mains duquel il fut le premier Poëte Allemand qui reçut le laurier poëtique, à la ſollicitation de Frédéric Duc de Saxe. Celtès avoit été Diſciple de Rodolphe Agricola en Allemagne, & de Marcile Ficin, de Sabellicus, de Pomponius, & de pluſieurs autres grands hommes en Italie. Ses Poëſies aſſez bonnes pour ſon ſiécle le rendirent célébre, auſſi bien que ſes Ouvrages d'Hiſtoire & de Géographie. Il mourut à Vienne en Autriche, où il enſeignoit, âgé de 49 ans en 1505, ou plutôt en 1508, ſelon Lambécius. Nous avons une édition de ſes Poëſies à Nuremberg en 1502. Celtès avoit été auſſi premier Bibliothécaire des Empereurs d'Allemagne. Après Rodolphe Agricola, il y avoit peu de Savans en Allemagne, auquel il ne pût diſputer le rang de préſéance; mais il

faut convenir que ce grand païs a produit dans la suite des Poëtes plus habiles & plus sages que lui. * Lilius Giraldus, *Dial. 2. des Poëtes de son tems.* Vossius, *des Hist. Lat. l. 3. c.* 10. Fichard. Melchior Adam, &c. Baillet, *Jugemens des Savans, tome 7. p.* 83: ou *tome 4. partie 1. p.* 73. *& suiv. n.* 1235. édit. d'Amsterdam, 1725.

CELTIBE'RIENS, Peuples de l'ancienne Gaule, étoient des Celtes qui passérent en Espagne, qui s'y établirent le long de l'Iber, & qui firent alliance avec les Ibériens en Aragon, & puis en Castille. Ils étoient bons Soldats, & résistérent avec courage aux Romains & aux Carthaginois: aussi Florus les appelle *la force d'Espagne.* Ce nom de Celtibériens étoit formé de celui des Celtes & de celui des Ibériens, comme nous l'avons remarqué après Lucain, en parlant des Celtes. Martial est aussi de ce sentiment, *l. 4. Epigr.* 55.

Nos Celtis geniti & ex Iberis.

Les anciens Auteurs parlent souvent de la force, du courage, & de l'adresse des Celtibériens; mais ils avoient une coutume bien sale, dont Catulle se moque avec raison, *Carm.* 40, ou selon l'édition *in usum Delphini Carm.* 39. *v.* 17. *& suiv.*

Nunc Celtiber in Celtiberia terra
Quod quisque minxit, hoc sibi solet mane
Dentem, atque russam defricare gingivam:
Ut quo iste vester expolitior dens est,
Hoc te amplius bibisse prædicet loti.

Ils étoient divisez en diverses sortes de peuples, dont il y en avoit quatre principaux. * Diodore, *l.* 6. Strabon, *l.* 4. Pline, *l. 3. c.* 1. Tite-Live, *l.* 5. Florus, *l. 2. c.* 17. Mariana, *Hist.* Dupleix, *l. 2. des Mémoires des Gaules, c.* 41. *& suiv.* Nonius, *c.* 48. *Hisp.* Mérula. Botero.

CEM. CEN.

CE'MA. *Voyez* ACE'MA.

CE'MARE, Auteur Grec, a écrit une Histoire des Indes: il est allégué par Plutarque dans le livre des fleuves, où il rapporte un conte de lui.

CE'ME'LE'E, ou CE'ME'NELE'E, aujourd'hui *Cimella*, ville ruïnée dans les Alpes maritimes près de Nice en Provence. On l'avoit ainsi appellée à cause du voisinage du Mont-*Cemenus*, qui renfermoit tout l'espace, qui est depuis la source du Var, jusqu'à son embouchure dans la mer. Elle étoit comprise dans les Gaules, & Pline & Ptolomée la nomment la ville *des Védiantiens.* Elle fut aussi la capitale & le siége du Gouverneur des Alpes maritimes. Les Romains y avoient établi leur séjour, comme il se voit par les inscriptions & les tombeaux qu'on y trouve; mais sa grandeur ancienne paroît encore mieux, par le reste d'un amphitheâtre fort ample, par les grands canaux qu'on a trouvez depuis peu, & par les ruïnes du temple d'Apollon. Cette ville fut aussi le siége d'un Evêque, & elle a eu plusieurs Prélats illustres par leur sainteté, comme Amantius qui assista l'an 381, au Concile d'Aquilée; Valérien, dont il est parlé dans les Epîtres de saint Léon, au sujet de la querelle qui survint entre Théodore de Fréjuls & Valérien; Maxime de Riez & Fauste Abbé de Lérins, qui nous a laissé aussi vint Homélies; & Auxanius, dont il est parlé dans les Actes du Synode que le Pape Hilaire tint à Rome l'an 465. Ingénuus d'Ambrun qui s'y trouva, se plaignit au Pape de l'usurpation de quelques droits de son église, faite par cet Auxianus, sur un faux exposé à sa Sainteté, & Hilaire écrivit, *Epist.* 4. à Léonce d'Arles, à Véran de Vence, & à Victorius ou Victurus pour cette affaire, &c. Au reste Céméléе fut ruïnée par les Goths & les Vandales, dans le VI siécle, comme quelques Auteurs l'ont cru; ou par les Lombards, ou les Sarrazins dans le VII ou le VIII, suivant le sentiment des autres. Le siége épiscopal a été transféré à Nice, qui n'étoit qu'un bourg, tandis que Céméléе étoit dans sa splendeur. * Pierre Jofredi, *Hist. des Evêques de Nice.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tome* 3. *p.* 785. Guesnay, *Hist. de Marseille.* Godeau, *Hist. Eccles. tome 3. l. 3. num.* 6. Théophile Rainaud, *en sa Défense pour Valérien, c.* 1. *& suiv.*

CE'MENTARIUS, (Alexandre) surnommé le *Théologien*, savant Anglois, qui prêcha publiquement en 1209, que J. C. n'avoit donné à saint Pierre qu'un pouvoir spirituel & que par conséquent le Pape ne devoit s'arroger aucun pouvoir dans les affaires temporelles & séculiéres. * *The Compleat History of England, tome 1. p.* 169.

CEN, partie du Désert de Ziph, où *David*, qui fut depuis Roi d'Israël, & *Jonathas* fils de *Saül* renouvellérent leur amitié, l'an 2959 du monde, avant J. C. 1076. Les Habitans de ce quartier-là voulurent s'aquérir l'amitié de Saül par une perfidie; & pour cela, ils se mirent en devoir de se saisir de David & de le remettre entre les mains de son ennemi. David en ayant eu le vent, se tira de ce danger par la fuite. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 23. *v.* 19. Joseph, *Antiquit. Judaiq. l. 6. ch.* 14.

CE'NA (Rio de) *Voyez* MINA.

CE'NACLE de Jérusalem, grand bâtiment sur le mont de Sion, au côté méridional de la ville, où l'on voit encore une église couverte d'un dôme, avec un couvent qui appartenoit autrefois aux Religieux de saint François, qui sont à présent à Saint-Sauveur. La tradition tient que l'Eglise a été bâtie sur les fondemens de la maison où Jesus Christ fit la derniére Céne avec ses Apôtres, & où le saint Esprit descendit le jour de la Pentecôte. C'est en ce même lieu que nôtre Seigneur institua l'Eucharistie, & qu'il apparut à ses Disciples après sa résurrection. L'Impératrice sainte Héléne renferma dans l'enclos de cette église, les tombeaux du Roi David, & de ses successeurs Salomon, Roboam, & autres, dont les sépultures étoient sur le mont de Sion. Ce superbe édifice fut ruïné par les Infidéles vers l'an 640, puis rétabli par les Chrétiens vers l'an 1044; mais ce ne fut pas avec la même magnificence. Cette église subsistoit encore du tems de Godefroy, premier Roi de Jerusalem, qui y mit un Prieur, avec des Religieux de l'Ordre de saint Augustin. L'an 1313, Robert, Roi de Naples & de Jérusalem, y fit bâtir un couvent pour les Religieux de saint François, qui avoient la garde du saint Sépulchre; mais ces Religieux en furent chassez par les Turcs l'an 1560. L'église que l'on voit à présent a été relevée sur les fondemens de celle que sainte Héléne y avoit fait bâtir. Elle est divisée en quatre parties, deux basses & deux hautes. Le bas est une salle longue de vint-quatre pas, & large de seize, qui est le lieu où Jesus Christ lava les piez à ses Apôtres. De cette salle on entre dans l'autre de plein pié, qui est un peu plus petite, & qui n'a que vint pas de longueur & quatorze de largeur. On y voit un tombeau, qu'on tient être en la même place que celui de David. Le haut contient deux chambres, au dessus des deux salles, & de la même grandeur. La premiére est celle où le Saint Esprit descendit sur les Apôtres le jour de la Pentecôte, & l'autre est le lieu où nôtre Seigneur fit la Céne, où il institua le Sacrement de l'Eucharistie, & où il apparut à ses Apôtres après sa résurrection. Tous ces saints lieux sont profanez par les Turcs qui les occupent: néanmoins le Pére Gardien de Jérusalem retient toûjours le titre de Gardien du Mont de Sion, pour conserver la mémoire de ce droit. * Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

CE'NALIS (Robert) Evêque d'Avranches en Normandie, docte Prélat du XVI siecle, étoit natif de Paris, où il reçut le bonnet de Docteur de la Faculté de Théologie de Paris en 1513. Le Roi François I le nomma en 1523, à l'Evêché de Vence, qu'il quitta le septiéme mai 1530, pour celui de Riez, où il publia des ordonnances synodales, & d'où il fut enfin transféré à celui d'Avranches, en 1532. Il composa une Histoire de France, qu'il dédia au Roi Henri II, & cet Ouvrage fut bien tôt suivi d'un autre, qui comprenoit l'Histoire Ecclésiastique de Normandie. On a encore de lui un Ecrit contre la Formule publiée par l'Empereur Charles-Quint, sous le nom d'*Interim*; un Traité des poids & des mesures; un autre intitulé *Larva Sycophantica in Calvinum*; & plusieurs autres Ouvrages de controverses, &c. Il mourut en 1560, à Paris: l'on voit sa statue d'airain, avec son tombeau & son épitaphe dans l'église de saint Paul. * Possevin, *in Appar. sacro.* Génébrard, *in Chron.* Sponde, *in Annal.* Bartel, *de Episc. Rejens.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Abrinc. Rejens. & Venc. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVI siécle.*

CENCHRAY ou CENCHRE'ES, port de mer de la ville de Corinthe dans l'Archipel, où saint Paul se fit couper les cheveux, pour s'aquitter d'un vœu qu'il avoit fait; il est éloigné de Corinthe de soixante & dix stades. Pline, Strabon & Ptolomée en parlent. * Baudrand.

CENCHRIS, femme de *Cyniras*, Roi de Cypre, & mére de *Myrrha*, ayant osé se vanter d'avoir une fille beaucoup plus belle que n'étoit Vénus, cette Déesse, dit la Fable, pour se venger de l'orgueil de la mére, permit que la fille brûlât pour son pere d'une flamme incestueuse qu'elle trouva moyen de satisfaire, sans qu'il le sût, par l'adresse & l'entremise de sa nourrice. Myrrha se voyant enceinte, & voulant cacher son crime, se retira dans les forêts, où Vénus qui en eut pitié, la changea en un arbre, d'où naquit Adonis, & d'où coule la myrrhe. * Hygin, *Fab.* 58. Le Scholiaste de Théocrite, *Idylle* 1. n'attribue pas ce malheur à l'orgueil de Cenchris, mais à celui de Myrrha qui attira sur elle la colére de Vénus, parce qu'en se peignant, elle se vantoit d'avoir de plus beaux cheveux que cette Déesse.

CENCI (Balthasar) Cardinal, Archevêque de Fermo, Romain, né le 20 janvier 1648, Maître de Chambre du Pape Innocent XII, qui le nomma Cardinal *in petto*, dans la promotion du douziéme décembre 1695, & ne le déclara que le onziéme novembre 1697. Le 16 du même mois sa Sainteté le déclara Evêque de Ferrare; mais le 20 au lieu de cet Evêché, elle lui donna l'Archevêché de Fermo. Il mourut au mois de mai 1709, d'une hydropisie de poitrine, en sa 62 année. * *Mémoires du tems.*

CENCIUS, Chanoine de sainte Marie Majeure à Rome, & Camérier ou Chambellan du Pape Célestin III, vivoit sur la fin du XII siécle. Il fit un recueil des revenus & des services qui étoient dûs à l'Eglise Romaine, avec les titres. Cet Ouvrage est encore conservé dans la Bibliothéque du Vatican. * Baronius, *A. C.* 1193.

CENDE'BE'E, Général des troupes d'Antiochus Sidétés, fils de Démétrius Roi de Syrie. Ce Prince s'étant brouillé avec Simon grand Prêtre & Prince des Juifs, lui ôta le Gouvernement des côtes de la Méditerranée, & le donna à Cendébée, avec ordre de fortifier *Gédar*, ou *Gadara*, & de faire le dégât dans la Judée. I. *Maccab. ch.* 15. *v.* 38. Cendébée vint donc à Jamnia, fortifia Gédar, & fit des courses sur les terres des Juifs. Jean avertit Simon son Pére de tout ce qui se passoit. Alors Simon envoya ses deux fils *Jean* & *Judas* avec des troupes pour s'opposer à Cendébée, ne pouvant y aller lui même à cause de son grand âge. L'armée des Maccabées montoit à vint mille hommes, celle de Cendébée étoit plus forte. Un torrent séparoit les deux armées. *Jean*, pour animer ses troupes au combat le passa le premier. Dès que le torrent fut passé, Jean rangea ses troupes en bataille, & on sonna des trompettes sacrées. Peu après Cendébée plia, & prit la fuite avec perte. Juda frére de Jean fut blessé; mais Jean poursuivit Cendébée jusques à *Gédar* ou *Cédron* qu'il avoit fait fortifier: ceci arriva l'an 138 avant l'Ere vulgaire. * I. *Maccab. ch.* 15 & 16. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CENDRES que les Romains appelloient *Cineres* & *Reliquiæ*, les restes des corps qu'on brûloit à Rome après leur mort. Le corps étant brûlé, la mére, la femme, les enfans, ou les parens du défunt, revêtus de deuil, ramassoient les cendres, & les os qui n'avoient pas été consumez par le feu. Ils commençoient cette action par invoquer les Dieux Manes, & l'ame du défunt, le priant d'avoir agréable ce pieux devoir qu'ils lui alloient rendre;

puis

puis se lavant les mains, & versant sur le brasier du vin & du lait, ils ramassoient les cendres & les os qu'ils arrosoient de vin & de lait : le premier os qu'ils recueilloient s'appelloit *os rejectum*, selon Varron, ou *exceptum*, parce qu'il servoit à achever le reste des funérailles. Les restes ainsi arrosez, ils les renfermoient dans une urne faite de différente matiére, & venoient pleurer dessus. Ils renfermoient ces larmes dans de petits vases appellez *lacrymatoria*, *des lacrymatoires*, qu'ils mettoient au fonds de l'urne; puis le Prêtre faisoit une aspersion sur l'urne, & sur les Assistans pour les purifier, avec une branche de romarin, de laurier, ou d'olivier, (comme fit Enée aux obséques du Trompette Miséne) & congédioit l'assemblée par ce mot, *I, licet*, allez vous-en, vous pouvez vous retirer.

Il y auroit ici une difficulté, pour savoir comment ils pouvoient recueillir les cendres & les os parmi tant d'animaux, & tant de choses qu'ils brûloient avec le corps; mais on trouvera cette difficulté éclaircie sous le mot CADAVRE.

CENDRES, sorte de supplice chez les anciens Persans. On remplissoit de cendres jusqu'à une certaine hauteur, une tour des plus hautes. Du haut de cette tour on jettoit le criminel dedans, la tête la premiére; & ensuite, avec une roue, on remuoit sans cesse cette cendre autour de lui, jusqu'à ce qu'enfin elle l'étouffât. C'est ainsi qu'Ochus fit mourir Sogdien son frére. * Prideaux, *Histoire des Juifs, &c. tome 2. p. 274.*

* CENDRES terme de l'Eglise Romaine. C'est le reste des rameaux que l'on a brûlez, & dont on fait des cendres que l'on a passées par un tamis, & que l'on a bénies pour en donner le premier jour de Carême aux Catholiques Romains, pour les faire ressouvenir qu'un jour ils ne feront que cendres. Ce sont les Prêtres qui font cette cérémonie. * Richelet, *Dictionnaire.*

CE'NE, ou pour parler plus selon l'usage, SOUPER, vient du mot *Cœna* dérivé du Grec κοινὴ ou κοινὰ c'est à dire, *communis*, parce que les anciens Grecs & Romains soupoient ordinairement ensemble & en compagnie, dînant ordinairement seuls. Le souper étoit le meilleur de leurs repas. Ils déjeunoient le matin fort légérement de quelque morceau de pain trempé dans du vin pur. Ils appelloient ce repas en Latin *jentaculum*, & en Grec ἀκράτισμα & ἀκρατισμὸς, d'ἄκρατος, qui signifie du vin pur. Le second repas etoit le *prandium*, le *dîner*, *de* πρὼν le matin & ἔδιον, ou ἄριςον, qui signifie simple & fort sobre. Ils avoient encore un quatriéme repas qu'ils faisoient quelquefois, qu'ils appelloient *comessatio*, une *collation*, ou un *réveillon*. Suétone fait mention de ces quatre repas *dans la Vie de Vitellius, ch. 13. Epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat, in jentacula & prandia, & cœnas, comessationesque.*

Ces soupers se faisoient de différentes maniéres. Il y en avoit un nommé *cœna recta*, un souper splendide, que les Grands de Rome donnoient à leurs Courtisans & à leurs amis, qui leur avoient fait cortége dans leurs visites ou dans la poursuite des charges. Ceux qui vouloient éviter la dépense & l'embarras, leur faisoient distribuer du pain & de la viande, au lieu de leur donner à souper; & cette distribution s'appelloit *Sportula*.

Domitien retrancha ces distributions, & rétablit les festins appellez *cœna recta*, comme nous l'apprend Suétone, *sportulas publicas sustulit, revocata cœnarum rectarum consuetudine.* Voici les noms que l'on donnoit à ces soupers ou repas selon leurs différences.

Cœna dapsilis, un festin abondant en viandes, soit que ce mot vienne de *dapes*, qui signifie, *des viandes exquises*, ou du Grec δαψίλεια, *abondance de toutes choses.*

Cœna acromatica, du mot Grec ἀκρόαμα, qui signifie *une conversation plaisante & agreable* : c'est *un souper où l'on dit quantité de bons mots pour se divertir.*

Il y avoit de plus *Cœna adventitia, intervallata, novendialis & duodenaria*, appellée en Grec δωδεκάθεος, parce que les conviez étoient au nombre de douze, habillez en Dieux & en Déesses. Il y avoit encore un autre souper pontifical, que le souverain Prêtre donnoit le jour de son inauguration.

Ils soupoient pour l'ordinaire en été à la neuviéme heure du jour, c'est à dire, vers les quatre heures du soir, au printems & en automne à trois heures, & en hyver à deux; car les Romains aussi bien que les Grecs ont fort changé là-dessus, soupant tantôt à une heure, & tantôt à une autre, comme on le peut remarquer dans les Auteurs. Ils prenoient en se mettant à table une robe qu'ils appelloient *vestis cœnatoria* ou *pallium cœnatorium*, dont Martial fait mention.

Il y avoit une table dressée au milieu de trois lits, & sur laquelle on mangeoit; une autre pour servir de buffet, nommée *abacus*, sur laquelle on mettoit les verres, le dessert, &c. Varron parle de quatre sortes de tables, celle où l'on mangeoit; une autre quarrée nommée *urnarium* où l'on mettoit les pots, les vases, les flacons & les bassins; une troisiéme appellée *cylibanthus*, du Grec κύλιξ, qui signifie *hanap* ou *tasse*; & la quatriéme table se nommoit *cartibulum*, où l'on distribuoit les viandes qu'on servoit ensuite par portion à chaque Convié. A l'entour des lits & de la table, il y avoit un marchepié un peu élevé sur lequel étoient assis leurs enfans qui mangeoient avec eux, selon le témoignage de Suétone *dans la Vie de l'Empereur Claude, ch. 32. Adhibebat omni cœna & liberos suos cum pueris puellisque nobilibus, qui more veteri ad fulcra lectorum sedentes vescerentur.* Ils ne se servoient point de nappes, & ils avoient des valets, dont les uns étoient employez à nettoyer les tables, lorsqu'on avoit desservi pour apporter un autre service; les autres avoient soin de balayer ce qui tomboit de la table, & ce que l'on crachoit; quelques uns tenoient de grands éventails pour faire du frais, & pour chasser les mouches; & d'autres enfin étoient pour servir à boire & à manger. C'est ce que nous dit Horace, *Sat. 8. du l. 2.*

> *His ubi sublatis, puer alte cinctus, acernam*
> *Gausape purpureo mensam pertersit, & alter*
> *Sublegit quodcunque jaceret inutile, quodque*
> *Posset cœnantes offendere.*

C'est à dire, *Ce premier service étant ôté, un Esclave bien propre venoit nettoyer la table qui étoit d'un bon gros bois. Un autre apres lui ramassoit les restes, & tout ce qui auroit pu choquer les yeux des Conviez.* Ils servoient ordinairement à trois services. Le premier service ou l'entrée de table appellé *ante-cœna* ou *gustatio*, où l'on servoit des mûres, des œufs & choses semblables. Le second s'appelloit proprement *cœna*, & *caput cœna*, où l'on servoit les viandes les plus exquises; & le troisiéme étoit le dessert appellé *bellaria*, *mensa pomorum*. C'est ce que nous lisons dans Suetone, *dans la Vie d'Auguste, ch. 74*, où parlant de cet Empereur, il dit *cœnam ternis ferculis prabebat*. On buvoit à l'entrée du repas un coup de vin Grec; mais Cesar dans les festins qu'il fit au peuple, fit servir de quatre sortes de vins; de Chio, de Lesbos; de Falerne, & de Mamertin.

Ils faisoient des effusions de vin aux Dieux, au commencement & à la fin du souper, & buvoient chacun dans une même tasse fort grande qu'on emplissoit de vin après en avoir fait les effusions. Silius Italicus, *Punicorum, l. 7. v. 748 & suiv.*

> *Nec prius aut epulas, aut munera grata Lyæi*
> *Fas cuiquam tetigisse fuit, quam multa precatus*
> *In mensam Fabio sacrum libavit honorem.*

Virgile parle de ces sortes d'effusions, lorsqu'il fait la description du repas que Didon donna à Enée, *Enéide, l. 1. v. 727 & suiv.*

> *Postquam prima quies epulis, mensaque remota*
> *Crateras magnos statuant & vina coronant . . .*
> *Hic Regina gravem gemmis auroque poposcit*
> *Implevitque mero pateram . . . .*
> ——————— *Tum facta silentia tectis,*
> *Jupiter (Hospitibus nam te dare jura loquuntur) . . . . . .*
> *Dixit, & in mensa laticum libavit honorem,*
> *Primaque libato, summo tenus attigit ore;*
> *Tum Bitia dedit increpitans . . . .*
> *Post alii Proceres . . . .*

Pendant le repas il y avoit un des Domestiques qui faisoit la lecture de quelque livre; ensuite les Convives, les valets & les servantes chantoient dans le cours du repas. Ils regardoient comme une débauche de prolonger le souper jusques après le coucher du soleil. C'est ce que nous apprend Homère *dans l'Odyssée, l. 3. v. 335*:

> *Jam enim lumen ivit sub occasum, neque decet*
> *Diu Deorum in epulo sedere, sed redire.*

Cet usage dura jusqu'au tems de Néron, qui, selon Suétone; faisoit durer les repas depuis le milieu du jour, jusqu'au milieu de la nuit : *Epulas à medio die, ad mediam noctem protraxisse.* Lucien nous a laissé la description d'un festin de noces, dans un Dialogue intitulé, *Les Lapithes. Comme on fut assemblé*, dit-il; *& qu'il fallut se mettre à table, les femmes qui étoient en assez grand nombre, & l'Epousée au milieu, couverte d'un voile, prirent le côté de la main droite, & les hommes se mirent vis à vis; le Banquier Eucrite au haut bout, puis Aristenes; ensuite Zenothémis & Hermon : après eux s'assit le Peripatéticien Cléodéme, puis le Platonicien & ensuite le Marié; moi après, le Précepteur de Zénon après moi, puis son Disciple. On mangea assez paisiblement d'abord, car il y avoit quantité de viandes, & fort bien apprêtées. Après avoir été quelque tems à table, Alcydamus le Cynique entra. Le Maître de la maison lui dit qu'il étoit le bienvenu, & qu'il prit un siége près de Dionysidore. Vous m'estimeriez bien lâche, dit il, de m'asseoir à table, ou de me coucher comme je vous vois à demi renversez sur ces lits avec des carreaux de pourpre, comme s'il étoit question de dormir & non pas de manger. Je veux me tenir debout & paitre deçà & delà à la façon des Scythes, &c. Cependant les santez couroient à la ronde, & l'on s'entretenoit de divers discours. Comme on tardoit à apporter un nouveau service, Aristenet qui ne vouloit pas qu'il se passât un moment sans quelque divertissement, fit entrer un boufon pour réjouir la compagnie. Il commença à faire mille postures extravagantes avec la tête rase & son corps tout disloqué, & à chanter des vers en Egyptien; après quoi il se mit à railler chacun, dont on ne faisoit que rire. On apporta le dernier service, où il y avoit pour chacun une piéce de gibier & un morceau de venaison, de poisson & de dessert, en un mot tout ce qu'on peut honnêtement manger ou emporter.* * *Antiq. Gréq. & Rom.* Rohn. Dempster, *Paralip.* Pitiscus, *Antiq. Lexicon.*

CE'NE'DA, en Latin *Ceneta* & *Ceneda Agathia*, ville d'Italie, dans la Marche Trévisane, du domaine de Venise, avec Evêche suffragant d'Aquilée. Elle est petite, mais assez peuplée, & sujette à son Evêque propre, qui réside d'ordinaire à Serravalle à deux milles de là. Vénance Fortunat en fait mention dans la Vie de saint Martin en ces termes.

> *Per Cenetam gradiens & amicos Duplavenenses.*

* Léandre Alberti.

CE'NE'DO (Jean-Jérôme) natif de Sarragoce, entra dans l'Ordre de saint Dominique, où il fut Maître de Théologie en 1605. Il avoit aquis une grande connoissance, & il professa même publiquement le Droit Canon à Sarragoce, dès l'an 1616 : ce qu'il faisoit encore en 1627. On a de lui deux Ouvrages, qui parurent en ces années-là; le premier en Espagnol, *de la Pauvreté Religieuse*; le second en Latin, est un *Recueil de Questions Canoniques & Civiles*, que Pierre Jérôme Cénédo son frére avoit commencé, & auquel il mit la derniére main. * Echard, *Script. Ordin. Præd. tome 2.*

CE'NE'E (*Ceneus*) l'un des Lapithes, avoit été fille, à ce que disent les Poëtes, & s'étoit nommé *Cenis*. Cette fille se voyant aimée

mée de Neptune, le pria de la changer en un homme, mais en un homme invulnérable ; & elle obtint ce qu'elle demanda. Depuis, ſous le nom de Cénée, elle aſſiſta aux noces de Pirithoüs & combattit contre les Centaures, qui l'étouffèrent ſous la peſanteur des arbres, qu'ils jettérent ſur ſon corps. Neptune, qui ſe ſouvint de l'avoir aimée, ne voulut pas qu'elle pérît entiérement, & la métamorphoſa en oiſeau. Ceux qui veulent expliquer cette Fable, diſent que ce ne fut pas la nature de Cénée qui fut changée, mais ſeulement ſes mœurs ; que ce fut un beau garçon, qui étoit plus propre pour l'amour que pour la guerre ; qu'après avoir vécu long-tems dans la molleſſe, il embraſſa enfin les armes, & que ce changement de vie donna lieu de dire, que de femme il étoit devenu homme, parce qu'on a toûjours donné le nom de femme aux hommes lâches & efféminez. On feint qu'il étoit invulnérable, parce qu'il avoit tant d'expérience dans la guerre, & qu'il étoit ſi adroit dans les combats ſinguliers qu'il ne fut jamais bleſſé. D'ailleurs, bien que les hommes courageux ſuccombent quelquefois ſous le grand nombre de leurs ennemis, ce qui eſt répréſenté par les forêts entiéres, ſous leſquelles les Centaures accablérent Cénée ; néanmoins leur vertu ne reçoit point de bleſſures, & demeure invulnérable. On ajoûte que Cénée fut changé en oiſeau après ſa mort, pour montrer que la réputation des grands hommes vole après eux dans le monde, & que quelque effort que l'on faſſe, comme firent les Centaures, afin d'étouffer Cénée, on ne ſauroit empêcher que leur nom ne ſoit glorieux, & que l'immortalité ne ſoit la récompenſe de la vertu. * Ovide, *Métam. l. 12. v.* 531. Virgile, *Enéide, l. 6. v.* 448.

CE'NE'RETH, CE'NE'ROTH, CINNERETH, KINNERETH ou KINNAROTH. *Voyez* KINNAROTH.

CE'NE'VALK. *Voyez* CE'NOWALCH.

CE'NEZ, pére d'Othoniel. *Voyez* KE'NEZ.

CE'NEZE'ENS ou KE'NIENS, nom de peuple. *Voyez* CINE'ENS.

CE'NI ou pais des KE'NIENS, contrée de la Paleſtine dans la Tribu de Juda, ſur lequel David feignit à Achis de faire des courſes. * I. *Samuel* ou I. *Rois, ch.* 15. *v.* 6: *ch.* 27. *v.* 10: *& ch.* 30. *v.* 29.

CE'NIS. *Voyez* CE'NE'E.

CE'NIS ou MONT-CE'NIS, eſt le nom moderne de ce paſſage fameux des Alpes, qui ſépare la Savoye du Piémont, & que les Anciens appelloient *Alpes Cottiæ.*

* CE'NIS, riviére de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Louïſiane. Elle prend ſa ſource vers le 36 degré de latitude, coule du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, change de nom vers le 31, & prend celui de la Trinité, ſous lequel elle va ſe perdre dans le Golfe de Mexique. L'embouchure du Cénis eſt à l'oueſt de celle de Miſſiſſipi & en eſt éloignée de plus de cent lieues.

* CE'NIS, nom de peuple de l'Amérique ſeptentrionale, qui habite à la gauche de la riviére de Cénis, ſous le 31 & le 32 degré de latitude.

CE'NOBITES, eſt le nom que l'on donnoit anciennement à ceux qui avoient embraſſé la Vie monaſtique, & qui vivoient en communauté, pour les diſtinguer des autres Moines qui vivoient dans la ſolitude, & que l'on nommoit *Hermites* ou *Anachorétes.* * Mézeray, *au commencement de ſon Abbrégé Chronol.*

* CE'NON, terme de dignité Eccléſiaſtique parmi les Montaniſtes. Les Cénons étoient immédiatement au deſſous des Patriarches & au deſſus des Evêques. * Hofmanni *Lexic. Univ.*

CE'NOPOLI. *Voyez* CAIBARES.

* CE'NOWALCH, Roi de Weſtſex & fils de Cinigiſil eut un régne fort troublé par les guerres qu'il eut avec les Rois de Mercie. Penda dont il avoit épouſé & répudié la ſœur, réſolut de ſe venger de l'affront qu'il lui avoit fait en la répudiant, & l'attaquant lorſqu'il y penſoit le moins, le contraignit d'abandonner ſon Royaume, & de ſe réfugier chez Annas Roi d'Eſtanglie, où il demeura trois ans. Cénowalch ſe convertit dans l'Eſtanglie, & enfin il ſe rétablit dans ſon Royaume par le ſecours qu'Annas lui donna. En 652, il remporta une victoire ſignalée ſur les Bretons ou Gallois, & une autre en 658. Quelques années après, il eut la guerre avec Wolpher Roi de Mercie fils & ſucceſſeur de Penda : mais on ne ſait pas lequel de ces deux Princes fut l'aggreſſeur, ni quel fut le ſuccès de cette guerre. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 205 *&* 206.

CENRED. *Voyez* KENRED,

CENSALIUS (François) Avocat à Naples, a fait des Obſervations ſur Pérégrinus, *de Fidei-commiſſis*, imprimées *in folio*, à Lyon, en 1672, avec quelques autres Opuſcules de Pérégrinus. * *Biblioth. Hiſtor. des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze* 1692.

CENSALIUS (André) di Vitulano, Docteur & Noble de Bénévent & frére de François Cenſalius, a été Auditeur des Rotes de Pérouſe, de Lucques, & de Gênes, Auditeur général de la province d'Ombrie, Conſeiller & Préſident au Conſeil du Duc de Parme & de Plaiſance, & ſon Ambaſſadeur à Rome. Cet Auteur a fait, *Declaratio ad Text. in leg. Unit. Cod. ſi quis imperat. maledix.* où il traite du crime de Léze-Majeſté, imprimé à Gênes en 1660, *in folio* ; *Deciſiones Peruſinæ & Lucenſes*, en deux tomes ; *Semicenturia Deciſionum Rotæ Romanæ in materia de Fidei-commiſſo*, qui ſe trouve à la fin des Obſervations de François Cenſalius ſur Pérégrinus. * *Biblioth. Hiſtor. des Auteurs de Droit*, édit. de Paris, *in douze*, 1692.

CENSE (le) *Cenſus* ou la *revue générale* du peuple Romain, qui ſe faiſoit de cinq ans en cinq ans par les Cenſeurs. Le Roi Servius Tullius inſtitua le Cenſe, & ce fut lui qui le premier fit le dénombrement du peuple Romain, pour ſavoir preciſément quel nombre il pouvoit avoir de combattans, & quel ſecours d'argent il en pourroit tirer. Chaque Citoyen Romain, ou celui qui avoit droit de Bourgeoiſie, étoit obligé de donner une déclaration fidéle de ſes biens, de ſes enfans, de ſes Eſclaves, & de ſes Affranchis, ſous peine de confiſcation des biens qu'il n'auroit point déclarez. Les Cenſeurs de leur côté étoient tenus d'avoir un regître exact de toutes ces déclarations, & de veiller ſoigneuſement à ce qu'aucun Etranger ne s'y fit inſcrire par ſurpriſe, *ne quis in cenſorias tabulas irreperet.*

Les trois Ordres de la République, ſavoir le Sénat, les Chevaliers, & le peuple étoient compris dans ce dénombrement. Le premier s'appelloit *Lectio & recitatio Senatûs* ; le ſecond, *Cenſio, recenſio* & *recognitio* ; & le troiſiéme, *Cenſus* ou *Luſtrum.* Le Cenſeur étant aſſis ſur ſa chaiſe curule, commandoit à l'Huiſſier d'appeller les Sénateurs, chacun par ſon nom, *legebant* ou *recitabant Senatum.* Ils rayoient de deſſus la liſte le nom de ceux qu'ils vouloient dépoſer à cauſe de leurs mauvaiſes mœurs, & ils en ſubſtituoient d'autres en leur place, que l'on tiroit du nombre des Chevaliers : ce qu'ils exprimoient par ces mots *legere in Senatum.*

Ils faiſoient enſuite revue des Chevaliers, qu'on appelloit les uns après les autres ; & lorſqu'il n'y avoit rien à dire à leur conduite, le Cenſeur lui diſoit *præteri & traduc equum* : que ſi au contraire il y avoit quelque choſe à reprendre, on lui ôtoit le cheval & la penſion, *equus adimebatur.* Après cela on paſſoit à la revue du peuple, non ſeulement de la ville de Rome ; mais encore des autres villes municipales qui avoient le droit de Bourgeoiſie Romaine, dont on envoyoit les noms aux Cenſeurs. Lorſqu'il y avoit à redire à leurs mœurs, on les dégradoit, les privant du droit de ſuffrage, & les mettant à la taille, *ærarios fieri & in Ceritum tabulas referri* ; par ce que les Habitans de la petite ville de Céré obtinrent à la vérité la qualité de Citoyens Romains, mais n'avoient pas obtenu le droit de ſuffrage.

Le Cenſe ainſi achevé, on indiquoit à certain jour une aſſemblée dans le Champ de Mars, pour aſſiſter au ſacrifice d'expiation. Le peuple s'y trouvoit en armes, diviſé par Claſſes ou Centuries, ſelon l'inſtitution de Servius ; & on faiſoit un ſacrifice appellé *Suovetaurilia*, parce qu'on y immoloit un verrat ou pourceau mâle, une brebis & un taureau, pour prier les Dieux d'avoir pour agréable le Cenſe qu'on venoit de faire, & qu'il leur plût conſerver la République dans ſa ſplendeur & dans ſa gloire, & cette cérémonie finiſſoit le Cenſe.

CENSEURS, Magiſtrats de l'ancienne Rome, ainſi appellez, parce qu'ils avoient ſoin de faire tous les cinq ans le dénombrement du peuple Romain, & de veiller ſur la police & les mœurs de la ville de Rome & des Habitans, même des Chevaliers & des Sénateurs Romains. Ils eſtimoient les biens, dégradoient les Sénateurs, créoient le Prince du Sénat, obſervoient ce qui ſe paſſoit dans les familles, ſi on y avoit ſoin de l'éducation des enfans & des biens, ſi on faiſoit trop grande dépenſe ; enfin ils avoient droit de reprendre chacun, & de s'employer pour tout ce qui pouvoit être à l'avantage du public & des particuliers. Ces Magiſtrats furent créez l'an 310 de Rome, & avant J. C. 444, après que le Sénat eut remarqué que les Conſuls, qui étoient ordinairement occupez aux expeditions militaires, ne pouvoient pas veiller ſur les autres affaires privées. L. Papirius Mugillanus & L. Sempronius Atratinus, de l'Ordre des Patriciens furent les premiers qu'on éleva à cette dignité. *Cenſui agendo populus ſuffragiis præfecit Cenſores, abs re appellati*, Tite-Live.

Au commencement leur charge fut de cinq ans, & on les éliſoit aux grands Etats qu'on appelloit *Comitia Centuriata*, comme les Conſuls, *Cenſores quinto quoque anno creari ſolebant*, dit Aſconius Pédianus. Cette longue durée fit peine aux Conſuls dans la ſuite, & le Dictateur Mamercus Emilius l'abbrégea, & la réduiſit à dix-huit mois. Les Cenſeurs en haine de cette réduction rayérent Mamercus de ſa Tribu, & le mirent au nombre des Cérites ou de ceux qui payoient la taille.

Pour parvenir à cette Magiſtrature, il falloit dans les premiers tems être noble d'extraction, ce qui n'a duré que cent ans ; car comme le peuple eut été admis au Conſulat, & aux grandes Magiſtratures, l'on voit que C. Martius Rutilius, qui avoit été le premier Dictateur pris d'entre le peuple, fut auſſi créé Cenſeur avec Manlius Nævius ; & dans la ſuite le Dictateur Q. P. Philon fit paſſer une loi, qui ordonnòit qu'on éliroit un Cenſeur d'entre le peule. On remarque même dans l'Hiſtoire que M. Pompeius & Q. Métellus, furent tous deux élus Cenſeurs, quoique de race plebeïenne, l'an 622 de la fondation de Rome, & 132 avant J. C. Avant la ſeconde Guerre Punique, il n'étoit pas néceſſaire d'avoir exercé quelque grande Magiſtrature pour être Cenſeur ; puiſque l'on voit dans Tite-Live que Publius Licinius Craſſus, qui n'avoit encore été qu'Edile, fut élu Cenſeur & ſouverain Pontife tout à la fois ; mais depuis ce tems-là, on n'élevoit à cette charge que ceux qui avoient été Conſuls. Cette Magiſtrature ne s'exerçoit qu'une ſeule fois par une même perſonne, & l'on voit dans Valére Maxime que M. Rutilius ayant été fait Cenſeur pour la ſeconde fois, reprit aigrement le peuple du peu de reſpect qu'il avoit pour les loix de ſes ancêtres, qui avoient jugé à propos de racourcir le tems de cette Magiſtrature, parce qu'elle leur avoit paru trop puiſſante ; & qu'ainſi c'étoit aller contre, que d'en revêtir un homme pour la ſeconde fois. Pline *le Jeune* veut même qu'il la refuſa, ne jugeant pas qu'il fût avantageux à l'Etat, qu'on exerçât cette charge deux fois.

Lorſqu'un des Cenſeurs venoit à mourir durant le tems de ſa Magiſtrature, ou bien à s'en démettre volontairement, ſon Collégue étoit obligé de s'en démettre pareillement ; quoi qu'il n'y eût aucune loi qui l'ordonnât, ſeulement par une coutume établie ſur un ſcrupule de religion. Car depuis que Lucius Papirius, pour ne pas ſortir de la cenſure après la mort de C. Julius ſon Collégue, eut ſubſtitué en ſa place M. Cornelius Maluginenſis, il arriva que Rome fut priſe par les Gaulois : ce qu'on attribua à l'action de Papirius ; de ſorte que tous ceux qui vinrent après lui, quittoient leur charge, ſi tôt que la mort de leur Collégue étoit arrivée, ou qu'il donnoit ſa démiſſion. Il eſt vrai qu'Appius Claudius l'*Aveugle* & Emilius Scaurus la voulurent retenir ; mais les Tribuns firent jetter

le dernier dans une prifon, & l'exemple du premier n'a été fuivi de perfonne.

Lorsque les Cenfeurs avoient été élus dans le Champ de Mars, ils s'affeyoient auffi-tôt dans leurs chaifes curules, proche l'autel de Mars, & là ils remercioient le peuple par un compliment de l'honneur qu'il leur avoit fait. De là ils montoient au Capitole, où ils en prenoient poffeffion, avec les marques de leur Magiftrature. Ils faifoient un ferment folemnel de n'agir ni par haine ni par faveur dans leurs fonctions; mais de fuivre exactement en toutes chofes les régles de l'équité & de la droiture. Ces fonctions étoient doubles; la premiére confiftoit à faire le dénombrement des Citoyens & de leurs biens; & la feconde à réformer leurs mœurs, & à retrancher les abus. Ils tenoient pour cela un regître fort exact du nom & des revenus de chacun, comme auffi de leurs enfans & de leurs efclaves; dans lequel ils avoient grand foin de ranger chaque Citoyen dans une Claffe ou Centurie à proportion de fon revenu, les changeant tous les cinq ans dans une autre plus baffe ou plus haute, felon l'augmentation ou la diminution qui arrivoit à leurs revenus.

Ils puniffoient le célibat par de groffes amendes, principalement depuis la loi de Furius Camillus qui le défendoit, afin de pouvoir repeupler d'hommes la ville de Rome, que les guerres civiles avoient épuifée. Ils régloient encore la dépenfe des facrifices publics, & faifoient nourrir les Oyes facrées du Capitole. L'autre fonction des Cenfeurs étoit la réformation des mœurs, *Populi mores regunto.* Pour cela ils faifoient la revue des trois Ordres qui compofoient la République, favoir des Sénateurs, des Chevaliers & du peuple. Ils avoient droit de retrancher du nombre des Sénateurs ceux qu'ils en jugeoient indignes pour leurs mauvaifes mœurs, & en fubftituoient d'autres en leur place. Ils ôtoient aux Chevaliers leur cheval, & leur retranchoient la penfion qu'ils avoient du fifc, lorsqu'ils ne vivoient pas en gens d'honneur. Ils changeoient les Citoyens de Tribu, les faifant defcendre d'une plus haute dans une plus baffe, les privant du droit de fuffrage, & les mettant à la taille. Ils avoient infpection fur la levée des impôts. Ils étoient chargez de diftribuer l'eau aux Citoyens felon leurs befoins & de faire réparer les chemins publics. Ils faifoient mettre dans le palais des Nymphes, des tables qui contenoient un précis de ce qui s'étoit paffé pendant leur Magiftrature.

Quoique le pouvoir des Cenfeurs fût d'une grande étendue, ils ne pouvoient cependant indiquer d'affemblée, ni porter aucune loi. Ils étoient même obligez de rendre compte de leurs actions aux Tribuns & aux Grands Ediles; & on lit dans Tite-Live que le Tribun Appius Métellus fit mettre en prifon les deux Cenfeurs M. Furius Philus, & M. Attilius Regulus; parce qu'étant Quefteur l'année précédente, ils l'avoient rayé de fa Tribu, & mis à la taille. On fit donc une loi qui les obligeoit de dire les raifons qu'ils avoient, pour dégrader un Citoyen, & pour le noter d'infamie, en le privant de fes privilèges.

Mais cette Magiftrature vit diminuer fon pouvoir avec la République. Depuis fous les Empereurs elle déchut entiérement, parce qu'ils s'en attribuérent toutes les fonctions: car Suétone rapporte qu'Augufte fit faire la revue du peuple avec dix hommes qu'il demanda au Sénat: ce qui fut fuivi par les autres Empereurs, jufqu'à Théodofe qui tâcha de la rétablir; mais le Sénat s'y oppofa, & la Cenfure fut attachée dans la fuite à la dignité Impériale. * Cicéron, *l.* 13. *des Loix.* Plutarque, *en la Vie de Caton le Cenfeur.* Tite-Live. Denys, &c. Pitifcus, *Lexicon Antiquitatum.*

CENSEURS, nom emprunté des anciens Cenfeurs Romains, qui fe donne aujourd'hui à ceux qui ont infpection fur les livres que l'on publie. Les puiffances eccléfiaftiques & féculiéres ont établi dans leurs Etats des Cenfeurs, pour examiner les Ouvrages des Auteurs, & porter leur jugement fur les livres que l'on donne au public, afin d'empêcher que rien ne paroiffe au jour, qui puiffe féduire les efprits par une fauffe doctrine, ou corrompre les mœurs par des maximes dangereufes. Le droit d'examiner les livres concernant la Religion & la Police eccléfiaftique, a toûjours été attaché à l'autorité épifcopale, parce que les Evêques font les Juges naturels de la Doctrine de l'Eglife; mais depuis l'établiffement de la Faculté de Théologie, il femble que les Evêques ayent bien voulu fe décharger de ce foin fur les Docteurs, fans néanmoins rien diminuer de leur autorité en ce point. Depuis ce tems-là, les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris ont confidéré le droit d'examiner les livres qui fe publient, comme une des principales prérogatives de leur corps. Les Papes ont donné ce pouvoir à la Faculté par leurs Bulles, les Rois de France par leurs ordonnances & leurs lettres patentes, le Parlement par fes Arrêts; & elle s'y eft maintenue par une poffeffion immémoriale. On a une ordonnance de François I, de l'an 1520, qui fait défenfe d'imprimer aucun livre, à moins qu'il ne foit approuvé par la Faculté de Théologie de Paris. Elle a été maintenue dans le même droit par plufieurs Arrêts & réglemens; par un Edit de Henri II, du deuxiéme décembre 1547, & du 27 juin 1551; & par un arrêt du Confeil d'Etat du Roi donné par Charles IX, le 17 de feptembre 1569, en l'année 1624. Louïs XIII donna des lettres en forme d'Edit, pour l'érection des quatre Cenfeurs & Examinateurs des livres avec des gages, dont trois places devoient être données à l'antiquité, & la quatriéme remplie par le choix des Docteurs de la Maifon de Sorbonne & de Navarre. Mais la Faculté de Théologie s'oppofa à l'exécution de ces lettres, ceux qui avoient été nommez pour Cenfeurs, furent obligez de fe déporter de cette charge, & les lettres ne furent point vérifiées au Parlement. En 1629, le Roi fit un Edit, par lequel il accorda au Chancelier le pouvoir de nommer telles perfonnes qu'il voudroit pour l'examen des livres. En 1648, M. le Chancelier Séguier nomma des Cenfeurs ordinaires; mais la Faculté n'a pas été pour cela privée de fon droit d'approuver les livres qui concernent la Religion, & a été maintenue par l'Edit du mois de feptembre 1651, & par Arrêt de la Cour du 25 févrler 1665. Néanmoins, le Chancelier nomme de fon côté des Cenfeurs, fur le certificat defquels il accorde des privileges pour l'impreffion des livres.

Pour ce qui eft des autres livres, qui ne regardent pas la Religion, il femble qu'on avoit autrefois donné aux Maîtres des Requêtes, le pouvoir de les examiner, & ils paroiffent avoir gardé cet emploi jufqu'au régne de Henri IV; mais il y a apparence que cette commiffion étoit perfonnelle, plutôt qu'attachée à la dignité de Maître des Requêtes; & que d'ailleurs ils n'étoient chargez que de lire les livres de Droit & d'Hiftoire, où l'on a coutume de traiter des Queftions Politiques, & de rapporter des faits qui peuvent regarder les Droits du Roi, les intérêts de l'Etat, & les loix du Royaume. Il y a aujourd'hui des Cenfeurs Laïques pour les livres d'Hiftoire, de Médecine, de Poëfie, &c.

On doit ajoûter ici ce qui regarde la cenfure des mauvais livres, qui ont été publiez fans approbation des Cenfeurs. Le Pape Gélafe Préfident au Concile de Rome, tenu l'an 494, cenfura les livres des Hérétiques, & ceux de quelques Catholiques, où l'on avoit remarqué quelque chofe qui étoit capable de préjudicier à la pureté de la Foi ou des mœurs de ceux qui les pourroient lire. Dans cette même vue, le Concile de Trente nomma des Commiffaires de diverfes Nations, pour examiner l'*Index* Romain des livres défendus. Sur leur rapport, il remit cette affaire entre les mains du Pape Pie IV, pour en faire la difcuffion à loifir. On a depuis fait plufieurs *Indices*, & plufieurs Décrets de la facrée Congrégation; mais ils n'ont eu lieu que dans les païs d'Inquifition: car comme la cenfure & la condamnation des livres qui concernent la Religion, font du reffort de la jurifdiction Eccléfiaftique; leur fuppreffion auffi-bien que de tous les autres livres, appartient à la Puiffance féculiére, qui a été en poffeffion de ce droit, dès qu'elle eft devenue Chrétienne. Nous voyons que dans les premiers fiécles, immédiatement après la perfécution contre les Chrétiens, les livres qui étoient cenfurez par les Conciles étoient fouvent fupprimez & défendus par l'autorité du Prince; non feulement comme étant le protecteur des Canons, mais comme agiffant de plein droit par raifon d'Etat. Le Concile de Nicée célébré en 325, condamna les dogmes d'Arius, & l'Empereur Conftantin en défendit les livres par un Edit fort févére, contre tous ceux qui les cacheroient, au lieu de les brûler. L'an 398, l'Empereur Arcadius publia un Edit contre les livres d'Eunomius & des Manichéens, à la follicitation de S. Chryfoftome, comme l'on voit, après lui avoir répréfenté que l'Eglife les avoit cenfurez. Théodofe *le Jeune*, après que le Concile d'Ephéfe tenu en 431, eut condamné les livres de Neftorius, fit un Edit pour les faire rechercher & les faire brûler. L'an 452, l'Empereur Marcien autorifa par fes ordonnances, la cenfure que le Concile de Chalcédoine avoit faite des livres d'Eutichès & les fit jetter au feu; & deux ans après il condamna les livres des Apolliniariftes, à la follicitation du Pape faint Léon. L'Empereur Juftinien fit en 536 une ordonnance, par laquelle il défendoit les livres de Sévére d'Antioche, & des autres Hérétiques qui avoient été cenfurez au Concile de Conftantinople, fous le Patriarche Mennas. Les livres que Photius avoit écrits contre le Pape Nicolas & le Patriarche faint Ignace, ayant été condamnez par le quatriéme Concile de Conftantinople, tenu en 869, furent brûlez, par ordre & en préfence de l'Empereur Bafile, qui étoit au Concile. Il s'eft trouvé auffi en occident, des exemples de cette conduite des Princes, avant le tems de Charlemagne. Aimoin rapporte que Récaréde, Roi d'Efpagne, fupprima les livres des Ariens, fur les avis de faint Léandre de Séville; ou, felon d'autres, après leur condamnation, faite au troifiéme Concile de Tolède en 593. Fra-Paolo, dans l'Hiftoire du Concile de Trente, prétend que cette pratique a fubfifté jufqu'à la fin du huitiéme fiécle; & que jufqu'alors il fuffifoit aux Conciles & aux Evêques d'indiquer & de noter les livres qui contenoient une Doctrine condamnée; mais qu'après l'an 800, comme les Papes commencérent de fe mêler du gouvernement politique, ils défendirent auffi, & firent brûler les livres dont ils condamnoient les Auteurs. Cet Auteur ne s'eft peut-être pas fouvenu que les Papes faint Léon dès l'an 443, Gélafe en 492, & Symmaque en 503, firent brûler de leur propre autorité les livres des Manichéens: d'où néanmoins on ne peut rien conclurre contre la puiffance des Princes fouverains, fur la publication des livres Eccléfiaftiques. Le Pape Adrien II fit auffi brûler les livres de Photius, l'an 868, fuivant le Decret de fon Concile de Rome. Innocent II condamna pareillement au feu les livres de Pierre Abailard & d'Arnaud de Breffe, l'an 1140, après qu'ils eurent été condamnez dans le Concile de Sens, par les foins de faint Bernard. Plufieurs autres Papes ont jugé à propos d'en ufer de la forte à l'égard des Ecrits de ceux qui n'étoient pas foumis à leur puiffance temporelle: ce qui ne porte aucun préjudice au droit des Rois & des Princes féculiers, le pouvoir de condamner les livres fous les peines Eccléfiaftiques appartenant feulement au Pape & aux Evêques; & le droit de les fupprimer ou faire brûler, au Prince & aux Magiftrats. Mais outre cela les Facultez de Théologie & particuliérement celle de Paris font en poffeffion de cenfurer les livres par un jugement purement doctrinal, fans avoir aucune jurifdiction ni fur les Auteurs ni fur les livres, & cependant les Cenfures de celles de Paris ont toûjours été de grand poids, non feulement dans le Royaume, mais auffi dans toute l'Eglife. * Chevillier, *de l'Origine de l'Imprimerie. Actes divers de la Faculté de Théologie de Paris.* Baronius. Sponde. Théophile Rainaud, *in Erotematis.* Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 1. *partie* 1. *ch.* 5. *p.* 14. *& fuiv.* de l'édit. d'Amfterdam 1725.

CENSORIN (Appius Claudius) Sénateur Romain & grand homme de guerre, vivoit dans le troifiéme fiécle. Il avoit été deux fois Propréteur, deux fois Confulaire, quatre fois Proconful, trois fois Préfet de Rome, deux fois Préfet du Prétoire, deux fois Conful, & Ambaffadeur en Perfe & en Sarmatie; mais fur le déclin de fon âge, fe fentant incommodé d'une bleffure qu'il avoit reçue dans la guerre de Perfe, fous Valérien, & de laquelle il étoit demeuré boiteux, il fe retira dans fes terres à la campagne, apparemment vers Bologne. Ce fut là que quelques Soldats revoltez l'allérent prendre, pour le revêtir de la pourpre, vers l'an 269. Ils lui don-

nérent le nom de *Claude*, ou parce qu'il étoit boiteux, ou pour contrecarrer l'Empereur regnant, qui étoit Claude II, mais le régne de Censorin ne fut pas long; car son extrême sevérité, qui ne laissoit point de faute impunie, le fit tuer sept jours après son élection, par ceux même qui l'avoient élu. On dit que son tombeau se voyoit près de Bologne *la Grasse*, en Italie, avec cette inscription, *Felix ad omnia infelicissimus Imperator*; & qu'une partie de sa famille se retira dans la Thrace, & l'autre en Bithynie. Goltzius & Occo qui mettent l'élection tumultuaire de Censorin sous l'Empereur Gallien, se sont trompez aussi lourdement que Mezzabarbe de Birague, qui sur la foi d'une medaille Gréque, qu'il dit avoir vue, fait régner Censorin trois ans. * Trebellius Pollio, *Addition aux trente Tyrans*, *ch.* 32.

CENSORIN, que quelques Auteurs font descendre de la famille des Marciens, vivoit dans le troisiéme siécle. Il écrivit l'année 238, qui étoit la premiére de l'empire de Gordien, son Traité *de Die Natali*, qu'il dédia à Q. Cærellius. Il avoit aussi composé un Ouvrage des Accens; & il est souvent cité par Apollinaris Sidonius, par Cassiodore & par d'autres Auteurs. Son Traité *de Die Natali*, est d'une grande importance pour la Chronologie. Vossius l'appelle un petit livre tout d'or. Nous l'avons avec des Notes de Henri Lindenbrog, imprimé à Hambourg l'an 1614, à Leiden en 1642, & à Cambridge en 1695, &c. * Génébrard, *en la Chron. in Anthero.* Vossius, *des Hist. Lat. l.* 2. *ch.* 3: *des Math. ch.* 34. §. 9: *de la Phil. ch.* 9. §. 8.

CENSURE des livres. *Voyez* CENSEUR.

CENSURES Ecclésiastiques. La Censure Ecclésiastique est une peine, par laquelle les Chrétiens, pour quelques péchez notables, sont privez de la communion de l'Eglise & de quelques fonctions Ecclésiastiques. L'excommunication les prive de la communion des Fidéles. La suspense prive les Ecclésiastiques en tout ou en partie de l'exercice de leur Ordre. L'interdit défend l'usage des Sacremens, & des divins offices en public. L'irrégularité est un empêchement, par lequel on est rendu inhabile à recevoir les Ordres, ou à les exercer quand on les a reçus. La déposition est un jugement, par lequel un Ecclésiastique est dégradé & déposé de ses Ordres. Ce sont là les différentes espéces de Censures. On les distingue, 1. En celles qu'on appelle *à jure*, par le droit, c'est à dire, celles qui sont ordonnées par la loi; & en celles qui sont *ab homine*, par la personne, c'est à dire, qui sont portées par le Supérieur pour quelque action particuliére: 2. en Censures *latæ sententiæ*, de sentence prononcée, que l'on encourt en commettant l'action défendue, sans qu'il soit besoin d'autre jugement; & *sententiæ ferendæ*, de sentence à porter, que l'on mérite seulement par le péché, contre lequel elles sont ordonnées; mais qui n'est encourue, que lorsqu'elle est prononcée par le Supérieur: 3. en juste & injuste: 4. en valide & invalide: 5. en reservée & non reservée. * Eveillon, *des Monitoires.* M. Du Pin, *de antiqua Ecclesiæ Disciplina.* Rituel d'Alet. *Voyez* EXCOMMUNICATION, SUSPENSE, INTERDIT, &c.

CENTALE, petite ville ou bourg des Etats de Savoye. Ce lieu, qui est du Marquisat de Saluces, est enclavé dans le Piémont propre, & situé sur la riviére de Grana, entre Coni & Savillan, à une lieue de la premiére & à deux de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CENTAPOUR. *Voyez* ZÉTAPOR.

CENTARÊTE, certain Capitaine de Galatie, qui se saisit du cheval d'Antiochus, & le monta après que ce Prince eut été tué dans un combat; mais ce superbe animal ayant comme honte de porter un autre homme que son maître, se jetta avec le Galate dans un précipice, où le cheval & le Cavalier furent brisez. * Pline, *l.* 8. *ch.* 42. *Solin a tout défiguré cet endroit de Pline en le copiant.*

CENTAURES, monstres, moitié hommes & moitié chevaux, que les Anciens ont cru fils d'Ixion & d'une nuée. Ceux qui furent invitez aux noces de Pirithoüs & de Deïdamie, s'y querellérent avec les Lapithes, & les maltraitérent. On ajoûte qu'ils furent vaincus par Hercule, qui les chassa de Thessalie. Quelques Auteurs croyent que cette Fable des Centaures fut inventée sur ce que des peuples de Thessalie, qui habitoient près du Mont Pélion, trouvérent les premiers l'art de dompter les chevaux; & que leurs voisins, qui n'avoient point vu d'homme à cheval, les prenant de loin pour des monstres, les nommérent *Centaures*: ce qui paroît assez vrai-semblable, à considérer ce que dit Pline sur ce sujet. Ainsi, quand on a dit que Chiron *le Centaure* etoit Précepteur d'Achille, on doit entendre que ce fut lui-même qui, bon Ecuyer & habile Gouverneur, lui montra l'art de monter à cheval; & le combat des Centaures, c'est un combat de Gens à cheval. Ce mot vient du Grec *κένταυρος*, composé de *κεντέω pungo*, & de *ταῦρος taurus.* Lucréce n'a jamais voulu croire qu'il y ait eu des Centaures ni des Hippocentaures, ni des Onocentaures, c'est à dire, moitié hommes & moitié ânes. Lucain a été éloigné de croire qu'il y en ait eu; mais il a parlé plus exactement que Lucréce, quand il a dit, *l.* 3. *v.* 198.

Et populum Pholoe mentita biformem.

Car il est vrai que c'est un mensonge & une Fable, qu'il y ait jamais eu des peuples monstrueux de cette sorte. Tout ce qu'Ovide conte de la nation des Centaures, n'est qu'une Fable fondée ou sur l'idée de quelque monstre semblable, ou sur l'invention encore nouvelle de combattre à cheval, en laquelle ces peuples excellérent.

On peut encore ajoûter que les Poétes, qui étoient les Théologiens des Payens, exprimoient par cette image ingénieuse, la nature des hommes sensuels, qui ont l'apparence d'hommes raisonnables, & les piez de brute, c'est à dire, qu'ils sont conduits par la brutalité. Et s'il étoit permis d'autoriser ces peintures morales des profanes, par le sentiment d'un saint Roi, nous pourrions nous servir à ce sujet de l'avertissement de David, *Ne devenez pas semblable au cheval & au mulet, qui sont sans raison.* * *Pseaume* 32 selon l'Hébreu, & le 31 selon la Vulgate, *v.* 9.

Plutarque rapporte dans le Festin *des sept Sages*, qu'un Berger leur apporta dans une corbeille un enfant qu'une cavalle venoit de mettre au monde, ayant le haut du corps d'un homme & le bas d'un cheval. Pline assure avoir vu lui-même un Hippocentaure, qu'on apporta d'Egypte à Rome, embaumé à la maniére de ce tems-là avec du miel. Phlégon de Tralles a rapporté la même Histoire, & Tacite semble y faire allusion, quand il dit que la naissance de quelques monstres fut un présage de la mort de l'Empereur Claude. Saint Jérôme fait la description de l'Hippocentaure que saint Antoine rencontra dans le desert, lorsqu'il alloit chercher saint Paul Hermite. Le même saint Jerôme ecrivant contre Vigilance, commence son discours par la distinction de deux sortes de monstres, dont les uns ont été effectivement produits, & les autres ont eté forgez par les Poétes; & il met les Centaures au rang des animaux veritables & monstrueux.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que les peuples Centaures dans la Thessalie, furent, comme on l'a déja remarqué, ou les premiers, ou les plus habiles à dompter les chevaux, ou à donner des combats de cavalerie. C'est pour cela qu'on leur donna le nom d'Hippocentaures. Leur Prince nommé Centaurus, fut frere de Pirithoüs ce fameux ami de Thésée, & combattit avec les Lapithes, qui étoient commandez par Polypoétes fils de Pirithoüs au siege de Troye. En tems de paix ces peuples s'exerçoient à la chasse à cheval, sur tout à jetter par terre des taureaux, en les prenant par les cornes. Jules César fut le premier qui transporta cette chasse à Rome dans les spectacles, selon le témoignage de Pline: en quoi il fut suivi de Néron, comme nous l'apprenons de Suétone. Lucien nous dit encore sur cela qu'Ixion Roi de Thessalie, que Jupiter avoit admis à la table des Dieux, parce qu'il étoit fort galant homme & de bonne compagnie, devint amoureux de Junon, que Jupiter pour le tromper, forma une nuée à la ressemblance de Junon, pour contenter en quelque sorte sa passion, & que de ces embrassemens naquit un Centaure. Mais Paléphate raconte la chose autrement. Il dit qu'Ixion Roi de Thessalie étant un jour sur le mont Pélion, d'où il vit plusieurs taureaux qui étoient furieux, qu'on n'osoit approcher, & qui faisoient un grand dégât dans la campagne d'alentour, promit de grandes richesses à qui pourroit chasser ces animaux furieux. Aussi-tôt quelques jeunes hommes d'un village de la montagne appellée *Néphélé*, c'est à dire, *nuée*, montez sur des chevaux, se présentérent pour combattre ces taureaux: ce qu'ils firent avec succès les ayant mis à mort. De cette défaite ils furent appellez Centaures de *κεντεῖν* & de *ταυρος*, comme qui diroit, *pique taureau.* Isaac Tzetzès prétend que ce Jupiter qui aima Ixion, etoit un Roi qui avoit une femme d'une extrême beauté, dont Ixion devint éperduement amoureux, qu'elle découvrit la passion d'Ixion à son mari, & que l'on lui supposa une de ses filles de chambre, nommée *Néphélé* ou *Nuée*, de laquelle il eut un fils nommé *Imbrus*, & qui fut surnommé *Centaurus*, de *κεντῶν*, & de *αὖρα* comme qui diroit *piquant un esclave.* * Ovide, *Métam. l.* 12. Natalis Comes.

* CENTELLES (François) né à Palerme d'une famille noble s'est rendu célébre par son érudition. Il composa plusieurs piéces de Poësie qui lui firent beaucoup d'honneur, & qui lui procurérent le droit de Bourgeoisie Romaine. On dit qu'il a publié quelques uns de ses Ouvrages, & qu'ils se trouvent tous en Angleterre. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CENTENIER. *Voyez* CENTURION.

CENTE'SIMO, PONTE CENTE'SIMO, bourg de l'Etat de l'Eglise, dans le Duché de Spolete, sur la riviére de Topino, à deux lieues de Foligno, & un peu davantage de Nocéra. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CENTIQUIPAQUES, nom de peuple, de l'Amérique septentrionale, dans le Mexique ou Nouvelle Espagne, vers la côte occidentale, dans l'Audience de Guadalajara. * Sanson, *Carte du Mexique.*

CENTO, petite ville, ou bourg, autrefois fortifié dans le Ferrarois, Province de l'Etat de l'Eglise, sur les confins du Bolonois & du Modénois, environ à sept lieues de Ferrare, de Bologne, & de Modéne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CENTOBRIGUE, ancienne ville des Celtibériens, en Espagne, fut assiégée par Q. Métellus, qui commandoit les troupes Romaines. Une des machines de l'armée Romaine ayant renversé un pan de muraille, & fait une bréche qui rendoit la prise de la ville indubitable, Métellus préféra l'humanité à une victoire qui ne lui pouvoit échapper. Il ne voulut jamais souffrir que ses béliers missent en piéces les enfans de Réthogéne qui s'étoit rendu à lui, & que les ennemis avoient exprès exposez à la bréche où donnoit sa batterie. Ainsi, quoique le pére insistât au contraire, & qu'il consentît d'immoler sa famille à la gloire de Métellus, ce vertueux Capitaine, aima mieux lever le siége, que de permettre qu'un pére si généreux eût le déplaisir de voir massacrer ses enfans: mais en même tems cette action si pleine d'humanité & de clémence, gagna tellement les esprits des Celtibériens, qu'ils ouvrirent volontairement leurs portes aux Romains. * Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 1. *exempl.* 5.

CENTONAIRES, Officiers de l'armée des Romains, qui fournissoient les étoffes que l'on appelloit *centones*, dont on se servoit autrefois pour couvrir les tours & les machines. Végéce, *l.* 4, parlant de la machine qui servoit de galerie couverte, dit que par dehors, de peur qu'on n'y portât le feu, on la couvroit de cuirs cruds, ou de centons *centonibus*, c'est à dire, de quelques vieilles étoffes, qui étant mouillées étoient propres à résister au feu & aux fléches. Jules César, *dans le troisiéme livre de ses Commentaires, de la Guerre Civile*, *ch.* 44, dit que les Soldats se servoient aussi quelquefois de ces centons, pour se garentir des traits des ennemis. Les Centonaires étoient souvent joints aux Dendrophores ou charpentiers, & autres Officiers, comme on le voit par quelques inscriptions anciennes. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CENTORBI, ou **CENTORVE**, bourg de la vallée de Démona, en Sicile, au pié du Mont-Gibel, du côté du couchant, sur la riviére de Chiarama, à trois lieues au dessus de Paterno. C'étoit autrefois une assez grande ville; mais ayant été ruïnée par l'Empereur Frédéric II, elle n'a pu se rétablir entiérement. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CENTORBI** (Joseph) Jurisconsulte de la ville de Mazara, fut un savant homme & un célébre Avocat. Il étoit fort versé dans la Jurisprudence, dans l'Histoire, & sur tout dans les Antiquitez. Il mourut à Palerme le 17 mai 1648. Marius Cutellus & d'autres Auteurs font mention de lui, & prétendent qu'il a laissé plusieurs Ouvrages, entre autres un qui regarde les affaires de Sicile. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CENTORIO DE GLI HORTENSII, (Ascanio) de Milan, a vécu vers l'an 1575 & 1580. Il écrivoit fort poliment en Latin & en Italien, en prose & en vers. Il a laissé divers Ouvrages, comme les Guerres de son tems, un Commentaire de la Guerre de Transsylvanie, &c. * Janus Nicius Erythræus.

* **CENTOVALLE**, nom d'une vallée de Suisse avec un village de même nom. Ce petit païs confine à l'Italie, à l'ouest de la Vallée de Sésia.

* **CENTRANICO**, nom d'une noble famille de Venise, qui a donné à la République un Doge & un Procurateur de St. Marc. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Paletii Fasti Ducales.* Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouvern. de Venise*, *p.* 553.

CENT-SUISSES (les) de la Garde du Roi, commandez par une Capitaine Colonel, qui a deux Lieutenans, l'un François, & l'autre Suisse. Aux jours de cérémonie, le Capitaine des cent Gardes-Suisses marche devant le Roi, & le Capitaine des Gardes du Corps François derriére sa Majesté: si bien que de ces deux côtez ils couvrent la personne du Roi. Ce fut Louïs XI, à la recommandation de Charles VII, qui retint les Suisses à son service en 1481, & qui prit une compagnie de cette nation pour la garde ordinaire de sa personne. Au sacre du Roi, & autres jours de grande cérémonie, le Capitaine & les Lieutenans sont vétus de satin blanc, avec de la toile d'argent dans les entaillures; & les Suisses ont des habits de velours. Cette compagnie a des Juges particuliers de sa Nation, & les Cent Suisses jouïssent des mêmes priviléges que les François nez sujets du Royaume. Ils sont encore exempts de toutes tailles & impositions, & cette exemption s'étend à leurs enfans & à leur veuves. La Colonelle marche ordinairement dans l'ordre suivant, 1. le Capitaine à la tête de la compagnie: 2. les deux Lieutenans: 3. le premier Sergent: 4. quatre Trabands, choisis pour la défense particuliére du Capitaine: 5. les Caporaux: 6. les Anspessades: 7. les Tambours: 8. les Mousquetaires: 9. deux Trabands pour la defense de l'Enseigne: 10. deux Tambours: 11. l'Enseigne: 12. les Piquiers: 13. les Mousquetaires de la seconde manche: 14. les Sous-lieutenans à la queue de la compagnie: 15. les autres Sergens sur les aîles. * *Etat de la France.*

CENTUMCELLES, ville de Toscane, où l'on relégua le Pape Corneille, durant la persécution de Trébonianus Gallus en 252, apres qu'il eut souffert divers tourmens, par lesquels cet Empereur essaya d'ébranler sa constance. Pline *le jeune* fait mention de cette ville. Procope en parle aussi dans l'Histoire de la Guerre des Goths. Léandre Alberti la nomme *Ferolle* ou *Forcelle*, & Collénutio croit que c'est *Civita-Vecchia*, sentiment qu'ont embrassé la plupart des Modernes.

CENTUMVIRS (les) *Centum-Viri*, qu'on peut nommer la *Cour des cent Juges*, étoient des Magistrats Romains établis l'an 51 de la fondation de Rome, pour juger des différents du peuple; que le Préteur leur renvoyoit comme à une Cour souveraine, composée des plus savans Jurisconsultes. Ils furent des trente-cinq Tribus du peuple, trois de chacune; ce qui faisoit le nombre de cent-cinq; & quoique dans la suite on en augmenta le nombre jusques à cent quatre-vint, on ne laissa pas de les appeller toûjours la *Cour des cent Juges*, & on nommoit leurs jugemens *Centum-Virilia judicia.* Cette sorte de Magistrature a subsisté fort longtems dans la République, & même sous les Empereurs Vespasien, Domitien & Trajan. Sous ce dernier ils furent partagez en quatre chambres, chacune de quarante-cinq Juges. Ils connoissoient de toutes sortes de causes, principalement de celles qui étoient embarrassées, & dont la décision dépendoit de l'explication & de l'interprétation des loix. Leurs jugemens étoient souverains, & l'on n'en pouvoit appeller à qui que ce fût. C'étoit le Préteur qui les créoit, & qui leur donnoit l'autorité qu'ils avoient pendant l'année de sa Préture. Ils ne s'assembloient point pendant les jours de fête, ni lorsque le Préteur exerçoit quelque acte de jurisdiction. Ils tenoient leurs assemblées dans des Basiliques. * Rosin, *Antiq. Rom. l. 7. c.* 30.

CENTURI, bourg de l'isle de Corse, en Latin *Centurium*, est situé à la pointe du Cap-Corse, le plus septentrional de cette isle. Proche de ce Cap est la petite isle de *Centuria*, à laquelle ce bourg a donné son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* **CENTURIA**, petite isle proche de la côte occidentale du nord de l'isle de Corse, tire son nom du bourg de Centuri.

CENTURIATEURS de Magdebourg. *Voyez* cy-dessous dans l'article de **CENTURIES** de Magdebourg.

CENTURIE, certaine partie du peuple Romain, qui étoit de cent hommes ou environ. Ce fut Servius Tullius, sixiéme Roi de Rome, qui fit cette division, lorsqu'il distingua tout le peuple en six Classes, & chaque Classe en plusieurs Centuries. Ce Roi s'avisa d'instituer le Cense, c'est à dire, le dénombrement de tous les Citoyens, avec une déclaration de leur âge, de leurs enfans, de leurs esclaves, & de leurs biens, comme aussi du quartier de la ville qu'ils habitoient & de la profession qu'ils faisoient. Le premier Cense se fit dans le Champ de Mars, où l'on compta jusques à quatre-vint mille hommes capables de porter les armes, au rapport de Tite-Live & de Fabius Pictor; ou quatre-vint-quatre mille sept cens, selon Denys d'Halicarnasse. Ce rôle ayant été mis entre les mains de Servius, il divisa tout son peuple en six Classes, chacune composée de plusieurs Centuries ou compagnies de cent hommes, différens d'armes & de livrées, à proportion de leur revenu. La premiére Classe, qui étoit des plus riches, fut divisée en 80 Centuries, dont il y en avoit quarante destinées pour la garde de la ville, remplies de personnes depuis l'âge de 45 ans & au dessus; & les quarante autres de jeunes hommes depuis 17 ans jusqu'à 45, étoient pour la guerre. Leurs armes étoient pareilles, savoir, le casque, la cuirasse, le bouclier, le javelot, la lance & l'épée. On les appelloit dans les armées *Classici*, & ils étoient plus considérez que les autres qu'on appelloit *infra Classem*, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle. Ils devoient avoir cent mille as de revenu, qui font environ mille écus de nôtre monnoye. Asconius Pédianus fait monter leur revenu a 2500 écus. La seconde, la troisiéme & la quatriéme Classe n'étoient composées chacune que de vint Centuries, dont il y en avoit dix des plus vieux, & dix autres des plus jeunes. Leurs armes étoient différentes de celles de la premiére Classe; car ils portoient une grande rondache au lieu de bouclier, avec une picque & le javelot. Le revenu de ceux de la seconde Classe devoit être de 700 écus par an; le revenu de la troisiéme de 500 & le revenu de la quatriéme devoit être de 200 écus. La cinquiéme Classe étoit composée de trente Centuries qui avoient pour armes des frondes, & des pierres pour jetter, dont trois étoient des charpentiers, & autres artisans nécessaires dans les armées. Ils devoient avoir 125 écus de revenu. La sixiéme étoit une Centurie confuse de toute la populace, ou de ceux qui étoient exempts d'aller à la guerre & de contribuer aux frais. On les appelloit *Proletarii*, parce qu'ils ne servoient qu'à donner des enfans à la République. On les nommoit encore *capite censi*, parce qu'ils ne donnoient que leur nom au Censeur. Entre les Nobles, le Roi Servius choisit dix-huit Centuries de Chevaliers, qu'il joignit à la premiére Classe, qui contenoit ainsi quatre-vint-dix-huit Centuries. Il ajoûta encore deux Centuries d'artisans & de forgerons à la seconde Classe, & deux de Trompettes & de Joueurs de flûtes à la quatriéme. Cela faisoit le nombre de cent quatre-vint-treize Centuries. L'assemblée de ces Centuries se faisoit, lorsqu'il falloit créer des Magistrats, établir des loix, ou déclarer la guerre. Alors on prenoit les suffrages de chaque Centurie, & ce qu'un plus grand nombre de Centuries approuvoit, étoit ratifié par tout le peuple. On y rendoit aussi la justice; mais c'étoit seulement dans les causes, où il s'agissoit des crimes commis contre la République, ou contre le privilége des Citoyens Romains. Le droit d'assembler ces Centuries, n'appartenoit qu'aux grands Magistrats, qui étoient les Consuls, les Préteurs, les Censeurs, les Dictateurs & les Décemvirs, & ils n'avoient ce droit que par l'autorité du Sénat, qui les permettoit ou les défendoit à sa volonté. Le Dictateur, non plus que le Roi des sacrifices, n'avoit ce droit que par commission & en l'absence du peuple. Cette assemblée se faisoit dans le Champ de Mars hors de la ville. Durant ce tems-là, toutes les troupes Romaines étoient sous les armes aux environs de la ville; & pendant leurs tenues on plantoit un étendard au Capitole, qu'on ôtoit lorsqu'elles étoient finies. Le Sénat ayant donc approuvé l'assemblée, le Consul l'indiquoit à trois jours de marché franc, qui faisoient vint-sept jours, afin que ceux qui avoient droit de donner leurs suffrages, en fussent suffisamment avertis: ce qu'ils appelloient *Edicere Comitia in trinundinum.* Cette indication se faisoit par affiches que l'on mettoit à toutes les grandes places; & aux carrefours de Rome, par trois jours de marché consécutifs. On y marquoit les affaires qui s'y devoient traiter, & l'on ajoûtoit à la fin des défenses aux petits Magistrats de prendre les auspices au jour de l'assemblée, *in edicto Consulum, quo edicunt quis dies comitiis centuriatis futurus sit.* C'est ce que l'on trouve écrit dans une ancienne formule, NE QUIS MAGISTRATUS MINOR DE COELO SERVASSE VELIT. Lorsqu'on vouloit faire recevoir quelque loi dans ces assemblées, voici l'ordre qui s'y observoit. Celui qui la proposoit qu'on nommoit *Rogator legis*, haranguoit le peuple, ou le faisoit haranguer, pour lui faire voir la nécessité & l'utilité tout ensemble de la loi: ce qu'on nommoit *concione declarare.* Si le peuple témoignoit goûter cette loi, on l'affichoit par trois jours de marché, l'affiche commençant par ces mots, QUOD BONUM, FAUSTUM, FELIXQUE REIPUBLICÆ, POPULO, LIBERISQUE EORUM ESSET. C'est ainsi que les loix des douze tables furent proposées. Cette affiche demeuroit ainsi pendant trois jours de marché; & celui qui la proposoit, en expliquoit ou en faisoit expliquer toutes les circonstances & les avantages par quelque habile Orateur. Cette action s'appelloit *Promulgatio legis per trinundinum:* ce qui faisoit voir la différence qu'il y a entre ces deux expressions Latines, *Proponere legem* l'afficher, & *promulgare* l'expliquer de vive voix; comme aussi entre ces deux autres mots, *Rogator legis*, & *Autor legis.* Le premier étoit celui qui proposoit simplement la loi; & le second celui qui la persuadoit, après en avoir fait voir l'importance & l'utilité. Le jour marqué pour tenir l'assemblée étant venu, le Consul montoit dès le grand matin au Capitole, ou sur quelque autre lieu élevé, accompagné de l'Augure, auquel il commandoit d'observer les signes du ciel, ce qu'on exprimoit par ces termes Latins, *jubebat sibi in auspicio esse.* Ayant demeuré quelque tems assis à regarder ce qui paroîtroit en l'air, le Consul lui adressoit la parole en ces termes, *dicito, silentium esse videtur?* déclarez-moi si rien n'empêche l'assemblée? A quoi l'Augure répondoit, *silentium esse videtur*, *Rien ne l'empêche:* ou au contraire, *obnuntiabat*, disant que les auspices n'approuvoient pas l'assemblée.

Après cette premiére cérémonie, le Magistrat faisoit dresser son pavillon dans le Champ de Mars, d'où il haranguoit le peuple, l'exhortant de n'avoir égard qu'au bien de la République, & de ne rien faire par caprice ou par intérêt dans les choses qui lui étoient proposées, les renvoyant chacun dans sa Centurie, pour donner son suffrage, *secedite in Centurias vestras, & de iis deliberate.* Alors les Centuries se retiroient séparément, & tous donnoient leurs suffrages de vive voix, chacun dans sa Centurie: chaque Centurie avoit un Président ou Doyen nommé *Rogator*, qui recueilloit les voix. La délibération étant faite, le Consul faisoit appeller la premiére

Classe pour rapporter les suffrages. Si les sentimens se trouvoient uniformes, on n'appelloit point les autres Classes, parce que la premiére surpassoit en nombre toutes les autres, & ainsi sa voix l'emportoit toûjours. Que si les suffrages se trouvoient partagez, on appelloit la seconde Classe, & les autres ensuite, jusqu'à ce qu'on eut le nombre des suffrages porté par les ordonnances. Cet avantage de la premiére Classe fit mutiner les autres, qui ne purent plus souffrir que leurs suffrages fussent ordinairement sans effet: on trouva donc un tempérament pour les appaiser, qui fut de tirer au sort toutes les Classes, pour savoir laquelle seroit appellée la premiére; & la Tribu sur qui le sort tomboit, s'appelloit *la Tribu prérogative*, parce qu'elle étoit la premiére à qui on demandoit son avis.

Cette façon de donner son suffrage fut observée religieusement jusqu'en l'année 615 de la fondation de Rome, sous le consulat de Cn. Calpurnius Pison & de M. Popilius Lænas, que Gabinus Tribun du peuple fit faire une loi, qui ordonnoit que cela seroit à l'avenir par *Buletins* ou *Balotes* qu'on jettoit dans une urne préparée pour cet usage; ce qui fit nommer cette loi *lex Tabellaria*. Le peuple trouva ce changement fort agréable; car il n'osoit auparavant donner librement son suffrage; de crainte de s'attirer l'indignation des Grands, qu'il avoit peur de desobliger. *Grata est Tabella*, dit Cicéron dans la défense de Plancus, *quæ frontem aperit, hominum mentes tegit, datque eam libertatem, ut quod velint faciant*; & dans le second livre de la Loi Agraire, il appelle cette maniére de donner son suffrage, *vindex libertatis & principium justissima libertatis*. Ce n'est pas qu'elle n'eût ses inconvéniens, comme le même Cicéron l'a reconnu, livre troisiéme des loix, *Non fuit latebra danda populo, in qua, bonis ignorantibus quid quisque sentiret, tabella vitiosum occultaret suffragium.*

Le Magistrat ayant tiré de l'urne la Classe Prérogative, il la faisoit appeller tout haut par un Huissier, & alors elle entroit dans un enclos par de petits ponts fort étroits, à l'entrée desquels il y avoit des Distributeurs de buletins, nommez *Distributores*, qui en donnoient deux à chacun, qui jettoit l'un des deux à l'autre bout, dans une urne qu'on y avoit mise à cet effet: cela fait, le Consul comptoit les suffrages, & référoit le Magistrat élu, en ces termes, QUOD BONUM, FAUSTUM, FORTUNATUMQUE SIT MIHI, MAGISTRATUIQUE MEO, POPULO, PLEBIQUE ROM. TALEM CONSULEM ou PRÆTOREM RENUNTIO. *Je déclare, qu'un tel est élu Consul* ou *Préteur, à la pluralité des voix pour mon avantage, & la prospérité du peuple, & de la République Romaine.*

Nonobstant tant de sages précautions on ne laissoit pas de faire quelque supercherie; car ceux qui avoient du crédit, & qui vouloient faire rejetter une loi, ou condamner quelcun, faisoient en sorte qu'on ne donnât point de *Buletin*, pour absoudre ou pour recevoir la loi. C'est à peu près ce qui arriva dans le jugement de Claudius, qui avoit violé les sacrez Mystéres de la Bonne Déesse. Au commencement, la coutume étoit de faire rapport au Sénat de ce qui avoit été résolu par le peuple, afin qu'il le confirmât; mais dans la suite le Sénat fut obligé de donner son consentement à tout ce qui seroit délibéré dans l'assemblée, avant qu'elle se tînt, sans qu'il fût nécessaire d'avoir ensuite son approbation.

CENTURIES de MAGDEBOURG: c'est un Corps d'Histoire Ecclésiastique, que quelques Ministres de Magdebourg publiérent en l'année 1559 & en 1560. Ces Ministres sont Matthias Flaccius, surnommé Illyricus, Jean Wigand, Matthieu le Judin, Basile Faber, ausquels quelques uns ajoûtent Nicolas Gallus, & d'autres André Corvin. Au moins est-il certain qu'ils étoient non pas quatre, mais sept habiles gens qui travailloient à recueillir les matériaux, qu'on mettoit entre les mains de deux autres Savans pour les digérer: après quoi ils passoient par d'autres mains, dont l'approbation étoit nécessaire, avant qu'on en vînt à la composition, qui étoit revue aussi. C'est ce qu'on apprend de la préface même de cet Ouvrage, qui a été continué jusqu'au XIII siécle. Chaque Centurie contient toutes les choses remarquables dans un siécle, & est partagée en 16 chapitres. Le premier est un sommaire de ce qui va être dit; le second est du lieu & de l'étendue de l'Eglise; le 3. de la persécution ou de la paix de l'Eglise; le 4. de la Doctrine; le 5. des Hérésies; le 6. des Cérémonies des rits; le 7. de la Police & du gouvernement; le 8. du Schisme; le 9. des Synodes: le 10. des Vies des Evêques des grands Siéges; le 11. des Hérétiques; le 12. des Martyrs, le 13. des Miracles; le 14. de ce qui regarde les Juifs; le 15. des Religions séparées de l'Eglise; le 16. des mouvemens & changemens politiques des Etats. Cet Ouvrage est une compilation qui a demandé beaucoup de travail; mais qui ne peut point passer pour une Histoire bien écrite, exacte & parfaite. Comme le but que les Centuriateurs semblent s'être proposé, étoit d'attaquer l'Eglise Romaine & d'établir la Réforme, le Cardinal Baronius entreprit ses Annales Ecclésiastiques, pour les opposer aux Centuries.

CENTURIO, famille considérable qui brille à Gênes depuis quelques siécles, & qui a déja fourni plusieurs Doges à cette République. *Adam Centurio Ultromarini*, Marquis de Laula, provigna cette famille en Espagne, où elle a le titre de Comte d'Estepa, que *Marc*, fils d'*Adam* Centurio, porta le premier. Il fut tué au service de l'Espagne dans l'isle de Malthe, & laissa 1. *Alexandre*, qui fut Archevêque de Gênes en 1591 & en 1598, Vice-Légat du Pape à Ferrare; 2. *Jean-Baptiste*, qui eut lignée & s'aquit par mariage, le Marquisat d'Almunnan en Arragon, qui, vers la fin du XVII siécle tomba, par la même voye, en d'autres mains. En ce tems-là vêcurent *Louïs* & *Emanuel* Centurio, qui portérent le surnom *de Cordoue*. Alfonse de Haro dit qu'Adam Centurio descendoit de la famille *Ursini*, & que Jean Ursini ayant servi la République de Gênes en qualité de Capitaine de Cavalerie, en 1241, y fixa sa demeure & épousa la fille de Guillaume Ultromarini. Il ajoûte que pendant huit générations ses Descendans portérent le nom d'Ultromarini, jusques à ce qu'Adam prit le premier le nom de Centurio & l'allia avec celui d'Ultromarini. Mais quoi qu'en dise Alfonse de Haro, l'alliance des noms d'Ultromarini & de Centurio est plus ancienne que la datte qu'il lui assigne, puisque selon *Bizarri*, Jean Centurio Ultromarini commanda 60 vaisseaux devant Tunis en 1389, & fut dans une étroite liaison avec *Antoniotto Adurnio* Doge de Gênes. * Imhof, *Géneal.* 20 *Fam. Hisp.* Alfonse de Haro, *Nob. Geneal.* Bizarri, *Hist. Genuef. l.* 20.

CENTURION, Capitaine d'une Centurie Romaine ou d'une compagnie de cent hommes. Lorsque les troupes étoient en marche, les Centurions se tenoient à la tête de leurs compagnies. Celui de la premiére Cohorte de chaque Légion s'appelloit *Primipilus*. Il n'obéïssoit qu'au Tribun, & commandoit quatre Centuries. Il gardoit l'étendart & l'aigle de la Légion. Les Centurions portoient à leur casque une marque qui les distinguoit du commun des Officiers. Quelques-uns assûrent que le nom de leur Cohorte y étoit gravé. La Légion, dans le tems que la République florissoit, étoit de dix cohortes ou régimens: & chaque cohorte contenoit six Centuries: de sorte que la Légion étoit de soixante Centuries ou de six mille hommes. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 10. *ch.* 5.

* CENTURIONUS (Lélius) natif de Sicile, fut un bon Poëte & fut fait à Palerme Membre de l'Académie des *Accensi* en 1571. On a de lui, *Rime dell' Academia degli Accesi di Palermo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CENTURIPA ou CENTURIPÆ, ville ancienne de l'isle de Sicile, qui fut la patrie de Celsus Apuleius, Medecin célébre, qui florissoit sous l'empire de Tibére vers l'an 34 de Jesus-Christ. Centuripa n'est plus aujourd'hui qu'un bourg, qu'on nomme Centorbi. * *Voyage d'Italie. Voyez* CENTORBI.

CÉNULPHE ou KÉNULPHE, XIV Roi des Merciens, célébre par sa piété & par sa valeur, rendit au siége de Cantorbéri l'autorité & de lustre que son prédécesseur lui avoit ôté. Il fit la guerre au Roi de Kent, le prit prisonnier, & fut toûjours heureux en ses entreprises. Son régne fut de 24 ans, & on met sa mort environ l'an 819. * Du Chêne, *Hist. d'Angl.*

C E'O. C E'P.

CÉOLFRIDE, Abbé de l'Abbaïe de Jarow de l'Ordre de saint Benoît en Angleterre, & Maître du Vénérable Béde, a vécu à la fin du septiéme, & au commencement du huitiéme siecle. Il écrivit un Traité pour la célébration de la Fête de Pâques, des Homélies, des Epîtres, & une Rélation de ses Voyages. Il avoit été deux fois à Rome, & en revenant une seconde fois l'an 720, il mourut à Langres, le 24 septembre, âgé de 79 ans. Wicbert a écrit sa Vie qu'on pourra consulter. *Voyez* aussi Béde, *Hist. d'Anglet. l.* 5. *ch.* 16. & 22. Baronius, *A. C.* 699. Trithéme, *de Script. Eccles.* Balæus & Pitseus, *de Script. Angl. &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, des septiéme & huitiéme siécles.*

CE'OLIN. *Voyez* CE'AULIN.

CE'OLPHE ou CE'OLULPHE, XVI Roi des Merciens, succéda à son frére Kénelme, fils de Cénulphe, vers l'an 821. Il ne fit rien de mémorable, & fut chassé en la dixiéme année de son régne. Il y a eu un Roi des Saxons Orientaux de ce nom, & un de Danemark.

CE'OLRED, Roi des Merciens. *Cherchez* CELRED.

CE'OLRICK, Roi de Westsex. *Voyez* CELRIC.

CE'PE'RANO ou CIPE'RANO, certain lieu de la Campagne de Rome, sur le Garillano, qui est le *Liris* des Latins. Il est renommé par un Concile que le Pape Paschal II y tint l'an 1114. L'Archevèque de Cozence, qui avoit été contraint, par les violences de Roger Comte de Sicile, de prendre l'habit de Moine au Mont-Cassin, y fut rétabli en son siége. Guillaume y fut fait Duc de la Pouille & de la Calabre; & Landulphe, qu'on y avoit accusé de quelques crimes, n'ayant pu se justifier, prit la fuite au même monastére du Mont-Cassin. * Pierre Diacre, *Chron. Cass. l.* 4. *ch.* 15. Falcon, *Chronique de Bénévent.* Baronius, *A. C.* 1114.

CE'PEROUX, forteresse de la Guiane, dans l'Amérique méridionale, qu'on nomme autrement le FORT-LOUÏS, en Latin *Ceperosium*, ou *Arx-Ludovicia*. Elle est située dans l'Isle de Cayenne, sur la montagne de Céperoux, dont elle porte même le nom. Les Hollandois la prirent sur les François en 1675; mais les François l'ayant reprise sur eux l'année suivante, l'ont conservée jusques à présent.

CE'PHA, ville. *Voyez* CAIPHAS.

CE'PHALE, fils de *Déjon*, ou selon d'autres, de Mercure & de Hersé fille de Cécrops, Roi d'une partie de la Phocide, avoit épousé Procris, fille d'Erechthée Roi d'Athénes ou selon d'autres, de Pandion. Comme il étoit grand Chasseur & très-beau Prince, il fut bien-tôt après enlevé à la chasse par l'Aurore, qui l'aima, & qui ne put jamais en être aimée. Cette Déesse outrée de ses refus, le menaça de s'en venger. Céphale alla revoir Procris, qu'il aimoit; mais il lui vint en pensée d'éprouver la fidélité de son épouse sous un habit déguisé. Il fit fort bien son personnage, parce que l'Aurore lui avoit changé l'air & la voix, pour tirer avantage de cette feinte. Procris enfin se rendoit à ses priéres & aux grandes offres qu'il lui faisoit, lorsque Céphale se fit connoître, & lui reprocha son infidélité. La honte qu'elle en eut, la fit résoudre à se retirer dans les bois, d'où Céphale, qui n'en pouvoit être éloigné, la fit bien-tôt revenir. Elle lui donna à son retour un javelot & un chien, dont Minos lui avoit fait présent, & Céphale continua de s'exercer à la chasse; mais enfin Procris étant devenue jalouse de Céphale, se cacha un jour dans un buisson, où Céphale croyant que ce fût une bête, la tua de ce dard, qu'elle lui avoit donné. Ovide, *au livre septiéme de ses Métamorphoses*, récite plus au long cette Fable, qu'Hygin rapporte avec quelque changement. Le Scholiaste d'Euripide, dit que Céphale fut cité devant l'Aréopage, pour se justifier du meurtre de Procris, & que ce fut le second jugement de ce célébre Sénat. Il y en a qui feignent que Céphale fut métamorphosé en pierre par Jupiter; mais Ovide n'en dit rien. Ceux qui rapportent cette Fable à l'Histoire, disent que Procris s'étant séparée de son mari, se retira dans un païs de la domination de Mi-

nos

nos Roi de Créte, & que ce Prince lui donna pour sa garde des gens de guerre, dont le Capitaine s'appelloit *Cyon*; que depuis s'étant réconciliée avec Céphale, par le moyen de Minos, elle donna à Céphale Cyon & ses gens de guerre, & que cela a donné lieu à la Fable du *dard* & du *chien*, dont Procris lui fit present à son retour; car le mot Grec κύων signifie *un chien*, & le javelot est pris pour les gens de guerre. Il s'en servit depuis pour défaire un Capitaine vaillant & rusé, appellé *Alopex*, c'est à dire, *Renard*, en Grec ἀλώπηξ: ce qui a fait dire qu'il avoit tué un renard par le moyen de son chien. Cet Alopex, à ce que dit Paléphate, *l. de Fab. narr.* étoit un grand ennemi des Thébains, qui se retiroient entre des montagnes inaccessibles; mais enfin Céphale le défit dans un combat. * Hygin, *Fabula* 241 *&* 270. Le Scholiaste *d'Euripide.*

CE'PHALE, Orateur Athénien, introduisit l'usage des exordes & des péroraisons. Eschine & Démosthéne parlent de lui honorablement. Il avoit accoutumé de se vanter de n'avoir jamais donné aucun avis contre les loix, bien qu'il en eût fait plus de consultations, qu'aucun autre Orateur de son tems. * Suidas. Cœlius Rhodiginus, *l.* 11. *Antiq. Lection. ch.* 14.

CE'PHALE'ON, Historien Grec, qui vivoit dans le second siécle, & que l'Empereur Adrien rélégua en Sicile. Il écrivit un Abbrégé de l'Histoire depuis Ninus jusques à Alexandre *le Grand*, en neuf livres, ausquels il donna le nom de *Muses*, comme Herodote à son Histoire. Au reste, on ne sait pas de quel païs étoit Céphaléon, & il ne le voulut jamais dire, ayant imité en cela Homére. * Eusébe parle de lui, *en la Chron. l.* 1. Photius, *en la Biblioth.* Vossius, *des Hist. Grecs, l.* 1. *ch.* 3: *& l.* 2. *ch.* 12.

CE'PHALO ou CE'PHALUS. *Cherchez* CE'FALO.

CE'PHALON, de Gergithe dans le Territoire de Cymé en Asie, avoit écrit une Histoire de Troye, dont Parthénius, *in Eroticis*, & Festus au mot *Roma* font mention. Denys d'Halicarnasse assûre, *Antiq. l.* 1. que c'étoit un très ancien Auteur, & dont l'autorité étoit de grand poids, à quoi il ajoûte qu'il assuroit qu'Enée étoit mort dans la Thrace, où il s'étoit retiré après la prise de Troye. C'est dequoi embarrasser ceux qui veulent absolument que ce Héros soit venu en Italie. Ce qu'Etienne de Byzance cite de Céphalon aux mots Ἀρίσβη & Γραικὸς, étoit pris sans doute de la même Histoire de Troye, aussi bien que ce qu'on en lit dans Photius, *Cod.* 68. D'autres, comme l'Auteur de l'Etymologique au mot Καπύη, ont cité Céphalon, de l'Ouvrage duquel on ne peut trop regretter la perte.

CÉPHALONIE, isle de la Mer Ionienne, vis à vis des Golfes de Patras & de Lépante, qui sont entre l'Achaïe & la Morée. On la nommoit autrefois *Samos*, qu'il ne faut pas confondre avec l'autre isle de Samos, dans l'Archipel vers l'Asie. Elle à environ cent soixante-dix milles de circuit, & on la divise en sept parties, qui sont *Argostoli*, *Liscuri*, *Finea*, *Erisso*, *Pillaro*, *Samo* & *Lucato*, dont chacune a plusieurs bons villages. Les peuples de cette isle ont naturellement de la bravoure & beaucoup d'esprit. Le terroir fournit une grande quantité de raisins secs, que les Anglois viennent charger tous les ans dans leurs vaisseaux, & dont les Vénitiens tirent un profit très-considérable. On y fait en juin la recolte du blé qu'on y a semé au milieu de l'hyver. Les arbres y donnent le plus souvent leurs fruits en avril, & en novembre. Les roses & les œillets y sont communs, même dans la saison de l'hyver. Cette isle a plusieurs abris, & deux ports, dont le meilleur est celui d'Argostoli, qui est au sud-ouest. La ville de Céphalonie est un Evêché auquel l'église de Zante a été annexée. Le Marquis de Tocchis, qui dans le XII siécle étoit Prince d'Achaïe & de ces isles, fit ériger cet Evêché, & y fonda aussi un Chapitre de Chanoines. Gaio qui en étoit Seigneur l'an 1224, fit donation de cette isle à la République de Venise. Les Turcs l'enlevérent en 1479 à un petit Prince, sous la domination duquel elle étoit tombée. L'an 1499, la flotte Vénitienne chassa la garnison Turque, & repeupla l'isle de Chrétiens. En 1595, les Vénitiens bâtirent dans l'isle de Céphalonie, la forteresse d'Asso, pour servir de retraite aux Habitans du païs, en cas d'invasion, la ville de Céphalonie n'étant pas assez grande, pour y retirer tous les peuples de l'isle. Cette forteresse est située sur une montagne fort élevée, & toute environnée de la mer, à la reserve d'une langue de terre d'environ vint pas de largeur, qui la joint à l'isle. Le Sénat de Venise y envoye un Noble avec titre de Provéditeur, dont le Gouvernement dure trente-deux mois. La plupart des Habitans suivent la Liturgie des Grecs. Il y eut dans le XVII siécle un sanglant démêlé entre deux familles considérables. Il se faisoit des partis de cinquante ou soixante, qui se battoient aussi cruellement que les Turcs se battent contre les Chrétiens. Les Gouverneurs Vénitiens n'avoient pas assez de pouvoir pour appaiser ces différens; mais enfin ils firent la paix, à condition qu'une des deux familles ennemies ne prendroit jamais la liberté de passer dans le quartier de l'autre sur peine de la vie. * J. Spon. Coronelli, *Description de la Morée.*

* CÉPHALUS, Rhéteur Grec, cité par Suidas, par Athénée & par d'autres. *Voyez* Jean Meursius, *Biblioth. Attica.*

CÉPHALUS. *Voyez* CÉFALO.

CÉPHAS, est le nom que JESUS CHRIST donna à Simon fils de Jean ou de Jona, lorsque son frére André le lui amena. Le nom Syriaque *Cépha* signifie *Pierre*, comme saint Jean l'explique: c'est pourquoi les Evangélistes & les Apôtres écrivant en Grec, l'ont appellé Πέτρος, nom que les Latins ont traduit par *Petrus*, & les François par *Pierre*. Ils ont néanmoins retenu en quelques endroits le nom de *Céphas*. C'est la véritable étymologie du mot *Céphas*, comme saint Jerôme, Tertullien, saint Augustin & la plupart des Commentateurs l'ont remarqué. Optat de Miléve, semble insinuer que le nom de *Céphas*, vient du Grec κεφαλὴ & Baronius a soutenu affirmativement que le nom de *Céphas* étoit dérivé de κεφαλὴ Mais cette étymologie n'a aucune vraisemblance; car J. C. parloit Syriaque & avoit appellé saint Pierre du nom Syriaque *Céphas*, qui signifie *Pierre*, comme saint Jean l'explique nettement, *Vous étes Simon fils de Jean*, dit J. C. *vous serez appellé Céphas*, c'est à dire, *Pierre*, ajoûte l'Evangéliste. J. C. l'a ainsi nommé, parce qu'il devoit être la principale pierre de l'Eglise; & c'est en ce sens qu'il lui dit, en *S. Matthieu, ch.* 16. *v.* 18. *Tu es Pierre, & sur cette pierre je bâtiray mon église.* Il parloit en Syriaque, & saint Matthieu, que l'on croit avoir écrit son Evangile en la même Langue, avoit dit, *Tu es Cepha, & sur cette Cépha je bâtirai, &c.* Ce qui a été traduit en Grec ὅτι σὺ εἶ Πέτρος, καὶ ἐπὶ ταύτῃ τῇ Πέτρᾳ, en changeant le nom de Πέτρα en celui de Πέτρος, pour le faire convenir à la personne de Pierre. Heureusement en François, il n'y a rien à changer au nom; *tu es Pierre, & sur cette pierre, &c.* Il est parlé plusieurs fois de Céphas dans les Epitres de saint Paul, savoir, I. *Corinth ch.* 1. *v.* 12, *L'un dit je suis à Paul, l'autre à Apollon, & l'autre à Céphas: ch.* 3. *v.* 22, *Car tout est à vous, soit Paul, soit Apollon, soit Céphas: ch.* 9. *v.* 5, *N'avons-nous pas le pouvoir de mener une femme nôtre sœur, comme l'ont les autres Apôtres, les fréres du Seigneur & Céphas: ch.* 15. *v.* 5, il est dit que J. C. est *apparu à Céphas, & ensuite aux onze.* Enfin dans l'*Epitre aux Galates, ch.* 2. *v.* 9, saint Paul dit qu'il *résista en face à Céphas, parce qu'il étoit en faute.* Le Pere Hardouin prétend que ce Céphas dont parle saint Paul, n'est pas saint Pierre, mais un des 72 Disciples, comme saint Clément d'Alexandrie, Dorothée, quelques personnes du tems de saint Jérôme, l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie, & quelques autres Commentateurs plus récens l'ont cru du moins probable; mais on peut opposer à ce sentiment, non seulement l'aveu des Papes, qui ont reconnu que le Céphas auquel saint Paul résista en face, étoit saint Pierre; mais encore le consentement presque unanime de tous les Péres & Commentateurs de l'Ecriture Sainte: outre que saint Paul parle de Céphas, non comme d'un Disciple, mais comme d'un des plus grands Apôtres, le comparant à saint Jacques & aux autres qui passoient pour les Chefs de l'Eglise. Enfin ce qu'il dit que J. C. *apparut premiérement à Céphas & ensuite aux onze*, fait voir clairement que ce Céphas est saint Pierre, parce qu'il est dit dans *saint Luc, ch.* 24. *v.* 34. que J. C. *apparut premiérement à Simon.* Ce Simon est sans doute saint Pierre: donc ce Céphas dont il est parlé dans S. Paul est S. Pierre. * Hardouin, *Differt. de Cépha.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XVIII siécle.* Boileau, *Differt. de Cépha. Consultez* les Interprétes de l'Ecriture, aussi bien que Bellarmin, *au Traité de l'Eglise*, & Baronius, *A. C.* 32. *&* 34. *au tome premier des Annal.*

CE'PHE'E, Roi d'Ethiopie, fut pére d'Andromède, que Persée délivra d'un monstre. Les Poëtes feignent que par une heureuse Métamorphose il fut transformé en astre. * Ovide, *Métam. l.* 5.

CE'PHE'E, Prince d'Arcadie, frére du Roi Aleus, eut pour son partage une province de ce païs. Il fut estimé invincible, à cause d'un cheveu que Minerve, dit-on, lui avoit attaché sur la tête, après l'avoir tiré de celle de Méduse. Son fils Echémus lui succéda au Royaume d'Arcadie. * Pausanias, *in Arcadicis.*

CE'PHIRA, CAPHARA, CAPHIRA & KE'PHIRA, ville de la Tribu de Benjamin, proche de Malpha & d'Amosa, qui dépendoit de la ville de Gabaon & dont les Habitans revinrent de la captivité. * *Josué, ch.* 9. *v.* 17: *ch.* 18. *v.* 26.

* CE'PHIRA ou KE'PHIRA, fils de Cariath-iarim, Kirjath-Harim ou Kirjath-jearim, étoit un Israëlite dont les enfans retournerent de la captivité de Babylone au nombre de 743. * Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible. Esdras*, ou I. *Esdras, ch.* 2. *v.* 25. *Néhémie* ou II. *Esdras, ch.* 7. *v.* 29.

CE'PHISE, fleuve de la Phocide, sur les bords duquel étoit l'Oracle de Thémis, qui fut consulté par Deucalion & Pyrrha. Il avoit sa source dans la Doride, passoit près du Mont-Parnasse, puis dans la Béotie, où il recevoit l'Asope & l'Isméne; & après avoir traversé le Lac de Copais, dit aujourdhui *Lago di Stivo*, il se jettoit dans l'Euripe ou Détroit de Négrepont. Ce fleuve est connu aujourd'hui sous le nom de *Cefisso.* On trouve encore quelques riviéres de ce nom dans la Gréce, près d'Athénes, à Argos, à Sicyone; & même à Apollonie il y a une fontaine nommée *Céphise*, dont Strabon & Ptolomée font mention. Ovide parle aussi d'un certain CÉPHISE, duquel le petit-fils fut changé en un monstre marin par Apollon. * Strabon, *l.* 9. Ptolomée, *l.* 3. Ovide, *Métam. l.* 1. *&* 7.

* CE'PHISODE'ME, Orateur Athénien cité par Suidas & par le Scholiaste d'Aristophane. * Meursius, *Bibliotheca Attica.*

CE'PHISODORE d'Athénes, Poëte de l'ancienne Tragédie, étoit contemporain d'Eschyle, & vivoit sous la LXXXI Olympiade, & vers l'an 456 avant J. C. Suidas rapporte le nom de quelques piéces de sa façon. Il est différent d'un Historien de ce nom, qui écrivit de la Guerre sacrée ou Phocique, & d'un autre, Disciple d'Isocrate, qui a censuré Aristote d'avoir écrit des Proverbes. * Athénée, *l.* 2. Vossius, *des Hist. Grecs, l.* 3. *des Poëtes, ch.* 6. *de la Philolog. ch.* 6. §. 1.

CE'PHISSO. *Voyez* CE'PHISE.

CE'PION (Coriolan) de Dalmatie, qui étoit enfermé dans Scutari, lorsque Mahomet II l'assiégea en 1478. Il a écrit l'Histoire de Pierre Mocénigo, Capitaine Vénitien, & depuis Doge de la République. * Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *ch.* 6.

CE'PION (Q. Servilius) *Cherchez* SERVILIUS CE'PION, Consul Romain.

CE'POL, bourg de Hongrie, situé dans l'isle de Marguerite, vis à vis de la ville de Bude. Quelques Géographes le prennent pour l'ancienne *Aquincum* ou *Acincum*, ville de la Pannonie sur le Danube, laquelle d'autres placent à la ville de Bude. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'POLLA. *Voyez* CÆPOLLA.

CE'PORINUS (Jacques) en Allemand, *Wiesendanger*, Professeur de Zurich, naquit à Dynhard, village du Canton de Zurich, en 1499. Son pére étoit Laboureur & Tuillier. Comme Ja-

ques manifesta d'abord beaucoup de génie, il fut destiné aux études & on l'envoya à Winterthur, à Cologne, à Vienne & à Ingolstadt, où il se poussa fort dans les Sciences & dans les Langues. De retour dans sa patrie il instruisit les Ministres du voisinage dans le Grec & dans l'Hébreu. André Cratandre, Imprimeur de Bâle, ayant formé le dessein de donner des éditions de différens Auteurs Grecs, il appella Céporinus pour en prendre l'inspection, ce qu'il accepta. Lorsque dans la suite on voulut réformer l'Académie de Zurich, Zwingle rappella Céporinus en 1525, pour lui donner la Chaire de Professeur en Théologie, en Hébreu, & en Grec, qu'il accepta, mais dont il ne jouït pas long-tems, puisqu'il mourut en 1525, le 20 décembre. Il a donné les Ouvrages suivans, *Compendium Grammatica Graca*; *In Hesiodi Opera & dies Scholia*; *Epigrammata Graca*; *Scholia in Dyonisii descriptionem Orbis & Arati Astronomicon*. * Gesneri *Bibliotheca* Ulrici *Miscell. Tigur. tome* 3.

CE'PUSZ, Comté de Hongrie, appellé autrement ZIPS, *Cepusiensis Comitatus*, est borné au couchant par le Comté de Lipsch, au midi par celui de Géwinar, au levant par celui de Saros, & au nord par les Monts-Krapacks, qui le séparent de la Pologne. Leutsch, Zeben, Kasemark & Lublo sont les lieux principaux de ce Comté. Sa partie septentrionale où est Lublo ou Lublowa, fut engagée l'an 1434, à Uladislas III, Roi de Pologne. Les Polonois la possédent encore, & de là vient que Sanson dans ses grandes Cartes, la met dans le Palatinat de Cracovie, auquel elle est annexée. * Maty, *Dict. Géogr.*

C E R.

CE'RAM. *Voyez* CEIRAM.

* CE'RAMICUS (Théophanès) Archevêque de *Tauromenium*, aujourd'hui *Taormina*. On ignore le lieu de sa naissance. Il avoit un grand savoir & possédoit à fonds l'Ecriture Sainte. Sa probité lui fraya le chemin à la dignité d'Archevêque. Il vivoit dans le tems que la Sicile ou une partie de la Sicile étoit soumise à la domination des Empereurs de Constantinople dans le neuviéme siécle. Il mourut dans un âge assez avancé; mais on ne sait ni où, ni quand. Il a écrit en Grec quelques Homélies dont quelques unes ont été publiées par Baronius, par le P. Turrian Jésuite & dans la Bibliothéque des Péres. *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CE'RAMIQUE, lieu célébre d'Athénes, dont le nom Κεραμικος signifie *Tuillerie*, Il y avoit le Céramique de dedans, qui étoit un quartier de la ville, orné de plusieurs beaux portiques, & une des principales promenades d'Athénes, & le Céramique de dehors, qui étoit un fauxbourg de la ville, où l'on faisoit des tuiles, & où étoit l'Académie de Platon. Meursius dit que c'étoit dans le Céramique hors de la ville d'Athénes, où l'on enterroit ceux qui étoient morts en combattant pour leur patrie; qu'on y faisoit des oraisons funébres à leur louange, & qu'on y élevoit des statues avec des inscriptions pour immortaliser leur mémoire. Il ajoûte qu'il y avoit dans Athénes un autre lieu du même nom, où les femmes de mauvaise vie se retiroient, & que ces deux lieux furent ainsi appellez du mot Grec κεραμὸς qui signifie *tuile* ou *brique*, parce qu'ils étoient bâtis de brique. * Suidas. J. Meursius, *Athen. Att.* J. Spon, *Voyage*, *tome* 2. *p.* 181. édit. de Lyon, 1678.

CE'RANO, bourg du Duché de Milan en Italie, dans le Territoire de Novare, entre la ville de ce nom & celle de Vigévano, à deux ou trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'RANUS. *Voyez* COERANUS.

CE'RASI (Tibére) vivoit vers la fin du XVI siécle. Il exerça pendant vint ans la profession d'Avocat à la Rote de Rome, ensuite il devint Avocat Consistorial en 1589. Il fut aussi Avocat du Fisc & de la Chambre Apostolique, puis Clerc de la même Chambre, & enfin Thrésorier du Pape. Quoiqu'il ait composé plusieurs Ecrits, le public n'a vu que ses Réponses parmi les Conseils de Farinacius. Il mourut à Rome le septiéme de mai 1601, de chagrin, dit on, d'avoir été repris un peu fortement du Pape Clément VIII. Il étoit âgé d'environ 57 ans. Il laissa tous ses biens à l'hopital de la Consolation, & fut enterré dans l'église de Nôtre-Dame *del Popolo*. * Prosper Mandozi, *Biblioth. Rom. Cent.* 1. *p.* 24. Bayle, *Dict. Critiq.*

CE'RASOLA ou CE'RE'SOLA (Flaminio) de Bergame, a vécu au commencement du XVII siécle, sous le Pontificat du Pape Paul V. Il étudia à Pérouse, où il fut Grand Vicaire de l'Evêque, & étant venu à Rome, où il avoit déja passé une partie de sa jeunesse avec un de ses oncles, Chanoine de sainte Marie Majeure, il s'y fit d'illustres amis. On lui procura un Canonicat à Bergame; mais n'ayant pas pu s'y accoutumer, il revint encore à Rome, où il mourut fort âgé. Flaminio Cérasola a traduit diverses Homélies de Grec en Latin, & a composé un volume *de Laudibus Deiparæ*. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. II. Imag. Illustr. ch.* 57. Le Mire, *de Script. sæc. XVII.* Maraccius, *Biblioth. Mariana.*

CE'RASONTE, *Cerasus* que les Grecs nomment *Kirisontho*, ville assez grande sur le bord de la Mer Noire entre Sinope & Tripoli. Elle est bâtie au pié d'une colline entre deux rochers fort escarpez. Le château ruïné qui étoit l'ouvrage des Empereurs de Trébisonde, est sur le sommet d'un rocher à droite en entrant dans le port qui est assez bon pour des Saïques. Saint Jérôme a cru que les *Cerisiers* avoient tiré leur nom de cette ville, dans les campagnes de laquelle, il y en a beaucoup. Ammien Marcellin assure que Lucullus fut le premier qui fit transporter de là ces cerisiers à Rome. On ne connoissoit pas, dit Pline, les cerisiers avant la bataille que Lucullus remporta sur Mithridate, & ces arbres ne passérent que cent-vint ans après en Angleterre. Cérasonte, selon Arrien, fut nommée dans la suite *Pharnacia*. C'étoit une Colonie de Sinope à qui elle payoit le tribut, comme le remarque Xénophon; cependant Strabon & Ptolomée distinguent Pharnacia de Cérasonte. Ce fut à Cerasonte que les dix mille Grecs qui s'étoient trouvez à la bataille de Babylone dans l'armée du jeune Cyrus, passérent en revue devant leurs Généraux. Ils y séjournérent dix jours, & leur armée après tant de fatigues ne se trouva diminuée que de 1400 hommes. Quoique Cérasonte n'ait jamais été une ville fort considérable, on ne laisse pas d'en trouver des médailles. On en voit de celles de *M. Auréle*, sur le revers desquelles est un Satyre debout, qui de la main droite tient un flambeau, & une houlette de la gauche. C'étoit anciennement une ville Archiépiscopale. * Tournefort, *Voyage*, &c. *tome* 2. *p.* 221. Maty, *Dict. Géogr.* qui la nomme *Chirisonda*.

CE'RASTIS, étoit cy-devant le nom de l'isle de *Chypre*, qui fut autrefois habitée par certains peuples fort cruels nommez *Cérastes*, que Vénus changea en taureaux, ainsi qu'Ovide le rapporte dans ses *Métamorphoses*, *l.* 10. *v.* 223. *Cérastis* veut dire en Grec, *portant des cornes*, & cette isle fut appellée *Cérastis*, du grand nombre de ses montagnes, dont les pointes semblent des cornes. * C'est le sentiment d'Etienne de Byzance. Nonius, *l.* 13.

CE'RASUS, ancienne ville de Cappadoce, sur la côte du Pont-Euxin, que l'on nomme à présent *Chirissonda*, autrement *Emid* & *Omidie*. Pomponius Méla, *l.* 11. *ch.* 19, dit qu'elle étoit aussi considérable que la ville de Trapezus ou Trébizonde. Elle est aujourd'hui ruïnée, & a tres peu d'Habitans, qui sont sujets des Turcs, aussi-bien que toute cette partie de la Natolie. C'est de ce lieu-là que les cérises furent premiérement apportées en Italie par Lucullus, selon Athénée, & selon saint Jérôme, dans une lettre à Marcella. Quand à l'origine du nom, il y a apparence que la ville a été ainsi appellée, parce qu'il y croissoit beaucoup de ces cerises, plutôt que de dire que le fruit a pris son nom de celui de la ville. * Casaubon, *sur Athénée*. *Voyez* aussi CE'RASONTE.

CE'RAT (du) que les Grecs & les Romains appelloient *Ceroma*, étoit une mixtion d'huile & de cire, dont se frottoient les Athlétes. Elle ne servoit pas seulement à rendre les membres plus glissans, & moins capables de donner prise; mais elle les rendoit plus souples & plus propres aux exercices. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

CE'RATINUS (Jacques) Ecclésiastique, connu sous le nom de Hornanus, parce qu'il étoit de Hoorn, en Hollande, vivoit au commencement du XVI siécle. Son véritable nom étoit *Teyng*, qu'il changea en celui de *Ceratinus*, dérivé du mot κέρας, qui signifie *Corne*, aussi bien que *Hoorn* en Flamand. On dit que, lorsqu'il se présenta pour être examiné avant que de recevoir l'Ordre de Prêtrise, il fut renvoyé, parce qu'il n'avoit pu réciter une régle de Grammaire qu'on lui demandoit; mais qu'ayant été ramené par un savant Ecclésiastique, qui le fit connoître pour un aussi habile homme qu'il étoit effectivement, on le reçut avec excuses de ce qui s'étoit passé. Il savoit les Belles Lettres & la Langue Gréque, qu'il enseigna en particulier à Tournai & à Louvain, où il mourut jeune, le 20 avril de l'an 1530. Cératinus traduisit de Grec en Latin le Traité du Sacerdoce de saint Jean Chrysostome. Il augmenta le *Lexicon* Grec-Latin, & composa un excellent Ouvrage *De sono Græcarum Literarum*, qu'il dédia à Erasme, qui parle très-avantageusement de cet Auteur. Le même Erasme étant prié par George, Electeur de Saxe de lui proposer quelque habile homme pour remplir à l'Académie de Leipsic la place vacante de Mosellanus, lui nomma Cératinus auquel on offrit aussi à Louvain la chaire de Professeur en Langue Gréque. Il mourut à Louvain le 20 avril 1530, à la fleur de son âge. Il fut enterré dans l'Eglise des Fréres Mineurs, & on lui fit cette épitaphe,

EGREGIUS VIR D. JACOBUS CERATINUS
ORTUS EX INSIGNI OPPIDO
HORNENSI,
PRESBYTER DEO DEVOTUS,
ET TAM GRÆCE QUAM LATINE DOCTUS,
UT TESTANTUR OPERA
AB EO EDITA,
OBIIT ET HIC SEPULTUS EST
ANNO M. D. XXX. APRIL XX.

* Erasme, *l.* 20. *Epist.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 406. Le Mire, *De Scriptor. Sæc. XVI.* &c. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

CE'RAUNE. *Cherchez* SE'LEUCUS III.

CE'RAUNE (*Ceraunus*,) foudre, surnom qui fut donné à Ptolomée, Roi de Macédoine, & à Séleucus Roi de Syrie, parce qu'ils étoient vaillans. Ainsi, lorsque nous parlons d'un grand Capitaine, devant qui tout plie, nous disons que c'est un *Foudre de Guerre*. * Justin, *l.* 24. *c.* 1. & 2. Cœlius Rhodiginus, *l.* 24. *c.* 6.

CE'RAUNIENS (Monts) c'est ainsi que les Grecs appelloient plusieurs chaînes de montagnes, parce qu'elles étoient souvent frappées de la foudre, qui est nommée en Grec κεραύνος. Ils ont particuliérement donné ce nom à une longue suite de montagnes sur les confins de l'Epire, qui vient aboutir à l'endroit, où l'on commence à distinguer la Mer Ionienne de la Mer Adriatique. On l'appelle à présent *Monti de Chimera* dans la Chaonie, & elle s'étend du couchant au levant, entre l'Epire & l'Albanie, n'étant éloignée que de cinquante milles de l'isle de Corfou. D'autres montagnes d'Asie qui font une partie du Caucase, d'autres aussi en Afrique, ont été appellées du même nom, qui paroît avoir été commun à la plupart des montagnes, que leur élevation exposoit aux coups de tonnerre. * Pline, *l.* 5. *c.* 27. Pomponius Méla, *l.* 1. *c.* 19. Baudrand. *Cherchez* ACROCE'RAUNIENS.

CERBE'RE, nom que les Poëtes ont donné au chien à trois têtes & à trois gueules, gardien de la porte du palais de Pluton dans les Enfers. Ils le font naître du Géant Typhon & d'Echidna: il caresse, disent-ils, les ames malheureuses qui y sont précipitées, & dévore celles qui en voudroient sortir, ou les hommes vivans qui voudroient y entrer. On dit qu'Hercule l'enchaîna, le tira hors des enfers, & s'en fit suivre. * Homére. Virgile, *Enéide*, *l.* 6. *v.* 417. Tibulle, *l.* 3. *Eleg.* 4. *v.* 87. Sophocle, *in Trachiniis*. Ovide, *Metam. l* 9. *v.* 185. Hésiode, *in Theogonia v.* 310. & 769.

Horace, *l. 2. Carmin. Od. 13. v. 34: Od. 19. v. 29: l. 3. Od. 11. v. 15. & suiv.* Plusieurs soutiennent que le sens litteral & historique de Cerbére est un serpent, qu'ils disent avoir été dans Ténare Promontoire de Lacédémone, & qui de son venin faisoit mourir les Habitans du lieu; & parce que dans ce promontoire on y croyoit une entrée pour aller aux Enfers, ils ont nommé cette bête le chien de Pluton, lequel ayant été tué par Hercule, a donné lieu à la Fable de dire qu'il avoit tué un chien à trois têtes; quoique d'autres disent que ce Cerbére dompté par Hercule, n'est qu'une allégorie, pour marquer l'empire que ce Héros avoit sur ses passions, souvent plus difficiles à surmonter que les bêtes les plus féroces. Les Mythologistes, ou ceux qui se mêlent de développer le sens des fables, prétendent trouver un mystére dans ce chien monstrueux. Ils disent que ce n'est autre chose que la terre, & que le mot Cerbére vient de *κρεοβόρον Creoboron*, c'est à dire, dévorant la chair, *carnivorum*, d'autant que c'est le propre de la terre de consumer les cadavres, & de les réduire à leur premier état, c'est à dire de les convertir en terre. Ils disent encore que cet animal désigne le tems qui consume toutes choses, *tempus edax rerum*, & qu'il a trois têtes ou trois gueules, le présent, le passé & l'avenir. On a aussi donné le nom de Cerbére à un chien d'Alexandre. D'autres disent que le mot, *Cerberos*, vient des mots *Chelebros*, & en changeant L en R *Cherebros*, c'est à dire, un *chef de meute*, comme nous parlons aujourd'hui; mot pour mot, *chef de chiens.* Voyez *l'explication Historique de la Fable d'Hercule, Biblioth. Univers. tome* 1. 2. édit. Les autres assurent que ce chien à trois têtes est l'image des trois ennemis de l'homme; & que le Héros qui l'enchaîne, est la figure d'une grande ame qui surmonte par sa générosité les desseins de ses ennemis déclarez.

CERBOLI, petite isle de la Mer Méditerrannée, près des côtes de Toscane, entre la ville d'Elbe & celle de Piombino. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERBON ou CERBONEY, (saint) en Latin *Cerbonius*, Evêque de Populonie en Toscane, fut en grande réputation de sainteté dans le VI siécle. Ayant reçu un jour des Soldats de l'armée Romaine, qu'il cacha chez lui, pour les garantir de la fureur des Goths, Totila le fit prendre & exposer à un ours pour être dévoré. L'ours étant lâché vint droit à l'Evêque; mais au lieu de lui faire du mal, il se mit à lui lecher les piez. Cet évenement ayant touché Totila, il renvoya Cerboney dans son église. Ce saint Evêque fut obligé de la quitter en 568, à cause des irruptions des Lombards, & il mourut la même année. Sa fête est marquée dans le Martyrologe Romain au mois d'octobre. * S. Grégoire, *Dial. l. 3. c. 11. Ep. 17. l. 1.* Molan. Usuard. Il y a eu un autre CERBON Evêque de Vérone, dont il est fait mention le même jour. * Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

CERCAMP, village avec une Abbaïe dans l'Artois, province des Païs-Bas, à quatre lieues de Hesdin, du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCANCEAU, Abbaïe de France dans le Gâtinois sur le Loing, à deux lieues de Nemours. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCARE, CHERCARE, isle de la Mer de Barbarie, sur la côte du Royaume de Tunis, à l'entrée du Golfe de Capès, vis à vis de la ville d'Elmadia, est petite, & mal-peuplée. Elle a au midi la petite isle de Gamelara, qui pourroit être la *Certina minor*, ou, la *Cercinitis* des Anciens. * Maty, *Diction. Géogr.*

* CERCE'DILLA, village d'Espagne, situé dans la Nouvelle Castille entre Madrit & Ségovie. C'étoit anciennement une petite ville nommée *Miacum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCELLO. *Voyez* SERSELLY.

CERCHI (Umiliana de) née à Florence l'an 1219, étoit fille d'Olivier de Cerchio ou de Cerchi, de l'ancienne Maison des Seigneurs d'Ancône, du château de Val-de-Sienne. Elle fut mariée à l'âge de seize ans à un Gentilhomme aussi noble & aussi riche qu'elle; mais d'un naturel bien différent: ce qui la fit souvent maltraiter, parce qu'elle faisoit aumône de tout, même jusqu'à donner ses meubles & ses habits. Elle ne demeura que cinq ans mariée, pendant lesquels elle employa tous ses soins, pour obliger son mari à restituer ce qu'il avoit mal aquis, lui offrant même sa dot & tous ses biens pour y satisfaire. Lorsqu'elle fut veuve, elle se mit sous la conduite du R. P. Michel Albert, de l'Ordre de saint François. Elle reçut de ses mains l'habit du Tiers Ordre, & même elle fonda la Congrégation des Terzins dans l'église de sainte Croix de Florence. Son pére la pressa de se remarier; mais elle n'y voulut point entendre, parce qu'elle avoit fait vœu de vivre le reste de ses jours dans une continence & chasteté perpétuelle. Cette résistance fit que son pére la dépouilla de sa dot, ne lui laissant qu'une modique pension pour son entretien & celui d'une servante. Elle s'enferma dans une tour de la maison, où elle passa le reste de sa vie, dans la pratique d'une oraison continuelle. Elle mourut âgée de vint sept ans, un samedi 19 de mai l'an 1246, & fut enterrée solemnellement dans l'église de Ste Croix des grands Cordeliers de Florence. Sa Vie a été écrite en huit Langues différentes, en Latin, en François, en Italien, en Portugais, en Espagnol, en Allemand, en Flamand & en Polonois. Les principaux Auteurs en sont le P. Vito de Cortone & le P Hippolyte de Florence Cordeliers, ses contemporains. * Le P. Marc de Lisbonne Observantin, *dans ses Chroniques, &c.*

CERCHIARA, bourg du Royaume de Naples, dans la Calabre Ultérieure, environ à une lieue & demie de Cassano. On croit que Cerchiara est l'ancienne *Arponium*, petite ville de la grande Gréce. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERCHIARIO (Aloïsio) Clerc Régulier de la Congrégation des Somasques, né à Vicence, en 1603, s'avança dans les Belles Lettres, & se fit estimer à Bergame, puis à Venise, où il passa une partie de sa vie parmi les Savans & les personnes de mérite. On l'engagea à faire un voyage à Rome; mais ayant dans un Discours public avancé quelque chose qui ne fut pas du goût de l'Ambassadeur d'Espagne, il craignit le ressentiment de cette nation, & revint à Venise, où il s'occupa à écrire l'Histoire de sa Congrégation. Ensuite, dans un voyage qu'il fut obligé de faire en Piémont durant les grandes chaleurs, il tomba malade, & mourut à Alexandrie de la Paille, l'an 1636, âgé de 33 ans. Nous avons de lui un volume d'Oraisons & de Poëmes, & quelques autres Ouvrages. * Jacques-Philippe Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror.*

CERCLES DE L'EMPIRE. *Voyez* ce titre dans l'article d'ALLEMAGNE.

CERCOPES, peuples de l'isle Pithécuse, que Jupiter changea en singes, pour les punir de ce qu'ils s'abandonnoient à toutes sortes de desordres & de crimes. * Ovide, *Metam. l. 14. Fab. 3. v. 91.*

CERCOPS, ancien Auteur cité par Apollodore, qui par l'usage qu'il en fait, *Biblioth. l. 2*, montre que cet Ecrivain avoit traité l'Histoire fabuleuse. Athénée, *l. 11*, cite un Poëme intitulé *Αἰγίμιος*, que quelques uns, comme il le dit, attribuoient à Hésiode, & d'autres à Cercops de Milet; & il paroît en effet que les avis étoient fort partagez là-dessus, puisque le Scholiaste d'Apollonius voulant citer ce Poëme, n'osa en nommer l'Auteur, & se contenta de dire, *l. 3, celui qui a fait l'Ægimion.* Je ne voudrois pas assûrer que c'est le même Auteur, dont saint Clément d'Alexandrie parle ainsi, *Stromat. l. 1: Epigéne dans son Discours sur les Poëmes attribuez à Orphée, dit que celui qui est intitulé* la Descente dans les Enfers, *& un autre qui a pour titre* le Discours sacré *sont de Cercops Philosophe Pythagoricien.* Mais si ce sont deux Ecrivains differens, ils ont eu la même fortune, puisque les Ouvrages de l'un ont été attribuez à Hésiode, & ceux de l'autre à Orphée. Il faut aussi qu'ils ayent été fort anciens l'un & l'autre, puisqu'on a pu trouver une si grande conformité de leur stile avec celui de ces anciens Poëtes.

CERCYON, fameux Voleur, qui exerçoit ses brigandages dans le païs d'Attique, & qui forçant les Paisans à lutter contre lui, massacroit ceux qu'il avoit vaincus. Il avoit une force de corps & de bras si extraordinaire, qu'il faisoit plier les plus gros arbres l'un contre l'autre, ausquels il attachoit après ceux qu'il avoit terrassez. Il eut une fille nommée *Alope*, laquelle s'étant laissé aller aux empressemens de Neptune, en eut un fils nommé *Hippothoon.* Cercyon en ayant été informé par la nourrice de l'enfant, il en conçut un dépit si violent, qu'il fit exposer Hippothoon dans les bois pour être dévoré par les bêtes, & fit mourir de faim la mere dans une prison. Ce Voleur fut vaincu par Thesée, qui, après l'avoir terrassé, lui fit souffrir à son tour le supplice qu'il avoit fait souffrir à tant d'autres. * Plutarque, *in Theseo.* Ovide, *Metam. l. 7. Fab. 23. v. 439. In Ibin. v. 411.*

CERDA, famille tres considérable d'Espagne, tire son origine des Rois de Castille & de Léon.

CERDA, (Seigneur de la) issu des Rois de Castille. *Cherchez* CASTILLE.

CERDA (Melchior de la) Jésuite Espagnol, qui a composé quelques Traitez de Grammaire & de Rhétorique, mourut à Séville en 1625. * Alegambe, *Biblioth. Societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan. &c.*

CERDA (Jean-Louïs de la) Jésuite, étoit Espagnol, & naquit à Toléde, où il se fit Religieux en 1574. Il enseigna en divers endroits, avec beaucoup d'applaudissement, & s'aquit tant de réputation, qu'on dit que le Pape Urbain VIII, qui se connoissoit assez en gens, voulut avoir son portrait. Lorsqu'il envoya en 1626, le Cardinal François Barberin son neveu, Légat en Espagne, il lui recommanda de voir de sa part ce docte Jésuite, & de l'assurer de son estime. Le Pére de la Cerda a écrit trois volumes de Commentaires sur Virgile; des Argumens, des Notes & des Explications en trois volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1624, en 1630, & en 1641, sur une partie des livres de Tertullien; des Commentaires sur le Traité *de Pallio* du même Auteur; *Adversaria sacra, &c.* mais tous ses Commentaires sont longs & ennuyeux, parce qu'il explique des choses qui n'ont pas besoin d'éclaircissement, & qu'il s'écarte souvent de son sujet. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques dans les trois premiers siécles.*

CERDA (Bernarde Ferreira de la) Dame Portugaise, qui vivoit vers l'an 1630 & 1635, étoit fille d'*Ignace* Ferreira, Chevalier de saint Jacques, & de *Paule* de Sâ. Cette famille étoit illustre; mais elle l'est devenue encore davantage, par le nom de Bernarde, dont je parle, & dont les Savans d'Espagne & de Portugal ont parlé avec tant d'éloge. A la vérité ces éloges étoient justement dus à cette Dame savante, qui outre les Langues qu'elle parloit avec facilité, savoit encore la Philosophie, les Mathématiques, la Rhétorique & écrivoit en prose & en vers. Elle publia un Recueil de diverses Poësies; un volume de Comédies; un Poëme intitulé, *Espagna Libertada*; *Las Soladades de Busaco, &c.* Lopez de Véga lui adresse une de ses Elégies intitulée *la Philis.* * Antoine de Sousa, *in Excell. Portugal.* Cardoso, *in Agiologio Lusitanico.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp. &c.*

CERDA (Joseph de la) Evêque de Badajoz, étoit Espagnol, & natif de Madrit, où il prit l'habit de Religieux de saint Benoît. Il fit beaucoup de progrès dans la Théologie Scholastique, & il l'enseigna dans l'Université de Salamanque, en qualité de Professeur Royal. En 1637, on lui donna l'Evêché d'Alméria; & en 1640, celui de Badajoz, où il mourut en 1645. Il a écrit des Commentaires sur le livre de Judith; *De Maria & Verbo incarnato, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CERDAIGNE ou LA CERDAGNA, petit païs, dans les Monts Pyrénées, entre le Languedoc & la Catalogne, qui appartient en partie au Roi de France, & en partie au Roi d'Espagne. C'est ainsi que la chose a eté réglée par la paix générale de l'an 1659. La Cerdaigne est le païs des anciens peuples dits *Cerretani* ou *Ceretani*, dont Pline, Strabon, & les Auteurs anciens font souvent mention. Puicerda sur la Ségre en est la ville capitale, &

donne ſon nom à ce païs dit le Puicerdan. *Voyez* le 42 article de la Paix des Pyrénées.

* CERDICK, premier Roi de Weſtſex en Angleterre, étoit un Capitaine Saxon, qui en 495, prit avec lui Chenrik ſon fils qui étoit déja en âge de le ſeconder, & ayant équippé cinq vaiſſeaux où il embarqua quelques troupes, il mit à la voile pour ſe rendre ſur les côtes de la Grande Bretagne. Il prit terre à Yarmouth qui à cauſe de cette deſcente fut alors appellé *Cerdick-ſoar*. Les victoires qu'il avoit ſouvent remportées ſur les Bretons, les obligea à ſe réünir tous contre lui; mais il les vainquit. Après avoir reçu du renfort, il fit tant de conquêtes dans le païs, qu'enfin il fonda le Royaume de Weſtſex. On dit qu'il ne porta le titre de Roi que vint ans après qu'il eut mis pié en Angleterre. C'eſt de ce Prince que les Rois d'Angleterre ſont deſcendus de mâle en mâle juſqu'à Edouard le Confeſſeur, & par les femmes juſqu'à l'illuſtre Roi qui occupe aujourd'hui le thrône. Cerdik mourut l'an 535. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *l.* 2. *&* *l.* 3.

CERDITIUS. *Cherchez* CERTITIUS.

CERDON, Evêque d'Alexandrie, fut ordonné Prêtre par ſaint Marc, & ſuccéda en 98, à Abile ſecond Evêque de cette ville; après la mort duquel, quelques monumens de l'égliſe d'Alexandrie, diſent qne le ſiége vaqua trois ans. Il y a lieu de croire qu'il fut fait Evêque le 30 août de cette année-là, & qu'il mourut le cinquiéme juin de l'année 107, après avoir gouverné neuf ans moins deux mois ou environ. Toute ſa vie fut un modéle de continence, d'humilité & de douceur. Il eut Prime pour ſucceſſeur.

☞ Il n'eſt pas certain que Cerdon ait été ordonné Prêtre par ſaint Marc. Abile ſon prédéceſſeur eſt mort ſelon Euſébe la premiére année de l'empire de Trajan, la 98 de JESUS-CHRIST. La Chronique orientale met trois ans de vacance entre lui & Cerdon; mais ce fait n'eſt pas certain, & la raiſon qu'en rend l'Auteur de cette Chronique, que Jeruſalem fut alors détruite, eſt fauſſe. Euſebe lui donne onze années de pontificat: la chronique orientale y ajoûte 286 jours; au contraire Eutychius, Nicéphore & Syncelle ne lui donnent que dix ans. Sa mort eſt placée dans la Chronique d'Euſébe, à l'an 306; mais cette époque eſt réformée dans l'Hiſtoire où elle eſt rapportée à la 12 année de Trajan, qui eſt la 109 de J. C. On ſuit le P. Pagi, qui la place à l'an 107. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.* Tillemont, *Mémoires Eccleſ. tome* 2. *p.* 172. Pagi, *Critique des Annales de Baronius, An.* 108.

CERDON, Héréſiarque, maître de Marcion qui vivoit dans le ſecond ſiécle, s'attacha aux dogmes de Simon *le Magicien*, qu'il tourna à ſa maniére, & débita d'abord ſes erreurs dans la Syrie. Il admettoit deux Dieux, l'un bon, & l'autre mauvais; le premier, Créateur du Ciel; & le ſecond, Créateur de la terre. Il rejettoit la Loi & les Prophétes, & ne recevoit du Nouveau Teſtament qu'une partie de l'Evangile de ſaint Luc, & quelques Epîtres de ſaint Paul. Il enſeignoit auſſi que J. C. étoit venu avec l'apparence, & non pas avec la vérité d'un corps humain, & n'admettoit la réſurrection que pour l'ame. Il vint à Rome ſous le pontificat du Pape Hygin, vers l'année 139. Il ne fut pas d'abord bien ferme dans ſon héréſie; car il feignit pluſieurs fois d'abjurer ſon erreur & de rentrer dans l'Egliſe, continuant néanmoins de l'enſeigner ſecrettement; mais enfin convaincu de ſon impiété, il fut entiérement chaſſé de l'aſſemblée des Fideles. On doit entendre de lui ce que Tertullien dit de Marcion, qu'après avoir abjuré (ſous le pontificat d'Hygin & de Pie ſon ſucceſſeur) il fut chaſſé abſolument de l'Egliſe, parce qu'il ne ceſſoit de la troubler par ſes erreurs; mais qu'ayant encore eu recours à la pénitence, on lui promit la paix, pourvu qu'il ramenât ceux qu'il avoit ſéduits. Il fut prévenu de la mort, dans le tems qu'il travailloit à exécuter cette condition. * Tertullien, *des Preſcr. c.* 51. S. Irénée, *contre les Hér. l.* 1. 3. *&c.* S. Epiphane, *Hær.* 41. S. Auguſtin, *Hær.* 21. Baronius, *A. C.* 146. 155. Tillemont, *Mémoires Eccleſ.* M. Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccleſ. des trois premiers ſiécles.*

CE'RE'. *Voyez* CERVETE'RE'.

CE'REALES (*Cerealia*) Jeux ou Fêtes que l'on célébroit à l'honneur de Cérès, Déeſſe des blez. Voici ce qui donna occaſion à l'établiſſement de cette Fête. Proſerpine fille de Jupiter & de Cérès, s'étant amuſée à cueillir des fleurs dans des champs écartez du lieu de ſa demeure, Pluton épris de ſa beauté l'enleva dans les Enfers. Cérès ignorant cette avanture, alla chercher Proſerpine par toute la terre. Elle prit pour ſe conduire deux flambeaux allumez qu'elle portoit à ſes mains, & vint juſqu'à Eleuſis petite ville de l'Attique, dont les Habitans priérent Cérès de ſe repoſer. Cérès fatiguée du voyage qu'elle avoit déja fait, ſe rendit à leurs inſtances & leur déclara le ſujet de ſa triſteſſe. Après l'avoir conſolée, ils l'engagérent de prendre quelques alimens, & diſſipérent par leurs careſſes le chagrin de Cérès. C'eſt en mémoire de ce voyage que l'on prétend que ces Fêtes ont été d'abord inſtituées chez les Grecs par Triptoléme natif d'Eleuſis ville d'Attique, à qui Cérès avoit appris l'Agriculture & qui par reconnoiſſance inſtitua à l'honneur de ſa bienfaitrice une Fête & des Prêtres nommez *Eumolpides* du nom de ſon fils Eumolpus. Ces Fêtes étoient de deux ſortes; les unes qui ſe paſſoient dans le deuil & dans la triſteſſe que l'on nommoit *Theſmophoria*, & les autres où on exprimoit la joye & le plaiſir, à qui on donna le nom d'*Eleuſinia*. Les premiéres ſe célébroient dans les villes, & ſur tout à Athénes: les ſecondes au contraire ne ſe ſolemniſoient qu'à la campagne. Celles que l'on appelloit *Theſmophoria* avoient été inſtituées en mémoire du chagrin que Cérès avoit eu de l'enlévement de Proſerpine, & des fatigues qu'elle avoit eſſuyées pour la recouvrer. Les femmes ſeules avoient droit d'aſſiſter à ces ſacrifices, elles ſeules en étoient auſſi les Prêtreſſes. Celles qui y aſſiſtoient étoient vétues de robes blanches, couronnées de myrthe & d'if, & portoient des flambeaux allumez. Dans les jours de la célébration de ces myſtéres on s'abſtenoit de l'uſage du mariage, & l'on ne prenoit d'alimens que vers la fin du jour. On lui offroit un ſacrifice ſans vin, comme nous l'apprenons de Plaute dans l'Aululaire, *Acte* 2. *Scéne* 6. *v.* 5.

„ STAPH. *Cererin', mi Strobile, has ſunt facturi nuptias?*
„ STROB. *Qui?* STAPH. *Quia temeti nihil allatum intellego.*
„ STAPH. Doit-on faire des noces de Cerès. STROB. Pourquoi?
„ STAPH. Parce qu'on n'a point apporte de vin.

Cependant Caton ſemble dire le contraire, & prétend qu'on ſe ſervit de vin dans les Sacrifices de Cérès: *poſtea Cereri exta & vinum dato.* Lambin ſe trouve fort embarraſſé par ces deux autoritez ſi contraires, & il a recours, pour s'en tirer, à la diſtinction des Grecs & des Romains, diſant que les Dames Gréques ſacrifioient ſans vin; mais que les Dames Romaines s'en ſervoient: cependant Plaute, qui étoit Romain, ne fait point préſenter de vin à Cérès.

Dans les commencemens ces Fêtes étoient de cent jours; le Senat Romain les réduiſit à trente. Les ſecondes Fêtes que l'on nommoit *Eleuſinia*, étoient plus générales, les hommes comme les femmes y avoient part; la joye & la bonne chére en étoit une des principales cérémonies; on y faiſoit pluſieurs largeſſes au peuple. Des Grecs ces Fêtes paſſérent aux Romains. Ce fut C. Memmius Edile Curule qui le premier les inſtitua à Rome, où on les celebroit pendant dix jours, qui commençoient le 19 d'avril. Après la ſeconde Guerre Punique, ou la bataille de Cannes, les Romains inſtituérent dans cette Fête une marche pompeuſe où ils portoient les ſimulacres de leur fauſſes Divinitez, des portraits ou tableaux, des chars, des couronnes, & les plus riches dépouilles que l'on avoit priſes ſur les ennemis. Macrobe aſſure qne l'on y portoit un œuf, qui étoit un des myſtéres de Cérès, *ovum in Cerealis pompæ apparatu numerabatur primum.* Rhodiginus croit que cet œuf repréſentoit la terre que Cérès avoit enrichie par les blez. D'autres pretendent que c'etoit une figure de Caſtor & de Pollux, engendrez, ſuivant la Fable, d'un même œuf, dont le culte étoit fort en vogue parmi les Romains. On portoit auſſi la figure de deux truyes, l'une d'or & l'autre d'argent. Cette ſolemnité étoit ſuivie de Jeux, & entre autres d'un combat de gens à cheval. A ces Jeux préſidoient les Ediles Curules, comme on le voit par une ancienne médaille. Les Prêtres de la Déeſſe s'appelloient *Taciti Myſtæ*, parce qu'il leur étoit défendu de divulguer ſes myſtéres. * Pline, *l.* 24. *c.* 9. Arnobe, *l.* 5. *adverſus Gentes.* Tertullien, *de ſpectaculis, c.* 7. Macrobe. Cœlius Rhodiginus, *l.* 27. *c.* 17. Ovide, *Faſt. l.* 4. Roſin, *Antiquit. Rom. l.* 5. *c.* 14.

CE'RE'ALIS (Anicius) découvrit à C. Caligula une conjuration que l'on croit être celle dont Gétulicus & Lepidus étoient les Chefs. Il avoit été deſigné Conſul en l'an 65, ſous l'empire de Néron; mais ſon Collégue Plautius Latéranus fut tué, avant qu'ils priſſent poſſeſſion du Conſulat. * Tacite, *Annal.* 15. *c.* 48 *&* 49.

CE'RE'ALIS ou PE'TILIUS CE'RE'ALIS, Capitaine Romain, qui fut défait en Angleterre par les troupes de Boudicée ou Bounduica, Reine des Icénes, la huitiéme année de l'empire de Néron. Dans la ſuite il ſe déclara pour Veſpaſien, & fut défait dans les fauxbourgs de Rome: ce qui ne l'empêcha pas, avec le ſecours de Primus, qui commandoit l'armée avec lui, de ſe rendre maître de Rome & de la perſonne de l'Empereur Vitellius. * Tacite, *Annal. l.* 14. *Hiſt. l.* 4, *&c.*

* CE'RE'ALIS (*Neratius*) Préfet des vivres, ſous Conſtantin *le Grand*, en 328, & Gouverneur de Rome ſous Conſtance en 352. Il en eſt fait mention dans le Code Théodoſien, & dans d'autres Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi, *Proſopogr. Cod. Theod.*

CE'RE'ALIS, oncle de l'Empereur Gratien, dans le IV ſiécle, fit proclamer Auguſte, Valentinien, cadet du même Prince, âgé alors de quatre ans, comme dit Ammien Marcellin. Gratien, qui étoit extrémement bon, ne s'oppoſa point à cette élection, qui ſe fit l'an 375. * Socrate, *Hiſt. l.* 4. *c.* 26. Ammien Marcellin, *l.* 30. *&c.*

CE'RE'ALIS, Evêque de *Caſtulum* en Afrique, vivoit dans le cinquiéme ſiécle, vers l'an 490. Ce fut environ cette même année, que ſe trouvant à Carthage, il écrivit un livre contre l'Evêque Maximien Arien, qui l'avoit attaqué en préſence du Roi des Vandales. Cet Ouvrage eſt dans le IV tome de la Bibliothéque des Péres, & ſous ce titre *Liber de Fide S. Trinitatis.* Il eſt diviſé en vint petits chapitres, & il contient les autoritez de l'Ecriture Sainte, pour prouver la conſubſtantialité du Verbe avec ſon Pere. * Gennade, *de Script. Eccl. c.* 96. Honoré d'Autun, *de Lum. Eccl. l.* 2. *c.* 95. Trithéme, &c.

CE'RE'ALIS (Sextus) Tribun de la cinquiéme Légion, qui alla attaquer avec 600 chevaux & 3000 hommes de pié, 11600 Juifs, qui s'étoient retirez ſur la montagne de Garizim, & les tailla tous en piéces, ſans qu'il s'en pût ſauver un ſeul, le 27 juin de l'an 12 de Néron. Il ravagea enſuite toute l'Idumée, prit pluſieurs villes, emporta Chébron d'aſſaut, tua tous ce qu'il y rencontra, la ſaccagea, & y mit le feu. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 3. *c.* 22: *& l.* 4. *c.* 33.

CE'RE'ALIS (Vétilianus) qui, après la ruïne de Jéruſalem, fut laiſſé en Judée, pour y commander les troupes Romaines, qui y reſtérent. Il eut Lucilius Baſſus pour ſucceſſeur. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 7. *c.* 20.

CE'RE'IDAS, fut un excellent Légiſlateur de Mégalopolis. Etant ſur le point de mourir, il ſe tourna vers ſes amis, & les aſſura qu'il ſortoit fort content de la vie, parce qu'il étoit perſuadé qu'il alloit bientôt joindre Pythagore le plus ſage des Philoſophes, Hécatée le plus habile des Hiſtoriens, Olympe le plus excellent des Muſiciens, & Homére le Pére de la Fable & le Prince des Poëtes. * Etienne de Byzance.

CE'RE'MISSES ou CZE'RE'MISSES, peuples de la Moſcovie orientale, des deux côtez du fleuve Wolga, entre Niſi-Novogorod & Cazan. Ce ſont des Tartares, que le Grand Duc de Moſcovie ſoumit à ſon empire en 1552. Ils n'ont point de maiſons, mais ſeulement quelques hutes. Ils ne vivent que de miel, de gibier qu'ils prennent dans les bois, & de lait que leurs pâ-

pâturages leur fourniſſent. Il y en a quelques uns de Mahométans ; mais ceux d'auprès de Cazan ſont tous Payens, & ne ſavent ce que c'eſt que batême & circonciſion. Ils croyent la plupart qu'il y a un Dieu, qui eſt immortel, & qui doit être adoré ; mais ils ne croyent point l'immortalité de l'ame, ni la réſurrection des morts. Quoiqu'ils n'admettent ni paradis, ni enfer, ils ne laiſſent pas de faire des ſacrifices à Dieu. Ils en font auſſi aux diables, qu'ils tâchent d'appaiſer par le culte qu'ils leur rendent, de peur qu'ils ne les tourmentent en cette vie. Dans les ſacrifices qu'ils font à Dieu, ils tuent un cheval, un bœuf, ou un mouton, & en brûlent la peau, avec une tranche de la chair, verſant dans le feu plein une écuelle d'hydromel. Ils adorent auſſi le ſoleil & la lune, & ont un langage particulier ; mais ceux qui ſont obligez de trafiquer avec les Moſcovites, ſe ſervent auſſi de leur Langue. Ils ſe font tous raſer la tête ; & ceux qui ne ſont point encore mariez, ſe laiſſent croître une longue treſſe de cheveux qui leur pend ſur le dos, ou qui eſt relevée par un nœud. La polygamie eſt commune parmi eux, & il n'y en a point qui n'ait quatre ou cinq femmes. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie*

* C E'R E'M O N I E S. Ce mot s'employe pour ſignifier les rits extérieurs & la maniére dont les Miniſtres de la Religion s'aquittent de leurs fonctions ſacrées. Le vrai culte de Dieu, le culte eſſentiel que la Divinité demande de nous, eſt le ſacrifice de nôtre eſprit & de nôtre cœur. Les vrais adorateurs doivent adorer Dieu en eſprit & en vérité. Dans la premiére Alliance Dieu donna d'abord les grands préceptes de la Loi, qui renferment les obligations eſſentielles de l'homme envers Dieu & envers le prochain. Il ne preſcrivit les cérémonies qu'après coup. Il vouloit par cet amas de pratiques extérieures reprimer le penchant que les Hébreux avoient a l'idolatrie, & les accabler, pour ainſi dire, ſous le joug des cérémonies, afin de leur faire déſirer plus ardemment leur affranchiſſement & la venue du ſouverain Libérateur. Jeſus Chriſt dans la nouvelle Alliance, & les Apôtres inſtruits par ſon eſprit, n'ont preſque point ordonné de cérémonies. Ils ne les ont regardées que comme des acceſſoires à la Religion Chrétienne. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

C E'R E N Z A, C I R E N Z A, ou A C E'R E N Z A : (en Latin *Cerentia*, *Geruntia*,) ville dans la Baſilicate, province du Royaume de Naples. Les Anciens la nommoient *Acherontia*, & c'eſt la même que Paul Diacre nomme par corruption *Agerentia*. Elle a été autrefois le ſiége d'un Archevêché. Il ſe trouve aujourd'hui uni avec celui de Matéra, dans la terre d'Otrante. * Collénutio, *Hiſt. Neap.* Le Mire, *Notit. Epiſc.* Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Les anciens Auteurs en ont auſſi parlé, comme Tite-Live, Pline & Horace, *l.* 2. *Carm.*

* C E'R E N Z A, ville épiſcopale du Royaume de Naples. Elle eſt dans la Calabre Citérieure, aux confins de l'Ultérieure, à cinq lieues de Cariati, à laquelle ſon Evêché a été uni. Cérenza eſt fort ruïnée & preſque déſerte. * Maty, *Dict. Géogr.*

C E'R E S, ville. *Voyez* S E R R E S.

C E'R E'S, fille de Saturne & d'Ops, ſœur de Jupiter & de Neptune, fut mére de Proſerpine. Les Anciens la reconnoiſſent pour la Déeſſe des grains & des fruits, & croyent que, pour apprendre aux hommes l'Art de cultiver, elle voyagea longtems avec Bacchus. On dit que voulant retrouver ſa fille (que Pluton, ſelon la Fable, lui avoit enlevée) elle alluma deux flambeaux ſur le Mont-Etna pour la chercher nuit & jour par toute la terre. * Stace, *Thébaïde*, *l.* 12. *v.* 270. Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 341. Dans cette recherche elle vint à la Cour du Roi d'Eleuſis en Attique. Elle prit le ſoin d'élever ſon fils Triptoléme, & voulant le rendre immortel, elle le nourriſſoit durant le jour de lait divin, & le cachoit la nuit dans le feu. Le Roi s'étonnant de voir croître cet enfant à vue d'œil, épia une nuit la Nourrice, & voyant qu'elle le mettoit dans le feu, jetta un cri de frayeur qui le découvrit, & fut cauſe de ſa perte ; car cette Déeſſe irritée de ſa curioſité, le fit auſſi tôt mourir. Pour ce qui eſt du jeune Triptoléme, elle lui enſeigna la maniére de labourer la terre, & d'y ſemer du blé ; & l'ayant mis ſur un char tiré par des ſerpens ailez, elle l'envoya par tout l'univers pour enſeigner l'Agriculture à tous les hommes Ovide, *Metam. l.* 5. *fab.* 6. & 7, dit que Cérès a été la premiére qui a fait labourer les champs, qui a donné des blez pour la nourriture des hommes, & qui par ſes loix leur a enſeigné la juſtice & la ſociété. Ce Poëte ajoûte que, lorſqu'elle fut retournée en Sicile, la Nymphe Aréthuſe lui découvrit que Proſerpine avoit été enlevée par Pluton, & qu'elle obtint de Jupiter que ſa fille lui ſeroit rendue, ſi elle n'avoit rien mangé dans les Enfers ; mais Aſcalaphe fils d'Achéron & d'Orphné, une des Nymphes infernales, déclara qu'il avoit vu Proſerpine cueillir une grenade dans les jardins de Pluton, & qu'elle en avoit ſuccé ſept grains. Cette Déeſſe fut ſi indignée, qu'elle le changea en hibou. Enfin Jupiter, pour conſoler ſa ſœur Cérès, lui accorda que ſa fille demeureroit ſix mois dans les Enfers avec ſon mari, & ſix mois dans le Ciel avec ſa mére.

☞ Quelques Auteurs croyent que Cérès fut une Reine de Sicile, dont Orcus Roi des Moloſſiens enleva la fille, & que cette avanture donna ſujet à la Fable. Les Poëtes prennent encore Cérès pour la Lune, & Bacchus pour le Soleil, comme Virgile, *Georg. l.* 1. *v.* 5.

——————— Vos, ô clariſſima mundi
Lumina, labentem cœlo quæ ducitis annum,
Liber & alma Ceres.

D'autres prennent Cérès pour la Terre, qui eſt la mére nourrice des hommes. On l'a nommée *Theſmophore* ou *Légiſlatrice*, *Legifera*, parce qu'avant l'uſage du froment, les hommes vivoient de gland dans les bois, ſans loix & ſans police. Dès que le froment fut trouvé, il fallut partager & labourer la terre, ce qui donna commencement à la police & aux loix, comme le dit Servius, *leges Ceres dicitur inveniſſe, nam & ſacra ipſius Theſmophoria, id eſt, legum latio vocantur ; ſed hoc ideò fingitur, quia ante frumentum inventum à Cerere, paſſim homines ſine lege vagabantur : quæ feritas interrupta eſt, poſtquam ex agrorum diſcretione nata ſunt jura.*

Prima Ceres unco terram dimovit aratro,
Prima dedit fruges, alimentaque mitia terris ;
Prima dedit leges. . . . . .

Ovide, *Metamorph. l.* 5. *v.* 341.

Cérès eſt la mére de Proſerpine, & néanmoins l'une & l'autre eſt la Terre. Rhéa eſt la mére de Cérès, & néanmoins ni l'une ni l'autre ne ſont autre choſe que la Terre. Les véritez ſont réelles & Phyſiques, les généalogies ſont poëtiques & figurées. Quelques-uns conſidérent diverſement la terre, & veulent que Rhéa ſoit tout le globe de la terre ; que Cérès n'en ſoit que la ſurface, que l'on ſéme & qu'on moiſſonne ; & que Proſerpine ne ſoit que l'Hémiſphére de nos Antipodes. C'eſt le ſentiment de Voſſius. Quelques Ecrivains aſſûrent que Cérès étoit venue de Sicile en Gréce, qu'elle demeura à Athénes la 16 année du régne d'Erechthée, que les marbres d'Arondel mettent à l'an 1409 avant J. C., qu'elle apprit aux Athéniens à ſemer du blé, que Triptoléme fils de Céleus ou d'Eleuſius, en ſema dans le champ appellé *Rharius* proche d'Eleuſine, & que cet Art paſſa ainſi aux autres nations.

La Tradition des Egyptiens, ſelon Diodore de Sicile, eſt qu'Iſis eſt la même que Céres, qui inventa la culture & l'uſage du froment, & publia des loix très-équitables : ainſi c'étoit une Divinité d'Egypte. Diodore de Sicile rapporte qu'Erechthée Roi d'Athénes étant paſſé d'Egypte en Gréce, & y ayant fait tranſporter une grande quantité de froment dans un tems de famine, les Grecs, par une juſte reconnoiſſance, lui déférérent la Royauté ; qu'enſuite ce Prince établit à Athénes les myſtéres de Cérès, ſelon l'uſage & les cérémonies d'Egypte. Cet Hiſtorien dit encore au même endroit, que l'arrivée de Cérès à Athénes, n'eſt autre choſe que le tranſport des fromens de l'Egypte en Gréce ; *Deam illo tempore in Atticam veniſſe traditur, quo fruges ejus nomine inſignes Athenas ſunt importatæ, quarum ſemina tunc Cereris beneficio quaſi denuò reperta videantur.* Il y auroit même ſujet de croire que cette courſe de Cérès par toute la terre, n'auroit été que le tranſport & la diſtribution du froment par tout, ſoit quand on commença à ſemer du grain, ſoit dans la ſuite du tems, quand la ſtérilité eut fait naître la famine : & s'il y a eu des païs qui ayent été en état de fournir en abondance du froment aux autres, c'eſt certainement l'Egypte & la Sicile ; mais ſur tout l'Egypte, parce que les débordemens du Nil, rendent les terres de ce païs plus fertiles, qu'elles ne ſont en aucun autre endroit du monde. C'eſt ce qui a donné lieu de croire qu'Iſis Reine d'Egypte, eſt la même que Cerès, & qu'elle communiqua aux autres parties de la terre le blé & l'Art de le cultiver. Enfin, pour confirmer ce qui a été dit, le même Auteur ajoûte que les cérémonies & les Antiquitez des Egyptiens ſont ſemblables. Il y a d'autres endroits, où Diodore ſemble balancer les raiſons que mettoient en avant la Sicile, l'Attique, l'Iſle de Créte, & l'Egypte, pour s'approprier la gloire d'avoir été le païs originaire de Cérès, l'inventrice de l'art de ſemer & de cultiver les blez. Hérodote avoue que les myſtéres de Cérès, qu'on appelloit la *Légiſlatrice* ou *Theſmophore*, avoient été tranſportez d'Egypte en Gréce.

Les villes de la Gréce, au rapport de Pauſanias, ſur tout Athénes & Argos diſputoient entre elles, de la même maniére que les Egyptiens & les Phrygiens, ſur l'origine & l'antiquité des myſtéres de Cérès, & de la diſtribution du blé.

Pauſanias nous apprend encore que les myſtéres de Cérès & d'Iſis, étoient ſi ſecrets, qu'il n'étoit permis qu'à ſes Prêtres de voir ſa ſtatue. Il dit ailleurs, qu'il n'étoit pas même permis à ceux qui n'avoient pas été admis à ces myſtéres, de s'informer de ce que c'étoit, bien loin d'y pouvoir aſſiſter ou d'en être ſpectateurs. Il parle auſſi d'un autre temple de Cérès, où les ſeules femmes entroient, nous aſſurant que les myſtéres & les ſacrifices de Cérès Eleuſine, étoient ce que la Gréce avoit de plus ſaint. On diſtinguoit les grands myſtéres qu'on appelloit τέλεια, des petits que l'on nommoit μυςήρια : les grands ſe célébroient tous les ans à Argos, les petits une fois en cinq ans à Eleuſis : ceux-là en automne, ceux ci au printems ; comme ſi on avoit eu égard à l'éloignement & aux approches du ſoleil. Les petits duroient neuf jours, après lequels on célébroit diverſes ſortes de combats. Le premier endroit ou Cérès à commencé à recevoir les honneurs d'une Déeſſe eſt, ſelon Denys, *l.* 1. la ville de Palantium, que les Arcadiens bâtirent ſur le Mont Palantio, avec un temple en ſon nom, & une Prêtreſſe Gréque de nation, & des jours de Fêtes qui ſe célébroient à la fin du mois de mars. Les cérémonies de ces Fêtes furent apportées à Rome par Evandre, l'an de la fondation de Rome 259, ſous le Conſulat d'Aulus Poſthumius & de T. Virginius. Après la victoire remportée ſur les Volſques, on porta les dépouilles dans le temple de Cérès, lequel trois ans après fut dédié ſolemnellement à cette Déeſſe par le Conſul Sp. Caſſius reſté à Rome. Ce temple étoit bâti au bout du grand Cirque. On commençoit la ſolemnité de ſa Fête à la pointe du jour, un peu avant l'aurore ; & les femmes qui en étoient les ſeules Prêtreſſes, couroient comme des furieuſes de tous côtez avec des torches allumées. Elles étoient avec cela obligées à une grande pureté, & il ne leur étoit point du tout permis de divulguer les myſtéres de la Déeſſe. Pour mieux garder le ſilence, elles étoient obligées de s'abſtenir de vin. On répréſentoit Cérès d'un air triſte, & déſolée, tenant dans ſa main un flambeau ou un bouquet d'épics de blé, ou avec une couronne des mêmes épics ſur la tête, comme on le voit dans la plupart des anciennes médailles, dont on parlera à la fin de cet article.

Cicéron dit qu'à Catane en Sicile, Cérès étoit honorée comme dans Rome & dans tout le reſte de la terre, y ayant une ſtatue d'elle, dont les hommes n'ont nulle connoiſſance, non pas même s'il y en a une ; les hommes n'entrant jamais dans ſon temple, les ſeules femmes & les ſeules vierges y faiſant toutes les fonctions ſa-

cerdotales : *Sacrarium Cereris est apud Catanenses, eadem religione qua Roma, qua in cateris locis, qua prope in toto orbe terrarum. In eo sacrario intimo fuit signum Cereris perantiquum quod viri non solum cujusmodi esset, seu ne esse quidem sciebant. Aditus enim in id sacrarium non est viris : sacra per mulieres & virgines confici solent.*

Pour découvrir l'origine des mystéres de Cérès Eleusine, il faut se souvenir que l'invention du labourage a été attribuée par les uns à Cerès, qui se servit de Triptoléme ; par les autres à Bacchus. Le grand mystére de Bacchus, institué par Isis ou Cérès, qui passa dans la suite des tems de l'Egypte en Gréce, étoit l'adoration de Phallus, ou du membre viril d'Osiris, qui ne put être trouvé par Isis, après que Typhon l'eut mis à mort & à qui Cérès ou Isis fit rendre ces honneurs infames. Saint Augustin, *livre septiéme de la Cité de Dieu*, *ch.* 20. parle ainsi de Cérès. " Entre les mystères „ de Cerès, les plus fameux sont ceux de Cérès Eleusine, que les „ Athéniens célébroient avec beaucoup de pompe. Tout ce que Varron en dit, ne regarde que l'invention du froment qu'on lui attribue, & le rapt de sa fille Proserpine que Pluton enleva, & qu'il dit être la fécondité des semences. Cette fécondité, ajoûte-t'il, ayant manqué pendant quelque tems, & la terre étant devenue stérile, celà donna lieu à cette opinion, que Pluton avoit enlevé & retenu dans les enfers la fille de Cérès, c'est à dire, la fécondité même ; mais, comme après cette calamité qui avoit causé un deuil public, l'on vit revenir la fécondité, on crut que Pluton avoit rendu Proserpine, & l'on institua des Fêtes solemnelles en l'honneur de Cerès. On faisoit anciennement présider Cérès à toute l'œconomie champêtre ; & Pausanias, *in Arcadicis*, fait mention d'un autel où l'on offroit des fruits, des arbres, du miel, de la laine, & autres choses de cette nature, des serpens, une truye pleine, sur tout du pavot, mais point de vin : de là vient que Plaute, *in Aulularia*, parlant d'une certaine noce où il n'y avoit point de vin, dit plaisamment que c'étoit des noces de Cérès. Le même Pausanias l'appelle *Mallophore*, c'est à dire, *porte laine* ; & *mélephore*, comme qui diroit *porte-brebis*, noms sous lesquels elle étoit révérée au païs de Mégare. Varron, *de Ling. Lat. l.* 4, veut que le nom de Céres ait été pris pour celui de *Gérès*, & qu'il vienne du Latin *gerere*, c'est à dire, *porter*, parce que la terre porte des épics ; mais il y a plus d'apparence qu'il prend son origine de *goresh* mot Hebreu, qui signifie *du blé battu* ou *moulu*. Les Cnidiens l'appelloient *Cyré*, en Grec Κυρή, comme qui diroit, *maîtresse de la vie*. Cérès étoit répréséntée dans un chariot tiré par deux dragons, tenant des têtes de pavots en une main, & une torche ardente en l'autre, avec une gerbe de blé sur la tête. Les Arcadiens tenoient toûjours du feu dans les temples de Cérès & de Proserpine.

L'on a plusieurs médailles sur lesquelles Cérès est répréséntée. Une de Memmius Edile Curule, nous la répréséntе assise, tenant en sa main droite trois épics de blé, & en sa gauche un flambeau allumé : une autre de C. Volteius la fait voir traînée dans un char attelé de deux serpens, ayant des flambeaux en ses mains ; & sur deux autres de Vibius Pansa, elle est dépeinte la robe un peu troussée, ayant pareillement des flambeaux en ses mains ; & portant le pié droit sur une truye, qu'on lui offroit ordinairement en sacrifice, parce que cet animal gâte les blez.

On a donné plusieurs épithétes à Cérès, comme *Actaa* ; *Alumna* ; *Attica* ; *Eleusina*, de la ville d'Eleusis ; *Ennensis*, de la ville d'Enna, auprès de laquelle sa fille Proserpine fut enlevée ; *Frutis*, dans Solin, *ch.* 2 ; *Mammosa*, dans Lucréce, *l.* 4. *v.* 1161 ; dans Arnobe, *l.* 7. *nigra & inferna* ; Παμμήτειρα, dans Orphée ; *Panda* ou *Pantica*, du mot *Panis* ; *Profunda* ; *Rharia*, d'un champ appellé Rharius près de la ville d'Eleusine, qui, suivant Pausanias, est le premier qui ait été ensemencé par Cérès ; *sancta* ; *Thesmophoros*, ou *Legifera*. On a déja donné cy-devant la raison & l'eclaircissement de ce nom, dans un passage de Servius. Voila à peu près tout ce qui regarde la Déesse Céres, si connue des Egyptiens, des Grecs & des Romains. * Jean Rosin, *Antiq. Rom. l.* 2. *ch.* 11. Thomas Dempster, *Paralip.* Saumaise, *ad Solin.* Gaspard Barthius, *ad Statium.* La Fête qui se célébroit à Rome en son honneur s'appelloit *Cerealis*, & il y en avoit à Athénes deux sous le nom de *Cerealia*. Pline, *l.* 34. *ch.* 4, parle de la premiére statue érigée en son nom à Rome. *Voyez* CÉRÉALES. Hygin. Stace. Ovide. Apollodore. Pitiscus, *Lexicon Antiquitatum.* Du Pin, *Historiens profanes*, *tome* 1.

CÉRÉSOLA (Flaminie) *Cherchez* CE'RASOLA.

CE'RESTE. *Cherchez* CEIRESTE.

CE'RET, petite ville ou bourg de Roussillon en Catalogne, au pié des Alpes, sur la riviére de Tech, à cinq ou six lieues de Perpignan & d'Elna. C'est le lieu où s'assemblérent, l'an 1660, les Envoyez de France & d'Espagne, pour régler les limites des deux Etats dans ces quartiers. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'RE'TA (Laura) *Voyez* CE'RE'TI (Laura)

CE'RE'TANA, bourg de la vallée de Noto en Sicile, situé sur une montagne, où les riviéres de Maulo & d'Acellaro prennent leurs sources, à neuf lieues de la ville de Syracuse, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'RE'THI, contrée de la Palestine. David se servoit des Soldats de ce païs pour sa Garde. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 30. *v.* 14. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 20. *v.* 23. *Voyez* KE'RE'THIENS.

CE'RE'TI (Daniel) savant Médecin de Bresce en Italie, dans le XV siécle, étoit fils de Baptiste Céréti Médecin, qui tiroit son nom d'une Terre près de Bergame. Il fit le Panégyrique de sa patrie & l'Eloge en vers des hommes illustres qu'elle avoit produits. Il vivoit encore l'an 1470. * Vossius, *de Hist. Lat. l.* 3. *ch.* 10.

CE'RE'TI ou CE'RE'TA (Laura) de Bresce, sœur de *Daniel*, fut élevée dans les Sciences, soutint des Théses de Philosophie dès l'âge de 18 ans, & enseigna depuis, sept ans de suite. Nous avons un Reçueil de ses lettres. Elle épousa *Pierre* Sérini, qu'elle perdit bien-tôt après, & elle passa le reste de sa vie dans le veuvage, n'ayant de commerce qu'avec ses livres. Elle vivoit au commencement du XVI siécle, mais on ne sait pas en quelle annee elle mourut. * Thomasini, *in Vit. Illustr. Viror.*

* CERFROID, Abbaïe de France, dans le Valois, contrée de l'isle de France au sud ouest de Soissons, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

CE'RI. *Voyez* CERVE'TE'RE'.

CE'RIGLIANO. *Cherchez* CIGLIANO.

CE'RIGNI. *Voyez* CE'RINES.

CE'RIGNOLA, bourg du Royaume de Naples dans la Capitanate, environ à deux lieues de la riviére d'Offanto, & de la Terre de Bary. * Maty, *Dict. Géogr.*

CE'RIGO, premiére isle de l'Archipel vers l'Europe, au midi du Cap *Maleo* de la Morée, à l'Orient du Golfe de *Colochina*, & environ à quarante ou cinquante milles de Candie, qui est située vis à vis. Les Anciens la nommoient *Porphyris*, à cause du Porphyre qu'on y trouve en abondance ; ou *Cythère*, du nom d'une de ses villes, où les Poëtes disent que Vénus prit naissance. On dit que Sinan Cigale avoit coutume de l'appeller *la lanterne de l'Archipel*, parce que c'est de là qu'on peut découvrir les flottes du Turc. Autrefois elle servoit de rempart aux Lacédémoniens, & de retraite à leurs vaisseaux qui retournoient d'Egypte & de Lybie. Elle a environ soixante milles de circuit. Le meilleur de ses ports qui est à douze milles de la forteresse, est profond & sûr, & son bassin peut contenir quarante galéres. Le terroir produit de très-bon vin, mais il n'y croit pas en abondance. Il y a beaucoup de blé, d'huile d'olive & de bêtes fauves. On y voit beaucoup d'ânes sauvages, dans la tête desquels l'on dit qu'on trouve de certaines pierres qui facilitent l'accouchement des femmes. La ville qui porte le même nom que l'isle est un Evêché, & est bâtie sur la pointe d'un roc, & est extrêmement fortifiée, tant par l'art que par la nature : la mer lui sert de fossé, & son artillerie est pointée sur une hauteur, d'où elle commande de toutes parts. La République de Venise possédoit cette isle, depuis la division de l'Empire Grec, & elle y envoyoit tous les deux ans un Noble Vénitien pour y commander en qualité de Gouverneur & de Provéditeur ; mais les Turcs s'en sont rendus maîtres. Il y a quelques Couvens de Caloyers Grecs, dont le plus célébre est celui de *San Giovanni della Grotta*, ou Saint-Jean de la Grotte, bâti sur un rocher, à la droite de la forteresse. Ce monastére est taillé dans le roc, à la pointe du marteau ; & quoique l'abord en soit très-difficile, ces Religieux ne laissent pas d'y monter toutes les nuits pour y faire leurs priéres. Les Habitans ont une vénération particuliére pour ce lieu, à cause qu'ils se persuadent que ce fut en cet endroit que saint Jean commença son Apocalypse. L'isle de Cérigo a ses côtes fort élevées particuliérement celles qui regardent l'occident : de sorte que les vaisseaux qui viennent d'Italie, croyent que cette isle fait une partie de la Terre Ferme de la Morée, & ne découvrent le canal de Cervi que de trois lieues. Elle a quatre petites montagnes dont les sommets étoient autrefois occupez par autant de petites villes : aujourd'hui il n'y a que celle qu'on nomme Cérigo, qui est fort peuplée, parce que plusieurs Habitans de l'isle de Candie s'y sont réfugiez, pour ne pas s'éloigner du climat de la Gréce. * P. Coronelli, *Description de la Morée.*

CE'RIGOTA. *Cherchez* CE'CE'RIGO.

CE'RILIANUS (Fabius) Historien, qui vivoit dans le troisiéme siécle, du tems des Empereurs Carus, Carin, & Numérien : il ne nous est connu que par un passage de Vopiscus, dans la Vie de ces Princes, *au ch.* 3.

CE'RILLIANO. *Voyez* CIGLIANO.

* CE'RILLY, petite ville ou bourg de Fance dans le Bourbonnois. Ce lieu est vers la source d'une petite riviére qui s'appelle Marmande, à l'ouest-nord-ouest de Moulins, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

CE'RINES ou CE'RIGNI, étoit autrefois une ville Episcopale de l'isle de Cypre : ce n'est plus aujourd'hui qu'un village qui a un grand port près du Cap de Cormachiti qui est le plus septentrional de l'isle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dapper, *Descr. de l'Archipel*, en Hollandois.

CE'RINTHE, Hérésiarque, Disciple de Simon *le Magicien*, vivoit dans le premier siécle, à Antioche de Syrie. Quelques-uns ont cru qu'il fut un des principaux Auteurs du Schisme qui pensa se former dans cette ville entre les Chrétiens, pour l'observation des cérémonies légales qu'il vouloit mêler avec l'Evangile. Il enseignoit que Jesus étoit fils de Joseph & de Marie, & que le Christ étoit tombé dans son ame sous la forme d'une colombe, lorsqu'il fut batisé, & que depuis ce tems-là il commença à connoître le Pére souverain, & reçut la science pour le faire connoître, & le pouvoir de faire des miracles. Il ajoûtoit que Jesus ayant souffert, le Christ s'étoit envolé au ciel : il débitoit d'autres erreurs aussi ridicules, que celles qu'on vient de rapporter. On le fait aussi un des Auteurs de la Secte des Chiliastes ou Millénaires. Saint Jean étant de retour à Ephése, après la mort de Domitien, écrivit son Evangile à la priére des Fidéles, pour refuter les erreurs de cet Hérésiarque. On dit même que ce saint Apôtre, ayant trouvé Cérinthe dans les bains publics, où il alloit pour se laver, selon la coutume de son tems, n'y voulut pas entrer, *de peur*, dit-il à ses Disciples, *que la maison ne tombe sur nous.* Ce que saint Epiphane rapporte, que Cérinthe fut un de ceux qui excitérent les Juifs à murmurer de ce que saint Pierre avoit batisé Corneille, & que ceux qui soutenoient à Antioche & à Jérusalem la nécessité de la circoncision, étoient des Disciples de Cérinthe, ne s'accorde point avec le tems auquel quelques Anciens placent Cérinthe ; car ils ne mettent son Hérésie qu'après celle de Carpocrate, qui ne commença qu'en 120. Cependant il est certain que Cérinthe a commencé à dogmatiser du vivant de saint Jean l'Evangéliste, c'est à dire, avant l'an 101 ; mais il n'y a pas d'apparence que ce soit dès l'année 50, puisque saint Irénée remarque que les Nicolaïtes, qui étoient une branche des Gnostiques, avoient commencé à publier leurs erreurs longtems avant Cérinthe. Il faut donc dire que Cérinthe a commen-

mencé à publier ſes erreurs vers la fin du premier ſiécle, ſous l'empire de Nerva & de Trajan, & qu'il a continué ſous celui d'Adrien. On peut croire que dans les commencemens il n'avoit point d'autre erreur, ſi ce n'eſt qu'il vouloit établir la néceſſité de ſe faire circoncire, & d'obſerver les cérémonies de la Loi & l'Evangile; mais il ne demeura pas dans ces bornes : car étant en Aſie où il fit ſa demeure, il enſeigna 1. que le monde n'avoit pas été fait par le Dieu ſouverain; mais par une vertu ſéparée & inférieure au premier principe qui eſt au deſſus de toutes choſes, laquelle n'avoit aucune connoiſſance du Dieu ſouverain: 2. Que Jeſus-Chriſt n'étoit pas né d'une Vierge; mais qu'il étoit fils de Joſeph & de Marie, comme les autres hommes, differant ſeulement en ce qu'il avoit plus de juſtice, plus de prudence, & plus de ſageſſe: 3. Que le Chriſt, fils du Dieu ſouverain étoit deſcendu ſous la figure d'une colombe dans Jeſus, quand il fut batiſé, & qu'il lui avoit fait connoître le Pére inconnu, & opérer des miracles: 4. Que ce Chriſt avoit quitté Jeſus qui avoit ſouffert ſeul, & que le Chriſt étoit demeuré impaſſible. Voilà les erreurs que lui attribue S. Irénée. Les Auteurs qui ont traité des Héréſies, ajoûtent qu'il admettoit des Æons, & une plénitude inviſible, que les erreurs précédentes ſuppoſent, & qu'il diſoit que le monde avoit été créé par les Anges, & que l'Auteur de la Loi n'étoit qu'un Ange: ce qui ne ſemble guéres s'accorder avec le ſentiment qu'on lui attribue de la néceſſité de l'obſervation de la Loi. Caius & Denys d'Alexandrie citez par Euſébe, *l.* 3. *ch.* 28 de ſon Hiſtoire, reprennent Cérinthe d'avoir cru que le regne de J. C. ſeroit terreſtre, & qu'il conſiſteroit dans les voluptez charnelles du boire, du manger, & des noces, dans des Fêtes & dans des ſacrifices continuels pendant mille ans. Cette opinion du régne de Jeſus-Chriſt ſur la terre pendant mille années, n'étoit pas particuliére à Cérinthe, & pluſieurs des Anciens l'ont ſoutenue après Papias; mais il ſemble que Cérinthe n'admettoit point d'autre beatitude que ce régne terreſtre. Il y avoit même quelques-uns des Cérinthiens, ſi l'on en croit ſaint Epiphane, qui nioient abſolument la réſurrection: du moins pluſieurs d'entre eux ſoutenoient que Jeſus-Chriſt n'étoit pas encore reſſuſcité. Cérinthe rejettoit tous les Evangiles, à l'exception de celui de ſaint Matthieu; il rejettoit les Actes des Apôtres & les Lettres de ſaint Paul. Il honoroit Judas, & étoit ennemi du martyre, ſi l'on en croit Philaſtre. Quelques Anciens ont attribué l'Apocalypſe de ſaint Jean à Cérinthe, & Caius dit qu'il établiſſoit ſon opinion du régne de mille ans ſur des révélations ou Apocalypſes, qu'il débitoit comme écrites par un grand Apôtre: ce que l'on peut entendre de lui-même. Mais il n'eſt pas néceſſaire d'interpréter ceci de l'Apocalypſe de ſaint Jean, & il ſe peut faire que Cérinthe avoit lui-même compoſé une Apocalypſe. * Saint Irénée, *l.* 1. *ch.* 25. *&c.* Saint Epiphane, *Hær.* 22. Euſébe. Théodoret. Baronius, *A. C.* 35. 41. 51. 57. 74. 97. Ittigius, *de Hær. l.* 1. *ch.* 5. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

CE'RIOLAN (Frédéric Furio) étoit ſorti d'une bonne famille de Valence en Eſpagne. Il ne ſe diſtingua pas moins par ſon eſprit & par ſon ſavoir, que par ſa naiſſance. Ayant commencé ſes études à Paris, il s'en alla à Louvain, où il diſputa contre Bononia Sicilien, Profeſſeur en Théologie, ſur les Verſions de la Bible en Langue vulgaire, qu'il prétendoit qu'on devoit rendre publiques. Ayant paſſé en Allemagne, il mit par écrit & donna au public cette Diſpute, qui fut jugée digne de cenſure: mais l'Empereur Charles-*Quint*, bon Juge du mérite des Gens d'eſprit, ayant reconnu l'érudition, la candeur, & les bonnes qualitez de Furius, non ſeulement le délivra du danger où il ſe trouvoit; mais l'envoya à Philippe ſon fils. Il demeura toute ſa vie auprès de ce Prince; & pendant les guerres du Païs-Bas, il fit tous ſes efforts pour faire ceſſer les différents & les troubles qui agitoient ces provinces. Il paſſa pour un des éloquens hommes de ſon ſiécle, & il donna au public l'Art de bien parler, en trois livres de Rhétorique, écrits en Latin, & publiez à Louvain. Il a fait un livre *des Devoirs d'un Conſeiller & des Conſeils.* Tous ces Ouvrages paſſoient pour excellens, dans un tems où les bons Auteurs & les bons livres étoient rares. Cériolan ayant paſſé toute ſa vie dans le célibat, mourut à Valladolid en 1592, âgé de plus de 60 ans. * De Thou, *Hiſt.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 180. de l'édit. de Hollande, 1715.

CE'RISANTE (Marc Duncan, ſurnommé de) étoit fils d'un célébre Médecin nommé Marc Duncan, Gentilhomme Ecoſſois, habitué à Saumur en Anjou, où Cériſante naquit. Il avoit beaucoup d'eſprit, & étoit bien fait de corps; mais naturellement vain, ambitieux & fanfaron. Le Marquis de Vigean le choiſit pour Précepteur du Marquis de Fors ſon fils aîné, lequel étant devenu Meſtre-de-camp ou Colonel du Régiment de Navarre, fit ſon Précepteur Lieutenant de ſa compagnie, par maniére de reconnoiſſance. Ils ſe trouvérent enſemble à la bataille de Thionville en 1639, mais le Marquis de Fors ayant été tué l'année ſuivante au ſiége d'Arras, Cériſante vendit ſa Lieutenance deux mille écus, & fut envoyé en 1641 à Conſtantinople par le Cardinal de Richelieu. Il alla peu après chercher une nouvelle fortune en Suéde, avec des lettres de recommandation de Hugues Grotius, Ambaſſadeur de cette couronne en France. Le Chancelier de Suéde, qui aimoit les Belles Lettres, ayant vu ſes vers Latins & ſa proſe, en fut ſi charmé, qu'il le députa en France, en qualité d'Envoyé, vers l'an 1644. Dans cette négociation il ſe fit eſtimer du Cardinal Mazarin; mais ſes rodomontades & ſon inſolence le firent haïr du Marquis de Vigean, du Duc d'Epernon, & de ſon fils le Duc de Candale, qui ſollicitérent ſi fort les Puiſſances, que la Cour en fit ſes plaintes en Suéde, & que l'Envoyé fut rappellé de ſon emploi en 1646. Cériſante s'en alla enſuite en Pologne, où il ne put rien faire; & s'en étant apperçû bien-tôt, il vint à Rome, où il ne fit que très peu de ſéjour. La revolte de Naples étant arrivée l'an 1647, il ſuivit le Duc de Guiſe qui ſe jetta dans la place & traita ſecrettement avec Gennaro Annéſe, pour être Meſtre-de-camp général des troupes de Naples. Enfin le jour de l'attaque générale des poſtes des Eſpagnols, il reçut un coup de mouſquet dans le talon, dont il mourut, l'an 1648. Il fit ſon teſtament, dans lequel il laiſſa à ſes freres ſes terres, ſes meubles & ſon argent comptant, quoi qu'il n'eût pas un pouce de terre, ni un ſou vaillant. Le Duc de Guiſe dit dans ſes Mémoires, qu'il eut l'effronterie de le faire ſon exécuteur teſtamentaire, & qu'il fit pour vint-cinq mille écus de legs pieux, quoi qu'il n'eût pas un denier; mais dans la copie de ſon teſtament, on trouve que ce fut Carlo Carola, qu'il nomma exécuteur teſtamentaire, & que ſes legs, donations & fondations montoient ſeulement à la ſomme de 550 ducats. On a voulu noircir ſa mémoire en lui imputant des vues qu'il ne paroît pas avoir eues dans ſes voyages. Il étoit né Proteſtant, & il avoit paſſé du Calviniſme à la Religion Romaine ſur la fin de ſes jours. A l'egard de ſa Poëſie Latine, elle eſt fort eſtimée des Savans; ſon caractére eſt noble & elevé, & quelques-unes de ſes Odes approchent aſſez du caractére d'Horace. * Bayle dans ſon *Dictionnaire Critique de la ſeconde édition*, 1702. Louïs Aubery du Maurier, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Hollande. Vie de Grotius, page* 425 *& ſuiv.* Rapin, *Réflexions ſur la Poëtique, partie* 2. *Réfl.* 30. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tome* 8. *p.* 223: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 174. *n.* 1468, édit. d'Amſterdam, 1725.

CE'RISOLES, bourg d'Italie en Piémont, eſt ſitué ſur une colline près de Carmagnole, & eſt célébre par la bataille que les François y donnérent, ſous le régne du Roi François I, contre les troupes de l'Empereur Charles-*Quint*. Ce fut le 14 avril de l'an 1544. François de Bourbon, Duc d'Anguien, âgé ſeulement de vint-deux ans, étoit à la tête des François, & les Impériaux etoient conduits par Alfonſe d'Avalos, Marquis du Guaſt, qui prit la fuite après avoir été bleſſé, & perdit douze mille hommes tuez ſur la place, outre un grand nombre de priſonniers, entre leſquels on compta deux mille cinq cens vint Allemands, & ſix cens trente Eſpagnols. Les François prirent encore quinze canons, les armes & tout le bagage, où l'on trouva plus de quatre mille chaînes que le Marquis du Guaſt avoit fait apporter pour les enchainer. * De Thou. Mézeray.

CE'RISY (Germain Habert Abbé de) Pariſien, Poëte François, fut reçu en 1629, à l'Academie Françoiſe. On a de lui la *Métamorphoſe des yeux de Philis en Aſtres*, & une autre petite piéce de Poëſie, qui a pour titre *le Temple de la Mort*. La premiére piéce nonobſtant ſa petiteſſe eſt très délicate & fort achevée, & la ſeconde ne l'eſt guéres moins. Ces deux piéces ſont eſtimées de tous les Connoiſſeurs. Quelqu'un même a dit que la Métamorphoſe des yeux de Philis étoit préférable à toutes les Métamorphoſes d'Ovide; que le Temple de la Mort a été au goût de tous les vivans, & qu'il a plu ſi fort à la Mort même, qu'elle s'eſt hâtée d'enlever l'Auteur après avoir fait ce bel Ouvrage, quoiqu'il ne fût qu'à la fleur de ſon âge, de peur que, ſi elle lui donnoit le loiſir de vivre plus longtems, il ne lui prît envie de dreſſer un auſſi beau Temple à la Vie. Quoique cela ſoit dit à la maniére des Poëtes, on peut aſſûrer que ces deux petites piéces ſont au goût de tous ceux qui ſe connoiſſent en Poëſie. Cériſy eſt auſſi l'Auteur de la Vie du Cardinal Bérulle. Il eſt mort l'an 1656. * Guéret, *la Guerre des Auteurs*, *p.* 178. Pierre Mambrun, *Diſſertation. de trib. Poëmatib. Epiſtol dedicator. ad Habert. Montmort.* Charles Sorel, *Biblioth. Françoiſe, Traité de la Poëſie*, *p.* 204. P. Pelliſſon-Fontanier, *Rélat. Hiſtor. de l'Académie Françoiſe*, *p.* 345 Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes Modernes, tome* 8. *p.* 271. 272. édit. de Paris, 1686: ou *tome* 4. *partie* 2. *p.* 211. *n.* 1485, de l'édit. d'Amſterdam 1725.

* CE'RISY, Abbaïe de France en Normandie, dans le dio-céſe de Bayeux, au ſud-oueſt de Bayeux, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* CE'RISY ou CE'RISY-MONTPINSON, petite ville ou bourg de France en Normandie, dans le Diocéſe de Coutances, à l'oueſt de Coutances, tirant vers le ſud, à la diſtance de deux lieues & demie. Ce lieu eſt ſur la rive droite de la Soulle.

CE'RITES, les Cérites, peuples d'Italie, Habitans de la ville de Céré, reçurent dans leur ville les Vierges Veſtales, qui s'enfuyoient de Rome à l'arrivée des Gaulois. Les Romains voulant reconnoître ce bienfait, accordérent à ces peuples le droit de Bourgeoiſie Romaine, ſans leur accorder toutefois le droit de ſuffrage dans les aſſemblées, pour monter aux charges de la République: de là vient que l'on dit *in Ceritum tabulas referre aliquem*, priver un Citoyen de donner ſon ſuffrage. * Jean Roſin, *Antiq. Rom.* Thom. Dempſter.

CERLE (Jean) né à Aubin, au diocéſe de Rodès en 1634, après avoir étudié en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe, prit le degré de Bachelier, & ſe retira dans le diocéſe de Pamiers. Il fut pendant quatre ou cinq ans dans Taraſcon Vicaire du Prieur Caulet, frére de l'Evêque de Pamiers. S'étant acquitté dignement de cet emploi, il fut reçu Chanoine Régulier de la cathédrale de Pamiers. Il alla faire ſon Noviciat dans l'Abbaïe de Chancelade, parce qu'il n'y en avoit pas encore d'établi à Pamiers. Après ſa profeſſion, il s'attacha principalement à l'étude, ce qui le rendit capable de préſider aux conférences des Curez du diocéſe, lorſque l'Evêque de Pamiers ne pouvoit pas s'y trouver. Il fut nommé Précenteur de l'égliſe cathédrale de cette ville, ſur la démiſſion du Pére Rainſſant qui ſe retira à Saint-Victor de Paris, ſa maiſon de profeſſion, après avoir été employé à la réforme du Chapitre de Pamiers. Après la mort de M. de Pamiers, il fut élu par le Chapitre Vicaire Général du diocéſe, le ſiége vacant, conjointement avec M. Charlas, le dernier d'août 1680. Peu de jours auparavant il avoit été Official, ſur la démiſſion du P. Rech. Il arriva des choſes ſi ſinguliéres au P. Cerle durant le tems de ſon adminiſtration, qu'elles lui ont aquis un nom dans le monde. *Joſeph de Montpézat* Archevêque de Toulouſe, qui étoit dans le parti des Jéſuites, s'étoit comme déclaré ouvertement contre le Clergé de l'égliſe de Pamiers, qui étoit dans le parti de ceux qu'on nomme *Janſéniſtes*. Il caſſa la nomination des Vicaires Généraux, qu'on ſoutenoit être canonique & dans les formes, & éleva lui-même autel contre autel dans cette égli-

église. Le P. Cerle, qui étoit le seul qui avoit échapé à la violence exercée sur son Chapitre, dont tous les Membres étoient ou en prison ou en exil, se crut obligé de défendre l'autorité qui lui avoit été commise. Il appella au Siége de Rome de toutes les entreprises du Métropolitain. L'Acte d'appel est daté du vint-septiéme septembre 1680. Il soutint sa cause par diverses ordonnances raisonnées. L'Archevêque de Toulouse en fut outré de colére. Il entra dans le Parlement, & tâcha de persuader par un long Discours pathétique, que les intentions de la Cour étoient que l'on condamnât le Pére Cerle au dernier supplice. Le Parlement intimidé par cet Archevêque, condamna ce Pére, sur le vu de ses Ordonnances & de ses Lettres Pastorales, à avoir la tête tranchée sur un échafaut dans la grande place de Toulouse. L'Arrêt est du seiziéme avril 1681, & le Pére fut exécuté en effigie à Toulouse & à Pamiers le 21 avril suivant. Le Bourreau de cette derniére ville s'enfuit, pour ne pas faire cette exécution, quoi qu'elle ne fût qu'en effigie, tant il avoit lui-même d'horreur de la sévérité de cette sentence. Comme le P. Cerle ne trouvoit plus aucune sureté nulle part, que ses ennemis jettoient la terreur par tout, il se vit obligé de chercher quelque azyle dans les cavernes de la terre. Il erra quelque tems dans les déserts & sur les montagnes, demeurant pourtant toujours ferme & constant dans ses sentimens. Il écrivit durant ce tems-là diverses lettres au peuple du diocése de Pamiers. Ses ennemis, non contens de l'avoir fait condamner à mort, & exécuter en effigie, trouvérent bon de le faire revivre quelque tems après, en faisant rendre contre lui à Marseille le douziéme de février 1689, une sentence qui le condamnoit aux galéres. Il censura dans le diocése de Pamiers, la Doctrine du Péché Philosophique & celle qui dispense les hommes d'aimer Dieu; la premiére le second janvier 1690, & l'autre le 20 août de la même année. Il fut le seul en France des Supérieurs Ecclésiastiques, qui fit faire des priéres publiques dans le diocése, dont il avoit l'administration, au sujet de la derniére Révolution d'Angleterre. Il mourut dans sa retraite, le seiziéme août 1691, âgé de cinquante sept ans. On a de lui un grand nombre de piéces, comme Actes, Ordonnances, Lettres Pastorales, Censures, Lettres aux Papes. Elles sont contenues dans la seconde & dans la troisiéme partie de l'Inventaire de l'affaire de Pamiers. Il y en auroit pour en composer une quatriéme partie, si l'on vouloit les recueillir & les faire imprimer. * *Mémoires du tems.*

CERMELLI (Augustin) natif d'Alexandrie de la Paille, & Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a été pendant douze ans Inquisiteur Général dans la Ligurie, depuis l'an 1651, jusqu'en 1663. On a de lui divers Ouvrages, une Chaîne sur Job, composée des Ecrits des saints Péres, & des Auteurs ecclésiastiques, qui parut à Gênes en 1636; *la Vie de saint Jérôme* publiée en 1648, à Ferrare; *la Vie de saint Augustin, avec les Eloges de saint Thomas d'Aquin, & de saint Dominique*, dans le même tems; deux autres Ouvrages, le premier *Monita Prælatorum*, dont la seconde édition faite en 1655, à Gênes, est la plus ample; le second, *Princeps Catholicus*, qu'il publia à Rome en 1657. Rovetta en parlant de lui à l'année 1677, donne lieu de croire qu'il a vécu jusques-là. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome 2.*

* CERNAI-EN-DORMOIS, petite ville de France en Champagne sur la Dorvie, est à l'est de Rheims, dont elle est éloignée d'environ dix lieues.

CERNARVAN ou CARNAVAN. *Voyez* CARNARVAN.

CERNE, bourg d'Angleterre dans la contrée du Comté de Dorset, qu'on nomme *Totcombe*, est dans une plaine arrosée d'un petit ruisseau. Il est considérable, parce qu'il a été autrefois une ville abbatiale, à 99 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* CERNETS, bon bourg de Suisse, dans la Basse Engadine, contrée du Païs des Grisons, est au sud-est de Coire, dont il est éloigné de près de huit lieues.

CERNICH & CZERNICH, bourg du Royaume de Hongrie dans l'Esclavonie, sur la riviére de Cernich, au nord-ouest de la ville de Posséga, & à l'est de celle de Gradisca environ à cinq lieues de la premiére & à six de la seconde. Quelques uns croyent, que c'est l'ancienne *Inicerum* & *Incerum*, ville de la Pannonie Savienne, que d'autres placent à Garnock, dans le Comté de Posséga. D'autres prétendent que ce bourg est l'ancienne Cirtisa ou Certissa, ville de la Basse Pannonie, que d'autres placent à Ezech ou Ezeck sur la riviére d'Oriawa au midi de la ville de Posséga. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CERNICH, petite riviére de l'Esclavonie, sur laquelle est le bourg de *Cernich*, coule à peu près du nord-est au sud-ouest, & se rend dans la Save un peu au dessous de Gradiska.

CERNITIS, (Pierre de) Docteur de Bologne, vers l'an 1308, a fait *Consilia, & de Feudis.* * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze, tome 2.* 1695.

CERNO, isle. *Voyez* MAURICE, isle.

CERON, païs dans l'Assyrie, fertile en bois odoriférans, où Joséphe dit que l'on voyoit de son tems les restes de l'Arche de Noé. * *Antiq. Judaiq. l. 20. ch. 2.*

CERRA, ville. *Cherchez* ACERRA.

CERRATUS, (Paul) étoit d'Alba dans le Mont-Ferrat, au Duc de Savoye, surnommée par les Anciens *Pompeia*, & vivoit vers l'an 1520. Les Poësies de cet Auteur se trouvent parmi les Délices des Poëtes Latins d'Italie; & ses trois livres de la Virginité furent imprimez à part *in octavo*, à Paris l'an 1528. Scaliger témoigne qu'il s'étoit tellement accoutumé au grand style, qu'il ne lui étoit pas possible de descendre de cette élevation, lors même qu'il traitoit de matiéres basses par elles mêmes: de sorte qu'il parloit d'une mouche, d'un ton aussi magnifique qu'il auroit fait d'un Héros. Il ajoûte qu'il est court, qu'il est plein, & que comme la Poësie est composée de quatre parties, qui sont le *nerf* ou *la force*, *le nombre* ou *la mesure*, *la candeur* ou *l'air naturel*, & *cette beauté* qui consiste dans les agrémens accompagnez de la douceur, il ne lui manquoit que la derniére de ces quatre qualitez pour être bon Poëte; mais on croit que cet obstacle venoit plutôt du défaut de sa matiére, que de celui de son génie ou de son jugement. * Jules César Scaliger, *Hypercrit. l. 6. Poët. p.* 798. 799. Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poetes modernes, tome 7. p.* 126: ou *tome 4. partie 1. p. 117. n.* 1253. de l'édit. d'Amsterdam, 1725.

* CERRETO, bourg d'Italie, dans l'Etat Ecclésiastique. Il est dans l'Ombrie sur la rive droite de la riviére de Néra, au nord-est de Spoléte, dont il est éloigné d'environ quatre à cinq lieues.

CERRI, (Charles) Cardinal Evêque de Ferrare, Romain, Doyen de la Rote, fut nommé Cardinal par le Pape Clément IX, le 29 novembre 1669, Evêque de Ferrare, & Légat d'Urbin. Il mourut à Rome le 14 de mai 1690, âgé de 80 ans. Il a donné au public *Decisiones Rotæ.* * *Bibliothéque Historique des Auteurs de Droit*, par Denys Simon, édit. de Paris, *in douze, tome* 2. 1695.

CERRITO, petite ville épiscopale du Royaume de Naples, au pié de l'Apennin dans la Terre de Labour, aux confins de la Principauté Ultérieure, & du Comté de Molise, à six lieues de la ville de Bénévent, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CERS, autrement ARAN, ARRAN, & ARNE petite isle de la Manche ou Mer Britannique, est à l'orient de la partie méridionale de l'isle de Garnesey dont elle n'est éloignée que de deux à trois lieues. Sanson, dans sa Carte de la Normandie l'appelle *Sarke.*

CERSILE. *Voyez* CYRSILE DE PHARSALE.

CERSOBLEPTES, Roi de Thrace, étoit fils de Cotys, qui l'associa au gouvernement du Royaume. Il s'empara de plusieurs villes situées sur l'Hellespont; mais Philippe Roi de Macédoine, conduisit son armée contre lui; & après l'avoir défait, l'obligea de lui payer tribut. * Diodore de Sicile, *l.* 16.

* CERTALDO, bourg du Duché de Florence en Italie, sur la riviére d'Elsa, entre Empoli & Sienne. C'est là qu'on prétend que naquit le célébre Jean Bocace, & qu'il fut enterré. Près de là il se trouve des montagnes de sable qui, quoiqu'eloignées de la mer, sont pleines de coquillages de mer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Misson, *Voyage d'Italie, Lettre* 30. *Délices d'Italie, tome* 1. *p.* 237.

CERTITIUS, ou CERDITIUS, Capitaine de Saxe, se mit, vers l'an 495, sur mer avec cinq vaisseaux chargez de Soldats, & aborda sur la côte de la Grande Bretagne, où il prit terre malgré la résistance des Habitans. Il fit la guerre durant près de 24 ans; & avec le secours de quelques Princes voisins, il s'établit dans la partie occidentale de l'isle, & fut le premier Roi des Saxons Occidentaux, ou de Westsex. * Du Chêne, *Histoire d'Angleterre, tome* 2.

CERVANTES, (Jean) Cardinal, Archevêque de Séville, étoit Espagnol, natif de Lora dans l'Andalousie, & originaire de Galice. Il eut l'Archidiaconé de Seville, & fut fait Cardinal par le Pape Martin V, le vint-quatriéme de mai de l'an 1426. Il se trouva au Concile de Bâle, sous le pontificat d'Eugene IV, qui l'envoya Légat en Italie, avec le Cardinal Albergati, pour tâcher d'appaiser les différens qui s'étoient élevez entre la République de Venise, & Jean-Marie Visconti, Duc de Milan. Lorsqu'il fut de retour à Bâle, desapprouvant la mesintelligence qu'on avoit fait naître entre le Concile & le Pape, il se retira en Espagne, où il eut l'Evêché d'Avila, puis celui de Segovie, & enfin l'Archevêché de Séville où il mourut le 25 novembre de l'an 1453. * *Hist. de Ségovie.* Ciaconius. Auberi, *Hist. des Cardinaux.*

CERVANTES, (Gaspard) Cardinal, Archevêque de Tarragone, savoit le Droit Canon & Civil, & étoit bon Théologien. Il se distingua dans le Concile de Trente, & s'y fit admirer par son savoir & son éloquence. On lui donna l'Archevêché de Messine en Sicile, puis celui de Salerne dans le Royaume de Naples, ensuite celui de Tarragone; & enfin il fut nommé Cardinal en 1570, par le Pape Pie V. Cervantes fonda un Séminaire ecclésiastique, & un Collége de Jésuites, & mourut en 1575, âgé de soixante & quatre ans. * Auberi, *Hist. des Card.* Le Mire, *de Script. sæc. XVI.*

CERVANTES SAAVEDRA, (Miguel) Espagnol, étoit de Séville, ou, selon d'autres, d'Erquivias, qui est un bourg près de Tolède. Peu d'Auteurs ont eu plus de justesse, de brillant & de délicatesse que lui; ce qu'on peut aisément connoître par la lecture de ses Ouvrages en prose & en vers. Il avoit été Sécretaire du Duc d'Albe; & s'étant retiré à Madrid, il y fut traité avec mépris par le Duc de Lerme, premier Ministre de Philippe III, Roi d'Espagne. Pour se venger de ce Ministre qui n'avoit aucune considération pour les Gens de Lettres, il composa le Roman de Dom Quichote, qui est un Ouvrage incomparable, & une satyre très-fine de sa nation; parce que toute la Noblesse d'Espagne, qu'il tourne en ridicule dans ce livre, s'étoit alors entêtée de Chevalerie. Les vers tronquez, qu'on y voit au commencement, témoignent que cette piéce regardoit principalement le Duc de Lerme; car son nom y est caché avec adresse. Cervantes publia la premiére partie de son Dom Quichote en 1605, & comme il négligeoit, à la maniére de ceux de sa nation, d'en donner la continuation, un certain Alonso Fernandez de Avellanéda, y travailla, & la publia en 1614, à Tarragone. Cette supercherie fâcha Cervantes qu'on déchiroit dans la préface de ce livre. Il donna cette seconde partie, & il s'y plaint qu'on lui avoit dérobé sa copie: en effet, il y a bien des choses semblables dans sa continuation, & dans celle de Avellanéda, qui étoit Ecclésiastique, & du nombre des Docteurs que les Espagnols nomment *Licenciados.* Cervantes mourut misérable, vers l'an 1620. On dit qu'il n'avoit pas même de pain. Cependant sa réputation ne mourra jamais. Outre son incomparable Dom Quichote de la Manche, nous avons douze Nouvelles de sa façon, huit Comédies, sa discrette Galatée, & les Travaux de Persillis & de Sigismonde, Histoire septentrionale. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

* CERVARIUS, (Proculus) Chevalier Romain, se joignit aux Conjurez dont Pison étoit le Chef, mais s'en étant repenti de bonne heure, & les ayant découverts, il obtint sa grace de Néron pour sa récompense. * Tacite, *Annales*, *l.* 15. *c.* 50. & 71.

CERVARO, riviére du Royaume de Naples, a sa source dans la Principauté Ultérieure, dans les montagnes de l'Apennin, traverse la Capitanate, & se joint au Candelaro, vis à vis de Siponte. * Maty, *Dict. Geogr.*

CERVATON, (Anne) Dame Espagnole, étoit fille d'honneur de la Reine Germaine de Foix que Ferdinand V, Roi d'Arragon, épousa en 1505. Elle étoit la plus belle personne de la Cour, & s'appliqua avec ardeur aux Belles Lettres, dans lesquelles elle fit du progrès. Parler Latin, écrire spirituellement, s'exprimer juste, étoient des talens par lesquels Anne Cervaton s'aquit l'estime de tous les honnêtes gens de la Cour. Frédéric de Tolède, Duc d'Albe, l'aima avec une passion extréme. Nous avons parmi les épîtres de Lucius Marinæus de Sicile, qui étoit très-bien à la Cour de Ferdinand, des lettres Latines qu'il écrivit en 1512 à cette Dame, & les réponses qu'elle lui fit en cette même Langue. * Lucius Marinæus, *l.* 16. *Epist.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

CERVE'RA, bourg d'Espagne dans la contrée de la Sierra, dans la Castille nouvelle, à six lieues de la ville de Cuença, vers le midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERVE'RA, bourg de la Viguerie de Gironne en Catalogne, sur la côte occidentale, près d'une grande baye, qui porte son nom, entre Roses & Collioure, à quatre lieues de la premiére & à trois de la derniere. * Maty, *Dict. Géogr.*

CERVE'RA, petite ville d'Espagne, capitale de la Viguerie de Cervéra en Catalogne, est à la source de la riviére de Cervéra, à douze lieues de la ville de Tarragone, du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CERVE'RA ou CERVEIRA ou VILLA NOVA da CERVEIRA petite ville de Portugal, dans la province appellée *Entre Douro & Minho*, est sur la rive gauche de la riviére de Minho, & au nord-ouest de Braga dont elle est éloignée d'environ huit lieues.

CERVETE'RE', petite ville d'Italie dans le Patrimoine de S. Pierre, est située sur un coteau, à trois milles de la Mer de Toscane, & à huit milles de Bracciano. C'étoit anciennement une grande ville nommée *Care* ou *Care vetus*, capitale de l'Etrurie. C'est d'où prirent leur nom certains regîtres appellez *Carites Tabula*, où les Censeurs faisoient mettre ceux qui étoient privez du droit de suffrage. Car, après que la ville de Rome eut été prise par les Gaulois, les Habitans de *Care* reçûrent civilement ceux qui apportérent dans leur ville, les choses sacrées, & le feu éternel de Vesta; & la République leur accorda ensuite le droit de Bourgeoisie Romaine, sans néanmoins leur donner droit de suffrage. Voilà comme Strabon récite la chose, *l.* 5. Elle se trouve à peu près de même dans Aulu-Gelle *Voyez* CE'RITES.

* CERVI ou CERVY, petite isle de l'Archipel au sud de la partie méridionale de la Tzaconie, n'en est séparée que par un petit bras de mer appellé le *Canal de Cervi* qui a environ une lieue & demie de largeur.

CERVIA, autrefois nommée *Ficocle*, ville d'Italie, vers la Mer Adriatique, avec Evêché suffragant de Ravenne, est dans la Romagne ou Romandiole. Jean François de Guidi, Cardinal Bagni, qui en étoit Evêque, y tint en 1634 un Synode, dont nous avons les ordonnances.

CERULARIUS. *Cherchez* MICHEL CE'RULARIUS.

CE'RUS, *Carus*, a été appellé par les Grecs le *Dieu* du tems favorable, *Opportuni temporis Numen*, & par les Latins *l'Occasion*. Les Eléens lui avoient consacré un autel. Callistrate, excellent Sculpteur, avoit répresenté ce Dieu sous la figure d'un beau jeune homme, ayant les cheveux épars & flottans au gré du vent, & tenant un rasoir en sa main. Un certain Poëte le nomme le plus jeune de tous les enfans de Saturne. Phédre dans ses fables ingénieuses nous l'a dépeint sous la figure d'un homme qui a des ailes, n'ayant de cheveux que par devant & étant chauve par derriére, & qu'on ne peut reprendre, lorsqu'on le laisse une fois échapper, parce qu'il va si vite, qu'il pourroit marcher sur le tranchant d'un rasoir sans se blesser. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

CE'RUTUS, (Frédéric) de Vérone, vivoit dans le XVI siécle, & savoit très-bien la Langue Gréque & la Latine, qu'il enseigna avec réputation. Il mourut en 1579, & laissa un fils très-savant Médecin, mort en 1620. * Thomasini, *Illustr. Viror. Vit.*

C E S.

CE'SAIRE, Diacre & Martyr à Terracine, fut martyrisé, à ce que portent ses Actes, dans le premier siécle de l'Eglise, sous l'Empereur Claude ou Néron; mais ces Actes sont si pleins de fictions, que l'on n'y peut ajoûter aucune foi. Son culte a néanmoins été célébré dans l'Eglise Romaine, comme on le voit par le Sacramentaire de S. Grégoire, & par le Calendrier du P. Fronteau, où ce Saint se trouve au premier de novembre, aussi bien que dans quelques anciens Martyrologes. Les Grecs ont aussi honoré sa mémoire au même jour. Il y avoit à Rome une église qui portoit son nom, & dont saint Grégoire fait mention. Elle étoit d'abord à un monastére, & fut ensuite convertie en tître ou paroisse. Elle a depuis eté détruite & rebâtie au même endroit, sous le pontificat de Clément VIII. On croit que l'on y conserve encore son corps.

CE'SAIRE, (S.) frére de saint Grégoire de Nazianze, vivoit dans le IV siécle. Il étudia à Alexandrie; & depuis étant venu à la Cour, il fut Médecin de l'Empereur Julien. Sa demeure près d'un Prince apostat déplut fort à son frére saint Grégoire, qui lui écrivit que la place qu'il occupoit auprès d'un Empereur ennemi de JESUS CHRIST, scandalisoit tout le monde; que leur pére Grégoire en étoit extrémement affligé, & qu'ils avoient empêché que leur mére Nonna n'en apprît quelque chose, parce qu'elle en mourroit de déplaisir; qu'il le conjuroit donc de revenir dans la maison de ses parens, où il trouveroit assez de bien, pour un homme modéré. Césaire fut si touché de cet avis, qu'il renonça à sa charge. Avant que de retourner chez son pére, il confondit Julien dans une Dispute publique, où il prouva clairement l'impiété des idoles. Ce Prince le voyant si ferme dans sa Religion, s'écria, *O bienheureux pére! ô malheureux enfans!* paroles qui marquoient l'estime qu'il faisoit de ces deux fréres. Césaire revint à la Cour sous l'Empereur Jovinien, & l'Empereur Valens lui donna depuis une charge de Questeur ou de Thrésorier de la Bithynie. Il l'exerçoit à Nicée, pendant l'épouvantable tremblement de terre qui ruina entiérement cette ville, l'an 368, & il en fut sauvé par miracle, comme nous l'apprenons de S. Grégoire son frére, dans l'Oraison funébre qu'il prononça à sa louange. Il y a apparence que Césaire mourut sur la fin de la même année 368, ou au commencement de la suivante. L'Eglise l'honore comme Saint, la Latine le 25 de février; & la Grèque le neuviéme de mars. Nous apprenons de Nicéphore, que c'est depuis plusieurs siécles. On lui attribue quatre Dialogues, sur les Questions les plus subtiles de la Théologie & de la Philosophie, que quelques uns ont cru avoir été faits sous son nom par S. Grégoire de Nazianze; mais ils sont d'un Auteur beaucoup plus récent. Photius en fait mention, & remarque qu'ils contenoient 220 Questions ou Réponses; presentement nous n'en avons que 195, imprimées en Grec & en Latin dans l'Auctuaire de la Bibliotheque des Péres de 1624. Leunclavius les avoit déja fait imprimer en Latin en 1571, & après lui Elias Ehinger Bibliothécaire d'Ausbourg en a donné l'an 1626, 79 en Grec & en Latin. * Grégoire de Nazianze, *Orat.* 16. & *Carmine in Vita sua*. Nicéphore Calliste, *l.* 12. *c.* 24. Photius, *Biblioth. Cod.* 210. Suidas & Jacques Billy, *en la pref. sur la dixiéme Oraison de saint Grégoire de Nazianze*. Bollandus, *ad diem* 25 *feb.* Herman, *Vie de saint Grégoire*; Tillemont, *Mémoires de l'Histoire Ecclés.* Baillet, *Vies des Saints*. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du IV siécle*.

CE'SAIRE, (S.) Archevêque d'Arles, illustre par sa doctrine & par sa piété, a vécu dans le VI siécle, & étoit de Challon sur Saone, selon quelques Auteurs. Il fut élevé sous l'Abbé Prochaire dans l'isle de Lérins, qui étoit l'école de la piété pour les Gaules. Une maladie qu'il eut, l'ayant obligé de venir à Arles, pour y recouvrer la santé, il fut fait Diacre, Prêtre, puis Abbe par Eonius, qui étoit Evêque de cette ville, & auquel il succéda environ l'an 502 ou 503. Quelques Citoyens l'accusérent auprès du Roi Alaric, de favoriser le parti des Bourguignons, & de leur vouloir livrer la ville d'Arles; mais le ciel fit connoître son innocence. Il présida au Concile d'Agde l'an 506, à celui de Carpentras en 527, à celui de Vaison & au second d'Orange en 529, & à un autre où Contuméliosus, Evêque de Riez, fut accusé & deposé. Le Pape Symmaque, qu'il alla saluer à Rome, lui donna le *Pallium*. On met sa mort au 27 d'août de l'an 544. Nous avons de lui quarante-six Homélies, imprimées dans la Bibliothéque des Péres; 23 de ces mêmes Homélies, imprimées avec 81 autres dans l'Appendix du cinquiéme tome des Oeuvres de saint Augustin, de l'édition des Bénédictins; quelques Lettres; une Exhortation à la Charité; un Traité des dix Vierges; des Régles pour les Religieuses en faveur de sa sœur sainte Césaire, Abbesse d'un monastére de saintes filles qu'il avoit fondé à Arles; & quelques autres imprimées à part, & dans le IX tome de la grande Bibliothéque des Péres. M. Baluze fit imprimer en 1669, 14 Homélies de saint Césaire, qu'il croyoit qu'on n'avoit point encore vues, mais il n'y a que la dixiéme qui parut alors pour la premiére fois. Cyprien son Disciple écrivit sa Vie qu'on voit à la tête de ses Ouvrages, avec le Prêtre Musianus & le Diacre Etienne. Nous avons aussi le testament de saint Césaire. Les Barbares avoient détruit son tombeau, & les Chrétiens le rétablirent avec une épitaphe de la façon de Geminus Paulus en ces termes,

Cernitur hic Pario renovatum marmore tegmen
Patri Cæsario, *Pontificique sacro.*
Quod scelerata cohors rabie destruxit acerbâ,
Hanc virtute Dei sorbuit unda maris.
Præsul & in stagno Arelatis sede locata
Geminus id Paulus strenue compsit opus;
Cui Christus tribuat cœlestis præmia vitæ,
Cœtibus Angelicis consocietur ovans.
Et nobis, venerande pater, miserere precando;
Diluat ut nostra crimina cuncta Deus.

Non seulement il avoit composé ses Sermons pour les prêcher à son peuple; mais il les envoyoit encore à ses confréres de France, d'Italie & d'Espagne, afin qu'ils s'en servissent pour en instruire leur troupeau: c'est ce qui fait que l'on en trouve un grand nombre. Il copioit souvent lui même les Sermons des autres, & entre autres ceux de saint Augustin, sur les matiéres qui concernent la liberté, la Grace, la prédestination, &c. Il copie d'ordinaire Fauste de Riez. L'Auteur qui l'a inséré dans le livre des Ecrivains ecclésiastiques de Gennade (car Gennade n'en a pas pu parler, puisque quand il écrivoit, Césaire n'étoit pas encore Evêque d'Arles,) cet Auteur, dis-je, lui attribue un recueil de passages de l'Ecriture & des Péres sur la Grace, approuvé par le Pape Félix: ce qui se doit entendre des Canons du second Concile d'Orange, où Césaire a assisté. Sa Vie ne nous paroît pas pure & telle qu'elle a été faite par ses premiers Auteurs. * Ruricius Lemovicensis, *Epist.* 31. Cyprien, *en sa Vie*. Gennade, *au Catal. c.* 86. Sigebert, *c.* 119. Trithéme & Bellarmin, *des Ecriv. Eccl.* Grégoire de Tours. Florien. Vénance & Baronius, *A. C.* 441. *num.* 13. 454. *num.* 42. & *suiv.* 490. *num.* 10. 506. *num.* 5. 508. *num* 23. &c. au Martyrologe, *au* 27 *août*. Saxi, *Pontif. Arelat.* Louis Jacob, *de Clar. Script. Cabilon.* M. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Ecclés. du VI siécle.*

CÉSAIRE, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, dans le monastére de Heisterbach, dans le diocése de Cologne, où il entra l'an 1199, & puis Prieur de Villers en Brabant, a composé un gros Ouvrage divisé en douze livres en forme de Dialogues, à l'imitation de saint Grégoire, contenant l'Histoire des miracles & des visions arrivées de son tems, particuliérement en Allemagne. Il assûre dans la préface qu'il n'a rien inventé de lui même, & qu'il a appris des autres tout ce qu'il a écrit. Cependant il n'est pas excusable d'avoir cru trop légérement des gens peu dignes de foi, & d'avoir sur leur rapport recueilli dans son Ouvrage quantité de fables & d'histoires supposées. Il marque, *l. 10. ch.* 48, qu'il composoit cet Ouvrage l'an 1222. Il a encore composé l'an 1226, la Vie & la Passion de saint Engelbert, Archevêque de Cologne, en trois livres, que Surius rapporte dans le VI tome, sous le septiéme novembre; & des Homélies données par André Coppenstein, sous le titre de Recueil de Moralitez, imprimé à Cologne. Il composa encore divers autres Traitez, dont on pourra avoir le dénombrement dans la Bibliothéque des Ecrivains de Cîteaux, & dans le catalogue qu'en a donné Coppenstein à la tête du Recueil de Moralitez. * Trithéme, *de Script. Eccles.* Charles de Visch, *Biblioth. Cisterc.* Le Mire. Possevin. Vossius, &c. M. Du Pin, *au siécle XIII.*

CE'SAIRE (Innocent) Prevôt de l'église de Bresce en Italie, vivoit au commencement du XVI siécle, & fut fait prisonnier, lorsque cette ville fut prise par les François l'an 1512. Il a décrit les malheurs que souffrit cette ville en cette occasion. Gaston de Foix, Général des armées du Roi Louïs XII en Italie, y étant entré par le château, couvrit les rues de huit mille morts, & en chassa les Vénitiens, que les Bourgeois de Bresce avoient introduits dans leur ville. * Vossius, *des Hist. Lat. l. 3. ch.* 10.

CE'SAIRE, de Spire, étant entré dans l'Ordre de saint François, dès le vivant de ce Saint, s'y distingua par un attachement inviolable à la régularité. Sa vie exemplaire le fit regarder comme le Chef des Religieux zélez qui s'opposoient aux relâchemens que le P. Hélie, Général, introduisoit chaque jour. On les appella de son nom, *les Césarins.* La fermeté avec laquelle il reprenoit Hélie, irrita contre lui cet homme ambitieux, qui ayant fait entendre au Pape Grégoire IX, que les Césarins ne cherchoient qu'à exciter des troubles, obtint de lui en 1237, la permission d'employer contre eux les plus rigoureux traitemens. Quelques uns furent punis de peines corporelles, d'autres dispersez. Césaire qu'Hélie craignoit le plus, fut mis dans une obscure prison, chargé de chaînes, dont on le déchargea quelque tems après. Il passa deux années dans ce triste lieu; enfin au commencement de 1239, ayant trouvé la porte de la prison ouverte, il en sortit pour s'échauffer aux rayons du Soleil; mais le Géolier l'ayant apperçu le frappa d'un coup de bâton sur la tête. Césaire en mourut un moment après, en priant Dieu de pardonner à son meurtrier & à ses persécuteurs, & sa mort fut vengée par la déposition d'Hélie. Les Religieux qui l'avoient regardé comme leur Chef, continuérent de s'appeller Césarins, mais sans faire de Congrégation, jusqu'à l'an 1256. S. Bonaventure ayant été fait alors Général, fit cesser tous les troubles, en rétablissant l'observation de la Régle. * François Gonzague, *De Orig. Serap. Rel.* Wadingue, *Annal. Min. tome* 1. Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 3.

* CE'SAIRE (Jean) de Juliers, Philosophe & Médecin, après avoir fait son Cours de Philosophie à Paris sous Jaques le Févre d'Etaples, vint à Cologne; mais il fut obligé d'en sortir à cause de la Religion, & se retira chez Guillaume Comte de Nuénar & de Meurs. On prétend que dans la suite il rentra dans le sein de l'Eglise Romaine, & au rapport de Pierre Mersée, il mourut en 1551, & fut enterré dans le Collége des Fréres de S. Jérôme auprès du grand autel, avec cette Epitaphe,

A puero colui Musas studiosus honestas,
Cura quibus vitæ qualibet hujus abit.
Non mihi divitias contraxi turbidus altas
Contentus modico parcior usque foco.
Ad senium veni cœlebs, mea tempora cani
Ornarunt crines, barbaque cana fuit;
Sed breve momentum videor vixisse, quod in se
Portio temporis hæc quantula, quæso, capit.
Esse Dei verbum Christo Doctore colendum
Duxi, quod superat cætera cuncta potens.
Hoc manet æternum florens duntaxat, at ille
Perpetuæ redit huc grande salutis opus.

Il y a apparemment une faute dans le dernier Distique de cette Epitaphe. On a de lui, *Diomedes Grammaticus, emendatus, Scholiisque illustratus; Rhetorica; Dialectica; Commentaria in Jodoci Clichthovei Introductionum cognitioni. Terminorum; Epitome Introductorii Geometrici Caroli Bovilli; C. Plinii Opus Historiæ Naturalis, cum Argumentis ad libros singulos, & brevibus ad marginem Scholiis; C. Plinii libri duo de Medicina Piscium, castigati & Scholiis explanati; Boetius de Consolatione Philosophiæ, recognitus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 473 & 474.

CE'SALPIN (André) en Latin *Cæsalpinus*, a été un très-habile homme, tant en Philosophie qu'en Médecine. Il étoit d'Arezzo, & il professa long-tems à Pise: après quoi il devint premier Médecin du Pape Clément VIII. Il mourut à Rome le 23 de février 1603, à l'âge de 84 ans. Ses opinions étoient un peu libres, & presque impies. Il croyoit, dit-on, que les premiers hommes furent formez de la maniére que plusieurs Philosophes s'imaginent que s'engendrent les grenouilles. Ses principes approchoient un peu de ceux de Spinosa. Ce seroit dérober à Césalpin une gloire très-précieuse, que de passer sous silence qu'il a connu la circulation du sang. Les Ouvrages qu'il a donnez au public sont *Κάτοπτρον sive Speculum; Speculum Artis Medicæ Hippocraticum; de Plantis libri sedecim; de Metallicis libri tres; Quæstionum Medicarum libri duo; Praxis universæ Medicinæ; Dæmonum Investigatio Peripatetica; Quæstionum Peripateticarum libri quinque.* Nicolas Taurel, Médecin de Montbelliard, a écrit contre ce dernier Ouvrage, & a intitulé son livre, *Alpes cæsæ, hoc est, Andreæ Cesalpini monstrosa dogmata discussa & excussa.* Les endroits dans les Ouvrages de Cesalpin, qui prouvent qu'il connoissoit la circulation du sang, sont, *Cæsalp. Quæst. Peripatetic. l. 5. ch. 4. fol. 125. verso. Id. Quæstionum Medicarum, l. 2. ch. 17. fol. 234. édit.* 1593. * Histoire De Thou, *l.* 229. *p. m.* 1003. Witte, *Diar. Biograph. & Bibliographia curiosa.* Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4 *p.* 439. de l'édit. de Hollande 1715.

* CE'SANO, riviére d'Italie dans le Duché d'Urbin, coule pendant quelque tems sur les confins de la Marche d'Ancone, traverse ensuite le Duché d'Urbin, & se jette dans le Golfe de Venise, au dessous de la Sinigaglia.

CE'SAR, titre d'honneur que les Empereurs Romains donnoient à leurs fils, ou à ceux qu'ils adoptoient, pour être leurs successeurs. Le titre de Roi des Romains répond aujourd'hui à celui de César. * Rosin, *Antiquit. Rom. l. 7. ch.* 13.

Ce mot CÉSAR, est un surnom de la famille des Jules, ou parce que le premier de cette famille avoit été tiré du côté ouvert de sa mére; ou parce qu'il vint au monde avec bien des cheveux; ou enfin parce que l'ayeul de Caius avoit tué un éléphant, qui s'appelle, dit-on, *César* dans la Langue Punique.

CE'SAR (C. Jules) Dictateur, étoit fils de *Lucius* César, & d'*Aurélie* fille de *Cotta.* On le fait descendre du côté paternel, d'Iule fils d'Enée, & du côté de sa grand-mere Marcia, d'Ancus Martius, quatriéme Roi des Romains, comme lui même le dit dans la Harangue funébre de sa tante Julie qu'il prononça. Il naquit le douziéme jour du mois appellé *Quintilis*, qui de son nom fut depuis appellé juillet, l'an 655 de Rome, 99 ans avant J. C. A l'âge de 16 ans, il perdit son pére, & l'année suivante il fut designé Grand-Prêtre de Jupiter. Le Dictateur Sylla voulut le faire mourir, ce qui l'obligea de se cacher, jusqu'à changer de logis presque toutes les nuits quoi qu'il fût incommodé de la fiévre quarte, & à s'échaper en gagnant à force d'argent, ceux qui avoient ordre de l'arrêter. Enfin, il fut remis en grace; & Sylla, après avoir refusé long tems à ses amis, se laissa vaincre à leurs importunitez, en s'écriant, *que celui dont les intérêts leur étoient si chers, ruineroit un jour l'Etat.* Il porta premiérement les armes en Asie, sous M. Thermus, Preteur, qui l'envoya vers Nicomède Roi de Bithynie, à qui le bruit courut qu'il s'étoit prostitué. A son retour il accusa Cornelius Dolabella de péculat; & depuis, s'étant embarqué pour Rhodes, afin d'étudier en repos sous Apollonius Molon, il fut pris par des Pirates. Il leur demanda ce qu'ils vouloient pour sa rançon; & ayant sçu qu'ils n'exigeoient que trente talens, il se mocqua d'eux, & leur en promit cinquante; mais dès qu'il fut délivré, il assembla des vaisseaux, attaqua ces Ecumeurs de mer, & les fit tous pendre; les punissant de ce supplice dont il les avoit souvent menacez par raillerie, lorsqu'il étoit leur prisonnier. La premiére charge qu'il eut, par les suffrages du peuple, fut celle de Tribun Militaire. Il fut depuis Questeur, ensuite Edile; & ayant perdu l'espérance d'obtenir la commission de rétablir le Roi d'Egypte qu'il briguoit, il demanda la charge de souverain Pontife, & l'emporta sur deux de ses compétiteurs extrémement puissans, & qui le surpassoient en âge & en autorité. Ensuite il fut Préteur & Gouverneur d'Espagne, où ayant vu l'image d'Alexandre dans le temple d'Hercule à Cadis, il ne put s'empêcher de verser des larmes, de ce qu'il n'avoit encore rien fait de remarquable, à l'âge qu'Alexandre avoit subjugué presque tout le monde. A son retour il fut Consul l'an 695 de Rome avec Bibulus qu'il chassa, parce qu'il s'étoit opposé à la publication de la loi *Agraria:* affront qui obligea ce dernier à se tenir dans sa maison le reste de son Consulat. Ainsi César eut seul l'administration de la République, ce qui donna sujet à quelques personnes d'esprit d'en faire une raillerie; car au lieu de mettre en leur date, *César & Bibulus étant Consuls*, ils mettoient *Jules & César étant Consuls*, & l'on fit en même tems courir ce Distique,

Non Bibulo quicquam nuper sed Cæsare factum est,
Nam Bibulo fieri Consule nil memini.

Pendant ce Consulat, étant appuyé de L. Pison son beau-pére, & de Pompée son gendre; (car il avoit épousé Calpurnie, fille du premier, & il avoit donné Julie au second,) il opta le gouvernement des Gaules qu'il réduisit en forme de province; & pendant neuf ou dix années qu'il gouverna, il leur imposa quatre cens mille sesterces de tribut par an. Il fut le premier de tous les Romains qui fit bâtir un pont sur le Rhin pour attaquer les Allemands, sur lesquels il remporta plusieurs victoires. Il attaqua aussi les peuples de la Grande Bretagne, qui n'étoient pas encore connus aux Romains; & les ayant subjuguez, il les contraignit de lui donner des ôtages & de l'argent. Cependant sa fille Julie étant morte, l'intelligence, qui étoit entre lui & Pompée, fut entiérement détruite; parce que l'un ne pouvant souffrir de maître, ni l'autre de compagnon, ils se regardoient tous deux comme rivaux. Pompée, qui étoit à Rome, s'opposa à toutes les demandes de César absent, lequel croyant avoir sujet de se plaindre du procédé du Senat, entra l'an 705 de Rome, en Italie avec son armée victorieuse, & donna si fort l'épouvante à ses ennemis, qu'ils prirent la fuite. Il emporta quelques places, fit prisonnier Domitius, qui avoit été nommé pour lui succéder en son gouvernement, & s'en alla par mer à Brindes, où les Consuls & Pompée s'étoient réfugiez pour passer la mer. César les manqua, puis il revint à Rome, fit assembler le Sénat sur les affaires de la République, & alla en Espagne attaquer l'armée de Pompée, commandée par ses trois Généraux M. Petreius, L. Afranius & M. Varron. On assûre qu'il dit qu'il alloit attaquer une armée sans Chef, & que de là il retourneroit vers un Chef sans armée. Il les défit en peu de tems, quoique le siége de Marseille retardât ses progrès. Il retourna dans la suite à Rome, passa en Macédoine; & après avoir campé près de Pompée durant quatre mois,

mois, il le défit enfin dans la plaine de Pharsale, l'an 706 de Rome, 48 avant J. C., & le poursuivit jusqu'à Alexandrie, où ayant appris qu'il avoit été tué, il tourna ses armes contre Ptolomée, Roi d'Egypte, qui le vouloit surprendre. Bien que ce fût durant les rigueurs de l'hiver, & qu'il se trouvât dépourvu de toutes choses, dans une ville où régnoit un ennemi puissant & rusé, il ne laissa pas de le vaincre, & de se rendre maître de l'Egypte, qu'il donna à Cléopatre. D'Alexandrie il passa en Syrie, & de là dans le Pont, où il défit le cinquiéme jour de son arrivée, Pharnace fils du grand Mithridate. Il vainquit ensuite Scipion & Juba en Afrique, & les enfans de Pompée en Espagne. Dans toutes les guerres civiles la fortune ne lui fut jamais contraire que deux fois, l'une à Dyrrachium contre Pompée; & l'autre au dernier combat qu'il donna en Espagne.

Après avoir mis fin à ces guerres, il retourna à Rome, où il triompha quatre jours de suite, savoir des Gaules, de l'Egypte, du Pont & de l'Afrique; & encore une cinquiéme fois, pour avoir vaincu le jeune Pompée dans les Espagnes. La pompe & les richesses en surpassérent tout ce qui avoit paru jusqu'alors de plus grand dans Rome; mais le premier & le plus magnifique de ses triomphes fut celui des Gaules. Après tant de victoires, il fut élu Dictateur perpétuel, & déclaré Empereur: nom qu'il accepta volontiers, & qui depuis est demeuré à ses successeurs. Alors se voyant affermi, il donna plusieurs sortes de spectacles au peuple, & s'appliqua avec un soin extrême au réglement de la République. Il reforma en 707, les Fastes qui étoient tombez dans une grande confusion par la faute des Pontifes, & il disposa l'annee selon le cours du soleil, la fixant à 365 jours, par le conseil de Sosigéne & d'autres excellens Astronomes: réforme qui a fait donner a cette année le nom de *Julienne*. Il remplit le nombre des Sénateurs; partagea avec le peuple le pouvoir de faire les Magistrats; fit le dénombrement des Citoyens; régla toutes choses avec une prudence admirable, & sur tout pour ce qui regardoit le luxe & la dépense. Entre autres projets qu'il avoit formez, il devoit bâtir un temple de Mars, le plus grand & le plus magnifique qui fût au monde; faire remplir & applanir un Lac, où il avoit donne le spectacle d'un combat naval, avec un théatre d'excessive grandeur; réduire le Droit en Abrégé; faire des bibliothéques publiques; sécher les marais du Pont; faire écouler le Lac Fucin; accommoder les chemins depuis la mer jusqu'au Tibre, par les Alpes; couper le détroit de Corinthe, &c. mais la mort le prévint, lorsqu'il étoit sur le point de partir pour faire la guerre aux Gétes & aux Parthes; car il fut assassiné dans le Sénat, & reçut vint-trois coups de poignard, à l'âge de 56 ans, l'an de Rome 710, & 44 ans avant la naissance du Sauveur. On dit qu'il avoit eu de grands présages de ce malheur, sans que cela pût l'empêcher de sortir, quoique ces pronostics & son indisposition le fissent balancer s'il devoit le faire. César étoit d'un naturel fort doux, & pardonnoit volontiers: aussi pleura-t'il la mort de Pompée, & fit grace à certains Poëtes qui avoient publié des piéces diffamatoires contre lui. Dans la journée de Pharsale, il commanda d'épargner les Citoyens Romains, & permit à chacun des siens de sauver tel ennemi qu'il voudroit; & lorsque Caton se fut tué en Afrique, il s'écria, qu'il portoit envie à sa mort, & se plaignit de ce qu'il lui avoit envié la gloire de lui donner la vie. Il étoit bon ami, magnifique, généreux, intrépide dans les dangers, d'un esprit élevé, vif & pénétrant, néanmoins agréable & facile, mais ambitieux jusques à l'excès, entreprenant, donnant beaucoup au hazard, & prêt de sacrifier toutes les vertus à la passion de dominer. Il avoit la taille haute, le teint blanc & les yeux vifs, le nez grand, un peu élevé à l'endroit où il se joint avec le front, les narines un peu retirées en haut, & la pointe baissant, la tête bien formée, le col assez long, le front médiocrement enfoncé au milieu, & le visage assez plein. Il étoit chauve sur le devant de la tête; & ce défaut l'obligea de demander au Sénat permission de porter toûjours une couronne de laurier. Il avoit de très-grandes dispositions pour les Sciences; &, si la guerre & les affaires d'Etat l'eussent moins occupé, peut-être eut-il été le plus savant & le plus éloquent homme de son siécle.

Dès sa plus tendre jeunesse, il composa un Poëme à la louange d'Hercule, & fit une Tragédie intitulée *Oedipe*, outre des recueils de bons mots & des réponses remarquables. Suétone lui attribue un Poëme, intitulé, *Iter*, c'est à dire, *le Voyage*, que nous ne connoissons pas; & quelques autres veulent qu'il soit Auteur de l'Epigramme de ce jeune Thracien, qui tomba dans l'Hébre en se jouant sur la glace. Il étoit grand Orateur, & il fit des Harangues pour les Bithyniens, pour la Loi Plautia, pour Décius Samnite, pour Sextilius & plusieurs autres. A l'âge de vint & un an, il accusa Dolabella; & n'étant encore que Questeur il fit l'Oraison funébre de sa tante Julie, & celle de sa femme Cornélie. Il composa, étant déja avancé en âge, les deux Anti-Catons, deux livres de l'Analogie, quelques Traitez d'Aruspices & d'Augures, & des Ephémérides, dont parle Servius. Il ne nous est resté de lui que ses Commentaires sur les Guerres des Gaules, & sur les Guerres Civiles: Ouvrage, qui, quoi que fait en forme de Mémoires, peut passer pour une parfaite Histoire. Voici le jugement qu'en fait Cicéron dans son Traitté de *Claris Oratoribus*, qui porte aussi le titre de Brutus, *N.* 75. *Nudi sunt, recti & venusti, omni ornatu orationis tanquam veste detracto . . . . . Ineptis gratum fortasse fecit . . . . sanos quidem homines a scribendo deterruit.* Le septiéme livre des Guerres des Gaules est d'Hirtius, qui a aussi fait les Commentaires des Guerres d'Espagne, d'Afrique & d'Alexandrie. D'autres disent qu'Oppius, intime ami de César, en est l'Auteur. * Suétone. Plutarque. Dion. Appien. Diodore. Florus, &c. M. Tillemont, *Histoire des Empereurs*. Bayle, *Dictionnaire Critique, seconde édition.*

C E'S A R (Octavius) *Cherchez* A U G U S T E.

C E'S A R (Lucius) oncle du Triumvir M. Antoine, s'étant attaché à Pompée, fut employé plus d'une fois pour traiter de la paix; mais enfin se rencontrant entre les proscrits nommez par Auguste, il fut tué par son ordre; & M. Antoine obtint réciproquement qu'il pourroit faire mourir Cicéron, ami d'Auguste: ce qui fut exécuté.

C E'S A R Duc de Vendôme, d'Etampes, de Mercœur, de Beaufort & de Penthiévre, Pair de France, Prince de Martigues, Comte de Buzançois, Seigneur d'Anet, Grand-Maître, Chef & Sur-Intendant général de la navigation & commerce de France, étoit fils *naturel* du Roi Henri IV, & de *Gabrielle* d'Etrées, Duchesse de Beaufort. Il naquit à Coucy en Picardie, l'an 1594. Le Roi son pére le légitima en 1595, & lui donna le Duche de Vendôme en 1598. Il épousa en 1609, *Françoise* de Lorraine, Duchesse de Mercœur, fille unique & héritiére de *Philippe Emanuel* de Lorraine, Duc de Mercœur, & de *Marie* de Luxembourg, Duchesse d'Etampes. Le Duc son beau-pére lui céda le gouvernement de Bretagne, & le Roi Louis XIII l'associa à l'Ordre des Chevaliers du S. Esprit en 1620. Depuis il fut arrêté à Blois le troisiéme juin 1626, & perdit son Gouvernement. En 1630, il fut mis en liberté, & l'année suivante il porta les armes au service des Hollandois. En 1643, il se retira de la Cour, & y ayant été rappellé, il eut en 1650 la charge de Grand-Maître de la navigation. Il rétablit la paix dans la Guienne en 1653, & l'année suivante il se trouva au Sacre du Roi Louïs XIV, & y répréſenta le Duc de Normandie. En 1655, il mit en fuite l'armée navale d'Espagne, près de Barcelone, & mourut à Paris le 22 octobre 1665. La Duchesse son épouse mourut quatre ans après, le huitiéme de septembre 1669. Il en avoit eu 1. *Louïs*, Cardinal, Duc de Vendôme, mort en 1669; 2. *François*, Duc de Beaufort, mort aussi en 1664; & 3. *Elisabeth*, Duchesse de Nemours, mére de deux filles, dont l'une a été Duchesse de Savoye, & l'autre Reine de Portugal.

C E'S A R de B U S. *Cherchez* B U S (César de)

C E'S A R d'E S T. *Cherchez* E S T.

C E'S A R E'E, ville de Palestine, d'une situation très-avantageuse le long de la mer, auparavant appellée la *Tour de Straton*, fut rebâtie par Hérode *le Grand*, qui la consacra en l'honneur d'Auguste, & qui donna des spectacles au peuple, avec une magnificence incroyable. Joseph fait la description des édifices de cette ville, de son port, de son mole, & de ses autres beautez. Elle fut depuis métropole de la Palestine, & honorée du nom de *Colonie Romaine*, pour avoir bien servi les troupes de Vespasien contre les Juifs. On l'appella alors *Flavie Auguste Césarée*, métropole de la province de Syrie-Palestine, sous lesquels noms on la retrouve souvent dans les médailles. Hérode Agrippa y fut frappé par un Ange, & mourut mangé des vers, comme il est marqué dans les *Actes des Apôtres, ch.* 12. *v.* 21. *& suiv.* Saint Philippe Diacre étoit natif de cette ville; le Centenier Corneille y fut batisé par saint Pierre; & l'on dit aussi que le Prophéte Agabe y avoit pris naissance. Elle a eu plusieurs Prélats de grande érudition, entre autres Eusébe, qui nous a laissé de si beaux Ouvrages; & ce Théophile, qui du tems du Pape Victor, célébra un Synode pour la Fête de Pâques, vers l'an 196, où il arrêta qu'elle se célébreroit le dimanche après le quatorziéme de la lune de mars. On en assembla un autre l'an 334, au sujet de Saint Athanase; mais il fut transféré l'année suivante à Tyr. Cette ville fut prise par Muhavia, après un siége de sept années, l'an 653. Elle est au 66 d. 22 m. de longitude, & au 32 d. & 40 m. de latitude. * *Actes des Apôtres, ch.* 12. Josephe, *Antiq. Judaiq. l.* 4. *ch.* 9: *l.* 15. *ch.* 13: *& l.* 13. *ch.* 13. Eusébe, *l.* 5. *ch.* 22. Bede, *de Æquin. vern. Conciles, tome* 2.

C E'S A R E'E, ville de Cappadoce anciennement Mazaca, à laquelle Tibére donna le nom de Césarée. Strabon en parle, & Etienne de Byzance assure que long-tems auparavant on l'appelloit Edesse la Parthénienne. Un Voyageur moderne, qui a été dans le païs, prétend prouver que cette ville a été aussi nommée *Apamia*, & qu'elle est l'*Erseron* d'aujourd'hui. L'opinion commune est pourtant que c'est celle qu'on nomme aujourd'hui *Caisar*, selon quelques-uns, & *Tisaria*, selon d'autres. Cette ville étoit la métropole de la Cappadoce, & la principale du diocése ou de l'Exarchat de Pont, qui comprenoit onze provinces dans l'Asie Mineure & l'Arménie. Elle n'étoit habitée que par des Chrétiens dès le quatriéme siécle, & on n'y souffroit ni Payen ni Hérétique. Julien l'*Apostat* irrité de ce que les Chrétiens avoient renversé tous les temples des idoles qui étoient dans cette ville, y vint en 362, & la dégrada de tous les priviléges dont elle joüissoit. Il la raya du nombre des citez, lui ôta le nom de Césarée, lui donna celui de Mazaca qu'elle avoit porté auparavant, ôta aux Habitans de la ville & du territoire voisin tout ce qu'ils possédoient, fit enrôller tous les Ecclésiastiques dans la milice la plus vile & la plus méprisable, & fit taxer tous les Laïques, les femmes & les enfans à un tribut considérable, comme on en payoit dans les villages. Cette ville a eu plusieurs Evêques recommandables par leur science & par leur piété, entre autres saint Firmilien qui mourut vers l'an 269; saint Léonce qui assista au premier Concile de Nicée; & saint Basile qui en fut fait Evêque l'an 370, & qui mourut en 379. * Strabon, *l.* 12. Etienne de Byzance. Poulet, *Voyage d'Orient*.

C E'S A R E'E de P H I L I P P E, ville appellée de ce nom, parce que Philippe, fils d'Hérode, la fit rebâtir en l'honneur de César Caligula. Elle se nommoit auparavant Panéas: & lorsqu'elle changea de nom, on ajoûta le nom de Germanique à celui de Césarée, sans doute à cause de Germanicus pére de l'Empereur. Elle étoit au pié du Mont-Liban, près des sources du Jourdain, sur les confins de la Cœlésyrie; & on croit qu'elle est nommée aujourd'hui *Béline*, ou *Bolbec*. Elle a eu un Evêché suffragant de Tyr. Cette ville fut prise par Foulques successeur de Baudouin, après la défaite des Sarrazins près d'Antioche en l'année 1135, ainsi que le rapportent Guillaume de Tyr, *l.* 14, & P. Emile, *l.* 5. Elle fut reprise sur les Chrétiens par Noradin, après qu'il eut vaincu Raimond, pendant le régne d'Aimery dans la Palestine, l'an 1169. Elle est à 67 d. & 45 m. de longitude, & au 33 d. 17 m. de latitude. *Voyez* L A I S. * Guillaume de Tyr, *l.* 19. Bellon, *l.* 2. *Observ. ch.* 95.

C E'S A R E'E, sur la mer, ville autrefois capitale de la Mauritanie en Afrique, & célébre dans l'Histoire Romaine. On croit que

que c'eſt la *Jol* de Pline, de Ptolomée, & de Pomponius Méla. Elle fut depuis le ſiége d'un Evêché. Les Africains l'appelloient *Tigudent*, ou *vieille ville*, & les Califes la ruinerent l'an 959. On pretend qu'elle fut batie par Juba, Roi de Numidie & de Mauritanie, du tems de Pompée. Les veſtiges de ſes murs ont plus de trois lieues de circuit, & l'on voit encore dans ſes ruines quelques marques de ſa grandeur. Lorſque les Arabes couroient victorieux par toute l'Afrique, elle étoit conſidérable par ſa richeſſe & par ſes Académies, d'où ſont ſortis de grands Poëtes & d'excellens Philoſophes. Quelques-uns croyent que c'eſt ſur ſes fondemens qu'à été bâtie *Alger* appellée *Cézeis* par les gens du païs; mais c'eſt une erreur groſſiére, puiſqu'elle en eſt éloignée de plus de 40 lieues. * Strabon, *l.* 17. Marmol, *l.* 5. *ch.* 34. Pline, *l.* 5. *ch.* 2. Méla. Solin, *l.* 2. *ch.* 6. *Voyez* auſſi Saumaiſe ſur Solin, *pag.* 39.

CE'SARINI, famille illuſtre de Rome, qui prétend deſcendre de Jules Céſar; quoiqu'il ne ſoit que trop ſûr que les Généalogies des familles de nos jours qui remontent au deſſus de XVI, XVII, ou XVIII ſiécles ſont très incertaines. Celle ci, neanmoins, porte dans ſes armes une *aigle Romaine*, à cauſe de l'origine qu'elle ſe donne. Elle y a joint outre cela *un Ours attaché par une chaine à une colonne.* Autrefois cette aigle étoit accompagnée d'un Mouton, mais depuis qu'un Cavalier de cette famille toûjours attachée aux *Colonna*, Chefs des *Gibelins*, eut eu le deſſus dans une eſcarmouche donnée près de ſaint Jean de Latran & ſe fut emparé d'un des drapeaux des *Urſini* les Chefs des *Guelfes*, les Céſarini, en mémoire de cette action, ont mis dans leurs armoiries un ours enchainé a une colonne, ce qui donna occaſion à la penſée ſuivante, qu'un bel Eſprit de ce tems-là mit en vers,

Urſinis Urſam, Columnis redde Columnam,
Redde Aquilam Imperio, ſola Catena tua eſt.

A quoi un autre répliqua,

Urſinis Urſam, Columnis reddo Columnam,
Reddo Aquilam Imperio, cuncta Catena ligat.

On prouve cependant l'antiquité de la Maiſon de Céſarini, de ce qu'en 809, il ſe fit un mariage entre *Rodrigue Monaldeſchi* ſorti de la famille des anciens Ducs d'Angin, & Donna *Emilia Ceſarini.* Au reſte cette famille a produit pluſieurs perſonages celebres. *Julien Céſarini* fut Cardinal en 1426. (*Son article ſuit cy après.*) Un autre Julien Céſarini obtint la même dignité en 1493, du Pape Alexandre VI, & un troiſiéme Julien Céſarini a ſur tout illuſtré ſa Maiſon. Il ſut tellement ſe concilier l'affection du peuple de Rome par ſes libéralitez & par ſa prudence, que le Sénat en obtint par ſon moyen tout ce qu'il voulut. Quoiqu'il eût été obligé de quitter Rome ſous Clément VII, parce qu'il avoit coupé une main à l'Evêque Maguorotti, Gouverneur de Rome, & fort maltraité ſes Hallebardiers, il rentra néanmoins dans Rome ſous le même Pontificat, & Charles-*Quint* conçut tant d'eſtime pour lui qu'il en fit ſon Penſionnaire; emploi dont Céſarini remplit encore les fonctions ſous Philippe II. L'Empereur lui fit préſent de pluſieurs châteaux, & l'envoya en Piémont avec 4000 hommes. Jules III le nomma Général de l'Infanterie de l'Etat de l'Egliſe & lui donna en fief *Città Nuova* & *Monte Coffero* dans la Marche d'Ancone. Paul IV, qui n'étoit pas bien intentionné pour l'Eſpagne, ayant été mis ſur le ſiége Apoſtolique, perſécuta tout ce qui étoit du parti Eſpagnol, & Julien Céſarini fut retenu priſonnier au Château-St. Ange pendant la guerre avec l'Eſpagne. La paix ayant été faite, il fut élargi, & Philippe II le dédommagea génereuſement de ce qu'il avoit ſouffert. Pie IV lui donna de nouveau les fiefs de la Marche d'Ancone & l'honora du titre de Marquis. Il laiſſa un fils, *Jean George*, qui marcha parfaitement ſur les traces de ſon pére & qui eut auſſi un fils nommé *Julien* qui fut Duc de *Città nuova.* Celui-ci laiſſa quatre fils 1. *Jean George*, qui eut deux fils, *Julien* & *Philippe*; le Cadet ſe fit de l'Egliſe & l'aîné épouſa la fille de *Bernard* Prince de Savelli. Il en eut huit fils & deux filles; les fils moururent tous avant leur pére, qui fit un Teſtament & ordonna que ſon frére *Philippe* lui ſuccéderoit dans tous ſes biens, en cas qu'il ſe mariât & qu'il eût lignée: mais ſi cela n'arrivoit pas il diſpoſoit de ſes biens en faveur de quelqu'un des Maiſons de *Colonna*, de *Sforza* ou des *Urſini*, à condition qu'il prendroit le nom de Céſarini. Julien étant donc mort, ſon frére Philippe ſe mit en poſſeſſion de ſes biens, mais comme il étoit déja vieux & fort valetudinaire, il ne put point ſe réſoudre au mariage. Il maria cependant *Clélie* fille cadette de ſon frére avec *Philippe* de Colonna Prince de Sonnino, à condition qu'il prendroit le nom de Céſarini. *Livie Céſarini*, ſœur aînée de Clélie, lui avoit depuis long-tems cédé le droit d'aîneſſe & s'étoit faite Religieuſe. Mais après avoir paſſé 16 ans dans le couvent, elle vint à ſe marier avec *Frédéric* Sforza. Il y eut un grand procès là-deſſus, & la Rote Romaine prononça à la fin en faveur de Livie; la ſentence fut exécutée en 1697. Philippe Céſarini pour dédommager ſa niéce Clélie en fit ſon unique heritiére. Le ſecond fils de Julien fut *Virginius*; le troiſiéme *Pierre*; & le quatriéme *Alexandre*, qu'Urbain VIII créa Cardinal, & qui mourut le 15 janvier 1644. La famille des Céſarini poſſéde outre le Duché de *Città nuova* & de *Monte Coffero*, les Duchez de Genzano & d'Ardea, & la ville de Lavinie dans la Campagne de Rome. Le Chef de la famille des Céſarini eſt *Gonfalonier* du Pape * Lehmann, *Jetztherrſchend Europa*, *partie* 2.

CE'SARINI (Julien) Cardinal, d'une noble famille de Rome, fut élevé à cette dignité en 1426, par Martin V. C'étoit un homme d'un mérite diſtingué, qui avoit joint à une vertu ſolide une grande connoiſſance des Belles Lettres. Il ſavoit auſſi le Droit, qu'il avoit enſeigné à Padoue. Le même Pontife l'envoya Légat en Pologne, en Hongrie & en Bohéme, pour y prêcher la Croiſade. Depuis, le Pape Eugéne IV, Succeſſeur de Martin, l'envoya en Allemagne, & le fit ſon Légat à *latere*, pour aller prêcher une autre Croiſade contre les Huſſites. Enſuite il eut ordre d'ouvrir le Concile convoqué à Bâle, où il préſida de la part du même Pontife, auquel il écrivit avec aſſez de force, pour le porter à calmer les troubles qui commençoient de s'élever dans l'Egliſe. Il ſe trouva auſſi à Florence, où Eugene avoit transféré ſon Concile; & y ſoutint avec zéle les intérêts de l'Egliſe Romaine, contre les pretentions des Grecs. Enfin, il fut envoyé en Hongrie pour ménager des intérêts aſſez délicats, car il s'agiſſoit de faire rompre à Ladiſlas Roi de Hongrie & de Pologne, la paix qu'il avoit faite avec Amurat Empereur des Turcs. Les conjonctures paroiſſoient extremement favorables, pour pouſſer à bout l'Ottoman. Le Cardinal Julien diſpenſa Ladiſlas du ſerment qu'il avoit fait à Amurat, pour l'obſervation de la paix; & enſuite on donna la bataille de Varnes, au mois de novembre 1444, que les Chrétiens perdirent avec un malheur irréparable. Les Rois de Hongrie & de Pologne y furent tuez. Le Cardinal Julien y périt auſſi, mais on ne ſait pas ſi ce fut dans la mêlée, ou en fuyant. Il y en a même qui diſent, qu'un Batelier, en paſſant le Danube, l'aſſaſſina pour avoir ſon argent. * Cochlæus, *l.* 6. *Hiſt. Huſſit.* Ciaconius, *in Addit. ad Martin V.* Victorel, *ibid.* Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux*, *tome* 2. Sponde, *in Annal. Eccleſ.*

CE'SARINI (Alexandre) Cardinal, avoit contracté une amitié particuliére avec les Seigneurs de Médicis. Le Pape Léon X, qui étoit de cette Maiſon, le créa Cardinal le premier juillet 1517; puis le pourvut de quelques Evêchez. Auſſi tôt après l'élection d'Adrien VI, il paſſa en Eſpagne, pour conférer avec ce nouveau Pontife de quelques affaires importantes. Clément VII & Paul III l'employérent ſouvent. C'étoit un Prélat d'une grande intégrité, & qui aimoit les Gens de Lettres. Sadolet & Alde Manuce parlent avantageuſement de lui. Le Cardinal Alexandre Céſarini mourut à Rome le 13 février 1542. * Onuphre. Victorel. Ughel.

CE'SARINI (Virginio) de Rome, naquit au mois d'octobre en 1595, de *Julien* Céſarini, Duc de Città Nuova, & de *Livia* Urſini. Il ſavoit les Langues, la Philoſophie, la Théologie, le Droit, la Médecine, les Mathématiques, l'Hiſtoire ſainte & profane. Des qualitez ſi éminentes ne lui inſpiroient ni vanité ni préſomption. Il étoit modeſte, civil, & homme de bien. Le Pape Urbain VIII, lui ayant donné une charge de Camérier, avoit deſſein de le mettre au nombre des Cardinaux; mais la mort enleva Céſarini dans la fleur de ſon âge, au mois d'avril 1624. Nous avons de lui des Poeſies Latines & Italiennes. Il avoit commencé d'autres Ouvrages qui n'ont pas été publiez. Céſarini étoit un merveilleux homme, qui avoit preſque toutes ſortes de connoiſſances ſpéculatives, en un âge auquel les autres ont à peine commencé l'étude. Le Cardinal Bellarmin ne faiſoit point de difficulté de le comparer avec Pic, Comte de la Mirandole; & l'on trouva tant de conformité dans les mœurs, les études, les qualitez de l'ame & du corps même de l'un & de l'autre, & dans l'âge qu'ils ont vécu, qu'on a frappé une médaille, où d'un côté l'on voit leur têtes jointes enſemble, couronnées de laurier, & de l'autre deux phénix. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illuſt. ch.* 35. Lorenzo Craſſo. Léo Allatius. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poetes modernes*, *tome* 8. *p.* 174. 175. édit. de Paris: ou *tome* 4. *partie* 1. *p.* 517. *n.* 1402. de l'édit. d'Amſterdam 1725.

CE'SARION, eſt le nom qu'on donne à un fils, qu'on aſſure que Jules Céſar eut de Cléopatre. Suétone dit que, ſelon le rapport de quelques Auteurs Grecs, il avoit beaucoup de ſon air. Antoine proteſta en plein Sénat, que Céſar l'avoit reconnu pour ſon fils; mais malgré cela Auguſte le fit mourir. * Suetone, *en la Vie de Céſar Auguſte*, *ch.* 17.

CE'SARIUS (Jean) *Voyez* CE'SAIRE.

CE'SE'LETH-THABOR. *Voyez* KISLOTH-THABOR.

CE'SELLIUS BASSUS. *Voyez* CESSELIUS.

CE'SELLIUS (Aulus) *Voyez* CASELLIUS.

CE'SE'NA, ſur le Savio, ville d'Italie dans la Romagne, avec Evêché ſuffragant de Ravenne. Elle eſt nommée *Caſena* ou *Cæſena*, dans l'Itinéraire d'Antonin. Elle eſt dans la Romagne au pie d'une montagne qui porte ſon nom & qu'on appelloit autrefois *Sacer Mons.* On y voit ſur un rocher les reſtes d'un château qu'on croit avoir été bâti par l'Empereur Frédéric II. Ceſéna a été ſoumiſe aux Bolonois, puis à Maghinardio de Suſenana, qui s'en rendit maître vers l'an 1293. Elle a été enſuite aux Malateſta, dont l'un la remit à l'Egliſe. Alexandre VI l'avoit donnée a Céſar Borgia; mais ce dernier ne la tint pas long-tems. Il y a eu ſouvent des factions qui ont penſé ruïner entiérement cette ville, qui eſt ſituée dans un païs très-fertile. Pierre Bonaventure, Evêque de Ceſena, y publia des ordonnances Synodales en 1633. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 14. *ch.* 6. Procope, *l.* 3. & 4. Pandulfus Collenutius, *Hiſt. l.* 14. Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Scipion Claramonti, *Hiſt. Ceſar.*

* CE'SE'NATE ou CE'SE'NATICO, bourg de l'Etat Eccléſiaſtique en Italie dans la Romagne ſur la côte du Golfe de Veniſe, eſt au ſud-eſt de Ravenne, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

CE'SE'NE. *Voyez* l'article d'OCCAM.

CE'SENNIUS (Gallus) Commandant de la douziéme Légion de l'armée Romaine de Syrie, fut envoyé par Ceſtius Gouverneur, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, pour ſe rendre maître de la Galilée, l'an 66 de J.C. le douziéme de Néron. Il prit d'abord Séphoris & pluſieurs autres villes des environs, & ayant ſçu qu'un grand nombre de Mutins s'étoient retirez & retranchez ſur la montagne d'Azamon, qui traverſe la Galilée, il les alla attaquer, gagna le haut & en tua plus de mille. Quelques-uns ſe ſauvérent; mais le plus grand nombre de ces malheureux fut mis aux fers. Ce Capitaine voyant qu'il n'avoit plus rien à faire en Galilée, retourna vers Ceſtius. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 34.

CE'SENNIUS (Pétus) Gouverneur de Syrie, homme très-malicieux, faillit à faire périr entiérement Antiochus Roi de Co-

magéne, & ses deux fils Antiochus & Callinique, leur supposant faussement d'être d'intelligence avec Artabane Roi des Parthes contre les Romains. Vespasien en la quatriéme année de son Empire, la 93 de J. C. lui ordonna d'entrer dans son païs, de le ravager, & de le chasser de ses Etats; mais le peu de défense que fit ce Prince fut une assez bonne preuve de la fausseté de cette accusation. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l. 7. ch. 8.* *Voyez* aussi PE'TUS (Césennius)

CE'SENNIUS PÆTUS. *Voyez* PE'TUS.

CE'SI ou CE'SIS, famille des plus illustres de Rome, qui est venue dans cette ville de la province de Spoléte, où est un château de ce nom, vers l'an 1400. Ils tirent leur généalogie de si haut, qu'il est bien difficile d'y connoître quelque chose de véritable, sur quoi on se puisse fonder. Ils ont fait imprimer tous les anciens monumens de Césis. Pour se moquer de pareils fantômes d'antiquité, on s'est avisé à Rome de faire une raillerie de l'étymologie du nom du château de Marco Simone, qui est dans la Campagne de Rome, qui leur appartient, & on a dit qu'il s'appelloit auparavant *Maestre Simone* du nom d'un de leurs Ancêtres qui étoit Médecin. Quoi qu'il en soit, cette famille est noble & illustre, comme je l'ai dit. Elle a eu de grands hommes, divers Prélats, & des Cardinaux, entre autres, PIETRO DONATO CÉSIS, que le Pape Urbain VIII mit dans le Sacré Collége en 1641. Il avoit été Thrésorier Général du Pape, & est mort en 1656.

CE'SI (Paul Emile de) Cardinal, étoit fils d'*Angélo* de Cési, Comte de Menzano & de *Francisca* Carula, & naquit dans une des maisons de son pére en Ombrie, le onziéme mars 1487. Lorsqu'il eut achevé ses études il vint à Rome, où après avoir exercé diverses charges, il fut fait Cardinal en 1517 par le Pape Léon X, qui lui donna peu après l'Archevêché de Lunden en Dannemarc. Adrien VI le nomma à l'Evêché de Sion en Vallais, dont il ne joüit point, & il eut ensuite ceux de Narni, de Todi, &c. Sous le Pontificat de Clément VII, il perdit tout ce qu'il avoit, lorsque Rome fut prise par les Impériaux: & après la mort de ce Pontife, on parla de le mettre sur le thrône de saint Pierre. Il mourut le cinquiéme août 1537, & fut enterré dans l'église de sainte Marie Majeure, où l'on voit son tombeau. * Bzovius, *A. C.* 1523. Ughel, *Ital. Sacra* Victorel. Aubéry, *Hist. des Cardin.*

CESI (Angélo de) Duc d'Aquà-Sparta, Romain de nation, fils de *Frédéric* Césì, s'est acquis beaucoup de réputation sous le Pontificat du Pape Urbain VIII, en 1625 & 1630. Il savoit la Philosophie, les Mathématiques, les Belles Lettres, les Méchaniques, & s'attachoit particuliérement à la Physique. Nous avons divers Ouvrages de sa façon: les plus importans sont, *Apiarium*; *De Cœlo*; *Metallophytum*; *Tabula Philosophica*; *Moralia*; *Parodoxa*; *Monita*; *&c.* Le Duc d'Aqua-Sparta établit à Rome l'Académie de *gli Lincei*, & mourut vers l'an 1640. * Janus Nicius Erythræus, *Pinac. Imag. Illust. tome* 3. *ch.* 23. Léo Allatius, *in Apib. Urban.*

CE'SI (Piétro Donato) Romain, fut d'abord Thrésorier général du Pape Urbain VIII, qui le fit ensuite Cardinal en 1641, & lui donna le titre de saint Marcel: il fut Légat de Pérouse, Protecteur de Sicile & de Sardaigne, & mourut à Rome le 30 janvier 1656, en sa 71 année.

CE'SI, bourg d'Italie dans l'Ombrie, situé entre les villes de *Narni*, & de *Terni*, assez près de l'une & de l'autre. Il est sur le penchant d'une montagne fort haute, qui n'est qu'un rocher toûjours exposé aux rayons du Soleil, depuis son lever, jusques à ce qu'il se couche. Du côté du nord ce rocher tient à d'autres montagnes de l'Apennin. Des cavitez de ce rocher sort pendant six mois que dure l'eté, un vent continuel & frais que les Habitans conduisent par des tuyaux en divers endroits de leurs maisons, comme on a accoutumé d'y faire venir les eaux. Ces six mois étant passez, l'air rentre dans ces cavitez avec la même violence qu'il en est sorti, & ne se fait plus sentir tout le reste de l'année. * *Mémoires faits sur les lieux en* 1703. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CE'SIL ou KE'SIL, ville de la Tribu de Juda * *Josué, ch.* 15. *v.* 30. C'est la même que Bathuel, I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 30.

CE'SIO (Bernard) Jésuite, d'une illustre famille de Modéne, se rendit habile dans la Philosophie, qu'il enseigna aux Princes de Modéne. Son Ouvrage sur les Minéraux (*Minerologia*) est savant & utile. Il mourut de peste à Modéne en 1630, âgé de 49 ans.

CE'SION. *Voyez* KISÇJON.

CE'SIS. *Voyez* CE'SI.

CE'SIUS, certain Poëte Latin, dont parle Catulle dans une de ses Epigrammes. Ce dernier, *Carm.* 14. *v.* 17. *&c.* répondant à Cornélius Licinius Calvus, Orateur célébre, qui lui avoit envoyé de très-méchans vers d'Auteurs inconnus, pendant la fête des Saturnales, le menace en raillant, de lui chercher tous les Ouvrages de Césius, d'Aquinus, & de Suffénus, trois ridicules faiseurs de vers, pour lui en faire présent. Voici ses termes,

Nam si luxerit, ad Librariorum
Curram scrinia. Cæsios, Aquinos,
Suffenum, omnia colligam venena,
Ac te his suppliciis remunerabor.

CE'SIUS BASSUS, Poëte Lyrique & Historien, vivoit du tems de Galba & de Néron. Perse étoit de ses amis, & il lui adresse la sixiéme de ses Satyres. Nous y voyons, dans les premiers vers, quels étoient alors les Ouvrages de Césius Bassus.

Mire opifex numeris veterum primordia vocum
Atque marem strepitum fidis intendisse Latinæ;
Mox juvenes agitare jocos, & pollice honesto
Egregios lusisse senes.

On lui attribue des Commentaires sur Aratus. * Fabius, *l.* 10. Vossius, *de Poët. Lat. ch.* 3. *& de Hist. Lat. l.* 1. *ch.* 22.

CE'SO (Lucius) fils de Quintius Cincinnatus, & fort débauché, ayant été deshérité par son pére & noté par les Censeurs, en eut tant de dépit, que pour se venger, il se retira chez les Volsques & les Sabins, qui faisoient la guerre aux Romains sous le commandement de Caius Gracchus.

CE'SONIE (Milonia) étoit femme de l'Empereur Caligula, dont elle se fit aimer à force de charmes & de breuvages, selon quelques-uns. Elle n'étoit ni fort jeune, ni fort belle, lorsqu'il l'épousa en l'an 39 de Jesus-Christ, après avoir répudié sa femme Pauline. Elle avoit même eu trois filles d'un autre mari encore vivant. L'année précédente Caligula l'avoit fait Prêtresse du temple qu'il s'étoit bâti. Elle fut tuée par Julius Lupus, auprès du corps de Caligula qu'on venoit d'assassiner, l'an 41 de Jesus-Christ. Elle présenta la gorge nue aux conjurez avec une constance admirable; sa fille Julia Drusilla, qui n'étoit encore qu'une enfant, fut aussi égorgée auprès d'elle; d'autres disent qu'elle fut froissée contre un mur. * Suétone, *Vie de Caligula, ch. dern.* Joséphe, *Antiquitez Judaïques, l.* 19. *ch.* 2.

CESPÉDES, (Alfonse de) fameux Capitaine Espagnol né en 1518, à Orcajo dans la Province de la Mancha dans la nouvelle Castille. Son pére étoit *Gabriel de Cespédes*, second possesseur du Majorat de Ciudad Réal, & sa mére *Marie Flores de Quiros*, sortie d'une illustre famille des Asturies. Au commencement de la guerre d'Italie, il se vit sous le commandement du Duc d'Albe, & eut une Compagnie. Il se trouva dans la suite à l'expédition contre les Alliez de Smalcalde, & s'y distingua en traversant l'Elbe à la nage suivi de neuf volontaires, qui amenérent à l'autre rivage plusieurs bateaux des Saxons, ce qui fournit à Charles-Quint le moyen de poursuivre l'Electeur de Saxe & de le prendre prisonnier auprès de Muhlberg: ceci arriva en 1547. Cespedes fut tres-bien récompensé de cette action. En 1558, il suivit en Afrique Martin Alfonse de Cordoue & de Vélasco premier Comte d'Alcaudére. Il se signala contre les Maures dans le Royaume de Trémecen aussi bien que son frére *Juin* de Cespédes, qui y perdit la vie. En 1568, il fut employé contre les Maures qui s'étoient soulevez contre Philippe II, & fit paroître tant de valeur que Jean d'Autriche, Généralissime des armées Espagnoles, lui destina la charge de Mestre-de-Camp & la Commanderie de *Socuellamos* de l'Ordre de S. Jaques. Mais avant qu'il pût entrer en possession de ces emplois, il fut tué par les Maures le 25 juillet 1569, sur la montagne de *las Guaxaras altas*, près d'*Albunnuelas*, dans le voisinage de Grenade, où ayant été abandonné des siens il fit encore courageusement tête aux ennemis avec 20 soldats qui avoient tenu ferme auprès de lui. Il fut enterré à Restaval, & à l'endroit où il perdit la vie on érigea une grande croix avec cette inscription, *Ici perdit la vie le grand & vaillant Capitaine Alfonse de Cespédes.* Rodrigue Mendez Silva, Historiographe du Roi d'Espagne a écrit la Vie de cet illustre Guerrier dans un volume exprès, où il rapporte entre autres des preuves étonnantes de la force de Cespédes, comme, par exemple, qu'étant à cheval il embrassoit une poutre & serrant son cheval avec les génoux il s'élevoit de terre avec le cheval; qu'une autrefois ayant fait enterrer jusques aux épaules un esclave Turc il le tira de là d'une seule main; que dans un combat de taureaux son cheval s'étant abattu sous lui, il avoit saisi le taureau de la main gauche par une de ses cornes & que de la droite il lui avoit coupé la tête; que Dom Carlos fils aîné de Philippe II, ayant fait lâcher un tigre contre Cespédes, il avoit tué la bête du premier coup qu'il lui porta; qu'un chariot traîné par deux mulets, se trouvant dans une descente fort rapide, & ne pouvant plus être arrêté par les mulets, Cespédes le saisit de ses mains & l'arrêta; enfin que dans la derniére action contre les Maures où il fut tué, il avoit lui seul fendu de la tête jusques à la ceinture plus de cent Maures, avec son sabre qui pesoit 14 livres poids de marc. On assure que sa sœur nommée Catherine lui fut presque égale en force. De son épouse *Marie Chirine de Artieda*, il eut deux fils *Rodéric* & *Gabriel*; & une fille nommée *Anne*. Ses enfans, aussi bien que leur postérité s'alliérent aux plus illustres Maisons de l'Espagne. * Rodr. Mendez Sylva, *Compend. de la hazannas de Alonso Cespédes.* Louïs del Marmol, *Hist. de la rébellion de los Moriscos de Granada l.* 6. *c.* 33. Ginez Pérez, *de la Guerras de Granada, partie* 2. *c.* 14. *fol.* 190.

* CESSARES, peuples de l'Amerique méridionale dans la Terre Magellanique, vers le 44 degré de latitude méridionale, & vers le 310 de longitude. * M. Delisle, *Carte du Paraguay, du Chili, du Détroit de Magellan, &c.*

* CESSE, petite riviére de France dans le Languedoc, prend sa source vers les confins du Diocése de Castres, traverse le Diocése de Saint-Pons, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, & vient mêler ses eaux avec celles de l'Aude où elle perd son nom.

CESSE, riviére des Païs-Bas. *Voyez* LESSE.

CESSÉLIUS, renommé par sa science dans le Droit, vivoit environ 30 ans avant l'Ere Chrétienne. Il ne put jamais ni par amour, ni par crainte, se laisser persuader de mettre dans son Recueil de Loix, aucun Edit qui eût été publié pendant le Triumvirat. Le même parlant un peu trop librement de César, & ses amis le conjurant de modérer sa liberté, *il y a deux choses*, leur dit-il, *que les hommes estiment fâcheuses, & qui me donnent à présent une très-grande assurance de tout dire, être vieux & n'avoir point d'enfans.* * Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 2. *exemple* 12. On prétend que Cessélius que Valére Maxime appelle Cæsellius est le même que Casellius. *Voyez* CASELLIUS.

CESSÉLIUS BASSUS, Africain, vint à Rome pour faire savoir à Néron qu'il avoit trouvé dans ses terres près de Carthage, une caverne, où il y avoit une grande quantité d'or en masse. L'Empereur, sans s'informer d'autre chose, fit partir des galéres pour aller quérir ce prétendu thrésor; mais on ne trouva rien, Cessélius Bassus s'étant imaginé ces choses en songe. On dit qu'il se fit mourir, pour se dérober à la honte du supplice; les autres assurent qu'on lui enleva son bien, & qu'on le laissa vivre, sans lui faire d'autre peine. * Tacite, *Annal. l.* 16. *ch.* 1.

CESTE, *Cestus*, gros gantelet de cuir crud, garni de plomb, dont

dont ſe ſervoient les anciens Athlétes, qui combattoient à coups de poing dans les Jeux publics. Calepin, s'eſt trompé, quand il dit que c'étoit une eſpéce de maſſue; car c'étoit ſeulement une longe de cuir, garnie de plomb, ou de lames de fer, dont on entouroit la main en forme de liens croiſez, & même le poignet, & une partie du bras, pour empêcher qu'ils ne fuſſent rompus ou démis en frappant. Ce mot vient, ſelon quelques uns, de *Cado*, frapper, & l'on appelloit les combattans qui s'en ſervoient *Caſtiferi*. Eryce de Sicile qui excelloit dans cet exercice, fut vaincu par Hercule. On voit dans Théocrite que Pollux ſurpaſſoit tous les autres en cette eſpéce de Jeu, où il vainquit Amycus, homme très-robuſte. Cette ſorte de combat étoit rude & violente. *Conſultez* Virgile, *l.* 5. *Æneid. v.* 457, où il décrit d'une maniere vive le combat d'Entellus & de Dares avec le Ceſte: & *au même l. v.* 405. *Voyez* Servius ſur cet endroit de Virgile, & Properce, *l.* 3. *Elégie* 13. *v.* 9. Ovide vante beaucoup l'adreſſe de Brothée & d'Ammon dans le combat du Ceſte, *Metamorph. l.* 5. Plutarque dit que Lycurgue défendit les ſpectacles publics, où il falloit lever le bras pour frapper, prétendant que ces ſortes d'exercices affoibliſſoient plutôt le corps, qu'ils ne le fortifioient. Mercurialis a gravé toutes ces eſpéces de combats, & particuliérement celui du Ceſte, qu'il avoit deſſigné ſur les anciens ſépulchres, & ſur les médailles qui lui furent données par Ligorius, *de Arte Gymnaſt. l.* 2. *c.* 9. *Voyez* auſſi Onuphre, *de Ludis Circenſib. l.* 2. *c.* 2. Alde Manuce, *de Quaſit. per Epiſt. l.* 1. *c.* 8. *&* Turnebe, *l.* 14. *c.* 4. Jules-Céſar Scaliger, *Poëtices l.* 1. *c.* 15.

CESTE, *Caſtus*, ou *Caſtum*, (avec une diphthongue ou ſans diphthongue) eſt le nom d'une ceinture que les Poëtes & les Peintres donnent a Vénus & à Junon: auſſi Pallas avertit Paris dans Lucien de faire ôter à Vénus ſa ceinture, afin de juger mieux de la beauté des trois Déeſſes; parce que, ajoûta-t'elle, Vénus eſt une Magicienne, qui tient quelque charme enfermé dans ſa ceinture. Ce mot vient du Grec κεςὸς qui ſignifie une *ceinture* ou autre ouvrage brodé à l'aiguille qui étoit un ornement ordinaire des femmes. C'étoit une large courroye, qui ſervoit de ceinture, faite de laine, & que le mari délioit à ſon épouſe le premier jour de ſes noces avant que de ſe coucher, comme nous l'apprenons d'Homére, *Odyſſee, l.* 11. *v.* 244, λῦσε δὲ παρθενίην ζώνην; & d'Ovide, *Heroid. Epiſt.* 2. *v* 116, *Caſtaque fallaci zona recincta manu.* Cela ſe rapporte au ceſte de Vénus, que Junon emprunta d'elle, pour engager Jupiter à l'aimer, car ce ceſte, dit Homére, *Iliade l.* 14. *v.* 214. *& ſuiv.* renfermoit les amours, les deſirs & les attraits, par leſquels Venus unit les cœurs des nouveaux mariez: ce qui fait dire à Martial, *l.* 6. *Epigr.* 13. *v.* 7. *&* 8.

Ut Martis revocetur amor ſummique Tonantis,
A te Juno petat ceſton, & ipſa Venus.

CESTER. *Voyez* CHESTER.

CESTIUS GALLUS, Gouverneur de Syrie pour l'Empereur Néron, fut appellé en Judée par Florus, ſous prétexte d'y reprimer une ſédition, dont Florus lui même étoit la cauſe. Il entra auſſi dans cette province, avec une grande armée Romaine, ruïna pluſieurs places, & fit de très grands ravages; mais s'étant approché de Jéruſalem, les Juifs l'attaquérent & le contraignirent de ſe retirer. Depuis, profitant de la diviſion des Juifs, il les mit en fuite, & les pourſuivit juſqu'à Jéruſalem qu'il aſſiégea, & dont il ſe ſeroit rendu maître, s'il n'eût imprudemment levé le ſiége. Les Juifs le pourſuivirent dans ſa retraite, lui tuérent quantité de gens, & le réduiſirent à uſer de ſtratagême pour ſe ſauver, l'an de JESUS CHRIST 67. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *c.* 37. *& ſuiv.*

CESTIUS, méchant railleur, & ſans eſprit, oſa neanmoins s'exercer aux dépens du célébre Cicéron, ce qui lui réüſſit mal dans la ſuite; car mangeant un jour chez M. Tullius, (fils de Cicéron,) qui avoit alors le Gouvernement de l'Aſie, celui-ci qui ne tenoit rien du génie de ſon pére, & qui avoit très peu de mémoire, demanda pluſieurs fois à un de ſes Domeſtiques, quel étoit celui qui mangeoit au bas bout de la table. Comme il oublioit toûjours le nom de Ceſtius, ce Domeſtique lui dit enfin, c'eſt ce railleur, qui ſoutenoit que Cicéron, vôtre pére, étoit un ignorant. En même tems M. Tullius commanda que l'on apportât des verges, & fit rudement fouetter Ceſtius en ſa préſence. * Séneque le Rhéteur, *Suaſor VII.* Cœlius Rhodiginus, *l.* 14. *c.* 7.

CESTIUS, (Caius) fils de Lucius Ceſtius fut de ſon tems à Rome un des ſept *Epulons*, ou Inſpecteurs ſur les repas qui ſe célébroient à l'honneur des Dieux. On conjecture qu'il mourut dans les premiéres années du régne d'Auguſte. Il eſt ſur tout connu par le ſuperbe monument qui a été érigé à ſa mémoire, & qui eſt celui de tous les monumens de l'ancienne Rome qui ſe ſoit le mieux conſervé juſques à nos jours. C'eſt une Pyramide quarrée de 120 piez de haut ſur 94 de baſe, incruſtée de marbre blanc, & renfermant une cave ou une chambre dans ſon intérieur. Ce monument ſe voit encore à Rome hors de la *Porte* d'*Oſtie* ou de S. Paul. Alexandre VII le fit réparer en 1663. * Octav. Falconierius, *de Pyramide C. Ceſtii Epulonis.* Nardinus. Panvinius, *in Deſcr. urbis Romæ.* Miſſon, *Voyage d'Italie, lettre* 26. *Délices de l'Italie, tome* 3. *p.* 7.

* CESTONI (Hyacinthe) naquit le 13 mai 1637 dans un lieu de la Marche d'Ancone, entre Macérata & Fermo, appellé *Sainte-Marie in Giorgio.* Ses parens, qui étoient pauvres, lui firent apprendre les premiers principes de la Langue Latine; mais n'étant pas en état de le conduire plus loin, ils le retirérent de l'Ecole en 1648, & le mirent chez un Apothicaire, où il demeura environ deux ans. Sur la fin de l'année 1650, ils l'envoyérent à Rome, pour y travailler dans une Apothicairerie, & il y reſta juſques en 1656, que pouſſé par un caprice de jeuneſſe, & ſe trouvant quatre ou cinq piſtoles, il ſe mit dans une barque, ſans ſavoir où il vouloit aller, & fut conduit à Livourne où il fut fort bien reçu par un Apothicaire du lieu. A peine y eut-il demeuré deux mois, qu'il apprit que la peſte étoit paſſée de Naples à Rome, & que trois des compagnons qu'il avoit eus dans l'Apothicairerie de cette ville en étoient morts. Il s'eſtima alors heureux d'être échappé du danger, & en remercia le ciel. Le ſéjour de Livourne lui plut tellement qu'il y demeura pendant dix ans, c'eſt à dire, juſques à l'an 1666, que, quelques fantaiſies lui ayant paſſé par l'eſprit, il s'embarqua pour Marſeille, d'où il alla a Lyon & enſuite à Genéve. Il ſe mit dans cette derniére ville chez un Apothicaire, où il ne demeura que quatre mois, & retourna à Livourne, où il rentra dans l'Apothicairerie où il avoit déja demeuré, mais avec la qualité de Maître, parce que celui qui en étoit le propriétaire, n'étoit pas de la profeſſion. Ce Propriétaire pour le retenir lui fit épouſer au bout de deux ans la ſœur de ſa femme, dont il n'eut qu'un fils qui mourut au berceau. Il mourut le 29 janvier 1718, dans ſa 81 année à Livourne, où pluſieurs années auparavant il avoit été honoré du droit de Bourgeoiſie. On a de lui pluſieurs Ouvrages en Italien, dont on peut voir le dénombrement dans le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 15. *p.* 13. *& ſuiv.*

C E T.

CÉTA. *Voyez* CÉTO ou CÉTON.

CÉTÉENS, peuple. *Voyez* KITTIM.

CÉTHEGUS, famille Romaine, branche de celle de Cornélius, a produit pluſieurs perſonnes, dont la mémoire s'eſt conſervée. Cornélius, CÉTHÉGUS créé Conſul avec Quintus Flaminius, diſtribua du vin mixtionné au peuple, après que ſon élection fut faite. Ces deux Conſuls furent obligez de ſe demettre de leur charge, l'an de Rome 421, parce qu'il y eut de l'irrégularité dans leur création. Marcus Cornélius CÉTHÉGUS, fut élevé à la charge de Cenſeur l'an de Rome 545, avant que d'avoir été Conſul, ce qui étoit contre l'uſage. Il obtint le conſulat cinq ans après. Ce fut un grand Orateur. Caius Cornélius CÉTHÉGUS, qui avant que d'être Edile, fut Proconſul en Eſpagne, y remporta une victoire ſignalée. Il fut fait Edile peu après pendant ſon abſence l'an de Rome 556. Sigonius le confond avec Cneius Cornelius CÉTHÉGUS, qui fut Conſul l'an de Rome 557, & qui triompha des Inſubres, & ſuppoſe mal que Cicéron & Tite-Live donnent à ce Conſul le prénom de Caius: ils lui donnent celui de Cneius. Il ne faut pas oublier Publius Cornélius CÉTHÉGUS, qui ſuivit avec ardeur le parti de Marius contre Sylla, & qui pour cela fut déclaré ennemi du peuple Romain, lorsque ce parti fut abattu. Il ſe ſauva en Afrique auprès de Marius, & ayant imploré la miſéricorde de Sylla, & s'offrant de le ſervir en toutes choſes, il fut reçu en grace. Quelques uns croyent qu'il ne faut pas le diſtinguer de ce CÉTHÉHUS qui eut un ſi grand crédit dans Rome, qu'on ne pouvoit rien obtenir ſans ſon entremiſe. Comme il avoit une Maîtreſſe à qui il ne pouvoit rien refuſer, il arriva que cette femme eut à ſa diſpoſition toute la ville de Rome. Il fallut que Luculle fît la Cour à cette femme, lorsqu'il voulut obtenir la commiſſion de faire la guerre à Mithridate: ſans cela il n'auroit point obtenu cet emploi. Pluſieurs autres grands Seigneurs firent cent baſſeſſes, pour monter aux charges par la recommandation de Céthégus. C'eſt de lui ſans doute que Cicéron parle dans un de ſes Paradoxes. Il a parlé d'un Céthégus Orateur, qui apparemment ne différe point du Galant de cette femme dont on a parlé. Caius Cornélius CÉTHÉGUS fut convaincu d'avoir conſpiré avec Catilina à la ruïne de la patrie, & comme tel il fut étranglé dans la priſon. Il fut le plus emporté de ſes complices, & il étoit toûjours d'avis que l'on ſe hâtât. CÉTHÉGUS, Sénateur Romain, fut décapité pour crime d'adultére, ſous l'empire de Valentinien l'an 368. Il eſt à remarquer que ceux de cette famille affectérent une maniére particuliére de s'habiller: ce qui a fait dire à Horace *dans ſon Art Poëtique, v.* 50, *Fingere cinctutis non exaudita Cethegis.* Le Poëte répréſente ici les Céthéges comme des hommes mâles & laborieux, qui avoient retenu dans leurs habits l'ancienne maniére de leurs péres, leſquels mépriſant la tunique, comme trop embarraſſante, ne portoient qu'une eſpéce de tablier qui leur ſervoit de caleçon, depuis la ceinture en bas, & qu'ils mettoient par deſſus leur toge: de maniére que le pan qu'ils jettoient ſur l'épaule gauche, & qui paſſant derriére le dos, venoit faire la ceinture, laiſſoit le bras droit tout nud. C'eſt ce qu'on appelloit proprement *Cinctus Gabinus*, qui étoit ordinaire aux Conſuls & aux Préteurs, quand ils faiſoient leurs fonctions. * Pline, *l.* 19. *c.* 8. *Voyez* le P. Hardouin ſur ce paſſage de Pline. Tite-Live, *l.* 27: *l.* 31, ſur la fin: *l.* 32: *l.* 33. Cicéron, *in Bruto.* Sigonius, *in Faſtis ad ann.* 556. Appien, *de Bellis Civilib. l.* 1. Plutarque, *in Lucullo.* *Voyez* la Verſion par Amiot. Salluſte, *in Bello Catilin.* *Voyez* auſſi Cicéron, *Orat.* 3. *in Catilin. & Orat. pro Sylla.* Dacier, *ſur l'Art Poëtique d'Horace, p.* 120. 121. édit. troiſiéme de Paris. Bayle, *Dict. Crit.* 2. édit. 1702.

CÉTHIM, CÉTTHIM. *Voyez* KITTIM.

CÉTHLIS. *Voyez* KITHLIS.

CÉTHOSIS-RAMESSES, ſuccéda à Aménophis III, au Royaume d'Egypte. Il aſſembla de grandes armées de terre & de mer, laiſſa le gouvernement de ſes Etats à ſon frére Armaïs avec un pouvoir abſolu, & lui défendit ſeulement de prendre le titre de Roi, de rien faire au préjudice de ſa femme & de ſes enfans, & d'abuſer de ſes Maîtreſſes. Il marcha enſuite contre l'iſle de Cypre, la Phénicie, les Aſſyriens & les Médes. Il vainquit les uns, & s'aſſujettit les autres par la ſeule terreur de ſes armes. Tant d'heureux ſuccès lui enflant le courage, il vouloit pouſſer ſes conquêtes encore plus loin dans l'orient; mais ayant reçu de fâcheuſes nouvelles du Grand Prêtre d'Egypte, qui lui écrivit que ſon frére Armaïs par une étrange perfidie avoit uſurpé la Couronne, & violé abſolument toutes les défenſes, qu'il lui avoit faites, il interrompit le cours de ſes conquêtes, & revint en ſon Royaume à deſſein de mettre ſon frére à la raiſon, à quoi il réüſſit. On dit que ce Céthoſis a donné le nom à l'Egypte, parce qu'il s'appelloit Egyptus & Céthoſis, ayant deux noms de même que ſon frére, qui s'appel-

loit

loit Armaïs & Danaüs. * Manéthon, cité par Joséphe dans *sa Réponse à Apion*, *l.* 1. *c.* 5.

CETHRON. *Voyez* KISLOTH-THABOR.

CE'THURA ou KE'THURA, femme qu'Abraham épousa dans sa vieillesse après la mort de Sara. Les Hébreux croyent qu'elle est la même qu'Agar; mais outre la différence qui est expressément marquée, *Genése, ch.* 25, tous les Auteurs Chrétiens, après saint Augustin, s'inscrivent en faux contre cette opinion des Rabins. Abraham eut de cette femme six enfans, savoir, Zamram, Jecsan ou Jokscan, Madan ou Médan, Madian, Jesboc ou Jisboc, & Sue ou Suah, auxquels il donna du bien pour subsister, les separant d'Isaac. On croit que c'est d'eux & de leurs enfans que sortirent les Madianites, les Ephéens, les Dédanéens & les Sabéens, dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. Plusieurs saints Docteurs assurent que c'est d'eux que sont descendus les Mages, qui vinrent adorer le Sauveur du monde dans la créche de Bethléhem. Baronius traite au long cette question. * Saint Augustin, *de Civit. Dei*, *l.* 34. Baronius, l'an premier de J. C. Torniel, l'an du monde 2179.

CE'TINA, anciennement *Tilurus*, *Nestus*, riviére de Dalmatie, prend sa source dans la Bosnie, près du Bourg de Cétina, baigne Bagnaluck, & ensuite traversant la Dalmatie du nord au sud, vient se décharger dans le Golfe de Venise, à Almisa, vis à vis de l'isle de Brassa. * Maty, *Dict. Géogr*

* CE'TO, CE'TON ou CE'TA, étoit, selon quelques uns, sœur & femme de Phorcys ou de Phorcus, dont elle eut les trois Gorgones Méduse, Euryale & Sthénio. Hygin dans sa préface, lui donne Gorgon pour mari.

CE'TRON. *Voyez* KITRON.

CETTE. *Voyez* SETTE.

CEU. CEV.

CEU, ville de la Chine, dépendante de celle d'Yengehen, seconde capitale de la province de Xantum. Elle est proche de la montagne de Changping, & célèbre pour avoir été la patrie de Confucius. *Voyez* son article. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CEU d'URGEL. *Voyez* URGEL.

CE'VA ou CE'VE, petite ville d'Italie en Piémont, avec titre de Marquisat. Elle est capitale d'un petit païs où sont les Langhes, nom qu'on donne à des collines, qui font le commencement de l'Apennin. Céva est sur le Tanaro, avec un château. Elle a eu autrefois des Seigneurs particuliers, avec titre de Marquis, qui vendirent leur petit Etat à la ville d'Aste en 1195. Ainsi elle est à présent au Duc de Savoye, à sept milles de Mondovi au levant. Le païs est du côté de Tende & du Montferrat. Il y a une très-grande quantité de gibier, & sur tout de perdrix & de faisans. Céva fut prise par les François en 1553. *Voyez* la description que de Thou fait de cette place, *l.* 12.

CE'VENNES ou SE'VENNES, Monts des Cévennes & Païs des Cévennes, *Gebenna*, *Cemmenus*, & *Gebennici montes*, montagnes de France au septentrion de Languedoc, entre l'Aquitaine & la Gaule Narbonnoise des Anciens. Elles s'étendent durant environ 30 lieues, depuis la source de la Loire, jusques vers Lodeve. On y comprend en partie le Vivarais, le Velay & le Gevaudan, que ces monts séparent du Rouergue. On appelle particuliérement le païs des Cévennes, les environs d'Anduse, d'Alais, de Saint-Ambroise, &c. jusques à Lodéve, qui est la partie septentrionale du Languedoc. Les montagnes des Cévennes sont très fertiles, bien peuplées, & il y a des mines, sur tout de plomb & d'étaim. Ces païs ont été très-longtems le théatre des guerres civiles de la Religion, sur la fin du XVI siécle & au commencement du XVII. Le Roi Louïs XIII obligea les Huguenots de se soumettre; & après les avoir vaincus il leur donna la paix. Des Fanatiques y ont fait encore, au commencement du XVIII siécle, de grands desordres par la force des armes.

CEULEN, connu sous le nom de Ludolphe à Colen, Allemand, étoit de Hildesheim dans la Saxe, & fit un très-grand progrès dans les Mathématiques, qu'il enseigna à Delft & ailleurs. Depuis on l'attira à Leiden, où il enseigna les Fortifications en qualité de Professeur. Ce fut en 1599, & il mourut en 1610. Il a écrit en sa Langue naturelle, quelques Ouvrages de Mathématiques qu'on a traduits en Latin. * Meursius, *Ath. Bat.* Vossius, *de Scient. Math. &c.*

CEURAWATH, nom d'une Secte de Bénians dans les Indes, qui croyent la métempsychose avec tant de superstition, qu'ils craignent même de faire mourir les moindres insectes. Leurs Bramains ou Prêtres se couvrent la bouche d'un linge, de peur que quelque mouche n'y entre. Ceux de cette Secte vont la tête & les piez nuds, portant un bâton blanc à la main pour se distinguer des autres. Lorsqu'ils font du feu chez eux, ou qu'ils allument de la chandelle, ils prennent bien garde que les moucherons ne s'y viennent brûler. Ils ne boivent point non plus d'eau froide, parce qu'ils appréhendent d'y trouver des insectes: c'est pourquoi ils la font bouillir. Ils disent que Dieu n'est pas maître absolu des événemens & de la bonne ou mauvaise fortune. Ils ne croyent ni paradis ni enfer. Ils assurent néanmoins que l'ame est immortelle; mais ils supposent qu'elle passe d'un corps dans une autre d'un homme ou d'une bête, selon que le défunt a fait du bien ou du mal. Leurs mosquées ou temples, qu'ils appellent *Rales*, sont bâties en quarré, & les chapelles de leurs Pagodes ou idoles, ont une forme pyramidale. Ils brûlent les corps des personnes âgées après leur mort; mais ils enterrent ceux des enfans qui meurent au dessous de l'âge de trois ans. Leurs veuves ne sont point obligées de se faire brûler avec leurs maris; mais elles promettent une viduité perpetuelle. Tous ceux qui font profession de cette Secte, peuvent être admis à la Prêtrise. L'on y reçoit même les femmes, pourvu qu'elles ayent plus de vint ans; mais les hommes y sont reçus dès l'âge de neuf ans. Pour se faire Prêtres, ils n'ont qu'à en prendre l'habit, à faire vœu de chasteté, & à pratiquer l'austérité de leur vie, qui est extraordinaire: car ils sont quelquefois quinze jours sans prendre autre chose que de l'eau, dans laquelle ils raclent d'un certain bois amer, que l'on dit être nourrissant: ce qui paroît incroyable; mais cela passe pour une vérité constante dans les Indes. Toutes les autres Sectes de Bénians ont de l'aversion & du mépris pour celle-ci, & la condamnent si fort, que leurs Docteurs exhortent continuellement leurs auditeurs à éviter la conversation de ces gens-là. * Mandeslo, *tome* 2. d'Oléarius.

CEUTA, ville & château d'Afrique, sur le détroit de Gibraltar, aux Espagnols. Elle est dans le Royaume de Fez, dans la province de Habat, & fut autrefois capitale de la Mauritanie Tingitane. Les Romains la nommoient *Civitas*, & Pomponius Méla l'appelle *Septa*. Ortélius croit qu'elle est *l'Essilissa* ou *Exilissa*, de Ptolomée. Les Goths la prirent sur les Romains, selon Procope. Les Arabes en furent depuis les maîtres; & Jean I, Roi de Portugal l'emporta sur les Maures l'an 1415. Il y a aujourd'hui une Eglise collégiale qui a droit de cathédrale, parce que Ceuta & Tanger ont un Evêché suffragant de l'Archevêque de Lisbonne. Philippe II, Roi d'Espagne, s'étant rendu maître du Portugal en 1580, mit un Gouverneur Espagnol à Ceuta, comme dans une place très-forte & très-importante, & outre cela voisine de l'Espagne, n'y ayant entre Ceuta & ce Royaume, que le détroit de Gibraltar. C'est pour cette raison que toutes les places que les Portugais ont dans les quatre parties du monde, ayant des Gouverneurs de leur nation, après avoir secoué toutes en même jour le joug Espagnol l'an 1640, pour reconnoitre le Prince légitime, Ceuta qui avoit un Gouverneur Espagnol, resta sous la domination d'Espagne, à qui les Portugais l'ont depuis cédée par la paix de 1658. Les Maures l'ont tenue longtems bloquée depuis l'an 1690, sans la pouvoir prendre. * Vasconcellos, *in Anaceph.* Marmol, *l.* 4. *c.* 55. Gramaye, *l.* 18. *c.* 7. Le Mire, *Géogr. Eccles. &c.*

CEY. CEZ.

CEYED BARRAX. *Voyez* l'article d'ABDELCADER.

CEYLAN, ou CEYLON. *Cherchez* CEILAN.

CEYTAVACCA ou CEITAVACCA, ville d'Asie: on la met dans l'isle de Ceilan, entre la ville de Colombo & la montagne qu'on nomme Adams Pic. Elle est située dans le Caneland, & elle appartient aux Hollandois, selon la carte que Vischer a donnée de Ceilan. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CEYX, fils de Lucifer, étoit Roi de Trachine & Oncle de Chione, à qui Diane perça la langue d'un coup de fléche: ce qui toucha si fort son pére Dédalion qu'il se précipita du haut d'un rocher en bas. Ceyx affligé de visions étranges après cette mort, alla consulter l'Oracle d'Apollon à Claros, & fit naufrage à son retour. Alcyone sa femme se noya de desespoir, ayant appris cette triste nouvelle; & ils furent tous deux métamorphosez en Alcyons. Ovide, *Métam. l.* 11. *fab.* 8, 9. *&* 10.

CE'ZAR, grande riviére de l'Amérique dans le Gouvernement de Ste Marthe. Elle coule vers le sud, & les Sauvages qui en sont voisins l'appellent *Pompatao*, comme qui diroit *Prince de tous les fleuves*. Elle en reçoit plusieurs de tous côtez, savoir, *Padillo*, *las Ayumas*, *Guatapori* & quelques autres, & ainsi grossie de leurs eaux elle court par des campagnes soixante & dix lieues vers l'ouest, après quoi elle se va rendre dans le grand fleuve de la Magdelaine. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

* CE'ZE, riviére de France dans le Languedoc, traverse à peu près d'occident en orient le Diocése d'Uzès, passe à Bagnols, & après un cours de deux ou trois lieues du nord-ouest au sud-est, se rend dans le Rhône.

CE'ZIMBRA, ville de Portugal dans la Province d'Estrémadure. Elle est à quatre lieues de Sétuval ou Saint-Ubes, auprès du Cap d'Espichel. Elle est fortifiée. Sa garnison est de cinquante quatre hommes, & d'un Sergent du Régiment de Sétuval, avec vint-trois piéces de canon & trois Canonniers. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHA.

CHA, nom commun aux Rois de Perse. *Cherchez* SCHACH.

CHAALEM, Roi de Bengale. *Voyez* l'article d'HUMAYON.

CHAALONS. *Voyez* CHALONS.

CHAAM (de) nom d'une ancienne famille célébre de Suisse, posséda pendant très long-tems la Terre noble de *Chaam* sur le Lac de Zug, dont elle porta le nom. Cette famille s'établit ensuite à Zurich, où elle fleurit pendant long tems & eut les charges les plus honorables. En 1267, vécut *Henri* de Chaam qui fit des donations considérables à l'Abbaïe de Nôtre-Dame à Zurich. *Gautier* de Chaam fut Abbé d'Engelberg en 1267, & mourut en 1276. *Rodolphe* de Chaam fut reçu Bourgeois à Zurich en 1400. En 1454, il fut élu Bourguemaître de la ville & mourut en 1469. *Conrad* de Chaam fut Sénateur à Zurich; & en 1443, on l'envoya auprès de l'Empereur Frédéric III. *Bernard* Chaam fut aussi Bourguemaître en 1560 & en 1564. Il fut envoyé auprès de l'Empereur Maximilien II, à Ausbourg, où il fit sa proposition d'une maniére si éloquente, que l'Empereur & les Etats de l'Empire l'admirérent beaucoup. L'Empereur lui fit non seulement présent d'une coupe d'or, mais de plus il chargea ses armoiries d'une couronne, & les orna d'un casque ouvert. * Dyrstel, *Geschlechts-Beschreibung*.

CHAAM, un des dix-sept villages de la Baronnie de Breda, situé à trois lieues de Breda dans une contrée fort riante. Ce village est très-ancien puisque *Gotfried Wendelinus* dans ses *Remarques sur la Loi Salique*, *ch.* 16, assûre qu'il en est déja fait mention en 422. Depuis 1638, on y a introduit la Religion Réformée, & le Ministre qui y est, dépend du Synode de Breda. Chaam a souvent beau-

beaucoup souffert de la guerre, mais sur tout en 1624, lorsqu'*Ambroise Spinola* entreprit le siége de Breda & qu'il campa dans les environs pendant trois semaines. * J. Baro le Roi, *Notit. Marchionat. S. R. I. l. 9. Historia Episcopat. Antuerp.*

CHABALON en Palestine. *Voyez* CHABUL.

CHABALON ou CHABUL, ville & Royaume des Indes. *Voyez* CABUL.

CHABANGI, petite ville de l'Asie à quatre journées de Constantinople. Elle est bâtie sur le bord d'un Lac qu'on appelle *Chabangioul*, & il y a deux Caravanséras. Depuis le commencement du Lac qui n'a guéres moins de dix lieues de tour, jusqu'à Chabangi, on marche environ deux lieues, en partie dans la montagne, & en partie sur le bord du Lac. * Tavernier, *Voyage de Perse, l. 1. ch. 2.* Thomas Corneille, *Diction. Géogr.*

CHABANNES. La Maison de Chabannes, Chabannez, ou Chabannois, très-noble & ancienne, a été féconde en hommes illustres. L'on ne rapportera ici leur postérité que depuis HUGUES qui suit.

I. HUGUES de Chabannes, Seigneur de Charlus-le-Pailloux, fut pére de ROBERT qui suit.

II. ROBERT de Chabannes, Seigneur de Charlus, mourut à la journée d'Azincourt en 1415, ayant eu d'*Alix* de Bort, Dame de Pierrefitte, 1. *Etienne* de Chabannes, Seigneur de Charlus, Capitaine d'une compagnie de Gens-d'armes, tué au combat de Crevant en 1425; 2. JACQUES de Chabannes, I. du nom, qui suit; 3. ANTOINE, qui a fait *la branche des Comtes de* DAMPMARTIN, *rapportée cy après*; 4. *N.* . . de Chabannes, Abbesse de Bonne-Aigue en Limosin; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Balsac, Seigneur d'Entragues; & 6. *N.* . . de Chabannes, alliée à *Balthasar* de Neuville, Seigneur de Magnac.

III. JACQUES de Chabannes, I. du nom, Seigneur de la Palice, de Charlus, &c. Sénechal de Toulouse & Grand-Maître de France, eut part à toutes les grandes expéditions de son tems. Il trouva au combat de Rouvray en 1429, à la prise de Compiégne en 1430, & ailleurs. Depuis en 1440, dans le tems de la Praguerie, il prit le parti du Dauphin, servit au siége de Caën en 1450, & fut pourvu en 1451 de la charge de Grand-Maître de France. Il traita ensuite de la capitulation de Blaye, contribua à la réduction de Bayonne, & ayant été blessé à la bataille de Castillon le 17 juillet 1453, il mourut de cette blessure le 20 octobre suivant. Il épousa 1. *Anne* de Launay, Dame de Fontenille, morte sans postérité: 2. en 1435, *Anne* de Lavieu, fille d'*Edouard* Seigneur de Fougerolles, & de *Marguerite* Dauphine de Saint-Ilpice, laquelle vivoit encore en 1480, & il en eut 1. GÉOFROY, qui suit; & 2. GILBERT de Chabannes, qui a fait *la branche des Marquis de* CURTON *rapportée cy-après.*

IV. GÉOFROY de Chabannes, Seigneur de la Palice, de Charlus, &c. Conseiller & Chambellan du Duc de Bourbon, son Lieutenant Général au gouvernement de Languedoc, puis Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, vivoit encore en 1494. Il épousa en 1462, *Charlotte* de Prie, fille d'*Antoine*, Seigneur de Buzançois, Grand-Queux de France, & de *Magdelaine* d'Amboise, dont il eut 1. JACQUES, II. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Vendenesse, tué à la retraite de Rebec en Italie en 1523, avec le Chevalier Bayard, sans laisser de postérité de *Claude* le Viste; 3. *Antoine*, Evêque de Puy-en-Vélay, & Prieur de Saint-Martin d'Ambert; 4. *N.* . . Abbesse de la Ferté; & 5. *Jeanne* de Chabannes, mariée à *Yves*, II. du nom, Seigneur d'Alégre, qui fut tué à la bataille de Ravenne en 1512.

V. JACQUES de Chabannes, II. du nom, Seigneur de la Palice & de Pacy, Grand-Maître, puis Maréchal de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa 1. *Jeanne* de Montbéron, fille d'*Eustache*, Vicomte d'Anay, Baron de Maulévrier & de Mathas, & de *Marguerite* d'Estuer: 2. *Marie* de Mélun, veuve de *Jacques* de Bruges, Seigneur de Gruthuse, Gouverneur de Picardie, & fille de *Jean* de Mélun, III. du nom, Seigneur d'Antoing, & d'*Isabelle* de Luxembourg. Du premier lit vinrent 1. *N.* . . de Chabannes, mort jeune; & 2. *Françoise*, mariée à *Jacques* de Beaufort, Marquis de Canillac: du second lit sortirent 3. CHARLES, Seigneur de la Palice, qui suit: 4. *Marie*, premiére femme de *Claude* de Savoye, Comte de Tende; 5. *Charlotte*, premiére femme d'*Antoine*, Seigneur de Moy en Picardie; & 6. *N.* . . de Chabannes, Religieuse à Poissy.

VI. CHARLES de Chabannes, Seigneur de la Palice, &c. mourut en 1552. Il épousa 1. *Anne* de Mendoze: 2. *Catherine* de la Rochefoucault, Dame de Combronde, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Barbesieux, &c. & d'*Antoinette* d'Amboise-Ravel, de laquelle il eut 1. *Antoine* de Chabannes, vivant en 1554; 2. *Eléonore*, mariée 1. à *Juste*, III. du nom, Sire de Tournon: 2. à *Philibert*, Seigneur de la Guiche, Grand-Maître de l'Artillerie; 3. *Marie*, alliée 1. à *Jean*, Seigneur de Langheac: 2. à *Louis* d'Amboise, Comte d'Aubijoux, Chevalier des Ordres du Roi; 4. *Susanne*, mariée à *Jean* Olivier, Seigneur de Leuville; & 5. *Marguerite* de Chabannes, femme d'*Antoine* Masquard, Seigneur d'Hermanville.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de Curton.

IV. GILBERT de Chabannes, second fils de JACQUES de Chabannes, I. du nom, Seigneur de la Palice, &c. Grand-Maître de France, & d'*Anne* de Lavieu, fut Seigneur de Curton, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Sénéchal de Guienne, & Gouverneur du Limosin, & mourut avant l'an 1493. Il épousa 1. le 26 novembre 1469, *Françoise* de la Tour, fille aînée de *Bertrand*, VI. du nom, Seigneur de la Tour, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Louise* de la Trémoille: 2. en 1484, *Catherine* de Bourbon, fille de *Jean* de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvau, dont il n'eut point d'enfans, & eut pour fils unique du premier lit JEAN qui suit.

V. JEAN de Chabannes, Seigneur de Curton, de Rochefort, de Madic, de Saignes, &c. épousa en octobre 1497, *Françoise* de Blanchefort, Dame de Boissamy & de Nozerolles, fille unique d'*Antoine*, Seigneur de Boissamy, &c. & de *Gabrielle* de Layre, &c. dont il eut 1. JOACHIM, qui suit; 2. *François*, tué à la bataille de Pavie; 3. *Catherine*, mariée à *Jean* de Hautefort, Seigneur de Tenon en Périgord; & 4. *Héléne*, de Chabannes, alliée à *N.* . . Seigneur de Dienne & du Cheylar en Auvergne.

VI. JOACHIM de Chavannes, Seigneur de Curton, de Rochefort, &c. Sénéchal de Toulouse, & Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, mourut en 1569. Il fut marié quatre fois, 1. en 1522, à *Perenelle* de Lévis, fille de *Gilbert*, I. du nom, Comte de Ventadour, & de *Jaqueline* du Mas: 2. en 1526, à *Louise* de Pompadour, fille de *Géofroy*, Seigneur de Pompadour, & d'*Elizabeth*, Vicomtesse de Comborn: 3. en 1533, à *Catherine-Claude* de la Rochefoucault, fille de *François*, I. du nom, Comte de la Rochefoucault: 4. à *Charlotte* de Vienne, veuve de *Jacques* de Montboissier, Marquis de Canillac, & fille de *Gérard* de Vienne, Seigneur de Pimont & de Ruffey. Du premier lit vinrent 1. *N.* . . . de Chabannes, mort jeune; & 2. *Catherine* de Chabannes, mariée en novembre 1540, à *François*, I. du nom, Seigneur d'Estaing: du second lit sortirent, 3. *Jean* de Chabannes, Seigneur de Curton, tué à la bataille de Renty en 1553, sans postérité de *Françoise* de Montboissier, fille de *Jacques*, Marquis de Canillac; 4. *Isabelle*, Abbesse du Pont-aux Dames; & 5. *Catherine* de Chabannes, mariée à *François* de Bar, Seigneur de Baugy: du troisiéme lit vinrent, 6. FRANÇOIS, Marquis de Curton, qui suit; 7. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Chaslus, Seigneur de Cordez; 8. *Catherine*, alliée à *Claude* de Lestranges, Vicomte de Cheleyne en Auvergne; & 9. *Catherine* de Chabannes, Abbesse de Bonne-Aigue: & du quatriéme lit sortirent, 10. FRANÇOIS de Chabannes, qui a fait *la branche des Comtes de* SAIGNES; 11. GABRIEL, *qui a donné commencement à celle des Comtes de* PIONZAC; & 12. *Gillette* de Chabannes, mariée en 1565, à *Jean* de Montboissier, Marquis de Canillac.

VII. FRANÇOIS de Chabannes, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, Lieutenant Général en Auvergne, Chevalier des Ordres du Roi, défit le Comte de Randan à la bataille d'Issoire en 1590. Il épousa *Renée* du Prat, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, Prevôt de Paris, & d'*Anne* d'Alégre, Dame de Viteaux, dont il eut 1. *Christophle* de Chabannes, Marquis de Curton, mort en 1636, qui avoit épousé en 1591, *Marie* de Crussol, fille de *Jacques*, Duc d'Usez, après la mort de laquelle il épousa en août 1617, *Claude* Julien, qui avoit été femme de chambre de sa femme, de laquelle il eut quatre fils, qui disputérent la substitution de la maison de Chabannes après la mort de leur pére; 2. *Henri* de Chabannes, Marquis de Curton après son frére, au profit duquel la substitution fut déclarée ouverte par Arrêt du quatriéme juin 1637, rapporté parmi les plaidoyers de M. le Maître; 3. JEAN-CHARLES de Chabannes, Seigneur de Saint-Angeau, qui suit; & 4. *Antoine* de Chabannes, Seigneur de Nébouzan, mort sans postérité de *N.* . . . veuve de *N.* . . . Seigneur de Montignac.

VIII. JEAN-CHARLES de Chabannes, Seigneur de Saint-Angeau, puis après la mort de ses fréres, Marquis de Curton, Comte de Rochefort, &c. épousa *Louise* de Margival, Dame de Bournoncel, fille de *César*, Seigneur de Salancy & de Bournoncel, & d'*Antoinette* de Chepois, dont il eut 1. *François* de Chabannes, Seigneur de Saint-Angeau, qui fut assassiné par le bâtard de *Christophle*, Marquis de Curton son oncle; 2. CHRISTOPHLE, qui suit; 3. *Gabriel*, Seigneur de Chaumont, tué au siége de Bapaume; 4. *Isabel*, Abbesse de l'Esclache; & 5. *Marie* de Chabannes, Religieuse.

IX. CHRISTOPHLE de Chabannes, Marquis de Curton, &c. épousa *Gabrielle-Françoise* de Rivoyre, fille de *Gilbert*, Marquis du Palais, &c. & de *Gilbert* de Montboissier, dont il eut HENRI, qui suit.

X. HENRI de Chabannes, Marquis de Curton, &c. se trouva au combat de Senef, & en d'autres occasions, & épousa *Gabrielle* de Montlezun, fille de *François*, Seigneur de Besmaus, Gouverneur de la Bastille, dont il a eu *Gabrielle-Françoise* de Chabannes, mariée le deuxiéme juillet 1696, à *Jean-Paul* de Rochechouart, Marquis de Faudoas, après la mort duquel elle s'est rendue Religieuse à Montargis.

BRANCHE DES COMTES DE DAMPMARTIN.

III. ANTOINE de Chabannes, Seigneur de Saint-Fargeau, &c. puis Comte de Dampmartin, & Seigneur de Blancafort à cause de sa femme, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Pannetier, puis Grand-Maître de France, second fils de ROBERT de Chabannes, Seigneur de Charlus, & d'*Alix* de Bort, Dame de Pierrefite, naquit en 1411, fut élevé Page du Comte de Ventadour, & du Seigneur de la Hire, se trouva en 1424 à la bataille de Verneuil, où il fut fait prisonnier; & ayant été mis en liberté, il continua de servir dans toutes les occasions, jusqu'à ce qu'il suivit le Comte de Vaudémont; mais à la sollicitation du Duc de Bourbon, il s'attacha au Roi Charles VII, qui l'employa en diverses occasions, & le fit Grand-Pannetier de France. Depuis étant tombé dans la disgrace du Roi Louis XI, il fut condamné à mort en 1463, & ne fut néanmoins qu'enfermé à la Bastille, d'où il se sauva l'année suivante en Bretagne. Quelque tems après il se jetta dans la Ligue, qui avoit pour prétexte le bien public, & rentra ensuite dans les bonnes graces du Roi, qui lui donna en 1469 la charge de Grand-Maître de France, & le fit Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il remit le Comté d'Armagnac sous l'obéïssance du Roi; jetta du secours dans la ville de Beauvais, assiégée par le Duc de Bourgogne en 1471; fut ensuite Gouverneur de Paris, & mourut le 25 décembre 1488, âgé de 77 ans. Il avoit épousé en 1439, *Marguerite* de Nanteuil, Comtesse de Dampmartin, fille unique & hériuère de *Renaud*

de Nanteuil, Seigneur d'Acy, & de *Marie* du Fayel, Comtesse de Dampmartin, Vicomtesse de Breteuil, &c. dont il eut 1. JEAN, qui suit; & 2. *Jaqueline* de Chabannes, Dame d'Onchain, mariée à *Claude-Armand*, Vicomte de Polignac, morte sans enfans.

IV. JEAN de Chabannes, Comte de Dampmartin, &c. mourut avant l'an 1503. Il épousa 1. *Marguerite* de Calabre, fille *naturelle* de *Nicolas* d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine: 2. *Susanne* de Bourbon, Comtesse de Roussillon & Dame de Montpensier, fille aînée de *Louis* bâtard de Bourbon, Comte de Roussillon, Amiral de France. Du premier lit vint 1. *Anne* de Chabannes, Comtesse de Dampmartin, mariée en 1496, à *Jacques* de Coligny, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Prevôt de Paris, morte sans enfans: & du second lit sortirent 2. *Antoinette* de Chabannes, Dame de Saint-Fargeau, mariée à *René* d'Anjou, Baron de Méziéres; & 3. *Avoye* de Chabannes, Comtesse de Dampmartin, mariée 1. à *Edmond* de Prie, Seigneur de Buzançois: 2. à *Jacques* de la Tremoille, Seigneur de Bommiers: 3. à *Jacques* de Brisay, Seigneur de Beaumont, Lieutenant de Roi en Bourgogne. * François de Pavie, Baron de Fourquevaux, *Vie de Jacques* de Chabannes. Guichardin. Paul Jove. Langey. Jean Chartier. Sansovin. Brantôme. De Thou. Le Féron. Godefroy. Le P. Anselme.

CHABANNES, (Jacques II,) Seigneur de la Palice, de Passi, &c. Maréchal de France, a été l'un des grands Capitaines de son tems. Il étoit fils de GÉOFROY de Chabannes & de *Charlotte* de Prie, & commença de paroître à la Cour sur la fin du régne de Louïs XI. Comme il étoit très-bien fait, & qu'il avoit beaucoup d'esprit, il se fit des amis illustres, & fut consideré du Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VIII. Il suivit ce Roi en 1495, à la conquête du Royaume de Naples; & se signala par son courage. Depuis en 1500, il servit au recouvrement du Duché de Milan. L'annee suivante il se trouva aux combats qui se donnérent dans la Pouille & dans l'Abbruzze; & il fut fait prisonnier à la défense de la ville de Rouvre. En 1503, il donna des marques de son courage à la bataille de Cérignolle; à la prise de Bologne en 1506; à celle de Gênes en 1507, où il fut blessé; à la bataille d'Agnadel en 1509, & ailleurs. Le Roi Louïs XII le fit Capitaine de cinq cens hommes d'armes; & ensuite le pourvut de la charge de Grand-Maître de France, qui avoit été tenue par deux grands hommes de sa famille. Chabannes contribua beaucoup au gain de la bataille de Ravenne en 1512, & le Roi lui donna alors le gouvernement du Duché de Milan. L'année suivante, ayant été fait prisonnier à la bataille des éperons, où il remplit très-bien les devoirs de Soldat & de Capitaine, il trouva moyen de sortir des mains de ceux qui l'avoient arrêté. Cependant, la paix ayant été conclue entre la France & l'Angleterre, & le Roi Louïs XII étant mort, François I, qui lui succéda, souhaitant d'avoir la charge de Grand-Maître de France, pour Artus Gouffier, Comte d'Etampes, & qui avoit été son Gouverneur, Chabannes lui donna sa démission, & fut fait Maréchal de France. Après cela, il continua de servir en Italie, & se trouva à la bataille de Marignan l'an 1515. En 1521, il alla avec le Chancelier du Prat & quelques autres, à Calais, pour y conclurre la paix avec les Députez de l'Empereur Charles-Quint; mais cette négociation n'ayant pas eu tout le succès qu'on en attendoit, on recommença la guerre. Le Maréchal de Chabannes, qui avoit commandé un corps d'armée en 1522, à la bataille de Bicoque, poursuivit le Connétable de Bourbon, prit toutes les places qu'il avoit en France, & alla le chasser en 1523 de devant Marseille, qu'il avoit assiégée. Avant cela il avoit secouru Fontarabie. Depuis il suivit le Roi en Italie, & y fut tué l'an 1525, à la funeste bataille de Pavie. Il avoit sagement conseillé au Roi de se retirer; & tous les principaux Chefs étoient comme lui de ce sentiment; mais l'Amiral de Bonnivet l'emporta sur les autres, & fut cause qu'on donna bataille. Le Maréchal de Chabannes eut son cheval tué sous lui; & comme il se mettoit en état de combattre à pié, un Capitaine Espagnol nommé Castaldo le fit prisonnier, & un autre Espagnol nommé Buzarto, le tua brutalement, de sang froid. *Voyez* les Auteurs citez à la fin de l'article précédent.

CHABANOIS, bourg de France, sur la Vienne, riviére du Gouvernement général de l'Orléanois, vers les confins de l'Angoumois. Il est à l'ouest-nord-ouest de Limoges, & à l'est-nord-est d'Angoulême, à neuf lieues ou environ de l'une & de l'autre.

CHABARENNES, peuples anciens de la Scythie, qui habitoient proche du fleuve appellé Chalybs. Ils arrachoient les mammelles des femmes étrangéres, & les dévoroient toutes crues. Ils en faisoient de même de tous les enfans qui tomboient entre leurs mains. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* CHABEUIL, bourg de France, en Dauphiné, sur la riviére de Véour dans le Valentinois. Il est à l'est de Valence, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

CHABLAIS, Province de Savoye, a le Lac de Genéve au nord, le païs de Vallais au levant, le Foucigny au midi, & le Génevois au couchant. On le prend ordinairement pour une ancienne contrée des peuples appellez Nantuates, & des Véragriens dont parle César dans ses Commentaires. Les Romains avoient des haras de chevaux dans cette province, qui fut nommée *Provincia equestris* & *Caballica*; & c'est de la corruption de ce dernier mot qu'on a formé celui de Chablais. On a prétendu que l'Empereur Conrad, dit *le Salique*, donna ce païs à Humbert I, surnommé *aux blanches mains*, pour recompense de ce qu'il avoit soutenu son parti contre Eudes II, Comte de Champagne, qui lui disputoit le Royaume de Bourgogne. Cette province a neuf ou dix lieues de longueur, & trois à quatre de largeur. Elle comprend cinq Bailliages, qui sont ceux de Thonon, d'Evian, d'Aux, de Ternier & de Gaillard. Thonon sur le Lac de Genéve est le bourg principal; les autres sont Ripaille, Evian, & Novel. La doctrine de Calvin s'y étoit répandue dans le XVI siécle, mais elle en fut bannie par les soins & le zéle de saint François de Sales. * César, *l.* 4. *de Bello Gallico.* Guichenon, *Hist. de Savoye.*

CHABLI, bourg ou petite ville de France dans le Sénonnois, entre la Bourgogne & la Champagne, vers Auxerre & Tonnerre. Il est connu par ses bons vins, & par la sanglante bataille qui s'y donna l'an 841, entre les Enfans de Louïs *le Débonnaire.* Cette bataille est plus connue sous le nom de Fontenay, qui est près de Chabli. * *Hist. de France.*

CHABOR, riviére. *Cherchez* CHABUR.

CHABORRAS. *Voyez* ABORAS.

CHABOT, Maison ancienne & connue depuis GUILLAUME qui suit.

I. GUILLAUME Chabot, vivoit en l'an 1040, & est nommé avec Guillaume Duc de Guienne, & autres grands Seigneurs du Poitou, dans l'Acte de la fondation de l'Abbaïe de la Trinité-de-Vendôme, faite par Géofroy *Martel*, Comte d'Anjou. Ce peut être lui qui s'obligea de fournir tous les ans à l'Abbaïe de Saint-Maixant deux cierges du poids de treize livres au jour de la fête de ce Saint, en reconnoissance de la victoire qu'il avoit remportée dans un combat; ce que ses successeurs ont depuis aquitté. On le croit pére 1. de THIBAULT, qui suit; 2. d'*Ithier*, Evêque de Limoges en 1052, & qui mourut en 1093; 3. de *Lezin*, qui suivoit la Cour du Roi Philippe I, en 1072; 4. d'*Eudes*, nommé dans un titre de l'Abbaïe de Vendôme de l'an 1080; 5. de *Pierre*, nommé dans le même titre avec *Pétronelle* sa femme, *Thibault*, *Pierre* dit *la Tour*, *Bayrard* & *Raoul* Chabot ses enfans.

II. THIBAULT Chabot, Seigneur de Sainte-Hermine, vivoit ès années 1060 & 1100. Il épousa en 1092, *Mirabilis*, veuve de *Raoul* de Mauléon, que l'on tient avoir été héritiére de *Gérard*, Seigneur de Vouvent, dont il eut 1. SÉBRAN, qui suit; 2. *Gaudin*, vivant en 1148; 3. *Briant*, vivant en 1151; & 4. *Béline* Chabot, vivante en 1120.

III. SÉBRAN Chabot, Seigneur de Vouvent, fit le voyage de Jérusalem, vivoit en 1151, & laissa d'*Agnès* sa femme, 1. THIBAULT, II. du nom, qui suit; 2. *Sébran*, élu Evêque de Limoges en 1177, contre le consentement du Roi d'Angleterre, mort en 1179; 3. *Pierre*; 4. *Garnier*; & 5. *Ameline* Chabot, mariée à *Pierre* Lunel, du consentement duquel elle se rendit Religieuse à Fontevrault en 1150.

IV. THIBAULT Chabot, II. du nom, Seigneur de Vouvent, vivoit en 1173, & fut pére 1. de THIBAULT, III. du nom, qui suit; & 2. d'*Eustache* Chabot, Dame de Vouvent, mariée à *Géofroy* de Lézignen, morte en 1229.

V. THIBAULT Chabot, III. du nom, Sire de Roche-Cerviére & de la Gréve, fut présent avec plusieurs autres grands Seigneurs au traité de Tréves accordé entre le Roi Philippe *Auguste* & Jean Roi d'Angleterre en 1206. Il épousa *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard & de la Mauriére, fille de *Guillaume*, Seigneur des mêmes terres, dont il eut 1. THIBAULT, IV. du nom, qui suit; 2. GÉRARD Chabot, Seigneur de la Mothe-Achard & de la Mauriére, *tige des Barons de Retz, mentionnez cy-après*; & 3. SÉBRAN Chabot, Seigneur de la Gréve, duquel sont descendus les Seigneurs de la Gréve & de Jarnac, *dont la postérité sera cy-après rapportée en son rang.*

VI. THIBAULT Chabot, IV. du nom, Sire de la Roche-Cerviére, &c. fit son testament en 1250. Il épousa *Ænor* de Brosse, Dame des Essars, fille de *Bertrand*, III. du nom, Vicomte de Brosse, dont il eut 1. SÉBRAN, II. du nom, qui suit; 2. 3. *Thibault* & *Gérard*, vivans en 1303; & 4. *Marguerite* Chabot mariée en 1243, à *Guillaume* de Beaumont.

VII. SÉBRAN Chabot, II. du nom, Seigneur de Roche-Cerviére & des Essars, fut l'un des principaux Seigneurs du Poitou, qui traitérent en 1269, avec Alfonse Comte de Poitiers, du réglement du rachapt des fiefs à mercy, & ne laissa que 1. *N.*... Dame de la Roche-Cerviére, qu'elle porta dans la Maison de Ruffec; & 2. *Mahault* Chabot, Dame des Essars, mariée à *Savary* de Vivonne, Seigneur de Thors.

BRANCHE DES BARONS DE RETZ.

VI. GÉRARD Chabot, second fils de THIBAULT Chabot, III. du nom, Sire de la Roche-Cerviére, & de *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard, eut en partage les Terres de la Mothe-Achard & de la Mauriére, & étoit mort en 1250. Il épousa *Eustache* de Retz, dite *Aliette*, fille & héritiére de *Raoul*, Sire de Retz, de Machecoul, de Faleron, de Frédefons, &c. dont il eut 1. *Gérard*, II. du nom, qui suit; 2. *Géofroy*, Seigneur de la Mauriére, & 3. *Eustache* Chabot, mariée à *Gérard* de Machecoul, Seigneur du Coutumier & de la Bénaste.

VII. GÉRARD Chabot, II. du nom, Baron de Retz, &c. fit le voyage d'Arragon avec les autres Barons de Bretagne en 1285. Il avoit épousé 1. avant l'an 1266, *Amicie* de Château-Gontier: 2. *Jeanne*, fille de *Maurice*, V. du nom, Seigneur de Craon, & d'*Isabeau* de Léfignen-la-Marche, dont il eut 1. GÉRARD, III. du nom, qui suit; 2. *Raoul*, qui étoit mort en 1329; & 3. *Guillaume* Chabot, Seigneur de la Mothe-Achard, de la Mauriére, de Saint-Hilaire-du-Vaujoux, de Falleron, &c. qui mourut en Sicile, où il avoit épousé *Guillemette* de Pressay, dont il eut *Simon* Chabot, mort sans postérité.

VIII. GÉRARD Chabot, III. du nom, surnommé *le Benoît*, Baron de Retz, &c. vivoit en 1332, & épousa *Marie-Clémence* de Parthenay, fille de *Guillaume* Larcheveque, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne* de Montfort sa premiére femme, dont il eut 1. GÉRARD, II. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* Chabot, dite *la Folle*, pour s'être mariée sans le consentement de ses parens à *Jean*, Seigneur de la Musse-Ponthus, à cause dequoi elle fut exhérédée en 1333. Depuis elle épousa *Foulques* de Laval, Seigneur de Chaloyau, & mourut vers l'an 1341.

IX. GÉRARD Chabot, IV. du nom, Baron de Retz, de la Mothe-Achard, &c. étoit mort en 1342, laissant de *Catherine* de Laval, Dame d'Aurilly en Anjou, fille de *Guy*, IX. du nom, Sire

re de Laval & de Vitré, & de *Béatrix* de Gaure, un fils unique nommé.

X. GÉRARD Chabot, V. du nom, Baron de Retz, Seigneur de la Mothe-Achard, &c. qui mourut avant l'an 1362. Il épouſa *Philippe* Bertrand, fille aînée de *Robert*, Seigneur de Briquebec, Marechal de France, & de *Marie* de Sully, dont il eut 1. GÉRARD, IV. du nom, qui ſuit; & 2. *Jeanne* Chabot, Dame de Retz, &c. mariée à *François* de Chauvigny, Baron de Retz à cauſe d'elle, morte en janvier 1406.

XI. GÉRARD Chabot, VI. du nom, Baron de Retz, &c. aſſiſta Charles de Blois à la bataille d'Auray en 1364, où il demeura priſonnier, & mourut peu après ſans enfans de *Marguerite*, Comteſſe de Sancerre ſa femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GRÉVE.

VI. SÉBRAN Chabot, dit *le Prud'homme*, troiſiéme fils de THIBAULT Chabot, III. du nom, Seigneur de Roche-Cerviére, & de *Marguerite*, Dame de la Mothe-Achard, eut en partage les Terres de la Gréve, de Larriére, des Granges, de Fontenaye, &c. ſervit le Roi Philippe *le Hardi* contre le Comte de Foix, & étoit mort en 1298, laiſſant d'*Ayrois* de Châteaumur, Dame d'Oulmes, de Chantemeſſe, &c. 1. THIBAULT, I. du nom qui ſuit; 2. *Gérard*, qui ſe trouva aux guerres de Flandre en 1303 & 1304; 3. *Sébran*, vivant en 1303; 4. *Ænor*, Dame d'Oulmes, &c. mariée à *Ebles* de Rochefort, Seigneur de Faye, de Thors & d'Aubigné; & 5. *Guillaume* Chabot, Seigneur de Chantemeſſe, de Champigni, de Sainte-Gemme & de Sainte-Radegonde-de-Marcis, qui fut mandé au mois de novembre 1318, de ſe rendre à Paris aux octaves de la Chandeleur pour aller contre les Flamans. Il eut un grand différent contre le Seigneur de la Gréve ſon neveu, duquel il avoit eu la garde & la tutelle pendant ſeize ans, & qui dura même longtems après ſa mort contre ſes enfans. Il épouſa *Jeanne* Pouverelle, qui vivoit en 1354, & dont il eut *Louis* Chabot Chevalier, ſur lequel les terres de Champigny & de Sainte-Gemme furent vendues en mai 1350, pour payer les dettes de ſon pére, & qui ne laiſſa pas de ſervir en 1352 & en 1356; *Gébeudin* Chabot, qui obtint remiſſion en 1391, des violences qu'il avoit commiſes contre les Seigneurs de la Gréve ſes couſins pendant leur procès, & qui ſe diſoit chargé de femme, de ſix fils & de trois filles; & *Sébran* Chabot, compris dans la même remiſſion, étant tous deux priſonniers à Paris.

VII. THIBAULT Chabot, I. du nom, Seigneur de la Gréve, du petit château de Vouvent, de Larriére, de Fontenaye, & des Granges, épouſa *Jeanne* de Saint-Vincent, dont il eut 1. THIBAULT, II. du nom, qui ſuit; 2. 3. *Marguerite* & *Jeanne* Chabot, mortes ſans enfans.

VIII. THIBAULT Chabot, II. du nom, Seigneur de la Gréve, &c. fut pendant ſeize ans ſous la tutelle de *Guillaume* Chabot, Seigneur de Chantemeſſe ſon oncle, contre lequel il eut depuis de grands procès, & contre ſa veuve & ſes enfans, au ſujet de la reddition du compte de ſa tutelle, & obtint contre eux de grandes condamnations. Il mourut en 1355, laiſſant de N... du Machecoul, Dame de Couſtumier, fille de *Gérard*, Seigneur de la Benaſte, du Bourgneuf, & de l'Iſle-Bouin, & d'*Eléonore* de Thouars, 1. THIBAULT, III. du nom, qui ſuit; & 2. GUILLAUME Chabot, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* TURMELIÉRE *& de* LIRÉ, finie à *Renée* Chabot, qui épouſa en octobre 1504, *Jean* du Bellay, Seigneur de Pontferon.

IX. THIBAULT Chabot, III. du nom, Seigneur de la Gréve, &c. reprit en 1377, le procès que ſon pére avoit eu contre les enfans de *Guillaume* Chabot ſon grand oncle, & en obtint la Terre de Chantemeſſe, & vivoit en 1385. Il avoit épouſé avant l'an 1365, *Amicie* de Maure, fille de *Jean*, IV. du nom, Seigneur de Maure, & d'*Aliette* de Rochefort, Dame de Quéhillac, dont il eut 1. Louïs, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Marie* Chabot, alliée à *Guy* de Beaumont, Seigneur de Breſſuire.

X. Louïs Chabot, I. du nom, Seigneur de la Gréve, de Chantemeſſe, &c. mourut en 1422, ayant eu de *Marie* de Craon, Dame de Montcontour, de Marnes, de Montſoreau, de Colombiéres, de Savonniéres, de Jarnac ſur Charente, de Précigny, de Verneuil & de Ferriéres, fille de *Guillaume* de Craon, Vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne*, Dame de Montbaſon, 1. THIBAULT, IV. du nom, qui ſuit; 2. RENAUD, qui a fait *la branche des Seigneurs de* JARNAC, *rapportée cy-après*; 3. 4. *Jean* & *Anne* Chabot morts ſans alliance.

XI. THIBAULT Chabot, IV. du nom, Seigneur de la Gréve, de Montcontour, de Montſoreau, &c. mourut à la journée de Patay, dite *des Harengs*, contre les Anglois en 1428. Il épouſa en juin 1422, *Bruniſſande* d'Argenton, fille aînée de *Guillaume*, Seigneur d'Argenton, & de *Jeanne* de Naillac, dont il eut 1. Louïs, II. du nom, qui ſuit; 2. *Catherine*, mariée en mars 1445, à *Charles* de Châtillon, Seigneur de Sourviliers, de Marigny, de Bouville, &c. morte en 1466; & 3. *Jeanne* Chabot, alliée en mars 1445, à *Jean* de Chambes, premier Maître d'Hôtel du Roi, qui aquit la Terre de Montſoreau de ſon beau-frére.

XII. Louïs Chabot, II. du nom, Seigneur de la Gréve, de Montcontour, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, n'avoit que quatre ou cinq ans lors de la mort de ſon pére, & fut à la conquête de Guienne en 1453. Le Roi Louïs XI, le retint ſon Conſeiller & Chambellan par lettres du ſixiéme avril 1464. Il aſſiſta trois ans après aux Etats tenus à Tours, commanda le Ban & Arriére-ban de la Nobleſſe du Poitou ès années 1472 & 1475, & mourut en 1486. Il épouſa le troiſiéme juin 1444, *Jeanne* de Courcillon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Montléan & de Tillay, Bailly & Capitaine de Chartres, & de *Thomine* de Leſpine, morte le 26 août 1472. Quelques Mémoires lui donnent pour ſeconde femme *Heſſeline* Chaperon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére furent, 1. *René* Chabot, Seigneur de la Gréve, mort avant l'an 1469; 2. *Marie*, nommée au teſtament de ſon pére; & 3. *Magdelaine* Chabot, mariée le quatriéme janvier 1469, à *Navarrot* d'Anglade, Chevalier, Capitaine de Mauléon, dont elle n'eut point d'enfans. Après ſon decès, les grands biens de cette Maiſon entrérent dans la Maiſon de Châtillon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE JARNAC.

XI. RENAUD Chabot, Seigneur de Jarnac, &c. ſecond fils de Louïs Chabot, I. du nom, Seigneur de la Gréve, &c. & de *Marie* de Craon, Dame de Jarnac, &c. eut en partage la Terre de Jarnac ſur Charente, fut Conſeiller & Chambellan du Roi, & mourut vers l'an 1476. Il épouſa 1. *Françoiſe* de la Rochefoucault, veuve de *Gilles* d'Appelvoiſin, & fille de *Guy*, Seigneur de Barbeſieux, & de *Roſine* de Montaut, Dame de Verteuil: 2. *Iſabeau* de Rochechouart, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur d'Aſpremont & de Brion, & de *Jeanne* de la Tour-Landry, Dame de Clervaux. Du premier lit vinrent, 1. *Marguerite* Chabot, qui étoit ſous la tutelle de ſon pére en 1440; & 2. *Agnès*, mariée à *Guy* Chenin, Seigneur de l'Iſle-Bapaume: du ſecond lit ſortirent, 3. *Louis* Chabot, Seigneur de Jarnac, &c. mort avant l'an 1480, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne* de Montberon ſa femme; 4. *Antoine* Chevalier de Rhodes & Grand Prieur de France, mort le ſixiéme novembre 1507; 5. *François*, Seigneur de Jarnac, après ſon frére aîné, Abbé de Caſtres & de Baigne, mort en 1493; 6. JACQUES, qui ſuit; 7. *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Reillac, Vicomte de Mérinville & de Brigueil; 8. *Françoiſe*, mariée en mai 1456, à *Renaud* de Saint-Maure, Seigneur de Jonzac; 9. *Jeanne* alliée en 1466, à *Pierre* de Saint-Julien, Seigneur de Laſſeré; 10. *Philippe*, mariée en 1469, à *Antoine* Clérambaut, Seigneur de la Pleſſe; & 11. *Robert* Chabot, Seigneur de Clervaux, Baron d'Aſpremont, &c. qui épouſa *Antoinette* d'Illiers, fille de *Jean*, Seigneur d'Illiers & de *Marguerite* de Chourſes, dont il eut *Paul* Chabot, Seigneur de Clervaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, mort après l'an 1560, ſans enfans de *Jaqueline* de Montigny, fille de *Jaques*, Seigneur de Frênes & de *Léonore* de Ferriéres qu'il avoit épouſée en octobre 1537; *Anne* Chabot, mariée à *Jean* Seigneur de la Tour-Landry; & *Iſabelle* Chabot, alliée 1. à *Charles* de Vivonne, Baron de la Châtaigneraye: 2. à *Jacques* Turpin, Seigneur de Criſſé.

XII. JACQUES Chabot, Seigneur de Jarnac, de Brion, d'Aſpremont, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi en 1490, étoit mort en 1496. Il avoit épouſé le 15 ſeptembre 1483, *Magdelaine* ou *Marguerite* de Luxembourg, fille de *Thibault*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun, Dame de Sottenghen, dont il eut 1. CHARLES, qui ſuit; 2. PHILIPPE, Seigneur de Brion, duquel ſont deſcendus *les Comtes de* CHARNY, *mentionnez cy-après*; & 3. *Catherine* Chabot, mariée à *Bertrand*, Seigneur d'Eſtiſſac.

XIII. CHARLES Chabot, Baron de Jarnac, &c. rendit de grands ſervices au Roi François I, qui le fit Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur de la Rochelle & du Païs d'Aunis, Maire perpétuel de Bourdeaux, Capitaine du Château-de-Ha, & Vice-Amiral de Guienne en 1544. Il épouſa 1. en 1506, *Jeanne* de Saint-Gelais, Dame de Saint-Gelais, de Sainte-Aulaye & de Monlieu, &c. & de *Marguerite* de Durfort-Duras: 2. *Magdelaine* de Puyguyon. Du premier mariage ſortirent, 1. *Louis* Chabot, qui fut au voyage de Naples avec le Seigneur de Lautrec en 1528, & y mourut; & 2. GUY, I. du nom, Seigneur de Jarnac qui ſuit: du ſecond vinrent, 3. *Catherine* Chabot, vivante en 1548; 4. *Jeanne*, mariée à Pierrebuffiére, Vicomte de Châteauneuf en Périgord; & 5. *Charles* Chabot, Seigneur de Sainte-Foy, mort en 1573, laiſſant de *Marie* Joubert ſa femme, *Eſther* Chabot, Dame d'Antilly-le-Marais, du Breuil, & en partie de Jarnac, mariée à *Charles* de Fonſéque, Baron de Surgéres.

XIV. GUY Chabot, I. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, de Sainte-Aulaye, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre & du Duc d'Orléans, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en la ville de la Rochelle & Païs d'Aunis, Maire perpétuel de Bourdeaux, & Capitaine du Château-de-Ha, dans toutes leſquelles charges il fut confirmé en 1569. Ce fut lui qui ſoutint en 1547, au commencement du régne de Henri II, ce fameux combat en champ clos, dans le Parc de Saint-Germain-en-Laye, contre François de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye. Il y fut vainqueur, & parla ſi ſagement, que le Roi l'ayant fait monter ſur l'échafaut où il étoit, lui dit, *qu'il avoit combattu en Céſar, & parlé en Cicéron.* Ronſard fit alors à ſon honneur cette Ode qui commence par ces vers

Un ame lâche, & couarde
Au péril ne ſe hazarde.

Il avoit épouſé en 1540, *Louïſe* de Piſſeleu, fille de *Guillaume*, Seigneur de Heilly, & de *Magdelaine* de Laval, dont il eut 1. LÉONOR Chabot, qui ſuit; 2. *Charles*, mort ſans poſtérité; & 3. *Jeanne* Chabot, mariée 1. à *Anne* d'Anglure, Baron de Givry: 2. à *Claude* de la Châtre, Seigneur de la Maiſonfort, Maréchal de France.

XV. LÉONOR Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de Sainte-Aulaye, &c. ſervit le Roi Henri IV, en ſes guerres, & mourut en 1603. Il épouſa 1. *Marguerite* de Durfort, fille de *Symphorien*, Seigneur de Duras, & de *Barbe* Cauchon-Maupas: 2. en mars 1571, *Marie* de Rochechouart, fille & héritiére de *Charles*, Seigneur de Saint-Amand, & de *Françoiſe* de Maricourt. Du premier lit ſortirent, 1. GUY Chabot, II. du nom, Seigneur de Jarnac, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Sainte-Aulaye, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Charlotte* de Clermont, fille de *George*, Marquis de Galerande, & de *Marie* Clutin; 3. CHARLES, Seigneur de Sainte-Aulaye après ſon frére, qui a fait la *branche des Seigneurs de* SAINTE-

AU-

Aulaye; *rapportée cy-après*; 4. *François*, Chevalier; 5. 6. 7. *Hélène*, *Françoise* & *Catherine* Chabot, Religieuses.

XVI. Guy Chabot, II. du nom, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c. Capitaine de cent Chevaux-legers, Conseiller d'Etat, & Lieutenant Général en Saintonge sous le Prince de Condé, fit son testament en 1640. Il épousa 1. *Claude* Marouette, Dame de Montagrier: 2. *Marie* de la Rochefoucault, fille d'*Isaac*, Baron de Montendre, & d'*Héléne* de Fonséque. Du premier lit vint, 1. *Jacques* Chabot, Seigneur de Monlieu, imbécille; & du second sortirent, 2. Louis, qui suit; 3. *Guy-Charles*, Doyen de Saintes en 1665; 4. *François*, Chevalier de Malte; 5. *Claire*, Carmélite à Paris; 6. 7. *Charlotte* & *Marie* Chabot, Religieuses à Saintes.

XVII. Louis Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, &c. Maréchal-de-camp; & Mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, eut commission en octobre 1651, d'assembler la Noblesse à Coignac, & mourut vers l'an 1666. Il avoit épousé en 1648, *Catherine* de la Roche-Beaucourt, fille de *Jean*, Seigneur de Soubran, Lieutenant de Roi de la ville d'Angoulême, & de *Jeanne* de Galard-de-Béarn, dont il eut 1. Guy-Henri, qui suit; 2. *Henri*, mort jeune; 3. *Guy-Charles*, Doyen de Saintes; 4. *Joseph*; 5. *Louis*; 6. *Augustin*, Chevalier de Malthe en 1675; 7. 8. *Hélène* & *Julie-Eustache* Chabot, Damoiselle de Jarnac, morte en 1687.

XVIII. Guy-Henri Chabot, Comte de Jarnac, Marquis de Soubran, &c. né le 27 novembre 1648, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Saintonge & en Angoumois en janvier 1678, & mourut le sixiéme novembre 1690. Il épousa 1. *Marie Claire* de Créquy, fille unique d'*Adam* de Créquy, Seigneur de la Cressonniére, Vicomte de Houlles, &c. & de *Jeanne-Lamberte* de Lannoy, morte le 29 mars 1684, âgée de 37 ans: 2. en 1688, *Charlotte-Armande* de Rohan, fille aînée de *Charles*, Duc de Monbason, & d'*Armande* de Schomberg, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage, 1. *Louis* Chabot, Comte de Jarnac, né en novembre 1675, mort en mars 1691; 2. *Anne-Marie-Louise* Chabot, mariée en juillet 1709, à *Paul Auguste-Gaston* de la Rochefoucault, Chevalier de Montendre, qui prit à cause d'elle la qualité de Comte de Jarnac, morte le 19 décembre 1714; & 3. *Gillonne-Gabrielle* Chabot.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINTE-AULAYE Ducs de Rohan.

XVI. Charles Chabot, Seigneur de Sainte-Aulaye, troisiéme fils de Léonor Chabot, Baron de Jarnac, & de *Marguerite* de Durfort, épousa en 1613, *Henriette* de Lur, fille de *Michel*, Seigneur de Longa, & de *Marie* Raguier-d'Esternay, dont il eut, 1. *Charles* Chabot, Baron de Sainte-Aulaye, tué en 1646, au siége de Lérida en Catalogne; 2. Henri, qui suit; 3. *Guy-Aldonce*, dit *le Chevalier Chabot*, Maréchal-de-camp, mort des blessures qu'il reçut au siége de Dunkerque en octobre 1646; 4. *Jeanne*, morte sans alliance; 5. *Lydie*, mariée en 1634, à *François* de l'Espinay, Seigneur de Bellevue; 6. *Anne*, morte sans alliance; & 7. *Judith*, dite *Marguerite* Chabot, Religieuse.

XVII. Henri Chabot, Seigneur de Sainte-Aulaye, puis Duc de Rohan, Pair de France, & Gouverneur d'Anjou, mourut le 27 février 1655, âgé de 39 ans. Il avoit épousé en 1645, *Marguerite* Duchesse de Rohan, Princesse de Léon, Comtesse de Porrhoët, &c. fille unique de *Henri*, Duc de Rohan, Pair de France, &c. & de *Marguerite* de Béthune-Sully, morte le neuviéme avril 1684, âgée de 67 ans, dont il eut des enfans, *rapportez cy-après en parlant de la Maison de Rohan. Voyez* ROHAN.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BRION, Comtes de Charny.

XIII. Philippe Chabot, Seigneur de Brion, Comte de Charny & de Buzançois, Amiral de France, Gouverneur de Bourgogne & de Normandie, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, étoit second fils de Jacques Chabot, Seigneur de Jarnac & de Brion, & de *Magdelaine* de Luxembourg, & épousa en janvier 1526, *Françoise* de Longuy, Dame de Pagny & de Mirebeau, fille aînée & héritiére de *Jean* de Longuy & de *Jeanne* d'Angoulême, dont il eut, 1. Léonor Chabot, Comte de Charny, qui suit; 2. François, Marquis de Mirebeau, qui a fait la *branche des Marquis de* Mirebeau, *rapportée cy après*; 3. *Françoise*, mariée à *Charles* de la Rochefoucault, Baron de Barbefieux; 4. *Antoinette*, alliée à *Jean* d'Aumont, VI. du nom, Comte de Châteauroux, Maréchal de France; 5. *Anne*, mariée en janvier 1559, à *Charles* de Halluyn, Seigneur de Piennes; & 6. *Jeanne* Chabot, Abbesse du Paraclet, qui se fit de la Religion Reformée, & garda son Abbaye, où elle mourut, y entretenant toûjours le service divin sans y assister.

XIV. Léonor Chabot, Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Pagny, &c. Grand Ecuyer de France, rendit de grands services au Roi Henri III, qui le nomma Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & mourut au mois d'août 1597. Il épousa 1. le 15 février 1549, *Claude* Gouffier, fille aînée de *Claude* Gouffier, Duc de Roannez, & de *Jacqueline* de la Tremoille: 2. *Françoise* de Rye, Dame de Longuy, fille unique de *Joachim*, Seigneur de Rye, Chevalier de la Toison d'Or, & Général de la Cavalerie légére de l'Empereur Charles-*Quint*, & d'*Antoinette* de Longuy, Dame de Givry. Du premier lit sortirent, 1. *Catherine* Chabot, Comtesse de Buzançois, mariée à *Guillaume* de Saulx, Comte de Tavannes, Chevalier des Ordres du Roi; & 2. *Charlotte* Chabot, alliée à *Jacques* le Véneur, Comte de Tilliéres, &c. morte en 1606. Du second lit vinrent, 3. *Marguerite* Chabot, Comtesse de Charny, mariée à *Charles* de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbeuf, morte le 29 septembre 1625, âgée de 87 ans; 4. *Catherine*, mariée en 1584, à *Claude* de Vergy, II. du nom, Comte de Champlite, Chevalier de la Toison d'Or, morte en 1588; 5. *Françoise*, premiére femme de *Henri* Hurault, Comte de Chiverny, morte en 1602; & 6. *Léonore* Chabot, mariée en 1598 à *Christophle* de Rye, Marquis de Varembon, Comte de Varax, Chevalier de la Toison d'Or, Bailli de Dole, Colonel de l'Infanterie de Bourgogne pour le Roi d'Espagne aux Païs-Bas.

BRANCHE DES MARQUIS DE MIREBEAU.

XIV. François Chabot, second fils de Philippe Chabot, Seigneur de Brion, Comte de Charny, &c. Amiral de France, & de *Françoise* de Longuy, Dame de Pagny & de Mirebeau, fut Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Baron de Chaumont & de Charroux, Seigneur de Brion; Chevalier des Ordres du Roi; & épousa 1. *Françoise*, Dame de Lugny, fille & héritiére de *Jean*, Seigneur de Lugny, & de *Françoise* de Polignac: 2. *Catherine* de Silly, fille de *Louis*, Comte de la Rocheguyon, & d'*Anne* de Laval. Du premier lit vint, 1. *Catherine* Chabot, mariée à *Jean* de Saulx-Tavanne, Vicomte de Lugny: du second lit sortirent, 2. Jacques, qui suit; 3. *Henri*, Seigneur de Fontaine-Françoise, mort sans alliance; 4. *Léonor*, Seigneur de Brion, mort sans postérité de *Diane* de Marmier; 5. *François*, Chevalier de Malte; 6. *Charles*, Religieux; 7. *Anne*, mariée à *Henri*, Baron de Fours; & 8. *Charles* Chabot, Seigneur de Charroux, mort avant son frére aîné; & qui épousa *Françoise* Bernard-de-Montessus, Seigneur de Solans, & de *Catherine* Faulquier, dont il eut *Jacques* Chabot, Comte de Charny, mort sans enfans en 1644; *Marguerite Françoise*, Dame de Charroux, mariée à *Henri*, Comte de Bonneval, morte en 1654; & *Marie Charlotte* Chabot, Religieuse.

XV. Jacques Chabot, Marquis de Mirebeau, Comte de Charny, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, &c. mourut d'apoplexie le 29 mars 1630. Il épousa 1. en 1574, *Anne* de Coligny, fille de *François*, Seigneur d'Andelot, & d'*Anne* de Salmes: 2. en 1622, *Antoinette* de Loménie, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Sécretaire d'Etat, & d'*Anne* d'Aubourg, morte le quatriéme juin 1638, sans enfans. Ceux qu'il eut de la premiére femme furent, 1. Charles, Comte de Charny qui suit; & 2. *Catherine* Chabot, mariée 1. en 1619, à *César-Auguste* de Saint-Lary, dit *de Bellegarde*, Baron de Termes, Grand Ecuyer de France: 2. en 1635, à *Claude* Vignier, Seigneur de Saint-Liébaut & de Villemont, morte en mars 1662.

XVI. Charles Chabot, Comte de Charny, &c. mourut au service du Roi en 1621, sans laisser de postérité de *Charlotte* de Castille, fille de *Pierre* de Castille, Contrôlleur-général & Intendant des Finances, & de *Charlotte* Jeannin, qu'il avoit épousée en 1620. La Maison de Chabot a des chabots dans ses armes. Le chabot est un petit poisson, qu'on trouve dans les riviéres courantes, & dont on voit la description dans Rondelet. * Le Laboureur, *Tombeaux des Hommes Illustres*. Brantome, *Mémoires tome* 1. *Hommes Illust. Franç.* Langey, *Mémoires de Tavanes*. De Thou. Mézeray. Le Féron. Godefroy. Le P. Anselme. Sainte-Marthe, &c.

CHABOT (Philippe) Comte de Charny & de Buzançois, Seigneur de Brion, &c. Amiral de France, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & de la Jarretiére, Gouverneur de Bourgogne & de Normandie, a été long tems connu sous le nom du Seigneur de Brion. Il étoit fils puîné de *Jacques* Chabot & de *Magdelaine* de Luxembourg, & dès son plus jeune âge il s'attacha au Comte d'Angoulême, qui fut depuis le Roi François I. En 1523, il se jetta dans Marseille, qu'il défendit contre l'armée impériale; & en 1525, il fut pris à la bataille de Pavie. Etant sorti de prison, il fut employé en diverses négociations pour le Roi, lequel étant revenu en France, lui donna en 1526, la charge d'Amiral, & le Gouvernement de Bourgogne. En 1532, il fut envoyé Ambassadeur en Angleterre, où il reçut le Collier de l'Ordre de la Jarretiére, ayant déja celui de Saint-Michel. Depuis, le Roi l'envoya commander l'armée dans le Piémont, où il prit quelques places; *mais*, dit Brantôme, *étant au plus beau train desdites affaires, il fit une très-grande faute à Verceil, où le trouvant M. le Cardinal de Lorraine, que le Roi envoyoit à Rome & vers l'Empereur, pour l'entretien de la paix & ses excuses (il n'étoit plus tems) de quoi il avoit envahi la Savoye & le Piémont, lui dit & conseilla de ne passer point plus outre, de peur d'altérer les choses lesquelles il alloit traiter. M. l'Amiral le crut, & arrêta son flux de victoire court; en quoi il faillit grandement pour un grand Capitaine, d'ajoûter foi si librement à M. le Cardinal, & qui ne lui en montra nul pouvoir du Roi, ni signé de sa main; mais se régla simplement sur ce qu'il lui en dit, s'excusant & pensant qu'il parlât de la part du Roi, envers lequel il avoit plus de crédit que Seigneur de la Cour: mais M. le Cardinal s'excusa après que ce qu'il lui en avoit conseillé, c'étoit qu'il pensoit faire au mieux: tant y a que le Roi voulut un grand mal au dit Sieur Amiral, pour lui avoir fort débauché ses affaires, qui étoient en très-bon état, & d'avoir donné loisir à l'Empereur de songer aux siennes, & de s'en venir aisément projetter & exécuter son voyage de Provence, &c.* Du Bellay raconte les choses autrement dans ses Mémoires. On fit le procès à l'Amiral, qui fut néanmoins rétabli dans ses charges en 1542. Il mourut le premier juin de l'an 1543, & fut enterré dans l'église des Célestins de Paris, en la chapelle d'Orléans, où l'on voit sa statue de marbre blanc, que le Roi y fit mettre. * *Histoire de France*. Brantôme, *Mémoires*.

CHABOT, (Pierre Gautier, dit) est connu sous ce dernier nom, qui est celui de sa mére. Il naquit à Saint-Loup dans le Poitou en 1516, & fit ses premiéres études dans le lieu de sa naissance. Etant parvenu à l'âge de 24 ans, il alla à Poitiers y apprendre le Grec, & il fit un progrès si considérable dans les Langues, qu'il fut appellé pour enseigner les Humanitez dans son païs. Il y régenta six ans, après lesquels il vint à Paris en 1546, pour y étudier la Philosophie au Collége de Presle. Après s'y être appliqué pendant trois ans, il reçut le degré de Maître ès Arts; & répéta la Philoso-

phie à plusieurs Enfans de condition. Enfin M. le Chancelier de L'Hopital lui confia l'éducation de six enfans de M. de Belesbat son gendre. Chabot remplit cette place avec honneur pendant douze ans, qu'il employa principalement à expliquer Horace d'une maniére qui lui est particuliére. Son Commentaire sur cet Auteur contient l'analyse du texte, tant selon les régles de la Grammaire, que selon celles de la Rhétorique & de la Dialectique. Il avoit fait imprimer une petite analyse d'Horace dès l'an 1582, comme une espéce d'échantillon du Commentaire qu'il avoit dessein d'en donner au public; & en 1587, il publia ce Commentaire à Bâle, mais ne le trouvant point encore à son gré, il continua d'y travailler, & quelques années après sa mort, Jacques Grasser qui avoit entre les mains les recueils des passages & des remarques nouvelles de Chabot, les inséra en leur place le mieux qu'il put, dans l'édition *in folio* de l'an 1615. C'est ce qui fait que cet Ouvrage n'est point dans la perfection où il auroit paru, si Chabot eût assez vécu, pour en faire faire lui même une nouvelle édition. Chabot mourut vers l'an 1597, âgé de 80 ans. * Paul Fréher, *Theatr. Viror. Illustr.* Jacques Boissard, *Vita 80 Viror. doctrina Illustr.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHABRE, riviére. *Cherchez* BÈBRE. (la)

CHABRI, un des Gouverneurs de la ville de Béthulie du tems qu'elle fut assiégée par Holoferne, & délivrée par Judith. Il étoit fils de Gothoniel. Judith l'envoya querir avec les autres Gouverneurs, & les censura de ce qu'ils avoient promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevoient du secours. * *Judith, ch. 6. v. 11: ch. 8. v. 9: ch. 10. v. 6.*

CHABRIA ou CILABRO, *Chiabrius*, riviére de la Macédoine, qui se jette dans le Golfe de Thessalonique ou de Salonichi, autrefois *Thermaicus Sinus*, entre Thessalonique & Cassandria.

CHABRIAS, Général Athénien, servit très-bien sa patrie. La troisiéme année de la centiéme Olympiade, & 378 ans avant J. C. il gagna une bataille navale près de l'isle de Naxos, contre Pollis Lacédémonien. L'expedient dont il se servit dans la bataille de Thébes, lorsqu'il vint au secours des Béotiens contre Agésilaüs, le fit estimer de tout le monde: car voyant que l'ennemi avoit fait tourner le dos aux troupes qui étoient à sa solde, il commanda à ce qui lui restoit de son bataillon de faire ferme, leur enseignant la maniére de mettre un genouil en terre, de se couvrir de leurs boucliers, & de soutenir ainsi le choc des ennemis. Agesilaüs voyant cette ordonnance n'osa enfoncer ce bataillon, & fit sonner la retraite. Chabrias voulut être réprésenté en cette posture, lorsque les Athéniens lui érigérent une statue dans leur place publique. Il commanda plusieurs armées dans la Gréce, & dans l'Egypte; rétablit l'an 362 avant J. C. Nectanébus dans son Royaume d'Egypte; & assista Evagoras, Roi de Chypre. Sa valeur ne fut pas exemte d'envie; & il se vit obligé de se bannir lui même. Durant la guerre des Alliez, étant entré seul dans le havre de l'isle de Chio, que les Athéniens tenoient assiégé, il y périt, son vaisseau ayant été coulé à fonds, la quatriéme année de la CV Olympiade, & 357 avant JESUS CHRIST. * Cornélius Népos, *en sa Vie.* Diodore, *l.* 16.

CHABUL ou CABUL, ou CHABALON. Il est parlé, I. ou III. *Rois, ch. 9. v. 11. &c.* de la Terre de *Chabul.* C'est ainsi que *Hiram* Roi de Tyr nomma les vint villes dont Salomon lui fit présent, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus dans la construction du Temple. On dispute & sur la signification de Chabul & sur la situation de ce Païs. Joseph dit que *Chabul* en Phénicien signifie *ce qui ne plait point.* D'autres qu'il signifie une terre stérile, sablonneuse, desséchée; & d'autres au contraire une terre boueuse & humide, trop chargée d'herbes. Les Septante traduisent, *il les appella la frontiére*; comme s'ils avoient lu *Gabal*, au lieu de *Chabul.* D'autres croyent que Chabul en Hébreu, peut signifier une chose de néant. Chabul, *quasi nihil.* Quant à la situation de Chabul, Joseph dit que les villes de Chabul étoient au voisinage de Tyr. D'autres les placent au delà du Jourdain, dans la Décapole. Grotius croit qu'entre les villes de Chabul, étoient comprises celles que Pharaon avoit conquises sur les Philistins, & qu'il avoit cédées à Salomon. La plupart sont persuadez que la ville de Chabul marquée, *Josué, ch. 19. v. 27,* étoit du nombre de ces villes, & que ce fut apparemment à son occasion, que Hiram donna ce nom aux autres villes qui lui avoient été cédées par Salomon. Or Chabul étoit apparemment la même que *Chabalon*, ou *Chabal*, que Joseph place au voisinage de Ptolemaïde, au Midi de Tyr. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CHABUL, ville & Royaume des Indes. *Cherchez* CABUL.

CHABUR ou ALCHABAR, ville. *Voyez* ALCHABAR ou ALCHABUR.

CHABUR ou CHABOR, riviére d'Asie, que quelques uns prennent pour le Chabor du Prophéte Ezéchiel. Elle a sa source au Mont-Masius, qui est une partie du Mont-Taurus, sur les frontiéres de la grande Arménie. Elle coule dans la Mésopotamie, passe à Orpha & à Harran; & après avoir reçu diverses riviéres, entre autres Soaid, elle se jette dans l'Euphrate, à Alchabur & au dessous de Querquésia, qui est de l'Arabie déserte. Cette riviére est celle qu'Ammien appelle *Aboras*, Ptolomée *Chaboras*, Strabon *Aborras*, Etienne de Byzance, *Aborus*, Elien, *Burrhas.* * Sanson. Baudrand.

CHACABOUT, nom d'une Secte de la Religion des Tonquinois, entre la Chine & l'Inde. Elle est ainsi nommée d'un certain Solitaire, qui leur a donné dix commandemens pour bien vivre; dans lesquels il défend le meurtre, le larcin, les souillures du corps, le mensonge, les outrages, la perfidie, les desirs déréglez, la médisance, la colére, & commande l'étude des Sciences nécessaires à chaque particulier. Il a aussi établi des Religieux, qui renoncent aux délices de cette vie, & s'appliquent à la méditation, ou au soulagement des pauvres. Ce Solitaire leur a enseigné la Métempsycose, ou passage des ames d'un corps en un autre. Il promit à ceux qui observeroient sa Loi, une joye infinie, dont ils jouïroient aussi-tôt après leur mort, & menaça d'une peine éternelle ceux qui la mépriseroient; mais il assura que ceux qui ayant reçu sa Loi, n'y auroient pas néanmoins entiérement obéi, passeroient en divers corps durant 3000 ans, avant que d'entrer dans le lieu des Bienheureux. Ce Chacabout répandit sa Secte dans tout le Royaume de Siam, dans une partie du Japon, & de là dans le Tonquin, où il mourut. * Tavernier, *Voyage des Indes.*

CHACARAS, nom des Prêtres idolâtres, qui sacrifioient au soleil dans le Pérou.

* CHACHAPOYAS, que l'on appelle autrement *St. Juan de la Frontéra*, ville de l'Amérique méridionale, dans l'Audience de Lima ou Los Reyes, au commencement du huitiéme degré de latitude méridionale, & vers la fin du 312 degré de longitude. Elle est au nord-est de Lima, dont elle est éloignée d'environ cent-vint lieues. * M. Delisle, *Carte du Pérou, du Bresil, & du Païs des Amazones.*

CHACHÉMIUS (Henri) Cordelier & Chancelier de l'Empereur Louïs V, dit *le Bavarois*, fut excommunié en 1330, par le Pape Jean XXII. Il y a toute apparence, suivant l'opinion d'un Chanoine, ami de Goldast, que c'est lui qui est Auteur de l'Information, *De nullitate processuum Joannis Papa contra Ludovicum Imperatorem, pro superioritate Imperatoris in temporalibus*, en l'an 1328. * *Biblioth. Hist. des Aut. de Droit, par* Denys Simon, édit. de Paris, *in douze, tome* 2. 1695.

CHACO, grand païs de l'Amérique Méridionale, est borné au levant par la riviére de Paraguay, qui le sépare du Paraguay propre; il a le païs des Amazones au nord; le Pérou & le Tucuman au couchant; & la province de la Plata au midi. Ce païs est habité par un grand nombre de Peuples Americains naturels; mais les Européens ne s'y sont pas encore établis. * Maty, *Dict. Geogr.*

CHACOMAS, ville d'Asie, dans la péninsule de l'Inde, delà le Gange: c'est la capitale du Royaume de même nom. *Voyez* CACHOMAS.

CHACON. *Cherchez* CIACONIUS.

CHADER, grande Isle que forme la séparation du Tigre & de l'Euphrate. Philostorge dit qu'elle est habitée par les Messéniens, & environnée en partie d'eau de mer, & en partie d'eau douce, savoir de deux grands canaux que produit le Tigre, en se partageant avant que d'entrer dans la mer. *Texeira* donne à cette Isle plus de quatre-vint lieues de long. M. Huet, dans son Traité de la situation du Paradis terrestre, dit que le canal qui la ferme du côté du couchant, est apparemment celui qu'Alexandre fit ouvrir dans un terrain pierreux, & plus solide que le canal naturel par où l'on navigeoit vers l'Arabie, qui n'en étoit pas éloigné de deux lieues. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHADERTON (Laurent) naquit le 14 septembre 1536, dans un lieu du Comté de Lancastre en Angleterre, nommé Oldham. Son pére Edmond Chaderton étoit de bonne famille & riche; mais Catholique Romain. Il réüssit mal dans ses premiéres études, par la faute d'un Maître rude & farouche à la conduite duquel il fut confié. Aussi les abandonna-t'il pour s'adonner presque entiérement à la pêche & à la chasse. Mais il se lassa enfin de tous ces amusemens; il reprit l'étude, & fit de si grands progrès sous un Maître plus affable que le premier, qu'en 1562, il fut reçu dans le Collége de Christ à Cambridge. Comme il avoit un tempérament fort & robuste, il étudia presque nuit & jour, & fit en peu de tems des progrès considérables. Il goûta en même tems les véritez de la Réformation & les professa ouvertement. Son pére en fut si irrité, qu'il lui envoya un double dans une lettre, où il lui marquoit, que s'il vouloit rentrer dans la Religion qu'il avoit quittée, il pouvoit tout attendre de lui; mais que s'il persistoit dans celle qu'il avoit embrassée, il lui envoyoit un double pour acheter une bourse, afin d'aller mendier. Cette rigueur n'ébranla point Chaderton: il se résolut à être pauvre, plutôt qu'à abandonner une Religion de la vérité de laquelle il étoit persuadé. Il ne discontinua point pour cela ses études, & supportant patiemment la pauvreté & ses suites, il parvint enfin à être reçu Bachelier en 1567. Il reçut les Ordres sacrez l'année suivante. En 1571, il fut fait Maître ès Arts. Cependant il avoit presque toûjours été obligé d'emprunter pour subsister; mais, enfin, il sut si bien faire par son épargne, qu'il aquitta ses dettes, & vécut de ce que le petit emploi qu'il avoit dans son Collége pouvoit lui fournir. Il eut ensuite diverses charges considérables & dans ce Collége & dans l'Université. On lui donna la direction des études de plusieurs jeunes gens, & il s'en aquitta toûjours très heureusement. Plusieurs Savans d'Angleterre, qui se sont aquis de la réputation par leur mérite & par leurs Ouvrages, ont été ses Eléves. Un des principaux fut Perkins, qui quoique mort fort jeune, a laissé un grand nombre d'excellens Ouvrages. Outre la Théologie, Chaderton possédoit très-bien plusieurs Langues mortes & vivantes, & entre autres la Latine, la Gréque, l'Hébraïque, la Françoise, l'Espagnole, & l'Italienne. Il enseigna publiquement la Logique dans l'Université, & y mit en réputation celle de Pierre Ramus, de laquelle il disoit avoir tiré de grands avantages. Il ne négligéoit pas cependant ses études particuliéres. Il fut reçu Bachelier en Théologie à l'age de 42 ans, c'est à dire, en 1578. Trois ans après il eut une dispute avec Pierre Baron, François de nation & Professeur en Théologie dans l'Université de Cambridge. Celui-ci soutenoit que l'amour de Dieu étoit de l'essence de la foi justifiante; & que cette foi étoit commandée dans le Décalogue. Cette dispute dura quelque tems, & finit sans que ni l'un ni l'autre des Disputans abandonnât son opinion, quoiqu'il semblât sur la fin qu'ils n'étoient pas si éloignez l'un de l'autre que cela avoit paru. Chaderton avoit contracté amitié avec Gautier Mildmai, qui avoit été élevé dans le même Collége que lui, & qui devint depuis Chancelier de l'Echiquier. Celui-ci qui avoit fort à cœur les progrès de la Religion Réformée, résolut de fonder dans l'Université de Cambridge un nouveau Collége, qui fût comme un Séminaire de personnes qu'on instruisît dans l'art de la prédication, & jetta les yeux sur Chaderton son ancien ami, pour en faire le Recteur de ce Collége.

Com-

Comme on étoit occupé à l'exécution de ce projet, on offrit à Chaderton une place plus avantageuse que celle de Chef de cette nouvelle Ecole; mais Mildmai lui ayant déclaré, que s'il refusoit l'emploi qu'il lui offroit, il abandonneroit son dessein, Chaderton préférant l'intérêt de l'Université à ses avantages particuliers, refusa le Benefice qui lui avoit été offert, & qui valoit dix fois plus. Il fut donc fait Recteur du nouveau Collège en 1584, & garda cet emploi jusques à ce que son extrême vieillesse ne lui permit plus d'en faire les fonctions. Sa charge de Recteur ne l'empêchoit point de prêcher avec applaudissement. En voici un exemple singulier. Après avoir prêché deux heures de suite dans un certain lieu, il fit le compliment ordinaire, c'est à dire, qu'il dit qu'il alloit finir, pour ne pas pousser à bout la patience de ses Auditeurs; mais à peine eut-il prononcé ces mots, qu'on ouït de toutes parts des gens, qui l'exhortoient au nom de Dieu à continuer; ce qu'il fit encore pendant une heure. Par malheur pour bien des Predicateurs ces heureux tems ont passé; & dès que la premiére heure a sonné, fut-on plus éloquent que *Démosthéne* ou que *Cicéron*.

On a beau s'échaufer, c'est en vain qu'on exhorte
Un Auditeur lassé, qui regarde la Porte. Despreaux.

Chaderton avoit 97 ans lorsqu'il se démit de son emploi, & en vécut encore huit, n'étant mort qu'à l'âge de 105 ans, au mois de novembre de 1640. Dans un âge si avancé, il eut toûjours l'usage de tous ses sens & de la mémoire. Il employa les derniéres années de sa vie à la culture des arbres de son jardin; & a recevoir les visites de ses amis & des personnes de la premiére qualité. Il composa divers Ouvrages; mais il n'y en a qu'un qui ait vu le jour, c'est un petit Traité de *la Justification* & de *la Foi justifiante*, qu'Antoine Thysius, Professeur en Théologie à Leide, fit imprimer avec les Ecrits de quelques autres Auteurs. Il avoit écrit contre Baronius, & cet Ouvrage est manuscrit dans quelques bibliothéques d'Angleterre, de même qu'un volume de Sermons. Il avoit aussi fait un Traité sur l'Eucharistie, & un autre sur l'Oraison Dominicale. Sa Vie a été écrite par Guillaume Dillingham, & imprimée à Cambridge en 1700. * *Voyez les Nouvelles de la République des Lettres de janvier 1701, p. 70.*

CHADFORT, bourg d'Angleterre, avec marché, dans la contrée du Comté de Dévon, qu'on appelle Wonford, à 152 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

CHADID. *Voyez* HADID.

CHADIGE. *Voyez* TADIGE.

CHADOUIN (Saint) que quelques-uns appellent *S. Hardouin*, & d'autres *S. Audouin*, Evêque du Mans. Les Auteurs qui parlent de ce Saint, ne conviennent pas du lieu de sa naissance: les uns le font naître en Irlande; & les autres prétendent que la France lui avoit donné le jour. Quoi qu'il en soit, on convient qu'il succéda à saint Bertrand dans l'Evêché du Mans, vers l'an 623. Près de deux ans après son ordination, il se trouva au Concile de Rheims, & s'appliqua depuis ce tems à rétablir la régularité dans plusieurs monastéres. Il fonda celui d'Evron à dix lieues du Mans, & contribua à l'établissement de celui de Boisseliére. En 642, il fit son testament, par lequel il instituoit la cathédrale du Mans pour son héritiére, & faisoit plusieurs legs en faveur de plusieurs autres églises. Quelques Historiens lui donnent quarante-huit ans d'épiscopat; mais les autres, dont le sentiment est plus vrai-semblable, ne lui en donnent que trente, & mettent sa mort au 20 août 653. Quoique son nom ne se trouve dans aucun des Martyrologes qui ont été faits, on ne peut néanmoins revoquer en doute la sainteté de cet Evêque, qui est attestée par des Actes authentiques, & par plusieurs Auteurs dignes de Foi. * Baillet, *Vies des Saints, 20 août.* Bolland. Mabillon. Le Cointe, &c.

CHÆREAS. *Voyez* CHEREAS, & ainsi des autres mots pris du Grec ou du Latin, & qui commencent par *Cha.*

CHAFFRE, en Latin *Theofredus* ou *Thietfridus*, Abbé de Carméry ou Monstier-saint-Chaffre-en-Vélay, étoit fils de *Leuffroy*, Gouverneur d'Orange. Il se retira, étant encore jeune, dans le monastére de Carméry-en-Vélay dont son oncle Eude étoit le premier Abbé. On lui commit le soin des affaires de cette Abbaïe, & il succéda à Eude, & gouverna ce monastére, jusqu'à ce que les Sarrazins étant venus dans la païs de Vélay, il en fit sortir ses Religieux, & y demeura seul. Les Sarrazins y étant venus, le blessérent à mort: il survécut cinq ou six jours, & mourut le dix-neuf octobre de l'an 728. Sa mémoire est devenue si célébre, que ce monastére ayant été rétabli par Louis *le Débonnaire*, fut appellé de son nom *le Monstier de saint Chaffre.* * *Anonym. apud Mabil.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'octobre.*

CHAGAN ou CAGAN, Roi des Avares ou Huns, fit des courses dans la Thrace, sous l'empire de Maurice en 598 & 601, & sous l'empire d'Héraclius en 623 & 626. *Voyez* CAGAN.

CHAGAS (Manuel das) né à Lisbonne, étant entré dans la Congrégation des Carmes Déchaussez, lui fit honneur par l'usage qu'il fit des talens que Dieu lui avoit donnez. Sa jeunesse fut toute employée à l'étude, & il devint en peu de tems un bon Prédicateur & un délicieux Poëte; à quoi la bonté de sa mémoire ne contribua pas peu. On dit qu'elle alla jusqu'à lui conserver toute la réputation qu'il avoit acquise dans la chaire, quoique la perte de la vue parût devoir le faire renoncer à la prédication. Avant qu'il devînt aveugle, il avoit fait imprimer quelques Ouvrages qui sont estimez en Portugal. En voici les titres, *Festasque o convento do Carmo fes à canonisano de santo André Cursino*, Lisbonne, 1628, *in octavo*; *Cantico gratulatorio pello assassinio non est effectuado*, 1648, *in quarto*; *Teresa militante*, 1630, *in octavo.* Il mourut à Lisbonne le 28 décembre 1666. * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CHAGAS (Antoine das) Portugais, fut appellé dans le monde Antoine Soarès de Fonceca. Il étoit né à Vidiguéra dans la province d'Alentéjo le 25 juillet 1631; & le soin qu'on avoit pris de son éducation à Evora où il fit ses études, lui laissa des impressions que toute la violence de ses passions ne put jamais effacer entiérement. On dit qu'ayant pris le parti des armes, il fut aussi mauvais Chretien que bon Soldat, & qu'après une opiniatre résistance à la grace de J. C. qui ne cessoit de le rappeller à lui, il fut enfin comme contraint de se soumettre à sa toute-puissance. L'Ordre de saint François lui parut propre à un Penitent; il y entra, & un de ses premiers soins fut de supprimer plusieurs piéces de vers de sa façon, qui ne lui paroissoient pas convenir à un Disciple de Jesus Christ: ce qui n'a pas empêché qu'on n'en ait conservé quelques-unes, comme la Philis en douze chants. Il étoit âgé alors de près de trente sept ans: tout le reste de sa vie fut consacré d'abord à l'etude, & ensuite à l'instruction du prochain. Il a parcouru tout le Portugal & une partie de l'Espagne nuds piez, & ne passa par aucun lieu où il ne tâchat de gagner des ames à Jesus-Christ. Le zéle de leur salut alla jusqu'à l'engager à instituer un Séminaire de Missionnaires Apostoliques à Varatojo dans le diocèse de Lisbonne, & ce fut dans ce Séminaire qu'il mourut le 20 octobre 1682. Il a laissé quelques Ouvrages de pieté, imprimez après sa mort. *Faiscas do amor divino*, Lisbonne, 1683, *in octavo*, *Obras spirituali* en deux parties 1684, & 1687; *Cartas spirituali* en deux tomes, 1684, & 1687, *in quarto*; *Escola da penitentia*, 1687, *in quarto.* * *Mémoires envoyez de Portugal.*

CHA-GE'HAN, Roi des Indes, nommé auparavant Kourom, étoit second fils de Géhan-guir dont Kosrou étoit l'aîné. Après la mort de Géhan-guir en l'an 1627, la Couronne appartenoit légitimement à Bolaki, fils de Kosrou; mais Cha-géhan monta sur le thrône, par l'artifice d'Asouf-kan, premier Ministre d'Etat. Ce Ministre, qui devoit soutenir les intérêts de son Roi, favorisa le parti de Cha-géhan, parce qu'il étoit son gendre: &, comme il étoit Généralissime des armées, il gagna les principaux Chefs, qui conspirérent avec lui, pour donner le titre de Roi à Cha-géhan. Pour exécuter sûrement son dessein, il fit courir le bruit que Kourom étoit mort, & qu'ayant souhaité d'être enterré auprès de Géhan-guir son pére, on apportoit son corps à Agra. En même tems il persuada au jeune Roi Bolaki d'envoyer son armée au devant du corps de son oncle, & d'y aller lui-même a une lieue d'Agra. Cha-géhan ayant marché en inconnu, se mit dans une biére, lorsqu'il fut proche de cette ville, & l'on porta cette biére, sous une tente où tous les Généraux & Officiers vinrent comme pour faire honneur au corps du Prince défunt, mais c'étoit en effet pour le déclarer Roi: ce qu'ils firent, lorsque Cha-géhan, s'étant levé, parut aux yeux de toute l'armée. Bolaki apprit en chemin cette étrange nouvelle, & prit la fuite, laissant la possession du Royaume à son oncle. Cha-géhan étant ainsi monté sur le thrône, exerça plusieurs cruautez pour s'assurer la Couronne, faisant mourir injustement ceux qui avoient témoigné de l'affection pour son neveu; mais comme il avoit ôté l'empire au légitime héritier, il en fut privé de son vivant, par son fils Aureng-zeb. Il avoit quatre fils, dont l'aîné s'appelloit Dara-Cha, le second, Sultan-Sujah; le troisiéme, Aureng-zeb; & le dernier, Morat-Bakche, & il les avoit fait Gouverneurs ou Vicerois de quatre de ses plus considérables provinces ou Royaumes. Dara-Cha demeura auprès du Roi à Dehli, & eut le gouvernement de Sendi, où il mit un Lieutenant en son absence. Sultan-Sujah eut pour son département le Royaume de Bengale. Aureng-zeb fut envoyé au Royaume de Décan, & Morat-Bakche en celui de Guzarate.

Quoique Cha-géhan tachât de contenter également ses quatre fils, leur ambition ne fut pas satisfaite de ce partage. Quelque tems après, Cha-géhan étant malade, & s'étant retiré dans l'appartement de ses femmes, sans se faire voir durant plusieurs jours, le bruit courut qu'il étoit mort, & que Dara-Cha qui étoit demeuré auprès de lui, céloit son décès, pour avoir le tems de donner ordre à ses affaires, & de s'assurer de toutes les places de l'Empire. Sur ce faux bruit, les trois autres fils de Cha-géhan remuérent aussi-tôt, & chacun prétendit au thrône de son pére. Morat-Bakche, qui étoit le plus jeune, assiégea la ville de Surate, & s'en rendit le maître; puis il se fit déclarer Roi, non-seulement de Guzarate, mais de tout l'Empire de Cha-géhan. D'un autre côté, Sultan-Sujah s'assujettit le Royaume de Bengale, & s'avança dans le Royaume de Labor; mais il fut repoussé par Soliman Chécour, fils de Dara-Cha, qui en assura les frontiéres par de bonnes garnisons. Aureng-zeb aussi ambitieux, mais plus rusé que ses fréres, leur laissa jetter le premier feu, & feignit de n'avoir aucune prétention à l'Empire, comme s'il eût renoncé au monde, pour vivre en Dervis, ou Religieux Mahométan. Pour mieux réüssir dans son dessein, il offrit du secours à Morat-Bakche, & entreprit d'aller avec lui assiéger la ville d'Agra. Dara-Cha les prévint en chemin, & leur donna bataille; mais se voyant abandonné d'une partie de son armée, il fit retraite, & retourna à Agra, où son pére commençoit à se mieux porter. Cha-géhan conseilla à son fils de se retirer dans la forteresse de Dehli, & d'emporter le thrésor qui étoit à Agra; ce qu'il fit. Ainsi Aureng-zeb & Morat Bakche demeurérent les maîtres de la meilleure partie du Royaume. Cha-est-kan, fils d'Asouf-kan, & beau-frére de Cha-géhan, lequel avoit épousé la fille d'Asouf-kan; Cha-est kan, dis-je, oncle de ces quatre Princes, dont la mére étoit sa sœur, se jetta du côté d'Aureng-zeb, avec les principaux Chefs de Dara-Cha & de Morat-Bakche, qui abandonnérent leurs Maîtres. Cha-est-kan mourut en 1694, âgé de plus de cent ans. Alors Aureng-zeb s'assûra de la personne du Prince Morat-Bakche, & le fit conduire dans la forteresse de Govaléor. Cependant le Roi Cha-géhan, pour se mettre en sûreté contre l'impétuosité de ses fils victorieux, s'étoit enfermé dans la forteresse d'Agra, afin de n'être pas surpris, & de voir jusqu'où ses enfans porteroient leur insolence. Aureng-zeb entra dans Agra en 1660, & feignit de croire que Cha-géhan étoit mort, pour avoir lieu d'entrer dans la forteresse, où il disoit qu'un des Omras, ou principaux Seigneurs vouloit tenir bon. Plus Aureng-zeb publioit que Cha-géhan étoit mort, plus Cha-géhan tâchoit de faire savoir qu'il étoit en vie; & pour en assurer

ſurer Aureng-zeb, il lui envoya Fazelkam, Grand-Maître de ſa Maiſon, avec ordre de dire à ce Prince, que le Roi ſon pére lui ordonnoit de ſe retirer dans ſon Royaume de Décan, dont il avoit le gouvernement. Aureng-zeb répondit qu'il étoit prêt d'obéïr; mais qu'il ſouhaitoit de ſaluer ſon pére auparavant: ce qui lui fut accordé. Il demanda enſuite que la garniſon de Cha-géhan ſortît de la forteresse, parce qu'il craignoit que le Roi mal inſtruit de ſes intentions, ne commandât qu'on ſe ſaiſît de ſa perſonne. Cha-géhan ſe vit obligé d'y conſentir, & Aureng-zeb y envoya une garniſon commandée par Sultan Mahamond ſon fils aîné, auquel il ordonna de s'aſſûrer de la perſonne du Roi; mais il n'alla point le ſaluer, & ne ſongea qu'à mettre la main ſur toutes les richeſſes, que Dara-Cha n'avoit pu emporter dans une fuite précipitée, & à s'aſſûrer la Couronne. Cha-géhan fut alors abandonné de tous ſes Sujets, qui ne regardérent plus qu'Aureng-zeb pour leur Souverain, & quelques années après, il finit triſtement ſes jours en priſon a Agra, l'an 1666. * Tavernier, *Voyage des Indes*. Bernier, *Voyage de l'Indouſtan*.

* CHAGNY, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne. Elle eſt au nord-oueſt de Challon dont elle eſt éloignée de près de quatre lieues.

CHAGRE, fameuſe riviére de l'Amérique, qui prend ſa ſource près de la Mer du ſud, à quelques lieues à l'eſt de Panama, & ſe va décharger dans la Mer du Nord. Son embouchûre eſt gardée par un Fort que les Eſpagnols nomment le Fort de Saint-Laurent. Il y a ſur cette riviére une ville qui s'appelle auſſi *Chagre*. En 1670, des Avanturiers Anglois remontérent cette riviére, avec des canots. & allérent piller Panama ſur la Mer du Sud. On pourroit facilement faire une communication des deux mers, par le moyen de cette riviére, & de quelques autres qui tombent dans la Mer Pacifique. * Oexmelin, *Hiſt. des Avanturiers de l'Amérique, tome 2.*

CHAGRIN, & mieux, CHAGRAIN, eſt un certain cuir fait de peau de cheval, d'âne ou de mulet, dont le meilleur ſe prépare en la ville de Tauris. Il ſe fait ſeulement du derriére de la bête, & celui de l'âne a le plus beau grain. C'eſt avec des grains de moutarde que l'on preſſe deſſus, qu'on y fait paroître ce beau grain, qui le fait eſtimer. On dit qu'il y a auſſi un poiſſon nommé chagrain, qui a le cuir fort dur, dont on fait le premier & le vrai chagrain; parce qu'en effet cet animal à la peau toute couverte de petits grains, ſi rudes & ſi durs, qu'on en peut limer & polir le bois. * Borel dit que c'eſt un chat marin: de ſorte qu'il ſemble que ce ſoit *grain de chat*. *Rélation d'Aſie.*

CHAJAPA, anciennement *Leprium*, *Leſpraum*, petite ville de la Turquie en Europe, eſt peu importante. On la trouve dans le Belvédére en Morée, ſur le Golfe de Cipariſſo, entre le Cap de Jardin qui ſépare ce Golfe de celui de l'Arcadia, & l'embouchure de la riviére de Longarola. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAIGNY. *Voyez* CHAGNY.

CHAIIM BAR ABRAHAM BEN ISAAC, Rabbin, a fait un livre intitulé, *Sepher Thorath Chacham, le livre de la Loi du Sage*. Ce ſont de longs Sermons ſur les leçons du Pentateuque. Il prend pour matiére de ſon diſcours, quelques endroits du Thalmud; &, après avoir invoqué le nom de Dieu, il explique ſa leçon. Ce livre a été imprimé à Veniſe, en 1654. L'Auteur fait mention dans ſa préface de pluſieurs autres livres qu'il avoit compoſez. Dans le tems qu'il vouloit les faire imprimer à Veniſe, il fut pris par les Maltois, qui l'emmenérent à Malte. A peine y fut il arrivé, qu'il ſe précipita dans la mer, & ſe ſauva à la nage dans une terre deſerte avec un ſeul de ſes livres, & trouva moyen de ſe rendre à Veniſe. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica, in folio. Hiſt. des Juifs, depuis J. C. juſqu'à préſent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome 7.*

CHAIIM DE BOTSOLO, Rabbin Italien, floriſſoit vers l'an 1550. Il a écrit un livre de la Cabale, & une explication des cinq livres de Moïſe, imprimée à Veniſe en 1599. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica. Hiſt. des Juifs depuis J. C. juſqu'à préſent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome 7.*

CHAIIM BEN BANAST, Rabbin, a écrit un livre intitulé, *la Grande Synagogue*, qui eſt un Commentaire légal, judiciel, & cérémoniel, ſur deux livres de Joſeph Caro, dans lequel il rapporte les avis & les déciſions des anciens & des nouveaux Rabbins: cet Ouvrage a été imprimé à Livourne en 1658. * Bartolocci, *Biblioth. Rabbinica. Hiſt. des Juifs depuis J. C. juſqu'à préſent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome 7.*

CHAIIM VITALIS, Rabbin, qui a fleuri au milieu du XVII ſiécle. On le nomme encore *Chaiim Kaliphris*. Il fut Diſciple du Rabbin Iſaac *Loria* ou *Luria*. Il a écrit 1. Un livre qui a pour tître les *Thréſors de la Vie*, qui renferme de longs extraits tirez des Ecrits du Rabbin Iſaac Loria ſon Maître; 2. le livre de *l'Arbre de Vie*, qui renferme les principes de la Cabbale, & les explications du livre *Zohar*, telles que ſon Maître les lui avoit enſeignées, imprimé en 1629. L'on ſoutient dans la préface de cet Ouvrage que depuis les tems de Moïſe on n'a point vu de livre pareil à celui-là. Les Ouvrages de *Chaiim Vitalis* ſont attribuez, par quelques-uns à *Iſaac Luria*, parce qu'il lui étoit redevable de ſa ſcience. * Joh. Chriſt. Wolfii, *Bibliotheca Hebraa, &c.*

CHAIIM CHAURIA eſt mis dans le Jalkuth au nombre des Auteurs qui ont fait des Commentaires ſur l'Ecriture Sainte.

CHAIIM CHOEN, Rabbin, Diſciple de R. Tham, qui mourut en l'an 1170, avoit compoſé des Commentaires ſur quelques livres Thalmudiques. Ce Rabbin étoit l'ayeul maternel de Moïſe Kotci, Auteur du livre Juchaſin.

CHAIIM, fils de Rabbi Samuel de Toléde, Diſciple d'Hariska, a écrit vers l'an 1291, un livre intitulé, *le Faiſceau de myrrhe*; un autre intitulé *le Faiſceau d'argent*: ce ſont deux Ouvrages de Morale. * *Hiſt. des Juifs depuis* J. C. *juſqu'à préſent*, édit. de Paris, *in douze*, 1710, *tome 7.*

* CHAILLOT, village près de Paris, à l'oueſt de cette grande ville & au nord de la Seine.

* CHAILLOUÉ, bourg de France dans la Normandie. Il eſt dans le diocéſe de Seez, & au nord-nord-eſt de la ville de Seez, dont il n'eſt éloigné que d'une lieue.

CHAILLY, village avec une Abbaïe, eſt dans l'iſle de France, à deux lieues de Senlis du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAINOUQUAS, Peuples de la côte des Cafres, qui demeurent en des endroits fort éloignez du Cap de Bonne-Eſpérance, près des terres de *Cobonas*. Ils ſont environ 400 perſonnes ſous la conduite d'un Chef, qui eſt habillé d'une peau de Léopard, portant le côté velu en dedans tout reluiſant de graiſſe, ſelon la coutume du Païs. Ils ont beaucoup de bétail. * De la Croix, *Rélation de l'Afrique, tome 4.* Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAIRE de ſaint Pierre à Rome. *Voyez* Saint PIERRE.

CHAISE-DIEU, petite ville de France dans la Baſſe Auvergne, Diocéſe de Clermont, en Latin *Caſa Dei*. Elle enferme l'Abbaïe des filles qui porte ſon nom, & ne laiſſe pas d'avoir ſes murailles & ſes tours ſéparées. Cette ville eſt à deux lieues de la montagne au pié de laquelle eſt ſituée celle d'Alégre, & à cinq de Brioude du côté de l'Orient. L'Abbaïe de *Chaiſe-Dieu* eſt de l'Ordre de St. Benoît, & fut fondée ſelon quelques uns en 1044, par St. Robert de Clermont, & ſelon d'autres en 1050. * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAISE, (François de la) fils de George d'Aix, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, naquit le 25 août 1625, au Château-d'Aix en Forès. On confia le ſoin de ſa jeuneſſe aux Jéſuites, & il s'attacha ſi fort à cette Société que finalement il y entra. Lorſqu'il n'étoit encore qu'en Philoſophie, on découvrit déja en lui un eſprit ſi vif, qu'on jugea à propos de lui donner plus d'occupations en traitant en même tems avec lui les Mathématiques & les Belles Lettres. Ayant achevé ſes études ſelon les régles de la Société, il paſſa, pendant quelque tems, dans une autre Province; après quoi il revint à Lyon, où il commença à donner des leçons de Philoſophie, par leſquelles il s'aquit, en très-peu de tems, une grande réputation par ſon érudition, & la méthode dont il ſe ſervoit. La Société des Jéſuites conçut là-deſſus une haute opinion de ſes talens, & ſouhaita qu'il fît imprimer ſon Cours de Philoſophie; mais il n'y voulut jamais donner les mains; tout ce qu'il fit, ce fut d'en publier un Abbrégé en deux volumes *in folio*. Dans la Logique & dans la Morale il a tâché d'omettre toutes les queſtions inutiles, & l'on peut dire qu'il a expliqué la Phyſique d'une maniére aſſez géométrique & qu'il s'eſt fort apperçu de la fauſſeté des anciens Syſtêmes. Il fut enſuite élu Recteur de la Maiſon Profeſſe a Grenoble. Il ne demeura pas long-tems dans ce poſte parce que l'Archevêque de Lyon ſouhaita de l'avoir auprès de lui & obtint qu'après quelques mois il revînt à Lyon, où il fut prépoſé aux deux Maiſons que les Jéſuites y ont. C'eſt à lui que ces Maiſons-là doivent la fondation de leur magnifique Bibliothéque, de leur Obſervatoire & de leurs cabinets de Mathématiques & d'Antiquitez. Enfin après qu'il eut obtenu la charge de Provincial, Louïs XIV le prit pour ſon Confeſſeur à la place du P. Ferrier, qui étoit mort. Le P. de la Chaiſe entra en cette charge en 1675, & quoiqu'auparavant il n'eût jamais fréquenté la Cour, ſa conduite & ſa prudence profonde lui attirérent dans peu l'eſtime de la Cour, &, ce qui plus eſt encore, la confiance du Roi. Depuis ce tems-là il n'y a eu aucune affaire d'Etat, ſur laquelle le Roi ne l'ait conſulté & l'on ſait aſſez combien ce P. Jéſuite a eu de part à la révocation de l'Edit de Nantes. Malgré le poids accablant des affaires dont il étoit chargé, il conſerva tout l'agrément de ſa converſation & toute ſon affabilité; c'eſt de quoi ſe ſont louez tous ceux qui l'ont vu. Ses grandes occupations ne l'engagérent point non plus à abandonner les études qu'il aimoit beaucoup. Il aimoit ſur tout l'étude des Antiquitez & des médailles & il avoit de grandes lumiéres dans cette Science, ce qui, ſans doute, détermina le Roi à le nommer en 1701, Membre de l'Académie des Inſcriptions. Le P. de la Chaiſe reçut de tous côtez les plus beaux morceaux d'Antiquitez, qu'il communiqua toûjours avec plaiſir à l'Académie, qui ne lui doit pas peu à cet égard. Il mourut le 20 janvier 1709, âgé de 83 ans & quelques mois. * *Mémoires de l'Acad. des Belles Lettres. Mémoires de Trévoux* 1709, *le mois d'août p.* 1396. *& ſuiv. Lettres Hiſtoriques & Galantes par Mad. de C.* *** *tome* 1. *p.* 70. *& ſuiv.*

* CHALABRE, petite ville de Languedoc dans le diocéſe de Mirepoix, ſur le grand Lers; au ſud eſt de la ville de Mirepoix dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

CHALACH, ville. *Voyez* CALE'.

CHALAIS, bourg avec un Château & tître de Principauté. Il eſt dans la Xaintonge, aux confins du Périgord, ſur la riviére de Tude, & à deux lieues d'Aubeterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALAIS, (Henri Marquis de) fut un Cadet de la Maiſon de *Tallerand*, & chercha de faire ſa fortune à la Cour de Louis XIII, Roi de France. Les agrémens de ſa perſonne & ſon habileté dans pluſieurs exercices lui obtinrent, à la fin, que le Roi le nommât Mâitre de ſa Garderobbe. *Gaſton*, frére du Roi, en fit ſon Favori & la fameuſe Ducheſſe de Chevreuſe le choiſit pour Galant. Vers le commencement de l'année 1626, il tua en duel le jeune Seigneur de *Pontgibaut*, cadet de la Maiſon du Lude & petit-fils du Maréchal de Schomberg. Là-deſſus il fut mis aux arrêts & courut grand riſque de la vie, mais l'interceſſion du frére du Roi & celle d'Alexandre de Bourbon, Grand Prieur de France, obtinrent ſa grace. Comme pendant ſon empriſonnement la Maiſon de Guiſe s'étoit donné de grands mouvemens pour le perdre, il travailla enſuite à ſon tour à rompre le mariage de Gaſton avec Mademoiſelle de Montpenſier, qui étoit parente des Guiſes, quoique le Roi & le Cardinal de Richelieu euſſent vu avec joye la concluſion de ce mariage. Peu de tems après le Maréchal d'*Ornano*, ayant été mis aux arrêts à Fontainebleau, Gaſton, dont le Maréchal avoit été le Miniſtre, réſolut de ſe venger; ſur quoi Chalais & Alexandre de Bourbon, avec quelques autres, formérent le deſſein d'aſſaſſiner le

Car-

Cardinal à Fleuri près de Fontainebleau. Mais le Commandeur de Valencé, le bon ami de Chalais, lui conſeilla de découvrir la conjuration au Cardinal, ce qu'il fit. Depuis ce tems-là Chalais ſervit d'eſpion à Richelieu auprès de Gaſton. Mais lorſque le Cardinal eut fait arrêter le Duc de Vendôme & Alexandre de Bourbon, qui étoit l'intime de Chalais, celui-ci changea de ſentimens & conſeilla ſincérement à Gaſton de s'éloigner de la Cour. Chalais avoit encore deſſein de tromper le Cardinal ſous le voile de l'ancienne confiance, mais le Cardinal pénétra ſes vues & réſolut de le perdre. Il en trouva bientôt après l'occaſion; voici comment. Le Comte de Louvigny, cadet de la Maiſon de Grammont ne pouvoit ſouffrir le Duc de Candale, fils aîné du Duc d'Epernon, à cauſe de la Ducheſſe de Rohan, qu'ils aimoient tous les deux. Chalais & ſes amis donnérent le tort au premier, ce qui fit que le Comte de Louvigny pour ſe vanger de Chalais, découvrit non ſeulement qu'il avoit envoyé *la Loubiére* ſon Domeſtique à Metz, pour y procurer une ſûre retraitte à Gaſton, mais de plus il l'accuſa fauſſement, & uniquement pour complaire au Cardinal, d'avoir eu deſſein d'aſſaſſiner le Roi. La Cour ſe trouva pour lors à Nantes, où Chalais fut d'abord mis en priſon. Quelques Commiſſaires, tirez du Parlement de Bretagne lui firent ſon procès, ayant à leur tête Marillac le Garde des Sceaux. L'Hiſtoire porte, que durant l'inſtruction du procès, Richelieu ſe maſqua pluſieurs fois, & alla trouver l'infortuné Chalais, à qui il promit un pardon aſſuré, pourvu qu'il ne revélât point ce qu'il avoit autrefois été obligé de faire à la requiſition du Cardinal, & qu'il avouât d'avoir conſpiré contre le Roi. Gaſton, qui dans ces entrefaites, avoit épouſé Mademoiſelle de Montpenſier, s'efforça auſſi d'obtenir du Roi la grace pour cet ancien Confident. Mais malgré tout cela la ſentence fut que Chalais auroit la tête tranchée. Ses amis crûrent pouvoir différer l'exécution d'un jour & donnérent pour cet effet de l'argent au Bourreau de Nantes, afin qu'il s'abſentât & qu'ainſi il n'y eût perſonne qui pût ſe charger de cet office. Mais cette difficulté n'arrêta pas le Cardinal. L'interceſſion de la mére du Marquis de Chalais, qu'elle fit à genoux, n'eut, non plus, aucun effet. Chalais voyant que c'étoit bien ſérieuſement qu'on lui annonçoit la mort, fut au deſeſpoir, peſta contre le Cardinal & ne voulut point entendre parler de la mort. Quelque tems après il ſe retracta & nia conſtamment la conſpiration contre le Roi, dont il avoit été fauſſement accuſé. A la place du Bourreau, qui s'étoit abſenté, on ſe ſervit pour l'exécution, de deux priſonniers, qui obtinrent leur élargiſſement à ce prix. Un d'eux ſaiſit le ſabre d'un Suiſſe & en déchargea deux coups ſur Chalais, qui n'en fut que bleſſé. Là-deſſus on apporta une eſpéce de hache d'un Tonnelier, de laquelle on lui donna encore plus de 30 coups avant que la tête fût ſéparée du corps; au vintiéme coup Chalais s'écria encore pour la derniére fois, *Jeſus, Marie!* Cette exécution barbare ſe fit vers la fin de l'année 1626. Le frére aîné de Chalais, qui s'appelloit le Marquis d'Iſſoudun fut à la tête des Païſans rebelles du Poitou, de Saintonge & de l'Angoumois, en 1636. * Le Vaſſor, *Hiſt. de Louis XIII, tome* 5. *l.* 23. *p.* 413. *Mémoires de* Baſſompierre, *tome* 2. *p.* 367. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Richelieu.* Vittorio Siri, *Mémorie recondite, tome* 6. *Mémoires de Rohan, l.* 4. Nani, *Hiſt. Venet. l.* 6. *Mercure François de l'an* 1626.

CHALAIS, le Comte de Chalais n'appelloit jamais le Roi de Portugal que *Duc de Bragance.* Il vouloit être traité d'Alteſſe, à cauſe que Philippe IV, Roi d'Eſpagne lui avoit donné le tître du Prince. M. Amelot de la Houſſaye qui avoit vu le Comte de Chalais en priſon au château de Liſbonne, le vit encore à Veniſe, où ſon tître ne le faiſoit pas plus conſidérer qu'à Liſbonne. Il mourut dans une grande miſére à Meſtre, village près de Veniſe. Sa veuve qui étoit de la Maiſon de la Tremoille, a été depuis Ducheſſe de Bracciano, dont elle a été Douairiére ſous le nom de Princeſſe des Urſins. * Amelot de la Houſſaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CHALAL, CALAL & KÉLAL. *Voyez* CALAL.

* CHALAMONT, petite ville de France dans la Principauté de Dombes, au ſud-eſt de la ville de Dombes, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* CHALANÇAY, bourg de France en Champagne, dans le diocéſe de Langres, eſt au ſud de la ville de Langres, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

CHALANÇON, petite ville de France. *Voyez* CHALENÇON.

CHALANNE, ville. *Voyez* CALNO.

* CHALAOUR, ville de l'Empire du Grand Mogol ou du Mogoliſtan, dans le Royaume d'Agra, au ſud oueſt de la ville d'Agra, dont elle eſt éloignée de près de cent lieues.

* CHALARONNE ou CHALARINE, riviére de France dans la Breſſe, coule d'abord du ſud au nord, en traverſant la Principauté de Dombes, puis rentre dans la Breſſe, continuant ſon cours de l'eſt à l'oueſt, traverſe de nouveau la Principauté de Dombes, & va ſe décharger dans la Saone, un peu au deſſous de Thoiſſey.

* CHALAZOPHYLACES, certains Prêtres entre les Grecs, qui prenoient garde aux gréles & aux tempêtes, pour les détourner par le ſacrifice d'un agneau ou d'un poulet. Que ſi ces petits animaux leur manquoient, ou s'ils n'en tiroient qu'un ſiniſtre augure, ils ſe découpoient le doit avec un canif ou avec un poinçon, & croyoient ainſi appaiſer la colére des Dieux par leur propre ſang. Ils avoient été inſtituez par Cléon comme le remarque Giraldi, au livre des Dieux des Payens. Ce mot vient du Grec χαλάζα qui ſignifie *gréle*, & de φύλαξ qui veut dire *Gardien.*

CHALCÉDOINE ou CALCÉDOINE, ancienne ville d'Aſie en Bithynie, avec tître d'Archevêché, eſt ſituée ſur le Boſphore de Thrace, ou canal de la Mer Noire près de Scutari, & vis à vis de Conſtantinople. On aſſure qu'elle fut bâtie par les Mégariens, quelques années avant Byzance, & qu'on la nomma d'abord *Proceraſtis.* Strabon & Euſébe parlent de cette fondation, qu'on place ſous la XXIII Olympiade, & 685 ans avant l'Ere Chrétienne. Depuis, cette ville ſe rendit trés-puiſſante. Théraméne Capitaine Athénien, la prit l'an 409 avant J. C. dans le même tems qu'Alcibiade ſoumit Byzance. L'an 74 avant J. C. Mithridate Roi de Pont, s'étant emparé de la Bithynie, aſſiégea Cotta dans la ville de Chalcédoine, qui fut ſecourue par le Conſul Lucius Lucullus. Dans le IV ſiecle, Procope, qui ſe diſoit deſcendu de Julien l'*Apoſtat*, ſe ſaiſit de Chalcédoine en 363, entra ſecrettement dans Conſtantinople, & ſe rendit maitre de l'Empire; mais Valens ayant fait mourir cet Empereur pretendu, fit abattre les murailles de Chalcédoine. Quelques Auteurs la prennent pour Scutari; mais ils ſe trompent, & il eſt ſûr que Scutari, que les Turcs nomment *Iſcodar*, n'a jamais été Chalcédoine, mais plutôt Chryſopolis, ou *ville d'or*, ainſi nommée, parce que les Rois de Perſe amaſſoient en ce lieu, tout l'or qu'ils tiroient des tributs de l'Aſie. Chalcédoine n'eſt plus qu'un village rempli de ruïnes, & on n'y voit plus ces fameux temples de l'Antiquité Payenne, ni ces édifices ſacrez de la primitive Egliſe. Il y a ſeulement pour égliſe, une petite partie de celle de ſainte Euphemie, qui eſt encore aujourd'hui ſur pié, où le peu de Grecs qui demeurent dans cette ville, font leur office. Pour ce qui eſt des autres antiquitez, il ne reſte que quelques tombeaux & inſcriptions briſées, avec une partie d'un bel aqueduc. Le port n'eſt plus fermé de chaînes, comme il étoit autrefois, pour en défendre l'entrée; mais bien qu'il ſoit ouvert, il n'en eſt pas plus fréquenté pour cela. Chryſopolis, qu'on nomme à préſent Scutari, ſervoit d'arſenal & de magaſin, pour conſerver ſes proviſions; mais enfin les Perſes, les Goths, les Sarrazins & les Turcs l'ont entiérement ruïnée. Les Empereurs de Conſtantinople, qui ne ſongeoient qu'à aggrandir cette ſuperbe ville, y ont employé les dépouilles de Chalcédoine. Le grand aqueduc, qui eſt proche de la Solimanie à Conſtantinople, & la meilleure partie de cette moſquée, ont été bâtis du débris de cette ancienne ville, qui n'eſt célébre à préſent que par le IV Concile général, qu'on y tint en 451. * Strabon, *l.* 7. Euſébe, *in Chron.* Ammien Marcellin, *l.* 26. Petrus Gillius, *l.* 3. *de Boſphor. Thrac. c.* 10. Busbequius, *in Itinere.* Daviti, *Notit. Epiſc. Orb. &c.* Grelot, *Voyage de Conſtantinople.*

CONCILE GÉNÉRAL DE CHALCÉDOINE.

Depuis la condamnation de Neſtorius faite l'an 431, dans le Concile général d'Ephéſe, Flavien Patriarche de Conſtantinople, aſſembla l'an 448 un Concile pour quelque affaire particuliére; & ce fut dans cette aſſemblée qu'Euſébe Evêque de Doylée en Phrygie, préſenta un Mémoire contre Eutychès, Prêtre & Supérieur d'un célébre monaſtére de Conſtantinople, lequel nioit qu'il y eût deux natures en J. C. Eutychès ſoutint opiniâtrément cette doctrine, & attira dans ſon parti Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, qui portoit envie à Flavien de Conſtantinople. Flavien ne laiſſa pas de condamner cette erreur; mais l'année ſuivante, il fut cité & condamné par la brigue d'Eutychès & de Dioſcore, dans le Conciliabule d'Ephéſe, appellé *Latrocinium Epheſinum.* On l'envoya même en exil, & il fut ſi maltraité par ceux qui l'y conduiſoient, qu'il en mourut, & qu'il a été depuis révéré comme Martyr. Ce fut dans cette aſſemblée ſi peu canonique, que les erreurs d'Eutychès furent approuvées, & que les Légats du Pape furent chaſſez avec les Orthodoxes, & preſque auſſi maltraitez que Flavien. Saint Léon, qui étoit alors ſur le ſiége de ſaint Pierre, voulut obliger l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, de convoquer un nouveau Concile, qu'il prétendoit faire tenir en Italie; mais ce Prince obſédé par Chryſaphius, Miniſtre qui ſoutenoit les Hérétiques, refuſa d'y conſentir; de ſorte que le Pontife ſe contenta de condamner ce Concile d'Ephéſe dans un Synode qu'il tint à Rome. Après la mort de Théodoſe, Marcien ſon ſucceſſeur convoqua le Concile à Nicée, & le transféra depuis à Chalcédoine. Il fit ſavoir cette tranſlation aux Evêques, & auſſi-tôt ils ſe rendirent à Chalcédoine au nombre de 630, ſelon la Chronique de Marcellin, Liberatus & Photius; & de 636, ſelon Nicéphore. Les Prélats s'aſſemblérent dans l'égliſe de ſainte Euphémie. Le Pape y envoya Paſchaſin Evêque de Lilybée en Sicile, Lucentius Evêque d'Aſcoli, Julien Evêque de Cos, & Boniface Prêtre, ſes Légats; & la premiére ſeſſion ſe tint le huitiéme octobre de l'année 451. Les erreurs d'Eutychès y furent condamnées, Dioſcore fut dépoſé. Le tître de métropole fut donné à l'égliſe de Chalcédoine, & on y régla pluſieurs autres affaires eccléſiaſtiques. Les Péres firent quinze aſſemblées, qu'on appelle *actions* ou *ſeſſions*, & XXX Canons; mais les Légats du Pape s'oppoſérent au 28 qui accordoit à l'égliſe de Conſtantinople, appellée la *nouvelle Rome*, les mêmes priviléges, dont jouiſſoit l'égliſe de l'ancienne Rome, & lui ajugeoit la juriſdiction ſur les diocéſes du Pont, de l'Aſie & de la Thrace, & ſur les égliſes qui étoient hors des limites de l'Empire, avec le droit d'ordonner les Métropolitains dans les provinces de ces diocéſes. Nonobſtant l'oppoſition des Légats, le Canon fut approuvé par les Evêques & par les Commiſſaires de l'Empereur, ſans préjudice de la Primauté de l'Evêque de Rome. Ainſi ſe conclut ce grand & célébre Concile, qui a toûjours été en une ſinguliére vénération à l'Egliſe. * *Conſultez* les Actes de ce Concile, Evagre, Liberatus.

CHALCHOL. *Voyez* CALCOL.

CHALCHUL. *Voyez* HALHUL.

CHALCIDE, petit païs qui, joint avec la contrée d'Abiléne, formoit un petit Etat, qu'on nommoit le Royaume de Chalcide, ou, la Tétrarchie d'Abiléne. Ce païs étoit une des contrées les plus fertiles de la Cœléſyrie. Il s'étendoit tout le long du Mont-Liban, qui le ſéparoit de la Haute Galilée. Hérode, fils d'Ariſtobule, & petit-fils d'Hérode *le Grand*, poſſéda ce païs après Lyſanias. Chalcis, patrie du Philoſophe Jamblique en étoit la capitale. On aſſure qu'elle porte aujourd'hui le nom de *Chinſerin*; mais elle n'eſt d'aucune conſidération. * Maty, *Dict. Géogr*

CHALCIDE ou CHALCIDIUS, Philoſophe d'entre

les

les nouveaux Platoniciens. On ignore en quel tems il a vécu: mais on sait seulement qu'il a fait un Commentaire sur le Timée de Platon. * Vossius, *des Sectes des Phil. c.* 16. §. 2.

CHALCIDIQUE, salle magnifique, où l'on rendoit la justice à Constantinople, étoit bâtie au bout de la Basilique, avec une galerie par laquelle on passoit d'une salle à l'autre. Elle fut ainsi nommée, parce que cette sorte de bâtiment fut inventé à Chalcis, ville de l'isle d'Eubée, que l'on appelle aujourd'hui *Négrepont*. Philander suppose que ce mot est composé de χαλκὸς, qui signifie en Grec, *Airain*, & de δικὴ, qui signifie *Justice*; & croit que les Chalcidiques étoient des salles, où l'on rendoit la justice pour les monnoyes. Arnobe appelle de ce nom les salles où l'on enseignoit que les Dieux des Payens mangeoient. * Perrault, *Notes sur Vitruve*, *l.* 5. *c.* 1.

* CHALCIOPE ou CALCIOPE, fille d'Æeta Roi de Colchos, & sœur de Médée, épousa Phryxus, duquel elle eut Argus, Melas, Phrontis, & Cylindre que d'autres appellent Phronius, Démoléon, Autolycus & Phlogius. * Hyginus, *Fab.* 14.

CHALCIS, nommée aujourd'hui *Négrepont*, est la ville capitale de l'isle d'Eubée, sur l'Euripe. On nomme aussi l'Eubée, l'isle de *Négrepont*, du nom de cette ville. Elle fut autrefois une Colonie des Athéniens, qui la bâtirent avant la guerre de Troye, & maintenant elle est une des principales que le Turc ait dans l'Archipel. * Strabon, *l.* 10. Pline, *l.* 4. *Voyez* NÉGREPONT.

CHALCIS, en Latin, *Chalcitis*, petite isle, où il y a une ville de ce même nom, autrefois épiscopale. Elle est dans la Mer de Marmara, près de la côte de la Natolie, & de la ville de Nicomédie. Quelques-uns croyent que Chalcis est la même isle, que l'on appelloit autrefois *Demonesus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALCIS, ville de Gréce dans l'Etolie, a été autrefois considérable, & n'est plus connue aujourd'hui. * Strabon, *l.* 10. Ptolomée, *l.* 3.

CHALCIS, ville dans la Syrie. * Ptolomée, *l.* 5, & Pline, *l.* 5, en font mention. Une autre CHALCIS dans le voisinage de Corinthe. * Thucydide, *l.* 1.

CHALCOL. *Voyez* CALCOL.

CHALCONDYLE. *Cherchez* DÉMÉTRIUS CHALCONDYLE.

CHALCONDYLE (Laonic) Athénien dans le XV siécle, a écrit en Grec l'Histoire des Turcs en dix livres. Il commence par Othoman, fils d'Orthogule, qui fut déclaré Roi environ l'an 1300, & conduit son Ouvrage jusqu'en 1463, que Mahomet II repoussoit les efforts de Matthias, Roi de Hongrie, & des Vénitiens. Conrad Clauser de Zurich traduisit cette Histoire en Latin; Blaise de Vigénére la mit en François, & nous l'avons avec des Commentaires, & deux diverses continuations, dont l'une est de Mézeray.

CHALCUL. *Voyez* HALHUL.

CHALDE'E, province d'Asie autour de Babylone, étoit située entre l'Euphrate, le Tigre, le Golfe Persique, & les montagnes de l'Arabie Déserte. Cette province, dite aujourd'hui *Caldor*, & plus souvent *Yérack*, a grand nombre de belles villes, comme Bagdad, Balsora, Cousa, Waset, &c. *Cherchez* BABYLONE & YE'RACK.

Il faut remarquer qu'il y a deux provinces, qui ont porté ce nom. L'une étoit montueuse au septentrion de la Mésopotamie, dont Xénophon parle dans le troisiéme livre de sa *Cyropédie*, & Strabon, *l.* 22. C'est là qu'étoit *Ur*, patrie d'Abraham, comme Bochart l'a fait voir dans *sa Géogr. sacrée*, *Phaleg. l.* 11. *ch.* 6, & ailleurs. Les peuples qui habitoient ce païs, étoient extrémement belliqueux, & ne vivoient que de brigandages. L'autre Chaldée étoit au midi de Babylone, proche de l'Arabie Déserte, & sa plus grande partie consistoit en des plaines extrémement vastes, dans lesquelles les Chaldéens, adonnez à l'Astrologie, observoient les astres. On en trouve la description dans le 15 livre de Strabon. Ceux qui habitoient ce païs, ne passoient pas pour des peuples guerriers; mais pour des Philosophes, dont la science étoit respectée de tout l'Orient. Etienne de Byzance distingue ces deux Chaldées dans ses *Ethniques*, & dit que la méridionale se nommoit *Céphéne*, avant que d'être nommée *Chaldée*; & que la septentrionale s'appelloit *Chaldée*. Cependant Strabon la nomme, après Xénophon, *Chaldée. Ind. Philolog. in Hist. Philos. Orient.*

CHALDE'EN, Missel Chaldéen est le nom du Missel des Maronites, qui est en Langue Chaldaïque ou Syriaque, & qui a été imprimé *in folio*, à Rome, en cette Langue, l'an 1592. Ce Missel contient douze Messes ou Liturgies, sous les noms de saint Jacques, de saint Pierre, de saint Jean, des saints Apôtres, &c. *Voyez* les Remarques sur le chapitre 24 du Voyage du P. Jérôme Dandini, au Mont-Liban.

CHALDE'ENS ou BABYLONIENS, peuples d'Orient, qui habitoient dans le païs d'Assyrie, nommez aujourd'hui Yérack, & Diarbek. Ces peuples se vantoient d'une grande antiquité, & ils disoient que du tems d'Alexandre, ils avoient des observations des astres de 473000 ans. Cependant Simplicius cité par Porphyre, les réduit au nombre de 1903 qui est exact. Bérose, qui vivoit quelques années après Alexandre *le Grand*, & qui avoit dédié son Histoire des Chaldéens à Antiochus, ne compte jusqu'à son tems, que 490 ans d'observations, & Epigéne, qui vivoit du tems d'Auguste, 720: ce qui revient au calcul de Bérose; mais c'est que ces deux Auteurs n'avoient trouvé d'observations que celles qu'on avoit faites depuis le commencement de l'Ere de Nabonassar. L'Histoire que Bérose a faite de ces peuples approche fort de ce que dit Moïse dans le livre de la Genése. Il compte dix générations depuis Alorus, (qui est l'Adam de Moïse) jusqu'à Xisuthrus, (qui n'est autre que Noé.) Depuis Xisuthrus sous qui arriva le Déluge, il compte dix autres générations jusqu'à Abraham. D'où l'on voit manifestement que les Chaldéens ont voulu rendre l'origine de leur Empire aussi ancienne que le commencement du monde marqué par Moïse. Mais c'est une fiction reconnue par tous les Chronologistes. L'Empire des Chaldéens ou Babyloniens a été fondé par Nimrod; mais depuis il fut divisé entre plusieurs petits Rois, jusqu'à Sémiramis, qui rendit ce Royaume puissant & florissant. Quelques uns disent qu'il y eut une Anarchie ou Interrégne après Nimrod, pendant l'espace de près de trois cens ans. Jules Africain, Eusébe, & après eux George Syncelle, comptent avant Belus sept Rois Chaldéens & six Rois Arabes, qui avoient régné 440 ans; mais ces Rois sont fabuleux, aussi bien que l'anarchie de trois cens ans & la liste des Rois d'Assyrie donnée par Ctésias. Depuis Semiramis, le Royaume se divisa entre les Rois de Ninive & de Babylone. Nabonassar est le premier Roi, d'où l'on prend l'Epoque des Babyloniens ou Chaldéens à l'an 747 avant J. C. & Nabonide le dernier, vaincu par Cyrus l'an 538 avant J. C. Les noms des Rois véritables de Babylone se trouvent dans l'Ecriture-Sainte, & dans un fragment de Bérose rapporté par Joséphe. On en a donné la liste dans l'article d'Assyrie, où l'on parle fort au long des Chaldeens.

CHALDE'ENS, Philosophes de Chaldée, faisoient profession de connoître le mouvement des astres, la vicissitude des saisons, & de prédire les choses à venir. Ils croyoient que le monde étoit éternel, sans commencement & sans fin, & se vantoient que depuis quarante-trois mille ans leurs ancêtres s'adonnoient à l'étude de la Science des astres, qu'ils s'étoient communiquez de pére en fils. Ils étoient communement divisez en deux Sectes, en *Orchénes* & *Borsippénes*, qui soutenoient chacun en particulier des opinions différentes. On ne sait pas bien si Abraham apprit d'eux l'Arithmetique, la Géométrie, & l'Astrologie, ou s'il les leur enseigna à eux mêmes; mais on ne doute point que les Egyptiens, & les autres peuples n'ayent tiré ces Sciences de cette source. Hérodote marque positivement que les Egyptiens avoient appris de ces Philosophes de Chaldée, tout ce qui concerne l'élévation du pole, l'usage du quart du cercle, & la division du jour en douze parties. Au reste, leur Philosophie & leur Théologie étoient bien différentes de celles des Philpsophes Grecs; excepté de celle des Platoniciens & des Pythagoriciens, qui avoient appris en Chaldée ce qu'ils enseignoient de meilleur. Plusieurs Savans se sont efforcez de déterrer les sentimens des Chaldéens; mais il n'y a personne qu'il l'ait fait si exactement & avec tant de netteté, qu'un savant Anglois, nommé Thomas Stanley, dans son *Histoire de la Philosophie*. On a traduit en Latin ce qui regarde celle des Orientaux; & cet Ouvrage a paru en 1690, à Amsterdam *in octavo*. Il est bon de remarquer que les Philosophes Chaldéens & les Mages n'étoient pas les mêmes. Les Mages étoient proprement les Sacrificateurs, les Interprétes des songes, & les Poëtes du païs. Ils évoquoient les Démons, exerçoient la Magie, & quelques uns d'eux écrivoient en vers l'Histoire de leur Etat & de leurs Princes. Les Philosophes ne s'appliquoient qu'à l'Astrologie, & prétendoient pouvoir révéler ce qui arriveroit à un homme, par la situation des astres dans le moment de sa naissance: ce que les Mages de Babylone ne croyoient pas pouvoir être prédit de la sorte. * *Not. in Oracula Chaldaica, & Ind. Philolog. in Hist. Philos. Oriental.* Hérodote, *l.* 2. ou *Euterpe.* Strabon, *l.* 12. 15. & 16. Diodore de Sicile, *l.* 3. Quinte-Curce, *l.* 5. Cicéron, *de Divinatione*, *l.* 1. & 2. Joséphe, *l.* 2. *contre Apion.* Saint Augustin, *de la Cité de Dieu.* Vossius, *des Sectes des Philos. ch.* 1. §. 3. *& suiv. des Math. c.* 30. §. 5. *& suiv. &c.* 38. §. 10.

CHALE', CALAH, HALA, HALAH, ou LAHE'LA, ville d'Assyrie, bâtie par Assur, auprès du fleuve Lycus. Chalé étoit à une assez grande distance de Ninive; & la ville de Résen étoit entre la ville de Ninive & Chalé. Chale est peut-être la capitale de la Province Chalacéne aux environs des sources du Lycus; ou Chala, capitale de la Chalénite qui est séparée de la Médie par le Mont-Zagnès. * *Genése, ch.* 10. *v.* 11. *&* 12. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* CHALENÇON, bourg de France en Languedoc, dans le diocése du Puy en Vélay, sur la riviére d'Anse. Il est à peu près au nord de la ville du Puy, & en est éloigné d'environ six lieues.

* CHALENÇON, bourg de France en Languedoc, dans le Vivarais, sur la riviére d'Eryeu. Il est à peu près au nord de Viviers, dont il est éloigné d'environ dix lieues. Celui-ci est au sud-est du précédent, & ils sont éloignez l'un de l'autre d'environ treize lieues.

* CHALENDRE, riviére de France dans la Saintonge, prend sa source vers les confins du Poitou, coule à peu près du nord au sud, & vient tomber dans la Charente un peu au dessous de Cognac. * Sanson, *Carte du Gouvernement général d'Orléans.* Fr. de Wit, *Carte du Gouvernement de Guienne.*

CHALES (Claude François Millet de) Jésuite, de la ville de Chambéry, capitale de Savoye, né d'une Famille, qui a produit des personnes distinguées dans la Robe, & dans les Armées. Il étoit fort habile dans toutes les parties des Mathematiques, & en a fait imprimer divers Traitez, qui ont eu beaucoup d'approbation. Les principaux sont les Elémens d'Euclide, dont il a ôté les propositions inutiles, & a joint à chaque proposition son usage; un Traité de Fortifications, & un autre de la Navigation. Ces trois Ouvrages & divers autres ont été recueillis en trois volumes *in folio*, sous le titre de *Mundus Mathematicus*; parce qu'effectivement c'est un cours complet de toutes les parties des Mathématiques. Le premier tome comprend les six premiers livres d'*Euclide*, l'onziéme & le douziéme; l'Arithmétique; les Sphériques de *Théodose*; la Trigonométrie; la Géométrie pratique; la Méchanique; la Statique; la Géographie universelle; un Traité de l'Aiman; l'Architecture Civile; l'Art de la Charpente. On trouve dans le second, la coupe des Pierres; l'Architecture Militaire, l'Hydrostatique; un Traité des fontaines & des fleuves; des machines hydrauliques; la navigation; l'Optique; la Perspective; la Catoptrique; la Dioptrique. Enfin, le troisiéme contient la Musique; la Pyrotechnie; un Traité de l'Astrolabe; la Gnomonique; l'Astronomie; un Traité du Calendrier; l'Astrologie; l'Algébre; la Méthode des Indivisibles; & les Sections Coniques. Cet Ouvrage fut imprimé à Lyon en 1674, mais assez mal. Les figures en sont mauvaises, le papier

n'en vaut rien, & il y a beaucoup de fautes d'impression. On en a fait une édition depuis en 1690. Elle est, à ce qu'on dit, plus correcte que la précedente, & on y a fait diverses additions; en sorte que le tout comprend quatre volumes *in folio*. Le P. De Chales n'a pas beaucoup inventé; mais il a profité du travail d'autrui, & a ramassé avec jugement & avec choix ce que les autres avoient fait. L'Auteur du *Journal des Savans*, *tome* 6. *p*. 251, édit. de Hollande, dit que sa vertu ne cedoit pas à son savoir. " L'une & l'autre, *ajoûte* „ *le même Auteur*, l'avoient fait si généralement estimer & aimer „ de tout le monde à Paris, où il s'étoit fait admirer pendant qua- „ tre ans, dans les Leçons publiques de Mathématiques, qu'il don- „ noit au Collége de Clermont, qu'on ne put le voir partir sans dou- „ leur, quoiqu'il fût appellé en Piémont, pour être un des orne- „ mens de la célébre Académie de Turin. „ Il mourut dans cette derniére ville en 1678. Son Oraison funebre, qui y fut prononcée dans le Collége des Jesuites, le 28 mars de la même année, a été donnée au public. * *Mémoires du tems.*

CHALEURS, (la Baye des) c'est une partie du Golfe de Saint-Laurent, dans l'Amérique Septentrionale. Elle est renfermée entre les côtes de l'Acadie, du Canada propre, & de l'isle de S. Jean. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALI, ville de la Tribu d'Afer dans la Phénicie. * *Josué, ch.* 19. *v.* 25.

CHALIBES ou CHALYBES, peuples d'Asie que Pomponius Méla dit avoir habité les villes de Sinope & d'Amise, & autres, dans la Paphlagonie. Ils portoient des piques de quinze coudées de long, avec une pointe de fer bien acerée, & avoient des hoquetons de lin piqué, qui les couvroient depuis le cou jusques au dessous du petit ventre. Il y avoit au bas de ces hoquetons des cordes epaisses & bien torses les unes avec les autres. Ils avoient aussi des bas de chausses, des casques en tête, & un poignard à la ceinture. Ils égorgeoient avec ces poignards tous ceux qui tomboient entre leurs mains, & après leur avoir coupé la tête, qu'ils emportoient comme en triomphe, ils retournoient vers ceux de leur nation en chantant & en dansant. Ils combattoient de pié ferme, & demeuroient dans les villes, ayant leurs retraites en des lieux forts naturellement, où ils avoient toutes sortes de provisions. * Davity, *Paphlagonie*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHALID, l'Hôte de Mahomet la premiére fois qu'il alla à Médine. Chalid fut appellé *Abu-Job* ou le *Pére de Job*, ou le *pére de la patience de Job*, à cause de sa patience remarquable. Car c'est un usage reçu dans la Langue Arabe, lorsqu'un homme se distingue par quelque chose, de le nommer le pére de cette chose-là. Chalid mourut au siége de Constantinople, lorsque cette ville fut assiégée par les Sarrasins, & fut enterré sous ses murailles. Là est encore son tombeau sur lequel les *Grands Seigneurs* vont se faire inaugurer lorsqu'ils entrent en possession de l'autorité royale. * Prideaux, *Vie de Mahomet, p.* 142.

CHALIGNY (Henri, Comte de) frére de PHILIPPE-EMMANUEL de Lorraine, Duc de Mercœur, suivit avec quantité de Volontaires ce Prince en Hongrie, où il alloit commander les troupes de l'Empereur contre les Turcs, & signala son courage en diverses occasions. *Cherchez* LORRAINE. * Mézeray, *du régne de Henri IV.*

CHALIGNY, bourg de Lorraine, situé sur la Moselle, à trois lieues au dessus de Toul, & à deux lieues de Nancy. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHALILAN, CHALILON ou CAUJOU, petite riviére de Provence, prend source dans la Viguerie de Saint-Maximin, coule à peu près du sud-ouest au nord-est, & va mêler ses eaux avec celles de l'Argens, sur les confins de la Viguerie de Barjols. * Sanson & de Wit, *Carte de Provence.*

CHALIOT. *Voyez* CHAILLOT.

CHALIVOY, village avec Abbaïe. Il est en France dans le Berry, sur les confins du Nivernois, à trois lieues de Sancerre, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALLON-sur-Saone, ancienne ville du Duché de Bourgogne avec Evêché suffragant de Lyon, Bailliage & titre de Comté. César en fait mention dans ses Commentaires, & les Auteurs Latins la nomment diversement, *Cabillo Æduorum*, *Cabillonum*, *Cabillonia*, & *Cabillonus*. Un très-grand nombre de statues, de vases, d'inscriptions, & les restes d'un amphithéatre, & de quelques autres édifices publics, sont des monumens illustres de l'antiquité de Challon. Les Romains y avoient établi des magasins de blé pour leur armée; & depuis, les Empereurs assemblérent souvent leurs troupes en cette ville, où les Rois de Bourgogne se plurent aussi beaucoup. On dit qu'elle fut détruite par Attila, & qu'elle fut réparée bientôt après. Les Rois de France de la premiére race la foumirent à leur Empire. Chramne, fils de Clotaire I, la prit, & la ruina vers l'an 555, en son voyage d'Auvergne; mais elle se rétablit bientôt dans son ancien lustre. Le Roi Gontran y faisoit son séjour ordinaire, & y fonda vers l'an 590, le Prieuré ou l'Abbaïe de Saint-Marcel, où il est enterré. Louïs *le Débonnaire* l'érigea en Comté; & elle a été longtems possédée par des Seigneurs particuliers, desquels est descendue l'illustre Maison de Challon. Le premier de ces Comtes de Challon est appellé VARIN, du tems du même Prince Louïs *le Débonnaire*; & on en trouve un autre nommé MANASSE's sous le régne de Raoul. Leurs successeurs nous sont inconnus, & le premier qui ait tenu le Comté de Challon en propriété, est LAMBERT, qui vivoit du tems de Hugues *Capet*. On prétend qu'il épousa *Adelaïs*, fille de *Robert*, Comte de Troyes, dont il eut 1. *Hugues*, Evêque d'Auxerre, Comte de Challon, qui vivoit encore en 1037; & 2. une fille, mére de *Thibaut*. Hugues prit le parti du Roi Robert, contre Othe-Guillaume, Comte de Dijon. THIBAULT son neveu lui succéda, & eut d'*Ermentrude* HUGUES II, qui vivoit en 1072. On ignore quelle alliance il prit; & si GILBERT, SAVARI, & GÉOFROY de Donzy, Comtes de Challon, étoient ses enfans ou ses parens. Le dernier voulant faire le voyage de la Terre-Sainte, vers l'an 1097, vendit à Gautier, Evêque de Challon, sa part du Comté, dont les Evêques ont joui depuis. Les successeurs de Savary, qui avoient l'autre moitié du Comté, nous sont inconnus jusques à GUILLAUME, à qui le Roi Louis *le Jeune* fit la guerre, pour le punir des violences qu'il faisoit à l'Abbaïe de Cluny. Ce Prince prit en 1166, la ville de Challon & toutes ses autres terres; mais depuis, Guillaume étant rentré dans son devoir, rentra aussi dans ses biens. Il laissa une fille unique nommée *Béatrix*. Quelques Généalogistes modernes assurent qu'elle épousa ALEXANDRE de Bourgogne, Seigneur de Montagu, fils puîné de *Hugues* III, Duc de Bourgogne, & que leur fille *Mathilde* porta le Comté de Challon à JEAN, fils d'*Etienne*, Comte de Bourgogne, qui prit le nom de Challon. C'est ce même Jean qui echangea en 1237, ce Comté pour quelques autres terres que lui donna Hugues, IV. du nom, Duc de Bourgogne. Ainsi le Comté de Challon fut réüni à la Bourgogne; & depuis, l'une & l'autre ont été réunies à la Couronne. La ville est située dans un païs fertile, entre Verdun & Tournus. La riviere de Saone y fait une isle, appellée *le fauxbourg-Saint-Laurent*, enclos & fortifié, depuis qu'on a entouré toute la ville de murailles, & qu'on y a ajoûté de nouvelles fortifications. Cette isle est entre deux ponts, l'un de pierre, & l'autre de bois; & l'on y voit le couvent des Cordeliers & un grand quay, où est la maison de l'hopital bâtie de neuf. La ville se divise en vieille & neuve; celle-ci enferme l'autre, qui ne consiste presque qu'en trois grandes rues; & l'on y voit le Palais du Bailliage bâti à la moderne, le Palais dit *du Prince*, l'église cathédrale, & l'Hôtel de ville, avec sa grande tour de l'Horloge. La ville neuve contient une citadelle flanquée de quatre grands bastions royaux, le Palais du Gouverneur, la Commanderie de S. Jean, l'Abbaïe de Saint Pierre, &c. & on y a ajoûté le fauxbourg de Museau, enfermé dans la ville par les nouvelles murailles. L'église cathédrale autrefois de saint Etienne, & aujourd'hui de saint Vincent, a un beau Chapitre composé d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Thrésorier, de quatre Archidiacres, de vint quatre Chanoines, de deux Sous-chantres, de trois Prébendiers, & de neuf Habituez. Saint Marcel est reconnu pour Apôtre de Challon. Donatien en étoit Evêque dans le IV siécle, & il se trouva au Concile de Cologne de l'an 346, au moins selon les Actes de ce Concile, qui sont fort suspects. Jean, Sylvestre, Agricol, Loup, & Gratus y sont reconnus pour Saints. Ils ont eu d'illustres successeurs, & entre autres Roclénus, Gautier de Serci, Pierre, Engilbert, Durand, Alexandre de Bourgogne, Guy de Sénecey, Pons-de-Seissel, Guillaume du Blé, Robert de Décise, Bertolde de la Chapelle, Jean Aubriot, Jean de S. Just, Nicolas de Véris, Olivier de Martreuil, Jean Rolin Cardinal, Jean Germain, Jean André & Jean II de Pourpet, Antoine de Vienne, Antoine Erlault, Jacques Fourré, Ponthus de Tiard, Citus de Tiard, Jacques de Nuchéze, &c. Outre l'église cathédrale il y a à Challon, l'Abbaïe de Saint-Pierre, occupée par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur; une Abbaïe de Bénédictines, dite Nôtre-Dame-de-Lancharre; une église collégiale de saint George, fondée en 1322, par Odoard, Seigneur de Montagu; une Commanderie de l'Ordre de Malte, dite du Temple, dans le grand Prieuré de Champagne; une Commanderie de l'Ordre de Saint-Antoine; quatre paroisses qui sont saint George, S. Laurent, sainte Marie, & le Prieuré de Saint-Marce; un Séminaire dirigé par les Prêtres de l'Oratoire; des couvens de Carmes, de Cordeliers, de Capucins, de Minimes, de Carmélites, de Jacobines, d'Ursulines, & de la Visitation; un Collége où les Jésuites enseignent les Humanitez; un hopital général servi par des Religieuses, & un hopital de la Charité. Outre le Bailliage, auquel est uni le Présidial, & la Chancellerie aux contracts, & qui ressortit au Parlement de Bourgogne, il y a une Châtellenie royale pour partie de la ville & des fauxbourgs; le Bailliage du temporel de l'Evêché, qui ressortit nuement au même Parlement; & les Justices du Chapitre de la cathédrale, de l'Abbaïe de Saint-Pierre, & de la Commanderie du Temple. Il y a aussi une Maîtrise particuliére des Eaux & Forêts, une Justice consulaire, une Mairie qui a la police, &c. Le Bailliage de Challon se divise en deux principales parties, qui sont séparées par la Saone: la premiére au couchant du côté de la montagne, contient dix lieues du nord au midi, & six de l'Orient à l'Occident: la seconde, qu'on appelle la Bresse Challonnoise à dix lieues du midi au nord, & autant de l'Occident à l'Orient, outre le païs qui est entre la Saone & le Doux, lequel a cinq lieues de longueur depuis Pagny, jusqu'à Verdun, sur deux ou trois de large. Le païs est bon, fertile & abondant. Un rideau de montagnes couvertes de vignes s'étend en demi-cercle depuis le Bailliage de Beaune jusqu'au Mâconnois; les vins les plus délicats sont ceux de Ruilly, de Mercurey, de Givry, & de S. Vallerin. Depuis la côte jusqu'à la Saone, c'est une grande & belle plaine où on recueille toute sorte de grains; il y a de belles prairies le long de cette riviére; & dans la plaine, des bois de futaye & des taillis, de même que dans les montagnes derriére la côte de vignes. La Bresse Challonoise a quelques montagnes du côté de Cuiseau; le reste, qui est coupé d'un grand nombre de riviéres & de ruisseaux, est une plaine en terres labourables, bois de futaye, taillis, étangs & prairies. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI siécle, pendant les guerres civiles pour la Religion. Les Huguenots la prirent en 1562, & ils y envoyérent Charles du Puy-Montbrun, qui l'abandonna peu de tems après. Challon est la capitale d'un petit païs dit LE CHALLONNOIS, ou la Bresse Challonnoise. * Strabon, *l.* 4. César, *l.* 7. Ammien Marcellin, *l.* 15. Pierre de Saint-Julien-Ballévre, *Antiq. de Chall.* Louïs Jacob, *de Claris Cabillon.* Cusset, *Hist. de Challon.* Claude Petri, *Hist. de l'Eglise de Challon.* Du Chêne, *Antiq. des Villes, & Hist. de Bourgogne.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Puy, *Droits du Roi.* Papire Masson, *Descript. Flum. Gall, &c.*

CONCILES DE CHALLON-SUR-SAONE.

La plus ancienne des assemblées Ecclésiastiques qu'on ait faites à Challon, est celle que saint Pacien Evêque de Lyon, y tint environ l'an 470, pour donner un successeur à Paul II, dit *le Jeune*. L'Archidiacre Jean, que le Pape Jean VIII mit depuis, l'an 879, au catalogue des Saints, y fut élu & consacré par le même Prélat Métropolitain, en présence d'Euphrone d'Autun, comme nous l'apprenons d'Apollinaris Sidonius, *l. 4. Epist. 25.* Le Roi Gontran y fit tenir l'an 579, un Concile contre Salone d'Ambrun, & Sagittaire de Gap, où sur l'accusation du crime de léze-Majesté, & de beaucoup d'autres méchantes actions, ils furent déposez de l'Episcopat, & enfermez dans un monastére en Bourgogne, d'où ils se sauvérent peu de tems après. Grégoire de Tours en fait mention, *Histoire, l. 5. ch. 29.* On met une autre assemblée de Prélats faite l'an 590, sous le régne du même Gontran, ou à Challon, ou dans le diocése. On y examina la cause de Basine & de Crodielde Princesses du sang Royal, & Religieuses, qui avoient accusé Lubovére, Abbesse de Poitiers. La vie scandaleuse de Brunehaut ayant obligé saint Didier, Archevêque de Vienne, de lui faire des remontrances, cette Princesse en fut si piquée, qu'à sa priére on assembla l'an 603 un Concile à Challon, où Aridius de Lyon présida. Le saint Prélat de Vienne fut déposé, & lapidé quelque tems après, & Domnole mis en sa place. L'Eglise de Lyon honore néanmoins la mémoire d'Aridius, en son Martyrologe, au dixiéme août; & le P. Théophile Rainaud, aussi bien que plusieurs autres Historiens, s'est efforcé de le purger de ce crime: cependant les anciens Auteurs assûrent qu'il présida à ce Concile. Aimoin, *Hist. l. 3 ch. 90*, & Frédegaire dans l'addition à Grégoire de Tours *au ch. 32*, disent qu'il fut un de ceux qui conseillerent de faire mourir S. Didier. Sous le régne de Clovis II, l'an 650, les Prélats tinrent un autre Concile, auquel Ganderic de Lyon présida. Nous avons encore vint Canons qu'on y dressa, avec une lettre à Théodose, ou Théodoric d'Arles. Celui qu'on nomme ordinairement le second, fut assemblé par les Evêques & les Abbez de toute la Gaule Lyonnoise l'an 813, & il comprend environ 66 Canons On fit une assemblée à Challon en 839, pour régler plusieurs affaires ecclésiastiques & politiques. Nous avons aussi connoissance d'un Concile tenu en l'an 873, & d'un autre en 887. Aurélien de Lyon qui s'étoit trouvé à ce Concile, présida à celui qui y fut tenu l'an 894, en la présence de Gaulon d'Autun, d'Ardrale de Challon, de Gérald de Mâcon, & des Députez de Tubalde de Langres. Cerfred, Moine de Flavigny, accusé d'avoir donné du poison à Adalgaire d'Autun, prédécesseur de Gaulon, y fut reçu à se purger de ce crime, par serment sur le corps de J. C. Trois Archevêques & autant d'Evêques s'assemblerent l'an 915, en cette même ville, contre Rodolphe, Comte de Mâcon, qu'ils obligérent par la crainte des censures, de restituer les biens qu'il avoit usurpez sur l'eglise de Challon. Pierre de Damien, Légat du saint Siége, présida au Concile tenu l'an 1063, par treize Evêques, où Dreux de Mâcon fut repris des violences faites à Cluny. Girard d'Ostie, Légat & successeur de Pierre de Damien, en assembla un l'an 1073: on met encore quelques Synodes en 1281, 1499, 1554, &c.

CHALLON, Maison: la Maison DE CHALLON, illustre par elle même & par ses alliances, venoit des Comtes de Bourgogne & de Challon, & a produit les branches des Comtes d'Auxerre & de Tonnerre, & des Princes d'Orange.

COMTES D'AUXERRE DE LA MAISON DE Challon.

I. JEAN, I. du nom, dit *le Sage*, Comte de Challon, & de Bourgogne, mourut le 30 septembre 1267. Il épousa 1. *Mahaud*, fille de *Hugues*, III. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Béatrix*, Dauphine de Viennois, sa seconde femme: 2. *Isabeau* de Courtenay, fille de *Robert*, I. du nom, Seigneur de Champignelles, & de *Mahaud*, Dame de Méhun: 3. *Laure* de Commercy, fille de *Simon* II, Comte de Commercy. De sa premiére femme il eut entre autres enfans, 1. HUGUES de Challon, Comte de Bourgogne, qui continua la branche des Comtes de Bourgogne: (*Voyez* BOURGOGNE) de la seconde, sortirent entre autres enfans, 2. JEAN, I. du nom, qui suit; & de la troisiéme vint 3. JEAN de Challon, Seigneur d'Arlay, qui a fait *la branche des Princes* d'ORANGE *rapportée cy-après*.

II. JEAN de Challon, I. du nom, Seigneur de Rochefort, &c. mourut en 1309. Il épousa 1. *Elisabeth* de Lorraine, veuve de *Guillaume*, Comte de Vienne, & fille de *Matthieu*, II. du nom, Duc de Lorraine: 2. *Alix* de Bourgogne, Comtesse d'Auxerre, Dame de Saint-Aignan & de Montjay, troisiéme fille & héritiére d'*Eudes* de Bourgogne, Comte de Nevers, & de *Mahaud* de Bourgogne, Comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre: 3. *Marguerite* de Beaujeu, fille de *Louis* de Forez, Seigneur de Beaujeu. Du second lit vint, GUILLAUME qui suit.

III GUILLAUME de Challon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, surnommé *le Grand*, Seigneur de Rochefort, de Saint-Aignan, &c. mourut à la bataille de Mons-en-Puelle, le neuviéme août 1304. Il epousa *Eléonore* de Savoye, fille d'*Amé*, V. du nom, dit *le Grand*, Comte de Savoye, & de *Sibylle* de Bougé, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne* de Challon, Comtesse de Tonnerre, mariée à *Robert* de Bourgogne, morte sans enfans.

IV. JEAN de Challon, II. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Seigneur de Rochefort, &c. mourut à la journée de Crecy en 1346. Il épousa 1. *Marie*, fille d'*Amé*, II. du nom, Comte de Genéve: 2. *Alix*, fille de *Renaud* de Bourgogne, Comte de Montbeliard, & de *Guillemette* de Neufchâtel, dont il n'eut point d'enfans; & laissa entre autres de sa premiére femme, JEAN III. du nom, qui suit.

V. JEAN de Challon, III. du nom, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, Seigneur de Montjay, de Saint-Aignan, &c. fut en grand crédit sous le régne du Roi Philippe *de Valois*. Il exerça la charge de Grand Bouteiller de France au sacre du Roi Jean en 1350, & la continua jusques à sa mort, arrivée avant l'an 1361. Il épousa *Marie* Crespin, Dame de Louvez & de Boutavent, seconde fille & héritiére de *Guillaume* Crespin, VI. du nom, Seigneur du Bec & d'Estrapagny, & de *Marguerite* de Beaumez, dont il eut, 1. *Jean* de Challon, IV. du nom, qui vendit au Roi en 1370, son Comté d'Auxerre, & mourut sans postérité en 1379; 2. LOUIS, qui suit; 3. *Marie*, morte sans alliance; & 4. *Mahaud* de Challon, mariée en 1364, à *Jean* d'Antigny, dit de *Sainte-Croix*, Seigneur de Savigny-en-Revermont.

VI. LOUIS de Challon, Comte de Tonnerre, Seigneur de Saint-Aignan, &c. mourut en 1398, ayant eu de *Marie* de Parthenay sa femme, fille de *Guillaume* Larchevêque, Seigneur de Parthenay, & de *Jeanne*, Dame de Mathefelon, 1. *Louis* de Challon, II. du nom, Comte de Tonnerre, &c. tué à la bataille de Verneuil en 1424, sans laisser de postérité de *Marie* de la Tremoille, ni de *Jeanne* de Périlleux; 2. *Hugues* de Challon, Seigneur de Crusy & d'Argueil, mort sans enfans, de *Catherine* de l'Isle-Bouchard; 3. *Jean*, Seigneur de Ligny, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 4. *Guillaume*, Chevalier de Rhodes; 5. *Amédée*, Abbé de Baume, mort en 1431; 6. *Marie*, morte jeune; 7. *Jeanne*, mariée le dixiéme août 1400, à *Jean* de la Baume, II. du nom, Seigneur de Bonrepos, morte en 1451; & 8. *Marguerite* de Challon, Comtesse en partie de Tonnerre, Dame de Saint-Aignan, de Celles, &c. mariée à *Olivier*, Seigneur de Husson, Chambellan du Roi Charles VII, dont descendent les Comtes de Tonnerre.

SEIGNEURS D'ARLAY ET PRINCES d'Orange de la Maison de Challon.

II. JEAN de Challon, II. du nom, fils de JEAN, Comte de Challon & de Rochefort, & de *Laure* de Commercy sa troisiéme femme, fut Seigneur d'Arlay, & Gouverneur du Comté de Bourgogne. Il épousa 1. *Marguerite* de Bourgogne, Baronne de Viteaux, fille de *Hugues*, IV. du nom, Duc de Bourgogne, & de *Béatrix* de Navarre sa seconde femme: 2. *Alix* de Nesle, veuve de *Guillaume* de Flandre, Seigneur de Tenremonde, & fille de *Raoul*, Seigneur de Nesle, Connétable de France, & d'*Alix* de Dreux, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiére femme, 1. HUGUES, I. du nom, qui suit; 2. *Jean*, Evêque de Langres, mort vers l'an 1335; & 3. *Isabelle*, de Challon, mariée en 1309, à *Louis* de Savoye, Seigneur de Vaud.

III. HUGUES de Challon, I. du nom, Seigneur d'Arlay, Baron de Viteaux, &c. fit son testament en 1322. Il épousa *Béatrix* de la Tour, dite de *Viennois*, fille de *Humbert*, I. du nom, Seigneur de la Tour-du-Pin, & d'*Anne*, Dauphine de Viennois, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui suit; 2. 3. 4. *Louis*, *Hugues* & *Jacques*, dont on ne trouve que les noms.

IV. JEAN de Challon, III. du nom, Seigneur d'Arlay, d'Argueil, de Viteaux, &c. étoit mort en 1366. Il épousa 1. en 1346, *Marguerite* de Mello, Dame de Sainte-Hermine, veuve de *Maurice*, IV. du nom, Seigneur de Craon, & fille de *Dreux* de Mello, IV. du nom, Seigneur de Château Chinon, &c. & de *Léonore* de Savoye: 2. en 1361, *Marie* de Genéve, fille de *Guillaume*, III. du nom, Comte de Geneve, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa de sa premiére femme, 1. *Hugues* de Challon, II. du nom, Seigneur d'Arlay, &c. mort vers l'an 1390, sans postérité de *Blanche* de Genéve sa femme, fille d'*Amé*, III. du nom, Comte de Genéve, & de *Mahaud* d'Auvergne; 2. LOUIS, qui suit; 3. *Marguerite*, alliée à *Jean*, Comte de Montbéliard; 4. *Béatrix*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Beaujeu; & 5. *Jeanne* de Challon, femme de *Jean* de Vergy, III. du nom, Seigneur de Champlite & de Fouvens, Sénéchal, Maréchal & Gouverneur de Bourgogne.

V. LOUIS de Challon, Seigneur d'Argueil & de Cuisel, accompagna Amé IV, Comte de Savoye, dit *le Verd*, au voyage de Gréce, & mourut en 1366. Il épousa *Marguerite* de Vienne, fille de *Philippe*, Seigneur de Pymont, &c. dont il eut 1. JEAN, IV. du nom, qui suit; & 2. *Hugues* de Challon, Seigneur d'Argueil, mort sans postérité en la guerre contre les Turcs en Hongrie le onziéme septembre 1397.

VI. JEAN de Challon, IV. du nom, Seigneur d'Arlay, &c. succéda en 1393, en la Principauté d'Orange à son beau-pére. Depuis, il embrassa le parti de Jean, Duc de Bourgogne, qui le fit Lieutenant Général des Duché & Comté de Bourgogne, & lui donna en 1408, le commandement de l'armée qu'il envoya au secours de Jean de Baviére, Evêque de Liége, contre ses Sujets rebelles. Il fut nommé Chambrier de France par les Partisans du Duc de Bourgogne en 1415, Gouverneur de Languedoc en 1417, & mourut de peste à Paris le quatriéme décembre 1418. Il épousa en 1389, *Marie* de Baux, fille unique de *Raymond* de Baux, II. du nom, Prince d'Orange, & de *Jeanne* de Genéve, dont il eut 1. LOUIS, II. du nom, Prince d'Orange, dont la postérité est rapportée à ORANGE; 2. JEAN de Challon, Seigneur de Viteaux, qui fit *la branche des Comtes de* JOIGNY, finie en *Charlotte* de Challon, mariée à *Adrien* de Sainte-Maurice, Marquis de Nesle. Les autres enfans de JEAN, IV. du nom, Prince d'Orange, furent 3. *Hugues*, Seigneur de Cuisel, mort sans alliance; 4. *Alix*, femme de *Guillaume* de Vienne, Seigneur de Saint-George & de Bussi; & 5. *Marie* de Challon, alliée à *Jean* Comte de Fribourg, Seigneur de Neufchâtel. *Voyez* NASSAU. * Du Chêne, *Hist. des Ducs de Bourgogne & des Dauphins du Viennois*. Du Bouchet, *Hist. de la Maison Royale de Courtenay*. La Pise, *Hist. d'Orange*. Denys Godefroy, *Officiers de la Couronne*. Le Pére Anselme. Du Cange. Sainte-Marthe, &c.

CHALLONNOIS. *Voyez* l'article de CHALLON-sur-Saone.

CHALNE ou CHALNO ou CHANNE, est une des quatre villes que Nimrod bâtit dans les plaines de Sinhar, *Genése, ch. 10. v. 10.* Il en est encore parlé, *Amos, ch. 6. v. 2; Esaïe ch. 10. v. 9; Ezéchiel, ch. 27. v. 23.* Bochart prétend qu'on l'a mal à propos confondue avec la ville de Callinicum qui étoit près de *Charras* dans l'Osrhoène, & par conséquent hors de la Babylonie. Ainsi avec les Interprétes Chaldéens, Eusébe & St. Jérôme, il croit que Chalne est la ville de *Ctésiphon*, près du Tigre à trois milles de Séleucie de Babylone, & la capitale de la Chalonite & des Parthes. Il dit que Pacore Roi des Perses changea le nom de Chalne en celui de Ctésiphon. Saint Basile, saint Cyrille, saint Grégoire de Nazianze, Constantin Manassès, & plusieurs autres croyent que c'est à Chalne que la tour de Babel fut bâtie, & que se fit la confusion des Langues, mais le savant Bochart refute cette pensée. * Bochart, *Phaleg. l. 4. ch. 18.*

CHALON-sur-Saone. *Voyez* CHALLON.

CHALONOIS, païs du Duché de Bourgogne. *Voyez* l'article de CHALLON-sur-Saone.

CHALONOIS, païs de Champagne, dont le principal lieu est la ville de Châlons.

CHALONS-sur-Marne, ville de France en Champagne, avec Evêché suffragant de Rheims, a le titre de Comté & Pairie. C'est le *Catalaunum* des Anciens, dont fait mention Ammien Marcellin. On prétend que ce fut dans les plaines voisines de cette ville, que Mérouée Roi des François, Aëtius Général des Romains, & Théodoric Roi des Visigoths, ayant joint leurs armées, donnérent bataille à Attila, & le défirent en 451. C'est l'opinion de ceux qui entendent par *Campi Catalaunici*, la plaine de Châlons en Champagne; mais on doit lire, *Campi Secalaunici*, campagne de Sologne près d'Orléans. Châlons est une ville ancienne; & dès le tems de Julien l'*Apostat*, elle tenoit rang entre les premiéres villes de la Gaule Belgique. Elle est située dans une plaine fertile sur la riviére de Marne, dont une partie entrant dans la ville, y forme une isle, & sert beaucoup pour la commodité des Habitans. Elle a de ce côté d'assez bonnes fortifications, que le Roi François, I. du nom, y fit faire; & elle est entourée de murailles avec des fossez presque toûjours remplis d'eau. Il y a de belles rues, des maisons assez bien bâties, & de grandes places; entre autres celle où l'on voit la Maison-de-ville, & celle où est l'église collégiale de Nôtre-Dame. La cathédrale de saint Etienne dans l'isle, est renommée par ses Evêques & par son Chapitre. Saint Memie, que le Vulgaire nomme Menge, est le plus ancien de ses Prelats: Donatien, Domitien, Alpin, Elaife, & Leudomir y font aussi reconnus pour Saints. Il y a encore eu d'autres Prelats célébres, comme Mancion, Bovon, Roger, Philippe de Champagne, Guillaume de Champeaux, Albéric de Rheims, Gui de Montagu, Barthélemi de Senlis, Guillaume du Perche ou de Bellême, Jean de Châteauvillain, Pierre de Latilly, Robert & Philippe de Lénoncourt Cardinaux, Jerôme de Burges, Nicolas, Côme & Henri Clause, Félix Vialart, &c. Outre la cathédrale, il y a douze paroisses, entre lesquelles plusieurs sont collégiales; trois Abbayes, qui sont de Saint-Pierre-ès-Monts, de Saint Menge-lez Châlons, & de Toussaint-en-l'isle, avec diverses maisons ecclésiastiques & religieuses, & un College de Jésuites. Les avenues de Châlons sont agreables, & il y a à l'entour de la ville de beaux promenoirs, entre lesquels celui du Jare est le plus renommé. La riviére de Marne la rend une ville de négoce, par la commodité qu'elle donne de transporter les denrées à Paris: il y a plusieurs riches Marchands, même dans le fauxbourg de Marne, qui est très-considérable; ce qui est cause que plusieurs divisent Châlons en ville, isle, & bourg. On y passe la riviére sur divers ponts. Châlons a aussi un Siége de Justice, & Généralité. Elle souffrit dans le XVI siécle pendant les guerres civiles; & dès l'an 1562, les Huguenots y avoient commis de grands desordres: on en punit quelques-uns. En 1592, le Parlement de Paris transféré à Châlons, y donna ce célébre Arrêt contre le Légat du Pape & la Ligue, qui sous un faux prétexte de Religion, s'efforçoient d'ôter la Couronne à celui qui en étoit légitime héritier. Châlons a eu des Comtes qui ont cédé leurs droits aux Evêques, qui sont Comtes & Pairs de France. * Ammien Marcellin, *l. 15.* Grégoire de Tours. Aimoin & Sigebert. Papire Masson, *Descriptio Fluminum Gall.* Du Chêne, *Recherches des Antiquitez de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Rapine, *Vie de saint Mémie, & Catalogue des Evêques, &c.*

CONCILES DE CHALONS-SUR-MARNE.

Conon Evêque de Prénefte, & Légat du saint Siége en France, pour le Pape Paschal II, ayant tenu divers Conciles à Rheims, à Troyes & à Cologne, contre l'Empereur Henri IV, & ses Adhérans, en assembla un pour le même sujet en cette ville l'an 1115. Jérôme de Burges, le même que le Roi Charles IX envoya au Concile de Trente, & celui à qui Génébrard dédia les livres de l'Eucharistie de Claude d'Epense, y tint un Synode l'an 1559. Félix Vialart en a tenu d'autres en 1641, 1657, &c.

CHALOSSE, petit païs de France dans la Gascogne, est près de l'Adour, renfermé dans la Gascogne propre, dont Saint-Séver est le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHALVET (Matthieu) d'une ancienne famille d'Auvergne & Président au Parlement de Toulouse, sur la fin du XVI siécle, étoit neveu de Pierre Lizet, premier Président au Parlement de Paris, lequel le fit instruire avec beaucoup de soin dans l'étude du Droit Civil & Canon. Chalvet se retira à Toulouse, où il se maria, & il y fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement, qu'il quitta, pour entrer dans celle de Président à Mortier. Il les exerça pendant cinquante-quatre ans avec beaucoup de réputation & d'intégrité; & se fit sur tout valoir par son attachement au service des Rois de France, pendant les malheurs des guerres civiles. Le Roi Henri *le Grand*, récompensa son zéle par un Brevet de Conseiller d'Etat, qu'il lui donna, lorsqu'il y pensoit le moins. Ensuite Matthieu Chalvet résigna à FRANÇOIS son fils, sa charge de Président, & mourut peu de tems après en 1607. Il avoit traduit Séneque, & composé divers Poëmes. * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l. 5.*

CHALVET (Hyacinthe) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Profès du couvent de Toulouse, d'où il etoit natif, & de la famille de Chalvet, dont on vient de parler. Ce fut un celébre Prédicateur & un habile Théologien, qui a enseigné la Théologie & expliqué l'Ecriture Sainte l'espace de vint ans en France dans l'Université de Caën. Allant en Italie, il tomba malade entre les mains des Corsaires d'Alger, qui le mirent en esclavage, après lui avoir pris tous ses papiers. Ayant été remis en liberté, il tâcha par un effort d'esprit & par son travail, de réparer la perte qu'il avoit faite de tant d'Ecrits. Il composa un grand Ouvrage sous le titre de *Theologus Ecclesiastes*, qui contient deux volumes, où il fournit aux Prédicateurs des matiéres pour toutes sortes de sujets, conformément à la doctrine de saint Thomas, dont il étoit un zélé défenseur. Il mourut à Toulouse l'an 1683, âgé de 80 ans. * *Monument. Convent. Tolos. an. 1684, n. 7.*

CHALVETTI, Instituteur de plusieurs Ordres Religieux parmi les Turcs. C'est de lui que sont venues les Régles des Mimétulahites, des Cadrites, des Calenders, des Edhémites, des Hizrévites, & des Bectaschites, les Fondateurs de ces Ordres ayant suivi ses préceptes & sa doctrine. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHALUS ou CHASLUS (*Castrum Lucii*) bourg de France dans le Limosin, vers les frontiéres du Perigord, à l'ouest-sud-ouest de Limoges dont il est éloigné d'environ sept lieues. Il est renommé par une foire de chevaux qu'on y tient toutes les années, le jour de saint George. Ce bourg a donné naissance a Emery de Chalus, Cardinal, Archevêque de Ravenne, & Evêque de Chartres. Il fut assiégé par Richard, premier Roi d'Angleterre, qui y mourut d'une blessure, l'an 1199. On tient que ce qui donna occasion à ce siége, fut qu'un Seigneur de Chalus trouva sous terre les statues en or d'un Empereur, de sa femme & de ses enfans, & que le Roi Richard voulant s'emparer de ce thrésor contre la volonté de ce Seigneur, l'assiégea en son château, où il fut tué d'un coup de fléche. * Adrien de Valois, *Notitia Galliarum.*

CHALUS (Emeri) Cardinal. *Cherchez* E'MERI.

CHALZAC. *Voyez* CASCAR.

CHAM, l'un des trois fils de Noé, & le plus jeune de tous; naquit, selon la plus commune opinion, environ l'an du monde 1559, qui étoit le 503 de l'âge de Noé, & le 2476 avant Jesus-Christ. Après le Déluge, il s'appliqua avec son pere & ses fréres, à cultiver la terre. Noé planta la vigne, & ne connoissant pas encore la force du vin, il en but par excès, & s'endormit ensuite dans une posture indécente, découvrant ce que l'honnêteté ordonne de cacher. Cham l'ayant apperçu dans cette posture, loin de le couvrir en avertit ses fréres, qui par un sentiment de respect détournérent les yeux, & jettérent un manteau sur Noé. Ce fut en punition de cette action, que ce Patriarche maudit Chanaan fils de Cham. Nous ne savons pas le tems de la mort de Cham. Cham eut une très-nombreuse postérité. Il fut pére de *Chus*, de *Misraim*, de *Phut* & de *Chanaan*. On croit que Cham eut l'Afrique en partage, & qu'il la peupla par ses enfans. Pour lui, il demeura dans l'Egypte, qui passe pour la partie la plus fertile de l'Afrique. L'Egypte est nommée la *Terre de Cham* en plusieurs endroits des Pseaumes, *Ps. 78.* selon l'Hébreu, & 77 selon la Vulgate, *v. 51: Ps. 104* ou *105. v. 23: Ps. 105* ou *106. v. 22.* Dans Plutarque, l'Egypte est nommée *Chemia*. On remarque des vestiges du nom de Cham dans *Psachemmis*, *Psitta-chemmis*, qui sont des Cantons d'Egypte. On croit qu'Ammon adoré dans l'Egypte & dans la Libye, n'est autre que Cham fils de Noé. Un Auteur Arabe assure que Cham fut le premier qui répandit l'idolâtrie sur la terre, qui inventa les Thêmes célestes & la Magie, & qui fut Auteur de diverses superstitions, à cause de quoi on l'appella *Zoroastre* ou *Adris* le Prophéte, c'est à dire, l'image d'un Astre, ou un feu qui luit en tout tems. La Fable a conservé quelques vestiges de l'Histoire de Cham. On raconte qu'un jour Myrrha épouse, ou selon d'autres, nourrice d'Ammon, & mére d'Adonis, étant accompagnée de son fils, trouva Cyniras qui dormoit dans sa tente tout découvert & dans une posture indécente. Elle courut aussi-tôt en donner avis à Ammon. Celui-ci en avertit ses fréres, qui pour sauver à Cyniras la honte de se trouver nud à son réveil, le couvrirent. Cyniras ayant appris ce qui s'étoit passé, donna sa malédiction à Adonis, & poursuivit Myrrha dans l'Arabie, où après avoir erré neuf mois, elle fut changée en l'arbre qui porte la Myrrhe. *Ammon* est le même que Cham, & *Adonis* le même que Chanaan. *Voyez* AMMON. * *Genése, ch. 5* & 6. Torniel. Salien, *in Annal.* Génébrard, *l. 1. Chron.* Bochart, *Phaleg. l. 1. ch. 1.* D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible.*

CHAM, l'une des six Provinces du Royaume de la Cochinchine. Elle n'est pas la plus grande, mais elle est fort riche, & fort agréable. C'est où se fait la plus grande partie du trafic des Portugais, des Chinois & des Japonnois, qui y viennent ordinairement apporter toutes leurs marchandises, parce que ses ports sont commodes. La province étant au milieu du Royaume, l'on y débite aisément tout ce que l'on veut. Elle a plusieurs villes, entre autres celles de Halam & de Cacham. * Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAM ou KAM, bourg considérable dans le Canton de Zug. Il est situé sur le bord méridional du Lac de ce nom. C'étoit autrefois une ville. Les Seigneurs de Cham furent premiérement Seigneurs de Zug; & le Bailliage de Cham, l'un des six de ce Canton, a été long-tems possédé par l'Abbesse du monastére de Zurich. * Davity, *République de Zug.* Audiffret, *Géogr. tome 2. Délices de la Suisse, tome 2. p. 459.* édit. d'Amsterdam 1730.

CHAM, KAM, CHAN, HAN, KAN & KHAN, nom des Rois de Tartarie, dont le plus puissant est appellé Grand-Cham de Tartarie. On donne encore ce nom en Perse aux Seigneurs de

de la Cour, & aux Gouverneurs des provinces, qui ont aussi l'administration de la Justice. Le Roi se sert quelquefois d'eux, pour les Ambassades qu'il envoye aux Princes étrangers. La plupart des Chams sont obligez d'entretenir un certain nombre de Soldats, qui se doivent tenir prêts pour servir dans les armées, lorsqu'on a besoin d'eux. Il y a quelques provinces qui n'ont point de Cham, & où les villes sont gouvernées seulement par un Daruga ou Gouverneur particulier, comme une partie de la Géorgie, les villes de Casvin, d'Ispahan, d'Ormus, &c. On n'y entretient point de Soldats, mais on paye la taille au Roi. Le Roi envoye souvent des présens à ses Chams, & aux autres Gouverneurs inférieurs; & l'on appelle ces présens Kalaats. C'est ordinairement une veste, quelquefois avec un turban, & un cheval enharnaché. Si le Kalaat est rouge, c'est une marque que le Cham ou Visir est en danger de perdre la vie: cela n'est pas néanmoins sans exception; car en 1665, le Roi envoya au Visir de Schiras un Kalaat complet dont toutes les piéces étoient rouges: ce qui fit croire à tout le monde qu'il le demandoit pour le faire mourir; mais ce préjugé se trouva faux par la suite. * Thevenot, *Voyage du Levant*, *tome 2*. *Voyez* KAM.

CHAM ou CHAMB, ville du Cercle de Baviére, *Voyez* CHAMB.

CHAM, bourg de Suisse. *Voyez* KAM.

CHAMAAM. *Voyez* KIMHAM.

CHAMANIM. C'est ainsi que l'on nomme en Hébreu, ce que les Grecs nommoient *Pyraia* ou *Pyrateria*, & que saint Jérôme a traduit dans le Lévitique par *simulacra*, & dans Isaïe par *Delubra*. Ces Chamanim, ou ces Pyræa étoient, selon le Rabbin Salomon, des Idoles exposées au soleil sur le toit des maisons. Selon *Abenezra*, c'étoient des chapelles ou des temples portatifs faits en forme de chariots, en l'honneur du soleil. Ce que les Grecs appellent *Pyrées* ou *Pyraia*, étoient des temples consacrez au soleil & au feu, où l'on entretenoit un feu éternel. On les bâtissoit sur des hauteurs; c'étoient de grands enclos découverts, où l'on adoroit le soleil. Hérodote & Strabon en parlent, & les *Guébres*, ou les adorateurs du feu dans les Indes & dans la Perse, ont encore aujourd'hui de ces *Pyrées*. Strabon dit que de son tems on voyoit en Cappadoce beaucoup de ces temples, qui étoient consacrez à la Déesse Anaïte & au Dieu Homanus: *Anaïte* est apparemment la lune, & *Homanus* le soleil. Le nom de Chamanim vient de *Chaman* qui signifie *chauffer*, *brûler*. * D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

CHAMANS (Saint) famille. *Cherchez* SAINT-CHAMANS.

CHAMANT (Saint) ou plutôt saint Amant, en Latin *Amantius*. On croit qu'il fut le premier Evêque de Rodès dans le cinquiéme siécle; qu'il travailla à la conversion de plusieurs Idolâtres, qui restoient dans ce païs; & qu'il y mourut vers la fin du siécle. On ne sait pas précisément l'année de sa mort; mais Adon & Usuard font mémoire de lui au quatriéme de novembre. Peu d'années après sa mort, Quintien son successeur au retour du Concile d'Orléans, tenu en 511, transporta son corps dans l'église qu'il avoit rebâtie, & qui porta depuis le nom de ce Saint. *Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum*, *ch. 4*. *Amantii Vita apud Surium & Labbe*. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de novembre*.

CHAMARIM. Ce terme se trouve dans l'Hébreu en plus d'un endroit de l'Ancien Testament; & on le traduit ordinairement par les *Prêtres des Idoles* ou les *Prêtres vêtus de noir*, parce que *Chamar* signifie *noir* ou *noirceur*. Saint Jérôme le traduit dans le quatriéme livre des Rois par *Aruspice*. Dans Osée & Sophonie il le traduit par *Æditui*, des *Marguilliers*; mais les meilleurs Commentateurs croyent qu'on doit entendre sous ce terme les Prêtres des faux Dieux, en particulier des Adorateurs du feu, parce qu'ils étoient, dit-on, vêtus de noir: ou peut-être les Hébreux leur donnérent-ils ce nom par dérision; parce qu'étant toûjours occupez à nourrir & entretenir le feu, ils étoient noirs comme des Forgerons ou des Charbonniers. On trouve des Prêtres nommez *Melanophori*, c'est à dire, porte-noir, entre les Prêtres d'*Isis*. Mais je ne sai si c'est à cause qu'ils portoient des habits noirs, ou si ce n'est pas plutôt parce qu'ils portoient un certain voile noir & brillant dans la procession de cette Déesse: *Quæ longe lateque meum confutabat obtutum palla nigerrima, splendescens atro nitore*. *Camar* en Arabe signifie la Lune: Isis est la même Divinité. Grotius croit que les Prêtres Romains nommez *Camilli* viennent de l'Hébreu Chamarim. Ceux qui sacrifioient aux Dieux infernaux parmi les Payens, avoient des habits noirs.

Vidi egomet nigra succinctam vadere palla
Canidiam pedibus nudis, passoque capillo.

* Horace, *l.* 1. *Satyr.* 8. *v.* 23. 24. D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

CHAMB, ville du Cercle de Baviére, capitale du Comté de Chamb, est située à l'embouchure de la riviére de ce nom, dans le Régen, à dix lieues de Ratisbonne, & à douze d'Amberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAMB (le Comté de) petit païs du Cercle de Baviére, est entre la Bohéme, & le Duché & le Palatinat de Baviére. Il n'a pas au delà de six lieues de longueur & quatre de largeur, & la ville de Chamb en est le seul lieu considérable. Ce païs a eu autrefois ses Comtes particuliers, ensuite il fut uni au haut Palatinat, auquel il donna le nom de *Marche de Chamb*. L'un & l'autre appartiennent maintenant aux Ducs de Baviére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHAMB, petite riviére du Cercle de Baviére, prend sa source dans la Basse Baviére, où elle arrose Neukirch, Eschelkam & Furt; après quoi elle entre dans le Comté de Chamb, où elle baigne les murs de la ville de Chamb, & se jette ensuite dans le Régen.

CHAMBELLAN de FRANCE (Grand) est un Officier de la Couronne, qui commande à tous les Officiers de la Chambre & de la Garderobe du Roi. Quand le Roi s'habille, il lui donne la chemise, & ne céde cet honneur qu'aux fils de France, & aux Princes du sang. Lorsque le Roi mange dans sa chambre, il y fait tous les honneurs, lui donne la serviette, & le sert. Dans les cérémonies & autres assemblées, son siége est derriére celui du Roi; mais quand le Roi tient son lit de Justice au Parlement, le Grand-Chambellan est assis à ses piez sur un carreau de velours violet, couvert de fleurs de lys d'or. Il se trouve encore aux audiences des Ambassadeurs, où il a sa place derriére le fauteuil du Roi, & il couchoit anciennement dans la chambre du Roi, quand la Reine n'y étoit point. C'étoit lui qui faisoit prêter le serment de fidélité à ceux qui faisoient hommage au Roi, qui gardoit les coffres & les thrésors du Roi, qui avoit l'administration des finances, qui signoit les lettres patentes, & autres actes de conséquence, & qui gardoit le cachet du cabinet. Le jour du sacre, il chausse les bottines au Roi, & lui vêt la Dalmatique, & le manteau royal. Lorsque le Roi est décédé, il ensevelit le corps, étant accompagné des Gentilshommes de la chambre. Les Grands Chambellans ont une table entretenue chez le Roi; mais M. le Duc de Chevreuse, Grand Chambellan, s'en accommoda avec les premiers Maîtres d'Hôtel, lesquels tiennent à présent cette table, qui est toûjours appellée la table du Grand Chambellan. Les marques de sa dignité sont deux clefs d'or, dont le manche se termine en couronne royale, passées en sautoir, derriére l'écu de ses armes. Les Rois de Perse avoient leurs Chambellans. Il est parlé dans les Actes des Apôtres d'un Chambellan d'Hérode. Les Empereurs Romains du Haut & Bas Empire ont eu leurs Chambellans qui ont été appellez *Præpositi cubiculi*; & les derniers Empereurs Grecs de Trébizonde ont conservé cette dignité. On croit que c'est en France la plus ancienne charge de la Couronne. Plusieurs Historiens ont assuré que Gautier de Calez ou de Caux, Seigneur d'Ivetot étoit Chambellan de Clotaire fils de Clovis. Voici ce que l'Histoire nous apprend touchant la suite de ceux qui ont exercé cette charge.

Nicole Gille assure que Clovis, premier Roi Chrétien, eut pour Chambellan Aurélien; mais le témoignage de cet Auteur n'est pas de grande autorité. Gaguin dit que Gautier de Calez Seigneur d'Ivetot, fut Grand Chambellan de Clotaire. Aimoin & Frédegaire parlent de Valdemar, Grand-Chambellan de Gontran, Roi d'Orléans. Grégoire de Tours fait mention d'Evreux & de Féraut Chambellans de Chilperic; il parle aussi de Cærégisile, Chambellan de Sigebert, Roi de Metz, qui fut tué en voulant défendre ce Prince, lorsque Frédegonde le fit assassiner à Vitry. L'on trouve sous Childebert, fils de Sigebert, trois Chambellans, Eberon, qui fut Gouverneur dans Poitiers, Cothron & Radanès. Théodoric son fils avoit Berthaire pour Chambellan.

En la race des Carlovingiens, Algise étoit Grand Chambellan sous Charlemagne, & fut un des Chefs de l'armée du Roi contre les Sénes. Etant mort dans la bataille, Mangefride lui succéda dans la charge & dans le commandement d'une partie de l'armée. Géroust ou Géronge servit Louïs *le Débonnaire* en cette qualité, ou fut selon d'autres, Capitaine de la Garde de la porte. Bernard, Duc de Septimanie, fut Grand-Chambellan sous Louïs *le Débonnaire*; Angilram sous Charles *le Chauve*; Bozon, frére de l'Impératrice Richilde femme de l'Empereur Charles *le Chauve*, sous Louïs *le Bégue*. Celui-ci ayant été fait Roi de Provence, Théodoric lui succéda en sa charge. Il la conserva pendant le régne de Louïs & de Carloman, fils de Louïs *le Bégue*, qu'il fit sacrer Rois de France, après la mort de leur pére.

En la famille de Hugues *Capet* commence la distinction du Chambellan & du Chambrier. Sous Philippe I, Angelram étoit Grand-Chambellan, & Gaston de Poissy qui fut pourvu de cet Office après lui, prend la qualité de Chambellan dans une chartre sous Louïs *le Gros*. Sous le régne de Louïs *le Jeune*, l'on trouve Rénaud Grand-Chambellan, & Matthieu Chambrier. Depuis Philippe *Auguste*, la succession des Chambellans est plus suivie.

I. Gautier de Villebéon, I. du nom, Seigneur de la Chapelle & de Nemours, étoit Chambellan de France, sous le régne de Louïs *le Jeune*, & de Philippe *Auguste*. Il mourut fort âgé en 1205.

II. Gautier de Villebéon, II. du nom, dit *le Jeune*, Seigneur de la Chapelle, succéda à son pére en cette charge, qu'il exerçoit encore en 1219.

III. Philippe, II. du nom, Seigneur de Nemours, Chambellan de France sous le régne des Rois Louïs *le Jeune* & Philippe *Auguste*. Il étoit fils de Gautier, Seigneur de Nemours, & petit-fils de *Philippe* de Nemours, lequel étoit frére de *Gautier*, Seigneur de la Chapelle.

IV. Adam de Villebéon, Seigneur de la Chapelle-Gautier & de Villebéon, étoit Chambellan de France en 1223, & mourut en 1238.

V. Pierre de Villebéon, Seigneur de Baignaux, fils d'*Adam*, Chambellan de France, fut en grand crédit auprès du Roi saint Louïs, & l'accompagna en ses deux voyages d'Outremer. Il mourut au port de Tunis en Afrique, l'an 1270, & son corps fut apporté à saint Denys, où il est enterré aux piez du Roi.

VI. Matthieu de Marly, de la Maison de Montmorency, exerçoit l'Office de Chambellan de France en 1272.

VII. Pierre Seigneur de la Brosse, de Langeais en Touraine, Chambellan de France, fut fort aimé du Roi Philippe *le Hardi*; mais ayant abusé de sa faveur, il fut condamné à être pendu: ce qui fut exécuté en présence des Ducs de Bourgogne & de Brabant, & du Comte d'Artois, l'an 1277.

VIII. Raoul de Clermont, II. du nom, Seigneur de Nesle, est qualifié Chambellan de France, dans l'Arret rendu en faveur du Roi Philippe *le Hardi*, pour le Comté de Poitou, l'an 1285. Il fut depuis Connétable de France, & mourut à la bataille de Courtray en 1302.

IX. Matthieu, IV. du nom, dit *le Grand*, Seigneur de Mont-

renty, Amiral de France, fut pourvu de la charge de Grand-Chambellan, par le Roi Philippe *le Bel*, & mourut en 1304.

X. Mathieu de Trie, I. du nom, Seigneur de Fontenay, Chambellan de France, vivoit en 1306.

XI. Enguerrand de Marigny, III. du nom, Comte de Longueville, Chambellan de France, fut fort en crédit auprès du Roi Philippe *le Bel*; mais étant tombé dans la disgrace du Comte de Valois, frére du Roi, il fut exécuté au gibet de Montfaucon proche de Paris en 1315, sous le régne suivant.

XII. Jean, I. du nom, Vicomte de Melun, rendit de grands services au Roi Philippe *le Long*, qui lui donna la charge de Grand-Chambellan de France en 1318. Il étoit mort en 1347.

XIII. Jean, II. du nom, Vicomte de Melun, créé Comte de Tancarville par le Roi Jean, succéda à son pére en la charge de Chambellan, & fut reçu Grand Maître de France en 1351. Il mourut l'an 1382.

XIV. Jean, III. du nom, Vicomte de Melun, Grand-Chambellan de France en 1382, mourut l'an 1384.

XV. Arnoud-Amanjeu, Sire d'Albret, étoit Grand-Chambellan dès l'année 1381, & mourut en 1401.

XVI. Jacques de Bourbon, II. du nom, Comte de la Marche, fut pouvu de l'Office de Grand-Chambellan de France, en juillet 1397, & mourut en 1438.

XVII. Guy, Seigneur de Cousan, exerçoit cette charge, dans les années 1401 & 1407.

XVIII. Louïs de Bourbon, Comte de Vendôme, fut créé Grand-Chambellan de France, par lettres du dix-septiéme avril 1407, & Souverain Maître d'Hôtel, ou Grand-Maître de la Maison du Roi, l'an 1413. Il mourut en 1446.

XIX. Jean, II. du nom, Seigneur de Montmorency, reçut en 1424 les provisions de cet Office, dont il se démit en faveur du Seigneur de la Tremoille.

XX. George, Seigneur de la Tremoille, fut honoré de la charge de Grand-Chambellan de France, par le Roi Charles VII, en 1427. Il mourut l'an 1446.

XXI. Jean, bâtard d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, possédoit cet Office dès l'an 1443, & mourut en 1470.

XXII. Antoine de Châteauneuf, Seigneur de Lau, Grand-Chambellan, & Bouteiller de France, fut arrêté prisonnier l'an 1466, & s'échappa deux ans après. Il vivoit encore l'an 1472.

XXIII. François d'Orléans, I. du nom, Comte de Dunois & de Longueville, étoit Grand-Chambellan de France dès l'année 1484, & mourut en 1491.

XXIV. René, II. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, reçut les provisions de la charge de Grand-Chambellan de France en 1486; mais il se ligua ensuite avec le Duc d'Orléans contre le Roi, & mourut en 1508.

XXV. François, Marquis de Hocberg, Comte de Neufchâtel en Suisse, Seigneur de Rothelin, &c. fut pourvu en 1491 de la charge de Grand-Chambellan de France, dont il fut déchargé l'année suivante. Il mourut en 1503.

XXVI. Philippe de Crévecœur, Seigneur d'Esquerdes, Maréchal de France, fut nommé Grand-Chambellan de France en février 1492, & mourut en 1494.

XXVII. Louïs de Luxembourg, Prince d'Altemure, exerçoit cet Office en 1500, & mourut en 1503.

XXVIII. François d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, Grand-Chambellan de France, mourut en 1512.

XXIX. Louïs d'Orléans, I. du nom, Duc de Longueville, Grand-Chambellan de France, mourut l'an 1516.

XXX. Claude d'Orléans, Duc de Longueville, posséda ensuite cette charge, & fut tué au siége de Pavie l'an 1524, âgé d'environ dix-sept ans.

XXXI. Louïs d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, qui lui succéda en cet Office, mourut l'an 1537.

XXXII. François d'Orléans, III. du nom, Duc de Longueville, Grand Chambellan de France, mourut à Amiens en 1551, âgé de 16 ans.

XXXIII. François de Lorraine, Duc de Guise, Grand Chambellan & Grand-Véneur de France, mourut au siége d'Orléans, en 1562.

XXXIV. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, qui lui succéda, mourut à Soissons en 1611.

XXXV. Henri de Lorraine, Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Grand-Chambellan de France, fut envoyé Ambassadeur extraordinaire en Espagne l'an 1612, pour signer le contract de mariage de Louïs XIII avec l'Infante, & fut tué au siége de Montauban l'an 1621.

XXXVI. Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse, fut pourvu de la charge de Grand-Chambellan de France en 1621, & mourut en 1657.

XXXVII. Louïs de Lorraine, Duc de Joyeuse, reçut les provisions de cet office en 1644, fut depuis établi Colonel Général de la Cavalerie légére de France, & mourut en 1654.

XXXVIII. Henri de Lorraine, II. du nom, Duc de Guise, & Grand-Chambellan de France, accompagna la Reine de Suéde à son entrée dans Paris, l'an 1656, & mourut en 1664.

XXXIX. Géofroy-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, prêta le serment au Roi pour la charge de Grand-Chambellan, au mois d'avril 1658, & mourut en 1721.

XL. Emanuel-Théodose de la Tour, Duc d'Albret, a été nommé Grand-Chambellan de France en septembre 1715, sur la démission du Duc de Bouillon, son pére.

XLI. Géofroy-Maurice de la Tour, Prince de Bouillon, fut reçu Grand-Chambellan en France, en survivance du Duc d'Albret son pére, dont il prêta serment le troisiéme mai 1717. *Voyez* l'Auteur du livre intitulé *le Grand-Chambellan de France*, qui en nomme encore quelques autres, Bardin, *Grand-Chambellan de France*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*.

CHAMBELLAN (le Grand) à Rome, est celui qui a soin du gouvernement de la ville, qui préside au Patrimoine de l'Eglise & au Fisc, & qui fait les aumônes du revenu de l'Eglise. C'est comme le Préfet du Thrésor Romain, ou le Surintendant des Finances. Il a aussi le soin des édifices publics, comme autrefois les Ediles. Le siége vacant, il loge à l'appartement du Pape, marche avec sa Garde Suisse, & ordonne de l'assemblée du Conclave. Il y a aussi à Rome une charge de Chambellan du Sacré Collége qui s'exerce tour à tour pendant un an par les plus anciens Cardinaux. Il a soin du revenu du Sacré Collége, & en sortant de charge, il distribue à chacun des Cardinaux ce qui lui appartient. Il est différent du Camerlingue ou Chambellan du Pape. * *Voyage d'Italie*.

CHAMBÉRI. *Voyez* CHAMBÉRY.

CHAMBERLAIN, c'est le Thrésorier de la ville de Londres dont le poste est très-important. Il a le Thrésor de la ville entre ses mains, & la caisse des Orphelins. Lorsqu'il est admis à cette charge il est obligé de donner bonne caution aux Echevins, & il doit rendre compte aux Auditeurs établis pour examiner ses comptes. Une partie des fonctions de sa charge regarde aussi les Apprentifs, sur lesquels il a une grande autorité. Nul d'entre eux ne peut s'engager à un Maître sans avoir une permission du Chamberlain, & ne peut ouvrir boutique, ou exercer son métier, sans lui avoir prêté serment. Si un Apprentif se conduit mal, ou s'il a commis quelque grande faute, le Thrésorier, sur les plaintes qui lui en sont faites, a droit de l'envoyer à Bridewall, ou de le punir d'une autre maniére, suivant le mérite de l'action. Si un Maître maltraite un Apprentif, il fait justice à celui-ci, ou lui permet de poursuivre son Maître dans la Cour de Justice du Lord-Maire. Il peut même donner droit de Maîtrise à un Apprentif qui a bien servi son Maître tout le tems de son engagement, quoique le Maître ne veuille pas y donner les mains. Et si le Maître s'entend avec l'Apprentif pour le déclarer libre, avant que de l'avoir servi le terme entier de sept années; sur les preuves que l'on en produit, le *Recorder* & le Thrésorier peuvent les condamner tous deux à telle amende que bon leur semble, & faire fermer la boutique du Maître. Pour remettre un Apprentif à un autre Maître du même métier, il faut premiérement s'addresser au Corps de metier dans lequel il étoit engagé, & ensuite au Thrésorier. Alors le premier Maître est déchargé, & le second s'oblige de garder l'Apprentif, lequel de son côté est obligé de le servir, jusqu'à ce que le tems de son premier engagement soit entiérement expiré. * *Etat de la Grande-Bretagne, sous George* II, *tome* 1. *p*. 225. 226.

CHAMBÉRY, ville capitale de Savoye, en Latin *Cameriacum*, *Camberiacum*, ou *Camberium*, est l'ancien séjour des Ducs, & le siége d'un Parlement, qu'ils appellent Sénat, composé de Sénateurs & de quatre Présidens. Il y a aussi une Chambre des Comptes composée de Présidens, d'Auditeurs, de Généraux, & de Thrésoriers des Finances de Savoye. Chambéry est située sur la petite riviére d'Orbane, dans une plaine entourée de diverses collines. Elle est assez grande, & assez bien bâtie. Il y a un beau château qui commande la ville, avec des jardins assez propres; & dans la Cour de ce château, une Sainte-Chapelle, où il y a des Chanoines. L'église principale de Chambéry est la paroisse de saint Leger. Il y en a plusieurs autres avec divers beaux monasteres, & un Collége de Jésuites. Cette ville est encore embellie par plusieurs fontaines, qui ont la plupart leurs sources sur la colline de Saint-Martin, & se distribuent en divers quartiers. Celle qui est à la place du marché devant la Maison-de-ville, est des plus belles. Outre cette commodité, les Habitans ont encore celle de divers canaux de la petite riviére d'Orbane, qu'on a eu soin de faire passer dans la ville. En quelques endroits les maisons qui s'avancent sur la rue, portées sur des pilliers, y forment des galeries, où l'on marche en tout tems à couvert. Chambéry a au couchant le fauxbourg de Machée, & à côté le Vernay, avec divers promenoirs, entre autres celui du mail, qui est très-fréquenté & très-agréable. * Sanson. Audifret, *Géographie*.

CHAMBLY, bon bourg ou petite ville de l'isle de France, situé à une lieue de l'Oyse, & à trois de Pontoise, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHAMBON, petite ville ou bourg de France, dans cette partie du Gouvernement Général de Lyonnois, laquelle porte le nom de Combraille. Elle est au nord-ouest de Clermont en Auvergne, & en est éloignée d'environ quatorze lieues.

* CHAMBON, village de France en Languedoc. Il est dans le Vivarais, vers les confins du Vélay, sur le Lignon, à l'est-nord-est de la ville du Puy, dont il est éloigné de sept lieues.

* CHAMBON, village de France, en Languedoc dans le Vélay. Il est sur la rive droite de la Loire vers les confins du Forez. Il est au nord-est de la ville du Puy, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

CHAMBOR, maison royale de France, dans le Blaisois, à trois ou quatre lieues de Blois, du côté d'Orléans. Le Roi François, I. du nom, la fit commencer un peu avant sa mort, & le Roi Henri II la fit achever. Chambor est situé au milieu d'un grand parc, sur le bord de la petite riviére de Cusson, qui l'environne presque tout. Quatre grands pavillons font le corps du château, & ont au milieu un escalier admirable fait en coquille, avec deux montées qui communiquent l'une à l'autre, où plusieurs personnes peuvent monter sans se voir, bien qu'elles puissent parler ensemble. * Sanson. Baudrand. *Descript. de la France*.

* CHAMBRAIS, bourg de France en Normandie dans le diocése de Lisieux, sur la Carentone, vers les confins du diocése d'Evreux. Il est au sud-est de la ville de Lisieux, dont il est éloigné de cinq à six lieues.

CHAMBRAY, château situé sur la riviére d'Iton en Normandie, diocése d'Evreux, a donné le nom à une ancienne Maison, dont l'on rapporte ici la postérité depuis AMAURY qui suit.

I. AMAURY, Seigneur de Chambray, Chevalier, accompagna l'an 1099, Robert, Duc de Normandie en la conquête de la Ter-

re-Sainte, & eut de N.... des Essars, sa femme, GILLES qui suit.

II. GILLES, Seigneur Châtelain de Chambray, épousa *N.*... de la Ferté-Frênel, sœur de *Guillaume* Sire de la Ferté-Frênel, du Neufbourg & de Gacé, dont il eut SIMON qui suit.

III. SIMON, Seigneur de Chambray, fonda en 1239, la chapelle de S. Laurent dans son château, & épousa *Eustache*, dont il eut AMAURY II, qui suit.

IV. AMAURY, II. du nom, Seigneur de Chambray, mort avant l'an 1288, avoit épousé *Marguerite* de Frêne, dont il eut JEAN qui suit.

V. JEAN, Seigneur de Chambray, Chevalier, fut l'un des Seigneurs qui accompagnerent Jean de Bretagne Comte de Richemont lorsqu'il passa la mer, auquel comme à ceux qui l'accompagnoient, & qui avoient été faits prisonniers avec ce Comte, le Roi d'Angleterre accorda des passeports le 22 novembre 1324, pour venir en France vaquer à leurs affaires. Il épousa *Yolante* de Sommere, dont il eut 1. YON, qui suit; 2. *Pierre*, qui eut des enfans dont la postérité est finie; & 3. *Robert* de Chambray, Abbé de S. Etienne de Caën, auquel le Pape Clément VII accorda le droit de se servir d'habits pontificaux par Bulle de l'an 1383.

VI. YON, Seigneur de Chambray, épousa *Jeanne* de Wincester en Angleterre, dont il eut ROGER qui suit.

VII. ROGER, Seigneur de Chambray, épousa *Catherine* de Ménilles, fille unique & heritiere de *Guy*, Seigneur de Ménilles, de Thevray, &c. dont il eut 1. JEAN II, qui suit; 2. *Simon*, mort sans alliance; & 3. *Guy* de Chambray, qui de *Guillemette* de Gaillardbois, Dame des Euvolues, eut pour fille unique *N.*... de Chambray, Dame des Euvolues, mariée selon quelques uns à *Guillaume* de Casenoye, Vice-Amiral de France.

VIII. JEAN, II. du nom, Seigneur de Chambray, &c. mort avant l'an 1497, avoit epousé *Gilette* Cholet, Dame d'Urbois, de Leureyville & de Bretoncelles, fille de *Gilles* Cholet, Seigneur de la Choletiére, de Dangeau, &c. & de *Jeanne* de Varennes sa seconde femme, dont il eut 1. JEAN III, qui suit; 2. *Jacques* de Thevray, Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur d'Evreux, & Ambassadeur en 1499, pour ratifier la paix d'Estampes, mort sans alliance; 3. *Jeanne*, mariée le 17 mai 1462, à *Gilles* de la Haye, Seigneur de Chanteloup, de Cesseville, &c. dont sont sortis des enfans; & 4. *Catherine* de Chambray, alliée à *Guillaume* de Meilicourt, Seigneur de la Guillerie & de Chandé.

IX. JEAN, III. du nom, Seigneur de Chambay, de Varennes, de Blandey, de Chicon, Baron de la Rocheturpin en Vendomois, &c. epousa *Françoise* de Tillay, Baronne d'Auffay-en-Caux, Dame d'Anetes, dont il eut 1. *Jacques*, mort sans enfans de *Françoise*, Dame d'Amfreville sur Iton, qu'il avoit épousée l'an 1528, & qui prit une seconde alliance avec *Robert* de Pommereuil Seigneur de Moulin-Chappel, dont elle eut postérité; 2. NICOLAS, qui suit; 3. *Charles*, Chanoine & Archidiacre de Laon en 1529, Prieur de Bezeu, puis Grand Chambrier du Cardinal de Lorraine; 4. *Jean*, Seigneur de Ponsescy, de Durbois, & d'Itreville-en-Vendomois, Porte-guidon de la compagnie du Grand Sénéchal de Normandie, puis Lieutenant de la compagnie d'ordonnance de l'Amiral d'Annebaut, & Pannetier du Roi en 1554, dont la postérité finit en la personne de *Jeanne* de Chambray son arriére-petite-fille, mariée en 1652, à *Nicolas* de Thiville, Comte de Bapaume, Seigneur de Champ-romain en Dunois, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Maréchal de ses camps & armées, dont sont venus des enfans; 5. *Oger*, Abbé de Joug-Dieu, diocése de Lyon, & de Cormeilles, diocése de Lizieux, Prieur de Charolles & de Beaumont-le-Roger, vivant en 1557; 6. *Jeanne*, Abbesse de Montivilliers en 1563; & 7. *Catherine* de Chambray, Abbesse d'Almenesches.

X. NICOLAS, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay, &c. épousa le cinquiéme janvier 1530, *Bonaventure*, fille de *François*, Seigneur de Prancle, & d'*Antoinette* le Roi de Chavigny, issue de la branche royale de Dreux, dont il eut 1. *Jean*, elevé Enfant d'honneur du Dauphin, mort sans alliance; 2. GABRIEL, qui suit; 3. *Françoise*, mariée le 20 décembre 1547, à *Jean* de Miez, Baron de Guyre; 4. *Barbe*, alliée 1. à *René* le Muterel, Seigneur de Faurille: 2. à *Louis* de Canouville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre; & 5. *Susanne* de Chambray, Religieuse à Poissy, puis Abbesse de Saint-Remy-des-Landes, diocése de Chartres en 1580.

XI. GABRIEL, Seigneur de Chambray, Baron d'Auffay, &c. fut nommé en janvier 1554, Coadjuteur d'*Oger* son oncle, Abbé de Cormeilles, qu'il quitta pour prendre le parti des armes. Le Roi Henri III le fit Chevalier de l'Ordre, & le pourvut de la charge de Gentilhomme de sa Chambre par lettres du 17 mai 1585, après avoir été député de la Noblesse du Baillage d'Evreux, aux Etats Généraux du Royaume, tenus à Blois en 1576. Henri IV étant parvenu à la Couronne, lui donna en 1590, une compagnie de cinquante Hommes d'armes de ses ordonnances; l'envoya commander à Condé pendant la Ligue, puis lui ordonna de négocier la réduction des villes & château de Dreux, où il avança de ses deniers la somme de cinq mille écus, dont il fut remboursé par ordonnance du 18 mars 1595. Il épousa 1. le 15 juin 1566, *Perronne* le Picart de Radeval, fille de *George*, des Comtes d'Estelan, & de *Françoise* de S. Simon, dont il n'eut point d'enfans: 2. le 27 janvier 1578, *Jeanne*, fille de *Denys* d'Angennes & de *Jacqueline* de Silly-la-Rochepot, dont il eut pour fils unique TANNEGUY qui suit.

XII. TANNEGUY, Baron de Chambray, &c. fut Mestre-de-camp entretenu en l'Infanterie Françoise par lettres du 26 février 1620, puis Maréchal des camps & armées du Roi. Il fut aussi Député de la Noblesse du Vicomté de Beaumont-le-Roger pour l'élection d'un Député aux Etats de Rouen. Il mourut en 1645, après avoir consommé une grande partie de ses biens au service du Roi & à ses plaisirs. Il épousa 1. *Susanne* d'Ailly, sœur de *Philibert-Emanuel*, Vidame d'Amiens, Seigneur de Péquigni, dont il n'eut point d'enfans: 2. par contract du 19 juin 1636, il se remaria à *Héléne* de Bagnart, niéce de *François* de Pericard, Evêque d'Evreux, dont il eut pour fils unique NICOLAS II, qui suit.

XIII. NICOLAS, II. du nom, Baron de Chambray, fut dès l'âge de 22 ans Capitaine des armées navales de sa Majesté par Brevet du dernier décembre 1662. Il fut chargé par César Duc de Vendôme, qui l'avoit fait élever, & qui l'honoroit de son amitié, de negocier le mariage de Marie Elisabeth-Françoise de Savoye-Nemours sa petite-fille, avec Alfonse-Henri, VI. du nom, Roi de Portugal, & de la conduire à Lisbonne. Etant de retour en France, il épousa le dixiéme septembre 1669, *Anne* le Doux de Melleville, fille d'*Etienne*, Seigneur du Breuil, Conseiller au Parlement de Rouen, dont il eut 1. FRANÇOIS NICOLAS qui suit; 2. *Henri-Nicolas*, Capitaine au régiment de Picardie, qui a épousé en 1714, *Espérance-Marie* le Pélerin, Dame de Morsan près d'Evreux, dont il y a des enfans; 3. *Jacques-François*, Chevalier de Malte, Capitaine des vaisseaux de la Religion; 4. *Marie-Gabrielle*, alliée à *Charles* du Four, Seigneur de S. Leger; 5. 6. *N.*... & *N.*... Religieuses en l'Abbaïe de S. Sauveur d'Evreux; 7. 8. *N.*... & *N.*... Religieuses en l'Abbaïe de la Trinité de Caën, & sept autres enfans morts jeunes.

XIV. FRANÇOIS-NICOLAS, Baron de Chambray, &c. a été douze ans Capitaine au régiment de Picardie, & fut nommé par le Roi pour lever en 1702, à ses dépens, un régiment d'Infanterie. Il a épousé le premier avril 1704, *Marie-Louise* de Folleville, fille de *Charles*, Seigneur de Manancourt, de Beaumartin, &c. & de *Clémence-Gabrielle* de Lameth. A cause de cette alliance il a eu part à la succession de Paule-Françoise-Marguerite de Gondy-de-Retz, veuve de François-Emanuel de Bonne-de-Créquy, Duc de Lesdiguiéres, morte le 21 janvier 1716, & a pour enfans 1. LOUIS, qui suit; 2. *Jacques*, né le 14 juin 1715, reçu Chevalier de Malte le septiéme octobre suivant; 3. *Marie-Anne*, née le deuxiéme mars 1705; 4. *Clémence-Renée*, née le sixiéme août 1706; 5. *Marthe-Gabrielle*, née le sixiéme mars 1709; & 6. *Marie-Henriette* de Chambray, née le deuxiéme mars 1711.

XV. LOUIS de Chambray, né le 14 juin 1715.

Cette maison porte pour armes un écu semé d'hermines, chargé de trois tourteaux de gueules, 2. 1. * *Mémoires Domestiques.*

CHAMBRE, petite ville ou bourg dans la Savoye. Ce lieu a titre de Marquisat, & est situé dans le Comté de Maurienne, sur la riviére d'Arc, à quelques lieues au dessous de Saint-Jean-de-Maurienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAMBRE ARDENTE, Chambre de Justice, où l'on jugeoit autrefois les Criminels d'Etat; ainsi appellée, parce qu'elle étoit toute tendue de drap noir, & eclairée par des flambeaux. On a aussi donné ce nom à la Chambre qui fut établie à Paris en 1679, contre les personnes accusées d'avoir fait ou donné du poison. * *Mémoires du tems.*

CHAMBRE, (Marin Cureau de la) Conseiller du Roi en ses Conseils, & son premier Médecin ordinaire. Il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, il étoit savant en toute sorte de Littérature, & ces qualitez étoient soutenues par un grand fonds d'honneur & de probité. Il étoit à tous les Hommes de Lettres un ami, qui ne leur manquoit jamais au besoin. Il étoit né au Mans. La réputation, que son esprit lui avoit aquise, le fit connoître au Chancelier Séguier, & ce Magistrat voulut avoir la Chambre auprès de lui, non seulement comme un excellent Medecin; mais encore comme un homme consommé dans la Philosophie & dans les Belles Lettres. Le Cardinal de Richelieu, qui le vit peu après, en porta un même jugement & en fit une estime singuliere. Il le destina pour être un des ornemens de l'Académie Françoise, qu'il avoit établie depuis peu. La Chambre fut reçu dans cette illustre Compagnie au commencement de l'an 1635. Depuis, le même Cardinal le choisit, entre le grand nombre d'Ecrivains qui s'étoient attachez à sa fortune, pour répondre à un Ouvrage extremement séditieux, intitulé *Optatus Gallus de cavendo Schismate.* La Chambre avoit déja écrit divers Traitez excellens. Il continua de publier ceux que nous avons de lui, & qui ont aquis beaucoup de réputation à leur Auteur. Les principaux sont, *les Caractéres des Passions; L'Art de connoître les hommes; De la connoissance des bêtes; Conjectures sur la digestion; De l'Iris; De la Lumiére; Le Systéme de l'ame; Le débordement du Nil; Traduction de la Physique d'Aristote; De la Philosophie Platonique; Usus Aphorismorum, &c.* Louis XIV a honoré La Chambre d'une affection particuliere. Il la lui fit connoître par ses liberalitez, en le nommant un des premiers entre ceux qui devoient avoir part aux pensions qu'il faisoit distribuer aux Hommes de Lettres. Il fut aussi choisi, pour remplir une des premiéres places dans l'Académie des Sciences. Il les a cultivées avec succès; & ce qui est glorieux pour lui, c'est que tout ce qu'il a fait porte non seulement le caractére d'excellent Philosophe, mais encore celui de bon Chretien. Il étoit pénétré des veritez de l'Evangile & de l'éternité, dans laquelle il entra par une mort heureuse, en la 75 année de son âge, le 19 novembre 1669. Il a laissé deux fils, qui ont soutenu par leur mérite la réputation qu'il s'étoit aquise. L'aîné, François de la Chambre premier Médecin de la Reine. Le second, Pierre, Abbé de la Chambre, fait la matiére de l'article suivant. Plusieurs Auteurs parlent avec éloge de La Chambre. Son corps fut enterré à Paris dans l'Eglise de Saint Eustache sa Paroisse, où l'on voit son tombeau, digne du mérite de celui pour qui il est fait, & digne de la piété de ses fils, qui l'ont fait faire. On sera bien aise d'en voir ici la description de la façon de M. Félibien. Dans un quadre de marbre blanc est enchassée une table de marbre noir, d'où sort en demi-relief une grande figure de femme de marbre blanc. Elle paroît s'élever en l'air soutenue par des ailes qu'elle a au dos. Elle est vêtue d'une robe, & par dessus d'un grand manteau qui l'enveloppe. Sur ses cheveux negligez, mais néanmoins disposez agréablement, est une couronne. L'air de son visage est noble & gracieux. Elle regarde attentivement & avec plaisir une Médaille qu'elle tient des deux mains & qu'elle sem-

semble emporter avec joye. Cette Médaille est le portrait au naturel de M. de la Chambre, & par toutes les marques de la figure qui le tient, il est aisé de juger qu'elle répréfente l'Immortalité qui enléve au ciel ce grand homme, où ses vertus & son mérite lui ont aquis une place. Sur le pan de la robe de l'Immortalité est écrit en gros caractéres l'Eloge de ce savant personnage, que la postérité lira avec autant de respect, qu'elle aura d'admiration pour son nom & pour ses Ouvrages, que toute la terre ne sauroit assez louer. Il y a encore dans le haut une urne avec deux lampes antiques à côté, symbole de la mort & d'une éternelle vie, & en bas sont les armes de La Chambre.

CHAMBRE (Pierre Cureau de la) fils du précédent. Il avoit étudié pour être Médecin; mais frappé de surdité dès sa jeunesse, il se tourna du côté de l'Eglise. Il alla en Italie, & ce fut là où il se lia d'amitié avec le Cavalier *Bernin*, dont il a fait l'éloge. Il avoit dessein de donner au Public la Vie de cet illustre Sculpteur & Architecte; mais comme la réputation, que le Bernin avec aquise en France, où l'on change aisément de goût, tomba tout d'un coup; & que c'auroit été se perdre, que de la vouloir soutenir contre ses envieux, l'Abbé de la Chambre abandonna ce dessein & n'en parla plus. D'ailleurs, il étoit paresseux, & n'entreprenoit pas aisément de grands Ouvrages. Il avoit promis une nouvelle Edition de toutes les Oeuvres de son Pére en deux volumes *in folio*, mais ce fut une promesse d'Auteur, qui tient quelque chose de la légéreté de celle des Amans. Il écrivoit peu & avec peine. Nous n'avons de lui, que quelques Sermons & deux ou trois Discours, prononcez à l'Académie Françoise, dont il fut reçu Membre en 1670, à la place de Monsieur de *Racan*. Il étoit Docteur en Théologie & Curé de S. *Barthélemi*. Il disoit, qu'il étoit comme *Socrate*, qui ne produisoit rien de lui même; mais qui aidoit aux autres à produire & à enfanter. Il est vrai, qu'il pressoit fort les bons Esprits à travailler pour l'utilité publique & pour la belle gloire. C'est par ses pressantes exhortations, que des personnes habiles, mais timides, ont mis au jour de fort bons Ouvrages. Tel est, par exemple, celui d'*Athénes Ancienne & Moderne*. Il avoit cela de commun avec le fameux *Costar*, qu'aimant la Poësie, il n'étoit point du tout Poëte & n'avoit jamais fait qu'un seul vers; ce qui donna lieu à feu M. *Boileau* de l'Académie Françoise, à qui il récitoit ce vers, de s'écrier en l'admirant, *Ah! Monsieur, que la rime en est belle.* Sa grande inclination étoit pour les Livres Italiens & Espagnols. Les bons mots lui plaisoient beaucoup; il aimoit à les entendre, & en disoit quelquefois d'assez agréables. Peut-être ne sera-t'on pas fâché d'en trouver ici quelques uns. En parlant du Pére *Rapin*, qui faisoit tour à tour des livres d'érudition, & des livres de piété, il disoit, que ce Jésuite servoit Dieu & le monde par sémestre. Il appelloit le Pére *Bouhours*, *l'Empeseur des Muses*, à cause qu'il paroît plus d'art & de contrainte dans ce qu'il écrit, que de facilité & de naturel. Sur ce que le P. *Hardouin* a prétendu, que le *Joséphe*, tel que nous l'avons aujourd'hui, est un Ouvrage de quelque Moine du treiziéme siecle, *nous le croirons*, disoit-il, *quand il nous aura prouvé, que les Jésuites sont les Auteurs des Lettres Provinciales.* Il disoit des Lettres du Cardinal *Mazarin*, qu'elles faisoient bien de l'honneur à ce Ministre; & qu'à moins que de les lire, on ne croiroit pas qu'il eût été si honnête homme. Il vouloit, qu'en écrivant, on effaçât beaucoup; & disoit que les ratures des Auteurs sont des mouches, qui siéent bien aux Muses. Un jour parlant de la naïveté des Picards, il disoit, que dans la Cure de S. *Barthélemi*, *Pierre Roulé*, Picard de nation, & Docteur de Sorbonne, avoit fait peindre sur sa cheminée *Magdelaine*, & les autres femmes auprès du Tombeau de *Jesus Christ*, avec ces mots de l'Evangile, *Viderunt revolutum lapidem; elles ont vu Pierre Roulé.* Il mourut au mois d'avril 1693, & fut enterré dans son Eglise de S. *Barthélemi* à Paris. * Vigneul de Marville, *Mélanges d'Histoire, & de Littérature, tome* 3. *p.* 77.

CHAMBRE DES COMPTES, Compagnie souveraine établie pour examiner & pour juger tous les comptes de ceux qui ont reçu les deniers royaux, de quelque nature & qualité qu'ils soient. Ses fonctions sont aussi anciennes que l'établissement de la Monarchie, & elles étoient exercées par des Officiers du Conseil Royal, qui paroissent avoir été ceux qu'on appelloit *Graphions* sous les Rois de la premiére race: car ce nom que l'on donne à huit Membres du Conseil dans une chartre de Clovis III, de l'an 693, qui est imprimée dans les preuves de l'Histoire de saint Denys, paroît ne pouvoir convenir qu'à ceux qui tenoient les comptes, ou qui dressoient & signoient les lettres royaux: deux choses qui faisoient dans le Conseil ceux qui formérent la Chambre des Comptes. On apprend d'un titre de l'an 1339, cité dans les Mémoires de Miraulmont, que la Chambre des Comptes fut sédentaire à Paris dès le régne de saint Louïs; ce qui découvre l'erreur de l'opinion commune, suivant laquelle ce fut Philippe *le Bel* qui la fixa dans cette ville peu auparavant le Parlement. On trouve aussi dans ce titre, que ceux qui composérent cette Chambre, cessérent lorsqu'elle fut fixée, de dresser & de signer les lettres royaux, comme ils avoient coutume de faire; & que cette fonction fut attribuée à des Notaires & Sécretaires du Roi. C'est à cause de ce service que les premiers Officiers de cette Chambre rendoient, qu'encore aujourd'hui deux Maîtres des Comptes ont le droit de bourse à la Chancellerie. Comme nos Rois attentifs à la conservation & à l'augmentation de leurs revenus, en prenoient connoissance par eux mêmes, la Chambre des Comptes assista longtems au Conseil, d'où vient qu'encore présentement les six anciens Maîtres des Comptes ont le titre, & même les gages de Conseillers d'Etat. C'étoit alors cette Chambre qui examinoit presque toutes les lettres, avant que le Chancelier les scellât. Philippe de Valois lui donna une grande marque de son estime, lorsque partant pour la Flandre, il lui laissa son sceau, avec le pouvoir d'accorder en son absence toutes sortes de lettres de graces, comme il auroit pu faire lui même. On prétend que dès le commencement elle fut logée au Palais dans l'isle, où elle occupe, depuis Louïs XII, un bâtiment assez vaste; mais il ne lui fallut d'abord qu'un fort petit logement, la Chambre n'étant composée que de deux Présidens, ordinairement Clercs, & quelquefois Archevêques ou Evêques, de trois Maîtres Clercs, & de trois Maîtres laïcs. La multiplicité des affaires obligea néanmoins bientôt à augmenter le nombre de ses Officiers. Philippe *le Long* y ajoûta un Maître Clerc, & huit Clercs ou Auditeurs. Charles *le Bel* son frére créa encore un Maître laïc & un Clerc, & il y eut depuis d'autres créations. Entre les Présidens laïcs on trouve en 1397, Jacques de Bourbon Prince du sang. Présentement la Chambre des Comptes est composée de treize Présidens, savoir d'un premier à qui le Roi donne ce rang, & de douze autres qui sont dits & nommez second, troisiéme, &c. suivant l'ordre de leur réception, & qui servent par sémestre; de soixante dix-huit Maîtres des Comptes; de trente-huit Conseillers Correcteurs, & de quatre-vint-deux Conseillers Auditeurs, lesquels servent tous par sémestre, & néanmoins peuvent entrer toute l'année, ainsi que les Présidens, avec un Avocat Général du Roi, un Procureur général du Roi, & son Substitut, deux Greffiers en chef, un Greffier plumitif, un premier Huissier, un Garde des regîtres, &c. Les Présidens, les Maîtres, les Controlleurs & les Auditeurs sont de robe longue s'ils sont reçus sur la loi, après avoir pris leurs licences; & de robe courte, s'ils n'y sont pas reçus. Néanmoins ils portent tous la robe longue depuis le mariage de Louïs XIV, & l'entrée de la Reine Marie Therése d'Autriche son épouse l'an 1660. Comme ils sont reputez commensaux, ils touchent à la mort des Rois une somme d'argent pour les habits de deuil, avec lesquels ils assistent à leurs funérailles, au lieu que le Parlement qui n'a pas ce droit, y assiste en robes rouges. Le premier Président, & les trois anciens Présidens de sémestre, sont toûjours au grand Bureau; & les trois derniers de sémestre tiennent le second. Les Maîtres des Comptes servent dans les deux Bureaux alternativement par mois, savoir, le plus ancien Maître de sémestre au grand Bureau, en janvier, mars & mai; & au second, en février, avril & juin: le second Maître de sémestre au grand Bureau, en février, avril & juin; & au second Bureau, en janvier, mars & mai: ainsi du troisiéme, du quatriéme, & des autres Maîtres consecutivement: ce qui se pratique de même au sémestre de juillet. Elle a droit de recevoir la foi & hommage des Prélats, des Princes, des Ducs, & autres Seigneurs possédans des fiefs qui relévent du Roi, & de leur faire donner aveu & dénombrement. Elle a aussi le pouvoir d'avoir l'œil sur les aliénations & usurpations du domaine, & de verifier les édits & ordonnances touchant le fait des Finances. C'est elle encore qui enregître les fermens de fidélité que font au Roi les Archevêques, les Evêques, les Abbez des Abbaïes royales, & les Chefs d'Ordre, sujets au droit de Régale, & de donner main-levée des fruits de leurs Bénéfices. La Chambre des Comptes connoît & juge souverainement de toutes les matiéres qui concernent la recepte & la dépense des Finances. Elle examine les comptes du thrésor royal, ceux de la maison du Roi & des maisons royales, & généralement tous les Comptes que l'on appelle de la Cour, & ceux des Receveurs des provinces de son ressort. Elle verifie & enregître les Edits, les Déclarations, & les Ordonnances, qui lui sont adressées de la part du Roi; comme aussi les Déclarations de guerre, les Traitez de paix, les Contracts de mariage des Rois & des Enfans de France, les Appanages, les aliénations & réunions des domaines du Roi, les annoblissemens, les naturalitez, les légitimations, les amortissemens, les dons & gratifications. Elle enregître encore les créations des Duchez, des Pairies, des Principautez, des Marquisats, des Comtez, & autres titres de dignité. Enfin, elle connoît de toutes les affaires qui peuvent entrer en ligne de compte, soit directement, ou indirectement, & où le domaine du Roi est intéressé. Les Enfans de France ont droit d'établir une Chambre des Comptes au principal lieu de leur appanage; mais cette Chambre finit en cas de réversion à la Couronne faute d'hoirs mâles, & le plus souvent même le Roi leur permet de faire compter leurs Thresoriers en la Chambre des Comptes de Paris.

A l'égard des autres Chambres des Comptes, qui sont au nombre de neuf, savoir celles de Rouen, de Dijon, de Nantes, de Montpellier, de Grenoble, d'Aix, de Pau, de Blois, & de Dole, il faut remarquer qu'avant la réünion des Duchez de Normandie, de Bourgogne, de Bretagne, & des Comtez de Toulouse & de Provence, ces Ducs & Comtes avoient leurs Officiers & Chambres des Comptes, & depuis en divers tems, les Rois de France ont conservé & rétabli celles de Rouen pour la Normandie, de Dijon pour la Bourgogne, de Nantes pour la Bretagne, de Montpellier pour la Provence; comme aussi celles de Grenoble pour le Dauphiné, de Pau pour la Navarre, & de Dole pour la Franche-Comté. Les Chambres des Comptes de Rouen, de Nantes, de Grenoble, & de Dijon, ont le même pouvoir dans leur ressort que celle de Paris, pour ce qui regarde les Comptes des receveurs & autres comptables, la réception des Officiers du Domaine & des Finances, la vérification des dons, des lettres de naturalité, & de semblables affaires. Celle de Montpellier fut unie à la Cour des Aides de cette même ville en 1629, sous le titre de Cour des Comptes, Aides & Finances; & il y a eu en 1705 pareille réünion de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides de Rouen. Celle d'Aix a toûjours été unie à la Cour des Aides; où plutôt la jurisdiction des Aides fut attribuée à la Chambre des Comptes par le Roi Louïs XI, qui en ôta la connoissance au Parlement. Celle de Pau est pour la Navarre, le Béarn, l'Armagnac, le Comté de Foix; & la Chambre des Comptes de Nérac pour l'Albret, y fut unie l'an 1624. La Chambre des Comptes de Blois pour le Duché d'Alençon, & le Comté de Blois, a subsisté nonobstant la réünion de ces terres à la Couronne, & quoique l'Echiquier d'Alençon ait été supprimé. Il faut encore remarquer ici quel est l'habit de cérémonie de ceux qui composent la Chambre des Comptes. Les Présidens ont la robe de velours noir; les Maîtres des Comptes, la robe de damas; les Auditeurs des Comptes, la robe de tafetas; l'Avocat & le Procureur général portent la robe de satin, comme les Maîtres des Comptes, avec le chaperon doublé d'hermine; les

Greffiers, la robe de damas ; le Contrôlleur général des reſtes, & le premier Huiſſier, la robe de tafetas, & toutes ces robes ſont de couleur noire. * Davity, *de la France*. Miraulmont, *Origine & Inſtitution des Cours Soveraines.*

CHAMBRE DES ENQUETES, ſe dit d'une Chambre du Parlement, où l'on juge les procès civils par écrit, & qui ont été appointez en premiére inſtance, & où d'ordinaire il y a des *Enquêtes*. Autrefois la Chambre des Enquêtes n'étoit pas ſouveraine, & Pâquier rapporte que par un Arrêt du ſeptiéme janvier 1409, la Grand'Chambre de Parlement de Paris revit & reforma un Arrêt des Enquêtes. Il ajoûte qu'elles n'avoient point le droit de mettre les appellations au neant : ce qui ne lui fut permis que le huitiéme janvier 1422. Aujourd'hui elles jugent en dernier reſſort. Lorſque le Parlement fut rendu ſedentaire à Paris par Philippe *le Bel* en 1302, il n'y avoit qu'une ſeule Chambre qui fut appellée *la Chambre du Parlement*. Elle étoit compoſée de treize Conſeillers Clercs & de treize Laïcs. Le Chancelier qu'on appelloit *le Garde-Séel* y préſidoit. Cette Chambre du Parlement jugeoit les appellations des Baillifs & des Senechaux, & les affaires les plus importantes. Bientôt après, on établit à Paris une Chambre des Enquêtes pour juger des appellations des procès par écrit & des Enquêtes. Il y avoit auſſi des Conſeillers Clercs & Laïques, dont les uns étoient appellez *Jugeurs*, & les autres *Rapporteurs*, à la différence des autres qu'on appelloit Maitres du Parlement. Les Evêques préſidoient aux Enquêtes. Le même ordre fut établi par le même Roi pour Toulouſe. Philippe *le Long* ſon fils, en 1319, érigea une ſeconde Chambre des Enquêtes. Il y ordonna vint Conſeillers Clercs & trente Laïques dont ſeize ſeroient Jugeurs & les autres Rapporteurs. Ce Prince fit auſſi défenſe aux Prélats d'aſſiſter aux Parlemens; & depuis, les Evêques ceſſérent de préſider aux Enquêtes. La premiére Chambre des Enquêtes fut appellée la Grande, & la ſeconde la petite Chambre des Enquêtes. En 1521, le Roi François I, pour l'expédition plus prompte des affaires, érigea une troiſiéme Chambre des Enquêtes. Henri II en créa une quatriéme; & Charles IX en 1568, en établit une cinquiéme. En 1581, il en fut érigé une ſixiéme. Mais quoi que l'Edit eût été vérifié au Parlement, il n'eut aucun effet & les cinq Chambres des Enquêtes ſubſiſtent ſur le même pié. Dans le Parlement de Toulouſe il y a trois Chambres des Enquêtes, & deux dans celui de Rouen.

Autrefois les charges de Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris n'étoient que de ſimples commiſſions, que le Parlement donnoit aux anciens Conſeillers Clercs de la Grand'Chambre. Ce ſont aujourd'hui des titres d'office & irrévocables, mais il faut pour cela prendre des commiſſions diſtinctes & ſéparées de leur charge de Conſeiller; & il faut même avoir exercé quelque tems la charge de Conſeiller. Après vint ans, un Préſident peut réſigner ſa charge de Conſeiller, & conſerver ſon rang & ſa commiſſion de Préſident. Au Parlement de Rouen & à celui de Metz, les Préſidens des Enquêtes ſont Préſidens au Mortier. En leur abſence un Préſident ou un Conſeiller de la Grand'Chambre y vient préſider. A Toulouſe & à Bourdeaux les Préſidens des Enquêtes prennent auſſi des proviſions de Conſeillers. Par un réglement de 1667, du Parlement de Paris, les Préſidens aux Enquêtes dans les aſſemblées & les cérémonies publiques ont ſéance après les deux plus anciens Conſeillers de la Grand'Chambre, & marchent avec les quatre Préſidens des Requêtes ſelon leur rang de réception. Lorſqu'ils deviennent vétérans & honoraires, & qu'ils ſe défont de leurs charges, ils ſe retirent à la Grand'Chambre, & ils prennent ſéance au deſſous du Doyen. Chaque Parlement a un uſage différent. Pour les Conſeillers des Chambres des Enquêtes dans tous les Parlemens, ils montent à la Grand'Chambre par ordre d'ancienneté. Les cinq Chambres des Enquêtes, ſont compoſées chacune de trois Préſidens & de trente, trente & un ou trente deux Conſeillers. * *Diction. de* Furetiére, *dern. édit.*

CHAMBRES ECCLÉSIASTIQUES, ce ſont les aſſemblées où l'on juge en dernier reſſort des différents, au ſujet des décimes & des charges miſes ſur le Clergé. Lorſque l'on commença à mettre des charges ſur le Clergé, les différents qui arrivoient ſur ce ſujet, étoient terminez par des Juges ordinaires; mais le 14 août 1564, le Roi Charles IX donna pouvoir aux Syndics du Clergé, qui réſidoient à Paris, de les juger en dernier reſſort, en prenant avec eux deux ou trois Conſeillers du Parlement de Paris, & cet établiſſement fut confirmé par un Edit du même Roi de l'an 1568. L'Aſſemblée du Clergé tenue à *Melun* en 1579, révoqua les Syndics généraux, & demanda au Roi l'établiſſement de quelques Chambres où ces matiéres fuſſent décidées ſans appel. Henri III, qui régnoit alors, leur accorda cet établiſſement, par le contract du 20 de février 1580, qui fut ſuivi d'un Edit qui érigeoit les Chambres de Paris, de Rouen, de Lyon, de Tours, de Toulouſe, de Bourdeaux & d'Aix. Le même Edit preſcrivit l'étendue du reſſort de ces Chambres. Cet établiſſement a été confirmé de tems en tems par les Rois, & ordinairement pour dix ans chaque fois, mais avec quelques petits changemens. En 1596, Henri IV ajoûta la Chambre de Bourges à celles qui étoient déja établies. Louïs XIII, après avoir rétabli les Eccléſiaſtiques du Béarn & de la Baſſe Navarre dans tous leurs biens, créa une Chambre Eccléſiaſtique à *Pau* pour les Diocéſes de Leſcar & d'Oléron qui juſqu'alors reſſortiſſoient à la Chambre de Bourdeaux. Par un Edit de Henri IV, de l'an 1596, Gap fut ôté du reſſort de Lyon pour être attribué à la Chambre Eccléſiaſtique d'Aix. Par un réglement de l'Aſſemblée du Clergé fait le 28 de janvier 1606, Nevers, qui étoit du reſſort de Lyon, fut attribué à celui de Paris. En 1615, l'Aſſemblée générale du Clergé ayant demandé à Louïs XIII, l'établiſſement des Bureaux diocéſains, ce Prince l'accorda par le contract du mois d'août de la même année, qui fut ſuivi d'un Edit donné au mois de juillet de l'an 1626. Les conteſtations qui s'élévent au ſujet des Décimes & des autres impoſitions ſur le Clergé, ſont jugées en premiére inſtance par ces Bureaux particuliers des diocéſes, & de ces Bureaux on en appelle aux Chambres Eccléſiaſtiques, lorſque la ſomme dont il eſt queſtion eſt au deſſus de vint livres : car ſi elle n'eſt que de vint livres, ou au deſſous, le Bureau juge en dernier reſſort. La principale fonction de ces Bureaux diocéſains eſt de faire ſur les Benefices de chaque diocéſe la repartition de ce que l'Aſſemblée générale a réglé qu'il ſeroit payé. Ces Bureaux particuliers des diocéſes ſont ordinairement compoſez de l'Archevêque ou de l'Evêque, d'un Deputé du Chapitre de la cathédrale, d'un ou de deux Députez des autres Chapitres, d'un ou de deux Députez pour les Réguliers, & d'un ou de deux Deputez pour les Curez. Il y a auſſi quelquefois un Deputé pour les Abbez & Prieurs Commendataires. Dans quelques Diocéſes le Doyen du Chapitre de la cathédrale eſt Député-né de ſon Chapitre, tel eſt celui de Paris, &c. Il y a encore des Diocéſes où la Deputation pour les Réguliers, eſt attachée à un certain Office ou Benéfice, & celui qui en eſt revêtu eſt Député-né pour les Réguliers du Diocéſe. Enfin il ſe trouve des Diocéſes dans leſquels ces Deputez ſont nommez chacun par leur Communauté. Dans d'autres ils le ſont par les Synodes, & dans quelques-uns les Evêques ſe ſont attribuez le droit de les nommer.

Dans toute la France il n'y a que neuf Chambres Eccléſiaſtiques, ſous chacune deſquelles eſt compris un certain nombre de Diocéſes. Ce ſont les Chambres de Paris, de Rouen, de Lyon, de Tours, de Toulouſe, de Bourdeaux, d'Aix, de Bourges, & de Pau. La Chambre Eccléſiaſtique de Paris comprend 18 Diocéſes, Paris, Chartres, Orléans, Blois, Senlis, Soiſſons, Beauvais, Amiens, Boulogne, Noyon, Laon, Rheims, Chalons, Troyes, Meaux, Sens, Auxerre & Nevers. C'eſt la premiére des Chambres Eccléſiaſtiques du Royaume. Celle de Rouen eſt compoſée de ſept Diocéſes de Normandie, Rouen, Evreux, Liſieux, Séez, Bayeux, Coutances & Avranches. Celle de Lyon a douze Dioceſes dans ſon reſſort, Lyon, Langres, Autun, Challon, Mâcon, Vienne, Grenoble, Valence, Viviers, Saint-Paul-trois-châteaux, Die & Ambrun. Celle de Tours en a douze auſſi, Tours, le Mans, Angers, Nantes, Vannes, Quimper, Saint-Paul-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieu, Rennes, Dol, & S. Malo. La Chambre Eccleſiaſtique de Toulouſe eſt celle du Royaume qui a un plus grand nombre de Dioceſes dans ſon reſſort. Elle en a juſqu'à 24 qui ſont, Toulouſe, Lavaur, Montauban, Leictoure, Auſch, Lombès, Tarbes, Cominges, Conſerans, Pamiers, Rieux, S. Papoul, Mirepoix, Carcaſſonne, Alet, S. Pons, Beziers, Narbonne, Agde, Lodeve, Montpellier, Nîmes, Usès, & Alais. Celle de Bourdeaux en a 14, qui ſont, Bourdeaux, Saintes, la Rochelle, Luçon, Poitiers, Angoulême, Perigueux, Sarlat, Agen, Condom, Bazas, Aire, Dax & Bayonne. Celle d'Aix en a 14 auſſi, Aix, Apt, Arles, Marſeille, Toulon, Riez, Frejuls, Grace, Vence, Sénez, Digne, Glandéves, Siſteron & Gap. Bourges n'enferme que ſept Diocéſes dans ſa Chambre Eccléſiaſtique, Bourges, Limoges, Tulles, Clermont, S. Flour, Le Puy, & Mende. La Chambre Eccléſiaſtique de Pau eſt la plus petite du Royaume, car elle n'a dans ſon reſſort que le Diocéſe de Leſcar, & celui d'Oléron. Quoique les villes d'Avignon, de Carpentras, de Cavaillon, & de Vaiſon, appartiennent au Pape en ſouveraineté, leurs Diocéſes ne laiſſent pas d'être compris dans le reſſort de la Chambre Eccléſiaſtique d'Aix; mais c'eſt ſeulement pour quelques Paroiſſes de ces Diocéſes, qui ſe trouvant ſituées dans les terres du Roi, ſont ſujettes aux impoſitions comme toutes les autres du Royaume. Les Chambres Eccléſiaſtiques ſont ordinairement compoſées de l'Archevêque de la ville où elles ſont établies, & ce Prélat en eſt le Preſident. Elle eſt compoſée encore des autres Archevêques & Evêques du reſſort, d'un Deputé de chaque Diocéſe du reſſort, & de trois Conſeillers du Parlement ou du Préſidial de la ville dans laquelle ſe tient l'Aſſemblée. C'eſt la Chambre qui choiſit ces Conſeillers, & elle affecte de prendre ordinairement des Conſeillers Clercs. C'eſt elle auſſi qui choiſit un Promoteur. Elle s'aſſemble tous les huit jours, & lorſqu'il ne s'y trouve point d'Evêque pour préſider, c'eſt un des Conſeillers qui préſide, & pour faire un Arrêt il faut qu'il s'y trouve au moins ſept perſonnes. Les Députez doivent être graduez, & dans les Ordres ſacrez. Ces Chambres jugent en dernier reſſort tous les differents qui concernent les ſubventions du Clergé, & ils rendent la juſtice gratuitement. Leur juriſdiction a été ſouvent confirmée par des lettres patentes du Roi, & par des Arrêts des Cours ſupérieures. Le Receveur général du Clergé a ſes cauſes commiſes à la Chambre Eccléſiaſtique de Paris. Elle ſe tient dans l'enceinte du Palais. * *Nouvelle Deſcription de la France, &c.* par M. Piganiol de la Force, *tome* 1. *p.* 294. *&c.*

CHAMBRES MIPARTIES ou de L'ÉDIT, c'eſt ainſi que furent nommez les Cours de Judicature que le Roi Henri IV établit en France en 1598, pour connoître des affaires des Proteſtans du Royaume. Suivant l'article 31 de l'Edit de Nantes, ces Tribunaux devoient être compoſez de deux Préſidens dont l'un devoit être Catholique Romain, & l'autre de la Religion Proteſtante, & de douze Conſeillers, ſix Catholiques & ſix Réformez. Ces Chambres eurent lieu dans les Parlemens de Toulouſe, de Bourdeaux & de Grenoble. On avoit promis d'en ériger une à Paris compoſée de dix Conſeillers Catholiques Romains, & de ſix Proteſtans ; mais on en changea le plan dans la ſuite ; elle fut formée uniquement de Catholiques & d'un ſeul Religionaire, les cinq de la même Religion furent diſtribuez dans les Chambres des Enquêtes. Il eſt vrai que l'on permit aux Proteſtans d'indiquer ceux des Catholiques Romains, qu'ils ſouhaitoient d'avoir pour Juges. Il n'y eut point de Chambre mipartie dans le Parlement de Bretagne, parce qu'il y avoit peu de Proteſtans dans cette Province. On permit aux Réformez qui étoient de ce reſſort, de même qu'à ceux qui dépendoient des Parlemens de Rouen & de Dijon, de porter leurs plaintes aux Parlemens dont ils relevoient, ou à la Chambre mipartie la plus proche. Le Parlement de Rouen voyant que par cette permiſſion la plupart des procès étoient évoquez à la Chambre de l'Edit de Paris, ſouhaita d'en avoir une toute pareille : ce que le Roi lui accorda. En 1669, par un Edit de janvier, le Roi

Louïs XIV, à la follicitation du Clergé abolit les Chambres de l'Edit de Paris & de Rouen. Les Réformez du Béarn demandérent en 1670, une Chambre mi-partie, mais vainement. Celle de Castres fut transférée à *Castelnaudari* par un Arrêt du dernier d'octobre 1670. Enfin elles furent supprimées en 1679. * *Edit de Nantes.* Benoît, *Histoire de l'Edit de Nantes, tome* 1. *p.* 236. *tome* 3. *partie* 2. *p.* 27. 30. 55. 63. 64. 115. 159. 188. 189. 287. 288. 378.

CHAMBRE IMPÉRIALE de Wetzlar, est le Tribunal suprême de l'Empire. Elle fut autrefois à *Spire* & avoit été fondée par Maximilien I, & par les Etats de l'Empire en 1495. Elle dépend de l'Empereur aussi bien que des Etats de l'Empire, & elle juge, au nom des Etats, les procès des Etats mêmes & ceux de leurs Sujets. Cette Chambre fut instituée, après qu'on eut aboli la méthode de se faire justice soi-même. Maximilien mit d'abord cette Chambre à Francfort; mais les Etats de l'Empire étant assemblez à *Worms* deux ans après, il y transportérent la Chambre Impériale. En 1501, cette Chambre fut transférée à *Nuremberg*; en 1502, à *Ausbourg*; en 1503, à *Ratisbonne*; & en 1509, encore à *Worms*. En 1513, elle fut placée à *Spire* & revint en 1514 pour la troisiéme fois à *Worms*. Après la mort de Maximilien I, il parut presque que cette Chambre alloit être éteinte. Mais Charles-*Quint* étant parvenu à l'Empire, la rétablit, l'augmenta de quelques Assesseurs & ordonna qu'elle s'assemblât à *Nuremberg* en 1521. La Chambre y resta environ trois ans, après quoi elle se transporta à *Eslingen*; & en 1527, elle retourna à *Spire*. En 1530, on choisit cette ville pour le siége fixe de la Chambre Impériale, ce qui fut observé jusques en 1688, excepté qu'elle fut à *Wimpfen* dans les années 1539 & 1540; & à *Eslingen* en 1555 & 1556. Les François s'étant emparez de Spire en 1689, & ayant brûlé cette ville, la Chambre Impériale se transporta deux ans après à *Wetzlar*, où elle est encore aujourd'hui. Cette Chambre est composée d'un *Juge* ou *premier Président*, de quatre *Présidens*, deux Catholiques & deux Protestans, & de 50 *Assesseurs* dont il y en a 26 Catholiques & 24 Protestans. Mais ce nombre des Assesseurs n'a jamais été complet & rarement en compte-t'on plus de 17. Il y a quelque tems qu'il n'y en avoit que neuf à cause de l'irregularité avec laquelle ils étoient payez. Leurs gages sont fournis par les Etats de l'Empire, dont chacun paye sa portion. Le Juge de la Chambre Impériale doit être Allemand de nation, & Prince, ou Comte, ou du moins Baron de naissance. Les Sujets des Electeurs ne peuvent point appeller devant la Chambre Impériale de Wetzlar, & à l'égard des autres provinces on a déterminé les sommes au dessous desquelles on ne peut point y recourir. Il n'y a point d'appel des décisions de cette Chambre, mais si la somme n'est pas au dessous de deux mille *Rixdalers*, on peut demander & obtenir de la Chambre même une révision des Actes. Pour ce qui est de l'exécution des Sentences de la Chambre, il y a eu de tout tems de grandes difficultez là-dessus, lorsqu'il s'agissoit de puissans Princes, qui ne se mettent pas en peine de respecter les Décisions de la Chambre. La Diéte de Ratisbonne a souvent consulté s'il n'y auroit pas quelque voye d'exécution plus pratiquable que celle d'aujourd'hui, mais il n'a jamais été rien conclu là-dessus. L'Electeur de Tréves étant mort le sixiéme janvier 1711, le Prince de Nassau-Hadamar fut nommé Juge de la Chambre. Il vint à Wetzlar pour prendre possession de cet auguste emploi, mais il mourut le 27 mai suivant, & M. d'Ingelheim, le plus ancien Président de la Chambre vicaria dans la charge de Juge de la Chambre. Ce Tribunal est en concurrence de Jurisdiction avec le Conseil Impérial de Vienne, & lorsqu'en 1704 il se glissa quelque dissension entre quelques Membres des deux Chambres, celle de Wetzlar fut interdite; mais les Etats de l'Empire ayant demandé une révision de ce jugement, on nomma des Commissaires qui finirent les affaires en 1711, & depuis ce tems-là la Chambre de Wetzlar a repris ses séances. On a aussi délibéré souvent sur le choix d'une ville plus commode, où la Chambre pût résider. La ville de Spire a offert de recevoir de nouveau la Chambre, à condition que dans toutes les guerres on lui accorderoit une neutralité inviolable & éternelle. * Lundorpius, *Act.* Lymnæus, *Jur. publ. l.* 9. *ch.* 2. *& ad eum* Fritschius. Boecler, *Not. Imp. l.* 13. *ch.* 2. Gerhard, *de Jud. Aul. & Camerali.* Otto, *Jur. publ. ch.* 31. Kulpisius & Thomasius *ad Mon. Zamb.* Cocceius, *Jur. publ. ch.* 32 S. 2. Hofmannus, *Responsa Juris. Vitriarius*, a Pfeffingero *illustratus*, *l.* 4. *tit.* 6. *&c.*

CHAMBRE IMPÉRIALE de SPIRE. *Voyez* CHAMBRE IMPÉRIALE de WETZLAR.

CHAMBRE AULIQUE. *Voyez* AULIQUE (Conseil)

CHAMBRE APOSTOLIQUE, Tribunal qui est comme le Conseil des Finances du Pape, puisqu'il a la direction de son domaine, qu'on appelle les revenus de la Chambre Apostolique. Il est composé du Cardinal Camerlingue qui en est le Chef, du Gouverneur de Rome qui est Vice-Camerlingue, du Thréforier & de l'Auditeur de la Chambre, du Président de la Chambre, de l'Avocat des pauvres, de l'Avocat Fiscal, du Fiscal général de Rome, du Commissaire de la Chambre, & de douze Clercs de Chambre, quatre desquels sont, l'un Préfet *dell' annona*, ou de l'abondance des grains; un autre Préfet *della grassia*, ou de toutes sortes de denrées; un autre Préfet des prisons, & un autre Préfet des rues. Autrefois le Pape députoit six Clercs de sa maison pour gouverner ses Finances, d'où ils en ont retenu le nom. Sixte V les érigea en charges vénales & augmenta leur nombre jusqu'à douze. La charge de Clerc de Chambre coutoit quatre-vint mille écus Romains, celles de Thréforier & d'Auditeur plus de cent mille écus chacune, & celle de Président trente mille écus: de sorte que les Papes dans une promotion de Cardinaux, donnant le chapeau au Thréforier, à l'Auditeur, & à trois ou quatre Clercs de Chambre, profitoient tout un coup de plus de cinq cens mille écus dont ils enrichissoient leurs neveux, en revendant ces charges à d'autres, mais Innocent XII a supprimé la vénalité de ces charges, qui ne se donnent présentement qu'au seul mérite. Ce Tribunal prend ses vacances. Tous les Officiers à la derniére assemblée qu'ils font, sont magnifiquement traitez à dîner par le Pape. Le Cardinal Camerlingue les traite aussi le premier jour d'août; & la veille de saint Pierre, ils s'assemblent au Palais Apostolique pour recevoir les redevances des Feudataires de l'Eglise. Ils appliquent au profit de la Chambre celles qui se payent en argent; celles que l'on apporte en argenterie ou bijoux appartiennent au Thréforier, & les Clercs de Chambre partagent entre eux celles qui se payent en cire. * De Seine, *Description de la ville de Rome, tome* 4. *Memoires du tems.*

CHAMBRE (la Chambre Haute & la Chambre Basse) en Angleterre, sont les deux Chambres qui composent le Parlement d'Angleterre. La Chambre Haute est la Chambre des Seigneurs; le nombre en est arbitraire, & dépendant du Roi. L'Etat d'Angleterre imprimé en 1692, en compte 188. La Chambre Basse est celle des Communes, composée des Deputez des provinces, des villes & des bourgs, qui montent à 510, lorsqu'ils sont tous présens. * *Etat d'Angleterre.*

CHAMBRE (David) Ecossois, Seigneur d'Ormond, Conseiller à Edimbourg, vivoit en France en 1470 & 1480. Il écrivit une Histoire abbregée des Rois de France, d'Angleterre & d'Ecosse, avec plusieurs autres Ouvrages. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *en sa Biblioth. Franç.*

CHAMBRE (Philippe de la) Cardinal de Boulogne, étoit fils de *Louis*, Comte de la Chambre, & d'*Anne* de Boulogne, qui avoit été mariée en premiéres noces à *Alexandre* Stuart, Duc d'Albanie. Ce Prélat, qui après avoir été Religieux de l'Ordre de saint Benoît, avoit été élu Abbé de Saint-Pierre-de-Corbie, fut honoré de la pourpre à Marseille par le Pape Clément VII, en 1533. Il se trouva à l'élection de Paul III, & de Jules III, & mourut à Rome le 21 février 1550. * Du Chêne, *Histoire de Bourgogne. l.* 4. De Thou, *l.* 3. Justel, *Histoire de la Tour d'Auvergne.* Aubery, *Histoire des Cardinaux.*

CHAMBRIER de FRANCE, Officier de la Couronne, étoit distingué du Grand Chambellan. Il fut supprimé par François I, qui en sa place créa un premier Gentilhomme de sa Chambre. Un des plus considérables droits de la charge de Grand Chambrier, étoit d'avoir jurisdiction, par lui-même & par ses Lieutenans sur tous les Marchands & Artisans du Royaume, de donner des lettres de maîtrise, & de leur faire observer les ordonnances. Il tenoit sa jurisdiction à Charonne, & à Pic-pus, au bout du fauxbourg-Saint-Antoine, & ses jugemens étoient portez par appel au Grand Conseil. La difference des deux charges de Grand Chambellan & de Grand Chambrier, paroît par des Lettres patentes du Roi Charles-*Quint*, en 1368, où il est dit que le Chambellan de France avoit dix sols sur chaque maîtrise, & le Chambrier six. Voici ce que l'on peut savoir de la suite des Chambriers, par les anciens titres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHAMBRIERS de France, sous la troisiéme race des Rois de France.

I. Renaud, Chambrier de France en 1060, sous le Roi Henri I.

II. Walerand en 1065 & 1085, sous Philippe I.

III. Guy, fils de Walerand en 1106 & 1121, sous Philippe I, & Louis *le Gros.*

IV. Albéric en 1128, sous Louïs *le Gros.*

V. Manassès en 1130, sous Louïs *le Gros.*

VI. Hugues en 1134, sous le même Roi.

VII. Matthieu, I. du nom, Comte de Beaumont en 1139, sous Louis *le Jeune.*

VIII. Albéric, I. du nom, Comte de Dammartin en 1162, sous le même Roi, vivoit en 1181.

IX. Matthieu, II. du nom, Comte de Beaumont en 1174, sous le même Roi.

X. Renaud, fut créé Chambrier de France en 1176, & vivoit en 1179, sous le même Roi.

XI. Raoul étoit Chambrier de France en 1186, sous Philippe *Auguste.*

XII. Matthieu, III. du nom, Comte de Beaumont, étoit Chambrier de France en 1190 & 1207, sous le même Roi, & mourut avant l'an 1214.

XIII. Ursion de Méreville, est qualifié Chambrier de France dans les titres de l'année 1209.

XIV. Barthélemi, Sire de Roye, vers l'an 1209, sous Philippe *Auguste* & Louis VIII, mourut en 1224.

XV. Jean, Comte de Beaumont en 1225, sous Louïs VIII.

XVI. Jean de Nanteuil en 1240 & 1248, sous saint Louïs.

XVII. Alfonse de Brienne, Comte d'Eu, en 1258, sous le même Roi, mort en 1270.

XVIII. Erard, Seigneur de Valeri en 1272, sous Philippe *le Hardi*, étoit mort en 1277.

XIX. Robert, II. du nom, Duc de Bourgogne en 1287, sous Philippe *le Bel.*

XX. Jean, II. du nom, Comte de Dreux en 1306, sous le même Roi, mourut en 1309.

XXI. Louis, I. du nom, Duc de Bourbon, dit *le Boiteux*, en 1312, sous le même Roi, mourut en 1341.

XXII. Pierre, I. du nom, Duc de Bourbon, en 1341, sous Philippe *de Valois*, fut tué à la bataille de Poitiers en 1346.

XXIII. Louïs, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1357, sous le Roi Jean, mourut en 1410.

XXIV. Jean, I. du nom, Duc de Bourbon, en * * * sous le Roi Charles VI, mourut prisonnier en Angleterre en 1434.

XXV. Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, en 1410, sous le même Roi, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

XXVI. Jean de Challon, III. du nom, Prince d'Orange, en 1415, sous le régne du même Roi, nommé par les Partisans du Duc de Bourgogne, mourut de peste à Paris en 1418.

XXVII. Guillaume, Seigneur de Châteauvillain, en 1419, élu par les partiſans du Duc de Bourgogne, mourut en 1439.

XXVIII. Raoul de Cromwel, Grand Thréſorier d'Angleterre, fut pourvu par le Roi d'Angleterre de la charge de Grand Chambrier de France en 1434, ſous Charles VII.

XXIX. Charles, I. du nom, Duc de Bourbon, mourut en 1456.

XXX. Jean, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1456, ſous le même Roi, mourut en 1488.

XXXI. Pierre, II. du nom, Duc de Bourbon, en 1488, ſous Charles VIII, mourut en 1503.

XXXII. Charles, III. du nom, Duc de Bourbon, en 1503, ſous Louïs XII, fut tué à l'aſſaut de la ville de Rome en 1527.

XXXIII. Henri de France, Duc d'Orléans & d'Angoulême, en 1527, puis Dauphin en 1536, & Roi de France ſous le nom de Henri II, en 1547.

XXXIV. Charles de France, Duc d'Orléans, en 1536, mort en 1545.

Apres ſa mort en ſeptembre 1545, l'Office de Chambrier fut ſupprimé. * Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*

CHAMBRUN, (Jacques Pineton de) fils de Jacques Pineton de Chambrun, Miniſtre dans l'Egliſe réformée d'Orange, naquit à Orange en 1637. Son pére qui étoit un homme de mérite le conſacra à l'étude de la Théologie. Il fut reçu au ſaint Miniſtére en 1658, & appliqué au ſervice de l'Egliſe d'Orange, où il eut beaucoup de traverſes à eſſuyer. Non ſeulement il étoit Miniſtre mais auſſi Profeſſeur en Théologie. Le Roi de France Louïs XIV, s'étant rendu maître de la Principauté d'Orange en 1660, fit raſer les baſtions de la ville capitale qui étoient l'ouvrage du Prince Maurice. Dès lors les Catholiques Romains inquiétérent ouvertement les Réformez. Les Jéſuites harceloient M. de Chambrun, qui ſavoit ſe ſoutenir au milieu de ces attaques. En 1678, un Jéſuite prêchant l'Octave du Sacrement défia le Miniſtre de répondre aux argumens par leſquels il alloit prouver la réalité & l'adoration du Sacrement. M. de Chambrun ayant appris ce défi refuta, dans un Sermon de plus de quatre heures tous ceux du Jéſuite & cela en ſa préſence. Le Jéſuite ſe ſentit ſi preſſé qu'au ſortir du Sermon il diſoit à un Gentilhomme Catholique Romain nommé *Villeneuve*, *Helas! je ne ſai où j'en ſuis; bon Dieu! comment pourrai-je répondre à tant de citations?* Cependant le Jéſuite ne ſe tut pas; mais au lieu de réfutation il ſe borna aux exclamations les plus pathétiques; & en ſe tournant du côté de l'autel il fit cette apoſtrophe à J. C. *Oui, mon Sauveur, je m'adreſſe à vous pour vous demander que vous jugiez notre cauſe par un miracle. Si nous ſommes des idolâtres en adorant votre ſaint Sacrement, faites deſcendre ſur nous le feu du ciel, comme Elie le fit deſcendre ſur les Prêtres de Baal. Foudroyez nos autels, & alors vous nous détromperez, & nous perſuaderez par ce jugement que nous ſommes des Idolâtres.* Cette imprécation ſe fit le 19 jour du mois de juin, & dix jours après pendant que le Chanoine *Caulet* célébroit la Meſſe, il ſe leva une furieuſe tempête & la foudre alla tomber au pié du grand Autel qui avoit été apoſtrophé. Le Prêtre officiant tomba à la renverſe & la Dame de la *Piſe* qui étoit à genoux fut bleſſée. La Principauté d'Orange ayant été rendue en 1665, M. de *Zuilichem* qui avoit négocie cette affaire à Paris pendant quatre ans, vint à Orange pour en prendre poſſeſſion de la part de ſon Maître. Comme on publioit le ſixiéme mai de la même année une amniſtie générale à la place du Cirque, M. de *Zuilichem* ſe trouvant à la tête du Parlement, il ſe forma dans l'air une Couronne, qui ſe poſa juſtement ſur le thrône qui avoit été dreſſé pour le Prince. Ce qui fut vû de tous les Aſſiſtans qui compoſoient une aſſemblée de plus de 8000 ames. Cet Illuſtre Plénipotentiaire compoſa le même jour cette Epigramme,

Dum Stat Arauſiacæ confirmatura Coronæ
Antiquam populi læta Corona fidem;
Non dubie cœlo placuit, quod utrique Coronæ
Tertia de cœlo miſſa coronat opus.

M. de Chambrun qui avoit eu de grandes liaiſons avec ce Miniſtre par lettres, en reçut mille marques de bonté juſques à ſa mort. En 1673, la France s'empara de la Principauté d'Orange & la donna au Comte d'Auvergne. Les Proteſtans commencérent à être de nouveau inquiétez, & M. de Chambrun ſur qui les affaires politiques ne rouloient pas moins que celles de l'Egliſe, s'en vit accablé. La Principauté fut rendue par la paix de Nimégue; mais l'Egliſe d'Orange eut toûjours des combats à ſoutenir. Comme les Conſuls eurent répréſenté à ſon A. R. que la ville étoit toute ouverte, il leur permit de rebâtir des murailles; mais le Marquis de *Montanégues*, Lieutenant-Général dans la Province du Languedoc, eut ordre de faire ceſſer cet ouvrage. Il entra donc à Orange le 14 août 1682, à la tête du Régiment de la Lande, l'épée à la main. M. de Chambrun fut exempté du logement des Dragons, parce qu'il avoit autrefois rendu quelque ſervice à M. de Montanégues; mais ſes Collégues ne furent pas ſi heureux & M. *Gondrand* fut furieuſement tourmenté par quatre Dragons. M. Morant, Intendant de la Provence, vint à Orange pour faire exécuter un arrêt du Conſeil d'Etat du Roi de France donné le 17 juillet 1682, par lequel tous les Ecoliers François qui étoient au Collége d'Orange devoient ſe retirer inceſſamment. En 1683, on enleva aux Proteſtans les deniers de la *Pérécation* qui ſervoient à payer les Paſteurs, les Profeſſeurs, & les Regens du Collége. S. A. R. en ayant été informée y pourvut. La caſſation de l'Edit de Nantes engagea un nombre prodigieux de perſécutez à ſe retirer à Orange. M. de Chambrun eut alors une maladie que tout le monde crut mortelle. A peine fut-il rétabli qu'il ſe caſſa la cuiſſe gauche dans une chûte. Meſſieurs de la Trouſſe, de S. Ruth & de Teſſé écrivirent en Cour pour l'informer que les Miniſtres & les troupeaux perſécutez ſe rendoient à Orange. C'eſt ce qui engagea le Parlement d'Orange de prier ces fugitifs de ſe retirer ailleurs. Malgré cela le Comte de *Teſſé* eut ordre de ſe rendre à Orange avec quelques compagnies de Dragons. Les Collégues de M. de Chambrun, Meſſieurs *Gondrand*, *Chion*, & *Petit*, furent arrêtez priſonniers de même que M. Aunet Miniſtre de Courtheſon. Un Officier & deux Dragons furent logez chez M. de Chambrun pour le garder à vue. Peu de jours après les Temples furent raſez. Le Comte de Teſſé accompagné de l'Evêque ſe rendit chez M. de Chambrun pour l'engager à changer ſoit par la diſpute, ſoit par promeſſes ou par menaces; mais tout fut inutile. Il ſe fit une aſſemblée des Proteſtans d'Orange dont la plupart promirent de changer, ſous les modifications que l'Evêque leur accorda, 1. *Qu'ils ne ſeroient pas obligez d'invoquer les Saints*: 2. *Qu'ils ne fléchiroient pas les genoux devant les images.* 3. *Qu'on leur donneroit la communion ſous les deux eſpéces.* M. de Chambrun toûjours inflexible vit ſa maiſon en proye aux Dragons qui l'empêchoient de prendre le moindre repos, quoi qu'il fût accablé d'infirmitez. Le Comte de Teſſé le fit transférer au *S. Eſprit.* Vint jours après ſon arrivee au S. Eſprit, on eut ordre de le traduire à *Pierre-Sciſe* ou *Pierre-Enciſe.* Dans la route on lui enleva tous ſes Domeſtiques pour le faire ſervir par des Dragons. C'eſt au milieu des douleurs qu'il eſſuya par ce changement qu'il alla juſques a dire, *Hé bien je me réunis.* Il ne voulut pourtant rien ſigner de tout ce que l'Evêque de Valence lui préſenta; & il éprouva ſur le champ & pendant longtems les remords les plus vifs, s'enviſageant comme un reprouvé. En conſequence des lettres que M. de Valence avoit écrites en Cour, on fit des offres conſiderables à M. de Chambrun qui refuſa tout. Il obtint la liberté d'aller à Lyon pour ſe faire traiter de la pierre, & il partit le premier août 1686. En paſſant devant Pierre-Sciſe, où étoient ſes Collégues, il envia leur bonheur. Arrivé a Lyon il chercha a s'evader, & il y reüſſit, ſe rendant heureuſement a Genéve. Il y avoit alors un bon nombre de Miniſtres refugiez, il les pria de s'aſſembler, d'écouter ſa confeſſion & de le rétablir dans le Miniſtére d'où il étoit déchu par ſon abjuration. Cela s'exécuta le 12 ſeptembre 1686, ſous la préſidence de *Théodore de la Faye.* M. de Zuilichem écrivit à M. de Chambrun & lui envoya un paſſeport de la part du Prince d'Orange. Son Epouſe, Demoiſelle *Louiſe Chavanon*, étant arrivée à Genéve, ils ſe diſpoſérent à partir pour la Hollande, où ils trouvérent une puiſſante protection auprès du Prince & de la Princeſſe. Pour édifier l'Egliſe qu'il avoit ſcandaliſée, M. de Chambrun prononça un Sermon ſur ſa chûte & ſur ſa pénitence, le premier juin 1687, *ſur le v. 15.* du *ch. 21. de S. Jean.* Après quelque ſéjour en Hollande, il paſſa en Angleterre toûjours pénétré de la douleur de ſa chûte, & faiſant paroitre, avec beaucoup de lumiéres & de zéle, beaucoup de droiture & d'honneur. * *Les larmes de Jaques de Pineton de Chambrun, &c.* Benôit, *Hiſt. de l'Edit de Nantes, tome 3. partie 3. vol. 5. p. 925. &c.*

CHAMEAU, animal de voiture propre pour la charge, & non pour tirer. Il eſt fort commun en Orient. Les Romains s'en ſont auſſi ſervis quelquefois pour la guerre. Les chameaux de Perſe ont une groſſe boſſe ſur le dos; ceux des Indes & d'Arabie en ont deux. La charge ordinaire de cet animal eſt de mille livres peſant. Le chameau a cela de particulier qu'on l'accoutume à ſe baiſſer pour recevoir ſa charge; car dès qu'il eſt né, on lui plie les quatre piez ſous le ventre, & on lui met un tapis ſur le dos, dont les bords ſont chargez de pierres, afin qu'il ne ſe puiſſe relever pendant vint jours. Il a le pié large & ſolide, & non pas dur; car il eſt couvert d'une ſimple peau. Il peut paſſer dix ou douze jours ſans boire ni manger. Au lieu d'étrille, on ſe ſert pour le panſer, d'une baguette dont on frappe ſur lui comme ſur un tapis pour en ôter la pouſſiére. Le Maître le ſuit en chantant & en ſiffiant: & plus il chante fort, & mieux le chameau marche. Il eſt ſujet à s'écarteler; c'eſt pour cela que lorſque les Caravannes paſſent dans des terres gliſſantes, on étend des tapis ſous les piez des chameaux, quelquefois juſqu'au nombre de cent. On dit que les chameaux gardent de l'eau dans leur eſtomac fort longtems pour ſe rafraîchir; mais par la diſſection qui a été faite de divers chameaux, ces réſervoirs prétendus ne ſe trouvent point. Le chameau qui porte l'étendart d'or, que la Caravane de Pélerins va offrir tous les ans ſur le tombeau de Mahomet à la Méque, eſt exempt de porter aucun fardeau pendant le reſte de ſa vie. Les Turcs prétendent même que cet heureux chameau reſſuſcitera, & jouïra des félicitez du paradis. Le chameau vit d'ordinaire juſqu'à cinquante ans, & quelquefois plus. Ce mot vient de l'Hébreu *Gamal*, ſelon Nicot; mais ſelon d'autres, il vient du Grec καμπύλος, qui ſignifie *curvus*, à cauſe des boſſes qu'il a ſur le dos. Les Arabes & les Perſes, & d'autres peuples mangeoient du Chameau, & on en ſervoit ſur les meilleures tables; mais l'uſage en étoit interdit aux Hébreux, *Deuteronome, ch. 14. v. 7.* Au Printems tout le poil tombe au chameau en moins de trois jours, & la peau lui demeure toute nue. Alors les mouches l'incommodent extrémement, & il n'y a point de reméde que de lui gauderonner le corps. Les Orientaux appellent le chameau *Kechty Krouch Konion*, c'eſt à dire, *navire de terre ferme*, & cela à cauſe de la charge prodigieuſe qu'il porte qui eſt pour l'ordinaire de douze ou treize cens livres pour les grands Chameaux; car il y en a de deux ſortes, de *ſeptentrionaux* & de *méridionaux*, comme les Perſes les nomment. Les méridionaux qui font le voyage du Golfe Perſique à Iſpahan ſans aller plus loin, ſont beaucoup plus petits que les autres, & ils ne portent qu'environ ſept cens; mais ils rapportent un plus grand profit à leurs Maîtres, parce qu'ils ne coutent preſque rien à nourrir. Le poil du chameau eſt la meilleure toiſon de tous les animaux domeſtiques, on en fait des étoffes fort fines, & en Europe on en fait des chapeaux en le mêlant avec le caſtor. On obſerve le tems auquel il eſt en amour afin de le charger plus qu'à l'ordinaire, parce qu'autrement il ſeroit indomptable, & ſouvent il faut même le morrailler. Il ſaute alors & fait des bonds par la campagne comme le cheval le plus leger. Les femelles portent leurs petits onze à douze mois. Cet animal mange très-peu & il eſt étonnant comment il peut ſe ſoutenir avec ſi peu de choſe. Il y en a une grande abon-

dan-

dance en Perse, & c'est un des bons négoces du Païs avec la Turquie, qui en tire une grande quantité. On éleve dans l'Arabie, dans la Tartarie, dans les Indes & aux environs du Golfe Persique une sorte de chameaux pour servir à la course. Ils les appellent *Rebavie*, c'est à dire, *allant*. Ils vont au grand trot, & si vite qu'un cheval ne peut les suivre qu'au galop. C'est cette sorte de Chameaux que les Hebreux nomment *Gemela fareka*, Chameau volant. Dans quelques unes de ces Provinces & sur tout vers le Golfe Persique, on nourrit ces animaux de poisson sec & de dattes. * Chardin, *Voyage*, *tome* 2. *c.* 8. Tavernier. La Croix, *Rélat. du Levant.* Chevreau. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CHAMEAU, (Sacrifice du) c'est le Sacrifice que l'on fait tous les ans dans les grandes villes de la Perse. Le Chevalier Chardin qui en a été plusieurs fois le témoin, le décrit de la sorte. Il faut savoir premiérement, *dit-il*, que dix jours avant la Fête, à savoir le premier jour du mois, on tire des écuries du Roi un Chameau que l'on met entre les mains du peuple, d'un des quartiers d'Ispahan, nommé *Korron*, c'est à dire, des *Sourds*; & c'est une ancienne coutume que ce quartier ait en garde, jusqu'au jour du sacrifice, l'animal qui doit servirde victime. Il y a une famille dans ce quartier, qui de pareille ancienneté, a le droit de le loger, mais elle ne le posséde que de nuit; car tout le long du jour la *Tourbe* du quartier, & plusieurs gueux de la ville, avec des tambours, & toutes sortes d'instrumens rustiques, ménent ce chameau en procession par toute la ville après lui avoir entouré de guirlandes la tête & le cou. On le charge de fleurs, on l'accompagne d'acclamations; les uns lui présentent de l'herbe sur son passage, d'autres lui arrachent un peu de poil, dont ils font des reliques. Ils le font entrer dans toutes les maisons des Grands, afin que les femmes du Serrail le puissent voir, sans être apperçues. Ce peuple gagne beaucoup d'argent à cette procession, car on leur en donne à toutes les portes & beaucoup à manger. Le jour du Sacrifice venu, qui cette année-là étoit le troisiéme juin, on mena le Chameau hors de la ville, à une grande place qu'on nomme *Corbon-gae*, c'est à dire lieu du Sacrifice. Un canal d'eau passe à travers, & elle est entourée de maisons & de jardins Le Roi s'y rendit sur les huit heures du matin, *le Tage* ou la couronne en tête, de même que toute la Cour. Il n'y en eut point qui ne fût garni de pierreries. Celui du Roi valoit des millions. Les habits étoient aussi riches que la coëffure, & il ne se peut rien voir de si magnifique qu'étoit la Cour. Dès que le Roi fut arrivé, on fit asseoir le Chameau sur le ventre comme il a accoutumé de faire pour se reposer & pour dormir, la tête tournée vers la Mecque. Plusieurs hommes lui tenoient les jambes & la tête avec de grosses cordes, pour l'empêcher de se relever, & de se mouvoir, quand on l'immoleroit. Les gens d'Eglise, tous à cheval, se mirent d'un côté; le Roi & les Grands de l'autre aussi à cheval. Quand ceux-là eurent achevé des priéres, qu'ils disoient parmi le bruit étrange d'un nombre infini de peuple, le Grand Prevôt s'avança à cheval tout proche de la victime. On lui présenta une demi-lance, dont le bois étoit garni d'or, quarré comme celui d'un pieu, & fort luisant. Il l'enfonça dans l'épaule gauche de l'Animal, en prononçant le plus haut qu'il pouvoit des vœux pour le Roi, & pour le peuple, afin que ce Sacrifice leur servît & qu'il leur en vînt des bénédictions. Dès que ce Seigneur eut donné le coup, un grand nombre d'hommes de la lie du peuple, se jettérent sur cette victime, avec des haches, & en firent six piéces, savoir la tête, les quatre piez, & le cofre ou le corps. Ces six piéces appartiennent à autant de quartiers de la ville, & de tous ceux qui déchirent cette bête immolée, il n'y en a pas un qui songe à autre chose qu'à tirer la piéce qui appartient à son quartier. En un moment chacun eut la sienne. Le Roi se retira, avant qu'elles fussent emportées; mais il laissa des Gardes, pour empêcher le peuple de se battre, comme il a de coutume de faire, à qui passera devant; car le quartier qui a l'épaule gauche, & celui qui a la droite, sont en perpétuelle contestation, à qui aura le pas après la tête, & tous les ans c'est le plus fort qui l'emporte. Le quartier à qui l'épaule droite est assignée, dit que c'est à lui à précéder, parce que moralement la droite va devant la gauche; à quoi l'autre quartier répond, que quand le Chameau marche, c'est le pié gauche qu'il remue le premier & qu'ainsi ceux qui emportent l'épaule gauche doivent aller devant. La tête est portée sur un cheval, mais le reste est traîné avec une corde, chaque piéce par les Braves du quartier auquel elle appartient, au nombre de sept ou huit cens, tous armez de haches, de massues, & de gros bâtons, & qui font des cris, & un bruit de gens possédez. Le corps passe le dernier. On ne peut croire les acclamations, les cris, le bruit qu'on fait par tout ou passent ces piéces de victime. La ville en retentit de toutes parts, chacune est traînée au quartier à qui elle appartient, & est remise à la famille, qui d'ancienneté a le privilége de la recevoir, dont le Chef est obligé de faire un grand festin à toute cette canaille qui a eu le plus de part à l'action; & c'est à quoi ils ne manquent point, croyant que la dépense & la peine que le festin lui coute, lui apportent mille bénédictions, & que c'est le bonheur de sa maison. Les grosses maisons de son quartier lui aident toûjours à traiter un si grand peuple, en lui envoyant chacune trois ou quatre plats, en récompense de quoi, il fait porter à chacun un morceau de la victime, non pas de celle qu'on vient d'immoler, mais de celle qui l'a été l'année précédente; car il faut remarquer que cette piéce de victime traînée dans la boue, & dans la poussiére, est salée & séchée jusqu'à l'année suivante, au jour du sacrifice. Remarquez que la plupart des Docteurs Persans en tiennent la chair souillée, & qu'on n'en peut manger sans péché, à cause que le sang n'en est pas tout sorti, le peuple qui l'immole étant si emporté, dans sa dévotion, qu'il met l'animal en piéces tout vivant. Or dans la Religion Mahométane, comme dans la Judaïque, il est défendu de manger du sang; mais la dévotion du peuple pour ce Sacrifice, fait qu'il mange cette chair avec la plus forte joye, & ceux qui en peuvent avaler un petit morceau, croyent qu'ils ne peuvent manquer d'être heureux. C'est du tems d'Abas le Grand qu'on a introduit en Perse la coutume d'immoler un Chameau en public dans toutes les villes royales, un célébre Docteur lui ayant réprésenté que c'étoit au Souverain à faire le Sacrifice public, & que les premiers successeurs de Mahomet en usoient ainsi. Il se fait par tout hors de la ville; pour mieux réprésenter le Sacrifice d'Abraham, qui se fit loin de sa demeure ordinaire, & de toute habitation, & c'est pour cela que ceux qui y assistent sont à cheval, & bottez, pour réprésenter plus exactement l'état d'Abraham. La raison pourquoi on offre plutôt un Chameau qu'un autre animal, c'est, dit-on, parce que ce fut un Chameau qu'Abraham immola à la place de son fils, ce Chameau sur lequel il étoit venu à la Montagne de Morija; & parce qu'Abraham, à la derniére Fête du Sacrifice qu'il fit, immola 50 Chameaux. L'Alcoran toutefois, ne s'accorde pas avec cette Tradition. Outre le Sacrifice public, chacun immole un nombre de moutons, selon ses moyens, mais il ne faut pas s'imaginer qu'on les tue soi même, on le fait faire par ses valets, qui ne font point d'autre façon que de tourner, à l'accoutumée, la tête de la victime du côté de la Mecque en l'égorgeant. Les pauvres gens autrefois immoloient des cocqs, chacun un dans sa maison; mais cela ne se fait plus depuis près de 200 ans, qu'un célébre Docteur nommé *Mahamed-taki* se mit à enseigner que Dieu n'acceptoit point de cocq pour victime. On fait part de ces Sacrifices aux Gens d'Eglise, aux Gens de Lettres, & particuliérement aux pauvres; & cela en si grande abondance, que les rues sont pleines d'os, durant quatre ou cinq jours; ce qui fait que les gens à bons mots appellent cette Fête du Sacrifice, la Fête des chiens, parce que c'est le tems qu'ils ont le plus de curée. * Chardin, *Voyage*, *&c. tome* 3. *p.* 164 *&* 165.

CHAMELEON, Auteur d'un Traite des Dieux, & d'un autre de l'Ivresse, citez par saint Clément d'Alexandrie, *Stromat*, *l.* 1, qui assure qu'il étoit d'Héraclée. Je ne sai si c'est le même dont Athénée cite, *l.* 12, un Ouvrage touchant Anacréon, & *l.* 13, d'autres touchant Sapho & Simonide; mais je ne doute pas que celui-ci ne soit encore Auteur d'un Ouvrage sur l'Iliade, dont le Scholiaste d'Apollonius fait mention, *l.* 2; d'un Traité touchant Thespis, & d'un autre sur les Satyres, citez par Apostolius *in Prov.* *ἦδεν πρὸς τὸν ἄλφιτα*, & *Ἀπώλεσας*. Tous ces Ouvrages conviennent à un Grammairien, & même les quatre premiers sont selon toutes les apparences des Commentaires de l'Iliade, & des Poëtes nommez. Diogéne Laërce avoit lu apparemment dans le Commentaire de l'Iliade, ce qu'il a cité de Chaméleon dans les Vies de Platon & d'Héraclide.

* CHAMETLA, village de l'Amérique méridionale, près de la côte de la Mer du sud, dans la province Xalisco.

CHAMFLEURY, (Hugues de) Evêque de Soissons, Chancelier de France sous le Roi Louïs *le Jeune*, a vécu dans le XII siécle. Son nom est célébre dans l'Histoire. Othon de Frisingen dit, qu'il disputa contre Gilbert de la Porrée, Evêque de Poitiers. Il est aussi fait mention de lui dans le Recueil des Auteurs de l'Histoire de France de Fréher, & dans le IV tome de ceux de du Chêne. On y voit plusieurs lettres qui parlent de sa disgrace. Il souscrivit diverses chartres l'an 1151, & les suivantes. * Othon de Frisingen, *l.* 1. *ch.* 51. Du Chêne, &c.

CHAMIER (Daniel) l'un des plus grands Théologiens du parti des Réformez, étoit né en Dauphiné. Il fut longtems Ministre à Montélimart, dans la même Province, d'où il passa l'an 1612, à Montauban, pour y être Professeur en Théologie. L'église de Montélimart ne voulut pas le lâcher, & M. Du-Plessis le demandoit pour l'Académie de Saumur; mais le Synode tenu à Privas le donna d'autorité à l'église & à l'Académie de Montauban. Il y fut emporté d'un coup de canon, dans le siége, l'an 1622. Il n'étoit pas moins dans son Parti Ministre d'Etat que Ministre d'Eglise. On ne vit jamais un homme plus roide, plus inflexible, plus intraitable par rapport aux artifices que la Cour mettoit en usage, pour affoiblir les Protestans. On appelloit à la Cour ceux des Ministres qui ne plioient pas à son gré, *les Fous du Synode*. *Varillas* prétend que ce fut ce Ministre, qui dressa l'Edit de Nantes. Il fut honoré de plusieurs Deputations, & il présida à quelques Synodes, & entre autres au National de Gap tenu l'an 1603. Le Synode de la Rochelle le députa à la Cour en 1607, pour présenter au Roi la nomination de Villarnoul & de la Mirande; mais le Roi qui ne les vouloit pas agréer, refusa pendant longtems audience à Chamier. Le tems qu'il donna aux affaires politiques du Parti ne l'empêcha point de devenir fort savant. Il en a donné des preuves dans ses Livres. Son Traité de *Oecumenico Pontifice*, & ses Lettres Jésuitiques méritérent l'estime de *Scaliger*. Son principal Ouvrage est sa *Panstratie Catholique*. Il y traite doctement les Controverses des Protestans & des Catholiques Romains. Cet Ouvrage contient quatre volumes *in folio*, & n'est pas complet. Il y manque la Controverse de l'Eglise, qui est une vaste matiére, & qui auroit fait le cinquiéme tome. La mort de l'Auteur l'empêcha d'y travailler. Ce Corps de Controverse fut imprimé à Genéve l'an 1626. *Bénédict Turrettin*, Professeur en Théologie à Genéve, donna ses soins à l'impression, & y mit une Préface courte & bonne. Chamier avoit travaillé, par l'ordre des Synodes, à ce gros Ouvrage de Controverse, pour refuter Bellarmin. Celui de Privas tenu en 1612, lui ajugea deux mille livres pour subvenir aux frais de l'impression des trois premiers volumes, qui étoient actuellement prêts. On vit paroître à Genéve en 1643, un Abbrégé de la *Panstratie*, sous le titre de *Chamierus Contractus*, en un volume *in folio*. *Frédéric Spanheim* le pére est Auteur de cet Abbrégé. On imprima dans la même ville en 1653, son *Corpus Theologicum*; qui est un petit *in folio*, qui contient aussi ses *Epistolæ Jesuiticæ*. Un Jésuite, qui s'est plu à trouver un grand nombre de Sectes parmi les Protestans, dit que Daniel Chamier étoit le Chef des Métaphoristes; parce que ce Théologien avoit dit, que *Jesus-Christ* n'est pas proprement le Verbe & l'Image de Dieu le Pére; ce qui est vrai à la lettre, & reconnu pour vrai par tous les Théologiens du Monde. *Jesus-Christ* sans contredit n'est pas la Parole, si l'on prend ce mot dans sa signification propre pour signifier un son articulé & qui signifie quelque chose. Il n'est pas

pas non plus l'image du Pére au sens propre, puis qu'une image est une figure, qui représente quelque corps. Daniel Chamier eut un fils de mérite, qui mourut Ministre à Montélimart, & celui-ci en eut deux, l'un Ministre dans la même ville, où il est mort, & l'autre célébre Avocat. Le Ministre a laissé un fils, qui est mort Ministre François à Londres. L'Avocat entre plusieurs enfans, en a eu un qui a été roué pour la Religion en 1683, & un autre qui est mort Ministre en Angleterre. C'étoit tous des personnes de mérite. * Bayle, *Diction. Critique. Mémoires du tems.* Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes*, sur l'année 1607.

CHAMILLY. *Voyez* BOUTON.

CHAMINITZA. *Cherchez* CAMINITZA.

* CHAMLEMY, petite ville de France dans le Nivernois sur la Nyévre. Elle est au nord-nord-est de Nevers, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

CHAMNÉE ou CHANCÉE (Maurice) Anglois, Chartreux de la maison de l'Annonciation près de Londres, vivoit dans le XVI siécle. Il fut témoin des cruautez que Henri VIII exerça contre les Catholiques Romains, pour établir dans son Royaume l'indépendance du Saint Siége ou de la Cour de Rome. Dix-huit Chartreux, compagnons de Maurice, furent mis à mort, pour n'avoir pas voulu adhérer aux sentimens du Prince. Il regarda comme un très-grand malheur, celui de n'avoir pas été trouvé digne de verser son sang pour sa Religion, mais Dieu le reservoit pour nous donner une Rélation de la mort de ces Compagnons, dont il avoit admiré la constance. En effet, étant passé dans les Païs-Bas, pour fuir la persécution, il écrivit l'Histoire de la mort de ces Chartreux, & de celle de Thomas Morus. Josias Simler Protestant, qui a mis en abbrégé la Bibliothéque de Gesner, parle tres mal de Maurice & de ses Compagnons. Voici ses propres termes qu'il a tirez de Balæus, *Mauritius Chanceaus Anglus, Carthusiensis Monachus & de Anglia ob Papismum profugus, scripsit sub titulo Historiæ Martyrum Angliæ, quamvis essent Tyranni ac Proditores, &c.* Chamnée mourut l'an 1581. * Petreius, *in Biblioth. Carth.* Pitseus, *de Illustr. Angliæ Script. p.* 775. *c.* 11. *v.* 7.

CHAMOS, Idole, ou Dieu des Moabites. Le nom de Chamos vient d'une racine, qui en Arabe signifie *se hâter*. C'est ce qui a fait croire à plusieurs que Chamos étoit le Soleil, à qui la précipitation de sa course a pu faire donner le nom de *hâté*, ou de vîte. D'autres ont confondu Chamos avec le Dieu Hammon, adoré non seulement dans la Lybie, & dans l'Egypte, mais aussi dans l'Arabie, dans l'Ethiopie, & dans les Indes. Macrobe montre qu'Hammon étoit le Soleil, & que les cornes qu'on lui donnoit, désignoient ses rayons. Nous croyons que le Dieu Hamanus, & Apollon Chomeus, dont parle Strabon, & Ammien Marcellin, n'étoit autre chose que Chamos, ou le Soleil. On adoroit ces Déïtez dans plusieurs Provinces d'Orient. Quelques uns fondez sur une ressemblance du terme Hébreu Chamos & du Grec *Cômos*, ont crû que Chamos signifioit le Dieu Bacchus, le Dieu de la débauche, selon la signification du Grec Cômos. Saint Jérôme & le plus grand nombre des Interprétes, croyent que Chamos & Béel-Phégor sont la même Divinité. Or Béel-Phégor n'est autre que *Thamuz* ou *Adonis*; il faut donc dire que Chamos n'est autre chose que ce Dieu, dans lequel les Payens ont aussi trouvé le Soleil. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

C'est à l'idole de Chamos ou *Kémos* que Salomon sacrifia, & son idolatrie fut cause que Dieu lui fit annoncer par le Prophéte Ahija ou Ahias Scilonite qu'il oteroit dix Tribus de son Royaume pour les donner après sa mort à Jéroboam qui fut le premier Roi d'Israël. * I. ou III. *Rois, ch.* 11. *v.* 29. *& suiv.*

CHAMP (*Campus*) nom que les Latins ont donné à certaines plaines de Rome, dans lesquelles il n'y avoit point de maisons, & qui servoient pour les spectacles, pour les assemblées du peuple, & à plusieurs autres usages. Il y en avoit huit principales, dont les Auteurs Latins font mention, le Champ *Viminal*, *d'Agrippa*, *de Mars*, *d'Octave*, & ceux qu'ils appelloient *Codetanus*, *Pecuarius*, *Lanatarius*, *Brytianus*. * *Antiq. Rom.*

CHAMP (le) de Mars, *Campus Martius*, grande place hors de Rome, ainsi nommée à cause d'un ancien temple qui avoit été bâti à l'honneur du Dieu Mars. On l'appelloit aussi *Campus Tiberinus*, le Champ du Tibre, parce qu'il est près de ce fleuve. Les Auteurs ne conviennent point sur les premiers propriétaires de ce champ, que quelques uns croyent avoir appartenu à une Vestale nommée *Caia Tarrutia*, qui le donna au peuple Romain. Quelques autres prétendent que c'est à *Acca Laurentia* que les Romains sont redevables de cette place, & de plusieurs biens qu'elle laissa en mourant. L'antiquité de ce champ n'est pas plus certaine. Quel ques Auteurs assûrent que Romulus le consacra au Dieu Mars, & qu'il le destina aux exercices de la Jeunesse Romaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que du tems de Servius Tullius, sixiéme Roi des Romains, il y avoit dans ce champ un temple consacré à Mars, dans lequel se tinrent les premiéres assemblées que les Romains appelloient *Comitia Centuriata*, & où se fit pour la premiére fois la cérémonie qu'ils appelloient *Lustre.* Tarquin *le Superbe* s'en étant emparé, & y ayant fait semer du blé, le Consul Brutus & son Collégue le restituérent au peuple Romain, & firent jetter dans le Tibre tous les grains qui se trouvérent tant sur pié que dans les greniers que l'on avoit fait bâtir dans ce champ; & rétablirent les assemblées sur le pié où elles avoient été avant l'usurpation de Tarquin. Ce champ étoit très spacieux, & comprenoit toute la grande plaine qui est jusqu'à la porte del Popolo, & même jusqu'au Ponte-Mole. Strabon en décrit exactement toutes les dimensions. C'étoit dans cette place que le peuple s'assembloit pour élire ses Magistrats, & qu'il tenoit réguliérement plusieurs de ses assemblées. Les Consuls seuls y enrôloient les Soldats. La Jeunesse s'en servoit pour faire ses exercices, comme à monter à cheval, à luter, à tirer de l'arc, à lancer le palet ou le disque, &c. On y faisoit aussi la cérémonie de brûler les corps morts. C'étoit de ce champ que les Romains voyoient les Naumachies ou combats sur l'eau. Il y avoit entre autres deux endroits remarquables, l'un qui s'appelloit *Area*, *l'Aréne*, qui étoit proche du Tibre, où les Soldats faisoient leurs exercices militaires: l'autre que l'on nommoit *Septa* ou *Ovilia*, dans lequel on enfermoit le peuple jusqu'à ce qu'il eût donné son suffrage dans les élections. Cette place étoit très-ornée, & on y avoit placé les statues de plusieurs hommes illustres autour d'une grande galerie qu'Antonin *le pieux* y avoit fait bâtir. Ce même Prince avoit fait construire au milieu de cette place, une colomne qui avoit 70 piez de haut, où l'on montoit par 106 degrez, éclairez par 36 fenêtres. Auguste y avoit fait placer le fameux Obélisque qu'il avoit fait venir d'Egypte, sur lequel on avoit posé un cadran solaire. On y voyoit encore l'Arc de triomphe & la Naumachie de Domitien, l'Amphithéatre de l'Empereur Claude, le Mausolée d'Auguste, le sepulcre de Marcellus son neveu, les trophées de Marius, & un très-grand nombre d'autres monumens anciens & superbes.

Au bout de cette place il y avoit une petite éminence appellée *Mons Citorius* ou *Citatorum*, sur lequel le peuple montoit pour donner son suffrage dans les élections. Tout proche étoit l'Hôtel de ville, où l'on recevoit les Ambassadeurs étrangers, les logeant & les nourrissant aux dépens de la République durant le tems de leur ambassade, comme Tite-Live le rapporte au sujet des Ambassadeurs Macédoniens, *l.* 33. *c.* 34. *Macedones deducti extra Urbem in villam publicam, ibique eis locus & lautia præbita.* Les Généraux qui revenant de l'armée, demandoient les honneurs du triomphe, ne pouvoient pas entrer dans la ville, & restoient avec leurs troupes au Champ de Mars.

Du tems de Cicéron, C. Capito proposa de bâtir le Champ de Mars & de l'enfermer dans la ville. Il proposa encore de faire de marbre les septs ou clôtures dans lesquels le peuple entroit un à un pour donner son suffrage, & qui n'étoient que de bois; mais les guerres civiles qui survinrent empêchérent l'exécution de ce grand dessein. * Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Gréq. & Rom.* Rosin. Dempster. Pitiscus, *Lexicon Antiquit* &c.

CHAMP de Mars, Fêtes instituées à l'honneur de Mars, qu'on célébroit le 27 février, & le 14 mars. Ovide, *Fastes*, *l.* 2. *v.* 859, les appelle Equiries, *Equiria*, & Varron qui leur donne le même nom, dit qu'il venoit de ce que ces jours-là il se faisoit des courses de chevaux dans le Champ de Mars à Rome. Lactance, Auteur du livre de la Mort des Persécuteurs, est celui de qui on apprend que le nom de Champ de Mars *Campus Martis*, fut donné à la Fête même, que les Empereurs célébroient en quelque lieu qu'ils se trouvassent. Nous apprenons encore de lui que ce fut à une de ces Fêtes, que Gal. Maximin se fit appeller Auguste par ses troupes, l'an 308.

CHAMP (le) de Flore, *Campus Floræ*, lieu consacré à cette Déesse, & où se répresentoient les Jeux appellez *Floralia*, instituez en son honneur. * Le même.

CHAMP (le) criminel, *Campus sceleratus*, place de Rome qui étoit proche de la Porte Colline, où l'on enterroit toutes vives les Vestales qui s'étoient abandonnées. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

CHAMP (le) du rire, *Campus Ridiculi* ou *Rediculi*, place où Annibal avoit campé assiégeant Rome, qu'il eût pu prendre aisément, s'il n'avoit point levé le siége de devant cette ville, épouvanté de vaines terreurs, & de certains fantômes qui le troublérent. Ce qui fut cause que les Romains lui voyant lever le siége, & leur ville par ce moyen délivrée, se mirent à faire de grands éclats de rire, & élevérent là un autel au Dieu du rire. * *Antiq. Gréq. & Rom.* Rosin. Dempster.

CHAMP, le grand Champ. Il y a deux grandes vallées dans la Palestine connues dans les Historiens & les Géographes sous le nom de *Grand Champ.* L'une qui s'étend le long du cours du Jourdain, depuis Tibériade jusques à Ségor. Elle a la longueur d'environ douze cens stades ou de 50 lieues, & la largeur de cent vint stades. L'autre est appellée le Grand Champ, ou la campagne *d'Esdrelon*, ou de *Legion*, à cause de ces villes qui y sont situées; ou la vallée de *Jezrael* à cause de la ville de ce nom. Elle s'étend de l'orient au couchant, depuis *Scythopolis* assise sur le Jourdain jusques à *Légion* au pié du Mont-Carmel, & elle a environ vintcinq lieues de longueur. Eusebe & St. Jérôme donnent encore une plus grande étendue au *Grand Champ* qui s'étend sur le Jourdain, puisqu'ils disent qu'il commence au Liban, & finit au Désert de Pharan. La campagne de Jéricho étoit dans le Grand Champ & en faisoit partie comme on le voit par Eusébe. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

CHAMP d'ATTILA, campagne de France dans le Châlonnois. Elle est à trois lieues de la ville de Châlons vers le Bourg nommé *Suipe-la-longue*, & a été appellée ainsi à cause qu'Attila y fut entiérement défait par Mérovée Roi des François l'an 453. Théodoric, Roi des Visigoths, & Aëtius, Général des Romains, qui s'unirent contre lui, lui ayant tué cent quatre vint mille hommes, le contraignirent de retourner dans son Païs, avec les débris de son armée. Cette campagne est celle que les Latins nomment *Campi Catalaunici.* * Thomas Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAMP. *Cherchez* SONNIUS (François.)

* CHAMPAGNAC, bourg ou village de France dans le Limosin. Il est au sud-est de Limoges, & à l'est de Tulle, à treize lieues de la premiére, & à quatre lieues de l'autre.

CHAMPAGNE, province de France, avec titre de Comté, *Campania.* Elle a la Lorraine, & partie de la Franche-Comté au Levant; la Bourgogne au midi; la Picardie, l'isle de France, & le Gâtinois au couchant; & une partie du Luxembourg & du Hainaut au septentrion. Grégoire de Tours croit que son nom est tiré de l'étendue de ses campagnes, qui fournissent en abondance du blé & du bétail. La Champagne comprend partie de la Brie & du Sénonois, le Rhételois, le Bassigni, le Rhémois, la Principauté de Sedan, &c. Son étendue du midi au septentrion, est d'environ 60 lieues. Celle de l'occident à l'orient, est inégale, & de 30 à 45 lieues. On la divise ordinairement en Haute & Basse. D'au-

D'autres la diviſent ſelon le cours de ſes riviéres, qui ſont la Seine, la Marne, l'Aîne, l'Aube, &c. avec la Meuſe & l'Yonne, qui n'en arroſent qu'une petite partie. Elle a deux Archevêchez, Rheims & Sens, & quatre Evêchez, Châlons ſur Marne, Langres, Meaux & Troyes. Cette derniére ville ſur la Seine, eſt capitale de la Champagne. Les autres ſont Bar-ſur-Aube, Mouſſon, Provins, Meziéres, Nogent-ſur-Seine, Epernay, Vitri-le-François, Chaumont, Charleville, S. Dizier, Sainte-Ménehould, Rocroy, Château-Thierri, Montereau-faut-Yonne, Joinville, Château-Porcien, Sedan & Raucourt Principautez; Beaufort, Pinei, Choiſeul, &c. Duchez; Brienne, Planci, Anglure, &c. Le païs de Champagne & de Brie, ſelon l'ancienne diviſion de Céſar, étoit en partie dans la Gaule Belgique, & en partie dans la Celtique. Le nom de Champagne eſt nouveau, & le premier qui s'en eſt ſervi, eſt le Continuateur de la Chronique du Comte Marcellin, qui a été ſuivi par Grégoire de Tours, par Thégan, par Aimoin, & par d'autres qui l'appelérent la Champagne de Rheims & quelquefois de Châlons. Dans le partage de la Monarchie Françoiſe que firent les enfans du Roi Clovis I, & puis ceux de Clotaire I, la Champagne faiſoit partie du Royaume de Metz ou d'Auſtraſie. Grégoire de Tours, dit que du tems de Sigebert, Roi de Metz, qui vivoit en 570, il y avoit un Duc de Champagne nommé LOUP, qui témoigna beaucoup de fidélité pour le jeune Roi Childebert, contre Urſion & Betzfroy. GUINTRIO ou WINTRIO, fut enſuite Duc de Champagne, & c'eſt le même que Brunehaut fit mourir. Flodoard parle de JEAN fils du même Loup. Il étoit frére de *Romulfe* Archevêque de Rheims & Fortunatus le nomme avec éloge. Adon & Sigebert diſent que DREUX, fils aîné de PEPIN, ſurnommé *Hériſtal*, fut Duc de Champagne: mais ce titre de Duc n'étoit pas alors une dignité perpétuelle, mais une ſorte de gouvernement. Le premier Comte heréditaire de Champagne, a été ROBERT de Vermandois, fils d'HERBERT II, & d'*Hildebrande*, qui ſe rendit maître de la ville de Troyes vers l'an 953. Son frére HERBERT lui ſuccéda, & mourut fort âgé le 28 décembre 993, laiſſant d'*Ogive* d'Angleterre, ſon épouſe, veuve du Roi *Charles*, dit *le Simple*, *Etienne* qui mourut ſans poſtérité en 1019. Après ſa mort EUDES II, Comte de Blois, &c. fut Comte de Champagne. Il étoit fils d'EUDES I, & petit-fils de THIBAUD *le Tricheur*, Comte de Blois, ainſi qu'il ſe voit par la table ſuivante.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GE'N'EALOGIQUE DES Comtes de Champagne

I. THIBAUT, I. du nom, dit *le Vieux* & *le Tricheur*, fut Seigneur de Montagu en Laonois, par don de Hugues, dit *le Grand*, Duc de France, de Vierzon, & de Sancerre en Berry. Il fut auſſi Comte de Blois, de Chartres & de Tours, & mourut avant le mois de février 978. Il épouſa *Leutgarde* de Vermandois, veuve de *Guillaume*, I. du nom, Duc de Normandie, & fille de *Herbert*, II. du nom, Comte de Vermandois & de Troyes, dont il eut, 1. *Thibaud*, dit *le Jeune*, qui fut tué à Chartres l'an 962, dans une ſortie qu'il fit ſur Richard, I. du nom, Duc de Normandie; 2. EUDES, I. du nom, qui ſuit; 3. *Hugues*, Archevêque de Bourges, mort le premier janvier 985; & 4. *Emme*, mariée à *Guillaume*, IV. du nom, Duc de Guienne & Comte de Poitou, morte après le mois d'avril 1004.

II. EUDES, I. du nom, Comte de Blois, de Chartres & de Tours, mort l'an 995, épouſa 1. *Mahaud*, troiſiéme fille de *Richard*, I. du nom, Duc de Normandie: 2. *Berte*, ſœur aînée de *Raoul*, III. du nom, dit *le Fainéant*, Roi de la Bourgogne-Transjurane, dont il eut, 1. *Thibaud*, II. du nom, qualifié Comte & Evêque dans un titre de Mairmoutier, & par d'autres, Archevêque de Vienne, vivant l'an 1004; 2. EUDES, II. du nom, qui ſuit; & 3. *Agnès*, qui vivoit l'an 1001.

III. EUDES, II. du nom, dit *le Champenois*, Comte de Blois, de Chartres, de Tours, de Troyes & de Meaux, s'empara des Comtez de Troyes & de Meaux, après la mort du Comte Etienne de Vermandois ſon couſin, malgré Robert Roi de France, qui le battit en trois rencontres, & l'obligea de lui demander la paix. Après la mort de ſon oncle maternel, il prétendit de ſuccéder au Royaume de la Bourgogne-Transjurane, & comme il pourſuivoit ſon droit par les armes contre l'Empereur Conrad *le Salique*, il fut tué dans un combat, près de Bar le 17 ſeptembre 1037, âgé d'environ 55 ans Il épouſa vers l'an 1015, *Ermengarde*, fille de *Robert*, I. du nom, Comte d'Auvergne, & d'*Ermengarde* de Provence, dont il eut, 1. THIBAUD, III. du nom, qui ſuit; 2. *Henri*, ſurnommé *Etienne*, Comte de Troyes, qui fit *la branche des Comtes* d'AUMALE; & 3. *Berte*, mariée 1. à *Alain*, II. du nom, dit *le Rébra*, Comte de Bretagne: 2. à *Hugues*, II. du nom, Comte du Mans, morte l'an 1085.

IV. THIBAUD, III. du nom, Comte de Champagne, de Brie, de Blois, de Chartres & de Tours, fut fait priſonnier par Géofroy, II. du nom, ſurnommé *Martel*, Comte d'Anjou, le 21 août 1044, & lui donna la ville de Tours pour ſa rançon. Il eut pluſieurs différens avec Henri, I. du nom, Roi de France, & mourut ſelon quelques Auteurs l'an 1085. Il épouſa *Alix*, fille de *Raoul*, II. du nom, dit *le Grand*, Comte de Creſpy & de Valois, & d'*Alix*, Comteſſe de Bar-ſur-Aube, ſa premiére femme, dont il eut 1. ETIENNE, dit *Henri*, qui ſuit; 2. *Eudes*, III. du nom, Comte de Troyes & de Meaux, mort ſans poſtérité; 3. *Philippe*, Evêque & Comte de Châlons, mort l'an 1100; & 4. *Hugues*, Comte de Troyes & de Bar-ſur-Aube, qui fit *la branche des Seigneurs de* CHAMPLITE.

V. ETIENNE ſurnommé *Henri*, Comte de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, entreprit deux fois le voyage d'Outremer, & étoit en telle réputation parmi les Barons de la Paleſtine, qu'ils l'appelloient *le Pére du Conſeil*. Il fut tué au ſecond voyage près de Ramès en Paleſtine le 18 juillet 1102, ayant eu d'*Alix*, fille puînée de *Guillaume*, dit *le Bâtard*, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie; 1. GUILLAUME, Comte de Chartres; duquel ſont deſcendus les Seigneurs de Sully & de Voulon (*Cherchez* SULLY) 2. THIBAUD, IV. du nom, qui ſuit; 3. *Etienne*, dit de Blois, Comte de Mortain & de Boulogne, & Roi d'Angleterre, mort le 25 octobre 1154, après un régne de 18 ans, dix mois, moins trois jours; 4. *Henri*, dit *Eudes*, Evêque de Winchester en Angleterre, mort l'an 1171; 5. *Mahaud*, qui fut engloutie dans la mer avec *Richard*, Comte de Cheſter ſon mari, le 25 novembre 1120; 6. *Lituiſe*, mariée à *Milès*, II. du nom, Seigneur de Bray & de Montlhéry, Vicomte de Troyes; & 7. *Alix*, qui épouſa *Renaud*, IV. du nom, Comte de Joigny.

VI. THIBAUD, IV. du nom, ſurnommé *le Grand*, Comte Palatin de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, mourut le dixiéme août 1152, fort regretté de ſes Sujets; auſquels il avoit fait de grands biens, & fut enterré en l'Abbaïe de Lagny. Il avoit épouſé avant l'an 1123, *Mahaud*, fille aînée d'*Engilbert*, III. du nom, Duc de Carinthie, dont il eut 1. HENRI, I. du nom, qui ſuit; 2. THIBAUD, I. du nom, qui fit *la branche des Comtes de* BLOIS *rapportée cy-après*; 3. ETIENNE, de qui deſcendirent les Comtes de Sancerre; (*Cherchez* SANCERRE) 4. *Guillaume*, Cardinal & Archevêque de Rheims, mort le neuviéme octobre 1202; 5. *Hugues*; 6. *Agnès*, Dame de Ligny, mariée à *Renaud*, II. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Bar; 7. *Marie*, alliée a *Eudes*, II. du nom, Duc de Bourgogne, après la mort duquel elle ſe rendit Religieuſe à Fontevraut; 8. *Mahaud*, qui épouſa *Rotrou*, III. du nom, Comte du Perche; 9. *Elizabeth*, mariée 1. a *Roger*, Duc de la Poüille: 2. a *Guillaume* Goeth, IV. du nom, Seigneur de Montmirail; 10. *Alix*, troiſieme femme de *Louis*, VII. du nom, dit *le Jeune*. Roi de France, morte le quatriéme juin 1206; & 11. *Marguerite* de Champagne, Religieuſe au Prieuré de Fontaine.

VII. HENRI, I. du nom, Comte Palatin de Champagne & de de Brie, mort le 17 mars 1182, épouſa *Marie* de France, fille de *Louis*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Roi de France, & d'*Aliénor*, Ducheſſe de Guienne. Elle mourut le onziéme mars 1198, âgée de 60 ans, de regret d'avoir perdu ſon fils aîné. Leurs enfans furent 1. HENRI, II. du nom, qui ſuit; 2. THIBAUD, V. du nom, qui continua la poſtérité, *rapportée après celle de ſon frére*; 3. *Scholaſtique*, mariée à *Guillaume*, III. du nom, Comte de Vienne & de Mâcon; & 4. *Marie* de Champagne, qui épouſa *Baudouin*, IX. du nom, Comte de Flandre, Empereur de Conſtantinople, morte le 29 août 1204.

VIII. HENRI, II. du nom, dit *le Jeune*, Comte Palatin de Champagne, & Roi de Jéruſalem, tomba d'une fenêtre au château d'Acre en la Paleſtine l'an 1197, dont il mourut. Il épouſa 1. *Ermanſon*, fille & héritiere de *Henri*, Marquis de Namur, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Iſabeau*, Reine de Jéruſalem & de Chypre, veuve de *Conrad*, Marquis de Montferrat, & fille du Roi *Amaury*, dont il eut 1. *Alix* de Champagne, Reine de Chypre, mariée à *Hugues* de Luſignan, I. du nom, Roi de Chypre; & 2. *Philippe* de Champagne, alliée l'an 1214, à *Erard* de Brienne, fils d'*André*, Seigneur de Rameru.

VIII. THIBAUD, V. du nom, fils puîné du Roi Henri I, fut Comte Palatin de Champagne & de Brie après ſon frére aîne, & mourut le 25 mai 1201, âgé de 25 ans ou environ. Il avoit épouſé en 1195, *Blanche* de Navarre, fille de *Sanche*, Roi de Navarre, dont il eut 1. THIBAUD, VI. du nom, qui ſuit; & 2. N. . . de Champagne, mort jeune.

IX. THIBAUD, VI. du nom, dit *le Poſthume*, puis *le Grand*, ou *le Faiſeur de chanſons*, fut maintenu dans la poſſeſſion du Comté de Champagne, contre la prétention de ſa couſine *Philippe*, & d'*Erard* de Brienne ſon mari, par Arrêt des Grands du Royaume, donné a Melun l'an 1216. Il fit depuis la guerre contre ſaint Louïs, fils de ſon bienfaicteur, & contre la Regente Blanche de Caſtille; avec leſquels il s'accorda. Il devint Roi de Navarre vers l'an 1236, après la mort de Sanche, ſon oncle maternel. Il fit auſſi le voyage d'Outremer avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & pluſieurs autres grands Seigneurs de France, & mourut après ſon retour le dixiéme juillet 1254. Il épouſa 1. à l'âge de 18 ans, *Gertrude*, Comteſſe de Daſchbourg, de Mona & de Metz, veuve de *Thibaud*, I. du nom, Duc de Lorraine, & fille unique d'*Albert*, Comte de Daſchbourg, &c. dont il fut ſéparé: 2. *Agnès* de Beaujeu, fille de *Guichard*, Seigneur de Beaujeu, & de *Sibylle*, fille de *Philippe*, Comte de Flandre & de Hainault: 3. par contract du mois de mars 1232, *Marguerite* de Bourbon, fille aînée d'*Archambaud*, VIII. du nom, dit *le Grand*, Sire de Bourbon, & de *Béatrix* de Montluçon: Du ſecond mariage ſortit 1. *Blanche* de Champagne, mariée l'an 1235, à *Jean*, I. du nom, dit *le Roux*, Duc de Bretagne, morte le cinquiéme août 1283: & du troiſieme vinrent, 2. *Thibaud*, VII. du nom, dit *le Jeune*, Comte de Champagne & de Brie, & II. du nom, Roi de Navarre, mort au retour du voyage d'Outremer à Trapani, au Royaume de Sicile, en novembre 1270, ſans poſtérité d'*Iſabelle* de France, fille du Roi ſaint Louïs, morte le 27 avril 1271; 3. *Pierre*, mort jeune; 4. HENRI, III. du nom, qui ſuit; 5. *Aliénor*; 6. *Marguerite*, alliée l'an 1255, à *Ferry*, II. du nom, Duc de Lorraine; & 7. *Béatrix* de Champagne, mariée par contract du mois de novembre 1258, à *Hugues*, IV. du nom, Duc de Bourgogne.

X. HENRI, III. du nom, ſurnommé *le Gros*, Comte Palatin de Champagne & de Brie, & Roi de Navarre, mourut le 22 juillet 1274, laiſſant de *Blanche* d'Artois, fille de *Robert*, Comte d'Artois, qu'il avoit épouſée l'an 1269, & morte le deuxiéme mai 1302, pour fille unique, *Jeanne*, Reine de Navarre, Comteſſe de Champagne & de Brie, mariée le 16 août 1384, à *Philippe*, IV. du nom, Roi de France, morte le deuxiéme avril 1304, âgée de 33 ans.

COMTES DE BLOIS.

VII. THIBAULT de Champagne, ſurnommé *le Bon*, ſecond fils

fils de THIBAULT, IV. du nom, Comte de Champagne, & de *Mahaud* de Carinthie, fut Comte de Blois & de Chartres, & fut créé Senechal de France en 1152. Il rendit de grands services aux Rois Louis VII, dit *le Jeune*, & Philippe II, dit *Auguste*, & mourut au siége d'Acre l'an 1191. Il épousa en 1164. *Alix* de France, fille du Roi *Louis* VII, dit *le Jeune*, & d'*Aliénor*, Duchesse de Guienne sa premiére femme, dont il eut 1. *Thibault*, mort jeune; 2. LOUIS, qui suit; 3. *Henri*, mort jeune; 4. *Philippe*, pére de *Thibault*; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *Hugues* d'Oisy, III. du nom, Seigneur de Montmirail: 2. à *Othon*, Comte de Bourgogne: 3. à *Gauthier*, II. du nom, Seigneur d'Avênes; 6. *Elizabeth*, Comtesse de Chartres, mariée 1. à *Sulpice*, III. du nom, Seigneur d'Amboise: 2. à *Jean* d'Oisy, Seigneur de Montmirail; & 7. *Alix* de Blois, Abbesse de Fontevrault en 1211.

VIII. LOUIS, Comte de Blois & de Chartres, fut tué à la bataille d'Andrinople par les Bulgares le 14 avril 1205. Il épousa *Catherine*, Comtesse de Clermont en Beauvaisis, fille aînée & héritiére de *Raoul*, I. du nom, Comte de Clermont, Connétable de France, dont il eut 1. THIBAULT, II. du nom, qui suit; 2. *Raoul*, mort jeune; & 3. *Jeanne* de Blois, morte jeune.

IX. THIBAULT, II. du nom, dit *le Jeune*, mourut vers l'an 1218, sans laisser de postérité de *Mahaud* d'Alençon, fille de *Robert*, I. du nom, Comte d'Alençon, & de *Jeanne* de la Guerche; ni de *Clémence* des Roches, fille de *Guillaume* des Roches, Sénéchal d'Anjou, & de *Marguerite* de Sablé, ses deux femmes. Cette derniére se remaria à *Géofroy*, IV. du nom, Vicomte de Châteaudun, dont elle eut deux filles.

Lors du mariage de JEANNE, Comtesse de Champagne & Reine de Navarre avec PHILIPPE, IV. du nom, Roi de France, la Champagne fut inséparablement unie à la Couronne: ce qui fut depuis confirmé par les traitez particuliers, comme celui de Laon en 1317, du Roi Philippe *le Long*, avec Eudes de Bourgogne; & un autre du 14 mars 1335, entre le Roi Philippe *de Valois*, & Philippe Roi de Navarre, avec Jeanne de France sa femme. Par ce dernier traité le Roi & la Reine de Navarre cédérent tous les droits qu'ils pouvoient avoir sur la Champagne & la Brie, au Roi, qui leur donna quelques autres terres. En 1361, le Roi Jean réünit encore ces Comtez à la Couronne. Au reste, il est sûr que les Comtes de Champagne faisoient tenir les Etats de leurs païs, par sept Comtes leurs Vassaux, qu'ils appelloient Pairs de Champagne. C'étoient les Comtes de Joigny, de Rethel, de Brienne, de Rouci, de Braine, de Grand-pré & de Bar-sur-Seine. Les Rois de France étant devenus Comtes de Champagne, y faisoient tenir les Etats ou Grands Jours par leurs Officiers. Les Auteurs parlent diversement du titre de Palatin, qu'avoient les Comtes de Champagne. Du Cange prouve dans *ses Notes sur Joinville*, que comme les Comtes rendoient la justice dans les villes, celui de Troyes étoit appellé Palatin, parce qu'il exerçoit la jurisdiction sur les Officiers de la Maison du Roi. * Grégoire de Tours. Aimoin. Sigebert, &c. Pithou, *Mémoires des Comtes Héréditaires de Champagne*, & *Généalogies des Comtes Héréditaires de Troyes*. Claude Moissant, *Généograph. Hæred. Camp. Comit.* Camuzat. Du Cange. Sainte-Marthe. Labbe. Du Puy. Le P. Anselme, &c.

CHAMPAGNE (Guillaume de) ou de Blois, dit *aux blanches mains*, vivoit dans le douziéme siécle. Il fut Archevêque de Sens, puis de Rheims, nommé Cardinal l'an 1180, par le Pape Alexandre III, Légat dans les Gaules & en Allemagne, Régent du Royaume, & principal Ministre d'Etat sous le Roi Philippe Auguste. Il étoit quatriéme fils de *Thibaud*, dit *le Grand*, Comte de Champagne, qui l'avoit destiné dès son enfance à l'Eglise, comme nous l'apprenons des Epitres de saint Bernard, & frére d'*Alix* de Champagne, mére du Roi Philippe Auguste. Aussi lorsque ce Prince entreprit le voyage de la Terre-Sainte, il laissa sa mére Alix & son oncle Guillaume Régens du Royaume. Il mourut l'an 1202 à Laon. Pierre de Blois lui adresse deux lettres, la 28, & la 122. Etienne de Tournay, Abbé de sainte Geneviéve, puis Evêque de Tournay lui en écrivit 25, sur divers sujets importans. Pierre Comestor lui dédia son Histoire Scholastique, & Gautier célébre Poëte de ce siécle-là, son Alexandriade. On peut encore voir les Auteurs de son tems. * Pierre de Celles, *l. 1. Epist.* 5. Guillaume le Breton, *in Philip.* Rigord, *in Vita Philip.* Saint Bernard, *Epist.* 11. Jean de Salisbery, *Epist.* 287. Roger Hovéden. Vincent de Beauvais. Bzovius. Sponde. Ciaconius. Sainte-Marthe. Auteuil, *Hist. des Ministres d'Etat*, &c.

CHAMPAGNE d'Italie. *Voyez* TERRE de LABOUR dans le Royaume de Naples.

CHAMPAGNE de Rome, ou CAMPAGNE de Rome. *Voyez* LATIUM.

* CHAMPAGNE-MOUTON, petite ville de France dans la partie méridionale du Poitou, sur la riviére d'Argent, vers les confins de l'Angoumois. Elle est à peu près au sud de Poitiers, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

CHAMPAGNE (Philippe) Peintre célébre, né à Bruxelles le 16 mai de l'an 1602. Dès son plus jeune âge il témoigna beaucoup d'inclination pour la Peinture, & après s'être appliqué d'abord à la figure, il étudia ensuite le païsage, sous le célébre Fouquier. On lui conseilla de faire un voyage en Italie, & en passant à Paris, du Chêne Peintre de la Reine Marie de Médicis, l'arrêta dans sa maison. Champagne épousa depuis la fille de Du Chêne, dont il obtint la place après qu'il fut mort. La Reine Marie de Médicis lui donna un appartement dans son palais du Luxembourg où il fit divers ouvrages, & l'employa encore à peindre la voute de l'église des Carmélites du fauxbourg saint Jacques, où il y a de sa main un crucifix qu'on estime beaucoup. Le Roi Louis XIII, & le Cardinal de Richelieu l'honorérent aussi de leur estime. Champagne étoit l'homme du monde le plus doux & le plus honnête, tout à fait desintéressé, bon ami, serviable, & qui savoit se faire aimer. Il a fait un très-grand nombre de tableaux, de païsages, de portraits & d'histoires. Un de ses meilleurs ouvrages est un platfons dans l'appartement du Roi à Vincennes, qu'il fit au sujet de la paix de 1659. Depuis il se trouva à l'établissement de l'Académie Royale des Peintres, de laquelle il fut Recteur, & il mourut le douziéme août de l'an 1674. Il étoit resté veuf à l'âge de trente six ans, & n'avoit point songé à de secondes noces. Entre ses bonnes qualitez, on admira sa piété, son desintéressement, & une grande charité pour les pauvres. Il avoit eu divers fils qui moururent jeunes, & sa fille aînée se fit Religieuse; mais il éleva auprès de lui Jean-Baptiste CHAMPAGNE, son neveu, fils de son frere, qu'il a laissé pour héritier de ses biens & de son esprit. Ce dernier a fait graver le portrait de son oncle peint par lui même. * *Mémoires du tems.*

* CHAMPAGNE (Jean-Baptiste) neveu du précédent, naquit à Bruxelles en 1645. Il fut élevé par son oncle dans la Peinture. L'union dans laquelle ils vivoient, & l'estime qu'ils avoient l'un pour l'autre, fit prendre au neveu la même maniére qu'avoit suivie son oncle, en dégénérant un peu de force & de vérité. Du reste, ils avoient les mêmes sentimens dans leur profession & dans leur Morale. Le neveu fit en Italie un voyage qui ne dura que quinze mois, sans prendre d'autre goût que celui des ouvrages que son oncle lui avoit inspiré. Il mourut Professeur de l'Académie en 1681, âgé d'environ 43 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 503.

CHAMPEAUX (Guillaume de) *Guillelmus Campellensis*, Evêque de Châlons en Champagne, a vécu dans le douziéme siécle. Il est ainsi appellé du village de Champeaux, proche de Melun en Brie, où il étoit né. Après avoir étudié à Laon sous Anselme, Doyen de l'église de cette ville, il fut fait Archidiacre de Paris, & chargé d'enseigner la Dialectique dans les Ecoles de cette ville. Il se retira ensuite dans la chapelle de saint Victor-lez-Paris, où il établit une Communauté de Chanoines Réguliers; & il continua d'y faire ses leçons, par l'avis d'Hildebert, Evêque du Mans. Alors Abailard étant revenu à Paris, étudia la Théologie sous lui, & lui tint tête sur la Philosophie. Guillaume de Champeaux fut élu Evêque de Châlons l'an 1113, & fut député à Strasbourg, pour accommoder le différent qui étoit entre l'Empereur Henri V, & le Pape Caliste II. Il convint avec ce Prince qu'il remettroit les investitures, pourvu que le Pape lui rendit & à ses Sujets les terres qu'ils avoient perdues pendant la guerre. Guillaume de Champeaux apporta ces propositions au Concile de Rheims, tenu l'an 1119; mais l'Empereur & le Pape s'étant vus à Mouson, ne purent convenir. Guillaume de Champeaux bénit saint Bernard Abbe de Clairvaux l'an 1115. Il prit l'habit de Citeaux l'an 1119, & après avoir fondé un monastére de cet Ordre, il mourut l'an 1121. Son corps fut porté à Clairvaux où il est enterré. Il y a apparence qu'un homme aussi savant que lui, a écrit quelques Ouvrages: cependant nous n'en avons aucun; car le Dialogue d'un Chrétien avec un Juif, qui a été donné sous son nom dans la derniére Bibliothéque des Péres de Lyon, est de Gilbert de Westminster. On dit qu'il a écrit avant Pierre Lombard un livre de Sentences, qui se trouve manuscrit dans la bibliothéque de Nôtre-Dame de Paris; une Epître au Pape Innocent II, contre Abailard, &c. * Abailard *dans son Histoire*, *ch.* 2. Hildebert du Mans, *Epist.* 1. L'Auteur Anonyme de l'Histoire de l'Abbaïe de Saint-Victor. Alberic, *in Vita.* Saint Bernard, *Epist.* 3. Yves de Chartres, *Epist.* 268. Othon de Frisinghen, *l.* 1. *ch.* 47. & 48. *La Chronique de* Morigny. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du douziéme siécle.* Jongelin, *in Purp. S. Bern.* Henriquez, *in Menol.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Charles de Visch, *Biblioth. Cist.* &c.

CHAMPIER (Symphorien) dit en Latin *Camperius*, Médecin du Duc de Lorraine, Chevalier de Saint-George, étoit de Lyon. Il fut Echevin en 1520 & 1535, en cette ville, où il établit le Collége de Médecine, & composa plusieurs Traitez sur toutes sortes de matiéres. On en pourra voir le dénombrement dans Simler, dans Gesner, dans la-Croix-du-Maine, & dans la *Biblioth. Franç.* de Du Verdier-Vauprivas. Il laissa un fils nommé CLAUDE CHAMPIER, Sieur de la Faverge, de Corcelles, & de la Bastie, qui a composé un volume *des Singularitez des Gaules*, imprimé à Paris & à Lyon.

* CHAMPIGNY, village de France, dans cette partie du Poitou, qui porte le nom de Loudunois, vers les confins de la Touraine, sur la riviére de Vende. Il est à l'est-nord-est de Loudun, dont il est éloigné de quatre lieues.

CHAMPION. On appelloit ainsi autrefois un Combattant, qui entroit dans le champ de bataille, pour vuider quelque différent par un duel. Dans la suite du tems, on donna ce nom à celui qui entreprenoit de combattre pour un autre, soit pour une Dame, soit pour un homme qui eût quelque infirmité, ou qui fût trop jeune, ou trop vieux. Sur quoi il faut remarquer qu'anciennement on terminoit par duel les différents qui ne se pouvoient décider par les Juges. Quelquefois on ordonnoit ce combat pour juger de l'innocence de ceux qui étoient accusez de quelque crime; de sorte que celui qui demeuroit vainqueur, étoit réputé innocent, ou avoir meilleur droit. Les Chevaliers & les Seigneurs de marque ne combattoient pas eux-mêmes, contre ceux qu'ils accusoient de larcin, ou de rapt, ou de quelque autre crime semblable. Les Clercs, les Chanoines, & les Religieux donnoient aussi des Champions pour eux. Enfin tous ceux qui étoient accusez d'un crime, dont la peine n'alloit pas à la privation de la vie, ou de quelque membre, étoient exempts de combattre en personne, & donnoient des Champions. Les parricides, les voleurs, & autres gens de cette espéce étoient obligez de soutenir le duel, si l'âge & les forces leur permettoient de combattre. Les Champions mercénaires, qui combattoient pour l'intérêt, & non pas pour la gloire, ni pour défendre leur innocence, étoient mis au rang des personnes infames. Il y en avoit qui se louoient à des Seigneurs, pour servir de Champions, quand l'occasion s'en présenteroit, & leur faisoient hommage pour la somme qu'ils en recevoient, ou pour le fief qu'ils possédoient à cette condition. Les Champions combattoient toûjours à pié, & jamais

mais à cheval. On leur coupoit auparavant les cheveux, leur laiſſant une maniére de couronne ou de rond, ſur le haut de la tête. Leurs armes étoient un bâton, & un bouclier.

En Angleterre, on appelle Champion du Roi, un Chevalier, qui après le couronnement du Roi, préſente un cartel à quiconque veut nier que le nouveau Prince ſoit légitime Roi d'Angleterre. Thomas Milet, Walſingham & Froiſſard décrivent de pareils défis, après le couronnement d'Edouard V, en 1326; de Richard II, en 1376; & de Henri IV, en 1399. Froiſſard dit, qu'après le ſecond ſervice de table, il vint un Chevalier tout armé, couvert de mailles de vermeil, monté ſur un cheval de guerre, & précédé d'un Chevalier qui portoit ſa lance, & que s'étant approché du Roi pendant le feſtin, il lui préſenta un cartel, par lequel il defioit celui qui oſeroit dire que Henri IV n'étoit pas légitime Roi d'Angleterre: ce que le Roi fit crier par un Héraut d'armes en la ſalle, & en ſix endroits de la ville. Quelques-uns croyent que ce Champion du Roi répréſente l'Angleterre; parce que, diſent-ils, le Roi ne doit combattre en ces rencontres, que par un Champion, & qu'il n'a point d'autre Champion que la patrie. Villani dit que vers l'an 1270, on propoſa de donner au Comte d'Anjou & de Provence, le titre de *Champion de la Sainte-Egliſe*, c'eſt à dire, de défenſeur & de protecteur. * Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis*.

C H A M P L A I N (Samuel de) Gentilhomme de Xaintonge a été un de ceux qui ont le plus contribué à l'établiſſement du Canada. Ses premiers voyages furent à l'Acadie, dont il a reconnu tous les ports. Nous en avons des deſcriptions & des planches très-exactes dans ſes Mémoires. Il parcourut toute la côte méridionale du continent, environ 15 lieues par delà Baſton, où les Anglois n'avoient alors aucun établiſſement. Dans ces voyages il n'étoit que Lieutenant du Sieur de Monts. Il fit en cette même qualité quelques autres voyages ſur le fleuve de Saint-Laurent; commença le premier établiſſement de Québec; remonta juſqu'au Lac qui porte ſon nom, où il aida les Sauvages, Micmaks, & Algonquins à remporter un grand avantage ſur les Iroquois; & jetta les premiers fondemens d'une habitation dans l'iſle de Mont-réal. Dans un autre voyage il monta beaucoup plus haut dans le fleuve, & défit encore les Iroquois dans leur propre païs, n'ayant avec lui que peu de François, & un très-grand nombre de Sauvages. En 1611, étant de retour en France pour ſolliciter de nouveaux ſecours, les Malouins firent revoquer le privilége excluſif pour la pêche du Canada, lequel avoit été accordé au Sieur de Monts; mais en 1613, M. le Prince qui fut nommé Viceroi de la nouvelle France, fit le Sieur de Champlain ſon Lieutenant-de-Roi dans ce païs-là; & l'y envoya avec tout ce qui lui étoit néceſſaire pour ſe fortifier à Québec. Il fut ſur ce pié-là ſucceſſivement ſous les Ducs de Montmorency & de Vantadour, & enfin ſous le Gardinal de Richelieu, qui, les uns après les autres ſuccédérent à M. le Prince. La compagnie de cent Aſſociez qui fut formée en 1628, lui confirma la même dignité & la même autorité, & il s'en ſervit utilement pour l'avancement de la Colonie en 1629. Québec malgré la vigoureuſe réſiſtance de Champlain, fut pris par les Anglois; & les François furent obligez de ſortir preſque tous du païs. En 1631, le Canada fut rendu à la France, & Champlain en fut fait Gouverneur général. Il y paſſa en 1634, avec quatre vaiſſeaux, & il mourut à Québec ſur la fin de l'annee ſuivante, après 33 années de travaux, dont ſes ſucceſſeurs ont goûté les fruits. *Voyez ſes Voyages*. Laſcerbot, *diverſes Rélations du Canada*.

C H A M P L A I N, Lac, *Champleni Lacus*. C'eſt un Lac du Canada dans l'Amérique ſeptentrionale. Il eſt entre la nouvelle Angleterre & la riviére de Saint-Laurent, dans laquelle il ſe décharge par un grand canal, au deſſus de l'iſle & du Fort de *Mont-Royal*. On appelle auſſi ce Lac, le Lac des Iroquois. * Maty, *Diction. Géogr.*

C H A M P L I T E ou C H A N N I T E, petite ville diviſée en deux parties, l'une ſituée ſur une montagne, ſous le nom de *Channite-le-château*, & l'autre au pié de la montagne, qui porte le nom de *Channite-la-ville*. Ce lieu eſt dans la Franche-Comté, près de la riviére de Salan, entre Gray & Langres, à quatre lieues de la premiére & à ſix de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* C H A M P-R O N D, bourg de France dans le Perche, à l'eſt-nord-eſt de Nogent-le-Rotrou, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

C H A M P S, Cure conſidérable en Lorraine dans la Province de Voges au diocéſe de Toul. Elle a ſix Paroiſſes pour annexes, avec trente trois villages en vint-deux lieues de circuit. Elle eſt arroſée par la riviére de *Vologne*, qui produit des huîtres, dans leſquelles ſe forment de très belles perles. *Charlemagne* en fit bâtir la Mere-egliſe, auprès de laquelle il avoit fait conſtruire une maiſon royale, où il s'arreſtoit pour prendre le plaiſir de la chaſſe dans ſes paſſages de France en Allemagne. * *Hiſtoire des Evêques de Toul par le* P. Benoît.

C H A M P S-D E-M A R S, nom que l'on donna, dans le premier établiſſement de la Monarchie Françoiſe, aux Aſſemblées générales du peuple, que les Rois convoquoient tous les âns, pour y faire de nouvelles loix, ou de nouveaux réglemens; pour recevoir les plaintes de leurs Sujets; pour décider les grands différents d'entre les Princes & les Seigneurs de la Cour; & pour faire une revue de toute la milice. Quelques Auteurs ont écrit que ces Aſſemblées furent nommées Champs-de-Mars, parce qu'elles ſe faiſoient dans une campagne ſemblable au Champ de Mars, qui étoit proche de la ville de Rome, & à peu près pour le même deſſein. D'autres croyent plus vrai-ſemblablement qu'on appella ainſi ces Aſſemblées, parce qu'elles ſe faiſoient au commencement du mois de mars: ce qui s'obſerva ſous la premiére race des Rois de France. Mais Pepin jugeant que cette ſaiſon n'étoit pas encore propre pour faire la revue des troupes, choiſit le mois de mai, vers l'an 755, de ſorte que ces aſſemblées furent nommées depuis Champs-de-mai. On ne laiſſa pas néanmoins de les appeller auſſi Champs-de-Mars, quoiqu'elles ſe tinſſent au mois de mai. Les Rois recevoient alors de leurs Sujèts les préſens que l'on appelloit *dons annuels*, ou *dons royaux*, & qui étoient deſtinez pour la défenſe de l'Etat. Les Eccleſiaſtiques n'étoient pas exempts de préſenter ces dons, à cauſe de leurs domaines. On voit dans une Conſtitution de Louïs *le Débonnaire*, qu'il y avoit des monaſtéres qui devoient ces préſens, & outre cela, des Soldats; d'autres qui n'étoient tenus qu'aux préſens, & d'autres qui étoient ſeulement obligez de faire des priéres pour la ſanté du Prince & de la Maiſon royale, & pour la proſpérité des affaires publiques. Quelques uns croyent que c'eſt de là qu'on peut tirer l'origine des ſecours d'argent que les Rois reçoivent de tems en tems du Clergé de France, particuliérement depuis que les Seigneurs des Fiefs ont été exempts de ſervir & de conduire leurs Vaſſaux à la guerre; à quoi les Eccléſiaſtiques étoient obligez auſſi bien que les Laïques. Sous la ſeconde race, on tint ces aſſemblées deux fois l'an, ſavoir, au commencement de l'année, & au mois d'août ou de ſeptembre; & ſous la troiſiéme race on en fit d'autres, que l'on nomma Parlement, ou Etats Généraux. Les anciens Anglois ſemblent avoir emprunté des François l'uſage de ces aſſemblées, & Champs-de-Mars: car nous liſons dans les loix d'Edouard *le Confeſſeur*, qui fut couronné en 1044, que ces peuples étoient obligez de s'aſſembler tous les ans, au commencement de mai, pour renouveller les ſermens d'obéïſſance à leur Prince. Quelques Auteurs Anglois parlent encore de cette coutume en l'an 1094, & diſent que l'aſſemblée ſe fit *in Campo Martio*; ce qui montre qu'encore que ces aſſemblées ſe tinſſent au mois de mai, elles ne laiſſoient pas de conſerver le nom de Champs-de-mars, & qu'elles furent encore en uſage ſous les premiers Rois Normans. * Du Cange, *Diſſertation quatriéme ſur l'Hiſtoire de ſaint Louis*.

C H A M P S E L Y S É E S. *Voyez* E L Y S É E S.

C H A M P S (Etienne des) Jéſuite, naquit à Bourges l'an 1613, & entra dans la Société à l'âge de dix-ſept ans. Il s'y appliqua d'abord aux Belles Lettres, & il y réüſſit ſi bien, que le Cardinal de Richelieu fit répréſenter dans ſon Palais, une Tragédie Latine de ſa compoſition. Après un Cours de Philoſophie qu'il enſeigna au Collége de Paris, il y fut établi Profeſſeur en Théologie, & il eut l'honneur d'avoir parmi ſes Ecoliers le Prince de Conty Armand de Bourbon, que le Prince de Condé ſon pére deſtinoit à l'Egliſe. Ce jeune Prince ſoutint ſes Théſes de tentative en Sorbonne, quoi qu'étudiant chez les Jéſuites, le dixiéme janvier 1646, n'etant entré que depuis trois mois dans ſa 17 année. Le Diſciple fit grand honneur à ſon Maître; & s'il changea par la ſuite de ſentiment ſur la Grace, il ne changea rien à l'eſtime qu'il avoit conçue pour celui qui lui avoit appris à raiſonner ſur ces matiéres. Les lettres qu'ils s'entr'écrivirent à ce ſujet en 1664, en ſont une preuve. Le premier Ouvrage du Pére des Champs fut en Latin ſur le *Libre Arbitre* & il le donna en 1646, ſous le nom d'*Antoine Ricard*. On le réimprima quelques annees après, & l'on y joignit les Théſes du Prince de Conti. Il fut ſuivi en 1648, d'une *réponſe* Latine *à la Thériaque*, que Libert Froidmont, Doyen & Profeſſeur de Louvain avoit fournie, ſous le nom de *Vincentius Lenis*, contre le *Libre Arbitre* de Ricard, & du livre François imprimé en 1651, ſous le titre de *Secret du Janſeniſme découvert*, Ouvrage qui mit aux priſes le Pére des Champs avec l'Abbé de Bourzeis. Ces trois Traitez ſervent comme de préliminaires à ſon Ouvrage *de Hæreſi Janſeniana*; qu'il dédia au Pape Innocent X, en l'année 1654. Il fut encore Auteur d'un autre petit Traité intitulé *Queſtion de fait*, pour ſavoir ſi les Jéſuites ſont les ſeuls qui ayent tenu la doctrine de l'opinion probable. On lui attribue auſſi une autre livre imprimé en 1682, avec ce titre, *Sentimens de ſaint Auguſtin ſur la Grace, oppoſez à ceux de Janſénius*; mais cet Ouvrage eſt du Pére Jean le Porcq, Prêtre de l'Oratoire, qui a enſeigné la Théologie pendant près d'un demi-ſiécle dans ſa Congrégation. Le Pére des Champs fut honoré dans ſon Ordre, & paſſa par les premiers emplois, juſqu'à être trois fois Provincial. Dans ces poſtes il ſe fit aimer au dedans, & conſidérer au dehors. Ses maniéres polies, mais religieuſes, ſoutenues d'un extérieur avantageux, lui méritérent l'attachement des perſonnes du premier rang. Le grand Prince de Condé, qui l'avoit connu dès ſa jeuneſſe, l'eſtima juſqu'à la mort; & dans les derniéres années de ſa vie, il lui confia ce qu'il avoit de plus précieux. Enfin le Pére des Champs accablé de vieilleſſe, & ſurvivant, pour ainſi dire, à ſoi-même, ſe retira à la Fléche, où il mourut âgé de 88 ans le 31 juillet 1701, ayant paſſé 71 ans dans ſa Compagnie, à pratiquer toûjours exactement les vertus de ſon état.

C H A M S I, peuples. *Cherchez* S O L A I R E S.

C H A N, eſt ſouvent un titre que prennent les Rois de Tartarie, & les Gouverneurs des provinces dans la Perſe. *Voyez* CHAM & KAM.

C H A N, hôtellerie, qui ſert de retraite aux Voyageurs & aux Marchands, dans l'Empire du Turc, ſoit aux champs ou à la ville, & qu'on appelle autrement *Garvanſeras*. *Voyez* C A R V A N S E R A S.

C H A N A, C A N A, anciennement *Coptos*, ancienne ville de la Haute Egypte. Elle eſt ſur le bord oriental du Nil, dans le Caſſilif de Minio, entre la ville de ce nom & celle d'Aſſuana. Cette ville a été fort conſidérable pour le commerce; parce que toutes les marchandiſes, qu'on apportoit des Indes par la Mer Rouge, y étoient tranſportées par terre, pour y être embarquées ſur le Nil. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H A N A, Royaume d'Afrique. *Cherchez* C A N O.

C H A N A A N, fils de *Cham*, vivoit l'an 1670 du monde, & 2365 avant JESUS CHRIST. L'Ecriture dit, que Cham ayant apperçu ſon pére Noé enſeveli dans le vin, & dormant dans une poſture indécente, oſa l'expoſer aux yeux de ſes fréres, qui furent plus reſpectueux, & qui couvrirent la nudité de leur pére. Noé, après ſon réveil, ayant appris ce qui s'étoit paſſé, maudit Chanaan, fils de Cham, & ſoumit ſa poſtérité à celle de ſes oncles. Quelques Interprétes ont cru que Chanaan avoit découvert le premier la nudité de ſon ayeul: quoi qu'il en ſoit, la malédiction qu'il reçut, fut accomplie, ſelon ſaint Chryſoſtome, dans les Gabaonites.

Gé-

Génébrard veut qu'à cauſe d'elle les Chananéens & pluſieurs peuples d'Afrique ayent été ſujets à des Rois étrangers d'Aſie ou d'Europe, aux Ptolomées, aux Grecs, aux Romains, aux Vandales, aux Sarraſins, & enfin aux Turcs & aux Arabes; mais il eſt plus ſûr de dire qu'elle regardoit la deſtruction des Deſcendans de Chanaan, par les Iſraëlites; & que Noé voyoit par un eſprit de prophetie les crimes de ces Chananéens, qui furent vaincus du tems de Moïſe, de Joſué, des Juges, & des Rois d'Iſraël. Quelques-uns croyent que Chanaan eſt le même que le Mercure des Payens. * *Geneſe, ch. 9. v. 25.* Saint Chryſoſtome, *Homélie 8. ſur ſaint Matthieu.* Genébrard, *l. 1. Chron. A. M.* 1637. Torniel, *A. M.* 1606. *num. 5. & ſuiv.* Bochart, *Phaleg. l. 1. ch. 2. Conſultez* ce dernier Ouvrage, *l. 4. ch.* 34, & l'Hiſtoire d'Adonis dans le troiſiéme tome de la Bibliothéque Univerſelle, pour ſavoir ce qui concerne Chanaan & ſa poſterité, & que l'on peut recueillir des Auteurs ſacrez & profanes.

CHANAAN (Païs de ou Terre de) *Voyez* JUDÉE.

* CHANAANA ou KENCHANA quatriéme fils de *Balan* ou de *Bilhan.* * *I. Chron.* ou *Paralip. ch. 7. v. 10.*

* CHANAANA ou KENAHANA, pére du faux Prophete *Sedécias* ou *Tſidkija.* * I. ou III. *Rois, ch. 22. v. 11.*

CHANAC ou CANILLAC (Bertrand de) que divers Auteurs confondent avec Bertrand de Coſnac Cardinal, mais ſans aucune raiſon; car bien qu'ils fuſſent tous deux natifs de la province de Limoſin, celui dont nous parlons, étoit Archevêque de Bourges, Patriarche de Jéruſalem, & Adminiſtrateur de l'Evêché du Puy, en 1344; il étoit Clerc de la Chambre du Pape Clément VI; il fut fait Archidiacre d'Agde en 1350; & en 1374, Archevêque de Bourges; en 1382, Patriarche de Jéruſalem; & en 1383, Adminiſtrateur de l'Evêché du Puy, qu'il ne tint que peu de tems. Clément VII le fit Cardinal en 1385, & il mourut le 20 mai de l'an 1404, à Avignon, où il eſt enterré dans l'égliſe des Dominicains. * Boſquet, *in Vita Gregorii XI.* Surita, *l. 10. ch. 15.* Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubery, *Hiſtoire des Cardinaux.* Victorel. Onuphre. Ughel, &c. Baluze, *Vitæ Pap. Aven.*

CHANAC (Guillaume de) Evêque de Paris, vivoit dans le XIV ſiécle. Il étoit Limoſin, & fut, d'Archidiacre de Paris, élevé à l'Epiſcopat de cette ville, par le Pape Jean XXII, le 18 août 1332. Il fut fait enſuite Patriarche d'Alexandrie l'an 1342. Il céda pour lors l'Evêché de Paris à FOULQUES de CHANAC ſon neveu. Ceux qui ont dit qu'il étoit de la Maiſon de Pompadour ſe ſont trompez; car les Pompadours ne ſont entrez dans la Maiſon de Chanac, que par Raoul, Seigneur de Pompadour; qui épouſa Galliéne de Chanac. Il a fondé à Paris le Collége de Chanac, dit auſſi de Pompadour, ou de Saint-Michel. Il mourut le troiſiéme mai en 1348, âgé de près de cent ans; & fut enterré à ſaint Victor. On voit dans la chapelle de l'infirmerie ſon Epitaphe, qui commence ainſi,

Hic ſitus eſt Dominus G. de Chanac Patriarcha
Alexandrinus, Juris dum viveret Arca,
Mores ornatos ad culmen nobilitatis
Adjungens, gratos actus habuit pietatis,
Plebis & Eccleſiæ Prælatus Pariſienſis
Cultor juſtitiæ, perverſorum fuit enſis.
Hunc ſibi non ſolum, ſed eum qui poſt ibi ſedit
Dictus Falco, dedit Lemovicenſe ſolum, &c.

* Du Breuil & Du Chêne, *Antiquitez de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CHANAC, (Guillaume de) Cardinal, Evêque de Chartres & de Mende, étoit originaire du Limoſin, mais né à Paris, petit-neveu de Guillaume, Patriarche d'Alexandrie, & neveu de Foulques Evêque de Paris, qui mourut le 25 juillet 1349. Il fut mis dans l'Abbaïe de Saint-Martial à l'âge de ſept ans, fut Docteur en Droit Canon, enſuite Chévecier de Saint-Martial, Seigneur de Longpont & de Vézelay, Abbé de Saint-Florent de Saumur en 1354, & Evêque de Chartres en 1368. Il fut transféré dès le commencement de l'an 1371, à l'Evêché de Mende, dans le Gévaudan; & la même année il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XI. Il mourut le 30 décembre de l'an 1383, à Avignon. * Onuphre. Ciaconius, &c. Frizon, *Gall. Purp.* Auberi, *Hiſtoire des Cardinaux, &c.* Baluze, *Vitæ Pap. Aven.*

CHANAD. *Voyez* CHONAD.

CHANANE'ENS. *Voyez* CANANE'ENS.

CHANAO, Comte de Vannes, vivoit dans le VI ſiécle. Peu content de l'héritage qui lui étoit échu, il fit mourir trois de ſes fréres, pour uſurper leur bien, & pourſuivit Macliau qui étoit le quatriéme. Ce dernier prit la fuite, & fut d'abord garanti de la fureur de ſon frére par Félix, Evêque de Nantes; mais ayant voulu ſe revolter, il fut obligé de ſe cacher & ſe retira chez un Comte du païs nommé Chonomore, lequel fit accroire aux Envoyez de Chanao, que Macliau étoit mort. Cependant, il fut fait Evêque de Vannes, vers l'an 561, & ſuccéda depuis aux Etats de Chanao. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l. 4. c. 3. & 4. l. 5. c. 16.*

CHANATH ou CANATH, ville de la Tribu de Manaſſé, au delà du Jourdain. *Cherchez* CANATH.

CHANÇAY. *Voyez* ARNÉDO.

* CHANCEAUX, bourg de France dans le Duché de Bourgogne vers la ſource de la Seine. Il eſt à peu près au midi de Châtillon-ſur-Seine, dont il eſt éloigné de huit à neuf lieues. L'Auteur du Dictionnaire Univerſel de la France, remarque que l'on y fait de la marmelade d'épine-vinette qui eſt eſtimée.

CHANCÉE. *Cherchez* CHAMNE'E (Maurice)

CHANCELER (Richard) Anglois, excellent Pilote, vivoit en 1554. Il chercha un chemin au Cathai par la Mer Glaciale, & fut porté à l'embouchure de la Duine, d'où il alla juſques à Moskou. Jean, Grand Czar de Moſcovie, le reçut très-bien, & promit de grands priviléges aux Anglois, s'il pouvoit avoir par Mer les marchandiſes, qu'il ne tiroit que difficilement des Polonois ſes ennemis. Chanceler étant revenu en Angleterre, on établit à Londres une Société, qu'on appella la Société de Moſcovie. On continua ce commerce, & les Anglois allant juſqu'à Aſtracan par le Wolga, avoient eſpérance de s'ouvrir un paſſage juſques dans le Cathai: mais les guerres des Turcs & des Perſes firent échouer ce deſſein. * De Thou, *Hiſt. l.* 41.

CHANCELIER, celui qui portoit ce nom dans l'Empire Romain n'étoit pas de la dignité, ni n'avoit pas le pouvoir de celui que nous appellons aujourd'hui Chancelier en France. C'étoit un petit Officier de fort peu de conſidération parmi les Romains, qui ſe tenoit dans un lieu fermé de grilles ou barreaux, pour copier les ſentences des Juges & les autres Actes judiciaires, comme à peu près nos Greffiers ou Commis du Grêffe. Ils étoient payez par rôles des écritures, ainſi que l'a remarqué Saumaiſe, rapportant un paſſage d'une loi des Lombards, *Volumus ut nullus Cancellarius pro ullo judicio aut ſcripto aliquid amplius accipere audeat, niſi dimidiam libram argenti de majoribus ſcriptis; de minoribus autem infra dimidiam libram.* Il falloit ſans doute que cet Officier fût très peu de choſe, puiſque Vopiſcus dit, que Carin fit une élection tout à fait honteuſe, en faiſant un de ces Officiers Gouverneur de Rome. *Præfectum Urbi unum è Cancellariis ſuis fecit, quo fœdius nec cogitari potuit aliquid, nec dici.* Ménage dit que ce mot vient *à Cancellis*, c'eſt à dire, des barreaux & treillis où étoit l'Empereur quand il rendoit la juſtice; parce que le Chancelier étoit à la porte de la clôture qui ſéparoit le Prince du peuple. Du Cange, après Jean de Gênes, nous apprend que ce mot vient de la Paleſtine, ou les toits étoient plats & faits en terraſſe avec des baluſtrades grillées, qu'on appelloit *Cancelli*; que ceux qui montoient ſur ces toits, pour réciter quelque harangue, s'appelloient *Cancellarii*; & qu'on a étendu ce nom à ceux qui plaidoient dans les barreaux, qu'on nommoit *Cancelli forenſes.* On a appellé Chanceliers dans la ſuite, ceux qui étoient les premiers aſſis entre ces barreaux. * *Antiq. Rom.*

CHANCELIERS D'ALLEMAGNE. *Cherchez* ARCHI-CHANCELIERS.

CHANCELIER de France, eſt le Chef de la Juſtice, que le Roi de France commet pour la rendre à ſes Sujets, avec la même autorité & la même puiſſance qu'il feroit lui-même. Les Romains nommoient celui qui avoit un ſemblable emploi, ſous les Empereurs Chrétiens, Queſteur du Palais, *Quæſtor ſacri Palatii*; & il devoit avoir une très-grande connoiſſance des loix divines & humaines, pour les expliquer aux peuples. C'eſt pour cette raiſon que les anciens Auteurs lui donnent des éloges ſi pompeux & ſi magnifiques, diſant que le Chancelier eſt la voix & le conſervateur des loix & de la juſtice, le thréſor du Droit, l'image du Prince, qu'il entre dans tous les deſſeins du Roi, qu'il eſt l'Arbitre des graces qu'on lui demande, & enfin le Légiſlateur & le Juriſconſulte de l'Etat: ce que Symmaque exprime ainſi, *Vox & Cuſtos Legum atque Juſtitiæ, Armarium Legum; & Principis Imago, Conſilii regalis particeps, precum Arbiter, Legum Conditor, & majorum gentium Juriſconſultus, &c.* Cette dignité eſt extrémement conſidérée en France, & une des principales de l'Etat. Les Chanceliers ont été nommez REFERENDAIRES ſous les Rois de France de la premiére race. Ce mot eſt tiré du Latin *referre*, qui veut dire *rapporter*, parce que cet Officier avoit ſoin de rapporter au Roi les requêtes, les placets, & même les lettres des Gouverneurs de province. Outre cela ils portoient le cachet du Roi, ils ſignoient les chartres & les graces que ces Monarques faiſoient; & ils avoient une obligation indiſpenſable de s'attacher à leur perſonne. Aurélien qui eſt le premier, dont l'Hiſtoire ait conſervé le nom, exerça cette charge ſous Clovis. Sous la ſeconde Race ils ont eu divers noms. On les appelloit Apocriſiaires, ſouverains Chanceliers, Archi-notaires. Le mot de Chancelier vient du mot *cancelli, grilles* ou *barreaux*; & on donna ce nom parmi les Romains aux Clercs des Juges, qui écrivoient les ſentences & autres actes de juſtice, dans un bureau environné de grilles. Les Chanceliers en faiſoient de même ſous les Rois de la ſeconde Race, de peur qu'on ne les incommodât. Ce même nom ſe donnoit autrefois en France aux Notaires, aux Grêffiers, puis il paſſa aux Sécretaires, qui dreſſent les lettres que l'on doit ſcêller, & enfin aux Sécretaires d'Etat. On établit ſur ces Officiers ſubalternes, appellez Chanceliers, un Magiſtrat qui fut nommé Archi-chancelier, & à qui, dans la troiſiéme race, le nom de Chancelier demeura, à l'excluſion de tous les autres. Il avoit ſoin de dreſſer tous les Actes, Edits, réglemens & ordonnances que les Rois de France devoient ſigner, & il les ſignoit avec eux. Au ſujet de cette ſignature, il ne ſera peut-être pas inutile de remarquer, que les Empereurs ſignoient les premiers, par ces quatre lettres AA. M. D. c'eſt à dire, *Auguſti manu divina*; mais les Monarques François ſignoient leur nom en croix, portant juſques ſur le papier le glorieux caractére de Rois très-Chrétiens. Auſſi voyons-nous dans les chartres des fondations des égliſes & des monaſtéres de France ſous Charlemagne & ſous Louïs *le Débonnaire*, que leur nom eſt exprimé de cette maniére,

R
K—⟨V⟩—S
L

D
L—⟨I⟩—S
C

c'eſt à dire, *Carolus & Ludovicus*: ce qui peut même ſervir, pour bien entendre ce qui eſt marqué dans les chartres & patentes des Rois de la ſeconde race, & des premiers de la troiſiéme, où ces Monarques témoignent que pour faire valoir les Actes publics qu'ils

laiſ

laiſſoient; ils y faiſoient mettre leur Sceau, & y ajoûtoient leur ſeing en croix, *Et ut hæc firma & inconvulſa permaneant, memoriale iſtud fieri & nominis ſui caractere, & ſigillo ſignari, & præſente propria manu ſua, cruce ſancta corroborari præcepit.* Les Princes & les Officiers de la Maiſon du Roi mettoient enſuite leur ſeing en chiffre : ce que le Chancelier exprimoit ainſi, *S. Dadonis, S. Theobaldi, &c.* (*S.* c'eſt à dire, *Signum*) & enfin le Chancelier ſouſcrivoit lui-même en cette façon, *Data per manum Cancellarii,* ou bien, *Ad vicem Cancellarii, &c.* La dignité de Chancelier eſt encore devenue plus conſidérable ſous les Rois de la troiſiéme race, depuis qu'on a établi des Parlemens. Le Chancelier préſide aux Conſeils du Roi, dont il expoſe les volontez, lorſqu'il va au Parlement tenir ſon Lit de Juſtice; & il y eſt aſſis devant ſa Majeſté à main gauche. La principale fonction du Chancelier, c'eſt de garder le Sceau Royal. On ne dépoſſéde point un Chancelier; on lui donne un Garde des Sceaux. Le Chancelier de France eſt Préſident né du Grand Conſeil. Les Cours ſouveraines lui rendent les premiers honneurs après le Roi, & il a ſeul le droit d'y préſider. Il ne prête le ſerment qu'entre les les mains du Roi. Il ne porte jamais le deuil, pour quelque raiſon que ce ſoit. La raiſon de ce privilége, eſt, dit M. le Maître, qu'il ſe détache de lui même, pour ne plus répréſenter que la Juſtice, dont il eſt le Chef. Les Rois en France ont raſſemblé dans le Chancelier l'autorité de toutes les Magiſtratures; c'eſt pourquoi ſes lettres ſont préſentées dans toutes les Cours ſouveraines. Il a chez lui les marques de la Majeſté Royale; ſa maiſon eſt ornée de fleurs-de-lis; il a ſéance, & opine le premier après les Princes du ſang; & au Parlement, il précéde le Connétable, comme étant la bouche du Prince & l'Interpréte de ſes volontez. Voici une table Chronologique des Chanceliers de France, dans laquelle les Chanceliers & les Gardes des Sceaux ſont exactement diſtinguez par différens chiffres dans la troiſiéme race.

C H A N C E L I E R S
ſous la premiére race des Rois de France.

Pendant le régne des Rois de la premiére race, appellée des *Mérovéens*, les Chanceliers de France ont été nommez *Référendaires* par les Hiſtoriens, & *Chanceliers* dans quelques titres, & ont preſque tous été Eccléſiaſtiques.

I. Aurelien eſt le premier que l'on conſidére avoir été Chancelier, Référendaire, ou Garde des Sceaux du Roi Clovis, vers l'an 500. L'Auteur des Geſtes des François l'appelle *Legatorium & Miſſum Clodovæi*; Aimoin le nomme *Familiariſſimum Clodovæo Regi*; & Hincmar Archevêque de Rheims nous dit, qu'Aurélien étoit *Conſiliarius & Legatarius Regis.*

II. Anachalus eſt nommé dans un titre du Roi Clovis pour l'Abbaïe de Monſtier-Saint-Jean, de la 16 année de ſon régne.

III. Valentinien eſt qualifié Notaire du Roi, dans le titre de la fondation de l'Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez de Paris, daté du ſixiéme décembre de la 48 année du régne de Childebert, c'eſt à dire, de l'an de Jesus-Christ 563.

IV. Baudin, Evêque de Tours, eſt appellé Référendaire du Roi Clotaire I, dans l'Hiſtoire de Grégoire de Tours, en 563.

V. Chariſigile, Référendaire du Roi Clotaire I, en 564.

VI. Marc, Référendaire du Roi Chilpéric, vers l'an 575.

VII. Saint-Ouen, Chancelier ou Référendaire du Roi Dagobert I, & de Clovis II, ſon fils, vers les années 645 & 650.

VIII. Robert, pére de ſaint Angadriſme, fut Garde du Sceau du Roi Clotaire III, vers l'an 665.

IX. Airard & non Abbiénus, eſt nommé dans un titre accordé à l'Abbaïe de Saint-Bénigne-de-Dijon, par le Roi Clotaire III, vers l'an 668.

X. Einard eſt nommé dans un Arrêt donné par le Roi Théodoric, en une Aſſemblée tenue au château de Ponthion en Champagne, vers l'an 685.

XI. Grimaud étoit Chancelier ou Sécretaire du Roi Théodoric II, vers l'an 730.

C H A N C E L I E R S
ſous la ſeconde race des Rois de France

Sous cette race, appellée des *Carlovingiens*, le Référendaire ou Chancelier a eu pluſieurs noms: car les Hiſtoriens & les titres le nomment ſouvent *Archi-Chancelier, ſouverain Chancelier, Archi Notaire.*

I. Saint Boniface, Archevêque de Mayence, eſt qualifié *Archi-Chancelier* du Roi Pepin, dans une Chartre de l'an 752.

II. Françon eſt nommé dans un titre de 754, pour l'Abbaïe de Saint-Denys en France, ſous le même Roi Pepin.

III. Wolfard, dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire de Tréves, du régne de Pepin.

IV. Beddilo porte ce nom, dans un titre de l'Abbaïe de Saint-Denys, ſous le même Roi Pepin.

V. Ithier fut Chancelier du Roi Pepin, puis de l'Empereur Charlemagne. Le Pape Etienne III en parle fort honorablement, en ſa lettre écrite à la Reine Berthe, & à ſon fils Charles.

VI. Luibert ou Ludebert, Archi-Chapelain du Roi, faiſoit la fonction de Chancelier ſous l'Empereur Charlemagne, ſelon Bruſchius, qui en rapporte deux titres.

VII. Radon, ſimple Sécretaire, devint Chancelier. Le Pape Adrien I parle de lui dans une lettre adreſſée à l'Empereur Charlemagne.

VIII. Barthélemi, Chancelier de France, vivoit en 769, comme porte une Chartre de l'Empereur Charlemagne.

IX. Archambaud, après avoir été ſimple Sécretaire ſous Radon, parvint à la dignité de Chancelier. Eginard dans ſes Annales, en l'an 801, rapporte qu'il fut envoyé en Ligurie, pour faire équiper des navires, afin d'amener en France un éléphant, & d'autres choſes rares qu'on avoit fait venir d'Orient & d'Afrique.

X. Engelram, Archi-Chapelain de l'Empereur Charlemagne, fut ſi chéri de ce Prince, qu'il le fit ſon Chancelier, & lui donna l'Evêché de Metz. Il mourut le 25 décembre 791.

XI. Hildebold, Archi-Chapelain du ſacré Palais, & Archevêque de Cologne, dont il eſt fait mention dans une lettre écrite par l'Empereur Charlemagne en 797, préſida au Concile de Mayence tenu en 813, & fut envoyé en 816, par l'Empereur Louïs *le Débonnaire*, au devant du Pape Etienne V, & mourut le troiſiéme de ſeptembre 818.

XII. Eginart eſt nommé Archi-Chapelain & Notaire de l'Empereur Charlemagne, dans la Chronique de Laureſheim, ſous l'année 805. C'eſt lui qui a écrit la Vie de cet Empereur, dont il avoit épouſé la fille nommée *Emme.*

XIII. Authpert Abbé, eſt nommmé Archi-Chancelier de l'Empereur Charlemagne, dans la Chronique de ſaint Vincent de *Volturno.*

XIV. Héliſachar, Abbé de Saint-Maximin de Tréves, commença d'exercer la charge de Chancelier, ſous le régne de Louïs *le Débonnaire*, vers l'an 815.

XV. Louïs, eſt nommé dans un titre de la ſixiéme année du régne de Louïs *le Débonnaire*, & du ſecond de ſon empire.

XVI. Regemfroy, Archevêque de Vienne, & Archi-Chancelier de l'Empereur Louïs *le Débonnaire*, ſigna une Chartre pour ſon égliſe, la cinquiéme année de l'Empire de ce Prince.

XVII. Fridegiſe, Anglois d'extraction, fut Abbé de Saint-Martin-de-Tours, & Chancelier ſous l'Empereur Louis *le Débonnaire*, vers l'an 820.

XVIII. Theudon ou Théodon, Abbé de Marmoutier, & Chancelier ſous le même Roi.

XIX. Hugues, Chancelier ſous le même Empereur.

XX. Louïs, fils de *Rotrude* de France, fille *naturelle* de l'Empereur *Charlemagne*, fut Chancelier de France, & Abbé de Saint-Denys. Il aſſiſta au Concile de Vernon en 844, & à celui de Verberie en 853, & mourut l'an 867.

XXI. Gauzlin, Chancelier de France, Abbé de Saint-Denys, puis Evêque de Paris. Il réſiſta courageuſement aux Normands durant le ſiége de Paris en 887. On le fait fils de *Roricon*, Comte d'Anjou, & frére du précédent.

XXII. Adalgarius, Chancelier du ſacré Palais, & Abbé de Monſtier-en-Der, du tems de l'Empereur Charles *le Chauve*, duquel il obtint la confirmation de tous les priviléges de ſon Abbaïe.

XXIII. Ebles de Poitiers, Abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, fut fait Chancelier de France au commencement du regne du Roi Eudes, & le fut juſques à ſa mort, arrivée en 893, au ſiége de Brillac en Poitou, où il fut tué.

XXIV. Foulques, Archevêque de Rheims, ſacra le Roi Charles *le Simple* en 893, & fut enſuite ſon Grand-Chancelier, juſques au dix-ſeptiéme juin 900, qu'il fut aſſaſſiné par Winimer, un des Gens d'armes de Raoul, Comte de Cambray.

XXV. Anskeric ou Anſcheric, Evêque de Paris, après Gauzlin, fut élevé à la dignité de Chancelier de France après Foulques.

XXVI. Hérivée ou Hervé, Archevêque de Rheims, Chancelier en 911, mourut le deuxiéme juillet 922.

XXVII. Roger, Archevêque de Tréves en 914, fut depuis Chancelier de France.

XXVIII. Luitward, Evêque de Verceil, Chancelier après Roger.

XXIX. Adalgaire eſt nommé en deux titres donnez l'an ſixiéme du régne du Roi Eudes, pour les Abbaïes de Cormery & de Saint-Martin de-Tours.

XXX. Gautier, fut auſſi Chancelier du Roi Eudes, & eſt nommé dans deux titres pour l'Abbaïe de Saint-Denys, & l'égliſe d'Angers.

XXXI. Abbon, Evêque de Soiſſons, aſſiſta au Concile de Troſly, au diocéſe de Soiſſons, l'an 909., & fut Grand-Chancelier de Raoul Duc de Bourgogne, qui ſe fit ſacrer Roi de France, l'an 923. Il mourut en 937.

XXXII. Anſuſe, ou Anſegiſe, Evêque de Troyes, fut auſſi Chancelier ſous le Roi Raoul. Flodoard parle de lui en ſa Chronique ſous l'année 924 & 949.

XXXIII. Eric, Evêque de . . . . eſt nommé Chancelier de France dans un titre pour l'égliſe de ſaint Hilaire de Poitiers, en 942, le ſixiéme du régne de Louïs *d'Outremer.*

XXXIV. Hugues de Vermandois, Archevêque de Rheims, étoit Chancelier du même Roi, vers l'an 948.

XXXV. Artaud, Archevêque de Rheims, Grand-Chancelier, vers l'an 950, mourut le 30 ſeptembre 961.

XXXVI. Odolric ou Odalric, Archevêque de Rheims, Chancelier de France, ſous le Roi Lothaire, mourut en 971.

CHANCELIERS ET GARDES DES SCEAUX
ſous la troiſiéme race des Rois de France.

Sous cette race, nommée des *Capétiens*, la charge de *Chancelier* eſt devenue beaucoup plus illuſtre qu'elle n'étoit auparavant. Il y a eu auſſi des Gardes des Sceaux pendant que l'office de Chancelier étoit vacant, ou même durant la vie du Chancelier, à qui le Roi ôtoit la Garde des Sceaux pour quelque raiſon particuliére.

I. Adalbéron, Archevêque de Rheims, fut Grand-Chancelier de France, ſous les Rois Lothaire, Louïs V, & Hugues *Capet*. Il ſacra ce dernier l'an 987, & mourut le cinquiéme janvier 989.

II. Renaud, Evêque de Paris, eſt nommé Chancelier de France, dans une Chartre du Roi Hugues *Capet* pour l'Abbaïe de Saint-Maur-des-Foſſez, datée du douziéme des calendes de juillet 988, le ſecond jour de ſon régne.

III. Gerbert, natif d'Aurillac en Auvergne, Religieux de l'Abbaïe de Fleury, puis Précepteur du Roi Robert, vers l'an 985, & Archevêque de Rheims, exerça quelque tems la charge de Chancelier

celier de France, & fut ensuite élu Pape sous le nom de SILVESTRE II, & mourut le douziéme mai 1003.

IV. Roger, Grand-Chancelier de France vers l'an 995, ayant été élu Evêque de Beauvais, échangea la Seigneurie de Sancerre en Berry (qui lui étoit échue pour son patrimoine) avec le Comté de Beauvais, qu'il unit à son Evêché, du consentement du Roi Robert, & mourut le 24 juin 1024.

V. Francon, fut Chancelier du Roi Robert, ès années 1005, 1006, & 1015, & mourut le quatriéme des Ides ou le dixiéme d'avril 1028.

VI. Arnoul, Archevêque de . . . . est nommé premier Chancelier, dans un titre de l'Abbaïe de Lagny en 1018.

VII. Baudouin, I. du nom, a exercé long-tems l'office de Chancelier de France, sous les derniéres années du Roi Robert, & durant tout le régne de Henri I, son fils.

VIII. Gervais, troisiéme fils d'*Hamelin*, Seigneur du Château-du-Loir, fut Evêque du Mans, puis Archevêque de Rheims, où ayant sacré le Roi Philippe I, l'an 1059, il obtint la charge de Chancelier de France, que plusieurs de ses prédécesseurs Archevêques avoient possédée; & mourut le quatriéme juillet 1084.

IX. Baudouin II est nommé Chancelier de France en quelques titres de l'année 1065.

X. Pierre, surnommé *de Loiseléves*, natif de la Pouille au Royaume de Naples, étoit Chancelier de France, l'an 1067, & Abbé de Saint-Germain-des-Prez en 1078, & mourut en 1082.

XI. Guillaume possédoit la dignité de Chancelier l'an 1073, sous le Roi Philippe I.

XII. Roger, qu'on dit avoir été Evêque de Beauvais, est qualifié Chancelier dans les titres de 1074 & 1080.

XIII. Godefroy de Boulogne, frére puîné d'Eustache II, Comte de Boulogne, fut Evêque de Paris, & Archi-Chancelier de France, dans les années 1074, 1082 & 1087.

XIV. Ursion, Evêque de Senlis, prend la qualité de Chancelier du Roi Philippe I, dans un titre de l'an 1090.

XV. Hubert est appellé Chancelier dans une donation faite par le Roi Philippe I, à l'Archevêque de Rouen, l'an 1091.

* 1. Ambalde ou Ambaud, est qualifié Vice-Chancelier, dans un titre de l'an 1095.

XVI. Etienne de Senlis, fut fait Chancelier de France par le Roi Philippe I, en 1106, & le fut quelque tems sous le Roi Louis VI, dit *le Gros*. Il fut depuis Doyen d'Orléans en 1113, & se démit de sa dignité en faveur d'Etienne de Garlande, puis Evêque de Paris, & mourut le 30 juillet 1140.

XVII. Etienne de Garlande fut fait Chancelier de France avant 1118, & pourvu de la dignité de Senéchal l'an 1120, & mourut le 14 janvier 1150.

XVIII. Simon, fut Chancelier pendant la disgrace ou démission d'Etienne de Garlande, dans les années 1127 & 1130.

XIX. Algrin, que d'autres nomment Jean Algrin, Chapelain du Roi, est qualifié Chancelier dans une lettre patente du Roi Louis *le Jeune* de 1139.

XX. Noël, Abbé de Rebais en Brie, étoit Chancelier de France en 1140.

XXI. Cadurc, étoit Chancelier de France en 1141, & fut fort aimé du Roi Louis *le Jeune*, qui le voulut faire élire Archevêque de Bourges; mais le Pape Innocent II appuya l'élection faite de Pierre de la Châtre, parent d'Aimeric, Chancelier de l'Eglise Romaine. Il fut depuis Doyen de Saint-Aignan d'Orléans, & mourut vers l'an 1198.

XXII. Barthélemi, est qualifié Chancelier dans une lettre du Roi Louis *le Jeune*, pour Evêque de Châlons, en 1147.

XXIII. Simon, Chancelier de France, est nommé dans les titres des années 1150 & 1152.

XXIV. Hugues de Chamfleury, Evêque de Soissons, & Chancelier de France en 1151, est fort renommé dans l'Histoire: son article est au mot (CHAMFLEURI.)

XXV. Hugues de Puiseaux, Chancelier de France en 1180, étoit fils naturel de Hugues, Evêque de Durham en Angleterre, lequel étoit neveu d'Etienne de Blois, Roi d'Angleterre, & mourut vers l'an 1185.

XXVI. Hugues de Béthisy étoit Chancelier de France en 1186.

* 2. Guy d'Athies exerçoit la charge de Vice-Chancelier de France, l'an 1201, sous Philippe *Auguste*.

XXVII. Frére Guérin, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, fut fait Conseiller d'Etat en 1190, puis Garde des Sceaux vers l'an 1203, & ensuite Evêque de Senlis en 1213. Après avoir été un des principaux Ministres d'Etat du Roi Philippe *Auguste*, il ne fut pas moins en faveur auprès du Roi Louïs VIII, qui le fit Chancelier en titre l'an 1223. *Voyez* son article au mot (GUÉRIN.)

* 3. Philippe d'Antogny, porta le grand Séel du Roi saint Louïs, suivant une cédule de la Chambre des Comptes de Paris, qui n'a point de date précise.

* 4. Nicolas, Doyen & Archidiacre de l'église de Chartres, Chapelain du Roi saint Louïs, fut choisi pour porter son Séel, lorsqu'il alla à la Terre-Sainte l'an 1249. Il mourut en Egypte en 1250.

* 5. Gilles, Archevêque de Tyr en Phénicie, Conseiller du Roi saint Louïs, portoit le Séel Royal l'an 1253. Il mourut en Allemagne le 23 avril 1266.

* 6. Raoul de Grosparmi natif de Paris, Doyen de l'église de saint Martin de Tours, fut fait Garde du Sceau du Roi l'an 1258, & nommé Evêque d'Evreux l'an 1259. Il fut créé depuis Cardinal & Légat du saint Siége outremer, où il mourut accompagnant le Roi, l'an 1270.

* 7. Simon de Brion, dit *de Brie*, Thrésorier de Saint-Martin de Tours, fut Garde des Sceaux du Roi depuis 1260, jusqu'en l'année suivante, qu'il fut créé Cardinal du titre de sainte Cécile, & envoyé Légat en France. Il fut élu Pape le 22 février 1281, & nommé MARTIN IV. Il mourut le 22 mars 1285.

* 8. Matthieu de Vendôme, Abbé de Saint-Denys, & Simon de Clermont, Sire de Nesle, furent commis au gouvernement du Royaume de France par le Roi saint Louïs, en 1270, pour en avoir l'administration pendant son second voyage d'outremer; & le Roi leur donna un Sceau particulier, pour servir aux lettres concernant leur charge.

XXVIII. Pierre Barbette, Archidiacre de l'église de Chartres, est appellé Chancelier dans un titre de l'an 1271. Il fut depuis Archevêque de Rheims, sacra le Roi Philippe *le Bel* en 1286, & mourut le troisiéme octobre 1300.

XXIX. Henri de Vézelay, Archidiacre de Bayeux, est qualifié Chancelier du Roi Philippe *le Hardi*, par un Arrêt donné par ce Prince l'an 1279. Quelque tems après il fut élu Evêque; mais le Pape refusa d'approuver son élection, parce qu'il étoit borgne.

XXX. Pierre Challon, Doyen de Saint-Martin de Tours, Chancelier du Roi, est nommé pour exécuteur du testament de Pierre de France, Comte d'Alençon en 1282.

XXXI. Jean de Vassoigne, Chanoine de Tournay, & Avocat du Roi au Parlement, fut créé Chancelier de France, & élu Evêque de Tournay l'an 1292. Il mourut en 1300.

XXXII. Guillaume de Crépy, Archidiacre de l'église de Paris, puis Chancelier de Philippe *le Bel* en 1293, pria le Roi en plein Conseil l'an 1296, de le décharger de la Garde du Sceau; ce qui lui fut accordé, à condition de demeurer auprès du Roi, & d'être des résidens au Parlement & aux Comptes, quand il y pourroit vacquer. On régla en même tems le Sceau des Arrêts de la Cour, où le Chancelier ne pourroit rien innover.

XXXIII. Pierre Flote, Chevalier, Seigneur de Revel, d'Auvergne, Chancelier de France, est nommé en cette qualité dans un titre du mardi avant Pâques de l'an 1302, & ne joüit pas long-tems de cette dignité, étant mort les armes à la main, à la bataille de Courtray le onziéme juillet 1302.

XXXIV. Etienne de Suizy, appellé communément *l'Archidiacre de Flandre*, fut fait Garde du Séel Royal en janvier 1290, & nommé Chancelier depuis 1302, jusqu'en 1304. Il fut créé Cardinal par le Pape Clément V, le 13 décembre 1305, & mourut à Avignon le dixiéme décembre 1311.

XXXV. Pierre de Mornay, Evêque d'Auxerre, en 1295, fut ensuite Chancelier de France, selon l'Histoire des Evêques d'Auxerre, & mourut en 1306.

XXXVI. Pierre de Belle-Perche, Chancelier & Garde du Sceau Royal, fut Evêque d'Auxerre en 1306, & mourut le 17 janvier en 1307.

XXXVII. Pierre de Corbeil, dit *de Grez*, Chantre de l'église de Paris, est nommé Chancelier de France en l'Histoire manuscrite des Evêques d'Auxerre; mais il exerça peu de tems cette charge.

XXXVIII. Guillaume de Nogaret, Chevalier, Seigneur de Cauvisson, fut fait Garde des Sceaux en 1307, & ensuite Chancelier de France en 1308, jusqu'en 1309, & mourut en 1313.

XXXIX. Gilles Aycelin, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, eut la Garde du Sceau Royal l'an 1310, sous Philippe *le Bel*. Il mourut le 23 juin 1318.

XL. Pierre de Latilly, Archidiacre, puis Evêque de Châlons, fut nommé Chancelier en 1313, sous le même Roi, & mourut le 15 mars 1327.

XLI. Etienne de Mornay, Chanoine d'Auxerre, fut nommé Chancelier de France en 1314, sous le régne de Louis *Hutin*, & le fut jusquen 1316. Il mourut le 31 août 1332.

XLII. Pierre d'Arrablay posséda cette charge depuis 1316, jusqu'en 1317, qu'il fut créé Cardinal par le Pape Jean XXII. Il étoit mort en 1346.

XLIII. Pierre de Chappes, Thrésorier de l'église de Laon, fut nommé Chancelier de France, en 1316, & fut fait Evêque de Chartres en 1326, Cardinal en 1327, & mourut le 24 mars 1336.

XLIV. Jean de Cherchemont, Doyen de l'église de Poitiers, Chanoine de Paris, & Thrésorier de l'église de Laon, fut nommé en 1320 Chancelier de France par le Roi Philippe *le Long*, qui lui donna la Garde de son Séel Royal, qu'il eut jusqu'à la mort de ce Prince, arrivée en 1321, qu'il en fut desapointé, & Pierre Rodier mis en sa place. Le Roi Charles *le Bel* le rétablit en 1323, après que Pierre Rodier eut été démis. Il posséda cette charge jusqu'à sa mort, arrivée le 25 octobre 1328.

XLV. Pierre Rodier, Chanoine de saint Martial de Limoges, Chancelier de Charles de France, Comte de la Marche, lequel étant parvenu à la Couronne, le fit son Chancelier, & lui donna en 1321 les Sceaux, qu'il garda jusqu'en 1323, qu'il fut nommé Evêque de Carcassonne.

XLVI. Matthieu Ferrand, Chanoine de Saint-Quentin, fut élevé à cette dignité l'an 1328, & l'exerça jusqu'en 1329, qu'il en fut démis. Il y fut rétabli la même année, & la tint encore quelque tems.

XLVII. Jean de Marigny, Evêque de Beauvais, tint les Sceaux l'an 1329, pendant la disgrace de Matthieu Ferrand, auquel il les remit ensuite. Il fut depuis Archevêque de Rouen, & mourut le 26 décembre 1351.

XLVIII. Guillaume de Sainte-Maure, Thrésorier de l'église de Laon, refusa l'Evêché de Noyon, puis reçut les Sceaux en 1329, & les garda jusqu'à sa mort, arrivée en janvier 1334.

XLIX. Pierre Rogier, Religieux en l'Abbaïe de la Chaise-Dieu, Abbé de Fécamp, de la Chaise-Dieu, puis Evêque d'Arras, reçut les Sceaux après la mort de Guillaume de Sainte-Maure, selon Ciaconius & Sainte-Marthe, & en fut déchargé, lorsqu'il fut nommé Archevêque de Sens. Cependant il ne se trouve aucun Acte qui marque qu'il ait été Chancelier ou Garde des Sceaux. Il fut depuis Archevêque de Rouen, puis Cardinal en 1337, & enfin élu Pape en 1342, sous le nom de CLÉMENT VI, & mourut le sixiéme décembre 1352.

L. Guy Baudet, Evêque de Langres, étoit Chancelier de France au mois de mars de l'an 1334, & mourut en 1338.

LI.

LI. Étienne de Viſſac, Chevalier d'une ancienne Maiſon d'Auvergne, poſſédoit cet office en avril 1334, & en juin 1339. Il remit peu après les Sceaux, & vivoit encore en 1350.

LII. Guillaume Flotte, Chevalier Seigneur de Revel, étoit Chancelier au mois d'août 1339, & exerçoit encore cette charge en 1347.

LIII. Firmin de Coquerel, Chancelier de France en 1347, par la démiſſion de Guillaume Flotte, fut élu Evêque de Noyon l'an 1348, & mourut en 1349.

LIV. Pierre de la Forêt, Cardinal, Archevêque de Rouen, fut créé Chancelier de France l'an 1349, deſtitué en 1357, & rétabli en 1359; mais il ne ſe ſoucia pas beaucoup d'exercer cette charge, & s'étant retiré à Avignon, il y mourut le 25 juin 1361, âgé de 56 ans.

* 8. Fouquet Bardoul, Conſeiller au Parlement de Paris, fut Garde de la Chancellerie pendant la priſon du Roi Jean, après la deſtitution de Pierre de la Forêt; ce qui ceſſa, lorſque le Régent donna les Sceaux à Jean de Dormans.

LV. Gilles Aycelin de Montagu, Evêque de de Thérouanne, fut Chancelier du Roi Jean, priſonnier en Angleterre l'an 1357 & 1360, puis créé Cardinal par le Pape Innocent VI. Il mourut le cinquiéme décembre 1378.

LVI. Jean de Dormans, Chancelier de Normandie, dit *le Cardinal de Beauvais*, fut commis pour adminiſtrer la Chancellerie de France par Charles, Duc de Normandie, Régent du Royaume, en mars 1357. Il exerçoit cette charge en 1360, & fut enſuite créé Chancelier en titre, après la mort du Cardinal de la Forêt, par le Roi Jean, qui lui donna ſes Sceaux, le 18 ſeptembre 1361. Il mourut le ſeptiéme novembre 1373.

LVII. Guillaume de Dormans, Seigneur de Dormans & de Silly, après avoir été Chancelier de Normandie, puis du Dauphiné, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en février 1371, & mourut le onziéme juillet 1373.

LVIII. Pierre d'Orgemont, Seigneur de Méry & de Chantilly, fut élu Chancelier de France par voye de ſcrutin, ou de ſuffrage, en préſence du Roi Charles V, tenant ſon grand Conſeil au Louvre, compoſé des Princes & des Barons, des Seigneurs du Parlement, des Comtes & autres, au nombre de cent trente, le dimanche 20 novembre 1373. Il quitta les Sceaux en 1380, & mourut le troiſiéme juin 1389.

LIX. Miles de Dormans, Evêque de Beauvais, fut élu Chancelier de France, par voye de ſuffrage, en plein Conſeil, le premier octobre 1380, ſe démit de cette charge en 1383, & mourut le 17 août 1387.

LX. Pierre de Giac, Chevalier Seigneur de Soupy, & de Saint-Germain-du-Bois, premier Chambellan du Roi Charles VI, fut élevé à la dignité de Chancelier de France en juillet 1385, dont il ſe démit en 1388. Il mourut en 1407.

LXI. Arnaud de Corbie, Chevalier Seigneur de Jaigny, premier Préſident au Parlement de Paris, fut nommé Chancelier de France en 1388. Il fut deſtitué en 1398, rétabli l'an 1400, dépoſé une ſeconde fois en 1405, & encore rétabli en 1409; mais enfin il fut entiérement déchargé à cauſe de ſon grand âge l'an 1412, & mourut le 24 mars 1413, âgé de 89 ans

LXII. Nicolas du Bois, dit *du Boſc*, Evêque de Bayeux, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, fut établi Chancelier de France, en la place d'Arnaud de Corbie en 1397. Il en fut déchargé en 1400, à cauſe de ſon grand âge, & mourut le 20 ſeptembre 1408.

LXIII. Jean de Montagu, Archevêque de Sens, fut nommé Chancelier l'an 1405, en la place d'Arnaud de Corbie, fut deſtitué de cette charge en 1409, & établi Préſident en la Chambre des Comptes en 1413. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

LXIV. Euſtache de Laiſtre, Chevalier Seigneur d'Eſcury, un des principaux partiſans de la Maiſon de Bourgogne, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1413, & deſtitué un mois après, puis retabli par la faction de Bourgogne en 1418, & mourut le 18 juin 1420.

LXV. Henri le Corgne, dit *de Marle*, Seigneur de Verſigny, fut fait Chancelier de France en 1415, au lieu d'Euſtache de Laiſtre; mais les partiſans du Duc de Bourgogne le firent aſſaſſiner le 12 juin 1418, & rétablirent Euſtache.

LXVI. Jean le Clerc, Chevalier, Seigneur de Luzarche, fut créé Chancelier de France par le Roi Charles VI, en 1420, fut déchargé de cet office en février 1425, & mourut le 14 août 1438.

LXVII. Louïs de Luxembourg, Evêque de Therouanne, fut créé Chancelier de France par Henri VI, Roi d'Angleterre, qui ſe diſoit Roi de France en 1424, & exerça cette charge juſques en 1435. Il fut depuis Archevêque de Rouen & Cardinal, & mourut le 18 ſeptembre 1473.

LXVIII. Thomas How, Chevalier Anglois, reçut les Sceaux en 1435, prit la qualité de Chancelier de France, dans une lettre patente de Henri VI, Roi d'Angleterre en 1436, & exerça cette charge juſqu'en 1449, qu'il fut fait Gouverneur de Mante.

LXIX. Robert le Maçon, Chevalier, Seigneur de Tréves, exerça la charge de Chancelier de France en 1418; ſous le Dauphin. Il en continua l'exercice juſqu'en 1421, & mourut le 18 janvier 1442.

LXX. Martin Gouge de Charpaignes, Evêque de Clermont, fut inſtitué Chancelier de France & de Dauphiné, pendant la Régence du Dauphin en 1421, & fit les fonctions de cette charge, juſqu'en 1424. Il y fut établi quatre mois après, & en fut deſapointé tout à fait en 1428. Il mourut le 25 novembre 1444.

LXXI. Renaud de Chartres, Archevêque de Rheims, & Cardinal, fut pourvu de la charge de Chancelier par lettres du 28 mars 1424, après la deſtitution de Martin Gouge, Evêque de Clermont, laquelle charge il lui remit le ſixiéme août ſuivant. Il y fut nommé de nouveau en 1428, & l'exerça juſqu'à ſa mort arrivée le quatriéme avril 1445.

LXXII. Guillaume Juvénal des Urſins, Chevalier, Seigneur du Traînel, & Vicomte de Troyes, fut créé Chancelier de France en 1445, deſtitué par le Roi Louis XI, en 1461, puis rétabli en 1465, & l'exerça juſqu'à ſa mort arrivée le 23 juin 1472.

LXXIII. Pierre de Morvillier, Chevalier, Seigneur de Clary, fut élevé l'an 1461 à la dignité de Chancelier, dont il fut deſtitué en 1465, & mourut en 1476.

LXXIV. Pierre d'Oriolle, Chevalier, Seigneur de Loiré, Chancelier de France en 1472, fut deſtitué, & pourvu de la charge de premier Préſident en la Chambre des Comptes, en l'an 1483, & mourut le 14 ſeptembre 1485.

LXXV. Guillaume de Rochefort, Chevalier, Seigneur de Pleuvant, fut honoré par le Roi Louïs XI, de la charge de Chancelier en 1483. Le Roi Charles VIII le confirma dans la jouiſſance de cet office en la même année. Il mourut le 12 août 1492.

* 9. Adam Fumée, Chevalier Seigneur des Roches, fut commis à la Garde des Sceaux de France l'an 1492, & en fit l'exercice juſqu'à ſa mort, arrivée en novembre 1494.

LXXVI. Robert Briçonnet, Archevêque de Rheims; ayant exercé quelques mois la charge de Garde des Sceaux, fut pourvu de l'office de Chancelier de France en 1495; mais il n'en jouït pas longtems, étant mort le troiſiéme juin 1497.

LXXVII. Guy de Rochefort, Chevalier, Seigneur de Pleuvant, fut créé Chancelier de France par le Roi Charles VIII, en 1497. Ce fut ſous lui que le Grand Conſeil fut réduit en Corps particulier (comme les Compagnies ſouveraines) compoſé du Chancelier, des Maîtres des Requêtes, & de dix-ſept Conſeillers ordinaires. Il mourut en janvier 1507.

LXXVIII. Jean de Gannay, Chevalier, Seigneur de Perſan, fut pourvu de l'office de Chancelier par le Roi Louïs XII, en 1507, & mourut à Blois en 1512.

* 10. Etienne Ponchet, Evêque de Paris, fut commis à la Garde des Sceaux de France l'an 1512, & les tint juſqu'au deuxiéme janvier 1515. Il fut Archevêque de Sens en 1519, & mourut le 24 février 1524, âgé de 78 ans.

LXXIX. Antoine du Prat, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Nantouillet, fut créé Chancelier de France par le Roi François I, en 1515. Après la mort de ſa femme, il fut élevé à la dignité d'Archevêque de Sens & de Cardinal, & mourut le neuviéme juillet 1535, en ſa ſoixante-douziéme année.

LXXX. Antoine du Bourg, Chevalier, Baron de Saillans, fut honoré de la charge de Chancelier de France en 1535, par le Roi François I, & mourut en 1538.

* 11. Matthieu de Longue-joue, Chevalier, Seigneur d'Yverny, Evêque de Soiſſons, fut commis à la Garde des Sceaux l'an 1538, en attendant que Guillaume Poyet eût ſes proviſions. Il reçut les Sceaux pour une ſeconde fois, après la mort de François Erraut l'an 1544, & en fut déchargé l'annee ſuivante. Il mourut le ſeptiéme décembre 1558.

LXXXI. Guillaume Poyet, Baron de Beine, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en novembre 1538, empriſonné en 1542, & privé de toutes ſes charges par arrêt du 23 avril 1545. Il mourut en avril 1548, âgé de 74 ans.

* 12. François de Montholon, I. du nom, fut commis à la Garde des Sceaux en l'an 1542, & mourut le 12 juin 1543.

* 13. François Erraut, Chevalier, Seigneur de Chemans, fut créé Garde des Sceaux de France en 1543, & deſtitué en 1544. Il mourut le troiſiéme ſeptembre de la même année.

LXXXII. François Olivier, Chevalier, Seigneur de Leuville, fut commis à la Garde des Sceaux après Matthieu de Longue joue, puis pourvu de l'office de Chancelier en 1545. Etant tombé dans une paralyſie, les Sceaux furent donnez ſans commiſſion à Jean Bertrand, juſqu'à ce qu'il pût retourner auprès du Roi; mais en 1550, il demanda à ſa Majeſté d'être déchargé de cet office, ſous la reſerve des droits & honneurs: ce qui lui fut accordé. Néanmoins le Roi François II le remit en l'exercice de cette charge l'an 1559; mais peu après il mourut, le 30 mars 1560.

* 14. Jean Bertrand, Chevalier, Seigneur de Frazin, fut nommé Garde des Sceaux en 1551, & exerça cette charge juſques à la mort du Roi Henri II. Aprés la mort de ſa femme, il fut Evêque de Cominges, Archevêque de Sens & Cardinal, & mourut à Veniſe le quatriéme décembre 1560.

LXXXIII. Michel de l'Hopital, Chevalier, Seigneur de Belesbat, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1560, par le Roi François II. Il quitta les Sceaux en 1568, & mourut le 13 mars 1573, âgé d'environ 70 ans.

* 15. Jean de Morvillier, Evêque d'Orléans, eut la Garde des Sceaux en 1568. Il s'en fit décharger l'an 1570, par le Roi Charles IX, & mourut à Tours le 23 octobre 1577, âgé de 71 ans

LXXXIV. René de Birague, Noble Milanois, fut établi Garde des Sceaux en 1570, puis élevé à la dignité de Chancelier de France l'an 1573. Ayant été déchargé des Sceaux en 1578, il fut créé Cardinal, & Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit. Il mourut le 24 novembre 1583, âgé de 76 ans.

LXXXV. Philippe Huraut, Chevalier, Comte de Chiverny, fut créé Garde des Sceaux de France par le Roi Henri III, en 1578, & Chancelier en 1583, après la mort du Cardinal de Birague. Il quitta les Sceaux en 1588, mais il fut rappellé à la Cour par le Roi Henri IV, qui lui rendit les Sceaux en 1590. Il les tint juſqu'à ſa mort, arrivée le 30 juillet 1599, âgé de 71 ans.

* 16. François Montholon, II. du nom, fils de François de Montholon, Garde des Sceaux, fut pourvu de cette charge en 1588, & remit les Sceaux entre les mains du Cardinal de Vendôme, après la mort du Roi Henri III, en 1589, & mourut en 1590.

* 17. Charles de Bourbon, Cardinal de Vendôme, tint les Sceaux ſans proviſions depuis le mois d'août 1589, juſques en décembre ſuivant, & ne ſcêlla qu'en plein Conſeil.

LXXXVI. Pompone de Belliévre, Chevalier, Seigneur de Grignon,

gnon, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1599. Il quitta les Sceaux en 1605, demeura Chef du Conseil, & mourut le neuviéme septembre 1607, âgé de 78 ans.

LXXXVII. Nicolas Brûlart, Chevalier, Marquis de Sillery, fut créé Garde des Sceaux l'an 1604, & Chancelier en 1607. Depuis il remit les Sceaux entre les mains du Roi l'an 1616, les reprit en 1623, les rendit une seconde fois en janvier 1624, & mourut le premier octobre de la même année.

* 18. Guillaume du Vair, Evêque & Comte de Lisieux, fut nommé Garde des Sceaux de France en mai 1616, se démit de sa charge au mois de novembre suivant, puis reprit les Sceaux l'an 1617, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le troisiéme août 1621.

* 19. Claude Mangot, Sécretaire d'Etat, fut fait Garde des Sceaux, par la démission volontaire de M. du Vair, en 1616, & les remit entre les mains du Roi, l'année suivante.

* 20. Charles d'Albert, Duc de Luines, s'étant trouvé Chef du Conseil, dans le tems de la mort de M. du Vair en 1621, fut commis par le Roi à la Garde des Sceaux, dont il scêlloit en présence du Conseil d'Etat. Il mourut le 15 décembre de la même année.

* 21. Méry de Vicq, Chevalier, Seigneur d'Ermenonville, Surintendant de la Justice de Guienne, reçut à Bourdeaux les provisions de la charge de Garde des Sceaux, datées du 24 décembre 1621, & mourut près de Montpellier le deuxiéme septembre 1622.

* 22. Louïs le Févre, Chevalier, Seigneur de Caumartin, Président au Grand Conseil, reçut les Sceaux au camp devant Montpellier en septembre 1622, & mourut à Paris le 21 janvier 1623, âgé de 72 ans.

LXXXVIII. Etienne d'Aligre, Conseiller d'Etat, fut nommé Garde des Sceaux, en janvier 1624, & fut pourvu de la charge de Chancelier, au mois d'octobre suivant, après la mort de M. de Sillery. Deux ans après il quitta les Sceaux, & mourut le onziéme décembre 1635, âgé de 76 ans.

* 23. Michel de Marillac, Surintendant des Finances, reçut les Sceaux de la main du Roi l'an 1626, les quitta en 1630, & mourut le septiéme août 1632, âgé de 69 ans.

* 24. Charles de l'Aubépine, Marquis de Châteauneuf, fut fait Garde des Sceaux en 1630, & les quitta en 1633. Les Sceaux lui furent donnez une seconde fois l'an 1650, & il les les rendit en 1651. Il mourut le 17 septembre 1653, âgé de 73 ans.

LXXXIX. Pierre Séguier, Duc de Villemor, &c. Pair de France, exerça la charge de Garde des Sceaux, en 1633, & fut créé Chancelier après la mort de M. d'Aligre en 1635. Il quitta les Sceaux l'an 1650, les reprit en avril 1651, & les rendit une seconde fois le septiéme septembre suivant; mais ils lui furent remis entre les mains en 1656, & il les tint jusques à sa mort arrivée le vint-huit janvier 1672, à l'âge de quatre-vints-quatre ans.

* 25. Matthieu Molé, Chevalier, Seigneur de Champlatreux, premier Président au Parlement de Paris, reçut les Sceaux le troisiéme avril 1651, & les remit dix jours après entre les mains du Roi, qui les lui rendit en septembre 1651. Il les garda jusqu'à sa mort, arrivée le troisiéme février 1656, en sa 72 année.

* Le Roi retint les Sceaux après la mort de M. Séguier, & fit scêller en sa présence, après avoir nommé six Conseillers d'Etat & six Maîtres des Requêtes, pour assister au Sceau; mais en avril 1672, il donna les Sceaux à M. d'Aligre.

XC. Etienne d'Aligre, II. du nom, fut nommé Garde des Sceaux en avril 1672, & pourvu de la charge de Chancelier de France en janvier 1674: il en a joüi jusqu'à sa mort, arrivée le 25 octobre 1677, à l'âge de 85 ans.

XCI. Michel le Tellier, Sécretaire d'Etat, fut créé Chancelier de France l'an 1677, & mourut le 30 octobre 1685, âgé de 85 ans.

XCII. Louïs Boucherat, Comte de Compans, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat, fut pourvu de la charge de Chancelier de France en 1685, & mourut le deuxiéme septembre 1699, âgé de 84 ans.

XCIII. Louïs Phélypeaux, Comte de Pontchartrain, Ministre & Sécretaire d'Etat, Contrôlleur général des Finances, fut créé Chancelier le cinquiéme septembre 1699, dont il s'est démis le douziéme juillet 1714, pour passer le reste de ses jours dans la retraite.

XCIV. Daniel-François Voisin, Ministre & Sécretaire d'Etat, fut nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France en juillet 1714, & mourut le deuxiéme février 1717, âgé de 62 ans.

XCV. Henri-François d'Aguesseau, Procureur général au Parlement de Paris, a été nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France le deuxiéme février 1717. Il les remit l'année suivante entre les mains du Roi, qui les lui rendit, le huitiéme juin 1720. Il les rendit une seconde fois le huitiéme février 1722.

* 26. Marc-René de Voyer de Paulmi, Marquis d'Argenson, Conseiller d'Etat, Lieutenant général de Police, Chancelier, Garde des Sceaux de l'Ordre royal & militaire de saint Louïs, fut fait Garde des Sceaux de France le 28 janvier 1718, & en même tems Ministre d'Etat. Il rendit les Sceaux le huitiéme juin 1720, & mourut le sixiéme mai 1721.

* 27. Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau d'Arménonville, Sécretaire d'Etat, reçut les Sceaux le 28 février 1722. * Le Féron & Godefroy, *Officiers de la Couronne.* Favin, *Traité des premiers Officiers de la Couronne.* P. de Miraumont. La Peyre. Jacques de Fonteny. Laurent Bouchel. Le P. François de la Noue. Le P. Labbe. Du Chêne. Tessereau. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.* Le Maître.

CHANCELIER de l'Université de Paris. Il y avoit anciennement deux célébres Ecoles publiques à Paris; l'une dans la ville, auprès de l'église cathédrale; & l'autre auprès de sainte Geneviéve. La premiére étoit gouvernée par l'Evêque de Paris, qui avoit sous lui un Chancelier, pour licentier ceux qui étoient capables d'être Maîtres en quelque Science, c'est à dire, pour leur donner licence d'enseigner dans l'étendue de sa jurisdiction & de son diocése. L'Abbé de sainte Geneviéve avoit pareillement la direction de ces Ecoles publiques, avec un Chancelier sous lui, qui avoit autorité de donner des Licences, non seulement pour les Arts, mais aussi pour la Théologie, le Droit Canon, & la Médecine, dans l'étendue de son territoire, dont il étoit Seigneur spirituel & temporel. Et comme il relevoit immédiatement du saint Siége, le Pape lui donna un privilége Apostolique, pour donner à ceux qu'il licencieroit, la faculté d'enseigner publiquement par toute la terre, *Hic & ubique terrarum.* Ce pouvoir étant plus ample que celui du Chancelier de Nôtre-Dame, celui-ci en obtint un semblable du Pape Benoît XI, dans le XIV siécle. Ces deux Chanceliers sont tous deux Membres & Officiers de l'Université de Paris. * *Mémoires Histor.*

CHANCELIER, dans les Universitez d'Angleterre. Dans celle d'Oxford, le Chancelier de l'Université est le premier Magistrat de la ville. Il est élu par les Ecoliers mêmes, & sa charge consiste à gouverner l'Université; à en conserver les priviléges & les libertez; à convoquer les assemblées, & à rendre justice entre les Membres de l'Université, qui sont tous soumis à sa jurisdiction. Le Chancelier de l'Université de Cambridge a aussi une Cour de Justice, & joüit des mêmes prérogatives que celui d'Oxford: excepté qu'il n'est pas élu à vie comme celui d'Oxford. On le peut changer, ou continuer tous les trois ans. * Chamberlain, *Etat de l'Angleterre.*

CHANCELIER de l'Académie Françoise, c'est la seconde dignité de l'Académie Françoise, & celui qui fait la fonction de Directeur de cet illustre corps, lorsque le Directeur est absent.

CHANCELIER du Grand Prieuré de France, est celui qui scêlle les commissions & les mandemens du Chapitre & de l'assemblée des Chevaliers, qui tient le regître des délibérations, & qui en délivre les Actes sous le Sceau de l'Ordre. Ceux qui se présentent pour être reçus Chevaliers de l'Ordre de Malte, prennent de lui la commission qui est nécessaire, pour faire les preuves de leur noblesse; & après qu'elles ont été reçues au Chapitre ou à l'assemblée, il les ferme & y applique le Sceau, pour être ainsi portées à Malte.

CHANCELIER ou CHANCELLER, (Gautier) François, vivoit dans le XII siécle. Il y a apparence que son nom ne fut pas celui de sa dignité, comme le Mire l'a cru, mais celui de sa famille. Il se croisa pour la Guerre sainte sous Godefroi de Bouillon, & écrivit une Histoire de tout ce qui s'étoit passé à Antioche l'an 1095, & des malheurs de cette ville en 1119. Il avoue qu'il avoit été fait prisonnier, & que son esprit s'étoit extrémement affoibli durant cette captivité. Son livre est dans le recueil de l'Histoire orientale.

CHANCELLERIE, en Angleterre, c'est la Cour souveraine du Royaume pour les affaires civiles. Le grand Chancelier ou le Garde du grand Sceau, est le seul Juge de cette Cour: seulement dans les cas difficiles, il prend conseil, & cependant il n'est pas obligé de s'y conformer. Il doit juger selon les loix & les statuts du Royaume; mais il peut aussi juger selon l'équité, & modérer la rigueur de la loi, selon laquelle les autres Juges sont obligez de prononcer. La Cour de la Chancellerie est au dessus de toutes les autres, dont elle peut corriger & reformer les jugemens.

On la divise en deux Cours, l'une où l'on juge à la rigueur, & là les procedures, & tous les Actes se font en Latin: il y a 24 Clercs établis pour cela. L'autre est celle de l'équité, & là les procédures se font en Anglois: six Clercs sont ordonnez pour ces sortes d'Actes. Comme la derniére est une Cour de conscience & de miséricorde, il y a moins de chicane, & l'on abbrége fort les procédures. Le Chancelier a douze Assistans, qu'on appelloit autrefois Coadjuteurs. Ils ont des appointemens du Roi, & doivent être Docteurs en Droit Civil. Le Chancelier les consulte dans les cas importans & douteux, sans être obligé absolument de deférer à leurs avis. Le premier de ces Assistans est le Maître des Rôlles. Il juge en l'absence du Chancelier, & il a séance dans la Chambre Haute, à côté du Chancelier. C'est aussi la Cour de la Chancellerie qui dresse les lettres circulaires du Roi pour convoquer le Parlement, les Edits, les Proclamations, les pardons, &c. * Chamberlain, *Etat d'Angleterre.*

CHANCHA, grande ville de l'Egypte, bâtie par ceux du païs, à deux lieues du Caire. Elle est à l'entrée du désert par où l'on va à celui de Sinaï. Il y a de fort belles maisons avec des Mosquées & des Colléges. Les Habitans sont riches, à cause que les Caravanes de Syrie s'y assemblent, ce qui fait qu'elles y achettent toutes les choses qui peuvent leur être nécessaires. Depuis cette ville jusques au Caire, on ne voit que des palmiers; & depuis la même ville jusques au port de Sinaï, il n'y a point d'habitation dans un espace de quarante cinq lieues. Au sortir de Chancha on trouve deux grands chemins, dont l'un méne en Arabie, & l'autre en Syrie. Il n'y a aux environs que de vastes contrées de datiers, sans aucune eau que celle du debordement du Nil, qui demeure dans les citernes tant du public que des particuliers. Tous les vivres y sont apportez du Caire. * Marmol, *Description de l'Egypte, tome 3. ch.* 28. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHANDEGRY, ville. *Voyez* BISNAGAR, ville.

CHANDIEU, (Antoine de) étoit sorti d'une ancienne & noble famille du Païs de Forez, savoir de l'illustre famille des Barons de Chandieu dont il est parlé dans l'Histoire de France. Son pére s'appelloit *Gui*, & sa mére *Claude Chabot*. Dans sa jeunesse il embrassa la Religion des Protestans, & ayant renoncé à l'étude de la Jurisprudence pour s'attacher à celle de la Théologie, il fut reçu Ministre de l'Eglise de Paris à l'âge de vint ans. Dans la seconde année de son Ministére il fut accusé d'hérésie, & mis en prison; mais il en fut bientôt délivré par Antoine Roi de Navarre, qui l'arracha de son autorité d'entre les mains de ceux qui le gardoient.

En 1562, le troisiéme Synode National des Protestans ayant été convoqué à Orléans, Chandieu, quoi qu'il fût encore jeune, fut choisi par les suffrages de toute l'assemblée, pour y présider, parce que, comme l'a écrit M. de Thou, sa bonne mine, son érudition, son éloquence disputoient avec une singuliére modestie à qui le rendroit le plus recommandable. En 1583, le Synode de Vitré résolut de charger Chandieu de faire un voyage en Allemagne, s'il ne pouvoit pas alléguer de bonnes excuses, & cela pour travailler à l'union des Eglises de France, avec celles d'Allemagne. Il ne paroit pas que ce voyage ait été exécuté. Enfin ayant été obligé de quitter la France pour éviter les dangers dont il étoit menacé, il se retira à Genéve, où il fut reçu au nombre des Ministres ordinaires de cette ville-là. Pendant les guerres civiles de ce Royaume, il fut mandé par le Roi de Navarre, & il demeura trois ans avec lui. Il se trouva à la bataille de Coutras, & il y fit la priere en la présence de ce Prince, après que les troupes eurent chanté la derniere pause du Pseaume 118. Mais Chandieu ne pouvant supporter les fatigues de la guerre retourna à Genéve, où il passa le reste de ses jours, & ayant exercé toute sa vie les fonctions de sa charge sans aucun salaire, il mourut enfin d'une péripneumonie en 1591. Ses Descendans sont encore dans le Païs de Vaux, & sur tout a Lausanne, où ils tiennent un rang honorable entre les familles nobles de ce païs-là. Voici comment M. Chevrier parle de Chandieu. „ Il étoit un fort appui de la Religion P. R. par sa pénétration dans les matiéres Théologiques. Le Roi l'écoutoit avec plaisir. Les erreurs sembloient des véritez dans ses discours. Mais il quitta la Cour après que le Roi les eut abjurées. Il eut peur qu'on ne le regardât comme un captif attaché au char de triomphe de la Religion Catholique, qui avoit porté ce Prince à l'Eglise. Il a donné à son parti un volume de Traitez Théologiques sous le nom d'Antoine *Sadéel*. Dans la Langue Hébraïque Sadéel signifie champ de Dieu. Il travestit ainsi son nom de Chandieu, ne voulant ni tirer de la gloire de son Ouvrage, ni la perdre. " Ses œuvres imprimées sont, *De verbo Dei scripto, Tractatio; De unico Christi sacerdotio & sacrificio; De vera peccatorum remissione; De veritate naturæ humanæ Jesu Christi; De spirituali manducatione corporis Christi, & spirituali potu sanguinis ipsius in Cœna Domini; De sacramentali manducatione corporis Christi, & sacramentali potu sanguinis ipsius in cœna Domini; Refutatio libelli quem Claudius de Xaintes Monachus edidit cum hac inscriptione*, Examen doctrinæ Calvinianæ & Bezanæ de cœna Domini anno 1567; *Index errorum Gregorii de Valentia ex eo libro quem inscripsit*, Examen præcipui Mysterii doctrinæ Calvinistarum; *Index secundus ἐλεγκτικὸς errorum Greg. de Valentiæ; Responsio ad fidei, quam vocant, professionem à Monachis Burdegalensibus editam, anno 1585, ut esset Religionis abjurandæ formula; De legitima vocatione Pastorum Ecclesiæ Reformatæ; Sophismatum Turriani solutio; Ad omnia repetita Turriani Sophismata responsio; Centum flosculi Turrianicæ Disputationis; Index ἐλεγκτικὸς repetitionum Turriani, cui accessit brevis refutatio libelli, quem Turrianus edidit cum hac inscriptione, ἔλεγκος δυσωπητικὸς adversus tertias in librum bipertitum cavillationes Sadeelis Lutherani; Analysis, & Refutatio assertionum de Christi in terris Ecclesia, propositarum in Collegio Posnaniensi; Ad tres libros Laurentii Arturi quos inscripsit de Ecclesia Christi in terris; Meditationes in Psalmum 22; Octonaires de la vanité des choses humaines; L'Histoire des persécutions; Traité de la Discipline Ecclésiastique; Trois Sonnets sur la mort de Calvin.* On lui attribue un Poëme intitulé, *la Métamorphose de Ronsard en Prêtre*, ou, *le Temple de Ronsard*, dans lequel ce fameux Poëte est taxé d'avoir enseigné l'Athéïsme. Ronsard répondit à cet Ouvrage par un autre qui a pour titre, *les Miséres du tems*, auquel Chandieu repliqua par un autre Poëme. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 4. p.* 139. édit. de Hollande 1715.

C H A N D O I S, (Lords) d'Angleterre. Ce titre fut éteint pendant longtems, & parvint enfin à la famille des *Brydges* ou *Bruges*, Gilles Brydges étant né en 1409, d'Alicie, fille du Chevalier *Jean Chandois*. De ce *Gilles* descendit en droite ligne *Jean Brydges* de Coberly en Glocestershire, qui posséda la terre de Lugwarde en Hérefordshire, & quelques autres biens venans des Chandois. Le Roi Henri VIII en fit son Ecuyer & le nomma Connétable de Sudley-Castle. La Reine Marie l'éleva en 1553, à la dignité de Pair d'Angleterre en lui donnant le titre de *Lord Chandois de Sudley*. Il mourut bientôt après & laissa d'*Elisabeth*, fille d'Edouard Lord Grey de Wilston, son épouse 1. EDMUND, dont il sera parlé cy-après; 2. *Charles* Brydges de Wilston, dont la postérité succéda à la fin dans la dignité de Lord; 3 *Antoine*; 4. *Richard*; 5. *Marie*, mariée à Henry Tracy d'Alderton; 6. *Catherine*, mariée à Edouard Lord Dudley. EDMUND fut créé Chevalier en 1547, dans le camp de Roxborough, par le Duc de de Sommerset; & en 1553, il fut fait Lieutenant de la Tour. Après avoir succédé à son pére, il servit au siége de S. Quentin dans la Picardie; & en 1572, il fut un des Juges du Duc de Norfolck. Il étoit aussi Chevalier de la Jarretiére & laissa de *Dorothée*, fille d'*Edmund* Lord Grey, son épouse, 1. GILLES; 2. GUILLAUME; 3. *Eléonore*, mariée à *George* Giffard; 4. *Catherine*, mariée à *Guillaume* Lord Sandes. GILLES son fils aîné & son successeur épousa *Françoise*, fille d'*Edouard* Comte de Lincoln & en eut deux filles, *Elizabeth*, mariée au Chevalier *Jean* Kennida, & *Catherine*, mariée à *François*, Lord *Russel* de Thornhagh. GUILLAUME, frére cadet de *Gilles* succéda donc dans le titre; mais il mourut aussi en 1602, & laissa quatre enfans de son épouse *Marie*, fille du Chevalier *Owen* Hopton, Lieutenant de la Tour, 1. GREY *Brydges*, son successeur; 2. *Françoise*, mariée d'abord au Chevalier *Thomas* Smith, & après sa mort à *Thomas*, Comte d'Excester; 3. *N*. . . . mariée au Chevalier *Thomas* Turville; 4. *Béatrix*, mariée au Chevalier *Henri* Poole. GREY, le fils aîné de *Guillaume*, fut communément appellé le *Roi de Cotswoult*, à cause de la grande autorité qu'il s'étoit aquise en Glocestershire & du grand train avec lequel il paroissoit à la Cour. Il mourut en Italie en 1621, & laissa deux fils & deux filles, qu'il avoit eus de son épouse *Anne*, fille de *Ferdinand* Stanley, Comte de Derby. GEORGE son fils aîné prit les armes pour la défense du Roi Charles I, & eut trois chevaux tuez sous lui à la bataille de Newberry. En récompense de sa valeur le Roi lui offrit le titre de Comte de Newberry, mais il refusa de l'accepter, tant que S. M. ne jouïroit pas elle même tranquillement de ce qui lui étoit dû. Il épousa d'abord *Susanne*, fille de *Henri* de Montague, Comte de Manchester, & en eut 1. *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Brownlow, 2. *Elizabeth*, qui épousa *Edouard*, Lord *Herbert* de Cherbury. Il épousa en secondes noces *Jeanne*, fille de *Jean*, Comte de Rivers, dont il eut aussi deux filles, *Lucie* & *Catherine*, dont l'aînée épousa un Irlandois nommé *Adam* Lestus de Refarnum. Il transfera à sa seconde épouse *Sudley-Castle*, & quelques autres terres considerables. Son frére *Guillaume* herita de lui après sa mort, arrivée en 1654, le titre de Lord Chandois & le reste de ses biens. *Guillaume* mourut sans héritiers males, de sorte que la dignité de Lord Chandois parvint à la posterite de Charles Brydges de Wilston, dont il a été parlé cy-dessus. Ce Charles fut Echanson du Roi Philippe, & Vicaire de son frére Edmund, dans la charge de Lieutenant de la Tour. Pendant qu'il fut dans cette derniére fonction, il reçut ordre de faire mourir la Princesse *Elizabeth*, qui fut ensuite Reine. Mais comme il refusa d'exécuter cet ordre, à moins que le Roi *Philippe* ou la Reine *Marie* ne le lui donnassent en personne, l'ordre fut révoqué. Il laissa un fils, qu'on nomma le *Chevalier Gilles Brydges de Wilston-Castle en Hérefordshire*. Il eut un fils nommé *Jean*, qui épousa *Marie* fille & heritiere de *Jean* Pearl d'Acconbury & en eut un fils unique & six filles; *Jacques*, dont le fils fut Lord *Chandois*, après la mort de *Guillaume*, cy-dessus mentionné. Il épousa *Elizabeth*, fille du Chevalier *Henri* Bernard, & en eut 22 enfans, dont sept moururent avant que d'avoir reçu le Batême, & sept autres moururent dans l'enfance: de sorte qu'il n'y en a eu que huit qui soient parvenus à maturité d'âge, trois fils & cinq filles. *Jaques*, l'aîné des fils fut Thrésorier général pour les troupes étrangeres, & eut six fils & deux filles de son épouse *Marie*, fille du Chevalier *Thomas* Lake de Cannons. Il perdit cinq de ses enfans dans leur bas âge, & il lui resta *Jean*, né en Janvier 1703, *Henri* & *François*. *Henri* étudia pour le Ministére & épousa une petite fille de *Robert* Arkins, qui avoit été Lord-Chef, Baron de l'Echiquier & Orateur de la Chambre Haute. *François* fut Thrésorier de la Chambre des Sels. * *Peerage of England. tome* 2. *p*. 45.

C H A N G. *Voyez* l'article de C H E U, Roi de la Chine.

C H A N G A N A R ou C H A N G A N A T E, ville & Royaume de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est dans le Malabar, entre les montagnes de Gate, au levant de la ville de Calecut. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H A N G C H E U, grande ville de la province de Fokien, dans la Chine, est capitale d'un territoire de même nom, & a jurisdiction sur neuf Citez. Elle n'est pas éloignée de la mer, qui pousse son flux jusques à ses murs. Au midi, où la riviére de Chanes passe devant la ville, on voit un pont magnifique, composé de trente-six arches fort grandes & fort hautes, qui forment un chemin si large, qu'il y a des maisons de part & d'autre, avec des boutiques, où l'on vend tout ce qui se trouve de rare dans la Chine, & dans les Royaumes étrangers. Changcheu est une ville fort peuplée. Les Habitans ont de l'esprit & de l'industrie: mais ils sont naturellement trompeurs, & adonnez à leurs plaisirs. Il y a aux environs quantité d'orangers, qui portent des oranges fort grosses, & beaucoup meilleures que celles de l'Europe. Elles ont le goût de nos raisins muscats, & une odeur qui est admirable. Ce fruit quitte facilement son écorce. On a trouvé, dit-on, dans Changcheu des monumens anciens de la Religion Chrétienne; comme des croix, des images de la Vierge taillées dans des pierres, & d'autres marques de la dévotion des Chrétiens. Les Jésuites y ont dans leur église une belle croix de marbre, qui a été tirée du palais d'un Gouverneur. On a vu même entre les mains d'un Chinois une grande partie de l'Ecriture Sainte en Latin, écrite sur du parchemin en lettres Gothiques. Ce Payen ne la voulut point vendre, parce que c'étoit un livre qu'il vouloit conserver dans sa famille, comme une chose rare que ses ancêtres y avoient laissée. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *tome* 3.

C H A N G C H E U, autre grande ville de la province de Nanking, dans la Chine. Elle est capitale d'un territoire de même nom, & commande à quatre Citez. Le païs est très-fertile à cause de la riviére de Kiang, & du canal qui l'arrose, & l'on voit sur les quais de la ville plusieurs arcs triomphaux très-magnifiques. On fait en la Cité de Gnining des vases de terre que l'on estime fort, pour y conserver le cha ou thé, parce qu'ils lui donnent un goût ou une odeur très-agreable. Proche de la Cité de Vusic, il y a une fontaine nommée *Hoei*, dont l'eau est excellente pour boire, & pour faire du Thé. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *tome* 3.

C H A N G T E, grande ville capitale d'un territoire, de même nom, dans la province de Honan dans la Chine: elle a jurisdiction sur six Citez, qui sont Cu, Tangin, Linchang, Lin, Vugan, & Xé. On pêche dans ce païs une sorte de poisson, qui crie comme un enfant, quand on l'a pris, & qui ressemble à un petit crocodile. Quand sa graisse brûle, il n'y a point d'eau ni d'artifice qui la puisse éteindre. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *tome* 3.

C H A N G T E, autre grande ville, capitale d'un territoire du même nom, dans la province de Huquang dans la Chine. Elle a jurisdiction sur trois Citez qui sont Taoyven, Lungyang, & Ivenkiang. Ce petit païs surpasse les autres en fertilité, & produit toutes sortes d'oranges, dont quelques unes sont nommées *oranges d'hiver*, parce qu'elles viennent quand la saison des autres est passée. Il abonde en pierres d'azur, & l'on y amasse aussi de la manne. * Martin Martini, *Description de la Chine dans le Recueil de* M. Thevenot, *tome* 3.

C H A N G X A, grande ville, capitale d'un territoire de même

me nom, dans la province de Huquang dans la Chine. Elle a jurisdiction sur dix Citez. Ce païs abonde en toutes choses nécessaires, & le ris y croît toûjours en grande quantité, parce qu'il y a plusieurs lacs & riviéres, qui arrosent les champs, & d'où l'on fait aussi venir l'eau dans les terres, avec des machines fort industrieuses. On tire beaucoup de talc de la montagne de Jumo, proche de Changxa. La riviére de Milo, près de la Cité de Siangin, est célébre à cause de la Fête de Tuonu, qui étoit un Gouverneur fort aimé dans le païs. Ce Seigneur, étant poursuivi par des traitres, se précipita dans cette riviére; & pour honorer sa mémoire, on fait tous les ans des Jeux publics, des combats sur l'eau, & des festins, non seulement auprès de Siangin, mais aussi dans toute la Chine. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de* M. Thevenot, *tome* 3.

NB. Il y a dans la Chine quantité de villes dont le nom commence par *Chang* & *Chao*. On les trouvera dans l'article de la CHINE.

* CHANGY (Pierre de) Ecuyer vivoit au XVI siécle. Il mit en François le livre Latin de Vivès, *de l'Institution de la Femme Chrétienne tant en son enfance, que mariage & viduité. Aussi de l'Office du Mari.* Dans l'édition de 1543, a Paris, *in octavo*, chez Jaques Kerver, on ajoûta *Une tres briéve & fructueuse Institution de la vertu d'humilité; avec une Epitre de Saint Bernard touchant la Négoce & Gouvernement d'une Maison.* L'Auteur etoit deja mort. Il avoit dedié l'Ouvrage à sa fille *Marguerite*. Il avoit plus de soixante ans lorsqu'il travailla à cette Version, & il étoit fort maltraitté de la goutte. Il avoit porté les armes dans sa jeunesse & mis en François six livres de Pline au milieu des embarras de la guerre. Il eut des fils qui furent Hommes de Lettres. * Bayle, *Dict. Critique.*

CHANMESLÉ, célébre Actrice du Théatre François. M. Racine qui récitoit admirablement bien, avoit pris soin de la former. Elle mourut au mois de juillet 1698, à *Auteuil*, près de Paris, où elle étoit allée prendre l'air. Pendant sa derniére maladie elle renonça au théatre en présence du Curé de S. Sulpice, & avant sa mort elle renouvella cette abjuration entre les mains du Curé d'Auteuil. Elle a été enterrée à St. Sulpice qui étoit sa paroisse. Chanmeslé son mari qui étoit aussi Comédien mourut subitement en 1701, sortant du cabaret. Deux grands Poëtes ont immortalisé le nom de cette Actrice par leurs vers.

Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a couté tant de pleurs à la Gréce assemblée;
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
En a fait sous son nom verser la Chanmeslé.

Ce sont les vers de Boileau dans son Epître à M. Racine; & M. de la Mothe dans son Ode sur la Déclamation dit,

Ce secours embellit les plus hautes merveilles
Les sentimens, le choix des mots;
Le théatre languit, s'il ne prête aux Corneilles
Des Chanmeslés & des Duclos.

* Oeuvres de Boileau *de l'Edition de Genéve, tome* 1. *p.* 235.

CHANNATHON. *Voyez* HANNATHON.

CHANNE. *Voyez* CHALNE.

CHANNITE. *Voyez* CHAMPLITE.

CHANOINE, en Latin *Canonicus*. Ce mot vient du Grec *Canon*, qui signifie *régle*; & c'est ce qui a fait dire à plusieurs Ecrivains, que *Chanoine* est la même chose que *Régulier*, comme s'il avoit été ainsi nommé, de la vie réguliére qu'il doit observer; mais d'autres prétendent avec non moins de fondement, que le nom de Chanoine est dérivé du mot *Canon*, qui signifie aussi *pension*, & une certaine portion d'argent, qui a été assignée à ceux qu'on appelle Chanoines: d'où est venue la coutume de dire, *solve mihi canonem meum*, qui est la même chose que *payez-moi ma pension*. Quelques uns ont cru qu'il n'y a point eu de véritables Chanoines dans les églises cathedrales avant le VIII siecle. Le Pére Mabillon, Auteur de la premiére préface qui est à la tête du troisiéme siécle Bénédictin, croit qu'on en trouve rarement avant ce tems-là. On ne peut pas néanmoins nier qu'il n'y eût longtems auparavant un Clergé très-nombreux dans plusieurs églises, où les Clercs chantoient l'Office divin, comme font aujourd'hui les Chanoines. Si l'on veut même remonter plus haut, on trouvera un Clergé établi dans l'église, avec l'Evêque, dès le tems des Apôtres; & c'est ce qu'on nommoit *Presbyterium*, c'est à dire, une assemblée composée de l'Evêque & des Prêtres qui faisoient une forme de Sénat, pour gouverner ensemble l'église qui leur étoit confiée. C'est pourquoi il fut arrêté dans un Concile de Carthage, que l'Evêque jugeroit les causes de son diocése avec son Clergé. Le Collége des Cardinaux, qui a été substitué au Clergé de l'Eglise de Rome, répresente encore aujourd'hui cet ancien usage; mais on n'a commencé à appeller le Clergé de l'église épiscopale du nom de Chanoines, que du tems de Pepin & de Charlemagne, quand ils ont commencé à vivre en commun & en congrégation. Il y en avoit non seulement dans les églises cathédrales; mais encore dans des maisons particuliéres, où ils vivoient sous un Abbé. Anciennement les Chanoines séculiers mangeoient à une même table, & demeuroient dans un même cloître, sous la direction de l'Evêque, comme il se voit dans les Capitulaires de Charlemagne, *l.* 1. *ch.* 73, & comme saint Augustin le témoigne des Clercs de son tems, *Serm.* 1. *Comm. Vita Cler.* Etienne Evêque de Tournay, écrivant au Doyen de l'église de Rheims, dit que cette église avoit persévéré dans l'institution des Apôtres, ayant encore un même réfectoire & un même dortoir; en quoi elle étoit *majoribus exemplum, minoribus documentum, amabilis suis, admirabilis alienis*. C'est pour cette raison que quelques uns ont cru que le nom de Chanoine venoit de *κοινωνικὸς* formé de *κοινὸς commun*, parce qu'ils vivoient en communauté. Néanmoins, depuis qu'ils ont cessé de vivre en commun, le nom de Chanoine leur est demeuré. Chopin parle des Chanoines Réguliers sécularisez, *l.* 1. *de sacra Polit.*

CHANOINES RÉGULIERS. Ce sont des Chanoines qui vivent en communauté & en Religieux, & qui ont fait des vœux pour observer quelques régles. Ils sont la plupart sous la Régle de saint Augustin, qui ne l'avoit pourtant faite que pour des filles. Les Chanoines Réguliers font remonter leur institut au tems des Apôtres; mais c'est sans fondement, & l'on ne voit point de Chanoines Réguliers avant le VIII, ou le IX siécle. Chrodegan Evêque de Metz depuis 742, jusqu'en 766, se conformant à l'exemple de S. Augustin, engagea la plus grande partie de son Clergé à suivre des réglemens propres à les retenir dans leur devoir; & l'an 816, le Concile d'Aix-la-Chapelle approuva une Régle presque semblable, qu'Amalarius avoit écrite par ordre de Louis le Débonnaire. Ces premiers Chanoines Réguliers ne faisoient point de vœux, ils menoient seulement une vie commune & desservoient des églises. Dans la suite, c'est à dire, l'an 1059, le Concile de Rome tenu par Nicolas II, ordonna que tous les Clercs logeroient & vivroient ensemble, & qu'ils n'auroient rien en propre. Ce reglement fut confirmé l'an 1063, dans un autre Concile tenu par Alexandre II; mais ni l'un ni l'autre ne trouva de soumission dans la plus grande partie du Clergé; ce qui engagea quelques Chanoines d'Avignon de former la Congrégation de S. Ruf. Leur exemple fut suivi par Yves de Chartres; & il établit une Congrégation de Chanoines Réguliers, qui faisoient vœu de pauvreté, & qui demeuroient dans des monastéres sous un Supérieur, d'où on les tiroit pour les employer au service de l'Eglise. Il s'est établi diverses Congregations de ces Chanoines Réguliers qui font des vœux; de sorte qu'on les peut considerer comme Religieux, quoiqu'il y ait difference entre eux & les Moines; parce qu'ils peuvent faire les fonctions hierarchiques, ce qui est défendu aux Moines par les Canons. Il y a eu autrefois plusieurs Chapitres des églises cathédrales qui ont embrassé la régularité. Elle est encore en vigueur dans quelques Chapitres, comme dans ceux d'Usez & d'Aleth. S. Bernard fut très favorable aux Chanoines Réguliers, dont il fait souvent l'eloge. Il les preféra aux Chanoines, pour ce qui étoit des fonctions Ecclésiastiques: aussi, quoiqu'ils soient présentement de purs Religieux, & que plusieurs mêmes d'entre eux vivent en congregation, ils possédent des Bénéfices à charge d'ames. Tout le Droit Canonique leur est favorable en cela; parce que venant originairement des Clercs, ils jouïssent des priviléges qui sont attachez à la Cléricature. Lorsque les Conciles ont exclus les Religieux Bénédictins des Cures, comme étant incapables par leur profession du gouvernement des ames, ils y ont conservé les Chanoines Réguliers, qui sont aussi bien titulaires de leurs Bénéfices, que les Prêtres séculiers. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 2. *ch.* 2.

CHANOINES LAIQUES. Les Chanoines Laïques ou Séculiers, sont ceux qui ont éte reçus par honneur & par privilége dans quelques Chapitres de Chanoines. C'est ainsi que dans le Cérémonial Romain, l'Empereur est reçu Chanoine de saint Pierre; les Comtes d'Anjou dans l'église de saint Martin de Tours, aussi bien que ceux de Nevers. Les Rois de France, par le seul titre de leur Couronne, sont Chanoines de l'église de saint Hilaire de Poitiers, de saint Julien du Mans, de saint Martins de Tours, d'Angers, de Châlons, de saint Aignans d'Orléans, &c. & les Ducs de Berry, Chanoines de saint Jean de Lyon. Les Comtes de Châtelus sont premiers Chanoines d'Auxerre; & l'équipage dans lequel ils paroissent, est assez singulier. Humbert Dauphin de Vienne étoit Chanoine de la grande église. * Du Cange.

CHANOINESSES. On appelloit en Orient de ce nom certaines femmes dévotes qui avoient soin de la sépulture des défunts, & qui chantoient des Pseaumes avec les Acolythes dans les convois. En Occident, en a donné le nom de Chanoinesses à des filles qui vivoient en communauté, à l'imitation des Chanoines Réguliers. Cet institut a commencé, dit on, sous le régne de Pepin, vers l'an 755; mais dans le Concile de Verneuil qu'on cite, il n'est parlé que des Moinesses. On ne commence à en trouver quelques vestiges, que dans le 47 Canon du Concile de Francfort tenu l'an 794, & ce qu'on y lit, comme ce qu'on trouve dans le Concile de Châlons sur Saone de l'an 813, montre que cet institut ne s'étoit pas introduit dans les formes. Ce fut dans ce dernier Concile qu'on commença à donner des réglemens que devoient suivre *celles qui se disoient Chanoinesses*. L'an 816, le Concile d'Aix-la-Chapelle en fit d'autres, qui leur étoient assez commodes. Selon ces réglemens, elles faisoient vœu de continence, & ne sortoient point de leurs Cloîtres; mais elles possédoient leurs biens, & pouvoient hériter. Ce dernier article fut condamné l'an 1060, dans un Concile tenu à Rome par Nicolas II. Dans la suite les Chanoinesses Réguliéres se relâchérent, ne couchant plus dans un même dortoir, ne mangeant plus dans un même réfectoire, & se donnant la liberté de sortir, & même se dispensant de faire aucun vœu de continence: ce qui les fit appeller Chanoinesses séculiéres. Mais les Conciles, les Papes & les Evêques ont fait divers réglemens, pour rétablir la régularité dans leurs Congrégations.

Il y a en certains lieux des Chanoinesses, principalement dans quelques villes des Païs-Bas, comme à Mons, à Maubeuge; en Lorraine, comme à Remiremont, a Epinal, &c. qui chantent l'Office au chœur, comme les Chanoines; mais il faut remarquer qu'il y en a, dont l'Abbesse seule fait vœu, les autres pouvant quitter leur institut, pour se marier: presque toutes celles-ci sont originairement des Religieuses Bénédictines. * Du Cange, *Gloss. Lat.* Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 2. *ch.* 7.

CHANONRY, petite ville de l'Ecosse septentrionale dans le Comté de Ross. Elle est sur le Golfe de Murray, au sud-sud-ouest de la ville de Cromarty. Elle est séparée de la ville d'Inerness par le Golfe de Murray.

CHANTABOUN, ville d'Asie située au pié d'une des grandes montagnes qui font une longue chaine du nord au sud, & qui séparent le Royaume de Siam de celui de Cambaye. Le Pére Tachard, Jésuite, qui a passé un jour dans cette ville, rapporte que du côté qu'il y entra, elle paroissoit enfermée d'une palissade de vieilles planches, plus propres à défendre les Habitans contre les

bêtes ſauvages, qu'à les aſſurer contre leurs ennemis, & qu'après avoir marché plus d'un quart d'heure, & preſque toujours dans l'herbe juſqu'aux genoux, il arriva enfin à la maiſon du Gouverneur. Un de ſes Domeſtiques étant accouru, le fit entrer dans la Salle du Conſeil, laquelle conſiſtoit dans une couverture de feuilles de roſeaux, ſoutenue par des piliers de bois aux quatre coins & au milieu. Le plancher étoit élevé d'environ cinq piez au deſſus de la platte terre, & l'on y montoit par une piéce de bois toute ronde, & un peu inclinée. La maiſon du Gouverneur étoit bâtie de ſimples bambous ſans nul ornement. * Tachard, *ſecond Voyage de Siam*, *l.* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHANTAL (Jeanne-Françoiſe) *Cherchez* FRÉMIOT.

CHANTECLER (Charles) de Moulins en Bourbonnois, vivoit ſous le régne de François I, & avoit été élevé auprès des Princes de Bourbon. Il ſe maria en Auvergne, & lorſque le Roi François, I. du nom, revint d'Eſpagne en 1526, Chantecler eut ordre d'aller ſaluer ce grand Monarque, & de lui faire les complimens pour la province d'Auvergne. Il s'aquitta ſi bien de cette commiſſion, que ce Prince lui témoigna ſon eſtime par des bienfaits; car d'abord il le fit Lieutenant Genéral de la province de Touraine; & enſuite il lui donna une charge de Conſeiller au Parlement de Paris, vers l'an 1541. Chantecler s'aquit beaucoup de réputation. Il laiſſa deux fils, *Pierre* & *Charles*, qui furent Conſeillers au même Parlement, & le dernier fut Conſeiller d'Etat, & Maître des Requetes, reçu le 20 juin 1598. * Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. Doct* Blanchard, *Hiſt. du Parlement de Paris.*

* CHANTELLE-LE-CHATEL, petite ville de France dans le Bourbonnois. Elle eſt ſur la rive droite de la petite riviére de Double, au ſud-ſud-oueſt de Moulins, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

CHANTELOU (Roland Fréard) étoit de Cambrai, & & vivoit dans le XVII ſiécle. Il a donné au public un Traité ſur la perfection de la Peinture, qui eſt fort eſtimé. * Bernard Lamy, *dans ſa Perſpective.*

CHANTELOUP (Nicolas de) Religieux Carme, étoit d'Angleterre, & fut illuſtre par ſa piété & par ſes Ecrits, ſi l'on en croit Pitſeus. Il vivoit en 1441. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Lucius, *in Biblioth. Carmel.* Alégre, *in Parad. Carmel.*

CHANTELOUP (Claude) Religieux Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur, étoit natif du dioceſe d'Angers. Il entra jeune dans l'Ordre de Fontevraut, d'où il paſſa dans celui de ſaint Benoît, & mourut de mort ſubite le 28 novembre 1664, âgé de 47 ans. Il eut grande part au *Spicilegium* du P. Dom Luc d'Achery, & donna *la Bibliothéque Aſcétique des Péres* en quatre volumes. On lui eſt auſſi redevable d'une edition des Sermons de ſaint Bernard, des Régles de ſaint Baſile, de l'Hiſtoire de l'Abbaïe de Montmajour-d'Arles, & de Saint-André-d'Avignon. Il avoit commencé celle de Marmoutier & de Saint-Florent-de-Saumur, mais ces derniers Ouvrages n'ont point encoré vu le jour. * *Mémoires du tems.*

CHANTEREAU (Louïs) Religieux de l'Ordre des Auguſtins, Evêque de Màcon, vivoit au commencement du XVI ſiecle. Il étoit ſavant Theologien, & fut Confeſſeur du Roi Louïs XII. Depuis, le Roi François, I. du nom, le nomma à l'Evêché de Màcon en 1529. Il mourut à Paris le 14 ſeptembre de l'an 1531, & ſon corps fut enterré dans l'égliſe de ſon Ordre, près du Pont-neuf, où l'on voit ſon éloge en vers.

CHANTEREAU le FÉVRE (Louïs) Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Préſident des Thréſoriers de France, dans la Généralité de Soiſſons, s'eſt aquis beaucoup de réputation dans le XVII ſiécle. Il étoit de Paris, où il naquit le douziéme ſeptembre de l'an 1588, de *François* Chantereau-le-Févre Sécretaire du Roi, & de *Louïſe* de Sainton. Il avoit un eſprit aiſé, ſubtil, & l'avoit tellement cultivé par l'étude de la Juriſprudence Civile & Canonique, de l'Hiſtoire, de la Politique, & des Belles Lettres, qu'il s'y étoit rendu un des plus ſavans hommes de ſon tems. Son érudition étoit ſoutenue par beaucoup de diſpoſition pour les affaires politiques, & par un grand fonds de bonté, de franchiſe & d'honnêteté. Le Roi Louis XIII lui donna l'Intendance des fortifications de Picardie, & enſuite celle des Gabelles, puis celle de l'évaluation de la Principauté de Sedan; & enfin l'Intendance des Finances des Duchez de Bar & de Lorraine, qu'il a très long-tems exercée. Ce fut durant cet emploi qu'il s'aquit une parfaite connoiſſance des affaires de ce païs, & qu'ayant les piéces originales, il travailla aux Memoires Hiſtoriques de la Maiſon de Lorraine & de Bar, dont nous n'avons que la premiére partie. Il en avoit compoſé deux autres, qu'on pourra publier un jour. Ce n'eſt pas dans ce ſeul Ouvrage qu'il a fait d'heureuſes découvertes; il en a fait dans l'Hiſtoire des Rois de France, dans celles des Maiſons illuſtres, & il avoit un génie facile pour rétablir les paſſages tronquez dans les Auteurs. Sa maiſon étoit la retraite des Gens de Lettres, qui y faiſoient tous les mardis des aſſemblées, où ils profitoient des converſations de ce ſavant homme. Il mourut le deuxiéme juillet de l'an 1658. Outre les Conſidérations Hiſtoriques ſur les Maiſons de Lorraine & de Bar, Chantereau-le-Févre a fait imprimer un Traité touchant le mariage d'Ausbert & de Blitilde; & un autre, ſavoir, ſi les terres d'entre la Meuſe & le Rhin ſont de l'Empire. Il avoit donné d'autres Ouvrages ſous le nom de l'*Ouvrier*. Depuis ſa mort, Pierre Chantereau-le-Févre ſon fils, qui a auſſi beaucoup d'érudition & de mérite, a fait imprimer un Traité des Fiefs, que ſon pére avoit laiſſé. On a encore trouvé une réponſe au livre du Sieur Chifflet, intitulé *Vindiciæ Hiſpanicæ*; un Traité de la Loi Salique; un de l'ancienne Coutume de France, un de l'Etat Militaire des anciens Germains; & trois volumes de Chronologie. On nous fait eſpérer ce dernier Ouvrage, où nous aurons le plaiſir de voir à la tete la Vie de Chantereau-le Févre, compoſée par un de ſes amis.

* CHANTERCIER, CHANTERSIER & CHAMPTERCIER, bourg de France dans la Provence dans l'Evêché de Digne au nord-oueſt de la ville de Digne, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

CHANTILLY, eſt un ancien & magnifique château à huit lieues de Paris, & à deux de Senlis, proche d'une forêt de ce nom. Il eſt orné de jardins & d'eaux, qui le rendent un des plus beaux lieux du Royaume. Chantilly appartenoit autrefois à la Maiſon de Montmorency, d'où il eſt tombé par ſucceſſion en celle de Condé.

* CHANTOCÉ, petite ville de France dans l'Anjou au nord de la Loire, dont elle eſt aſſez proche. Elle eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de la ville d'Angers, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

CHANTOCEAU ou CHANTONCEAU, bourg ou petite ville de France. Ce lieu eſt ſitué ſur une colline près de la Loire, dans la Bretagne, à trois lieues au deſſus de Nantes. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHANTRE. Les Chantres ſont chez les Grecs un Office Eccléſiaſtique, ou une eſpéce d'Ordre de ceux qui chantoient dans l'Egliſe. Il y a eu chez les Latins des Chantres qui faiſoient cette fonction. Ces Chantres étoient de ſimples Clercs ſans dignité; mais pour régler le chant & l'office, on choiſit dans la ſuite un Archichantre ou Préchantre, qui devint une dignité dans pluſieurs égliſes. Le Chantre porte la chape & le bâton dans les Fêtes ſolemnelles, & donne le ton aux autres, en commençant les Pſeaumes & les Antiennes. * Thomaſſin, *Diſcipline de l'Egliſe.*

CHANTRE (Gilles le) François de nation. Quoiqu'il y ait eu des Auteurs qui l'ont cru Séculier, il eſt pourtant certain qu'il étoit Eccléſiaſtique. Lui & *Guillaume de Hilderniſſen*, Carme Allemand, étoient les Evangéliſtes d'une nouvelle Secte, qui s'éleva en Picardie en 1412. Les Adhérens de cette Secte ſe nommerent *les Hommes d'intelligence.* Le Chantre ſe diſoit le Sauveur des hommes & ſe vantoit que les Fidéles verroient un jour Jeſus-Chriſt par ſon moyen, comme ils verront le Pére par J. C. Il enſeignoit, que le Diable & les damnez ſeront un jour ſauvez & qu'ils doivent eſpérer leur délivrance; que le péché de la chair eſt indifférent & attaché à la nature, & que par conſéquent ce n'eſt point un péché, mais plutôt un avant-goût de la vie éternelle; que les jeûnes, la pénitence, la confeſſion & les autres cérémonies étoient très peu utiles; que le tems de l'Ancien Teſtament avoit été l'œconomie du Pére, que celui du Nouveau Teſtament étoit l'œconomie du Fils & que dans peu viendroit l'œconomie du ſaint Eſprit, qui mettroit les hommes dans une pleine liberté; que les actions des hommes ne contribuoient en rien à leur condamnation, puiſque Jeſus-Chriſt avoit parfaitement ſatisfait pour tout le genre humain. Les Auteurs de cette Secte eurent bien-tôt des Sectateurs en grand nombre, mais on arrêta les progrès qu'une doctrine ſi relâchée auroit eus infailliblement. L'on ne ſait pas bien ce qui arriva à Gilles le Chantre; mais pour ce qui eſt de ſon Compagnon Allemand le Carme Hilderniſſen, il fut obligé de retracter publiquement ſes erreurs dans les endroits, où il avoit ſemé ſa doctrine, comme à Bruxelles, à Cambray & à Saint-Quentin. * Mézeray, *Hiſt. de France*, *tome* 2. *p* 875.

CHANTRE (Pierre) *Cherchez* PIERRE le CHANTRE.

CHANUT (Pierre) vivoit dans le XVII ſiécle. Il fut Thréſorier de France à Riom, d'où il tiroit ſon origine; puis Conſeiller d'Etat ordinaire, & Ambaſſadeur de France auprès de la Reine Chriſtine de Suéde, après avoir été long-tems Réſident en la même Cour. Il ſe trouva encore Plénipotentiaire de France à Lubeck en 1650, juſqu'en 1653, d'où il revint Ambaſſadeur en Hollande, juſqu'en 1655, que le Roi le rappella pour le ſervir dans ſes Conſeils. Il donna dans tous ces emplois de grandes preuves de ſa fidélité & de ſa capacité, & mourut en juillet 1662 âgé de 62 ans. On a de lui des Mémoires curieux donnez après ſa mort, & tirez de ſes dépêches par M. Linage de Vauciennes. * *Mémoires du tems.*

CHANUT (Martial) fils du précédent, & de *Marguerite* Clerſelier, fut Abbé d'Iſſoire, Aumonier de la Reine-Mére Anne d'Autriche, & Viſiteur Général des Carmélites de France, qu'il gouverna avec grande ſatisfaction plus de trente années. Il mourut le 13 novembre 1695. On a de lui pluſieurs Ouvrages de piété, entre autres la *Vie de ſainte Théréſe*, la *Traduction des Oeuvres de piété*, de cette Sainte, & une *Traduction du Concile de Trente.* * *Mémoires du tems.*

CHAO, ville de la Chine, qui dépend de celle de Tali, ſeconde capitale de la Province de *Junnan.* Elle eſt mouillée du Lac de *Siul*, qui apporte beaucoup de commoditéz aux Habitans. Près de cette ville eſt la montagne de *Fungi*, célébre pour avoir ſervi de tombeau à deux cens mille hommes du Roi *Nanchao*, qui y furent taillez en piéces par les Chinois, ſous la conduite du Général *Tongſienyvo.* Dans les autres monts des environs de la même ville, on remarque le ſommet appellé *Tengſi*, qu'on aſſure ſurpaſſer les autres en hauteur de plus de mille perches. Il y a au pié de ce ſommet un château pour garder & défendre les chemins. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAOCHEU, grande ville de la province de Quangtung, ſur les frontiéres de celle de Fokien, dans la Chine. Elle eſt capitale d'un Territoire de même nom, & a juriſdiction ſur neuf Citez. Ce flux de la mer va juſques ſous les murailles de cette ville, ce qui la rend fort marchande. On y voit deux temples très ſuperbes, & un beau pont, dont la largeur eſt de cinq perches, & la longueur de quatre-vint. * Martin Martini, *Deſcription de la Chine*, *dans le Recueil* de M. Thevenot, *tome* 3.

CHAOKING, grande ville de la province de Quangtung, dans la Chine, eſt la capitale d'un Territoire de même nom, & à dix Citez dans ſon reſſort. Le Viceroi fait ſon ſéjour dans cette ville, dont les édifices publics & particuliers marquent la magnificence. On y voit une tour de porcelaine, ſemblable à celle de Nanking, & les dehors ſont ornez de fort beaux arbres. On trouve dans ce païs quantité de paons ſauvages & privez, qui ſont rares dans les autres provinces. Il y a une riviére, où l'on pêche un poiſſon, que

l'on nomme *la Vache qui nage*. Elle vient souvent à terre, & se bat quelquefois contre les vaches domestiques ; mais, lorsqu'elle a demeuré long-tems hors de l'eau, sa corne s'amollit : ce qui l'oblige de se retirer dans la riviére, où elle reprend sa premiére dureté. Le Territoire de Chioking produit aussi beaucoup de bois d'aquila, & de bois de rose, dont les Portugais font des tables, des chaises, & d'autres ameublemens. Ce bois est d'un noir qui tire sur le rouge, marqué de veines, & peint naturellement de couleurs très-vives. Proche de la Cité de Sinhing, il y a un étang, où, si l'on jette la moindre petite pierre, on entend aussi-tôt un bruit semblable à celui du tonnerre, l'air se brouille, & il tombe de la pluye: c'est pourquoi les Habitans l'appellent *l'Etang du Dragon*. On rapporte la même chose d'un Lac qui est dans les Alpes. Auprès de Teking, une des dix Citez, est la montagne de Caoléang, qui produit ces grands arbres, qu'on nomme *arbres de fer*, à cause de la dureté & de la pesanteur de leur bois. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil* de M, Thevenot, *tome* 3.

C H A O S, selon les Poetes, & entre autres selon Hésiode dans la Theogonie, & Ovide au commencement de ses Metamorphoses, étoit une masse informe & grossiére, ou un mêlange confus de toutes choses, qui servit de matiere premiére a la production du monde. Il n'y avoit point, *dit Ovide*, de soleil qui fît briller le jour, ni de lune qui éclairât pendant la nuit. La terre n'étoit pas encore suspendue au milieu de l'air qui l'environne ; & la mer n'étoit pas encore renfermée dans ses bornes. Par tout où il y avoit de la terre, il y avoit de l'air & de l'eau : ainsi la terre n'avoit point de fermeté, l'eau n'étoit pas navigable, l'air n'étoit point éclairé ; enfin il n'y avoit rien dans l'univers qui eût quelque forme : mais, *poursuit il*, un Dieu sépara le ciel d'avec la terre, & la terre d'avec les eaux ; & il tira de l'air ce qu'il avoit de plus pur, pour en former l'élément du feu. Par cette description, il est aisé de voir que les anciens Payens avoient quelque connoissance des livres de Moïse, & qu'ils avoient eu rélation avec les Hébreux ; car ce récit fabuleux du Chaos, paroît avoir été tiré de la véritable Histoire de la création du monde, que Moïse nous décrit au commencement de la *Genése*. *Voyez* Lactance, *Institut. l.* 5. Manilius a reconnu qu'Hésiode dans sa Théogonie, avoit fait sortir le monde du Chaos; lorsqu'ayant prié les Muses de lui apprendre quelle fut la naissance, & quels furent les commencemens des Dieux & de la terre, des fleuves & de la mer, il fait ensuite répondre les Muses, que le Chaos précéda; que la terre suivit; puis les enfers, & l'amour ; les ténébres & la nuit sortirent du Chaos ; le ciel & le jour sortirent du sein de la nuit. Quoique ce Chaos d'Hésiode soit fort confus, il n'est pourtant pas difficile de reconnoître, que c'est une peinture contrefaite de celui de Moïse dans la *Genése*. Le Chaos qui contient tout en confusion, précéde toutes choses en leurs natures propres & séparées : les ténébres couvroient le Chaos, & c'est ce que ce Poëte appelle *Erebus* & la nuit, car le terme Grec ἔρεβος vient de l'Hébreu *Harab*, qui signifie les *ténébres*. Le jour est sorti aussi bien que le ciel du Chaos, ou de la terre ; parce que les astres étoient effectivement dans le Chaos; & le ciel ou le firmament y étoit aussi, avant que Dieu l'en eût séparé. L'Enfer même est sorti du Chaos, & le nom lui en est demeuré : c'est comme Orphée l'appelle dans Ovide, *Métamorph. l.* 10. *v.* 30.

Per Chaos hoc ingens, vastique silentia regni.

Appien assure que ce fut Jupiter qui habita au haut des cieux, qui tira tous les corps & tous les membres de ce vaste Univers, de la confusion du Chaos, Ζεῦ μάκαρ ἐς δὲ σὲ πάντα καὶ ἐκ σέτεν ἐρρίζονται, *Jupiter beate, in te omnia & ex te orta sunt.* Il faut expliquer de l'Amour, ce qu'Appien dit de la Concorde des causes secondes.

Diodore de Sicile mêlant la Fable avec l'Histoire & la Philosophie, fait aussi sortir le monde du Chaos, comme ont fait encore Euripide & Plutarque ; &, pour revenir à celui dont on a déja fait mention au commencement de cet article, Ovide entre les Poëtes Latins a parlé fort distinctement du Chaos, qui a précédé la création de l'univers, *Métam. l.* 1. *v.* 5. *& suiv.*

Ante mare & terras, & quod tegit omnia cœlum,
Unus erat toto naturæ vultus in orbe,
Quem dixere Chaos, rudis indigestaque moles,
Nec quidquam nisi pondus iners, congestaque eodem
Non bene junctarum discordia semina rerum.

Il marque ensuite que ce fut Dieu qui donna l'ordre, la distinction, & le jour à ce Chaos ténébreux. L'on peut dire que ce Poëte suit Moïse de fort près, quand il sépare premiérement le ciel & les airs de la terre, quand il fait couler les eaux dans les creux, ou les concavitez de la terre, quand il fait ensuite sortir les arbres & les plantes de la terre, quand après cela il fait former les astres, quand ensuite il met la production des poissons & des oiseaux, puis des animaux terrestres, & quand après tout cela, il finit l'ouvrage de six jours par la formation de l'homme ; car Ovide a ponctuellement suivi l'arrangement des ouvrages de Dieu, comme ils furent formez les uns après les autres en six jours. Enfin la formation de l'homme est réprésentée comme un chef d'œuvre, où Dieu fit entrer des rayons de sa sainteté, de sa divinité, de son empire, & de sa souveraineté, & sa propre image, c'est à dire, une intelligence pénétrée des véritez du ciel, & de l'amour de l'éternité. C'est ce que ce même Poete a fort bien décrit dans le premier livre de ses Métamorphoses, où il exprime clairement ce que l'Histoire de la Genése nous apprend, que l'homme fut créé comme un être plus parfait que les animaux ; que Dieu lui donna l'empire sur le reste du monde, avec une origine divine ; qu'il l'anima de son esprit ; qu'il le fit à son image ; & qu'il le forma pour contempler le ciel. Quand Sénéque *le Tragique*, usant du langage commun, donne le nom de Chaos aux Enfers, *noctis æternæ Chaos, aversa superis regna*, il fait assez connoître que cette partie du monde a conservé le nom de Chaos, comme en ayant encore les ténébres, le trouble & la confusion de toutes choses.* *Médee, Acte* 1. *v.* 9. *&* 10.

Touchant l'origine du mot Chaos, il y a plusieurs opinions différentes. Les uns le tirent du Grec *χέω produire*, ou mieux encore de *χάω* pour *χάινω* qui signifie *s'entr'ouvrir* ; mais Rittershusius, *en ses Notes sur Guntherus*, tient que Chaos vient d'un mot Hebreu, qui signifie *être couvert de ténébres*: ce qui est confirme par le Poëte Prudence, *Hymne* 5. *Cathemer. v.* 2.

Merso sole Chaos ingruit horridum,
Lucem redde tuis, Christe, fidelibus.

L'ancien Interpréte de la Bible, *Luc, ch.* 16. *v.* 26, appelle Chaos, l'espace d'entre le ciel & les enfers : ce que l'Evangéliste nomme *χάσμα*, c'est à dire, *abyme*. Faustus de Rhegio s'est aussi servi du même terme. *Voyez* encore Hugues Grotius, *sur ce passage de saint Luc.*

C H A O U L, que quelques-uns écrivent *Chaul*. C'est une ville maritime sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle deça le Gange, & dans le Royaume de Décan, sur les frontiéres du Royaume de Guzarate, & de l'Empire du Grand Mogol, à six-vint milles de Surate vers le midi du côté de Goa. Elle est dans une situation avantageuse, ayant au couchant la mer qui lave le pié de ses murs, & au midi une belle riviére & si profonde, qu'elle porte les plus gros vaisseaux jusques tout auprès de la forteresse. Elle a du côté de la terre des fortifications, qui la mettent hors d'insulte, toute entourée d'un mur très-fort, avec onze bastions. Il y en a trois, qui regardent la mer, les autres battent la riviére ou la plaine. La forteresse appellée *il Morro*, où le Gouverneur réside ordinairement, tient à la ville, & commande sur la riviére. Les rues en sont belles & fort larges ; mais elles ne sont pas fort fréquentées, parce que cette ville est aussi peu peuplée aujourd'hui, qu'elle l'a été beaucoup autrefois. Il y a des monastéres & des églises dont les revenus ont été considérables ; mais les pertes que les Portugais y ont faites, ont, en les appauvrissant, appauvri aussi les églises, dont la plupart manquent de Prêtres. Le Gouverneur de cette ville a cela de particulier, qu'il est envoyé immédiatement du Roi de Portugal, & ne peut être révoqué que par lui ; au lieu que les autres tiennent leurs charges du Viceroi, qui est à Goa, & ne les possédent que pour trois ans. Ce privilége des Gouverneurs de Chaoul, les met en liberté d'entreprendre & d'exécuter de grandes choses, par la durée de leurs charges ; mais d'ailleurs pour peu qu'ils ayent de penchant à l'avarice, & aux autres défauts, qui gâtent le gouvernement, ils peuvent se satisfaire, sans rien risquer, & devenir les tyrans de tout le païs.

Il faut remarquer, qu'il y a l'ancienne ville de Chaoul distinguée de celle dont nous venons de parler, & beaucoup plus grande : mais elle n'est ni si réguliérément bâtie, ni si bien fortifiée. Ses Habitans sont la plupart idolâtres ; les autres sont Mahométans. Bien qu'elle soit éloignée de la mer d'environ deux lieues ; elle n'en est pas moins propre au commerce, étant arrosée de deux riviéres, qui servent à y porter les marchandises, en même tems qu'elles rendent les terres fertiles. Les Marchands y sont fort riches, & y vivent dans une grande opulence. *Voyez* Baudrand, & les *Voyages* de M. Carré, imprimez en 1699.

* C H A O U R C E ou C H A O U R S, petite ville de France, dans la Champagne, vers la source de la riviére d'Armance. Elle est au sud de la ville de Troyes, dont elle est éloignée de cinq à six lieues.

C H A P A L A, Laguna de Chapala, Lac de l'Amérique septentrionale. On le trouve dans l'Audience de Guadalajara & un peu au midi de la ville de même nom. On lui donne environ quarante lieues de circuit. Il se décharge dans la Mer Pacifique par le moyen de la riviére Chicunatucatenco, qui le traverse. * Maty, *Dict. Géogr.*

C H A P E. *Cherchez* C H A S U B L E.

* C H A P E A U - C O R N U, petite ville de France, dans le Dauphiné. Elle est dans le Bailliage de Vienne, à l'est-nord-est de la ville de Vienne, dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

C H A P E A U V I L L E (Jean) naquit à Liége le cinquiéme janvier de l'an 1551, de *Guillaume* Chapeauville & de *Marguerite* de Meers, tous deux de bonnes familles de cette ville. Il fit ses premiéres études dans sa patrie, & alla ensuite étudier en Philosophie à Cologne. Son pére le destinoit au Barreau, mais son inclination pour l'Etat l'Ecclésiastique, rendit cette destination inutile. Il s'appliqua donc à la Théologie dans l'Université de Louvain où il fut reçu Docteur. En 1578, le Cardinal Gérard de Groesbeeck Evêque de Liége, le mit au nombre des Examinateurs Synodaux, & lui donna l'année suivante la Cure de S. Michel, & un Canonicat de l'église de S. Pierre. Le Prince Ernest de Baviére, successeur de Gérard, le nomma, en 1582, Inquisiteur de la Foi ; & cinq ans après, c'est à dire, en 1587, le Pape Sixte V lui donna un Canonicat de l'église cathédrale de Liége. En 1598, le Prince Ernest le choisit pour son Grand Vicaire, & le fit outre cela Archidiacre. L'année suivante les Chanoines de S. Pierre, ses anciens Confréres, l'élurent Prevôt de leur Chapitre, à la place de Gilles Oran mort le septiéme mai 1599. Pendant dix années qu'il fut Curé, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'instruction de son peuple. Lorsqu'il se vit à Liége, il enseigna avec beaucoup d'applaudissement & de concours, la Théologie, dans plusieurs monastéres de cette ville. Enfin dans tous les postes où il se trouva, il n'oublia rien pour se rendre utile aux autres. En 1612, lorsque le Prince Ferdinand de Baviére succéda à Ernest son oncle dans l'Evêché de Liége, Chapeauville lui demanda d'être déchargé de la dignité de Grand Vicaire, sous prétexte de son grand âge ; mais ce Prélat sachant que ses services étoient nécessaires à son diocése, le pria de les lui continuer. Il mourut le onziéme mai, ou, selon Valére André le dixiéme juin de l'an 1617, âgé de 66 ans. Il a laissé les Ou-

vrages ſuivans, *Tractatus de Caſibus reſervatis*; *Elucidatiô Scholaſtica Catechiſmi Romani*; *Summa Catechiſmi Romani in uſum Ordinandorum*; *Vita & Miracula S. Perpetui Epiſcopi Trajectenſis*; *Tractatus de neceſſitate & modo adminiſtrandi Sacramenta tempore peſtis*; *De prima & vera origine Feſtivitatis SS. Corporis & Sanguinis Domini*; *Hiſtoria ſacra, Profana nec non Politica, tribus tomis comprehenſa, in qua non ſolum reperiuntur Geſta Pontificum Tungrenſium, Trajectenſium & Leodienſium, verum etiam Pontificum Romanorum atque Imperatorum, & Regum Franciæ uſque ad Ludovicum XIII, Galliæ ac Navarræ Regem.* * Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 17. p. 92. & ſuiv.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 479 & 480. Le Mire, *de Script. ſæculi XVII.* Sweertii *Athenæ Belgicæ.*

CHAPELAIN. C'eſt ainſi que furent premiérement appellez ceux qui avoient en garde le coffre ou la châſſe, où l'on ſerroit les Reliques, & que les Latins nommoient *capella*, peut être pour *capſella*, de *capſa*. On donna le même nom à ceux qui avoient ſoin du lieu où ſe gardoit cette châſſe, lequel fut auſſi appellé *Chapelle*; & enfin aux Prêtres & à tous les Clercs. D'autres diſent que le nom de *Chapelain* vient de *châpe*, & que l'on appella ainſi ceux qui portoient la châpe de ſaint Martin; mais ſelon Spelman, du tems de ſaint Martin, qui mourut environ l'an 400, les noms de *Chapelle* & de *Chapelain*, n'étoient point encore en uſage: Depuis, les Notaires ou Sécretaires, & enfin les Chanceliers furent auſſi nommez *Chapelains*: c'eſt pourquoi la Chancellerie, où l'on gardoit les titres, fut quelquefois appellée Chapelle Royale; de même que l'on appelloit Chapelle, le lieu où l'on gardoit les Reliques. A préſent, Chapelain eſt un Prêtre gagé pour dire la Meſſe à quelque Prince, ou à quelque perſonne de qualité; ou celui qui deſſert une Chapelle, à laquelle eſt attaché certain revenu: il y a en France huit Chapelains de l'Oratoire du Roi, ſervant par quartier. *Voyez l'Etat de la France.* Il s'en trouve auſſi parmi les Eccléſiaſtiques de l'Egliſe Anglicane.

CHAPELAIN, titre du ſecond rang ou état dans l'Ordre de Malte: le premier, eſt des Chevaliers, & le troiſiéme, des ſervans d'armes. Ces Chapelains ſont reçus Diacres, pour être promus à l'Ordre de Prêtriſe. *Voyez* DIACO.

CHAPELAIN (Jean) ancien Poëte François, qui vivoit vers l'an 1260. Il fit un certain Roman intitulé *Fabliau du Secretain*, c'eſt à dire, *du Sacriſtain de Cluny.* * Fauchet, *des anciens Poëtes Franç. p.* 89. La Croix-du-Maine, &c.

CHAPELAIN (Jean) Médecin du Roi Charles IX, mourut pendant le ſiége de Saint-Jean-d'Angély en 1569. Voici de quelle maniére en parle M. de Thou. *Il mourut auſſi en ce ſiége deux grands hommes, qui n'étoient pas plus unis par leur profeſſion que par leur amitié, ayant preſque toûjours demeuré enſemble à la Cour & dans les armées, Jean Chapelain & Honoré Caſtelan, premiers Médecins du Roi & de la Reine, l'un & l'autre illuſtres, & que les biens acquis par la libéralité des Princes, avoient mis en état de ne pas courir après le gain qui deshonore cet art en la plupart des Médecins: mais principalement Chapelain avoit ajoûté à ces richeſſes, les biens que ſon pére lui avoit laiſſez; & quoiqu'il eût été parmi les troubles de la Cour, il n'abandonna jamais ſes livres, qu'il laiſſa en mourant enrichis de belles annotations, avec une belle bibliothéque. Au reſte, comme ils avoient vécu enſemble, ils moururent auſſi enſemble dans une même maiſon, & tous deux de peſte.* * De Thou, *Hiſt. l.* 46. Vander Linden, *de Script. Med. &c.*

CHAPELAIN (Jean) Pariſien, fils & petit-fils d'un Notaire de Paris, a vécu ſous les Miniſtéres des Cardinaux de Richelieu & Mazarin, avec une ſi grande réputation, qu'on diſoit communément de lui, que les Muſes Françoiſes avoient trouvé en ſa perſonne leur conſolation, & une réparation avantageuſe de la perte de Malherbe. Balzac a fait ſon éloge en pluſieurs endroits de ſes lettres. Il ſeroit encore dans la même réputation où il étoit alors, s'il ſe fût contenté de ne faire que cette belle Ode au Cardinal de Richelieu, que tous les Maîtres de l'Art ont admirée; mais le Poëme *de la Pucelle*, qu'il mit au jour; qu'il avoit été trente ans à compoſer ou à promettre; & qu'il devoit pour ſon honneur promettre toûjours, fit échouer toute ſa réputation Poëtique. C'eſt ce qui a fait dire à un Poëte de ce tems-là.

Nous attendons de Chapelain.
Ce rare & fameux Ecrivain,
Cette digne & docte Pucelle.
La cabale en dit force bien,
Depuis vint ans l'on parle d'elle;
Et dans trois jours l'on n'en dira plus rien.

Ce Poëme donna encore lieu à deux autres vers Latins de M. de Mommor, Maître des Requêtes,

Illa Capellani dudum exſpectata Puella,
Poſt tanta in lucem tempora prodit anus.

M. de S. Pavin a dit du même Poëme de la Pucelle, qu'il y avoit des fautes ſi belles dans cet Ouvrage, que les ennemis de M. Chapelain ſe ſeroient fait gloire de les avouer; mais qu'il auroit été à ſouhaiter que M. Chapelain eût oublié une partie de cent belles choſes qu'il ſavoit, pour écrire plus au goût du public.

M. Chapelain étoit de l'Académie Françoiſe, homme de probité & aſſez bon critique, mais médiocre Poëte. Il eut la principale part à la Critique que l'Académie Françoiſe a faite de la Tragicomédie du Cid. Quand le Roi Louïs XIV, eut réſolu de faire des gratifications aux Gens de Lettres, M. Colbert chargea Chapelain, de faire la liſte de ceux que leur mérite rendoit dignes des bienfaits de ſa Majeſté. Cette commiſſion fit beaucoup d'honneur à Chapelain, & lui attira les reſpects intéreſſez d'une infinité d'Auteurs de toute eſpéce, qui briguoient ſa faveur, en donnant des louanges à ſon Poëme de la Pucelle d'Orléans C'eſt pourquoi dans les vers ſuivans que Boileau a retranchez de ſa premiére Satyre il le nomme un *Rimeur tutélaire*,

Enfin je ne ſaurois, pour faire un juſte gain,
Aller bas & rampant fléchir ſous Chapelain.
Cependant pour flater ce Rimeur tutélaire,
Le frére en un beſoin va renier ſon frére.

Ce dernier vers indique le procédé de Gilles Boileau qui faiſoit ſa cour à Chapelain aux dépens de ſon cadet. Un jour Chapelain liſoit ſon Poëme de la Pucelle chez M. le Prince, on y applaudiſſoit, & chacun s'efforçoit de le trouver beau. Mais Madame de Longueville à qui un des Admirateurs demanda ſi elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit, *oui, cela eſt parfaitement beau, mais il eſt bien ennuyeux.* C'eſt cette penſée que Deſpreaux a miſe en œuvre dans ſa troiſiéme Satyre,

La Pucelle eſt encore une Oeuvre bien galante,
Et je ne ſai pourquoi je baille en la liſant.

La verſification de Chapelain, étoit extrémement dure. Boileau critique vivement cette dureté antipoëtique en faiſant quelques vers à l'imitation de Chapelain,

Droits & roides rochers, dont peu tendre eſt la cime,
De mon flamboyant cœur l'apre état vous ſavez,
Savez auſſi, durs bois, par les hivers lavez,
Qu'holocauſte eſt mon cœur pour un front magnanime.

On fit une parodie de quelques ſcénes du Cid ſur Chapelain, Caſſaigne & la Serre. Boileau & Racine y eurent quelque part, mais Furetiére Auteur du Dictionnaire en étoit à proprement parler le véritable Auteur. Elle fut faite en 1664, lorſque le Roi donna des penſions aux Gens de Lettres. Le Roi donnoit trois mille francs de penſion à Chapelain, & M. le Duc de Longueville lui en donnoit une de 4000 francs à cauſe du Poeme de la Pucelle. Il mourut le 21 février de l'an 1674, âgé de 79 ans moins 14 jours. Il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Merri, où l'on voit ſon éloge. * Boileau-Deſpreaux, *dans ſes Satyres* de l'édition de Genéve.

CHAPELET. Parmi les Chrétiens qui font profeſſion de la Religion Romaine on donne ce nom à pluſieurs grains enfilez, qui ſervent à compter le nombre des *Pater* & des *Ave* que l'on dit. On l'appelle auſſi *roſaire* ou *couronne.* Cet uſage de réciter un certain nombre de fois une même priére par compte, n'eſt pas fort ancien dans l'Egliſe. Saint Dominique eſt le premier qui a établi le roſaire de quinze dizaines d'*Ave Maria*: on a depuis diminué ce nombre dans les chapelets ordinaires.

CHAPELETS des TURCS. Les Voyageurs ont parlé de ces Chapelets dans leurs Rélations. Le Pére Dandini Jéſuite, *dans ſon Voyage du Mont-Liban, ch.* 11, dit que les Turcs portent ces Chapelets à leur main, ou pendus à leur ceinture; mais qu'ils différent beaucoup des nôtres, parce que les grains en ſont tous d'une même groſſeur, & qu'ils n'ont point cette diſtinction que nous avons de dix en dix grains, bien qu'ils les compoſent de ſix dixaines. Il ajoûte qu'ils ont une autre forme de chapelet, qui contient cent grains, & qu'ils diviſent en trois parties, avec de petits filets. M. Simon explique plus en particulier ce que c'eſt que le Chapelet des Turcs. Il dit qu'il n'eſt pas compoſé de grains inégaux à la façon des nôtres, parce que les Turcs ne récitent pas ſur ces grains, différentes priéres comme nous; que celui de cent grains a quelque diſtinction, parce qu'ils le diviſent en trois parties, & qu'ils diſent ſur une de ces parties; trente-trois fois *ſoubhan lallah*, c'eſt à dire, *Dieu eſt louable*; & ſur l'autre *elhamd lallah, gloire à Dieu*, & enfin ſur la troiſiéme *allah ecber, Dieu eſt grand*: & comme ces trois fois trente-trois ne font que quatre-vint-dix-neuf, ils ont ajoûté une autre priére ſur la tête du Chapelet pour faire le nombre de cent. Le même M. Simon écrit que ce Chapelet des Turcs tire ſon origine des *meah beracoth*, ou *cent bénédictions*, que les Juifs ſont obligez de réciter tous les jours. Les Chapelets des Turcs ſont ordinairement faits de la terre qu'ils nomment *ſainte*, qui eſt celle des lieux où ſont enterrez les Imans, celle des ſépulchres des plus célébres de leurs Saints, celle des moſquées de la Mecque & de Médine. Les Dévots & particuliérement les Hypocrites & les Superſtitieux ont toujours, le Chapelet à la main dans les rues & en converſation. * M. Simon, *Remarques ſur le Voyage du Pére Dandini.* Chardin, *Voyages, tome 2. p.* 394.

CHAPELLE (Claude-Emanuel Louillier) ſurnommé *de la Chapelle*, parce qu'il étoit né dans le village de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denys, étoit fils *naturel* de *François* Louillier, Maître des Comptes. Son pére, qui avoit beaucoup de tendreſſe pour lui, prit un fort grand ſoin de ſon éducation, & lui donna les plus habiles Maîtres. Le célébre M. Gaſſendi lui enſeigna la Philoſophie; mais Chapelle ſe diſtingua ſur tout par la délicateſſe de la Poëſie. Il avoit une facilité extraordinaire à faire des vers d'un tour aiſé, & il excelloit à en compoſer avec des rimes redoublées, c'eſt à dire, ſur deux ſeules rimes en chaque ſtance. On peut dire qu'il a été original en ce genre de Poëſie également difficile & harmonieuſe. C'eſt à lui en partie que nous devons cet Ouvrage ingénieux en proſe & en vers, intitulé, *Voyage de Bachaumont & de la Chapelle.* On a cru auſſi qu'on lui devoit une partie des beautez que nous voyons briller dans les Comédies de Moliére, qui le conſultoit, dit-on, ſur tout ce qu'il faiſoit, & qui avoit une entiére déférence pour la juſteſſe de ſon goût; mais il eſt certain que de ce côté-là il faut beaucoup rabattre des éloges qu'on lui a donnez. Moliére étoit de ſes amis; mais il ne le voyoit guéres hors des fumées du vin. Ayant un jour voulu eſſayer ſa capacité pour le théatre, il l'engagea à travailler au Tartuffe; mais ce que Chapelle fit en cette occaſion, ſe trouva fort inférieur à ce que Moliére produiſit de ſa part. Une famille de Paris garde encore cette piéce, qui n'a pas paru mériter d'être

d'être mise au jour. Il s'attira l'estime de tous les beaux Esprits, & des personnes de la premiére qualité dont il se voyoit recherché ; & c'est en partie ce qui le détourna d'entrer dans les charges publiques, comme son pére le désiroit. Il mourut l'an 1686, au mois de septembre. Il ne faut pas le confondre avec M. de la CHAPELLE, Inspecteur des Beaux Arts sous M. de Villacerf, Surintendant des bâtimens, Auteur de la *Rélation des campagnes de Rocroy & de Fribourg*; ni avec M. de la CHAPELLE de l'Académie Françoise, qui a aussi donné au public quelques Ouvrages. * *Recueil des piéces de Poësie de 1692.* Grimaret, *Vie de Moliére.*

CHAPELLE (Pierre de la) Cardinal. *Cherchez* PIERRE.

CHAPELLE du Roi d'Angleterre. Ce Monarque a une Chapelle dans son Palais de Saint-James, sous l'inspection d'un Doyen. C'est lui qui la gouverne en chef, & il ne reçoit ses ordres que du Roi, dont le Palais est exemt de toute juridiction séculiére & Ecclésiastique. On y fait les priéres trois fois par jour, & l'on y prêche deux Sermons chaque Dimanche, outre les jours solemnels. Le *Doyen* qui est ordinairement un Evêque, choisit tous les autres Officiers de la Chapelle, particuliérement le Sous-Doyen, douze autres Ecclésiastiques pour le service Divin, vint Chantres Laïques qu'on appelle Clercs de la Chapelle, & douze enfans de Chœur, pour la Musique. Un de ces douze Ecclésiastiques est affecté particuliérement aux Domestiques du Roi. C'est lui qui leur lit les priéres chaque matin, qui visite ceux qui sont malades, qui prépare les Communians, & qui les satisfait sur les scrupules qu'ils peuvent avoir en matiére de Religion. C'est pour cela que quelques-uns l'appellent *le Confesseur de la Maison.* Entre les Clercs on choisit le plus habile en fait de Musique, pour instruire les Enfans de Chœur, & deux pour faire la fonction d'Organistes. Le Dimanche, les jours où le Roi est revêtu du collier de l'Ordre, & autres jours de Fête, on joint à leur Musique vocale la Musique d'instrumens.

Les jours d'Offrandes sont

1. Les jours de Noël, Pâques, Pentecôte, & la Toussaints, lorsque le Roi offre le *Besant*, piéce d'or ainsi appellée de *Byzantium*, l'ancien nom de Constantinople où cette piéce d'or fut premiérement frappée. C'est le Grand Maître ou quelque autre Officier à baguette blanche, qui met cette piéce entre les mains du Roi. 2. Le premier jour de l'an, & le jour des Rois, lorsque Sa Majesté offre de l'or dans une bourse, de la myrrhe dans une autre, & de l'encens dans la troisiéme. 3. La Chandeleur, le jour de Nôtre-Dame, le Jeudi saint, le Dimanche de la Trinité, la St. Jean, & la St. Michel, lorsque le Roi n'offre que de l'or.

Les jours à Collier, c'est à dire, *lorsque le Roi porte le Collier de l'Ordre de la Jarretiére, sans offrande, sont*

Les jours de Fêtes, & les Dimanches pendant les Fêtes de Noël; le jour de la naissance du Roi ; la Fête de St. Matthias, le 24 de février ; le jour que le Roi a été proclamé ; les Fêtes de Pâques, & de Pentecôte ; le jour du couronnement du Roi ; St. Marc, le 25 d'avril ; St. Philippe, le premier de mai ; St. Jaques, 25 de juillet ; St. Barthélemi, 24 d'août ; St. Matthieu, 21 de septembre ; St. Luc, 18 d'octobre ; St. Simon & St. Jude, 28 d'octobre ; le jour des Poudres, cinquiéme de novembre ; St. André, 30 de novembre ; St. Thomas, 21 décembre. Autrefois les jours de Communion pour le Roi étoient le jour de Noël, celui de Pâques, & celui de la Pentecôte ; & personne ne communioit avec lui que les Princes ou Princesses du sang, & deux ou trois principaux des Evêques. Aujourd'hui le Roi communie le premier Dimanche de chaque mois, outre les grandes Fêtes, & tous ses Domestiques ont l'honneur de communier avec lui. Pour la Prédication il y a 48 Chapelains réglez, quatre desquels servent par mois tour à tour. Sa Majesté a d'ailleurs six Chapelains, qui prêchent à St. James ; & deux autres pour ses Domestiques à Whitehall. Quoique le Carême ne soit pas observé dans l'Eglise Anglicane par une rigide abstinence de viande, comme dans l'Eglise Romaine, cependant il est observé comme un tems d'humiliation, particuliérement dans la chapelle Royale. Avant l'entrée du Carême, l'Archevêque de Cantorbéry & le Grand Chambellan font imprimer une liste de ceux qui doivent y prêcher pendant le Carême, le Dimanche, le Mécredi, & le Vendredi. Le jour des Cendres, c'est le Doyen de la Chapelle qui prêche devant le Roi, le Vendredi suivant le Doyen de St. Paul, & le Dimanche un Evêque. Tous les Mécredis ensuite, un Chapelain du Roi ; tous les Vendredis, un Doyen ; & tous les Dimanches, un Evêque. Le jour des Rameaux c'est l'Archevêque de Cantorbéry, & le jour de Pâques le Grand Aumônier du Roi. Les Officiers subalternes sont, celui qui garde la Chapelle, & trois autres qu'on appelle *Vergers*, qui portent chacun un bâton d'argent à la main. Le *Doyen* de la *Chapelle* a 200 piéces par an, le *Sous-Doyen* 91 piéces, & cinq schelins ; & les *Chapelains* de la Maison 80 piéces chacun. Les 20 Clercs ont chacun 73 piéces par an. Les deux Organistes, qui sont de ce nombre, en ont chacun 73 davantage, comme Organistes ; & le premier de ces deux, qui est le Maître des douze Enfans de chœur, en a 240 davantage pour leur enseigner la Musique & pour leur pension. Outre la Chapelle Royale le Roi a un Oratoire pour faire ses dévotions en particulier. Cet Oratoire est sous la direction d'une habile Théologien, qu'on appelle dans ce poste *Clerk of the Closet*, ou Clerc du Cabinet. Son office est d'être auprès de sa Majesté pendant le Service divin, d'éclaircir les doutes qu'elle peut avoir sur des points de Religion, & de donner la bénédiction quand elle se met à table. Le Clerc du Cabinet a sous lui deux Ministres qui officient tour à tour en son absence. Le *Grand Aumonier* qui est celui qui distribue à discrétion les charitez du Roi aux pauvres, particuliérement les sommes considérables que sa Majesté donne pour cet usage vers les Fêtes de Noël, de Pâques, & de la Pentecôte. Il paye aussi la pension que Sa Majesté fait à tous ses Domestiques qui ne sont plus en état de la servir, & aux veuves de ceux qui sont morts indigens. C'est le Grand Aumonier qui lave les piez d'un certain nombre de pauvres le Jeudi saint, en la place du Roi, & qui distribue à chacun d'eux les gratuitez qu'on leur fait dans cette occasion, savoir, du drap pour un habit, de la toile pour deux chemises, six pains d'un sou, un plat de poisson, une bouteille de vin, avec deux bourses de cuir rouge, l'une contenant autant de sous d'argent que le Roi a vécu d'années, & l'autre autant de schelins qu'il a régné d'années. Outre le Grand Aumonier, il y a un *Sous-Aumonier*, qui en fait les fonctions en son absence ; & trois Officiers subalternes, l'un qu'on appelle *Yeoman*, & les deux autres *Grooms of the Almonry*. Le Grand Aumonier n'a point de gages, entant qu'Aumonier ; mais le Sous-Aumonier a près de cent piéces par an. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p. 121. &c.*

CHAPELLES PAPALES. Il y a ordinairement quarante Chapelles Papales chaque année pour les Messes, dont le Pape a coutume d'en célébrer trois. Il y en a trente qui sont chantées par les Cardinaux, & sept par les Archevêques & Evêques assistans. C'est le Dimanche de Pâques, celui de la Pentecôte, & le jour de Noël que le Pape dit la Messe quand il ne se trouve point incommodé, les autres trente sept Messes de sa Chapelle sont célébrées en sa présence les jours de Fête marquez dans le Pontifical. Il y a cinq matines qui se chantent à la Chapelle Papale, à savoir la veille de Noël, les trois jours de la semaine sainte, qu'on dit ténébres, & le second jour de novembre, qui est destiné pour l'Office de tous les Morts. Les Cardinaux chantent tour à tour les leçons de matines la nuit de Noël ; mais aux autres matines elles sont chantées par les Musiciens. Les veilles des Fêtes solemnelles, le Pape, & les Cardinaux assistent aux premiéres Vêpres en Chapelle, mais on ne chante jamais les secondes Vêpres devant le Pape. Il y en a dix qui sont marquées dans le Pontifical ausquelles il a coutume d'assister. Toutes ces Chapelles se tiennent ordinairement au Palais Apostolique, dans la Chapelle *Pauline*, quand le Pape est à *Monte-Cavallo*, & dans la Chapelle de *Sixte*, quand il demeure au Vatican, excepté le jour de Pâques, & la Fête de saint Pierre qu'il va dans l'église de ce Saint, & le jour de l'Assomption de la Vierge, qu'il se fait porter en cavalcade à sainte Marie Majeure, & en quelques autres occasions qu'il sort aussi du Vatican, & de Monte-Cavallo, pour visiter quelques églises ou Basiliques de Rome. Quand le Pape va tenir Chapelle, on le porte dans une chaise à bras jusqu'à la chambre du lit, où sont ses ornemens. Mais quand il est paré il entre dans une autre chaise portée sur les épaules par douze de ses Palefreniers, qui sont habillez d'une robbe rouge, longue jusqu'aux talons ; & quand il descend à saint Pierre, il y va sous le dais porté par les Cavaliers de saint Pierre, & alors il est précédé de deux autres Palefreniers revêtus du même habit, qui portent chacun un grand éventail de plumes de paon, au bout de deux bâtons qui sont attachez aux bras de la chaise : de sorte que le Pape étant assis dessus semble avoir deux aîles attachées à ses épaules, qu'on fait continuellement remuer par le moyen des deux bâtons qui passent par dessous. Toute cette machine est couverte de brocard relevé en broderie d'or. Les Dimanches de l'Avent & du Carême, le Pape vient à pié dans sa Chapelle, & il le fait en signe de pénitence, mais le troisiéme Dimanche de l'Avent, & le quatriéme du Carême il se fait porter, d'autant que ce sont des jours destinez à une réjouïssance privilégiée. Quand le Pape va à pie de la Chapelle de Sixte à la Pauline, portant le Sacrement pour les quarante heures, le premier Dimanche de l'Avent & le Jeudi absolu (qui est trois jours avant Pâques) pour le sépulchre, les deux plus anciens Cardinaux Diacres le soutiennent par dessous les bras, & le plus digne d'entre les Ambassadeurs ou Princes, qui sont présens lui porte la queue de la châpe & de la soutane, & deux Protonotaires Apostoliques participans lui soutiennent les franges de sa châpe par devant. Lorsque le Pape célébre lui-même la Messe, les Cardinaux se revêtent de paremens de damas blanc, garnis de dentelles d'or, avec cette différence que les Cardinaux Evêques portent la châpe, les Cardinaux Prêtres la chasuble, & les Cardinaux Diacres la tunique avec la mitre de damas blanc, comme tous les autres Cardinaux. Les Evêques ont aussi la châpe, mais au lieu que celles des Cardinaux sont blanches, celles des Evêques sont de riches étoffes de soye de plusieurs couleurs en broderie d'or : quant à leurs mitres, elles ne sont que de toile blanche, cousue sur du carton. Les Pénitenciers de S. Pierre viennent aussi dans la même Chapelle, revêtus de chasubles de diverses couleurs. Mais quand le Pape ne célébre pas la Messe lui-même, les Cardinaux ne portent que le rochet couvert de leurs châpes, & les Prélats qui ont aussi droit de l'avoir, ne le couvrent que d'un mantelet, pendant que tous ceux qui n'ont pas le droit de le porter, restent dans leur habit violet. Il faut maintenant expliquer l'ordre de la marche de ces Prélats. Les premiers qui défilent de la chambre des paremens pour aller à la Chapelle Papale sont les Gentilshommes des Cardinaux, puis les Camériers du Pape & ses Chapelains, ensuite les Avocats Consistoriaux & les Abbréviateurs du grand Parquet, qui sont suivis des Acolythes en surplis, après lesquels viennent les Auditeurs de Rote, avec le Maître du Sacré-Palais à la gauche du Doyen de la Rote. Ceux-ci sont suivis des Sous-Diacres Apostoliques, & de sept Acolythes portant chacun un Chandelier. La Croix vient ensuite portée par un autre Sous-Diacre Apostolique, revêtu d'une soutane violette, d'un rochet & d'une châpe de même couleur. Il tourne le crucifix vers le Pape durant cette marche, quoique cela soit contre l'usage ordinaire de la Cour de Rome. C'est le même Sous-Diacre qui doit chanter l'Epître ce jour-là. Son Office est vénal. Il coute trois mille écus, & rend huit pour cent l'année Aux deux côtez de la Croix il y a deux sortes d'Huissiers qui portent des verges rouges, & qui sont couverts d'un grand manteau violet, traînant jusqu'à terre. Après eux marchent les Pénitenciers de S. Pierre, les Evêques, les Archevêques, les Patriarches, le Gouverneur de

Ro-

Rome, les Cardinaux Diacres assistant aux côtez du Cardinal Diacre qui doit chanter l'Evangile. Après cela on voit paroître le Capitaine des Gardes Suisses, les uns portant des hallebardes, & les autres armez de fer, tenant de grands espadons dégaînez. Au milieu des Gardes sont les Capitaines & le Général des Chevaux-legers, les Conservateurs Romains, les Princes du thrône, & les Ambassadeurs des Têtes Couronnées. Le Pape vient ensuite porté comme il a été dit; & immédiatement après, son Maître-de-Chambre & son Echanson qui sont suivis des Protonotaires Apostoliques, des Clercs de Chambre, des Généraux d'Ordre, des Reférendaires, & des autres personnes qui ont place aux Chapelles. Mais quand le Pape va à la Chapelle sans mitre, ce qu'il fait ordinairement a matines, & la semaine qu'on appelle sainte, il marche immédiatement après la croix, au milieu des plus anciens Cardinaux, & les autres vont derriére lui deux à deux, ensuite le Gouverneur de Rome, les Patriarches, les Archevêques, les Evêques & les autres Prélats dans un ordre de préséance, tout contraire à celui que nous avons marqué cy-devant, à savoir les plus qualifiez les premiers, au lieu que dans les plus grandes solemnitez ils marchent les derniers, parce que c'est une coutume qui s'est introduite depuis long-tems parmi le Clergé de Rome, de céder les derniéres places comme les plus honorables à ceux qui sont élevez aux plus éminentes dignitez dans l'état ecclésiastique. Lorsqu'on entre dans la Chapelle Pauline, on salue le Célébrant qui est paré pour dire la Messe, & qui se tient debout du côté de l'Epître, ayant le dos tourné vers l'autel, après quoi chacun s'en allant à sa place y fait un peu d'oraison à genoux, puis on se reléve & on se tient debout jusqu'à ce que le Pape vienne. La même chose s'observe quand on entre à saint Pierre, où l'on salue le Cardinal Archiprêtre, qui se tient à la tête du Chapitre vers la porte du chœur. Pour ce qui est de la séance de la Cour de Rome, dans la Chapelle Papale, c'est quelque chose de beau à voir; & quoiqu'il soit difficile d'en faire une description exacte, on va en donner l'idée la plus claire qu'il sera possible. Le thrône du Pape est du côté de la chaire de saint Pierre au Vatican, vis à vis du grand autel, & tout l'espace qui se trouve entre deux est fermé de part & d'autre, de cloison de bois avec de grands bancs, ce qui lui donne une forme de chœur, comme sont ceux des églises cathédrales de France. Aux deux côtez du Pape sur le thrône, sont les Ambassadeurs des Couronnes, les Princes parens déclarez du Pape, & les Princes du thrône; sur les degrez on voit les Evêques assistans, & au milieu d'eux le Maître du Sacré Palais, avec les Auditeurs de Rote, & plus bas sur les mêmes degrez les Conservateurs Romains, & le Prieur des Capitaines des quartiers. Et comme le thrône du Pape est une grande estrade, qui occupe le tiers de l'espace qu'il y a jusqu'à l'autel, on a élevé de part & d'autre de grands bancs, pour asseoir les Cardinaux. A la droite du Pape sont les Cardinaux Evêques, avec les Cardinaux Prêtres, & à sa gauche les Cardinaux Diacres. Les marchepiez de tous ces Cardinaux servent de siéges à leurs Caudataires, qui sont des Prêtres vêtus de robes violettes, ayant sur la tête des bonnes quarrez de couleur noire. Sur le marchepié de l'estrade il y a des Référendaires de Signature, & les Abbréviateurs du grand Parquet. L'espace qui est entre l'estrade du thrône & le maître autel, a aussi deux bancs doubles de chaque côté. Le premier banc est occupé de part & d'autre par les Archevêques, par les Evêques & par les Pénitenciers de Saint-Pierre, qui sont les plus proches de l'autel du côté gauche. Les Caméricrs secrets du Pape, les Avocats Consistoriaux, & les Officiers de la Chapelle sont assis sur le marchepié de ce banc. Sur le second banc à main droite, sont le Gouverneur de Rome, l'Auditeur de la Chambre, le Thrésorier Général, les Protonotaires Apostoliques, & les Clercs de Chambre. De l'autre côté du même banc il y a les Généraux des Ordres Religieux, les Abbez Généraux d'Ordre, & les Ambassadeurs de Bologne & de Ferrare. Le Diacre de l'Evangile est assis proche de l'autel du côté de l'Epître, & les autres Ministres qui servent actuellement à l'autel, sont assis sur les degrez du même autel. Il y a du côté de l'Epître un grand buffet, sur lequel on met tous les vases qui servent à l'autel, & tout proche est la porte gardée en dehors par les Suisses, commandez par leurs Capitaines, ou par les Anspessades, & en dedans sont les Ecuyers du Pape vêtus de robes rouges, & le Duc de *Poli* qui comme Maître du *Sacré Hospice*, a droit de ne laisser entrer que ceux qui ont place en Chapelle. Tous les Prélats & les Ecclésiastiques qui sont en fonction, se tiennent assis & couverts, mais tous les Laïques sont debout & découverts. Quand la Chapelle Papale se tient dans celle de Sixte, il y a quelques changemens, parce que le lieu étant plus petit, il ne peut être disposé de la même maniére; c'est pourquoi le thrône du Pape est proche de l'autel du côté de l'Evangile, & des deux côtez de la muraille, il y a des bancs pour les Cardinaux. Du côté du Pape sont les Cardinaux Evêques & Prêtres, & de l'autre côté les Cardinaux Diacres; derriére ceux-ci il y a un banc pour le Gouverneur de Rome, & pour l'Auditeur de la Chambre. Il y a derriére ce banc une allée de communication qui va de la porte secrette du Vatican à celle de la salle Royale, & contre la muraille un autre banc pour les Généraux d'Ordres, & les Référendaires. Lorsque le Pape fait lui même l'Office de Célébrant, les Ambassadeurs & les Princes du thrône sont à ses côtez; mais quand il ne célébre point, les deux premiers Cardinaux Diacres se tiennent les plus proches de lui à droite & à gauche, & les Ambassadeurs en sont plus éloignez. Pour ce qui est des autres Prélats, ils sont placez sur le marchepié du thrône du Pape, ou sur celui de l'autel selon leur rang, & la porte est gardée comme nous l'avons dit en parlant de la Chapelle qui se tient à saint Pierre. Il faut maintenant expliquer ce qu'il y a de particulier à la Messe Papale, qui est célébrée dans ces Chapelles dont il s'agit. Quand tout le monde est assemblé dans la Chapelle Papale, les Cardinaux vont l'un après l'autre rendre l'obédience au Pape, puis l'on commence la Messe solemnelle qui est différente des autres qui sont célébrées par les Cardinaux ou Prélats, en deux choses qu'on observe toûjours lorsque le Pape officie lui-même. La premiére, c'est que l'on chante deux Evangiles, l'un en Latin, & l'autre en Grec; la seconde chose particuliére à la Messe Papale, est la communion qui se fait en cette maniére. Après que l'Agnus Dei est chanté, le Pape s'en va à son thrône, le Cardinal Diacre de l'Evangile se tient du côté de l'Epître, les mains jointes, en sorte qu'il puisse voir le sacrement sur l'autel, & le Pape marchant vers son thrône. Quand il y est arrivé le Diacre va prendre l'hostie consacrée sur la paténe; couverte d'un voile, & se tournant vers le peuple il l'éléve par trois fois, à savoir au milieu de l'autel & aux deux coins, & la donne après cela au Sous-Diacre, qui la porte au Pape. Cependant le même Diacre prend le calice où est le vin consacré, & l'ayant aussi élevé trois fois comme l'hostie, il le porte au Pape qui adore les deux espéces par une profonde inclination de la moitié du corps, en se tenant pourtant debout, & quand le Diacre, & le Sous-Diacre sont tout à fait arrivez auprès de lui, ils se rangent l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Le Pape prend la grande hostie, qui est sur la paténe, & communie, en se la mettant lui même dans la bouche, puis il donne deux petites oublies, ou pains à chanter; au Diacre & au Sous-Diacre qui sont à genoux, & qui lui baisent la main avant qu'il les leur donne; cependant le Diacre tient toûjours le calice jusqu'à ce que le Cardinal Evêque assistant vient en châpe devant le thrône pontifical, où le Sacristain du Pape lui présente un chalumeau d'or, dont il plonge un bout dans le calice que le Diacre tient; & le Pape dans ce moment porte sa main sur l'autre bout, & baissant un peu sa tête pour y appliquer ses lévres, il succe une partie du vin consacré, laissant le reste au Diacre qui rapporte le calice à l'autel, où étant arrivé il succe aussi avec le même chalumeau une partie de ce qui est resté dans le calice, & en laisse quelques gouttes au Sous-Diacre qui les prend sans chalumeau, & boit ensuite ce qu'on lui verse pour l'ablution du calice, qu'il essuye avec un purificatoire. Cependant le Pape donne le baiser de paix au Diacre seulement, & la communion sous l'espéce du pain aux autres Cardinaux, aux Ambassadeurs, Princes & Prélats, & quelquefois à des particuliers qui souhaitent la recevoir de sa main, après quoi il retourne à l'autel, & achéve la Messe en observant les cérémonies ordinaires qui sont marquées dans le Pontifical Romain. Quand on est sur le point de sortir de la Chapelle, le Cardinal Archiprêtre de la Basilique, où la Messe a été célébrée, présente au Pape une bourse de brocard blanc, dans laquelle il y a vint-cinq Jules de monnoye antique *pro bene cantata Missa*, pour avoir bien chanté la Messe. Ce sont les propres termes dont on se sert en lui donnant cette bourse, mais le Pape l'ayant reçue l'offre d'abord aux Cardinaux Diacres, qui ont chanté les Evangiles de cette Messe, & ces Eminences en font un régal à leurs Caudataires. * Aimon, *Tableau de la Cour de Rome, &c. p.* 336. *&c.*

CHAPELLE (la) est un bourg dans le Limosin, qui a donné son nom au Cardinal Pierre la Chapelle.

* CHAPELLE-GAUTIER, petite ville de France dans le Gouvernement de l'Isle de France. Elle est au sud-est de Paris, dont elle est éloignée d'environ onze lieues.

* CHAPELLE-LA-REINE, petite ville de France dans cette partie du Gâtinois qui est comprise sous le Gouvernement de l'Isle de France. Elle est au sud de Paris, dont elle est éloignée d'environ onze lieues, & au sud-ouest de Fontainebleau, à la distance d'environ trois lieues.

* CHAPELLE-TAILLEFER, village de France dans le Gouvernement du Lyonnois. Il est dans la Haute Marche, à l'ouest de la grande Creuse, & au nord-est de Guéret, dont il est éloigné de près de deux lieues.

CHAPERON, ancienne coëffure dont les hommes se servoient ordinairement en France sous la premiére race des Rois, a duré pendant la seconde & la troisiéme race, jusques au régne de Charles-*Quint*, sous lequel on portoit encore les chaperons à queue, que les Docteurs & les Bacheliers ont retenus, pour marque de leurs degrez, quoiqu'ils ne les portent plus sur la tête, mais sur l'épaule. * Mézeray, *en son Abbrégé Chronol. l'an* 1365. Ce chaperon marque les degrez de l'Université, & est différent selon leur ordre; & même de différente couleur, suivant les diverses Facultez. * Bouteroue.

CHAPERONS, nom de certains Factieux qui s'élevérent en France sous le régne du Roi Jean, l'an 1358. Ces séditieux furent ainsi appellez, parce qu'ils portoient un chaperon mi-parti de rouge & de bleu. On en vit encore de pareils en 1413, du tems de Charles VI, à la reserve de la couleur de leur chaperon qui étoit blanche. Ces revoltez portérent un chaperon blanc au Duc de Guienne. Jean de Troyes, Chirurgien de sa profession, & Chef de cette sédition, en osa même présenter un au Roi, lorsqu'il alloit à Nôtre-Dame; mais bien-tôt après cette faction fut dissipée. * Mézeray, *en son Abbrégé Chronol.*

CHAPITRE. Il y a toûjours eu dans l'Eglise un nombre de Prêtres & d'autres Clercs qui assistoient l'Evêque, & qui faisoient avec lui l'Office dans l'église cathédrale; mais le nom de Chapitre n'est venu que depuis que plusieurs Clercs menant une vie commune, furent appellez Chanoines, c'est à dire, au huitiéme siécle de l'Eglise. Ce fut alors que le corps des Chanoines commença à être appellé Chapitre. Le Chapitre des Chanoines de la cathédrale fut comme le Conseil de l'Evêque, & eut la jurisdiction pendant la vacance. Outre les Chapitres des cathédrales, il se forma des Chapitres, ou des Congrégations particuliéres de Chanoines; & les Moines ont même depuis donné le nom de Chapitre à leurs Congrégations. Le Chef du Chapitre des églises cathédrales étoit anciennement l'Evêque, mais ils eurent depuis des Abbez, ou d'autres dignitez, comme des Doyens, des Prévôts, des Thrésoriers, des Chantres, des Chéfeciers, &c. quoique naturellement ils doivent être soumis aux Evêques. Plusieurs Chapitres ont obtenu des priviléges d'exemption pour se soustraire à leur jurisdiction. * Thomassin, *Discipline Ecclésiastique.*

CHAPPARS ou CAPPARS: Les Perses donnent ce nom aux Couriers qui portent les dépêches du Roi aux Gouverneurs

neurs des provinces, & des Gouverneurs au Roi. Lorſqu'un des Couriers part, l'Ecuyer du Roi ou du Gouverneur lui donne un cheval avec un homme qui court après, pour le ramener; & quand un Courier rencontre un Cavalier il a droit de le démonter; ce qu'il fait, lorſqu'il ſent que ſon cheval eſt las; & c'eſt au Cavalier démonté à courir après ſon cheval; ou à envoyer quelqu'un pour le reprendre, quand le Courier en changera. Il y a eu autrefois en Turquie de ces ſortes de Couriers; mais Sultan Amurat ayant ſçu que ceux qu'on démontoit lui donnoient mille malédictions, établit des maiſons de poſte dans de raiſonnables diſtances, faiſant tenir dans chacune ſept ou huit chevaux, que le païs eſt obligé d'entretenir: & ce bon ordre fait que le Voyageur n'eſt pas ſujet en Turquie aux incommoditez qu'il faut eſſuyer en Perſe; car il n'y auroit point de rémiſſion pour un Cavalier qui auroit refuſé ſon cheval, non plus que pour ceux qui refuſeroient le meilleur de leur Ecurie. * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

CHAPPEL, ſur le *Firth*, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du Comte de Dévon, qu'on appelle High Peak. * *Dict. Angl.*

CHAPPUZEAU. *Voyez* CHAPUZEAU.

CHAPSE, bourg ou ville. *Voyez* CAPSA ou CAPSIA.

CHAPUIS, (Claude) Valet de chambre du Roi François I, & Garde de ſa bibliothéque, vivoit en 1540 & 1545. La Croix-du-Maine dit qu'il étoit de Rouen, & Du Verdier-Vauprivas aſſure qu'il étoit de Touraine, & oncle de Gabriel Chapuis, dont nous parlons dans l'article ſuivant. Il compoſa divers Ouvrages en vers, comme un Diſcours de la Cour, un Poëme de la fuite de l'Empereur Charles-Quint, devant le Roi François I, ſous ce titre *l'Aigle qui fait la poule devant le Coq*, à Landrecy. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç. &c.*

CHAPUIS, (Gabriel) dit en Latin *Capuſius*, natif d'Amboiſe, vivoit en 1584. Il ſavoit les Langues, & traduiſit divers Ouvrages du Latin, de l'Italien, & de l'Eſpagnol, en François, entre autres les derniers livres des *Amadis*. Il en compoſa auſſi d'autres de ſa façon, & s'aquit beaucoup de réputation. * *Conſultez* la Croix-du-Maine & Du Verdier-Vauprivas.

CHAPUZEAU, (Samuel) fut autrefois Précepteur de Guillaume III, Roi de la Grande Bretagne & depuis il fut Gouverneur des Pages auprès de George Duc de Brunſwick-Lunebourg. Il demeura dans cet emploi juſques à ſa mort arrivée à Zell le 31 août 1701. Trois jours avant ſa mort il compoſa un Sonnet, où il ſe plaignoit d'être en même tems vieux, aveugle & pauvre. Il a publié *des Vers, l'Europe vivante, une Rélation de Savoye, &c.* Il avoit auſſi compoſé avec beaucoup de ſoin un grand *Dictionnaire Hiſtorique, Géographique, Chronologique & Philologique*, dans lequel il s'étoit ſur tout étendu ſur les affaires d'Allemagne & du Nord, comme cela ſe voit par le plan qui en fut publié en 1694, *in folio*, & par le *deſſein d'un Nouveau Dictionnaire in quarto*; mais cet Ouvrage n'a jamais été publié. Chapuzeau s'eſt plaint avec quelque juſtice que Louïs Moréri avoit beaucoup tiré de ſon Manuſcrit, qui lui étoit tombé entre les mains. Il fut le premier qui mit en ordre les Voyages de Tavernier & qui les fit imprimer en François. Comme les Hollandois y furent attaquez, M. Jurieu fit le procès à Chapuzeau, dans ſon Eſprit de M. Arnaud; mais Chapuzeau s'excuſa & aſſura que Tavernier avoit inſeré tout ce qu'il y avoit de choquant contre les Hollandois, depuis qu'il avoit perdu de vue cet Ouvrage. * Bayle, *dans la Préface de la ſeconde édit. de ſon Dict.* Eccard, 1701. *octobre, p.* 112.

* CHAQUI, CHAQUISACA ou LA PLATA, ville de l'Amérique méridionale au Perou, dans l'Audience de Los Charcas, un peu au deſſous de la ſource du Cachimajo. Elle eſt au commencement du 21 degré de latitude méridionale, & entre le 319 & le 320 degré de longitude. M. Deliſle, *Carte du Pérou, du Breſil & du Païs des Amazones.*

* CHAR, petite riviére de France dans la Saintonge, coule d'abord du nord-eſt au ſud-oueſt, puis de l'eſt à l'oueſt, enfin du ſud au nord, & ſe rend dans la Boutonne au deſſous de S. Jean d'Angely.

* CHARAB ou, CHARABÉ, bourg de la Haute Galilée, dans la Tribu de *Nephtali*, ſur les confins de celle d'*Aſer*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

CHARACA, village. ACHARACA.

CHARACA, ville. *Voyez* l'article ſuivant.

CHARAC-MOBA, étoit une ville épiſcopale de la troiſiéme Paleſtine. Dans les anciennes Notices & dans les ſouſcriptions des Conciles, elle eſt jointe à *Aréopolis*, à *Petra*, & à *Ségor*. D. Calmet croit que c'eſt la même que *Characa*, ville de la Tribu de Gad d'où Judas Maccabée chaſſa Timothée. * II. *Maccab ch.* 12. *v.* 17. Relandi, *Palaſt. l.* 3. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

* CHARACITANIENS, Peuples d'Eſpagne, qui habitoient au delà du Tage, & qui n'avoient ni villes, ni bourgs. Ils avoient pour demeure une colline aſſez grande & aſſez haute, où il y a quantité de cavernes, qui regardent toutes du côté du ſeptentrion. La terre qui eſt au pié de cette colline a ſi peu de conſiſtance, qu'on y enfonce par tout. Elle ne réſiſte pas plus au toucher, & reſſemble à de la cendre ou à de la chaux vive. Les Barbares trouvoient en cet endroit-là un azile aſſuré, ſoit pour y mettre leur butin à couvert de leurs ennemis, ou pour s'y mettre eux mêmes. C'eſt ce que dit *Plutarque* de ces Peuples dans la Vie de *Sertorius*. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 6, met dans l'Eſpagne Tarraconnoiſe, des Peuples dits *Carpetani*, & une ville nommée *Caracca*, au delà du Tage, que les Hiſtoriens d'Eſpagne diſent être la ville qui ſe nomme à préſent *Guadalajara*, de laquelle ville de Caracca ces Peuples ont été appellez *Characitaniens*. On doit de là conclurre que ces peuples étoient ſituez dans la Caſtille Nouvelle le long du rivage du Tage, au deſſus de la ville de Toléde tirant vers l'Orient. Il ne faut pas s'étonner des difficultez qui ſe trouvent dans la Géographie de l'ancienne Eſpagne, où il y avoit un très-grand nombre de Peuples, dont les noms étoient ſi barbares, que Strabon, *l.* 3. dit qu'il n'oſe rapporter tous ces noms, qui laſſeroient le Lecteur, & qui rendroient ſon diſcours fâcheux & déplaiſant. * L. P. Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

CHARACONDIUS (Gregoire) dit *le Noir*, Hongrois, vivoit en 1570. Il ſe diſoit envoyé de Dieu pour délivrer la Hongrie de la tyrannie des Turcs, & fut puni de ſon impoſture. * Sponde, *A. C.* 1572. *n.* 24.

CHARADY, CHARADG, CHARAG ou CARACHE, parmi les Turcs, eſt le tribut que les Chrétiens & les Juifs ſont obligez de payer au Grand Seigneur. Ce tribut ſe paye par tête, & on commence à le lever ſur les hommes, dès qu'ils ont atteint l'âge de neuf ans, ou ſelon d'autres, de ſeize ans. Les femmes en ſont exemtes, auſſi bien que les Prêtres & les Religieux Chrétiens & les Rabbins des Juifs. Il y a des Chrétiens qu'on appelle *Franguis* ou *Francks*, qui ne payent point ce tribut. Ce ſont ceux qui ſont ſous la protection de la République de Raguſe. Il ne ſe léve point non plus ſur les Juifs qui ſont nez, & qui demeurent dans un païs ſoumis à la domination des Chrétiens. Ce Charadg augmente ou diminue, ſelon que le païs eſt bon ou mauvais. D'ordinaire c'eſt une piſtole par tête, quelquefois quatre ou cinq ecus. Les Chrétiens qui vont dans la Turquie pour négocier, ou pour affaire, payent ce tribut dès la premiére ville où ils arrivent. Les Grecs étrangers, comme de Moſcovie, payent 350 aſpres. Les Arméniens, qui viennent de la Perſe, de la Géorgie, de la Mingrélie, ou d'autres païs, ne ſont taxez qu'à 300: & comme les Turcs ne font leur année que de douze lunes, la nôtre étant de douze lunes & onze jours, ils font payer le double du tribut de 33 ans en 33 ans, afin de trouver le payement de chaque année, ſuivant leur calcul, ſans perdre les onze jours de l'année civile ordinaire. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.* Gondola, *Relat. Ital. de l'Etat de la Relig. en Turquie.*

* CHARAN. Il y a eu deux villes de ce nom, une au delà du Tigre, entre Ecbatane de Médie, & Ninive d'Aſſyrie. Il en eſt parlé *Tobie, ch.* 11. L'autre en deça du fleuve dans la Méſopotamie, où *Tharé, Abraham & Loth* avec leurs familles vinrent demeurer après leur ſortie d'Ur des Chaldéens. * *Geneſe, ch.* 11. *v.* 31. *Judith, ch.* 5. *v.* 9. *Actes, ch.* 7. *v.* 4. Ce fut là où Tharé mourut. On prend quelquefois Charan pour toute la Meſopotamie. * Simon, *Dictionnaire de la Bible. Voyez* auſſi CARRHES.

CHARANTE ou LA CHARANTE, *Carantonus*, riviére de France, qui a ſa ſource à Chéronnac, village, ſur les frontiéres du Limoſin & de l'Angoumois. Elle paſſe à Sivray, à Ruffec, à Angoulême, à Vibrac, à Jarnac, & à Cognac dans l'Angoumois, où elle reçoit l'Argentor, la Sonne, la Tardouére, la Bouëme ou Boëme, le Nay, &c. dans l'Angoumois. Enſuite elle entre dans la Saintonge, paſſe à Saintes, à Taillebourg, à Tonnay-Charante, à Rochefort; & ayant reçu dans cette province la Chalendre, la Sévigne, la Boutonne, &c. elle ſe jette dans la Mer Océane, entre Soubize & le port Lupin; vis à vis de l'iſle d'Oléron. * Papire Maſſon, *Deſcript. flum. Gall.*

CHARAS, (Moïſe) né à Uſez, s'eſt rendu fameux dans le XVII ſiécle par ſon habileté dans la Pharmacie. Il exerça ſa profeſſion à Orange, d'où il vint s'établir à Paris, & y brilla d'abord par ſon Traité de la *Thériaque*. Trois cens livres de Theriaque qu'il compoſa en préſence des Magiſtrats, du premier Médecin du Roi, & d'autres Députez de la Faculté de Paris, lui attirerent une grande réputation. Il s'appliqua beaucoup à la connoiſſance de la vipére, & à la maniére de guérir ſes morſures, & il en fit un Traité enrichi d'un Poëme Latin contenant la deſcription anatomique de la vipére; ce qui le fit connoître par toute l'Europe. On le choiſit enſuite pour faire les Cours de Chymie au Jardin royal des plantes: ce qu'il fit avec un applaudiſſement général durant neuf années, & le fruit de cette étude fut ſa *Pharmacopée Royale, Galénique & Chymique*, qui a été traduite dans toutes les Langues de l'Europe, & qu'on a même miſe en Chinois pour la commodité de l'Empereur de la Chine. Les ordonnances rendues contre les Réformez vers l'an 1680, obligérent Charas qui l'étoit, de ſe retirer en Angleterre, où Charles II le reçut avec honneur; lui ayant même envoyé un de ſes yachts pour le paſſer. Il y reſta cinq années, & y fut reçu Docteur. De là il paſſa en Hollande, & pratiqua la Médecine dans Amſterdam avec beaucoup de réputation. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne voulut l'engager d'aller au ſecours du Roi ſon maître dont la ſanté étoit très-foible; mais l'Inquiſition faiſoit peur à Charas. L'Ambaſſadeur le raſſura ſur ſes frayeurs, & le fit défrayer lui & ſa famille juſqu'à Madrid. Là il fit de grandes expériences ſur la vipére, & déſabuſa pluſieurs Grands de l'exagération populaire qu'à douze lieues à la ronde de Toléde la morſure des vipéres n'étoit point venimeuſe, parce que longtems auparavant un Archevêque de cette ville leur avoit ôté le pouvoir d'envenimer ce qu'elles mordoient. Diverſes expériences faites par Charas ſur différens animaux les perſuadérent du contraire. Enfin ſa ſcience ayant donné de la jalouſie aux Médecins du Palais, où il étoit ſouvent appellé, on le déféra à l'Inquiſition ſur des prétextes de Religion. Il fut traîné en priſon par ordre de ce Tribunal, âgé de ſoixante & douze ans, & il y reſta quatre mois, ne ceſſant de prier Dieu qu'il lui fit connoître s'il étoit dans l'erreur. Enfin après pluſieurs conférences avec d'habiles Théologiens, & enſuite avec quelques Inquiſiteurs, qui étoient ſurpris de l'entendre parler ſi facilement & ſi ſavamment en Latin, il fit ſon abjuration, & reçut les ſacremens de confirmation, de pénitence & d'euchariſtie; donnant toutes les marques d'un changement ſincére. Son fils aîné avoit changé de Religion quelque tems auparavant, ſans que ſon pére le ſût. Charas revint en France, & il eut l'honneur de ſaluer le Roi, qui lui témoigna de la joye de ſon changement. Il fut admis auſſitôt dans l'Académie Royale des Sciences, & mourut dans la communion de l'Egliſe Romaine, le 17 janvier 1689, âgé de quatre-vints ans, laiſſant une famille bien Catholique, deux filles même Religieuſes, & un fils héritier de ſa ſcience, qui l'ayant accom-

pagné

pagné dans ses voyages, y a aquis une grande facilité pour les Langues étrangéres, sur tout pour l'Allemande, l'Angloise, la Hollandoise & l'Espagnole. * *Mémoires du tems.*

CHARAX de Pergame, étoit Prêtre Payen & Philosophe. On ne sait pas precisement en quel tems il a vécu, mais il a fait mention des successeurs de Neron; d'où l'on peut recueillir qu'il a vécu assez tard sous les Empereurs. Il a composé une Histoire de la Gréce, en quarante livres, selon Suidas. Il y a eu un CHARAX, Grammairien; & Sapho avoit un frére appellé CHARAX, qui devint amoureux de Rhodope. * Hérodote, *l.* 2. ou *Euterpe.* Vossius, *de Histor. Græc. l.* 3.

CHARAX, il y a eu plusieurs villes de ce nom. Ptolomee en marque une dans la Chersonese Taurique, dont Pline appelle les Habitans Characénes; une seconde dans la petite Arménie, qui est aussi connue des autres Geographes; & une troisiéme qu'on appelloit Charax de Pasine, dans la Susiane, entre l'Eulée & le Tigre. Alexandre donna son nom à celle-ci, qu'on appella depuis Antioche. Lucien, *in Macrobiis*, fait mention d'une Reine des Characéniens, qu'il appelle Hyspasine, ce qui donne lieu de croire que le vrai nom de cette ville est Charax d'Hyspasine. En effet Etienne de Bysance l'appelle Spasine. Elle doit avoir été considérable autrefois, & la capitale d'un Royaume que Nabuchodonosor aura détruit. On sait que ces vastes païs de la Haute Asie dont a été forme l'Empire des Perses, n'ont pas toûjours été réünis sous la domination d'un seul; & Eschyle dans sa Tragédie *des Perses*, montre clairement que Suse étoit une ville moderne. Il y a eu d'autres villes appellées Charax, qu'il seroit inutile d'indiquer.

CHARCAMIS. *Voyez* CARCHÉMIS.

CHARCAN & ARCAN, ville qu'on met dans la grande Tartarie en Asie. On la trouve vers les confins de la Moscovie, dans le païs de Chaulach ou de Karacatay, sur une riviere qui porte son nom & qui se decharge dans le Lac d'Izéjora. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARCAS ou CARCHAS. *Voyez* CARCHAS ou CARCAS.

CHARCAS ou LOS CHARCAS, province de l'Amérique Méridionale, au midi du Pérou. Elle est au dela du Tropique du Capricorne, & vers la Mer Pacifique. La ville capitale est la Plata, qui donne quelquefois son nom à la province. Les autres sont Potosi, Oropésa, Tobiso, &c. Tout ce païs-là est sous la puissance du Roi d'Espagne. * Laët. Sanson.

CHARDE, bourg d'Angleterre dans le Comté de Sommerset, aux confins de celui de Dorcester, environ à sept lieues de la ville de ce nom, vers l'occident septentrional. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHARDIN, (le Chevalier Jean) naquit à Paris le 16 novembre 1643. La passion qu'il avoit pour les voyages l'engagea à en faire deux aux Indes Orientales. Il partit pour le premier de Paris en 1664, & se rendit en Perse où il passa quelques années. Le Roi de Perse le fit son Marchand par lettres patentes en 1666, & il revint à Paris avec cette commission en 1670. Pendant son sejour en Perse il s'étoit rendu la Langue du Païs très familiére, & il avoit fait un bon nombre de recueils. Mais comme il n'étoit pas suffisamment instruit sur divers articles, il se contenta de donner un recueil d'événemens dont il avoit été le témoin & qu'il intitula *le couronnement de Soliman* II, *Roi de Perse.* Cette piéce fut imprimée à Paris en 1671, *in douze.* La même année il entreprit le second voyage qu'il n'acheva qu'en 1677. Il parcourut toute la Perse avec une attention toute particuliére pour en connoître le Païs, les mœurs & les coutumes. De retour de son second voyage, il disposa ses matériaux en trois volumes. Le premier est un Journal de ce que Chardin avoit vu depuis Paris jusques à Ispahan, à compter du mois d'août 1671, jusques au mois de juin 1673. Cette partie fut imprimée séparément en 1686, *in folio*, à Londres, sous ce titre *Journal du Voyage du Chevalier Chardin en Perse, & aux Indes Orientales, par la Mer Noire & par la Colchide.* Ce livre fut d'abord réimprimé plusieurs fois en Hollande, & dans la cinquiéme édition l'Auteur augmenta cette partie de plusieurs piéces curieuses, telle qu'est *la Rélation de la Religion des Mingréliens, du P. Dom Joseph Marie Zampi, Préfect des Théatins Missionnaires en Mingrélie.* Cette premiére partie des Voyages de Chardin a été traduite en Anglois, en Flamand, & en Allemand. Le second volume contient une description générale de l'Empire de Perse, de son gouvernement, de ses forces, de ses loix, des mœurs & des coutumes des Habitans; celle des Arts & des Sciences des Persans, de leur industrie & de leur habileté, tant dans la Méchanique, que pour tout ce qui regarde la vie civile; celle de leur gouvernement politique, militaire & civil, enfin celle de la Religion qu'ils professent, tirée tant de leur culte public, que de leurs livres les plus authentiques, dont on donne des extraits fidéles. Le troisiéme volume est composé d'une description fort détaillée de la ville d'Ispahan, enrichie de 16 planches dessinées sur les lieux par le *S. Grelot.* Ce volume renferme encore la rélation de deux voyages particuliers que Chardin fit en 1674, d'Ispahan à *Bander-Abassi*, port célébre des Persans dans le voisinage *d'Ormus.* On trouve dans cette rélation la description des magnifiques ruïnes de *Persepolis* avec des remarques. Après avoir donné ces Voyages qui ont été si bien reçus, & dont on a fait usage plus d'une fois dans ce Dictionnaire, l'Auteur se disposoit à donner 1. sa *Géographie Persane*; 2. un *Abbrégé de l'Histoire de Perse tirée des Auteurs Persans*; 3. des *Notes sur divers endroits de l'Ecriture*, par où il prétendoit rendre fort clairs par la Langue & les coutumes des Orientaux, divers passages que les Commentateurs avoient mal expliquez. M. Bayle dans sa République des lettres du mois de septembre 1686, dit en parlant de Chardin, qu'il a l'esprit fort net & fort judicieux, qu'il s'est appliqué avec une exactitude incroyable à s'éclaircir de toutes choses, & qu'il ne faut pas douter que ses rélations ne soyent très bonnes. * Chardin, *Préface de ses Voyages* de l'édition d'Amsterdam 1711.

CHARDON, Ordre militaire institué par Louis II, Duc de Bourbon surnommé *le Bon*, en 1370, lorsqu'il épousa Anne, fille de Béraud II, Comte de Clermont, & Dauphin d'Auvergne. On prétend que dès le premier janvier de l'an 1369, ce Prince avoit fondé un Ordre, sous le nom de l'*Ecu d'or*, dont la marque étoit un écu d'or, dans lequel il y avoit une bande de perles, avec ce mot *Allen*, & une ceinture sur laquelle seroit écrit *espérance*; mais si l'on ne se trompe point, il faut que cet Ordre ait pris une nouvelle forme à l'occasion des noces de l'Instituteur. Voici l'idée qu'on donne de l'habit des Chevaliers: une large ceinture de velours bleu, doublée de satin rouge bordée d'or, sur laquelle étoit le mot *espérance* en broderie d'or, & qui fermoit à boucles & ardillons d'or, ébarbillonez & déchiquetez avec l'email vert, comme la tête d'un chardon: un manteau de bleu celeste, doublé de satin rouge: un collier d'or composé de losanges entiéres, & de demies à double orle, émaillées de vert, percées à jour, remplies de fleurs de lys d'or & du mot *espérance*, & qui fermoit par derriére à boucles & ardillons, ayant au bout sur l'estomac une ovale dans laquelle étoit l'image de la sainte Vierge, entourée d'un soleil d'or, & couronnée de douze étoiles avec un croissant sous ses piez, & au bout une tête de chardon émaillée de vert: enfin un bonnet de velours vert rebrassé de panne cramoisi, sur lequel étoit l'écu d'or avec le mot *Allen.* Les Ducs de Bourbon successeurs de Louis II, devoient être à perpetuité Chefs de cet Ordre, qui devoit être de vint-six Chevaliers, tous Gentilshommes & sans reproche; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne subsista pas longtems. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 8. *ch.* 47.

CHARDON (Saint André du) Ordre militaire. *Voyez* ANDRÉ.

CHAREGONDE, Reine de France. *Voyez* HAREGONDE.

CHARENTE. *Voyez* CHARANTE.

CHARENTON, *Carentonium*, nom de plusieurs lieux en France, dont le plus considérable est à une lieue au dessus de Paris, vers le levant près de la pointe, où se joignent les riviéres de Seine & de Marne. C'est un gros bourg clos de murailles, & accompagné aux deux bouts de deux villages, l'un nommé vulgairement *les Carriéres*, parce qu'on tire au dessus quantité de pierres à bâtir, situé sur le confluent des deux riviéres; l'autre sur la Marne au dessus du lieu où les Réformez avoient un temple, qui fut démoli comme les autres, en 1685. Andre du Chêne tient que Charenton est un lieu ancien, ce que témoignent, *dit-il*, plusieurs vieilles masures, qui font juger qu'il y a eu là autrefois une forte place. Ammien Marcellin s'est trompé, lorsqu'il a mis la ville de Lutéce ou Paris, au pont de Charenton, vers le bec où s'assemblent les deux riviéres. Avant que les Carmes déchaussez eussent fait bâtir aux carriéres, il y avoit proche de Charenton un bel écho, qui renvoyoit le son jusqu'à dix ou douze fois. Avant que les Protestans eussent la liberté de s'assembler à Charenton, ils faisoient leurs exercices à Ablon, parce que par le traité de la réduction de Paris, on ne pouvoit leur accorder de Temples qu'à cinq lieues de cette capitale. Cependant en 1606, ayant réprésenté 1. que cette distance étoit la cause que plusieurs enfans mouroient en chemin avant que d'avoir reçu le batême, 2. que les Officiers qui devoient servir à la Cour ne pouvoient pas s'aquitter de ce à quoi ils étoient tenus envers Dieu & envers le Roi, ils obtinrent par lettres patentes du premier août, de transporter le lieu de leurs assemblées à Charenton. Le Seigneur du lieu s'y opposa beaucoup, mais vainement. Il avoit d'autant plus de tort d'agir de la sorte qu'il retiroit un très-grand profit de ce changement, qui attiroit dans son fief une foule de monde. Les Habitans du Fauxbourg-St. Antoine excitérent aussi, peu après cet établissement, une sédition contre les Réformez qui revenoient de leurs exercices. Ce tumulte auroit eu des suites facheuses, si le Roi ne fût venu de Fontainebleau pour y mettre ordre. En 1670, *François le Bossu*, Seigneur de Charenton, présenta une requête au Parlement pour que les Protestans ne s'y assemblassent plus; mais le Roi arrêta ces poursuites & maintint les Réformez. L'année suivante des Incendiaires mirent le feu au Temple de Charenton, mais il fut promtement secouru. * Benoît, *Hist. de l'Edit de Nantes, &c. sur l'an* 1606 *&* 1670.

* CHARENTON, petite ville de France dans le Gouvernement de Lyonnois. Elle est dans le Bourbonnois, sur la riviére de Marmande, au nord-ouest de Moulins, dont elle est éloignée d'onze à douze lieues.

CHARÉS, le plus considérable Juif de la ville de Gamala. Il en fut élu Capitaine avec un nommé Joseph pendant le siége que Vespasien mit devant cette place. Charès la défendit fort courageusement tant qu'il fut en santé; mais étant tombé malade à l'extrémité, il fut facile aux Romains de s'en rendre maîtres. Il fut frappé d'une si grande consternation, lorsqu'il sut que les ennemis y étoient entrez, qu'il en mourut sur l'heure. * Joséphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4 *ch.* 3.

CHARÉS, Historien Grec, étoit de Mitylène. On ne sait pas en quel tems il a vécu. Il composa un Ouvrage des belles actions d'Alexandre *le Grand*, cité très-souvent par Athénée, *l.* 3. 5. 10. 11. 12, par Plutarque dans la Vie d'Alexandre, & par Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 2. Il y a aussi eu plusieurs Archontes & plusieurs Généraux Grecs de ce nom, entre autres celui qui fait le sujet de l'article suivant; un autre CHARÉS Lydien, habile Statuaire, Disciple de Lysippe, qui fit le fameux Colosse du soleil dans la ville de Rhodes; & un autre CHARÉS de Paros, qui composa un Ouvrage de Géographie, au rapport d'Aristote, *Polit. l.* 1. *c.* 12. * Pline, *l.* 34. *c.* 7. Suidas.

CHARÉS, est le nom d'un Archonte d'Athénes & Général d'armée, fort connu par la magnificence de ses promesses; ce qui donna lieu au proverbe, *Charetis pollicitationes.* Il étoit fort riche & en même tems splendide, prodigue & débauché. Il sçut cependant conduire si bien ses intrigues, que les Athéniens lui confiérent souvent le commandement de leur armée, dont il ne se tira jamais avec honneur, que lorsqu'il avoit sous lui des Généraux entendus, comme

Chabrias; Iphicrate & Timothée; encore avoit-il la malice de s'oppoſer à leurs entrepriſes & de les noircir auprès du peuple par des calomnies atroces. La ſeule action qu'il ait faite qui mérite qu'on en faſſe mention, eſt celle-ci. Dans la ſeconde année de la 103 Olympiade, 387 ans après la fondation de Rome, l'an du monde 3668, 367 ans avant la naiſſance de J. C. il délivra les Phliaſiens, aſſiégez par ceux d'Argos, en battant deux fois de ſuite les derniers. Les Athéniens furent battus auprès de Chéronée, où Charès commanda ſeul. * Diodore de Sicile. Xénophon. Plutarque, *in Apophthegm.* Meurſii, *Biblioth. Græca.* Suidas. Eraſme, *in Adagiis.*

CHARE'S Oppius. *Cherchez* OPPIUS.

CHARIA, ou *Hagios Adrianos*, c'eſt à dire, *ſaint Adrien*, anciennement *Mycenæ*, ville de Morée dans la Sacanie, entre la ville de Corinthe & celle de Napoli de Romanie, à ſept lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARIBERT, CHÉRÉBERT, CARIBERT, ou ARIBERT, Roi de Paris, ſuccéda à ſon pére *Clotaire* I, l'an 561. Il répudia ſa femme *Ingoberge* ou *Nigebridge* qu'il avoit épouſée du vivant de ſon pére, pour épouſer *Méroflède*, & puis *Marcoéſe*, ou *Mercouéſe*, qui étoit ſœur de *Méroflède*, & qui avoit déja le voile ſacré; toutes deux filles d'un Cardeur de laine. Il ajoûta à ces deux femmes, *Théodégilde*, ou *Theudelichilde*, fille d'un Berger, & les entretint toutes trois à la fois. Ce ſcandale obligea ſaint Germain, Evêque de Paris, de lui interdire l'uſage des ſacremens. Quelque tems après étant allé en Saintonge, qui étoit de ſon partage, il mourut le ſeptiéme mai de l'an 567, au château de Blaye ſur la Garonne, où il eſt enterré dans l'égliſe de ſaint Romain. Son régne fut de ſix ans. Il laiſſa d'*Ingoberge*, une fille nommée *Editberge* ou *Berthe*, mariée à *Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre, qu'elle convertit à la Foi Chrétienne, *& deux filles naturelles*, *Berteſlède* ou *Bertheſlède*, & *Chrodielde*. *Bertheſlède prit le voile de religion, au monaſtére bâti par Ingeltrude à Tours; & depuis elle paſſa en celui du Mans; mais elle n'y vecut pas ſelon la ſainteté de ſa profeſſion. Chrodielde, qui étoit à Sainte-Croix de Poitiers, ſe revolta avec Baſine de France ſa couſine, contre Leubovére ſon Abbeſſe; ce qui cauſa de grands deſordres.* * Grégoire de Tours, *l.* 4. 9. & 10. Aimoin. Sigebert & Mézeray.

CHARIBERT, CHE'RE'BERT, ou ARIBERT, Roi d'Aquitaine, étoit fils de Clotaire II, Roi de France. Dagobert I, ſon aîné, lui donna pour appanage la Saintonge, le Périgord, l'Agénois, le Toulouſain, & toute la troiſiéme Aquitaine. Il établit ſon ſiége à Toulouſe, où il mourut l'an 629, peu de jours avant ſon fils *Chilperic*, qui étoit au berceau. On a cru que ce fut Dagobert qui les fit mourir. * Frédegaire, *Chron. c.* 57. Aimoin, *l.* 4. *c.* 17. Valois, *tome* 3. *p.* 81. 95. & 102. Mézeray.

CHARICLE'E, fille d'Hydaſpe, Roi d'Ethiopie, vint au monde avec une grande blancheur; parce que la Reine ſa mére avoit ſouvent regardé pendant ſa groſſeſſe, le tableau d'une belle fille, dont la peau étoit fort blanche. Cette Reine craignoit que cette blancheur, qui étoit extraordinaire dans le païs, ne rendît ſa chaſteté ſuſpecte à ſon mari; mais quelque tems après on vit ſur le bras de cette petite Princeſſe, la marque de la famille d'Hydaſpe, qui étoit une tache ronde de couleur d'ébéne. Toutes ces avantures ſont imaginaires, auſſi bien que le nom de Chariclée même, qui eſt l'Héroïne du Roman d'Héliodore, & l'Amante de ſon Théagéne. * Héliodore, *l.* 10.

CHARICLE'S, habile Médecin, vivoit du tems de l'Empereur Tibére. Il n'avoit pas ſoin de la ſanté de ce Prince; mais il lui donnoit quelquefois de bons avis. Sous le conſulat d'Acerronius & de C. Pontius, il alla voir Tibére qui étoit fort mal, & comme s'il ne lui eût rendu viſite que pour ſes propres affaires, il lui prit la main & lui tâta adroitement le poux. Alors Chariclès aſſûra Macron, que les forces du malade diminuoient conſidérablement, & qu'il ne paſſeroit pas deux jours. * Tacite, *l.* 6. *Annal. c.* 50.

CHARICLO, fille d'Apollon, & femme de Chiron le Centaure, ou, comme d'autres le prétendent, de Sciron, eut une fille dont parle Ovide, *Metam. l.* 2. *fab.* 10. *v.* 635.

Ecce venit rutilis humeros projecta capillis
Filia Centauri, quam quondam Nympha Chariclo
Fluminis in rapidi ripis enixa, vocavit
Ocyroen. . . . . .

CHARIDAS ou CHARIDE'S, Auteur Grec, avoit écrit de l'Art des Machines. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu. * G. J. Voſſius, *de Mathemat.* 48. S. 9. Athénée, *l.* 7. cite un Ouvrage de Chariclès, intitulé *Haluſis* ou *la chaîne.*

CHARIDE'ME, le dernier des Prêtres de Jupiter Cranaüs, qu'on mit en la place des Rois, pour gouverner l'Etat des Sicyoniens, ne pouvant plus fournir à la dépenſe qu'il étoit obligé de faire, prit la fuite, l'an du monde 2862, avant J. C. 1173. * Euſébe. Diodore, *l.* 17.

CHARIDE'ME, Capitaine Athénien, que fit mourir Darius, piqué des conſeils trop ſincéres qu'il lui donna, ſur la guerre qu'il avoit contre Alexandre. * Freinshemius, *Supplem. in Q. Curtium*, *l.* 1. *c.* 14. *l.* 3. *c.* 2.

CHARILAS, une des trois grandes ſolemnitez qui ſe célébroient de neuf ans en neuf ans à Delphes. Les deux autres ſe nommoient le Septerium & l'Héroïde.

CHARILAUS, Roi de Lacédémone, de la famille des Proclides ou Eurypontides, régna environ 64 ans, & fut obligé de la vie & du bonheur de ſon régne à ſon oncle Lycurgue. Il étoit fils de Polydecte, lequel étant mort fort jeune, laiſſa la conduite de ſa famille à Lycurgue ſon frére. Ce dernier refuſa le nom de Roi juſqu'à l'accouchement de la Reine, que Polydecte avoit laiſſée groſſe environ d'un mois. Cette ambitieuſe, lui envoya dire, que s'il lui promettoit de l'épouſer, elle ſe feroit avorter. Lycurgue que cette propoſition fit trembler, craignant quelque mauvaiſe ſuite d'une ambition ſi dénaturée, feignit d'accepter cette offre; mais il lui inſinua, que, comme cet avortement, en faiſant périr ſon fruit, lui ſeroit peut être fatal à elle même, il lui conſeilla d'attendre le terme de ſa groſſeſſe, & qu'enſuite ils trouveroient moyen de ſe défaire de cet enfant. La Reine y conſentit; mais lorſque l'accouchement fut arrivé, Lycurgue envoya des Gardes qui enlevérent l'enfant, qu'il nomma *Charilaüs*, c'eſt à dire, *joye du peuple*, & qu'il fit élever avec ſoin, juſqu'à ce qu'il fût en état de gouverner: ce qui arriva l'an 3150, 885 avant J. C. Charilaüs commença de ſe ſignaler par la victoire qu'il remporta ſur les Argiens. Il fit enſuite la guerre aux Tégéates, & quoiqu'il eût ſuivi le commandement de l'oracle, il ne laiſſa pas d'être mis en déroute, & d'être pris même dans une ſortie que les Tégéates firent, ſecondez de leur femmes; mais il racheta ſa liberté en leur accordant la paix. Ce Roi étoit d'un naturel ſi doux, qu'Archélaüs ſon Collégue diſoit quelquefois, en parlant de ſa grande bonté, qu'il ne s'étonnoit pas que Charilaüs fût ſi bon envers les perſonnes de mérite, puiſqu'il l'étoit même à l'égard des méchans. Hérodote, *l.* 3, parle d'un CHARILAÜS ou plutôt CHARILEÜS, qui porta ſon frére Méandrie à prendre les armes contre les Perſes. * Clément Alexandrin, *l.* 1. *Stromat.* Plutarque, *en Lycurgue.* Juſtin, *l.* 3. Pauſanias. Euſebe, &c.

CHARILAUS, illuſtre Lacédémonien, étoit fort curieux de ſa chevelure. Comme on lui demanda un jour, pourquoi il en prenoit tant de ſoin, il répondit que c'étoit le plus bel ornement d'un homme, le plus agréable, & celui qui coutoit le moins en dépenſe, *quia ex omni ornatu hic foret pulchrior, venuſtiorque ac ſumptus minimi.* Une autre fois on lui demanda pourquoi Lycurgue avoit fait ſi peu de loix; *Peu de loix*, dit-il, *ſuffit à ceux qui parlent peu: Pauca dicentibus, paucitas legum ſufficit.* Il faut remarquer que les Lacédémoniens parloient peu, & qu'ils diſoient beaucoup en peu de mots: d'où vient cette maniére de parler, qui dure encore, un ſtyle Laconique, pour dire un ſtyle vif & concis. * Plutarque. Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 4.

CHARILE, pauvre fille orpheline, qui dans une rude famine ayant demandé au Roi ſon ſouverain de quoi ſoulager ſa miſére, en reçut un coup de ſoulier au viſage. Elle fut ſi ſenſiblement touchée de cet affront, qu'elle s'étrangla de ſa ceinture. Les Anciens donnérent le nom de cette miſérable, à la troiſiéme octaétéride d'un cycle de vint-quatre ans, parce qu'elle étoit comme pauvre & étranglée à cauſe qu'on en ôtoit tous les jours ce qu'il y avoit eu de ſuperflu, dans les deux premiéres octaëtérides. * Dodwel, *de veteribus Græcorum Romanorum Cyclis*, *Diſſert.* V.

CHARISIUS, Orateur Athénien, dont Cicéron parle dans ſon *Brutus.* Il y a auſſi un Grammairien Latin de ce nom, dont parle Priſcien. Ses Inſtitutions ſont placées les premiéres dans *le recueil des anciens Grammairiens* de Putſchius. * Lloyd.

CHARISIUS, Prêtre, Oeconome de l'égliſe de Philadelphie, préſenta en 431 une requête aux Péres du Concile d'Epheſe, par laquelle il leur faiſoit ſavoir que les Neſtoriens ayant dreſſé un Symbole de Foi, le faiſoient ſigner aux *Quartodécimans*, qui ſe réüniſſoient à l'Egliſe. Le Concile s'étant fait lire cette Expoſition de Foi qui étoit ſemée d'héréſies, défendit d'en dreſſer aucune, ou d'en faire ſigner d'autre que celle de Nicée, ſous peine de dépoſition pour les Evêques & pour les Clercs, & d'excommunication pour les Laïques. * *Actes du Concile d'Ephéſe.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiécle.*

CHARISIUS, Clerc de Conſtantinople, menoit une vie ſcandaleuſe, & périt d'une maniére étonnante. Le Patriarche Gennade voyant qu'il ne tenoit compte, ni de remontrances, ni de corrections, envoya un Prêtre dans l'Oratoire du Martyr Eleuthére, ou Chariſius faiſoit l'office de Lecteur, pour adreſſer au Saint ces paroles, qui témoignoient la confiance qu'il avoit en ſon pouvoir, *Eleuthére, ſaint Martyr de Dieu, ton Soldat eſt un grand pécheur; ou fais qu'il devienne meilleur, ou punis-le toi-même.* Le lendemain ce Clerc fut trouvé mort dans ſon lit. * Nicéphore, *l.* 15. *c.* 33. Théodore, *l.* 1.

CHARISTIES, ou le jour du cher parentage, *dies caræ cognationis*, ou *Chariſtia.* Cette Fête eſt marquée au mois de février dans le Calendrier ruſtique qui ſe voit à Rome, ſur un ancien marbre, & elle ſe trouve auſſi dans le Calendrier de Conſtantin. Valére Maxime nous enſeigne ce que c'étoit. „ Nos ancêtres, „ *dit-il*, établirent un feſtin ſolemnel, qu'ils appellérent *Chariſtia*, „ auquel on ne convioit que des parens ou des alliez, afin que s'il y „ avoit quelque different entre eux, il fût terminé plus facilement & à l'amiable dans la joye du feſtin: " *Convivium etiam ſolemne majores inſtituerunt, idque* CHARISTIA *appellaverunt, cui præter cognatos & affines nemo interponebatur; ut ſi qua inter neceſſarios querela eſſet orta, apud ſacra menſa & hilaritatem animorum, fautoribus concordiæ adhibitis tolleretur.* * Ovide en parle, *Faſt. l.* 2. *v.* 617.

Proxima cognati dixêre Chariſtia chari,
Et venit ad ſocios turba propinqua Deos.

Antiq. Gr. & Rom. Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 1. *n.* 8.

CHARITE' (la) ſur Loire, ville de France dans le Nivernois, entre Nevers & Cône. Elle eſt au nord-nord oueſt de Nevers, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une petite colline, qui s'éléve ſur le bord de la riviére, qu'on y paſſe ſur un beau pont. Il y a un grand marché, diverſes égliſes, & un Prieuré célébre de l'Ordre de Cluny, que ſaint Hugues fit bâtir l'an 1056. Cette ville ſouffrit beaucoup durant les guerres des Anglois; mais elle ne ſouffrit pas moins dans le XVI ſiécle, pendant les guerres civiles pour la Religion. Les Réformez la prirent & la reprirent ſouvent en 1552 & 1563, ſur les Catholiques. Ceux-ci en étoient les maîtres en 1569, ſous le régne de Charles IX, lorſque Wolfgang, Duc de Deux-Ponts, la leur enleva, & y fit paſſer le ſecours qu'il menoit aux Proteſtans, dans la Guienne. Celui qui commandoit dans la place, s'enfuit ſecrettement,

ment, & les Habitans troublez de ce départ, demandérent à parlementer; mais comme les Deputez de part & d'autre, étoient en conference, quelques uns des Habitans qui favorisoient les Reformez, donnérent un signal, & descendirent une corde, par laquelle les ennemis etant montez les uns après les autres, s'emparérent le 20 mai de la ville, où tout étoit dans la crainte & dans la confusion. Elle fut donnée en proye aux Allemans, au lieu d'un mois de paye qui leur etoit dû, & qu'ils demandoient. * Guy Coquille, *Histoire du Nivernois*. De Thou, *Hist. l.* 31. 34. *&* 45.

CHARITÉ (Freres de la) On connoit en France sous ce nom les Religieux Hospitaliers de la Congrégation de saint Jean-de-Dieu. On les appelle en Espagne Fréres de l'hospitalité, & en Italie, Fréres *Fate ben Fratelli*. Saint Jean-de-Dieu qui institua cet Ordre étoit né dans le Royaume de Portugal. Il fut pendant quelques années Berger, Soldat, Oeconome, Artisan; enfin Dieu l'ayant touché, il s'appliqua à servir les malades; & tant son travail que ses quêtes le mirent en état de louer l'an 1540, une maison pour y retirer les pauvres malades, à qui il procuroit toute sorte de secours. Ce nouvel hopital devint très-célebre en peu de tems, & plusieurs Prélats s'intéressérent à son aggrandissement; mais quoique l'Instituteur eût pris un habit tel que le portent les Fréres de la Charité, il ne pensa point à donner d'autre régle que son exemple à ceux qui se joignirent à lui. Ce ne fut qu'en 1572, douze ans après sa mort, que Pie V donna à ces nouveaux Religieux la Régle de saint Augustin, & leur permit de faire promouvoir aux Ordres sacrez un d'entre eux dans chaque hopital, pour leur administrer les Sacremens aussi bien qu aux malades. Il y avoit déja plusieurs hopitaux de cette Congregation en Espagne, & il s'en établit d'autres aussi-tôt après en Italie. Sixte V, & Gregoire XIV leur accordérent de grands priviléges; mais ayant voulu se soustraire à la jurisdiction des Ordinaires, & quelques uns d'entre eux négligeant le soin des malades pour s'appliquer à des études qui les rendissent capables de recevoir les Ordres sacrez, ils s'attirérent l'indignation de Clément VIII, qui par un bref du 13 février 1592, soumit entiérement cette Congrégation a l'autorité des Evêques; ordonna qu'ils ne seroient plus gouvernez par un Majeur général; & leur defendit de prendre les Ordres sacrez, & de faire profession solemnelle; voulant qu'ils ne fissent qu'un seul vœu de pauvreté & d'hospitalité. Ce même Pape remit néanmoins quatre ans après ces Religieux dans le droit qu'ils avoient d'élire un Général, mais ce ne fut qu'en 1609, que Paul V leur permit de faire prendre les Ordres sacrez à quelques uns de leurs Fréres, qui ne pourroient exercer aucune charge, afin d'être plus en état de vaquer aux besoins spirituels des malades. Le Bref de Clément VIII n'avoit pas eu de lieu en Espagne; & ils avoient toûjours fait les trois vœux solemnels ordinaires, avec un quatriéme de servir les malades; d'ou il arriva que les Religieux de ce Royaume se séparérent des autres Religieux établis en Italie & ailleurs, & qu'il y eut toûjours depuis deux Généraux, dont l'un gouverne les maisons d'Espagne, & des païs soumis au Roi Catholique, tant dans les Indes qu'en Amérique; & l'autre qui fait ordinairement sa résidence à Rome, gouverne toutes les autres maisons de l'Ordre. Ceux d'Espagne crurent néanmoins nécessaire de faire confirmer leurs usages par l'autorité Apostolique; & Paul V, toûjours favorable à cette Congrégation, en approuvant leur conduite, leur permit de plus, d'avoir deux Prêtres de leur Ordre dans chaque hopital. Le même Pape accorda depuis les mêmes graces aux Religieux d'Italie, de France, de Pologne & d'Allemagne, & il les déclara encore exemts de la jurisdiction des Ordinaires: ce qu'Urbain VIII confirma environ l'an 1638, avec cette restriction, que cette exemption n'auroit lieu que dans les maisons où il y auroit plus de douze Religieux, & que dans celles où il y en auroit moins, les Evêques examineroient les recepes & les dépenses conjointement avec les Provinciaux & les autres Supérieurs. Les Religieux de la Charité ne s'établirent en France qu'en 1601, par le moyen de Marie de Médicis, qui leur donna dans le Fauxbourg-saint-Germain, la place où ils ont bâti un des plus célébres hopitaux. L'année suivante, Henri IV leur permit par ses lettres patentes de s'établir dans toutes les villes du Royaume où ils seroient appellez; & en 1617, Louïs XIII leur en donna de nouvelles qui confirmérent celles de son prédécesseur. Il y a en France un Provincial Vicaire-Général-né, en conséquence d'une Bulle d'Alexandre VII, du 15 juillet 1664; & un autre Vicaire général en Pologne. La supériorité du Majeur général dure six ans, & le Chapitre général se tient pour chaque changement. Le Chapitre provincial s'assemble tous les trois ans, & l'on y nomme un nouveau Provincial. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 18.

CHARITÉ, (Filles de la) Congrégation instituée par M. Vincent de Paul, & par Mademoiselle le Gras à Paris. Ces Filles qui sont aussi appellées *les Servantes des Pauvres*, ont un Séminaire dans le Fauxbourg-Saint-Denys, & c'est dans ce lieu qu'on les reçoit toutes. Elles ne sont admises à faire des vœux simples, qu'après cinq ans d'épreuves. Elles les font seulement pour un an, & toute leur vie elles les renouvellent le 25 de mars, avec la permission de leurs Supérieurs, qui sont le Supérieur général de la Congrégation de la mission, & sous son autorité les Visiteurs des provinces. Leur principal emploi est de servir les pauvres dans les paroisses où on les a reçues, & elles ne sont que deux ou trois dans chaque logement: elles servent aussi dans plusieurs hopitaux de Paris, aux Petites-maisons, & aux Enfans trouvez. Le Cardinal de Retz, Archevêque de Paris, approuva cet Institut au mois de janvier 1655. Le Roi Louïs XIV l'autorisa par lettres patentes de 1657, & le Cardinal de Vendôme, Légat en France, le confirma en 1660, au nom du Pape Clément IX. Louïse-Marie de Gonzagues, Reine de Pologne, avoit établi quelques unes de ces Filles à Varsovie dès l'an 1652, & elles y avoient donné des preuves de leur zéle en servant les pestiférez. Présentement elles ont près de trois cens établissemens, tant en France qu'en Pologne, & dans les Païs-Bas, & par tout elles ménent une vie très-pauvre. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 8, *c.* 14.

CHARITE' CHRE'TIENNE, Ordre que Henri III, Roi de France & de Pologne, institua pour les pauvres Soldats estropiez au service du Roi & du public. Il leur assigna pour leur entretien un revenu sur les hopitaux & Maladeries de France, & leur donna à Paris une maison au Fauxbourg-Saint-Marcel. Il ordonna que ceux qui seroient reçus en cet Ordre charitable, porteroient sur leurs manteaux, au côté gauche, une croix ancrée de satin blanc, en broderie, orlée & brodée de bleu céleste, & au milieu de la même croix, une lozange de satin bleu-céleste chargée d'une fleur-de-lys d'or, & ces mots en broderie d'or, *pour avoir fidélement servi*. La mort de Henri III empêcha les suites de cette belle entreprise, qui a été renouvellée par le Roi Louïs XIV, par l'établissement de l'Hôtel Royal des Invalides. * Favin, *au. l.* 3.

CHARITE'-DE-NOTRE-DAME (Hospitaliéres de la) Religieuses engagées par état à rendre aux femmes malades les mêmes services que les Religieux de la Congrégation de saint Jean-de-Dieu rendent aux hommes. Simone Gaugain, connue sous le nom de la Mére Françoise de la Croix, institua cet Ordre à Paris, avec cinq ou six personnes de son sexe, avec qui elle avoit été Novice dans un couvent du diocése d'Evreux, où elle avoit été persécutée comme Magicienne. La premiére maison de cet Ordre est l'hopital de la Charité-de-Nôtre-Dame, proche des Minimes de la Place Royale. La Mére Françoise commença à y demeurer dès l'an 1624, & ne fit ses vœux solemnels que le vint-quatriéme juin 1629. Elle aquit aussi au Fauxbourg-Saint-Antoine le lieu appellé communément la Raquette, & les Religieuses de la Place Royale y alloient tour à tour pour servir les malades, jusqu'a ce qu'en l'an 1690, ces deux maisons furent entiérement séparées, & les biens partagez. Il y a plusieurs maisons de cet institut en divers lieux de France. Leurs Constitutions leur furent données par Jean-François de Gondi, Archevêque de Paris; & approuvées l'an 1633, par Urbain VIII, qui leur donna la Régle de saint Augustin. Elles joignent aux trois vœux ordinaires celui d'exercer l'hospitalité envers les femmes malades; mais elles ne reçoivent ni les femmes grosses, ni celles qui ont des maladies contagieuses. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 48.

CHARITÉ-DE-S. HIPPOLYTE (Fréres de la) Congrégation de Religieux Hospitaliers, qui ne sont connus que dans les Indes occidentales; & qui rendent aux malades dans les hopitaux, les mêmes services que les Religieux de la Congrégation de saint Jean-de-Dieu. Bernardin Alvarez, Bourgeois de la ville de Mexique, institua cet Ordre avec l'aide de quelques personnes pieuses, qui contribuérent à fonder un hopital avec une église dédiée à saint Hippolyte, Patron de la ville, & se consacrérent avec lui au service des pauvres. Sixte V, dès le commencement de son Pontificat approuva les réglemens que Bernardin avoit dressez, & en peu de tems il y eut plusieurs hopitaux semblables à celui de saint Hippolyte auquel ils s'unirent. Clément VIII leur accorda les priviléges dont jouïssoient les Religieux de la Congrégation de St. Jean-de-Dieu; & leur permit d'élire un Général, dont l'élection se feroit par les vint plus anciens de la Congrégation: ce qui s'observe encore. Ils ne firent d'abord que deux vœux simples, de chasteté & de pauvreté; mais Clément VIII, par sa Bulle du premier octobre 1594, leur ordonna d'en faire deux autres de perpétuelle hospitalité & d'obéïssance; & cela subsista jusqu'à l'an 1700, qu'Innocent XII, leur ordonna de faire les quatre vœux solemnels, sous la Régle de saint Augustin. * Héliot, *Hist. des Ord. Mon. tome* 4. *ch.* 19.

CHARITÉ-DE-LA-SAINTE VIERGE, Ordre Religieux sous la Régle de saint Augustin, fut établi dans le diocése de Châlons en Champagne, par Guy, Seigneur de Joinville & du Bourg-Saint-George, qui fonda le monastére ou hopital à Boucheraumont dans le même diocése. Les Papes Boniface VIII, & Clément VI approuvérent cet Institut, auquel en donna le monastére des Billettes, bâti à Paris en la maison d'un Juif convaincu d'un crime atroce contre la sainte Hostie, qu'il avoit percée d'un coup de canif: cela arriva l'an 1290. * *Consultez* saint Antonin & plusieurs autres Auteurs alléguez par Sponde, *A. C.* 1290. *n.* 19.

CHARITES ou CARITES. *Cherchez* GRACES.

CHARITON d'Agrigente, entreprit, pour venger un jeune homme qu'il aimoit, nommé Mélanippe, de tuer Phalaris Tyran de leur commune patrie, vers la seconde année de la LII Olympiade, & 571 avant Jesus-Christ. Il fut découvert, & Mélanippe ayant sçu qu'il étoit arrêté, alla se livrer au Tyran, & lui dit que ce n'étoit qu'à sa priére que Chariton avoit fait cette entreprise. Phalaris étonné de l'amitié de ces deux personnes, leur pardonna, à condition qu'ils sortiroient de Sicile. La Prêtresse d'Apollon à Delphes rendit encore plus célébre leur liaison, par le distique suivant qu'elle fit à leur honneur, où elle les propose comme un modéle d'amitié.

Θέιας ἡγητῆρες ἐφημερίοις φιλοτητος,
Εὐδάιμων Χαρίτων καὶ Μελάνιππος ἔφυ.

Humanæ genti auctores cœlestis amoris
Et Chariton felix & Melanippus erat.

* Elien, *Var. Hist. l.* 2. *ch.* 4. Athénée, *l.* 13.

CHARITON, Moine Grec, fut fait Patriarche de Constantinople l'an 1177, & ne tint ce siége que onze mois. Théodose lui succéda. * Baronius, *A. C.* 1177 *&* 1184. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

CHARITON, fille de Lucillien, homme illustre, fut mariée à Jovien qui fut fait Empereur l'an 363, & mourut au commencement de l'année suivante. Elle eut quelques enfans de ce mariage, & entre autres Varronien, qui fut Consul l'an 364, avec son pére. On lui donna aussi le titre de Nobilissime, égal à celui de César; mais Valentinien qui succéda à Jovien fit créver un

œil

oeil à cet enfant; pour lui ôter toute espérance de parvenir à l'Empire. Chariton avoit perdu son pére l'année précédente, & ces malheurs domestiques ne la touchérent pas assez pour en mourir. Elle vivoit encore l'an 380 & depuis on ne parle plus d'elle. * Banduri, *Numism. Imp. Rom.*

CHARITOPULE, (Manuel de) Patriarche de Constantinople. *Cherchez* MANUEL DE CHARITOPULE.

CHARKLIQUEU, bourg à deux lieues de Tocat, dans la Cappadoce ou Amasie, province de la Natolie. Il est situé dans un beau païs, entre des coteaux fertiles, où il croit d'excellent vin. C'est où se font les meilleurs maroquins bleus, à cause de la bonté des eaux. Tocat & ce bourg sont célébres pour ces sortes maroquins; Diarbekir & Bagdat, pour les rouges; Mossul, ou l'ancienne Ninive, pour les jaunes; & Orfa, pour les noirs. A deux mille pas de ce bourg, on voit une roche que l'on croit avoir servi de retraite à saint Jean Chrysostome pendant son exil: du côté du levant, on monte huit ou neuf degrez, qui conduisent à une petite chambre, où il y a un lit, une table & une armoire, le tout taillé dans le roc; & du côté du couchant, on monte cinq ou six autres degrez qui ménent à une petite galerie, aussi taillée dans le roc, quoiqu'il soit d'une dureté extraordinaire. Les Chrétiens du païs disent que ce Saint se mettoit sur cette galerie pour y prêcher au peuple qui accouroit de toutes parts. Parce que les Marchands Chrétiens font toûjours le plus grand corps dans les caravanes qui passent par ce païs, elles s'arrêtent deux ou trois jours à Charkliqueu, pour donner le tems aux Chrétiens d'aller faire leurs dévotions sur cette roche, où l'Evêque du lieu, suivi de quelques Prêtres, chacun un cierge à la main, vient dire la Messe. Les caravanes y font aussi quelque séjour, afin d'y faire provision de vin pour le voyage. * Tavernier, *Voyage de Perse, l. 1. c. 2.*

* CHARLBURG ou CHARLEBOURG, village de l'Archiduche d'Autriche en Allemagne, situé sur le Danube entre Vienne & Presbourg. On croit qu'il est l'ancienne *Charcobalus* ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARLEMAGNE. *Voyez cy-dessous* CHARLES LE GRAND, Roi de France & Empereur.

* CHARLEMÉNIL, ou, selon les Cartes que Jaillot & de Wit ont données de la Normandie, CHALLEMÉNIL, bourg de France dans le païs de Caux en Normandie. Il est au sud de la ville de Dieppe, dont il est éloigné de près de deux lieues.

CHARLEMONT, petite ville des Païs-Bas, dans le Comté de Namur, avec une très-bonne forterelle. L'Empereur Charles-Quint, la fit bâtir en *1555*, & elle est située sur le haut d'une montagne, avec de bons boulevards, & d'autres défenses très-réguliéres. La Meuse lave le pié de ce mont, au dessous de Givet, à trois lieues de Mariembourg, & à sept de Namur. On la nomme en Latin *Carolomontium*. Elle fut cédée aux François par le traité de Nimégue en 1678. * Sanson. Baudrand.

CHARLEMONT, bourg & forteresse de l'Ultonie dans le nord d'Irlande. Quelque forte que soit cette place, elle fut contrainte de se rendre au mois de septembre 1689, au Duc de Schomberg, ayant été réduite à l'extrémité faute de provisions. Elle est sur une montagne dans le Comté d'Armagh, au pié de laquelle coule une riviere nommée Blackwater, à quatre milles au sud-est de Dungannon. Ce fut le Roi Charles, qui la fit fortifier, & ce fut pour ce sujet qu'on l'appella Charlemont. * *Dict. Anglois.*

CHARLEROY, ville & forteresse des Païs-Bas, dans le Comté de Namur, sur les frontiéres du Hainaut, elle est sur une petite montagne près de la Sambre, environ à cinq lieues de Namur, & à six de Mons. C'étoit un bourg, dit le Charnoy, que les Espagnols fortifiérent en *1666*, & auquel ils donnérent le nom de Charleroy, du nom de Charles II, Roi d'Espagne. Depuis, les François prirent cette place en 1667, & elle leur fut cédée par la paix d'Aix-la Chapelle, conclue le deuxiéme mai de l'an 1668. Le Prince d'Orange essaya vainement de la surprendre sur la fin de 1672. Elle fut rendue à l'Espagne par la paix de Nimégue conclue en 1678. Les François l'ont reprise en 1693, & l'ont rendue par la paix de Ryswick en 1697.

CHARLES, (Saint) surnommé Borromée. *Cherchez* BORROME'E.

EMPEREURS, du nom de CHARLES.

CHARLES, I. de ce nom, Empereur d'Occident. *Cherchez* dans l'article de FRANCE, CHARLES I, dit *le Grand*, ou CHARLEMAGNE, Roi de France.

CHARLES II. *Cherchez* dans l'article de FRANCE, CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France.

CHARLES III, dit *le Gros*, fut le troisiéme fils de Louïs *le Germanique*, & petit fils de l'Empereur Louïs *le Pieux*. En partageant les Etats avec ses fréres en 876, il eut pour sa part le Royaume de Souabe. *Carloman* un de ses fréres, étant mort en 880, il partagea son héritage avec Louïs II, son autre frére, à qui il laissa la Baviére, la Pannonie, l'Esclavonie & la Bohéme, & garda, pour sa part, la prétension sur le Royaume d'Italie. (*a*) Il étoit déja passé en Italie du vivant de son frére Carloman; il la subjugua en peu de tems & fut couronné Empereur le jour de Noël 880, par le Pape Jean VIII. (*b*) *Louïs* son frére mourut en 882, & alors l'Allemagne s'unit sous Charles *le Gros*. (*c*) Comme il étoit devenu fort puissant par la mort de ses deux fréres, il forma une grande armée & marcha contre les Normands, qui firent alors de grands dégâts dans la Basse Allemagne; mais contre toute attente il fit une paix honteuse avec eux, car il leur paya une grosse somme, leur permit de demeurer dans la Frise, & promit à *Hugues* le Bâtard de lui laisser les revenus de l'Evêché de Metz. Il s'engagea encore de donner en mariage sa cousine *Gisêle*, fille du Roi Lothaire & sœur de Hugues le Bâtard, à Géofroy un des Ducs Normands. (*d*) Cette paix attira à Charles *le Gros* & la haine & le mépris des Rois de France ses cousins, & de ses propres Sujets; les Lorrains se seroient même soulevez contre lui si les François les eussent voulu prendre sous leur protection. (*e*) Malgré cela il eut le bonheur, que les François ne trouvant personne qui eût plus de droit à la Couronne que lui depuis la mort de *Louïs* III, & de *Carloman* son frére, il la lui offrirent en 884, & l'appellérent de l'Italie pour les défendre contre les Normands. (*f*) Cette haute fortune changea bien-tôt après. Les Italiens commencérent la revolte & demandérent qu'on destinât un Prince Italien pour successeur à Charles *le Gros*. Géofroy, Duc Normand, forma une prétension sur la Lorraine, par rapport à son épouse, & quoiqu'on fit assassiner Géofroy, les Normands eurent pourtant le courage de s'avancer jusques à Paris, qu'ils assiégérent pendant deux ans, sans que Charles eût le courage de marcher d'abord contre les Rebelles; & lorsqu'il vint enfin pour faire lever le siége, il traita encore honteusement avec eux, il leur paya une certaine somme afin qu'ils levassent le siége & se retirassent dans la Bourgogne. (*g*) Cette action fit une grande bréche à l'autorité de cet Empereur, qui la diminua encore considérablement, lorsqu'en 887, étant à Kirchheim sur le Rhin, il accusa son épouse en présence de tous ses Princes d'avoir commis adultere avec l'Evêque *Luithard*, Chancelier de l'Empereur. Il déclara en même tems que depuis dix ans, qu'il avoit vécu avec son épouse il ne l'avoit jamais touchée, & qu'ainsi il prétendoit qu'elle fit preuve de sa virginité. L'Impératrice fit ses preuves selon l'usage de ce temslà, mais elle se retira de chagrin dans le couvent d'Andlau en Alsace. Elle s'appelloit *Richardis* & doit avoir été une Princesse d'Ecosse. (*h*) Lorsqu'en 887, il eut convoqué les Etats de l'Empire à *Tribur*, près de Mayence, ils le declarérent incapable de régner. Les raisons principales sur lesquelles ils se fondérent, furent les indignes traitez qu'il avoit faits avec les Normands, l'accusation malfondée contre son épouse, le dérangement de son cerveau, & l'affoiblissement de son corps, causé par de grandes maladies. Ajoutez à tout ceci, que par sa mauvaise maniére de gouverner, le Pape avoit enlevé la Couronne Impériale aux Francs. Charles *le Gros* fut ainsi déposé unanimement, & l'on déclara pour son successeur en Allemagne *Arnulphe*, fils naturel de l'Empereur Carloman. Au bout de trois jours, Charles se vit tellement abandonné, qu'il n'y eut plus personne qui voulût seulement lui rendre le moindre service; & peut-être seroit-il mort de faim, si l'Archevêque de Mayence ne l'eût nourri jusques à ce que les mesures nécessaires pour sa subsistance fussent prises. Il mourut à Neidingen sur le Danube le 13 janvier 888, six semaines après sa déposition, & on l'enterra dans le couvent de *Richenau*, qui est dans une isle du Lac de Constance. Il y en a qui disent qu'il fut étranglé par ordre d'Arnulphe; mais cela n'est rien moins que démontré, & la plupart des Historiens n'en disent rien. Il recommanda aux bonnes graces d'Arnulphe, Bernard son fils naturel, qu'il avoit eu d'une concubine. (*i*) Il faut encore remarquer que c'est le sentiment généralement reçu, que Charles *le Gros* compta le premier dans ses Diplomes les années depuis la naissance de Jesus-Christ: (*k*) ce qui cependant est faux, puisqu'on trouve cette Ere employée dans le Testament de Charles-Magne, & dans d'autres (*l*) Chartres. (*m*) Dans le XVI siécle, un Evêque de Constance fit réparer à Richenau le tombeau de Charles & y mit cette Epitaphe, *Carolus Crassus, Rex Suevia, pronepos Caroli-Magni Italiam potenter intravit, eamque devicit, Imperiumque Romanum, ubi Cæsar coronatus, obtinuit; ac mortuo fratre Ludovico universam Germaniam & Galliam jure hereditario acquisivit. Demum animo, mente & corpore deficiens, ab Imperio, sane magno cum fortunæ ludibrio, dejectus, à suis omnibus postpositus, humili hoc in loco sepultus est. Obiit anno Domini* 888. *idib. Jan. Voyez* ses Ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * (*a*) *Annal. Bertinens. ad ann.* 876 & 880. *Annal. Fuldens.* Reginon. (*b*) *Annal. Bertinens. ad ann.* 880. *Annal. Metens.* Reginon. Sigebert de Gemblours, Hermannus *Contractus ad ann.* 881. Pagi, *Critica in Baron. tome* 3. *ad ann.* 880. *n.* 7. & *ad ann.* 881. *n.* 1. *p.* 729. (*c*) *Continuatio Annal. Fuldens.* Lambecius, *ad ann.* 882. (*d*) Ibid. *Annal. Bertinens. & Metens.* Lambecius, *ad ann.* 884. *Annal. Metens.* Mabillon *de Re Diplom. l.* 2. *ch.* 26. (*g*) Abbon, *de obsid. Paris. apud* Du Chêne *tome* 2. *p.* 49. *Continuatio Annal. Fuldens.* Lambecius, *ad ann.* 886. (*h*) *Annal. Metens. ad ann.* 887. Reginon, &c. (*i*) Ibid. *ann.* 888. (*k*) Aventinus, *de Rebus Bojicis l.* 4. Pagi, *Critica in Baron. tome* 3. *ad ann.* 881. *n.* 2. *p.* 730. (*l*) *Chartul. Werthinense, tome* 1. *Scriptor. Brunsw. p.* 110. & *Antiq. Fuldens. apud* Pistorium, *tome* 3. *Rerum Germ.* (*m*) *Les Délices de la Suisse, tome* 3. *p.* 174.

CHARLES IV, Empereur, Roi de Bohéme, Duc de Luxembourg, fils de JEAN, Roi de Bohéme, & petit-fils de l'Empereur HENRI VII, fut élu un an avant la mort de Louïs de Baviére, à la sollicitation du Pape Clément VI, & du Roi de France, Philippe *de Valois*: ce qui se fit à Rentz, village sur le Rhin, au dessus de Coblents, sur la fin du mois de juillet de l'an 1346. Edouard Roi d'Angleterre, le Marquis de Misnie, & Guntier, Comte de Schwartzembourg avoient aussi été créez; mais Charles demeura paisible possesseur de l'Empire. Il se trouva à la bataille de Crecy donnée l'an 1346, en laquelle il perdit son pére, & fut blessé de trois coups. Pierre Bertrand, Cardinal, Evêque d'Ostie, le couronna à Rome l'an 1355, & l'année suivante Charles étant à Nuremberg, fit la célébre Constitution que l'on appelle *la Bulle d'Or*, pour l'élection des Empereurs. Elle est ainsi appellée du grand sceau d'or de figure ronde, qui est attaché avec des cordons de soye jaune & rouge, sur lequel d'un côté, cet Empereur assis en son thrône, & de l'autre, le Capitole de Rome sont réprésentez. Elle contient 30 chapitres enfermez en 24 feuilles de parchemin reliées à la façon d'un livre. Il en publia les 23 premiers à Nuremberg le dixiéme de janvier 1356, & les sept autres à Metz le jour de Noël. Comme il est parlé cy-dessus, de la Bulle d'or de cet Empereur, il est à propos de remarquer aussi la division qu'il fit de l'Empire, par le nombre de quatre. Il institua

1. Quatre *Ducs*, ſavoir, de Brunſwick, de Baviére, de Souabe, & de Lorraine. 2. Quatre *Landgraves*, de Thuringe, de Heſſe, de Leuchtenberg, & d'Alſace. 3 Quatre *Marquis*, de Miſnie, de Brandebourg, de Moravie, & de Bade la Baſſe. 4. Quatre *Burgraves*, de Magdebourg, de Nuremberg, de Reineck, & de Stromberg. 5. Quatre *Comtes*, de Cléves, de Schwartzembourg, de Saxe, & de Savoye. 6. Quatre *Comtes Capitaines* de l'Empire, pour la conduite des gens de guerre, ſavoir, de Flandre, de Tirol, d'Aldenbourg, & de Ferrare. 7. Quatre *Seigneurs*, de Milan, de l'Eſcale, de la Mirandole, & de Padoue. 8. Quatre *Abbez* principaux, de Fulde, de Kempten, de Weiſſembourg, & de Murbach. 9. Quatre *Grands Maréchaux* de l'Empire, Seigneurs de Pappenheim, de Juliers, de Miſnie, & de Viſtinge. 10. Quatre *Barons* de l'Empire, Seigneurs de Limbourg en Franconie, de Tockembourg, de Weſterbourg, & d'Andelwalden. 11. Quatre *Chevaliers* de l'Empire, Seigneurs d'Andelaw, de Meldinghen, de Strondeck, & de Fronberg. 12. Quatre *Grands Véneurs* de l'Empire, Seigneurs de Hurn, d'Urach, de Schombourg, & de Meiſth, près de Kur aux Griſons. 13. Quatre *Officiers* héreditaires de Souabe en l'Empire, ſavoir l'Ecuyer Trenchant, de Walpourg; l'Echanſon, de Radach; le Maréchal, de Mardorf; & le Chambellan, de Kemnat. 14. Quatre *Ecuyers* de l'Empire, Seigneurs de Waldeck, de Hirten-Fulchen, d'Arnſperg, & de Rabnaw. 15. Quatre *Villes Métropolitaines* de l'Empire, Ausbourg, Aix-la-Chapelle, Spire, & Lubek. 16. Quatre *Ruſtiques* de l'Empire, Cologne, Ratisbonne, Conſtance, & Saltzbourg. 17. Quatre *Poſſeſſions* de l'Empire, Ingelheim, Altdorff, Liechtenaw, & Denckendorff. 18. Quatre *Bourgs* de l'Empire, Aldenbourg, Magdebourg, Rotembourg, & Meckelbourg. 19. Quatre *Villages* de l'Empire, Bamberg, Ulme, Haguenaw, & Schleſtad. 20. Quatre *Montagnes* de l'Empire, Munnerberg, Friberg, Heydelberg, & Nurenberg. Mais la plupart de ces anciennes Seigneuries ſont paſſées en de plus grandes Maiſons, érigées en Duchez & autres titres d'honneur: & cette diviſion ne ſubſiſte plus à préſent. Charles IV eut pour l'Egliſe un ſi profond reſpect, qu'on le nomma *l'Empereur des Prêtres*. Il accrut ſon Royaume de Bohéme, de la Luſace & de la Siléſie. Il y fonda la nouvelle ville & l'Univerſité de Prague; & il acheta d'Othon de Baviére, ſon gendre, le Marquiſat de Brandebourg, dont il inveſtit ſon fils Venceſlas, lequel le céda depuis à Sigiſmond ſon frére. Charles introduiſit en Allemagne, autant qu'il lui fut poſſible les loix & les coutumes de France, où il avoit été élevé à la Cour. On dit que comme il avoit ruïné ſa Maiſon pour acquerir l'Empire, il ruïna enſuite l'Empire pour pouvoir rétablir ſa Maiſon. On dit encore de ce Prince, qu'il parloit pluſieurs Langues, & qu'il formoit de beaux deſſeins; mais qu'il n'exécutoit rien. Il épouſa 1. *Agnès*, fille de *Rodolphe* Palatin, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Blanche*, fille de *Charles* de Valois, dont il eut quatre filles: 3. *Anne*, de laquelle il eut VENCESLAS & SIGISMOND, tous deux Empereurs: & en quatriéme noces, *Eliſabeth*, fille de *Rodolphe*, Duc de Stetin. Il mourut le 29 novembre 1378, dans la ville de Prague, âgé de 63 ans, après en avoir régné 32. * Crantz, *Metrop.* Æneas Sylvius, *Hiſt. de Bohéme.* Trithéme. Onuphre, *en la Chron.* Sponde & Bzovius, *aux Annal. Eccleſ.* Favin.

CHARLES V, dit communément CHARLES-*Quint*, Empereur & Roi d'Eſpagne, étoit fils aîné de PHILIPPE I, Archiduc d'Autriche, & de *Jeanne* Reine de Caſtille. Il naquit à Gand le 24 février de l'an 1500, & après la mort de l'Archiduc ſon pére, il fut élevé ſous la tutelle de Guillaume de Croy, Seigneur de Chiévres ſon Gouverneur, & ſous la conduite d'Adrien d'Utrecht ſon Précepteur, qu'il fit depuis élire Pape. Il ſuccéda aux Etats de la Maiſon de Bourgogne & à la Couronne d'Eſpagne, dont il alla prendre poſſeſſion l'an 1517, & deux ans après les Electeurs le firent Empereur à Francfort, après la mort de Maximilien I, ſon grand-pére. Il avoit eu pour concurrent François I, Roi de France, dont la valeur déja connue fit peur aux Electeurs, qui craignirent de voir leur autorité rabaiſſée; au lieu que la grande jeuneſſe de Charles, qui paſſoit d'ailleurs pour un Prince de peu de génie, le rendoit moins redoutable: ce qui le fit élire au préjudice de ſon Rival. Cette préférence mit la diviſion entre ces deux Princes déja jaloux l'un de l'autre, & ils éclatérent dans la ſuite par une guerre ouverte en 1521. Le prétexte fut la protection qu'accordoit le Roi à la Maiſon de la Mark, contre la Maiſon de Croy que protégeoit l'Empereur. Ce dernier fit la Ligue avec le Pape Léon X, entra en France avec pluſieurs armées, & y prit Ardres & Tournay, dans le même tems qu'il perdoit Fontarabie. En Italie les François furent plus maltraitez. Lautrec, après avoir laiſſé prendre Milan, perdit la bataille de la Bicoque, ce qui entraîna la perte de tout le Milanois. En 1523, Charles-*Quint* trouva moyen de faire entrer dans la Ligue Henri VIII, Roi d'Angleterre, & de corrompre Charles de Bourbon Connétable de France. Les tentatives que firent les armées de la Ligue ſur la Bourgogne, ſur la Picardie, & ſur Bayonne, furent inutiles; mais en Italie les François, ſous l'Amiral Bonnivet, furent défaits à Biagras. Ce mauvais ſuccès fut ſuivi l'an 1525, de la bataille de Pavie, dans laquelle François, I. du nom, fut fait priſonnier, & mené en Eſpagne, où Charles le fit traiter très-durement dans ſa priſon. Il en ſortit en 1526, par le traité forcé de Madrid, qu'il fit caſſer après ſon retour en France. L'an 1527, l'armée de l'Empereur prit Rome, & le pillage de cette ville dura deux mois, pendant leſquels les Eſpagnols, quoique Catholiques, ſurpaſſérent de beaucoup en violence & en impiétez les Allemands, qui profeſſoient la doctrine de Luther. L'Empereur feignit de n'approuver pas ce procédé, prit le deuil, & fit faire des proceſſions publiques pour la délivrance du Pape, qui étoit Clément VII; mais ces grimaces jointes à l'impunité de ceux qui avoient fait ce coup, ne ſervirent qu'à démaſquer ſa diſſimulation. Cependant le Pape ayant acheté bien chérement ſa liberté, s'accorda l'an 1529, avec Charles, qui conclut auſſi le traité de Cambray avec les François le cinquiéme août de la même année. Au mois d'octobre ſuivant, l'Empereur chaſſa Soliman de devant Vienne. En 1535, il paſſa en Afrique, avec une armée de plus de 50 mille hommes, prit le fort de la Goulette, & rétablit Mulei Haſſan dans Tunis, puis il repaſſa en Italie. De là en 1536, il porta la guerre en Provence, où il perdit plus de 30 mille hommes; & où quelques païſans, enfermez dans le château du Muy dans le dioceſe de Fréjuls, arrêtérent ſon armée & manquérent de le tuer lui même. Il aſſiégea Marſeille inutilement, & fut obligé de s'en retourner par les Alpes, ſans avoir rien fait dans cette entrepriſe honteuſe. La tréve ſe fit à Nice l'an 1538, & Charles paſſa enſuite par la France, où il trompa le Roi par ſes promeſſes, & alla châtier les Gantois revoltez. Ceux-ci envoyérent des Ambaſſadeurs au Roi François I, pour le prier de les recevoir en ſa protection, comme anciens Sujets de la Couronne; mais le Roi les refuſa, à cauſe de la tréve & de l'alliance qu'il y avoit alors entre l'Empereur & lui. Charles-*Quint* l'ayant ſçu, envoya prier François I, en 1539, de lui donner paſſage par ſes Etats, & promit à George de Selve, Evêque de Lavaur, Ambaſſadeur du Roi auprès de lui, de rendre Milan. Il pria pourtant que l'on n'agitât point cette affaire à ſon paſſage, de peur qu'on ne crût qu'il avoit agi par contrainte. Enſuite, il fut reçu en France avec beaucoup de magnificence, car les deux fils de France le conduiſirent par tout le Royaume; & il entra dans Paris avec une grande pompe, accompagné du Roi même. On a mis en queſtion, lequel de ces deux Monarques fut le plus grand dans cette conjoncture; ou l'Empereur, qui ſe livra avec tant de confiance entre les mains d'un Prince, qu'il avoit ſi ſouvent irrité, & qu'il avoit traité ſi rudement durant ſa priſon; ou le Roi, qui pour recevoir ſon hôte avec plus de civilité, ne le voulut importuner d'aucune demande, quelque juſte qu'elle fût. La queſtion ne ſera pas difficile à décider, ſi l'on conſidére que François ſacrifia ſes propres intérêts à ſa générosité; & que Charles-*Quint* au contraire, après avoir fait céder le ſoin de ſa ſûreté à celui de ſes intérêts, leur ſacrifia ſa parole même, qui devoit être inviolable. Pendant ſon ſéjour en France, il avoit confirmé la promeſſe qu'il avoit faite de rendre Milan; & s'étoit engagé au Connétable Anne de Montmorency, qui en répondit au Roi pour lui: mais lorſqu'il fut arrivé à Valenciennes, & que l'Evêque de Lavaur le preſſa de tenir ſa promeſſe, il uſa d'abord de quelques excuſes; & enſuite ſe déclara tout à fait: ce qui fit éloigner de la Cour le Connétable, & ralluma la guerre entre les deux Princes en 1542. L'année précédente l'Empereur avoit paſſé en Afrique contre Barberouſſe; mais cette entrepriſe avoit été malheureuſe, & il étoit revenu en Eſpagne avec grande perte. La guerre qu'il fit en France, fut ſuivie d'auſſi peu de ſuccès, ſon armée fut même défaite à Cérizoles, & la paix fut concluë à Crépy l'an 1545. Quant à ce qui regarde la Religion, on l'accuſe avec raiſon d'avoir laiſſé prendre cours aux opinions des Proteſtans pendant trente ans en Allemagne, pour profiter des diviſions qu'elles faiſoient naitre; ce qui ne ſe voit que trop par l'Edit nommé *Interim*, qui ordonnoit de ſuivre certaines formules de doctrine; accordant cependant la liberté du mariage pour les Prêtres, & l'uſage du calice aux Laïques, en attendant un Concile. Il eſt vrai qu'il pourſuivit avec aſſez de chaleur les Princes Proteſtans d'Allemagne; mais ſes intérêts l'y portoient peut-être davantage que la Religion, dans le deſſein qu'il avoit d'établir une Monarchie univerſelle, comme on l'en accuſe juſtement. Quoiqu'il en ſoit, il eſt ſûr, que s'occupant contre les Etrangers, dans le tems que Luther troubloit l'Allemagne, & ne lui oppoſant que des Théologiens & de vains Edits, il lui donna le tems d'élever ſa nouvelle égliſe, & d'y attirer les Princes & les peuples, qu'on appella *Proteſtans*, pour avoir proteſté en 1529, contre le Réglement de la Diete de Spire, qui obligeoit chacun à ſe conformer à l'ancienne Doctrine. Depuis, ce parti s'étant encore affermi par la Ligue offenſive & défenſive de Smalcalde en 1530, il ne put le détruire, ni par les proſcriptions, ni par la victoire qu'il gagna à Mulberg ſur la puiſſante armée des Confédérez en 1547, ni par la détention de leurs principaux chefs, Jean Frédéric Electeur de Saxe, & Philippe Landgrave de Heſſe. Lorſque les Allemans reprirent les armes ſous la protection de la France en 1551, & en 1552, il fut contraint de conſentir à la paix; & par le traité de Paſſaw, il leur accorda, outre l'élargiſſement des priſonniers, la liberté de conſcience appellée *Evangélique*, la poſſeſſion des biens eccléſiaſtiques qu'ils avoient uſurpez, & le privilége d'être du nombre des Juges de la Chambre Impériale. Le peu de ſuccès qu'eut ſon entrepriſe ſur Metz qu'il aſſiégea en 1552, avec une armée de plus de cent mille homes, fut comme la borne de ce *Plus outre*, qu'il portoit en ſa deviſe. La fortune s'étoit déclarée en faveur de Henri II, fils & ſucceſſeur de François I: ce qui fit réſoudre Charles-*Quint* à la rétraite. Après avoir cédé ſes Etats d'Allemagne à Ferdinand ſon frére, & avoir remis les autres à Philippe ſon fils, le 25 octobre 1555, à Bruxelles, il ſe retira en Eſpagne, dans le couvent de Saint-Juſt, de l'Ordre des Jéronymites, qui eſt dans la province d'Eſtrémadure, à huit milles de Palença. Il y mourut environ trois ans après, le 21 ſeptembre 1558, âgé de 58 ans & ſept mois, moins trois jours, après avoir tenu l'empire 38 ans, deux mois & 24 jours. C'étoit un Prince d'un grand eſprit, d'une profonde politique, d'un courage vaſte & entreprenant; mais facile à être ébranlé dans l'adverſité, comme il a paru dans ſa fuite devant le Duc Maurice, & dans ſon abdication; ambitieux au reſte juſqu'à l'excès; ſacrifiant à la paſſion de dominer, & ſa parole & ſa Religion; dur, inflexible, vain, & plein de lui même; mais couvrant ſes défauts avec adreſſe, & affectant quelquefois, pour les déguiſer, de pratiquer au dehors les vertus qui leur étoient le plus oppoſées. Il fit cinquante voyages différens, neuf en Allemagne, ſix en Eſpagne, ſept en Italie, dix en Flandre, quatre en France, deux en Angleterre, deux en Afrique, huit ſur la Méditerranée, & deux ſur l'Océan. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'AUTRICHE. Son frére FERDINAND lui ſuccéda à l'Empire. C'étoit Charles qui l'avoit fait élire Roi des Romains; mais il s'en étoit repenti depuis, & avoit inutilement mis toutes choſes en uſage, pour le faire renoncer à ſon droit en

en faveur de ſon fils Philippe II, Roi d'Eſpagne. * Guichardin. Paul Jove & de Thou, *Hiſt.* Sandoval, *Vida de Carlos V.* Langey. François de Beaucaire. Sponde, &c. Bayle, *Dict. Crit.*

CHARLES VI, Empereur, porte auſſi les noms de FRANÇOIS-JOSEPH. Il eſt fils puîné de l'Empereur LÉOPOLD, & d'*Eléonore-Magdelaine-Théréſe* de Baviére, Palatin, & eſt né le premier octobre 1685. Il a été élu Empereur le douziéme octobre 1711, après la mort de JOSEPH ſon frére aîné, & couronné le 22 décembre ſuivant; & Roi de Hongrie le 22 mai 1712. Il a épouſé le 23 avril 1708, *Eliſabeth-Chriſtine* de Brunſwick, fille de *Louis-Rodolphe*, Duc de Brunſwick-Wolfembutel, & de *Chriſtine-Louiſe* Princeſſe d'Oettingen, dont eſt iſſu, 1. *Léopold-Jean-Joſeph-Antoine-François de Paule-Ermenegilde-Rodolphe-Ignace-Balthaſar*, Archiduc d'Autriche, né le 13 avril 1716, & mort le troiſiéme novembre ſuivant; 2. *Marie-Théréſe*, Archiducheſſe d'Autriche, née le 13 mai 1717; & 3. *Marie-Anne*, Archiducheſſe d'Autriche, née le 14 ſeptembre 1718.

ROIS & PRINCES de FRANCE du nom de Charles.

CHARLES I, dit *le Grand*, & communément CHARLEMAGNE, Roi de France, premier Empereur d'Occident, naquit dans un château appellé Ingelheim près de Mayence, environ l'an 742, (quelques uns diſent 747) & fut batiſé par ſaint Boniface Archevêque de Mayence. Il étoit fils aîné de PEPIN *le Bref*, & de *Berthe* ou *Bertrade*, & ayant été couronné après la mort de ſon pére, à Noyon le neuviéme octobre de l'an 768, il commença ſon régne par la défaite de Hunaud, fils & ſucceſſeur de Gaifre, Duc d'Aquitaine, & par celle de Loup Duc des Gaſcons. Il devint Monarque abſolu des François en 771, par la mort de Carloman ſon frére, qui lui avoit fait quelque peine. L'année ſuivante, il dompta les rebelles Saxons dans une bataille près d'Oſnabrug, & pourſuivant ſa victoire, il prit le château d'Eresbourg, & demolit un fameux temple, dédié à une fauſſe Divinité, dite *Ermenſul.* En Italie, Didier, Roi des Lombards, perſéverant dans le deſſein qu'avoient formé ſes prédéceſſeurs, d'abaiſſer la puiſſance des Pontifes Romains, traita fort mal le Pape Etienne IV, & enſuite Adrien I, qui lui ſuccéda. Ce dernier eut recours à Charlemagne, qui travailla à délivrer le ſaint Siége de l'oppreſſion des Lombards. Pour y réuſſir, il paſſa en 773 en Italie avec une puiſſante armée, qu'il diviſa en deux corps, & tailla celle de Didier en piéces; tandis que le traitre Hunaud, qui étoit le boutefeu de la guerre, & le Général des troupes ennemies, périt lapidé par des femmes. Charles força le Roi dans Pavie au mois de juin 774, l'emmena priſonnier en France, & éteignit ainſi le Royaume des Lombards, 206 ans après ſa fondation. Pendant le ſiege de Pavie, il viſita le Pape, confirma la donation que ſon pére avoit faite à l'Egliſe en 776, & y ajoûta le Territoire de Sabine, le Duché de Spoléte & celui de Benévent qui ſont marquez expreſſément par Anaſtaſe Bibliothécaire dans la Vie d'Adrien. Enſuite il tourna une ſeconde fois ſes armes contre les Saxons, & employa environ 13 années à les dompter, juſqu'à ce qu'il eût diſperſé toutes les familles qui étoient au delà de l'Elbe, & qu'il les eût contraintes d'embraſſer le Chriſtianiſme, le Roi Witikind s'étant fait auſſi batiſer. Le zéle de la Religion fit paſſer Charles en Eſpagne contre les Sarraſins l'an 778. Il y prit Hueſca, Barcelone, Gironne, Pampelune, avec un grand nombre d'autres places, & envoya du ſecours au Roi de Léon, pour lui aider à ſecouer le joug d'un tribut auquel il étoit ſujet. Comme il s'en retournoit, ſon armée, qui rapportoit un fort riche butin, fut ſurpriſe dans les détroits des Pyrénées, & fut maltraitée à Roncevaux. Les Gaſcons, qui vivoient de voleries, s'étant mis en embuſcade dans les montagnes, ſe jettérent ſur l'arriére-garde, & tuérent grand nombre de braves Officiers. Là périt le fameux Roland, neveu du Roi, & les autres Preux, que nos anciens Romans ont rendu plus célébres que les Hiſtoires. Les Auteurs Eſpagnols veulent que cette déroute ſe fit par le Roi Alfonſe *le Chaſte*; mais ce Prince ne régnoit point encore. Charles revint enſuite encore en Italie l'an 781, pour aſſoupir les remuemens d'Adalgiſe, fils de Didier que Taſſillon Duc de Baviére avoit fait ſoulever. Durant ce voyage, le Pape Adrien couronna les deux fils de ce Monarque, Pepin Roi d'Italie, & Louis Roi d'Allemagne. Depuis, pour châtier une troiſiéme revolte des Saxons, Charles en 782, fit couper la tête à plus de quatre mille d'entre eux. Il vainquit encore les Bretons en 786, ſoumit en 787 Aragiſe, Duc de Bénévent, & Taſſillon, Duc de Baviére, qu'on avoit condamné à perdre la tête, & qu'il ſe contenta d'enfermer dans un monaſtére, avec ſon fils Théodon. L'année 788, & la ſuivante furent remarquables par la défaite des Huns, que l'on appelloit Avarois, & des Eſclavons; & les autres ne furent pas moins célébres, ou par quelque victoire, ou par quelque monument de piété. Le Pape Adrien étant mort, Léon III, ſon ſucceſſeur, qui avoit été indignement traité par quelques Romains, vint trouver Charles à Paderborn, pour lui demander ſa protection. Ce Prince paſſa pour la troiſiéme, ou, ſelon d'autres, pour la quatriéme fois, en Italie, afin de venger le Pontife des outrages de ſes ennemis. Ce fut pour lors qu'il fut couronné à Rome Empereur d'Occident l'an 800. Il étoit allé le jour de Noël à l'égliſe de ſaint Pierre, pour y faire ſes priéres; dans le tems qu'il les faiſoit, le Clergé, les Grands, & le peuple firent de fortes inſtances au Pape, de le couronner Empereur dans le même moment. Il ne lui eut pas plutôt mis la Couronne Impériale ſur la tête, que tous ſe mirent à crier trois fois, *victoire, & longue & heureuſe vie à Charles-Auguſte, grand & paiſible Empereur des Romains, couronné de Dieu*; & le Pape le ſacra enſuite avec les ſaintes Huiles. Alors l'Occident eut encore un Empereur, avec tout le pouvoir & toutes les marques des Empereurs Romains; car non ſeulement Charles fut déclaré Céſar & Auguſte, titres qui tirent leur origine des noms des deux premiers Empereurs Romains, & qui ont été affectez à leurs ſucceſſeurs; mais il prit auſſi les mêmes ornemens dont ils avoient uſé. Sur tout il n'oublia pas l'Aigle Romaine; & pluſieurs diſent que ce fut lui, & non pas Conſtantin, qui commença à la porter éployée à deux têtes, avec une Couronne Imperiale, pour marquer que l'Empire des Romains & celui d'Allemagne étoient réünis à ſa Couronne; ou bien, que la dignité d'Empereur & celle de Roi des Romains étoient jointes en ſa perſonne. Cette derniére penſée a d'autant plus de vraiſemblance, qu'on obſerve encore aujourd'hui que le Roi des Romains, pendant le régne de l'Empereur, ne porte en ſes armes qu'une ſimple aigle noire, & qu'il ne la prend à deux têtes, que lorſqu'il eſt élevé ſur le thrône impérial. Depuis Charlemagne néanmoins on ne voit pas que tous ſes ſucceſſeurs ayent porté l'aigle à double tête. Car s'il s'en voit avant le régne de Henri III, dit *le Noir*, qui étoit ſur le thrône en 1040, leſquels ont porté une aigle éployée à deux têtes, dans la ſuite du tems, pluſieurs médailles juſtifient que quelques-uns ont encore porté l'aigle ſimple: de ſorte qu'on ne ſauroit dire poſitivement quand & par qui l'uſage de l'aigle éployée à deux têtes a commencé, ni marquer la continuation de cet uſage ſans interruption. Les meilleurs Hiſtoriens aſſurent que Charlemagne n'avoit point recherché ce couronnement. Ils ajoûtent même que l'Empereur avoit dit, que s'il eût ſçu le deſſein du Pape, il n'auroit point été à l'égliſe de S. Pierre, le jour qu'il fut couronné, quoique ce fût le jour de Noël: en quoi ils diſent que Charlemagne avoit raiſon; puiſque, bien loin que ce fût lui donner quelque avantage, c'étoit, ce ſemble, lui faire en quelque façon tenir de l'élection des Romains, ce qu'il ne tenoit que de ſon épée. En effet, par les victoires continuelles, que Charlemagne avoit remportées pendant 32 ans, il avoit prodigieuſement étendu les limites de ſon Empire; car au Royaume de France, qui comprenoit auſſi la partie d'Allemagne, laquelle eſt entre la Saxe, le Danube & le Rhin, il avoit ajoûté l'Aquitaine, la Gaſcogne, le païs des Pyrenées & la Catalogne. Il avoit encore uni à ſa Couronne le Royaume de Lombardie, & toute l'Italie juſqu'à la Baſſe Calabre. Il avoit de plus conquis la Souabe, la Baviére, la Franconie, toute la Saxe, la Hongrie, & la Tranſſilvanie, l'Iſtrie, la Croatie, & la Dalmatie, à la réſerve des villes maritimes, qu'il avoit laiſſées à l'Empereur de Conſtantinople, pour entretenir l'amitié & l'alliance qu'il avoit faite avec lui. Il avoit encore joint à ſes conquêtes la partie de la Pologne, dont la Viſtule fut la frontiére, avec tout le païs qui s'étend le long de la Mer Baltique. Ainſi l'on voit que tout ce qui avoit été de l'Empire Romain en Occident, étoit réduit ſous ſa puiſſance, ſoit par droit de ſucceſſion, ſoit par droit de conquête; & qu'outre cela il avoit ſoumis à ſon obéïſſance pluſieurs nations Payennes, qui n'avoient jamais reconnu les précédens Empereurs, & qu'il avoit obligées d'embraſſer le Chriſtianiſme. De là on conclut que le Pape ni le peuple Romain n'ont point donné l'Empire à Charlemagne; & que le Pape Léon III a fait ſeulement la cérémonie de ſon couronnement, par un ſentiment de reconnoiſſance; ou, parce que, comme ont fait ſes ſucceſſeurs, il a cru qu'il étoit de ſa dignité, d'avoir l'avantage de couronner & de ſacrer le premier Monarque de la Chrétienté, à qui d'ailleurs l'Egliſe de Rome étoit redévable de toute ſa grandeur temporelle. Nicéphore, Empereur d'Orient, conſentit dans la ſuite à cette élevation. On convint qu'ils porteroient tous deux le nom d'Auguſte; que Charlemagne porteroit le titre d'Empereur d'Occident, & que Nicéphore retiendroit celui d'Empereur d'Orient; que tout ce qui étoit en Italie, depuis la riviére de Vulturne, dans la Terre de Labour, juſqu'à la Mer de Sicile, demeureroit à Nicéphore; & que tout ce qui étoit en deçà appartiendroit à Charles, avec les deux Pannonies, la Dace, l'Iſtrie, & la Dalmatie. Depuis ce tems-là, Charles ne s'occupa qu'à faire fleurir les bonnes mœurs, & la Religion. Ses Sujets l'aimoient, & tous les Princes de la terre l'eſtimoient, & le redoutoient. Les Chefs des Sarraſins d'Eſpagne & d'Afrique recherchérent ſon alliance; & le ſuperbe Aron Raſchid Calife, qui mépriſoit tous les Princes de la terre, lui envoya des préſens conſidérables, avec un éléphant; & ſachant qu'il avoit de la dévotion pour la Terre-Sainte & pour Jeruſalem, il les lui donna en propre, ne ſe réſervant que le titre de ſon Lieutenant dans ce païs là. En 813, Charles aſſocia à l'Empire ſon fils Louis *le Débonnaire*, & le fit couronner à Aix la-Chapelle. Il mourut le 28 janvier de l'année ſuivante dans cette ville, & il fut enterré en l'égliſe de Nôtre-Dame, qu'il avoit fait bâtir. Son régne en France fut de 45 ans, quatre mois & quatre jours, depuis la mort de Pepin ſon pere; de 43 ans moins quelques mois depuis celle de Carloman ſon frére; en Italie de 40 ans, depuis la priſe de Didier Roi des Lombards; & il fut Empereur 13 ans, un mois & quatre jours. Il a été mis au nombre des Saints par Paſchal III, l'an 1161. Il eſt vrai que ce Pontiſe avoit été creé par la faction de Frédéric *Barberouſſe*; mais cela n'empêche pas que juſques à aujourd'hui on n'ait fait la Fête de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, & en pluſieurs endroits de l'Europe, ſans que les Papes s'y ſoient jamais oppoſez, comme les Cardinaux Baronius & Bellarmin l'ont remarqué. Charles étoit beau de viſage, bien fait de corps, & d'un port majeſtueux. Il avoit l'eſprit doux, généreux, bien-faiſant, enjoué, & ennemi de la flatterie & du menſonge. Durant ſes repas il ſe faiſoit lire l'Hiſtoire des Rois ſes prédéceſſeurs, ou quelque livre de ſaint Auguſtin. Il paſſoit le printems & l'été à la guerre; une partie de l'automne à la chaſſe, & l'hiver dans les occupations du gouvernement. Il fit rédiger par écrit les Loix & les Coutumes des païs aſſujettis à ſon Empire; il dreſſa des Capitulaires ou ordonnances; & recueillit tous les anciens vers, qui contenoient les belles actions des Germains & des François, pour lui ſervir de Mémoires à leur Hiſtoire qu'il avoit deſſein de compoſer. Il attira les Savans en France, & ſur tout Alcuin, qu'il fit venir d'Angleterre, & auquel il donna l'Abbaie de Saint-Martin-de-Tours. Son amour pour les Sciences, eſt encore connu par les Ecoles qu'il établit; par les obſervations qu'il faiſoit ſur les aſtres; & par cette Grammaire qu'il compoſa pour enrichir ſa Langue. Il entendoit ſi bien la Théologie, qu'Alcuin le prie, dans une de ſes lettres, de réſoudre un doute qu'il avoit; & il écri-

vit

vit lui même contre l'hérésie de Félix d'Urgel, contre lequel il fit assembler un Concile, aussi bien que contre Elipand. Au reste, il fut si charitable qu'il nourrissoit les pauvres jusqu'en Syrie & en Egypte. *Voyez* ses ancêtres, ses femmes & sa postérité à l'article de FRANCE.

Ce grand nombre d'enfans naturels, joint aux cinq concubines qu'Eginard donne en termes exprès à ce Prince, outre ses quatre femmes, l'ont fait accuser d'incontinence par quelques Auteurs. D'autres soutiennent qu'il avoit épousé neuf femmes l'une après l'autre, les quatre premieres solemnellement, & avec toutes les prérogatives dues aux Reines; & les cinq autres légitimement à la vérité; mais secrettement, & sans leur faire part des mêmes droits, de peur de diviser le Royaume à l'infini. Ceux qui soutiennent ce dernier parti, se fondent sur la signification équivoque du nom de *concubine*, qui quelquefois marque celle avec laquelle un homme entretient un commerce illégitime; & quelquefois une dont le mariage est légitime, non solemnel, & par consequent privé des avantages civils. Ce nom de concubine est appliqué dans l'Ecriture Sainte à la femme légitime d'un Lévite, *Juges*, *ch.* 19. Le Concile de Tolède en 405, *can.* 17, le prend dans le même sens. Quelques Jurisconsultes l'ont expliqué de même; mais cette interprétation me semble tirée d'un peu loin à l'égard de Charlemagne, & trop foible pour justifier sa mémoire, à moins qu'on ne nous produise quelque Auteur grave & contemporain, pour autoriser cette succession extraordinaire de neuf femmes légitimes. Il faudroit même que Charlemagne eût eu dix femmes; car s'il est vrai, comme quelques Auteurs l'assurent, qu'Hermengarde fille de Didier, ait été repudiée la seconde année de son mariage, & la seconde du régne de Charlemagne, ce Prince en avoit donc épousé une autre auparavant, puisqu'il paroît par une lettre du Pape Etienne III, que Charles, & Carloman son frére, étoient mariez du vivant même de Pepin leur pére.

Charlemagne peut être mis entre les Auteurs Ecclésiastiques Latins, comme Constantin au rang des Grecs, à cause des loix qu'il a faites touchant la Discipline Ecclésiastique; des lettres qu'il a écrites sur le même sujet; & des traitez qu'il a fait composer sur les matiéres ecclésiastiques. Ces loix sont appellées Capitulaires, & ont été données par M. Baluze. Entre ses lettres sur les matiéres ecclésiastiques, celle qui est écrite en son nom à Elipand Archevêque de Tolede, & aux Evêques d'Espagne, contre l'erreur de Félix, Evêque d'Urgel, est la plus solemnelle. On a encore les livres Carolins composez sous son nom, & par son ordre, contre le Décret du second Concile de Nicée, touchant le culte des images. Il est certain qu'il étoit versé non seulement dans les Langues & les Sciences humaines; mais aussi dans la Science ecclésiastique. Il lisoit assiduement l'Ecriture, & étudioit particuliérement les Oeuvres de saint Augustin, ayant toûjours le volume *de la Cité de Dieu* au chevet de son lit. Il bâtit un grand nombre d'églises, dans les villes de son Empire, fonda divers Evêchez en Allemagne, & plusieurs Abbaïes qu'il dota de grands revenus. Il commença le premier à introduire en France le chant & les rites de l'Eglise Romaine. On prétend qu'il est mort d'une maniére très-sainte. Son corps fut porté dans l'église d'Aix-la-Chapelle, où il a été en si grande vénération, que Frédéric Barberousse le fit élever de terre. Il fut alors canonisé par Paschal III, Antipape, qui tenoit le parti de Frédéric contre Alexandre III. Depuis ce tems-là il a été mis au rang des Saints dans plusieurs Martyrologes, & l'on a fait l'Office de la Fête dans plusieurs églises, le 28 de janvier; & le 27 de juillet, celle de sa translation. * Eginard. Le Moine de Saint-Gal. Le Moine de Saint-Cibar d'Angoulême, & Aciajolus, *in Vita Caroli Magni*. *Les Annales de Metz*, *de Fulde*, de saint Bertin. Adon. Aimoin. Paul Diacre. Anastase. Tous les Historiens de France, & Baronius, *depuis l'an* 678, *jusqu'en* 814. M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques*, *du VIII siécle*. Baillet, *Vies des Saints*, 28 *janvier*.

CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France, puis Empereur, étoit le dernier des enfans de Louïs *le Débonnaire*, qu'il avoit eu seul de *Judith*, fille de *Volfe*, Comte de Baviere, sa seconde femme. Il naquit à Francfort sur le Mein, le 13 juin 823, selon la Chronique de Verdun, par Hugues de Flavigny, & succéda à son pére en 840. L'année suivante, il se joignit à Louïs son second frere, avec lequel il vainquit, dans les plaines de Fontenai en Auxerrois, le samedi 25 juin, l'Empereur Lothaire, leur aîné, qui vouloit envahir leur partage, & Pepin Roi d'Aquitaine, leur autre frere, qui s'étoit joint à Lothaire. Pendant la guerre que ces fréres se faisoient entre eux, leurs Royaumes étoient exposez aux courses des Etrangers. Le Roi Charles punit Bernard, Duc de Septimanie, qui avoit pris le parti de Pepin, & marcha ensuite contre les Bretons, qui s'étoient revoltez, & qu'il dompta en 845, après avoir été repoussé d'abord. L'année suivante, il se rendit maître de la personne de Pepin, & se fit couronner Roi d'Aquitaine en sa place. En 866, les Bretons se souleverent encore contre lui, & il fut obligé de traiter avec eux, pour chasser les Normands de la ville d'Angers. Louïs, Roi d'Allemagne, entra en France, & s'en fit couronner Roi; mais il fut obligé de se retirer, & Charles, après la mort de Lothaire, son neveu, en 869, s'empara de la Lorraine, qu'il fut obligé de partager avec Louis Roi d'Allemagne. Six ans après, Charles fut couronné Empereur à Rome par le Pape Jean VIII, & succéda à Louïs II. Le Roi d'Allemagne lui disputa vainement ce titre; mais son fils battit Charles *le Chauve*, à Andernac en 876. Les Normands s'établirent en France malgré la résistance de l'Empereur. Enfin, ce Prince étant revenu en France, après un voyage qu'il avoit fait en Italie, pour y porter la guerre, fut empoisonné par son Médecin Sédécias, Juif de nation, après avoir été tourmenté toute sa vie, par les guerres que lui firent ses fréres & ses neveux, & par les revoltes de ses Sujets, & de ses propres enfans. Il mourut à Briord en Bresse dans la chaumiére d'un païsan, le sixiéme octobre de l'an 877, âgé de 54 ans, après en avoir régné 38. Son corps fut porté au Prieuré de Nantua, diocése de Lyon, puis transporté sept ans après en l'Abbaïe de Saint-Denys. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Nitard. Thegan. Reginon. Flodoard. *Les Annales de Metz* & de saint Bertin. Aimoin. Adon. *Les Capitulaires de Charles le Chauve*. Sigebert. Du Tillet, &c. Guichenon, *Histoire de Bresse & de Bugei*, *partie* 2. Daniel, *Histoire de France*.

CHARLES III, Roi de France dit *le Simple*, pour la foiblesse de son esprit, étoit fils posthume de Louis *le Bégue*, & de la Reine *Adelaïde*, qu'il laissa grosse en mourant. Il naquit le 17 septembre de l'an 879. Pendant sa minorité, Charles *le Gros*, & puis Eudes, fils de Robert *le Fort*, que plusieurs Historiens mettent au nombre des Rois, s'emparérent du Royaume. Foulques Archevêque de Rheims, Prélat d'un grand courage, entreprit de faire reconnoître Charles pour Roi, à l'âge de 14 ans, quatre mois & onze jours. En effet, il le couronna à Rheims le dimanche 28 janvier de l'an 893, & écrivit au Pape Formose, & à l'Empereur Arnoul, qui se declara pour Charles, contre Eudes. Ce jeune Prince commença son régne par une double paix, qu'il fit après quelques avantages remportez, & qu'il jura avec Zuentibold, Duc de Lorraine, & avec les Normands. Raoul ou Rollon, Chef de ceux-ci, eut la Neustrie ou Normandie, sous le titre de Duché, se fit Chrétien, prit le nom de Robert au batême, & épousa *Gisle* ou *Giséle* fille du Roi. Cependant Charles étant devenu maître de presque toute la Lorraine, après la mort de l'Empereur Louïs, en distribua si mal à propos le gouvernement, que ceux qu'il y mit, s'en rendirent les maîtres: d'autres disent que ce fut lui même qui la leur donna en propriété. Haganon son Favori abusant de la bonté, lui attira la haine des Grands & du peuple, qui l'abandonnérent à Soissons l'an 920. Alors Robert, Comte de Paris, frere d'Eudes & ayeul paternel de Hugues *Capet*, se fit couronner Roi à saint Remi de Rheims, le 29 juin de l'an 922, puis se mettant à la tête d'une puissante armée, donna bataille près de Soissons à Charles, qui le tua lui même d'un coup de lance, au rapport de quelques Auteurs, le 15 juin de l'an 923; mais il profita si mal de cet avantage, que les factieux eurent le tems de lui opposer Raoul de Bourgogne; & peu après, Herbert, II. de ce nom, Comte de Vermandois, l'ayant attiré à Saint-Quentin sur la Somme, le fit prisonnier. On l'envoya dans Château-Thierri sur Marne, & de là à Péronne, où il mourut après six ans de captivité, le septiéme octobre de l'an 929, abandonné de ses Sujets, dans des souffrances qui lui ont aquis la la qualité de *Martyr*, que quelques Auteurs lui ont donnée. Il fut enterré en l'église de saint Fourcy de Péronne. Son régne fut de plus de 30 ans depuis son couronnement jusqu'à sa captivité, & sa vie de 50. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *Hist. l.* 3. *&* 4. *& Chron. Les Annales de Metz*. le Continuateur d'Aimoin, Sigebert, &c.

CHARLES, IV. du nom, dit *le Bel*, Roi de France & de Navarre, étoit troisiéme fils du Roi PHILIPPE *le Bel*. Dès l'an 1313, il fut fait Chevalier le jour de la Pentecôte, & porta le titre de Comte de la Marche, du vivant des Rois Louis *Hutin* & Philippe *le Long* ses fréres. Il succéda à ce dernier, mort le deuxiéme janvier de l'an 1321, & fut sacré à Rheims par l'Archevêque Robert de Courtenay, le dimanche de la quinquagésime, 21 février de la même année. On assure que ce fut à ce sacre qu'il prit la qualité de Roi de Navarre, comme étant aux droits de sa mére *Jeanne* Reine de Navarre, fille de *Henri* I, & de Blanche d'Artois. Au commencement de son régne, il reçut l'hommage de Louïs II, Comte de Flandre, & ensuite il fit une recherche générale des Traitans, dont on confisqua les biens. Gérard de la Guette, natif de Clermont en Auvergne, qui avoit eu le maniment des Finances, sous Philippe *le Long*, fut convaincu de grandes extorsions, & mourut en prison. L'année précédente 1323, Jourdain de l'Isle en Aquitaine, qui avoit épousé la niéce du Pape Jean XXII, avoit été puni de mort pour ses crimes. Peu après, Louïs II, Comte de Flandre fut maintenu par Charles contre Robert, après que le Parlement eut calmé la colére du Roi contre le même Louïs, qu'il avoit fait mettre en prison, parce qu'il ne lui avoit pas demandé l'investiture de ses Terres. Peu après le Roi irrité contre Edouard II, Roi d'Angleterre, qui n'avoit pas assisté à son sacre, & contre son Sénéchal de Bourdelois, qui avoit mis garnison en un château, sur les terres de France, envoya une armée sous son oncle Charles de Valois, qui prit presque toute la Guienne en 1324. Le Conseil d'Angleterre trouva bon que la Reine Isabelle sœur de Charles passât en France avec Edouard son fils aîné, pour faire hommage de la Guienne & du Comté de Ponthieu, & pour négocier la paix: ce qui fut executé, & le traité conclu le dernier jour de mai 1326. Depuis, le Pape offrit à ce Roi l'Empire qu'il refusa. Enfin la veille de Noël de l'an 1328, il tomba malade au bois de Vincennes, & mourut le premier février 1328, âgé de 33 ans, dont il en avoit regné six, & un mois. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Belleforêt, *l.* 4. *ch.* 56. *& suiv.* Le Continuateur de Guillaume de Nangis. Paul Emile, *l.* 8, *&c.* Le P. Anselme.

CHARLES V, Roi de France, dit *le Sage* & *l'Eloquent*, étoit fils aîné du Roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg. Il naquit au château de Vincennes, le 21 janvier 1337, & fut le premier qui porta la qualité de Dauphin de Viennois, affectée aux fils aînez des Rois de France, depuis la démission de Humbert. Il fut aussi Duc de Normandie, & prit le titre de Régent, durant la prison du Roi son pére, auquel il succéda l'an 1364. Il fut couronné à Rheims par l'Archevêque Jean de Craon avec la Reine sa femme, le 19 mai, à l'âge de 27 ans. Quoiqu'il ne se mît que rarement en campagne, & qu'il fit la guerre par ses fréres & par ses Généraux, il donna plus de peine aux Anglois, par sa prudence, que n'avoient fait ses prédécesseurs. Il fit voir que les grandes affaires se demêlent plus par l'adresse que par la force, & que le gain des batailles est plus souvent un effet des sages dispositions du cabinet, que de la valeur de ceux qui les donnent. Il gagna d'abord son frére Philippe *le Hardi*, en confirmant la donation, que

Jean leur pére leur avoit faite de la Bourgogne en appanage, & en lui faiſant enſuite épouſer l'héritiére de Flandre. Bertrand du Gueſclin & le Marechal de Boucicaut ſes Généraux gagnérent la bataille de Cocherel en Normandie, le 23 mai de l'an 1364, contre Charles d'Evreux Roi de Navarre, ſurnommé *le Mauvais*, & celui de ſes ennemis, qui étoit le plus à craindre. Enſuite Charles envoya ſes troupes en Bretagne, pour y maintenir Charles de Blois, qui avoit des prétentions ſur ce Duché, contre Jean de Montfort. Ce dernier tua ſon ennemi le 29 ſeptembre de la même année, en la bataille d'Auray, où Du Gueſclin fut pris, puis délivré par le traité de paix de Guérande. Le Roi le fit paſſer en Eſpagne, pour aſſiſter Henri Comte de Triſtemare, qu'il fit reconnoître Roi de Caſtille, contre Pierre *le Cruel*, qui avoit fait étrangler ſa femme Blanche de Bourbon, pour plaire à ſa Maîtreſſe. Charles à l'exemple de ſon pére, venoit de réünir à la Couronne tout ce qui avoit été aliéné, depuis Philippe *le Bel*. Touché des plaintes du peuple de Guienne, que les Anglois accabloient d'impôts, il confiſqua tout ce qu'ils poſſédoient en France. Du Gueſclin rappellé d'Eſpagne, fut fait Connétable; defit l'armée de Robert Knoles, près du Pont-Vilain au Maine; chaſſa les Anglois de Berry, de Touraine, d'Anjou, de Limoſin & de Rouergue; & gagna ſur eux la bataille de Chizé près de Niort en Poitou, l'an 1370. Leur armée navale fut encore défaite ſur les côtes de la Rochelle, où le Comte de Pembrok, qui la commandoit, fut pris avec huit mille des ſiens le 23 juin 1372. Enfin, ils furent défaits la même année en l'iſle de Garnesai. Ainſi les armes du Roi furent heureuſes, par la valeur du Connétable, qui prit preſque toute la Guienne & la Bretagne, après que Jean de Montfort ſe fut retiré en Angleterre, & obligea la Rochelle de ſuivre le parti François. Environ l'an 1374, Charles V ordonna par un édit irrévocable, que les Rois ſes ſucceſſeurs ſeroient reputez majeurs à 14 ans, & que, comme tels, ils prendroient à cet âge le gouvernement de leur Etat. Il reçut magnifiquement à Paris l'Empereur Charles IV, le quatriéme janvier 1377, & les Anglois furent enſuite défaits près de la petite ville d'Aimet en Guienne, où la plupart des Chefs furent arrêtez priſonniers. On ſe préparoit à de nouvelles entrepriſes; mais la mort du Roi fit changer les affaires de ſituation. Quelques années auparavant, le Roi de Navarre lui avoit fait donner du poiſon, dont un Medecin de l'Empereur avoit arrêté la violence, en lui ouvrant le bras par une fiſtule, pour faire écouler le venin: mais cette ouverture s'étant bouchée, il mourut le 16 ſeptembre 1380, au château de Beauté ſur Marne, âgé de 42 ans, & environ ſix mois, après avoir régné 16 ans, cinq mois, & huit jours. Ce Prince trés-ſage, eut ſur tout la juſtice en recommandation, & établit la Cour des Aides à Paris. Son corps fût porté à Saint-Denys, ſon cœur à Nôtre-Dame de Rouen, & ſes entrailles en l'Abbaïe de Maubuiſſon près de Pontoiſe. *Voyez* ſes ancètres & ſa poſtérité à l'article de FRANCE.

CHARLES VI, Roi de France, dit *le Bien-aimé*, naquit à Paris le troiſiéme décembre de l'an 1368. Il ſuccéda à ſon pére, âgé ſeulement de douze ans & neuf mois, fut ſacré & couronné le quatriéme de novembre de l'an 1380. Louis, Duc d'Anjou ſon oncle, Régent & Chef du Conſeil, ſe ſaiſit d'abord des Finances, & les ménagea fort mal; car il en employa une partie pour avancer ſon entrepriſe ſur le Royaume de Naples, où il mourut une partie de la Nobleſſe Françoiſe en 1384. Les ſubſides extraordinaires qu'il impoſa ſur le peuple, furent la ſemence d'une revolte. Un Partiſan ayant demandé dans la Halle à Paris, un denier à une herbiére pour une botte de creſſon, la populace s'amaſſà aux cris de cette femme, alla enfoncer l'Hôtel de ville pour avoir des armes, & y prit trois ou quatre mille maillets de fer, qui firent donner le nom de *Maillotins* à ces factieux. La ſédition commença en même tems à Rouen, à Orléans, & dans quelques autres villes, & elle auroit eu des ſuites funeſtes, ſi le Roi n'eût reprimé ces factieux en les puniſſant, ou par le dernier ſupplice, ou par des amendes pécuniaires, à ſon retour de Flandre. Il y étoit allé en perſonne, pour châtier les Rebelles de Gand, que Philippe d'Artevelle avoit ſoulevez contre leur Comte; & le Roi leur tua plus de 25 mille hommes en la bataille de Roſebeck, donnée le jeudi 27 ſeptembre de l'an 1382. Ainſi les villes de Flandre furent priſes, ou ſe ſoumirent à leur Seigneur, qui mourut l'an 1384, & laiſſa cette riche ſucceſſion à Marguerite mariée à Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, qui pacifia les troubles excitez ſous le régne de ſon beau-pére. En 1388, le Roi obligea le Duc de Gueldre de ſe ranger à ſon devoir, & prit d'abord le gouvernement de ſon Etat. Il accorda la tréve aux Anglois, & ratifia en 1391, une alliance que ſon pére avoit faite avec Robert d'Ecoſſe. Il accorda auſſi du ſecours aux Gênois, pour s'oppoſer aux Barbares d'Afrique, qui par leur pirateries ruïnoient le commerce ſur la Méditerranée. Enſuite le Roi ſe vit obligé de porter la guerre en Bretagne pour ſe vanger du Duc Jean de Montfort, qui donnoit retraite à Pierre de Craon. Ce dernier étoit coupable de la mort du Duc d'Anjou ſon Maître, & avoit été menacé par le Duc de Berry, frére de ce Duc. Il s'attira la haine du Duc d'Orléans, qu'il crut que le Connétable Olivier de Cliſſon lui avoit ſuſcitée; & pour s'en venger, il l'aſſaſſina, & ſe retira en Bretagne. Charles voulant tirer raiſon de cet outrage par la force, ſe mit en campagne au commencement du mois d'août en 1392; mais un jour le ſoleil lui donna ſi fort ſur la tête à la ſortie du Mans, qu'il tomba en frénéſie. La ſurpriſe que lui cauſa un homme inconnu, havre & défiguré, augmenta ſon mal. Il s'étoit préſenté à lui, & prenant la bride de ſon cheval, lui avoit dit; *Arrête, Roi, où vas-tu? tu es trahi*: enſuite de quoi il diſparut. Pour comble de malheur, un Page qui portoit une lance s'endormant à cheval, la laiſſa tomber ſur un caſque, qu'un autre portoit devant lui; de ſorte que le Roi croyant qu'on l'alloit livrer à ſes ennemis, fut agité d'un ſi cruel excès de furie, qu'il ſe jetta ſur ſes Pages & ſur ſes Officiers, en tua trois ou quatre, & ſe tourmenta juſqu'à ce qu'il tombât en pamoiſon. Il revint à ſoi trois jours après, & recouvra ſa ſanté; mais dans une maſcarade que l'on avoit faite, pour le divertir, le 19 janvier 1393, le feu prit à un habit poiſſé qu'on y portoit; ce qui le fit retomber en frénéſie: & cela arriva par l'imprudence du Duc d'Orléans ſon frére, qui s'étoit approché avec un flambeau, pour connoître les Acteurs qui répréſentoient des Sauvages. En 1395, il conclut une tréve pour quatre ans avec Richard II, Roi d'Angleterre, auquel on donna en mariage la Princeſſe Iſabelle, fille aînée de France; & il envoya un puiſſant ſecours à Sigiſmond de Luxembourg, Roi de Hongrie, contre les Turcs, qui gagnérent la bataille de Nicopolis en 1356. Il prit poſſeſſion de la Seigneurie de Gênes, par ſes Ambaſſadeurs, ſur la fin de la même année. En 1398, il reçut l'Empereur Wenceſlas à Rheims, & deux ans après il reçut de même à Paris Manuel Paléologue, Empereur d'Orient. Peu après, le Royaume ſe trouva malheureuſement partagé par les factions d'Orléans & de Bourgogne. Après le premier accident arrivé à Charles, les Ducs de Berry & de Bourgogne, s'étant fait déclarer Régens, donnérent de la jalouſie à Louïs Duc d'Orléans, qui prétendoit à cet emploi. Lorſque le Roi fut retombé dans ſon premier état, l'animoſité de ce Prince ſe ralluma; & Jean Comte de Nevers, qui avoit ſuccédé à ſon pére le Duc de Bourgogne, fit aſſaſſiner le Duc d'Orléans l'an 1407. Cette mort diviſa étrangement le Royaume, ce qui donna entrée aux Anglois. Jean s'étant ſaiſi de la perſonne du Roi, le mena en 1412 devant Bourges, où étoient enfermez grand nombre de Grands, qu'il obligea de venir à un accommodement; & puis Charles d'Albret Connetable perdit la bataille d'Azincourt, contre les Anglois, dite depuis *la Male journée*, le 25 octobre de l'an 1415, en laquelle quatre Princes du ſang, & la fleur de la Nobleſſe de France périrent, ou furent faits priſonniers. Ce malheur fut ſuivi de la perte de Rouen, de la Normandie, & du Maine, dans le tems que le Bourguignon, s'étant uni avec la Reine, fomentoit les deſordres de l'Etat. Ce Prince ſe ſervant de l'autorité du Roi, fit commettre des cruautez exécrables à Paris, où il fit maſſacrer le 18 juin de l'an 1418, le Connétable d'Armagnac, le Chancelier, & quelques autres, qu'il croyoit contraires à ſa faction. Mais il en porta la peine l'année ſuivante; car le Dauphin Charles, Duc de Berry, l'ayant attiré, ſous pretexte d'une conférence, à Montereau-faut-Yonne, l'y fit tuer par Tanegui du Châtel, l'an 1419. Philippe *le Bon*, ſon fils, voulant venger cette mort, s'unit, aux dépens de la France, avec Henri V, Roi d'Angleterre. De concert avec la Reine Iſabeau de Baviére, mére indigne & dénaturée, ils portérent le Roi à declarer, contre toutes les loix, le Dauphin incapable de ſuccéder à la Couronne, & la firent tranſmettre à l'Anglois, qui épouſa Catherine de France, derniére fille de Charles, & fut enſuite déclaré Regent du Royaume l'an 1420. Le Dauphin ſe retira dans l'Anjou, & la guerre fut plus ardente que jamais. Henri V mourut le 22 août, & le Roi Charles le 22 octobre de la même année 1422, âgé de 52 ans. *Voyez* ſes Ancêtres & ſa poſtérité à l'article de FRANCE.

* *L'Hiſtoire de Charles VI*, par deux Religieux de Saint-Denys. Monſtrelet. Froiſſard. Du Bellay. Jean Juvénal des Urſins. Le Laboureur. Mézeray. Le P. Anſelme.

CHARLES VII, Roi de France, ſurnommé *le Victorieux* & *le Bien-ſervi*, fils de CHARLES VI, naquit à Paris le 22 fevrier de l'an 1403. Il prit la qualité de Régent l'an 1418, & ſe fit couronner à Poitiers après la mort de ſon pére, dans le tems que ſa mére, d'intelligence avec ſes ennemis, fit proclamer Roi Henri VI, fils de Henri V, Roi d'Angleterre, & de Catherine de France. En 1422, les Bourguignons, à Mons en Vimeux, défirent ſes troupes, leſquelles venoient de vaincre à Beaugé en Anjou, les Anglois qui ſe croyoient invincibles. Ces derniers tenoient les meilleures provinces du Royaume; & comme Charles réſidoit au commencement dans le Berry, ils le nommerent *Roi de Bourges*. Il ſe mocqua lui-même de leur inſolence, & ne ſongea qu'à s'en venger. Pour y réüſſir, il attira dans ſon parti les plus grands Seigneurs du Royaume; gagna Artus Comte de Richemont, frére du Duc de Bretagne, en lui donnant l'épée de Connétable; & ſe ſervit de lui pour calmer les reſſentimens du Duc d'Orleans. Cependant les premiéres années de ſon régne ne furent pas heureuſes; car il perdit la bataille de Crévant près d'Auxerre, en 1423; celle de Verneuil au Perche, le jeudi 17 août 1424; & celle de Janville en Beauce, dite *des Harangs*, le ſamedi douziéme février 1427. Il gagna néanmoins celle de la Gravelle en Anjou l'an 1423, & le combat de Montargis en 1427; mais ſes ennemis, qui n'oublioient rien pour s'établir de plus en plus, mirent enfin le ſiége devant Orléans. Cette ville ſe défendit à peine ſous le Comte de Dunois, bâtard de la Maiſon d'Orléans, & le Roi méditoit déja ſa retraite en Dauphiné, lorſqu'une fille âgée de 18 à 20 ans, nommée *Jeanne d'Arc*, & depuis *la Pucelle d'Orléans*, ſe préſenta à Charles, & lui donna des marques indubitables de ſa miſſion. Ce fut par ſes Conſeils & par ſon ſecours que les Anglois furent chaſſez le dimanche huitiéme mai 1429, de devant Orléans, puis de Gergeau, de Beaugency; & que peu après le 18 juin de la même annee ils furent battus à Patay en Beauce. Les François animez par ces ſuccès, prirent pluſieurs autres villes dans la Champagne, Troyes, Châlons & Rheims, où Charles fut ſacré & couronné le 17 juillet 1429, par Renaud de Chartres, Archevêque de cette ville & ſon Chancelier. Ces proſpéritez furent ſuivies de pluſieurs autres; & le Roi défit le Prince d'Orange au combat d'Anton en Dauphiné le onziéme juin 1430. Jeanne d'Arc ayant accompli les deux points de ſa miſſion, qui étoient la levée du ſiége d'Orléans, & le ſacre du Roi, voulut ſe retirer en ſon païs; mais les priéres des gens de guerre, qui ſe croyoient invulnérables avec elle, l'arrêtérent. Elle fut bleſſée au ſiége de Paris, d'où le Roi fut repouſſé, & enſuite elle fut priſe devant Compiégne, menée à Rouen, & brûlée comme une ſorciére en 1431. Depuis cette mort, les affaires des Anglois allérent encore plus mal. Pour les rétablir, ils firent venir leur jeune Roi à Paris, & le couronnérent d'une double couronne; cérémonie qui ne produiſit aucun ſuccès. Charles appaiſa le Bourguignon, par un traité fait à Arras l'an 1435. Paris chaſſa les Etrangers l'année ſuivante, & le Roi y fit ſon entrée au mois de novembre 1437. A l'exemple de

de la capitale, plufieurs autres villes fecouérent le joug des Anglois, & fe rangérent fous l'obéïffance de leur légitime Souverain, qui diffipa en même tems quelques revoltes excitées par le Dauphin fon fils, fous le nom de la Praguerie en 1441 ; & ayant fait une tréve avec les Anglois à Tours en 1444, il tourna fes armes contre la ville de Metz, qu'il foumit. Enfuite la guerre s'étant rallumée contre les Anglois, il gagna fur eux la bataille de Formigni, le mécredi 15 avril de l'an 1450. Il prit Rouen, & foumit toute la Normandie, puis la Guienne, après la bataille de Caftillon gagnée le mardi 17 juillet 1453. Cette victoire fut fuivie de la prife de Bourdeaux, & de celle de Bayonne. Enfin Talbot, Général des Anglois, ayant été tué en la même année 1453, tout fe foumit, & il ne leur refta plus en France que la feule ville de Calais, qui ne put leur être enlevée que plus de cent ans après, en 1558. Le Roi aimoit avec une paffion extrême une fille nommée *la belle Agnès*, dont les charmes lui faifoient oublier quelquefois le foin de fes affaires. Louïs Dauphin, qui avoit envie de régner, fe fervant de ce prétexte, & de quelques autres auffi peu folides, fe retira chez le Duc de Bourgogne, & fut près de quatorze ans abfent de la Cour, où il ne revint qu'après la mort de Charles. Ce Roi s'imaginant qu'on le vouloit empoifonner, paffa fept jours de fuite fans rien prendre, après quoi il lui fut impoffible de rien avaler. C'eft ainfi qu'il mourut de faim à Mehun-fur-Yévre en Berry, le 22 juillet de l'an 1461, en la 58 année de fon âge, & après 38 ans & neuf mois de régne. C'eft ce Prince qui établit *la Pragmatique Sanction* à Bourges le feptiéme juillet 1438, & qui fit le premier alliance avec les Suiffes l'an 1453. *Voyez* fes ancêtres & fa poftérité à l'article de FRANCE. * Jean Chartier & Berry Héraut, *Hift. de Charles VII.* Monftrelet. Sainte-Marthe. Mézeray, &c.

CHARLES VIII, Roi de France, dit l'*Affable* & *le Courtois*, fils de Louïs XI, & de *Charlotte* de Savoye, né au château d'Amboife le famedi 30 juin 1470, fuccéda à fon pére à l'âge de treize ans en 1483, & fut facré à Rheims l'année fuivante par l'Archevêque Pierre de Laval. Pendant la minorité de ce Prince, Anne de France fa fœur aînée, femme de Pierre, Seigneur de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, fut déclarée Régente du Royaume, fuivant la derniére volonté du feu Roi. Louïs Duc d'Orléans premier Prince du fang, qui prétendoit à la Régence, fe ligua avec plufieurs autres Seigneurs, & mit fur pié une armée nombreufe. Elle fut défaite par Louïs II, Seigneur de la Tremouille, Lieutenant Général des troupes du Roi, à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier en Bretagne, le 26 juillet 1488 ; & c'eft ainfi que ce parti fut diffipé. Charles renvoya Marguerite, fille de Maximilien I, Empereur, qu'il avoit fiancée, & époufa en 1491, Anne Ducheffe de Bretagne, que l'Archiduc d'Autriche avoit lui-même époufée par Procureur. Enfuite il fit un traité de paix avec Henri VII, Roi d'Angleterre la même année, & un autre en 1493, avec l'Empereur Maximilien. Sa trop grande facilité lui fit remettre les Comtez de Rouffillon & de Cerdaigne, à Ferdinand V, Roi d'Aragon & de Caftille, pour l'empêcher d'affifter Ferdinand, Roi de Naples, contre lequel Charles levoit des troupes, à la perfuafion de Ludovic Sforce, ufurpateur du Duché de Milan. Ce jeune Roi avoit réfolu la conquête du Royaume de Naples, dont Charles héritier du Roi René, avoit cédé les droits à Louïs XI. Il mit pour cela une armée en campagne, partit de Grenoble le 29 du mois d'août de l'an 1394, & paffa à Turin le cinquiéme feptembre, où il emprunta les pierreries de la Ducheffe de Savoye, pour les engager de fon confentement, & trouver de l'argent deffus. Enfuite il alla à Pavie, à Plaifance, à Fornoue, à Florence, & puis à Rome, où il arriva le dernier jour de l'année. Le Pape Alexandre VI, fortant du Château S. Ange où il s'étoit retiré, reçut le Roi dans l'églife de S. Pierre le 16 janvier ; & quoi qu'ennemi des François, il fut obligé de lui donner l'inveftiture du Royaume de Naples, & de le couronner Empereur de Conftantinople. Le Roi Charles fortit de Rome le 28 janvier 1495, prit Capoue, & ayant appris la fuite d'Alfonfe fils de Ferdinand, entra dans Naples, le 22 février. Pour conferver ce Royaume, dont la conquête n'avoit couté que quatre mois, Gilbert de Bourbon Comte de Montpenfier y fut laiffé Gouverneur avec 4000 François, dont l'infolence irrita tellement les Napolitains, qu'ils fe revoltérent bien-tôt après. Cependant les Italiens, à qui les heureux fuccès de Charles avoient infpiré une furieufe jaloufie, entreprirent de le perdre à fon retour. Le Pape, les Vénitiens, l'infidéle Sforce Duc de Milan, & Ferdinand s'étant liguez avec l'Empereur & le Roi d'Aragon, formérent une armée de plus de quarante mille hommes, & coupérent chemin à celle de Charles, qui n'étoit au plus que de huit mille combattans. Ce Conquérant leur paffa fur le ventre, gagna la bataille de Fornoue le fixiéme juillet 1495, d'autant plus glorieufe, qu'il n'y perdit que quatre-vints hommes, & délivra le Duc d'Orléans fon coufin, affiégé dans Novare. Lorfqu'il fut de retour, il médita pendant quelque tems, un fecond voyage en Italie, puis quitta ce deffein, pour ne plus fonger qu'à maintenir fon Royaume en paix ; mais en 1497 étant à Amboife, féjour qu'il aimoit, parce qu'il y avoit pris naiffance, & regardant d'une galerie du château jouer à la paume dans les foffez, il fut atteint d'apoplexie, & mourut dans le même lieu fur une méchante paillaffe le feptiéme avril. D'autres difent qu'il donna du front contre le feuil de la porte, qu'il en perdit toute connoiffance, & qu'il mourut de ce coup, âgé de 27 ans, huit mois & huit jours, après avoir régné quatorze ans, fept mois & neuf jours. *Voyez* fes ancêtres & fa poftérité à l'article de FRANCE. * Philippe de Comines, *Mémoires.* Robert Gaguin, *Hift.* André de la Vigne. Guillaume de Jaligny, *en fa Vie.* Belleforêt. Paul Jove. Guichardin, &c.

CHARLES IX, Roi de France, fecond fils de HENRI II, & de *Catherine* de Médicis, naquit à S. Germain en Laye, le 27 juin 1550. Il porta d'abord le titre de Duc d'Orléans, fuccéda à fon frére François II, à l'âge de dix à onze ans, & fut facré à Rheims le 15 mai 1561, par le Cardinal de Lorraine, qui avoit couronné fon pére & fon frére. La Reine Catherine fa mére fe fit déclarer Régente & fit Lieutenant-Général du Royaume Antoine de Bourbon Roi de Navarre, n'oubliant rien pour ménager en même tems le parti des Princes de Bourbon, & celui des Guifes. La facilité qu'elle eut à accorder aux Calviniftes ce qu'ils demandoient, leur donna l'afsûrance de s'élever plus ouvertement ; & l'affemblée des Notables à Saint-Germain, auffi-bien que le Colloque de Poiffi, où l'on difputa en 1561 fur la créance des articles conteftez, ne produifirent qu'une plus grande aigreur. Les Calviniftes peu fatisfaits de l'Edit de janvier en 1562, prirent les armes par tout, & fe rendirent maîtres des villes d'Orléans, de Lyon, de Bourges, de Tours, de Poitiers, d'Angers, & de plufieurs autres fous le commandement du Prince de Condé. Les troupes des Catholiques, conduites par le Connétable Anne de Montmorency, les battirent à la journée de Dreux, le 19 décembre 1562, où les deux Généraux furent faits prifonniers : le Connétable, par l'Amiral de Châtillon fon neveu, l'un des Chefs Proteftans ; & le Prince de Condé, par le Duc de Guife, qui fut tué le 20 février de l'année fuivante au fiége d'Orléans, par Poltrot, Seigneur de Méré, Huguenot. Dans la fuite le Royaume fut continuellement déchiré par les guerres & les divifions. Rouen, où le Calvinifme s'étoit fortifié, fut affiégé deux fois, & le Roi de Navarre y fut bleffé au dernier fiége en 1562. La paix qu'on fit enfuite le 18 mars, ne fit que flatter le mal fans l'appaifer. Après que Charles IX eut été declaré majeur, il conclût un traité de paix avec les Anglois, alla vifiter les provinces du Royaume, & s'aboucha à Bayonne avec la Reine d'Efpagne fa fœur, en 1565. Au retour, l'affemblée des Etats fe tint à Moulins en 1566 ; mais les Huguenots s'étant voulu faifir de fa perfonne, lorfqu'il retournoit de Meaux à Paris le 27 feptembre, ce procédé rompit la paix. Les Proteftans reprirent les armes, & furent défaits à la bataille de Saint-Denys, donnée le dixiéme novembre de l'an 1567, par le Connétable, qui y mourut des bleffures qu'il y avoit reçues à l'âge de 80 ans. Henri, Duc d'Anjou, frére du Roi, prit la conduite des armées, & gagna la bataille de Jarnac, après laquelle le Prince de Condé prifonnier, fut tué de fang froid par Montefquiou le 13 mars 1569. Le Duc d'Anjou gagna encore la bataille de Montcontour en Poitou, le troifiéme octobre de la même année. Charles IX propofa peu après le mariage du Roi de Navarre, depuis Henri *le Grand*, avec Marguerite, fœur du Roi ; ce qui fut exécuté. Ce projet qui paroiffoit avoir pour but la réünion des deux partis, n'étoit qu'un piége dreffé, pour attirer les principaux Chefs des Rebelles, que l'on vouloit perdre. En effet, après la cérémonie des noces, l'Amiral de Coligni fut bleffé ; & quelques jours après, il fut le premier, par lequel on commença la fanglante journée de la faint Barthélemi, un dimanche 24 août de l'an 1572. Le carnage fut horrible à Paris & par toute la France, où l'ordre fut porté à même jour & à même heure contre les Calviniftes. Ce maffacre ne fit pourtant qu'irriter le mal. L'année fuivante fut employée au fiége de Sancerre en Berry, & à celui de la Rochelle. Dans le tems que le Duc d'Anjou attaquoit cette derniére ville, défendue par la Noue, on lui donna avis qu'il venoit d'être élu Roi de Pologne. Il alla prendre poffeffion de cette Couronne, qu'il quitta fix ou fept mois après, étant rappellé en France, par la mort du Roi Charles fon frére, arrivée le 30 mai 1574. Fête de la Pentecôte, non fans foupçon de poifon. Ce Prince étoit âgé de 24 ans, dix mois & quelques jours, & avoit régné 13 ans, cinq mois & 25 jours. *Voyez* fes ancêtres & fa poftérité à l'article de FRANCE. Charles IX avoit le courage élevé, l'efprit vif & fubtil, & beaucoup d'éloquence ; mais il étoit violent, emporté, diffimulé, & avoit contracté la mauvaife habitude de jurer fréquemment. Il faifoit bien des vers, & aimoit fort la chaffe, dont il compofa un Traité, qu'il dicta à M. de Villeroi. Nous avons encore des Poëfies de fa façon. On affure que ce Prince, parlant des Poëtes, difoit ordinairement, qu'il les falloit traiter comme on fait les bons chevaux, les bien nourrir, & ne les pas raffafier, de crainte de les rendre oififs. Le cours de fon régne devint funefte par un grand nombre de combats, de fiéges de villes, de pilleries, de meurtres, & par le cruel maffacre de la faint Barthélemi. Les triftes fuites de ce carnage l'irritérent contre les Guifes, qui en avoient été les premiers auteurs, & qui dans cette occafion avoient peut-être eu plus d'égard à leur haine particuliére & à leur propre ambition, qu'à la gloire du Prince & à la tranquilité du Royaume. Charles avoit réfolu de le gouverner par lui-même, s'il eut vécu davantage. Il dit en mourant, qu'il s'eftimoit heureux de mourir dans un âge, où il ne laiffoit point d'enfans après lui, qui puffent être héritiers de la Couronne, n'ayant que trop expérimenté par lui-même, combien eft miférable la conduite d'un Prince, qui monte fur le thrône, étant encore enfant, & lorfqu'il ne peut gouverner que par le miniftére des autres. * De Thou, *Hift.* Davila, *Mémoires de Caftelnau.* Pierre Matthieu. Mézeray, &c.

PRINCES DU SANG DE FRANCE.

CHARLES, furnommé *le Gros* ou *le Gras*, Empereur, que quelques uns font Roi de France, parce qu'il gouverna le Royaume après la mort de Carloman, & pendant l'enfance de Charles *le Simple*, étoit troifiéme fils de Louïs I, Roi de Germanie. *Voyez* CHARLES III, dans l'article des Empereurs du nom de CHARLES.

CHARLES MARTEL, Maire du Palais, & Prince des François, étoit fils de PEPIN, furnommé *Hériftal*, qui l'avoit eu d'une feconde femme nommée *Alpaïde.* Après la mort de ce Prince, Plectrude fa marâtre, le fit arrêter à Cologne; mais Charles en fortit peu de tems après en 715 Il commença par faire la guerre à Rainfroy, Maire du Palais du Roi Chilperic II, & le défit entiérement à la bataille de Vinciac près de Cambray, le dimanche de la paffion 21 mars 717, & à la journée de Soiffons l'année fuivante. Enfuite, il s'empara du gouvernement de la France, & vainquit en trois rencontres les Saxons, puis les Allemands, les Bavarois & les Noriciens en 728 & 729. Il vainquit auffi Eudes Duc d'Aqui-

d'Aquitaine, & ensuite, les Sarrasins. Abdérame Chef de ces Barbares faisoit des ravages incroyables dans l'Aquitaine. Charles s'opposa à leurs violences, & dans une campagne près de Tours, entre les riviéres de Loire & du Cher, il en tua, non pas trois cens quinze mille, comme on l'a cru, mais une très-grande multitude, avec leur Général Abdérame. Les Annales de Fulde fixent cette victoire au 22 juillet 726; mais celles de Metz & les plus anciennes Chroniques la placent sous l'an 732. Depuis, Charles prit la Bourgogne, marcha contre les Frisons en 733 & 734, soumit Plunaud, fils & successeur d'Eudes, Duc d'Aquitaine, l'année suivante; & éteignit en 736, une revolte qui s'étoit élevée dans la Saxe. Ce fut la même année qu'il se mit en campagne contre les Sarrasins, qui avoient repassé en France. Il leur enleva Avignon, qu'ils avoient pris; les chassa du Bas Languedoc; & défit leur armée commandée par Amorroz, sur la riviere de Berre, dans la vallée de Corbiere, en 737. Il prit encore Beziers, Agde, Maguelonne & Nîmes sur ces Barbares. Peu après, il dompta une seconde fois les Saxons qu'il rendit tributaires; & se vit obligé de combattre encore les Sarrasins en 738. Il s'empara une seconde fois d'Avignon; & chassa de Marseille & de la Provence le traître Mauronte, qui avoit appellé les Sarrasins. Pendant sa derniére maladie, il protégea le Pape Grégoire III, contre le Roi des Lombards, & mourut enfin à Crassi sur Oise, le 22 octobre, l'an 741, âgé de 50 ou 55 ans, après en avoir gouverné 24. Cette inclination martiale, qui lui faisoit avoir toûjours les armes à la main, lui fit donner le surnom de *Martel*. Il fut enterré en grande pompe dans l'église de Saint-Denys en France. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. **Les Annales de Metz & de Fulde.* Aimoin. Oderic Vitalis. Sainte-Marthe. Adrien de Valois. Mézeray, &c.

CHARLES, fils aîné de CHARLEMAGNE, né en 776, fut fait Roi de la France Orientale, par le testament que son pere fit l'an 806. Ce Prince alla au devant du Pape Léon III, qui venoit en France, pour recevoir ce Pontife. Il s'employa avec grand soin, a dompter ce qui restoit de peuples idolâtres d'Allemagne. Il remporta une grande victoire sur les Bohémiens, tua leur Duc Lécho en 805, & vainquit les Esclavons Sorabes, qui habitoient sur l'autre rive de l'Elbe. Charles mourut le quatriéme décembre 811, sans enfans. * Eginhart, *en la Vie de Charlemagne.* Aimoin, *Hist. de France, l. 4.*

CHARLES, fils de PEPIN I, Roi d'Aquitaine, & petit-fils de Louïs *le Pieux*. Son grand-pére l'exclut de l'héritage paternel avec son frére Pepin II. Lorsqu'en 849, il voulut assister son frére contre Charles *le Chauve*, il fut pris & enfermé dans un cloître par ordre de Charles. En 856, il fut élu Archevêque de Mayence. * Serrarius.

CHARLES DE FRANCE, Roi d'Aquitaine, étoit fils du Roi CHARLES II, dit *le Chauve*, Roi de France & Empereur, & de sa premiére femme *Ermentrude*. Il fut sacré Roi d'Aquitaine à Limoges le 15 octobre de l'an 855, & mourut près de Bozançois, d'une blessure à la tête, le 29 septembre de l'an 866. Il fut enterré à saint Sulpice de Bourges. * *Les Annales de* saint Bertin. Sainte-Marthe, &c.

CHARLES, Roi de Provence, & d'une partie de la Bourgogne, troisiéme fils de l'Empereur LOTHAIRE I, & d'*Ermengarde*, succéda à son pére en 855, & ne fit rien de mémorable. On dit qu'il mourut sans lignée en 863, & qu'il fut enterré dans l'église de l'Abbaïe de Saint-Pierre à Lyon. Une Chartre du Chapitre de Carpentras lui donne treize années de régne. * Du Chêne, *Hist. de Bourgogne, l. 2. ch. 9.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal.* Bouche, *Hist. de Provence, l. 5 ch. 6. &c.*

CHARLES DE FRANCE, fils puîné de Louïs V, dit d'*Outremer*. *Cherchez* CHARLES, I. de ce nom, Duc de Lorraine.

CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou. *Cherchez* CHARLES, I. de ce nom, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence.

CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, d'Alençon, de Chartres, du Perche, d'Anjou & du Maine, Pair de France, fils puîné du Roi PHILIPPE *le Hardi*, naquit en 1270. On le surnomma *le Défenseur de l'Eglise*, & c'est de lui qu'on a dit, qu'il étoit *fils de Roi, frére de Roi, oncle de trois Rois, & pére de Roi, sans avoir été lui-même Roi*: car il étoit frére de Philippe *le Bel*, oncle de Louis *Hutin*, de Philippe *le Long* & de Charles *le Bel*, & pére de Philippe *de Valois*. C'est lui qui a laissé le nom de Valois à la premiére branche collatérale, qui a régné dans la troisiéme race, pendant 260 ans. En 1283, le Pape Martin IV investit Charles de Valois du Royaume d'Aragon, dont il prit d'abord le titre, qu'il quitta ensuite pour le bien de la paix. Il fit la guerre en Guienne en 1295, puis aux Flamands en 1299, & il prit leur Comte avec ses deux fils. Depuis, en 1301, il passa en Italie au secours de l'Eglise, & du Roi de Sicile, & prit la qualité d'Empereur de Constantinople, à cause de *Catherine* de Courtenay sa deuxiéme femme. Le Pape Boniface VIII le nomma Vicaire & Défenseur de l'Eglise, Comte de la Romagne, & Pacificateur de la Toscane, après que par sa prudence il eut terminé les différens des Florentins, qui étoient divisez en deux partis, l'un des Blancs & l'autre des Noirs. Charles chassa quelques uns des premiers, entre lesquels se trouva le Poëte Dante, qui pour s'en venger, écrivit très-insolemment contre ce Prince, & contre la Maison de France. Le Comte fit un traité à Rome avec Charles II, Roi de Sicile, & passa dans cette isle contre Frédéric, qu'il obligea d'abandonner toutes ses conquêtes de la Pouille & de la Calabre, & de demander la paix, qu'on lui accorda le 26 de septembre 1302. Ensuite Charles, très-irrité contre le Pape Boniface VIII, revint en France le septiéme novembre de la même année. Ce Pape lui avoit manqué de parole, après lui avoir promis de lui procurer l'Empire d'Occident qu'il fit avoir à Albert Duc d'Autriche, dont il confirma l'élection. Ce procédé injurieux de Boniface choqua justement le Comte de Valois & le Roi Philippe son frére qui ne se négligea pas dans les occasions où il s'agit de lui faire connoître son ressentiment. Charles se trouva en 1305, à Lyon, au couronnement du Pape Clément V, & eut encore part aux affaires, sous le regne de ses trois neveux. Charles *le Bel* l'envoya contre le Roi d'Angleterre en Guienne, où il soumit tout le païs d'entre les rivieres de Dordogne & de Garonne. Cette conquete obligea l'Anglois à envoyer faire hommage au Roi, & à demander la paix. Charles mourut de paralysie à Nogent le 16 décembre 1325, & fut enterré dans le chœur des Jacobins de Paris, où l'on voit son tombeau. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Nicolas Berenger, *Valois Franç.* Sainte Marthe, *Hist. Généal. de France, &c.*

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, puis de Normandie & de Guienne, étoit fils du Roi CHARLES VII, & de *Marie* d'Anjou, & frére du Roi Louïs XI. Il prit naissance au château de Montis-lez-Tours le 28 décembre 1446, & porta d'abord le titre de Duc de Berry. En 1464, il se joignit à Charles de Bourgogne pour faire la guerre au Roi son frére, sous prétexte du *Bien public*; car c'est le nom qu'on donna à cette Ligue. Par le traité de Conflans de l'an 1465, il fut établi Duc de Normandie, & & enfin Duc de Guienne le 29 avril 1469. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de saint Michel le premier août suivant; & il mourut à Bourdeaux le douziéme mai de l'an 1472, ayant été empoisonné par Jean Favre Versois, Abbé de Saint-Jean-d'Angély son Aumonier. On dit que ce fut par ordre du Roi Louis XI. Son corps fut enterré à saint André de Bourdeaux. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Philippe de Comines, *Mémoires* Pierre Matthieu, *Histoire de Louis XI.* Sainte-Marthe, *Hist. Généalogique de la Maison de France, &c.*

CHARLES DE FRANCE, Duc d'Orléans, fils du Roi FRANÇOIS I, & de *Claude* de France, naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 22 janvier de l'an 1522, & porta le titre de Duc d'Orléans, de Bourbon, d'Angoulême, de Châtelleraud, de Comte de Clermont & de la Marche, & fut Pair & Grand-Chambrier de France, & Gouverneur de Champagne & de Brie. Le Roi son pére lui donna en 1542 le commandement de l'armée qu'il envoya contre l'Empereur dans le Luxembourg, où il prit Damvilliers, Arlon, Yvoy & Luxembourg. On espéroit de grandes choses de ce Prince, qui mourut sans alliance, le neuviéme septembre de l'an 1545, d'une pleurésie, dans l'Abbaïe de Forestmontier, près d'Abbeville, quelques-uns disent de poison. Son corps fut porté depuis en 1547, dans l'Abbaïe de Saint-Denys, avec celui du Roi son pére. * Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de la Maison de France.* François de Beaucaire, de Langey, &c.

CHARLES DE FRANCE, Duc de Berry, troisiéme fils de Louïs Dauphin, & petit-fils du Roi Louis XIV, né au château de Versailles le 31 août 1686, fut Duc de Berry, d'Alençon & d'Angoulême, Vicomte de Vernon, d'Andely & de Gisors, Seigneur des Châtellenies de Cognac & de Merpins, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, mourut au château de Marly le quatriéme mai 1714, en sa 28 année, & est enterré à Saint-Denys en France, & son cœur au Val de Grace. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE.

DUCS de BOURBON.

CHARLES, I. de ce nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont & de Forez, Seigneur de Beaujolois & de Dombes, &c. Pair & Chambrier de France, & Gouverneur du Languedoc, étoit fils de *Jean* I, Duc de Bourbon, & de *Marie* de Berry. Il se déclara pour le Dauphin, qui fut depuis le Roi Charles VII, & lui soumit Béziers. Ce Roi lui donna le gouvernement de l'Isle de France, & l'employa en différentes occasions; sur tout pour la paix d'Arras, que le Duc de Bourbon conclut en 1435, avec le Duc de Bourgogne. Depuis, il favorisa les desseins du Dauphin Louïs, ce qui lui suscita des affaires à la Cour; mais il trouva moyen de faire la paix, & mourut à Moulins le quatriéme décembre de l'année 1456. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BOURBON. * Noël Cousin, *Ephemer. Bourbon.* Monstrelet. Sainte-Marthe. Mezeray.

CHARLES II, Cardinal de Bourbon, Archevêque & Comte de Lyon, Vicelégat d'Avignon, &c. étoit fils de CHARLES, I. du nom, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne. Il prit le titre de Duc de Bourbon après la mort de Jean second son frére, mort sans enfans légitimes, le premier avril 1488. Charles avoit d'abord été Administrateur de l'Evêché de Clermont, Prieur de la Charité-sur-Loire, Abbé de Fleury & de Saint-Vast d'Arras, puis Archevêque de Lyon, après Amédée de Talaru, comme veulent les Historiens de Lyon, ou après Géofroy Vassalieu, selon Messieurs de Sainte-Marthe. Il fit tenir en 1449 un Concile à Lyon, pour finir le schisme de Felix V, contre le Pape Nicolas V; & le succès de cette Assemblée fut très-heureux. Louis XI, qui le considéroit beaucoup, le choisit pour être parrain de son fils Charles VIII, & l'employa pour ménager un traité entre Charles, Duc de Bourgogne, & François II, Duc de Bretagne. Enfin il fut fait Cardinal par le Pape Sixte IV, l'an 1476, après avoir été Légat d'Avignon. Il se trouva à l'entrevue que le Roi Louis XI & Edouard Roi d'Angleterre eurent à Péquigny, pour la confirmation du traité qui avoit été fait entre les deux Couronnes. Philippe de Comines dit, *que le Roi Louis XI ayant invité le Roi d'Angleterre à venir à Paris pour s'y divertir avec les Dames, lui proposa en même tems le Cardinal pour Confesseur, comme celui qui l'absoudroit très volontiers de ce peché; ce que le Roi d'Angleterre* (dit le même Auteur) *prit à grand plaisir, sachant bien que le Cardinal étoit bon compagnon.* Il mourut à Lyon le 13 septembre 1488, & il est enterré dans l'église de saint Jean de la même ville, en la chapelle qu'il y fit bâtir. *Voyez* l'article de BOURBON. * *Memoires de* Philippe de Comines, *l. 4. ch. 10.* Sainte-Marthe, *Histoire Généalogique de France, l. 2. ch. 10. & Gall. Christ. tome 1.*

CHARLES, III. du nom, Duc de Bourbon, d'Auvergne,

gne, & de Châtelleraud, Comte de Clermont en Beauvaisis, de Montpensier, de Forez, de la Marche, &c. Gouverneur de Languedoc & de Milan, Pair, Chambrier, & Connétable de France, étoit fils de GILBERT de Bourbon, Comte de Montpensier, & de *Claire* de Gonzague. Il naquit le 27 février de l'an 1489, & dès son jeune âge il s'accoutuma aux grandes actions. En 1507, il accompagna le Roi Louïs XII, à son voyage de Gênes, & deux ans après il paya très-bien de sa personne, à la bataille d'Agnadel. En 1512, il commanda l'armée destinée pour recouvrer la Navarre, & l'année suivante il s'opposa aux Suisses, qui étoient descendus en Bourgogne. Le Roi François I, lui donna la dignité de Connétable de France, dont les lettres lui furent expédiées le deuxiéme janvier 1515. Charles suivit ce Monarque en Italie, & combattit vaillamment à la bataille de Marignan, & à la conquête de Milan, où il fut laissé Gouverneur. Quelque tems après il fut rappellé, & se trouva en 1520, à l'entrevue des Rois de France & d'Angleterre, entre Ardres & Guines. Son humeur taciturne & fiére ne le rendoit point agréable à François I, Prince enjoué & d'un accès facile. Il lui en donna une preuve lorsqu'il lui préféra le Duc d'Alençon, pour lui confier le commandement de l'avant-garde, & qu'il negligea le conseil que le Connétable donnoit au Roi, de charger l'armée de l'Empereur dans la retraite. Le Roi servoit en cela la passion de sa mére Louïse de Savoye, mortellement offensée de ce que le Connétable ne faisoit aucun cas de l'amour qu'elle avoit pour lui. Elle resolut de s'en venger aux dépens de son fils & de toute la France. Dans cette vue, elle se ligua avec le Chancelier & l'Amiral, le fit dépouiller des principales fonctions de sa charge, & empêcha son mariage avec Renée sœur de la Reine. Elle n'en demeura pas là. Elle lui intenta un procès au Parlement pour le faire dépouiller de son Duché de Bourbon, & des autres grands biens que sa femme Susanne, fille unique & héritiére de Pierre, II. du nom, Duc de Bourbon, & d'Anne de France, morte sans enfans, lui avoit laissez. Elle prétendoit à cette succession, comme étant fille de Charles I, & fille de Marguerite, mariée à Philippe Duc de Savoye: ce qui fut le prétexte dont elle se servit pour chicaner le Connétable. Celui-ci disoit que toute la succession de la Maison de Bourbon lui appartenoit, par le *fideicommis*, qui est particulier à cette famille, à l'exclusion même de Susanne, fille de Pierre de Bourbon. Aussi, lorsque Charles l'épousa, on étoit convenu, pour terminer toute dispute par ce mariage, que si elle mouroit la premiére, tout le droit de la succession de Bourbon lui retourneroit; mais Louïse de Savoye, qui étoit une Princesse impérieuse, recommença le procès & poussa le Duc de Bourbon à bout. Il perdit son procès. Poussé par le desespoir, il traitta avec l'Empereur, qui lui promit tout l'ancien Royaume d'Arles avec le titre de Roi, & la Reine Douairiére de Portugal, sa sœur, en mariage. François I, ayant découvert cette conspiration, vouloit le faire arrêter, mais le Connétable s'évada, accompagné d'un seul Ecuyer nommé Pomperan. Il passa en Allemagne & de là à Genes, pour conférer des desseins de la guerre avec Charles de Lannoy, Viceroi de Naples, qui eut le commandement général des armées, après la mort de Prosper Colonne, arrivée en 1523. Le Connétable fut mis à la tête d'une armée, & chassa celle des François, commandée par Bonnivet. Le Connétable avoit une prétention particuliére sur la Provence, fondée sur ce qu'*Anne* de France, Duchesse de Bourbon, sa belle-mere, lui avoit cede, par son testament, tout le droit qu'elle y avoit, en vertu d'une autre cession faite en sa faveur par le Duc de Lorraine René II. Il entra donc dans la Provence avec treize mille hommes de pié & trois mille chevaux. On prétend qu'il avoit moins en vue de s'arrêter en Provence, que de pénétrer jusques dans le Berry, s'imaginant que la Noblesse de ses Terres le joindroit incessamment; mais l'Empereur l'obligea d'assiéger Marseille. Il y trouva beaucoup de résistance, fut obligé de lever le siége, & de repasser précipitamment en Italie. François I, étant allé mettre le siége devant Pavie, Charles de Bourbon qui avoit ramené un renfort d'Allemagne, fit lever le siége, battit l'armée, & le Roi fut fait prisonnier. En 1526, il prit le château de Milan, & força le Duc Sforce de capituler & d'en sortir. L'armée de Charles se mutinant parce qu'il ne la payoit point, il lui promit le sac de la ville de Florence ou de Rome. Le sort tomba sur la seconde par la faute que fit Clément VII, de licentier ses troupes, sous la foi d'une tréve insidieuse de huit mois, que Charles de Lannoy, Viceroi de Naples, & Dom Hugo de Moncada avoient conclue avec lui. Charles fut tué à ce siége d'un coup d'arquebuse. On doute encore aujourd'hui s'il fut tué par les ennemis ou par les siens. Louïs de Gombauld, Ecuyer du Connétable, voyant ce qui étoit arrivé, couvrit adroitement de sa casaque le corps de son Maître, afin que les Allemans ignorant cet accident, poursuivissent une victoire qui leur étoit assurée. Cela réussit. Rome fut prise & le Pape aussi. La mort de Charles de Bourbon est placée par Guichardin au sixiéme mai 1527, mais selon Nardi elle arriva le huitiéme. Voici le portrait que S. Evremond fait du Connétable

Bourbon ce fier Sujet, le fameux Connétable,
Aux Dames dédaigneux, au Maître redoutable,
Pour & contre la France également Vainqueur,
Au Pape, au Roi funeste & craint de l'Empereur,
Qui mettoit Rome aux fers, & sans sa destinée
Par un ordre absolu qui l'auroit gouvernée,
Ce Bourbon autrefois & si brave & si beau,
Laisse un nom inutile & manque de tombeau.

Son corps fut porté à Gaiette dans le Royaume de Naples où l'on voit son tombeau avec cette épitaphe en Espagnol

Francia me diò la leche,
Espagna suerte y ventura;
Roma me diò la muerte,
Y Gaeta la sepultura.

* Mézeray, *Abbrége Chronol. tome* 4. Amelot de la Houssaye, *Mémoires, tome* 1. *p.* 469, *&c.* S. Evremond, *tome* 3. *in quarto, p.* 61. *Voyez* BAYARD (Pierre du Terrail.)

CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, Pair de France, &c. Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, étoit fils aîné de FRANÇOIS de Bourbon & de *Marie* de Luxembourg, & naquit à Vendôme le deuxiéme juin de l'an 1489. En 1507, il suivit le Roi Louïs XII, à son voyage de Gênes, & combattit en 1509, à la bataille d'Agnadel, où il fut fait Chevalier de la main même de ce Monarque. François, I. du nom, le créa Duc de Vendôme, & l'employa en diverses occasions, après avoir connu son courage à la conquête de Milan, & à la bataille de Marignan en 1515. Il étoit alors Gouverneur de Paris, & de l'Isle de France. Le Roi lui donna encore, en 1518, le gouvernement de Picardie, où il contraignit le Comte de Nassau de se retirer de devant Méziéres, qu'il avoit assiégée. La conduite du Connétable de Bourbon ne l'ébranla point: aussi le Roi sûr de sa fidélité, lui continua ses emplois, & en tira de très-bons services. Il mourut à Amiens d'une fiévre maligne, le jour de Pâques fleuries, 25 mars 1537. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BOURBON. * Martin du Bellay. Sainte-Marthe. Le P. Anselme.

CHARLES DE BOURBON, Comte de Soissons & de Dreux, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dauphiné & de Normandie, étoit fils puîné de Louïs de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, & de *Françoise* d'Orléans sa deuxiéme femme, & naquit à Nogent-le-Rotrou, le troisiéme novembre 1566. Il étoit assez bien à la Cour, sous le régne de Henri III; mais dans la suite ayant eu quelque mécontentement, il embrassa le parti du Roi de Navarre, & combattit pour lui, à la bataille de Coutras en 1587. Quelque tems après il rentra dans les bonnes graces du Roi, il assista aux Etats de Blois; & en 1589, il soutint tout un jour l'effort de l'armée de la Ligue, dans un combat donné aux fauxbourgs de Tours, où il étoit venu trouver le Roi. Ensuite ayant eu le commandement de l'armée de Bretagne, il y fut fait prisonnier, & fut conduit à Nantes, d'où il se sauva. Il amena à Dieppe du secours au Roi Henri *le Grand*, qui lui donna la charge de Grand-Maître de France. Il commanda la Cavalerie au siége de Paris en 1590, & l'année suivante il servit à celui de Chartres. Charles entra depuis dans les intrigues du Cardinal de Bourbon son frére, qui vouloit former un tiers parti; mais sans succès. En 1594, il assista au sacre du Roi Henri IV, où il répréfenta le Duc de Normandie. Il répréfenta aussi le Duc de Guienne, au sacre du Roi Louïs XIII, en 1610. Charles étoit alors Gouverneur de Dauphiné. Il mourut à Blandi en Brie, le premier novembre de l'an 1612, & fut enterré dans la Chartreuse de Gaillon. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BOURBON. * De Thou. Davila. Pierre Matthieu. *Mémoires de Sully*. Sainte-Marthe. Le P. Anselme.

CHARLES DE BOURBON, Prince de la Roche-sur-Yon, Duc de Beaupreau, Comte de Chemillé, & Gouverneur de Dauphiné, fils puîné de Louïs de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-sur-Yon, & petit-fils de JEAN de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, servit sous les Rois François I, Henri II, & Charles IX. Henri II lui donna le gouvernement de Dauphiné, & érigea en Duché & Pairie sa Terre de Beaupreau en Anjou, où Charles mourut le sixiéme octobre 1565. *Voyez* ses ancêtres à l'article de BOURBON. * De Thou. Sainte-Marthe, &c.

CHARLES DE BOURBON, Seigneur de Carency, de Buquoy, &c. étoit fils de JACQUES & d'*Antoinette* de la Tour. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de BOURBON.

CHARLES, II. du nom, Cardinal de Bourbon, Archevêque de Rouen, Evêque de Beauvais, & Légat d'Avignon, Pair de France, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Saint-Denys, de Saint-Germain-des-Prez, & de Saint-Ouen, naquit à la Ferté-sous-Jouare en Brie le 22 décembre de l'an 1523. Il étoit fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme. En 1540, il fut pourvu de l'Evêché de Nevers, puis de celui de Xaintes, & ensuite de l'Archevêché de Rouen, après George d'Amboise, en 1550. Le Pape Paul III l'avoit déja fait Cardinal en 1548. Il assista au Colloque de Poissy, & aux Etats assemblez à Orléans. Il travailla avec un soin particulier, pour le bien de l'Eglise Romaine contre les efforts des Protestans. Il leur défendit les assemblées, célébra un Concile l'an 1581, & porta les autres Prélats de France à les traiter avec la même sévérité, leur en ayant fortement parlé dans l'assemblée du Clergé, à laquelle il présida l'an 1580. Charles administra aussi l'Evêché de Beauvais, lorsque le Cardinal de Châtillon se fut déclaré pour le parti des Réformez; mais sa trop grande facilité fut cause que les principaux Chefs de la Ligue empruntérent son nom, à dessein de se faire un Roi qu'ils pussent gouverner. En effet, ils l'élurent après Henri III, & le nommérent Charles X, pour exclurre Henri *le Grand* son neveu de la Couronne. Il mourut le neuviéme mai de l'an 1590, à Fontenay-le-Comte. * Sponde. De Thou. Petramellarius & Sainte-Marthe, *Hist. Gen. de la Maison de France, tome* 2: *& Hist. de la France Chrét. tome* 1. *p.* 605. Le P. Anselme.

CHARLES III, dit *le Cardinal de Bourbon le jeune*, étoit quatriéme fils de Louïs de Bourbon, Prince de Condé & d'*Eléonore* de Roye, & naquit à Gandelus en Brie en 1562. Il fut Archevêque de Rouen après son oncle Charles II. Le Pape Grégoire XIII le fit Cardinal l'an 1583, & bien qu'il eût été élevé parmi les Réformez, il demeura constamment attaché à la Religion Romaine. Ce Prélat mourut dans son Abbaïe de Saint-Germain-des-Prez, le 30 juillet de l'an 1594, âgé seulement de 32 ans. M. De Thou a fait l'éloge de ce Cardinal, qui eut pour successeur à l'Archevêché de

Rouen

Rouen CHARLES de Bourbon, fils *naturel* d'ANTOINE de Bourbon, Roi de Navarre. Charles III, étoit aussi Abbé de Saint-Germain-des-Prez, de Saint-Ouen, de Bourgueil, de Sainte-Catherine-de-Rouen, & d'Orcamp. Ce Cardinal avoit projetté de former en France un tiers parti de Catholiques, & aspiroit à se faire élire Roi; mais ses desseins s'évanouïrent à la conversion du Roi Henri IV; & il mourut peu de tems après d'hydropisie. * De Thou, *Hist. l.* 110. Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe, &c. Le Pére Anselme.

DUCS d'ORLEANS.

CHARLES, Duc d'Orléans & de Milan, Pair de France, Comte de Valois, &c. fils de Louïs de France, Duc d'Orléans, & de *Valentine* de Milan, naquit à Paris le 26 mai de l'an 1391. Il porta le titre de Duc d'Angoulême, pendant la vie de son pére, qui fut miserablement assassiné en 1407, par des Emissaires du Duc de Bourgogne. Le Duc Charles fit diverses poursuites auprès du Roi Charles VI, pour tirer vengeance de cette mort; mais ce fut inutilement, & il se vit contraint de souscrire aux traitez de Bourges l'an 1412, & a ceux d'Auxerre & de Melun. Lorsque les affaires eurent changé, il gouverna le Roi à son tour; & depuis, les Anglois ayant fait une descente en Picardie, il se trouva à la funeste bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier. On le conduisit en Angleterre, & il y fut retenu 25 ans de suite, jusques en 1440, que Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne l'en fit sortir; ce qui fut le sujet de la réconciliation qui se fit entre les Maisons de Bourgogne & d'Orléans. Ensuite Charles entreprit la conquête du Duche de Milan, qui lui appartenoit du chef de sa mére; mais il ne put recouvrer que le Comté d'Ast. En 1464, il se trouva avec les autres Princes à la premiére assemblée des Etats tenus à Tours. Quelque tems après, il tomba malade à Amboise, outré du mépris que le Roi Louis XI avoit fait de ses remontrances; & il mourut de cette maladie le quatriéme janvier de l'an 1465. Son corps fut transporté l'an 1504, de l'église de S. Sauveur de Blois, aux Célestins de Paris. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ORLÉANS. * Philippes de Comines. Monstrelet, *Hist. de Charles VI, & Charles VII.* Sainte-Marthe. Mezeray, &c.

CHARLES-PARIS d'Orléans, Duc de Longueville, &c. fils de HENRI II, Duc de Longueville, & d'*Anne-Geneviéve* de Bourbon-Condé, naquit dans la maison de ville de Paris le 29 janvier de l'an 1649. En 1667, il suivit le Roi Louïs XIV à la campagne de Flandre, où il se trouva à la prise de Tournay, de Douay & de Lille; & l'année suivante à la conquête de la Franche-Comté. Depuis, il alla au secours de Candie assiégée par les Turcs, & il y signala son courage en diverses rencontres. En 1672, il suivit le Roi en Hollande, & fut tué près du Tolhuys, le 12 juin, dimanche de la Trinité. Il n'avoit point été marié. Son corps fut enterré le neuviéme août suivant dans la chapelle d'Orléans, en l'église des Célestins de Paris. *Voyez* l'article d'ORLÉANS.

DUCS de BOURGOGNE.

CHARLES, surnommé *le Hardi*, Duc de Bourgogne, de Brabant, &c. fut fils de Philippe III, Duc de Bourgogne, qui l'eut d'*Isabelle* de Portugal, sa troisiéme épouse. Charles naquit à Dijon le dixiéme novembre 1433, & porta d'abord le titre de *Comte de Charollois*, & comme tel il se trouva en 1452, à la bataille de *Ruppelmonde*; dans les années suivantes à celles de *Morbéque* & de *Gavre*; & en 1463, à celle de *Montlehéri*, contre Louïs XI. En 1467, il succéda à son pére & continua la guerre contre les Liégeois, qui s'étoient revoltez de nouveau contre leur Evêque Louïs de Bourbon son cousin. Il les battit dans la bataille près de *Saint-Tron*, il ruina ensuite la grande ville de Tongres, qui depuis cela n'a jamais pu se rétablir parfaitement. En 1473, il acheta le *Duché de Gueldre* & le *Comté de Zutphen*, de sorte qu'il posséda le Duché & le Comté de Bourgogne, les Païs-Bas jusques à Utrecht, Over Issel & Groningue, & par là il fut un des plus puissans Princes de l'Europe: aussi eut-il la pompe & la magnificence d'un grand Roi. Louïs XI, Roi de France, veilla fort sur sa conduite. Lorsqu'en 1473, Frédéric III eut une entrevue à Tréves avec Charles *le Hardi*, dans laquelle l'Empereur demanda la Princesse Marie de Bourgogne, pour le Prince Maximilien son fils, Charles lui demanda à son tour qu'il lui accordât le titre de *Roi de Bourgogne*, mais Louïs XI avertit l'Empereur de ne le pas faire, sur quoi l'Empereur partit de nuit de Tréves sans prendre congé. Cette démarche irrita tellement le Duc de Bourgogne, que les troubles de Cologne, qui jusques là n'avoient été qu'un feu caché sous les cendres, éclatérent en une guerre ouverte. Voici le fait. *Rupert* Archevêque de Cologne s'étant brouillé avec son Chapitre & ses Etats, fut déposé en 1469, & mis au ban de l'Empire par l'Empereur. *Herman*, Landgrave de Hesse, fut élu Administrateur de l'Archevêché de Cologne, & eut de son côté l'Empereur, plusieurs Etats de l'Empire, le Duc de Lorraine & les Suisses. Frédéric, Electeur Palatin avoit pris le parti de Rupert son frére & y avoit encore attiré Charles, Duc de Bourgogne. On en vint ainsi à une guerre ouverte, & Charles assiégea Herman dans la ville de *Nuiz* en 1475. Après onze mois de siége, pendant lesquels il avoit donné 56 assauts à la ville, il se vit obligé de le lever, parce que d'un côté l'Empereur étoit en marche contre lui & de l'autre les Suisses avoient fait une irruption dans la Bourgogne. Charles fut donc obligé de faire la paix & de promettre Marie son unique héritiére, à Maximilien fils de l'Empereur. Mais comme l'Empereur n'avoit pas compris dans la paix la Lorraine & les Suisses, toutes les forces de Charles tombérent sur ceux-ci, qu'il avoit résolu de subjuguer. Il eut divers prétextes pour leur déclarer la guerre. Premiérement les Suisses avoient attaqué les terres de *Jacques* de Savoye, Comte de Romont, parce qu'il leur avoit enlevé un chariot chargé de peaux de moutons. Les Historiens François alléguent toûjours cette raison comme l'unique & la principale; mais Charles en eut bien d'autres, car outre qu'il étoit fort en colére de ce que les Suisses avoient envoyé du secours à l'Empereur jusques à *Nuiz*, il étoit bien plus aigri contre eux, de ce qu'ils avoient consenti à être nommez Juges de *Pierre* de *Hagenbach*, (Comines le nomme *Pierre d'Archambault*) qui étoit le Baillif de Charles dans l'Alsace. Ce Baillif ayant exercé plusieurs violences dans cette Province, fut enfin saisi par les Bourgeois de Brisach & condamné à la mort comme un homme violent & tyrannique; la sentence fut exécutée contre lui au pié de la lettre. Le Duc s'en vangea contre l'Evéque & la ville de Bâle, & contre la ville de Montbéliard, en pillant, brûlant & massacrant tout ce que l'on rencontra. Les Suisses tombérent donc en revenche sur la Bourgogne, battirent 12000 hommes, qui prétendoient leur faire lever le siége d'Ericourt, dont ils s'emparérent malgré eux. Le Duc fondit ainsi sur eux avec toutes ses forces, ce qui détermina d'abord les Suisses à lui offrir toute sorte de satisfaction; mais Charles ne voulut rien entendre, ce qui tourna à sa honte & à sa ruïne. Voici comment. Lorsqu'en 1476, il assiégea Grançon avec 50000 hommes, les Suisses se rendirent à certaines conditions que Charles n'observa point; au contraire il en fit pendre 300 & noyer 200. En attendant il arriva du secours aux Suisses, avec lequel ils battirent les Bourguignons le troisiéme de mars. Charles ne perdit pas grand monde dans cette bataille; mais beaucoup de richesses, tellement qu'on en fit monter la somme à un million. Nonobstant cette perte, Charles, forma encore, dans la même année, une armée de 100000 hommes & donna trois jours de suite l'assaut à la ville de Morat. Le 22 juin, les Suisses étant arrivez pour faire lever le siége, on en vint à une bataille, dans laquelle les Bourguignons furent très-mal traittes, puisqu'il en périt 20000 sur terre, & 10000 dans le Lac qui est auprès de Morat. Près de Morat on voit encore une chapelle où les os des Bourguignons sont entassez, avec cette inscription Latine, *Exercitus Caroli Burgundiæ Ducis, hoc sui monumentum reliquit*: Epitaphe qui ne déplait pas moins aux Bourguignons, que la cuve de pierre qui se voit à *Aiguemortes* où leurs compatriotes furent salez par les Habitans de cette ville, lorsqu'elle chassa les Anglois, d'où est venu le sobriquet de *Bourguignon salé*. La perte de la bataille de Morat étonna tellement Charles qu'il se retira à Genéve & fut inconsolable pendant quelques jours. Cependant il reprit enfin courage, assembla une armée de 40000 hommes mit le siége devant Nancy, parce que René Duc de Lorraine, avoit toûjours tenu le parti des Suisses. Après qu'il eut donné un assaut général à cette ville pendant toute la nuit, il arriva un secours considérable de Suisses le cinquiéme janvier 1477, avec lesquels Charles se vit encore obligé de se battre. Cette troisiéme bataille ne fut pas plus heureuse que les précédentes, puisque non seulement il y perdit 7000 hommes des siens; mais qu'il y périt lui même. Il y en a qui croyent qu'il fut assassiné par un des Domestiques du Comte Napolitain de *Campobasse*. Mais outre qu'il n'y a là-dessus que des conjectures, & que Campobasse avoit quitté Charles avec sa cavalerie avant le commencement de la bataille, quelques-uns remarquent que la cotte de maille de Charles, qui échut aux Bâlois dans la part du butin & qui est encore conservée dans l'Arsénal de Bâle, montre que la blessure fut faite plutôt avec la hallebarde d'un fantassin, qu'avec aucun autre instrument, puisqu'il y a à l'endroit qui couvre le bas ventre, une ouverture d'environ un demi pié de long. Cependant on avoue que cela n'est pas décisif, & qu'un assassin aposté peut aussi avoir fait une telle ouverture. Mézeray sur l'an 1477, dit expressément que Campobasse laissa douze ou quinze hommes auprès du Duc pour l'assassiner dans la descente, & qu'il reçut trois coups. *L'Anonyme* de Mr. *Amelot* de la Houssaye dit aussi que le Duc fuyant pour gagner le chemin de Metz, fut arrêté au passage d'un ruisseau, où son cheval s'embourba & où il fut tué de trois coups qu'il reçut en même tems, l'un proche du fondement, l'autre dans une cuisse, & le troisiéme au dessus de l'oreille, lequel lui ouvrit la tête jusques aux dents. Il est sûr, si l'Anonyme dit vrai, que le premier coup ne fut pas donné par un homme aposté, puis qu'il partit de *Claude de Bauzemont* ou de *Blaumont*, Châtelain de Saint-Dié, qui l'abattit de cheval d'un coup de lance qu'il lui donna à l'endroit de la croupiére, & cela sans le connoître; car lorsqu'il apprit que c'étoit le Duc, il en eut un tel regret qu'il en mourut. Pour les deux autres coups ils peuvent avoir été donnez par les assassins que Mézerai dit avoir été laissez par Campobasse; & il paroît assez par l'Anonyme que ce Comte Napolitain ne cherchoit que la perte du Duc. *Voyez* l'article de CAMPOBASSE. Quoi qu'il en soit, le corps du Duc fut tiré hors du ruisseau dans la glace duquel il avoit le visage engagé, & fut apporté à Nancy où le Dimanche suivant, 12 du mois, il fut inhumé en l'Eglise de saint George avec la plus grande pompe dont on put s'aviser. Il étoit âgé de 46 ans, & il en avoit régné huit. Dans le lieu où son corps fut trouvé on érigea une croix avec ces vers,

En l'an de l'incarnation
Mil quatre cens septante six,
Veille de l'apparition,
Fut le Duc de Bourgogne occis,
Et en bataille ici transis
Où croix fut mise pour mémoire;
René Duc des Lorrains mercy
Rendant à Dieu pour la victoire.

Il est dit dans ces vers, comme dans Comines; que cette mort arriva en 1476; parce qu'alors on commençoit l'année à Pâques; mais suivant la maniére de compter d'aujourd'hui, cet événement tombe dans la 1477 année, étant arrivé le cinquiéme de janvier. Charles avoit eu trois épouses, 1. *Catherine*, fille de Charles VII, Roi de France: 2. *Isabelle*, fille de Charles Duc de Bourbon: 3. *Marguerite*, fille de Richard Duc d'Yorck & sœur d'Edouard IV, Roi d'Angleterre. Ce fut de sa seconde épouse qu'il eut *Ma-*

rie sa fille unique, qu'il donna en mariage à Maximilien I. & qui apporta à la Maison d'Autriche les Provinces des Païs-Bas & la Franche-Comté de Bourgogne. Pour ce qui est du Duché de Bourgogne, Louïs XI le retira comme un appanage appartenant à la Couronne de France. Au reste Charles le Hardi fut un Prince qui aimoit beaucoup la justice, ce qu'il montra sur tout lorsqu'en 1469, il visita les Païs-Bas & fit punir rigoureusement tous ceux qui avoient commis quelques violences. Voici un exemple qui pourra servir de preuve de ce que nous avançons. *Philippe le Bon*, pére de Charles le Hardi, avoit accordé un Gouvernement à un certain Officier, pour récompense des services qu'il lui avoit rendus. Celui-ci devenu amoureux d'une femme aussi belle que vertueuse, tâcha en vain de la corrompre par des présens ou par la promesse de procurer des emplois considérables à son mari. Voyant que tout étoit inutile, il fit mettre le mari en prison, sous prétexte qu'il étoit coupable de rebellion. La femme ne manqua pas de solliciter l'élargissement de son époux, que le Gouverneur lui promit, à condition qu'elle condescendroit à ses desirs; la femme emportée par un amour excessif pour son mari se rendit aux volontez du Gouverneur, qui permit ensuite à cette pauvre épouse d'aller trouver son mari; mais le perfide l'avoit déja fait décapiter contre sa promesse & elle eut le chagrin de le trouver mort. Elle retourna auprès du Gouverneur & lui dit tout ce qu'une offense de cette nature peut inspirer de plus fort. Il tâcha de l'appaiser en lui offrant de l'épouser, mais elle n'écouta point ses propositions. Les parens de cette triste veuve furent d'avis qu'elle attendit tranquillement l'arrivée de Charles, à qui elle récita l'état douloureux dans lequel elle se trouvoit par la violence de cet indigne Gouverneur. Charles lui proposa & la força en quelque sorte de consentir à épouser le Gouverneur. On dressa le contract, dans lequel elle fut nommée héritiére universelle de son époux, & l'on fit bénir le mariage, ce qui étant fait le Duc demanda à l'épouse si elle étoit contente; elle répondit humblement que oui; *Non pas moi*, reprit le Duc: aussi-tôt le Gouverneur fut mis en prison & on lui trancha la tête deux heures après. Cette femme troublée par tant de tristes spectacles tomba dans une noire mélancolie & mourut peu de tems après. Les enfans de son premier mari entrérent ainsi en possession de tous les biens du Gouverneur. * Comines, *l.* 5. Gaguin. *Hist. l.* 2. *c.* 16. Monstrelet. Matthieu. Sainte-Marthe. Birken, *Ehrenspiegel.* Stumpf, *Schweitzer-Chron.* Broweri & Masenii, *Annal. Trevirens. l.* 19. Varillas, *Hist. de Louis XI.* Bayle. Mézeray, *Abbrégé sur l'an* 1477. Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome* 2.

CHARLES DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, & de Rhetel, étoit fils de PHILIPPE de Bourgogne Comte de Nevers qui étoit fils de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, surnommé *le Hardi*. Après la mort de son pére tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, il demeura sous la tutelle de *Bonne* d'Artois sa mére. Il servit très-fidélement le Roi Charles VII, & il répresenta le Comte de Flandre au sacre du Roi Louïs XI. *Voyez* BOURGOGNE. * Du Chêne, Sainte-Marthe, &c.

DUCS & COMTES d'ANGOULEME.

CHARLES D'ORLÉANS, Comte d'Angoulême, Seigneur d'Epernay, &c. étoit fils de JEAN d'Orléans Comte d'Angoulême, surnommé *le Bon*, & de *Marguerite* de Rohan. Il se trouva en diverses occasions dans le Hainaut & en Guienne, & donna par tout des marques de son courage, & de sa prudence. Il mourut le premier janvier de l'an 1496, n'étant âgé que de trente-sept ans, & son corps fut enterré dans l'église cathédrale d'Angoulême. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ORLÉANS. * Jean de Saint-Gelais. Guillaume de Jalligny. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c,

CHARLES DE VALOIS, Duc d'Angoulême, Pair de France, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Colonel Général de la Cavalerie légére de France, & fils *naturel* du Roi CHARLES IX, & de *Marie* Touchet, Dame de Belleville, naquit au château de Fayet en Dauphiné le 28 avril 1573, & fut destiné à la Religion de Malte, dans laquelle il fut depuis Grand-Prieur de France. Le Roi Henri III avoit beaucoup d'amitié pour lui. Après la funeste mort de ce Monarque, le Duc d'Angoulême, qui portoit alors le titre de Comte d'Auvergne, fut le premier, qui reconnut à S. Cloud, le Roi Henri *le Grand*, pour lequel il combattit à la bataille d'Arques, où il tua le Comte de Sagonne, Général de la Cavalerie légére des Ennemis, & en celles d'Ivry, de Fontaine-Françoise, &c. Depuis, il fut mis à la Bastille l'an 1604, pour avoir cabalé avec la Marquise de Verneuil sa sœur de mére; & il n'en sortit qu'en 1616. L'année suivante, il assiégea Soissons; après quoi le Roi Louïs XIII lui donna le Duché d'Angoulême; & en 1620, il fut choisi pour être Chef d'une célébre ambassade, envoyée en Allemagne. A son retour, il servit en diverses occasions, en Allemagne, en Languedoc, en Lorraine, en Flandre, & mourut à Paris le 24 septembre de l'an 1650. Il fut enterré dans l'église des Minimes de la place royale où l'on voit son tombeau de marbre. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de VALOIS

DUCS & COMTES d'ALENÇON.

CHARLES, I. du nom, Comte d'Alençon. *Cherchez* CHARLES de France, Comte de Valois & d'Alençon.

CHARLES DE VALOIS, II. du nom, dit *le Magnanime*, étoit fils de CHARLES de France, I. du nom, Comte de Valois & d'Alençon, & de *Marguerite* de Sicile sa premiére femme, frére du Roi PHILIPPE *de Valois*. Il eut en partage les Comtez d'Alençon, du Perche, &c. En 1528, il se trouva au sacre du Roi son frére, & quelque tems après il combattit très-vaillamment à la bataille de Montcassel contre les Flamans, & y fut même dangereusement blessé. Ensuite il prit diverses places sur les Anglois dans la Guienne, & fut tué à la bataille de Crécy, où il commandoit l'avant-garde, le 26 août 1346. Son corps est enterré dans l'église des Dominiquains de la rue-Saint Jacques de Paris, où l'on voit son tombeau de marbre. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ALENÇON. * Gilles de Bri de la Clergerie, *Histoire du Perche & d'Alençon.* Sainte-Marthe; *Histoire Généalogique de la Maison de France.* Le Pére Anselme.

CHARLES IV, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, d'Armagnac, &c. Gouverneur de Champagne & de Normandie, fils de RENÉ, Duc d'Alencon, & de *Marguerite* de Lorraine, naquit le deuxiéme septembre de l'an 1489. En 1507, il suivit le Roi Louïs XII, en Italie, où il se trouva en 1509, à la bataille d'Agnadel; & au mois d'octobre de la même année, il épousa *Marguerite*, sœur unique du Roi *François* I, qui le fit reconnoître premier Prince du sang. Charles se trouva à la bataille de Marignan l'an 1513, puis à celle de Pavie, où il commandoit l'arriére-garde. A son retour il mourut à Lyon le onziéme février de l'an 1525, du regret de la perte de cette bataille, & de la prise du Roi. Son corps fut enterré dans l'église de saint Just. *Voyez* ALENÇON.

ROIS de NAPLES & COMTES de PROVENCE.

CHARLES DE FRANCE, I. de ce nom, Roi de Naples, de Sicile, &c. étoit fils du Roi Louïs VIII, surnommé *le Lion*, & frére du Roi saint Louïs. Il naquit au mois de mars l'an 1220, & il épousa dans la suite *Béatrix*, héritiére & quatriéme fille de *Raimond Bérenger*, Comte de Provence. En faveur de ce mariage, le Roi son frére lui donna le Comté d'Anjou, & le païs du Maine en 1246. Il se croisa pour la Guerre Sainte, que le même Roi entreprit, & le suivit au Levant en 1248. A son retour, il réduisit quelques villes de Provence revoltées; & depuis ayant reçu l'investiture des Royaumes de Naples & de Sicile par Urbain IV, & Clément IV, il en fut prendre possession en 1266, & reçut la couronne des mains de Raoul, Cardinal de Chevriéres, Légat du saint Siége, après avoir remporté dans la campagne de Bénévent, une sanglante victoire, sur les troupes de Mainfroi, fils naturel de Frédéric II, qui y fut tué. Il gagna depuis en 1268, une autre bataille près du Lac Célano, le 25 août, sur Conradin Duc de Souabe, qui avoit des prétentions sur le Royaume de Naples. Il le prit avec son cousin Frédéric, fils de Herman, Marquis de Bade, qui se disoit aussi Duc d'Autriche par sa mére; & il leur fit couper la tête à Naples le 29 octobre de la même année: cruauté qui ne pouvoit être excusée, même par les plus fortes raisons de politique. Charles fit un voyage en Afrique en 1270, avec saint Louïs son frére, & se trouva au siége de Tunis. Il fut fait, depuis Sénateur Romain, & Vicaire du saint Empire. En 1277, il acheta le titre de Roi de Jérusalem, de Marie fille de Raymond Rupin, Prince d'Antioche, & de Mélisinde de Lusignan, Reine de Chypre & de Jérusalem, veuve de Frédéric, bâtard de l'Empereur Frédéric II. L'ambition de Charles donnoit de la jalousie à tous ses voisins; ce qui porta l'Empereur Rodolphe I, & Michel Empereur de Constantinople à lui susciter des affaires. En effet s'étant brouillé avec le Pape Nicolas III, ce Pape le contraignit de quitter, quoi qu'à regret les titres de Sénateur de Rome, & de Vicaire de l'Empire. Depuis, Jean Seigneur de l'Isle de Procida, que le Roi avoit dépouillé de ses biens, conçut une si forte haine contre lui, qu'il fit revolter les Siciliens en 1282. Ils égorgérent tous les François le jour de Pâques à l'heure de vêpres, ce qui fit appeller cette tuerie *les Vêpres Siciliennes*. Dans le même tems, Pierre Roi d'Aragon, qui avoit épousé une fille de Mainfroy, étoit entré en Sicile. Pour amuser les François, il offrit à Charles, de vuider eux mêmes ce different, & de combattre assistez chacun de cent Chevaliers d'élite. Charles qui étoit franc & courageux, quoi qu'âgé de près de soixante ans, accepta le défi contre son Concurrent, qui n'en avoit que 40. Au jour marqué pour le combat, il entra dans le champ, qui leur avoit été assigné à Bourdeaux par le Roi d'Angleterre, mais l'Aragonois ne comparut, que quand le terme fut passé, en 1283. Ce dernier mit le siége devant Messine, & l'année suivante se préparant à y revenir, il y eut un combat naval, dans lequel le Prince de Salerne, fils de Charles, fut pris par les Aragonois, trois jours avant l'arrivée de son pére, qui venoit à son secours avec bon nombre de vaisseaux. Le Roi Charles mourut quelques mois après, au château de Foggia dans la Pouille, le dimanche septiéme juillet 1285. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANJOU. * Blondus. Villani. Guillaume de Nangis, &c. rapportez par Sponde. Bzovius, & Raynaldus, *aux Annal. Ecclef.* & par Bouche, *Hist. de Prov. l.* 9. Ruffy, &c. le P. Anselme.

CHARLES II, dit *le Boiteux*, qui durant la vie de son pére étoit appellé Prince de Salerne, & Seigneur du Mont-Saint-Ange, étoit encore en prison lorsque Charles, I. du nom, mourut. Il n'en sortit que l'an 1288, par un traité conclu par les soins du Pape Nicolas IV, du Roi Philippe IV, surnommé *le Bel*, du Roi d'Angleterre, & de quelques autres Princes. Avant cela, la Reine Constance l'avoit condamné à mort; mais elle retracta sa sentence. Charles promit de porter Charles, Comte de Valois, à renoncer au Royaume d'Aragon, & consentit que le Pape investit Jacques d'Aragon de celui de Sicile: pour assurance de quoi il donna en ôtage trois de ses fils & cinquante Gentils-hommes. Ce qui fait voir que la délivrance prétendue de ce Prince par sainte Magdelaine, est tout à fait fabuleuse. Lorsqu'il fut délivré, il passa en France, puis en Italie, où il fut couronné à Réate, Roi de Naples & des deux Siciles par le Pape Nicolas IV, le jour de la Pentecôte, le 29 mai de l'an 1289. Il devoit avoir aussi la Hongrie par son mariage avec *Marie* fille d'*Etienne* V, sœur de *Ladislas* IV, mort sans enfans. Au reste quoi qu'il fût obligé de soutenir la guerre contre les Usurpateurs de ses Etats, il gouverna pourtant ses Sujets avec beaucoup de douceur. Il travailla aussi à procurer la paix à l'E-

l'Eglise, en faisant élire Pape Célestin V, à Pérouse, & il soutint les desseins de Clément V, contre les Templiers. Le grand nombre d'églises & de monastéres qu'il a fondez, sont encore des monumens de sa piété, & de son humeur bienfaisante. Il mourut à Casenove près de Naples, le cinquiéme ou le sixiéme de mai de l'an 1309, à l'âge de 63 ans, après en avoir régné 25. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité a l'article d'ANJOU. * Henri Sédule, *en la Vie de Charles*. Paul Emile. Surita. Villani, &c. rapporté par Sponde. Nostradamus. Ruffy. Bouche, *en l'Hist. de Prov. l.* 9. Le P. Anselme.

CHARLES de Sicile, Duc de Calabre, fils unique de ROBERT, Roi de Naples fils de Charles II, a été nommé par quelques-uns *Sans terre*, jusqu'a ce que son pére le fit Duc de Calabre, & Gouverneur de ses Etats en Italie en 1325. Il s'aquitta très-bien de cet emploi, chassa de Sicile Frédéric, Roi de Trinacrie, qui s'étoit associé avec Castruccio Castracani & les Gibelins, pour faire périr le Roi Robert. Charles fut depuis élu Gouverneur de Florence, où il fut reçu avec magnificence le 30 juillet 1326. Ensuite étant venu a Naples pour s'opposer aux entreprises que l'Empereur Loüis de Baviére y formoit contre son pére, il y mourut peu de tems après, âgé de trente & un an, le neuviéme ou le dixiéme [no]vembre en 1328. Il avoit eu pour Gouverneur Elzéar, Comte d'Arian, illustre par sa sainteté. Pétrarque qui a fait son éloge, dit qu'il avoit uni en sa personne le courage de Charles I, son bisayeul, la franchise de son ayeul, & la prudence de Robert son pére, à un amour extrême pour la justice. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité a l'article d'ANJOU. * Pétrarque, *l.* 10. *Epit. à Donat.* Summonte, *Histoire de Naples*. Bouche, *Histoire de Provence*, *l.* 6. Villani. Le P. Anselme, &c.

CHARLES, Duc de Duras, fils de JEAN de Sicile, huitiéme fils de CHARLES II, Roi de Naples, épousa en 1343, sa cousine *Marie*, fille de *Charles* Duc de Calabre. Ce fut à l'insçu de la Reine Jeanne sa sœur, & par dispense du Pape Clément VI, que le Cardinal de Périgord lui fit obtenir cette Princesse. Depuis il fut établi Lieutenant Général & Gouverneur pour la même Reine à Naples, qui abandonna son Royaume, après avoir fait étrangler son mari André de Hongrie à Aversa. Elle craignoit Loüis Roi de Hongrie, frére d'André, lequel étant venu en Italie, fit couper la tête à Charles, dans la même chambre, où André avoit été mis à mort. C'est ainsi que Charles périt l'an 1347, ou 1348 à compter à la moderne. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANJOU. * Villani. Summonte. Le P. Anselme, &c.

CHARLES, III. de ce nom, Roi de Naples, &c. dit *de la Paix* ou *le Petit*, fils de Loüis, Comte de Gravine, & petit-fils d'un JEAN, Duc de Duras, venu de CHARLES II, dit *le Boiteux*, se retira auprès de Loüis Roi de Hongrie, qui l'employa contre les Vénitiens, & lui céda son droit sur le Royaume de Naples en 1380. Son ingratitude envers la Reine Jeanne I, fut si grande, que l'ayant fait prisonniére, il eut la cruauté de la faire mourir. S'étant servi de l'investiture du Pape Urbain VI, il se fit couronner Roi de Naples, de Sicile, &c. Comte de Provence en 1381; mais Louis d'Anjou, fils de Jean Roi de France, adopté par Jeanne, lui disputa ce droit: ce dernier mourut en 1384. Charles s'étant brouillé avec le Pape Urbain, qui l'excommunia, passa en Hongrie, pour prendre possession de ce Royaume, & fut tué a Bude l'an 1586, par les pratiques d'Isabeau, veuve de Loüis, Roi de Hongrie, laquelle vouloit faire régner Sigismond son gendre. Charles étoit âgé de 41 an; & ce meurtre parut être une punition de celui qu'il avoit commis en la personne de la Reine Jeanne. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANJOU. * Gobelin. Collénutio. Summonte. Cromer. Sponde, *aux Annal.* Ruffy, *Histoire des Comtes de Provence*. Bouche, *Histoire de Provence*, *l.* 9. Le P. Anselme.

CHARLES D'ANJOU, Prince de Tarente, Duc de Calabre, Comte de Roussillon, du Maine, &c. étoit fils de Loüis de France, I. du nom, & frére de Loüis II, Roi de Naples. En 1389, il fut fait Chevalier à Saint-Denys, par le Roi Charles VI; & en 1397, on traita de son mariage, avec la fille de Thomas de Saint-Severin, Duc de Vénouse, mais il ne s'acheva pas. Ce Prince accompagna l'an 1401, le Roi son frére au voyage de Naples, & à son retour il mourut à Angers le neuviéme mars 1404.

CHARLES D'ANJOU, I. du nom, Comte du Maine, &c. étoit troisiéme fils de Loüis II, Roi de Naples, & naquit en 1414. Il se trouva dans toutes les guerres contre les Anglois, du tems du Roi Charles VII, qui le fit son Lieutenant-Général, dans les provinces de Languedoc & de Guienne. Il combattit aussi pour le Roi Louis XI à la bataille de Montlehéri en 1463, & il mourut le 16 avril. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ANJOU.

CHARLES IV, fils de CHARLES d'Anjou, dont nous venons de parler, étoit Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, Comte de Provence, du Maine, de Mortaing, &c. Il fut adopté par le Roi René son cousin, & lui succéda l'an 1480. Il mourut le dixiéme décembre de l'an 1481, & institua le Roi Loüis XI, son héritier universel. Il épousa *Jeanne* de Lorraine, fille aînée de *Ferri* II, Comte de Vaudémont, & d'*Yoland* d'Anjou, fille de *René*, dont il n'eut point d'enfans, & cette Princesse mourut avant son mari en 1481. Son tombeau se voit dans l'église de saint Sauveur d'Aix. * Nostradamus. Ruffy. Bouche, *Histoire de Provence*. Le P. Anselme.

ROIS de HONGRIE.

CHARLES, surnommé MARTEL, I. de ce nom, fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, naquit en 1272, & prit le titre de Roi de Hongrie l'an 1290, par le droit de sa mére *Marie* de Hongrie, fille d'*Etienne* V, & sœur de *Ladislas* IV, mort sans enfans l'an 1290. André, surnommé *le Vénitien*, cousin de la Reine-Mére, fut élu en même tems par les Hongrois: ce qui empêcha Charles de prendre possession de son Royaume. L'Empereur Rodolphe I, voulant profiter de cette division, entreprit de faire reconnoître pour Roi son fils Albert, Archiduc d'Autriche; mais le Pape Nicolas IV, qui avoit fait couronner Charles, par un Cardinal Légat, envoya les Nonces Eugubinus & Esinus, Evêques, à l'Empereur, pour lui dénoncer qu'il n'avoit rien à prétendre sur un Royaume qui étoit sous la protection du saint Siége. Rodolphe se soumit a cet ordre, & donna en mariage sa fille *Clémence* à Charles qui entra dans ses Etats, dont une partie étoit toûjours occupée par André. Il mourut l'an 1297, selon les Généalogistes de France; mais s'il est vrai qu'il se trouva à Rome l'an du Jubile accordé par Boniface VII, il faut avouer avec les Historiens de Hongrie & de Naples, qu'il ne mourut que l'an 1301 ou 1302. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité a l'article d'ANJOU. * Villani, *l.* 7. & 8. Bonfinius. Thurosius. Le P. Anselme.

CHARLES, II. de ce nom, dit *Charles-Robert*, ou vulgairement & en abbrégé Carobert & Charobert. *Cherchez* CAROBERT.

CHARLES, III. de ce nom, dit *le Petit*. *Voyez* CHARLES III, Roi de Naples.

ROIS de NAVARRE.

CHARLES, I. de ce nom, Roi de Navarre. *Cherchez* CHARLES IV, Roi de France, surnommé *le Bel*.

CHARLES II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, &c. étoit fils de PHILIPPE, Comte d'Evreux, & de *Jeanne* de France, fille du Roi *Louis* X, dit *Hutin*, à laquelle les Etats de Navarre déférerent la Couronne, après la mort de Philippe *le Long*, & de Charles *le Bel* ses oncles. Il fut couronné à Pampelune, environ l'an 1349. Son retour en France, trois ou quatre ans après, y fit naître une longue suite de malheurs, que l'esprit, l'éloquence, la hardiesse & l'adresse de ce Prince, qualitez que son mauvais naturel rendit pernicieuses, firent durer assez long-tems. Il fit poignarder le sixiéme janvier 1353, Charles d'Espagne de la Cerda, Connétable de France, & Favori du Roi Jean, au château de l'Aigle en Normandie, qu'il fit escalader la nuit; & bien loin de couvrir cette action criminelle, il eut l'insolence de l'avouer, & de s'en vanter. Il fit souvent alliance avec les Anglois contre la France, & porta les peuples à la revolte, sur tout dans le tems que le Roi Jean étoit prisonnier en Angleterre. Lorsque ses entreprises ne réüssissoient pas, il se servoit du poison sans scrupule, & ne se soucioit point de manquer de foi, pourvu qu'il lui en revînt quelque avantage. Sa haine fut si violente contre Charles V, dit *le Sage*, qui l'avoit fait prisonnier, lorsqu'il n'étoit encore que Dauphin, qu'il le voulut empoisonner, aussi bien que les autres Princes de la Maison de France; mais ce dessein fut découvert, & les coupables furent punis. Depuis, il prit mieux ses mesures, & fit donner du poison à ce Prince qui en fut incommodé le reste de sa vie. Il voulut aussi faire empoisonner Gaston Phœbus, Comte de Foix, son beaufrére. Ce fut par le ministére de Gaston, fils du Comte, qui croyoit ne donner à son pére qu'un philtre amoureux, pour faire rappeller Agnès sa mére, & sœur du Roi de Navarre; mais ce jeune Prince fut accusé, & mourut en prison. Enfin par une juste punition de Dieu, Charles *le Mauvais*, qui avoit excité tant d'incendies, fut malheureusement brûlé lui-même; car s'étant fait envelopper dans des draps trempez dans l'eau de vie & du soufre, pour ranimer sa chaleur naturelle, affoiblie par les débauches, ou pour apporter quelque reméde à sa lépre, le feu prit à ses draps, & le brûla jusqu'aux os: supplice dont il mourut trois jours après, le premier janvier de l'an 1386, ou 1387 à compter à la moderne, âgé de 55 ans & presque trois mois. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ÉVREUX. Le Regître (E) de la Chambre des Comptes de Paris, en parlant de sa mort, remarque que la France n'en fut aucunement affligée, *Fato cujus Francia non condoluit, quamvis de stirpe Regia se vivens gloriaretur emanasse.* * Froissard, *l.* 3. Juvénal des Ursins, *en la Vie de Charles VI.* Paul Emile, *l.* 9. Belleforêt, *l.* 7. Mariana, *l.* 18. Garibay. Le P. Anselme, &c.

CHARLES III, Roi de Navarre, surnommé *le Noble* & *le Salomon*, naquit a Mantes l'an 1361, & succéda au Roi Charles II, son pére, en 1386 ou 1387. Ce surnom lui fut donné, par rapport à la justice, à la conduite, & à la douceur avec laquelle il gouverna ses Sujets. Il fut couronné à Pampelune l'an 1389, & passa en France, où il conclut un traité de paix avec le Roi Charles VI, le neuviéme juin de l'an 1404. Ce Monarque érigea en sa faveur la terre de Nemours en Duché & Pairie. Charles *le Noble* fit bâtir les châteaux de Tafala & d'Olite, où il mourut subitement le huitiéme septembre de l'an 1425, après un régne de 39 ans, neuf mois & sept jours. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article d'ÉVREUX. * *Histoire de Charles VI.* Monstrelet. Surita. Oihénard. Mariana, *l.* 18. 19. 20. Le P. Anselme, &c.

ROIS d'ESPAGNE.

CHARLES I, Roi d'Espagne. *Cherchez* CHARLES-*Quint*, Empereur.

CHARLES II, Roi d'Espagne, né à Madrid le sixiéme novembre de l'an 1661, succéda l'an 1665, à PHILIPPE IV, son pére, qui nomma en mourant six Conseillers pour assister la Reine *Anne-Marie* d'Autriche son épouse, au gouvernement de ses Etats. Durant la minorité du Roi, ce Prince fut déclaré Majeur en 1676. Sa premiére femme fut *Marie-Louise* d'Orléans, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, & de *Henriette-Anne* Stuart qu'il épousa en 1679, & sa seconde *Marie-Anne* de Baviére, Princesse de Neubourg, qu'il épousa en 1690. Il n'eut point d'enfans ni de la premiére, ni de la seconde; & mourut après des infirmitez continuelles, à l'âge de 39 ans, le premier novembre 1700. En lui finit la branche aînée de la Maison d'Autriche régnante en Espagne.

Ce

Ce fut un Prince très-bon & très-pieux ; mais sa santé foible & chancelante l'empêcha de vacquer aux affaires, autant qu'il l'auroit desiré. Par son testament il appella à la succession universelle de la Monarchie d'Espagne, Philippe, Duc d'Anjou, second fils de Louïs Dauphin de France, & petit-fils de Louïs XIV. *Voyez* ses ancêtres à l'article d'AUTRICHE. * *Mémoires du tems.*

* CHARLES III. Pendant la guerre qui a occupé les années qui se sont écoulées, depuis la mort de Charles II, jusques à la paix de Rastat conclue en 1714, entre l'Empereur & le Roi de France, Charles VI, à présent l'Empereur, se donnoit le titre de Roi d'Espagne sous le nom de Charles III. *Voyez* CHARLES VI, Empereur.

CHARLES, Prince d'Espagne, connu sous le nom de *Dom Carlos*, fils de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, & de *Marie* de Portugal, naquit à Valladolid en 1545. Au traité de paix commencé au Cateau-Cambresis, on parla de le marier avec Elisabeth de France, fille du Roi Henri II, on la lui promit même; mais Marie Reine d'Angleterre, femme de Philippe II, étant morte dans le même tems, le 15 novembre 1558, Philippe prit pour soi-même Elisabeth, qu'il avoit destinée à son fils. On dit que ce jeune Prince en témoigna toûjours du ressentiment. Il est sûr que c'étoit un esprit chagrin, violent & défiant. Il portoit ordinairement sur lui deux pistolets faits avec beaucoup d'art, & ne dormoit point qu'il n'eût des épées nues sous son chevet avec des armes à feu. Son ambition l'avoit rendu très-suspect au Roi son pére. On l'entendoit déplorer la misérable condition des Flamands, & excuser leur revolte; & il avoit résolu, dit-on, de s'aller mettre à leur tête dans les Païs-Bas, lorsqu'on s'assura de sa personne. On le surprit la nuit dans son lit: ce qu'on fit avec de grandes précautions, à cause des armes qu'il tenoit sous son chevet; & ensuite le Roi lui ôta son train ordinaire, lui donna des gardes, & ne lui fit porter que des habits lugubres. On ôta même de sa chambre les tapisseries, & le lit à la Royale qui y étoit, & l'on n'y laissa qu'un petit lit rouge & un matelas. Ce Prince s'abandonnant au desespoir, se voulut tuer lui-même. Il se jetta une fois dans le feu, une autrefois il s'efforça de s'étrangler avec un diamant; & ayant passé deux jours sans boire ni manger, il but ensuite tant d'eau froide, qu'il s'en fallut peu qu'il n'en crevât. Quelque tems après il fut empoisonné par ordre du Roi son pére; & il mourut le 24 juillet 1568. Quelques Historiens disent qu'on lui ouvrit les quatre principales veines; & d'autres rapportent qu'on l'étrangla. On crut aussi que Philippe s'étoit porté à cette extrémité par un transport de jalousie; ayant découvert que le Prince aimoit encore la Reine Elisabeth, & qu'il en étoit aimé. Cette Princesse mourut le troisiéme octobre suivant; & ce fut de poison, à ce que l'on prétend. On ajoûte que le Prince Dom Carlos se plaignoit du Duc d'Albe, du Prince d'Eboli, de Dom Juan d'Autriche, & de quelques autres qui l'avoient détruit dans l'esprit du Roi, auquel il demanda la vie avec beaucoup de soumission, & néanmoins sans bassesse; mais ce Prince inflexible lui répondit froidement, que lorsqu'il avoit du mauvais sang, il se le faisoit tirer. Cette réponse acheva de précipiter son fils dans le desespoir. * De Thou, *Hist. l.* 43. Strada, *de Bello Belg. dec.* 1. *l.* 7. Opmeer, *in Chron.* Lorenzo Vanderhamen, *Hist. de Dom Felippe II.* Saint-Réal, *Hist. de Dom Carlos*, *&c.*

ROIS d'ANGLETERRE.

CHARLES, I. de ce nom, Roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, né le 19 novembre 1600 succéda a son pére JACQUES I, l'an 1625, & épousa le onziéme mai de la même année *Henriette* de France, fille du Roi *Henri* IV, surnommé *le Grand*, & sœur de *Louis* XIII, dit *le Juste*. Il s'efforça d'empêcher la prise de la Rochelle, par le moyen d'une armée qu'il envoya l'an 1627. sous la conduite du Duc de Buckingham à l'isle de Ré, pour secourir les Huguenots de France; mais cette entreprise n'eut pas de succès; car les Anglois furent défaits. Une seconde flotte que Charles envoya en 1628, ne fut pas plus heureuse; & la prise de la Rochelle fut suivie d'un traité de paix entre les deux Couronnes. Quelque tems après les Ecossois se revoltérent. Le Roi prit les armes pour les punir; puis il leur pardonna, & congédia ses troupes. Cette bonté les rendit plus fiers & plus opiniâtres dans leur rebellion. Charles ayant accordé au Parlement d'Angleterre le pouvoir de demeurer assemblé tant qu'il le trouveroit à propos, fut attaqué par ce corps. Le Roi fut obligé de prendre les armes en 1644, pour maintenir son autorité contre ses Sujets, qui lui firent une si cruelle guerre, qu'après plusieurs siéges & combats, ils le dépouillérent de son Etat. Les Ecossois vers lesquels il s'étoit réfugié, le livrérent lâchement aux Anglois. Ce Prince ayant été amené à Londres fut renfermé dans le Palais de saint Jacques ou S. James, près de Whitehall, dans le fauxbourg de Westminster; & le samedi 20 janvier 1649, les Parlementaires de la faction de Cromwel s'assemblérent à Westminster. Ils choisirent pour leur séance le haut bout de la grande salle, où ils avoient fait dresser des deux côtez des siéges couverts d'écarlate pour les Commissaires, avec un fauteuil de velours rouge, & un pupitre pour le Président Bradshaw. On portoit l'épée & la masse devant lui, & il avoit pour sa Garde vint Gentilshommes armez de pertuisanes, & commandez par le Colonel Fox. Ce Légiste érigé en Magistrat, s'étant assis, & les Commissaires après lui, les Huissiers ouvrirent la grande porte de la salle, pour y faire entrer le peuple; puis on amena le Roi que l'on fit asseoir sur un fauteuil de velours rouge. Alors le Greffier lut l'ordonnance des Communes, qui donnoit pouvoir au Président & aux Commissaires de faire le procès au Roi. Ensuite Jean Couk, comme Procureur Général, dit à haute voix, qu'il accusoit Charles Stuart de trahison & de plusieurs autres crimes, de la part de tout le peuple d'Angletere, & qu'il demandoit en leur nom, que les charges & informations lui fussent lues. Ces charges portoient, que le Roi, qui étoit obligé par le serment qu'il avoit fait à son sacre, de gouverner le Royaume selon les loix, les avoit violées par un gouvernement tyrannique, en supprimant le Parlement; & qu'il avoit malicieusement fait la guerre à ses peuples, au lieu de les protéger & de les maintenir dans leurs libertez, s'étant ainsi rendu l'Auteur de tous les meurtres qui s'étoient commis depuis les guerres. Après cette lecture, Couk, au nom du peuple, accusa le Roi d'être Tyran, traître, meurtrier & ennemi irréconciliable de l'Etat d'Angleterre, & demanda qu'il fût obligé de répondre à ces accusations. Le Roi refusa de répondre devant des Juges qui n'avoient aucun pouvoir légitime; & déclara qu'il ne reconnoissoit point l'autorité de cette nouvelle Cour. Il fit les mêmes protestations dans les autres séances du lundi 22, du mardi 23, & du samedi 27, où les Juges s'étant assemblez au nombre de 67, le Président Bradshaw, vétu d'une robe rouge, dit au Roi, que la Cour avoit résolu de donner sa sentence, & qu'il parlât, s'il avoit quelque chose à dire pour se défendre. Le Roi demanda de parler aux Seigneurs & aux Communes dans la chambre peinte; mais ces gens-là lui refusérent ce délai, & firent prononcer l'arrêt, qui portoit que Charles Stuart, Roi d'Angleterre, étoit comme traître, meurtrier, & ennemi public condamné, à avoir la tête tranchée. Le Roi demandant à parler, fut renvoyé par Bradshaw, qui ne voulut plus lui donner d'audience. On le renferma dans une des chambres de Whitehall, où les Soldats qui le gardoient, commettoient mille insolences pour insulter à ce malheureux Prince. L'Evêque de Londres ayant prêché le dimanche suivant devant sa Majesté, les Chefs des Conjurez lui firent présenter un cahier, qui contenoit plusieurs articles contraires aux Loix & à la Religion du Royaume; & offrirent au Roi de lui sauver la vie, s'il les vouloit signer. Sa Majesté en ayant lu quelques-uns, leur rendit le papier, & leur dit, *Qu'elle aimoit mieux se sacrifier pour son peuple, que d'exposer la liberté, les biens & la vie de ses Sujets, à l'insolence d'une faction armée.* Le lundi on amena au Roi le Duc de Glocester & la jeune Princesse Henriette ses enfans, ausquels il fit de très-belles remontrances; & après les avoir embrassez, il leur donna sa bénédiction. La chambre des Communes fit ôter dès ce jour toutes les marques de la Royauté, jusques aux armes du Roi, dont on brisa même la statue, qui étoit dressée dans la Bourse de Londres. Le mardi trentiéme janvier, le Roi fut mené sur les dix heures du matin du Palais de saint Jacques (où il avoit couché cette nuit-là) au Palais de Whitehall. On lui fit traverser le Parc à pié, environné d'un régiment d'infanterie, qui marchoit tambour battant, & enseignes déployées. Le Roi entra dans sa chambre ordinaire, qu'on appelle *la chambre du cabinet*, où il continua ses dévotions avec l'Evêque de Londres. On dit que suivant les rubriques de leur Office Divin, l'Evangile du jour étoit le 27 chapitre de saint Matthieu, qui contient l'Histoire de la cabale des Juifs & de la passion de Jesus Christ. Sa Majesté ayant communié de la main de l'Evêque, ne voulut point dîner, & n'avoit pris qu'un morceau de pain avec un peu de vin & d'eau, lorsqu'elle fut menée sur l'échafaut dressé proche de la grande salle appellée *la salle aux festins*. Cet échafaut étoit couvert, tendu de drap noir tout autour; & la hache qui sert aux exécutions, étoit sur un billot, où il y avoit quatre anneaux de fer, pour y attacher le Roi, s'il eût voulu résister. Le menu peuple accourut de toutes parts, pour voir cet horrible spectacle; pendant que les honnêtes gens pleuroient la mort de leur Roi en leur particulier. Ce Prince passa par une fenêtre de la salle, pour aller sur l'échaffaut, accompagné de l'Evêque de Londres, du Colonel Thomlinson, & de quelques autres Officiers; & après avoir hautement soutenu son innocence, & déclaré qu'il mouroit dans la communion de l'Eglise d'Angleterre, il apperçut deux hommes qui avoient été choisis pour exécuter cet attentat; parce que l'Exécuteur ordinaire de la Haute Justice n'y voulut jamais venir, quelques promesses & quelques menaces qu'on lui eût faites. Le Roi leur dit avec une constance admirable, que quand il étendroit ses mains, ils fissent ce qui leur étoit ordonné. A ce signe sa tête fut d'un seul coup séparée de son corps. On couvrit l'un & l'autre d'un drap de velours noir, puis on les porta dans Whitehall & de là au Palais de saint Jacques, où on les mit dans un cercueil de plomb, qui fut exposé quelque tems à la vue du peuple. Le Duc de Lennox, Prince du sang Royal, le Marquis de Hartfort, le Comte de Southampton, & l'Evêque de Londres, conduisirent le cercueil à Windsor, où il fut mis dans la chapelle Royale, auprès de Henri VIII, sans autre inscription que ces trois mots, *Charles Roi d'Angleterre*, parce que que Cromwel ne souffrit pas qu'on l'inhumât avec les cérémonies ordinaires. Ainsi mourut Charles I, Roi de la Grande Bretagne, âgé de quarante-huit ans, deux mois & vint-jours, dans la 23 année de son régne, le mardi 30 janvier 1649, vieux style. Le lendemain de la mort du Roi, les Communes firent publier une ordonnance, qui portoit défenses, sur peine de trahison, de proclamer Roi le Prince de Galles, ou quelque autre personne que ce fût; & ordonnérent que la nation seroit dorénavant gouvernée en façon de République, sans Roi & sans Pairs, par un Conseil de quarante personnes choisies. Néanmoins, Cromwel s'empara de l'autorité souveraine, sous le nom de Protecteur, & fut le Maître absolu de cette République. Feu M. Burnet Evêque de Salisburi fait sur la cause de la mort de ce Prince infortuné, & sur son caractére, quelques remarques qui ne doivent pas être omises. *Ireton*, dit l'Evêque de Salisburi, fut le grand moteur du procès & de la mort du Roi, car Cromwell lui même fut toûjours en suspens. Cet Ireton Gendre de Cromwell étoit un autre *Cassius*; même esprit, & mêmes sentimens. Résolu de faire de l'Angleterre une République, rien ne l'arrêtoit & il trouva deux Jurisconsultes hardis *Cook* & *Bradshaw*, tout prêts à lui servir d'instrumens. *Fairfax* étoit dans un grand embarras, & changeoit d'avis tous les jours. Les Presbytériens, & le Corps de la Bourgeoisie de Londres, fort opposez aux desseins des *Régicides*, étoient par tout en jeûnes & en priéres pour la conservation du Roi. Il n'y avoit aux environs de la ville que huit mille hommes de troupes réglées; mais c'étoient tous gens choisis par leur penchant extrême à l'enthousiasme. Hormis les tems où ils étoient en faction, on les occupoit le jour & la nuit à des priéres à leur mode, qui entretenoient parmi eux un esprit de fureur à jetter par

par tout l'épouvante. De l'autre côté, les Royaliſtes avoient perdu tout courage, & pluſieurs croyoient que les ennemis du Roi n'agiſſoient de la ſorte que pour lui arracher par la crainte, ce qu'on n'en avoit pu obtenir volontairement, & ne crurent qu'on le vouloit faire mourir, que lors qu'il fut executé. Le Roi, après la ſentence, fit paroître une fermeté calme & ſoutenue, qui ſurprit tout le monde. Elle ne lui étoit pas naturelle & on l'attribua à une meſure extraordinaire de l'aſſiſtance divine. L'Evêque *Juxon* s'aquitta de ſon devoir auprès de lui, en honnête homme, mais avec tant de froideur & de ſécherelle, qu'il ne put guéres lui donner ces ſentimens d'élevation. Il dut avoir en lui même ce principe de ſérénité, qui lui fit endurer tant de mauvais traitemens, avec tant de vraye grandeur, ſans qu'il y parût ni deſordre ni affectation. Il mourut plus grand qu'il n'avoit vêcu; & ſervit à l'obſervation que l'on a ſouvent faite de toute la famille des Stuarts, qu'ils *ſupportent mieux l'adverſité que la proſpérité.* Le Roi fit ſur l'échafaut un diſcours que M. de Larrey réduit à ces ſix articles principaux, 1. qu'il déchargeoit le Parlement du blâme de la guerre, & du reproche de ſa mort, dont il n'accuſoit que les ſéditieux, qui avoient cauſé les funeſtes diviſions qui lui coutoient la vie; auſquels il ne laiſſoit pas, à l'exemple de S. Etienne de prier Dieu qu'il pardonnât ſa mort. 2. Il reconnoiſſoit que cette mort infame qu'on lui faiſoit ſouffrir étoit une punition du conſentement qu'il avoit donné à celle du Comte de Strafford. 3. Il déclaroit que le plus ſûr moyen, pour remédier aux troubles du Royaume cauſez par les diſputes ſur la Religion, c'étoit d'aſſembler au plutôt un Synode national qui réglât ces difficultez par l'autorité de l'Ecriture Sainte & ſelon les loix d'Angleterre. 4. Il exhortoit les Anglois à reconnoître le Prince de Galles pour ſon ſucceſſeur, & à expier par l'inſtallation du fils leur revolte contre le pére. 5. Il répréſentoit au peuple, que ſa veritable liberté conſiſtoit, non pas à gouverner, mais à vivre en ſureté ſous l'autorité des loix. 6. Enfin il concluoit ſon diſcours en proteſtant, que bien loin d'avoir voulu opprimer cette heureuſe liberté, il n'avoit pris les armes que pour combattre ceux qui vouloient la détruire en établiſſant un nouveau gouvernement, & qu'ainſi il avoit la gloire de mourir le Martyr de ſon peuple. Le cours entier du régne de ce Roi, *dit M. Burnet*, tant dans le tems de guerre, qu'en celui de paix, ne fut que fautes, & l'on diſoit que ce Prince n'avoit point de juſtes idées des choſes. D'un côté toûjours eſclave de ſon propre caprice, il avoit de l'autre une foibleſſe impardonnable pour les perſonnes auſquelles il ſe confioit, & particuliérement pour la Reine. Plein du pouvoir des Rois, qu'il portoit fort haut, la moindre oppoſition qu'on y faiſoit, paſſoit dans ſon eſprit pour une rebellion. Il s'occupoit trop de petites choſes, & un Mémoire qu'il auroit eu à dreſſer, lui donnoit plus d'attention que ne l'auroit fait une bataille à livrer. Il étoit fort oppoſé à la Religion Romaine, cependant il penchoit à prendre un milieu entre les Catholiques & les Proteſtans, ce qui lui fit perdre les uns, ſans lui gagner les autres. Le Chriſtianiſme & la conſtance que le Roi Charles fit paroître dans ſa mort, effacérent le ſouvenir de toutes ſes fautes paſſées, & lui attirérent de la part du Public une pitié qui rendit odieux tous les complices de ſa mort, & qui fut la véritable cauſe du tour que les affaires prirent en 1660. Ces diſpoſitions favorables furent fortifiées par la publication d'un livre intitulé, le *Portrait Royal*, que tout le monde crut être l'Ouvrage du Roi. Cependant le Duc d'*York*, enſuite Jacques II, dans une converſation qu'il eut avec feu M. Burnet en 1673, lui apprit que le Docteur *Gauden* étoit le véritable Auteur de cette piéce & que le Roi l'avoit lue & approuvée comme étant une fidéle expreſſion de ſes ſentimens. Charles laiſſa de *Henriette* de France, fille du Roi *Henri* IV, dit *le Grand*, morte le dixiéme ſeptembre 1669, 1. *Charles* II, Roi de la Grande Bretagne; 2. *Jacques*, Duc d'Yorck, & Roi après la mort de ſon frére; 3. *Henri*, Duc de Gloceſter, mort en 1660, âgé de 20 ans; 4. *Henriette Marie*, femme de *Guillaume* de Naſſau Prince d'Orange, morte à Londres le vint-quatriéme décembre 1660, âgée de vint-neuf ans; & 5. *Henriette-Anne*, premiére femme de *Philippe* de France, Duc d'Orléans, morte en ſa maiſon de Saint-Cloud, le 30 juin 1670, âgée de 26 ans & 15 jours. * Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre.* Mentet de Salmonet, *Hiſtoire des troubles de la Grande Bretagne. Journal du procès de Charles Stuart, imprimé* à Londres en 1650. Burnet, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Grande Bretagne, tome* 1. *p.* 90. *&c.* Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 4. *p.* 271.

CHARLES II, fils aîné de Charles I, ſuccéda à ſon pére. Il commença ſon régne par un exil qui dura près de 12 ans; & pendant ce tems-là le Royaume fut réduit en République, mais qui changea pluſieurs fois de forme, n'ayant point de modéle fixe, juſqu'à ce qu'Olivier Cromwel prit les rênes du Gouvernement, ſous le titre de *Protecteur.* On ne peut pas nier que Cromwel ne fût un homme d'une grande capacité, quoi qu'il fût traître à ſon Prince & à ſa Patrie. Il ſe fit craindre en Angleterre, & ſe rendit redoutable à la France. Il dompta l'Ecoſſe & l'Irlande, défit la Flotte Hollandoiſe, prit Dunkerque ſur les Eſpagnols, & devint en un mot la terreur de l'Europe. Cependant Charles II, ayant fait à l'Ecoſſe certaines conceſſions qui regardoient l'Egliſe, y fut reçu, & couronné à Scone l'an 1651. L'année ſuivante, il vint en Angleterre avec une armée d'Ecoſſois, pour prendre poſſeſſion de cette Couronne, mais il n'y réüſſit pas. Il entreprit le ſiége de Worceſter, & ce fut là que ſon armée fut entiérement défaite. Le Roi fit paroître dans cette action beaucoup de bravoure; mais enfin il fallut céder à la force, & il ſe ſauva avec bien de la peine. Ce déſaſtre l'obligea de ſe cacher pendant ſix ſemaines, dont il paſſa quelques jours dans un chêne creux, pour n'être pas découvert. Enfin, il eut le bonheur de ſe ſauver en France; mais il fut bientôt obligé de ſe retirer ſur les terres d'Eſpagne, par un traité que Cromwel fit avec la France. En vain le parti royal prit diverſes fois les armes en ſa faveur. Cromwel, qui avoit par tout des eſpions gagez, n'étoit pas homme à ſe laiſſer ſurprendre, & ſa bravoure n'étoit pas aiſée à vaincre. Mais la mort, qui eſt invincible, l'emporta enfin le troiſiéme de ſeptembre 1658. Sa mort fit revivre les eſpérances du Roi & de ſon parti. Cromwel laiſſa deux fils, *Richard*, qui lui ſuccéda; & *Henri* Gouverneur d'Irlande. Richard fut bientôt chaſſé de ſon poſte par l'armée, qui n'étoit pas contente de lui, & le vieux Parlement, qu'on appelloit *Rump* par deriſion, c'eſt à dire, un reſte de Parlement (tous les Membres qui n'étoient pas de ſa faction en ayant été exclus) fut remis ſur pié, ſous le titre de *Juncto.* Mais il fut bientôt caſſé, pour faire place à un nouveau modéle de Gouvernement, qu'on appella *the Committee of Safety*, compoſé de 23 perſonnes. Dans ce tems-là, le Général *Monk* avoit un corps d'armée en Ecoſſe, d'où il s'en revint à Londres avec ſes troupes; & dès qu'il y fut arrivé, les affaires changérent de face en faveur du Roi exilé. Il fit raſſembler le *Juncto* & donna lieu aux Membres exclus d'avoir ſéance avec eux. Enfin, il fut réſolu, que l'on convoqueroit un nouveau Parlement, pour s'aſſembler le 20 d'avril; & après avoir établi un Conſeil d'Etat pour gouverner juſqu'à la ſéance, l'aſſemblée ſe ſépara. Le Parlement aſſemblé au jour préfix, rappella Charles, étant le légitime héritier de la Couronne. Il fut proclamé à Londres le huitiéme de mai 1660, quinze jours après il arriva de Hollande à Douvre, & le 29 du même mois (jour de ſa naiſſance) il fit ſon entrée ſolemnelle à Londres. Le 23 d'avril 1661, il fut couronné à *Weſtminſter.* L'année ſuivante il épouſa *Catherine*, Infante de Portugal, ſœur du Roi défunt, dont la ſtérilité fut ſur le point de perdre l'Angleterre dans le régne ſuivant. La Reine-Mére eut la ſatisfaction, avant que de mourir, de voir le rétabliſſement de ſa famille. Le Duc de Gloceſter, frére du Roi, mourut peu de tems après. Le Duc d'Yorc, eut beaucoup de part au Gouvernement pendant le régne du Roi Charles, ſur qui il avoit un grand aſcendant. Les troupes furent la plupart licentiées, mais le Général Monk fut comblé d'honneurs & de richeſſes. Le Roi le fit Duc d'Albemarle, & le fit enterrer comme un Prince après ſa mort. On fit le procès à pluſieurs Juges du Roi Charles, qui furent pendus & écartelez, mais qui moururent ſans vouloir ſe reconnoître pour coupables. Le Régne de Charles II, fut un régne d'abondance & de proſpérité, mais ce fut auſſi un régne de libertinage. Le Roi ſe plongea dans les plaiſirs, & s'abandonna à ſes Maîtreſſes. Son exemple ſervit de modéle à la Cour, qui infecta bientôt tout le Royaume. Cependant la France profita de cette molleſſe, & engagea facilement le Roi dans ſes intérêts. A la faveur de ce Prince la France triompha d'une maniére ſurprenante, & donna la loi par tout. Le Parlement d'Angleterre s'en plaignit, obligea le Roi Charles de faire ſa paix avec les Hollandois, de ſorte qu'il n'oſa plus dans la ſuite favoriſer ſi ouvertement la France. Ce fut ſous ce Régne que la France acheta Dunquerque du Roi, dont il l'eut à fort bon marché; & qu'on fit ſauter Tanger ſur le detroit, parce qu'il coutoit trop à entretenir. Ainſi le Roi ſe défit de deux ports, qui étoient de grande importance à l'Angleterre. Ce fut en 1661, que Dunquerque fut vendu. On ſoupçonne, que les Miniſtres d'Angleterre furent corrompus par l'argent des François. Monk donna le plus de poids à cette détermination, malgré les vives répréſentations de Schomberg qui fut ſeul de l'avis de garder cette importante place. Pour donner un tour agréable à cette affaire, le Roi promit de dépoſer dans la Tour de Londres toute la ſomme que l'on retireroit, & qu'on n'y toucheroit que dans des beſoins extraordinaires. Dès que l'argent fut reçu, il devint la proye des créatures de la Maîtreſſe du Roi. Il emprunta de ſes Sujets plus d'un million de livres ſterling ſans Acte de Parlement, les amorçant par un gros intérêt; & quand il eut leur argent entre les mains, il ſe l'appropria, & n'en a jamais payé ni capital ni intérêt. Ainſi pluſieurs familles furent ruïnées. La peſte, la guerre & le feu, ſembloient avoir conſpiré la ruïne de l'Angleterre, qui ſe vit tout d'un coup accablée de ces trois fleaux. La peſte commença l'an 1665, & fit un ravage incroyable cette année & la ſuivante; à Londres, & dans les Provinces. La guerre avec la Hollande commença en même tems. L'embraſement de Londres, qui commença le deuxiéme ſeptembre 1666, & qui continua trois jours de ſuite, fut un terrible ſurcroit de malheurs. Treize mille maiſons, ſans compter les édifices publics, furent conſumées par ce feu, & devinrent un triſte ſpectacle. Cependant au milieu de la confuſion qui régnoit par tout, perſonne ne périt ni par l'embraſement, ni par le déſordre. Le Roi & le Duc furent tout le jour à cheval pour donner les ordres néceſſaires. Les plus modérez font monter cette perte à neuf millions de livres Sterling. Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que dans peu d'années l'Angleterre triompha de tous ſes malheurs, & Londres, comme un phénix, ſe releva glorieuſement de ſes cendres. Entre les choſes remarquables de ce Régne, on compte auſſi la conſpirations des Catholiques Romains, qui fit tant de bruit, qui donna tant d'occupation au Roi, à ſon Conſeil, & au Parlement dont la découverte fut fatale à pluſieurs des Conſpirateurs. Le Duc d'Yorc, qui s'étoit rendu fort ſuſpect par pluſieurs démarches, & que l'on enviſageoit comme un Prince entiérement dévoué à la Religion Romaine, ſe trouva fort embarraſſé. Le Roi, pour le mettre à couvert, fut obligé de l'envoyer en Flandre, & de là quelque tems après en Ecoſſe. Le Parlement étant aſſemblé, la Chambre des Communes entreprit de l'exclurre de la ſucceſſion à la Couronne. Le Bill paſſa dans cette chambre, mais il fut rejetté dans la Chambre des Pairs. Le Parti des Catholiques pour ſe venger de ceux qui avoient paru les plus actifs dans la découverte de la Conſpiration dont on a parlé, ſuppoſérent une conſpiration qu'on appella le complot des Presbytériens. Le Duc d'Yorc étoit alors revenu en Angleterre, & ſon crédit devint ſi grand, que le Roi en fut jaloux: & on prétend qu'il avoit pris des meſures pour l'éloigner; mais une maladie mortelle l'arrêta. En 1685, le deuxiéme de février le Roi eut une attaque d'apoplexie. L'opinion des Médecins fut qu'une ſeconde attaque l'emporteroit infailliblement. Là-deſſus l'Evêque de Londres parla au Roi pour le diſpoſer à la mort, mais le Prince garda un morne ſilence. *Sancroft*, Archevêque de Cantorberi, l'exhorta enſuite vivement & lui dit qu'il croyoit devoir parler

de

de la sorte à *un Monarque qui alloit comparoître à un Tribunal où l'on n'a point acception des personnes.* Mais le Roi ne lui repondit rien, non plus qu'à l'Evêque *Ken* qui étoit plus en faveur que les autres; ce qui fit que plusieurs augurérent, & avec raison, que ce Roi mouroit d'une Religion differente de celle des Prelats qui lui parloient. La seconde attaque que l'on craignoit, arriva le Jeudi cinquiéme février, & les Medecins declarérent que le Roi n'en avoit pas encore pour 24 heures. Alors le Duc d'York envoya chercher *Huddleston* Prêtre de la communion Romaine, qui avoit eu beaucoup de part à l'evasion de Charles après la bataille de *Worcester*, & qui pour cette raison avoit toûjours été excepté dans les actes rigoureux qui s'étoient passez en Parlement contre les Ecclésiastiques Romains. Ce Prêtre vint en hâte & se prepara à communier le Roi. On fit sortir tout le monde excepté les Comtes de *Bath* & de *Feversham*. Après cette cérémonie le Roi parut fort soulagé, & on publia que ce Prince avoit remercié *Huddleston de ce qu'il l'avoit sauvé deux fois, son corps à la première, & son ame à la seconde*; qu'il lui avoit demandé s'il vouloit qu'il fît profession publique de sa foi en mourant, & que l'Ecclésiastique lui avoit repondu qu'il *se chargeoit d'en instruire le monde*. On fit alors rentrer la compagnie & le Roi soutint les derniers combats avec un calme & une constance, qui étonnérent tous ceux qui savoient de quelle maniére il avoit vécu. L'Evêque *Ken* recommença à lui parler d'une maniére également vive & touchante, mais il ne put jamais porter le Roi, ni à prendre là communion, ni à déclarer qu'il mouroit dans les sentimens de l'Eglise Anglicane. Tout ce qu'il vouloit recevoir de ce Prélat ce fut *l'absolution de ses péchez*; en quoi l'Evêque fut fort blâmé d'avoir accordé cette grace à un Prince, qui ne marquoit ni sentiment de ses fautes, ni douleur de les avoir commises, ni envie de s'en corriger. Le Roi ayant rappellé toutes ses forces parla au Duc d'York, l'assura d'une affection très tendre, & lui dit qu'à présent il lui remettoit tout avec joye. Il lui recommanda *My-Lady Portsmouth* à plusieurs reprises. Il dit qu'il l'avoit toûjours aimée, & qu'il l'aimoit jusques au dernier soupir. Il conjura encore son frére de prendre soin de ses autres enfans & de ne pas laisser mourir de faim la pauvre *Nelly*, par où il entendoit Madame *Gowin*. Il ne dit rien ni de la Reine, ni de son Peuple, ni de ses Domestiques, ni de la Religion, ni du payement de ses dettes. On lui trouva pourtant 90000 guinées en or, qu'il avoit épargnées, & qu'il tenoit si bien cachées que personne n'en savoit rien. Il mourut le Vendredi sixiéme de février 1685, à onze heures du matin, dans la 54 année de sa vie, après un régne de 36 ans & huit jours, à compter de la mort de son pére, ou de 24 ans, huit mois & neuf jours, à compter du rétablissement de la famille royale. On eut quelque soupçon qu'il avoit été empoisonné, mais on ne découvrit rien qui le prouvât clairement. Son cadavre fut fort négligé. La pompe funébre fut des plus médiocres. On ne l'exposa point sur un lit de parade; on ne donna point de deuil. Les dépenses que l'on fit à son enterrement ne montérent point à celle qui se fait pour le moindre Pair du Royaume. Bien des gens trouvérent qu'il méritoit plus de son successeur, qui ne faisoit pas moins paroître d'ingratitude, que de basse œconomie. Charles avoit pour les femmes, un penchant extrême qui ne contribuoit pas peu à le faire vivre dans l'oisiveté & dans la mollesse. Son penchant s'étendit jusques à ses parentes, & lui faisoit trouver le plus de plaisir où il y avoit le plus de crime. Il étoit ingrat, dissimulé, & il devint cruel sur la fin de sa vie. Il avoit l'esprit vif & pénétrant, mais il n'aimoit pas l'application; c'étoit là son foible. Ce qui fit dire à un grand Ministre, que le Roi Charles avoit beaucoup de capacité pour régner, mais qu'il ne pouvoit pas en soutenir la fatigue; & qu'au contraire son frére, le Duc d'Yorc, étoit infatigable, mais qu'il n'avoit pas de talens. Le Roi n'eut point d'enfans de la Reine, mais il en eut plusieurs de ses Maîtresses, & les reconnut pour tels. Les principaux sont le Duc de *Monmouth*, qui étoit son Favori; & *Dom Carlos*, qu'il fit ensuite *Comte de Plimouth*, mais qui mourut au siége de Tanger. Ceux là furent les premiers fruits de ses amourettes, avant qu'il fût rétabli. Après son rétablissement, il eut trois fils de Mademoiselle *Villiers* qu'il créa Duchesse *de Cléveland*, & qui épousa Mr. Palmer créé Comte de Castlemaine. Ces trois fils sont le Duc de Southampton, le Duc de Grafton, & le Duc de Northumberland. Il eut de Mademoiselle Gowin le Duc de S. Albans; & de la Duchesse de Portsmouth, le Duc de Richemont. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II, tome 2. p. 67. &c.* Burnet, *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande Bretagne, tome 2. & 3. p. 593. &c.*

ROIS de SUEDE.

On compte douze Rois du nom de CHARLES parmi les Rois de Suéde, dont les six premiers ne sont pas fort connus, ou du moins, n'ont pas fait beaucoup parler d'eux. Voici cependant l'ordre dans lequel on les range ordinairement. CHARLES I régna depuis l'an du monde 2257, jusques en 2309: CHARLES II, depuis l'an du monde 3408, jusques en 3456: CHARLES III, depuis l'an de Jesus Christ 130, jusques en 169: CHARLES IV, depuis 670, jusques en 676: CHARLES V, depuis 676, jusques en 685: CHARLES VI, depuis 856, jusques en 868. * Loccénius, *in Hist. Suec.* On commencera par CHARLES VII pour entrer dans le détail des six derniers.

CHARLES, VII. de ce nom, Roi de Suéde, vengea la mort d'Eric IX, surnommé *le Saint*, sur Henri Scatelet, Roi de Danemarck, & sur son fils Magnus, qu'il tailla en piéces avec toute leur armée. C'est ainsi qu'il monta sur le thrône de Suéde, auquel il joignit celui de Gothie qu'il possédoit déja. Ce Prince régna huit années en Suéde, & fut tué en 1168, par Canut, fils d'Eric IX. * Olaüs Magnus, *Hist. de Suéde.*

CHARLES VIII, sorti des anciens Rois de Suéde, étoit fils de *Canut* Bonde, Sénateur du Royaume, & Gouverneur de Finlande. Il fut chargé du gouvernement du Royaume, après Eric XIII; mais il fut chassé pour faire place à Christophle de Baviére, auquel il succéda l'an 1448. Les peuples, qui avoient experimenté combien le joug des Princes étrangers étoit rude, voulurent éprouver en sa personne, si celui d'un Souverain de leur nation seroit plus doux. Ils ne se trompérent pas; car Charles est loüé par les Historiens, non seulement pour la justice & la prudence; mais encore par la connoissance qu'il avoit de la Philosophie, & des Mathématiques. Cependant son ambition excessive le brouilla avec le Clergé & la Noblesse, qui appellérent en Suéde Christiern II, Roi de Danemarck en 1457. Charles qui s'étoit retiré en Pologne, fut encore rétabli en 1464, après que son ennemi eut été chassé, & mourut en 1470. * Jean Magnus, *l. 25.* Crantz. Puffendorff, *Hist. de Suéde, &c.*

CHARLES IX, Duc de Sudermanie, né le quatriéme octobre 1550, étoit fils de *Gustave* I, frére de *Jean* III, & oncle de *Sigismond*, Roi légitime de Suéde. Ce dernier ayant été élu Souverain de Pologne, Charles fut fait Gouverneur de l'Etat l'an 1595. Deux ans après il se rendit maître de Stokholm & des villes les plus considérables, & se revolta entiérement l'an 1598. Après avoir été reconnu Roi en 1604, il fit la guerre aux Polonois, aux Danois & aux Moscovites. Ce Prince affermit en Suéde la Religion protestante, & mourut le 29 octobre 1611, laissant plusieurs enfans d'*Anne-Marie*, fille de *Louis* Electeur Palatin, & de *Christine*, fille d'*Adolphe*, Duc de Holstein, ses deux femmes.

CHARLES X, Gustave, fils de *Jean Casimir*, Palatin du Rhin de la branche de Deuxponts & de *Catherine*, fille de Charles IX, & sœur de Gustave-Adolphe. Il naquit le deuxiéme novembre 1622. Comme on lui donna une excellente éducation, il en profita; s'insinua de bonne heure dans l'esprit des Suédois & fit des armes son exercice continuel. Il commanda l'armée Suédoise, & contribua en 1648 à la paix de Westphalie. La Reine Christine ayant résolu de ne point se marier, le nomma son héritier & son successeur lorsqu'elle fut couronnée en 1650. Elle confirma encore cette déclaration en 1654, & lui remit la même année la Couronne en s'en démettant solemnellement. Peu de tems après commença la guerre de Pologne. Car quoique la trêve conclue entre la Suéde & la Pologne pour 26 ans, à compter depuis 1635, ne fût pas encore finie, Charles Gustave crut n'y être plus engagé, puisque Jean Casimir Roi de Pologne, avoit fait protester par *Canasiles* son Ambassadeur contre la succession de Charles X. Mais Christine repliqua alors à l'Ambassadeur de Pologne, *Mon cousin vous prouvera par 30000 témoins, qu'il est Roi légitime de la Suéde.* La guerre commença de la sorte en 1656. Wittenberg, le Général Suédois, entra dans la Pologne par la Pomeranie & par la Nouvelle-Marche; on lui opposa un corps de 15000 hommes de milice, qui voyant qu'on agissoit très-sérieusement de la part des Suédois, se rendirent à la discretion du Roi de Suéde, qui étant arrivé lui même en Pologne, vit croître son parti de tout côté. Il joignit le Général Wittenberg près de Conim & se mit en marche contre le Roi Jean Casimir. La ville de Varsovie & plusieurs autres se rendirent à lui. En marchant vers Cracovie, il battit le Roi de Pologne avec dix mille hommes, & peu de tems après il battit le reste de l'armée Polonoise sur les bords du fleuve Dunayec, à huit lieues de Cracovie. Jean Casimir se retira en Silésie & le Roi de Suéde s'empara de presque toute la Pologne en trois mois de tems. Charles Gustave se trouvant ensuite en Prusse, Jean Casimir rentra dans la Pologne & fit abandonner le parti des Suédois à un grand nombre de Polonois. Là dessus on en vint souvent à des batailles, où la victoire ne se déclaroit pas toûjours pour le même parti. Les Polonois s'étant alliez avec les Tartares, le Roi de Suéde s'unit avec l'Electeur de Brandebourg; & en 1656, il se donna auprès de Cracovie, un combat des plus sanglans qui dura pendant trois jours, c'est à dire, le 18, 19, & 20 de juillet. Les Polonois & les Tartares, dont il périt plusieurs milliers, eurent du dessous. Dans ces entrefaites les Moscovites tombérent sur la Livonie, & mirent le siége devant Riga, quoique sans succès. La Maison d'Autriche & les Hollandois, se mêlérent sérieusement dans cette affaire, & portérent Frédéric III, Roi de Danemarc, à faire une diversion très-dangereuse pour la Suéde. Aussi-tôt que le Roi de Suéde en eut avis, il passa dans le Holstein avec une diligence extraordinaire en 1657, & de là en Danemarc. Etant en Holstein il reprit en moins de 15 jours toutes les places dont les Danois s'étoient emparez. La flotte des Suédois se battit aussi dans ce tems-là avec quelque avantage. En 1658, la Mer Baltique étant fermée par les glaces, le Roi de Suéde se servit de l'occasion & passa sur la glace en Fionie & y battit 4400 Danois & 1500 hommes de milice. Il avoit intention d'aller droit à Coppenhague; mais les Danois ne voulant point attendre cette extrémité proposérent une paix qui fut conclue à Roschild cette même année. La Suéde se reserva alors la Scandinavie, Haland, Blecking, l'Isle de Huën, & Bornholm, aussi bien que Bahus, & Drontheim dans la Norvége. Quoique les deux Rois se fussent vus d'une maniére fort cordiale à Friderichsbourg, la paix fut néanmoins rompue la même année. Les Suédois commencérent, mais ils protestérent en même tems qu'ils avoient été obligez de prévenir les desseins pernicieux des Danois. Le Roi de Suéde alla d'abord en Zéeland & assiégea Coppenhague. Mais comme la descente des Suédois s'étoit faite à Korsor, qui est à 16 lieues de cette Capitale, elle eut le tems de se mettre en quelque état de défense. Bref ce siége ne réüssit point, d'autant plus que l'Amiral Opdam amena du secours à la ville de la part des Hollandois. Le Roi de Suéde voyant que non seulement les Hollandois, mais encore l'Angleterre & la France prenoient le parti des Danois, fit un dernier effort en 1659, contre la ville de Coppenhague, mais il fut vigoureusement repoussé dans l'assaut qu'il avoit fait donner. Il s'empara donc des petites Isles qui sont autour de Zéeland, mais en échange il fut chassé de la Fionie avec perte de 4000 hommes. Les Polonois, soutenus par les Autrichiens, avoient pendant ce tems-là repris Cracovie en 1657. L'année suivante les Suédois prirent *Jacques* Duc de Courlande & toute sa famille, & le menérent à Narva; ils perdirent à leur

à leur tour en Pruſſe la ville de Thorn. En 1659, ils perdirent la Courlande, & l'Electeur de Brandebourg ſe lia contre eux avec la Maiſon d'Autriche. Le Roi de Suéde ſe voyant ainſi reſſerré, paſſa à Gottenbourg en 1660, où il aſſembla les Etats du Royaume. Il y fut attaqué d'une fiévre dont il mourut le 23 février âgé de 38 ans. Le 27 du mois ſuivant on fit la paix avec les Danois par le traité de Coppenhague, & le 23 d'avril on finit les affaires de Pologne par le traité d'Oliva. Il avoit épouſé en 1654, *Hédwige Eléonore*, fille de Frédéric, Duc de Holſtein-Gottorp, & en eut en 1655, Charles XI, qui lui ſuccéda. Il laiſſa auſſi un fils naturel, *Guſtave*, Comte de Carlſon, qu'il avoit eu de *Brigitte* Allerts. Le Comte Carlſon fut dans la ſuite Colonel au ſervice des Hollandois, mais il ſe fixa à la fin à Bedkum en Friſe, qui eſt une Seigneurie qu'il avoit eue de Marie Amélie de Schwartzenberg, avec laquelle il s'étoit marié en 1685. Il mourut le premier janvier 1708, âgé de 59 ans. * Loccénius, *Hiſt. Suec. l.* 9. Puffendorf, *de Rebus Caroli Guſtavi & Frid. Wilh. M. Mémoires de* Terlon, &c.

CHARLES XI, fils de Charles X & d'Hédwige Eléonore, Princeſſe de Holſtein, naquit le 24 novembre 1655. Il perdit ſon pére en 1660, dans un tems où la Suéde étoit engagée dans des guerres fâcheuſes. Mais comme avec Charles X, la plus grande partie de l'animoſité des Suédois contre le Danemarc & la Pologne s'étoit éteinte, la paix fut bien-tôt faite. Le Conſeil du Royaume attaqua d'abord le Teſtament de Charles X, par lequel il étoit ordonné que pendant la minorité de Charles XI, le gouvernement ſeroit entre les mains de la Reine & des cinq principaux Officiers de la Couronne. Le Conſeil oppoſa, qu'une telle diſpoſition ne s'étoit point pu faire ſans le conſentement des Etats du Royaume. On exclut donc les Comtes Adolphe-Jean, & Herman Flemmings des charges de Feltmarechal & de Threſorier, que le Roi leur avoit aſſignées dans ſon Teſtament, afin de leur donner part à la Régence, & l'on confia ces emplois à Charles Guſtave Wrangel & à Guſtave Bonde. Le Conſeil du Royaume adminiſtra la Régence & ſe réſerva l'inſpection ſur l'éducation de Charles XI, dont le détail étoit cependant remis aux ſoins de la Reine & des cinq Officiers de la Couronne, comme aux Tuteurs ordonnez par le feu Roi. Le premier ſoin du Conſeil fut de conſerver la Suéde en paix pendant la minorité du Roi, dont l'éducation fut entiérement négligée, de ſorte qu'il ne fut jamais capable de faire le moindre compliment à un Etranger; & pour les Langues étrangéres on ne lui enſeigna que l'Allemand. Son Précepteur *Grypenhilm* ne lui inculqua que ces deux maximes d'une mauvaiſe politique, *qu'il falloit toûjours diſſimuler, & être roide dans ſes réſolutions*. En 1672, les Suédois firent une alliance avec les François qui leur promirent quelques millions de ſubſides, & la Suéde s'engagea à ſon tour de procurer à la France une paix avantageuſe, ou de ſe jetter ſur les Princes d'Allemagne qui prendroient le parti des Hollandois. L'Electeur de Brandebourg s'étant donc mêlé dans la guerre des François, ils ſommérent la Suéde de rompre avec lui: ce qu'ils obtinrent d'autant plus aiſément, que le jeune Roi de Suéde ne reſpiroit que la guerre. Son armée entra dans la Marche de Brandebourg en 1674, ſous prétexte de vouloir engager par là l'Electeur à renoncer à l'alliance contre la France. Les Suédois s'attirérent cependant bien des affaires par cette démarche. L'Empereur, le Roi de Danemarc, les Hollandois, les Ducs de Lunebourg & l'Evêque de Munſter leur tombérent ſur le corps & la Diéte de l'Empire les déclara ennemis de l'Empire. Ainſi les Suédois furent chaſſez en très-peu de tems de toute la Marche de Brandebourg, parce qu'une terreur panique les ſaiſit, leurs pertes n'étant pas d'ailleurs fort conſidérables. En un mot les affaires des Suédois devinrent & très-ſérieuſes & très-périlleuſes. En 1678, les Suédois perdirent Stralſund, & les Danois entrérent en Scandinavie où la guerre fut fort ſanglante, le jeune Roi de Suéde ſe trouvant en perſonne à la tête de ſon armée. Les Suédois furent battus pluſieurs fois ſur mer; mais quoique les Danois euſſent été aſſez heureux dans leur entrepriſe ſur la Scandinavie, ils ne purent point malgré cela, ranger les Suédois, qui les battirent en trois batailles près de Halmſtadt, de Lunden, & de Carelscroon. Le Roi de Danemarc ſe trouva en perſonne dans les deux derniéres batailles, & le Roi de Suéde ſe battit auſſi avec beaucoup de courage. Quoiqu'à parler généralement les affaires de Suéde paruſſent aſſez délabrées, les François ne laiſſérent pas de les rétablir dans la paix de Nimegue, où ils prirent hautement le parti des Suédois en détachant tous les autres Princes du parti du Roi de Danemarc & de l'Electeur de Brandebourg. C'eſt ce qui procura enfin, en 1679, la paix entre ces deux Puiſſances & le Roi de Suéde, à qui l'on reſtitua tout ce qu'il avoit perdu, à quelques petits articles près qu'il céda à l'Electeur de Brandebourg & au Duc de Lunebourg. Depuis ce tems-là Charles ne ſongea plus à aucune guerre & donna toute ſon attention à l'arrangement de ſon Royaume. Il épouſa *Ulrique Eléonore* Princeſſe de Danemarc, avec laquelle il étoit promis avant la guerre depuis 1675. Il quitta enſuite l'alliance de France & ſe lia avec l'Empereur en 1681. Il ſaiſit auſſi tous les biens de la Couronne, qui, depuis un tems immémorial, avoient été donnez à la Nobleſſe, & dont les revenus réünis montoient a 1100000 écus: ce qui fut une augmentation très-conſidérable des revenus de la Couronne. Il mit ſes troupes de terre ſur un très-bon pié, y employant les rentes des biens retirez d'entre les mains de la Nobleſſe; mais ſa flotte demeura en aſſez mauvais état. Son dernier ouvrage fut la médiation pour la paix de Ryswick. Il mourut le cinquiéquiéme avril 1697. Il laiſſa 1. *Charles* XII, ſon ſucceſſeur; 2. *Hédwige Sophie*, qui fut mariée avec le Duc de Holſtein & mourut en 1708; 3. *Ulrique Eléonore*, qui fut Reine de Suéde en 1718, après la mort de Charles XII. Elle épouſa *Frédéric*, pour lors Prince héréditaire de Heſſe-Caſſel & préſentement Roi de Suéde. Charles XI, n'avoit pas un eſprit fort pénétrant, mais il avoit en échange beaucoup de zéle pour la Religion. Il viſita lui même en 1694 la Lapponie, & donna ſes ordres afin que les Habitans de ce païs-là fuſſent mieux inſtruits dans le Chriſtianiſme. Il étoit ennemi du luxe & de la prodigalité & ſe nourriſſoit en Soldat. Son habillement étoit toûjours des plus ſimples. Ses Sujets l'accuſérent de dureté & d'avarice, c'eſt pourquoi ils le haïrent plus qu'ils ne l'aimérent. * *Anecdotes de Suéde. Theatrum Europaeum.* Puffendorf, *de Rebus geſtis Frid. Wilhelm.* Wagner, *Vita Leopoldi.* Limiers, *Hiſt. de Louis XIV.* Robinſon, *Etat de Suéde.*

CHARLES XII, Roi de Suéde, Prince dont la valeur a mérité l'admiration de toute l'Europe, naquit le 27 juin 1682. Par le teſtament du Roi Charles XI, ſon pére, mort au mois d'avril de l'année 1697, l'adminiſtration ſouveraine avoit été déferee à la Reine Douairiére Hédwige-Eléonor de Holſtein-Gottorp, qui devoit l'exercer conjointement avec cinq Sénateurs du Royaume, juſqu'à ce que ce jeune Prince, ſon petit-fils, eût atteint l'âge de dix-huit ans. Il fut néanmoins déclaré majeur à quinze ans & cinq mois, par les Etats du Royaume aſſemblez à Stokholm le 27 novembre de la même annee, & fut couronné le 24 décembre ſuivant. A peine fut-il monté ſur le thrône, qu'il eut la ſatisfaction de conſommer ce grand ouvrage de la paix de Ryſwick, qui avoit été commencé par ſon prédeceſſeur; mais l'ambition de quelques Princes ſes voiſins, lui ravit bien-tôt le répos qu'il avoit ſçu procurer aux autres. Frédéric Auguſte, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, Frédéric IV, Roi de Danemarck, & Pierre Alexiowitz, Czar ou Grand Duc de Moſcovie, comptant trop légérement ſur la foibleſſe d'un âge, dont ils ſuppoſoient que Charles devoit ſe reſſentir, ainſi que les autres hommes, ſe liguérent ſecrettement contre lui, & projettérent de l'accabler chacun de ſon côté. Le premier éclat de cette conſpiration tomba ſur les Etats du Duc de Holſtein beau-frére du Roi de Suéde, contre leſquels le Roi de Danemarck exerça quelques actes d'hoſtilité. Ce fut ſous le prétexte de réduire ce Duc à raſer ſes nouvelles fortifications, qui lui avoient néanmoins été permiſes, par le traité conclu à Altena en 1689. L'Angleterre, la Hollande, & les Princes de la Maiſon de Lunebourg, Puiſſances intéreſſées auſſi bien que la Suéde à la garantie de ce traité, ſongérent à prévenir les deſordres qui pouvoient naître de ſon infraction. On prit d'abord la voye de la négociation. On indiqua une aſſemblée à Pinneberg, & l'on y tint pendant ſix mois des conférences, qui devinrent infructueuſes par l'opiniâtreté des Miniſtres Danois. Leur Roi ne cherchoit qu'à gagner du tems, pour ſe mettre en état d'agir à force ouverte, dès que ſes Alliez auroient achevé leurs préparatifs. Ces derniers n'épargnoient cependant ni ſoins, ni proteſtations d'amitié, pour diſſiper les ſoupçons & tromper la vigilance du Roi de Suéde, mais ce Prince diſſimulant de ſon côté, & pénétrant néanmoins à travers ces artifices le ſecret de leur alliance, prenoit toutes les meſures néceſſaires pour faire échouer leurs projets. Il étoit perſuadé qu'il ſeroit très-difficile de vaincre d'auſſi puiſſans ennemis, s'ils venoient une fois à ſe joindre, & qu'il ne ſeroit pas moins dangereux de leur laiſſer allumer le feu de la guerre juſques dans le ſein de la Suéde. Ainſi il prit le parti d'en ſortir, pour tomber d'abord ſur celui qui ſe déclareroit le premier, & de marcher enſuite à celui qui le preſſeroit de plus près. Ce fut après avoir choiſi le Comte Piper pour le ſeconder dans l'adminiſtration des affaires pendant le cours de ſes expéditions, & après avoir établi un Conſeil appellé *de défenſe* qui devoit réſider à Stokholm, & pourvoir au gouvernement & la ſûreté du Royaume. Dès que ces ordres eurent été donnez, il fit paſſer cinq mille hommes en Poméranie, où ils débarquérent heureuſement, malgré l'oppoſition d'une flotte de douze vaiſſeaux Danois. Ces troupes étoient deſtinées à la défenſe du Holſtein, où le Roi de Danemarck s'étoit jetté ſur la fin de l'an 1699, dès qu'il eut appris l'irruption du Roi de Pologne dans la Livonie. Elles ſe joignirent au commencement de l'année 1700, aux autres troupes de Breme & de Poméranie, que le Général Gyllenſtiern commandoit au nombre de dix mille hommes; tandis qu'un corps de douze mille hommes défiloit par la Scanie. Les autres Puiſſances qui étoient intervenues au traité d'Altena, ne demeurérent pas dans l'inaction: car après avoir encore fait une tentative inutile, pour porter le Roi de Danemarck à quelque accommodement, les troupes de Lunebourg groſſirent l'armée Suédoiſe, qui paſſa l'Elbe pour s'oppoſer aux progrès des Danois dans le Holſtein. Les Anglois & les Hollandois armérent de leur côté trente vaiſſeaux de guerre, qui entrérent dans le Sund, & qui firent leur jonction au mois de juillet, avec la flotte Suédoiſe, commandée par le Roi lui-même, & compoſée de trente neuf vaiſſeaux de ligne, & de vint galiotes, fregates ou brûlots. Le parti que prit la flotte Danoiſe, ce fut de ſe retirer & de ſe renfermer dans le port de Coppenhague. Il fallut donc ſe réduire à la reſſerrer & à lui faire eſſuyer le feu de quelques bombes, auſſi bien qu'à la ville, ſous laquelle elle s'étoit réfugiée: expédition trop peu conſidérable pour occuper & flatter un courage tel que celui du Roi de Suéde.

Plein d'un projet beaucoup plus eſſentiel, mais infiniment plus difficile, il réſolut de porter la guerre dans le cœur même du Danemarck, pour en aſſiéger la capitale par terre, tandis que les flottes la bloquoient par mer, & fit une deſcente à Humblebeck, vis à vis de Landſcroon. La côte étoit défendue par un gros de cavalerie Danoiſe, & par un corps de milices, retranchez derriére des lignes. Charles n'avoit alors que cinq mille hommes avec lui; cependant à peine fut-il à cinquante ou ſoixante braſſes du rivage, qu'il ordonna le débarquement, & ſe jetta lui-même à l'eau, ſuivi de ſes troupes, pour aller aux ennemis. Une ardeur ſi vive les déconcerta, ils furent mis en fuite après quelque réſiſtance, & cédérent au vainqueur le poſte de Humblebeck, muni de quelques piéces de canon. Après s'y être établi, il renvoya les bâtimens de charge à Landſcroon, pour en amener le reſte de ſon armée, avec de la groſſe artillerie, & s'étendit enſuite dans la Zélande. Cependant le Roi de Danemarck, allarmé de ces progrès, dont la ſuite alloit devenir terrible pour lui, crut devoir accepter une paix ſi long-tems éludée, & la conclut enfin avec le Holſtein à Travendahl le dix-huitiéme août 1700, aux conditions qui lui furent preſcrites par les Souverains, garans du traité d'Altena.

Le Roi de Suéde, débarraſſé de cette expédition, fit repaſſer ſon armée dans la Scanie, & réſolut de la mener au printems contre le

Roi

Roi de Pologne, qui avoit bloqué Riga. Déja ſes ordres étoient diſtribuez pour faire entrer ſes troupes en quartier d'hiver, lorſqu'il fut informé que Nerva, où commandoit le Comte de Horn, venoit d'être aſſiégé par une armée de cent mille Moſcovites. Cette nouvelle imprévue lui fit changer de deſſein, & l'obligea de tourner tout à coup du côté du Czar, malgré la rigueur de la ſaiſon, qui rendoit la Mer Baltique preſque impraticable. Il s'embarqua lui-même à Carsholm au commencement du mois d'octobre, & aborda heureuſement à Pernau en Livonie avec une partie de ſes troupes, tandis que l'autre prenoit terre à Revel. Dès qu'elles furent raſſemblées au nombre de huit mille hommes, à Weſenberg dans l'Eſtonie, il tira droit à Nerva, chaſſa ſur ſa route le Général Moſcovite Czéréméтoff, & le pouſſa juſqu'au défilé de Pyhajaggi. Ce poſte inacceſſible qui étoit défendu par huit mille chevaux, fut forcé ſans perte, contre l'eſpérance de la plupart des Officiers Suedois; & leur ouvrit le chemin juſqu'au camp des ennemis devant Nerva, où on arriva le 30 novembre à dix heures du matin. L'armée des Moſcovites étoit de quatre-vint mille hommes; ils étoient couverts de doubles retranchemens, fortifiez par des chevaux de friſe, & par des paliſſades enchaînées; ils occupoient toutes les hauteurs, dont la plaine étoit commandée: cependant, ni leur nombre, ni ces difficultez ne pûrent arrêter un moment le Roi de Suéde. Ce Prince en arrivant rangea ſes troupes en bataille, ſous le feu même du canon des Moſcovites; & après avoir fait agir le ſien pendant quelque tems, commença ſur les deux heures après midi, l'action peut-être la plus éclatante dont l'Hiſtoire ait conſervé la mémoire. Le foſſé fut comblé, & les retranchemens ouverts en moins d'un quart d'heure; trente mille des ennemis furent tuez ſur la place, ou pouſſez dans la riviére de Nerva, dans laquelle ils ſe noyérent; vint-mille demandérent quartier; & furent renvoyez, la plupart ſans armes; le reſte fut ou pris ou diſperſé. Cette victoire, qui ne coûta au vainqueur qu'environ deux mille hommes, tant tuez que bleſſez, fit tomber ſous ſa puiſſance le Duc de Croy Généraliſſime, le Prince de Georgie avec ſept autres Généraux, & lui livra cent quarante-cinq piéces de canon, vint-huit mortiers, cent cinquante-un drapeaux, vint étendarts, avec tous les bagages, & la caiſſe de l'armée ennemie.

Le Czar, qui s'étoit retiré de ſon camp la veille de la bataille, eut encore le chagrin d'apprendre que le Major Genéral Spens lui avoit défait un corps de ſix mille hommes, dont mille reſtérent ſur la place, outre huit mille autres qui furent battus par le Comte de Steenbock.

Après cette grande victoire, qui força les Moſcovites d'évacuer les provinces qu'ils avoient inondées, le Roi de Suéde paſſa l'hiver à Laïs, où on lui avoit aſſemblé des magaſins. Il les avoit ordonnez avant même que de marcher à Nerva, & en avoit écrit en ces termes, *je m'en vais battre les Moſcovites; préparez un magaſin à Laïs; quand j'aurai ſecouru Nerva, je paſſerai par cette ville, pour aller battre enſuite les Saxons.* L'événement juſtifia pleinement cette prédiction: car après avoir reçu un renfort de quinze mille hommes arrivez de Suéde, il chargea le Général Schlippenbach de veiller à la défenſe de la Livonie, & au printems de l'année 1701, il ſe mit en marche du côté de Riga, où il trouva les Saxons retranchez ſur un des bords de la Dune. Ils étoient commandez par le Maréchal de Steinau, par le Prince Ferdinand de Courlande, & par le Lieutenant Général Paykel, & avoient même fortifié quelques iſles pour défendre le paſſage de cette riviére. Ces obſtacles & leur réſiſtance, n'empêcherent pas l'armée de la paſſer dans des batteaux, à la faveur de certains radeaux de nouvelle invention, ſur leſquels on avoit dreſſé des batteries, & de quelques chaloupes de fumier embrazé, dont la fumée déroboit aux ennemis la vue des troupes Suédoiſes. Le Roi combattit lui-même avec les premiers qui avoient pris terre; & ayant donné aux autres le tems de débarquer, il les mit en ordre de bataille, à la vue des Saxons, qui occupoient près d'une lieue de terrain fortifié, & défendu par de bonnes batteries. Il fallut, avant que de les vaincre, forcer cinq redoutes, deux grands épaulemens, & huit retranchemens différens, derriére leſquels ils ſe rallioient à meſure qu'ils étoient pouſſez. Enfin tous ces ouvrages furent emportez, & les ennemis furent chaſſez de leurs poſtes, & pourſuivis près d'une lieue, avec perte de deux mille hommes tuez, de quinze cens priſonniers, de trente-ſix canons, de cinq drapeaux, de deux étendarts, & de la plus grande partie de leur bagage.

Cette action déconcerta tous les projets du Roi de Pologne, qui dès le commencement de l'année précédente ayant attaqué la Livonie, ſans avoir fait précéder aucune déclaration de guerre, s'y étoit emparé du fort de Kobron, & enſuite de celui de Dunamunde, lequel avoit été contraint de ſe rendre, faute de vivres & de munitions. Sur la nouvelle de cette irruption, le Général Welling avoit eu ordre de marcher avec huit mille hommes de troupes Finlandoiſes, pour en prévénir les ſuites, & avoit d'abord repouſſé les Saxons juſques dans la Courlande; mais lorſqu'au mois d'août ſuivant le Roi de Pologne parut à la tête d'une groſſe armée, ce Général trop foible alors pour riſquer aucune action, s'étoit retiré ſous Pernau avec ſa cavalerie, & avoit poſté ſon infanterie ſous Riga, dont les ennemis formérent inutilement le blocus. Sa retraite leur avoit donné lieu de s'étendre dans le païs, & de ſe rendre maîtres des fortereſſes de Kokenhaus, de Selbourg, & de Creutzbourg. Telle étoit en Livonie la ſituation des affaires, que l'arrivée du Roi de Suéde fit bientôt changer de face. Le lendemain de la bataille gagnée au paſſage de la Dune, le Major Général Morner fut détaché avec ordre de s'emparer de Mittau, capitale de Courlande, où étoit le plus gros magaſin des Saxons: ce qu'il exécuta ſans aucune perte. Un autre magaſin qui étoit à Sloke, & où ils avoient renfermé une grande quantité de farine & d'avoine, outre quarante huit piéces de canon de fer, & quatre cens grenades, fut auſſi emporté par le Colonel Klingſporn, non ſans beaucoup de réſiſtance de la part des ennemis. Le Roi de Suéde lui-même s'avança juſqu'à Kokenhaus, que les Saxons abandonnérent, après avoir fait ſauter le fort, & avoit rompu le pont. Il ſe rendit maître ſur ſa route de pluſieurs autres forts & magaſins, & enſuite de la ville & château de Bautſch. De là il marcha à Birſen, d'où vint mille Moſcovites, s'enfuirent en deſordre juſques dans leur païs; laiſſant dans cette place ſix piéces de canon & trente-deux pontons, qui appartenoient aux Saxons. Ainſi le Duché de Courlande devint la proye du Vainqueur; & toutes les places uſurpées par les ennemis, rentrérent ſous la domination du Roi de Suéde, hors le Fort de Dunamunde, qui tint juſqu'à la fin de l'année, & qui fut pris alors avec 74 piéces de canon, & douze mortiers, que le Roi de Pologne y avoit fait amener de ſon Arſenal de Dreſde. Ce Prince effrayé de la rapidité de ces conquêtes, & voulant éviter le combat que ſon ennemi venoit lui préſenter, abandonna ſes poſtes & ſe retira précipitamment en Pologne, avec ce qui lui reſtoit de troupes.

Le Roi de Suéde, qui n'attendoit pour l'y ſuivre que le retour de la belle ſaiſon, ſe confirma dans cette réſolution, par l'occaſion que lui en donnérent pour lors les Princes de la Maiſon de Sapiéha, leſquels implorérent ſa protection contre les violences du Roi de Pologne, & contre les courſes du Sieur Oginski. En vain les Députez des Etats de Lithuanie vinrent à Bautſch le conjurer de ne point entrer en Pologne: il avoit réſolu de faire déclarer la République, de la forcer même à déthrôner ſon ennemi, & s'en étoit expliqué par une lettre écrite dès le neuviéme août au Cardinal Radziewski, Primat de Pologne. Dans le tems qu'il s'appliquoit aux préparatifs néceſſaires pour faire réuſſir cette grande entrepriſe, huit mille hommes de ſes troupes commandez par le Colonel Schlippenbach défirent vint mille Moſcovites à Sagnitz, leur tuérent deux mille hommes, & s'emparérent de leur canon & de leur bagage. Un autre corps de trois mille Suédois, attaquez près de Bautſch par dix mille Moſcovites, fut ſecouru par dix-huit cens hommes, paſſa au fil de l'épée trois mille de leurs ennemis, & leur enleva huit piéces de canon. Ces deux avantages remportez en un même jour, vengérent avec uſure la diſgrace de cinq cens Suédois, que le Czar avoit accablez à Rapin avec douze mille hommes, dont deux mille périrent par la main des vaincus.

Cependant le Roi Auguſte, qui jugeoit combien l'entrée du Roi de Suéde en Pologne lui feroit préjudiciable, n'omettoit rien de tout ce qui pourroit la détourner. La République, qu'il avoit tenté vainement d'embarquer dans ſa querelle, redoutoit les armes d'un Conquérant, tel que le Roi de Suéde, & paroiſſoit diſpoſée à lui envoyer des Ambaſſadeurs. Ce fut pour prévenir ce coup mortel, qu'il eſſaya de faire des propoſitions à ſon ennemi, d'abord par l'entremiſe de la belle Comteſſe de Konigſmarck, & quelque tems après par celle du Sieur Witzdumb ſon Chambellan; mais le Roi de Suéde, incapable de ſe laiſſer ſurprendre par ces artifices, ne voulut voir ni l'une ni l'autre, & refuſa fiérement d'écouter les offres d'un Prince, avec lequel il croyoit ne pouvoir traiter ſûrement. Au contraire, il pouſſa ſes projets avec plus d'ardeur; car après avoir fait quelques détachemens en Lithuanie, pour appuyer le Prince Sapiéha Grand-Maréchal, il paſſa dans la Samogitie, au mois de janvier 1702, diſſipa les troupes du Prince Wiesnowiski, qui lui avoient enlevé un parti; & fit tant de diligence, qu'il rencontra à ſeize lieues de Varſovie les Ambaſſadeurs que le Roi Auguſte lui avoit fait dépêcher par la République, pour eſſayer de le retenir en Courlande.

Cette marche imprévue fit rompre la Diéte qui ſe tenoit à Varſovie, ou le Roi de Suéde arriva le 22 mai, & où il s'aboucha avec le Cardinal Primat. Le Roi Auguſte s'étoit déja retiré du côté de Cracovie. Cette Eminence lui écrivit le 14, pour le diſſuader d'en venir à une bataille, laquelle alloit décider de ſa fortune; mais ce Prince qui ſavoit qu'outre les dix mille hommes, ſur leſquels le Roi de Suéde pouvoit compter, après avoir été joint par le Général Major Morner, il en attendoit douze mille de Poméranie, & huit mille autres de Lithuanie, réſolut de le combattre avant qu'il eût reçu ſes renforts. Dans cette vue, ſe voyant à la tête de trente-trois mille Saxons ou Polonois, il s'avança le 29 juillet juſqu'à Cliſſow où l'armée Suédoiſe étoit avantageuſement poſtée. Malgré l'inégalité du nombre, & la fatigue de ſes troupes, le Roi attaqua l'ennemi, dont l'aile droite ayant été priſe en flanc, à côté d'un marais qui couvroit le front de leur armée, fut renverſée en très-peu de tems, & pouſſée bien loin au delà de leur camp. Dans ce premier mouvement, le Duc de Holſtein fut tué d'un coup de canon chargé à cartouche, qu'il reçut dans les reins. L'aile gauche des Saxons, qui n'avoit point encore combattu, combla le marais avec des faſcines, & tomba ſur la droite des Suédois. Cette aile beaucoup moins nombreuſe que celle des ennemis, ſoutint néanmoins le choc à la faveur du terrain fort étroit qu'elle occupoit, & chargea enſuite les Saxons avec tant de vigueur, qu'elle les chaſſa au delà du marais. Ce fut en vain qu'ils ſe ralliérent, & tinrent encore ferme derriére leurs chevaux de friſe; ils furent enfoncez de toutes parts, après un combat fort opiniâtré. Les Suédois reſtérent maîtres du champ de bataille, qui fut couvert des corps de quatre mille Saxons. Ils en firent deux mille priſonniers, ſans compter le nombre des Polonois tuez ou pris, & s'emparérent de tous les bagages, & de tout le canon, qui montoit à quarante-quatre piéces. Deux cens femmes ou Maîtreſſes des Saxons, perdirent auſſi la liberté, qui leur fut rendue; & elles furent renvoyées avec eſcorte à Cracovie, où les ennemis ſe raſſembloient, & ou le Roi de Suéde les pourſuivit.

Mais le Roi de Pologne, n'oſant l'y attendre, ſe retira du côté de Léopol ou Lemberg, & abandonna Cracovie, dont les portes furent forcées par les Suédois, & dont le château fut emporté d'aſſaut, quoique défendu par douze mille hommes, qui furent faits priſonniers avec leur Commandant. Le Roi de Suéde, dont l'armée fut renforcée quelques ſemaines après la bataille, par les douze mille hommes arrivez de Poméranie, ſe préparoit à pouſſer les Saxons, de quelque côté qu'ils tournaſſent, lorſqu'il tomba de cheval, & ſe caſſa le genou. Cet accident l'obligea d'interrompre le cours de ſes victoires, & donna le tems de reſpirer au Roi Auguſte, qui profita de cet intervalle pour tenir une Diéte à Sandomir.

Dans cette aſſemblée, gagnée par les Saxons, & prévenue d'une haine aveugle contre le Roi de Suéde, on déclara ce Prince ennemi de la République, & on réſolut de le pourſuivre comme tel: réſultat, qui fut confirmé quelque tems après à Mariembourg.

Pendant que le Roi de Pologne convoquoit Diétes ſur Diétes, pour engager la République dans une guerre ouverte, le Cardinal Primat, & preſque tous les Palatins de la grande Pologne, ſongeant à prévenir les maux dont cette rupture menaçoit l'Etat, s'apprêtoient de leur côté à tenir une aſſemblée à Varſovie. D'ailleurs les armées que l'hiver avoit tenues dans l'inaction, commençoient à ſe mettre en mouvement. Celle de Suéde ſuivit quelque tems le cours de la Viſtule, pendant qu'un détachement de quatre mille hommes, commandez par le Comte de Steenbock, s'occupoit à réduire pluſieurs Palatins du parti contraire. Le Roi lui-même, quoiqu'encore incommodé de ſon genou, fit une longue marche à la tête de ſes troupes, & arriva à Lublin au mois de février 1703. De là, il détacha la moitié de ſon armée, ſous le Lieutenant Général Renſchild, qui eut ordre de s'avancer vers Varſovie, où le Cardinal Primat & les Sénateurs confédérez annullérent tout ce qui avoit été arrêté dans les aſſemblées de Sandomir & de Mariembourg. Le reſte de l'armée Suedoiſe ſuivit au mois d'avril, & arriva vis à vis de Varſovie, ou le Roi la fit camper à Prag, & de l'autre côté de la Viſtule. Il y reçut des Deputez de la Diéte, à laquelle le Roi de Pologne en avoit oppoſé une autre convoquée à Lublin; & après avoir conféré avec le Cardinal Primat, ſur les moyens de lier étroitement la République avec la Suéde, il publia ſes intentions ſur cette alliance, dans une déclaration datée du 26 avril.

Peu après, ennuyé des opérations lentes & incertaines de l'Aſſemblée de Varſovie, qui avoit peine à digérer le déthrônement du Roi Auguſte, il tira ſon armée de ſes quartiers; puis feignant de lui en vouloir faire prendre d'autres au delà de la Viſtule, il fit jetter un pont ſur ce fleuve, pour donner le change aux ennemis; & tourna tout à coup vers le Bug. Un corps de cavalerie Saxonne, commandée par le Maréchal Steinau, n'oſa lui en diſputer le paſſage, & ſe ſauva à Pultauſck. Le Roi fit prendre de l'infanterie en croupe à ſa cavalerie, traverſa une petite riviére à la nage, pour gagner quelques lieues de chemin, & força tellement ſa marche, qu'il atteignit les fuyards à la vue de cette ville, qui eſt ſituée dans une iſle, formée par deux bras de la riviére de Narew. Les Saxons s'y refugiérent, après avoir rompu le pont qui étoit entre le Roi de Suéde & eux. Ce Prince craignant que cette cavalerie ne lui échapât à la faveur du pont, qui étoit ſur l'autre bras du Narew, prit le parti de le traverſer une lieue plus bas; mais le détour qu'il lui fallut prendre, & les défilez par leſquels il fut obligé de paſſer, l'arrêtérent ſi long-tems, qu'en arrivant à Pultauſck, il n'y trouva plus que ſept cens hommes, dont deux cens furent tuez, & cinq cens furent faits priſonniers. Tout le bagage des ennemis fut pillé, & le Lieutenant Général Beiſt, fut pris par le Roi même, dans le tems qu'il ſe ſauvoit ſur un moulin flottant, dont il avoit rompu le cable. Le deſſein de ruïner une partie de l'infanterie Saxonne, & la néceſſité de s'aſſurer une libre communication avec la ville de Dantzick par la Viſtule, déterminérent le Roi de Suéde à faire le ſiége de Thorn, place forte, & de laquelle le Roi de Pologne s'étoit emparé par ſurpriſe. Ainſi, après avoir fait prendre au Général Renſchild le chemin de la grande Pologne, pour y ſoumettre avec un gros corps de troupes, les Palatinats ennemis, il mena le reſte de ſon armée devant Thorn, & ſe contenta de tenir cette place étroitement bloquée, en attendant la groſſe artillerie, qui lui devoit être envoyée de Suéde.

Quelque tems après, le Cardinal Primat fit paroître ſa réponſe à la derniére déclaration publiée par le Roi de Suéde. Dans cet écrit, datté du 15 mai, il juſtifioit la conduite & les bonnes intentions de la Diéte de Varſovie, & témoignoit beaucoup de reſpect pour le Roi de Suéde, qu'il invitoit avec ardeur à la paix; offrant la garantie de la République, pour le rétabliſſement des affaires, ſur le pié du traité d'Oliva; & proteſtant qu'elle ne pouvoit ſe porter à déthrôner un Roi qu'elle s'étoit choiſi. Peu content de ce réſultat, le Roi de Suéde, chargea le Comte Piper d'exiger de la Diéte une explication plus poſitive, & de lui faire connoître combien elle s'écartoit de ſes véritables intérêts: commiſſion, dont ce Miniſtre s'aquitta avec une habileté qui ne manqua pas de produire ſon effet. Tandis que les Confédérez de Varſovie s'efforçoient de témoigner la violente inclination, que la République avoit pour la paix, l'armée de la Couronne, animée d'un autre eſprit, s'avançoit dans la grande Pologne, où néanmoins elle ne fit pas de grands progrès; non plus qu'un corps de huit mille hommes qui tenoit pour le Roi Auguſte dans la Lithuanie. Ce Prince n'ayant pu porter ces deux armées, qui étoient aigries par quelques mécontentemens, à marcher au ſecours de Thorn, fit offrir au Roi de Suéde de lui céder cette importante place, à condition qu'il lui ſeroit permis d'en retirer la garniſon Saxonne; mais le Roi de Suéde lui ayant répondu qu'il n'attaquoit Thorn, que pour ſe rendre maître des troupes qui la défendoient, preſſa ſi vivement cette place, lorſqu'il eut reçu ſa groſſe artillerie avec quatre mille hommes de recrue, qu'il força la garniſon de ſe rendre à diſcrétion, quoique compoſée de ſix mille hommes de pié, & de deux cens dragons.

Le fruit de cette conquête fut la liberté qu'eut le Roi de mettre ſes troupes en quartier d'hiver dans la Pruſſe Royale & dans l'Ermelande ou Warmie. Quelques troupes de Brandebourg parurent d'abord s'y oppoſer; cependant la ville d'Elbing fut contrainte d'ouvrir ſes portes, & de ſe ſoumettre aux contributions; auſſi bien que tout le païs d'alentour, & la ville de Dantzick même. Les Polonois ne ſavoient que juger de la facilité, avec laquelle l'Electeur de Brandebourg ſouffroit que les Suédois portaſſent leurs armes, juſques ſur ſes frontiéres. Leur étonnement fut extrême, lorſqu'ils apprirent que ce Prince, en conſéquence du traité d'Oliva, venoit d'en conclurre un autre avec le Roi de Suéde, par lequel il s'engageoit de ſe déclarer contre la République de Pologne, ſi elle prenoit parti pour ſon Roi, dans la guerre qu'il avoit allumée contre les Suédois.

Ainſi finit la campagne de 1703, que le Roi de Pologne paſſa toute entiére à faire tenir des Diétes contre ſon ennemi. Celle de Lublin, qui avoit été convoquée dès le tems de l'aſſemblée de Mariembourg, & qui fut tenue le dix-neuviéme juin, fit d'abord concevoir à ce Prince quelque eſpérance de retablir ſes affaires extrémement délabrées. La plupart des Palatinats crioient au ſujet des contributions exigées par les Suedois. La Diéte étoit preſque toute compoſée de Nonces dépendans de leur Roi, & avoit pour Maréchal le Prince Wiesnowiski, Général de l'armée de Lithuanie. Le Cardinal Primat, dont la préſence eût pu traverſer les meſures priſes par l'aſſemblée, ſembloit être hors d'état de s'y trouver. Cependant cette Eminence, par un trait de hardieſſe & de politique parfaitement bien concertées, ſe rendit à Lublin, lorſqu'on l'y attendoit le moins. Elle ſe fit donner audience du Roi, preſque malgré ce Prince, & prêta le ſerment ordinaire, pour être en droit d'entrer dans la Diéte, où elle parla avec tant de force & de vivacité, que les Nonces, ébranlez par ſes raiſons, combattirent, ou du moins reſtreignirent les réſolutions qu'on avoit réſolu de leur faire embraſſer. On adoucit extrémement le projet de condamnation formé contre la Maiſon de Sapiéha. On ne voulut point ſouffrir que les troupes Saxonnes fuſſent incorporées dans celles de la République, & on refuſa de conſentir aux alliances étrangéres que le Roi propoſoit de faire contre la Suéde. Ces oppoſitions n'empêchérent pas ce Prince d'agir, autant qu'il le put, ſur le plan qu'il avoit dreſſé; car au mois de décembre ſuivant, dans l'aſſemblée de Jawarow, il fit nommer le Palatin de Culm, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, pour traiter d'une union plus étroite avec les Moſcovites; non ſans être déſavoué par une partie de ſes créatures mêmes, qui proteſtérent hautement contre cette demarche.

Au reſte, une ſemblable propoſition ne pouvoit manquer d'être reçue favorablement du Czar, qui ne cherchoit qu'à entretenir le fort de la guerre en Pologne, pour y arrêter le Roi de Suéde, dont l'abſence lui permettroit de s'aggrandir impunément en Livonie; mais les avantages qu'il y remportoit depuis deux années, étoient bien peu conſidérables, par rapport aux armées nombreuſes qu'il y employa, & au peu de troupes Suédoiſes qui veilloient à la défenſe de cette province.

Pendant la campagne de 1702, il fondit avec une armée de quarante mille hommes, ſur un corps de trois mille commandez par le Maréchal Schlippenbach, lequel accablé par le nombre, fut obligé de faire retraite, avec perte de mille des ſiens, & d'environ trois mille des ennemis: enſuite de quoi le Czar, étant entré en Livonie, y fit du dégât, enleva quelques Habitans, & paſſa dans la Nylande, où il prit les Forts de Notebourg, & de Nyskantz, tandis que les Suédois, lui faiſoient ſouffrir tous les jours de nouvelles pertes, ſur le Lac de Peypuz, & dans la Courlande. L'année ſuivante fut encore moins glorieuſe pour le Czar; car il eut au printems deux mille hommes de taillez en piéces par le Colonel Lewenhaupt, près de Birſen en Courlande. Pour lui, n'ayant paru dans la Livonie qu'en automne, à la tête de ſoixante mille hommes, il borna toutes ſes conquêtes, à faire quitter la campagne au Maréchal Schlippenbach, & à brûler tout ce qu'il trouva ſur ſa route en ſe retirant.

Le Roi de Suéde, peu touché de ces vains exploits, dont il étoit sûr de ſe dédommager amplement en tems & lieu, s'attachoit ſans relâche à ſon projet le plus eſſentiel, qui étoit de faire déthrôner ſon principal ennemi. Plus les obſtacles qu'on y oppoſoit paroiſſoient invincibles, plus il étoit glorieux de les ſurmonter. Il en vint enfin à bout, dans la nouvelle Diéte, que les Confédérez de la grande Pologne commencérent de tenir à Varſovie, le 30 janvier 1704. Peu après que les Commiſſaires Suédois y furent arrivez, le Roi de Suéde, parfaitement inſtruit des diſpoſitions de l'aſſemblée, lui écrivit une lettre par laquelle il lui conſeilloit de nommer pour Roi, le Prince Jacques Sobieski, promettant d'employer toutes ſes forces, pour maintenir ce Prince ſur le thrône. Cette propoſition ne laiſſa pas d'exciter quelque conteſtation entre les Nonces; mais l'autorité du Cardinal Primat, l'eſpoir de rendre le calme à la Pologne, & la crainte de déplaire au Roi de Suéde, prévalurent ſur la répugnance particuliére de quelques Membres, ſur les remontrances faites au nom du Pape, & ſur la lettre menaçante écrite par le Czar: de ſorte qu'on convint de faire une députation à ſa Majeſté Suédoiſe, pour la prier d'envoyer des Ambaſſadeurs qui aſſiſtaſſent à l'élection du Roi qu'on devoit choiſir. Enfin l'aſſemblée, dans une ſéance tenue le 14 février déclara que le thrône étoit vacant, & qu'elle reprenoit l'exercice de la ſouveraineté; attendu que le Roi Auguſte, ayant violé les loix & les priviléges de la Nation, l'avoit déchargée, ſuivant les *Pacta conventa*, de l'obéïſſance qu'elle lui avoit jurée. On confirma cette réſolution, par un ſerment ſolemnel; on ordonna que les revenus de la Couronne ſeroient ſaiſis & adminiſtrez par les Confédérez; on déclara les troupes Saxonnes ennemies de la République, & on s'ajourna pour procéder à une nouvelle élection.

Un tel coup de foudre étonna le Roi Auguſte, & ne fut pas capable de l'accabler. Il publia d'abord un Manifeſte, par lequel, après avoir tâché d'imputer au Cardinal Primat les violences dont on l'accuſoit, il imploroit en termes preſſans le ſecours de l'Empereur & de l'Empire. Il fit caſſer par une aſſemblée de ſes Adhérans, tout ce qui avoit été arrêté contre lui dans la Diéte des Confédérez. Enfin, il ſongea à ſe procurer un ſecours conſidérable de Coſaques, & de Moſcovites, & il donna ſes ſoins à faire ruïner les terres de ſes ennemis, & à ſe fortifier aux environs de Cracovie. Ces derniéres meſures furent abſolument rompues par l'activité du Général Renſchild, que le Roi de Suéde envoya contre lui avec un gros détachement. La marche des troupes Suédoiſes fut ſi prompte & ſi ſecrette, qu'il s'en fallut très peu que le Roi Auguſte ne fût ſurpris dans Cracovie. Il n'eut que le tems d'ordonner à ſon armée de le ſuivre en toute diligence à Bochnie, où il ſe retiroit; mais le Général Renſchild le pouſſa ſi vivement, qu'il le contraignit de fuïr à Tarnow, puis à Baranow, près duquel il fut atteint

par

par les Suédois. Ils lui défirent son arriére-garde dont une partie demeura prisonniére, lui prirent trois pieces de canon, avec quelque bagage, & le réduisirent à mettre la Vistule entre eux & lui, pour sa propre sûreté, & à rompre un pont qu'il faisoit construire sur ce fleuve, dans le dessein de se conserver la communication de Sandomir.

La nouvelle se répandit alors que le Roi Auguste avoit fait enlever le Prince Jacques Sobieski, & le Prince Constantin Sobieski son frére, près de Breslaw en Silésie le 28 février, & qu'il les avoit fait conduire en Saxe, où ils étoient retenus prisonniers. On n'eut plus lieu d'en douter lorsqu'on reçut du Prince Jacques une lettre, par laquelle il s'adressoit à la République, pour avoir raison d'un attentat qui violoit le droit, & renversoit les priviléges de la nation Polonoise. Elle fut lue le troisiéme de mars dans l'assemblée des Confédérez, & excita tant de ressentiment & d'indignation, qu'on résolut de ne plus garder aucunes mesures. Ce fut vers ce tems-là, que la ville de Dantzick fut contrainte d'entrer dans la confédération, qui avoit été embrassée par le Prince Lubomirski Grand Général de la Couronne; mais les contributions que les Suédois imposoient sur toute la Pologne, pour fournir aux frais de la guerre, aliénoient extrémement les esprits. Ces mécontentemens semblérent s'adoucir peu de tems après, lorsque le Palatin de Posnanie apporta de la part du Roi de Suéde quelques articles, par lesquels sa Majesté Suédoise promettoit, de ne point souffrir qu'il fût fait aucun démembrement des provinces de la République; de retirer ses troupes; de prêter cinq cens mille écus pour l'entretien de l'armée de la Couronne, dès qu'on auroit élu & couronné le nouveau Roi; de remettre aux Confédérez toutes les conquêtes qui se feroient, en cas que la République fût obligée de joindre ses armes aux siennes, & de relâcher alors tous les prisonniers Polonois, qui seroient en son pouvoir. On discuta pendant quatre jours les conditions proposées; on résolut unanimement de traiter avec la Suéde; & on prépara la publication de l'interrégne. Puis, lorsque le Comte Arfwed Horn, le Sieur de Wachslager, & le Sieur de Palmberg, Ambassadeurs de Suéde furent entrez le sixiéme mai dans la Diéte, on indiqua l'élection pour le dix-neuviéme juin suivant. La présence du Roi de Suéde qui s'étoit rendu à Varsovie, pour veiller de plus près à cette grande affaire, fut l'unique ressort qui en avança le succès. Sans l'autorité de ce Prince, sans les mouvemens que se donnérent ses Ministres, il est sûr qu'elle auroit échoué.

Rien de plus tumultueux que la conduite de la Diéte au sujet de l'élection. Tous les Membres sembloient être divisez d'inclination & d'intérêts. Les uns vouloient qu'avant toutes choses, les troupes Suédoises sortissent de dessus les terres de la République. Les autres demandoient, pour Roi, le Prince Jacques Sobieski, à qui sa détention ne permettoit pas de remédier aux malheurs pressans, dont l'Etat étoit accablé. La plupart offroient la couronne au Prince Alexandre Sobieski, qui la refusa; de peur, disoit-il, d'attirer de nouveaux malheurs, sur la tête de ses fréres. Les autres enfin, tel que le Cardinal Primat, & le Grand Général, sembloient se repentir de s'être engagez trop avant, & n'osoient interposer leur autorité, pour appaiser les troubles de l'assemblée, dans la crainte de porter seuls toute la haine d'un si grand changement. Ces troubles rendirent inutile la session du dix-neuviéme juin, & la firent renvoyer au vint-sixiéme du même mois, sans que l'on pût encore rien conclurre. Enfin, le douziéme juillet, Stanislas Leczinski, Palatin de Posnanie, fût élu Roi, sur les neuf heures du soir, par une partie des Nonces, en l'absence du Cardinal Primat & du Grand Général; & malgré les protestations de la Noblesse de Polaquie. Le mérite du nouveau Roi, sa naissance illustre, son affabilité, & son génie propre à soutenir le poids des affaires, firent goûter son élection, non seulement à ceux qui n'y avoient point eu de part; mais à ceux mêmes qui s'y étoient opposez. Sa premiére démarche fut d'écrire au Roi de Suéde, pour lui faire part de son élection, sur laquelle il fut félicité par ce Prince. Ensuite les deux Rois agissant de concert pour faire cesser les plaintes de toute la nation, nomment des Commissaires, ausquels ils donnérent pouvoir de conclurre un traité, qui pût servir de fondement à l'union sincére des deux nations, & au maintien de la liberté Polonoise. Mais si leurs soins furent agréables aux Confédérez de la grande Pologne, ils firent peu d'impression sur les Partisans du Roi Auguste. Dans une Diéte commencée à Sandomir, même avant la nouvelle élection, ils traitérent de rebelles & d'ennemis de la République, tous les Membres qui composoient celle de Varsovie, & déclarérent nulles & abusives toutes les résolutions, qu'ils avoient prises, ou pourroient prendre à l'avenir. Ce qu'il y eut de fâcheux pour le Prince, auquel ils étoient attachez, c'est qu'ils poussérent la défiance à son égard jusques à lui faire faire un nouveau serment, par lequel il s'engageoit de ne rien entreprendre sur les droits & les priviléges de la nation, & d'observer inviolablement les *Pacta conventa*.

Pendant que les deux partis se combattoient de vive voix dans les Diétes, leurs troupes répandues dans la grande Pologne, signaloient leur haine réciproque, par des courses & des enlevemens de quartiers. Le Roi de Suéde, méditant une expédition plus décisive, se contenta de laisser un détachement dans la grande Pologne, sous les ordres du Général Meyerfeld, & partit subitement de Neustad avec le reste de son armée, dans l'espérance de surprendre le Roi Auguste à Jaroslaw; mais ce Prince, informé du dessein de son ennemi, étoit déja sorti de Sandomir, où il étoit alors, & s'étoit rendu en toute diligence à Tornogrode. Son dessein étoit de rentrer par une autre route dans la grande Pologne; tandis que le Général Brandt amuseroit les Suédois, au passage de la riviére de Sann: mouvemens qui lui réüssirent avec d'autant plus de facilité, que le Roi de Suéde ne se mit pas en peine de le poursuivre, & crut ne devoir pas interrompre le projet qu'il avoit formé de lui enlever Lemberg ou Léopol, capitale du Palatinat de Russie. Cette place, l'une des plus importantes & des mieux fortifiées de toute la Pologne, avoit été assiégée plusieurs fois, & n'avoit point été prise jusqu'alors. Elle fut investie le cinquiéme septembre, & fut emportée d'assaut dès le lendemain, avec une rapidité surprenante. Les Suédois passérent au fil de l'épée tout ce qui osa resister, firent prisonniers le Sieur Galeski, Gouverneur de la place, aussi bien que le Palatin de Kalisch, & demeurérent maîtres de cent quarante-quatre piéces de canon; qu'ils firent presque toutes créver, faute de chevaux pour les emmener. Outre le butin précieux, dont les Officiers & les Soldats s'enrichirent, les Habitans de Léopol, furent encore contraints de payer une somme de cinquante mille écus au Roi de Suéde, qui se retira sur la fin de septembre des environs de cette ville, pour repasser à Varsovie, où son absence avoit extrémement dérangé les affaires du Roi Stanislas.

Le Roi Auguste après s'être sauvé de Jaroslaw, & de Sandomir, s'étoit emparé de quelques châteaux, & avoit été joint par le Prince Gallitzin, qui lui amenoit un corps de dix-neuf mille Moscovites. Fortifié de ce secours, & trouvant les chemins de Varsovie ouverts, il s'avança à grandes journées vers cette ville, pour y envelopper les principaux Chefs des Confédérez; mais sur l'avis qu'ils en reçûrent, la nouvelle Reine, le Cardinal Primat, & le Prince Sapiéha Grand-Thrésorier de Lithuanie, prirent, avec quelques Palatins la route de la Prusse; tandis que le Roi Stanislas, suivi du Prince Alexandre, passa la Vistule sur le pont qu'il fit rompre après lui, & se retira à Léopol, près du Roi de Suede. En vain, dans un Conseil qui avoit été tenu, le Comte de Horn avoit proposé d'aller au devant des Saxons, jusqu'au poste de Lakovitz, & d'y tenir ferme avec six mille hommes de l'armée de la Couronne, & environ sept cens Suédois; les Polonois refusérent de courir les risques d'un combat, & laissérent à ce Général le soin de défendre Varsovie. Il n'avoit avec lui que quatre cens soixante & quinze hommes; les deux cens autres ayant été détachez, pour garder le poste de Lakovitz, où ils se firent tous tuer, après avoir vendu chérement leur vie. Cependant avec cette petite troupe, il s'enferma d'abord dans la ville qui fut investie le 30 août, & se jetta dans le château la nuit du deuxiéme au troisiéme septembre. Ce fut plutôt par un motif de bravoure, que dans l'espérance de s'y maintenir, contre une armée aussi nombreuse que celle du Roi Auguste. En effet, le quatriéme du mois, voyant la place sur le point d'être emportée de force, il la rendit par capitulation, après avoir été sommé trois fois, & demeura prisonnier de guerre avec sa garnison. Les bourgeois de Varsovie se rachetérent du pillage, par une somme de cinquante mille risdales; mais les maisons, & les meubles des Confédérez ne furent point épargnez. On enleva la mére & les deux fils du Grand Général, qui s'étoient refugiez dans un couvent; on arrêta, à la sortie du château, le Comte de Horn, & les deux autres Ambassadeurs Suédois; & on se saisit de l'Evêque de Posnanie, qui fut reclamé par le Nonce, comme prisonnier du Pape, & qui dans la suite fut conduit à Rome.

Sur la fin de septembre, le Roi Auguste, après avoir formé son plan, pour recueillir de cette conquête tous les fruits qu'elle promettoit, alla camper à Vaschgrod sur la Vistule, & près de l'embouchûre du Bug. Si-tôt qu'il y fut arrivé, il expédia ses ordres, pour ramener les Palatinats voisins, qui s'étoient soumis au Roi Stanislas. En même tems, il fit tenir une assemblée générale où l'on délibéra entre autres affaires, sur les quartiers d'hiver qu'on devoit assigner aux troupes Saxonnes, pour faciliter la réduction de la grande Pologne; & sur les moyens de s'opposer aux ennemis, s'ils tournoient encore leurs armes de ce côté-là.

Tout sembloit alors conspirer à faire perdre au Roi Auguste le souvenir de ses disgraces passées. Un renfort de seize mille Saxons, avoit à peine grossi son armée, qu'il reçut avis de la conclusion du traité qu'il ménageoit depuis longtems avec les Moscovites. Par les articles, le Czar s'obligeoit d'entretenir, & de recruter à ses frais, pendant toute la guerre, un corps de douze mille hommes, qui serviroient dans les armées de la République; de lui faire toucher chaque année deux millions de subsides; & de lui remettre toutes les conquêtes qu'il feroit en Livonie; à condition qu'elle s'engageroit de son côté à ne traiter avec la Suéde, que de concert avec les Moscovites. Une situation si florissante, fit juger au Roi Auguste qu'il étoit en droit de menacer toute la Prusse. Il fit sommer la ville de Dantzick, de renoncer à la confédération, de chasser de son territoire les Confédérez qui s'y étoient retirez, & de lui payer les mêmes contributions, qu'elle s'étoit engagée par traité de fournir aux Suédois: mais les Dantzickois, prévoyant apparemment que le Roi de Suéde ne seroit pas longtems, sans faire craindre encore ses armes sur la Vistule, éludérent civilement les demandes de son ennemi, & n'y répondirent que par un compliment assez respectueux, dont il fut obligé de se payer, dans un tems où la fortune se lassa tout à coup de le favoriser.

Le Général Meyerfeld, à qui la défense de la grande Pologne avoit été commise, se sentant trop foible pour tenir la campagne, s'étoit cantonné sous Posnanie, avec une troupe d'environ trois mille Suédois. Le dix-huit août sur les onze heures du soir, il fut averti par un déserteur, que le Général Schulembourg marchoit secrettement, pour le surprendre à la tête de quatre mille chevaux Saxons, de deux mille cinq cens fantassins de la même nation, & de cinq cens chevaux Polonois. Dans l'instant même, il renvoye les bagages dans la ville, en tire un secours de quatre cens cinquante hommes, fait sortir le reste de ses troupes de leur camp, leur ordonne d'y laisser leurs tentes dressées, les range en bataille, & attend l'ennemi dans cette posture. A la pointe du jour les Saxons ayant enlevé quelques sentinelles, s'alloient jetter sur les tentes des Suédois qu'ils y croyoient assommer tout endormis; lorsqu'ils les virent s'avancer en bon ordre, & fondre sur eux l'épée à la main. Ils s'arrêterent pour les recevoir, leur firent essuyer le feu de quelques décharges, & furent néanmoins enfoncez, mis en fuite & poursuivis. Ce ne fut pas sans se rallier, & sans faire tête de tems en tems au Colonel Taube, qui ne leur permettoit pas de reprendre haleine. La perte des Suédois ne fut que d'environ trois cens hommes tuez & de quarante-huit prisonniers; mais celle des Saxons

monta beaucoup plus haut : car outre qu'ils eurent six cens hommes blessez, il abandonnérent près de cent prisonniers, & laissérent sur le champ de bataille plus de cinq cens quarante morts ; entre lesquels on comptoit le Comte de Promnitz, le Colonel Rets, & d'autres Officiers, outre le Major Général Brauser, qui mourut quelques jours après de ses blessûres.

Le Roi Auguste chagrin de cet échec, & connoissant de quelle importance étoit Posnanie, pour faciliter le passage des troupes, qu'il faisoit venir de Saxe en Pologne, résolut de faire assiéger cette ville par une armée de seize mille Saxons, Polonois & Moscovites, sous les ordres du Général Patkul, Livonien de nation. Ce dernier né sujet du Roi de Suéde, avoit été arrêté, pour avoir fomenté quelques cabales contre son Prince en Livonie ; & s'étant sauvé des prisons de Stokholm, s'étoit attaché au Roi Auguste, & au Czar de Moscovie, par lesquels il avoit été élevé aux plus hautes dignitez, pour récompense de les avoir excitez à entreprendre la ruïne de sa propre patrie. Tandis que les Saxons attendoient de la grosse artillerie de Saxe, pour foudroyer Posnanie, le Général Meyerfeld, qui y commandoit une garnison de dix huit cens Suédois, se préparoit à faire une vigoureuse résistance. La place étoit néanmoins très mauvaise, sans canon, & revêtue pour toutes fortifications d'une double enceinte de muraille à l'antique. Il commença par brûler les fauxbourgs, qui pouvoient favoriser les approches des ennemis, fit ensuite plusieurs sorties très-meurtriéres, dans l'une desquelles il ravagea tout un quartier des Saxons, soutint même deux assauts en un même jour, & repoussa les Assiégeans avec tant de valeur, qu'ils desespérérent de forcer la place, quoi qu'il y eût trois bréches ; & levérent le siége au bout de deux mois & demi, pour aller joindre le Roi Auguste, dont les Suédois se rapprochoient.

Le Roi de Suéde revenant de Léopol à Varsovie, avoit pris sur sa route la ville de Beltz, capitale d'un Palatinat de même nom ; & étoit entré dans celle de Zamosch, dont le Prince Zamoski lui avoit ouvert les portes. Ensuite de quoi paroissant tout à coup, entre le Bug & la Vistule, il fondit avec tant de promptitude, sur les différents postes situez entre ces deux riviéres, que les troupes Saxonnes les évacuerent, sans rendre aucun combat. Elles se sauvérent au delà du Bug, & portérent l'épouvante dont elles étoient saisies, jusqu'à Pultausk où le Roi Auguste étoit campé.

Il en partit lui même avec précipitation, & alla passer la Vistule au dessous de Sacrotzin, pour se rendre à Varsovie, où il songea d'abord à se fortifier ; mais la marche rapide du Roi de Suéde le fit bientôt changer de plan. Ce Prince, après avoir laissé une partie de son armée à Prag, vis à vis de Varsovie, sous le commandement du Général Stromberg, traversa le Bug avec le reste de ses troupes, & fit plusieurs détachemens, qui nettoyérent le païs de tout ce qu'ils y trouvérent de Saxons. Ces derniers ayant fui d'abord vers Thorn, se sauvérent enfin de l'autre côté de la Vistule, rompant après eux les ponts qu'ils avoient sur ce fleuve, & s'ôtant ainsi toute communication avec la Lithuanie. Le Roi de Suéde, qui n'avoit eu pour but dans cette expédition que de leur en fermer les chemins, repassa le Bug, & fit traverser la Vistule le 27 octobre par une partie de son infanterie à Othfock, trois lieues au dessus de Varsovie. Un corps de Saxons, qui défendoit ce poste, prit la fuite jusqu'à Varsovie, d'où le Roi Auguste partit la nuit même ; se contentant d'y laisser des troupes Moscovites, lesquelles disparurent bientôt après lui. Le lendemain le Général Stromberg, qui faute de bateaux, avoit été obligé de faire préparer à Prag des ponts de radeaux, en fit jetter un sur la Vistule, lequel rompit malheureusement en deux endroits. Ce contretems fit que sa cavalerie ne put traverser que trois jours après, & favorisa extrémement la fuite du Roi Auguste, que le Roi de Suéde accompagné du Roi Stanislas, ne laissa pas de poursuivre avec quelque peu de cavalerie, qui avoit passé à Othfock. Il ordonna que les autres régimens le suivissent, à mesure qu'ils auroient traversé le fleuve, & se mit avec une extréme diligence sur les traces des ennemis. Le gros de leur armée dont le Roi Auguste s'étoit detaché secrettement, pour tirer vers Cracovie, avoit déja beaucoup d'avance, & enfiloit à grandes journées la route de la Silésie. Cependant le septiéme novembre, ils furent atteints sur la frontiére, par les Suédois qui avoient fait en neuf jours une marche de quarante lieues de Pologne, sans infanterie ni bagage.

Le Général Schulembourg, qui commandoit les Saxons & les Moscovites, tâchoit d'assurer leur retraite, en occupant avec sa cavalerie les postes les plus avantageux ; tandis que l'infanterie gagnoit les devants. Mais il fut poussé si vivement, qu'il fut forcé de s'arrêter près de Punitz, à une lieue & demie de Lissa, dans le Palatinat de Posnanie. Alors ne doutant point d'être attaqué par les Suédois, qu'il croyoit supérieurs en nombre, il mit en ordre de bataille son armée, composée de quatre régimens de cavalerie, & de douze bataillons, dans le centre desquels il fit pointer du canon. Le Roi de Suéde, qui n'avoit avec lui que les régimens de Renschild, de Crassau, de Ducker dragons, & d'Ornsted cavalerie, dont trois l'avoient joint sur sa route, avec le général Renschild, chargea néanmoins avec tant d'impétuosité, qu'il renversa d'abord la cavalerie Saxonne. L'infanterie, sur laquelle les Suédois fondirent ensuite l'épée à la main, se défendit avec plus de vigueur. Cependant sans la nuit qui survint, elle ne pouvoit éviter d'être taillée en piéces ; d'autant plus qu'elle avoit déja perdu son canon, & que de nouveaux régimens Suédois commençoient d'arriver, lorsque le combat cessa. A la faveur de l'obscurité & d'une pluye violente, les vaincus abandonnant neuf canons de bronze, grand nombre de morts, de blessez & de prisonniers, se retirérent à petit bruit, dans un village prochain, & se séparérent en plusieurs corps pour embarrasser le Vainqueur, par la diversité des routes qu'ils tiendroient. En effet, il fallut s'informer, avant que de les poursuivre, de quel côté le gros de leurs troupes avoit tourné ; ensuite de quoi le Roi de Suéde remonta le long de l'Oder, que l'ennemi étoit obligé de passer. Le Général Welling, ayant eu ordre de prendre par le chemin de Glogaw en Silésie, avec les régimens nouvellement arrivez, tomba le huitiéme & le neuviéme novembre sur différentes troupes de Moscovites qu'il tailla en piéces. Six à sept cens hommes de leur infanterie, se voyant arrêtez près de Fraustadt, se barricadérent entre des maisons, d'où ils firent un feu terrible de canon & de mousqueterie, & se défendirent avec tant d'opiniâtreté, qu'ils se firent tous tuer, à l'exception de deux Officiers, & de trois Soldats. On se rendit maître d'onze canons de bronze, qu'ils traînoient avec eux. Le Roi de son côté suivant de près le Général Schulembourg, qui marchoit à Guraw en Silésie, au delà de l'Oder, se rendit maître de ses bagages, & prit ou tua tout ce qu'il y trouva de Soldats débandez. Ce General fuyant de Guraw, à Lutken, & puis à Guben, où il ne se trouva plus que quatre mille soldats, eut la précaution de les poster entre des digues & des marais, & dans des bois impraticables pour la cavalerie : de sorte que le Roi de Suéde, jugeant ne pouvoir les y forcer sans infanterie, prit le parti de repasser l'Oder, vers le onziéme novembre ; après avoir défait près de Guraw, deux mille Cosaques, & trois cens Saxons, qui furent presque tous taillez en piéces. Cette expédition glorieuse ne couta aux Suédois qu'environ cent trente Cavaliers ou Dragons, & quatre ou cinq Officiers, mais bien plus grand nombre de chevaux. Elle assura la tranquillité de la grande Pologne, & livra aux Suédois les quartiers d'hiver que les Saxons s'étoient préparez sur le Bug & dans la Prusse même, où le Roi de Suéde se rendit avec quelque cavalerie.

La fortune qui secondoit constamment la valeur du Roi de Suéde, par tout où il agissoit en personne, fut moins favorable à ses Généraux en Livonie, où le Czar avoit résolu de jetter toutes ses forces, pour réparer la honte de sa derniére campagne. Le Major Général Schlippenbach, qui avoit pris ses quartiers dans cette province après la retraite des Moscovites, sur la fin de l'année 1703, n'avoit rien oublié pendant l'hiver pour mettre en état de defense les places de Derpt, & de Nerva, qu'il jugeoit devoir être les premiéres attaquées. Au printems de l'année 1704, voyant que l'ennemi ne paroissoit point encore, il forma le dessein de le prevenir, & de se joindre avec un détachement de mille hommes, au Major Général Lewenhaupt, qui avoit le département de Courlande, pour aller ensemble ravager les frontiéres de Moscovie, du côte de Pleskow ; mais l'arrivée d'une grosse armée de Moscovites en Livonie, le réduisit bientôt à se tenir sur la défensive, quoiqu'il eût eu soin d'augmenter ses troupes par la levée de quelques nouveaux régimens. Les ennemis, qui en vouloient à Nerva, commencérent par prendre leurs postes sur l'embouchûre de la riviére de même nom, & privérent ainsi la ville de toute communication par mer : cette démarche embarrassa fort la garnison, qui attendoit du secours de la Carélie Finoise. Pendant la rigueur de l'hiver, le Major Général Maindel, qui commandoit dans cette province, avoit eu besoin de toutes ses troupes, pour s'opposer aux irruptions que les Moscovites y firent sur les glaces, & pour fournir aux entreprises qu'il forma contre eux par la même voye ; mais dès que le dégel eut fait cesser cette sorte de guerre, en rendant les lacs navigables, il songea à secourir Nerva, & fit embarquer sous les ordres du Vice-Amiral Prou, un convoi de vivres & de munitions, avec le régiment de Rébinder qui étoit de douze cens hommes. La flotte composée de treize frégates, fit voile de Vibourg, & traversant le Golfe de Finlande, tenta vainement l'entrée de la riviére de Nerva. Desespérant de la forcer, & de faire passer le convoi jusques dans la ville, elle se contenta de débarquer sur la côte de l'Estonie, les douze cens hommes de secours, avec ordre de joindre le Major Schlippenbach. Ce général s'étoit avancé jusqu'au delà de Wesenberg, avec quinze cens chevaux, pour favoriser le débarquement du convoi de la Carélie. Il fut attaqué par huit mille Moscovites ; & après un combat opiniâtre qui leur coûta dix-huit cens hommes, il fut obligé de se retirer avec perte de huit cens, & de deux piéces de canon. Une autre tentative qu'il fit sur le Lac de Peypus, fut suivie d'un succès encore plus malheureux. Quatorze bâtimens, qui étoient partis de Derpt le 13 mai, pour croiser sur le Lac, furent environnez, dès qu'ils eurent pris le large, par une flotte nombreuse de barques Moscovites, armées en guerre. Ils se défendirent très-longtems avec beaucoup de bravoure ; mais la multitude des barques ennemies qui se succédoient les unes aux autres, & le feu continuel, que faisoient sur eux neuf mille hommes, accourus des forêts sur les bords du Lac, les contraignirent enfin à se rendre. Le Vice-amiral Loscher, qui commandoit les Suédois, ne voulut point de quartier, & ayant mis le feu aux poudres, se fit sauter avec la fregate qu'il montoit. Ces disgraces ne rebutérent point le Major Général Schlippenbach. Toûjours attentif à secourir les assiégez, il marcha secrettement avec le régiment de Rébinder, & le fit entrer dans Nerva, le 20 mai, à la faveur d'une sortie de trois cens fantassins & de deux cens chevaux, que la garnison avoit concertée avec lui.

Jusqu'alors la place n'avoit été bloquée par terre que de quelques côtez ; mais le Czar y étant arrivé le dixiéme juin, la fit serrer étroitement par quarante mille hommes, que le Général Ogelvi commandoit sous ses ordres. Cinq jours après, une autre armée de vint mille Moscovites, investit la ville de Derpt, qui étoit une assez mauvaise place, défendue par une garnison de quinze cens hommes. Les Assiégeans commencérent à faire leurs approches le 26, & après avoir formé trois attaques, firent pendant près d'un mois un feu prodigieux de bombes & de canon. Du côté des Assiégez on n'omit rien de tout ce qui pouvoit contribuer à repousser leurs efforts, sorties, stratagêmes, canonades, coups de main, tout fut employé sans relâche. Cependant une si belle résistance ne servit qu'à prolonger un siége, qui, selon toutes les régles, ne devoit durer que peu de jours ; de sorte que le 24 juillet les maisons étant presque toutes consumées, les dehors à demi renversez, & les ennemis étant déja maîtres d'une porte, le Colonel Skitte qui commandoit dans la place, fut obligé de capituler. Par les articles qui lui furent accordez, 1. la garnison devoit sortir avec armes & bagage, & devoit être escortée jusqu'à Rével. 2. Elle devoit être dé-

frayée

frayée fur toute la route aux dépens du Czar. Mais les Moſcovites (nation barbare & peu fidéle à tenir ce qu'elle a juré) refuſérent abſolument de ſatiſfaire à la ſeconde de ces conditions; & balancérent longtems avant que de conſentir à l'exécution de la premiére. Ils ſe rendirent néanmoins, ſur les plaintes réiterées des Suédois, & les firent conduire à Rével, après avoir détenu les Officiers pendant huit jours.

Les efforts que les Moſcovites avoient faits devant Derpt, n'avoient point ralenti ceux qu'ils employoient pour ſe rendre maîtres de Nerva. Dès le 26 juin, le Czar avoit fait ouvrir la tranchée en divers endroits, & battoit jour & nuit la ville avec tant de furie, qu'à peine la garniſon trouvoit-elle quelque moment d'intervalle, pour interrompre les travaux des Aſſiégeans. Elle étoit de trois mille hommes, & avoit pour chef le Comte de Horn, célébre par le ſiége qu'il avoit déja ſoutenu dans la même place en 1701. Ce Commandant, qui dès lors avoit été élevé à l'emploi de Major Général, mettoit tout en uſage pour ſoutenir la gloire qu'il s'étoit aquiſe, & pour faire recevoir au Czar un ſecond affront. Et peut-être y auroit-il réüſſi, ſans un accident inopiné, qui rendit ſa bravoure inutile. Les fortifications de la place avoient été élevées en partie ſur un fonds peu ſtable & marécageux. Un des baſtions, que l'on avoit ſurnommé *Honor*, s'enfonçant tout à coup le 17 août, combla le foſſé de ſes ruines, endommagea extrémement le baſtion voiſin, appellé *Victoria*, & ouvrit une bréche capable de contenir près de cent hommes de front. Le Czar redoutant la valeur de la garniſon, laquelle néanmoins étoit déja réduite à la moitié, n'oſa d'abord profiter, à force ouverte, de cet avantage que la fortune lui offroit. Il fit jetter dans la ville des billets attachez à des fléches, pour intimider & ſéduire les Aſſiégez, en leur faiſant voir leur perte infaillible; mais encouragez par le Gouverneur, qui fut ſommé pluſieurs fois inutilement, ils réſolurent de ſe défendre juſques aux derniéres extrémitez, & mirent hors de la place une partie des bouches inutiles. Le 20 août, ſur les deux heures après midi, ſeize mille Moſcovites montérent à l'aſſaut par quatre endroits differens, & furent reçus avec tant d'intrépidité, qu'après avoir été repouſſez, & avoir attaqué pluſieurs fois, ſept mille des leurs y périrent, ſans que les autres ſe rebutaſſent. Plus le carnage étoit grand, plus le Czar s'obſtinoit à l'augmenter, en ſacrifiant de nouvelles troupes: de ſorte que les Suédois, dont le petit nombre diminuoit conſidérablement, furent enfin accablez ſous celui des ennemis, qui ſe renouvelloit à chaque inſtant. La ville fut forcée par la bréche des baſtions ruïnez, après deux mois de tranchée ouverte, & fut bientôt après inondée du ſang de ſes Habitans, ſur leſquels les Moſcovites exercérent des cruautez inouïes. Ils n'épargnérent ni femmes ni enfans, & ne donnérent quartier qu'à la garniſon, dont une partie ſe ſauva dans le château d'Ivanogorod, & dont l'autre fut forcée de ſe rendre priſonniére de guerre, à condition d'avoir la vie ſauve. Dès le même jour, ce château ſitué près de Nerva, de l'autre côté de la riviére, fut ſommé par le Général Ogelvi. Le Lieutenant Colonel Stiernſtrahl, qui y commandoit avec deux cens hommes, ne laiſſa pas de tenir quelques jours; & n'accepta la capitulation qui lui fut propoſée, que parce qu'il ſe voyoit près de manquer abſolument de vivres. Il fut conduit à Rével avec ſa garniſon, tandis qu'on menoit à Moſcou les priſonniers faits à Nerva, auſquels on fit eſſuyer tous les mauvais traitemens imaginables. Le Comte de Horn ſur tout, qui devoit être reſpecté, fut jetté avec trois Demoiſelles ſes filles, dans le fond d'une priſon, où l'on les laiſſa languir très-longtems, ſans lits, ſans linge, & ſans aucune autre des commoditez de la vie. C'eſt ainſi que le Czar vengeoit ſur un ſi brave homme, les pertes que ſa valeur lui avoit cauſées pendant les deux ſiéges de Nerva.

Ce Prince, comptant que ſes nouvelles conquêtes répandroient la terreur dans tous les endroits de la Livonie, où il entreprendroit de porter ſes armes, marcha du côté de Rével, & s'avança juſqu'à deux lieues de cette ville, dans le deſſein de l'aſſiéger; mais apprenant qu'elle étoit pourvue de tout ce qui étoit néceſſaire à une vigoureuſe défenſe, & craignant d'ailleurs les approches d'une ſaiſon peu favorable pour un ſiége de longue haleine, il prit le parti de ſe retirer en Moſcovie. Ce ne fut néanmoins qu'après avoir laiſſé dans les deux villes conquiſes, des garniſons qu'il crut ſuffiſantes pour tenir en bride une partie de la province. Le Major Général Schlippenbach, commençant alors à reſpirer, jugea n'avoir pas beſoin de toutes ſes troupes, pour reprimer les courſes des Moſcovites. Il en donna une partie au Major Général Lewenhaupt, qui pendant toute l'année 1704, s'étoit ſignalé par pluſieurs avantages remportez dans la Courlande & dans la Lithuanie.

Dès le commencement de la campagne, les troupes du Prince Wieſniowiski & du Sieur Oginski, agiſſant de concert avec les Moſcovites, traverſérent le deſſein que ce Général avoit formé, de faire une irruption dans la province de Pleskow, avec un détachement de l'armée Suédoiſe de Livonie. Au mois de mai, contraint de changer de plan, il réſolut de tourner du côté de la Lithuanie, pour y fixer le ſiége de la guerre après avoir joint le Prince Sapiéha. Wieſniowiski qui obſervoit ces mouvemens, s'avança par des forêts & des chemins impratiquables, pour tomber ſur Sapiéha avant cette jonction; mais un ſecours de ſix cens hommes détachez par Lewenhaupt, lui firent abandonner ce projet, pour marcher à Birſen, où il y avoit un Corps de Moſcovites. En vain Wieſniowiski les preſſa de le ſuivre, pour aller à la rencontre des ennemis; il n'en put rien obtenir, parce qu'ils attendoient, diſoient ils, un ſecours de ſix mille hommes qui devoit arriver inceſſamment. Ce refus n'empêcha pas Wieſniowiski de faire encore quelques courſes dans la Courlande; juſqu'à ce qu'il eût appris à Janiski, que le Major Général Lewenhaupt, après avoir été renforcé de quelques troupes de Riga & de celles de Sapiéha, venoit à lui dans le deſſein de le combattre. Sur cette nouvelle, il prit un détour de plus de vint lieues, toûjours pourſuivi par Lewenhaupt, & s'alla réfugier ſous le canon de Birſen. De là, s'étant joint avec Oginski, il marcha à grandes journées pour aſſiéger Selbourg, petite place de Courlande ſur la Dune. Les Suédois marchérent ſur ſes pas, & l'ayant atteint deux fois lui enlevérent une partie de ſon bagage avec quelques priſonniers. Ils firent halte à Poniewits, où le Prince Sapieha ayant publié des Univerſaux pour une Diéte, y attira deux cens Gentilshommes, qui confirmérent par ſerment tout ce qui avoit été arrêté par les Confederez de Varſovie. Enſuite, il fit partir quelques détachemens, qui ruïnérent un magazin établi par les troupes Moſcovites, taillérent en piéces cinq cens Cavaliers & deux cens Dragons, & pillérent le bagage d'Oginski. Wieſniowiski avoit convoqué de ſon côté une aſſemblée de Lithuaniens, pour y faire recevoir les délibérations de la Diéte de Lublin; mais voyant que perſonne ne s'y rendoit, il reprit ſon projet ſur Selbourg où commandoit le Comte de Lindſchold, & battit ce Fort pendant onze jours, à la tête d'une armée de douze mille hommes. Déja tout étoit prêt pour l'aſſaut, lorsque le Général Lewenhaupt, inſtruit du danger que couroient les Aſſiegez, parut à la vue de cette place le quatriéme août: ce qui obligea Wieſniowiski de lever le ſiége pour ſe retirer à Jacobſtadt, ou ſes troupes furent groſſies par un ſecours de Moſcovites. Les Suédois l'y ſuivirent deux jours après, & s'étant mis en ordre de bataille à la portée de ſon canon, donnérent avec tant d'ardeur, qu'ils renverſérent ſon aile gauche ſur ſa droite. Quelques efforts que fiſſent les ennemis pour ſe rallier, ils n'en purent venir à bout, & prirent la fuite de tous côtez, juſqu'à ce que la nuit les eût dérobez à la pourſuite des troupes victorieuſes. Cette bataille, donnée par trois mille quatre cens Suedois, & quatre mille hommes des troupes de Sapieha, contre dix mille Lithuaniens & quatre mille Moſcovites, couta plus de deux mille hommes à ces derniers. Ils y perdirent trente-neuf drapeaux & étendarts, vint & une piéces de canon, ſix mille quatre cens cinquante grenades, avec grand nombre d'autres munitions. Les ſuites en furent très-avantageuſes pour le Roi Staniſlas, & firent déclarer en ſa faveur, non ſeulement toute la Samogitie, mais encore un grand nombre de Seigneurs Lithuaniens, qui prêtérent ſerment en ſon nom. D'ailleurs le Général Lewenhaupt, voulant profiter de la conſternation, où la défaite de Jacobſtadt avoit jetté les ennemis, inveſtit Birſen, dont la garniſon Polonoiſe craignant d'être forcée, ſe rendit par compoſition, & prit parti dans les troupes de Sapieha. Cette place, qui n'étoit pas d'une grande utilité pour les Suedois, pouvoit au contraire leur être préjudiciable, ſi elle venoit à tomber encore entre les mains des Moſcovites; ce fut ce qui engagea Lewenhaupt, à la faire raſer, après avoir fait tranſporter à Riga trente-deux piéces de canon de bronze, & quelques mortiers qu'il y avoit trouvez. Tant de ſuccès différens deconcertérent les projets du Czar, lequel après la priſe de Derpt & de Nerva, s'étoit flatté de faire lever le ſiége de Birſen, d'emporter au moins Mitau & Bautske. Les Suedois après ſa retraite, prirent leurs quartiers en Lithuanie, d'où le Général Lewenhaupt ne laiſſa pas de veiller à la ſureté de la Courlande.

La rigueur de l'hiver, qui forçoit les troupes des deux partis d'obſerver une eſpéce de tréve, facilitoit aux Confédérez de Varſovie, les moyens d'avancer leurs affaires dans la grande Pologne. Le Roi Staniſlas, ne négligeant rien de ce qui pouvoit réünir à ſon parti les Palatins de la faction contraire, publia le trentiéme octobre un Manifeſte pour prévenir les eſprits, convoqua bientôt après une Diéte à Koſten, ville de la grande Pologne, dont l'ouverture, ſe fit le deuxiéme décembre. Cependant le Roi Auguſte, bien moins inquiet de ce qui ſe paſſeroit dans cette aſſemblée, que de l'irruption dont la Saxe ſembloit être menacée par le Roi de Suéde, partit tout à coup de Pologne, & ſe rendit ſecrettement dans ſon Electorat. A peine y fut-il arrivé, qu'il fit travailler en toute diligence aux fortifications de Dreſde ſa capitale, & qu'il fit ouvrir des lignes dans tous les endroits du païs les plus expoſez. Le départ imprévu de ce Prince frappa d'une extréme ſurpriſe les Polonois qui lui étoient attachez. Ce n'eſt pas que leurs Chefs n'employaſſent toutes ſortes de reſſorts, pour ſoutenir les intérêts communs; mais les particuliers engagez dans cette Ligue, étoient tellement diviſez, qu'ils ne pouvoient convenir entre eux des meſures néceſſaires, pour rémédier aux deſordres préſens; un autre eſprit régnoit dans la Diéte de Koſten, dont tous les Membres étoient parfaitement unis.

On y réſolut au mois de janvier 1705, de faire deux députations, l'une au Cardinal Primat, l'autre au Sieur Bronits Maréchal de la Confédération. On y aſſigna dans la ſuite une ſomme de ſix mille florins par mois, pour l'entretien de la table du nouveau Roi, & on ordonna pour ſa Garde la levée de douze compagnies de Nobleſſe: après quoi ce Prince conſulta, ſur ce qui ſe paſſoit, le Cardinal Radziewiski, qui s'étoit retiré à Dantzick. Ces differentes démarches de la Diéte, ſoutenues de l'autorité du Roi de Suéde, attirérent dans la Confédération quantité de Nobleſſe, & entre autres les Palatins de Siradie, de Poſnanie & de Calitz. Un homme ſeul harceloit continuellement les Confédérez, & ſembloit être préſent par tout, pour leur dreſſer des embûches en quelque endroit qu'ils ſe trouvaſſent. C'étoit le Sieur Smiegilski Staroſte de Gneſne, & le Partiſan le plus déterminé de tous ceux qui ſuivoient la fortune du Roi Auguſte. Il diſſipa la Diéte de Siradie, dont il enleva le Maréchal, & fit priſonniers quelques Députez de la Diéte d'Opatow. Quelque tems après, s'étant jetté dans Varſovie, il y déchira les Univerſaux, qu'on y avoit affichez pour le couronnement du Roi Staniſlas, & y fit publier ceux que le Roi Auguſte avoit expédiez, pour faire monter à cheval les Nobles de ſon parti; mais ces exploits paſſagers ne décidoient rien en faveur de ce Prince, dont la ſituation chancelante exigeoit des ſecours beaucoup plus efficaces. Il avoit eu recours à la médiation de l'Electeur de Brandebourg, pour obtenir la paix du Roi de Suéde; dont les refus lui avoient fait eſpérer vainement, qu'il pourroit embarquer l'Electeur dans ſa querelle. Ses ſollicitations firent moins d'effet ſur l'eſprit de ce Prince, que celles des Députez de Dantzick, qui conclurent avec lui un traité d'alliance, par lequel il s'engageoit de les protéger, moyennant une ſomme de cinquante mille écus par an.

Le Roi de Suéde feignant de ne point faire attention au procédé des

des Dantzickois dont il les punit néanmoins dans la ſuite, donnoit tous ſes ſoins à l'accompliſſement du projet qu'il avoit ſi heureuſement commencé en faveur du Roi Staniſlas. Tandis qu'il y employoit les voyes ſecrettes de la négociation, il voyoit avec plaiſir ſes armes proſpérer de tous côtez, ſous la conduite de ſes Généraux, malgré les incommoditez de la ſaiſon.

Dans la Lithuanie, les Suédois au mois de janvier, ſe rendirent maîtres de Polange, poſte important pour la communication de la Courlande avec la Lithuanie. Peu de tems après, huit cens des leurs ſoutenus de quatre cens hommes des troupes de Sapiéha, furent attaquez près de ce lieu par ſeize cens Moſcovites & cinq cens Lithuaniens. Ils les répouſſerent, leur tuerent ſix cens hommes, & tombérent en les pourſuivant ſur un autre corps de trois mille Moſcovites & de mille Lithuaniens, qu'ils paſſerent tous au fil de l'épée, à l'exception de trois cens.

Vers la Siléſie, les partis qui battoient la campagne, par ordre du Général Renſchild, faiſoient chaque jour des priſonniers & du butin, & eurent aſſez de bonheur pour s'emparer, entre autres priſes, de quelques chariots de laine, dans leſquels le Czar avoit fait cacher deux cens mille écus deſtinez à l'entretien de ſes troupes qui étoient en Saxe.

Dans la Carélie, le Major Général Maindel, après avoir brûlé beaucoup de fourages aſſemblez par les Moſcovites, & leur avoit tué deux cens hommes dans l'iſle de Retuzari, réſolut de ruïner leur flote, qui hivernoit à la hauteur de Notebourg. Le Partiſan Setwicas, auquel il donna cinq cens hommes pour cette expédition, ſurprit les ennemis à la faveur des glaces, & leur brûla onze vaiſſeaux avant que de leur donner le tems de ſe reconnoître.

Dans la grande Pologne, le Colonel Lybecker, qui commandoit un detachement de trois mille Suédois, fut averti au mois de janvier, que deux mille Polonois de la Confédération de Sandomir étoient à Lowitz, où ils faiſoient une aſſez mauvaiſe garde, ſous les ordres du Caſtellan Pottanecki. Il les attaqua de nuit, leur tua ſix cens hommes, en fit cinq cens priſonniers, & diſſipa les autres, dont la plupart ſe ſauvérent en traverſant la Viſtule. Ce fut dans le même lieu, que la nuit du dixiéme au onziéme de mars, un parti de trois cens cinquante chevaux Suédois, detachez avec quelques Polonois, & deux compagnies de Valaques, par le Lieutenant Général Nieroth, eut affaire contre quarante-deux compagnies Polonoiſes de Quartiens : troupes entretenues dans l'armée de la Couronne. Le Major Piper qui étoit à la tête des Suédois, voyant que les Polonois & les Valaques refuſoient de charger, fondit avec ſa cavalerie ſur les ennemis, qui s'étoient retranchez dans un fauxbourg de Lowitz, & les força de prendre la fuite, avec une perte conſiderable de leur part.

Trois jours après, vint-huit compagnies de Quartiens qui étoient revenus à Lowitz, de l'autre côté de la Viſtule, avec deux cens Dragons Allemands, y ſurprirent le Capitaine Elſborg du régiment de Creutz cavalerie. Cet Officier qui n'avoit que ſa compagnie ſeule avec lui, ſe retira dans un cimetiére, d'où il ſe defendit avec tant de bravoure, que les ennemis furent contraints de jetter du monde dans les maiſons voiſines, pour faire feu ſur ſa troupe. Alors Elſborg, ſortant du cimetiére, ſe fit jour à travers les Polonois, alla brûler les maiſons, d'où l'on tiroit ſur lui ; & rentrant enſuite dans ſon poſte, les força de le lui abandonner, après s'être battu contre eux depuis ſept heures du matin juſqu'à quatre heures après midi, ſans autre perte que celle de deux caporaux & d'un cavalier.

Cette ſuite d'avantages, remportez par les armes Suédoiſes, s'accrut encore par la jonction du Sieur Potoski, Palatin de Kiovie, qui avoit formé dans la grande Pologne un troiſiéme parti, avec lequel il avoit aff été d'abord de paroître neutre entre les deux autres. Il ſe déclara pour le Roi Staniſlas, & ayant joint un corps de ſix mille hommes qu'il commandoit, à un détachement que le Lieutenant Général Stromberg lui envoya de Cracovie juſqu'à Javarow, il entraîna dans la Confédération, qu'il venoit d'embraſſer, grand nombre de ſes amis, tous Gens de diſtinction. Ainſi le parti du Roi Auguſte s'affoibliſſoit conſidérablement & diminuoit chaque jour, même dans la petite Pologne, où le Général Schulembourg avoit été obligé d'évacuer Cracovie, pour ſe retirer à Lublin. Toute la reſſource de ce Prince conſiſtoit alors dans le ſecours qu'il attendoit des Moſcovites. Le Bojar Alexandre Daniel Monshoff, étoit arrivé à Wilna au mois d'avril, avec ordre de propoſer au Roi de Suéde un cartel pour l'échange des priſonniers ; mais il ne fut point accepté, ſoit à cauſe de la bizarrerie des conditions, ſoit par rapport à la hauteur avec laquelle ce Miniſtre ſembloit vouloir les impoſer. S'il eut été permis de l'en croire, on ne devoit pas moins attendre des efforts du Czar ſon Maître, que la conquête de la Courlande & de la Livonie, & l'entiére deſtruction du parti Suédois. Ces promeſſes magnifiques devoient être exécutées cette année par une armée de cent mille Moſcovites, & par une autre de ſoixante mille Coſaques ſous le Général Mazeppa. Elles étoient encore appuyées par le Prince Dolhoruki Ambaſſadeur vers la République, auquel on fit toucher de Moſcou les deux millions promis par le traité d'alliance, pour l'entretien de l'armée de la Couronne. D'autre côté, le Roi Auguſte, s'appliquant à raſſurer ſes partiſans, dont la plupart étoient extrêmement ébranlez par ſon abſence, leur promettoit de paſſer inceſſamment l'Oder, pour ſe rendre en Pologne avec une armée de vint-cinq mille hommes.

Ces menaces embarraſſoient peu le Roi de Suéde, beaucoup plus ſûr de ſes projets, que ſes ennemis ne l'étoient des leurs. Tranquille dans ſon quartier de Ravitz, il attendoit l'ouverture de la Diéte générale, qui ſe préparoit dans des aſſemblées particuliéres, pour le couronnement du Roi Staniſlas ; & diſtribuoit cependant ſes ordres, pour mettre ſes armées en état de faire tomber les préparatifs de ſes ennemis. Les contributions avoient été levées exactement pendant l'hiver ſur chaque Palatinat, qui avoit été taxé ſuivant ſa richeſſe & ſuivant ſon étendue. La ville de Thorn avoit contribué quatre cens écus par mois. Celle de Dantzick eut ſon tour, & malgré la protection de ſon nouvel Allié, elle fut forcée de remettre aux Suédois tous les effets appartenans au Roi Auguſte, & de laiſſer lever dans la ſuite cent cinquante-ſix écus ſur chaque village de ſon territoire. En Suéde on equipa à Carelſcroon douze vaiſſeaux & dix huit fregates, pour tranſporter en Livonie les troupes deſtinées à recruter les armées Suedoiſes. Cette flote, commandée par l'Amiral Anckeſtiern, debarqua les recrues à Revel au mois de mai, & ſe joignit enſuite à l'eſcadre du Contre-Amiral Sparre, pour aller chercher les Moſcovites dans la Mer d'Ingermelande ou d'Ingrie.

Enfin la grande Diéte fut indiquée pour le mois de juillet à Varſovie, par les Univerſaux du Cardinal Primat, & fut précedée d'une victoire ſignalée, remportée ſur la frontiere de Lithuanie par les Suedois. Czéréméttoff, qui commandoit dans la petite Ruſſie une armée de trente mille Moſcovites, étoit accouru le long de la Dune, dans le deſſein de fondre ſur les quartiers du Comte de Lewenhaupt, qu'il croyoit prendre au depourvu, & de former enſuite le blocus de Riga, après avoir conquis la Courlande ; mais le Général Suédois, ayant raſſemblé ſes troupes au village de Zagory dans la Samogitie, les groſſit par un ſecours de mille ou douze cens hommes detachez de la garniſon de Riga & de celle de Libau. Il ſe préparoit à recevoir les ennemis, lorſqu'on lui vint rapporter le 13 juillet, qu'ils s'étoient emparez par ſurpriſe de la ville de Mitau, & en avoient paſſé la garniſon au fil de l'epée. Plus irrité qu'abbatu de cette diſgrace, il partit à l'inſtant même avec ſa cavalerie, après avoir ordonné à l'infanterie de le ſuivre juſques à Gemarshoff, & marcha toute la nuit juſques à Mitau, d'où les Moſcovites s'étoient deja retirez dans leur camp de Nepten, à quatre lieues de là. On revint ſur le ſoir à Gemarshoff, & l'on y paſſa la riviére le 16 pour attendre l'ennemi dans un poſte fort ſerré, où l'armée ſe rangea ſur deux lignes, couverte à ſa droite par un marais, & à ſa gauche par un ruiſſeau. Quelques eſcadrons, qui avoient été detachez pour reconnoître, furent enveloppez à la faveur d'un bois par l'infanterie Moſcovite, & eurent aſſez de peine à regagner le gros de l'armée. Enfin la bataille commença par une charge que Lewenhaupt fit faire, pour ôter aux ennemis le tems de reſſerrer leur ordre de bataille trop étendu, par rapport au terrain qu'ils devoient occuper. Les ennemis chargérent à leur tour avec de l'infanterie mêlée parmi leur cavalerie ; & ce fut avec tant de fureur, que l'aile gauche des Suédois fut rompue, après une aſſez longue reſiſtance ; & elle auroit été abſolument defaite, ſi l'infanterie de la ſeconde ligne, ayant pris ſa place, ne lui eût donné le tems de ſe rallier. Ce fut là que l'infanterie Moſcovite, enfermée de toutes parts, fut taillée en piéces entre les deux lignes. A la droite, les Colonels Horn & Schrettenfelt s'étant mêlez d'abord l'épée à la main dans les eſcadrons & les bataillons des Moſcovites, en coucherent un grand nombre ſur la place, & gagnérent beaucoup de terrain ſur eux. Mais dans le tems que la premiére ligne combattoit le gros de l'armée ennemie, un détachement de leur cavalerie prit les Suédois en queue, & obligea la ſeconde ligne à faire face pour quelque tems. Ils furent bien-tôt repouſſez, & contraints de ſe ſauver en confuſion au delà du ruiſſeau, que la tête de leur armée avoit deja repaſſé. Alors le Général Lewenhaupt le fit traverſer par ſon aile droite, qui recommença le combat & fut bientôt ſuivie de la gauche. Tant que les deux ailes, qui étoient d'abord aſſez écartées l'une de l'autre, ne purent agir que ſéparément, les Moſcovites qui étoient fort ſupérieurs en nombre, ſe défendirent avec quelque égalité ; mais dès qu'elles ſe furent jointes, pour ne plus faire qu'un même front, ils furent enfoncez, ſans eſpoir de pouvoir ſe rallier & s'enfuïrent dans un grand deſordre juſques à leur camp, qui étoit à demi-lieue de là. Ces Barbares y maſſacrérent inhumainement les priſonniers qu'ils avoient faits à Mitau, & ſe diſperſérent après avoir pillé une partie de leur bagage, dont le reſte demeura au pouvoir du Vainqueur, outre treize gros canons de fonte, huit drapeaux & un étendart. C'eſt ainſi que finit cette bataille, où périrent ſix mille Moſcovites, & quinze cens Suédois, du nombre deſquels étoient le Colonel Horn, les Lieutenans Colonels Dankwert, Kulbars, le Major Wrangel, & le Comte Linſchold.

Au reſte quelque éclatant que fût ce ſuccès, il ne put détourner de deſſus la Courlande & la Livonie, l'orage effroyable dont le Czar menaçoit ces provinces ; car ce Prince, qui faiſoit avancer du côté de Léopol une armée de ſoixante mille Coſaques, & qui ſe trouvoit en Lithuanie, avec un pareil nombre de Moſcovites, n'eut pas plutôt appris la défaite de Czéréméttoff, qu'il ſe mit à la tête d'un gros corps de ſes meilleures troupes, pour aller en perſonne accabler le Comte de Lewenhaupt. Ce dernier n'eut point d'autre parti à prendre, que d'aller camper ſous le canon de Riga, après avoir retiré la garniſon de Mitau où il ne laiſſa que cinq cens hommes dans le château, & après avoir reçu un renfort de deux mille hommes, tirez de la garniſon de Rével. Le château de Mitau fut inveſti le 22 août, & ne put tenir long-tems contre une armée auſſi forte que celle qui en faiſoit le ſiége : de ſorte que le Colonel Knorring, voyant les défenſes de la place où il commandoit, abſolument ruïnées, fut obligé de la rendre à des conditions honorables, au Général Ronne. Le blocus de Riga ſe fit en même tems, & fut formé du côté de la Courlande, par trente mille Moſcovites, commandez par le Czar lui-même. Cependant ce Prince, qui ne s'étoit pas moins flatté que d'une prompte conquête, fut bientôt rebuté par la difficulté de l'entrepriſe ; ſoit qu'il déſeſperât de pouvoir forcer le Comte de Lewenhaupt dans ce poſte, où il s'étoit retranché ; ſoit qu'il prévît que la ville, déja couverte par la petite armée de ce Général pourroit être rafraîchie par mer ; ſoit enfin qu'il jugeât plus à propos, pour l'utilité de la cauſe commune, de repaſſer dans la grande Pologne. Il leva donc le blocus, preſque auſſi-tôt après l'avoir commencé ; enſuite de quoi laiſſant le Général Czéréméttoff ſur la Dune, & le Général Ronne dans la Courlande, il prit ſa route vers Tycokzin, pour s'approcher de Varſovie, où tout conſpiroit à favoriſer les projets des Confédérez.

L'aſſemblée de Varſovie avoit été ouverte le onziéme juillet, après qu'on eut pris quelques précautions, pour la mettre à couvert des cour-

courſes du Staroſte Smiegilski, & de celles d'un corps de Saxons, & de Polonois, qui étoient de l'autre côté de la Viſtule. On n'y agita d'abord aucune affaire, & ce fut ſeulement dans la ſeſſion tenue le 18 juillet, que le Maréchal de la Confédération propoſa aux Députez, d'écrire au Cardinal Primat, pour l'inviter de ſe rendre à l'aſſemblée; de travailler à conclurre inceſſamment le traité avec les Commiſſaires, qu'on prieroit le Roi de Suéde de nommer; & d'engager ce Prince, par l'entremiſe du Roi Staniſlas, à procurer la ſûreté des Députez de la grande Pologne, qui arriveroient à la Diéte. Ces trois propoſitions furent approuvées de toute l'aſſemblée, & les deux derniéres furent bien-tôt miſes en exécution, par le Roi de Suéde, qui s'étoit rendu à Varſovie dès le 17, un jour avant le Roi Staniſlas. Après avoir nommé pour Commiſſaires le Comte Arſwed Horn, le Sieur de Wachflager, & le Sieur de Palmberg, il donna ſes ordres pour renforcer le Général Nieroth, qui campoit ſous Viaſdow, avec un petit corps de troupes, & il retourna enſuite à ſon camp de Blonie. Les Saxons, & les Polonois, qui occupoient l'autre bord de la Viſtule, où leurs troupes s'aſſembloient de jour en jour, avoient formé le deſſein d'enlever les Membres de la Diéte, & avoient déja fait traverſer, à Othfock, un détachement de mille hommes, qui avoient été défaits. Ils deſcendirent plus bas, & réſolurent de tenter le paſſage à Gura, au deſſus de Varſovie, ou à Sacrotzin, près de l'embouchure du Bug. Dès que le Général Nieroth en fut informé, il fit deux détachemens de cent quatre-vint Maîtres chacun, pour obſerver les ennemis; l'un pour Sacrotzin, ſous le Lieutenant Colonel Stalhamar; & l'autre pour Gura, ſous le Lieutenant Colonel Claes Bonde. Ce dernier s'étant avancé vers la Viſtule, à la tête de vint-quatre hommes ſeulement, après avoir mis les autres en embuſcade, eut le malheur d'être envelopé & taillé en piéces, avec ſa petite troupe, par l'armée ennemie, laquelle avoit paſſé près de Gura, à la faveur d'un gué, la nuit du 29 au 30. Alors le Général Nieroth, laiſſant ſes bagages dans Viaſdow, marcha plus d'une lieue & demie, au devant des ennemis, avec ſes trois régimens de Smalandie, d'Oſtrogothie, & de Kruſe, qui faiſoient un peu plus de deux mille chevaux. Il trouva les Saxons & les Polonois, rangez ſur trois lignes, au nombre de ſix mille hommes; les premiers, ſous les Généraux Schulembourg, & Paykel; & les autres, ſous le Maréchal Denhoff, le Sieur Comentowski, le Prince Wieſniowiski, & le Sieur Riwaski. Pendant que les Suédois ſe mettoient en ordre de bataille, commandez à la droite, par le Général Nieroth, à la gauche, par le Colonel Burinſchold, & dans le centre, par le Colonel Kruſe, les Saxons commencérent l'attaque par la gauche, & y trouvérent tant de réſiſtance, qu'ils furent contraints de reculer, & de ſe jetter ſur les Polonois de leur aile. Le Colonel Burinſchold profitant de ce deſordre, les chargea ſi vivement, qu'il leur fit prendre la fuite juſques à une lieue de là, où ils ſe ralliérent derriére un village: il les y força l'épée à la main, & les mena battant une demi-lieue, maſſacrant, & renverſant tout ce qui lui réſiſtoit. A ſon retour, il fut rencontré par le Général Nieroth & le Colonel Kruſe, qui de leur côté avoient enfoncé la gauche des ennemis, quoiqu'avec beaucoup plus de difficulté, & les avoient ſuivis près d'une lieue, après avoir fait un grand carnage ſur le champ de bataille. Plus des deux tiers des Saxons, & des Polonois, reſtérent dans ce combat, qui dura depuis dix heures du matin, juſqu'à quatre heures après midi, & grand nombre de priſonniers furent conduits au Roi de Suéde: entre autres, on lui mena le Général Paykel, différent de Patkul, mais Livonien comme lui, & par conſéquent, Sujet de ce Prince. Depuis cette défaite, qui couta environ trois cens hommes aux Suédois, la Diéte n'ayant plus rien à craindre de la part des ennemis, ſe trouva dans une pleine liberté de continuer ſes ſeſſions: ce qu'elle fit avec beaucoup de ſuccès, après le retour des deux Rois à Varſovie. Le Sieur Potoski, Palatin de Kiovie, qui s'y étoit rendu ſur le Bug, à la tête d'une armée de quinze mille hommes, & le Prince Lubomirski Staroſte de Sepuſe, qui avoit ſes troupes près de Cracovie, achevérent d'aſſûrer pleinement la tranquilité de l'aſſemblée. Elle mépriſa les efforts que firent le Prince Wieſniowiski, & le Prince Radzivil, pour la traverſer, en lui oppoſant un Conſeil général qui devoit être convoqué par le Maréchal de la Confédération de Sandomir, & elle ne crut pas devoir s'arrêter aux Brefs adreſſez par le Pape aux Evêques, ni aux inſtances faites par ſon Nonce, en faveur du Roi Auguſte.

Au contraire, après avoir confirmé ſolemnellement, dans la ſeſſion du 27 août, tout ce qui avoit été fait en faveur du Roi Staniſlas, & contre le Roi Auguſte, & ſes Adhérans, il fut arrêté dans celle du cinquiéme ſeptembre, qu'on écriroit à tous les Palatinats, pour les exhorter d'embraſſer la Confédération, & aux Evêques ſur tout, comme premiers Sénateurs, pour les inviter à venir prendre ſéance dans la Diéte: faute de quoi ils ſeroient exclus de la part qu'ils ont au gouvernement. On convint auſſi d'envoyer des Députez au Cardinal Primat, pour le prier de ſe rendre à Varſovie; & on réſolut de ſe plaindre au Pape, de la détention de l'Evêque de Poſnanie, du contenu des Brefs, adreſſez aux Evêques, & des intrigues de quelques-uns de ſes Miniſtres. On délibéra le 15, ſi l'amniſtie devoit être générale, & ſi on devoit l'étendre juſques ſur le Prince Lubomirski grand Général, qui avoit abandonné la Confédération de Varſovie, pour rentrer dans celle de Sandomir. Il fut arrêté à la pluralité des voix, qu'elle ſeroit accordée ſans exception; mais que ceux du parti contraire ſeroient tenus de l'accepter dans le terme de ſix ſemaines, à compter du jour que le Roi Staniſlas ſeroit couronné, & que le traité d'alliance entre la Pologne & la Suéde, ſeroit ſigné. Enfin, le 17 on fixa le couronnement du nouveau Roi, pour le quatriéme d'octobre, & on ſtatua que la cérémonie en ſeroit faite à Varſovie. Ce fut vers le même tems que les Commiſſaires du Roi de Suéde, & ceux de la République, commencérent à travailler avec plus d'ardeur au traité de Ligue offenſive & défenſive, entre la Suéde & la Pologne, qui ne fut ſigné que le 28 novembre ſuivant, & dont les principaux articles portoient, qu'après le couronnement du Roi Staniſlas, aucunes contributions ne ſeroient exigées ſur les Terres de la République; que le traité d'Oliva ſeroit renouvellé; qu'il y auroit Ligue entre la Suéde & la Pologne contre le Czar; qu'aucune province ne ſeroit démembrée de la Couronne; qu'il y auroit entiére liberté de commerce pour les Suédois en Pologne, & pour les Polonois en Livonie; enfin, que la Maiſon de Sapiéha ſeroit rétablie dans ſes biens & dignitez. Le Cardinal Radziewiski, qui comme Archevêque de Gneſne, devoit ſacrer le Roi, écrivit à la Diéte, que ne pouvant ſe rendre à Varſovie, il ratifioit tout ce qui s'y paſſeroit, & ſubſtituoit l'Archevêque de Léopol, pour y remplir ſes fonctions de Primat en cette conjoncture.

Ainſi le Roi Staniſlas, après avoir juré l'obſervation des *Pacta Conventa*, reçut le ſacre & la couronne le quatriéme octobre dans l'égliſe de ſaint Jean de Varſovie: enſuite dequoi il alla paſſer trois jours avec le Roi de Suéde, dans ſon camp de Blonie. Le lendemain même de cette cérémonie, le Cardinal Primat tomba malade à Dantzick, où il réſidoit, & mourut ſept jours après, univerſellement regretté des Confédérez, & digne, par l'élévation de ſon génie, de tenir rang entre les plus grands Politiques de ſon ſiécle. Son Archevêché fut conféré à l'Archevêque de Léopol, parent du Roi Staniſlas, & le Palatinat de Poſnanie, vacant par l'élevation de ce Prince ſur le thrône, fut la récompenſe des ſervices que lui avoit rendus le Sieur Bronitz Maréchal de la Confédération.

Un grand nombre de Polonois de la faction contraire s'en détachoient les uns après les autres pour profiter de l'amniſtie. Le Roi Auguſte, prévoyant quelles ſeroient les ſuites de cette révolution, qui pouvoit devenir univerſelle, réſolut enfin de repaſſer en Pologne, & arriva ſecrettement à Konigsberg dans la Pruſſe, d'où il ſe rendit le premier novembre à Tycoczin. Il y fut reçu avec beaucoup de joye, par ſes partiſans les plus affectionnez. Il inſtitua en leur faveur un Ordre de Chevalerie, nommé de l'*Aigle blanche*, & ne déſeſpéra pas de réparer ſes pertes, en ſe ſervant des forces du Czar. Ce Prince, avec lequel il s'aboucha, n'avoit pu rien opérer, pour leurs intérêts communs dans la grande Pologne, malgré le grand nombre de troupes qu'il y avoit jettées; & il avoit même perdu, depuis ſon départ de Courlande, tout ce qu'il avoit conquis dans cette province, à l'exception de Mitau; mais il leur reſtoit encore de groſſes armées tant de Moſcovites que de Coſaques, ſur leſquelles ils pouvoient compter, outre les Polonois fidéles, & les troupes qu'ils eſpéroient toûjours tirer de Saxe. Pour redonner une forme certaine aux affaires, ils convoquérent à Grodno une grande aſſemblée, dans laquelle le Roi Auguſte fit paſſer quelques propoſitions, abſolument oppoſées aux libertez de la Nation Polonoiſe. La facilité avec laquelle ſes créatures y ſouſcrivirent, lui fit concevoir des eſpérances, qui ſe diſſipérent bien-tôt par la valeur infatigable du Roi de Suéde, & par les ſoins prévenans du Roi Staniſlas, dont le parti groſſiſſoit tous les jours.

Pendant que la Diéte de Grodno, qui ſe ſépara le 15 décembre, conſumoit le tems en délibérations, une partie de l'armée de la Couronne, commandée par le Sieur Potkomorski & par le Prince Lubomirski Grand Chambellan, vint prêter ſerment au nouveau Roi, & ſe retira enſuite avec ſes Chefs, à Jaroſlaw vers la Viſtule, pour ſe joindre avec Potoski & Sapiéha. Le reſte de l'année ſe paſſa en courſes mutuelles, que les deux partis firent l'un ſur l'autre. Un Capitaine de cavalerie de l'armée du Lieutenant Général Stromberg, ayant été renforcé par quelques compagnies de Lubomirski, battit les troupes de Commentowski, par lequel un parti Suédois venoit d'être défait. Quelques détachemens faits ſur la Viſtule, par le Général Meyerfeld, levérent des contributions ſur les ennemis, & ramenérent au camp pluſieurs priſonniers; mais un de ces partis, que conduiſoit le Capitaine Colmer, fut inveſti par mille Polonois dans le château de Plocsko, & fut contraint de ſe rendre, pour éviter le feu qu'ils avoient mis à l'égliſe voiſine. Smiegilski tenant auſſi la campagne, voulut ſurprendre, près de Kielce, le Colonel Crudſinski, qui s'étant retiré dans le château de Varſovie, fondit à ſon tour ſur ſon ennemi, & lui tua cent cinquante hommes dans ſa retraite. Le Staroſte eut bien-tôt ſa revanche; car après avoir enlevé deux compagnies de Potoski, il paſſa à Cracovie, où il attaqua la Garde du Roi Staniſlas avec quelque avantage.

Le mouvement que fit le Roi de Suéde, au mois de janvier 1706, fut bien d'une autre conſéquence. Dès qu'une forte gelée commença de glacer les marais & les riviéres, il décampa la nuit de Blonie, pour aller chercher ſes ennemis, & fut joint par les troupes de Sapiéha & de Potoski. Enſuite il paſſa la Viſtule à Varſovie, & marchant par Staniſlowa, Wenegrod, Korowitſce, & Krzemin ſur le Bug, il traverſa le 17 cette riviére à Poptavie, près du village de Brainski. Delà s'avançant près de Tykoczin, il paſſa à deux lieues de cette ville, & vint camper le 25 dans le voiſinage de Grodno. Le lendemain dans le tems que l'armée Suédoiſe alloit paſſer le Niemen ſur la glace, on apperçut dans un chemin creux, ſur l'autre bord de cette riviére, un gros Corps de Dragons ennemis, dont quelques-uns ayant mis pié à terre, commencérent à faire feu, tandis que les autres ſe rangeoient dans la plaine. Le Roi ne laiſſa pas de la traverſer en perſonne à la tête de ſes Gardes à pié, ſans autre perte que de celle de trois ſoldats bleſſez. Les Dragons Moſcovites, qui avoient oſé l'attendre, furent bien-tôt chaſſez de leurs poſtes par les Dragons Suédois, & s'allérent rallier près de Grodno, où ils furent ſoutenus de toute leur cavalerie. Comme leur infanterie ſe montra dans le même tems, le Roi de Suéde crut qu'ils vouloient hazarder un combat, & mit ſes troupes en ordre de bataille, à meſure qu'elles arrivoient; mais les Moſcovites, trop timides pour le riſquer, quittérent leur camp, ſe retirérent dans la ville, & abandonnérent pluſieurs chariots chargez de vivres, outre cent fantaſſins qui furent coupez, & preſque tous taillez en piéces. Sur le ſoir l'armée Suédoiſe prit ſon chemin vers les fauxbourgs que l'ennemi brûla lui-même, & parut le lendemain devant Grodno. Quelque envie qu'eût le Roi de Suéde, d'y forcer les Moſcovites, il aima mieux conſulter ſa prudence, que ſon courage, & les trouvant avantageuſement retranchez au nombre de vint-ſix mille hommes, der-

riére des ouvrages inaccessibles par eux-mêmes, & défendus par un grand nombre de canons, il prit le parti de les investir, en étendant ses troupes autour de la ville. Par cette conduite, il leur coupoit infailliblement les vivres & le bois, dont ils avoient très grande disette, & les réduisoit, ou à se rendre, ou à périr de misére. Ces extrémitez n'étoient point à craindre pour les Suédois, graces à la discipline que les Moscovites avoient observée dans leurs quartiers: car on y avoit trouvé, tant sur la route, qu'aux environs de Grodno, un grand nombre de magazins, fournis d'une abondance prodigieuse de vivres & de munitions. Enfin en tenant les ennemis bloquez de toutes parts, on les mettoit hors d'état d'être secourus par les troupes de leur parti, répandues dans le reste de la Lithuanie, avec lesquelles ils ne pouvoient plus se joindre, sans être forcez d'en venir à un combat avec les Suédois. Toutes ces considérations déterminérent le Roi de Suéde à passer l'hiver devant Grodno, d'où le Roi Auguste étoit parti précipitamment le lendemain de son arrivée, avec quatre régimens de Dragons. Il avoit eté devancé par le Général Mensikoff, qui s'étant sauvé le jour d'auparavant avec une nombreuse escorte, avoit commuiqué son épouvante au Czar, & l'avoit dissuadé de s'exposer aux incommoditez qu'alloient essuyer ses troupes investies. Pour lors le Roi de Suede, établissant son quartier entre Grodno & Wilna, travailla à réduire tout le païs d'alentour, par des détachemens qu'il fit en différens endroits.

Un parti de Valaques ayant pénétré jusqu'à Tykoczin en défit un de Moscovites, dont la plupart restérent prisonniers.

Le Major Général Meyerfeld, étant allé à Indura, à la tête de mille chevaux, y attaqua un régiment de Dragons, dont il y eut cent hommes de tuez, & quarante de pris. Il eût infailliblement enlevé toute la cavalerie ennemie, dispersée dans les villages voisins, si les chevaux trop fatiguez eussent pu poursuivre les fuyards, qui se réfugiérent dans Grodno, par quelques avenues serrées de moins près. Le butin qu'ils abandonnérent, étoit très-considérable, & consistoit en grand nombre de chariots chargez, & en plus de mille chevaux qui furent conduits au camp.

Six mille hommes de cavalerie des troupes de Sapiéha & de Potoski, tombérent à Olita, sur le Major Général Sienitzki, qui avoit assemblé un corps de Lithuaniens, de Moscovites & de Saxons, à dessein de surprendre les quartiers des Suédois. Ils lui passérent quinze cens hommes au fil de l'épée, & se rendirent maîtres de trois paires de tymbales, de quinze drapeaux, de trois chameaux, & de tout le bagage, dans lequel on trouva vint mille écus, outre la vaisselle d'argent du General.

Le Colonel Krase, qui avoit été détaché vers les frontiéres de la Prusse, emporta d'assaut la forteresse d'Augustodowa, défendue par une garnison de Moscovites, qui furent tous massacrez. Il tua encore en différens postes plus de six cens ennemis, & ramena une centaine de prisonniers.

Un autre corps de six mille Polonois & Lithuaniens, soutenus par quelques compagnies Suédoises, eurent ordre de tourner vers Caun, & de percer plus avant dans le païs, qui fut entiérement soumis.

La joye que ces différentes expéditions causérent dans l'armée Suédoise, fut considérablement augmentée par les nouvelles qu'on y reçut de Silésie. Le Roi Auguste, qui étoit rentré dans la grande Pologne après sa retraite de Grodno, jugea bien qu'il lui seroit impossible de rétablir ses affaires presque desespérées, s'il n'y faisoit des progrès considérables, pendant que le Roi de Suéde étoit occupé dans la Lithuanie. Dans cette vue, il donna ordre au Général Schulembourg, qui commandoit ses troupes en Saxe, de passer l'Oder, à quelque prix que ce fût, & marcha de son côté pour donner de l'inquiétude au Général Renschild, toûjours attentif à observer la contenance des Saxons. L'armée Suédoise étoit alors dans le Palatinat de Posnanie: elle en décampa pour aller à Kosten, & puis à Lissa, où on apprit que les Saxons au nombre de quinze mille hommes d'infanterie, & de sept mille Cavaliers ou Dragons, avoient enfin traversé l'Oder à la faveur des glaces. Le Général Renschild, qui avoit formé le dessein de les attirer dans un poste, où il pût les combattre avec moins d'obstacle, feignit de vouloir reprendre le chemin de Posnanie. Les ennemis le crurent d'autant plus facilement, que son armée n'étoit composée que de cinq régimens d'infanterie, de cinq régimens de Dragons, & de quinze autres de cavalerie, qui faisoient en tout dix mille hommes. Un autre sujet de confiance pour eux, c'est que ce Général n'avoit fait aucune démarche, pour leur disputer le passage de la riviére, & pour les empêcher de se joindre aux Moscovites qu'il méprisoit trop, pour vouloir les attaquer seuls. Cependant son but n'étoit que de tirer les Saxons des bois & des marais, dont ils s'étoient couverts; & ils ne purent s'empêcher de donner dans le piége qu'il leur avoit tendu. Dès le douziéme fevrier, quelques gros Corps d'ennemis parurent aux environs de Fraustadt, & furent plus persuadez que jamais de la crainte imaginaire des Suédois, par le mouvement que ces derniers firent pour tourner en arriére, jusqu'à un lieu nommé Twetske à une demi-lieue près de Lissa. Aussi-tôt que le Général Renschild y eut rangé son armée en bataille, il la fit marcher aux Saxons, qu'il trouva postez très-avantageusement, ayant les villages de Jagersdorf à la droite, de Roersdorf à la gauche, & la ville de Fraustadt à dos. Le Général Schulembourg méditoit de faire un détachement le long des deux villages, pour prendre les Suédois en queue, lorsqu'il les vit s'avancer au petit pas. Il fit alors retirer sa premiére ligne derriére un chemin creux, lui ordonna de se couvrir de ses chevaux de frise, de longues poutres hérissées de lames d'épées, & de son canon, qui ne fit pas grand effet, parce qu'il tiroit trop haut. Les Suédois sautérent le chemin creux, forcérent les obstacles qu'ils trouvérent au delà, & pénétrérent ainsi dans les retranchemens, malgré la mousqueterie des deux ailes, qui purent à peine soutenir le premier choc, & se sauvérent à toute bride. L'infanterie Saxonne se voyant abandonnée, forma dans l'instant un bataillon quarré, & après avoir tenu quelque tems fut enfin réduite à céder. Les régimens entiers mettoient les armes bas & demandoient la vie à genoux. On l'accorda aux Saxons, & on en fit nuit mille treize prisonniers; mais il n'y eut point de quartier pour les Moscovites, qui furent tous taillez en pieces. Le Lieutenant General Wustromirski & le Major Général Zutzebourg, quatre Colonels, savoir le Comte de Joyeuse, qui mourut depuis de ses blessures, les Sieurs Drost, Sak, & Bole, & cent soixante hauts Officiers, sans compter les autres, tombérent entre lés mains des Suedois, qui les traitérent avec beaucoup d'humanité. Sept mille hommes des ennemis furent trouvez sur le champ de bataille & aux environs, après un combat d'une heure, pendant laquelle les Vainqueurs ne perdirent que trois cens soixante & treize hommes, & n'eurent que cinq cens six blessez. De ce nombre étoient les Lieutenans Colonels Buckwald, Patkul, & Creutz; les Majors Wrangel, Snolski, & le Capitaine Lod, dont le premier avoit reçu neuf coups de bales, & quatre coups d'épée. Le Général Renschild eut un cheval tué sous lui, & demeura maître de trente-deux pieces de canon de fonte, de trente-six étendarts ou drapeaux, de douze mille quatre-vint quatorze mousquets, & de tout le bagage des ennemis qu'ils avoient laissé à deux lieues de Fraustadt.

Le bruit de cette victoire, qui ouvroit les chemins de la Saxe, & qui mettoit la grande Pologne a couvert des nouvelles entreprises du Roi Auguste, porta l'effroi jusques dans Grodno, où les assiégez ne songeoient plus dès-lors qu'à sauver les débris de leurs troupes. En effet, comme ils avoient alors le Niemen entre les Suédois & eux, ils commencérent leur retraite dès que la saison plus douce vint à fondre les glaces de cette riviere. De vint-six mille qu'ils avoient été d'abord, il ne s'en sauva que sept mille fantassins, & deux mille Dragons, le reste étant mort de faim, de froid, & de maladies. Le Roi de Suéde, à qui cette lente défaite des ennemis, n'étoit pas moins glorieuse, que l'eût été la victoire la plus sanglante, ne fut pas plutôt informé de leur fuite, qu'il se mit à les poursuivre; mais, comme le dégel faisoit alors charier la riviére de Niemen, ce qui en rendoit le passage impratiquable, on fut obligé d'y rétablir le pont près d'Orlowa. Le tems qu'on y employa, donna beaucoup d'avance aux Moscovites, & leur facilita les moyens de se fortifier sur leur route, où ils exercérent toutes les barbaries imaginables, pillant & brûlant tout ce qu'ils rencontroient. Ils avoient tourné vers le Palatinat de Brzestie, pour gagner la Moscovie; & jugeant nécessaire d'arrêter les Suédois dans quelque poste, pour couvrir la retraite de leur canon, de leur bagage, & de leurs malades, ils s'attachérent à se retrancher, sur un des bords de la Jaiolda. Tout le terrain, depuis cette petite riviére jusques a Pinsk, étoit extrémement propre pour leur dessein, & etoit presque par tout couvert de forêts entrecoupées de ruisseaux & de marais impénétrables. Les ennemis, après avoir rompu les ponts, & fait des abbattis d'arbres, jusqu'à une lieue & demie dans les terres pour fermer quelques passages moins difficiles, eleverent cinq redoutes, près de Sielce, & les garnirent de quelques piéces de canon. Le Roi de Suéde qui n'avoit pu traverser le Niemen que le quatorziéme d'avril, étoit arrivé le 24 à Rosana, & trois jours après sur la Jasiolda, dont il tenta le passage, non près de Sielce, mais deux lieues plus bas, près de Béréza. Quinze cens Dragons ennemis gardoient le bord de la riviére en cet endroit, & étoient protégez d'une redoute qu'ils avoient construite au milieu des marais; mais les Suédois se jettant à l'eau, quelques-uns jusqu'à la ceinture, & d'autres jusques au col, fondirent sur eux l'épée à la main, & les forcérent à quitter ce poste, sans avoir rendu presque aucun combat. Dès que cette nouvelle eut été portée à Sielce, les Moscovites qui en défendoient les fortifications, les abandonnérent en desordre, prirent la fuite au travers des bois, aussi-bien que ceux qui occupoient le dedans du païs. Ces malheureux, saisis de frayeur n'observoient plus d'ordre dans leur retraite; & s'étant dispersez au hazard, furent presque tous assommez par les paisans, ou par les Suedois qui se servirent de barques plattes pour les poursuivre sur les marais.

Les Cosaques, qui s'étoient emparez de plusieurs villes & Forts dans le Palatinat de Novogrodeck, & dans le Duché de Sluczk, en furent chassez à leur tour par les troupes Suédoises. Ils s'étoient retranchez au nombre de deux mille à Neswies, ou le Lieutenant Colonel Trautwerter les ayant surpris avec un parti de cinq cens chevaux, mit le feu à la ville, fit cent cinquante prisonniers, & tua trois ou quatre cens hommes. De ce nombre, étoit le Colonel Michalowitz, qui commandoit pour lors en Chef, & qui avoit commandé en second, sous le Général Mazeppa.

Quelques jours après le Roi Stanislas, fit un détachement pour attaquer Szabern, place forte, située dans des marais. La garnison, qui étoit de plus de huit cens hommes, fut sommée, & se rendit à discrétion, aussi-bien que Lakowicze & Neswies. Ces trois places, qui commandoient à tout le plat païs, furent dépouillées de leur artillerie, qui montoit à soixante & dix piéces de fonte aussi bien que de leurs fortifications, dont la démolition causa beaucoup de joye à toute la petite Noblesse. On n'épargna que celle de la ville de Sluczck, défendue par quatorze bastions, & par une bonne citadelle, en considération des secours de vivres & de munitions, qu'elle venoit de fournir aux Suédois, & de la Maison de Neubourg, dont une Princesse est héritiére de ce Duché.

Ainsi la Lithuanie, sur laquelle le Roi Auguste avoit toûjours fondé ses espérances les plus solides, fut entiérement purgée des armées étrangéres qu'il y avoit appellées, & des troupes même du païs, dont il s'étoit servi pour y entretenir le trouble & la division: car en même tems que les restes de Moscovites & de Cosaques qui avoient pu se soustraire à la poursuite des troupes victorieuses, fuyoient les uns vers la Moscovie, les autres vers l'Ukraine, Wiesniowiski, Oginski, & Sienitski, principaux Chefs du parti Lithuanien, prirent la même route, & jettérent en passant quelques bataillons dans Bycho. Les deux Rois, débarassez du plus grand poids de la guerre dans ces quartiers, s'appliquérent à y faire renaître l'ordre & la sûreté.

Pendant que les troupes Suédoises se rafraîchissoient aux environs

du

de Dubna, dans la Volhinie, où elles avoient marché, le Roi Staniſlas tenant une Diéte, qu'il avoit convoquée à Zuzuch, raſſembloit, outre les Seigneurs de ſon parti, la plupart de ceux qui juſqu'alors avoient été dans des intérêts contraires. La Nobleſſe de Lithuanie, de Volhinie, de Podolie, & des Palatinats voiſins, ne ſe contenta pas d'envoyer des Députez aux deux Rois le premier juillet, elle accourut en foule pour lui offrir ſes ſervices & monta même à cheval, pour agir contre les Saxons. Le Prince Radziewil, Grand Chancelier de Lithuanie, fut reçu en grace, auſſi-bien que le Prince Czartoriski, qui intercéda pour le Maréchal Denhoff, ſon beau-frére, Lubomirski Grand Chambellan, qui amena avec lui quarante-deux compagnies de la Couronne, & Jabloniowski, Palatin de Ruſſie, oncle maternel du Roi Staniſlas, qui promit d'en détacher un autre parti. Wieſniowiski & Oginski, dont on venoit de ravager les terres, furent les ſeuls qui ne purent faire agréer leurs ſoumiſſions.

Le Palatinat de Cracovie ſuivoit preſque ſeul la fortune du Roi Auguſte, qui avoit fait commencer quelques fortifications pour défendre la ville de ce nom. Il ne pouvoit voir ſans inquiétude, que le Général Meyerfeld ſe fût avancé juſqu'à Lublin, avec un corps de troupes. Celles de Potoski Palatin de Kiovie, avoient été détachées vers Leopol, où elles avoient défait un corps de Coſaques & avoient enlevé douze compagnies de la Couronne. Celles de Sapiéha campoient entre Brzeſtie & Caun: de ſorte que le Roi Auguſte, apprehenda d'être enveloppé de tous côtez dans Cracovie, & ſur tout par l'armée du Roi de Suéde, & par celle du Général Renſchild, qui étoient en marche. Ainſi il ſe prépara dès lors à ſortir de cette ville, en cas qu'on entreprît de l'y forcer, & il renvoya le gros de ſon armée en Saxe. Jamais il n'avoit été plus embarraſſé. Les Palatinats de Lublin & de Beltz, offroient de prendre les armes, & de lever quelques nouveaux regimens contre lui. L'armée de la Couronne, qui étoit ſon unique reſſource, chanceloit de maniére à lui faire craindre qu'elle ne ſe portât juſques à le livrer à ſes ennemis: ce qui l'obligeoit de ne point ſe montrer, ſans une forte garde. Il ne laiſſa pas d'en faire la revue à Konighof le troiſiéme août, & la conduiſit enſuite avec quelques troupes Saxonnes, près de Wolpa, à ſix ou ſept lieues de Grodno, où il ſe retira, dès qu'il eut appris que le Roi de Suéde approchoit de la Viſtule. Ce Prince y fit jetter deux ponts, l'un à Bulavie, l'autre à Caumir, & arriva le vint-quatriéme à Radom. Il en partit, pour aller à Lencziza, viſiter l'armée de Renſchild, qui étoit compoſée de trois mille chevaux, de quatre mille ſix cens dragons, & de ſix mille fantaſſins, & après avoir donné ſes ordres à ce Général, il revint à Radom pour y diſpoſer toutes les choſes néceſſaires à l'exécution du grand deſſein qu'il méditoit.

Les ennemis commencérent alors à reparoître dans les provinces que l'armée Suédoiſe venoit de quitter. Un parti de Coſaques fit irruption dans la Volhinie, où ils pillérent les biens du Chambellan Lubomirski. Le Czar de ſon côté, avoit ramaſſé tout ce qu'il avoit de troupes dans le Palatinat de Kiovie, ſur le Boriſthéne, d'où il menaçoit d'entrer dans la grande Pologne: mais le Sieur Wentul Capitaine de cavalerie, ayant été détaché de Jaroſlaw avec deux cens Valaques, pénetra juſques à Kaminiec, & contraignit le Hoſpodar de Moldavie de lui remettre le Sieur Potoski Stranike, avec promeſſe de la part de ce Prince, de ne plus donner de retraite aux ennemis des deux Rois. Un parti Polonois s'étoit ſaiſi du Chancelier Siuka, confident intime du Roi Auguſte, & des épouſes du Marechal Denhoff, & du Sieur Prébentowski. Le Colonel Borckouski avoit défait dans la grande Pologne, ſix compagnies de la Couronne, & les avoit forcées de ſe rendre priſonniéres.

Enfin le Roi de Suéde ayant laiſſé huit mille hommes au Général Meyerfeld, pour veiller à la défenſe de la grande Pologne, avec quinze mille hommes des troupes de Potoski, de Sapiéha, & de Lubomirski, marcha le premier ſeptembre, & fit prendre à ſon armée la route de la Siléſie. Il paſſa l'Oder, accompagné du Prince Sapiéha & du Général Renſchild, & campa le ſixiéme avec une partie de ſa cavalerie près de Schomberg, à une lieue de Gorlitz, dans la Haute Luſace. Toutes ſes troupes raſſemblées montoient à vint-quatre mille hommes effectifs, & jettérent tant d'effroi dans le païs, que les Habitans fuyoient de toutes parts, abandonnant leurs biens & leurs maiſons: mais ils y retournérent bientôt, raſſurez par la diſcipline exacte que le Roi de Suéde faiſoit obſerver à ſon armée.

Preſque toutes les villes, qui étoient en deçà de l'Elbe, lui ouvrirent leurs portes, & envoyérent des Députez pour implorer ſa protection, qu'il leur accorda, à condition d'habiter leurs maiſons. On ne vit paroître alors aucunes troupes Saxonnes, hors les deux régimens de Dragons de Jordan & de Furſtemberg qu'on découvrit près du village de Tepſel, à une lieue de Gorlitz. Le Colonel Gortz, qui commandoit deux cens cinquante Dragons Suédois, & cinquante Valaques, les chargea ſi rudement, qu'il en jetta quatre-vint-ſeize ſur la place, & en fit trente-ſix priſonniers, après avoir tué de ſa main le Major Général Jordan. Il fut commandé avec quelques mille chevaux, pour aller au delà de l'Elbe, combattre les ennemis qu'il y trouveroit; & il reçut ordre à Naumbourg d'aller plus avant, & de pouſſer les ennemis, juſques à ce qu'ils fuſſent entiérement chaſſez de tous les Etats de Saxe. De là, s'avançant vers Erfort, il apprit que les Saxons au nombre de quatre à cinq mille hommes, tournoient vers Ilmenaw, où il ſe rendit: mais à peine y fut il arrivé, que les ennemis ſe ſauvérent dans la forêt voiſine, où il les pourſuivit, tuant pluſieurs Moſcovites, & faiſant quelques priſonniers Saxons & François. Le Général Schulembourg qui les commandoit, s'empara de quelques poſtes avantageux, dans la forêt de Thuringerwald, fit couper grand nombre d'arbres pour s'y barricader; & diſputa pié à pié le terrain aux Dragons Suédois, qui le pouſſérent juſques dans le bois de Frawenwald. Il s'y maintint encore à la faveur d'un défilé fort étroit, & des nouveaux abbatis qu'il avoit fait faire; de ſorte que le Colonel ne jugeant point qu'on pût forcer les ennemis en cet endroit, laiſſa le Major Adleberg, pour les y amuſer; tandis qu'il enfileroit une autre route dans le deſſein de les prendre à dos. Ils profitérent de cet intervalle, ſe diſperſérent dans le bois, par différens ſentiers, & ſe retirérent à la faveur de la nuit, les uns en Franconie avec leur Général, les autres du côté de Kobourg & de Bareuth, les autres enfin vers la forêt de Bohéme. Trois cens cinquante François, moins heureux que les autres, furent rencontrez par le Colonel Gortz. Ils ſe défendirent longtems en deſeſpérez, juſqu'à ce que le Capitaine Tornflycht, ayant fait mettre pié à terre à ſa compagnie, acheva de les forcer.

C'eſt ainſi que les troupes Saxonnes, hors celles qui étoient en garniſon dans Dreſde, évacuérent entiérement l'Electorat de Saxe, & le laiſſérent joüir d'une tranquillité d'autant plus grande, qu'il y eut le même jour une tréve de deux mois & demi, publiée dans le camp du Roi de Suéde. Ce Prince, qui avoit arrêté avec les Députez des villes & de la campagne, l'état des contributions, fit imprimer un réglement ſévére pour prévenir les deſordres qui pourroient naître de la part des Officiers & des Soldats. Il leur étoit défendu de rien prendre ſans payer, excepté le fourrage, ſoit dans les maiſons où ils ſeroient logez, ſoit par tout ailleurs; de ſe ſervir des chevaux des particuliers, ſans en payer le louage; de ſe choiſir eux-mêmes leurs logemens; d'inſulter ou de maltraiter leurs hôtes en aucune maniére; de faire violence à perſonne dans les villes, villages, ou ſur les grands chemins, & d'y arrêter aucune voiture publique ou particuliére. Enfin il leur étoit enjoint de veiller à ce qu'il n'arrivât par leur faute aucun incendie, & de rapporter même des certificats de leurs hôtes, pour preuve de l'exactitude, avec laquelle ils auroient obſervé ces différens articles.

Ce n'étoit pas ſeulement aux Sujets du Roi Auguſte, que l'irruption du Roi de Suéde dans la Saxe, avoit inſpiré de la terreur. Tous les Princes liguez contre la France & l'Eſpagne, en avoient paru vivement allarmez & n'avoient épargné ni priéres ni ſollicitations pour la détourner. Les Princes d'Allemagne, ſur tout, dès les premiers bruits qui en coururent, s'en étoient extrémement formaliſez, & s'en étoient expliquez avec beaucoup de hauteur, dans la Diéte de Ratisbonne, où ils avoient menacé de déclarer les Suédois ennemis de l'Empire, s'ils entreprenoient de porter la guerre en Saxe. L'Empereur qui avoit preſſé le Roi de Suéde par ſon envoyé de s'expliquer ſur ce projet, même avant ſon exécution, avoit apparemment dicté le réſultat menaçant de la Diéte, dont il étoit le premier mobile. Cependant auſſi-tôt qu'il fut informé des progrès du Roi de Suéde dans l'Electorat, il crut qu'il étoit de ſon intérêt d'appaiſer ce Prince, & de lui députer le Comte de Wratiſlau, pour s'excuſer de ce qui s'étoit paſſé à Ratisbonne. Il prit donc le parti de l'imputer abſolument à quelques Membres des Etats de l'Empire; & il promit même tout ce qu'il pourroit contribuer de ſa part pour achever de réduire le Roi Auguſte. Cet Envoyé extraordinaire eut audience le 13 octobre, & après s'être aquitté de ſa commiſſion, il laiſſa le ſoin au Comte de Zinzendorff envoyé ordinaire, aux Sieurs Robinſon, & de Cranembourg, Envoyez d'Angleterre & de Hollande, qu'on attendoit de Dantzick, & au Sieur Oberg Miniſtre de Hanover, de ménager une paix dont quelques uns de ces Souverains, euſſent été ravis de ſe faire honneur.

Durant le cours de ces intrigues, peu capables d'ébranler le Roi de Suéde, les affaires de Pologne prenoient une autre face, & commençoient à tourner favorablement pour le Roi Auguſte; car quoique le Sieur Potoski Palatin de Kiovie, & nommé Grand Géneral de la Couronne par le Roi Staniſlas, eût défait un corps de Tartares près de Péterskow, quoiqu'il eût battu deux gros détachemens, qui s'étoient avancez au delà de la Viſtule, néanmoins le Roi Auguſte n'avoit pas laiſſé de traverſer ce fleuve avec une groſſe armée. Sa marche obligea les troupes Polonoiſes & Lithuaniennes confédérées, de ſe joindre à Caliſch avec les troupes Suédoiſes. On y tint conſeil de guerre, & on réſolut d'en venir à un combat, que le Général Meyerfeld fut contraint d'accorder aux inſtances réiterées des Polonois. Pour l'engager, il détacha ſix mille chevaux, avec ordre de paſſer la riviére de Boſna, & de reconnoître le Roi Auguſte qui étoit campé à une lieue & demie de là; puis il les rappella pour mettre toute ſon armée en ordre, dès qu'il apprit que ce Prince s'avançoit. Le corps de bataille étoit compoſé de quatre régimens de cavalerie Suédoiſe, & de deux régimens d'infanterie, l'un Suédois qui étoit celui de Horn, & l'autre de François & de Suiſſes, qui ayant été pris à Frauſtadt, avoient été réünis en un ſeul corps ſous le Colonel Gorts. L'aile droite, qui étoit toute de Polonois, étoit commandée par le Général Potoski, & la gauche étoit compoſée de Lithuaniens. Toutes ces troupes, qui montoient à peine à dix mille hommes, avoient à combattre quarante mille Moſcovites, Saxons, Coſaques, Polonois & Tartares, rangez ſur deux lignes. A leur droite étoit le Prince Menſikoff avec ſes Moſcovites, à la gauche le Roi Auguſte avec ſes Saxons; & dans le centre le Grand Maréchal & le Petit Maréchal de la Couronne avec les Polonois. Après les ſignaux ordinaires, les Suédois chargérent les premiers, pouſſérent d'abord les Saxons plus de trois mille pas, & les renverſérent ſur leur ſeconde ligne; mais les Polonois & les Lithuaniens du Roi Staniſlas lâchérent le pié dès les premiéres décharges, & furent pourſuivis par la cavalerie ennemie, qui revint prendre les Suédois en queue. Ces derniers, quoiqu'inveſtis de toutes parts, & diſperſez en divers pelotons, ſe défendirent très-longtems, auſſi bien que le régiment de Gorts, mais la nuit qui ſurvint leur ôta toute l'eſpérance de pouvoir ſe ſecourir les uns les autres, ou ſe faire un chemin à travers la multitude qui les environnoit. Ils ne laiſſérent pas de combattre avec un courage inconcevable, juſques à ce que ſe trouvant accablez du nombre & du feu des eſcadrons ennemis, ils capitulérent & furent forcez de mettre armes bas, régiment par régiment, chacun dans le lieu où ils avoient combattu ſéparément. Le Général Meyerfeld ne trouva près de lui que deux bataillons & ſoixante cavaliers. Les François & les Suiſſes, voyant qu'on refuſoit quartier

à leur

à leur régiment, reprirent les armes; avec proteſtation de diſputer leur vie juſqu'au dernier ſoûpir, s'ils n'obtenoint les mêmes conditions que les autres; ce qui leur fut accordé avec ſerment. Le Général Potoski, animé de ſa bravoure ordinaire, fut pris dans un Tabor, où il avoit ſoutenu avec beaucoup de vigueur tous les aſſauts qui lui avoient été livrez. Le Major Général Craſſow avoit fait une brigade de cavalerie de ce qu'il avoit pu rallier, & après avoir tenté vainement de percer les ennemis, pour joindre l'infanterie Suédoiſe, s'étoit retiré vers Poſnanie, avec cinq ou ſix cens hommes.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette bataille où les Suédois eurent deux mille cinq cens hommes de pris, c'eſt que le Roi Auguſte ait été forcé de les vaincre lors qu'il étoit intéreſſé à les ménager; lui qui en avoit toûjours été vaincu, dans le tems qu'il ne reſpiroit contre eux que haine & que carnage. Cette énigme ſe débrouillera d'elle même, lorſqu'on ſaura que peu de jours avant cette action, ce Prince avoit ratifié la tréve qui avoit été publiée en Saxe, & ne doutoit point même que la paix ne fût conclue entre le Roi de Suéde & lui, lorſqu'il fut réduit à combattre ſon armée. Le Sieur Pfingſten, qui avoit apporté de Saxe les articles de la tréve, & le projet de paix que le Roi Auguſte devoit ſigner, s'étoit auſſi chargé d'une lettre du Roi de Suéde, par laquelle le Géneral Meyerfeld étoit informé de ce qui ſe paſſoit, & recevoit ordre de faire ceſſer de ſa part toutes ſortes d'actes d'hoſtilité. Comme il s'agiſſoit de tromper les Moſcovites, à qui l'on cachoit ces traitez, il fut impoſſible au Sieur Pfingſten de rendre lui même cette lettre au Général Suédois; de ſorte qu'elle fut égarée, & ne put parvenir juſques à lui. Dans cet intervalle, Menſikoff, à qui la lenteur du Roi Auguſte commençoit à devenir ſuſpecte, preſſa ce Prince avec beaucoup d'ardeur de marcher aux Suédois, qu'il ſavoit être fort inférieurs en nombre. Il n'y avoit dans l'armée que cinq mille Saxons: toutes les troupes pouvoient ſe réünir contre eux, & leur faire un mauvais parti, ſi elles ſe fuſſent apperçues de quelque intelligence. Ainſi le Roi fut contraint de céder, & de ſuivre les Moſcovites qui l'entraînoient; tout ce qu'il put faire en cette extrémité, ce fut d'avertir ſecrettement le Général Meyerfeld par le Sieur Pflug de la négociation de Saxe, de la ſituation où il ſe trouvoit, & du détail de ſes forces, le conjurant de ſe retirer en arriére pour éviter un combat qui ne lui pouvoit être déſavantageux. Le Général qui n'avoit reçu du Roi ſon maître aucun avis ſur la paix dont on lui faiſoit part, crut que cette confidence étoit un piége tendu par l'ennemi, dans lequel il lui ſeroit honteux de donner. Cette prévention l'arrêta dans ſon poſte où l'opiniâtreté des Polonois l'obligea de riſquer une bataille, dans laquelle le Roi Auguſte fit tout ce qu'il put pour ne point vaincre, ou du moins pour conſerver les vaincus.

Il y avoit longtems que ce Prince, laſſé de l'inconſtance des Polonois, & de la dépendance où les Moſcovites ſembloient le vouloir tenir, n'aſpiroit qu'à finir une guerre, qui le jettoit dans un abîme de pertes & de malheurs. L'entrée de l'armée Suédoiſe dans ſon Electorat, mit le comble à ſes chagrins, & acheva de le déterminer. Il envoya par un tambour une lettre au Roi de Suéde, par laquelle, après avoir expoſé l'inclination ſincére qu'il avoit pour la paix, & les raiſons preſſantes qui l'y portoient, il offroit d'en traiter par le Baron d'Imhof, & par le Sieur Pfingſten, auſquels il avoit envoyé des pleins pouvoirs. Le Roi de Suéde choiſit, de ſon côté, le Comte Piper Grand Maréchal & Miniſtre, & le Sieur Hermelin Sécretaire d'Etat, pour entrer en négociation avec les Plénipotentiaires Saxons. La premiére & l'unique conférence qui ſe ſoit tenue dans les formes, s'ouvrit le deuxiéme ſeptembre à Biſchopswerda à ſix lieues de Dreſde, ſous prétexte de régler les contributions. Après de longues conteſtations, on y convint enfin du point principal, qui étoit l'abdication de la Couronne de Pologne, & on prépara la matiére des conférences ſuivantes, qu'on réſolut de tenir cachées avec tout le ſoin poſſible. En effet les Plénipotentiaires, paroiſſant toujours n'avoir à traiter que des contributions, s'aſſembloient aſſez rarement, ne demeuroient que peu de tems enſemble, & prenoient la précaution d'agir par le canal de quelques perſonnes de confiance qui alloient & venoient de part & d'autre, pour communiquer les difficultez & les expédiens. Le Comte de Jablonouwski Palatin de Ruſſie, & le Prince Sapiéha Grand Maréchal de Lithuanie furent nommez Plénipotentiaires par le Roi Staniſlas, à qui l'on rendoit compte de tout ce qui ſe paſſoit; mais ils ne virent point les Saxons pendant le cours des conférences, & ne s'abouchérent avec eux que dans un jardin hors de Leipſick, après la ſignature du traité, dont voici la ſubſtance.

I. Il y aura paix entre le Séréniſſime, & très-puiſſant Prince Charles XII Roi de Suéde, &c. & ſon Allié le Séréniſſime & très-puiſſant Prince Staniſlas I, Roi de Pologne &c. d'une part: & entre le Séréniſſime & très-puiſſant Prince Frédéric-Auguſte, Roi, Electeur & Duc de Saxe, d'autre part.

II. Tous les dommages cauſez ou ſoufferts par les deux partis, pendant le cours de la guerre, ſeront oubliez & réputez comme non advenus; perſonne n'en pourra prétendre ſatisfaction, & ne pourra s'en reſſentir par voye de fait ou de droit; & les particuliers ne pourront intenter aucune action, pour raiſon des biens qui avoient été confiſquez ſur eux pendant la guerre; ſans néanmoins que cette derniére clauſe puiſſe préjudicier au contenu du VI article.

III. Le Séréniſſime & très-puiſſant Prince Frédéric-Auguſte, Roi, Electeur de Saxe, renonce pour toûjours en faveur de la paix, à tous ſes droits & prétentions ſur le Royaume de Pologne; & reconnoit en conſéquence pour légitime Souverain de ces Etats, le Séréniſſime & très-puiſſant Prince Staniſlas I, ſous condition que ledit Séréniſſime Roi, Electeur de Saxe, retiendra pendant ſa vie le nom & les honneurs de Roi; mais ſans pouvoir porter les armes, ni prendre le titre de Roi de Pologne.

IV. Le Séréniſſime Roi & Electeur, promet de notifier dans ſix ſemaines, après la ſignature du préſent traité, ſon abdication aux Etats de la République de Pologne; auſquels il remet dès à préſent le ſerment qu'ils lui ont prêté; s'engageant en outre de n'entretenir aucune intelligence avec eux, & de ne donner retraite ni ſecours à aucuns Membres de la République, ennemis déclarez ou ſecrets du Roi Staniſlas.

V. Il renonce à toutes les alliances qu'il a conclues cy-devant contre le Roi de Suéde & le Roi de Pologne, avec les Puiſſances étrangéres, & ſur tout à celles qu'il a contractées avec le Czar de Moſcovie; auquel il promet de ne donner aucun ſecours dans la ſuite: comme auſſi de rappeller les Saxons qui ſe trouveroient combattre encore ſous ſes enſeignes.

VI. Tous les decrets prononcez dans les Diétes & dans les autres tribunaux de Pologne, depuis le quinziéme février 1704, portant condamnation, confiſcation de biens, deſtitution de charges, &c. demeureront dès à préſent éteints & annullez: mais à l'égard des dignitez ſéculiéres & eccléſiaſtiques conférées depuis ce tems par le Séréniſſime Roi, Electeur de Saxe, il dépendra uniquement du Séréniſſime Roi de Pologne, ou de les conſerver à ceux qui en auront été revêtus, ou de les en dépouiller pour les conférer à d'autres.

VII. Le ſceptre & la couronne de Pologne, & les ornemens royaux, auſſi-bien que les pierreries, papiers & archives de la Couronne, qui auront été tranſportez en Saxe, ſeront remis au Séréniſſime Roi de Pologne, auſſi tôt après la ratification du préſent traité.

VIII. Les Séréniſſimes Princes royaux, Jacques & Conſtantin Sobieski, ſeront relâchez & mis en liberté; après avoir promis par écrit, de ne prendre aucune vengeance de ce qu'ils ont ſouffert, pendant la guerre, & pendant leur détention. De ſon côté, le Séréniſſime Roi Electeur promet par écrit de payer au Séréniſſime Prince Jacques, les ſommes d'argent qu'il lui doit, & d'en faire inceſſamment liquider les comptes.

IX. Tous les Polonois & Lithuaniens qui ont été enlevez de Pologne, pour être empriſonnez en Saxe ou ailleurs, recouvreront leur liberté. Sa Majeſté Electorale s'engage auſſi d'interpoſer ſes bons offices auprès du Pape pour obtenir de lui l'élargiſſement de l'Evêque de Poſnanie.

X. Tous les Soldats & Officiers Suédois & Saxons, qui auront été pris pendant la guerre, & qui ſont actuellement détenus de part ou d'autre, ſeront élargis ſans rançon, & ſans qu'on en puiſſe retenir aucun, pour l'engager de force.

XI. Tous les traîtres & transfuges, nez ſous la domination du Roi de Suéde qui ſeront trouvez en Saxe, ſeront livrez à ſa Majeſté Suédoiſe, & nommément Jean Rheinhold Patkul, qui, juſqu'à ce tems, ſera retenu dans une étroite priſon.

XII. Tout ce qui reſte de Soldats Moſcovites en Saxe, ſeront auſſi remis au Roi de Suéde, comme étant ſes priſonniers.

XIII. Tous les drapeaux, étendarts, tymbales, canons, mortiers & autres inſtrumens militaires, qui peuvent ſervir de trophées, & qui auroient été pris ſur les Suédois, ſeront cherchez, & leur ſeront rendus; ſans qu'on en puiſſe retenir aucun, ſous quelque prétexte que ce ſoit.

XIV. Le Colonel Gorts, que ſa Majeſté Suédoiſe prend ſous ſa protection, & qui a été condamné au dernier ſupplice, ſans avoir été entendu, ſera déchargé des peines prononcées contre lui, & ſera rétabli dans ſon honneur & réputation.

XV. Comme il eſt impoſſible, attendu la diſtance des lieux, que le préſent traité puiſſe être ratifié de longtems, & puiſſe être revêtu des garanties, dont il ſera fait mention, il ſera cependant permis à ſa Majeſté Suédoiſe, de tenir ſon armée en quartier d'hiver dans l'Electorat de Saxe, & d'en tirer pour elle, pendant ce tems, des vivres & contributions. Les troupes Suédoiſes qui ſont encore en Pologne, y demeureront ſans empêchement, juſqu'à ce que les Saxons en ſoient ſortis.

XVI. Les villes & châteaux de Cracovie & de Tykoczin, ſeront évacuez en même tems par les troupes Saxonnes; & ſeront remiſes au Commiſſaire de ſa Majeſté Polonoiſe, en l'état qu'elles ſe trouveront pour lors avec toute leur artillerie & les munitions

XVII. Les villes & citadelles de Leipſick & de Wittenberg, qui ont reçu garniſon Suédoiſe, en ſeront délivrées, dès que les conditions du préſent traité auront été accomplies; enſuite dequoi toutes les troupes de Suéde ſe retireront de Saxe, au jour dont on ſera convenu.

XVIII. Depuis le jour que les Commiſſaires auront conclu & ſigné le préſent traité, il y aura tréve entre les Suédois, & l'Electorat de Saxe; ainſi qu'en Pologne, & en Lithuanie, dès que la nouvelle du même traité y aura été portée: ce qui ſe fera dans le terme de vint & un jours.

XIX. Il a été arrêté entre le Séréniſſime Roi de Suéde & le Séréniſſime Roi Electeur, qu'ils concourront tous deux à protéger dans l'Empire la Religion Evangélique: & pour la ſûreté de ſa conſervation dans la Saxe & dans la Luſace, le Séréniſſime Roi Electeur s'engage pour lui & pour ſes Succeſſeurs, de n'y introduire ou ſouffrir aucun changement; de n'y céder, à ceux de la communion Romaine, aucunes Egliſes, Ecoles, Académies, Colléges ou Monaſtéres, & de ne leur accorder aucune place pour en bâtir.

XX. En cas qu'à l'occaſion de ce traité le Séréniſſime Roi Elelecteur de Saxe, ſoit attaqué par le Czar de Moſcovie, ou par d'autres, les Séréniſſimes Rois de Suéde & de Pologne s'engagent de le ſecourir, comme auſſi de le comprendre dans tous les traitez qu'ils pourroient faire dans la ſuite avec le Czar.

XXI. Pour rendre ce traité plus ferme & plus ſtable, le Séréniſſime Roi Electeur s'engage d'y faire intervenir comme Garants dans l'eſpace de ſix mois, le Séréniſſime & très-puiſſant Empereur, la Séréniſſime & très-Puiſſante Reine de la Grande Bretagne, & les Hauts & Puiſſans Etats Généraux: ſa Majeſté Suédoiſe ſe reſervant le droit de faire entrer dans cette garantie, telle autre Puiſſance qu'elle jugera à propos.

XXII. Le préſent traité ſera ratifié dans le terme de ſix ſemaines,

&

& il en sera fait un exemplaire de la part de sa Majesté Suédoise; un autre de la part de sa Majesté Polonoise, & deux autres de la part de sa Majesté Electorale, pour être échangez par les Commissaires, immédiatement après la ratification.

ARTICLE SÉPARÉ.

Quoique le Sérénissime Roi Electeur de Saxe ait promis de fournir dans six mois les actes de garantie qui ont été spécifiez; cependant, s'il arrive qu'il soit empêché par quelques raisons, de fournir un ou deux de ces actes, dans le terme prescrit; il a été arrêté que le présent traité n'en aura pas moins de force & de vigueur, & n'en sortira pas moins sa pleine execution.

Dès que le traité eut eté signé par les Commissaires le 24 septembre, le Sieur Pfingsten, l'un des Plénipotentiaires Saxons, prit la poste pour le porter au Roi Auguste qui le ratifia, sans former aucune difficulté; de sorte qu'au retour de ce Ministre, l'échange des ratifications fut fait dans les formes, & la paix fut publiée dans le camp du Roi de Suéde, à Leipsic, & à Dresden le 24 novembre.

Toute l'Europe apprit avec surprise le prompt succès de cette importante négociation, & ne put s'empêcher d'admirer le desintéressement du Roi de Suéde, qui ne daigna pas se faire céder un seul pouce de terre, pour l'aggrandissement de ses Etats; & qui ne se reserva, pour tout fruit de ses victoires, que la gloire de les avoir remportées; plus grand dans la paix, par ce rare exemple de modération, qu'il ne l'avoit été dans la guerre, par la grandeur de son courage, & par la rapidité de ses conquêtes.

Ce Prince ayant déclaré la guerre au Czar de Moscovie, après plusieurs combats, perdit le huitiéme juillet 1709, la bataille près de Pultowa. Il fut blessé au pié, & perdit 8000 hommes dans cette bataille. Le onziéme du même mois le Général Lewenhaupt fut obligé de se rendre avec le reste de l'armée Suédoise au nombre de 16000 hommes au Prince Menzikof, Général du Czar. Le même jour le Roi de Suéde passa le Boristhéne; & se voyant poursuivi par un détachement de Moscovites, il se retira à Oczakow à l'embouchure de la même riviére, où il arriva avec beaucoup de peine, suivi de deux à trois cens Suédois, & de trois compagnies de Valaques, ayant été obligé de marcher par des campagnes désertes. Il arriva à Bender, où il fut bien reçu par le Séraskier. Le Grand Seigneur ayant été informé de son arrivée, envoya ordre de lui faire tous les bons traitemens possibles; même de lui fournir l'escorte & les autres assistances dont il auroit besoin. Le Sultan fit étrangler le Bacha d'Oczakow, parce qu'il avoit différé durant deux jours d'envoyer des bateaux, pour faire passer le Boristhéne à ce Prince, avec ceux qui l'avoient suivi. Depuis qu'il eut passé cette riviére, il fut joint par une partie de ses troupes, en sorte qu'il se trouva auprès de lui 1500 Valaques & 1800 Suédois, parmi lesquels se trouvérent trois Généraux, six Colonels, & un grand nombre d'Officiers. Le Grand Seigneur lui envoya 40000 Tartares pour lui servir d'escorte, jusqu'à ce qu'il fût en lieu de sûreté. Quelques Officiers Turcs & Tartares gagnez par ses ennemis à qui ils vouloient le livrer, ayant voulu obliger ce Prince, qui en avoit été averti, de partir de Bender avec une escorte trop foible pour le mettre en sûreté, il crut être obligé de se retirer à Warnitza, où il avoit fait bâtir une maison, autour de laquelle il fit faire des retranchemens. On le pressa de retourner à Bender pour se préparer à partir; mais il le refusa, disant qu'il vouloit attendre la réponse du Grand Seigneur, auquel il avoit écrit. Alors ils résolurent de l'attaquer avec un grand nombre de troupes. Le combat commença le onziéme février 1713, vers les dix heures du matin, & ce Prince donna des marques d'une valeur extraordinaire. Beaucoup de Turcs & de Tartares furent tuez; mais les retranchemens ayant été forcez, il se retira dans sa maison, où il continua de se défendre, jusqu'à ce que le feu y ayant été mis, il fut obligé de se rendre, ayant reçu deux ou trois blessures. Il fut conduit à Bender, où il fut très-bien reçu par le Séraskier & par le Kam des Tartares, qui avoient été trompez par quelque ordre supposé du Grand Seigneur, auquel le Séraskier envoya un Courier pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé. Le Roi de Suéde fut conduit à Andrinople avec une escorte, où le lendemain de son arrivée il eut audience du Grand Seigneur, qui lui promit non seulement une entiére satisfaction, & le dédommagement des pertes qu'il avoit faites à Bender, mais aussi la punition de tous ceux dont il se plaindroit. Enfin après avoir resté plus de cinq ans dans les Etats du Grand Seigneur, étant parti de Demir-Toca le premier octobre 1714, après avoir passé par la Valaquie, par la Transsilvanie & par la Hongrie, ce Prince arriva le 22 novembre suivant à Stralzund entre trois & quatre heures du matin, suivi de trois personnes seulement, où étant entré sous le nom d'un Gentilhomme du Holstein, il fut conduit au Genéral Duker, qui le reconnut aussi-tôt qu'il eût quitté une perruque noire qu'il avoit prise à Cronstadt en Transsilvanie, pour passer sans être connu, ayant fait en poste en huit jours plus de cent lieues d'Allemagne, & ayant passé à Vienne & à Cassel sans y être connu, à cause de l'impatience qu'il avoit d'arriver dans ses Etats. Nonobstant la fatigue qu'il avoit eue pendant un si prompt voyage, dans une saison aussi fâcheuse, dès le lendemain de son arrivée, ce Prince fut visiter les fortifications de Stralzund, passa en revue les troupes qui y étoient, & leur fit faire l'exercice. Sa présence ni sa valeur ne purent empêcher que les Rois de Dannemarck & de Prusse, qui lui avoient déclaré la guerre pendant son absence, ne s'emparassent de l'isle de Rugen le 17 novembre 1715: ce qui fut suivi de la prise de la ville de Stralzund le 22 décembre suivant. Il se sauva de cette place quelques jours avant qu'elle fût rendue, & continua la guerre principalement contre le Roi de Dannemark. Ayant formé le siége de Frédéricshall en Norvége avec une armée de plus de 18000 hommes, & ayant attaqué le Fort de Guldenlew, dont la prise rendoit l'attaque de la place plus sûre & moins difficile, il y donna deux assauts que les assiégez soutinrent; mais au troisiéme ce Fort fut emporté l'épée à la main, avec perte de cinq à six cens hommes; ce Prince s'étant exposé au plus grand feu pendant l'attaque. Le Gouverneur craignant qu'il ne profitât de cet avantage en faisant donner un assaut la nuit, fit faire des feux sur les ouvrages, & jetter dans les fossez quantité de fascines goudronnées & d'autres artifices, faisant cependant un feu continuel de canon & de mousqueterie. Le Roi de Suède crut que c'etoit à dessein de faire une grande sortie, & pour encourager ses troupes, il alla lui même visiter les travaux, & reconnoître ce que pourroient entreprendre les Assiégez, pour déloger ses troupes des postes qu'elles y avoient occupez. Comme il y etoit, donnant les ordres avec son intrépidité ordinaire, une balle perdue lui perça le menton & l'épaule gauche, & sortir par le bras droit, dont il mourut sur la place la nuit du onziéme au douziéme décembre 1718, en sa trente-septiéme année, sans avoir été marié. Son corps fut mis sur un brancard & porté à Sansund, où il fut embarqué sur une galére pour être transporté à Stromstadt, étant accompagné du Duc de Holstein-Gottorp son neveu, du Prince héréditaire de Hesse-Cassel son beau-frére, & du Général Renschild; puis fut mis en dépôt dans le château de Carlsbourg, où il resta jusqu'au dixiéme mars suivant, qu'il fut porté au tombeau de ses ancêtres. ULRIQUE-ELÉONORE sa sœur, Princesse de Hesse-Cassel lui succéda.

C (signature mark)

Ce Prince avoit la taille haute & déliée, le teint naturellement blanc, l'œil bleu, les cheveux blonds, l'air noble & gracieux, le tempérament robuste, & à l'épreuve de toutes les fatigues de la guerre. Son génie, quoique vif & pénétrant, se fixoit aisément, & donnoit beaucoup à la réflexion. Il parloit peu, mais fort juste, & très-souvent avec énergie. Ses maniéres etoient affables & prévenantes, son humeur agréable, & même enjouée dans son domestique. Il estimoit le mérite, & récompensoit la valeur jusques dans ses ennemis. *Voyez* ses ancêtres à l'article de BAVIÉRE-DEUX-PONTS. * *Mémoires Historiques.*

NB. L'Auteur de ce long article a oublié de marquer, que le Roi de Suéde, lorsqu'il étoit en Saxe, obligea l'Empereur à rendre aux Protestans de Silésie les priviléges qui leur avoient été ôtez.

ELECTEURS PALATINS.

CHARLES-LOUIS, fils de *Frédéric* V, Electeur Palatin & d'*Elizabeth Stuart*, fille de *Jacques* I, Roi d'Angleterre, naquit le 22 décembre 1617. Il fut obligé dans sa jeunesse de suivre son pére dans l'exil, & étant à Leide il s'appliqua avec soin aux Sciences, aux Langues & même aux Langues Orientales. Comme *Frédéric-Henri* son frére aîné s'étoit noyé en 1629, il fut le successeur de son pére qui mourut en 1632. Mais étant encore trop jeune, son oncle *Louïs-Philippe* fut nommé son Tuteur par le Comte Oxenstiern, Chancelier du Royaume de Suéde. Cette tutelle finit bientôt, parce que les Impériaux se rendirent maîtres du Haut Palatinat. Charles-Louïs demeura dans cet état jusques à la paix de Prague en 1635, où il ne put cependant obtenir autre chose, sinon qu'on lui promit aussi-bien qu'à son frére, un entretien digne de leur naissance, à condition qu'ils se soumettroient à l'Empereur. Ferdinand III ayant été élu Empereur en 1636, Charles-Louïs protesta contre cette élection & la déclara nulle comme n'étant pas faite par tous les Electeurs. Il fit publier quelques Ecrits, pour soutenir ses droits. En 1638, il acheta, avec ses fréres, la ville de *Meppen* dans l'Evêché de Munster, y amassa quelques troupes, & résolut de soutenir par les armes ses droits sur le Palatinat; mais le Général de Vehlen surprit cette place & enleva toutes les munitions & tous les vivres qu'on y avoit ramassez. Peu de tems après Charles mit le siége devant *Lemgow*, où le Comte de Hatzfeld General de l'Empereur le battit, s'empara de tout le bagage & prit *Rupert* frére de Charles-Louïs qui eut toutes les peines du monde de se sauver à Minden. En 1648, à la paix de Westphalie on lui restitua le Bas Palatinat & on lui conféra en même tems le huitiéme Electorat, avec l'assurance qu'après l'extinction de la Ligne de Baviére, l'ancienne dignité Electorale avec le Haut Palatinat retomberoient dans sa famille. On promit à ses fréres 400000 Rixdalers payables dans les quatre premiéres années, & à chacune de ses sœurs on en promit 10000. Il entra de la sorte dans l'entiére possession du Bas Palatinat, si l'on excepte la ville de *Franckenthal*, que les Espagnols ne lui remirent qu'en 1652. Il se donna depuis beaucoup de soins pour rétablir l'Académie de Heidelberg; & en 1678, il fit bâtir à Manheim le fameux *Temple de la Concorde*, pour l'usage des Réformez des Luthériens & des Catholiques. En 1673, il eut le chagrin de voir le Palatinat presque entiérement désolé par les François, qui y firent un ravage terrible en faisant tout passer par le fer & le feu. Il mourut enfin le 28 août 1680, lorsqu'il étoit en chemin de Manheim à Heidelberg. Il avoit épousé en 1650, *Charlotte*, fille de Guillaume V, Landgrave de Hesse, & en avoit eu *Charles*, son successeur, & *Charlotte Elizabeth*, qui fut mariée en 1671, avec *Philippe*, Duc d'Orleans. Charles-Louïs avoit très-mal vecu avec son épouse, depuis qu'il étoit devenu amoureux d'une de ses filles d'honneur, nommee *Marie Louise* de Degenfeld, fille de *Christophle-Martin* Baron de Dégenfeld. Ils se sont écrit plusieurs lettres latines & enfin il l'épousa publiquement de la main gauche. Son épouse légitime passa à Cassel & ne revint plus à Heidelberg pendant la vie de l'Electeur, qui eut 14 enfans de la Baronne de Dégenfeld. Voici les noms de ceux qui sont parvenus à l'âge de raison, *Charles-Louïs*, né en 1658, & mort en 1688, dans la Morée au service des Vénitiens; *Charlotte*, mariée avec Ménard, Duc de Leinster & Comte de Schomberg, & morte à Kensington en 1696; *Louise* & *Amélie-Elizabeth*, qui ne furent jamais mariees; *Charles-Edouard*, mort en 1691, dans une escarmouche contre les François; *Charles-Maurice*, mort en 1702, étant Lieutenant Colonel au service du Roi de Prusse; *Charles-Auguste*, mort en 1688; *Charles-Casimir*, qui fut tué dans un duel à Wolffembuttel en 1691, par *Antoine* Comte de Waldeck. * Speneri *Sylloge*. Imhof, *Notit. l.* 4. *c.* 1. *n.* 8. *v.* 38. *&c. Vie de Charles-Louïs*. Ziegler, *Hist. Labyr. p.* 125.

CHARLES, Electeur Palatin, fils du précédent, naquit le 31 mars 1651. Il s'appliqua beaucoup aux études dans sa jeunesse, & donna des preuves de son érudition dans son traité *de Symbolis Christianis*, qu'il publia sous le nom de *Philothée*. Le lendemain après qu'il eut été créé Docteur dans l'Université d'Oxford, il reçut la nouvelle de sa succession au gouvernement des Etats de son pére, & le troisiéme jour Charles II le créa Chevalier de la Jarretiére. Sa piété & son érudition firent qu'on se promit tout de son gouvernement, mais ces espérances si flatteuses furent fauchées par sa mort arrivée en 1685, le 16 mai. Cette mort fut d'autant plus douloureuse pour ses Sujets, qu'il mourut sans laisser des enfans, son mariage avec *Ernestine*, fille de Frédéric III, Roi de Danemarck, ayant été stérile. La France forma aussi une prétention sur le Palatinat, sous prétexte que Charlotte Elizabeth, sœur de l'Electeur & épouse de Philippe Duc d'Orleans, avoit cédé au Roi son prétendu droit sur le Palatinat; c'est ce qui donna occasion à une guerre dans laquelle les François mirent presque tout le Palatinat en cendres & y firent de cruels ravages. *Jean Louis Langhans*, premier Prédicateur du feu Electeur ayant été accusé d'avoir donné divers conseils pernicieux à son Maître, fut mis au carcan & condamné à 20 ans de prison à Dielsberg. Les François l'en tirerent dans la suite & il se refugia à Bâle, où il vécut plusieurs années *incognito*, mais non sans crainte d'être enlevé. Il y mourut. * *Vie de Charles, &c.*

ARCHIDUCS d'AUTRICHE.

CHARLES I. *Voyez* CHARLES-*Quint* Empereur.

CHARLES II, Archiduc d'Autriche, troisiéme & dernier fils de l'Empereur Ferdinand I, naquit à Vienne le troisiéme juin 1540. Il fit dans sa jeunesse un voyage en Allemagne, en Italie, & en Espagne. On l'employa à diverses affaires importantes, où il donna toûjours des preuves distinguées de son habileté. Dans le partage des Païs hereditaires après la mort de son pere, il eut la *Stirie*, la *Carinthie*, &c. Il fut le Chef de la branche de *Stirie*, comme Maximilien II le fut de celle de *Bohéme*, & Ferdinand de celle de *Tirol* ou d'*Inspruck*. Les deux derniéres branches étant éteintes, la Maison d'Autriche ne subsiste plus que dans la postérité de Charles II. En 1564, peu de tems avant la mort de son pére, il se fit rendre hommage dans les Provinces qui lui étoient échues, & deux ans après en 1566, il présida aux Etats de Hongrie, qui s'étoient assemblez à Presbourg à cause de la guerre contre les Turcs. Il délivra l'Autriche des incursions des Turcs, en faisant construire une forteresse sur le fleuve *Kulpa* en Croatie, pour couvrir cette Province. On appella ce Fort *Carlstadt*. Il accorda la liberté de la Religion & du culte Protestant dans la Stirie, & reçut deux millions de ducats pour la confirmation de ce privilége. En 1586, il fonda l'Université de *Gratz*. Un pélerinage fait à pié l'ayant trop fatigué en 1590, il mourut le dixiéme juillet de la même année à Gratz. Il avoit épousé en 1570, *Marie*, fille d'Albert V, Duc de Baviére. Elle mourut le 30 avril 1608, & lui avoit donné 15 enfans, dont deux fils moururent jeunes, & quatre filles sans avoir été mariées. Voici les noms de ceux qui sont parvenus à un âge de maturité. *Anne*, née le 16 août 1573, fut mariée en 1592, avec *Sigismond* III, Roi de Pologne, & mourut le dixiéme février 1593. *Marie Christine*, née le dixiéme novembre 1574, fut mariée en 1595, avec *Sigismond* Bathori, Prince de Transsylvanie. Elle en fut séparée, dans la suite, & se retira dans un Couvent. Elle mourut à Halle dans le Tirol le sixiéme avril 1621. *Ferdinand* II, né en 1578, fut Empereur. *Maximilien Ernest*, né le 17 novembre 1583, fut Evêque de Passau & mourut en 1616. *Marguerite*, née le 25 décembre 1584, fut mariée en 1599, avec *Philippe* III, Roi d'Espagne, & mourut le 30 octobre 1611. *Léopold*, né le neuviéme octobre 1586, fut Evêque de Strasbourg & de Passau. Il renonça ensuite à l'Etat Ecclésiastique, & gouverna le Tirol jusques à sa mort en 1632. *Constance*, née le 24 décembre 1588, fut en 1605 la seconde épouse de *Sigismond* III, Roi de Pologne, depuis la mort de sa sœur *Anne*. Elle mourut le dixiéme juillet 1631. *Marie Magdelaine*, née le septiéme octobre, 1589, fut mariée en 1608, avec Côme II, Grand Duc de Toscane, & mourut en 1631. CHARLES, né le septiéme août 1590, un mois après la mort de son pére, & dont l'article suit. * Megiseri *Annales Carinthiæ l.* 12. *c.* 1. De Thou, *Hist. l.* 10. Valvasor, *Descript. de la Carniole*, en Allemand. Gansii *Arboretum Austriacum*. Schœnleben, *de Orig. Domus Habspurgo-Austriaca*. Khevenhullers, *Annal.* &c.

CHARLES, Archiduc d'Autriche, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & Evêque de Breslau & de Brixen, fils du précédent, naquit à Gratz un mois après la mort de son pére en 1590. Comme dans sa jeunesse il témoignoit du penchant pour l'Etat Ecclésiastique, il fut élu Evêque de Breslau le 27 juillet 1608; & en 1613, Evêque de Brixen. En 1618, après la mort de son frére Maximilien Ernest, il eut l'administration de la *Grand' Maîtrise* en Prusse, & de la *Grand' Maîtrise* Teutonique en Allemagne & en Italie. Au reste il étoit fort sévére contre les Protestans. Lorsque la guerre de Bohéme commença, il fit tous ses efforts pour retenir les Princes & les Etats de Silésie dans les intérêts de l'Empereur; mais voyant que malgré ses désirs ils s'unissoient avec les Etats de Bohéme, il se retira en Pologne auprès de Sigismond III, son beau-frére. Pendant son absence on introduisit en divers endroits la Religion de Luther. Frédéric, le nouveau Roi de Bohéme, arriva dans ce tems-là en Silésie & se fit prêter hommage. Mais lorsqu'en 1620, les affaires changérent de face, & que Ferdinand II eut battu le Roi de Bohéme, Charles rentra dans la Silésie & dans son Evêché. Ferdinand II en obtint qu'il renonçât à sa prétention sur l'Autriche, & qu'il se contentât du Marquisat de Burgau & de quelques revenus en Silésie. Philippe III, Roi d'Espagne le fit enfin, en 1621, venir auprès de lui, & souhaita qu'il acceptât le titre de *Vice-Roi* de Portugal. Il arriva à Madrid le 14 de novembre, & le 19 de ce mois il fut attaqué d'une fiévre chaude dont il mourut le 16 décembre. * Schickfusius, *Schlesij Chron l.* 3. *c.* 13. &c. Megiseri *Hist. Salisburg. l.* 5. *c.* 23. Lucæ *Chron. Schles.* Fiebigeri *Nota ad Henelii Silesiographiam renovatam, c.* 8. *S.* 54.

CHARLES-JOSEPH, Archiduc d'Autriche, fils de l'Empereur Ferdinand III, de sa seconde épouse, & frére de pére de l'Empereur Léopold, naquit le septiéme août 1649. Après qu'il eut fait quelques progrès dans les études, Léopold-Guillaume, Archiduc d'Autriche, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique & oncle paternel de Charles-Joseph, le créa le 14 mai 1662, *Coadjuteur* de la Grand' Maîtrise & Chevalier de l'Ordre Teutonique. L'Archiduc Léopold-Guillaume étant mort le 20 novembre de la même année, Charles-Joseph lui succéda non seulement dans la charge de Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, mais aussi dans les Evêchez de Passau & de Breslau. Mais il ne jouït pas longtems de ces dignitez, puisqu'il mourut à Lintz le 27 janvier 1664, âgé de 15 ans. * Lucæ *Schlef. Chron. p.* 444. Megiseri *Hist. Salisburg.* Imhofii *N. P. tome* 1. *c.* 2. *n.* 2. *&c.*

DUCS de BRETAGNE.

CHARLES de Blois, Duc de Bretagne, étoit fils de GUY, Comte de Blois, Seigneur de Châtillon-sur-Marne, & de *Marguerite* sœur du Roi Philippe, dit *de Valois*. Il épousa en 1337, *Jeanne*, surnommée *la Boiteuse*, fille de *Guy*, Comte de Penthiévre, & frére de *Jean* III, tous deux nez du premier mariage d'*Artus* II, Duc de Bretagne. Jean III, se voyant sans successeur, fit le mariage de sa niéce, & traita Charles comme son héritier présomptif. Jean de Montfort, né du second mariage d'Artus II, dissimula pour lors les prétentions qu'il avoit sur la Bretagne; mais après la mort de Jean III, son frére aîné, il s'en voulut mettre en possession par les armes. Le Roi Philippe *de Valois* prit le parti de Charles, qui fut reçu à hommage par la Cour des Pairs, & declaré Duc de Bretagne par Arrêt du septiéme septembre 1341. Ces prétentions réciproques entretinrent une guerre qui dura longtems. Charles de Blois étant allé assiéger l'an 1341, la Roche-de-rien, fut pris avec ses deux fils, *Jean* & *Guy*. Il fut depuis tué à la bataille d'Auray, le 29 septembre l'an 1364. Outre les deux fils que nous venons de nommer, il eut encore *Henri*, mort sans postérité en 1400; *Marguerite*, femme de *Charles* d'Espagne, Connetable de France; & *Marie*, femme de *Louis* de France, I. du nom, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, &c. morte en 1404. * Argentré, *Hist. de Bretagne*. Du Chêne, *Hist. de Châtillon, &c.*

DUCS de LORRAINE.

CHARLES de France, I. du nom, Duc de Lorraine, étoit fils puîné du Roi Loüis IV, dit d'*Outremer*, & naquit à Laon en 953. Depuis, en 957, il fut créé Duc de Lorraine par l'Empereur Othon II, son cousin, auquel il fit hommage-lige de ses Etats, au grand regret des Seigneurs François, qui ne purent souffrir cette lâcheté, dans un Prince de la Maison de France. Aussi après la mort de Louis V, dit *le Fainéant*, son neveu, les Etats du Royaume assemblez en 987, lui ôterent la Couronne, pour la donner à Hugues *Capet*. Il tenta vainement de faire valoir son droit par les armes; les troupes qu'il avoit en campagne ne firent que piller. Peu après, Adalbéron, dit *Ascelin*, & *Azelin*, Evêque de Laon, appella Hugues *Capet*, le jour du vendredi Saint, deuxiéme avril 991, & lui livra sa ville, où Charles fut pris avec sa femme & Arnoul Archevêque de Rheims. Ils furent envoyez dans une tour à Orléans, où le Duc mourut environ l'an 994. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de FRANCE. * Sigebert Le Continuateur d'Aimoin. *L'Histoire Généalogique de la Maison de France*, par MM. de Sainte-Marthe, & *les Conjectures Historiques* de Louis Chantereau-le-Fevre. Le P. Anselme, &c.

CHARLES II, de la Maison des derniers Ducs de Lorraine, differente de celle de Charles I, étoit fils de JEAN, qui fut empoisonné à Paris le 27 septembre 1382, & de sa premiere femme *Sophie* de Wirtemberg. Il poursuivit ceux qui avoient donné du poison à son pére, & se trouva à la bataille de Rosebek en la même année 1382, & au siége que Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne, mit devant Gand. Charles alla aussi en Prusse, où dans un combat il fit lui même le Duc de Lithuanie prisonnier proche de Wilna. A son retour il secourut l'Empereur Robert son beau-pére, qui assiégeoit Francfort. Les Princes de Bar, de Juliers, de Nassau, &c. le vinrent attaquer dans ses Etats avec une puissante armée, que Charles défit avec peu de troupes, & dont il prit les principaux Chefs. Il ne fut pas si heureux du côté de la France, contre laquelle il voulut continuer les hostilitez que son pére avoit commencées: car on l'obligea d'en faire satisfaction l'an 1412. Il fut nommé Connétable en 1418, par la Reine Isabelle de Baviére, après la mort du Connétable d'Armagnac; mais il ne jouït pas longtems de cette dignité, parce qu'il n'en avoit pas été légitimement revêtu. Il mourut l'an 1430. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE. * Froissart. Jean Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VI.*

CHARLES III, fils de FRANÇOIS, Duc de Lorraine, naquit le 18 février de l'an 1543. Il fut élevé à la Cour de Henri II, Roi de France; ensuite de quoi s'étant engagé dans le parti des Guises, il fit la guerre en Champagne, se trouva au siége de Marsal, & mourut le 14 mai 1608. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE.

CHARLES IV, Duc de Lorraine, étoit fils de FRANÇOIS, Comte de Vaudémont. Dans l'article de Lorraine on remarque que CHARLES III, Duc de Lorraine avoit eu trois fils: l'aîné, nommé HENRI, mort en 1624, laissa deux filles, *Nicole* Duchesse de Lorraine, & *Claude*; FRANÇOIS, qui étoit le troisiéme, mourut le 15 octobre 1632, & laissa deux fils; l'aîné étoit CHARLES IV, dont nous parlons, qui épousa l'an 1621, avec dispense

du

du Pape sa cousine *Nicole*, morte le 20 février 1657, & dont il n'eut point d'enfans; & le second, FRANÇOIS-NICOLAS, qui fut premierement Cardinal, & qui épousa depuis en 1634, son autre cousine *Claude*, morte le deuxiéme août 1648, dont il eut CHARLES V, Duc de Lorraine. Charles IV étoit un Prince généreux, hardi; mais malheureux, & qui causa lui même ses chagrins par sa legéreté, & par son inconstance. Du vivant de la Duchesse Nicole, il contracta le deuxiéme avril 1637, un second mariage avec *Béatrix* de Cusance, veuve d'*Eugéne-Léopold*, Prince de Cante-Croix, dans l'eglise des Minimes de Besançon. Il eut de ce mariage, qui ne subsista point, *Charles-Henri* légitimé, Prince de Vaudémont, & *Anne* aussi légitimée, femme de *Jules* de Lorraine, Prince de Lislebonne; & après la mort de la Duchesse Nicole, il épousa en 1665, *Marie* d'Apremont de Nanteuil, dont il n'eut point d'enfans. En 1630, il entra dans le parti de la Reine-Mére & de Monsieur, & porta même l'Empereur à se rendre maître de Moyenvic, principale place de l'Evêché de Metz. Son païs ayant été soumis par les armes du Roi Louis XIII, il se tira d'affaires par divers traitez faits en 1632 & 1633, résolu d'exciter de nouveaux troubles à la premiere occasion. En 1641, il revint à Paris, y fit un nouveau traité de paix, qu'il jura solemnellement; & aussi-tôt il se ligua avec le Comte de Soissons, & se declara pour les Espagnols. Ceux-ci plus defians & moins traitables que les François, l'arrêterent en 1654 à Bruxelles, le conduisirent dans la citadelle d'Anvers, & le transférerent à Tolède en Espagne, où il fut jusqu'en 1659, qu'on lui permit de se trouver aux conférences de la paix. Le 62 article porte que M. le Duc Charles de Lorraine ayant témoigné grand déplaisir de la conduite qu'il avoit tenue à l'égard du Roi Très Chrétien, avoit une ferme intention de le rendre plus satisfait à l'avenir, &c. & ensuite les autres, jusqu'au 79, régient tout ce qui regarde ce Duc. En 1661, il fit un traité avec le Roi; & le sixiéme février de l'an 1662, il en fit un autre, par lequel il cédoit tous ses Etats à sa Majesté, sous des conditions très avantageuses à toute sa Maison; mais se repentant d'avoir signé ce traité, il se retira en son païs, où il recommença de brouiller, ce qui lui couta la ville de Marsal. Depuis ce tems-là, il ne cessa de susciter autant qu'il lui fut possible, de nouvelles affaires à la France. Ces inconstances continuelles obligérent le Roi d'envoyer en 1670, le Maréchal de Créquy en Lorraine, pour se saisir de tous les Etats de ce Duc, qu'il devoit tenir pendant sa vie; & ce fut alors que Charles se retira en Allemagne, pour se joindre aux Impériaux liguez contre la France. En 1674, il fut battu à Sintsheim par M. de Turenne; mais sur la fin de la campagne il eut sa revenche, & défit en Lorraine l'arriére-ban d'Anjou. En 1675, il battit le Maréchal de Créquy proche de Tréves; ensuite il l'assiégea dans cette place, s'en rendit maître; & le fit prisonnier. Enfin ce Prince, qui par ses caprices s'étoit réduit à la condition d'Avanturier, mourut près de Birkenfeld le 17 septembre de la même année 1675, âgé de 71 ans & six mois.

CHARLES V, Duc de Lorraine, second fils du Duc FRANÇOIS, & de la Princesse *Nicole* de Lorraine, naquit à Vienne en Autriche, le troisiéme avril 1643. Lorsque Charles IV, Duc de Lorraine, eut été arrêté par ordre du Roi d'Espagne, on offrit au Duc François son frére, le commandement des troupes Lorraines dans le Païs-Bas. Il s'y rendit, & y amena ses deux fils, dont *Ferdinand* l'aîné mourut à Paris, de l'opération de la taille, le premier avril 1659, âgé de 19 ans. Après la paix des Pyrénées, le Prince Charles son frére, alla à la Cour de France, où l'on proposa de le marier avec la Princesse de Montpensier, puis avec Mademoiselle de Nemours; mais ni l'un ni l'autre de ces mariages ne réussit. Le dernier, quoi qu'il eût été célébré, échoua par le caprice du Duc Charles IV, qui signa même le sixiéme février 1662, dans l'Abbaie de Montmartre, un traitté par lequel il cédoit ses Etats à la France sous certaines conditions. Ce revers obligea le Prince Charles à sortir secrettement de la Cour de France, pour se retirer à celle de Vienne, où il arriva, après avoir fait un voyage en Italie. Immediatement après le traité signé à Marsal le premier septembre 1663, entre le Duc Charles & la France, ce Prince qui étoit rentré dans ses Etats, consentit d'abord que le Prince son neveu pût venir résider auprès de lui; mais dans la suite, piqué d'une jalousie, qui ne le quitta qu'à la mort, il lui en fit défendre l'entrée: de sorte que ce Prince, après avoir inutilement tenté de le fléchir, passa à la Cour de France, où il ne put avoir audience du Roi, & retourna ensuite auprès de l'Empereur, au service duquel il s'attacha pour toûjours. Il étoit alors âgé d'environ 20 ans, & se signala contre les Turcs au passage du Raab, à la tête d'un régiment de mille chevaux qu'il commandoit. La paix, qui succéda peu de tems après à cette guerre, tint sa valeur dans l'inaction, & lui donna le tems de faire sa Cour exactement, soit à l'Empereur, dont la protection étoit son unique ressource; soit à l'Impératrice Douairiére Eléonore de Gonzague, qui avoit beaucoup de part dans les affaires. Cette Princesse avoit dessein de le marier avec sa fille Eleonore-Marie, & n'épargna rien pour le faire élire Roi de Pologne dans la Diéte du mois de septembre 1669; mais elle eut le chagrin de lui voir préférer Michel Wiesniowiski, qui fut choisi par les Polonois, pour eviter une guerre civile, & qui épousa même la Princesse Eléonore. Le Prince Charles, qui perdit vers ce tems-là le Duc François son pere, fut employé dans la guerre que l'Empereur avoit entreprise, pour reduire les Mécontens de Hongrie. Il y exerça la charge de Général de la cavalerie, & servit avec la même qualité pendant les campagnes suivantes dans l'armée du Général Montécuculi sur le Rhin. Au mois de mai 1674, après la mort du Roi Michel Wiesniowiski, il fut mis encore sur les rangs pour remplir le thrône de Pologne; mais quoi qu'il fût puissamment soutenu par les partisans de la Reine, & par ceux de la Maison d'Autriche, il ne fut pas plus heureux dans cette élection, qu'il l'avoit été dans la premiére, & perdit toute espérance de ce côté-là. On le vit aussi-tôt après se jetter dans l'armée Impériale, qui étoit en Flandre, sous le commandement du Comte de Souches. Il combattit à la bataille de Senef, où il reçut une blessure considérable; & il se signala extrémement la campagne suivante, où le Général Montécuculi lui donna le soin de s'emparer avec le Comte Caprara, du pont de bois que le Vicomte de Turenne avoit fait jetter sur le Rhin. Cette entreprise, qui manqua, ne laissa pas de lui acquerir de la gloire. Peu de tems après la mort du Vicomte de Turenne, laquelle fut suivie de celle de Charles IV, il prit le titre de Duc de Lorraine, & fut blessé d'un coup de mousquet au siege de Haguenau. Il s'aboucha avec le Prince de Vaudémont, régla avec lui ce qui regardoit la succession du défunt Duc; & ramena les troupes Lorraines, pour servir dans l'armée Impériale. Lorsque les conférences de Cologne, qui avoient été rompues par l'enlévement du Comte Guillaume de Furstemberg, eurent été renouées à Nimégue, le nouveau Duc fit tant de poursuites auprès de la France, qu'à la sollicitation des Alliez, il en obtint le titre de Duc de Lorraine dans les passeports expédiez à ses Députez. Il prit ensuite le commandement de l'armée Impériale, à la place du Comte Montécuculi, donna quelques petits combats contre celle de France, commandée par le Duc de Luxembourg, & couvrit le siége de Philisbourg, qui fut pris par le Prince Frédéric de Bade-Dourlach, Général de l'armée des Cercles. Le reste de la campagne se passa en marches & en contre-marches, pour assûrer les places de Fribourg & de Brisack. Le Duc animé par les succès qu'il y avoit eus, entra l'année suivante en campagne avec une armée formidable; & se flatta si fort de pouvoir s'ouvrir par force les chemins de la Lorraine, qu'il fit mettre sur ses étendarts ces deux mots Latins, AUT NUNC AUT NUMQUAM: *ou maintenant, ou jamais.* Alors il passa le Rhin sur le pont de Strasbourg, & résolut de forcer les postes qui étoient sur la Sarre; tandis que le Prince de Saxe-Eisenack, nouveau Général de l'armée des Cercles, marcheroit avec ses troupes en Alsace. En effet, il s'empara du château d'Illinghen, & de celui de Sarbruck, dont la ville avoit été brûlée, & de celui de Kirchel; mais le Maréchal de Créquy se conduisit si prudemment, que toutes les conquêtes du Duc de Lorraine se réduisirent à faire contribuer jusques à Metz & Thionville, & à brûler Mouson, qui avoit été abandonné; après quoi ce Prince fut obligé de se retirer avec son armée, fort affoiblie par le grand nombre d'actions peu décisives, & par la disette de vivres qu'elle avoit soufferte. Il marchoit au secours du Prince de Saxe-Eisenack, qui avoit été investi par le Maréchal de Créquy dans une isle située sur le Rhin entre le pont & la ville de Strasbourg, lorsqu'il apprit en chemin, que ce Général avoit été forcé de se rendre, & avoit promis de ne point porter les armes contre la France de cette campagne. Cette facheuse nouvelle fut suivie d'une autre, qui ne fut pas moins sensible pour le Duc de Lorraine; ce fut celle de la prise de Fribourg, que le Maréchal emporta apres huit jours de tranchée ouverte; ensuite de quoi les deux armées entrérent en quartier d'hiver. Il fut agréablement consolé de ces disgraces, par l'avis qu'il reçut, que l'Empereur l'attendoit à Vienne avec impatience, pour faire célébrer son mariage avec la Reine Douairiére de Pologne.

Avant que de partir, il visita les places Impériales sur le Rhin, & faillit à périr par un accident qui lui arriva sur le pont de Philisbourg: une planche qui se détacha sous ses piez, l'obligea de se jetter dans le fossé, & lui causa une incommodité à la jambe, dont il eut beaucoup de peine à se remettre. Enfin il arriva à Vienne, où il épousa avec beaucoup de magnificence la Princesse qui lui étoit destinée; & après avoir passé le Carême avec elle à Inspruck, il en partit au mois d'avril 1678, pour aller reprendre le commandement de l'armée d'Allemagne. Toute cette campagne, pendant laquelle le Duc de Lorraine avoit espéré de reprendre au moins Fribourg, ne produisit aucun succès considérable; soit par l'habileté du Maréchal de Créquy, qui s'opposoit à toutes les entreprises de son ennemi; soit par la faute des Commissaires Impériaux, qui laissérent manquer l'armée d'argent & de magasins. Les François mêmes s'étant saisis du château d'Ottembourg & du Fort de Kehl, aussi bien que du Fort de l'Etoile, & du château de Lichtemberg, présentérent vainement la bataille aux Impériaux, que le Duc de Lorraine ne put disposer à l'accepter. La paix de Nimégue, qui fut conclue immédiatement après, ne fut pas plus avantageuse à ce Prince. Tout ce qu'il put obtenir de la France, après une longue suite de contestations, ce fut l'alternative suivante: ou d'être rétabli dans les Duchez de Lorraine & de Bar, conformément aux articles portez dans le traité des Pyrénées, sans y rien changer, ou altérer; ou de n'y entrer, qu'en cédant à la France la ville de Nancy en toute souveraineté; en échange de laquelle il recevroit celle de Toul. Il devoit encore abandonner à la France le chemin dont on etoit convenu, par le traité de 1661, pour passer de ses frontiéres en Alsace; comme aussi les autres chemins, qui conduisoient des limites de la France à Nancy; de Nancy à Metz, à Brisac, & dans la Franche-Comté. De plus les Plénipotentiaires de France demandoient par ce projet, pour le Roi leur Maître, la propriété de Longwick & de sa Prévôté, avec offre de dédommager le Duc, par la cession d'une Prevôté de la même valeur dans les trois Evêchez. Quant à la ville de Marsal, ils soutenoient, que ne faisant point partie de la Lorraine, elle ne devoit point entrer dans cette restitution que la France ne faisoit que pour le bien de la paix, & en se dépouillant des droits qu'elle avoit légitimement acquis sur les Etats contestez. Ces conditions parurent néanmoins si dures au Duc de Lorraine, qu'il aima mieux ne point rentrer dans ses Duchez, que de les accepter. Il retourna à Vienne, & fut nommé Généralissime de l'armée destinée contre les Turcs, qui étoient déja assemblez à Belgrade avec un puissant corps de troupes, pour favoriser le soulévement des Hongrois. Le Duc de Lorraine fit alors le siége de Gran, puis celui de Neuhausel, lesquels il fut obligé de lever. Après la défection de six mille Hongrois, il fut obligé d'abandonner la campagne à l'armée formidable des Turcs, pour couvrir Vienne qu'ils étoient prêts d'assiéger. Tout ce qu'il put faire pendant ce siége, ce fut de harceler ces Infidéles par des courses continuelles, & de leur couper les convois, jusqu'à ce que le Roi de Pologne étant

accouru au secours, il se joignit à lui pour attaquer les Turcs dans leur camp. Cette grande journée fut très-glorieuse au Duc de Lorraine, & eût eu des suites très-avantageuses, si l'on eût suivi son conseil, qui étoit de poursuivre les ennemis sans leur donner le tems de reprendre haleine. Il obligea neanmoins le Roi de Pologne, de marcher jusques à Barcam, où les Polonois couroient risque d'être vaincus, s'ils n'eussent été secourus par les troupes Allemandes. Le lendemain il y eut un combat général, dans lequel les Turcs furent entierement défaits; en sorte que le Fort de Barcam fut obligé de se rendre.

Gran qui fut ensuite assiégé, fut pris en cinq jours, par composition, & entraîna la réduction de quelques autres places de Hongrie. Au printems de l'année suivante, le Duc de Lorraine se rendit maître de Vicegrad, de Vaccie, de Pest, & forma le siége de la ville de Bude, devant laquelle il tomba malade, après avoir battu une armée de vint mille Turcs, qui s'étoit avancée pour secourir la place. Sa maladie rallentit extrémement les progrès de ce siége, qu'il fut obligé de lever après trois mois & demi. Au mois de juillet 1685, il investit Neuhausel, & ayant appris que les Turcs, après avoir pris la basse ville de Vicegrad, assiégeoient celle de Gran; il marcha pour les combattre avec l'Electeur de Baviére, à la tête de trente mille hommes, quoique les ennemis en eussent soixante mille.

Le combat fut fort opiniâtré, & se termina néanmoins à l'avantage des Impériaux, qui firent un grand carnage de leurs ennemis, pendant que Neuhausel, dont le Comte Caprara continuoit le siége, fut emporté d'assaut. Bude fut assiégée, au mois de juin de l'année suivante, & soutint plusieurs assauts, dans le dernier desquels elle fut forcée par trois endroits, à la vue de l'armée Turque, conduite par le Grand Visir. Ensuite le Duc divisa son armée en deux corps; dont l'un commandé par le Prince Louïs de Bade, prit les villes de Cinq-églises, de Darda, & de Kaspowar; & l'autre commandé par le Comte Caraffe & le Général Heusler, s'empara de celle de Ségedin. Le pont d'Esseck, qu'on avoit résolu d'attaquer l'année suivante, fut couvert par le Grand Visir, lequel après avoir fui quelque tems le combat, résolut enfin de le hazarder près de Mohatz, où il fut absolument défait avec perte de douze mille hommes. Le fruit de cette victoire fut la prise d'Esseck, celle de Walpo, & la réduction entiére de la Transsylvanie, dont Abaffi qui en étoit Souverain, & qui s'étoit mis sous la protection des Turcs, fut forcé de traiter avec l'Empereur. Le Duc de Lorraine, après avoir fini cette campagne par la prise d'Agria, mit son armée dans ses quartiers, & fut attaqué à son retour par une dangereuse maladie, qui ne lui permit pas de commander la campagne suivante contre les Turcs, qui avoient déposé le Sultan Mahomet IV, pour élever Soliman III, sur le thrône. Ces Infidéles, rebutez de tant de disgraces, résolurent de traiter de paix avec l'Empereur, qui chargea le Duc de Lorraine d'aller à Bude pour y écouter leurs propositions: mais lorsqu'il y fut arrivé une fiévre violente qui le saisit, l'obligea de revenir à Inspruck. A peine en fut-il guéri, qu'il alla à Vienne, d'où il partit aussi-tôt après, pour aller commander une des deux armées de l'Empire, qui fit le siége de Mayence. Cette place quoique mauvaise, se détendit près de trois mois; & fut enfin contrainte de se rendre par composition. Le Duc de Lorraine alla joindre alors l'Electeur de Brandebourg devant Bonn, dont les Allemands se rendirent maîtres, après une défense presque incroyable de la part des Assiégez. A la fin de la campagne, ce Prince retournant à Vienne, fut arrêté à Weltz en Autriche, par la maladie dont il mourut, dans les sentimens d'une piété parfaite, le 18 avril 1690, âgé de 47 ans. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE.

CHARLES-HENRI, légitimé de Lorraine, Prince de Vaudémont, fils de CHARLES IV, Duc de Lorraine & de *Béatrix* de Cusance, veuve du Prince de Cante-Croix, né en 1649, s'est signalé dans les armées du Roi d'Espagne & des Alliez contre la France, qu'il a commandées plusieurs fois. Il a été Gouverneur du Milanois pour le Roi d'Espagne Charles II, & après la mort de ce Prince, il reçut dans son Gouvernement les troupes de la France & de Philippe V, Roi d'Espagne, & entra dans les intérêts des deux Couronnes. *Voyez* LORRAINE.

CHARLES I, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, de Lyon, de Narbonne, Evêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouanne, de Luçon, d'Alby, & de Valence, Abbé de Saint-Denys, de Fécamp, de Cluny, de Marmoutier, &c. naquit le 17 février de l'an 1519. Il étoit fils de CLAUDE de Lorraine, premier Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, & frére de *François* Duc de Guise, & de *Louis* Cardinal. Le Roi François, I. du nom, le nomma Archevêque de Rheims à l'âge de quinze ans. Henri II, qu'il sacra l'an 1547, déféroit beaucoup à ses conseils. Il l'envoya à Rome vers le Pape Paul III, qui lui avoit déja donné le chapeau de Cardinal la même année. Charles à son retour se déclara ouvertement contre les nouveaux Sectateurs du Calvinisme, & persuada le Roi de les faire punir. Il conclut aussi le traité de Cambray de 1559, au nom de ce Prince; & après sa mort il sacra François II, puis Charles IX. Sous le régne de ce dernier, il assista l'an 1561, au Colloque de Poissy, où il entreprit de réfuter Béze au sujet de la réalité du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. On dit qu'il avoit ménagé cette assemblée pour y faire admirer son éloquence. Il se trouva ensuite au Concile de Trente, passa à Rome, pour y conférer de quelques affaires importantes avec le Pape Pie IV, & retourna à Trente, pour assister à la conclusion de ce Concile. A son retour en France, il célébra un Concile provincial à Rheims, l'an 1564; & se trouva l'an 1572, à la création de Grégoire XIII. Il fut envoyé en Espagne par Charles IX, & il exerça les emplois les plus importans du Royaume, dont il gouverna les Finances en qualité de Ministre d'Etat. On voit encore plusieurs monumens de sa piété par les Académies qu'il fonda, ou remit en vigueur, & par les Séminaires qu'il établit. Il mourut le 26 décembre de l'an 1574, à Avignon, où il étoit venu pour saluer Henri III, qui revenoit de Pologne. Il fut ensuite porté à Rheims où il fut enterré. * Ciaconius. Petramellarius. Sponde. De Thou. Papire Masson. Hilarion de Coste. Davila, & plusieurs autres. *Voyez* aussi Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CHARLES II, de Lorraine, dit *Cardinal de Vaudémont*, étoit fils de NICOLAS, Comte de Vaudémont, & de *Jeanne* de Savoye sa seconde femme, & frére de *Louise*, qui épousa l'an 1575, *Henri* III. Il fut Evêque de Toul, puis de Verdun. Il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XIII, l'an 1578, Commandeur de l'Ordre du saint Esprit par le Roi Henri III, & il mourut le 30 octobre de l'an 1587. * Ciaconius. Petramellarius & d'Attichi, *Histoire des Cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CHARLES III, Cardinal de Lorraine, fils du Duc CHARLES II, & de *Claude* de France, fille de *Henri* II, né le deuxiéme juillet de l'an 1576, fut Evêque de Metz, Abbé de S. Victor & de Gorze, & Chanoine de Tréves & de Mayence. Le Pape Sixte V le nomma Cardinal en 1589, & les Catholiques de Strasbourg l'élurent aussi pour leur Prélat, l'an 1592, lorsque les Protestans eurent nommé Jean-George de Brandebourg. Le Pape Clément VIII lui donna le titre de Légat du saint Siege dans les Duchez de Lorraine & de Bar, & dans les trois Evêchez. Il mourut le trentiéme novembre 1607, en sa trente-deuxiéme année. * Ciaconius & d'Attichi, *Histoire des Cardinaux*. Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

CHARLES de Lorraine, Duc de Mayenne, Pair, Amiral, & Grand Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bourgogne, &c. étoit second fils de FRANÇOIS de Lorraine Duc de Guise, & d'*Anne* d'Est; & naquit le 26 mars 1554. Il se trouva en 1596, au siége de Poitiers, puis à la bataille de Montcontour, & ensuite l'an 1573, au siége de la Rochelle, où il fut blessé. Depuis, il fut Amiral de France, commanda des armées contre les Protestans dans la Guienne, puis dans le Dauphiné & en Saintonge. Lorsqu'il eut appris à Lyon la mort de ses fréres, tuez aux Etats de Blois en 1588, il se déclara Chef de la Ligue, & prit le titre de *Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France*. Cette qualité lui fut donnée dans le Parlement par les Ligueurs, où Charles Cardinal de Bourbon fut déclaré Roi en 1589. Ensuite le Duc de Mayenne alla attaquer Tours; mais il se vit obligé de venir défendre Paris assiégé par le Roi Henri III, & par le Roi de Navarre. Après la mort du premier, il continua à soutenir le parti de la Ligue, mais la jalousie qu'il conçut contre le Duc de Guise son neveu, l'empêcha de donner aveuglément dans les projets intéressez de l'Ambassadeur d'Espagne, & des autres ennemis de l'Etat. Il fit tête au Roi Henri IV, qui le défit au combat d'Arques, à la bataille d'Yvry, & ailleurs. Ces mauvais succès l'obligérent d'aller en Flandre chercher du secours, avec lequel il fit lever le siége de Paris; puis celui de Rouen, en 1592. Enfin après divers chagrins, ayant été défait à la journée de Fontaine-Françoise, l'an 1595, il rentra dans son devoir; & en 1596 il se soumit au Roi qui le reçut avec beaucoup de bonté. Depuis il servit avec fidélité au siége d'Amiens & ailleurs; & mourut à Soissons le troisiéme octobre de l'an 1611. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE. * De Thou. Davila. Pierre Matthieu. Viguier, &c.

CHARLES de LORRAINE, Duc d'Aumale, Chevalier des Ordres du Roi, Pair & Grand Véneur de France, Gouverneur de Picardie, naquit le 25 janvier de l'an 1555, de CLAUDE de Lorraine, & de *Louise* de Brezé, Dame d'Anet. Il porta les armes dès sa jeunesse, se trouva à l'attaque de Vimori en 1587, & fut aimé du Roi Henri III. Depuis il se jetta dans le parti de la Ligue, & assiégea Senlis, d'où il fut contraint de se retirer le 17 mai de l'an 1589. Il eut encore part aux autres entreprises des Ligueurs, au siége de Dieppe, au combat d'Arques, à la bataille d'Yvry, où il commanda l'aile gauche des troupes de la Ligue, & contribua à faire lever au Roi les siéges de Paris & de Rouen. Après la paix, il resta dans le parti d'Espagne, & mourut dans les Païs-Bas, vers l'an 1619. *Voyez* ses enfans à l'article de LORRAINE-AUMALE.

CHARLES de LORRAINE, Duc de Guise & de Joyeuse, Pair de France, Prince de Joinville, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence, & Amiral des Mers de Levant, étoit fils de HENRI de Lorraine, I. du nom, Duc de Guise, & de *Catherine* de Cléves, & naquit le 20 août 1571. Il eut la charge de Grand-Maître de France en survivance de son pére; mais depuis en 1594, il la remit au Roi Henri IV, qui lui donna le Gouvernement de Provence, où sa conduite lui attira le cœur des peuples de ce païs. En 1617, il commanda une armée contre les Princes Liguez; & en 1622, il gagna un combat naval sur les Rochelois: mais depuis ayant encouru la disgrace de la Cour, pour avoir, dit-on, parlé trop librement du Cardinal de Richelieu, il se retira avec sa famille à Florence, & mourut à Cana dans le Siennois le trentiéme septembre 1640. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE.

CHARLES de LORRAINE, I. du nom, Duc d'Elbeuf, Pair, Grand-Ecuyer & Grand-Véneur de France, Comte de Harcourt, de l'Islebonne, &c. étoit fils de RENÉ de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, & de *Louise* de Rieux. Il naquit le 18 octobre de l'an 1556, & fut très-bien auprès du Roi Henri III, qui le fit Duc d'Elbeuf en 1581, & qui l'année suivante, le fit Chevalier du Saint Esprit. Il donna des marques de son courage en diverses occasions; & en 1588, il fut arrêté, sur ce qu'on le soupçonnoit d'avoir eu part aux desseins du Duc de Guise. En 1591, il recouvra sa liberté & fit sa paix en 1594 avec le Roi Henri IV, qu'il servit fidélement jusqu'à sa mort, qui arriva en 1605. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de LORRAINE.

DUCS de MANTOUE.

CHARLES de GONZAGUE, I. de ce nom, Duc

de Mantoue, de Nevers, &c. étoit fils de Louïs de Gonzague, & d'*Henriette* de Cléves. Il devint Duc de Mantoue & de Montferrat, par la mort de Vincent II, son cousin, arrivée le 26 décembre 1627. Lorsqu'il eut reçu cette nouvelle, il prit la poste & arriva le 28 janvier suivant à Mantoue, où il prit possession de ces Duchez. L'Empereur, le Roi d'Espagne, le Duc de Savoye, & Ferdinand de Gonzague, Duc de Guastalla s'y opposérent; & de là naquirent les guerres, qui affligérent long-tems l'Italie, & l'Allemagne. Le Roi Louïs XIII prit la défense du Duc de Mantoue, & lui conserva Casal; mais Collalto, Général des Impériaux, surprit Mantoue le douziéme juillet de l'an 1630, & y laissa commettre de grands desordres. La paix de Quéras faite au mois de juin de l'année suivante, termina ces différens; & le Duc Charles mourut à Mantoue au mois d'octobre de l'an 1637. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de GONZAGUE.

CHARLES II, de Gonzague. *Voyez* GONZAGUE.

* CHARLES III, de Gonzague, Duc de Mantoue & de Montferrat fils de CHARLES II, naquit en 1629, pendant le siége de la ville de Mantoue, & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'un boulet de canon tiré du camp des Assiégeans, passa dans le moment même de sa naissance, au travers de l'appartement où il étoit. Mantoue ayant été prise en 1630, par les Impériaux, le Marquis de Pomara enleva le Duc nouveau-né, du monastére de Religieuses où l'on l'élevoit, & le fit transporter dans la citadelle. Après la mort de son pére qui mourut en 1631, il fut sous les yeux & sous la tutelle de Charles I, son grand-pére. Sa grand'mére maternelle, la Duchesse de Savoye, pensa à l'enlever de Mantoue secrettement dans sa premiére jeunesse, pour le transporter à Milan; mais son dessein ayant été découvert, elle se sauva en Espagne. En 1637, après la mort de son grand-pére, il hérita les Duchez de Mantoue, de Montferrat, de Nevers, de Mayenne & de Rhetel, & sa mére qui fut déclarée Régente, & Tutrice du jeune Duc pendant sa minorité, prit soin de son éducation. Pendant les guerres d'Italie, elle observa une exacte neutralité entre la France & l'Espagne; & les Etats de son fils jouïrent par là d'une entiére tranquillité. Du vivant de son grand-pére, on lui avoit donné pour Maître d'Hôtel le Marquis de Cavriani; mais la mére changea cette disposition, & donna la place du Marquis au Comte Scipioni Arrigoni, auquel, pour contenter la France qui le regardoit d'un œil jaloux, elle ajoignit le Comte de Rossi. Dès qu'il fut majeur, il prit lui même en main l'administration des affaires, & épousa au mois d'octobre de l'an 1649, *Isabelle-Claire*, fille de *Léopold* Archiduc d'Autriche, de laquelle il eut le 31 août de l'an 1652 CHARLES qui fait le sujet de l'article qui suit. On dit qu'on lui avoit proposé une niéce du Cardinal Mazarin à des conditions avantageuses, & en particulier de la restitution de Casal qui étoit depuis long tems entre les mains des François; mais on ajoûte qu'il rejetta ces offres. En 1651, il maria sa sœur Eléonore à l'Empereur Ferdinand III, & la mena lui même en Allemagne. En 1652, il fit avec le Marquis de Caracéne Gouverneur du Milanois un traitté par lequel l'Espagne l'aida à reprendre Casal, & lui promit outre cela trois mille écus par mois pour l'entretien de la garnison. En 1655, il alla en France, où il eut un long procès à soutenir touchant le Duché de Nevers avec ses tantes *Louise-Marie*, Reine de Pologne, & *Anne*, épouse du Palatin *Edouard*. Il le gagna, mais à la charge de donner à la premiére cinq cens mille écus, & à la seconde quatre cens mille. Pendant son séjour en France il s'engagea par un traitté à mettre dans Casal une garnison Suisse que la France y entretiendroit, & à ne pas permettre que l'argent d'Espagne eût cours dans ses Etats. Lorsqu'en 1656, la ville de Valence fut prise par les François, il fit semblant de favoriser leurs armes; mais en 1657, il se déclara ouvertement pour l'Espagne, après avoir conclu avec le Comte de Fuensaldagne un accord, en vertu duquel le Roi d'Espagne s'engageoit à l'indemniser de toutes les pertes que la France pourroit lui faire souffrir, & à lui donner tous les ans quatre-vint mille écus pour la subsistance de la garnison. Outre cela l'Empereur Ferdinand III le déclara son Vicaire & son Généralissime en Italie, & lui envoya d'Allemagne un corps d'armée sous la conduite du Comte d'Enkevoert. Il joignit ses propres troupes aux Allemandes, & fit la guerre au Duc de Modéne qui commandoit pour les François en Italie. Après la mort de l'Empereur Ferdinand III, Léopold son successeur confirma le Duc de Mantoue dans son emploi. Dans ce tems-là le Duc de Modéne fut obligé de lever le siége d'Alexandrie-de la Paille. En 1658, il fut attaqué par ce Duc dans le Mantouan, & le Duc de Savoye qui entra dans le Montferrat prit Trin. Cela obligea le Duc de Mantoue à rechercher la paix, à rompre tous ses engagemens avec l'Empereur & l'Espagne, & à prendre le parti de la neutralité. Cette démarche lui attira le ressentiment du Roi de France. En 1659, il vendit au Cardinal Mazarin les Duchez de Nevers & de Douzi. En 1660, les différens qu'il avoit avec le Duc de Savoye, furent terminez par l'entremise du Cardinal Mazarin & de Dom Louïs de Haro. Dans la même année, il alla avec sa mére en Allemagne, & il reçut de l'Empereur un accueil fort obligeant. Comme il retournoit en Italie, il perdit sa mére qui mourut dans la 49 année de son âge. Il prêta à l'Empereur de grosses sommes d'argent pour la guerre contre le Turc. Dans cette même année de 1660, la garnison Vénitienne sortit de Mantoue, où elle avoit été depuis l'an 1630, & il envoya le Marquis Edouard Valens de Gonzague à Venise pour remercier de sa part le Doge & la République du secours qu'il en avoit reçu. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de GONZAGUE. On remarque qu'il étoit si éperdument amoureux d'une certaine *Marguerite*, épouse du Seigneur de la Rovére, que rien ne fut capable de l'en détacher. Ses amours font le sujet d'un petit livre qui a vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Siri, *Memor. Recond.* Le Vassor, *Hist. de Louïs XIII.* Gualdo, *Ferdinand III, & Léopold. Theatr. Europ.*

CHARLES IV, Duc de Mantoue fils du précédent, naquit le 31 août de l'an 1652. Son pére mourut le 16 août de l'an 1665, & sa mére prit en main l'administration des affaires; mais cela déplut tellement aux Italiens que l'Empereur fut obligé d'envoyer le Comte de Windisgratz à Mantoue. Dès que ce Seigneur eut fait connoître sa commission, la Duchesse Douairiére se retira dans un couvent. En même tems l'Empereur y établit un Conseil qui dura pendant la minorité du jeune Duc. Il avoit un extrême penchant pour les plaisirs, & cela alla si loin qu'il nuisit à sa santé aussi bien qu'à sa réputation. Dans la campagne de Hongrie qui est la seule qu'il ait faite, il donna plus de marques de lâcheté que de valeur. Il se laissa gagner entiérement à la Cour de France, ce qui fut la cause de plusieurs maux & qui le fit mettre au ban de l'Empire avec confiscation de tous ses biens. En 1681, le dixiéme septembre, il avoit remis Casal entre les mains de la France, & fortifié Guastalla avec l'argent de cette Couronne. Cela le rendit fort odieux à la Cour de Vienne. Après la mort de Charles II, Roi d'Espagne, pour preuve de son attachement à la France, il reconnut le Duc d'Anjou pour légitime Roi d'Espagne, & remit aux François toutes les places de ses Etats: ce qui apporta de grands obstacles aux progrès des Impériaux en Italie. De cette maniere, le Duché de Mantoue fut pendant quelques années le théatre de la guerre. En 1707, lorsque les Impériaux eurent le dessus en Lombardie, le Duc fut obligé d'abandonner ses Etats, & en 1708, le 30 juillet, il fut mis au ban de l'Empire. Mais six jours après, il mourut à Padoue, où aussi bien qu'à Venise il avoit fixé son séjour. *Voyez* ses ancêtres, ses alliances, &c. à l'article de GONZAGUE. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Vie de Charles-Léopold*, en Allemand. *Mémoires des Cours d'Italie.* Hubner, *Supplem.* 2.

COMTE de MANSFELD.

CHARLES, Comte & Prince de Mansfeld, fils de *Pierre-Ernest*, qui l'eut de Madame *Mally*, en 1543. Il fut d'abord au service de l'Espagne, & s'aquit la bienveillance du Roi par la valeur qu'il avoit fait paroître dans les Païs-Bas. La haine que le Duc d'Albe, & quelques autres Seigneurs Espagnols témoignérent contre lui sans qu'il l'eût mérité, lui parut insupportable, & le détermina d'aller en France, où il fut pendant dix ans un des premiers Ministres des Rois Charles IX, & Henri III. Son pére trouva bon, au bout de ce tems-là, qu'il retournât aux Païs-Bas, où le Roi d'Espagne lui donna la charge de Général & d'Amiral des Païs-Bas. En 1595, il conduisit en Hongrie les troupes auxiliaires que l'Espagne y envoya, & eut le bonheur que l'Empereur Rodolphe II, non seulement l'éleva au rang de Prince, mais même lui donna le commandement de l'armée Impériale en Hongrie, avec le titre de Lieutenant-Général. Il se rendit encore cette même année-là devant *Gran*, & lorsque les Turcs voulurent faire lever le siége de cette place, il les battit le quatriéme d'août. Comme il s'étoit beaucoup échauffé dans la bataille & qu'il se rafraîchit avec des fruits, il en eut une diarrhée, dont il mourut peu de jours après. Il possédoit non seulement l'art de la guerre en perfection, mais de plus il avoit poussé fort loin ses études. Avec cela il étoit d'une promptitude extraordinaire, jusques-là que pendant qu'on faisoit la priére avant le repas, il tua *Henri Staupe*, vieux Colonel Impérial, avec qui il disputoit pour peu de chose. Hubner assure qu'il fut estropié d'une jambe, depuis le tems auquel dans sa jeunesse on lui en eut enlevé un animal qui ressembloit à un lézard. De Thou rapporte, que l'irrégularité de sa jeunesse lui avoit attiré diverses incommoditez. Il n'eut point d'enfans de ses trois épouses, dont la seconde fut assassinée, par ses ordres, étant au lit avec son galant. * De Thou, *Hist. l.* 114. Hubner, *partie* 4. Buchholzeri, *Ind. Chr.* Scherer, *Orat. von den Thaten Caroli von Mansfeld.*

COMTE de RASBOURG & de FALCKENSTEIN.

* CHARLES MAURICE de LEWENHAUPT, Comte de Rasbourg & de Falckenstein, après avoir fait ses études & ses voyages, prit le parti de la guerre, alla servir dans l'armée du Général Horn contre Christian V Roi de Danemark, & se trouva à la prise de Landscroon & au siége de Malmoe. Il porta ensuite les armes pour la Reine Christine en Allemagne sous les Généraux Torstenson & Wrangel. En 1647, on lui donna un régiment de cavalerie qu'il commanda jusqu'à la paix. Etant de retour dans sa patrie, la Reine le fit Membre du Conseil de guerre & Colonel de cavalerie, & lui conféra en 1653, la dignité de Conseiller du Royaume. Son Successeur Charles-Gustave, le fit Général de la cavalerie, & sous la minorité de Charles XI, il fut Gouverneur Général de Finlande. En 1667, il fut élevé à la dignité de Veldmaréchal Général, & à celle de Président du Collége Royal de guerre. Il mourut le 13 décembre de l'an 1666. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Rittershusius, *Spicileg. part. Post.* Puffendorf, *Comment. de Rebus Suecicis, l.* 19. *S.* 23. *& de Rebus gestis Caroli Gustavi.*

DUCS de SAVOYE.

CHARLES, I. de ce nom, Duc de Savoye, troisiéme fils d'AMÉ IX, dit *le Bienheureux*, succéda à son frére *Philibert* l'an 1482, à l'âge de quatorze ans. Il avoit été élevé à la Cour de Louïs XI, Roi de France, qui voulut être son Tuteur, après la mort de Philibert, pour ôter à quelques Grands qui prétendoient à cet emploi un prétexte plausible d'exciter des troubles. Lorsqu'il fut majeur, il fut attaqué par le Marquis de Saluces, qui lui fit la guerre; mais cette témérité fut punie par la prise de Saluces, & de Carmagnole, & enfin par la perte des Etats du Marquis, qu'on accusa d'avoir empoisonné Charles, mort à Pignerol l'an 1489. On dit que ce Prince aimoit les Sciences, qu'il expliquoit bien les Auteurs Latins & Grecs, & qu'il eut tant de soumission pour le saint Siége, qu'il ne voulut jamais entrer dans la Ligue des Princes d'Italie, contre le Pape Innocent VIII. Le Chevalier Bayard fut élevé entre les Pages de Charles I, auquel Charlotte laissa le titre de Roi de Chypre, l'an 1485. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'ar-

l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist. de Savoye*, Philippe de Bergame, &c.

CHARLES-JEAN-AMÉDÉE, II. du nom, Duc de Savoye, né à Turin l'an 1488, eut pour parrain le Roi Charles VIII. Il reçut trois noms, le premier à cause du Roi; celui de Jean, parce qu'il étoit venu au monde le jour de saint Jean-Baptiste, & celui d'Amé ou d'Amedée en memoire de son ayeul. Il n'avoit que neuf mois lorsque son pére, CHARLES I, mourut; de sorte que le Marquis de Saluces prit cette occasion de rentrer dans ses Etats l'an 1496. Ce petit Prince mourut le seize avril de la même année à Moncalier, étant tombé de son lit, ou de dessus une chaise, comme veulent quelques Auteurs. * Guichenon, *Hist. de Savoye.*

CHARLES III, dit *le Bon*, Duc de Savoye, fils de PHILIPPE & de sa seconde femme, *Claudine* de Brosse, né le dixiéme octobre 1486, succéda à PHILIBERT II, dit *le Bon* son frére, l'an 1504. Son regne fut long, penible & malheureux; car voulant pacifier les differens de François I, son neveu, & de Charles-*Quint* son beau-pére, sans pouvoir demeurer neutre, il se vit accablé de tous côtez. Les François en 1536 prirent Turin, en 1543 Nice, qui sentit la violence des armes de Barberousse; & l'épouvante se répandit dans le Piémont, après la bataille de Cerisoles en 1544. Le Duc voyant que son païs étoit devenu le théatre de la guerre, fut tellement accablé de tristesse, qu'elle lui causa une fiévre lente, dont il mourut à Verceil le 16 septembre de l'an 1543, âgé de soixante-six ans, après en avoir régné quarante-neuf. Il étoit pieux, sage, juste, amateur des Lettres & des Savans; mais peu guerrier, & plus propre pour le cabinet que pour les armes. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hist.* Paul Jove, *l.* 33. *& suiv.* De Thou, *l.* 11. *&* 12. *&c.*

CHARLES-EMMANUEL, I. de ce nom, dit *le Grand*, Duc de Savoye, fils d'EMMANUEL-PHILIBERT, surnommé *Tête de fer*, né le douziéme janvier de l'an 1562, au château de Rivoles, epousa à Saragosse l'an 1585, l'Infante *Catherine-Michele* d'Autriche, fille de *Philippe* II, Roi d'Espagne, & d'*Elisabeth* de France sa troisiéme femme. Ce Prince signala sa valeur en diverses occasions, & se trouva à l'escarmouche de Montbrun, aux combats de Vigan, d'Ast, de Châtillon & d'Ostage, au siége de Verrue, aux barricades de Suze, &c. Il étoit savant, & ami des Gens de Lettres, parloit bien François, Espagnol & Italien, avoit une grande memoire, un jugement merveilleux, la repartie ingénieuse, & un secret admirable pour gagner les cœurs, & pénétrer dans les secrets des Princes. Ses principales pensées n'étoient que pour la guerre, où il aquit tant d'estime, qu'il a passé pour l'un des plus braves Capitaines de son siécle. Il fut aussi magnifique en Palais & en églises, & les marques de sa piété paroissent encore en ces lieux saints. Mais l'éclat de tant de vertus a été obscurci par des défauts considérables. On l'a blâmé d'un trop grand penchant pour les femmes, de peu de fidélité à garder sa parole, & d'une trop grande défiance. Son ambition démésurée, lui fit entreprendre de se faire Comte de Provence en 1590, & le fit aspirer même au Royaume de France pendant la Ligue, & à la Couronne Impériale après la mort de l'Empereur Matthias. Il songea aussi à la conquête du Royaume de Chypre, & fut sur le point d'accepter la Principauté de Macedoine, qui lui étoit présentée par les peuples de ce païs, que la tyrannie du Turc avoit jettez dans le désespoir. Cette humeur entreprenante excita souvent contre lui la jalousie des Rois de France, & d'Espagne, & lui attira la haine de ses voisins. Au reste, il n'y eut jamais Prince moins ouvert que lui, & on disoit que son cœur étoit plus inaccessible que son païs. Le Roi Henri *le Grand* prit sur lui les principales villes de Savoye, qu'il lui rendit en 1601, après un traité de paix, par lequel il échangea le Marquisat de Saluces pour la Bresse. Charles-Emmanuel se vit interessé dans les guerres de Mantoue, & s'exposa lui même aux armes des François; puis à celles des Espagnols, après la guerre pour la Valteline; de nouveau aux François qui protégeoient le Duc de Mantoue en 1528; & enfin aux Allemands. Ces malheurs affligeoient tellement Charles-Emmanuel, qu'il tomba malade à Savillan, & y mourut trois jours après le 26 juillet 1630, âgé de 78 ans, cinq mois, & quelques jours. *Voyez* ses ancêtres & sa posterité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Histoire de Savoye.* De Thou. Davila. Chorier, &c. *Voyez* aussi Vittorio Siri, dans ses *Memorie Recondite.*

CHARLES-EMMANUEL II, Duc de Savoye, étoit fils de VICTOR-AMÉDÉE. Il naquit le 20 juin 1634, & succeda à son frere *François-Hyacinthe* l'an 1638, sous la tutelle de sa mere Madame Christine de France, fille de Henri IV. Les Princes de Savoye poussez par les Espagnols, excitérent pendant la minorité de ce Duc, de grands troubles qui furent appaisez par Madame Royale, soutenue des armes du Roi Louis XIII, son frére. Le Duc fut déclaré, Majeur en 1648, & prit alors le Gouvernement de ses Etats, conservant toûjours une grande reconnoissance des obligations qu'il avoit aux François. Il fut moins uni avec les Espagnols, qu'on obligea de lui faire raison par la paix des Pyrénées en 1659. En 1654, il fut contraint de porter ses armes contre les Vaudois des vallées de Luzerne, d'Angrogne, &c. qu'on avoit voulu contraindre de se faire Catholiques, qui continuoient d'abattre les églises, & de faire insulte aux Missionnaires qu'on envoyoit dans leur païs, & qui avoient même assassiné le Curé de Fenil dans sa maison. Le jour de Noël, les Habitans de la Tour, pour se moquer de la Fête, promenérent tout le jour un âne en triomphe, avec des tambours, des flûtes & des cris insolens & injurieux. Tous les Protestans de l'Europe prirent part à cette querelle, que le Roi de France termina après avoir été choisi pour Médiateur, avec les Cantons Protestans. *Voyez* ses ancêtres & sa postérité à l'article de SAVOYE. Le Duc Charles-Emmanuel II mourut le douziéme juin de l'an 1675. C'étoit un Prince bien fait, courageux, qui étoit ami des Gens de Lettres, & qui avoit lui même beaucoup d'esprit.

CHARLES-EMMANUEL de Savoye, Duc de Nemours, fut fils aîné de Jacques, Duc de Nemours & d'Anne d'Est. Son pére mourut en 1585, & étant dans le lit de mort il exhorta ce fils à ne point se mêler dans les affaires de la Ligue qui commencérent alors à se remuer. Nonobstant cette exhortation d'un pére mourant, Charles-Emmanuel s'attacha bientôt au parti des Guises, & l'on trouve qu'en 1587, il combattit dans l'armée du Duc de Guise, contre les Allemands qui étoient venus au secours des Protestans. Le Duc de Nemours fut cependant moins dans le parti du Duc de Guise, que dans celui de Mayenne. Dans les traitez que les Guises firent de tems en tems avec le Roi Henri III, il est toûjours fait mention des intérêts du Duc de Nemours. Le Roi qui sut fort bien les divisions de cette famille, crut se l'attirer en partie par ses bienfaits, & donna pour cet effet au Duc de Nemours, la survivance du Gouvernement de Lyon dont le Duc de Mayenne prit possession en 1588, en son nom. Le Duc de Nemours se trouva alors aux Etats assemblez à Blois, & aussi tôt que le Duc de Guise eut été massacré, il fut mis en prison. Mais peu de tems après, & avant qu'on pût le transférer à Amboise, il trouva moyen de s'échapper en habit de Marmiton. Il vint à Paris, où l'on regarda sa delivrance comme un miracle. Il alla ensuite dans le Lyonnois & tâcha de lever des troupes pour le Duc de Mayenne, à qui il amena 3000 hommes avant la bataille d'Arques dans laquelle il se trouva. Lorsque Henri IV alla devant Paris, le Duc de Nemours fut envoyé au secours de la ville. En 1590, il se trouva dans la bataille d'Ivry & s'y distingua fort. Après la perte de cette bataille, le Duc de Mayenne le pria d'aller à Paris & de veiller sur le parti Espagnol. Lors donc que le Roi se prépara pour former le siége de Paris, le Duc de Nemours fut nommé Gouverneur de cette ville, tant sur l'avis du Duc de Mayenne, que sur la grande confiance que les Bourgeois de Paris avoient en lui. Il montra alors beaucoup de vigilance & d'adresse, sur tout en retenant dans le devoir une Bourgeoisie qui souffroit une misere extréme. Le Roi tâcha de le gagner par des promesses, ou en lui offrant sa sœur en mariage, mais rien n'ébranla le Duc de Nemours. Après le siége levé, on vit naître une grande dissension entre lui & le Duc de Mayenne, qui crut que la grande autorité que Nemours s'étoit aquise, nuiroit à la sienne, ce qui l'engagea à s'opposer à tous les desseins du Duc de Nemours. Il lui refusa entre autres le Gouvernement de Normandie & le rebuta par là si fort, que Nemours quitta entiérement la Ligue. Il en détacha aussi plusieurs de ses amis, & tâcha de se rendre souverain dans le Lyonnois & quelques autres Provinces voisines. Le Duc de Savoye, qui ne demandoit pas mieux que de profiter de la mesintelligence, s'unit à lui. Le Duc de Nemours s'empara de diverses places en Auvergne & en Dauphiné, & entre autres de *Vienne*. Il comptoit même d'emporter la Couronne dans l'assemblée de la Ligue tenue à Paris en 1593; mais le coup lui manqua. Le Duc de Mayenne excita cependant une rebellion à Lyon contre le Duc de Nemours, ce qui lui étoit d'autant plus facile, que Nemours avoit fort mécontenté la Noblesse & la Bourgeoisie. Il eut le malheur d'être mis en prison à Pierre-Encise, après quoi la ville de Lyon se rendit au Roi, dont de Nemours devint ainsi le prisonnier. Après dix mois de prison il trouva encore moyen de se sauver. Il assembla aussi-tôt ses Adhérans, & le Duc de Savoye lui envoya 3000 Suisses, avec lesquels il tâcha de se maintenir dans Vienne, esperant de reconquérir aussi la ville de Lyon. Mais les troupes du Roi tombérent trop tôt sur lui & l'enfermerent dans Vienne, ce qui determina les Suisses à l'abandonner. Il se vit ainsi obligé d'aller joindre le Connétable de Castille, qui étoit alors en Italie. Pendant son absence, Disimieu, son intime confident, à qui il avoit remis la garde du *Pipet* principal Château de Vienne, trouva à propos de rendre la ville au Roi. Cette démarche causa au Duc de Nemours un chagrin si cuisant, qu'il en mourut à son Château d'Annecy en Savoye où il s'étoit fait transporter en 1595, après avoir perdu beaucoup de sang pendant plusieurs mois, tant par le nez que par la bouche. C'étoit un Seigneur courageux, vigilant, laborieux, sobre & assidu, mais dont l'orgueil insupportable ternissoit le reste de ses vertus. Il mourut âgé de 28 ans. Le Marquis de Saint-Sorlin son frére lui succéda dans le Duché de Nemours & autres terres, & peu après conclut son traité avec le Roi. * De Thou. Mézeray. Brantôme, *Capit. Franc. tome* 3. Guichenon, *Histoire de Savoye.*

COMTE d'ARTOIS.

CHARLES d'ARTOIS, Comte d'Eu, Pair de France, &c. Lieutenant Général en Normandie & en Guienne, étoit fils de PHILIPPE d'Artois, & de *Marie* de Berry. En 1415, il fut pris à la funeste bataille d'Azincourt, & conduit en Angleterre, d'où il ne revint que vint-trois ans après. En 1438, il suivit en diverses expéditions, le Roi Charles VII, qui le fit Pair de France en 1458. Le Roi Louïs XI, donna le Gouvernement de Paris en 1465, à ce Prince qui mourut le 25 juillet de l'an 1472, sans postérité. *Voyez* ARTOIS.

COMTE de FLANDRE.

CHARLES de DANEMARCK, surnommé *le Bon*, Comte de Flandre, fils de saint CANUT, Roi de Danemarck, & d'*Alix* de Flandre, fille de *Robert* dit *le Frison*, Comte de Flandre, succéda l'an 1119, à son cousin *Baudouin* VII, dit *à la Hache*. Il vécut saintement, & fut tué à Bruges dans l'église de saint Donatien le premier mars 1127. Gautier Archidiacre de Térouanne, composa sa Vie, que le Pére Sirmond fit imprimer l'an 1615, avec celle du Pape Léon IX. Ordéric Vitalis parle aussi de lui. Il ne laissa point d'enfans de *Marguerite* de Clermont son épouse, qui prit une seconde alliance avec *Thierry* d'Alsace, aussi Comte de Flandre.

MARKGRAVES de BADE.

CHARLES I, Markgrave de Bade, fils de Jacques & de Catherine de Lorraine. Son frére Bernard étant mort dans le célibat & en odeur de ſainteté en 1459, *George*, *Marc* & *Jean* ſes trois autres fréres lui laiſſérent tout le païs, de peur que de nombreux partages ne diminuaſſent trop le luſtre de la Maiſon. *George* fut enſuite Evêque de Metz ; *Marc* fut Chanoine de Strasbourg ; & *Jean*, Electeur de Tréves. Charles, comptant peut être trop ſur l'Empereur Frédéric III, ſon beau-frére, prit le parti d'Adolphe de Naſſau, Electeur de Mayence, contre *Diether*, Comte d'Iſenbourg, qui avoit éte dépoſé du même Electorat par le Pape. Frédéric *le Victorieux*, Comte Palatin du Rhin, ſoutint au contraire le parti de Diether. Il eſt vrai que Charles n'en vint juſques là que pour ſe conformer aux Bulles réitérées du Pape & aux différens reſcripts de l'Empereur. Bref, le Markgrave de Bade, ſon frére George Evêque de Metz, & Ulric Duc de Wirtemberg, après avoir ravagé pendant quelque tems les environs d'Heidelberg, avec une petite armée de 1000 chevaux & de 10000 fantaſſins, détachérent leur cavalerie de l'infanterie, traverſérent le païs & le brûlérent ; mais ils tombérent malheureuſement dans une embuſcade entre le Rhin & le Neckre. Le Comte Palatin fondit ſur eux avec 4000 hommes & les battit à platte couture. Charles, George & Ulric furent pris & n'obtinrent leur liberté qu'en bien payant : car quoique l'Empereur eût ordonné cette exécution, il ne voulut cependant point s'intéreſſer pour les priſonniers. Le Markgrave Charles paya 100000 florins, & mourut en 1475. Son épouſe fut *Catherine*, fille d'*Erneſt*, Duc d'Autriche, & ſœur de l'Empereur Frédéric III. Il en avoit eu trois fils, *Albert*, qui fut tué au ſiége de Damm en Flandre en 1488 ; *Frédéric*, qui fut Evêque d'Utrecht & mourut en 1517 ; *Chriſtophle*, qui ſuccéda à ſon pére dans le gouvernement. * Murii *Chron. l.* 29. *p.* 332. Æneas Sylvius, *German. apud Schard. c.* 38. *p.* 262. Æneas Sylvius, *de ſtatu Europæ ſub Frider. III. c.* 34. Tritheme, *Hiſt. Belli Bavar. apud Freher. tome* 2. Munſter, *Coſmograph. l.* 5. Spener, *Sylloge Geneal. Hiſtor. p.* 623. Schurtzfleiſch, *de Reb. Badenſ.* Imhof, &c.

CHARLES II, Markgrave de Bade, fils d'Erneſt, dont la branche de Dourlach eſt ſortie, naquit le 24 juin 1529. Il profeſſa la Confeſſion d'Ausbourg en 1556, & commença à réformer les Egliſes de ſon païs, en publiant un Ecrit par lequel il démontra la néceſſité & l'utilité de cet Ouvrage. Il ſe ſervit pour cela ſur tout des avis de *Simon Sulzer*, Miniſtre à Bâle, de *Jacques-André*, & de *Jacques Heerbrands*. Il transféra ſa réſidence de Pfortzheim à Dourlach, où il avoit fait bâtir un beau château. En 1570, il accompagna la Princeſſe Elizabeth, fille de l'Empereur Maximilien II, qui étoit promiſe avec Charles IX, Roi de France. Il mourut le 23 mars 1577. Il avoit d'abord épouſé en 1551, *Kunegunde*, fille de *Caſimir*, Markgrave de Brandebourg-Anſpach. Elle mourut en 1558, & laiſſa un fils nommé Albert, qui mourut auſſi en 1574. Il épouſa enſuite *Anne*, fille de *Rupert*, Comte Palatin du Rhin, de Veldentz, & de Lutzelſtein, & en eut trois fils & cinq filles. Voici les noms des fils, 1. *Erneſt-Frédéric* ; 2. *Jacques* ; 3. *George-Frédéric*, qui eut lignée. * Pantaleonis *Proſopograph. partie* 3. *p.* 493. De Thou, *l.* 19. & 46. Spéner, *Sylloge Hiſtor. Geneal.* Imhof, *Notit. Procer. l.* 4. *c.* 8. *n.* 27. & *ſuiv.*

CHARLES-MAGNE, Markgrave de Bade, fils de Frédéric V, de Bade-Dourlach, & de Barbe de Wirtemberg, naquit en 1621. Il ſervit la Couronne de Suéde, & fut fait priſonnier en 1641, par Piccolomini, Général de l'Empereur. Il mourut étant Lieutenant Général-Feld-Marechal, en 1658. Il avoit épouſé *Marie-Julienne*, Comteſſe de Hohenloe-Schellingsfurſt, & en eut, 1. *Charles Frédéric*, qui fut fort ſavant. Il changea de Religion à Rome en 1671, & ſervit enſuite l'Empereur avec beaucoup de diſtinction. Il mourut à Bâle en 1677, âgé de 56 ans, étant Chevalier de Malthe. 2. *Charlotte Sophie*, qui fut épouſe d'*Emicon*, Comte de Leiningen-Dachsbourg. * Schurtzfleiſch, *Diſſertat. de Rebus Badenſ.* Imhof, *Notit. Procer. Imp. l.* 4. *c.* 8. §. 12. Spéner, *Sylloge Hiſt. Geneal. p.* 638. Puffendorff, *Schwed. Kriegs-Geſchichte*, &c.

DUC de CLEVES.

* CHARLES-FRÉDÉRIC, fils de Guillaume, Duc de Juliers, de Cléves & de Bergen, & de Marie fille de l'Empereur Ferdinand II, naquit le 28 avril de l'an 1555. Il avoit d'excellentes qualitez. Après avoir demeuré trois ans à la Cour de Maximilien II, il alla à Rome dans l'année du Jubilé, & fut parfaitement bien reçu du Pape Grégoire XIII. De là il alla à Naples pour y ſatisfaire ſa curioſité pour les Antiquitez, & revenant à Rome il fut attaqué d'une fiévre qui le coucha dans le tombeau le neuviéme février de l'an 1575. Pighius qui l'accompagna dans ſes voyages de Rome & de Naples, a écrit la Vie de ce Prince & l'a publiée ſous le titre de *Hercules Prodicius, ſeu Principis juven. Vita & Peregrinatio.* De Thou, *l.* 61. Freherus.

DUCS de MUNSTERBERG & d'OELS.

* CHARLES I, Duc de Munſterberg & d'Oels, fils de *Henri*, & petit-fils de *George* Poggebrach qui poſſéda les Principautez de Munſterberg & d'Oels. Sa mére étoit *Urſule*, fille d'*Albert-Achille*, Markgrave de Brandebourg. Il naquit le quatriéme mai de l'an 1476. Ce Prince étoit un homme d'un grand eſprit, & ce fut pour cette raiſon que *Louis* Roi de Hongrie & de Bohéme, lui donna en 1523, le Gouvernement de ce dernier Royaume. En 1527, il fut fait Gouverneur de toute la Siléſie. Il avoit une forte inclination pour Luther, avec lequel il entretenoit même commerce de lettres. Il ſe plaignit à lui du Pape qui avoit excommunié ſon grand-pére *George* Poggebrach, juſques à la quatriéme génération, pour avoir adhéré à la doctrine des Huſſites, & il l'exhorta à travailler de plus en plus à l'extirpation des abus. Il changea enſuite de ſentimens, & ſe déclara contre les Proteſtans. Il mourut le 13 mai de l'an 1536. Il avoit épouſé *Jeanne*, fille de *Jean*, Duc de Sagan, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entre autres, *Joachim*, Evêque de Brandebourg & de Havelberg, Doyen de la Cathédrale de Breſlau, mort en 1562 ; *Henri*, qui ſuccéda à ſon pére, & qui introduiſit la Religion de Luther dans ſes Etats ; *George*, qui aſſiſta à la Diéte d'Ausbourg en 1530, & qui mourut trois ans après, ſans laiſſer de poſtérité ; *Jean*, Prince d'Oels, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schikfuſius, *Schleſ. Chron. l.* 2. *ch.* 31 & 34. Lucæ *Schleſ. Chron.* Sculteti *Annal. Evang. ad ann.* 1525. Seckendorff, *Lutheran. l.* 1. §. 132. *l.* 2. §. 12.

* CHARLES II, Duc de Munſterberg & d'Oels, fils de *Henri* II, & de *Marguerite*, fille de *Henri*, Duc de Meckelbourg, naquit le 25 avril de l'an 1545, & perdit ſon pére en 1548. A l'âge de quinze ans, on le produiſit à la Cour de Ferdinand I, où il demeura neuf années conſécutives. Il continua ſous le régne de Maximilien II. En 1569, il prit lui même en main l'adminiſtration de ſes affaires, & choiſit Bernſtadt pour le lieu de ſa réſidence. En 1587, l'Empereur l'envoya à Varſovie pour y aſſiſter à l'election d'un Roi de Pologne. En 1564, il marcha avec mille chevaux au ſecours de l'Empereur contre les Turcs, & quatre ans après il fut fait Capitaine Général de toute la Siléſie. Il eut toujours fort à cœur la Doctrine de Luther. Il s'acquitta avec beaucoup d'honneur de la tutelle des Princes de Brieg, auſſi bien que de ſa charge de Général de Siléſie. Il mourut le 28 janv. de l'an 1617. Il épouſa en premiéres noces *Catherine*, fille de *Wenceſlas*, Baron de Berka, de Duba & de Sternberg, & il en eut *Henri-Wenceſlas*, *George*, *Charles*, & *Henri-Wenceſlas* le jeune. Les trois premiers moururent jeunes. Leur mere qui mourut en 1583, apporta à la Maiſon d'Oels les Seigneuries de Sternberg & de Jeſchwitz, ſituées dans la Moravie. La ſeconde femme de Charles fut *Elizabeth-Madeleine*, fille de *George* II, Duc de Brieg, laquelle il épouſa en 1585, & dont il eut pluſieurs enfans, entre autres CHARLES-FRÉDÉRIC qui ſuit. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Schikfuſius, *Schleſ. Chron. l.* 2. *c.* 34. Lucæ *Schleſ. Chron. p.* 1130. &c.

* CHARLES-FRÉDÉRIC, fils du précédent & de ſa ſeconde femme, naquit le 15 octobre de l'an 1593. Il s'attacha à l'étude dans ſa jeuneſſe, & alla à Francfort profiter des leçons de George Paſſelius, Docteur en Juriſprudence Civile & Canonique & Conſeiller. Il accepta dans cette Académie la dignité de Recteur. Après cela il entreprit de voyager avec ſon frére Henri-Wenceſlas. Leur pére étant mort en 1617, ils partagérent la ſucceſſion. Henri-Wenceſlas eut Bernſtadt, & Charles-Frédéric eut Oels en partage ; mais ils poſſédérent en commun les Seigneuries de Sternberg & de Jeſchwitz en Moravie. Les troubles de Bohéme ayant commencé en 1618, la Siléſie y prit part, & leva dans cette vue 6000 hommes de cavalerie & d'infanterie. Charles Frédéric aſſiſta en 1619, à la Diéte de Breſlau, & fut élu l'un des Défenſeurs de la Confédération de Bohéme. L'année ſuivante il fit hommage à l'Electeur Palatin, nouvellement élu Roi de Boheme, & ſe trouva encore à la Diéte de Breſlau. Mais après la bataille de Prague qui fut ſi funeſte au nouveau Roi, l'Electeur de Saxe s'employa à faire rentrer la Siléſie dans les bonnes graces de l'Empereur. Pour cet effet on tint une aſſemblée à Dreſde où fut conclu l'accommodement : après quoi la Confédération fut abolie, & l'Empereur pardonna aux Etats de Siléſie qui lui accordérent trois cens mille francs pour les frais de la guerre. Mais lorſqu'en 1631, les troupes Impériales eurent été battues près de Leiphic, & que l'Electeur de Saxe ſe jetta ſur la Siléſie, Charles-Frédéric prit le parti des Suédois & des Saxons. Cependant en 1635, il fut obligé de ſe ſoumettre à l'Empereur avec lequel il fit ſa paix par le moyen du Roi de Pologne. Depuis ce tems-là, il gouverna paiſiblement ſes Etats, & mourut le 22 avril 1647. Sa premiere femme fut *Anne-Sophie*, fille de *Frédéric Guillaume*, Duc de Saxe & Directeur de l'Electorat de Saxe, & il en eut en 1625, *Marie-Elizabeth*, mariée à *Silvius-Nimrod*, Duc Wirtemberg & de Teck. La ſeconde fut *Sophie-Madeleine*, fille de *Chriſtian*, Duc de Lignitz & de Brieg, de laquelle il n'eut point d'enfans. Et comme ſon frére *Henri-Wenceſlas* ne laiſſa point d'héritiers mâles, on vit par là s'éteindre la ligne maſculine de la famille de Poggebrach, & paſſer dans celle de Wirtemberg les Principautez d'Oels & de Bernſtadt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schleſ. Chron. p.* 1132. &c.

PRINCES de LICHTENSTEIN.

* CHARLES de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jagerndorff, fils de *Herman* IV, Baron de Lichtenſtein & de Felsberg, & d'*Anne-Marie*, fille de *Charles*, Comte d'Ortembourg, naquit en 1569, fut élevé dans la Religion Luthérienne, & embraſſa enſuite la Catholique Romaine. Comme il étoit d'une capacité extraordinaire, l'Empereur Rodolphe II lui confia le Gouvernement de la Moravie, & l'envoya aux conférences de la paix qui ſe traittoit entre les Turcs & la Tranſſilvanie. Matthias, dans la vue de porter ſon frére Rodolphe à ſe déſiſter en ſa faveur du Royaume de Hongrie, donna connoiſſance de ſon deſſein à Charles de Lichtenſtein, qui leva un régiment à ſes propres dépens pour l'employer au ſervice de l'Archiduc Matthias, qui lui engagea pour cela le Duché de Troppau en Siléſie, duquel Charles aquit enſuite la propriété. En 1614, l'Empereur Matthias lui conféra la dignité de Prince, & l'admit dans le Collége des Princes de Siléſie. Dans le commencement des troubles de Bohéme, il fut fait priſonnier par les Bohémiens qui faiſoient des courſes dans la Moravie. Pour ſe tirer de ce pas, il feignit de ſe ranger à leur parti ; mais peu de tems après il ſe rendit à l'armée Impériale commandée par le Comte de Bucquoi, & ſe trouva à la bataille de Vienne le 24 & le 25 octobre. Après avoir donné à l'Empereur, en tout ce qui dépendoit de lui, des preuves de ſa valeur & de ſa fidélité, ce Monarque ne ſe contenta pas de le faire ſon Chambellau, & Con-

feiller Privé, mais il le déclara encore son Lieutenant dans le Royaume de Bohéme, & le chargea du soin de rechercher & de punir ceux qui s'étoient déclarez contre lui. En vertu de cette commission, il fit mourir publiquement le onziéme juin de l'an 1621, le Comte Joachim André Schlik, & plusieurs autres personnes de considération, & fit citer ceux qui s'étoient absentez. Mais l'année suivante, il procura à la Bohéme de la part de l'Empereur une amnistie générale. Dans la même année il fit publier un Edit qui ordonnoit à tous les Ministres Luthériens de quitter leurs eglises, & il contraignit la ville de Prague de mettre des Magistrats Catholiques à la place des Protestans. En même tems on donna aux Jésuites l'Université de Prague, & l'on maltraitta par tout les Luthériens. Une telle conduite porta l'Electeur de Saxe à écrire une lettre à l'Empereur en faveur des opprimez, & Matthias Hoë, Ministre de la Cour, en écrivit de son côté une tres touchante au Prince de Lichtenstein; mais cette démarche n'eut pas le succès que l'on pouvoit en attendre. Lorsque Jean Markgrave de Brandebourg, fut mis au ban de l'Empire, & qu'on l'eut dépouillé de la Principauté de Jagerndorf, l'Empereur en fit présent au Prince de Lichtenstein, à l'exception des Seigneuries d'Oberberg, de Beuten & de Tamowitz. Il étoit animé contre les Protestans, & comme les Luthériens lui firent un jour des plaintes contre les Réformez, il leur répondit qu'il n'étoit pas besoin de les satisfaire sur cet article, puis qu'ils devoient les uns & les autres être bientôt chassez du païs. Il mourut le 12 février de l'an 1627, dans la 58 année de son âge. Il avoit épousé *Anne-Marie*, fille de *Jean* Schembera de Czernahor, Baron de Buschowitz en Moravie, de laquelle il eut *Charles-Eusébe* qui suit; & deux filles, *Anne-Marie*, mariée à *Maximilien*, Prince de Dietrichstein; & *Françoise*; mariée à *Werner*, Comte de Tilly. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schlef. Chron.* Imhof, *N. P. l. 5. c. 12.*

* CHARLES-EUSÉBE fils du précédent, Prince du St. Empire, Régent de la Maison de Lichtenstein, Duc de Silésie, de Troppau & de Jagerndorff, naquit le 12 septembre de l'an 1611. Il étudia sous les Jésuites à Prague, & fut en faveur auprès des Empereurs Ferdinand II & III. En 1639, l'Empereur le fit Capitaine Général de la Silésie. Il se démit de cet emploi en 1641. Il faisoit la plupart du tems sa résidence dans ses terres & mourut le cinquiéme avril de l'an 1684. De son épouse *Jeanne-Béatrix*, fille de *Maximilien*, Prince de Dietrichstein, il eut *Jean-Adam-André*, & trois filles, savoir, *Marie-Eléonor-Rosalie*, mariée en 1666, à *Jean-Sifroy*, Prince d'Eggenberg; *Marie-Thérése*, mariée 1. à *Jacob*, Comte de Lesle, Général de l'Empereur: 2. à *Jean-Balthasar*, Comte de Wagensberg; & *Jeanne-Béatrix*, mariée à *Maximilien-Jaques*, Prince de Lichtenstein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Schlef. Chron. p. 740. &c.*

CHARLES (Jean) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, de Florence, a vécu sur la fin du XV siécle & même au commencement du XVI; car on assure qu'il n'est mort qu'en 1503. Il étoit né en 1425. Il composa divers Ouvrages Historiques, & sur tout les Vies de quelques Hommes Illustres. * Léandre Alberti. Vossius, *des Historiens Latins.* Echard, *Script. Ord. Præd.*

* CHARLES (Jean) d'Anvers, fit ses études dans les Académies de Louvain, d'Orléans, de Padoue & de Bologne. Dans la 24 année de son âge, & il fut reçu à Padoue Docteur en Droit Civil & Canon. Etant de retour en sa patrie, il embrassa la profession d'Avocat à Malines. Dans la suite, il fut fait Conseiller à la Cour de Frise, puis Procûreur Fiscal, & enfin Sous-Président de la Cour de Malines. Sur la fin de ses jours, il quitta toutes ses charges, pour entrer dans l'Ordre des Fréres Mineurs, mais il mourut dans l'année de son Noviciat. On a de lui, *Rerum a Gasparo Roblesio Frisiæ Præfecto in Frisia gestarum libri quatuor.* * Valère André, *Biblioth. Belgica, p. 476.*

CHARLES de FLAVIGNI, ainsi nommé du lieu de sa naissance, & qui prend la qualité de Chevalier François, publia en 1594, une Histoire des Rois de France de la première & de la seconde race. Cet Ouvrage *in octavo* fut imprimé à Paris chez Michel Sonnius. * Paradin, *Histoire de Bourgogne.* Du Chêne. Chasseneu, &c.

CHARLES VERMANDER. *Voyez* VERMANDER.

CHARLES (le Cap de) Il y a deux Caps de ce nom dans l'Amérique Septentrionale; l'un est sur la côte de la nouvelle Bretagne, à l'entrée occidentale du détroit de Hudson, vis à vis de l'isle de Cumberland; l'autre est sur la côte de Virginie, à l'embouchure de la riviére de Chésapeac, du côté du nord. Il y en a encore un troisiéme moins connu, à la pointe de l'isle de Cumberland, qui joint la côte occidentale de cette isle avec la méridionale. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARLESFORT, Colonie & Fort nouveau des Anglois, situé au fond de la Baye de Hudson vers le midi: cette Colonie n'a que fort peu d'Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHARLESFORT ou CHARLEFORT, en Anglois CHARLESTOWN, ville de l'Amérique Septentrionale dans la Caroline, dans la partie méridionale de ce païs, sur la Mer du Nord, sous le 33 degré de latitude.

CHARLESSTRAIGT, Détroit de la Mer du Nord, qui est entre la pointe septentrionale de l'isle de Terre-neuve, & l'orientale de la nouvelle Bretagne. Il porte le nom de Charles II, Roi d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARLESTOWN ou CARELSTOWN, ville que les Anglois ont bâtie dans la Barbade, l'une des Antilles, & à laquelle ils ont donné le nom du Roi Charles II. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARLESTOWN, ville d'Irlande. *Voyez* CHARLEVILLE.

CHARLESTOWN, ville de la Caroline. *Voyez* CHARLESFORT.

CHARLETON. *Voyez* CHARLTON.

CHARLEVAL (Jean-Louis-Faucon-de-Ris, Seigneur de) étoit neveu, frere & oncle de Messieurs de Faucon-de-Ris, trois premiers Présidens successivement du Parlement de Normandie. Cette Maison est originaire d'Italie, & vint s'établir en France du tems de la Reine Catherine de Medicis, avec d'autres familles qui se sont aggrandies & rendues illustres dans le Royaume. M. de Charleval étoit d'une si foible complexion, qu'on ne croyoit pas qu'il dût vivre; cependant par son bon regime, il prolongea ses jours jusqu'à quatre-vints ans. La nature, qui lui avoit donné un corps si délicat & si bon tout ensemble, lui avoit formé l'esprit de même. Il aima toute sa vie les Belles Lettres passionnement, & les posséda avec jalousie, ne se communiquant pas facilement à tout le monde. Les Gens de son tems les plus polis chérissoient sa personne, & recherchoient la douceur de son entretien. La plupart lui ont donné des louanges. Sarrazin entre autres, l'a immortalisé, dans le fameux Sonnet d'Adam & d'Eve. Scarron, qui étoit ami particulier de M. de Charleval, disoit, parlant de la delicatesse de son esprit & de son goût, que les Muses ne le nourrissoient que de blanc-manger & d'eau de poulet. Desoccupé de toutes choses, excepté des soins d'un grand amour propre, il demeura toujours illustre paresseux & sans emploi. Sur la fin de ses jours il se repentit d'une si grande negligence pour l'avancement de sa fortune, qu'il auroit pu rendre meilleure, en s'evertuant davantage. Il écrivoit poliment & avec beaucoup de finesse en vers & en prose. Le Recueil de ses lettres & de ses Poësies est tombé après sa mort, entre les mains de M. le premier Président de Ris son neveu; mais ce Magistrat n'a point voulu enrichir le public de si beaux Ouvrages, s'imaginant peut-être que le nom d'Auteur joint à celui de Charleval, seroit une tache dans sa famille. *Voyez* FAUCON. * De Vigneul-Marville, *Melange d'Histoire & de Litterature, tome 1. p.* 230.

* CHARLEVAL, bourg de France en Normandie. Il est dans le Vexin Normand à l'est-sud-est de Rouen, dont il est éloigné de près de quatre lieues. Il est sur la petite riviére d'Andelle.

CHARLEVILLE, en Anglois, *Charlestown*, est la ville la plus septentrionale du Comté de Corke dans la Mommonie en Irlande, sur les frontiéres du Comté de Limerick. * *Diction. Anglois.*

CHARLEVILLE, en Latin, *Carolopolis*, ville de France dans le Rhételois, en Champagne, est située sur la Meuse, à quatre lieues au dessous de Sedan, entre Mésiéres & Rocroy. C'étoit autrefois un bourg, dit Arches, où Charles de Gonzague, Duc de Nevers & de Mantoue fit bâtir une ville très-agréable, à laquelle il donna son nom, & qu'on a depuis fortifiée réguliérement. Vis à vis, de l'autre côté de la riviére, est situé le Mont-Olympe, où l'on voit les ruïnes d'un vieux château, qu'on croit avoir éte un temple des Payens. Le Duc de Mantoue en est Souverain; mais les portes, les murailles & le Mont-Olympe sont au Roi de France. On en a rasé les fortifications en 1686.

CHARLIER, (Gilles) connu sous le nom d'*Ægidius Carlerius*, né à Cambray. Après avoir fait ses études au College de Navarre à Paris, & y avoir expliqué le Mâitre des Sentences avec réputation, en 1414, il reçut le bonnet de Docteur en Théologie, & fut élu l'an 1431, Doyen de l'église de Cambray. Gilles Charlier, vécut très-longtems, & mourut Doyen de la Faculte de Théologie de Paris en 1472. * Le Mire, *in Auct. Script. Eccl.* M. Du Pin, *Bibliothéque Ecclésiastique du XV siecle. Voyez* aussi CARLER mis abusivement pour *Charlier.*

CHARLIER, (Jean) connu sous le nom de GERSON, Docteur, Chanoine & Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris, à été l'un des plus grands hommes de son tems. Il fut appellé Gerson, du nom du village où il prit naissance, dans la Champagne près de Rheims, le 14 décembre de l'an 1363. Son pére s'appelloit *Arnoul* Charlier, & sa mére *Elisabeth* de la Chardeniére. Il vint étudier à Paris, au Collége de Navarre. Après y avoir fait ses Humanitez, il etudia la Philosophie sous Pierre Dailly, depuis Cardinal, & sous Gilles Des-Champs. Dans le tems qu'il n'étoit encore que Bachelier, il fut choisi pour être du nombre des Députez que l'Université envoya à Clément VII, sur l'affaire de Jean de Montesson. Il prit le bonnet de Docteur en Théologie de Paris l'an 1392, & fut nommé Chancelier de l'Eglise & de l'Université de Paris, en la place de Pierre Dailly l'an 1395. Il s'aquitta des fonctions de cette charge avec toute la sagesse possible, dans un tems très difficile, ou il avoit à se menager entre les factions du Duc d'Orleans & du Duc de Bourgogne, & à prendre des mesures pour éteindre le Schisme des Papes. Il fut un des Députez qui furent envoyez en 1406, vers les Papes Gregoire & Benôit. Après son retour, il composa quantité d'Ecrits, sur les moyens d'éteindre le Schisme. Il assista en qualité de Depute de l'Université de Paris au Concile de Pise, & fut un de ceux qui contribuérent le plus à faire déposer les deux contendans, & à faire élire Alexandre V, qu'il congratula de son élection par une harangue solemnelle. Quand il fut de retour en France, il travailla à préparer les matiéres, qui devoient être traitées dans le Concile général, dont celui de Pise avoit ordonné la célébration; mais il se trouva peu de tems après impliqué dans la querelle du Duc d'Orléans, parce qu'il témoigna publiquement les sentimens d'indignation qu'il avoit contre l'action du Duc de Bourgogne, qui avoit fait assassiner le Duc d'Orléans. Les séditieux le cherchérent pour le faire mourir, ou pour le mettre en prison. Il se sauva; mais tous ses meubles furent pillez. Il étoit alors Curé de saint Jean en Gréve. Quand cette tempête fut appaisée, il combattit fortement le livre que Jean Petit avoit fait pour justifier le meurtre du Duc d'Orléans, & les propositions qu'il y avoit avancées, & fit tant qu'elles furent censurées par la Faculté de Théologie de Paris, & par l'Evêque de cette ville l'an 1414, & que le livre fut condamné au feu. Il soutint fortement ces jugemens dans le Concile de Constance, où il assista en qualité d'Ambassadeur du Roi de France, & de Dépu-

té de l'Université de Paris & de la province de Sens. Il eut la principale part à toutes les affaires de doctrine & de discipline, qui furent traitées dans ce Concile, & en fut comme l'ame & la langue. Après le Concile de Constance, il n'osa retourner directement en France, où le Duc de Bourgogne lui auroit fait un mauvais parti. Il s'arrêta quelque tems en Allemagne déguisé en Pélerin; mais enfin il revint à Lyon auprès de son frére, Prieur des Célestins de cette ville. C'est mal à propos que Possevin & quelques autres ont confondu ces deux fréres; le nom commun à tous les deux, a été la cause de cette erreur. Celui dont nous parlons vecut en ce lieu-là, dans la retraite, & dans les exercices d'une vie humble & penitente, instruisant la jeunesse, & y mourut le douziéme juillet de l'an 1429, âgé de 66 ans, & fut enterré dans l'eglise de saint Laurent près de saint Paul, où l'on dit qu'il faisoit le catechisme. Dans le seiziéme siécle il se déclara un parti considerable de Savans, qui ont attribué à Gerson le livre de l'Imitation de Jesus Christ. Nous avons plusieurs éditions des Oeuvres de ce grand homme: trois d'Allemagne, la premiére de l'an 1488, en trois parties; la seconde, de l'an 1499, en quatre parties; la troisiéme, de l'an 1515, divisée comme les precédentes. Les dernieres éditions beaucoup plus achevées sont celles de Paris de l'an 1521 & 1606, l'une & l'autre en deux volumes. M. du Pin, en a donné depuis peu une beaucoup plus ample que les précédentes, imprimée à Anvers en 1706, en cinq tomes *in folio*; dans laquelle les Ouvrages de Gerson sont rangez dans un bel ordre. Le premier tome contient les Oeuvres dogmatiques touchant les Dogmes de la Religion; le deuxiéme, ce qui regarde la Discipline & la Police de l'Eglise; le troisiéme, les Oeuvres morales; le quatriéme, les Commentaires sur l'Ecriture, & d'autres Oeuvres sur différens sujets; & le dernier, tous les Actes, piéces & monumens, qui concernent l'affaire de Jean Petit. On a mis à la tête de cette édition, un Ouvrage intitulé *Gersoniana*, qui contient l'Histoire Ecclésiastique du tems de Gerson, la Vie de Gerson, de Pierre Dailly, & des autres Auteurs contemporains; le dénombrement & la Critique de ses Ecrits, avec une Dissertation sur l'Auteur du livre de l'Imitation de J. C. & un Sommaire de toute la Théologie de Gerson. On trouve aussi dans cette édition des Traitez de Pierre Dailly, de Jean de Courte-Cuisse, & d'autres Théologiens du tems de Gerson, qui n'avoient point encore été publiez. Gerson a été grand defenseur de l'autorité du Concile général, très-zelé pour la réforme, sage & prudent dans sa conduite, inflexible dans la défense de la vérite, & a joint à la science Théologique, beaucoup de piété & de dévotion. Les Ouvrages qu'il a travaillez sont assez bien écrits; mais il y en a plusieurs qui sont composez d'un stile familier & négligé. * *Histoire de l'Université de Paris.* Pierre Schot. Trithéme. Possevin. Bellarmin. Le Mire. Sponde. La Croix-du-Maine. Jean du Bouchet s'est trompé, mettant dans les Annales d'Aquitaine sa mort sous l'an 1432. L'Epitaphe de Gerson témoigne le contraire. Elle étoit en ces termes,

Magnum parva tenet virtutibus urna Johannem,
Præcelsum meritis, Gerson *cognomine dictum.*
Parisius sacræ Professor Theologiæ
Claruit, Ecclesiæ qui Cancellarius anno
Milleno Domini centum quater atque vigeno
Nono, luce petit superos Julii duodena.

Du Pin, *Gersoniana.*

CHARLIEU, bourg du Comté de Charollois en Bourgogne, dans le diocése de Mâcon. C'étoit autrefois une Abbaie que les Auteurs Latins ont nommée *Carilocus* & *Carus locus*, différente d'une autre de ce nom dans le diocése de Mâcon. Ce n'est aujourd'hui qu'un Prieuré conventuel. Anscheric, Archevêque de Lyon, Gérald de Mâcon ou plutôt Léobalde son successeur, s'il est vrai que Gérald mourut l'an 912, & Odilard de Saint-Maurienne y célébrérent un Concile l'an 926, pour essayer de rétablir les lieux Saints, ruinez par les Voleurs & les impies. On y ordonna de relever neuf églises. * *Conciles, tome* 9.

CHARLIS. *Voyez* CHAILLY.

* CHARLOIS ou CHARLOOS, est le nom d'un village de la Hollande méridionale, sur la rive gauche de la Meuse, au midi de Delft & vis à vis de Delfshaven.

CHARLOTTE, Reine de France, fille de *Louis* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, fut fiancée à *Frédéric* de Saxe; mais ce mariage ne se consomma point. Elle épousa *Louis* XI, alors Dauphin, & eut en dot deux cens mille écus d'or, & dix mille écus d'or de douaire, assignez sur les Comtez de Valentinois & de Diois. Le Roi eut d'elle trois fils, dont il ne resta que CHARLES VIII, son successeur; & trois filles, 1. *Louise* morte en bas âge; 2. *Anne* mariée l'an 1474, à *Pierre*, Sire de Beaujeu; 3. la B. *Jeanne* de France, épouse de *Louis* Duc d'Orléans, Duchesse de Berry & Fondatrice des Religieuses de l'Annonciade. Cette Reine mourut sur la fin de l'an 1483, & est enterrée dans l'église de Notre-Dame de Cléry près d'Orléans auprès du Roi son époux.

CHARLOTTE de BOURBON, Reine de Chypre, étoit fille de *Jean* de Bourbon, I. du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine* de Vendôme. On assure que c'étoit une des plus belles, & des plus sages Princesses de son tems. Elle fut mariée le deuxiéme août 1409, à *Jean*, II. du nom, Roi de Chypre, où elle alla en 1411, & fut mére de *Jean* III, pere de CHARLOTTE, qui suit.

CHARLOTTE, fille de JEAN, III. du nom, Roi de Chypre, de Jerusalem & d'Arménie; & d'*Héléne* Paléologue, fille de *Théodore* Despote de la Morée, étoit une Princesse de grande piété. Elle fut mariée premiérement à *Jean* de Portugal, Duc de Coïmbre, fils de *Pierre*, aussi Duc, & d'*Isabelle* d'Aragon; mais ce Prince étant mort peu après en 1457, elle épousa en secondes noces *Louis*, Duc de Savoye, Comte de Genéve, second fils de *Louis* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, sœur de *Jean* III. Son pére mourut dans le tems qu'on traitoit de ce mariage, & elle fut couronnée à Nicosie Reine des trois Royaumes en 1458. En revenant de l'église, la haquenée sur laquelle on l'avoit mise s'étant cabrée, la couronne lui tomba de dessus la tête; ce qui fut pris pour un fâcheux augure. En effet, Jacques, bâtard que le Roi Jean avoit eu de Marie Patra, & qu'il avoit destiné à l'Eglise, en lui faisant prendre l'Ordre de Soudiacre, prit les armes contre elle, & par le secours du Soudan Mélec-Ella, la chassa du Royaume. Ainsi cette Princesse ayant perdu toute espérance de rentrer dans ses Etats, après l'avoir tenté inutilement, se retira en Savoye, puis à Rome; où elle fit donation du Royaume de Chypre à Charles Duc de Savoye son neveu, en présence du Pape & de plusieurs Cardinaux. Elle mourut en cette même ville, de paralysie, l'an 1487. * Æneas Silvius, *en l'Asie, c.* 97. *&* *l.* 7. *des Comment.* Etienne de Lusignan, *Hist. de Chypre.* Guichenon, *Hist. de Savoye, &c.*

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Louis* I, Comte de Montpensier, fut mariée en 1468, à *Wolfart* de Borselle, Seigneur de Ter Vére en Zélande.

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Jean* II, Comte de Vendôme, épousa en 1489, *Engelbert* de Cléves, Comte de Nevers. Etant veuve, elle se fit Religieuse à Fontevrault, où elle mourut en 1520. Divers Auteurs ont travaillé à son éloge.

CHARLOTTE DE BOURBON, fille de *Louis* II, Duc de Montpensier, fut Abbesse de Jouare, d'où elle sortit en 1572, pour se retirer en Allemagne chez Frédéric II, Comte Palatin du Rhin, où elle embrassa la Religion Réformée. Depuis elle fut mariée à *Guillaume* de Nassau, Prince d'Orange. Elle fut tellement saisie de peur, en apprenant que le Prince son mari avoit été blessé par un certain Jean de Jauréguy, qu'elle tomba dans une fiévre chaude, dont elle mourut à Anvers le sixiéme mai 1582.

CHARLOTTE, nom de plusieurs autres Princesses. *Voyez* l'article de leurs familles.

* CHARLOTTENBOURG, maison royale que Frédéric I, Roi de de Prusse a fait bâtir à un mille de Berlin sur la Sprée, & à laquelle il a donné le nom de la Reine son épouse qui s'appelloit *Sophie-Charlotte.* Ce lieu s'appelloit auparavant *Lutzenbourg.* On a commencé à y bâtir uue petite ville.

* CHARLTON (Gautier) naquit à Sheptonmalet dans le Comté de Sommerset, en Angleterre, le deuxiéme février 1619, de Gautier Charlton Recteur de l'Eglise de ce lieu. Il fut reçu au Collége de la Madelaine à Oxford, l'an 1635, & il y fit de grands progrès dans la Philosophie, sous la direction de Jean Wilkins qui fut depuis Evêque de Chester. Son Cours fini, il se tourna du côté de la Médecine, & fut reçu Docteur en cette Faculté, au mois de février 1642. Peu de tems après, le Roi Charles I, qui le connoissoit, le mit au nombre de ses Médecins ordinaires. Lorsque le parti de ce Prince commença à avoir du dessous, il se retira à Londres, où il pratiqua la Médecine, & fut aggrégé au Collége des Médecins. Après le rétablissement du Roi Charles II, il fut fait Membre de la Société Royale de Londres, & on l'élut le 30 septembre 1689, Président du Collége des Médecins, dignité qu'il remplit jusqu'à l'année 1691. Il se retira ensuite dans l'Isle de Jersey, où il étoit en 1695. Il y a apparence qu'il mourut peu de tems après, puisqu'on n'a plus depuis entendu parler de lui. Il a composé plusieurs Ouvrages, mais le Bibliothécaire d'Oxford prétend qu'ils ne lui ont pas couté beaucoup, puisqu'il les a tirez la plupart de différens Auteurs. Les uns sont en Latin & les autres en Anglois. Les Latins sont, *Spiritus Gorgonicus vi sua saxipara exutus, sive de causis, signis & sanatione lithiaseos; Oeconomia Animalis, novis Anatomicorum inventis, indeque desumptis Modernorum Medicorum Hypothesibus Physicis superstructa & mechanice explicata; Exercitationes Pathologicæ, in quibus morborum pene omnium natura, generatio & causæ ex novis Anatomicorum inventis sedulo inquiruntur; Disquisitiones duæ Anatomico Physicæ, altera, Anatome pueri de cœlo tacti, altera de proprietatibus Cerebri humani; Onomasticon Zoicon plerorumque animalium differentias & propria nomina pluribus linguis exponens; De Scorbuto liber singularis, cui accessit Epiphonema in Medicastros; Oratio Anniversaria, in Commemorationem Beneficiorum a Doctore Harvey aliisque præstitorum; Inquisitio Physica de causis Catameniorum, & Uteri Rheumatismo, in qua probatur sanguinem in animali fermentescere nunquam; Gulielmi Novicastrensis Vita.* Les Anglois sont, *Les Ténébres de l'Athéisme dissipées par les lumiéres de la raison; Les Femmes Ephésiennes & Cimmeriennes*, ou *deux exemples remarquables de la puissance de l'Amour & de la Force de l'esprit; L'immortalité de l'ame demontrée par des raisons naturelles, L'Histoire naturelle de la nutrition, de la vie & du mouvement volontaire, contenant toutes les nouvelles decouvertes des Anatomistes; le Caractére de Charles II, Roi d'Angleterre; Chorea Gigantum*, ou, *les plus fameuses Antiquitez de la Grande Bretagne*, vulgairement appellée *Stoneheng; Deux Discours Philosophiques, 1. touchant les différens esprits des hommes, 2. Le Mystére des Cabaretiers*, ou *Discours sur les différens défauts du vin, & sur les manieres d'y remédier qui sont à présent en usage; L'Histoire naturelle des Passions; Recherches sur la Nature humaine, contenues en six leçons Anatomiques; Harmonie de la Loi naturelle & de la Loi divine positive; Trois Paradoxes, 1. sur la Cure magnétique des blessures, 2. sur la production du tartre dans le vin, 3. Sur l'Image de Dieu dans l'Homme; Les Erreurs des Médecins touchant les fluxions, appellées* Deliramenta Catarrhi; *La Morale d'Epicure; La Vie de Marcellus.* * Le P. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome* 18. *p.* 210, *& suiv.*

* CHARLUS, nom d'un Fort en France dans la Haute Auvergne, vers les confins du Limosin. Il est à peu près au nord-nord-est d'Orilhac, dont il est éloigné de huit à neuf lieues.

CHARMES, petite ville de Lorraine, en Latin *Charmæ.* Elle est située sur la Moselle, dans le Bailliage de Vauge, à trois lieues de Mirecourt du côté de l'Orient, à six de Nancy, & à neuf

neuf ou dix de Toul. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHARMES magiques. *Voyez* PHYLACTÉRES.

* CHARMEY, village de Suisse dans le Canton de Fribourg. Il est remarquable par une fontaine de soufre qui s'y trouve. Quand on y jette un bâton, il se couvre de soufre, & si l'on le met à la flamme, il prend d'abord feu, & jette une odeur de soufre. Ce village porte en Allemand le nom de Galmis.

* CHARMI, quatriéme fils de Ruben, Chef de la famille des Charmites. * *Exode, ch. 6. v. 13,* & dans la Version Flamande, *v. 14. Nombres, ch. 26. v. 6.*

* CHARMI pére d'Achan ou Hacan de la Tribu de Juda. * *Josué, ch. 7. v. 1. & 18.*

CHARMI, un des Gouverneurs de Bethulie. *Voyez* CHARMIS.

CHARMIDAS, fils d'Euthys, Capitaine Lacédémonien fut envoyé dans l'isle de Cypre sous le régne d'Alcamène, Roi de Sparte, vers la cinquiéme Olympiade, & 760 ans avant J. C. pour y calmer une sédition qui s'y étoit élevée, selon Pausanias, *in Laconicis.* Diogéne Laërce parle d'un CHARMIDAS dans *la Vie de Socrate,* & Thucydide, *au l. 1.* Pline fait aussi mention, *au l. 7. c. 24,* d'un CHARMIDAS ou CHARMADAS, dont la mémoire étoit excellente, le nom duquel quelques Savans substituent à celui de Carnéade, que l'on trouve dans Cicéron, 1. *Tusc.* & dans Quintilien, *Institut. Orator. l. 11. c. 2. De Memoria.* Macrobe, *Saturnal. l. 7. c. 1.*

CHARMIDE. *Voyez* CHARMIDAS.

* CHARMIS, un des Gouverneurs de la ville de Béthulie du tems qu'elle fut assiégée par Holoferne, & délivrée par Judith. Il étoit fils de Michel. Judith l'envoya querir avec les autres Gouverneurs, & les censura de ce qu'ils avoient promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevoient du secours. * *Judith, ch. 6. v. 11: ch. 8. v. 9.*

CHARMIS, Médecin de Marseille, vivoit du tems de Néron, peu de tems après J. C. & condamnoit la méthode ordinaire que pratiquoient les Médecins, entre autres l'usage des bains chauds, ausquels il préféroit en tout tems, & même en hiver, le bain d'eau froide. * Pline, *l. 29. c. 1.*

* CHARMOIS (Martin des) Seigneur de Lauré, homme d'esprit & d'une grande capacité, s'est signalé en France dans la Peinture. Sa passion pour la Peinture & pour la Sculpture lui a fait pénétrer les secrets les plus cachez de ces deux beaux Arts, & quoiqu'il ne fût ni Peintre ni Sculpteur de profession, cependant son penchant le portoit à se servir du pinceau & du ciseau. Il a été comme le Fondateur de l'Académie de Peinture, autorisée & érigée en France par Louïs XIV.

CHARMUS, Poëte de Syracuse. Il avoit accoutumé, dans les festins, de faire des vers à l'occasion de chaque mets que l'on portoit sur la table. Clearque Disciple d'Aristote ayant fait un Corps des Poësies de Charmus leur donna le titre de *Dipnologie,* ou de Discours de table. Athénée rapporte que les Habitans de Messine, honorérent ce Poëte de leur estime, à cause des agrémens de son esprit. * Ragusæ *Elogia Siculorum, &c.*

CHARNACÉ, (Hercule, Baron de) fut Ambassadeur de Louïs XIII, Roi de France, auprès de Gustave Roi de Suéde, auprès des Etats Généraux, & ailleurs. Il étoit créature du Cardinal de Richelieu, & aussi brave Soldat, que bon Négociateur. Il fut tué en 1637, au siége de Breda, à la tête du Régiment qu'il commandoit au service des Etats, quoiqu'il fût pour lors Ambassadeur auprès d'eux. Charnacé fut le premier qui donna le titre *d'Altesse* au Prince d'Orange Henri Frédéric, qui n'étoit auparavant traité que d'Excellence. A ce nouveau titre Louïs XIII, joignit un collier de perles de quarante à cinquante mille écus pour la Princesse sa femme, qui depuis ne laissa pas d'entrer dans les intérêts d'Espagne : ce qui fit dire à un Ministre étranger, que le Cardinal de Richelieu avoit cru mener la bête par la bride, mais qu'elle avoit rompu son licou. Henri Frédéric envoyant faire excuse à Charnacé de n'avoir pas exécuté, à cause du vent & de la marée, une entreprise, dont ils étoient convenus ensemble, l'Ambassadeur répondit en colére, *qu'en France on ne connoissoit ni vent ni marée.* Durant le siége de Breda, Charnacé priant un jour instamment Henri Frédéric de se retirer, *si vous avez peur,* lui dit le Prince, *vous le pouvez faire.* L'Ambassadeur piqué de cette réponse, qui lui sembla être un reproche de lâcheté, monta aussi-tôt à la tranchée, & un moment après tomba mort d'une mousquetade reçue dans la tête. Sa femme, Jeanne de Brezé, proche parente du Maréchal de ce nom, étant morte quelques années avant lui, il la fit embaumer précieusement, & porter devant lui dans tous ses voyages. * Aubéry, *Histoire du Cardinal de Richelieu.* Bayle, *Dict. Crit.* Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CHARNI. *Voyez* CHARNY.

CHARNIE, petit Païs de France, qui dépend de la Province du Maine. Il est entre le Mans & Mayenne, & a d'un côté la riviére de Mayenne & de l'autre celle de Sarte. Sa longueur est de huit à neuf lieues, & la riviére de Végre le traverse. *Sainte-Susanne,* Baronie & Siége Royal, en est le lieu le plus remarquable, avec l'Abbaïe d'Estevel. Le fond en est fort mauvais à cause de quantité de montagnes, de bois & de Landes. * Davity, *Royaume de France, article du Maine.* Audiffret. Thom. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHARNOCK, Homme de Lettres & Vice-Président au Collége de la Magdeleine d'Oxford, un des Conjurez dans la conspiration qui avoit été formée en 1696, contre la vie de Guillaume III, pour rétablir le Roi Jaques sur le thrône d'Angleterre. L'assassinat devoit se faire le 15 février dans le tems que le Roi revien-droit de Richemont à Londres. La veille, un des Conjurez nommé *Pendergras,* Irlandois & Catholique Romain, découvrit le complot à Mylord Portland, qui en donna incessamment avis au Roi. Plusieurs Conjurez furent arrêtez. Après que cinq témoins eurent déposé, savoir *Porter, la Rue, Pendergras, Boise & Bertram,* Charnock voulut se défendre, en traitant la conspiration de chimérique, & en attaquant les témoins qui, de leur aveu, avoient été tous complices & par conséquent indignes de créance. Les *Jurez* ne laissérent pas de prononcer que Charnock & deux autres complices *King & Keys* étoient coupables du crime de haute trahison. Les prisonniers furent conduits à la Barre, où ils furent condamnez au supplice des traitres, & cette sentence s'exécuta le lendemain à Tiburne. Tous trois avant que de mourir donnérent aux Shériffs leurs Ecrits, dans lesquels ils avouoient l'entreprise de rétablir le Roi Jaques par les voyes de fait & par le soulévement de ceux de leur parti. Charnock reconnoissoit de plus qu'il étoit convenu avec d'autres Conjurez, que pour faciliter cette entreprise ils attaqueroient le Prince d'Orange & ses Gardes, mais il ajoutoit qu'il n'avoit jamais vu d'ordre, ni de commission du Roi Jaques, pour assassiner ce Prince. * Larrey, *Hist. d'Anglet. sur l'année 1696.*

CHARNY, (Géofroy de) Chevalier, servit aux guerres de Languedoc & de Guienne en 1337, sous Raoul Comte d'Eu, Connétable de France, & en 1338, sous ce même Connetable en Flandre, à Lille & à Tournay, & servit le Duc de Normandie & le Roi en toutes ses guerres. Ayant fait une entreprise sur la ville de Calais en décembre 1348, il y demeura prisonnier; mais ayant été mis à rançon, le Roi, lui fit donner douze mille écus d'or pour la payer. Le 31 juillet 1351, il fut établi Lieutenant ou Capitaine Général des guerres de Picardie & des frontiéres de Normandie, & pendant qu'il y demeura, il fit la visite des places, des forteresses & des frontiéres de Flandre. Il fut aussi envoyé en 1355 en Normandie; & la même année, il fut choisi pour porter l'Oriflamme, & il lui fut assigné certaine somme tant pour lui, que pour les Gens d'armes qu'il étoit obligé d'avoir pour l'assister en cet office. Il mourut à la journée de Poitiers le 19 septembre 1356, & ses funérailles furent faites aux dépens du Roi en l'église des Celestins de Paris.

Il descendoit de PONCE de Mont-saint-Jean, Seigneur de Charny & de Chastel-Sansey en partie, vivoit en 1212 & 1228, avec *Sibylle* de Noyers sa femme, fille de *Clairembaut,* Seigneur de Noyers, & d'*Alix* de Brienne, dont il eut 1. HUGUES, qui suit; 2. *Agnès,* mariée à *Hugues,* Seigneur de Cuiseau; & 3. *Elizabeth* de Charny, alliée 1. à *N....* Seigneur de Thil en Auxois: 2. à *Gaucher* de Saint-Florentin, Seigneur de Pacy en Tonnerrois.

II. HUGUES, Seigneur de Charny, de Boucey, &c. vivoit en 1252, avec *Mabile* sa femme, dont il eut 1. JEAN, qui suit; & 2. *Dreux* de Charny.

III. JEAN, Seigneur de Charny, assista le Duc de Bourgogne dans les guerres qu'il eut contre les Flamans, & vivoit en 1352. L'on le croit pére 1. de DREUX, qui suit; & 2. de GÉOFROY, qui continua la postérité *rapportée après celle de son frére aîné.*

IV. DREUX, Seigneur de Charny, vivant en 1325, fut pére de *Guillemette,* Dame de Charny, alliée à *Philippe,* Seigneur de Jonvelle, dont est issue *Agnès* de Jonvelle, Dame de Charny, qui épousa *Philibert,* Seigneur de Baufrémont.

IV. GÉOFROY de Charny, Seigneur de Lirey, Porte-Oriflamme de France, qui a donné lieu à cet article, épousa *Jeanne* de Vergy, Dame de Montfort, de Savoisy, &c. fille de *Guillaume,* Seigneur de Mirebeau, & d'*Agnès* de Durnay, sa seconde femme, dont il eut GÉOFROY, II. du nom, qui suit.

V. GÉOFROY de Charny, II. du nom, Seigneur de Montfort, de Savoisy, de Lirey, commença à servir l'an 1362, sous le Comte de Tancarville, Lieutenant de Roi en Champagne, Bourgogne & Languedoc, étoit Baillif de Caux en 1375 & de Mante en 1388, & vivoit en 1392. Il épousa *Marguerite* de Poitiers, fille de *Charles,* Seigneur de Saint-Vallier, & de *Simone* de Méry, dont il eut pour fille unique, *Marguerite* de Charny, Dame de Montfort, de Savoisy, de Lirey, &c. alliée 1. en 1400, à *Jean,* Seigneur de Baufrémont & de Charny: 2. à *Humbert,* Seigneur de Villiers-Seyssel, Comte de la Roche, morte le septiéme octobre 1460. * Le P. Anselme, &c.

CHARNY, (le Comte de) étoit fils de Gaston Duc d'Orléans, & d'une Demoiselle de Tours, nommée *Louise Roger de Marbeliére* L'Espinay fut cause que Monsieur ne voulut jamais reconnoître Charny pour son fils naturel. Cela n'empêcha pas que Mademoiselle, Souveraine de Dombes, ne le reconnût pour son frére, & qu'elle ne prît soin de son éducation & de sa fortune. Elle l'envoya au service du Roi d'Espagne après la paix des Pyrénées, & ce Roi le recommanda comme tel à son fils *Don Juan,* qui commandoit alors en Estrémadure contre le Roi de Portugal. La lettre est datée de Madrid du 21 novembre 1661. Le Comte mourut en Espagne environ un mois après Mademoiselle, qui par son testament lui continuoit la pension de mille écus qu'elle avoit accoutumé de lui payer tous les ans. Le Roi d'Espagne lui en donnoit une autre de quatre mille croisats, qui a été conservée à deux enfans qu'il a laissez, un garçon & une fille, qu'il avoit eus d'une Dame Espagnole dont on ne dit point le nom à cause de sa haute qualité. Charny n'étoit pas moins abandonné aux femmes que son pére. Une Dame avec qui le Comte entretenoit un grand commerce de lettres à Paris, en avoit plusieurs où il lui mandoit, plus de six mois avant la mort de la Reine d'Espagne, fille de feu Monsieur, qu'infailliblement elle seroit empoisonnée. Cette Dame montra toutes ces lettres à Monsieur, comme c'étoit bien l'intention du Comte; mais Monsieur méprisa tous ces avis, dont il ne reconnut l'importance qu'après la mort de sa fille. * Amelot de la Houssaye, *Mémoires, &c. tome 2.*

CHAROLLES, ville principale ou capitale du Comté de Charollois, est située sur une colline entre les riviéres de Reconce & de Sémence, à dix lieues de la Saône, à quatre de la Loire, & dans un bon terrain. Le château des Comtes de Charollois, est sur la hauteur dans l'enceinte de la ville, qui n'a que 300 pas de long, & 250 de large, mais dans ce petit espace, outre l'église paroissiale de saint Nizier, qui est aussi une collégiale fondée en

1524, par Jean de la Madeleine, Grand Prieur de Cluny, il y a un Prieuré de l'Ordre de ſaint Benoît, des couvens de Religieux du Tiers-Ordre de ſaint François, de Clariſtes, d'Urbaniſtes & de Filles de la Viſitation, un Collége, & un hopital ſervi par des Religieuſes. Il y a auſſi un Bailliage, qui eſt le ſixiéme principal du Parlement de Bourgogne, & qu'on appelle le Bailliage des Cas Royaux; un Bailliage du Comté, qui reſſortit nuement au Parlement; une Châtellenie, ou Juſtice ordinaire de la ville reſſortiſſante au Bailliage du Comté; une Juſtice ſeigneuriale des Eaux & Forêts, qui reſſortit à la Table de Marbre de Dijon, un Grenier à ſel, & une Subdélégation de l'Intendance: de ſorte qu'on y trouve preſque tout ce qu'on remarque dans les villes conſidérables. * Gareau, *Deſcript. du Gouvern. de Bourgogne.*

CHAROLLOIS, premier Comté de la province & des Etats de Bourgogne, & ſixiéme Bailliage de la même province, a onze lieues du nord au midi, ſur huit de large. Il eſt limité à l'orient par le Challonnois & le Mâconois, au midi par le Mâconois & le Brionnois, au couchant par le Bourbonnois & les Bailliages d'Autun & de Montcénis, & encore par celui de Montcénis au nord. Il eſt environné preſque de tous côtez de hautes montagnes, le dedans du païs eſt rempli de collines, & il n'y a que deux ou trois montagnes aſſez élevées. Il produit du froment, du ſeigle, des bois de haute futaye & des taillis; il y a beaucoup d'étangs, dont le poiſſon eſt apporté à Paris, de même que les bois à bâtir & de merrain, par la riviére de Loire & le canal de Briare. Les bœufs gras qu'on y nourrit, ſont diſtribuez dans la même ville, & dans celle de Lyon & de Dijon. Outre Charolles qui eſt la principale ville, il y a encore celle de Paray-le-Monial, les bourgs de Mont-Saint-Vincent, de Toulon-ſur-Arroux, de Perrecy & de Digoin, ces deux ci-renommez par leurs mines de fer. On a parlé de la tenue des Etats du Comté à l'article de BOURGOGNE. Le Charollois devenant un païs ſéparé, fut d'abord une Baronnie du Comté de Challon, dont le domaine particulier étoit le même qu'aujourdhui; mais le Comté de Challon ayant été aquis en 1237, par Hugues IV, Duc de Bourgogne, ce Prince, donna le Charollois par ſon teſtament de l'an 1272, à ſa petite-fille *Béatrix*, fille de *Jean* de Bourgogne & d'*Agnès* de Bourbon. Cette inſtitution héréditaire fut confirmée par un traité du mois d'août de l'an 1279, paſſé par la médiation & en préſence de Philippe *le Hardi*, entre le Duc Robert II, & la même Béatrix, alors épouſe de Robert de France, tige de la Maiſon de Bourbon, & il fut accordé que le Charollois ſeroit tenu en fief du Duc de Bourgogne & de ſes ſucceſſeurs, avec tous les honneurs qui appartiennent à Comte & à Baron. *Jean* ſecond fils de *Robert* & de *Béatrix*, leur ſuccéda dans le Comté de Charollois, & il ne laiſſa qu'une fille, nommée *Béatrix*, alliée à *Jean* I, Comte d'Armagnac, dont le fils *Bernard* d'Armagnac vendit le Comté de Charollois à Philippe *le Hardi*, Duc de Bourgogne. Ses ſucceſſeurs Ducs le conſervérent, & en donnérent le titre à leurs fils aînez. Après la mort du dernier, Louïs XI s'empara du Charollois, qu'il prétendoit réverſible à la Couronne, de même que le Duché de Bourgogne; mais en 1492, Charles VIII le rendit à Philippe d'Autriche, pour le tenir en fief de la Couronne, & depuis il a continué d'appartenir à ſes Deſcendans, Rois d'Eſpagne, juſqu'en 1684, que le Parlement de Bourgogne l'ayant diſcuté par décret ſur le Roi Charles II, ce Prince le vendit à Henri-Jules de Bourbon Prince de Condé, qui en reprit le fief entre les mains du Roi de France. * Gareau, *Deſcription du Gouvernement de Bourgogne.*

CHARON ou CARON, Divinité infernale, que les anciens Payens conſidéroient comme le Batelier des Enfers, ou celui qui y paſſoit les ames, qui étoient obligées de payer une piéce de monnoye pour le paſſage du fleuve Léthé. C'eſt pour cette raiſon que certains peuples avoient coutume de mettre quelque piéce de monnoye dans la bouche des morts, afin qu'ils euſſent de quoi payer ce prétendu péage. Virgile, *Ænéid. l. 6. v.* 298, nous le dépeint fort vieux, mais d'une vieilleſſe verte & réſolue, & fort mélancholique, ayant une barbe négligée, fort touffue, avec un pan d'habit noué vers l'épaule.

Portitor has horrendus aquas & flumina ſervat
Terribili ſquallore Charon, cui plurima mento
Canities inculta jacet; ſtant lumina flamma:
Sordidus ex humeris nodo dependet amictus,
Ipſe ratem conto ſubigit, veliſque miniſtrat,
Et ferruginea ſubvectat corpora cymba,
Jam ſenior, ſed cruda Deo, viridiſque ſenectus.

Properce, *l.* 3. *Eleg.* 17. *v.* 24, en parle comme d'un vieillard d'une mine affreuſe, & d'un regard noir & farouche, qui conduit la barque fatale, dans laquelle chacun doit monter à ſon tour.

Scandenda eſt torvi publica cymba Senis.

L'on en peut encore voir une belle deſcription en ſix vers dans Séneque le Tragique, *dans Hercules Furens Acte* 3. *v.* 765, & dans ſon Oedipe, *Acte* 1. *v.* 166. Euripide en parle auſſi dans ſon Alceſte. Tout le monde connoit l'agréable Dialogue de Lucien, ſur la barque de Charon, traduit avec tous les Ouvrages du même Auteur par Perrot d'Ablancourt. Cette créance ridicule où étoient les Anciens, qu'il falloit payer une piéce de monnoye à Charon, pour le paſſage du fleuve Léthé, peut avoir pour fondement, celui que lui donne Diodore de Sicile. Il dit qu'Orphée voyageant en Egypte, & ayant obſervé que les Habitans d'une certaine ville enterroient les morts dans les tombeaux qu'ils avoient au delà d'un lac, il fit accroire aux Grecs que Charon paſſoit les ames des morts aux Enfers, parce qu'en langage Egyptien les Bateliers ſont nommez *Charons*. Les ames de ceux à qui on n'avoit point donné la ſépulture, devoient errer cent ans le long du fleuve, afin qu'il les paſsât enſuite. *Voyez* pluſieurs Remarques curieuſes là-deſſus dans P. Du Val, *Voyages, tome* 1. * Diodore de Sicile, *l.* 1. *Biblioth. Hiſp. ch.* 92. & Marsham, *ad ſæc. IX.* Lucien, & la plupart des Poëtes.

CHARON, fils de *Pythoclès*, né à Lampſaque, écrivit une Hiſtoire de Perſe en deux livres, qui ſont citez par Plutarque, *in Themiſtocle*, & par Athénée, *l.* 9. L'Auteur de la Deſcription des Olympiades obſerve qu'il floriſſoit ſous la LXXV Olympiade, en quoi il eſt conforme à Suidas, qui ajoûte que l'Ouvrage dont on vient de parler, étoit une Hiſtoire de la guerre que Darius, & après lui Xerxès, avoient faite aux Grecs. Il avoit encore écrit une Hiſtoire ou Deſcription de l'Ethiopie, une autre de la Gréce en quatre livres, & une autre encore de la Lybie ou Afrique, deux livres touchant Lampſaque, quatre du territoire de la même ville, une Chronique des Prytanes ou Princes de Lacédémone, deux livres de l'Origine des villes, trois livres touchant l'iſle de Créte où il rapportoit les loix de Minos, & une Navigation au delà des colomnes d'Hercule. Mais comme Suidas qui donne la liſte de tous ces Ouvrages, ne les avoit pas vus, je ſerois aſſez porté à croire que la plupart ne furent que des parties détachées de l'Hiſtoire des Perſes, ou Charon ſe ſeroit donné la liberté de faire de longues digreſſions, telles qu'on en trouve dans les neuf livres d'Hérodote, qui vécut peu après lui, ainſi que l'obſerve Denys d'Halicarnaſſe, *Epiſt. ad Pomp.* C'eſt ſans contredit cet Auteur que le Scholiaſte d'Apollonius cite, *l.* 2, en parlant des Bébryces, mais le CHARON ami du Poëte qu'il commentoit, & dont il cite les Commentaires Hiſtoriques ſur ce même Poéme ſur lequel il travailloit, eſt très-different & plus moderne de près de deux ſiécles. Celui-ci pourroit être l'Hiſtorien de Naucrate, dont Suidas dit qu'il avoit écrit une Hiſtoire de ſa patrie, la ſuite des Rois d'Egypte, celle des Prêtres du même païs, avec ce qui étoit arrivé de plus remarquable de leur tems, & divers autres Mémoires concernant l'Hiſtoire de l'Egypte. Le même Grammairien parle d'un CHARON de Carthage, qui avoit écrit une Hiſtoire des Tyrans, les Vies des Hommes Illuſtres en quatre livres, & quatre autres livres des Vies des Femmes Illuſtres. * Voſſius, *de Hiſt. Græcis*, *l.* 1. *ch.* 1. & 16: *l.* 3: *l.* 4. *ch.* 3. & 12.

CHARON (Louïs le) dit CHARONDAS, Pariſien, célébre Avocat, qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, a laiſſé divers Ouvrages de Belles Lettres, & de Juriſprudence. La Croix-Du-Maine, dit dans *ſa Bibliothéque*, que Charondas vivoit encore en 1584, & qu'il demeuroit à Clermont en Picardie. Il compoſa un Panégyrique du Roi Charles IX, & differens Traitez, comme, *De reſtituenda & in artem dirigenda Juriſprudentia; De juriſdictione & imperio; Veriſimilium libri tres; Annotationes in Leges antiquas, &c.* * Fiſchard & Forſter, *in Vit. Juriſc.* Du Verdier-Vauprivas & la Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.*

* CHARON, bourg de France dans le païs d'Aunis. Il eſt ſur la côte de la Mer de Gaſcogne à peu près au nord de la Rochelle, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

CHARON (Pierre) *Voyez* CHARRON.

CHARONDAS (Louïs le) *Voyez* CHARON.

CHARONDAS, natif de la ville de Catane en Sicile, donna des loix aux Habitans de la ville de Thurium, rebâtie par les Sybarites, dans la Grande Gréce, comme nous l'apprenons de Diodore. Ces loix furent publiées l'an 444 avant Jeſus-Chriſt, ſous la LXXXIV Olympiade. Diogéne Laërce dit que Charondas étoit Diſciple de Pythagore. Valére Maxime ajoûte que ce Légiſlateur voyant que les Thuriens étoient extrémement mutins, ordonna pour empêcher les deſordres qui pourroient arriver dans leurs aſſemblées, que quiconque y viendroit armé, ſeroit tué ſur le champ. Un jour ſe trouvant obligé à ſon retour de la campagne de convoquer une aſſemblée, avec précipitation, il y porta ſon épée ſans y prendre garde, & ſe l'enfonça dans le ſein, lorſqu'on lui eut fait remarquer qu'il avoit violé la loi * Diodore de Sicile, *l.* 12. Diogéne, *l.* 8. *dans la Vie de Pythagore.* Valére Maxime, *l.* 6. *ch.* 5. *Ext.* 4. Cicéron en fait auſſi mention, *de Legibus*, *l.* 1. *ch.* 22: *l.* 2. *ch.* 6: *l.* 3. *ch.* 2.

CHAROPS, fils d'Eſchyle, ſuccéda à Alcméon le dernier des Archontes perpétuels d'Athénes, & fut le premier qui ne tint cette Magiſtrature ſouveraine que dix ans. Euſébe en fait mention ſous la ſixiéme Olympiade, l'an 754. avant J. C. Il devoit le faire ſous l'an 752.

CHAROST (Duc de) de la Maiſon de Béthune. *Cherchez* BÉTHUNE.

CHAROUX. *Voyez* CHARROUX.

CHARPENTIER (Pierre) en Latin *Carpentarius*, natif de Toulouſe au XVI ſiécle, faiſoit profeſſion de la Religion Réformée, mais il publia un Ecrit qui le fit conſidérer comme un furieux ennemi des Réformez. Il enſeigna quelque tems la Juriſprudence dans Genéve & il en ſortit fort mécontent & ſans dire adieu à ſes Créanciers. Cela paroît par une lettre que Théodore de Béze lui écrivit le premier avril 1570. Cette même lettre témoigne qu'il avoit femme & enfans. Dans le maſſacre de la St. Barthélemi, il ſe ſauva chez le Belliévre ſon intime ami. Il diſoit publiquement que les Réformez par leur revolte avoient bien mérité un tel traitement, & il entreprit de juſtifier ce maſſacre par cet Ecrit dont nous avons parlé plus haut. Il vivoit encore en 1584, & il étoit Avocat du Roi au Grand Conſeil. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoiſe.* De Thou, *Hiſtoire*, *l.* 53. Bayle, *Diction. Critique.*

* CHARPENTIER (Pierre) d'Anvers, fut Recteur du Collége de Noordwyck, puis de celui de Rotterdam. On a de lui, *Introductio Logica; Aldi Manutii Phraſes Linguæ Latinæ tabulis delineatæ; Ramus aureus elegantiorum Linguæ Latinæ Orationum, ordine alphabetico.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 729.

CHARPENTIER (François) Doyen de l'Académie Françoiſe, naquit à Paris le 15 février 1620. Le génie aiſé & la vivacité qu'il fit paroître dans ſes premiéres études, l'avoient fait deſtiner au Barreau; mais quelques talens qu'il eût pour réüſſir dans cette profeſſion, l'amour des Lettres ne lui permit pas de s'y engager,

ger. Il préféra à une vie tumultueuse & agitée le repos & le silence du cabinet ; & à l'étude des Loix, la connoissance des Langues & des bons Auteurs de l'antiquité : mais il eut le bonheur de joindre au commerce de ces fameux Anciens la familiarité de quelques uns de nos illustres Modernes, à qui il fut encore plus étroitement uni par la place qu'ils lui accordérent dans l'Académie Françoise en 1651. L'honneur d'entrer dans cette Compagnie, est sans doute une des plus dignes récompenses, où puisse aspirer un homme de Lettres ; & ce n'étoit pas un médiocre avantage de faire partie de ce corps, dans le tems qu'il étoit animé de l'esprit de ses premiers Instituteurs, & soutenu de leur présence. M. Colbert, étant entré dans le Ministére, & ayant conçu le dessein de former à l'imitation des voisins de la France, une Compagnie pour le Commerce des Indes-Orientales, voulut d'abord donner à toute la France une idée avantageuse de cet établissement, par un Discours qu'on publia sur ce sujet; & il fut tellement satisfait de M. Charpentier, qui l'avoit composé par son ordre, qu'il le retint, pour être d'une autre Académie, qui ne faisoit que de naître, & qu'on a connue depuis sous le nom de l'*Académie des Inscriptions & Médailles*. Ce Ministre qui étoit devenu Surintendant des Bâtimens, étoit persuadé, comme il disoit lui-même, que dans cette charge, *il n'étoit pas seulement question de mettre pierre sur pierre ;* mais de porter les Arts aussi loin qu'il seroit possible. Dans cette vue il avoit marqué dans sa maison des jours d'assemblée à quelques personnes de Lettres, dont il vouloit prendre les avis ; afin que dans les monumens publics, qu'il se proposoit de faire élever à la gloire du Roi, le savoir fût joint à l'Art, & que le bon goût s'y fit voir par tout. Les Langues savantes, que M. Charpentier possédoit très bien, la profonde connoissance qu'il avoit de l'Antiquité, & cette Critique judicieuse & sûre qui étoit le fruit de ses veilles, le rendoient très-propre à concourir aux travaux de cette nouvelle Académie ; & c'est une justice que tout le monde lui rend, qu'il n'y a personne de ceux qui l'ont composée, qui ait plus contribué que lui au dessein de cette belle suite de médailles, qu'on a frappées sur les principaux événemens du régne de Louis XIV. Nous avons de M. Charpentier plusieurs Ouvrages, qui ont été favorablement reçus. Il composa d'abord *la Vie de Socrate* qu'il accompagna des *Choses Mémorables de ce Philosophe*, traduites du Grec de Xénophon, & qu'il publia en 1650. Il donna *la Traduction de la Cyropédie*, en 1658 ; *Le Discours d'un Fidéle Sujet du Roi touchant l'établissement d'une Compagnie Françoise pour le Commerce des Indes Orientales, adressé à tous les François*, en 1664 ; *La Rélation de cet établissement*, qu'il dédia au Roi en 1665. Le parti qu'il prit dans une célébre dispute, qui s'éleva pour savoir, si l'on feroit en France des monumens publics en Latin & en François, l'engagea à publier en 1676, *la Défense de la Langue Françoise pour l'Inscription de l'Arc de triomphe* ; & ce volume fut suivi de deux autres en 1683, sous le titre, *de l'Excellence de la Langue Françoise. Les Harangues & les Discours* qu'il a prononcez à la tête de l'Académie, ou dans les assemblées, ou dans ses députations au Roi, se trouvent dans les Recueils de l'Académie. On a aussi de lui diverses *Poësies, des Odes, des Sonnets, des Paraphrases sur les Pseaumes* & plusieurs autres piéces. Les Ouvrages qu'il a laissez de sa composition, & qui ne sont pas encore imprimez, ne seroient pas moins agréables au public. Ce sont, le reste de *la Traduction des Oeuvres de Xénophon*; *Une Dissertation sur la Cyropédie, pour justifier que l'Histoire de Cyrus écrite par Xénophon est une Histoire véritable*; *La Rhétorique d'Aristote en François, avec des Commentaires*; *trois Comédies d'Aristophane*, en prose Françoise, *le Plutus, les Nuées & les Grenouilles*; un grand nombre d'*Epigrammes de l'Anthologie & de Martial*; en vers François ; un Traité de la Peinture, sous le titre de *la Peinture parlante, où il fait voir qu'il faut mettre des inscriptions aux tableaux, & des noms aux portraits* ; & plusieurs autres petits Ouvrages en prose & en vers. On doit juger par là combien il étoit laborieux. A l'égard du caractére de ses Ouvrages, on peut dire en général, qu'on y trouve par tout de l'esprit & de l'art, de la force & de l'érudition. On y remarque des traits d'éloquence dignes de la meilleure antiquité ; & ceux qui connoissent les Anciens sentent en lisant ses Ecrits qu'il avoit puisé dans les bonnes sources, & qu'il s'étoit formé sur les grands modéles. Il avoit le corps robuste & sain, la voix mâle & forte, avec un certain air de confiance, & si on l'ose dire, d'intrépidité. Il étoit naturellement éloquent, & parloit avec véhémence : de sorte que lorsqu'il soutenoit un avis, & que son feu s'allumoit par la contradiction, il lui échapoit quelquefois des choses plus belles encore, que tout ce qu'il a écrit de plus vif & de plus animé. Le Discours, qu'il donna au public *de l'Excellence & de l'Utilité des Exercices Académiques*, découvre assez quel étoit son zéle pour ces exercices ; mais son assiduité aux assemblées de l'Académie l'a fait encore mieux voir. Il en a toûjours soutenu les travaux & la réputation par son exemple, & nul autre Académicien n'a parlé plus de fois à la tête de l'Académie. Il finit sa vie dans des sentimens très-chrétiens le 22 avril 1702, âgé de 82 ans, deux mois & sept jours. * *Journal des Savans de* 1702, XXXII Journal. Pellisson, *Histoire de l'Académie.*

CHARRETIER (Matthieu) *Cherchez* CHARTIER.

CHARRON (Pierre) Chantre & Théologal de Condom, célebre par ses Ouvrages, Docteur en Droit à Bourges, & Avocat au Parlement de Paris, né à Paris en 1541, étudia en Jurisprudence à Orléans & à Bourges, où il reçut le bonnet de Docteur. Quelque tems après il vint à Paris, où il se fit recevoir Avocat, & il en exerça la fonction pendant cinq ans. Il tourna ensuite ses vues d'un autre côté, & s'appliqua à l'étude de la Théologie. Il y réussit en peu de tems, se donna tout entier à la prédication, & s'y distingua tellement, que quelques Evêques de France s'empressérent fort à lui donner de l'emploi. Arnaud de Pontac, Evêque de Bazas, l'emmena avec lui à Xaintes, à Bourdeaux, & dans presque toutes les villes du Languedoc & de la Gascogne. Il posséda plusieurs Bénéfices considérables ; car on lui donna successivement la Théologale de Bazas, d'Acqs, de Leitoure, d'Agen, de Cahors, & de Condom. Il fut Chanoine & Ecolâtre de Bourdeaux; puis Chantre de la cathédrale de Condom. La Reine Marguerite le prit pour son Prédicateur ordinaire. Il suivit le Cardinal d'Armagnac dans sa légation d'Avignon. Après une absence de 17 ans, il revint à Paris en 1588. L'amour qu'il avoit pour la retraite lui fit former la résolution de se faire Chartreux. Le Prieur de la Chartreuse de Paris ne voulut pas le recevoir à cause de son âge. (il avoit déja 47 ans) Ce refus ne le rebuta point, il se présenta aux Célestins, qui lui firent la même difficulté. Ainsi il résolut de finir sa vie dans l'état de Prêtre séculier. Il alla ensuite à Angers où il prêcha le carême en 1589, d'où il alla à Bourdeaux, où il fit connoissance avec Michel de Montagne, dont il estimoit beaucoup les Essais. Il lia avec lui une amitié si étroite que Montagne pour lui marquer l'affection qu'il lui portoit, lui permit par son testament de porter les armes pleines de sa famille, parce qu'il ne laissoit aucun enfant mâle. Ce fut dans cette même ville qu'il publia son livre des trois véritez en 1594 : ce qui engagea l'Evêque de Cahors de le faire son Grand Vicaire, & de lui donner la Théologale de son eglise. Il fut Député à l'assemblée du Clergé, qui se tint à Paris en 1595, & dont il fut élu Sécretaire. De retour à Cahors l'année suivante, il y demeura jusques en 1600, que Jean du Chemin, Evêque de Condom, lui donna les dignitez de Chantre & de Théologal de son église. S'étant alors transporté dans cette ville, il résolut de s'y fixer, & y acheta pour cela une maison qu'il bâtit à neuf, & qu'il meubla magnifiquement. Claude Dormy, Evêque de Boulogne sur mer, lui offrit en 1603 la Théologale de sa cathedrale ; mais peu disposé à changer davantage, il fit un voyage à Paris pour le remercier de ses offres, & pour faire une nouvelle édition de son livre *de la Sagesse*. Il arriva dans cette ville le neuviéme octobre, & logea chez un Libraire, nommé Pierre Bertaud près de Saint-Hilaire. Le 16 novembre suivant, comme il descendoit la rue de S. Jean de Beauvais, il eut une attaque d'apoplexie qui l'enleva subitement dans sa 63 année. Il fut enterré le 18 à Saint-Hilaire, le visage découvert & en habits sacerdotaux, comme il l'avoit toujours souhaité. Il publia plusieurs Ouvrages à Cahors, entre autres les trois livres *de la Sagesse*. Quelque tems après il donna un Recueil de ses Discours Chretiens. Il revint à Paris en 1603, pour remercier l'Evêque de Bologne de l'offre qu'il lui avoit faite d'un Bénéfice considérable. Charron mourut subitement à Paris, le 16 novembre 1603. Il avoit fait l'année précédente son testament, par lequel il laissa le revenu de 6000 livres pour quatre pauvres Ecoliers, & pour un pareil nombre de filles. Il y avoit aussi témoigné sa reconnoissance à Montagne, en laissant 500 écus *à Léonor de Montagne, femme du Sieur de Camain, Conseiller du Roi en son Parlement de Bourdeaux, la bonne sœur du Feu Sieur de Montagne & sa Comére.* C'étoit un homme sage, bon, craignant Dieu, qui avoit beaucoup de zéle. Balzac disoit que Charron dans son livre *de la Sagesse* n'avoit été que le Copiste de M. du Vair & de Michel de Montagne, jusqu'à se servir de leurs propres paroles. Chanet, Médecin, a fait un livre intitulé, *Considérations sur la Sagesse de Charron*, dans lequel il attaque avec beaucoup de véhémence la doctrine & les sentimens d'un homme qui n'étoit plus en état de se défendre. Scipion Dupleix s'emporte contre lui, à son ordinaire ; & le P. Garasse a dit aussi beaucoup de mal de Charron, qu'il fait passer pour le Patriarche des Esprits forts de son siécle ; mais cela n'a pas empêché que beaucoup de gens d'esprit & de probité ne se soient déclarez pour Charron; entre autres Gabriel Naudé qui, dans sa *Bibliographie*, témoigne qu'il estimoit cet Auteur, jusqu'à le préférer à Socrate. * *Eloge de Pierre Charron*. Bayle, *Diction. Critiq. édit.* 2.

CHARROST, ville de France avec Châtellenie, en Latin *Charotzium*. Elle est située sur la riviére d'Arnon dans le Berry inférieur entre Bourges & Issoudun. L'Arnon en cet endroit là est bordé d'une prairie, avec des bois taillis & de haute futaye qu'on appelle bois de *Fontmoreau*; & du côté qui regarde Issoudun, il y a un excellent & agréable vignoble. Cette ville appartenoit autrefois aux Seigneurs de la *Rochechouart* en Limosin ; mais ils la rendirent à la Comtesse de *Buzançois*, veuve de l'Amiral Chabot, Seigneur de Brion. C'est aujourd'hui un Duché à la branche de Béthune Charost, que le Roi Louïs *le Grand* érigea en Pairie en 1690. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France*. Davity, *Berry*. Audiffret, *Géographie ancienne & moderne, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHARROUX, en Latin *Karrosium* ou *Carrosum*, petite ville de France dans le Poitou. Elle est située sur la Charente vers l'Angoumois, à dix lieues de Poitiers au midi, & remarquable par une Abbaïe de l'Ordre de St. Benoît. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France. ch. 5. du païs de Poitou.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

CHARROUX, petite ville de France. M. Delisle dans sa Carte de France la nomme *Charraux*, & la place dans le Bourbonnois, aussi bien que Sanson dans sa Carte du Gouvernement général du Lyonnois. Frédéric de Wit la met dans la Basse Auvergne. Quoi qu'il en soit, Charroux est à peu près au sud de Moulins, dont il est éloigné d'environ sept lieues, à l'ouest de la Sioule.

CONCILES de CHARROUX.

Le premier, auquel présida Gombaut Archevêque de Bourdeaux, fut tenu l'an 989, *Conciles, tome* 9. Le second fut célébré l'an 1028, par les Evêques & les Abbez, à la sollicitation de Guillaume Comte d'Aquitaine, afin de confondre les Manichéens, qui répandoient leurs erreurs dangereuses. La Chronique du monastére de Maillezais parle d'un troisiéme Concile sous l'an 1082, & fait en même tems mention d'un certain Moine de Cormeri nommé Litier, qui pendant dix ans ne but ni vin ni eau, sinon à la Messe. On en met encore un autre tenu l'an 1186, par Henri, Légat du saint Siége, du tems d'Urbain II.

CHARSÉNA ou CARSCÉNA, Seigneur de Perse de la Cour d'Assuérus, fut un de ceux qui approchoient le plus près

de ſa perſonne, & qui lui conſeillérent de répudier Vaſthi pour ſa déſobéiſſance. * *Eſther, ch. 1. v. 14.*

CHARTA. *Voyez* CARTHA.

CHARTAN. *Voyez* CARTHAN.

CHARTES ou CHARTRES, du Latin *Charta*, c'eſt à dire, titres, lettres, &c. GARDE DES CHARTES, que les Grecs nomment χαρτοφύλαξ, eſt le nom d'une des dignitez de l'Egliſe de Conſtantinople, qui eſt marquée dans le catalogue des Officiers de cette Egliſe. *Voyez* CHARTOPHYLAX.

CHARTIER (Alain) Sécretaire des Rois Charles VI & Charles VII, l'un des plus habiles perſonnages de ſon tems, floriſſoit vers l'an 1430 & 1432. Il compoſa pluſieurs Ouvrages en proſe & en vers, comme *le Bréviaire des Nobles*, & d'autres piéces qu'on a depuis recueillies dans un volume, & qu'on a imprimées en 1526, puis en 1583. André du Chêne a fait imprimer quelque choſe de lui; & dans le Recueil qu'il nous a donné des Hiſtoriens François, il aſſure que l'Hiſtoire de Charles VI & de Charles VII, qu'il lui avoit attribuée, eſt de Berry, premier Héraut du Roi Charles VII. En effet, ceux qui ont lu les Ouvrages d'Alain Chartier, avoueront ſans peine, que celui-ci ne peut-être d'un Auteur ſi judicieux en tout ce qu'il a écrit, & ſi élégant dans ſon ſtyle, pour le ſiécle dans lequel il vivoit. Gilles Corrozet, qui a écrit les Diſcours mémorables des perſonnes de qualité, rapporte que Marguerite d'Ecoſſe, premiére femme du Dauphin de France, depuis Roi Louïs, XI. du nom, paſſant dans une ſalle du Louvre, où elle vit Alain endormi ſur une chaiſe, s'approcha de lui & le baiſa. Cette action ſurprit les Seigneurs de la ſuite de cette Dame, qui ne purent s'empêcher de lui dire, qu'ils s'étonnoient qu'elle eût voulu appliquer ſa bouche ſur celle d'un homme auſſi laid qu'Alain. La Princeſſe répondit en riant, *qu'elle n'avoit pas baiſé l'homme, mais la bouche qui avoit prononcé tant de belles choſes*: ce qui marque l'eſtime qu'elle faiſoit de ce ſavant perſonnage. Nous avons les Poëſies Françoiſes de cet Auteur, & elles font la ſeconde partie de ſes Oeuvres publiées par M. du Chêne le pére l'an 1617, *in quarto*, où parmi ſes piéces il y en a beaucoup d'inſérées ſous ſon nom, qu'on lui a attribuées mal à propos, dès le tems même de Clément Marot, qui nomme entre les autres la *Contre-danſe ſans mercy*; *l'Hôpital d'amour*; *la Plainte de ſaint Valentin*; *& la Paſtourelle de Granſon.* Il dit que ce ſont des Ouvrages tout a fait indignes de ſon nom. On pourroit y ajoûter encore le *Parlement d'amours*; *& le Dialogue d'un amoureux & de ſa Dame.* Après tout, Chartier n'a jamais dû paſſer pour un fort excellent Poëte, quoique perſonne n'eût encore mieux fait que lui juſqu'alors pour les vers François. Il ne manquoit pourtant pas de génie, & l'on dit qu'il parloit le mieux de ſon tems. Il faiſoit même en partie l'ornement de la Cour de Charles VII, où il s'étoit aquis une grande réputation de ſavoir & d'éloquence: mais Alain réüſſiſſoit mieux en proſe qu'en vers; & s'il a été appellé le *Pére de l'éloquence Françoiſe*, c'eſt plutôt pour ſon *Curial*, & pour ſon Traité de l'*Eſpérance*, qui eſt le meilleur de tous ceux qu'il a faits, que pour ſes Poëſies, qui ſont obſcures & ennuyeuſes. * La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Du Chêne. Gilles Corrozet, &c. Clément Marot, *Epître à Etienne Dolet, du 31 juillet* 1538, citée par Du Chêne, *dans ſes Notes ſur Alain Chartier, p.* 867. Enguerrand de Monſtrelet, *Hiſt. de France.* Les Auteurs de l'*Hiſt. de Charles VII.* Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine, & Epiſt.* 13. *des Famil.* Etienne Paſquier, *Recherches de la France, l.* 6. *ch.* 16. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes, tome* 7. *p.* 40: *ou tome* 4. *partie* 1. *p.* 35. *n.* 1221. S. 5. de l'édit. de Hollande, 1725.

CHARTIER (Jean) Moine de S. Benoît, Auteur des grandes Chroniques de Saint-Denys en France, frére de Guillaume Chartier, Evêque de Paris, vivoit en 1430. Nous avons ſon Ouvrage en trois volumes ſous ce titre, *les grandes Chroniques de France, vulgairement appellées Chroniques de Saint-Denys, rédigées en François, depuis Pharamond juſqu'au décès de Charles VII, Roi de France, par Jean Chartier, Moine de l'Abbaïe de Saint-Denys, & depuis additionnées juſqu'au trépas de Louis XII.* Cet Ouvrage a encore le titre de *Mer & Chronique des Hiſtoires de France.* Cependant on prétend avec raiſon que Jean Chartier n'eſt pas le ſeul qui ait travaillé à cette Hiſtoire, mais que ce ſont des Recueils que divers Religieux de Saint-Denys avoient fait, & qu'il ſe donna la peine de réduire en un même corps.

CHARTIER (Guillaume) Evêque de Paris, fut conſacré l'an 1448. Il ordonna qu'on célébreroit la fête de ſainte Geneviéve, Patrone de Paris, & s'employa avec grand ſoin pour le bien de ſon égliſe. Charles de France, Duc de Berry, frére du Roi Louïs XI, & quelques autres Grands du Royaume, ayant fait une Ligue qu'ils nommoient *du bien public*, s'avancérent pour prendre Paris. Le Prélat, qui étoit fort zélé pour le bien de l'Etat, s'efforça de calmer les eſprits revoltez, & s'aboucha avec le Duc de Berry. Cette conférence déplut fort au Roi, qui lui en témoigna ſon reſſentiment dans toutes les occaſions. Chartier fut nommé par le Pape Pie II, pour aſſiſter avec Thomas de Courcelles Doyen de Paris, à une aſſemblée faite l'an 1468, à Tours, pour la réforme de l'Ordre de Fontevrault. Il mourut l'an 1472, au retour d'une proceſſion faite le premier jour de mai. On ſoupçonna ſes ennemis d'avoir contribué à ſa mort. * Paul Emile, *dans Louïs XI.* Sainte-Marthe, *dans la France Chrétienne, tome* 1. *p.* 258.

CHARTIER ou CHARRETIER (Matthieu) Seigneur d'Allainville, Hiſtoriographe & Sécretaire du Roi, l'un des fameux Avocats du XVI ſiécle, laiſſa un fils de même nom, Conſeiller au Parlement de Paris, & Gendre de *François* de Montholon Garde des Sceaux; car il épouſa en 1543, *Marie* de Montholon.

CHARTOPHYLAX, c'eſt ainſi qu'on nommoit dans l'Egliſe Orientale celui qui gardoit le Sceau Patriarchal de Conſtantinople. Le Patriarche nommoit à cette charge avec des ſolemnitez particuliéres. Le Chartophylax étoit obligé de porter ce Sceau ſur ſa poitrine, & ſon autorité étoit ſi grande, qu'aucun Prélat ou Eccléſiaſtique étranger, ne pouvoit ſe préſenter devant le Patriarche qu'introduit par le Chartophylax. On ne pouvoit même être élu à aucun Evêché, Abbaïe, &c. qu'après en avoir été déclaré capable par le même Officier. Toutes les lettres adreſſées au Patriarche, devoient être remiſes premiérement entre les mains du Chartophylax, à moins qu'elles ne vinſſent d'un autre Patriarche. Il avoit auſſi l'inſpection des livres & des Archives de l'Egliſe de Conſtantinople. On trouve encore qu'aucun mariage ne devoit être béni ſans ſon conſentement. L'Empereur Andronic III ordonna dans le XIV ſiécle, que le titre de *Chartophylax* fût précédé de celui de *Magnus.* Au reſte on doit remarquer que cette dignité étoit comptée parmi celles qu'on appelloit *Palatines.* C'étoit lui, comme il eſt obſervé dans le catalogue des Dignitez de l'Egliſe, qui ſe tenoit à la porte du Sanctuaire dans le tems de la communion, & qui avertiſſoit les Prêtres de s'approcher. Il répréſentoit la perſonne du Patriarche dans tous les jugemens, ſe trouvant pour lui dans tous les procès Eccléſiaſtiques. Il gardoit chez lui les regîtres des mariages. Il aſſiſtoit encore à toutes les conſécrations des Evêques, & il préſentoit l'Evêque qui devoit être ſacré, & tous ceux qui devoient être ordonnez, & même ceux à qui on donnoit le ſoin des monaſtéres. Ce χαρτοφύλαξ ou Garde des Chartes, avoit quelque choſe de commun avec l'ancien Bibliothécaire de Rome. * M. Simon. Balſamon, *de Privileg. Patriarch.* Meurſius, *in* χαρτοφύλαξ. Charles du Frêne. Paul Diacre, *Hiſt. Miſc. l.* 17. *p.* 528.

* CHARTRAIN (le Païs) eſt une contrée de France, qui fait partie de la Beauce. Ce païs ne renferme proprement que la ville de Chartres, & quelques villages voiſins. Cependant il y a des Géographes qui le confondent avec la Beauce particuliére. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHARTRES ſur l'Eure, *Carnutum* ou *Autricum Carnutum*, ville de France dans la Beauce, & capitale du païs Chartrain, avec Préſidial & Evêché, autrefois ſuffragant de Sens, & maintenant de Paris, depuis l'an 1622. Cette ville eſt ſi ancienne, que des Auteurs ont cru trop légérement que les *Gomérites*, envoyez pour peupler la Gaule, peu après Noé, en jettérent les premiers fondemens. Il y en a d'autres qui aſſurent que les *Druides* & les *Saronides*, du tems des anciens Gaulois, la bâtirent, & y prédirent la naiſſance de JESUS-CHRIST d'une mére Vierge. Priſcus Gouverneur pour les Romains, éleva, dit-on, un temple à la gloire de cette fille fortunée, qui devoit enfanter ſans violer ſa pureté, avec cette inſcription, *A la Vierge qui doit enfanter*; mais ſans entrer dans ces diſcuſſions, ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que les peuples de cette contrée firent courageuſement tête aux Romains, pour conſerver leur liberté, & qu'ils entrérent enſuite dans leur alliance, lorſque Céſar les eut ſoumis. Cette ville a eu pluſieurs Comtes. Depuis, elle a été réünie à la Couronne, & en 1528, le Roi François I, l'érigea en Duché, en faveur de Madame Renée de France, Ducheſſe de Ferrare. Rolon Chef des Normands, aſſiégea Chartres l'an 911, & elle fut preſque toute brûlée l'an 1019. Les Proteſtans l'aſſiégérent inutilement dans le XVI ſiécle en 1568, ſous le régne de Charles IX, & elle ſuivit depuis le parti de la Ligue; mais le Roi Henri *le Grand* la prit l'an 1591, & s'y fit ſacrer, dans le tems que la ville de Rheims perſiſtoit encore dans la rebellion. Chartres, qui eſt la capitale de la Beauce, eſt ſituée ſur l'extrémité d'une grande plaine, & s'étend ſur une vallée aſſez difficile à deſcendre. La riviére d'Eure la ſépare d'une autre partie de la ville; qui eſt la moindre. Les rues y ſont étroites, comme dans toutes les villes anciennes. La cathédrale eſt une des plus belles du Royaume, & ſon chœur, ſon égliſe ſouterraine, & ſes deux clochers, y ſont un ſujet d'admiration pour les Etrangers. Outre cette égliſe il y en a encore pluſieurs autres très-conſidérables; comme celles de ſaint André & de ſaint Agnan, les Abbaïes de Saint-Pierre-en-Vallée, de Saint-Chéron, & de Joſaphat-lez-Chartres, avec diverſes maiſons eccléſiaſtiques & Religieuſes. Ainſi toutes contribuent à rendre cette ville une des plus agréables du Royaume. Il y a diverſes ſortes de manufactures de laines, & on dit que l'eau de la riviére d'Eure eſt très-propre pour les préparer. On s'en ſert encore à divers uſages; ce qui eſt d'une grande commodité pour les Habitans.

☞ On prétend que la ville de Chartres a eu des Rois ſous les anciens Gaulois. Depuis, Robert II, ayeul du Roi Hugues *Capet*, fut Comte de Chartres. Les autres qui ont tenu ce Comté, ne nous ſont pas bien connus juſqu'à THIBAUD I, dit *le Tricheur*, qui fut fait Comte de Blois, de Chartres & de Tours. Il mourut vers l'an 978, laiſſant de *Letgarde* ou *Leutgarde* de Vermandois ſon épouſe, THIBAUD II, dit *le Jeune*, qui fut tué en 962, & EUDES I, mort en 995, lequel eut *Thibaud* & EUDES II, dit *le Champenois.* Ce dernier mort en 1037, laiſſa THIBAUD III, pére d'ETIENNE, ſurnommé *Henri*, tué en Paleſtine l'an 1102. THIBAUD IV, dit *le Grand*, ſon fils, mourut en 1152. HENRI I, ſon aîné, fut Comte de Champagne, & THIBAUD le puîné le fut de Blois, de Chartres, &c. THIBAUD I, qu'on ſurnomma *le Bon*, fut Sénéchal de France, & rendit de grands ſervices aux Rois Louïs *le Jeune*, & *Philippe-Auguſte.* Il épouſa *Alix* de France, fille de *Louis*, & mourut au ſiége d'Acre, l'an 1191, ſes enfans furent 1. *Thibaud*, mort jeune; 2. Louïs, qui ſuit; 3. 4. *Henri* & *Philippe*, morts ſans lignée; 5. *Marguerite*, mariée 1. à *Hugues* d'Oiſi, III. du nom, Seigneur de Montmirail: 2. avec *Othon* Comte de Bourgogne: & 3. à *Gautier* Sire d'Avênes, duquel elle eut *Marie*, femme d'HUON ou HUGUES de Châtillon, Comte de Saint-Paul, & mére de JEAN de Châtillon; 6. *Eliſabeth*, alliée 1. à *Sulpice*, III. du nom, Seigneur d'Amboiſe, &c. & en ſecondes noces, à *Jean* d'Oiſi, Seigneur de Montmirail, &c. & 7. *Alix*, Abbeſſe de Fontevrault en 1211. Louïs, Comte de Blois & de Chartres, ſe trouva à la conquête de Conſtantinople, & fut tué à la bataille d'Andrinople le 14 août de l'an 1205. Il avoit épouſé *Catherine* de Clermont, fille aînée & héritiére de *Raoul* I, Connétable de France, dont il eut 1. THIBAUD, qui ſuit; 2. 3. *Raoul* & *Jeanne*, morts jeunes; 4. THIBAUD II, dit *le Jeune*, Comte de Blois, de Chartres & de Clermont, qui mourut vers l'an 1218, ſans laiſſer de poſtérité de

de *Mahaud* d'Alençon ni de *Clémence* des Roches ; ses deux femmes; 5. *Elisabeth*, fille de THIBAUD *le Bon*, qui eut de son premier mari, *Mahaud* qui fut Comtesse de Chartres, laquelle épousa *Richard* de Beaumont, puis *Jean* Comte de Soissons. Elle mourut sans postérité, & après elle, *Jean* de Châtillon issu de *Marguerite*, fut Comte de Blois & de Chartres. Il mourut en 1279, & laissa d'*Alix* de Bretagne, 1. *Jeanne* de Châtillon, mariée en 1272 ou 1273, à *Pierre* de France, Comte d'Alençon, fils du Roi saint *Louis*, IX. du nom; 2. *Jeanne*, qui mourut en 1291, sans postérité, après avoir vendu en 1286, depuis la mort de son mari, le Comté de Chartres au Roi Philippe *le Bel*, qui le donna en 1293, à son frére Charles Comte de Valois. Celui-ci fut pére du Roi Philippe *de Valois*, qui réünit une seconde fois ce Comté à la Couronne. Le Roi François, I. du nom, l'érigea l'an 1528, en Duché, pour *Renée* de France, Duchesse de Ferrare, à laquelle il l'engagea pour la somme de 250 mille écus d'or. Ce Duché passa sous cette condition à *Anne* d'Est sa fille, mariée 1. à *François* de Lorraine, Duc de Guise: 2. à *Jacques* de Savoye, Duc de Nemours, pére de *Henri*, Duc de Nemours; mais ce dernier remit le Duché de Chartres au Roi Louïs XIII, sous les conditions portées par la transaction faite le 26 août 1623. Depuis, le même Duché a été un des appanages de *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, &c. mort en 1660, & ensuite de ceux de *Philippe* de France, aussi Duc d'Orléans, & frére unique de *Louïs* XIV. Il a appartenu depuis à *Philippe* Duc d'Orléans, qui l'a cédé à *Louis* d'Orléans son fils, cy-devant Duc de Chartres, & aujourd'hui Duc d'Orléans depuis la mort de son pére. Le païs Chartrain ne comprend que quelques villages à l'entour de Chartres, qui a eu autrefois Bailliage, changé depuis en Présidial. * César, *aux Comment*. Mérula, *Cosmogr*. Jean Boniface, *Hist. Virgin. l. 2. ch.* 1. Sébastien Rouillard, *Hist. de l'église de Chartres*. Du Chêne, *aux Antiq. de France, ch.* 1. *de Chart*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ*. Du Puy, *Droits du Roi*. De Thou, *Hist. l.* 42. *&c.*

EGLISE de CHARTRES.

Saint Savinien & saint Potentien, envoyez en France pour y prêcher l'Evangile, fondérent l'église de Chartres, & y laissérent pour Evêque saint Aventin. Ce Prélat eut des successeurs illustres par leur sainteté & par leur doctrine, Martin, Anien, Leubin, & Caletricus sont reconnus pour saints: les autres plus renommez sont Burchard, Gislebert, Aimeric, Aganon, Ragenfroy, Odon, Fulbert, Ives, Jean de Salisberi, Renaud de Bar, Erard de la Mark Cardinal, Nicolas de Thou, &c. La cathédrale qu'on croit être la plus ancienne église de France, dediée en l'honneur de la sainte Vierge, a 72 Chanoines, avec 17 dignitez; & entre eux on compte six Archidiacres, celui de Chartres, qu'on appelle le Grand, & ceux de Blois, de Dunois, de Vendôme, de Dreux, de Pincerais; mais on en a démembré ceux de Blois & de Vendôme, pour composer l'Evêché de Blois. Il y a aussi quatre Prevôts, d'Ingré, de Normandie, de Mésange & d'Anvers; & on compte dans le diocése, environ 30 Abbaïes, 257 Prieurez, & plus de 1300 paroisses. Guillaume le Breton parle ainsi de l'église de Chartres dans *le second livre de sa Philippide,*

Urbs quoque Carnutum, quam civis tam numerosus,
Tamque potens Clerus, & tam prædives opimant,
Ecclesiæque decus, cui schemate, mole decora,
Judicio par nulla meo reperitur in orbe.
Quam, quasi postpositis specialiter omnibus, unam
Virgo beata docet Christi se mater amare
Innumerabilibus signis, gratoque favore,
Carnuti Dominam se dignans sæpe vocari:
Cujus & interulam cuncti venerantur ibidem,
Qua vestita fuit, cum partum protulit agnum, &c.

Blois, qui dépendoit de l'Evêque, a été érigé en Evêché en 1697. On conserve dans l'église cathédrale une espéce de chemise, que l'on prétend avoir été celle de la Vierge, dont les orfévres de Chartres font quantité de figures d'argent, que l'on fait toucher à la prétendue chemise de la Vierge, & que l'on distribue à la porte de l'église. Quelques uns ont cru que cette chemise avoit été apportée de Constantinople par Charles *le Chauve*, mais jamais il n'alla à Constantinople: ainsi l'on ne sait point d'où les Chartrains peuvent avoir eu cette chemise, mais il est certain que dès le neuviéme siécle il y avoit une chemise conservée soigneusement dans cette église, & l'on dit que lors que cette ville fut assiégée par Raoul, Général des Normands, Gosselin, que d'autres nomment Aimeric, Evêque de Chartres, se servit de cette chemise comme d'un étendart sacré qui mit en déroute les Normands, la faisant porter au bout d'une lance à la tête des Soldats. On rapporte cet événement à l'an 898, dans lequel à la vérité la ville de Chartres fut assiégée par les Normands, & délivrée par Richard, Duc de Bourgogne, & par Robert Comte de Paris. * André du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Fauchet, *Antiquitez Gauloises*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

CONCILES de CHARTRES.

D'autres Auteurs parlent très-avantageusement de la même église, où l'on a assemblé quelques Conciles en divers tems. La Chronique de Maillezais fait mention d'un Concile qui y fut tenu l'an 1124. L'on y en célébra un autre national le troisiéme dimanche d'après Pâques de l'an 1146. Tous les Prélats du Royaume y assistérent avec Louïs *le Jeune*. Gosléne étoit alors Evêque de Chartres, & l'on s'y détermina pour l'expédition de la Terre-Sainte. Saint Bernard y fut choisi pour Généralissime; mais il refusa cet emploi, & se contenta d'exciter les peuples à prendre les armes: c'est ce qu'on apprend par la lettre 256 de ce Saint, & par celles que l'Abbé Suger & lui écrivirent à Pierre de Cluni, avec les réponses de ce dernier. Louïs Guillard y tint un Synode, & y fit des ordonnances publiées l'an 1536, & d'autres environ 1550. Charles Guillard son neveu en publia aussi en 1558, Nicolas de Thou en 1575 & 1587, & Jacques Lescot en 1646.

CHARTRES (Renaud de) Archevêque de Rheims, Chancelier de France & Cardinal, fut nommé Doyen de l'église de Beauvais en 1404, & fut pourvu de l'Archevêché de Rheims en 1414. Depuis il fut commis Lieutenant du Roi & du Dauphin au païs de Languedoc, de Lyonnois & de Mâconnois en 1418, fut fait Chancelier de France après la destitution de Martin Gouge, Evêque de Clermont, par lettre du 28 mars 1424, laquelle charge il remit à cet Evêque le sixiéme août suivant. En recompense le Roi lui accorda une pension de 2500 livres par lettres du septiéme août 1425, & l'envoya à Rome vers le Pape pour ses affaires au mois de janvier suivant. Depuis, l'Evêque de Clermont ayant été tout à fait déchargé de l'Office de Chancelier, il en fut pourvu par lettres du huitiéme novembre 1428, & l'exerça jusqu'à sa mort. Il sacra le Roi Charles VII, en l'église de Rheims, le 21 juin 1429, en présence de la Pucelle d'Orléans; & au mois d'octobre suivant, il vint à Saint-Denys avec les autres Ambassadeurs du Roi, pour traiter avec ceux du Roi d'Angleterre. Il fut aussi l'un des Ambassadeurs que le Roi députa en juillet 1435, pour aller à Arras traiter de la paix avec le Duc de Bourgogne; & ensuite à Calais, pour pacifier les différens qui étoient entre la France & l'Angleterre. En reconnoissance de tant de services, le Roi lui procura le chapeau de Cardinal, que lui donna le Pape Eugéne IV, au Concile général tenu à Florence en janvier 1439. Il eut aussi l'administration du temporel de l'Evêché d'Orléans en 1441, pour la jurisdiction duquel il eut procès contre son Chapitre, qui fut terminé par Arrêt rendu en 1442. Etant allé trouver le Roi à Tours en 1445, pour traitèr de la paix avec l'Angleterre, il y mourut subitement le quatriéme avril, & fut enterré en l'église des Cordeliers de la même ville.

I. Il étoit petit-fils de JEAN de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray en Beauvaisis, lequel épousa *Marie* l'Estendart, dont il eut HECTOR, qui suit.

II. HECTOR de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray, Baron du Chêne-doré, fut Grand Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, & Maître d'Hôtel du Roi, & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il épousa 1. *Jeanne* d'Estouteville, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Blanche* de Nesle, Dame de Savigny, veuve de *Raoul* de Flavy, Seigneur de Basentin, & de *Guy* de Beaumont, Seigneur de Neufville, & fille de *Jean* de Nesle, II. du nom, Seigneur d'Offemont & de Mello, & d'*Ade* de Mailly, dont il eut, 1. *Pierre* de Chartres, qui fut condamné en 1406, avec le Doyen de Beauvais son frére en 500 livres d'amende, pour une insulte faite au Baillif de l'Evêque de Beauvais; 2. *Renaud*, Archevêque de Rheims, Chancelier de France & Cardinal, qui a donné lieu à cet article; & 3. HECTOR, qui suit.

III HECTOR de Chartres, Seigneur d'Ons-en-Bray, d'Alomne & de Caudeville, &c. mourut en 1418, laissant d'*Antoinette* de Hémery sa femme, *Isabeau* de Chartres, Dame d'Ons-en-Bray, mariée par contract du neuviéme novembre 1425, à *Antoine* de Lévis, Seigneur de Vauvert, dont elle eut des enfans. * Du Chêne, *Hist. des Chanceliers. Gallia Christiana*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers.*

CHARTRES (Guillaume de) Dominicain. *Cherchez* GUILLAUME de CHARTRES.

CHARTRES ou CHARTES. *Voyez* CHARTES.

CHARTREUSE, *la Grande Chartreuse*, fort célébre monastére de France dans le Dauphiné, à trois lieues de Grenoble du côté du nord. Elle est située au haut d'une grande montagne, dans un vallon, qui a une lieue de long, sur cinq cens pas de large, & qui n'est accessible que d'un côté, qu'on ferme par une porte, auprès de laquelle on a bâti une maison pour les Fréres servans, & des étables pour les vaches que les Chartreux nourrissent dans leur petite vallée. Le couvent se trouve plus avant dans la vallée. Il est bien bâti & fort vaste, ayant du logement, non seulement pour ses Moines, qui sont en grand nombre; mais pour les Députez des autres Chartreuses qui s'y assemblent toutes les années. Ce couvent est chef de son Ordre. Le Général des Chartreux y fait sa résidence. Il porte le titre de *Prieur de la Chartreuse*, & il n'est élu que par les Moines de ce couvent

CHARTREUX, Ordre Religieux, fut fondé par saint Bruno, natif de Cologne & Chanoine de Rheims l'an 1086. Il se retira avec sept compagnons dans une affreuse montagne de Dauphiné, en un lieu nommé *Chartreuse*, qui a donné son nom à l'Ordre. Saint Hugues Evêque de Grenoble établit dans ce désert, qui étoit de son diocése, saint Bruno & ceux qui l'avoient suivi. Il fut appellé en Italie l'an 1090, par Urbain II, & se retira avec sa permission dans une solitude de Calabre appellée la Tour, où il mourut le sixiéme octobre de l'an 1101. Il ne laissa aucunes régles à son Ordre. Guigues, cinquiéme Général des Chartreux, peut être regardé comme le second Fondateur de l'Ordre, à cause des loix qu'il y établit. Il les appella *Coutumes de la Grande Chartreuse*, & les rendit communes aux autres maisons, qui n'étoient encore qu'au nombre de trois. S. Anthelme, septiéme Général, introduisit l'usage des Chapitres généraux, où l'on fit divers réglemens, qui furent compilez en 1258, par Bernard de la Tour; c'est ce qu'on appelle les *Anciens Statuts*. Guillaume Rainaud fit une seconde compilation en 1368, & François du Pui une troisiéme qui fut publiée en 1509. Enfin après quelques troubles, on publia en 1581, une nouvelle Collection des Statuts, qui fut réïmprimée en 1681, & confirmée l'année suivante par Innocent XI. Le jeûne & le silence continuel, l'abstinence de chair, même dans les plus grandes maladies, la clôture perpétuelle, le cilice qu'ils ne quittent jamais, la meilleure partie du jour & de la nuit passée à la priére, sont les principales parties de la discipline des Chartreux; & ce qu'il y a

de

merveilleux, c'eſt qu'ils ont plutôt ajoûté de nouvelles auſtéritez, que de ſe relâcher ſur les anciennes. Le Bref que le Pape Urbain II écrivit à Seguin, Abbé de la Chaiſe-Dieu pour remettre les premiers Diſciples de S. Bruno, qui l'avoient ſuivi en Italie, en poſſeſſion de la Grande Chartreuſe, eſt comme la premiére confirmation que cet Ordre ait reçue du ſaint Siége. Guigues II, neuviéme Général, en obtint une plus authentique d'Alexandre III, qui par ſa Bulle du 17 ſeptembre 1170, mit l'Ordre ſous la protection du ſaint Siége. Les Chartreux ont obtenu depuis d'autres Bulles très-favorables. Enfin en 1508, Jules II ordonna que toutes les maiſons de l'Ordre obéïroient au Prieur de la Grande Chartreuſe, qui eſt le Général, & au Chapitre général qui ſe tient tous les ans dans ce monaſtére. On compte cent ſoixante douze Chartreuſes, dont il y en a environ ſoixante quinze en France. Pluſieurs ſaints Prélats en ont été tirez pour le bien de l'Egliſe. Jean Birel, Limoſin, fut propoſé par les Cardinaux, pour être transféré du gouvernement de cet Inſtitut à celui de l'Egliſe, après la mort de Clément VI, arrivée l'an 1352, ſelon Sponde. Il refuſa le chapeau de Cardinal, qu'Innocent VI, ſucceſſeur de Clément, lui voulut donner. Heliſſaire Grimoard, Prieur Général après Birel, neveu d'Urbain V, refuſa la pourpre avec la même conſtance; & Guillaume Rainaldi ſon ſucceſſeur, pria le même Pape de le diſpenſer de cet honneur, & du tître d'Abbé Général, qu'il lui voulut donner. Il refuſa la diſpenſe que l'on vouloit donner à ſes Religieux, de manger de la chair dans les maladies. Cet Ordre a eu de Grands Hommes, comme ſaint Hugues Evêque de Lincoln, ſaint Anthelme Evêque de Bellay, ſaint Etienne, le B. Ulric, & le B. Didier, tous trois Evêques de Die; Humbert, Archevêque de Vienne; Guigues, cinquiéme Général, Auteur de la Vie de ſaint Hugues, d'un livre de Meditations, & de pluſieurs autres Ouvrages, & célébre dans les lettres de ſaint Bernard, & dans celles de Pierre *le Vénérable*; Baſile, huitiéme Prieur de la Chartreuſe, qui dreſſa, avec la permiſſion d'Innocent II, les Conſtitutions de l'Ordre; (Pierre *le Vénérable* lui écrivit deux lettres, qui ſont la 40, & la 41 du livre ſixiéme, & Pierre de Celles, trois ſavoir, la neuviéme, onziéme & douziéme du livre cinquiéme.) Martin, onziéme Général, donna pour deviſe à l'Ordre un globe avec une croix plantée au deſſus, & ces mots, *Stat Crux, dum volvitur Orbis*. Bernard de la Tour, treiziéme Général, fit établir la régle indiſpenſable pour l'abſtinence de la chair. Boſon, dix-ſeptiéme Prieur de la Chartreuſe, aſſiſta au Concile général de Vienne, par ordre du Pape Clément V. Boniface Ferrier, vint-ſixiéme Général, fut envoyé au Concile de Piſe. François du Puy, trente-quatriéme Général, écrivit un Ouvrage ſur les Pſeaumes, & fit canoniſer ſaint Bruno. Denys Rikel, ſurnommé *le Chartreux*, Laurent Surius, Ludolphe, & Lanſpergius, auſſi bien que Bruno d'Afringues, & divers autres Chartreux, ſont illuſtres par leur piété, & par leur doctrine. Peut être me ſaura-t'on bon gré de donner ici le nom des Généraux de cet Ordre. Je commence par marquer l'année de leur élection, & enſuite je mets le tems qu'ils ont gouverné l'Ordre.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES Généraux des Chartreux.

1084. ou 1086.	Saint Bruno,	3 ou 4.
1089.	Le B. Lauduin.	10.
1100.	Pierre I.	1.
1102.	Jean I.	8.
1110.	Guigues I.	27.
1137.	Hugues I.	2.
1139.	Saint Anthelme,	12.
1151.	Baſile.	24.
1174.	Guigues II, dit l'*Ange*,	2.
1176.	Jancelin,	57.
1234.	Martin,	8.
1242.	Hugues II.	11.
1253.	Bernard de la Tour,	5.
1258.	Riffier.	9.
1267.	Gerard,	6.
1273.	Guillaume I, Fabri,	5.
1278.	Boſon,	35.
1313.	Haiman d'Aoſte,	17.
1330.	Jacques de Vinay,	1.
1331.	Clair des Fontaines,	6.
1337.	Jacques de Vinay, élu de nouveau,	4.
1341.	Henri Pollet,	5.
1346.	Jean Birel,	14.
1360.	Héliſſaire Grimoard,	6.
1367.	Guillaume Rainaud,	35.
1402.	Boniface Ferrier,	8.
1410.	Jean Griſemont,	10.
1420.	Guillaume de la Motte,	17.
1437.	François Marême,	26.
1463.	Jean de Rocſendal,	9.
1472.	Antoine Dellieux,	9.
1481.	Antoine de Charne, ou de Berno,	14.
1495.	Pierre Rufi, ou de Roux,	8.
1503.	François du Puy,	18.
1521.	Guillaume Bibauc,	14.
1536.	Jean de Gaillad,	5.
1541.	Pierre de Leiden,	4.
1545.	Jean Volon ou Valon,	8.
1553.	Damien Logon ou Longon,	1.
1554.	Pierre Sarde,	12.
1566.	Bernard-Pierre Garaſſe,	20.
1586.	Jérôme Délignan,	2.
1588.	Jérôme Marchant,	6.
1594.	Jean Michel,	5.
1600.	Bruno d'Afringues,	31.
1631.	Juſte Perrot,	12.
1643.	Léon Tixier,	6.
1649.	Jean Pégon,	26.
1675.	Innocent Maſſon,	28.
1703.	Dom. Antonio de Montgeffond.	

Le Schiſme qui arriva dans l'Egliſe l'an 1378, après la mort de Grégoire XI, mit auſſi la diviſion dans l'Ordre des Chartreux. Ceux qui reconnurent Clément VII, pour Chef de l'Egliſe, continuérent d'obéïr à Guillaume Raynaud; mais les maiſons d'Italie élurent en 1382, Jean de Barri pour Général. Chriſtophle lui ſuccéda en 1392, & à celui-ci, Etienne Mâcon; mais la paix étant rétablie dans l'Egliſe, Boniface Ferrier, qui avoit ſuccédé à Guillaume Raynaud, & Etienne Mâcon, renoncérent à leurs offices, & l'on élut pour Général Jean Griſemont en 1410. Cet Ordre a donné à l'Egliſe, ſix Cardinaux, deux Patriarches, 15 Archevêques, & 49 Evêques. Les Chartreux ont conſervé pluſieurs anciens Rits dans la célébration de la Meſſe. Il y a quelques couvents de Religieuſes Chartreuſes, qui obſervent la même régle que les Chartreux, excepté qu'elles mangent toûjours en commun. Elles ont conſervé l'ancienne conſécration des vierges, qui ſe fait par l'Evêque en la maniére preſcrite par les anciens pontificaux, lorsqu'elles ont atteint l'âge de vint-cinq ans. L'Evêque en leur donnant l'étole, le manipule & le voile noir, prononce les mêmes paroles qu'il dit à l'ordination des Diacres & des Soudiacres. Un Vicaire, & quatre ou cinq autres Religieux tant Prêtres que Convers demeurent auprès d'elles. La Prieure obéït au Vicaire, & les autres Religieuſes à la Prieure. Dans les Statuts de l'an 1368, il fut défendu de recevoir à l'avenir, ou d'incorporer à l'Ordre de nouveaux couvens de filles. Cette défenſe a été renouvellée depuis; les Chartreux en ont même laiſſé périr pluſieurs, & il n'y en a plus que cinq, dont trois ſont aſſez près de la Grande Chartreuſe, & les deux autres dans les diocéſes d'Arras & de Bruges. * Saint Bernard, *Epiſt.* 11. *&* 12. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Colombi, *de Init. Carth.* Chorier, *Hiſt. & Etat Politiq. de Dauph.* Nicolas Moine, *l.* 3. *c.* 8. *&* 23, de la Vie de ſaint Géofroy Evêque d'Amiens, rapportée par Surius, *au huitiême novembre.* Pierre Abbé de Celles, *Epiſt.* 23. *du l.* 1. Vincent de Beauvais, *l.* 26. *c.* 28. S. Antonin, *tit.* 15. *c.* 22. Pierre de Blois, *Epiſt.* 86. Jean de Salisburi, *l.* 7. *Polit. c.* 23. Pierre *le Vénérable*, *l.* 1. *Epiſt.* 2. *& l.* 2. *Epiſt.* 12. *& l.* 2. *c.* 28. *des Miracl.* Dorland, *Chron. des Chart.* Petræus, *Biblioth. des Chart.* Aubert le Mire, *de l'Origine des Rel.* 2. *c.* 35. Louïs Beurrier, *des Ord. Relig. p.* 14. *&c.* Héliot, *Hiſt. des Ord. Mon. tome* 7. *ch.* 53.

CHARTUITUS, Evêque en Hongrie, a vécu dans le XI ſiécle. Il écrivit la Vie de S. Etienne premier Roi de Hongrie, & la dédia au Roi Colman, qui commença de régner l'an 1093, & mourut en 1114. Cette Vie eſt rapportée par Surius au 20 août, & Baronius en parle ſous les années 989, & 1011. Le même Prélat laiſſa encore quelques autres Ouvrages.

CHARYBDE, goufre horrible joignant le rivage de Sicile dans le détroit de Meſſine, eſt au midi & près de Scylla, qui eſt un rocher du côté du Septentrion attaché à la côte d'Italie. L'un & l'autre eſt très-dangereux, & c'eſt de là qu'eſt venu le proverbe, *qu'il faut prendre garde de ne pas tomber de Scylle en Charybde.* Les Poëtes ont feint que CHARYBDE étoit une femme de mauvaiſe vie, laquelle ayant ravi les bœufs d'Hercule, fut accablée d'un coup de foudre par Jupiter, & métamorphoſée en ce goufre, dont Virgile fait une ſi belle deſcription dans le troiſiéme livre de l'Enéïde, où il répréſente les flots des deux goufres Scylla & Charybde, ſe combattant les uns les autres, en ſorte que par leur choc contraire, ils s'élévent à une hauteur prodigieuſe. Horace, *l.* 1. *Ode* 27. *v.* 19, donne le nom de Charybdes aux Courtiſanes, qui abuſant de l'amour qu'on a pour elles, épuiſent les forces & la bourſe de leurs amans.

Ah miſer!
Quanta laboras in Charybdi,
Digne puer meliore flamma.

Cluvier, *Sicilia Antiq. p.* 64, fait une deſcription ample & exacte de Charybde. Quant au goufre de Charybde, tel qu'on le voit aujourd'hui, l'on remarque que les eaux de cet endroit ſont toutes bouillantes, comme l'eau qui eſt ſur le feu; tantôt qu'elles lancent en l'air des flots comme agitez par des tourbillons, qui ſont bien plus dangereux aux vaiſſeaux qui paſſent, que les bouillons de Charybde; car pendant ce bouillon des flots, les vaiſſeaux peuvent paſſer ſans riſque. On a remarqué par une longue expérience des Matelots que Charybde bouillonnoit, dans le tems que le vent *Scyrophœnix* domine ſur cette mer. Ce vent alors agit avec tant d'impetuoſité, qu'il forme des déluges d'eaux en figure de colomnes. Ce goufre fut ſondé du tems de Frédéric, Roi de Sicile, par un fameux Nageur, que l'on ſurnommoit pour ſon habileté *Peſcecola*, ou le poiſſon Colas. Il dit, 1. qu'il avoit reconnu d'abord dans ce goufre une ſi grande violence des flots, qu'aucun homme, quelque robuſte qu'il fût, ne pouvoit tenir contre, & qu'il fut tellement empêché par cette violence, qu'il fut obligé de chercher pluſieurs détours pour arriver juſqu'au fond; 2. Qu'il vit un grand nombre de rochers de tous côtez; 3. Qu'il ſentit pluſieurs courants d'eaux contraires les uns aux autres, qui s'entrechoquoient, & qui étoient effroyables; 4. Qu'il avoit rencontré par troupeaux une ſorte de poiſſons, nommez Polypes, qui venant à ſerrer un homme avec leurs filets le faiſoient mourir en fort peu de tems; 5. Qu'enfin il avoit reconnu une grande quantité de carcharis, qui ſont une eſpéce de chiens de mer, très-grands & très-méchans, avec trois rangées de dents horribles. Peſcecola étant allé une ſeconde fois juſqu'au fond de ce goufre, pour y chercher une coupe d'or que le Roi y avoit fait jetter, & qui devoit être la recompenſe de la peine, y périt ſans que l'on en ait jamais pu avoir de nouvelles. *Voyez* Athana-

ſe Kircher, *Mundi ſubterr. l.* 2. *c.* 15. *&* 16. C'eſt à Charybde qu'on éleva depuis le Phare, dit aujourd'hui *le Phare de Meſſine*, parce qu'il eſt près de cette ville. Charybde eſt connu ſous le nom de *Capo di Faro*, qu'on lui donne préſentement. Bochart dit que ce mot vient du Phénicien *Char-Obdan*, c'eſt à dire, *trou de perdition*, *Canaan*, *l.* 1. *c.* 38; & que Scylla vient de *Schol*, qui ſignifie *exitium*, malheur. Strabon donne auſſi le nom de CHARYBDE à un lieu de Syrie, entre Apamée & Antioche, où l'Oronte ſe cache en terre, pour aller reparoître à quarante ſtades de là. En faiſant alluſion au premier Charybde qui eſt proche de Meſſine, on a fait un Proverbe, *Incidit in Scyllam cupiens vitare Charybdin*, pour dire tomber d'un petit mal dans un plus grand; ou, comme l'on parle populairement, *tomber de fiévre en chaud mal*.

C H A S.

CHASBON. *Voyez* HE'SEBON.

* CHASELON ou KISLON, pére d'Elidad, de la Tribu de Benjamin. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 21. Il fut un des Députez pour faire le partage de la Terre de Chanaan.

CHASIENS. *Cherchez* ASSASINIENS.

CHASIPHJA. *Voyez* CHASPHIA.

* CHASLUHIM ou CHASLUIM, ſixiéme fils de Metsraïm ou Mezraïm qui étoit ſecond fils de Cham. * *Genéſe*, *ch.* 10. *v.* 14.

CHASLUS. *Cherchez* CHALUS.

CHAS-ODAH-BACHI (le) dans la Cour du Grand-Seigneur, eſt le Grand-Chambellan qui commande à tous les Officiers de la chambre où couche le Sultan, *Chas-Odah* ſignifie *chambre particuliére*, & *Bachi*, *chef*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHASPHIA ou CHASPIA, village près de Babylone, où habitoit le Sacrificateur Eddo de la race des Lévites. * *Eſdras* ou I. *Eſdras*, *ch.* 8. *v.* 17.

CHASPHORA ou CHASBON. *Voyez* HE'SEBON.

CHASSAGNE (Iſaac de la) Conſeiller au Parlement de Bourdeaux dans le XVI ſiécle, étoit pére de GÉOFROY DE LA CHASSAGNE, Seigneur de Preſſac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III. Il vivoit en 1584, & écrivoit aſſez bien en proſe & en vers. LA CHASSAGNE Préſident à Bourdeaux, qui étoit un homme d'autorité & fort aimé, fut obligé de ſe mettre à la tête des ſéditieux, qui s'élevérent en cette ville l'an 1548: ce qui lui fit de fâcheuſes affaires. * La Croix-du-Maine, *Biblioth.* De Thou, *Hiſt. l.* 5.

* CHASSAGNY, bourg de France dans le Lyonnois propre. Il eſt au ſud-ſud-oueſt de Lyon, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

CHASSAKI, en Turquie, eſt le nom qu'on donne à une fille du Serrail qui a eu la compagnie du Sultan. *Caſſah* ou *Chaſſeh* en Arabe, ſignifie les perſonnes de la plus grande qualité du Royaume, & particuliérement celles qui approchent le plus près de la perſonne du Roi, & qui ſont logées dans le Serrail, ou dans le Palais, comme les principaux Officiers de ſa Cour, & ſes concubines. *Ki* ſignifie *Roi* en Perſan & en Turc: ainſi *Caſſabi* ſignifie *la Concubine du Roi*; & en parlant d'un homme, il ſignifie *principal Officier du Prince*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

CHASSANE'E. *Voyez* CHASSENEU.

* CHASSELET, petite ville des Païs-Bas Autrichiens, entre Charleroy & Namur, à l'eſt de la premiére de ces deux villes & à l'oueſt de l'autre, appartient au Païs de Liége, mais elle ſe trouve enclavée dans le Comté de Namur.

* CHASSELEY ou CHASSELAY, petite ville de France dans le Lyonnois propre, ſur la rive gauche de la Saone, eſt au nord de Lyon dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

CHASSEMAL. *Cherchez* ALEXICACUS.

CHASSENEU, CHASSENEUX, CHASSENEUZ ou CHASSANE'E (Barthélemi de) en Latin *à Chaſſaneo*, Seigneur de Prélay, naquit au mois d'août 1480, à *Iſſy-l'Evêque*, bourg à une demie journée de la ville d'Autun. Pitton qui dans ſon Hiſtoire de la ville d'Aix, le fait naitre en 1477, ſe trompe; car il s'en falloit encore quelques années qu'il n'eût cinquante ans, lorſqu'il compoſoit ſon Catalogue de la Gloire du Monde, c'eſt à dire en 1527. En 1488, ſes parens l'envoyérent faire ſes premiéres études à Corbigni, petite ville du Nivernois. On ne ſait ſi ce fut là où ailleurs, qu'il continua de s'inſtruire dans les Belles Lettres & dans la Philoſophie. Ce qu'il y a de sûr c'eſt qu'il n'avoit guéres que quinze ans, lorſqu'il fut envoyé pour étudier en Droit dans l'Univerſité de Dole, ſous un célébre Profeſſeur, nommé *Jean de la Madelaine*, dont il fait un grand éloge. Par le tems qu'il paſſa dans la ſuite en d'autres Univerſitez, on juge qu'il ne demeura guéres en celle-ci. Et cependant il y fit de ſi grands progrès dans l'étude de la Juriſprudence, qu'il forma dès lors le deſſein de faire un Commentaire ſur la Coutume de Bourgogne. Chaſſeneuz ayant quitté Dole alla à Poitiers, où il étudia en Droit, ſous *Jacques le Brail*, & *Thomas Cuſenier*, célébres Profeſſeurs, dont le premier fut depuis Conſeiller au Parlement de Paris; & le ſecond, Avocat Général au Parlement de Bordeaux, & enſuite premier Préſident au Parlement de Provence. Après s'être perfectionné dans l'étude des Loix Civiles & Canoniques en cette Univerſité, pendant trois ans & demi, il jugea à propos d'aller, ſuivant l'uſage de ce tems-là, prendre encore quelques leçons dans les Univerſitez d'Italie. Il s'arrêta d'abord dans celle de Turin, où il augmenta le nombre des Ecoliers de *Thomas Parpalea*, & du célébre *Claude de Seyſſel*. Mais il ne ſéjourna pas longtems dans cette ville, étant attiré à Pavie, par les grands noms de *Jaſon Maynus*, *Philippe Décius*, *François* & *Roch de Curte*, qui y profeſſoient alors la Juriſprudence. Il y arriva vers le tems que Louis XII venoit de faire la conquête du Milanois, c'eſt à dire en 1499, & commença à y étudier avec une grande application ſous ces quatre Profeſſeurs. Malheureuſement la peſte s'y étant fait ſentir peu de tems après, il fut obligé de revenir en ſa patrie; mais dès qu'elle eut ceſſé, l'amour de l'étude le fit retourner en cette Univerſité. En 1501, Charles d'Amboiſe ayant été envoyé par le Roi dans le Milanois, pour y commander, établit Robert de Pardines Capitaine de Juſtice dans la ville de Milan. Quoique Chaſſeneuz fût encore fort jeune, ſon mérite déja connu le fit choiſir pour Aſſeſſeur de ce Magiſtrat. Ce ne fut pas la ſeule faveur qu'il reçut de Charles d'Amboiſe; car ce Seigneur le fit encore ſon Maître des Requêtes. Chaſſeneuz conſerva ces deux emplois tant qu'il demeura en Italie. Au mois d'août de l'année ſuivante 1502, il reçut à Pavie, âgé ſeulement de 22 ans, le bonnet de Docteur; qualité qui ne lui fit point quitter celle d'Ecolier, puiſqu'il dit qu'il étudia en cette Univerſité, pendant cinq ans entiers. Sa modeſtie ne fit que donner plus d'éclat à ſon mérite. Les Docteurs de cette Univerſité, pour lui témoigner leur eſtime, lui offrirent de l'aggréger au corps particulier de ceux qui y étoient établis, & qui en cette qualité jouiſſoient de pluſieurs privileges. Chaſſeneuz accepta cet honneur, mais il n'en jouit pas, n'ayant pas eu le tems d'aller à Pavie, prêter le ſerment accoutumé. Il ſuivit Charles d'Amboiſe au ſiége de Bologne; & cette ville ayant été priſe en 1506, il fut obligé d'y demeurer trois ou quatre mois à la Cour du Pape Jules II, auprès duquel Charles d'Amboiſe le laiſſa, tant pour ſes propres affaires, que pour ſolliciter un chapeau de Cardinal, qu'il obtint en faveur de Louis d'Amboiſe ſon frere, Evêque d'Autun & d'Alby. Chaſſeneuz partit de Bologne le ſixiéme janvier 1507, & après avoir porté cette bonne nouvelle à ſon Maître, & remis ſes deux emplois entre ſes mains, il repaſſa les monts avec tant de diligence qu'il étoit à Autun au commencement de février de la même année. *Antoine Rains*, ſon frere uterin, & *Artus Chaſſeneuz*, ſon frére germain, tous deux Chanoines de l'Egliſe Cathédrale d'Autun, donnérent lieu à ce retour précipité, en lui procurant un mariage avantageux avec *Pétronille Languet*, veuve de Pierre Sévre, Avocat du Roi au Bailliage d'Autun & de Montcenis. Mais le bien que lui apporta cette femme ne le dédommagea pas de ſa mauvaiſe humeur, contre laquelle il lui eſt échappé quelques plaintes dans ſes Ouvrages. Cette affaire conſommée, Chaſſeneuz ſongea à ſe procurer un emploi. Il vint à Paris dans cette vue, & y trouva Guy de Rochefort, alors Chancelier de France, bien diſpoſé en ſa faveur. En effet, ce Chef de la Juſtice lui fit d'abord expédier des lettres de Maître des Requêtes honoraire, & promit de lui donner une charge de Conſeiller au Grand Conſeil, lui ordonnant de retourner chez lui pour mettre ordre à ſes affaires. Mais l'eſpérance qu'il avoit conçue de ce côté-là, s'évanouit bien vite par la mort de ce Chancelier, qui arriva un mois après. Chaſſeneuz ſe vit par là obligé de retourner chez lui, réduit à y faire la profeſſion de ſimple Avocat. Il s'y diſtingua d'abord de maniére que Guy Moreau qui parvint dans la ſuite, par ſon mérite, aux premiéres charges du Parlement de Dijon, voulut lui donner des marques de ſon eſtime. Il avoit été pourvu, après la mort de Pierre Sévre, de la charge d'Avocat du Roi au Bailliage d'Autun & de Montcenis; mais ſon habileté lui donnoit tant de pratique au Bareau de ce Parlement, qu'il ne pouvoit réſider à Autun, pour y remplir ſa charge. Il commença par choiſir Chaſſeneuz pour ſon Subſtitut en 1508, & peu de tems après, il lui réſigna cet office. Chaſſeneuz en fut pourvu le 21 août 1508, & y fut inſtallé le 25 février ſuivant. Se voyant alors fixé dans la ville d'Autun, où la ſtérilité des affaires lui donnoit du loiſir, il ſongea à mettre quelques Ouvrages au jour. Son Commentaire ſur la Coutume de Bourgogne; ſon Catalogue de la Gloire du Monde, & quelques autres livres doivent leur origine à ce loiſir, & lui aquirent une réputation dont il recueillit des fruits dans la ſuite. Il eut l'honneur de haranguer à Autun le Roi François I, en 1521, au nom de la ville; & ce Prince en fut ſi content qu'il lui fit dire qu'il eût à ſuivre la Cour, parce qu'il vouloit le faire Conſeiller en ſon Grand Conſeil, mais Chaſſeneuz le refuſa, n'aimant point la vie ambulante qu'il lui auroit fallu mener à la ſuite de ce Conſeil, qui n'étoit pas encore ſédentaire, comme il l'a été depuis. Le Parlement de Dijon lui donna peu de tems après une marque de diſtinction, l'ayant nommé au Roi le huitiéme janvier 1524, avec deux autres, ſuivant qu'il ſe pratiquoit alors, pour remplir une place de Conſeiller, vacante en cette Compagnie. Mais cette nomination n'eut pas le ſuccès qu'on en attendoit. Chaſſeneuz paroiſſoit avoir preſque renoncé à toute vue ambitieuſe, quand au moment qu'il y penſoit le moins, le Roi ſe reſſouvint de lui, & lui donna une charge de Conſeiller au Parlement de Paris, dont il fut pourvu le troiſiéme août 1531. Il ſe rendit auſſi-tôt à Paris, pour prendre poſſeſſion de ſa nouvelle charge; mais quelque tems après, étant retourné à Autun pour mettre ordre à ſes affaires, il y reçut au mois d'oût 1532, l'agreable nouvelle que le Roi venoit de le nommer à la charge de premier, ou plutôt de ſeul Préſident au Parlement de Provence; car alors il n'y en avoit point d'autre. Il eut de grandes traverſes à eſſuyer dans ce dernier poſte. A peine en eut-il pris poſſeſſion, qu'Antoine *Laugier*, ou *Laugery*, Avocat Général du Parlement de Provence, peu content apparemment de la trop grande droiture de ce nouveau Chef, chercha à le perdre, en faiſant quelques procédures contre lui. Chaſſeneuz en étant averti, demanda au Roi à ſe juſtifier. Sa demande parut ſi juſte, que pour reconnoître la vérité, tant de cette accuſation, que de pluſieurs autres malverſations, dont étoient accuſez divers Officiers de la même Province, le Roi François, I. du nom, y envoya quatre Préſidens, un de Paris, un de Bourdeaux, un de Toulouſe, & un de Grenoble. Les Commiſſaires ayant vérifié que les informations faites contre Chaſſeneuz étoient fauſſes, ordonnérent à Laugier de comparoître au Conſeil du Roi, où ſes calomnies ayant été pleinement avérées, il fut condamné par Arrêt de l'an 1535, à une réparation envers le premier Préſident, & à mille livres d'amende. Une ſatisfaction ſi authentique procura quelque tranquilité à Chaſſeneuz; mais il ſe préſenta quelque tems après une autre affaire qui lui donna bien de l'exercice. Il y avoit longtems, qu'en quelques lieux des Comtez de Provence,

vence, & du Vénaissin, & particuliérement aux villages de Cabriéres & de Mérindol, il s'étoit glissé une Secte qu'on croyoit être un reste des anciens *Vaudois*. On en avoit poursuivi & condamné plusieurs très sévérement; mais cela ne suffisant pas pour arrêter ces opinions, le Roi avoit mandé au Parlement de Provence de faire en sorte d'extirper la Secte, s'il étoit possible. La raison & la prudence vouloient qu'on commençât par les voyes d'exhortation & de douceur avant que d'en venir aux derniéres extrémitez. Cela étoit fort du goût de Chasseneuz; mais cette modération ne convenoit point au génie impétueux des Provençaux. Les Historiens nous apprennent d'ailleurs, que quelques uns des Officiers du Parlement d'Aix avoient un intérêt particulier à la ruine de ces pauvres Villageois.

Ainsi toute l'adresse de Chasseneuz ne put empêcher que ce Parlement ne rendît le celebre Arrêt du 18 novembre 1540, par lequel non seulement plusieurs de ces Sectaires furent condamnez au feu par contumace; mais encore leurs femmes & leurs enfans, qui n'avoient jamais été citez ni entendus, furent bannis du Royaume, & tous leurs biens confisquez. Et comme on supposoit que le lieu de Mérindol, servoit de retraite à toutes les personnes soupçonnées de mauvaise doctrine, l'Arrêt ajoûtoit que toutes les maisons de ce village, comme aussi le Château, & quelques Forts des environs seroient démolis, & rasez, les bois coupez à deux cens pas à l'entour, & le lieu rendu inhabitable. Chasseneuz ne consentit à signer ce terrible Arrêt, que dans l'espérance d'en éluder l'exécution, laquelle n'étoit pas aisée à faire à moins que d'en venir aux armes. Les Historiens demeurent d'accord que ce fut lui seul qui l'empêcha. Non seulement Chasseneuz n'approuva point l'Arrêt du Parlement d'Aix contre ceux de Mérindol, mais il témoigna sur cela tant de fermeté, que de l'aveu des Historiens de Provence, quoique les Ecclésiastiques de cette Province, & particuliérement les Archevêques d'Aix & d'Arles offrissent de faire les frais nécessaires pour l'exécution de cet Arrêt, on ne put y parvenir tant qu'il vécut.

Ce fut lui vraisemblablement qui manda à la Cour ce qui s'étoit passé en cette affaire, & qui obtint du Roi François I, les lettres patentes du huitiéme février 1540, par lesquelles ce Prince accorda un pardon général à tous ceux qui avoient été condamnez par l'Arrêt, pourvu que dans trois mois, ils abjurassent leurs dogmes. Aussi-tôt les Habitans de Mérindol envoyérent à Aix deux Deputez, pour demander qu'il plût au Parlement de faire informer de leurs erreurs, & de les leur faire connoitre. Chasseneuz les ayant mandez, leur remontra qu'il étoit inutile d'informer de ces erreurs, qui étoient toutes notoires, les exhortant à y renoncer, & à ne pas obliger le Parlement à procéder contre eux en toute rigueur; que cependant ils pouvoient donner leur Confession de foi, sur laquelle il seroit pourvu. Ils le firent en effet, par leur requête du septiéme avril 1541, qui contenoit un grand nombre d'articles. Mais pendant qu'on les examinoit, tant en Provence qu'à Paris, où on les avoit envoyez, la mort emporta Chasseneuz. Tous les Historiens conviennent qu'elle fut précipitée, & Piton assure dans son Histoire de la ville d'Aix, qu'il mourut empoisonné avec un bouquet de fleurs. Il ne nous apprend pas d'où ce coup lui vint; mais il y a lieu de soupçonner, que ce fut l'effet de la haine, que conçurent contre lui ceux qui étoient si fort acharnez à la ruïne des Habitans de Mérindol, & qui peu après firent jouer contre eux cette sanglante Tragédie dont les suites ont fait tant de bruit. Le tems de la mort de Chasseneuz n'est marqué précisément nulle part, on sait seulement qu'il assista encore, comme Commissaire du Roi aux Etats de la Province, dont l'ouverture se fit à Aix le 20 janvier 1541, ou plutôt 1542, selon la maniére de compter d'à présent, car l'année ne commençoit alors qu'à Pâques. Guillaume Garçonnet son successeur ayant été pourvu de sa charge par lettres patentes du 18 juin de la même année, il faut que Chasseneuz soit mort dans l'intervalle. Il n'a laissé de Pétronille Languet sa femme, qui lui a survécu, qu'un garçon & une fille. Le garçon nommé *Artus*, a été Conseiller au Parlement de Dijon & est mort assez jeune le quatriéme mai 1560, après avoir exercé cette charge pendant cinq ans seulement. On lui attribue sans fondement un Traité de *Clausulis*, un autre de *Viris Illustribus*, & des *Remarques sur les Ordonnances*. Il n'a paru de lui que les trois Ouvrages suivans, *Commentarius super Consuetudines Burgundiæ, ac fere totius Galliæ Lugduni, in folio* 1517; *Catalogus gloriæ mundi, Lugduni* 1529, *in folio*; *Consilia, Lugduni, in folio* 1531. Son Eloge se trouve à la tête des Commentaires sur la Coutume de Bourgogne imprimez à Paris en 1717, *in quarto*. * Le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome* 3. *p.* 365 *& suiv.* où il est prouvé encore que le plaidoyer de Chasseneuz en faveur des rats, est un conte.

CHASSENEUIL, bourg de France, est situé dans l'Angoumois près de la Rochefoucault, à cinq ou six lieues d'Angoulême, du côté de l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHASSENEUX, CHASSENEUZ, CHASSANE'E. *Voyez* CHASSENEU.

* CHASSIRON (La Tour de) est un fanal bâti sur la pointe la plus avancée de l'isle d'Oléron pour faciliter aux vaisseaux l'entrée du Pertuis d'Antioche.

CHASTEAU, &c. *Voyez* CHATEAU, &c.

CHASTEIGNER. *Voyez* CHATEIGNER.

CHASTEIGNERAYE. *Voyez* CHATEGNERAYE.

CHASTEL (Jean de) *Cherchez* CASTRO.

CHASTEL sur la Mozelle. *Cherchez* CHATTE'.

CHASTEL, &c. *Voyez* CHATEL, &c.

CHASTELAIN, CHASTELLENIE. *Voyez* CHATELAIN, CHATELLENIE.

CHASTELAR. *Voyez* CHATELAR & CHATELLAR.

CHASTELET. *Voyez* CHATELET.

CHASTELET, mot corrompu, *Voyez* CHASSELET.

CHASTELLERAUD. *Voyez* CHATELLERAUD.

CHASTELUS, (Claude de Beauvoir, Seigneur de Mont-Saint-Jean,) Vicomte d'Avalon, &c. Marechal de France, suivit toute sa vie le parti des Ducs de Bourgogne, dont il étoit né Sujet, & desquels il reçut beaucoup de biens. Le Duc Jean le retint son Conseiller & Chambellan en 1409, lui donna le Gouvernement du Nivernois, & le commit en 1417, au Gouvernement des villes de Mante, de Pontoise, de Meullant, de Poissy, & du plat-païs d'alentour, pour les garder contre ses ennemis. Son mérite & son expérience dans les emplois de la guerre, lui aquirent la charge de Maréchal de France, le deuxiéme juin 1418, & au mois d'août suivant, celle de Lieutenant & Capitaine Général par tout le Duché de Normandie, pour remettre dans l'obéissance du Roi les places occupées tant par les Anglois, que par ceux qui tenoient le parti de la Maison d'Orléans. Peu après il fut battu dans une rencontre à Louviers, où ses gens furent défaits, & lui fait prisonnier; en considération de quoi & des pertes qu'il y avoit faites, le Roi lui fit payer en 1418, une somme de 2250 livres, lui accorda 400 livres par mois pour l'état de sa personne, & lui commit la garde de plusieurs châteaux & forteresses, tant en Brie qu'en Bourgogne. Il fut envoyé en Guienne, en 1419, d'où étant de retour, le Roi le fit son Lieutenant & Capitaine Général de la ville de Saint-Denys; mais il fut desappointé de sa charge de Maréchal de France en janvier 1421: ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses services au Duc de Bourgogne & au Roi d'Angleterre, & il soutint en 1423, contre le Connetable d'Ecosse, le siége de Crevant, qu'il remit au Chapitre d'Auxerre, qui, en reconnoissance, lui accorda & à sa postérité le droit d'entrée au chœur de leur église, & d'y prendre séance l'épée au côté, revêtu d'un surplis, & l'aumusse sur le bras, comme aussi aux assemblées du Chapitre. Il ne mérita pas moins du Roi d'Angleterre, qui dans la distribution des terres confisquées sur les Sujets du Roi, lui en donna de considérables en 1424. Il assista à l'assemblee tenue à Auxerre en 1431, de la part du Duc de Bourgogne avec son Chancelier, pour y traiter de la paix avec le Cardinal de Sainte-Croix & avec les Ambassadeurs des Rois de France & d'Angleterre, & obtint de ce Duc en 1433, le pouvoir de fortifier la tour & la maison du Vicomte d'Avalon, qui avoit été ruïnée par les guerres. Ayant été troublé en la possession & jouïssance de la Capitainerie & Gouvernement de cette ville, & du païs d'alentour, que ce Prince lui avoit donné, le Comte de Fribourg, Marechal de Bourgogne, reçut ordre en 1440, de l'y maintenir, & de l'en faire jouïr paisiblement. Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, confia en 1445, le gouvernement & l'administration de la Justice de ses Terres & Baronies à ce Maréchal, qui s'en étoit autrefois dignement aquitté, & qui mourut en 1453. Il est enterré en l'église cathédrale d'Auxerre, où il est répresenté.

I. Il etoit petit-fils de JEAN de Beauvoir, qui servit en 1352, en Picardie sous le Roi de Navarre, & laissa de *Jacquette*, sa femme, 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Isabeau*, mariée 1. en 1360, à *Gérard* de Bourbon, Seigneur de Montperoux: 2. a *Philippe* de Jaucourt, Seigneur de Ville-Arnoul, vivante en 1394; & 3. *Marie* de Beauvoir, alliée en 1360, à *Jean* Broichard Seigneur de Weure.

II. GUILLAUME de Beauvoir, Seigneur de Chastelus, de Bazoches, de Marigny, du Bouchet, &c. Conseiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, mourut le sixiéme juin 1408. Il épousa 1. *Alix* de Bourbon, fille de *Jean*, Seigneur de Montperoux, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne* de Saint-Vérain, veuve de *Géofroy* du Bouchet, dont il eut, 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Laurette*, mariée en 1409, à *Guillaume* de Grancey, Seigneur de Parey & de Piâlin, morte avant l'an 1432; & 3. *Alix* de Beauvoir, qui épousa en 1412, *Pierre*, Seigneur de Raigny.

III. CLAUDE de Beauvoir, Seigneur de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Maréchal de France, qui a donné lieu à cet article, épousa 1. avant l'an 1412, *Alix* de Rocy, Dame du Mont-Saint-Jean, de Baserne, & de Val-de-Loigny, veuve d'*Oger*, Seigneur d'Anglure, Avoué de Thérouanne, qu'il avoit enlevée de nuit dans son château du Val-de-Loigny, & fille de *Louïs* de Rocy, Seigneur de Baserne & du Val-de-Loigny, & de *Guye*, Dame du Mont-saint-Jean, morte en 1427, dont il n'eut point d'enfans: 2. par contract du onziéme août de la même année, *Jeanne* de Longuy, fille de *Matthieu*, Seigneur de Raon, & de *Bonne* de la Tremoille, morte aussi sans enfans: 3. *Marie* de Savoisy, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, & d'*Yolande* de Rodemach, dont il eut 1. JEAN, qui suit; 2. *Claude*, Seigneur de Baserne, de Coulanges, & de Basoches, Echanson du Comte d'Etampes, mort en 1472; 3. *Louïs*, Seigneur de Basoches, qui suivoit l'état ecclésiastique en 1469; 4. *Catherine*, mariée par contract du 23 décembre, 1467, à *Amauri*, Seigneur de Fontenay, mort avant l'an 1472; 5. *Agnès*, Dame d'Autrey & de Basoches, alliée par contract du 12 mai 1472, à *Antoine*, Seigneur du Follet, Chambellan du Roi; & 6. *Perrette* de Beauvoir, Abbesse de Saint-Pierre-lès-Auxerre. *Il eut aussi pour fils naturel*, Jacques *de Chastelus, Seigneur de Courson, Ecuyer d'écurie du Comte de Nevers en* 1437 *&* 1455.

IV. JEAN, Sire de Chastelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Baserne & de Coulanges, Chambellan du Roi, mort avant l'an 1490, épousa *Jeanne* d'Aulenay-d'Arcy, dont il eut 1. PHILIPPE qui suit; 2. *Jean*, mineur en 1493; & 3. *Héléne* de Chastelus, mariée 1. à *Hector* de Salazar, Baron de Saint Just: 2. à *Jean* de Marbury.

V. PHILIPPE, Seigneur de Chastelus, de Coulanges, Vicomte d'Avalon, &c. fut nourri Enfant d'honneur du Roi Charles VIII, & épousa, 1. avec dispense, *Jeanne* de Follet sa cousine, fille *d'Antoine*, Seigneur de Follet, & d'*Agnès* de Chastelus: 2. le neuviéme août 1502, *Barbe* de Hochberg. Du premier mariage vinrent, 1. *Charlotte*, mariée 1. par contract du sept novembre 1513, à *Antoine* de Boutillac, Seigneur d'Aspremont: 2. à *Robert* d'Anlezy, Seigneur de Ménetou: 3. à *Saladin* de Montmorillon, Seigneur de Vérigneux; & 2. *Gabrielle* de Chastelus, Prieure de

Gennes au Maine: & du ſecond ſortirent, 3. *Claude* de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, &c. mort ſans enfans de *Françoiſe* Bloſſet, fille de *Jean*, Seigneur de Torcy, & d'*Anne* de Cugnac, qu'il avoit épouſée le 22 décembre 1531; 4. PHILIPPE qui ſuit; 5. Louïs, qui fit la *branche des Seigneurs de* CHASTELUS, *rapportée cy après*; 6. OLIVIER, qui fit *celle des Seigneurs de* COULANGES, *auſſi mentionnée cy-apres*; 7. *Marie*, alliée par contract du 25 ſeptembre 1524, à *Jacques* Aux Eſpaules, Seigneur de Piſy & de Sainte-Marie; 8. *Catherine*, mariée à *Philippe* de Moiſy, Seigneur de Mons & de Châteaurenard; & 9. *Antoinette* de Chaſtelus, Religieuſe à Saint-Avit près de Châteaudun.

VI. PHILIPPE de Chaſtelus, Seigneur de Baſerne, de Prégilbert & de Saint-Palais, Enfant d'honneur du Roi en 1530, épouſa 1. en 1561, *Jeanne* de Conflans, fille de *Jean*, Seigneur de Vieuxmaiſon, & de *Marguerite* Lucas: 2. *Anne* Raguier, veuve de *François* de Hangeſt, Seigneur de Moyencourt, & fille de *Louis* Raguier, Seigneur de la Motte, & de *Charlotte* d'Inteville: 3. *Marthe* du Culant, qui prit une ſeconde alliance avec *N*.... Seigneur de Rougemont. Du premier mariage étoit iſſu, 1. *Antoine* de Chaſtelus, Guidon des Gens-d'armes du Roi, tué dans le ſervice, ſans alliance: du ſecond vinrent, 2. *Catherine*, mariée à *Louïs* Quelrelin, Seigneur de Saint-Palais; 3. *Jeanne*, alliée à *Bernard* de Chivron, dit *de Villette*, Seigneur de Toarſé, de Gié, & de Pontoire en Savoye; 4. *Barbe*, qui épouſa *Jean* de Choiſeul-Traus, Seigneur de Vautouot; 5. *Blanche*, mariée à *François* d'Aulenay, Seigneur de Lye; & 6. *Françoiſe* de Chaſtelus, alliée à *Claude* de Culant, Seigneur de la Motte; & du troiſiéme mariage, ſortit 7. ANTOINE qui ſuit.

VII. ANTOINE de Chaſtelus, Seigneur de Baſerne après ſon frére, épouſa *Claude* de la Buſſiére, Dame d'Avignot, dont il eut, 1. *Jean*; 2. LÉON qui ſuit; 3. *Anne*, Capitaine de Chevaux-legers, tué; & 4. *Olivier* de Chaſtelus, mort ſans alliance.

VIII. LÉON de Chaſtelus, Seigneur de Baſerne & d'Avignot, épouſa *Anne* de Morogas, Dame de la Tour-du-Bos, fille de *François*, Baron du Chon, Seigneur de la Tour-du-Bos, & *Jeanne* de Coulange, dont il eut 1. *François*, mort à dix-ſept ou dix-huit ans; 2. *Jeanne*, mariée à *François-Louis* de Beugne; 3. *Anne*, qui épouſa *Charles* Boucherat, Seigneur de la Rocatelle; 4. & *Marie* de Chaſtelus, alliée à *François* de la Duz, Seigneur de Vieux-champ.

SEIGNEURS de CHASTELUS.

VI. Louïs de Chaſtelus, troiſiéme fils de PHILIPPE, Seigneur de Chaſtelus, de Baſerne, &c. & de *Barbe* de Hochberg, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Seigneur de Carré, de Marigny & d'Alonne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de Marſal en 1569, & de la citadelle de Metz en 1570. Il épouſa le 30 décembre 1540, 1. *Anne* de la Roëre, fille de *François*, Seigneur de Chamoy, & d'*Hilaire* Ragnier, morte en octobre 1549: 2. le 22 avril 1551, *Anne* de Loges, fille de *Hugues*, Seigneur de la Boulaye, & de *Charlotte* du Mênil-Simon. Du premier mariage vinrent, 1. OLIVIER qui ſuit; 2. *Claude*, mariée par contract du ſeiziéme janvier 1560, à *Jacques* d'Equilly, Seigneur de Chaſſy; 3. *Edmée* de Chaſtelus, alliée le huitiéme octobre 1564, à *René* de Meung, dit *de la Ferté*, Seigneur de la Ferté-Aurain: & du ſecond ſortirent, 4. *Antoinette*, mariée le quatriéme mars 1578, à *Anathoille-Louis* de Pontaillier, Seigneur de Châtillon en Baſois; & 5. *Claudine* de Chaſtelus, morte le 21 février 1572, âgée de douze ans.

VII. OLIVIER, Seigneur de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, Baillif d'Autun, mort en 1617, épouſa le ſixiéme avril 1583, *Marguerite* d'Amboiſe, fille de *Jacques* de Clermont, dit d'*Amboiſe*, Seigneur de Buſſy, & de *Catherine* de Beauvau, morte en 1605, dont il eut 1. HERCULE qui ſuit; 2. *Céſar*, Chevalier de Malte, mort en 1609; 3. *Alexandre*, tué en duel en 1616, par le Baron d'Eſquilly ſon parent; 4. *Jean*, mort en Italie; 5. *Achille*, mort ſans alliance en 1623; 6. *Auguſte*, tué à Saint-Jean-d'Angély en 1621; 7. *Diane*, mariée par contract du 17 février 1602, à *Guy* de Chaugy, Baron de Rouſſillon & de Mérey; 8. *Angélique*, Abbeſſe de Criſenon en 1600; 9. *Minerve*, alliée 1. à *Philippe* Bertrand, Seigneur de Beuvron: 2. à *N*.... Pouffier, Seigneur de Long-pré; 10. *Héléne*, Religieuſe à Sainte-Marie-de-Moulins; 11. *Lucréce*, morte en 1616; 12. *Caſſandre*, Urſuline à Dijon; & 13. *Magdelaine* de Chaſtelus, morte ſans alliance en 1623.

VIII. HERCULE, Comte de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré, & de Marigny, mort en 1644, épouſa par contract du 27 février 1612, *Charlotte* le Genevois, fille de *Pierre*, Seigneur de Bleigny, & de *Françoiſe* d'Anglure, morte en 1663, dont il eut, 1. *Céſar-Pierre*, Comte de Chaſtelus, tué d'un coup de canon à la bataille de Nortlingue, faiſant la charge de Maréchal de bataille, le cinquiéme août 1645; 2. *Céſar-Achille*, Comte de Chaſtelus, tué en Catalogne; 3. CÉSAR-PHILIPPE qui ſuit; 4. *George*, Commandeur; 5. *Roger-Octave*; 6. *Louiſe*, Religieuſe; 7. *Catherine*, mariée le 17 janvier 1640, à *Paul* de Rémigny, Baron de Joux; 8. 9. *Françoiſe* & *Charlotte* de Chaſtelus, Religieuſes.

IX. CÉSAR-PHILIPPE, Comte de Chaſtelus, Vicomte d'Avalon, Baron de Carré, Lieutenant de la compagnie des Gens-d'armes du Prince de Condé, & Maréchal de camp des armées du Roi, mourut le huitiéme juillet 1695. Il épouſa 1. *Magdelaine* le Sueur, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Oſny, & de *Marie* Sublet d'Heudicourt: 2. en 1658, *Judith* Barillon, fille de *Jean-Jacques*, Préſident ès Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Bonne* Fayet. Du premier mariage vinrent 1. *Nicolas-Céſar*, Comte de Chaſtelus; & 2. *Nicolas-Michel*, mort le 29 janvier 1659: & du ſecond ſortirent, 3. *Philibert-Paul*, Comte de Chaſtelus, Colonel Reformé, tué au combat de Chiari en Italie, le premier ſeptembre 1701, âgé de trente-trois ans; 4. *Henri*, Capitaine dans le régiment de Normandie, tué en Allemagne; 5. *André*, Chevalier de Malte, Capitaine de vaiſſeau; 6. GUILLAUME-ANTOINE qui ſuit; 7. *Bonne*, mariée le 25 juillet 1687, à *François*, Comte de Saint-Chamant; 8. *Marie-Judith*, Chanoineſſe à Polangei; & 9. *Anne* de Chaſtelus, mariée à *Charles* de Vienne, Comte de Commarin.

X. GUILLAUME-ANTOINE Comte de Chaſtelus, &c. Capitaine-Lieutenant des Gens-d'armes de Berry, Brigadier des armées du Roi, a épouſé le ſeiziéme fevrier 1722, *Claire-Théréſe* Dagueſſeau, fille de *Henri-François* d'Agueſſeau, Chancelier de France, & d'*Anne* le Févre-Ormeſſon.

SEIGNEURS de COULANGES.

VI. OLIVIER de Chaſtelus, quatriéme fils de PHILIPPE, Seigneur de Chaſtelus, de Baſerne, &c. & de *Barbe* de Hochberg, fut Seigneur de Coulanges, & du Val-de-Mercy, & épouſa en 1561, *Liénarde* de Groſſovey, fille de *N*. . . Seigneur de Peſſeliéres, dont il eut 1. OLIVIER II qui ſuit; 2. *Louis*, Seigneur en partie de Coulanges, qui laiſſa une fille d'*Anne* de Ponville ſa femme; & 3. *Jeanne* de Chaſtelus, mariée à *Jean* de Giverlay, Seigneur de Châtres.

VII. OLIVIER de Chaſtelus, II. du nom, Seigneur de Coulanges & du Val-de-Mercy, épouſa par contract du 19 janvier 1586, *Anne* du Pleſſis-Liencourt, fille de *Jean*, Seigneur d'Antéres, & de *Louiſe* de Vieilchâtel, dont il eut ALEXANDRE qui ſuit.

VIII. ALEXANDRE de Chaſtelus, Seigneur de Coulanges, &c. épouſa *Anne* de Gauville, fille de *Jean*, Vicomte de Saint-Vincent, & de *Marguerite* Pié-de-fer, dont il eut 1. *Roger*, Seigneur de Coulanges, Capitaine au régiment de Navarre, tué; 2. *François*, Meſtre-de-camp de Cavalerie; 3. *Louis*, Capitaine de Chevaux-legers, tué; & 4. *Catherine*, dite *Iſabelle* de Chaſtelus, mariée à *N*. . . Seigneur de Villefranche. * Le P. Anſelme, &c.

* CHASTELUS, village ou bourg de France dans la Marche, au nord-nord-eſt de Guéret, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

CHASTENIER. *Voyez* CHATENIER.

CHASTETÉ (la) *Caſtitas*, dont les Romains firent une Déeſſe, & qu'ils répréſentérent en habit d'une Dame Romaine tenant un ſceptre en main, & ayant à ſes piez deux colombes blanches.

CHASTEUIL. *Cherchez* GALAUP.

CHASTILLON (le Comte de) Balthaſar. *Cherchez* CASTIGLIONI.

CHASTILLON, grande Maiſon. *Cherchez* CHATILLON.

CHASTILLON (Philippe-Gautier de) Evêque de Maguelone. *Cherchez* PHILIPPE GAUTIER de CHATILLON.

CHASTILLON (Sébaſtien) *Voyez* CASTILION.

CHASTILLON, nom de pluſieurs villes. *Voyez* CHATILLON.

CHASTRE. *Voyez* CHATRE.

CHASTRES. *Voyez* CHATRES.

CHASUBLE, eſt un ornement d'Egliſe que le Prêtre met par deſſus ſon aube, quand il va dire la Meſſe. Les chaſubles des Anciens étoient toutes rondes & trainantes à terre, fermées de toutes parts, ſeulement ouvertes par le haut pour paſſer la tête, ce qui leur a fait donner le nom de joug, & ſe retrouſſoient ſur l'épaule, au lieu que maintenant elles ſont fendues par les côtez. Les Orientaux, lorſqu'ils célébrent la Meſſe dans nos égliſes, ſe ſervent plutôt de châpes que de chaſubles. Et en effet on diſoit autrefois la Meſſe avec des châpes; mais comme on les trouva embaraſſantes, on les coupa par le bas, & on les fendit par les côtez, ce qui eſt beaucoup plus commode. A l'égard des châpes, elles viennent originairement des manteaux, ou des robes que l'on portoit; car dans les commencemens les Prêtres ne ſe ſervoient ni de châpes ni de chaſubles. Walafride Strabon dit que dans la primitive Egliſe, on célébroit la Meſſe en habit ordinaire. Le Cardinal Bona s'eſt fort emporté contre Nicolas Alemannus, qui a prétendu que les Apôtres n'ont point eu l'uſage des habits ſacrez. Les premiers Chrétiens, ſelon le ſentiment de pluſieurs Auteurs, célébroient les myſtéres avec les mêmes habits qu'ils avoient accoutumé de porter. Il n'y avoit en ce tems-la aucune différence entre les vêtemens de cérémonie, & ceux dont on ſe ſervoit d'ordinaire, ſi ce n'eſt qu'on gardoit les plus propres pour la célébration des myſtéres. *Conſultez* la préface qui eſt à la tête *des Cérémonies & Coutumes des Juifs*, imprimée à Paris en 1681. Lindanus, *l. 47 de ſa Panoplie, ch. 56*, parlant des chaſubles dont on ſe ſert préſentement dans l'Egliſe, dit qu'elles différent entiérement des anciennes qui couvroient tout le corps, étant de véritables robes. En ce cas, cela appuyeroit l'origine que quelques Auteurs comme Rabanus, Ugutio, Iſidore, & Joannes de Janua, donnent au terme de chaſuble, *quia inſtar parvæ caſa totum hominem tegebat*. * Bona, *de Rebus Litur*. De Vert, *Explication des Cérémonies de l'ancienne Egliſe*.

CHATACONDE. *Cherchez* GRÉGOIRE CHATACONDE.

CHATAIGNERAYE. *Voyez* CHATÉGNERAYE.

CHATEAU (Louïs du) *Voyez* CASTRO.

CHATEAU-BRIANT, petite ville de France dans la Haute Bretagne, avec un ancien château, eſt ſituée vers les frontiéres de l'Anjou, à neuf ou dix lieues de Nantes. Pluſieurs Auteurs croyent que c'eſt le païs des anciens *Cadates* de Céſar. * Sanſon & d'autres Géographes ne ſont pas de ce ſentiment.

CHATEAU-BRIANT. (Edit de) *Cherchez* EDIT.

CHATEAU-BRIANT, ancienne Maiſon, dont on ne rapporte ici la poſtérité que depuis JEAN qui ſuit.

I. JEAN de Château-briant, Seigneur du Lyon-d'Angers, & des Roches-Baritaut, vivoit en 1291, & 1311. Il épouſa 1. *Iſabelle* la Pré-

Prévote de Thouars, Dame de Chavannes: 2. *Aude* de Brillous, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. GÉOFROY, qui suit; 2. *Jean*, vivant en 1311; & 3. *Isabeau* de Château-briant, mariée à *Hardouin* de Bauçay, Seigneur de la Motte-de Bauçay.

II. GÉOFROY dit *Brideau*, de Château-briant, Seigneur du Lyon-d'Angers, de Chalin, des Roches-Baritaut, de Chavannes, de la Bouardiére, &c. épousa 1. *Louïse* de Sainte-Maure, fille de *Pierre*, Seigneur de Montgaugier, dont il eut 1. 2. *Jeanne* & *Louïse* de Château-briant, mortes sans alliance: 2. *Marguerite* de Parthenay, fille de *Guy* l'Archevêque, Seigneur de Soubise & de *Jeanne* d'Amboise, dont il eut 3. *Jean*, Seigneur de Chalin, mort sans enfans de *Marie* de Bueil, veuve d'*Hardouin*, Seigneur de Fontaine-Guérin, & fille unique de *Pierre* de Bueil, Seigneur du Bois, Baillif de Touraine, & d'*Angléfie* de Lévis, qu'il avoit épousée en 1403; 4. GUYON qui suit; 5. *Isabeau*, mariée à *Guyon*, Seigneur du Puy-du-Fou; & 6. *Marguerite* de Château-briant, alliée à *Antoine* Foucher, Seigneur de Thénie.

III. GUYON de Château-briant, Seigneur des Roches-Baritaut, mourut avant son frére aîné, laissant de *Jeanne* de Touteffan, 1. JEAN qui suit; 2. *Richard*, Seigneur de Champagné, vivant en 1467, avec *Jeanne* Foucher sa femme, fille de *George*, Seigneur des Herbiéres, & de *Marie* Buor; 3. 4. *Guyon* & *Jean*, vivans en 1438; 5. *Louïse*, mariée à *Géofroy* d'Abain, Seigneur d'Amaillou; & 6. *Jeanne* de Château-briant, qui épousa *Guillaume* de Granges, Seigneur de Puychemin.

IV. JEAN de Château-briant, Seigneur de Chavannes, de Chalin, des Roches-Baritaut, du Lyon-d'Angers, &c. épousa 1. *Jeanne* de Coëtmen, fille de *Jean*, Seigneur de Coëtmen, & de *Marie* d'Ancenis: 2. *Louïse*, Dame de Loigny, veuve de *Pierre* Odart, Seigneur de Curlay, &c. dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére furent 1. THÉAUDE qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur du Plessis-Bergeret, & des Chapelles, vivant en 1474; 3. *Agnès*, mariée à *Jacques-Renault*, Seigneur de la Roussiére; & 4. *Catherine* de Château-Briant, qui épousa *François* Foucher, Seigneur des Herbiéres.

V. THÉAUDE de Château-briant, Baron du Lyon-d'Angers, Seigneur des Roches-Baritaut, Comte de Casan au Royaume de Naples, &c. étoit mort en 1470. Il épousa le sixiéme août 1438, *Françoise* Odart, Dame de Colombiéres en Touraine, & Baronne de Loigny au Perche, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Verriéres, &c. & de *Louïse*, Dame de Loigny, dont il eut, 1. RENÉ qui suit; 2. GEORGE, qui continua *la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *François*, Doyen d'Angers, & Abbé d'Evron; 4. *Jeanne*, alliée 1. à *Jean* de Scépeaux: 2. en 1478, à *René* de Feschal, Baron de Poligny; & 5. *Louïse* de Château-briant, qui épousa *Jean*, Seigneur d'Ingrande.

VI. RENÉ de Château-briant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Casan, Baron de Loigny, Vicomte de Remalart, Seigneur du Lyon-d'Angers, &c. vivoit en 1489. Il épousa *Héléne* d'Estouteville, Dame du Tronchay, fille de *Robert*, Baron d'Ivry, &c. & d'*Ambroise* de Lorré, dont il eut, 1. *Charlotte*, mariée à *Henri*, Sire de Croy, Comte de Porcéan; 2. *Marie*, Dame du Lyon-d'Angers, alliée à *Jean* de Chambes, Seigneur de Monsoreau; & 3. *Magdelaine* de Château-briant, Dame de Chavannes, qui épousa *François*, Seigneur de la Noue.

VII. GEORGE de Château-briant, second fils de Théaude, Baron du Lyon-d'Angers, &c. & de *Françoise* Odart, fut Seigneur des Roches-Baritaut, Capitaine & Maître de la Vénerie du Roi, & vivoit en 1483. Il épousa *Anne* de Champagne, fille de *René*, Seigneur de Champagne au Maine, & de *Julienne* de Beaumanoir-Lavardin, dont il eut, 1. LOUÏS qui suit; 2. *René*, Abbé d'Evron après son oncle; 3. *Jean*, Seigneur de Boicé, mort sans enfans de *Jeanne* de Tucé; 4. *Jean*, Prieur de Saint-Jean-de-Mauverays; 5. 6. 7. *Pierre*, *Hardouin* & *Nicolas*, morts jeunes; 8. *Jacquette*, alliée à *Urbain* Tillon, Seigneur de la Bertherie; & 9. *Françoise* de Château briant, mariée à *Léonard* de Castillio, Seigneur de Mathefelon, vivante en 1545.

VIII. LOUÏS de Château-briant, Seigneur des Roches-Baritaut, &c. épousa le 14 octobre 1477, *Marguerite* de Vernon, Dame de Grassay, fille de *Philippe*, Seigneur de Grassay, & de *Louïse* de Beauvau, dont il eut, 1. PHILIPPE qui suit; 2. *Jean*, Seigneur de Boicé; 3. *Magdelaine* morte sans alliance; 4. *Claude*, mariée 1. à *N*. . . Seigneur de Bertry: 2. à *N*. . . Seigneur de Rassan en Dauphiné; & 5. *Jean* de Château-briant, dit *le Jeune*, Seigneur Châtelain de Saint Jean-de-Mauverays, de Juigné, & d'Elervaut-les-Granges, qui de *Susanne* de Montausier sa femme, fille de *N*. . . Seigneur de la Charouliére, eut pour fille unique *Louïse* de Château-briant, mariée le cinquiéme décembre 1601, à *Jean* de la Tour-Landry, dit *de Maillé*, Comte de Château-raoul.

IX. PHILIPPE de Chateau-briant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Comte de Grassay, Seigneur des Roches-Baritaut, &c. Gouverneur de Fontenay-le-Comte, rendit de grands services aux Rois Charles IX, Henri III, & Henri IV, pendant les guerres civiles. Il épousa 1. le neuviéme octobre 1559, *Hardouine*, Dame de Champagne, fille de *Jean*, Seigneur de Pescheré, & d'*Anne* de Laval: le 18 décembre 1581, *Philiberte*, fille de *René* Seigneur du Puy-du-Fou, & de *Catherine* de la Rochefoucault, Dame de Combronde. Du premier mariage vint, 1. *Philippe* de Château-briant, Dame de Champagne & de Pescheré, mariée 1. à *Gilbert* Seigneur du Puy-du-Fou: 2. le 23 mai 1601, à *Henri* de Bauves, Baron de Contenan: & du second sortirent, 2. GABRIEL qui suit; & 3. *Marie* de Château-briant, alliée en 1608, à *Léon* de Sainte-Maure, Baron de Montausier.

X. GABRIEL de Château-briant, Seigneur des Roches-Baritaut, Comte de Grassay, &c. Lieutenant Général du Bas Poitou, épousa *Charlotte* de Sallo, fille & héritiére de *Lancelot* de Sallo, Seigneur de la Grangouére, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Gabrielle* des Essars, Dame du Sautour, dont il eut, 1. *Philippe*, Comte des Roches Baritaut & de Grassay, Mestre-de-camp de cavalerie, qui épousa en 1631, *Susanne* Loisel, fille d'*Isaac*, Seigneur de Brie, Président au Parlement de Bretagne, & d'*Antoinette* Huault, dont il eut pour fils unique *Isaac*, mort jeune; 2. *Gabriel*, Comte des Roches-Baritaut, Abbé de Lézay, qui se démit de son Abbaïe pour épouser *Charlotte* Hélie de Pompadour, veuve de *François* Bruneau, Seigneur de la Rabusteliére, & fille de *Jean* de Pompadour, Baron de Lauriére, & de *Charlotte* de Fumel, morte le 15 avril 1657; 3. GABRIEL qui suit; 4. *Aimée*, alliée à *René* d'Aubigné, Seigneur de la Jousseliniére, Baron de Saint-Gemme; 5. *Isabelle*, Religieuse au Calvaire à Paris; 6. *Géleste*; 7. *Charlotte*, mariée à *N*. . . Foucher, Seigneur de la Vérie; 8. 9. *Marie* & *Louïse* de Château-briant, Religieuses à Gerisiers en Bas Poitou.

XI. GABRIEL de Château-briant, dit *le Jeune*, Seigneur de Saint-Pol, & Mestre-de-camp de cavalerie, puis Lieutenant Général des armées du Roi, & Lieutenant de Roi du Bas Poitou après son pére, épousa *Susanne* de Rémond, fille de *Louïs*, Seigneur de Champs en Agénois, & de *Claude* Gallier-Garnier, dont il eut 1. RAYMOND qui suit; & 2. *Susanne* de Château-briant.

XII. RAYMOND de Château-briant, Comte des Roches-Baritaut, &c. * Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers, &c.*

CHATEAUBRIANT (Françoise de Foix, Comtesse de) étoit fille de PHÉBUS de Foix, & sœur du fameux Comte de Lautrec, & du Maréchal de Foix. Elle épousa *Jean* de Laval, Comte de Château-briant; depuis, elle fut maîtresse de François I, qui la quitta pour la Duchesse d'Etampes. C'est ce que quelques Auteurs, disent, & Brantome entre autres raconte des circonstances bien particuliéres de ses amours. M. Varillas est celui qui a rapporté avec le plus d'étendue l'Histoire de cette intrigue, & il n'a pas oublié de dire que le Comte fit ouvrir les veines à sa femme: d'autres prétendent que cette Histoire est un conte très-fabuleux, & ont publié un *Factum* en 1686 contre M. Varillas. On en a tiré l'Epitaphe suivante qui semble refuter authentiquement la Fable des amours de cette Dame avec François I, & le meurtre prétendu commis en sa personne par son mari en 1525. Cela sera d'autant plus de plaisir que cette Histoire est injurieuse à deux illustres Maisons, savoir à celle de *Foix*, dont étoit la Comtesse, & à celle de *Laval* dont étoit le Comte.

FF. Peu de telles. FF.

Prou de moins

Sous ce tombeau gît Françoise de Foix;
De qui tout bien chacun souloit en dire,
Et le disant onc une seule voix,
Ne s'avança d'y vouloir contredire.

De grand beauté, de grace qui attire,
De bon savoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneur, & mieux que ne raconte
Dieu Eternel richement l'étoffa.

O Viateur pour t'abbréger le compte,
Cy gît unq rien là où tout triompha.

Point de plus,

FF. FF.

Cette Epitaphe se voit encore avec son effigie en marbre dans l'église des Mathurins de Château-briant, & ce fut son mari, qui la lui fit dresser: ce qu'il n'eût pas fait, très-assurément, s'il eût fait mourir sa femme pour cause d'adultére.

Le Vicomte de Lautrec, frére aîné de la Comtesse décédant en 1528, chargea le Comte de Château-briant son beau-frére, de la tutelle de sa fille unique *Claude* de Foix: preuve de la bonne intelligence, qui étoit entre les deux Maisons, & qui probablement n'y eût pas été, si le Comte eut été le meurtrier de la sœur du Vicomté, & qu'il eût pris la fuite, pour éviter de tomber entre les mains de la Justice. Cette Claude de Foix fut mariée en 1531, avec le jeune Comte de Laval, fils du Comte de Laval, Gouverneur de Bretagne, & cousin issu de germain du Comte de Château-briant: autre preuve de l'union & de l'amitié de ces deux Maisons. M. Varillas dit encore que le Comte de Château-briant fit donation de cette Terre au Connétable de Montmorency pour obtenir sa grace, & que le Connétable aima mieux aquérir le Comté de Château-briant par donation que par confiscation; faute de savoir que la confiscation des terres n'a point de lieu en Bretagne, & que quand même ce Comte auroit été condamné pour le meurtre de sa femme, la confiscation n'eût pu aller qu'à ses héritiers. * Brantome, *Mémoires des Dames galantes, tome 2. p. 394. & au Discours du Connétable de Montmorency. Additions aux Mémoires de Castelnau, tome 1. p. 246.* L'Auteur *des Galanteries des Rois de France, imprimées l'an 1694, tome 1. p. 146 & suiv.* édit. de Bruxelles. Varillas, *Hist. de François I. Nouvelles de la République des Lettres, janvier 1686, p. 15 & suivantes.* Bayle, *Diction. Critiq.*

CHATEAU-CAMBRESIS. *Voyez* CATEAU-CAMBRESIS.

CHATEAU-CEAUX. *Voyez* CHANTOCEAU.

CHATEAU-CHINON. *Voyez* CHATEL-CHINON.

* CHATEAU-CORNET, est le nom d'un château, situé sur la côte orientale de l'Isle de Garnesey qui dépend de l'Angleterre, & qui est au sud du Comté de Dorset. *Voyez* CORNET.

CHATEAU-DAUPHIN, château fort de France dans le Dauphiné. Il est situé dans les Alpes, dans une vallée qui porte son nom, entre Ambrun & Salusses, à dix lieues de la premiére & à sept de la derniére. * *Cartes Géograph.*

* CHATEAU d'IF, est un Fort considérable dans l'Isle d'If, sur les côtes de la Provence. François I, Roi de France, l'a fait bâtir. *Voyez* IF (Isle d')

CHATEAU-DUN, ville de France dans le Blaisois, capitale du petit païs de Dunois. Les Auteurs Latins lui donnent le nom de *Castellodunum*; & les Anciens lui ont donné celui de *Urbeclaire, Urbs Clara*. Gregoire de Tours remarque qu'à la nomination du Roi Sigebert, Prométe y fut fait Evêque; mais comme cette ville dépendoit de l'Evêque de Chartres, Papole, qui gouvernoit cette église, en fit sa plainte au quatriéme Concile de Paris, assemblé l'an 573. Ainsi Prométe, qui avoit interposé l'autorité de Childebert, fils & successeur de Sigebert, fut obligé de vivre en personne privée. Château-dun est sur le Loir, & est le siége d'une Châtellenie. * Grégoire de Tours, *l. 7. Conciles, tome 5.* Du Chêne, *aux Antiq. des villes de France, ch. 4. du Bailliage de Blois.*

CHATEAU-GIRARD. *Voyez* CHATEL-GIRARD.

CHATEAU-GIRON (Géofroy de) étoit fils de JEAN de Château-Giron, Seigneur de Malestroit en Bretagne, &c. Dès sa jeunesse il suivit les armées, où il signala son courage. En 1376, il soutint le siége de Saint-Malo, contre le Duc de Lancastre; & en 1382, il fut un des Chefs de l'armée, que Jean IV, Duc de Bretagne, envoya en Flandre, au secours de son cousin Louis Comte de Flandre; & il se trouva à la défaite des Flamands, au pont de Comines, & à la bataille de Rosebec. Il prit les armes en 1415, avec les autres Seigneurs Bretons, pour délivrer le Duc Jean qui étoit prisonnier; & fit lever aux Anglois le siége de devant le Mont-Saint-Michel, après les avoir vaincus dans un combat naval. Il accompagna le Duc Jean en France l'an 1427, signa l'accord fait entre ce Prince & le Roi d'Angleterre, assista à l'entrée de François, Duc de Bretagne, & au couronnement de ce Prince, fait à Rennes en 1442. * Augustin de Paz, *Histoire de Bretagne.*

CHATEAU-GONTIER, ville de France, en Anjou, fondée par Foulques Nerra, qui lui donna le nom de son Fermier. Elle s'appelloit auparavant *Basilica*, c'est à dire, selon Gilles Ménage, *Basoche* ou *Basouche*. Elle est sur la riviére de Mayenne, dans le diocése d'Angers. Laurent Bochel rapporte divers Conciles qui y ont été assemblez en 1221, sous le Pape Honorius III; en 1231, 1233 & 1236, sous Grégoire IX; en 1253, du tems d'Innocent IV; un en 1336, où Pierre Frérot, Archevêque de Tours présida; & un autre en 1336. * Cartulaire de Saint-Aubin-d'Angers cité par Gilles Ménage, *dans son Histoire de la Maison de Sablé.* Bochel, *Nomencl. Synod. & Autor.* édit. de 1607.

CHATEAU-LANDON, *Castrum Nantonis*, petite ville de France, dans le Gâtinois. Elle est sur le Loing, entre Nemours & Montargis. *Voyez* Du Puy, *dans son livre des Droits du Roi*, Du Chêne, *dans ses Recherches des Antiquitez des villes de France, & l'Histoire du Gâtinois.*

* CHATEAU-LIN, bourg de France en Bretagne, dans l'Evêché de Quimpercorentin, au nord de la ville de Quimpercorentin, dont il est éloigné d'environ six lieues. Il est sur la rive droite de l'Aven ou Ausen.

CHATEAU du LOIR, *Castrum Lidi*, ou *ad Ledum*, petite ville de France dans la province du Maine, avec titre de Baronie. Elle est sur la riviére du Loir, vers la frontiére de Touraine & du Vendomois, à cinq ou six lieues du Mans. Cette ville est du Domaine, comme M. du Puy le prouve dans son Traité des Droits du Roi. * Sanson.

CHATEAU du LOIR (Gervais) Archevêque de Rheims, & Chancelier de France. *Cherchez* GERVAIS.

CHATEAU-MÉLIAND ou CHATEAU-MEILLANT, petite ville & Châtellenie en Berry, remarquable particuliérement par son château, & par une tour qu'on dit avoir été bâtie du tems des Romains. * Du Chêne, *Antiquitez des villes.*

* CHATEAU-MORAND, bourg de France dans le Forez, au nord, sur les confins du Bourbonnois.

* CHATEAU-MUR, bourg de France dans le Poitou à l'ouest-nord-ouest de Poitiers, dont il est éloigné d'environ vint lieues.

* CHATEAU-NEUF, ville de France dans l'Angoumois, sur la Charente, à l'ouest d'Angoulême, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues. C'est entre cette ville & Jarnac que se donna en 1569 la bataille de Jarnac, où le Prince de Condé fut tué. Elle a été érigée en Comté en 1644, en faveur de Jean de Fradel. * *Dict. Univ. de la France.*

* CHATEAU-NEUF, ville de France en Anjou, sur la rive droite de la Sarte au nord d'Angers tirant vers l'est, à la distance d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, gros bourg de France dans l'Orléanois propre, à l'est-sud-est d'Orléans, dont il est éloigné d'environ cinq lieues. Il est situé sur la droite de la Loire.

* CHATEAU-NEUF, petite ville ou bourg de France dans le Berry sur la rive droite du Cher au midi de Bourges, tirant vers l'ouest, à la distance d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, Seigneurie dans la Franche-Comté à l'est de Besançon, tirant tant soit peu vers le sud, à la distance d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg & Marquisat dans la Bretagne, au sud de St. Malo, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Bretagne dans le diocése de Quimpercorentin sur la rive droite de l'Ausen, au nord-est de Quimpercorentin, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Provence à l'ouest de Marseille, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, au Val de Bargis, village de France dans le Nivernois, au nord de Nevers tirant tant soit peu vers l'est, à la distance de six à sept lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg de France, & Baronnie dans le Duché de Bourgogne, & dans le diocése d'Autun. Il est situé sur une montagne, au pié de laquelle il y a un hopital, qui porte le nom de Sainte-Marie-Madelaine. * *Diction. Univers. de la France.*

* CHATEAU-NEUF, petite ville de France, dans cette partie du Bugey qui porte le nom de Val-Romey. Il est au nord de Belley dont il est éloigné de six à sept lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de France, dans le Lyonnois propre, au sud-sud-ouest de Lyon, dont il est éloigné de sept lieues.

CHATEAU-NEUF, village de France dans le Forez au sud-ouest de Feurs, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de Dauphiné dans le diocése de Valence, au nord-nord-est de la ville de Valence, dont il est éloigné de près de deux lieues. Il est sur la rive gauche de l'Isére.

* CHATEAU-NEUF de Galaure, bourg de Dauphiné dans le Viennois, au midi de Vienne tirant vers l'orient, à la distance d'environ sept lieues.

* CHATEAU-NEUF de Randon, village de France dans le Bas Languedoc, au diocése de Mende, au nord-est de la ville de Mende, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

* CHATEAU-NEUF, village de France dans l'Auvergne, au nord-nord-ouest de Riom dont il est éloigné de six à sept lieues.

* CHATEAU-NEUF, bourg de France dans la Bresse au sud de Bourg en Bresse, dont il est éloigné d'environ cinq lieues.

CHATEAU-NEUF, ville de France, dans le petit païs de Timerais, en la province du Perche. Elle est au nord-est de Nogent-le-Rotrou, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. * Sanson. Baudrand.

CHATEAU-NEUF (Guillaume de) dix-neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jerusalem, dont la résidence étoit alors à Ptolémaïde ou Saint-Jean d'Acre, fut élu en 1251, après la mort de Pierre de Villebride. Le Pape Alexandre IV lui donna en 1256, & à son Ordre, le château de Béthanie avec ses revenus, pour entretenir la garnison de la forteresse de Crac, dans le Comté de Tripoli, composée de soixante Chevaliers, & de plusieurs Soldats: ce Pape avoit donné à l'Ordre, l'année précédente, le Mont-Thabor, & tous les biens, que Baudouin I, Roi de Jérusalem avoit assignez à l'Abbé & aux Religieux du couvent, qu'il fonda sur cette sainte montagne; mais les Sarrazins avoient tout détruit. Le Grand-Maître de Château-neuf mourut en 1260, & eut pour successeur Hugues de Revel. * Bosio, *Histoire de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

CHATEAU-NEUF (Pierre) Gentilhomme & Poëte de Provence, vivoit dans le XIII siécle, l'an 1276. Il composa divers Ouvrages. * Nostradamus, *Histoire des Poëtes Provençaux.* La Croix-du-Maine & Du Verdier-Vauprivas, *Bibliothéque Françoise.*

CHATEAU-NEUF, Garde des Sceaux. *Cherchez* L'AUBÉPINE.

CHATEAU-PÉLERIN, forteresse de la Palestine, sur le bord de la mer, à dix milles de Césarée. Ce château est appellé de divers noms dans les Auteurs; car les uns l'appellent *Pierre-Encise*, parce qu'il y a quantité de roches coupées & escarpées, & parce que le chemin y est fort serré; d'autres le nomment *Détroit*. Les Arabes le nomment *Aclyte*, & les Chrétiens *le Château-Pélerin*, parce qu'il a été bâti pour y veiller à la sûreté des Pélerins de Jérusalem. Il est situé sur une terrasse qui semble être environnée de la mer, mais elle tient par un petit Isthme à la terre ferme, du côté de l'orient. On ne voit plus que les restes de ce château, qui est un grand bâtiment dont le bout se termine en demi-lune, avec des crenaux & des lucarnes ornées de sculpture. Il y a aussi deux tours de pierre de taille à demi ruinées. Le Cardinal de Vitry dit que cette forteresse ayant été abatue, les Templiers la relevérent l'an 1217, & qu'en fouillant les fondemens, ils trouvérent un trésor de piéces d'ancienne monnoye, qui leur servit à rétablir ce château, & à y bâtir un Palais pour leur Grand-Maître, avec plusieurs maisons pour les Chrétiens. Son port est bon, & pourroit être meilleur. Le terroir seroit fertile en blé, en vins & en fruits, comme il a été autrefois, s'il étoit cultivé, mais depuis que les Infidéles en sont les maîtres, tout y est stérile & abandonné. * Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

* CHATEAU-POINSAT, bourg de France dans le Limosin, & du diocése de Limoges. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne 2699 Habitans. Ce grand nombre d'Habitans devroit lui faire avoir une place dans les Cartes particuliéres; cependant on ne l'y trouve pas.

CHATEAU-PORCIEN ou CHATEAU-PORTIEN, ville de France dans le Rhételois, en la province de Champagne, avec titre de Principauté. Elle est située sur la riviére d'Aine, au dessous de Rhétel. Château-Porcien appartint premiérement aux Comtes de Champagne, depuis Rois de Navarre; & Jeanne, Reine de Navarre, le porta au Roi Philippe *le Bel* son mari. Ce Roi l'érigea en Comté, & le donna à Gaucher de Châtillon, Connétable de France. Jean de Châtillon le vendit en 1395, à Louis de France, Duc d'Orléans; & Charles fils de ce dernier, qui avoit été pris à la bataille d'Azincourt, le revendit à Antoine de Crouï, Seigneur de Renti, pour avoir de quoi payer sa rançon. Depuis en 1561, le Roi Charles IX l'érigea en Principauté, en faveur de Charles de Crouï, Comte de Senighen.

CHATEAU-REGNARD, petite ville de France, dans le Gâtinois. Elle est sur la petite riviére de l'Ouaine, à deux lieues de Montargis. * Du Puy, *des Droits du Roi, p. 770.* Morin, *Histoire du Gâtinois, &c.*

* CHATEAU-REGNARD, bourg de France en Provence, dans la Viguerie de Tarascon. Il est au nord-est de la ville de Tarascon, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

CHATEAU-REGNAUD, sur la riviére de Meuse,

se, petite ville fortifiée dans le Rhételois en Champagne, avec titre de Principauté. Elle est à deux lieues de Charleville. * Sanson.

* CHATEAU-REGNAUD, bourg de France dans l'Angoumois sur la Charente, est au nord d'Angoulême, dont il est éloigné d'environ six lieues.

CHATEAU-REGNAUD, ville & Marquisat dans la Touraine, sur la riviére de Branlle au nord-nord-est de Tours, dont elle est eloignée de cinq à six lieues.

CHATEAU-RENAUD. (Maison) *Voyez* ROUSSELET.

CHATEAU-RENAUD, ville & bourg. *Voyez* CHATEAU-REGNAUD.

CHATEAU-ROUX, ville de France, en Berry, avec titre de Duché, qui appartient à la Maison de Condé. Elle est située sur la riviére d'Indre, entre Bourges & Le-Blanc en Berry. Les Auteurs Latins la nomment diversement *Castrum Rufum*, & *Castrum Radulphium*. Il y a un beau château avec un parc. Un certain Raoul fit bâtir ce château; & c'est de là que la ville a eu le nom de Château-Raoul, & par corruption Château-Roux. La ville est assez grande. Il y a quatre paroisses, une collégiale, quelques monastéres, & diverses manufactures. Le Roi Louïs XIII l'érigea l'an 1616, en Duché & Pairie. Cette ville a encore été honorée par la naissance d'Odon ou Eudes de Château-Roux, Cardinal, à qui elle a donné son nom, & que son mérite a rendu si considérable dans le XIII siécle, sous le régne du Roi saint Louïs.

CHATEAU-ROUX, que les Italiens appellent *Castel-Rosso*, & que les Anciens nommoient *Carystus*, est une ville de l'isle de Négrepont, dans l'Archipel, vers l'Euripe. Elle est située proche du *Capo dell' Oro*, & a titre d'Evêché: mais elle est particuliérement remarquable pour le beau marbre que l'on y trouve, & que les Romains ont appellé *Carystium marmor*. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHATEAU-ROUX (Odon) Cardinal. *Cherchez* ODON.

CHATEAU-S. ANGE, autrefois *Hadriani Moles*: c'est la citadelle de la ville de Rome. Elle est bien fortifiée, & on a pratiqué un chemin secret, pour pouvoir y aller du Vatican, où les Papes font leur séjour ordinaire.

CHATEAU-SALINS, bourg de la Lorraine, situé près de la riviére de Seille, entre Nancy & Marsal, à quatre lieues de la premiére, & à deux de la derniére. Ce lieu est considérable par ses bonnes salines, qui lui ont donné le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* CHATEAU-SANGLAR, village de France, dans la Marche au nord-ouest de Guéret, dont il est éloigné de trois à quatre lieues.

CHATEAU-THIERRI, *Castrum Theodorici*, ainsi nommé dès l'an 923. C'est une ville de France en Champagne, située sur la Marne, appartenant aujourd'hui à la Maison de Bouillon, avec titre de Duché, Bailliage, Siége Présidial, Prevôté & Election. Elle est à huit ou dix lieues de Meaux, & un peu plus éloignée de Rheims. Sa situation la rend très-forte & très-agréable: il y a un bon château avec diverses églises. Le Duc de Mayenne la prit dans le XVI siécle pour la Ligue, & les Espagnols la pillérent avec une fureur extrême. Depuis, elle rentra dans l'obéissance qu'elle devoit au Roi, qui accorda d'amples priviléges à ses Habitans. Artaut, Archevêque de Rheims, y tint un Concile environ l'an 933, dans le tems que la ville étoit assiégée par Raoul. Hildegaire, Evêque de Beauvais, y fut sacré. * Flodoard, *en la Chron. Conciles, tome* 9. De Thou. Du Chêne. Du Puy, &c.

CHATEAU DES SEPT TOURS, que les Grecs nomment *Heptapyrgion*, & les Turcs *Jedicula*, est bâti à la pointe de la ville de Constantinople, qui est entre le midi & l'occident, sur la Mer de Marmora. On le pourroit nommer la Bastille de Stamboul, ou de Constantinople, pour le rapport qu'il a avec la Bastille de Paris, non pas dans sa structure, mais dans son origine & dans son usage. C'étoit autrefois une des portes de Constantinople, comme la Bastille étoit une des portes de la ville de Paris. Elle se nommoit *la porte dorée*, parce que les ornemens qui l'embellissoient, étoient enrichis d'or; & c'est par où entroient ceux auxquels on faisoit quelque magnifique réception. Aux quatre anciennes tours de cette porte, Mahomet II, qui prit la ville de Constantinople en 1453, en ajoûta trois autres en 1458, pour en faire un château, afin d'y conserver la meilleure partie de ses thrésors: à quoi ce château a long-tems servi, & maintenant on y garde le revenu des mosquées, qui reste après avoir acquitté toutes les charges, & qui est destiné à faire la guerre pour la défense de la Religion Mahométane. C'est aussi où l'on renferme les prisonniers d'Etat; & lorsqu'il y a quelques Chrétiens, on leur permet d'y faire venir des Prêtres, qui célèbrent la Messe dans une petite chapelle, & qui leur administrent les Sacremens en toute liberté. Si ces prisonniers sont Chevaliers de Malte, ou personnes qualifiées, on leur permet quelquefois de sortir pour s'aller promener à la ville ou à la campagne, durant quelques jours; pourvu qu'un Ambassadeur promette de les y ramener, & de les représenter, quand l'Aga ou Gouverneur des sept Tours le desirera. En 1622, pendant une sédition de Janissaires, le Sultan Osman fut arrêté & mené dans ce lieu, où il fut étranglé; & en 1648, les Janissaires s'étant encore revoltez, allérent prendre dans le Serrail Ibrahim Sultan, & l'étranglérent dans ce château. Au dehors des murs, proche de l'une des tours, on voit deux grands bas-reliefs de marbre blanc, dont l'un répréfente la lune, qui vient trouver Endymion; & l'autre les neuf Muses avec le cheval Pégase. Ces Ouvrages, quoique d'un bon goût, ne sont pas assez finis, pour convenir que nous n'ayons rien en Europe, qui puisse leur être comparé. Cependant quelques Voyageurs ont cru que l'on devoit donner un présent considérable au Caïmacan ou Gouverneur de Constantinople, & à l'Aga des sept Tours, pour avoir d'eux la permission d'enlever ces deux morceaux de sculpture. * Grelot, *Voyage de Constantinople.*

* CHATEAU-TROMPETTE, est une des forteresses de la ville de Bourdeaux, à l'entrée du Quai.

CHATEAU-VILLAIN, bourg de France dans la Champagne, sur la riviére d'Aube, vers sa source, environ à trois lieues au dessous de Clairvaux, & à quatre de Bar-sur-Aube, a donné le nom à une ancienne Maison, rapportée par André du Chêne, & insérée à la fin de son Histoire de la Maison de Dreux. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHATEGNERAYE (François de Vivonne de la) fils puîné d'ANDRÉ de Vivonne, Grand Sénéchal de Poitou, étoit un jeune Seigneur fort considéré sous le régne de François I, & sous celui de Henri II, Roi de France. Il étoit intime ami de Guy Chabot, Seigneur de Jarnac & de Montlieu, & avoit été élevé à la Cour de François I, mais quelques personnes mal intentionnées rompirent cette étroite amitié. Ils rapporterent à Charles Chabot, pére de Guy, que son fils s'étoit vanté d'avoir eu un commerce deshonnête avec sa belle-mére, seconde femme de Charles, & qu'ils l'avoient appris du Sieur de la Châtégneraye. Guy de Jarnac, ayant sçu la chose de la bouche même de son pére, protesta qu'il se justifieroit de cette calomnie, & publia aussitôt un dementi, qui s'adressoit en paroles assez claires à la Châtégneraye, lequel poursuivit la permission d'un combat à outrance, auprès du Roi François I. Jarnac la demanda aussi; mais ce Prince ne la voulut point accorder. Ils l'obtinrent enfin de Henri II, successeur de François I, & le dixiéme juillet 1547, le combat se fit en champ clos, dans le Parc de Saint-Germain-en-Laye, en présence du Roi, du Connétable de Montmorency, des Seigneurs de Sédan & de Saint-André, Maréchaux de France. La Châtégneraye, après avoir reçu plusieurs blessures, tomba par terre; de sorte que sa vie étoit à la discretion de Jarnac; mais le Vainqueur supplia plusieurs fois le Roi, d'accepter le don qu'il lui faisoit de la Châtégneraye, qui ne vouloit point demander la vie. Le Roi se laissa enfin gagner par les priéres de Jarnac, & par celles du Connétable & des Marechaux de France, & permit qu'on portât la Châtégneraye dans sa tente, pour le panser; mais le déplaisir que ce dernier eut de se voir vaincu, lui fit débander sa playe dont il mourut trois jours après. Telle fut l'issue de ce fameux combat, d'où l'on croyoit que la Châtégneraye sortiroit victorieux, parce qu'il étoit l'un des plus robustes & des plus vaillans hommes du Royaume: il étoit l'assaillant, & Jarnac étoit le soutenant. *Voyez* VIVONNE. * *Memoires Histor.*

CHATEIGNER (Roch) Seigneur de Touffou, Chambellan de Henri II, de François II, & de Charles IX, Rois de France, & Capitaine de cent Chevaux-legers, naquit en 1527, & étoit fils de *Jean* III, Seigneur de la Roche-Pozay. Il étoit encore fort jeune, lorsque dans le Comté d'Oye & de Boulogne il donna les premiéres marques de son courage. Depuis, Henri II le fit Echanson du Dauphin. A l'âge d'environ 25 ans, il passa déguisé en Italie, & entra avec deux cens Fantassins dans la Mirandole au travers des ennemis, qui avoient bloqué cette place. Lorsqu'il en eut obtenu le commandement, il fit trois vigoureuses sorties sur les Assiégeans, prit d'assaut un de leurs forts, & en emmena l'artillerie & les Capitaines prisonniers. L'an 1555, le Roi l'envoya en Piémont, où avec environ quarante chevaux, il défit tout le secours que les Espagnols envoyoient à Vulpian, & fut cause de la réduction de cette place sous l'obéissance du Roi, qui lui donna la conduite d'une compagnie de Chevaux-legers, & la charge de Chambellan. Il fut encore envoyé en Piémont en 1556, & ayant passé avec l'armée Françoise jusqu'au Royaume de Naples, il combattit vaillamment à Julia-Nova contre les Espagnols; puis, il défendit la ville d'Ascoli contre l'armée du Duc d'Albe, fut ensuite pris dans un combat, & demeura trois ans prisonnier. Pendant sa captivité il s'exerça à faire des vers en François & en Espagnol dont il a laissé un recueil. Lorsqu'il fut de retour en France, il se trouva à l'entrée du Roi de Navarre dans Poitiers l'an 1560, & eut part à la défaite des Huguenots près de S. Genest, où il prit trois enseignes sur eux. Il alla enfin au siége de Bourges l'an 1562, & y fut tué d'un coup de mousquet n'étant âgé que de 35 ans. Son corps fut porté à la Roche-Pozay, où l'on voit son épitaphe que le Poëte Ronsard composa. * Du Chêne, *Histoire de la Maison des Châteigners.*

CHATEIGNER de la ROCHE-POZAY (Louïs) Seigneur d'Abain & de la Roche-Pozay, Baron de Preuilli, Gouverneur de la Haute & Basse Marche, & Chevalier des Ordres du Roi, étoit septiéme fils de JEAN Châteigner, III. du nom, & s'appliqua également aux armes & aux Lettres, qui sembloient être héréditaires dans sa Maison. Il apprit les Sciences & les Langues sous Joseph Scaliger, & il y fit un grand progrès. Le Roi Henri III l'envoya Ambassadeur à Rome, où il soutint avec beaucoup de force la gloire de son Prince & la réputation des François, contre la fine politique des Espagnols. Depuis, le Roi Henri IV lui donna le gouvernement de la Haute & Basse Marche, où il défit les Rebelles dans une mémorable occasion, près de la riviére de la Vienne. Il avoit déja signalé son courage aux batailles de Saint-Denys, de Jarnac, de Moncontour, au siége de la Rochelle & ailleurs. Il servit encore l'an 1595, en Bourgogne, au combat de Fontaine-Françoise, & étant tombé malade, en se retirant chez lui, il mourut à Moulins en Bourbonnois le 29 septembre de la même année. Louïs Châteigner avoit épousé par dispense du Pape en 1567, *Claude* fille de *George* du Pui, Seigneur du Coudray, dont il eut entre autres enfans, *Henri*, Baron de Malval, tué dans un combat. On ne doit pas oublier JEAN IV, Seigneur de la Roche-Pozay, & pére de CHARLES, qui a été Lieutenant-de-Roi dans le Haut Poitou; & HENRI-LOUÏS Châteigner de la Roche-Pozay, Evêque de Poitiers, célébre par ses Ouvrages. Celui-ci naquit l'an 1577 à Rome, dans le tems que son pére y étoit Ambassadeur. Après s'être avancé dans les Lettres, il se consacra de bonne heure à Dieu dans l'état ecclésiastique. Outre l'Evêché de Poitiers, qu'il eut en 1611, après Géofroy de Saint-Belin, dont il avoit été Coadjuteur, il posséda plusieurs Abbaïes, & mou-

mourut subitement le 30 juillet 1651, âgé de 74 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *des Commentaires sur la Genése, sur l'Evangile de saint Matthieu, & sur les Actes des Apôtres; Synopsis distinctionum theologicarum & philosophicarum; Dissertationes Ethico-Politicæ; Nomenclatura Cardinalium, &c.* * Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. Christi.* Claude le Voyer d'Argenson, *in Elog. Illustr. Viror.* Du Chêne, *Généalogie de la Maison de Châteigner.*

CHATEIGNERAYE. *Voyez* CHATEGNERAYE.

CHATEL, (du) ancienne maison de Bretagne, considérable par les grands hommes qu'elle a donnez à l'Etat, desquels on ne rapporte ici la postérité que depuis, HERVÉ qui suit.

I. HERVÉ, Seigneur du Châtel, qualifié Chevalier dès l'an 1296, épousa *Sibylle*, fille & seule héritiére de *Prégent*, Seigneur de Lesten, & en eut BERNARD qui suit.

II. BERNARD, Seigneur du Châtel, vivoit en 1327, & épousa *Eléonore* de Rosmadec, morte le 15 juillet 1337, dont il eut 1. TANNEGUY, qui suit; & 2. *Olive* du Châtel, mariée à *Olivier* Arrel, Seigneur de Kermarker.

III. TANNEGUY, I. du nom, Seigneur du Châtel, Capitaine de Brest, Lieutenant Général des armées du Comte de Montfort, contre Charles de Blois, sur lequel il gagna la célébre bataille de la Roche-de-rien, en 1347, & mourut en 1352. Il épousa *Tiphaine* de Pluscalec, Dame de la Roche-Dronion, fille de *Charles*, Sire de Pluscalec, & d'*Aliette*, Dame de la Roche-Dronion sa seconde femme, dont il eut, 1. 2. *Bernard* & *Briant* du Châtel, qui furent exécutez à mort, en haine des services qu'ils rendoient au Comte de Montfort; 3. GUILLAUME qui suit; 4. *Tanneguy*, Seigneur de la Roche-Dronion, dont descendent les Seigneurs de Mesle; 5. *Garsiot*, qui servoit le Roi d'Angleterre en 1367, puis le Duc d'Anjou, qui le fit son Maréchal & Général d'armée, mort sans alliance; 6. *Maurice*, Seigneur de Lesborn; 7. *Henri*, Seigneur de Château-gontier, vivant en 1373; 8. *Derien*, qui fut d'église; 9. *Marguerite*, alliée à *Guillaume* de Kergournadec; 10. *Tiphaine*, mariée a *Prégent*, Seigneur de Coëtmeneck; 11. *Ænor*, qui epousa *Yaon*, Prevôt, Seigneur de Kernaster; & *Marguerite* du Châtel, seconde femme de *Guillaume*, Sire de Rosmadec.

IV. GUILLAUME, Sire du Châtel, de Lesten, de Coëtengars, &c. rendit de grands services à Jean, V. du nom, Duc de Bretagne, dit *le Vaillant*, pour lequel il demeura prisonnier en une rencontre, & paya six mille écus de rançon. Il mourut en 1370, ayant eu d'*Alix* de Lesourny sa femme, fille unique *de Hervé*, Seigneur de Lesourny, 1. HERVÉ qui suit; 2. *Thomas*, Seigneur de Coëtelis: 3. *Jeanne*, mariée à *Hamon*, Seigneur de Keergroasées, morte le 20 mai 1400; 4. *Marguerite*, alliée à *Prégent*, Seigneur de Coëtmeneck; & 5. *Amicie* du Châtel, qui épousa *Maurice* de Pluscalec, Seigneur de Bruillac.

V. HERVÉ, Seigneur du Châtel, de Lesten, de Lesourny, &c. servit le Roi Charles V, dans ses guerres, & vivoit en 1397. Il épousa en juin 1360, *Mencie* de Lescoët, fille unique de *Guillaume* de Lescoët, dont il eut 1. *Guillaume*, Chambellan du Roi Charles VI, l'un des sept Combatans du Seigneur de Barbasan en 1402, ou selon d'autres en 1404, contre sept Anglois, qui gagna un combat naval contre les Anglois en 1403, & pilla l'isle de Jersey à la côte d'Angleterre, mais qui y étant retourné une seconde fois en 1404, y fut tué, ne laissant point d'enfans de *Marie* du Pont sa femme; 2. OLIVIER, qui suit; 3. TANNEGUY du Châtel Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & Grand Maître de France, *dont il sera parlé cy-après, dans un article séparé*, mort fort âgé en 1449; 4. HERVÉ, qui fit *la branche des Seigneurs de* COETELEZ *rapportée cy-après*; 5. *Marguerite*, alliée 1. à *Hervé* de Guermeur, Seigneur de Ponthou: 2. à *Guillaume*, Seigneur de Troumelin; 6. *Catherine*, mariée le 12 janvier 1398, à *Alain*, Seigneur de Coëtivy; 7. *Marguerite la Jeune*, qui épousa *Guillaume*, Seigneur de Ploeuc & de Timeur; & 8. *Jeanne* du Châtel, mariée à *Bonabès*, Seigneur de Tréal.

VI. OLIVIER, Seigneur du Châtel, de Lesten, &c. Chambellan des Ducs de Bretagne, mourut en 1455. Il épousa le deuxiéme février 1408, *Jeanne* de Ploeuc, dont il eut 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Guillaume*, Pannetier du Roi Charles VII, & Ecuyer du Dauphin, depuis Roi de France sous le nom de Louïs XI, qui donna des preuves de son courage à la défense de la ville de S. Denys contre les Anglois, & au siége de Pontoise, où il fut tué le 20 juillet 1441, en s'opposant aux ennemis, au passage de la riviére d'Oyse, & qui fut enterré par Ordre du Roi Charles VII, en l'église de l'Abbaïe de S. Denys en France; 3. *Jean* Abbé de Ferriéres, & Evêque de Carcassonne, mort en 1472; 4. TANNEGUY, Vicomte de la Belliére, &c. Grand Ecuyer de France, *dont l'éloge & la postérité sont rapportez cy-après dans un article séparé*; 5. *Marguerite*, alliee à *Tanneguy*, Sire de Kermeno; 6. *Jeanne*, mariée le 29 août 1444, à *Hervé*, Seigneur de Nevet; 7. autre *Jeanne*, qui épousa le 16 février 1450, *Yvon*, Seigneur de Quelen & de Vieil-Châtel, morte en 1488; & 8. *Mencie* du Châtel, alliée le 26 avril 1454, à *Olivier*, Seigneur de Kergournadeck.

VII. FRANÇOIS, Seigneur du Châtel, de Lesten, de Lesourny, &c. fut créé Chevalier Banneret aux Etats de Bretagne, en novembre 1455. Il épousa en 1434, *Jeanne* de Kerman, fille de *Tanneguy*, Sire de Kerman & d'*Aliette* de Quelen, dont il eut *Guillaume*, Seigneur de Lesten, & OLIVIER qui suit.

VIII. OLIVIER, Sire du Châtel, &c. épousa du vivant de son pére le 27 janvier 1459, *Marie* du Poulmic, fille & héritiére de *Jean* Seigneur du Poulmic, & de *Charlotte* de Beaumanoir, dont il eut 1. TANNEGUY qui suit; 2. GABRIEL, qui fit *la branche des Seigneurs de* COETANGARS, *rapportée cy-après*; 3. *Olivier*, Evêque de S. Brieu, mort en 1523; 4. *Guillaume*, Seigneur de Lesten, mort sans postérité; 5. *Magdelaine*, alliée le septiéme novembre 1485, à *Gilles* de Kersaliou, Seigneur de Kerraoul & de Limoëlan; 6. *Jeanne*, mariée le 19 janvier 1498, à *Jean* de Bouteville, Seigneur de Faouet, Vicomte de Coëtquenan; & 7. *Marguerite* du Châtel, qui épousa *Alain* de Tournemine, Seigneur de Coëtmeur.

IX. TANNEGUY, Seigneur du Châtel, du Poulmic, &c. épousa 1. par contract du 21 octobre 1492, *Louise* du Pont, fille de *Pierre*, Seigneur du Pont-l'Abbé, de Rostrenan & de Ponthou, & d'*Heléne* de Rohan: 2. le 23 juin 1501, *Marie*, Dame de Juch, fille de *Jean*, Sire de Juch, & de *Louise* le Bailly. Du premier mariage vinrent, 1. *Jean*, mort jeune en 1498; & 2. *Gillette* du Châtel, Dame du Pont, de Rostrenan, de Ponthou, de Crespon, &c. mariée le septiéme février 1517, à *Charles* de Quellenec, Vicomte du Fou: & du second sortirent, 3. FRANÇOIS qui suit; 4. *Prégent*, Seigneur de Coëtivy, mort jeune; 5. *Olivier*, Abbé de Daoulas, mort en 1550; 6. *Jacques*, Seigneur de Juch, mort sans enfans; 7. *René*, mort sans postérité; 8. *Jeanne*, mariée le huitiéme mai 1528, à *Alain*, Sire de Rosmadec, & de Tiverlan, Baron de Molac & des Chapelles; & 9. *Guillaume* du Châtel, Seigneur de Kersimon, du Poulmic & de Lesten, Capitaine de Brest, Lieutenant du Roi en Basse Bretagne, qui chassa les Anglois, & les défit en 1558, à S. Mahé de Léon. Il épousa *Marie*, Dame de Kérazret & de Keruelegon, dont il eut pour fille unique, *Anne* du Châtel, Dame du Poulmic, &c. mariée à *Vincent*, Seigneur de Ploeuc & de Timeur.

X. FRANÇOIS, Sire du Châtel, de Lescoët, de Juch, &c. mort en octobre 1537, avoit épousé par contract du 21 mai 1522, *Claude* du Châtellier, fille aînée & héritiére de *François*, Vicomte de Pommerit, Baron de Marné, & de *Jeanne* de Rohan, dont il eut, 1. CLAUDE qui suit; & 2. *Marie* du Châtel, morte sans alliance.

XI. CLAUDE, Baron du Châtel, de Juch, de Coëtivy, Vicomte de Pommerit, &c. Lieutenant du Roi en Basse Bretagne, vivoit en 1555. Il épousa *Claude* d'Acigné, Vicomtesse de la Belliére, fille aînée de *Jean*, Sire d'Acigné, & d'*Anne* de Montéjan, Vicomtesse de la Belliére, dont il eut 1. *Anne*, Dame du Châtel, &c. mariée à *Guy* de Rieux, Seigneur de Chateauneuf, Vicomte de Donges, &c. & 2. *Claude* du Châtel, Baronne de Marcé & de Juch, Vicomtesse de Tonquedoc, & du Pommerit, Dame du Mur, &c. alliée à *Charles* Goyon, Seigneur de la Moussaye, &c.

SEIGNEURS de COETANGARS.

IX. GABRIEL du Châtel, fils puîné d'OLIVIER, Sire du Châtel, & de *Marie* de Poulmic, fut Seigneur de Coëtangars, de Lescoët, &c. & épousa *Jeanne* de Saint-Gouhenon, dont il eut, 1. *Jean*, Seigneur de Coëtangars, &c. qui vivoit en 1548, & mourut sans enfans de *Catherine* de Guermeur; 2. TANNEGUY qui suit; 3. *Marie*, qui épousa en 1531, *Amaury*, Seigneur de Lesquildri, vivante en 1580; *Anne*, Dame de Kérouin; & 4. *Françoise* du Châtel, mariée à *N*.... Seigneur de Poucelin.

X. TANNEGUY du Châtel, Seigneur de Coëtangars, épousa *Mencie* Kerguizeau, fille de *N*.... Seigneur de Kerguizeau, dont il eut, 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Berrangon, mort sans enfans de *Françoise* Rannou; 3. *Charles*, Seigneur de Kérivant, qui de *Marie* de Kéraldanet, eut *Jean*, Jésuite, & Claude du Châtel, mort jeune; 4. *Marie* du Châtel, alliée à *Alain* de Coëdic, Seigneur de Kergoalet; & 5. *Jeanne* du Châtel, mariée à *N*.... Seigneur de Kergroin.

XI. GUILLAUME du Châtel, Seigneur de Coëtangars & de Kérivant, épousa *Léveneze* de Kermenon, dont il eut JEAN qui suit.

XII. JEAN du Châtel, Seigneur de Coëtangars, &c. épousa 1. *Marguerite* du Cosquier, fille de *François*, Seigneur de Baraach, & de *Marie* de Kerhoent: 2. *Marie*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Kérenroux, & de *Françoise* de Kermerhon, dont il y a des enfans.

SEIGNEURS de COETELEZ.

VI. HERVÉ du Châtel, fils puîné d'HERVÉ, Seigneur du Châtel, &c. & de *Mencie* de Lescoët, fut Seigneur de Coëtelez, en partie, & vivoit en 1411. Il épousa *N*.... dont il eut THOMAS qui suit.

VII. THOMAS du Châtel, Seigneur de Coëtelez, &c. épousa *Marie*, Dame de Coëtelez, dont il eut 1. *Christophle*, Evêque de Tréguier, mort en 1491; & 2. *Jeanne* du Châtel, Dame de Coëtelez & de Coëtenan, mariée à *Jacques* de Kérimel, Seigneur de Coëtenisan, de Gondelin, & de Kerferat.

CHATEL, (Tanneguy du) Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & Grand-Maître de la Maison du Roi, fils puîné de HERVÉ, Sire du Châtel, & de *Mencie* de Lescoët, passa en Angleterre en 1404, avec 400 hommes d'armes, pour venger la mort de son frére aîné, qui avoit été tué devant l'isle de Jersey, où après avoir été près de deux mois, & porté un grand dommage aux Anglois, il revint en Bretagne, chargé d'un gros butin. Depuis, étant venu en France, il fut Chambellan du Duc d'Orléans, que le Duc de Bourgogne fit assassiner en 1407. Il étoit à Rome en 1410, où il commandoit les troupes que Louïs, Roi de Sicile, lui donna pour en assurer l'entrée au Pape Alexandre, contre le Roi Ladislas, usurpateur de la Couronne de Sicile; & après l'avoir défait, il manda au Pape qu'il s'y pouvoit rendre en toute sûreté. Etant de retour en France, il s'attacha à Louïs Dauphin, Duc de Guienne, qui le fit son Maréchal de Guienne en 1414, & lui fit de grands biens en considération de ses services, & de la conservation & sûreté de Paris, dont il avoit été fait Prévôt l'année précédente. Après la sortie des Bourguignons, il se trouva à la journée d'Azincourt en 1415, & deux ans après il reprit Montlhéry, & plusieurs autres places aux environs de Paris, qui étoient occupées par les Bourguignons. Lorsque la ville de Paris fut surprise par ceux de la faction de Bourgogne le 28 mai 1418, il en sauva le Dauphin, qu'il fit conduire à Melun, & trois jours après ayant tenté le recouvrement de cette vil-

ville, il en fut repoussé & contraint de se retirer. Il se trouva à Croces près de Bourges le 21 juin suivant, pour servir en la compagnie & sous le gouvernement du Dauphin, qui le fit Maréchal de ses guerres. Il alla de sa part trouver le Duc de Bourgogne à Pontoise le lendemain de l'Ascension 1419, pour le disposer à la paix, qui fut conclue le dixiéme juin suivant entre ces deux Princes au Ponceau à une lieue près de Melun. Comme il étoit l'un des principaux Conseillers du Dauphin, on lui impute le conseil de la mort du Duc de Bourgogne arrivée à Montereau-faut-Yonne, le dixiéme septembre de la même année, en vengeance de celle du Duc d'Orléans. Après la mort du Roi Charles VI, le Roi Charles VII, son fils, lui donna la charge de Grand-Maître de son Hôtel qu'il exerça quelques années, & l'envoya en Provence en 1423, pour y assembler certain nombre d'Arbalêtriers, & en Bretagne, pour y obtenir quelque secours. Mais quelque tems après voyant que pour le bien de l'Etat, il étoit expédient qu'il quittât la Cour, il en sortit, & se retira à Beaucaire, dont le Roi le fit Sénéchal. Ce Prince lui donna de grosses pensions, & le fit Gouverneur & Sénéchal de Provence en 1446. Du Châtel vint ensuite à Marseille pour pratiquer la réduction de la ville de Gênes sous l'obéïssance du Roi, & fut envoyé en avril 1448, en ambassade à Rome vers le Pape Nicolas V. Il mourut en Provence fort âgé en 1449, sans laisser de postérité de *Sibylle* le Voyer.

CHATEL, (Tanneguy du) Vicomte de la Belliére, & Seigneur de Renac, du Bois-Raoul, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, son Chambellan, & Grand Ecuyer de France, fils puîné d'OLIVIER, Sire du Châtel, Chambellan des Ducs de Bretagne, & de *Jeanne* de Ploeuc, succéda à la faveur de *Tanneguy* du Châtel son oncle, Grand-Maître de la Maison du Roi, auprès du Roi Charles VII, qui le fit son premier Ecuyer du corps, & Grand-Maître de son écurie, par lettres du 20 mai 1454. Il fut aussi Lieutenant du Maine au gouvernement de Languedoc, où il eut plusieurs commissions pour y requerir les Aides en l'assemblée des Etats, pendant les années 1454, 1455 & 1456. Il exerça la charge de Grand Ecuyer jusqu'à la mort du Roi, arrivée le 22 juillet 1461: après quoi il se retira en Bretagne auprès du Duc François, II. du nom, qui le fit Grand-Maître de son Hôtel, & lui fit obtenir par ses Ambassadeurs, surséance de rendre ses comptes du maniment de l'Ecurie du Roi. S'étant attiré la haine du Duc de Bretagne en lui remontrant l'énormité de l'adultére qu'il commettoit avec Antoinette de Maigneletz, femme d'André, Seigneur de Villequier, le Roi Louïs XI, l'attira à son service, le fit Chevalier de son Ordre de saint Michel à la seconde promotion, & Gouverneur de Roussillon & de Cerdaigne, en récompense desquels gouvernemens, il lui assigna en 1472, une somme de vint-quatre mille écus, & lui transporta au mois de février de la même année les Châtellenies de Châtillon-sur-Indre, de Pacy, d'Ezy & de Nonancourt, à condition de rachat de la somme de trente-six mille livres, & le retint à deux mille livres de pension. Depuis il vint trouver ce Prince qui commandoit son armée en personne sur la frontiére de Picardie en 1477, & il fut tué d'un coup de fauconneau au siége de Bouchain, *au grand regret du Roi, qui envoya le 16 juin de la même année, offrir cent marcs d'argent à l'église de Nôtre Dame de la Victoire, qu'il avoit vouez pour le salut de l'ame de ce Seigneur, lequel étant en armes en sa compagnie & à son service, étoit allé de vie à trépas devant la ville de Bouchain, comme porte le quatriéme compte de Pierre de Lailly.* Il fit aussi porter son corps en l'église de Nôtre Dame de Cléry, où il fut inhumé. Il épousa en 1462, *Jeanne* de Raguenel de Maleftroit, Vicomtesse de la Bellière & de Combout, Dame de Corroüet & de Villequens, seconde fille de *Jean*, Seigneur de Maleftroit, Vicomte de la Belliére, & de *Gillette* de Châteaugiron, Dame de Combout, dont il eut 1. *Gillette*, morte sans alliance; & 2. *Jeanne* du Châtel, Dame de la Belliere & de Combout, mariée à *Louis*, Seigneur de Montéjan, de Sillé-le-Guillaume, &c. Il marqua son zéle & sa fidélité au service du Roi Charles VII, en se tenant auprès de lui jusqu'au dernier soupir de sa vie, fit faire ses funérailles; & y employa une somme de trente mille écus, dont il ne fut remboursé que dix ans après. C'est par cette raison qu'on mit depuis en 1560, sur le drap mortuaire du Roi François II, dont les funérailles étoient négligées par les Guises, une inscription où étoient ces mots, *Où est maintenant Tanneguy du Châtel?* M. De Thou, *l. 26. de son Histoire*, attribue mal cette reconnoissance à Guy du Châtel son oncle, qui ne fut point en état de rendre ces derniers devoirs au Roi son Maître, puisqu'il mourut en 1449, treize ans avant lui. *Voyez* Jean Chartier, *Hist. de France*. M. De Thou-Millet, *Hist. de saint Denys*. Le P. Anselme, *Hist. des Grands Officiers*. Bayle, *Diction. Critique*, &c.

CHATEL ou CASTEL, (Robert du) ancien Poëte François, vivoit en 1260. Il composa divers Ouvrages qu'on conserve encore dans les cabinets des Curieux. * Fauchet, *des anciens Poëtes François*, *c.* 63. La Croix-du-Maine.

CHATEL, (Pierre du) dit en Latin *Castellanus*, fils d'un Gentilhomme Wallon, établi à Archy en Bourgogne, Evêque de Tulles, puis de Mâcon, & enfin d'Orléans, Grand-Aumonier de France, a été un des plus doctes & des plus illustres Prélats qui ayent vécu dans le XVI siécle. Après avoir étudié à Dijon, où il régenta ensuite, il voyagea en Allemagne, & s'arrêta à Bâle, où il fut très-considéré d'Erasme, qui le fit Correcteur de l'imprimerie de Froben. Depuis il étudia à Bourges, & ensuite il passa en Italie & dans la Gréce, où il acheva de se faire connoître. On le recommanda à François I, qui le fit son Lecteur, & l'éleva bientôt aux premiéres dignitez de l'Eglise. Du Châtel en étoit digne par la probité de ses mœurs, & par sa grande érudition. On dit que François I, s'entretenant un jour avec lui, lui demanda s'il étoit Gentilhomme, & que du Châtel lui répondit, *qu'il ne savoit pas bien duquel des trois, qui étoient dans l'Arche de Noé, il étoit sorti.* Il devint après Budé, Bibliothécaire du même Prince. Il eut l'Evêché de Tulles en 1539, & fut nommé Evêque de Mâcon en 1544, Grand-Aumonier de France en 1547, & enfin par Henri II, en 1550, Evêque d'Orléans, où il mourut d'apoplexie, en prêchant le troisiéme février de l'an 1552. Ce Prélat étoit très-savant dans les Langues orientales, possédoit un grand fond d'érudition, & prêchoit avec une éloquence à laquelle rien ne résistoit. Ce qu'on croira sans peine, si on examine ce que le Chancelier de l'Hopital a écrit de lui dans le premier livre de ses Epîtres, où il lui parle ainsi,

Castellane, decus Musarum, & caste Sacerdos,
Vittis ac merita frontem redimite corona,
Seu te Castalides nascentem hoc nomine Musa
Donarunt, sive ipse tibi virtute parasti
Id, fidei commissa tua castella tuendo
Fortiter, &c.

Le même Chancelier de l'Hopital, *Epist. l.* 6, parle encore en ces termes de la mort de Pierre du Châtel,

Si pulchrum est Ducibus pugnando occumbere mortem,
Pontifici pulchrum debet sanctumque videri,
Sic laterum nixuque omni contendere vocis,
Ut vires media facientem verba corona
Deficiant, sudoque fatiscat lingua palato.
Ac quondam fortis qui vicit Olympia miles,
Rettulit & multas victor certamine palmas,
Et quem nulla viri virtus perfregerat ante,
Sternitur ille siti tandem confectus, & æstu.
Discite, Pastores ô, vestro munere fungi,
Commissos curare greges, & denique nullum,
Servandi causa pecoris, vitare dolorem:
Nec dubitate animam multis pro millibus unam
Consecrare Deo, ac meliori reddere vita.

Ce fut lui qui fut cause de l'assemblée de Melun, en 1545, dans laquelle quelques Prélats préparérent l'instruction des Théologiens, qu'on devoit députer au Concile de Trente. Nous avons deux Oraisons funébres du Roi François I, de la façon de Pierre du Châtel, que M. Baluze a publiées en 1674, avec la Vie de ce docte Prélat, composée par Pierre Galand ou Galandius. Les Curieux pourront consulter ce dernier Ouvrage. * De l'Hopital, *l.* 1. & 6. *Epist.* De Thou, *Hist. l.* 23. Scévole de Sainte-Marthe, *in Elog. l.* 1. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de Episc. Aurel. Matisc. & Tutel.* Bayle, *Dict. Crit.*

CHATEL (Pierre du) apparemment de la même famille que le précédent, naquit en 1585, à Grandmont en Flandre, & fut un célébre Médecin. Après avoir étudié à Mons, à Douay, à Orléans, & à Louvain, il reçut le bonnet de Docteur dans cette derniére ville en 1618. Il savoit les Langues & les Belles Lettres, & laissa quelques Ouvrages, comme, Ἑορτολόγιον, *sive de Græcorum Festis*; *Vita Illustrium Medicorum*; *Laudatio funebris Alberti Pii, Belgarum Principis*; Κρεοφαγία *sive de esu carnium*. Il mourut en 1632, le 23 février, âgé de 47 ans, & fut enterré près de l'autel de l'église de Saint-Pierre. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 729.

CHATEL (Jean) étoit fils d'un Marchand Drapier de Paris. A l'âge de dix-neuf ans, il entreprit de tuer le Roi de France Henri IV. Ce Prince étant arrivé à Paris le 24 décembre 1594, comme il étoit sur les six heures du soir dans la chambre de sa Maîtresse logée à l'Hôtel du Bouchage, & qu'il s'avançoit pour embrasser Montigny, Châtel lui donna un coup de couteau dans la lévre d'en-bas, qui lui rompit une dent. Il se fourra ensuite dans la presse; mais on reconnut à son visage effaré, que c'etoit lui qui avoit fait le coup, & on le prit. C'étoit un esprit mélancolique, qui dit dans son interrogatoire qu'il s'étoit porté à ce crime, parce que se sentant chargé de péchez énormes & irrémissibles, & s'imaginant ne pouvoir éviter les peines de l'Enfer, il avoit pensé les diminuer, par cet attentat, qu'il croyoit être une action méritoire, parce que le Roi n'étant pas réconcilié à l'Eglise, ne pouvoit passer que pour un Tyran. Il confessa aussi qu'il avoit fait son Cours au Collége de Clermont sous les Jésuites, & qu'ils l'avoient souvent mené dans une chambre des méditations, où l'Enfer étoit répresenté, avec plusieurs figures épouvantables. Cette déposition, jointe aux libelles injurieux contre Henri III, & contre Henri IV, qu'on trouva dans la chambre de Jean Guignard, un des Péres de la Société, au souvenir de l'ardeur que quelques uns d'eux avoient témoignée pour les intérêts d'Espagne, à quelques maximes que leurs Prédicateurs avoient débitées contre la sureté des Rois & contre les anciennes loix de France, & à l'opinion qu'on avoit, que par le moyen de leurs Colléges & des confessions auriculaires, ils tournoient l'esprit de la jeunesse & les consciences timorées du côté qu'il leur plaisoit, donna sujet au Parlement de Paris d'envelopper toute la Société dans la punition du crime des particuliers. Ainsi par un même arrêt, qui fut prononcé le 29 du même mois de décembre, & exécuté aux flambeaux, il condamna Jean Châtel *aux peines accoutumées contre de semblables parricides; & ordonna que les Prêtres & Ecoliers du Collége de Clermont, & autres soi disant de la Société de Jesus, comme étant corrupteurs de la Jeunesse, perturbateurs du repos public, & ennemis du Roi & de l'Etat vuideroient dans trois jours de leur maison & Collége, & dans quinze de tout le Royaume; & que tous leurs biens seroient employez à des œuvres pies selon la disposition du Parlement.* * Mézeray, *Abbrégé Chronologique, au régne de Henri IV.*

CHATEL (Nicolas du) *Voyez* CASTRO.

CHATEL (Jean du) Chanoine d'Utrecht. *Voyez* CASTRO (Jean de)

CHATEL (Josse du) *Voyez* CASTRO (Jodocus a)

CHATEL sur MOSELLE. *Voyez* CHATTE'.

CHATEL, Abbé de Marchiennes. *Cherchez* ARMAND.

CHATEL (Jean du) Religieux Dominicain. *Cherchez* CASTRO (Jean de)

* **CHATEL-ACHER**, village ou bourg de France dans le Poitou. Il eſt ſur la rive gauche de la petite riviére de Clouére, au ſud de Poitiers, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

CHATEL-AILLON, bourg de France dans le Poitou, eſt ſur la côte du petit païs d'Aunis, à deux lieues de la Rochelle du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHATELAIN de BEAUVAIS, famille. *Voyez* BEAUVAIS.

CHATELAIN, (*Caſtellanus*) étoit anciennement le Gouverneur d'un château, où il commandoit en l'abſence du Seigneur. Les Comtes & les Ducs qui avoient de grands domaines, établiſſoient dans le plus conſidérable de leurs châteaux, un Commandant qu'ils appelloient *Châtelain*, non ſeulement pour faire tête aux ennemis qui ſe pouvoient préſenter, mais auſſi pour rendre la juſtice à leurs Sujets. Depuis, ces Châtelains s'étant rendus puiſſans, leurs enfans leur ſuccédérent, & ces charges devinrent comme héréditaires. Ils obtinrent même de leurs Seigneurs, de les poſſéder en fief; & peu à peu, d'Officiers & de Juges qu'ils étoient, ils s'érigérent en Seigneurs. C'eſt de là que par l'ordonnance du Roi Henri III, donnée à Paris le 17 août 1575, il eſt porté qu'une Terre, pour être érigée en Châtellenie, doit avoir d'ancienneté, Haute Juſtice, droit de foire, de marché, de Prévôté & de péage, avec prééminence dans toutes les égliſes au dedans de la Terre; que la Baronnie doit être compoſée de trois Châtellenies, pour le moins, unies enſemble, & tenues du Roi; que le Comté doit avoir deux Baronnies & trois Châtellenies, ou une Baronnie, & ſix Châtellenies; & que le Marquiſat doit contenir trois Baronnies, & trois Châtellenies, ou deux Baronnies & ſix Châtellenies. *Voyez* DUC.

CHATELAIN (George) en Latin *Caſtellanus*, Gentilhomme Flamand, qui avoit été élevé dans la Maiſon des Ducs de Bourgogne. Il entendoit fort bien la Langue Françoiſe, & compoſa quelques Traitez, qui, malgré la prédiction d'Olivier de la Marche, ſont entiérement tombez dans l'oubli. Il écrivit en vers François un Recueil des choſes merveilleuſes avenues de ſon tems, imprimé avec les Oeuvres de Jean Moulinet ſon Diſciple. Il compoſa le *Temple de la ruïne d'aucuns Nobles malheureux, tant de France que d'autres nations étrangéres, à l'imitation de Bocace*, imprimé à Paris l'an 1517; *L'Inſtruction du jeune Prince*, contenant huit chapitres, imprimée avec les autres Oeuvres; *Les Epitaphes d'Hector & d'Achille, avec le jugement d'Alexandre le Grand*, imprimé à Paris, en 1525, *in octavo*; *L'Hiſtoire de Jacques de Lalain, Chevalier de la Toiſon d'Or*, imprimée à Bruxelles, *in quarto*, l'an 1634; pluſieurs autres Ouvrages, qui ſe trouvent en manuſcrit dans l'Abbaïe de Saint-Vaſt d'Arras. Il fit en François *la Vie de Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne; mais on ne croit pas qu'elle ait été imprimée. Pontus Heutérus l'avoit lue & en a tiré quelque choſe. Châtelain mourut l'an 1475. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 262. La Croix-du-Maine, *p.* 118. Du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Francoiſe.* Olivier, *Préface de ſes Mémoires.*

CHATELAIN (Martin) étoit de Warwick, petite ville de Flandre. Il étoit né aveugle, & cependant il faiſoit au tour des ouvrages ſurprenans; & même les inſtrumens dont il avoit beſoin pour ſon métier. Il faiſoit des orgues, des épinettes, des violes, des violons, & en jouoit paſſablement. On lui demandoit un jour ce qu'il déſireroit le plus de voir, *Les couleurs*, répondit-il, *parce que je connois preſque tout le reſte au toucher:* mais, lui repliqua-t'on, n'aimeriez-vous pas mieux voir le ciel? *Non*, dit-il, *j'aime mieux le toucher.* * *Furetieriana, p.* 265. édit. de Bruxelles, 1696.

* **CHATELAIS** (le) village de France en Anjou, ſur l'Oudon au nord-oueſt d'Angers, dont il eſt éloigné d'environ neuf lieues.

* **CHATELAR**, (le) village de France & du Dauphiné dans le Viennois, à l'orient de Vienne tirant vers le nord à la diſtance d'environ dix lieues.

* **CHATELAR**, (le) village de France dans le Berry, au ſud-oueſt de Bourges, dont il eſt éloigné d'environ quinze lieues.

CHATELAR, en Suiſſe. *Voyez* CHATELLAR.

* **CHATEL-CHALON**, petite ville du Comté de Bourgogne, autrement dit la Franche-Comté, au ſud-ſud-eſt de Dole, dont elle eſt éloignée de ſept à huit lieues. Elle eſt ſituée au nord de la riviére de Seille.

CHATEL-CHINON, petite ville de France dans le Nivernois, & dans la contrée dite *le Morvant.* Elle eſt près de la riviére d'Yonne, vers les frontiéres de Bourgogne.

* **CHATELDON** ou **CASTELDON**, petite ville de France, dans le Bourbonnois, ou ſelon d'autres en Auvergne, vers les confins du Bourbonnois. Elle eſt ſituée ſur l'Allier, à peu près au ſud de Moulins, dont elle eſt éloignée d'environ douze lieues.

* **CHATEL-D'USIE**, village de la Franche-Comté au ſud-ſud-eſt de Beſançon, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

CHATELET, (Paul du) de l'ancienne Maiſon de Hay en Bretagne, qui ſe vante d'être ſortie il y a 600 ans, de celle des Comtes de Carlile, une des plus illuſtres d'Ecoſſe, fut d'abord Avocat général au Parlement de Rennes, puis Maître des Requêtes, & enfin Conſeiller d'Etat. Ce fut lui qui eut la commiſſion d'établir le Parlement à Pau, & qui en l'année 1635, exerça l'Intendance de la Juſtice dans l'armée royale, où le Roi Louis XIII étoit en perſonne. Il fut encore nommé, pour être un des Commiſſaires, au procès du Maréchal de Marillac; mais ce Maréchal le recuſa comme ſon ennemi capital, outre qu'il avoit fait une Satyre Latine en proſe rimée contre lui, & contre le Garde des Sceaux, ſon frére. On dit que voulant ſe tirer du nombre des Juges, il avoit fait ſuggérer lui même cette requête de récuſation au Maréchal de Marillac, mais ſon artifice ayant été découvert, excita contre lui le courroux du Roi, & du Cardinal de Richelieu. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'après la derniére requête de récuſation qui fut préſentée contre lui à Ruel, où ſe faiſoit la procédure, il fut mandé par le Roi qui étoit à Saint-Germain, & fut retenu & conduit le même jour à Villepreux, d'où il ſortit quelque tems après. Depuis, il fit un Recueil de pluſieurs piéces de divers Auteurs, pour la défenſe du Roi & des Miniſtres, le fit imprimer, & y mit une préface qui eſt comme une Apologie du Cardinal de Richelieu. C'étoit un homme de bonne mine, d'un eſprit ardent, & qui parloit admirablement bien. Il étoit de l'Académie Françoiſe. On rapporte de lui quelques bons mots. Un jour qu'il étoit avec M. de Saint-Preuil qui ſollicitoit la grace du Duc de Montmorency, & qu'il témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, le Roi lui dit, *je penſe que M. du Châtelet voudroit avoit perdu un bras, pour ſauver M. de Montmorency.* Il répondit, *Je voudrois, Sire, les avoir perdus tous deux, car ils ſont inutiles à vôtre ſervice, & en avoir ſauvé un, qui vous a gagné des batailles, & qui vous en gagneroit encore.* Un peu après qu'il fut ſorti de priſon, on le mena à la Meſſe du Roi, qui ne le regardoit point, & qui affectoit, ce ſemble, de tourner la tête d'une autre côté, comme par quelque eſpéce de chagrin, de voir un homme qu'il venoit de maltraiter. Du Châtelet s'approcha de M. de Saint-Simon, & lui dit, *je vous prie, Monſieur, de dire au Roi que je lui pardonne de bon cœur, & qu'il me faſſe l'honneur de me regarder.* M. de Saint-Simon le dit au Roi, qui en rit, & qui careſſa du Châtelet. Il mourut âgé de 43 ans, au mois d'avril 1636. On a de lui des Ouvrages en vers & en proſe, comme une Satyre contre la vie de la Cour, qui commence par ces mots, *Sous un calme trompeur*, &c. qu'on a fauſſement attribuée à Théophile; la Proſe rimée en Latin contre MM. de Marillac; les Obſervations ſur le procès du Maréchal de Marillac; la préface du Recueil ſervant à la défenſe du Cardinal de Richelieu. * Paul Pelliſſon, *Hiſtoire de l'Académie Francoiſe.*

CHATELET, eſt le nom qu'on donne au lieu où ſe tient la Juſtice de la Prevôté & Vicomté de la ville de Paris. Il eſt ainſi appellé, parce que c'eſt un ancien château, que l'on tient avoir été bâti par Julien l'*Apoſtat*, alors Gouverneur des Gaules, qui y faiſoit ſa demeure, comme dans une place forte, & qui y recevoit les tributs de tout le païs. Depuis, Philippe Auguſte le deſtina pour l'adminiſtration de la Juſtice. Le Vulgaire l'appelle la *porte de Paris*, croyant que ce lieu a été autrefois une des portes de la ville; mais la vérité eſt, que c'étoit l'abord des bateaux, le port où ils arrivoient, & le lieu où l'on apportoit les denrées & les marchandiſes. C'eſt pourquoi pluſieurs l'appellent encore à préſent l'*apportat de Paris.* On lui donne le nom de *Grand Châtelet*, pour le diſtinguer d'un autre lieu nommé le *Petit Châtelet*, ancienne forteresse de la même ville, qui ſert ſeulement de priſon. * André du Chêne, *en la Deſcription de Paris.*

* **CHATELET**, bourg de France dans le Gouvernement de l'Iſle de France au ſud-eſt de Paris, dont il eſt éloigné de dix à onze lieues.

CHATELET, ville de Picardie. *Voyez* CATELET.

CHATELET, mot corrompu. *Voyez* CHASSELET.

CHATELET-PUY-FERRAND. *Voyez* PUY-FERRAND.

* **CHATEL-GIRARD** ou **CHATEAU-GIRARD**, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, & dans cette partie que l'on nomme l'Auxois. Il eſt au nord-oueſt de Sémeur en Auxois, & en eſt éloigné de près de quatre lieues.

CHATELLAIN. *Voyez* CHATELAIN.

CHATELLAR, château & Baronie du Païs de Vaud en Suiſſe, ſitué auprès du Lac Léman, dans le Bailliage de Vevay, appartenant au Baron & Baillif Bondéli. Cette Terre qui contient dix-huit villages, eſt la plus étendue & la plus diſtinguée du Canton. Le Baron la poſſéde franche & allodiale avec haute juriſdiction. Elle fut anciennement démembrée de la Souveraineté temporelle des Princes & Evêques de Syon, ayant été vendue en 1295, par Boniface, Evêque, du conſentement de ſon Chapitre, à la Maiſon d'Oron, ſous le titre de Vidamie de Mouſtreux. Depuis que la Seigneurie de Sales y a été jointe, le tout fut compris, ſous le nom de Châtellar. Les Poſſeſſeurs ont fait en differens tems des traitez d'alliance & de combourgeoiſie avec leurs voiſins; avec les Comtes & les Ducs de Savoye, en 1317; avec les Comtes de Gruyére en 1510; avec le Canton de Berne en 1526: mais à la priſe du Païs de Vaud en 1536, ils ſe rangérent ſous la ſouveraineté des Bernois, qui les confirmérent dans leurs droits & privileges. On trouve ici au village de Bougi des veſtiges remarquables de l'antiquité la plus reçulée, entre autres un pavé à la Moſaïque & des colomnes de marbre d'une énorme grandeur. * Stettler, *l.* 12. *p.* 663. *Pluſieurs Manuſcrits.* Plantin, *Abbrégé de l'Hiſt. Générale de Suiſſe p.* 482.

CHATELLENIE: c'eſt le nom que l'on donne en Flandre aux diverſes parties dans leſquelles cette contrée eſt diviſée, & dont chacune porte le nom de ſa capitale. On donne ce même nom en Pologne aux petits Gouvernemens, qui dépendent des Caſtellans ou Châtelains d'une ville, & qui ſont ſoumis aux Palatins, dont les Gouvernemens ſont plus étendus & renferment pluſieurs Châtellenies. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHATELLERAUD, *Caſtrum Heraldi*, ville de France en Poitou, ſur la riviére de Vienne, avec titre de Duché. On croit que c'eſt à une petite lieue de cette ville, qu'une biche ſervit de guide aux Soldats du grand Clovis, pour paſſer la riviére, lorſqu'ils alloient combattre Alaric Roi des Goths. Châtelleraud portoit anciennement le titre de Vicomté; mais François I, Roi de France, l'an 1514, l'érigea en Duché & Pairie, pour François de Bourbon, fils de *Gilbert* de Bourbon, Comte de Montpenſier. Ce Prince étant mort l'année ſuivante, à la bataille de Marignan, Charles ſon frére, Connétable de France, lui ſuccéda. Depuis, ce Duché revint à la Couronne, & le Roi Henri III l'engagea en 1504, à François de Bourbon, Duc de Montpenſier: de ſorte que ceux qui l'ont eu de lui, ne le tiennent que par engagement. Châtelleraud eſt une ville agréable, vers les frontiéres de la Touraine,

raine, & à six ou sept lieues de Poitiers. Elle souffrit beaucoup, & fut souvent prise, reprise & pillée dans le XVI siécle, durant les guerres civiles. * Du Chêne, *Recherches des Villes.* De Thou, *Hist.* Du Puy, &c.

CHATELUS. *Voyez* CHASTELUS.

CHATE'NERAYE. *Voyez* CHATE'GNERAYE.

CHATENIER, (Bernard) Cardinal, Evêque d'Alby, puis du Puy-en-Vélay, natif de Montpellier, vivoit dans le XIII siécle. Il se rendit habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & s'étant établi à la Cour de Rome, il y exerça longtems la charge d'Auditeur du Sacré Palais, sous le Pontificat de Grégoire X. Ensuite il fut Chapelain du Pape, & Archidiacre dans l'église de Narbonne. Innocent V le pourvut de l'Evêché d'Alby en 1276, & Nicolas VI lui donna la commission d'informer dans le diocése de Lodéve, contre ceux qui avoient usurpé les biens ecclésiastiques. Philippe *le Bel* le choisit pour l'envoyer à Rome, où il procura la canonisation du Roi saint Louis. Il obtint aussi en 1295, la sécularisation des Chanoines de son église d'Alby, qui étoient de l'Ordre de saint Augustin; mais qui ne vivoient pas assez réguliérement. Il fit aussi de grands biens à cette église, & en 1308, s'étant fait transférer à celle du Puy, il disoit ordinairement qu'il avoit préféré l'honorable pauvreté de celle-ci, aux grandes richesses de l'autre. Il fit recevoir la Régle de saint Augustin aux Religieuses du monastére du Val, qui étoient Pénitentes. Le Pape Jean XXII le créa Cardinal en 1316; mais, comme il étoit deja extrémement âgé, il ne jouit pas longtems de cette dignité; car il mourut le 14 août 1417, à Avignon, où il fut enterré dans l'église cathédrale. * Frizon, *Gall. Purp.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Odon de Gissey, *Hist. l.* 3. Du Puy, *c.* 19. Aubery. Ciaconius. Ughel. Catel, &c.

CHATHAM. *Voyez* CHATTAM.

CHATIGAN, ville du Mogolistan, en Asie, est dans le Royaume de Bengale, sur la riviére de Cosmin, vis à vis de la ville de Bengale, que plusieurs Géographes confondent avec elle. Au reste, quelques uns mettent à Chatigan, l'ancienne *Cosamba.* Vincent le Blanc qui parle de cette place qu'il nomme *Catigan*, dit que c'est un port des Indes, où les Portugais vont trafiquer. Il est de la Seigneurie d'*Arracan* dans le Païs appellé *Mogoz* qui est une Province grande & riche en bétail de toutes sortes, en poisson, en ris blanc & noir, en épicerie & sur tout en poivre, en mirabolans & en gingembre, qui est meilleur que celui de Cananor. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

CHATILLON, ville du Perigord. *Voyez* CASTILLON.

CHATILLON-LES-DOMBES ou CHATILLON-SUR-CHALARONNE, ville de Bresse, située entre deux collines sur la riviére de Chalaronne, qui la traverse, avec un Comté dont la justice d'appel ressortit au Bailliage de Bourg, une Mairie, & un Grenier à sel. Outre la paroisse, qui fut érigée en collégiale en 1652, on y voit des couvens de Capucins & d'Ursulines, un Collége, & un hopital. C'est le lieu du dépôt des vins de Mâconnois & de Beaujolois, dont on y fait un grand débit. * Gareau, *Descript. du Gouvern. de Bourgogne.*

CHATILLON-SUR-SAONE, bourg du Duché de Bar en Lorraine. Il est aux confins de la Bourgogne & de la Champagne sur la Saone, à cinq ou six lieues de sa source; & à sept de Langres, du côté du Levant. * *Cartes Géographiques.*

CHATILLON-SUR-SEINE, ville de France dans le Duché de Bourgogne, située dans une distance égale de Dijon & de Troyes, au nord-nord-ouest de la première & au sud-sud-est de la seconde environ à treize lieues de l'une & de l'autre, est sur la Seine entre Aisey-le-Duc & Bar-sur-Seine, partagée par cette riviére qui la traverse en deux endroits; & par deux portes principales, qui ferment la partie de la ville qu'on appelle Chaumont, & l'autre le Bourg; & qui n'ont l'un & l'autre qu'une seule enceinte. Cette ville est élevée dans les deux extrémitez, & basse vers le milieu; ce qui forme une espéce d'amphithéatre. Son circuit est d'environ 3500 pas, & on y voit les ruines de l'ancien château des Ducs de Bourgogne. Outre sa paroisse qui a deux annexes, il y a une Abbaïe de Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, une autre de Bénédictines; une Commanderie de Malte; des couvens de Feuillans, de Cordeliers, de Capucins, de Carmélites, & d'Ursulines; un hopital pour les malades, un autre pour les passans; & un Collége. Il y a aussi un Bailliage, qui est le cinquiéme principal du Parlement de Bourgogne, & qu'on appelle le Bailliage de la montagne, auquel est uni le Présidial & la Chancellerie aux contracts; un Bailliage du Duché-Pairie de Langres, ressortissant nuement au Parlement de Bourgogne; une Mairie qui a la justice ordinaire & la police de la ville, & qui ressortit par triennalité au Bailliage royal & à celui de la Pairie, avec les Justices seigneuriales de l'Abbaïe, & de la Commanderie. Les autres siéges sont une Maîtrise particuliére des Eaux & Forêts, & un Grenier à sel. Châtillon est la dixiéme ville qui députe aux Etats de Bourgogne; & la neuviéme qui nomme l'Elu du Tiers-Etat. Son Bailliage a quatorze lieues de longueur du nord au midi; & dix de largeur. On y compte jusqu'à quatorze bourgs. On y trouve plus de montagnes que de plaines; il y vient du froment, du seigle, des bois de futaye & des taillis. On fabrique des serges à Châtillon & à la Margelle; & des toiles à Aignay-le-Duc & aux environs. On y trouve plusieurs mines de fer, qu'on voiture à Troyes, à Dijon, & à Lyon. Le Comté de Châtillon réüni depuis plusieurs siécles au Duché de Bourgogne, a été tenu autrefois par des Seigneurs particuliers, entre autres par le pére de S. Bernard. C'est à cause de ce Comté, que le Marquisat de Cruzy, & les Baronies d'Ancy-le-Franc, de Leigne & de Raviére dans le Bailliage de Sens, sont mouvans du Duché de Bourgogne pour la foi & hommage.

CHATILLON-SUR-INDRE, petite ville de France en Touraine avec siége royal, qui dépend du Bailliage de cette Province. D'autres la mettent dans le Berry. Elle est sur la riviére d'Indre, au dessus de Loches. *Voyez* du Puy au *Traité du Domaine du Roi.* Sanson. Baudrand.

CHATILLON-SUR-LOING, petite ville de France dans le Gatinois, est assez agreable, avec un château sur une colline. Cette ville est sur la riviere de Loing, environ à six lieues de la Loire, & à quatre au dessus de Montargis. Cette Terre qui étoit entrée en 1437, dans la Maison de Coligny, par le mariage de *Catherine*, Dame de Saligny, fille de *Jean* Lourdin, II. du nom, Seigneur de Saligny, & de *Jeanne* Praque, Dame de Châtillon, a été possédée par les Seigneurs de Coligny jusqu'en 1695, qu'*Elizabeth-Angélique* de Montmorency, veuve de *Gaspard* V, la laissa par son testament à son neveu *Paul-Sigismond* de Montmorency-Luxembourg, Comte de Lusse, en faveur duquel le Roi l'érigea en Duché par lettres vérifiées au Parlement en mars 1696. * Sanson. Baudrand.

CHATILLON-SUR-LOIRE, bourg de France dans le Berry, au nord-nord-est de Bourges, dont il est éloigné d'environ onze lieues.

CHATILLON-SUR-CHER, bourg de France dans le Blaisois vers le confluent de la Saudre & du Cher, au sud-sud-est de Blois, dont il est eloigné d'environ sept lieues.

CHATILLON-SUR-MARNE, ville de France en Champagne, entre Epernay & Château-Thierry, qui sont aussi sur la Marne. C'est une petite ville assez agréable. Il y a Châtellenie d'où relévent plus de huit cens fiefs, & la Seigneurie du château, qui en a été autrefois séparée. La Châtellenie fut comprise dans le Domaine du Roi en 1303, & après diverses échanges, dons & engagemens, le tout fut réuni à la Couronne, l'an 1558. * Du Puy, au *Traité du Domaine du Roi.* Sanson. Baudrand.

* CHATILLON en Bazois, bourg de France, dans le Nivernois, sur l'Aron. Il est à l'est de Nevers, dont il est éloigné d'environ sept lieues.

CHATILLON de MÉDOC. *Voyez* CASTILLON de MÉDOC.

* CHATILLON, village de la Franche-Comté, au nord-nord est de Besançon, dont il est éloigné de deux à trois lieues.

* CHATILLON, bourg de la Franche-Comté à l'est-nord-est de Besançon, dont il est éloigné d'environ douze lieues.

* CHATILLON, bourg des Etats de Savoye, dans la Savoye propre à l'orient du Rhône, & au nord nord-ouest de la partie septentrionale du Lac de Bourget, à une demi-lieue du premier & à une lieue de l'autre. Sanson le nomme *Châtillonnet* dans sa Carte de la partie méridionale des Etats de Savoye.

* CHATILLON de MICHAILLE, bourg du Comté de Bourgogne ou de la Franche-Comté, dans le Bugey. Il est au nord de la ville de Belley, & à l'ouest de la ville de Genéve, à environ onze lieues de la premiere, & à sept lieues de l'autre.

CHATILLON de PESCAIRE. *Voyez* CASTIGLIONE di PISCARIA.

CHATILLON, nom d'une Maison très-ancienne, qui a tiré son nom de la ville de Châtillon-sur-Marne.

I. GUY, I. du nom, Seigneur de Châtillon-sur-Marne, vivoit en 1076, & laissa d'*Ermengarde* de Choisi, 1. GAUCHER, I. du nom qui suit; 2. *Guermond*, Seigneur de Savigny, qui eut des enfans; 3. *Jacques*, vivant en 1103; & 4. *Pierre* de Châtillon, Chanoine & Archidiacre de Soissons.

II. GAUCHER, I. du nom, Seigneur de Châtillon, suivit en 1096, *Etienne* dit aussi *Henri*, Comte de Champagne & de Blois au voyage de la Terre-Sainte, & y mourut, laissant de *N*... sa femme, dont le nom n'est pas connu, 1. HENRI, I. du nom, qui suit; 2. *Renaud*; & 3. *Hugues* de Châtillon, Chanoine de Rheims.

III. HENRI, I. du nom, Seigneur de Châtillon, vivoit en 1180, & eut d'*Ermengarde* sa femme, fille de *Payen*, Seigneur de Montjay, 1. GAUCHER, II. du nom, qui suit; 2. *Gervais*, Chevalier, mort après l'an 1159, sans enfans de *Basilie* de Damery; 3. *Elizabeth*, mariée à *Thibaud* de Crespy, Seigneur de Nanteuil-le-Haudouin; & 4. *Renaud* de Châtillon, Prince d'Antioche, qui se rendit si célébre au voyage de la Terre Sainte, où il accompagna le Roi Louïs *le Jeune* en 1147, qu'il mérita d'épouser en 1152, *Constance*, Princesse d'Antioche, veuve de *Raymond* de Poitiers, & fille unique de *Boëmond*, II. du nom, Prince d'Antioche, & d'*Alie* de Jérusalem. Il remporta quelques avantages sur les Infidéles en 1153; mais il fut fait prisonnier en 1163, dans un combat donné contre le Sultan d'Alep, qui lui fit souffrir les rigueurs d'une longue prison; après laquelle étant tombé entre les mains de Saladin, il lui fit trancher la tête en 1186. Il étoit alors remarié à une Dame nommée *Etiennette*, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiére femme, deux filles, *Agnès* de Châtillon, premiére femme de *Béla*, II. du nom, Roi de Hongrie, & *Alix* de Châtillon, mariee à *Azon* d'Est, V. du nom, Seigneur de Ferrare.

IV. GAUCHER II, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de Montjay, &c. accompagna le Roi Louïs *le Jeune* au voyage de la Terre-Sainte, où passant par les montagnes de Laodicée, il fut tué par les Sarrazins avec plusieurs autres Seigneurs le dix-neuf janvier 1147, au grand regret de l'armée des Chrétiens. Il avoit épousé *Ade*, fille de *Hugues*, dit *Cholet*, Comte de Roucy, & d'*Aveline* sa premiére femme, dont il eut 1. GUY, II. du nom, qui suit; & 2. *Gaucher* de Châtillon, dont on fait descendre les Seigneurs de Nanteuil-la-Fosse.

V. GUY, II. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de Montjay, & de Crécy, vivoit en 1170, & laissa d'*Alix* de Dreux sa femme, fille de *Robert* de France Comte de Dreux, & d'*Avoise* d'Evreux sa seconde femme, 1. GAUCHER, III. du nom, qui suit; 2. *Guy*, Seigneur de Montjay, mort au siége d'Acre en 1191; 3. *Robert*, Evêque de Laon, qui se trouva à la bataille de Bouvines en 1214, & mourut en 1215; 4. *Marie*, alliée 1. à *Renaud*, Comte de

de Dammartin, qui la répudia: 2. à *Jean*, III. du nom, Comte de Vendôme; 5. *Alix*, Dame de Clichy-la-Garenne, mariée en 1193, à *Guillaume*, V. du nom, Seigneur de Garlande & de Livry; & 6 *Amicie* de Châtillon, qui étoit mariée en 1185, à *Boudouin* du Donjon, fils aîné de *Guy* du Donjon, l'un des plus illustres Chevaliers de ſon tems.

VI. GAUCHER, III. du nom, Seigneur de Châtillon, &c. ſuivit le Roi Philippe *Auguſte* au voyage de la Terre-Sainte, où il ſe ſignala au ſiége d'Acre en 1191. A ſon retour, le Duc de Bourgogne lui donna la charge de Sénéchal de Bourgogne; & Thibault Comte de Champagne, celle de Bouteiller de Champagne. Il accompagna enſuite le Roi à la conquête du Duché de Normandie en 1203 & 1204, & ayant ſuccédé à cauſe de ſa femme, au Comté de Saint-Paul, il en prit la qualité, en laquelle il ſuivit le Comte de Montfort en Languedoc contre les Albigeois. La guerre s'étant rallumée en Flandre, le Roi lui donna le commandement de ſon armée, avec laquelle il prit Tournay, & donna des preuves de ſon courage à la bataille de Bouvines en 1214. Il ſe croiſa derechef contre les Albigeois en 1219, & mourut avec honneur avant le mois d'octobre de la même année. Il avoit épouſé *Eliſabeth*, Comteſſe de Saint-Paul, fille aînée & héritiére de *Hugues*, dit *Campdavaine*, Comte de Saint-Paul, & d'*Yoland* de Hainaut, dont il eut 1. GUY, I. du nom, Comte de Saint-Paul, qui ſuit; 2. HUGUES, I. du nom, Comte de Saint-Paul, qui a fait *la branche des Comtes de* SAINT-PAUL *& de* BLOIS, *rapportée cy-après*; 3. *Euſtache*, mariée à *Daniel*, Seigneur de Béthune; & 4. *Eliſabeth* de Châtillon, alliée à *Aubert* de Hangeſt, Seigneur de Genlis, morte en 1233.

VII. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Montjay, &c. ſuivit l'armée du Roi en Languedoc contre les Albigeois, & ſe trouva au ſiége d'Avignon, où il fut tué d'un coup de pierre au mois d'août 1226. Il épouſa en 1221, *Agnès*, Dame de Douzy, Comteſſe de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, qui avoit été accordée à *Philippe* de France, frére aîné du Roi S. *Louïs*, & fille unique de *Hervé*, IV. du nom, Seigneur de Donzy, de Saint-Aignan, &c. & de *Mahaud* de Courtenay, Comteſſe de Nevers, dont il eut 1. GAUCHER, qui ſuit; & 2. *Yoland* de Châtillon, Dame de Montjay & de Saint-Aignan, Comteſſe de Nevers, accordée en 1227, à *Archambault*, IX. du nom, Sire de Bourbon, dont elle eut des enfans.

VIII. GAUCHER de Châtillon, Seigneur de Montjay, de Donzy, &c. ſuivit le Roi ſaint Louïs en ſon premier voyage de la Terre-Sainte en 1248, ſe ſignala au ſiége de Damiette & à la journée de la Maſſoure, & fut tué à celle de Phatanie le cinquiéme avril 1251, à l'âge de vint-huit ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de France, Comteſſe de Boulogne, de Dammartin & d'Aumale, fille unique de *Philippe* de France, dit *Hurepel*, Comte de Clermont, de Mortaing & d'Aumale, & de *Mahaud*, Comteſſe de Dammartin & de Boulogne, qu'il avoit épouſée en 1245.

COMTES de SAINT-PAUL & de BLOIS.

VII. HUGUES de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, ſecond fils de GAUCHER, III. du nom, Seigneur de Châtillon, & d'*Eliſabeth*, Comteſſe de Saint-Paul, ſuccéda à ſon pére aux Seigneuries de Châtillon, de Crécy, &c. & à la charge de Bouteiller de Champagne. Il ſuivit pendant un tems le parti du Comte de Champagne, lorſqu'il ſe revolta contre le Roi ſaint Louïs; & fut des premiers à rentrer dans ſon devoir. Il ſe trouva à l'aſſemblée tenue à Saint-Denys en 1235, pour le réglement de la juriſdiction des Prélats; & ſe diſpoſant à faire le voyage de la Terre Sainte avec le Roi ſaint Louïs, il mourut le neuviéme avril 1248. Il avoit épouſé, 1. N... de Bar, fille de *Thibault*, Comte de Bar, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie* d'Avênes, Comteſſe de Blois, fille unique de *Gautier*, II. du nom, Seigneur d'Avênes, de Guiſe, de Leuſe, de Landrecies, &c. & de *Marguerite* de Champagne, Comteſſe de Blois: 3. *Mahaud* de Guynes, fille d'*Arnoul*, II. du nom, Comte de Guynes, & de *Béatrix* de Bourbourg, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa ſeconde femme, furent 1. JEAN, I. du nom, qui ſuit; 2. GUY de Châtillon, II. du nom, qui a fait *la branche des Comtes de* BLOIS *& de* SAINT-PAUL, *qui ſera rapportée cy-après*; 3. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Châtillon, qui a fait *la branche des Comtes de* PORCÉAN, *mentionnée cy-après*; & 4. *Gaucher* de Châtillon, mort ſans lignée, en 1255.

VIII. JEAN de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, de Chartres & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. mourut le 28 juin 1279. Il épouſa en 1254, *Alix* de Bretagne, Dame de Pontarcy & de Braye-Comte-Robert, fille de *Jean*, Duc de Bretagne, & de *Blanche* de Champagne-Navarre, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Châtillon, Comteſſe de Blois, de Chartres, de Dunois, Dame d'Avênes, de Guiſe, de Leuſe, de Condé, de Landrecies, accordée à l'âge de neuf ans en 1263, à *Pierre* de France, Comte d'Alençon & du Perche, fils puîné du Roi ſaint *Louïs*, duquel étant demeurée veuve ſans enfans, elle paſſa le reſte de ſes jours en viduité, vendit ſon Comté de Chartres au Roi Philippe *le Bel* en 1286, tranſporta en 1289, ſa Seigneurie d'Avênes à Hugues de Châtillon, Comte de Saint-Paul ſon couſin, fit bâtir quatorze cellules au couvent des Chartreux de Paris pour autant de Religieux qu'elle y fonda en 1290, & mourut le 19 janvier 1291.

SUITE DES COMTES de BLOIS.

VIII. GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur d'Encre, d'Aubigny, &c. ſecond fils de HUGUES de Châtillon, I. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, & de *Marie* d'Avênes, Comteſſe de Blois ſa ſeconde femme, ſuivit en 1270 le Roi ſaint Louïs au voyage d'Afrique. Depuis il accompagna le Roi Philippe *le Hardi* en ſon expédition d'Arragon, ſecourut Jean Duc de Brabant ſon neveu contre Renaud Duc de Gueldre, ſe diſtingua au combat de Woring le cinquiéme juin 1288, où il fit priſonniers le Comte de Gueldre & l'Archevêque de Cologne, & mourut le deuxiéme mars 1289. Il avoit épouſé *Mahaud* de Brabant, veuve de *Robert* de France, Comte d'Artois, dont il eut 1. HUGUES de Châtillon, II. du nom, Comte de Blois, qui ſuit; 2. GUY de Châtillon, III. du nom, Comte de Saint-Paul, qui a fait *la branche des Comtes de* SAINT-PAUL, *rapportée cy-après*; 3. JACQUES, Seigneur de Leuſe & de Carency, *dont la poſtérité eſt mentionnée cy après*; 4. *Béatrix*, alliée à *Jean* de Brienne, I. du nom, Comte d'Eu; 5. *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Chauvigny, III. du nom, Seigneur de Châteauroux; & 6. *Gertrude* de Châtillon, mariée ſelon quelques-uns, à *Florent*, Seigneur de Malines.

IX. HUGUES de Châtillon, II. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, de Guiſe, &c. ſuccéda au Comté de Blois en 1291, à *Jeanne* de Châtillon ſa couſine, & mourut vers 1303. Il épouſa en 1287 *Béatrix*, fille puînée de *Guy* de Dampierre, Comte de Flandre, & d'*Iſabelle* de Luxembourg, dont il eut 1. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, qui ſuit; & 2. *Jean* de Châtillon, dit de *Blois*, Seigneur de Château-regnaud & de Millançay, mort ſans poſtérité après l'an 1329.

X. GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. fut fait Chevalier par le Roi Philippe *le Bel*, le jour de la Pentecôte, l'an 1313, avec pluſieurs Princes & grands Seigneurs du Royaume, aſſiſta Philippe *de Valois* ſon beaufrere contre le Roi d'Angleterre en 1338, & mourut en 1342. Il avoit épouſé en 1298, *Marguerite* de Valois, ſœur du Roi Philippe, IV. du nom, dit *de Valois*, dont il eut 1. Louïs de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, qui ſuit; 2. CHARLES de Blois, dit *le Saint*, Duc de Bretagne, qui a fait *la branche des Comtes de* PENTHIÉVRE, *rapportée cy-après*; & 3. *Marie* de Blois, mariée 1. en 1334, à *Raoul* Duc de Lorraine: 2. à *Frédéric*, Comte de Linanges.

XI. LOUÏS de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. ſervit le Roi dans la guerre contre les Anglois, aſſiſta *Charles* de Blois ſon frére contre le Comte de Montfort, & fut tué à la journée de Crécy pour la défenſe de l'Etat en 1346. Il avoit épouſé *Jeanne* de Hainault, Comteſſe de Soiſſons & Dame de Chimay, fille unique de *Jean* de Hainault, Seigneur de Beaumont & de Valenciennes, & de *Marguerite*, Comteſſe de Soiſſons, morte en 1350, dont il eut, 1. *Louïs*, II. du nom, Comte de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. qui prit auſſi le titre de Comte de Soiſſons, qu'il porta juſqu'à ſa mort arrivée en 1372, ſans alliance; 2. *Jean*, Comte de Blois & de Dunois, qui établit ſa demeure en Hollande, où il épouſa en 1372 *Mathilde* de Gueldre, fille & héritiére de *Renaud*, I. du nom, Duc de Gueldre, à cauſe de laquelle il fut reconnu Duc de Gueldre, & mourut ſans enfans légitimes; & 3. GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Soiſſons, qui ſuit.

XII. GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Soiſſons, de Blois & de Dunois, Seigneur d'Avênes, &c. fut donné en ôtage par ſon frére aîné au Roi d'Angleterre, pour la délivrance du Roi Jean. Il y demeura quelque tems priſonnier; mais pour ſe rédimer, il céda par une donation entre vifs ſon Comté de Soiſſons à Enguerran, Sire de Coucy, en faveur d'Eliſabeth d'Angleterre ſa femme, par contract paſſé à Londres le quinziéme juillet 1367. Il alla enſuite en Pruſſe, où par ſa valeur il mérita l'Ordre de Chevalier, & à ſon retour il ſuivit en 1370, les Ducs d'Anjou & de Berry en la guerre contre les Anglois en Guienne. Depuis il eut le commandement de l'Arriére-garde de l'armée du Roi à la bataille de Roſebéque en 1382, & après la mort de ſon fils unique, il vendit ſes Comtez de Blois & de Dunois à Louïs de France, Duc d'Orleans, moyennant la ſomme de deux cens mille livres, au prejudice de ſes héritiers, & mourut le 22 décembre 1397. Il avoit épouſé *Marie* de Namur, fille de *Guillaume* de Flandre, I. du nom, Comte de Namur, & de *Catherine* de Savoye, Dame de Vaud ſa ſeconde femme, dont il eut Louïs, qui ſuit.

XIII. LOUÏS de Châtillon, III. du nom, Comte de Dunois & de Romorentin, mourut avant ſon pére le quinziéme juillet 1391, ſans poſtérité de *Marie* de Berry, fille de *Jean* de France, Duc de Berry, qu'il avoit épouſée par contract du 29 mars 1386.

COMTES de PENTHIÉVRE.

XI. CHARLES de Blois, dit *le Saint*, Duc de Bretagne, Comte de Penthiévre, Vicomte de Limoges, Seigneur de Guiſe, de Mayenne, d'Avaugour, &c. ſecond fils de GUY de Châtillon, I. du nom, Comte de Blois, & de *Marguerite* de Valois, né en 1319, épouſa par contract du quatriéme juin 1337, *Jeanne* de Bretagne, niéce de *Jean*, III. du nom, Duc de Bretagne, à la charge que, ſi le Duc Jean mouroit ſans enfans, Charles de Blois ſuccéderoit au Duché de Bretagne, à cauſe de ſa femme, & que leur poſtérité porteroit le nom, le cri, & les armes de Bretagne. Après la mort de ce Duc, Jean, Comte de Montfort ſon cadet, qui avoit conſenti & été préſent à ce traité, ne laiſſa pas de prétendre le Duché de Bretagne, s'empara des principales villes, & fit alliance avec Edouard III, Roi d'Angleterre, auquel il fit hommage du Duché de Bretagne. Charles de Blois ayant appris le procédé du Comte de Montfort, vint à Paris implorer la juſtice du Roi Philippe *de Valois* ſon oncle, lequel par le conſeil des Princes & des Pairs de France, aſſemblez à Conflans près de Paris, rendit un Arrêt le ſeptiéme ſeptembre 1341, par lequel Charles de Blois & ſa femme, furent reçus à faire foi & hommage du Duché de Bretagne, après quoi le Roi le fit Chevalier, & l'inveſtit ſolemnellement du Duché de Bretagne. La guerre s'étant enſuite allumée, la victoire au commencement favoriſa le Duc Charles, qui fit priſonnier le Comte de Montfort; mais le ſort des armes ayant changé, le Duc Charles demeura priſonnier à la bataille de la Roche-de-rien le 20 juin 1347, & fut conduit en Angleterre, où il reçut de rudes traitemens, qu'il ſupporta avec une conſtance héroïque. Ayant été mis en liberté après quelques années de priſon, & la guerre ayant recommencé, il perdit la bataille, la vie & l'Etat

tout

tout ensemble au combat d'Auray, donné le 29 septembre 1364. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Guingamp, où il est révéré comme saint, au rang desquels les Sieurs du Chêne & du Bouchet, assurent qu'il fut mis par le Pape Grégoire XI. De son mariage sortirent 1. JEAN de Blois, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, qui suit; 2. *Guy*, mort en ôtage en Angleterre sans alliance, après une longue prison; 3. *Henri*, qui servit Louïs, II. du nom, Duc d'Anjou en la guerre qu'il eut contre Ladislas, Roi de Naples, & qui mourut en décembre 1400, sans enfans de *N.* . . Caëtan, fille d'*Honorat*, Comte de Fundi; 4. *Marguerite*, Dame de l'Aigle, mariée en 1351, à *Charles* d'Espagne, Comte d'Angoulême, Connétable de France; & 5. *Marie* de Blois, dite *de Bretagne*, alliée à *Louïs* de France, I. du nom, Duc d'Anjou, Roi de Naples, morte le douziéme novembre 1404.

XII. JEAN de Blois, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre & de Goëllo, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avaugour, d'Avênes, &c. demeura prisonnier en Angleterre pendant trente-six ans, n'en sortit qu'après avoir payé une grosse rançon, & mourut le 16 janvier 1403. Il avoit épousé par contract du dixiéme janvier 1387, *Marguerite* de Clisson, Dame de Chantoceaux, &c. fille puînée & héritiére d'*Olivier*, IV. du nom, Sire de Clisson, Connétable de France, & de *Catherine* de Laval, sa premiére femme, dont il eut 1. *Olivier* de Bretagne, Comte de Penthiévre, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avênes, &c. qui embrassa le parti du Duc d'Orléans en 1411, & accompagna le Duc d'Anjou au siége de Bourges en 1412. Depuis il eut de grands différents avec Jean, VI. du nom, Duc de Bretagne, qu'il arrêta prisonnier par le conseil de sa mére en 1419; mais ayant été contraint de lui rendre la liberté, il fut condamné à mort par arrêt, & tous ses biens furent confisquez: de sorte qu'il fut obligé de se retirer à Avênes en Hainault, où il mourut en 1434, sans laisser de postérité d'*Isabelle* de Bourgogne, ni de *Jeanne* de Lalain ses deux femmes. *Jean* de Bretagne, Comte de Penthiévre & de Périgord, Vicomte de Limoges, Seigneur de Laigle, &c. entra en la possession du Comté de Penthiévre, & fit son accommodement avec François, I. du nom, Duc de Bretagne en 1448. Deux ans après, le Roi Charles VII, l'ayant établi Général de son armée en Guienne, il prit les villes de Bergerac & de Castillon, se distingua à la bataille de Castillon en 1453, & à la réduction de Bourdeaux, & mourut en 1454, sans enfans de *Marguerite* de Chauvigny, Dame de S. Chartier, fille de *Guy*, Seigneur de Châteauroux. Les autres enfans de *Jean* de Blois, sont, 2. CHARLES de Bretagne, Seigneur d'Avaugour, qui suit; & 3. *Guillaume*, Vicomte de Limoges, Seigneur d'Avênes, qui fut détenu prisonnier pendant 28 ans, dans une si grande affliction, qu'à force de pleurer il perdit la vue. Ayant été mis en liberté en 1448, il épousa en 1450, quoiqu'aveugle, *Isabeau* de la Tour, seconde fille de *Bernard*, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & mourut en 1455, laissant pour enfans *Françoise* de Bretagne, Comtesse de Périgord, Vicomtesse de Limoges, Dame d'Avênes, mariée en 1470, à *Alain*, Sire d'Albret; *Jeanne*, alliée en 1475, à *Jean* de Surgéres, Seigneur de Balon; & *Charlotte* de Bretagne, mariée à *Antoine* de Villequier, Seigneur de Montrésor.

XIII. CHARLES de Bretagne, Seigneur d'Avaugour, assista son frére *Olivier*, à la prise du Duc de Bretagne, & mourut avant l'an 1434. Il avoit épousé *Isabeau* de Vivonne, Dame de Thors, des Essars, &c. fille de *Savary* de Vivonne, Seigneur de Thors, & de *Jeanne* d'Aspremont, Dame de Régnac, dont il eut *Nicole* de Bretagne, Comtesse de Penthiévre, Dame de Thors, &c. mariee en 1437, à *Jean* de Brosse, II. du nom, Seigneur de Boussac, dont la postérité prit le surnom & les armes de Bretagne.

COMTES de SAINT-PAUL.

IX. GUY de Châtillon, III. du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Dourlens, d'Encre, &c. Grand Bouteiller de France, second fils de GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de Saint-Paul & de Blois, & de *Mahaud* de Brabant, fut fait Grand Bouteiller de France par le Roi Philippe *le Bel*, en mai 1296. Il fut envoyé à Tournay pour traiter de la paix avec les Ambassadeurs du Roi d'Angleterre, & de là à Rome vers le Pape Boniface VIII, qui avoit été nommé Arbitre. A son retour il fut encore envoyé vers l'Empereur Albert I, où il conclut un traité d'alliance en 1299, & fut encore employé au traité de tréve, accordé avec le Roi d'Angleterre en janvier 1301. Il eut la conduite d'une partie de l'armée à la journée de Courtray en 1302. La victoire qui fut remportée deux ans après sur les Flamands à la bataille de Mons-en-Puelle, lui fut attribuée, avec la gloire d'avoir sauvé la vie au Roi avec les Comtes de Valois & d'Evreux. Depuis il fut nommé par le même Roi Philippe *le Bel*, pour être l'un de ses Executeurs testamentaires. Le Roi Louïs *le Hutin*, l'employa aussi dans plusieurs affaires importantes, & le nomma aussi l'un des Exécuteurs de son testament. Il mourut le sixiéme avril 1317, ayant eu de *Marie* de Bretagne, seconde fille de *Jean*, II. du nom, Duc de Bretagne, & de *Béatrix* d'Angleterre qu'il avoit épousée en 1292, 1. JEAN Comte de Saint-Paul, qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur d'Encre, mort sans postérité vers l'an 1365; 3. *Mahaud* de Châtillon, dite *de S. Paul*, mariée en 1308, à *Charles* de France, Comte de Valois, dont elle fut la troisiéme femme, morte en octobre 1358; 4. *Béatrix*, alliée en 1315, à *Jean* de Flandre, Vicomte de Châteaudun, vivante en 1350; 5. *Isabeau*, mariée en 1311, a *Guillaume*, Sire de Coucy & de Marle; 6. *Marie*, alliée en 1320, à *Aymar* de Valence, II. du nom, Comte de Pembrok; 7. *Eléonore*, mariée à *Jean* Mallet, III. du nom, Seigneur de Graville; & 8. *Jeanne* de Châtillon, femme de *Milès* de Noyers, Seigneur de Maisy, Gouverneur du Comté d'Artois.

X. JEAN de Châtillon, Comte de Saint-Paul, &c. fut employé en plusieurs affaires importantes par le Roi Philippe *de Valois*, qu'il suivit dans l'armée contre Edouard III, Roi d'Angleterre, & mourut avant l'an 1344. Il avoit épousé *Jeanne* de Fiennes, fille de *Jean*, Seigneur de Fiennes & de Tingri, & d'*Isabeau* de Flandre, dont il eut 1. GUY, de Châtillon, IV. du nom, qui suit; 2. *Mahaud*, Comtesse de Saint-Paul, &c. après la mort de son frére, mariée à *Guy* de Luxembourg, Comte de Ligni, dont sont descendus les autres Comtes de Saint-Paul; & 3. *Jeanne* de Châtillon, dite *de S. Paul*, Dame de Freneuch, morte sans alliance avant l'an 1389.

XI. GUY de Châtillon, IV. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. servit sous le Connétable de Fiennes son oncle en plusieurs guerres, ès années 1357, 1358 & 1359, & mourut en ôtage en Angleterre en 1360, sans enfans de *Jeanne* de Luxembourg-Ligny.

SEIGNEURS de LEUSE.

IX. JACQUES de Châtillon, troisiéme fils de GUY de Châtillon, II. du nom, Comte de S. Paul & de Blois, & de *Mahaud* de Brabant, eut en partage les Seigneuries de Leuse & de Condé. Il se rendit en 1292, caution du Comte de Hainault envers le Roi, qui l'envoya vers l'Empereur Adolphe, pour le détourner de venir en Flandre, où le Roi faisoit la guerre; & à son retour il assista le Comte d'Artois aux prises de Cassel & de Bergues, & à la journée de Furnes. Il rendit ensuite de grands services à la conquête de Flandre, après la réduction de laquelle il en fut établi Gouverneur. Il mourut à la bataille de Courtray le onziéme juillet 1302. Il avoit épousé *Catherine* de Condé, Dame de Carency, de Buquoy, de Duisant & d'Aubigny, dont il eut 1. HUGUES, Seigneur de Leuse, qui suit; & 2. GUY de Châtillon, & d'Aubigny, qui fit *la branche des Seigneurs de* BLAIS, *qui sera rapportée cy-apres.*

X. HUGUES de Châtillon, Seigneur de Leuse, de Condé, de Carency, de Buquoy, d'Aubigny, &c. accompagna le Connétable de Châtillon au voyage qu'il fit en Artois en 1323, pour y retablir la Comtesse Mahaud, & mourut en 1329. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame d'Argis & de Catheu, dont il eut 1. *Jeanne* de Châtillon, Dame de Leuse, de Condé, de Carency, de Buquoy, &c. mariée à *Jacques* de Bourbon, Comte de la Marche, morte en 1371; & 2. *Catherine* de Châtillon, mariée 1. à *Jean* de Péquigny, Seigneur d'Ailly: 2. à *Jean*, III. du nom, Comte de Grand-pré.

SEIGNEURS de BLAIS.

X. GUY de Châtillon, second fils de JACQUES de Châtillon, Seigneur de Leuse & de Condé, & de *Catherine* de Condé, Dame de Carency, &c. épousa *Yolande* de Chimay, dont il eut 1. JACQUES qui suit; 2. *Jean*, mort jeune; & 3. *N.* . . de Châtillon, mariée à *N.* . . Seigneur de Fontaines.

XI. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Blais & de la Bastie, épousa *Marie* de Harchéres, dont il eut 1. NICOLAS qui suit; 2. *Jean*, Religieux en l'Abbaïe de S. Vast d'Arras; 3. 4. *Gaspard* & *Hugues*, morts à la bataille d'Azincourt en 1415; & 5. *Louise* de Châtillon, Chanoinesse de Maubeuge.

XII. NICOLAS de Châtillon, Seigneur de Blais, de la Bastie, &c. épousa *Constance* de Trasignies, dont il eut 1. *Mahaud* de Châtillon, Dame de Blais, mariée à *Jean* de Hennin; & 2. *Blanche* de Châtillon, Dame de la Bastie, alliée à *Jean* de Rosieres.

COMTES de PORCÉAN & SEIGNEURS de la Fére.

VIII. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Châtillon, de Crecy, de Crévecœur, de Troissy, de Marigny, &c. troisiéme fils de HUGUES de Châtillon, I. du nom. Comte de Saint-Paul, &c. & de *Marie* d'Avênes, Comtesse de Blois, mourut en 1261. Il avoit épousé *Isabeau* de Villehardouin, dite *de Lésignen*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Lésignen, Maréchal de Champagne, & de *Marguerite* de Mello, dont il eut 1. GAUCHER, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Connétable de France, qui suit; 2. *Guy*, Seigneur de Pontarcy, mort sans alliance; & 3. *Marie* de Châtillon, alliée à *Milès*, V. du nom, Seigneur de Noyers & de Vendeuvre.

IX. GAUCHER, IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcéan, &c. fut créé Connétable de Champagne par le Roi Philippe *le Bel*, vers l'an 1286, & se signala à la journée de Courtray en 1302, après laquelle il fut Connétable de France. Il eut grande part à la victoire que le Roi remporta sur les Flamands en 1304, à la journée de Mons-en-Puelle, accompagna le Prince Louïs fils aîné du Roi, au voyage qu'il fit en Navarre, où par sa prudence il pacifia les troubles de ce Royaume, fit couronner ce Prince dans la ville de Pampelune le premier octobre 1307, assista au jugement rendu contre le Comte de Flandre au mois de juin 1315, & eut la principale direction des affaires sous le régne du Roi Louïs *Hutin*, qui le nomma l'un de ses Exécuteurs testamentaires. Il assista à Rheims au sacre du Roi Philippe *le Long* en 1317; & en 1322, à celui du Roi Charles *le Bel*, qui le fit l'un des Exécuteurs de son testament. Lorsque la guerre fut déclarée aux Flamands, au commencement du régne du Roi Philippe *de Valois*, il contribua beaucoup au gain de la bataille de Mont-Cassel, donnée le 22 août 1328, & mourut comblé d'honneurs & de gloire en 1329, à l'âge de 80 ans. Il avoit épousé 1. en 1281, *Isabelle* de Dreux, fille de *Robert* de Dreux, Seigneur de Beu, & d'*Isabelle* de Villebéon, morte en 1300: 2. en 1301, *Hélisende* de Vergy, veuve de *Henri*, Comte de Vaudémont, & fille de *Jean* de Vergy, Seigneur de Fonvens, & de *Marguerite* de Noyers, morte en 1312: 3. la même année, *Isabeau* de Rumigny, veuve de *Thibault*, II. du nom, Duc de Lorraine, & fille aînée de *Hugues*, IV. du nom, Seigneur de Rumigny, &c. & d'*Ade*, Dame de Boucs. Du premier lit vinrent 1. GAUCHER de Châtillon, V. du nom, qui suit; 2. JEAN, I. du nom, Seigneur de Châtillon, & de Troissy, Grand-Maître de France, qui a fait *la branche des Seigneurs de* TROISSY, *qui sera rapportée cy-après*; 3. *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Rosay, mort en 1336, qui a fait *la branche des Vidâmes de* LAON, selon

ſelon Du Chêne; 4. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *Gautier*, V. du nom, Comte de Brienne & de Liches, Duc d'Athénes, morte le 16 janvier 1354; 5. *Marie*, alliée à *Guichard*, VI. du nom, dit *le Grand*, Sire de Beaujeu, morte en 1317; & 6. *Iſabeau* de Châtillon, Abbeſſe de Nôtre-Dame de Soiſſons: du ſecond lit ſortit, 7. GUY de Châtillon, Seigneur de la Fére en Tartenois, &c. qui fut pourvu du Gouvernement du Comté de Bourgogne, dont il jouiſſoit en 1335, & mourut le deuxiéme octobre 1362. Il avoit épouſé *Marie* de Lorraine, fille de *Thibault*, Duc de Lorraine, & d'*Eliſabeth*, Dame de Rumigny, dont il eut GAUCHER qui ſuit; & *Marie* de Châtillon, alliée en 1353, à *Jean* de Lorris, Seigneur d'Ermenonville. GAUCHER de Châtillon, Seigneur de la Fére & de Saint-Lambert, Vicomte de Blaigny, ſuivit le Roi Charles VI en Flandre en 1382, ſe trouva à la bataille de Roſebeque & à la priſe de Caſſel, vendit la Châtellenie de la Fére au Duc d'Orléans en 1394, & mourut en 1404. Il épouſa *Jeanne* de Coucy, fille de *Guillaume*, Seigneur de Coucy, de Marle, &c. & d'*Iſabeau* de Châtillon-Saint-Paul, dont il n'eut que deux filles, qui furent *Marie* de Châtillon, Vicomteſſe de Blaigny, mariée à *Henri* de Montbéliard, Seigneur d'Orbe, &c. morte avant ſon pére; & *Jeanne* de Châtillon, Dame de S. Lambert, alliée à *Jean*, Seigneur de Guiſtelles, de Warneton & d'Englemouſtier.

X. GAUCHER de Châtillon, V. du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, ſuivit le Connétable ſon pére au voyage qu'il fit en Artois en 1318, pour y rétablir la Comteſſe de Mahaud, & mourut avant lui le 25 août 1325. Il avoit épouſé en 1305, *Marguerite* de Flandre, Dame de Dampierre & de Sompuis, fille aînée de *Jean* de Flandre, Seigneur de Dampierre, de Bailleul, de l'Eſcluſe, &c. & de *Marguerite* de Brienne, dont il eut 1. GAUCHER de Châtillon, VI. du nom, qui ſuit; 2. JEAN de Châtillon, qui a fait *la branche des Seigneurs de* DAMPIERRE, *rapportée cy-après*; 3. *Hugues*, mort jeune le 14 janvier 1318; & 4. *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Pierre* Flotte, II. du nom, Seigneur d'Eſcolle, Amiral de France.

XI. GAUCHER de Châtillon, VI. du nom, Comte de Porcéan, &c. aſſiſta à l'aſſemblée des Princes & des Seigneurs, tenue au Louvre en 1331, ſur les preſſantes néceſſitez de l'Etat, eut un grand different avec le Chapitre de Rheims touchant les dommages qu'il avoit faits en leurs terres, & mourut vers l'an 1342. Il avoit épouſé vers l'an 1323, *Jeanne* de Conflans, Dame de Précy & de Verneuil-ſur-Marne, fille de *Hugues*, IV. du nom, Seigneur de Conflans, Maréchal de Champagne, & de *Brande* de Blancafort, dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Hugues* de Châtillon, Seigneur de Précy, qui ſervit les Rois Charles V, & Charles VI, dans leurs guerres, & mourut ſans poſtérité d'*Iſabeau* de Cramailles, Dame de Ville, près de Noyon, veuve de *Raoul*, Seigneur de Gaucourt, & fille de *Bureau* de Cramailles, Seigneur de Ville, & d'*Iſabeau* de Torote; 3. *Gaucher* de Châtillon, Abbé de S. Maur des Foſſez; 4. *Jeanne*, mariée en 1368, à *Robert* de Béthune, Vicomte de Meaux, morte en 1371; & 5. *Iſabeau* de Châtillon, alliée à *Othe* de Rœux, Seigneur de Traſignies.

XII. JEAN de Châtillon, I. du nom, Comte de Porcéan, Seigneur du Tour, &c. fut fait Chevalier en 1346, aſſiſta Charles de Châtillon, Duc de Bretagne ſon couſin, dans ſes guerres, & fut l'un des ôtages donnez aux Anglois pour la délivrance du Roi Jean. Il accompagna le Roi Charles V, lorsqu'il alla au devant de l'Empereur en 1377, fut préſent à l'hommage que le Duc de Bretagne fit au Roi en 1381, & vivoit encore en 1390. Il avoit épouſé 1. avant l'an 1346, *Jeanne* d'Aſpremont, Dame de Chaumont, fille de *Gobert*, Seigneur de Chaumont-en-Porcien, morte ſans lignée: 2. *Jacqueline* de Trie, fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Dammartin, & de *Jeanne* de Sancerre, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Guillaume* de Fayel, dit *le Bégue*, Vicomte de Breteuil.

XIII. JEAN de [C]hâtillon, II. du nom, Comte de Porcéan, Seigneur du Tour & de Nêle, vendit en 1400 ſon Comté de Porcéan, à Louïs, Duc d'Orléans, que Charles, auſſi Duc d'Orléans, revendit en 1453, à Antoine de Croy, Seigneur de Renty, & mourut ſans poſtérité.

SEIGNEURS de DAMPIERRE.

XI. JEAN de Châtillon, I. du nom, ſecond fils de GAUCHER de Châtillon, V. du nom, Seigneur du Tour & de Sompuis, & de *Marguerite* de Flandre, Dame de Dampierre, fut Seigneur de Dampierre & Capitaine de Béthune, ſervit le Roi Philippe *de Valois* en pluſieurs occaſions, défendit la ville de Bethune contre les Flamands, qui avoient pris le parti des Anglois, & mourut en 1362. Il avoit épouſé *Marie*, Dame de Rollaincourt, dont il eut 1. *Jean* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, mort ſans alliance vers l'an 1364; 2. HUGUES qui ſuit; & 3. *Marguerite* de Châtillon, alliée à *Jean* Tyrel, Seigneur de Poix.

XII. HUGUES de Châtillon, Seigneur de Sompuis, puis de Dampierre, &c. fut pourvu de l'office de Maître des Arbalêtriers, auquel il fut reçu le 14 octobre 1364, prit Abbeville en 1369, & ſe rendit maître de S. Valéri, du Crotoy, de Rue & d'autres places; mais ayant été ſurpris la même année dans une embuſcade, il fut mené priſonnier en Angleterre, & ne fut mis en liberté que deux ans après, qu'il reçut une ſomme de huit mille livres du Roi, qui le fit ſon Capitaine Général & Souverain en Picardie, Artois & Boulonois; & quoiqu'il eût manqué de ſe rendre maître de la forteresse d'Ardres, il ne laiſſa pas de le récompenſer des dépenſes qu'il y avoit faites. Il fut deſtitué de ſa charge en 1379, & ne laiſſa pas d'en prendre la qualité en 1380, qu'il ſervoit en Picardie ſous le Sire de Coucy. Il ſervit auſſi au ſiége de Gand en 1381, & à la bataille de Roſebeque en 1382, après avoir été rétabli en la fonction de ſa charge, qu'il exerça juſqu'en 1388. Il étoit mort en 1390. Il avoit épouſé en 1362, *Agnès* de Sechelles, fille de *Matthieu*, Seigneur de Sechelles, dont il eut 1. JACQUES, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Jean* de Châtillon, dit *Floridas*, Chevalier.

XIII. JACQUES de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Dampierre, de Sompuis, de Rollaincourt, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, fut pourvu de la charge d'Amiral de France en 1408, par la faveur du Duc de Bourgogne, dont il tenoit le parti. Il le ſuivit contre les Liégeois, & conclut la tréve à Boulogne ſur mer avec les Députez du Roi d'Angleterre en 1410. Fâché d'avoir été ſuſpendu de ſa charge d'Amiral, que Pierre de Breban lui conteſtoit, il ſe retira en ſa Terre de Rollaincourt; mais la guerre ayant été déclarée à l'Angleterre, il leva des gens pour le ſervice du Roi, & ſe trouva à la journée d'Azincourt en 1415, où il perdit la vie pour le ſervice de ſon Prince. Il avoit épouſé *Jeanne* de la Riviére, fille de *Charles*, dit *Bureau*, Seigneur de la Riviére, premier Chambellan des Rois Charles V, & Charles VI, & de *Marguerite*, Dame d'Auneau, dont il eut 1. *Jacques* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Dampierre, de Sompuis, &c. qui ſe retira de Paris avec quelques Seigneurs au commencement de l'année 1413, craignant les ſéditions & les mouvemens du peuple, & qui après la mort du Roi Charles VI, ſuivit conſtamment le parti du Roi Charles VII: ce qui lui cauſa de grandes pertes, ſes terres ayant été confiſquées; mais pour le récompenſer, le Roi lui donna la charge de Grand Pannetier de France, en laquelle il fut maintenu en 1439, par arrêt du Parlement. Il mourut en 1446, ſans poſtérité de *Jeanne* Flotte, Dame de Revel, &c. veuve de *François* d'Aubiſchecourt, Seigneur de Rochefort, & fille unique d'*Antoine* Flotte, Seigneur de Revel, &c. & de *Catherine* de Couſan. Les autres enfans de *Jacques* de Châtillon ſont, 2 WALERAN qui ſuit; 3. *Louis*, mort ſans lignée après l'an 1460; 4. *Iſabeau*, premiére femme de *Jean* de Courtenay, II. du nom, Seigneur de Champignelles, morte ſans enfans; 5. *Marguerite*, alliée à *Philippe* de Foſſeux, dit *le Borgne*, Seigneur d'Arly, morte ſans poſtérité vers l'an 1469; 6. *Agnès*, mariée à *N.* . . Seigneur de Fromont; 7. *Marie*, alliée à *N.* . . Seigneur d'Auris; 8. *Jaqueline*, femme de *Jean* de Wertaing, Seigneur d'Aubigny; & 9. *Jeanne* de Châtillon, mariée à *David* de Brimeu, Seigneur de Ligny, Gouverneur d'Artois.

XIV. WALERAN de Châtillon, Seigneur de Beauval, puis de Dampierre, &c. après la mort de ſon frére aîné, vivoit encore en 1471. Il épouſa *Jeanne* de Saveuſe, fille de *Bon* de Saveuſe, Capitaine Général du Comté d'Artois, & de *Catherine* de Boubers, dont il eut 1. *Marguerite* de Châtillon, Dame de Dampierre, mariée à *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Willerval; & 2. *Barbe* de Châtillon, Dame de Beauval, alliée à *Jean* de Soiſſons, II. du nom, Seigneur de Moreuil & de Poix.

SEIGNEURS de CHATILLON, de GANDELUS; de Troiſſy, de la Ferté, &c.

X. JEAN de Châtillon, I. du nom, ſecond fils de GAUCHER. IV. du nom, Seigneur de Châtillon, Comte de Porcéan, Connétable de France, & d'*Iſabelle* de Dreux, ſa premiére femme, fut Seigneur de Châtillon, de Gandelus, de Troiſſy, de Marigny, &c. & eſt nommé entre les Exécuteurs du teſtament du Roi Charles *le Bel*, fait en l'année 1314. Il répréſenta le Grand Queux de France au ſacre du Roi Philippe *de Valois* en 1328, & ſuivit Jean de France, Duc de Normandie, au voyage qu'il fit en Flandre en 1340. Il défendit la ville de Tournay aſſiégée par les Anglois en 1341, fut pourvu de la charge de Grand-Maître de France en 1350, ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356, & mourut fort âgé en 1363. Il avoit épouſé 1. en 1312, *Eléonore* de Roye, Dame de la Ferté-en-Ponthieu, fille de *Mathieu* de Roye, II. du nom, Seigneur de la Ferté, & de *Marguerite* de Péquigny, morte en 1333: 2. en 1336, *Iſabelle* de Montmorency, Dame de Germaines, fille de *Jean*, Seigneur de Montmorency, & de *Jeanne* Calletot: 3. *Jeanne* de Sancerre, veuve de *Jean* de Trie, Comte de Dammartin, & fille de *Jean*, II. du nom, Comte de Sancerre, & de *Louiſe* de Beaumez, morte vers l'an 1354: 4. *Marguerite* de Roye, fille de Dreux, Seigneur de Germigny, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent 1. GAUCHER, V. du nom, Seigneur de Châtillon, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Gandelus, de Dury, &c. Lieutenant Général de Philippe de France, Duc d'Orléans en 1365, qui fut donné en ôtage au Roi de Navarre en 1377, & qui mourut après l'an 1386, laiſſant d'*Iſabeau* de Flandre-Dampierre, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Dizier, & d'*Alix* de Nêle-Offemont, une fille unique nommée *Jaqueline* de Châtillon, Dame de Gandelus, mariée à *Jean* de la Bove, dit *Barat*, Seigneur de Montchablon, morte ſans enfans le huitiéme ſeptembre 1393; 3. GAUCHER, qui a fait *la branche des Seigneurs de* DOURS, *rapportée cy-après*; 4. *Hugues*, Seigneur de Marigny, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, Chantre de l'égliſe de Rheims, & Chanoine de Châlons en 1377; 5. *Jeanne*, mariée à *Gilles*, Seigneur de Rodemach; & 6. *Iſabeau* de Châtillon, Dame d'Arly & de Beauverger, alliée à *Guy* de Laval, I. du nom, Seigneur d'Attichy & de Saint-Aubin, morte avant l'an 1386: du ſecond lit ſortirent 7. *Charles*, Seigneur de Châtillon, de Souvain & de Jonchery, Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VI, qui demeura priſonnier des Anglois en 1374, qui, après avoir été mis en liberté, ſe trouva à la bataille de Roſebeque & au ſiége de Caſſel en 1383, qui fut fait Grand-Maître des Eaux & Forêts le quatriéme juillet 1384, Grand Queux de France en 1390, & qui mourut en 1401, ne laiſſant d'*Iſabeau* de Joinville, Dame d'Eſtraelles, veuve de *Jean* de Sarrebruche, Seigneur de Commercy, & fille d'*Amé* de Joinville, Seigneur d'Eſtraelles, que deux filles nommées, la premiére *Iſabelle*, Dame de Châtillon & de Sains, mariée à *Charles* de Soyecourt, Seigneur de Mouy, Chambellan du Roi, morte en 1403; & la ſeconde *Jeanne* de Châtillon, alliée le 21 mai 1383, à *Pierre* de Villiers, II. du nom, Seigneur de l'Iſle-Adam; 8. JEAN, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BONNEUIL, *mentionnée*

cy-

cy-après; 9. *Hugues*, Seigneur de Germaines; & 10. *Isabelle*, mariée 1. à *Oger*, V. du nom, Seigneur d'Anglure & d'Estauges: 2. à *Simon* de Sarrebruche, Seigneur de Commercy, morte le 31 janvier 1413: du troisiéme lit vint 11. *Jaqueline* de Châtillon, seconde femme de *Pierre*, II. du nom, dit *Hutin*, Seigneur d'Aumont, premier Chambellan du Roi, & Porte-Oriflamme de France, morte le 17 novembre 1390.

XI. GAUCHER, V. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de la Ferté-en-Ponthieu, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, Souverain Maître d'Hôtel de la Reine, & Capitaine Général de la ville de Rheims, fut fait Grand-Maître des Eaux & Forêts de France en 1364. Le Roi Charles V l'employa en plusieurs négociations, & particuliérement au traité de mariage de l'héritiére de Flandre, avec Philippe de France, Duc de Bourgogne, qu'il servit en la guerre contre les Anglois, & mourut en 1377. Il avoit épousé 1. *Jeanne* de Guynes, dite *de Coucy*, Vicomtesse de Meaux, Dame de Condé en Brie & de la Ferté, fille de *Jean* de Guynes, dit *de Coucy*, Vicomte de Meaux, &c. & de *Jeanne* le Bouteiller: 2. *Allemande* Flotte de Revel, fille de *Guillaume*, Seigneur de Revel, Chancelier de France. Du premier lit vint 1. *Gaucher* de Châtillon, Vicomte de Meaux, mort jeune avant l'an 1347: du second lit sortirent 2. *Jean*, II. du nom, Seigneur de Châtillon, mort en 1416, sans postérité de *Jeanne* de Coucy, Vicomtesse de Meaux, ni de *Marie* de Montmorency, Dame d'Argentan, ses deux femmes; 3. GAUCHER, VI. du nom, qui suit; & 4. *Jeanne* de Châtillon, mariée a *Blanchet* Bracque, Seigneur de Saint-Maurice-sur-Laveron, de Châtillon-sur-Loing, &c. Maître d'Hôtel du Roi Charles VI.

XII. GAUCHER, VI. du nom, Seigneur de Châtillon, de Troissy, de Marigny, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, fut fait prisonnier par les Anglois en 1375, fut conduit en Angleterre, où il demeura sept ans, & mourut en 1413. Il épousa 1. *Jeanne* Cassinel, Dame de Sourvilliers, fille de *Guillaume* Cassinel, II. du nom, Seigneur de Romainville, &c. Maître d'Hôtel du Roi, & de *Marie* de Pomponne: 2. en 1407, *Isabeau* de Vendôme, fille de *Robert*, Seigneur de la Charité sur-Loire, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme furent, 1. CHARLES, Seigneur de Sourvilliers, qui suit; 2. *Guillaume*, Seigneur de Châtillon & de la Ferté-en-Ponthieu, qui fut nommé Gouverneur de la ville de Rheims, & Grand-Queux de France par le Roi Charles VI, en 1418: ce qui l'engagea dans le parti du Roi d'Angleterre, qu'il tint long-tems. Il défendit la ville de Château-Thierry contre les troupes du Roi, après quoi il se retira à Paris auprès du Duc de Bedford, & y demeura jusqu'à la tréve accordée en 1431. Il rentra dans l'obéïssance qu'il devoit à son Roi, après le traité de paix conclu à Arras avec le Duc de Bourgogne en 1435, auquel il contribua beaucoup, & porta les armes pour le service du Roi au siége du château de Creil, & à la réduction de la ville de Paris. Il épousa *Eléonore* de Montigny, Dame de Hachicourt, fille de *Jean* Seigneur de Montigny-en-Ostrevant, & d'*Eléonore* des Quênes, morte en 1453, dont il eut, *Jacques* de Châtillon, mort avant son pére en 1427; *Jean* & *Artus* de Châtillon, morts jeunes. Les autres enfans de GAUCHER, VI. du nom, Seigneur de Châtillon, furent 3. *Catherine* de Châtillon, mariée à *Jean* des Essars, Seigneur de Bouville & de Farcheville; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* de Montboissier, Seigneur d'Aubusson & de Faverie; & 5. *Jean* de Châtillon & de la Ferté-en-Ponthieu, Capitaine d'Epernay, qui fut l'un des Seigneurs qui assistérent de la part du Duc de Bourgogne au traité de paix d'Arras en 1435, qui servit depuis le Roi Charles VII, contre les Anglois, & qui mourut le 19 octobre 1443. Il avoit épousé 1. *Béatrix* de Nantouillet, Dame de Noviant, fille d'*Oger* de Nantouillet, & de *Jeanne* le Mercier, Dame de Noviant, dont il eut trois filles mortes jeunes: 2. *Blanche*, Dame de Gamaches, fille de *Guillaume* de Gamaches, Grand Véneur de France, &c. & de *Marguerite* de Corbie. Elle prit une seconde alliance avec Loüis de Challon Prince d'Orange, & mourut le 14 mai 1474, ayant eu de son premier mariage, *Artus*, Seigneur de Châtillon, de la Ferté-en-Ponthieu & de Troissy, mort à la fleur de son âge après l'an 1456, sana laisser de postérité de *Jeanne* de Banquetin; *Eléonore* & *Catherine*, mortes jeunes; & *Marguerite*, Dame de Châtillon, de la Ferté & de Troissy, mariée à *Pierre*, I. du nom, Seigneur de Roncherolles, Baron du Pont-S. Pierre & de Hugueville, Chambellan des Rois Loüis XI, & Charles VIII, morte en juin 1519.

XIII. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Sourvilliers & de Marigny, Chambellan du Roi, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa en 1407, *Marie* des Essars, fille aînée de *Julien*, Seigneur d'Ambleville, & d'*Isabeau* de Vendôme, dont il eut 1. CHARLES II, qui suit; & 2. *Marie* de Châtillon, alliée 1. à *Jean* Seigneur d'Isques: 2. à *Gilles* d'Azincourt, dit *Laigle*, Seigneur de Rutel & de Fontenay, Ecuyer d'Ecurie du Roi.

XIV. CHARLES de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Sourvilliers, de Marigny, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il servit contre les Anglois, mourut en 1480, âgé de 67 ans. Il avoit épousé en mars 1445, *Catherine* Chabot, fille aînée de *Thibault* Chabot, Seigneur de la Gréve & de Montcontour, & de *Brunissende*, Dame d'Argenton, dont il eut 1. JEAN, Seigneur de Bouville, qui suit; 2. JACQUES, qui a fait *la branche des Seigneurs de* MARIGNY, *rapportée cy-après*; 3. *Loüis*, mort jeune; 4. *Aimery*, Seigneur de Montcontour, de Bouville, &c. vivant en 1517; 5. *Marie*, Dame de Sourvilliers, alliée à *Philippe* de Campremy, Seigneur du Breuil, &c. Baillif de Meaux; & 6. *Antoine* de Châtillon, Seigneur de Varennes, & de Bouville en partie, qui épousa *Anne* Boursier, dont il eut *Charles* & *Jean*, morts sans lignée; *Catherine*, mariée à *Jean* de Neufcarre; *Marie*, alliée à *Oudet* de la Roque; & *Charlotte* de Châtillon, femme de *Guillaume* de la Prunaudave.

XV. JEAN de Châtillon, Baron de Bouville, Seigneur d'Argenton, de Farcheville, de la Gréve, de Montcontour, de Chantemerle & de la Rambaudiére, mort en juillet 1520, avoit épousé, 1. en 1484, *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemar, de Vivonne, &c. & de *Marguerite* d'Amboise: 2. *Louise* de la Touche, Dame de Châteaumart, veuve de *N.* . . Seigneur de la Rambaudiére, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiére femme, furent, 1. *Tristan* de Châtillon, Seigneur de la Gréve, d'Argenton, &c. qui épousa en 1518, *Jeanne* du Bellay, fille aînée de *René*, Baron de la Forêt, &c, & de *Marquise* de Laval, morte sans postérité; 2. CLAUDE qui suit; 3. *François*, Doyen de Cosnac, Prieur de Souvigny & de Larnay; & 4. *Christophle* de Châtillon, mort jeune.

XVI. CLAUDE de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Bouville, d'Argenton, &c. mort après l'an 1539, avoit épousé en 1526, *Gabrielle* de Sanzay, fille d'*Etienne*, Seigneur de Sanzay, & de *Gabrielle* Turpin, dont il eut 1. *Louis*, mort jeune; & 2. CLAUDE, II. du nom, qui suit.

XVII. CLAUDE de Châtillon, II. du nom, Seigneur d'Argenton, de la Gréve, &c. Chevalier de l'Ordre de saint Michel, assista à la réformation de la Coutume de Paris, en 1580, & mourut en 1589. Il avoit épousé en 1559, *Renée* Sanglier, Dame de Bois-rogues, fille aînée & héritiére de *Gilles*, Seigneur de Bois-rogues, & de *Françoise* du Puy-du-Coudray, dont il eut 1. *Gilbert*, mort jeune; 2. *Charles* de Châtillon, III. du nom, Seigneur d'Argenton, mort en 1604, à l'âge de 34 ans, sans laisser de postérité de *Marguerite* de la Châtre, fille de *Gaspard*, Seigneur de Nancey, de laquelle il fut séparé, ni de *Gabrielle* de Batarnay, ses deux femmes; 3. GILLES qui suit; 4. *Claude*, mariée en mai 1581, à *Charles* d'Appelvoisin Thieoclin, Seigneur de la Roche-du-Maine; 5. *Louise*, alliée 1. en 1581, à *Charles*, Seigneur d'Apchon, Chevalier de l'Ordre du Roi: 2. en 1595, à *Gilbert* du Puy-du-Fou, Seigneur de Combronde; 6. *Philiberte*, mariée 1. à *Robert* de Ravenel, Seigneur de Sablonniers: 2. à *Henri* de Gournay, Seigneur de Marcheville; & 7. *Marie* de Châtillon, alliée en 1597, a *Charles* de Menthon, Comte de Montrotier, &c.

XVIII. GILLES de Châtillon, Seigneur & Baron d'Argenton, de Bouville, &c. épousa en 1599, *Marie* de Vivonne, fille de *Charles*, Seigneur de la Chatégneraye, Chevalier des Ordres du Roi, Sénéchal de Saintonge, & de *Renée* de Vivonne, Dame d'Oulmes, dont il eut 1. 2. *Louis* & *Henri*, morts jeunes; 3. ANDRÉ, Marquis d'Argenton qui suit; 4. FRANÇOIS, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BOIS-ROGUES, *mentionnée cy après*; 5. *Marie Diane*, morte jeune en 1611; 6. *Louise*, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars; & 7. *Elisabeth* de Châtillon, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars après sa sœur.

XIX. ANDRÉ de Châtillon, Marquis d'Argenton, Seigneur de Bouville, &c. mourut vers l'an 1666, âgé de 61 ans. Il avoit épousé *Marie-Marguerite* Gouffier, fille de *Loüis*, Duc de Roannez, & de *Claude* de Lorraine-Elbeuf, dont il eut 1. *Charles*, mort jeune; 2. URBAIN-CHARLES, qui suit; 3. *Marie-Magdelaine*, Religieuse en l'Abbaïe de Saint-Jean-lez-Thouars; & 4. *Charlotte-Elisabeth* de Châtillon, mariée à *N.* . . Marquis de Montesson, morte sans enfans en 1672.

XX. URBAIN-CHARLES de Châtillon, Marquis d'Argenton, mourut sans alliance vers l'an 1667.

SEIGNEURS de BOIS-ROGUES,
Comtes de Châtillon.

XIX. FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Bois-rogues, second fils de GILLES de Châtillon, Seigneur & Baron d'Argenton, & de *Marie* de Vivonne, mourut en septembre 1662, âgé de 56 ans. Il avoit épousé *Magdelaine-Francoise* Honoré, dont il eut 1. *Charles-Gaucher*, Seigneur de Bois-rogues, mort en 1662; 2. CLAUDE-ELZÉAR, Comte de Châtillon, qui suit; 3. *Francois-Urbain*, mort jeune; 4. ALEXIS-HENRI, Marquis de Châtillon, qui a fait *la branche des Marquis de* CHATILLON, *rapportée cy-après*; 5. *Charles-Francois*, mort en 1670; 6. *Marie*, alliée à *Joseph* d'Angennes, Marquis de Poigny; 7. *Yolande-Marie*, Abbesse de Saint-Jean-lez Thouars; 8. *Magdelaine-Angélique*, Abbesse de Saint-Jean-lez-Thouars après sa sœur; 9. *Louise-Charlotte*, Abbesse de Saint-Loup-lez Orléans, morte en 1711; & 10. *Francoise-Marie-Anne* de Châtillon, Grande Prieure de Saint-Jean-lez-Thouars.

XX. CLAUDE-ELZÉAR, Comte de Châtillon, &c. premier Gentilhomme de la Chambre de Philippe de France, Duc d'Orléans, épousa en février 1688, *Anne* Moret, fille de *Loüis* Moret, Seigneur de Bournonville, & de *Magdelaine* Dumetz, morte le 28 mars 1703, dont il a eu entre autres enfans, ALEXIS-MAGDELAINE-ROSALIE, Comte de Châtillon, qui suit.

XXI. ALEXIS-MAGDELAINE-ROSALIE, Comte de Châtillon, & Mestre-de-camp Général de la Cavalerie, Grand-Baillif de Haguenau, a épousé le 22 janvier 1711, *Charlotte Vautrude* Voisin, fille de *Daniel-François* Voisin, Chancelier de France, & de *Charlotte* Trudaine.

MARQUIS de CHATILLON.

XX. ALEXIS-HENRI, Marquis de Châtillon, Seigneur de Chantemerle, de la Ribaudiére, &c. Capitaine des Gardes du Corps de Philippe de France, Duc d'Orléans, puis premier Gentilhomme de sa Chambre, Chevalier des Ordres du Roi, second fils de FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Bois-rogues, a épousé en mars 1685, *Marie-Rosalie* de Brouilly, Dame d'Atour de Madame la Duchesse d'Orléans, seconde fille d'*Antoine* de Brouilly, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, & de *Françoise* Godet-des-Marais, dont il a entre autres enfans 1. N... de Châtillon, Abbesse de Saint-Loup près d'Orléans après sa tante en 1711; 2. N. . . de Châtillon mariée en juin 1714, à *N.* . . Boivin, Marquis de Bacqueville, de Bonnetot, &c. & 3. *Marie-Rosalie* de Châtillon, alliée en décembre 1714 à *Louis-Vincent*, Marquis de Guébriant.

SEIGNEURS de MARIGNY.

XV. JACQUES de Châtillon, troiſiéme fils de CHARLES de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Sourvilliers, & de *Catherine* Chabot, fut Seigneur de Marigny, du Vau-Saint-Germain, de Bonnes, de Limours, &c. mourut après l'an 1495. Il avoit épouſé *Iſabeau* d'Aiſſe dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Claude*, mort jeune; 3. *Artus*, Prieur de Saint-Amand; & 4. *Magdelaine* de Châtillon, Abbeſſe de Sauvoir près de Laon, morte le dixiéme ſeptembre 1558.

XVI. ANTOINE de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. épouſa *Marguerite* de Thuilliers, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée 1. à *Louis* de Havard, Seigneur de Senantes: 2. à *Catherin* Raillard, Seigneur de la Touche; 3. *Charlotte*, alliée 1. à *Claude* de Languedoue, Seigneur de Puſſay: 2. à *François* de Rimbert, Seigneur de la Chapelle; 4. *Cacqueline*, Abbeſſe de Sauvoir après ſa tante, morte en 1578; 5. 6. *Françoiſe* & *Claude* de Châtillon, Religieuſes à Sauvoir.

XVII. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. ſe trouva à la journée de Saint-Quentin, & mourut à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épouſé en 1544, *Françoiſe* de Renty, Dame le Bailleul, fille de *François*, Seigneur de Ribehen, &c. & de *Catherine* des Urſins, dont il eut 1. *Louis*, Seigneur de Marigny, &c. mort au voyage du Duc d'Alençon en Flandre en 1583; 2. JACQUES qui ſuit; & 3. *Magdelaine* de Châtillon, alliée à *Nicolas* de Noue, Seigneur de Courtandon, & de Romain.

XVIII. JACQUES de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. après ſon frere, mourut en 1612. Il avoit épouſé *Claude* de Proiſſy, fille de *François*, Baron de la Bove, Baillif de Vermandois, & d'*Anne* de B[illegible], dont il eut FRANÇOIS qui ſuit.

XIX. FRANÇOIS de Châtillon, Seigneur de Marigny, &c. épouſa *Louiſe* des Foſſez, Dame de Ciſſy, fille de *Waleran*, Seigneur de Ciſſy, & de *Gabrielle* de Crecy, dont il eut 1. *Charles* de Châtillon, Seigneur de Ciſſy, mort jeune; & 2. *Magdelaine* de Châtillon, Dame de Ciſſy, mariée en 1628, à *Chriſtophle* de Conflans, Comte de Vezilly, morte en 1683, âgée de 73 ans.

SEIGNEURS de DOURS.

XI. GAUCHER de Châtillon, troiſiéme fils de JEAN de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Châtillon, de Gandelus, &c. Grand Maître de France, & d'*Eléonore* de Roye ſa premiére femme, fut Seigneur de Dours & de Saint-Hillier, qu'il eut en partage, & fut l'un des principaux du Conſeil du Roi en 1363. Il épouſa 1. *N.* . . de Pacy, fille de *Philippe*, Seigneur de Pacy & de Nanteuil: 2. *Jeanne* de Bucy, fille de *Simon* de Bucy, premier Préſident du Parlement, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent 1. JEAN, Seigneur de Dours qui ſuit; 2. *Gaucher*, Seigneur du Buiſſon, mort ſans enfans de *Marie* de Coucy, Dame de Droiſy; 3. *Robert*, Seigneur de Douy, mort à la bataille d'Azincourt, en 1415, laiſſant de *Marie* de Pacy, Dame de Bry-ſur-Marne, fille de *Nicolas* Seigneur de Bry, & d'*Iſabeau* de Vallery, qu'il avoit épouſée en 1388, pour fils unique *Robert* de Châtillon, Seigneur de Douy & de Bry-ſur-Marne, mort ſans poſtérité de *Gérarde* Bureau, fille de *Gaſpard* Bureau, Maître de l'Artillerie. Les autres enfans de GAUCHER de Châtillon, Seigneur de Dours, furent, 4. *Philippe*, Abbé de Saint-Corneille-de-Compiégne, maſſacré à Paris avec le Connétable d'Armagnac en 1418; 5. *Louis*, Abbé de Saint-Maur-des-Foſſez; 6. *Hugues*, Abbé de Saint-Vincent-de-Laon, & de Beaulieu en Argonne; 7. *Béatrix*, mariée 1. à *Jean* d'Offignies: 2. à *Colart* de Tanques, Maître de l'Ecurie du Roi; 8. *Iſabeau*, Abbeſſe de Nôtre-Dame de Soiſſons en 1412; & 9. *Marie* de Châtillon, Religieuſe en la même Abbaïe.

XII. JEAN de Châtillon, Seigneur de Dours, de Saint-Hillier, de Souvain, de Jonchery, &c. ſuivit le Roi Charles VI, en ſon voyage de Flandre, en 1382, & mourut en janvier 1397. Il avoit épouſé *Béatrix* de Château-Villain, fille de *Robert*, Seigneur de Vaucler, & de *Marguerite* Trainel, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Jacqueline*, dont l'alliance eſt ignorée; 3. *Béatrix*, mariée à N. . . Seigneur de Trelon; & 4. *Marie* de Châtillon, alliée à *Jean* de Royes, Seigneur de Cangy & de Millancourt.

XIII. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Dours, de Saint-Hillier, &c. Chambellan du Duc de Bourgogne, mourut ſans laiſſer de poſtérité de *Louiſe* de Mirebel, qu'il avoit épouſée le ſixiéme février 1406.

SEIGNEURS de BONNEUIL.

XI. JEAN de Châtillon, troiſiéme fils de JEAN de Châtillon, I. du nom, Seigneur de Châtillon, &c. Grand Maître de France, & d'*Iſabeau* de Montmorency ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Bonneuil & de Loiſy-ſur-Marne, & vivoit en 1378. Il épouſa *Iſabeau* de Trie, fille de *Renaud* dit *Billebaut* de Trie, Seigneur de Marly, & d'*Iſabeau* de Gourlée, Dame de Freſſines, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Guillaume*, vivant en 1413; & 3. *Marie* de Châtillon, Dame de Loiſy en partie, mariée à *Pierre* le Bouteiller, Seigneur de Pringy.

XII. CHARLES de Châtillon, Seigneur de Bonneuil vivoit en 1439, & épouſa *Jeanne* de Saint-Gobert, fille de *Géofroy*, Seigneur de Saint-Gobert, & de *Jeanne* d'Antoing, Châtelaine de Coucy, dont il eut 1. *Jean* de Châtillon, II. du nom, Seigneur de Bonneuil, Châtelain de Coucy, & Capitaine de Goneſſe en 1436; & 2. *Guillaume* de Châtillon, Chanoine de Rouen en 1440. * *Voyez* Du Chêne, *Hiſt. de la Maiſon de Châtillon.* D'Anteuil, *Hiſtoire des Miniſtres d'Etat. Hiſt. de France, dans les Vies de* Philippe *le Bel*, de Louis *Hutin*, *&c.* Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers.*

CHATILLON (Philippe Gautier de) Evêque de Maguelonne. *Voyez* PHILIPPE GAUTIER de CHATILLON.

CHATILLON, (Maiſon.) *Cherchez* COLIGNY.

CHATILLON (Le Comte de) Poëte. *Cherchez* CASTIGLIONI (Balthaſar.)

CHATILLON (Sébaſtien) *Voyez* CASTILION.

CHATIR, la Fête du *Châtir*, c'eſt le jour auquel fait ſon chef d'œuvre celui qui veut être Valet de pié du Roi de Perſe. *Chatir* eſt le nom qu'on lui donne. Il faut pour être digne de cet emploi, aller depuis la porte du Palais juſques à une colomne qui eſt hors de la ville, & éloignée du Palais d'une lieue & demie de France; il faut, dis-je, y aller chercher douze fléches l'une après l'autre & cela entre deux Soleils; c'eſt à dire, qu'il faut faire le chemin de trente ſix lieues dans l'eſpace de douze heures. Les bons *Chatirs* ſavent tous bien danſer & voltiger, ſur tout ceux des grands Seigneurs, & on les fait danſer pour ſe divertir; car en Orient la danſe eſt regardée comme infame, & il n'y a que les femmes publiques qui danſent. Sous la minorité de Louïs XIV, Roi de France, un Perſan vint à Paris, & l'on le conduiſit à un ballet où le Roi danſoit. Quand ſa Majeſté danſa on le lui fit remarquer, après quoi on lui demanda ſi le Roi ne danſoit pas bien, *Par le nom de Dieu*, dit-il, *c'eſt un excellent Chatir.* Chardin, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 46 *&* 47.

CHATIVA. *Voyez* XATIVA.

CHATRE, (la) eſt un grand bourg de Berry, ſur la riviére d'Indre, entre Saint-Sevére & Châteauroux, vers les frontiéres de la Marche. Il a donné ſon nom à la famille de LA CHATRE, conſidérable dès le XII ſiécle.

CHATRE, (la) eſt le nom d'une famille illuſtre, qui a produit deux Maréchaux de France.

I. PHILIPPE de la Châtre, Seigneur de Béſigny, Chambellan du Comte d'Anjou, étoit mort en 1360, ayant eu de *Marie* de Vancey ſa femme, 1. GUILLAUME qui ſuit; & 2. *Jean* de la Châtre, qui ſervoit dans les armées du Roi, ès années 1378 & 1380.

II. GUILLAUME de la Châtre, Chevalier Seigneur de Béſigny, Conſeiller & Chambellan du Comte de Poitiers, fut envoyé vers le Duc de Normandie en 1357, & vers le Comte de Foix en 1359, avec Bertrand d'Eſpagne. Il acheta en 1371, la Terre de Nançay en Sologne, de *Godemar* de Liniéres, Seigneur de Méneton-ſur-Cher, frere d'*Agnès* de Liniéres ſa femme, dont il eut 1. JEAN, Seigneur de Nançay qui ſuit; 2. *Guillaume* de Crevant, Seigneur de Maubranches.

III. JEAN de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Béſigny, &c. Maître d'Hôtel & Chambellan du Duc de Berry en 1397, Baillif de Glen en 1409, Capitaine du Château de Mehun en 1418, épouſa *Huguette* de Vaudenay, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Jean*, Prieur de Saint-Pontian; & 3. *Antoine* de la Châtre, Seigneur de la Porchereſſe, vivant en 1473.

IV. PIERRE de la Châtre, Seigneur de Nançay, &c. Maître d'Hôtel du Duc de Berry, & Capitaine de Mehun ſur Yévre, vivoit en 1457. Il épouſa *Marie* de Rouy fille de *Jean*, Seigneur de Ménéton-ſur-Naon, dont il eut 1. CLAUDE qui ſuit; & 2. *Jeanne* de la Châtre, mariée en 1453, à *Jean* Savary, Seigneur de Lancône.

V. CLAUDE de la Châtre, Seigneur de Nançay & de Béſigny, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, ſervit le Roi Louïs XI, auquel il s'attacha après la mort du Duc de Berry & de Guienne. Il ſervit le Roi Charles VIII, à la conquête du Royaume de Naples, & combatit auprès de ſa perſonne à la journée de Fornoue en 1495. En reconnoiſſance de ſes ſervices, ce Prince lui accorda la ſurvivance de ſa charge pour ſon fils aîné. Il épouſa *Catherine* de Menou, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Menou, & de *Jacquette* de Chamborant, dont il eut 1. *Abel* de la Châtre, Seigneur de Nançay qui fut pourvu en ſurvivance en 1490, de la charge de Capitaine des Gardes du Corps du Roi, qui ſervit à la conquête du Royaume de Naples, & à la journée de Fornoue, & mourut ſans alliance avant ſon pére; & 2. GABRIEL qui ſuit.

VI. GABRIEL de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Béſigny, de la Maiſonfort, &c. Chambellan & Maître d'Hôtel du Roi, Capitaine de ſes Gardes du Corps & de la groſſe Tour de Bourges, accompagna le Roi Louïs XII en ſes guerres d'Italie, fut Maître des Cérémonies de France, & Prevôt de l'Ordre de ſaint Michel. Le Roi François, I. du nom, le choiſit comme l'un des plus ſages Gentilshommes de ſon Royaume, pour être l'un des Gouverneurs de ſes enfans; & après avoir ſervi quatre Rois, il mourut le neuviéme mars 1538, & fut enterré en l'égliſe cathédrale de Bourges. Il avoit épouſé 1. en 1496, *Marie* de Saint-Amadour, fille de *Guillaume* Seigneur de Saint-Amadour, & de *Marguerite* de Quebriac: 2. *Jeanne* Sanglier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme, furent, 1. JOACHIM qui ſuit; 2. CLAUDE, qui a fait *la branche des Seigneurs de la* MAISONFORT, *rapportée cy-après*; & 3. *Jeanne* de la Châtre, mariée à *Claude* de Graçay, Seigneur de Ternaut.

VII. JOACHIM de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Béſigny, de Sigonneau, &c. Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Maître des Cérémonies de France, Prevôt de l'Ordre de ſaint Michel, & Maître des Eaux & Forêts de France au département d'Orléans, rendit des ſervices conſiderables au Roi François I, qui le pourvut en 1532, du Gouvernement des ville & château de Gien, & mourut à Lyon le 21 ſeptembre 1546. Il avoit épouſé *Françoiſe* Foucher, fille d'*Antoine*, Seigneur de Thenge, & de *Françoiſe* de Marconnay, dont il eut 1. GASPARD qui ſuit; 2. *Balthazar*, Seigneur de Béſigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort ſans alliance; 3. *Jeanne* alliée à *Guy* de Monceaux, Seigneur de Houdan; & 4. *Melchiore* de la Châtre, mariée à *Pierre* du Pé, Seigneur de Tanerre.

VIII. GASPARD de la Châtre, Seigneur de Nançay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de ſes Gardes du Corps, né vers

l'an

l'an 1539, fut élevé Enfant d'honneur du Dauphin, fit ses premiéres campagnes en Italie sous le Duc de Guise en 1558, & fut blessé au siége de Rouen en 1562. Il donna des preuves de son courage aux batailles de Dreux, de Saint-Denys, de Jarnac, & de Montcontour, servit aux siéges de Saint Jean-d'Angely, de Châtelleraud, de Poitiers & de la Rochelle, & mourut le 20 novembre, d'une blessure qu'il avoit reçue au combat de Dreux, & qui se r'ouvrit. Il avoit épousé en janvier 1570, *Gabrielle* de Batarnay, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Isabelle* de Savoye-Tende, dont il eut 1. HENRI qui suit; 2. *Magdelaine*, alliée à *Charles* de Châtillon, Seigneur d'Argenton, duquel ayant été séparée, elle épousa *Henri*, Vicomte de Bordeilles, Baron d'Archiac, &c. Gouverneur & Sénéchal de Périgord, Chevalier des Ordres du Roi; 3. *Louise*, mariée, 1. à *Louis* de Voisins, Baron d'Ambres, Vicomte de Lautrec, Gouverneur de Lavaur: 2. à *Martin* Seigneur du Bellay, Prince d'Yvetot, Chevalier des Ordres du Roi; & 4. *Gasparde* de la Châtre, alliée à *Jacques Auguste* de Thou, Baron de Mêlay, Président au Parlement, si fameux par l'Histoire qu'il a donnée au public.

IX. HENRI de la Châtre, Comte de Nançay, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, Bailli & Capitaine du Château de Gien, épousa 1. en juin 1605, *Marie* de la Guêle, fille de *Jacques*, Seigneur du Laureau, Procureur Général au Parlement de Paris; & de *Marie* de Rouville, Dame de Chars: 2. *Gasparde-Mitte* de Miolans, veuve de *Timoléon* de Beaufort, Marquis de Canillac, dont il n'eut point d'enfans, & laissa de sa premiére femme EDME qui suit.

X. EDME, Marquis de la Châtre, Comte de Nançay, &c. si connu par ses Mémoires, fut Maître de la Garderobe du Roi, puis Général des Suisses en 1643, dont il se démit huit mois après en faveur du Maréchal de Bassompierre, qui avoit été depouillé de cette charge; se signala à la bataille de Nortlingue en Allemagne, où il demeura prisonnier; & étoit mort en décembre 1645. Il avoit épousé en 1632, *Françoise* de Cugnac, Dame de Boucart, fille unique de *François* de Cugnac, Marquis de Dampierre, & de *Gabrielle* Popillon du Riau, dont il eut 1. Louïs qui suit; & 2. *Louise-Antoinette Thérése* de la Châtre, mariée à *Louis* de Crevant, Duc d'Humiéres, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, & Grand Maître de l'artillerie.

XI. LOUIS de la Châtre, Comte de Nançay, dit le Marquis de la Châtre, Mestre-de-camp de Cavalerie, Gouverneur de Bayonne, se signala à la levée du siége d'Arras en 1654, & fut tué près de Gigery en Afrique, en août 1664. Il épousa en 1658, *Charlotte-Louise* de Hardoncourt, Dame de Rosiers, fille de *Henri*, Seigneur de Rosiers, Gouverneur de la ville & citadelle de Marsal, & de *Charlotte-Barbe* d'Ernecourt, dont il eut 1. LOUIS qui suit; 2. *Louis-Claude*, Abbé de Saint-Sever Cap de-Gascogne, Aumonier du Roi, mort le 24 mai 1699; & 3. *Louise-Marguerite* de la Châtre, Religieuse aux Filles de Saint-Thomas à Paris.

XII. LOUIS de la Châtre, Comte de Nançay, Marquis de la Châtre, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de Pequais, a épousé le 13 mai 1694, *Anne Charlotte* de Beaumanoir, fille de *Henri Charles*, Marquis de Lavardin, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoise Paule-Charlotte* d'Albert-Luynes sa premiére femme, dont il a entre autres enfans LOUIS-CHARLES, qui suit.

XIII. LOUIS CHARLES de la Châtre, Comte de Nançay, Colonel d'un régiment, a épousé le 23 février 1723, *Marie Elizabeth* Nicolaï, fille de *Jean Hémar*, Marquis de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes, & de *Françoise-Elisabeth* de Lamoignon.

BARONS de la MAISONFORT.

VII. CLAUDE de la Châtre, fils puîné de GABRIEL de la Châtre, Seigneur de Nançay, de Béfigny, &c. & de *Marie* de S. Amadour, sa premiére femme, fut Baron de la Maisonfort, Seigneur de S. André, de Sillac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & épousa *Anne* Robertet, Dame de la Ferté-sous Reuilly, veuve de *Claude* d'Etampes, Seigneur de la Ferté-Nabert, & fille de *Simon* Robertet, Seigneur d'Alluye, Sécretaire d'Etat, & de *Michelle* Gaillard, dont il eut 1. CLAUDE qui suit; 2. *Jacques*, Seigneur de Sillac, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, tué à la rencontre de Messignac le 25 octobre 1568; 3. *Anne* mariée 1. à *François* de l'Hopital, Seigneur de Vitry, Chevalier de l'Ordre du Roi: 2. à *François* de Viévre, Seigneur de Launay, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'armes du Comte de Rhételois; 4. *Michelle*, alliée en 1559, à *Jean* de Menou, VI. du nom, Seigneur de Boussay; 5. *Blanche*, Religieuse; 6. *Jacqueline*, mariée à *Guillaume* Pot, Seigneur de Rhodes, Prevôt & Grand Maître des Cérémonies de France & des Ordres du Roi; & 7. *Marie* de la Châtre, alliée à *Guillaume* de l'Aubépine, Seigneur de Châteauneuf, Chevalier des Ordres du Roi.

VIII. CLAUDE de la Châtre, Baron de la Maisonfort, &c. Maréchal de France, *dont il sera parlé cy-après dans un article séparé*, épousa en 1564, *Jeanne* Chabot, fille de *Guy*, Seigneur de Jarnac, & de LOUISE de Pisseleu, dont il eut 1. Louïs, qui suit; 2. *Anne*, Abbesse de Faremoutier; 3. *Marie*, alliée à *Charles* de Balzac, Seigneur de Marcoussis, Baron d'Entragues, Gouverneur d'Orléans; 4. *Jeanne*, mariée à *Gilbert* de S. Chamant, Seigneur de Lignerac; 5. *Marguerite*, premiére femme de *Henri* de Senneterre, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi; 6. *Françoise*, Abbesse de Faremoutier, morte en 1643; & *Louise* de la Châtre, seconde femme d'*Antoine* de la Grange, Seigneur d'Arquien, Gouverneur de Metz & de Calais.

IX. LOUIS de la Châtre, Baron de la Maisonfort, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent Hommes d'Armes des ordonnances, servit le Roi Henri IV, en ses guerres, succéda à son pére au Gouvernement de Berry, dont il se démit en 1616, reçut la même année le Bâton de Marechal de France, & mourut en octobre 1630. Il avoit épousé 1. *Urbaine* de Montafie, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Elizabeth* d'Etampes, fille de *Jean*, Seigneur de Valencey, morte le 14 septembre 1654, dont il eut pour fille unique *Louise-Henriette* de la Châtre, Dame de la Maisonfort, mariée 1. à *François* de Valois, Comte d'Aletz: 2. à *François* de Crussol, dont elle fut séparée: 3. à *Claude* Pot, Seigneur de Rhodes, Grand Maître des Cérémonies de France. * De Thou, *Hist.* Davila. Pierre Matthieu. Godefroy. Le Pére Anselme. Sainte-Marthe. Du Chéne. Morin, *Histoire de Gâtinois*. Thomas de la Thaumassiére, *Hist. de Berry*, &c.

CHATRE, (Claude de la) Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Berry, & d'Orléans, s'éleva par son courage à ces grands emplois. Le Connétable de Montmorency, auprès duquel il avoit été Page, le favorisa dans toutes les occasions. La Châtre se trouva à la bataille de Dreux en 1562, au combat d'Arnay-le-Duc en 1570, & à la prise de Sancerre en 1573. Depuis, il fut envoyé en Angleterre en 1575, & trois ans après il suivit le Duc d'Alençon dans les Païs Bas. En 1588, il fut fait Chevalier des Ordres par le Roi Henri III, & quelque tems après s'étant jetté dans le parti de la Ligue, il se saisit du Berry; mais Henri *le Grand* ayant succédé à la Couronne, *Claude* de la Châtre lui remit les villes de Bourges, & d'Orléans; & ce Monarque lui assura en 1594, la dignité de Maréchal de France, que le Duc de Guise lui avoit procurée. En 1610, il fut Lieutenant Général de l'armée envoyée dans le païs de Juliers, fit la fonction de Connétable au sacre du Roi Louïs XIII, & mourut le 18 décembre de l'an 1614, âgé de 78 ans.

CHATRE (Pierre de la) Archevêque de Bourges, qui étoit de la même famille de la Châtre en Berry, & neveu ou cousin d'Aimeric de la Châtre, fut Cardinal. Il avoit été Disciple d'Albéric, Archevêque de Bourges, & fut élu l'an 1142, pour remplir sa place. Le Pape Innocent II approuva cette élection, qu'il souhaitoit extrémement, pour faire plaisir à Aimeric de la Châtre son Chancelier; mais le Roi Louis *le Jeune* s'y opposa formellement. Cette affaire auroit eu des suites fâcheuses, si saint Bernard ne l'eût terminée. Le Roi reçut en grace ce Prélat, qui lui donna dans toutes les occasions des marques de son zéle & de sa fidélité. Nous avons quelques lettres de Pierre de la Châtre à ce Roi & à l'Abbé Suger, qu'André du Chêne a publiées dans le quatriéme volume des Auteurs de l'Histoire de France. Le nom de ce Prélat s'est encore conservé avec éloge, dans les Epîtres des Papes Eugéne III, Adrien IV, & Alexandre III; dans celles de saint Bernard & de Pierre de Cluny; & dans les Auteurs des Chroniques de son tems. Il fit de grands biens à son église, & mourut en 1171. On voit son tombeau dans la métropole de Bourges, avec son épitaphe. * Saint Bernard, *Epist.* 219. Pierre le Vénérable, *l.* 4 *Epist.* 3. Robert du Mont, *in Supplem. Sigeberti.* Papire Masson, *Annal. Franc. l.* 3. Guillaume de Nangis, *in Chron.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Jean Chenu, &c.

CHATRES, bourg de l'Isle de France, situé dans le Hurepois, sur la riviére d'Orge, à cinq lieues de Paris du côté du midi. * *Cartes Géographiques.*

CHATRI, (Colombe) femme d'un Tailleur d'habits de la ville de Sens en Bourgogne, vivoit du tems de Henri III, Roi de France. Cette femme, vint ans après son mariage, eut toutes les marques d'une véritable grossesse, & au bout de quelques mois elle sentit de très grandes douleurs, qui paroissoient être des dispositions à un accouchement; mais on ne put la délivrer: de sorte qu'elle demeura trois ans dans cet etat. Enfin ses douleurs s'appaisérent; mais l'enflure dura toûjours, & elle fut incommodée de ce fardeau près de vint-quatre ans. Après sa mort, qui arriva à la soixante-huitiéme année de son âge, son mari la fit ouvrir, & on trouva le corps d'une petite fille tout formé, mais pétrifié. Un effet si extraordinaire dans la nature occupa longtems l'esprit des Medecins, pour en chercher la cause; & d'Alibour, alors Medecin de la ville de Sens, & puis premier Médecin du Roi Henri IV, ayant rédigé cette Histoire par écrit, comme témoin oculaire, fit une Dissertation sur ce sujet. * Pâquier, *Recherches de la France*, *l.* 6. *ch.* 40.

* CHATTAM ou CHATHAM, bourg d'Angleterre dans la Province de Kent, près de la ville de Rochester, sur la riviére de Médway, à dix milles Anglois de l'endroit ou elle se jette dans la mer. La Reine Elizabeth y fit faire à grands frais une rade qui dans la suite a été perfectionnée par Charles II, & par Jaques II. Outre les beaux chantiers & les grands magazins qui s'y trouvent, il y a aussi pour les Matelots blessez un hopital que le Chevalier Jean Hawkins y fit batir en 1594 à ses propres depens. Pour couvrir cette rade, on y a élevé plusieurs Forts, entre autres au nord-ouest de l'isle de Shepey ou de Sheernesse, dans la vue d'assurer la Tamise & le Médway contre les invasions des ennemis. On a jugé ce dernier ouvrage nécessaire, depuis qu'en 1667 les Hollandois qui étoient en guerre avec l'Angleterre, entrérent jusqu'à Chattam, & y ruïnérent les vaisseaux Anglois. Le Duc d'Argile, Ecossois porte le titre de Baron de Chattam. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambdeni *Britannia cum additionibus.* Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 748. *The compleat History of England*, *tome* 3. *p.* 265. Miége, *Etat nouveau de la Grande Bretagne.*

CHATTAS, nation sauvage entre le Mississipi & la Caroline. On les appelle communément têtes plattes, aussi bien que quelques autres peuples de ces contrées; parce qu'effectivement les femmes applatissent un peu le haut de la tête de leurs enfans quand ils sont fort petits. * *Mémoires de la Louisiane.*

CHATTE', ou CHATEL-SUR-MOSELLE, petite ville de Lorraine, est sur la Moselle, entre Epinal & Charmes, à deux lieues de celle-ci, & à trois de celle-là. * *Cartes Géographiques.*

CHATZAN, ville du Mogolistan en Asie. Elle est en deça

deça du fleuve nommé l'Inde dans la province de Hajacan, selon la Carte du Mogolistan par Sanson, ou dans celle de Multan ou Moultan, selon M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine. Ce dernier Géographe place Chatzan à la fin du 30 degré de latitude, où au commencement du 31, sous le 89 degré de longitude, à l'ouest-nord-ouest de Moultan dont elle est eloignée d'environ 25 lieues, & à peu près au sud-est de Candahar, à la distance d'environ 80 lieues. Sanson lui attribue une toute autre position. Il la met sur la fin du 34 degré de latitude; & au commencement du 114 degré de longitude, à l'ouest de Multan tirant vers le sud, & à l'est de Candahar tirant vers le sud, à environ 42 lieues de la premiére, & à 45 de l'autre. Quelques Géographes la prennent sans fondement pour l'ancienne *Arachotus*, capitale de l'Arachosie, & d'autres la mettent à Cabul. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAVAGNAC, ancienne famille d'Auvergne, qui porte le nom d'une Terre & d'un vieux château démoli sous le régne de Louïs XIII, Terre qui a été dans leur Maison depuis plus de quatre cens ans. Le Roi Charles VIII donna le gouvernement du Limosin à MAURICE de Chavagnac, qui suivit le Roi dans son expédition au Royaume de Naples. Chavagnac retourna une seconde fois à Naples, & il y fut assiégé avec la Noblesse Françoise qui s'y étoit retirée, par Gonsalve, surnommé par les Espagnols, *le Grand Capitaine*. Ce fut à ce siége que Pierre de Navarre mit en usage les mines qu'il venoit d'inventer. Elles firent un effet si prodigieux, qu'elles enlevérent tous les boulevarts qui couvroient la garnison. Enfin après une résistance des plus vigoureuses, la place fut emportée d'assaut, & Maurice y fut tué les armes à la main.

Il eut de *Jeanne* de la Rochefoucault sa femme, un fils qui épousa *Henriette* de Biron. Celui-ci fut pére de CHRISTOPHLE de Chavagnac, à qui Henri IV, pour lors Roi de Navarre, fit remettre le Gouvernement de la ville d'Issoire, place importante dans la Basse Auvergne. Il en soutint le siége contre le Duc d'Alençon, frére du Roi Henri III, lequel ayant pris cette place, rendit justice à la valeur & à la prudence du Gouverneur. Christophle eut de *Françoise* de Duras, un fils, nommé JOSUÉ, qui épousa *Gillette* de Clavisson de Nogaret. Celui-ci fut long-tems dans le parti des Réformez, & eut le commandement de leurs troupes, avec le Gouvernement de Castres & de quelques autres places. Il avoit un frére Doyen des Comtes de Brioude, qui le fit rentrer dans l'Eglise Romaine. Il laissa deux fils, FRANÇOIS & GASPARD.

FRANÇOIS, après avoir servi en Catalogne en qualité de Général de bataille & de Maréchal-de-camp, fut nommé au Gouvernement de Ternois, & fut fait ensuite Lieutenant Général. Il épousa, 1. *Charlotte* d'Eclinu, dont il eut entre autres enfans, 1. CLAUDE-FERDINAND, l'aîné, qui épousa la Dame de Beaufort-Monboissier-Canillac, dont il a eu une fille. François épousa en secondes noces *Anne* du Bos, dont il eut deux fils, 2. ANNE, qui après plusieurs campagnes qu'il a faites dans la Gendarmerie en qualité d'Enseigne, a été obligé par ses infirmitez de quitter le service, & qui a épousé *Catherine* de Charpin-Genetine, fille du Seigneur de Charpin-Genetine, & de *Catherine* de Villars, dont il n'a qu'une fille; 3. HENRI, second fils de *François*, & de *Louise* du Bos, qui après diverses expéditions qu'il a faites sur mer en qualité de Capitaine de vaisseau du Roi, a été fait Chevalier de saint Louis, & Commandant des Gardes-marines de la compagnie de Bracs. Il a épousé 1. *Louise* d'Enots, fille de *Gilles* d'Enots, Seigneur de Chasmellin, ancien Capitaine de vaisseau du Roi, & frére de *Louis* d'Enots, mort Lieutenant Général, & Commandant pour le Roi dans l'Amérique: & 2. *Julienne* de Cintré, fille du Seigneur de Cintré, Commandant de Brest.

GASPARD, fils de Josué & frére de FRANÇOIS, après avoir servi en France en qualité de Maréchal-de-camp, fut obligé de se retirer en Espagne, & puis à la Cour de Vienne, où il a servi long-tems en qualité de Lieutenant-Général des armées Impériales. Après la paix de Nimégue, il est revenu en France, & a donné des Mémoires au public. Il n'a point laissé d'enfans. * De Thou, *Hist. l.* 63. Mézeray, *Hist. de Henri III.* Varillas, *Hist. de Louis XII.* Maimbourg, *Hist. de la Ligue.*

CHAVAIGNES. *Voyez* CHAUVIGNÉ.

CHAVANCY, CHAVANCY-le-CHATEL, ou CHAVANCY-le-CHATEAU, bourg du Luxembourg, une des provinces des Païs-Bas, est vers les confins de la Lorraine sur le Chiers, entre Montmédi & la Ferté, environ à une lieue de l'une & de l'autre. Il y a un château de même nom à un quart de lieue du bourg, & une Seigneurie qui en dépend. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAVARIGTES, Secte de Mahométans, opposée à celle des Schiites. Ils nient que Dieu ait jamais envoyé aucun Prophéte qui fût infaillible, & qui eût le pouvoir d'établir une nouvelle Loi parmi les hommes; & ils prétendent que, si quelque jour cet office de Prophéte devient nécessaire, il ne peut être attaché à une seule race; tout homme juste & fidéle étant capable d'être élevé à cette dignité. *Charagi* en Arabe signifie *Rebelle*, ou *Hérétique*, & le pluriel est *Chavarig*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHAUCER (Géofroy) natif de Woodstock en Angleterre, dans le XIV siécle, fut surnommé l'*Homére Anglois*, à cause de ses Poësies. Il donna au public divers Ouvrages de sa façon, dont on pourra voir le dénombrement dans Léland, Pitseus, Gesner, &c. Le premier parle ainsi de lui dans une de ses Epigrammes,

Prædicat Aligerum merito Florentia Dantem,
Italia & numeros tota, Petrarcha, tuos.
Anglia Chaucerum veneratur nostra Poëtam,
Cui veneres debet patria Lingua suas.

Chaucer, outre la Poësie, savoit les Mathématiques & les Belles Lettres. Ses Ouvrages Anglois ont été imprimez à Londres, l'an 1561. On a de lui en Latin, *Laudes bonarum Mulierum; Vita Cleopatræ; Vita Lucretiæ Romanæ; Flos Urbanitatis; Sepultura Misericordiæ; De Astrolabii ratione.* Il mourut en 1400; & en 1555 on rétablit son tombeau, qui est à Westminster. * Gesner, *in Biblioth.* Léland. Balæus & Pitseus, *de Script. Angl.* Camden, &c.

CHAUCES, peuples anciens qui ont occupé une partie de la Frise. Ils vivoient misérablement sur des lieux hauts, ou sur des levées qu'ils faisoient pour se garantir des inondations de la mer, qui les empêchoit d'avoir du bétail, ou de se nourrir de lait comme leurs voisins, ou de chasser aux bêtes sauvages, puisqu'il n'y avoit aucun arbrisseau dans leur contrée. Ils faisoient leurs cabanes sur ces lieux élevez qu'ils habitoient, & poursuivoient les petits poissons qui se retiroient avec la mer. Ils se servoient des joncs de marais pour faire des rets & des cordes, & prenant les mottes de limon qu'ils séchoient plutôt au vent qu'au soleil, ils cuisoient leur viande avec cette terre séche. Leur boisson étoit l'eau de la pluye, qu'ils gardoient dans des fossez à l'entrée de leurs maisons. Pline appelle ces peuples *Cauchi*, *l.* 16. *ch.* 1.

CHAUDIÉRE (le Lac de la) qu'on appelle aussi le Lac des eaux salées, ou, le Lac des eaux de mer, est un Lac du Canada dans l'Amérique septentrionale. Il est dans la partie occidentale de ce païs, entre le Lac d'Erié & celui de Caregnondi. Sa figure, qui est ronde, lui a fait donner le nom de *Lac de la Chaudiére.* Il a environ douze lieues de diametre. * Maty, *Diction. Géogr.*

CHAUDRONNIER. *Voyez* ALEXANDRE Hérétique.

CHAVES. *Cherchez* CHIAVES.

CHAVIGNY. *Cherchez* BOUTHILLIER.

CHAUL ou CHAOUL, ville des Indes dans le Royaume de Décan. On l'appelle aussi *Chiaul* ou *Cevul*, & plusieurs la prennent pour l'ancienne *Camane* de Ptolomée. Elle est à dix lieues de Bazaïm en tirant au sud, sous l'élévation de 19 degrez, à cinquante lieues de Du, à pareille distance de Goa, & à environ deux lieues de la mer, sur une riviére, qui par le moyen de la marée reçoit toutes sortes de vaisseaux, & les améne au port de Chaül. Ce Port est fermé de bonnes murailles. Les Portugais y bâtirent leur Fort en 1520, par la permission de *Nizzamalus*, sous *Diégo Séqueira*. Il y a une autre forteresse de l'autre côté du port. Elle commande la ville, & a été bâtie par les Musulmans. Les Portugais s'en rendirent maîtres en faisant peur, avec du feu & des mousquetades, à un Eléphant, que ces Musulmans avoient placé à la porte pour la garder avec une chaîne à sa trompe. Cet animal s'étant tourné de côté, les Portugais se coulérent par dessous son ventre, & s'emparérent ainsi de la place. La principale marchandise de cette ville c'est la soye, qui s'y trouve en si grande quantité, qu'elle en fournit presque elle seule à Goa & à toute l'Inde. La ville de Chaül est sujette aux Portugais, & a été autrefois au Roi de Décan. Pirrard met encore pour Roi de ce païs le *Mélic* de Chaül, qui dépend du Grand Mogol. Ce Roi est Mahométan, de même que plusieurs Habitans de cette ville. Il y a aussi quelques Payens. On y voit un ancien temple de la Déesse *Crangéne*, & les Jésuites y ont un Collége. Le Gouverneur de Chaül à cela de particulier, qu'il est envoyé immédiatement par le Roi de Portugal, qui peut seul le révoquer, au lieu que les autres tiennent leurs charges du Viceroi, qui est à Goa, & qu'ils ne les possédent que trois ans. Il y a deux villes qui portent le nom de *Chaül*, & qui sont toutes deux aux Portugais; l'autre est sur la même riviére que celle-ci, & n'en est éloignée que de deux lieues. * Barthéme, *l.* 1. *ch.* 14. Linschoten, *ch.* 54. Pirrard, *tome* 2. *ch.* 19. Carré, *Voyage des Indes Orientales, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* aussi CHAOUL.

* CHAULA ou CHIAULA, Italien fut couronné Poëte. Il vivoit vers l'an 1410, & mourut à Raguse. On a de lui, *Tragœdiarum Opus*; *Bellum Macedonicum versu Heroico XXIV libris feliciter absolutum.* On lui attribue aussi un livre qui a pour titre *Thomæ Chaulæ Siculi Claramont. de Bello Cimbrico a C. Mario Arpinate gesto, libri decem, carmine Heroico ad Alphonsum Arragoniæ & Siciliæ Regem*; mais il n'a pas encore vu le jour. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

CHAULACH. *Voyez* KARACATHAI.

CHAULNES. (Duc de) *Cherchez* AILLY & ALBERT.

CHAULNES, ville. *Voyez* CHAUNES.

CHAUME (la) village de France avec une Abbaïe, dans le Duché de Retz, dans la petite Bretagne, sur la riviére de Tenu, à un quart de lieue au dessous de Machecou, & à une lieue des confins du Poitou. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAUMEJAN (Blaise de) premier Marquis de Fourille, Maréchal-de-camp, &c. étoit fils de Gilbert, & fut dès l'an 1587, Capitaine du régiment de Picardie. En 1592, il eut la commission de Mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, & deux ans après, il fut Capitaine d'une compagnie du régiment des Gardes. Ce fut en sa faveur que le Roi Henri *le Grand* érigea la Terre de Fourille en Marquisat en 1610. Louïs XIII lui donna en 1617, le Brevet de Maréchal-de-camp. Il fut tué au siége de Montauban, l'an 1621. Le Maréchal de Bassompierre en parle avantageusement dans ses Mémoires. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Histoire de la Noblesse de Touraine.*

CHAUMEJAN (Michel de) Marquis de Fourille, & fils du précédent, ayant été nourri Enfant d'honneur du Roi Louïs XIII, fut Capitaine au régiment des Gardes l'an 1617, & servit dans toutes les guerres contre les Religionnaires. Il se trouva au siége de Montauban, où son pére fut tué, & il passa ensuite dans l'isle de Ré, où il se distingua, dans le combat que l'on donna aux Anglois. En 1631, dans les premiéres guerres d'Italie, il fut commandé pour mener les Enfans perdus des Gardes à l'attaque des lignes de Casal, lorsque la paix se fit, les deux armées étant en présence. Depuis il fut fait Gouverneur de Vesoul, & pourvu en 1632, de la charge de Grand-Maréchal des Logis du Roi. Cette même année il fut fait Conseiller d'Etat; & l'année suivante le Roi étant au camp de Nancy, lui donna ordre de lever une compagnie de Chevaux-legers.

legers. Il passa à la tête de cette compagnie au secours d'Heidelberg en Allemagne, lorsqu'en mille six cens trente-quatre, l'armée de France traversa le Rhin sur la glace. Il se trouva aussi à la bataille d'Avein, & cherchant par tout les occasions de signaler sa valeur, il passa de là en Hollande, & puis revint en Picardie au siége & à la prise de Corbie. Dans le tems de la retraite du Comte de Soissons à Sedan, le Marquis de Fourille commanda pour le service de sa Majesté dans les provinces de Touraine. Il mourut à Paris dans le Palais Royal, l'an 1644. * Le Chevalier l'Hermite Souliers, *Hist. de la Noblesse de Touraine.*

* CHAUMES, bourg de France. Les uns le mettent dans la Brie & les autres dans l'isle de France. Quoi qu'il en soit, il est au sud-est de Paris, dont il est éloigné d'environ huit lieues.

CHAUMONT, ville de France en Champagne, capitale & Bailliage du Bassigni, est située sur une colline, près de la Marne, au nord-nord-est de Langres dont elle est éloignée d'environ sept lieues. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg fortifié d'un château, qui a eu des Seigneurs particuliers, jusqu'à ce qu'il fut uni au Comté de Champagne. Trois Rois de France, Louis XII, François I, & Henri II, ont aggrandi & fortifié de tours cette ville, qui est agréable & assez grande. * Du Chêne, *du pais de Champagne, ch. 2.*

* CHAUMONT, ville de France dans la Touraine, Diocése de Tours, est située sur une hauteur près de la Loire. Il y a un château que Foulque Nerra a fait bâtir. Cette petite ville a été longtems possédée par les Maisons d'Amboise & de Montrichard. * *Dict. Univ. de la France.*

* CHAUMONT (l'Isle de) petite isle dans la Touraine près de la ville de Chaumont. * Le même.

* CHAUMONT, bourg de France dans l'Orléanois propre. Il est au sud d'Orléans, dont il est éloigné de près de cinq lieues.

* CHAUMONT-en-Porcien, bourg de France en Champagne, à peu près au nord de Rheims, dont il est éloigné d'environ neuf lieues.

* CHAUMONT, petite ville d'Italie dans la Savoye. Elle est dans le Genevois, au sud-ouest de Genéve, dont elle est éloignée d'environ six lieues.

CHAUMONT, en Vexin, petite ville de France, dans cette partie de l'isle de France, dite le Vexin François. En Latin elle est nommée *Calvomontium*. Elle est située sur une colline dont une petite riviére arrose le pié, à deux petites lieues de Gisors, entre la ville de Beauvais & celle de Mante. C'est un ancien Comté du Domaine de France, dont le Bailliage & l'Election ne font qu'un seul Corps, par Députez du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers Etat, dans les Etats Généraux sous Paris, & l'Isle de France, avec Magny, dont le siége Royal en a été distrait. Il y a trois Juges Royaux à Chaumont, le Prevôt des Forains, le Prevôt de ville, & le Lieutenant-Général, qui connoit de leurs appellations & qui ressortit au Présidial de Beauvais. L'Election est de la Généralité de Rouen; mais il y a un Maître particulier des Eaux & Forêts, dont les appellations vont à la Table de marbre à Paris. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* C'est cette ville qui a donné son nom à la Maison de Chaumont, dont l'on rapporte ici la postérité depuis ROBERT qui suit.

I. ROBERT, I. du nom, dit l'*Eloquent*, Seigneur de Chaumont en Vexin, & Vidame en partie de Gerberoy en Beauvaisis, qui tomba de cheval au retour d'une course qu'il avoit faite en Normandie, & se rompit le col, accablé de la pesanteur de ses armes. On tient qu'il eut pour enfans, 1. OTMOND qui suit; 2. *Gasce*, qui fit *la branche des Seigneurs de* POISSY; & 3. *Robert*, qui fit *celle des Vidames de* GERBEROY dont ils prirent le nom.

II. OTMOND, I. du nom, Seigneur de Chaumont, fit la guerre aux Anglois, & fut fait prisonnier à la bataille de Bréninville l'an 1119. Sur la fin de ses jours, il se rendit Religieux en l'Abbaïe de Saint-Germer-de-Flaix, comme il paroît par des titres de cette Abbaïe, qui lui donnent pour fils, 1. GUILLAUME qui suit; & 2. *Otmond* de Chaumont, mort avant son pére sans enfans de *N*. . . fille de *Nicolas*, Seigneur de Quitry.

III. GUILLAUME, I. du nom, Seigneur de Chaumont & de Quitry, fut prisonnier des Anglois en 1119, lors de l'entreprise qu'il fit sur Tilliéres, & vivoit encore en 1137. Etienne Roi d'Angleterre, le prit & fit raser son château de Quitry. Il épousa *N*... dont il eut 1. OTMOND, II. du nom, qui suit; 2. *Gautier*, dont il est parlé dans les Epitres de saint Bernard; & 3. *Philippe* de Chaumont, Chanoine de Rouen.

IV. OTMOND, II. du nom, Seigneur de Chaumont & de Quitry, prit les armes avec son pére en 1137, contre Etienne, Roi d'Angleterre, pour venger la ruïne du château de Quitry, & fut pére, selon quelques-uns, de ROBERT II, qui suit.

V. ROBERT, II. du nom, Seigneur de Chaumont, de Quitry, & de Saint-Cler, dit *le Roux*, vivoit en 1179, & fut pére 1. de GUILLAUME, II. du nom, qui suit; & 2. d'*Amaury* de Chaumont, Seigneur de Saint-Cler, dont la postérité prit le nom.

VI. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry, mourut avant l'an 1237, ayant eu de *Mathilde* sa femme, 1. GUILLAUME, III. du nom, qui suit; 2. *Otmond*; 3. *Robert*, Religieux à Saint-Vandrille; 4. *Guy*; & 5. *N*... de Chaumont, mariée à *Jean*, Seigneur de Vaumain, Chevalier.

VII. GUILLAUME, III. du nom, Seigneur de Chaumont en partie & de Quitry, laissa de *Jeanne* sa femme, 1. MATHIEU I, qui suit; 2. *Simon*; 3. *Renaud*, Chevalier, puis Prêtre, vivant en 1281; 4. Clerc en 1270; & 5. *Jean* de Chaumont, Religieux en l'Abbaïe de Mortemer.

VIII. MATHIEU, I. du nom, Seigneur de Chaumont en partie, & de Quitry, vivoit en 1270, & eut de *Pétronille* sa femme, 1. *Guillaume*, mort sans alliance; 2. RENAUD qui suit; & 2. *Mathilde* de Chaumont, alliée à *Robert* de Béthencourt.

IX. RENAUD, Seigneur de Chaumont & de Quitry, Chevalier, mentionné dans les lettres du Roi de l'an 1294, pour la réunion de Chaumont & de Gisors, épousa *N*. . . dont il eut MATHIEU, II. du nom, qui suit.

X. MATHIEU de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Quitry, vivoit en 1316, & fut pére de RENAUD II, qui suit.

XI. RENAUD de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Quitry, vivoit en 1359, & épousa *Jeanne* de Beaumont, Dame de Boissy-le-Bois, fille de *Pierre*, Seigneur de Boissy, & de *Jacqueline* le Bouteiller-de-Senlis, dont il eut RICHARD qui suit.

XII. RICHARD de Chaumont, Seigneur de Quitry, Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qu'il suivit au siége de Bourbourg, mourut en 1390, ayant eu de *Jeanne* de Fours sa femme, GUILLAUME IV, qui suit.

XIII. GUILLAUME de Chaumont, IV. du nom, dit *Lyonnel*, Seigneur de Quitry, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qu'il accompagna en Flandre en 1386, vivoit en 1402. Il épousa le 22 décembre 1384, *Robine*, fille de *Gérard* de Montagu, Chambellan du Roi, & de *Biette* Cassinel, dont il eut 1. GUILLAUME V, qui suit; 2. *Louis*, Seigneur de Boissy, & de Bois-Garnier, Thrésorier de Saint-Martin de Tours, mort en 1462; 3. *Jean*, qui vivoit en 1445; 4. *Charles*; 5. *Jeanne*, Dame du Coudray, mariée en 1408, à *Robert* de la Heuze, dit *le Baudrand*, Prévôt de Paris; 6. *Marguerite*, alliée en 1408, à *Louis* d'Orgessin, Seigneur de Sainte-Même, Chambellan du Roi; 7. *Isabelle*, qui épousa *Jean*, Sire & Ber d'Auxy; & 8. *Jacqueline* de Chaumont, mariée à *Gasce*, Sire de Bouconvilliers, Conseiller & Chambellan du Roi.

XIV. GUILLAUME de Chaumont, V. du nom, Seigneur de Quitry, de Rigny-le-Féron, de Boissy-les-Bois, de Bois-Garnier, &c. Conseiller & Chambellan du Roi Charles VI, qui le fit Capitaine de cent hommes en 1413, & Capitaine de Sens & d'Auxerre en 1417. S'étant depuis attaché au parti du Dauphin, alors Régent du Royaume, ce Prince le fit Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France par lettres du 20 septembre 1418, & lui donna au mois de février de la même année le Comté de Chaumont, dont il lui accorda de nouvelles lettres le troisiéme juin 1424, étant parvenu à la Couronne. Il continua de rendre ses services à ce Prince, se trouva en 1428 au siége d'Orléans, à son sacre en 1429, & en plusieurs autres occasions jusqu'en 1439, & mourut en 1445. Il avoit épousé par contract du 16 juin 1408, *Jeanne* de Mello, Dame de Rigny-le-Féron & de Chassenay, fille de Dracy, Seigneur de Rigny, &c. & de *Jeanne* de Plancy, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Chaumont, mort au combat de Verneuil en 1423; 2. ANTOINE qui suit; & 3. *Jeanne* de Chaumont, mariée à *Jean* de Chandes, Seigneur de Vaux.

XV. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Rigny-le-Féron, de Chassenay, &c. vivoit en 1476, & épousa *Jeanne* Martel, Dame de Bacqueville, & de Bellestre, fille de *Jean*, dit *Bureau*, Seigneur de Bacqueville, & de *Jeanne* de Jouy, morte le douziéme avril 1472, dont il eut 1. JULIEN qui suit; 2. GUILLAUME, qui fit *la branche des Seigneurs de* RIGNY-LE-FÉRON, *rapportée cy-après*; & 3. *Catherine* de Chaumont, mariée le sixiéme février 1471, à *Jean* de Vaussine, Seigneur de la Riviére-Bourdet.

XVI. JULIEN de Chaumont, Seigneur de Quitry, de Boissy, de Bertichéres, mort avant l'an 1516, avoit épousé *Héléne* du Fay, fille de *Gilles*, Seigneur de Châteaurouge, Chambellan du Roi, & de *Jeanne* de Lanvin de Blérencourt, morte avant l'an 1506, dont il eut 1. GILLES qui suit; 2. GUILLAUME, qui fit *la branche des Seigneurs de* QUITRY *& de* BERTICHÉRES, *rapportée cy-après*; 3. *Louise*, mariée à *George* du Fours; 4. *Marguerite*, alliée le troisiéme mai 1506, à *Martin* de Châtillon, Seigneur de Lihus; 5. *Antoinette*, qui épousa en 1494, *Philippe* de Gaudechars, Seigneur de Bochevilliers; 6. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Saint-Saustieu, Seigneur d'Erquery en Beauvaisis; & 7. *Guillemette* de Chaumont, alliée à *Antoine* le Tirant, Seigneur de Villiers en partie & d'Hébecourt.

XVII. GILLES de Chaumont, Seigneur de Boissy, de Bellestre, &c. épousa en 1509, *Isabeau* de Poissy, fille de *Jean*, Seigneur de Gouy, & de *Marguerite* Daniel, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. 3. 4. *Louis*, *Guillaume* & *Nicolas* de Chaumont, morts sans alliance.

XVIII. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Boissy, de Bellestre, &c. épousa le 24 février 1548, *Philippe* d'Isques, fille de *Louis*, Seigneur d'Omerville, & de *Marguerite* Perreaux, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Boissy, mort sans postérité; 2. GILLES, II. du nom, qui suit; & 3. *Françoise* de Chaumont, mariée 1. à *Jean* de Biville, Seigneur de Saint-Lucien; 2. à *Antoine* de Belin.

XIX. GILLES de Chaumont, II. du nom, Seigneur de Bellestre, épousa *Anne* de Fouquesolles, fille de *Jacques*, Seigneur de Fouquesolles & d'Andrehan, Sénéchal du Boulonois, & de *Magdelaine* du Biez, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. *Guillaume*; 3. *Judith*, mariée 1. à *Adrien* de Presteval, Seigneur de Chambray: 2. à *Charles* d'Aubourg, Seigneur de Porcheux; 4. *Susanne* de Chaumont, alliée à *Annibal* de la Rue, Seigneur de Bernardpré & du Puy, & autres enfans.

XX. PIERRE de Chaumont, Seigneur de Bellestre, mourut sans enfans de *Marie* du Cavrel, fille de *Jean*, Seigneur de Taigny-les-Amiens, & de *Marguerite* de Saint-Blimond.

SEIGNEURS de QUITRY & de BERTICHE'RES.

XVII. GUILLAUME de Chaumont, second fils de JULIEN, Seigneur de Quitry, &c. & d'*Héléne* du Fay, fut Seigneur de Quitry & de Bertichéres, & épousa par contract du neuviéme juillet 1512, *Adrienne* de l'Isle, Dame d'Athieules, fille d'*Yves*, Seigneur d'Andrezy, & de *Jaqueline* du Tartre, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. Louis, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ATHIEULES,

LES, *rapportée cy après*; 3. *Françoise*, mariée par contract du neuvieme octobre 1531, a *Gilles* d'Ercamcourt, Seigneur de Cauville & & de Recuiron en Caux; & 4. *Jeanne* de Chaumont, Religieuse à Gomer-Fontaine.

XVIII. ANTOINE de Chaumont, Seigneur de Quitry & de Bertucheres, mort en 1582, avoit épousé le troisiéme fevrier 1544, *Jeanne* d'Assy, fille de *Jacques*, Seigneur de Chanteiou, Capitaine de la Legion de Normandie, & de *Jeanne* de Vançay, dont il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Persigny, qui de *Susanne* de la Fayette-Saint Romain, veuve de *Pierre* des Friches, Seigneur de Brasseuse, &c. & fille de *Claude*, Baron de Saint-Romain, de Maffliers &c. & de *Marie* de Sale, Dame de la Versine, sa premiére femme, qu'il avoit épousée avant l'an 1584, eut pour fille unique, *Susanne* de Chaumont, Dame de Persigny, morte sans alliance; 3. ABDIAS, qui a fait *la branche des Seigneurs d'*ORBEC, *rapportée cy apres*; 4. *Marie*, alliée a *Charles* de la Montagne, Seigneur de Craville, Gouverneur de Corbeil; & 5. *Magdelaine* de Chaumont, qui épousa *Gobertin* de Chelandre, Seigneur de Chaumont.

XIX. JEAN de Chaumont, Seigneur de Quitry, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa le onzieme août 1567, *Anne* de Champrond, Dame de Villecoy, fille de *Michel* de Champrond, dont il eut 1. 2. 3. *Jean*, *Charles*, *Henri*, successivement Seigneurs de Quitry, morts sans alliance; 4. *Anne* mariée à *Jacques* Carbonel, Seigneur de Chillenay; 5. *Marie*, alliée a *N*. . . de Montel, Seigneur d'Eraines; & 6. *Jeanne* de Chaumont, qui épousa *Paul* du Duc, Seigneur de la Gauterie.

XX. PHILIPPE de Chaumont, Seigneur de Quitry, &c. Maréchal des camps & armées du Roi, mourut des blessures qu'il reçut au combat de Poligny en 1638, laissant de *Guyonne* de Buquetot, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Esther*, Baronne d'Orbec, 1. GUY qui suit; & 2 *Gédéon* de Chaumont, mort jeune.

XXI. GUY de Chaumont, Marquis de Quitry, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, fut tué au passage du Rhin près du Tolhuis le douziéme juin 1672, sans avoir été marié.

SEIGNEURS de BERTICHÉRES *& d'*ORBEC.

XIX. ABDIAS de Chaumont, troisiéme fils d'ANTOINE, Seigneur de Quitry & de *Jeanne* d'Assy, fut Seigneur de Bertichéres, & Gouverneur d'Aigues-Mortes. Il épousa *Magdelaine* du Pleix, Dame de Lecques, fille d'*Antoine* Baron de Lecques aussi Gouverneur d'Aigues-Mortes, & de *Françoise* de Bérard, dont il eut 1. HENRI qui suit; 2. *Anne*, mariee a *Jean* de Grégoire des Gardies, Seigneur de Saint-André, Gouverneur de Montpellier; 3. *Françoise*, morte sans alliance; 4. *Jeanne*, alliée à *Bernard* de Tremolet, Seigneur de Mormoyrac; 5. *Marguerite*, qui epousa *N*. . . Conty, Seigneur d'Argencourt, & de la Motte; 6. 7. *Gabrielle* & *Marthe* de Chaumont.

XX. HENRI de Chaumont, Baron de Lecques & de Bourdon, Marechal des camps & armées du Roi, épousa *Louise* de Bouquetot, Dame d'Orbec & de Bienfaite, fille puînée de *Jean*, Seigneur du Breuil, & d'*Esther*, Dame d'Orbec, dont il eut 1. GUY qui suit; 2. *Louis*, Lieutenant de Chevaux-legers, mort sans alliance; 3. *François*, Baron de Lecques; 4. *Charles*, mort sans alliance; 5. *Louise* mariée à *Gédéon* de Refuge, Comte de Coësmes; 6. *Esther*, alliee a *Jean* du Merle, Seigneur de Blancbuisson; 7. 8. 9. *Marie-Magdelaine*, *Anne* & *Marthe* de Chaumont, mortes sans alliance.

XXI. GUY de Chaumont, Marquis d'Orbec, Seigneur de Quitry, ne le 22 juillet 1641, épousa le septiéme avril 1673, *Jeanne* de Caumont-la-Force, fille de *Pierre*, Marquis d'Aymet, & de *Jeanne* de Favas, Vicomtesse de Castels, dont il eut 1. JACQUES-ANTOINE qui suit; 2. *Diane-Charlotte-Louise*, morte en 1699; 3. 4. *Marie-Magdelaine* & *Judith*, Religieuses a la Chaise-Dieu, près de Verneuil-au-Perche; 5. *Jeanne-Charlotte*, morte dans la maison des Nouvelles Converties de Rouen; & 6. *Jeanne* de Chaumont.

XXII. JACQUES-ANTOINE de Chaumont, Marquis de Quitry, ne en 1679.

*SEIGNEURS d'*ATHIEULES.

XVIII. LOUÏS de Chaumont, second fils de GUILLAUME, Seigneur de Quitry, & d'*Adrienne* de l'Isle d'Andrezy, Dame d'Athieules, fut Seigneur d'Athieules, & fut tué à la bataille de Saint-Denys en 1567, portant le Guidon de la Compagnie d'ordonnance de Charles de Montmorency, Baron de Damville. Il avoit épousé en 1555, *Magdelaine* de Cenesme, fille de *Jean*, Seigneur de Luzarches, & de *Magdelaine* de Gouy, dont il eut 1. LOUÏS qui suit; 2. *Antoine*, Seigneur de Bois-garnier, mort au siége de Verneuil, sans enfans de *Françoise* de Boulart, Dame de Desnoncourt; 3. *Ezechias Daniel*; 4. *Jeanne*, mariée à *Pierre* Belin, Seigneur de Preles; 5. *Judith*, alliee a *Philippe* d'Escanevelle, Seigneur de Vaudencourt; 6. *Esther*, qui épousa *Jean-Baptiste* de Guéribalde, Seigneur du Breuil; & 7. *Marthe* de Chaumont, alliée à *N*. . . Seigneur de la Haye.

XIX. LOUÏS de Chaumont, Seigneur d'Athieules, &c. épousa *Isabelle*, fille d'*Alexandre* du Breuil, Seigneur de Montaud, Gouverneur de Rue, & de *Françoise* de Fouquesolles, dont il eut, 1. ALEXANDRE qui suit; 2. *Charles*, mort jeune; 3. JEAN, qui a fait *la branche des Seigneurs de* BOIS-GARNIER, *rapportée cy-après*; & 4. *Judith* de Chaumont, mariée en 1611, à *Jacques* d'Estuert, Seigneur de Vézines.

XX. ALEXANDRE de Chaumont, Seigneur d'Athieules, épousa *Isabelle* du Bois-des-Cours, fille d'*Adrien*, Seigneur de Faviéres, & de *Marie* de Boulehart, dont il eut 1. HUGUES qui suit; 2. 3. 4. 5. 6. 7. *David*, *Samuel*, *Alexandre*, *Judith*, *Esther* & *Gabrielle* de Chaumont.

XXI. HUGUES de Chaumont, Seigneur d'Athieules, de Villeneuve, &c. Marechal des camps & armées du Roi, épousa par contract du 31 mai 1655, *Magdelaine* de Champagne, veuve de *Charles* de Hannique, Seigneur de Benjamin, dont il y a eu des enfans.

SEIGNEURS de BOIS-GARNIER.

XX. JEAN de Chaumont, fils puîné de LOUÏS, Seigneur d'Athieules, & d'*Isabelle* du Breuil, fut Seigneur de Bois-garnier, Bibliothécaire du Roi Henri IV, Conseiller d'Etat ordinaire, & mourut le deuxiéme août 1667, âgé de 84 ans. Il avoit épousé par contract du sixiéme février 1614, *Marie* de Bailleul, Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, fille de *Nicolas*, Seigneur de Vattetot sur la mer, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Marie* Habert, sœur de *Nicolas* de Bailleul, Président a Mortier, Surintendant des Finances, & Chancelier de la Reine, dont il eut 1. 2. *Hugues* & *Jean*, morts sans alliance; 3. LOUIS qui suit; 4. *Paul-Philippe*, Abbé de Saint-Vincent-du-Bourg, Garde de la Bibliothéque du Louvre, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, nommé Evêque d'Acqs l'an 1671, mort à Paris le 24 mars 1697; 5. *Marguerite*, alliée à *Jean* du Fay, Comte de Maulevrier & de Boscachard, Seigneur du Tailly, &c. Grand Bailif de Rouen, morte en 1684; & 6. *Marie* de Chaumont, Religieuse à la Visitation à Saint-Denys en France.

XXI. LOUÏS, Comte de Chaumont, Seigneur de Saint-Chéron, &c. épousa par contract du 25 février 1668, *Claude-Françoise* de Chaumont, veuve de *Charles-Claude* de Saint-Blaise, Baron de Changy, & fille unique de *Henri* de Chaumont, Baron de Saint-Cheron, Capitaine de Chevaux-legers, & Colonel d'infanterie, & de *Claire* de Hatton.

SEIGNEURS de RIGNY-LE-FÉRON *& de* CONANTES.

XVI. GUILLAUME de Chaumont, second fils d'ANTOINE, Seigneur de Quitry, & de *Jeanne* Martel, Dame de Bacqueville, fut Seigneur de Rigny-le-Féron, &c. & épousa *Marguerite* d'Anglure, Dame de Conantes, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Anglure, Avoué de Thérouanne, & de *Jeanne* de Vergy, dont il eut 1. GALÉAS qui suit; 2. JACQUES, qui fit *la branche des Seigneurs d'*ESQUILLY *& de* SAINT-CHÉRON, *rapportée cy-après*; 3. *Jacqueline*, mariée à *Jean* de Baterne, Seigneur de Queue-en-Brie; 4. *Tristane*, Religieuse à Provins; & 5. *Bernard* de Chaumont, Seigneur de Conantes, qui épousa *Nicole* de Melun, Dame du Bignon en partie, dont il eut *Nicolas*, Seigneur de Conantes, vivant en 1561; *Jean*, dont descendent les Seigneurs du Vernoy, près de Bay-sur-Seine; *Claude*, Seigneur du Bignon en partie; *Pierre*, Religieux; *Aymée*, mariée, 1. a *André* de Buffavant: 2. à *Nicolas* de Saint-Pont; *Marguerite*, alliée à *Charles* de Montberon, Seigneur de la Riviére; & *Jacqueline* de Chaumont, qui épousa *Jacques* de Jarris, Seigneur de Motheux.

XVII. GALÉAS de Chaumont, Seigneur de Rigny-le-Féron, & de Coursan, laissa de *Gauchére* de Brouillard sa femme, 1. *Aymée*, Dame de Rigny-le-Féron, mariée à *Louis* du Roux, Seigneur de Sigy; 2. *Jeanne*, alliée à *Claude*, Seigneur de Prouville: 3. *Paule*, qui épousa *Artus* d'Assigny, Seigneur du Fort; & 4. *Antoinette* de Chaumont, Religieuse à Provins.

*SEIGNEURS d'*ESQUILLY.

XVII. JACQUES de Chaumont, fils puîné de GUILLAUME, Seigneur de Rigny-le-Féron, & de *Marguerite* d'Anglure, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & eut pour sa part de la succession de son pére, les Seigneuries d'Esquilly & de Chatlenay. Il épousa *Mahaud* des Essars, dont il eut 1. LÉONARD qui suit; & 2. ANTOINE de Chaumont, qui fit *la branche des Seigneurs de* S. CHÉRON, *rapportee cy-après*.

XVIII. LÉONARD de Chaumont, Seigneur d'Esquilly, Baron de Chassenay, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa *Antoinette* de Laniages, dont il eut 1. ANTOINE qui suit; 2. *Jeanne*, mariee à *Joachim* de Chassenay, Baron de Saint-Vincent; & 3. *Mahaud* de Chaumont, alliée à *Henri* de la Tour. Seigneur de Jousleau au Comté de Bourgogne.

XIX. ANTOINE de Chaumont, Seigneur d'Esquilly, Baron de Chassenay, laissa de *Marie* de Foissy un fils unique, mort sans posterité.

SEIGNEURS de S. CHÉRON, *de* COURMONCLE *& de Riviers.*

XVIII. ANTOINE de Chaumont, second fils de JACQUES de Chaumont, Seigneur d'Esquilly, & de *Mahaud* des Essars, fut Seigneur de S. Chéron, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de sa Maison, Surintendant des Maison & affaires de la Reine d'Ecosse, Gouverneur de Joinville pour la Maison de Guise, & mourut en 1585. Il avoit épousé *Jacqueline* Pié-de-fer, fille d'*Antoine*, Seigneur de Champloft, & d'*Hilaire* Raguier, dont il eut 1. LÉONARD qui suit; 2. *Jacques*, Prieur de Roussy; 3. *Louis*, Seigneur de Courmoncle, qui d'*Elisabeth* du Gar, eut *N*. . . . Seigneur de Courmoncle, qui épousa *Marguerite* de Chambon; 4. *Antoine*, Seigneur de Riviers, qui de *Catherine* de Riviers, laissa pour fille unique *Liesse* de Chaumont, mariée à *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Saint-Lucien, son cousin; 5. *François*, Chevalier de Malte; 6. *Edmée*, alliée en 1583, à *Jean* de Précy, Seigneur de la Motte-lez-Poivre; & 7. *Jacqueline* de Chaumont, mariée à *Aymé* de Saint-Etienne, Seigneur de Turgis.

XIX. LÉONARD de Chaumont, Seigneur de Saint-Chéron, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un de ses Gentilshommes servans, & l'un des deux cens Gentilshommes de sa Maison, Capitaine d'Infanterie, puis de Chevaux-legers, Gouverneur de Châteauvillain, Colonel d'Infanterie & Chambellan de Charles de Bourbon, Comte de Soissons, épousa le 15 novembre 1583, *Claude* du Mènil, Dame

me des Piez, fille de *François* du Mênil, Maître d'Hôtel de Henri, Duc de Lorraine, Capitaine de Vaucouleurs, & d'*Hilaire* Piéde-fer, dont il eut 1. HENRI, qui suit; & 2. *Antoine* de Chaumont, Seigneur de Saint-Lucien, vivant en 1646, qui épousa *Liesse* de Chaumont sa cousine, fille d'*Antoine*, Seigneur de Riviers.

XX. HENRI de Chaumont, Seigneur de Saint-Chéron, Capitaine de Chevaux-legers, puis Colonel d'Infanterie, épousa le troisiéme septembre 1616, *Claude* de Hatton, fille de *Dominique*, Seigneur de Dompjulien, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, & de *Claude* de Cornillon, dont il eut 1. *Henri Prosper*, mort jeune; 2. 3. *Charles-Chrétien* & *Henri-Antoine*, Seigneurs de Saint-Chéron, morts sans alliance; & 4. *Claude-Françoise* de Chaumont, Dame de Saint-Chéron, mariée 1. à *Charles-Claude* de Saint-Blaise, Baron de Changy: 2. par contract du 25 février 1668, à *Louis*, Comte de Chaumont, son parent, qui fut Seigneur de Saint Chéron à cause de sa femme. * *Nobiliaire de Champagne*. Le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers*. Le Laboureur, &c.

CHAUNDULER ou CANDELAIR (Jean) Anglois, a composé dans le XV siécle quelques Ouvrages Historiques, dont Vossius, Pitseus, & d'autres ont fait mention. On lui attribue aussi un Traité *de Statu natura humana*, des Epîtres, &c. Il vivoit en 1460. & il est différent d'un autre Candelair, Evêque de Salisburi en 1417. * Vossius, *des Hist. Lat. l.* 3. *ch.* 9. Pitseus, *de Illust. Script. Angl.*

CHAUNI, en Latin *Calniacum*, petite ville de France, étoit de l'ancienne Picardie, & est comprise aujourd'hui dans le Gouvernement de l'Isle de France. Elle est sur la riviére d'Oise, entre Noyon & la Fére. C'est une ville Royale avec Châtellenie, que le Roi Charles V, unit en 1378 à la Couronne: ce que le Roi Charles VI confirma en 1411. * Du Puy, *Traitez du Domaine du Roi.*

* CHAVORNAY, dans le Païs de Vaud en Suisse dans le Bailliage d'Yverdun, est un beau grand village, où les derniers Rois de Bourgogne ont quelquefois fait leur séjour. On y voit près du grand chemin, une grande Inscription Romaine, à l'honneur de l'Empereur Sévére. * *Etat & Délices de la Suisse, tome* 2. *p.* 332. édit. d'Amsterdam, 1730.

CHAUS, province du Royaume de Fez. *Voyez* CUZT.

* CHAUSEY (Isles de) amas de petites isles, qui sont à l'ouest de la côte occidentale de la Normandie, dont elles sont éloignées de trois lieues & demie. Elles dépendent de la France.

CHAUSSE: Plusieurs Compagnies qui se formérent à Venise avant la fin du quinzieme siécle, eurent le nom de la Chausse commun entre elles, parce qu'elles étoient distinguées les unes des autres par la couleur de leurs chausses. On met l'institution de ces Chevaliers avant la fin du quinziéme siécle, parce que Gentil Bellini qui a peint quelques Chevaliers de la Chausse, mourut l'an 1501, âgé de 24 ans; mais on n'ose dire, comme ont fait quelques Auteurs, que l'Ordre de la Bande qu'Alfonse XI, Roi de Castille institua en 1332, ait été le modéle de celui de la Chausse, qui auroit été institué peu après. Le premier fut un véritable Ordre Militaire, dont tous les réglemens étoient sages, & propres à faire observer aux Gentilshommes les vertus qui les distinguent des autres hommes. Le second n'a rien de semblable, & il n'en reste aucun monument ancien. Quelques-uns des Chevaliers de la Chausse étoient appellez *sempiternels*, & Giustiniani a donné leurs réglemens, qui n'étoient propres qu'a jetter les Chevaliers dans des dépenses excessives & ruïneuses, sans que d'autres que les Dames en pussent retirer quelque fruit. Cette Compagnie ne fut instituée que l'an 1541; mais dès l'an 1529, il y en avoit une appellée *des Florides*. César Vécellio a donné en 1589, la figure d'un Chevalier de la Chausse différent des *Florides* & des *sempiternels*; ce qui montre qu'il y avoit encore au moins une troisiéme Compagnie de ce nom. On n'a pas meilleure opinion des unes que des autres: tous leurs réglemens ne rouloient que sur l'ordre des festins, des spectacles & des autres occasions de faire éclater son luxe; & l'on ne faisoit point de faute qui ne fût punie par une très-grosse amende au profit de la Compagnie. * Giustiniani, *Hist. di tutti gli Ord. Milit.* Mennerius, *Delicia Equest. Ord.*

* CHAUSSIN, petite ville de France dans la Franche-Comté sur la rive gauche du Doux, au sud-sud-est de Dole, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

CHAUSSURE des Anciens. Il est difficile de déterminer le tems & le lieu où on a commencé à porter des chaussures. Le plus ancien de tous les Ecrivains qui en parle est Moïse, qui dans la *Genése*, fait dire à Abraham qu'il ne prendroit pas même la courroye des souliers des ennemis qu'il avoit vaincus: ce qui prouve que dès ce tems-là l'usage en étoit commun. La chaussure étoit différente de matiére & de forme. Les Anciens la nommoient *calceamentum*. Elle étoit faite d'abord de cuir cru avec tout le poil, qu'on appelloit *carbatinas crepidas*; mais dans la suite des tems, on préparoit les cuirs, les corroyant & les passant à l'alun, pour les rendre plus propres & moins incommodes. On employoit les cuirs de vaches, de veaux, de cerfs, de chévres, & de maroquin: d'où vient la raillerie que fait Martial ,, d'un homme qui avoit une calote ,, de maroquin, lui disant qu'il avoit la tête chaussée. C'est dans la 45 *Epigr. du l.* 12. où il dit,

Hœdina tibi pelle contegenti
Nuda tempora verticemque calva;
Festive tibi, Phœbe, dixit ille,
Qui dixit caput esse calciatum.

On se servoit pareillement de l'écorce de l'arbre appellé *papyrus*, dont on faisoit un tissu, comme dit Martianus Capella, *calceos praterea ex papyro textili subligavit.* Benôit Baudouin, *l.* 3. *de Calceis antiquis*, dit la même chose. Cette sorte de chaussure étoit d'usage particuliérement en Egypte; car leurs Prêtres en portoient, lorsqu'ils sacrifioient à leurs Dieux. On en faisoit aussi de genêt & de jonc, appellez *spartei* & *juncei calcei*, dont la mode étoit venue des païs etrangers, & que les Paisans Espagnols portoient, comme Pline le témoigne. Les Romains en portoient aussi de soye rouge, du moins les Empereurs & les premiers Magistrats. Il s'en faisoit encore de toile de lin fort blanche, brodez & enrichis de perles & de diamans. Nous voyons dans l'Histoire, que l'Empereur Antonin, surnommé *le Philosophe*, & ses Successeurs, jusques à Constantin en portoient de la sorte. Ils employoient aussi les métaux à faire leur chaussure, comme le fer, l'airain, l'or & l'argent. Empédocle portoit des souliers ou pantoufles d'airain: ce qui le fait apostropher par Lucien dans ses Dialogues, *Dieu te gard' Maître Pantouflier*, faisant allusion à ce qu'Empédocle voulant faire croire qu'il avoit été enlevé au ciel, se précipita dans le Mont-Etna, sans que personne s'en apperçut, croyant par là cacher au monde ce qu'il étoit devenu; mais le genre de sa mort fut découvert par ses pantoufles d'airain, que les feux du Mont-Etna rejettérent.

Les Romains avoient des souliers de fer; mais pour en faire le supplice des Chrétiens durant les persécutions, ils les garnissoient au dedans de gros clouds, qu'ils faisoient rougir au feu, comme on fit à saint Basile Martyr, *Ferreas crepidas ignitis clavis confixas calceatus.* Pour revenir aux souliers ordinaires, les Romains en portoient d'or, & d'autres qui étoient seulement dorez. Plaute, dans les Bacchides, *Acte* 2. *Sc.* 3. *v.* 97. & 98, parle d'un homme extrémement riche, qui portoit des souliers, dont les semelles étoient d'or, *Etiam rogas? Qui soccis habeat auro suppactum solum.* Jules-César chaussoit des souliers d'or, & d'autres qui n'étoient que dorez, selon le témoignage de Séneque, *Qui excusant eum, negant id insolentia caussa factum; aiunt socculum auratum, imo aureum margaritis distinctum ostendere eum voluisse.* On se servoit encore de bois, dont on faisoit des sabots & des sandales ou galoches, qui étoit la chaussure des pauvres, comme aussi des parricides, lorsqu'on les enfermoit dans un sac, comme Cicéron le dit, *Si quis parentes occiderit vel verberarit, ei damnato obvolvatur os folliculo lupino, solea lignea pedibus inducantur.*

Voici le nom des chaussures de différentes espéces, dont les Anciens se servoient, *calcei, mullei, solea, sandalia, cothurni, caliga, gallica, crepida, socci, perones, ocrea.* On peut encore y ajoûter ceux que l'usage a introduits, tirez pour la plupart des modes étrangeres de divers peuples, qui sont, *Campagi, Phacasia, Sicyonia, Alcibiada, Anciclaida, Anaxirides, Arpides, Laconica, Nymphides, Persica, Scythica, Iphicratides.*

CALCEUS, que nous appellons *soulier*, étoit différent du nôtre, en ce qu'il couvroit la moitié de la jambe, & étoit ouvert par devant, & se laçoit avec des éguillettes ou laniéres, qu'ils appelloient *corrigias calceamenti.* Ce soulier étoit extrémement serré sur le pied, lorsqu'on vouloit être chaussé proprement: aussi le nommoit-on *tensum calceum*, ou *tentipellium*; & c'étoit une marque de négligence ou de pauvreté, de l'avoir trop large & le pié flottant dedans, *Laxum calceum, follentem* ou *follicantem*: ce qui fait que l'ingénieux Ovide, *De Arte amandi, l.* 1. *v.* 516, avertit sa Maîtresse de prendre bien garde que son soulier ne soit trop large.

Nec vagus in laxa pes tibi pelle natet.

Pensée, qui se trouve exprimée de même dans le Poëme François de des Noyers, *Son pié nage dans un vieux soulier qu'on a refait cent fois.*

Aussi saint Jérôme dit, que tout le soin des gens du monde étoit d'être vêtus & chaussez proprement, *Omnibus cura in vestibus, si bene oleant, si pes in laxa pelle non folleat.* Pour éviter cet inconvénient, ils avoient soin de serrer les laniéres, comme le dit Tibulle, *l.* 1. *Eleg.* 9. *v.* 14.

Ansaque compressos alligat arcta pedes:

& de les garnir de bourre ou de choses semblables, comme on le voit par Tertullien, *Stipabant tomento.* Sur quoi Rhénanus ajoûte, *Stipant ne follicet calceus*, ils les rembourrent de crainte qu'ils ne fassent des plis, & qu'ils ne tournent autour du pié. Le bout du soulier alloit en pointe un peu recourbée, qu'ils appelloient *Calceum rostratum, repandum, uncinatum*; & ceux qui en portoient ainsi, s'appelloient *uncipedes*, ainsi que Tertullien le dit, *lib. de Pallio, ch.* 5. Telle étoit la chaussure de Junon, comme Cicéron le marque, *cum calceis repandis.*

Le commun des Bourgeois portoient des souliers noirs, & le commun des femmes en portoient de blancs, sur quoi Juste Lipse paroît s'être trompé, quand il prétend prouver que les souliers des Romains étoient blancs, appuyé sur un passage de Martial, où il dit, *l.* 7. *Epigr.* 34. *v.* 1. & 2.

——————— Calceus autem
Candidior prima sit tibi, Cinna, nive.

Mais cet Auteur n'a pas pris garde qu'en cet endroit Martial blâme Cinna, de ce qu'il avoit une robe fort sale, & qu'il portoit des souliers blancs comme de la neige, contre l'ordinaire des hommes. Il y a donc plus d'apparence, comme le disent Horace & Juvénal, qu'ils les portoient noirs. Il est vrai néanmoins que les hommes en ont porté de blancs sous les Empereurs; car nous lisons dans Spartien, qu'Alexandre Sévére en défendit l'usage aux hommes, & le permit seulement aux femmes, qui en portoient aussi de rouges & d'autres couleurs: ce qui fait que Perse avertit un jeune homme, de se donner de garde que sa Maîtresse ne le soufflette avec son patin rouge, *Soleâ, puer, objurgabere rubrâ. Sat.* 5. *v.* 169.

Les souliers des Sénateurs, des Patriciens & de leurs enfans, avoient au bout une espéce de croissant, qui faisoit la figure d'un C, pour donner à connoître qu'ils étoient descendus du nombre des cent premiers Sénateurs ou Péres, que Romulus institua avec sa nouvelle ville. Plutarque en rend d'autres raisons qu'on peut voir. Au

Au reste, ce croissant étoit sur le cou de pié, & servoit à serrer le soulier, comme nos boucles d'aujourd'hui, si nous en voulons croire Baudouin, qui le prétend prouver par ce vers de Stace, *Silv. l. 5. Protrept. ad Crispinum*, *v.* 28.

Primaque Patricia clausit vestigia luna.

Et par l'autorité de Tiraqueau, sur le livre cinquiéme d'Alexandre *ab Alexandro. Lunulæ*, dit-il, *in calceis erant fibulæ eburneæ, ad instar lunæ corniculantes.* Ces croissans étoient faits de diverses matiéres, comme d'or, d'argent & d'yvoire, ornez de diamans & d'autres pierres précieuses. Les grands Magistrats Romains portoient ordinairement des souliers rouges dans les jours de cérémonie & de leurs triomphes. La plupart des Auteurs veulent, que l'Empereur Dioclétien soit le premier qui ait porté des pierres précieuses sur ses souliers, & qu'il les donnoit à baiser à ceux qui lui faisoient la révérence. Nous trouvons néanmoins qu'Héliogabale en a porté avant lui, aussi bien qu'Alexandre Sévére; & Pline nous parle de cette coutume, comme d'un abus fort commun de son tems.

Les Esclaves ne portoient point de souliers, mais marchoient nuds piez; & on les appelloit pour cela *cretati* ou *gypsati*, des piez poudreux. Il y avoit aussi des personnes libres qui alloient nuds piez; & Tacite remarque que Phocion, Caton d'Utique, & plusieurs autres marchoient sans souliers; mais ces exemples sont rares; & géneralement parlant, toutes les personnes qui étoient de condition libre, marchoient toûjours chaussez. Il faut en excepter quelques occasions; car la nudité des piez étoit une pratique usitée parmi les Egyptiens & les Arabes dans les actes de leur Religion. Nous voyons dans le livre de l'*Exode*, *ch.* 3. *v.* 5, que Dieu ordonne à Moïse de ne s'approcher du buisson ardent, d'où il lui parloit, qu'après avoir délié ses souliers, *Solve calceamentum de pedibus tuis.* On croit que Pythagore prit des Egyptiens cette maxime, *adorez & sacrifiez nuds piez*, ἀνυπόδητος θῦε καὶ προσκύνει, *apud Jamblic in ejus Vita.* Les Turcs ont conservé jusqu'à aujourd'hui cette coutume, de n'entrer dans leurs mosquées, qu'après avoir quitté leurs souliers. Les Chrétiens d'Ethiopie ont le même respect pour leurs églises; & les Brachmanes des Indes pour leurs Pagodes. Ceux qui vouloient entrer dans le temple de Diane de Créte, quittoient leurs souliers, *Ædem Numinis*, dit Solin, *ch.* 19, *præterquam nudus vestigio nullus licitò ingreditur.* Théodoret assure la même chose des Prêtres du temple de Jerusalem: ce qui paroît aussi par le commandement que Dieu leur fait, *Exode*, *ch.* 30. *v.* 19, de laver leurs piez & leurs mains, quand ils doivent entrer dans le lieu saint. Juvénal, *Sat.* 6. *v.* 159, marque encore la coutume des Juifs de son tems, de paroître dans leurs temples piez nuds,

Observant ubi festa mero pede sabbata Reges.

L'Histoire Romaine nous apprend que quand on lavoit la Grande Mére des Dieux, on alloit piez nuds en procession, & que les Dames Romaines se déchaussoient dans les sacrifices de Vesta. Les Pontifes des Payens avoient de semblables cérémonies, & ordonnoient des processions nuds piez dans un tems de sécheresse, lorsqu'ils demandoient de la pluye à Jupiter. *Cum stupet cœlum*, dit Tertullien, *l. de jejunio*, *& aret annus*, *nudipedalia denuntiantur.*

Nous voyons qu'à la mort de Jules César, les principaux Chevaliers Romains ramassérent ses cendres, revétus de tuniques blanches, & piez nuds, pour marquer tout ensemble leur respect & leur tristesse. Lycurgue & la Jeunesse Lacédémonienne alloient toûjours piez nuds: & les Etoliens, comme les Herniques, peuples d'Italie, avoient un pié chaussé & l'autre nud, aussi-bien que les Magiciennes dans leurs mystéres. Ovide le dit, *Metam. l.* 7 *v.* 183.

Egreditur tectis, vestes indicta recinctas
Nuda pedem.

Et Virgile, *Enéïde*, *l.* 4. *v.* 518.

Unum exuta pedem vinclis.

Horace dans la 8. *Satyre du l.* 1. *v.* 24, parlant de Canidie fameuse Magicienne, nous apprend qu'elle marchoit piez nuds,

——— *pedibus nudis, passoque capillo.*

Quant aux chaussures des Orientaux, elles étoient ordinairement à jour par le dessus du pié, & n'avoient qu'une semelle attachée au pié avec des cordons, à cause de la chaleur du païs. A l'égard des chaussures que portoient les Dames Romaines, & dont les Acteurs se servoient sur le théâtre, que l'on appelloit *Cothurne*. *Voyez* COTHURNE. * Pitiscus, *Lexicon Antiq.* Danet, *Antiq. Gréq. & Rom.* Jean Rosin. Thomas Dempster.

CHAUVEAU (François) habile Dessinateur & Graveur. Il commença à graver au burin, sous la conduite de Laurent de la Hire, habile Peintre, dont il gravoit les ouvrages, & prit une maniére fixe & agréable; mais la vivacité de son imagination ne s'accommodant pas de la lenteur du burin, il se mit à graver à l'eau forte, & à ne graver plus que ses propres pensées: ce qui lui a fait produire une infinité d'ouvrages de toutes sortes de caractéres. Sa gravure n'a pas la douceur ni l'agrément de celle de plusieurs autres Graveurs; mais pour le feu, la force, les expressions, la variété, & l'esprit qui s'y rencontre, on croit que personne ne l'a surpassé dans cette partie. Peu de tems avant sa mort, il commença à graver l'histoire de saint Bruno, peinte au couvent des Chartreux de Paris par le Sueur. Il en a fait les desseins; mais il n'en a gravé qu'une partie. Il avoit commencé une suite de sujets de l'Histoire Gréque & Romaine, qui devoit composer un ouvrage considérable. Il peignoit aussi fort agréablemeent, de sorte qu'on pouvoit le regarder, comme ayant les talens de trois professions différentes, celui de Peintre, celui de Graveur, & celui de Dessinateur. Il a eu beaucoup de Peintres au dessus de lui, il a eu des graveurs à l'eau forte, qui lui ont été égaux; mais peu de gens l'ont surpassé dans l'abondance, la variété, & le tour ingénieux du dessein: personne n'a peut être jamais eu une imagination plus féconde pour trouver & disposer des sujets de tableaux. Non seulement il étoit inventeur de la plupart des choses qu'il gravoit; mais quantité de Peintres s'adressoient à lui secrettement pour en tirer des desseins de tableaux, dont ensuite ils se faisoient honneur. Quand on lui proposoit quelque ouvrage, il prenoit une ardoise, sur laquelle il dessinoit la pensée qu'on lui avoit proposée en autant de façons différentes qu'on le souhaitoit, jusqu'à ce que l'on fût content, ou qu'il le fût lui-même; car on l'étoit souvent, qu'il ne l'étoit pas encore. Il mourut en l'année 1674. Un de ses fils, habile Sculpteur a passé en Suéde: il a hérité de son pére cette fécondité. * Perrault, *des Hommes Illustres qui ont paru en France.*

CHAUVEREUX. *Voyez* CHAUVREUX.

* CHAUVIGNÉ ou CHAVAIGNES, bourg de France dans le Poitou, sur la riviére de Maine, est à peu près au nord de Luçon, dont il est éloigné d'environ dix lieues.

CHAUVIGNY, bourg ou petite ville de France, dans le Poitou, sur la Vienne, à trois ou quatre lieues de Poitiers, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

CHAUVREUX (Claude) Conseiller au Parlement, chargé par des informations, d'avoir été témoin dans une procuration prétendue fausse, au moyen de laquelle l'Evêché de Saintes avoit été résigné en Cour de Rome, il lui fut enjoint par Arrêt du 29 novembre 1496, de s'abstenir de venir en la Cour, & de demeurer en sa maison jusqu'à ce qu'autrement en eût été ordonné. Ayant été constitué prisonnier le premier décembre suivant & débouté de sa cléricature par arrêt du 22 du même mois, quoique l'Evêque de Paris l'eût requis comme Clerc, fut par Arrêt du 23 dudit mois qui fut exécuté le 24, mandé de venir au parquet en habit de Conseiller, vétu d'une robbe d'écarlate & chaperon fourré pour assister à la prononciation de l'Arrêt, qui fut faite par M. de la Vacquerie, premier Président, présens les autres Présidens en leurs manteaux & habits, & toutes les chambres assemblées, pendant laquelle prononciation il fut tête nue & à genoux. Par cet Arrêt, ayant entre autres choses été convaincu de plusieurs faussetez par lui commises, subornation de Notaires & de témoins touchant l'Evêché de Saintes, il fut privé de son office de Conseiller, de tous offices royaux, & autres offices de judicature. Cet Arrêt lui ayant été prononcé, il fut mené par les Huissiers de la Cour sur la pierre de marbre en la Cour du Palais, & là dépouillé de sa robbe d'écarlatte; lui fut aussi ôté son chaperon & ceinture; puis vêtu d'une autre robbe, fut mis nuds piez & nue tête, & de là fut ramené au parquet, en tenant une torche de quatre livres, & à genoux fit amende honorable, & cria merci à Dieu, au Roi, à la justice, & aux parties intéressées, & fut la note de la fausse procuration dont étoit mention au procès, lacérée; ce fait, fut ramené en la Cour du Palais, & livré au Maître des Hautes-Oeuvres, qui le mit dans une charette: de là il fut mené par le Châtelet, & là fit son cri, & du Châtelet au pilori & tourné trois tours, puis lui fut apposé une fleur-de-lys ardente au front: ce fait, fut descendu, & conduit par les Huissiers jusqu'à la porte-Saint-Honoré, ayant été banni du Royaume. * *Regîtres du Parlement.*

CHAXAN, Cité du territoire de Chingyang, dans la province de Huquang à la Chine. Elle est célébre dans l'Histoire Chinoise, à cause de la montagne de Nuiqua, qui en est proche, où il y a un temple magnifique, bâti en l'honneur d'une femme nommée *Nuiqua*, laquelle, disent les Chinois, eut l'adresse de reparer un endroit du ciel qui étoit rompu. Cette simplicité a quelque rapport à celle des Mahométans, qui assurent que Mahomet souda la lune, & en rejoignit les parties qui s'étoient écartées. * Martin Martini, *Description de la Chine*, *dans le Recueil de* M. Thevenot, *vol.* 3.

CHAXUM. *Voyez* AXUM.

CHAYANTA, Province du Pérou dans le Diocése de la Plata. Elle a vint lieues de longueur, & presque autant de largeur. *Garcilasso* dit que de la vallée de *Cochabamba*, on entre dans cette Province par un désert fort stérile qui a presque trente lieues de large, dans lequel on ne voit que des rochers & des précipices. * Laët, *Indes Occidentales*, *l.* 11. *c.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHAZALG. *Voyez* CASCAR.

CHAZELLES (Jean-Matthieu de) naquit à Lyon le 24 juillet 1657, d'une famille honnête, qui étoit dans le commerce. Il fit toutes ses études dans le grand Collége des Jésuites de cette ville, après quoi il se rendit à Paris en 1675. La passion qu'il avoit d'y connoître les Gens de mérite, le conduisit chez feu M. du Hamel, Sécretaire de l'Académie des Sciences, qui, de son côté, favorisoit de tout son pouvoir les jeunes gens, dont on pouvoit concevoir quelque espérance. Il remarqua dans celui-ci beaucoup de disposition pour l'Astronomie; car le jeune homme étoit déja Géométre. Il le présenta à M. Cassini, qui le prit avec lui à l'Observatoire, Ecole où *Hipparque* & *Ptolomée* auroient encore pu apprendre. La Théorie & la Pratique, toujours si différentes, le sont peut-être plus en fait d'Astronomie, qu'en toute autre matiére, & le plus habile Astronome, qui ne le seroit que par les Livres, seroit tout étonné, quand il viendroit à manier la Lunette, qu'il ne verroit presque rien. Les Observations sont une manœuvre très-fine & très-délicate. Mr. de Chazelles étudia cet Art à fonds, & en même tems il embrassa toute cette vaste Science, dont il est le fondement. Il travailla sous M. Cassini à la grande Carte Géographique en forme de planisphére, qui est sur le pavé de la tour occidentale de l'Observatoire, & qui a 27 piez de diamétre. Elle avoit été dressée sur les observations que l'Académie avoit déja fait faire

par ordre du Roi en différens endroits de la terre, &, ce qui est le plus remarquable, c'est qu'elle fut en quelque sorte prophétique. Elle contenoit sur de certaines conjectures de Mr. Cassini des corrections anticipées & fort importantes, qui ont été justifiées depuis, par des Observations incontestables. En 1683, l'Académie continua vers le septentrion & vers le midi le grand ouvrage de la Méridienne, commencé en 1670, & M. Cassini, à qui le côté du midi étoit tombé en partage, associa à ce travail M. de Chazelles. Ils poussérent cette ligne jusqu'à la campagne de Bourges. M. de Chazelles, après avoir pris des leçons de M. Cassini a l'Observatoire pendant cinq ans, étoit devenu un excellent Maître. Le Duc de Mortemar le prit pour lui enseigner les Mathématiques, & le mena avec lui à la campagne de Gênes en 1684. Il lui fit avoir une nouvelle place de Professeur d'Hydrographie, pour les galéres, à Marseille; car il y en avoit depuis longtems une ancienne remplie par un Jésuite, à qui il falloit donner du secours, parce que la Marine de France s'étoit considérablement fortifiée. Ces Ecoles sont des espéces de petits Etats assez difficiles à gouverner. Tous les Sujets, qui les composent, sont dans la force de leur jeunesse, impétueux, indociles, amoureux de l'indépendance avec fureur, ennemis presque irréconciliables de toute application, &, ce qui est encore pis, ils sont tous gens de guerre, & leur Maître n'a sur eux aucune autorité militaire. Cependant, on rend ce témoignage à Mr. de Chazelles, qu'il fut toujours respecté, &, même, aimé de ses redoutables Sujets. Il avoit cette douceur ferme & courageuse, qui sait gagner les cœurs avec dignité. Le succès qu'il avoit eu l'encouragea à se charger dans cette place d'une nouvelle école de jeunes Pilotes destinez à servir sur les galéres. Elle a fourni, & fournit encore tous les jours un grand nombre de bons navigateurs. Pendant l'été de 1686, les Galéres firent quatre petites campagnes, ou, plutôt, quatre promenades, où elles ne se proposoient que de faire de l'exercice. M. de Chazelles s'embarqua toutes les quatre fois & alla tenir ses Ecoles sur la Mer. Il montroit aux Officiers la pratique de ce qu'il leur avoit enseigné. M. de Chazelles fit plusieurs observations géométriques & astronomiques, par le moyen desquelles il donna une nouvelle carte de la côte de Provence. Il fit deux autres campagnes plus considérables & plus longues sur mer en 1687 & 1688. Elles produisirent toutes deux un grand nombre de plans qu'il leva, soit des ports & des rades, où il aborda, soit des places qu'il put voir. On sait assez que ces Plans ne sont pas de simples curiositez, & qu'étant déposez entre les mains des Ministres d'Etat, ils deviennent en certains tems la matiére des plus importantes délibérations, & les réglent d'autant plus sûrement, qu'ils ont été faits de meilleure main. Il y a longtems que l'expérience, maîtresse souveraine de tous les Arts, a fait entre les deux espéces de Bâtimens de mer un partage, où tous les Peuples de l'Europe ont souscrit. Elle a donné l'Océan aux vaisseaux, & la Méditerranée aux galéres. Elles ont trop peu de bord pour soutenir une vague aussi haute, que celle de l'Océan. Mais aussi les vaisseaux ont ce défaut essentiel, qu'ils ne peuvent rien sans le vent. Ce sont de grands corps absolument dépendans de cette ame étrangére, inconstante, & qui les abandonne quelquefois entiérement. Au commencement de la guerre terminée par la Paix de Ryswick, quelques Officiers de Marine, & Mr. de Chazelles avec eux, imaginérent qu'on pouvoit avoir des Galéres sur l'Océan, qu'elles y serviroient à remorquer les vaisseaux, quand le vent leur seroit contraire, ou leur manqueroit, qu'enfin elles les rendroient indépendans du vent, &, par conséquent, beaucoup plus agissans que ceux des ennemis. Elles devoient aussi assurer & garentir les côtes du Ponant. Ces sortes d'idées hardies, pourvu qu'elles le soient dans certaines bornes, partent d'un courage d'esprit, rare même parmi ceux qui ont le courage du cœur. Sans cette audace, un faux impossible s'étendroit presque à tout. Comme il avoit beaucoup de part à la proposition de cette entreprise, il fut envoyé au Ponant au mois de juillet 1689, pour visiter les côtes par rapport à la navigation des galéres. Enfin, en 1690, quinze galéres nouvellement construites partirent de Rochefort presque entiérement sur sa parole, & donnérent un nouveau spectacle à l'océan. Elles allérent jusqu'à Torbay en Angleterre, & servirent à la descente de Tingmouth: M. de Chazelles y fit les fonctions d'Ingénieur, fort différentes de celles de Professeur d'Hydrogaphie. Quoi qu'il ne fût pas destiné à la guerre, & qu'il ne soit gueres naturel, qu'un Soldat ait été élevé à l'Observatoire, il marqua & en cette occasion, & en plusieurs autres pareilles, toute l'intrépidité que demande le métier des armes. Les Officiers Généraux, sous qui il a servi, attestent, que, quand ils l'avoient envoyé visiter quelque poste ennemi, ils pouvoient compter parfaitement sur son rapport. Il n'est que trop établi, que ceux qui sont chargez de ces sortes de commissions, n'y portent pas tous, ou, n'y conservent pas une vue bien nette. Mr. de Chazelles n'étoit originairement qu'un Savant, & les Sciences même en avoient fait un homme de guerre. Ce qui éleve l'esprit devroit toujours aussi élever l'ame. Il s'étoit aquis une grande confiance, on le crut & elles montérent heureusement. Une grande habileté ne suffit pas, pour se charger d'un événement considérable; il faut encore un zéle vif, qui veuille bien courir les risques de l'injustice des hommes, toujours portez à ne donner leur approbation qu'aux succès. Les Galéres, après leur expédition, revinrent à l'embouchure de la Seine dans les bassins du Havre & de Honfleur: mais elles n'y pouvoient pas hiverner; parce qu'il étoit nécessaire de mettre de tems en tems ces bassins à sec, pour éviter la corruption des eaux. M. de Chazelles proposa de faire monter les galéres à Rouen. Tous les Pilotes y trouvérent des difficultez insurmontables: il soutint seul qu'elles y monteroient. Elles hivernérent donc à Rouen, & celui qui les y avoit amenées, devoit naturellement les préserver des accidens dont elles étoient menacées dans ce séjour étranger. Aussi M. de Chazelles, pour les y conserver, inventa-t'il une nouvelle sorte d'amarrage, & une petite jettée de pilotis, qui les mettoient à couvert des glaces qu'on craignoit, & cela à peu de frais, au lieu que de toute autre maniére, la dépense eût été considérable. Pendant qu'il étoit à Rouen, il mit en ordre les observations, qu'il venoit de faire sur les côtes du Ponant, & en composa huit cartes particuliéres accompagnées d'un *Portulan*, c'est à dire, d'une ample description de chaque port, de la maniére d'y entrer, du fond qui s'y trouve, des marées, des dangers, des reconnoissances, &c. Les nouvelles cartes de M. de Chazelles furent mises dans le *Neptune François*, qui fut publié en 1692. Dans cette même année il fit la campagne d'Oneille, & servit d'Ingénieur à la descente. En 1693, M. de Pontchartrain, alors Sécretaire d'Etat de la Marine, puis Chancelier de France, ayant résolu de faire travailler à un second volume du *Neptune François*, qui comprît la Mer Méditerranée, M. de Chazelles proposa d'aller établir par des observations astronomiques la position exacte des principaux points du Levant, & il ne demandoit qu'un an pour son voyage. Il eût été difficile de lui refuser une grace si peu briguée. Il partit, & parcourut la Gréce, l'Egypte, la Turquie, toûjours le quart de cercle & la lunette à la main. Il est vrai que ce n'est là que recommencer perpétuellement les mêmes opérations, sans aquérir de lumiéres nouvelles; au lieu qu'un Savant de Cabinet en aquiert tous les jours avec volupté & avec transport. Mais plus ce plaisir est flateur, plus il est beau de le sacrifier à l'utilité du Public, qui profite plus de quelques faits bien sûrs, que de plusieurs spéculations brillantes. Le voyage de M. de Chazelles donna sur l'Astronomie un éclaircissement important & longtems attendu. Pour la perfection, il est nécessaire de comparer les observations des Anciens & des Modernes; & afin qu'elles se rapportent, il faut supposer qu'ils ont calculé suivant les lieux où ils étoient, & que nous calculons suivant les lieux où nous sommes, & par conséquent savoir exactement la longitude & la latitude de ces lieux. On ne doit pas trop s'en rapporter aux Anciens eux-mêmes, parce qu'on observe présentement avec des instrumens & une précision qu'ils n'avoient pas, & qui rendent un peu suspect tout ce qui a été trouvé par d'autres voyes. Les Astronomes, dont il étoit le plus important de comparer les observations aux nôtres, étoient Hipparque, Ptolomée, & Ticho Brahé. Les deux premiers étoient à Alexandrie en Egypte, & ils la rendirent la capitale de l'Astronomie. Ticho étoit dans l'isle d'Huén, située dans la Mer Baltique, entre le Danemarc & la Suéde & il y fit bâtir ce fameux Observatoire, qu'il appelloit *Uranibourg, ville du Ciel*. L'Académie des Sciences presque encore naissante avoit formé le noble dessein d'envoyer des Observateurs à Alexandrie & à Uranibourg, pour y prendre le fil du travail des grands hommes, qui y avoient habité: mais les difficultez du voyage d'Alexandrie firent que l'on se contenta de celui d'Uranibourg, que M. Picard voulut bien entreprendre en 1671. Il y traça la Méridienne du lieu, & fut fort étonné de la trouver différente de 18 minutes, de celle que Ticho avoit déterminée, & qu'il ne devoit pas avoir déterminée négligemment, puis qu'il s'agissoit d'un terme fixe où se rapportoient toutes ses observations. Cela pouvoit faire croire, que les Méridiens changeoient, c'est à dire, que la terre ne tourne pas toûjours sur les mêmes Poles; car, si un autre point devient pole, tous les Méridiens qui doivent passer par ce nouveau point ont nécessairement changé de position. On voit assez combien il importoit aux Astronomes de s'assurer de la variation ou de l'invariabilité des Poles de la terre & des Méridiens. M. de Chazelles, étant en Egypte, mesura les Pyramides, & trouva que les quatre côtez de la plus grande étoient exposez précisément aux quatre régions du monde. Or, comme cette exposition si juste doit, selon toutes les apparences possibles, avoir été affectée par ceux qui élevérent cette grande masse de pierres, il y a plus de 3000 ans, il s'ensuit que pendant un si long espace de tems, rien n'a été changé dans le Ciel à cet égard, ou, ce qui revient au même, dans les Poles de la terre, & dans les Méridiens. Se seroit-on imaginé que Ticho, si habile & si exact Observateur, auroit mal tiré sa Méridienne, & que les anciens Egyptiens si grossiers, du moins en cette matiére, auroient bien tiré la leur? L'invariabilité des Méridiennes a été encore confirmée par celle que M. Cassini a tirée en 1655, dans l'église de saint Pétrone à Bologne. M. de Chazelles rapporta aussi de son voyage de Levant, tout ce que l'Académie souhaitoit sur la position d'Alexandrie. Aussi Mr. de Pontchartrain crut-il lui devoir une place dans une Compagnie à laquelle ses travaux étoient utiles. Il y fut associé en 1695. Il retourna ensuite à Marseille reprendre ses premiéres fonctions. Il fit des campagnes sur mer presque tous les ans, soit en guerre, soit en paix, quelques unes seulement considérables, comme celle de 1697, où Barcelone fut prise. Il profitoit de tous ces voyages en prenant des plans de tous les lieux qu'il voyoit, en faisant les fonctions d'Ingénieur. Après ses campagnes il revenoit à son Ecole de Marseille. Il ne s'en dégoutoit point; pour avoir eu quelques occupations plus brillantes, jamais il ne songea à la quitter. Les plus grandes Ames sont celles, qui s'arrangent le mieux dans la situation présente, & qui dépensent le moins en projets pour l'avenir. Lorsqu'en 1700, M. Cassini par ordre du Roi alla continuer du côté du midi la Méridienne abandonnée en 1683, M. de Chazelles fut encore de la partie. Il ne put joindre qu'à Rodez M. Cassini, qui, pour ainsi dire, filoit sa Méridienne en s'éloignant toûjours de Paris; mais depuis Rodez, M. de Chazelles s'attacha si fortement à ce travail, & cela pendant la plus fâcheuse saison de l'année, que sa santé commença à s'en altérer considérablement. La ligne étant poussée jusqu'aux frontiéres d'Espagne, il retourna à Paris en 1701, & il fut malade ou languissant pendant plus d'une année. Ce fut alors qu'il communiqua à l'Académie le vaste dessein qu'il méditoit d'un Portulan général de la Méditerranée. On peut compter que dans les cartes géographiphiques & hydrographiques des trois quarts du globe, le portrait de la terre n'est encore qu'ébauché, & que même dans celle de l'Europe il est assez éloigné d'être bien fini ni bien ressemblant, quoiqu'on y ait beaucoup plus travaillé. Malgré plusieurs soins différens, & les infirmitez même, qui deviennent les plus grands de tous les soins, M. de Chazelles ne perdoit point de vue ses galéres

égarées dans l'Océan. Etant encore à Paris en 1702, il proposa, qu'elles pouvoient rester à sec dans tous les ports, où il entroit assez de marée pour les y faire entrer. Par là il triploit le nombre des occasions où elles pourroient être employées. On fit à Ambleteuse l'épreuve de sa proposition sur deux galéres qu'on échoua, & elles soutinrent l'échouage pendant quinze jours sans aucun inconvenient. Au contraire, il donna une merveilleuse commodité pour espalmer. Il faut oser en tout genre, mais la difficulté est d'oser avec sagesse. C'est concilier une contradiction. Les neuf derniéres années de M. de Chazelles, quoiqu'aussi laborieuses que les autres, furent presque toûjours languissantes, & sa santé ne fit plus que s'affoiblir Enfin il lui vint une fiévre maligne qu'il négligea dans le commencement, soit par l'habitude de souffrir, soit par la défiance qu'il avoit de la Médecine, à laquelle il préféroit les ressources de la Nature. Enfin, il mourut le sixiéme janvier 1710, entre les bras du P. Laval Jésuite, son Collégue en Hydrographie & son intime ami. Il joignit à ses autres vertus un grand fond de religion. Sa place d'Académicien associé a été remplie par M. Ozanam. * Fontenelle, *Hist. de l'Acad. des Sciences de* 1710

* CHAZELLES, bourg de France dans le Forez. Il est au sud-ouest de Feurs, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

CHAZINZARIENS, Hérétiques d'Arménie, dans le cinquiéme siécle, n'honoroient point d'autres images que celle de la croix. On leur donna ce nom de celui de *Chazus*, qui veut dire *Croix*, & ils furent aussi appellez *Staurolatres*, c'est à dire, *Adorateurs de la Croix*. Ils reconnoissent deux natures en JESUS CHRIST, contre les erreurs d'Eutychès, mais ils tomboient dans celles de Nestorius, en établissant deux personnes en ce divin Sauveur. On les accuse encore d'avoir observé un jeûne annuel, au jour de la mort d'un certain chien nommé *Artziburtzus*, dont leur faux Docteur Sergius se servoit pour leur faire savoir son arrivée; mais ces prétendus Hérétiques sont inconnus aux Auteurs contemporains. * Nicéphore, *l.* 18. *c.* 54. Sanderus, *Hér.* 119. Pratéole & Gautier, *en la Chron. au VIII siécle.*

CHAZNADAR-BACHI, en Turquie, est le Grand Thresorier du Serrail, qui commande aux Pages du Thrésor. Il a la garde du Thrésor particulier, ou de l'Epargne du Prince. Le Thrésor public, dont l'argent est employé pour toutes les affaires de l'Empire, est entre les mains du Defterdar. Le Thrésor particulier, dont le Chaznadar a la charge, est gardé en plusieurs endroits du Serrail; & au dessus de la porte on écrit en lettres d'or le nom du Sultan qui l'a amassé par son œconomie. *Chazna* signifie *Thrésor*, & *dar*, *qui a*, *qui tient*. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

CHAZNAH-AGASI, en Turquie, est l'Eunuque qui garde le Thrésor de la Sultane-Mére, & qui commande aux filles de sa chambre. *Chaznah* signifie *Thrésor*, & *Aga*, *Maître*, ou *Gardien.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

C H E.

CHÉAPO. *Voyez* CHIE'PO.

CHÉBAR. *Voyez* CHABUR.

CHEBBON ou CABBON, ville de la Palestine dans la Tribu du Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 40.

CHÉBRECHIN, qu'on écrit Sczébreczin, est une ville de Pologne dépendante de celle de Zamosch, dans le Palatinat de Belz, & la plus considérable après la capitale. Elle est située sur une pente de colline ornée de vergers à droite & à gauche, régnant en rideau au dessus d'un marais fort étendu en long & en large, au milieu duquel & au pié des murailles de la ville, passe la petite riviére de Wieprz, qui va se jetter à travers le Palatinat de Lublin dans la Vistule, sur les terres du Palatinat de Sendomir. Les Juifs y sont fort riches. Tous les vergers des environs sont pleins de ruches à miel, dont il se fait un trafic considérable, ce canton fournissant plus de cire qu'aucun autre de Pologne. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

CHE'BRES-PHARAON ou CHE'BRON, Roi d'Egypte, succéda à Amosis, l'an de la Période Jul. 3395, du monde 2716, & 1319 avant JESUS CHRIST, & régna 13 ans, si l'on peut ajoûter foi aux anciennes listes des Rois d'Egypte. * Usser, *in Annal.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Prof.*

CHE'BRON, ville d'Idumée, située sur une montagne de Judée, occupée par les Iduméens du tems de Judas Machabée, qui s'en empara. * I. *Maccab. ch.* 5. *v.* 65.

CHEBRON ou HE'BRON. *Voyez* HE'BRON.

CHEC (Jean.) *Voyez* CHE'KE.

CHECH, premier Fondateur de la Monarchie des Bohémes, qui sont encore nommez *Chéques* en Langue Esclavonne. * Jean Herbort de Fulstin, *Hist. des Rois de Pologne.*

CHE'CHUAN ou SE'SAVON, montagne d'Afrique, l'une des plus agréables que l'on trouve dans la Province d'*Errif*, dans le Royaume de Fez. Elle a une petite ville de ce même nom, peuplée de Marchands & d'Artisans fort à leur aise. Cette ville est devenue fameuse par *Ali-Barrax*, qui s'étant rendu maître de la montagne par sa valeur, se fit appeller Roi de Chéchuan. Il y apportoit tout le butin qu'il faisoit, & étoit toûjours en guerre avec les Portugais des places frontiéres, sur lesquels il remporta diverses victoires, tant sur terre que sur mer, secondé d'Almandari, Seigneur de Tétuan, & d'autres Chefs. Ce petit Etat lui demeura avec le nom de Roi depuis qu'Abud-Sayd Roi de Fez l'y eut confirmé, jusqu'à ce qu'Abdala l'ôta à ses Descendans, pour le donner au petit-fils de Mumen-Bélelche qui le posséda au nom du Chérif. La postérité d'Ali-Barrax fut réléguée à Maroc où elle vécut assez pauvrement. Cet Ali-Barrax avoit exempté les Montagnards du Chéchuan, peuple belliqueux à pié ainsi qu'à cheval, de toutes sortes de tributs. Ils en ont payé depuis. Ce sont des Bérébéres de la Tribu des Goméres, qui font plus de cinq mille Combatans. * Marmol, *tome* 4. *c.* 80. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

CHE'CO. *Voyez* KE'CE.

* CHE'COZZI (Bastien) célébre Mathématicien d'Italie, naquit à Vicenze le 23 février de l'année 1693, & apprit à Padoue les Mathématiques sous Jaques Herman. Il étudia aussi la Jurisprudence, & fut fait Docteur en Droit. Dans la suite il s'attacha uniquement aux Mathématiques. Il mourut le 26 juin 1719. * *Gr. Dict Univ. Holl.*

* CHE'DABOUCTOU, riviére de l'Amérique septentrionale. Elle est dans l'Arcadie, coule de l'ouest à l'est & se rend dans la mer au sud de l'Isle de Cap-Breton, dont son embouchure n'est pas fort éloignée.

CHE'DERLE'S, Héros fabuleux révéré pas les Turcs. Ils disent que c'étoit un des Capitaines d'Alexandre qui tua un furieux dragon, auquel on avoit exposé une jeune fille, à qui il sauva la vie. Ils ajoûtent, qu'après avoir bu des eaux d'un fleuve, qui l'ont rendu immortel, il court le monde sur un cheval immortel comme lui, & assiste les Guerriers qui l'invoquent. Ils ont dans leur mosquée une fontaine de marbre, dont l'eau est fort claire, & ils disent qu'elle doit son commencement à l'urine du cheval de Chéderlès. L'Hippocréne des Poëtes fut imaginée moins grossiérement. Ils montrent fort près de là les tombeaux de son Palefrenier & de son neveu, où ils disent qu'il se fait continuellement des prodiges en faveur de ceux qui les invoquent. Ils prétendent que, si l'on avale une infusion de la raclure des pierres & de la terre, où Chéderlès s'arrêta lorsqu'il attendoit le dragon, ce soit un reméde contre la fiévre, contre le mal de tête & contre le mal d'yeux. Rien ne marque mieux combien les Turcs sont superstitieux envers leur Chéderlès, qu'un endroit des Histoires Orientales de Postel *Cosmopolite, deux fois de là retourné & véritablement informe*: c'est ainsi qu'il se qualifie à la tête de ce livre. Il raconte qu'il y a en Turquie une infinité de Héros qui font des prodiges, & qui ont chacun leur métier. *Il y en a un qui conforte les désolez ...; un autre qui aide aux Pérégrinans qui l'invoquent; un autre auprès de la Surie, non trop loin d'Adena, qui se nomme* SEDI CADI, *Sire ou Seigneur Juge, là où ils disent que toutes volontez s'accomplissent, & là les gens d'armes se recommandent fort, & ont pour persuade que qui l'a éte voir, ne meurt pas en guerre; Les autres enseignent les choses perdues, & y en a un grand en la Natolie, auprès de Cartasar, qui se nomme* GOTUEL MIRSS, *le bon rameneur, qui trouve toutes bêtes perdues, un autre qui se dit* BASSA SSIC, *le Dieu d'amours, ou le Prince de cela, là où ils vont pour être bien fortunez en mariage, pour avoir enfans, pour se reconcilier: il y en a encore un, qui est le général Capitaine de tous, car il se sert de tous les métiers des autres, & disent qu'on ne lui demande rien qu'on n'en ait consolation, & cettui-ci n'a point de lieu dédié, mais se pourmeine sur une jument grise par tout le pais de Natolie seulement, & apparoît par tout a qui l'invoque. Ils le nomment* CHEDERELLES, *& y a tout plein de gens qui se dient de lui.* * Postel, *des Histoires Orientales, partie* 2. *p.* 231. *Ex Busbequii Epistola prima*, *p.* 93. *& suiv.* Bayle, *Dict. Crit*

CHE'DORLAOMER. *Cherchez* CHODORLAOMOR.

CHEEK. *Voyez* CHE'KE.

CHEFCIER ou CHE'FECIER en Latin *Capicerius* ou *Primicerius*, parce qu'il étoit marqué le premier, à cause de sa dignité, *in cera*, c'est à dire, sur des tablettes de cire, sur lesquelquelles on écrivoit les noms des Officiers. Dans l'église de Rome il y avoit un Primecier des Notaires dont il est parlé dans les lettres de saint Grégoire. Celui qui le suivoit étoit appellé *Secundicerius*. A Constantinople il y avoit entre les Moines un Primecier, qualité que prend un Moine du monastére de Saint Sabas dans le Concile de Constantinople sous Mennas. En France, du tems de Clovis, saint Remi se plaint de ce que l'Evéque Falcon avoit établi des Archidiacres & un Primecier des Lecteurs dans un autre diocése que le sien. La charge de Primecier étoit considérable à Rome, comme il paroît par le tître 15 du Pape Jean IV, où il est dit qu'en l'absence du Pape, l'Archidiacre, l'Archiprêtre, & le Primecier, répréséntent la personne du Pape. Il y avoit des Primeciers dans l'Eglise d'Espagne, comme il paroît par les Canons X & XIV du Concile de Mérida. Les anciens Primeciers, tant de l'église de Rome que des autres, étoient à la tête des Soudiacres & des autres Ministres, & régloient tout ce qui les regardoit. Ils avoient droit de les chasser, & de dénoncer aux Evêques ceux qui ne vouloient pas se corriger. Ils avoient aussi soin du service du Chœur, & que les Clercs s'y comportassent avec décence. Le nom & le tître de Chéfecier est demeuré dans quelques églises, & attribué dans les unes à celui qui est Chef des Chantres, dans d'autres à celui qui est a la tête du Clergé. *Voyez* PRIMECIER. * Thomassin, *Discipline Ecclésiastique.*

* CHEF-DE-CAUX, Cap de Normandie, à la pointe la plus occidentale de la côte du Païs de Caux.

CHEFFONTAINES (Christophle) en Breton *Penfentenion*, en Latin *à Capite fontium*, Cordelier Breton, fut élevé à la dignité de Général de son Ordre l'an 1571. Il fut ensuite vers l'an 1586, sacré Archevêque de Césarée, pour exercer les fonctions de l'Episcopat dans le diocése de Sens, à la place du Cardinal de Pellevé, qui étoit le titulaire de l'Archevêché. Il a vécu jusques vers l'an 1590, & est mort à Sens où il est enterré dans l'église cathédrale. Il a composé plusieurs Ouvrages de controverse, & un Traité curieux qu'il a intitulé de la *correction de la Théologie Scholastique*, où il ne traite cependant qu'une seule question sur les paroles de la *consécration*, dans laquelle il soutient, que ces paroles *ceci est mon corps*, *ceci est mon sang*, ne sont point celles qui opérent la consécration de l'Eucharistie. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiq. XVI siécle.*

CHEGE, petite ville ou Fort de la Haute Hongrie, dans le Comté de Zabolcz. Elle est située sur la rive gauche de la Teisse, vis à vis de l'embouchure de la petite riviére d'Egerwitz. Elle est au sud-est d'Agria, dont elle est éloignée d'environ dix lieues. * M. Delisle, *Carte de Hongrie.*

